Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

Cette œuvre est hébergée sur « *Notes du mont Royal* » dans le cadre d'un exposé gratuit sur la littérature.

SOURCE DES IMAGES

Google Livres

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE VOLTAIRE

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

VOLTAIRE

AVEC

PRÉFACES, NOTES ET COMMENTAIRES NOUVEAUX

PAR

GEORGES AVENEL

Portrait par Ulysse Parent

TOME HUITIÈME

CORRESPONDANCE GÉNÉRALE

(SUITE)

L B.
AB 1814

PARIS

AUX BUREAUX DU SIÈCLE

IMPRIMERIE J. VOISVENEL, 14, RUE CHAUCHAT

M DCCC LXX

AVIS. — Les notes de Voltaire sont indiquées par des lettres. Celles de la nouvelle édition ont des chiffres pour renvois et sont signées : G. A. (GEORGES AVENEL).

La lettre K, qui suit quelques notes, désigne les commentateurs de l'édition de Kehl, Condorcet et Decroix. Nous avons conservé la plupart des annotations de cette première édition des œuvres complètes de Voltaire (1785-1789), parce qu'elles ont une valeur non-seulement scientifique, mais encore historique.

NOMS DES PRINCIPALES AUTORITÉS CITÉES DANS LES NOTES ET COMMENTAIRES DE CE VOLUME

BACHAUMONT (*Mémoires de*).
BAVOUX (Evariste).
BEUCHOT.
CAYROL (de).
CLOGENSON.
DESNOIRESTERRES (Gustave).
FRANÇOIS (Alphonse).
GRIMM.
SAINTE-BEUVE, etc., etc.

51395

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
LAUSANNE
CANTONALE ET UNIVERSITAIRE

CORRESPONDANCE GÉNÉRALE.

(SUITE.)

CORRESPONDANCE GÉNÉRALE

2836. — A M. FABRY.

Ferney, 3 janvier 1759.

Il est juste, monsieur, que je prenne les intérêts des pauvres habitants de Ferney, quoique je ne sois pas encore leur seigneur, n'ayant pu jusqu'à présent signer le contrat avec M. de Boisy. M. l'intendant de Bourgogne, M. le président de Brosses, et quelques autres magistrats, m'ont fait l'honneur de me mander qu'ils feraient tout ce qui dépendrait d'eux pour adoucir la vexation qu'éprouvent ces pauvres gens. Le sieur Nicot, procureur à Gex, mande aux communiers de Ferney que le curé de Moëns, leur persécuteur, est venu le trouver pour lui dire *qu'il les poursuivrait à toute outrance;* ce sont ses propres mots, et j'ai sa lettre. Je vous supplie, monsieur, d'en avertir M. l'intendant (1) qui est le père des communautés. Vous partagez ses fonctions et ses sentiments. Il est bon de lui représenter : 1° Qu'il est bien étrange qu'un curé ait fait à des pauvres pour quinze cents livres de frais pour une rente de trente livres; 2° que les communiers de Ferney ayant plaidé sous le nom de pauvres, tels qu'ils le sont, peuvent être en droit d'agir *in forma pauperum*, selon les lois romaines reconnues en Bourgogne; 3° que le curé de Moëns ayant fait le voyage de Dijon et de Mâcon pour d'autres procès dont il s'est chargé encore, il n'est pas juste qu'il ait compté dans les frais aux pauvres de Ferney tous les voyages qu'il a entrepris pour faire d'autres malheureux.

Si vous voulez bien, monsieur, donner ces informations à M. l'intendant, comme je vous en supplie, faites-moi la grâce de les accompagner de la protestation de ma reconnaissance et de mon attachement pour lui.

Je profite de cette occasion pour vous parler d'une autre affaire. Un Genevois, nommé M. Mallet, vassal de Ferney, a gâté tout le grand chemin dans la longueur d'environ quatre cents toises, au moins, en faisant bâtir sa maison, et n'a point fait rétablir ce chemin. Il est devenu de jour en jour plus impraticable. Ne jugez vous pas qu'il doit au moins contribuer une part considérable à cette réparation nécessaire? Le reste de cette route étant continuellement sous les eaux, et la communication étant souvent interrompue, n'est-il pas de l'intérêt de mes paysans qu'ils travaillent à leur propre chemin? Je suis d'autant plus en droit de le demander, que je leur fais gagner à tous, depuis deux mois, plus d'argent qu'ils n'en gagnaient auparavant dans une année. Ne dois-je pas présenter requête à M. l'intendant pour cet objet de police? Je me chargerai, si on ordonne des corvées, de donner aux travailleurs un petit salaire.

Je vous répète, monsieur, que je me charge de tous ces soins, quoique la terre de Ferney ne m'appartienne pas encore; je n'ai qu'une promesse de vente et une autorisation de toute la famille de M. de Budée, pour faire dans cette terre tout ce que je jugerai à propos.

Ce que le conseil de monseigneur le comte de La Marche exige de moi est cause du long retardement du contrat. Il faut que je spécifie les domaines relevant de Gex et d'autres seigneurs. Je n'ai point d'aveu et dénombrement, Ferney ayant été longtemps dans la maison de Budée, sans qu'on ait été obligé d'en faire.

Je crois avoir déjà eu l'honneur de vous mander que plusieurs seigneurs voisins prétendent des droits de mouvance qui ne sont pas éclaircis. Genève, l'abbé de Tiévezin, la dame de La Bâtie, le seigneur de Feuillasse, les jésuites mêmes, à ce qu'on dit, prétendent des lods et ventes; et probablement leurs prétentions sont préjudiciables aux droits de monseigneur le comte de La Marche, qui sont les vôtres. J'ai lieu de croire que vous pouvez m'aider dans les recherches pénibles que je suis obligé de faire; vos lumières et vos bontés accéléreront la fin d'une affaire que j'ai d'autant plus à cœur qu'elle vous regarde.

Si vos occupations vous dérobent le temps de rendre compte de ma lettre à M. l'intendant, vous pouvez la lui envoyer.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, etc., etc.

(1) Joly de Fleury de la Valette. (G. A.)

2837. — A M. *** (1).

Aux Délices, 5 de janvier.

Il n'est pas moins nécessaire, mon très cher ami, de prêcher la tolérance chez vous que parmi nous. Vous ne sauriez justifier, ne vous en déplaise, les lois exclusives ou pénales des Anglais, des Danois, de la Suède, contre nous, sans autoriser nos lois contre vous. Elles sont toutes, je vous l'avoue, également absurdes, inhumaines, contraires à la bonne politique; mais nous n'avons fait que vous imiter. Je n'ai pu, par vos lois, acheter un tombeau en Sichem (2). Si un des vôtres croit devoir préférer, pour le salut de son âme, la messe au prêche, il cesse aussitôt d'être citoyen, il perd tout, jusqu'à sa patrie. Vous ne souffririez pas qu'aucun prêtre dît sa messe à voix basse, dans une chambre close, dans aucune de vos villes. N'avez-vous pas chassé des ministres qui ne croyaient pas pouvoir signer je ne sais quel formulaire de doctrine? n'avez-vous pas exilé, pour un oui et un non, de pauvres mennonistes pacifiques, malgré les sages représentations des états-généraux qui les ont accueillis? n'y a-t-il pas encore un nombre de ces exilés, tranquilles dans les montagnes de l'évêché de Bâle, que vous ne rappelez point? n'a-t-on pas déposé un pasteur, parce qu'il ne voulait pas que ses ouailles fussent damnées éternellement? Vous n'êtes pas plus sages que nous, convenez-en, mon cher philosophe, et avouez en même temps que les opinions ont plus causé de maux sur ce petit globe, que la peste ou les tremblements de terre. Et vous ne voulez pas qu'on attaque, à forces réunies, ces opinions! N'est-ce pas faire un bien au monde que de renverser le trône de la superstition, qui arma dans tous les temps des hommes furieux les uns contre les autres? Adorer Dieu; laisser à chacun la liberté de le servir selon ses idées; aimer ses semblables, les éclairer si l'on peut, les plaindre s'ils sont dans l'erreur; ne prêter aucune importance à des questions qui n'auraient jamais cause de troubles si l'on n'y avait attaché aucune gravité : voilà ma religion, qui vaut mieux que tous vos systèmes et tous vos symboles.

Je n'ai lu aucun des livres dont vous me parlez, mon cher philosophe; je m'en tiens aux anciens ouvrages qui m'instruisent; les modernes m'apprennent peu de chose. J'avoue que Montesquieu manque souvent d'ordre, malgré ses divisions en livres et en chapitres; que quelquefois il donne une épigramme pour une définition, et une antithèse pour une pensée nouvelle; qu'il n'est pas toujours exact dans ses citations; mais ce sera à jamais un génie heureux et profond, qui pense et fait penser. Son livre devrait être le bréviaire de ceux qui sont appelés à gouverner les autres. Il restera, et les folliculaires seront oubliés.

Quant à tous vos écrits sur l'agriculture, je crois qu'un paysan de bon sens en sait plus que vos écrivains qui, du fond de leur cabinet, veulent apprendre à labourer les terres. Je laboure, et n'écris pas sur le labourage. Chaque siècle a eu sa marotte. Au renouvellement des lettres, on a commencé par se disputer pour des dogmes et pour des règles de syntaxe; au goût pour la rouille des vieilles monnaies ont succédé les recherches sur la métaphysique, que personne ne comprend. On a abandonné ces questions inintelligibles pour la machine pneumatique et pour les machines électriques, qui apprennent quelque chose : puis tout le monde a voulu amasser des coquilles et des pétrifications. Après cela on a essayé modestement d'arranger l'univers, tandis que d'autres, aussi modestes, voulaient reformer les empires

(1) Cette lettre est adressée à un Génevois. (G. A.)
(2) En Suisse. (G. A.)

ar de nouvelles lois. Enfin, descendant du sceptre à la charue, de nouveaux Triptolèmes (1) veulent enseigner aux ommes ce que tout le monde sait et pratique mieux qu'ils e disent. Telle est la succession des modes qui changent; ais mon amitié pour vous ne changera jamais.

2838. — A M. BERTRAND.

Aux Délices, 9 janvier 1759.

Mon cher ami, dites-moi, je vous prie, en confidence, et u nom de l'amitié, quel est l'auteur de ce libelle inséré lans le *Mercure suisse*. On m'assure que c'est un bourgeois le Lausanne, et, d'un autre côté, on me certifie que c'est un prêtre de Vevay. Je suspends mon jugement, ainsi qu'il le faut quand on nous assure quelque chose. J'ai écrit au sieur Bontemps (2) de vous faire tenir le montant de la friperie italienne (3). En vérité, je n'ai guère le temps de lire les extraits de livres inconnus. Quand on bâtit deux châteaux, et que ce n'est pas *en Espagne*, on ne lit guère que des mémoires d'ouvriers. Cela n'est pas extrêmement philosophique, mais c'est un amusement; c'est le hochet de mon âge. J'ai beaucoup lu, je n'ai trouvé qu'incertitude, mensonge, fanatisme. Je suis à peu près aussi savant sur ce qui regarde notre être que je l'étais en nourrice. J'aime mieux planter, semer, bâtir, meubler, et surtout être libre. Je vous souhaite, pour 1759 et pour 1859, repos et santé. Ce sont les vœux que je fais pour M. et madame de Freudenreich; présentez-leur, je vous en supplie, mes tendres respects.

2839. — A M. DE BRENLES.

Aux Délices, 9 janvier.

Je suis persuadé, mon cher ami, que vous êtes encore à Ussières. L'été dont nous jouissons dans ce commencement d'hiver ne permet guère à un philosophe d'aller se renfermer dans la prison des villes; je ne viendrai à Lausanne que quand il gèlera.

Le major d'Hermenches (4) ne veut pas perdre son temps; il va donner des opéra-buffa. J'irai les entendre, mais je ne pourrai profiter longtemps de ces fêtes, et de votre société qui est pour moi la plus grande fête. Vous croyez avoir mis dans votre dernière lettre la note du prix des livres; mais, ou vous l'avez oubliée, ou vous l'avez égarée. Je l'ai cherchée pendant deux jours. Vous en souviendrez-vous?

Adieu, mon cher philosophe; vous êtes plus heureux à Ussières, et moi aux Délices et à Tournay, que le cardinal de Bernis à son abbaye, le roi de Pologne à Cracovie, et le roi de Prusse courant partout. *Vive felix.*

2840. — A M. DE CIDEVILLE.

Aux Délices, 12 janvier.

Mon cher ami, je suis malade de bonne chère, de deux terres que je bâtis, de cent ouvriers que je dirige, du cultivateur et du semoir, et de nombre de mauvais livres qui pleuvent. Pardonnez-moi si je ne vous écris pas de ma main (5) : *Spiritus quidem promptus est, manus autem infirma.*

Je soupçonne que vous êtes actuellement dans cette grande villace de Paris, où tout le monde craint, le matin, pour ses rentes, pour ses billets de loterie, pour ses billets sur la Compagnie, et où l'on va le soir battre des mains à de mauvaises pièces, et souper avec gens qu'on fait semblant d'aimer.

J'ai appris avec douleur la perte de notre ami Formont; c'était le plus indifférent des sages. Vous avez le cœur plus chaud, avec autant de sagesse, pour le moins. Je le regrette beaucoup plus qu'il ne m'aurait regretté, et je suis étonné de lui survivre. Vivez longtemps, mon ancien ami, et conservez-moi des sentiments qui me consolent de l'absence.

Notre odoriférant marquis (6) a fait un effort qui a dû lui coûter des convulsions; il m'a payé mille écus par les mains de son receveur des finances. Il faudra que je présente quelquefois des requêtes à son conseil. Le bon droit a besoin d'aide auprès des grands seigneurs, et je vous remercie de la vôtre. Si le marquis savait que j'ai acheté une belle comté (1), il redouterait ma puissance, et traiterait avec moi de couronne à couronne.

Bonsoir, mon ancien ami. On dit que le cardinal de Bernis a la jaunisse; vous êtes plus heureux que tous ces messieurs-là.

(1) Les physiocrates. (G. A.)
(2) On n'a pas cette lettre. (G. A.)
(3) Les journaux italiens. (G. A.)
(4) Constant d'Hermenches. (G. A.)
(5) Cette lettre, sauf le dernier alinéa, est de la main de Wagnière. (G. A.)
(6) Le marquis de Lezeau. (G. A.)

2841. — A M. LE COMTE DE TRESSAN.

Aux Délices, 12 janvier.

Oui, il y a bien quarante ans, mon charmant gouverneur, que je vis cet enfant pour la première fois, je l'avoue : mais avouez aussi que je prédis dès-lors que cet enfant serait un des plus aimables hommes de France. Si on peut être quelque chose de plus, vous l'êtes encore. Vous cultivez les lettres et les sciences, vous les encouragez. Vous voilà parvenu au comble des honneurs, vous êtes à la tête de l'Académie de Nancy.

Franchement, vous pourriez vous passer d'académies, mais elles ne peuvent se passer de vous. Je regrette Formont, tout indifférent qu'était ce sage; il était très bon homme, mais il n'aimait pas assez. Madame de Grafligni (2) avait, je crois, le cœur plus sensible; du moins les apparences étaient en sa faveur. Les voilà tous deux arrachés à la société dont ils faisaient les agréments. Madame du Deffand, devenue aveugle, n'est plus qu'une ombre. Le président Hénault n'est plus qu'à la reine; et vous, qui soutenez encore ce pauvre siècle, vous avez renoncé à Paris. S'il est ainsi, que ferais-je dans ce pays-là? J'aurais voulu m'enterrer en Lorraine, puisque vous y êtes, et y arriver comme Triptolème, avec le semoir de M. de Châteauvieux. Il m'a paru que je ferais mieux de rester où je suis. J'ai combattu les sentiments de mon cœur; mais, quand on jouit de la liberté, il ne faut pas hasarder de la perdre. J'ai augmenté cette liberté avec mes petits domaines; j'ai acheté le comté de Tournay, pays charmant qui est entre Genève et la France, qui ne paie rien au roi et qui ne doit rien à Genève. J'ai trouvé le secret, que j'ai toujours cherché, d'être indépendant. Il n'y a au-dessus que le plaisir de vivre avec vous.

Les vers dont vous me parlez m'ont paru bien durs et bien faibles à la fois, et prodigieusement remplis d'amour-propre. Cela n'est ni utile ni agréable. Des phrases, de l'esprit, voilà tout ce qu'on y trouve. Oh! qui est-ce qui n'a pas d'esprit dans ce siècle! Mais du talent, du génie, où en trouve-t-on? Quand on n'a que de l'esprit, avec l'envie de paraître, on fait à coup sûr un mauvais livre. Que vous êtes supérieur à tous ces messieurs-là, et que je suis fâché contre les montagnes qui nous séparent!

Mettez-moi, je vous en prie, aux pieds du roi de Pologne (3); il fait du bien aux hommes tant qu'il peut. Le roi de Prusse fait plus de vers, et plus de mal au genre humain. Il me mandait l'autre jour que j'étais plus heureux que lui, vraiment je le crois bien; mais vous manquez à mon bonheur. Mille tendres respects.

(1) Tournay. (G. A.)
(2) Morte en décembre 1758. (G. A.)
(3) Stanislas Leczinski. (G. A.)
(4) Mort en décembre 1758. (G. A.)

2842. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Aux Délices, 12 janvier.

Libre d'ambition, de soins, et d'esclavage,
Des sottises du monde éclairé spectateur,
Il se garda bien d'être acteur,
Et fut heureux autant que sage.
Il fuyait le vain nom d'auteur;
Il délaigna de vivre au temple de Mémoire,
Mais il vivra dans votre cœur :
C'est sans doute assez pour sa gloire.

Les fleurs que je jette, madame, sur le tombeau de notre ami Formont (4), sont sèches et fanées comme moi. Le talent s'en va; l'âge détruit tout. Que pouvez-vous attendre d'un campagnard qui ne sait plus que planter et semer dans la saison? J'ai conservé de la sensibilité, c'est tout ce qui me reste, et ce reste est pour vous; mais je n'écris guère que dans les occasions.

Que vous dirais-je du fond de ma retraite? Vous ne me manderiez aucune nouvelle de la roue de fortune sur laquelle tournent nos ministres du haut en bas, ni des sottises publiques et particulières. Les lettres, qui étaient autrefois la peinture du cœur, la consolation de l'absence, et le langage de la vérité, ne sont plus à présent que de tristes et vains témoignages de la crainte d'en trop dire, et de la contrainte de

l'esprit. On tremble de laisser échapper un mot qui peut être mal interprété. On ne peut plus penser par la poste.

Je n'écris point au président Hénault, mais je lui souhaite, comme à vous, une vie longue et saine. Je dois la mienne au parti que j'ai pris. Si j'osais, je me croirais sage, tant je suis heureux. Je n'ai vécu que du jour où j'ai choisi ma retraite; tout autre genre de vie me serait insupportable. Paris vous est nécessaire; il me serait mortel; il faut que chacun reste dans son élément. Je suis très fâché que le mien soit incompatible avec le vôtre, et c'est assurément ma seule affliction.

Vous avez voulu aussi essayer de la campagne; mais, madame, elle ne vous convient pas. Il vous faut une société de gens aimables, comme il fallait à Rameau des connaisseurs en musique. Le goût de la propriété et du travail est d'ailleurs absolument nécessaire dans des terres. J'ai de très vastes possessions que je cultive. Je fais plus de cas de votre appartement que de mes blés et de mes pâturages; mais ma destinée était de finir entre un semoir, des vaches, et des Génevois.

Ces Génevois ont tous une raison cultivée. Ils sont si raisonnables, qu'ils viennent chez moi, et qu'ils trouvent bon que je n'aille jamais chez eux. On ne peut, à moins d'être madame de Pompadour, vivre plus commodément.

Voilà ma vie, madame, telle que vous l'avez devinée, tranquille et occupée, opulente et philosophique, et surtout entièrement libre. Elle vous est absolument consacrée dans le fond de mon cœur, avec le respect le plus tendre et l'attachement le plus inviolable.

2843. — A M. COLINI.

Aux Délices, 16 janvier.

Comme j'ai ici toutes les pièces, je vais faire dresser un mémoire. Il faudra d'abord que vous fassiez assigner Schmidt (1) par devant le conseil de Francfort, en réparation de votre arrêt injuste; que vous redemandiez deux mille écus qu'on vous vola, et vingt mille francs en dépens, dommages, et intérêts. La ville dénierа justice, et alors je me fais fort de faire condamner Schmidt à Vienne, sans qu'il vous en coûte rien.

Mes compliments à madame de Lutzelbourg. Je n'ai pas un moment à moi; je vous embrasse de tout mon cœur.

2844. — A M. DUPONT.

Aux Délices, 20 janvier.

Je crois, mon cher ami, que je pourrais bien résigner ma dignité de sur-arbitre, dans le procès de Goll le riche et des Goll les pauvres, contre M. le prince de Beaufremont. J'ai conseillé qu'on s'adressât à vous seul, et que vous finissiez cette affaire; c'est ainsi qu'elles devraient toutes être terminées, par l'arbitrage d'un jurisconsulte éclairé, et non par des procédures infinies, qui fatiguent les juges, et qui les obligent à juger au hasard.

Je crois qu'heureusement le sot livre du sot moine, non moins fripon que sot, aura trouvé peu de lecteurs; ce n'était pas au procureur-général de se plaindre, c'était à son libraire; vous n'avez pas mal fait d'intimider un peu le marouflé.

J'ai ici quelquefois votre ancien confrère Adam (2); ce n'est pas le *premier homme du monde;* mais il me semble que c'est un assez bon diable. Ne vous ai-je pas déjà dit qu'il est, lui troisième, dans une terre de six à sept mille livres de rente, dont les jésuites ont dépouillé les possesseurs (3) qui se damnaient visiblement en abusant de leurs richesses? Ne vous ai-je pas dit que je suis leur voisin, et que j'ai acheté deux terres auprès des Délices? Je voudrais vous y tenir entre les jésuites et les huguenots;

Tros Rutulusve fuat, nullo discrimine habebis.
Æneid., lib. X.

Voulez-vous bien présenter mes respects à M. et à madame de Klinglin? Comment se portent madame Dupont et toute votre jolie petite famille? *Tuus semper.*

(1) Voyez, tome VI, les *Mémoires de Voltaire*. Il s'agit ici de l'affaire de Francfort. (G. A.)

(2) Le père Adam, jésuite. (G. A.)

(3) Desprez de Crassy. Voyez la lettre à Thieriot du 15 janvier 1761. (G. A.)

2845. — A LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

Au château de Tournay, route de Genève, 25 janvier (1).

Madame, je reçois à point nommé la lettre très aimable, très ingénieuse, très édifiante dont votre altesse sérénissime m'honore, du 16 janvier. Il est bien clair que vous n'avez rien de mieux à faire que de vous résigner. Le roi de Prusse et ses ennemis n'en usent pas d'une manière si philosophe et si chrétienne. Voici en tout cas un des plus beaux et des plus doux hivers possibles; je crains bien qu'on n'en abuse pour désoler quelque pauvre province. Le système de Leibnitz peut être consolant; mais celui des princes chrétiens, révérence parler, ne l'est guère. Il fait un aussi beau temps dans l'enceinte de nos Alpes que dans vos plaines de Thuringe, et nous ne craignons ni pandours ni housards, ni troupes réglées ni déréglées. Voici un vrai temps pour venir vous faire sa cour. Les visites que votre altesse sérénissime peut recevoir des majors impériaux, ou français, ou autrichiens, ou prussiens, ne seraient certainement pas des hommages aussi purs, aussi sincères que les miens.

Je viens de recevoir une visite un peu extraordinaire du Génevois La Bat, baron suisse. Il s'est plaint à moi, madame, que votre ministre n'a pas daigné lui écrire; il dit qu'il attend en vain une réponse depuis le commencement de décembre; il dit qu'il a donné son argent longtemps auparavant, et qu'on n'en a pas seulement accusé la réception. Il prétend, en bon Suisse, en bon Génevois, s'en prendre à moi. J'ose conjurer votre altesse sérénissime de vouloir bien lui faire écrire d'une manière satisfaisante, et que votre pauvre serviteur ne soit plus exposé à ses menaces.

Il me semble qu'il y a un grand refroidissement entre la cour de France et celle du Palatin, et quelques autres encore. Mais quand la rage d'exterminer des hommes se refroidira-t-elle? Jamais si petit sujet n'a ensanglanté la terre et les mers. Passe encore quand on combattait pour Hélène; mais le Canada et la Silésie ne méritent pas que tout le monde s'égorge.

On prétend que les jésuites sont les auteurs de la conspiration du Portugal; autre scène d'horreurs. Ah! comme ce monde est fait! Mais vous l'ornez, madame, et je ne peux en dire de mal. Agréez le profond et tendre respect de V.

2846. — A M. COLINI.

Voici, mon cher Colini, la lettre (2) que vous pouvez écrire. Adressez-vous au notaire qui reçut votre protestation; faites présenter la requête au vénérable..... conseil. Il la refusera; vous en appellerez au conseil aulique, et je vous réponds que Freitag sera condamné. Vous n'aurez qu'à envoyer la requête à madame de Bentinck, et la supplier de vous donner son avocat. M. le comte de Sauer pourra vous servir. J'agirai fortement en temps et lieu.

N. B. Vous pouvez me citer comme témoin de vos effets volés.

2847. — A M. LE COMTE ALGAROTTI.

Aux Délices, 27 janvier.

Tout le peuple commentateur
Va fixer ses regards avides
Sur le grave compilateur
De l'Histoire des Néréides (3);
Mais si notre excellent auteur
Voulait publier sur nos belles

(1) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)

(2) Lettre adressée au prince de Soubise, commandant l'armée française en quartiers d'hiver à Francfort : « Monseigneur, permettez qu'un sujet de S. M. impériale, dont votre altesse défend la cause, implore votre protection dans la plus juste demande contre le brigandage le plus horrible. Peut-être un mot de votre bouche peut obliger le conseil de Francfort à me rendre justice. Peut-être son attachement à nos ennemis, sa haine contre la France et contre tous les bons sujets de S. M. impériale, lui feront soutenir les iniquités du nommé Freitag; mais je suis dans la nécessité d'implorer votre protection pour obtenir une sentence prompte, favorable ou injuste, afin que je puisse me pourvoir au conseil aulique. C'est cette sentence expéditive que je demande par la protection de votre altesse; elle est faite pour secourir les opprimés.

» Permettez que je mette aussi à vos pieds ma requête au conseil de Francfort. Je suis, etc. » (G. A.)

(3) *Prospectus d'une introduction à la Nérédologie*, facétie scientifique par Algarotti. (G. A.)

Des mémoires un peu fidèles,
Il plairait plus à son lecteur.
Près d'elles il est en faveur,
Et *magna pars* de leur histoire;
Mais c'est un modeste vainqueur
Qui ne parle point de sa gloire.

Il Pascali (1) è un traditore come tutti i libraj; ho niente ricevuto da sua parte. Mi accorgo bene che un furbo catolico libraio non ha la minima corrispondeza coi furbi libraj calvinisti; pero i fratelli Cramer di Ginevra sono uomini onesti e di garbo; ma il vostro Pascali è un briccone, ed io sono arrabbiato contro di lui.

Si jamais, dans vos goguettes, vous vous remettez à voyager, n'oubliez pas de passer par les confins de Genève, où j'ai acquis de belles terres que je ne dois pas à *Argalon* (2). *Vive memor nostri*, and let a free man visit a free man.

A jamais votre très humble, etc.

2848. — A M. BERTRAND.

Aux Délices, 30 janvier.

Il faut vous mettre au fait, mon cher ami, d'une friponnerie typographique qu'on fait à Lausanne. Il y a déjà onze feuilles d'imprimées d'un libelle intitulé la *Guerre de M. de V.....* (3); il contient des lettres supposées sur quelques pairs anglais, sur le roi de Prusse, sur Calvin, sur plusieurs particuliers. On soupçonne un nommé Grasset d'être l'imprimeur. Ce Grasset est un fripon chassé de Genève. On dit qu'un M. Darnai, fils du professeur, ci-devant associé de Bousquet (4), a les feuilles chez lui. En tout cas, Berne a de bonnes lois. J'en écris à leurs excellences, et surtout à M. de Freudenreich. Je n'ai que le temps de vous en faire part, et de vous demander assistance *in hoc genere pravitatis*. Je vous embrasse de tout mon cœur. V.

P.-S. Le catéchiste Chavanes (5), de Vevay, n'est point, à ce qu'on m'assure avec serment, l'auteur du libelle. Allaman (6) est homme à être informé de cette intrigue (7); mais je ne veux pas lui écrire.

2849. — A MADAME LA MARGRAVE DE BADE-DOURLACH.

Aux Délices, 2 février.

Madame, la lettre (8) dont votre altesse sérénissime m'honore est un bienfait nouveau qui me remplit de reconnaissance, et un nouveau charme qui m'attache à elle. Vos pastels, madame, votre plume, vos bontés, vous font des sujets ou plutôt des esclaves dans un pays libre.

Tout me plaît en vous, tout me touche;
Parlez, belle princesse, écrivez ou peignez;
Les Grâces, par qui vous régnez,
Ou conduisent vos mains, ou sont sur votre bouche.

J'ai une bien forte tentation, madame, de quitter dans les beaux jours de l'été mes petits ermitages, mes petits châteaux ou chaumières, pour venir me mettre aux pieds de vos altesses sérénissimes, dans le palais du meilleur goût que j'aie jamais vu. Je quitterai mes épinards et mon persil pour vos trois mille plantes de l'Asie et de l'Afrique; mes petits bois pour votre immense forêt (9) de Dodone; mes lièvres pour vos chevreuils; enfin ma liberté pour les belles chaînes dont vous enchaînez tous ceux qui ont l'honneur de vous approcher.

J'ai perdu dans madame la margrave de Baireuth une princesse qui m'honora toujours d'une bonté inaltérable; je retrouve en vous, madame, son esprit, ses talents, et ses grâces, et tout cela très embelli; je voudrais mériter d'y retrouver la même bienveillance.

Fasse le ciel que le Saint-Empire romain, qui est sens dessus dessous depuis trois ans, puisse être aussi tranquille, l'été prochain, qu'on l'est dans le beau séjour du *Repos de Charles* (10)! Le midi de l'Allemagne est bien heureux; il ne se ressent point des horreurs de la guerre, et il vous possède. On attend la mort du roi d'Espagne pour troubler le reste de l'Europe. Milord Maréchal, ou M. Keith, gouverneur de Neuchâtel, vient de passer par nos Alpes, pour aller négocier en Italie; on dit que ce n'est pas pour la pacification générale. Mais, madame, pourquoi vous parler de nouvelles? il est plus doux de s'entretenir de monseigneur le margrave (1) et de vous. Je suis avec le plus profond respect, madame, de votre altesse sérénissime, etc.

Elle pardonnera à un pauvre malade qui ne saurait écrire de sa main.

(1) Libraire de Venise. (G. A.)
(2) Frédéric II. (G. A.)
(3) *La Guerre littéraire, ou Choix de quelques pièces de M. de V****. (G. A.)
(4) Imprimeur. (G. A.)
(5) Beau-frère de M. de Brenles. (G. A.)
(6) Professeur à Lausanne. (G. A.)
(7) Contre J. Saurin. (G. A.)
(8) En date du 7 janvier. (G. A.)
(9) De Hartwald. (G. A.)
(10) Carlsruhe. (G. A.)

2850. — A MADAME DU BOCCAGE.

Aux Délices, 2 février.

Qui les a faits, ces vers doux et coulants,
Qui comme vous ont le talent de plaire?
Pour moi, j'ai dit en voyant ces enfants:
A leurs attraits je reconnais leur mère.
Quoi! vous louez ma retraite, mes goûts,
Les agréments de mon séjour champêtre!
Vous prétendez que, même loin de vous,
Je suis heureux, et sage aussi peut-être.
Il est bien vrai que la félicité
Devrait loger sous l'humble toit du sage.
Je la cherchai dans mon doux ermitage;
Elle y passa; mais vous l'avez quitté.

Ou les vers en *té* et en *age*, que j'ai reçus de Paris, sont de vous, madame, ou il y a quelqu'un qui vous ressemble et qui vous vaut bien. Pardonnez-moi si je vous ai soupçonnée sans hésiter. J'ai cru reconnaître votre écriture, et j'ai la vanité de croire que je ne me méprends pas à votre style; ce n'est point un jugement téméraire d'accuser les gens des actions qu'ils sont accoutumés de commettre.

Je ne trouve rien à dire contre ma retraite, sinon que vous habitez Paris. Je suis comme le renard sans queue qui voulait ôter la queue de ses camarades.

Je voudrais que les personnes à grands talents me justifiassent, moi qui ai pris le parti de me retirer parce que je n'en ai que de petits. Je vois qu'en général petits et grands ne trouvent guère que des jaloux et de très mauvais juges. Il me paraît que les grâces et le bon goût sont bannis de France, et ont cédé la place à la métaphysique embrouillée, à la politique des cerveaux creux, à des discussions énormes sur les finances, sur le commerce, sur la population, qui ne mettront jamais dans l'État ni un écu ni un homme de plus. Le génie français est perdu; il veut devenir anglais, hollandais, et allemand. Nous sommes des singes qui avons renoncé à nos jolies gambades, pour imiter mal les bœufs et les ours. La *Tocane* et la *Goutte* de Chaulieu, qui ne contiennent que deux pages, valaient cent fois mieux que tous les volumes dont on nous accable. On croit être solide, on n'est que lourd et lourdement chimérique.

Est-il vrai, madame, que le parlement (2) fait brûler le livre de l'*Esprit*? Passe encore pour des mandements d'évêque; mais de gros in-4° scientifiques! Sont-ce là des procès à juger dans la cour des pairs?

M. de Cideville est-il à Paris? Je lui ai écrit dans sa rue de Saint-Pierre; peut-être n'y est-il plus. Voyez-vous souvent le grand abbé du Resnel? Ces deux messieurs me paraissent à moitié sages; ils passent six mois au moins hors de Paris.

Pardon, madame; non, ils ne sont point sages du tout, ni moi non plus; ils vous quittent six mois, et moi pour toujours! Daignez m'écrire, si vous voulez que je ne sois pas à plaindre.

Pardonnez, madame, à un malingre, s'il n'a pas l'honneur de vous écrire de sa main; son corps est faible, mais son cœur est rempli pour vous des sentiments les plus vifs d'estime et d'attachement. Il en dit autant à M. du Boccage.

2851. — A M. COLINI.

Aux Délices, 2 février.

Si vous voulez entreprendre et suivre l'affaire de la restitution de vos effets, mon cher Colini, il faut courage et patience, et vous en viendrez à bout. Il est nécessaire que vous alliez à Francfort, dussiez-vous y aller en pèlerin. M. de Sauer doit vous aider; je vous ferai toucher quelque argent à Francfort; vous aurez des lettres de recommandation pour Vienne, et madame de Bentinck pourra vous y être utile. Il n'est point étonnant que vous ayez attendu le moment favo-

(1) Charles-Frédéric. (G. A.)
(2) Omer Joly de Fleury avait requis le 29 janvier. (G. A.)

rable qui se présente (1). Vos anciennes protestations subsistent. Votre petite cassette, où étaient vos effets, était dans une des malles dont on s'empara. Vous pouvez me citer, j'agirai en temps et lieu. Il est certain qu'un homme qui s'est emparé des malles et effets d'un voyageur, sans faire d'inventaire et sans forme juridique, est tenu de rendre tout ce qu'on lui redemande. Il n'est question que d'aller secrètement à Francfort avec des lettres de recommandation, et de bien songer que, quand on a fortement résolu de réussir, il est rare qu'on échoue. Il faut discrétion, protection, courage, patience, et vous avez tout cela.

2852. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Aux Délices, 2 février.

Comment va votre santé, madame? comment vous trouvez-vous du plus doux des hivers? Connaissez-vous milord Maréchal, ancien conjuré anglais, ancien réfugié en Espagne, aujourd'hui gouverneur *ad honores* de la petite principauté de Neuchâtel? Il passa hier par Genève pour aller, de la part du roi son maître prussien, allumer, s'il le peut, quelques flambeaux de la discorde dans l'Italie. S'il ne sert que suivant l'argent que son maître lui donne, il fera une besogne bien médiocre. Les nouvellistes du pays que j'habite, qui ont des correspondances dans toute l'Europe, disent toujours que la conspiration du Portugal n'est que la suite des amours du roi et de la jalousie d'un homme du vieux temps, qui a trouvé mauvais d'être c.... Vous voyez, mesdames, que, depuis Hélène, vous êtes la cause des plus grands événements; mais les jésuites vous disputent votre gloire. Ils se sont mêlés de cette affaire, qui ne les regardait pas. De quoi s'avisent-ils d'entrer dans la vengeance de la mort d'une femme? Ils disent pour raison qu'ils étaient depuis longtemps en possession d'assassiner, et qu'ils n'ont pas voulu laisser perdre leurs privilèges. La mort prochaine du roi d'Espagne, les attentats contre les têtes couronnées, les amis du roi de Suède mourant par la main du bourreau (2), l'Allemagne nageant dans le sang, forment un tableau horrible. Cependant on ne songe à rien de tout cela dans Paris. On y est toujours aussi fou qu'auparavant, toujours se plaignant, toujours riant, toujours criant misère, et plongé dans le luxe; et moi, madame, toujours vous aimant avec le plus tendre respect.

2853. — A M. DE CHAUVELIN (3).

Aux Délices, route de Genève, 3 février (4).

Vous allez être étonné, monsieur, qu'au lieu de vous demander des lumières sur des objets de littérature, selon mon ancien usage, je me borne à vous demander votre protection sur le centième denier. J'ai commencé à être honteux sur la fin de ma vie de l'avoir employée à barbouiller du papier.

On prétend que les Chinois et les Indous disent à Dieu en mourant : « Tu n'as rien à me reprocher : j'ai fait des enfants, bâti des maisons et planté des arbres. » Je ne sais pas bien exactement, monsieur, si j'ai rempli le premier devoir; mais je me vois au moins deux tiers d'Indou et de Chinois : je plante et je bâtis. Je fais plus, je laboure, et je crois que l'invention du semoir est très utile à l'État. Mais, en mettant beaucoup de deniers dans ces opérations, je ne pense pas que je doive le centième denier exigé par M. Girard (5). Je crois que M. Girard n'est ni un homme de génie, ni un homme de bonne compagnie. C'est ce qui fait, monsieur, que je m'adresse à vous de préférence à lui. Je vous crois d'ailleurs beaucoup plus juste qu'un Girard. Je n'ai pas l'honneur de vous écrire de ma main, et vous pardonnerez cette insolence à un vieux malade; mais tant que les facultés de sentir et de penser me resteront, je vous serai toujours attaché avec le plus tendre respect.

2854. — A M. BERTRAND.

Aux Délices, 6 février.

Je vous remercie bien tendrement, mon cher ami, de tous vos soins obligeants. Premièrement, le fripon dont vous me parlez (6) est très connu à Genève, d'où il a été chassé. Il avait volé les Cramer, et son procès criminel existe encore.

A l'égard de MM. les curateurs de l'Académie de Lausanne, je ne sais si je dois leur écrire, m'étant déjà adressé à M. de Freudenreich, et craignant de paraître douter de ses bontés et de son crédit. M. de Freudenreich a eu la bonté d'écrire à M. le bailli de Lausanne; je vous serai bien obligé de me mander s'il y a quelque chose de nouveau à faire.

Je vous embrasse de tout mon cœur, et vous supplie de dire à M. et à madame de Freudenreich qu'il n'y a personne sur la terre qui leur soit plus attaché que moi.

2855. — A M. DE BRENLES.

Aux Délices, 7 février.

(SECRETO.)

Tout est découvert et constaté, mon cher ami, aussi bien que le fameux vol de Genève. C'est un nommé Lervèche, ci-devant précepteur de M. Constant, qui écrivit le libelle. Il l'envoya aussi à Allaman pour le corriger, et à M. de Chavanes, à Vevay, et M. de Chavanes méprisa cette ordure. Madame de Brenles doit embrasser notre ami Polier, et ne point juger contre lui. Il est vrai qu'il est prêtre, il est vrai que je l'aime; mais dans l'Europe il y a trois ou quatre prêtres honnêtes gens que j'aime de tout mon cœur.

Ce n'est point lui qui m'a averti de tout ce tissu d'iniquités et de bassesses; il a tout ignoré, et ses ennemis se sont cachés de lui. Les mêmes personnes très respectables qui m'ont donné avis de toutes ces horreurs, m'ont averti aussi qu'on imprimait à Lausanne un livre scandaleux, intitulé la *Guerre de M. de Voltaire*, dans lequel on renouvelle l'affaire de Saurin et celle de Servet, et cent autres horreurs. On en a été instruit à Berne, et très indigné. On a écrit à M. le bailli de Lausanne; il lui sera très aisé d'arrêter le cours de ces infamies qui peuvent troubler et déshonorer votre ville. Grasset est violemment soupçonné; mais il y a d'autres imprimeurs. Une visite chez eux, une défense de continuer, une saisie des exemplaires, ne sont pas chose difficile. Vous pourriez très aisément, mon cher ami, accélérer l'effet de la justice et des bontés de M. le bailli, en le pressant d'interposer son autorité, et d'agir vivement dans une affaire où il n'y a pas un moment à perdre; je vous aurais une obligation qui égalerait la tendre amitié que j'ai pour vous. Je vous demande instamment de m'instruire de tout ce qui se sera passé, et de n'en parler à personne.

Je vous donne avis que madame Denis ne sait rien de tout cela, et que je n'en ai écrit à âme qui vive à Lausanne, excepté à M. de Tscharner.

Mille tendres respects à madame votre femme. Je vous embrasse tendrement.

2856. — A M. THIERIOT.

Au château de Tournay, 7 février.

Mon ancien ami, on peut, dans une séance académique, reprocher à l'auteur du livre intitulé *De l'Esprit*, que l'ouvrage ne répond point au titre; que des chapitres sur le *despotisme* sont étrangers au sujet; qu'on prouve avec emphase quelquefois des vérités rebattues, et que ce qui est neuf n'est pas toujours vrai; que c'est outrager l'humanité de mettre sur la même ligne l'*orgueil*, l'*ambition*, l'*avarice*, et l'*amitié*; qu'il y a beaucoup de citations fausses, trop de contes puérils, un mélange du style poétique et boursouflé avec le langage de la philosophie, peu d'ordre, beaucoup de confusion, une affectation révoltante de louer de mauvais ouvrages, un air de décision plus révoltant encore, etc., etc. On devrait aussi, dans la même séance, avouer que le livre est plein de morceaux excellents.

Mais on ne peut voir sans indignation qu'on persécute, avec cet acharnement continu, un livre que cette persécution seule peut rendre dangereux, en faisant rechercher au lecteur le venin caché qu'on y suppose. On dit que cette vexation odieuse est le fruit de l'intrigue des jésuites, qui ont voulu aller par Helvétius à Diderot. J'estime beaucoup ces deux hommes, et les indignités qu'ils éprouvent me les rendent infiniment chers.

Je vous prie de me dire quel est le conseiller ou président géomètre, métaphysicien, mécanicien, théologien, poète, grammairien, médecin, apothicaire, musicien, comédien, qui est à la tête des juges de l'*Encyclopédie*. Il me semble que je vois l'inquisition condamner Galilée. L'esprit de vertige est bien répandu dans votre pauvre ville de Paris.

(1) Les troupes françaises occupaient Francfort. (G. A.)
(2) Affaire Horn. (G. A.)
(3) Intendant des finances. (G. A.)
(4) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(5) Directeur du domaine. (G. A.)
(6) Grasset. (G. A.)

Quelle pitié de fourrer dans leurs caquets (1) un poëme sur la *Religion naturelle!* Les gens un peu instruits savent qu'il y a un poëme sur la *Loi naturelle*, dans un recueil d'ouvrages assez connus (2), et que le poëme tronqué de la *Religion naturelle* est une mauvaise brochure dans laquelle l'auteur est estropié. Mais l'auteur ne s'en soucie guère, et sait ce qu'il doit penser des sots et des fous. Il y a longtemps que j'ai mis entre eux et moi un fil long de plus d'une brasse.

Quand vous serez *démontmorencié* (3), vous feriez bien de venir philosopher, avant ma mort, dans mes retraites. Il vaut mieux vivre avec ses amis que d'aller, jusqu'au tombeau, de gîte en gîte, et de protection en protection. Je vous embrasse de tout mon cœur.

2857. — A M. DE BRENLES.

Ferney, 8 février.

Mon cher ami, nos lettres se sont croisées. Moi, renoncer à Lausanne, parce qu'un fripon génevois, M. Grasset, presenté au pape, a mérité le carcan! Moi, renoncer à vous qui m'avez fait Suisse! Je ne suis pas capable d'une telle inconstance; je serais surtout très ingrat, si je prenais pour vous quitter le temps où l'on m'accable de bontés. Je méprise si souverainement toutes ces misères, que je n'ai jamais lu le *Mercure suisse*, où l'on avait fourré tant de rapsodies sur Calvin, Servet, et moi. Mais qu'on fasse un beau recueil (4) en forme, à Lausanne, sous mon nom; mais que, dans ce recueil, il y ait des choses dangereuses sur la religion et sur le roi de Prusse, c'est un attentat qu'il faut réprimer; et j'aurai toute ma vie la plus profonde reconnaissance pour le gouvernement de Berne, qui a daigné m'honorer d'une si prompte justice, et pour vous en vérité, mon cher ami, qui m'avez marqué dans cette petite affaire une affection si courageuse. Je vous supplie de présenter mes très humbles remerciements à M. le bailli; je ne doute pas qu'il n'ait étouffé jusqu'aux moindres *traces de la friponnerie* de ce Grasset. Ce misérable était destiné à me faire du mal. C'est par lui seul que le prétendu poëme de la *Pucelle* parut dans le monde, rempli de platitudes et d'horreurs. Chassé de Genève pour avoir volé, il a trouvé grâce devant le pape et devant Bousquet, et l'on me dit que Bousquet avait enfin reconnu le caractère du maraud. J'espère revoir bientôt votre ville purgée de ce monstre, et y retrouver les charmes de votre société. Soyez sûr que mes petits ermitages, appelés châteaux, n'auront point la préférence sur la ville de Lausanne, à qui je dois mes jours les plus heureux.

Je ne sais ce que c'est que ces prétendues Lettres imprimées par ce fou de Neaulme; mais je ne m'embarrasse guère des sottises qu'on fait dans les pays où je ne suis pas. J'étais fâché d'être honni dans la ville de Lausanne où j'aime à vivre, et à vivre avec vous. *Vale.*

2858. — A M. DE CHAUVELIN.

Aux Délices, route de Genève, 9 février (5).

Vous pardonnerez, monsieur, à un ignorant cette seconde requête. Je pourrais dire qu'il est inouï qu'on demande le centième denier d'une chose qui ne le doit pas, avant même qu'on soit en possession. Mais il n'y a rien d'inouï : il y a seulement des choses un peu rares. Je mets de ce nombre votre équité et les bontés dont vous avez toujours honoré le vieux Suisse V., qui vous sera toujours attaché avec un tendre respect.

15 février 1759.

REQUÊTE. — Le sieur de Voltaire, gentilhomme ordinaire du roi, étant mieux informé, représente que non seulement il ne doit pas le centième denier pour la promesse par lui faite au sieur président de Brosses d'employer douze mille livres à sa propre volonté et convenance, dans trois ans, en réparations au château de Tournay, mais qu'il ne doit pas non plus le centième denier pour le bail à vie fait avec ledit sieur président, attendu qu'un bail à vie n'est point une mutation et une translation de propriété; qu'ainsi le sieur Girard, receveur ou directeur de la ferme du domaine à Dijon, n'est pas recevable dans l'évaluation qu'il fait; ledit Girard abusant d'autant plus de son emploi, qu'il demande ce paiement injuste avant même que le complaignant soit en possession de la terre dont il ne doit jouir que le 22 février.

2859. — A M. BERTRAND.

10 février.

Vous connaissez peut-être les nouvelles ci-jointes, mon cher ami. J'envoie aux seigneurs curateurs un *Mémoire* (1) accompagné du certificat du décret de prise de corps contre Grasset, convaincu de vol à Genève.

Le libelle est saisi et défendu à Genève. Je sais que ce fatras est très ennuyeux; mais un fripon n'en est pas moins punissable, parce qu'il est un sot. Je vous prie de voir le *Mémoire* envoyé aux seigneurs curateurs, dont un double a été dépêché à l'Académie de Lausanne. Je le supprime ici pour ne pas grossir le paquet.

Je vous conjure de dire à M. de Freudenreich que mon cœur est pénetré de respect, d'estime et de reconnaissance pour lui au delà de toute expression. Mes sentiments pour vous sont les mêmes. V.

Les chefs de la conspiration contre le roi de Portugal ont été exécutés. Le duc d'Aveiro, avant de mourir, a déclaré que c'étaient les jésuites qui l'avaient encouragé à l'assassinat du roi. Ils lui ont dit que non seulement il ne commettait pas un crime, mais qu'il faisait une action méritoire. Ils ont fait des neuvaines avec l'exposition du saint sacrement pour le succès de l'assassinat.

Les auteurs de ces conseils sont, suivant la déposition du duc d'Aveïro, un jésuite italien, un du Brésil, le Père provincial, les anciens confesseurs du roi et de la famille royale, le père Mathos et le père Irance, tous cordons bleus de l'ordre. Ils sont actuellement dans les fers, au nombre de neuf. Voilà les nouvelles du 5 de Paris, et copiées sur la traduction portugaise, pour le roi de France.

2860. — A M. LE DOCTEUR TRONCHIN (2).

Comment se porte mon cher malade?

Je le supplie de faire tenir ma lettre à M. Saladin. J'ai en main le libelle saisi à Lausanne. Les scolarques l'ont arrêté chez le libraire à Genève. Le professeur Vernet y est déclaré l'auteur de pièces scandaleuses contre moi. Il est de son intérêt et de celui de la paix de prévenir une querelle funeste : la paix est préférable à tout. M. Saladin doit savoir que j'ai en main les lettres de Vernet qui peuvent le confondre, et Vernet doit savoir qu'étant mon vassal, il est exposé à être mortifié tous les jours. La paix encore une fois! C'est une œuvre digne du médecin des corps et des âmes, en un mot, de mon cher Tronchin.

2861. — AU MÊME.

Cette déclaration que je propose à Vernet de signer me paraît bien honnête, mon cher grand homme. Je lui offre une éponge pour le débarbouiller, et un croc pour le tirer de la boue. J'envoie copie à M. Saladin; si vous m'approuvez, agissez.

Quelle nouvelle des Jésuites portugais? — *Tuus* V.

DÉCLARATION.

Nous désapprouvons tous ici, et moi particulièrement, la brochure anonyme intitulée *Guerre littéraire*, dont les exemplaires ont été saisis par MM. les scolarques, dès qu'ils sont arrivés. Je suis surtout très fâché de voir mon nom mêlé dans cette brochure en plusieurs endroits. Je déclare qu'il est faux que j'aie jamais eu le moindre démêlé avec M. de Voltaire mon voisin, pour qui j'ai les plus grands égards, et dont je n'ai jamais reçu que des politesses.

2862. — A M. DE BRENLES.

Aux Délices, 12 février.

Votre zèle pour vos amis, monsieur, pour l'honnêteté publique, et pour le maintien du bon ordre, triomphera sans

(1) L'arrêt du parlement du 6 février contre le livre de l'*Esprit* frappe aussi le *Poëme de la Loi naturelle*, et l'*Encyclopedie*, et la *Philosophie du bon sens*, etc. (G. A.)

(2) Les *Œuvres de Voltaire*, publiées par les Cramer. (G. A.)

(3) Thieriot était encore chez le comte de Montmorency qu'il allait quitter pour le marquis de Paulmy. (G. A.)

(4) *La Guerre littéraire.* (G. A.)

(5) Éditeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)

(1) Voyez, tome IV, page 754. (G. A.)

(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. — Il faudrait peut-être faire précéder ce billet et le suivant de deux autres billets en date du 10 février, que nous avons classés à l'année 1757. (G. A.)

doute de l'aveuglement et de la méprise de ceux qui veulent protéger un voleur qui imprime des libelles. Les magistrats de Genève agissent de leur côté ; il est à croire que ceux de Lausanne, et l'Académie, ne souffriront pas que leur ville soit déshonorée par un infâme et par des infamies. Je mande à peu près les mêmes choses à M. de Seigneux (1), confrère dans l'Académie de Marseille, et j'ajoute que je suis un peu plus utile à la ville de Lausanne que Grasset ; que j'y faisais plus de dépense que quatre Anglais ; qu'un notaire de Lausanne avait rédigé mon testament, par lequel je faisais des legs à l'école de charité, à la bibliothèque, à plusieurs personnes, et que la petite rage du bel esprit et de la typographie ne doit pas faire sacrifier la probité et les bienséances.

Les seules annotations que j'aie faites sur le libelle de Grasset, et que j'envoie à l'Académie, suffisent pour faire sentir quelle est l'insolence du libelle. Je vous prie, mon cher ami, de présenter mes tendres et respectueux remerciements à M. le bailli de Lausanne. Il me paraît que vous avez à présent dans votre ville un fou et un fripon à juger.

Je vous embrasse tendrement ; mille respects à madame de Brenles, et triomphez des sots, il y en a plus que de fous.

2863. — A M. LE BARON DE HALLER.

A Tournay, 13 février.

Voici, monsieur, un petit certificat (2) qui peut servir à faire connaître ce Grasset pour lequel on réclame très instamment votre protection. Ce malheureux a fait imprimer à Lausanne un libelle abominable contre les mœurs, contre la religion, contre la paix des particuliers, contre le bon ordre. Il est digne d'un homme de votre probité et de vos grands talents de refuser à un scélérat une protection qui honorerait des gens de bien. J'ose compter sur vos bons offices, ainsi que sur votre équité. Pardonnez à ce chiffon de papier ; il n'est pas conforme aux usages allemands, mais il l'est à la franchise d'un Français qui vous révère plus qu'aucun Allemand.

Un nommé Lervèche, ci-devant précepteur de M. Constant, est auteur d'un libelle sur feu M. Saurin. Il est ministre d'un village, je ne sais où, près de Lausanne. Il m'a écrit deux ou trois lettres anonymes sous votre nom. Tous ces gens-là sont des misérables bien indignes qu'un homme de votre mérite soit sollicité en leur faveur.

Je saisis cette occasion de vous assurer de l'estime et du respect avec lesquels je serai toute ma vie, etc.

2864. — AUX MAGNIFIQUES SEIGNEURS ET CURATEURS DE L'ACADÉMIE DE LAUSANNE. — REQUÊTE.

Etant informé que les professeurs de Lausanne croient devoir favoriser le sieur Darnai leur concitoyen, et Grasset l'imprimeur, je présente cette requête aux magnifiques seigneurs curateurs, et les supplie de me pardonner si elle n'est pas dans les formes que j'ignore.

1° Je déclare et proteste que dans ce libelle infâme il n'y a, de toutes les choses qu'on m'impute, aucune pièce qui soit de moi, excepté ma déclaration (3) en faveur de la famille Saurin, qui m'a prié de prendre sa défense, et qui conjure très humblement leurs excellences de daigner empêcher qu'on la couvre d'opprobre ; qu'on renouvelle encore dans des libelles anonymes des plaies faites depuis soixante et dix ans ; qu'on fasse valoir contre leur père une lettre à lui imputée, que la famille jure n'avoir jamais été écrite.

2° Les cent douze premières pages de ce libelle sont tirées, à la vérité, de pièces anonymes ramassées dans d'anciens journaux de Hollande : je ne les avais jamais lus, et je suis aussi surpris qu'indigné qu'on m'impute dans ces fatras des opinions que je n'ai jamais professées. Ces cent douze pages sont pleines d'injures que je dois pardonner, mais que le bon ordre ne peut permettre. On imprime impunément en Hollande mille scandales que le sage gouvernement de Berne ne souffre pas.

3° La *Défense de milord Bolingbroke* (4) n'est point de moi, mais d'un homme très supérieur à moi, et à qui on doit du respect. Cet écrit n'est point l'ouvrage qu'on m'avait annoncé d'abord ; et, quel qu'il soit, je me plains qu'on m'attribue ce que je déclare n'avoir point fait.

Il est dit, page 26 de la partie du libelle imprimée en petits caractères, que le roi de Prusse m'a chassé de ses États ; cela est faux : j'en atteste sa majesté le roi de Prusse.

Je proteste, et je fais serment qu'une lettre à moi imputée, page 57, écrite à M. Thieriot (1) à Paris, est falsifiée, et je m'en rapporte au témoignage du sieur Thieriot. J'ajoute qu'il est contre les mœurs d'imprimer les lettres des particuliers.

Je persiste à dire que la prétendue lettre d'une société de Genève (2) est un libelle infâme, qu'il est défendu d'imprimer à Genève, et qui n'y a jamais paru.

Je pourrais demander justice des injures grossières qu'on vomit contre moi dans trente pages de ce libelle, des termes de déiste et d'athée dont on ose se servir ; mais il ne m'appartient que de demander la suppression de cette infamie, et d'attendre le jugement avec confiance et respect. VOLTAIRE.

N. B. Deux professeurs de Lausanne, liés avec le sieur Darnai et Grasset, disent, dans leur rapport, qu'il n'y a rien dans le libelle contre l'Etat et la religion. Vraiment, on le croit bien : si le libelle était contre Dieu et l'Etat, l'auteur mériterait le dernier supplice ; mais ce libelle diffame des particuliers qui implorent la justice et la bonté des magnifiques seigneurs curateurs.

2865. — A M. BERTRAND.

A Tournay, par Genève, 16 février.

Mon cher ami, le voleur Grasset imprimeur du libelle diffamatoire, et le prétendu bel esprit rédacteur de cet infâme ouvrage, trouvent dans Lausanne de la protection, et surtout auprès des examinateurs de l'Académie, dont un membre est associé avec Grasset. Ils remuent ciel et terre, et font servir, selon l'usage, le prétexte de la religion pour justifier leur brigandage. Je me flatte qu'ils ne trouveront pas la même faveur auprès des esprits désintéressés, nobles, et éclairés, des seigneurs de Berne leurs maîtres. J'ai lu ce libelle déjà proscrit à Genève et en France, et dont deux ballots ont été saisis. J'envoie un nouveau *Mémoire* aux seigneurs avoyers et aux seigneurs curateurs, et surtout à notre respectable M. de Freudenreich. L'Académie de Lausanne lui manque formellement de respect en protégeant un libelle contre moi, malgré la bonté qu'il a eue de me recommander à Lausanne, quand il est venu dans ce pays, au nom de l'Etat. Je vous prie de lire mon *Mémoire*, qui est entre les mains de M. de Freudenreich, et de mettre dans cette affaire toute l'activité de votre zèle prudent et de votre amitié.

Si les jésuites ont comploté, comme on l'assure, l'assassinat du roi de Portugal, ils sont un peu plus coupables que vos gens de Lausanne.

O fortunatos nimium, sua *cum* bona norint,
Agricolas, etc. (VIRG., *Georg.*, II.)

2866. — A M. LE CONSEILLER TRONCHIN.

Délices, 17 février (3).

Je ne mériterai pas avec ma nouvelle charrue la gloire que M. votre frère acquiert par le zèle et les lumières qu'il emploie dans cette étonnante affaire du fameux vol de Genève (4) ; mais je tiens que c'est un très beau métier de cultiver la terre. Je voudrais qu'il y eût à Lisbonne des juges aussi éclairés que M. votre frère, et qui tirassent au clair l'aventure des jésuites. Il est tout simple qu'ils aient encouragé un assassinat et qu'ils aient prié pour le succès de cette sainte action ; mais qu'on les ait portés en prison dans des coffres comme des ballots de linge, cela me paraît suspect, et me fait trembler pour la vérité de ce qu'on leur impute.

Avouez que le roi de Prusse a le diable au corps de m'envoyer deux cents vers de sa façon, dans le temps qu'il se prépare à faire marcher deux cent mille hommes.

On proposait à Amyot, précepteur de Charles IX et de Henri III, d'écrire leur Vie : « Ah ! dit-il, je suis trop leur serviteur pour les faire connaître. » J'en dis autant des vers du roi de Prusse, mon disciple.

Le cardinal de Bernis m'écrit qu'il n'a commencé à retrouver sa gaieté et sa santé que depuis qu'il est dans sa retraite. J'ignore encore si le prince de Soubise entre dans le conseil ; mais la chose est très vraisemblable. Je souhaite seulement

(1) De Seigneux de Correvon, mort en 1776. (G. A.)
(2) Voyez une note signée *Cramer*, tome IV, page 754. (G. A.)
(3) *Refutation d'un écrit anonyme*. Voyez, tome IV, ARTICLES DE JOURNAUX. (G. A.)
(4) Voyez tome IV. Voltaire attribue ici cet opuscule à Frédéric II. (G. A.)

(1) Le 26 mars 1757. (G. A.)
(2) En réponse à la lettre écrite à Thieriot. (G. A.)
(3) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(4) Le vol de Grasset. (G. A.)

qu'il y ait dans ce conseil quelqu'un qui aime la paix autant que vous et moi.

2867. — A FRÉDÉRIC-GUILLAUME,

MARGRAVE DE BAREUTH.

Au château de Tournay, 17 février.

Monseigneur, mon cœur remplit un bien triste devoir en envoyant à votre altesse sérénissime, ainsi qu'au roi votre beau-frère, cet ouvrage (1), que ce monarque m'a encouragé de composer.

Ma vieillesse, mon peu de talent, ma douleur même, ne m'ont pas permis d'être digne de mon sujet; mais j'espère qu'au moins le dernier vers ne vous déplaira pas.

Elle vous aimait, monseigneur, et, après vous, son cœur était à son frère. Ce souvenir, quoique très douloureux, vous est cher, et peut mêler quelque douceur à son amertume.

Que votre altesse sérénissime daigne recevoir avec indulgence ce faible tribut d'un attachement que j'aurai jusqu'au tombeau. Puissiez-vous ajouter à de longs jours tous ceux que cette auguste princesse devait espérer de passer avec vous!

Je suis avec le plus profond respect, etc.

2868. — A M. DE BRENLES.

A Tournay, 20 février.

Les jésuites font donc pis que Grasset, mon cher ami, ils assassinent donc le roi (2) qu'ils ont confessé! Que ne les jugez-vous, monsieur l'assesseur baillival! que ne sont-ils tous au tribunal de la rue de Bourg (3)! Voilà qui est fait, disait un vieux galant, à propos de la Brinvilliers; si les dames se mettent à empoisonner, je n'aurai plus d'estime pour elles. Je n'en ai plus pour Grasset, ni même pour Watteville (4), et, entre nous, je ne conçois guère comment Darnai s'est associé avec le valet des Cramer décrété de prise de corps pour avoir volé ses maîtres. On me paraît très indigné à Berne contre cette manœuvre. Grasset demandait à être naturalisé, et a été refusé. Darnai demandait de l'argent, et n'en a point eu. Je sens au reste, mon cher philosophe, combien ce libelle est méprisable; mais n'est-il pas utile de faire sentir aux prêtres qu'il ne leur est pas plus permis de farcir des libelles de leurs ordures, que d'assassiner leurs pénitents? Et n'est-il pas convenable que votre ami fait Suisse par vous ne soit pas outragé dans votre ville? Mille respects à la philosophe.

2869. — A M. BERTRAND.

A Tournay, par Genève, 20 février.

Mon amitié est enchantée de tous les témoignages de la vôtre; je les sens, mon cher ami, du fond de mon cœur. Le plus grand service que vous me puissiez rendre est d'entretenir souvent M. le banneret de Freudenreich de ma tendre reconnaissance. Il daigne entrer avec moi dans des détails qui me font voir à quel point je lui ai obligation. Plus il est occupé des affaires de l'État, plus je sens ce que je dois à l'attention dont il honore l'affaire d'un particulier. Je lui avoue que feu le ministre Saurin a mérité la corde; mais son fils, mon ami, le plus honnête homme du monde, avocat estimé, homme de lettres considéré, secrétaire de monseigneur le prince de Conti, mais ses sœurs et leurs enfants enveloppés dans cet opprobre, ne méritent-ils pas un peu de pitié? Saurin, le fils infortuné d'un homme qui fit une grande faute, m'écrit des lettres qu'il trempe de ses larmes, et qui vous en feraient verser. Je suis persuadé que son état toucherait les seigneurs curateurs. D'ailleurs plusieurs personnes sont outragées dans ce libelle; j'y suis traité en vingt endroits de *de ste* et d'*a hée*. Les pièces qu'on m'y impute sont supposées. Le libelle est anonyme, sans nom de ville, sans date. Il est imprimé furtivement malgré les lois. Une balle que Grasset avait envoyée à Genève y a été saisie par ordre du magistrat; on en a usé de même à Lyon, et le lieutenant civil de Paris a averti le nommé Tilliard, correspondant de Grasset, qu'il serait puni s'il en recevait, et s'il en débitait un seul exemplaire. Ce concert unanime de tant de magistrats pour supprimer un libelle diffamatoire ne me laisse pas douter que je n'aie la même obligation aux seigneurs curateurs; et de toutes les bontés dont on m'honore en tant d'endroits, les leurs me seront les plus sensibles. Darnai joue un bien indigne rôle dans cette affaire. Comment s'est-il associé avec un laquais des Cramer, décrété de prise de corps, à Genève, pour avoir volé ses maîtres?

Tout ceci n'est qu'une tracasserie infâme; mais que dire des jésuites! ils assassinent le roi qu'ils ont confessé; ils font servir tous les mystères de la religion au plus grand des crimes. Nous verrons quelles suites aura cette étrange aventure. Je vous remercie et vous embrasse tendrement.

2870. — A LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

Au château de Tournay, par Genève, 21 février (1).

Madame, la nature nous fait payer bien cher la faveur qu'elle nous fait de changer l'hiver en printemps : votre altesse sérénissime a été malade, et la princesse sa fille a été attaquée de la petite-vérole. Ce qui est encore très cruel, c'est qu'on est un mois entier dans la crainte avant de recevoir une nouvelle consolante. Vous daignez, madame, me mander, du 10 février, que j'ai à trembler pour votre santé et pour celle de la princesse; mais quand daignerez-vous rassurer le cœur qui est le plus sensible à vos bontés, et le plus attaché à votre bien-être? Quand apprendrai-je que la petite-vérole a respecté la vie et la beauté d'une princesse née pour vous ressembler, et que votre altesse sérénissime a recouvré cette belle santé que je lui ai connue, cet air de fraîcheur et de félicité qui l'embellissait encore?

Pour la félicité, madame, il y faut renoncer jusqu'à la paix. J'apprends, et Dieu veuille qu'on me trompe, qu'on foule encore vos États, et qu'on exige des fournitures pour aller faire ailleurs des malheureux. Il faut avouer que les princes chrétiens et les peuples de cette partie de l'Europe sont bien à plaindre: on met en campagne quatre fois plus de troupes pour disputer une petite province, que le grand Turc n'en a pour conserver ses vastes États. Les causes de vos guerres sont toujours très minces, et les effets abominables; vous êtes le contraire de la nature, chez qui l'effet est toujours proportionné à la cause. On ruine cent villes, on égorge cent mille hommes; et qu'en résulte-t-il? Rien. La guerre de 1754 a laissé les choses comme elles étaient; il en sera de même de celle-ci. On fait, on aime le mal pour le mal, à l'imitation d'un plus grand seigneur que les rois, qui s'appelle le Diable. On dit que nos Suisses sont sages : leur pays est en paix. Oui; mais ils vont tuer et se faire tuer pour quatre écus par mois, au lieu de cultiver leurs champs et leurs vignes. Le roi de Prusse vient de m'envoyer deux cents vers de sa façon, tandis qu'il se prépare à deux cent mille meurtres. Mais que dire des jésuites Malagrida, Mathos, Jéronimo, Emmanuel, qui ont fait assassiner le roi de Portugal, au nom de la vierge Marie et de saint Antoine?

Profond respect, et inquiétude sur la santé de vos altesses sérénissimes.

Je crois que la grande maîtresse des cœurs n'a guère dormi.

2871. — A M. DE BRENLES.

J'étais étonné de votre silence, mon cher ami; je tombe des nues; on me dit que vous êtes fâché du petit mot que je vous écrivis sur la cabale de Grasset. Il me semble, autant que je puis m'en souvenir, que j'étais aussi touché de votre amitié que mécontent du parti de Grasset. Je crois vous avoir dit que ce parti me paraissait insensé de protéger un fripon décrété de prise de corps pour avoir volé ses maîtres, contre votre ami qui s'était attaché à Lausanne, qui n'y était venu que pour vous, qui dépensait à Lausanne autant qu'un Anglais, et qui laissait un legs à l'école de charité de Lausanne. Tout cela est vrai; je vous ouvre toujours mon cœur, parce que la franchise de l'amitié permet tout. Si j'ai ajouté quelque sottise, avertissez-moi; un ami doit avertir son ami.

J'ai mandé à M. le bailli de Lausanne « que je me mettais » sous la protection d'un brave officier comme lui, et que » le parti de Grasset avait beau faire demi-tour à gauche, je » ne craignais rien de ses manœuvres avec un commandant » comme lui. » Il me semble encore que cette lettre est agréable et doit plaire; il m'a répondu avec sa bonté ordinaire. Je suis très content; je n'imagine pas pourquoi on me mande qu'on ne l'est point. Je n'en crois rien; je n'en veux rien croire. Périssent les tracasseries! Conservez-moi,

(1) L'*Ode sur la mort de la margrave de Bareuth*. (G. A.)
(2) Joseph de Portugal. (G. A.)
(3) A Lausanne. (G. A.)
(4) L'abbé de Watteville, fameux criminel. (G. A.)

(1) Éditeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)

vous et votre chère philosophe, une amitié dont j'ai toujours senti le prix et chéri les douceurs. V.

L'exécution des jésuites ne se confirme pas; on ne fait que mentir d'un bout de l'univers à l'autre.

2872. — A M. BERTRAND.

A Tournay, par Genève, 29 février.

J'allais écrire à mon cher philosophe, dont la courageuse amitié m'est si précieuse; j'allais le prier de m'envoyer par le coche quelque chose de sa façon, sur l'histoire naturelle, pour l'Académie de Lyon, qui vient enfin d'être renouvelée, et qui a pris une meilleure forme et plus digne de lui. Je le supplie avec instance de ne pas tarder un moment; je n'en ai qu'un pour lui répondre. Voici un *Mémoire* dont j'envoie quatre copies à Berne; je vous prie de donner la cinquième à M. de Freudenreich, dont la bonté et la justice ne seront pas subjuguées par la faction de Grasset et de Darnai, qui remuent ciel et terre. J'écris à M. de Vermont. Toute cette bêtise m'est très agréable, parce qu'elle me fait connaître tout le prix d'un cœur comme le vôtre.

Je suis bien fâché de ne savoir les noms que de deux curateurs. Mettez-moi bien avant dans le cœur du vertueux M. de Freudenreich, car il est dans le mien à côté d'Aristide.

Je savais bien que Haller protégeait le Grasset; j'en ai rougi pour lui, et je lui ai écrit de quoi le faire rougir.

Allaman m'écrit que tous les pasteurs de Vevay désavouent le libelle daté de Vevay. Nouvelle raison pour la suppression.

2873. — A M. FORMEY.

Au château de Tournay, par Genève, 3 mars.

J'ai reçu votre lettre avec un très grand plaisir, monsieur; je me sers, pour vous répondre sans qu'il vous en coûte de frais, de la voie des mêmes négociants qui envoient mes paquets au *Salomon* et à l'Alexandre du Nord. Il se pourrait bien faire que ce paquet-ci tombât entre les mains de quelques housards, car le champ des horreurs est déjà ensanglanté dans *le meilleur des mondes possibles;* mais on ne verra dans mes paquets que de quoi rire; je ne me mêle point, Dieu merci, des affaires des rois, et je me contente de plaindre les peuples.

J'ai fort connu le meurtrier Manstein dont vous me parlez. Dieu veuille avoir son âme! c'était un vigoureux alguazil; il avait arrêté le général Munnich, et s'était battu avec lui à coups de poing, pour le service de sa gracieuse impératrice. Il s'enfuit, quelque temps après, du beau pays de la Russie pour venir dans votre sablonnière. Il me montra des *Mémoires de Russie* (1), que je corrigeai à Potsdam. Pendant que nous étions occupés à cette besogne, le roi m'envoya des vers par un coureur. Manstein, impatient de voir que je préférais les vers de Frédéric à la prose de Manstein, s'en plaignit au modeste Maupertuis, lequel, encore plus fâché de ce que le roi ne le consultait pas sur la manière d'exalter son âme et d'enduire le corps de poix-résine, s'avisa de dire que le roi n'envoyait qu'à moi son linge sale à blanchir.

Après avoir dit ce prétendu bon mot, il s'avisa de m'en faire honneur; et de là vinrent toutes les belles tracasseries qui n'ont fait aucun profit ni à Frédéric-le-Grand, ni à Maupertuis, ni à moi.

Depuis ce temps-là, milord Maréchal (2) m'a parlé, à ma campagne, de ce manuscrit que je connaissais mieux que lui. On a proposé aux Cramer, libraires de Genève, de l'imprimer. Mais qui diable a pu vous dire que je l'avais voulu acheter mille ducats? Pourquoi l'achèterais-je? Vous me croyez donc bien riche et bien curieux! il est vrai que je suis bien riche; mais je ne donnerais pas mi le ducats de l'*Ancien Testament;* à plus forte raison d'un manuscrit moderne.

Je vous assure que je suis très sensible à la perte que vous avez faite; mais, s'il vous reste autant d'enfants que vous avez fait de livres, vous devez avoir une famille de patriarche.

Je serais fort aise de voir votre *Philosophe païen* (3), attendu que je suis *païen* et assez *philosophe*. A l'égard de vos *Consolations pour ces Valétudinaires*, je n'en ai pas besoin, depuis que j'ai recouvré la santé avec la liberté, dans un séjour charmant. Envoyez-moi plutôt des conseils pour gouverner mes paysans et mes curés. J'ai acheté deux belles terres à une lieue des Délices; je suis devenu laboureur, et je vais semer, cette année, avec la nouvelle charrue; cela me donne de la santé. Je croyais n'avoir pas deux mois à vivre quand je vins aux Délices. Votre roi se serait amusé à faire de moi un plaisante oraison funèbre. Il me mandait, l'autre jour (1), que Maupertuis se mourait; si cela est, il mourra au lit d'honneur, car il vient d'avoir un petit procès à Bâle pour avoir fait un enfant à une fille, et il s'en est tiré très glorieusement.

Vous avez donc travaillé aussi à l'*Encyclopédie*? Eh bien! vous n'y travaillerez plus; la cabale des dévots l'a fait supprimer, et peu s'en est fallu qu'elle n'ait été brûlée comme les œuvres de Calvin. Laissons aller le monde comme il va. Puisse la guerre finir bientôt, et que votre chancelier en signe les articles! Faites-lui bien mes compliments.

Si ce n'était pas une indiscrétion, vous me feriez un plaisir extrême de me mander ce qu'est devenu l'abbé de Prades (2). Adieu, monsieur; je suis, etc.

VOLTAIRE, comte de Tournay, gentilhomme ordinaire du roi.

2874. — A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

A Tournay, par Genève, 4 mars.

Monsieur, je reçois en même temps une lettre de vous et une autre (3) des Grandes-Indes, datées du même mois. Le courrier qui m'a rendu celle dont votre excellence m'honore n'a pas, à ce que je crois, des ailes aux talons comme Mercure, ou bien apparemment quelque partisan prussien lui aura coupé ces ailes dans la route. Vous me coupez furieusement les miennes, monsieur, en me privant des mémoires que vous aviez eu la bonté de me promettre sur les exploits militaires du czar Pierre, sur ses lois, sur sa vie privée, et encore plus sur sa vie publique. J'ai tout au plus de quoi composer un recueil très sec de dates et d'événements; mais je suis très loin d'avoir les matériaux d'une histoire intéressante. Je ne puis plus imaginer, monsieur, que vous ayez abandonné un projet si noble et si digne de vous, projet dont tout l'empire doit désirer l'exécution, et auquel je présume que votre souveraine s'intéresse. Je suis très sensible à votre thé de la Chine; mais je vous avoue que des instructions sur le règne de Pierre-le-Grand me seraient infiniment plus précieuses. Mon âge avance; je ferai mettre sur mon tombeau : *Ci-gît qui voulait écrire l'Histoire de Pierre-le-Grand.* Je ne doute pas, monsieur, que votre excellence n'ait d'autres occupations qui emportent la plus grande partie de son temps; mais, s'il vous en reste, songez, monsieur, que c'est moi qui vous conjure aujourd'hui de ne pas oublier le héros sans les soins duquel vous ne seriez peut-être pas aujourd'hui un des génies les plus cultivés et les plus aimables de l'Europe. Votre esprit s'est embelli de toutes les sciences que ce grand homme a fait naître. La nature a beaucoup fait pour vous; mais Pierre-le-Grand n'a peut-être pas fait moins. J'ai l'ambition d'être de votre école, et de travailler sous vos ordres. Je ne perdrai cette ambition qu'avec la vie. J'ai, etc.

2875. — A M. DE BRENLES.

Aux Délices.

Les seigneurs curateurs de l'Académie de Lausanne me font l'honneur, mon cher ami, de me mander, en corps, qu'ils ont condamné le libelle en question, et qu'ils censureront l'éditeur. Je suis également touché de leur justice, de leur bonté, et de leur extrême politesse. Je ne doutais pas d'un jugement si équitable et d'un procédé si noble, après les lettres dont leurs excellences, messieurs les avoyers, et les principaux membres de la souveraineté, m'avaient honoré sur cette affaire. En effet, il n'était point du tout convenable qu'il fût permis d'insulter, dans un libelle diffamatoire, une famille vertueuse et très innocente des fautes de son père. M. Saurin, ancien secrétaire de monseigneur le prince de Conti, méritait des égards. J'étais chargé, de sa part et de celle de toute sa famille, d'empêcher ce scandale; je l'ai fait avec tout le zèle de l'amitié; j'ai rempli mon devoir, et je vois avec plaisir que j'ai été secondé par tous les honnêtes gens. Je vous prie de montrer cette lettre à M. le ministre Polier de Bottens, et à M. d'Hermenches, dont l'honneur, la probité et la bonté ont pris si généreusement le parti d'une

(1) *Mémoires historiques, politiques et militaires sur la Russie, par le général de Manstein.* Ils furent publiés à Leipsick en 1771. (G. A.)

(2) Gouverneur de Neuchâtel. (G. A.)

(3) Trois volumes in-12. (G. A.)

(1) Le 2 mars. (G. A.)

(2) Interné à Magdebourg. (G. A.)

(3) Sans doute de Pilavoine. (G. A.)

famille affligée. Je vous supplie surtout, mon cher ami, de présenter mes tendres et respectueux remerciements à M. le bailli, pour qui je conserverai une éternelle reconnaissance.

Adieu ; je n'ai pas si bien senti que dans cette petite affaire le prix de votre amitié, et tout ce que vaut la franchise de votre belle âme. Je m'applaudis plus que jamais d'avoir été attiré à Lausanne par vous. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur. Mille respects à votre chère philosophe.

2876. — A M. VERNES (1).

Tâchez, mon prêtre aimable, de savoir et de me dire s'il n'y a pas au moins cinq cents familles françaises dans Genève. Pourquoi ce monstre de Caveyrac (2) dit-il qu'il n'y en a pas cinquante? Il faut confondre cet ouvrage du diable qui veut justifier la Saint-Barthélemi et les cruautés exercées dans la révocation de l'édit de Nantes.

Qui sont les oisifs qui m'imputent je ne sais quel *Candide* (3), qui est une plaisanterie d'écolier, et qu'on m'envoie de Paris? J'ai vraiment bien autre chose à faire.

Bonjour, *Fortunate puer* (4).

2877. — A M. THIERIOT.

Aux Délices, 10 mars.

J'ai reçu par le Savoyard voyageur, mon ancien ami, votre lettre, vos brochures très crottées, et la lettre de madame Belot. Je vais lire ses œuvres, et je vous prie de me mander son adresse, car, selon l'usage des personnes de génie, elle n'a daté en aucune façon; et je ne sais ni quelle année elle m'a écrit, ni où elle demeure. Pour vous, je soupçonne que vous êtes encore dans la rue Saint-Honoré (5). Vous changez d'hospice aussi souvent que les ministres de place. Madame de Fontaine vous reviendra incessamment; elle est chargée de vous rembourser les petites avances que vous avez bien voulu faire pour m'orner l'esprit.

J'ai lu *Candide; cela m'amuse plus que l'Histoire des Huns* (6), et que toutes vos pesantes dissertations sur le commerce et sur les finances. Deux jeunes gens de Paris m'ont mandé qu'ils ressemblent à Candide comme deux gouttes d'eau. Moi, j'ai assez l'air de ressembler ici au signor Pococurante (7); mais Dieu me garde d'avoir la moindre part à cet ouvrage! Je ne doute pas que M. Joly de Fleury (8) ne prouve éloquemment à toutes les chambres assemblées que c'est un livre contre les mœurs les lois, et la religion. Franchement, il vaut mieux être dans le pays des Oreillons que dans votre bonne ville de Paris. Vous étiez autrefois des singes qui gambadiez; vous voulez être à présent des bœufs qui ruminent; cela ne vous va pas.

Croyez-moi, mon ancien ami, venez me voir; je n'ai de bœufs qu'à mes charrues.

« Si quid novi, scribe; et cum otiosus eris, veni et vale. »

2878. — A M. DE CHAUVELIN.

Aux Délices, près de Genève, 14 mars (9).

Je reçois, monsieur, la lettre dont vous m'honorez, en date du 9 mars 1759, avec le mémoire de mes ennemis les fermiers-généraux, et l'extrait de la déclaration du roi, du 20 mars 1708. Je ne puis trop vous remercier de la bonté avec laquelle vous daignez entrer dans mes petites peines, et me rendre raison des refus du conseil : *Intras in judicium cum servo tuo, Domine.* Permettez donc à votre serviteur, le Job des Alpes, de rebecquer encore contre son seigneur, et de lui envoyer cette fois-ci un mémoire très sérieux. Ce n'est qu'en qualité de bon Français que j'ai eu la bêtise de faire griffonner mon contrat par un notaire de Gex. Je pouvais également employer un tabellion suisse, et alors les fermiers-généraux n'auraient jamais entendu parler de moi. Je pouvais encore vous lâcher les treize cantons et les Ligues grises. Nous sommes jaloux de notre liberté, nous autres Helvétiens, et nous sommes de bonnes gens qui croyons que les traités doivent être exécutés à la lettre. Ainsi, monsieur, en qualité de Suisse, de Français et de votre ancien courtisan, j'ose encore vous supplier de revoir mon affaire pour la dernière fois.

Madame Denis est très sensible à l'honneur de votre souvenir. Nous sommes tous également attachés à votre personne, et à tout ce qui porte votre nom; mais, malgré toute ma sensibilité pour vous, je pense que l'eau du Rhône est aussi bonne que l'eau de la Seine, et qu'il importera très peu à ma figure légère d'être mangée des vers du mont Jura ou de ceux de la paroisse de Saint-Roch. Tout ce qu'on a fait dans Paris, depuis quelques années, me paraît le comble de la folie humaine, et je me croirais plus fou que tout Paris si, à mon âge, je ne savais pas vivre dans la retraite. Il est vrai que je regretterai toujours votre société et vos bontés; mais il faut savoir se retirer quand on n'est plus propre pour le monde. Au reste, que les fermiers-généraux m'assomment ou non, *mea virtute me involvo.* Pardonnez à ma main droite, un peu pote, si je vous ennuie par une main étrangère.

Pour le reste de ma vie, et avec tous les sentiments d'un homme qui vous respecte et vous aime, le Suisse V. (1).

2879. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

Au château de Tournay, par Genève, 15 mars

J'ai lu enfin, mon cher marquis, ce *Candide* dont vous m'avez parlé, et plus il m'a fait rire, plus je suis fâché qu'on me l'attribue. Au reste, quelque roman qu'on fasse, il est difficile à l'imagination d'approcher de ce qui se passe trop réellement sur ce triste et ridicule globe depuis quelques années. Nous nous intéressons un peu, madame Denis et moi, aux malheurs publics, à la persécution suscitée contre des philosophes très estimables, à tout ce qui intéresse le genre humain; et quand nos amis ne nous parlent que de pièces de théâtre et de romans qui nous sont parfaitement inconnus, que voulez-vous que nous répondions? Elle dit que l'amitié doit se nourrir par la confiance, que les lettres de nos amis doivent toujours nous apprendre quelque chose. Je suis mort au monde; il faut des élixirs pour me rappeler à la vie. Votre amitié est le meilleur de tous. L'oncle et la nièce sont également sensibles à votre mérite, et vous seront toujours très tendrement attachés.

2880. — A M. VERNES.

J'ai lu enfin *Candide;* il faut avoir perdu le sens pour m'attribuer cette coïonnerie; j'ai, Dieu merci, de meilleures occupations. Si je pouvais excuser jamais l'inquisition, je pardonnerais aux inquisiteurs du Portugal d'avoir pendu le raisonneur Pangloss pour avoir soutenu l'optimisme. En effet, cet optimisme détruit visiblement les fondements de notre sainte religion; il mène à la fatalité; il fait regarder la chute de l'homme comme une fable, et la malédiction prononcée par Dieu même contre la terre, comme vaine. C'est le sentiment de toutes les personnes religieuses et instruites; elles regardent l'optimisme comme une impiété affreuse.

Pour moi, qui suis plus modéré, je ferais grâce à cet optimisme, pourvu que ceux qui soutiennent ce système ajoutassent qu'ils croient que Dieu, dans une autre vie, nous donnera selon sa miséricorde, le bien dont il nous prive en ce monde selon sa justice. C'est l'éternité à venir qui fait l'optimisme, et non le moment présent.

Vous êtes bien jeune pour penser à cette éternité, et j'en approche.

Je vous souhaite le bien-être dans cette vie et dans l'autre.

2881. — A M. BERTRAND.

22 mars.

J'enverrai, mon cher ami, votre *Amiante* à l'Académie de Lyon. J'aurais voulu quelque chose d'un peu plus piquant, et dont le sujet eût donné plus d'exercice à votre esprit philosophique; envoyez-moi encore quelques petits morceaux, afin de faire une cargaison honnête.

Je crois que l'*Encyclopédie* se continuera; mais probablement elle finira encore plus mal qu'elle n'a commencé, et ce ne sera jamais qu'un gros fatras. J'ai eu la complaisance d'y travailler lorsqu'il y avait encore un peu de liberté dans la

(1) Cette lettre avait pour adresse : *A monsieur, monsieur Vernes, ministre bien marié.* (G. A.)

(2) Dans son *Apologie* de la Saint-Barthélemi. (G. A.)

(3) Voici la première fois que Voltaire signale ce roman qui venait de paraître. G. A.)

(4) Vernes avait trente ans. (G. A.)

(5) Chez M. le comte de Montmorency. (G. A.)

(6) Par de Guignes. (G. A.)

(7) Voyez *Candide.* (G. A.)

(8) Omer Joly de Fleury, frère de l'intendant de Bourgogne. (G. A.)

(9) Éditeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)

(1) On lit en marge de la main de M. de Chauvelin : — « M'en parler, car cette nouvelle raison peut changer la décision. — Le 22 mars 1759, remis à M. de Faventines le nouveau mémoire de M. de Voltaire. »

littérature; mais, puisque les assassins des rois (1) coupent les ongles aux gens de lettres, il faut se contenter de penser pour soi, et laisser là le public, qui ne mérite pas d'être instruit.

Je crois les sottises lausannoises tout à fait finies; mes sentiments pour vous et pour M. et madame de Freudenreich ne finiront qu'avec ma vie.

La moitié de Genève sortit hier de la ville pour accompagner deux voleurs; l'autre moitié va à Lyon pour voir passer des rois. Cela est peu philosophe.

2882. — A M. DUPONT.

Au château de Tournay, 24 mars.

Le conseil soussigné est toujours d'avis qu'il faut porter Goll et les Goll à s'accommoder; que M. Dupont peut avoir des occasions de leur parler, et de les faire trembler sur l'événement du procès; que, pendant la guerre, il ne sera pas permis d'attaquer M. le prince de Beaufremont, et qu'après la paix il sera très dangereux de l'attaquer. Ledit conseil se fera fort de faire donner cinquante louis à M. Dupont, par le prince, pour ses peines; il faut que les Goll en donnent autant; nous les amènerons là, ou je ne pourrai, car je veux que mon ami ait cent louis d'or de cette affaire, et que tout soit fini. J'ai trois terres, et trois procès au conseil; tout cela m'amuse.

Je ne connais point de traité sur l'optimisme, mais une espèce de petit roman du chevalier de Mouhy, intitulé *Candide, ou l'Optimisme*. Je l'adresse avec cette lettre à M. Dupont, par le canal de M. Defresnei (2). Le prêtre de Belzébuth qui s'enivre avec des jésuites pourra peut-être être assez ivre pour écrire contre ce roman, avec l'aide du recteur allemand. Ce recteur (3) d'ailleurs est le plus impudent personnage, et le plus sot cuistre de l'Europe.

Mille compliments à madame Dupont; le conseil embrasse tous les petits enfants.

2883. — A MADAME BELOT.

Au château de Tournay, par Genève, 26 mars (4).

Madame, l'ami Thieriot, qui m'a fait parvenir vos faveurs, est un paresseux, et connu pour tel, qui ne m'a pas seulement instruit de votre demeure. Je lui adresse enfin les remerciements que je vous dois. Je ne veux pas passer pour ingrat, quand vous m'avez fait votre redevable et votre admirateur. Je serais enchanté de vos ouvrages si vous n'étiez qu'un homme; jugez quels sont mes sentiments quand je sais que vous êtes de ce sexe qui a civilisé le nôtre, et sans lequel nous n'aurions été que des sauvages, comme Jean-Jacques veut que nous soyons. La plupart des personnes de votre espèce n'ont réussi qu'à plaire; vous savez plaire et instruire. On m'a dit, madame, que votre société est aussi aimable que vos livres. Vous avez voulu, en me procurant le plaisir de vous lire, me consoler du malheur de ne pouvoir vous entendre, et vous m'avez inspiré une reconnaissance, avec laquelle je serai toute ma vie, madame, votre, etc.

2884. — A M. THIERIOT.

Vous êtes un paresseux, comme je le dis fort bien à madame Belot. Rendez-lui donc cette lettre, mon ancien ami, puisque vous n'avez pas voulu me dire sa demeure. Si vous êtes du voyage de Lyon (5), venez me voir dans le voisinage.

Quid novi? Où demeurez-vous à présent? Quel livre a-t-on brûlé? On dit que vous êtes gras comme un moine. Que devient la petite affaire de jésuites lusitaniens?

Le roi de Prusse vient de faire imprimer l'oraison funèbre d'un *cordonnier :* c'est un rare corps.

Bonsoir.

2885. — A M. DE CHAUVELIN.

Aux Délices, 26 mars (6).

J'ose représenter encore que je suis prêt à payer, si je dois.

Mais je supplie M. de Chauvelin de lire mon dernier mémoire (1). Je me soumets toujours à sa décision et à ses ordres. Je lui présente mon respect.

2886. — A M. BERTRAND

26 mars.

Vite, la poste part. Il faut, mon cher ami, que je vous remercie du fond de mon cœur; il faut que vous épuisiez votre éloquence pour faire valoir tous les sentiments de ma reconnaissance, et mes tendres et respectueux remerciements à M. de Freudenreich et à M. de Bonstetten.

Comment va le mémoire pour Lyon (2)? Ne pourriez-vous point me communiquer aussi un certain livre sur les *Tremblements* (3)? Il me semble qu'il figurerait très bien dans une Académie des sciences. Je vous embrasse. Je suis à vous pour la vie. V.

Point de nouvelles aujourd'hui du Portugal. Point de jésuite de pendu. La justice est lente.

2887. — A MÊME.

30 mars.

Mon cher ami, vos *Tremblements* sont partis, et je partirai, moi, le plus tôt que je pourrai pour venir remercier M. de Freudenreich et MM. les curateurs, et surtout vous. Madame Denis et moi nous ferons ce voyage agréable le plus tôt que nous pourrons.

Nous sommes fort loin de craindre les brouillons que nous connaissons très bien; et je suis très en état de ne craindre personne. Hélas! mon ami, j'ai plus de terrain que Genève, et je suis le maître chez moi. Le chef des polissons (4) est mon vassal. J'ai des créneaux et des....; et peut-être, avant qu'il soit peu, le peuple dont vous me parlez aura besoin de moi; en attendant, il gagne honnêtement avec moi, et il est très soumis dans mon antichambre. C'est un M. Demad (5), homme de beaucoup d'esprit, qui a fait *Candide ou l'Optimisme*, et qui se moque encore plus que moi des sots. Mon cher ami, vivons tranquilles et aussi heureux qu'il est possible dans notre court pèlerinage.

Les jésuites échapperont, n'en doutez pas; et peut-être dans un an ils seront tout-puissants en Portugal, comme ils le furent en France après l'assassinat de Henri IV.

Le roi de Prusse m'a écrit des choses bien extraordinaires. C'est un singulier homme, et ce siècle est un étrange siècle.

On dit que Haller se repent beaucoup d'avoir montré mes lettres et les siennes; il a raison de se repentir.

2888. — A M. TRONCHIN, DE LYON.

Délices, 7 avril (6).

Mon cher ami, vous voyez tout avec de bons yeux, et je ne veux voir que par les vôtres. Je suis avec vous pour mes affaires, comme avec le docteur Tronchin pour ma santé. On ne dit pas de bien de nos affaires, il est vrai, ni sur terre ni sur mer. Cependant la France est un bon corps qui s'est

---

(1) Les jésuites. (G. A.)
(2) Fils de la directrice des postes de Strasbourg. (G. A.)
(3) Kroust. (G. A.)
(4) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(5) Pour les fêtes. (G. A.)
(6) Éditeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)

(1) MÉMOIRE ENVOYÉ AUX FERMES GÉNÉRALES.

J'ai l'honneur de faire observer à MM. les fermiers-généraux :

1° Que j'ai commencé par demander leur avis, et que je me soumets sans aucun procès à la décision de M. Chauvelin sur l'affaire du centième denier qu'on exige pour la terre de Tournay, terre de l'ancien dénombrement;

2° Que l'on n'a pas accusé juste à MM. les fermiers-généraux, en leur disant que mon contrat porte que je serai obligé de faire pour douze mille livres de réparations. Il est dit expressément que, si je meurs dans l'espace de trois années, cette dépense de douze mille livres ne sera point exigée. Or, il est clair qu'en cas de mort dans l'espace de trois années, mes héritiers n'étant point tenus de payer ces douze mille livres, je ne dois pas être tenu de payer aujourd'hui le centième d'un argent dont le fonds serait nul;

3° Que la terre de Tournay est tout entière dans l'ancien dénombrement de Genève; que cette terre n'est sujette à aucun droit, quel qu'il puisse être; que ne payant ni taille, ni capitation, ni dixième, ni lod, ni aucun droit, elle ne peut être sujette à celui du centième;

4° Que M. le président de Brosses m'a garanti toutes les franchises et tous les privilèges; qu'ainsi ce serait à lui qu'il faudrait s'adresser, en vertu de la clause particulière du 11 décembre 1758, signée de Brosses.

J'ai l'honneur d'être leur très humble et très obéissant serviteur.

(2) Pour l'Académie de Lyon, où Voltaire devait faire entrer Bertrand. (G. A.)
(3) *Mémoires pour servir à l'histoire des tremblements de terre de la Suisse*. (G. A.)
(4) Jacob Vernet. (G. A.)
(5) Voyez, tome IV, ARTICLES DE JOURNAUX, § V. (G. A.)
(6) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

ujours guéri de toutes ses maladies ; et elle en a essuyé de lus violentes.

2889. — A MADAME D'ÉPINAY.

Oncle et nièce remercient tendrement ma philosophe. Il a été question de soupçon d'inflammation d'entrailles. Quatre médecins de Paris nous auraient tués comme ils ont tué leur confrère La Virotte, en cas pareil; mais avec notre cher docteur on ne craint rien.

Mille tendres respects à ma philosophe.

2890. — A LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

Au château de Tournay, par Genève, 9 avril (1).

Madame, daignez recevoir ces vers que le roi de Prusse m'ordonne absolument de publier (2): ils sont tristes, et convenables au temps. Puissiez-vous, madame, vivre aussi heureuse que les dernières années de madame la margrave de Bareith ont été cruelles! Puisse le ciel donner à votre altesse sérénissime les jours qu'il lui a ôtés, et prolonger votre vie précieuse!

Je ne lis point les gazettes sans frémissement et sans douleur; je vois que les deux partis prennent toujours vos terres pour le champ de leurs dévastations. Il est vrai qu'il y a de vastes étendues de pays encore plus à plaindre. On écrit aujourd'hui que tout est en combustion dans le Portugal, que les jésuites ont trouvé le secret de faire soulever les peuples, secret connu d'eux depuis assez longtemps; mais je ne peux plaindre un pays d'inquisition, quand vos forêts sont abattues. On va s'égorger encore en Allemagne, et on prépare des fêtes à Lyon; ainsi va le monde (3). On apprend à cinq heures du soir la mort de cinq à six mille hommes, et on va gaiement à l'Opéra à cinq heures et un quart.

Le roi de Prusse, pour s'amuser à Breslau, a fait l'oraison funèbre d'un maître cordonnier (4). Il dit, dans cette pièce d'éloquence, *que la plupart des rois auraient même été de mauvais cordonniers, et que Dieu ne les a faits rois que parce qu'ils n'auraient pu gagner leur vie que dans ce métier-là.* Il a oublié nos talons rouges dans cette oraison funèbre; cependant il les avait vus (5). Je fais des vœux pour que vos altesses sérénissimes et la grande maîtresse des cœurs voient les talons de tous ceux qui viennent faire leur pillage.

Que votre altesse sérénissime daigne toujours agréer les souhaits et le profond respect du Suisse V.

2891. — A M. BERTRAND.

10 avril.

Voici, mon cher ami, votre brevet de Lyonnais; si vous voulez m'envoyer quatre lignes pour le secrétaire (6) éternel, tout sera dit.

On n'a pas pu avoir l'honneur de vous recevoir plus tôt, parce que l'Académie n'est ressuscitée que depuis peu; et vous êtes le premier qu'elle adopte.

Je serais très surpris qu'il y eût un Boudon député des protestants auprès du roi. Il n'y a point de protestants en France, aux yeux de la cour; il n'y a que des nouveaux convertis. On ne connaît pas plus de corps de protestants que de corps de Turcs. Si par hasard il y en a dans les provinces, on veut n'en rien savoir. Ni le clergé, ni la noblesse, ni le tiers-état, ni les parlements n'ont le droit d'avoir un député résidant à la cour.

Il se peut faire que quelques négociants huguenots aient imaginé de prêter cinquante millions, et qu'ils aient envoyé Boudon pour cette affaire. Mais je vous garantis qu'ils ne trouveront pas les cinquante millions; si je les avais, je ne les donnerais pas. Je souhaite que Boudon réussisse, mais j'en doute.

On dit que les jésuites ont fait révolter le Portugal contre le roi; il le mérite bien, pour avoir demandé la permission au pape de punir des sujets tonsurés et parricides.

Mille tendres respects à M. et à madame de Freudenreich.

La Saxe et le Portugal jouent un piètre rôle dans *le meilleur des mondes possibles*.

2892. — A MADAME DE FONTAINE.

15 avril.

J'espère, ma chère nièce, que ma lettre vous trouvera à Paris, et que vous aurez fait un très agréable voyage, vous et les vôtres. Je ne dis pas que vous soyez revenue avec un excellent estomac; ce n'est pas, je crois, la pièce de votre corps dont vous êtes le plus contente. J'ai reçu votre aimable lettre; vous écrivez mieux que vous ne digérez, quoique vous ne soyez pas encore parvenue à une orthographe parfaite. Mais orthographiez comme il vous plaira; je ne ferai pas comme l'abbé Dangeau, qui renvoyait les lettres à sa maîtresse, quand les points et les virgules manquaient.

Les nouvelles varient beaucoup sur la conspiration sainte du Portugal. Nous ne savons encore si nous mangerons du jésuite, ou si les jésuites nous mangeront.

Il y a des gens qui prétendent à Genève que les huguenots de France prêtent cinquante millions au roi, et qu'ils obtiennent quelques privileges pour l'intérêt de leur argent; mais je doute que les bons huguenots aient cinquante millions, et je souhaite que M. de Silhouette les trouve, fût-ce chez les Turcs....

Tronchin a fait un miracle sur Daumart (1); il l'a rendu boiteux; mais j'espère qu'enfin il en viendra à son honneur, et qu'au moins il lui accourcira l'autre jambe pour égaler le tout.

Le roi de Prusse m'envoie toujours plus de vers qu'il n'a de bataillons et d'escadrons. Son commerce est un peu dangereux depuis qu'il est l'allié des Anglais; il écrit aussi hardiment qu'eux, et ne nous ménage pas plus avec sa plume qu'avec ses baïonnettes. Il fait tout ce qu'il peut pour me rattraper; c'est un homme rare, et très bon à fréquenter de loin.

Pour votre frère (2) du grand-conseil, je ne lui dis mot, quoique je ne sois point du tout parlementaire. Il me méprise parce qu'on lui a dit que j'étais riche; si j'étais pauvre, il m'écrirait tous les jours. C'est un drôle de corps que votre frère. Bonsoir, ma chère nièce; faites-moi écrire des nouvelles, c'est-à-dire des sottises, car on ne fait que cela dans Paris.

P.-S. Persuadez M. d'Argental de faire jouer *Oreste* comme il est, car je n'y peux rien faire. Je suis occupé ailleurs (3).

2893. — A MADAME D'ÉPINAY.

Madame, j'ai été toute ma vie en butte à la calomnie. Vous m'accusez publiquement d'avoir mangé du lard; je vous jure devant Dieu que... que... que vous vous êtes trompée une fois en votre vie. Je suis dans un état pitoyable, sans l'avoir mérité, et affaibli par trois semaines continuelles de perdition de ma chétive substance. Si vous honorez mes pénates de votre *présence réelle*, amenez avec vous quelque philosophe ou quelque écuyer; car, pour moi, je n'ai ni jambes, ni tête. Il ne me reste pour tout potage que mon derrière, qui fait mon malheur. J'oubliais mon cœur; il est à vous, madame, puisqu'il bat encore un peu, et c'est avec le plus tendre respect. V.

Permettez-moi de demander des nouvelles de l'inoculable (4), et de faire aussi mille compliments à M. de Gauffecourt; nous l'attendons demain.

2894. — A LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

Aux Délices, 29 avril (5).

Madame, j'userai donc de la permission que votre altesse sérénissime veut bien me donner, d'oser lui adresser une lettre pour madame la comtesse de Bassevitz (6); mais j'abuserai de cette permission, et je vous supplie, madame, de pardonner la liberté que je prends. Je lui envoie des livres imprimés en échange des manuscrits que je devrai à vos bontés. Quelle autre protection que la vôtre puis-je choisir, madame, pour lui faire parvenir ce petit ballot? Les armées occupent tous les chemins; la plupart des paquets qu'on

(1) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(2) *Vers sur la mort de la margrave de Bareuth.* (G. A.)
(3) Ces fêtes, données en l'honneur de Louise-Elisabeth de France, duchesse de Parme, qui venait voir le roi son père, se changèrent aussi bientôt en deuil. A peine arrivée à Versailles, cette jeune princesse fut atteinte de la petite-vérole et mourut. (*A. François.*)
(4) *Panégyrique du sieur Jacques-Matoteu Cornard, maître cordonnier, prononcé le treizième mois de l'an 2859, dans la ville de l'Imagination, par Pierre Mortier, diacre de la cathédrale.* (G. A.)
(5) A Rosbach. (G. A.)
(6) L'abbé Pernetti. (G. A.)

(1) Parent de Voltaire. Il habitait avec lui. (G. A.)
(2) L'abbé Mignot. G. A.
(3) Il méditait *Tancrède*. (G. A.)
(4) Le fils de madame d'Epinay. (G. A.)
(5) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(6) Elle faisait passer à Voltaire les *Mémoires* du comte de Bassevitz sur Pierre-le-Grand. (*A. François.*)

m'envoyait de Pétersbourg se sont perdus; les housards ont pillé les matériaux de l'*Histoire de Pierre-le-Grand*. Les maux de la guerre influent sur tout; on parle de paix, et on couvre la terre de soldats, et tandis qu'on va marier un archiduc, on célébrera ses noces par l'effusion du sang humain. Je plains, dans ces circonstances, ceux qui demeurent dans le Mecklembourg; et sans les bontés de votre altesse sérénissime, j'aurais peur que ma lettre à madame de Bassevitz ne parvînt pas à son adresse.

Je vous supplie, madame, de vouloir bien qu'elle passe par vos respectables et très aimables mains. J'aurai l'honneur de l'envoyer, quand le paquet, qui va lentement, sera à moitié chemin. La cousine de mademoiselle Pertriset (1) est toujours bien fière; elle a de la beauté, de l'esprit et de l'argent. Je vous tiens, madame, bien plus heureuse qu'elle. Je me mets aux pieds de votre altesse sérénissime avec le plus profond respect.

2895. — A M. DUPONT.

Aux Délices, 29 avril.

Il y a longtemps, mon cher Dupont, que j'ai mandé à M. le prince de Beaufremont le résultat des Goll; il se pourra que sa réponse tardera un peu de temps; le procès des Français et des Hanovriens attire un peu plus son attention que celui qui est entre vos mains. Les Français ont gagné un incident (2); mais il y aura encore bien des chances à essuyer. Puissent les Goll finir les leurs! j'espère que tout ira comme je le voulais. Ces petits succès m'arrivent rarement; celui-ci me sera cher, s'il vous en revient quelques petits avantages. J'ai cette affaire à cœur uniquement pour vous; c'est dans cette vue que j'avais écrit à madame Goll avant que vous m'eussiez envoyé l'ultimatum de la négociation. Adieu; je voudrais m'entretenir avec vous plus longtemps, mais ma mauvaise santé et quelques affaires me rendent paresseux avec vous sans me rendre moins sensible.

2896. — A M. TRONCHIN, DE LYON.

Délices, 2 mai (3).

Le roi de Prusse m'écrit tous les ordinaires; mais il ne me fera jamais quitter mes terres pour lui. Qu'il prenne garde que cette année on ne lui prenne les siennes.

Entre nous, il m'a passé par les mains des choses bien extraordinaires depuis peu. Je vous réponds de la plus implacable animosité entre le roi de France et le roi de Prusse. On fera plutôt la paix avec les Anglais, à quelque prix que ce soit, qu'avec lui. Il faut ou que ce prince soit écrasé, ou qu'il écrase. Il me mande qu'il croit que cette campagne sera plus meurtrière que l'autre. Il a jeté le fourreau dans la rivière. A moins d'un miracle, nous voilà ruinés.

2897. — A M. THIERIOT.

5 mai.

Mort-Dieu, mon ancien ami, envoyez-moi au plus vite *Abraham Chaumeix crucifié;* on dit que c'est là le titre (4), c'est au moins quelque chose de semblable. Il pleut des brochures, il en pleuvra toujours, et il faut laisser pleuvoir; mais, pour la prophétie d'Abraham Chaumeix, ce n'est pas chose à négliger par gens comme nous. Employez le crédit de M. Bouret pour me faire tenir *Abraham Chaumeix.*

Vous avez vu sans doute madame de Fontaine, que nous vous avons renvoyée en assez bonne santé. Elle est chargée de payer tous les bijoux que vous m'avez fait tenir de Paris. Etes-vous encore dans la rue Saint-Honoré, ou à l'Arsenal (5)? Je ne sais pas trop où vous prendre; vous me paraissez un beaucoup plus grand voyageur que moi; vous faites plus de chemin dans Paris que je n'en ai fait dans l'Europe. Si vous avez la curiosité de voir à Lyon les cours de France et de Naples, je vous conseille de pousser jusqu'à Genève. Pour moi, je vous avertis que, si vous vous contentez de courir d'un bout de Paris à l'autre, et que vous ne veniez point chez moi, je prendrai le parti de venir vous voir.

Avez-vous pris quelque action dans les fermes-générales? On se plaignait autrefois qu'il y eût quarante de ces messieurs, et aujourd'hui tout le monde l'est; c'est le royaume qui est fermier-général du royaume. Cette opération est tout à fait anglaise. Remarquez que, depuis trente ans, nous avons tout pris des Anglais : philosophie, petite-vérole, nous velte charrue et finances. Il ne nous manque que de prendre d'eux l'empire de la marine. Il me semble qu'on veut vous ôter, à vous autres Parisiens, la liberté de penser, que vous devez aussi aux Anglais; mais il est beaucoup plus aisé de tenir une nation dans la stupidité pendant mille ans, comme nous avons eu l'honneur d'y être, que de nous y replonger quand une fois nous en sommes sortis. Frère Berthier, frère Abraham Chaumeix, et leurs semblables, auront beau crier que tout est perdu si on se met à avoir le sens commun, les cabales les plus infâmes auront beau exciter le parlement de Paris à faire des remontrances au roi, et à faire brûler l'*Encyclopédie*, le roi et les philosophes se moqueront du parlement. Bonsoir.

2898. — A MADAME DE FONTAINE.

Aux Délices, 5 mai.

Que j'écrive de la main de notre ami Jean-Louis (1), ou de la mienne, cela est égal, ma chère nièce, pourvu que j'écrive. Votre sœur n'a pas une santé bien brillante, et n'est pas, à beaucoup près, si ingambe que moi. Je suis devenu plus grand cultivateur et plus grand architecte que jamais; j'élève des colonnades, et j'ai des charrues vernies. Il ne me manque que de tremper mon blé dans de l'eau de lavande. Vous irez, sans doute, bientôt à Hornoy; vous m'y préparerez, s'il vous plaît, les logis; car soyez très sûre que j'y viendrai radoter avant qu'il soit deux ans.

Vous me conseillez, en attendant, de faire une tragédie, parce que le théâtre est purgé de petits-maîtres (2). Moi, faire une tragédie, après ce que le grand Jean-Jacques a écrit contre les spectacles! Gardez-vous, sur les yeux de votre tête, de dire que je suis jamais homme à faire une tragédie. Vous voudriez, n'est-il pas vrai, une tragédie d'un goût nouveau, pleine de fracas, d'action, de spectacle, bien neuve, bien intéressante, bien singulière, féconde en sentiments, en situations, des mœurs vraies, et cependant nouvelles sur la scène? Vous n'aurez rien de tout cela. Gardez-vous de croire que je fasse une tragédie (3). Assez d'autres en feront, et suppléeront, par l'action théâtrale que je leur ai tant recommandée, au génie que je leur recommande encore plus.

Monsieur le conseiller du grand-conseil, je vous suis très obligé d'avoir rompu avec moi votre silence pythagorique. Vous n'êtes pas l'écrivain le plus fécond de nos jours; mais, quand vous vous y mettez, vous écrivez très joliment, et vous avez, par dessus madame de Fontaine, le mérite de l'orthographe. J'espère que, dans l'année 1760, nous recevrons encore de vous un petit mot qui nous fera grand plaisir.

Monsieur le Vitruve d'Hornoy (4), je ne vous conseille pas de faire à votre château un aussi maudit escalier que vous en avez fait à celui de Tournay. Nous verrons comment vous aurez ajusté les appartements de votre aile. Je n'oublierai point les offres que vous me faites d'être quelquefois à Paris mon ambassadeur auprès des puissances nommées banquiers, notaires, ou procureurs du parlement. Il faut que votre mousquetaire Daumart ait été blessé dans quelque bataille; c'est le plus déterminé boiteux que nous ayons dans la province. Cependant il ne laisse pas de tuer, en clopinant, tous les renards et tous les cormorans qu'il rencontre.

Monsieur le capitaine de cavalerie (5), vous avez fait un cornette qui est le plus malheureux cornette du pays; non seulement il n'a point de route, mais je ne sais pas trop par quelle route il pourra se tirer des coquins qu'il a engagés pour servir l'Etat. Ce sont des gens très belliqueux, car ils jettent des pierres à tous les passants, comme faisait mon singe. On a beau les mettre en prison, ils finiront par assassiner leur cher cornette sur le grand chemin.

Luc m'écrit, du 11 avril, que cette campagne-ci sera plus meurtrière que les autres. Dieu veuille qu'il se trompe! Je crois que nous ne nous trompons pas, en nous flattant que M. de Silhouette fera, dans son ministère, des choses plus utiles aux hommes que *Luc* n'en fera de dangereuses.

Adieu, ma chère nièce; les deux ermites vous embrassent de tout leur cœur.

---

(1) Le roi de Prusse. (G. A.)
(2) A Bergen, sur le prince Ferdinand. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(4) *Mémoire pour Abraham Chaumeix contre les prétendus philosophes Diderot et d'Alembert*, brochure attribuée à Diderot. (G. A.)
(5) Chez le comte de Montmorency, ou chez le marquis de Paulmi. (G. A.)

(1) Jean-Louis Wagnière. (G. A.)
(2) Depuis le 23 avril. Le comte de Lauraguais avait donné pour cela trente mille francs. (G. A.)
(3) Il faisait *Tancrède*. (G. A.)
(4) C'est le fils de madame de Fontaine que Voltaire désigne ainsi. (G. A.)
(5) Le marquis de Florian. (G. A.)

Je me suis arrangé avec la république de Genève, pour avoir une belle terrasse de trente toises de long. Cela n'est pas bien intéressant, mais c'est un grand embellissement à nos Délices, où je voudrais bien vous revoir.

2899. — A M. LE MARQUIS DE VOYER.

Ferney, 5 mai (1).

Mon sérail est prêt, monsieur, il ne me manque que le sultan que vous m'avez promis. On a tant écrit sur la population que je veux au moins peupler le pays de Gex de chevaux, ne pouvant guère avoir l'honneur de provigner mon espèce. Je ne savais point du tout quels étaient les usages des haras du roi, quand j'eus l'honneur de vous écrire. Mon seul objet, monsieur, est de seconder vos vues pour le bien de l'État. Je n'ai nul besoin du titre glorieux de garde-étalons du roi pour avoir quelques franchises qu'on dit être attachées à ce noble caractère. Je suis seulement flatté de rendre service, d'ajouter un goût nouveau à mes goûts, et d'être à portée de recevoir quelques-uns de vos ordres. Si vous n'avez point de bel étalon à me donner, j'en ferai venir un dans mes terres; je vous servirai de mon mieux, et sans qu'il vous en coûte rien. Je vous supplie de m'honorer de vos ordres le plus tôt que vous pourrez.

J'ignore heureusement dans ma retraite tout ce qui se passe dans le monde; je ne sais si vous êtes aux Ormes (2) ou à l'armée. Si vous êtes aux Ormes, permettez-moi de présenter mes respects à M. votre père et à toute votre famille. Oserai-je vous prier, monsieur, d'avoir la bonté de me faire savoir vos intentions un peu plus tôt que vous ne fîtes, quand j'eus l'honneur de vous parler de haras pour la première fois? Il faut un mari à mes filles, et si vous ne m'en donnez pas un, elles se marieront bien toutes seules.

Au reste, monsieur, pour me faire respecter de tous les palefreniers et de toutes les blanchisseuses du pays de Gex, je voudrais, sous votre bon plaisir, prendre le titre pompeux de directeur ou de lieutenant des haras dans toute l'étendue de trois ou quatre lieues. Un jésuite missionnaire portugais raconte qu'un mandarin lui ayant demandé, à Macao, quel était un homme qui venait de lui parler assez fièrement, le jésuite lui répondit : C'est celui qui a l'honneur de ferrer les chevaux de l'empereur de Portugal, roi des rois : aussitôt le mandarin se prosterna.

J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments les plus respectueux, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

2900. — A M. TRONCHIN, DE LYON.

Délices, 7 mai (3).

Pourquoi M. Silhouette ou de Silhouette fait-il de si beaux arrangements? pourquoi calcule-t-il si bien l'intérêt du roi et du public? pourquoi prend-il le train d'égaler la recette à la dépense autant qu'il pourra? C'est, mon cher monsieur, qu'il a été élevé pour être négociant : tel fut le grand Colbert, et celui-ci a l'avantage d'avoir travaillé en Angleterre et en Hollande. J'ai toujours pensé qu'un négociant était plus capable de conduire les finances que les maîtres des requêtes ordinaires de notre hôtel. Ceci soit dit sans vous le plaire.

2901. — A M. COLINI.

Aux Délices, 7 mai.

Je n'ai pas eu un moment à moi depuis deux mois, mon cher Colini; tantôt malade, tantôt surchargé de quelques travaux indispensables, tantôt occupé de ma ruine, en faisant bâtir des châteaux. Je ne perds point de vue, dans tous ces tracas, les objets qui vous regardent. J'ai toujours devant les yeux Manheim (4) et Francfort; je ferai l'impossible pour aller à Schwetzingen, et je ferai l'impossible aussi pour vous prendre en passant. Vous avez grande raison de n'être point de l'avis du docteur Pangloss; je ne penserai comme lui que quand je pourrai parvenir à vous être utile.

2902. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Aux Délices, 7 mai.

Il faut que vous me pardonniez, madame; j'écris très peu, parce que je n'ai pas un moment à moi; je me défais tous les jours de mes correspondances de Paris, je ne voudrais conserver que la vôtre; je ne connais plus que vous et la retraite; je m'intéresse plus à la pension de M. votre fils qu'à la guerre et aux finances; je veux que vous soyez heureuse de toutes les façons et de tous les côtés; on aurait beau d'ailleurs tout bouleverser, je n'en prendrai point d'alarmes; j'ai su faire à peu près comme vous. J'ai des terres libres, je veux y vivre et y mourir. Il est vrai que je m'y prends un peu tard pour bâtir et pour planter, mais la vraie jouissance est dans le travail: la culture est un aussi grand plaisir que la récolte. Le docteur Pangloss est un grand nigaud avec son *tout est bien;* je crois que les choses ne vont bien que pour ceux qui restent chez eux, ou pour M. de Zeutmandel (1) et pour sa grasse et riche chanoinesse, qui épouse un très aimable mari. Tout sera *bien* longtemps pour vous, madame, puisque que vous avez le courage de conserver votre régime; ce n'est pas une petite vertu, et votre vertu sera récompensée. Je ne vous mande aucune nouvelle, je n'en sais que des siècles passés; si vous en savez du siècle présent, ne m'oubliez pas; mais songez toujours que celles qui vous regardent me sont les plus chères, et que je vous suis attaché avec le plus tendre respect.

2903. — A M. BERTRAND.

Aux Délices, 12 mai.

Je suis devenu un paresseux depuis quelque temps, mon cher ami; je ne vous ai point informé que j'avais envoyé votre lettre à l'abbé Pernetti (2); je ne vous ai point dit non plus combien l'Académie de Lyon est flattée de vous avoir parmi ses membres, et à quel point on a été content de tout ce que vous avez envoyé. Vous devez avoir reçu des nouvelles des libraires de l'*Encyclopédie;* la publication de l'ouvrage, qui pourtant se fera un jour, rencontre aujourd'hui bien des difficultés. L'affaire des protestants, entreprise par Boudon (3), n'en rencontre pas moins. Je crois que les Autrichiens essuyent encore plus de difficultés avec le roi de Prusse. Il m'écrit, du 22 avril, qu'il a dérangé tous leurs projets de campagne sans sortir de sa place. Si cela est, c'est assurément le plus grand général d'armée de l'Europe; j'aimerais mieux qu'il en fût le pacificateur.

Adieu, mon cher philosophe; mille tendres respects à M. et à madame de Freudenreich. Je vous embrasse.

2904. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 mai.

C'est aujourd'hui, mon cher ange, le 19 de mai, et c'est le 22 d'avril qu'un vieux fou commença une tragédie (4) finie hier. Vous sentez bien, mon divin ange, qu'elle est finie et qu'elle n'est pas faite, et que nos maçons, mes bœufs, mes moutons, et les loups nommés fermiers-généraux, contre lesquels je combats, et deux ou trois procès qui m'amusent, et des correspondances nécessaires, ne me permettront pas de vous envoyer mon griffonnage, l'ordinaire prochain. Mon cher ange, je vous avais bien dit que la liberté (5) et l'honneur rendus à la scène française échauffaient ma vieille cervelle. Ce que vous verrez ne ressemble à rien, et peut-être ne vaut rien. Madame Denis et moi nous avons pleuré; mais nous sommes trop proches parents de la pièce, et il ne faut pas croire à nos larmes. Il faut faire pleurer mes anges, et leur faire battre des ailes. Vous aurez sur le théâtre des drapeaux portés en triomphe, des armes suspendues à des colonnes, des processions de guerriers, une pauvre fille excessivement tendre et résolue, et encore plus malheureuse, le plus grand des hommes et le plus infortuné, un père au désespoir. Le cinquième acte commence par un *Te Deum*, et finit par un *De profundis*.

Il n'y a eu jamais sur aucun théâtre aucun personnage dans le goût de ceux que j'introduis, et cependant ils existent dans l'histoire; et leurs mœurs sont peintes avec vérité. Voilà mon énigme; n'en devinez pas le mot, et, si vous le devinez, gardez-moi le secret le plus inviolable. Conspirons, mais ne nous décelons pas; donnons la pièce *incognito*. Jouissons une fois de ce plaisir; il est très amusant, et d'ailleurs je crois le secret nécessaire. La mesure des vers est aussi neuve au théâtre que le sujet. Madame Denis n'en a point été choquée; au quatrième vers, elle s'y est accoutu-

(1) Éditeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(2) Château du comte d'Argenson. (G. A.)
(3) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(4) Voltaire voulait placer Colini auprès de Charles-Théodore, et lui faire restituer ses effets volés à Francfort en 1753. (*Cloyenson.*)

(1) Il faut peut-être lire *Zuchmantel*. (G. A.)
(2) Secrétaire de l'Académie de Lyon. (G. A.)
(3) Cinquante millions offerts à Louis XV par les protestants. (G. A.)
(4) *Tancrède*. (G. A.)
(5) Voyez la lettre du 5 mai à madame de Fontaine. (G. A.)

mée. Elle a trouvé ce genre plus naturel que l'ancien, et quelquefois plus convenable au pathétique. Il met le comédien plus à son aise, j'entends le bon comédien. Avec tout cela, nous pouvons être sifflés, et il faut tâcher de ne l'être pas sous mon nom.

Gardez-vous bien d'être aussi empressés de faire voir mon monstre que je l'ai été à le former. Silence, anges, ou point de pièce.

Et ce n'est pas assez de silence, il faut jurer, comme saint Pierre, que vous ne me connaissez pas.

Nota bene que, dans notre petite drôlerie, nous n'avons ni rois, ni reines, ni princes, ni princesses, ni même de *gouverneur de toute la province*, comme dit Pierre Corneille; et c'est encore un agrément.

Voyez, ô anges, quel pouvoir vous avez sur un Suisse!

Je viens de lire *Titus* (1). C'est un tour que vous m'avez joué pour me punir d'avance de l'ennui que je vous causerai; et, pour vous punir, je vous adresse ma réponse au petit Métastase (2). Il ne m'a pas donné son adresse; prenez-vous-en à vous, si j'en use si librement.

2905. — A M. LE COMTE DE CHOISEUL.

J'ai mandé hier, monsieur, au bon homme Ralph (3), qu'il avait fait rire une excellence qui va dans le pays de l'ennui (4). Ce *Lustig* en est tout ragaillardi. Il dit que ce qu'il désirait le plus, dans le plus sot des *mondes possibles*, était de réjouir un petit nombre de gens d'esprit comme vous, qui ne sont de ce siècle en aucune manière. Il prétend que, si vous voulez le faire avertir par quelque rieur de vos amis, il vous fera présenter à Strasbourg de quoi vous amuser sur la route, et de quoi jeter dans le Danube.

N'oubliez pas la spirituelle, l'éloquente, la sucrée, la romanesque, la bavarde, la précieuse, la bégueule comtesse de Bentinck, quand vous voudrez savoir au juste tous les rogatons de Vienne.

Si j'étais homme à me venger d'un certain Freitag, agent du roi de Prusse, ci-devant mis au pilori en Saxe, et maintenant serré à Dusseldorf, et d'un coquin de Schmidt, faux monayeur de Francfort, conseiller du roi de Prusse, qui me volèrent, en saugant ma nièce dans le ruisseau, et du roi de Prusse lui-même qui employa ces dignes agents, je pourrais aller plaider à Vienne; car c'est une chose délicieuse de se ruiner au conseil aulique, pour ruiner Schmidt, et mortifier cet insolent Frédéric.

Je souhaite à votre excellence tous les succès dont je ne doute pas. Elle est bien persuadée de mon tendre respect.

2906. — A LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

22 mai, aux Délices (5).

Madame, voici les extraits des principaux passages de l'oraison funèbre d'un cordonnier, par sa majesté le roi de Prusse. Le livret est assez considérable, et de la taille des oraisons funèbres du grand Condé et du maréchal de Turenne. Il est étonnant que le roi de Prusse ait pu s'amuser à un tel ouvrage, l'hiver dernier, tandis qu'il préparait à Breslau les opérations de la campagne qu'il exécute aujourd'hui. Il en a fait bien d'autres; mais comme il a livré son *Cordonnier* à l'impression, on peut en donner des extraits à une princesse discrète sans trahir des secrets d'Etat, et sans manquer à ce qu'on doit à la majesté du trône. On dit que le prince Henri pourrait ajouter quelques talons aux souliers que le roi de Prusse a celébrés, attendu qu'il a vu ceux de l'armée de l'Empire, laquelle est nommée, je pense, l'armée d'exécution. Je ne sais pas trop bien les termes, madame, et je manque peut-être à l'étiquette; mais ce que je sais, et ce que je trouve fort mauvais, c'est qu'on s'égorge après avoir plaisanté. Le canon gronde, le sang coule autour des Etats de votre altesse sérénissime. Elle daigne souhaiter que je vienne lui faire ma cour; quel chemin prendre? On ne peut passer que par dessus des morts.

Enfin, madame, votre altesse sérénissime a donc pris le parti de l'inoculation! Vous êtes sage en tout. Les autres cours ne le sont guère, de se ruiner et de faire tant de malheureux. Je ne pardonne qu'à César et à Alexandre d'avoir fait la guerre : il s'agissait de la moitié de la terre; mais ici (pour se servir d'un proverbe noble) le jeu ne vaut pas la chandelle. La grande maîtresse des cœurs n'est-elle pas de mon avis?

Le vieux Suisse se met aux pieds de votre altesse sérénissime et de votre auguste famille (1).

2907. — A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Aux Délices, 26 mai.

Je suis aussi fâché que vous pour le moins, mon cher *grand écuyer* d'Assyrie, qu'on n'ait pas osé adopter mes chars, crainte du ridicule. Le ridicule pourtant n'est pas si à craindre que les Prussiens; et je suis toujours convaincu, quoique je ne sois pas du métier, que ce serait la seule manière de les vaincre en pleine campagne.

L'armée d'exécution, comme ils l'appellent, est exécutée; tout cela est dispersé. Messieurs des cercles mettent les armes bas quand on leur dit que messieurs de Prusse sont à une lieue.

On dit que les Anglais viennent de nous prendre douze gros vaisseaux marchands. Leur ministère a fait imprimer un ouvrage très artificieux, très bien écrit, pour justifier leur conduite envers les avides Hollandais. Le mémoire est fort beau; et sur la seule lecture, je les condamnerais. Ces pirates-là sont aussi méchants sur mer que les Prussiens sur terre. Nous nous ruinons pour leur résister, et nous portons tout notre argent en Germanie. Jamais elle n'a été si dévastée, si sanglante, et si riche.

J'avoue avec vous, mon cher Assyrien, que Dieu a envoyé M. de Silhouette à notre secours. S'il y a quelque bon remède, il le trouvera; car il n'est pas comme la plupart de ses prédécesseurs, gens estimables, mais sans génie, qui traçaient leur sillon comme ils pouvaient avec la vieille charrue. J'augure beaucoup d'un traducteur de Pope, qui a vu l'Angleterre et la Hollande.

Il n'est pas de ces vieux novices
Marchant dans des sentiers ouverts,
Et même y marchant de travers,
Créant des charges, des offices,
Billets d'Etat, écus factices;
Empruntant à tout l'univers;
Replâtrant par des injustices
Nos sottises et nos revers.
Il ramène les temps propices
Et des Sullys et des Colberts,
Et rembourse de mauvais vers
Pour le prix de ses grands services.

Je ne sais pourquoi vous me mandez que tant de poëtes le persécutent avec des éloges en vers. Mes chers confrères n'entrent pour rien dans les obligations que l'Etat peut lui avoir; ils ne prendront point d'actions sur les fermes. En avez-vous pris? Il me semble que mes nièces en ont quelques-unes. L'opération est un peu à l'anglaise; eh! tant mieux! il faut faire du public une compagnie qui prête au public; c'est la grande méthode de Londres.

2908. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 mai.

Je vous envoie, mon cher ange, mon dernier printemps (2), mon ouvrage du mois de mai. Il est adressé à M. de Courteilles (3). Ce n'est point à moi d'en juger, c'est à vous; mais comment prévoir le succès ou la chute d'une pièce qui n'est ni tragédie, ni comédie, ni en rimes ordinaires, et qui n'a aucun objet de comparaison? Ne sera-t-il pas amusant de la faire donner par Lekain, ou par M. de Lauraguais, comme l'ouvrage d'un jeune inconnu? J'ai changé la mesure, afin que ce maudit public ne me reconnût pas à ce qu'on appelle mon style. N'allez pas vous attendre à de belles tirades, à de ces grands vers ronflants, à des sentences, à des attrappe-parterre, à de l'esprit, à rien enfin de ce qui est en possession de plaire. Style médiocre, marche simple; voilà ce que vous trouverez; mais, s'il y a de l'intérêt, tout est sauvé. Divin ange, je n'ai pas un moment; j'ai quitté la Russie pour vous, je retourne à Pétersbourg, et je baise, en partant, les ailes des anges.

---

(1) Tragédie de de Belloy, imitée de Métastase. (G. A.)
(2) On n'a pas cette lettre à de Belloy. (G. A.)
(3) Pseudonyme de Voltaire pour *Candide*. (G. A.)
(4) Le comte de Choiseul remplaçait son cousin, le comte de Stainville (duc de Choiseul) à l'ambassade de Vienne. (G. A.)
(5) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)

(1) Suivaient des extraits de la brochure de Frédéric, faits de manière à montrer la contradiction des écrits du roi avec sa conduite. (G. A.)
(2) *Tancrède*. (G. A.)
(3) Intendant des finances. (G. A.)

2909. — A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

29 mai.

Je suis toujours surpris, monsieur, de voir que, sur les bords de la Néva et de la Mosca, on écrive et on parle français comme à Versailles. La lettre que M. Soltikof (1) vient de me rendre de la part de votre excellence, et sa conversation, redoublent ma surprise et mon plaisir. Je dois ajouter à ces sentiments ceux de la reconnaissance pour vos belles fourrures, et pour le thé que boit sa majesté chinoise. Il n'y a point, grâce à vos bontés, de potentat en Europe qui prenne de meilleur thé que moi, et qui ait de plus belles doublures d'habits.

Votre dernier envoi d'instructions met le comble à vos magnifiques présents; elles vont jusqu'à l'année 1721, et je me flatte, monsieur, que vous m'honorerez bientôt de la suite de vos mémoires instructifs. Je ne négligerai rien pour tâcher de répondre à vos idées et à vos soins. J'espère avoir l'honneur de vous envoyer, l'hiver prochain, tout l'ouvrage. Je vous prie de trouver bon que je me livre à mon goût et à ma manière de penser; chaque peintre doit suivre son genre et employer les couleurs qui lui réussissent le mieux. J'écris dans ma langue; la plupart des noms doivent être à la française. Nous ne disons point *Alexandros*, mais Alexandre; nous prononçons Auguste, et non pas *Augustus;* Cicéron, au lieu de *Cicero;* Athènes, au lieu d'*Athenoi*, etc. Les noms propres, chargés de doubles *w* et de consonnes, seront au bas des pages.

Je suis bien sûr de me rencontrer avec un homme plein de goût, tel que vous êtes, en évitant toute affectation, et surtout l'affectation de faire un panégyrique. Il faut laisser aux gazetiers et aux sots le soin de dire : *Notre auguste monarque, sa gracieuse majesté, le roi de Prusse, est en haute personne à son armée; sa sacrée majesté impériale a pris médecine, et son auguste conseil est venu le complimenter sur le rétablissement de sa précieuse santé.* A parler sérieusement, tout ce qui tend à nous faire trop valoir, nous met toujours au-dessous de ce que nous sommes.

Vous ne voulez pas non plus qu'on démente des faits avérés de toute l'Europe. En déguisant une vérité publique, on affaiblit toutes les autres, et la plus mauvaise de toutes les politiques est de mentir. Celui qui, en écrivant l'histoire d'Alexandre, nierait ou excuserait le meurtre de Clitus, s'attirerait le mépris et l'indignation. Si l'expérience m'a pu donner quelque connaissance dans l'art d'écrire, je l'emploierai à augmenter, si je le puis, le respect qu'on doit à Pierre-le-Grand et à votre empire, sans flatter personne.

Je pense qu'en m'attachant à ces principes, je ne suivrai que les vôtres. Il ne me restera d'autre regret que celui de n'avoir pu voir l'empire dont j'écris l'histoire, et la personne qui me procure cet honneur, et dont je ne serai que le copiste.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que je vous dois, etc.

2910. — A MADAME D'ÉPINAY.

Le porteur (2) ne vous dira pas qu'il est la plus aimable créature du monde; mais moi je vous le dis, ma chère philosophe. Il a fait d'ailleurs ce que vous deviez faire; il nous est venu voir.

2911. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

3 juin.

Les ailes des anges m'ont obombré, mon cher et respectable ami; j'ai le brevet pour Ferney (3) plus favorable que je n'avais osé le demander et l'espérer; il est pour moi comme pour madame Denis. Je n'aurais jamais osé prétendre que mon nom fût couché, en parchemin, dans une patente signée *Louis*.

Monsieur l'ambassadeur, recevez mes très humbles actions de grâces.

Mon cher ange, vous avez voulu un pot-de-vin pour vos négociations; vous devez l'avoir reçu; vous devez avoir lu mon petit drame. Si j'avais pu deviner que M. le duc de Choiseul (4) pousserait ses bontés, que je vous dois, jusqu'à parler de moi dans la chambre du roi, j'aurais, moi, poussé l'insolence jusqu'à demander dans le brevet l'insertion des droits de Tournay; cela n'aurait rien coûté, et cette grâce si naturelle était tout aussi facile que l'autre. Ma modestie m'a perdu, je n'ai pas eu la témérité de parler de moi; je n'ai demandé les droits de Ferney que pour ma nièce; mais Tournay ne regardait que moi, et je me suis tu.

Maintenant que mon brevet pour Ferney est obtenu, je n'ai pas l'insolence d'en demander un second pour Tournay (1). Figurez-vous quel plaisir ce serait d'avoir deux terres entièrement libres, et comme cela irait à l'air de mon visage. M. de Brosses m'a garanti tous les droits de sa terre; mais c'est *le beau billet qu'a La Chatre*. Ils disent qu'il n'a pu me garantir des droits qui lui sont personnels; tant pis pour lui, il ne m'a vendu qu'à cette condition; mais tant pis pour moi, qui serai vexé.

Monsieur le Parmesan (2), qui êtes Envoyé chez vous, je vous ai fait mon compliment. Vous avez été obligé d'écrire à Parme, vous n'avez pas le temps d'écrire aux Délices. Cependant je vous ai envoyé une tragédie; pour Dieu, donnez-moi un petit signe de vie. Que dites-vous de l'avis (3) à frère Berthier et à *monsieur* des *Nouvelles ecclésiastiques?*

Mille tendres respects à tout ange.

2912 — A M. DE CHAUVELIN.

A Lausanne, 3 juin (4).

Monsieur, le malingre Suisse, l'importun V., vous demande très humblement pardon de vous excéder; mais ayez pitié de lui. Il n'avait pas osé parler de Tournay dans sa requête au roi, parce qu'il ne voulait pas que son nom retentît aux oreilles des monarques. Il a été tout stupéfait et tout confondu de voir que le roi lui accordait, pour lui et pour sa nièce, l'ancien démembrement de Ferney. S'il avait eu un peu de présomption, il aurait fait aisément insérer Tournay dans le brevet, et tout était fini; il serait sûr d'être l'homme le plus libre du monde : sa modestie l'a perdu. Mais, monsieur, que vos bontés secondent cette modestie funeste, et que je vous aie l'obligation de ne point perdre mes droits de Tournay! si on m'en ôte un, on me les enlève tous. Je n'ai acheté cette terre à vie que par le seul motif de jouir de ces droits, et à cette condition. M. de Brosses me les a garantis par un billet de sa main, aussi bien que l'exemption des lods et ventes. Me voilà donc dans la nécessité de plaider au conseil contre M. de Brosses, et d'exiger de lui cette garantie. On peut me demander le dixième, la capitation, etc. Il est très certain que, hors le droit de ressort au parlement de Dijon, Tournay et Ferney sont absolument libres; je pourrais même, si j'étais calviniste, avoir un prédicant dans mon château. Enfin, monsieur, vous sentez combien des droits si singuliers doivent être chers. Je n'ai pas, en vérité, le courage de demander au roi un second brevet; mais je suis persuadé qu'un mot de vous vaudrait une patente. Si vous aviez la bonté de dire à MM. Faventines, Drouet ou autres, que le roi m'a accordé un brevet de franchise de tous droits à Ferney, et que vous regardez ce brevet comme une conséquence des droits que M. de Brosses m'a transmis à Tournay; si enfin vous pouviez leur remontrer que, la chose étant litigieuse, on doit pencher du côté de la faveur; si du moins vous daigniez exiger d'eux un délai pendant lequel il se pourrait, à toute force, que je fusse assez insolent pour demander un petit mot de confirmation pour Tournay, je vous aurais la plus sensible obligation du monde.

Vous autres, messieurs du conseil, vous n'aimez pas trop les gens qui veulent être libres; mais daignez considérer que j'ai l'honneur d'être Suisse, que vous m'avez toujours un peu aimé, et vous pouvez me rendre le plus heureux mortel qui respire.

Voulez-vous bien permettre que je vous envoie le mémoire des fermiers-généraux noté de remarques de Mathanasius?

Recevez mes impertinentes prières et mes tendres respects.
Le Suisse V.

2913. — A M. DE SOLTIKOF.

J'abuse des bontés de M. de Soltikof. Je le supplie de me mander comment on écrit le nom des sectaires appelés dans mes Mémoires Kalkonistky, ou Ratzoniski, ou Ralkoniky, ou Roskolchiqui (5).

---

(1) Neveu du général de ce nom. Il étudiait à Genève. (G. A.)
(2) Grimm, qui était venu rejoindre à Genève madame d'Epinay. (G. A.)
(3) Un brevet d'exemption d'impôts. (G. A.)
(4) Il était ministre des affaires étrangères depuis le mois d'octobre 1758. (G. A.)

(1) Voyez pourtant la lettre qui suit. G. A.)
(2) D'Argental venait d'être nommé ministre plénipotentiaire de l'infant duc de Parme, avec le titre de comte. (G. A.
(3) Note qui était à la suite de l'*Ode sur la mort de la margrave de Bareith*. (G. A.)
(4) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(5) Extrait de la réponse de M. de Soltikof : « Les sectaires en

Qui sont donc ces gens-là dont le nom me fait donner au diable ?

Et les worsko-jésuites, ou vlorsko-jésuites, qui sont-ils ? je n'y entends rien. Tous ces drôles-là ne valent pas la peine qu'on en parle, à moins qu'ils ne soient bien ridicules, comme sont chez nous tous nos fanatiques.

2914. — A MADAME D'ÉPINAY.

Je suis bien malingre, mais très heureux. Honorez, madame, nos petits pénates de votre présence, vous et M. Grimm. Liberté entière pour le malade ; il sera consolé quand il aura l'honneur de vous voir. L'oncle et la nièce vous attendent avec transport.

2915. — A LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

Aux Délices, 8 juin (1).

Madame, j'ai également à me plaindre de la guerre et de la nature. L'une et l'autre conspirent à me priver du bonheur de faire ma cour à votre altesse sérénissime ; la vieillesse, les maladies et les housards sont de cruels ennemis. J'ai bien peur, madame, que ces housards ne demandent un peu de fourrage à vos Etats, et qu'ils paient fort mal leur dîner et celui de leurs chevaux. Du moins, madame, votre beau duché (reste d'un duché encore plus beau), n'aura rien à reprocher à la cavalerie française. Je crois que depuis Rosbach elle a perdu l'idée de venir prendre respectueusement du foin dans vos quartiers.

Il me paraît que le roi de Prusse, qui attaquait à droite et à gauche autrefois, comme le bélier de la vision de Daniel, est totalement sur la défensive. Pour nous, nous sommes sur l'expectative, et Paris est sur l'indifférence la plus gaie. Jamais on ne s'est tant réjoui, jamais on n'a inventé tant de plaisanteries, tant de nouveaux amusements. Je ne sais rien de si sage que ce peuple de Paris, accusé d'être frivole. Quand il a vu les malheurs accumulés sur terre et sur mer, il s'est mis à se réjouir et a fort bien fait ; voilà la vraie philosophie. Je suis un vieillard très indulgent ; il faut, en plaignant les malheureux, applaudir à ceux qui... (*narguent* ou *rient* de) leurs malheurs.

Je renouvelle mes remerciements très humbles à votre altesse sérénissime : sa protection, au sujet des paperasses (2) touchant le czar, fait ma consolation. Je me mets à ses pieds avec le plus profond respect. Le Suisse V.

2916. — A M. THIERIOT.

Aux Délices, 11 juin.

Mon ancien ami, mademoiselle Fel (3) est chez moi avec son frère, qui est plus vieux que vous, qui a fait le voyage gaiement, et qui chante encore. Quand vous voudrez venir nous voir sans chanter, vous ne serez pas si bien reçu que chez les Montmorency ; mais

. . . . Oves ad flumina pavit Adonis. (VIRG., ecl. X.)

De là je conclus que vous pouvez très bien venir philosopher sur les bords de notre lac. J'ai la folie de faire bâtir un très beau château ; mais ce ne sera pas là que j'aurai l'insolence de vous recevoir, mais bien dans la guinguette des Délices. Vous verrez un homme entièrement libre. Le roi m'a accordé la confirmation des privilèges de ma terre qui la rendent entièrement indépendante. Je suis parvenu à ce que j'ai désiré toute ma vie, l'indépendance et le repos. Vous ferez fort bien de venir partager avec moi ces deux biens inestimables ; nous ajusterons ensemble l'*Histoire de Pierre-le-Grand*. Plus je vais en avant, plus je vois qu'il mérite ce titre. Quand je le vis, il y a quarante ans (4), courant les boutiques de Paris, ni lui ni moi ne nous doutions que je serais un jour son historien. Je vous avertis qu'il a fait sortir les jésuites de ses Etats ; apparemment que quelque frère Berthier lui avait déplu.

Il y a longtemps que quelqu'un (5) exigea de moi des paraphrases de l'*Ancien Testament* ; je choisis le *Cantique des Cantiques* et l'*Ecclésiaste*. L'un de ces ouvrages est tendre, l'autre est philosophique. J'ai eu le plaisir de parler au cœur et à la raison ; mais je crains bien que les copies de l'*Ecclésiaste* ne soient falsifiées : je m'en remets à la Sorbonne pour la condamnation des copistes ; je me soumets d'ailleurs au pape et à l'Eglise, avec toute la résignation d'un bon chrétien tel que je suis et que j'ai toujours été. Il y a longtemps que j'ai lu les quatre volumes (1) de M. d'Alembert, et je les ai lus avec un extrême plaisir.

Je ne comprends pas comment vous ne vous êtes pas fait payer des cent vingt livres par madame de Fontaine. Elle est chargée, par un grand accord de famille, de vous payer cette somme, et vous recevrez votre argent tôt ou tard avec cette lettre.

Bonsoir ; je vous quitte pour *Pierre-le-Grand*. Je me flatte toujours que, quand vous aurez fait votre cours d'artillerie sous M. Belidor (2), vous viendrez vous reposer aux Délices.

Vale, nostrorum sermonum candide judex. (HOR., lib. I.)

2917. — A MADAME DE FONTAINE.

15 juin 1759.

Si vous êtes à Paris, ma chère nièce, il faut que je vous importune encore pour ma *Chevalerie* (3). J'ai donné congé pour quelque temps à *Pierre-le-Grand* en faveur de mes *chevaliers*. Gardez-vous bien de montrer mon brouillon à qui que ce soit au monde ; ceci est un secret de famille, excepté pour M. de Florian. Cet ouvrage est-il dans vos mains ? est-il chez M. d'Argental ? je n'en sais rien. Je suis toujours tout stupéfait de ne recevoir aucune nouvelle, depuis plus d'un mois, du nouvel envoyé de Parme (4). Il s'était chargé d'une négociation avec M. le comte de La Marche, mon seigneur suzerain ; rien n'était plus convenable à un ministre. Je l'ai pressé de ne me point instruire de mes affaires ; mais je ne puis concevoir qu'il ne me parle pas d'une tragédie. Il faut qu'il ait quelque chose sur le cœur ; je vous prie de m'en éclaircir. Il m'aurait autrefois écrit des volumes sur une pièce de théâtre ; je ne conçois rien à son silence... Aimez toujours un peu le vieux Suisse.

Mon Parmesan m'écrit enfin, et m'envoie des volumes d'observations. Vraiment oui, il est bien question de cela ! Pense-t-il que depuis trois semaines je n'aie pas changé la pièce. Gardons ce secret d'Etat, et amusons-nous.

2918. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 15 juin.

Mon divin ange parmesan, je reçois enfin un mot de votre écriture céleste, et un volume de critiques de Scaliger, de la main de madame l'Envoyée de Parme. Sa négociation ne sera pas difficile. Vous ne songez pas qu'il s'est passé trois semaines entre l'envoi de la *Chevalerie* et votre réponse, et que, pendant trois semaines, il faut bien qu'une tragédie ait le temps de changer de visage ; aussi en a-t-elle changé tous les jours. Je viens d'entrevoir quelques critiques auxquelles j'ai répondu, il y a plus de quinze jours, par des vers bons ou mauvais.

Quelque respect que j'aie pour ce barbare de grand homme, Pierre Ier, je l'abandonne à tout moment pour mes chevaliers. Les terres me désolent, M. d'Espagnac (5) m'opprime, les fermiers-généraux me tourmentent ; j'ai peu de foin ; et cependant il faut faire des tragédies et des histoires avec une santé déplorable. Mademoiselle Fel a beau adoucir mes maux par son joli gosier, la tête va me tourner.

Mon cher ange, quelle différence de M. le duc de Choiseul à monsieur l'abbé (6) ! Cependant vous n'aviez point hébergé,

Alimenté, rasé, désaltéré, porté, (*Le Joueur.*)

M. le duc de Choiseul. J'augure bien de nos affaires entre les mains d'un homme qui pense si noblement, qui fait du bien à ses amis ; c'est une belle âme. Dites-moi donc un peu, n'est-il pas très bien avec la personne (7) envers qui on prétend que *Babet* fut ingrate ?

Ah çà ! combien de fromages de Parmesan vous donne-t-on par année ? n'est-ce pas douze mille ?

Russie s'appellent *Roskolniki* ou *Roskolstch ki*, non qui a sa dérivation du verbe russe *roskoloti*, qui veut dire fendre. Il y a quantité de ces sectes en Russie dont chacune a ses folies particulières, et qui se distinguent par divers noms. Peut-être que ceux dont vous faites mention sous le nom de *worsko-jesuites* sont une de ces sectes. » (*Note communiquée par l'auteur.*)

(1) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)

(2) Mémoires que devait lui communiquer madame de Bassewitz. (G. A.)

(3) Cantatrice de l'Opéra. (G. A.)

(4) En 1717. (G. A.)

(5) La Pompadour. (G. A.)

(1) Les *Mélanges littéraires*. (G. A.)

(2) Bernard Forest de Belidor, né en 1697, mort en 1761. (G. A.)

(3) *Tancr de*. (G. A.)

(4) D'Argental. (G. A.)

(5) Sahuguet d'Espagnac, conseiller de grand'chambre depuis 1737, et chef du conseil du comte de La Marche.

(6) Bernis. (G. A.)

(7) La Pompadour. (G. A.)

Je veux que mon ange soit à son aise. Vraiment M. le duc de Choiseul a eu très grande raison de créer ce poste; le beau-père Stanislas a un ministre, et le gendre (1) n'en aurait pas!

La poste part; je n'ai pas eu le temps de lire le volume de madame d'Argental; je vais le dévorer. Je baise le bout de vos ailes à tous tant que vous êtes.

2919. — A M. THIERIOT.

Aux Délices, 18 juin.

Je reçois, mon ancien ami, votre seconde lettre et votre mémoire; vous avez la bonté de m'envoyer encore quelques rogatons. Je suis très fâché que les idées philosophiques et les églogues (2) de ceux qui ont pris le nom de Salomon courent le monde; passe encore si c'étaient les ouvrages de mon *Salomon du Nord*, il est fait pour être condamné par la Sorbonne; il n'a jamais commencé aucune de ses pièces par dire à une femme : *Donnez-moi un baiser sur la bouche*.

J'ai grand'peur que mes paraphrases du sage de Jérusalem ne courent d'une manière très fautive; les copistes et les commentateurs ont altéré le texte dans tous les temps.

Je n'ai point de foi au débarquement du *Pretender* (3) en Ecosse, sur une flotte russe et suédoise; cela me paraît tiré des *Mille et une Nuits*. A l'égard de notre descente, je fais des vœux pour elle; mais je crains furieusement les philosophes anglais possesseurs d'environ deux cent quatre-vingts vaisseaux de guerre. Ce sont deux cent quatre-vingts problèmes newtoniens, difficiles à résoudre par nos auteurs cartésiens.

Pour moi, je ne m'occupe que de mon czar Pierre; j'aime les créateurs; tout le reste me paraît peu de chose. Je suis bien aise de faire voir que les héros n'ont pas la première place dans ce monde. Un législateur est, à mon sens, bien au-dessus d'un grenadier; et celui qui a formé un grand empire vaut bien mieux que celui qui a ruiné son royaume.

Si M. de Silhouette continue comme il a commencé, il faudra lui trouver une niche dans le *temple de la Gloire*, tout à côté de Jean-Baptiste Colbert. Je vous en donnerai une dans le *temple de l'Amitié*, si vous m'écrivez quelquefois. Vos lettres contiennent toujours des choses intéressantes, et font toujours grand plaisir à l'oncle et à la nièce.

Mandez-moi si vous êtes assez heureux pour avoir quelques actions dans les fermes-générales. Je crois que ce sera le meilleur bien du royaume; mais, pour moi, je donne la préférence à mes bœufs, à mes chevaux, à mes moutons, et à mes dindons; et je préfère la vie patriarcale à tout. Quand vous viendrez me voir, je ferai tuer un chevreau, je répandrai de l'huile sur une pierre, et nous adorerons ensemble l'Eternel.

2920. — A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 18 juin.

Cette dépêche sicilienne doit être adressée à madame l'Envoyée de Parme, qui s'est donné la peine de faire un si beau mémoire, et de l'écrire tout entier de sa main. Il paraît bien qu'elle doit partager toutes les négociations de M. l'Envoyé; elle connaît à fond toutes les affaires de la Sicile (4); toutes ses réflexions sont justes, profondes, et fines; ses raisonnements forts et pressants, bien déduits, clairement exposés, prouvés, appuyés. C'est un petit chef-d'œuvre que ce mémoire; et, ce qui n'est jamais arrivé et n'arrivera plus, c'est que l'auteur adopte sans restriction toutes les critiques qu'elle a eu la bonté d'envoyer. Il en a fait aussi honneur à tous les anges, et baise le bout de leurs ailes avec une profonde humilité et les remerciements les plus tendres et les plus sincères.

O anges! ne soyez en peine de rien; notre nièce et moi nous pensions comme vous presque sur tous les points; mais nous n'avons pu résister à la rage de vous envoyer au plus vite notre *chevalier*, et de vous faire voir qu'à soixante et six ans on a encore du sang dans les veines. *Tancrède* a été fait comme *Zaïre*, en trois semaines; nous en avons des témoins, et, à l'heure où nous faisons cette dépêche, nous attestons le ciel que tout est corrigé à peu près suivant vos divines intentions, que nous avons à moitié devinées, et à moitié suivies.

Nous sentons avec douleur que notre intrigue est fondée sur un billet équivoque, comme celle de *Zaïre*; nous avouons en cela notre insuffisance et la stérilité de notre imagination, mais nous réparerons cela par un gros bon sens qui régnera dans toute la pièce. Notre bon sens est très aidé par les lumières des anges. Le message porté chez les Maures, pour arriver à Messine, n'était pas sans difficulté; le balourd qui porte ce billet a aussi son embarras. Ce sont les cordes et les poulies qui font mouvoir la machine; il faut qu'elles aillent juste, j'en conviens; mais il faut que cette machine soit brillante, pompeuse, que tout intéresse, que le cœur soit déchiré, que les larmes coulent, qu'un grand et tendre intérêt ne laisse pas aux spectateurs le temps de la réflexion, et qu'ils ne songent aux poulies qu'après avoir essuyé leurs larmes.

Mon Dieu! que je fus aise quand j'appris que le théâtre était purgé (1) de blanc-poudrés, coiffés au rhinocéros et à l'*oiseau royal*! Je riais aux anges en tapissant la scène de boucliers et de gonfanons. Je ne sais quoi de naïf et de vrai dans cette *Chevalerie* me plaisait beaucoup; et soyez vivement persuadée que, si mes foins étaient faits, la pièce en vaudrait beaucoup mieux.

M. le conseiller de grand'chambre, d'Espagnac, me glace encore l'imagination; MM. les fermiers-généraux la tourmentent, mes maçons l'excèdent; il faut que j'arrange une colonnade le matin, et que je rapetasse une scène le soir. Je vois encore que je serai obligé de présenter une incivile requête par la main des anges, à M. le duc de Choiseul, et que j'abuserai à l'excès de leur bonté.

Au milieu de tout cela, il faut faire imprimer l'Histoire d'une création de deux mille lieues par l'auguste barbare Pierre-le-Grand, et faire connaître cent peuples inconnus. Mais retournons à Syracuse.

Je suppose que mes juges trouveront bon que les biens de Tancrède soient une dot que l'Etat donne à Orbassan pour son mariage; ils verront sans doute que cette circonstance le rend plus odieux à Tancrède et à sa maîtresse; ils seront convaincus qu'il serait inutile de parler de cette donation dans le conseil d'Etat, si ce n'était pas un des articles du mariage. Il ne faut pas, à la vérité, qu'Orbassan reproche au beau-père de s'y opposer; mais il n'est peut-être pas mal qu'un autre chevalier fasse ce reproche au beau-père. J'aime assez ces contestations parmi des gens du temps passé, dont la politesse n'était pas la nôtre, et qui avaient plus de casques que de chemises.

Mes juges voient bien qu'à l'égard du billet porté par le balourd, quatre vers au plus suffiront pour graisser cette poulie.

Mes juges sentent que c'est une chose fort délicate de faire demander Aménaïde en mariage par un circoncis; c'est bien assez que quelque brutal de chevalier dise qu'en effet il y a quelque Sarrasin qui a fait du bruit dans la ville, qu'il nomme même ce jeune mahométan, et qu'il fasse tomber sur lui tous les soupçons les plus vraisemblables.

Mes juges verront combien il est aisé à ce soldat, intime ami de Tancrède, de dire, au commencement du troisième acte, qu'il fit un tour à la ville, il y a deux jours, et qu'il y entendit murmurer du mariage d'Orbassan.

Mes juges savent qu'il suffit de quatre vers dans un endroit, et d'une douzaine dans un autre, pour expliquer ce qui n'est pas assez clair, et pour rendre l'intérêt plus touchant. Le commencement du cinquième acte, par exemple, avait besoin d'être retouché, et je crois actuellement la scène du père et de la fille beaucoup plus intéressante; enfin il me paraît qu'on ne m'a prescrit que des choses aisées à faire.

J'avertis humblement que ces mots, *ce billet adultère* (2), ne révolteront point quand il n'y aura pas de petits-maîtres sur le théâtre; ce n'est pas que je sois beaucoup attaché à ce mot, et qu'il ne soit très facile d'en substituer un autre; mais je le crois bon, et je le dis pour la décharge de ma conscience.

Vous avez grande raison, madame, de vous écrier et de m'accuser de barbarie allobroge, sur

> Ces beaux nœuds dont nos cœurs étaient joints....
> Dont on peut accuser ou vanter son courage.

Vous avez le nez fin, et moi aussi : cela ne vaut pas le diable, et cela fut corrigé un quart d'heure après avoir eu l'impertinence de vous l'envoyer.

Je vais sortir du Kamtschatka, où je suis à présent, et j'aurai l'honneur de vous envoyer la pièce avant qu'il soit un

(1) Louis XV, dont la fille Louise-Elisabeth avait épousé Philippe, duc de Parme. (G. A.)
(2) L'*Ecclésiaste*, le *Cantique des cantiques*. (G. A.)
(3) Charles-Edouard. C'était une fausse nouvelle. (G. A.)
(4) *Tancrede*, qu'elle avait critiqué. (G. A.)

(1) Voyez la lettre à madame de Fontaine du 5 mai. (G. A.)
(2) *Tancrede*, sc. II, act. IV. Voltaire sacrifia cette expression. (G. A.)

mois ; mais, avant ce temps-là, il se pourrait bien faire que je couchasse par écrit un beau mémoire dans lequel je m'accuserais de l'énorme bêtise de m'être fié à des billets de garantie pour les priviléges de ma terre de Tournay.

M. d'Argental s'étant bien voulu charger des *finances* du sieur Pesselier, il les enverra quand il pourra; je ne suis pas pressé d'argent. De quoi s'avise Pesselier de gouverner les finances? a-t-il trouvé quelque chose de mieux que les actions sur les fermes? Cependant, si M. d'Argental a la condescendance de m'envoyer cet écrit, ne peut-il pas le faire contre-signer? Je le mettrai dans les rayons de ma petite bibliothèque destinés aux faiseurs de projets ; j'en ai déjà bon nombre.

Dites-moi donc, mes anges, n'avez-vous pas douze mille parmesans au moins par an? mais aussi n'êtes-vous pas obligés d'avoir une plus grosse maison? Je me flatte que vous avez renoncé entièrement à la grand'chambre ; c'est un cul-de-sac bien ennuyeux. Et puis, quel bavard que cet avocat-général (1)! Mes anges, je suis plus que jamais votre Suisse. V.

2921. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 23 juin.

Mon divin ange parmesan, si je n'obéis pas bien, j'obéis vite. Il y a quelques coups de lime à donner, nous l'avouons; mais prenez toujours, et, avec le temps, toutes les lois de madame d'Argental seront exécutées. On sait bien qu'en parlant du courrier qui va porter le billet doux, la confidente peut dire :

Il vous fut attaché dès vos plus jeunes ans,
Vos intérêts lui sont aussi chers que la vie,

et en faire un excellent domestique, qui fait pendre sa maîtresse en ne disant pas son secret. Il y a encore quelque chose à fortifier au cinquième acte; mais il s'agit à présent d'une importante négociation. Votre Suisse vous donnera bientôt autant d'affaires que votre Parme.

Madame la marquise (2) a su que je faisais un drame, et moi je lui ai écrit (3) galamment que je le lui enverrais, que je le soumettrais à ses lumières, que je me souvenais toujours des belles décorations qu'elle eut la bonté de faire donner à *Semiramis*, etc. Elle m'a répondu qu'elle attendait la pièce. Que faut-il donc faire, mon cher ange? la donner à M. le duc de Choiseul, et que M. le duc de Choiseul la donne à madame la marquise comme un secret d'État. Elle fera ses observations, elle protégera notre Sicile. Je suis Suisse, il est vrai; mais je sais mon monde, et je veux que les prêtres sachent que je suis bien en cour.

Vous voyez, mon divin ange, que je donne toujours la préférence au spirituel sur le temporel; vous serez bientôt outrecuidé d'un mémoire sur Tournay.

Mais M. le comte de Choiseul part-il bientôt (4)? je voudrais lui envoyer quelque chose pour l'amuser sur la route. Qu'il n'oublie point la comtesse de Bentinck à Vienne, s'il veut être amusé.

2922. — A M. LE DUC DE LA VALLIÈRE.

Aux Délices.

N'ai-je pas tout l'air d'un ingrat, monsieur le duc? Il me semble que je devrais passer une partie de ma vie à vous remercier de vos bontés, et l'autre à tâcher de vous plaire; cependant je ne fais rien de tout cela. Je cultive la terre ; je fais quelquefois de mauvais vers ; mais je me garde de les envoyer aux ducs et pairs qui ont de l'esprit et du goût. Vous n'allez plus à la comédie, et par conséquent je ne veux plus en faire ; mais comment peut-on avoir une bibliothèque complète de théâtre (5), et ne point entendre mademoiselle Clairon? comment peut-on acheter fort cher des pièces de Hardi, et ne pas aller à celles de Corneille? Avez-vous la tragédie de *Mirame*, dont les trois quarts sont du cardinal de Richelieu? La pièce est bien rare ; c'était un détestable rimailleur que ce grand homme. Le cardinal de Bernis faisait mieux des vers que lui, et cependant il n'a pas réussi dans son ministère ; cela est inconcevable. C'est apparemment parce qu'il avait renoncé à la poésie. Le roi de Prusse n'en use pas ainsi ; il fait plus de vers que l'abbé Pellegrin ; aussi a-t-il gagné des batailles.

(1) Omer Joly de Fleury. (G. A.)
(2) La Pompadour. (G. A.)
(3) On n'a pas cette lettre. (G. A.)
(4) Pour Vienne. (G. A.)
(5) La bibliothèque théâtrale du duc de La Vallière est célèbre. (G. A.)

Je ne veux point mourir sans vous avoir envoyé une ode pour madame de Pompadour (1). Je veux la chanter fièrement, hardiment, sans fadeur ; car je lui ai obligation. Elle est belle, elle est bienfaisante, sujet d'ode excellent. Elle a eu la bonté de recommander à M. le duc de Choiseul un mémoire pour mes terres, terres libres comme moi, terres dont je veux conserver l'indépendance comme celle de ma façon de penser.

Je me suis fait un drôle de petit royaume dans mon vallon des Alpes ; je suis le Vieux de la Montagne, à cela près que je n'assassine personne. Madame de Pompadour a favorisé ma petite souveraineté écornée. Savez-vous bien, monsieur le duc, que j'ai deux lieues de pays, qui ne rapportent pas grand'chose, mais qui ne doivent rien à personne?

Que les dieux ne m'ôtent rien,
C'est tout ce que je leur demande.

On m'a écrit que M. de Silhouette faisait de très bonne besogne. Il est vrai que celui-là n'apoint fait de vers, mais il a traduit Pope, et voilà pourquoi il est bon ministre. Monsieur le duc, vous avez fait de très jolis vers, de ma connaissance ; fourrez-vous dans le ministère, vous réussirez infailliblement. Je me jette du mont Jura au pied de Mont-Rouge (2). Je m'occupe à ensemencer mes terres, à les rendre fécondes, et les filles aussi, non pas en les semant (3), mais en les mariant ; je suis bon citoyen. Oh! le roi le saura, monsieur le duc, et je vois d'ici qui lui en fera ma cour. Jouissez de votre vie charmante, et continuez vos bontés au Suisse V.

2923. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 juin.

Mon divin ange, moi fâché contre vous! qui vous a dit cette anecdote? où l'avez-vous prise? Vous êtes bien mal instruit pour un plénipotentiaire. Ne sais-je pas que vous avez eu plus d'une affaire? et ne sais-je pas encore que vous avez daigné vous intéresser aux miennes? Je ne suis pas si Suisse, que je n'entende raison. Ne l'ai-je pas entendue sur les *Chevaliers?* n'ai-je pas fourbi de nouveau leurs armes? n'ai-je pas à peu près fait ce que madame Scaliger (4) ordonnait?

Mon ange, que les fondements soient bien ou mal faits, il n'importe; il faut donner la maison à madame la marquise (5); il faut la confier à M. le duc de Choiseul, et que, de ses mains bienfaisantes, elle passe dans les belles mains de son amie. Il voulait, disiez-vous, une tragédie pour pot-de-vin du brevet; la voilà. Trêve à vos critiques ; laissez place à M. de Choiseul et à madame de Pompadour pour faire les leurs ; ils s'en intéresseront davantage au bâtiment, quand ils y auront mis quelques pierres. Ceci n'est point affaire de théâtre, c'est affaire d'État.

Vous m'avez laissé ignorer la bonne plaisanterie de la grand'chambre, qui voulait députer à l'infant, et empêcher qu'aucun conseiller du parlement (6) connût jamais les intérêts d'aucun État. Enfin vous voilà compatible. Est-il vrai que vos confrères ont rendu un arrêt contre ceux qui ne saignent pas dans la pleurésie? Cet arrêt doit être imprimé avec celui qui condamne l'*Encyclopédie*. On pourrait faire un beau volume de ces arrêts-là.

Qu'importe, mon cher ange, qu'on donne mon *Russe* tome à tome ou tout en bloc? c'est l'affaire des libraires, et je ne m'en mêle pas. Je me mêle de plaire à l'autocratrice de toutes les Russies ; il me faut une impératrice au moins dans mes intérêts, car je ne peux en conscience aimer *Luc ;* ce roi n'a pas une assez belle âme pour moi. Il me semble que M. le duc de Choiseul le connaît bien. Je vous demande en grâce, mon cher ange, de souhaiter au moins qu'il soit puni.

Et ce polisson de Gresset (7), qu'en dirons-nous? quel fat orgueilleux! quel plat fanatique! et que les vers de Piron (8) sont jolis! Mais que M. d'Espagnac est raboteux! qu'il est difficile! il demande des choses impossibles, des choses que je n'ai point. C'est le dieu des jansénistes ; il commande pour qu'on n'obéisse pas. Je lui ai donné dix fois plus d'éclaircis-

(1) Il n'en fit rien. (G. A.)
(2) Près Paris, où était le château du duc. (G. A.)
(3) Il faudrait *ensemençant*. (G. A.)
(4) Madame d'Argental, ainsi surnommée à cause de ses commentaires sur *Tancrède*. (G. A.)
(5) C'est-à-dire, il faut dédier *Tancrède* à madame de Pompadour. (G. A.)
(6) D'Argental était conseiller d'honneur. (G. A.)
(7) Il venait de publier une *Lettre* sur, ou plutôt contre la comédie. (G. A.)
(8) Est-ce l'épigramme de Voltaire : « Certain cafard, jadis jésuite, etc? » Voyez tome VI. (G. A.)

sements que jamais aucun possesseur de Ferney n'en a donné depuis le douzième siècle. Je suis aussi honteux que reconnaissant de vos bontés, de vos peines, de celles de M. l'ambassadeur de Chauvelin; je baise toutes les ailes.

Je ne peux encore penser à un sous-brevet pour Tournay; je ne peux que songer à vous, mes anges, à *Pierre-le-Grand*, à mes *Chevaliers*, et à mes foins, vous embrasser tendrement avec la plus vive reconnaissance, et vous aimer à jamais. Je suis très malingre; comment vous portez-vous?

2924. — A M. DE CIDEVILLE.

Aux Délices, 29 juin.

Eh bien! mon cher ami, vous êtes donc revenu à vos moutons; mais vous les quittez tous les ans, et je n'abandonne jamais les miens, quoiqu'ils ne soient pas si gras que les vôtres.

Vous êtes enthousiasmé avec raison de notre ministre des finances, et de mademoiselle Dubois (1); on dit grand bien de l'un et de l'autre. Je suis bien aise de voir un homme de lettres contrôleur-général. Il a traduit un Warburton qui vous démontre net que jamais les lois de Moïse n'ont laissé seulement soupçonner l'immortalité de l'âme. Il a traduit le *Tout est bien* (2), mais quand dirons-nous: *Tout n'est pas mal?* Le génie de M. de Silhouette est anglais, calculateur, et courageux: mais, si on nous prend des Guadeloupe; si ces maudits Anglais ont plus de vaisseaux que nous, et meilleurs; si les frais de la visite qu'on veut leur rendre sont perdus; si les dépenses immenses d'une guerre juste, mais ruineuse, absorbent les revenus de l'État, ni M. de Silhouette, ni Pope, n'y pourront suffire.

J'ai pris le parti de mettre une partie de ma fortune en terres; le roi de Prusse ne les saccagera pas, et elles porteront toujours quelques grains. Les biens en papier dépendent de la fortune, ceux de la terre ne dépendent que de Dieu. Si vous gouvernez votre Launai, vous savez que cette occupation emporte un peu de temps; mais avouez qu'on en perd à Paris bien davantage. Je conduis tout le détail de trois terres presque contiguës à mon ermitage des Délices; j'ai l'insolence de bâtir un château dans le goût italien, *nel gran gusto;* cela n'empêchera pas, mon ancien ami, que vous n'ayez votre *Pierre-le-Grand*, et une tragédie d'un goût un peu nouveau.

Puisque Gresset a renoncé à embellir la scène, il faut bien que je la gâte. Je me damne, il est vrai; cela est honteux à mon âge; mais j'aime passionnément à me damner. Vous connaissez sans doute l'épigramme de Piron sur ce fanatique orgueilleux de Gresset. Qu'elle est jolie! qu'elle est bien faite! que l'insolent ex-jésuite est bien puni! Et que dites-vous du révérend père *Poignardini*-Malagrida (3), qu'on prétend avoir été loyalement brûlé à Lisbonne? Malheureusement ces nouvelles viennent des jansénistes. Qu'on les brûle ou qu'on les canonise, peu m'importe à moi patriarche, qui ne connais plus que mes troupeaux, et qui ne suis point de leurs ouailles.

Savez-vous que le roi m'a donné de belles lettres patentes, par lesquelles mes terres sont conservées dans leurs anciens privilèges? et ces privilèges sont de ne rien payer du tout, d'être parfaitement libre. Y a-t-il un état plus heureux? Je me trouve entre la France et la Suisse, sans dépendre ni de l'une ni de l'autre. La grâce du roi est pour madame Denis et pour moi. Tout cela serait bon, si on digérait. Vous digérez, mon cher ami; mon estomac est déplorable; *spiritus quidem promptus est, caro autem infirma.* Mon cœur est toujours à vous.

2925. — A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

Au château de Tournay, 10 juillet.

Monsieur, une grande fluxion sur les yeux me prive de l'honneur de vous écrire de ma main, et du plaisir de continuer, aussi rapidement que je le voudrais, l'*Histoire de Pierre-le-Grand*. Je l'ai poussée jusqu'à la bataille de Pultava. Le journal que votre excellence a eu la bonté de m'envoyer me sert à constater les dates, et à rapporter les événements avec exactitude.

J'espère toujours, monsieur, que non seulement vous aurez la bonté de me faire parvenir la suite de ce journal, mais que je recevrai de vous des lumières sur tout ce qui peut rendre ces événements plus intéressants pour le public, et plus glorieux pour le monarque.

Je vois bien, dans les mémoires qu'on m'a confiés, quel jour on a pris une ville; je vois le nombre des morts, des prisonniers, dans une bataille; mais je ne vois rien qui caractérise Pierre-le-Grand. Le lecteur désirera sans doute de savoir comment il traita les principaux officiers suédois prisonniers après la bataille de Pultava; comment la plupart des capitaines et des soldats furent transportés en Sibérie; comment ils y vécurent; avec quelle générosité l'empereur renvoya le prince de Wurtemberg; pourquoi le comte Piper fut détenu dans une prison rigoureuse; comment on traita les généraux Renschild (1) et Lewenhaupt, et les autres; quel fut réellement l'appareil du triomphe à Moscou. Un billet de lui, une réponse, un mot, deviennent, dans de telles circonstances, des choses importantes pour la postérité; ses négociations, surtout, doivent être un des plus grands objets de son histoire.

Mais, monsieur, tous les princes ont négocié, tous ont assiégé des villes et donné des batailles; nul autre que Pierre-le-Grand n'a été le réformateur des mœurs, le créateur des arts, de la marine, et du commerce. C'est par là surtout que la postérité l'envisagera avec admiration. Elle voudra être instruite en détail de tout ce qu'il a créé; elle demandera compte du moindre chemin public, des canaux pour la jonction des rivières, des règlements de police et de commerce, de la réforme mise dans le clergé, en un mot, de tous les objets sur lesquels il a étendu ses soins.

Il est même nécessaire que toutes ses grandes entreprises, depuis la Finlande jusqu'au fond de la Sibérie, soient présentées au public dans un jour si lumineux, et d'une manière si imposante, que les lecteurs ne puissent pas regretter ces anecdotes désagréables dont tant de livres sont remplis, et que la gloire du héros empêche de s'informer des faiblesses de l'homme.

J'ignore, monsieur, si c'est votre intention que l'*Histoire de Pierre-le-Grand* soit suivie d'un chapitre dans lequel je ferai voir, en raccourci, comment on a suivi en tout les vues de ce législateur, avec quelle splendeur on a achevé ce qu'il avait commencé, et tout ce que votre nation a fait de grand, jusqu'au temps heureux de l'impératrice régnante. Je fais mille vœux pour la durée et le bonheur de son empire; j'en fais d'aussi ardents pour votre personne. Le protecteur des arts doit m'être bien cher; l'ouvrage dont vous m'avez chargé m'inspire de la reconnaissance; toutes vos bontés me sont précieuses.

2926. — A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

A Tournay, par Genève, 20 juillet.

Madame la Parmesane, il faut commencer par vous rendre mille actions de grâces. Quelle bonté vous avez d'entrer dans tous ces détails de vieux chevaliers! et ce qui m'en plaît encore autant, c'est que vous avez une santé brillante; car rien ne pèserait tant à une malade que d'écrire tant de choses si réfléchies. Je l'éprouve bien tristement; il m'a pris un éblouissement, un je ne sais quoi, qui accommode fort peu les idées. Tronchin est venu au secours de ma pie-mère et de ma dure-mère, et c'est à son insu que j'ai l'honneur de vous écrire. J'ai mis, mes divins anges, toutes vos remarques avec la pièce, et je ne reverrai ce procès que quand j'aurai la tête bien nette. En attendant, je vous envoie, pour vous amuser, le drame (2) *de feu M. Thomson*, traduit par mon ami M. Fatema.

Je ne veux, d'ici à quinze jours, penser ni aux chevaliers (3) ni à Pierre-le-Grand; j'oublierai jusqu'à M. l'abbé d'Espagnac. Il n'en est pourtant pas des affaires comme d'une pièce de théâtre et d'une histoire; ces ouvrages gagnent à se reposer, et les affaires perdent à n'être pas suivies. Mais, si je veux vivre, j'ai besoin d'un parfait repos pour quelque temps.

Ne vous fâchez pas contre moi d'être comtesse, c'est un usage reçu; c'est un titre qu'on donne à beaucoup de ministres qui ne vous valent pas; et, si vous étiez en pays étranger, il faudrait bien vous y accoutumer malgré vous. Tout mon malheur est que vous n'ayez pas l'ambassade de Suisse; mais pourquoi non? cela vaut cent mille livres de rente, et on est bien pis que comte, on est roi. Après le plaisir de voir couper ses blés et battre en grange, c'est le premier des emplois; les douze mille fromages de Parmesan ne sont rien en comparaison. Vous auriez une bonne troupe de comédiens à

(1) Actrice qui avait débuté le 30 mai. (G. A.)
(2) L'*Essai sur l'homme*, de Pope. (G. A.)
(3) Voyez le chapitre XXXVIII du *Précis du Siècle de Louis XV*. (G. A.)

(1) Ou Rehnskold. (G. A.)
(2) Voyez, tome III, *Socrate*. (G. A.)
(3) Toujours *Tancrède*. (G. A.)

Soleure, vous viendriez voir le petit château que je bâtis, vous seriez enchantée de mon château; il est d'ordre dorique, il durera mille ans (1). Je mets sur la frise : *Voltaire fecit.* On me prendra, dans la postérité, pour un fameux architecte. Vous ne vous souciez point de tout cela, parce que vous êtes à Paris; mais peut-on ne jamais sortir de Paris! J'aime mon czar qui, dans un clin d'œil, allait bâtir à Archangel, à Astracan, sur la mer Noire, sur la mer Baltique. Mon Dieu, que vous êtes casaniers!

Dites-moi donc comment se trouve M. le comte de Choiseul de son voyage; ne sera-t-il pas bien excédé de l'étiquette de la cour de Vienne? Vous n'auriez point d'étiquette en Suisse, vous régneriez comme vous voudriez. Si je n'avais pas acquis des terres qui me tournent la tête, je supplierais M. le duc de Choiseul de me donner un consulat au Grand-Caire ou en Grèce. J'enrage de mourir sans avoir vu les Pyramides, et les ruines du théâtre d'Eschyle.

2927. — A MADAME D'EPINAY.

Madame Denis est un gros cochon qui prétend ne pouvoir écrire parce qu'il fait trop chaud; et moi, malgré mon apoplexie, j'écris comme Gauffecourt. Je brave les saisons, et je boude ma philosophe qui ne veut point de nous, qui n'aime que Genève, qui ne veut point venir parler avec nous de l'*infâme* (2). Je me ferai dévot, et les dévotes viendront me donner des lavements, puisque ma philosophe et mon prophète (3) m'abandonnent.

2928. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Juillet.

Mon divin ange, que vous dirai-je? rien qui ne soit dans le paquet ci-joint. Votre chambrier d'Espagne, le président de Brosses, l'intendant (4), les fermiers-généraux, et mes maçons, ont conjuré ma perte. Les chevaliers et les czars ne s'en trouveront pas mieux. Je suis malade, les affaires me pilent. Je baise les ailes des anges pour me consoler.

2929. — A MADAME D'ÉPINAY.

Comment se porte ma philosophe? Est-il vrai qu'on a ôté à Gauffecourt son sel? Mais, si le sel s'évanouit, avec quoi salera-t-on, comme dit l'autre (5)?

Certain sermon salé (6) est-il copié? y a-t-il quelque nouvelle? C'est une belle chose que la santé.

2930. — A MADAME D'ÉPINAY.

Il y a dix ans que je n'ai lu les vers d'Helvétius. S'ils sont mauvais, sa prose ne vaut guère mieux. C'est un fagot vert qui donne un peu de feu et beaucoup de fumée.

Le beau sermon est tout fait pour votre belle âme. Edifiez-vous, ma belle philosophe, tant qu'il vous plaira; soyez toujours femme de bien; et, si vous êtes d'honnêtes gens, vous et votre Bohémien (7), je vous donnerai votre récompense en ce monde, dans quelques jours. Je vous remercie tendrement; mais votre fermier-général n'aime pas les belles-lettres, ou je suis trompé.

2931. — A MADAME DE FONTAINE.

Aux Délices, 27 juillet.

Continuez, aimez la campagne, ma chère nièce; c'est vie de patriarche. Aimez votre terre; plus vous la travaillerez, plus vous vous y plairez. Je vous plains seulement d'être trop grande dame, et de recevoir le produit des terres des autres, sans vous donner le plaisir de l'agriculture. Le blé qu'on a semé vaut bien mieux que celui qu'on recueille des moissons d'autrui. Je vais me servir de mon beau semoir à cinq tuyaux, et cette pièce de menuiserie me fait plus de plaisir que des pièces de théâtre.

Voici le temps où il sied bien de vivre du produit de ses terres; tous les impôts sont augmentés. Il faut bien de quoi repousser les pirateries anglaises. Vous qui d'ailleurs êtes à peu près alliée au contrôleur-général, vous trouverez qu'il a raison; car il faut ou se défendre ou recevoir la loi, il n'y a pas de milieu. Je ne vois point comment on ne prie point MM. *Pâris*, *Marquet*, *Pavée*, et cent autres entrepreneurs, de prêter au roi soixante millions à deux et demi pour cent sur ce qu'ils ont gagné; mais il ne m'appartient pas de me mêler des affaires d'Etat, je ne dois songer qu'à ma chevalerie, et surtout à vous.

Le roi de Prusse s'avise toujours de m'honorer de ses lettres; il a toujours des droits sur mon imagination; il n'en aura jamais guère sur mon cœur. Il me mande (1) qu'il a trouvé une Pucelle d'Orléans, une *grosse Jeanne* qui se bat comme Jeanne d'Arc, et qui exhorte ses troupes, au nom de Dieu, à exterminer les papistes et les Autrichiens. Il ne la dépucellera ni ne la paiera.

2932. — A M. TRONCHIN, DE LYON.

Délices, 28 juillet (2).

On dit M. de Bompart battu et tué, et le Canada très en danger, malgré le capitaine Caron. A l'égard de la descente en Angleterre, si j'étais du métier des meurtriers, j'aimerais beaucoup mieux être chargé de défendre les côtes d'Angleterre que de les attaquer. Dieu ait pitié de nous et de l'Espagne!

2933. — A M. TRONCHIN, DE LYON.

Délices, 2 août (3).

Grâce à mon frontispice d'ordre ionique, à des pièces d'eau, à des fontaines, à des terres qui coûtent beaucoup et rapportent peu, et à plus de soixante personnes à nourrir par jour, attendez-vous qu'avant qu'il soit peu nous serons réduits à cinquante mille écus. Mais aussi nous aurons un petit théâtre à Tournay, et vos prêtres viendront, s'ils veulent, nous voir jouer la comédie, que nous jouons mieux qu'eux. On va donc jouer la pièce de la descente en Albion. Je crains toujours pour le dénouement.

2934. — A MADAME D'EPINAY.

Si Dieu vous a inspirée, si vous avez fait usage de votre imprimerie de poche, vous avez fait une action très méritoire. Il faut extirper l'*infâme*, du moins chez les honnêtes gens. Elle est digne des sots; laissons-la aux sots, mais rendons service à notre prochain. Ma chère philosophe, je n'irai point à Lausanne, si vous daignez venir aux Délices.

2935. — A MADEMOISELLE FEL.

Aux Délices, 7 août.

Très aimable rossignol, l'oncle et la nièce, ou plutôt la nièce et l'oncle, avaient besoin de votre souvenir. Les gens qui n'ont que des oreilles vous admirent; ceux qui, avec des oreilles, ont du sentiment, vous aiment. Nous nous flattons d'avoir de tout cela. Et sachez, malgré toute votre modestie, que vous êtes aussi séduisante quand vous parlez que quand vous chantez. La société est le premier des concerts, et vous y faites la première partie. Nous savons bien que nous ne jouirons plus de votre commerce, dont nous avons senti tout le prix; les habitants des bords de notre lac ne sont pas faits pour être aussi heureux que ceux des bords de la Seine. Voici ce que notre petit coin des Alpes dit de vous :

De *rossignol* pourquoi porter le nom?
Il est bien vrai qu'ils ont été ses maîtres;
Mais tous les ans, dans la belle saison,
L'Amour les guide en nos réduits champêtres.
Elle n'a pas tant de fidélité;
Elle nous fuit, peut-être nous oublie.
C'est le phénix à jamais regretté,
On ne le voit qu'une fois dans sa vie.

C'est ainsi qu'on vous traite, mademoiselle, et quand vous reviendriez, vous n'y gagneriez rien; on vous traiterait seulement de phénix qu'on aurait vu deux fois. Pour moi, quelque forte envie que j'aie de venir vous rendre mes hommages, il n'y a pas d'apparence que j'aille à Paris. Le rôle d'un homme de lettres y est trop ridicule, et celui de philosophe trop dangereux. Je m'en tiens à achever mon château, et ne veux plus en bâtir en Espagne.

Vraiment, vous faites à merveille de me parler de M. de La Borde (4). Je sais que c'est un homme d'un vrai mérite,

(1) « C'est douteux, dit M. Clogenson. La pierre dont Voltaire a fait construire le château de Ferney est d'une assez mauvaise qualité. » (G. A.)
(2) Voilà le fameux mot qui apparaît! (G. A.)
(3) Grimm, auteur du *Petit prophète de Bœmischbroda*. (G. A.)
(4) Joly de Fleury. (G. A.
(5) Matthieu (G. A.)
(6) S'agit-il du *Sermon des cinquante* qui fut imprimé chez madame d'Epinay? (G. A.)
(7) Grimm. (G. A.)

(1) Le 2 juillet. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(4) Jean-Benjamin de La Borde. (G. A.)

nécessaire à l'Etat. *Sono pochissimi i signori* de cette spèce.

Adieu, mademoiselle; recevez sans cérémonie les assurances de l'attachement très véritable de l'oncle et de la nièce. os compliments à M. votre frère (1).

2936. — A MADAME D'ÉPINAY.

Ma belle inoculable, ma courageuse philosophe, je baise os *mules;* mais pour celle *du pape* (2), vous ne pourrez l'avoir que demain ou après-demain. Il faut s'en souvenir, la faire, la transcrire; je n'ai pas un moment à moi; mais ous mes moments sont à vous.

2937. — A M. TRONCHIN, DE LYON.

10 août (3).

Mon petit théâtre de Polichinelle ne sera pas cher. M. le onseiller (4) se moque de moi : il veut réduire mes acteurs deux pieds et demi de haut, comme les diables de Milton ui se font pygmées. Il faut, pour sa peine, qu'il vienne jouer *lérope*.

J'ai fait la pièce tout seul; je ferai bien le théâtre tout seul. e n'est pas ma faute si le généreux président de Brosses n'a as une galerie plus longue et plus large.

Je suis assez fâché que de mon théâtre à mon plancher il n'y ait que huit pieds de haut; mais il n'y a qu'à bien jouer, t on oublie alors où on est. Ces représentations sont faites ntre amis, c'est comme si on lisait au coin du feu.

2938. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Au château de Tournay, 14 août.

Ma douleur, madame, est encore plus forte que ma maadie; il faut que mon état me permette au moins de dicter mes sentiments, si je ne peux les écrire moi-même. Je partage toute votre inquiétude; vous avez sans doute dépêché un exprès pour vous informer du sort de M. votre fils. J'ai été saisi à la nouvelle de cette abominable journée (5). S'il est vrai que M. de Contades ait exposé son armée à une batterie de quatre-vingts canons, comme on le dit, cela ne peut ni se comprendre ni être assez déploré. Une faute de jugement fait donc le deuil et la ruine de la France! Vos chagrins dans ce moment occupent toute mon âme; si vous avez un moment à vous, je vous demande en grâce d'envoyer chercher Colini, et de m'instruire par lui de l'état de votre fils et du vôtre.

Adieu, madame; ceux qui disent que *tout est bien* sont des fanatiques bien haïssables. Ce que je souffre de corps et d'esprit m'empêche de vous en dire davantage; mais je n'en suis pas moins sensible à tout ce qui vous touche, et personne ne vous est attaché, madame, avec un plus tendre respect que moi. *L'ermite des Délices.*

2939. — A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 15 août.

Vraiment, madame, il est bien temps de s'occuper de *chevalerie*, pendant que M. de Contades, en vrai Angevin, mène à la boucherie tous les descendants de nos anciens chevaliers, et leur fait attaquer quatre-vingts pièces de canon, comme Don Quichotte attaquait des moulins à vent! Cette horrible journée perce l'âme. Je suis Français à l'excès, surtout depuis mon beau brevet, dont j'ai l'obligation à vous, mes divins anges, et à MM. de Choiseul. Luc (vous savez qui est Luc) donne probablement bataille aux Autrichiens et aux Russes, au moment que j'ai l'honneur de vous écrire; du moins il m'a mandé que c'était sa royale intention. S'il est battu (6), comme cela peut arriver, quelle honte pour nous de l'avoir été par ce prince de Brunswick! Je voudrais que vous connussiez ce prince, vous seriez bien étonnée, et vous diriez : Il faut que les gens qu'il bat soient de grands imbéciles. La vérité du fait est que toutes ces troupes-là sont mieux disciplinées que les nôtres. Quiconque ne suivra pas entièrement les maximes du maréchal de Saxe sera infailliblement battu, comme à Rosbach. Voilà ce que j'ai l'impudence de vous dire, en qualité d'historiographe; et je vous dis encore que je tremble pour votre descente en Angleterre.

Nous allons être réduits à la besace. Heureux qui a des fromages de Parmesan et des terres!

Mon accident n'a pas duré; il m'a laissé encore des passions vives; celle d'être libre chez moi est très forte; mais la plus grande de mes passions, c'est l'attachement que j'ai pour mes divins anges.

J'ai envoyé d'énormes paquets à M. d'Argental, sous l'enveloppe de M. de Courteilles. J'abuse des bontés de M. d'Argental et de M. de Chauvelin.

M. de Choiseul (1) m'a fait l'honneur de m'écrire; je le crois bien affligé. Ah! pauvres Français!

2940. — A M. TRONCHIN, DE LYON.

15 août (2).

Je voudrais que vous vissiez le grand Pictet de Warembé, haut de six pieds, sur mon théâtre de huit, relevé encore d'un panache d'un pied et demi. Mais pour obvier à toutes ces difficultés, je vous avertis que la scène est dans un entre-sol. Tout est bon, pourvu qu'on s'amuse.

Quoique Luc ait frotté quelques Croates, il ne peut se tirer d'affaires que par des miracles, par quelque Rosbach. Mais on ne *rosbacque* point les Russes; ces gens-là se croiraient damnés s'ils reculaient. Ils se battent par dévotion.

2941. — A M. LE COMTE D'ALBARET.

Aux Délices, 16 août.

L'oncle et la nièce, monsieur, devraient avoir répondu plus tôt à la lettre dont vous les avez honorés; mais l'oncle était malade, et la nièce apprenait son rôle. Vous êtes parti dans le temps où nous avions le plus besoin de vous. Nous avons un petit théâtre à Tournay, et, hors moi, tous les acteurs se portent bien. Tous vous regrettent, tous disent que sans vous on n'aura qu'une troupe médiocre; mais on vous regrette encore davantage dans la société; vous en faisiez l'agrément. La bonne compagnie de Turin, qui vous possède, ne vous permettra pas de la quitter pour venir nous voir. Nous le sentons avec douleur; mais, si jamais vous revenez sur les bords de notre lac, n'oubliez pas ceux qui sont pénétrés pour vous de tous les sentiments que vous méritez. Comptez-nous parmi ceux qui vous sont le plus dévoués, et soyez persuadé surtout de l'attachement tendre et respectueux du solitaire et du malade Voltaire.

2942. — A MADAME D'ÉPINAY.

Nous ne manquerons pas de venir admirer le courage et voir la jambe de ma philosophe, car l'inoculateur s'adresse aux jambes. Nous comptons sur la plus heureuse insertion. Je prie ma belle philosophe de vouloir bien m'envoyer les *allégories* (3).

2943. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 19 août.

Mon divin ange, est-ce que M. Fatema (4) n'aurait pas trouvé grâce devant vos yeux? Voici, pour vous réjouir, un gros paquet contenant des choses délicieuses, un billet de M. Fabri, fermier de Gex, c'est-à-dire son reçu de son tiers de lods et ventes : quelle lecture agréable! et puis une lettre à M. l'abbé d'Espagnac, pleine de jérémiades sur le sort des pauvres seigneurs de château; et une lettre (5) à M. de Chauvelin l'ambassadeur. Je me console au moins avec lui de cet embarras d'affaires. Savez-vous que je passe les jours entiers dans ces discussions de toute espèce? Il faut s'accoutumer à tout. Cette vie-là ne me déplaît point, elle est toute remplie. Il est plus doux qu'on ne pense de planter, de semer et de bâtir. Je me plains toujours, selon l'usage; mais, dans le fond, je suis fort aise.

Je réserve les *Chevaliers* pour le temps des vendanges. Vous, mon cher ange, et M. de Chauvelin, qui daignez être mes médiateurs avec M. d'Espagnac, vous n'échouerez pas dans votre négociation. Lisez ma lettre à M. d'Espagnac, et vous verrez si j'ai raison : lisez aussi ma dépêche à M. de Chauvelin, et vous jugerez si le conseil de monseigneur le comte de La Marche (6) n'a pas beaucoup de torts.

---

(1) Il est mort fou à Bicêtre. (G. A.)
(2) Voyez, tome VI, la *Mule du pape*. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(4) Le conseiller Tronchin. (G. A.)
(5) La bataille de Minden, gagnée, le 1er août, par le prince Ferdinand sur le maréchal de Contades. (G. A.)
(6) Il venait de l'être le 12 août à Kunnersdorff, près de Francfort-sur-l'Oder. (G. A.)

(1) Le comte de Choiseul. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Nous ne savons ce que Voltaire demande ici. (G. A.)
(4) Voltaire avait signé de ce nom son drame de *Socrate*. (G. A.)
(5) On n'a pas ces deux lettres. (G. A.)
(6) L.-F.-J. de Bourbon, né en 1734, devenu prince de Conti en 1776, mort en 1814. (G. A.)

Enfin donc, je crois que mes Russes sont près du grand Glogau. Qui croirait que la Barbarini (1) va être assiégée par mes Russes, et dans Glogau? O destinée! Je n'aime point Luc, il s'en faut beaucoup; je ne lui pardonnerai jamais ni son infâme procédé avec ma nièce, ni la hardiesse qu'il a de m'écrire deux fois par mois des choses flatteuses, sans avoir jamais réparé ses torts. Je désire beaucoup sa profonde humiliation, le châtiment du pécheur; je ne sais si je désire sa damnation éternelle.

Mon divin ange, vous ne m'écrivez point; vous ne me dites rien des succès de M. le comte de Choiseul à la cour de Vienne. Je sais sans vous qu'il y réussit beaucoup. Je suis toujours enchanté de M. le duc de Choiseul, et si enchanté que je ne lui demande rien. Je ne veux point du tout l'importuner pour ma terre viagère de Tournay; je veux qu'il sache que je lui suis attaché par goût, par reconnaissance, et que l'intérêt ne déshonore point mes sentiments généreux.

Comment se porte madame Scaliger? Je suis à ses pieds, et bientôt je travaillerai sur ses commentaires. Adieu, divins anges; je souhaite à votre nation tous les succès possibles dans le continent et dans les îles. A propos, parlez-vous italien?

Mille respects à tout ange.

2944. — A MADAME D'ÉPINAY.

Il faut absolument que j'aille voir ma philosophe. Tous les jours sont pour moi le jour de sa fête. Je ne passe pas les miens en fêtes, avec ma détestable santé; la vue de ma courageuse philosophe me ranimera.

J'ai reçu une lettre de M. d'Epinay, mais je n'ai point répondu, afin de n'être pas soupçonné d'indiscrétion, si on sait à Paris combien ma philosophe a eu de courage.

2945. — A M. CLAIRAUT.

Du château de Ferney, 27 août.

Votre lettre (2), monsieur, m'a fait autant de plaisir que votre travail m'a inspiré d'estime. Votre guerre avec les géomètres, au sujet de la comète, me paraît la guerre des dieux dans l'Olympe, tandis que sur la terre les chiens se battent contre les chats. Je suis effrayé de l'immensité de votre travail. Je me souviens qu'autrefois, quand je m'appliquais à la théorie de Newton, je ne sortais jamais de l'étude que malade; les organes de l'application et de l'intelligence ne sont pas si bons chez moi que chez vous. Vous êtes né géomètre, et je n'étais devenu disciple de Newton que par hasard. Votre dernier travail doit certainement honorer la France; les Anglais ne peuvent pas avoir tout dit. Newton avait fondé ses lois en partie sur celles de Kepler, et vous avez ajouté à celles de Newton. C'est une chose bien admirable d'être parvenu à reconnaître les inégalités que l'attraction des grosses planètes opère sur la route des comètes. Ces astres, que nos pères et les Grecs ne connaissaient qu'en qualité de *chevelus*, selon l'étymologie du nom, et en qualité de méchants, comme nous connaissons Clodion-*le-Chevelu*, sont aujourd'hui soumis à votre calcul, aussi bien que les astres du système solaire: mais il faudrait être bien difficile pour exiger qu'on prédît le retour d'une comète à la minute, de même qu'on prédit une éclipse de soleil ou de lune. Il faut se contenter de l'à-peu-près dans ces distances immenses, et dans ces complications de causes qui peuvent accélérer ou retarder le retour d'une comète. D'ailleurs la quantité de la masse de Jupiter et de Saturne peut-elle être connue avec précision? cela me paraît impossible. Il me semble que, quand on vous accordera un mois d'échéance pour le retour d'une comète, comme on en accorde pour les lettres de change qui viennent de loin, on ne vous fera pas une grande grâce; mais quand on avouera que vous faites honneur à la France et à l'esprit humain, on ne vous rendra que justice.

Plût à Dieu que notre ami Moreau Maupertuis eût cultivé son art comme vous, qu'il eût prédit seulement le retour des comètes, au lieu d'exalter son âme pour prédire l'avenir, de disséquer des cervelles de géants pour connaître la nature de l'âme, d'enduire les gens de poix-résine pour les guérir de toute espèce de maladie, de persécuter Kœnig, et de mourir (3) entre deux capucins!

Au reste, je suis fâché que vous désigniez par le nom de *Newtoniens* ceux qui ont reconnu la vérité des découvertes de Newton; c'est comme si on appelait les géomètres *Euclidiens*. La vérité n'a point de nom de parti; l'erreur peut admettre des mots de ralliement. On dit molinistes, jansénistes, quiétistes, anabaptistes, pour désigner différentes sortes d'aveugles; les sectes ont des noms, et la vérité est vérité. Dieu bénisse l'imprimeur qui a mis les *altercations* de la comète, au lieu d'altérations! Il a eu plus de raison qu'il ne croyait; toute vérité produit altercation. Je pourrais bien me plaindre aussi, à mon tour, de ceux qui m'ont appelé mauvais citoyen, quand j'ai mis le premier en France le système de l'Anglais Newton au net; mais j'ai essuyé tant d'injustices d'ailleurs, que celle-là m'a échappé dans la foule. Je suis enfin parvenu à ne mesurer que la *courbe* que mes nouveaux semoirs tracent au bout de leurs rayons. Le résultat est un peu de froment; mais, quand je me suis tué à Paris pour composer des poëmes épiques, des tragédies, et des histoires, je n'ai recueilli que de l'ivraie. La culture des champs est plus douce que celle des lettres; je trouve plus de bons sens dans mes laboureurs et dans mes vignerons, et surtout plus de bonne foi, que dans les regrattiers de la littérature, qui m'ont fait renoncer à Paris, et qui m'empêchent de le regretter.

Je mets en pratique ce que l'*Ami des hommes* (1) conseille. Je fais du bien dans mes terres, aux autres et à moi. Je fais naître un peu d'abondance dans le pays le plus agréable et le plus pauvre que j'aie jamais vu. C'est une belle expérience de physique de faire croître quatre épis où la nature n'en donnait que deux. Les académies de Cérès et de Pomone valent bien les autres.

Felix qui potuit rerum cognoscere causas....,
Fortunatus et ille deos qui novit agrestes!
VIRG., *Georg.*, lib. II.

2946. — A M. BERTRAND.

29 août.

Il y a longtemps que je vous dois une réponse, mon cher philosophe. Je crois que les entrepreneurs de l'*Encyclopédie* ont pris des mesures qui vous laissent toute votre liberté, et qu'il vaudra bien mieux que vous rassembliez dans un volume votre Histoire naturelle, que de l'éparpiller dans une douzaine d'in-folio.

L'histoire naturelle devient bien vilaine en Allemagne; la nature de l'homme sera toujours de s'égorger sans savoir pourquoi. Maupertuis a fini la sienne d'une manière bien peu philosophique; il valait mieux encore se faire enduire de poix-résine que de mourir entre deux capucins. Formey, qu'il méprisait tant, est plus sage et plus heureux que lui. Je ne sais si les Russes viendront dans Berlin (2) lui demander quelques conférences sur les belles-lettres. On dit aujourd'hui que le roi de Prusse a repris Francfort-sur-l'Oder. Les événements de la guerre changent tous les jours, mais la misère des peuples ne change point. Mille tendres respects à M. et à madame de Freudenreich.

2947. — A LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

Aux Délices, près de Genève, 1er septembre (3).

Madame, il y a longtemps que votre altesse sérénissime n'a entendu parler de moi. Je n'ai osé mêler ma voix au bruit des canons qui ont grondé des bords du Mein jusqu'au rivage de l'Oder. Languissant, malade, retiré dans mes ermitages, j'ai été en danger d'être privé absolument de la vue, et d'être réduit à faire des souhaits pour votre bonheur, sans avoir la consolation d'écrire à votre altesse sérénissime. J'ai béni la Providence de ce qu'elle a au moins écarté cette année la guerre de vos Etats.

Il y a un mois que je reçus une grande lettre du roi de Prusse, qui m'annonçait sa résolution de combattre, mais qui ne me préparait point à ses malheurs. J'ignore où il est, ce qu'il devient, et si la communication est encore libre. Je gémis sur tous ces événements, qui ne font que prolonger les malheurs du genre humain.

Puissent vos Etats, madame, être toujours préservés de ces horribles fléaux, comme ils l'ont été cette année, et comme l'est le petit coin de terre que j'habite, dans lequel on n'a d'autre malheur que d'être hors de portée de vous faire sa cour! Voilà mon fléau, madame, et je n'ai point encore appris à le supporter avec patience. J'ai perdu le premier des biens; la liberté, dont le roi de Prusse m'a fait connaître tout le prix, n'est que le second. Je ne m'attendais pas, lorsqu'il me

(1) La danseuse. (G. A.)
(2) Le 16 août, Clairaut lui avait écrit en lui envoyant un *Mémoire* lu à l'Académie le 23 juin, et une réponse aux critiques de ce *Mémoire*. Il s'agissait de la fixation du retour de la comète annoncée par Halley. G. A.)
(3) Comme Maupertuis. G. A.)

(1) Le marquis de Mirabeau. (G. A.)
(2) Ils y entrèrent en octobre. (G. A.)
(3) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)

fit quitter ma patrie, qu'un jour le roi de France me ferait plus de bien que lui. Sa majesté très chrétienne a déclaré libres et indépendantes les terres que j'ai en France auprès de Genève, et j'ai été obligé de renoncer pour jamais aux terres du roi de Prusse. Cependant, madame, je ne renonce point à lui; je prends même la liberté de supplier votre altesse sérénissime de vouloir bien lui faire parvenir cette lettre, que j'ose recommander instamment à vos bontés et à votre protection. Je me flatte qu'elle veut bien me pardonner cette démarche, qu'elle me conserve les sentiments dont elle m'a toujours honoré, et qu'elle agrée, ainsi que toute son auguste famille, mon profond respect et mon attachement.

2948. — A M. COLINI.

Aux Délices, 3 septembre.

Un grand mal aux yeux m'a empêché de répondre plus tôt à votre dernière lettre, mon cher Colini. Il sera fort difficile que je puisse aller à la cour palatine cette année; mais attendons encore quelques mois, et j'espère faire pour vous quelque chose dont vous serez content (1).

2949. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

3 septembre.

J'ai si mal aux yeux, madame, que je ne peux avoir l'honneur de vous écrire de ma main. Je suis aussi enchanté de la conduite de M. le prince de Brunswick envers M. votre fils (2), que je suis affligé de l'événement fatal qui rend M. le prince de Brunswick si grand et les Français si petits. Je me flatte, madame, que M. de Lutzelbourg est actuellement auprès de vous. Si j'étais à portée d'écrire au vainqueur, si certaines circonstances ne m'en empêchaient, je le féliciterais assurément, non pas sur sa victoire, mais sur la manière dont il en use. Il me semble qu'on ne doit que des sentiments de condoléance au roi de Prusse; je le crois plus étonné d'être battu par les Russes, que M. de Contades ne l'est d'être battu par les Hanovriens.

Le roi de Prusse peut perdre son royaume, mais il ne perdra pas sa gloire. Nous sommes dans un cas tout contraire. Ne m'oubliez pas, madame, auprès de M. votre fils, ni auprès de madame de Brumath. Si je ne bâtissais pas un château qui me ruine, je serais actuellement à l'île Jard. Conservez votre santé. Il n'y a plus que cela de bon.

2950. — A M. DE CIDEVILLE.

Soyez bien malade, mon cher camarade, afin que nous vous guérissions. Venez au temple d'Esculape, faites votre pèlerinage comme les dames de Paris. Nous avons ici depuis deux ans madame d'Epinay, confessée en chemin, arrivée mourante : non seulement elle est ressuscitée, mais inoculée. Voilà un grand triomphe et un grand exemple. Et moi donc, ne pourrai-je me citer? Je m'étais arrangé pour mourir il y a quatre ans, et je me trouve plus fort que je ne l'ai jamais été, bâtissant, plantant, rimant, faisant l'histoire de cet empire russe, qui nous venge et qui nous humilie.

O fortunatos nimium, sua si bona norint,
Agricolas!

Aussi je ne me suis point fait enduire de térébenthine, et je n'ai pas besoin d'envoyer chercher des capucins. Maupertuis a vécu comme un insensé, et est mort comme un sot. Le roi de Prusse ne pouvant le souffrir; mais comme il n'avait alors de niches à faire ni à l'impératrice, ni au roi, il en faisait à Maupertuis et à moi. J'ai pris le parti d'enterrer l'un, et d'être beaucoup plus heureux que l'autre. L'ingratitude du roi de Prusse a fait mon bonheur, et le roi, notre bon maître, l'a comblé en déclarant mes terres libres. Il ne me manque que de vous voir arriver ici pour prendre, comme moi, des *lettres de vie* au bureau de Tronchin.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

La mode est-elle toujours dans les académies de louer les athées d'avoir eu de grands sentiments de religion?

Qu'on est sot à Paris!

2951. — A M. BERTRAND.

4 septembre.

Je vais écrire, mon cher philosophe, pour qu'on vous rende vos articles de l'Histoire naturelle. Il est rare que les libraires soient fort empressés, quand il s'agit d'un procédé honnête; tout homme a plus ou moins les vices de sa profession. La Mettrie, dont vous me parlez, n'avait point ceux de la sienne, car, en vérité, il n'était point du tout médecin; il cherchait seulement à être athée. C'était un fou, et sa profession était d'être fou: mais ceux qui vous ont dit qu'il était mort repentant sont de la profession des menteurs; j'ai été témoin du contraire. Quant à Maupertuis, vous pouvez compter que, pour être mort entre deux capucins, il n'en croyait pas davantage à saint François. Il n'était pas moins extravagant que La Mettrie; il est mort de la rage de sentir qu'il n'avait pas dans l'Europe toute la considération qu'il ambitionnait. Le pays de Saint-Malo (1) est sujet à produire des cervelles ardentes, dans le goût de celles des Anglais. Ma folie, à moi, est d'être laboureur et architecte, de semer au semoir des terres ingrates, et de me ruiner à bâtir un petit palais dans un désert. Au reste, mon cher ami, il ne faut penser ni comme La Mettrie, ni comme Maupertuis, mais comme Socrate, Platon, Cicéron, Epictète, Marc-Aurèle. Les barbares raisonneurs qui sont venus depuis sont la honte du genre humain, et leurs sottises font mal au cœur.

Heureux qui est le maître chez soi, et qui pense librement! *Vale.*

2952. — A LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

Aux Délices, 4 septembre (2).

Madame, je reçois la lettre dont votre altesse sérénissime m'honore par les mains de l'avocat qu'elle a envoyé dans nos montagnes. Que vous faites bien, madame, de vous délivrer de tous ces banquiers! Les Olenslager, et tous les gens de son espèce, auront à la fin tout l'argent de l'Europe. Je n'ai nulle nouvelle du marchand baron (3); il est en pleine Suisse, dans sa terre qu'il a gagnée à vendre paisiblement de la mousseline, tandis que tant de terres de ceux qui ne vendent que leur sang sont ravagées. Il sera sans doute fort aise lui-même du parti que votre altesse sérénissime a pris. Je n'ai point vu encore celui qu'elle a envoyé; j'étais dans un de mes ermitages, quand il me cherchait dans l'autre. Je l'attends aujourd'hui à dîner; mais la poste partira avant qu'il arrive; c'est ce qui me détermine à écrire par le courrier, qui d'ailleurs ira plus vite que lui.

J'eus l'honneur, madame, de vous écrire avant-hier, et je pris la liberté de mettre dans le paquet une lettre qui peut n'être pas tout à fait inutile à la personne (4) qui la recevra. Vous vous intéressez à elle, et je ne devrais pas m'y intéresser, mais les affaires de ce monde tournent quelquefois d'une manière ridicule. Il est sans doute bien extraordinaire que je sois à portée de servir cette personne. Elle est très capable de n'en rien croire; car, avec de très grandes qualités, on a quelquefois des caprices. Je n'ose en dire davantage. Plût à Dieu, madame, que je pusse venir me mettre à vos pieds pendant quelques jours! Je me flatte que les yeux de la grande maîtresse des cœurs sont meilleurs que les miens : ils vous voient tous les jours; les miens sont punis d'avoir quitté votre cour.

Recevez, madame, les profonds respects de l'ermite V., avec votre indulgence ordinaire.

2953. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

MÉMOIRE POUR TOUS LES ANGES.

Le temps étant fort cher, mon cœur tout plein, ma tête épuisée, *Pierre-le-Grand* m'occupant du matin au soir, le nouveau semoir à cinq tuyaux demandant ma présence, cinquante maçons me ruinant, l'abbé d'Espagnac me chicanant, trois ou quatre petits procès me lutinant, le désespoir de ces honnêtes prêtres (5) m'amusant, et mes yeux n'en pouvant plus, je dicte avec humilité le présent *Mémoire*, et je supplie le comité des anges de le lire avec bonté, attention, et sans prévention.

1° Pour M. l'abbé d'Espagnac, je n'en parlerai pas pour avoir plus tôt fait. Je me borne à remercier tendrement les dignes ministres qui veulent bien traiter avec lui. Je le soup-

(1) Si Colini n'était pas agréé de l'électeur palatin, Voltaire songeait à le placer à Paris. (G. A.)

(2) Fait sans doute prisonnier à Minden et relâché. (G. A.)

(1) Cette remarque est curieuse. Saint-Malo est en effet la patrie, non seulement de Maupertuis et de La Mettrie, mais de Duguay-Trouin, mais de Broussais, mais de Lamennais, mais de Chateaubriand. (G. A.)

(2) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)

(3) La Bat. (G. A.)

(4) Cette personne, c'est Frédéric. Il s'agissait des propositions de paix secrètement confiées à l'entremise de Voltaire. (*A. François.*)

(5) Les jésuites d'Ornex, qui occupaient injustement le domaine de la famille de Crassy. (G. A.)

çonne d'être difficile en affaires, et, si les édits du traducteur de Pope (1) sont entre ses mains, je crois que la critique sera épineuse.

2° Je prie tous les anges de députer M. de Chauvelin l'ambassadeur, et de lui faire prendre absolument la route de Genève, qui est plus courte que celle de Lyon. Un homme accoutumé à passer les Alpes passera bien le mont Jura. Son chemin sera plus court de vingt-cinq lieues, en prenant la route de Dijon, Saint-Claude, et Annecy. Nous lui promettons de lui jouer une tragédie et une comédie, dans la masure appelée château de Tournay, sur un théâtre de Polichinelle, mais dont les décorations sont très jolies. Il me verra faire le vieillard d'après nature ; nous le logerons aux Délices. Il peut être sûr d'être très étroitement logé, mais gaiement, et dans la plus jolie vue du monde. On logera son secrétaire et ses valets de chambre encore plus mal, mais on lui fera manger des truites. Il verra, s'il veut, les graves syndics de Genève, les ministres sociniens, et trouvera encore le secret de leur plaire, selon son usage.

3° Il trouvera des cœurs sensibles à toutes ses bontés, pénétrés d'estime et de reconnaissance ; on discutera avec lui son mémoire sicilien (2), qui est plein de sagacité et de vues fines et étendues.

4° Madame Scaliger saura qu'il n'y a aucune de ses critiques, excepté celle du *billet adultère* (3), que nous n'ayons approuvée. Nous en reconnûmes la justice il y a plus de six semaines; nous fûmes même beaucoup plus difficiles qu'elle, et nous pouvons assurer que nous avons poussé la sévérité aussi loin que si nous avions jugé la pièce d'un autre.

5° Il faut considérer que la pièce ayant été faite en moins d'un mois, on avait voulu essayer seulement s'il en pouvait résulter quelque intérêt ; c'est là première chose dont il faut s'assurer, après quoi le reste se fait aisément. Le fond de la pièce est une femme vertueuse et passionnée, convaincue d'un crime qu'elle n'a pas commis, sauvée du supplice par son amant qui la croit criminelle, méprisée par celui qui l'a sauvée, et pour qui elle avait tout fait ; plus désespérée de se voir soupçonnée par son amant, qu'elle n'a été affligée d'être conduite au supplice ; enfin, son amant mourant entre ses bras, et ne reconnaissant la fidélité de sa maîtresse qu'après avoir reçu le coup de la mort qu'il a cherchée, ne pouvant survivre au crime d'une femme qu'il adorait.

L'intérêt qui doit naître de ce sujet était affaibli par deux défauts, dont le premier a été très bien censuré dans l'écrit de madame Scaliger. Ce défaut consistait dans l'invraisemblance, dans le peu de fondement de l'accusation portée contre Aménaïde, dans l'oubli des accessoires nécessaires pour rendre Aménaïde coupable à tous les yeux, surtout à ceux de Tancrède. La correction de ce défaut ne dépendait que de quelques éclaircissements préliminaires, de quelques détails, de quelques arrangements historiques. C'est un travail auquel on ne s'est pas voulu livrer, dans la chaleur de la composition. J'ai traité cette pièce comme la maison que je fais bâtir à Ferney; je fais d'abord élever les quatre faces, pour voir si l'architecture me plaira, et ensuite je fais les caves et les égouts ; chacun a sa méthode. Les anges verront, par la première édition qu'on leur enverra, que non seulement la partie historique qu'ils désiraient est traitée à fond, mais qu'elle répand encore dans la pièce autant d'intérêt que de lumière; et on espère que madame Scaliger sera contente.

6° Le second défaut consistait dans des longueurs, dans des redites qui détruisaient l'intérêt, aux quatrième et cinquième actes. M. de Chauvelin a fait sur ce vice essentiel un mémoire plein de profondeur et de génie. On voit bien d'ailleurs que ce mémoire est d'un ministre public, car il propose que Norador (4) soit instruit par ses espions de la condamnation d'Aménaïde, et qu'il envoie sur-le-champ un agent, pour déclarer qu'il va mettre tout à feu et à sang, si on touche à cette belle créature. Je prendrai la liberté, quand j'aurai l'honneur de le voir, de lui représenter mes petites difficultés sur cette ambassade; je lui dirai qu'il est bien difficile que Norador soit instruit de ce qui se passe dans la ville, lorsqu'on se prépare à lui donner bataille, lorsque les portes sont fermées, les chemins gardés, et si bien gardés, qu'on vient de pendre le messager d'Aménaïde, qui les connaissait si bien: je lui dirai encore que si Norador prenait, dans ces circonstances, un si violent intérêt à Aménaïde, elle ne pourrait plus guère se justifier aux yeux de Tancrède; car qui assurera Tancrède que le billet sans adresse, qui fait le corps du délit, n'était pas pour Norador? L'ambassade même de ce Turc ne dit-elle pas clairement que le billet était pour lui? Il n'y a que le père qui puisse certifier à Tancrède l'innocence de sa fille. Mais comment ce père pourra-t-il lui-même en être convaincu, si la fille garde longtemps le silence, comme on le veut dans ce mémoire? Ce silence même ne serait-il pas une terrible preuve contre elle? N'est-il pas absolument nécessaire qu'Aménaïde, en voyant Tancrède, au troisième acte, se déclarer son chevalier, avoue à son père, dans les transports de sa joie, que c'est à lui qu'elle a écrit, et qu'elle n'ose le nommer devant ses persécuteurs, de peur de l'exposer à leur vengeance? Cela n'est-il pas bien plus vraisemblable, bien plus passionné, bien plus théâtral?

7° On dit dans le mémoire qu'il n'est pas naturel que Tancrède, dans le quatrième acte, coure au combat, sans s'éclaircir avec Aménaïde; qu'elle doit lui dire : ***Arrêtez; vous croyez avoir combattu pour une perfide qui écrivait à un Turc, et c'est à un bon chrétien, c'est à vous que j'écrivais.*** Je répondrai à cela qu'il y a des chevaliers sur la scène, que ces chevaliers sont les ennemis de Tancrède, qu'ils trouveraient Aménaïde aussi coupable de lui avoir écrit contre la loi, que d'avoir écrit à Norador. J'ajouterai que dans la pièce, telle qu'elle est, Tancrède n'est point connu ; qu'il était en effet très ridicule qu'on le reconnût au commencement du quatrième acte; que c'était la principale source de la langueur qui énervait les deux derniers; qu'il y avait encore là une confidente, grande diseuse de choses inutiles, et que tout ce qui est inutile refroidit tout ce qui est nécessaire. J'aurai d'ailleurs beaucoup de remerciements à faire, et quelques objections à proposer; mais j'apprends dans ce moment des nouvelles de mes vaches et de mes semailles, qui sont bien autrement importantes que les amours de Tancrède et d'Aménaïde. Les sangsues du pays de Gex veulent encore me faire payer un centième denier, parce que j'ai prêté mille écus à un pauvre diable (1) pour le tirer de prison. Je vais faire un beau *Mémoire* pour M. de Chauvelin l'intendant, qui me fera encore plus d'objections que M. son frère.

Le résultat de tout ceci, c'est que M. l'ambassadeur ne peut pas se dispenser de venir voir la pièce aux Délices. Je la fais copier actuellement, et je l'enverrai bientôt au chœur des anges de qui je baise les ailes avec toute humilité, pénétré de reconnaissance pour eux tous, et au désespoir d'être heureux loin d'eux. Mais tout le monde me dit que je fais très bien de rester dans mon royaume de Cathai, et que je suis plus sage que Socrate ; je le crois bien.

N. B. que le troisième est tout en action, le quatrième en sentiment, le cinquième, sentiment et action; vous verrez! Vous ne verrez jamais un cœur plus fidèle que le mien au culte d'hyperdulie. Mes anges sont mes divinités.

2954. — A M. DE CHAUVELIN.

A Tournay, 7 septembre.

Non plainte,
Non requête,
Non procès ;
Mais très humble consultation.
Toujours centième denier.

Un peu d'attention, s'il vous plaît, monsieur.

Par contrat fait et passé le 20 auguste, V..... a bien voulu donner 3115 livres comptant, pour tirer son vassal Bétems de prison, et ledit Bétems abandonner son rural au pays de Gex, jusqu'à ce que V..... soit remboursé sur les fruits de ce rural, et le tout sans intérêt, ainsi qu'il est spécifié au contrat.

Or la sangsue commise par les fermes-générales exige le centième de cette bonne action.

De quel droit, sangsue? est-ce ici une aliénation, un bail à vie? est-ce aliénation de fonds? est-ce un bail de plus de neuf ans.

Le fonds dont je deviens régisseur vaut environ 700 livres par an. Comptez, vous trouverez qu'en quatre ans et demi, tout est fini. Pourquoi fourrez-vous votre nez dans un plaisir que je fais à mon vassal de Tournay? pourquoi prenez-vous votre part d'un argent prêté par pure charité? Si vous m'échauffez les oreilles, je me plaindrai à M. de Chauvelin.

Vous m'avez extorqué là, avec la petite oie, 50 livres : sachez que je les retiendrai (car M. de Chauvelin le jugera ainsi) sur le centième de l'acquisition à vie de Tournay. Je ne veux pas importuner le roi pour avoir un brevet d'exemp-

(1) Silhouette. (G. A.)
(2) Ses Remarques sur *Tancrède*. (G. A.)
(3) Voyez la lettre à madame d'Argental du 18 juin. (G. A.)
(4) Norador, dans *Tancrede*, est devenu Solamir. (G. A.)

(1) Détems. (G. A.)

ion ; je suis satisfait de ses bontés, l'Etat a besoin d'argent. Oui, vous aurez votre centième d'acquisition à vie, en protestant que c'est au rusé président de Brosses à le payer, non à moi. Patience ! mais pour vos 50 livres extorquées, vous les rendrez, s'il vous plaît, ou il n'y a point de justice sur la terre. Vous êtes chicaneur et vorace ; vous dégoûtez de faire du bien.

Si M. de Chauvelin met NON en marge de ma pancarte, je me tais ; mais il mettra SI.

Le laboureur V..... présente ses respects à M. le protecteur des édits, et à M. l'abbé, son frère, examinateur des édits.

Il le supplie de permettre que cette lettre (1), pour M. l'ambassadeur, soit mise dans son paquet.

Du théâtre de Tournay, pays de Gex, pays charmant, mais où la terre ne rapporte que trois pour un, pays où j'entretiens les haras du roi à mes dépens, et où je n'ai point d'avoine ; ainsi tout va.

2955. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Ferney, 17 septembre.

Il est vrai, madame, que vous êtes dans un couvent (2) comme Héloïse, et que vous avez eu, comme elle, un oncle, chanoine. Il est encore vrai que je suis à peu près réduit à l'état d'Abélard ; mais, malheureusement pour moi, je ne peux pas goûter la consolation de vous dire : C'est avec vous que j'ai perdu le peu que je regrette.

Je peux seulement vous assurer que je vous ai toujours trouvée très supérieure à Héloïse, quoique vous ne soyez pas aussi théologienne qu'elle. Je vous ai connu une imagination charmante, et une vérité dans l'esprit que j'ai rencontrée bien rarement ailleurs. Si je n'ai point eu l'honneur de vous écrire, c'est que ma retraite m'a fait penser qu'un homme qui avait renoncé à Paris ne devait pas se jouer à ce qu'il a connu dans Paris de plus aimable.

J'ai été sensiblement affligé de votre état (3), et je vous jure qu'il n'a pas peu contribué à me persuader que *le meilleur des mondes possibles* ne vaut pas grand'chose. Je crois avoir renoncé, pour le reste de ma vie, à la plus extravagante des villes *possibles*. Ce n'est pas que j'aie la vanité de me croire plus sage que ses habitants, mais je me suis fait une petite destinée à part, avec laquelle je ne puis regretter aucune des folies des autres, attendu que je suis trop occupé des miennes ; je me suis avisé de devenir un être entièrement libre.

J'ai joint à mon petit ermitage des Délices des terres sur la frontière de France, qui avaient autrefois le beau privilège de ne dépendre de personne ; j'ai été assez heureux pour que le roi m'ait rendu tous ces priviléges, malgré le *Journal de Trévoux* et les *Gazettes ecclésiastiques*. J'ai eu l'insolence de faire bâtir un château dans le goût italien ; j'ai fait dans un autre une salle de comédie ; j'ai trouvé de bons acteurs ; et, malgré tout cela, je me suis aperçu, à la fin, que le plus grand plaisir consiste à être particulièrement et utilement occupé.

Je vois que tous les poëtes ont eu raison de faire l'éloge de la vie pastorale, que le bonheur attaché aux soins champêtres n'est point une chimère ; et je trouve même plus de plaisir à labourer, à semer, à planter, à recueillir, qu'à faire des tragédies et à les jouer. Salomon avait bien raison de dire qu'il n'y a de bon que de vivre avec ce qu'on aime, se réjouir dans ses œuvres, et que tout le reste est vanité.

Plût à Dieu, madame, que vous pussiez vivre comme moi, et que votre société charmante pût augmenter mon bonheur ! Vous voulez que je vous envoie les ouvrages auxquels je m'occupe quand je ne laboure ni ne sème ; en vérité, madame, il n'y a pas moyen, tant je suis devenu hardi avec l'âge. Je ne peux plus écrire que ce que je pense, et je pense si librement, qu'il n'y a guère d'apparence d'envoyer mes idées par la poste.

Il y a pourtant un ouvrage honnête qui est actuellement sur le métier ; c'est l'Histoire de la création de deux mille lieues de pays par le czar Pierre. Je fais cette Histoire sur les archives de Pétersbourg, qu'on m'a envoyées ; mais je doute que cela soit aussi amusant que la Vie de Charles XII, car ce Pierre n'était qu'un sage extraordinaire, et Charles un fou extraordinaire, qui se battait, comme Don Quichotte, contre des moulins à vent. J'aurai assurément l'honneur de vous envoyer un des premiers exemplaires ; mais je serai bien surpris si l'ouvrage est intéressant.

Non, madame, je n'aime des Anglais que leurs livres de philosophie, quelques-unes de leurs poésies hardies ; et, à l'égard du genre dont vous me parlez, je vous avouerai que je ne lis que l'*Ancien Testament*, trois ou quatre chants de Virgile, tout l'Arioste, une partie des *Mille et une Nuits* ; et, en fait de prose française, je relis sans cesse les *Lettres provinciales*. Ce n'est pas que les pièces nouvelles de nos jours, et les *Poésies sacrées* de M. Le Franc (1), n'aient leur mérite. On m'a parlé aussi d'un livre de son frère l'évêque, intitulé la *Réconciliation de l'Esprit avec la Religion*, ou, comme quelques-uns disent, la *Réconciliation normande* ; mais on ne peut pas tout lire, et il faut bien se livrer à son goût.

Je vous félicite, madame, vous et M. le président Hénault, de vivre souvent ensemble, et de vous consoler tous deux des sottises de ce monde par les agréments délicieux de votre commerce. J'espère que vous jouirez longtemps tous deux de cette consolation. Vous avez été gourmande, et, quand les gourmands sont devenus sobres, ils vivent cent ans. Si les événements du temps sont le sujet de vos conversations, elles ne doivent pas tarir ; il ne laisse pas d'y avoir quelque plaisir à voir tous les huit jours une sottise nouvelle.

C'est encore un avantage que j'ai dans le petit coin du monde que j'habite ; il n'y a point de pays où l'on soit instruit plus tôt de tout ce qui se passe dans l'Europe ; nous savons toujours les aventures d'Allemagne quatre jours avant vous. Le roi de Prusse me faisait l'honneur de m'écrire assez régulièrement, avant que les Russes lui eussent donné sur les oreilles ; il n'a pas actuellement le temps d'écrire ; je le crois très embarrassé, et, à moins d'un prodige, il faudra qu'il soit un exemple des malheurs de l'ambition ; mais, s'il succombe, il ne pourra pas au moins reprocher sa perte aux Français.

Adieu, madame ; soyez heureuse autant que vous le pourrez. Conservez votre santé, continuez à faire le charme de la société ; faites-vous lire des livres qui vous amusent. Vous ne pouvez lire l'Arioste dans sa langue, et, en cela, je vous plains beaucoup ; mais, croyez-moi, faites-vous lire la partie historique de l'*Ancien Testament* d'un bout à l'autre, vous verrez qu'il n'y a point de livre plus amusant. Je ne parle pas de l'édification qu'on en retire, je parle de la singularité des mœurs antiques, de la foule des événements, dont le moindre tient du prodige, de la naïveté du style, etc.

N'oubliez pas le premier chapitre d'Ezéchiel, que personne ne lit ; mais faites-vous surtout traduire le chapitre XVI, qu'on n'a pas osé traduire fidèlement, et vous verrez que « Jérusalem est une belle fille que le Seigneur a aimée dès qu'elle a eu du poil et des tétons ; qu'il a couché avec elle, et qu'il l'a entretenue magnifiquement ; que cependant elle a couché avec mille amants, et que même elle s'est souvent servie, quand elle était seule, de... (2) » je n'ose pas dire quoi. Et au verset 20 du chapitre XXIII, il est « dit qu'Ooliba, la bien-aimée, après avoir tâté de mille amants, a donné la préférence à ceux qui ont le *talent* d'un âne (3). »

Enfin cette naïveté, que j'aime sur toute chose, est incomparable. Il n'y a pas une page qui ne fournisse des réflexions pour un jour entier. Madame du Châtelet l'avait bien commenté d'un bout à l'autre.

Si vous êtes assez heureuse pour prendre goût à ce livre, vous ne vous ennuierez jamais, et vous verrez qu'on ne peut rien vous envoyer qui en approche. Ah ! madame, que le monde est bête ! et qu'il est doux d'en être dehors ! mais il faudrait surtout le fuir avec vous.

2956. — A M. THIERIOT.

Aux Délices, 17 septembre.

Il y a bien longtemps que je ne vous ai écrit, mon cher et ancien ami ; mais je suis le rat des champs, et vous le rat de ville.

> Rusticus urbanum murem mus paupere fertur
> Accepisse cavo, veterem vetus hospes amicum.
>
> HOR., lib. II, sat. VI.

Vous n'en avez pas tant fait ; vous avez laissé là votre rat des champs. Ce n'est pourtant pas comme rat piqué de votre négligence qu'il n'a point écrit ; c'est qu'il a été fort occupé dans tous ses trous ; car, tandis que votre destinée vous a fait faire le long voyage de la rue Saint-Honoré à l'Arsenal (4),

(1) On n'a pas cette lettre. (G. A.)

(2) Le couvent de Saint-Joseph, rue Saint-Dominique-Saint-Germain. (G. A.)

(3) Madame du Deffand était devenue aveugle. (G. A.)

(1) Le Franc de Pompignan, dont Voltaire devait tant se moquer quelques mois plus tard. G. A.)

(2) « Et fecisti tibi imagines masculinas, et fornicata es in eis. »

(3) *Examen de la Genese et des livres du Nouveau Testament ; preuves de la religion* ; ouvrage inédit jusqu'à ce jour. (G. A.)

(4) Chez le marquis de Paulmi. (G. A.)

et que vous avez ainsi couru d'un pôle à l'autre, j'ai bâti, labouré, planté, et semé.

Ridentvicini glebas et saxa moventem. (Hor., lib. I, ep. XIV.)

Vous êtes retiré dans Paris, monsieur le paresseux; vous philosophez à votre aise chez M. de Paulmi; mais, moi, il faut que je visite mes métairies, que je guérisse mes paysans et mes bœufs quand ils sont malades, que je marie des filles, que je mette en valeur des terres abandonnées depuis le déluge. Je vois autour de moi la plus effroyable misère dans le pays le plus riant; je me donne les airs de remédier un peu à tout le mal qu'on a fait pendant des siècles. Quand on se trouve en état de faire du bien à une demi-lieue de pays, cela est fort honnête.

J'entends parler de gens qui vous ravagent, qui vous appauvrissent des deux et trois cents lieues, ou avec leurs plumes, ou avec des canons; ces gens-là sont des héros, des demi-dieux à pendre, mais je les respecte beaucoup.

On dit qu'à Paris vous n'avez ni argent ni sens commun; on dit que vous êtes malmenés sur mer et sur terre; on dit que vous allez perdre le Canada; on dit que vos rentes, vos effets publics, courent grand risque. Quand je dis vous, j'entends nous, car je vogue dans le même vaisseau; mais, en qualité de pauvre ermite habitant de frontière, je parle respectueusement devant un habitant de la capitale.

Comme il faut lire quelquefois après avoir conduit sa charrue et son semoir, dites-moi, je vous en prie, ce que c'est qu'une *Histoire des jésuites* ou *de la Morale des jésuites*, ou *des Dogmes des jésuites, prouvés par les faits*, en trois ou quatre volumes; en un mot, c'est une compilation de tout ce qu'ils ont fait de mémorable, depuis frère Guignard jusqu'à frère Malagrida. J'ai demandé ce livre à Paris, mais je n'en sais pas le titre.

Quid novi? comment vous portez-vous? n'êtes-vous pas gras à lard et assez honnêtement heureux? *Si ita est, congratulor. Farewell, my dear.*

2957. — A M. DE BICQUILLEY.

Au château de Tournay, en Bourgogne, 17 septembre (1).

Vous faites mieux des vers, monsieur, que vous ne choisissez vos sujets. Nous sentons bien, vous et moi, que je ne mérite pas les louanges que vous m'avez données; mais je vous avoue que je suis très flatté de ne pas déplaire à quelqu'un qui joint la bonne poésie à la bonne philosophie. Je ne suis plus à présent qu'un vieillard retiré du monde, occupé de l'agriculture; mais je n'en suis pas moins sensible au mérite et aux talents; c'est à ce titre, monsieur, que j'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissant serviteur.

2958. — A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

Au château de Tournay, 18 septembre.

Monsieur, j'ai reçu le panégyrique de Pierre-le-Grand, que votre excellence a eu la bonté de m'envoyer. Il est bien juste qu'un homme de votre Académie chante les louanges de cet empereur. C'est par la même raison que les hommes sont obligés de chanter les louanges de Dieu, car il faut bien louer celui qui nous a formés. Il y a certainement de l'éloquence dans ce panégyrique. Je vois que votre nation se distinguera bientôt par les lettres comme par les armes; mais ce sera principalement à vous, monsieur, qu'elle en aura l'obligation. Je vous ai celle d'avoir reçu de vous des mémoires plus instructifs qu'un panégyrique; ce qui n'est qu'un éloge ne sert souvent qu'à faire valoir l'esprit de l'auteur. Le titre seul avertit le lecteur d'être en garde; il n'y a que les vérités de l'histoire qui puissent forcer l'esprit à croire et à admirer. Le plus beau panégyrique de Pierre-le-Grand, à mon avis, est son journal, dans lequel on le voit toujours cultiver les arts de la paix au milieu de la guerre, et parcourir ses Etats en législateur, tandis qu'il les défendait en héros contre Charles XII. J'attends toujours vos nouveaux mémoires avec l'empressement du zèle que vous m'avez inspiré. Je me flatte que j'aurai autant de secours pour les événements qui suivent la bataille de Poltava, que j'en ai eu pour ceux qui la précèdent. Ce sera une grande consolation pour moi de pouvoir achever ma carrière par cet ouvrage. Ma vieillesse et ma mauvaise santé me font connaître que je n'ai pas de temps à perdre; mais ce n'est pas le plus grand motif de mon empressement. Je suis impatient, monsieur, de répondre, si je le puis, à la confiance que vous avez bien voulu me témoigner, et de satisfaire votre goût autant que je suivrai vos instructions.

Voici, monsieur, un moment bien glorieux pour votre auguste impératrice et pour la Russie. C'est la destinée de Pierre-le-Grand et de sa digne fille de rétablir la maison de Saxe dans ses Etats.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

2959. — A M. VERNES.

23 septembre.

All that is, is right.

Voilà deux rois assassinés (1) en deux ans, la moitié de l'Allemagne dévastée, quatre cent mille hommes massacrés, etc., etc., etc.

Quelques curieux disent que les révérends pères de la compagnie de Jésus-Christ ont empoisonné le roi d'Espagne, et prétendent en avoir des preuves; *ipsi viderint*. Tout le monde crie dans les rues à Paris : *Mangeons du jésuite, mangeons du jésuite* (2)! C'est dommage que ces paroles soient tirées d'un livre détestable qui semble supposer le péché originel et la chute de l'homme, que vous niez vous autres damnés de sociniens, qui niez aussi la chute d'Adam, la divinité du Verbe, la procession du Saint-Esprit, et l'enfer.

Nous sommes un peu brouillés pour les odes; cependant ma rapsodie sera à vos ordres; mais il faudra venir dîner quelque jour avec nous; car, tout soi-disant prêtre que vous êtes, et tout orthodoxe que je suis, je vous aime de tout mon cœur.

Gratias ago du journaliste anglais; c'est un bon vivant.

(1) Louis XV et Joseph de Portugal. (G. A.)
(2) Voyez *Candide*, chap. XVI. (G. A.)

2960. — A M. ALBERGATI CAPACELLI.

Au château de Tournay, près Gex, route de Genève, 24 septembre (3).

Ella mi comanda di mandarlo presto presto una tragedia nuova; sara obbedita. Mi diletto sommamente nel essere abbelito dalla vostra dotta penna, e dai vostri pregiatissimi virtuosi. Ma io voglio fare un buon baratto, e guadagnare un poco in questo negozio. Voglio tenere dalla sua benignità la traduzione che s'a degnata fare della mia *Semiramide*, e vi prometto di mandarvi quanto prima la nuova tragedia. M'avete dato animo.

Compongo un dramma, edifico un teatro, e raduno una compagnia di bravi attori. Cosi io conforto la mia vecchiaja. S'io fossi giovane, vorrei venir a Bologna per riverire il suo Varano ed il suo teatro. Bisognerà indirizzare le nostre poetiche mercanzie a qualche valente mercante o banchiere di Milano o di Torino, che abbia qualche correspondenza colla città di Ginevra.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec tous les sentiments que je vous dois, votre très humble et très obéissant serviteur. VOLTAIRE, gentilhomme ordinaire du roi.

(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

2961. — A MADAME DE LA COUR.

Au château de Tournay, par Genève, 26 septembre (4).

Madame, je vois à la fermeté de vos idées, que vous êtes Anglaise, et à votre style qu'il faut ambitionner votre suffrage. Vous me rendez justice quand vous dites que j'aime la vérité. Je ne passe pas pour être flatteur, et lorsque je parlai du siége de Pondichéry, dans l'*Histoire universelle*, je n'en parlai que sur les nouvelles publiques, confirmées par l'honneur que le roi fit à M. Dupleix de lui donner le grand cordon de Saint-Louis, quoiqu'il ne fût pas militaire. Je devais croire que le service était réel, puisque les récompenses étaient si grandes; et la conservation de Pondichéry est un fait assez important pour que l'histoire en fasse mention.

Ce même amour pour la vérité, joint à mon horreur contre la persécution, m'a fait prendre le parti de M. de La Bourdonnaye. L'un avait défendu Pondichéry, l'autre avait pris Madras; et j'ai donné la préférence au vainqueur de Madras, parce qu'il était injustement persécuté. Je me flatte que ces sentiments ne vous déplairont pas. S'il est prouvé que je me suis trompé, vous pouvez être très sûre, madame, que je me rétracterai dans la nouvelle édition qu'on va faire de l'*Histoire générale*. Si vous daignez, madame, me communiquer vos mémoires sur les choses qui peuvent vous intéresser, ils seront pour moi de nouveaux moyens de trouver la vérité

(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. — Nous doutons que cette lettre soit ici à sa place. (G. A.)

que je cherche en tout, et à laquelle je sacrifie. Je voudrais bien que mes sentiments me donnassent quelques droits à votre estime.

J'ai l'honneur d'être, avec respect, madame, votre très humble et très obéissant serviteur. VOLTAIRE, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi.

2962. — A MADAME D'ÉPINAY.

L'ami Hume (1) me vient, madame; je vous remercie de votre bonté, et je vous supplie de contremander votre autre Hume. Mais j'ai l'honneur de vous avertir que je fais plus de cas de votre conversation que de tous les Hume du monde, et qu'il est fort triste pour moi que vous habitiez une ville. Tous les philosophes devraient vivre à la campagne; à Epinay, madame, à *Epinay*. Je me flatte que l'inoculé (2) se porte mieux que vous. Nos dames vous présentent leurs obéissances.

2963. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 1er octobre.

A MON CHER ANGE.

Il saura que, sur ses ordres, on transcrit à force la *Chevalerie*, et qu'on l'enverra incessamment, comme affaire du conseil, à M. de Courteilles. Pour la *Femme qui a raison*, patience, s'il vous plaît; ce serait deux femmes qui auraient raison en un jour, et c'est trop à la comédie. Pour madame Scaliger, qui fait la troisième, elle verra qu'on a été en tous les points de l'avis de ses *remontrances*. Au reste, nous jouons après demain *Mérope* sur mon petit théâtre vert et or (3). Vous voyez bien, mes divins anges, qu'en faisant le rôle de Narbas, faisant bâtir, faisant mes vendanges, et faisant battre en grange, je ne peux guère songer à la *Femme qui a raison*.

A M. DE CHAUVELIN L'AMBASSADEUR.

Si son excellence prend ce chemin de Genève, nous tâcherons de lui donner la *Chevalerie*, sur mon théâtre grand comme la main; et, si elle lui plaît, nous serons bien fiers. Tous les spectateurs feront serment de n'en point parler, et je réponds que Paris n'en saura rien. Nous voudrions seulement savoir quand M. l'ambassadeur passera par chez nous. Je lui réitère les plus tendres remerciements.

A M. DE CHAUVELIN L'INTENDANT.

Puisque ma sangsue (4) ne sert qu'à le faire rire, je m'accommode sérieusement avec elle; j'aime à payer ce qui est dû, mais injustice et rapacité révoltent ma bile, et l'allument. Je suppose que M. de Chauvelin a toujours la rage du bien public.

A M. DE CHAUVELIN L'ABBÉ.

Qu'il soit averti que les *remontrances* du parlement n'ont réussi dans aucun pays de l'Europe. Il est triste d'avoir la guerre contre les Anglais; mais, puisqu'ils nous battent, il faut bien que nous payions l'amende.

A MAITRE OMER DE FLEURY.

A qui en avez-vous, maître Omer? Votre frère l'intendant est aimable; mais quelle fureur avez-vous d'être un petit Anitus? On se moque de vous, et de vos discours, et de vos dénonciations. Mon Dieu, que cela est bête!

Somme totale. — Le sens commun paraît exilé de France, mais il réside chez mes anges avec la bonté et l'esprit.

N. B. Comment pourrons-nous parler de ces grands chevaliers, et dire que

Tout Français est à craindre. . . . . (*Tancr.*, act. I, sc. I.)

tandis que tout le monde nous donne sur les oreilles? Ah! mon divin ange, que j'ai bien fait de me composer une petite destinée indépendante! que j'ai bien choisi mes retraites! que je m'y moque du genre humain!

Atque metus omnes, et inexorabile fatum
Subjecit pedibus. (*Georg.*, liv. II.)

(1) Sans doute l'*Histoire naturelle de la religion*, de Hume, que Mérian venait de traduire. (G. A.)
(2) D'Epinay fils. (G. A.)
(3) Son théâtre de Tournay. (G. A.)
(4) Girard, receveur du domaine. (G. A.)

Mais mon refrain, mon triste refrain, est toujours que je mourrai sans avoir revu mon cher ange. Il n'y a pas d'apparence que je revienne dans le pays des Anitus et des Fréron. Je suis continuellement partagé entre le bonheur extrême dont je jouis, et la douleur de votre absence.

2964. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

1er octobre.

Monsieur, la confiance que vous voulez bien me témoigner, et le goût que vous avez pour la vérité, me touchent sensiblement. Vous avez perdu, dites-vous, des protecteurs; mais vous êtes, sans doute, votre protecteur vous-même; on n'a besoin de personne quand on a un nom et des terres. M. le chevalier d'Aidie a pris, il y a longtemps, le parti de se retirer chez lui; il s'est procuré par là une vie heureuse et longue. Il n'y a personne qui ne regarde le repos et l'indépendance comme le but de tous ses travaux; pourquoi donc ne pas aller au but de bonne heure? On est égal aux rois, quand on sait vivre heureux chez soi.

Quant aux objets de métaphysique dont vous me faites l'honneur de me parler, ils méritent votre attention. Il est bien vrai que, dans les lois de Moïse, il n'est jamais parlé de l'immortalité de l'âme, ni de récompenses et de peines dans une autre vie; tout est temporel; et l'Anglais Warburton, que M. Silhouette a traduit en partie, prétend que Moïse n'avait pas besoin de ce ressort pour conduire les Hébreux, parce qu'ils avaient Dieu pour roi, et que ce roi les punissait sur-le-champ quand ils avaient fait quelque faute. Cependant il est clair que, du temps de Moïse, les Egyptiens avaient embrassé le dogme de l'existence d'une âme aérienne et éternelle, qui devait se rejoindre au corps après une multitude de siècles. C'est pour cette raison qu'on embaumait les corps, afin que l'âme les retrouvât, et qu'on bâtissait des tombeaux en pyramides. L'idée de l'immortalité de l'âme et d'un enfer se trouve dans l'ancien *Zoroastre*, contemporain de Moïse, dont les titres et les opinions nous ont été conservés dans le *Sadder*. La même opinion est confirmée dans les poésies d'Homère. Il est vrai qu'on n'avait pas l'idée d'un esprit pur: l'âme, chez tous les anciens, était un air subtil; mais il n'importe quelle fût son essence; le grand intérêt des sociétés demandait qu'elle fût immortelle, et qu'après sa mort on pût lui demander compte. Démocrite, Epicure, et plusieurs autres, combattirent ce sentiment; ils prétendirent que les honnêtes gens n'avaient pas besoin d'un enfer pour être vertueux; que l'idée de l'enfer faisait plus de mal que de bien; que l'âme n'est pas un être à part; que c'est une faculté de sentir, de penser, comme les arbres ont de la nature la faculté de végéter; qu'on sent par les nerfs, qu'on pense par la tête, comme on touche avec les mains, et qu'on marche avec les pieds.

Pour Platon et Socrate, il est indubitable qu'ils croyaient l'âme immortelle. Ce dogme a été le plus universellement répandu; il paraît le plus sage, le plus consolant et le plus politique. Pour peu que vous lisiez, monsieur, les bons livres traduits en notre langue, vous en saurez beaucoup plus que je ne pourrais vous en dire; et, avec l'esprit juste que vous avez, vous vous formerez des idées saines de toutes ces choses qui nous intéressent véritablement. Vous avez grande raison de rejeter toutes les idées populaires; jamais les sages n'ont pensé comme le peuple. Saint Crépin est le saint des cordonniers, sainte Barbe est la sainte des vergetiers; mais la vérité est la sainte des philosophes.

En voilà beaucoup pour un vieillard qui ne connaît plus que sa charrue et ses vignes.

Je trouve que la meilleure philosophie est celle de cultiver ses terres.

Je me croirais fort heureux, si je pouvais avoir l'honneur de vous recevoir dans un de mes ermitages.

2965. — A MILORD KEITH.

Aux Délices, 4 octobre 1759 (1).

Mylord, when I ran last year into prophecies, like Isaiah and Jeremiah, I did not think I should weep this year over your worthy brother (2). I learned his death and that of the king's sister (3) at a time. Nature and war work on together your king's calamities.

The loss of marchal Keith is a great one. All your philosophy can not remove your grief. Philosophy assuages the wound, and leaves the heart wounded.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Le feld-maréchal Keith, tué le 14 octobre 1758 à la bataille de Hochkirch. (*A. François.*)
(3) La margrave de Bareith, morte le même jour. (*A. François.*)

This present war is the most hellish that was ever fought. Your lordship saw formerly one battle a year at the most; but nowadays the earth is covered with blood and mangled carcasses almost every month.

Let the happy madmen who say that all that is, is well, be confounded! 'Tis not so indeed with twenty provinces exhausted, and with three hundred thousand men murdered.

I wish your lordship the peace of mind necessary in this lasting hurricane of horror. I enjoy a calm and delightfull life, that Frederick will never taste of. But the more happy I am, the more I pity kings.

I hope you were as happy as I am, were you not a tender brother.

Conservez vos bontés, milord, à un philosophe campagnard, qui sera toujours pénétré pour vous du plus tendre respect (1).

2966. — A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

A Tournay, 6 octobre.

Monsieur, je vous avais déjà fait compliment sur l'heureux succès de vos armes, lorsque j'ai reçu la lettre dont votre excellence m'a honoré, avec la relation de la bataille, que M. de Soltikof a bien voulu me communiquer. Vos bontés augmentent tous les jours l'intérêt que je prends à la gloire de l'impératrice et à l'empire de Russie. Le terme d'*honneur* doit être bien certainement à la mode chez vous, quoi qu'en dise un certain homme (2), qui a mis son honneur à faire bien du mal, et à en dire beaucoup de votre auguste impératrice. Ce n'est pas d'aujourd'hui que j'ai pris part à la gloire de votre nation; tous les événements ont justifié ma manière de penser. Je vois, avec la plus sensible joie, que la digne fille de Pierre-le-Grand perfectionne tout ce que son père a commencé. Le bruit a couru dans nos Alpes que sa santé avait été dérangée; j'en ai ressenti de bien vives alarmes. Nous faisons mille vœux, dans mes retraites, pour la durée et la prospérité de son règne.

Le premier tome (3) de l'*Histoire de Pierre-le-Grand* serait déjà parvenu à votre excellence, si les personnes que j'emploie étaient aussi diligentes que je l'ai été. La vie est bien courte, et tout ouvrage est bien long. Je consacrerai ce qui me reste de vie à travailler au second volume, aussitôt que j'aurai les matériaux nécessaires. Il n'y a point d'occupation qui me soit plus précieuse; et, si je suis assez heureux pour seconder vos nobles intentions, je n'aurai jamais si bien employé mon temps. Mais je regretterai toujours de n'avoir pu voir la ville que Pierre-le-Grand a fondée, et vous, monsieur, qui faites fleurir les arts et les vertus dans le plus grand empire de la terre.

Je serai toute ma vie, avec l'attachement le plus respectueux et le plus sincère, etc.

2967. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

6 octobre.

Quand on a mal aux yeux, madame, on n'écrit pas toujours de sa main; si je deviens aveugle, je serai bien fâché. Ce n'était pas la peine de me placer dans le plus bel aspect de l'univers. Eh bien! madame, êtes-vous comprise dans tous les impôts? vos fiefs d'Alsace sont-ils sujets à cette grêle? N'ai-je pas bien fait de choisir des terres libres, exemples de ces tristes influences? Avez-vous auprès de vous M. votre fils? N'a-t-on pas au moins confirmé sa pension, qu'il a si bien méritée par sa valeur et par sa conduite dans cette malheureuse bataille (1)? L'armée n'a-t-elle pas repris un peu de vigueur? Nous avons besoin de succès pour parvenir à une paix nécessaire. Je suis toujours étonné que le roi de Prusse se soutienne; mais vous m'avouerez qu'il est dans un état pire que le nôtre. Chassé de Dresde et de la moitié au moins de ses États, entouré d'ennemis, battu par les Russes, et ne pouvant remplir son coffre-fort épuisé, il faudra probablement qu'il vienne faire des vers avec moi aux Délices, ou qu'il se retire en Angleterre, à moins que, par un nouveau miracle, il ne s'avise de battre toutes les armées qui l'environnent; mais il paraît qu'on veut le miner et non le combattre. En ce cas, le renard sera pris; mais nous payons tous les frais de cette grande chasse. Je ne sais aucune nouvelle de Paris ni de Versailles, je ne connais presque plus personne dans ce pays-là. J'oublie, et je suis oublié. Le mot d'oubli, madame, n'est pas fait pour vous. Je vous serai attaché jusqu'au dernier moment de ma vie. Le Silhouette, qui règne les pensions, en a pris pour lui une assez forte (2). *Bravo!*

2968. — A M. DUPONT.

6 octobre.

M. le prince de Beaufremont, mon cher ami, a été un peu plus occupé de cette campagne des Hanovriens et des Hessois, que des Goll; cependant il n'a point négligé leurs affaires; il a écrit à M. le maréchal de Belle-Isle, lequel a recommandé tous les Goll à M. l'intendant d'Alsace. J'ai eu l'insolence, moi qui vous parle, d'écrire aussi pour m'informer du résultat; mais ce résultat n'est pas jusqu'à présent trop favorable à MM. Goll. On dit qu'un Goll ne peut succéder à un catholique, et qu'un damné ne peut avoir la place d'un élu. Pour peu que cette affaire devienne matière de foi, ni vous ni moi n'y aurons grand crédit. Mon avis est qu'on attende un peu, et qu'on s'en remette à la Providence; je tiens que voici un très *mauvais temps* pour se ruiner en procès; un troisième vingtième doit rendre les hommes sages. J'en parle en homme désintéressé, car toutes mes terres sont libres et ne paient rien. Je ne veux pourtant pas dire avec Lucrèce :

Suave mari magno, etc. (Liv. II.)

Quoique je sois au port, je plains fort ceux qui sont dans le bateau. Je cultive de plus beaux jardins que ceux de Candide; mais j'ai bien peur que vous ne soyez de mauvaise humeur comme Martin. Mille compliments à madame votre femme; ne m'oubliez pas, je vous prie, auprès de M. et de madame de Klinglin.

2969. — A MADAME D'ÉPINAY.

Vos *cartons* (3) sont pour moi, madame, les *cartons* de Raphaël, quand ils sont ornés d'un mot de votre main. Il y a une suite aux *Entretiens* (4) chinois; mais elle est au magasin de Fernex. On vous la donnera; mais ce serait à vous à donner, et vous ne voulez que recevoir. La gourmande Denis se porte mieux. Le philosophe est à vos pieds. A propos, la gourmande est philosophe aussi, car on l'est avec des faiblesses.

Dieu vous en donne!

2970. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Aux Délices, 13 octobre.

Il est bien triste, madame, pour un homme (5) qui vit avec vous, d'être un peu sourd; je vous plains moins d'être aveugle. Voilà le procès des aveugles et des sourds décidé. Certainement c'est celui qui ne vous entend point qui est le plus malheureux.

Je n'écris à Paris qu'à vous, madame, parce que votre imagination a toujours été selon mon cœur; mais je ne vous passe point de vouloir me faire lire les romans anglais, quand vous ne voulez pas lire l'*Ancien Testament*. Dites-moi donc, s'il vous plaît, où vous trouvez une histoire plus intéressante que celle de Joseph devenu contrôleur-général en Égypte, et reconnaissant ses frères. Compte-vous pour rien Daniel, qui confond si finement les deux vieillards? Quoique Tobie ne

---

(1) Milord, lorsque je me jetai l'année dernière dans les prophéties, comme Isaïe et Jérémie, j'étais loin de penser que je pleurerais cette année sur votre digne frère. J'appris sa mort et celle de la sœur du roi en même temps. La nature et la guerre concoururent aux malheurs de votre roi.

C'est une grande perte que celle du maréchal Keith. Toute votre philosophie ne saurait dissiper un tel chagrin. La philosophie adoucit la blessure, mais laisse toujours le cœur blessé.

La présente guerre est la plus effroyable qui fut jamais. Votre seigneurie voyait autrefois une bataille par an, tout au plus, tandis qu'aujourd'hui, chaque mois, la terre est couverte de sang et de cadavres déchirés.

Qu'ils soient confondus les fous heureux qui disent que tout ce qui est est bien! Cela n'est pas, en vérité, pour vingt provinces épuisées, ni pour ces trois cent mille hommes égorgés.

Je souhaite à votre seigneurie la paix de l'esprit, nécessaire au milieu de cet horrible ouragan qui ne finit pas. Moi, je jouis d'une vie calme et délicieuse, dont Frédéric ne goûtera jamais; mais plus je suis heureux, plus je plains les rois.

J'espérerais vous voir aussi heureux que je le suis, si vous n'étiez pas un tendre frère.

Conservez, etc.

(2) Le roi de Prusse. (G. A.)

(3) Il était imprimé, mais n'avait pas paru. (G. A.)

(1) A Minden. (G. A.)

(2) Elle était de soixante mille francs. (G. A.)

(3) Voltaire et madame d'Épinay s'écrivaient sur cartons. (G. A.)

(4) Voyez, dans le *Dictionnaire philosophique*, l'article CATÉCHISME CHINOIS, qui ne parut qu'en 1764. (G. A.)

(5) Le président Hénault. (G. A.)

soit pas si bon, cependant cela me paraît meilleur que *Tom Jones*, dans lequel il n'y a rien de passable que le caractère d'un barbier.

Vous me demandez ce que vous devez lire, comme les malades demandent ce qu'ils doivent manger; mais il faut avoir de l'appétit, et vous avez peu d'appétit avec beaucoup de goût. Heureux qui a assez faim pour dévorer l'*Ancien Testament!* Ne vous en moquez point; ce livre fait cent fois mieux connaître qu'Homère les mœurs de l'ancienne Asie; c'est, de tous les monuments antiques, le plus précieux. Y a-t-il rien de plus digne d'attention qu'un peuple entier situé entre Babylone, Tyr, et l'Egypte, qui ignore pendant six cents ans le dogme de l'immortalité de l'âme, reçu à Memphis, à Babylone, et à Tyr? Quand on lit pour s'instruire, on voit tout ce qui a échappé lorsqu'on ne lisait qu'avec les yeux.

Mais vous, qui ne vous souciez pas de l'histoire de votre pays, quel plaisir prendrez-vous à celle des Juifs, de l'Egypte, et de Babylone? J'aime les mœurs des patriarches, non parce qu'ils couchaient tous avec leurs servantes, mais parce qu'ils cultivaient la terre comme moi. Laissez-moi lire l'Ecriture sainte, et n'en parlons plus.

Mais vous, madame, prétendez-vous lire comme on fait la conversation? prendre un livre comme on demande des nouvelles? le lire et le laisser là? en prendre un autre qui n'a aucun rapport avec le premier, et le quitter pour un troisième? En ce cas, vous n'avez pas grand plaisir.

Pour avoir du plaisir, il faut un peu de passion; il faut un grand objet qui intéresse, une envie de s'instruire déterminée, qui occupe l'âme continuellement; cela est difficile à trouver, et ne se donne point. Vous êtes dégoûtée; vous voulez seulement vous amuser, je le vois bien; et les amusements sont encore assez rares.

Si vous étiez assez heureuse pour savoir l'italien, vous seriez sûre d'un bon mois de plaisir avec l'Arioste. Vous vous pâmeriez de joie; vous verriez la poésie la plus élégante et la plus facile, qui orne, sans effort, la plus féconde imagination dont la nature ait jamais fait présent à aucun homme. Tout roman devient insipide auprès de l'Arioste; tout est plat devant lui, et surtout la traduction de notre Mirabaud (1).

Si vous êtes une honnête personne, madame, comme je l'ai toujours cru, j'aurai l'honneur de vous envoyer un chant ou deux de la *Pucelle*, que personne ne connaît, et dans lequel l'auteur a tâché d'imiter, quoique très faiblement, la manière naïve et le pinceau facile de ce grand homme. Je n'en approche point du tout; mais j'ai donné au moins une légère idée de cette école de peinture. Il faut que votre ami soit votre lecteur, et ce sera un quart d'heure d'amusement pour vous deux, et c'est beaucoup. Vous lirez cela quand vous n'aurez rien à faire du tout, quand votre âme aura besoin de bagatelles; car point de plaisir sans besoin.

Si vous aimez un tableau très fidèle de ce vilain monde, vous en trouverez un quelque jour dans l'*Histoire générale* des sottises du genre humain (que j'ai achevé très impartialement). J'avais donné, par dépit, l'esquisse de cette histoire, parce qu'on en avait imprimé déjà quelques fragments; mais je suis devenu depuis plus hardi que je n'étais; j'ai peint les hommes comme ils sont.

La demi-liberté avec laquelle on commence à écrire en France n'est encore qu'une chaîne honteuse. Toutes vos grandes *Histoires de France* sont diaboliques, non seulement parce que le fond en est horriblement sec et petit, mais parce que les Daniel sont plus petits encore. C'est un bien plat préjugé de prétendre que la France ait été quelque chose dans le monde, depuis Raoul et Eudes jusqu'à la personne de Henri IV et au grand siècle de Louis XIV. Nous avons été de sots barbares, en comparaison des Italiens, dans la carrière de tous les arts.

Nous n'avons même que depuis trente ans appris un peu de bonne philosophie des Anglais. Il n'y a aucune invention qui vienne de nous. Les Espagnols ont conquis un nouveau monde; les Portugais ont trouvé le chemin des Indes par les mers d'Afrique; les Arabes et les Turcs ont fondé les plus puissants empires; mon ami le czar Pierre a créé, en vingt ans, un empire de deux mille lieues; les Scythes de mon impératrice Elisabeth viennent de battre mon roi de Prusse, tandis que nos armées sont chassées par les paysans de Zell et de Wolfenbuttel.

Nous avons eu l'esprit de nous établir en Canada, sur des neiges, entre des ours et des castors, après que les Anglais ont peuplé de leurs florissantes colonies quatre cents lieues du plus beau pays de la terre; et on nous chasse encore de notre Canada.

Nous bâtissons encore de temps en temps quelques vaisseaux pour les Anglais, mais nous les bâtissons mal; et, quand ils daignent les prendre, ils se plaignent que nous ne leur donnons que de mauvais voiliers.

Jugez, après cela, si l'histoire de France est un beau morceau à traiter amplement, et à lire!

Ce qui fait le grand mérite de la France, son seul mérite, son unique supériorité, c'est un petit nombre de génies sublimes ou aimables, qui font qu'on parle aujourd'hui français à Vienne, Stockholm, et Moscou. Vos ministres, vos intendants, et vos premiers commis, n'ont aucune part à cette gloire.

Que lirez-vous donc, madame? Le duc d'Orléans régent daigna un jour causer avec moi au bal de l'Opéra; il me fit un grand éloge de Rabelais, et je le pris pour un prince de mauvaise compagnie, qui avait le goût gâté. J'avais alors un souverain mépris pour Rabelais. Je l'ai repris depuis, et, comme j'ai plus approfondi toutes les choses dont il se moque, j'avoue qu'aux bassesses près, dont il est trop rempli, une bonne partie de son livre m'a fait un plaisir extrême. Si vous en voulez faire une étude sérieuse, il ne tiendra qu'à vous; mais j'ai peur que vous ne soyez pas assez savante, et que vous ne soyez trop délicate.

Je voudrais que quelqu'un eût élagué en français les *Œuvres philosophiques* de feu milord Bolingbroke. C'est un prolixe personnage, et sans aucune méthode; mais on en pourrait faire un ouvrage bien terrible pour les préjugés, et bien utile pour la raison. Il y a un autre Anglais qui vaut bien mieux que lui; c'est Hume, dont on a traduit quelque chose avec trop de réserve. Nous traduisons les Anglais aussi mal que nous nous battons contre eux sur mer.

Plût à Dieu, madame, pour le bien que je vous veux, qu'on eût pu au moins copier fidèlement le *Conte du Tonneau*, du doyen Swift! c'est un trésor de plaisanteries dont il n'y a point d'idée ailleurs. Pascal n'amuse qu'aux dépens des jésuites; Swift divertit et instruit aux dépens du genre humain. Que j'aime la hardiesse anglaise! que j'aime les gens qui disent ce qu'ils pensent! C'est ne vivre qu'à demi que de n'oser penser qu'à demi.

Avez-vous jamais lu, madame, la faible traduction (1) du faible *Anti-Lucrèce* du cardinal de Polignac? Il m'en avait autrefois lu vingt vers qui me parurent fort beaux; l'abbé de Rothelin m'assura que tout le reste était bien au-dessus. Je pris le cardinal de Polignac pour un ancien Romain (2), et pour un homme supérieur à Virgile; mais, quand son poëme fut imprimé, je le pris pour ce qu'il est : poëme sans poésie, et philosophie sans raison.

Indépendamment des tableaux admirables qui se trouvent dans Lucrèce, et qui feront passer son livre à la dernière postérité, il y a un troisième chant dont les raisonnements n'ont jamais été éclaircis par les traducteurs, et qui méritent bien d'être mis dans leur jour. Nous n'en avons qu'une mauvaise traduction par un baron des Coutures. Je mettrai, si je vis, ce troisième chant en vers, ou je ne pourrai.

En attendant, seriez-vous assez hardie pour vous faire lire seulement quarante ou cinquante pages de ce des Coutures? Par exemple, livre III, page 281, tome Ier, à commencer par les mots *on ne s'aperçoit point*, il y a en marge, XIIe argument. Examinez ce XIIe argument jusqu'au XXVIIe, avec un peu d'attention, si la chose vous paraît en valoir la peine.

Nous avons tous un procès avec la nature, qui sera terminé dans peu de temps; et presque personne n'examine les pièces de ce grand procès. Je ne vous demande que la lecture de cinquante pages de ce troisième livre; c'est le plus beau préservatif contre les sottes idées du vulgaire; c'est le plus ferme rempart contre la misérable superstition. Et, quand on songe que les trois quarts du sénat romain, à commencer par César, pensaient comme Lucrèce, il faut avouer que nous sommes de grands polissons, à commencer par Joly de Fleury.

Vous me demandez ce que je pense, madame; je pense que nous sommes bien méprisables, et qu'il n'y a qu'un petit nombre d'hommes répandus sur la terre qui osent avoir le sens commun; je pense que vous êtes de ce petit nombre. Mais à quoi cela sert-il? à rien du tout. Lisez la parabole du *Bramin* (3), que j'ai eu l'honneur de vous envoyer; et je

(1) Cette traduction est de 1741. Ce Mirabaud, sous le nom duquel d'Holbach publia son *Système de la nature*, vivait encore, et était membre de l'Académie française. (G. A.)

(1) Par J.-P. de Bougainville. (G. A.)
(2) Voyez, tome VI, le *Temple du Goût*. (G. A.)
(3) Voyez, tome VI, l'*Histoire d'un bon Bramin*. (G. A.)

vous exhorte à jouir, autant que vous le pourrez, de la vie qui est peu de chose, sans craindre la mort, qui n'est rien.

Comme vous n'avez guère que des rentes viagères, l'ennuyeux ouvrage (1) dont vous me parlez tombe moins sur vous que sur un autre. Sauve qui peut! Demandez à votre ami si, en 1708 et en 1709, on n'était pas cent fois plus mal; ces souvenirs consolent.

La première scène de la pièce de Silhouette a été bien applaudie; le reste est sifflé; mais il se peut très bien que le parterre ait tort. Il est clair qu'il faut de l'argent pour se défendre, puisque les Anglais se ruinent pour nous attaquer.

Ma lettre est devenue un livre, et un mauvais livre; jetez-la au feu, et vivez heureuse, autant que la pauvre machine humaine le comporte.

2971. — A MADAME D'ÉPINAY.

Comment se porte ma belle philosophe? Depuis huit jours on parle beaucoup à Paris de certaines choses; je compte sur votre amitié et sur celle de M. Grimm, et je recommande à vos bontés la tranquillité du vieux philosophe qui ne veut point boire de ciguë.

2972. — A LA MÊME.

Octobre.

Ma belle et chère philosophe est instamment suppliée d'envoyer chercher sur-le-champ frère Cramer, et de lui recommander frère Berthier, sans perdre un seul instant : il est vrai que frère Berthier est mort le 12, mais il a apparu le 14, et son *Apparition* sera peut-être plus agréable que sa *mort* (2).

A mardi, ma belle philosophe. Oolla et Ooliba vous font mille compliments.

2973. — A LA MÊME.

Ma très chère philosophe, ma bien aimée, la joie et le regret de mon cœur, mettez vite le véritable Cramer en besogne.

L'*Apparition* pourra bien valoir l'agonie. Petit caractère et net, afin de tenir peu de place; le plus d'exemplaires que Cramer pourra; le débit comme il voudra, comme vous jugerez à propos. Pourvu qu'il n'y ait point de nom d'auteur, tout va bien, tout est bon. Il faut rendre l'*infâme* ridicule, et ses fauteurs aussi. Il faut attaquer le monstre de tous côtés, et le chasser pour jamais de la bonne compagnie. Il n'est fait que pour mon tailleur et pour mon laquais. Ma belle philosophe, je veux voir. J'ai la colique, je souffre beaucoup, mais quand je me bats contre l'*infâme*, je suis soulagé. J'embrasse le prophète bohémien. A demain l'*Apparition*.

2974. — A M. TRONCHIN, DE LYON.

17 octobre (3).

Je ne joue pas mon rôle à table si bien que sur le théâtre de Tournay. Il est triste de ne se servir de la bouche que pour parler.

Rien de nouveau, sinon les R. P. jésuites chassés de Portugal, envoyés au pape dans un beau vaisseau. Les malins regrettent que ce vaisseau ne soit pas une galère. Je vous embrasse.

2975. — A M. LE MARQUIS DARGENCE DE DIRAC.

L'état de la question est de savoir si, dans la loi des Juifs, il leur est commandé de croire une autre vie, si on leur promet le ciel après la mort, et si on les menace de l'enfer.

Or, dans la loi des Juifs, il n'y a pas un seul mot de ces promesses, de ces menaces, ni de cette croyance. Arnauld, dans son *Apologie de Port-Royal*, l'avoue formellement. « C'est le comble de l'ignorance, dit-il, de ne pas admettre » cette vérité, qui est une des plus communes. Les promesses » de l'*Ancien Testament* n'étaient que temporelles et terrestres; » les Juifs n'adoraient un Dieu que pour les biens charnels. » Il est indubitable que, dans le temps où l'on prétend que le *Pentateuque* fut écrit, les Chaldéens, les Syriens, les Perses, les Egyptiens, admettaient l'immortalité de l'âme. Il faut savoir ce que tous les peuples entendaient par ce mot chaldéen *ruah*, traduit en grec par *pneuma*, et chez les Latins par *anima;* il voulait dire souffle, vent, vie, ce qui anime; et ce mot est toujours pris pour la vie dans le *Pentateuque*.

Les songes, dans lesquels l'on voit souvent ses amis morts, et dans lesquels on s'entretient avec eux, firent aisément croire qu'on avait vu les âmes des morts. Ces âmes étaient corporelles; c'était un vent, c'était une ombre légère qui avait la figure du corps, c'étaient des mânes. Il n'y a pas un seul mot dans toute l'antiquité, jusqu'à Platon, qui puisse faire croire que l'âme eût jamais passé pour un être absolument immatériel.

Thaut, Sanchoniathon, Bérose, les fragments d'Orphée, Manéthon, Hésiode, tous les anciens qui ont dit, sans connaître les livres juifs, que Dieu fit l'homme à son image, crurent Dieu corporel; et le *Pentateuque* ne parle jamais de Dieu que comme d'un être corporel.

Dans ce *Pentateuque* il n'y a pas un seul mot concernant la spiritualité immatérielle de Dieu ni de l'âme humaine. Ceux qui, trompés par quelques mots équivoques, épars dans les prophètes, prétendent que les Juifs avaient quelque idée de l'âme immortelle, et des récompenses et des peines après la mort, devraient considérer qu'ils font de Moïse ou un ignorant bien grossier, puisqu'il n'annonce pas ce que les autres Juifs savaient, ou un fourbe bien malavisé, si, étant instruit de ce dogme si utile, il n'en faisait pas usage.

La défense faite dans le *Deutéronome*, chap. XVIII, *de consulter les sorciers ou voyants, les pythons*, et de demander la vérité aux morts, n'a rien de commun avec l'espérance d'être récompensé dans la vie future.

Cette défense prouve seulement ce qu'on sait assez, c'est qu'en Egypte, en Chaldée, et en Syrie, il y avait des prophètes, des voyants, des sorciers, qui se mêlaient de prédire. On mettait le crâne ou un autre ossement sous son lit, pour voir en songe l'ombre d'un mort. Ces superstitions très anciennes ont duré jusqu'à nos jours. Le *Pentateuque* veut que l'on consulte l'Urim et le Thummim, et non d'autres oracles; les prêtres juifs, et non d'autres prêtres; les voyants juifs, et non d'autres voyants.

Au reste, il est prouvé par ce mot de *python*, qui se trouve dans le *Deutéronome*, que ce livre ne fut écrit que longtemps après la captivité, quand les Juifs commencèrent à entendre parler du serpent Python et des autres fables des Grecs.

Les Juifs ont écrit très tard, et sont un peuple très moderne, en comparaison des grandes nations dont ils étaient environnés.

L'ignorance, la superstition, la barbarie des Juifs ne doit avoir aucune influence sur les hommes raisonnables qui vivent aujourd'hui.

2976. — A MADAME D'EPINAY.

Aux Délices, 19 octobre.

Voici probablement, madame, la cinquantième lettre que vous recevez de Genève. Vous devez être excédée des regrets; cependant il faut bien que vous receviez les miens. Cela est d'autant plus juste, que j'ai profité moins qu'un autre du bonheur de vous posséder. Ceux qui vous voyaient tous les jours ont de terribles avantages sur nous. Si vous aviez voulu leur donner encore un hiver, nous vous aurions joué la comédie une fois par semaine. Nous avons pris le parti de nous réjouir, de peur de périr de chagrin des mauvaises nouvelles qui viennent coup sur coup. J'ai le cœur français; j'aime à donner de bons exemples; mais, en vérité, tous nos plaisirs sont bien corrompus par votre absence et par celle du *Prophète* de Bohême. Quelle spectatrice et quel juge nous perdons!

Je suis ravi, madame, que les gens tenant le parlement fassent accoucher des filles heureusement; c'est penser en bons citoyens. J'espère que l'archevêque en fera autant, et que les deux puissances se réuniront pour le bien du monde. C'est par le même esprit que je vous recommande l'*infâme*, à vous et à vos amis. On m'a dit que frère Berthier a été malade d'une humeur froide; je vous supplie, madame, de daigner m'informer de sa chère santé. Lui et ses semblables sont des gens précieux au monde. S'il est rétabli, je lui conseille de déjeuner comme Ezéchiel (1); c'est le régime le plus convenable aux gens qui sont en si bonne odeur.

N'est-ce pas une chose honteuse que des Anglais, qui ne croient pas en Jésus-Christ, prennent Surate, et aillent prendre Québec (2), qu'ils dominent sur les mers des deux hé-

(1) Les édits de Silhouette. (G. A.)

(2) Voyez, tome VI, la *Facétie* sur Berthier, rédacteur du *Journal de Trévoux*. (G. A.)

(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(1) Voyez, dans le *Dictionnaire philosophique*, l'article EZÉCHIEL. (G. A.)

(2) Ils prirent cette ville le 18 septembre. (G. A.)

misphères, et que les troupes de Cassel et de Zell battent nos florissantes armées! Nos péchés en sont la cause; c'est l'*Encyclopédie* qui attire visiblement la colère céleste sur nous. Il faut que le maréchal de Contades et M. de La Clue (1) aient fourni quelques articles à Diderot. Que de choses à dire, quand on sera à l'*v* consonne, à *Vingtième!* Le premier est-il *vingtième?* — *Oui.* — Le second aussi? — Oui. — Le troisième aussi? — Oui. — Sont-ce trois choses différentes? — Non. — Le troisième procède-t-il des deux autres? — Oui.

Seriez-vous assez aimable, madame, pour me faire avoir tout le procès de M. Dupleix, le pour et le contre? Je m'intéresse à l'Inde; j'y ai la plus grande partie de mon bien, et j'ai grand'peur que ces incrédules Anglais ne cassent incessamment le poignet du trésorier de la compagnie; Abraham Chaumeix ne le lui remettra pas. Il n'y a, au bout du compte, que Tronchin qui fasse des miracles. Je le canonise pour celui qu'il a opéré sur vous, et je prie Dieu, avec tout Genève, qu'il vous afflige incessamment de quelque petite maladie qui vous rende à nous.

Je vous supplie, madame, de ne me pas oublier auprès de M. d'Epinay et de M. votre fils. Permettez aussi que je fasse mes compliments à M. Linant. Adieu, madame. L'oncle et la nièce vous adorent. Nous allons répéter.

2977. — A LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

Au château de Tournay, par Genève, 22 octobre (2).

Madame, j'ai reçu l'honneur de votre lettre, et le billet que votre altesse sérénissime avait eu la bonté d'insérer en son paquet. La personne à qui vous aviez bien voulu faire parvenir ce que j'avais pris la liberté de vous adresser prétend qu'elle n'a point reçu un assez gros paquet, envoyé directement à elle deux jours auparavant, par une voie qui, jusque-là, avait toujours été sûre. Votre altesse sérénissime permet que je m'adresse dorénavant à elle. Je ne pourrai peut-être de longtemps répondre au petit billet sans adresse (3); il faudra, je crois, attendre la fin de la campagne. Les esprits me paraissent bien aigris de tous les côtés. Je vois les malheurs du genre humain augmenter, sans qu'ils produisent le bien de personne. L'Angleterre nous bat; mais elle se ruine. Le prince de Brunswick nous bat aussi; mais la Hesse est dans un état déplorable. Les Russes ont battu le roi de Prusse; mais ils n'ont pas de quoi subsister. Le roi de Prusse se soutient; mais tous ses Etats souffrent. L'Autriche s'épuise. La France est accablée d'impôts malheureusement nécessaires. La Saxe est aussi désolée que du temps de la bataille de Muhlberg (4), et plus que du temps de Charles XII. Puisse toujours la paix, la tranquillité, l'abondance régner dans le beau château d'Ernest, que je voudrais revoir avant de mourir! Je crains toujours que les éclaboussures ne viennent dans vos Etats; mais votre sagesse écarte tous les orages. Je me mets aux pieds de vos altesses sérénissimes avec le plus profond respect et un attachement éternel.

2978. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Tournay, 22 octobre.

Acteurs moitié français, moitié suisses, décorateurs de mon théâtre de Polichinelle,

Durant quelques moments *souffrez que je respire.*
(Boileau, sat. III.)

et que je réponde à mon ange. Je devrais lui avoir déjà envoyé la pièce, telle que madame Scaliger la veut. Mon ange est aussi un peu Scaliger, et je le suis plus qu'eux tous. Vous ne la reconnaîtrez pas, cette *Chevalerie.* J'en use comme dans le temps où j'envoyais à mademoiselle Desmares (5) des corrections dans un pâté : *hesternus error, hodierna virtus.* Si j'avais quatre-vingts ans, je chercherais à me corriger. Je n'ai point cette raideur d'esprit des vieillards, mon cher ange; je suis flexible comme une anguille, et vif comme un lézard, et travaillant toujours comme un écureuil. Dès qu'on me fait apercevoir d'une sottise, j'en mets vite une autre à la place.

Notre conseil n'a jamais pu adopter les négociations de M. l'ambassadeur; il sera refusé tout net; mais nous adoucirons le mauvais succès de son ambassade par une réception dont j'espère que lui et madame l'ambassadrice seront contents. D'ailleurs il entend raison; il ne voudra pas qu'un Maure envoie un espion dans Syracuse quand les portes sont fermées; il ne voudra pas que ce Maure propose de mettre tout à feu et à sang, si l'on pend une fille. Figurez-vous le beau rôle que jouerait la fille pendant tout ce temps-là, et ne voilà-t-il pas une intrigue bien attachante, que l'embarras de quatre chevaliers qui délibéreraient de sang-froid si l'on exécutera mademoiselle ou non! et puis alors comment justifier cette pauvre créature? qu'aurait-elle à dire? tout déposerait contre elle. L'abbé d'Espagnac, grand raisonneur, lui dirait : Mon enfant, non seulement vous avez écrit à Solamir, mais vous l'excitez contre nous; il est clair que vous êtes une malheureuse. Elle serait forcée à dire toujours Non, non, non, pendant deux actes; ce serait un procès criminel sans preuves justificatives, et Joly de Fleury ferait brûler son billet comme un mandement d'évêque, et comme l'*Ecclésiaste* (1).

O juges malheureux qui, dans *vos sottes* mains,
Tenez *si pesamment la plume* et la balance,
Combien *vos* jugements sont *aveugles* et vains (2)!

Mon cher ange, on dit que la dernière pièce (3) du traducteur de Pope est sifflée; dites-moi si elle réussit à la longue. Dites-moi s'il est vrai que le duc de Broglie est le Germanicus qui ranimera les pauvres légions de Varus. Quoi! les Anglais auraient pris Surate! ah! ils prendront Pondichéry; et Dupleix en rira, et j'en pleurerai, car j'y perdrai la moitié de mon bien, et mon beau château *nel gusto grande*, ne sera pas achevé; et, après avoir fait l'insolent pendant deux ans, je demanderai l'aumône à la porte de mon palais. Faites la paix, je vous en prie, mon cher ange.

N'oubliez pas de demander à M. le duc de Choiseul s'il est content de la *Marmotte* (4).

Madame Denis joue bien. Nous avons un Tancrède admirable. Je crois jouer parfaitement le bon homme; je me trompe peut-être; mais je vous aime passionnément, et en cela je ne me trompe pas; autant en fait la nièce.

Je supplie mes anges de m'écrire par Genève, et non à Genève; cet *à Genève* a l'air d'un réfugié.

2979. — A M. TRONCHIN, DE LYON.

(*A vous seul.*)

Délices, 24 octobre (5).

J'ai renouvelé certaine négociation (6) entamée par vous il y a deux ans. On a écrit de part et d'autre : j'ai fait passer les lettres. Tout est inutile jusqu'à présent; mais peut-être cet arbre portera fruit en son temps.

2980. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 24 octobre.

Le théâtre de Polichinelle est bien petit, je l'avoue; mais, mon divin ange, nous y tînmes hier neuf en demi-cercle assez à l'aise; encore avait-on des lances, des boucliers, et on attachait des écus et l'armet de Mambrin à nos bâtons vert et clinquant, qui passeront, si l'on veut, pour pilastres vert et or. Une troupe de râcleurs et de sonneurs de cors saxons, chassés de leur pays par *Luc*, composaient mon orchestre. Que nous étions bien vêtus! que madame Denis a joué supérieurement les trois quarts de son rôle! Je souhaite, en tout, que la pièce soit jouée à Paris comme elle l'a été dans ma masure. Madame Scaliger, votre pièce a fait pleurer les vieilles et les petits garçons, les Français et les Allobroges; jamais le mont Jura n'a eu pareille aubaine. Le *billet adultère* n'a choqué personne; c'est le mot propre. La Sicilienne est mariée par paroles de présent, comme disent les vieux romans. *Namir, Spartacus* (7), passez les premiers, je ne suis nullement pressé. Je vous enverrai, mon cher ange, pièce, rôles, et notes, dans quelque temps, et vous en ferez ce qu'il vous plaira.

Si M. et madame de Chauvelin viennent dans mon ermitage des Délices, nous les mènerons à la comédie à Tournay. Une tragédie nouvelle et des truites sont tout ce qu'on peut leur donner dans mon pays; mais j'ai bien peur que vous ne gardiez vos amis. Vous me mandez que M. de Chauvelin sera

(1) A la hauteur de Ceuta, le chef d'escadre La Clue avait été battu par l'amiral anglais Boscawen, le 18 août. (G. A.)
(2) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(3) De Frédéric. (G. A.)
(4) Gagnée par Charles-Quint en 1547. (G. A.)
(5) Elle créa le rôle de Jocaste dans *OEdipe*. (G. A.)

(1) Le *Précis de l'Ecclésiaste et du Cantique des cantiques* avait été brûlé le 7 septembre. (G. A.)
(2) Voyez *Tancrède*, act. IV, sc. VI. (G. A.)
(3) Trois édits de Silhouette qui n'eurent pas d'exécution. (G. A.)
(4) Voltaire lui-même qui signait *la Marmotte des Alpes*. (G. A.)
(5) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(6) Avec Frédéric. (G. A.)
(7) Tragédies, dont l'une est de Thibouville et l'autre de Saurin. (G. A.)

le jour de tous les saints chez moi; mais ne se pourrait-il pas faire qu'il fût secrétaire d'Etat, en attendant? Mon cher ange, si vous n'êtes pas aussi secrétaire d'Etat, venez nous voir en allant à Parme; car il faudra bien que vous alliez à Parme. Vous verrez, en passant, votre étrange tante (1); vous ferez un fort joli voyage. Que dites-vous de *Luc*, qui, après avoir été frotté par mes Scythes, veut entreprendre le siége de Dresde? Cette guerre ne finira point; en voilà pour dix ans. On me mande qu'on est tout consterné et tout sot à Paris. On paie cher les malheurs de nos généraux; mais le parlement, sur les conclusions d'Omer Joly, raccommodera tout en faisant brûler de bons ouvrages.

Votre abbé Zachée (2) est donc incurable! Heureusement sa maladie ne fait pas de tort à son frère l'ambassadeur; les folies sont personnelles. Et le vétillard d'Espagnac, qu'en ferons-nous? Il me paraît que ce grave personnage marche à pas bien mesurés. Je vous demande bien pardon de vous avoir embâté de cette négociation.

On m'écrivait que le *chose* du Portugal, comme dit *Luc*, qui ne voulait pas l'appeler roi, avait envoyé tous les jésuites à l'abbé Rezzonico, et en gardait seulement ving-huit pour les pendre; mais ces bonnes nouvelles ne se confirment pas. Je baise le bout de vos ailes, mon divin ange.

2981. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

Au château de Tournay, 1er novembre.

Monsieur, une indisposition me prive de l'honneur de vous écrire de ma main. Mes marchés avec vous ne sont pas si bons que je m'en flattais, puisque ce n'est pas vous qui daignerez traduire la tragédie que vous m'avez demandée: vous l'auriez sûrement embellie. Nous l'avons jouée trois fois sur mon petit théâtre de Tournay; nous avons fait pleurer tous les Allobroges et tous les Suisses du pays; mais nous savons bien que ce n'est pas une raison pour plaire à des Italiens. Ce qui pourrait me donner quelque espérance, c'est que nous avons tiré des larmes des plus beaux yeux qui soient à présent dans les Alpes; ces yeux sont ceux de madame l'ambassadrice de France à Turin. Elle a passé quelques jours chez moi avec M. l'ambassadeur; et tous deux m'ont rassuré contre la crainte où j'étais de vous envoyer un ouvrage fait en si peu de temps; ce ne sera qu'avec une extrême défiance de moi-même que je prendrai cette liberté. Mon théâtre se prosterne très humblement devant le vôtre (3). Nous savons ce que nous devons à nos maîtres.

J'ai reçu la *Mort de César*, traduite par M. Paradisi (4). J'admire toujours la fécondité et la flexibilité de votre langue, dans laquelle on peut tout traduire heureusement; il n'en est pas ainsi de la nôtre. Votre langue est la fille aînée de la latine. Au reste, j'attends vos ordres, monsieur, pour savoir comment je vous adresserai le paquet. J'attends quelque chose de mieux que vos ordres, c'est l'ouvrage que vous avez bien voulu me promettre.

2982. — A M. DE BRENLES.

Aux Délices, 4 novembre.

Mon cher ami, le plaisir ne laisse pas de fatiguer. Je vais me coucher à dix heures du matin; cela est, comme vous dites, d'un jeune homme de vingt-cinq ans. Permettez que je ne réponde pas de ma main, parce qu'elle est encore toute tremblante de la joie que j'ai eue de voir jouer Mérope par madame Denis, comme elle l'a été par mademoiselle Dumesnil dans son bon temps. Il ne manquait que vous à nos fêtes; j'espère que cet hiver nous viendrons vous enlever, vous et madame votre femme. Vous me direz peut-être qu'il n'est pas fort honnête d'avoir tant de plaisir, dans le temps que les affaires de notre patrie vont si mal; mais c'est par esprit de patriotisme que nous adoucissons nos malheurs.

Je vous dois sans doute des remerciements de m'avoir envoyé le porteur de votre lettre; s'il ressemble à son frère, j'aurai encore plus de remerciements à vous faire.

Madame Denis vous fait mille compliments. Je n'en peux plus; bonsoir à dix heures du matin.

Je vous embrasse tendrement.

(1) Madame de Grolée. (G. A.)

(2) L'abbé Chauvelin, qui était de très petite taille. Voltaire l'appelle Zachée, par allusion à ce petit Juif qui grimpe sur un arbre pour voir passer Jésus. (K.)

(3) Albergati avait un théâtre chez lui comme Voltaire. (G. A.)

(4) Il traduisit aussi *Tancrède*. (G. A.)

2983. — A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

4 novembre.

Vraiment c'est une justice de Dieu que mes chevaux aient égaré vos très aimables excellences (1). Ils vous auraient menés par le droit chemin, s'ils vous avaient conduits dans nos chaumières; mais ils sont comme moi, ils haïssent le chemin des cours, et surtout n'aiment point à nous priver de votre présence. Voici le jour des contre-temps. Il y avait un petit papier dans la lettre dont vous m'honorez; j'ouvre la lettre avec madame Denis, et vous jugez bien que ce n'était pas sans précipitation; le petit papier vole dans le feu. Je me suis en vain brûlé le doigt index :

. . . . . Jam cinis ater erat.

Hélas! avons-nous dit, c'est l'image de nos plaisirs! Voilà comme ce qu'il y a de plus aimable au monde nous a échappé.

Allez, couple charmant, trop prompt à disparaître
De nos simples hameaux par vous seuls embellis;
Nous savons que les fleurs vont naître
Sur les glaces du Mont-Cénis.
Nous connaissons le dieu chargé de vous conduire:
S'il vous a bien traités, vous l'imitez aussi.
Vous vous faites un jeu de savoir tout séduire,
Jusqu'à l'évêque d'Annecy.

C'est un dévot que ce prélat. Il vous dira qu'il faut suivre sa vocation, et il sentira bien que la vôtre est de plaire.

Comme les portes de la ville de Jean Calvin sont fermées à l'heure que je reçois le paquet de votre excellence, elle ne l'aura que demain lundi. Apparemment que le libraire de Genève, rempli de conscience, vous a donné, pour votre argent, les livres en question (2), pour suppléer aux œuvres du chevalier de Mouhy. Je doute que le grâces de madame l'ambassadrice s'accommodent de l'outrecuidance de Rabelais; cependant il y a là de très bonnes frénésies.

Si, dans le billet brûlé, il y avait quelqu'un de vos ordres, il vous en coûtera encore deux ou trois mots pour réparer mon malheur.

Mérope-Aménaïde Denis (3) est enchantée de vous deux. Nous faisons comme on fera à Turin, nous en parlons sans cesse; c'est une consolation que nous ne nous épargnerons pas.

Quand la cour de France voudra subjuguer quelque nation, allez-y tous deux; passez-y seulement trois jours, et l'affaire est faite. Vous avez rendu Genève toute française.

Couple adorable, recevez mes regrets, mon respect, mon attachement. *La Marmotte des Alpes.*

2984. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Tournay, 5 novembre.

Divins anges, les députés de votre hiérarchie vous auront peut-être rendu compte de la descente qu'ils ont faite dans nos cabanes. Baucis et Philémon ont fait de leur mieux. Deux tragédies en deux jours ne sont pas une chose ordinaire dans les vallées du mont Jura. Madame de Chauvelin nous a payés comme les sirènes, en chantant d'une manière charmante, et en nous ensorcelant. J'ai retrouvé M. l'ambassadeur tout comme je l'avais laissé, il y a environ quatorze ans, ayant tous *les moyens de plaire*, sans avoir lu Moncrif (4), et expédiant dans ce département dix ou douze personnes à la fois. J'ai retrouvé ces grâces et ces mœurs faciles et indulgentes, que ni les Corses ni les Allobroges n'ont pu diminuer. Vous savez que, malgré cette envie et ce don de plaire à tout le monde, vous avez le fond de son cœur, dont il distribue l'écorce partout. Nous nous sommes trouvés tous réunis par le plaisir de vous aimer. Combien nous avons tous parlé de vous! combien nous vous avons regrettés! et que de châteaux en Espagne nous avons bâtis! Il est vrai que ce n'est pas actuellement en France qu'on en fait d'agréables. Les nouvelles foudroyantes qui nous ont atterrés coup sur coup ne paraissent pas rendre le séjour de Paris délicieux. Divins anges, je ne me sens porté ni à revoir Paris ni à y envoyer mes enfants. Notre *Chevalerie* demande, ce me semble, à être jouée dans un autre temps que celui de l'humiliation et de la disette. Nous l'avons jouée trois fois sur mon théâtre de marionnettes, dans ma masure de Tour-

(1) Le marquis et sa femme regagnaient Turin. (G. A.)

(2) Sans doute *Candide*, et autres écrits anonymes. (G. A.)

(3) Madame Denis avait joué dans *Mérope* et dans *Tancrède*, devant Chauvelin. (G. A.)

(4) Auteur des *Essais sur la nécessité et sur les moyens de plaire* (G. A.)

nay, deux fois devant les Allobroges et les Suisses, sans avoir la moindre peur. Mais, quand il a fallu paraître devant vos députés, nos jambes et nos voix ont tremblé. Nous avons pourtant repris nos esprits, et nous avons fait verser des larmes aux plus beaux et aux plus vilains visages du monde, aux vieilles et aux jeunes, aux gens durs, aux gens qui veulent être difficiles. Les deux députés célestes ont vu qu'en un mois de temps nous avions profité de tous les commentaires de madame Scaliger. Je leur laisse le soin de vous mander tout ce qu'ils pensent de la pièce et des acteurs.

Vous serez sans doute surpris que la *Chevalerie* ne vous parvienne pas avec ma lettre; mais il faut que vous conveniez que trois représentations doivent éclairer assez un auteur pour lui faire encore retoucher son tableau. Il a été d'abord esquissé avec fougue, il faut le finir avec réflexion. Passez, encore une fois, *Namir* et *Spartacus;* passez. J'augure beaucoup du gladiateur, et je souhaite passionnément que Saurin réussisse. Mon cher ange, je crois que cet hiver doit être le temps de la prose, du moins pour moi. Saurin d'ailleurs a besoin d'un succès pour sa considération et pour sa fortune. Je vous avoue que, si j'ai aussi quelque petit succès à espérer, je le veux dans un temps moins déplorable que celui où nous sommes. Je veux que certaines personnes (1) aient l'âme un peu plus contente. Ce n'est pas à des cœurs ulcérés qu'il faut présenter des vers; c'est aux âmes tranquilles, et douces, et sensibles, à la fois, comme la vôtre.

Mérope-Aménaïde-Denis vous fait mille compliments, et moi je vous adore plus que jamais.

2985. — A MADAME DE FONTAINE.

5 novembre.

A la fin c'est trop de silence
En si beau sujet de parler.

Ces paroles, ma chère nièce, sont tirées de Malherbe (2), que vous ne connaissez guère, et vont fort bien au sujet. Comment vous trouvez-vous des trois *vingtièmes*, et de la chute des actions sur les fermes, et de tout ce qui s'ensuit? Voilà bien le temps d'aimer ses terres et d'encourager l'agriculture; car, en conscience, c'est le seul commerce qui nous reste. Nous faisons pitié à nos alliés et à nos ennemis.

Que vous êtes sage d'avoir achevé votre château! mais aurez-vous le courage d'y demeurer? Il faut que je vous avertisse que celui de Ferney est entièrement bâti et couvert; et, sans vanité, c'est un morceau d'architecture qui aurait des approbateurs même en Italie. N'allez pas croire que je n'aie sacrifié qu'à l'agréable, j'y ai joint l'utile; et Ferney est devenu une terre de sept à huit mille livres de rente, dans le pays le plus riant de l'Europe. Ajoutez à ces avantages l'agrément unique d'être libre, et de ne payer aucun droit, de quelque nature que ce puisse être. Je veux me bercer de l'idée que vous viendrez un jour nous voir dans toute notre beauté. Il faut que vous veniez reconnaître des domaines qui, selon les droits de la nature, doivent appartenir à votre fils (3). C'est grand dommage que Ferney ne soit pas en Picardie; mais une terre libre mérite bien qu'on passe le mont Jura. Je ne suis point mécontent de la masure de Tournay; j'y ai bâti au moins le plus joli des théâtres, quoique le plus petit. Nous y avons joué trois fois la *Chevalerie*, pour nous consoler des malheurs de la France. Cette *Chevalerie* est comme le château de Ferney; cela ne veut pas dire que l'architecture en soit aussi belle; cela veut dire seulement que j'ai pris autant de peine pour l'achever.

Après en avoir donné trois représentations, nous avons joué *Mérope*. Soyez très convaincu que vous, et M. le chevalier de Florian, et le jurisconsulte (4), vous auriez été bien étonnés, et que vous auriez fondu en larmes.

Nous avions à nos Délices M. le marquis de Chauvelin, ambassadeur à Turin, et madame sa femme, députés de M. le duc de Choiseul et de la tribu d'Argental, pour savoir comment j'étais venu à bout de la *Chevalerie*. Ce voyage ne les a guère détournés de la route de Turin, et je peux vous dire qu'ils ne sont pas mécontents d'avoir allongé leur chemin. Ils auraient beau courir tous les théâtres de l'Europe, ils ne verraient rien de si plaisant qu'un Français-Suisse qui a fait la pièce, le théâtre et les acteurs. Votre sœur a joué comme mademoiselle Dumesnil; je dis comme mademoiselle Dumesnil dans son bon temps. Cela paraît un conte, une exagération d'oncle; cela est pourtant très vrai, et je le sais de cent personnes qui me l'ont toutes attesté par leurs larmes. Moi, qui vous parle, je vous apprends que je suis un assez singulier vieillard. Ah! ma chère nièce, que nous vous avons regrettée! C'est à présent qu'il faudrait être chez nous : notre Carthage est fondée. Nous avons eu l'insolence de recevoir M. et madame de Chauvelin avec une magnificence à laquelle ils ne s'attendaient pas; mais on ne peut trop faire pour de tels hôtes : il n'y a rien de plus aimable dans le monde. Ils réunissent tous les talents et toutes les grâces; ils séduiraient un amiral anglais, et feraient tomber les armes des mains du roi de Prusse.

Je suis excédé de plaisir et de fatigue, voilà pourquoi, je ne vous écris point de ma main; mais c'est mon cœur qui vous écrit, c'est lui qui vous dit combien il vous regrette, vous et les vôtres.

(1) Telles que la Pompadour. (G. A.)
(2) Ode au duc de Bellegarde. (G. A.)
(3) Ferney n'appartint jamais à M. d'Hornoy. (G. A.)
(4) D'Hornoy. (G. A.)

2986. — A M. TRONCHIN, DE LYON.

Délices, 5 novembre (1).

Vos Délices, mon cher ami, ont été assez magnifiques ces jours-ci. Sans doute M. votre frère vous rend compte de nos plaisirs. M. de Chauvelin ne sera pas probablement secrétaire d'Etat; mais il sera toujours un homme d'un très grand crédit, et, ce qui vaut le mieux, un homme très aimable. Sa femme est charmante. Je crois qu'ils ne sont pas mécontents de la réception que nous leur avons faite. Je vous avoue que je rougis de mes plaisirs et de mes dépenses. J'y vais mettre ordre, et rentrer sous les lois de l'académie de lésine. On ne peut mieux prendre son temps. Le discrédit, l'humiliation, sont au comble; chaque jour annonce un nouveau malheur. Tant de pertes, tant de maux, saisissent, si pleinement les cœurs, qu'à peine parle-t-on du vaisseau chargé de jésuites et des RR. PP. qu'on va pendre.

2987. — A M. BERTRAND.

10 novembre.

Je n'ai que le temps, mon cher monsieur, de vous dépêcher ces trois exemplaires dont vous daignez faire usage. Je vous remercie de la bonté avec laquelle vous faites valoir mes travaux helvétiques. Cet enfant-là a été fait presque tout entier en Suisse; vous êtes son parrain à Berne. Puisse l'état déplorable de ma santé me permettre de venir vous faire mes tendres remerciements.

2988. — A M. LE COMTE SCHOWALOW.

Au château de Tournay, 11 novembre.

Monsieur, M. de Soltikof s'est chargé de vous faire parvenir un petit ballot, contenant quelques imprimés, et quelques manuscrits pour votre bibliothèque. J'offre à votre excellence ces fruits de ma petite terre, en attendant que je puisse lui envoyer ceux qu'elle a fait naître elle-même, et qui sont le produit de votre glorieux empire.

Je n'ai jamais tant désiré de m'attirer l'attention des lecteurs que depuis que je suis devenu votre secrétaire; car, en vérité, je n'ai que cette fonction; et, si vous en exceptez le manuscrit du général Le Fort, et quelques autres pièces que j'ai consultées, tout a été fidèlement écrit sur les mémoires que vos bontés m'ont fait tenir. Vous aurez incessamment un volume entier, qui est poussé non seulement jusqu'à la victoire de Pultava, mais qui embrasse toutes les suites de cette journée mémorable.

Je vous avouerai que j'ai toujours besoin de nouveaux éclaircissements sur la campagne du Pruth. Cette affaire n'a jamais été fidèlement écrite, et le public est aussi incertain qu'il est avide d'en connaître le fond et les accessoires. Le journal de Pierre-le-Grand passe bien légèrement sur cet important article.

Je ne doute pas, monsieur, que vous ne me fassiez communiquer ce qu'on pourra confier de vos archives. Soyez bien sûr que je ne veux être éclairé que pour assurer mieux la gloire de votre législateur. Vous savez qu'on ne peut donner de crédit aux belles actions qu'en ne dissimulant rien, mais qu'en disant la vérité, on peut toujours la présenter dans un jour favorable. On a imprimé depuis deux ans à Londres les mémoires de Whitworth (2), envoyé d'Angleterre à votre cour dans le commencement du siècle. Ces mémoires ne sont pas trop favorables à l'impératrice Catherine, et ne rendent pas à Pierre-le-Grand toute la justice qui lui est due. Je suis quelquefois obligé de réfuter plus d'un au-

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) An Account of Russia, as it was in the year 1710; by Charles lord Whitworth. (G. A.)

teur, surtout le chapelain Nodberg, l'historien passionné de Charles XII, mais très maladroit dans sa passion, et très peu judicieux dans ses idées.

Quelques-uns de nos savants de Paris veulent que les Sibériens viennent des Huns, les Huns des Chinois, les Chinois des Egyptiens; on peut égayer une préface en montrant le ridicule de ces chimères. Il n'y a pas grand profit à faire pour l'esprit humain à rechercher l'ancienne histoire des Huns et des ours, qui ne savaient pas plus écrire les uns que les autres.

Il s'agit de l'histoire de celui qui a créé des hommes. Comme il ne faut rien que de vrai dans cette histoire, je vous ai supplié, monsieur, de vouloir bien me dire si je dois employer le discours qu'on attribue à Pierre-le-Grand, en 1714 : « Mes frères, qui de vous aurait pensé, il y a trente ans, que » nous gagnerions ensemble des batailles sur la mer Bal» tique? » etc. Ce discours, s'il est authentique, est un morceau très précieux.

Mon estime pour le jeune M. de Soltikof augmente à mesure que j'ai l'honneur de le voir. Il est bien digne de vos bienfaits. Son goût pour s'instruire, son assiduité à l'étude, son esprit, qui est au-dessus de son âge, justifient tout ce que votre générosité fait pour lui. Je ne puis, en vous parlant de lui, oublier le général de son nom, qui se couvre de tant de gloire, et qui en acquiert une nouvelle à votre empire.

Pour vous, monsieur, vous vous contentez du rôle de Mécénas. Ce rôle n'est pas assurément le moins noble et le moins utile; il mène à une sorte de gloire indépendante des événements, et il est fait pour un esprit supérieur et pour un cœur bienfaisant. Voilà la véritable gloire.

2989. — A M. TRONCHIN, DE LYON.

12 novembre (1).

Je ne regrette point l'argent que je mets en bœufs et en vaches; mais je regrette un denier donné aux traitants. Je regrette encore plus l'argent qu'on va employer pour le débarquement (2). Il faut trois miracles pour qu'il réussisse : le premier, qu'on nous laisse aborder sans nous battre; le deuxième, qu'on nous laisse dans le pays quelque temps sans nous exterminer; le troisième, que nous puissions revenir. Ces idées ne sont point plaisantes.

2990. — A M. BERTRAND.

Aux Délices, près Genève, 20 novembre 1755 (3).

J'ai envoyé, mon cher monsieur, à M. de Morange, une lettre que j'ai écrite à l'Académie française, au sujet des rapsodies qu'on se plaît à imprimer sous mon nom. Cette lettre a déjà paru dans les feuilles littéraires de Genève, et je me flatte que votre gazette voudra bien s'en charger. C'est un nouveau préservatif que je suis obligé de donner contre cet ancien poëme de la *Pucelle*, qu'on renouvelle si mal à propos, et qu'on a déjà défiguré dans trois éditions qui paraissent à la fois. Tout ce que je peux faire c'est de désavouer cet ouvrage. J'empêche, autant que je peux, qu'il ne paraisse à Genève; je sens bien que mes efforts seront inutiles. J'en connais une édition qui n'est pas sûrement faite par Maubert; car le libraire qui était en marché à Francfort a mandé que la copie de Maubert était en douze chants, et l'édition dont je vous parle est en quinze. Madame la duchesse de Saxe-Gotha, qui l'a lue, m'a fait l'honneur de me mander, comme je crois vous l'avoir déjà dit, que cet ouvrage l'avait beaucoup amusée, et que, tout libre qu'il est, il ne contient aucune de ces indécences qu'on m'avait fait craindre; mais enfin c'est un ouvrage libre, et cela seul suffit pour qu'un homme de soixante ans passés, qui a l'esprit de son âge, soit très fâché de se voir ainsi compromis. Je suis aussi fâché que l'est le Grondeur, à qui on veut faire danser la courante.

Si j'étais plus jeune, et si j'aimais encore la poésie, je serais tenté de faire un petit poëme épique sur le roi Nicolas Ier. Vous savez sans doute qu'on prétend qu'un jésuite s'est enfin déclaré roi du Paraguay, et que ce roi s'appelle Nicolas. On m'a envoyé des vers à la louange de Nicolas; les voici :

Du bon Nicolas premier
Que Dieu bénisse l'empire;
Et qu'il lui daigne octroyer,
Ainsi qu'à son ordre entier,
La couronne du martyre!

J'ai reçu une *Ode sur la mort*, qui m'est adressée. On la dit du roi de Prusse; elle est imprimée à La Haye, avec ce titre qu'on met ordinairement aux ouvrages du roi de Prusse : *de main de maître*, et une couronne pour vignette. Je ne l'enverrai pourtant pas au conseil de Berne, comme Maupertuis a envoyé les lettres du roi de Prusse; je me contenterai d'apprendre tout doucement à mourir, et je mourrai assurément plein d'estime et de tendresse pour vous. Je vous embrasse de tout mon cœur, et je vous avertis que je veux vivre encore ce printemps, pour venir vous dire à Berne combien je vous aime.

2991. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

(A VOUS SEUL.)

Novembre.

Mon divin ange, vous êtes un ange de paix. Permettez que je vous parle votre langue, après avoir parlé celle de notre *tripot* des Délices. Vous êtes né, de toutes façons, pour mon bonheur, dans mes plaisirs, dans mes affaires. Je vous dois tout; vous êtes en tout temps constitué mon ange gardien; écoutez donc ma dévote prière.

1° Je voudrais savoir, en général, si M. le duc de Choiseul est content de moi; et vous pouvez aisément vous en enquérir un mardi. Tout ce que je peux vous dire, c'est que j'ai grande envie de lui plaire, et comme son obligé, et comme citoyen.

2° S'il entrait avec vous dans quelque détail, comme il y est entré avec M. de Chauvelin, ne pourriez-vous pas lui dire, quelque autre mardi, la substance des choses ci-dessous?

Voltaire est dans une correspondance suivie avec *Luc;* mais, quelque ulcéré qu'il puisse être et qu'il doive être contre *Luc*, puisqu'il est capable d'avoir étouffé son ressentiment au point de soutenir ce commerce, il l'étouffera bien mieux quand il s'agira de servir. Il est bien avec l'électeur palatin, avec le duc de Wurtemberg, avec la maison de Gotha, ayant eu des affaires d'intérêt avec ces trois maisons, qui sont contentes de lui, et qui lui écrivent avec confiance. Il a été le confident du prince de Hesse l'*apostat* (1). Il a des amis en Angleterre. Toutes ces liaisons le mettent en droit de voyager partout, sans causer le moindre soupçon, et de rendre service sans conséquence.

Il a été envoyé secrètement, en 1743, auprès de *Luc*. Il eut le bonheur de déterrer que *Luc* alors se joindrait à la France; il le promit; le traité fut conclu depuis, et signé par M. le cardinal de Tencin. Il pourrait rendre aujourd'hui quelque service non moins nécessaire.

Mon cher ange, il faut la paix à présent, ou des victoires complètes sur mer et sur terre. Ces victoires complètes ne sont pas certaines, et la paix vaut mieux qu'une guerre si ruineuse. On ne se dissimule pas sans doute l'état funeste où est la France, état pire pour les finances et pour le commerce qu'il ne l'était à la paix d'Utrecht. Quelquefois, quand on veut, sans compromettre la dignité de la couronne, parvenir à un but désiré, on se sert d'un capucin, d'un abbé Gauthier (2), ou même d'un homme obscur comme moi, comme on envoie un piqueur détourner un cerf, avant qu'on aille au rendez-vous de chasse. Je ne dis pas que j'ose me proposer, que je me fasse de fête, que je prévienne les vues du ministère, que je me croie même digne de les exécuter; je dis seulement que vous pourriez hasarder ces idées, et les échauffer dans le cœur de M. de Choiseul. Je lui répondrais sur ma tête qu'il ne serait jamais compromis; que je ne ferais jamais un pas, ni en deçà ni en delà de ce qu'il me prescrirait. Je pense qu'il ne lui convient pas absolument de demander la paix, mais qu'il lui convient fort d'en faire naître le désir à plus d'une puissance, ou plutôt de faire mettre ces puissances à portée de marquer des intentions sur lesquelles on puisse ensuite se conduire avec honneur.

Il part sans doute d'un principe aussi vrai que triste; c'est qu'il n'y a rien à gagner pour nous, d'aucune façon, dans ce gouffre où tout l'argent de la France a été englouti. J'ai pris la liberté de lui prédire la prise de Québec et celle de Pondichéry; l'une est arrivée, et je tremble pour l'autre. Il y a des citoyens de Genève qui ont des correspondances par tout l'univers habitable. Il y a autour de moi des gens de toute nation, des ministres anglais, des Allemands, des Autrichiens, des Prussiens, et jusqu'à d'anciens ministres russes.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(2) En Angleterre. Voltaire fait des réflexions fort justes sur cette folle entreprise dont on a tant de fois eu l'idée en France. (G. A.)

(3) C'est à tort qu'on a classé cette lettre à l'année 1759. Elle est de 1755. A sa place, il faut mettre une lettre à la duchesse de Saxe-Gotha, classée aussi mal à propos au 12 novembre 1760. (G. A.)

(1) En 1754, ce correspondant de Voltaire avait abjuré le protestantisme et embrassé le catholicisme. (G. A.)

(2) Voyez, tome II, le *Siècle de Louis XIV*, chap. XXII. (G. A.)

On voit les choses d'un œil plus éclairé qu'on ne les voit à Paris; on croit que, si la descente projetée dans une des provinces anglaises s'effectue, il ne reviendra pas un seul Français. Le passé, le présent, et l'avenir, font frémir. Je sais que le ministère a du courage, et qu'il a, cette année, des ressources; mais ces ressources sont peut-être les dernières, et on touche au temps de vérifier ce qui a été dit, qu'il y avait une puissance qui donnerait la paix, et que cette puissance était la misère.

J'ai peur qu'on ne soit résolu encore à faire des tentatives ruineuses, après lesquelles il faudra demander humblement une paix désavantageuse, qu'on pourrait faire aujourd'hui utile, sans être déshonorante.

Enfin, mon cher ange, vous êtes accoutumé à corriger mes plans; si celui-ci ne vous *plaît pas*, jetez-le au feu, et je vous enverrai simplement la *Chevalerie*.

Vous pouvez au moins savoir si M. le duc de Choiseul est content de moi. Ce n'est pas que je doive craindre qu'il en soit mécontent, mais il est doux d'apprendre de votre bouche à quel point il agrée ma reconnaissance. Comptez d'ailleurs que je ne suis pas empressé, et que je me trouve très bien comme je suis, à votre absence près. Adieu; je baise le bout de vos ailes.

2092. — A M. FABRY.

21 novembre, aux Délices (1).

Monsieur, autant que je suis sensible à vos attentions obligeantes, autant je suis éloigné de demander à M. l'intendant comme une grâce la permission de prêter aux communiers de Ferney l'argent nécessaire pour payer le prêtre qui les ruine (2). Ces communiers, qui sont au nombre de cinq, m'avaient dit qu'ils avaient de M. l'intendant permission d'emprunter, et c'est sur cette assurance que je voulais bien leur prêter sans aucun intérêt. Mais il me paraît, monsieur, que M. l'intendant a pris un parti beaucoup plus sage, et plus utile pour la paroisse. Il a ordonné que la paroisse entière serait imposée au marc la livre de sa taille, pour payer le curé de Moëns. Il résulte de cet arrangement deux avantages: le premier, que les communes ne seront point obligées d'engager leurs pâturages; le second, que toute la paroisse aura droit de commune, puisque, ayant également supporté l'impôt, elle aura également part au bénéfice.

Si pourtant, monsieur, d'autres considérations engageaient à ne continuer le droit de commune qu'aux quatre ou cinq personnes qui en sont en possession, alors il faudrait bien qu'elles empruntassent, et en ce cas je serais prêt à payer pour eux pour les tirer de la situation accablante où ils sont. Vous pourriez, monsieur, envoyer cette lettre à M. l'intendant, sur laquelle il donnerait ses ordres.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre, etc.

2093 — A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

Aux Délices, 22 novembre.

Monsieur, j'ai reçu aujourd'hui le paquet dant vous m'avez honoré, par les mains de M. de Soltikof, qui me paraît de jour en jour plus digne de son nom et de vos bontés. Je peux assurer votre excellence que rien ne vous fera plus d'honneur que d'avoir développé ce mérite naissant. Vous avez la réputation de répandre des bienfaits; mais vous ne pouviez jamais les placer ni sur une âme qui les méritât mieux, ni sur un cœur plus reconnaissant. Il se formera très vite aux affaires, et vous aurez un jour en lui un homme capable de vous seconder dans toutes vos vues, de rendre votre patrie aussi supérieure par les arts qu'elle l'est par les armes. Je vois bien que le lieu où il est à présent est pour lui un petit théâtre. Votre excellence le fera voyager en France, en Italie; je regretterai sa perte; mais tout ce qui sera de son avantage fera ma consolation.

Je me flatte, monsieur, que vous avez reçu à présent tout ce que vous avez permis que je vous envoyasse; le premier volume de *Pierre-le-Grand*, un autre paquet assez gros de livres et de manuscrits, et une caisse d'eau de Colladon, que je ne vous ai présentée que comme un des meilleurs remèdes pour les maux d'estomac, aussi agréable à boire que l'eau des Barbades, et qui peut servir à vos amis dans l'occasion; car, pour vous, je sais que vous joignez à vos vertus celle d'être sobre. Votre excellence m'honore de présents plus dignes d'elle et de sa cour. Je brave, avec vos belles fourrures, les neiges des Alpes, qui valent bien les vôtres. Un présent bien plus cher est celui des manuscrits que je reçois; ils me serviront beaucoup pour le second tome auquel je vais me mettre. Je n'ai point de temps à perdre. Mon âge et ma faible santé m'avertissent qu'il ne faut pas négliger un instant. Pierre-le-Grand mourut avant d'avoir achevé ses grandes entreprises; son historien veut achever sa petite tâche.

Le catalogue de tous les livres écrits sur Pierre-le-Grand me servira peu, puisque, de tous les auteurs que ce catalogue indique, aucun ne fut conduit par vous. La triste fin du czarovitz m'embarrasse un peu; je n'aime pas à parler contre ma conscience. L'arrêt de mort m'a toujours paru trop dur. Il y a beaucoup de royaumes où il n'eût pas été permis d'en user ainsi. Je ne vois dans le procès aucune conspiration; je n'y aperçois que des espérances vagues, quelques paroles échappées au dépit, nul dessein formé, nul attentat. J'y vois un fils indigne de son père; mais un fils ne mérite point la mort, à mon sens, pour avoir voyagé de son côté, tandis que son père voyageait du sien. Je tâcherai de me tirer de ce pas glissant, en faisant prévaloir, dans le cœur du czar, l'amour de la patrie sur les entrailles de père.

Je suis bien surpris de voir, dans les mémoires que je parcours, ces mots-ci : « Les biens du monastère de la Trinité » ne sont point immenses, ils ont deux cent mille roubles de » rente. » En vérité, il est plaisant de faire vœu de pauvreté pour avoir tant d'argent; les abus couvrent la face de la terre.

Quelques lettres de Pierre-le-Grand seront bien nécessaires; il n'y a qu'à choisir les plus dignes de la postérité. Je demande instamment un précis des négociations avec Goërtz et le cardinal Albéroni, et quelques pièces justificatives. Il est impossible de se passer de ces matériaux. Ayez la bonté, monsieur, de me les faire parvenir. Donnez-moi vite, et vous recevrez vite. Vous êtes cause que j'ai fait une tragédie, et que j'ai bâti un théâtre dans mon château, n'ayant rien à faire. J'en suis honteux; j'aurais mieux aimé travailler pour vous. J'aime mieux traiter l'histoire de votre héros que de mettre des héros imaginaires sur la scène. N'allez pas me réduire à m'amuser, quand je ne veux m'occuper qu'à vous servir. Regardez-moi comme votre secrétaire tendrement attaché.

2094. — A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

Aux Délices, 22 novembre.

Vous, faits pour vivre heureux, et si dignes de l'être,
Qui l'êtes l'un par l'autre, et dont les agréments
Ont prêté pendant quelque temps
Un peu de leur douceur à mon séjour champêtre;
Quoi! vous daignez dans vos palais
Vous souvenir de nos ombrages.
Vous donnez un coup d'œil à ces autels sauvages
Que nous dressions pour vous, où vos yeux satisfaits
Daignaient accepter nos hommages!
Vous parlez de beaux jours; ah! vous les avez faits!
Vous vantez les plaisirs de nos heureux bocages;
C'est courir après vos bienfaits.

Vos deux excellences nous ont enchantés chacun à sa façon. Vous en faites autant à Turin. Vous y avez essuyé plus de cérémonies que chez Philémon et Baucis; mais, si jamais vous daignez repasser par chez nous, vous n'essuierez que des tragédies nouvelles. Nous aurons un théâtre plus honnête, et nos acteurs seront plus formés. Il faudrait alors jouer un tour à M. et à madame d'Argental, les faire mander à Parme, et leur donner rendez-vous aux Délices.

Il paraît que vous avez écrit à M. le duc de Choiseul avec quelque indulgence sur notre compte, que vous avez fait valoir notre lac, nos truites et notre vie tranquille; car il prétend qu'il est très fâché de n'avoir pas pris sa route par notre ermitage, en revenant d'Italie. Grâces vous soient rendues de tous vos propos obligeants.

M. d'Argental crie toujours après la *Chevalerie*, et moi, qui suis devenu temporiseur, avec toute ma vivacité, je réponds qu'il faut attendre, que tout ouvrage gagne à rester sur le métier, que le temps présent n'est pas trop celui des plaisirs, et que ceux qui vont aux spectacles avec l'argent qu'ils ont tiré du quart de leur vaisselle d'argent vendue ne sont pas de bonne humeur (1); en un mot, ce n'est pas le temps de la chevalerie.

Vous croyez bien que je n'ai pas encore reçu des nouvelles de *Luc;* il a été malade, il a beaucoup d'affaires. S'il m'écrit, j'aurai l'honneur de vous en rendre compte, plus que de cet

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Ancian, curé de Moëns. (G. A.)

(1) Un arrêt du conseil du 26 octobre exhortait les Français à porter leur vaisselle à la Monnaie pour être convertie en espèces pour les besoins de l'Etat, et fixait le prix qui en serait donné. (*Beuchot.*)

abbé d'Espagnac, qui ne finit point, et que j'abandonne à son sens réprouvé de vieux conseiller-clerc. Au reste, en outrageant ainsi les conseillers-clercs, j'excepte toujours M. votre frère (1).

Je me mets aux pieds de vos très aimables excellences. Baucis arrache la plume des mains de Philémon, pour vous dire que vos excellences ont emporté nos cœurs en nous privant de leur présence, et qu'il ne nous reste que des regrets.

P.-S. DE MADAME DENIS.

Mais que peut dire Baucis après Philémon? Elle se contente de sentir tout ce qu'il exprime; elle se plaît dans l'idée de vous savoir adorés à Turin, où vous représentez si bien une nation faite autrefois pour servir de modèle aux autres. Malgré tous nos malheurs, on en prendra toujours une grande idée, en vous voyant l'un et l'autre. Je vous en remercie pour ma patrie. Aménaïde et Mérope vous demandent vos bontés, et les méritent par le plus tendre et le plus respectueux attachement.

2095. — A MADAME DE FONTAINE.

Aux Délices, 24 novembre.

Je reçois, ma chère nièce, votre lettre du 14 de novembre. Vous devez en avoir reçu une très ample de moi, écrite il y a environ un mois (2), et adressée au château d'Hornoy, près d'Abbeville, par Amiens en Picardie. Peut-être cette méprise du voisinage d'Abbeville aura fait retarder la réception de la lettre : je vous y disais à peu près les mêmes choses que vous me dites.

Je vous demandais si vous vous étiez déjà mise au rang des bons citoyens qui donnent leur vaisselle d'argent à l'Etat; je plaignais comme vous la France; je vous demandais quand vous reverriez la grande, vilaine, triste et gaie, riche et pauvre, raisonneuse et frivole ville de Paris. Je vous contais comment nous nous sommes amusés à Tournay, pour nous dépiquer des malheurs publics. Nous nous vantions, madame Denis et moi, d'avoir tiré des larmes des plus beaux yeux qui soient actuellement à Turin : ces yeux sont ceux de madame de Chauvelin l'ambassadrice.

Je ne pourrai jamais vous dire combien nous vous avons regrettée dans nos fêtes. Nous disions : Ah! si elle était là, si le grand-écuyer de Cyrus, si le jurisconsulte, étaient avec elle, ils verraient les choses bien changées! ils seraient bien contents du petit palais d'*ordre ionique*, ne vous déplaise, d'ordre ionique bâti, achevé à Tournay; et cela n'est point *ironique :* ce n'est point insulter à vos maçons qui n'ont pas été plus vite que nous.

Luc est toujours *Luc*, très embarrassé et n'embarrassant pas moins les autres; étonnant l'Europe, l'appauvrissant, l'ensanglantant, et faisant des vers, et m'écrivant quelquefois les choses du monde les plus singulières. M. le duc de Choiseul, qui a plus d'esprit que lui, et un meilleur esprit, me fait toujours l'honneur de me donner des marques de bonté auxquelles je suis plus sensible qu'au commerce de *Luc*. Je compte aussi sur les bontés de madame de Pompadour; avec cela j'aime ma terre ou mes terres, ma retraite ou mes retraites, à la folie; mais je vous aime davantage.

2096. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 24 novembre.

Mon cher ange, vous me trouvez bien indigne des plumes de vos ailes; mais c'est pour en être digne que je diffère l'envoi de la *Chevalerie*. Horace veut qu'on tienne son affaire enfermée neuf ans; je ne demande que neuf semaines; voyez comme l'âge m'a rendu temporiseur. Je suis un petit Fabius, un petit Daun (3). D'ailleurs, moi qui ai d'ordinaire deux copistes, je n'en ai plus qu'un, et il ne peut suffire à tenir l'état de mes vaches, et de mon foin en parties doubles, à la correspondance et aux tragédies, et à *Pierre-le-Grand*, et à *Jeanne*. Laissez-moi faire, tout viendra à point.

Dites-moi donc, mon divin ange, s'il ne vaut pas mieux bien faire que se presser. Quand on voudra faire la paix, qu'on se presse; mais, en fait de tragédies, si on les veut bonnes, il faut qu'on ait la bonté d'attendre. Parlez-moi, je vous en prie, de la fortune que vous avez faite à Cadix, et dites-moi si vous mangez sur des assiettes à *cul noir* (4). Le crédit est-il toujours grand à Paris? le commerce florissant? M. le duc de Choiseul m'a mandé que feu M. de Meuse (1) avait une terre sur la porte de laquelle était gravé : *A force d'aller mal, tout va bien.*

Je vous demandais s'il daignait être content de moi; je vous dis aujourd'hui qu'il a la bonté d'en être content.

Quand vous serez de loisir, et lui aussi, quand tout ira de pis en pis, quand on n'aura pas le sou, vous pourrez, mon divin ange, lui dire les belles lanternes dont il est question dans ma dernière épître; cela pourrait réussir, et, en tout cas, cela ne gâtera rien. Vous êtes maître de tout.

Mais vraiment, mon cher ange, je crois que tout le monde fera la campagne prochaine, sur terre et sur mer; j'entends, sur mer, ceux qui auront des vaisseaux; il faut que je déraisonne politique.

1° L'Espagne est seule en état de proposer la paix, d'offrir sa médiation, de menacer si on ne l'accepte pas, etc., etc.

2° Les Anglais peuvent nous prendre Pondichéry, pendant que la gravité espagnole fera ses propositions.

3° Le Canada n'est qu'un sujet éternel de guerres malheureuses, et j'en suis fâché.

4° Il y a des gens qui prétendent que la Louisiane valait cent fois mieux, surtout si la Nouvelle-Orléans, qu'on appelle une ville, était bâtie ailleurs.

5° Je ne vois dans tout ceci qu'un labyrinthe, et peu de fil.

J'aime à vous dire tout ce qui me passe dans la tête, parce que vous êtes accoutumé à rectifier mes idées.

6° *Luc* voudrait bien la paix. Y aurait-si grand mal à la lui donner, et à laisser à l'Allemagne un contre-poids? *Luc* est un vaurien, je le sais; mais faut-il se ruiner pour anéantir un vaurien dont l'existence est nécessaire?

7° Si vous avez de quoi bien faire la guerre, faites-la; sinon, la paix.

Vous vous moquez de moi, mon divin ange; vous avez raison; mais mes terres sont couvertes de neige; tous mes travaux champêtres sont malheureusement suspendus; permettez-moi de déraisonner, c'est un grand plaisir.

Mille tendres respects à madame Scaliger.

M. de Choiseul a bien de l'esprit.

2097. — A MADAME D'EPINAY.

Aux Délices, 26 novembre.

Je n'ai pas votre santé de fer, ma chère et respectable philosophe; c'est ce qui me prive de l'honneur de vous écrire de ma main. *La mort et l'apparition de frère Berthier*, si je ne mourais pas de misère, me feraient mourir de rire. Il m'a paru pourtant qu'il y a un peu de gros sel dans la première partie; mais tout est bon pour les jésuites, et on peut leur jeter tout à la tête, jusqu'à des oranges de Portugal (2), pourvu qu'elles ne coûtent pas trop cher; car voici le temps où il faut épargner les dépenses inutiles. Je n'envoie point, comme vous, ma vaisselle d'argent à la Monnaie, parce que ma pauvre vaisselle est hérétique au poinçon de Genève, et que le roi très chrétien ne voudrait pas m'en donner 56 francs le marc; je m'adresserai aux jésuites d'Ornex, qui, ayant acheté tant de terres dans le pays, m'achèteront mon argenterie, sans doute.

Quoique je n'aie guère le temps, j'ai pourtant lu tout le gros mémoire de M. Dupleix, que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et dont je vous remercie. Je conclus de ce mémoire que les Anglais nous prendront Pondichéry, et que M. Dupleix ne sera point payé; on ne peut avoir, dans le temps où nous sommes, que de mauvaises conclusions à tirer de tout. Je tremble encore plus pour la flotte de M. le maréchal de Conflans que pour le remboursement de M. Dupleix. Le roi de Prusse marche en Saxe, et voilà les choses à peu près comme elles étaient, au commencement de la guerre, dans cette partie du *meilleur des mondes possibles*. Martin avait raison d'être manichéen; c'est sans doute le mauvais principe qui a ruiné la France de fond en comble en trois ans, dévasté l'Allemagne, et fait triompher les pirates anglais dans les quatre parties du monde. Que faut-il faire à tout cela, madame? s'envelopper de son manteau de philosophe, supposé qu'Arimane nous laisse encore un manteau. J'ai heureusement achevé de bâtir mon petit palais de Ferney; l'ajustera et le meublera qui pourra; on ne paie point les ouvriers en annuités et en billets de loterie; il faut au moins du pain et des spectacles : vous êtes à Paris au-dessus des Romains, vous n'avez pas de quoi vivre, et vous allez voir deux nouvelles tragédies, l'une de M. de Thibouville, et l'autre de M. Saurin.

---

(1) L'abbé Chauvelin. (G. A.)
(2) Celle du 5 novembre. (G. A.)
(3) Feld-maréchal autrichien, redouté de Frédéric. (G. A.)
(4) On se servait de ces assiettes au lieu de la vaisselle plate qu'on avait envoyée à la Monnaie. (G. A.)

(1) Choiseul-Meuse, mort en 1746. (G. A.)
(2) Allusion à l'attentat de septembre 1758. (G. A.)

Pour moi, madame, je ne donne les miennes qu'à Tournay; nous avons fait pleurer les beaux yeux de madame de Chauvelin l'ambassadrice, et nous aurions encore mieux aimé mouiller les vôtres. La république nous a donné de grosses truites et la Gazette de Cologne a marqué que ces truites pesaient vingt livres, de dix-huit onces la livre. Plût à Dieu que les gazetiers n'annonçassent que de telles sottises! celles dont ils nous parlent sont trop funestes au genre humain.

Madame Denis, madame, vous fait les plus tendres compliments. Vous savez bien à quel point vous êtes regrettée dans le petit couvent des Délices; daignez faire le bonheur de ce couvent par vos lettres. Que fait notre philosophe de Bohême (1)? n'est-il pas ambassadeur de la ville de Francfort, que nous n'aimons guère? S'il demande de l'argent pour elle, je ferai arrêt sur la somme. Comment se porte M. d'Epinay? ne diminue-t-il pas sa dépense comme les autres, en bon citoyen? Où en est M. votre fils de ses études? ne va-t-il pas un train de chasse? Encore une fois, madame, écrivez-moi; je m'intéresse à tout ce que vous faites, à tout ce que vous pensez, à tout ce qui vous regarde, et je vous aime respectueusement de tout mon cœur.

2998. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 30 novembre.

Mon adorable ange, je vois bien, par votre lettre, que M. le duc de Choiseul est encore plus estimable que je ne le croyais; je vois sa franchise noble et digne d'un meilleur temps, et surtout je vois que son cœur est digne de vous aimer. Il vous a mis au fait de tout; il ne peut assurément mieux placer sa confiance. Je lui envoie aujourd'hui un gros paquet de *Luc;* peut-être, avec le temps, on tirera quelque avantage des lettres que je fais passer. Je ne suis point jaloux du roi d'Espagne, s'il fait la paix; moi, Jodelet, je ne vais point sur les brisées de sa majesté catholique.

Sérieusement, mon cher ange, je n'ai eu aucune envie de me faire de fête; j'ai seulement rêvé que, pouvant aller souvent chez l'électeur palatin, qui daigne m'aimer un peu, et chez madame la duchesse de Gotha, et même à Londres, où l'on m'a invité vingt fois, je pourrais, dans l'occasion, faire passer au ministre un compte fidèle de ce que j'aurais vu et entendu. Je me flatte que M. le duc de Choiseul ne me prend pas pour un *alticinctus* (2) qui cherche pratique. Je suis frappé de nos malheurs; et, s'il s'agissait de m'arracher à ma charmante retraite, pour aller ramasser quelque caillou qui pût servir parmi les fondements qu'on cherche pour établir l'édifice de la paix, j'aurais été chercher ce caillou dans l'Elbe ou dans la Tamise; mais, Dieu merci, je serai inutile, et je ne quitterai probablement pas mes étables, ma bergerie, et mon cabinet.

Permettez-moi de laisser dormir mes *Chevaliers* jusqu'en janvier. Pour les oublier mieux, je me mets au second volume de *Pierre-le-Grand*. Le Pruth, Catherine orpheline gouvernant un empire, un fils condamné par son père, et par quatre-vingts juges dont la moitié ne savait pas signer son nom, sera une diversion qui vaudra les neuf années d'Horace. On dit qu'une nouvelle scène de finances va égayer la nation. On ne fera point la guerre l'hiver, on courra aux spectacles, et la *Chevalerie* pourra vous amuser ce carême.

Je pense que c'était à l'abbé du Resnel à gouverner nos finances plutôt qu'à Silhouette; car celui-ci n'a traduit Pope et le *Tout est bien* qu'en prose, et l'abbé l'a traduit en vers; mais j'aimerais encore mieux Martin le manichéen (3).

De grâce, mon respectable ami, dites-moi si les effets publics reprennent un peu de faveur. J'ai quatre-vingts personnes à nourrir.

Est-il vrai que M. d'Armentières (4) a été battu? est-il vrai que les flottes se battent? Je croyais que la flotte de M. le maréchal de Conflans (5) allait à la Jamaïque. J'ai peur que tout n'aille au diable, sur mer et sur terre. La paix, la paix, mon divin ange!

2999. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

3 décembre.

Je ne vous ai point dépêché, madame, ce vieux chant de la *Pucelle* que le roi de Prusse m'a renvoyé; unique restitution qu'il ait faite en sa vie. Les plaisanteries ne m'ont pas paru de saison; il faut que les lettres et les vers arrivent du moins à propos. Je suis persuadé qu'ils seraient mal reçus immédiatement après la lecture de quelque arrêt du conseil qui vous ôterait la moitié de votre bien, et je crains toujours qu'on ne se trouve dans ce cas. Je ne conçois pas non plus comment on a le front de donner à Paris des pièces nouvelles; cela n'est pardonnable qu'à moi, dans mon enceinte des Alpes et du mont Jura. Il m'est permis de faire construire un petit théâtre, de jouer avec mes amis et devant mes amis; mais je ne voudrais pas me hasarder dans Paris avec des gens de mauvaise humeur. Je voudrais que l'assemblée fût composée d'âmes plus contentes et plus tranquilles. D'ailleurs vous m'apprenez que les personnes qui ont du goût ne vont plus guère aux spectacles, et je ne sais si le goût n'est point changé, comme tout le reste, dans ceux qui les fréquentent. Je ne reconnais plus la France ni sur terre, ni sur mer, ni en vers, ni en prose.

Vous me demandez ce que vous pouvez lire d'intéressant; madame, lisez les gazettes; tout y est surprenant comme dans un roman. On y voit des vaisseaux chargés de jésuites, et on ne se lasse point d'admirer qu'ils ne soient encore chassés que d'un seul royaume; on y voit les Français battus dans les quatre parties du monde, le marquis de Brandebourg faisant tête tout seul à quatre grands royaumes armés contre lui, nos ministres dégringolant l'un après l'autre, comme les personnages de la lanterne magique, nos bateaux plats, nos descentes dans la rivière de la Vilaine. Une récapitulation de tout cela pourrait composer un volume qui ne serait pas gai, mais qui occuperait l'imagination.

Je croyais qu'on donnerait les finances à l'abbé du Resnel; car, puisqu'il a traduit le *Tout est bien* de Pope en vers, il doit en savoir plus que le Silhouette, qui ne l'a traduit qu'en prose. Ce n'est pas que ce M. de Silhouette n'ait de l'esprit et même du génie, et qu'il ne soit fort instruit; mais il paraît qu'il n'a connu ni la nation, ni les financiers, ni la cour; qu'il a voulu gouverner en temps de guerre, comme à peine on le pourrait faire en temps de paix, et qu'il a ruiné le crédit qu'il cherchait, comptant pouvoir suffire aux besoins de l'Etat avec un argent qu'il n'avait pas. Ses idées m'ont paru très belles, mais employées très mal à propos. Je croyais sa tête formée sur les principes de l'Angleterre, mais il a fait tout le contraire de ce qu'on fait à Londres, où il avait vécu un an chez mon banquier Bénezet. L'Angleterre se soutient par le crédit; et ce crédit est si grand, que le gouvernement n'emprunte qu'à quatre pour cent tout au plus. Nous n'avons encore su imiter les Anglais ni en finances, ni en marine, ni en philosophie, ni en agriculture. Il ne manque plus à ma chère patrie que de se battre pour des *billets de confession*, pour des places à l'hôpital, et de se jeter à la tête la faïence à *cul noir* sur laquelle elle mange, après avoir vendu sa vaisselle d'argent.

Vous m'avez parlé, madame, de la Lorraine et de la terre de Craon (1); vous me la faites regretter, puisque vous prétendez que vous pourriez quelque jour aller en Lorraine. Je me serais volontiers accommodé de Craon, si je m'étais flatté d'avoir l'honneur de vous y recevoir avec madame la maréchale de Mirepoix; mais ce sont là de beaux rêves.

Ce n'est pas la faute du jésuite Menoux si je n'ai pas eu Craon; je crois que la véritable raison est que madame la maréchale de Mirepoix n'a pas pu finir cette affaire. Le jésuite Menoux n'est point un sot comme vous le soupçonnez, c'est tout le contraire; il a attrapé un million au roi Stanislas, sous prétexte de faire des missions dans des villages lorrains qui n'en ont que faire; il s'est fait bâtir un palais à Nancy. Il fit croire au goguenard de pape Benoît XIV, auteur de trois livres ennuyeux in-folio, qu'il les traduisait tous trois; il lui en montra deux pages, en obtint un bon bénéfice dont il dépouilla des bénédictins, et se moqua ainsi de Benoît XIV et de saint Benoît.

Au reste, il est grand cabaleur, grand intrigant, alerte, serviable, ennemi dangereux, et grand convertisseur. Je me tiens plus habile que lui, puisque, sans être jésuite, je me suis fait une petite retraite de deux lieues de pays à moi appartenantes. J'en ai l'obligation à M. le duc de Choiseul, le plus généreux des hommes. Libre et indépendant, je ne me troquerais pas contre le général des jésuites.

Jouissez, madame, des douceurs d'une vie tout opposée; conversez avec vos amis; nourrissez votre âme. Les charrues qui fendent la terre, les troupeaux qui l'engraissent, les greniers et les pressoirs, les prairies qui bordent les forêts, ne valent pas un moment de votre conversation.

(1) Grimm. (G. A.)
(2) Phèdre, liv. II, fab. v. (G. A.)
(3) Voyez *Candide*. (G. A.)
(4) Louis de Conflans, marquis d'Armentières, maréchal de France. (G. A.)
(5) Hubert de Conflans, maréchal de France, fut battu sur mer le 20 novembre. (G. A.)

(1) Il avait déjà été question de l'achat de cette terre en 1758. (G. A.)

Quand il gèlera bien fort, lorsqu'on ne pourra plus se battre ni en Canada ni en Allemagne, quand on aura passé quinze jours sans avoir un nouveau ministre ou un nouvel édit, quand la conversation ne roulera plus sur les malheurs publics, quand vous n'aurez rien à faire, donnez-moi vos ordres, madame, et je vous enverrai de quoi vous amuser et de quoi me censurer.

Je voudrais pouvoir vous apporter ces pauvretés moi-même, et jouir de la consolation de vous revoir; mais je n'aime ni Paris, ni la vie qu'on y mène, ni la figure que j'y ferais, ni même celle qu'on y fait. Je dois aimer, madame, la retraite et vous. Je vous présente mon très tendre respect.

3000. — A M. THIERIOT.

Aux Délices, 5 décembre.

Ermite de l'Arsenal, l'ermite de Tournay et des Délices est *dictateur*, parce qu'il a mal aux yeux. Vous m'écrivez toujours à Genève, comme si j'étais un parpaillot; mettez *par Genève*, s'il vous plaît. Je ne veux pas que l'enchanteur qui fera mon histoire prétende, sur la foi de vos lettres, que j'ai fait abjuration. La bonne compagnie de Genève veut bien venir chez moi, mais je ne vais jamais dans cette ville hérétique. C'est ce que je vous prie de signifier à frère Berthier, supposé qu'il vive encore, ou à frère Garasse, ou même à l'auteur des *Nouvelles ecclésiastiques* (1). Il me semble qu'il faudrait faire une battue contre toutes ces bêtes puantes; mais les philosophes ne sont presque jamais réunis, et les fanatiques, après s'être déchirés à belles dents, se réunissent tous pour dévorer les philosophes. Un de mes plaisirs, dans mon petit royaume, est de tirer à cartouches contre ces drôles-là, sans les craindre; c'est un des amusements de ma vieillesse.

On dit que la tragédie de M. de Thibouville n'a pas si bien réussi que l'*Apparition de frère Berthier*. Il y a quelques années que les choses sérieuses ne réussissent guère en France, témoin la prose retirée (2) du traducteur de Pope, et témoin nos combats sur terre et sur mer. Il faut espérer que le diable, qui n'est pas toujours à la porte d'un pauvre homme, ne sera pas toujours à la porte de la pauvre France.

O passi graviora! dabit deus his quoque finem.
VIRG., *Æneid.*, lib. I.

On profitera sans doute des bons exemples des Russes et du maréchal de Daun. Retenez pour votre vie, mon ancien ami, une anecdote singulière : le roi de Prusse me mande, du 17 de novembre, ces propres mots : *Dans huit jours je vous en écrirai davantage de Dresde;* et, au bout de trois jours, il perd vingt mille hommes. Vous m'avouerez que ce monde-ci est la fable du *Pot au lait*.

Vous avez sans doute une mauvaise copie de la *Femme qui a raison*, et soyez sûr qu'on n'a que de très détestables copies de presque tous nos amusements de Tournay et des Délices; vous auriez bien dû venir voir les originaux. Nous avons joué une nouvelle tragédie sur un petit théâtre vert et or, et nous avons fait pleurer deux des plus beaux yeux que je connaisse, qui sont ceux de madame l'ambassadrice de Chauvelin, sans compter ceux de son mari, moins beaux à la vérité, mais appartenant à une tête pleine d'esprit et de goût. Ma nièce n'a pas tous les talents de mademoiselle Clairon, mais elle est beaucoup plus attendrissante, et non moins vraie. Pour moi, je suis, sans vanité, le meilleur vieillard que nous ayons à la comédie.

Je me suis un peu ruiné, mon cher ami, en bâtiments et en châteaux, et mes moutons se meurent de la clavelée; cependant je n'ai point envoyé ma vaisselle à la Monnaie, attendu qu'il n'y a point d'hôtel, ni même aucune monnaie dans le pays de Gex, et que je ne veux point la vendre à des huguenots. Je n'ai point de *culs noirs* (3), et j'ai renoncé aux *blancs*, que j'aimais autrefois à la folie.

M. de Paulmi a-t-il renoncé à l'exécrable dessein d'aller en Pologne (4)? Présentez-lui mes respects, et dites-lui que, s'il persiste dans cette triste idée, j'avertirai les housards prussiens qui le prendront en passant. N'a-t-il donc pas assez de son mérite pour vivre à Paris, toujours estimé et honoré!

Buena noche, mon ancien ami.

(1) Journal janséniste, imprimé clandestinement. (G. A.)
(2) Les édits de Silhouette qu'on venait de retirer. (G. A.)
(3) Voyez la lettre du 24 novembre à d'Argental. (G. A.)
(4) Il y alla comme ambassadeur. (G. A.)

3001. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 décembre.

Mon cher ange, que dites-vous de *Luc*, qui me mande le 17 : *Je vous écrirai plus au long de Dresde?* et le troisième jour vous savez ce qui lui arrive (1). Vous voyez qu'il ne faut compter sur rien, pas même sur nos flottes, pas même sur les tragédies de M. de Thibouville. Voyez ce qui arrive à frère Berthier; il va à Versailles dans toute sa gloire, et meurt en bâillant. On n'est sûr de rien dans ce monde; j'en excepte *Tancrède*. Vous devez être sûr, mon divin ange, que je la mettrai à vos pieds; et, si elle a le sort de Thibouville, ce ne sera pas sans y avoir bien songé. Je me flatte que *Spartacus* va se montrer. Seriez-vous assez ange pour faire dire au faiseur de *Spartacus* que mes chevaliers n'osent se battre contre ses gladiateurs, et que mon estime et mon amitié lui ont cédé volontiers le pas?

Je vois que la prose du traducteur de Pope ne lui a point du tout réussi. Pourriez-vous avoir la bonté de me dire si ses successeurs écrivent plus rondement et ont le style moins dur? Que pense-t-on des billets ou actions des fermes? Il est bien bas de vous parler de cette prose, ou plutôt de ces chiffres, au lieu de vous envoyer des tirades d'*Aménaïde*, en vers croisés; mais on n'est pas toujours sur Pégase, on est ballotté dans le même vaisseau où vous criez tous miséricorde.

3002. — A MADAME D'ÉPINAY.

Aux Délices, 7 décembre.

J'ai deux grâces à vous demander, ma chère philosophe, lesquelles ne tiennent en rien à la philosophie; la première, c'est de vouloir bien m'envoyer un second exemplaire de la *Mort* et de l'*Apparition* de mon cher frère Berthier; la seconde, de vouloir bien vous abaisser en ma faveur, jusqu'à jeter un coup d'œil sur les misérables affaires de ce monde matériel, et de me dire si les actions des fermes sont un effet qui puisse et qui doive subsister. Ce sont deux propositions de théologie et de finances dont je suis honteux. Le paquet Berthier pourrait être contre-signé *Bouret;* car ce cher et bienfaisant Bouret a la bonté de me contre-signer tout ce que je veux. Ma respectable philosophe, vous êtes bien tiède; quoi! vous et le prophète de Bohême, vous êtes à Paris, et l'*infâme* n'est pas encore anéantie! Il faudra que je vienne travailler à la vigne.

Ma chère philosophe, vous n'avez pas eu de confiance en moi, et vous l'avez prodiguée à des prêtres génevois. Vos livres (2) courent Genève; je suis obligé de vous en avertir; je vous aime. Vous avez été déjà la dupe d'un Génevois (3); ah! ma philosophe, ne vous fiez qu'aux solitaires comme moi, et aux *Bohémiens* (4); ne me trahissez pas, mais tâchez de rattraper tous vos exemplaires. Votre fils serait un jour désespéré, si cela transpirait.

Mandez-moi, je vous prie, comment vont les affaires publiques; ce n'est pas curiosité, c'est nécessité. Je suis dans la même barque que vous; il est vrai que j'y suis à fond de cale, et vous autres au timon; mais nous sommes battus des mêmes vents. Ma belle philosophe, vous êtes vraie; mettez-moi au fait, je vous en prie, et daignez conserver quelque amitié pour l'ermite.

3003. — A LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

Aux Délices, 8 décembre (5).

Madame, j'ai eu l'honneur d'écrire à mademoiselle de Pestris ou Pertris (6), à Gotha, par Nuremberg. J'ai peut-être mal orthographié le nom et celui de madame de Beckolsheim; mais je me flatte que l'on aura suppléé à l'ignorance d'un pauvre habitant de la Suisse française, et que la lettre aura été rendue. Elle était accompagnée, madame, d'un petit billet d'avis que j'eus l'honneur d'écrire à votre altesse sérénissime, touchant votre banquier de Leipsick (7), et son compte était dans une lettre jointe à ce billet d'avis. Votre altesse sérénissime sait combien les temps sont difficiles. L'argent et

(1) Le 21 novembre, à la suite du combat de Maxen, dix mille Prussiens s'étaient rendus au général Daun. (G. A.)
(2) *Lettres à mon fils* et *Mes moments heureux*. (G. A.)
(3) J.-J. Rousseau. (G. A.)
(4) A Grimm. (G. A.)
(5) Éditeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(6) Ici commencent les nouvelles négociations de Voltaire pour obtenir la paix. Voyez la lettre de novembre à d'Argental (seul). On se sert du nom de Pertris ou Pertriset pour correspondre. (G. A.)
(7) Frédéric II. (G. A.)

les cœurs se resserrent, quand la poudre à canon se dilate; c'est une expérience de physique qui n'est aujourd'hui que trop commune. J'ai peur d'ailleurs que votre banquier, madame, n'ait eu trop de confiance, et qu'il n'ait perdu le moment de s'accommoder avec ses créanciers (1). Et j'avoue que je crains qu'un jour vous ne souffriez quelque perte de la faillite à laquelle il est exposé. Mais les affaires de votre auguste maison sont si bien réglées, votre prudence et celle de monseigneur le duc les gouverne avec une économie si sage, et en même temps si noble, que vos altesses sérénissimes ne peuvent souffrir beaucoup des malheurs des particuliers. Pour les affaires publiques, je ne sais rien de nouveau depuis la perte qu'ont faite les Français de leur vaisselle et de leurs flottes. Voilà de bons catholiques privés de morue pour leur carême et n'ayant plus de castors pour couvrir leurs têtes, qu'on disait légères et qui sont à présent appesanties.

Je ne sais rien de la position du roi de Prusse depuis l'aventure de Maxen. J'ignore s'il est vrai que les Russes rentrent en Silésie; tout ce que je sais, c'est que je voudrais que la grande maîtresse des cœurs me présentât un matin à votre altesse sérénissime, et mît à ses pieds son courtisan, pénétré du plus profond respect.

3004. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Aux Délices, 9 décembre.

Dès que Colini sera prêt à partir, madame, je lui enverrai assurément une lettre pour l'électeur palatin, dont on prétend que le pays commence à être exposé aux visites des Hanovriens. Il faut avouer que jusqu'ici la France ne sert pas trop bien ses amis. Je n'imiterai pas ce triste exemple; je servirai Colini de tout mon cœur. Vous me paraissez depuis longtemps, madame, détachée tout à fait de Marie-Thérèse; les grandes passions s'usent; celle que vous avez pour le roi de Prusse s'usera de même. Je crois avoir trouvé le secret de n'avoir aucune passion pour tous ces gens-là; c'est d'être si occupé de mes moutons, de mes bœufs, et de mes blés, que je n'aie pas le temps de m'intéresser aux rois. Je vous assure que la vie pastorale est un beau contraste avec la vie horrible qu'on mène auprès d'eux, sans compter la mort ou la pauvreté qu'on va chercher pour eux. La France a perdu cent mille hommes depuis trois ans; et à présent elle n'a pas plus de vaisseaux que de vaisselle. Notre or et notre sang inondent l'Allemagne. Quiconque avait des effets publics est ruiné. Il faut aimer ses moutons quand on en a; mais si j'avais un Silhouette pour berger, ils mourraient tous de la clavelée.

M. votre fils va-t-il encore se ruiner et hasarder sa vie? où est-il, madame? Permettez que je l'assure de mon respectueux attachement, ainsi que votre bonne et fidèle amie. Si vous avez autant de neige que nous, il faudra que le carnage cesse cet hiver. Tâchez d'être heureuse pour vous dépiquer.

Je suis à vos pieds pour ma vie.

3005. — A M. LE COMTE ALGAROTTI.

Aux Délices, décembre.

Quando mi capito la vostra gentile epistola, stavo bene, e ne fui allegro tutto il giorno; ma sono ricaduto, sto male, e sono pigro, attristato, malinconico, ho tralasciato un mese i miei armenti, e l'istoria, e la poesia, ed ancora voi stesso, cigno di Padova, che cantate adesso sulle sponde del piccol Reno, *parvique Bononia Reni*.

Vi parlero prima dell' opera rappresentata nella corte di Parma,

> Che quanto per udita io ve ne parlo;
> Signor, miraste, e feste altrui miraria.

Il vostro *Saggio sopra l'Opera* in musica fu il fondamento della riforma del regno dei castrati. Il legame delle feste, e dell' azione a noi Francesi si caro, sarà forse un giorno l'inviolabil legge dell' opera italiana.

Notre quatrième acte de l'opéra de *Roland* (2), par exemple, est en ce genre un modèle accompli. Rien n'est si agréable, si heureux que cette fête des bergers qui annoncent à Roland son malheur; ce contraste naturel d'une joie naïve et d'une douleur affreuse est un morceau admirble en tout temps et en tout pays. La musique change, c'est une affaire de goût et de mode; mais le cœur humain ne change pas. Au reste la musique de Lulli était alors la vôtre; et pouvait il, lui qui était un *valente buggerone di Firenze*, connaître une autre musique que l'italienne?

Je compte envoyer incessamment à M. Albergati la pièce que j'ai jouée sur mon petit théâtre de Tournay, et qu'il veut bien faire jouer sur le sien, en cas qu'il ne soit point effrayé d'avoir commerce avec une espèce d'hérétique, moitié français, moitié suisse. Je crois, messieurs, que, dans le fond du cœur, vous ne valez pas mieux que nous; mais vous êtes heureusement contraints de faire votre salut.

M. Albergati m'a mandé qu'il avait vraiment une permission de faire venir des livres. O dio! *ô dii immortales!* Les jacobins avaient-ils quelque intendance sur la bibliothèque d'un sénateur romain? Yes, good sir, I am free and far more free than all the citizens of Geneva.

> Libertas, quæ, sera, tamen respexit. . . . . (VIRG., ecl. I.)

sed non INERTEM. C'est à elle seule qu'il faut dire : *Tecum vivere amem, tecum obeam libenter*. Cependant j'écris l'histoire du plus despotique bouvier (1) qui ait jamais conduit des bêtes à cornes; mais il les a changées en hommes. J'ai chez moi, au moment que je vous écris, un jeune Soltikof, neveu de celui qui a battu le roi de Prusse : il a l'âme d'un Anglais, et l'esprit d'un Italien. Le plus zélé et le plus modeste protecteur des lettres que nous ayons à présent en Europe, est M. de Schowalow, le favori de l'impératrice de Russie; ainsi les arts font le tour du monde.

Niente dal vostro librajo; ve l' ho detto, è un briccone. Annibal et Brennus passèrent les Alpes moins difficilement que ne font les livres. *Interim vive felix*, and dare to come to us.

3006. — A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

Aux Délices, 11 décembre.

Il est bien beau à votre excellence de songer à des tragédies françaises, quand vous avez des opéras italiens. Pour moi, je renonce cet hiver aux uns et aux autres. Phèdre, non pas la *Phèdre* de Racine, mais Phèdre, le conteur de fables, dit :

> Vaces oportet, Eutyche, a negotiis,
> Ut liber animus sentiat vim carminis. (Lib. III, *Prolog.*)

Je maintiens que le public de Paris est comme ce M. Eutychius; il n'est pas en état de sentir *vim carminis*. Il lui faut argent, gaieté, succès; il n'a rien de tout cela; il siffle tout pour se venger.

J'avais fait ma *Chevalerie* dans un temps moins malheureux, et j'espérais que vous pourriez la voir à Paris. Vous et madame l'ambassadrice l'avez assez honorée dans ma petite retraite. M. le duc de Choiseul est, je crois, à présent un vrai Eutychius; moi, chétif, je suis *attristato, malinconico, ammalato*. L'hiver me rend de mauvaise humeur; il m'ôte le plaisir de me ruiner en bâtiments. J'essuie des banqueroutes. Les misères publiques poussent jusqu'au mont Jura, et viennent m'y trouver.

Vraiment oui, monsieur, j'ai reçu une lettre du roi de Prusse; j'en ai reçu trois en huit jours. Je suis comme les gens de l'île des Papegauts (2) : « L'avez-vous vu, bonnes » gens, l'avez-vous vu? — Eh oui, pardieu! nous en avons vu » trois, et nous n'y avons guère profité. » Cette petite affaire me paraît aussi épineuse que celle de ce rude abbé d'Espagnac, qui ne finit point, et qui s'amuse à présent à condamner le lit de justice.

Je pense que tout le monde est devenu fou; cela ne serait rien, si l'on n'était pas devenu aussi gueux. Je crois pourtant que *Luc* écrira à votre ami (3) avant un mois. Pour moi, je vous remercierai toujours des bontés dont vous m'avez honoré auprès de cet épineux d'Espagnac. Il devrait bien plutôt songer à tirer le pays de Gex de la misère, qu'à grimeliner des lods et ventes.

Il ne m'appartient pas de parler à votre excellence des affaires publiques; mais il faut que je vous conte un trait assez singulier qui a quelque rapport à ce qui se passe sur terre. Vous savez que le roi de Prusse m'écrit quelquefois en vers et en prose, quand il a fait sa revue et joué de la flûte; or il m'écrivait le 17 de novembre : « Nous touchons à la fin de » notre campagne; elle sera bonne, et je vous écrirai, dans » une huitaine de jours, de Dresde, avec plus de tranquillité » et de suite qu'à présent; » et vous savez, au bout de trois jours, ce qui lui est arrivé. Je trouve partout la fable du *Pot au lait*. Quel *Pot au lait* que ce Silhouette! Son premier dé-

(1) Ses ennemis. (G. A.)
(2) De Quinault et Lulli. (G. A.)

(1) Pierre Ier. (G. A.)
(2) Voyez *Pantagruel*, liv. IV, chap. XLVII. (G. A.)
(3) Le duc de Choiseul. (G. A.)

but m'avait séduit. Ce traducteur du *Tout est bien*, de Pope, m'a vite rangé du parti de Martin, et m'a fait voir combien tout est mal. Il faut tâcher de vivre comme le seigneur Pococurante. Mais il y a un seigneur qui me paraît de tout point préférable ; c'est le plus aimable des hommes, mari de la plus aimable des femmes. Je leur présente à tous deux, avec leur permission, les plus tendres respects.

3007. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 11 décembre.

Je me flatte, mon divin ange, que la mort funeste de la princesse (1) que vous regrettez ne changera rien à votre destinée, et que votre place n'en sera pas moins pour vous une source de choses utiles et agréables. Permettez-moi de vous marquer toute la part que nous prenons, madame Denis et moi, à ce triste accident. Je suis persuadé que madame l'infante vous avait bien goûté, et qu'elle sentait tout ce que vous valez ; et, en ce cas, vous perdez beaucoup. Votre cœur sera affligé ; mais quoique votre intérêt ne soit pas pour vous un motif de consolation, il faut bien que vos amis envisagent cet intérêt que vous êtes bien homme à négliger.

Voilà, dit-on, de belles espérances de paix ; le roi d'Angleterre l'offre en vainqueur. Je ne veux point demander si cette déclaration de sa part est une suite de certaines démarches ; je demande seulement, comme citoyen, si vous pensez que nous aurons la paix. Je la vois nécessaire pour nous. J'ai bien de la peine à la voir glorieuse ; mais j'attends tout des lumières et de la belle âme de M. le duc de Choiseul. C'est alors que nous pourrons mettre les chevaliers français sur la scène ; ils seront à vos ordres comme l'auteur. Cette *Femme qui a raison* me fait de la peine ; on la dit imprimée, et très mal ; c'est ma destinée, et cette destinée désagréable a toujours été la suite de ma facilité. On ne se corrige de rien ; au contraire, les mauvaises qualités augmentent avec l'âge comme les bonnes. Que vous êtes heureux ! et que cette loi de la nature vous est favorable ! Je vous souhaite, et à madame Scaliger, une jolie année 1760, et cinq ou six bonnes pièces nouvelles. Si j'avais du temps j'en ferais une, bonne ou mauvaise ; mais *Pierre* m'appelle ; je ne connais que vous et lui.

3008. — A M. BERTRAND.

12 décembre.

De quoi vous avisez-vous, mon cher ami, de donner sitôt de l'argent (2) à Panchaud ? Il n'en a pas probablement tant de besoin que vous ; c'était à lui d'attendre votre commodité. Vous êtes bien heureux de n'avoir pas votre bien à Leipsick ; le roi de Prusse vient encore de lui extorquer 300,000 écus. Tout ce qu'on voit, à droite et à gauche, fait aimer et estimer ce pays-ci, surtout si le sage gouvernement de Berne ne donne pas des lettres de naturalité à ce fripon de Grasset. Je crois qu'il faudra faire paraître à la fois les deux volumes de l'*Histoire de Pierre-le-Grand*, le plus sage et le plus grand des sauvages, qui a civilisé une grande partie de l'hémisphère, et qui, en se laissant battre neuf années de suite, apprit à battre l'ennemi le plus intrépide. Ce qui se passe aujourd'hui est juste le revers de Pierre ; on a commencé par des victoires, on finira par le plus affreux revers. On m'écrivait le 17 novembre : *Je vous en dirai davantage de Dresde, où je serai dans huit jours.*

Vous voyez ce qui est arrivé le troisième jour. Pour la France, il n'y a rien à en dire. Il n'y a qu'à n'avoir point d'argent chez elle.

Mille tendres respects à M. et à madame de Freudenreich. Voilà des gens sages et aimables ; je leur suis attaché pour ma vie.

Je vois, par mes archives, qu'un seigneur de leur nom a possédé ma terre de *Fernex*, au seizième siècle. Cela me rend tout glorieux.

Bonsoir, mon cher ami, je vous embrasse tendrement de tout mon cœur.

3009. — A M. THIERIOT.

15 décembre.

Vous ne vous plaindrez pas cette fois-ci, mon cher et ancien ami, que j'épargne les ports de lettres. J'ai peur qu'il ne soit ridicule de parler de comédie dans le temps qu'il n'est question que de *culs noirs*, de bourses vides, de flottes dispersées, et de malheurs en tout genre sur terre et sur mer. L'espérance de la paix est dans le fond de la boîte de Pandore ; mais, pendant que tout l'État souffre, il se trouve toujours des gredins qui impriment, des oisifs qui lisent, et des Fréron qui mordent. Je vous prie de m'envoyer, par M. Bouret ou par quelque autre contre-signeur, la *Femme qui a raison*, et la *Malsemaine* (1) dans laquelle Fréron répand son venin de crapaud.

On m'a envoyé la magnifique édition de l'*Ecclésiaste ;* elle est imprimée au Louvre (2), avec mon portrait à la tête ; mais il y a beaucoup de fautes, et le texte manque au bas des pages. Il en paraîtra une belle édition approuvée par le pape. Il faut apprendre à de petits esprits insolents (3), qui abusent de leurs places, à quel point on doit les mépriser, et à quel point on peut les confondre. On reviendrait à Paris leur marquer tout le dédain qu'on leur doit, si on n'aimait pas mieux être chez soi libre et tranquille.

Sed nil dulcius est bene quam munita tenere
Edita doctrina sapientum templa serena,
Despicere unde queas alios, passimque videre
Errare, atque viam palantes quærere vitæ. (Lucr., lib. II.)

3010. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Aux Délices, 16 décembre.

Calfeutrez-vous, chauffez-vous bien, madame ; digérez ; jouissez de la société d'une amie charmante, et de la considération personnelle qui doit rendre votre vie agréable. On abrége ses jours dans le tracas des cours ; on les prolonge et on les rend sereins dans la retraite. Si je suis en vie, j'en ai l'obligation à ma campagne. J'ai acheté deux terres belles et bonnes auprès de mes Délices, par reconnaissance du bien que m'a fait la vie champêtre. J'ai trois ports contre tous les naufrages ; c'est là que je plains les folies barbares de ceux qui s'égorgent pour des rois. J'y ris de la folie ridicule des courtisans, et du changement continuel de scènes dans une très mauvaise pièce. Les vers que vous m'envoyez ne donnent point envie de rire ; ils disent des vérités bien tristes. Il faut s'attendre à peu de gloire et peu d'argent. Passe pour le premier point. Le duc (4) de Lauraguais renonce à la gloire, et garde son argent ; mais la France perd le sien. Bonsoir, et mille respects.

3011. — A M. COLINI.

Aux Délices, 16 décembre.

Gli auguro un felice viaggio, o più tosto una stabile dimora. Ecco due lettere, l' una per l' altezza (5), l' altra per 'l Pierron, scritte ambedue colla medesima premura. Intanto sappia che l' amo l' amero sempre.

3012. — A M. PIERRON.

Aux Délices, 16 décembre.

Mon cher ami, je vous envoie mon précurseur. Mon régime, malgré toutes mes incommodités, me mettra, l'été qui vient, en état d'aller vous remercier de toutes les marques d'amitié qu'il a reçues de vous. Je prends sur moi le bien que vous lui faites, et je partage sa reconnaissance. Vous aurez en lui un homme très attaché. Plus vous le connaîtrez, plus vous verrez combien il mérite votre bienveillance. Je lui ai donné une lettre pour son altesse électorale ; je me flatte que vous lui procurerez l'honneur de la présenter. Il ne veut avoir d'obligation qu'à vous. Je vous prie de présenter mes respects à M. le baron de Beckers (6) et à tous ceux qui voudront bien se souvenir de moi dans votre aimable cour.

3013. — A M. TRONCHIN, DE LYON.

17 décembre (7).

Je commence à espérer la paix ; et je pense que cet événement si désirable est ou sera la suite de ce que je vous mandai il y a quelque temps. Mais je crois qu'il faudra bien du temps pour rétablir la circulation et la confiance.

Ne soupçonnez-vous pas que M. Silhouette voulait faire

(1) Louise-Elisabeth, fille de Louis XV et femme du duc de Parme, morte, le 6 décembre, de la petite-vérole. (G. A.)
(2) Cinquante louis que Voltaire avait prêtés à Bertrand bien auparavant. (G. A.)

(1) L'*Année littéraire*, journal de Fréron. (G. A.)
(2) Par ordre de la Pompadour. (G. A.)
(3) Tels que l'avocat-général Omer de Fleury, qui avait requis contre le *Précis du Cantique des cantiques*, et l'abbé Terray qui avait été chargé du rapport de l'affaire. (G. A.)
(4) Père du comte de ce nom. (G. A.)
(5) L'électeur palatin. On n'a pas cette lettre. (G. A.)
(6) Contrôleur-général de l'électeur. (G. A.)
(7) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

rendre gorge à certains financiers, et que ceux-ci l'ont culbuté? Il allait trop vite, il effarouchait; peut-être de bonnes intentions trop précipitées l'ont perdu (1).

3014. — A M. BERTRAND.

18 décembre.

Je m'intéresse bien vivement, mon cher monsieur, à tout ce qui peut toucher madame de Freudenreich; je crains de ne pas assez ménager sa douleur, en lui écrivant une de ces lettres de condoléance qui ne sont, comme dit La Fontaine (2), que des surcroîts d'affliction. J'ai pris le parti d'adresser ma lettre à M. de Freudenreich. Je reconnais bien votre amitié à la part que vous m'avez faite de ce qui regarde une famille qui me sera toujours respectable et bien chère.

Je vous plains si vous avez mis quelque chose sur les fonds publics de France; il n'y a pas d'apparence que nos pertes immenses soient sitôt réparées. J'ai embarqué comme vous une grande partie de ma fortune sur ce frêle vaisseau de la foi publique; mais il ne faut jamais songer à ce qu'on a perdu, il faut penser à bien employer ce qui reste.

S'il est vrai qu'un corps prussien de huit mille hommes ait été battu (3) par les Autrichiens, et que le maréchal de Daun se soit ouvert les chemins de Berlin, je tiens le roi de Prusse plus à plaindre que vous et moi.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

3015. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 décembre.

Ma dernière lettre (4) était déjà partie, et mon cœur avait prévenu le vôtre, mon respectable ami, avant que je reçusse les dernières marques de votre amitié et de votre confiance. Vous me confirmez tout ce que j'avais imaginé, votre douleur raisonnable, et les consolations de M. le duc de Choiseul. Il me semble que sa belle âme était faite pour la vôtre. En qui peut-il mieux placer sa confiance qu'en vous? n'y a-t-il pas de la modestie à lui à penser que c'est le ministère d'Angleterre qui jette les premiers fondements de la paix? mais n'y a-t-il pas aussi un peu d'insolence à moi à penser que je crois savoir que c'est M. le duc de Choiseul lui-même qui a tout préparé, et que c'est sur une de ses lettres, envoyée certainement à Londres, que M. Pitt s'est déterminé? M. le duc de Choiseul lui-même ne m'ôterait pas de la tête qu'il est le premier auteur de la paix que toute l'Europe, excepté Marie-Thérèse, attend avec empressement. Cependant si *Luc* pouvait être puni avant cette heureuse paix! si, le chemin de la Lusace et de Berlin étant ouvert par le dernier avantage du général Beck, quelque Haddick (5) pouvait aller visiter Berlin! Vous voyez, divin ange, que, dans la tragédie, je veux toujours que le crime soit puni.

On parle d'une grande bataille donnée le 6 entre *Luc* et l'homme à la *toque bénite* (6); on la dit bien meurtrière. Trois lettres en parlent; il n'y a peut-être pas un mot de vrai; nous ne le saurons que dans deux jours. Je m'intéresse bien vivement à cette pièce. Dès que les Autrichiens ont un avantage, M. le comte de Kaunitz (7) dit à madame de Bentinck : Ecrivez vite cela à notre ami. Dès que *Luc* a le moindre succès, il me mande : J'ai frotté les oppresseurs du genre humain. Cher ange, dans ces horreurs, je suis le seul qui aie de quoi rire; cependant je ne ris point, et cela à cause des *culs noirs*, des annuités, des loteries, et de Pondichéry : car *sempre temo per Pondichéry*.

Pour nos *Chevaliers*, ils sont à vos ordres. Il faudra s'attendre aux insultes de ce polisson de Fréron, aux cris de la canaille. Je me préparerai à tout, en faisant mes Pâques dans ma paroisse; je veux me donner ce petit plaisir en digne seigneur châtelain. Et ce M. d'Espagnac! quel homme! quel grand chambrier! quel minutieux seigneur! il ne finira donc jamais? Mais à propos, je vous prépare des gantelets, des gages de bataille pour Pâques. Et pourquoi ne pas jouer *Rome sauvée* sur votre vaste théâtre cet hiver? pourquoi ne pas entendre les cris de Clytemnestre (8)? ne faut-il rien hasarder? Mille tendres respects à madame Scaliger.

(1) Voltaire voit juste. (G. A.)
(2) Livre VIII, fab. XIV. (G. A.)
(3) Près de Meissen, sur la rive droite de l'Elbe. (G. A.)
(4) Celle du 11 décembre. (G. A.)
(5) Qui, en 1757, était entré à Berlin avec quatre mille hommes. (G. A.)
(6) Daun. Il n'y avait pas eu de grande bataille. (G. A.)
(7) Plus tard prince de Kaunitz. (G. A.)
(8) Dans *Oreste*. Voyez tome III. (G. A.)

3016. — A LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

Aux Délices, 25 décembre, et n'a pu partir que le 29 (1).

Madame, j'ai reçu la lettre par laquelle votre altesse sérénissime daigne m'instruire que mademoiselle Pestris approuve mes démarches auprès de son banquier. Je crois qu'il ne tient qu'à lui de s'accommoder avec ses créanciers (2). Il m'a écrit par un correspondant. J'avoue, madame, que je ne m'entends point du tout à ces sortes d'affaires. Je ne fais que rapporter des paroles avec simplicité et fidélité, pour le bien de deux ou trois familles. Je sais que je ne suis qu'un pauvre laboureur qui cultive en paix quelques arpents, et qui est fort heureux de manger les fruits de ses terres. Les affaires de finance me sont aussi étrangères que celles de la guerre. J'ai actuellement environ deux lieues de pays à gouverner, et je ne conçois pas comment on en peut gouverner davantage par soi même. Mais il me semble que si les hommes étaient moins fous et moins méchants qu'ils ne sont, chacun cultiverait ses champs sans dévaster ceux de ses voisins.

Je ne manquerai pas, madame, d'envoyer par la première occasion, aux pieds de votre altesse sérénissime, la copie de la nouvelle pièce que nous avons jouée dans un de mes petits hameaux. Grande maîtresse des cœurs, j'implore votre appui; secourez-moi auprès de madame la duchesse, et si je l'ennuie, obtenez ma grâce.

Je souhaite à vos altesses sérénissimes, pour l'année 1760, l'éloignement de tout housard, de tout pandour et de tout kalmouk, un bonheur tel que vous le méritez, et tous les avantages qui sont dus à votre auguste maison. Le peu d'années que j'ai encore à vivre seront consacrées, madame, à vous témoigner mon profond respect et mon attachement inviolable.

3017. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Aux Délices, 28 décembre.

Jouissez de la santé, madame, l'année 1760; n'ayez point mal aux yeux, comme moi, qui ne peux vous écrire de ma main. Vivez avec votre amie, et avec M. votre fils, tant que vous pourrez; voyez d'un œil tranquille nos énormes sottises; mettez à la tontine, et enterrez votre classe. J'ai envoyé un gros paquet à Colini, dans lequel il y a une lettre pour monseigneur l'électeur palatin, et une autre pour le valet de chambre favori (3); il devrait l'avoir reçu. Les bontés dont vous l'honorez, madame, me mettent en droit de vous prier de l'en avertir.

On dit qu'on a roué le R. P. Malagrida; Dieu soit béni! Vous aviez deux jésuites bien insolents, l'un à Strasbourg, l'autre (4) à Colmar. M. le premier président, votre frère, ménageait ces marouflles. Ne sait-il pas qu'ils sont à présent fort au-dessous des capucins? Je mourrais content si la paix était faite, et si je voyais les jansénistes et les molinistes écrasés les uns par les autres. Mille tendres respects.

3018. — A LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

2 janvier 1760 (5).

Madame, je reçois dans ce moment, à midi, un instant avant que la poste parte, la lettre dont votre altesse sérénissime m'honore, en date du 24 décembre; mais le paquet qu'elle daigna m'envoyer, le samedi 22, ne m'est point parvenu. Votre altesse sérénissime a la bonté de me dire qu'elle a dépêché ce paquet assez gros sous le couvert connu, est-ce par un banquier de Francfort, est-ce par M. de Valdener (6)? Enfin, madame, je n'ai point ce paquet, qui contenait les précieux témoignages de vos bontés. Je vous avoue que je suis au désespoir. Il n'y a que le bonheur de venir vous faire ma cour qui puisse consoler ce pauvre Suisse V., qui vous sera attaché jusqu'au tombeau avec le plus profond respect et l'attachement le plus inviolable.

3019. — A LA MÊME.

Aux Délices, 4 janvier (7).

Madame, le paquet de ce banquier (8) que votre altesse sérénissime protége, arriva deux heures après que je l'eus

(1) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(2) Voyez la lettre à la duchesse, du 8 décembre. (G. A.)
(3) Pierron. (G. A.)
(4) Kroust. (G. A.)
(5) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(6) Waldner, ancien ministre de Saxe. (G. A.)
(7) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(8) Frédéric II. (G. A.)

informé que je ne l'avais pas reçu. Les affaires qu'il discute avec les créanciers de nos quartiers sont un peu épineuses : je les ai vivement recommandées au syndic de Genève. Comment n'aurais-je pas infiniment à cœur, madame, les choses auxquelles elle s'intéresse? Je ne les entends point; mais je presse comme si je les entendais. Peut-être le syndic de Genève ne les entend-il guère mieux que moi; car on dit que c'est un chaos, et qu'il faudrait un dieu pour le débrouiller; mais les dieux ne se mêlent pas des affaires des banquiers : puissent-ils finir bientôt, madame, les déplorables affaires de l'Europe! C'est là qu'est le vrai chaos. Les quatre éléments se combattent et sont confondus ensemble; quel Jupiter les remettra chacun à sa place?

Je crois qu'Arminius est le nom de baptême du prince héréditaire de Brunswick. Homère dit quelque part : *Il fit trois pas, et au troisième il fut au bout du monde.* C'est bien aller. M. le prince de Brunswick voyage à peu près dans ce goût.

Hélas! quand pourrai-je, moi chétif, faire cent mille pas pour me faire introduire à vos pieds, madame, par la grande maîtresse des cœurs, pour renouveler à votre altesse sérénissime le respect le plus profond et le plus tendre, ainsi qu'à votre auguste maison?

3020. — A M. FORMEY.

Aux Délices, 6 janvier 1760.

On m'envoie cette lettre ouverte (1); je profite de l'occasion pour vous souhaiter la santé et la paix. Soyez secrétaire *éternel* (2). Votre roi est toujours un homme unique, étonnant, inimitable; il fait des vers charmants, dans des temps où un autre ne pourrait faire une ligne de prose. Il mérite d'être heureux, mais le sera-t-il? et, s'il ne l'est pas, que devenez-vous? Pour moi, je ne mourrai point entre deux capucins (3). Ce n'était point la peine d'exalter son âme pour voir l'avenir. Quelle plate et détestable comédie que celle de ce monde!

Sum felix tamen, ô superi : nullique potestas
Hæc auferre deo. . . . . .

Je vous en souhaite autant, etc.; *vale.*

3021. — A MADAME D'ÉPINAY.

Aux Délices, par Genève, 7 janvier.

Que faites-vous, madame? où êtes-vous? que dites-vous? comment vous réjouissez-vous? Est-il vrai que le baron d'Holbach est en Italie, et qu'il reviendra par les Délices? Ce sera une grande consolation pour moi de trouver un homme à qui je ne pourrai parler que de vous. Vous êtes à mes yeux la *Femme qui a raison;* mais le faquin de libraire qui l'a imprimée, et indignement défigurée, en a fait la femme qui a tort. Quoique je fasse peu d'attention à ces petites tribulations, elles ne laissent pas cependant de prendre du temps; on n'aime pas à voir ses enfants courir les rues mal vêtus et mal élevés. Il n'est pas bien sûr que notre docteur (4) aille auprès du roi de Prusse; s'il avait cette faiblesse, vous pourriez lui appliquer ces vers de Corneille :

D'un Romain lâche assez pour servir sous un roi
Après avoir servi sous Pompée et sous moi.
Pompée, act. III, sc. IV.

On dit, madame, qu'il y a une brochure dédiée au cheval de bronze, qui est assez plaisante. Si je pouvais l'avoir par votre protection, je vous serais bien obligé.

Monsieur l'envoyé (5) de Francfort, la guerre me paraît traîner furieusement en longueur; ayez la bonté de faire finir ces pauvretés-là le plus tôt que vous pourrez. Si *Luc* est écrasé ou enchaîné, je ferai danser ce faquin de Schmidt, qui est, je crois, au nombre de vos seigneurs commettants.

. . . . . Antecedentem scelestum
Sequitur pede Pœna claudo. (HOR., lib. III, od. II.)

Je suis accablé de bagatelles; j'en ai cent pieds par dessus la tête, bagatelles touchant Pierre-le-Grand, bagatelles de théâtre, bagatelles d'histoire du siècle, bagatelles de mes masures et du gouvernement de mes hameaux. Je ne peux songer de longtemps à l'*Encyclopédie;* d'ailleurs, comment traiter IDÉE et les autres articles? Ma levrette accoucha ces jours passés, et je vis clairement qu'elle avait des *idées.* Quand j'ai mal dormi ou mal digéré, je n'ai point d'*idées;* et, pardieu, les idées sont une modification de la matière, et nous ne savons point ce que c'est que cette matière, et nous n'en connaissons que quelques propriétés, et nous ne sommes que de très plats raisonneurs; et maître Joly de Fleury n'en sait pas plus que moi sur tout cela. Ce n'est pas la peine d'écrire pour ne point dire la vérité. Il n'y a déjà dans l'*Encyclopédie* que trop d'articles de métaphysique pitoyables; si l'on est obligé de leur ressembler, il faut se taire. On m'assure que Diderot est devenu riche (1); si cela est, qu'il envoie promener les libraires, les persécuteurs, et les sots, et qu'il vienne vivre en homme libre entre Gex et Genève.

Ma philosophe, on a grande envie de rendre ce pays de Gex libre et indépendant (2). Ce serait une bonne affaire pour la philosophie. On trouve une compagnie qui offre de l'argent comptant aux fermiers-généraux, et même au roi, Pour peu que le plan soit plausible, je vous l'enverrai; je veux que vous fassiez réussir cette affaire, et que vous en ayez la gloire; vous ameuterez trois ou quatre des Soixante, et je vous dresserai une statue à Ferney. Vous êtes à jamais dans ma tête et dans mon cœur.

3022. — A M. BERTRAND.

7 janvier.

Je vous souhaite une vie tolérable, mon cher philosophe, car pour une vie heureuse et remplie de plaisirs, cela est trop fort, après tout ce qui arrive aux annuités, actions et billets de la compagnie des Indes. Tout périt; je laisse là mes bâtiments, *et mea me virtute involvo.*

On a imprimé mes lettres (3) que M. de Haller avait fait courir. Il a oublié apparemment cet article dans les principes de l'irritation : *Magis magnos clericos non sunt magis magnos sapientes.* Je ne conçois pas comment vos *magis magni clerici* peuvent accorder des lettres de naturalité à un voleur (4) avéré. Il me semble que la vertu de la république de Berne devait être inflexible.

A propos de vertu, mes tendres respects à M. et madame de Freudenreich.

Ce n'est pas une affaire de vertu que trois éditions faites en Angleterre de la *Vie* (5) de madame de Pompadour. La moitié de l'ouvrage est un tissu de calomnies; mais ce qu'il y a de vrai fera passer ce qu'il y a de faux à la postérité.

Adieu; je lève les épaules quand on me parle du *meilleur des mondes possibles.* Je vous embrasse de tout mon cœur.

3023. — A M. DARGET.

Aux Délices, 7 janvier.

Mes pauvres yeux sont les très humbles serviteurs des vôtres, mon cher et ancien camarade des bords de la Sprée; je commence à perdre les joies de ce monde, comme disait cet aveugle à madame de Longueville, qui le prenait pour un châtré; je commence à croire que la poésie n'a jamais fait que du mal, puisque celles dont vous me parlez vous ont attiré de si énormes tracasseries; mais je vous jure que vous n'auriez rien à craindre, quand même on imprimerait à Paris ce qui a déjà été imprimé ailleurs; je n'ai jamais entendu parler d'une madame d'Artigni. Il vint chez moi, il y a environ deux mois, un prétendu marquis en... *il,* qui prétendait avoir des compliments à me faire du roi de Prusse; ce marquis, étant à pied et n'ayant nulle lettre de recommandation, ne parvint pas jusqu'à moi. Il dit qu'il avait des choses importantes à me communiquer. Pour réponse, je lui fis donner une pistole, et je n'en ai pas entendu parler depuis. Il est difficile que ce marquis ait transcrit sous l'abbé de Prades le livre des *poésies* (6) *du roi mon maître,* attendu que le roi mon maître m'a mandé qu'il avait fourré, il y a deux ans, l'abbé de Prades à la citadelle de Magdebourg. En tout cas, mon cher camarade, je peux vous répondre que vous ne serez jamais soupçonné d'une infidélité, à moins que ce ne soit avec quelques damoiselles.

Le philosophe de Sans-Souci n'est pas sans souci; cependant

---

(1) C'était une lettre de Grosley à Formey, en date du 24 décembre 1759. (*Beuchot.*)
(2) Formey était secrétaire perpétuel de l'Académie de Berlin. (G. A.)
(3) Comme Maupertuis. (G. A.)
(4) Tronchin. (G. A.)
(5) Grimm. (G. A.)

(1) Faux bruit. (G. A.)
(2) Voyez la lettre à de Brosses du 20 février. (G. A.)
(3) La lettre de Voltaire à Haller, et la réponse de Haller, imprimées à la suite d'une édition du *Précis de l'Ecclesiaste et du Cantique des cantiques.* (G. A.)
(4) Grasset. (G. A.)
(5) Elle fut traduite en France par Ant. de La Place. (G. A.)
(6) Les *Poésies* du roi de Prusse venaient de paraître imprimées. (G. A.)

il m'envoie toujours des cargaisons de vers avant de donner bataille, et après l'avoir donnée ; et avant Maxen, et pendant Maxen, et après Maxen; et dans ces vers il y a toujours de l'esprit, et un fond de génie. Je suis toujours honteux d'être plus heureux que lui, et, révérence parler, je ne troquerais pas le château que j'ai fait bâtir à Ferney, contre celui de Sans-Souci ; la liberté et la plus belle vue du monde sont deux choses qu'on ne rencontre pas dans tous les châteaux des rois. J'aurais bien voulu que vous fussiez venu dans nos tranquilles retraites avec madame de Bazincourt ; elle aurait été charmée d'avoir un tel écuyer, et je vous aurais bien fait les honneurs de mon petit royaume de Cathai. Je visais toujours à une retraite agréable, lorsque nous étions dans la ville des géants ; mais je n'osais en espérer une aussi charmante. J'ai avec moi un homme de lettres qui s'est fait ermite dans mon abbaye, la sœur Bazincourt, la prieure Denis, un neveu qui a pris l'habit ; bonne compagnie vient dîner, souper et coucher dans le monastère. Si vous étiez homme à y venir passer quelque temps en retraite, nous dirions notre office très gaiement. Je ne sais si vous savez que le véritable roi mon maître, le roi très bien aimé de moi chétif, a daigné, par un beau brevet, rendre mes terres que j'ai en France sur la frontière, entièrement franches et libres; c'est un droit qu'elles avaient autrefois, et que sa majesté a daigné renouveler en ma faveur; de sorte que mes monastères sont obligés de prier Dieu pour lui, ce que nous faisons très ardemment ; c'est une grâce que je dois à M. le duc de Choiseul, et à madame la marquise de Pompadour. Par ma foi, cela vaut mieux que d'être chambellan. Ne m'oubliez pas auprès de M. Duverney, je vous en supplie, et dites-lui que je lui serai attaché jusqu'à la mort; car, tout moine que je suis, je ne suis pas ingrat.

Ihr treue diener, georsam diener (1), qui ne mourra pas entre deux capucins.

3024. — A M. PARIS DUVERNEY.

Aux Délices, 7 janvier (2).

Je vous souhaite, monsieur, les années du cardinal de Fleury, bien convaincu d'ailleurs que vous avez des vues plus nobles et plus étendues que les siennes; il n'eût jamais établi l'Ecole militaire.

Permettez que je vous propose une action digne de votre caractère. Il s'agit de rendre à la patrie une famille entière, de la plus ancienne noblesse du royaume.

Vous avez peut-être connu autrefois le marquis de Langallerie, lieutenant-général des armées, que son humeur trop vive et l'ineptie de M. de Chamillart obligèrent d'aller servir l'empereur. J'ai engagé son fils, qui est un homme de probité et de mérite, à retourner en France. La religion protestante qu'il professe en Suisse, où il a quelques possessions encore, ne mettra aucun obstacle à son retour. Votre Ecole militaire est la vraie place de ses enfants. Une pension pour eux, sur les économats, paraîtra très bien appliquée ; un grade de maréchal de camp pour le père n'est qu'un parchemin. D'ailleurs M. le marquis de Gentil Langallerie, âgé de quarante-huit ans, peut rendre service, parlant l'allemand comme le français, et connaissant tous les buissons des pays où l'on fait la guerre.

J'ose confier cette négociation à votre générosité et à votre discrétion. Si vous entreprenez l'affaire, elle réussira. Voulez-vous en parler à madame de Pompadour? Je crois servir l'État en servant M. le marquis de Gentil, quoique le roi ne manque pas de braves officiers. J'ai cru, dans cette affaire, ne devoir m'ouvrir qu'à vous, le marquis de Gentil ayant de grands ménagements à garder en Suisse, où il a encore une partie de sa fortune.

Daignez me dire naturellement ce que vous pouvez et ce que vous voulez faire.

Auriez-vous cru que le roi de Prusse tînt si longtemps contre les trois quarts de l'Europe? Avez-vous rien vu de moins vraisemblable que ce qui se passe depuis trois ans?

Adieu, monsieur, conservez toujours un peu d'amitié pour le plus ancien peut-être de vos admirateurs, pour votre très attaché, très humble et très obéissant serviteur.

3025. — A M. PRAULT FILS.

7 janvier (3).

J'ai toujours eu, monsieur, beaucoup d'estime pour toute votre famille, et je vois que vous n'avez pas dégénéré. C'est un grand chagrin pour moi, dans la retraite où j'achève ma vie, de ne pouvoir être aussi utile que je le voudrais à un jeune homme de votre mérite. S'il se présente quelque occasion de vous marquer l'envie extrême que j'ai de vous être utile à quelque chose, je ne la laisserai pas échapper, et peut-être cette année vous en serez convaincu.

Je me flatte que votre recueil D. contient des pièces plus intéressantes et mieux faites que l'abominable rapsodie qui vous a paru si indigne de votre presse, et qui a l'air d'être faite par le laquais d'un gredin. Vous me feriez plaisir, monsieur, de m'envoyer votre recueil; vous n'avez qu'à le faire remettre à la grande poste, à mon adresse : *A monsieur de Voltaire, gentilhomme ordinaire du roi, dans son château de Tournay, près de Gex, par Genève.* Et par dessus cette adresse : *A monsieur Bouret, fermier-général, intendant des postes à Paris.*

Je vous prie, monsieur, de faire mes compliments à M. votre père, et de me croire très véritablement votre très humble et très obéissant serviteur.

3026. — A M. P. ROUSSEAU.

Janvier (1).

Quelque répugnance, messieurs, qu'on puisse sentir à parler de soi-même au public, et quelques vains que puissent être tous les petits intérêts d'auteur, vous jugerez peut-être qu'il est des circonstances où un homme qui a eu le malheur d'écrire doit au moins, en qualité de citoyen, réfuter la calomnie. Il n'est pas bien intéressant pour le public que quelques hommes obscurs aient, depuis dix ans, mis leurs ouvrages sous le nom d'un homme obscur tel que moi ; mais il m'est permis d'avertir qu'on m'a souvent apporté, dans ma retraite, des brochures de Paris, qui portaient mon nom avec ce titre : *imprimé à Genève.*

Je puis protester que non seulement aucune de ces brochures n'est de moi, mais encore qu'à Genève rien n'est imprimé sans la permission expresse de trois magistrats, et que toutes ces puérilités, pour ne rien dire de pis, sont absolument ignorées dans ce pays, où l'on n'est occupé que de ses devoirs, de son commerce et de l'agriculture, et où les douceurs de la société ne sont jamais aigries par des querelles d'auteurs.

Ceux qui ont voulu troubler ainsi ma vieillesse et mon repos, se sont imaginé que je demeurais à Genève. Il est vrai que j'ai pris, depuis longtemps, le parti de la retraite, pour n'être plus en butte aux cabales et aux calomnies qui désolent, à Paris, la littérature; mais il n'est pas vrai que je me sois retiré à Genève. Mon habitation naturelle est dans des terres que je possède en France, sur la frontière, et auxquelles sa majesté a daigné accorder des privilèges et des droits qui me les rendent encore plus précieuses. C'est là que ma principale occupation, assez connue dans le pays, est de cultiver en paix mes campagnes, et de n'être pas inutile à quelques infortunés. Je suis si éloigné d'envoyer à Paris aucun ouvrage, que je n'ai aucun commerce, ni direct ni indirect, avec aucun libraire, ni même avec aucun homme de lettres de Paris; et, hors je ne sais quelle tragédie, intitulée l'*Orphelin de la Chine*, qu'un ami (2) respectable m'arracha il y a cinq à six années, et dont je fis le médiocre présent aux acteurs du Théâtre-Français, je n'ai certainement rien fait imprimer dans cette ville.

J'ai été assez surpris de recevoir, le dernier de décembre, une feuille d'une brochure périodique, intitulée l'*Année littéraire*, dont j'ignorais absolument l'existence dans ma retraite. Cette feuille était accompagnée d'une petite comédie qui a pour titre la *Femme qui a raison, représentée à Karonge* (3), *donnée par M. de Voltaire*, et *imprimée à Genève.* Il y a dans ce titre trois fausse tés. Cette pièce, telle qu'elle est défigurée par le libraire, n'est assurément pas mon ouvrage; elle n'a jamais été imprimée à Genève; il n'y a nul endroit ici qui s'appelle Karonge, et j'ajoute que le libraire de Paris qui l'a imprimée sous mon nom, sans mon aveu, est très répréhensible.

Mais voici une autre réponse aux politesses de l'auteur de l'*Année littéraire*. La pièce qu'il croit nouvelle fut jouée, il y a douze ans, à Lunéville, dans le palais du roi de Pologne, où j'avais l'honneur de demeurer. Les premières personnes du royaume, pour la naissance, et peut-être pour l'esprit et le goût, la jouèrent en présence de ce monarque. Il suffit de

(1) Votre fidèle et dévoué serviteur. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(1) Cette lettre parut dans le *Journal encyclopédique* et fut reproduite dans le *Mercure*. (G. A.)
(2) D'Argental. (G. A.)
(3) *Karonge* pour *Carouge*. (G. A.)

dire que madame la marquise du Châtelet-Lorraine représenta la Femme qui a raison avec un applaudissement général. On tait par respect le nom des autres personnes illustres qui vivent encore, ou plutôt par la crainte de blesser leur modestie. Une telle assemblée savait, peut-être aussi bien que l'auteur de l'*Année littéraire*, ce que c'est que la bonne plaisanterie et la bienséance. Les deux tiers de la pièce furent composés par un homme (1) dont j'envierais les talents, si la juste horreur qu'il a pour les tracasseries d'auteur et pour les cabales de théâtre ne l'avait fait renoncer à un art pour lequel il avait beaucoup de génie. Je fis la dernière partie de l'ouvrage; je remis ensuite le tout en trois actes, avec quelques changements légers que cette forme exigeait. Ce petit divertissement en trois actes, qui n'a jamais été destiné au public, est très différent de la pièce qu'on a très mal à propos imprimée sous mon nom. Vous voyez, messieurs, que je ne suis pas le seul qui doive des remerciements à l'auteur de l'*Année littéraire*, pour ces belles imputations de *grossièreté tudesque, de bassesse et d'indécence*, qu'il prodigue. Le roi de Pologne, les premières dames du royaume, des princes mêmes, peuvent en prendre leur part avec la même reconnaissance; et le respectable auteur que j'aidai dans cette fête doit partager les mêmes sentiments.

Je me suis informé de ce qu'était cette *Année littéraire*, et j'ai appris que c'est un ouvrage où les hommes les plus célèbres que nous ayons dans la littérature sont souvent outragés. C'est pour moi un nouveau sujet de remerciement. J'ai parcouru quelques pages de la brochure; j'y ai trouvé quelques injures un peu fortes contre M. Lemierre (2). On l'y traite d'homme sans génie, de plagiaire, de joueur de gobelets, parce que ce jeune homme estimable a remporté trois prix à notre Académie, et qu'il a réussi dans une tragédie longtemps honorée des suffrages encourageants du public.

Je dois dire, en général, et sans avoir personne en vue, qu'il est un peu hardi de s'ériger en juge de tous les ouvrages, et qu'il vaudrait mieux en faire de bons.

La satire en vers, et même en beaux vers, est aujourd'hui décriée; à plus forte raison la satire en prose, surtout quand on y réussit d'autant plus mal qu'il est plus aisé d'écrire en ce pitoyable genre. Je suis très éloigné de caractériser ici l'auteur de l'*Année littéraire*, qui m'est absolument inconnu. On me dit qu'il est depuis longtemps mon ennemi, à la bonne heure; on a beau me le dire, je vous assure que je n'en sais rien.

Si, dans la crise où est l'Europe, et dans les malheurs qui désolent tant d'Etats, il est encore quelques amateurs de la littérature qui s'amusent du bien et du mal qu'elle peut produire, je les prie de croire que je méprise la satire, et que je n'en fais point.

3027. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 janvier.

Je conçois très bien, mon divin ange, que vous enverrez plus d'un courrier pour raccommoder la balourdise de ce monsieur, soi-disant d'Aragon (3), qui stipula si mal les intérêts du duc de Parme dans le traité croqué d'Aix-la-Chapelle. Cet homme cependant passait pour un aigle. J'ai vu en ma vie bien des hiboux se croire aigles. Et que dirons-nous de ceux qui nous ont attiré cette belle guerre avec l'Angleterre, en ne sachant pas ce que c'était que l'Acadie? Mon cher ange, le monde va comme il peut. Je n'ai d'espérance que dans M. le duc de Choiseul. Mes annuités, actions, billets de loterie, font mille vœux pour lui.

Le tripot consolerait un peu de toutes les misères qui nous accablent; mais, divin ange, j'ai fait bien des réflexions. Si la pièce réussit, peu de plaisir m'en revient, comme je vous l'ai déjà dit; si elle tombe, force tribulations me circonviennent; parodies, brochures, foire, épigrammes, journaux, tout me tombe sur le corps. J'ai soixante et six ans, comme vous savez, et je ne veux plus mourir de la chute d'une pièce de théâtre.

Je vous enverrai, n'en doutez pas, la *Chevalerie*, à laquelle je ne peux plus rien faire; mais je vous supplierai de ne la donner qu'à bonnes enseignes; suppose même que vous daignicz vous amuser encore à ces bagatelles, après les impertinences d'Auguste et de Cinna. J'ai lu cette sottise, et j'ai été bien étonné qu'on l'attribuât à Marmontel (4).

A l'égard de Luc, je n'ai fait autre chose qu'envoyer à M. le duc de Choiseul les lettres qu'il m'écrivait, pour lui être montrées. Je n'ai été qu'un bureau d'adresse. Il voit d'un coup d'œil ce qu'il peut faire de ces épîtres, si tant est qu'on en puisse faire quelque chose. Mais j'ai demandé à M. le duc de Choiseul une autre grâce, qui n'a nul rapport à Luc : voici de quoi il est question. Il faut plaire aux gens avec qui l'on vit. Le conseil de Genève a condamné à 10,000 livres d'amende un citoyen qu'il aime, et qu'il a condamné malgré lui, sur une contravention faite par son commis, dans son commerce avec la France. Son procès a été fait à la réquisition du résident du roi à Genève (1). Le coupable en question se nomme Prévost : il est le moins coupable de tous ceux qui étaient dans le même cas : ce cas est la contrebande. Ce Prévost est ruiné : il a une femme qui pleure, des enfants qui meurent de faim. Le conseil veut bien lui remettre une partie de sa peine, mais il ne peut pas avoir cette condescendance sans savoir auparavant si M. le duc de Choiseul le trouve bon. Il ne veut pas en parler à M. de Montpéroux, résident de France, de peur de se compromettre, et de compromettre même le résident. On s'est donc adressé à moi. J'ai pris la liberté d'en écrire à M. le duc de Choiseul, et je vous conjure seulement d'obtenir qu'il vous dise qu'on peut faire grâce à ce pauvre diable, et qu'il n'en saura rien. Faites cette bonne œuvre le premier mardi, mon divin ange; on ne peut mieux employer un mardi.

Joue-t-on le *Gladiateur* (2)? Espère-t-on quelque chose de M. Bertin (3)? Avez-vous vu M. Tronchin de Lyon? Avez-vous reçu quelque consolation de Cadix? Paiera-t-on nos rentes? Madame Scaliger, comment vous portez-vous? Je baise bien tendrement le bout de vos ailes; autant fait madame Denis.

Vraiment, mon divin ange, j'oubliais l'abbé d'Espagnac. Je ne croyais pas qu'avec de l'argent vous eussiez besoin d'un pouvoir. Votre nom seul est pouvoir; mais voilà la pancarte que vous ordonnez.

3028. — A LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

Aux Délices, 15 janvier 1760, en réponse à la lettre dont votre altesse sérénissime m'honore du 13 janvier (4).

Madame, pourquoi n'y suis-je pas? Pourquoi ne suis-je pas le témoin des plaisirs et des talents de votre illustre famille? Votre altesse sérénissime fait en tout temps mes regrets.

Madame la princesse votre fille se fait donc Américaine (5)? Le prince aîné est Zamore! Il faut, en vérité, aller dans un nouveau monde pour avoir du plaisir par le temps qui court. Je vois la grande maîtresse des cœurs qui leur donne des leçons; car il me semble que je l'ai entendue très bien réciter, et mieux sans doute que le maître de langue, quel qu'il soit. Nous n'avons ici, madame, dans la ville de Jean Calvin, aucun dessinateur capable de dessiner un habit de théâtre, pas même un surplis; mais je vais y suppléer. Une espèce d'habit à la romaine pour Zamore et ses suivants, le corselet orné d'un soleil, et des plumes pendantes aux lambrequins; un petit casque garni de plumes, qui ne soit pas un casque ordinaire. Votre goût, madame, arrangera tout cet ajustement en peu d'heures.

Si on peut avoir pour Alzire une jupe garnie de plumes par devant, une mante qui descende des épaules et qui traîne, la coiffure en cheveux, des poinçons de diamant dans les boucles, voilà la toilette finie. Pour Alvarès et son fils, le mieux serait l'ancien habit à l'espagnole, la veste courte et serrée, la golile, le manteau noir doublé de satin couleur de feu, les bas couleur de feu, le plumet de même. Montèze, vêtu comme les Américains. Voilà, madame, tout ce que votre tailleur peut dire; mais en qualité d'auteur, votre altesse sérénissime est bien convaincue que je voudrais être le maître de langue.

J'ignore quel est le bel homme qui s'est donné pour le médecin Tronchin; le véritable est encore à Genève, et peut-être n'en sortira pas. Pour mademoiselle Pertriset, j'ai eu l'honneur de lui écrire, madame, et de lui envoyer le compte qu'on m'a remis pour le banquier (6) que votre altesse sérénissime protége. Je me flatte qu'elle m'aura mis aux pieds de votre altesse sérénissime et de toute votre auguste maison.

Freitag doit être bien étonné d'être trépassé d'une mort naturelle. Hier il vint chez moi un Prussien, fils du général

(1) Saint-Lambert. (G. A.)
(2) Auteur d'*Hypermnestre*. (G. A.)
(3) Le comte Saint-Severin d'Aragon, qui représenta la France au congrès d'Aix-la-Chapelle en 1748. (G. A.)
(4) La parodie de la scène I de l'acte II de *Cinna*. Les personnages étaient le duc d'Aumont, d'Argental et Lekain. (G. A.)

(1) Montpéroux. (G. A.)
(2) *Spartacus*, de Saurin. (G. A.)
(3) Successeur de Silhouette. (G. A.)
(4) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(5) Elle allait jouer Alzire. (G. A.)
(6) Il s'agit d'une réponse de Choiseul à Frédéric II. (G. A.)

Brédau. Je lui demandai des nouvelles de tous ceux que j'avais vus chez le roi; madame, il n'y en a pas un en vie. O monde, que tu es néant!

Daignez, madame, agréer les profonds respects de V.

3029. — A M. COLINI.

A Tournay, par Genève, 21 janvier.

Mon cher secrétaire intime de son altesse électorale, je connais votre bon cœur à la manière tendre et pathétique dont vous me parlez de M. Pierron, et surtout à votre attachement pour le meilleur prince qu'il y ait sur la terre. Vous voilà heureux, puisque vous êtes auprès de lui. J'espère, tout malingre que je suis, partager votre bonheur cet été. Vous me ferez grand plaisir de m'écrire quelquefois quand!... Je vous embrasse de tout mon cœur. VOLTAIRE, comte de Tournay (1).

3030. — A M. PIERRON.

A Tournay, par Genève, 21 janvier.

Le froid me tue, les neiges me désespèrent, mon cher monsieur; mais je ne puis m'empêcher de dicter ce petit billet de malade pour vous remercier tendrement de tout ce que vous avez fait pour mon cher Colini. Comptez que vous l'avez fait pour vous-même. Vous vous êtes acquis un ami reconnaissant; il vous est attaché pour la vie : il ne me parle dans ses lettres que des obligations qu'il vous a.

Mettez moi, je vous prie, aux pieds de son altesse électorale, et réservez à Schwetzingen une chambre à cheminée pour un pauvre malingre qui fait du feu à la Saint-Jean. J'ose croire que mon cœur est fait pour le sien; mais mon corps est bien loin. Je respecterai et j'adorerai ce prince jusqu'au dernier moment de ma vie. VOLTAIRE, comte de Tournay.

3031. — A M. BERTRAND.

22 janvier.

Mon cher ami, j'aurais été bien étonné si leurs excellences, qui pensent si noblement, et qui ont tant de sagesse, s'étaient laissé surprendre aux insinuations d'un scélérat tel que Grasset. Je suis toujours enchanté des bontés inaltérables de M. de Freudenreich. Si tous les hommes d'État lui ressemblaient, les choses en iraient mieux, et maître Pangloss trouverait avec moins de peine le *meilleur des mondes possibles*. Je ne sais ce que c'est que les pauvretés de Fréron, et toutes ces misérables brochures dont on est chargé, rassasié, dégoûté à l'excès, et qui tombent, au bout de deux jours, dans l'éternel oubli qu'elles méritent. Nos affaires de France sont un objet plus intéressant; on n'a point encore de topique pour les blessures faites à nos finances. Je me ralentis sur mes bâtiments; je vais selon le temps, et ce n'est pas assurément le temps de décorer des châteaux. J'ai peur que cette année la paix ne soit un *château en Espagne*.

A propos, je me suis mis à lire *Litteras obscurorum virorum* (2), que je n'avais daigné jamais regarder, par préjugé contre le siècle de barbarie où elles furent faites. Je suis émerveillé, cela vaut mieux que Rabelais. C'est dommage que notre sainte Eglise romaine y soit tournée en ridicule. Mais quelle naïveté! quelle bonne plaisanterie! je pouffe de rire. Je vois qu'à la fin du quinzième siècle on savait déjà du grec en Allemagne, et rien en France. Nous sommes venus les derniers en tout, et nous sommes actuellement *ultimi hominum. Interim vale*.

3032. — A M. TRONCHIN, DE LYON.

Paris, 23 janvier (3).

Vous êtes bien bon de songer à votre fermier des Délices au milieu de toutes vos affaires, et même des affaires générales, sur lesquelles je ne doute pas que vous n'ayez donné de bons conseils, quoique vous ne vous en vantiez pas. La France a besoin d'une belle campagne pour sa gloire; mais elle a encore plus besoin de la paix pour son argent.

3033. — A M LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Aux Délices, 23 janvier.

J'ai laissé passer les fêtes de la nativité *del divino Bambino*, et sa circoncision. Je n'ai point voulu interrompre mon héros dans la foule des occupations graves ou gaies qu'il a pu avoir à Paris et à Versailles; mais je ne suis pas homme à laisser passer le mois de janvier sans renouveler mes hommages à celui qui sera toujours mon héros. Je ne sais pas si, en 1760, son pays aura beaucoup de lauriers et beaucoup d'argent; mais je sais bien que la statue de Gênes subsiste, que la signature du fils (1) du roi d'Angleterre, forcé à mettre bas les armes, subsiste encore, et que les bastions du roc de Port-Mahon rendent un témoignage immortel. J'avoue que je ne conçois guère comment on laisse inutile le seul homme qui ait rendu de vrais services. Je devrais pourtant le concevoir très bien; car je ne vois que de ces exemples, moi historiographe, dans les histoires que je lis et que je compile. Je dis à présent un petit mot de ce siècle, de ce pauvre siècle, de ce siècle des billets de confession, des querelles pour un hôpital, des refus d'un parlement de rendre justice, des assemblées des chambres pour condamner un dictionnaire (2) qu'on n'a pas lu; de ce beau siècle où, en trois ans de temps, l'Etat était ruiné, quand nos armées devaient vivre aux dépens de l'Allemagne, etc.

J'aurai du moins le plaisir d'avoir eu raison, quand je vous ai regardé comme un homme aussi supérieur qu'aimable. Je crois, à l'âge de soixante et six ans, voir les choses comme elles sont. Je les dirai comme je les vois. *La posterità ne dirà cio che vorrà*.

Je m'imagine que vous devez être l'ami de M. le duc de Choiseul. Je n'en sais rien, mais je le crois, parce qu'il me paraît avoir quelque chose de votre caractère. Il pense noblement, il rend service sans balancer, il aime le plaisir, il a beaucoup d'esprit, et la hauteur qui s'accorde avec les grâces. Il me semble que c'est l'homme de votre pays le plus fait pour vous.

Il s'est passé bien des choses tristes, extravagantes, comiques, depuis que je n'ai eu l'honneur de vous faire ma cour; mais c'est à peu près l'histoire de tous les temps : c'est la même pièce qui se joue sur tous les théâtres, avec quelques changements de noms. Quoi qu'il en soit, votre rôle est beau. Conservez-moi vos bontés, monseigneur, et soyez persuadé que si j'avais en main la trompette de la Renommée, ce serait pour vous que je l'emboucherais. Je vous souhaite la continuation de votre gaieté. Jouissez de votre gloire, et riez des sottises d'autrui. Mille respects.

3034. — A LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

Aux Délices, 26 janvier (3).

Madame, si mon petit commerce avec la personne (4) que vous savez trouve quelques épines, il me vaut bien des fleurs de la part de votre altesse sérénissime. Je la crois un peu coquette. Ce n'est pas vous, madame, assurément que je veux dire, c'est la belle dont votre altesse sérénissime favorise les beautés et les prétentions. Elle a fait part de ses amours à un confident (5) qui n'a pas le cœur tendre, et je crois que son amant pourrait être un peu refroidi. Voilà, madame, la première fois que j'ai parlé galanterie au milieu des neiges des Alpes. Je me sens plus à mon aise, et plus dans mon naturel, en parlant à votre altesse sérénissime des talents de votre auguste famille, des grâces d'Alzire, de celles de Gusman, d'un jupon à falbalas, de plumes et d'un habit à l'espagnole. Je devrais bien être le souffleur, ce rôle me conviendrait mieux que celui que je fais, je ne sais comment. J'ai de la peine avec la coquette; je sais bien qu'elle est faite pour séduire, et qu'avec tant de beauté on n'attend pas d'elle beaucoup de bonne foi. Je souhaite qu'on respecte ses caprices, et qu'elle ne s'en repente pas : pour moi, j'aurai toujours beaucoup de respect pour les belles; et, tout vieux que je suis, j'aime encore mieux en parler que des horreurs de la guerre et des tigres de l'espèce mâle qui se déchirent dans les glaces.

On a imprimé, madame, les *Poésies du philosophe de Sans-Souci*. Je n'ai pu encore parvenir à en avoir un exemplaire. Il serait plaisant qu'il eût fait imprimer ses vers pour en faire présent à M. de Daun (6). Je crois que ces poésies seront mises à Rome à l'index.

Daignez agréer, madame, toujours le profond respect du Suisse V.

---

(1) Si Voltaire affichait alors ce titre, c'était pour braver les citoyens de Genève qui avaient cherché à le troubler dans sa retraite des *Délices*. (G. A.)

(2) *Epistolæ obscurorum virorum*, par Ulrich de Hutten, 1516. (G. A.)

(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(1) Richelieu avait forcé, en 1757, le duc de Cumberland à capituler à Closter-Sewern. (G. A.)

(2) L'*Encyclopédie*. (G. A.)

(3) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)

(4) Frédéric II. (G. A.)

(5) Sans doute l'Angleterre. (G. A.)

(6) Souvent vainqueur de Frédéric. (G. A.)

3035. — A M. LE COMTE ALGAROTTI.

Aux Délices, 27 janvier (1).

Eurika, Eurika! l' ho ricevuto al fine questo prezioso ornamento della mia libreria. Ne ringrazio vivamente il caro autore, e perdono al Pasquali, non lo chiamero più briccone. Leggo la vostra raccolta con summo piacere; spasseggio tra una bella selva rapiena d'alti alberi, di grati arboscelli, e di frutti e di fiori. Ma veramente credo che l'Italia abbia ripigliato la sua antica precedenza sopra di noi poverini, che andiamo adesso guazzando nel fango, senza genio, senza gusto, et senza denari. Mais en récompense, on nous frotte sur terre et sur mer, et on nous refuse les sacrements *in articulo mortis* (2), *et hoc præcipuè est horrendum. Interim* enjoy your liberty, your pleasures. On vend à présent les *Poésies du philosophe de Sans-Souci*; elles sont à l'index. — *Vive memor nostri.*

3036. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

Aux Délices, 27 janvier (3).

Direte che io sono un uomo poco vivente, e neghittoso e pigro, un che manca alla sua promessa; un traditore, che a ricevuto una bella tragedia italiana, se ne gode, e non manda la sua; un temerario, che voleva inviarvi il lord Bolingbroke's and lord Shaftsbury's works and such damn'd stuff. Ma, signore, la verità è che non sono contento della mia tragedia. Voglio *incudi reddere versus*, e ripulire il mio dramma svizzero, degno si del mio svizzero teatro, ma indegno del vostro.

Noi poveri Francesi siamo sottoposti al giogo della rima, come voi a quello della..... (4). Vivano i versi sciolti et gl' ingegni sciolti! E più facile comporre cento versi sciolti in italiano che quattro rime francesi.

Intanto la riverisco di core. Credo che Bologna la Grassa sia molto più graziosa adesso, più dotta, più ripiena di buon gusto che mai, sotto i vostri auspici. Veramente s' io fossi un Odoacro, un Teodorico, un Albuino, vorrei vedere cotesta bella Italia; ma il viaggio *ad terram sanctam* non conviene ad un Francese libero, il quale ha scritto alcune volte colla libertà inglese,

Soyez persuadé, monsieur, de toute la respectueuse estime qu'aura pour vous, toute sa vie, votre très humble et obéissant serviteur. V., ermite des Délices.

3037. — A MADAME D'ÉPINAY.

Aux Délices, 30 janvier.

Ce n'est point à ma chère et respectable philosophe que j'écris aujourd'hui, c'est à la femme d'un fermier-général. Nous la supplions, madame Denis et moi, de vouloir bien recommander le mémoire (5) ci-joint. Nous nous flattons d'obtenir au moins quelque satisfaction. Nous souhaiterions que MM. les fermiers-généraux eussent la bonté de nous faire communiquer le tarif des droits qu'on doit payer pour ce qu'on fait venir de Genève au pays de Gex, avec injonction aux commis de ne point molester nos équipages, et de laisser passer librement nos effets de Tournay, territoire de France, à Fernex, territoire aussi de France. Quant au nommé de Croze, préposé par intérim au bureau de Saconex frontière, il ne paraît aucunement propre à cet emploi. La plupart des gardes sont des déserteurs, ou gens de très mauvaise conduite, qui font continuellement la contrebande. Ils ont dévasté nos forêts, et c'est là la véritable source de leurs vexations. Il paraît convenable que MM. les fermiers-généraux changent cette brigade. Presque tous mes gens de campagne sont des Suisses qu'il serait impossible de retenir. Ils prendront infailliblement querelle avec la brigade de Saconex, et je crains de très grands malheurs.

3038. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 1er février (6).

Mon divin ange, j'ai reconnu au moins cinq cents de mes enfants dans la famille royale de Prusse (7). Nous verrons ce que diront les dévots de l'épître sur la mort du maréchal Keith (1), et de ce petit paragraphe honnête : *Allez, lâches chrétiens.* Maître Joly de Fleury assemblera-t-il les chambres pour faire brûler le roi de Prusse? Je ne crois pas qu'il l'ose. Car, après tout, deux ou trois Rosbachs mèneraient l'auteur à Paris, et maître Joly passerait mal son temps. Il faut avouer que c'est dommage qu'un roi si philosophe, si savant, si bon général, soit un ami perfide, un cœur ingrat, un mauvais parent, un mauvais maître, un détestable voisin, un allié infidèle, un homme né pour le malheur du genre humain, qui écrit sur la morale avec un esprit faux, et qui agit avec un cœur gangrené. Je lui ai enseigné du moins à écrire. Vous savez comme il m'a récompensé. Ce qui me console, c'est que M. le duc de Choiseul est, révérence parler, une bien aimable créature; c'est que son esprit est juste et son cœur noble.

Vous êtes instruit, à ce que je crois, des vers abominables que Luc (2) avait faits contre le roi. Vous verrez à la fin du poëme de la *Guerre* l'antidote de ce poison; c'est un éloge de Louis XV, qui est à peu près de ma façon. Mais Louis XV n'en saura rien, il aimera mieux être loué du roi de Prusse que de moi.

Je vois, indépendamment de tous ces vers, que nous ferons une campagne. Savez-vous que les Anglais envoient une flotte à la Martinique, une dans la mer Baltique, une à Pondichéry? Et c'est surtout pour mon Pondichéry que je tremble; si on le prend, je demanderai une pension sur le *Mercure.*

Ce Marmontel est un vilain homme; il a travaillé à cette infâme rapsodie. Les sorciers qui invoquent le diable avec des passages de l'Ecriture ne sont pas si coupables, à beaucoup près, qu'un homme qui fait servir les plus beaux vers de Corneille à une méchanceté si plate, si basse et si atroce. Le misérable n'est pas assez puni (3).

Il faut que je vous confie, mon cher ange, que j'ai envoyé la *Chevalerie* à M. le duc de Villars, avec une critique sanglante que j'avais faite de ma pièce. Il m'a répondu qu'il trouvait la critique mauvaise et la pièce bonne, qu'il l'avait lue trois fois, qu'il y avait toujours pleuré. Il m'a renvoyé mon *Tancrède*, et m'a juré qu'il n'en avait point tiré de copie. Cela m'encourage un peu. J'étais bien timide et bien dégoûté; je ne dis pas que j'aie un courage de téméraire; mais ma peur est diminuée. Vous aurez incessamment *Zulime* replâtrée et *Tancrède* raboté.

Je songe actuellement à mon pain. Vous savez que je n'ai acheté des terres au pays de Gex que pour avoir du pain. Or, il y a une armée d'alguazils, ennemis du genre humain, entre Ferney, Tournay et les Délices. Il faut livrer bataille pour faire venir dans ma maison les blés et l'avoine de mes champs. J'ai actuellement un procès par devant le frère (4) de maître Joly pour mon blé, mes chevaux, mes bœufs, qu'un très insolent commis a saisis contre tout droit et raison. J'ai écrit au contrôleur-général, aux fermiers-généraux, à l'intendant, au subdélégué. Franchement il est horrible de ne pouvoir manger en paix le blé qu'on a semé.

Je n'ose, dans la crise des affaires publiques, écrire à M. le duc de Choiseul. Je ne l'ai que trop importuné, et je crains de fatiguer ses bontés en le conjurant d'interposer son crédit. Je crois qu'il n'y a que la France au monde où il ne soit pas permis de jouir de ses moissons.

Mon cher ange, je me suis ruiné à acheter, à cultiver, à embellir des terres; et tout ce que j'en retire, c'est de la difficulté et un procès pour manger mon pain. Il faut avoir plus de patience que je n'en ai pour soutenir une telle vexation. Je suis au bout de ma patience.

J'abuse de la vôtre par cette longue lettre; mais lisez encore si vous en avez le courage. Voici, puisque vous voulez bien le permettre, une lettre pour M. l'abbé d'Espagnac (5). On se trompe dans sa propre cause; je n'ose assurer que ma demande soit juste, mais j'avoue qu'elle me le paraît. Il ne me manque plus qu'un procès pour les terres qui m'ont ruiné, et voilà la pièce finie. Etait-ce pour cela que j'avais cherché la paix entre le mont Jura et les Alpes? Allons, courage! Comment se porte madame d'Argental depuis le dégel? Je me mets à ses pieds, mon divin ange.

---

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(2) Voyez le chapitre XXXVI du *Précis du Siècle de Louis XV*. (G. A.)

(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(4) Ces points existent ainsi sur l'original. (*A. François.*)

(5) On n'a pas ce mémoire. (G. A.)

(6) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(7) C'est-à-dire cinq cents vers de moi dans les *Poésies* du philosophe de Sans-Souci. (G. A.)

(1) *Epître au maréchal Keith, imitation du livre III de Lucrèce sur les vaines terreurs de la mort et les frayeurs d'une autre vie.* (G. A.)

(2) Voyez, tome VI, les *Mémoires de Voltaire*. (G. A.)

(3) L'auteur principal de la parodie de la grande scène de *Cinna*, M. de Cury, perdit, pour cette farce, l'intendance des Menus-Plaisirs, et Marmontel, son complice, le privilège du *Mercure*. (G. A.)

(4) Intendant de Bourgogne. (G. A.)

(5) Cette lettre manque, ainsi que les autres indiquées plus haut. (*A. François.*)

P.-S. J'ajoute à mon épître que le duc de Villars, en pleurant, trouve des vers faibles. Allons, cherchons-les, nous les trouverons bien. Corrigeons, limons, rabotons, polissons; vilain travail, et travail vilain!

3039. — A MADAME D'ÉPINAY (1).

Ma chère philosophe, je vous supplie instamment d'engager M. d'Epinay à faire rendre ce service important à la province et à nous.

Il y a sans doute un plus important service à rendre, c'est de s'accommoder avec la province pour le sel et tous autres menus droits.

Une compagnie offre de donner aux fermes-générales environ cent mille écus. Il est constant que les fermes du roi ne tirent pas deux mille six cents livres par an, tous frais faits, du pays de Gex. Ils ont quatre-vingts commis qui absorbent tout le profit. Ces commis supprimés, il reste tous les bureaux sur les chemins de Lyon, de Franche-Comté et Bourgogne, dans des postes inaccessibles qu'on peut renforcer encore. Ce qu'on propose est le bien des fermes du roi encore plus que de la province.

Si M. d'Epinay veut se charger de venir traiter avec nous, il sera reçu comme un libérateur. Voilà ce que nous espérons de plus consolant, en cas que vous vouliez bien être du voyage. Vous viendrez répandre ici des bienfaits, comme vous êtes accoutumée à y répandre des agréments; vous reverrez un pays où vous êtes adorée; tout notre bonheur viendra de vous. Une autre fois je vous parlerai *Encyclopédie;* mais aujourd'hui je ne suis que citoyen d'un pays malheureux que j'ai pris en affection, et pour lequel je vous demande vos bontés.

3040. — A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

Aux Délices, 5 février.

Monsieur, c'est pour dire à votre excellence les mêmes choses que je lui disais dans ma dernière lettre (2), écrite il y a huit jours, et adressée par Vienne, sous l'enveloppe de M. le comte de Kaiserling, conseiller aulique; c'est pour vous renouveler mon étonnement et mon affliction de n'avoir aucune nouvelle des paquets envoyés depuis plus de quatre mois. Je ne peux cependant imaginer que les paquets aient été interceptés. Il me semble que les chemins sont libres par la voie de Vienne, et que vos troupes victorieuses assurent la liberté des courriers par la Pologne. Mon plus grand chagrin est que ce retardement de l'arrivée des deux paquets envoyés à M. de Kaiserling, pour votre excellence, retarde les travaux que j'avais entrepris pour vous plaire.

Je me faisais d'autant plus de plaisir de célébrer votre nation et votre ministère dans l'*Histoire de Pierre-le-Grand*, que l'un et l'autre sont cruellement outragés dans le nouveau livre dont j'ai eu l'honneur de vous parler en ma dernière lettre envoyée par la voie de Vienne.

Quoi qu'il arrive, j'attendrai vos ordres avec le plus grand empressement de leur obéir.

3041. — A MADAME D'ÉPINAY.

6 février.

Quand il s'agit de son pain, ma chère et respectable philosophe, on oublie tout le reste, hors vous, à qui je songerais en mourant de faim. J'envoie aux fermiers-généraux les déclarations du contrôleur et du receveur, qui avouent leur prévarication, le crime de faux dans le procès-verbal, et toutes les horreurs que nous avons essuyées. Je rends compte de la scélératesse de ces employés que j'ai vus moi-même faire la contrebande. Je fais voir que le pays de Gex est à charge aux fermes du roi; je propose les moyens de faire le bien des fermes-générales et de la province. Je demande que M. d'Epinay ait la bonté de venir traiter avec nous. Si vous pouvez, madame, obtenir qu'il y vienne, et l'accompagner, la province sera, comme moi, à vos pieds. Le sel, le blé, sont de pauvres objets. Il y a des peuples qui n'ont ni pain ni sel. Mais quand on vous a vue, il faut mourir de vous revoir.

Et la paix, et la guerre, et *Luc*, et la compagnie des Indes, je me moque de tout cela, madame, il faut que vous reveniez.

(1) C'est d'après une copie de bonne source que je fais une lettre à part de ce qui a été donné comme faisant partie de la lettre du 30 janvier, et qui doit l'avoir suivi de très près. (*Beuchot.*)

(2) On n'a pas cette lettre. (G. A.)

3042 — A LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

Aux Délices, 9 février (1).

Madame, que ne dois-je point à la coquette infidèle (2) et à Alzire! Elles m'ont valu, de la part de votre altesse sérénissime, des lettres dont je fais plus de cas que de la coquetterie et des tragédies. Je m'imagine que votre auguste et charmante famille a fait bien de l'honneur à l'Amérique. Il faut donc à présent chercher son plaisir dans un nouveau monde, l'ancien ne fournit aujourd'hui que des spectacles d'horreur trop vrais et trop réels pour s'en amuser.

Il est bien singulier que les *Poésies du philosophe de Sans-Souci* paraissent précisément dans ce temps-ci. Je ne sais pas comment les ministres de la confession d'Augsbourg et ceux de Genève prendront une certaine épître au maréchal Keith, dans laquelle le roi philosophe assure que l'âme est très mortelle, et ces petits vers :

Allez, lâches chrétiens, etc.

Cependant le roi de Prusse ne paraît pas être à la tête d'une armée d'épicuriens; il paraît plutôt suivi de soldats stoïciens, tant il les a accoutumés à braver les peines de cette vie, apparemment dans l'espérance d'une meilleure. Quoi qu'il en soit, il faut absolument avoir cent mille braves gens à son service, quand on écrit de telles choses. Le roi de Prusse est hardi l'épée et la plume à la main. Mais comment finira tout ceci? Vaincra-t-il tous ses ennemis, et Autrichiens, et Russes, et théologiens? Maupertuis aurait résolu ce problème, car il prétendait qu'on pouvait prédire l'avenir en exaltant son âme. Il a apparemment laissé son secret aux deux capucins entre lesquels il est mort à Bâle.

Madame, je n'exalte point mon âme; mais je la sens très tourmentée de la douleur de n'être pas à vos pieds.

L'espérance console ce pauvre Suisse V.

3043. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

9 février.

La santé, madame, la santé! Voilà donc tout ce qui nous restait, et nous ne l'avons pas! Vous avez été malade, l'hiver m'a tué; Silhouette m'a ruiné. Il faut que je reprenne un peu de vie pour aller passer quelques jours auprès de vous, cet été, à l'île Jard. M. votre fils se battra sans doute alors contre les Anglais et contre le prince Ferdinand, et j'en suis fâché.

On vend dans toute l'Europe les *Poëshies* du roi de Prusse, dans lesquelles il dit que l'âme est mortelle et que les chrétiens sont des faquins. Apparemment qu'à Rosbach nos Français étaient de bons chrétiens, et ont cru leur âme immortelle. Ils n'ont pas voulu perdre un si beau trésor et hasarder d'être damnés. Ils ont pardonné au roi de Prusse en bons chrétiens, et ont sauvé leurs âmes.

Que deviendra tout ceci, madame? Maupertuis le savait. Il avait prétendu qu'on pouvait aisément voir l'avenir en exaltant son âme. Il a laissé ce beau secret aux deux capucins entre lesquels il a remis son âme mortelle ou immortelle. Pour nos fortunes, elles sont très mortelles, et Silhouette leur a fait une blessure incurable. J'ai grand'peur que M. votre fils ne soit pas payé de sa pension. Cependant ceux qui font la guerre pendant que les autres font l'amour mériteraient quelque petite distinction. Je veux vous parler de tout cela à l'île Jard, madame, avant que mon âme subisse le destin dont le roi de Prusse la menace.

Vivez tant que vous pourrez; je suis à vos pieds pour ma vie.

3044. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 février.

Divin ange, *Spartacus* est-il joué? a-t-il réussi? Je ne sais rien, je suis enterré dans mes Délices; les *Georgiques* me poursuivent je quitte la charrue pour prendre la plume. Vous me direz : Que ne vous servez-vous de cette plume pour griffonner quelques vers de la *Chevalerie?* Patience, tout viendra. Cet hiver n'a pas été le quartier de Melpomène chez moi; il faut un peu varier. Je mourrais d'ennui si je n'avais pas cent choses à faire. J'ai eu une violente querelle pour mon pain avec les commis des fermes; j'ai fait des écritures; je négocie avec les *Soixante;* chacun a ses peines. Je voudrais seulement que vous vissiez le plan de mon château; il vaut pour le moins un plan de tragédie. C'est Palladio tout pur, et vous ne sauriez croire combien ces occupations sont satisfai-

(1) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)

(2) Frédéric II. (G. A.)

santes, combien elles consolent de ces chiens de bureaux, de ces chiens de commis. Mais, mon cher ange, vous verrez mardi cet homme dont je suis fou, M. le duc de Choiseul. Les lettres dont il m'honore m'enchantent. Dieu le bénira, n'en doutez pas; il a la physionomie heureuse. Je sais bien qu'il ne donnera pas de flottes à M. Berryer; et, quand il en donnerait, autant de perdu;

Non illi imperium pelagi. . . . . (Virg., *Æncid.*, I.)

Nous avons à Pondichéry un Lally, une diable de tête irlandaise qui me coûtera, tôt ou tard, vingt mille livres tournois annuelles, le plus clair de ma pitance; mais M. le duc de Choiseul triomphera de *Luc* de façon ou d'autre, et alors quelle joie! J'imagine qu'il vous montrera mes impertinentes rêveries. Savez-vous bien que *Luc* est si fou que je ne désespère pas de le mettre à la raison? c'est bien cela qui est une vraie comédie. Je voudrais que vous me donnassiez vos avis sur la pièce.

Ecrivez-moi donc un petit mot; dites-moi des nouvelles de la santé de madame Scaliger. Dites-moi, je vous en prie, s'il est vrai que le P. Sacy, jésuite, ait été condamné par corps aux consuls, pour une lettre de change de dix mille écus (1). Mais parlez-moi donc des *Poëshies* de cet homme qui a pillé tant de vers et de villes. Est-il vrai qu'on ait défendu son œuvre? Allons, maître Joly, bavardez; messieurs, brûlez.

Ma foi, juge et *rimeur*, il faudrait tout lier.
Rac., les *Plaid.*, act. I, sc. viii.

Que je vous aime, mon cher ange!

3045. — A M. ALBERGATI CAPACELLI.

Aux Délices, 15 février 2).

Signor mio stimatissimo, *cui gratia, fama, valetudo contingit abundè*, non ho ancora mangiato delle vostre portentose mortadelle. Il mio stomacho non è degno di tanta gloria. Ma incomincio a riavermi un poco, benchè la stagione sia molto cattiva.

Salammaleca al nostro valente Paradisi (3), che è divenuto un buon musulmano. Tutto era apparecchiato a Ferney pei' nostri trastulli istrionici; ma un barbaro vento del Nord, e la neve, ed il freddo ci incarcerano ancora *aux Délices*. Un clima caldo potrebbe sanarmi; ed io stolido, ho scelto la parte settentrionale delle Alpi! O sciagura! O felice Malagrida, che foste abbrucciato! non avete sofferto del freddo come io.

Aspetto il caro Goldoni. Amo la sua persona, quando io leggo le sue commedie. Egli è veramente un buon uomo, un buon carattere, tutto natura, tutto verità.

Vi riverisco, mio signore, vi amo, vorrei dire io di bocca.
Il riffreddato V.

3046. — A M. THIERIOT.

18 février.

Je fais venir, mon cher et ancien ami, un dictionnaire de santé et un almanach de l'état de Paris, sur votre parole; je crois surtout la santé très préférable à Paris. J'ai grande envie de me bien porter, et nulle de venir dans votre ville. Vous me ferez grand plaisir de m'envoyer la pancarte arabe; j'en ai déjà quelque connaissance; elle est d'un Anglais; et l'auteur, tout Anglais qu'il est, a tort. Je crois en savoir beaucoup sur Mahomet, que j'ai étudié à fond. Je n'ai pas l'honneur d'avoir les talents dont il se vante; douze femmes m'embarrasseraient beaucoup. Ni vous ni moi n'irons au ciel, comme lui, sur une jument; mais je tiens que nous sommes beaucoup plus heureux que lui; il a mené une vie de damné avec toutes ses femmes. Je n'aime de tous les gens de son espèce que Confucius; aussi j'ai son portrait dans mon oratoire, et je le révère comme je le dois.

Le philosophe de Sans-Souci, qui n'est pas sans soucis, est encore au rang de ces gens que je n'envie point. Je ne connais point l'édition dont vous me parlez, mais j'en connais une faite à Lyon, dans laquelle il y a une épître au maréchal Keith, qui a fort choqué le tympan de toutes les oreilles pieuses.

Allez, lâches chrétiens, etc.,

a révolté tous les dévots; il voulait apparemment parler de ceux qui ont combattu contre lui à Rosbach; il leur prouve d'ailleurs, tant qu'il peut, que l'âme est mortelle. Je souhaite qu'ils en profitent, afin qu'ils se battent mieux contre lui, quand ils croiront avoir moins à risquer. Le philosophe de Sans-Souci pille quelquefois des vers, à ce qu'on dit; je voudrais qu'il cessât de piller des villes, et que nous eussions bientôt la paix.

Au reste, si l'on m'accuse d'avoir raboté quelquefois des vers de ce diable de *Salomon du Nord*, je déclare que je ne veux avoir nulle part à sa mortalité de l'âme. Qu'il se damne tant qu'il voudra, je ne veux le voir dans ce monde ni dans l'autre.

Je prie Dieu que les housards prussiens ne dévalisent point M. de Paulmi (1) en chemin. Je suis très fâché que mon petit ermitage ne se trouve point sur sa route. Il faudra que tôt ou tard il ramène le roi de Pologne à Dresde. Si ce roi de Pologne était un Sobieski, il serait déjà l'épée à la main.

Au reste, il faut que le *Salomon du Nord* soit le plus grand général de l'Europe, puisque, après deux batailles perdues, et l'affaire de Maxen, il trouve encore le secret de menacer Dresde. Il écrit actuellement sur les campagnes de Charles XII; c'est Annibal qui juge Pyrrhus. Ce qu'il m'a envoyé est fort au-dessus des *Rêveries* du maréchal de Saxe.

Darget m'a paru très inquiet de l'édition des poésies du *Salomon;* il a craint qu'on ne lui imputât d'être l'éditeur. Dieu merci, on ne m'en soupçonnera pas, car *Salomon* me fit la niche de me défaire de ses œuvres à Francfort, et son ambassadeur (2) en cette ville me signa bravement ce beau brevet:

« Monsié, dès que vous aurez rendu les *poëshies* du roi » mon maître, vou pourez partir pour où vous semblera; » et je lui signai: « Bon pour les *poëshies* du roi votre maître, » en partant pour où il me semble. »

Et maintenant il me semble que je suis mieux aux Délices, à Tournay, et à Ferney, qu'à Francfort. Voyez-vous quelquefois d'Alembert? n'a-t-il pas dans sa tête d'aller remplacer Moreau Maupertuis à Berlin? C'est, par ma foi, bien pis que d'aller en Pologne.

Je suis fort aise que M. Hennin veuille bien se souvenir de moi; son esprit est comme sa physionomie, fort doux et fort aimable.

A propos, écrivez-moi si vous avez ouï dire que l'esprit de discorde se soit reglissé dans l'armée de M. le duc de Broglie (3). Si cela est, nous ferons encore des sottises. Dieu nous en préserve! car il n'y en a point qui ne coûte fort cher. *Interim, vale, et me ama.*

3047. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

18 février.

L'éloquent Cicéron, madame, sans lequel aucun Français ne peut penser, commençait toujours ses lettres par ces mots: « Si vous vous portez bien, j'en suis bien aise; pour » moi, je me porte bien. »

J'ai le malheur d'être tout le contraire de Cicéron; si vous vous portez mal, j'en suis fâché; pour moi, je me porte mal. Heureusement je me suis fait une niche dans laquelle on peut vivre et mourir à sa fantaisie. C'est une consolation que je n'aurais pas eue à Craon, auprès du R. P. Stanislas, et de *frère Jean des Entommeures* de Menoux (4). C'est encore une grande consolation de s'être formé une société de gens qui ont une âme ferme et un bon cœur; la chose est rare, même dans Paris. Cependant j'imagine que c'est à peu près ce que vous avez trouvé.

J'ai l'honneur de vous envoyer quelques rogatons assez plats par M. Bouret. Votre imagination les embellira. Un ouvrage, quel qu'il soit, est toujours assez passable, quand il donne occasion de penser.

Puisque vous avez, madame, les poésies de ce roi qui a pillé tant de vers et tant de villes, lisez donc son *Epître au maréchal Keith*, sur la mortalité de l'âme; il n'y a qu'un roi, chez nous autres chrétiens, qui puisse faire une telle épître. Maître Joly de Fleury assemblerait les chambres contre tout autre, et on lacérerait l'écrit scandaleux: mais apparemment qu'on craint encore des aventures de Rosbach, et qu'on ne veut pas fâcher un homme qui a fait tant de peur à nos âmes immortelles.

Le singulier de tout ceci est que cet homme, qui a perdu la moitié de ses Etats, et qui défend l'autre par les manœuvres du plus habile général, fait tous les jours encore plus de

(1) Voyez le chapitre LXVIII de l'*Histoire du parlement*. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) M. Paradisi avait traduit *Mahomet*. Il a fait aussi la traduction de la *Mort de César* et de *Tancrède*. (*A. François.*)

(1) Il se rendait à son poste d'ambassadeur en Pologne avec Hennin pour secrétaire. (G. A.)
(2) Freitag. (G. A.)
(3) Broglie et Soubise ne s'entendaient pas. (G. A.)
(4) Confesseur de Stanislas. (G. A.)

vers que l'abbé Pellegrin. Il ferait bien mieux de faire la paix, dont il a, je crois, tout autant de besoin que nous.

J'aime encore mieux avoir des rentes sur la France que sur la Prusse. Notre destinée est de faire toujours des sottises et de nous relever. Nous ne manquons presque jamais une occasion de nous ruiner et de nous faire battre ; mais, au bout de quelques années, il n'y paraît pas. L'industrie de la nation répare les balourdises du ministère. Nous n'avons pas aujourd'hui de grands génies dans les beaux-arts, à moins que ce ne soit M. Le Franc de Pompignan (1), et M. l'évêque son frère; mais nous aurons toujours des commerçants et des agriculteurs. Il n'y a qu'à vivre, et tout ira bien.

Je conçois que la vie est prodigieusement ennuyeuse quand elle est uniforme ; vous avez à Paris la consolation de l'histoire du jour, et surtout la société de vos amis; moi, j'ai ma charrue et des livres anglais, car j'aime autant les livres de cette nation que j'aime peu leurs personnes. Ces gens-là n'ont, pour la plupart, du mérite que pour eux-mêmes. Il y en a bien peu qui ressemblent à Bolingbroke ; celui-là valait mieux que ses livres; mais, pour les autres Anglais, leurs livres valent mieux qu'eux.

J'ai l'honneur de vous écrire rarement, madame ; ce n'est pas seulement ma mauvaise santé et ma charrue qui en sont cause ; je suis absorbé dans un compte que je me rends à moi-même, par ordre alphabétique (2), de tout ce que je dois penser sur ce monde-ci et sur l'autre, le tout pour mon usage, et peut-être, après ma mort, pour celui des honnêtes gens. Je vais dans ma besogne aussi franchement que Montaigne va dans la sienne; et, si je m'égare, c'est en marchant d'un pas un peu plus ferme.

Si nous étions à Craon, je me flatte que quelques-uns des articles de ce dictionnaire d'idées ne vous déplairaient pas; car je m'imagine que je pense comme vous sur tous les points que j'examine. Si j'étais homme à venir faire un tour à Paris, ce serait pour vous y faire ma cour; mais je déteste Paris sincèrement, et autant que je vous suis attaché.

Songez à votre santé, madame ; elle sera toujours précieuse à ceux qui ont le bonheur de vous voir, et à ceux qui s'en souviennent avec le plus grand respect.

3048. — A LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

Au château de Tournay, 19 février, partira le 22 ou 23 (3).

Madame, je n'ai rien de nouveau touchant le mariage de la coquette. Il est plaisant que votre altesse sérénissime ait pris un moment cette belle épithète de coquette pour elle; non, madame, vous n'avez de votre sexe que la beauté. Je m'imagine que la charmante et respectable Alzire, de Thuringe, vous ressemble. Ah! madame, qu'elle mette des bas de soie ou des bottines, ou qu'elle soit nu-jambes si elle veut, tout sera bon si elle tient de sa mère, comme je le crois. Je n'aime point les bottines : j'ai vu tout le monde botté à Berlin; mais les princesses portaient des bas ; pour les autres dames, j'ai peur que bientôt elles ne portent point de chemise, si la guerre dure encore un an.

Le Brandebourg doit être dans un état pitoyable par la cessation du commerce, par le nombre énorme de recrues, par la dévastation des pays voisins. Voilà, madame, à la longue, tout le fruit de la guerre, et les suites en peuvent être encore cent fois plus affreuses. Il est désagréable qu'un livre de poésies du roi de Prusse paraisse dans ce temps-ci. La police en a fait saisir les exemplaires à Paris. Il me semble que le nom d'un homme tel que le roi de Prusse devrait être respecté partout. C'est étrangement le profaner que de voir ses ouvrages un gibier de police. On ne s'accoutume point à voir un héros traité comme Fréron et comme les autres gredins de Paris. Le meilleur ouvrage qu'il pourrait faire serait un traité de paix; car bientôt on n'aura pas plus de chemises à Paris qu'à Berlin. On nous fait vendre les nôtres avec notre vaisselle pour faire la campagne. On dit que nous renonçons à la marine pour porter le ravage sur terre. J'ignore si votre nouveau voisin, le landgrave catholique (4), est toujours prisonnier gouverneur à Magdebourg. C'est encore là un nouveau sujet de noise.

Mais, madame, ce n'est pas à moi de me mêler des affaires de vous autres princes; je ne dois penser qu'à mademoiselle Pertriset et à son mariage. J'eus l'honneur de lui écrire, il y a huit ou dix jours, et je lui demandai sa protection auprès de votre altesse sérénissime.

(1) Le Franc devait prononcer son discours de réception à l'Académie française le 10 mars. (G. A.)
(2) Allusion au *Dictionnaire philosophique*. (G. A.)
(3) Editeurs, E. Bavoux et A. François. G. A.)
(4) Le landgrave de Hesse-Cassel. (G. A.)

3049. — A M. LE PRÉSIDENT DE BROSSES (1).

20 février.

Je me hâte, monsieur, de vous remercier de toutes vos bontés et de toutes vos judicieuses réflexions. Ce qui concerne les fêtes, inventées par les cabaretiers et les *filles*, n'était qu'une consultation à laquelle vous avez très bien répondu. Il est triste qu'un parlement ne soit pas le maître de la police, et qu'il soit de droit divin de s'enivrer et de gagner..... le jour de Saint-Simon, Saint-Jude et Saint-André. Je sais que les curés ont le droit arbitraire de permettre qu'on recueille et qu'on ensemence; il est bien plaisant que cela dépende de leur volonté. Le curé de Fernex est fâché de n'avoir pu m'enlever encore mes dîmes inféodées. Mes domestiques sont suisses et huguenots, mon évêque savoyard (2): je ferai avec eux tout ce que je pourrai.

Quant à La Perrière, je demande simplement qu'on me signifie un titre, un exemple (3). Je ne fais point de procès: je demande qu'on me mette en possession de cette justice en vertu de laquelle on me demande de l'argent. J'offre l'argent ; je présente seulement requête pour avoir une quittance. Est-il possible qu'on soit seigneur haut-justicier sans titre, et qu'on vienne saisir mes bestiaux sans aucune allégation?

Vous me parlez, monsieur, d'une déclaration d'un nommé Ritener. Hélas! je n'ai vu ni cette déclaration, ni aucune pièce du procès, ni aucun titre. Encore une fois, Ritener est un Suisse qui ne sait certainement pas si La Perrière est en Savoie ou en France ; il sait seulement que c'est un *bouge* qui sera toujours *bouge ;* et je ne vois pas où est l'avantage de passer pour seigneur haut-justicier d'un *bouge* qui est dans le fief d'un autre.

Vous pouvez être très sûr que dès que j'aurai consommé l'achat (4) de Tournay, je résignerai ce ridicule honneur.

Il y a, monsieur, un petit embarras pour les lods et ventes de Tournay, et je travaille à le faire lever. Permettez-moi, en attendant, de vous réitérer mes prières, pour que Girod me communique tous les titres et tous les droits de la terre; il est bien étrange qu'on ne m'ait pas encore communiqué un seul papier.

J'ose encore vous prier de m'indiquer un procureur, le moins fripon qu'on puisse trouver au parlement de Dijon, où l'on dit qu'ils le sont moins qu'ailleurs. Je vous serai très obligé.

Permettez-moi de recourir encore à vos bontés pour une autre affaire qui rend les terres du pays de Gex bien désagréables : c'est celle de la saisie de mes blés de Fernex, le 24 janvier. C'est une avanie de Turc qu'on punit chez les Turcs C'est un faux procès-verbal antidaté par les commis; c'est une double déclaration du receveur et du contrôleur du bureau, qui avoue le crime de faux; c'est une violence et une friponnerie, non pas inouïe, mais intolérable. Je vous avoue que, si je n'en ai pas raison, je vais affermer Fernex, Tournay et mes autres domaines comme je pourrai, et que je mourrai dans mes Délices, sans remettre le pied sur la frontière de votre pays. J'ai cherché dans ma vieillesse la liberté et le repos; on me les ôte. J'aime mieux du pain bis en Suisse que d'être tyrannisé en France.

Si vous daignez vous donner la peine de lire les pièces chez M. Dubut, vous me ferez un grand plaisir.

Vous verrez, par cette aventure, combien le pays de Gex a intérêt à s'accommoder avec les fermiers-généraux. Je conçois qu'il y a des difficultés dans le projet de la compagnie qui se présente ; mais ce projet sera aisément accepté et solidement formé, si le contrôleur-général le veut. Mon avis, à moi, serait qu'on donnât au roi 300,000 livres, ou même 400,000, au nom de la province, et que la province obtînt arrêt du conseil qui la détachât des cinq grosses fermes, moyennant une petite indemnité par an qu'elle payerait à nos seigneurs. Il y aurait encore beaucoup à gagner pour la province et pour la compagnie. Si M. l'intendant prend à cœur cette affaire, elle se fera; mais si elle n'est pas conclue à Pâques, je ne m'en mêle plus.

Vous avez donc lu le roi de Prusse? S'il s'en était tenu à tenir la balance de l'Allemagne, s'il n'eût point crocheté les coffres de la reine de Pologne, s'il n'eût point pillé tant de

(1) Cette lettre ne se trouve pas dans la correspondance publiée par M. Foisset. (*A. François.*)
(2) Biord. (G. A.)
(3) On voulait faire payer à Voltaire, comme seigneur haut-justicier de La Perrière, les frais d'un procès fait à un paysan nommé Panchaud (G. A.)
(4) Voltaire avait la jouissance viagère de Tournay, et il songeait alors à se rendre propriétaire du domaine. (G. A.)

vers et tant de villes, vous lui pardonneriez de penser comme Lucrèce, Cicéron et César. C'est à nos faquins de molinistes et de jansénistes qu'il ne faut pas pardonner.

J'aurai l'honneur de vous envoyer incessamment le résultat des sentiments de notre petite compagnie.

Je vous présente mes respects.

3050. — A M. LINANT.

Aux Délices, 22 février.

Je remercie à deux genoux la philosophe (1) qui met son doigt sur son menton, et qui a un petit air penché que lui a fait Liotard (2); son âme est aussi belle que ses yeux. Elle a donc la bonté de s'intéresser à notre malheureuse petite province de Gex; elle réussira si elle l'a entrepris : puisse-t-elle revenir avec M. Linant et le *Prophète* (3) de Bohême!

J'écris (4), monsieur, à M. d'Argental, en faveur de mademoiselle Martin, ou Lemoine, ou tout ce qu'il lui plaira; quelque nom qu'elle ait, je m'intéresse à elle. J'ai entendu parler de deux nouveaux volumes du roi de Prusse, imprimés depuis peu à Paris; il fait autant de vers qu'il a de soldats. La police a défendu ses vers, on dit même qu'on les brûlera; cela paraît plus aisé que de le battre.

Je suis médiocrement curieux de l'éloquente *Oraison* (5) de M. Poncet de La Rivière; mais je voudrais avoir le *Spartacus* de M. Saurin; c'est un homme de beaucoup d'esprit, et qui n'est pas à son aise. Je souhaite passionnément qu'il réussisse.

Vous me parlez de terribles impôts; puissent-ils servir à battre les Anglais et les Prussiens! mais j'ai peur que nous n'en soyons pour notre argent.

Je présente mes obéissances très humbles à toute la famille. Si madame d'Epinay veut m'écrire un petit mot, elle comblera de joie un solitaire malade dans son lit. Ce malade a demandé au grand Tronchin s'il fallait s'enduire de poix-résine comme l'ordonne Maupertuis; il a répondu qu'il fallait attendre des nouvelles de l'Académie française.

3051. — A M. THIERIOT.

Aux Délices, 22 février.

On reconnaît ses amis au besoin; il faut que vous me disiez absolument ce que c'était que cette lettre de change du R. P. de Sacy, de la compagnie de Jésus et de Judas. Il faut aussi que vous ayez la bonté de me faire avoir, par le moyen de M. Bouret, les Œuvres du poëte-roi. Je n'entends pas par là les Psaumes de David, mais bien la prose et les vers de sa majesté prussienne. Il n'est plus guère majesté prussienne, attendu que les Russes lui ont raflé la Prusse; il est encore électeur de Brandebourg, mais peut-être ne le sera-t-il pas longtemps. Je serai fort flatté d'avoir mis la main à ses ouvrages, s'ils durent un peu plus que son royaume.

A-t-on joué *Spartacus* (6), et M. Le Franc de Pompignan a-t-il fait un bel éloge de Maupertuis? a-t-il bien prôné la religion de cet athée? a-t-il fait de belles invectives contre les déistes de nos jours? Je vous prie, mon cher ami, de me mettre un peu au fait.

J'ai beau exalter mon âme pour lire dans l'avenir, comme feu Moreau Maupertuis, je ne peux deviner ce que deviendront nos fortunes. On parle d'arrangement de finances qui dérangeront furieusement les particuliers. Si, avec cela, on peut avoir des flottes contre les Anglais, et des grenadiers contre le prince Ferdinand, il ne faudra pas regretter son argent.

Je n'ai point été surpris de voir qu'il n'y ait que quinze conseillers au parlement qui aient porté leur vaisselle; mais je suis fâché que sur plus de vingt mille hommes qui en ont à Paris, il ne se soit trouvé que quinze cents citoyens qui aient imité mademoiselle Hus (7) et le roi.

On dit que le parlement fera brûler les Œuvres du roi de Prusse; c'est une plaisanterie digne de notre siècle; il vaudrait mieux brûler Magdebourg; mais malheureusement on y rôtirait l'abbé de Prades, qui est dans un cachot de la citadelle, et je n'aime point qu'on brûle les bons chrétiens.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

(1) Madame d'Epinay. (G. A.)
(2) Peintre de Genève. (G. A.)
(3) Grimm. (G. A.)
(4) On n'a pas cette lettre. (G. A.)
(5) Oraison funèbre de l'infante de Parme. (G. A.)
(6) Il avait été joué le 20 février. (G. A.)
(7) Cette actrice avait, en effet, envoyé sa vaisselle à la Monnaie. (G. A.)

3052. — A M. HENNIN.

Aux Délices, 27 février.

Monsieur, vous êtes bien bon de vous ressouvenir de moi, lorsque, après avoir vu le Pausilippe, vous allez revoir les salines de Pologne. J'aimerais comme vous l'Italie, s'il n'y fallait pas demander permission de penser à un jacobin; mais je n'aimerais pas la Pologne, quand même on y penserait sans demander permission à personne. Je vous souhaite beaucoup de plaisir, et à M. le marquis de Paulmi, avec les palatins et les palatines. Tâchez surtout de conserver votre santé dans vos voyages. Autrefois on envoyait chez les Suisses et chez les Polonais des hommes vigoureux qui tenaient tête, à table, aux deux républiques; aujourd'hui on n'y envoie que des gens d'esprit. Leur seule instruction était : *Bibat aut moriatur;* mais il paraît qu'aujourd'hui leur instruction est de plaire.

Vous avez, monsieur, à la tête des affaires étrangères un homme (1) d'un rare mérite, bien fait pour connaître le vôtre. Je lui suis passionnément attaché par inclination et par reconnaissance. Il donnera sûrement à son ministère plus de force et de noblesse qu'il n'en a eu jusqu'ici. Je souhaite qu'il soit aussi aisé d'avoir de l'argent qu'il lui est naturel d'avoir de grands sentiments.

Vous m'étonnez beaucoup, monsieur, de dire que vous repasserez par Berlin. Je me flatte au moins que vous ne verrez pas le roi de Prusse à Dresde. Jamais prince n'a donné plus de batailles et fait plus de vers. Plût à Dieu que, pour le bien de l'Europe, vous le trouvassiez à Sans-Souci, faisant un opéra! Vous trouverez le roi de Pologne moins poëte et moins guerrier; mais vous ferez la Saint-Hubert (2) avec lui, et c'est une grande consolation. Vous aurez le plaisir de voir en passant l'armée russe couchée sur la neige, et vous l'exhorterez à aller coucher à Leipsick.

Au reste, monsieur, je conçois que cette sorte de vie doit vous être agréable; ce sont toujours des objets nouveaux; vous avez le plaisir de vous instruire, et de servir le roi : cela vaut bien les soupers de Paris, où, de mon temps, tout le monde parlait à la fois sans s'entendre. Je ne crois pas qu'aujourd'hui notre capitale ait lieu de penser qu'on n'est bien que chez elle. Je suis bien sûr que vous ne la regretterez pas plus dans vos voyages que moi dans ma retraite. Il faudrait être bien bon pour croire qu'on ne peut être heureux que dans la paroisse de Saint-Sulpice ou de Saint-Eustache.

Vous verrez probablement de grands événements : c'est le Nord qui est le grand théâtre; mais c'est l'Angleterre qui joue le plus beau rôle. Le nôtre n'est pas aujourd'hui si brillant; mais M. de Paulmi et vous, vous serez comme Baron et la Champmêlé, qui faisaient valoir les pièces de Pradon.

Je vous demande pardon de ne pas vous écrire de ma main, étant un peu malingre. Les sentiments de mon cœur pour vous n'en sont pas moins vifs; je me vante d'avoir senti tout d'un coup tout ce que vous valez. Je vous prie de me conserver un peu d'amitié; je suis entièrement à vos ordres, et c'est avec tous les sentiments que vous méritez, que j'ai l'honneur d'être passionnément, etc. VOLTAIRE.

Si vous et M. de Paulmi étiez d'honnêtes gens, vous passeriez par chez nous.

3053. — A M. FORMEY.

Février.

J'aime votre concitoyen (3); il me procure le plaisir d'avoir de vos nouvelles. Je voudrais bien voir l'enduit de poix-résine dont vous avez embaumé ce fou de Maupertuis, avec sa petite perruque et sa loi de l'épargne. Avez-vous bien exalté son âme?

J'ai peur que vos corps ne meurent de faim à Berlin.

Je ne sais comment vous envoyer l'almanach (4) de Priam et d'Hector que votre Troyen m'a envoyé pour vous. Quand votre guerroyant philosophe daigne m'écrire par Michelet, je fourre tous les paquets possibles dans le mien; mais il m'écrit par d'autres voies lorsqu'il me fait cet honneur. Je ne peux, en conscience, vous envoyer par la poste un almanach qui vous coûterait plusieurs florins d'Empire; je ménage votre bourse par le temps qui court. La France est ruinée comme la Prusse. Voilà à quoi se réduisent les beaux exploits du *meilleur des mondes possibles*. Ajoutez-y quelques centaines de mille pauvres diables de monades au diable d'enfer.

(1) Le duc de Choiseul. (G. A.)
(2) C'est-à-dire la chasse à Frédéric. (G. A.)
(3) Grosley, Champenois, dont une lettre à Formey accompagnait celle-ci. (G. A.)
(4) *Ephémérides troyennes* pour 1859. (G. A.)

3054. — A MADAME D'ÉPINAY.

1er mars.

Ma respectable philosophe, et qui pis est, très aimable, il ait un de ces vents du nord qui me tuent, et que vous bra-ez. Je suis dans mon lit, et de là je dicte les hommages que e vous rends. L'affaire de mon avanie, et des commis de Jaconex, n'est point du tout terminée. Cette précieuse liberté our qui j'ai tout fait, pour qui j'ai tout quitté, m'est ravie, u du moins disputée. J'écris à M. de Chalut de Vérin (1) une rodigieuse lettre; vous devez avoir du crédit dans le corps les Soixante. Qui peut vous connaître et ne pas se rendre à os volontés! Voyez si vous pouvez faire donner quelques etits coups d'aiguillon à la bienveillance que M. de Chalut ne témoigne. C'est à vous, madame, que je veux devoir mon epos; il serait bien dur d'être exposé au vent du nord, et de n'être pas libre. Vous sentez bien qu'on fait peu de petits hapitres lorsqu'on a la guerre avec des commis; on ne peut as chanter quand on vous serre la gorge. Si vous daigniez aire encore un voyage dans ce pays-ci, on vous donnerait n chapitre par semaine.

Je sais bien que Fréron est un lâche scélérat, mais je ne savais pas qu'il eût porté l'infamie jusqu'à se rendre délateur ontre les éditeurs de l'*Encyclopédie*. J'ignore quel est son associé Pat (2), dont vous me faites l'honneur de me parler; es deux messieurs sont apparemment les parents de Cartouche et de Mandrin; mais Mandrin et Cartouche valaient mieux qu'eux; il avaient au moins du courage.

Il y a grande apparence, madame, que nous ferons une campagne sur terre, attendu qu'il nous est impossible de fourrer notre nez sur mer. Mais avec quoi ferons-nous cette campagne, si le parlement ne veut pas que le roi ait de quoi se défendre? Il paraît aussi déterminé contre la douceur du style de M. Bertin, que contre la dureté de la prose de M. Silhouette. Nous nous occupons plus de ces objets sur la frontière qu'on ne fait à Paris, parce que nous voyons le danger de plus près. La perte de nos flottes, de nos armées, de nos finances, n'empêche pas vos chers compatriotes de faire bonne chère sur des *culs-noirs*, d'appeler M. Bertin *le médecin malgré lui*, et de courir siffler les pièces nouvelles.

Je me flatte au moins que le *Spartacus* de M. Saurin n'aura pas été sifflé; c'est un homme de beaucoup d'esprit, et, de plus, philosophe; c'est dommage qu'il n'ait pas travaillé à l'*Encyclopédie*.

Est-il vrai, ma belle philosophe, qu'il faut vous donner rendez-vous à Feuillasse? Ce serait de votre part un bel exemple. Si vous êtes capable d'une si bonne action, je ne serai plus malade; je braverai la bise comme vous. Toutes les Délices sont à vos pieds.

3055. — A M. DE BRENLES.

Aux Délices, 3 mars.

Votre petit mémoire, mon cher ami, est une bonne provision pour l'histoire; mais il doit servir encore plus à la philosophie. Il peut apprendre aux hommes nés libres qu'ils ne doivent point vendre leur sang à des maîtres étrangers, qu'ils ne connaissent pas, et qui peuvent leur faire plus de mal que de bien.

J'ai la plus grande envie de venir philosopher avec vous avant que vous retourniez à Ussières. Je ne regrette guère les bals et les comédies, mais je regrette beaucoup votre conversation. Je vous prie de vouloir bien ne me pas oublier auprès de vos amis, et surtout auprès de M. le bailli de Lausanne et de madame son épouse. La vôtre vous a-t-elle donné quelque petit philosophe?

Je vous embrasse de tout mon cœur; adieu. La misère et le trouble sont en France; nous avons ici le nécessaire et la paix.

3056. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 7 mars.

Mon divin ange, le malingre des Délices est au bout des facultés de son corps, de son âme et de sa bourse. C'était un bon temps pour les gredins que celui de Chapelain, à qui la maison de Longueville donnait douze mille livres tournois annuellement pour sa *Pucelle;* ce qui faisait, ne vous déplaise, environ le double des honoraires d'un envoyé de Parme. La maison de Conti n'en use pas comme la maison de Longueville avec les auteurs de la *Pucelle;* apparemment que M. le comte de La Marche ne me regarde pas comme un gredin. J'ai pris la liberté de lui écrire (1) directement et de lui expliquer mes droits très nettement; et il m'a répondu très honnêtement qu'il s'en tenait à la proposition de M. l'abbé d'Espagnac. Si M. Bertin n'obtient pas une meilleure composition, je ne vois pas avec quoi on pourra mettre *Luc* à la raison. Je crois avoir tout le droit de mon côté, ainsi que le pensent tous les chicaneurs.

Mais, après avoir chicané un an, j'aime encore mieux payer à monseigneur, Paramont dominant (2), neuf cent vingt livres que je ne lui dois pas, que de les dépenser en frais de procureurs et de juges; je suis bien las de tous ces frais. Le parlement de Dijon s'est avisé de faire pendre, ou à peu près, un pauvre diable de Suisse (3), pour me faire payer la procédure, en qualité de haut-justicier. Je suis tout ébahi d'être haut-justicier, et de faire pendre les Suisses en mon nom.

Le *trapot* est plus plaisant; mais on a les sifflets et les Fréron à combattre. De quelque côté qu'on se tourne, ce monde est plein d'anicroches.

J'ai écrit à Delaleu de faire porter chez vous neuf cent vingt livres, pour achever le compte abominable de M. l'abbé d'Espagnac; mais, en même temps, je meurs de honte de vous donner toutes ces peines. Comment ferez-vous? ce conseiller-clerc demeure à une lieue de chez vous; aurez-vous la bonté de lui écrire un petit mot d'avis par un polisson? Voudrez-vous qu'il envoie le trésorier de son altesse sérénissime avec une belle quittance bien catégorique? ou bien opinerez-vous que cette quittance se fasse chez mon notaire? Tout ce que je sais, c'est que vous êtes mon ange gardien de toutes façons, et que je suis un pauvre diable. Je me suis ruiné en bâtiments à la Palladio, en terrasses, en pièces d'eau; et les pièces de théâtre ne réparent rien (4). J'attends toujours, mon divin ange, que vous me disiez votre avis sur *Spartacus*.

Je suis actuellement avec Platon et Cicéron; il ne me manque plus que l'abbé d'Olivet pour m'achever. Il y a loin de là au *trapot;* mais je suis toujours à vos ordres, et à ceux de madame Scaliger, à qui je présente mes respects. Votre créature, V.

3057. — A M. LE COMTE ALGAROTTI.

Aux Délices, 7 mars.

Je suis malade depuis longtemps, mon cher cygne de Padoue, et j'en enrage. Le *linquenda* (5), etc., fait de la peine, quelque philosophie qu'on soit; car je me trouve fort bien où je suis, et n'ai date mon bonheur que du jour où j'ai joui de cette indépendance précieuse et du bonheur d'être le maître chez moi, sans quoi ce n'est pas la peine de vivre. Je goûte dans mes maux du corps les consolations que votre livre fournit à mon esprit; cela vaut mieux que les pilules de Tronchin. Si vous voulez m'envoyer encore une dose de votre recette, je crois que je guérirai.

Si tout chemin mène à Rome, tout chemin mène aussi à Genève; ainsi je présume qu'en envoyant les choses de messager en messager, elles arrivent à la fin à leur adresse; c'est ainsi que j'en use avec votre ami M. Albergati, dont les lettres me font grand plaisir, quoiqu'il écrive comme un chat; j'ai beaucoup de peine à déchiffrer son écriture. Vous devriez bien l'un et l'autre venir manger des truites de notre lac avant que je sois mangé par mes confrères les vers. Les gens qui se conviennent sont trop dispersés dans ce monde. J'ai quatre jésuites auprès de Ferney (6), des pédants, des prédicants auprès des Délices, et vous êtes à Venise ou à Bologne. Tout cela est assez mal arrangé; mais le reste l'est de même.

Ayez grand soin de votre santé; il faut toujours qu'on dise de vous :

Gratia, fama, valetudo contingit abunde. (Hor., lib. I, ep. IV.)

Pour *gratia* et *fama*, il n'y a point de conseils à vous donner, ni de souhaits à vous faire.

---

(1) Fermier-général. On n'a pas la lettre qui lui fut adressée. (G. A.)

(2) Pierre Patte, architecte, né en 1723, mort en 1814. (G. A.)

(1) On n'a pas cette lettre. (G. A.)

(2) On lit dans toutes les éditions « par amour, » c'est une faute. *Paramont* est un surnom donné par Voltaire au comte de La Marche. *Dominant* est un terme de jurisprudence. On appelait seigneur dominant celui dont un fief relevait immédiatement. Or, le fief de Tournay relevait immédiatement du comte de La Marche. (G. A.)

(3) Il s'agit de Panchaud, condamné au bannissement. (G. A.)

(4) Voltaire abandonnait toujours à quelqu'un le produit de ses pièces. (G. A.)

(5) Allusion au vingt et unième vers de l'ode d'Horace *Ad Postumum*. (G. A.)

(6) A Ornex. (G. A.)

Vive memor lethi; fugit hora; hoc quod loquor, inde est.
PERS., sat. V.

Vive lætus, et ama me.

3058. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

Aux Délices, 7 mars.

Je reçois, monsieur, la lettre dont vous m'honorez, en date du 20 février; elle finit par une chose bien agréable. Vous me faites entrevoir que vous pourriez vous arracher quelque jour à la terre sainte pour venir à la terre libre. En ce cas, je vous prierais de vous presser, car il y a quelque petite apparence que je ne serai pas longtemps *in terra viventium*. Mes maladies augmentent tous les jours. La nature s'est avisée de faire à mon âme un très mauvais étui; mais je lui pardonne de tout mon cœur, puisque cela entrait nécessairement dans le plan du *meilleur des mondes possibles*.

J'ai l'honneur de vous envoyer, comme je peux, par les marchands de Genève, le Bolingbroke (1). Pour ma tragédie suisse, je peux la faire partir, pour deux raisons; la première, parce que je ne la crois point bonne; la seconde, c'est que toute mauvaise qu'elle est, mes amis, qui ont la rage du théâtre, veulent la faire jouer à Paris. Mais je vous envoie, en récompense, une comédie (2) qui n'est pas dans le goût français; je souhaite qu'elle soit dans le vôtre. Les lettres que vous daignez m'écrire me font désirer de vous plaire plus qu'au parterre de notre grande ville.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, sans cérémonie, mais avec la plus grande vérité, votre, etc.

3059. — A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

Aux Délices, 10 mars.

Il paraît, monsieur, par votre lettre et par vos vers, que vous êtes bien digne d'être auprès d'un prince (3) qui nous fait espérer de revoir bientôt le grand Condé; il en a l'esprit et la valeur.

Les faibles ouvrages qui ont pu échapper à mon loisir et à l'inutilité dont j'ai toujours été dans le monde, méritent peu d'être honorés de ses regards. Je ne dois sans doute qu'à vous, monsieur, cette bonté de son altesse sérénissime. Recevez-en mes remercîments. Le parti de la retraite, que j'ai pris, ne me rend point insensible à l'honneur que vous me faites.

Je ne suis depuis cinq ans qu'un laboureur et un jardinier; mais, quoique je ne sacrifie plus qu'à Cérès et à Pomone, votre commerce me ferait encore aimer les muses. Je me souviens avec plaisir de mes premières passions, quand elles sont justifiées par votre exemple. Un commerce tel que le vôtre me serait bien précieux. S'il vous prenait envie de m'envoyer quelque chose, soit de vous, soit de vos amis, je vous prierais de vouloir bien adresser les paquets sous l'enveloppe de M. de Chenevières, premier commis de la guerre, à Versailles.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec l'estime que vous m'inspirez et les sentiments que je vous dois, etc.

3060. — A M. DE LA TOURETTE.

Aux Délices, 10 mars (4).

J'ai l'honneur, monsieur, de vous envoyer une lettre de M. Bertrand, qui cultive comme vous l'histoire naturelle. Cette histoire vaut bien celle des hommes qui, pour la plupart, sont peu naturels, et qui, lorsqu'ils suivent la pure nature, sont pour la plupart de fort vilaines gens, quoi qu'en dise Rousseau.

Je ne sais si M. de Bonneville est un vilain homme, mais je ne puis croire que ce soit pour les vers du roi de Prusse qu'il soit à Pierre-Encise dans un caveau. Je soupçonne que c'est pour de la prose; c'est tout ce que je veux savoir. C'est peut-être une grande indiscrétion de ma part; mais je vous jure que je serai secret, et que je vous aurai une très grande obligation.

Madame Denis vous fait mille compliments, aussi bien qu'à toute votre famille. De tout mon cœur votre très obéissant serviteur.

(1) Voltaire fournissait à Albergati des livres anglais. (G. A.)
(2) La *Femme qui a raison*. (G. A.)
(3) La Touraille était écuyer du prince de Condé. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

3061. — A M. BERTRAND.

Au château de Tournay, 14 mars

Le planteur de choux et le semeur de grains n'a pas oublié, monsieur, d'envoyer en son temps votre lettre à M. de La Tourette. Vous me parlez de fossiles et de curiosités naturelles; si je pouvais trouver quelque chose de rare pour le cabinet de mon seigneur l'électeur palatin, vous me feriez grand plaisir de me l'indiquer. Je me souviens d'avoir vu à Berne du sable d'une petite rivière qui donne dans l'Aar; ce sable, vu au microscope, est un amas de pierres précieuses; n'y aurait-il point encore quelques autres colifichets pour amuser les curieux? Je fais plus de cas, dans le fond, d'un bon champ de blé et d'une belle prairie; mon cabinet de physique est ma campagne; mes curiosités sont des charrues et des semoirs; mais il faut que les princes aient ce que les autres hommes n'ont pas; de belles coquilles du temps du déluge, de belles pierres qui enfermaient un poisson, lequel n'a jamais existé, des congélations qui ne sont bonnes à rien, quelque animal né avec deux têtes, quelque belle maison de colimaçon. On a raison de rechercher toutes ces drogues, si elles font plaisir.

Je ne crois pas que le Bonneville qui est à Pierre-Encise y soit pour les vers du roi de Prusse; on le soupçonne de quelque prose; et, pour le roi de Prusse, on le soupçonne d'être fort mal dans ses affaires.

Cet impudent Grasset

. . . . . fruitur diis
Iratis; . . . . . (JUVEN., lib. I, sat. I.)

et, malgré la défense de leurs excellences, imprime tout ce qu'il veut à Lausanne, sous le nom d'un autre. Ce malheureux m'écrivit, il y a cinq ou six mois, la lettre la plus punissable, signée de son nom, d'une écriture contrefaite et qui n'est pas la sienne. Si jamais je fais un tour à Lausanne, il entendra parler de moi. Adieu, monsieur; ne m'oubliez pas auprès de M. et de madame de Freudenreich. *Tuus* V.

3062. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 mars.

Le *tripot* l'emporte sur la charrue et sur la métaphysique. Vous êtes obéi, mon divin ange, vous et madame Scaliger; un *Tancrède* et une *Médime* (1) partent sous l'enveloppe de M. de Courteilles, et ceci est la lettre d'avis. Vous saurez encore que, comme il s'agit toujours d'Arabes dans ces deux pièces, j'y ai joint un petit éclaircissement en prose sur le prophète Mahomet (2), dont je mets quelques exemplaires aux pieds de madame Scaliger comme aux vôtres. Si vous connaissez quelque savant dans les langues orientales, vous pourrez l'en régaler; c'est du pédantisme tout pur.

Vous êtes bien véritablement mon ange gardien; vous me protégez contre le diablotéau Fréron, sans m'en rien dire; c'est la fonction des anges gardiens; ils veillent autour de leurs clients, et ne leur parlent point. Que voulez-vous que je vous dise? vous êtes plus adorable que jamais, et j'ai pour vous culte de latrie.

J'ai saisi l'occasion pour demander une espèce de grâce, ou plutôt de justice, à M. de Courteilles. On me persécute, ne vous déplaise, de la part du Conseil; on veut que je sois haut-justicier; on fait pendre, ou à peu près, de pauvres diables en mon nom. On me fait accroire que rien n'est plus beau que de payer les frais, et on va saisir mes bœufs pour me faire honneur. Je suis toujours en querelle avec le roi, mais je le mène beau train. J'ai déjà fait bouquer messieurs du domaine; je l'emporterai encore sur eux, car j'ai raison, et M. de Courteilles entendra raison. Je vous en fais juge; lisez la lettre (3) que je lui écris seulement pour vous en amuser et pour la recommander. La charge d'ange gardien n'est pas avec moi un bénéfice simple. Vous avez encore eu l'endosse d'un abbé d'Espagnac; tout cela est fini. Je ne le traite pas comme le roi; je crains un conseiller-clerc bien davantage, et j'aime mieux payer cent pistoles que je ne dois pas, que d'avoir un procès avec un grand chambrier qui en sait plus que moi. Mais, pour le roi, je ne lui ferai point de grâce; il aura affaire à moi, avec ma chienne de haute-justice. Poussez cela, je vous prie, vivement avec M. de Courteilles.

Luc est plus fou que jamais; je suis convaincu que, s'il

(1) Nouvelle version de *Zulime*. (G. A.)
(2) Voyez, tome V, page 443, la *Lettre civile et honnête*. (G. A.)
(3) On n'a pas cette lettre. (G. A.)

voulait, nous aurions la paix. Je ne désespère encore de rien; mais il faudrait que M. le duc de Choiseul m'écrivît au moins un petit mot de bonté. Cela n'est-il pas honteux que je reçoive quatre lettres de *Luc* contre une de votre aimable duc?

Et M. le maréchal de Richelieu, autre négligent, autre Pocourante (1), que fait-il? Ne le voyez-vous pas? n'a-t-il pas des filles? ne rit-il pas dans sa barbe de tout ce qui se passe? Est-il vrai que les jésuites ont fait pour quinze cent mille francs de lettres de change qu'ils ne paient point? Il n'y a qu'à les mettre entre les mains des jansénistes, il faudra bien qu'ils paient.

Mon Dieu, que si j'ai de bon foin cette année, je serai heureux!

Je baise plus que jamais le bout de vos ailes avec la plus tendre reconnaissance.

Madame Scaliger, si je n'ai pas fait dans *Tancrède* tout ce que vous vouliez, écrivez contre moi un livre.

3063. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

19 mars 1760.

Votre santé m'inquiète beaucoup, madame; mais si vous avez le bonheur d'avoir encore auprès de vous M. votre fils, j'attends tout de ses soins. Ce qu'on aime fait bien porter. Je prends mes mesures autant que je le peux, pour avoir encore la consolation de passer quelques journées auprès de vous; mais je suis devenu un si grand laboureur, un si fier maçon, que je ne sais plus quand mes bœufs et mes ouvriers pourront se passer de moi. Nous laisserons, vous et moi, madame, ce monde-ci aussi sot, aussi méchant que nous l'avons trouvé en y arrivant. Mais nous laisserons la France plus gueuse et plus vilipendée. Voilà encore ce pauvre capitaine Thurot (2) gobé, lui et son escadre et ses gens. La mer n'est pas du tout notre élément; et la terre ne l'est guère. Il est dur de payer un troisième vingtième pour être toujours battus.

On dit qu'il se forme de petits orages à la cour qui pourront bien retomber sur la tête d'une personne (3) que vous aimez, et à laquelle je suis attaché. Rien ne vous surprendra. Votre machine a donc pris une plume et de l'encre! il y a longtemps que je suis persuadé que nous ne sommes que de pauvres machines. Mais quand je vous écris, c'est mon cœur qui prend la plume. Je m'intéresse à votre santé avec la plus vive tendresse, et j'espère vous faire ma cour dans votre jardin cet été.

3064. — A MADAME BELOT,

CLOITRE SAINT-THOMAS-DU-LOUVRE, A PARIS.

24 mars, par Genève, aux Délices.

Je ne suis plus de ce monde-ci, madame, et mes maladies me mettent un peu sur les confins de l'autre. Que puis-je au fond de mes vallées, entouré de montagnes qui touchent au ciel? Je ne puis guère que le prier de m'envoyer du soleil. Je suis plus loin encore des grâces des rois que des grâces de Dieu. Il ne faut s'attendre dans ce monde-ci ni aux unes ni aux autres; elles tombent, comme la pluie, au hasard et souvent mal à propos.

Je n'ai à Paris aucune correspondance suivie; M. Thieriot m'écrit une fois en six mois. Un commerce avec les gens de lettres est dangereux, et avec les grands très inutile. Le parti de la retraite la plus profonde est le plus convenable pour quiconque est guéri des illusions et qui veut vivre avec soi-même. Je sens tout votre mérite, madame, et plus j'y suis sensible, plus je vous plains d'en chercher à Paris la récompense; elle ne s'y trouve pas. Mademoiselle Duchapt (4) peut faire sa fortune à vendre des blondes, et d'autres personnes à vendre leurs mines; mais l'esprit, les connaissances, le vrai mérite, n'ont point de débit; ils ornent la fortune et ne la procurent point. Vous ne trouverez dans cette grande ville que des gens occupés d'eux-mêmes et jamais de la triste situation des autres, si ce n'est peut-être pour s'en divertir. Je crois que Paris n'est bon que pour les fermiers-généraux, les filles et les gros bonnets du parlement, qui se donnent le haut du pavé. La littérature n'est à présent qu'une espèce de brigandage. S'il y a encore quelques hommes de génie à Paris, ils sont persécutés. Les autres sont des corbeaux qui se disputent quelques plumes de cygne du siècle passé, qu'ils ont volées et qu'ils ajustent comme ils peuvent à leurs queues noires. Vous me citez madame de Graffigny; mais elle est morte de chagrin. Il faut être à Paris mademoiselle Le Duc (1), ou s'enfuir.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que je vous dois, madame, votre, etc.

(1) Personnage de *Candide*. (G. A.)
(2) Tué, le 28 février 1760, dans un combat livré dans la mer d'Irlande, près de l'île de Man. (G. A.)
(3) La Pompadour. (G. A.)
(4) Célèbre marchande de modes. (G. A.)

3065. — A M. BETTINELLI.

24 mars 1760, par Genève, aux Délices.

Le paquet dont vous m'avez honoré, monsieur, me fait regretter plus que jamais votre personne; vous me paraissez furieusement riche; vous me comblez de biens qui semblent ne vous rien coûter. Tout ce que vous m'apprenez coule d'une source bien abondante; tous les arts vous sont présents, ainsi que tous les siècles. Vous ajoutez encore à mon estime pour l'Italie. Je vois plus que jamais qu'elle est notre maîtresse. Mais puisque nous sommes à présent des enfants drus et forts, qui sommes sevrés depuis longtemps, et qui marchent tout seuls, il n'y a pas d'apparence que j'aille voir notre nourrice, à moins que je ne sois cardinal. Comme j'ai eu, je crois, l'honneur de vous le dire, je respecte fort Ignace Danti; mais je n'aime point du tout les jacobins, et j'étranglerais saint Dominique pour avoir établi l'inquisition. Je ne peux vous passer que vous disiez qu'il y a des hypocrites en Angleterre. Ne seriez-vous pas comme cette femme honnête qui croyait que tous les hommes avaient l'haleine puante, parce que son mari puait comme un bouc? Non, il n'y a point d'hypocrites en Angleterre. Qui ne craint rien ne déguise rien; qui peut penser librement ne pense point en esclave; qui n'est point courbé sous le joug despotique séculier ou régulier, marche droit et la tête levée. N'ôtez pas au seul peuple de la terre qui jouit des droits de l'humanité, ce droit précieux envié par les autres nations. Il a été autrefois fanatique et superstitieux, mais il s'est guéri de ces horribles maladies; il se porte bien, ne lui contestez pas la santé.

Comme les Français ne sont qu'à demi libres, ils ne sont hardis qu'à demi. Il est vrai que Buffon, Montesquieu, Helvétius, etc., ont donné des rétractations; mais il est encore plus vrai qu'ils y ont été forcés, et que ces rétractations n'ont été regardées que comme des condescendances qu'on a pour des frénétiques. Le public sait à quoi s'en tenir : tout le monde n'a pas le même goût pour être brûlé que Jean Hus et Jérôme de Prague. Les sages, en Angleterre, ne sont point persécutés; et les sages, en France, éludent la persécution. Pour les petits pédants de la petite ville de Genève, je vous les abandonne. S'ils sont assez sots pour prendre le parti d'Arius contre celui d'Athanase, et pour prétendre que 4 et 4 font 7, contre des gens qui disent que 4 et 4 font 9, ces marouflés-là devraient au moins être assez hardis pour l'avouer; j'ai pour eux presque autant de mépris que pour les convulsionnaires de Saint-Médard.

Avez-vous entendu parler des *Poésies* du roi de Prusse imprimées? c'est celui-là qui n'est point hypocrite; il parle des chrétiens comme Julien en parlait. Il y a apparence que l'Eglise grecque et l'Eglise latine, réunies sous M. de Soltikof et sous M. Daun, l'excommunieront incessamment à coups de canon. Il se défendra comme un diable : nous sommes bien sûrs qu'il sera damné; mais nous ne sommes pas si certains qu'il sera battu.

Pour nous autres Français, nous sommes écrasés sur terre, anéantis sur mer, sans vaisselle, sans espérance; mais nous dansons fort joliment. Je ne danse point; mais je sens tout votre mérite, et suis à vous pour jamais : *e da bando le cerimonie.*

3066. — A LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

Aux Délices, 25 mars (2).

Madame, je savais bien que votre altesse sérénissime faisait le bonheur de tous ceux qui ont l'honneur de l'approcher; mais je vois qu'elle veut que les absents s'en ressentent comme les présents. Votre bonté me comble de joie, madame; ce qu'elle daigne me proposer est une grâce que je sollicite moi-même avec transport. Des mémoires sur le règne de Pierre-le-Grand sont la plus agréable consolation que je puisse recevoir dans le chagrin de n'être pas à vos pieds dans Gotha, et dans la douleur que j'ai de voir la cousine de mademoiselle Pertriset si capricieuse et si difficile à marier. Je crois qu'il vaut mieux avoir affaire aux princes morts qu'aux princes vivants. Si le czar Pierre était en vie, je fuirais cent

(1) Courtisanne. (G. A.)
(2) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)

lieues pour n'être pas auprès de ce centaure, moitié homme et moitié cheval, qui détruisait tant d'hommes pour son plaisir, tandis qu'il en civilisait d'autres. Aujourd'hui il est un héros; ses moindres actions sont précieuses. Je ne peux trop remercier votre altesse sérénissime de la grâce que vous m'accordez. Protégez-moi de tout votre pouvoir, madame, auprès de madame la comtesse de Bassevitz. Si elle veut m'envoyer, dès à présent, tout ce qu'elle a d'intéressant en allemand, je le ferai traduire sur-le-champ et je lui enverrai fidèlement l'original. Je vais lui écrire pour la remercier; mais je commence par votre altesse sérénissime, comme de raison. Je ne sais comment faire pour faire tenir à madame de Bassevitz un petit paquet. Je l'imagine entourée de housards prussiens et de kalmouks. Que n'est-elle à Gotha et moi aussi!

Un certain La Bat, baron de Grandcour (1), marchand de Genève, un peu usurier de son métier, m'est venu trouver. Il parle de comptes, de différence d'argent, etc. Fi donc! le vilain n'a été que trop bien payé. Votre altesse sérénissime est trop bonne. — Et Alzire? — A vos pieds avec le plus profond respect.

3067. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

26 mars.

Ange toujours gardien, je n'ai qu'un moment; il sera consacré aux actions de grâces, non pas pour le grand chambrier (2), non pas même pour le prince (3) du sang, mais pour vous seul. Il faut que vous sachiez encore que M. Budée de Boisi, qui m'a vendu la terre de Ferney, veut absolument que je vous sollicite encore auprès de M. de Courteilles, pour je ne sais quel procès (4) auquel je ne m'intéresse guère. Je lui ai donc donné une lettre pour vous, qu'on vous présentera sans doute. Voilà comme nous sommes faits, nous autres provinciaux; nous pensons qu'avec une lettre de recommandation, on réussit à tout à Paris. Je ne vous ai point écrit de lettre de recommandation pour nos *Chevaliers;* je m'en soucie pourtant un peu plus que du procès de M. de Boisi; mais je ne suis point du tout empressé de me faire juger, quoique au fond je croie ma cause bonne. Vous voulez un chant de la *Pucelle :* eh! mon Dieu, mon cher ange, que ne parliez-vous? vous en aurez deux au lieu d'un. J'avais imaginé qu'un ministre (5) ne se mettait pas en peine de ces facéties; mais, puisque vous en êtes curieux, vous serez servi; vers et prose, tout est à vous.

Au milieu de mes douces occupations, je suis fâché; on nous a pris Masulipatan, on nous prendra Pondichéry; il y a un an que je le dis. Je plains infiniment M. le duc de Choiseul; on lui a donné notre pauvre vaisseau à conduire au milieu du plus violent orage. J'ai eu longtemps dans la tête que si *Luc* voulait céder quelque chose, vous pourriez, en ce cas, vous débarrasser avec bienséance du fardeau et des chaînes que l'Autriche vous fait porter; mais je ne vois qu'un petit coin, et pour bien voir il faut embrasser tout l'édifice. J'ai une étrange idée; je soupçonne que le roi de Portugal, que *Luc* appelait le *chose* de Portugal, pourrait bien perdre son *chose*, son royaume; que le roi d'Espagne pourrait bien, dans peu, tenter cette conquête; le temps est assez favorable; les jésuites sont gens à lui promettre le paradis en sus, pour sa peine. Ils ne s'endorment pas. Le *chose* de Portugal n'est pas aimé, son ministre (6) est détesté : belle occasion pour un roi d'Espagne, qui a de l'argent et des troupes, de faire rebâtir Lisbonne.

Je ne peux aimer *Luc*, car je le connais; mais il vaut mieux que le *chose* de Portugal. Nous verrons comment il se tirera d'affaire cette année. Mais nous, que ferons-nous? rien sur mer, et peut-être des sottises sur terre. Plaisante saison pour mettre un héros français sur le théâtre!

M. le duc de La Vallière a donc fait l'histoire chronologique de l'Opéra; c'est quelque chose; il y a encore du génie en France. Je vous adore.

3068. — A M. DE CIDEVILLE.

Aux Délices, 28 mars.

Il faut que vous sachiez, mon ancien ami, que madame Denis me dit depuis un mois : « J'écris demain à M. de Cideville, » et que je dois mettre quelques lignes au bas des siennes. Je suis las d'attendre les femmes, et j'écris enfin de mon chef, car je suis honteux de ne vous avoir point écrit depuis que vous me fîtes tant rire du *puant marquis* (1), et que vous me rendîtes de bons offices auprès de sa ladre personne.

Je reçois quelquefois une lettre du grand abbé (2) en douze mois; je suis peu instruit de vos marches, et fort incertain si vous êtes dans le plat tumulte de Paris, ou si vous jouissez des douceurs de la retraite. Que vous avez bien fait de conserver cette terre (3), qu'on dit mériter bien mieux le nom de *Délices* que mes Délices! Plus on avance dans sa carrière, et plus on est convaincu que l'on n'est bien que chez soi. Pour moi, je vous répète que je ne date ma vie que du jour où je me suis *enterré*. Ce n'est pas que je ne sois assez au fait de ce qui se passe. Je vois tous les orages, mais je les vois du port; et je vous assure que mon port est bien joli et bien abrité.

Je souhaiterais à mes amis des terres indépendantes et libres comme les miennes. On paie assez en France. Il est doux de n'avoir rien à payer dans ses possessions. Figurez-vous ce que c'est à présent que d'avoir des terres en Saxe, en Poméranie, en Prusse, en Silésie; c'est bien pis que le troisième vingtième.

Vous avez lu, sans doute, les *Poésies du philosophe de Sans-Souci*, qu'on soupçonne de n'être ni *sans souci*, ni *philosophe*. Je suis aussi honteux de tous les vers qui m'appartiennent dans ses œuvres, que fâché de ses œuvres guerrières. Jamais poëte n'a fait verser tant de sang; Tyrtée et Denys n'étaient que des petits garçons auprès de lui. Nous verrons s'il ira à Corinthe (4).

Adieu, mon ancien ami; souvenez-vous quelquefois du Suisse V., qui vous aime.

3069. — A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

Aux Délices, 1er avril.

Monsieur, la lettre de votre excellence, du 19 février, reçue par la voie de Vienne le 29 mars, me remplit de reconnaissance, et augmente la douleur où j'étais de la perte du paquet que j'avais eu l'honneur de vous envoyer au mois d'octobre dernier.

J'ai remis aujourd'hui entre les mains de M. de Soltikof un nouvel exemplaire pour suppléer à la perte du premier. J'espère que ce dernier paquet vous sera rendu; mais cette ressource ne calmera pas les inquiétudes où nous sommes les éditeurs et moi. On prétend que le paquet envoyé au mois d'octobre a été intercepté en Allemagne, et qu'on imprime aujourd'hui à Hambourg et à Francfort cette première partie de la *Vie de Pierre-le-Grand* qui est contenue dans le paquet intercepté. J'envoie à Francfort un homme affidé pour suivre les traces de cette affaire.

Mais s'il est vrai que le livre a été vendu à des libraires allemands, je prévois avec douleur que tous mes soins seront inutiles. Ce chagrin est bien capable de corrompre la satisfaction que je ressentais à mettre en ordre les matériaux du monument que vous érigez, monsieur, au grand homme à qui nous devons votre auguste impératrice, et à qui je dois l'honneur de vous connaître. Mais vos bontés me servent de consolation; et, quelque contre-temps douloureux que j'essuie, je consacrerai le peu qui me reste de force à finir un ouvrage commencé sous vos auspices, et que vos soins m'ont rendu si cher. Si ma santé m'avait permis de faire le voyage de Pétersbourg, je l'aurais entrepris avec joie, et vous auriez été servi avec plus de promptitude; mais mon âge et mes maladies ne me permettent plus de me transplanter. Ma seule espérance est de recevoir vos ordres dans ma retraite, et de vous témoigner de loin mon attachement et mon zèle.

Je ne sais si votre excellence a vu le petit livre qui a fait tant de bruit, et dont j'avais l'honneur de lui parler dans ma dernière lettre. Quoi qu'il en soit, rien ne peut aujourd'hui diminuer l'estime que toute l'Europe a pour votre nation.

J'ai eu l'honneur d'avoir chez moi pendant quelques jours deux de vos compatriotes, amis de M. de Soltikof, et même, je crois, ses parents; ils sont tous deux infiniment aimables; ils parlent ma langue aussi purement que vous l'écrivez. Je n'ai point encore vu de vos compatriotes qui ne m'aient convaincu du mérite de votre nation, et de l'éducation heureuse qu'on reçoit par vos soins et par votre protection dans les deux capitales de votre empire. Tout sert à confirmer les sen-

(1) Voyez dans les lettres précédentes adressées à la duchesse. (G. A.)
(2) L'abbé d'Espagnac. (G. A.)
(3) Le comte de La Marche. (G. A.)
(4) Voyez la lettre à d'Argental du 12 décembre 1757. (G. A.)
(5) D'Argental représentait à Versailles le duc de Parme. (G. A.)
(6) Pombal. (G. A.)

(1) Ange de La Motte Lézeau. (G. A.)
(2) L'abbé du Resnel. (G. A.)
(3) Launay. (G. A.)
(4) Denys détrôné s'y fit maître d'école. (G. A.)

timents tendres et respectueux avec lesquels je serai toute ma vie, etc. V.

3070. — A M. BERTRAND.

Aux Délices, 2 avril.

Pardon, mon cher monsieur, de n'avoir pas répondu comme je le devais à la lettre que vous m'avez écrite touchant votre cabinet (1). Je compte aller chez S. A. E. Palatine à la fin de mai (2); ce sera là ma meilleure réponse. L'étude, qui est ici ma plus grande occupation, m'a absorbé depuis un mois. Je me suis enterré dans mon imagination; je ressusciterai pour vous aller voir à Berne. Ce sera pour moi un grand plaisir d'y faire ma cour à M. et à madame de Freudenreich, et de revoir encore cette ville où l'on a eu tant de bonté pour moi.

Il est vrai qu'on négocie beaucoup; mais il n'est pas moins vrai qu'on arme davantage. Si nous avons la paix à la fin de cette année, l'olive sera sanglante. Messieurs de Lausanne ont grand tort de garder ce Grasset chez eux. C'est un fripon artificieux et insolent qui leur attirera quelques affaires. Je vous embrasse. V.

3071. — A MADAME BELOT.

6 avril, aux Délices.

Vous m'avez pris à votre avantage, madame; vous êtes une dame d'esprit vous portant bien. Votre imagination est soutenue par les agréments que vous trouvez dans Paris. Mais un pauvre solitaire, vieux et malade, qui a renoncé au monde, ne trouve point dans sa solitude de quoi mériter vos attentions et vos bontés. Je serai très flatté sans doute que vous daigniez me faire confidence de la comédie que vous faites. Si je juge de son mérite par celui de vos lettres, cette pièce doit être bien supérieure à celle de madame de Graffigni. Le public mêla peut-être un peu de politesse aux éloges prodigués à *Cenie*; mais à vous, madame, il vous rendra justice. D'ailleurs, n'attendez point de moi des conseils, je ne porte pas l'impudence jusque-là. Je n'ai jamais pu deviner le goût du public dans le peu de temps que j'ai été à Paris; il m'a paru toujours inconstant et capricieux. Il y a seulement quelques pièges usés, auxquels les cervelles du peuple se laissent toujours prendre, comme les reconnaissances, les lieux communs de morale, les portraits et les petits prestiges du comique larmoyant. Mais je crois que tout cela change à Paris tous les six mois, comme les modes. Un ermite comme moi ne connaît pas plus votre ville que les Parisiens ne connaissent le reste de l'Europe. Je me crois très étranger; mais je sens que je le suis moins avec vous qu'avec un autre : vous me paraissez, madame, avoir l'esprit de tous les pays.

Je vous demande pardon, madame, de ne vous pas écrire de ma main, étant actuellement très incommodé.

Pénétré d'estime et de respect pour vous, etc.

3072. — A M. LE COMTE D'ALBARET.

Aux Délices, 10 avril.

Vous direz, monsieur, que je suis un paresseux, et vous aurez raison; mais vous connaissez ma détestable santé. Ne jugez point de mes sentiments par ma négligence; croyez que, de tous les paresseux, et de tous les malades, je suis celui qui vous est le plus dévoué. Madame Denis va rejouer; mais pour moi, je renonce au *tripot*. Je suis trop vieux, et je m'affaiblis tous les jours. Vraiment je serais charmé de voir la traduction de cette *Alzire*. Je suis comme les vieilles qui aiment les portraits dans lesquels elles se trouvent embellies.

Tout ce que vous me dites de madame l'ambassadrice de France se rapporte fort à ce qu'elle nous a laissé entrevoir. Elle paraît pétrie de grâces et de talents. Si j'avais la hardiesse de passer les Alpes, ce serait pour elle, pour M. de Chauvelin (3), pour vous, monsieur, et non pour entendre des opéras; mais il faut achever ma carrière dans ma retraite. Je suis assez semblable aux girouettes, qui ne se fixent que quand elles sont rouillées. Comptez que, malgré mes misères, je sens bien vivement votre mérite et vos bontés; autant en fait madame Denis. *Umillimo* V.

(1) Cabinet d'histoire naturelle. (G. A.)
(2) Il n'y alla pas. (G. A.)
(3) Ambassadeur à Turin. (G. A.)

3073. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 12 avril.

Mon divin ange, je suis bien faible, je vieillis beaucoup, mais il faut aimer le *tripot* jusqu'au dernier moment. Voici une pièce (1) de Jodelle, ajustée par un petit Hurtaud, que je vous envoie; mais vous comprenez bien que je ne vous l'envoie pas, et que jamais on ne doit savoir que vous vous êtes mêlé de favoriser ce petit Hurtaud. Je pense que cela vaut mieux que de donner ces *Chevaliers*, qui, malheureusement, passent pour être de moi. Le plaisir du secret, de l'incognito, de la surprise, est quelque chose. Vous savez ce que c'était que le droit du seigneur; je ne l'ai pas dans mes terres, et il ne me servirait à rien. Il me paraît que ce petit Hurtaud a traité la chose avec décence. J'ai seulement remarqué dans la pièce le mot de *sacrement* (2); j'ignore si ce mot divin peut passer dans une comédie, sans encourir l'excommunication majeure. Je ne suis pas assez hardi pour corriger les vers de Hurtaud, mais on peut bien mettre *votre engagement* au lieu de *votre sacrement;* c'est, je crois, au premier acte, autant qu'il peut m'en souvenir.

Mettrez-vous M. le duc de Choiseul dans la confidence? Je le crois à présent plus occupé des Anglais que de ce qui se passait sous Henri II.

Voilà donc deux chants (3) de la *Pucelle* pour les anges. Mais êtes-vous capable de garder le plus grand des secrets? Plus que vous, sans doute, m'allez-vous dire.

Oui, je sais bien que j'ai joué *Tancrède*, et par là je l'ai affiché, il est vrai; mais je ne pouvais faire autrement. Il fallait essayer sur M. et madame de Chauvelin cette *Chevalerie;* mais ici le cas est différent. Point d'essai, et la chose est beaucoup plus singulière que tous les *Chevaliers* du monde. Motus, au moins. Et Pondichéry! ma foi, je le crois pris comme Surate.

Mon cher ange, nous parlerons une autre fois des *Chevaliers*. Je crois que M. votre frère (4) a raison de ne pas trop aimer *Médime* ou *Fanime*.

Mais comment va la santé de madame Scaliger? voilà le point essentiel.

Mon divin ange, vous êtes pour moi le démon de Socrate; mais son démon se bornait à le retenir, et vous m'inspirez.

3074. — A LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

Aux Délices, 12 avril (5).

Madame, si j'ai passé trop de temps sans avoir le bonheur de vous écrire, si j'ai été malade, si je languis, ce n'est pas la cousine de mademoiselle de Pertriset qui en est cause; je suis dans un âge où les passions ne font pas tourner la tête. Votre altesse sérénissime daignait s'intéresser à ce mariage, mais la dot est bien difficile à trouver. L'oncle (6), qui n'entend pas raillerie, et qui fait toujours de bonnes affaires, conclura peut-être le marché, et ce sera le *Mariage forcé*.

Je ne doute pas que madame n'ait été contente de ses Américains et de ses Américaines. Quand on voit tant de malheurs et tant de cruelles folies en Europe, il n'est pas mal de faire un petit voyage au Pérou. J'ai peur que le voisinage de votre altesse sérénissime ne soit inondé de troupes cette année; mais elle est accoutumée à voir les orages et à les dissiper. Quand je vis les premières tempêtes se former, je crus qu'il y en avait là pour cinq ou six ans; Dieu veuille que je me sois trompé! On paraît épuisé à la fin d'une campagne, et on recommence encore sur nouveaux frais; on dit ce sera la dernière, et cette dernière en amène encore une autre, et les malheurs du genre humain ne finissent point. Le roi de Prusse fait toujours des vers et des revues. Je ne sais comment la petite-fille (7) d'Ernest-le Pieux aura pris la lettre au maréchal de Keith. Si le philosophe de Sans-Souci est battu, il sera excommunié.

Conservez, madame, votre sage et heureuse tranquillité d'esprit au milieu de toutes les secousses qui vous environnent; soyez aussi heureuse que vous devez l'être; que la grande maîtresse des cœurs jouisse d'une santé bien affermie; que votre auguste famille croisse sous vos yeux en grâces, en talents et en mérite. Je me mets à vos pieds et à ceux de monseigneur. Je renouvelle à votre altesse sérénissime le profond respect et l'attachement du Suisse V.

(1) Le *Droit du Seigneur*. Voyez tome III. (G. A.)
(2) Acte I, sc. I. (G. A.)
(3) L'un d'eux était le chant XVIII, dit la *Capilotade*. (G. A.)
(4) Pont de Veyle. G. A.)
(5) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(6) Sans doute l'Anglais. (G. A.)
(7) La duchesse elle-même. (G. A.)

3075. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Aux Délices, 12 avril.

Je ne vous ai envoyé, madame, aucune de ces bagatelles dont vous daignez vous amuser un moment. J'ai rompu avec le genre humain pendant plus de six semaines; je me suis enterré dans mon imagination; ensuite sont venus les ouvrages de la campagne, et puis la fièvre. Moyennant tout ce beau régime, vous n'avez rien eu, et probablement vous n'aurez rien de quelque temps.

Il faudra seulement me faire écrire : « Madame veut s'amuser, elle se porte bien, elle est en train, elle est de bonne humeur, elle ordonne qu'on lui envoie quelques *rogatons;* » et alors on fera partir quelques paquets scientifiques, ou comiques, ou philosophiques, ou historiques, ou poétiques, selon l'espèce d'amusement que voudra madame, à condition qu'elle les jettera au feu dès qu'elle se les sera fait lire.

Madame était si enthousiasmée de *Clarisse* (1), que je l'ai lue, pour me délasser de mes travaux, pendant ma fièvre; cette lecture m'allumait le sang. Il est cruel, pour un homme aussi vif que je le suis, de lire neuf volumes entiers dans lesquels on ne trouve rien du tout, et qui servent seulement à faire entrevoir que mademoiselle Clarisse aime un débauché, nommé M. de Lovelace. Je disais : Quand tous ces gens-là seraient mes parents et mes amis, je ne pourrais m'intéresser à eux. Je ne vois dans l'auteur qu'un homme adroit qui connaît la curiosité du genre humain, et qui promet toujours quelque chose de volumes en volumes, pour les vendre. Enfin j'ai rencontré Clarisse dans un mauvais lieu, au dixième volume, et cela m'a fort touché.

La *Théodore* (2) de Pierre Corneille, qui veut absolument entrer chez la Fillon (3), par un principe de christianisme, n'approche pas de Clarisse, de sa situation, et de ses sentiments; mais, excepté le mauvais lieu où se trouve cette belle Anglaise, j'avoue que le reste ne m'a fait aucun plaisir, et que je ne voudrais pas être condamné à relire ce roman. Il n'y a de bon, ce me semble, que ce qu'on peut relire sans dégoût.

Les seuls bons livres de cette espèce sont ceux qui peignent continuellement quelque chose à l'imagination, et qui flattent l'oreille par l'harmonie. Il faut aux hommes musique et peinture, avec quelques petits préceptes philosophiques, entremêlés de temps en temps avec une honnête discrétion. C'est pourquoi Horace, Virgile, Ovide, plairont toujours, excepté dans les traductions qui les gâtent.

J'ai relu, après *Clarisse*, quelques chapitres de Rabelais, comme le combat de frère Jean des Entommeures, et la tenue du conseil de Picrochole (je les sais pourtant presque par cœur); mais je les ai relus avec un très grand plaisir, parce que c'est la peinture du monde la plus vive.

Ce n'est pas que je mette Rabelais à côté d'Horace; mais si Horace est le premier des faiseurs de bonnes épîtres, Rabelais, quand il est bon, est le premier des bons bouffons. Il ne faut pas qu'il y ait deux hommes de ce métier dans une nation; mais il faut qu'il y en ait un. Je me repens d'avoir dit autrefois (4) trop de mal de lui.

Il y a un plaisir bien préférable à tout cela; c'est celui de voir verdir de vastes prairies, et croître de belles moissons : c'est la véritable vie de l'homme, tout le reste est illusion.

Je vous demande pardon, madame, de vous parler d'un plaisir qu'on goûte avec ses deux yeux; vous ne connaissez plus que ceux de l'âme. Je vous trouve admirable de soutenir si bien votre état; vous jouissez au moins de toutes les douceurs de la société. Il est vrai que cela se réduit presque à dire son avis sur les nouvelles du jour; et il me semble qu'à la longue cela est bien insipide. Il n'y a que les goûts et les passions qui nous soutiennent dans ce monde. Vous mettez à la place de ces passions la philosophie, qui ne les vaut pas; et moi, madame, j'y mets le tendre et respectueux attachement que j'aurai toujours pour vous. Je souhaite à votre ami (5) de la santé, et je voudrais qu'il se souvînt un peu de moi.

(1) *Clarisse Harlowe*, de Richardson. (G. A.)
(2) Voyez, tome IV, les *Commentaires sur Corneille*. (G. A.)
(3) Fameuse proxénète sous la Régence. (G. A.)
(4) Voyez, tome VI, le *Temple du Goût*, et la vingt-deuxième des *Lettres anglaises*. (G. A.)
(5) Le président Hénault. (G. A.)

3076. — A M. LE SECRÉTAIRE DE L'ACADÉMIE BOTANIQUE DE FLORENCE.

15 avril (1).

Je devrais vous remercier dans votre belle langue toscane, vous et votre illustre Académie, de l'honneur que vous me faites; mais un malade qui ne peut écrire de sa main est excusable. L'Académie, en me faisant l'honneur de m'ériger en botaniste, me fournit un motif de plus pour chercher des plantes dans la Suisse. Nos montagnes ont la réputation pour les simples, comme pour les neiges; mais je crois que les neiges l'emportent de beaucoup. Si j'avais eu à choisir un climat, j'aurais préféré celui du Dante, de Pétrarque et de l'Arioste à tout autre. Mais malheureusement les hommes ne choisissent pas leur patrie, comme ils voudraient. J'ai eu toute ma vie une passion pour la Toscane, qui n'a jamais été satisfaite. L'honneur que j'ai d'être associé à quelques-unes de vos Académies me sert de consolation; mais il est toujours bien triste d'être loin de ce qu'on aime. Les nouvelles bontés qu'on me témoigne, et que je dois à M. de Lorenzi, redoublent mon attachement et mes regrets. Je présente mes profonds respects et mes remerciements à l'Académie.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

3077. — A M. LE COMTE DE LORENZI.

Au château de Tournay, 15 avril.

J'ai reçu, monsieur, la lettre et les patentes de botaniste dont vous m'honorez, dans le temps où j'ai le plus besoin de simples. Je ne suis pas jeune, et je suis très malade. Si je peux trouver quelque herbe qui rajeunisse, je ne manquerai pas de l'envoyer à votre Académie. J'ai toujours été fâché qu'il y eût sur la terre tant de plantes qui fissent du mal, et si peu de salutaires; la nature nous a donné beaucoup de poisons et pas un spécifique. C'est dommage que nous ayons perdu le bel ouvrage de Salomon qui traitait de toutes les plantes, depuis le cèdre jusqu'à l'hysope; c'était sans doute un très bel ouvrage, puisqu'il était composé par un roi. Il était apparemment le premier médecin de ses sept cents femmes et de ses trois cents concubines. Je ne sais si vous avez vu les hérésies du *Salomon du Nord;* il va plus loin que son devancier, lequel ne sait pas s'il reste quelque chose de l'homme après sa mort. Pour celui-ci, il est sûr de son fait, et il croit que ses soldats tuent si bien leur monde qu'il n'en reste rien du tout. J'attends le *Peut-être* de Rabelais le plus doucement que je peux.

3078. — A MADAME DE FONTAINE.

Aux Délices, 19 avril.

Partez-vous bientôt, ma chère nièce, pour votre royaume d'Hornoy, et abandonnez-vous cette ville de Paris, qui n'est bonne que pour *Messieurs* du parlement, les filles de joie, et l'Opéra-Comique? Etes-vous bien lasse de cette malheureuse inutilité dans laquelle on passe sa vie, de ces visites insipides, et du vide qu'on sent dans son âme après avoir passé sa journée à faire des riens et à entendre des sottises? Comptez que vous aurez beaucoup plus de plaisir à gouverner votre Hornoy et à l'embellir, qu'à courir après les fantômes de Paris. Tout ce que j'apprends de ce pays-là fait aimer la retraite.

Luc m'écrit toujours, mais il ne m'écrit que pour me montrer qu'il a de l'esprit, et pour me dire qu'il ne craint rien. Il prétend que nous n'aurons jamais ni honneur ni profit dans la *belle guerre* que nous faisons; j'ai grand'peur qu'il n'ait raison. J'embrasse tendrement M. de Florian et M. votre fils, etc.

3079. — A M. COLINI.

Au château de Tournay, 21 avril.

Sono stato sul punto di fare come il povero Pierron (2).

On m'a dit mort; cela n'est pas entièrement vrai. Je compte, mon cher Colini, que vous deviendrez nécessaire à son altesse électorale. Plus vous l'approcherez, plus elle vous goûtera. Je vous adresse ma lettre (3) pour lui. Je suis encore bien mal; si mes forces reviennent, j'irai à Schwetzingen. Je ne veux pas mourir sans avoir encore vu le plus aimable et le meilleur des souverains. Il y a un Français, nommé M. de Caux (4), qui a écrit à Manheim à ma nièce. Je porterai, si je peux, la réponse. Je vous embrasse.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Pierron venait de mourir. (G. A.)
(3) On n'a pas cette lettre. (G. A.)
(4) Caux de Cappeval publiait à Manheim, en collaboration avec l'abbé Réglei et Portelance, le *Journal des journaux*. (G. A.)

3080. — A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

Aux Délices, près de Genève, 22 avril.

Monsieur, la personne qui est allée à Francfort-sur-le-Mein, et qui s'est chargée de s'informer de l'aventure du paquet du mois de septembre ou octobre dernier, me mande qu'on attend de Hambourg, tous les jours, une édition de l'*Histoire de Pierre-le-Grand*, sous le nom des libraires de Genève. Cette nouvelle est assez vraisemblable. Les libraires de Genève ont tiré à grands frais huit mille exemplaires de leur édition, qui leur restent entre les mains. Je fais l'impossible depuis quatre mois pour les apaiser. Je suis toujours entièrement aux ordres de votre excellence. Le plus grand de mes plaisirs, dans ma vieillesse, est de travailler au monument que vous érigez au plus grand homme du siècle passé. La multitude épouvantables de livres qui s'accumulent de tous côtés ne permet peut-être pas qu'on entre dans beaucoup de détails. L'esprit philosophique qui règne de nos jours permet encore moins un fade panégyrique. Le milieu entre ces deux extrémités est difficile à garder; mais je ne désespère de rien, monsieur, quand je serai aidé de vos conseils et de vos lumières. Ce sera par votre seul moyen que je pourrai parvenir à ne blesser ni la vérité, ni la délicatesse de votre cœur, ni le goût des gens de lettres, qui seuls décident, à la longue, de la bonté d'un ouvrage. Je souhaite surtout que votre *Histoire de Pierre-le-Grand*, dans laquelle je ne suis que votre copiste, puisse servir de réponse aux calomnies répandues contre votre nation et contre votre auguste souveraine, dans le recueil qui vient de paraître. J'ai l'honneur d'être avec le plus respectueux dévouement, etc.

3081. — A M. DE CHENEVIÈRES.

Aux Délices, 23 avril (1).

Il est bien vrai, mon cher ami, que je ne suis pas mort, mais je ne puis pas non plus assurer absolument que je suis en vie. Je suis tout juste dans un honnête milieu, et la retraite contribue à soutenir ma machine chancelante. Il faut qu'un vieillard malade soit entièrement à lui; pour peu qu'il soit gêné, il est mort : mais tant que je respirerai un peu, vous aurez un ami aussi inutile qu'attaché sur les bords fleuris du lac de Genève.

Tout ce que vous me dites de M. le duc de Bourgogne (2) fait grand plaisir à un cœur français. J'attends avec impatience la paix ou quelque victoire, et je vous avoue que j'aimerais encore mieux pour notre nation des lauriers que des olives. Je ne puis souffrir les ricanements des étrangers, quand ils parlent de flottes et d'armées. J'ai fait vœu de n'aller habiter le château de Ferney que quand je pourrai y faire la dédicace par un feu de joie. C'est, par parenthèse, un fort joli château. Colonnades, pilastres, péristyle, tout le fin de l'architecture s'y trouve; mais je fais encore plus de cas des blés et des prairies. Nous sommes de l'âge d'or dans notre petit coin du monde où toutes les Délices vous embrassent.

3082. — A M. PILAVOINE.

A PONDICHÉRY.

Au château de Ferney, 23 avril.

Mon cher et ancien camarade, vous ne sauriez croire le plaisir que m'a fait votre lettre. Il est doux de se voir aimé à quatre mille lieues de chez soi. Je saisis ardemment l'offre que vous me faites de cette histoire manuscrite de l'Inde. J'ai une vrai passion de connaître à fond le pays où Pythagore est venu s'instruire. Je crois que les choses ont bien changé depuis lui, et que l'université de Jagganate ne vaut point celles d'Oxford et de Cambridge. Les hommes sont nés partout à peu près les mêmes, du moins dans ce que nous connaissons de l'ancien monde. C'est le gouvernement qui change les mœurs, qui élève ou abaisse les nations.

Il y a aujourd'hui des récollets dans ce même Capitole où triompha Scipion, où Cicéron harangua.

Les Egyptiens, qui instruisirent autrefois les nations, sont aujourd'hui de vils esclaves des Turcs. Les Anglais, qui n'étaient, du temps de César, que des barbares allant tout nus, sont devenus les premiers philosophes de la terre, et, malheureusement pour nous, sont les maîtres du commerce et des mers. J'ai bien peur que dans quelque temps ils ne viennent vous faire une visite; mais M. Dupleix les a renvoyés, et j'espère que vous les renverrez de même. Je m'intéresse à la Compagnie, non seulement à cause de vous, mais parce que je suis Français, et encore parce que j'ai une partie de mon bien sur elle. Voilà trois bonnes raisons qui m'affligent pour la perte de Masulipatan.

J'ai connu beaucoup MM. de Lally et de Soupire; celui-ci est venu me voir à mon petit ermitage auprès de Genève avant de partir pour l'Inde; c'est à lui que j'adressai ma lettre (1) pour vous à Surate. N'imputez cette méprise qu'au souvenir que j'ai toujours conservé de vous. Je pense toujours à Maurice Pilavoine, de Surate; c'était ainsi qu'on vous appelait au collége, où nous avons appris ensemble à balbutier du latin, qui n'est pas, je crois, d'un fort grand secours dans l'Inde. Il vaut mieux savoir la langue du Malabar.

Je serais curieux de savoir s'il reste encore quelque trace de l'ancienne langue des brachmanes. Les bramines d'aujourd'hui se vantent de la savoir; mais entendent-ils leur *Veidam?* Est-il vrai que les naturels de ce pays sont naturellement doux et bienfaisants? ils ont du moins sur nous un grand avantage, celui de n'avoir aucun besoin de nous, tandis que nous allons leur demander du coton, des toiles peintes, des épiceries, des perles, et des diamants, et que nous allons, par avarice, nous battre à coups de canon sur leurs côtes.

Pour moi, je n'ai point encore vu d'Indien qui soit venu livrer bataille à d'autres Indiens, en Bretagne et en Normandie, pour obtenir, le crisk (2) à la main, la préférence de nos draps d'Abbeville et de nos toiles de Laval.

Ce n'est pas assurément un grand malheur de manquer de pêches, de pain et de vin, quand on a du riz, des ananas, des citrons, et des cocos. Un habitant de Siam et du Japon ne regrette point le vin de Bourgogne. J'imite tous ces gens-là; je reste chez moi; j'ai de belles terres libres et indépendantes sur la frontière de France. Le pays que j'habite est un bassin d'environ vingt lieues, entouré de tous côtés de montagnes; cela ressemble en petit au royaume de Cachemire. Je ne suis *seigneur* que de deux paroisses, mais j'ai une étendue de terrain très considérable. Les pêches, dont vous me paraissez faire tant de cas, sont excellentes chez moi; mes vignes mêmes produisent d'assez bon vin. J'ai bâti dans une de mes terres un château qui n'est que trop magnifique pour ma fortune; mais je n'ai pas eu la sottise de me ruiner pour avoir des colonnes et des architraves. J'ai auprès de moi une partie de ma famille, et des personnes aimables qui me sont attachées. Voilà ma situation, que je ne changerais pas contre les plus brillants emplois. Il est vrai que j'ai une santé très faible, mais je la soutiens par le régime. Vous êtes né, autant qu'il m'en souvient, beaucoup plus robuste que moi, et je m'imagine que vous vivrez autant qu'Aureng-Zeb. Il me semble que la vie est assez longue dans l'Inde, quand on est accoutumé aux chaleurs du pays.

On m'a dit que plusieurs rajahs et plusieurs omras ont vécu près d'un siècle; nos grands seigneurs et nos rois n'ont pas encore trouvé ce secret. Quoi qu'il en soit, je vous souhaite une vie longue et heureuse. Je présume que vos enfants vous procureront une vieillesse agréable. Vous devez sans doute vivre avec beaucoup d'aisance; ce ne serait pas la peine d'être dans l'Inde pour n'y être pas riche. Il est vrai que la Compagnie ne l'est point; elle ne s'est pas enrichie par le commerce, et les guerres l'ont ruinée; mais un membre du conseil ne doit pas se sentir de ces infortunes.

Je vous prie de m'instruire de tout ce qui vous regarde, de la vie que vous menez, de vos occupations, de vos plaisirs, et de vos espérances. Je m'intéresse véritablement à vous, et je vous prie de croire que c'est du fond de mon cœur que je serai toute ma vie, monsieur, votre, etc.

3083. — A MADAME D'ÉPINAY.

25 avril.

Je ne vous ai point encore remerciée, ma belle philosophe, de votre jolie lettre et de votre pierre philosophale; car c'est la vraie pierre philosophale que la multiplication du blé dont vous m'avez envoyé le secret. J'irai présenter la première gerbe devant votre portrait, au temple d'Esculape (3), à Genève. Ce portrait sera mon tableau d'autel; j'en fais bien plus de cas que de l'image de mon ami Confucius. Ce Confucius est, à la vérité, un très bon homme, ami de la raison, ennemi de l'enthousiasme, respirant la douceur et la paix, et ne mêlant point le mensonge avec la vérité; mais vous avez tout cela comme lui, et vous possédez de plus deux grands

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Frère aîné de celui qui fut Louis XVI. Il mourut à onze ans. (G. A.)

(1) Le 25 septembre 1758. (G. A.)
(2) Poignard des Malais. (G. A.)
(3) Chez Tronchin. (G. A.)

yeux, très préférables à ses yeux de chat et à sa barbe en pointe. Confucius est un bavard qui dit toujours la même chose, et vous êtes pleine d'imagination et de grâce. Vous êtes probablement, madame, aujourd'hui dans votre belle terre, où vous faites les délices de ceux qui ont l'honneur de vivre avec vous, et où vous ne voyez point les sottises de Paris; elles me paraissent se multiplier tous les jours. On (1) m'a parlé d'une comédie contre les philosophes, dans laquelle Préville doit représenter Jean-Jacques marchant à quatre pattes. Il est vrai que Jean-Jacques a un peu mérité ces coups d'étrivières par sa bizarrerie, par son affectation de s'emparer du tonneau et des haillons de Diogène, et encore plus par son ingratitude envers la plus aimable des bienfaitrices (2); mais il ne faut pas accoutumer les singes d'Aristophane à rendre les singes de Socrate méprisables, et à préparer de loin la ciguë que maître Joly de Fleury voudrait faire broyer pour eux par les mains de maître Abraham Chaumeix.

On dit que Diderot, dont le caractère et la science méritent tant d'égards, est violemment attaqué dans cette farce. La petite coterie dévote de Versailles la trouve admirable; tous les honnêtes gens de Paris devraient se réunir au moins pour la siffler, mais les honnêtes gens sont bien peu *honnêtes;* ils voient tranquillement assassiner les gens qu'ils estiment, et en disent seulement leur avis à souper. Les philosophes sont dispersés et désunis, tandis que les fanatiques forment des escadrons et des bataillons.

Les serpents appelés *jésuites*, et les tigres appelés *convulsionnaires*, se réunissent tous contre la raison, et ne se battent que pour partager entre eux ses dépouilles. Il n'y a pas jusqu'au sieur Le Franc de Pompignan qui n'ait l'insolence de faire l'apôtre, après avoir fait le Pradon.

Vous m'avouerez, ma belle philosophe, que voilà bien des raisons pour aimer la retraite. Nos frères du bord du lac ont reçu une douce consolation par les nouvelles qui nous sont venues de la bataille donnée au Paraguay, entre les troupes du roi de Portugal et celles des révérends pères jésuites. On parle de sept jésuites prisonniers de guerre, et de cinq tués dans le combat; cela fait douze martyrs, de compte fait. Je souhaite, pour l'honneur de la sainte Eglise, que la chose soit véritable.

Je ne vous écris point de ma main, ma belle philosophe, parce que Dieu m'afflige de quelques indispositions dans ma machine corporelle. Je ne suis pas précisément *mort*, comme on l'a dit, mais je ne me porte pas trop bien. Comment aurais-je le front d'avoir de la santé, quand Esculape a la goutte?

Adieu, ma belle philosophe; vous êtes adorée aux Délices, vous êtes adorée à Paris, vous êtes adorée présente et absente. Nos hommages à tout ce qui vous appartient, à tout ce qui vous entoure.

3084. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

25 avril.

Je suis si touché de votre lettre (3), madame, que j'ai l'insolence de vous envoyer deux petits manuscrits très indignes de vous; tant je compte sur vos bontés!

Lisez les vers, quand vous serez dans un de ces moments de loisir où l'on s'amuserait d'un conte de Boccace ou de La Fontaine; lisez la prose, quand vous serez un peu de mauvaise humeur contre les misérables préjugés qui gouvernent le monde, et contre les fanatiques; et, ensuite, jetez le paquet au feu.

J'ai trouvé sous ma main ces deux sottises (4); il y a longtemps qu'elles sont faites, et elles n'en valent pas mieux.

Je n'ai jamais été moins mort que je le suis à présent. Je n'ai pas un moment de libre; les bœufs, les vaches, les moutons, les prairies, les bâtiments, les jardins, m'occupent le matin; toute l'après-dînée est pour l'étude, et, après souper, on répète les pièces de théâtre qu'on joue dans ma petite salle de comédie.

Cette façon d'être donne envie de vivre; mais j'en ai plus d'envie que jamais, depuis que vous daignez vous intéresser à moi avec tant de bonté. Vous avez raison, car, dans le fond, je suis un bon homme. Mes curés, mes vassaux, mes voisins, sont très contents de moi; et il n'y a pas jusqu'aux fermiers-généraux à qui je ne fasse entendre raison, quand j'ai quelques disputes avec eux sur les droits des frontières.

Je sais que la reine dit toujours que je suis un impie; la reine a tort. Le roi de Prusse a bien plus grand tort de dire, dans son *Epître au maréchal Keith :*

Allez, lâches chrétiens; que les feux éternels
Empêchent d'assouvir vos désirs criminels, etc.

Il ne faut dire d'injures à personne; mais le plus grand tort est dans ceux qui ont trouvé le secret de ruiner la France en deux ans, dans une guerre auxiliaire.

J'ai reçu, ce matin, une lettre de change d'un banquier d'Allemagne sur M. de Montmartel. Les lettres de change sont numérotées, et vous remarquerez que mon numéro est le mille quarantième, à commencer du mois de janvier. Il est bien beau aux Français d'enrichir ainsi l'Allemagne.

Il me vient quelquefois des Anglais, des Russes; tous s'accordent à se moquer de nous. Vous ne savez pas, madame, ce que c'est que d'être Français, en pays étranger. On porte le fardeau de sa nation; on l'entend continuellement maltraiter; cela est désagréable. On ressemble à celui qui voulait bien dire à sa femme qu'elle était une catin, mais qui ne voulait pas l'entendre dire aux autres.

Tâchez, madame, d'être payée de vos rentes, et de prendre en pitié toutes les misères dont vous êtes témoin. Accoutumez-vous à la disette des talents en tout genre, à l'esprit devenu commun, et au génie devenu rare; à une inondation de livres sur la guerre pour être battus, sur les finances pour n'avoir pas un sou, sur la population pour manquer de recrues et de cultivateurs, et sur tous les arts pour ne réussir dans aucun.

Votre belle imagination, madame, et la bonne compagnie que vous avez chez vous, vous consoleront de tout cela; il ne s'agit, après tout, que de finir doucement sa carrière; tout le reste est vanité des vanités, dit l'autre (1). Recevez mes tendres respects.

3085. — A M. WATELET.

Aux Délices, 25 avril (2).

Je ne sais, monsieur, si c'est par un amateur que vous m'avez fait parvenir le beau présent (3) dont j'ai l'honneur de vous remercier : mais cet amateur ne s'appelle pas *il far presto*. Je n'ai reçu que depuis trois jours ce poëme instructif, ces leçons de maître données en prose avec modestie, ces belles estampes dessinées de votre main, qui ajoutent un nouveau mérite à l'ouvrage, et qui font un des plus précieux monuments des beaux-arts.

Je ne sais pourquoi il y avait tant de grands peintres dans le seizième siècle, et que nous en avons aujourd'hui si peu. J'imagine que les manufactures de glaces, les magots de la Chine et les tabatières de cent louis d'or ont nui à la peinture.

Puisse votre ouvrage, monsieur, former autant de bons artistes qu'il vous attirera de louanges! Je voudrais trouver quelque Claude Lorrain qui peignît ce que je vois de mes fenêtres : c'est un vallon terminé en face par la ville de Genève, qui s'élève en amphithéâtre. Le Rhône sort en cascade de la ville pour se joindre à la rivière d'Arve, qui descend à gauche entre les Alpes; au delà de l'Arve est encore à gauche une autre rivière, et au delà de cette rivière, quatre lieues de paysage. A droite est le lac de Genève, au delà du lac les prairies de Savoie; tout l'horizon terminé par des collines qui vont se joindre à des montagnes couvertes de glaces éternelles, éloignées de vingt-cinq lieues, et tout le territoire de Genève semé de maisons de plaisance et de jardins. Je n'ai vu nulle part une telle situation; je doute que celle de Constantinople soit aussi agréable.

Si M. Huber (4) voulait s'amuser à peindre ce beau site, j'en ferais encore plus de cas que de ma découpure en robe de chambre.

J'ai l'honneur d'être, avec bien de la reconnaissance et l'estime la plus respectueuse, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

3086. — A M. THIERIOT.

26 avril.

Je ne vous ai point encore remercié, mon cher et ancien ami, du beau calendrier des crimes des jésuites (5); ce n'est pas que je sois *mort*, comme on l'a dit au roi, mais je suis

(1) D'Alembert; lettre du 14 avril. (G. A.)
(2) Madame d'Epinay elle-même, qui l'avait installé à l'*Ermitage* (G. A.)
(3) En date du 16 avril. (G. A.)
(4) *Tancrède* et le *Droit du Seigneur*. (G. A.)

(1) Salomon. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) *L'Art de peindre*, poëme, 1760. (G. A.)
(4) Dessinateur et naturaliste de Genève, célèbre par ses découpures. (G. A.)
(5) Voyez la lettre à Thieriot du 17 septembre 1759. (G. A.)

toujours faible et languissant. Si vous voulez me procurer guerison entière, envoyez-moi aussi le calendrier des insolences jansénienes; car encore faut-il avoir son almanach complet. Je tiens les uns et les autres également méchants; mais les jésuites ont des troupes régulières, et les jansénistes ne sont encore que des housards sans discipline. On m'a mandé qu'on avait mis à Bicêtre deux troupes d'énergumènes qui faisaient des miracles; il faudrait faire travailler aux grands chemins tous ces animaux-là, jésuites, jansénistes, avec un collier de fer au cou, et qu'on donnât l'intendance de l'ouvrage à quelque brave et honnête deiste, bon serviteur de Dieu et du roi. Vous me demanderez pourquoi je veux faire travailler ainsi jésuites et jansénistes; c'est que je fais actuellement une belle terrasse sur le grand chemin de Lyon, et que je manque d'ouvriers.

M. de Paulmi est-il parti avec M. Hennin, pour aller faire la Saint-Hubert avec le roi de Pologne? Il verra là vraiment une cour bien gaie et bien opulente, et un roi qui a bravement defendu son Etat (1).

On parle beaucoup de paix, à ce que je vois; mais les Anglais envoient dix-huit mille négociateurs en Allemagne pour rédiger les articles, et arment une forte escadre pour en aller porter la nouvelle à Pondichéry.

Le roi de Prusse mettra en vers l'histoire du congrès, et la dédiera à Gresset ou à Baculard (2); en attendant, il est un peu pressé par les Russes et les Autrichiens. On prépare cependant de beaux divertissements à Vienne, pour le mariage de l'archiduc (3). Il est bien digne de la majesté autrichienne de donner des fêtes, au lieu d'envoyer l'héritier des Césars à l'armée du maréchal Daun s'abaisser à voir tirer du canon. Cela est bon pour un petit marquis de Brandebourg, mais non pour le petit-fils de Charles VI.

Il me vient quelquefois des Russes, des Anglais, des Allemands; ils se moquent tous prodigieusement de nous, de nos vaisseaux, de notre vaisselle, de nos sottises en tout genre. Cela me fait d'autant plus de peine, à moi qui suis bon Français, que l'on ne me paie point mes rentes. Plaignez-moi, car, depuis quelque temps, je suis en guerre pour des droits de terre : *Qui terre a*, et qui plume a, *guerre a*. Cela ne m'empêche ni de planter, ni de bâtir, ni de faire jouer la comédie, ni de faire bonne chère. Je suis seulement fâché que mon ami Falkener (4) soit mort; je perds tous mes anciens amis. Restez-moi, et, puisque vous n'êtes pas homme à venir aux Délices, consolez-moi de votre absence en me disant tout ce que vous pensez, tout ce que vous voyez, tout ce que vous croyez, tout ce que vous ne croyez pas; et, sur ce, je vous embrasse de tout mon cœur.

3087. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 avril.

Le malade, qui n'est pas *mort*, n'est pas assez abandonné de Dieu pour contredire son ange gardien. Il ne peut pas trop écrire de sa main, pour le présent; tout ce qu'il peut faire est de se conformer à la volonté céleste, et de dicter sa reponse à l'écrit intitulé *Petites remarques*, mais qu'on croit cependant essentielles (5).

On demande grâce pour le reste, et surtout on insiste pour que mademoiselle Clairon entre armée sur le théâtre; parce qu'elle est à la tête de ses soldats, parce qu'elle est forcenée, parce qu'elle ne sait ce qu'elle veut, parce que j'ai vu ce moment faire un très grand effet, parce que mademoiselle Clairon aura fort bonne grâce avec une cuirasse et une lance à la main.

L'ange est très ardemment supplié de ne pas s'opposer à ce mouvement théâtral, sans quoi il agirait plutôt en démon incarné qu'en ange gardien.

On proteste au divin ange que, si la pièce est sifflée, on mettra tout sur son compte, et qu'il en sera responsable devant Dieu.

Au reste, faudra-t-il que les comédiens, qui, en qualité de compagnie ou de troupe, sont des ingrats, jouissent seuls de la part qui appartient à l'auteur, et qu'il ne puisse en gratifier quelqu'un qui en aurait de la reconnaissance? Faudra-t-il qu'un libraire, tel que Michel Lambert, qui a l'insolence d'imprimer toutes les pauvretés que Fréron débite contre moi, gagne cent louis d'or à imprimer malgré moi mon ouvrage? cela est-il juste?

(1) Tout cela est ironique. (G. A.)
(2) Baculard d'Arnaud. (G. A.)
(3) Plus tard Joseph II. Il épousait la petite-fille de Louis XV, Elisabeth de Parme. (G. A.)
(4) Voyez, tome VII, le *Catalogue des correspondants*. (G. A.)
(5) Suivaient des corrections pour la tragédie de *Zulime*. (G. A.)

Nous ne trouvons point ici que la pièce (1) du petit Hurtaud ressemble à *Nanine*. Acanthe est une personne de condition, et Nanine est une paysanne; Nanine a une rivale, et Acanthe n'en a point; et Mathurin est bien un autre personnage que Lucas; mais nous réservons à d'autres temps nos *remontrances* et nos plaintes.

Nous nous contentons de protester ici que nous n'avons jamais lu le *Discours* (2) de M. Le Franc de Pompignan; que nous mettons *monseigneur* (3) *son frère* au-dessus de saint Ambroise; sa *Didon* au-dessus de celle de Virgile; ses *Cantiques sacrés* au-dessus de ceux de David; et d'autant plus sacrés que personne n'y touche. Nous prêtons serment que nous n'avons jamais lu ni ne lirons jamais le *Journal* (4) du révérend frère Berthier; et nous certifions à maître Joly de Fleury que nous trouvons son Discours (5) contre l'*Encyclopédie* un ouvrage unique en son genre. Nous lui en avons même fait de très sincères remerciements qui paraîtront un jour, soit avant notre mort, soit après notre mort, et qui le couvriront de la gloire immortelle qu'il mérite.

Nous déclarons plus sérieusement que nous ne serons jamais assez fous pour quitter notre charmante retraite; que, quand on est bien, il faut y rester; que la vie frelatée de Paris n'approche assurément pas de la vie pure, tranquille, et doucement occupée, qu'on mène à la campagne; que nous faisons cent fois plus de cas de nos bœufs et de nos charrues que des persécuteurs de la philosophie et des belles-lettres; que, de toutes les démences, la démence la plus ridicule est de s'aller faire esclave quand on est libre, et d'aller essuyer tous les mépris attachés au plat métier d'homme de lettres, quand on est chez soi maître absolu; enfin, d'aller ramper ailleurs, quand on n'a personne au-dessus de soi dans le coin du monde qu'on habite.

Plus j'approche de ma fin, mon cher ange, plus je chéris ma liberté; et, si je ne la trouvais pas au pied des Alpes, j'irais la chercher au pied du mont Caucase. J'ai sous ma fenêtre un aigle qui ne bouge depuis cinq ans, et qui n'a nulle envie d'aller dans le pays des aigles; je suis comme lui. Mais vous savez, mon divin ange, combien mon bonheur est empoisonné par l'idée que je mourrai sans vous avoir revu. Comptez que cela seul répand une amertume continuelle sur le destin heureux que je me suis fait. Je vous prie, pour ma consolation, de vouloir bien me mander ce que vous faites de *Zulime*, à qui vous faites donner les rôles, qui est premier gentilhomme (6) du *tripot;* s'il est vrai qu'on joue une pièce contre les philosophes, dans laquelle on représente Jean-Jacques marchant à quatre pattes, et si le premier gentilhomme du *tripot* souffre une telle indécence? Jean-Jacques Rousseau, s'étant mis tout nu dans le tonneau de Diogène, s'est exposé, à la vérité, à être mangé des mouches; mais il me semble que c'est assez de persécuter les philosophes à la cour, dans la Sorbonne, et dans le parlement, et que c'en serait trop de les jouer sur le théâtre. Je n'aime pas d'ailleurs qu'on fasse un batelage de la Foire du temple de Corneille.

Mon cher ange, j'arrache la plume à mon clerc, pour vous dire avec la mienne combien je vous aime. Vous m'avez presque fait aimer *Zulime*, que je viens de relire.

A propos, j'ai toujours peur d'avoir fait quelque sottise entre M. le duc de Choiseul et *Luc* (7). Je tâche cependant de ne me point brûler avec des charbons ardents. Je me flatte que M. le duc de Choiseul n'est pas mécontent de ma conduite, et qu'il n'a que des preuves de mon zèle et de ma tendre reconnaissance pour ses bontés. Seriez-vous assez aimable pour m'assurer qu'il me les continue? On parle ici beaucoup de paix. J'ai eu chez moi le fils (8) de M. Fox, jadis premier ministre, qui n'en croit rien.

Je vous demande pardon de cette énorme lettre, et je me mets aux pieds de madame Scaliger.

3088. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

Aux Délices, 28 avril.

Monsieur, si la chair n'était pas aussi infirme chez moi que l'esprit est prompt, quand il s'agit des sentiments d'es-

(1) Le *Droit du Seigneur*. (K.)
(2) Le discours de réception de Pompignan à l'Académie française. (G. A.)
(3) L'évêque du Puy-en-Velay. (G. A.)
(4) Le *Journal de Trévoux*. (G. A.)
(5) Le réquisitoire prononcé le 23 février 1750. (G. A.)
(6) Le duc de Fleury, alors de service. (G. A.)
(7) En s'employant pour la paix. Voyez ses lettres à la duchesse de Saxe-Gotha. (G. A.)
(8) Frère aîné du célèbre orateur. (G. A.)

time que vous m'inspirez, si j'avais un moment de santé, il aurait été employé depuis longtemps à vous remercier du souvenir dont vous m'honorez. Je ne me suis guère flatté que vous puissiez passer nos montagnes, et venir voir dans un petit coin du monde la philosophie libre et indépendante. Vous la porterez dans vos terres. Peu d'hommes savent vivre avec eux-mêmes, et jouir de leur liberté; c'est un trésor dont ils sont tous embarrassés. Le paysan le vend pour quatre sous par jour, le lieutenant pour vingt, le capitaine pour un écu de six francs, le colonel pour avoir le droit de se ruiner. De cent personnes il y en a quatre-vingt-dix-neuf qui meurent sans avoir vécu pour eux. Les hommes sont des machines que la coutume pousse, comme le vent fait tourner les ailes d'un moulin. Ce Hume dont vous me parlez, monsieur, est un vrai philosophe; il ne voit dans les choses que ce que la nature y a mis. Je doute qu'on ait osé traduire fidèlement les petites libertés qu'il prend avec les préjugés (1) de ce monde. Il n'est pas encore permis en France d'imprimer des vérités anglaises; il en est de la philosophie de ce pays-là comme de l'attraction et de l'inoculation; il faut du temps pour les faire recevoir. Les Anglais sont les premiers qui aient chassé les moines et les préjugés; c'est dommage que nos maîtres d'école nous battent, et privent leurs écoliers de morue; nous sommes, sur mer comme en philosophie, des commençants. Pour moi, monsieur, je ne suis qu'une voix dans le désert. Je resterai tout le mois de mai dans ma petite cabane des Délices; elle n'est éloignée de Genève que d'une portée de carabine; il faut que le malade soit auprès du médecin. Mon *Esculape*-Tronchin est à Genève. Si, contre toute apparence, vous veniez dans ces quartiers (2), vous y verriez un Suisse qui vous recevrait avec toute la franchise et la pauvreté de son pays, mais avec les sentiments les plus respectueux.

3089. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 avril.

O ange! je mets tout sous vos ailes, tout retombera sur vous. Le nœud est bien mince; Ramire est bien peu de chose. *Madame, je suis son mari* (3); eh! Nicodème, que ne le disais-tu plus tôt!

M. le duc de Choiseul semble avoir senti cela comme je le sens; il m'a écrit une lettre charmante. Mon divin ange, il paraît qu'il vous aime comme vous méritez d'être aimé. Dites-moi, en conscience, aurons-nous la paix? Vous la voulez; mais veut-on vous la donner? est-ce tout de bon? J'ai plus besoin de la paix que des sifflets. J'aime mieux les *Chevaliers* (4) que *Ramire*. Il n'y a que deux coups de rabot à donner aux *Chevaliers*, mais il manque à tout cela un peu de force. Je baisse, je baisse, je fonds; j'ai acquis de la gaieté, et j'ai perdu du robuste.

Vous vous moquez de moi; on peut faire quelque chose de Hurtaud. Ce petit drôle-là n'a mis que quinze jours à son œuvre.

Nous allons jouer sur notre théâtre de Ferney, mais je ne peux plus même faire les pères; j'ai cédé mes rôles; je suis spectateur bénévole.

Mon cher ange, je deviens bien vieux; j'ai, je crois, cinq ou six ans plus que vous.

Le temps va d'un tel pas, qu'on a peine à *le* suivre.
Tartufe, act. I, sc. I.

Je voudrais bien savoir si le chevalier d'Aidie, autre philopho campagnard de mon âge, est à Paris, comme on me l'a mandé; serait-il assez lâche pour se démentir à ce point? au moins je me flatte que c'est pour peu de temps. Vous avez dû recevoir vingt pages de moi l'ordinaire dernier, et je vous écris encore. Les gens qui aiment sont insupportables.

3090. — A M. SAURIN.

5 mai.

Je vous remercie de tout mon cœur, monsieur. J'aime beaucoup *Spartacus*; voilà mon homme; il aime la liberté, celui-là. Je ne trouve point du tout Crassus petit. Il me semble qu'on n'est point avili quand on dit toujours ce qu'on doit dire. J'aime fort que Noricus tourne ses armes contre Spartacus pour se venger d'un affront; cela vaut mieux que la lâcheté de Maxime, qui accuse son ami Cinna, parce qu'il est amoureux d'Emilie. Cet emportement de Spartacus, et le pardon qu'il demande noblement, sont à l'anglaise; cela est bien de mon goût. Je vous dis ce que je pense; je vous donne mon sentiment pour mien, et non pour bon. Peut-être le parterre de Paris aura désiré un peu plus d'intérêt.

Il y a quelques vers durisculos. Je ne hais pas qu'un Spartacus soit quelquefois un peu raboteux; je suis las des amoureux élégants. Ma cabale veut donner ma gré moi une pièce toute confite en tendresse; il y a une espèce d'amoureux qui me paraît un grand benêt (1). Cela a un faux air de Bajazet; cela est bien médiocre. J'en ai averti; ils veulent la jouer; je mets le tout sur leur conscience.

Je vous avertis que je n'aime point du tout votre épître à M. Helvétius (2); quand je vous dis que je ne l'aime point, c'est que je ne connais personne qui l'aime. *Tout est dit :* non, tout n'est pas dit; et vous auriez dû dire adroitement bien des choses.

J'ignore si on a joué la farce contre les philosophes; on ne sait comment s'y prendre pour détruire cette pauvre raison. On braille contre elle sur les bancs, dans les rues; on la joue à la comédie. Lui donnera-t-on bientôt la ciguë? Vous êtes plus fous que les Athéniens. Jansénistes, molinistes, cafés, bord..., tout se déchaîne contre les philosophes; et les pauvres diables sont désunis, dispersés, timides. En Angleterre, ils sont unis, et ils subjuguent.

Je viens de recevoir le *Discours* de Le Franc de Pompignan, et les *Quand* (3). Il me prend envie de les avoir faits. Ce discours est bien indécent, bien révoltant; il met en colère. Je m'applaudis tous les jours d'être loin de ces pauvretés. Je méprise les hypocrites, et je hais les persécuteurs; je brave les uns et les autres. Tout cela ne contribue pas à faire aimer les hommes. Il en vient pourtant chez moi beaucoup, et quelques-uns me remercient d'avoir osé être libre, et écrire librement. Pour le peu de temps qu'on a à vivre, que gagne-t-on à être esclave? Je voudrais vous voir vous et votre ami (4).

Faites-moi le plaisir de me mander le succès de la pièce contre les philosophes, et le nom de cet Aristophane.

3091. — A M. LEKAIN.

Mon cher et grand acteur, quand vous pourrez venir introduire un peu de bon goût à Lyon et à Dijon, vous me ferez un extrême plaisir de ne pas oublier les Délices et le château de Tournay, où vous trouverez un théâtre grand comme la main, mais où l'on admirera vos talents tout aussi bien que sur un plus grand. Vous avez, dit-on, envie de jouer la *Mort de César* et celle de *Socrate*. *Socrate* ne passera point, et *César*, sans femmes, ne peut être joué que chez des jésuites. Cependant, si on le veut absolument, il faudra s'y prêter, à condition que l'auteur de *Socrate* le rende plus susceptible du théâtre de Paris.

Il vaudrait beaucoup mieux jouer *Rome sauvée*; cela formerait un beau spectacle sur un théâtre purgé de petits-maîtres. Il arriverait peut-être à *Rome sauvée* la même chose qu'à *Sémiramis*; elle n'a réussi que quand la scène a été libre.

Je fais bien peu de cas de *Médime;* le présent est médiocre; mais je fais un cas infini de vous.

3092. — A M. LACOMBE.

Aux Délices, 9 mai.

Je recevrai, monsieur, avec une extrême reconnaissance l'ouvrage (5) dont vous voulez bien m'honorer. Votre lettre me donne grande envie de voir votre livre; elle est d'un philosophe, et il n'appartient qu'aux philosophes d'écrire l'histoire; les autres sont des satiriques, des flatteurs, ou des déclamateurs.

Je n'ai encore qu'un volume de prêt de l'*Histoire de Pierre-le-Grand*. Les mémoires qu'on m'envoie de Pétersbourg viennent fort lentement et de loin à loin; plusieurs ont été pris en route par les housards. Vous voyez que la guerre fait plus d'un mal. Au reste, je doute fort que cette Histoire réussisse en France; je suis obligé d'entrer dans des détails qui ne plaisent guère à ceux qui ne veulent que s'amuser. Les folies héroïques de Charles XII divertissaient jusqu'aux femmes; des aventures romanesques, telles même qu'on n'oserait les feindre dans un roman, réjouissaient l'imagination; mais deux mille lieues de pays policées, des villes fondées, des

(1) Allusion à l'*Histoire naturelle de la religion*, par Hume. (G. A.)
(2) D'Argence vint en septembre à Ferney. (G. A.)
(3) Voyez *Zulime*, acte V, sc. III. (G. A.)
(4) *Tancrède*. (G. A.)

(1) Ramire dans *Zulime*. (G. A.)
(2) Dédicace de *Spartacus*. (G. A.)
(3) Voyez, tome VI, aux FACÉTIES. (G. A.)
(4) Helvétius. (G. A.)
(5) *Histoire des révolutions de l'empire de Russie*, 1760. (G. A.)

lois établies, le commerce naissant, la création de la discipline militaire, tout cela ne parle guère qu'à la raison.

Ajoutez à ce malheur celui des noms barbares inconnus à Versailles et à Paris, et vous m'avouerez que je cours grand risque de n'être point lu de tout ce que vous avez de plus aimable.

Il se pourra encore que maître Abraham Chaumeix me dénonce comme un impie, attendu que Pierre-le-Grand n'a jamais voulu entendre parler de la réunion de l'Eglise grecque à la romaine, proposée par la Sorbonne. Les jésuites se plaindront qu'on les ait chassés de Russie, tandis qu'on a laissé une douzaine de capucins à Astracan. Nous verrons, monsieur, comment vous vous êtes tiré de ces difficultés.

Je suis aussi indigné que vous qu'on permette à Paris l'affront qu'on fait sur le théâtre à des hommes respectables. Serait-il possible, monsieur, qu'ont eût désigné injurieusement dans la pièce nouvelle MM. d'Alembert, Diderot, Duclos, Helvétius et tant d'autres? J'ai peine à croire que notre nation légère soit devenue assez barbare pour approuver une telle licence. Je ne sais qui est l'auteur de cette pièce; mais, quel qu'il soit, il aurait à se reprocher toute sa vie un tel abus de son talent; et les approbateurs (1) auraient encore plus de reproches à se faire. Peut-être la licence qu'on suppose dans cette pièce n'est-elle pas aussi grande qu'on le dit. J'ignore si la pièce a été jouée; j'ai conservé à Paris peu de correspondances; je sais seulement, en général, qu'on m'y attribue souvent des ouvrages que je n'ai pas même lus. Les vôtres, monsieur, serviront à me désennuyer de ceux qui me sont venus de ce pays-là.

Vous me donnez trop de louanges; mais vous savez, vous qui êtes avocat, que la forme emporte le fond. Elles sont si bien tournées qu'on vous pardonnerait même le sujt.

3093. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 11 mai.

ACTE V, SCÈNE II.

MÉDIME, *armée; soldats dans l'enfoncement.*

(A son père.) (A sa suite.)

Non, n'allez pas plus loin. — Frappez, et vous, soldats,
Laissez périr Médime, et ne la vengez pas.
Vous n'avez que trop bien secondé mon audace;
J'ai mérité la mort, méritez votre grâce;
Sortez, dis-je.

MOHADAR (2).

Ah, cruelle! est-ce toi que je voi?

MÉDIME, *en jetant aussi ses armes.*

Pour la dernière fois, seigneur, écoutez-moi.
. . . . . .
. . . . . .
Je baise cette main dont il faut que j'expire;
Mais, pour prix de mon sang, pardonnez à Ramire :
C'est assez vous venger, et ce sang à vos yeux,
Ce sang qui fut le vôtre, est assez précieux.

Peut-être ces deux derniers vers, prononcés avec une grandeur mêlée de tendresse, pourront faire quelque effet.

N. B. que dans la dernière scène Mohadar dit :

J'ai trop vu, je l'avoue, en ce combat funeste.

Il y avait :

J'ai trop vu, malgré moi, dans ce combat funeste,

et cela faisait deux *malgré moi* en deux vers.

Voilà, mon divin ange, de quelle manière j'ai obéi sur-le-champ à votre lettre; et, si vous n'êtes pas content, je trouverai peut-être quelque chose de mieux.

Je sacrifie mes craintes et mes remords aux espérances et à l'absolution que vous me donnez. Allons donc, puisque vous l'ordonnez. C'est déjà quelque chose que mademoiselle Gaussin ne joue pas Enide; mais gare que mademoiselle Clairon ne donne de ses tons à mademoiselle Hus, et qu'au lieu du contraste intéressant de deux caractères opposés, on ne voie qu'une écolière répétant sa leçon devant sa maîtresse! en ce cas, tout serait perdu. Mademoiselle Clairon en sait-elle assez pour enseigner un jeu différent du sien?

Je suis mortifié, en qualité de Français, d'homme, d'être pensant, de l'affront public qu'on vient de faire aux mœurs, en permettant qu'on dise sur le théâtre des injures atroces à des gens de bien persécutés. A-t-on lâché un plat Aristophane contre les Socrates, pour accoutumer le public à leur voir boire la ciguë sans les plaindre? Est-il possible que madame de La Marck (1) ait protégé si vivement une si infâme entreprise?

Vous me faites un plaisir sensible, mon cher ange, en donnant le produit de l'impression à Lekain. Il faudra qu'il veille à empêcher les éditions furtives. Vous pouvez promettre le profit de l'édition de *Tancrède* à mademoiselle Clairon; ainsi il n'y aura point de jalousie, et Lekain pourra hautement jouir de ce petit bénéfice, supposé que la pièce réussisse. Vous saurez que *Tancrède* est corrigé, comme vous et madame Scaliger l'avez ordonné.

Mais je vous demande une grâce à genoux. Il y a un M. Jacques à Paris. Vous ne connaissez point ce nom-là; c'est un homme de lettres qui a du talent, et qui est sans pain. Il voulait venir chez moi; j'ai pris malheureusement à sa place une espèce de géomètre (2) qui me fait des méridiennes, des cadrans, qui me lève des plans; et je n'ai rien pu faire pour M. Jacques. Je lui destinais cinq cents francs sur la part d'auteur que je donne aux comédiens, et deux cents sur l'édition que je donne à Lekain (supposé toujours le succès dont mes anges me flattent); au nom de Dieu, réservez cinq cents francs pour Jacques. Il serait même bon qu'il présidât à l'édition, et qu'il fît la préface.

Vous me direz : Que ne donnez-vous à Jacques cinq cents francs de votre bourse? Je vous répondrai que je suis ruiné; que j'ai eu la sottise de bâtir et de planter en trois endroits différents; que j'ai chez moi trois personnes à qui j'ai l'insolence de faire une pension; que madame Denis, après sa réception à Francfort, a droit de ne se rien refuser à la campagne; que la proximité d'une grande ville et le concours des étrangers exigent une grande dépense; qu'enfin je suis devenu un grand seigneur, c'est-à-dire que j'ai des dettes et point d'argent, avec un gros revenu. Voilà mon cas; il ne faut rien cacher à son ange gardien.

Vous n'avez rien répondu sur la juste haine que je porte à la ville de Paris; est-ce que je n'ai pas raison? Mais j'ai bien plus raison de vous aimer jusqu'à mon dernier moment, avec la plus tendre reconnaissance. Madame Scaliger permet-elle qu'on lui en dise autant?

J'ai oublié l'adresse de Jacques. Il demeurait à Paris, rue Saint-Jacques, près la fontaine Saint-Séverin, chez..... je ne m'en souviens plus. C'est un M. Audelet ou Audet, homme d'affaires... On pourrait donner des billets à Jacques.

3094. — A LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

14 mai (3).

Que vous avez raison, jeune et belle princesse,
D'aller en Amérique étaler vos appas!
A vous rendre justice en Europe on s'empresse;
Mais parmi tant de sang, de pleurs et d'attentats,
L'Europe, abandonnée au démon des combats,
Aux meurtres, au pillage, à la fraude traîtresse,
Même en vous admirant, ne vous méritait pas.

Madame, ce petit compliment est pour celle qui a daigné honorer et embellir le rôle d'Alzire. Mais que ne dois-je point à son auguste mère! Je lui jure que si j'avais eu un peu de santé, j'aurais fait le voyage, j'aurais été le témoin des talents du prince et de la princesse. Les raisonneurs, les politiques auraient dit ce qu'ils auraient voulu, j'aurais contenté le plus cher de mes désirs, de venir me mettre encore aux pieds de votre altesse sérénissime.

J'ai usé de la permission qu'elle m'a donnée; j'ai fait partir un petit ballot pour madame la comtesse de Bassevitz, et je l'ai adressé à Gotha directement à votre altesse sérénissime, afin que le respect pour votre nom le fît arriver en sûreté.

Je profite encore des mêmes bontés pour vous supplier, madame, de vouloir bien honorer de votre protection la lettre incluse.

Je crois mon commerce fini avec le chevalier Pertriset (4). J'ai pris la liberté de lui dire tout ce que j'avais sur le cœur; mon âge, mon ancienne liberté, les malheurs auxquels il s'expose, m'ont autorisé et m'ont peut-être conduit trop loin. Il ne tenait certainement qu'à lui de s'arranger très bien avec son oncle; mais il aime mieux plaider. Je suis sûr que mademoiselle Pertriset en est fâchée.

Je ne sais rien, madame, des nouvelles publiques. Je plante, je bâtis; je ne me mêle point des affaires des prin-

(1) Crébillon approuva, sur l'ordre du duc de Choiseul. (G. A.)
(2) Baptisé aussi *Benassar*. (G. A.)

(1) Sœur du duc de Noailles. (G. A.)
(2) Siméon Valette. (G. A.)
(3) Editeurs, E. Bavoux, et A. François. (G. A.)
(4) Frédéric II. (G. A.)

ces; mais il y a une princesse aux pieds de laquelle je voudrais être. Le Suisse V.

3095. — A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

Tournay, par Genève, 14 mai.

Monsieur, j'ai reçu aujourd'hui, par les mains du jeune M. de Soltikof, les deux mémoires dont votre excellence a bien voulu le charger pour moi. Je me flatte que je recevrai autant d'instructions sur les affaires et sur la guerre que j'en reçois sur les moines et sur les religieuses. Je présume, monsieur, que vous avez reçu à présent le volume qui va jusqu'à Pultava, et que vous ne laisserez point imparfait le bâtiment que vous avez élevé. Quoique j'aie suivi en tout, dans ce premier volume, les mémoires authentiques que j'ai entre les mains, cependant si je me suis trompé en quelque chose, ou même si j'ai dit quelques vérités que le temps présent ne permette pas de mettre au jour, il sera aisé de substituer d'autres pages aux pages que vous croirez devoir être réformées. Cette histoire est votre ouvrage plutôt que le mien; il ne doit paraître que sous vos auspices; ainsi tout doit être muni du sceau de votre approbation. Je suis bien persuadé que vous n'aurez point de vains scrupules; votre esprit juste en est incapable. Vous savez mieux que moi ce que je vous ai toujours dit, que l'histoire ne doit être ni une satire, ni un panégyrique, ni une gazette. Il faut surtout que l'histoire puisse fouiller dans le cabinet, sans pourtant abuser de cette permission.

J'espère que la paix de l'Europe, qui ne peut nous être donnée que par vos armes victorieuses, sera l'époque de la publication de l'*Histoire de Pierre-le-Grand*. Ce sera une grande consolation pour moi de servir à réfuter les calomnies odieuses dont on a osé noircir depuis ce héros de votre nation. Mais je suis bien vieux et bien infirme; il faut que je me hâte et ne meure point avec le regret de n'avoir point achevé ce que vous avez fait commencer. Je suis toujours à vos ordres.

J'ai l'honneur d'être, avec les plus respectueux sentiments, etc.

3096. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 mai.

Un Gasparini, mon divin ange, doit demander ou avoir demandé votre protection pour débuter, pour être reçu, ou pour être souffert à l'essai (1). Il est bon dans les rôles à manteau, dans certains rôles de père; et je vous assure qu'il fit mourir de rire dans le rôle de M. Duru (2), quoi qu'en dise le grand Fréron mon ami.

Je reçois vingt lettres de connus, d'inconnus, qui tous s'adressent à moi pour que je sois le réparateur des torts, pour que je venge le public de l'infamie du théâtre. Je m'en garderai bien; je n'ai que trop fait le Don Quichotte (3). Que les intéressés pourvoient à leurs affaires.

Je vous accable de lettres, pardon; mais, puisque m'y voilà, vous saurez que j'ai relu *Tancrède;* elle finissait languissamment. Que dites-vous des fureurs d'Oreste? déclamation, et puis c'est tout. Mais fureurs de femmes, fureurs mêlées de tendresse, rage contre les chevaliers, emportements contre son père, larmes sur le corps de son amant, évanouissement, retour à la vie, transports, désespoir aux yeux de ceux qui ont fait ses malheurs; si cela n'est pas théâtral, si cela n'est pas déchirant, je suis un grand sot.

Patience; la *Chevalerie* a quelque chose de bien neuf, en dépit de l'envie; et madame Scaliger sera contente; et je baise le bout de vos ailes plus que jamais. Ainsi fait *Clairon*-Denis.

3097. — A MADAME BELOT.

16 mai.

Vos lettres sont charmantes, madame; mais les sujets en sont bien tristes. Vous semez des fleurs sur un fond noir. Ce que vous me mandez de l'opprobre de ma patrie (4) m'afflige sans me surprendre. Vous avez réparé cette honte en m'envoyant *Rasselas* (5), qui m'a paru d'une philosophie aimable et très bien écrit. Vous ne quitterez point Paris, madame; on ne s'arrache point ainsi aux lieux où l'on doit plaire et où l'on est toujours bercé de quelque espérance. Les villes de province sont insipides et tracassières. La campagne n'est bonne que quand on a le bonheur de la cultiver, et c'est un goût qu'on ne se donne pas; car on ne se donne rien.

Si vous étiez déterminée à la retraite, vous pourriez en trouver une pour cent écus par an, à une demi-lieue de Genève. Il y a un petit jardin; la maison est meublée et mal meublée. L'hiver y serait dur. Croiriez-vous pourtant qu'un neveu de M. de Montmartel occupe à présent ce taudis pour être à portée de M. Tronchin, dont il croit avoir besoin, quoiqu'il ait fait à cheval le voyage de Paris à Genève? Nous sommes cinq maîtres aux Délices : ma nièce, mademoiselle de Bazincourt, fille de votre âge, jouant la comédie, faisant de petits vers, travaillant en tapisserie, et s'étant consacrée à la retraite, un neveu, un géomètre, qui fait des cadrans au soleil et des vers, et enfin moi chétif. La maison est pleine, et vous me faites bien souhaiter qu'elle fût plus grande. Je ferai l'impossible pour la mettre en état de vous recevoir, si jamais vous donnez la préférence sur le Languedoc et la Bourgogne à notre beau lac de Genève, à la plus belle vue de l'univers, à un pays libre et tranquille, où la nature est riante et où la raison n'est point persécutée.

Soyez persuadée, madame, de la respectueuse estime du Suisse V.

3098. — A MADAME D'ÉPINAY.

18 M. 1760.

Ma belle philosophe, la lettre du philosophe que vous m'avez envoyée, a fait grand plaisir au philosophe de Ferney. Je prends gaiement une petite aventure qu'il a prise sérieusement par bonté pour moi. Au reste, il est bon que ces pauvres philosophes s'aident mutuellement, comme les premiers chrétiens priaient Dieu les uns pour les autres.

Quoi! vous perdez les yeux comme moi, cela n'est pas juste. Attendez au moins encore soixante ans pour que vos armes se rouillent.

J'obéis à vos ordres. Je vous souhaite des plaisirs sans privations. Qui mérite plus que vous d'être heureuse?

3099. — A LA MÊME.

19 mai.

Ma belle philosophe, les *Qui* et les *Quoi*, qu'on m'envoie, m'ont amusé; il faut rire de tout; il n'y a que ce parti-là de bon. On parle des *Si*, des *Mais*, et des *Pourquoi;* il faut que quelque bonne âme fasse les *Comment* (1).

La comédie contre les philosophes a donc réussi? Eh bien! ils en seront plus philosophes. Qu'est-ce qu'une comédie intitulée le *Café* (2), et une *Relation du Voyage de frere Garassise* (3)?

Où est ma belle philosophe? où est le prophète?

Mille tendres respects.

3100. — A M. THIERIOT.

19 mai (4).

Je prie mon ancien ami de me faire avoir les *Si*, et les *Mais*, et les *Pourquoi*. Cela pourra faire un petit recueil à faire pouffer de rire; on m'a envoyé les *Qui* et les *Quoi*. J'ignore quelle est la bonne âme qui a vengé ainsi les pauvres philosophes. Je leur conseille à tous de prendre de ma recette, de se moquer de leurs ennemis. Ce monde est une guerre; celui qui rit aux dépens des autres est victorieux.

Venez passer un été et un automne dans le pays de la liberté : il faut voir ses amis avant de mourir; car après il n'y a pas moyen.

3101. — A M. BERTRAND.

20 mai.

Mon cher philosophe, si la misère de ma machine et de mes affaires me permet le voyage, j'irai à Manheim, et je porterai votre catalogue. Il vaut mieux parler qu'écrire; mais ce ne sera que vers le mois de juillet, sinon j'écrirai.

Je ne sais pourquoi je me suis amusé à prendre le parti (5) du *Koran* ou de l'*Alcoran* contre un sot; car je suis un pauvre Osmanli, et je ne fais nul cas du *Koran*. Pour l'*Ecossaise*, elle n'est pas de moi, ni bien des sottises nouvelles qu'on m'attribue. On a joué Jean-Jacques Rousseau à Paris, et on l'a fait marcher à quatre pattes. Il me semble pourtant qu'après toutes nos humiliations nous ne devrions nous moquer de personne.

(1) Il débuta le 8 juin 1760 et ne fut pas admis. (G. A.)
(2) Personnage de la *Femme qui a raison*. (G. A.)
(3) Quoi qu'il dise, il venait de composer l'*Ecossaise*. (G. A.)
(4) Il s'agit de la comédie des *Philosophes*. (G. A.)
(5) Roman de Samuel Johnson, traduit par madame Belot. (G. A.)

(1) Voyez, tome VI, aux FACÉTIES. (G. A.)
(2) L'*Ecossaise*, qui paraissait imprimée. (G. A.)
(3) Voyez, tome VI, aux FACÉTIES. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(5) Voyez, tome V, la *Lettre civile et honnête*. (G. A.)

Je vous embrasse tendrement. Ne m'oubliez jamais auprès de M. et de madame de Freudeinreich. *Vale.*

3102. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

A Tournay, par Genève, 20 mai.

Si vous avez eu mal à la jambe, mon cher marquis, votre tête et votre cœur vont très bien. Votre lettre m'a enchanté; tout ce que vous dites est vrai, hors les louanges dont vous m'honorez, la fin surtout de cette *Chevalerie* étant fort languissante. Figurez-vous que cela avait été imaginé, fait, et envoyé en trois semaines. Les jeunes gens sont toujours un peu trop vifs; mais on fait ensuite des retours sur soi-même. J'ai l'impudence de penser que mademoiselle Clairon ne serait pas mécontente de la dernière scène. Oreste a des fureurs tout seul; mais des fureurs auprès de son amant qui expire, aux yeux d'un père qui est cause en partie de tant de malheurs, aux yeux de ceux qui avaient proscrit l'amant et condamné à mort la maîtresse; des fureurs mêlées de l'excès de l'amour; mais embrasser son amant qui meurt pour elle, mais repousser son père et lui demander pardon, et tomber dans les convulsions du désespoir: si cela n'est point fait pour le jeu de mademoiselle Clairon, j'ai tort.

Je crois qu'en tout le rogaton de la *Chevalerie* est moins mauvais que le rogaton de *Médime;* mais c'est à ceux qui me gouvernent à régler les rangs et l'ordre des sifflets. Je n'ai point fait les *Quand;* mais il me prend envie de les avoir faits. Il n'y a qu'à rire de tout ce qui se passe; les philosophes surtout doivent rire, s'ils sont sages. On m'envoie de Paris les pauvretés (1) ci-jointes; on les dit de Robbé; en ce cas, Robbé est un sage, car il rit. La guerre des auteurs est celle des rats et des grenouilles; cela ne fait de mal à personne. Jansénistes, molinistes, convulsionnaires; Jean-Jacques, voulant qu'on mange du gland; Palissot, monté sur Jean-Jacques allant à quatre pattes; maître Joly de Fleury braillant des absurdités, les chambres assemblées: tout cela empêche qu'on ne soit trop occupé des désastres de nos armées, et de nos flottes, et de nos finances. Il faut vivre en riant et mourir en riant; voilà mon avis, et la façon dont j'en use. Les Délices rient et vous embrassent.

N. B. On me reproche d'être *comte* de Ferney; que ces jean-f.....-là viennent donc dans la terre de Ferney, je les mettrai au pilori. N'allez pas vous aviser de m'écrire à monsieur le *comte*, comme fait *Luc;* mais écrivez à Voltaire, gentilhomme ordinaire du roi, titre dont je fais cas, titre que le roi m'a conservé avec les fonctions; car, pardieu! ce qu'on ne sait pas, c'est que le roi a de la bonté pour moi, c'est que je suis très bien auprès de madame de Pompadour et de M. le duc de Choiseul, et que je ne crains rien, et que je me f... de... et de.... et de....., ainsi que de Chaumeix, et que je leur donnerai sur les oreilles dans l'occasion. Pourtant brûlez ma lettre, et gardez le secret à qui vous aime.

3103 — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 25 mai.

Je n'aime point, mon divin ange, que madame Scaliger soit toujours malade; cela nuit beaucoup à la douceur de ma vie.

Vous êtes un homme bien hardi de vouloir faire jouer la *Mort de Socrate*; vous êtes un anti-Anitus. Mais que dira maître *Anitus*-Joly de Fleury? Ce *Socrate* est un peu fortifié depuis longtemps par de nouvelles scènes, par des additions dans le dialogue. Toutes ces additions ne tendent qu'à rendre les persécuteurs plus ridicules et plus exécrables; mais aussi elles ne contribueront pas à les désarmer. Les Fleury feront ce qu'ils firent à *Mahomet;* et ce pantalon de Rezzonico ne fera pas pour moi ce que fit ce bon polichinelle de Benoît XIV. Voyez ce que vous pouvez hasarder. Je suis à vos ordres avec toute la témérité possible. Je vous avertis seulement que les déclamations de Socrate, sur la fin, doivent être bien courtes, et que celui qu'on va pendre ne doit pas pérorer longtemps; tout sermon est ennuyeux.

Si vous avez la probité et le courage de faire jouer ce bon pasteur Hume (2), il n'y a qu'à donner à Fréron le nom de guêpe, au lieu de frelon; M. Guêpe fera le même effet. Quant au petit procès-verbal des raisons pour quoi cette Lindane est à Londres, c'est l'affaire d'un moment. Les Français aiment donc ces procès-verbaux; les Anglais ne s'en soucient guère. Lindane est à Londres; on ne se soucie point de savoir comment elle y est arrivée d'Ecosse; et toutes ces vétilles ne font rien à l'intérêt et au succès. Mais, si vous exigez ces préliminaires, vous serez servi, et vite.

26 mai.

On pourrait rendre le *Droit du Seigneur* très intéressant au troisième acte. Cette pièce fut jetée en sable; elle n'a jamais coûté quinze jours. On peut aisément donner quelques coups de ciseau; vous serez encore servi sur cet article, quand vous voudrez.

Très bonne idée, excellente idée de reculer *Médime*, elle n'en vaudra que mieux; on aura le temps de la coiffer; elle ne paraîtra point immédiatement après l'infamie contre les philosophes; et j'aurai la gloire de n'avoir pas voulu que les comédiens profitassent de ma pièce, après s'être déshonorés en se prêtant, pour de l'argent, au déshonneur de la nation.

Mon très cher ange, voilà une vilaine époque. La pièce de Palissot, le discours de maître Joly, celui de maître Le Franc de Pompignan, mettent le comble à l'ignominie de la France; cela vient tout juste après Rosbach, les *billets de confession*, et les convulsions.

M. de Choiseul est-il bien affligé de la maladie de madame de Robecq (1)? Je la tiens morte; c'est la maladie de sa mère. C'est bien dommage; mais pourquoi protéger Palissot? Hélas! M. de Choiseul protége aussi ce Fréron. Il a bien mal fait de s'adresser à lui pour répondre (2) aux invectives horribles de *Luc* contre le roi; il ne connaît pas Fréron; c'est un monstre, mais un monstre dont je ne fais que rire. Je ris de tout; je m'en trouve bien, mais c'est bien sérieusement que je vous aime avec la plus grande tendresse.

3104. — A M. DE CHENEVIÈRES.

Aux Délices, 26 mai (3).

Ressusciter est sans doute un grand cas;
C'est un plaisir que je viens de connaître;
Mais le plus grand, ce serait d'apparaître
A ses amis; je ne m'en flatte pas.
Pour ce prodige, il est quelques obstacles.
C'en serait trop pour les gens d'ici-bas
Que deux plaisirs, et surtout deux miracles.

J'ai grande envie de ressusciter entièrement, c'est-à-dire de voir M. et madame de Chenevières, et votre ami, qui me fait d'aussi jolis compliments; mais un maçon, un laboureur, un jardinier, un vigneron, tel que j'ai l'honneur de l'être, ne peut quitter ses champs sans faire une sottise. Je suis plus capable de faire des sottises que des miracles.

Bonjour, homme aimable.

3105. — A M. THIERIOT.

A Tournay, et non à *Tornet* (4), 26 mai.

Je n'ai pas un moment; la poste part. Je reçois la bêtise (5) qu'on a jouée à Paris, j'en lis deux pages, je m'ennuie, et je vous écris.

Vous m'envoyez, mon ancien ami, d'autres bêtises qui ne sont pas de Resseguier, mais de Le Franc et de Fréron; et moi je vous envoie des *Que* qui m'ont paru plaisants. J'avais déjà retiré ma guenille tragique quand Clairon est tombée malade; j'ai déclaré que je ne voulais rien donner à un théâtre où l'on a joué la raison et mes amis.

Il m'est d'ailleurs très égal qu'on joue des pièces de moi, ou qu'on n'en joue pas; je n'attends nulle gloire de ces *performances* (6). L'intérêt n'y a point de part, puisque je donne le profit aux comédiens; MM. d'Argental font ce qu'ils veulent pour s'amuser. D'ailleurs, je me .... de tout bon ou mauvais succès, et de toutes les sottises de Paris, et des réquisitoires, et de maître Abraham Chaumeix, et des Fréron, et des Le Franc, et de *tutti quanti*. Il faut ne songer qu'à vivre gaiement; c'est à quoi j'ai visé et réussi.

Excepto quod non simul essem, cætera lætus.
HOR., lib. I, ep. x.

(1) Les *Facéties contre Pompignan*. Voyez toujours au tome VI. Robbé, sous le nom duquel Voltaire les donne ici, était un poëte licencieux. (G. A.)

(2) C'est à-dire l'*Ecossaise*, qu'il avait signée du nom de *Hume*. (G. A.)

(1) Fille de la duchesse de Luxembourg. (G. A.)

(2) Voyez tome VI, les *Mémoires de Voltaire*.

(3) Le 12 mai, Chenevières avait écrit à Voltaire que le bruit de sa mort avait couru à Versailles. Voltaire lui avait répondu immédiatement, et sa réponse est sans doute une lettre que nous avons placée bien plus haut. (G. A.)

(4) « Le *comte de Tornet!* » disaient ses ennemis. (G. A.)

(5) Les *Philosophes*. (G. A.)

(6) Mot anglais qui signifie *ouvrages*. (*Clogenson.*)

Envoyez-moi donc les *Quand*, les *Si*, les *Pourquoi*, qu'on dit imprimés en couleur de rose (1), les *Oui*, et les *Non*.

3106. — A MADAME DE FONTAINE.

Aux Délices, 28 mai.

Je suis toujours affligé, ma chère nièce, que la Picardie (2) soit si loin de mon lac; mais je vous vois d'ici bâtissant, arrangeant, meublant, et je me console en pensant que vous avez du plaisir. N'allez pas vous aviser de regretter Paris; quand vous auriez vu la prétendue comédie des *Philosophes*, vous n'en seriez pas mieux; et, quand vous auriez été témoin de toutes les sottises qui se font dans ce pays-là, vous n'y gagneriez rien. Attendez patiemment que la destinée de l'Europe soit tirée au clair.

Luc a cent mille hommes sous les armes : c'est presque autant de soldats qu'il a fait de vers. Les Russes en ont autant, la reine de Hongrie davantage. Les Hanovriens et nous, nous en pouvons compter plus de quatre-vingt mille de chaque côté; ce qui, joint aux Suédois, fait au delà de cinq cent mille héros, à cinq sous par jour, qui vont travailler à nous donner la paix.

Luc, en attendant, fait imprimer ses Œuvres. Il a été mécontent de l'édition qu'on avait donnée. On lui a fait apercevoir qu'il pouvait perdre quelques partisans, en laissant subsister une tirade contre le christianisme, qui commence par :

Allez, lâches chrétiens, etc. . . . . .

Il a fait brûler cette édition par le bourreau, à Berlin, et en a donné une autre où il a mis *pauvres chrétiens* (3); ce qui a tout réparé, comme vous le voyez bien. C'est un rare mortel; il m'a confié qu'il ferait durer la guerre encore quatre ans (4); ainsi prenez vos mesures là-dessus.

Le tonnerre a fait des siennes, en attendant le canon; il est tombé sur le chevalier de La Luzerne, qui était à la tête de sa troupe. Il a brûlé ses habits et sa culotte, sans lui faire beaucoup de mal; le chevalier est arrivé à cul nu. Si le roi de Prusse avait été là, il aurait cru que c'était une galanterie que le tonnerre lui faisait.

Si vous me demandez de mes nouvelles, je vous dirai que j'ai eu trois ou quatre petits procès; l'un avec un prêtre (5), l'autre avec les fermiers-généraux; un troisième contre le parlement de Bourgogne; un quatrième contre la république de Genève. Je les ai tous gagnés, tous finis gaiement, et sans que personne fût de mauvaise humeur.

Nos jardins sont charmants. Nous allons jouer la comédie dès que Lécluse (6) aura fait des dents à notre première actrice. Le duc de Villars prétend qu'il jouera les rôles de père. Marmontel arrive avec un Gaulard (7), receveur-général; voilà l'état des choses; mais aussi rendez-moi compte des plaisirs d'Hornoy.

Dieu vous donne un jour, monsieur le chevalier (8), les mêmes sujets d'angoisse qu'à M. votre père! Il me fait l'honneur de m'écrire; il consulte Tronchin; savez-vous bien sur quoi? sur ce que, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, il a le malheur de ne s'endormir qu'à quatre heures du matin, et de dormir jusqu'à dix; d'ailleurs il est assez content de lui.

Monsieur le jurisconsulte (9), que faites-vous? êtes-vous toujours gras comme un moine? que dites-vous de Daumart, qui ne peut plus marcher depuis quatre mois, même avec des béquilles? Je soupçonne notre ami Tronchin de s'être fourvoyé en lui appliquant, l'année passée, un cautère pour le fortifier. J'ai peur que ce pauvre garçon ne boîte toute sa vie.

Je vous embrasse tous; je vous aime, je vous regrette.

3107. — A M. THIERIOT.

29 mai (10).

On m'envoie cela, et je vous fais part de cela. C'est un déluge de monosyllabes. Ceux-ci m'ont paru plus gaillards que les autres. Je n'ai pu encore parvenir à trouver le recueil des *Quand*, des *Si*, des *Pourquoi*, imprimés, dit-on, sur du papier couleur de rose. On a recours à des amis dans le besoin. Je vous prie, mon ancien ami, de ne me pas oublier. Je vous dois plusieurs livres; quand il vous plaira, nous compterons.

Au reste, je ne sais pas pourquoi on me fourre dans toutes ces querelles, moi laboureur, moi berger, moi rat retiré du monde, dans un fromage de Suisse. Je me contente de ricaner, sans me mêler de rien. Il est vrai que je ricane beaucoup; cela fait du bien, et soutient son homme dans la vieillesse.

La pièce contre les philosophes n'a pu me faire rire. Peut-être cela est-il fort drôle au théâtre; mais à la lecture, on bâille. La première loi, quand on fait une comédie, c'est d'être comique; sans gaieté point de salut.

Si vous aviez quelque libraire à favoriser, un plaisant qui voyage m'a laissé un manuscrit que je pourrais vous faire tenir. Ce manuscrit est d'une douzaine de pages; mais le plaisant demande le secret, et moi je vous demande continuation d'amitié.

Que ne faites-vous comme Marmontel, qui vient nous voir? — V.

Qui sont les monstres qui disent que j'ai part aux *Que?* Ah! les coquins!

A qui faut-il adresser vos paquets, pour que vous les ayez plus tôt?

3108. — A M. LE CONSEILLER TRONCHIN.

2 juin (1).

Rien n'est plus beau à présent que votre pays; comptez que les billets de confession, les convulsions, les remontrances, et Rousseau Jean-Jacques marchant à quatre pattes sur le théâtre de Paris, et les édits de Silhouette, etc., etc., ne valent pas nos charmants paysages.

Vos petits secours viennent bien à propos. Votre argent hérétique sera employé à bâtir une petite église catholique; il faut se faire des amis du Mammon d'iniquité, comme dit l'autre. Je vous écris avant que la poste d'Allemagne soit arrivée. Ainsi, vous n'aurez point de nouvelles, du moins par moi, des ours et des tigres qui jouent de la grille en Silésie.

3109. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, *4 juin*.

Mon divin ange, la paix sera aussi difficile à établir parmi les gens de lettres qu'entre la France et l'Angleterre.

Palissot m'envoie sa pièce, et m'écrit. Jugez de sa lettre par ma réponse. Je prends la liberté de vous l'adresser, et en même temps je vous conjure de me dire s'il est vrai que Diderot ait fait deux libelles contre mesdames de Robecq et de La Marck (2). Cela peut être vrai, mais cela n'est pas possible.

Vous pourriez bien, avant d'envoyer ma réponse à Palissot, la faire transcrire, *ne varietur;* car je dois craindre qu'on ne me reproche d'être complice de la comédie des *Philosophes*. Dieu soit loué qu'on ne joue point *Médime!* elle viendrait mal à propos; elle serait sifflée. Il est très heureux, très décent qu'on ne me joue pas après les *Philosophes*.

D'ailleurs, mon cher ange, je suis à vos ordres. Décidez pour *Socrate*, pour l'*Ecossaise;* je ferai tout ce qu'il faudra. Je suis en train d'aimer le *tripot*, et de rire.

N'abandonnons point le droit de cuissage (3); il me semble qu'on en peut faire quelque chose de très intéressant. Le IV et le V étaient à la glace; mais en quinze jours on ne peut avoir un feu égal dans son fourneau.

Cela ne ressemblera point à *Nanine*. Pourquoi ne feriez-vous point jouer *Rome sauvée?* Mais avez-vous des acteurs? Si vous n'en avez point pour *Catilina*, vous n'en aurez pas pour la *Mort de César;* et *vice versâ*.

Mon cher ange, comment se porte madame Scaliger?

Il me prend quelquefois des fureurs de venir vous voir; mais il faut se contenir; il faut marcher toujours sur la même ligne.

Paris, que veux-tu de moi?
Mon cœur n'est pas fait pour toi.

Il est fait pour vous, mon cher ange.

---

(1) En rouge. (G. A.)
(2) Où était le château d'Hornoy. (G. A.)
(3) Ou plutôt *lâches humains*. (G. A.)
(4) Voyez la lettre de Frédéric du 1er mai. (G. A.)
(5) Ancien curé de Moëns. (G. A.)
(6) Dentiste, ancien comédien. (G. A.)
(7) Fils d'un ancien ami de Voltaire, avocat-général à Bordeaux. (G. A.)
(8) C'est toujours le Florian qui devint marquis à la mort de son père. (G. A.)
(9) D'Hornoy fils. (G. A.)
(10) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François.
(2) Deleyre ayant traduit le *Pere de famille* et le *Véritable ami*, de Goldoni, Grimm écrivit en tête de ces pièces deux épîtres dédicatoires satiriques adressées à la princesse de Robecq et à la comtesse de La Marck. Diderot se sacrifia pour son ami en laissant croire qu'il était le coupable. (G. A.)
(3) C'est-à dire la comédie du *Droit du Seigneur*. (G. A.)

3110. — A M. PALISSOT.

Aux Délices, 4 juin.

Je vous remercie, monsieur, de votre lettre (1) et de votre ouvrage; ayez la bonté de vous préparer à une réponse longue; les vieillards aiment un peu à babiller.

Je commence par vous dire que je tiens votre pièce pour bien écrite; je conçois même que Crispin philosophe, marchant à quatre pattes, a dû faire beaucoup rire, et je crois que mon ami Jean-Jacques en rira tout le premier. Cela est gai; cela n'est point méchant; et d'ailleurs le *citoyen de Genève*, étant coupable de lèse-comédie, il est tout naturel que la comédie le lui rende.

Il n'en est pas de même des citoyens de Paris que vous avez mis sur le théâtre; il n'y a pas là certainement de quoi rire. Je conçois très bien qu'on donne des ridicules à ceux qui veulent bien nous en donner; je veux qu'on se défende, et je sens par moi-même que, si je n'étais pas si vieux, MM. Fréron et de Pompignan auraient affaire à moi; le premier, pour m'avoir vilipendé cinq ou six ans de suite, à ce que m'ont assuré des gens qui lisent les brochures; l'autre, pour m'avoir désigné en pleine Académie comme un radoteur qui a farci l'histoire de fausses anecdotes. J'ai été très tenté de le mortifier par une bonne justification, et de faire voir que l'anecdote de l'Homme au masque de fer, celle du testament du roi d'Espagne Charles II (2), et autres semblables, sont très vraies, et que, quand je me mêle d'être sérieux, je laisse là les fictions poétiques.

J'ai encore la vanité de croire avoir été désigné dans la foule de ces pauvres philosophes qui ne cessent de conjurer contre l'Etat, et qui certainement sont cause de tous les malheurs qui nous arrivent; car enfin j'ai été le premier qui aie écrit en forme en faveur de l'attraction, et contre les grands tourbillons de Descartes, et contre les petits tourbillons de Malebranche; et je défie les plus ignorants, et jusqu'à Fréron lui-même, de prouver que j'ai falsifié en rien la philosophie newtonienne. La société de Londres a approuvé mon petit catéchisme d'attraction. Je me tiens donc comme très coupable de philosophie.

Si j'avais de la vanité, je me croirais encore plus criminel, sur le rapport d'un gros livre intitulé l'*Oracle des nouveaux philosophes*, lequel est parvenu jusque dans ma retraite. Cet *Oracle*, ne vous déplaise, c'est moi. Il y aurait là de quoi crever de vaine gloire; mais malheureusement ma vanité a été bien rabattue, quand j'ai vu que l'auteur de l'*Oracle* prétend avoir plusieurs fois dîné chez moi, près de Lausanne, dans un château que je n'ai jamais eu. Il dit que je l'ai très bien reçu, et, pour récompense de cette bonne réception, il apprend au public tous les aveux secrets qu'il prétend que je lui ai faits.

Je lui ai avoué, par exemple, que j'avais été chez le roi de Prusse pour y établir la religion chinoise; ainsi me voilà pour le moins de la secte de Confucius. Je serais donc très en droit de prendre ma part aux injures qu'on dit aux philosophes.

J'ai avoué de plus à l'auteur de l'*Oracle* que le roi de Prusse m'a chassé de chez lui, chose très possible, mais très fausse, et sur laquelle cet honnête homme en a menti.

Je lui ai encore avoué que je ne suis point attaché à la France, dans le temps que le roi me comble de ses grâces, me conserve la place de gentilhomme ordinaire, et daigne favoriser mes terres des plus grands priviléges. Enfin j'ai fait tous ces aveux à ce digne homme, pour être compté parmi les philosophes.

J'ai trempé de plus dans la cabale infernale de l'*Encyclopédie;* il y a au moins une douzaine d'articles de moi imprimés dans les trois derniers volumes. J'en avais préparé pour les suivants une douzaine d'autres qui auraient corrompu la nation, et qui auraient bouleversé tous les ordres de l'Etat.

Je suis encore des premiers qui aient employé fréquemment ce vilain mot d'*humanité*, contre lequel vous avez fait une si brave sortie dans votre comédie. Si, après cela, on ne veut pas m'accorder le nom de philosophe, c'est l'injustice du monde la plus criante.

Voilà, monsieur, pour ce qui me regarde. Quant aux personnes que vous attaquez dans votre ouvrage, si elles vous ont offensé, vous faites très bien de le leur rendre; il a toujours été permis par les lois de la société de tourner en ridicule les gens qui nous ont rendu ce petit service. Autrefois, quand j'étais du monde, je n'ai guère vu de souper dans lequel un rieur n'exerçât sa raillerie sur quelque convive, qui, à son tour, faisait tous ses efforts pour égayer la compagnie au dépens du rieur. Les avocats en usent souvent ainsi au barreau. Tous les écrivains de ma connaissance se sont donné mutuellement tous les ridicules possibles. Boileau en donna à Fontenelle, Fontenelle à Boileau. L'autre Rousseau, qui n'est pas Jean-Jacques, se moqua beaucoup de *Zaïre* et d'*Alzire;* et moi, qui vous parle, je crois que je me moquai aussi de ses dernières épîtres (1), en avouant pourtant que l'ode sur les conquérants est admirable, et que la plupart de ses épigrammes sont très jolies; car il faut être juste, c'est le point principal.

C'est à vous à faire votre examen de conscience, et à voir si vous êtes juste, en représentant MM. d'Alembert, Duclos, Diderot, Helvétius, le chevalier de Jaucourt, et *tutti quanti*, comme des marauds qui enseignent à voler dans la poche.

Encore une fois, s'ils ont voulu rire à vos dépens dans leurs livres, je trouve très bon que vous riiez aux leurs; mais, pardieu, la raillerie est trop forte. S'ils étaient tels que vous les représentez, il faudrait les envoyer aux galères, ce qui n'entre point du tout dans le genre comique. Je vous parle net; ceux que vous voulez déshonorer passent pour les plus honnêtes gens du monde; et je ne sais même si leur probité n'est pas encore supérieure à leur philosophie. Je vous dirai franchement que je ne sais rien de plus respectable que M. Helvétius, qui a sacrifié deux cent mille livres de rente pour cultiver les lettres en paix.

S'il a, dans un gros livre, avancé une demi-douzaine de propositions téméraires et malsonnantes, il s'en est assez repenti, sans que vous dussiez déchirer ses blessures sur le théâtre.

M. Duclos, secrétaire de la première Académie du royaume, me paraît mériter beaucoup plus d'égards que vous n'en avez pour lui; son livre *sur les mœurs* n'est point du tout un mauvais livre, c'est surtout le livre d'un honnête homme (2). En un mot, ces messieurs vous ont-ils publiquement offensé? il me semble que non. Pourquoi donc les offensez-vous si cruellement?

Je ne connais point du tout M. Diderot; je ne l'ai jamais vu; je sais seulement qu'il a été malheureux et persécuté; cette seule raison devait vous faire tomber la plume des mains. Je regarde d'ailleurs l'entreprise de l'*Encyclopédie* comme le plus beau monument qu'on pût élever à l'honneur des sciences; il y a des articles admirables, non seulement de M. d'Alembert, de M. Diderot, de M. le chevalier de Jaucourt, mais de plusieurs autres personnes, qui, sans aucun motif de gloire ou d'intérêt, se font un plaisir de travailler à cet ouvrage.

Il y a des articles pitoyables sans doute, et les miens pourraient bien être du nombre; mais le bon l'emporte si prodigieusement sur le mauvais, que toute l'Europe désire la continuation de l'*Encyclopédie*. On a traduit déjà les premiers volumes en plusieurs langues; pourquoi donc jouer sur le théâtre un ouvrage devenu nécessaire à l'instruction des hommes et à la gloire de la nation?

J'avoue que je ne reviens point d'étonnement de ce que vous me mandez sur M. Diderot. Il a, dites-vous, imprimé deux libelles contre deux dames du plus haut rang, qui sont vos bienfaitrices. Vous avez vu son aveu signé de sa main. Si cela est, je n'ai plus rien à dire; je tombe des nues, je renonce à la philosophie, aux philosophes, à tous les livres, et je ne veux plus penser qu'à ma charrue et à mon semoir.

Mais permettez-moi de vous demander très instamment des preuves; souffrez que j'écrive aux amis de ces dames. Je veux absolument savoir si je dois mettre ou non le feu à ma bibliothèque.

Mais si Diderot a été assez abandonné de Dieu pour outrager deux dames respectables, et, qui plus est, très belles, vous ont-elles chargé de les venger? Les autres personnes que vous produisez sur le théâtre avaient-elles eu la grossièreté de manquer de respect à ces deux dames?

Sans avoir jamais vu M. Diderot, sans trouver le *Père de famille* plaisant, j'ai toujours respecté ses profondes connaissances; et, à la tête de ce *Père de famille*, il y a une épître à madame la princesse de Nassau qui m'a paru le chef-d'œuvre de l'éloquence et le triomphe de l'*humanité;* passez-moi le mot (3). Vingt personnes m'ont assuré qu'il a une très belle âme. Je serais affligé d'être trompé, mais je souhaite d'être éclairé.

(1) Palissot avait écrit à Voltaire le 28 mai. (G. A.)
(2) Voyez le *Siècle de Louis XIV*. (G. A.)

(1) Voyez, tome IV, l'*Examen des trois dernières épîtres de Rousseau*. (G. A.)
(2) Mot de Louis XV. (G. A.)
(3) Voyez les *Philosophes*, act. II, sc. v. (G. A.)

La faiblesse humaine est d'apprendre
Ce qu'on ne voudrait pas savoir (1).

Je vous ai parlé, monsieur, avec franchise. Si vous trouvez dans le fond du cœur que j'aie raison, voyez ce que vous avez à faire. Si j'ai tort, dites-le-moi, faites-le-moi sentir, redressez-moi. Je vous jure que je n'ai aucune liaison avec aucun encyclopédiste, excepté peut-être avec M. d'Alembert, qui m'écrit, une fois en trois mois, des lettres de Lacédémonien. Je fais de lui un cas infini; je me flatte que celui-là n'a pas manqué de respect à mesdames les princesses de Robecq et de La Marck. Je vous demande encore une fois la permission de m'adresser sur cette affaire à M. d'Argental.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec une estime très véritable de vos talents, et un extrême désir de la paix, que MM. Fréron, de Pompignan, et quelques autres, m'ont voulu ôter, votre, etc.

3111. — A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

Aux Délices, 7 juin.

Monsieur, par une lettre de M. de Kaiserling, votre ami, reçue aujourd'hui en même temps que la vôtre, je vois que vous avez eu la bonté de partager toutes mes inquiétudes, et je me flatte qu'elles sont calmées. Les ordres qu'on a donnés à Hambourg mettront probablement un frein à l'avidité des libraires; j'aurai le temps de consacrer tous mes soins au désir de vous plaire; je pourrai attendre en paix les nouvelles instructions dont votre excellence m'a flatté. On se conformera en tout à vos volontés, tant dans la rédaction du second volume que dans les corrections nécessaires au premier. Ce qui n'était d'abord pour moi qu'une occupation agréable, devient aujourd'hui mon principal devoir; il semble que vous m'ayez fait un de vos concitoyens, en me chargeant d'écrire une histoire qui doit faire voir combien votre pays est respectable. Le jeune M. de Woronzow m'a fait l'honneur de venir plusieurs fois dans ma retraite, et a augmenté mon zèle pour votre patrie. Tous les jeunes gens de votre cour que j'ai vus m'ont paru fort au-dessus de leur âge; mais M. de Woronzow m'a paru au-dessus d'eux. J'en excepte toujours M. de Soltikof, car je ne peux donner à personne la préférence sur lui. Le mérite de tant de voyageurs de votre pays est une meilleure réfutation des injures atroces de certaines gens que tout ce que je pourrais dire. Je souhaite passionnément que les Autrichiens et les Français secondent cette année vos nobles efforts, et nous procurent une paix glorieuse devenue nécessaire à l'Europe.

J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments les plus respectueux et un attachement inviolable, etc.

3112. — A M. THIERIOT.

9 juin.

J'ai reçu, mon cher et ancien ami, toutes les archives de l'esprit et de la raison, de l'horreur et de la méchanceté, du pour et du contre, de la persécution contre les philosophes, et de leur juste défense; il me manque la *Vision* (2). On dit qu'il y a des *Pourquoi*, des *Oui* et des *Non* nouveaux qui sont aussi bons que les *Que;* je les attends aussi. Il faut que j'aie toutes les pièces du procès; il est intéressant.

J'étais dans un bosquet de roses quand je reçus votre paquet; je me flatte que je ne sentirai pas les épines de cette dispute. Voilà donc Robin-*mouton* (3) envoyé à la boucherie! Est-ce pour la *Vision* qu'on a saisi Robin? et cette *Vision* est-elle bien de Grimm? Je soupçonne que Grimm est de la troupe des prophètes, mais que l'esprit ne descend pas sur lui seul.

Il serait bien à désirer que les frères fussent unis; ils écraseraient leurs indignes adversaires, qui les mangent l'un après l'autre. Il faudrait que les *Da*, *Dé*, *Di*, *Do*, *Du*, les *H*, les *G* (4), etc., soupassent tous ensemble deux fois par semaine.

Mes enfants, aimez-vous les uns les autres, *si vous pouvez*. Votre ennemi vous a dit, ou plutôt redit,

Que nous sommes perdus, si nous nous divisons.
(Les *Philosophes*.)

Par quelle dure fatalité arrive-t-il que j'aie la réponse de Ramponeau (1), et que je n'aie pas le factum de M. de Beaumont contre Ramponeau? il n'y avait qu'un exemplaire de ce factum dans notre petite province; je ne l'ai tenu qu'un instant. Je l'ai lu rapidement, mais avec grand plaisir, et j'ai eu la bêtise honnête de le rendre. Voyez combien les philosophes sont honnêtes gens, quoi qu'en dise Palissot!

Je vous envoie la seule copie de la réponse que j'aie en main; elle est d'un homme de l'Académie de Dijon; cela m'a paru gai, et je n'aime plus que ce qui est gai. Je veux passer, encore une fois, le reste de ma vie à lire et à rire.

Vous trouverez sans doute quelque bon citoyen qui se fera un plaisir de publier le *Plaidoyer de Ramponeau*. Je voudrais avoir de plus belles choses à vous envoyer, et de plus longues; mais il vient rarement de bonnes choses de la province.

Les Fétiches (2) du président de Brosses n'ont pas eu grand cours; le *Discours* même du président de Montauban (3) n'est pas recherché. C'est la pierre sur laquelle on va aiguiser ses couteaux; mais, pour la pierre, elle est au rebut.

La *Préface* (4) de Palissot est pire que son ouvrage. Il impute aux encyclopédistes des passages de La Mettrie, passages horribles, mais que La Mettrie lui-même réfute. Il supprime la réfutation. Il présente ce poison à la cour pour faire croire que ce sont nos philosophes qui l'ont apprêté. Je n'ai point ce livre de La Mettrie, *De la Vie heureuse*. Pouvez-vous me faire avoir toutes les œuvres de ce fou? Vous devriez courir chez M. d'Alembert, qui ne sait pas peut-être combien ces passages sont altérés; car ce livre est, je crois, très rare. Je pense qu'il faudrait faire un ouvrage sage, ferme et piquant, où tous les tours de mauvaise foi des ennemis fussent relevés. Qui le peut mieux que M. d'Alembert? Mais ce pauvre Robin, ce pauvre Robin-*mouton!* Pour Dieu, envoyez-moi la *Vision*.

3113. — A M. DE R.

9 juin (5).

Vous êtes trop bon, monsieur; mais ne soyez point surpris qu'on oublie un paquet, quand on est partagé entre le bonheur de vous avoir vu et le chagrin de se séparer de vous. Recevez les regrets et les respects de ce pauvre malade.

3114. — A MADAME D'ÉPINAY.

13 juin.

Ma belle et respectable philosophe, vous avez un grand défaut, vous êtes comme tous les Parisiens et toutes les Parisiennes de ma connaissance; ils ne manquent pas de m'écrire : *Vous savez sans doute; vous avez lu; que dites-vous de ce Mémoire?* Eh! non, messieurs, je n'ai rien lu. Tout le monde me parle du *Mémoire* (6) de M. Le Franc de Pompignan, et personne ne me l'envoie; au reste, il se peut fort bien faire que le dévot Le Franc de Pompignan ait été interdit pour avoir donné ou mérité des soufflets; mais le fait est que le pédant chancelier Daguesseau lui refusa, de ma connaissance, les provisions de sa charge pendant six mois, en 1739, pour avoir mal traduit la *Prière du Déiste*; je le servis dans cette affaire, et il m'en a récompensé dans son beau Discours à l'Académie.

La *Vision* m'a fait une peine extrême; c'est le comble de l'indécence et de l'imprudence d'avoir mêlé madame la princesse de Robecq dans cette querelle. Il est affreux d'avoir insulté une mourante; cela irrite contre les philosophes, les fait passer pour des fous et des cœurs mal faits; cela justifie Palissot, cela fait mettre Robin en prison, cela inquiète le Prophète de Bohême, cela achève de perdre le pauvre Diderot, qui a trouvé le secret de renverser le plus bel édifice du monde pour y avoir mis une douzaine de pierres mal taillées, qui ne s'accordent pas avec le reste du bâtiment.

Vous me feriez un très grand plaisir, madame, de m'envoyer en détail vos réflexions sur l'*Ecossaise;* je les ferais passer à mon ami M. Hume, digne prêtre, qui ne manquerait pas d'en profiter, et qui vous aurait une extrême obligation. Je vous envoie le *Plaidoyer de Ramponeau*, à condition que vous aurez la bonté de me faire tenir, par qui il vous plaira, le *Mémoire* du grave président.

Vous me faites prendre, madame, un vif intérêt à madame

(1) Voyez Molière, *Amphitryon*, act. VI, sc. III. (G. A.)
(2) *Preface de la comédie des Philosophes, ou la Vision de Charles Palissot*, brochure par Morellet qui fut mis à la Bastille le 11 juin. (G. A.)
(3) Ce libraire, distributeur de la *Vision*, avait été emprisonné le 31 mai (G. A.)
(4) D'Alembert, madame d'Epinay, Diderot, d'Holbach, Duclos, Helvétius, Grimm. (G. A.)

(1) Voyez, tome VI, aux FACÉTIES. (G. A.)
(2) *Du culte des dieux fétiches*, 1760. (G. A.)
(3) Le Franc de Pompignan. (G. A.)
(4) *Lettres de l'auteur de la comédie des* Philosophes *au public, pour servir de préface à la pièce.*
(5) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(6) *Mémoire présenté au roi* le 11 mai 1760. (G. A.)

votre mère; je reconnais votre cœur; il n'y a que votre esprit que je lui compare. Adieu, madame; si vous me faites le plaisir d'être un peu exacte, instruisez-moi de la demeure (1) du Prophète de Bohême, je ne m'en souviens plus; mais je me souviendrai toute ma vie de lui.

Je crois qu'il serait à propos que les *Que* et le *Ramponeau* parussent. On a besoin de plaisanterie; c'est un remède sûr contre la maladie épidémique qui trouble si tristement tant de cerveaux.

3115. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 13 juin.

Mon divin ange, à peine ai-je reçu votre paquet, que j'ai envoyé sur-le-champ la consultation à M. Tronchin, et je l'ai accompagnée de la lettre la plus pressante.

Je m'intéresse à la santé de M. de Courteilles comme vous-même; je dois beaucoup à ses bontés. Il est vrai qu'elles sont la suite de son amitié pour vous; mais je n'en suis, par cette raison-là même, que plus reconnaissant. Dès que Tronchin aura fini, vous aurez son mémoire; mais il faudra s'y conformer. Je vous jure, quoi qu'en dise M. le duc de Choiseul, que c'est un homme admirable pour les maladies chroniques; la preuve en est que je suis en vie. Je vous prie de vouloir bien présenter mon respect à madame de Courteilles, qui m'édifie. Pour madame Scaliger, je crois qu'elle s'en tient à Fournier, et elle a raison; il connaît son tempérament, il est attentif. Je voudrais qu'elle fît un peu d'exercice; mais il ne faut pas en parler aux dames de Paris.

Venons maintenant au *tripot;* passez-moi le mot, car je suis du métier, et nous allons jouer sur le nôtre. Je supplie donc mademoiselle Clairon de bien dire que j'ai retiré la *Médime;* elle la jouera ensuite quand elle voudra; mais je veux me donner un peu l'air d'être indigné de la pièce des *Grenouilles* (2), contre les Socrates. Je le suis encore davantage de la réponse intitulée *Vision*, dans laquelle on insulte madame de Robecq mourante; c'est le coup le plus mortel que les philosophes puissent se porter à eux-mêmes.

Je suppose que vous avez reçu, mon cher ange, mon paquet adressé à M. de Chauvelin, paquet dans lequel était ma réponse à Palissot. J'ai pris la liberté de vous prier que cette réponse passât par vos mains, afin que vous fussiez à la fois témoin et juge.

Encore une fois, il paraît difficile qu'on joue *Socrate.* Cette pièce ne peut plaire qu'en rendant les Mélitus, et les Anitus, et les autres juges, aussi méprisables que des coquins peuvent l'être; d'ailleurs je voudrais que la pièce fût en vers, cela donne plus de force aux maximes, et la morale est un peu moins ennuyeuse en vers bien frappés qu'en prose.

Pour l'*Ecossaise*, vous l'aurez quand vous voudrez; et tout le procès-verbal du voyage de Lindane à Londres, et de ce qu'elle y fait, ne tiendra pas dix lignes. Frelon embarrasse fort M. Hume. Il me mande que, si on change le caractère de cet animal, il croira qu'on l'a craint, et qu'il est bon que ce scorpion subsiste dans toute sa laideur. M. Guêpe vaut bien M. Frelon; *wasp* signifie en anglais frelon et guêpe; mais on ne peut pas s'appeler Wasp à Paris.

Le petit Hurtaud croit le *Droit du Seigneur* ou le *Débauché* infiniment supérieur à *Socrate* et à l'*Ecossaise;* il n'y voit pas la moindre ressemblance avec *Nanine.* Il compte vous soumettre la pièce, et vous l'envoyer avec l'ordonnance de M. Tronchin (mais, non, il ne vous l'enverra pas de quinze jours; tant mieux).

Venons, s'il vous plaît, à un autre article. Je ne lis point les feuilles de Frelon. J'ignore s'il loue ou s'il blâme les œuvres de *Luc*; mais, entre nous, je soupçonne M. le duc de Choiseul de s'être servi de lui pour répondre à une certaine ode de *Luc* contre le roi. Cependant M. le duc de Choiseul m'écrivit qu'il l'avait faite lui-même (3). Tant mieux, si cela est; j'aime qu'un ministre soit du métier, et j'admire sa facilité et sa promptitude.

Marmontel est ici avec un Gaulard très aimable et très doux. Il jure qu'il n'a pas la moindre part à l'infamie (4) de la scène d'Auguste, et il le jure avec larmes.

Est-il vrai, mon cher ange, qu'on persécute les philosophes avec fureur? Que je suis aise d'être aux Délices! mais que je suis fâché d'être loin de vous!

Je reçois dans ce moment les arrêts de Tronchin; je ne crois pas que ce soient des édits contre lesquels on puisse faire des *remontrances.* Je vous adresse le paquet, afin qu'il parvienne par vous à madame de Courteilles, avec qui je vous soupçonne de conspirer contre la gourmandise de monsieur.

(1) Rue Neuve-de-Luxembourg. (G. A.)
(2) Titre d'une comédie d'Aristophane. Il s'agit ici de la pièce des *Philosophes.* (G. A.)
(3) La réponse est de Palissot. (G. A.)
(4) La parodie de la grande scène de Cinna. (G. A.)

3116. — A M. THIERIOT.

Aux Délices, 19 juin.

Vous devez, encore une fois, mon cher et ancien ami, avoir reçu ma réponse, et mes remerciements, et la liste de mes besoins, par M. Darboulin, à qui je l'ai recommandée.

M. d'Alembert suppose toujours que j'ai tout vu; c'est une règle de fausse position. Je n'ai rien vu; je n'ai point le *Mémoire* de M. Le Franc de Pompignan, je demande l'*Interprétation de la nature* (1), la *Vie heureuse* de l'infortuné La Mettrie, etc., etc.

Je réitère mes sanglots sur la *Vision;* cette vision est celle de la ruine de Jérusalem. Voilà la philosophie perdue et en horreur aux yeux de ceux qui ne l'auraient pas persécutée. O ciel! attaquer les femmes! insulter à la fille d'un Montmorency! à une femme expirante! Je suis réellement au désespoir.

M. d'Alembert croit m'apprendre que M. le duc de Choiseul protége Palissot et Fréron. Hélas! j'en sais plus que lui sur tout cela, et je peux répondre que M. le duc de Choiseul aurait protégé davantage les pauvres Socrates; et je vous prie de le lui dire. Il m'écrit que les philosophes sont unis, et moi je lui soutiens qu'il n'en est rien : quand ils souperont deux fois par semaine ensemble, je le croirai. On cherche à les diviser; on va jusqu'à m'appeler l'*oracle des philosophes*, pour me faire brûler le premier. On ose dire, dans la *Préface* de Palissot, que je suis au-dessus d'eux; et moi je dis, j'écris qu'ils sont mes maîtres. Quelle comparaison, bon Dieu! des lumières et des connaissances des d'Alembert et des Diderot avec mes faibles lueurs! Ce que j'ai au-dessus d'eux est de rire et de faire rire aux dépens de leurs ennemis; rien n'est si sain; c'est une ordonnance de Tronchin.

Ecrivez-moi, mon ancien ami; voyez *Protagoras*-d'Alembert, et venez aux Délices.

3117. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 juin.

Mon divin ange, je peux encore quelquefois penser avec ma tête; mais je ne peux pas toujours écrire avec ma main; ainsi pardonnez-moi, si je vous dis par la main d'un autre que je suis excédé par les travaux de la campagne et par les sottises du Parnasse. Je suis très fort de votre avis; voilà assez de plaisanteries. Je vais revoir dès demain *Médime* et *Tancrède.* Il y a grande apparence que la copie de *Tancrède* est entre les mains d'un ami de M. le duc de Choiseul ou de madame la duchesse, que par conséquent cet ami sera fidèle. Tout ce que je puis faire est d'être docile à vos ordres, et de travailler tant que ma pauvre tête le permettra. Si je fais quelque chose dont je sois content, je vous l'enverrai; si j'en suis mécontent, je le jetterai au feu. Bonne volonté et imagination sont deux choses fort différentes; la terre devient stérile à force d'avoir porté. Si le terrain de *Tancrède* et de *Médime* est devenu ingrat, je vous supplie de pardonner au pauvre laboureur.

Il serait pourtant plaisant de présenter la *Requête* (2) *aux Parisiens* la veille de l'*Ecossaise.* Il me paraît qu'un homme qui prétend que la pièce n'est pas anglaise, parce que le bruit a couru qu'il avait été aux galères, est une des bonnes choses, des plus comiques qu'on connaisse.

Mon cher ange, vous êtes le maître du tout, et du tragique et du comique, et surtout de moi, qui suis tantôt l'un, tantôt l'autre, fort à votre service. Mais je pense que vous vous moquez un peu de moi quand vous me dites de proposer à M. le duc de Choiseul l'entrée de M. Diderot à notre Académie; c'est bien à vous, s'il vous plaît, à rompre cette glace. Qui donc est plus à portée que vous de faire sentir à M. le duc de Choiseul que tous les gens de lettres le béniront! Qui est plus en droit de lui dire qu'il est important pour lui de faire sentir au public qu'il n'a point persécuté les philosophes? Je n'ai aucuns droits sur M. le duc de Choiseul, et vous les avez tous, ceux de l'amitié, de la persuasion, de la bienséance, de l'à-propos. On pourrait engager Diderot à désavouer les petits ouvrages qui pourraient lui fermer les portes de l'Académie. Nous avons besoin, dans cette place, d'un homme de lettres; tout parle en sa faveur; et quand même il ne réussirait pas, ce serait toujours un grand poin

(1) Ouvrage de Diderot, paru en 1754. (G. A.)
(2) Voyez tome III. (G. A.)

de gagné d'avoir été sur les rangs dans les circonstances présentes. Enfin vous aimez Diderot et la bonne cause, c'est à vous à les protéger.

J'ai une autre grâce à vous demander. Je vous conjure de ne vous jamais servir de votre éloquence auprès de M. le duc de Choiseul, en faveur d'un homme qui lui a manqué personnellement et indignement. Quoi ! on renoncerait à ses engagements dans la seule idée de soutenir... Ici l'auteur s'embarrasse, et ne peut dicter. Il faut, tout malingre qu'il est, qu'il écrive... Oui, de soutenir un homme qui, dans quatre ans, peut se joindre contre nous avec l'Autriche, si on lui offre quatre lieues de pays de plus vers le duché de Clèves ! Songez, je vous prie, à ce qui arriverait de nous, si Luc avait joint cent cinquante mille hommes à l'armée de la reine de Hongrie, il y a dix ans.

Vous ne pouvez à présent manquer à vos engagements sans vous déshonorer, et vous ne gagneriez rien à votre honte (1). Les Russes et les Autrichiens doivent écraser *Luc* cette année, à moins d'un miracle; alors l'électeur de Hanovre, toute la maison de Brunswick tremble pour elle-même. Alors George, ou son petit-fils, est obligé de vous laisser votre morue, pour être protégé dans son électorat. Ayez seulement de bonnes troupes, de bons généraux, et vous n'avez rien à craindre. Je soutiens que si *Luc* est perdu, vous devenez l'arbitre de l'Empire, et que tous ses princes sont à vos pieds. Je n'ai point de réponse, je n'ai point d'emplâtre pour l'énorme sottise qu'on a faite de se brouiller avec l'Angleterre avant d'avoir cent vaisseaux ; mais il ne tient qu'à vous d'être formidables sur terre. L'avantage que M. le duc de Broglie vient de remporter (2) présage les plus grands succès. Tout peut finir dans une campagne; les Anglais ne vous respecteront que quand vous serez dans Hanovre. Tâchez, mon divin ange, d'être de ce sentiment. Je vous en prie, dites à M. le duc de Choiseul qu'il ne doit faire la paix qu'après une campagne triomphante.

Je vous en prie, mille tendres respects à madame d'Argental; remarquez qu'elle se porte toujours mieux en été.

3118. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

Aux Délices, 19 juin.

En tout pays on se pique
De molester les talents;
Goldoni voit maint critique
Combattre ses partisans.

On ne savait à quel titre
On doit juger ses écrits;
Dans ce procès on a pris
La nature pour arbitre.

Aux critiques, aux rivaux
La nature a dit sans feinte :
Tout auteur a ses défauts,
Mais ce Goldoni m'a peinte.

Ecco, o mio signore, la mia sentenza. Mi lusingo ch' ella sarà firmata al vostro tribunale. Aspetto un Shaftesbury, e subito lo spedirò a voi.

Mille compliments à M. Algarotti.

Aimez toujours le théâtre pour être béni. Si nous jouons à Tournay quelque nouveauté, nous ne manquerons pas de l'envoyer à *Bologna quæ docet*. Je vous aime sans vous avoir vu, et j'aime le cher Algarotti, parce que je l'ai vu. Mille respects à l'un et à l'autre.

3119. — A M. DUCLOS.

A Tournay, 20 juin.

Je crois, monsieur, devoir vous informer de ce qui s'est passé entre M. Palissot et moi. Il vint aux Délices, il y a plus de deux ans (3); il m'envoya depuis, par le canal d'un jeune prêtre (4) de Genève, sa comédie (5) jouée à Nancy, qui ne ressemblait point à celle qu'il a donnée depuis à Paris. Je l'exhortai à ne point attaquer de très honnêtes gens qui ne l'avaient point offensé. Le prêtre de Genève, qui est un homme de mérite, lui écrivit en conformité.

M. Palissot m'a envoyé sa pièce des *Philosophes* imprimée. Il a depuis donné au public une lettre pour servir de préface à sa comédie. Dans cette préface, il me fait l'injustice de dire que je suis au-dessus des philosophes qu'il outrage; je ne sens l'intervalle qui me sépare d'eux que par mon impuissance d'atteindre à leurs lumières et à leurs connaissances.

Il vous rend encore moins de justice qu'à moi, en attaquant sur le théâtre votre livre des *Mœurs*. Je lui ai mandé que je regarde ce livre comme un très bon ouvrage; que votre personne mérite encore plus d'égards ; que, si M. Helvétius, et tous ceux qu'il offense l'ont outragé publiquement, il fait très bien de se défendre publiquement; que, s'il n'a point à se plaindre d'eux, il est inexcusable. Telle est la substance de ma lettre, que j'ai envoyée à cachet volant à M. d'Argental. Voilà, monsieur, les éclaircissements que j'ai cru vous devoir touchant cette aventure, et je vous prie de les faire passer à M. Helvétius.

Quant à la persécution qui s'élève contre les seuls hommes qui fassent aujourd'hui honneur à la nation, je ne vois pas sur quoi elle est fondée. Je soupçonne qu'elle ressemble à celle qui s'éleva contre Pope, Swift, Arbuthnot, Gay, et leurs amis. Ils en triomphèrent aisément ; je me flatte que vous triompherez de même, persuadé que sept ou huit personnes de génie bien unies doivent, à la longue, écraser leurs adversaires, et éclairer leurs contemporains.

Je pourrais me plaindre du Discours de M. Le Franc à l'Académie; il m'a désigné injurieusement. Il ne fallait pas outrager un vieillard retiré du monde, surtout dans l'opinion où il était que ma retraite était forcée ; c'était, en ce cas, insulter au malheur, et cela est bien lâche. Je ne sais comment l'Académie a souffert qu'une harangue de réception fût une satire.

Il est triste que les gens de lettres soient désunis; c'est diviser des rayons de lumière pour qu'ils aient moins de force. Un homme de cour s'avisa d'imaginer que je vous avais refusé ma voix à l'Académie; cette calomnie jeta du froid entre nous, mais n'a jamais affaibli mon estime pour vous. Jugez de cette estime par le compte exact que je vous rends de mon procédé ; il est franc, et vous me rendrez justice avec la même franchise.

3120. — A MADAME BELOT.

20 juin, aux Délices.

Je réponds si tard à votre lettre, madame, que vous êtes en droit de me croire coupable de la belle intelligence que vous me supposez avec M. Palissot de Montenoy ; je suis cependant très innocent. Il m'a même outragé dans sa préface ou post-face, en prétendant que je vaux mieux que ceux qu'il offense. Je serais digne de marcher à quatre pattes, si je ne sentais pas toute la supériorité des lumières et des profondes connaissances de MM. d'Alembert et Diderot ; je les regarde comme les premiers hommes du siècle. Jamais M. Palissot ne m'a envoyé son manuscrit : j'aurais fait l'impossible pour l'empêcher d'être l'Aristophane des Socrates. Il m'a envoyé l'ouvrage imprimé, et je lui ai répondu les mêmes choses que je vous écris. Le style de la pièce est bon ; mais le sujet de la pièce est horrible ; il représente les plus honnêtes gens du monde enseignant à voler dans la poche. Voilà précisément ce que je lui ai mandé.

Oui, madame, la maison en question est très près des *Délices* ; mais vous en êtes bien loin. Je n'ai pas plus de foi aux dames qui disent qu'elles quitteront Paris qu'à celles qui prétendent quitter l'amour. On ne peut venir dans l'enceinte de nos montagnes que par un coup de la grâce ; je suis converti ; mais je ne me flatte pas de faire des conversions. Il faut avoir furieusement compté avec soi-même pour se vouer à la retraite. Tout ce que je peux faire, madame, c'est de prier Dieu pour vous. Puisse-t-il vous inspirer autant de haine pour les sottises de Paris que vous m'inspirez d'estime pour votre mérite !

3121. — A M. LE BARON DE MONTHON.

20 juin (1).

Monsieur, puisque vous me mettez des *Monsieur* en sentinelle, je vous en mettrai aussi ; mais je vous dirai que j'ai plus besoin d'avoine que de traducteurs. J'obéirai à vos ordres, et les Cramer ne manqueront pas de vous adresser un exemplaire de l'*Histoire de Pierre-le-Grand*, dès qu'elle sera prête à paraître. Ces détails les regardent uniquement. Je leur ai abandonné sans réserve tout le profit de mes ouvrages ; ils font mon amusement; je souhaite qu'ils fassent l'avantage de ceux à qui j'en fais présent. Je leur recommanderai de prendre, pour la traduction, les arrangements que vous ou vos amis, monsieur, vous voudrez bien prescrire.

---

(1) On voit que Voltaire est dépité de n'avoir pu amener Frédéric à s'entendre avec la France. (G. A.)
(2) A Corbach, le 10 juillet. (G. A.)
(3) En 1755. (G. A.)
(4) Le pasteur Vernes. (G. A.)
(5) Le *Cercle*. (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. — N'est-ce pas *Montyon* qu'il faut lire ? (G. A.)

Je ne sais si j'engraisse mes libraires, mais mes chevaux sont bien maigres ; et comme j'ai beaucoup plus de chevaux que d'imprimeurs, je vous demande instamment votre protection pour une vingtaine de coupes d'avoine, en attendant que vos belles récoltes passent dans mes greniers. Si Dieu me prête vie, vous ne débourserez pas un sou pour me payer mes douze mille francs. Je me suis brouillé avec les bœufs; ils marchent trop lentement; cela ne convient point à ma vivacité. Ils sont toujours malades ; je veux des gens qui labourent vite et qui se portent bien.

Mille respects à madame la baronne de Monthon.

Habitez-vous actuellement votre château d'Annemasse?

J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments que je vous dois, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

3122. — A M. PALISSOT.

Aux Délices, 23 juin.

Vous me faites enrager, monsieur; j'avais résolu de rire de tout dans mes douces retraites, et vous me contristez. Vous m'accablez de politesses, d'éloges, d'amitiés; mais vous me faites rougir, quand vous imprimez que je suis supérieur à ceux que vous attaquez. Je crois bien que je fais des vers mieux qu'eux, et même que j'en sais autant qu'eux en fait d'histoire; mais, sur mon Dieu, sur mon âme, je suis à peine leur écolier dans tout le reste, tout vieux que je suis. Venons à des choses plus sérieuses.

M. d'Argental m'a assuré, dans ses dernières lettres, que M. Diderot n'était point reconnu coupable des faits dont vous l'accusez. Une personne non moins digne de foi m'a envoyé un très long détail de cette aventure, et il se trouve qu'en effet M. Diderot n'a eu nulle part aux deux lettres condamnables qu'on lui imputait (1). Encore une fois, je ne le connais point, je ne l'ai jamais vu; mais il avait entrepris avec M. d'Alembert un ouvrage immortel, un ouvrage nécessaire, et que je consulte tous les jours. Cet ouvrage était d'ailleurs un objet de 300,000 écus dans la librairie; on le traduisait déjà dans trois ou quatre langues; *questa rabbia, detta gelosia*, s'arme contre ce monument cher à la nation, et auquel plus de cinquante personnes de distinction s'empressaient de mettre la main!

Un Abraham Chaumeix s'avise de donner à M. Joly de Fleury un mémoire contre l'*Encyclopédie*, dans lequel il fait dire aux auteurs ce qu'ils n'ont point dit, empoisonne ce qu'ils ont dit, et argumente contre ce qu'ils diront. Il cite aussi faussement les *Pères de l'Eglise* que le *Dictionnaire*. M. de Fleury, accablé d'affaires, a eu le malheur de croire maître Abraham; le parlement croit M. Joly de Fleury; M. le chancelier retire le privilége ; les souscripteurs en sont pour leurs avances; les libraires sont ruinés; M. Diderot est persécuté. Je me trouve, pour ma part, désigné très injustement dans le réquisitoire de M. de Fleury; et, quoique le public n'ait pas approuvé le réquisitoire, la persécution subsiste, malgré les cris de la nation indignée.

C'est dans ces circonstances odieuses que vous faites votre comédie contre les philosophes; vous venez les percer quand ils sont *sub gladio*.

Vous me dites que Molière a joué Cotin et Ménage : soit; mais il n'a point dit que Cotin et Ménage enseignaient une morale perverse; et vous imputez à tous ces messieurs des maximes affreuses, dans votre pièce et dans votre préface.

Vous m'assurez que vous n'avez point accusé M. le chevalier de Jaucourt; cependant c'est lui qui est l'auteur de l'article GOUVERNEMENT; son nom est en grosses lettres à la fin de cet article. Vous en déférez plusieurs traits qui pourraient lui faire grand tort, dépouillés de tout ce qui les précède et qui les suit, mais qui, remis dans leur tout ensemble, sont dignes des Cicéron, des de Thou, et des Grotius.

Vous n'ignorez pas d'ailleurs que M. le chevalier de Jaucourt est un homme d'une très grande maison, et beaucoup plus respectable par ses mœurs que par sa naissance.

Vous voulez rendre odieux un passage de l'excellente préface que M. d'Alembert a mise au-devant de l'*Encyclopédie;* et il n'y a pas un mot de ce passage. Vous imputez à M. Diderot ce qui se trouve dans les *Lettres juives* (2); il faut que quelque Abraham Chaumeix vous ait fourni des mémoires comme il en a fourni à M. Joly de Fleury, et qu'il vous ait trompé comme il a trompé ce magistrat. Vous faites plus; vous joignez à vos accusations contre les plus honnêtes gens du monde, des horreurs tirées de je ne sais quelle brochure intitulée la *Vie heureuse*, qu'un fou, nommé La Mettrie, composa un jour, étant ivre, à Berlin, il y a plus de douze ans. Cette sottise de La Mettrie, oubliée pour jamais, et que vous faites revivre, n'a pas plus de rapport avec la philosophie et l'*Encyclopédie* que le *Portier des Chartreux* n'en a avec l'*Histoire de l'Eglise;* cependant vous joignez toutes ces accusations ensemble. Qu'arrive-t-il? votre délation peut tomber entre les mains d'un prince, d'un ministre, d'un magistrat, occupé d'affaires graves, de la reine même, plus occupée encore à faire du bien, à soulager l'indigence, et à qui d'ailleurs les bienséances de la grandeur laissent peu de loisir. On a bien le temps de lire rapidement votre préface, qui contient une feuille ; mais on n'a pas le temps d'examiner, de confronter les ouvrages immenses auxquels vous imputez ces dogmes abominables. On ne sait point qui est ce La Mettrie; on croit que c'est un des encyclopédistes que vous attaquez, et les innocents peuvent payer pour le criminel, qui n'existe plus. Vous faites donc beaucoup plus de mal que vous ne pensiez, et que vous ne vouliez; et certainement, si vous y réfléchissez de sang-froid, vous devez avoir des remords.

Voulez-vous à présent que je vous dise librement ma pensée? Voilà votre pièce jouée ; elle est bien écrite, elle a réussi : il y aurait une autre sorte de gloire à acquérir; ce serait d'insérer dans tous les journaux une déclaration bien mesurée, dans laquelle vous avoueriez que, n'ayant pas en votre possession le *Dictionnaire encyclopédique*, vous avez été trompé par les extraits infidèles qu'on vous en a donnés; que vous vous êtes élevé avec raison contre une morale pernicieuse; mais que, depuis, ayant vérifié les passages dans lesquels on vous avait dit que cette morale était contenue, ayant lu attentivement cette préface de l'*Encyclopédie*, qui est un chef-d'œuvre, et plusieurs articles dignes de cette préface, vous vous faites un plaisir et un devoir de rendre au travail immense de leurs auteurs, à la morale sublime répandue dans leurs ouvrages, à la pureté de leurs mœurs, toute la justice qu'ils méritent. Il me semble que cette démarche ne serait point une rétractation (puisque c'est à ceux qui vous ont trompé à se rétracter); elle vous ferait beaucoup d'honneur, et terminerait très heureusement une très triste querelle.

Voilà mon avis, bon ou mauvais; après quoi je ne me mêlerai en aucune façon de cette affaire; elle m'attriste, et je veux finir gaiement ma vie. Je veux rire; je suis vieux et malade, et je tiens la gaieté un remède plus sûr que les ordonnances de mon cher et estimable Tronchin. Je me moquerai, tant que je pourrai, des gens qui se sont moqués de moi; cela me réjouit, et ne fait nul mal. Un Français qui n'est pas gai est un homme hors de son élément. Vous faites des comédies, soyez donc joyeux, et ne faites point de l'amusement du théâtre un procès criminel. Vous êtes actuellement à votre aise; réjouissez-vous, il n'y a que cela de bon.

Si quid novisti rectius istis,
Candidus imperti; si non, his utere mecum.
HOR., lib. I, ep. VI.

E per fine, sans compliment, votre très humble, etc.

3123. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 23 juin.

Mon divin ange, M. le duc de Choiseul m'a mandé qu'il avait vu le *Pauvre diable* (1). Vous devez l'avoir chez vous; mais en voici, je crois, une meilleure édition, que la cousine Catherine Vadé m'a envoyée, et que je remets dans vos mains pour vous amuser, car il faut s'amuser. Voici encore l'amusement d'une nouvelle réponse à une nouvelle lettre de Palissot *de Montenoy*. Puisque vous avez eu la bonté de lui faire parvenir ma première, j'ose encore vous supplier de lui faire tenir ma seconde. Elle est *argumentum ad hominem;* et, s'il ne fait pas ce que je lui demande, je pense qu'on peut alors rendre ma lettre publique; mais ce ne sera pas sans votre consentement.

Vous aurez, par le premier ordinaire, le drame de Jodelle (2), ajusté au théâtre moderne par Hurtaud. Si cela ressemble à *Nanine*, j'ai tort; si cela n'est pas gai et intéressant, j'ai encore tort; si cela peut être joué sans qu'on soupçonne le moins du monde un autre que Hurtaud, j'aurai un vrai plaisir. Voulez-vous m'en faire un? c'est de m'envoyer un des mémoires de M. Le Franc de Pompignan. Tout le monde m'en parle, et je ne l'ai point vu.

Mon cœur est aussi tendre avec vous que coriace avec Pompignan. Trublet travaille au *Journal chrétien*. Il a impri-

(1) Voyez la lettre à Palissot, du 4 juin. (G. A.)
(2) Par d'Argens. (G. A.)

(1) Voyez, tome VI, aux SATIRES. (G. A.)
(2) Le *Droit du Seigneur*. (G. A.)

mé que je le faisais bâiller; Catherine Vadé dit qu'il est plus ennuyeux encore que moi.

Mes respects, je vous prie, à Abraham Chaumeix, si vous le voyez chez M. Joly de Fleury.

Je ne vous en aime pas moins, mon divin ange.

3124. — A M. THIERIOT.

Aux Délices, 23 juin.

La poste part; je n'ai que le temps de vous dire, mon cher ami, que vous ne savez ce que vous dites; que je sais mieux que vous l'aventure de Robin, et les sentiments de ceux qui l'ont fait coffrer, et le tort extrême qu'on a eu de fourrer madame la princesse de Robecq dans une querelle de comédie; et qu'on trouve à Versailles le *Mémoire* de Pompignan aussi sot qu'à Paris; et qu'un compliment de M. de La Vauguyon (1) n'est qu'un compliment; et qu'il ne faut point s'alarmer; et que les bons cacouacs auront toujours le public pour eux, et qu'il faut rire.

Par quelle fatalité me dit-on toujours : « Vous avez lu le » *Mémoire* de Pompignan; que dites-vous de ce mémoire et » de sa généalogie? » et personne ne me l'envoie, et je suis tout honteux.

J'ai reçu une grande lettre de Jean-Jacques Rousseau (2); il est devenu tout à fait fou; c'est dommage.

J'ai commencé ma lettre, mon cher ami, par ces beaux mots : Vous ne savez ce que vous dites; j'ajoute à présent que vous ne savez ce que vous faites, car il vaudrait bien mieux venir aux Délices, dans la chambre des fleurs, que d'aller chez un médecin dont vous n'avez pas besoin, puisque vous êtes gros et gras.

J'ai vu Marmontel; il est gros et gras aussi, et, de plus, m'a paru fort aimable. Il soutient sa disgrâce en homme qui ne la méritait pas.

J'ai la *Vision*, j'en ai deux exemplaires; mais, pour Dieu, faites-moi avoir *Mose's Legation* (1), et l'*Interprétation de la Nature*.

Je suis dans un commerce très vif avec le bienheureux Palissot; je lui ai écrit une lettre paternelle, en dernier lieu, dans laquelle je lui propose de faire une rétractation publique. Adieu, adieu; une autre fois je vous en dirai davantage; mais il faudrait venir chez nous. Je vous embrasse tendrement.

3125. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 juin.

Mon cher ange pardonnera si je n'écris pas de ma main; on n'est pas de fer, quoiqu'on soit dans un siècle de fer. M. Tronchin est étonné que vos médecins de Paris n'aient pas prévu la pierre bilieuse; je l'ai consulté sur le rhumatisme; il demande des détails, et alors il dira son avis.

Il faudrait, mon divin ange, refondre l'*Ecossaise*, changer absolument le caractère de Frelon, en faire un balourd de bonne volonté qui gâterait tout en voulant tout réparer, qui dirait toutes les nouvelles en voulant les taire, et qui influerait sur toute la pièce jusqu'au dernier acte. Cette pièce a été faite bonnement et avec simplicité, uniquement pour faire donner Fréron au diable; elle ne pourrait être supportée au théâtre qu'en cas qu'on la prît pour une comédie véritablement anglaise. Elle ressemble aux toiles peintes de Hollande, qui ne sont de débit que quand elles passent pour être des Indes. Je vous enverrai, je crois, demain cette misère, avec quelques légères corrections. Il est impossible de rien changer aux deux derniers actes, à moins de faire une pièce nouvelle. Je me trompe peut-être, mais je crois que le *Droit du Seigneur* vaut infiniment mieux. Vous aurez le petit embellissement de la fin de *Tancrède* en son temps, afin de ne pas mêler les espèces.

Pour *Médime*, j'en ai par dessus la tête; je ne puis rien faire pour elle; je suis son serviteur, et lui souhaite toutes sortes de prospérités. Vous devriez bien donner un *Pauvre Diable* à votre ancien portier; peut-être trouverait-il quelque honnête typographe qui s'en chargerait pour l'édification publique. Tout le monde admire la modestie de Le Franc de Pompignan, et on voit combien le *roi et tout l'univers* prennent le parti de ce grand homme; je crois que mademoiselle Vadé lui en dira deux mots (2). J'ai pris la liberté de vous adresser ma seconde réponse à la seconde lettre du sieur Palissot. Cette lettre le met si fortement et si honnêtement dans tout son tort, elle justifie si pleinement Diderot, elle doit faire tellement rougir M. Joly de Fleury sans l'offenser, elle est si mesurée et si vraie dans tous ses points, que je crois que c'est une très bonne œuvre de se la laisser dérober en ôtant votre nom.

Vous êtes un véritable ange d'avoir fait cette démarche auprès de madame la comtesse de La Marck; rien n'est plus digne de vous que de protéger Diderot, qui le mérite d'autant plus qu'il est malheureux.

3126. — A MADAME D'ÉPINAY.

30 juin.

Ma charmante et respectable philosophe (car ce nom est toujours beau, malgré la comédie (3) et Joly de Fleury), vous êtes bien bonne de songer aux scènes de Frelon. Si on voulait faire quelque chose de cette pièce, je conseillerais au traducteur de Hume de retrancher absolument ce misérable, qui d'ailleurs ne sert en rien au dénoûment. Je crois deviner que Hume n'a introduit dans son drame anglais ce bélître de Frelon, que pour peindre un coquin à qui on en voulait. Ce Frelon est sans doute quelque ennemi de la philosophie

---

(1) Gouverneur du duc de Bourgogne, qui mourut l'année suivante.

(2) A Montmorency, le 17 juin.

Je ne pensais pas, monsieur, me retrouver jamais en correspondance avec vous. Mais apprenant que la lettre que je vous écrivis en 1756 (*) a été imprimée à Berlin, je dois vous rendre compte de ma conduite à cet égard, et je remplirai ce devoir avec vérité et simplicité.

Cette lettre, vous ayant été réellement adressée, n'était point destinée à l'impression. Je la communiquai sous condition à trois personnes à qui les droits de l'amitié ne me permettaient pas de rien refuser de semblable, et à qui les mêmes droits permettaient encore moins d'abuser de leur dépôt, en violant leur promesse. Ces trois personnes sont : madame de Chenonceaux, belle-fille de madame Dupin, madame la comtesse d'Houdetot, et un Allemand nommé Grimm. Madame de Chenonceaux souhaitait que cette lettre fût imprimée, et me demanda mon consentement pour cela. Je lui dis qu'il dépendait du vôtre. Il vous fut demandé; vous le refusâtes, et il n'en fut plus question.

Cependant M. l'abbé Trublet, avec qui je n'ai nulle espèce de liaison, vient de m'écrire, par une attention pleine d'honnêteté, que, ayant reçu les feuilles d'un journal de M. Formey, il y avait lu cette même lettre avec un avis dans lequel l'éditeur dit, sous la date du 23 octobre 1759, « qu'il l'a trouvée, il y a quelques semaines, chez les libraires de Berlin, et que, comme c'est une de ces feuilles volantes qui disparaissent bientôt sans retour, il a cru lui devoir donner place dans son journal. »

Voilà, monsieur, tout ce que j'en sais. Il est très sûr que jusqu'ici l'on n'avait pas même ouï parler à Paris de cette lettre; il est très sûr que l'exemplaire, soit manuscrit, soit imprimé, tombé dans les mains de M. Formey, n'a pu lui venir que de vous, ce qui n'est pas vraisemblable, ou d'une des trois personnes que je viens de nommer. Enfin il est très sûr que les deux dames sont incapables d'une pareille infidélité. Je n'en puis savoir davantage de ma retraite; vous avez des correspondances au moyen desquelles il vous serait aisé, si la chose en valait la peine, de remonter à la source et de vérifier le fait.

Dans la même lettre, M. l'abbé Trublet me marque qu'il tient la feuille en réserve, et ne la prêtera point sans mon consentement, qu'assurément je ne donnerai pas; mais cet exemplaire peut n'être pas le seul à Paris. Je souhaite, monsieur, que cette lettre n'y soit pas imprimée, et je ferai de mon mieux pour cela. Mais si je ne pouvais éviter qu'elle le fût, et qu'instruit à temps je pusse avoir la préférence, alors je n'hésiterais pas à la faire imprimer moi-même. Cela me paraît juste et naturel.

Quant à votre réponse à la même lettre, elle n'a été communiquée à personne, et vous pouvez compter qu'elle ne sera point imprimée sans votre aveu, qu'assurément je n'aurai pas l'indiscrétion de vous demander, sachant bien que ce qu'un homme écrit à un autre, il ne l'écrit pas au public. Mais si vous en vouliez faire une pour être publiée, et me l'adresser, je vous promets de la joindre fidèlement à ma lettre, et de n'y pas répliquer un seul mot.

Je ne vous aime point, monsieur, vous m'avez fait les maux qui pouvaient m'être les plus sensibles, à moi votre disciple et votre enthousiaste. Vous avez perdu Genève pour le prix de l'asile que vous y avez reçu; vous avez aliéné de moi mes concitoyens pour le prix des applaudissements que je vous ai prodigués parmi eux. C'est vous qui me rendez le séjour de mon pays insupportable; c'est vous qui me ferez mourir en terre étrangère, privé de toutes les consolations des mourants, et jeté pour tout honneur dans une voirie, tandis que tous les honneurs qu'un homme peut attendre vous accompagneront dans mon pays. Je vous hais enfin, puisque vous l'avez voulu; mais je vous hais en homme encore plus digne de vous aimer, si vous l'aviez voulu. De tous les sentiments dont mon cœur était pénétré pour vous, il n'y reste que l'admiration qu'on ne peut refuser à votre beau génie, et l'amour de vos écrits. Si je ne puis honorer en vous que vos talents, ce n'est pas ma faute; je ne manquerai jamais au respect que je leur dois, ni aux procédés que ce respect exige. Adieu, monsieur. J.-J. ROUSSEAU.

(*) 18 août. (G. A.)

(1) Par Warburton. (G. A.)

(2) Voyez, tome VI, la satire intitulée, la *Vanité*. (G. A.)

(3) Les *Philosophes*. (G. A.)

anglaise. On veut jouer l'*Ecossaise* à Paris, et ce n'est pas mon avis. Le public s'intéresse à l'humiliation des philosophes, qu'il respecte malgré lui ; mais il ne prendra aucun plaisir à voir un fripon qu'il méprise. Au reste, ma belle philosophe, si Fabrice, ce bon homme, conseillait des méchancetés à Fréron, vous voyez bien qu'on aurait alors deux coquins au lieu d'un ; et c'est trop. Je crois que mademoiselle Vadé vous a envoyé le *Pauvre Diable* de son cousin, sous l'enveloppe de M. d'Epinay. Je tiens la *Vanité* d'un frère de la doctrine chrétienne. Ayez la charité d'accuser la réception de l'une et de l'autre. On m'a parlé du *Russe à Paris* (1), poëme singulier, composé en effet par un Russe qui connaît très bien la France. Mais il faut savoir si le prophète a reçu le paquet adressé au secrétaire (2) de monseigneur le duc d'Orléans, au Palais-Royal. Comment faut-il faire d'ailleurs pour adresser ses paquets ? est-ce à M. d'Epinay, à l'hôtel des Postes ?

Dites-moi des nouvelles de tout, je vous en conjure, madame. Je salue votre belle âme, vos beaux yeux noirs, votre esprit, etc., etc., etc.

3127. — A M. THIERIOT.

Aux Délices, 30 juin.

Je commence, mon cher ami, par ce qui est le plus intéressant. La personne dont je respecte le nom et le mérite se préparerait probablement de cruels repentirs, si elle prenait le parti dont vous parlez. Le service est ingrat dans ce pays-là, les mœurs en général aussi dures que le climat, la jalousie contre les étrangers extrême, le despotisme au comble, la société nulle. Le maréchal Keith n'y put tenir, et aima encore mieux la Prusse ; c'est tout dire. L'impératrice est aimable, mais sa santé est fort équivoque ; elle est menacée d'un mal qui ne pardonne guère, et à sa mort il peut y avoir des révolutions. En général, une telle transplantation ne peut convenir qu'à un soldat de fortune, jeune, robuste, et sans ressource ; mais elle est bien peu faite pour un homme d'un si grand nom, encore moins pour une jeune dame élevée en France. Le nom de M*** (3) ne doit briller que dans nos armées. Il vaut mieux attendre tout du temps en France, que d'aller chercher l'ennui et le malheur sous le pôle. Tel est mon avis, puisqu'on me le demande. On peut d'ailleurs consulter sur cela M. Alethof, jeune Russe (4), qui parle français comme vous, et dont on m'a montré un petit ouvrage que vous verrez dans peu.

Je vous ai envoyé le *Pauvre Diable*, de Vadé, que vous m'avez confié : *Questa coglioneria* m'a fort réjoui. M. Bouret a peur de son ombre ; il pouvait très bien, sans rien risquer, m'envoyer la *Vision*. M. le duc de Choiseul, qui d'ailleurs abandonne Palissot à l'indignation publique, sait très bien que je condamne plus que personne le trait indécent et odieux contre madame la princesse de Robecq. Il est absurde de mêler les dames dans des querelles d'auteurs ; voilà des philosophes bien maladroits. Il faut se moquer des Fréron, des Chaumeix, des Le Franc, et respecter les dames, surtout les Montmorency (5).

Des Jésuites, ci-devant empoisonneurs des âmes, et aujourd'hui des corps, sont une plaisanterie si bien saisie de tout le monde, qu'elle se trouve dans les notes de l'ouvrage intitulé le *Russe à Paris*, composé par M. Alethof. Les beaux esprits se rencontrent. Ce poëme vaut mieux, à mon avis, que celui que je vous renvoie, et dont pourtant je vous remercie ; mais celui du *Russe* est cent fois plus varié, plus intéressant, plus général, plus utile.

La lettre à Palissot ne peut être confiée qu'avec le consentement de M. d'Argental, par les mains de qui elle a passé.

Je n'ai eu que par hasard le mémoire de Pompignan. Tout le monde me demandait ce que j'en pensais, et personne ne me le faisait tenir.

Je vous prie instamment de me dire ce qu'on fait de l'imprudent et excusable abbé Morellet, de ce pauvre Robin-*mouton*, d'un autre typographe, des jésuites vendeurs d'orviétan (6), des crucifiés (7), et des billets de loterie. Le nouvel emprunt, avec deux tiers en coupons et le tiers en argent, se remplit-il ? Vous n'êtes pas homme à être instruit de ce dernier article.

Comment vont vos petites affaires ? comment vous trouvez-vous de votre nouveau gîte (1) ? où logerez-vous dans trois mois ?

Vale, et ama antiquum amicum.

(1) Voyez, tome VI, aux SATIRES. (G. A.)
(2) Grimm. (G. A.)
(3) Montmorency. (G. A.)
(4) La satire du *Russe à Paris* est signée : Ivan Alethof. (G. A.)
(5) Allusion à madame de Robecq. (G. A.)
(6) Voyez une des notes du *Russe à Paris*. (G. A.)
(7) Les convulsionnaires. (G. A.)

3128. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Aux Délices, 2 juillet.

Vous m'avez envoyé, madame, la plus grosse face qui soit à Strasbourg. Oh ! que ce frocart a bien l'air du secrétaire d'un intendant ! Je l'ai reçu de mon mieux. Il m'a paru enchanté de mon pays. En effet, c'est la plus jolie nature du monde, et personne ne se vante d'avoir une plus belle situation que moi. Je voulais cependant la quitter (2) ; mais je suis arrêté par mes bâtiments jusqu'au mois de septembre. J'espère bien alors avoir l'honneur de vous faire ma cour à l'île Jard. Je ne sais pas encore bien positivement si on a repris la ville de Québec. En tout cas, cela n'est bon à reprendre que l'été. Je ne vois pas ce qu'on peut faire de ce vilain pays en hiver. Paris est, l'hiver et l'été, le centre du ridicule. Ramponeau, cabaretier de la Courtille, a occupé la cour et la ville. Les convulsionnaires, qui se crucifient, ont un grand parti, et la Tournelle ne sait pas trop comment les juger. Les jésuites sont poursuivis par les apothicaires, pour avoir vendu du vert-de-gris, et sont accusés d'empoisonner *les corps*, après l'avoir été jadis d'empoisonner *les âmes*. On s'est mangé le blanc des yeux pour une mauvaise comédie. Portez-vous bien, madame, et vivez pour voir des temps plus heureux et moins sots.

3129. — A M. SENAC DE MEILHAN.

Aux Délices, 4 juillet.

Faites de la prose ou des vers, monsieur ; donnez-vous à la philosophie ou aux affaires, vous réussirez à tout ce que vous entreprendrez. Je suis bien surpris de la conversation du maréchal de Noailles et de milord Stair (3). Ils ne se parlèrent certainement à Ettingen qu'à coups de canon. M. le maréchal de Noailles s'en alla d'un côté, et l'Anglais de l'autre. Milord Stair vint à La Haye, où je le vis. Ces deux généraux s'écrivirent ; j'ai leurs lettres ; mais la prétendue conversation est des *Mille et une Nuits*.

Soyez très sûr que jamais le lord Stair ne parla à Louis XIV qu'en présence de M. de Torcy ; et le président Hénault sait bien que M. de Torcy n'a jamais entendu cette rodomontade qu'on attribue à Louis XIV, et qui eût été assurément bien mal placée.

Tout ce que vous m'envoyez sur M. le maréchal de Saxe me paraît très conforme à son caractère. Il est étrange qu'il ait fait la guerre avec une intelligence si supérieure, étant très chimérique sur tout le reste. Je l'ai vu partir pour aller conquérir la Courlande, avec deux cents fusils et deux laquais, revenir en poste pour coucher avec mademoiselle Lecouvreur, et construire sur la Seine une galère qui devait remonter de Rouen à Paris en douze heures. Sa machine lui coûta dix mille écus, et les ouvriers se moquaient de lui. Mademoiselle Lecouvreur disait : *Qu'allait-il faire dans cette galère ?* C'est pourtant lui qui a sauvé la France, parce qu'il en savait plus que les hommes bornés à qui il avait affaire.

Vous me parlez, monsieur, d'un voyage philosophique vers mon petit pays roman. Vos lettres inspirent le désir de voir celui qui les écrit ; ma retraite serait très honorée, et je serais charmé. Je félicite M. votre père (4) d'avoir un fils aussi aimable. Assurez-le, je vous prie, de mon attachement, et soyez persuadé de tous les sentiments que vous faites naître dans le cœur du Suisse V.

3130. — A M. BERTRAND.

5 juillet.

Je ne crois pas, mon cher philosophe, qu'il y ait un plus mauvais correspondant que moi. Je ne vous ai point répondu, parce que, de jour en jour, je me suis flatté de partir pour la cour palatine ; mais, quand on a des maçons et des charpentiers, on n'est plus son maître. Les moissons sont venues, je ne sais plus quand je pourrai faire ce voyage. Si je ne pars pas, j'écrirai pour le cabinet (5) de la manière la plus enga-

(1) Thieriot avait quitté l'Arsenal pour aller habiter au Marais chez un médecin nommé Baron. (G. A.)
(2) Pour aller à Schwetzingen. (G. A.)
(3) Commandant de l'armée anglaise à la journée d'Ettingen, le 27 juin 1743. (G. A.)
(4) Premier médecin du roi. (G. A.)
(5) Le cabinet d'histoire naturelle que Bertrand voulait vendre à l'électeur palatin. (G. A.)

geante que je pourrai imaginer. L'envie de servir ses amis arrondit le style et échauffe le cœur. L'histoire naturelle cède, pour le présent à l'histoire de la guerre; les princes ne sont plus occupés que de la façon dont le roi de Prusse succombera ou se tirera d'affaire. On dit qu'on a envoyé le landgrave de Hesse prisonnier à Stade; il l'était déjà dans ses États. Ce prince était *confesseur*, le voilà *martyr;* cela est bien plus beau que d'être landgrave.

On fait, à Paris, la guerre des brochures. Les Palissot, les Pompignan sont un peu battus en vers et en prose. Cela amuse les badauds de Paris, qui s'occupent plus de ces bagatelles que de ce qui se passe en Silésie. Le Parisien trouve toujours le moyen d'être heureux au milieu des malheurs publics; *et cantilenis miserias solabantur.*

Adieu, mon cher philosophe; je m'imagine que vous êtes à la campagne avec les deux personnes (1) de Berne à qui je suis le plus dévoué. Présentez-leur mes tendres respects, je vous en prie.

3131. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 juillet.

Mon cher ange, il faut faire ses foins et ses moissons à la fois, veiller à son bâtiment, apprendre ses rôles pour les comédies que nous allons jouer, avoir une correspondance suivie avec ma cousine Vadé, avec M. de Kouranskoy, cousin germain de M. Alethof, avec le frère de la *Doctrine chrétienne*, auteur de la *Vanité*. Cependant M. de Courteilles, qui s'en va aux eaux de Vichy, me laisse en proie aux publicains maudits dans l'Ecriture; et, quoiqu'il soit démontré que je ne suis point seigneur de La Perrière, on veut me faire payer les dettes du roi; Le Franc de Pompignan ne me traiterait pas plus rudement. M. le duc de Richelieu s'enfuit à Bordeaux sans me faire réponse, et sans m'envoyer un passe-port que je lui ai demandé pour un pauvre diable de Gascon hérétique; et voilà mon hérétique sur le point d'être ruiné. Malgré tout cela, mon divin ange, voici encore quelques corrections nécessaires que le traducteur de M. Hume vous envoie. Maître Aliboron, dit Fréron, est un ignorant bien impudent de dire que le poëte-prêtre Hume n'est pas frère de Hume l'athée; il ne sait pas que Hume le prêtre a dédié une de ses pièces à son frère.

J'avais tant crié après le *Mémoire* du sieur Le Franc de Pompignan, qu'on m'en a envoyé trois par la dernière poste. Heureusement le frère de la *Doctrine chrétienne*, et M. de Kouranskoy, cousin germain de M. Alethof, en avaient chacun un.

Mon divin ange, je ne peux regarder *Médime* d'un mois. Il ne faut pas se morfondre et s'appesantir sur son ouvrage; cela glace l'imagination.

A la façon dont vous parlez, on dirait que madame de Robecq est morte (2); j'en suis fâché; la mort d'une belle femme est toujours un grand mal. Est-il vrai que madame du Deffand prend parti contre la philosophie, et qu'elle m'abandonne indignement? Comment suis-je auprès de M. le duc de Choiseul? a-t-il fait voir à madame de Pompadour l'élucubration de M. de Kouranskoy?

Je vous conjure de vous servir de toute votre éloquence pour lui dire que, s'il arrive malheur à *Luc*, il n'en résultera pas malheur à la France; que le Brandebourg restera toujours un électorat; qu'il est bon qu'il n'y ait pas d'électeur assez puissant pour se passer de la protection du roi; que tous les princes de l'Empire auront toujours recours à cette protection *contra l'aquila grifagna* (3). *Nota bene* que, si *Luc* était déconfit cette année, nous aurions la paix l'hiver prochain.

Mademoiselle Vadé se recommande à Robin-*mouton* (4).

Mon divin ange, donnez des copies de ma lettre paternelle à Palissot. Où est donc la difficulté de mettre trois étoiles au lieu de votre nom, de dire la personne *à qui je me suis adressé*, ou de mettre tout ce qui vous plaira?

Mais revenons à l'*Ecossaise*. Qui sont donc les malintentionnés qui prétendent que ce n'est pas une traduction, et qui veulent la mettre sous mon nom, pour la faire tomber? Ah! les méchantes gens!

Il y a encore des malvivants qui prétendent que je ne suis pas chez moi de mon bon gré, qui l'impriment, qui veulent le faire croire; fi, que cela est vilain! Il faut bien dire, bien soutenir qu'il ne tient qu'à moi d'aller rire à leur nez, à Paris, mais que j'aime mille fois mieux rire où je suis; il faut qu'ils sachent que je suis heureux, et qu'ils crèvent.

Il y a plus de deux mois qu'on m'a envoyé l'épigramme assez plate contre Fréron. Je joins à mon paquet les lettres originales de l'ami Palissot. Je vous prierai d'avoir la bonté de me les renvoyer.

J'ajoute, mon divin ange, que le commentateur de M. Alethof s'est trompé dans ses notes (1). Il faut mettre le 14 au lieu du 10, jour de l'anniversaire de Henri IV.

Madame Scaliger n'aurait pas fait cette faute. Je lui présente mes tendres respects, et me réjouis de sa santé; et je vous aime encore plus que de coutume.

Un petit mot encore. Pourquoi changer le nom de Frelon? Est-ce la faute de Hume s'il y a un cuistre dans Paris qui porte un nom, lequel a un rapport éloigné au mot de frelon? De plus, songeons que, s'il est bon de rire, il est meilleur de rire aux dépens des méchants. Mais ce petit hypocrite de Joly de Fleury, ce petit ballon noir, gonflé de vapeurs puantes, aura son tour (2), si Dieu n'y met la main.

Vous a-t-on dit que cette grosse masse de chair fraîche, nommée le landgrave de Hesse, est en prison à Stade?

J'entends murmurer la prise de Marbourg. On ne saura que demain si la chose est vraie.

L'oncle et la nièce baisent le bout de vos ailes.

3132. — A M. THIERIOT.

A Tournay, 7 juillet.

Vous m'avez comblé de joie, mon ancien ami, par votre lettre du 28. Je ne crois pas que M. d'Alembert se fasse Prussien si aisément. Le *Salomon du Nord* doit être un peu embarrassé après la perte de ses vingt (3) mille hommes à Landshut, ayant sous son nez quatre-vingt mille Autrichiens, et cent mille Russes à son *cul*, lesquels Russes sont de rudes Potsdamites (4).

Je ne sais si je me trompe, mais j'ai une grande idée de l'année 1760. On me mande qu'on vient d'envoyer prisonnier à Stade le landgrave de Hesse; je n'en suis pas surpris; il y a trois ans qu'il était prisonnier, et, en dernier lieu, il l'était encore dans ses États.

On dit que le duc de Broglie,

Sage en projets, et vif dans les combats, (Le *Pauvre Diable.*)

a pris Marbourg et son château avec douze cents hommes.

Le *Salomon du Nord* m'écrit toujours; il me mande que le 19 (5) juin il a voulu donner bataille à M. de Daun, qu'il n'a pu en venir à bout, mais que ce qui est différé n'est pas perdu. Il aime toujours à écrire en prose et en vers, dans quelque situation qu'il se trouve; mais je n'ai jamais pu obtenir de lui qu'il réparât, par la moindre galanterie, l'indigne traitement fait à ma nièce dans Francfort. Tant pis pour lui; n'en parlons plus.

Je vous ai mandé ce que je pensais d'un voyage en Russie. J'aime fort le *Russe à Paris*, mais je n'aime point que le premier baron chrétien (6) soit Russe. Songez que ces Russes ne sont chrétiens que depuis six cents ans, ou environ, et qu'il y avait déjà plusieurs siècles que les Montmorency étaient baptisés. Je ne veux ni premier baron chrétien à Archangel, ni premier philosophe (7) en Brandebourg.

Maître Aliboron, dit Fréron, me paraît furieusement bête. Il conte qu'un jour la nouvelle se répandit qu'il était aux galères, et il est assez aveugle pour ne pas voir que c'est une nouvelle toute simple.

Ramponeau (8) n'est point si plaisant que le *Pauvre Diable;* mais *Ramponeau* peut tenir son coin dans le *Recueil* (9), quand ce ne serait qu'en faveur de la cabaretière Rahab, aïeule de qui vous savez (10).

Dites à l'abbé Trublet qu'il faut qu'il se réconcilie avec les vers, comme Pompignan le prêtre *avec l'esprit* (11).

Dites à Protagoras (12) qu'il se trompe grossièrement, pour la première fois de sa vie, s'il pense que M. le duc de

(1) M. et madame de Freudenreich. (G. A.)
(2) Elle était morte le 4 juillet. (G. A.)
(3) Expression de L. Alamanni. (G. A.)
(4) C'est-à-dire que Voltaire recommande ses *Satires* au libraire Robin, sorti de prison le 25 juin. (G. A.)

(1) Notes du *Russe à Paris*. (G. A.)
(2) Voyez, tome VI, l'*Epître à mademoiselle Clairon*, du 1er janvier 1761. (G. A.)
(3) Ou plutôt dix mille hommes exterminés le 23 juin. (G. A.)
(4) Allusion aux mœurs de Potsdam. (G. A.)
(5) Ou plutôt le 20. (G. A.)
(6) Le comte de Montmorency. (G. A.)
(7) Allusion à d'Alembert, appelé à Berlin par Frédéric. (G. A.)
(8) Le *Plaidoyer de Ramponeau*. Voyez tome VI. (G. A.)
(9) *Recueil des facéties parisiennes*. (G. A.)
(10) Aïeule de Jésus. (G. A.)
(11) Allusion à la *Dévotion réconciliée avec l'esprit*, ouvrage de l'évêque du Puy-en-Velay. (G. A.)
(12) D'Alembert. (G. A.)

Choiseul protége les *Polissots* et la *Frelons*, au point de prendre leur parti contre des hommes qu'il estime. Il les a protégés en grand seigneur, tel qu'il est; il leur a donné du pain ; mais il est si loin de prendre leur parti, qu'il trouvera fort bon qu'on les assomme de coups de canne. On aurait beaucoup mieux fait de prendre ce parti que d'aller fourrer mal à propos la fille (1) de M. le duc de Luxembourg dans des querelles de comédie.

Je savais déjà que Robin-mouton devait retourner à sa bergerie. Je ne sais si l'abbé Morellet ne restera pas encore quelques jours dans son château (2); c'est dommage qu'un aussi bon officier ait été fait prisonnier à l'entrée de la campagne.

Vous devriez bien, conjointement avec Protagoras, m'envoyer une liste des ennemis et de leurs ridicules; cela sera un peu long, mais il faut travailler pour le bien de la patrie. Je voudrais un peu de faits, je voudrais jusqu'aux noms de baptême, si cela se pouvait : les noms de saints font toujours un très bon effet en vers. Je ne sais si l'abbé Trublet est de cet avis.

Nous avons ici une espèce de plaisant qui serait très capable de faire une façon de *Secchia rapita*, et de peindre les ennemis de la raison dans tout l'excès de leur impertinence. Peut-être mon plaisant fera-t-il un poëme gai et amusant sur un sujet qui ne le paraît guère. La *Dunciade* de Pope me paraît un sujet manqué.

Il est important encore de savoir le nom du libraire qui imprime le *Journal de Trévoux*, le *Journal chrétien*, ou tels autres rogatons; si ce libraire a femme, ou fille, ou petit garçon, car il faut de l'amour et de l'intérêt dans le poëme; sans quoi, point de salut. En un mot, mon plaisant veut rire, et faire rire, et mon plaisant a raison, car on commence à se lasser des injures sérieuses; mais gardez le secret à mon plaisant. Interim, *I am with all my heart yours.*

3133. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

9 juillet.

Mon divin ange, je crois que la plaisanterie (3) ne finira pas. On dit qu'il la faut courte; mais celle-ci m'amusera longtemps, à moins qu'elle ne vous ennuie.

Il me vient une idée que vous savez sans doute. Il faut, en dépit des dévots, mettre Diderot de l'Académie. Mettez-vous à la tête de la cabale, nous aurons pour nous tous les philosophes. M. de Choiseul, madame de Pompadour, ne s'opposeront pas à son élection; je me flatte même qu'ils nous aideront. Quelle belle réponse ce serait à l'infamie de Palissot! Entreprenez cette affaire; et réussissez; je serai au comble de la joie. La chose ne me paraît pas difficile, et, si elle l'est, c'est une nouvelle raison pour l'entreprendre.

N.-B. Dans l'*Ecossaise*, page 25, quand le chevalier Monrose, et qu'avant de finir la scène troisième, il demande, à part, à Fabrice, si milord Falbrige est à Londres, et qu'il demande au maître du café si ce lord vient souvent dans la maison, le cafetier répond : *Il y vient quelquefois*; il doit répondre : *Il y venait avant son voyage d'Espagne.*

Cette petite particularité est nécessaire, 1° pour faire voir que Monrose ne vient pas sans raison se loger dans ce café-là; 2° qu'il a besoin de Falbrige; 3° pour prévenir les esprits sur la mort de ce Falbrige; 4° pour fonder la demeure de Lindane près d'un café où ce Falbrige *vient quelquefois.*

C'est un rien; mais rien c'est beaucoup.

Mon cher ange, la détention de la chair fraîche du landgrave ne se confirme pas; cependant je ne parierais pas contre.

Je vous écris fort à la hâte, mais j'ai bien plus de hâte de recevoir de vos nouvelles. Je n'ai pas un moment à moi, car j'ai quelque chose en tête, et toujours pour rire.

> Par la sambleu!.... je ne croyais pas être
> Si plaisant que je suis. (Le *Misanth.*, act. I, sc. VII.)

3134. — A MADAME D'ÉPINAY.

9 juillet.

Ma belle philosophe, les plaisanteries ne finiront point. Les comédiens Italiens voulaient jouer l'*Ecossaise*; les Français la revendiquent, et voilà la *Requête* du traducteur *à Messieurs les Parisiens* (4). Mais, raillerie à part, il faut que le prophète (1), négociateur négocie l'admission de Diderot à l'Académie. Je crois le succès assuré. Quelle belle vengeance de Le Franc de Pompignan, et de Joly de Fleury, et de Palissot de *Montenoy*, et de maître Aliboron dit Fréron! J'ai besoin de savoir si le prophète a reçu mon paquet adressé au Palais-Royal.

N.-B. qu'il faut absolument mettre Diderot de l'Académie. Je viendrai en poste lui donner ma voix, si cela est nécessaire.

Je me mets à vos pieds, ma belle philosophe.

3135. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 juillet.

Mon divin ange, mettez Diderot de l'Académie; c'est le plus beau coup que l'on puisse faire dans la partie que la raison joue contre le fanatisme et la sottise. Je vous promets de venir donner ma voix. Je vous embrasserai, et je repartirai pour ma douce retraite, après avoir signalé mon zèle en faveur de la bonne cause. J'ai les passions vives. Je me meurs d'envie de vous revoir, et je ne peux trouver un plus beau prétexte que celui de venir donner ma voix à Socrate, et des soufflets à Anitus.

Il me semble que Diderot doit compter sur la pluralité des suffrages; et si, après son élection, les Anitus et les Mélitus font quelques démarches contre lui auprès du roi, il sera très aisé à Socrate de détruire leurs batteries, en désavouant ce qu'on lui impute, et en protestant qu'il est aussi bon chrétien que moi.

M. le duc de Choiseul dit que vous ne l'aimez plus; vous l'avez donc bien grondé (2)? Imposez-lui pour pénitence de faire entrer Diderot à l'Académie. Il faudrait qu'il daignât en être lui-même, et introduire Diderot; ce serait Périclès qui mènerait Socrate.

Il me reste encore un *Russe;* je vous l'envoie. Mais pourquoi n'imprime-t-on pas à Paris ces choses honnêtes, tandis qu'on imprime des Fréronades et des Pompignades?

Voulez-vous avoir la bonté de donner l'incluse (3) à l'ambassadeur de Francfort? Il est ambassadeur d'une fichue ville. Je le barrerai dans ses négociations, mais ce ne sera pas dans celle de faire recevoir Diderot chez les Quarante.

3136. — A M. DAMILAVILLE.

11 juillet (4).

La personne, monsieur, à qui vous avez écrit une lettre sans date, et à qui vous avez eu la bonté d'envoyer les pièces ci-jointes, à l'honneur de vous les renvoyer, comme vous le lui avez expressément recommandé. Elle pense absolument comme vous sur toutes les affaires dont vous lui parlez, excepté sur les louanges que vous lui donnez. La multitude des affaires du bureau et une assez mauvaise santé ne me permettent pas une lettre fort longue; on est très sensible à votre politesse.

Trouvez bon qu'on supprime une signature inutile; il faut dérouter les curieux.

3137. — A M. COLINI.

Au château de Tournay, 11 juillet.

Caro Colini, sapete bene che, in punto di dedicazioni (5), la brevità è la prima virtù. Mandate mela, e vene diro il mio parere.

Mais voici une meilleure affaire. Notre ministère doit de l'argent à la ville de Francfort-sur-le-Mein. M. le duc de Choiseul me protége beaucoup; le roi est content de moi. Voici le moment de faire arrêt sur l'argent dû à Francfort. Envoyez-moi un petit écrit conçu en ces termes : « Je donne » pouvoir à M. de Voltaire de répéter pour moi, devant qui il » appartiendra, la somme de deux mille écus d'Empire, qui » me furent pris à Francfort-sur-le-Mein, le 20 juin 1753, » lorsque je fus arrêté par les soldats de ladite ville, con- » jointement avec M. de Voltaire et madame Denis, contre » le droit des gens. ». Envoyez-moi cet écrit sur un petit carré de papier que je joindrai à ma requête. J'espère qu'enfin vos deux mille écus d'Empire vous seront rendus; cela vaudra une *dédicace; e vi auguro ogni felicità.*

---

(1) Madame de Robecq. (G. A.)
(2) A la Bastille. Il en sortit le 30 juillet. (G. A.)
(3) Il s'agit de la guerre entre les philosophes et les dévots. (G. A.)
(4) Voyez tome III. (G. A.)

(1) Grimm. (G. A.)
(2) A propos de la comédie des *Philosophes*. (G. A.)
(3) La lettre suivante à Damilaville que Voltaire avait adressée à Grimm. (G. A.)
(4) Voici la première missive du patriarche à celui qui sera pendant huit ans son ami le plus intrépide. (G. A.)
(5) Colini voulait dédier son *Discours sur l'Histoire d'Allemagne* à la femme de l'électeur palatin. (G. A.)

3138. — AU P. DE MENOUX.

11 juillet.

En vous remerciant du Discours royal (1) et de vos quatre lignes.

Mettez-moi, je vous prie, aux pieds du roi *ad multos annos*.

Envoyez surtout beaucoup d'exemplaires en Turquie, ou chez les athées de la Chine; car, en France, je ne connais que des chrétiens. Il est vrai que parmi ces chrétiens on se mange le blanc des yeux pour la grâce efficace et versatile, pour Pasquier-Quesnel et Molina, pour des *billets de confession*. Priez le roi de Pologne d'écrire contre ces sottises, qui sont le fléau de la société; elles ne sont certainement bonnes ni pour ce monde ni pour l'autre.

Berthier est un fou et un opiniâtre, qui parle à tort et à travers de ce qu'il n'entend point. Pour le révérend père colonel de mon ami Candide (2), avouez qu'il vous a fait rire, et moi aussi. Et vous, qui parlez, vous seriez le révérend père colonel dans l'occasion, et je suis sûr que vous vous en tireriez bien, et que vous auriez très bon air à la tête de deux mille hommes.

Je suis très fâché que votre palais de Nancy soit si loin de mes châteaux, car je serais fort aise de vous voir; nous avons, l'un et l'autre, d'excellent vin de Bourgogne, nous le boirions au lieu de disputer.

Une dévote en colère disait à sa voisine : Je te casserai la tête avec ma marmite. Qu'as-tu dans ta marmite? dit l'autre. Un bon chapon, répondit la dévote. Eh bien! mangeons-le ensemble, dit la bonne femme.

Voilà comme on en devrait user. Vous êtes tous de grands fous, molinistes, jansénistes, encyclopédistes. Il n'y a que mon cher Menoux de sage; il est à son aise, bien logé, et boit de bon vin. J'en fais autant; mais, étant plus libre que vous, je suis plus heureux. Il y a une tragédie anglaise qui commence par ces mots : *Mets de l'argent dans ta poche, et moque-toi du reste*. Cela n'est pas tragique; mais cela est fort sensé. Bonsoir. Ce monde-ci est une grande table où les gens d'esprit font bonne chère; les miettes sont pour les sots, et certainement vous êtes homme d'esprit (3). Je voudrais que vous m'aimassiez, car je vous aime.

3139. — A M. PALISSOT.

12 juillet.

Votre lettre (4) est extrêmement plaisante, et pleine d'esprit, monsieur. Si vous aviez été aussi gai dans votre comédie des *Philosophes*, ils auraient dû aller eux-mêmes vous battre des mains; mais vous avez été sérieux, et voilà le mal.

Entendons-nous, s'il vous plaît; j'aime à rire, mais nous n'en sommes pas moins persécutés. Maître Abraham Chaumeix et maître Jean Gauchat (5) ont été cités dans le réquisitoire de maître Joly de Fleury; on nous a traités de perturbateurs du repos public, et, qui pis est, de mauvais chrétiens. Maître Le Franc de Pompignan m'a désigné très injurieusement devant mes trente-huit confrères (6). On a dit à la reine et à monseigneur le dauphin que tous ceux qui ont travaillé à l'*Encyclopédie*, du nombre desquels j'ai l'honneur d'être, ont fait un pacte avec le diable. Maître Aliboron dit Fréron veut me faire aller à l'immortalité dans ses admirables feuilles, comme Boileau a éternisé Chapelain et Cotin. Oh! je suis assez bon chrétien pour leur pardonner dans le fond du cœur, mais non pas au bout de ma plume.

Permettez que je vous dise très naturellement et très sérieusement que votre préface, donnée séparément après votre pièce, est une accusation en forme contre mes amis, et peut-être contre moi. J'en avais déjà deux exemplaires avant que j'eusse reçu le vôtre; on m'avait indiqué les passages où vous vous étiez trompé; je les avais confrontés. En un mot, je suis très fâché qu'on accuse mes amis et moi de n'être pas bons chrétiens; je tremble toujours qu'on ne brûle quelque philosophe sur un malentendu. Je suis comme mademoiselle de Lenclos, qui ne voulait pas qu'on appelât aucune femme p..... Je consens qu'on dise de moi que je suis un radoteur, un mauvais poëte, un plagiaire, un ignorant; mais je ne veux pas qu'on soupçonne ma foi. Mes curés rendent bon témoignage de moi; et je prie Dieu tous les jours pour l'âme de frère Berthier. Frère Menoux, qui aime passionnément le bon vin, et qui a beaucoup d'argent en poche, est obligé de me rendre justice. J'ai fait ma confession de foi (1) au frère de La Tour; j'étais même assez bien auprès du défunt pape (2), qui avait beaucoup de bontés pour moi, parce qu'il était goguenard. Aussi, ayant pour moi tant de témoignages, et surtout celui de ma bonne conscience, je peux bien avoir quelque chose à craindre dans ce monde-ci, mais rien dans l'autre.

J'ai lu les vers du *Russe* sur les merveilles du siècle. Il y a une note qui vous regarde; on y dit que vous vous repentez d'avoir assommé ces pauvres philosophes qui ne vous disaient mot. Il est beau et bon de ne pas mourir dans l'impénitence finale; pardonnez à ce pauvre Russe qui veut absolument que vous ayez tort d'avoir insinué que mes chers philosophes enseignent à voler dans la poche. On prétend que c'est M. Fantin, curé de Versailles, qui volait ses pénitentes en couchant avec elles, et ses pénitents en les confessant. Dieu veuille avoir son âme! A l'égard de la vôtre, je voudrais qu'elle fût plus douce avec mes encyclopédistes, qu'elle me pardonnât toutes mes mauvaises plaisanteries, et qu'elle fût heureuse.

Je vous dirai ce que je viens d'écrire à frère Menoux. Il y avait une vieille dévote très acariâtre qui disait à sa voisine : Je te casserai la tête avec ma marmite. Qu'as-tu dans ta marmite? dit la voisine. Il y a un bon chapon gras, répondit la dévote. Eh bien, mangeons-le ensemble, dit l'autre. Je conseille aux encyclopédistes, jansénistes, molinistes, à vous tout le premier, et à moi, d'en faire autant.

Que reste-t-il à faire après qu'on s'est bien harpaillé? à mener une vie douce, tranquille, et à rire.

P.-S. Voilà une f..... guerre, depuis le chien de discours de Le Franc jusqu'à la *Vision*.

Ma foi, juge et plaideurs, il faudrait tout lier.
RAC., les *Plaid.*, act. I, sc. VIII.

3140. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

14 juillet.

Si vous aviez voulu, madame, avoir le *Pauvre Diable*, le *Russe à Paris*, et autres drogues, vous m'auriez donné vos ordres; vous auriez du moins accusé la réception de mes paquets. Vous ne m'avez point répondu, et vous vous plaignez. J'ai mandé (3) à votre ami (4) que vous êtes assez comme les personnes de votre sexe, qui font des agaceries, et qui plantent là les gens après les avoir subjugués.

Il faut vous mettre un peu au fait de la guerre des rats et des grenouilles; elle est plus furieuse que vous ne pensez. Le Franc de Pompignan (page 9) a voulu succéder à M. le président Hénault dans la charge de surintendant de la reine, et être encore sous-précepteur ou précepteur des enfants de France, ou mettre l'évêque son frère dans ce poste. Ce *Moïse* et cet *Aaron* (5), pour se rendre plus dignes des faveurs de la cour, ont fait ce beau discours à l'Académie, qui leur a valu les sifflets de tout Paris. Leur projet était d'armer le gouvernement contre tous ceux qu'ils accusaient d'être *philosophes*, de me faire exclure de l'Académie, de faire élire à ma place l'évêque du Puy, et de purifier ainsi le sanctuaire profané. Je n'en ai fait que rire, parce que, Dieu merci, je ris de tout. Je n'ai dit qu'un mot, et ce mot a fait éclore vingt brochures, parmi lesquelles il y en a quelques-unes de bonnes, et beaucoup de mauvaises.

Pendant ce temps-là est arrivé le scandale de la comédie des *Philosophes*. Madame de Robecq a eu le malheur de protéger cette pièce, et de la faire jouer. Cette malheureuse démarche a empoisonné ses derniers jours. On a mandé que vous vous étiez jointe à elle; cette nouvelle m'a fort affligé. Si vous êtes coupable, avouez-le-moi, et je vous donnerai l'absolution.

Si vous voulez vous amuser, lisez le *Pauvre Diable*, et le *Russe à Paris*. J'imagine que le *Russe* vous plaira davantage, parce qu'il est sur un ton plus noble.

Vous lisez les ordures de Fréron; c'est une preuve que vous aimez la lecture; mais cela prouve aussi que vous ne haïssez pas les combats des rats et des grenouilles.

Vous dites que la plupart des gens de lettres sont peu ai-

(1) L'*Incrédulité combattue par le simple bon sens*, ouvrage de Stanislas. (G. A.)
(2) Voyez, tome VI, *Candide*, chap. XIV. (G. A.)
(3) Voyez, tome VI, ce que Voltaire dit du P. Menoux dans ses *Mémoires*. (G. A.)
(4) Palissot avait écrit à Voltaire le 7 juillet. (G. A.)
(5) Gabriel Gauchat. (G. A.)
(6) Dans son discours de réception à l'Académie. (G. A.)

(1) Voyez la lettre du 7 février 1746. (G. A.)
(2) Benoît XIV. (G. A.)
(3) Dans une lettre du 5 juillet. (G. A.)
(4) Hénault. On n'a pas cette lettre. (G. A.)
(5) Voyez, tome VI, les *Facéties* contre les Pompignan. (G. A.)

mables, et vous avez raison. Il faut être homme du monde avant d'être homme de lettres; voilà le mérite du président Hénault. On ne devinerait pas qu'il a travaillé comme un bénédictin.

Vous me demandez comment il faut faire pour vous amuser; il faut venir chez moi, madame. On y joue des pièces nouvelles, on y rit des sottises de Paris, et Tronchin guérit les gens quand on a trop mangé. Mais vous vous donnerez bien de garde de venir sur les bords de mon lac; vous n'êtes pas encore assez philosophe, assez détachée, assez détrompée. Cependant vous avez un grand courage, puisque vous supportez votre état; mais j'ai peur que vous n'ayez pas le courage de supporter les gens et les choses qui vous ennuient.

Je vous plains, je vous aime, je vous respecte, et je me moque de l'*univers* à qui Pompignan parle.

3141. — A MADAME D'ÉPINAY.

Aux Délices, 14 juillet.

Voici ma réponse, madame, à une lettre très injuste adressée à notre cher docteur, et qu'il vient de m'envoyer. Je vous en fais tenir copie; comptez que c'est la loi et les prophètes.

Je sais mieux que personne ce qui se passe à Paris et à Versailles, au sujet des philosophes. Si on se divise, si on a de petites faiblesses, on est perdu; l'*infâme* et les infâmes triompheront. Les philosophes seraient-ils assez bêtes pour tomber dans le piége qu'on leur tend? Soyez le tien qui doit unir ces pauvres persécutés.

Jean-Jacques aurait pu servir dans la guerre; mais la tête lui a tourné absolument. Il vient de m'écrire une lettre dans laquelle il me dit que j'ai *perdu Genève*. En me parlant de M. Grimm, il l'appelle *un Allemand nommé Grimm*. Il dit que je suis cause qu'il sera jeté à la *voirie*, quand il mourra, tandis que moi je serai enterré honorablement.

Que voulez-vous que je vous dise, madame? il est déjà mort; mais recommandez aux vivants d'être dans la plus grande union.

Je me fais anathème pour l'amour des persécutés; mais il faut qu'ils soient plus adroits qu'ils ne sont : l'impertinence contre madame de Robecq, la sottise (1) de lui avoir envoyé la *Vision*, la barbarie de lui avoir appris qu'elle était frappée à mort, sont un coup terrible qu'on a bien de la peine à guérir; on le guérira pourtant, et je ne désespère de rien, si on veut s'entendre.

Je me mets à vos pieds, ma belle philosophe.

3142. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 juillet.

Mon cher ange, ce pauvre Carré (2) se recommande à vos bontés. Fréron s'oppose à la représentation de sa pièce, sous prétexte qu'on l'a, dit-il, appelé quelquefois *Frelon*. Quelle chicane! Ne sera-t-il permis qu'à l'illustre Palissot de jouer d'honnêtes gens?

Jérôme Carré croit que si sa *Requête à messieurs les Parisiens* paraissait quelques jours (3) avant l'*Ecossaise*, messieurs les Parisiens seraient bien disposés en sa faveur.

Je reçois votre lettre du 9; je suis dans mon lit, entouré de cent paquets. On me presse pour le czar Pierre Ier; les philosophes me font enrager; ils ne savent ce qu'ils font, ils sont désunis. J'aimerais mieux avoir affaire à des filles de chœur d'opéra qu'à des philosophes, elles entendraient mieux raison.

J'ai à peine le temps de vous dire, mon divin ange, que vous me faites enrager sur l'*Ecossaise*. Où est donc la difficulté de diviser en deux pièces le fond du théâtre, de pratiquer une porte dans une cloison qui avance de quatre ou cinq pieds? L'avant-scène est alors supposée tantôt le café, tantôt la chambre de Lindane; c'est ainsi qu'on en use dans tous les théâtres de l'Europe qui sont bien entendus. Le fond du théâtre représente plusieurs appartements; les acteurs sortent des uns et des autres, selon que le besoin l'exige; il n'y a à cela nulle difficulté.

Pourquoi avez-vous la cruauté de vouloir que Lindane ennuie le public de la manière dont elle a fait connaissance avec Murray? Ce Murray venait au café; ce coquin de Frelon, qui y vient aussi, y a bien vu Lindane; pourquoi milord Murray ne l'aurait-il pas vue? Ce sont ces petites misères, qu'on appelle en France bienséances, qui font languir la plupart de nos comédies. Voilà pourquoi on ne les peut jouer ni en Italie ni en Angleterre, où l'on veut beaucoup d'action, beaucoup d'intérêt, beaucoup d'allées et de venues, et point de préliminaires inutiles.

Mon cher ange, il est très plaisant de jouer l'*Ecossaise;* mais il faut absolument imprimer, deux ou trois jours auparavant, la *Requête* de ce pauvre Carré, traducteur de Hume. Je me mets à l'ombre de vos ailes.

3143. — A LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

Aux Délices, 14 juillet (1).

Madame, je suis comblé des grâces de votre altesse sérénissime. Madame la comtesse de Bassevitz me paraît charmante. On n'écrit point à Versailles comme elle écrit dans son château vandale. Comment n'est-elle pas à Gotha? Comment, avec tant de mérite, peut-elle être si éloignée de votre personne? Tout est à rebours dans ce meilleur des mondes possibles. Patience! il faudra bien que les choses aillent mieux, au lieu d'aller mal, et à force d'aller mal. Si la cousine avait voulu finir ses affaires cet hiver par un bon mariage (2), elle ne serait pas à présent réduite à faire un si mauvais ménage; mais les mariages sont écrits dans le ciel.

Vos hernutes (3), madame, vos moraves sont de bonnes gens, et ne sont guère plus fous que les autres. Leur folie du moins est très douce; elle ne nuit à personne; ils ne répandent point le sang, ils ne se soucient point de savoir à qui appartiendra la Silésie, et quel dédommagement on exigera pour la Saxe. Pourvu qu'on les laisse travailler en paix et aimer l'enfant Jésus, ils sont contents. Ils sont ignorants, ce qui est excellent pour des sots; car si jamais ils sont de sots savants, les voilà perdus.

Je commence à craindre, madame, que le ballot que j'ai pris la liberté de faire partir à l'adresse de votre altesse sérénissime, ne soit perdu. Quand la guerre ne ferait autre chose que d'empêcher des livres de parvenir à leur destination, je la détesterais. Jugez, madame, combien je l'abhorre, quand elle ruine tant de villes et fait couler tant de sang. Je me mets aux pieds de monseigneur et de toute votre auguste famille; je me mets surtout aux vôtres. Je me recommande à la grande maîtresse des cœurs, et je demande toujours les bontés de votre altesse sérénissime pour le Suisse V.

3144. — A M. SENAC DE MEILHAN.

16 juillet.

Vous m'écrivez, monsieur, comme l'Eglise ordonne qu'on fasse ses pâques, *à tout le moins une fois l'an*. Je voudrais que vous eussiez un peu plus de ferveur; mais aussi, quand vous vous y mettez, vous êtes charmant.

Je suis très fâché que *** (4) se soit déclaré l'ennemi des philosophes; il ne faut pas se moquer des gens qu'on persécute; passe pour les gens heureux et insolents, c'est un grand soulagement de rire à leurs dépens.

On dit que Le Franc de Pompignan est heureux, qu'il est gros et gras, qu'il est très riche, qu'il a une belle femme; mais il a été fort insolent, en parlant à ses confrères, et cela n'est pas bien. Je ne peux m'empêcher de savoir bon gré au cousin Vadé, et à M. Alethof, et même encore à un certain *frère de la doctrine chrétienne* (5), d'avoir rabattu l'orgueil de ce président de Quercy (6). Ce n'est pas tout d'avoir fait la *Prière du déiste*,

Il faut encore être modeste.

Fi! que cela est vilain de se faire le délateur de ses confrères! Son frère l'évêque devait lui refuser l'absolution.

Moquez-vous de tous ces gens-là, et surtout de ceux qui vous ennuient. Faites mes compliments, je vous en prie, à M. votre père, et à M. votre frère (7), que j'ai vu dans un

(1) C'est Palissot qui avait envoyé à madame de Robecq la *Vision* de Morellet, avec cette fausse suscription : *De la part de l'auteur.* (G. A.)
(2) Pseudonyme de Voltaire pour l'*Ecossaise*. (G. A.)
(3) Elle parut la veille. (G. A.)

(4) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(2) Il s'agit toujours de la paix avec la France. (G. A.)
(3) Cette secte s'est formée, vers 1457, des débris des anciens hussites. Les hernutes prétendent arriver à la perfection par la lumière intérieure et la communication avec Dieu. Ce sont les quakers de l'Allemagne. Le collége directeur réside à Hernhutt, dans la haute Lusace. (*A. François.*)
(4) Palissot. (G. A.)
(5) Voltaire attribuait la *Vanité* à un frère. (G. A.)
(6) Le Franc avait été président de la cour des aides de Montauban, ville de Quercy. (G. A.)
(7) Celui-ci fut nommé fermier-général en 1761. (G. A.)

pays (1) où certainement je ne le reverrai jamais. Vous trouverez les Délices un peu plus agréables qu'elles n'étaient, vous serez mieux logé, et nous tâcherons de vous faire les honneurs de la maison mieux que nous n'avons jamais fait. J'ai bâti un château dans le pays de Gex, mais ce n'est pas avec la lyre d'Amphion; son secret est perdu. Je me suis ruiné pour avoir eu l'impertinence d'être architecte. Je crois mon château fort joli, parce qu'un auteur aime toujours ses ouvrages; mais il me paraîtra bien plus agréable, si jamais vous me faites l'honneur d'y venir.

J'admire l'impudence des ennemis de la philosophie, qui prétendent qu'il ne m'est pas permis de revenir à Paris. Il ne tient qu'à moi assurément d'y être, et d'y souper avec MM. Favart, Poinsinet, et Colardeau; mais je suis trop vieux. J'aime le repos, la campagne, la charrue, et le semoir.

3145. — A M. HELVÉTIUS.

Au château de Tournay, 16 juillet.

J'ai reçu, mon cher philosophe, votre paquet de Voré (2), avec le même plaisir que ressentaient les premiers fidèles quand ils recevaient des nouvelles de leurs frères confesseurs et martyrs. Je suis toujours inconsolable que vous n'ayez pas imité le président de Montesquieu, qui se donna bien garde de faire imprimer son ouvrage en France (3), et qui se réserva toujours le droit de le désavouer, en cas que les monstres de la bigoterie se soulevassent contre lui.

Je suis d'ailleurs convaincu que, en y (4) corrigeant une trentaine de pages, on aurait émoussé les glaives du fanatisme, et le livre n'y aurait rien perdu. Je l'ai relu plusieurs fois avec la plus grande attention; j'y ai fait des notes. Si vous le vouliez, on en ferait une seconde édition, dans laquelle on confondrait les ennemis du bon sens.

Il faudrait que vous donnassiez la permission d'éclaircir certaines choses, et d'en supprimer d'autres. Maître Joly de Fleury n'aurait rien à répliquer si on lui coupait les deux mains, et si on lui faisait voir que ce sont ces deux mains (5) qui ont procuré aux hommes les idées de tous les arts; puisque, sans les deux mains, aucun art n'eût pu être exercé. La main droite de maître Joly de Fleury a écrit un réquisitoire qui pèche contre le sens commun, d'un bout à l'autre. Vous avez donné malheureusement prétexte à tous les ennemis de la philosophie, mais il faut partir d'où l'on est.

A votre place, je ne balancerais pas à vendre tout ce que j'ai en France; il y a de très belles terres dans mon voisinage, et vous pourriez y cultiver en paix les arts que vous aimez.

Il est bien plaisant, ou plutôt bien impertinent et bien odieux, qu'on persécute dans les Gaules ceux qui n'ont pas dit la centième partie de ce qu'ont dit à Rome les Lucrèce, les Cicéron, les Pline, et tant d'autres grands hommes.

Je vous prie instamment de m'envoyer tout votre poëme (6); je vous en dirai mon avis, si vous le voulez, avec la sincérité d'un homme qui aime la vérité, les vers, et votre gloire.

C'est une chose fort triste que le succès de la pièce des *Philosophes*. Cette prétendue comédie est, en général, bien écrite, c'est son seul mérite; mais ce mérite est grand dans le temps où nous sommes. Les oppositions qu'on a voulu faire aux représentations n'ont fait qu'irriter la curiosité maligne du public; il fallait rester tranquille, et la pièce n'aurait pas été jouée trois fois; elle serait tombée dans le néant de l'oubli, qui engloutit tout ce qui n'est que bien écrit, et qui manque de ce sel sans lequel rien ne dure; mais les philosophes ne savent pas se conduire; *magis magnos clericos non sunt magis magnos sapientes.*

M. Palissot m'a envoyé sa pièce reliée en maroquin, et m'a comblé d'éloges injustes qui ne sont bons qu'à semer la zizanie entre les frères. Je lui ai répondu qu'à la vérité je croyais faire des vers aussi bien que MM. d'Alembert, Diderot, et Buffon, que je croyais même savoir l'histoire aussi bien que M. d'Aubenton, mais que, dans tout le reste, je me croyais très inférieur à tous ces messieurs et à vous. Je lui ai conseillé d'avouer qu'il avait eu tort d'insulter très mal à propos les plus honnêtes gens du monde. Il ne suivra pas mon conseil, et il mourra dans l'*impertinence* finale.

Tâchez de vous procurer le *Pauvre Diable*, le *Russe à Paris*, et l'*Epître* (1) *d'un frère de la doctrine chrétienne;* ce sont des ouvrages très édifiants; je crois que M. Saurin peut vous les faire tenir. On m'a dit que, dans le *Russe à Paris*, il y a une note importante qui vous regarde. Les auteurs de tous ces ouvrages ne paraissent pas trop craindre les persécuteurs fanatiques. Il faut savoir oser; la philosophie mérite bien qu'on ait du courage; il serait honteux qu'un philosophe n'en eût point, quand les enfants de nos manœuvres vont à la mort pour quatre sous par jour. Nous n'avons que deux jours à vivre, ce n'est pas la peine de les passer à ramper sous des coquins méprisables. Adieu, mon cher philosophe; ne comptez pour votre prochain que les gens qui pensent, et regardons le reste des hommes comme les loups, les renards et les cerfs qui habitent nos forêts. Je vous embrasse de tout mon cœur.

3146. — A M. LINANT.

18 juillet.

Il y a longtemps, monsieur, que je vous dois une réponse. Je me suis fort intéressé à mademoiselle Martin (2); mais il y a tant de gens à la Foire qui s'appellent Martin, et j'ai reçu tant d'âneries de votre bonne ville de Paris, qu'il faut que vous me pardonniez de ne vous avoir pas répondu plus tôt.

On m'a envoyé les vers du *Russe*. Ils ne m'ont point paru mauvais pour un homme natif d'Archangel; mais il me paraît qu'il ne connaît pas encore assez Paris. Il n'a pas dit la centième partie de ce qu'un homme un peu au fait aurait pu dire. D'ailleurs je crois qu'il se trompe sur des choses essentielles; il appelle M. l'abbé Trublet *diacre*, et tout le monde prétend qu'il n'est que dans les *moindres* (3). J'ai remarqué quelques bévues dans ce goût-là, mais il faut être poli avec les étrangers.

On dit que maître Joly de Fleury, avocat-général, portant la parole, fera un beau réquisitoire contre les *Russes*, attendu que M. Alethof est mort dans le sein de l'Eglise grecque; mais on prétend que la chose n'aura pas de suite, parce qu'il ne faut pas déplaire à l'impératrice de toutes les Russies. Je vous prie de dire à votre pupille (4), de ma part, qu'il deviendra un homme très aimable, et qu'il aura une bonne tête.

Je me jette à la tête de madame sa mère, pour qui j'ai le plus respectueux et le plus tendre attachement. J'ai l'honneur d'être, monsieur, de tout mon cœur, etc.

3147. — A M. THIERIOT.

18 juillet.

Notre cher correspondant, notre ancien ami, est prié de vouloir bien faire parvenir au sieur Corbi la lettre ci-jointe de Gabriel Cramer. Il paraît qu'il est de l'avantage des Cramer et des Corbi de s'entendre, et de faire conjointement une belle édition qui leur sera utile, au lieu d'en faire deux, et de s'exposer à en être pour leurs frais.

Si j'avais le noble orgueil de M. Le Franc de Pompignan, mon amour-propre trouverait son compte à voir deux libraires disputer à qui fera la plus belle édition de mes sottises en vers et en prose; mais je ne veux pas hasarder de leur faire tort pour jouir du vain plaisir de me voir orné de vignettes et de *culs-de-lampe*, avec une grande marge.

Je crois que vous pouvez, mon cher ami, concilier Cramer et Corbi; il est bon de mettre la paix entre les libraires, puisqu'on ne peut la mettre entre les auteurs.

Il ne vient de Paris que des bêtises. Le Franc de Pompignan et Fréron se sont imaginé que je suis l'auteur des *Si* et des *Pourquoi;* et vous savez qu'ils se trompent (5). On s'imagine encore que l'auteur de la *Henriade* ne peut pas revenir voir Henri IV sur le pont Neuf, et rien n'est plus faux; mais il préfère ses terres au pont Neuf, et à tous les ouvrages du pont Neuf, dont Paris est inondé.

Ayez la charité de dire à Protagoras (6) ce qui suit :

Protagoras fait ou laisse imprimer dans le *Journal encyclopédique* des fragments de l'épître du roi de Prusse à Protagoras; et il dit, dans sa lettre aux auteurs du journal, qu'il n'a jamais donné de copie de cette épître du *Salomon du Nord*. Cependant Protagoras avait envoyé copie des vers du *Salomon du Nord* à *Hippophile*-Bourgelat (7), à Lyon. Il est

(1) En Prusse. (G. A.)
(2) Château d'Helvétius, situé dans le Perche. (G. A.)
(3) Il l'imprima d'abord à Genève. (G. A.)
(4) Il s'agit ici du livre d'Helvétius. (G. A.)
(5) Voyez *De l'Esprit*, disc. I, chap. I. (G. A.)
(6) Le *Bonheur*. Il ne parut qu'en 1772. (G. A.)

(1) La *Vanité*, satire. (G. A.)
(2) Voyez la lettre à Linant du 22 février. (G. A.)
(3) C'est-à-dire dans les ordres mineurs. (G. A.)
(4) D'Epinay fils. (G. A.)
(5) Les *Si* et les *Pourquoi* sont de Morellet. (G. A.)
(6) D'Alembert. (G. A.)
(7) Claude Bourgelat, créateur de l'hippiatrique en France (G. A.)

très bon que les vers du *Salomon du Nord* soient connus, et qu'on voie combien un roi éclairé protége les sciences, quand maître Joly de Fleury les persécute avec autant de fureur que de mauvaise foi. Le roi de Prusse, qui m'a envoyé cette épître, ne manquera pas de croire que c'est moi qui l'ai fait courir dans le monde. Je ne l'ai pourtant lue à personne; je ne vous en ai pas même envoyé un seul vers, à vous le grand confident; je suis innocent, mais je veux bien me faire anathème pour Protagoras, pourvu que la bonne cause y gagne.

Je souhaite que Jean-Jacques Rousseau obtienne de madame de Luxembourg la grâce de l'abbé Morellet (1); mais on est persuadé que l'envoi de cette malheureuse *Vision* a avancé les jours de madame la princesse de Robecq, en lui apprenant son danger, que ses amis lui cachaient. Cette cruelle affaire est venue après celle de Marmontel (2). On veut bien que nous autres barbouilleurs de papier nous nous donnions mutuellement cent ridicules, parce que c'est l'état du métier; mais on ne veut pas que nous mêlions dans nos caquets les dames et les seigneurs de la cour, qui n'y ont que faire. La cour ne se soucie pas plus de Fréron et de Palissot que des chiens qui aboient dans la rue, ou de nous qui aboyons avec ces chiens. Tout cela est parfaitement égal aux yeux du roi, qui est, je crois, beaucoup plus occupé de ces chiens d'Anglais, qui nous désolent, que des écrivains en prose et en vers de son royaume. Je voudrais que nous eussions cent vaisseaux de ligne, dussions-nous nous passer des Fréron et des Pompignan.

Vous vouliez la réponse à Charles Palissot, la voici (3). Vous la montrerez sans doute à Protagoras, qui en sera édifié; il verra que je me fais tout à tous, pour le bien commun.

J'avoue qu'on ne peut attaquer l'*infâme* tous les huit jours par des écrits raisonnés; mais on peut aller *per domos* semer le bon grain.

Je suis encore tout stupéfait qu'on puisse m'attribuer les *Quand*, les *Vadé*, les *Alethof*, etc. Quelle apparence, je vous prie, qu'au milieu des Alpes, quand on fait ses moissons, on aille songer à ces misères?

Interim, ride, vale, et quondam veni.

3148. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

Aux Délices, 21 juillet.

Carissimo signore, ella riceverà il Shaftesbury quando piacerà al cielo. Il libro è mandato a un valente mercatante di Ginevra. O Dio! rendimi la gioventù, ed io portero tutti i miei libri inglesi al mio senatore.

Oui, la nature a raison quand elle dit que Carlo Goldoni l'a *peinte;* j'ai été cette fois-ci le secrétaire de la nature (4). Vraiment le grand peintre fera bien de l'honneur au petit secrétaire, s'il daigne mettre son nom quelque part. Il peut me compter au rang de ses plus passionnés partisans. Je serai très honoré d'obtenir une petite place dans son catalogue.

Nous n'avons point encore ouvert notre théâtre, à cause des grandes chaleurs. Nous jouerons, comme Thespis, dans le temps des vendanges. Je lis actuellement la *Figlia ubbidiente* (5); elle m'enchante. Je veux la traduire; je ne jouerai pas mal *il Pantalone.*

Plus j'avance en âge, et plus je suis convaincu qu'il ne faut que s'amuser; et quel plus bel amusement que celui des Sophocle et des Ménandre?

Je me flatte que le cygne de Padoue, l'aimable Algarotti, est avec vous. Dieu vous rende heureux l'un et l'autre, autant que vous méritez de l'être! On s'égorge en Allemagne, on s'ennuie à Versailles, on ne s'occupe à Londres que des fonds publics; et, grâce à vous, monsieur, on se divertit à *Bologna la grassa.* Il n'y a de sages que ceux qui se réjouissent; mais se réjouir avec esprit, *questo è divino.*

I wish you good health, long life. Vous devez avoir tout le reste par vous-même. *Your most humble obedient servant,* le Suisse V.

3149. — A M. THIERIOT.

Aux Délices, 22 juillet.

Mon cher correspondant, *quid nuper evenit?* J'avais envoyé pour vous un gros paquet à M. de Villemorien (6), il y a environ huit jours; et M. de Villemorien m'écrit qu'il ne peut plus servir à la correspondance, et il me signifie cet arrêt sans me parler du paquet; et, comme je ne me souviens plus de la date, je ne sais s'il m'écrit avant ou après l'avoir reçu; et cela me fait de la peine; et c'est à vous à savoir si vous avez mon paquet, et à le demander si vous ne l'avez pas, et à me dire d'où vient ce changement extrême; et vous noterez que dans ce paquet était, entre autres, ma lettre au Palissot, laquelle vous vouliez lire et faire lire; mais les notes du *Russe à Paris* en disent plus que cette lettre; et vous noterez encore qu'il y avait dans mon paquet un billet (1) pour Protagoras.

On me mande de tous côtés que Le Franc est très mal auprès de l'Académie et du public, qu'on rit avec *Vadé*, qu'on bénit le *Russe*, que le sermon sur la vanité plaît aux élus et aux réprouvés. Dieu soit béni, et qu'il ait la bonne cause en aide! Si on n'avait pas fait cette justice de Le Franc, tout récipiendaire à l'Académie se serait fait un mérite de déchirer les sages dans sa harangue. Je compte que M. Alethof a rendu service aux honnêtes gens.

On dit qu'on imprime un petit recueil (2) de toutes ces facéties. Hélas! sans le malheureux passage du prophète (3) sur madame la princesse de Robecq, on n'aurait entendu que des éclats de rire de Versailles à Paris.

Est-il vrai qu'on va jouer l'*Ecossaise*? Que dira Fréron? Ce pauvre cher homme prétend, comme vous savez, qu'il a passé pour être aux galères, mais que c'était un faux bruit. Eh! mon ami, que ce bruit soit vrai ou faux, qu'est-ce que cela peut avoir de commun avec l'*Ecossaise?*

3150. — A MADAME BELOT.

22 juillet (4).

J'ai reçu une lettre du 2 juillet, non datée, non signée; je la crois de madame de Sévigné.

Je ne suis rien de ce qu'on me dit; je ne suis qu'un laboureur. Mais j'ai l'honneur d'être en relation avec mademoiselle Vadé et avec un frère de la doctrine chrétienne. J'envoie leurs vers à la personne du monde qui écrit le mieux en prose. J'avais deux *Russes:* on me les a pris. J'en retrouverai. Il n'y a rien qu'on ne fasse pour madame de Sévigné, à qui je souhaite autant de bonheur qu'il y a de ridicule de Montauban à Paris.

Je signe V., et madame de Sévigné devrait signer B.; car on est quelquefois embarrassé à reconnaître l'écriture, et cela peut produire des méprises.

3151. — A MADAME D'ÉPINAY.

24 juillet.

Si vous ne m'avez point répondu, madame, sur l'honneur que je veux que M. Diderot fasse à l'Académie, vous avez tort; si vous m'avez écrit, votre lettre est en chemin. En attendant qu'elle m'apprenne ce que je dois penser, je pense qu'il faut absolument que M. Diderot fasse ses visites quand il en sera temps; je pense qu'alors il faut qu'il déclare dans le public qu'il ne prétend point à la place, mais qu'il veut seulement préparer la bonne volonté des académiciens pour la première occasion. Il aura sûrement dix ou douze voix; et ce sera un triomphe d'autant plus grand, qu'il passera pour ne les avoir pas demandées; mais il pourra fort bien les avoir toutes, si, en allant voir les dévots, il les persuade de sa religion; ils croiront l'avoir converti, et ce sera lui qui triomphera d'eux. Il est très vraisemblable qu'il sera protégé par madame de Pompadour. En un mot, ou il entrera, ou il se préparera l'entrée; et, dans l'un ou dans l'autre cas, il aura le public pour lui. Je souhaite, ma belle philosophe, que vous soyez de mon avis.

Je ne vous parle point de la ridicule idée qui a passé par la tête d'un seul homme, que le chef de l'*Encyclopédie* était désigné dans le *Pauvre Diable* (5); cette sottise ne mérite pas qu'on y pense.

Je regarde comme un coup de partie la tentative de l'Académie. Est-il possible que tous les gens qui pensent ne se tiennent pas par la main, et qu'ils soient la victime des fripons et des sots?

---

(1) Voyez les *Confessions* de Jean-Jacques à ce sujet. (G. A.)
(2) La parodie de la grande scène de *Cinna*. (G. A.)
(3) Lettre du 12 juillet. (G. A.)
(4) Voyez la lettre à Albergati du 19 juin. (G. A.)
(5) Comédie en trois actes, en prose. (G. A.)
(6) Fermier-général. (G. A.)

(1) Voyez le cinquième alinéa de la lettre à Thieriot du 18 juillet. (G. A.)
(2) Voyez, tome VI, la préface que fit Voltaire pour ce recueil. (G. A.)
(3) Grimm. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. Francois. (G. A.)
(5) C'est Siméon Valette qui servit de modèle. (G. A.)

Est-il vrai, madame, qu'on a pendu vingt-deux jésuites à Lisbonne?

3152. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 25 juillet.

Mon cher ange saura d'abord que toute ma joie est finie. Nous sommes plus battus dans l'Inde qu'à Minden. Je tremble que Pondichéry ne soit flambé. Il y a trois ans que je crie, Pondichéry, Pondichéry! Ah! quelle sottise de se brouiller avec les Anglais pour un *ut et Annapolis*, sans avoir cent vaisseaux! Mon Dieu, qu'on a été bête! Mais est-il vrai qu'on a un peu pendu vingt jésuites à Lisbonne (1)? C'est quelque chose, mais cela ne rend point Pondichéry.

Pour me consoler, il faut que je vous parle d'un petit garçon de douze ans : il s'appelle Bussi; il est fils d'une comédienne; il a de grands yeux noirs, joue joliment Clistorel (2), chante, a une jolie voix, est fait à peindre, est doux, poli, et bien élevé, et réduit, je crois, à l'aumône. Corbi n'a-t-il pas l'Opéra-Comique? Corbi n'est-il pas votre protégé? ne pourrais-je pas lui envoyer ce petit garçon? Il ferait une bonne emplette; daignerez-vous lui en parler?

Est-il vrai que vous vous êtes opposé à la réception de la petite Duranci (3)? Pourquoi? Il me semble qu'on en peut faire une très jolie laideron de soubrette.

Puisque je vous parle d'acteurs, je peux bien vous parler de pièce. Jouera-t-on l'*Ecossaise*? Ne sera-ce point un crime de mettre Fréron sur le théâtre, après qu'il a été permis de jouer Diderot par son nom?

Je ne sais plus que devenir; je suis entre *Socrate*, l'*Ecossaise*, *Mi-dime*, *Tancrède*, et le *Droit du Seigneur*. Vous avez réglé l'ordre du service, tous les plats sont prêts; mais on ne peut mettre en vers *Socrate*, à cause de la multiplicité des acteurs.

Un petit mot de l'abbé Morellet. Ne le protégez-vous pas? Ne parlez-vous pas pour lui à M. le duc de Choiseul? Madame la duchesse de Luxembourg ne s'est-elle pas jointe à vous? Et Diderot, pourquoi ne pas faire une bonne brigue pour le mettre de l'Académie? Quand il n'aurait pour lui que quelques voix, ce serait toujours une espérance pour la première occasion, ce serait un préliminaire; il n'aurait qu'à prévenir le public qu'il ne veut pas entrer cette fois, mais faire voir seulement qu'il est digne d'entrer. Eh! qui sait s'il n'entrera pas tout d'un coup! s'il ne fléchira pas les dévots dans ses visites! si madame de Pompadour ne se fera pas un mérite de le protéger! si M. le duc de Choiseul ne se joindra pas à elle!

Mon divin ange, jouez ce tour à la superstition, rendez ce service à la raison; mettez Diderot de l'Académie; il n'y a que Spinosa que je puisse lui préférer.

Mille tendres respects aux anges.

3153. — A M. DUCLOS.

Je dois vous dire, monsieur, combien je suis touché des sentiments que vous m'avez témoignés dans votre lettre. J'ai jugé que vous souffrez comme moi des outrages faits à la littérature et à la philosophie, en plein théâtre et en pleine Académie. Je crois que la plus noble vengeance qu'on pût prendre de ces ennemis des mœurs et de la raison serait d'admettre dans l'Académie M. Diderot. Peut-être la chose n'est-elle pas aussi difficile qu'elle le paraît au premier coup d'œil. Je suis persuadé que, si vous en parliez à madame de Pompadour, elle se ferait honneur de protéger un homme de mérite persécuté. Il pourrait désarmer les dévots dans ses visites, et encourager les sages. Je m'intéresse à l'Académie comme si j'avais l'honneur d'assister à toutes ses séances. Il me paraît que nous avons besoin d'un homme tel que M. Diderot, et que, dans sa situation, il a besoin d'être membre de notre compagnie. Le pis-aller serait d'avoir au moins plusieurs voix pour lui, et d'être comme désigné pour la première place vacante. Cette démarche serait honorable pour les lettres; elle ferait voir que l'Académie ne juge point d'après de vaines satires et de fausses allégations. Enfin vous pouvez prendre avec M. Diderot et vos amis les mesures qui vous paraîtront convenables. Si vous approuvez mon ouverture, et si on a besoin d'une voix, je ferai volontiers le voyage, après quoi je retournerai à ma charrue et à mes moutons.

Je vous supplie de me dire ce que vous en pensez, et de compter sur l'estime sincère et l'inviolable attachement de votre, etc.

3154. — A M. FABRY.

Aux Délices, 28 juillet (1).

On ne peut être plus sensible que je le suis, mon cher monsieur, à toutes vos bontés. Je ne doute pas que M. l'intendant ne fasse justice de la rapine des commis. Je vois que les gens du sieur Sédillot imitent leur maître. Je ne sais pas si ce sieur Sédillot est en droit de refuser communication des titres en vertu desquels il prétend que certains champs de la terre de Ferney doivent des lods et ventes au curé de Dieppe, abbé de Prévezin. Il a reçu l'argent sans montrer aucun titre, et a donné pour reçu : *Nous, baron de St-Genier, écuyer, avons reçu*, etc. Ce *Nous* est du style du roi, quand il parle en son conseil. Je crois d'ailleurs que ce Sédillot n'est ni *écuyer*, ni *baron*, à moins que, par *écuyer*, il n'entende *cuisinier* selon l'ancien langage, et par *baron*, il n'entende le *baroné* des Italiens, qui ne signifie pas honnête homme. On dit que c'est lui qui a fait la belle affaire des commis qui ont saisi le blé de mon fermier. Je vous supplie de me faire savoir si on ne pourrait pas le *désécuyer*, le *débaroniser* juridiquement et le forcer à montrer les titres de Prévezin.

Je vous remercie, vous et M. votre frère, de la pancarte auvergnaque. Je vous supplie de vouloir bien présenter mes remerciements à M. votre frère, et de compter sur l'attachement inviolable de votre t.-h. ob. sr.

3155. — A M. THIERIOT.

28 juillet.

Il n'y a que les anciens amis de bons, vous êtes un correspondant charmant.

Je n'entends pas l'énigme de M. de Villemorien. M. Le Normand (2) me fait écrire qu'il est à mon service, et je profite de ses bontés. Il faut que les frères s'aident et soient aidés; il faut qu'ils s'entendent.

J'ai été joyeusement édifié de la pantalonnade hardie de Saint-Foix (3), qui veut dire tout ce qu'il lui plaira, et qu'on lui demande pardon. Voilà un brave homme; nous avons besoin d'un tel grenadier dans notre armée. Envoyez-moi, je vous prie, la sentence du lieutenant-criminel.

J'attends avec impatience mon *Moses's Legation*. C'est dommage, à la vérité, de passer une partie de sa vie à détruire de vieux châteaux enchantés. Il vaudrait mieux établir des vérités que d'examiner des mensonges; mais où sont les vérités?

L'abbé *Mords les* (4) est donc toujours dans son château qui n'est point enchanté? Je suis affligé qu'il ait gâté notre tarte pour un œuf.

On disait qu'on avait pendu vingt-deux jésuites, et cela n'est pas vrai. On dit qu'un corps de nos troupes a été frotté; j'ai bien peur que cela ne soit trop vrai. On dit Daun battu; j'ai encore peur. On dit Pondichery pris, et je tremble. Que faire à tout cela? cultiver ses terres. J'ai défriché un quart de lieue carrée; je suis digne des bontés de M. de Turbilly (5).

3156 — A MADAME D'ÉPINAY.

A LA BELLE PHILOSOPHE ET A L'AIMABLE HABACUC (1).

28 juillet.

Non, il n'est point impossible que frère Diderot entre; et, si cela est impossible, il faut le rendre possible. Madame de Pompadour peut le protéger; et, si on veut, j'en écris et j'en fais parler à madame de Pompadour; elle est très capable de cette belle action. Les dévots crieront. Frère Diderot peut les apaiser; tous les gens de lettres seront pour lui. Quoi! après avoir hasardé la Bastille avec courage, il n'aurait pas le courage d'essayer de confondre ses ennemis et les nôtres! quelle pusillanimité! Il faut faire une brigue, une ligue, remuer ciel et terre, vaincre, ou du moins jouir de l'honneur d'avoir combattu. C'est beaucoup, c'est tout d'entrer en lice quand les *infâmes* prétendent qu'on n'ose se montrer. Dans presque toutes les entreprises il ne faut que de la hardiesse. Quoi! de Saint-Foix aura le courage de traduire le *Journal chrétien* devant le lieutenant-criminel, et l'auteur de l'*Encyclopédie* n'osera pas demander une place à l'Académie! Ma belle

(1) Fausse nouvelle. (G. A.)
(2) Dans le *Legataire universel* de Regnard. (G. A.)
(3) N'ayant été reçue qu'à l'essai, elle se retira, pour reparaître dans le tragique en 1766. (G. A.)

(1) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(2) Fermier-général, mari de la Pompadour. (G. A.)
(3) Accusé d'athéisme dans le *Journal chrétien*, il assigna les auteurs de cette feuille en réparation d'honneur. (G. A.)
(4) Morellet. (G. A.)
(5) Auteur d'un *Mémoire sur les défrichements*. (G. A.)
(6) Le petit prophète Grimm. (G. A.)

philosophe, inspirez votre courage aux frères, et que les frères triomphent.

On avait envoyé de Paris la note sur les *Remontrances* (1) de Le Franc; on l'a mise comme on l'a reçue; on n'a jamais eu ces *Remontrances* sur les bords du lac.

Le Franc est bien fier d'avoir fait des *Remontrances;* mais on lui en fait aujourd'hui; cela le rend peut-être plus fier encore.

Il n'est donc pas vrai qu'on ait envoyé vingt-deux jésuites en paradis, du haut d'une échelle; mais serait-il vrai qu'un corps considérable eût été battu par les Hessois, Daun par *Luc*, Bussi par les Anglais, à Pondichéry? Cela est dur; mais si les *infâmes* sont battus, je me console. Mais je ne me console point d'être loin de ma belle philosophe et de mon cher Habacuc. Je la suis en idée dans ses beaux bois, au bord de sa rivière, et mon idée est toujours remplie d'elle.

3157. — A. M. COLINI.

30 juillet.

A vos talents qui vous rendent un juge éclairé. Je crois que les talents ne rendent point *juge*, qu'ils ne rendent point une femme (2) *un juge;* que ce masculin et ce féminin font un mauvais effet. J'aimerais mieux : *à vos talents, à votre génie éclairé;* cela serait plus grammatical et aurait encore le mérite d'être plus correct. Le reste de l'épître dédicatoire est à merveille. Je suis étonné et enchanté, mon cher Toscan, que vous écriviez si bien dans notre langue.

L'aventure du corps de M. de Saint-Germain (3) détruit (4) est bien désagréable; mais cela n'empêchera pas de présenter la Requête (5). Je crois, autant qu'il m'en souvient, que votre cassette était dans votre valise. Il serait bon que vous rappelassiez votre mémoire, et que vous m'écrivissiez positivement où elle se trouvait, ce qu'elle contenait, et en quelles espèces était votre argent. Vous garderiez par devers vous un double de votre lettre. Je suivrai cette affaire avec chaleur.

3158. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG

Aux Délices, 2 août.

On n'a pas plutôt appris une bonne nouvelle (6), madame, que vingt mauvaises viennent l'effacer. Est-il vrai que la discorde (7) est dans notre armée, pour nous achever de peindre? On m'avait dit que la moitié de Dresde était réduite en cendres; heureusement il n'y a eu que les faubourgs de saccagés.

Où est M. votre fils? vous savez combien je m'intéresse à lui. Puissent nos sottises ne lui être pas funestes! J'ai encore l'espérance d'être chez vous à la fin de septembre. Je voudrais, madame, vous engager dans une infidélité. Je veux vous proposer de me faire avoir une copie du portrait de madame de Pompadour. N'y aurait-il point quelque petit peintre à Strasbourg qui fût un copiste passable? Je serais charmé d'avoir dans ma petite galerie une belle femme qui vous aime, et qui fait autant de bien qu'on dit de mal d'elle. On parle de troupes envoyées contre le parlement de Normandie; je les aimerais mieux contre le parlement d'Angleterre.

Portez-vous bien, madame; laissez le monde en proie à ses fureurs et à ses sottises. Que j'ai d'envie de venir causer avec vous!

3159. — A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

Aux Délices, près Genève, 2 août.

Monsieur, à peine eus-je reçu la lettre agréable dont votre excellence m'a honoré par la voie de M. le comte de Kaiserling, que ma joie fut bien altérée par l'amertume d'une nouvelle de La Haye. Les frères Cramer, libraires, citoyens de Genève, à qui j'ai fait présent de l'*Histoire de Pierre-le-Grand*, m'apportèrent une gazette de La Haye, par laquelle j'appris qu'un libraire de La Haye, nommé Pierre De Hondt, met en vente cet ouvrage. Ce coup me fut d'autant plus sensible, que je n'ai point encore reçu les nouvelles instructions que votre excellence veut bien me donner. Me voilà donc exposé, monsieur, et vous surtout, à voir ce monument que vous éleviez paraître avant qu'il soit fini. Le public le verra avec les fautes que je n'ai pu encore corriger, et avec celles qu'un libraire de Hollande ne manque jamais de faire.

J'ai écrit incontinent à son excellence M. de Golowkin, votre ambassadeur à La Haye. Je lui ai expliqué l'affaire, les démarches de la cour de Vienne à Hambourg, l'intérêt que vous prenez à l'ouvrage, l'injuste et punissable procédé du libraire De Hondt, et je ne doute pas que M. le comte de Golowkin n'ait le crédit d'arrêter, du moins pour quelque temps, les efforts de la rapine des libraires hollandais.

Mais, tandis que je prends ces précautions avec la Hollande, je suis bien plus en peine du côté de Genève. Les frères Cramer ont fait beaucoup de dépenses pour l'impression du livre; ils ne sont pas riches, ils tremblent de perdre le fruit de leurs avances; je ne peux les empêcher de débiter le livre qu'ils ont imprimé à leurs frais.

J'espère que le second volume n'essuiera pas les disgrâces que le premier a souffertes. Mon zèle ne se ralentira point; vous m'avez fait Russe, vous m'avez attaché à Pierre-le-Grand. Nous avons en France une comédie (1) dans laquelle il y a une fille amoureuse d'Alexandre-le-Grand; je ressemble à cette fille. Je me flatte que ma passion ne sera pas malheureuse, puisque c'est vous qui la protégez. J'attends avec empressement les nouveaux mémoires que votre excellence a la bonté de me destiner. Je les mettrai en œuvre dès qu'ils seront arrivés. Il est vrai que la paix serait un temps plus favorable pour faire lire ce livre dans l'Europe. Les esprits sont trop occupés de la guerre; mais il est à croire que nos victoires nous donneront bientôt cette paix nécessaire. Alors je prendrais ce temps pour venir vous faire ma cour dans Pétersbourg, si j'avais plus de santé, et moins d'années que je n'en ai. Les lettres dont vous m'honorez sont la consolation la plus flatteuse que je puisse recevoir, et la seule qui puisse me dédommager.

Je serai jusqu'au dernier jour de ma vie, avec la plus respectueuse reconnaissance, et le plus inviolable attachement, etc.

3160 — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

3 août.

Mon archange, que votre volonté soit faite sur le théâtre comme ailleurs! Je vois que votre règne est advenu, et que les méchants ont été confondus;

Et pour vous souhaiter tous les *plaisirs* ensemble,
Soit à jamais hué quiconque leur ressemble (2)!

Si j'avais pu prévoir ce petit succès (3); si, en barbouillant l'*Ecossaise* en moins de huit jours, j'avais imaginé qu'on dût me l'attribuer, et qu'elle pût être jouée, je l'aurais travaillée avec plus de soin, et j'aurais mieux cousu le cher Fréron à l'intrigue. Enfin je prends le succès en patience. J'oserais seulement désirer que madame Alton parût à la fin du premier acte; on s'y attendait. Je vous supplie de lui faire rendre son droit.

Madame Scaliger va-t-elle au spectacle? a-t-elle vu la pièce de M. Hume?

N'avez-vous pas grondé M. le duc de Choiseul de ce que la *Chevalerie* traîne dans les rues, et de ce que l'abbé *Mords-les* (4) est encore sédentaire?

Il ne me paraît pas douteux à présent qu'il ne faille donner à *Tancrède* le pas sur *Médime*. On m'écrit que plusieurs fureteurs en ont des copies dans Paris; les commis des affaires étrangères, n'ayant rien à faire, l'auront copiée. Il faut, je crois, se presser. Je ne crois pas qu'il y ait un libraire au monde capable de donner sept louis à un inconnu; en tout cas, si Prault trouve grâce devant vos yeux, qu'il imprime *Tancrède*, après qu'il aura été applaudi ou sifflé. Vous êtes le maître de *Tancrède* et de moi, comme de raison.

J'ignore encore, *en vous faisant ces lignes*, si j'aurai le temps de vous envoyer par ce courrier les additions, retranchements, corrections, que j'ai faits à la *Chevalerie;* si ce n'est pas pour cette poste, ce sera pour la prochaine.

Savez-vous bien à quoi je m'occupe à présent? à bâtir une église à Ferney. Je la dédierai aux anges. Envoyez-moi votre portrait et celui de madame Scaliger, je les mettrai sur mon maître-autel. Je veux qu'on sache que je bâtis une église, je veux que mons de Limoges (5) le dise dans son

(1) Le *Mémoire* au roi. (G. A.)
(2) L'électrice palatine. (G. A.)
(3) Plus tard ministre de la guerre. (G. A.)
(4) Nouvelle fausse. (G. A.)
(5) Voyez la lettre du 11 juillet à Colini. (G. A.)
(6) Le prince héréditaire de Brunswick, battu à Corbach, le 10 juillet, par le comte de Saint-Germain. (G. A.)
(7) N'ayant pas été nommé dans le rapport que le maréchal de Broglie fit du combat de Corbach, Saint-Germain quitta l'armée, et entra au service du Danemark. (G. A.)

(1) Les *Visionnaires* de Desmarets. (G. A.)
(2) Parodie des imprécations de Cléopâtre dans *Rodogune*. (G. A.)
(3) L'*Ecossaise* avait été jouée le 26 juillet. (G. A.)
(4) Il n'était plus à la Bastille depuis le 30 juillet. (G. A.)
(5) Coetlosquet. (G. A.)

discours à l'Académie, je veux qu'il me rende la justice que Le Franc de Pompignan m'a refusée. J'avoue que je ressemble fort aux dévots, qui font de bonnes œuvres, et qui conservent leurs infâmes passions.

Il entre un peu de haine contre *Luc* dans ma politique (1). Je vous avoue que, dans le fond du cœur, je pourrais bien penser comme vous; et, entre nous, il n'y a jamais eu rien de si ridicule que l'entreprise de notre guerre, si ce n'est la manière dont nous l'avons faite *sur la terre et sur l'onde* (2). Mais il faut partir d'où l'on est, et être le très humble et très obéissant serviteur des événements. Il arrive toujours quelque chose à quoi on ne s'attend point, et qui décide de la conduite des hommes. Il faut être bien hardi à présent pour avoir un système. Je me crois aujourd'hui le meilleur politique que vous ayez en France; car j'ai su me rendre très heureux, et me moquer de tout. Il n'y a pas jusqu'au parlement de Dijon à qui je n'aie résisté en face; et je l'ai fait désister de ses prétentions, comme vous verrez par ma réponse ci-jointe à M. de Chauvelin (3). Mon cher ange, je vous le répète, il ne me manque que de vous embrasser; mais cela me manque horriblement.

3161. — A MADAME DE FONTAINE.

Aux Délices, 4 août.

Avez-vous reçu, ma chère nièce, un paquet dans lequel il y avait un exemplaire de l'*Histoire* du Czar, avec un autre?

Vous venez de perdre votre oncle Montigny (4); il faut bien s'accoutumer à perdre ses oncles, et que la loi de nature s'accomplisse; nous en sommes actuellement aux cousins. Daumart est condamné à mort par la *Tournelle* de Tronchin. Qui aurait cru que ce jeune homme de vingt ans passerait avant moi!

Je ne sais aujourd'hui aucune nouvelle. Le roi de Prusse m'a écrit (5), en rentrant de Saxe; il me paraît de bien mauvaise humeur. Tout le monde désire une paix qu'il me paraît presque impossible de faire; vous savez que M. de Montmartel répond des fonds pour l'année prochaine. Le crédit est la base de tout, et ce crédit n'est qu'entre ses mains. Il fera sans doute des élèves qui auront son secret. La France a de grandes ressources, et elle en aura toujours, même malgré la perte de sa marine. Nous n'avions point de marine du temps de Henri IV, et cependant ce grand roi fut l'arbitre de l'Europe. On n'est occupé à Paris que de plaisirs et de murmures.

3162. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 août.

C'est pour vous dire, ô ange gardien! que la *Chevalerie* est lue à l'armée, tous les soirs, quand on n'a rien à faire; c'est pour vous dire qu'il y en a trente copies à Versailles et à Paris, et que je prétends que M. le duc de Choiseul répare, par ses bontés, le tort qu'il m'a fait.

Il n'y a donc pas à balancer, il n'y a donc pas de temps à perdre; il faut donc jouer, il faut donc hasarder les sifflets, sans tarder une minute. Par tous les saints, la fin de *Tancrède* est une claironnade (6) terrible. Imaginez donc cette Melpomène désespérée, tendre, furieuse, mourante, se jetant sur son ami, se relevant en envoyant son père au diable, lui demandant pardon, expirant dans les convulsions de l'amour et de la fureur; je le dis, ce sera une claironnade triomphante.

Vous avez dû recevoir mon gros paquet par M. de Chauvelin.

Au reste, je désapprouve fort les tribunaux normands (7).

> Ma foi, juge et plaideurs, il faudrait tout lier.
> RAC., les *Plaid.*, act. I, sc. VIII.

Mon divin ange, il ne faudrait pas jouer l'*Écossaise* trois fois la semaine; c'est bien assez de siffler, deux fois en sept jours, l'ami Fréron.

J'ai pris le premier dimanche du mois pour le second, dans mon dernier paquet (8), je datai 10; j'en demande pardon à la chronologie.

Dites-moi, je vous prie, ce qu'on fait de l'abbé Morellet.

Mille tendres respects aux anges.

(1) Voyez la lettre à d'Argental du 6 juillet. (G. A.)
(2) *Cinna*, acte II, sc. II. (G. A.)
(3) On n'a pas cette réponse. (G. A.)
(4) Père du membre de l'Académie des sciences, Etienne Mignot de Montigny. (G. A.)
(5) On n'a pas cette lettre. (G. A.)
(6) C'est-à-dire « convient à mademoiselle Clairon. » (G. A.)
(7) Dans leur résistance à la cour. (G. A.)
(8) La lettre du 3 août. (G. A.)

3163. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

6 août.

Si la guerre contre les Anglais nous désespère, madame, celle des rats et des grenouilles est fort amusante. J'aime à voir les impertinents bernés et les méchants confondus. Il est assez plaisant d'envoyer du pied des Alpes à Paris des fusées volantes qui crèvent sur la tête des sots. Il est vrai qu'on n'a pas visé précisément aux plus absurdes et aux plus révoltants; mais patience, chacun aura son tour, et il se trouvera quelque bonne âme qui vengera l'*univers*, et le président Le Franc de Pompignan, et Fréron.

On ne parle que de remontrances; je vous avoue que je ne les aime pas dans ce temps-ci, et que je trouve très impertinent, très lâche, et très absurde, qu'on veuille empêcher le gouvernement de se défendre contre les Anglais, qui se ruinent à nous assommer. La nation a été souvent plus malheureuse qu'elle ne l'est, mais elle n'a jamais été si plate.

Tâchez, madame, de rire, comme moi, de tant de pauvretés en tout genre. Il est vrai que, dans l'état où vous êtes, on ne rit guère; mais vous soutenez cet état, vous y êtes accoutumée; c'est pour vous une espèce nouvelle d'existence; votre âme peut en être devenue plus recueillie, plus forte, et vos idées plus lumineuses. Vous avez sans doute quelques excellents lecteurs auprès de vous; c'est une consolation continuelle; vous devez être entourée de ressources.

Nous avons dans Genève, à un demi-quart de lieue de chez moi, une femme (1) de cent deux ans qui a trois enfants sourds et muets. Ils font conversation avec leur mère, du matin au soir, tantôt en remuant les lèvres, tantôt en remuant les doigts, jouent très bien tous les jeux, savent toutes les aventures de la ville, et donnent des ridicules à leur prochain aussi bien que les plus grands babillards; ils entendent tout ce qu'on dit au remuement des lèvres; en un mot, ils sont fort bonne compagnie.

M. le président Hénaut est-il toujours bien sourd? du moins il est sourd à mes yeux; mais je lui pardonne d'oublier tout le monde, puisqu'il est avec M. d'Argenson (2).

A propos, madame, digérez-vous? Je me suis aperçu, après bien des réflexions sur *le meilleur des mondes possibles*, et sur le petit nombre des élus, qu'on n'est véritablement malheureux que quand on ne digère point. Si vous digérez, vous êtes sauvée dans ce monde; vous vivrez longtemps et doucement, pourvu surtout que les boulets de canon du prince Ferdinand et des flottes anglaises n'emportent pas le poignet de votre payeur des rentes.

Je n'ai nul rogaton à vous envoyer, et je n'ai plus d'ailleurs d'adresses contre-signantes; tant on se plaît à réformer les abus! Je suis, de plus, occupé du czar Pierre, matelot, charpentier, législateur, surnommé *le Grand*. Ayant renoncé à Paris, je me suis enfui aux frontières de la Chine; mon esprit a plus voyagé que le corps de La Condamine. On dit que ce sourdaud veut être de l'Académie française; c'est apparemment pour ne pas nous entendre.

Heureux ceux qui vous entendent, madame! je sens vivement la perte de ce bonheur; je vous aime malgré votre goût pour les feuilles de Fréron. On dit que l'*Écossaise*, en automne, amène la chute des feuilles.

Mille tendres et sincères respects.

3164. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

Aux Délices, 6 auguste (3).

Je crois, monsieur, avoir plus besoin de M. Tronchin que le jeune homme dont vous me parlez. Ma santé s'affaiblit tous les jours, et c'est ce qui m'a privé de l'honneur de vous répondre plus tôt. Si vous venez dans nos quartiers, le triste état où je suis ne m'empêchera pas de sentir le bonheur de vous posséder. J'ai peur que vous ne soyez bien mal logé dans la petite maison que j'occupe à un demi quart de lieue de Genève; mais on tâchera par toutes les attentions possibles de suppléer à ce qui nous manque.

Il paraît, par les lettres dont vous m'honorez, que vous n'avez besoin du secours de personne pour mépriser les idées absurdes dont le monde est infatué. Les sottises qui règnent dans la plupart des têtes viennent encore plus de la faiblesse du cœur que de celle de l'esprit. Je serai enchanté de voir en vous une âme courageuse et éclairée.

Pardonnez à un pauvre malade s'il donne si peu d'étendue

(1) Madame Lullin. (G. A.)
(2) Aux Ormes. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. On remarquera l'emploi du mot *auguste* pour *août*. (G. A.)

aux sentiments que vous inspirez; il espère se dédommager d'une si courte lettre par le bonheur de vous recevoir chez lui.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

3165. — A M. DAMILAVILLE.

A Ferney, 6 août.

Je suis extrêmement sensible, monsieur, à toutes les marques d'attention que vous voulez bien me donner. Je n'ai point vu mes lettres, que le sieur Palissot a jugé à propos d'imprimer; je doute fort qu'il ait conservé la pureté du texte (1). On dit aussi qu'on a imprimé un *factum* de Ramponeau, dans lequel on a tronqué plusieurs passages, et étrangement altéré le style de cet illustre cabaretier. Comme je suis tout à fait son serviteur, en qualité de bon Parisien, je suis fâché qu'on ait défiguré son ouvrage.

On me parle beaucoup de la comédie de l'*Ecossaise*, traduite de l'anglais de M. Hume, prêtre écossais. On prétend que le sieur Fréron veut absolument se reconnaître dans cette pièce; mais comment peut-il penser qu'on ose dire du mal d'un homme comme lui, qui n'en a jamais dit de personne? Je n'ai point vu la *Requête* du sieur Carré, traducteur de l'*Ecossaise*, contre le sieur Fréron; on dit qu'elle est très honnête et très mesurée.

J'ai oublié, monsieur, votre demeure; mais je suppose que ma réponse ne vous en sera pas moins remise. J'ai l'honneur d'être bien véritablement, monsieur, votre, etc.

3166. — A M. THIERIOT.

A Ferney, 8 août.

Vous ne me dites point qu'on a joué l'*Ecossaise*, qu'il a paru une *Requête* aux Parisiens, de Jérôme Carré, traducteur de l'*Ecossaise*, qu'on a imprimé une pièce de vers intitulée le *Russe à Paris;* vous ne me dites rien de *Protagoras*, de l'abbé *Mords-les*, de l'évêque limousin (2) qui va succéder, dans l'Académie, à *frère Jean des Entommeures* de Vauréal, et qui aura sa tape s'il *rompignanise;* en un mot, vous ne me dites rien du tout. Réveillez-vous, mon ancien ami; instruisez-moi. Paris est-il toujours bien fou? comment vont les *remontrances*? où en sont les guerres des grenouilles et des rats? que dit-on de Luc? que font le grand Fréron et le sublime Palissot? Pour moi, je mets tout aux pieds du crucifix. Je bâtis une église; ce ne sera pas Saint-Pierre de Rome; mais le Seigneur exauce partout les vœux des fidèles; il n'a pas besoin de colonnes de porphyre et de candélabres d'or. Oui, je bâtis une église; annoncez cette nouvelle consolante aux enfants d'Israël; que tous les saints s'en réjouissent. Les méchants diront sans doute que je bâtis cette église dans ma paroisse pour faire jeter à bas celle qui me cachait un beau paysage, et pour avoir une grande avenue; mais je laisse dire les impies, et je fais mon salut.

Je n'ai point vu la *Sœur du pot* (3); mais on m'a envoyé un avis de parents assez plaisant pour faire interdire le sieur de Pompignan, au sujet de sa prose et de ses vers. Vous qui êtes au centre des belles choses, n'oubliez pas le saint solitaire de Ferney, et joignez vos prières aux miennes.

Vraiment, j'oubliais de vous demander s'il est vrai que Palissot ait été assez humble pour imprimer mes lettres, et s'il n'a pas altéré la pureté du texte. *Scribe. Vale.*

3167. — A M. DE MAIRAN.

A Tournay, 9 août.

Je vous remercie bien sensiblement, monsieur, d'une attention qui m'honore, et d'un souvenir qui augmente mon bonheur dans mes charmantes retraites. Il y a longtemps que je regarde vos *Lettres au P. Parennin*, et ses réponses, comme des monuments précieux; mais n'allons pas plus loin, s'il vous plaît. J'aime passionnément Cicéron, parce qu'il doute; vos *Lettres au P. Parennin* sont des doutes de Cicéron. Mais, quand M. de Guignes a voulu conjecturer après vous, il a rêvé très creux. J'ai été obligé, en conscience, de me moquer de lui, sans le nommer pourtant, dans la préface de l'*Histoire de Pierre Ier*. On imprimait cette histoire l'année passée, lorsqu'on m'envoya cette plaisanterie de M. de Guignes. Je vous avoue que j'éclatai de rire en voyant que le roi *Yu* était précisément le roi d'Egypte *Menès*, comme Platon était, chez Scarron, l'anagramme de *Chopine*, en changeant seulement *pla* en *cho*, et *ton* en *pine*. J'étais émerveillé qu'on fût si doctement absurde dans notre siècle. Je pris donc la liberté de dire dans ma préface : « Je sais que des philoso-» phes d'un grand mérite ont cru voir quelque conformité » entre ces peuples; mais on a trop abusé de leurs doutes, » etc. »

Or ces philosophes d'un grand mérite, c'est vous, monsieur; et ceux qui abusent de vos doutes, ce sont les Guignes. Je lui en devais d'ailleurs à propos des Huns; car M. de Guignes se moque encore du monde avec son *Histoire des Huns*. J'ai vu des Huns, moi qui vous parle; j'ai eu chez moi des petits Huns, nés à trois cents lieues à l'est de Tobolskoï, qui ressemblaient, comme deux gouttes d'eau, à des *chiens de Boulogne*, et qui avaient beaucoup d'esprit. Ils parlaient français comme s'ils étaient nés à Paris, et je me consolais de nous voir battus de tous côtés, en voyant que notre langue triomphait dans la Sibérie. Cela est, par parenthèse, bien remarquable; jamais nous n'avons écrit de si mauvais livres, et fait tant de sottises qu'aujourd'hui, et jamais notre langue n'a été si étendue dans le monde.

J'aurai l'honneur de vous soumettre incessamment le premier volume de l'*Histoire de l'empire de Russie sous Pierre-le-Grand*. Il commence par une description des provinces de la Russie, et l'on y verra des choses plus extraordinaires que les imaginations de M. de Guignes; mais ce n'est pas ma faute, je n'ai fait que dépouiller les archives de Pétersbourg et de Moscou, qu'on m'a envoyées. Je n'ai point voulu faire paraître ce volume, avant de l'exposer à la critique des savants d'Archangel et du Kamtschatka. Mon exemplaire a resté un an en Russie; on me le renvoie. On m'assure que je n'ai trompé personne en avançant que les Samoïèdes ont le mamelon d'un beau noir d'ébène, et qu'il y a encore des races d'hommes gris-pommelé fort jolis. Ceux qui aiment la variété seront fort aises de cette découverte; on aime à voir la nature s'élargir. Nous étions autrefois trop resserrés; les curieux ne seront pas fâchés de voir ce que c'est qu'un empire de deux mille lieues. Mais, on a beau faire, Ramponeau, les comédies du boulevart, et Jean-Jacques mangeant sa laitue à quatre pattes (1), l'emporteront toujours sur les recherches philosophiques.

Je ne puis unir cette lettre, monsieur, sans vous dire un petit mot de vos Egyptiens. Je vous avoue que je crois les Indiens et les Chinois plus anciennement policés que les habitants de Mesraïm; ma raison est qu'un petit pays, très étroit, inondé tous les ans, a dû être habité bien plus tard que le sol des Indes et de la Chine, beaucoup plus favorable à la culture et à la construction des villes; et comme les pêchers nous viennent de Perse, je crois qu'une certaine espèce d'hommes, à peu près semblable à la nôtre, pourrait bien nous venir d'Asie. Si Sésostris a fait quelques conquêtes, à la bonne heure; mais les Egyptiens n'ont pas été taillés pour être conquérants. C'est de tous les peuples de la terre, le plus mou, le plus lâche, le plus frivole, le plus sottement superstitieux. Quiconque s'est présenté pour lui donner les étrivières, l'a subjugué comme un troupeau de moutons. Cambyse, Alexandre, les successeurs d'Alexandre, César, Auguste, les califes, les Circassiens, les Turcs, n'ont eu qu'à se montrer en Egypte pour en être les maîtres. Apparemment que, du temps de Sésostris, ils étaient d'une autre pâte, ou que leurs voisins de Syrie et de Phénicie étaient encore plus méprisables qu'eux.

Pour moi, monsieur, je me suis voué aux Allobroges, et je m'en trouve bien; je jouis de la plus heureuse indépendance; je me moque quelquefois des Allobroges de Paris. Je vous aime, je vous estime, je vous révérerai jusqu'à ce que mon corps soit rendu aux éléments dont il est tiré.

3168. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 août.

Je cherche ma dernière lettre à mon cher Palissot pour vous l'envoyer. Palissot est un brave homme; il imprime *François, aurais, ferais*, par un *a*, et les encyclopédistes n'en ont pas tant fait. Ce drôle-là ne manque pas d'esprit, et a même quelque talent; mais c'est un calomniateur que mon cher Palissot, un misérable; et j'ai l'honneur de l'en avertir assez gaiement, autant que je peux m'en souvenir. Ma dernière lettre à ce cher Palissot était toute chrétienne.

Je doute fort que M. de Malesherbes me rende d'importants services. Un folliculaire qui fait la feuille intitulée l'*Avant-*

(1) Il avait en effet supprimé des passages. (G. A.)
(2) Coetlosquet. (G. A.)
(3) Sans doute une facétie contre les philosophes. (G. A.)

(1) Les *Philosophes*, act. III, sc. IX. (G. A.)

Coureur (1), nommé Jonval, demeurant quai de Conti, m'a mandé qu'on lui avait donné l'*Oracle des nouveaux philosophes* à annoncer. Vous savez ce que c'est que cet oracle; pour moi, j'en ignore l'auteur (2). Mon divin ange, vous me feriez plaisir de me faire connaître ce bon homme; je lui dois, au moins, un remerciement. Ce Jonval l'annonçait donc, et en même temps le dénonçait aux honnêtes gens comme un plat libelle. Il prétend que son censeur, qu'il ne nomme pas, lui a rayé son annonce, et lui a dit : Si vous tombez sur V., on vous en saura gré; mais si vous voulez défendre V., on ne vous le permettra pas. Or, mon cher ange, vous saurez que V. se moque de tout cela qu'il rit tant qu'il peut, et que, s'il digérait, il rirait bien davantage. O ange! V. baise le bout de vos ailes avec plus de dévotion que jamais.

3169. — A M. DE CHAUVELIN.

10 août 1760 (3).

Monsieur l'intendant du peu de finances qui restent à ce pauvre et plaisant royaume, saura que mon cousin Vadé s'occupe très peu des niaiseries dont il est soupçonné de s'occuper beaucoup.

Mon cousin Vadé emploie sa vieillesse à cultiver la terre, à défricher deux lieues incultes, à dessécher des marais. Il se sert du semoir avec succès. Il se sert du van cribleur qui vanne et qui crible cinq septiers de blé par heure. Il bâtit une église; il est béni de ses curés et de ses vassaux, qui ne lisent ni Fréron, ni Palissot, ni les *Qui* ni les *Quand*, ni le *Russe*, ni le *Pauvre Diable*, ni l'*Ecossaise*. Il paie le vingtième trois mois d'avance; il aime l'Etat; il croit qu'un homme qui fait lever cinq épis de blé où il n'en croissait qu'un, rend plus de services à l'Etat qu'un poëte et même qu'un faiseur de feuilles.

Il remercie humblement, vivement et tendrement M. Chauvelin de ses bontés. Il a glorieusement fini son affaire avec le roi, et lui a cédé noblement la seigneurie de La Perrière malgré les souterrains du président de Brosses, et malgré ses fétiches; car le président a fait un livre touchant les fétiches, et s'il m'échauffe les oreilles, je pourrai en informer le public. Je suis devenu un petit *noli-me-tangere* tout à fait mutin.

Au reste, j'ignore comment on sauvera mon Pondichéry, comment on trouvera de l'argent pour l'an de grâce 1761, comment on trouvera dans mon pays de Gex des bras pour cultiver la terre. J'ai deux lieues à cultiver. Je suis citoyen à raison de deux lieues, et je suis tout aussi embarrassé à trouver des laboureurs que M. Berryer (4) à trouver des flottes. Je plains tendrement ma chère patrie; mais ma chère patrie a fait tant de sottises, que je lève les yeux au ciel quand tout le monde lève les épaules.

Je supplie M. l'abbé de Chauvelin (5) de considérer que toutes les remontrances du monde ne serviront pas à nous donner de l'argent, des vaisseaux et des lieutenants-généraux dont nous avons besoin.

Je présente mes tendres respects à M. de Chauvelin et à M. l'abbé.

3170. — A M. DUCLOS.

11 août.

Je sais depuis longtemps, monsieur, que vous avez autant de noblesse dans le cœur que de justesse dans l'esprit; vous m'en donnez aujourd'hui de nouvelles preuves. Je ne doute pas que vous ne veniez à bout d'introduire M. Diderot dans l'Académie française, si vous entreprenez cette affaire délicate; je vois que vous la croyez nécessaire aux lettres et à la philosophie dans les circonstances présentes. Pour peu que M. Diderot vous seconde par quelques démarches sages et mesurées auprès de ceux qui pourraient lui nuire, vous réussirez auprès des personnes qui peuvent le servir. Vous êtes à portée, je crois, d'en parler à madame de Pompadour; et, quand une fois elle aura fait agréer au roi l'admission de M. Diderot, j'ose croire que personne ne sera assez hardi pour s'y opposer. Nous ne sommes plus au temps des théatins évêques de Mirepoix (6); il vous sera d'ailleurs aisé de voir sur combien de voix vous pouvez compter à l'Académie. Vous aurez l'honneur d'avoir fait cesser la persécution, d'avoir vengé la littérature et d'avoir assuré le repos d'un des plus estimables hommes du monde, qui sans doute est votre ami. M. d'Alembert me paraît disposé à faire tout ce que vous jugerez à propos pour le succès de cette entreprise. Je prends la liberté de vous exhorter tous deux à vous aimer (1) de tout votre cœur; le temps est venu où tous les philosophes doivent être *frères*, sans quoi les fanatiques et les fripons les mangeront tous les uns après les autres.

Je suis entièrement à vos ordres pour le *Dictionnaire de l'Académie* (2); je vous remercie de l'honneur que vous voulez bien me faire, j'en serai peut-être bien indigne, car je suis un pauvre grammairien; mais je ferai de mon mieux pour mettre quelques pierres à l'édifice. Votre plan me paraît aussi bon que je trouve l'ancien plan sur lequel on a travaillé mauvais. On réduisait le dictionnaire aux termes de la conversation, et la plupart des arts étaient négligés. Il me semble aussi qu'on s'était fait une loi de ne point citer; mais un dictionnaire sans citations est un squelette.

Je suis un peu surpris de vous voir dans le secret de notre petite province de Gex, dont j'ai fait ma patrie; mais je ne le suis pas du service que vous voulez bien me rendre, j'en suis pénétré. Je crains fort de ne pouvoir obtenir de messieurs du domaine ce que j'aurais pu avoir aisément d'un prince du sang (3), comme engagiste; mais j'ai toujours pensé qu'il faut tenter toute affaire dont le succès peut faire beaucoup de plaisir, et dont le refus vous laisse dans l'état où vous êtes. J'aurai l'honneur de vous rendre compte de l'état des choses, dès que M. le comte de La Marche aura conclu avec sa majesté; et je vous avoue que j'aimerais mieux vous avoir l'obligation du succès qu'à tout autre. Cependant l'affaire de Diderot me tient encore plus à cœur que le pays de Gex. J'aime fort ce petit coin du monde; c'est, comme le paradis terrestre, un jardin entouré de montagnes; mais j'aime encore mieux l'honneur de la littérature. Je vous demande pardon de ne pas vous écrire de ma main; je suis un peu malingre.

Encore un mot, je vous prie, malgré mon peu de forces. Il me vient dans la tête que le travail de votre dictionnaire devient la raison la plus plausible et la plus forte pour recevoir M. Diderot. Ne pourriez-vous pas représenter ou faire représenter combien un tel homme vous devient nécessaire pour la perfection d'un ouvrage nécessaire? ne pourriez-vous pas, après avoir établi sourdement cette batterie, vous assembler sept ou huit élus, et faire une députation au roi pour lui demander M. Diderot comme le plus capable de concourir à votre entreprise? M. le duc de Nivernais ne vous seconderait-il pas dans ce projet? ne pourrait-il pas même se charger de porter avec vous la parole? Les dévots diront que Diderot a fait un ouvrage de métaphysique qu'ils n'entendent point; il n'a qu'à répondre qu'il ne l'a pas fait, et qu'il est bon catholique. Il est si aisé d'être catholique!

Adieu, monsieur; comptez sur ma reconnaissance et mon attachement inviolable. Vous prendrez peut-être mes idées pour des rêves de malade; rectifiez-les, vous qui vous portez bien.

3171. — A MADAME D'ÉPINAY.

Il faut qu'il (4) entre, mon adorable philosophe; qu'il entre, qu'il entre, vous dis-je; *contrains-les d'entrer*.

Notre cher *Habacuc* (5), du courage, je vous en prie. La chose vous paraît impossible; je vous ai déjà dit que c'est une raison pour l'entreprendre. Nous réussirons; croyez-moi, ce sera un beau triomphe. Mais que Diderot nous aide, et qu'il n'aille pas s'amuser à griffonner du papier dans un temps où il doit agir. Il n'a qu'une chose à faire, mais il faut qu'il la fasse; c'est de chercher à séduire quelque illustre sot ou sotte, quelque fanatique, sans avoir d'autre but que de lui plaire. Il a trois mois pour adoucir les dévots; c'est plus qu'il ne faut. Qu'on l'introduise chez madame..., ou madame..., ou madame..., lundi; qu'il prie Dieu avec elle mardi, qu'il couche avec elle mercredi; et puis il entrera à l'Académie tant qu'il voudra, et quand il voudra. Comptez qu'on est très bien disposé à l'Académie. Je recommande surtout le secret. Que Diderot ait seulement une dévote dans sa manche ou ailleurs, et je réponds du succès. On s'est déjà ameuté sur mes pressantes sollicitations. Travaillez sous terre, tous tant que vous êtes. Ne perdez pas un moment; ne négligez rien. Vous porterez à l'*infâme* un coup mortel; et je vous donne ma parole d'honneur de venir à l'Académie

(1) Suite de la *Feuille nécessaire*, publiée en 1759 par Boudier de Villemert et Soret. (G. A.)
(2) C.-M. Guyon. (G. A.)
(3) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(4) Ministre de la marine. (G. A.)
(5) Conseiller au parlement. (G. A.)
(6) Boyer. (G. A.)

(1) Duclos et d'Alembert étaient fort mal ensemble. (G. A.)
(2) On allait en faire une quatrième édition. (G. A.)
(3) Le comte de La Marche. (G. A.)
(4) Diderot. On voit avec quelle ardeur Voltaire s'emploie pour lui. (G. A.)
(5) Grimm. (G. A.)

le jour de l'élection. Je suis vieux; je veux mourir au lit d'honneur.

Ma belle philosophe, voici une autre histoire, une autre négociation. N'est-ce pas M. Faventines (1) qui a le département du domaine? M. d'Epinay ne peut-il pas, quand il rencontrera ce terrible Faventines au conseil des fermes, lui dire : Monsieur, ne savez-vous rien de nouveau sur le pays de Gex? ne vous a-t-on rien dit touchant certains arrangements avec le roi? n'a-t-il rien transpiré? Alors M. Faventines dira oui ou non; et ce oui ou ce non, vos belles mains me l'écriront.

Mais qu'il entre, qu'il entre, qu'il entre à l'Académie. J'ai cela dans la tête, voyez-vous! Ma belle philosophe, je vous ai dans mon cœur; il est vieux, mon cœur, mais il rajeunit quand il pense à vous. Qu'il entre, vous dis-je; tel est mon avis, et qu'on ruine Carthage, disait Caton, qui n'était pas si vieux que moi.

O belle philosophe! ô *Habacuc!* je vous salue en Belzébuth.

3172. — A M. THIERIOT.

Le 11 auguste, fi, que *août* (2) est barbare.

A peine eus-je écrit à l'ancien ami pour avoir des nouvelles, que Dieu m'exauça, et je reçus sa lettre du 30 juillet, dans laquelle il me parlait de la libération de l'abbé *Mords-les*, et de l'*Ecossaise*, et de *Catherine Vadé*, et d'*Alethof*, etc. M. d'Argental est celui qui a le plus contribué à nous rendre notre *Mords-les*. J'ai écrit tous les jours de poste, j'ai toujours été la mouche du coche; mais je bourdonne de si loin, qu'à peine m'entend-on.

Oui, j'ai mon Moïse complet. Il a fait le *Pentateuque* comme vous et moi; mais qu'importe? ce livre est cent fois plus amusant qu'Homère, et je le relis sans cesse avec un ébahissement nouveau.

Vous auriez bien dû cependant m'envoyer l'édition de mon commerce épistolaire avec le divin Palissot; je veux voir si le texte est *pur*.

Il se montre donc, ce cher Palissot! Il exulte en public! il ne sait donc pas que sa pièce des *Philosophes* est *de frigidis!*

Mon ancien ami, il y a trois mois que je crève de rire, en me levant et en me couchant. C'est d'ailleurs un drôle de corps que notre ami Protagoras; il est têtu comme une mule. Il est tout plein d'esprit; il a toutes sortes d'esprit; il est gai, il est charmant. Il n'ira point en Brandebourg, de par tous les diables, car *Luc* est aux abois; sa tentative sur Dresde n'est qu'un coup de désespéré. *Quomodo cecidisti de cœlo, Lucifer, qui mane oriebaris!* O *Luc!* l'aurais-tu cru que je serais cent fois plus heureux que toi!

Mon ancien ami, il faut que nous nous revoyions, avant d'aller trouver Virgile et l'abbé Pellegrin dans l'autre monde.

Qu'est-ce que vous faites chez le médecin Baron? Venez aux Délices; elles sont plus riantes que la rue Culture-Sainte-Catherine.

N. B. Souvenez-vous que je me ruine à bâtir une église; je veux qu'Abraham Chaumeix et ses consorts en sèchent de douleur. Ils me verront enterrer dans le chœur, avec une auréole sur la tête; ils seront bien attrapés. *Interim vivamus.*

P.-S. Je viens de recevoir mes Lettres à Palissot, avec les réponses, au lieu des lettres de Palissot avec mes réponses; ce Palissot est un peu infidèle.

3173. — A MADAME BELOT.

11 auguste.

M. Helvétius et M. La Popelinière, madame, sont à mes yeux des hommes respectables; car ils sont philosophes, et ils font tout le bien qu'ils peuvent. Ils ne présentent point de mémoires au roi, pour lui dire qu'ils ont une belle bibliothèque, et qu'ils ont eu autrefois des conversations amicales avec le feu chancelier d'Aguesseau. Il n'en est pas de même de M. Le Franc de Pompignan; il écrit au roi, il n'est point philosophe, et il fait tout le mal qu'il peut.

J'ai vu enfin les lettres de M. Palissot de Montenoy. Je ne sais pas si la religion et la morale enseignent à faire imprimer les lettres d'un homme sans son consentement; il a un peu altéré la pureté du texte; mais il ne faut pas y regarder de si près. Tous ces rogatons me reviennent fort tard, et je n'ai lu aucune *fréronade*.

Je remercie M. Darget de son souvenir, et je vous prie, madame, de vouloir bien lui dire que je lui suis toujours très tendrement dévoué. Je ne sais point quel est l'auteur (1) du poëme sur la peinture dont vous me parlez, ni quelle est son aventure. Je ne connais de *sœur du pot* (2) que celle de mon village. Au reste, je ne réponds à toutes les calomnies dont on accable les philosophes et à toutes les accusations ridicules d'irréligion, qu'en faisant bâtir actuellement une église. Je sais bien que cette bonne œuvre me ruine dans ce monde-ci; mais Dieu me le rendra dans l'autre. Je voudrais pouvoir un jour y entendre la messe avec vous.

3174. — A M. MARMONTEL.

18 auguste.

Nous avions été un peu alarmés, monsieur, de certaines terreurs paniques que MM. les directeurs de la poste avaient conçues; jamais crainte n'a été plus mal fondée. M. le duc de Choiseul et madame de Pompadour connaissent la façon de penser de l'oncle et de la nièce; on peut tout nous envoyer sans risque; on sait que nous aimons le roi et l'État. Ce n'est pas chez nous que les Damiens ont entendu des discours séditieux (3); on ne prétend point chez nous que l'État doive périr faute de subsides; nous n'avons point de *convulsionnaires* dans nos terres. Je dessèche des marais, je bâtis une église, et je fais des vœux pour le roi. Nous défions tous les jansénistes et tous les molinistes d'être plus attachés à l'État que nous le sommes. Il est vrai que nous rions du matin au soir des Pompignan et des Fréron; mais quoique Le Franc ait épousé la veuve d'un directeur des postes (4), il ne peut empêcher qu'on ne me donne, tous les ordinaires, une liste de ses ridicules. Vous pouvez m'écrire en toute sûreté; le roi ne trouve point mauvais que des amis s'écrivent que Fréron est un bas coquin, et Le Franc un impertinent. Les pauvretés de la littérature n'empêchent pas que M. le maréchal de Broglie ne soit dans Cassel.

Abraham Chaumeix, *Jean* Gauchat, *Martin* Trublet, ne m'empêcheront pas de donner un beau feu d'artifice à la fin de la campagne.

Mon cher ami, il faut que le roi sache que les philosophes lui sont plus attachés que les fanatiques et les hypocrites de son royaume; l'*univers* n'en saura rien; l'*univers* n'est fait que pour Pompignan. Je vous écris cette lettre en droiture, parce que M. Bouret ne m'a offert ses bons offices que pour de gros paquets. Mandez-nous, je vous prie, par qui l'on peut vous sauver dorénavant de l'impôt d'une lettre; dites-moi avec quelle noble fierté l'ami Fréron reçoit le fouet et la fleur de lis qu'on lui donne trois fois par semaine (5) à la Comédie; donnez-nous des nouvelles surtout de votre situation, de vos desseins, et de vos espérances; l'oncle et la nièce s'intéressent également à vous. Présentez mes respects, je vous prie, à madame Geoffrin. Si vous voyez M. Duclos, dites-lui, je vous prie, combien je l'estime, et à quel point je lui suis attaché; mais surtout soyez bien persuadé que vous aurez toujours dans l'oncle et dans la nièce deux amis essentiels.

Est-il possible qu'il y ait encore quelqu'un qui reçoive Fréron chez lui? Ce chien, fessé dans la rue, peut-il trouver d'autre asile que celui qu'il s'est bâti avec ses feuilles? est-il vrai qu'il est brouillé avec Palissot, et que la discorde est dans le camp des ennemis? Contribuez de tout votre pouvoir à écraser les méchants et la méchanceté, les hypocrites et l'hypocrisie; ayez la charité de nous mander tout ce que vous saurez de ces garnements. Mais, comme il faut mêler l'agréable à l'utile, parlez-moi de *Melpomène*-Clairon. Que fait-elle? que dit-elle? que jouera-t-elle? lui a-t-on lu

. . . . . d'une voix fausse et grêle,
Le triste drame écrit pour la Denèle? (Le *Pauvre Diable.*)

Quelque chose qu'elle joue, ce sera un beau tapage quand elle reparaîtra sur la scène. Adieu; si vous avez envie de faire quelque tragédie, venez la faire chez nous; c'est avec ses *frères* qu'il faut réciter son office.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

(1) Fermier-général. (G. A.)
(2) A partir de cette lettre, M. Beuchot met toujours le mot que préférait Voltaire. Nous suivrons son exemple. (G. A.)

(1) Watelet. (G. A.)
(2) Voyez la lettre du 8 août à Thieriot. (G. A.)
(3) Voyez l'*Histoire du parlement*, chap. XXXVII. (G. A.)
(4) Grimod du Fort. (G. A.)
(5) En jouant l'*Ecossaise*. (G. A.)

3175. — A M. BAGIEU.

Aux Délices, 13 auguste.

Ma nièce est un gros cochon, comme sont, monsieur, la plupart de vos Parisiennes. Cela se lève à midi; la journée se passe sans qu'on sache comment; on n'a pas le temps d'écrire, et quand on veut écrire, on ne trouve ni papier, ni plume, ni encre; il faut m'en venir demander, et puis l'envie d'écrire passe. Sur dix femmes, il y en a neuf qui en usent ainsi. Pardonnez donc, monsieur, à madame Denis son extrême paresse, elle ne vous en est pas moins attachée, et elle aimerait encore mieux vous le dire que vous l'écrire. Je lui sers de secrétaire; je suis exact, tout vieux et tout malingre que je suis. Il est bien juste que vous ayez un peu d'amitié pour moi, puisque M. Morand (1), votre confrère, en a tant pour mon grand persécuteur Fréron.

Sæpe, premente deo, fert deus alter opem.
Ovid., *Trist.*, lib. I, eleg. II.

J'ai eu bon nez d'achever ma vie dans ma douce retraite; les Fréron, les Pompignan, les Abraham Chaumeix, m'auraient livré sans doute au bras séculier. Quelle inhumanité dans ce Fréron de me soupçonner d'être l'auteur de l'*Ecossaise!*

Un grand théologien mahométan prétend que Dieu envoie quelquefois un ange chirurgien aux méchants qu'il veut rendre bons; cet ange vient avec un scalpel céleste, pendant le sommeil du scélérat, lui arrache le cœur fort proprement, en exprime le virus, et met un baume divin à la place. Je vous supplie de daigner faire cette opération à Fréron; mais vous aurez bien de la peine à tirer tout le virus.

Je me félicite plus que jamais de n'être pas témoin de toutes les pauvretés qui se font dans Paris; mais je regrette fort de ne point voir un homme de votre mérite. Comptez que c'est avec les sentiments les plus vifs que j'ai l'honneur d'être, etc.

3176. — A M. LE COMTE ALGAROTTI.

15 auguste.

Caro, vous voulez le *Pauvre Diable; eccolo. Che fo io nel mio ritiro? Crepo di ridere; e che faro? ridero in sino alla morte.* C'est un bien qui m'est dû; car, après tout, je l'ai bien acheté. J'ai vu le Skellendorf; il a dîné dans ma guinguette. Il a un jeune homme avec lui qui paraît avoir de l'esprit et des talents. J'attends votre chimiste, mais je vous dirai :

. . . . . attamen ipse veni. (Ovid., *Héroïde* I.)

Frà un mese vi mandero il Pietro (2); mais songez que vous m'avez promis vos *Lettres* (3) *sur la Russie*. Je veux au moins avoir le plaisir et l'honneur de vous citer dans le second tome; car vous n'aurez cette année que le premier. Cette histoire russe sera la dernière chose sérieuse que je ferai de ma vie; je bâtis actuellement une église; mais c'est que je trouve cela plaisant.

Tout mon chagrin est que vous n'ayez pas la *Pucelle*, la vraie *Pucelle*, très différente du fatras qui court dans le monde sous mon nom. Quand je vous donnai le premier chant à Berlin, je n'étais point du tout plaisant; les temps sont changés; c'est à moi seul qu'il appartient de rire. Quand je dis seul, je parle de *Luc* et de *moi*, et non de vous et de moi.

Je crois, comme vous, que Machiavel aurait été un bon général d'armée, mais je n'aurais pas conseillé au général ennemi de dîner avec lui en temps de trêve.

Je ne sais pas encore si Breslau est pris (4); tout ce que je sais, c'est qu'il est fort doux de n'être pas dans ces quartiers-là, et qu'il serait plus doux d'être avec vous.

L'*amo*, l'*amero sempre*. Votre *Secretario* (5) est un très bon ouvrage.

3177. — A STANISLAS,

ROI DE POLOGNE, DUC DE LORRAINE ET DE BAR.

Aux Délices, 15 auguste.

Sire, je n'ai jamais que des grâces à rendre à votre majesté. Je ne vous ai connu que par vos bienfaits, qui vous ont mérité votre beau titre (1). Vous instruisez le monde; vous l'embellissez, vous le soulagez, vous donnez des préceptes et des exemples. J'ai tâché de profiter de loin des uns et des autres autant que j'ai pu. Il faut que chacun dans sa chaumière fasse à proportion autant de bien que votre majesté en fait dans ses Etats; elle a bâti de belles églises royales; j'édifie des églises de village. Diogène remuait son tonneau, quand les Athéniens construisaient des flottes. Si vous soulagez mille malheureux, il faut que nous autres petits nous en soulagions dix. Le devoir des princes et des particuliers est de faire, chacun dans son état, tout le bien qu'il peut faire. Le dernier livre (2) de votre majesté, que le cher frère Menoux m'a envoyé de votre part, est un nouveau service que votre majesté rend au genre humain. Si jamais il se trouve quelque athée dans le monde (ce que je ne crois pas), votre livre confondra l'horrible absurdité de cet homme. Les philosophes de ce siècle ont heureusement prévenu les soins de votre majesté. Elle bénit Dieu sans doute de ce que, depuis Descartes et Newton, il ne s'est pas trouvé un seul athée en Europe. Votre majesté réfute admirablement ceux qui croyaient autrefois que le hasard pouvait avoir contribué à la formation de ce monde; elle voit sans doute avec un plaisir extrême qu'il n'y a aucun philosophe de nos jours qui ne regarde le hasard comme un mot vide de sens. Plus la physique a fait de progrès, plus nous avons trouvé partout la main du Tout-Puissant.

Il n'y a point d'hommes plus pénétrés de respect pour la Divinité que les philosophes de nos jours. La philosophie ne s'en tient pas à une adoration stérile, elle influe sur les mœurs. Il n'y a point en France de meilleurs citoyens que les philosophes; ils aiment l'Etat et le monarque; ils sont soumis aux lois; ils donnent l'exemple de l'attachement et de l'obéissance. Ils condamnent, et ils couvrent d'opprobre ces factions pédantesques et furieuses (3), également ennemies de l'autorité royale et du repos des sujets; il n'est aucun d'eux qui ne contribuât avec joie de la moitié de son revenu au soutien du royaume. Continuez, sire, à les seconder de votre autorité et de votre éloquence; continuez à faire voir au monde que les hommes ne peuvent être heureux que quand les rois sont philosophes, et qu'ils ont beaucoup de sujets philosophes. Encouragez de votre voix puissante la voix de ces citoyens qui n'enseignent dans leurs écrits et dans leurs discours que l'amour de Dieu, du monarque, et de l'Etat; confondez ces hommes insensés livrés à la faction, ceux qui commencent à accuser d'athéisme quiconque n'est pas de leur avis sur des choses indifférentes.

Le docteur Lange dit que les jésuites sont athées, parce qu'ils ne trouvent point la cour de Pékin idolâtre. Le frère Hardouin, jésuite, dit que les Pascal, les Arnauld, les Nicole, sont athées, parce qu'ils n'étaient pas molinistes. Frère Berthier soupçonne d'athéisme l'auteur de l'*Histoire générale*, parce que l'auteur de cette histoire ne convient pas que des nestoriens, conduits par des nuées bleues, sont venus du pays de Tacin, dans le septième siècle, faire bâtir des églises nestoriennes à la Chine. Frère Berthier devrait savoir que des nuées bleues ne conduisent personne à Pékin, et qu'il ne faut pas mêler des *contes bleus* à nos vérités sacrées.

Un gentilhomme breton (4) ayant fait, il y a quelques années, des recherches sur la ville de Paris, les auteurs d'un *Journal* qu'ils appellent *chrétien*, comme si les autres journaux étaient faits par des Turcs, l'ont accusé d'irréligion, au sujet de la rue Tire-Boudin, et de la rue Trousse-Vache; et le Breton a été obligé de faire assigner ses accusateurs au Châtelet de Paris.

Les rois méprisent toutes ces petites querelles, ils font le bien général, tandis que leurs sujets, animés les uns contre les autres, font les maux particuliers. Un grand roi tel que vous, sire, n'est ni janséniste, ni moliniste, ni anti-encyclopédiste; il n'est d'aucune faction; il ne prend parti ni pour ni contre un dictionnaire; il rend la raison respectable, et toutes les factions ridicules; il tâche de rendre les jésuites utiles en Lorraine, quand ils sont chassés du Portugal; il donne douze mille livres de rente, une belle maison, une bonne cave à notre cher Menoux, afin qu'il fasse du bien; il sait que la vertu et la religion consistent dans les bonnes œuvres et non pas dans les disputes; il se fait bénir, et les calomniateurs se font détester.

Je me souviendrai toujours, sire, avec la plus tendre et la plus respectueuse reconnaissance, des jours heureux que j'ai passés dans vos palais; je me souviendrai que vous daigniez

(1) Chirurgien-major de l'hôtel des Invalides. (G. A.)
(2) L'*Histoire de Russie*. (G. A.)
(3) Publiées en 1760. (G. A.)
(4) Le prince Henri avait, le 5 août, forcé les Autrichiens de lever le siége de cette ville. (G. A.)
(5) *Science militaire du Secrétaire florentin*. (G. A.)

(1) En 1751, on l'avait surnommé le *Bienfaisant*. (G. A.)
(2) Voyez la lettre à Menoux du 11 juillet. (G. A.)
(3) Les jansénistes et les jésuites. (G. A.)
(4) Saint-Foix. Voyez la lettre à Thieriot du 28 juillet. (G. A.)

faire le charme de la société, comme vous faisiez la félicité de vos peuples, et que, si c'était un bonheur de dépendre de vous, c'en était un plus grand de vous approcher.

Je souhaite à votre majesté que votre vie, utile au monde, s'étende au-delà des bornes ordinaires. Aureng-Zeb et Muley-Ismaël ont vécu l'un et l'autre au delà de cent cinq ans (1); si Dieu accorde de si longs jours à des princes infidèles, que ne fera-t-il point pour Stanislas-*le-Bienfaisant*? Je suis avec le plus profond respect, etc.

3178. — A M. LE COMTE DE TRESSAN.

Aux Délices, 16 auguste.

Voici deux Génevois aimables que je prends la liberté d'adresser à mon cher gouverneur (2), et que je voudrais bien accompagner. MM. Turrettin et Rilliet sont les seuls objets de mon envie; car je vous jure, mon très cher gouverneur, que je n'envie nullement ni Pompignan ni même Fréron. Je ne voudrais être à la place que de ceux qui peuvent avoir le bonheur de vous voir et de vous entendre. Il me paraît que ce Fréron vous a un tant soit peu manqué de respect, dans une de ses *mal-semaines* (3). Il faut pardonner à un homme comme lui, enivré de sa gloire et de la faveur du public.

Mon cher Palissot est-il toujours favori de sa majesté polonaise? comment trouvez-vous la conduite de ce personnage et celle de sa pièce? Notre cher frère Menoux m'a envoyé, de la part du roi de Pologne, l'*Incrédulité combattue par le simple...; essai par un roi*; essai auquel il paraît que cher frère Menoux a mis la dernière main. Il ne vous montrera pas la réponse que je lui ai faite; mais moi je vous montre ma lettre (4) au roi de Pologne, et j'espère vous envoyer bientôt le premier volume de l'*Histoire de Pierre Ier*. Vous savez que c'est un hommage que je vous dois; je n'oublierai jamais certain petit certificat (5) dont vous m'avez honoré. Quoique je sois occupé actuellement a bâtir une église, je me sens encore très mondain; l'envie de vous plaire l'emporte sur ma piété. J'espère que Dieu me pardonnera cette faiblesse, et qu'il ne me fera pas la grâce cruelle de m'en corriger. Je sais qu'il faut oublier le monde, mais j'ai mis dans mon marché que vous seriez excepté nommément. Plaignez-moi, monsieur, d'être si loin de vous, et de vieillir sans faire ma cour à ce que la France a de plus aimable. Mon tendre et respectueux attachement ne finira qu'avec ma vie.

3179. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 auguste.

Mon divin ange, il faut que notre ami Fréron soit en colère, car il ne peut être plaisant. Je viens de voir le récit de la bataille (6) où il a été si bien étrillé. Le pauvre homme est si blessé qu'il ne peut rire. Si vous pouvez, mon cher ange, nous rendre le premier acte tel qu'il est imprimé, vous ferez plaisir aux érudits, qui aiment qu'on ne retranche rien d'une traduction d'un ouvrage anglais. Il paraît que la petite guerre littéraire n'est pas prête à finir. Tant qu'il y aura des regardants, il y aura des combattants, et il n'y aura que la lassitude du public qui fera tomber les armes des mains.

Je crois que *Jérôme Carré*, *le frère de la Doctrine chrétienne*, et *Catherine Vadé* et consorts, ont rendu un très grand service à une certaine partie de la nation qui n'est pas peu de chose. Si on avait laissé dire et faire les Pompignan, les Palissot, les Fréron, et même les maître Joly de Fleury, les philosophes auraient passé pour une troupe de gens sans honneur et sans raison. J'ai écrit une singulière lettre au roi Stanislas, en le remerciant du livre que frère Menoux a mis sous son nom; je l'enverrai à mon ange.

Venons au fait de *Tancrède*. Je crois qu'il faut bénir la Providence de ce qu'elle a permis que M. le duc de Choiseul n'ait pas regardé ce secret comme un secret d'Etat. Le spectacle en sera si frappant, la situation si neuve, le cinquième acte (j'entends les deux dernières scènes) si touchant, mademoiselle Clairon si supérieure, que vous en viendrez à votre honneur malgré Fréron.

Ici l'auteur s'embarrasse, parce qu'il a un peu de fièvre; ce n'est pas Fréron qui la lui donne. Il va faire mettre sur un papier séparé de petites annotations pour la *Cheva erie*.

(1) Ces deux personnages n'atteignirent pas cent ans. (G. A.)
(2) Tressan était gouverneur de Toul. G. A.)
(3) Erreur. Fréron avait critiqué respectueusement l'*Eloge de Maupertuis* par Tressan. (G. A.)
(4) Du 11 juillet. (G. A.)
(5) Voyez, tome V, l'*Histoire de Charles XII*, page 6. (G. A.)
(6) Le compte rendu de la première représentation de l'*Ecossaise* dans l'*Année littéraire*. (G. A.)

3180. — A M. THIERIOT.

20 auguste.

Mon cher correspondant, je vous rends mille grâces de votre exactitude, de votre zèle pour la bonne cause, et de tous vos envois.

Le Discours imprimé à Athènes (1) est savant, adroit, ingénieux, à propos, et peut faire beaucoup de bien. Nommez l'auteur (2), afin que je le bénisse. On peut tirer parti de l'Histoire d'Elie Catherin (3), né à Quimper-Corentin. Il est bon de faire connaître les scélérats. La philosophie ne peut que gagner à toute cette guerre. Le public voit d'un côté Palissot, Fréron, et Pompignan, à la tête de la religion, et de l'autre les hommes les plus éclairés qui respectent cette religion encore plus que les Fréron ne la déshonorent.

Je pense que vous êtes trop difficile de blâmer mes réponses à Palissot. Songez qu'il a passé plusieurs jours chez moi, qu'il m'a été recommandé par ce qu'on appelle les puissances, et que je lui ai mandé : *Vous avez tort, et vous devez avoir des remords.*

Monnet et Corbi persistent donc toujours dans l'idée de m'imprimer? Mais comment se tireront-ils d'affaire pour l'*Histoire générale*, à laquelle j'ai ajouté dix chapitres, en ayant corrigé cinquante?

Continuez à combattre en faveur du bon goût et du sens commun. Exhortez sans cesse tous les philosophes à marcher les rangs serrés contre l'ennemi; ils seront les maîtres de la nation, s'ils s'entendent.

Le roi Stanislas m'a envoyé son livre, moitié de lui, moitié du jésuite Menoux. Voici ma réponse (4); voyez si elle est honnête, et si *Protagoras* en sera content.

Et vale.

3181. — A MADAME D'ÉPINAY.

20 auguste; *août* est trop barbare.

Adorable philosophe, vous saurez que le roi Stanislas m'a envoyé son ouvrage, ou plutôt celui de frère Menoux, intitulé l'*Incredulité combattue par le simple bon sens*. Voici ma réponse. Si vous la trouvez sage, si elle ne vous paraît pas maladroite, si vous la trouvez utile à la bonne cause, vous avez des secrétaires.

J'ai lu le *Discours* imprimé à Athènes; les Socrates n'en doivent pas être mécontents. Quelle est la bonne âme qui a rendu ce service au public? L'ouvrage est plein d'érudition, d'honnêteté, d'esprit, et d'adresse.

Que les philosophes soient unis, et ils triompheront de tout.

Et qu'il entre, qu'il entre (5)!

Mille tendres obéissances à toute votre famille, et à tous vos amis.

3182. — A LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

A Tournay, par Genève, 20 auguste (6).

Madame, j'ignore si, dans la crise violente où nous sommes, les lettres que j'ai eu l'honneur d'écrire à votre altesse sérénissime lui sont parvenues. Que puis-je dire sur l'incendie des faubourgs de Dresde, sur tant de maisons détruites et tant de familles périssantes! Je dis : cela ne serait pas arrivé si la branche aînée de Gotha avait conservé ses droits. Tout est révolution, tout est malheur. Votre sagesse vous procure, madame, des jours tranquilles, au milieu de tant de désolations.

On m'assure que votre altesse sérénissime a reçu le paquet qu'elle a la bonté de faire passer à madame de Bassevitz. Je me jette à vos pieds, madame, pour obtenir, par votre protection, les mémoires qu'on m'a promis. J'aime à écrire l'histoire d'un homme qui a fondé des villes, dans un temps où nous sommes entourés de la destruction. Je suis bien vieux et bien malade; les moments me sont chers; il ne faut pas laisser en mourant son ouvrage imparfait. C'est à votre altesse sérénissime que j'aurai l'obligation d'avoir achevé ce que j'ai commencé. Ce serait pour moi un beau jour que celui où je pourrais venir moi-même mettre à vos pieds l'histoire d'un législateur qui a créé un empire de

(1) *Discours sur la satire contre les philosophes représentée par une troupe qu'un poëte philosophe fait vivre et approuvée par un académicien qui a des philosophes pour collègues;* Athènes, chez le libraire antiphilosophique.
(2) L'abbé Coyer. (G. A.)
(3) Voyez, tome IV, les *Anecdotes sur Fréron*. (G. A.)
(4) Voyez la lettre du 15 auguste a Stanislas. (G. A.)
(5) Il s'agit toujours de Diderot. (G. A.)
(6) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)

deux mille lieues; mais j'aimerais mieux vivre dans votre cour que dans cet empire. Toutes les fois que je lis la gazette, je dis : On brûle, on égorge à droite et à gauche, et on cultive en paix la vertu dans le palais de Gotha.

Grande maîtresse des cœurs, vous êtes un des premiers objets de mes reflexions. Mettez-moi aux pieds de leurs altesses sérénissimes, et plaignez-moi de leur présenter de si loin mes profonds respects.

3183. — A M. L'ABBÉ PERNETTI.

22 auguste.

Nos conventicules (1) de Satan, proscrits par Jean-Jacques et par Gresset, ne recommenceront, mon cher ami, que quand M. le duc de Villars sera arrivé; je voudrais que votre archevêque (2) pût y assister comme vous, je crois qu'il ne serait pas mécontent de madame Denis. Il est bien ridicule qu'un primat des Gaules ne soit pas le maître d'avoir du plaisir. Autrefois les évêques allaient aux spectacles; ce sont ces faquins de calvinistes et de jansénistes, qui n'étant pas faits pour des plaisirs honnêtes, en ont privé ceux qui sont faits pour les goûter. Les pontifes d'Athènes et de Rome étaient juges des pièces tragiques, et sûrement n'en étaient pas meilleurs juges que votre adorable archevêque.

Je suis très faché de n'être pas de son diocèse, j'irais le conjurer à deux genoux de venir bénir l'église que j'ai l'honneur de faire bâtir. Je vous offre, mon cher abbé, un autel et un théâtre; tous les deux sont à votre service.

Je vous demande en grâce de me dire si ce que vous me mandâtes, le 18 auguste, du parlement de Besançon, est encore vrai le 23 auguste. Est-il possible que ce parlement joue sérieusement la farce du *Médecin malgré lui?* et qu'il dise à la *classe* du parlement de Paris : *De quoi vous mêlez-vous?.... je veux qu'on me batte.* Si la chose est ainsi, il n'y a rien eu de si plaisant du temps de la Fronde; et si le ministère a trouvé le secret de donner ce ridicule aux parlements, le ministère est plus habile qu'eux. Je vous embrasse de tout mon cœur vous et vos amis (3).

3184. — A M. P. ROUSSEAU.

27 auguste.

La personne à qui M. Rousseau écrit, touchant le petit ouvrage de mademoiselle *Vadé*, servira M. Rousseau dans toutes les occasions; mais cette personne ne lui a pas envoyé la petite pièce dont elle était en possession, dans l'intention de porter le moindre préjudice à mademoiselle *Vadé*. Il paraît au contraire que cette demoiselle devait s'attendre à quelques remerciements, attendu qu'elle a pris vivement le parti du *Journal encyclopédique* contre l'*Année littéraire*, ou *anti-littéraire*.

Ce n'est pas un bon moyen de faire connaître un ouvrage que d'en dire du mal; et le petit ouvrage envoyé était très connu, et on en a fait déjà trois éditions. Le mieux eût été de ne jamais prévenir le jugement du public, de ne point le choquer, et de ne point sacrifier son jugement et son intérêt à la crainte qu'on peut avoir de quelques misérables qui n'ont aucun crédit.

Si M. Rousseau est mécontent de l'endroit où il a transporté son île flottante (4) de Délos, on lui offre un château ou une maison isolée à l'abri de tous les flots; il y trouvera toutes sortes de secours, et de l'indépendance. Il y pourra transporter sa manufacture, et il fera encore mieux de se servir de la manufacture d'un négociant accrédité dans le voisinage, qui est tout près. Il pourrait tirer de très grands avantages de ce parti, et n'aurait jamais rien à craindre.

3185. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 auguste.

Mon cher ange, vous ne m'instruisez pas dans mes limbes de ce que vous faites dans votre ciel; pas un petit mot sur l'*Ecossaise*, sur mon ami Fréron, sur mon cher Pompignan, qu'on dit être chez M. d'Argenson, aux Ormes, avec le président Hénault, qui va lui vendre sa charge de surintendant bel esprit de la reine, et qui, pour pot-de-vin, trouve son *Discours* et son *Mémoire* excellents.

Il faut que je vous dise que frère Menoux, jésuite, m'a envoyé une mauvaise déclamation de sa façon, intitulée l'*Incrédulité combattue par le simple bon sens*. Il a mis cet ouvrage sous le nom du roi Stanislas, pour lui donner du crédit; il me l'a adressé de la part de ce monarque, et voici la réponse que j'ai faite au monarque. Voyez si elle est sage, respectueuse, et adroite. Vous pourriez peut-être en amuser M. le duc de Choiseul, en qualité de Lorrain.

On me mande, mon divin ange, que vous allez faire jouer ce *Tancrède*, qui est déjà presque aussi connu que l'*Ecossaise*.

Mon vieux corps, mon vieux tronc a porté quelques fruits cette année, les uns doux, les autres un peu amers; mais ma sève est passée; je n'ai plus ni fruits ni feuilles. Il faut obéir à la nature, et ne la pas gourmander. Les sots et les fanatiques auront bon temps cet automne et l'hiver prochain; mais gare le printemps!

Est-il vrai que Gaussin (1) se retire? qu'elle fait comme moi? qu'elle va en Berry être dame de château, et que, de plus, elle est mariée (2)? Je suis bien aise qu'il y ait des châteaux pour les talents, pourvu que ce ne soient pas les châteaux de Vincennes et de la Bastille.

Une lettre venue de Prague annonce changement de fortune et défaite entière de Laudon (3). Il faut toujours, en fait de nouvelles, attendre le sacrement de la confirmation. Mais, si la chose est vraie, je pense comme vous; la paix, la paix, oui; mais voudra-t-on bien nous la donner?

En attendant, amusez-vous avec *Tancrède;* mais qu'il ne soit pas sifflé. On joue l'*Ecossaise* dans toutes les provinces; il serait triste de déchoir et de faire ce petit plaisir à Fréron et à Pompignan. Savez-vous bien, mon cher ange, que *Tancrède* est une affaire capitale?

Mille tendres respects aux anges.

3186. — A M. DAMILAVILLE.

29 auguste.

Je réponds, monsieur, à votre lettre du 12. Je vois avec plaisir l'intérêt que vous prenez à l'honneur des belles-lettres. Plus la place (4) que vous occupez semblait devoir vous interdire le goût de la littérature, plus vous y avez de mérite. La publication de l'*Histoire de l'empire de Russie sous Pierre-le-Grand* est une nouvelle prématurée. Vous me feriez plaisir, monsieur, de me dire quel est ce M. Do*** dont vous n'achevez pas le nom; les Suisses comme moi ne sont pas au fait de l'histoire de Paris, et n'entendent pas à demi-mot. Je n'ai point encore vu l'imprimé qui a pour titre : *Requête de Jérôme Carré aux Parisiens;* vous me feriez plaisir de me l'envoyer; on dit qu'il est différent de celui qui courait en manuscrit. On m'a mandé qu'on jouait l'*Ecossaise* à Lyon, à Bordeaux, et à Marseille, avec le même succès qu'à Paris. Je ne sais pas pourquoi le sieur Fréron s'est obstiné à se reconnaître dans le *Fréron* de M. Hume. Il est certain que ce n'est pas la faute de Jérôme Carré, qui n'est qu'un simple traducteur, et qui est l'innocence même. Il ignorait absolument qu'on eût jamais parlé d'envoyer le sieur Fréron aux galères; c'est le sieur Fréron lui-même qui a appris cette anecdote au public; il doit savoir ce qui en est.

En attendant, il est exécuté sur tous les théâtres de France; la punition est douce, s'il est coupable de toutes les choses dont on l'accuse. On (5) m'a envoyé des mémoires sur sa vie, dont il y a, dit-on, plusieurs copies dans Paris. Il paraît, par ces mémoires, que cet homme appartient plus au Châtelet qu'au Parnasse. Au reste, je ne l'ai jamais vu, et je n'ai lu que deux ou trois de ses misérables feuilles, qu'on oublie à mesure qu'on les lit.

Je m'occupe bien plus agréablement de vos lettres, et des sentiments que vous me témoignez, que des sottises de ce gredin. Comptez, monsieur, sur la vive sensibilité de votre, etc.

3187. — A M. THIERIOT.

29 auguste.

Je crois que c'est vous, mon cher correspondant, qui m'avez envoyé un très bon ouvrage (6) sur la satire intitulée Comédie des *Philosophes;* mais, en général, on a pris Palissot trop sérieusement. Si ces pauvres philosophes avaient été plus tranquilles, si on avait laissé jouer la pièce de Palissot sans se plaindre, elle n'aurait pas eu trois représenta-

(1) Les représentations théâtrales à Tournay. (G. A.)
(2) Malvin de Montazet. (G. A.)
(3) La Tourrette, Bordes, etc. (G. A.)
(4) Après avoir habité Liége, puis Bruxelles, Pierre Rousseau était alors à Bouillon. (G. A.)

(1) Elle ne se retira qu'en 1763. (G. A.)
(2) Elle avait épousé, en 1759, le danseur Tavolaigo, qui avait une terre dans le Berry. (G. A.)
(3) A Liegnitz, le 15 auguste. (G. A.)
(4) Damilaville était commis aux finances. (G. A.)
(5) Thieriot. (G. A.)
(6) Le *Discours* de Coyer. (G. A.)

tions. Jérôme Carré a été plus madré; il ne s'est point plaint, et il a fait rire; il est comme l'amant de ma mie Barbichon, qui

. . . . Aimait tant à rire,
Que souvent tout seul
Il riait dans sa grange (1).

L'Ecossaise a été jouée dans toutes les provinces avec autant de succès qu'à Paris, et le tranquille Jérôme ricane dans sa retraite. Il a des tracasseries avec des prêtres pour l'église qu'il fait bâtir; mais il s'en tirera, et il en rira, et il en écrira au pape, quoique Rezzonico ne soit pas si goguenard que Lambertini.

Jean-Jacques, à force d'être sérieux, est devenu fou; il écrivait à Jérôme, dans sa douleur amère : « Monsieur, vous » serez enterré pompeusement, et je serai jeté à la *voirie*. » Pauvre Jean-Jacques! voilà un grand mal d'être enterré comme un chien, quand on a vécu dans le tonneau de Diogène! Ce véritable *pauvre diable* a voulu jouer un rôle difficile à soutenir; il est bien loin de rire. Envoyez-moi donc la lettre écrite à ce braillard d'Astruc.

On dit le roi de Prusse vainqueur en Silésie (2); nous en saurons des nouvelles demain. Je détourne, autant que je peux, les yeux de toutes ces horreurs; il est plus doux de bâtir, de planter, et d'écrire. Ecrivez-moi donc, et je vous écrirai tant que je pourrai. *Farewell, my friend.*

3188. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1er septembre.

La charité étant une vertu angélique, un pauvre malade compte sur celle de ses divins anges. Vous croyez bien que ce n'est pas par mauvaise volonté que je n'ai pas fait à Tancrède et à sa chère Aménaïde tout ce que je voudrais leur faire. Mes anges n'imaginent pas quel est le fardeau d'un homme très faible et un peu vieux, qui a quatre campagnes à gouverner à la fois, qui s'avise de bâtir un château et une église, qui ne peut suffire à une correspondance forcée, qui, pour l'achever de peindre, se trouve assez embarrassé avec l'empire de toutes les Russies (3). Il est fort doux d'être occupé, mais il est dur d'être surchargé; le corps en souffre, *Tancrède* aussi. J'implore la clémence de madame Scaliger; je n'en peux plus. Des vers et moi ne peuvent se rencontrer ensemble d'ici à plus de trois mois. N'exigez rien de moi, mes divins anges, car je ne ferais que des sottises; il me reste à peine assez de tête pour vous dire que s'il y a dans *Tancrède* la simplicité, la noblesse, l'intérêt, la nouveauté que vous y trouvez, cette pièce pourra être aussi bien reçue que l'*Ecossaise*. Mademoiselle Clairon pleure et fait pleurer, dites-vous : que demandez-vous de plus? Il se trouvera quelques raisonneurs qui, après avoir pleuré, diront à souper que le courrier qui portait la lettre d'Aménaïde au camp des Maures devrait avoir parlé avant de mourir; d'autres répondront qu'il devait se taire; on demandera s'il y a assez de raisons pour condamner Aménaïde; les gens de bonne volonté diront qu'il n'y en a que trop; que son courrier allait au camp des Maures; que Solamir avait osé la demander en mariage dans Syracuse; que Solamir l'avait aimée à Constantinople. Il est encore très naturel, et même indispensable, que Tancrède la croie coupable, puisque son père même avoue à Tancrède qu'il n'est que trop sûr du crime de sa fille. Toute l'intrigue est donc de la plus grande vraisemblance; et ce serait une chose bien inutile et bien déplacée de faire parler un postillon qui ne doit point parler. Il me semble que quand on a pour soi la vraisemblance et l'intérêt, on peut risquer de jouer à ce jeu dangereux de cinq actes contre quinze cents personnes. Permettez-moi de vous dire, mon cher ange, qu'il faut que Lekain mette beaucoup de passion dans son rôle; cette passion doit être noble, je l'avoue; mais il faut que le désespoir perce toujours à travers cette noblesse.

Je souhaite que Brizard joue le bon homme comme j'ai eu l'honneur de le jouer; croyez que ma nièce et moi nous faisons pleurer les gens quand nous voulons.

Que vous me faites plaisir de me dire que vous ne pouvez pas souffrir cette familiarité plate que le bon homme Sarrazin prenait quelquefois pour le naturel, cette façon misérable de réciter des vers comme on lit la gazette! J'aimerais, je crois, encore mieux l'*ampoulé*, que je n'aime point.

Au reste, vous savez bien que vous êtes le maître absolu de vos bienfaits, ainsi que de la pièce et de l'auteur. Je vous ai envoyé, par le dernier ordinaire, mon édifiante lettre au roi Stanislas. Je chercherai ces *Dialogues* que vous voulez voir; j'en ferai faire une copie; tout est à vos ordres, comme de raison. Permettez-moi de vous remercier encore d'avoir vengé le public en donnant l'*Ecossaise*; vous avez décrédité ce malheureux Fréron dans Paris et dans les provinces; et il était nécessaire qu'il fût décrédité. Donnez la bataille de *Tancrède* quand il vous plaira, vous êtes un excellent général. Si M. Daun avait conduit ses troupes comme vous conduisez les vôtres, le roi de Prusse ne lui aurait pas dérobé tant de marches. Adieu, mon divin ange; en voilà beaucoup pour un malingre qui n'en peut plus, mais qui adore ses anges.

3189. — A M. DAMILAVILLE.

3 septembre.

Je vous envoie, monsieur, une lettre (1) à cachet volant pour M. Diderot. Je crois que vous vous intéressez autant que lui à tout ce que mon cœur lui dit; vous pensez tous deux de la même façon. C'est un grand bonheur pour moi que je vous aie connus tous deux. Ce n'est à la vérité, que par vos lettres; mais votre âme s'y peint, et elle enchante la mienne.

Je vis dans la retraite, mais je n'y ai pas un moment de loisir. Je dois quatre lettres à M. Thieriot; je ne lui écris qu'un petit billet, et je vous supplie, monsieur, de vouloir bien vous en charger. Je fais mes lettres courtes, pour ne pas trop enfler le paquet.

On m'envoie souvent de mauvais vers, de mauvaises brochures; vos lettres me consolent. Si vos occupations vous permettaient de me dire quelquefois des nouvelles de la littérature, et surtout de M. Diderot, ce serait une nouvelle obligation que je vous aurais.

Comptez, monsieur, que je sens jusqu'au fond du cœur le prix de l'amitié que vous voulez bien me témoigner.

Oserais-je vous supplier de faire parvenir, par la petite poste, cette lettre à madame Belot?

3190. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

Aux Délices, 5 septembre.

Je suis dans mon lit depuis quinze jours, monsieur. Vieillesse et maladie sont deux fort sottes choses pour un homme qui aime comme moi le travail et le plaisir. Il est vrai que pour du plaisir, vous venez de m'en donner par votre traduction, et par votre bonne réponse à ce *Ca...*; mais je ne vous en donnerai guère, et j'ai bien peur que la tragédie des chevaliers errants ne vous ennuie. Ce qui n'est point ennuyeux, c'est votre traduction de *Phèdre;* c'est le plus grand honneur qu'ait jamais reçu Racine.

Je remercie tendrement l'enfant de la nature, Goldoni; je remercie le signor Paradisi : mais c'est vous surtout, monsieur, que je remercie. Algarotti a donc quitté Machiavel pour faire l'amour? Il passe son temps entre les Muses et les dames, et fait fort bien. Si le cher Goldoni m'honore d'une de ses pièces, il me rendra la santé; il faut qu'il fasse cette bonne œuvre. Je fais répéter *Alzire* autour de mon lit, et nous allons ouvrir notre théâtre dès que je serai debout. Nous n'avons pas de sénateurs génevois qui jouent la comédie. Les pedants de Calvin n'approchent pas des *sénateurs de Bologne;* je n'ai pu corrompre (2) encore que la jeunesse; je civilise autant que je peux les Allobroges. Les Génevois, avant que je fusse leur voisin, n'avaient pour divertissement que de mauvais sermons. Ils ne sont point nés pour les beaux-arts, comme messieurs de Bologne. Vous avez le génie et les saucissons; mais mes chers Génevois n'ont rien de tout cela.

Adieu, monsieur; je vous aime comme si je vous avais vu et entendu.

Recevez les respects de l'ermite V.

3191. — A M. BORDES.

Aux Délices, 5 septembre.

Jérôme Carré est très flatté, monsieur, de tout le bien que vous lui dites de M. Freeport et de l'Ecossaise. Si vous voulez faire un petit pèlerinage vers le 18 septembre, vous trouverez à Tournay, sur un théâtre de marionnettes, deux ou trois acteurs qui valent bien ceux de Lyon, et surtout une actrice qui ne le cède, je crois, à aucune de Paris. Vous verrez si le

(1) Fragment d'une vieille chanson. (G. A.)
(2) A Liegnitz. (G. A.)
(3) C'est-à-dire avec son *Histoire de Russie*. (G. A.)

(1) On n'a pas cette lettre, non plus que le billet à Thieriot et la lettre à madame Belot. (G. A.)
(2) Voyez plus haut la dernière lettre de Rousseau à Voltaire. (G. A.)

népotisme m'aveugle. Je ne suis pas si bon père que bon oncle; j'abandonne mes enfants; mais je soutiens que ma nièce joue la comédie on ne peut pas mieux.

Il faut que vous me fassiez un petit plaisir. Un libraire, nommé Rigolet, a imprimé à Lyon une petite brochure dans laquelle l'auteur se moque également des prêtres de Juda et des prêtres de Baal : c'est toujours bien fait; plus on rend tous ces gens-là ridicules, plus on mérite du genre humain; mais l'ouvrage est médiocre, et j'en suis fâché. Ce n'est pas assez de *compiler*, *compiler*, et d'*écrire*, d'*écrire* (1) en faveur des philosophes; tous ces ragoûts qu'on présente au public se gâtent en deux jours, s'ils ne sont pas salés. Ce qu'il y a d'assez désagréable, c'est que Rigolet s'est avisé d'intituler sa feuille : *Dialogues chrétiens* (2), par M. V....., imprimés à Genève.

Le second *Dialogue* désigne un prêtre de Genève, nommé Vernet, auquel on reproche une demi-douzaine de friponneries. Vous me rendriez un vrai service, si vous pouviez savoir de Rigolet d'où il tient ses *Dialogues* si *chrétiens;* j'ai un très grand intérêt de le savoir. Si Rigolet vous confie son secret, soyez sûr que je ne vous compromettrai pas. S'il ne veut point vous le dire, il le dira peut-être au lieutenant de police, qui est votre ami. Je vous demande en grâce d'employer tout votre savoir-faire, tout votre esprit, toute votre amitié pour contenter ma louable curiosité. Je vous embrasse de tout mon cœur; madame Denis vous en fait autant.

3192. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Septembre.

Mon divin ange, vous êtes le meilleur général de l'Europe. Il faut que vous ayez bien disposé vos troupes pour gagner cette bataille (3); on dit que l'armée ennemie était considérable. *Débora*-Clairon a donc vaincu les ennemis des fidèles. On dit que Satan était dans l'amphithéâtre, sous la figure de Fréron, et qu'une larme d'une dame étant tombée sur le nez du malheureux, il fit psh, psh, comme si c'avait été de l'eau bénite.

Il est absolument nécessaire que la pièce s'imprime bientôt. Je soupçonne qu'il y en a déjà une édition furtive. Vous savez que j'avais ci-devant proposé à madame la marquise (4) une dédicace; je ne peux honnêtement oublier ma parole; j'écris (5) au protecteur M. le duc de Choiseul, protecteur que je vous dois, et je le prie de savoir de madame la marquise si elle accepte l'Epître. Vous connaissez le ton de mes dédicaces; elles sont un peu hardies, un peu philosophiques; je tâche de les faire instructives. Si on les veut de cette espèce, je suis prêt; sinon, point de dédicace.

Madame Scaliger, vous avez sans doute taillé et rogné; vous avez fait des vôtres. Si la pièce vaut quelque chose, ma foi, je le dois à vos critiques scaligériennes. Etiez-vous là, madame? Dites donc aux acteurs des deux premiers actes qu'ils ne soient pas si froids et si familiers.

Des longueurs, mon cher ange! c'est dans ma lettre de remerciement qu'il y aurait des longueurs, si j'avais un moment à moi. Comment pourrais-je finir? je vous dois tout. Je baise le bout de vos ailes avec des transports de reconnaissance.

On dit que la lettre (6) au roi Stanislas a fait impression sur l'esprit de monseigneur le dauphin. Le roi de Pologne m'a remercié, de sa main, avec la plus grande bonté.

Nous venons de répéter *Tancrède* avec madame Denis; je parie, et même contre vous, que mademoiselle Clairon ne joue pas si bien le quatrième acte.

N.-B. Moi, père, je fais pleurer; que Brizard en fasse autant; je l'en défie. Il ne peut tomber de ses yeux que de la neige.

3193. — A M. DAMILAVILLE.

Aux Délices, 9 septembre.

Je suis, monsieur, plus touché que jamais de l'intérêt que vous voulez bien prendre à ce qui me regarde. Vous aimez les belles-lettres; je les ai cultivées jusqu'à l'âge de soixante-sept ans. Je donne mes pièces aux comédiens et aux libraires sans la moindre rétribution. Je mérite peut-être quelques bontés du public; je n'ai recueilli que des persécutions. Fréron et Pompignan m'ont poursuivi jusque dans ma retraite; ils m'ont forcé à être plaisant sur mes vieux jours, et j'en rougis.

Je vous prie, monsieur, d'avoir la bonté de vouloir bien envoyer par la petite poste cette lettre à M. Thieriot, qui n'est pas assez riche pour supporter souvent les frais de la poste des frontières à Paris; c'est d'ailleurs un homme qui aime les belles-lettres autant que vous. Je vous demande bien pardon.

3194. — A M. DE MARMONTEL.

9 septembre (1).

Dieu soit loué, mon cher ami! Il eût été fort triste pour les Rose-Croix que la petite drôlerie (2) d'un des adeptes eût été sifflée. Les Fréron, les Pompignan, le *Journal de Trévoux*, auraient dit que non seulement nous sommes tous des athées, mais encore de mauvais poëtes.

Mandez-moi, je vous prie, tout ce que vous savez, et surtout ce que vous croyez que je doive corriger. Je ne peux voir par mes yeux, et j'aime bien à voir par les vôtres. Mettez-moi, je vous prie, aux pieds de mademoiselle Clairon. Je lui écrirai; mais je n'ai pas un moment à moi.

Le roi Stanislas m'a écrit une lettre pleine de la plus grande bonté : *quod notandum*. Je crois que c'était la meilleure façon de servir les philosophes.

Je vous embrasse bien tendrement.

3195. — A M. THIERIOT.

9 septembre.

Mon cher correspondant, vous me fournissez de bons reliefs pour la *Capilotade* (3). Si j'ai santé et gaieté, la sauce sera bientôt faite. C'est rendre service à la nation que de rendre ridicules les persécuteurs des philosophes.

Je vous demande en grâce d'aller chez *Protagoras*, et de lui dire énergiquement qu'il est le plus brave homme du parti, le plus aimable, le plus selon mon cœur; mais je ne lui pardonnerai de ma vie s'il n'a la bonté de m'envoyer le discours (4) qu'il a prononcé à l'Académie. Je lui jure par Confucius, par Shaftesbury, par Bolingbroke, qu'il ne sortira pas de mes mains.

Si quid novi, scribe.

3196. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Aux Délices, 12 septembre.

Vous êtes un grand et aimable enfant, madame; comment n'avez-vous pas senti que je pense comme vous (5)? Mais songez que je suis d'un parti, et d'un parti persécuté, qui, tout persécuté qu'il est, a pourtant obtenu, à la fin, le plus grand avantage qu'on puisse avoir sur ses ennemis, celui de les rendre à la fois ridicules et odieux.

Vous sentez donc ce qu'on doit aux gens de son parti; M. le duc d'Orléans disait qu'il fallait avoir la foi des Bohêmes.

Je ne sais si vous avez vu une lettre de moi au roi de Pologne Stanislas; elle court le monde : c'est pour le remercier d'un livre qu'il a fait de moitié avec le cher frère Menoux, intitulé l'*Incrédulité combattue par le simple... bon sens*.

Si vous ne l'avez point, je vous l'enverrai, et je chercherai d'ailleurs, madame, tout ce qui pourra vous amuser; car c'est à l'amusement qu'il faut toujours revenir, et sans ce point-là l'existence serait à charge. C'est ce qui fait que les cartes emploient le loisir de la prétendue bonne compagnie, d'un bout de l'Europe à l'autre; c'est ce qui fait vendre tant de romans. On ne peut guère rester sérieusement avec soi-même. Si la nature ne nous avait faits un peu frivoles, nous serions très malheureux; c'est parce qu'on est frivole que la plupart des gens ne se pendent pas.

Je vous adresserai, dans quelque temps, un exemplaire de l'*Histoire* de toutes les Russies. Il y a une préface à faire pouffer de rire (6), qui vous consolera de l'ennui du livre.

Adieu, madame; je suis malade, portez-vous bien. Soyez aussi gaie que votre état le permet, et ne boudez plus votre ancien ami, qui vous est tendrement attaché pour toujours.

---

(1) Voyez, tome VI, le *Pauvre Diable*. (G. A.)
(2) Voyez, tome VI, les Dialogues IX et X. (G. A.)
(3) *Tancrède* avait été joué avec le plus grand succès le 3 septembre. (G. A.)
(4) De Pompadour. (G. A.)
(5) On n'a pas cette lettre. (G. A.)
(6) Lettre du 15 auguste 1759. (G. A.)

(1) C'est à tort qu'on a toujours classé cette lettre à l'année 1761; elle est bien de 1760. (G. A.)
(2) *Tancrède*. (G. A.)
(3) Chant XVIII de la *Pucelle*. (G. A.)
(4) *Reflexions sur la poésie*. (G. A.)
(5) Madame du Deffand lui reprochait de protéger des auteurs qu'elle trouvait *ennuyeux* et *orgueilleux*. (G. A.)
(6) Voyez, tome V, l'*Histoire de Russie*. (G. A.)

3197. — A M. LE COMTE ALGAROTTI.

Septembre.

No, no, no, caro cigno di Padova, non ho ricevuto le *lettere sopra la Russia*, e me ne dolgo; car, si je les avais lues, j'en aurais parlé dans une très facétieuse préface, où je rends justice à ceux qui parlent bien de ce qu'ils ont vu, et où je me moque beaucoup de ceux qui parlent à tort et à travers de ce qu'ils n'ont point vu. Baste, ce sera pour l'antiphone du second volume; car vous saurez que, n'ayant point encore reçu les mémoires nécessaires pour le complément de l'ouvrage, je n'ai pas encore été plus loin que Pultava.

Orsù, bisogna sapere che vi sono due valenti banchieri a Milano, chiamati Bianchi e Balestrerio, e quegli rinomati banchieri sono li corrispondenti d' un valente mercante, o mercatante, di Genevra, chiamato Le Fort, di quella famiglia di Le Fort, la quale ha dato alla Russia il gran consigliere del grand Pietro.

Le *lettere sopra la Russia* non si smarriranno quando saranno indirizzate dal Bianchi a un Le Fort. Prenez donc cette voie, caro cigno; godete la vostra bella patria. Je vais adresser incessamment à Venise le premier volume russe par le signor Bianchi. Je serais tenté d'y joindre le plan du petit château de Ferney que je viens de faire bâtir moi tout seul. Les Allobroges me disent que j'ai attrapé le vrai goût d'Italie,

. . . . . sed non ego credulus illis. (VIRG., ecl. IX.)

Mais j'ai bâti aussi une tragédie à l'italienne, qu'on joue actuellement à Paris. La scène est en Sicile. C'est de la chevalerie, c'est du temps de l'arrivée des seigneurs normands à Naples, ou plutôt à Capoue. Il y est question d'un pape qui est nommé sur le théâtre. Cependant les Français n'ont point ri, et les Françaises ont beaucoup pleuré.

Je tiens toujours mes bons Parisiens en haleine, de façon ou d'autre. J'amuse ma vieillesse, il n'y a guère de moments vides. Vous êtes, vous, dans la force de l'âge et du génie; je ne marche plus qu'avec des béquilles, et vous courez, et vous allez ferme, e le dame e le muse vi favoriscono a gara.

Vive beatus; have you read *Tristram Shandy* (1)? This is a very unaccountable book, and an orignal one; they run mad about it in England (2).

Les philosophes triomphent à Paris. Nous avons écrasé leurs ennemis en les rendant ridicules.

Vivez *beatus*, vous dis-je.

3198. — TO LORD LYTTELTON (3).

At my castle of Tornex, in Burgundy.

I have read the ingenious *Dialogues of the Dead*. I find that I am an *exile*, and guilty of some excesses in writing. I am obliged (and perhaps for the honour of my country) to say I am not an exile, because I have not committed the excesses the author of the *Dialogues* imputes to me.

Nobody raised his voice higher than mine in favour of the rights of human kind, yet I have not exceeded even in that virtue.

I am not settled in Switzerland, as he believes. I live on my own lands in France; retreat is becoming to old age, and more becoming in one's own possessions. If I enjoy a little country-house near Geneva, my manors and my castles are in Burgundy; and if my king as been pleased to confirm the privileges of my lands, which are free from all tributes, I am the more indebted to my king.

If I were an *exile*, I should not have obtained, from my court, many a pas-port fort English noblemen (4). The service I rendered to them entitles me to the justice I expect from the noble author.

As for religion, I think, and I hope he thinks with me, that God is neither a presbyterian, nor a lutheran, nor of the low church, nor of the high church, but God is the father of the noble author and mine.

I am, with respect, his most humble servant.

VOLTAIRE, gentleman of the King's Chamber (5).

(1) Les deux premiers volumes venaient de paraître. (G. A.)

(2) C'est un livre dont il est impossible de rendre compte, tant il est original; on en est fou en Angleterre. (G. A.)

3) Voyez, tome VII, son article dans le *Catalogue des correspondants*. (G. A.)

(4) Malgré la guerre. (G. A.)

(5) De mon château de Tornex en Bourgogne.

Milord, j'ai lu les ingénieux *Dialogues des morts* j'y trouve que je suis exilé, et coupable de quelques excès dans mes écrits. Je suis obligé (peut-être pour l'honneur de ma nation) de dire que je ne suis point exilé, parce que je n'ai pas commis les fautes que l'auteur des *Dialogues* m'impute.

Personne n'a plus élevé sa voix que moi en faveur des droits de l'humanité; et cependant je n'ai pas même excédé les bornes de cette vertu.

Je ne suis point établi en Suisse, comme cet auteur se l'imagine. Je vis dans mes terres en France. La retraite convient à la vieillesse; elle convient encore plus quand on est dans ses possessions. Si j'ai une petite maison de campagne auprès de Genève, mes terres seigneuriales et mes châteaux sont en Bourgogne; et si mon roi a eu la bonté de confirmer les privilèges de mes terres, qui sont exemptes de tout impôt, j'en suis plus attaché à mon roi.

Si j'étais exilé, je n'aurais pas obtenu de ma cour des passeports pour des seigneurs anglais. Le service que je leur ai rendu me donne droit à la justice que j'attends de l'illustre auteur.

Quant à la religion, je pense, et j'espère qu'il pense comme moi, que Dieu n'est ni presbytérien, ni luthérien, ni de la basse Eglise, ni de la haute; mais que Dieu est le père de tous les hommes, le père de l'illustre auteur, et le mien. Je suis avec respect son très humble serviteur. VOLTAIRE, gentilhomme de la chambre du roi.

3199. — A M. DE CHENEVIÈRES.

Aux Délices, 16 septembre (1).

Mon cher confrère, si je n'étais pas aux Délices, j'aurais voulu être à Maisons; c'est vous qui faites admirablement bien les honneurs de ma chambre. Vos vers sont charmants. J'ai ouï dire que M. de Sovecourt est digne de son beau château et de vos vers aimables. J'ai bâti un petit Maisons, mais non pas une petite maison. J'ai fait en miniature, à Ferney, à peu près ce que Maisons est en grand. Une maison, n'eût-elle que soixante-dix pieds de face, fait honneur à son maçon, quand elle est bâtie avec goût; sans goût il n'y a rien.

Nous jouons demain *Alzire*, à Tournay, et puis *Tancrède*, et puis *Mahomet*, et puis les *Ensorcelés*. Nous avons des spectateurs qui ont fait plus de cent lieues pour venir nous voir; entre autres, M. le duc de Villars. Tout cela loge aux Délices, sans que personne soit gêné. N'est-il pas vrai que vous viendriez aussi, si vous pouviez? Je tiens madame Denis infiniment supérieure à Gaussin, et presque égale à Clairon. Mademoiselle de Bazincourt est une très bonne confidente; cependant vous ne viendrez pas.

Je vous embrasse.

3200. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 septembre.

J'ai eu encore assez de tête pour dicter un dernier mémoire; mais je n'ai pas assez d'expressions pour dire à mes anges tout ce que je leur dois. J'avoue que madame d'Argental m'étonne toujours; je ne crois pas qu'il y ait encore une dame dans Paris capable de faire ce qu'elle a fait. Ce n'est pas assez d'avoir beaucoup d'esprit et de goût, il faut se donner la peine de mettre toutes ses pensées par écrit, de s'étendre sur les défauts, d'y substituer des beautés; elle a tout fait. En vous remerciant, madame; vous êtes encore au-dessus de l'idée que j'avais de vous; j'ai été honteux de prendre moins d'intérêt que vous à *Tancrède*. Vous m'avez donné de l'ardeur. Il me semble qu'il y a plus de cent vers changés depuis la première représentation. Je ne crois pas *Tancrède* un excellent ouvrage; mais enfin, tel qu'il est, grâce à vos bontés, je crois qu'il peut passer. J'y ai fait ce que j'ai pu; il faut enfin finir, comme vous dites; peut-être affaiblirais-je la pièce en y retouchant encore.

Il y a une grande différence entre descendre de Pierre Corneille ou de Thomas. Je me sens bien moins d'entrailles pour le sang de Thomas que pour l'autre (2). Je n'en ai guère non plus pour la *Muse limonadière* (3), et j'aime beaucoup mieux lui donner une carafe de soixante livres que de lui écrire. Mais j'abuse trop, madame, de vos excessives bontés. Je n'ai qu'un chagrin dans ce monde, celui de n'être pas auprès de vous deux, et de ne vous remercier que de loin. Mais, s'il vous plaît, comment fera-t-on pour imprimer ce pauvre *Tancrède*? comment recoudre sur son habit tous les lambeaux, tous les haillons que j'ai envoyés, et dont vous avez daigné vous charger? il faudra donc que vous ayez encore l'endosse de faire transcrire sur la pièce toutes ces guenilles; cela me fait mourir de honte.

Cependant, que penser de Pondichéry, que les Anglais ont

(1) Cette lettre est de 1760, et non de 1761, comme l'ont cru les éditeurs, MM. de Cayrol et A. François. G. A.)

2) Voltaire semble répondre ici à un mot de d'Argental sur Marie Corneille. (G. A.)

(3) Madame Bourette, née en 1714, morte en 1784. Elle avait adressé des vers à Voltaire. (G. A.)

peut-être pris, et de la Martinique, qu'ils peuvent prendre? et comment avoir dorénavant du sucre, du café, et de la casse (1) surtout? Est-il bien vrai que le cunctateur Daun ait bien battu l'infatigable Luc? Cet infatigable me mande (2) pourtant qu'il est bien fatigué. On parle d'une bataille très sanglante (3), et je n'en aurai de nouvelles sûres que quand la poste de France sera partie. Si Luc a perdu quinze mille hommes, comme on le dit, il est perdu lui-même; il ne lui restera bientôt que Magdebourg, qui ne tiendra pas longtemps; mais alors qu'arrivera-t-il? Je lui pardonnerai peut-être, s'il vient à Neuchâtel, et de Neuchâtel aux Délices; mais je ne pardonnerai jamais à Omer Joly de Fleury. Non, vous n'êtes point assez indignés de l'impertinent discours que ce pauvre homme prononça contre les philosophes (4), en parlement.

Comment trouvez-vous, s'il vous plaît, ma petite épître (5) pompadourienne? ne suis-je pas un grand politique? et cette politique n'est-elle pas très *desinvolte* (6)? ne suis-je pas bien fier? est-ce là une *Triste* d'Ovide? ai-je l'air d'un *exilé*? ai-je la bassesse de demander des grâces? ne suis-je pas digne de votre amitié? Mille respects tous fort tendres.

3201. — A M. CLOS.

A Ferney, 17 septembre.

Les sentiments que vous avez la bonté de me témoigner, monsieur, me font un grand plaisir; ils partent d'un cœur pénétré qui aime les arts véritablement, et qui pardonne à mes défauts, en faveur de ces arts que j'ai toujours cultivés. Ils ont fait la consolation de ma vie; ils en font plus que jamais le charme, puisqu'ils m'attirent des témoignages si vrais de votre sensibilité. Il paraît que vous détestez les cabales infâmes des Fréron; on ne peut aimer les lettres sans haïr ceux qui les déshonorent; je suis très flatté d'être estimé d'un homme qui m'inspire de l'estime. C'est avec ce sentiment que j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

3202. — A MADEMOISELLE CLAIRON.

Aux Délices, 19 septembre.

Nous sommes trois que même ardeur excite,
Egalement a vous plaire empressés;
L'un vous égale, et l'autre vous imite;
Et le troisième, avec moins de mérite,
Est plus heureux, car vous l'embellissez.
Je vous dois tout; je devrais entreprendre
De célébrer vos talents, vos attraits;
Mais quoi! les vers ne plaisent désormais
Que quand c'est vous qui les faites entendre.

Celui qui vous égale quelquefois, mademoiselle, c'est M. le duc de Villars, quand il daigne nous lire quelque morceau de tragédie; celle qui vous imita parfaitement hier, dans *Alzire*, c'est madame Denis; et le vieil ermite que vous embellissez, vous vous doutez bien qui c'est.

Nous jouâmes hier *Alzire* devant M. le duc de Villars; mais nous devrions partir pour venir voir la divine Aménaïde. Si jamais les pays méridionaux de la France ont le bonheur de vous posséder quelque temps, nous tâcherons de nous trouver sur votre route, et de vous enlever. Nous avons un acteur (7) haut de six pieds et un pouce, qui sera très propre à ce coup de main. Nous vous supplierons de nous informer du chemin que vous prendrez; car, par la première loi de cette ancienne *Chevalerie* que vous faites réussir à Paris, il est dit expressément qu'*aucun chevalier ne violera jamais une infante sans le consentement d'icelle*. Comptez que je suis navré de douleur de ne pouvoir jouer le premier rôle dans une telle aventure. Ne comptez pas moins sur l'admiration et le tendre attachement du *Claironien* et *Antiféronien* V.

Madame Denis et toute la troupe se mettent aux pieds de leur modèle.

3203. — A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

20 septembre.

Madame Scaliger, vous êtes divine. Vous nous avez donc secourus dans la guerre; vous avez payé de votre personne; vous avez pansé les blessés, et mis les morts au quartier; c'est à vous que la dédicace devrait appartenir.

Mes divins anges, nous jouâmes hier *Alzire;* nous allons rejouer *Tancrède;* nous sommes à l'abri des cabales, c'est beaucoup. Nos plaisirs sont purs. M. le duc de Villars, grand connaisseur, nous encourage. Notre théâtre commence à être en réputation. Brioché n'avait pas si bien réussi chez les Suisses (1). Envoyez-nous donc la pièce telle qu'on la joue à Paris. Vous donnez l'*Indiscret* (2); la pièce n'est-elle pas un peu froide?

Le comique, écrit noblement,
Fait bâiller ordinairement.

Si *Tancrède* avait un plein succès, il faudrait hardiment donner la *Femme qui a raison;* car, qu'elle ait raison ou non, elle est gaie, et la morale est bonne. Il y a beaucoup de coucherie, mais c'est en tout bien et en tout honneur.

Il faudrait que madame de Pompadour fût une grande poule mouillée pour craindre ma fière dédicace. Pardon, divins anges, de mon laconisme. Il faut marier demain notre résident (3) de France dans mon petit château de Ferney. Nous sommes occupés à imaginer une façon nouvelle de dire la messe, et je vais répéter deux rôles, Argire et Zopire. La tête me tournera, si je n'y prends garde.

Je baise le bout de vos ailes humblement.

3204. — A MADAME D'ÉPINAY.

20 septembre.

Mille actions de grâces à ma belle philosophe. Nous marions demain Montpéroux à Ferney, et nous avons imaginé une excellente façon de dire la messe. Nous jouâmes avant-hier *Alzire*, nous jouons demain *Tancrède*. Madame Denis est devenue Clairon. Le duc de Villars forme nos acteurs. Il nous est venu un philosophe très aimable (4), qui a fait cent cinquante lieues pour venir se mettre au fait. Nous l'avons ferré à glace; il en ferrera d'autres quand il sera de retour. Ma chère philosophe, je vous recommande l'infâme; il faut lui fermer la porte des honnêtes gens, et la laisser dans la rue, où elle est fort bien. Ma chère philosophe, mille respects à tous vos amis. Ah! Epinay, pourquoi êtes-vous si loin des Délices?

3205. — A M. LE CHEVALIER DE R....X,

A TOULOUSE.

Aux Délices, 20 septembre.

Monsieur, je ne me porte pas assez bien pour avoir autant d'esprit que vous. *Vous me prenez trop à votre avantage*, comme disait Waller à Saint-Evremond. Vous êtes bien bon de lire des choses dont je ne me souviens plus guère; mais vous avez trop d'esprit pour ne pas voir que la *Réception de M. de Montesquieu à l'Académie française, pour s'être moqué d'elle*, n'est qu'un trait plaisant, et rien de plus. Faites comme l'Académie, monsieur; entrez dans la plaisanterie, et surtout ne lisez jamais les discours de M. Mallet (5), à moins que vous n'ayez une insomnie.

Vous expliquez très bien, monsieur, ce que M. de Montesquieu pouvait entendre par le mot *vertu* dans une république. Mais, si vous vous souvenez que les Hollandais ont mangé sur le gril le cœur des deux frères de Witt; si vous songez que les bons Suisses, nos voisins, ont vendu le duc Louis Sforce pour de l'argent comptant; si vous songez que le républicain Jean Calvin, ce digne théologien, après avoir écrit qu'il ne fallait persécuter personne, pas même ceux qui niaient la Trinité, fit brûler tout vif, et avec des fagots verts, un Espagnol (6) qui s'exprimait sur la Trinité autrement que lui; en vérité, monsieur, vous en conclurez qu'il n'y a pas plus de *vertu* dans les républiques que dans les monarchies. *Ubi cumque calculum ponis, ibi naufragium invenis.* Comptez que le monde est un grand naufrage, et que la devise des hommes est : *Sauve qui peut!*

Je suis très fâché d'avoir dit que Guillaume-le-Conquérant disposait de la vie et des biens de ses nouveaux sujets, comme un monarque de l'Orient; vous faites très bien de me le reprocher. Je devais dire seulement qu'il abusait de sa victoire, comme on fait toujours en Orient et en Occident; car il est très certain qu'aucun monarque du monde n'a le droit de s'amuser à voler et à tuer ses sujets, selon son *bon plaisir*.

Nos pauvres historiens nous en ont trop fait accroire; et le

(1) Voltaire en consommait beaucoup. (G. A.)
(2) On n'a pas cette lettre. (G. A.)
(3) Faux bruit. (G. A.)
(4) Le 23 janvier 1759. (G. A.)
(5) La dédicace de *Tancrède*. (G. A.)
(6) Adroite. (G. A.)
(7) Le Génevois Pictet. (G. A.)

(1) Voyez, tome VI, page 340, le paragraphe 3 du *Pot-pourri*. Cette facétie pourrait bien avoir été faite avant 1764. (G. A.)
(2) Voyez tome III. (G. A.)
(3) Montpéroux. (G. A.)
(4) Le marquis d'Argence de Dirac. (G. A.)
(5) H. Mallet, de Genève. (G. A.)
(6) Michel Servet. (G. A.)

plus mauvais service qu'on puisse rendre au genre humain est de dire, comme ils font, que les princes orientaux sont très bien venus à couper toutes les têtes qui leur déplaisent. Il pourrait très bien arriver que les princes occidentaux, et leurs confesseurs, s'imaginassent que cette belle prérogative est de *droit divin*. J'ai vu beaucoup de voyageurs qui ont parcouru l'Asie; tous levaient les épaules quand on leur parlait de ce prétendu despotisme indépendant de toutes les lois. Il est vrai que, dans les temps de trouble, les monarques et les ministres d'Orient sont aussi méchants que nos Louis XI et nos Alexandre VI; il est vrai que les hommes sont partout également portés à violer les lois, quand ils sont en colère, et que, du Japon jusqu'à l'Irlande, nous ne valons pas grand'chose. Il y a pourtant d'honnêtes gens; et la vertu, quand elle est éclairée, change en paradis l'enfer de ce monde.

Il paraît, par votre lettre, monsieur, que votre vertu est de ce genre, et que l'illustre président de Montesquieu aurait eu en vous un ami digne de lui.

Un homme dont les terres ne sont pas, je crois, éloignées de chez vous, est venu passer quelque temps dans ma retraite; c'est M. le marquis d'Argence. Il me fait éprouver qu'il n'y a rien de plus aimable qu'un homme vertueux qui a de l'esprit. Je voudrais être assez heureux pour que vous me fissiez le même honneur qu'il m'a fait.

J'ai celui d'être, avec la plus respectueuse estime, etc., V.

P.-S. Pardon, monsieur, si je n'ai pas écrit de ma main.

3206. — A M. COLINI.

20 septembre.

J'ai été bien malade, mon cher Colini, et il faut, dans ma convalescence, me tuer pour le plaisir des autres. J'ai chez moi le duc de Villars avec grande compagnie; on joue la comédie. Ma très mauvaise santé, et l'obligation de faire les honneurs de chez moi, m'ont mis dans l'impossibilité de faire le voyage. J'ai écrit (1) à son altesse électorale il y a environ quinze jours, et j'ai eu l'honneur de lui adresser un assez gros paquet, que j'ai confié à M. Defresnei de Strasbourg. Si le paquet n'a pas été rendu, ne manquez pas, je vous prie, d'en informer M. Defresnei. L'affaire (2) que vous savez est entamée; j'espère qu'elle réussira, pour peu que nos armées aient du succès. Je vous embrasse de tout mon cœur.

3207. — A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

Ferney, 21 septembre.

Monsieur, votre excellence a reçu sans doute la lettre de M. le comte de Golowkin (3). J'ai pris la liberté de lui adresser pour vous un petit ballot, contenant quelques exemplaires du premier volume de l'*Histoire de Pierre-le-Grand*. Votre excellence en présentera un à sa majesté impériale, si elle le juge à propos; je m'en remets en tout à ses bontés. J'ai amassé de mon côté des matériaux pour le second volume; ils viennent de M. le comte de Bassevitz, qui fut longtemps employé à Pétersbourg. Le gentilhomme (4) que vous m'avez annoncé, qui devait me rendre de votre part de nouveaux mémoires, n'est point venu; je l'attends depuis près de deux mois.

Je ne peux m'empêcher de vous conter qu'on m'a remis des anecdotes bien étranges, et qui sont singulièrement romanesques. On prétend que la princesse, épouse du czarovitz, ne mourut point en Russie; qu'elle se fit passer pour morte; qu'on enterra une bûche qu'on mit dans sa bière; que la comtesse de Kœnigsmarck conduisit cette aventure incroyable; qu'elle se sauva avec un domestique de cette comtesse; que ce domestique passa pour son père; qu'elle vint à Paris; qu'elle s'embarqua pour l'Amérique; qu'un officier français, qui avait été à Pétersbourg, la reconnut en Amérique, et l'épousa; que cet officier se nommait d'Auban (5); qu'étant revenue d'Amérique, elle fut reconnue par le maréchal de Saxe; que le maréchal se crut obligé de découvrir cet étrange secret au roi de France; que le roi, quoique alors en guerre avec la reine de Hongrie, lui écrivit de sa main, pour l'instruire de la bizarre destinée de sa tante; que la reine de Hongrie écrivit à la princesse, en la priant de se séparer d'un mari trop au-dessous d'elle, et de venir à Vienne; mais que la princesse était déjà retournée en Amérique; qu'elle y resta jusqu'en 1757, temps auquel son mari mourut, et qu'enfin elle est actuellement à Bruxelles, où elle vit retirée, et subsiste d'une pension de vingt mille florins d'Allemagne, que lui fait la reine de Hongrie. Comment a-t-on le front d'inventer tant de circonstances et de détails? ne se pourrait-il pas qu'une aventurière ait pris le nom de la princesse épouse du czarovitz? Je vais écrire à Versailles pour savoir quel peut être le fondement d'une telle histoire, incroyable dans tous les points.

Je me flatte que notre *Histoire* de votre grand empereur sera plus vraie. Songez, monsieur, que je me suis établi votre secrétaire; dictez-moi du palais de l'impératrice, et j'écrirai.

M. de Soltikof passe sa vie à étudier. Il se dérobe quelquefois à son travail pour assister à nos jeux olympiques. Nous jouons des tragédies nouvelles sur mon petit théâtre de Tournay. Nous avons des acteurs et des actrices qui valent mieux que des comédiens de profession. Notre vie est plus agréable que celle qu'on mène actuellement en Silésie; on s'égorge, et nous nous réjouissons.

J'ignore toujours si vous avez reçu le gros Lallot que j'adressai à M. de Kaiserling, et la caisse de Colladon. Il y a malheureusement bien loin d'ici à Pétersbourg. Je serai toute ma vie, avec le plus sincère et le plus inviolable dévouement, etc.

3208. — A M. DE CHENEVIÈRES.

Aux Délices, 21 septembre (1).

Vous m'avez écrit une lettre charmante, mon cher correspondant. Puisque vous me parlez de *Tancrède*, voyez à quel point on me lutine et on me persécute: lisez. Ce n'est pas la dixième partie des choses essentielles que les comédiens ont altérées dans ma pièce. Je vous supplie d'envoyer ce mémoire, non contre-signé, à mademoiselle Clairon. Il ne faut pas, je crois, prodiguer le contre-seing *Bellisle;* messieurs de la poste n'en seraient pas contents. D'ailleurs les comédiens sont en état de payer des ports de lettres; mes pièces ne les appauvrissent pas, et je leur abandonne le profit des représentations et de l'impression. Je suis en droit de compter sur les petites attentions que je leur demande. Je vous prie donc, mon cher ami, d'envoyer ledit mémoire, dès que vous l'aurez lu.

Nous allons jouer *Mahomet*. Nous avons soixante personnes dans mon trou, où il n'y a que dix lits de maître. Il faut s'habiller, adieu.

Je dois une réponse à M. Senac de Meilhan; mais j'en dois à trente personnes, et je n'ai qu'une tête et une main droite.

3209. — A M. DE CIDEVILLE.

22 septembre.

Mon ancien ami, il est bien doux que mes fruits d'hiver soient encore de votre goût; mais il est triste que nous ne les mangions pas ensemble. Vous voyez bien que ma table n'est pas toujours chargée de poires d'angoisse pour les Trublet, les Chaumeix, les Fréron, et les Le Franc de Pompignan. Je n'aime pas trop la gloire; je n'ai attaqué personne en ma vie; mais l'insolence de ceux qui osent persécuter la raison était trop forte. Si on n'avait pas couvert Le Franc d'opprobre, l'usage de déclamer contre les philosophes dans les discours de réception à l'Académie allait passer en loi, et nous allions passer par les armes toutes les années. Encore une fois, je n'aime point la guerre; mais quand on est obligé de la faire, il ne faut pas se battre mollement.

Comptez que cela n'a rien dérobé ni à mes occupations, ni à mes plaisirs, ni à ma gaîté. Je n'en fais pas moins bâtir un très joli château et une petite église. Je joue même quelquefois le bon homme de père avec madame Denis; je joue passablement, et madame Denis divinement. M. le duc de Villars, qui est chez moi, et qui s'entend à merveille au théâtre, est enchanté. Dieu m'a donné, à un quart de lieue des Délices, un château dont j'ai changé la grande salle en *tripot* de comédie. On peut y aller à pied; on y soupe. Le lendemain on va à Ferney, qui est une terre belle et bonne; et dans chacune de ces terres on n'entend point parler d'intendant. On est libre; on ne doit au roi que son cœur. Des philosophes (2) viennent nous y voir de cent lieues, mais vous mettez votre philosophie à n'y point venir. Vous y verriez qu'à soixante et sept ans, avec une faible santé, on peut être mille fois plus heureux qu'à trente, et vous rendriez ce bonheur parfait.

---

(1) On n'a pas cette lettre. (G. A.)
(2) Voyez la lettre à Colini du 11 juillet 1759. (G. A.)
(3) Ambassadeur de Russie à La Haye. (G. A.)
(4) Pouschkin. (G. A.)
(5) Voyez la lettre du 22 janvier 1761 à madame de Bassewitz. (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Tels que d'Argence de Dirac. (G. A.)

Je ne sais si l'abbé du Resnel est aussi content de la vie que moi. Comment va sa santé? mais surtout donnez-nous des nouvelles de la vôtre; et songez qu'il y a, dans un petit pays riant et libre, deux cœurs qui sont à vous pour jamais.

3210. — A M. LE COMTE DE TRESSAN.

Au château de Ferney, 23 septembre.

Je vous fais mon compliment, comme mille autres, mon très aimable gouverneur, et, je crois, plus sincèrement et plus tendrement que mille autres. Je défie les Menoux mêmes de s'intéresser plus à vous que moi. Vous voilà gouverneur (1) de la Lorraine allemande; vous aurez beau faire, vous ne serez jamais Allemand. Mais pourquoi n'êtes-vous pas gouverneur de mon petit pays de Gex? pourquoi Tytire ne fait-il pas paître ses moutons sous un Pollion tel que vous! J'ai l'honneur de vous envoyer les deux premiers exemplaires d'une partie de l'*Histoire de Pierre-le-Grand*. Il y a un an qu'ils sont imprimés; mais je n'ai pu les faire paraître plus tôt, parce qu'il a fallu avoir auparavant le consentement de la cour de Pétersbourg. Vous êtes, comme de raison, le premier à qui je présente cet hommage. Vous verrez que j'ai fait usage du témoignage honorable (2) que je vous dois. De ces deux exemplaires, il y en a un pour le roi de Pologne. Je manquerais à mon devoir si je priais un autre que vous de mettre à ses pieds cette faible marque de mon respect et de ma reconnaissance. Il est vrai que je lui présente l'histoire de son ennemi; mais celui qui embellit Nancy rend justice à celui qui a bâti Pétersbourg; et le cœur de Stanislas n'a point d'ennemi. Permettez donc, mon adorable gouverneur, que je m'adresse à vous pour faire parvenir *Pierre-le-Grand* à *Stanislas-le-Bienfaisant*. Ce dernier titre est le plus beau.

La Lorraine allemande vous fait-elle oublier l'Académie française, dont vous seriez l'ornement? Certainement vous ne feriez pas une harangue dans le goût de notre ami Le Franc de Pompignan. Vous n'auriez point protégé la pièce des *Philosophes;* et, sans déplaire à l'auguste fille (3) du roi de Pologne, auprès de qui vous êtes, vous auriez concilié tous les esprits. Quoique je n'aime guère la ville de Paris, il me semble que je ferais le voyage pour vous donner ma voix.

Je ne sais si les deux Génevois (4) ont eu le bonheur après lequel je soupire, celui de vous voir; je les avais chargés d'une lettre pour vous. J'avais pris même la liberté de vous communiquer mon petit remerciement au roi de Pologne de son livre intitulé *l'Incrédulité combattue par le simple bon sens*. Il a daigné me remercier de ma lettre par un petit billet de sa main, qui n'a pas été contre-signé Menoux.

Adieu, monsieur; daignez, dans le chaos, dans la décadence, dans le temps ridicule où nous sommes, me fortifier contre ce pauvre siècle, par votre souvenir, par vos bontés, par les charmes de votre esprit, qui est du bon temps. Mille tendres respects.

3211. — A M. THIERIOT.

A Ferney, 23 septembre.

Monsieur l'habitant du Marais, que n'envoyez-vous chercher des billets de loge et d'amphithéâtre chez M. d'Argental? Pourquoi, dans les beaux jours, ne vous donnez-vous pas le plaisir honnête de la comédie? Je trouve un peu extraordinaire que messieurs les comédiens du roi, et les miens, vous aient ôté votre entrée. Qu'ils vous en privent quand ils jouent les *Philosophes*, à la bonne heure; mais il me semble que ceux à qui j'ai fait présent de plusieurs pièces de théâtre, et à qui j'abandonne le profit de la représentation et de l'impression, devraient vous avoir invité au petit festin que je leur donne.

Je vous prie, mon cher amateur des arts, de vouloir bien ajouter à tous vos envois la traduction du *Père de Famille*, ou du *Vero Amico*, de Goldoni, par Diderot, avec sa préface et l'épître à madame de La Marck (5).

Si l'*Ecossaise* (6) est plaisante, comme on me le mande, ayez la charité de la mettre dans le paquet; car il faut rire.

C'est aussi pour rire que je voudrais savoir positivement si c'est l'ami Gauchat qui est l'auteur de l'*Oracle* (7) *des nouveaux Philosophes*, et si ce Gauchat n'est pas un de ces ânes de Sorbonne qu'on appelle docteurs.

On dit qu'il n'y a pas trop de quoi rire à nos affaires de terre et de mer. Il faut s'égayer avec les lettres humaines et inhumaines, pour ne pas se chagriner des affaires publiques.

Nous avons aux Délices M. le duc de Villars et un marquis d'Argence, grands amateurs de la science gaie. Ce marquis d'Argence vaut un peu mieux que le d'Argens des *Lettres juives*. Nous jouons la comédie, nous faisons des noces (1). Madame Denis joue à peu près comme mademoiselle Clairon, excepté qu'elle a dans la voix un attendrissement que Clairon voudrait bien avoir. Mademoiselle de Bazincourt (2) est une excellente confidente, et vous un grand nigaud, mon cher ami, de n'être pas aux Délices, ou à Ferney. *Et vale.*

3212. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, mardi 23 septembre, à neuf heures du soir.

En arrivant aux Délices, après avoir répété *Tancrède* sur notre théâtre de Polichinelle, dans le petit castel de Tournay, ô mes anges! ô madame Scaliger! je reçois votre paquet. Est-il bien vrai? est-il possible? quoi! vous avez pris cette peine? vous avez eu cet excès de bonté, de patience? vous m'avez secouru dans le danger? Mon cher ange, je savais bien que vous étiez un grand général, mais madame d'Argental, madame d'Argental est le premier officier de l'état-major. Je ne peux entrer ce soir dans aucun détail. La poste part demain matin, et nous jouons demain *Tancrède*. Tout ce que je peux vous dire, c'est que l'impatient Prault me mande qu'il va imprimer la pièce; et moi je lui mande qu'il s'en garde bien, qu'il ne fasse rien sans vos ordres; il me couperait la gorge, et à lui la bourse. Mes divins anges, il me faut laisser reprendre mes sens. Je jette les yeux sur la pièce, sur le beau factum de madame Scaliger; il faudrait répondre un volume, et je n'ai pas un instant.

Tout ce que je vois en gros, c'est un étranglement horrible. Je cherche en vain, à la fin du troisième acte, un morceau qui nous enlève ici, quand madame Denis le prononce.

ARGIRE.

. . . . . Comment dois-je te regarder?
Avec quels yeux, hélas!

AMÉNAÏDE.

Avec les yeux d'un père.

. . . . . .

Rien n'est changé, je suis encor sous le couteau, etc.

Act. III, sc. VII.

Cela nous fait verser des larmes; et ce morceau tronqué n'est plus qu'un propos interrompu, sans chaleur et sans intérêt. On m'écrit que Brizard est un cheval de carrosse; je ne suis qu'un fiacre, mais je fais pleurer.

Le second acte, sans quelques vers prononcés par Aménaïde après sa scène avec Orbassan, est assurément intolérable; et il n'y a jamais eu de sortie plus ridicule; cela seul serait capable de faire tomber la pièce la plus intéressante. Le monologue de madame Denis attendrit tout le monde, parce que madame Denis a la voix tendre, qu'il ne s'agit pas là de position de théâtre, de gestes, et de tout ce jeu muet qu'on a substitué à la belle déclamation. Enfin, que voulez-vous, mes chers anges! on n'a pu me donner le temps de mettre la dernière main à l'ouvrage; c'est la faute de ceux qui l'ont répandu dans Paris. Mes divins anges ont raccommodé cette faute beaucoup mieux que notre ministère n'a pu réparer nos malheurs. Vous avez sauvé cinquante défauts; que ne vous dois-je point! Ah! c'était à vous qu'il fallait dédier la pièce!

Dites-moi, je vous en prie, de qui j'ai reçu une lettre cachetée avec un lion qui tient un serpent dans une patte, écriture assez belle, parlant comme si c'était d'après vous, prenant intérêt à la chose : comme personne ne signe, il faut que je devine souvent. Mais de quoi vous parlé-je là! Je lis le mémoire de madame Scaliger; il est bien fort *de choses*, raisonné à merveille, approfondi, et de la critique la plus vraie et la plus fine. Jamais l'amitié n'a eu tant d'esprit. On a seulement été trop alarmé, en quelques endroits, des clameurs de la cabale. Ces clameurs passent, et l'ouvrage reste. Pourquoi Zaire ne dit-elle pas son secret? parce que je ne l'ai pas voulu, messieurs; et on n'en pleure pas moins à *Zaire;* ce sera bien pis à *Fanime*. Mais il faut finir, et être à vos genoux.

Je viens de lire le premier acte; cela va beaucoup mieux; mais il faut souper. A demain les affaires.

---

(1) A Bitche. (G. A.)
(2) Voyez, tome V, page 6. (G. A.)
(3) Marie Leczinska, reine de France. (G. A.)
(4) Turrettin et Rilliet. G. A.)
(5) Nous avons déjà dit que cette préface et cette épître étaient de Grimm. La traduction est de Deleyre. (G. A.)
(6) Parodie de l'*Ecossaise* par Poinsinet jeune et d'Avesne. (G. A.)
(7) C'était Guyon. (G. A.)

(1) Allusion au mariage du résident de France. (G. A.)
(2) Demoiselle de compagnie de madame Denis. (G. A.)

Cependant je ne suis pas content de ce captif, et j'aimais bien mieux Aldamon. N'importe; allons souper, vous dis-je; il est onze heures, je n'ai pas mangé du jour.

A minuit.

J'ai soupé tout seul; j'ai un peu rêvé. Voici, mes chers anges, le monologue du second acte pour mademoiselle Clairon. Le premier n'était que naturel, mais trop élégiaque. Vous êtes gens de haut goût à Paris. Au nom de la sainte Vierge, faites réciter ce morceau à Clairon; il favorise tant la déclamation!

Je vous en prie, je vous en conjure.

3213. — A MADEMOISELLE CLAIRON.

24 septembre.

Voilà ce que c'est que de n'être point à Paris; on ne s'entend point, on joue au propos interrompu. Je reçois un paquet de M. d'Argental, avec *Tancrède*. Je joue *Tancrède* ce soir. Sachez, divine Melpomène, que je fais pleurer dans le rôle du bon homme. Il faut un vieillard vert, chaud, à voix moitié douce, moitié rauque, attendrissante, tremblotante. Divine Melpomène, je vous conjure, par les lois immuables du goût, de ne point sortir du théâtre au second acte, comme une muette qu'on va pendre. Faites-moi l'amitié, je vous en supplie, de réciter le monologue ci-joint; il est favorable à la déclamation, il nous tire ici des larmes. Comment ne subjuguerez-vous pas tout le monde, en prêtant à ce morceau la force et le pathétique qui lui manquent?

J'aurais plus de choses à vous dire que je n'ai fait de mauvais vers en ma vie; mais je plante des arbres ce matin, et je joue Argire ce soir. Deux heures de conversation avec vous me feraient grand bien; mais quoi! Fréron et Poinsinet m'ont chassé de Paris. Il est juste que les grands hommes honorent la capitale, et que je sois dans les Alpes. Envoyez-moi, dans un billet, une larme ou deux des cent mille que vous faites répandre.

3214. — A M. LEKAIN.

24 septembre.

Avant d'aller jouer *Tancrède*, et après avoir écrit une longue lettre à M. et à madame d'Argental, et après avoir fait un petit monologue pour mademoiselle Clairon à la fin du second acte, et après avoir enragé qu'on ne m'ait pas averti plus tôt, et après m'être voulu beaucoup de mal d'être si loin de vous, et n'en pouvant plus, j'aurai peut être encore le temps, mon cher Lekain, de vous dire un petit mot que je n'ai point dit à M. et à madame d'Argental, en leur écrivant à la hâte, et étant ivre de leurs bontés.

C'est au sujet du troisième acte. Nous serions bien fâchés de le jouer comme on le joue au Théâtre-Français. Vous n'avez pas fait attention qu'Aldamon n'est point du tout le confident de Tancrède; c'est un vieux soldat qui a servi sous lui. Mais Tancrède n'est pas assez imprudent pour lui parler d'abord de sa passion; il ne laisse échapper son secret que par degrés. D'abord il lui demande simplement où demeure Aménaïde; et c'est cette simplicité précieuse qui fait ressortir le reste. Il ne s'informe que peu à peu, et par degrés, du mariage. Il ne doit point du tout dire à Aldamon :

Car tu m'as déjà dit que cet audacieux, etc.

Ce vers gâte la scène de toutes façons. Si Aldamon lui a déjà dit cette nouvelle, s'il en est sûr, s'il s'écrie : *Il est donc vrai*, il doit arriver désespéré; il ne doit parler que de sa douleur, et le commencement de la scène, qui chez moi fait un très grand effet, devient très ridicule.

Ne sentez-vous pas que tout l'artifice de cette scène consiste, de la part de Tancrède, à s'ouvrir par gradation avec Aldamon? Il s'en faut bien qu'il doive lui dire tout son secret; et quand il lui dit :

Cher ami, tout mon cœur s'abandonne à ta foi, (Act. III, sc. I.)

remarquez qu'il se donne bien de garde de dire, *J'aime Amenaïde*. Il le lui fait assez entendre, et cela est bien plus naturel et bien plus piquant. Il ne veut paraître que comme un ancien ami de la maison. Il ferait très mal d'aller plus loin.

Ce séjour adoré qu'habite Aménaïde,

est un vers d'opéra, intolérable.

Concevez donc qu'il ne permet à son amour d'éclater que dans son monologue. C'est là qu'il doit commencer à dire, *Aménaïde m'aime* S'il le dit, ou s'il le fait trop entendre auparavant, cela devient froid et absurde.

Le vers d'Aldamon :

Je vais parler de vous, je réponds du succès, (Act. III, sc. I.)

est très à sa place. Il respecte, il aime Tancrède comme un grand homme, il sait que le nom de Tancrède est révéré dans la maison; il est plein de cette idée; il la confond avec un simple message, et quand Aldamon dit ce vers, *Je réponds du succès*, etc., Tancrède a bien meilleur air à dire avec enthousiasme :

Il sera favorable, etc...,

Je vous prie très instamment, mon cher ami, de représenter toutes ces choses à M. d'Argental, et de remettre absolument le troisième acte comme il est. Vous me feriez un tort irréparable, si vous continuiez à m'exposer ainsi devant le public, et surtout si l'on imprimait la pièce dans l'état où elle est, par ma négligence et mon absence. Voyez à quoi je serais réduit si Prault imprimait la pièce avant que je vous l'aie envoyée, signée de ma main. Prévenez ce coup, pour vous et pour moi.

Je ne peux entrer ici dans aucun détail., mais je dois vous dire, que dans la fermentation des esprits, au milieu de la guerre civile littéraire, il faut s'attendre les premiers jours, aux critiques les plus injustes. C'est une poussière qui s'élève et qui se dissipe bientôt. Je vous embrasse de tout mon cœur.

3215. — A M. PALISSOT.

Au château de Ferney, par Genève, 24 septembre (1).

Je dois me plaindre, monsieur, de ce que vous avez imprimé mes lettres (2) sans mon consentement. Ce procédé n'est ni de la philosophie ni du monde. Je réponds cependant à votre lettre du 13 septembre, mais c'est en vous priant, par tous les devoirs de la société, de ne point publier ce que je ne vous écris que pour vous seul.

Je commence par vous remercier de la part que vous voulez bien prendre au petit succès de *Tancrède*. Vous avez raison de ne vouloir d'appareil et d'action au théâtre qu'autant que l'un et l'autre sont liés à l'intérêt de la pièce; vous écrivez trop bien pour ne pas vouloir que le poëte l'emporte sur le décorateur.

Je suis encore de votre avis sur les guerres littéraires; mais vous m'avouerez que, dans toute guerre, l'agresseur seul a tort devant Dieu et devant les hommes. La patience m'a échappé au bout de quarante années; j'ai donné quelques petits coups de patte à mes ennemis, pour leur faire sentir que, malgre mes soixante-sept ans, je ne suis pas paralytique. Vous vous y êtes pris de meilleure heure que moi; vous avez fait des estafilades à des gens qui ne vous attaquaient pas, et malheureusement je suis l'ami de quelques personnes à qui vous avez fait sentir vos griffes. Je me suis donc trouvé entre vous et mes amis, que vous déchirez; vous sentez que vous me mettiez dans une situation très désagréable. J'avais été touché de la visite que vous m'aviez faite aux Délices; j'avais conçu beaucoup d'amitié pour vous et pour M. Patu, avec qui vous aviez fait le voyage, et mes sentiments, partagés entre vous et lui, se réunissaient pour vous après sa mort. Vos lettres m'avaient beaucoup plu; je m'intéressais à vos succès, à votre fortune; votre commerce, qui m'était très agréable, a fini par m'attirer les reproches les plus vifs de la part de mes amis. Il se sont plaints de ma correspondance avec un homme qui les outrageait. Pour comble de désagrément, on m'a envoyé des *Notes* (3) imprimées en marge de vos lettres; ces notes sont de la plus grande dureté.

Vous ne devez pas être étonné que des esprits offensés ne ménagent pas l'offenseur. Cette guerre avilit les lettres; elles étaient déjà assez méprisées et assez persécutées par la plupart des hommes, qui ne connaissent que la fortune. Il est très mal que ceux qui devraient être unis par leur goût et leurs sentiments se déchirent comme s'ils étaient des jansénistes et des molinistes. De petits scélérats (4) en robe noire ont opprimé des gens de lettres, parce qu'ils osaient en être jaloux. Tout homme qui pense devait s'élever contre ces fanatiques hypocrites. Ils méritent d'être rendus exécrable à leur siècle et à la postérité. Jugez combien je dois être affligé que vous ayez combattu sous leurs étendards!

Ce qui me console, c'est qu'enfin on rend justice. L'Académie entière a été indignée du discours de Le France; vous auriez pu un jour être de l'Académie, si vous n'aviez pas

(1) On a placé cette lettre tantôt au 24 septembre, tantôt en octobre, tantôt au 24 novembre. (G. A.)

(2) *Lettres de M. de Voltaire à M. Palissot, avec les réponses, à l'occasion de la comédie des* Philosophes. 1760. (G. A.)

(3) Dans le *Recueil des facéties parisiennes*. (G. A.)

(4) Omer de Fleury. (G. A.)

insulté publiquement deux de ses membres sur le théâtre (1). Vous savez que nos amis nous abandonnent aisément, et que les ennemis sont implacables.

Toute cette aventure m'a ôté ma gaieté, et ne me laisse avec vous que des regrets. Pompignan et Fréron m'amusaient, et vous m'avez contristé.

Tout malingre que je suis, je prends la plume pour vous dire que je ne me consolerai jamais de cette aventure, qui fait tant de tort aux lettres, que les lettres sont un métier devenu avilissant, abominable, et que je suis fâché de vous avoir aimé et elles aussi.

3216. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 septembre.

Mes divins anges, il faut vous rendre compte de tout. Nous venons de jouer *Tancrède* en présence d'une douzaine de Parisiens, à la tête desquels était M. le duc de Villars. Non, vous ne vous imaginez pas quel talent madame Denis a acquis. Je voudrais qu'on pût compter les larmes qu'on verse à Paris et chez nous, et nous verrions qui l'emporte. Je vous dois celles de Paris ; car les longueurs tarissent les pleurs, et vos coupures judicieuses, en rapprochant l'intérêt, l'ont augmenté.

Détaillons un peu le obligations que je vous ai. Premier acte, premier remerciement. La première scène du second, supprimée; profit tout clair. Le monologue que j'ai envoyé fait très bien chez nous, et doit réussir chez vous. Au troisième acte, pardon. Ce n'est pas sûrement vous qui avez mis ces malheureux vers :

Car tu m'as déjà dit que cet audacieux
A sur Aménaïde osé lever les yeux, etc.

On devrait lui répondre : « Mon ami, si on *t'a déjà dit* » qu'on te prend ta maîtresse, tu devais donc en parler d'a- » bord, tu devais donc être au désespoir. » C'est un contresens horrible.

Ecoutez-moi, mes chers anges. On n'a pas fait réflexion qu'Aldamon n'est pas encore le confident de la passion de Tancrède ; on a imaginé que Tancrède lui parlait comme à un homme instruit de l'état de son cœur : il est évident que c'est et que ce doit être tout le contraire. Aldamon est un soldat attaché à Tancrède, qui a favorisé son retour, et rien de plus. *Il est* si clair qu'il ne sait point la passion de Tancrède, que Tancrède lui dit :

Cher ami, je te dois
Plus que je n'ose dire, et plus que tu ne crois. (Act. III, sc. I.)

Donc Aldamon ne sait rien. Peu à peu la confiance se forme dans cette scène, et Aldamon, qui doit avoir assez de sens pour apercevoir une passion qu'il approuve, court faire son message, en disant à Tancrède:

C'est vous *qui* m'envoyez, je réponds du succès.

Il est bien mieux de mettre ce *je réponds du succès* dans la bouche du confident que dans celle de Tancrède ; car alors Tancrède dit, avec bien plus de bienséance et d'enthousiasme, *il sera favorable*. Nous demandons tous à genoux qu'on laisse le troisième acte comme il est. Est-il possible qu'on ait ôté ces vers:

Rien n'est changé, je suis encor sous le couteau.
Tremblez moins pour ma gloire, etc. (Act. III, sc. VII.)

Ces vers, récités avec une fermeté attendrissante, ont arraché des larmes. Si le père est si étriqué, s'il ne prend pas un intérêt tendre à la chose, s'il ne flotte pas entre la crainte et l'espérance, en vérité l'intérêt total diminue, et la pièce en général est bien moins touchante. J'ai écrit à Lekain sur ce troisième acte, et je lui ai montré l'excès de ma douleur.

Dans le quatrième acte, il y a beaucoup d'art à fonder, comme vous avez fait, mes divins anges, la crédulité de Tancrède. Je voudrais seulement qu'il ne dît pas qu'il a pénétré le fond de *cet affreux mystère*, mais qu'on ne l'a que trop dévoilé. Vous ne pouvez sans doute souffrir ces vers :

Dans le rapide cours des plus brillants succès,
Solamir l'eût-il fait sans être sûr de plaire ?

Je tiens toujours que c'est assez que le vieux Argire ait dit à Tancrède : Elle est coupable. Un père au désespoir est le plus fort des témoignages. Mais, si vous voulez que Tancrède invente encore des raisons pour se convaincre, à la bonne heure ; il faudra faire des vers.

Au cinquième acte, c'est encore un coup de maître d'avoir rendu à la fois le récit de Catane plus vraisemblable et plus intéressant ; mais je ne peux concevoir pourquoi on a retranché :

Courez, rendez Tancrède à ma fille innocente. (Act. V, sc. II.)

Ce vers me paraît de toute nécessité.

Si

O jour *du changement!* ô jour du désespoir! (Act. V, sc. V.)

a fait un si mauvais effet, cela prouve que Brizard a joué bien froidement ; mais, bagatelle.

Je conviens que mademoiselle Clairon peut faire une très belle figure, en tombant aux pieds de Tancrède; mais, si vous aviez vu madame Denis, pleurante et égarée, se relever d'entre les bras qui la soutiennent, et dire d'une voix terrible :

. . . . . Arrêtez.... vous n'êtes point mon père! (Act. V, sc. VI.)

vous avoueriez que nul tableau n'approche de cette action pathétique, que c'est là la véritable tragédie. Une partie des spectateurs se leva à ce cri, par un mouvement involontaire ; et *pardonnez* arracha l'âme. Il y a un aveuglement cruel à me priver du plus beau morceau de la pièce; je vous conjure de me le rendre. Qui empêche mademoiselle Clairon de se jeter et de mourir aux pieds de Tancrède, quand son père, éperdu et immobile, est éloigné d'elle, ou qu'il marche à elle ? qui l'empêche de dire *j'expire*, et de tomber près de son amant ?

Barbare ! laisse là ce repentir si vain,

fait un très bel effet parmi nous, qui n'avons pas la ridicule impatience de votre parterre. Vous êtes bien bons de céder à l'impétuosité de la nation; il faut la subjuguer.

La somme totale de ce compte est remerciement, tendresse, respect, et envie de ne point mourir sans vous revoir.

3217. — A M. ALBERGATI CAPACELLI.

24 septembre (1).

Dignatévi, mio caro signore, di far indirizzare la mia risposta al *Pittor della natura*. Non sono sorpreso che il signor don Marcio (2) sia un po maledico. I miei piccioli versi non sono eroici; ma sono la tenera espressione de' miei sentimenti. Conosco bene la voce della natura; il valente Goldoni m' ha insegnato a sentirla.

E capitato al fine il *Shaftesbury?* Avete scritto al banchiere Bianchi e Balestrero a Milano ?

Tout m'avertit, monsieur, que nous sommes trop loin l'un de l'autre; mais il me semble que mon cœur est auprès de vous. — V.

3218. — A M. GOLDONI.

A Ferney, 24 septembre.

Signor mio, pittore e figlio della natura, vi amo dal tempo ch' io leggo. Ho veduta la vostra anima nelle vostre opere. Ho detto : Ecco un uomo onesto et buono che ha purificato la scena italiana, che inventa colla fantasia e scrive col senno. Oh! che fecondità, mio signore! che purità! come lo stile mi pare naturale, faceto ed amabile! avete riscottato la vostra patria dalla mani degli arlecchini. Vorrei intitolare le vostre commedie : *L'Italia liberata da' Goti* (3). La vostra amicizia m' onora, m' incanta. Ne sono obligato al sigor senatore Albergati, e voi dovete tutti i miei sentimenti a voi solo.

Vi auguro la vita la più lunga et la più felice, giacchè non potete essere immortale, come il vostro nome. Voi pensate a farmi un onore, e già m' avete fatto il più gran piacere.

J'use, mon cher monsieur, de la liberté française, en vous protestant, sans cérémonie, que vous avez en moi le partisan le plus déclaré, l'admirateur le plus sincère, et déjà le meilleur ami que vous puissiez avoir en France. Cela vaut mieux que d'être votre très humble et très obéissant serviteur.

3219. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 septembre.

Je vous ai écrit des volumes, ô mes anges! tout en jouant *Alzire*, *Mahomet*, *Tancrède*, et l'*Orphelin*. Ah! l'étonnante actrice (4) que nous avons trouvée! quelle Palmire! vingt ans, beauté, grâce, ingénuité, et des larmes véritables, et

(1) Duclos et d'Alembert. (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Personnage de la comédie de Goldoni, intitulée : *Bottega del cafe*. (G. A.)
(3) Titre d'un poëme de Trissino. (G. A.)
(4) Madame Rilliet, née de Normandie. (G. A.)

des sanglots qui partent du cœur! Pauvres Parisiens, que je vous plains! vous n'avez que des Hus.

Madame de Pompadour n'est point *poule mouillée* (1), ni moi non plus.

Prenez à cœur le long mémoire, les changements que je vous ai envoyés par M. de Courteilles. Que je jouisse, au moins en idée, de deux représentations qui me satisfassent. Les cœurs sont-ils donc faits à Paris autrement que chez moi? M. le duc de Villars ne s'y connaît-il point? ma nièce est-elle sans goût? suis-je un chien? Que coûte-t-il d'essayer ce qui fait chez nous le plus grand effet?

Est-il vrai que les décorations ne sont pas belles? qu'il n'y a pas assez d'assistants au troisième et au cinquième? que Grandval néglige trop son rôle, parce qu'il n'est pas le premier? que Lekain ne prononce pas? que mademoiselle Clairon a joué faux quelques endroits? A qui croire? la calomnie y *règne* (2).

Madame de Fontaine a fait une belle action (3). J'aurai bientôt un grand secret à vous confier (4).

Nous venons de répéter *Fanime*. — Plus de larmes qu'à *Tancrède*. — Un Ramire admirable. Je corromps (5) toute la jeunesse de la pédante ville de Genève. Je crée les plaisirs. Les prédicants enragent; je les écrase. Ainsi soit-il de tous prêtres insolents et de tous cagots!

O anges! à l'ombre de vos ailes.

3220. — A LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

Au château de Ferney, par Genève, 27 septembre (6).

Madame, je devrai donc à vos bontés les lumières dont j'ai besoin pour achever l'histoire de Pierre Ier. J'ai eu l'honneur d'envoyer à votre altesse sérénissime trois exemplaires du premier volume; ils sont en chemin.

J'ose supplier votre altesse sérénissime de daigner ordonner qu'un de ces trois exemplaires parvienne à madame la comtesse de Bassevitz. Elle accompagne les manuscrits dont elle me favorise d'une lettre qui vaut infiniment mieux que toutes les négociations de M. de Bassevitz. Je me vois souvent humilié par des Allemands qui parlent notre langue, à commencer par vous, madame, et par le roi de Prusse. Madame de Bassevitz est du nombre des personnes qui écrivent purement avec esprit; mais je suis enchanté d'être ainsi humilié. Hélas! que reste-t-il à présent à nous autres Français? Le plaisir, madame, de voir des personnes comme vous parler leur langue mieux qu'eux. Nous avons fait la guerre aux Anglais sans avoir de vaisseaux; nous l'avons longtemps faite en Allemagne sans avoir de généraux. Nous nous sommes ruinés, tantôt à vouloir ôter la Silésie à la reine de Hongrie, tantôt à vouloir la lui rendre. Si nous n'avions pas quelque ressource dans l'envie de plaire, nous paraîtrions anéantis. Ce plaisir me soutient. Je compte mettre incessamment à vos pieds une tragédie nouvelle, tragédie de chevalerie, où l'on voit sur le théâtre des armes, des devises, une barrière, des chevaliers qui jettent le gage de bataille, une femme accusée défendue par un brave qui est son amant. On joue cette pièce à Paris, et moi je la joue sur mon petit théâtre de Tournay, à une demi-lieue des Délices.

Les chevaliers modernes sont un peu plus sérieux en Silésie. Je ne crois pas qu'il y ait d'exemple dans l'histoire d'un roi qui ait su, en huit jours, atteindre de soixante lieues un ennemi vainqueur, le battre (7), arrêter les progrès de trois armées confédérées, et faire trembler ceux qui croyaient l'avoir abattu. Cela est bien beau; mais celui qui a fait ces grandes choses ne sera jamais heureux, et j'en suis fâché. Agréez, madame, le profond respect et l'attachement inviolable du Suisse V.

3221. — A LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA (8).

Madame, immédiatement après avoir ouvert le paquet de madame de Bassevitz, je vois que votre altesse sérénissime m'honore d'une lettre qui me remplit d'inquiétude; elle me fait trembler pour le prince Ernest. Ah! qu'il vive, madame, et que le duc de Virtemberg mange tout! La guerre est bien affreuse; mais la crainte pour un fils l'est mille fois davantage. Permettez-moi d'oser, madame, partager tous vos sentiments. Je me jette à vos pieds, et à ceux de votre auguste famille, avec tout l'attendrissement et le respect que vous m'inspirez. La grande maîtresse des cœurs est bien alarmée.

3222. — A MADAME DE FONTAINE.

Aux Délices, 29 septembre.

Je suis bien fatigué, ma chère nièce. Monsieur le *grand écuyer de Cyrus*, monsieur le *jurisconsulte*, vous avez fait une course à Paris qui est d'une belle âme. Venir voir *Tancrède*, pleurer, et repartir, c'est un trait que l'enchanteur qui écrira votre histoire et la mienne ne doit pas oublier.

Nous venons aussi de jouer *Tancrède* de notre côté, et nous vous aurions cent fois mieux aimés à Tournay qu'à Paris. Je vous avertis que la pièce vaut mieux sur mon théâtre que sur celui des comédiens. J'y ai mis bien des choses qui rendent l'action beaucoup plus pathétique. Je n'ai pas eu le temps de les envoyer aux comédiens de Paris; et d'ailleurs on ne peut commander son armée à cent lieues de chez soi.

Je vous avertis que je la dédie à madame de Pompadour, non seulement parce que je lui ai beaucoup d'obligations, mais parce qu'elle a beaucoup d'ennemis, et que j'aime passionnément à braver les cabales. Vous avez pu juger, par ma lettre au roi de Pologne, si je sais dire hardiment des vérités utiles.

Si je voyais votre ami M. de Silhouette, je lui dirais des vérités inutiles; je lui dirais qu'il ne fallait pas, dans un temps de crise, faire trembler les créanciers, qu'on ne doit intimider qu'en temps de paix; et j'ajouterais que si jamais il revient en place, il fera du bien à la nation; mais je doute qu'il rentre dans le ministère. Je doute aussi que nous ayons la paix qui nous est nécessaire. J'ajoute à tant de doutes, que j'ignore si je pourrai vous aller voir à Hornoy.

Il faut que je fasse le second volume de l'*Histoire* du czar, dont je vous envoie le premier, qui ne vous amusera guère; rien de plus ennuyeux, pour une Parisienne, que des détails de la Russie. En récompense, je joins à mon paquet deux comédies.

Monsieur le *grand écuyer de Cyrus*, l'histoire de la princesse de Russie est plus amusante que celle de son beau-père. Je suis au désespoir que ce soit un roman; car je m'intéresse tendrement à madame d'Auban (1).

Monsieur le *jurisconsulte*, pensez-vous que cette princesse morte à Pétersbourg, et vivante à Bruxelles, soit en droit de reprendre son nom? Je vous avertis que je suis pour l'affirmative, attendu que j'ai lu dans un vieux sermon que Lazare étant ressuscité revint à partage avec ses sœurs. Voyez ce qu'on en pense dans votre école de droit.

Pardon de ma courte lettre; il faut répéter *Mahomet* et l'*Orphelin de la Chine*. Le duc de Villars, qui est un excellent acteur, joue avec nous en chambre, afin de ne pas compromettre sur le théâtre la dignité de gouverneur de province.

Le théâtre de Tournay sera désormais à Ferney. J'y vais construire une salle de spectacle, malgré le malheur des temps; mais, si je me damne en faisant bâtir des théâtres, je me sauve en édifiant une église. Il faut que j'y entende la messe avec vous, après quoi nous jouerons des pièces nouvelles.

3223. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 septembre.

Voici, je crois, mes dernières volontés, mon adorable ange; car je n'en peux plus. N'allez pas, je vous en conjure, casser mon testament; faites essayer ce qui a si bien réussi chez moi. Voilà les cabales un peu dissipées, voilà le temps de jouer à son aise. Les comédiens ne doivent pas rejeter mes demandes; cela serait bien injuste, et me ferait une vraie peine. *Aménaïde*-De lis vous embrasse. Je me jette aux pieds de madame Scaliger. Je crois avoir profité de son excellent mémoire. Qu'il est doux d'avoir de tels anges!

Je crois que le démon de Socrate était un ami.

3224. — A M. NOVERRE,

PENSIONNAIRE DU ROI, MAITRE DES BALLETS DE L'EMPEREUR.

Septembre.

J'ai lu, monsieur, votre ouvrage de génie (2); mes remerciements égalent mon estime. Votre titre n'annonce que la

(1) Voyez la lettre du 20 septembre à madame d'Argental. (G. A.
(2) *Tancrède*, acte III, sc. III. (G. A.)
(3) Elle était venue d'Hornoy à Paris pour voir *Tancrède*. (G. A.)
(4) Il s'agit sans doute de la tragédie d'*Oreste*, à laquelle il travaillait. (G. A.)
(5) Voyez la lettre de Rousseau du 17 juin. (G. A.)
(6) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(7) A Liegnitz. (G. A.)
(8) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)

(1) Voyez la lettre du 22 janvier 1761 à madame de Bassewitz. (G. A.)
(2) *Lettres sur la danse et sur les ballets*. (G. A.)

danse, et vous donnez de grandes lumières sur tous les arts. Votre style est aussi éloquent que vos ballets ont d'imagination. Vous me paraissez si supérieur dans votre genre, que je ne suis point du tout étonné que vous ayez essuyé des dégoûts qui vous ont fait porter ailleurs vos talents. Vous êtes auprès d'un prince qui en sent tout le prix.

Une vieillesse très infirme m'a seule empêché d'être témoin de ces magnifiques fêtes que vous embellissez si singulièrement. Vous faites trop d'honneur à la *Henriade*, de vouloir bien prendre le temple de l'Amour pour un de vos sujets : vous ferez un tableau vivant de ce qui n'est chez moi qu'une faible esquisse. Je crois que votre mérite sera bien senti en Angleterre, parce qu'on y aime la nature. Mais où trouverez-vous des acteurs capables d'exécuter vos idées? Vous êtes un Prométhée, il faut que vous formiez des hommes, et que vous les animiez.

J'ai l'honneur d'être, etc.

3225. — A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

1er octobre.

Charmante madame Scaliger, la lettre, le savant commentaire du 24, redoublent ma vénération. M. le duc de Villars s'habille pour jouer, à huis clos, Gengis-kan (1); la Denis se requinque; deux grands acteurs, par parenthèse. On rajuste mon bonnet, et je saisis ce temps pour vous remercier, pour vous dire la centième partie de ce que je voudrais vous dire. Je suis devenu un peu sourd, mais ce n'est pas à vos remarques, ce n'est pas à vos bontés (2).

Voilà à peu près tous les ordres de ma souveraine exécutés en courant. Toutes les judicieuses critiques scaligériennes ont trouvé un V. docile, un V. reconnaissant, un V. prompt à se corriger, et quelquefois un V. opiniâtre, qui dispute comme un pédant, et qui encore vous supplie à genoux d'accepter ses changements, de faire ôter ce détestable

Car tu m'as déjà dit que cet audacieux;

et il vous conjure, plus que jamais, d'ajouter au pathétique du tableau de Clairon, au cinq, ce morceau plus pathétique encore :

. . . . . Arrêtez... vous n'êtes point mon père! etc.

Il me semble que, grâce à vos bontés, tout est à présent assez arrondi, malgré la multitude de tant d'idées étrangères à *Tancrède*, qui me lutinent depuis un mois.

Madame Denis partage toute ma reconnaissance. Divins anges, veillez sur moi; je vous adore du culte de dulie et de latrie.

3226. — A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

Aux Délices, 3 octobre.

Le baron germanique (3) qui se charge de rendre ce paquet à votre excellence est un heureux petit baron. Je connais des Français qui voudraient bien être à sa place, et faire leur cour à M. et à madame de Chauvelin. Je n'ai point eu l'honneur de vous écrire pendant que vous bouleversiez nos limites, et que vous rendiez des Savoyards Français, et des Français Savoyards. Je conçois très bien qu'il y a du plaisir à être Savoyard, quand vous êtes en Savoie. Souvenez-vous, monsieur, que quand vous prendrez le chemin de Versailles pour donner la chemise (4) au roi, vous devez au moins venir changer de chemise dans nos ermitages.

J'ai l'honneur de vous envoyer une partie de la Vie du Solon et du Lycurgue du Nord. Si la cour de Russie était aussi diligente à m'envoyer ses archives que je le suis à les compiler, vous auriez eu deux ou trois tomes au lieu d'un. Je me souviens d'avoir entendu dire à vos ministres, au cardinal Dubois, à M. de Morville, que le czar n'était qu'un extravagant, né pour être contre-maître d'un navire hollandais; que Pétersbourg ne pourrait subsister; qu'il était impossible qu'il gardât la Livonie, etc.; et voilà aujourd'hui les Russes dans Berlin (5), et un Tottleben donnant ses ordres datés de Sans-Souci! Si j'avais été là, j'aurais demandé le beau *Mercure* (6) de Pigalle, pour le rendre au roi.

En qualité de tragédien, j'aime toutes ces révolutions-là passionnément. J'ai et j'aurai contentement. Peut-être, si j'étais *sir Politick* (1), je ne les aimerais pas tant. Je ne suis pas trop mécontent de vous autres sur terre, mais vous êtes sur mer de bien pauvres diables.

Si j'osais, je vous conjurerais à genoux de débarrasser pour jamais du Canada le ministère de France. Si vous le perdez, vous ne perdez presque rien; si vous voulez qu'on vous le rende, on ne vous rend qu'une cause éternelle de guerre et d'humiliations. Songez que les Anglais sont au moins cinquante contre un dans l'Amérique septentrionale. Par quelle démence horrible a-t-on pu négliger la Louisiane, pour acheter, tous les ans, trois millions cinq cent mille livres de tabac de vos vainqueurs? N'est-il pas absurde que la France ait dépensé tant d'argent en Amérique, pour y être la dernière des nations de l'Europe?

Le zèle me suffoque; je tremble depuis un an pour les Indes orientales. Un maudit gouverneur de la colonie anglaise à Surate, et un certain commodore qui nous a frottés dans l'Inde, sont venus me voir; ils m'ont assuré que Pondichéry serait à eux dans quatre mois. Dieu veuille que M. Berryer confonde mon commodore!

Pour me dépiquer des malheurs publics et des miens propres (car je navigue malheureusement dans la barque), je me suis mis à jouer force tragédies, et nous gardons des rôles pour madame l'ambassadrice. Nous jouâmes *Fanime* ces jours passés; la scène est à Saïd, petit port de Syrie. Nous eûmes pour spectateur un Arabe qui est de Saïd même, qui sait sept ou huit langues, qui parle très bien français, et qui eut beaucoup de plaisir. Savez-vous bien que j'ai eu un autre *Arabe?* c'est l'abbé d'Espagnac. Pourquoi faut-il qu'un homme si coriace soit si aimable! Vivent les gens faciles en affaires! la vie est trop courte pour chipoter.

Vous connaissez la belle lettre de *Luc*, où il parle si courtoisement de M. le duc de Choiseul (2). J'ai bien peur que mes Russes n'aient pris aussi une lettre qu'il m'adressait. Cet homme ne ménage pas plus les termes que ses troupes; il perdra ses Etats pour avoir fait des épigrammes. Ce sera du moins une aventure unique dans les chroniques de ce monde.

Je suis un grand babillard, monsieur; mais il est si doux de s'entretenir avec vous des sottises du genre humain, et de vous ouvrir son cœur! Je compte si fort sur vos bontés, que je me suis laissé aller. Conservez-moi, et madame l'ambassadrice, un peu de souvenir et de bienveillance. Je vous avertis que madame Denis est devenue très digne de jouer les seconds rôles avec madame de Chauvelin.

L'oncle et la nièce sont à ses pieds. Je vous présente mon tendre respect dans la foule de ceux qui vous aiment.

3227. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

Aux Délices, 3 octobre (3).

Signor mio amabile, caro protettore di tutte le buone arti, vi ho scritto per mezzo d'un cavaliere chiamato M. Hope, mezzo inglese, mezzo ollandese e richissimo, dunque tre volte libero. Egli va a vedere tutta l'Italia et la Grecia ancora.

Ringrazio la sua cortesia per i primi versi della traduzione del *Tancredi*. Prego il gentile po ta (4) che mi fa l'onore d'abbellirmi di fermarsi un poco, perche la tragedia di *Tancredi* si rappresenta in Parigi molto differente da quella ch' io vi mandai troppo frettolosamente. Bisogna sempre ripulire le nostre opere,

Et male formatos incudi reddere versus.

Ecco dunque i nostri comici trastulli andati al diavolo col bel tempo. Ho fatto sempre il vecchio sul mio piccolo teatro, e l'ho rappresentato troppo naturalmente. La mia vecchiezza non mi concede da licenza di venire a Bologna. Venite dunque *ad* poveras *Delicias meas*.

Adieu, monsieur, je vous respecte, je vous aime de tout mon cœur.

P.-S. Ne m'oubliez pas auprès de mon illustre Goldoni, que j'aime plus que jamais.

---

(1) C'est à lui que Voltaire disait : « Vous jouez comme un duc et pair. » (G. A.)

(2) Il y avait ici des corrections pour *Tancrède*. (K.)

(3) Grimm. (G. A.)

(4) Chauvelin était l'un des deux maîtres de la garde-robe. (G. A.)

(5) Tottleben et l'Autrichien Lacy entrèrent dans Berlin le 9 octobre. (G. A.)

(6) Il avait été envoyé par Louis XV en présent au roi de Prusse en 1748. (G. A.)

(1) Personnage principal d'une comédie de Saint-Evremond. (G. A.)

(2) « Je sais un trait du duc, écrivait Frédéric à d'Argens, le 27 août 1760, que je vous conterai lorsque je vous verrai. Jamais procédé plus fou et plus inconséquent n'a flétri un ministre de France depuis que cette monarchie en a. » (G. A.)

(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(4) Paradisi. (G. A.)

3228. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 4 octobre, à midi.

Eh! mon Dieu, mes anges, vous voilà fâchés contre moi! vous voilà les anges exterminateurs. Que votre face ne s'allume pas contre moi, et regardez-moi en pitié. — Je vous ai écrit une lettre (1) ce matin; je réponds à votre courroux du 29. Figurez-vous que je n'ai le temps ni de manger ni de dormir; la tête me tourne.

1° Je vous jure qu'on m'a mandé que Lekain et la Clairon avaient arrangé le troisième acte à leur fantaisie; mais allons pied à pied, si je puis, et commençons par le commencement.

2° J'ai déjà dit et je redis que la transfusion des deux scènes paternelles d'Argire avec Aménaïde en une seule scène, vers la fin du premier acte, était le salut de la république; j'ai remercié et je remercie.

3° Je m'en tiens à cette manière de finir le premier acte:

Viens.... je *te dirai* tout... mais il faut tout oser;
Le joug est trop *affreux;* ma main doit le briser;
La persécution enhardit *la* faiblesse.

Cela fortifie le caractère d'Aménaïde, et rend en même temps ses accusateurs moins odieux.

4° Le second acte commence encore d'une manière plus forte:

. . . . . .
Moi, des remords! qui, moi! le crime seul les donne, etc.

Et c'est Aménaïde, et non la suivante, qui fait tout; et il est bien plus naturel de lui donner de la confiance pour un esclave qui l'a déjà servie, que de remettre tout aux soins de Fanie; cela était trop d'une petite fille; et cette fermeté du caractère d'Aménaïde prépare mieux les reproches vigoureux qu'elle fait ensuite à son père.

5° Jamais je n'ai eu d'autre idée, au troisième acte, que de faire apprendre à Tancrède son malheur par gradation; je n'ai jamais prétendu qu'il parlât d'abord à Aldamon, comme au confident de son amour; et quand Tancrède disait, au nom d'Orbassan:

Orbassan, l'ennemi, *le rival* de Tancrède! (Sc. I.)

il le disait à part; et, pour lever toute équivoque, j'ai mis l'*oppresseur* de Tancrède, au lieu de *rival*. J'ai toujours prétendu que Tancrède, en arrivant dans la ville, avait appris, par le bruit public, qu'Orbassan devait épouser Aménaïde; c'est une chose très naturelle; tout le monde en parle, et Aldamon n'en sait que ce que la voix publique lui en a appris.

Quand Tancrède demande qui commande les armes dans la ville, Aldamon peut répondre:

Ce fut, *vous le savez*, le respectable Argire.
. . . . . .
Mais. . . . . Orbassan lui succède. (Act. III, sc. I.)

En un mot, tout l'art de cette scène doit consister dans la manière dont Tancrède laisse pénétrer son secret par Aldamon, qui voit, par son émotion, quels sont ses chagrins et ses projets. *Je vais parler de vous* était équivoque; *vous* cependant ne signifie pas je vous *nommerai;* il signifie qu'Aménaïde pourra se douter quel est ce *vous;* mais cela est trop subtil, et *vous m'envoyez* vaut mieux. Ce sont bagatelles.

6° . . . . . Je suis encor sous le couteau, (Act. III, sc. VII.)

est une expression noble et terrible: si on ne la trouve pas ailleurs, tant mieux; elle a le mérite de la nouveauté, de la vérité, et de l'intérêt. Cette scène a fait un grand effet chez moi. Il faut laisser dire les petits critiques, qui font semblant de s'effaroucher de tout ce qui est nouveau, et qui ne voudraient que des expressions triviales; notre langue n'est déjà que trop stérile.

7° La dernière scène du second acte était aussi nécessaire que cette dernière scène du troisième; mais comme ce petit monologue du second ne peut être qu'une expression simple de la situation d'Aménaïde, comme ce tableau de son état n'est point un grand combat de passions, il ne faut pas s'attendre à de grands effets de ce monologue, mais seulement à rendre le spectateur satisfait, et à terminer l'acte avec rondeur et élégance, sans refroidir.

8° Si,

O ma fille, vivez, fussiez-vous criminelle!

est dit par un acteur glacé, tel que les acteurs français l'ont presque toujours été; si ce vers n'est pas dans la bouche d'un homme qui ait déjà pleuré et fait pleurer, il est clair que ce vers doit être mal reçu; mais moi, en le disant, j'arrache des larmes. J'ai voulu peindre un vieillard faible et malheureux; c'est la nature. Il y a un préjugé bien ridicule parmi nous autres Francs, c'est que tous les personnages doivent avoir la même noblesse d'âme, qu'ils doivent tous être bien élevés, bien élégants, bien compassés; la nature n'est pas faite ainsi.

9° Le grand point est *de toucher;*

Inventez des ressorts qui puissent m'attacher.
BOIL., *Art poét.*, ch. III, v. 26.)

Or Aménaïde est aussi touchante à la lecture qu'au théâtre. Cependant vous savez, mes anges, que M. de Chauvelin avait été mécontent du quatrième acte; il avait imaginé d'envoyer un ambassadeur de Solamir, et de substituer une entrée et une audience aux sentiments douloureux d'une femme qui a été condamnée à mort par son père, et qui est à la fois méprisée et défendue par son amant. Toutes ces idées que chacun a dans sa tête, de la manière dont on pourrait conduire autrement une pièce nouvelle, ne serviront jamais qu'à refroidir un auteur, à lui ôter tout son enthousiasme. On pourra gagner quelque chose du côté de l'historique, et on perdra tout l'intérêt. Si Corneille avait suivi dans le *Cid* le plan de l'Académie, le *Cid* était à la glace.

On crie, aux premières représentations, et *le couteau*, et la haine *outrageuse*, et

. . . Je ne peux souffrir ce qui n'est pas Tancrède;
Act. II, sc. I.

au bout de huit jours on ne crie plus.

10° Les longueurs doivent être accourcies; mais l'étriqué et l'étranglé détruit tout. Un sentiment qui n'a pas sa juste étendue ne peut faire effet. Qu'est-ce qu'une tragédie en abrégé?

11° Nous soutenons toujours que les derniers vers d'Aménaïde sont un morceau pathétique, terrible, nécessaire, et nous en avons eu la preuve:

. . . Arrêtez.... vous n'êtes point mon père! etc. (Act. V, sc. VI.)

On fut transporté.

Je n'ai plus de papier, je n'ai plus ni tête ni doigts. Mon cœur est navré de douleur, si j'ai déplu à mes anges; mais, au nom de Dieu, ôtez-moi ce

Car tu m'as déjà dit (1).

3229. — A M. FABRI.

Aux Délices, 8 octobre (2).

Puisque M. de Fleury (3) veut garder l'incognito, je ne sais point qu'il doit venir et je n'ai point l'honneur de lui écrire.

S'il ne se propose que d'aller à Genève pour un jour et demi, il logera au cabaret et sera fort mal. Il fera un voyage peu agréable. Il ne verra point les environs; les portes se ferment à six heures.

Mais s'il veut faire une halte aux Délices le lundi 13, comme il se le propose, il fera un léger dîner avec sa compagnie; après quoi nous aurons l'honneur de le mener à Tournay, où nous lui donnerons une pièce nouvelle; de là nous le reménerons lui et sa compagnie souper aux Délices; et après souper, nous le mènerons coucher à Fernex. Quoique le château ne soit ni meublé, ni fini, il y trouvera dans les attiques quatre lits de maître et des lits pour ses domestiques. De là il prendra son parti ou d'aller voir Genève, ou de dîner à Fernex, ou de dîner aux Délices.

Ayez la bonté, monsieur, de lui présenter cette requête; il mettra *bon* au bas, s'il veut nous favoriser. Nous sommes à ses ordres. Nous avons ici M. le duc de Villars et M. de Saint-Priest. Tout s'est arrangé fort bien. On pardonne à la petitesse de ma maison, au théâtre de Polichinelle, à la médiocre chère, et cette indulgence nous encourage.

Présentez, je vous prie, mes respects à M. l'intendant; donnez-moi ses ordres précis, et comptez, monsieur, sur le dévouement entier de votre très humble et obéissant serviteur.

(1) On n'a pas cette lettre. (G. A.)

(1) Voyez la lettre à d'Argental du 24 septembre. (G. A.)
(2) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(3) Joly de Fleury, intendant de Bourgogne. (G. A.)

3230. — A M. THIERIOT.

8 octobre.

Je vous dois bien des réponses, mon ancien ami. Puisque vous logez chez un médecin (1), ce n'est pas merveille que vous soyez malade. Si vous venez aux Délices, vous vous porterez bien. Madame Denis vous fera pleurer dans *Tancrède* tout autant que mademoiselle Clairon; et moi, je vous ferai plus d'impression que Brizard; je suis un excellent bon homme de père.

Je vous enverrai incessamment un *Pierre-le-Grand* par M. Damilaville.

Je ne peux vous donner la *Capilotade* (2) que cet hiver; je n'ai pas un moment à moi.

J'ai dans mon taudis des Délices M. le duc de Villars, un intendant (3), un homme d'un grand mérite (4) qui a fait cent cinquante lieues pour me voir. Nous couchons les uns sur les autres. Il y avait hier quarante-neuf personnes à souper. Nous jouons aujourd'hui *Mahomet*; une Palmire (5) jeune, naïve, charmante, voix de sirène, cœur sensible, avec deux yeux qui fondent en larmes; on n'y tient pas : Gaussin était une statue. *Nota bene* que j'arrache l'âme au quatrième acte.

Mon église ne se bâtira qu'au printemps. Vous voulez que j'ose consulter M. Soufflot sur cette église de village, et j'ai fait mon château sans consulter personne.

J'ai reçu le *Père de Famille;* mais je voulais l'édition avec l'épigraphe grecque, et les deux Lettres qui firent tant de bruit (6).

Bonsoir, mon cher ami; la tête me tourne de plaisir et de fatigue.

Dites-moi donc quelles critiques on fait de *Tancrède, et vale.*

3231. — A M. DAMILAVILLE.

8 octobre.

M. Thieriot, monsieur, m'apprend toutes vos bontés; il me dit aussi que vous avez une bibliothèque choisie. Je devrais, parce qu'elle est choisie, ne pas hasarder de vous présenter ce que j'ai fait imprimer sur *Pierre-le-Grand*, et que les lenteurs de la cour de Pétersbourg ont empêché l'année passée de paraître.

Je vous demande le secret; personne n'en a de ma main. Je vous prierai de permettre que j'en fasse tenir un exemplaire pour vous à M. Thieriot, dans quelques jours.

Pardonnez à mon laconisme; je n'ai pas le temps, depuis quinze jours, de manger et de dormir.

3232. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 octobre.

O divins anges! jugez si je suis fidèle à mon culte; je vais jouer Zopire; j'ai deux cents personnes à placer: je fais copier *Tancrède;* je vous écris. Où diable avez-vous péché, mes anges, que j'avais un peu d'amertume, quand je suis pénétré de vos bontés?

Je vous enverrais aujourd'hui *Tancrède*, si j'avais seulement le temps de faire un paquet. Qui, moi, de l'amertume, parce que j'ai pris le parti du troisième acte, et que j'ai cru que Lekain me l'avait saboulé! Pour Dieu, laissez-moi mon franc arbitre; encore faut-il bien que j'aie mon avis; Dieu a permis à ses créatures de dire ce qu'elles pensent. Mon cher ange, mandez-moi, je vous prie, où l'on en est de ce *Tancrède*, quel parti on prend. J'ai envoyé un long mémoire à Clairon, par Versailles (7); je vous écris aussi par Versailles. Je ne veux pas ruiner mes anges par mes bavarderies. Nous jouons donc *Mahomet* aujourd'hui. N'a-t-on pas fait cent critiques de *Mahomet?* cela empêche-t-il qu'elle ne doive faire un effet terrible, qu'elle ne doive déchirer le cœur! Ah, Gaussin! Gaussin! si vous aviez la centième partie de l'âme de madame Rilliet! Si on avait eu un Séide! Pauvres Parisiens! vous n'avez point d'acteurs qui pleurent. J'ai un petit mot à vous dire, mes anges : c'est que presque toutes vos tragédies sont froides, et vos acteurs aussi, excepté la divine Clairon, et quelquefois Lekain. Mes yeux se sont ouverts, mais trop tard. Je mourrai sans avoir fait une pièce selon mon goût.

M. le duc de Choiseul vous a-t-il montré la facétie de ma dédicace (1)? — Avez-vous reçu un *Pierre?*

Madame Scaliger, ne soyez donc plus fâchée contre moi. C'est que je suis à vos pieds, c'est que je vous aime et révère au pied de la lettre.

3233. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

10 octobre.

Si vous n'êtes point *un grand enfant* (2), madame, vous n'êtes pas non plus *une petite vieille.* Je suis votre aîné, et je joue la comédie deux fois par semaine; et le bon de l'affaire c'est que nous jouons des pièces nouvelles de ma façon, que Paris ne verra pas, à moins qu'il ne soit bien sage et bien honnête.

Comme je fais le théâtre, les pièces, et les acteurs, qu'en outre je bâtis une église et un château, et que je gouverne par moi-même tous ces *tripots*-là, et que, pour m'achever de peindre, il faut finir l'*Histoire* de Pierre-le-Grand, et que j'ai dix ou douze lettres à écrire par jour, tout cela fait que vous devez me pardonner, madame, si je ne vous ennuie pas aussi souvent que je le voudrais.

J'ai pourtant un plaisir extrême à m'entretenir avec vous; vous savez que j'aime passionnément votre esprit, votre imagination, votre façon de penser. Vous aurez la moitié de *Pierre* incessamment. Il y a un paquet tout prêt pour vous et pour M. le président Hénault; mais on ne sait comment faire pour dépêcher ces paquets par la poste.

Je vous avertis que la préface vous fera pouffer de rire, et vous serez tout étonnée de voir que la plaisanterie n'est point déplacée.

J'y joins un chant de la *Pucelle*, qui pourra vous faire rire aussi. Je vous promets encore de vous chercher des fariboles philosophiques dans ma bibliothèque; mais il faut que vous sachiez que je ne suis guère le maître d'entrer dans ma bibliothèque à présent, parce qu'elle est dans l'appartement qu'occupe M. le duc de Villars, avec tout son monde. Il nous a joué, à huis-clos, Gengis-kan dans l'*Orphelin de la Chine;* il vaut mieux que tous vos comédiens de Paris.

Je suis fort aise, madame, qu'on ait imprimé ma lettre au roi de Pologne. Trois ou quatre lettres par an, dans ce goût-là, écrites aux puissances, ou soi-disant telles, ne laisseraient pas de faire du bien. Il faut rendre service aux hommes tant qu'on le peut, quoiqu'ils n'en vaillent guère la peine.

Mon petit parti d'ailleurs m'amuse beaucoup. J'avoue que tous mes complices n'ont pas sacrifié aux Grâces; mais, s'ils étaient tous aimables, ils ne seraient pas si attachés à la bonne cause. Les gens de bonne compagnie ne font point de prosélytes; ils sont tièdes (3), ils ne songent qu'à plaire; Dieu leur demandera un jour compte de leur talents.

Vous avez bien raison, madame, d'aimer l'*Histoire* (4) de mon ami Hume; il est, comme vous savez, le cousin de l'auteur de l'*Ecossaise*. Vous voyez comme il rend, dans cette histoire, le fanatisme odieux.

Ne croyez pas que l'*Histoire* de Pierre-le-Grand puisse vous amuser autant que celle des Stuarts; on ne peut guère lire *Pierre* qu'une carte géographique à la main; on se trouve d'ailleurs dans un monde inconnu. Une Parisienne ne peut s'intéresser à des combats sur les Palus-Méotides, et se soucie fort peu de savoir des nouvelles de la grande Permie et des Samoïèdes. Ce livre n'est point un amusement, c'est une étude.

M. le président Hénault ne veut point que je donne *Pierre* chiquette à chiquette; je ne le voudrais pas non plus, mais j'y suis forcé. On a un peu de peine avec les Russes, et vous savez que je ne sacrifie la vérité à personne.

Adieu, madame; si vous aviez des yeux, je vous dirais : Venez philosopher avec nous, parce que vos yeux seraient égayés pendant neuf mois par le plus agréable aspect qui soit sur la terre; mais ce qui fait le charme de la vie est perdu pour vous, et je vous assure que cela me fait toujours saigner le cœur.

J'ai chez moi un homme d'un mérite rare, homme de grande condition, ancien officier retiré dans ses terres (5); il les a quittées pour venir, à cent cinquante lieues de chez lui, philosopher dans une retraite. Je ne l'avais jamais vu, je ne savais pas même qu'il existât; il a voulu venir, il est

(1) Baron. (G. A.)
(2) Chant XVIII de la *Pucelle*. (G. A.)
(3) Guignard de Saint-Priest, intendant du Languedoc. (G. A.)
(4) Le marquis d'Argence de Dirac. (G. A.)
(5) Madame Rilliet. (G. A.)
(6) Voyez la lettre à Thieriot du 23 septembre. (G. A.)
(7) C'est-à-dire par les bureaux ministériels. (G. A.)

(1) Celle de *Tancrède*. (G. A.)
(2) Voyez la lettre à madame du Deffand du 12 septembre. (G. A.)
(3) Tels que le président Hénault. (G. A.)
(4) *Histoire de la maison de Stuart*. (G. A.)
(5) D'Argence de Dirac. (G. A.)

venu ; il fait de grands progrès, et il m'enchante. Mais, par malheur, il me vient des intendants (1); ces gens-là ne sont pas tous philosophes. Mon Dieu ! madame, que je hais ce que vous savez (2) !

Je vais être en relation avec un brame des Indes, par le moyen d'un officier (3) qui va commander sur la côte de Coromandel, et qui m'est venu voir en passant. J'ai déjà grande envie de trouver mon brame plus raisonnable que tous vos butors de la Sorbonne.

Adieu encore une fois, madame; je vous aime beaucoup plus que vous ne pensez.

3234. — A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

13 octobre.

Madame Scaliger, savez-vous bien que vous êtes adorable? Des lettres de quatre pages, des mémoires raisonnés, des bontés de toute espèce; mon cœur est tout gros. J'aime mes anges à la folie. Quand je vous ai envoyé des bribes pour *Tancrède*, imaginez-vous, madame, qu'on m'essayait un habit de théâtre pour Zopire, et un autre pour Zamti; qu'il fallait compter avec mes ouvriers, faire mes vendanges et mes répétitions. J'écrivais au courant de la plume, et un Tancrède sortait de *la place* (4). Cette *place* n'est pas tenable : il y avait cent autres incongruités; je m'en apercevais bien; je les corrigeais quand le courrier était parti. J'envoyais des mémoires à Clairon; je priais qu'on suspendît les représentations, qu'on me donnât du temps. Voilà ce qui est fait ; tout est fini, plus de *Chevalerie*. Vous aurez une nouvelle leçon quand vous voudrez.

Pour moi, je vais jouer le père de Fanime dans deux heures, et je vous avertis que je vais faire pleurer. Fanime se tue; il faut que je vous conte cette anecdote. Mais comment se tue-t-elle? à mon gré, de la manière la plus neuve, la plus touchante. Cette Fanime fait fondre en larmes, du moins madame Denis fait cet effet; car, ne vous déplaise, elle a la voix plus attendrissante que Clairon. Et moi, je vous répète que je vaux cent Sarrasin, et que j'ai formé une troupe qui gagnerait fort bien sa vie. Ah ! si nous pouvions jouer devant madame Scaliger !

Mais vous a-t-on envoyé *Pierre Ier*? cela n'est pas si amusant qu'une tragédie. Que ferez-vous de la grande Permie et des Samoïèdes? Il y a pourtant une préface à faire rire, et j'ose vous répondre qu'elle vous divertira. Je crois que j'étais né plaisant, et que c'est dommage que je me sois adonné parfois au sérieux. Je n'ai point vu les fréronades (5) sur *Tancrède;* mais je me trompe, ou Jérôme Carré est plus plaisant que Fréron. Je me moque un peu du genre humain, et je fais bien; mais avec cela comme mon cœur est sensible! comme je suis pénétré de vos bontés ! comme j'aime mes anges ! je les chéris autant que je déteste ce que vous savez. Mon aversion pour cette infamie (6) ne fait que croître et embellir. M. d'Argental est donc à la campagne? Comment peut-il faire pour ne pas sortir à cinq heures? comment va la santé de M. de Pont de Veyle?

Quand mon cher ange reviendra-t-il? Je suis à vos pieds, divine Scaliger.

3235. — A MADEMOISELLE CLAIRON.

14 octobre (7).

Je ne conçois pas, mademoiselle, comment on a pu vous dire qu'il y a de l'inconséquence dans les réponses qu'Aménaïde fait à son père au quatrième acte. Vous avez senti sans doute qu'Aménaïde ne s'emporte que quand son père s'oppose à l'idée d'aller trouver Tancrède ; aussi ces nouveaux emportements, loin de contredire ces vers,

Votre vertu se fait des reproches si grands, etc.,

sont la conduite évidente de ce sentiment. Elle n'ose d'abord dire à son père tout ce qu'elle retient dans son cœur par respect; et enfin ce respect cède à la douleur. Voilà la marche du cœur humain. Je vous demande en grâce de ne point écouter les fausses délicatesses de tant de mauvais critiques, et de vous en rapporter à votre propre sentiment; il doit être celui de la nature.

J'ignore encore pourquoi on a dit que votre situation au deuxième acte n'était pas intéressante avec votre père. Tout ce que je sais, c'est que le père a été chez moi très intéressant à ce second acte. Il pleurait et il faisait pleurer.

J'ai vu aussi l'effet de la fin. Les fureurs d'Aménaïde seraient écourtées (ce qui est le plus grand des défauts) si elle ne repoussait pas son père, à qui elle demande pardon le moment d'après. Les fureurs d'Oreste sont froides, parce qu'Oreste est seul, parce qu'il n'y a point d'objet présent qui cause ces fureurs, parce que ces fureurs ne sont pas nécessaires, parce qu'on s'intéresse très médiocrement à lui; c'est ici tout le contraire.

J'aurais bien d'autres choses à vous dire; mais je crains d'abuser de vos bontés. Il vaut mieux employer mon temps à perfectionner ma pièce qu'à la défendre; et d'ailleurs vous avez une autre pièce à jouer. Rien ne réussira que par vous. Recevez, parmi tant d'autres hommages, ceux du vieux Suisse.

3236. — A LA MÊME.

16 octobre.

Belle Melpomène, ma main ne répondra pas à la lettre dont vous m'honorez, parce qu'elle est un peu impotente; mais mon cœur, qui ne l'est pas, y répondra.

Raisonnons ensemble, raisonnons.

Les monologues, qui ne sont pas des combats de passions, ne peuvent jamais remuer l'âme et la transporter. Un monologue, qui n'est et ne peut être que la continuation des mêmes idées et des mêmes sentiments, n'est qu'une pièce nécessaire à l'édifice; et tout ce qu'on lui demande, c'est de ne pas refroidir. Le mieux, sans contredit, dans votre monologue du second acte, est qu'il soit court, mais pas trop court. On peut faire venir Fanie, et finir par une situation attendrissante. Je tâcherai d'ailleurs de fortifier ce petit morceau, ainsi que bien d'autres. On a été forcé de donner *Tancrède* avant que j'y eusse pu mettre la dernière main. Cette pièce ne m'a jamais coûté un mois. Vos talents ont sauvé mes défauts; il est temps de me rendre moins indigne de vous.

Je ne suis point du tout de votre avis (1), ma belle Melpomène, sur le petit ornement de la Grève, que vous me proposez. Gardez-vous, je vous en conjure, de rendre la scène française dégoûtante et horrible, et contentez-vous du terrible. N'imitons pas ce qui rend les Anglais odieux. Jamais les Grecs, qui entendaient si bien l'appareil du spectacle, ne se sont avisés de cette invention de barbares. Quel mérite y a-t-il, s'il vous plaît, à faire construire un échafaud par un menuisier? en quoi cet échafaud se lie-t-il à l'intrigue? Il est beau, il est noble de suspendre des armes et des devises. Il en résulte qu'Orbassan, voyant le bouclier de Tancrède sans armoiries, et sa cotte d'armes sans faveurs des belles, croit avoir bon marché de son adversaire ; on jette le gage de bataille, on le relève; tout cela forme une action qui sert au nœud essentiel de la pièce. Mais faire paraître un échafaud, pour le seul plaisir d'y mettre quelques valets de bourreau, c'est déshonorer le seul art par lequel les Français se distinguent, c'est immoler la décence à la barbarie; croyez-en Boileau, qui dit :

Mais il est des objets que l'art judicieux
Doit offrir à l'oreille, et reculer des yeux. (*Art poét.*, ch. III.)

Ce grand homme en savait plus que les beaux esprits de nos jours.

J'ai crié, trente ou quarante ans, qu'on nous donnât du spectacle dans nos conversations en vers, appelées tragédies; mais je crierais bien davantage si on changeait la scène en place de Grève. Je vous conjure de rejeter cette abominable tentation.

J'enverrai dans quelque temps *Tancrède*, quand j'aurai pu y travailler à loisir; car figurez-vous que, dans ma retraite, c'est le loisir qui me manque. *Fanime* suivra de près ; nous venons de l'essayer en présence de M. le duc de Villars, de l'intendant de Bourgogne, et de celui de Languedoc. Il y avait une assemblée très choisie. Votre rôle est plus décent, et par conséquent plus attendrissant, qu'il n'était; vous y mourez d'une manière qu'on ne peut prévoir, et qui a fait un

(1) L'intendant de Bourgogne et celui du Languedoc. (G. A.)
(2) L'*Infâme*. (G. A.)
(3) Le chevalier de Mandave. (G. A.)
(4) Voyez *Tancrède*, acte IV. (G. A.)
(5) C'est-à-dire les critiques de Fréron dans l'*Année littéraire*. (G. A.)
(6) Le catholicisme. (G. A.)
(7) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(1) Ce fut contre son avis, et à la pluralité des voix, que mademoiselle Clairon fut chargée de proposer à M. de Voltaire de tendre le théâtre en noir, et de dresser un échafaud au troisième acte de *Tancrède*. Les principes de cette grande actrice n'ont jamais différé de ceux qui sont établis dans cette lettre. (K.) — Quoi qu'en disent les éditeurs de Kehl, mademoiselle Clairon n'était guère éloignée de partager l'avis des comédiens, avis qui était celui de d'Alembert. (*Clogenson.*)

effet terrible, à ce qu'on dit. La pièce est prête. Je vais bientôt donner tous mes soins à *Tancrède*. Quand vous aurez donné la vie à ces deux pièces, je vous supplierai d'être malade, et de venir vous mettre entre les mains de Tronchin, afin que nous puissions être tous à vos pieds.

3237. — A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 18 octobre.

Je prends la liberté, madame, de faire passer par vos mains ma réponse à mademoiselle Clairon, et je vous supplie instamment de vous joindre à moi pour empêcher l'avilissement le plus odieux qui puisse déshonorer la scène française, et achever notre décadence. Que M. d'Argental et tous ses amis emploient leur crédit pour sauver la France de cet opprobre!

J'ai encore une grâce à vous demander, qui ne regarde que moi : c'est de dissiper mes continuelles alarmes sur l'impression dont on me menace. Il y a certainement dans Paris des exemplaires de *Tancrède* conformes à la leçon des comédiens. Il est certain que, pour peu qu'on attende, la pièce paraîtra dans toute sa misère, pendant que je passe le jour et la nuit à la corriger d'un bout à l'autre, à la rendre moins indigne de vous et du public. Vous en recevrez incessamment une nouvelle copie, et je pense qu'il sera convenable, de toutes façons, de la reprendre vers la Saint-Martin. On sera obligé de transcrire de nouveau tous les rôles. Il n'y en a pas un seul où je n'aie fait des changements. Si ces changements valent quelque chose, c'est à vous que j'en suis redevable, c'est à votre goût, à l'intérêt que vous avez pris à l'ouvrage, à vos réflexions, aussi solides que fines. Si je me suis un peu récrié contre quelques vers qu'on a été forcé de substituer à la hâte, si ces vers m'ont paru défectueux, c'est l'amour de l'art, et non l'amour-propre, qui s'est révolté en moi. Je n'ai pas senti avec moins de reconnaissance la nécessité de plusieurs changements, je n'en ai pas moins approuvé vos remarques, et plusieurs vers mis à la place des miens.

M. d'Argental sera-t-il encore longtemps à la campagne? Il me paraît qu'en son absence vous commandez l'armée avec bien du succès. Je me flatte que vos troupes préviendront les irruptions des housards libraires. Quand jouera-t-on la *Belle Pénitente* (1)? Mademoiselle Clairon est-elle cette pénitente? Elle seule peut faire réussir cette détestable pièce anglaise; mais je me flatte que l'auteur qui s'abaisse à chercher des modèles chez les Barbares se sera fort éloigné de son modèle. Si notre scène devient anglaise, nous sommes bien avilis; nous ne sommes déjà que les traducteurs de leurs romans. N'avons-nous pas déjà baissé assez pavillon devant l'Angleterre? c'est peu d'être vaincus, faut-il encore être copistes? O pauvre nation! Madame, le cœur me saigne, mais il est à vous.

3238. — A M. THIERIOT.

19 octobre.

Voici, mon ami, une lettre de change de quatre *Pierre* (2) sur Robin-*mouton*. Je vous prie de donner un exemplaire de ma part au ferme et aimable *Protagoras*; et quand il aura lu mon *Pierre*, vous le lui ferez relier bien proprement. Faites des trois autres exemplaires ce qu'il vous plaira, et tâchez qu'aucun ne vous ennuie. Quand vous voudrez venir dans ma chaumière, nous vous voiturerons, puis vous hébergerons, chaufferons, blanchirons, raserons, et égaierons.

L'intendant de Bourgogne vint dans mon trou, ces jours passés, avec le fils de l'avocat-général (3), qui en a usé si cordialement avec nous; il avait un cortège de proconsul. Le duc de Villars était chez moi; nous allions jouer *Fanime* ou *Médime* (le nom n'y fait rien; *Fanime* est plus sonore, à cause de l'alpha). Nous n'en mîmes pas plus grand pot au feu; nous étions cinquante-deux à table. L'intendant alla coucher à Ferney, sa troupe à Tournay, la mienne aux Délices. Je reçus fort noblement, fort dignement le fils de l'avocat-général. Son oncle (4) me dit que, dans quelques années, il succéderait à son père. Souvenez-vous alors, lui dis-je, que vous devez être l'avocat de la nation. Le jeune homme m'attendrit; il pleura à *Fanime*.

Je ne *le* punis point des fautes de *son* père.
MAH., act. II, sc. IV.)

Il faut que Pompignan m'envoie son fils.

J'ai lu deux brochures (1); l'une est de La Noue;

Ærugo mera. . . . . (HOR., lib. I, sat. IV.)

l'autre d'une bonne âme; mais cette âme se trompe sur le second acte de *Tancrède*. Il est vrai que les comédiens l'ont induit en erreur. *Tancrède* est tout autre chose que ce que vous avez vu au théâtre. J'espère qu'à la reprise ils joueront ma pièce, et non pas la leur. Ils me doivent cette petite condescendance, puisque je leur ai donné le produit des représentations et de l'impression. Mon cher ami, il serait plus doux pour moi de faire pour l'amitié ce que j'ai fait pour les talents. Ce que vous me mandez de La Popelinière passe mes conceptions. Quelle disparate? Les fermiers-généraux sont cependant les seuls qui aient de l'argent à Paris.

Adieu; vous intéressez-vous beaucoup au Canada? *Quid novi?*

3239. — A M. LE CONSEILLER TRONCHIN.

21 octobre (2).

Voilà donc les Autrichiens et les Russes qui soupent et couchent dans Berlin avec les Brandebourgeoises, après que les Prussiens ont soupé et couché dans Dresde avec des Saxonnes. C'est la loi du talion. Luc méritait d'être puni. C'est un vaurien. Mais j'ai peur qu'il ne soit trop puni, et que nous ne soyons un jour les dupes de tout ceci sur terre, comme nous l'avons été sur mer.

Les Russes ont pris pour eux à Berlin toutes les vieilles : soixante-dix, quatre-vingts, quatre-vingt-dix, nul âge ne les rebutait; tout était bon. Ils disaient qu'il fallait laisser les jeunes aux Autrichiens, qui ne sont pas si robustes que les Russes. Mon Dieu! que je suis loin d'être Russe, et que vous en êtes près! Je vous embrasse *ex todo corde*.

3240. — A M. DUCLOS.

A Ferney, 22 octobre.

Vous êtes ferme et actif, vous aimez le bien public; vous êtes mon homme, et je vous aime de tout mon cœur. L'Académie n'a jamais eu un secrétaire tel que vous.

Venons d'abord, monsieur, à ce *Dictionnaire* que l'Académie va faire imprimer.

Vous aurez votre *T* (3) dans un mois ou six semaines. Vous n'attendez pas après le *T*, quand vous êtes à l'*A*.

Non, vraiment, je ne me repose point. Robin-*mouton*, vendeur de brochures au Palais-Royal, correspondant de Cramer, et chargé de vous présenter un *Pierre*, a dû commencer par s'acquitter de ce devoir.

Vous êtes très louable d'avoir fait sentir au vieux Crébillon sa faute. Je ne m'amuse guère à lire les approbations : je ne savais pas que l'auteur de *Rhadamiste* et d'*Electre* eût eu l'indignité d'approuver une pièce (4) qui est la honte de la littérature; c'était se joindre aux lâches persécuteurs des véritables gens de lettres. Mais le bon homme radote depuis longtemps.

Puissiez-vous réunir et venger les philosophes, qu'on a voulu désunir et accabler! Est-il possible que ceux qui pensent soient avilis par ceux qui ne pensent pas! Il faut que je vous conte que nous allions jouer une pièce nouvelle aux Délices; M. le duc de Villars, notre confrère, y était; arrive le frère d'Omer de Fleury, notre intendant de Bourgogne, avec le fils d'Omer. Il fut bien reçu, on lui fit fête, on lui donna la comédie. Il me présenta le fils d'Omer comme graine d'avocat-général. Monsieur, dis-je au jeune homme, souvenez-vous qu'il faut être l'avocat de la nation, et non des Chaumeix. D'ailleurs tout se passa à merveille.

Je prends acte avec vous que le *Tancrède* que vous avez vu n'est pas tout à fait mon *Tancrède*, mais celui des comédiens, qui l'ont ajusté à leur fantaisie, et qui l'ont orné d'une soixantaine de vers de leur cru, assez aisés à reconnaître. Ils en ont usé comme de leur bien, parce que je leur ai abandonné le profit de la représentation et de l'édition. J'ai envoyé une petite dédicace à madame de Pompadour et à M. le duc de Choiseul; ils l'ont approuvée. Je lui parle (à madame de Pompadour), dans cette *Epître*, du bien qu'elle a fait aux gens de lettres; je commence par citer Crébillon, et même avec quelque éloge, car il faut être poli; cela rend le procédé de Crébillon plus indigne. Je ne savais pas alors qu'il se fût dégradé au point d'être le recéleur de Palissot.

Je finis, mon respectable confrère, par me féliciter de voir

(1) *Caliste*, tragédie de Colardeau. (G. A.)
(2) Quatre exemplaires du premier volume de l'*Histoire de Russie*. (G. A.)
(3) Omer Joly de Fleury. (G. A.)
(4) L'intendant Joly de Fleury. (G. A.)

(1) Sur *Tancrède*. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Voyez, dans le *Dictionnaire philosophique*, la lettre T. (G. A.
(4) Les *Philosophes* de Palissot. (G. A.)

à la tête de nos travaux académiques un homme de votre trempe. Parlez, agissez, écrivez hardiment; le temps est venu où le bon sens ne doit plus être opprimé par la sottise. Laissons le peuple recevoir un bât des bâtiers qui le bâtent, mais ne soyons pas bâtés. L'honnête liberté est notre partage.

Comptez sur l'estime infinie, le dévouement, la fidélité, l'amitié du *Suisse* V.

3241. — A M. DE CHENEVIÈRES.

22 octobre (1).

Mon cher ami, la meilleure nouvelle que vous nous ayez jamais apprise, c'est quand vous nous annonçâtes mademoiselle de Bazincourt (2); cela vaut mieux pour nous que les prétendus dix millions de sucre et de café. Je vous souhaite ce qui s'en faut, et je vous souhaite surtout d'être directeur d'hôpitaux militaires qui ne soient pas si loin de chez nous, et où il y ait moins de malades et moins de blessés. L'Allemagne a été fort malsaine pour les Français.

On prétend que Paris rit toujours autant qu'il murmure; que les soupers sont aussi gais avec de la vaisselle de terre qu'avec celle d'argent; qu'on va vous donner des pièces nouvelles, bonnes ou mauvaises, *panem et circenses*. Il ne faut que cela dans votre bonne ville. J'ai donné *circenses* dans mes terres; pour *panem*, j'en mérite puisque je le sème. J'ai aussi du vin, je voudrais que vous vinssiez le boire.

3242. — A M. *** (3).

S'il y a des esprits de travers parmi vous, comme il y en a dans toutes les communautés, il me semble que les bons n'en doivent pas payer pour les méchants, et qu'on n'en doit pas moins estimer un Bourdaloue parce qu'on méprise un Garasse.

Ce monde-ci est une guerre continuelle; on a des ennemis et des alliés. Nous voilà alliés contre le gazetier janséniste, et je souhaite que le *Journal de Trévoux* ne me fasse pas d'infidélités. Il ne faut pas ressembler au bon David, qui pillait également les Juifs et les Philistins.

Dans cette guerre interminable d'auteurs contre auteurs, de journaux contre journaux, le public ne prend d'abord aucun parti, que celui de rire; ensuite il en prend un autre, c'est celui d'oublier à jamais tous ces combats littéraires. Le gazetier ecclésiastique s'imagine que l'Europe s'occupera longtemps de ses feuilles; mais le temps vient bientôt où l'on nettoie la maison, et où l'on détruit les toiles des araignées. Chaque siècle produit tout au plus dix ou douze bons ouvrages, le reste est emporté par le torrent du fleuve de l'oubli. Eh! qui se souvient aujourd'hui des querelles du P. Bouhours et de Ménage? et si Racine n'avait pas fait ses tragédies, saurait-on qu'il écrivit contre Port-Royal? Presque tout ce qui n'est que personnel est perdu pour le reste des hommes.

3243. — A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

A Ferney, 25 octobre.

Je reçois, par M. de Kaiserling, la lettre dont vous m'avez honoré, du 11 septembre (*nouveau style*), avec les mémoires sur le commerce, et sur les campagnes en Perse. Je n'ai point encore entendu parler de M. Pouschkin, et du paquet qu'il devait me faire parvenir de la part de votre excellence; j'ai toujours jugé qu'il s'arrêterait à Vienne, pour le mariage de l'archiduc (4). Vous venez de donner une belle fête à ce prince; vos troupes, dans Berlin, font un plus bel effet que tous les opéras de Metastasio. C'est moi, monsieur, qui suis inconsolable de n'avoir pu faire ma cour à M. votre neveu (5); jugez avec quels transports j'aurais reçu un homme de votre nom, et digne d'en être. Je vois souvent M. de Soltikof; je vous assure qu'il mérite de plus en plus votre bienveillance.

Il est bien dur d'être si loin de vous. J'ignore encore si un ballot envoyé, il y a un an, à l'adresse de M. de Kaiserling à Vienne, est parvenu à votre excellence; j'ignore si elle a reçu un autre ballot envoyé par Hambourg; celui-là me tient moins au cœur; il ne contenait qu'une espèce d'eau des Barbades (6) que je prenais la liberté de vous offrir.

Vous sentez, monsieur, que je ne puis bâtir la seconde aile de l'édifice, si je n'ai des matériaux; vous avez commencé, vous achèverez On est content du premier volume; le libraire en a déjà débité cinq mille exemplaires; Pierre-le-Grand et vous, vous faites sa fortune; c'est votre destinée à tous les deux de faire du bien. Mais comment puis-je continuer, si je n'ai pas le précis des négociations de ce grand homme, et la continuation du *Journal*? J'ajoute que j'ai besoin de quelques éclaircissements sur le czarovitz. Je suis à vos ordres, et je vous réponds que je ne vous ferai pas attendre; mais aidez-moi; ne me réduisez pas à répéter les mauvaises histoires du sieur Nestesuranoi (1), et de tant d'autres. Il n'est pas dans votre caractère d'abandonner une si noble entreprise; je suis persuadé qu'elle doit plaire à la digne fille de Pierre-le-Grand. Disposez de votre secrétaire, de votre partisan le plus vif, de celui qui sera toute sa vie, avec le plus tendre respect, etc.

J'ai eu l'impudence de porter chez M. de Soltikof le portrait de votre secrétaire.

3244. — A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

A Ferney, 25 octobre.

Je me mets plus que jamais aux pieds de madame Scaliger. Je ne sais si M. le Parmesan (2) est encore à la campagne; je prends le parti d'adresser la pièce à M. de Chauvelin; il y a plus de deux cents vers de changés, en comparant cette leçon à celle de la première représentation. C'est sur cette dernière leçon que nous venons de la jouer, et j'ose assurer que vous seriez bien étonnée des acteurs et du parterre. Enfin, madame, je recommande à vos bontés cet ouvrage, qui est en partie le vôtre. Je vous dois, madame, ce que j'ai pu y faire de passable. Il est bien important qu'on prévienne les détestables éditions dont on me menace. Je mérite que les acteurs aient la complaisance de jouer ma pièce telle que je l'ai faite, et que mademoiselle Clairon ne m'immole point à ses caprices; et vous méritez surtout qu'on fasse ce que vous voulez. Je ne demande que trois ou quatre représentations vers la Saint-Martin. Il sera nécessaire que tous les acteurs recopient leurs rôles, car il n'y en a point qui ne soit changé. J'aurai l'honneur de vous envoyer incessamment la dédicace à madame de Pompadour; M. de Choiseul prétend que la dédicace de Choisi (3) ne lui a pas fait tant de plaisir.

Je ne mets point mon nom à la dédicace; c'est un usage que j'ai banni; il est trop ridicule d'écrire une dissertation comme on écrit une lettre, avec un *très obéissant serviteur*.

Par une raison à peu près semblable, c'est-à-dire par l'aversion que j'ai toujours eue pour fourrer mon nom à la tête de mes opuscules, je souhaite que Prault le supprime; on sait assez que j'ai fait *Tancrède*. Il n'eût pas été mal que ceux qui ont le profit de l'édition eussent mis quatre lignes d'avertissement; toutes ces petites choses peuvent aisément être arrangées par vos ordres.

Nous venons de jouer encore *Fanime* avec des applaudissements bien plus forts que ceux qu'on avait donnés à *Tancrède*; c'est que *Fanime* a été jouée mieux qu'elle ne le sera jamais. Je voudrais que vous pussiez voir un chevalier Micault, frère du garde du trésor royal; il y était. Vous aurez cette *Fanime* sous votre protection, au moment que vous la demanderez.

Mais une chose à quoi vous ne vous attendez pas, c'est que vous aurez *Oreste*; j'ai voulu en venir à mon honneur; je regarde *Oreste* à présent comme un de mes enfants les moins bossus; vous en jugerez.

Je n'aime pas assurément un échafaud sur le théâtre, mais j'y verrais volontiers les Furies; les Athéniens pensaient ainsi.

Je suppose, madame, que vous avez reçu, il y a quelques jours, une grande lettre de moi, et une pour Clairon; le tout à l'adresse de M. de Chauvelin (4), que j'ai aussi chargé de *Tancrède*. Vous ai-je dit que nous avons joué devant le fils d'Omer de Fleury? M. l'abbé d'Espagnac arriva trop tard; il eût été agréable d'avoir un grand chambrier pour spectateur.

O chers anges! que je voudrais vous revoir! mais je hais Paris. Je ne peux travailler que dans la retraite; je travaillerai pour vous jusqu'à la fin de ma vie. Vive le *tripot!*

---

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Elle était chez Voltaire depuis plus d'un an. (G. A.)
(3) Les éditeurs de Kehl ont intitulé cette lettre : *Fragment à un jésuite*. (G. A.)
(4) Plus tard Joseph II. (G. A.)
(5) C'est le même qui composa plus tard l'*Epître à Voltaire* et l'*Epître à Ninon*. (G. A.)
(6) Voyez la lettre du 22 novembre 1769 à Schowalow. (G. A.)

(1) Rousset de Missy. (G. A.)
(2) D'Argental, ministre de Parme. (G. A.)
(3) Vanloo avait peint pour la chapelle une sainte Clotilde ressemblant à madame de Pompadour. (G. A.)
(4) L'intendant des finances. (G. A.)

3245. — A MADAME D'ÉPINAY.

25 octobre 1760.

M. Le Franc de Pompignan, historiographe manqué des enfants de France, a l'honneur d'envoyer à madame d'Epinay les réflexions salutaires que lui a adressées un frère de la charité de Bayonne (1). Quoique ces réflexions soient très judicieuses, M. Le Franc de Pompignan est déterminé à priver l'*univers* de ses immortels écrits, si l'*univers* et autres continuent à les trouver plats, détestables et exécrables. C'est à l'*univers* à voir ce qu'il aime le mieux, il n'y a point de milieu. Moi, je sais bien ce que je préférerais; ce serait d'aller présenter à madame d'Epinay l'hommage de mon respect, de mon admiration, et de ma reconnaissance. Si j'ai le malheur de ne pouvoir lui porter ce tribut à la campagne, je volerai le lui offrir aussitôt que je la saurai à Paris.

J'envoie aussi des *Car* à notre ami de Saint-Cloud; il faut bien le dédommager un peu de son ennui, car j'imagine qu'il réside toujours auprès des grands.

3246. — A M. LEKAIN.

Aux Délices, 26 octobre.

Je réponds, mon cher ami, à votre lettre du 15 octobre. J'ai envoyé à M. d'Argental la tragédie de *Tancrède*, dans laquelle vous trouverez une différence de plus de deux cents vers. Je demande instamment qu'on la rejoue suivant cette nouvelle leçon, qui me paraît remplir l'intention de tous mes amis. Il sera nécessaire que chaque acteur fasse recopier son rôle; et il n'est pas moins nécessaire de donner incessamment au public trois ou quatre représentations avant que vous mettiez la pièce entre les mains de l'imprimeur. Ne doutez pas que, si vous tardez, cette tragédie ne soit furtivement imprimée; il en court des copies; on m'en a fait tenir une horriblement défigurée, et qui est la honte de la scène française. Il est de votre intérêt de prévenir une contravention qui serait très désagréable pour vous et pour moi.

Je me flatte que vous n'êtes pas de l'avis de mademoiselle Clairon, qui demande un échafaud; cela n'est bon qu'à la Grève, ou sur le théâtre anglais; la potence et des valets de bourreau ne doivent pas déshonorer la scène de Paris. Puissions-nous imiter les Anglais dans leur marine, dans leur commerce, dans leur philosophie, mais jamais dans leurs atrocités dégoûtantes! Mademoiselle Clairon n'a certainement pas besoin de cet indigne secours pour toucher et pour attendrir tous les cœurs.

Je vous donnerai quelque jour une pièce où vous pourrez étaler un appareil plus noble et plus convenable. Nous avons joué ici *Fanime* avec des applaudissements bien singuliers; madame Denis y déploya les talents les plus supérieurs, elle fit pleurer des gens qui n'avaient jamais connu les larmes; enfin, elle ne fut point indigne de jouer le rôle de Fanime, qui est celui de mademoiselle Clairon. Quand vous voudrez, vous aurez cette pièce; mais il faut commencer par *Tancrède*.

Je vous prie très instamment de me mander quelle pièce vous comptez mettre sur le théâtre vers la Saint-Martin; mettez-moi un peu au fait de votre marche. Vous savez combien je m'intéresse à vos succès et à vos avantages; comptez sur l'amitié inviolable de votre très humble, etc.

3247. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Aux Délices, 27 octobre.

Ceci n'est point une lettre, madame, c'est seulement pour vous demander si vous avez reçu deux volumes de l'ennuyeuse *Histoire de Russie*, l'un pour vous, l'autre pour le président Hénault. M. Bouret ou M. Le Normand doit vous avoir fait remettre ce paquet. J'ignore pareillement si M. d'Alembert a reçu le sien. Voulez-vous, madame, avoir la bonté de lui demander s'il lui est parvenu? il vous fait quelquefois sa cour, et je vous en félicite tous deux. Vous ne trouverez assurément personne qui ait plus d'esprit, plus d'imagination, et plus de connaissances que lui.

Je vous disais, madame, que je ne vous écrivais point, mais je veux vous écrire. J'ai pourtant bien des affaires; un laboureur qui bâtit une église et un théâtre, qui fait des pièces et des acteurs, et qui visite ses champs, n'est pas un homme oisif. N'importe, il faut que je vous dise que je viens de crier *vive le roi!* en apprenant que les Français ont tué quatre mille Anglais (2) à coups de baïonnette. Cela n'est pas humain, mais cela était fort nécessaire.

Je ne sais pas si le roi de Prusse aura longtemps la vanité de payer régulièrement la pension à M. d'Alembert; ce serait aux Russes à la payer, sur les huit millions qu'ils viennent de prendre à Berlin. Dieu merci, il ne s'est pas encore passé une semaine sans grandes aventures, depuis que j'ai quitté le poëte Sans-Souci; j'ai peur de lui avoir porté malheur. Je souhaite qu'il finisse sa vie aussi sagement et aussi tranquillement que moi; mais il n'en fera rien.

Je n'ai nulle nouvelle du frère Menoux, ni de frère Malagrida, ni de frère Berthier, ni d'Omer de Fleury, ni de Fréron. J'aurai l'honneur de vous envoyer quelque *insolence* le plus tôt que je pourrai.

Prenez toujours la vie en patience, madame; et s'il y a quelque bon moment, jouissez-en gaiement. Je me plains à tout le monde de mademoiselle Clairon, qui a la fantaisie de vouloir qu'on lui mette un échafaud tendu de noir sur le théâtre, parce qu'elle est soupçonnée d'avoir fait une infidélité à son fiancé. Cette imagination abominable n'est bonne que pour le théâtre anglais. Si l'échafaud était pour Fréron, encore passe; mais pour Clairon, je ne le peux souffrir.

Ne voilà-t-il pas une belle idée de vouloir changer la scène française en place de Grève! Je sais bien que la plupart de nos tragédies ne sont que des conversations assez insipides, et que nous avons manqué jusqu'ici d'action et d'appareil; mais quel appareil pour une nation polie qu'une potence et des valets de bourreau!

Je vous adresse mes plaintes, madame, parce que vous avez du goût; et je vous prie de crier à pleine tête contre cette barbarie. Voilà ma lettre finie; je vais voir mes greniers et mes granges.

Je vous présente mon tendre respect, et je vous aime encore plus que mon blé et mon vin; j'ai fait pourtant d'assez bon vin, et beaucoup. Je parie, madame, que vous ne vous en souciez guère; voilà comme l'on est à Paris.

3248. — A M. THIERIOT.

A Ferney, 27 octobre.

Je vous dis et redis, mon vieil ami, qu'il me faut des fréronades où il est question de *Tancrède*: il y une bonne âme qui se charge d'en faire un assez plaisant usage.

Avez-vous des *Pierre?* avez-vous donné un *Pierre* à Protagoras? que faites-vous chez votre médecin? *quid novi de litteratis et maleficiatis?*

Que dites-vous de Clairon, qui voulait un échafaud sur le théâtre? Mon ami, il faut battre les Anglais, et ne pas imiter leur barbare scène. Qu'on étudie leur philosophie; qu'on foule aux pieds comme eux les infâmes préjugés; qu'on chasse les jésuites et les loups (1); qu'on ne combatte sottement ni l'attraction, ni l'inoculation; qu'on apprenne d'eux à cultiver la terre: mais qu'on se garde bien d'imiter leur théâtre sauvage.

Vous verrez bientôt, à ce que j'espère, *Tancrède* dans son cadre. M. et madame d'Argental m'ont bien servi; ils m'ont fait corriger bien des fautes, voilà de vrais amis. Les comédiens m'ont tailladé assez mal à propos; mais tout sera réparé à la reprise. Voyez cette reprise; je suis le plus trompé du monde, ou *Tancrède* doit faire pleurer toutes les petites filles à chaudes larmes.

J'ai bien peur que l'état de M. le duc de Bourgogne (2) ne soit fatal aux spectacles. Le roi perd bien des enfants; il soutient de rudes épreuves de toutes façons. On ne le plaint point assez; et quoiqu'on l'aime, on ne l'aime point assez. Allez, allez, messieurs les Parisiens, Dieu vous le conserve, et madame de Pompadour! elle n'a fait que du bien, et vous n'êtes que des ingrats. *Vale, amice.*

3249. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 octobre.

Mon divin ange, j'apprends que vous êtes revenu à Paris; vous allez donc reprotéger *Tancrède*. Vous devez avoir la nouvelle leçon entre les mains; je l'ai envoyée à madame Scaliger.

J'attends tout de mes anges; car les anges de ténèbres me persécutent. On m'a fait tenir une copie de *Tancrède* capable de déshonorer l'auteur, les comédiens, et les protecteurs, et de faire renoncer à la chevalerie et au théâtre. Il est sûr que bientôt ce détestable ouvrage sera imprimé, comme il est sûr que Pondichéry sera pris. J'imagine, mon cher ange, que vous préviendrez l'une de ces deux turpitudes, que vous

(1) Sans doute la satire intitulée, la *Vanité*. (G. A.)
(2) Le 16 octobre, à Clostercamp, près de Wesel. (G. A.)

(1) Les parlementaires jansénistes. (G. A.)
(2) Il mourut le 22 mars de l'année suivante. (G. A.)

ferez jouer *Tancrède*, vienne la Saint-Martin; et alors vous aurez la dédicace, que je fortifierai de quelque nouvelle outrecuidance; car il faut montrer aux sots que les philosophes ont autant d'appui que les persécuteurs des philosophes, et de meilleurs appuis.

Il est donc arrivé malheur au *Pierre* des Cramer. Ils l'avaient mis sous la protection de M. de Malesherbes, et on l'a fait moisir à la chambre syndicale, en attendant qu'on l'eût contrefait. On assure que Moncrif avait été nommé pour examinateur de l'*Histoire de Russie*. L'auteur des *Chats* (1) n'est pas trop fait pour juger *Pierre-le-Grand;* il y a loin de sa gouttière au Volga et au Jaik. Ces petites aventures ne me réconcilient pas avec la bonne ville.

Adieu; je reviendrai quand ils seront changés.

Le Russe à Paris.

Je ne peux, mon cher ange, m'empêcher de vous répéter ce que j'ai dit à madame Scaliger de l'effet prodigieux que madame Denis a fait dans *Fanime*. *Nota bene* que vous aurez cette *Fanime* quand il vous plaira. Je vous supplierai de me renvoyer cette dernière copie avec la première, la plus ancienne de toutes; car il faut confronter, et quand il n'y aurait qu'un vers heureux à se voler à soi-même, il ne faut rien négliger; les vieillards sont un peu avares.

Ai-je dit à madame d'Argental que nous avions joué *Fanime* devant le fils d'Omer de Fleury? cela nous porta malheur; elle fut mal jouée ce jour-là; cependant elle fit assez d'effet.

J'ai gravement recommandé à Omer *minor* de ne pas attaquer ouvertement la raison quand il serait avocat dudit seigneur roi.

Mon cher ange, que dirons-nous d'*Oreste?* mettrons-nous des Furies dans ce tripot grec! Je les aimerais mieux qu'une potence dans *Tancrède;* il faut que Clairon ait perdu l'esprit. Opposez-vous à cette horreur, et n'ayons rien à l'anglaise, qu'une marine, et la philosophie.

Ne va-t-on pas jouer une pièce (2) de Lemierre? il m'a écrit, ce Lemierre; mais où est sa demeure? je n'en sais rien. Je prends la liberté de joindre ici ma réponse (3) et de vous supplier de la lui faire tenir par la poste d'un sou.

La correspondance emporte tout le temps, sans cela vous auriez une pièce nouvelle. Mes divins anges, courage. Je crois Luc bien mal; mais je suis Russe.

3250. — A M. HELVÉTIUS.

27 octobre.

Je ne sais où vous prendre, mon cher philosophe; votre lettre n'était ni datée, ni signée d'un *H;* car encore faut-il une petite marque dans la multiplicité des lettres qu'on reçoit. Je vous ai reconnu à votre esprit, à votre goût, à l'amitié que vous me témoignez. J'ai été très touché du danger où vous me mandez que votre très aimable et respectable femme a été, et je vous supplie de lui dire combien je m'intéresse à elle.

Oh bien! je ne suis pas comme Fontenelle; car j'ai le cœur sensible, et je ne suis point jaloux, et, de plus, je suis hardi et ferme; et si l'insolent frère Letellier m'avait persécuté comme il voulut persécuter ce timide philosophe, j'aurais traité Letellier comme Berthier. Croiriez-vous que le fils d'Omer Fleury est venu coucher chez moi, et que je lui ai donné la comédie? Il est vrai que la fête n'était pas pour lui; mais il en a profité aussi bien que son oncle, l'intendant de Bourgogne, lequel vaut mieux qu'Omer. J'ai reçu le fils de notre ennemi avec beaucoup de dignité, et je l'ai exhorté à n'être jamais l'avocat-général de Chaumeix.

Mon cher philosophe, on aura beau faire: quand une fois une nation se met à penser, il est impossible de l'en empêcher. Ce siècle commence à être le triomphe de la raison; les jésuites, les jansénistes, les hypocrites de robe, les hypocrites de cour, auront beau crier, ils ne trouveront dans les honnêtes gens qu'horreur et mépris. C'est l'intérêt du roi que le nombre des philosophes augmente, et que celui des fanatiques diminue. Nous sommes tranquilles, et tous ces gens-là sont des perturbateurs; nous sommes citoyens, et ils sont séditieux; nous cultivons la raison en paix, et ils la persécutent; ils pourront faire brûler quelques bons livres, mais nous les *écraserons* dans la société, nous les réduirons à être sans crédit dans la bonne compagnie; et c'est la bonne compagnie seule qui gouverne les opinions des hommes. Frère Elisée (1) dirigera quelques badauds, frère Menoux quelques sottes de Nancy; il y aura encore quelques *convulsionnaires* au cinquième étage; mais les bons serviteurs de la raison et du roi triompheront à Paris, à Voré (2), et même aux Délices.

On envoya à Paris, il y a deux mois, des ballots de l'*Histoire* de Pierre-le-Grand; Robin devait avoir l'honneur de vous en présenter un, à M. Saurin un autre. J'apprends qu'on a soigneusement gardé les ballots à la chambre nommée syndicale, jusqu'à ce qu'on eût contrefait le livre à Paris: grand bien leur fasse! Je vous embrasse, vous aime, vous estime, vous exhorte à rassembler les honnêtes gens, et à faire trembler les sots. V. qui attend H.

3251. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 octobre.

Pardon à mes divins anges. Jamais le *prophète* Grimm ne met au bas de ses lettres un petit signe qui les fasse reconnaître; jamais il ne donne son adresse. Je prends le parti de vous adresser ma réponse (3). Lekain m'a mandé qu'il avait en vain combattu mademoiselle Clairon quand elle me coupait mes membres, quand elle m'étriquait le second acte auquel la dernière scène est absolument nécessaire, quand elle écourtait ses fureurs, etc. J'ai répondu à Lekain, j'ai écrit à Clairon, j'ai soumis ma lettre aux anges, j'ai étalé le plus noble zèle contre la Grève (4).

Après avoir totalement perdu de vue *Tancrède* pendant huit jours, je viens de le relire... Pièce théâtrale, pièce touchante, sur ma parole; pain quotidien pour les comédiens. Je demande la reprise à la Saint-Martin, avec toutes les entrailles d'un père. A propos de père, n'y a-t-il point quelque âme charitable qui puisse avertir Brizard-*Argire* d'être moins *de frigidis?*

Eloignez-vous! sortez!. . . . . .
. . . . . .
Vous n'êtes plus ma fille, etc. . . . . .

Je dis cela avec des sanglots mêlés d'indignation; je versais des larmes en disant :

Mais elle était ma fille.... et voilà son époux. (Act. II, sc. III.)

Je pleurais avec Tancrède; je frissonnais quand on amenait ma fille; je me rejetais dans les bras de Tancrède et de mes suivants. On s'intéressait à moi comme à ma fille. Je suis faible, d'accord: un vieux bon homme doit l'être; c'est la nature pure. Mohadar est plus beau, j'en conviens. Autre pain quotidien que cette pièce de *Fanime;* j'en viendrai à mon honneur, grâce à mes anges. Soyez donc juste, madame Scaliger; songez que de vingt critiques j'en ai adopté dix-neuf. Je suis pénétré de reconnaissance et de la plus profonde estime pour votre bonne tête; mais, ma foi, les comédiens n'y entendent rien. Ils m'avaient gâté mon *Orphelin* chinois, ils cassaient mes magots. Employez donc votre autorité pour que le *tripot* de Paris joue *Tancrède* comme il vient d'être joué au *tripot* de Tournay.

La *Muse limonadière* (5) me persécute; si madame Scaliger, qui se connaît à tout, voulait lui faire une petite galanterie de trente-six livres, je serais quitte. Permettez-vous que je vous prie d'envoyer la lettre (6) à Thieriot par la poste d'un sou? Pardonnez-moi toutes mes insolences.

3252. — A M. TURGOT.

Aux Délices, près de Genève, 26 octobre (7).

Vous arrivez, monsieur, dans ma chapelle de village quand la messe est dite; mais nous la recommencerons pour vous. Cette chapelle est un théâtre de Polichinelle, où nous jouons des pièces nouvelles avant qu'on les abandonne au bras séculier de Paris. Vous n'aurez qu'à commander, et la troupe sera à vos ordres.

Vous venez, monsieur, par un vilain temps dans un pays qu'il ne faut voir que dans le beau temps; son seul mérite consiste dans des vues charmantes.

Vous voulez voir Genève : il n'y a que des marchands occupés de gagner trois sous sur le change, des prédicants

(1) Moncrif est auteur d'une *Histoire des chats*. (G. A.)
(2) *Ferce*. (G. A.)
(3) On n'a pas cette lettre. (G. A.)

(1) Né en 1726, mort en 1783. (G. A.)
(2) Château d'Helvétius. (G. A.)
(3) On n'a pas cette lettre. (G. A.)
(4) Allusion à l'échafaud que Clairon voulait qu'on mît sur la scène. (G. A.)
(5) Madame Bourette. (G. A.)
(6) Celle du 27 octobre. (G. A.)
(7) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

calvinistes durs et ennuyeux, mais une cinquantaine de gens d'esprit très philosophes. Il n'y vient que des malades pour consulter Tronchin, et vous vous portez bien. Les cabarets y sont très mauvais et très chers. Les portes de la ville se ferment à cinq heures, et alors un étranger est embarrassé de sa personne. La campagne est très agréable ; mais ce n'est pas au mois de novembre.

Vous voyez, monsieur, que je ne veux pas vous surfaire.

Je suis dans ma chaumière; on la nomme les Délices, parce que rien n'est plus délicieux que d'y être libre et indépendant. Elle est située sur le chemin de Lyon, à une portée de canon de la ville de Calvin. Vous verrez une longue muraille, une porte à barreaux verts, un grand berceau vert sur cette muraille. C'est là mon bouge. Je vous conseille, monsieur, et je vous supplie d'y descendre,

Atque humiles habitare casas.

Vous ne serez pas logé magnifiquement; il s'en faut beaucoup. En qualité de comédiens, nous n'avons que des loges; et, comme reclus, nous n'avons que des cellules. Nous logerons vos équipages, vos gens; personne ne sera gêné. Vous aurez des livres, et, si vous voulez, même des manuscrits que vous ne trouverez point ailleurs. Si vous voulez voir Genève, vous verrez cette ville de vos fenêtres, et vous irez tant qu'il vous plaira. Voilà, monsieur, ma déclaration et mes très humbles prières. Je ne puis trop vous remercier de l'honneur que vous daignez me faire, et vous savoir assez de gré de votre voyage philosophique. Vous vous accommoderez de notre médiocrité et de notre liberté républicaine.

Omittes mirare beatæ
Fumum et opes strepitumque Romæ.

Vous verrez un vieux rimailleur philosophe, enchanté de rendre tout ce qu'il doit à un homme de votre mérite.

J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments les plus respectueux, votre très humble et très obéissant serviteur.

P.-S. Permettez que je présente mes respects à M. de la Michodière (1).

3253. — A M. THIERIOT.

1er novembre (2).

Le temps presse ; je n'ai qu'un mot à vous dire, mon cher ami. On me mande qu'à l'abbaye Saint-Antoine, il y a une petite-fille du grand Corneille qui a les sentiments des héros de son grand-père, et qui n'a pas la fortune que les libraires de Corneille ont faite en imprimant ses œuvres. — Connaissez-vous M. Lebrun (3), secrétaire de M. le prince de Conti? Ma lettre est courte, pardon ; mais on ne peut pas faire des pièces, les jouer et écrire de longues lettres.

3254. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 1er novembre.

Je reçois, mon respectable et charmant ami, votre lettre du 27 d'octobre. Il m'arrive rarement d'accuser les dates avec cette exactitude; mais ici la chose est très importante pour le *tripot*, et le *tripot* ne m'a jamais été si cher.

Celui (1) qui griffonne ma lettre (car je ne peux pas griffonner ce matin, et je vais dire pourquoi), celui, dis-je, qui griffonne prétend qu'il fit le paquet de *Tancrède* le 24 d'octobre ; et moi je crois que ce paquet fut envoyé le 21. Il est toujours très sûr qu'il fut adressé à M. de Chauvelin, avec un *Pierre;* et si vous ne l'avez pas reçu, voilà une de ces occasions où il est heureux que M. le duc de Choiseul ait les postes dans son département.

Je m'imagine que M. et madame d'Argental ne seront pas mécontents de ma docilité et de mon travail ; et s'il y a encore quelque chose à faire, ils n'ont qu'à parler. J'ai écrit une grande lettre à madame d'Argental sur les décorations de la Grève; je me flatte qu'elle sera entièrement de mon avis, et que nous ne serons pas réduits à imiter en France les usages abominables de l'Angleterre.

Voici pourquoi je n'écris pas de ma main : c'est que je suis dans mon lit, après avoir joué hier, vendredi au soir, le bon homme Mohadar assez pathétiquement; mais je n'ai pas approché du sublime de madame Denis. J'aurais donné une de mes métairies pour que mademoiselle Clairon fût là. La fortune, qui me favorise depuis quelque temps, malgré maître Aliboron dit Fréron, m'a envoyé parmi les voyageurs qui viennent ici un Arabe qui a sa maison à quelques lieues de Saïd, lieu de la scène. Figurez-vous quel plaisir de jouer devant un compatriote ! il parle français comme nous. Il paraît que notre langue s'étend à proportion que notre puissance diminue.

Je vous ai demandé de vouloir bien me faire tenir par M. de Courteilles la plus ancienne et la plus nouvelle copie de *Fanime* que vous ayez; et sur-le-champ vous aurez mon dernier mot.

Voudriez-vous avoir la charité de vous informer s'il est vrai qu'il y ait une mademoiselle Corneille, petite-fille du grand Corneille (1), âgée de seize ans? elle est, dit-on, depuis quelques mois à l'abbaye de Saint-Antoine. Cette abbaye est assez riche pour entretenir noblement la nièce de Chimène et d'Emilie ; cependant on dit qu'elle est comme Lindane (2), qu'elle manque de tout, et qu'elle n'en dit mot. Comment pourriez-vous faire pour avoir des informations de ce fait qui doit intéresser tous les imitateurs de son grand-père, bons ou mauvais?

Je suis plus fâché que vous de donner l'*Histoire* de Pierre-le-Grand volume à volume, comme le *Paysan parvenu* (3); mais ce n'est pas ma faute, c'est celle de la cour de Pétersbourg, qui ne m'envoie pas ses archives aussi vite que je les mets en œuvre; il faut me fournir de la paille, si on veut que je cuise des briques. La préface fut faite dans un temps où j'étais très drôle; le système de De Guignes m'a paru du plus énorme ridicule. Je conseille à l'abbé Barthélemy (4) de tirer son épingle du jeu; je voudrais, de plus, déshabituer le monde de recourir à Sem, Cham et Japhet, et à la tour de Babel. Je n'aime pas que l'histoire soit traitée comme les *Mille et une Nuits.*

En vérité, vous devriez bien inspirer à M. le duc de Choiseul mon goût pour la Louisiane. Je n'ai jamais conçu comment on a pu choisir le plus détestable pays du nord (5), qu'on ne peut conserver que par des guerres ruineuses, et qu'on ait abandonné le plus beau climat de la terre, dont on peut tirer du tabac, de la soie, de l'indigo, mille denrées utiles, et faire encore un commerce plus utile avec le Mexique.

Je vous déclare que, si j'étais jeune, si je me portais bien, si je n'avais pas bâti Ferney, j'irais m'établir à la Louisiane (6).

A propos de Ferney, j'ai vu M. l'abbé d'Espagnac. Croiriez-vous bien que M. de Fleury, intendant de Bourgogne, m'a amené le fils de mon ennemi, Omer de Fleury? Je l'ai reçu comme si son père n'avait jamais fait de plats réquisitoires.

Mon divin ange, et vous, madame Scaliger, autre ange, je suis à vos pieds.

3255. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

3 novembre.

Je demande pardon d'écrire si souvent. Il est vrai qu'on ne doit pas oublier ses anges, mais il ne faut pas non plus les importuner. Je voudrais savoir si madame d'Argental est guérie de sa fluxion; j'en ai une bonne, et c'est ce qui fait que je n'écris point de ma main.

J'ignore encore si mes anges ont reçu la nouvelle copie de *Tancrède*, par la voie de M. de Chauvelin; il y a aujourd'hui plus de huit jours que mes anges devraient l'avoir. La marche de la fin du second acte, ainsi que celle du premier, me paraît de la plus grande convenance; mais les deux derniers vers du second acte me semblent faibles, et ne sont pas assez attendrissants; je demande en grâce à mes anges de faire mettre à la place :

Peut-être il punira ma destinée affreuse;
Allons.... je meurs pour lui, je meurs moins malheureuse.

Au premier acte, dans la scène du père et de la fille, Aménaïde répète trop le mot *peut-être.*

Cette témérité
Vous offense *peut-être*, et vous semble une injure.

---

(1) Intendant d'Auvergne, près de Lyon. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Ecouchard Lebrun, qui venait d'adresser à Voltaire une *Ode en faveur de la famille du grand Corneille.* (G. A.)
(4) Wagnière. (G. A.)

(1) Marie Corneille, petite-cousine du grand Corneille. (G. A.)
(2) Personnage de l'*Ecossaise.* (G. A.)
(3) Roman de Marivaux. (G. A.)
(4) L'abbé Barthélemy, si connu plus tard par le *Voyage du jeune Anacharsis*, avait fait paraître en 1754, des *Réflexions sur l'alphabet et la langue de Palmyre.* (G. A.)
(5) Le Canada. (G. A.)
(6) En 1763, on céda la rive droite du Mississipi à l'Angleterre, et en 1764 tout le pays de la rive gauche revint à l'Espagne. (G. A.)

Je prie qu'on mette à la place :

Cette témérité
Est peu respectueuse, et vous semble une injure.

Dans la même scène il faut absolument changer ces vers,

Les étrangers, la cour, et les mœurs de Byzance,
Sont à jamais pour nous des objets odieux.

La raison en est que celui qui vient combattre pour Aménaïde est étranger; je prie qu'on mette :

Solamir, et Tancrède, et la cour de Byzance,
Sont également craints, et sont tous odieux.

Le reste me semble bien exposé, bien filé. Je demande instamment qu'on n'ait pas la barbarie de m'ôter,

Ainsi l'ordonne, hélas! la loi de l'hyménée. (Act. II, sc. IV.)

Il faut regarder Aménaïde comme déjà mariée par paroles de présents, selon l'usage de l'antique chevalerie. En effet, son père lui dit, au premier acte :

Ce noble chevalier a reçu votre foi; (Sc. III.)

La loi ne peut plus rompre un nœud si légitime. (Sc. IV.)

Mais il faut que Lorédan dise à Orbassan, dans la quatrième scène du deuxième acte :

Orbassan, comme vous nous sentons votre injure;
Nous allons l'effacer au milieu des combats.
Le crime rompt l'hymen; oubliez la parjure;
Son supplice vous venge, et ne vous flétrit pas.

Cela rend, à mon gré, la situation de tous les personnages plus épineuse, plus touchante; ce que dit Orbassan à Aménaïde est plus convenable, et doit faire plus d'effet. J'ai relu hier le reste avec beaucoup d'attention; je crois que je ne peux plus rien faire à cet ouvrage. Je me flatte que M. et madame d'Argental auront la bonté de le faire jouer tel qu'il est. La versification n'en est pas pompeuse, mais le style m'en paraît assez touchant. Les personnages disent ce qu'ils doivent dire; et toutes les pierres de l'édifice me paraissent assez bien liées. J'attends avec impatience des nouvelles de M. d'Argental.

Robin-*mouton* avait ordre de lui présenter les premiers exemplaires du *Czar*; il est bien étrange qu'il ne l'ait pas fait. Nous attendons aujourd'hui M. Turgot, mais je crois qu'il ne verra point notre *tripot*. Je ne peux pas jouer la comédie avec une fluxion. Qu'est-ce donc que cette *Belle Pénitente?* n'en a-t-on pas déjà joué une (1)? Daignez me mander si c'est mademoiselle Clairon qui est pénitente. Pour moi, je suis bien pénitent de n'avoir pu faire de *Tancrède* une pièce absolument digne de vos bontés; mais, pourvu qu'elle en mérite une partie, c'est assez pour un malingre; votre indulgence fera le reste. Mille tendres respects.

3256. — A M. DE BASTIDE.

Je n'imagine pas, monsieur le *Spectateur* du *monde* (2), que vous projetiez de remplir vos feuilles du monde physique. Socrate, Épictète, et Marc-Aurèle, laissaient graviter toutes les sphères les unes sur les autres, pour ne s'occuper qu'à régler les mœurs. Est-ce donc le monde moral que vous prenez pour objet de vos spéculations? Mais que lui voulez-vous à ce monde moral que les précepteurs des nations ont déjà tant sermonné avec tant d'utilité?

Il est un peu fâcheux pour la nature humaine, j'en conviens avec vous, que l'or fasse tout, et le mérite presque rien; que les vrais travailleurs, derrière la scène, aient à peine une subsistance honnête, tandis que des personnages en titre fleurissent sur le théâtre; que les sots soient aux nues, et les génies dans la fange; qu'un père déshérite six enfants vertueux, pour combler de biens un premier-né qui souvent le déshonore; qu'un malheureux qui fait naufrage ou qui périt de quelque autre façon dans une terre étrangère, laisse au fisc de cet Etat la fortune de ses héritiers.

On a quelque peine à voir, je l'avoue encore, ceux qui labourent dans la disette, ceux qui ne produisent rien dans le luxe; de grands propriétaires qui s'approprient jusqu'à l'oiseau qui vole, et au poisson qui nage; des vassaux tremblants qui n'osent délivrer leurs maisons du sanglier qui les dévore; des fanatiques qui voudraient brûler tous ceux qui ne prient pas Dieu comme eux; des violences dans le pouvoir, qui enfantent d'autres violences dans le peuple; le droit du plus fort faisant la loi, non seulement de peuple à peuple, mais encore de citoyen à citoyen.

Cette scène du monde, presque de tous les temps et de tous les lieux, vous voudriez la changer! voilà votre folie à vous autres moralistes. Montez en chaire avec Bourdaloue, ou prenez la plume avec La Bruyère, temps perdu : le monde ira toujours comme il va. Un gouvernement qui pourrait pourvoir à tout en ferait plus en un an que tout l'ordre des frères prêcheurs n'en a fait depuis son institution.

Lycurgue, en fort peu de temps, éleva les Spartiates au-dessus de l'humanité. Les ressorts de sagesse que Confucius imagina il y a plus de deux mille ans ont encore leur effet à la Chine.

Mais, comme ni vous ni moi ne sommes faits pour gouverner, si vous avez de si grandes démangeaisons de réforme, réformez nos vertus, dont les excès pourraient à la fin préjudicier à la prospérité de l'Etat. Cette réforme est plus facile que celle des vices. La liste des vertus outrées serait longue; j'en indiquerai quelques-unes, vous devinerez aisément les autres.

On s'aperçoit, en parcourant nos campagnes, que les enfants de la terre ne mangent que fort au-dessous du besoin : on a peine à concevoir cette passion immodérée pour l'abstinence. On croit même qu'ils se sont mis dans la tête qu'ils seront plus saints en faisant jeûner les bestiaux.

Qu'arrive-t-il? les hommes et les animaux languissent, leurs générations sont faibles, les travaux sont suspendus, et la culture en souffre.

La patience est encore une vertu que les campagnes outrent peut-être. Si les exacteurs des tributs s'en tenaient à la volonté du prince, patienter serait un devoir; mais questionnez ces bonnes gens qui nous donnent du pain, ils vous diront que la façon de lever les impôts est cent fois plus onéreuse que le tribut même. La patience les ruine, et les propriétaires avec eux.

La chaire évangélique a cent fois reproché aux grands et aux rois leur dureté envers les indigents. Cette capitale s'est corrigée à toute outrance : les antichambres regorgent de serviteurs mieux nourris, mieux vêtus que les seigneurs des paroisses d'où ils sortent. Cet excès de charité ôte des soldats à la patrie et des cultivateurs aux terres.

Il ne faut pas, monsieur le *Spectateur* du *monde*, que le projet de réformer nos vertus vous scandalise : les fondateurs des ordres religieux se sont réformés les uns les autres.

Une autre raison qui doit vous encourager, c'est qu'il est peut-être plus facile de discerner les excès du bien que de prononcer sur la nature du mal. Croyez-moi, monsieur le *Spectateur*, je ne saurais trop vous le dire, attachez-vous à réformer nos vertus; les hommes tiennent trop à leurs vices.

3257. — A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

7 novembre.

Monsieur, on a fait, en deux mois, trois éditions du premier volume de l'*Histoire de Russie*. Les ennemis de votre empire n'en sont pas trop contents; ils sont un peu fâchés qu'on leur fasse voir votre grandeur, et surtout votre mérite. Cependant amis et ennemis demandent le second volume avec empressement, et je suis réduit à dire que les matériaux me manquent pour élever la seconde aile de votre édifice. Il n'est pas possible d'y travailler sans avoir des notions justes, non seulement de ce que Pierre-le-Grand a fait dans ses Etats, mais aussi de ce qu'il a fait avec les autres Etats, de ses négociations avec Goërtz et le cardinal Albéroni, avec la Pologne, avec la Porte ottomane, etc. Il serait aussi bien nécessaire d'avoir quelques éclaircissements sur la catastrophe du czarovitz. Je vous dirai, en passant, qu'il est certain qu'il y a une femme qu'on a prise, dans quelques provinces de l'Europe, pour la veuve du czarovitz même; c'est celle dont j'ai eu l'honneur de vous envoyer la petite histoire (1). Elle n'est pas digne d'être mise à côté des faux Démétrius.

Je reviens, monsieur, aux deux sujets de mes afflictions, qui sont d'ignorer si votre excellence a reçu mes ballots, et de ne recevoir aucunes instructions.

Je vous répète que je n'ai point entendu parler du gentilhomme (2) qui est à Vienne, et que vous avez bien voulu charger de quelques paquets. Je ne peux finir cette lettre sans vous dire combien votre nation a acquis d'honneur par

(1) En 1750, on joua une *Caliste*, attribuée à différents auteurs. (G. A.)
(2) De Bastide avait publié en 1758 le *Nouveau Spectateur*, qui devint en 1760 le *Monde comme il est*, et, en 1761, le *Monde*. Le tout forme douze volumes.

(1) Le 21 septembre. (G. A.)
(2) Pouschkin. (G. A.)

la capitulation de Berlin. On dit que vous avez donné l'exemple de la plus exacte discipline, qu'il n'y a eu ni meurtre ni pillage (1). Le peuple de Pierre-le-Grand eut autrefois besoin de modèle, et aujourd'hui il en sert aux autres.

Adieu, monsieur; employez votre secrétaire, et recevez le sincère et tendre respect de V.

3258. — A M. LE BRUN.

A Ferney, 7 novembre.

Je vous ferais, monsieur, attendre ma réponse quatre mois au moins, si je prétendais la faire en aussi beaux vers que les vôtres. Il faut me borner à vous dire en prose combien j'aime votre *Ode* et votre proposition. Il convient assez qu'un vieux soldat du grand Corneille tâche d'être utile à la petite-fille de son général. Quand on bâtit des châteaux et des églises, et qu'on a des parents pauvres à soutenir, il ne reste guère de quoi faire ce qu'on voudrait pour une personne qui ne doit être secourue que par les plus grands du royaume.

Je suis vieux; j'ai une nièce qui aime tous les beaux-arts, et qui réussit dans quelques-uns : si la personne dont vous me parlez, et que vous connaissez sans doute, voulait accepter auprès de ma nièce l'éducation la plus honnête, elle en aurait soin comme de sa fille; je chercherais à lui servir de père; le sien n'aurait absolument rien à dépenser pour elle; on lui paierait son voyage jusqu'à Lyon. Elle serait adressée, à Lyon, à M. Tronchin, qui lui fournirait une voiture jusqu'à mon château, ou bien une femme irait la prendre dans mon équipage. Si cela convient, je suis à ses ordres, et j'espère avoir à vous remercier, jusqu'au dernier jour de ma vie, de m'avoir procuré l'honneur de faire ce que devait faire M. de Fontenelle. Une partie de l'éducation de cette demoiselle serait de nous voir jouer quelquefois les pièces de son grand-père, et nous lui ferions broder les sujets de *Cinna* et du *Cid*.

J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime et tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre, etc.

3259. — A M. DE SAINT-LAMBERT.

Aux Délices.

Je viens, mon très aimable Tibulle, de vous écrire une lettre (2) où il ne s'agit que de Charles XII. Je suis plus à mon aise en vous parlant de vous, en vous ouvrant mon cœur, en vous disant combien il est pénétré du bon office que vous me rendez.

Vraiment je vous enverrai toutes les *Pucelles* que vous voudrez, à vous et à madame de Boufflers; rien n'est plus juste.

J'ai conçu comme vous, depuis quelques années, qu'il fallait faire des tragédies *tragiques*, et arracher le cœur au lieu de l'effleurer. Nous n'avons guère été, jusqu'à présent, que de beaux discoureurs; il viendra quelqu'un qui rendra le poignard de Melpomène plus tranchant (3), mais... je serai mort.

Je n'ai point l'honneur d'être de l'avis de Folard sur Charles XII. Je ne suis point soldat, je n'entends rien à la baïonnette; mais je trouve, suivant toutes les règles de la *metoposcopie*, que c'était une horrible imprudence d'attaquer cinquante ou soixante mille hommes, dans un camp retranché à Narva, avec huit mille cinq cents hommes harassés, et dix pièces de canon. Le succès ne justifie point, à mes yeux, cette témérité. Si les Russes ne s'étaient pas soulevés contre le duc de Croï, Charles était perdu sans ressource. Il fallait un assemblage de circonstances imprévues, et un aveuglement inouï, pour que les Russes perdissent cette bataille.

Une faute plus impardonnable, c'est d'avoir laissé prendre l'Ingrie, tandis qu'il s'amusait à humilier Auguste. Le siége de Pultava, dans l'hiver, pendant que le czar marchait à lui, me paraît, comme au comte Piper, l'entreprise d'un désespéré qui ne raisonnait point. Le reste de sa conduite, pendant neuf ans, est de Don Quichotte.

Quand le maréchal de Saxe admirerait cet enragé, cela ne me ferait rien; et je répondrais au maréchal de Saxe : Vous faites mieux encore que vous ne dites.

Mais Apollon me tire par l'oreille, et me dit : De quoi te mêles-tu? Ainsi, je me tais, et je vous demande pardon.

Je reviens, comme don Japhet, à ce qui est de ma compétence. Vous souvenez-vous que vous vouliez que je raccommodasse le moule d'*Oreste*, et que je lui fisse des oreilles? Je vous ai obéi à la fin. Il y a du pathos, ou je suis trompé. Nous le jouerons l'année prochaine sur un petit théâtre de Polichinelle si je suis en vie; vous devriez bien y venir, si vos nerfs vous le permettent. Je vous jure qu'il vaut mieux aller aux Délices qu'à Potsdam.

Je me doutais bien que l'odorat d'un nez comme le vôtre serait un peu chatouillé des parfums que j'ai brûlés à l'honneur de Le Franc de Pompignan. Il est bon de corriger quelquefois les impertinents. Il y a quelques messieurs qui allaient répandre les ténèbres et souffler la persécution, si on ne les avait pas arrêtés tout court par le ridicule.

Si vous voyez *frère Jean des Entommeures-Menoux*, dites-lui, je vous prie, que j'ai de bon vin; mais j'aimerais encore mieux le boire avec vous qu'avec lui.

Mes respects, je vous prie, à madame de Boufflers et à madame sa sœur (1).

Comment faire pour vous envoyer un gros paquet?

Je vous aime, je vous remercie; je vous aimerai toute ma vie.

Je n'ai point de lettres de M. le gouverneur de Bitche (2); c'est un paresseux.

3260. — A MADAME BELOT.

10 novembre.

Il y a plus de quinze jours que V. a envoyé à madame la veuve B. l'histoire du C. (3). Plusieurs de ces paquets, quoique protégés par des intendants des postes, n'ont point été rendus à leur adresse. Si madame B. a quelque autre débouché, elle n'a qu'à l'indiquer, et elle aura son C... sur-le-champ. Elle fait fort bien de voir M. H. (4); car ce M. H. a du génie, de l'esprit et un cœur charmant. D'ailleurs la terre de Voré est un plus beau séjour et plus à portée d'elle que le trou des Délices, qui n'est qu'une chaumière dans une très belle vue. On n'ose pas se flatter qu'elle daigne venir dans cette chaumière; on le souhaite seulement, et on s'en reconnaît indigne. Quelques philosophes y viennent de temps en temps. Madame B. me paraît aussi philosophe qu'eux tous. Elle sait que je l'ai prise une fois pour madame de Sévigné à son style; mais je n'aurais jamais pris madame de Sévigné pour elle; car, en fait de raison, cette madame de Sévigné est une grande caillette. Je présente à madame B. mes très humbles et très sincères compliments.

3261. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 novembre.

Vous êtes mes anges plus que jamais; vous persévérez dans votre ministère de gardiens. Voici, mon cher et respectable ami, ce que j'ai pu à peu près répondre à votre lettre et au mémoire de madame Scaliger. Je prévois que ma réponse sera inutile, puisqu'elle n'arrivera qu'après que *Tancrède* aura été joué à Versailles; mais du moins j'aurai la consolation d'avoir fait mon devoir. Si vous avez encore quelques petits scrupules, je suis à vos ordres.

Etes-vous toujours dans l'idée de faire imprimer *Tancrède* par provision? En ce cas, je vous supplie de faire transcrire sur la pièce les changements que vous trouverez dans mon mémoire. Vos bontés ne se lassent pas.

Vous imaginez donc que je suis assez malhabile pour fourrer dans la dédicace quelque chose que la marquise n'ait pas approuvé? je ne suis pas si niais. Voici cette dédicace mot pour mot, telle que M. le duc de Choiseul me l'a renvoyée, munie du grand sceau des petits appartements. J'ai plus d'une raison de faire cette dédicace, et je crois que vous les devinez toutes.

Et vous, madame Scaliger, vous me croyez donc assez Suisse pour ignorer que mon intendant de Bourgogne est le frère de mon cher avocat-général? Sachez que ce frère m'a amené son neveu, propre fils de son frère. J'ai soupçonné sa mère d'avoir été une habile femme; car le jeune candidat est d'une taille fine et élancée, et son père est tout rabougri.

Nous avons à présent M. Turgot, qui vaut mieux que tout

(1) Voltaire passe ici les viols sous silence. Voyez, plus haut, un billet à Tronchin du 21 octobre. (G. A.)

(2) On n'a pas cette lettre, qui devait être mise sous les yeux de Stanislas. (G. A.)

(3) Saint-Lambert, se rappelant cette expression, a dit, dans le poëme des *Saisons*, en parlant de Voltaire lui-même :

Vainqueur des deux rivaux qui régnaient sur la scène,
D'un poignard plus tranchant il arma Melpomène. (G. A.)

(1) Madame de Bassompierre. (G. A.)

(2) Tressan. (G. A.)

(3) Czar. (G. A.)

(4) Helvétius. (G. A.)

le parquet. Celui-là n'a pas besoin de mes instructions, il m'en donnerait; c'est un philosophe très aimable. Nous lui avons joué *Fanime* et les *Ensorcelés* (1) : il dit qu'il n'avait pas pleuré à *Tancrède*, et je l'ai vu pleurer à *Fanime;* mais c'est que madame Denis a la voix attendrissante, et quand nous jouons ensemble, on n'y tient pas.

George III (2) ne changera pas la face de l'Europe; celle de Luc change tous les jours.

Mille tendres respects à tous les anges.

3262. — A M. DE CHENEVIÈRES.

Aux Délices, 11 novembre (3).

Vous verrez bientôt, mon ami, mademoiselle de Bazincourt (4); elle va des Délices au couvent, de la comédie à vêpres, de chez moi chez l'archevêque de Paris. Elle aura eu tous les honnêtes plaisirs mondains, et aura celui de faire son salut. Elle doit d'abord vous embrasser pour elle, comme de raison, et ensuite pour moi. Je me flatte que M. l'archevêque nous la renverra, dès que je ferai bâtir une église.

Voici les deux cartes qui manquaient à *Pierre.*

Je vous embrasse.

Voilà donc encore le roi de Prusse devant Dresde, et c'est à recommencer !

3263. — A M. LE COMTE DE TRESSAN.

A Ferney, 12 novembre.

Respectable et aimable gouverneur de la Lorraine allemande et de mes sentiments, mon cœur a bien des choses à vous dire; mais permettez qu'une autre main que la mienne les écrive, parce que je suis un peu malingre.

Premièrement, ne convenez-vous pas qu'il vaut mieux être gouverneur de Bitche que de présider à une académie quelconque? ne convenez-vous pas aussi qu'il vaut mieux être honnête homme et aimable, qu'hypocrite et insolent? Ensuite n'êtes-vous pas de l'avis de l'*Ecclésiaste*, qui dit que *tout est vanité*, excepté de *vivre gaiement avec ce qu'on aime?*

Je m'imagine, pour mon bonheur, que vous êtes très heureux, et je crois que vous l'êtes de la manière dont il faut l'être dans ce temps-ci, loin des sots, des fripons, et des cabales. Vous ne trouverez peut-être pas à Bitche beaucoup de philosophes; vous n'y aurez point de spectacles, vous y verrez peu de chaises de poste en cul de singe; mais, en récompense, vous aurez tout le temps de cultiver votre beau génie, d'ajouter quelques connaissances de détail à vos profondes lumières; vos amis viendront vous voir; vous partagerez votre temps entre Lunéville, Bitche, et Toul. Et qui vous empêchera de faire venir auprès de vous des artistes et des gens de mérite qui contribueront aux agréments de votre vie? Il me semble que vous êtes très grand seigneur; cinquante mille livres de rente à Bitche sont plus que cent cinquante mille à Paris. Je ne vous dirai pas que votre règne vous *advienne*, mais que les gens qui pensent viennent dans votre règne. Si je n'étais pas aux Délices, je crois que je serais à Bitche, malgré frère Menoux.

Frère Saint-Lambert, qui est mon véritable frère (car Menoux n'est qu'un faux frère), frère Saint-Lambert, dis-je, qui écrit en vers et en prose comme vous, m'a mandé que le roi Stanislas n'était pas trop content que je préférasse le législateur Pierre au grand soldat Charles. J'ai fait réponse que je ne pouvais m'empêcher, en conscience, de préférer celui qui bâtit des villes à celui qui les détruit, et que ce n'est pas ma faute si sa majesté polonaise elle-même a fait plus de bien à la Lorraine par sa bienfaisance que Charles XII n'a fait de mal à la Suède par son opiniâtreté. Les Russes donnant des lois dans Berlin, et empêchant que les Autrichiens ne fissent du désordre, prouvent ce que valait Pierre. Ce Pierre, entre nous, vaut bien l'autre Pierre-Simon Barjone.

Vous devez actuellement avoir reçu mon *Pierre;* il me fâche beaucoup de ne vous l'avoir point porté; mais il a fallu jouer le vieillard sur notre petit théâtre, avec notre petite troupe, et je l'ai fait d'après nature. Je suis enchaîné d'ailleurs au char de Cérès comme à celui d'Apollon; je suis maçon, laboureur, vigneron, jardinier. Figurez-vous que je n'ai pas un moment à moi, et je ne croirais pas vivre si je vivais autrement; ce n'est qu'en s'occupant qu'on existe.

Voilà en partie ce qui me rend grand partisan de M. le maréchal de Belle-Isle (1); il travaille pour le bien public du soir au matin, comme s'il avait sa fortune à faire. Tout son malheur est que le succès de ses travaux ne dépend pas de lui. Le maréchal de Daun ne me paraît pas si grand travailleur.

Mon très aimable gouverneur, vous êtes plus heureux que tous ces messieurs-là; vous êtes le maître de votre temps, et moi je voudrais bien employer tout le mien auprès de vous.

Recevez le tendre et respectueux témoignage de tous les sentiments qui m'attachent à vous pour toute ma vie. Le Suisse V.

3264. — A M. COLINI.

Aux Délices, 12 novembre.

Je vous écris, mon cher Colini, pour vous et pour M. Harold (2). Il me mande que vous avez traduit un opéra (3), et que bientôt vous en ferez; je viendrai sûrement les entendre. Ma mauvaise santé, mes bâtiments, m'ont empêché, cette année, de faire ma cour à son excellence électorale; mais, pour peu que j'aie assez de force, l'année qui vient, pour me mettre dans un carrosse, soyez sûr que je viendrai vous voir. Je fais mille tendres compliments à M. Harold. Je ne peux pas actuellement écrire de ma main; je deviens bien vieux et bien malade. Il est vrai que j'ai joué la comédie; mais je n'ai joué que des rôles de vieillards cacochymes.

Les fers sont au feu pour la petite affaire (4) que vous savez; mais on ne pourra battre ce fer que quand les choses qui se décident par le fer auront été entièrement jugées. Je vous embrasse de tout mon cœur.

3265. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 novembre 1760 (5).

Il est vrai, mon cher ange, que Dieu a voulu qu'il grasseyât; mais il joue tout avec vérité, avec chaleur : il est doux, sociable, conciliant; il doublera tout, il ne se refusera à rien. Voyez s'il mérite votre protection par son talent autant que par ses mœurs. Il a vu *Fanime*. Il vous dira des nouvelles de mon tripot. Mes respects à celui de Paris.

3266. — A LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

A Tournay, par Genève, 12 novembre (6).

Madame, la lettre dont votre altesse sérénissime m'honore, en date du 1er novembre, ne m'est venue qu'après la liberté que j'ai prise de vous adresser un nouveau paquet. Je suis persuadé que la personne (7) à qui il est destiné ne peut faire un meilleur usage de son esprit et de ses lumières qu'en les employant, madame, à remplir vos vues salutaires. Le panégyriste du cordonnier peut se tirer une grande épine du pied. Votre altesse sérénissime sent bien que je ne vois toutes ces belles choses qu'à travers un brouillard épais, et qu'il ne m'appartient pas même d'oser penser sur des objets qui ne sont à la portée que des personnes de votre rang et de votre mérite. Je dois me borner aux souhaits. Le plus vif, le plus empressé est de vous faire ma cour.

Je voudrais mettre à vos pieds les petits amusements dont elle me fait l'honneur de me parler. Il a bien fallu, madame, égayer un peu dans mes douces retraites le tableau des malheurs du genre humain. L'ambassadeur de France, à Turin (8), m'a trouvé dans mon petit château, jouant la comédie. Cela n'a pas l'air d'un homme à intrigues; aussi je ne connais d'autres intrigues que celles des pièces de théâtre. Je joue les rôles de vieillards d'après nature. Il a été un temps que ma pauvre nièce aurait joué de même les héroïnes infortunées; mais, Dieu merci, les choses ont changé, et nous ne songeons plus à Francfort que pour en rire.

Je ne manquerai pas, madame, d'envoyer à votre altesse sérénissime la pièce nouvelle que nous avons représentée;

---

(1) Parodie de l'opéra de Bernard, les *Surprises de l'Amour*. (G. A.)

(2) Roi d'Angleterre, successeur de George II, qui était mort le 25 octobre. (G. A.)

(3) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(4) Voyez la dernière lettre à Chenevières. (G. A.)

(1) Ministre de la guerre depuis mars 1758. (G. A.)

(2) Attaché à la personne de l'électeur palatin. (G. A.)

(3) *Cajo Fabrizio*. (G. A.)

(4) L'affaire de Francfort. (G. A.)

(5) Ce fragment de lettre fut publié en 1817 avec cette note : « *Apportée par un comédien auquel il s'intéressait.* » Le comédien doit être Bussi. Voyez la lettre à d'Argental du 25 juillet 1760. (G. A.)

(6) Éditeurs, E. Bavoux et A. François. — Cette lettre appartient à l'année 1759; c'est par erreur que les éditeurs E. Bavoux et A. François l'ont mise à cette place. (G. A.)

(7) Le roi de Prusse. Il s'agit de secrètes propositions de paix. (*A. François.*)

(8) Le marquis de Chauvelin. (*A. François.*)

il y a quelques endroits à retoucher. Les acteurs, excepté moi, étaient bien meilleurs que la pièce. Nous ne pouvons venir jouer devant vous, madame, comme faisaient autrefois les troubadours; mais Dieu veuille que je puisse me venir mettre à vos pieds sur la fin de l'hiver! La grande maîtresse des cœurs daignerait-elle me revoir avec quelque plaisir?

Pour moi, madame, avec quel transport je viendrais rendre encore mes hommages à ce que j'ai vu de plus respectable et de plus aimable, et lui renouveler mon profond respect.

3267. — A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

Aux Délices, près Genève, 15 novembre.

Monsieur, dans les dernières lettres que j'ai eu l'honneur de vous écrire, je ne me suis occupé que de votre admirable entreprise d'élever un monument au fondateur de votre empire et de votre gloire. Je vous ai témoigné mon zèle; j'ai insisté sur la nécessité où vous êtes aujourd'hui d'achever promptement la seconde aile de votre édifice.

Je ne vous ai point dit combien les ennemis de votre nation sont fâchés contre moi; c'est encore une raison de plus qui redouble mon zèle pour la gloire de votre pays, et qui me rend la mémoire de Pierre-le-Grand plus précieuse. Me voilà naturalisé Russe, et votre auguste impératrice sera obligée, en conscience, de m'envoyer une sauvegarde contre les Prussiens.

Je voudrais savoir surtout si la digne fille de Pierre-le-Grand est contente de la statue de son père, taillée aux Délices par un ciseau que vous avez conduit.

Je vous fais encore mes compliments sur l'exemple de l'ordre, de l'observation du droit des gens, et de toutes les vertus civiles et militaires que vos compatriotes ont donné à la prise de Berlin.

3268. — A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

15 novembre.

Je reçois, madame, toutes vos bontés du 7 novembre, tous les témoignages de votre attention angélique, de votre goût, de votre zèle inaltérable pour *Tancrède*. Je n'ai qu'un moment pour y répondre; il est une heure trois quarts, la poste part à deux heures. Que vais-je devenir? Prault m'écrit qu'on imprime partout *Tancrède* défiguré, qu'il va le défigurer aussi. Mes anges peuvent-ils parer à ce coup funeste? Je vais être déshonoré; madame de Pompadour croira que je me suis moqué d'elle. Ne me reste-t-il qu'un parti, celui de faire vite imprimer à Genève, et d'envoyer la pièce imprimée par la poste, en désavouant l'édition de Prault? J'aurai l'honneur d'écrire (1) le 17 à mes anges ce que j'aurai pensé à tête reposée. Mon cœur, qui va plus vite que ma tête, vous écrit lui tout seul; il est pénétré pour vous de la plus tendre et la plus respectueuse reconnaissance.

3269. — A M. PRAULT FILS.

Aux Délices, 15 novembre (2).

Je vous ai écrit, monsieur, par M. d'Argental. Apparemment que vous n'aviez pas encore reçu ma lettre à la date de la vôtre du 5 novembre. M. d'Argental était, je crois, alors à la campagne. Je doute fort qu'on ait imprimé *Tancrède* dans les provinces. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'on ne peut pas imprimer ma tragédie, puisqu'elle n'est pas achevée et que je la corrige encore tous les jours. Je ne sais pas quand les comédiens la rejoueront. Il y a plus de cent vers dans mon manuscrit différents de la pièce qui a été jouée. Comme je n'étais pas sur les lieux, les comédiens ont pris sur eux de changer mon ouvrage comme ils l'ont voulu. Si vous l'imprimiez telle qu'elle a été jouée, vous donneriez une pièce toute défigurée, dans laquelle on a été obligé de mettre à la hâte des vers qui pèchent contre la langue et contre la poésie. Cette démarche serait très désagréable pour vous et pour moi.

Je serais d'autant plus obligé de désavouer la pièce, qu'elle ne doit paraître qu'avec une très longue dédicace à madame de Pompadour. Cette dédicace, qui sert aussi de préface, a été vue par madame de Pompadour et par ses amis. Ce serait leur manquer à tous que de leur avoir envoyé cette dédicace sans l'imprimer. On serait avec raison très mécontent de votre précipitation.

Je vous conseille d'engager mademoiselle Clairon à reprendre sans délai *Tancrède*, afin que vous puissiez l'imprimer sur-le-champ. Je saisirai toujours avec empressement toutes les occasions de vous faire plaisir.

Votre très humble et très obéissant serviteur.

3270. — A M. DUCLOS.

19 novembre (1).

C'est pour vous donner avis, mon cher et illustre confrère, que je vous ai adressé un paquet et une lettre sous l'enveloppe de M. Jannel; vous m'aviez mandé que je pouvais me servir de cette voie. Vous croyez bien que ce n'est pas la lettre *T* qui est dans le paquet; c'est un czar. Peut-être n'avez-vous pas encore prévenu M. Jannel (2) de l'envoi que je devais vous faire, et ce paquet pourrait bien rester à la poste. Je vous disais dans ma lettre que M. Duvergier, l'un des cent bras de M. de Montmartel, a ordre de payer les 600 fr., et que vous n'avez qu'à faire écrire le nom de M. Duvergier sur mon billet.

Aujourd'hui je vous écris sur ce qu'on m'a mandé que Fréron, dans l'une de ses feuilles, s'avise de dire que, dans la dernière assemblée publique, il n'y avait que douze académiciens, que les autres dédaignent trop le corps pour paraître au nombre de ses membres. Voilà à peu près le sens de ce qu'on m'a mandé. Si cela est, souffrirez-vous que ce misérable insulte impunément l'Académie? J'ai vu un temps où il aurait été puni. C'est à vous à voir ce que vous devez et ce que vous pouvez faire. Je m'en rapporte bien à vous.

Je suis à vos ordres avec les sentiments que je vous dois.

3271. — A M. LE DUC D'UZÈS.

19 novembre.

Monsieur le duc, béni soit Dieu de ce que vous êtes un peu malade! car, lorsque les personnes de votre sorte ont de la santé, elles en abusent, elles éparpillent leur corps et leur âme de tous les côtés; mais la mauvaise santé retient un être pensant chez soi, et ce n'est qu'en méditant beaucoup qu'on se fait des idées justes sur les choses de ce monde et de l'autre; on devient soi-même son médecin. Rien n'est si pauvre, rien n'est si misérable que de demander à un animal en bonnet carré ce que l'on doit croire. Il y a longtemps que je sais que vous cherchez la vérité dans vous-même. Ce que vous me fîtes l'honneur de m'envoyer, il y a quelques années (3), fait voir que vous avez l'âme plus forte que le corps. Si vous avez perfectionné cet ouvrage, il sera utile aux autres comme à vous-même.

Les plaisanteries et les ouvrages de théâtre, dont vous me parlez, ne sont que des amusements, des bagatelles difficiles; l'étude principale de l'homme est celle dont on s'occupe le moins. Presque personne ne s'avise d'examiner d'où il vient, où il est, pourquoi il est, et ce qu'il deviendra. La plupart de ceux mêmes qui passent pour avoir le sens commun ne sont pas au-dessus des enfants qui croient les contes de leurs nourrices; et le pis de l'affaire est que souvent ceux qui gouvernent n'en savent pas plus que ceux qui sont gouvernés: aussi, quand ils deviennent vieux, et qu'ils sont abandonnés à eux seuls, ils traînent une vieillesse imbécile et méprisable; le doute, la crainte, la faiblesse empoisonnent leurs derniers jours; l'âme n'est jamais forte que quand elle est éclairée. Regardez-vous donc comme un des hommes les plus heureux d'avoir su penser de bonne heure; vous vous êtes préparé des ressources sûres pour tous les temps de votre vie. Je voudrais bien que ma mauvaise santé et que mon âge avancé me permissent, monsieur le duc, de venir être quelquefois à Uzès le témoin des progrès de votre esprit; je voudrais m'éclairer et me fortifier auprès de vous; mais, dans l'état où je suis, je ne peux plus sortir de ma retraite; il ne me reste qu'à souhaiter que vous vous portiez assez bien pour venir consulter M. Tronchin. Il y a des malades qui ont la force de faire cent lieues pour se faire tâter le pouls à Genève, et qui ensuite se trouvent assez bien pour s'en retourner. Soyez persuadé, monsieur le duc, de l'estime infinie, de l'attachement, et du profond respect du solitaire à qui vous avez fait l'honneur d'écrire.

3272. — A M. DAMILAVILLE.

19 novembre.

Dieu me devait un homme tel que vous, monsieur. Vous aimez Apollon et Cérès, et je sacrifie à l'un et à l'autre; vous détestez le fanatisme et l'hypocrisie, je les ai abhorrés

(1) On n'a pas cette lettre. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Directeur des postes. (G. A.)
(3) Voyez la lettre à d'Uzès du 28 janvier 1757. (G. A.)

depuis que j'ai eu l'âge de raison; vous aimez M. Thieriot, et il y a environ quarante ans que je le chéris comme l'homme de Paris qui aime le plus sincèrement la littérature, et qui a le goût le plus épuré; vous vous êtes lié avec M. Diderot, pour qui j'ai une estime égale à son mérite; la lumière qui éclaire son esprit échauffe son cœur. Je ne me console point qu'un si beau génie, à qui la nature a donné de si grandes ailes, les voie rognées par le ciseau des cafards. Celui d'Atropos coupera bientôt les miennes; mais, en attendant, je m'en sers avec quelque satisfaction pour tomber sur les chats-huants qui veulent nous manger. Ces petits amusements me délassent quand j'ai tenu la charrue de la même main qui osa crayonner la bonté de Henri IV, et le fanatisme de Mahomet.

Je vous remercie, moi et mon petit pays, du *Mémoire* (1) sur les blés. Je crois que, de tous les poëtes, je suis le plus utile à la France; j'ai défriché une lieue de pays, je fais vivre deux cents personnes qui mouraient de faim. Amphion arrangeait des pierres, et je secours des hommes. Voilà les droits, monsieur, que j'ai à votre amitié. J'ai renoncé au tumulte de Paris; on y perd son temps, et ici je l'emploie. Celui que je crois le mieux employé est le moment où je lis vos lettres, et celui auquel je vous assure de mon estime sincère et de mon attachement véritable.

Permettez que je mette dans ce paquet une lettre pour l'ami avec lequel vous avez transporté la sagesse à la taverne.

3273. — A M. THIERIOT.

19 novembre.

Mon cher et ancien ami, vos dernières lettres sont charmantes; mais vous ne disiez pas que vous aviez gobelotté au cabaret avec M. Damilaville; il me paraît digne de boire et de penser avec vous.

Embrassez pour moi l'abbé *Mords-les;* c'est un grand malheur que deux ou trois lignes (2) échappées à sa juste indignation aient arrêté sa plume; il était en beau train. Je ne connais personne qui soit plus capable de rendre service à la raison.

Quoi! vous ne saviez pas qu'il y a dans l'*Histoire de l'Académie des Sciences* un mémoire de M. Le Rond, jeune homme de quatorze ans (3) qui promettait beaucoup? M. Le Rond a bien tenu parole; mais, soit Le Rond, soit d'Alembert, dites-lui bien qu'il est l'espoir de notre petit troupeau, et celui dont Israël attend le plus. Il est hardi, mais il n'est point téméraire; il est né pour faire trembler les hypocrites, sans leur donner prise sur lui. Qu'il marche dans la voie du Seigneur, et qu'il ne craigne rien.

J'attends avec impatience les réflexions de *Pantophile*-Diderot sur *Tancrède*. Tout est dans la sphère d'activité de son génie; il passe des hauteurs de la métaphysique au métier d'un tisserand, et de là il va au théâtre. Quel dommage qu'un génie tel que le sien ait de si sottes entraves, et qu'une troupe de coqs-d'Inde soit venue à bout d'enchaîner un aigle!

J'ai l'orgueil d'espérer que ses idées se rencontreront avec les miennes, et que ma pièce est comme il la désire; car elle est fort différente de celle qu'il a plu aux comédiens de charpenter sur le théâtre; je crois vous l'avoir déjà dit.

Frère Jean des Entommeures-Menoux m'épouvanterait à table, mais je ne le crains point ailleurs; et ni lui ni personne ne m'empêchera de dire la vérité.

Le roi est content de l'*Histoire* de Pierre-le-Grand; madame de Pompadour pense de même. M. le duc de Choiseul, en digne ministre des affaires étrangères, en fait plus de cas que de celle de *Charles XII;* c'est là le cas de dire :

> Principibus placuisse viris non ultima laus est;
> HOR., lib. I, ep. XVII.

et j'y ajoute :

> *Jesuitis* placuisse viris non *maxima* laus est.

Ne manquez pas de m'envoyer *presto presto* le *Mémoire* raisonné du roi de Portugal (4) contre les révérends Pères, et comptez que cela figurera dans *la Capilotade.*

Voici une petite lettre de change pour un exemplaire de mes sottises; je vous prie de les envoyer chercher chez Robin-*mouton*, de les faire relier proprement et promptement, et de les donner à *Platon*-Diderot.

On me mande que la Corneille en question descend de Thomas, et non de Pierre (1); en ce cas, elle aurait moins de droits aux empressements du public. J'avais imaginé de la donner pour compagne à madame Denis, nous aurions joué ensemble le *Cid* et *Cinna*, et nous aurions pourvu à son éducation comme à sa subsistance. Mandez-moi ce que vous aurez appris d'elle, et je verrai, comme je l'ai mandé à M. Le Brun, ce qu'un pauvre *soldat* peut faire pour la fille de *son général.*

Portez-vous bien, mon cher ami; j'entre dans ma soixante et septième année (2), et j'ai encore assez de feu dans les intervalles de mes souffrances, que je supporte assez gaiement.

Vivons et philosophons. Je vous embrasse de tout mon cœur.

3274. — A M. DEVAUX.

Je ne sais, mon cher *Panpan*, si Alexandre se connaissait en vers aussi bien que vous; et j'aime bien autant votre taudis que ses tentes. Vos petits vers sont fort jolis; en vous remerciant. Mais, à propos, *Tibulle* de Saint-Lambert doit avoir reçu un gros paquet contre-signé La Reynière, adressé à Nancy. Je crains quelque méprise.

Vous voyez donc souvent madame de Boufflers. Que vous êtes heureux, ô *Panpan!*

3275. — A M. LE BRUN.

Aux Délices, 22 novembre.

Sur la dernière lettre que vous me faites l'honneur de m'écrire, monsieur, sur le nom de Corneille, sur le mérite de la personne qui descend de ce grand homme, et sur la lettre que j'ai reçue d'elle, je me détermine avec la plus grande satisfaction à faire pour elle ce que je pourrai. Je me flatte qu'elle ne sera point effrayée d'un séjour à la campagne, où elle trouvera quelquefois des gens de mérite, qui sentent tout celui de son grand-oncle. M. Delaleu, notaire très connu à Paris, et qui demeure dans votre voisinage, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, vous remboursera sur-le-champ, et à l'inspection de cette lettre, ce que vous aurez déboursé pour le voyage de mademoiselle Corneille. Elle n'a aucun préparatif à faire; on lui fournira, en arrivant, le linge et les habits convenables. M. Tronchin, banquier de Lyon, sera prévenu de son arrivée, et prendra le soin de la recevoir à Lyon, et de la faire conduire dans les terres que j'habite. Puisque vous daignez, monsieur, entrer dans ces petits détails, je m'en rapporte entièrement à votre bonne volonté, et à l'intérêt que vous prenez à un nom qui doit être si cher à tous les gens de lettres.

J'ai l'honneur d'être, avec l'estime et l'amitié dont vous m'honorez, monsieur, votre, etc., etc.

3276. — A MADEMOISELLE CORNEILLE.

Aux Délices, 22 novembre.

Votre nom, mademoiselle, votre mérite, et la lettre (3) dont vous m'honorez, augmentent dans madame Denis et dans moi le desir de vous recevoir, et de mériter la préférence que vous voulez bien nous donner. Je dois vous dire que nous passons plusieurs mois de l'année dans une campagne auprès de Genève; mais vous y aurez toutes les facilités et tous les secours possibles pour tous les devoirs de la religion; d'ailleurs notre principale habitation est en France, à une lieue de là, dans un château très logeable que je viens de faire bâtir, et où vous serez beaucoup plus commodément que dans la maison d'où j'ai l'honneur de vous écrire. Vous trouverez, dans l'une et dans l'autre habitation, de quoi vous occuper, tant aux petits ouvrages de la main qui pourront vous plaire, qu'à la musique et à la lecture. Si votre goût est de vous instruire de la géographie, nous ferons venir un maître qui sera très honoré d'enseigner quelque chose à la petite-fille du grand Corneille; mais je le serai beaucoup plus que lui de vous voir habiter chez moi.

---

(1) *Mémoire contenant le détail et le résultat d'un grand nombre d'expériences faites l'année dernière par un laboureur du Vexin (de Gonfreville), pour parvenir à connaître ce qui produit le blé noir, et les remèdes propres à détruire cette corruption.* (G. A.)

(2) Dans la *Vision.* (G. A.)

(3) Ou plutôt de vingt et un ans. (G. A.)

(4) *Manifeste du roi de Portugal, contenant les erreurs impies et séditieuses que les religieux de la compagnie de Jésus ont enseignées aux criminels qui ont été punis, et qu'ils se sont efforcés de répandre parmi les peuples de ce royaume;* Lisbonne (1759). (G. A.)

(1) Elle descendait, comme nous l'avons dit, d'un cousin des Corneille. (G. A.)

(2) Ou plutôt dans sa soixante-sixième, s'il est né, comme il le fait entendre ici, le 21 novembre 1694. (G. A.)

(3) Datée du 12 novembre. (G. A.)

J'ai l'honneur d'être, avec respect, mademoiselle, votre, etc.

3277. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

25 novembre.

Rien n'est plus importun, mes divins anges, qu'un pauvre diable d'auteur qui a fait une pièce à la hâte, qui ne la corrige pas trop à loisir, et qui est imprimée à cent lieues. Jugez de ma syndérèse par ma lettre à Prault, que j'ai l'honneur de vous envoyer. Je vous supplie de vouloir bien me faire tenir les feuilles imprimées, sous l'enveloppe de M. de Courteilles, avant qu'elles soient tirées; car vous jugez bien qu'il y aura toujours quelques vers à changer, et peut-être aussi quelques lignes de prose dans la dédicace. L'Académie m'a chargé de travailler à quelques feuilles de son *Dictionnaire;* cette occupation déroute un peu de la poésie, et il y a bien longtemps que je suis dérouté. Les bâtiments et les jardins, et tout le train de la campagne, font encore plus de tort aux vers que le *Dictionnaire de l'Académie.*

A propos d'Académie, ne voudriez-vous pas avoir la bonté de lui donner mon portrait? Qu'importe qu'il soit mal ou bien? je n'irai pas me faire peindre à soixante et sept ans. Il s'agit seulement que Fréron ne soit pas en droit de dire qu'on n'a pas voulu de moi à l'Académie, même en peinture. A propos d'Académie encore, il y a M. Lemierre, grand remporteur de prix, et auteur d'*Hypermnestre*, à qui je devais une lettre. J'ignorais son gîte. Je pris la liberté de vous adresser ma lettre (1). Je n'ai point lu son *Hypermnestre* sans plaisir. Pour le Colardeau, je ne le connais pas; on dit qu'il fait de très beaux vers; il occupera longtemps mademoiselle Clairon. Est-il vrai qu'elle arrive, sur le théâtre, *violée?* C'est dommage que cette action théâtrale ne se soit pas passée sur la scène; cela est plus plaisant qu'un échafaud. J'ai donc du temps pour me raccommoder avec mademoiselle Clairon; elle daignera donc ne point écourter mon malheureux second acte. Elle est accoutumée à couper bras et jambes aux pièces nouvelles, pour les faire aller plus vite. Bientôt les tragédies consisteront en mines et en postures.

Souvent *l'excès* d'un mal nous conduit dans un pire.
BOIL., *Art poét.*, ch. I.

Et *Luc*, *Luc*, quel diable d'homme! Voilà donc comme je serai trop vengé (2).

On parle encore de deux ou trois petits massacres, mais je n'en veux rien croire.

Mille tendres respects.

3278. — A M. GABRIEL CRAMER (3).

Je ne crois pas qu'il soit convenable d'imprimer actuellement des *Tancrède* pour Paris. Comme j'ai fait présent du privilége de l'édition parisienne à mademoiselle Clairon et à Lekain, leur libraire serait en droit de crier. Je pense donc qu'il faut n'en tirer que le nombre d'exemplaires que M. Cramer peut débiter en Suisse, en Allemagne et dans la province.

Lorsqu'on aura débité le dix-huitième volume des Œuvres complètes, on en donnera un dix-neuvième au bout de six mois. Ce dix-neuvième contiendra *Tancrède*, *Zulime*, et deux autres pièces, avec quelques petits chapitres assez intéressants.

Voilà, mon cher ami, quelle est ma sage résolution.

Vous pourrez d'ailleurs réimprimer l'*Histoire générale* quand il vous plaira, en attendant le deuxième volume du *Czar*, qui ne tardera pas à être entre vos mains, dès que j'aurai reçu mes instructions. Tant qu'il y aura dans mon corps, *je ne sais quoi*, qu'on appelle mon âme, je planterai des arbres ou je ferai rouler la presse, et même quand je serai damné, vous aurez de quoi glaner.

Je ne crois point du tout les exagérations que l'on débite à Genève sur *Luc* et le *Cunctateur* (4); j'attends le *Boiteux*.

Gardez-vous de mettre mon nom au dix-huitième volume (5), et envoyez-moi deux exemplaires des dernières feuilles pour compléter les deux exemplaires que j'ai; plus, trois exemplaires complets. *Vale.*

(1) On n'a pas cette lettre. (G. A.)
(2) Frédéric avait attaqué Daun à Torgau le 3 novembre, et le lendemain la ville s'était rendue. (G. A.)
(3) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(4) Le général autrichien Daun. (G. A.)
(5) De ses Œuvres éditées par Cramer. (G. A.)

3279. — A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

26 novembre.

Après avoir écrit hier au soir, à la hâte, à mes anges, je me couchai avec des scrupules sur *Tancrède*, et nommément sur l'envie que j'aurais de prendre des libertés anglaises et italiennes, en retranchant des lettres qui m'incommodent. A mon réveil, je reçois la lettre de M. d'Argental et de madame Scaliger.

Comment ferez-vous, mes anges, pour vous débarrasser de moi? Pourquoi M. d'Argental a-t-il mal aux yeux? Comment M. Fournier (1) trouve-t-il cela? pourquoi le souffre-t-il? Est-ce *Caliste* qui a fait trop pleurer mon cher ange? est-ce moi qui l'ai trop fatigué par mes paperasses?

Crébillon mon maître. Bonne plaisanterie, que Fréron prend pour du sérieux. Il faut pourtant ne pas trop changer ce que madame la marquise a approuvé.

Voulez-vous *que j'ai regardé comme mon maître?* Politesse ne coûte rien, et fait toujours un bon effet.

Voici la grande question : Jouera-t-on *Fanime* cet hiver? non, à ce que je présume. Pourquoi? parce qu'il y a au troisième acte un embrouillamini qui me déplaît, et au cinquième il y a deux poignards qui me font de la peine. On a beaucoup pleuré, d'accord; mais il y a des gens bien malins à Paris. La fin de *Fanime*, déchirante, tragique; son père l'amadoue;

. . . . . ô mon père!
J'en suis indigne, (*Zulime*, act. V, sc. dern.)

avec un éclat de voix douloureux, et elle se tue. Bravo! Mais le poignard d'Enide, et le poignard de Fanime, ces deux poignards me tuent. Que faire donc? donner *Tancrède* au mois de décembre, l'imprimer en janvier, et rire; ensuite nous verrons. Vous aurez de mes nouvelles; vous ne mourrez pas de faim.

C'est assez parler Voltaire, parlons Corneille. Je suis bien fâché que cette demoiselle ne descende pas en droite ligne du père de *Cinna;* mais son nom suffit, et la chose paraît décente. Vous avez vu cette demoiselle, mes divins anges; c'est à vous qu'on s'adresse quand Voltaire est sur le tapis. Connaissez-vous un Le Brun, un secrétaire de M. le prince de Conti? c'est lui qui m'a encorneillé; il m'a adressé une *Ode* au nom de Pierre. C'est à lui que j'ai dit : Envoyez-la-moi; qu'on paye son voyage, qu'on l'adresse à M. Tronchin, à Lyon, etc. Mais il vaudrait bien mieux que ce fût madame d'Argental qui daignât arranger les choses; cela serait plus honorable pour Pierre, pour mademoiselle Corneille, et pour moi; mais je n'ai pas le front d'abuser à ce point des bontés dont on m'honore. Cependant, je le répète, il convient que madame d'Argental soit la protectrice. Tout ce qu'elle fera sera bien fait. Nul trousseau pour ce mariage. Madame Denis lui fera faire habits et linge. Nous lui donnerons des maîtres, et dans six mois elle jouera Chimène.

Je suis à vos pieds, divins anges.

3280. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

27 novembre.

Monsieur, le philosophe des Alpes, et sa nièce, et tout ce qui a eu l'honneur de vous voir, vous regrettent. Il nous est venu des philosophes depuis vous, mais aucun ne vous fera jamais oublier. Jugez combien Lucrèce est beau en latin, puisqu'il vous fait tant de plaisir dans un si mauvais français; et jugez du peu que nous valons, nous autres modernes, puisque aucun Français n'a osé dire la dixième partie de ce que Lucrèce disait aux Romains sans témérité et sans crainte. On se plaint des fermiers-généraux et des intendants; mais combien devrait-on s'élever contre des misérables qui mettent des impôts sur l'esprit, et qui tyrannisent la pensée! L'ignorance et l'infâme superstition couvrent la terre; quelques personnes échappent à ce fléau, le reste est au rang des bêtes de somme; et on a si bien fait, qu'il faut des efforts pour secouer le joug infâme qu'on a mis sur nos têtes. Nous sommes parvenus à regarder comme un homme hardi celui qui pense que deux et deux font quatre.

Jouissez, monsieur, de votre raison, dont si peu d'hommes jouissent, et ajoutez-y la jouissance de la vie dans votre belle terre, dans le sein de votre famille, et dans la société de vos amis, surtout dans celle de M. de La Ramière, à qui nous faisons nos très humbles compliments, et qui me paraît bien digne de votre amitié.

Adieu, monsieur; si le plaisir d'être aimé doit être compté

(1) Médecin. (G. A.)

pour quelque chose, soyez sûr que vous le serez toujours dans la petite retraite que vous avez daigné habiter. Votre petite chambre s'appelle la cellule du philosophe. Recevez mes tendres respects.

3281. — A M. TRONCHIN, DE LYON.

28 novembre (1).

Il pourra se faire que dans quelques jours une demoiselle de dix-huit ans vienne se présenter à vous : c'est la petite-fille du grand Corneille, la petite-nièce de Cinna et de Chimène. Il est juste que je prenne quelque soin de la descendante de mon maître. Les vassaux sont obligés de nourrir les filles de leur seigneur. Supposé qu'elle vienne, nous vous demandons, madame Denis et moi, toutes vos bontés pour elle; nous supposons que ce sera vers le temps de l'*escalade*. Si vers ce temps-là quelque dame de Lyon va à Genève, ne pourrait-on pas s'arranger? Je crois que madame d'Argental voudra bien se charger de son voyage à Lyon; celui de Genève se fera comme vous le jugerez à propos. Vous voyez que nous faisons aller et venir des filles; c'est toujours vous qui favorisez ce beau commerce, et vous devez assurément prendre votre droit de passage. Cependant rien n'est si édifiant que nos filles; nous les tirons du couvent, et nous les renvoyons dévotes.

Le prince Henri est très malade de la poitrine; c'est dommage, car il jouait très joliment dans mes pièces (2).

3282. — A M. LE COMTE ALGAROTTI.

A Ferney, 28 novembre.

Un de mes chagrins, monsieur, ou plutôt mon seul chagrin, est de ne pouvoir vous écrire de ma main combien vous êtes aimable. Vous parlez d'Horace (3) comme un homme qui aurait été son intime ami, comme si vous aviez vécu de son temps. Il est juste qu'on connaisse à fond les caractères auxquels on ressemble. Pour César, j'imagine que vous auriez fait un voyage dans nos Gaules avec le fils de Cicéron, au lieu d'aller à Pétersbourg, et que vous l'auriez empêché de se brouiller avec Labiénus. Je ne sais comment vous faites votre compte, mais on croirait que vous avez vécu familièrement avec tous ces gens-là.

Je vous fais encore de très sérieux remerciements sur votre *Voyage de Russie*. Il y a toujours quelque chose à apprendre avec vous, de la zone tempérée à la zone glaciale.

J'ai eu l'honneur de vous envoyer la première partie de l'*Histoire* du czar, et c'est probablement celle que vous avez. Vous me permettrez, s'il vous plaît, de vous citer dans la seconde; j'aime à me faire honneur de mes garants; il y a plaisir à rendre justice à des contemporains tels que vous. D'ailleurs l'histoire d'un fondateur est pour les sages; et l'*Histoire de Charles XII* plairait aux amateurs des romans, si ce Don Quichotte, au moins, avait eu une Dulcinée. On n'a aujourd'hui à écrire que des massacres en Allemagne, des processions à Rome, et des *facéties* à Paris.

Lætus sum, non validus, sed tui amantissimus.

3283. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 novembre.

Telle est *dans nos Etats* la loi de l'hyménée;
C'est la religion lâchement profanée,
C'est la patrie enfin que nous devons venger.
L'infidèle en nos murs appelle l'étranger, etc.

Tancr., act. II, sc. IV.

Il faut avouer, mes divins anges, que je suis l'homme aux inadvertances. On change un vers, et on oublie d'envoyer les corrections devenues nécessaires aux vers suivants, et on fatigue ses anges horriblement. On ne sait plus où l'on est. Il faut recopier la pièce, tous les rôles; c'est la toile de Pénélope. Je suis à vos genoux, je vous demande pardon, je meurs de honte. Il y a plus de cent vers corrigés dans cette maudite *Chevalerie;* tout cela est épars dans mes lettres. Si vous pouvez attendre, je crois que le meilleur parti est de vous envoyer la pièce bien recopiée. Vous êtes les maîtres de tout; mais, en cas que vous fassiez imprimer, je vous demande toujours en grâce de m'envoyer les feuilles.

J'apprends que MM. les dévots et MM. de Pompignan se sont beaucoup remués sur la nouvelle que j'étais chez Delaleu, à Paris. J'apprends que les dévotes sont fâchées de voir une Corneille aller dans la terre de réprobation, et qu'elles veulent me l'enlever. A la bonne heure; elles lui feront sans doute un sort plus brillant, un établissement plus solide dans ce monde-ci et dans l'autre; mais je n'aurai eu rien à me reprocher. Nous verrons qui l'emportera de cette cabale ou de vous. Vous devez savoir que tout cela a été traité, pour et contre, au lever du roi. Chacun a dit son mot. Voilà de grandes affaires; mais Pondichéry est plus important.

Que dites-vous de la *Didon* de M. Le Franc de Pompignan, suivie du *Fat puni* (1). On est bien drôle à Paris!

Mille tendres respects.

3284. — A M. TRONCHIN, DE LYON.

1er décembre (7).

Il faut que vous m'aidiez à faire une bonne œuvre. Mes bâtiments en souffriront; mais il faut courir au plus pressé et au plus plaisant.

Voici ce plaisant. Les jésuites qui demeurent à Ornex, auprès de Ferney, ne doivent aimer que les biens célestes. Ils ne sont là que pour convertir des huguenots; mais pour les convertir, il ne faut pas s'emparer de leur bien. Deux vieilles damnées, nommées mesdemoiselles Baltazard, possédaient à Ornex un bien d'environ dix-huit mille livres de France. Les frères jésuites ont acquis saintement ce domaine en achetant à vil prix les dettes des créanciers, en payant six cents livres pour douze cents, et le reste en messes. J'ai déterré les héritiers véritables (3), pauvres gentilshommes, se battant très bien pour le roi, et n'ayant pas de quoi chasser les jésuites de leur héritage. Ils n'ont que de la poudre et leur épée, cela ne suffit pas : il faut de l'argent; c'est moi qui l'avance. Je crois bien que je déplairai à frère Berthier; mais je crois que je ne vous déplairai pas, et que tous les honnêtes gens m'en sauront gré; votre ville n'en sera pas fâchée. Que faire donc, mon cher ami? L'impossible pour m'envoyer sur-le-champ dix-huit mille livres en or pour être déposées à Gex. Ils ne porteront de longtemps intérêt, d'accord; il faudra ne travailler de longtemps aux embellissements de Ferney, volontiers. Il est si agréable de chasser des jésuites, qu'il faut tout sacrifier à cette œuvre pie.

Ainsi donc, mon cher ami, secret et argent. Cette petite anecdote figurera un jour dans l'histoire de la compagnie de Jésus et dans la mienne.

3285. — A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

Monsieur, je dois confier à votre prudence et à votre bonté pour moi que le roi de Prusse m'a su très mauvais gré d'avoir travaillé à l'*Histoire* de Pierre-le-Grand et à la gloire de votre empire. Il m'en écrit dans les termes les plus durs (4), et sa lettre ménage aussi peu votre nation que l'historien. Je ne croyais pas choquer ce prince en célébrant un grand homme; je ne m'attendais pas à l'injustice que j'essuie; mais je me flatte que votre auguste impératrice, que la digne fille de Pierre-le-Grand sera aussi contente du monument élevé à son père que le roi de Prusse en est fâché.

3286. — A M. TRONCHIN, DE LYON.

6 décembre (5).

Ne croyez pas, mon cher huguenot, que mon zèle pour la maison du Seigneur et ma tendre affection pour la compagnie de Jésus me fassent jeter dix-huit mille livres dans le lac. Ils seront déposés au greffe, et la terre me répondra de mon argent. Figurez-vous que les révérends ont eu le bien de mesdemoiselles Baltazard pour sept à huit mille livres, et qu'il vaut douze cents livres annuellement avec une administration médiocre.

Je vous dirai, pour vous réjouir, que ces bonnes gens ont offert mille écus à l'un des héritiers, pour l'engager à leur remettre les titres de sa famille et à la frustrer de ses droits. L'homme auquel ils se sont adressés est un officier incapable d'une action si lâche. Il a été outré de la proposition; et la turpitude des saints sera bientôt mise au grand jour. Je ne

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) A Berlin, en 1752. (G. A.)
(3) Dans l'*Essai sur Horace*. (G. A.)

(1) Le 9 novembre 1760, un des acteurs de la Comédie-Française ayant annoncé, comme cela se pratiquait alors, qu'ils donneraient, le jour suivant, *Didon* et le *Fat puni*, le parterre, se rappelant aussitôt les *Facéties* de Voltaire, avait fait un malin rapprochement entre l'auteur de la tragédie et le titre de la comédie. (*Clogenson.*)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) MM. de Crassy. (G. A.)
(4) Le 31 octobre. (G. A.)
(5) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

réponds pas qu'ils ne fassent quelque miracle qui leur conserve le bien usurpé, comme, par exemple, quelque faux contrat, quelque vieux titre de donation; en ce cas je n'en serai encore que pour quatre ou cinq cents livres que j'aurai avancées. Il se peut encore qu'ils demandent une somme plus forte que celle qui sera déposée; ce serait alors une difficulté embarrassante : il s'agira de savoir si les héritiers naturels seront tenus de donner plus d'argent qu'ils n'en avaient reçu, quand ils mirent, eux ou leurs auteurs, cet héritage en antichrèse. C'est une matière à procès, sans doute; et nous verrons alors si en donnant encore quelque surplus, la terre vaudra le principal que nous donnerons; en un mot, je ne risque rien, et tout le danger que je cours est de donner aux jésuites une nouvelle gloire, s'il arrivait quelque empêchement dirimant; ce que je ne prévois pas. Alors les dix-huit mille livres passeraient du greffe de Gex dans la bourse d'un de vos auditeurs, M. Des Franches, qui demande dix-huit mille livres. Il est fort riche et paiera bien. Et je passerai ce qui me reste de vie à faire de la terre le fossé, et à mettre mes chers voisins les jésuites dans la voie du salut.

Qu'est-ce donc que ce M. de Mably qui croit avoir fait une comédie? Est-ce un fils de l'abbé de Mably, ci-devant secrétaire du cardinal de Tencin? Que n'apprend-il plutôt à chiffrer? Je renverrai incessamment à M. votre frère l'énorme et inlisible paquet, avec une lettre honnête pour ce pauvre monsieur.

3287. — A M. SENAC.

Aux Délices, 6 décembre.

Ma partie pensante, monsieur, sait tout ce qu'elle vous doit; elle vous en remercie, elle y sera sensible jusqu'à ce qu'elle ne pense plus. Ma partie animale vous présente les papiers ci-joints, concernant la peste dont nous sommes menacés (1). Je sais qu'il y a peste et peste. Je ne prétends pas que celle qui dépeuple nos hameaux, dans un coin des Alpes, ait l'insolence de ressembler à celle de Marseille (2); je sais qu'il faut se tenir à sa place : mais enfin, si on néglige l'objet de ma requête, la chose peut aller loin. Il s'agit de quelques malheureux; mais ces malheureux, ignorés et délaissés, sont sujets du roi, et il étend ses regards sur les derniers de ses peuples. L'affaire dont il s'agit me paraît du ressort de votre archiâtrie. Si, sans vous compromettre, vous pouvez, monsieur, appuyer notre *mémoire* (3), vous aurez le plaisir de faire du bien. Je vous prends là par votre faible. Soyez très sûr que, si on ne remédie pas au mal, la contagion est à craindre. Nous sommes obligés d'abandonner le château de Ferney immédiatement après l'avoir achevé, et de nous réfugier en terre huguenote. Voyez, monsieur, ce que vous pouvez faire pour nos corps et pour nos âmes. La mienne est celle de votre ancien partisan, qui a l'honneur d'être, avec tous les sentiments qu'il vous doit, monsieur, votre, etc.

3288. — A M. THIERIOT.

8 décembre.

Je n'ai pas un moment à moi, mon cher ami; je suis, depuis un mois, accablé de travail et d'affaires. Plus on vieillit, plus il faut s'occuper. Il vaut mieux mourir que de traîner dans l'oisiveté une vieillesse insipide; travailler, c'est vivre.

Quand mademoiselle *Rodogune* (4) viendra, elle sera bien reçue. Madame Denis ne lui a point écrit de lettre, mais deux lignes au bas de ma lettre.

M. Le Brun est le maître de son *Ode;* mais il ne devait pas, je crois, faire imprimer ma prose (5).

Je vous prie de dire à M. de Bastide que si je trouve quelques rogatons qu'il puisse insérer dans son *Monde*, je vous les adresserai. Pardon, si je ne lui écris pas. Je ne sais auquel entendre. La journée n'a que vingt-quatre heures.

Votre ouvrage (6) *théologico-judaïco-rabbinico-philosophique* est peut-être fort bon; mais j'aimerais autant qu'on n'eût pas mis le titre de Berne et à monsieur l'*Oracle des philosophes*, pour faire croire que c'est moi qui suis le rabbin. Heureusement on ne m'y reconnaîtra pas.

Madame la première présidente Molé ferait bien mieux de me payer soixante mille livres que son frère, le banqueroutier frauduleux Bernard, m'a volées à moi et à ma nièce, que de gémir sur le bien que je fais à mademoiselle Corneille, et qu'elle ne fait pas.

Vous me dites que Le Franc de Pompignan n'a pas voulu aller à l'Académie; je le crois; il y serait mal accueilli. Il alla se plaindre, ces jours passés, à M. le dauphin, qui dit tout haut :

Notre ami Pompignan pense être quelque chose (1).

Qui est l'auteur de l'*Homme de lettres* (2)? il y a du bon.

Qui est l'auteur du *Savetier* (3)? apparemment quelqu'un de la profession. Le *gaillard Savetier* de La Fontaine vaut mieux.

Je m'intéresse à l'abbé du Resnel : je suis de son âge. Je m'intéresse à Ballot (5), et plus à vous. Vous avez donc soixante et trois, et moi soixante-sept. Je suis quelquefois assez gai pour mon âge; demandez à Le Franc.

Vale, vive, scribe, lætare.

Venez ici, vous et vos nerfs.

3289. — A M. TRONCHIN, DE LYON.

Délices, 8 décembre (5).

L'affaire des frères jésuites commence à être sourdement connue dans la ville de cet enragé de Calvin. Notre procureur général n'en est pas fâché. D. de Ch., notre secrétaire d'Etat (6), qui a été le prête-nom des jésuites pour acheter le bien des orphelins, est un peu honteux; mais il se range à son devoir. Il se pourra faire que les frères jésuites soient forcés à offrir aux héritiers une somme de 2,000 écus et plus pour les apaiser; il se pourra que les héritiers s'en contentent. En ce cas, j'aurai dégraissé les enfants d'Ignace, j'aurai vidé leur bourse et comblé leur honte, et je chanterai alleluia en reprenant mon argent. Louez Dieu de tout cela. J'avoue que les jésuites me damneront; mais Dieu, qui n'est ni jésuite, ni janséniste, ni calviniste, ni anabaptiste, ni papiste, me sauvera.

Dans ce moment un jésuite sort de chez moi; il s'est venu soumettre, ils rendront le bien. Je vous donnerai le détail de cette aventure. Il faut toujours que les Tronchin entrent dans les bonnes affaires.

Pour mademoiselle Chimène et Rodogune, quand elle viendra, je la recommande à vos bontés.

Si les Délices sont bien jolies, Ferney a son mérite. Tout est bientôt dans son cadre, et le cadre est cher. Il nous en coûtera 100,000 francs de la Saint-Jean 1760 à la Saint-Jean 1761. En conscience, je ne puis faire la chose à moins. Que voulez-vous, il m'en restera assez. Mes nièces sont bien pourvues; nous avons de bonnes maisons, bien meublées, d'assez grosses rentes. Nous naissons tout nus; on nous enterre avec un méchant drap qui ne vaut pas quatre sous : qu'avons-nous de mieux à faire qu'à nous réjouir dans nos œuvres pendant les deux moments que nous rampons sur ce globe ou globule? — *Interim ride et vale.*

3290. — A M. LE BRUN.

Aux Délices, 9 décembre.

Les dernières lettres, monsieur, que j'ai eu l'honneur de recevoir de vous augmentent la satisfaction que j'ai de pouvoir être utile à l'unique héritière du grand nom de Corneille. J'ai relu avec un nouveau plaisir votre *Ode*, que vous avez fait imprimer. Ma *Réponse* à vos *Lettres* ne méritait certainement pas de paraître à la suite de votre *Ode*. Les lettres qu'on écrit avec simplicité, qui partent du cœur, et auxquelles l'ostentation ne peut avoir part, ne sont pas faites pour le public. Ce n'est pas pour lui qu'on fait le bien; car souvent il le tourne en ridicule. La basse littérature cherche toujours à tout empoisonner; elle ne vit que de ce métier. Il est triste que votre libraire Duchêne ait mis le titre de Genève à votre *Ode*, à votre lettre, et à ma réponse; il semblerait que j'ai eu le ridicule de faire moi-même imprimer ma lettre. Vous savez que quand la main droite fait quelque bonne œuvre, il ne faut pas qu'elle le dise à la main gauche.

Je vous supplie très instamment de faire ôter ce titre de Genève. Votre *Ode* doit être imprimée hautement à Paris;

(1) Il y avait des marécages à Ferney. (G. A.)
(2) En 1720. (G. A.)
(3) On n'a pas ce *Mémoire*. (G. A.)
(4) Marie Corneille. (G. A.)
(5) La réponse de Voltaire à son ode. (G. A.)
(6) *L'Oracle des anciens fidèles, pour servir de suite et d'éclaircissement à la sainte Bible*, ouvrage attribué à Bigex. (G. A.)

(1) C'est à Hénault que le dauphin cita ce dernier vers de la satire intitulée, la *Vanité*. (G. A.)
(2) *Amusements d'un homme de lettres, ou Jugements raisonnés et connus de tous les livres qui ont paru pendant l'année* 1759, par d'Aquin de Châteaulyon et de Caux. (G. A.)
(3) *Trus, ou le Savetier du coin*, poème satirique par Grouber de Groubenthall. (G. A.)
(4) Ami de Thieriot. (G. A.)
(5) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(6) De Genève. (G. A.)

c'est dans l'endroit où vous avez vaincu que vous devez chanter le *Te Deum*.

On n'imprime que trop à Paris sous le titre de Genève. On croit que j'habite cette ville, on se trompe beaucoup; je ne dois d'ailleurs habiter que mes terres; elles sont en France, et le séjour doit m'en être d'autant plus agréable, que le roi a daigné les gratifier des plus grands priviléges. Ma mauvaise santé m'a forcé de vivre dans le voisinage de M. Tronchin. Mon goût et mon âge me font aimer la campagne; et ma reconnaissance pour sa majesté, qui m'a comblé de bienfaits, me rend encore plus chère cette campagne, dans laquelle j'aurai le plaisir de parler de vous à la petite-fille du grand Corneille.

Comptez, monsieur, que j'ose me croire au rang de vos amis, indépendamment de la formule du très humble et très obéissant serviteur.

3291. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

REMONTRANCES DE VOLTAIRE A SES ANGES GARDIENS.

9 décembre.

De Deliciis clamavi :

1° Mes anges ne cesseront-ils jamais d'être comme Dieu, qui commande des choses impossibles?

2° Mes anges me croiront-ils de fer quand je suis d'argile, et prendront-ils zèle pour puissance?

3° Voudront-ils de suite deux pères (1) condamnant leurs filles, et s'en repentant? ne faut-il pas un intervalle entre des choses qui ont quelque ressemblance?

4° Ne vaut-il pas mieux avoir le plaisir de donner la comédie du sieur Hurtaud, jouir de l'incognito, passer du tragique au comique, et rire sous cape de toutes les sottises du public? *Nota bene* que je me flatte que mes anges verront que le *Droit du Seigneur* ne ressemble en aucune manière à *Nanine*.

5° Ou je suis une bête, ou le *Droit du Seigneur* est comique et intéressant.

6° Je crie à mes anges : Trouvez cela comique et intéressant, vous dis-je, et faites-le jouer adroitement.

7° Je les supplie de vouloir bien faire envoyer le paquet ci-joint à la pauvre aveugle madame du Deffand. Si elle a perdu les yeux, elle n'a pas perdu sa langue; il faut consoler les affligés. Je demande pardon de la *liberté grande*.

8° A propos de la *liberté grande*, et ma lettre (2) à M. Lemierre?

9° Dans peu vous aurez nouvelle offrande.

10° Pour Dieu, laissons là *Fanime* pour quelque temps.

Il faut présenter toujours des requêtes au conseil. Je suis occupé à chasser des jésuites d'un terrain qu'ils avaient usurpé sur des orphelins; cela est plus difficile qu'une tragédie; mais j'en viendrai à bout, et cela sera plaisant; mais il n'y a pas moyen de combattre les jésuites, et de rapetasser *Fanime;* il faut choisir.

11° J'attends les feuilles (3) de Prault; je lui taillerai de la besogne.

12° J'attends *Rodogune* (4). Je n'avais imploré les bontés de madame d'Argental, dans cette affaire, que pour lui témoigner mon respect, et pour mettre *Rodogune* sous une protection plus honnête que celle de M. Le Brun, quoique M. Le Brun soit fort honnête. Je remercie tendrement monsieur comme madame d'Argental de toutes leurs bontés pour *Rodogune*.

13° Qui est l'auteur du *Savatier du coin?* il pense bien, mais il est trop savetier. Qui a fait l'*Homme de lettres?* il écrit mieux, mais cela n'est pas piquant.

14° Voici le gros article. Je n'aime point cette ophthalmie; les maux des yeux sont sérieux. Soyez bien sage, mon cher ange, que j'aime comme mes yeux; rafraîchissez-vous, couchez-vous de bonne heure; ayez peu d'affaires; tenez-vous gai surtout; c'est le remède universel.

Je baise le bout de vos ailes.

3292. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

9 décembre.

Il y a plus de six semaines, madame, que je n'ai pu jouir d'un moment de loisir; cela est ridicule, et n'en est pas moins vrai. Comme vous ne vous accommodez pas que je vous écrive simplement pour écrire, j'ai l'honneur de vous dépêcher deux petits manuscrits qui me sont tombés entre les mains. L'un me paraît merveilleusement philosophique et moral; il doit par conséquent être au goût de peu de gens; l'autre (1) est une plaisante découverte que j'ai faite dans mon ami Ezéchiel.

On ne lit point assez Ezéchiel. J'en recommande la lecture tant que je peux; c'est un homme inimitable. Je ne demande pas que ces rogatons vous divertissent autant que moi, mais je voudrais qu'ils vous amusassent un quart-d'heure.

J'ai tenu bon contre M. d'Argental. Il aurait beau me démontrer la beauté d'un échafaud, j'aime fort le spectacle, l'appareil, toutes les pompes du démon; mais, pour la potence, je suis son serviteur. Je le renvoie à Despréaux :

> Mais il est des objets que l'art judicieux
> Doit offrir à l'oreille, et reculer des yeux. (*Art poét.*, ch. III.)

D'ailleurs je suis fâché contre les Anglais. Non seulement ils m'ont pris Pondichéry, à ce que je crois (2), mais ils viennent d'imprimer (3) que leur Shakespeare, madame, est infiniment au-dessus de Gilles.

Figurez-vous, madame, que la tragédie de *Richard III*, qu'ils comparent à *Cinna*, tient neuf années pour l'unité de temps, une douzaine de villes et de champs de bataille pour l'unité de lieu, et trente-sept événements principaux pour l'unité d'action; mais c'est une bagatelle.

Au premier acte, Richard dit qu'il est bossu et puant, et que, pour se venger de la nature, il va se mettre à être un hypocrite et un coquin. En disant ces belles choses, il voit passer un enterrement (c'est celui du roi Henri VI); il arrête la bière et la veuve qui conduit le convoi. La veuve jette les hauts cris; elle lui reproche d'avoir tué son mari. Richard lui répond qu'il en est fort aise, parce qu'il pourra plus commodément coucher avec elle. La reine lui crache au visage; Richard la remercie, et prétend que rien n'est si doux que son crachat. La reine l'appelle crapaud : Vilain crapaud, je voudrais que mon crachat fût du poison. — Eh bien! madame, tuez-moi si vous voulez; voilà mon épée. Elle la prend : Va, je n'ai pas le courage de te tuer moi-même... Non, ne te tue pas, puisque tu m'as trouvée jolie. Elle va enterrer son mari, et les deux amants ne parlent plus que d'amour dans le reste de la pièce.

N'est-il pas vrai que si nos porteurs d'eau faisaient des pièces de théâtre, ils les feraient plus honnêtes?

Je vous conte tout cela, madame, parce que j'en suis plein. N'est-il pas triste que le même pays qui a produit Newton ait produit ces monstres, et qu'il les admire?

Portez-vous bien, madame; tâchez d'avoir du plaisir; la chose n'est pas aisée, mais n'est pas impossible. Mille respects de tout mon cœur.

3293. — A M. HÉRON.

Aux Délices, 10 décembre.

Monsieur, j'obéis à vos ordres avec autant de reconnaissance que de joie. J'ai l'honneur de vous envoyer ma requête contenant ma déclaration que je renonce à la haute justice de La Perrière, qu'elle appartient au roi, et que l'amende prononcée en ma faveur ne m'appartient pas.

J'envoie un double de ma requête à M. l'intendant de Bourgogne, et je le supplie de vouloir bien exiger que M. le président de Brosses signe ce double, comme il le doit.

Si M. de Brosses fait quelques difficultés, j'aurai toujours rempli mon devoir. Vous avez dû recevoir, monsieur, mon autre requête contre la peste (4); je vous importune beaucoup. Il semble que j'aie des affaires exprès pour avoir des occasions de vous renouveler les marques de ma reconnaissance, et du respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur, etc.

3294. — A M. DUPONT.

10 décembre.

Si vous aviez été *cœlebs*, mon cher ami, vous seriez venu dans mes beaux ermitages; je vous y aurais possédé; vous auriez eu la comédie et bien jouée, et des pièces nouvelles; vous auriez chassé; vous auriez revu frère Adam (5) qui est redevenu tout jésuite. Mais vous êtes *sponsus et paterfamilias*. Je ne vous plains point, parce que vous avez une femme

(1) Argire dans *Tancrède*, et Bénassar dans *Fanime*. (G. A.)
(2) On n'a pas cette lettre. (G. A.)
(3) Celles de *Tancrede*. (G. A.)
(4) Marie Corneille. (G. A.)

(1) L'article EZÉCHIEL, qui parut, en 1764, dans le *Dictionnaire philosophique*. (G. A.)
(2) Cette ville ne fut prise qu'en janvier 1761. (G. A.)
(3) Voyez, tome IV, page 578, notre Notice en tête de l'opuscule sur le Théâtre anglais. (G. A.)
(4) Il s'agit encore des marais de Ferney. (G. A.)
(5) C'est ce jésuite que Voltaire allait bientôt recueillir à Ferney. (G. A.)

et des enfants aimables; mais je me plains, moi, d'être toujours loin de vous.

Nous ne vous oublions ni aux Délices, ni à Ferney. Nous faisons souvent commémoration de vous, madame Denis et moi. Savez-vous bien que, dans mes retraites, je n'ai pas un moment de loisir, qu'il a fallu toujours bâtir, planter, écrire, faire des pièces de théâtre, des acteurs? Tenez, voici les *Facéties* pour vous amuser, et *Pierre-le-Grand* pour vous ennuyer. — *Vale, amice.*

3295. — A M. HELVÉTIUS.

12 décembre.

Mon cher philosophe, il y a longtemps que je voulais vous écrire. La chose qui me manque le plus, c'est le loisir; vous savez que ce

. . . . . La Serre
Volume sur volume incessamment desserre.
BOIL., *Chapelain décoiffé.*

J'ai eu beaucoup de besogne. Vous êtes un grand seigneur qui affermez vos terres : moi, je laboure moi-même, comme Cincinnatus ; de façon que j'ai rarement un moment à moi.

J'ai lu une héroïde d'un disciple de Socrate (1), dans laquelle j'ai vu des vers admirables. J'en fais mon compliment à l'auteur, sans le nommer. La pièce est un peu roide. Bernard de Fontenelle n'eût jamais ni osé ni pu en faire autant. Le parti des sages ne laisse pas d'être considérable et assez fier. Je vous le répète, mes frères, si vous vous tenez tous par la main, vous donnerez la loi. Rien n'est plus méprisable que ceux qui vous jugent ; vous ne devez voir que vos disciples.

Si vous avez reçu un *Pierre*, ce n'est pas Simon Barjone ; ce n'est pas non plus le *Pierre* russe que je vous avais dépêché par la poste ; ce doit être un *Pierre* en feuilles que Robin-*mouton* devait vous remettre. Je vous en ai envoyé deux reliés, un pour vous, et l'autre pour M. Saurin. Il a plu à MM. les intendants des postes de se départir des courtoisies qu'ils avaient ci-devant pour moi; ils ont prétendu qu'on ne devait envoyer aucun livre relié. Douze exemplaires ont été perdus ; c'est l'antre du lion.

De quelles tracasseries me parlez-vous? je n'en ai essuyé ni pu essuyer aucune. Est-ce de frère Menoux? Ah! rassurez-vous; les jésuites ne peuvent me faire de mal; c'est moi qui ai l'honneur de leur en faire. Je m'occupe actuellement à déposséder les frères jésuites d'un domaine qu'ils ont acquis auprès de mon château. Ils l'avaient usurpé sur des orphelins, et avaient obtenu *lettres royaux* pour avoir permission de garder la vigne de Naboth. Je les fais déguerpir, mort-dieu! je leur fais rendre gorge, et la Providence me bénit. Je n'ai jamais eu un plaisir plus pur. Je suis un peu le maître chez moi, par parenthèse.

Vous ai-je dit que le frère et le fils d'Omer sont venus chez moi, et comme ils ont été reçus? vous ai-je dit que j'ai envoyé *Pierre* au roi, et qu'il l'a mieux reçu que le *Discours* et le *Mémoire* de Le Franc de Pompignan? Vous ai-je dit que madame de Pompadour et M. le duc de Choiseul m'honorent d'une protection très marquée? Croyez-moi, mes frères, notre petite école de philosophes n'est pas si déchirée. Il est vrai que nous ne sommes ni jésuites, ni convulsionnaires, mais nous aimons le roi, sans vouloir être ses *tuteurs* (2), et l'Etat, sans vouloir le gouverner.

Il peut savoir qu'il n'a point de sujets plus fidèles que nous, ni de plus capables de faire sentir le ridicule des cuistres qui voudraient renouveler les temps de la Fronde.

N'avez-vous pas bien ri du voyage de Pompignan à la cour avec Fréron ? et de l'apostrophe de M. le dauphin :

Et l'ami Pompignan pense être quelque chose (3)?

Voilà à quoi les vers sont bons quelquefois ; on les cite, comme vous voyez, dans les grandes occasions.

J'ai vu un *Oracle des anciens fidèles ;* cela est hardi, adroit, et savant. Je soupçonne l'abbé *Mords-les* d'avoir rendu ce petit service.

Dieu vous conserve dans la sainte union avec le petit nombre! Frappez, et ne vous commettez pas. Aimons toujours le roi, et détestons les fanatiques.

(1) *Un disciple de Socrate aux Athéniens, héroïde* attribuée à Marmontel. (G. A.)
(2) Ce que les parlementaires prétendaient être. (G. A.)
(3) Voyez la lettre à Thieriot du 8 décembre. (G. A.)

3296. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 décembre.

Voilà la véritable leçon, mes divins anges. Voyez combien il est difficile d'arriver au but; combien ce maudit art des vers est difficile; quel tort irréparable on me ferait si on imprimait *Tancrède* sans que je l'eusse corrigé. Mes anges, vous m'avez embarqué ; empêchez que je ne fasse naufrage. Comment vont les deux yeux de mon ange gardien ! ont-ils lu *Caliste?* Ah, mes anges! j'ai bien peur qu'on ne corrompe entièrement la tragédie par toutes ces pantomimes de mademoiselle Clairon. Croyez-moi, une chambre tapissée de noir ne vaut pas des vers bien faits et bien tendres. Il n'y a que les *convulsionnaires* qui se roulent par terre. J'ai crié quarante ans pour avoir du spectacle, de l'appareil, de l'action tragique ; mais *do mandavo acqua, non tempestà.*

Et puis comment le public français peut-il adopter la barbarie anglaise, le viol anglais, la confusion anglaise, la marche anglaise d'une pièce anglaise ! Pauvres Français, vous êtes dans la fange de toutes façons, et j'en suis fâché.

O mes anges ! ramenez donc le bon goût.

3297. — A M. PRAULT, FILS.

Aux Délices... (1).

Au reste, je n'ai jamais mis mon nom à aucun de mes ouvrages. Je ne le mets pas même à la fin de mon épître à madame de Pompadour. On sait assez que *Tancrède* est de moi.

J'ajoute encore que le manuscrit que je viens d'envoyer à M. d'Argental est chargé de notes marginales instructives qui contribueront à votre débit.

3298. — A M. THIERIOT.

15 décembre (2).

Il y a longtemps que l'ami Thieriot voulait avoir un des chants de la *Pucelle*, ouvrage que personne ne connaît, et dont il n'a jamais paru que des fragments altérés. Voici un chant que j'ai retrouvé ; c'est le dernier : ce n'est pas le plus gai ; mais j'envoie ce que je trouve dans mes paperasses. Si cela peut amuser M. Damilaville et M. Thieriot, l'auteur joyeux en sera plus joyeux.

L'ami Thieriot pourra divertir beaucoup l'ami Protagoras, en lui disant que j'ai chassé les jésuites d'un domaine considérable qu'ils avaient près de mon château. Ils l'avaient usurpé sur de pauvres gentilshommes, mes voisins, dont j'ai pris hautement la cause : les jésuites se sont soumis ; cela ne leur était jamais arrivé. La province me bénit, et moi je bénis Dieu.

3299. — A M. DE BRENLES.

Aux Délices, 16 décembre.

Vous souvenez-vous de moi ? pour moi, je vous aimerai toujours, quoique je ne sois plus Suisse. Voici, mon cher monsieur, de quoi il est question. Vous savez que j'ai acheté des terres en France pour être plus libre ; une descendante du grand Corneille vient dans ces terres ; vous serez peut-être surpris qu'une nièce de Rodogune sache à peine lire et écrire; mais son père, malheureusement réduit à l'état le plus indigent, et, plus malheureusement encore, abandonné de Fontenelle, n'avait pas eu de quoi donner à sa fille les commencements de la plus mince éducation. On m'a recommandé cette infortunée ; j'ai cru qu'il convenait à un soldat de nourrir la fille de son général. Elle arrive chez moi ; elle a appris un peu à lire et à écrire d'elle-même ; on la dit aimable ; je me ferai un plaisir de lui servir de père, et de contribuer à son éducation, qu'elle seule a commencée. Si vous connaissez quelque pauvre homme qui sache lire, écrire, et qui puisse même avoir une teinture de géographie et d'histoire, qui soit du moins capable de l'apprendre, et d'enseigner le lendemain ce qu'il aura appris la veille, nous le logerons, chaufferons, blanchirons, nourrirons, abreuverons, et paierons, mais paierons très médiocrement, car je me suis ruiné à bâtir des châteaux, des églises, et des théâtres. Voyez, avez-vous quelque pauvre ami ? vous m'avez déjà donné un Corbo dont je suis fort content. Ses gages sont médiocres, mais il est très bien dans le château de Tournay ; son frère n'est pas mieux dans celui de Ferney. Notre savant pourrait avoir les mêmes appointements. Déci-

(1) Editeurs de Cayrol et A. François. — Nous croyons que ce fragment de lettre doit prendre place ici. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

dez ; bonsoir ; mille compliments à madame votre femme. Etes-vous enfin un père heureux ? *Vale, amice.*

3300. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 décembre.

Je vous excède encore ; *Rodogune* (1) est à Lyon, chez Tronchin, entre quatre garçons. On la présentera probablement à madame de Grolée (2), qui ne manquera pas de lui manier les tétons, selon sa louable coutume ; c'est un honneur qu'elle fait à toutes les filles et femmes qu'on lui présente. Est-il vrai que l'abbé de Latour-du-Pin (3) avait grande envie de rompre ce voyage ? il m'est très important de savoir ce qui en est. Dites-moi, je vous prie, madame, tout ce que vous savez de cette aventure de roman.

Je reviens au roman de *Tancrède*. Je vous conjure, mes anges, encore une fois, de bien recommander à Prault de suivre exactement la leçon que je lui envoie, et de n'y pas changer une virgule. C'est le *placet* de Caritidès ; on n'en peut rien *retrancher*. Nous venons de jouer, ma nièce et moi, la scène du père et de la fille, au second acte :

Qu'entends-je? vous, mon père! —
Moi, ton père!... est-ce à toi de prononcer ce nom ? (Sc. II).

Vous pouvez être convaincu que cela jette dans l'acte un attendrissement, un intérêt qui manquait. Cet acte, qui paraissait froid, doit être brûlant, s'il est bien joué.

A propos de froid, c'est un secret sûr, pour faire de la glace, que de placer des détails historiques au milieu de la passion, à moins que ces détails ne soient réchauffés par quelques interjections, par des retours sur soi-même, par des figures qui raniment la langueur historique.

Mais, craignant de lui nuire en cherchant à le voir,
Il crut que m'avertir était son seul devoir.

Ces deux vers ralentissent. Je raisonne poésie avec mes anges, je disserte ; ils me le pardonnent.

Non seulement ces détails sont froids, mais le spectateur est en droit de dire : En quoi donc cet esclave craignait-il de nuire à Tancrède ? pourquoi, étant dans son camp, n'a-t-il pas cherché à le voir ? il devait, sans doute, tout faire pour approcher de Tancrède. Il serait difficile de répondre à cette critique.

Ne vaut-il pas mieux supposer, en général, que mille obstacles ont empêché l'esclave d'aller jusqu'à Tancrède ? Aménaïde, en se plaignant de ces obstacles et de la destinée qui lui a toujours été contraire, en faisant parler ses douleurs, en se livrant à l'espérance, intéresse bien davantage ; tout devient plus naturel et plus animé. Enfin je resupplie, je reconjure à genoux M. et madame d'Argental de s'en tenir à mon dernier mot. J'ose espérer que la reprise sera favorable : mais que mes anges se mettent à la tête du parti raisonnable, qui n'est ni pour les tragédies à marionnettes ni pour les tragédies à conversations ; qu'ils soutiennent rigoureusement le grand et véritable genre, celui du cinquième acte de *Rodogune*, d'*Athalie*, et peut-être du quatrième acte de *Mahomet*, du troisième de *Tancrède*, de *Sémiramis*, etc.

Vous devez avoir un chant de la *Pucelle;* il n'est pas correct malheureusement ; le meilleur y manque. Vous avez *Acanthe* (4). Oh, pardieu ! que manque-t-il à Acanthe ? nous sommes fous d'Acanthe ; que vous êtes à plaindre, si Acanthe ne vous plaît pas !

Pardon ; voici une réponse pour Lekain ; vous m'enverrez promener.

3301. — A M. LEKAIN.

16 décembre.

Je n'ai voulu vous répondre, mon cher *Roscius*, que quand j'aurais vu enfin toute cette confusion dans les rôles de *Tancrède* un peu débrouillée, quand vous seriez débarrassés de la *Belle pénitente*, et quand vous seriez prêts à reprendre *Tancrède*.

Grâce aux bontés de M. et de madame d'Argental, tout est en ordre ; et si la pièce reste au théâtre, ce sera uniquement à leur bon goût et à leurs attentions infatigables qu'on en aura l'obligation. Je vous prie de vouloir bien vous conformer entièrement, dans la représentation, à l'édition de Prault. Rien n'est plus ridicule que de voir jouer d'une façon ce qui est imprimé d'une autre. Il ne faut jamais sacrifier l'élocution et le style à l'appareil et aux attitudes. L'intérêt doit être dans les choses qu'on dit, et non pas dans de vaines décorations. L'appareil, la pompe, la position des acteurs, le jeu muet, sont nécessaires ; mais c'est quand il en résulte quelque beauté, c'est quand toutes ces choses ensemble redoublent le nœud et l'intérêt. Un tombeau, une chambre tendue de noir, une potence, une échelle, des personnages qui se battent sur la scène, des corps morts qu'on enlève, tout cela est fort bon à montrer sur le pont Neuf, avec la rareté, la curiosité. Mais quand ces sublimes marionnettes ne sont pas essentiellement liées au sujet, quand on les fait venir hors de propos, et uniquement pour divertir les garçons perruquiers qui sont dans le parterre, on court un peu de risque d'avilir la scène française, et de ne ressembler aux barbares Anglais que par leur mauvais côté. Ces farces monstrueuses amuseront pendant quelque temps, et ne feront d'autre effet que de dégoûter le public de ces nouveaux spectacles et des anciens.

Je vous exhorte donc, mon cher ami, de ne souffrir d'appareil au théâtre que celui qui est noble, décent, nécessaire.

Pour ce qui est de *Tancrède*, je crois que, d'abord, vos camarades doivent conformer leur rôle à l'imprimé, qu'ensuite ils doivent en faire une répétition, parce qu'il y a environ deux cents vers différents de ceux qu'on a récités aux premières représentations. Je crois même qu'il y en a beaucoup plus de deux cents ; je crois encore que vous devez donner deux représentations avant que Prault mette son édition en vente. Si la pièce réussit, il la vendra beaucoup mieux quand ces deux représentations l'auront fait valoir, et lui auront donné un nouveau prix.

Je vous embrasse de tout mon cœur, et je vous prie de me donner de vos nouvelles et des miennes.

3302. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 décembre au soir.

Je reçois le paquet de mes anges à six heures du soir ; je le renvoie à huit. Il partira demain avec mes remerciements, qui doivent être fort longs, et avec ma courte honte d'avoir coûté tant de peines à ceux à qui je ne peux faire beaucoup de plaisir. Vous devez être regoûtés de *Tancrède ;* il n'y a que votre bonté qui vous soutienne. On n'a jamais fait pour un pauvre diable d'auteur ce que vous avez daigné faire pour moi. Je crois enfin cette pièce un peux mieux arrondie que quand je la fis si à la hâte ; je la crois même plus touchante, et c'est là le principal. Avec des vers bien faits, bien compassés, on ne tient rien si le cœur n'est ému.

J'avais bien raison de vouloir revoir l'édition de Prault. Daignez jeter les yeux sur la pièce, et vous verrez que j'ai fait toutes les corrections indispensables. Son édition était ridicule et absurde. Prault aura un peu à *remanier*, c'est le terme de l'art ; mais c'est une peine et une dépense très médiocres. Il a très grand tort de craindre que l'édition des Cramer ne croise la sienne. Les Cramer n'ont point commencé ; ils n'ont point l'ouvrage, et ils ne l'imprimeront que pour les pays étrangers. D'ailleurs j'enverrai incessamment au petit Prault un ouvrage (1) sur les théâtres que je crois assez neuf et assez intéressant. Le zèle de la patrie m'a saisi ; j'ai été indigné d'une brochure anglaise dans laquelle on préfère hautement Shakespeare à Corneille. J'ai voulu venger l'oncle, en ayant chez moi la nièce. J'amuserai d'abord mes anges de ce petit traité, et je supplierai très instamment que Prault ne sache pas qu'il est de moi, ou du moins qu'il mérite les petits services que je peux lui rendre, en feignant de les ignorer.

Comme je n'ai nul goût à voir mon nom à la tête de mes sottises, ou folles, ou sérieuses, ou tragiques, ou comiques, permettez-moi, mes chers anges, d'exiger que celui des comédiens ne s'y trouve pas plus que le mien. A quoi sert-il de savoir qu'un nommé Brizard a joué platement mon plat père ? qu'est-ce que cela fait aux lecteurs ? J'ai une aversion invincible pour cette coutume nouvellement introduite.

Mes anges, je commence à souhaiter la paix. Il est vrai que je fais chez moi la guerre aux jésuites, mais elle ne coûte rien ; je les chasse, et je triomphe. Mais la guerre contre les Anglais vous ruine, et c'est vous qu'on chasse. J'attends avec impatience ce qui adviendra, dans votre *tripot*, de la convocation des pairs.

La montagne en travail enfante une souris.
LA FONT., liv. V, fab. X.

(1) Marie Corneille. (G. A.)
(2) Tante de d'Argental. (G. A.)
(3) Il demandait une lettre de cachet pour enlever la jeune fille des mains de Voltaire. (G. A.)
(4) Personnage du *Droit du Seigneur*. (G. A.)

(1) *Appel à toutes les nations de l'Europe*. Voyez, tome IV, DU THÉATRE ANGLAIS. (G. A.)

Daignez me mander des nouvelles de l'*Ecossaise*, et des rogatons que je vous ai envoyés. Je souhaite à *Térée* beaucoup de prospérités, et que les vers de Philomèle soient le chant du rossignol. Mais M. Lemierre a-t-il reçu une certaine lettre que je pris la liberté d'adresser à M. d'Argental, ne sachant pas la demeure du père de *Térée?* Pardon, je dois vous excéder.

3303. — A M. PRAULT, FILS (1).

M. de Voltaire a reçu la lettre de M. Prault, et la tragédie de *Tancrède* imprimée avec l'*Epître*. Il remercie M. Prault de l'attention qu'il a eue de ne point faire tirer les feuilles imprimées; elles sont pleines de fautes, d'omissions, et de contre-sens; cela ne pouvait être autrement, presque chaque acteur s'étant donné la liberté d'arranger son rôle à sa fantaisie, pour faire valoir ses talents particuliers aux dépens de la pièce, et l'auteur n'ayant plus reconnu son ouvrage, lorsqu'on lui envoya le détestable manuscrit qui était entre les mains des comédiens.

Les divers changements qu'il envoya pour réparer ce désordre augmentèrent encore la confusion; on joignit ce qu'on devait séparer, et on sépara ce qu'on devait joindre; on ôta ce qu'on devait garder, et on garda ce qu'on devait ôter. M. Prault peut surtout s'en apercevoir à la page 9 et à la page 32, dans laquelle Orbassan répète à la fin de son dernier couplet, en très mauvais vers, tout ce qu'il vient de dire en vers assez passables. M. de Voltaire a corrigé, avec toute l'attention et tout le soin possible, toutes les feuilles; il recommande instamment à M. Prault de se conformer entièrement à la copie qu'on lui renvoie par M. d'Argental.

Le libraire a un intérêt sensible à ne point s'écarter du manuscrit; on peut l'assurer que si les comédiens ne se conforment dans la représentation à la pièce imprimée, cela fera très grand tort au libraire.

M. de Voltaire n'est point dans l'usage de faire imprimer les noms des acteurs; jamais cela ne s'est pratiqué du temps de Corneille et Racine; il ne met point son nom à la tête de son propre ouvrage, et, par cette raison, il exige absolument qu'on n'y mette pas le nom des autres.

Il ne conçoit pas la crainte que M. Prault fait paraître de l'édition prétendue des frères Cramer; ils n'ont point la *pièce; ils* ne commenceront leur édition que quand M. Prault aura mis la sienne en vente. Tout Génevois qu'ils sont, ils trouvent très bon et très juste que M. de Voltaire favorise un libraire de Paris pour un ouvrage joué à Paris. M. Prault demande quelque chose pour ajouter à *Tancrède*; madame la marquise de Pompadour a désiré qu'on n'y ajoutât rien. Pour faire plaisir à M. Prault, on lui fera tenir incessamment un morceau curieux (2), historique et littéraire, servant de réponse à un livre anglais, dans lequel on a mis la tragédie de Londres infiniment au-dessus de celle de Paris. Le manuscrit qui sert de réponse à l'ouvrage anglais contient une histoire succincte et vraie des théâtres de la Grèce, de l'Italie moderne, de Paris, et de Londres; l'auteur a été obligé de citer des sermons latins du quinzième siècle remplis d'ordures. Ces citations, qui sont nécessaires pour faire connaître l'esprit du temps, ne passeraient point à la censure, mais elles passeront certainement à la lecture; ainsi M. Prault ne doit demander permission à personne, ni l'imprimer sous son nom, et il doit garder le secret à celui qui lui fait ce petit présent. M. Prault s'apercevra bien que l'ouvrage est d'un savant; ainsi il ne peut être de M. de Voltaire, qui se donne pour un ignorant.

A propos de censure, M. Prault est encore prié de ne point mettre à la fin de *Tancrède* la formule impertinente de la permission de la police et du *privilége*; cela n'est bon qu'à rester dans les greffes pour tenir lieu de sûreté aux libraires; mais le public n'a que faire de ces pauvretés.

Je prie instamment M. Prault de vouloir bien se conformer à tout ce que dessus, et d'être sûr de mon amitié.

3304. — A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

Ferney, par Genève, 20 décembre.

Monsieur, je vous souhaite la bonne année; votre pauvre secrétaire n'a plus que cela à faire; votre excellence m'a cassé aux gages. Il y a un siècle que je n'ai eu de vos nouvelles, et je suis toujours dans une profonde ignorance touchant les paquets que j'ai eu l'honneur de vous envoyer. Le gentilhomme qui devait venir de Vienne à Genève est apparemment amoureux de quelque Allemande. Nuls papiers, nulle instruction pour achever votre *Histoire* de Pierre-le-Grand. Enfin ma consolation, monsieur, est de compter toujours sur vos bonnes grâces, sur votre zèle pour la mémoire d'un fondateur et d'un grand homme. Vous n'abandonnerez pas votre ouvrage. J'ai toujours le bonheur de parler de vous à M. de Soltikof. Il est plus digne que jamais de votre bienveillance. Vous le verrez un jour très savant, et jamais la science n'aura logé dans une plus belle âme.

Je vous réitère, monsieur, mes souhaits pour votre prospérité, et pour celle de votre auguste impératrice. Recevez le tendre respect de votre, etc.

3305. — A M. DES HAUTERAIES.

21 décembre.

Monsieur, j'avais déjà lu vos *Doutes;* ils m'avaient paru des convictions. Je suis bien flatté de les tenir de la main de l'auteur même. Les langues que vous possédez et que vous enseignez sont nécessaires pour connaître l'antiquité; et cette connaissance de l'antiquité nous montre combien on nous a trompés en tout.

C'est l'empereur Kang-hi, autant qu'il m'en souvient, qui montra à frère Parennin, jésuite de mérite et mandarin, un vieux livre de géométrie, dans lequel il est dit que la proposition du carré de l'hypothénuse était connue du temps des premiers rois. Les Indiens revendiquent cette démonstration. Ce petit procès littéraire au bout du monde dure depuis quatre ou cinq mille ans; et nous autres, qu'étions-nous il y a vingt siècles? des barbares qui ne savions pas écrire, mais qui égorgions des filles et des petits garçons à l'honneur de Teutatès, comme nous en avons égorgé, en 1572, à l'honneur de saint Barthélemi.

Un officier (1) qui commande dans un fort près du Gange, et qui est l'ami intime d'un des principaux bramins, m'a apporté une copie des quatre *Veidam*, qu'il assure être très fidèle. Il est difficile que ce livre n'ait au moins cinq mille ans d'antiquité. C'est bien à nous, qui ne devons notre sacrement de baptême qu'aux usages des anciens Gangarides qui passèrent chez les Arabes, et que notre Seigneur Jésus-Christ a sanctifiés; c'est bien à nous, vraiment, à combattre l'antiquité de ceux qui nous ont fourni du poivre de toute antiquité! Le monde est bien vieux; les habitants de la Gaule Cisalpine sont bien jeunes, et souvent bien sots ou bien fous.

Si quelqu'un peut les rendre plus raisonnables, c'est vous, monsieur; mais on dit qu'il y a des aveugles qui donnent des coups de pied dans le ventre à ceux qui veulent leur rendre la lumière. Je suis, etc.

3306. — A M. THIERIOT.

22 décembre.

Un M. Chamberlan, dans le *Censeur hebdomadaire*, prétend que je lui ai écrit que la divine Providence nous accorde à tous une partie égale d'intelligence. Je ne crois pas avoir jamais écrit une pareille sottise; mais si je l'ai écrite, je la rétracte. Je n'ai jamais prétendu avoir une tête organisée comme un Newton, un Rameau. Je n'aurais jamais trouvé la base fondamentale (2) ni le calcul intégral. Il n'y a que le sage du stoïcien qui soit tout, même cordonnier, comme dit Horace.

Est-il vrai (3) que *Frelon* vient d'être mis au Fort-l'Evêque?

3307. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Ferney, 22 décembre.

Il y a eu, madame, de la réforme dans les postes. Les gros paquets ne passent plus. Je doute fort que vous ayez reçu ceux que j'ai eu l'honneur de vous adresser, et j'en suis très en peine. Je vous prie très instamment de me tirer de cette inquiétude. Les rogatons que j'avais trouvés sous ma main, pour vous amuser ou pour vous ennuyer un quart d'heure, sont des misères, je le sais bien; mais je serais affligé qu'elles eussent passé dans d'autres mains que les vôtres.

Comment vous amusez-vous, madame? que faites-vous de ces journées qui paraissent quelquefois si longues dans une vie si courte? Comment le président (4) s'accommode-t-il d'être septuagénaire? Pour moi, qui touche à ce bel âge de

(1) Nous croyons que cette lettre est à sa place plutôt ici qu'en avant de la lettre à d'Argental du 25 novembre. (G. A.)
(2) *L'Appel à toutes les nations.* (G. A.)

(1) Le chevalier de Maudave. (G. A.)
(2) Pour l'harmonie. (G. A.)
(3) C'était vrai. (G. A.)
(4) Hénault. (G. A.)

la maturité, je me trouve très bien d'avoir à gouverner les dix-sept ans de mademoiselle Corneille. Elle est gaie, vive, et douce, l'esprit tout naturel; c'est ce qui fait apparemment que Fontenelle l'a si mal traitée.

Je lui apprends l'orthographe, mais je n'en ferai point une savante; je veux qu'elle apprenne à vivre dans le monde, et à y être heureuse.

Je vous souhaite les bonnes fêtes, madame, comme disent les Italiens mes voisins. Cependant vous ne sauriez croire combien il y a de gens en Italie qui se moquent des fêtes. Mon Dieu, que le monde est devenu méchant! c'est la faute de ces maudits philosophes.

3308. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 décembre.

Comment vont les yeux de mon cher et respectable ami, de mon divin ange? n'importuné-je point un peu trop mes deux chevaliers? Plût à Dieu que les chevaliers de Tancrède fussent aussi preux que vous! Mais il faut que je vous dise qu'on a joué à Dijon, à La Rochelle, à Bordeaux, à Marseille, la *Femme qui a raison*. Si l'ami Fréron m'a ôté les suffrages de Paris, je suis devenu un bon poëte en province. Pourquoi, après tout, ne souffrirait-on pas la *Femme qui a raison* dans la capitale? n'y aime-t-on pas un peu à se réjouir? n'y veut-on que des tombeaux, des chambres tendues de noir, et des échafauds?

En tout cas, voici *Oreste*. Pourquoi tous ceux qui aiment l'antiquité sont-ils partisans de cet ouvrage? Pensez-vous que mademoiselle Clairon ne fît pas un grand effet dans le rôle d'Electre, et mademoiselle Dumesnil dans celui de Clytemnestre? croyez-vous que les cris de Clytemnestre ne fissent pas un effet terrible?

Vous aurez, mes anges, un autre petit paquet par la poste prochaine, ou je suis bien trompé; mais ce paquet ne sera point *Fanime :* pourquoi? parce qu'on ne peut faire qu'une chose à la fois, parce que je ne suis pas encore content, parce qu'il ne faut pas voir deux fois de suite un père (1) qui dit noblement à sa fille qu'elle est une catin.

Je vous avoue que j'ai grande envie de savoir si la pièce (2) de Hurtaud vous déplaît autant qu'elle nous a plu; si d'autres rogatons vous ont amusés; si vous n'attendez pas incessamment M. le maréchal de Richelieu. Vous me direz que je suis un grand questionneur; il est vrai, mes anges.

Nous sommes très contents de mademoiselle *Rodogune*; nous la trouvons naturelle, gaie, et vraie. Son nez ressemble à celui de madame de Ruffec (3); elle en a le minois de doguin; de plus beaux yeux, une plus belle peau, une grande bouche assez appétissante, avec deux rangs de perles. Si quelqu'un a le plaisir d'approcher ses dents de celles-là, je souhaite que ce soit plutôt un catholique qu'un huguenot; mais ce ne sera pas moi, sur ma parole.

Mes divins anges, j'ai soixante et sept ans. Comptez que le plus beau portrait qu'on puisse faire de moi est celui que je vous envoyai il y a, je crois, trois ans (4); j'étais bien jeune alors. Mille tendres respects.

3309. — A M. DAMILAVILLE.

22 décembre.

Je profite, monsieur, de vos bontés (5). J'ai à peine le temps d'écrire un mot; mais ce mot est que je vous suis attaché comme si j'avais l'honneur de vivre avec vous. Il me semble que vous êtes mon ancien ami.

3310. — A M. DIDEROT (6).

Décembre.

Monsieur et mon très digne maître, j'aurais assurément bien mauvaise grâce de me plaindre de votre silence, puisque vous avez employé votre temps à préparer neuf volumes de l'*Encyclopédie*. Cela est incroyable. Il n'y a que vous au monde capable d'un si prodigieux effort. Vous aurait-on aidé comme vous méritez qu'on vous aide? Vous savez qu'on s'est plaint des déclamations, quand on attendait des définitions et des exemples; mais il y a tant d'articles admirables, les fleurs et les fruits sont répandus avec tant de profusion, qu'on passera aisément par dessus les ronces. L'*infâme* persécution ne servira qu'à votre gloire; puisse votre gloire servir à votre fortune, et puisse votre travail immense ne

---

(1) Argire et Bénassar. (G. A.)

(2) Le *Droit du Seigneur*. (G. A.)

(3) La duchesse de Ruffec, veuve du président de Maisons, morte en 1761. (G. A.)

(4) En avril 1758. (G. A.)

(5) Voltaire écrivit dès lors sous le couvert de Damilaville, premier commis aux bureaux du vingtième. (G. A.)

(6) Cette lettre est la réponse à la lettre suivante de Diderot :

Paris, 28 novembre 1760.

Monsieur et cher maître, l'ami Thieriot aurait bien mieux fait de vous entretenir du bel enthousiasme qui nous saisit ici à l'hôtel de Clermont-Tonnerre, lui, l'ami Damilaville, et moi, et des transports d'admiration et de joie auxquels nous nous livrâmes, deux ou trois heures de suite, en causant de vous et des prodiges que vous opérez tous les jours, que de vous tracasser de quelques méchantes observations communes que je hasardai entre nous sur votre dernière pièce. C'est bien à regret que je vous les communique; mais puisque vous l'exigez, les voici.

Rien à objecter à votre premier acte. Il commence avec dignité, marche de même, et finit en nous laissant dans la plus grande attente.

Mais l'intérêt ne me semble pas s'accroître au second, à proportion des événements. Pourquoi cela? Vous le savez mieux que moi : c'est que les événements ne sont presque rien en eux-mêmes, et que c'est de l'art magique du poëte qu'ils empruntent toute leur importance. C'est lui qui nous fait des terreurs, etc.

Tant qu'Argire ne me montrera pas la dernière répugnance à croire Aménaïde coupable de trahison, malgré la preuve qu'il pense en avoir; tant que la tendresse paternelle ne luttera pas contre cette preuve comme elle le doit; tant que je n'aurai pas vu ce malheureux père se désoler, appeler sa fille, embrasser ses genoux, s'adresser aux chefs de l'État, les conjurer par ses cheveux blancs, chercher à les fléchir par la jeunesse de son enfant, tout tenter pour sauver cette enfant, l'acte n'aura pas son effet. Je ne prendrai jamais à Aménaïde plus d'intérêt que je n'en verrai prendre à son père. Tâchez donc qu'Argire soit plus père, s'il se peut, et que je connaisse davantage Aménaïde. Ne serait-ce pas une belle scène que celle où le père la presserait de s'ouvrir à lui, où Aménaïde ne pourrait lui répondre?

Le troisième acte est de toute beauté. Rien à lui comparer au théâtre, ni dans Racine, ni dans Corneille. Ceux qui n'ont pas approuvé qu'on redît à Tancrède ce qui s'était passé avant son arrivée sont des gens qui n'ont ni le goût de la vérité, ni le goût de la simplicité; à force de faire les entendus, ils montrent qu'ils ne s'entendent à rien. Dieu veuille que je n'encoure pas la même censure de votre part!

Ah! mon cher maître, si vous voyiez la Clairon traversant la scène, à demi renversée sur les bourreaux qui l'environnent, ses genoux se dérobant sous elle, les yeux fermés, les bras tombants, comme morte; si vous entendiez le cri qu'elle pousse en apercevant Tancrède, vous resteriez plus convaincu que jamais que le silence et la pantomime ont quelquefois un pathétique que toutes les ressources de l'art oratoire n'atteignent pas.

J'ai dans la tête un moment de théâtre où tout est muet, et où le spectateur reste suspendu dans les plus terribles alarmes.

Ouvrez vos portefeuilles; voyez l'Esther du Poussin paraissant devant Assuérus; c'est la Clairon allant au supplice. Mais pourquoi Aménaïde n'est-elle pas soutenue par ses femmes, comme l'Esther du Poussin? Pourquoi ne vois-je pas sur la scène le même groupe?

Après ce troisième acte, je ne vous dissimulerai pas que je tremblai pour le quatrième; mais je ne tardai pas à me rassurer. Beau, beau.

Le cinquième me paraît traîner. Il y a deux récitatifs. Il faut, je crois, en sacrifier un et marcher plus vite. Ils vous diront tous comme moi : « Supprimez, supprimez, et l'acte sera parfait. »

Est-ce là tout? non, voici encore un point sur lequel il n'y a pas d'apparence que nous soyons d'accord. Tancrède doit-il croire Aménaïde coupable? et s'il la croit coupable, a-t-elle droit de s'en offenser? Il arrive. Il la trouve convaincue de trahison par une lettre écrite de sa propre main, abandonnée de son père, condamnée à mourir, et conduite au supplice : quand sera-t-il permis de soupçonner une femme, si l'on n'y est pas autorisé par tant de circonstances? Vous m'opposerez les mœurs du temps et la belle confiance que tout chevalier devait avoir dans la constance et la vertu de sa maîtresse. Avec tout cela, il me semblerait plus naturel qu'Aménaïde reconnût que les apparences les plus fortes déposent contre elle; qu'elle en admirât d'autant plus la générosité de son amant; que leur première entrevue se fît en présence d'Argire et des principaux de l'État; qu'il fût impossible à Aménaïde de s'expliquer clairement; que Tancrède lui répondît comme il fait, et qu'Aménaïde dans son désespoir n'accusât que les circonstances. Il y en aurait bien assez pour la rendre malheureuse et intéressante.

Et lorsqu'elle apprendrait les périls auxquels Tancrède est exposé, et qu'elle se résoudrait à voler au milieu des combattants, et à périr s'il le faut, pourvu qu'en expirant elle puisse tendre les bras à Tancrède, et lui crier : « Tancrède, j'étais innocente! » croyez-vous alors que le spectateur le trouverait étrange?

Voilà, monsieur et cher maître, les puérilités qu'il a fallu vous écrire. Revenez sur votre pièce; laissez-la comme elle est, et soyez sûr, quoi que vous fassiez, que cette tragédie passera toujours pour originale, et dans son sujet, et dans la manière dont il est traité.

On dit que mademoiselle Clairon demande un échafaud dans la décoration : ne le souffrez pas, mort-dieu! C'est peut-être une belle chose en soi; mais si le génie élève jamais une potence sur la scène, bientôt les imitateurs y accrocheront le Pendu en personne

pas nuire à votre santé ! Je vous regarde comme un homme nécessaire au monde, né pour l'éclairer, et pour *écraser* le fanatisme et l'hypocrisie. Avec cette multitude de connaissances que vous possédez, et qui devrait dessécher le cœur, le vôtre est sensible. Vous avez grande raison sur ce déchirement que les spectateurs devraient éprouver, et qu'ils n'éprouvent pas, au second acte de *Tancrède*. Mais vous saurez que je venais de traiter et d'épuiser cette situation dans une tragédie (1) qui devait être jouée avant *Tancrède*, et qu'on n'a reculée que parce qu'il courait cent copies infidèles de *Tancrède* par la ville. Je n'ai pas voulu me répéter. Cependant j'ai corrigé ; j'ai refondu plus de cent cinquante vers dans *Tancrède*, depuis qu'on l'a représenté presque malgré moi ; et, parmi ces changements, je n'avais pas oublié le père d'Aménaïde au second acte. Mais où trouver des pères, où trouver des entrailles et des yeux qui sachent pleurer ? Sera-ce dans un métier avili par un cruel préjugé, et parmi des mercenaires qui même sont honteux de leur profession ? Il n'y a qu'une Clairon au monde ; tous les grands talents sont rares ; ils sont presque uniques. Ce qui m'étonne, c'est que mademoiselle Clairon ne soit pas persécutée. Vous l'avez été bien cruellement ; cela est à sa place ; mais l'opprobre restera aux persécuteurs. Le réquisitoire (2) Joly de Fleury sera un monument de ridicule et de honte. Son fils et son frère sont venus me voir ; je leur ai donné des fêtes ; je les ai fait rougir.

Les dévots et les dévotes s'assemblèrent chez madame la première présidente de Molé, il y a quelque temps ; ils déplorèrent le sort de mademoiselle Corneille, qui allait dans une maison qui n'est ni janséniste ni moliniste. Un grand chambrier qui se trouva là leur dit : Mesdames, que ne faites-vous pour mademoiselle Corneille ce qu'on fait pour elle ? Il n'y en eut pas une qui offrît dix écus. Vous noterez que madame de Molé a eu onze millions en mariage, et que son frère Bernard, le surintendant de la reine, m'a fait une banqueroute frauduleuse de vingt mille écus, dont la famille ne m'a pas payé un sou. Voilà les dévots ; Bernard le banqueroutier affectait de l'être au milieu des filles de l'Opéra.

Oui, sans doute, mon cher philosophe, le monde n'est souvent que fausseté et qu'horreurs ; mais il y a de belles âmes. La raison, l'esprit de tolérance, percent dans toutes les conditions. Les jésuites sont dans la boue ; les jansénistes perdent leur crédit. Le roi est très instruit de leurs manœuvres. Madame de Pompadour protége les lettres. M. le duc de Choiseul a une âme noble et éclairée, et il n'aurait jamais fait de mal à l'abbé Morellet, sans deux malheureuses lignes sur une femme mourante (1). Le roi n'a point lu l'impertinent mémoire du sieur Le Franc de Pompignan. Tout le monde s'en moque à la cour comme à Paris. Il n'y a pas longtemps qu'un homme dont les paroles sont quelque chose dit au roi qu'on persécutait en France les seuls hommes qui faisaient honneur à la France. Croyez que le roi sait faire dans son cœur la distinction qu'il doit faire entre les philosophes qui aiment l'Etat, et les séditieux qui le troublent. Vous avez pris un très bon parti de ne rien dire, et de bien travailler. Adieu ; je vous aime, je vous révère, je vous suis dévoué pour le reste de ma vie.

3310. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

Au château de Ferney, en Bourgogne, 23 décembre (2).

Monsieur, nous sommes unis par les mêmes goûts, nous cultivons les mêmes arts, et ces beaux-arts ont produit l'amitié dont vous m'honorez. Ce sont eux qui lient les âmes bien nées, quand tout divise le reste des hommes.

J'ai su dès longtemps que les principaux seigneurs de vos belles villes d'Italie se rassemblent souvent, pour représenter, sur des théâtres élevés avec goût, tantôt des ouvrages dramatiques italiens, tantôt même les nôtres. C'est aussi ce qu'ont fait quelquefois les princes des maisons les plus augustes et les plus puissantes ; c'est ce que l'esprit humain a jamais inventé de plus noble et de plus utile pour former les mœurs et pour les polir ; c'est là le chef-d'œuvre de la société : car, monsieur, pendant que le commun des hommes est obligé de travailler aux arts mécaniques, et que leur temps est heureusement occupé, les grands et les riches ont le malheur d'être abandonnés à eux-mêmes, à l'ennui inséparable de l'oisiveté, au jeu plus funeste que l'ennui, aux petites factions plus dangereuses que le jeu et l'oisiveté.

Vous êtes, monsieur, un de ceux qui ont rendu le plus de services à l'esprit humain dans votre ville de Bologne, cette mère des sciences. Vous avez représenté à la campagne, sur le théâtre de votre palais, plus d'une de nos pièces françaises, élégamment traduites en vers italiens ; vous daignez traduire actuellement la tragédie de *Tancrède* (3) ; et moi, qui vous imite de loin, j'aurai bientôt le plaisir de voir représenter chez moi la traduction d'une pièce de votre célèbre Goldoni, que j'ai nommé et que je nommerai toujours le peintre de la nature. Digne réformateur de la comédie italienne, il en a banni les farces insipides, les sottises grossières, lorsque nous les avions adoptées sur quelques théâtres de Paris. Une chose m'a frappé surtout dans les pièces de ce génie fécond, c'est qu'elles finissent toutes par une moralité qui rappelle le sujet et l'intrigue de la pièce, et qui prouve que ce sujet et cette intrigue sont faits pour rendre les hommes plus sages et plus gens de bien.

Qu'est-ce en effet que la vraie comédie ? c'est l'art d'enseigner la vertu et les bienséances en action et en dialogues. Que l'éloquence du monologue est froide en comparaison ; A-t-on jamais retenu une seule phrase de trente ou quarante mille discours moraux ? et ne sait-on pas par cœur ces sentences admirables, placées avec art dans des dialogues intéressants :

Homo sum : humani nihil a me alienum puto. (*Heautontim.*)

M. Thieriot m'a envoyé de votre part un exemplaire complet de vos Œuvres. Qui est-ce qui le méritait mieux que celui qui a su penser et qui a le courage d'avouer depuis dix ans, à qui veut l'entendre, qu'il n'y a aucun auteur français qu'il aimât mieux être que vous ?

En effet, combien de couronnes diverses rassemblées sur votre seule tête ? vous avez fait la moisson de tous les lauriers, et nous allons glanant sur vos pas, et ramassant, par-ci par-là, quelques méchantes petites feuilles que vous avez négligées, et que nous nous attachons fièrement sur l'oreille, en guise de cocarde, pauvres enrôlés que nous sommes !

Vous vous êtes plaint, à ce qu'on m'a dit, que vous n'aviez pas entendu parler de moi au milieu de l'aventure scandaleuse qui a tant avili les gens de lettres et tant amusé les gens du monde. C'est, mon cher maître, que j'ai pensé qu'il me convenait de me tenir tout à fait à l'écart ; c'est que ce parti s'accordait également avec la décence et la sécurité ; c'est qu'en pareil cas, il faut laisser au public le soin de la vengeance ; c'est que je ne connais ni mes ennemis ni leurs ouvrages ; c'est que je n'ai lu ni les *Petites lettres sur les grands philosophes* (*), ni cette satire dramatique (**) où l'on me traduit comme un sot et comme un fripon ; ni ces préfaces où l'on s'excuse d'une infamie qu'on a commise, en m'imputant de prétendues méchancetés que je n'ai point faites, et des sentiments absurdes que je n'eus jamais.

Tandis que toute la ville était en rumeur, retiré paisiblement dans mon cabinet, je parcourais votre *Histoire universelle*. Quel ouvrage ! c'est là qu'on vous voit élevé au-dessus du globe qui tourne sous vos pieds, saisissant par les cheveux tous ces scélérats illustres qui ont bouleversé la terre, à mesure qu'ils se présentent, nous les montrant dépouillés et nus, les marquant au front d'un fer chaud, et les enfonçant dans la fange de l'ignominie pour y rester à jamais.

Les autres historiens nous racontent des faits pour nous apprendre des faits. Vous, c'est pour exciter au fond de nos âmes une indignation forte contre le mensonge, l'ignorance, l'hypocrisie, la superstition, le fanatisme, la tyrannie ; et cette indignation reste lorsque la mémoire des faits est passée.

Il me semble que ce n'est que depuis que je vous ai lu que je sache que de tout temps le nombre des méchants a été le plus grand et le plus fort ; celui des gens de bien, petit et persécuté ; que c'est une loi générale à laquelle il faut se soumettre ; que de toutes les séductions la plus grande est celle du despotisme ; qu'il est rare qu'un être passionné, quelque heureusement qu'il soit né, ne fasse pas beaucoup de mal quand il peut tout ; que la nature humaine est perverse, et que, comme ce n'est pas un grand bonheur de vivre, ce n'est pas un grand malheur que de mourir.

J'ai pourtant lu la *Vanité*, le *Pauvre Diable*, et le *Russe* ; la vraie satire qu'Horace avait écrite, et que Rousseau et Boileau ne connurent point, mon cher maître, la voilà. Toutes ces pièces fugitives sont charmantes.

Il est bon que ceux d'entre nous qui sont tentés de faire des sottises sachent qu'il y a, sur les bords du lac de Genève, un homme armé d'un grand fouet dont la pointe peut les atteindre jusqu'ici.

Mais est-ce que je finirai cette causerie sans vous dire un mot de la grande entreprise (***) ? Incessamment le manuscrit sera complet, les planches gravées, et nous jetterons tout à la fois onze volumes in-folio sur nos ennemis.

Quand il en sera temps, j'invoquerai votre secours.

Adieu, monsieur et cher maître. Pardonnez à ma paresse. Ayez toujours de l'amitié pour moi. Conservez-vous ; songez qu'il n'y a aucun homme au monde dont la vie soit plus précieuse à l'univers que la vôtre ; et *Pompignianos semel arrogantes, sublimi tange flagello*. Je suis, etc. DIDEROT.

(1) *Famine*. (G. A.)

(2) Contre l'*Encyclopédie*. (G. A.)

(*) Par Palissot. (G. A.)

(**) La comédie des *Philosophes*. (G. A.)

(***) L'*Encyclopédie*, qui avait été suspendue. (G. A.)

(1) Madame de Robecq. (G. A.)

(2) Cette lettre fut écrite pour être publiée. (G. A.)

(3) C'est Paradisi qui traduisit *Tancrède*. (G. A.)

Apprime in vita esse utile, ut ne quid nimis. (*Adrienne.*)
Natura tu illi pater es, consiliis ego, etc. (*Adelphes.*)

C'est ce qui fait un des grands mérites de Térence; c'est celui de nos bonnes tragédies, de nos bonnes comédies. Elles n'ont pas produit une admiration stérile; elles ont souvent corrigé les hommes. J'ai vu un prince pardonner une injure après une représentation de la *Clémence d'Auguste* (1). Une princesse, qui avait méprisé sa mère, alla se jeter à ses pieds en sortant de la scène où Rhodope demande pardon à sa mère. Un homme connu se raccommoda avec sa femme, en voyant le *Préjugé à la mode*. J'ai vu l'homme du monde le plus fier devenir modeste après la comédie du *Glorieux;* et je pourrais citer plus de six fils de famille que la comédie de l'*Enfant prodigue* a corrigés. Si les financiers ne sont plus grossiers, si les gens de cour ne sont plus de vains petits-maîtres, si les médecins ont abjuré la robe, le bonnet, et les consultations en latin, si quelques pédants sont devenus hommes, à qui en a-t-on l'obligation? au théâtre, au seul théâtre.

Quelle pitié ne doit-on donc pas avoir de ceux qui s'élèvent contre ce premier art de la littérature, qui s'imaginent qu'on doit juger du théâtre d'aujourd'hui par les tréteaux de nos siècles d'ignorance, et qui confondent les Sophocle et les Ménandre, les Varius et les Térence, avec les Tabarin et les Polichinelle!

Mais que ceux-là sont encore plus à plaindre, qui admettent les Polichinelle et les Tabarin, et qui rejettent les *Polyeucte*, les *Athalie*, les *Zaïre*, et les *Alzire!* Ce sont là de ces contradictions où l'esprit humain tombe tous les jours.

Pardonnons aux sourds qui parlent contre la musique, aux aveugles qui haïssent la beauté; ce sont moins des ennemis de la société, conjurés pour en détruire la consolation et le charme, que des malheureux à qui la nature a refusé des organes.

Nos vero dulces *teneant* ante omnia Musæ.
VIRG., *Georg.*, lib. II.

J'ai eu le plaisir de voir chez moi, à la campagne, représenter *Alzire*, cette tragédie où le christianisme et les droits de l'humanité triomphent également. J'ai vu, dans *Mérope*, l'amour maternel faire répandre des larmes, sans le secours de l'amour galant. Ces sujets remuent l'âme la plus grossière comme la plus délicate; et si le peuple assistait à des spectacles honnêtes, il y aurait bien moins d'âmes grossières et dures. C'est ce qui fit des Athéniens une nation si supérieure. Les ouvriers n'allaient point porter à des farces indécentes l'argent qui devait nourrir leurs familles; mais les magistrats appelaient, dans des fêtes célèbres, la nation entière à des représentations qui enseignaient la vertu et l'amour de la patrie. Les spectacles que nous donnons chez nous sont une bien faible imitation de cette magnificence; mais enfin ils en retracent quelque idée. C'est la plus belle éducation qu'on puisse donner à la jeunesse, le plus noble délassement du travail, la meilleure instruction pour tous les ordres des citoyens; c'est presque la seule manière d'assembler les hommes pour les rendre sociables.

Emollit mores, nec sinit esse feros.
OVID., II, ex Ponto, ep. IX.

Aussi je ne me lasserai point de répéter que, parmi vous, le pape Léon X, l'archevêque Trissino (2), le cardinal Bibiena, et, parmi nous, les cardinaux de Richelieu et Mazarin, ressuscitèrent la scène. Ils savaient qu'il vaut mieux voir l'*OEdipe* de Sophocle que de perdre au jeu la nourriture de ses enfants, son temps dans un café, sa raison dans un cabaret, sa santé dans des réduits de débauche, et toute la douceur de sa vie dans le besoin et dans la privation des plaisirs de l'esprit.

Il serait à souhaiter, monsieur, que les spectacles fussent, dans les grandes villes, ce qu'ils sont dans vos terres et dans les miennes, et dans celles de tant d'amateurs; qu'ils ne fussent point mercenaires; que ceux qui sont à la tête des gouvernements fissent ce que nous faisons, et ce qu'on fait dans tant de villes. C'est aux édiles à donner les jeux publics; s'ils deviennent une marchandise, ils risquent d'être avilis. Les hommes ne s'accoutument que trop à mépriser les services qu'ils paient. Alors l'intérêt, plus fort encore que la jalousie, enfante les cabales. Les Claveret cherchent à perdre les Corneille, les Pradon veulent écraser les Racine.

C'est une guerre toujours renaissante, dans laquelle la méchanceté, le ridicule, et la bassesse, sont sans cesse sous les armes.

Un entrepreneur des spectacles de la Foire tâche, à Paris, de miner les Comédiens qu'on nomme italiens; ceux-ci veulent anéantir les Comédiens français par des parodies; les Comédiens français se défendent comme ils peuvent; l'Opéra est jaloux d'eux tous; chaque compositeur a pour ennemis tous les autres compositeurs, et leurs protecteurs, et les maîtresses des protecteurs.

Souvent, pour empêcher une pièce nouvelle de paraître, pour la faire tomber au théâtre, et, si elle réussit, pour la décrier à la lecture, et pour abîmer l'auteur, on emploie plus d'intrigue que les wighs n'en ont tramé contre les torys, les guelfes contre les gibelins, les molinistes contre les jansénistes, les coccéiens contre les voétiens, etc., etc., etc.

Je sais de science certaine qu'on accusa *Phèdre* d'être janséniste. Comment, disaient les ennemis de l'auteur, sera-t-il permis de débiter à une nation chrétienne ces maximes diaboliques :

Vous aimez. On ne peut vaincre sa destinée;
Par un charme fatal vous fûtes entraînée.
RAC., *Phéd.*, act. IV, sc. VI.

N'est-ce pas là évidemment un juste à qui la grâce a manqué? J'ai entendu tenir ces propos dans mon enfance, non pas une fois, mais trente. On a vu une cabale de canailles (1), et un abbé Desfontaines à la tête de cette cabale, au sortir de Bicêtre, forcer le gouvernement à suspendre les représentations de *Mahomet*, joué par ordre du gouvernement. Ils avaient pris pour prétexte que, dans cette tragédie de *Mahomet*, il y avait plusieurs traits contre ce faux prophète qui pouvaient rejaillir sur les *convulsionnaires:* ainsi ils eurent l'insolence d'empêcher, pour quelque temps, les représentations d'un ouvrage dédié à un pape, approuvé par un pape.

Si *M. de l'Empyrée* (2), auteur de province, est jaloux de quelques autres auteurs, il ne manque pas d'assurer, dans un long *Discours* public, que MM. ses rivaux sont tous des ennemis de l'Etat et de l'Eglise gallicane. Bientôt Arlequin accusera Polichinelle d'être janséniste, moliniste, calviniste, athée, déiste, collectivement.

Je ne sais quels écrivains subalternes se sont avisés, dit-on, de faire un *Journal chrétien*, comme si les autres journaux de l'Europe étaient idolâtres. M. de Saint-Foix, gentilhomme breton, célèbre par la charmante comédie de l'*Oracle*, avait fait un livre (3) très utile et très agréable sur plusieurs points curieux de notre histoire de France. La plupart de ces petits dictionnaires ne sont que des extraits des savants ouvrages du siècle passé : celui-ci est d'un homme d'esprit qui a vu et pensé. Mais qu'est-il arrivé? sa comédie de l'*Oracle* et ses recherches sur l'histoire étaient si bonnes, que messieurs (4) du *Journal chrétien* l'ont accusé de n'être pas chrétien. Il est vrai qu'ils ont essuyé un procès criminel, et qu'ils ont été obligés de demander pardon; mais rien ne rebute ces honnêtes gens.

La France fournissait à l'Europe un *Dictionnaire encyclopédique* dont l'utilité était reconnue. Une foule d'articles excellents rachetaient bien quelques endroits qui n'étaient pas de main de maître. On le traduisait dans votre langue; c'était un des plus grands monuments des progrès de l'esprit humain. Un *convulsionnaire* (5) s'avise d'écrire contre ce vaste dépôt des sciences. Vous ignorez peut-être, monsieur, ce que c'est qu'un *convulsionnaire :* c'est un de ces énergumènes de la lie du peuple, qui, pour prouver qu'une certaine bulle d'un pape est erronée, vont faire des miracles de grenier en grenier, rôtissant des petites filles sans leur faire de mal, leur donnant des coups de bûche et de fouet pour l'amour de Dieu, et criant contre le pape. Ce monsieur *convulsionnaire* se croit prédestiné par la grâce de Dieu à détruire l'*Encyclopédie;* il accuse, selon l'usage, les auteurs de n'être pas chrétiens; il fait un infâme libelle (6) en forme de dénonciation; il attaque à tort et à travers tout ce qu'il est incapable d'entendre. Ce pauvre homme, s'imaginant que l'article AME de ce dictionnaire n'a pu être composé que par un homme d'esprit, et n'écoutant que sa juste aversion pour les gens d'esprit, se persuade que cet article doit absolument prouver le matérialisme de son âme; il dénonce donc cet article

(1) C'est après une représentation de la *Clémence de Titus* que Frédéric II fit grâce à Courtilz. (G. A.)
(2) Trissino n'était ni archevêque, ni prêtre, quoique chargé de missions diplomatiques par les papes. (G. A.)

(1) Voyez, tome III, l'Avis de l'éditeur en tête de *Mahomet*. (G. A.)
(2) Le Franc de Pompignan. (G. A.)
(3) *Essai sur Paris*. (G. A.)
(4) Les abbés Dinouart, Joannet et Trublet. (G. A.)
(5) Abraham Chaumeix. (G. A.)
(6) *Préjugés légitimes contre l'Encyclopédie*. (G. A.)

comme impie, comme épicurien, enfin comme l'ouvrage d'un philosophe.

Il se trouve que l'article, loin d'être d'un philosophe, est d'un docteur (1) en théologie, qui établit l'immatérialité, la spiritualité, l'immortalité de l'âme, de toutes ses forces. Il est vrai que ce docteur encyclopédiste ajoutait aux bonnes preuves que les philosophes en ont apportées de très mauvaises qui sont de lui; mais enfin la cause est si bonne qu'il ne pouvait l'affaiblir. Il combat le matérialisme tant qu'il peut; il attaque même le système de Locke, supposant que ce système peut favoriser le matérialisme; il n'entend pas un mot des opinions de Locke; cet article, enfin, est l'ouvrage d'un écolier orthodoxe, dont on peut plaindre l'ignorance, mais dont on doit estimer le zèle et approuver la saine doctrine. Notre *convulsionnaire* défère donc cet article de l'AME, et probablement sans l'avoir lu. Un magistrat (2), accablé d'affaires sérieuses, et trompé par ce malheureux, le croit sur sa parole; on demande la suppression du livre, on l'obtient; c'est-à-dire on trompe mille souscripteurs qui ont avancé leur argent, on ruine cinq ou six libraires considérables qui travaillaient sur la foi d'un privilége du roi, on détruit un objet de commerce de trois cent mille écus. Et d'où est venu tout ce grand bruit et cette persécution? de ce qu'il s'est trouvé un homme ignorant, orgueilleux, et passionné.

Voilà, monsieur, ce qui s'est passé, je ne dis pas aux yeux de l'*univers*, mais au moins aux yeux de tout Paris. Plusieurs aventures pareilles, que nous voyons assez souvent, nous rendraient les plus méprisables de tous les peuples policés, si d'ailleurs nous n'étions pas assez aimables. Et, dans ces belles querelles, les partis se cantonnent, les factions se heurtent, chaque parti a pour lui un *folliculaire* (*a*). Maître Aliboron, par exemple, est le folliculaire de *M. de l'Empyrée*; ce maître Aliboron ne manque pas de décrier tous ses camarades folliculaires, pour mieux débiter ses feuilles. L'un gagne à ce métier cent écus par an, l'autre mille, l'autre deux mille; ainsi l'on combat *pro focis*. Il faut bien que je vive, disait l'abbé Desfontaines à un ministre (3) d'Etat; le ministre eut beau lui dire qu'il n'en voyait pas la nécessité, Desfontaines vécut; et tant qu'il y aura une pistole à gagner dans ce métier, il y aura des Fréron qui décrieront les beaux-arts et les bons artistes.

L'envie veut mordre, l'intérêt veut gagner; c'est là ce qui excita tant d'orages contre le Tasse, contre le Guarini, en Italie; contre Dryden et contre Pope, en Angleterre; contre Corneille, Racine, Molière, Quinault, en France. Que n'a point essuyé, de nos jours, votre célèbre Goldoni! et si vous remontez aux Romains et aux Grecs, voyez les Prologues de Térence, dans lesquels il apprend à la postérité que les hommes de son temps étaient faits comme ceux du nôtre; *tutto 'l mondo è fatto come la nostra famiglia*. Mais remarquez, monsieur, pour la consolation des grands artistes, que les persécuteurs sont assurés du mépris et de l'horreur du genre humain, et que les bons ouvrages demeurent. Où sont les écrits des ennemis de Térence, et les feuilles des Bavius qui insultèrent Virgile? où sont les impertinences des rivaux du Tasse, et des rivaux de Corneille et de Molière?

Qu'on est heureux, monsieur, de ne point voir toutes ces misères, toutes ces indignités, et de cultiver en paix les arts d'Apollon, loin des Marsyas et des Midas! qu'il est doux de lire Virgile et Homère en foulant à ses pieds les Bavius et les Zoïle, et de se nourrir d'ambroisie, quand l'envie mange des couleuvres!

Despréaux disait autrefois, en parlant de la rage des cabales :

> Qui méprise Cotin n'estime point son roi,
> Et n'a, selon Cotin, ni Dieu, ni foi, ni loi. (Sat. IX.)

Le grand Corneille, c'est-à-dire le premier homme par qui la France littéraire commença à être estimée en Europe, fut obligé de répondre (4) ainsi à ses ennemis littéraires (car les auteurs n'en ont point d'autres) : « Je déclare que je soumets » tous mes écrits au jugement de l'Eglise : je doute fort » qu'ils en fassent autant. »

Je prends la liberté de dire ici la même chose que le grand Corneille, et il m'est agréable de le dire à un sénateur de la seconde ville de l'Etat du saint-père; il est doux encore de le dire dans des terres aussi voisines des hérétiques que les miennes. Plus je suis rempli de charité pour leurs personnes et d'indulgence pour leurs erreurs, plus je suis ferme dans ma foi. Mes ouvrages sont la *Henriade*, qui peut-être ne déplairait pas au roi qui en est le héros, s'il revenait dans le monde, et qui ne déplaît pas au digne héritier (1) de ce bon roi. J'ai donné quelques tragédies, médiocres à la vérité, mais qui toutes sont morales, et dont quelques-unes sont chrétiennes. J'ai écrit l'*Histoire* de Louis XIV, dans laquelle j'ai célébré ma nation sans la flatter; j'ai fait un *Essai sur l'histoire générale*, dans lequel je n'ai eu d'autre intention que de rendre une exacte justice à toutes les vertus et à tous les vices; une *Histoire de Charles XII*, une de Pierre-le-Grand, fondées toutes les deux sur les monuments les plus authentiques; ajoutez-y une légère explication des découvertes de Newton, dans un temps où elles étaient très peu connues en France. Ce sont là, s'il m'en souvient, à peu près tous mes véritables ouvrages, dont le seul mérite consiste dans l'amour de la vérité et de l'humanité.

Presque tout le reste est un recueil de bagatelles que les libraires ont souvent imprimées sans ma participation. On donne tous les jours sous mon nom des choses que je ne connais pas. Je ne réponds de rien. Si Chapelain a composé, dans le siècle passé, le beau poëme de la *Pucelle;* si, dans celui-ci, une société de jeunes gens s'amusa, il y a trente ans, à faire une autre *Pucelle;* si je fus admis dans cette société; si j'eus peut-être la complaisance de me prêter à ce badinage, en y insérant les choses honnêtes et pudiques qu'on trouve par-ci par-là dans ce rare ouvrage, dont il ne me souvient plus du tout, je ne réponds en aucune façon d'aucune *Puce le;* je nie d'avance à tout délateur que j'aie jamais vu une *Pucelle*. On en a imprimé une qui a été faite apparemment à la place Maubert ou aux Halles; ce sont les aventures et le langage de ce pays-là. Ceux qui ont été assez idiots pour s'imaginer qu'ils pouvaient me nuire en publiant sous mon nom cette rapsodie, devraient savoir que quand on veut imiter la manière d'un peintre de l'école du Titien et du Corrége, il ne faut pas lui attribuer une enseigne de cabaret de village (*a*).

On sait assez quel est le malheureux qui a voulu gagner quelque argent en imprimant, sous le titre de la *Pucelle d'Orléans*, un ouvrage abominable; on le reconnaît assez aux noms de Luther et de Calvin, dont il parle sans cesse, et qui certainement ne devaient pas être placés sous le règne de Charles VII. On sait que c'est un calviniste (2) du Languedoc qui a falsifié les *Lettres de madame de Maintenon;* qui l'outrage indignement dans sa rapsodie de la *Pucelle;* qui a inséré dans cette infamie des vers contre les personnes les plus respectables, et contre le roi même; qui a été deux fois en prison à Paris pour de pareilles horreurs, et qui est aujourd'hui exilé. Les hommes qui se distinguent dans les arts n'ont presque jamais que de tels ennemis.

Quant à quelques messieurs qui, sans être chrétiens, inondent le public, depuis quelques années, de satires chrétiennes, qui nuiraient, s'il était possible, à notre religion, par les ridicules appuis qu'ils osent prêter à cet édifice inébranlable, enfin, qui la déshonoreront par leurs impostures, si on faisait jamais quelque attention aux libelles de ces nouveaux Garasses, on pourrait leur faire voir qu'on est aussi ignorant qu'eux, mais beaucoup meilleur chrétien qu'eux.

C'est une plaisante idée qui a passé par la tête de quelques barbouilleurs de notre siècle, de crier sans cesse que tous ceux qui ont quelque esprit ne sont pas chrétiens! pensent-ils rendre en cela un grand service à notre religion? Quoi! la saine doctrine, c'est-à-dire la doctrine apostolique et romaine, ne serait-elle, selon eux, que le partage des sots? Sans penser *être quelque chose* (3), je ne pense pas être un sot; mais il me semble que si je me trouvais jamais avec l'abbé Guyon (4) dans la rue (car je ne peux le rencontrer

(1) L'abbé Yvon. (G. A.)
(2) Omer Joly de Fleury. (G. A.)
(*a*) Faiseur de feuilles.
(3) Le comte d'Argenson. (G. A.)
(4) Dans son *Avis au lecteur* en tête d'*Attila*. (G. A.)

(1) Flatterie quelque peu ironique. (G. A.)
(*a*) Voici des vers de ce prétendu poëme intitulé la *Pucelle* :

> Chandos, suant et soufflant comme un bœuf,
> Cherche du doigt si l'autre est une fille :
> Au diable soit, dit-il, la sotte aiguille!
> Bientôt le diable emporte l'étui neuf.
>
> . . . . . .
>
> En ce moment, en un seul haut-le-corps,
> Il met à bas la belle créature;
> Il la subjugue, et d'un rein vigoureux,
> Il fait jouer le bélier monstrueux.

Il y a mille autres vers plus infâmes, et plus encore dans le style de la plus vile canaille, et que l'honnêteté ne permet pas de rapporter. C'est là ce qu'un misérable ose imputer à l'auteur de la *Henriade*, de *Mérope*, et d'*Alzire*.
(2) La Beaumelle. (K.)
(3) Voyez le dernier vers de la satire de la *Vanité*. (G. A.)
(4) Auteur de l'*Oracle des nouveaux philosophes*. (G. A.)

que là), je lui dirais : Mon ami, de quel droit prétends-tu être meilleur chrétien que moi ? est-ce parce que tu affirmes, dans un livre aussi plat que calomnieux, que je t'ai fait bonne chère, quoique tu n'aies jamais dîné chez moi? est-ce parce que tu as révélé au public, c'est-à-dire à quinze ou seize lecteurs oisifs, tout ce que je t'ai dit du roi de Prusse, quoique je ne t'aie jamais parlé, et que je ne t'aie jamais vu ? Ne sais-tu pas que ceux qui mentent sans esprit, ainsi que ceux qui mentent avec esprit, n'entreront jamais dans le royaume des cieux ?

Je te prie d'exprimer l'unité de l'Eglise et l'invocation des saints mieux que moi :

L'Eglise, toujours une, et partout étendue,
Libre, mais sous un chef, adorant en tout lieu,
Dans le bonheur des saints, la grandeur de son Dieu.
La *Henr.*, ch. X.

Tu me feras encore plaisir de donner une idée plus juste de la transsubstantiation que celle que j'en ai donnée :

Le Christ, de nos péchés victime renaissante,
De ses élus chéris nourriture vivante,
Descend sur les autels à ses yeux éperdus,
Et lui découvre un Dieu sous un pain qui n'est plus.
La *Henr.*, ch. X.

Crois-tu définir plus clairement la Trinité qu'elle ne l'est dans ces vers :

La puissance, l'amour, avec l'intelligence,
Unis et divisés, composent son essence? (La *Henr.*, ch. X.)

Je t'exhorte, toi et tes semblables, non seulement à croire les dogmes que j'ai chantés en vers, mais à remplir tous les devoirs que j'ai enseignés en prose, à ne te jamais écarter du centre de l'unité, sans quoi il n'y a plus que trouble, confusion, anarchie. Mais ce n'est pas assez de croire, il faut faire; il faut être soumis dans le spirituel à son évêque, entendre la messe de son curé, communier à sa paroisse, procurer du pain aux pauvres. Sans vanité, je m'acquitte mieux que toi de ces devoirs, et je conseille à tous les polissons qui crient, d'être chrétiens et de ne point crier. Ce n'est pas encore assez; je suis en droit de te citer Corneille :

Servez bien votre Dieu, servez notre monarque.
Poly., act. V, sc. VI.

Il faut, pour être bon chrétien, être surtout bon sujet, bon citoyen : or, pour être tel, il faut n'être ni janséniste, ni moliniste, ni d'aucune faction; il faut respecter, aimer, servir son prince; il faut, quand notre patrie est en guerre, ou aller se battre pour elle, ou payer ceux qui se battent pour nous; il n'y a pas de milieu. Je ne peux pas plus m'aller battre, à l'âge de soixante et sept ans, qu'un conseiller de grand' chambre; il faut donc que je paie, sans la moindre difficulté, ceux qui vont se faire estropier pour le service de mon roi, et pour ma sûreté particulière.

J'oubliais vraiment l'article du pardon des injures. Les injures les plus sensibles, dit-on, sont les railleries. Je pardonne de tout mon cœur à tous ceux dont je me suis moqué.

Voilà, monsieur, à peu près ce que je dirais à tous ces petits prophètes du coin, qui écrivent contre le roi, contre le pape, et qui daignent quelquefois écrire contre moi et contre des personnes qui valent mieux que moi. J'ai le malheur de ne point regarder du tout comme des Pères de l'Eglise ceux qui prétendent qu'on ne peut croire en Dieu sans croire aux *convulsions*, et qu'on ne peut gagner le ciel qu'en avalant des cendres du cimetière de Saint-Médard, en se faisant donner des coups de bûche dans le ventre, et des claques sur les fesses (1). Pour moi, je crois que si on gagne le ciel, c'est en obéissant aux puissances établies de Dieu, et en faisant du bien à son prochain.

Un journaliste a remarqué que je n'étais pas adroit, puisque je n'épousais aucune faction, et que je me déclarais également contre tous ceux qui veulent former des partis. Je fais gloire de cette maladresse; ne soyons ni à Apollo ni à Paul, mais à Dieu seul, et au roi que Dieu nous a donné. Il y a des gens qui entrent dans un parti pour être quelque chose; il y en a d'autres qui existent sans avoir besoin d'aucun parti.

Adieu, monsieur; je pensais ne vous envoyer qu'une tragédie, et je vous ai envoyé ma profession de foi. Je vous quitte pour aller à la messe de minuit avec ma famille et la petite-fille du grand Corneille. Je suis fâché d'avoir chez moi quelques Suisses qui n'y vont pas; je travaille à les ramener au giron; et si Dieu veut que je vive encore deux ans, j'espère aller baiser les pieds du saint-père avec les huguenots que j'aurai convertis, et gagner les indulgences.

In tanto la prego di gradire gli auguri di felicità ch' io le recco, nella congiuntura delle prossime sante feste natalizie.

(1) Ce sont les mystères des jansénistes *convulsionnaires*. (K.)

3311. — A M. CORNEILLE (1).

Ferney, 25 décembre.

Mademoiselle votre fille, monsieur, me paraît digne de son nom par ses sentiments. Ma nièce, madame Denis, en prend soin comme de sa fille. Nous lui trouvons de très bonnes qualités, et point de défauts. C'est une grande consolation pour moi, dans ma vieillesse, de pouvoir un peu contribuer à son éducation. Elle remplit tous ses devoirs de chrétienne. Elle témoigne la plus grande envie d'apprendre tout ce qui convient au nom qu'elle porte. Tous ceux qui la voient en sont très satisfaits. Elle est gaie et décente, douce et laborieuse; on ne peut être mieux née. Je vous félicite, monsieur, de l'avoir pour fille, et vous remercie de me l'avoir donnée. Tous ceux qui lui sont attachés par le sang, et qui s'intéressent à sa famille, verront que si elle méritait un meilleur sort, elle n'aura pas à se plaindre de celui qu'elle aura eu dans ma maison. D'autres auraient pu lui procurer une destinée plus brillante; mais personne n'aurait eu plus d'attention pour elle, plus de respect pour son nom, et plus de considération pour sa personne. Ma nièce se joint à moi pour vous assurer de nos sentiments et de nos soins.

3312. — A MADAME D'ÉPINAY.

A Ferney, 26 décembre.

Ma belle philosophe, je ne sais ce qui est arrivé, mais il faut que M. Bouret fasse une bibliothèque de *Czars;* il a retenu tous ceux que je lui avais adressés. Il y a beaucoup de mystères où je ne comprends rien; celui-là est du nombre. Ne regrettez plus Genève, elle n'est plus digne de vous. Les mécréants se déclarent contre les spectacles. Ils trouvent bon qu'on s'enivre, qu'on se tue, qu'un de leurs bourgeois, frère du ministre Vernes, cocu de la façon d'un professeur nommé Nekre (2), tire un coup de pistolet au galant professeur, etc.; etc., etc.; mais ils croient offenser Dieu, s'ils souffrent que leurs bourgeois jouent *Polyeucte* et *Athalie.* On est prêt à s'égorger à Neuchâtel, pour savoir si Dieu rôtit les damnés pendant l'éternité (3), ou pendant quelques années. Ma belle philosophe, croyez qu'il y a encore des peuples plus sots que nous.

Quoi! on a pris sérieusement l'*Ami des hommes* (4)! quelle pitié! Il y eut un prêtre nommé Brown qui prouva, il y a trois ans, aux Anglais, ses chers compatriotes, qu'ils n'avaient ni argent, ni marine, ni armées, ni vertu, ni courage; ses concitoyens lui ont répondu en soudoyant le roi de Prusse, en prenant le Canada, en nous battant dans les quatre parties du monde. Français, répondez ainsi à ce pauvre *Ami des hommes!* Je suis fâché que le cher Fréron soit encagé, il n'y aura plus moyen de se moquer de lui; mais il nous reste Pompignan *pour nos menus plaisirs* (5).

Ma chère philosophe, savez-vous que je ramène mes voisins les jésuites à leur vœu de pauvreté, que je les mets dans la voie du salut, en les dépouillant d'un domaine assez considérable qu'ils avaient usurpé sur six frères gentilshommes du pays, tous au service du roi? Ils avaient obtenu la permission du roi d'acheter à vil prix l'héritage de ces six frères, héritage engagé, héritage dans lequel ils croyaient que ces gentilshommes ne pouvaient rentrer, parce que, disent-ils dans un de leurs mémoires que j'ai entre les mains, ces officiers sont trop pauvres pour être en état de rembourser la somme pour laquelle le bien de leurs ancêtres est engagé.

Les six frères sont venus me voir; il y en a un qui a douze ans, et qui sert le roi depuis trois. Cela touche une âme sensible; je leur ai prêté sur-le-champ sans intérêts tout ce que j'avais, et j'ai suspendu les travaux de Ferney; ils vont rentrer dans leur bien. Figurez-vous que les frères jésuites, pour faire leur manœuvre, s'étaient liés avec un conseiller d'Etat de Genève, qui leur avait servi de prête-nom. Quand il s'agit d'argent, tout le monde est de la même religion. Enfin

(1) Père de Marie Corneille. (G. A.)
(2) Necker, parent de celui qui fut ministre des finances. (G. A.)
(3) Il s'agit ici de l'affaire du pasteur Petitpierre. (G. A.)
(4) Le marquis de Mirabeau avait été conduit à Vincennes pour sa *Théorie de l'impôt*. (G. A.)
(5) Le *Méchant*, acte II, sc. I. (G. A.)

j'aurai le plaisir de triompher d'Ignace et de Calvin; les jésuites sont forcés de se soumettre, il ne s'agit plus que de quelques florins pour le Génevois. Cela va faire un beau bruit dans quelques mois. Vous sentez bien que frère Kroust dira à madame la dauphine que je suis *athée;* mais, par le grand Dieu que j'adore, je les attraperai bien, eux et l'abbé Guyon, et maître Abraham Chaumeix, et le *Journal chrétien*, et l'abbé Brizel (1), etc., etc. Non seulement je mène la petite-fille du grand Corneille à la messe, mais j'écris une lettre (2) à un ami du feu pape, dans laquelle je prouve (aussi plaisamment que je le peux) que je suis meilleur chrétien que tous ces fiacres-là; que j'aime Dieu, mon roi, et le pape; que j'ai toujours cru la transsubstantiation; qu'il faut d'ailleurs payer les impôts, ou n'être pas citoyen. Ma chère philosophe, communiquez cela au *Prophète;* voilà comme il faut répondre. Ah ! ah ! vous êtes chrétiens, à ce que vous dites, et moi je prouve que je le suis. Il est vrai qu'on imprime une *Pucelle* en vingt chants; mais que m'importe? est-ce moi qui ai fait la *Pucelle?* c'est un ouvrage de société, fait il y a trente ans. Si j'y travaillai, ce ne fut qu'aux endroits honnêtes et pudiques. Ah ! ah ! maître Omer, je ne vous crains pas.

Ma belle philosophe, j'embrasse vos amis et votre fils.

3313. — A M. THIERIOT.

26 décembre (3).

Bon ! bon ! voilà un excellent renfort pour notre capilotade que cet abbé Grizel ! Ne manquez pas, je vous prie, de me faire savoir les suites de cette affaire divine ! Comment ! cinquante mille livres volées à la terre pour enrichir le ciel ? Cela va être incessamment dans son cadre. Il est bon aussi de savoir si notre cher Fréron est écroué pour 12 m" (mois); en ce cas, le Fort-l'Evêque sera son Parnasse. Je suis très affligé de petit Ballot. Cinquante-sept ans, ce n'est pas Voiture. Nous sommes plus tenaces, nous autres. *Domestick purges procure a long life*, dit Cheyne le docteur. Entendez par la *Lettre à l'Oracle* (4) lettre à l'*auteur* de l'*Oracle;* c'était *brevitatis causa*. Les étincelles doivent sauter au visage de ceux qui ont brûlé cette excellente brochure.

N. B. J'ai dépossédé les frères jésuites d'un bien assez considérable qu'ils avaient usurpé sur six frères, tous officiers du roi. Je leur ai prêté sans intérêt tout l'argent nécessaire pour rentrer dans leur héritage. Je crois vous l'avoir mandé. Cela est bien pis que la maladie, la mort et la vision du frère Berthier. Pour me mettre à l'abri des calomnies de frère Kroust et autres, j'écris à un sénateur de Bolonia la Grassa (5), mon ami, très bien auprès du pape, grand homme de lettres; je l'instruis de l'état de la littérature en Gaule; je finis par une belle profession de foi, naturellement et gaiement amenée. C'est une bonne réponse à tous les criailleurs, de leur dire : *Polissons*, sachez que je suis meilleur chrétien que vous et meilleur serviteur du roi.

C'est alors qu'on est le maître absolu dans ses châteaux.

Il y a une lettre de M. l'archevêque de Lyon à M. l'archevêque de Paris; cette lettre est un livre, et un très bon livre pour ceux qui aiment ces matières, et j'aime tout : tout m'amuse.

Est-il vrai que princes et pairs ont répondu aux gens tenant la cour du parlement qu'ils iront si leur santé le permet ?

Vos nouvelles de paix n'ont aucun fondement; j'en sais plus que vous autres Parisiens.

Interim vale et me ama.

3314. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ferney, 28 décembre.

Et les yeux de mon ange, comment vont-ils en 1761 ? Je me souviens de 1701 tout comme si j'y étais; c'était hier. Ah ! comme le temps vole ! les hommes vivent trop peu; à peine a-t-on fait deux douzaines de pièces de théâtre, qu'il faut partir. Mais à quand *Tancrède*, et l'édition du petit-fils (6), franc fleux de Paris ?

Je fais une réflexion : c'est qu'il est important, mes anges, que l'épître à madame la marquise soit datée de *Ferney en Bourgogne*, 10 *d'octobre* 1759.

Remarquez toutes mes excellentes raisons; je dis *Ferney*, parce que madame de Pompadour s'est intéressée aux priviléges de cette terre; je dis en *Bourgogne*, afin que les sots et les méchants, dont il est grande année, n'aillent pas toujours criant que je suis à Genève; je dis 10 *d'octobre* 1759, parce qu'elle fut écrite en ce temps-là, et surtout parce que si elle n'est point datée, elle paraîtra une insulte au pauvre *Ami des hommes* (1), et à son malheur. Vous savez que j'ai toujours pensé qu'il faut ou se battre contre les Anglais, ou payer ceux qui se battent pour nous; que je n'ai jamais cru la France si déchirée qu'on le dit; que je pense qu'il y a de grandes ressources après nos énormes fautes. Ces sentiments, que j'ai toujours eus, je les exprime dans ma lettre à madame de Pompadour; mais ils deviennent une satire du livre des *Impôts*, livre imprimé après ma lettre écrite. Je passerais pour un lâche flatteur qui se fait de fête, et qui est de l'avis des sous-maîtres, pendant qu'un camarade valet est *in ergastulo* pour les avoir contredits. Mes divins anges, ce serait là un triste rôle; et vous, qui vous chargez de mes iniquités, vous ne voudrez pas que celle-là me soit imputée. Il ne s'agit donc que de dater mon épître; je m'en rapporte à vos attentions tutélaires. Mademoiselle *Chimène* prend la plume; voyons comment elle s'en tirera.

« M. de Voltaire appelle monsieur et madame d'Argental ses anges. Je me suis aperçue qu'ils étaient aussi les miens : qu'ils me permettent de leur présenter ma tendre reconnaissance. CORNEILLE. »

Eh bien ! il me semble que *Chimène* commence à écrire un peu moins en diagonale.

Mes anges, nous baisons le bout de vos ailes. DENIS, CORNEILLE, et V.

3315. — A M. COLINI.

Au château de Ferney, par Genève, 29 décembre.

Les hivers me sont toujours un peu funestes, mon cher Colini; vous connaissez ma faible santé; je ne peux vous écrire de ma main. J'attendrai que la foule des compliments du jour de l'an soit passée, pour importuner d'une lettre son altesse électorale, et pour lui présenter mon tendre et respectueux attachement. J'ai bien peur de n'être plus en état de venir lui faire ma cour. Je mourrai avec le regret de n'avoir pu finir notre affaire de Francfort. Vous savez que les événements s'y sont opposés; on est obligé de recommencer sur nouveaux frais, quand on croyait avoir tout fini; ce qui ne paraissait pas vraisemblable est arrivé. Soyez bien sûr que si les affaires se tournent d'une manière plus favorable, je poursuivrai celle qui vous regarde avec la plus grande chaleur.

Je m'imagine que vous aurez de beaux opéras. Les hivers sont d'ordinaire fort agréables dans les cours d'Allemagne. Pour moi, je passerai mon hiver dans mes campagnes. Il faut que je cultive mon petit territoire; j'ai environ deux lieues de pays à gouverner. Les choses sont bien changées de ce que vous les avez vues; je n'ai jamais été si heureux que je le suis, quoique malade et vieux. Je voudrais que vous partageassiez mon bonheur.

3316. — A M. BERTRAND.

Au château de Ferney, par Genève, 29 décembre.

Je trouve, mon cher monsieur, que le sieur Panchaud a été bien pressé; je lui avais fait écrire qu'il devait attendre votre commodité (2). Soyez sûr que pour moi je serai toujours à vos ordres, et que je n'aurai jamais de plus grand plaisir que celui de vous en faire.

J'ignore assez les *facéties* de Genève; j'ai ouï dire qu'il y avait des cocus, des professeurs galants, des marchands qui tirent des coups de pistolet, des prêtres qui nient la divinité de Jésus-Christ, et qui, avec cela, ne veulent pas être éternellement damnés; mais je ne me mêle des affaires de cette ville que pour me faire payer les dîmes par les citoyens qui sont mes vassaux. J'ai pourtant rendu un petit service au pays, en chassant les jésuites d'un domaine assez considérable qu'ils avaient usurpé sur six frères gentilshommes suisses de votre canton, nommés MM. de Crassy. Il en coûtera malheureusement quelque chose à un secrétaire d'Etat de Genève, qui s'était fait le prête-nom des jésuites. L'argent réunit toutes les religions; je suis tombé à la fois sur Ignace et sur Calvin. Cela ne m'a pas empêché d'envoyer à Manheim le mé-

(1) Lisez Grizel, et voyez la lettre à d'Argental du 31 décembre. (G. A.)

(2) La lettre à Albergati du 23 décembre. (G. A.)

(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. — C'est à tort qu'ils ont cru que cette lettre était de 1770. (G. A.)

(4) Il s'agit de l'*Oracle des anciens fidèles*, réponse à l'*Oracle des philosophes*. Voyez la lettre à Thieriot du 8 décembre. (G. A.)

(5) Albergati. (G. A.)

(6) Prault *petit-fils*. Son grand-père avait été libraire comme son père. (G. A.)

(1) Le marquis de Mirabeau. (G. A.)

(2) Il s'agit d'argent prêté à Bertrand. (G. A.)

moire de votre cabinet (1); mais ce que je vous ai prédit est arrivé; le temps n'est pas propre.

Je vous souhaite des années heureuses, c'est-à-dire tranquilles; car pour des plaisirs vifs, je ne crois pas qu'ils soient de la compétence du mont Jura. Pourtant un de mes plaisirs les plus vifs serait de pouvoir assurer encore de vive voix M. et *madame de Freudenreich de mon inviolable* et tendre reconnaissance, et d'embrasser en vous un des plus dignes amis que j'aie jamais eus.

3317. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, pays de Gex, par Genève, 31 décembre.

Les plus aimables et les plus difficiles de tous les anges, c'est vous, monsieur et madame. Si vous n'êtes pas contents de Mathurin (2), qui nous paraît assez plaisant et tout neuf; si vous avez la cruauté de l'appeler vieux, quoique je sois prêt à lui donner trente ans; si vous voulez que Colette en soit amoureuse (ce que je ne voulais pas); si vous avez l'injustice de soutenir que le marquis et Acanthe ne s'aimaient pas depuis quatorze mois, quoiqu'ils disent formellement le contraire, et peut-être assez finement; si vous n'êtes pas édifiés de voir un sage qui parie de ne pas succomber, et qui perd la gageure; si vous n'aimez pas un débauché qui se corrige; si vous ne trouvez pas le caractère d'Acanthe très original, je peux être très fâché, mais je ne peux ni être de votre avis, ni vous aimer moins.

Je vous supplie, mes chers anges, de me renvoyer les deux copies, c'est-à-dire la première, qui n'était qu'un avorton, et la seconde, que je trouve un enfant assez bien formé, qui vous déplaît.

Madame d'Argental est bien bonne de daigner se charger de faire un petit présent à la *Muse limonadière* (3): je l'en remercie bien fort, c'est la seule façon honnête de se tirer d'affaire avec cette muse.

Je suis très fâché que Fréron soit au Fort-l'Evêque. Toutes les plaisanteries vont cesser; il n'y aura plus moyen de se moquer de lui.

L'*Ami des hommes* est donc à Vincennes? ses ouvrages sont donc traités sérieusement? il aurait donc quelquefois raison? il m'a paru un fou qui a beaucoup de bons moments.

Il court parmi vous autres de singulières nouvelles. Est-il vrai que les Anglais ont proposé de vous réduire à n'avoir jamais que vingt vaisseaux, c'est-à-dire à en construire encore dix ou douze? On ajoute une paix particulière entre *Luc* et Thérèse; quand je la croirai, je croirai celle des jansénistes et des molinistes, des parlements et des intendants, et des auteurs avec les auteurs.

J'apprends que *Messieurs* du parlement brûlent tout ce qu'ils rencontrent, mandements d'évêques, Vieux et Nouveau Testament (4) de frère Berruyer, ouvrages de Salomon (5), Défense (6) de la nouvelle morale du bon Jésus contre la morale du dur Moïse, c'est-à-dire la réponse à l'auteur de l'*Oracle des Philosophes*. Ils brûleront bientôt les édits *dudit seigneur roi;* mais je les avertis qu'ils n'auront pour eux que les Halles, et point du tout les pairs et les princes. Je vois toutes ces pauvretés d'un œil bien tranquille, aux Délices et à Ferney. La petite Corneille contribue beaucoup à la douceur de notre vie; elle plaît à tout le monde; elle se forme, non pas d'un jour à l'autre, mais d'un moment à l'autre. Ne vous ai-je pas mandé combien son petit gentil esprit est naturel, et que je soupçonnais que c'était la raison pour laquelle Fontenelle l'avait déshéritée (7)? Mes chers anges, permettez que je prenne la liberté de vous adresser ma réponse (8) à la lettre que son père m'a écrite, ou qu'on lui a dictée.

Prault ne m'enverra-t-il pas son *Tancrède* à corriger? quand jouera-t-on *Tancrède?* pourquoi la *Femme qui a raison* partout, hors à Paris? est-ce parce que *Wasp* en a dit du mal? *Wasp* triomphera-t-il? Comment vont les yeux de mon ange?

Eh! vraiment, j'oubliais la meilleure pièce de notre sac, l'aventure de ce bon prêtre (9), de ce bon directeur, de ce fameux janséniste, jadis laquais, qui a volé cinquante mille livres à madame d'Egmont (10).

(1) D'histoire naturelle. (G. A.)
(2) Personnage du *Droit du Seigneur*. (G. A.)
(3) Madame Bourette. (G. A.)
(4) L'*Histoire du peuple de Dieu*. (G. A.)
(5) Le *Précis du Cantique des cantiques*. (G. A.)
(6) L'*Oracle des anciens fidèles*. (G. A.)
(7) C'est madame du Deffand qui avait écrit cela à Voltaire. (G. A.)
(8) Du 25 décembre. (G. A.)
(9) L'abbé Grizel. (G. A.)
(10) Ou plutôt à l'héritier de cette dame, M. de Tourny. (G. A.)

Maître Omer le prendra-t-il sous sa protection? requerra-t-il en sa faveur?

3318. — A M. DUVERGER DE SAINT-ETIENNE,

GENTILHOMME DU ROI DE POLOGNE.

Décembre 1760.

Tout malade que je suis, monsieur, je suis très honteux de ne répondre qu'en prose, et si tard, à vos très jolis vers (1). Je félicite le roi de Pologne d'avoir auprès de lui un gentilhomme qui pense comme vous. Cela fait presque pardonner la protection qu'il a prodiguée à un malheureux tel que Fréron (2). Ce monarque est comme le soleil, qui luit également pour les colombes et pour les vipères (3).

Lorsque j'ai demandé, monsieur, votre adresse à madame la marquise des Ayvelles (4), à qui je dois sans doute vos sentiments, je me flattais de vous faire de plus longs remerciements. Ma mauvaise santé ne me permet pas une plus longue lettre; mais elle ne dérobe rien aux sentiments d'estime et de reconnaissance, monsieur, de votre très humble et très obéissant serviteur (5).

3319. — A LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA (6).

Madame, il faut donc que l'année 1761 recommence avec la guerre! Il faut donc que toutes vos vertus, et toute la conciliation de votre esprit, ne puissent détourner ce fléau de votre voisinage et même de vos Etats! Voilà donc les choses à peu près comme elles étaient dans le commencement de ces funestes troubles! Il y a longtemps, madame, que je n'ai pris la liberté de mêler ma douleur à celle que votre altesse sérénissime ressent de tant de désastres. Les larmes qu'elle verse sur les malheurs de l'Allemagne sont d'autant plus belles, que les désolations qui vous environnent ne vont point jusqu'à vous. Une princesse ne souffre guère personnellement; mais une âme comme la vôtre souffre des peines d'autrui. J'ignore si l'interruption du commerce, attachée au fléau de la guerre, n'a point empêché le petit paquet qui contenait l'*Histoire de Pierre Ier* de parvenir jusqu'à votre altesse sérénissime.

Il faut au moins que je l'amuse d'une petite aventure de nos climats pacifiques. J'ai quelques terres dans le pays de Gex, aux portes de Genève; les jésuites en ont aussi, et ce sont mes voisins. Non contents du royaume du ciel, dont ils sont sûrs, ils avaient usurpé un domaine très considérable sur six pauvres gentilshommes, tous frères, tous mineurs, tous servant dans le régiment de Deux-Ponts. J'ai pris le parti de ces messieurs. Il fallait quelque argent; je l'ai donné. Calvin ne me le rendra pas; mais enfin j'ai arraché le bien des mains des jésuites, et je l'ai fait rendre aux propriétaires; voilà, madame, ma bataille de Lissa. Je sais bien que saint Ignace ne me pardonnera pas; mais n'est-il pas vrai que je trouverai grâce à vos yeux, madame? Il n'y a point de saint dont j'ambitionne la protection comme la vôtre. Je suis sûr que la grande maîtresse des cœurs rira de me voir vainqueur des jésuites; elle aimera les guerres qui finissent par rendre à chacun ce qui lui appartient.

On dit Pondichéry au pouvoir des Anglais : j'y perds quelque chose; mais si cela donne la paix, je me console.

Je me mets aux pieds de votre altesse sérénissime et de toute votre auguste famille, avec le plus tendre respect. Le Suisse V.

3320. — A M. HELVÉTIUS,

A Ferney, 2 janvier 1761.

Je salue les frères, en 1761, au nom de Dieu et de la raison, et je leur dis : Mes frères,

(1) Vers sur la comédie de l'*Ecossaise*, imprimés dans le *Mercure*. (G. A.)
(2) Il avait été parrain de son fils. (G. A.)
(3) Au lieu des deux phrases précédentes, on lit dans le *Mercure*, qui donna cette lettre : « Il serait bien difficile qu'on pensât autrement à la cour d'un prince qui pense si bien lui-même et qui a fait renaître, dans la partie du monde qu'il gouverne, les beaux jours du siècle d'Auguste, l'amour des arts et des vertus. » (G. A.)
(4) Parente de madame du Châtelet. (G. A.)
(5) Dans l'édition de Kehl on lit :
« Avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

Vous m'avez attendri, votre épître est charmante;
En philosophe vous pensez;
Lindane est dans vos vers plus belle et plus touchante,
Et c'est vous qui l'embellissez. »

(6) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)

Odi profanum vulgus, et arceo. (Hor., lib. III, od. I.)

Je ne songe qu'aux frères, qu'aux initiés. Vous êtes la bonne compagnie; donc c'est à vous à gouverner le public, le vrai public devant qui toutes les petites brochures, tous les petits journaux des faux chrétiens disparaissent, et devant qui la raison reste. Vous m'écrivîtes, mon cher et aimable philosophe, il y a quelque temps, que j'avais passé le Rubicon; depuis ce temps je suis devant Rome. Vous aurez peut-être ouï dire à quelques frères que j'ai des jésuites tout auprès de ma terre de Ferney; qu'ils avaient usurpé le bien de six pauvres gentilshommes, de six frères, tous officiers dans le régiment de Deux-Ponts; que les jésuites, pendant la minorité de ces enfants, avaient obtenu des lettres patentes pour acquérir à vil prix le domaine de ces orphelins; que je les ai forcés de renoncer à leur usurpation, et qu'ils m'ont apporté leur désistement. Voilà une bonne victoire de philosophes. Je sais bien que frère Kroust cabalera, que frère Berthier m'appellera *athée;* mais je vous répète qu'il ne faut pas plus craindre ces renards que les loups de jansénistes, et qu'il faut hardiment chasser aux bêtes puantes. Ils ont beau hurler que nous ne sommes pas chrétiens, je leur prouverai bientôt que nous sommes meilleurs chrétiens qu'eux. Je veux les battre avec leurs propres armes,

Mutemus clypeos. . . . . (Virg., *Æneid.*, II.)

Laissez-moi faire. Je leur montrerai ma foi par mes œuvres, avant qu'il soit peu. Vivez heureux, mon cher philosophe, dans le sein de la philosophie, de l'abondance, et de l'amitié. Soyons hardiment bons serviteurs de Dieu et du roi, et foulons aux pieds les fanatiques et les hypocrites.

Dites-moi, je vous prie, s'il est vrai que ce cher Fréron soit sorti de son *fort*. On l'avait mis là pour qu'ils n'eût pas la douleur de voir encore cette malheureuse *Écossaise;* mais on se méprit dans l'ordre; on mit Fort-l'Evêque au lieu de Bicêtre. On fera probablement un *errata* à la première occasion.

Je le répète, il y a des choses admirables dans l'*Héroïde du disciple de Socrate*. N'aimez-vous pas cet ouvrage? Il est d'un de nos frères. Je lui dis : Χαῖρε.

3321. — A M. LE BRUN.

A Ferney, 2 janvier.

Vous m'avez accoutumé, monsieur, à oser joindre mon nom à celui de Corneille; mais ce n'est que quand il s'agit de sa petite-fille. Nous espérons beaucoup d'elle, ma nièce et moi. Nous prenons soin de toutes les parties de son éducation, jusqu'à ce qu'il nous arrive un maître digne de l'instruire. Elle apprend l'orthographe; nous la faisons écrire. Vous voyez qu'elle forme bien ses lettres (1), et que ses lignes ne sont point en diagonale comme celles de quelques-unes de nos Parisiennes. Elle lit avec nous à des heures réglées, et nous ne lui laissons jamais ignorer la signification des mots. Après la lecture, nous parlons de ce qu'elle a lu, et nous lui apprenons ainsi, insensiblement, un peu d'histoire. Tout cela se fait gaiement et sans la moindre apparence de leçon.

J'espère que l'ombre du grand Corneille ne sera pas mécontente; vous avez si bien fait parler cette ombre, monsieur, que je vous dois compte de tous ces petits détails. Si mademoiselle Corneille remercie M. Titon, et tous ceux qui ont pris intérêt à elle, souffrez que je les remercie aussi. J'espère que je leur devrai une des grandes consolations de ma vieillesse, celle d'avoir contribué à l'éducation de la cousine de Chimène, de Cornélie, et de Camille.

Il faut que je vous dise encore qu'elle remplit exactement tous les devoirs de la religion, et que nos curés et notre évêque sont très contents de la manière dont on se gouverne dans mes terres. Les Berthier, les Guyon, les Gauchat, les Chaumeix, en seront peut-être fâchés, mais je ne peux qu'y faire. Les philosophes servent Dieu et le roi, quoi que ces messieurs en disent. Nous ne sommes à la vérité, ni jansénistes, ni molinistes, ni frondeurs; nous nous contentons d'être Français et catholiques tout uniment. Cela doit paraître bien horrible à l'auteur des *Nouvelles ecclésiastiques*.

Quant à ce malheureux Fréron, dont vous daignez me parler, ce n'est qu'un brigand que la justice a mis au Fort-l'Evêque, et un Marsyas qu'Apollon doit écorcher. Je vois assez, par vos vers et par votre prose, combien vous devez mépriser tous ces gredins qui sont l'opprobre de la littérature. Je vous estime autant que je les dédaigne.

Votre distinction entre le vrai public et le vulgaire est bien d'un homme qui mérite les suffrages du public; daignez y joindre le mien, et comptez sur la plus sincère estime, j'ose dire sur l'amitié de votre obéissant serviteur.

3322. — A MADAME BELOT.

1761 (1).

Voltaire est honteux de faire coûter des ports de lettres à madame B. V. lui a envoyé un *Pierre*. Messieurs de la poste retiennent tous les livres reliés. On ne sait plus comment faire; tout commerce périt. V. serait fort aise que madame B. se partageât entre le Perche et les Alpes; mais le Perche est voisin, et les Alpes sont bien loin, et le mont Jura est un rude seigneur avec ses neiges. Si madame B. voit le philosophe très aimable H. (2), elle est suppliée de lui dire que son frère V. est son plus zélé partisan, plein de la plus tendre estime pour lui. Il avait envoyé au philosophe H. et au philosophe Spartacus (3) un *Pierre;* tout est arrêté à la poste. V. gémit de loin sur Jérusalem.

3323. — A M. DE CHENEVIERES.

Ferney, 4 janvier (4).

Je suis honteux; je me mettrais dans un trou de souris, mon cher correspondant. Je ne réponds qu'en vile prose et qu'en courant à vos aimables vers. Voilà comme sont faits les maçons et les laboureurs, et j'ai l'honneur de l'être. Voulez-vous bien pourtant me mander s'il est vrai qu'on ait joué, à Versailles, cette *Femme qui a raison* qu'on m'impute, et qui est détestablement imprimée? Le tiers de cet ouvrage est à peine de ma façon. Je souffre très patiemment qu'on me persécute; mais je ne souffre pas qu'on me rende ridicule.

J'ai envoyé à M. Senac un mémoire qui semble concerner son ministère; il s'agit d'un marais qui met la peste dans mon petit pays. M. Senac ne se soucie pas qu'on meure entre le mont Jura et les Alpes; il ne me répond pas.

J'embrasse mon cher correspondant.

3324. — A M. PRAULT FILS.

4 janvier (5).

M. Prault doit savoir que le volume à lui envoyé par les frères Cramer est une chose très délicate, qu'il ne faut ni demander une permission, ni mettre mon nom à la tête du livre, ni la première lettre de mon nom; que le libraire risquerait beaucoup; que je n'avoue aucune des pièces que ce livre contient, et que je les désavoue presque toutes. En un mot, je le prie très instamment d'ôter : *par M. de V.*, qu'on a mis très imprudemment. M. Prault y a un intérêt sensible. Il n'y a qu'à substituer au titre : *nouveau volume pour joindre aux autres*, et rien de plus.

J'attends la tragédie de *Tancrède*. Comment a-il pu s'imaginer que je donne *Tancrède* à d'autres, en même temps qu'à lui?

3325. — A M. DE CIDEVILLE.

Au château de Ferney, 4 janvier.

Vous vous êtes blessé avec vos armes, mon cher et ancien ami; il n'y a qu'à ne vous plus battre, et vous serez guéri. Dissipation, régime, et sagesse, voilà vos remèdes. Je vous proposerais Tronchin, si je me flattais que vous daignassiez venir dans nos petits royaumes; mais vous préférez les bords de la Seine au beau bassin de nos Alpes. Je m'intéresse beaucoup *teretibus suris* de notre grand abbé (6). Vous êtes de jeunes gens en comparaison du vieillard des Alpes. Il ne tient qu'à vous de vous porter mieux que moi. Je suis né faible, j'ai vécu languissant; j'acquiers dans mes retraites de la force, et même un peu d'imagination. On ne meurt point ici. Nous

(1) En tête de cette lettre était écrit ce peu de lignes de la main de mademoiselle Corneille :

« J'ai trop éprouvé vos bontés, monsieur, pour que je ne vous témoigne pas ma reconnaissance au commencement de l'année, et toutes les années de ma vie. Je vous supplie, monsieur, d'ajouter à toutes vos bontés celle de vouloir bien présenter mes remercîments à M. Titon, à mademoiselle Vilgenou, à M. du Molard, et à tous ceux qui ont bien voulu s'intéresser à mon sort. » (Note de Ginguéné, éditeur des *OEuvres de Le Brun.*)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Helvétius. (G. A.)
(3) Saurin. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. — Cette lettre est de 1661 et non de 1763. (G. A.)
(5) Editeurs, de Cayrol et A. François. — Cette lettre est de 1761 et non de 1762. (G. A.)
(6) Du Resnel. (G. A.)

avons une femme d'esprit (1) de cent trois ans, que j'aurais mariée à Fontenelle, s'il n'était pas mort jeune.

Nous avons aussi l'héritière du nom de Corneille, et ses dix-sept ans. Vous savez qu'elle a l'esprit très naturel, et que c'est pour cela que Fontenelle l'avait déshéritée. Vous savez toutes mes marches. Il est vrai que j'ai fait rendre le bien que les jésuites avaient usurpé sur six frères, tous au service du roi; mais apprenez que je ne m'en tiens pas là. Je suis occupé à présent à procurer à un prêtre (2) un emploi dans les galères. Si je peux faire pendre un prédicant huguenot,

Sublimi feriam sidera vertice. . . (Hor., lib. I, od. I.)

Je suis comme le musicien de Dufresni en chantant son opéra : *Il fait le tout en badinant.* Mais je vous aime sérieusement; autant en fait madame Denis. Soyez gai, vous dis-je, et vous vous porterez à merveille.

Je vous embrasse *ex toto corde.*

3326. — A M. LEKAIN.

Lausanne, 5 janvier (3).

On dit, mon cher Lekain, que M. de Richelieu a gagné une bataille; mais je ne serai tout-à-fait content que quand il vous aura donné cette part entière, qu'il y a tant d'injustice à vous refuser. Mais pourquoi les autres gentilshommes de la chambre ont-ils eu la même dureté? Les talents sont quelquefois bien cruellement traités; j'en ai fait longtemps l'expérience, et je n'ai été heureux que dans ma retraite.

C'est une fantaisie de madame Denis, que ces habits de théâtre qu'elle vous a demandés. Ces amusements ne conviennent ni à mon âge, ni a ma santé, ni à ma façon de penser; mais j'aime toujours l'art dans lequel vous excellez.

Je serai enchanté de vous voir à Lausanne, si vous allez à Dijon; vous auriez mieux fait vos affaires à Genève. Vous gagnerez plus en province qu'à Paris; c'est une honte insoutenable. Je vous embrasse de tout mon cœur; madame Denis vous fait bien ses compliments.

3327. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Au château de Ferney, 6 janvier.

Mon cher ange, aidez-moi à venger la patrie de l'insolence anglicane. Un de mes amis, ami intime, a broché ce mémoire (4). Je m'intéresse à la gloire de Pierre Corneille plus que jamais, depuis que j'ai chez moi sa petite-fille. Voyez si la douce réponse aux Anglais plaît à madame Scaliger. En ce cas, elle pourrait être imprimée par Prault petit-fils, sous vos auspices; sinon vous auriez la bonté de me la renvoyer, car je n'ai que ce seul exemplaire. J'attends aussi ce *Droit du Seigneur* que vous n'aimez point, et que j'ai le malheur d'aimer. Vous m'abandonnez du haut de votre ciel, ô mes anges! Dites-moi donc ce que vous avez fait de *Tancrède*, et de grâce un petit mot d'*Oreste;* après quoi vous daignerez m'apprendre si nous aurons la guerre ou la paix. A propos de guerre, permettez que je vous parle de peste. Nous sommes menacés de la peste dans notre petit pays de Gex. J'ai pris la liberté de présenter requête contre elle à M. de Courteilles. Je vous supplie d'appuyer mes très humbles représentations; il s'agit d'un marais plein de serpents, qu'apparemment Fréron, Abraham Chaumeix, Guyon, Gauchat, et les auteurs du *Journal chrétien*, ont envoyés.

Mais que deviennent les yeux de M. d'Argental? Je suis plus inquiet d'eux que de ma peste.

Est-il vrai qu'on ait joué à Versailles la *Femme qui a raison*, et que la reine ait été de l'avis de Fréron?

Avez-vous lu l'ouvrage (5) évangélique adressé à mon ami Guyon, sur l'*Ancien* et le *Nouveau Testament?* Cela est poivré; c'est un petit livre excellent. Est-il vrai que le théologien de l'*Encyclopédie*, Morellet ou *Mords-les*, en soit l'auteur? Quel qu'il soit, son livre est brûlé et bénit.

Comment suis-je avec M. le duc de Choiseul? Quand revient le vainqueur de Mahon?

Ayez pitié de moi, vous dis-je, auprès de M. de Courteilles. Il est dur d'être pestiféré dans un château qu'on vient de bâtir. A l'ombre de vos ailes.

(1) Madame Lullin. (G. A.)
(2) Ancian. (G. A.)
(3) Cette lettre devrait être classée à l'année 1758. (G. A.)
(4) L'*Appel à toutes les nations*. Voyez, tome IV, du *Théâtre anglais*. (G. A.)
(5) L'*Oracle des anciens Juifs*, attribué par Barbier à Marmontel. (G. A.)

3328. — A M. DAMILAVILLE.

6 janvier.

Le solitaire des Alpes fait mille compliments à M. Damilaville et à M. Thieriot. Il désire fort d'avoir le livre sur les impôts (1), qui a envoyé son auteur à Vincennes. M. Thieriot ne pourrait-il pas adresser ce volume à M. Tronchin à Lyon, par la diligence, en cas qu'il soit un peu gros? Mes lettres sont courtes, monsieur, mais mes travaux sont longs. S'ils vous amusent, pardon à la brièveté de mon style épistolaire. J'ose vous prier de vouloir bien faire rendre l'incluse. Je ne sais nulle nouvelle de la littérature : je me recommande à M. Thieriot comme à vous. Mille souhaits *per le sante feste del divino natale.*

3329. — AU MÊME.

9 janvier.

Permettez-vous, monsieur, que j'abuse si souvent de votre bonne volonté? Vous verrez au moins que je n'abuse pas de votre confiance. Je vous envoie mes lettres ouvertes : il me semble que tout ce que j'écris est pour vous. Nous sommes des frères réunis par le même esprit de charité; nous sommes le *pusillus grex.*

Si vous voyez M. Diderot, dites-lui, je vous en prie, qu'il a en moi le partisan le plus constant et le plus fidèle.

J'ignore, monsieur, si vous avez reçu deux paquets assez gros et très édifiants; j'ai ouï dire qu'on était devenu très difficile à la poste.

3330. — A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

Ferney, le 10 janvier.

Monsieur, je n'ai jamais été du goût de mettre des vers au bas d'un portrait; cependant, puisque vous voulez en avoir pour l'estampe de Pierre-le-Grand, en voici quatre que vous me demandez :

Ses lois et ses travaux ont instruit les mortels;
Il fit tout pour son peuple, et sa fille l'imite;
Zoroastre, Osiris, vous eûtes des autels,
Et c'est lui seul qui les mérite.

Le seul nom de Pierre-le-Grand, monsieur, vaut mieux que ces quatre vers; mais, puisqu'il y est question de son auguste fille, je demande grâce pour eux.

M. de Soltikof m'a dit qu'il n'avait aucune nouvelle de M. Pouschkin, que personne n'en avait eu depuis son départ de Vienne. Il est à craindre que, dans ce voyage, il n'ait été pris par les Prussiens. Quoi qu'il en soit, je n'ai aucuns matériaux pour le second volume. J'ai déjà eu l'honneur de mander plusieurs fois à votre excellence qu'il est impossible de faire une histoire tolérable sans un précis des négociations et des guerres. Mon âge avance, ma santé est faible; j'ai bien peur de mourir sans avoir achevé votre édifice. Ce qui achèverait de me faire mourir avec amertume, ce serait d'ignorer si la digne fille de Pierre-le-Grand a daigné agréer le monument que j'ai élevé à la gloire de son père. L'amour qu'elle a pour sa mémoire me fait espérer qu'elle voudra bien descendre un moment du haut rang où le ciel l'a placée, pour me faire assurer par votre excellence qu'elle n'est pas mécontente de mon travail. C'est ainsi que nos rois ont la bonté d'en user, même avec leurs propres sujets.

Les lettres du roi Stanislas, que vous avez eu la bonté de m'envoyer, monsieur, sont une preuve de l'état déplorable où il était alors. Je crois que les réponses de l'empereur Pierre-le-Grand seraient encore beaucoup plus curieuses. C'est sur de pareilles pièces qu'il est agréable d'écrire l'histoire; mais n'ayant presque rien depuis la bataille et la paix du Pruth, il faut que je reste les bras croisés. Quand il plaira à votre excellence de me mettre la plume à la main, je suis tout prêt.

Je finis par vous assurer de tous les vœux que je fais pour votre bonheur particulier, et pour la prospérité de vos armes.

3331. — A M. LE LIEUTENANT CRIMINEL DU PAYS DE GEX, ET AUX JUGES QUI DOIVENT PRONONCER AVEC LUI EN PREMIÈRE INSTANCE (2).

Monsieur, je demande vengeance du sang de mon fils : toute la province crie qu'on fasse justice. J'ignore les forma-

(1) La *Théorie de l'impôt*, du marquis de Mirabeau. (G. A.)
(2) La première partie de cette requête, écrite au nom du père de Deroze, est du 3 janvier; l'addition est du 10. Elle parut impri-

lités des lois; vous daignerez suppléer à mon ignorance. Mon fils unique est entre la vie et la mort; il ne peut s'expliquer; et je n'ai presque que mes larmes pour me plaindre à vous. Tout ce que je sais certainement, par les rapports unanimes qui m'ont été faits, c'est que mon fils a été assassiné, le 28 de décembre dernier, entre dix heures et demie et onze heures de nuit, par le curé de Moëns, nommé *Ancian*, au village de Magny; que le curé porta lui-même les premiers coups, qu'il fut secondé par plusieurs paysans apostés par lui-même, et qu'on me rapporta mon fils tout sanglant, sans pouls, sans connaissance, sans parole, état où il est encore.

Que puis-je faire dans ma juste douleur (moi qui n'étais point présent à cet assassinat), que de vous supplier, monsieur, d'interroger sans délai tous les témoins, et de voir, avec un œil impartial, si ce qu'ils vous diront sera conforme à tout ce qu'ils m'ont dit?

Voici, monsieur, le rapport unanime qu'ils m'ont fait. Le sieur Collet, jeune homme du bourg de Sacconnex, frontière de France, où nous demeurons, travaillant en horlogerie, va quelquefois dans le voisinage chez la veuve Burdet, bourgeoise de Magny, chez laquelle le curé de Moëns fréquente.

Le 26 de décembre, ce curé va rendre visite à la dame Burdet, à neuf heures du soir, et reste avec elle jusqu'à onze.

Le 27 de décembre, Collet va chez ladite dame; il y trouve encore le curé, qui lui lance des regards de colère, et lui témoigne la plus grande impatience de le voir sortir; il sort, et les laisse tête à tête.

Le 28, la dame Burdet invite à souper chez elle le sieur Guyot, contrôleur du bureau de Sacconnex; il y va. Il rencontre en chemin mon fils, et Collet, son ami, qui étaient à la chasse vers Ferney; il leur propose d'être de la partie; ils vont ensemble à Magny chez cette dame.

Le curé Ancian avait mis un espion, nommé Dubi, à la porte de la maison. Dubi court l'avertir, à neuf heures trois quarts, que les conviés sont à table, et qu'ils parlent de lui. Le curé donnait à souper à trois curés ses voisins, l'un de Ferney, l'autre de Matignin, et le troisième de Prevezin. Le sieur Ancian les quitte sur-le-champ sans dire mot, prend avec lui plusieurs paysans, va jusque dans un cabaret où le nommé Brochu et autres l'attendaient, les arme lui-même de ces bâtons et massues avec lesquels on assomme des bœufs; il place deux de ses complices à la porte de la maison de la veuve Burdet, et entre, avec quatre ou cinq autres, dans la cuisine où les conviés achevaient de manger. C'est donc ainsi, madame, lui dit-il, que vous vous plaisez à déchirer ma réputation! alors trouvant sous sa main un chien de chasse de mon fils, il l'assomma d'un coup de bâton. Mon fils, qui s'était retiré, par déférence pour le caractère de ce prêtre, dans la chambre voisine, accourt, demande raison de cette violence; le curé lui répond par un soufflet: les gens apostés par lui tombent en ce moment par derrière sur mon fils et sur le sieur Collet, leur déchargent des coups de bâton sur la tête, et les étendent aux pieds du curé.

Le sieur Guyot, qui était dans la chambre voisine, en sort au bruit et aux cris de la veuve Burdet; il voit ses deux amis tout sanglants sur le carreau, et tire son couteau de chasse: deux complices du curé prennent leur temps, le frappent sur la tête, et l'étourdissent.

Le curé lui-même, armé d'un bâton, frappe à droite et à gauche sur mon fils, sur Guyot et sur Collet, que ses complices avaient mis hors d'état de se défendre; il ordonne à ses gens de marcher sur le ventre de mon fils; ils le foulent longtemps aux pieds: Guyot s'évanouit du coup qu'il avait reçu sur la tête; ayant repris ses esprits, il s'écrie: Faut-il que je meure sans confession! Meurs comme un chien, lui répond le curé, meurs comme les huguenots!

Dans ce tumulte horrible, la veuve Burdet se jette aux genoux du curé; ce prêtre la repousse, lui donne un soufflet, la jette par terre, la pousse à coups de pied sous le lit, tandis que ses complices donnent des coups de bâton à cette dame.

J'omets, monsieur, toutes les autres circonstances étrangères à ma douleur, et qui peuvent aggraver le crime sans me consoler.

Je vous prie d'interroger la dame Burdet, les sieurs Guyot et Collet, les chirurgiens qui les ont pansés, les sœurs grises de Sacconnex, le chirurgien d'Ornex, les voisins, les seigneurs de paroisse du pays, les curés que le sieur Ancian quitta à dix heures du soir pour aller exécuter son assassinat prémédité.

C'est à l'évêque à savoir ce qu'il doit faire, quand il apprendra que ce prêtre eut l'audace, le lendemain, de célébrer la messe, et de tenir son Dieu entre ses mains meurtrières. C'est à vous, monsieur, à vous informer comment on a laissé en place un homme ci-devant convaincu d'avoir donné des soufflets dans son église à deux de ses paroissiens (*a*), et qui, en dernier lieu, ayant ruiné les communiers de Ferney par des procès, a traîné en prison à Gex deux de ces infortunés. Mon devoir est seulement de vous instruire du nom des complices parvenus à ma connaissance; Pierre Dubi, demeurant à Magny; Jean Gard, propre domestique du curé; François Tillet, granger du sieur Bellami; Benoît Brochu, du village d'Ornex; vous saurez aisément qui sont les autres.

J'apprends que le curé Ancian, étant informé de ma juste plainte, ose en faire une de son côté; qu'il joint à son crime cette artificieuse insolence: mais je requiers que le curé de Ferney soit interrogé, et qu'on sache de lui si le curé Ancian ne lui a pas avoué l'horreur de son délit, s'il ne lui a pas dit qu'il voudrait avoir donné deux mille livres pour étouffer cette malheureuse action. Enfin, monsieur, j'implore la justice divine et humaine, et j'arrose de mes pleurs ma requête.

J'ajoute encore un mot. Toute la province sait que M. le substitut de M. le procureur-général au bailliage de Gex, ayant épousé la sœur du feu curé de Moëns, qui résigna sa cure au présent curé Ancian, a toujours accordé sa bienveillance audit Ancian; mais c'est une raison de plus pour espérer la justice qu'on demande: l'équité impartiale l'emporte sur toutes les considérations.

A Sacconnex, le 3 de janvier 1761. AMBROISE DECROZE, Vachat, procureur.

Addition.

Le 10 de janvier, j'apprends que le juge a décrété de prise de corps tous les complices du curé Ancian. Ils ont pris la fuite; ils vont probablement changer de religion hors du royaume. A l'égard du curé, il n'est décrété que d'ajournement personnel. Cependant le bruit public de la province est qu'il a signé, le 28 de décembre, un billet à ses complices, par lequel il promettait les mettre à l'abri de toute recherche et de tout dommage. La veuve Burdet a dit à vingt personnes, et a dû déposer que le curé était venu boire chez elle la veille de l'assassinat, à dix heures du soir; qu'il lui avait dit en s'en allant en colère: « Adieu, la paille est trop près du feu. » Si jamais il y eut un assassinat prémédité, c'est sans doute celui-ci. Cependant les complices sont décrétés, et celui qui les a corrompus, qui les a armés, qui les a conduits, qui a frappé avec eux, n'est qu'ajourné, parce qu'il est prêtre, et qu'il a des protecteurs. Cependant mon fils, assassiné le 28 décembre, est à l'agonie le 10 de janvier.

3332. — A M. DAMILAVILLE.

11 janvier.

Je vous envoie toujours, monsieur, mes lettres ouvertes: tout doit être commun entre amis. Celle que je prends la liberté de vous envoyer pour M. Bagieu est pourtant cachetée; mais c'est qu'il s'agit de vér.... Ce n'est pas pour moi, Dieu merci; ce n'est pas non plus pour ma nièce, ce n'est pas pour mademoiselle Corneille, que je tiens plus pucelle que la Pucelle d'Orléans, et qui est beaucoup plus aimable; c'est pour un officier de mes parents dont je prends soin, et que j'ai laissé aux Délices, injustement soupçonné et mourant. Pardonnez donc la liberté que je prends, et continuez-moi vos bontés.

3333. — A M. BAGIEU.

A Ferney, 11 janvier.

Madame Denis et moi, monsieur, nous sommes des cœurs sensibles. Vous savez combien votre souvenir nous touche. Nous avons encore avec nous un cœur de dix-sept ans qui se forme: c'est l'héritière du nom du grand Corneille. C'est avec les ouvrages de son aïeul que nous oublions l'*Année littéraire* et son digne auteur. Si M. Morand (1) veut aimer les gens de lettres, il ne faut pas qu'il choisisse les pirates des lettres.

Permettez-vous, monsieur, que je vous consulte sur une

mée dans la dernière quinzaine de ce mois. Decroze père refusait de signer la plainte en disant: « Ils me tueront. » — « Tant mieux, lui répondit Voltaire en plaisantant, cela rendrait notre affaire bien meilleure. » (Extrait des *Notes du conseiller Tronchin.*)

(*a*) Entre autres au sieur Vaillet, aujourd'hui secrétaire du maire et subdélégué de Gex, syndic de la province.

(1) Chirurgien-major des Invalides, ami de Fréron. (G. A.)

affaire plus importante? J'ai auprès de moi un jeune homme de mes parents (1); il fut attaqué, il y a dix-huit mois, d'un rhumatisme qui ressemblait à une sciatique. Nous l'envoyâmes aux bains d'Aix; les douleurs augmentèrent. M. Tronchin lui ordonna encore les eaux, il y a six mois; il en revint avec une tumeur sur le *fascia lata*, et toujours souffrant des douleurs d'élancement, se sentant comme déchiré. Il se ressouvint alors, ou crut se ressouvenir, qu'il était tombé à la chasse il y avait deux ans. On lui appliqua les mouches cantharides avant cet aveu, et après cet aveu on en fut fâché. Les douleurs devinrent plus vives, la tumeur plus forte. On jugea que le coup qu'il prétendait s'être donné à la cuisse, en tombant de cheval, avait pu causer une carie dans le fémur. On lui fit une ouverture de six grands doigts de long, et très profonde. On sonda, on ne put pénétrer assez avant; le pus coula d'abord assez blanc, ensuite plus foncé, enfin d'une espèce fétide et purulente. Les douleurs furent toujours les mêmes, depuis la tête du fémur jusqu'au genou. Ces élancements se sont fait sentir dans l'autre cuisse. Celle à laquelle on avait fait l'opération s'est très enflée, l'autre s'est absolument desséchée. Le pus de la plaie est devenu de jour en jour plus fétide, tantôt en grande abondance, tantôt en petite quantité; très souvent la fièvre, des insomnies, mais toujours un peu d'appétit. On a jugé la tête du fémur cariée et déplacée. Tronchin l'a jugé à mort. Le chirurgien, qui est assez habile, a pensé de même. Il se fit une nouvelle tumeur au-dessous de la plaie, il y a quelques jours; il en coula une grande quantité de sanie purulente, et son appétit augmenta. Ce n'est point au *fascia lata* que cette tumeur nouvelle a percé, c'est près des muscles intérieurs. Le chirurgien alors s'est avisé de lui demander si, quelques temps avant de tomber malade, il n'avait pas mérité la vér.... Il a répondu qu'il avait eu affaire dans Genève à quelques créatures qui pouvaient la donner, mais nul symptôme avant-coureur de cette maladie. Tout se réduit à cette espèce de sciatique. Aucune dartre, aucun bubon, aucune tache, nulle enflure aux aînes, sinon l'enflure présente, qui va de l'os des îles au pied. La chair de ces parties n'a plus de ressort, le doigt y laisse un creux; le pus coule par la nouvelle ouverture, et cependant l'appétit augmente. Il faut quatre personnes pour le porter d'un lit à l'autre. L'atrophie n'est point sur le visage, la parole est libre et quelquefois assez ferme.

Voilà son état depuis quatre mois entiers que l'opération fut faite. J'ajoute encore que le coccix est écorché, mais que le peu de sanie qui en sort n'est point de la qualité du pus fétide de la cuisse. On ne sait si on hasardera le grand remède.

Pardonnez, monsieur, ce long exposé; daignez me communiquer vos lumières. Que pensez-vous des dragées de Kaiser? et croyez-vous que Colomb nous ait rendu un grand service par la découverte de l'Amérique?

Je suis avec toute l'estime qu'on vous doit, et j'ose dire avec amitié, monsieur, votre, etc.

3334. — A M. THIERIOT.

11 janvier.

Reçu le *Monde* (2) et la Lettre du primat (3) des Gaules; il y a plus de deux mois, mon cher ami, que j'ai chez moi cette Lettre in-4° marginée. Sachez qu'en poursuivant frère Berthier, je suis fort bien auprès de mon primat, très bien avec mon évêque; qu'incessamment je serai le favori de l'archevêque de Paris; et, si vous me fâchez, je le serai du pape.

Reçu encore la *Théorie de l'Impôt*, théorie obscure, théorie qui me paraît absurde; et toutes ces théories viennent mal à propos pour faire accroire aux étrangers que nous sommes sans ressource, et qu'on peut nous outrager et nous attaquer impunément. Voilà de plaisants citoyens et de plaisants *amis des hommes!* Qu'ils viennent comme moi sur la frontière, ils changeront bien d'avis; ils verront combien il est nécessaire de faire respecter le roi et l'Etat. Par ma foi, on voit les choses tout de travers à Paris.

Vous verrez bientôt une très singulière Epître (4) à Clairon. Je la loue comme elle le mérite; je fais l'éloge du roi, et c'est mon cœur qui le fait; je me moque de tout le reste, et même assez violemment. J'ai souffert trop longtemps; je deviens Minos dans ma vieillesse, je punis les méchants.

P.-S. Je suis bien content de l'acquisition de mademoiselle Corneille; elle fait jusqu'à présent l'agrément de notre maison. Il est honteux pour la France que quelque grande dame ne l'ait pas prise auprès d'elle.

Nota bene que le saint abbé Grizel n'a point volé madame d'Egmont, mais bien M. de Tourny. Gardez-vous d'induire les commentateurs en erreur.

3335. — A M. DE CHENEVIÈRES.

Aux Délices, 11 janvier (1).

La paresseuse madame Denis et son paresseux d'oncle écrivent bien rarement; mais ils sentent très vivement, et sont très attachés à M. et madame de Chenevières. Si je ne bâtissais pas deux maisons, je vous écrirais aussi des vers. Je ne bâtis pas comme Amphion, au son de la lyre!

Est-il vrai que madame de Pompadour a été malade sérieusement et qu'on l'a saignée plusieurs fois? Je dois m'intéresser à sa santé, je lui ai obligation; et quoique je vive au milieu des glaces des Alpes et du mont Jura, je n'ai le cœur ni froid ni endurci.

3336. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

A Ferney, 13 janvier.

Pardon, madame, pardon: j'ai eu des jésuites à chasser d'un bien qu'ils avaient usurpé sur des gentilshommes de mon voisinage; j'ai eu un curé à faire condamner. Ces bonnes œuvres ont pris mon temps. Je commence à espérer beaucoup de la France sur terre; car sur mer je l'abandonne. On paie les rentes, on éteint quelques dettes. Il y a de l'ordre, malgré toutes nos énormes sottises. J'ai peine à croire qu'on ôte le commandement à M. le maréchal de Broglie. Il me semble qu'il s'est très bien conduit en conservant Goëttingue.

Avez-vous, madame, M. le comte de Lutzelbourg auprès de vous? comment vous trouvez-vous du vent du nord? C'est, je crois, votre seul ennemi. Songez, madame, que l'hiver de la vie, qui est si dur, si désagréable pour tant de personnes, et auquel même il est si rare d'arriver, est pour vous une saison qui a encore des fleurs. Vous avez la santé du corps et de l'esprit. Il est vrai que vous écrivez comme un chat; mais dans vos plus beaux jours vous n'eûtes jamais une plus belle main. Voyez-vous quelquefois M. de Lucé (2)? Seriez-vous assez bonne, madame, pour me rappeler à son souvenir?

Madame la marquise (3) est donc impitoyable, ou vous? Je n'aurai donc pas copie de son portrait?

Vivez heureuse et longtemps, madame; nous vous souhaitons, ma nièce et moi, ces deux petites bagatelles de tout notre cœur. Mille respects.

3337. — A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

A Ferney, 14 janvier.

Que M. et madame écrivent à eux deux des lettres aimables! Je ne peux pas croire que des anges qui écrivent si bien aient tort sur ce *Droit du Seigneur;* cependant les écailles ne sont pas encore tombées de mes yeux. Mais pourquoi M. d'Argental n'écrit-il pas? Quoi, pas un mot! aurait-il toujours son ophthalmie? S'il n'est que paresseux, je suis consolé. Il a un charmant secrétaire. Tenez, petite fille, voilà comme les dames écrivent à Paris. Voyez que cela est droit; et ce style, qu'en dites-vous? quand écrirez-vous de même, descendante de Corneille? Cela donne de l'émulation; elle va vite m'écrire un petit billet dans sa chambre : c'est, je vous assure, une plaisante éducation.

Je suis à vos pieds, madame, moi et la *Muse limonadière.* (4) Comment, du cercle de mes montagnes, pouvoir reconnaître tant de bontés?

Voulez-vous vous amuser à lire ce chiffon (5)? voulez-vous le lire à mademoiselle Clairon? Il n'y a que vous et M. le duc de Choiseul qui en ayez. Vous m'allez dire que je deviens bien hardi et un peu méchant sur mes vieux jours. Méchant! non, je deviens Minos, je juge les pervers. — « Mais prenez » garde à vous, il y a des gens qui ne pardonnent point. » — Je le sais, et je suis comme eux. J'ai soixante-sept ans; je vais à la messe de ma paroisse; j'édifie mon peuple; je bâtis une église; j'y communie, et je m'y ferai enterrer, mort-dieu! malgré les hypocrites. Je crois en Jésus-Christ consubstan-

(1) Daumart. (G. A.)
(2) Ouvrage de Bastide. (G. A.)
(3) *Lettre de M. l'archevêque de Lyon* (Montazet) *à M. l'archevêque de Paris* (Chr. de Beaumont). (G. A.)
(4) *Epître à Daphné.* Voyez tome VI. (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Ministre du roi de France auprès de Stanislas. (G. A.)
(3) La marquise de Pompadour. (G. A.)
(4) Madame Bourette. (G. A.)
(5) L'*Epître à Daphné.* (G. A.)

tiel à Dieu, en la vierge Marie, mère de Dieu. Lâches persécuteurs, qu'avez-vous à me dire? — « Mais vous avez fait la » *Pucelle*. » — Non, je ne l'ai pas faite; c'est vous qui en êtes l'auteur; c'est vous qui avez mis vos oreilles à la monture de Jeanne. Je suis bon chrétien, bon serviteur du roi, bon seigneur de paroisse, bon précepteur de fille, je fais trembler jésuites et curés; je fais ce que je veux de ma petite province grande comme la main, excepté quand les fermiers-généraux s'en mêlent; je suis homme à avoir le pape dans ma manche quand je voudrai. Eh bien! cuistres, qu'avez-vous à dire?

Voilà, mes chers anges, ce que je répondrais aux Fantin, aux Grizel, aux Guyon, et au *petit singe noir*. J'aime d'ailleurs les vengeances qui me font pouffer de rire. Et puis, qui est ce *singe noir* (1)? c'est peut-être Berthier, c'est peut-être Gauchat, Caveyrac. Tous ces gens-là sont également la gloire de la France.

J'ai lu la *Théorie de l'Impôt;* elle me paraît aussi absurde que ridiculement écrite. Je n'aime point ces *amis des hommes* qui crient sans cesse aux ennemis de l'Etat : Nous sommes ruinés; venez, il y fait bon.

A vos pieds.

Pour Dieu, daignez m'envoyer (paroles ne puent point) la feuille de l'infâme Fréron contre M. Le Brun. J'avoue que l'*Ode* est bien longue, qu'il y a de terribles impropriétés de style; mais il y a de fort belles strophes, et j'aime M. Le Brun; il m'a fait faire une bonne action, dont je suis plus content de jour en jour.

3338. — A M. DU MOLARD.

A Ferney, 15 janvier.

Mon cher ami, nous ne montrons encore que le français à *Cornélie*; si vous étiez ici, vous lui apprendriez le grec. Nous ne cessons jusqu'à présent de remercier M. Titon et M. Le Brun de nous avoir procuré le trésor que nous possédons. Le cœur paraît excellent, et nous avons tout sujet d'espérer que, si nous n'en faisons pas une savante, elle deviendra une personne très aimable, qui aura toutes les vertus, les grâces et le naturel qui font le charme de la société.

Ce qui me plaît surtout en elle, c'est son attachement pour son père, sa reconnaissance pour M. Titon, pour M. Le Brun, et *pour toutes* les personnes dont elle doit se souvenir. Elle a été un peu malade. Vous pouvez juger si madame Denis en a pris soin; elle est très bien servie; on lui a assigné une femme de chambre qui est enchantée d'être auprès d'elle; elle est aimée de tous les domestiques; chacun se dispute l'honneur de faire ses petites volontés, et assurément ses volontés ne sont pas difficiles. Nous avons cessé nos lectures depuis qu'un rhume violent l'a réduite au régime et à la cessation de tout travail. Elle commence à être mieux. Nous allons reprendre nos leçons d'orthographe. Le premier soin doit être de lui faire parler sa langue avec simplicité et avec noblesse. Nous la faisons écrire tous les jours : elle m'envoie un petit billet, et je le corrige : elle me rend compte de ses lectures : il n'est pas encore temps de lui donner des maîtres; elle n'en a point d'autres que ma nièce et moi. Nous ne lui laissons passer ni mauvais termes, ni prononciations vicieuses; l'usage amène tout. Nous n'oublions pas les petits ouvrages de la main. Il y a des heures pour la lecture, des heures pour les tapisseries de petit point. Je vous rends un compte exact de tout. Je ne dois point omettre que je la conduis moi-même à la messe de paroisse. Nous devons l'exemple, et nous le donnons. Je crois que M. Titon et M. Le Brun ne dédaigneront point ces petits détails, et qu'ils verront avec plaisir que leurs soins n'ont pas été infructueux. Je souhaite à M. Titon ce qu'on lui a sans doute tant souhaité, les années du mari de l'Aurore. Dites, je vous prie, à M. Le Brun que personne ne lui est plus obligé que moi. On dit que son *Ode* a encore un nouveau mérite auprès du public par les impertinences de ce malheureux Fréron. Il est pourtant bien honteux qu'on laisse aboyer ce chien. Il me semble qu'en bonne police on devrait étouffer ceux qui sont attaqués de la rage.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

3339. — A M. LE DOCTEUR TRONCHIN (2).

Mon cher Esculape, mon petit malade (3), après avoir pris sa seconde dose d'émétique avant-hier, fut encore bien purgé et rendit un paquet de vers, parmi lesquels il y en avait un de six pouces de long. Je lui donnai une décoction de rue, de petite centaurée, de menthe, de chicorée sauvage, et, pour adoucir la vivacité que cette tisane pourrait porter dans ce sang irrité par la fièvre, je lui fais prendre de demi-heure en demi-heure, entre ces potions, une émulsion légère. La fièvre subsiste continue, avec redoublement, mais moins violente. Il a dormi un peu. La tête n'est point embarrassée; mais il y a toujours mal. Le bout de la langue est du rouge le plus vif. Il s'en faut beaucoup que l'œil soit net; il ne l'est guère, je crois, dans ces maladies. La peau n'est pas ardente. Ne conviendrait-il pas de lui ôter sa tisane anti-vermineuse qui peut l'échauffer, et continuer à délayer beaucoup les humeurs? Il a toujours la bouche ouverte, et il lui est difficile de la fermer.

J'entre dans tous les détails; je voudrais sauver ce petit garçon. Qu'ordonnez-vous?

A propos, la France est aussi malade que lui. Mademoiselle votre fille est-elle... (*illisible*)?

Secreto. Fils d'Apollon, la petite nièce d'Apollon, mademoiselle Corneille, fut autrefois nouée. Son esprit se dénoue aujourd'hui, et son corps se dénoua le premier, il y a du temps. Elle se sent quelquefois, du reste, de cette ancienne conformation : faiblesse et douleur dans la hanche, douleurs rhumatisantes et vagues du côté de la hanche affligée; en un mot, elle boite et souffre. *Quid illi facere?*

Mes compliments à M. Tronchin, le procureur-général, je vous en prie.

Nous vous embrassons tous.

3340. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Ferney, 15 janvier.

Je commence d'abord par vous excepter, madame; mais si je m'adressais à toutes les autres dames de Paris, je leur dirais : C'est bien à vous, dans votre heureuse oisiveté, à prétendre que vous n'avez pas un moment de libre! Il vous appartient bien de parler ainsi à un pauvre homme qui a cent ouvriers et cent bœufs à conduire, occupé du devoir de tourner en ridicule les jésuites et les jansénistes, frappant à droite et à gauche sur saint Ignace et sur Calvin, faisant des tragédies bonnes ou mauvaises, débrouillant le chaos des archives de Pétersbourg, soutenant des procès, accablé d'une correspondance qui s'étend de Pondichéry jusqu'à Rome! voilà ce qui s'appelle n'avoir pas un moment de libre. Cependant, madame, j'ai toujours le temps de vous écrire, et c'est le temps le plus agréablement employé de ma vie, après celui de lire vos lettres.

Vous méprisez trop Ezéchiel, madame; la manière légère dont vous parlez de ce grand homme tient trop de la frivolité de votre pays. Je vous passe de ne point dejeuner comme lui : il n'y a jamais eu que Paparel (1) à qui cet honneur ait été réservé; mais sachez qu'Ezéchiel fut plus considéré de son temps qu'Arnauld et Quesnel de leur. Sachez qu'il fut le premier qui osa donner un démenti à Moïse, qu'il s'avisa d'assurer que Dieu ne punissait pas les enfants des iniquités de leurs pères, et que cela fit un schisme dans la nation. Eh! n'est-ce rien, s'il vous plaît, après avoir mangé de la merde, que de promettre aux Juifs, de la part de Dieu, qu'ils mangeront de la chair d'homme tout leur soûl?

Vous ne vous souciez donc pas, madame, de connaître les mœurs des nations? Pour peu que vous eussiez de curiosité, je vous prouverais qu'il n'y a point eu de peuples qui n'aient mangé communément de petits garçons et de petites filles; et vous m'avouerez même que ce n'est pas un si grand mal d'en manger deux ou trois que d'en égorger des milliers, comme nous faisons poliment en Allemagne.

M. de Trudaine (2) ne sait ce qu'il dit, madame, quand il prétend que je me porte bien; mais c'est, en vérité, la seule chose dans laquelle il se trompe : je n'ai jamais connu d'esprit plus juste et plus aimable. Je suis enchanté qu'il soit de votre cour, et je voudrais qu'on ne vous l'enlevât que pour le faire mon intendant; car j'ai grand besoin d'un intendant qui m'aime.

J'aime passionnément à être le maître chez moi; les intendants veulent être les maîtres partout, et ce combat d'opinions ne laisse pas d'être quelquefois embarrassant.

Je ne suis point du tout de l'avis de

Ce bon régent qui gâta tout en France.
Epître sur la Calomnie.

Il prétendait, dites-vous, qu'il n'y avait que des sots ou des fripons. Le nombre en est grand, et je crois qu'au Palais-

(1) Voyez, tome VI, l'*Epître à Daphné*. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Le petit Pichon. Voyez la lettre du 29 juillet 1757, à Tronchin, de Lyon. (G. A.)

(1) Chanoine de Vincennes. (G. A.)
(2) Intendant des finances. (G. A.)

Royal la chose était ainsi; mais je vous nommerai, quand vous voudrez, vingt belles âmes qui ne sont ni sottes ni coquines, à commencer par vous, madame, et par M. le président Hénault. Je tiens de plus nos philosophes très gens de bien; je crois les Diderot, les d'Alembert, aussi vertueux qu'éclairés. Cette idée fait un contre-poids dans mon esprit à toutes les horreurs de ce monde.

Vraiment, madame, ce serait un beau jour pour moi que le petit souper dont vous me parlez, avec M. le maréchal de Richelieu et M. le président Hénault; mais, en attendant le souper, je vous assure, sans vanité, que je vous ferais des contes que vous prendriez pour des *Mille et une Nuits*, et qui pourtant sont très véritables.

Oui, madame, j'aurais du plaisir, et le plus grand plaisir du monde, à vous parler, et surtout à vous entendre. Cela serait plaisant de nous voir arriver à Saint-Joseph avec madame Denis et cette demoiselle Corneille, qui sera, je vous jure, le contre-pied du pédantisme; mais je vous avertis que je ne pourrais jamais passer à Paris que les mois de janvier et de février.

Vous ne savez pas, madame, ce que c'est que le plaisir de gouverner des terres un peu étendues : vous ne connaissez pas la vie libre et patriarcale; c'est une espèce d'existence nouvelle. D'ailleurs je suis si insolent dans ma manière de penser, j'ai quelquefois des expressions si téméraires, je hais si fort les pédants, j'ai tant d'horreur pour les hypocrites, je me mets si fort en colère contre les fanatiques, que je ne pourrais jamais tenir à Paris plus de deux mois.

Vous me parlez, madame, de ma paix particulière (1) : mais vraiment je la tiens toute faite; je crois même avoir du crédit, si vous me fâchez; mais je suis discret, et je mets une partie du souverain bien à ne demander rien à personne, à n'avoir besoin de personne, à ne courtiser personne. Il y a des vieillards doucereux, circonspects, pleins de ménagements comme s'il avaient leur fortune à faire. Fontenelle, par exemple, n'aurait pas dit son avis, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, sur les feuilles de Fréron. Ceux qui voudront de ces vieillards-là peuvent s'adresser à d'autres qu'à moi.

Eh bien! madame, ai-je répondu à tous les articles de votre lettre? suis-je un homme qui ne lise pas ce qu'on lui écrit? suis-je un homme qui écrive à contre-cœur? et aurez-vous d'autres reproches à me faire, que celui de vous ennuyer par mon énorme bavarderie?

Quand vous voudrez, je vous enverrai un chant (2) de la *Pucelle*, qu'on a retrouvé dans la bibliothèque d'un savant. Ce chant n'est pas fait, je l'avoue, pour être lu à la cour par l'abbé Grizel, mais il pourrait édifier des personnes tolérantes.

A propos, madame, si vous vous imaginez que la *Pucelle* soit une pure plaisanterie, vous avez raison. C'est trop de vingt chants : mais il y a continuellement du merveilleux, de la poésie, de l'intérêt, de la naïveté surtout. Vingt chants ne suffisent pas. L'Arioste, qui en a quarante-huit, est mon dieu. Tous les poëmes m'ennuient, hors le sien. Je ne l'aimais pas assez dans ma jeunesse; je ne savais pas assez l'italien. Le *Pentateuque* et l'Arioste font aujourd'hui le charme de ma vie. Mais, madame, si jamais je fais un tour à Paris, je vous préférerai au *Pentateuque*.

Adieu, madame; il faut jouer avec la vie jusqu'au dernier moment, et jusqu'au dernier moment je vous serai attaché avec le respect le plus tendre.

3341. — A M. THIERIOT.

15 janvier.

Reçu une feuille du *Censeur hebdomadaire* (3) et l'*Histoire de la Nièce d'Eschyle* (4). Je voudrais voir de quel poison se sert l'ami Frelon pour noircir le zèle, l'*Ode* et les soins de M. Le Brun. Comment sait-il que L'Écluse est venu dans notre maison? et que peut-il dire de ce L'Ecluse? Il finira par s'attirer de méchantes affaires. Vous ne pouvez avoir encore le chant de la *Capilotade*. Il faut bien constater l'aventure de Grizel avant de le fourrer là.

J'ai voulu avoir le *Recueil* (5) *H*, parce que j'avais les précédents : voilà comme on s'enferre souvent.

Il n'y a pas moyen de vous faire tenir encore l'Epître à mademoiselle Clairon. Il faut attendre qu'elle se porte bien, qu'elle rejoue *Tancrède*, et que certaines gens approuvent les petites hardiesses de cette Epître. Je suis convaincu que l'acharnement de Fréron contre un homme du mérite de M. Diderot fera grand bien au *Père de Famille*.

Vous demandez des détails sur mon triomphe de *gente jesuitica* : ce triomphe n'est qu'une ovation; nul péril, nul sang répandu. Les jésuites s'étaient emparés du bien de MM. de Crassy, parce qu'ils croyaient ces gentilshommes trop pauvres pour rentrer dans leurs domaines. Je leur ai prêté de l'argent sans intérêt pour y rentrer; les jésuites se sont soumis; l'affaire est faite. S'il y a quelque discussion, on fera un petit *factum* bien propre que vous lirez avec édification. Voilà, mon ancien ami, tout ce que je peux vous mander pour le présent. *Interim, vale.*

3342. — A M. DAMILAVILLE.

16 janvier.

Mille tendres remerciements à M. Damilaville pour toutes ses bontés. Voici une petite lettre que je le prie, lui ou M. Thieriot, de vouloir bien faire parvenir à M. du Molard, par cette petite poste si utile au public, et que l'ancien ministère avait rebutée pendant cinquante ans.

Ce M. du Molard est un homme que je dois beaucoup aimer; car c'est lui en partie qui nous a procuré mademoiselle Corneille. M. Damilaville et M. Thieriot peuvent lire ma lettre à M. du Molard, et le petit billet de mademoiselle Corneille. Ils verront si nous savons élever les jeunes filles.

Je fais une réflexion : M. Thieriot me mande que le digne Fréron a fait une espèce d'accolade de la descendante du grand Corneille et de L'Ecluse, excellent dentiste qui, dans sa jeunesse, a été acteur de l'Opéra-Comique. Si cela est, c'est une insolence très punissable, et dont les parents de mademoiselle Corneille devraient demander justice. L'Ecluse n'est point dans mon château; il est à Genève, et y est très nécessaire; c'est un homme d'ailleurs supérieur dans son art, très honnête homme, et très estimé. La licence d'un tel barbouilleur de papier mériterait un peu de correction.

3343. — A M. DE LA MARCHE.

Au château de Ferney, pays de Gex, 18 janvier.

M. de Ruffei, monsieur, m'a fait verser des larmes de joie en m'apprenant que vous vouliez bien vous ressouvenir de moi, et que vous vous rendiez à la société, dont vous avez toujours fait le charme. Mon cœur est encore tout ému en vous écrivant. Songez-vous bien qu'il y a près de soixante ans que je vous suis attaché! Mes cheveux ont blanchi, mes dents sont tombées; mais mon cœur est jeune; je suis tenté de franchir les monts et les neiges qui nous séparent, et de venir vous embrasser. J'ai honte de vous avouer que je me regarde dans mes retraites comme un des plus heureux hommes du monde; mais vous méritez de l'être plus que moi; et je vous avertis que je cesse de l'être si vous ne l'êtes pas. Vous êtes honoré, aimé; je vous connais une très belle âme, une âme charmante, juste, éclairée, sensible; je peux dire de vous :

> Gratia, fama, valetudo, contingit abunde....
> Quid voveat dulci nutricula majus alumno?
> HOR., lib. I, ep. IV.

Mais je ne vous dirai pas :

> Me pinguem et nitidum bene curata cute vises. (Ibid.)

Je suis aussi lévrier qu'autrefois, toujours impatient, obstiné, ayant autant de défauts que vous avez de vertus, mais aimant toujours les lettres à la folie, ayant associé aux Muses Cérès, Pomone, et Bacchus même; car il y a aussi du vin dans mon petit territoire. Joignant à tout cela un peu de Vitruve, j'ai bâti, j'ai planté tard, mais je jouis. Le roi m'a daigné combler de bienfaits; il m'a conservé la place de son gentilhomme ordinaire. Il a accordé à mes terres des privilèges que je n'osais demander. Je ne prends la liberté de vous rendre compte de ma situation que parce que vous avez daigné toujours vous intéresser un peu à moi. Je suis si plein de vous, que j'imagine que vous me pardonnerez de vous parler un peu de moi-même.

M. le procureur-général (1), monsieur, me mande que vous lui avez donné *Tancrède* à lire. Il est donc aussi *Musarum cultor;* mais quel *Tancrède*, s'il vous plaît? Si ce n'est

(1) Avec la cour de Versailles. (G. A.)
(2) Le chant XVIII. (G. A.)
(3) Journal dont Chaumeix était un des rédacteurs. (G. A.)
(4) La *Petite nièce d'Eschyle, histoire athénienne, traduite d'un manuscrit grec.* Cette brochure, faite à propos de l'adoption de Marie Corneille par Voltaire, est attribuée à Neufville-Montador. (G. A.)
(5) Tome huitième du recueil *A, B, C, D*, édité par Perau, Mercier de Saint-Léger, etc. (G. A.)

(1) Quarré de Quintin. (G. A.)

pas madame de Courteilles (1) ou M. d'Argental qui vous a envoyé cette rapsodie, vous ne tenez rien. Il y a une copie absurde qui court le monde : si c'est cet enfant supposé qu'on vous a donné, je vous demande en grâce de le renier auprès de M. le procureur général, car je ne veux pas qu'il ait mauvaise opinion de moi; j'ai envie de lui plaire.

L'affaire du curé de Moëns, pays de Gex, est bien étrange. Quoi ! les complices décrétés de prise de corps, et le chef ajourné !

Tantum religio potuit suadere. . . . . .
LUCR., *de Rerum nat.*, lib. I.

Agréez le tendre respect et l'attachement jusqu'à la mort de votre vieux camarade. VOLTAIRE.

3344. — A M. GABRIEL CRAMER (2).

Je vous remercie, *caro Gabriele*, de vos bontés, et cela bien tendrement.

L'affaire du pauvre Croze est incompréhensible partout ailleurs qu'en France. Un prêtre ! un assassinat prémédité ! Un billet de garantie donné par ce prêtre à ses complices. Il mérite la roue, et il est encore impuni.

Il y a quinze jours que de Croze est entre la vie et la mort, et son assassin dit la messe ! Le décret n'est point mis à exécution; on cherche à temporiser, on veut s'accommoder et transiger avec la partie civile.

Que Philibert (Cramer) aille sur-le-champ chez madame d'Albertas; qu'elle fasse dire à Croze père (3) que s'il est assez lâche pour marchander le sang de son fils, il deviendra l'horreur du genre humain.

Qu'on aille chez lui, qu'on l'encourage, qu'il ne rende pas peines inutiles. Cette affaire m'en donne assez. Que le géant Pictet coure à Sacconex, qu'il ait la bonté de parler à Croze. Il ne faut pas qu'il épargne l'argent. Un des assassins a plus de dix mille écus de bien ; le curé est très riche. Il y aura des dédommagements très considérables.

Corpus poetarum !... Envoyez-le-moi donc.

Au nom du bon goût, Allobroges que vous êtes, formo moins large, marge plus grande pour la prose. Que ces longues lignes pressées font un mauvais effet à l'œil ! Ah ! barbares ! Quand vous aurez fini, gardez-vous bien d'envoyer au roi de Prusse. Laissez-moi ce petit plaisir. *Tuus V.*

Comment vont les yeux de madame Gabriel?

3345. — A M. HELVÉTIUS.

Aux Délices, 19 janvier.

Il est vrai, mon très cher philosophe persécuté, que vous m'avez un peu mis dans votre livre, *in communi martyrum* (4); mais vous ne me mettrez jamais *in communi* de ceux qui vous estiment et qui vous aiment. On vous avait assuré, *dites-vous*, que vous m'*aviez déplu*. Ceux qui ont pu vous dire cette *chose qui n'est pas*, comme s'exprime notre ami Swift, sont enfants du diable. Vous, me déplaire ! et pourquoi ? et en quoi? vous en qui est *gratia, fama;* vous qui êtes né pour plaire; vous que j'ai toujours aimé, et dans qui j'ai chéri toujours, depuis votre enfance, les progrès de votre esprit. On avait comme cela dit à Duclos qu'*il m'avait déplu*, et que je lui avais refusé ma voix à l'Académie. Ce sont en partie ces tracasseries de MM. les gens de lettres, et encore plus les persécutions, les calomnies, les interprétations odieuses des choses les plus raisonnables, la petite envie, les orages continuels attachés à la littérature, qui m'ont fait quitter la France. On vend très bien des terres pendant la guerre, vu que cette guerre enrichit et MM. les trésoriers de l'extraordinaire, et MM. les entrepreneurs des vivres, fourrages, hôpitaux, vaisseaux, cordages, bœuf salé, artillerie, chevaux, poudre, et MM. leurs commis, et MM. leurs laquais, et mesdames leurs catins. J'ai trois terres ici, dont une jouit de toutes franchises, comme le franc-alleu le plus primier; et le roi m'ayant conservé, par un brevet, la charge de gentilhomme ordinaire, je jouis de tous les droits les plus agréables. J'ai terre aux confins de France, terre à Genève, maison à Lausanne; tout cela dans un pays où il n'y a point d'archevêque qui excommunie les livres qu'il n'entend pas. Je vous offre tout, disposez-en.

Cet archevêque (5), dont vous me parlez, ferait bien mieux d'obéir au roi, et de conserver la paix, que de signer des torche-culs de mandements. Le parlement a très bien fait, il y a quelques années, d'en brûler quelques-uns, et ferait fort mal de se mêler d'un livre de métaphysique, portant privilége du roi. J'aimerais mieux qu'il me fît justice de la banqueroute du fils de Samuel Bernard, juif, fils de juif, mort surintendant de la maison de la reine, maître des requêtes, riche de neuf millions, et banqueroutier. Vendez votre charge de maître-d'hôtel, *vende omnia quæ habes, et sequere me.* Il est vrai que les prêtres de Genève et de Lausanne sont des hérétiques qui méprisent saint Athanase, et qui ne croient pas Jésus-Christ Dieu; mais on peut du moins croire ici la Trinité, comme je fais, sans être persécuté; faites-en autant. Soyez bon catholique, bon sujet du roi, comme vous l'avez toujours été, et vous serez tranquille, heureux, aimé, estimé, honoré partout, particulièrement dans cette enceinte charmante, couronnée par les Alpes, arrosée par le lac et par le Rhône, couverte de jardins et de maisons de plaisance, et près d'une grande ville où l'on pense. Je mourrais assez heureux si vous veniez vivre ici. Mille respects à madame votre femme.

Notre nièce est très sensible à l'honneur de votre souvenir.

(1) Fille du président de La Marche. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Il hésitait à signer la requête du 10 janvier. (G. A.)
(4) C'est-à-dire sur la même ligne que Crébillon. (G. A.)
(5) Christophe de Beaumont. (G. A.)

3346. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

A Ferney, 20 janvier.

Vous connaissez ma vie, monsieur; mes occupations sont fort augmentées. Depuis que j'ai eu le malheur de vous perdre (1), je n'ai pas eu un moment à moi. J'ai voulu vous écrire tous les jours, et je me suis contenté de penser sans cesse à vous. Je vois, par les lettres dont vous m'honorez, que vous êtes heureux. Il n'y a que deux sortes de bonheur dans ce monde, celui des sots qui s'enivrent stupidement de leurs illusions fanatiques, et celui des philosophes. Il est impossible à un être qui pense de vouloir tâter de la première espèce de bonheur, qui tient de l'abrutissement. Plus vous vous éclairez, et plus vous jouissez. Rien n'est plus doux que de rire des sottises des hommes, et de rire en connaissance de cause. Si vous daignez vous amuser, monsieur, à rechercher en quel temps certaines gens s'avisèrent de dire que deux et deux font cinq, et dans quel temps d'autres docteurs assurèrent que deux et deux font six, il vous sera aisé de voir que ni le sentiment d'Arius ni celui d'Athanase n'étaient nouveaux; et que, dès le troisième siècle, les théologiens, étant devenus platoniciens, se battirent à coups d'écritoire pour savoir si l'œuf est formé avant la poule, ou la poule avant l'œuf, et si c'est un péché mortel de manger des œufs à la coque certains jours de l'année.

Pour votre pâté de perdrix (2), il nous arrivera heureusement avant le carême; ainsi nous pourrons en manger en sûreté de conscience; car vous sentez combien Dieu est irrité, et qu'il y va de la damnation éternelle, quand on est assez pervers pour manger des perdrix à la fin de février, ou au commencement de mars.

J'ai fait, depuis votre départ, une terrible action d'impiété : j'ai contraint les jésuites à déguerpir d'un domaine qu'ils avaient usurpé sur six gentilshommes mes voisins, tous frères, tous officiers du roi, tous servant dans le régiment de Deux-Ponts, tous braves gens, tous en guenilles.

Je me damne de plus en plus ; je suis actuellement occupé à poursuivre criminellement un curé de nos cantons, lequel a cru qu'il est de droit divin de rosser ses paroissiens. Il est allé pieusement, à onze heures du soir, chez une dame, avec cinq ou six paysans armés de bâtons ferrés, pour empêcher qu'on ne fît l'amour sans sa permission. Son zèle a été jusqu'à laisser sur le carreau un jeune homme de famille, baigné dans son sang ; et s'il ne s'était trouvé un impie comme moi, ce pauvre garçon était mort, et le curé impuni. Le curé se défend tant qu'il peut; il dit qu'il ne veut point aller aux galères, et que je serai damné; mais heureusement un bon prêtre (3) vient de prouver à Neuchâtel que l'enfer n'est point du tout éternel, qu'il est ridicule de penser que Dieu s'occupe, pendant une infinité de siècles, à rôtir un pauvre diable. C'est dommage que ce prêtre soit un huguenot, sans cela ma cause était bonne : je n'aime point ces maudits huguenots. Nous avons eu, depuis peu, un cocu à Genève; ce cocu, comme vous savez, tira un coup de pistolet à l'amant (4) de sa femme. La petite Eglise de Calvin, qui fait consister la vertu dans l'usure et dans l'austérité des mœurs, s'est imaginé qu'il n'y avait de cocus dans le monde que parce qu'on

(1) Depuis septembre 1760, où d'Argence était à Ferney. (G. A.)
(2) Pâté d'Angoulême. (G. A.)
(3) Petitpierre. (G. A.)
(4) Le professeur Necker. (G. A.)

jouait la comédie. Ces maroufles s'en sont pris aux jeunes gens de leur ville qui avaient joué sur mon théâtre de Tournay, et ils ont eu l'insolence de leur faire promettre de ne plus jouer avec des Français, qui pourraient corrompre les mœurs de Genève.

Vous voyez, monsieur, qu'on est aussi sot à Genève qu'on est fou à Paris ; mais je pardonne à ces Barbares, parce qu'il y a chez eux dix ou douze personnes de mérite. Dieu n'en trouva pas cinq dans Sodome : je ne suis pas assez puissant pour faire pleuvoir le feu du ciel sur Genève ; je le suis du moins assez pour avoir beaucoup de plaisir chez moi, au nez de tous ces cagots. J'en aurais bien davantage, monsieur, si vous étiez encore ici ; vous y verriez la descendante du grand Corneille que nous avons adoptée pour fille, madame Denis et moi. Son caractère paraît aussi aimable que le génie de Corneille est respectable.

Adieu, monsieur ; nous vous regretterons et nous vous aimerons toujours. S'il y a quelqu'un qui pense dans votre pays, faites-lui mes compliments. Madame Denis vous fait les siens bien tendrement.

3347. — A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

21 janvier.

Voici, pour votre excellence, la négociation la plus importante que vous ayez jamais fait réussir. Le porteur, avec son baragouin, est à la tête d'une troupe d'histrions ; il a le privilége du gouverneur de Bourgogne ; il veut nous donner du plaisir ; c'est donc un homme nécessaire à la société. Une autre troupe d'histrions, nommés prédicants calvinistes, a eu l'insolence de trouver mauvais que les Génevois jouassent *Alzire* en France, au château de Tournay. Cette ville d'usuriers corromprait, sans doute, en France la pureté de ses mœurs. De plus, les faquins à monologue sont si jaloux des gens à dialogue, qu'ils veulent avoir le privilége exclusif d'ennuyer le monde. Le porteur a une troupe catholique : il peut donner du plaisir sur terre de France ; mais les terres de Savoie sont plus à portée. S'il peut s'établir à Carouge, petit village aux portes de Genève, il croit nos plaisirs assurés et sa fortune faite. Il demande donc votre protection. O belle ambassadrice ! actrice charmante ! portez nos prières à M. de Chauvelin ; favorisez un art dans lequel vous daignez exceller ; confondez des hérétiques qui prêchent contre la divinité de Jésus-Christ, et contre *Athalie* et *Polyeucte*. La descendante du grand Corneille, qui est aux Délices, vous conjure par les mânes de Cinna et de Chimène, de procurer une église dans Carouge au sacristain que nous vous dépêchons.

Monsieur l'ambassadeur, regardez cette affaire comme la plus importante de votre vie, ou du moins de la nôtre. Les Délices seront-elles assez heureuses pour vous reposséder au mois de mai ?

Respect et attachement éternel. Comment se portent le fils et la mère ?

3348. — A M. THIERIOT.

A Ferney, 21 janvier.

Reçu le petit livre royal *De Moribus brachmanorum*. Me voilà plus confirmé que jamais dans mon opinion, que les livres rares ne sont rares que parce qu'ils sont mauvais ; j'en excepte seulement certains livres de philosophie, qui sont lus des seuls sages, que les sots n'entendraient pas, et que les sots persécutent.

Je reçois aussi la *Divine légation de Moïse* (1), de l'évêque Warburton, dans laquelle cet évêque prouve que Moïse était inspiré de Dieu, parce qu'il n'enseignait pas l'immortalité de l'âme (2).

3349. — A LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

Au château de Ferney, pays de Gex, en Bourgogne, par Genève, 22 janvier (3).

Madame, moi, n'avoir point écrit à votre altesse sérénissime ! Moi, coupable d'ingratitude ! Non, madame, il est impossible d'être ingrat avec vous ; il y a trop de plaisir à sentir et à exprimer les sentiments qu'on vous doit. Ce n'est qu'avec les ennuyeux qu'on est ingrat ; on ne l'est jamais envers les vertus aimables.

J'ai eu l'honneur d'écrire à votre altesse sérénissime tant que j'ai eu un souffle de vie ; et l'état de faiblesse où je suis me force aujourd'hui de vous remercier de vos bienfaits par une main étrangère. Je reçois le paquet de madame de Bassevitz. Je vais la remercier ; mais elle permettra que je commence par madame la duchesse de Gotha.

Je m'étais bien donné de garde, madame, d'adresser par la poste les volumes du *Czar Pierre*. Le port immense qu'ils auraient coûté eût été une indiscrétion, et le paquet ne valait pas cette dépense. J'envoyai le petit ballot par le commissionnaire Oboussier de Lausanne. Il m'a plusieurs fois assuré que le paquet était arrivé à Francfort ; je lui écris encore aujourd'hui pour savoir le nom de son correspondant. Le peu de sûreté des voitures publiques est, à la vérité, le plus petit malheur de la guerre ; mais il ne laisse pas d'en être un. Quand finira-t-elle donc, madame, cette guerre funeste ? Madame de Bassevitz n'en souffre-t-elle pas beaucoup ? Son pays n'est-il pas dévasté et rançonné ?

Oserais-je, madame, prendre la liberté de vous demander où est à présent M. le landgrave de Hesse ? Serait-il vrai qu'il fût gardé à vue, et qu'on ne pût lui écrire les choses les plus simples qu'en courant quelque risque ? N'est-ce pas encore là un des effets de cette guerre maudite ?

Un de mes étonnements est que le roi de Prusse ait pu envoyer un détachement de son armée à celle de ses alliés. Depuis Mithridate, on n'a jamais résisté si longtemps ; il fut vaincu par des Romains ; mais le Mithridate d'aujourd'hui est le seul Romain que je connaisse. Son poëme sur l'art de la guerre est très bien traduit en italien. Il est plus aisé de traduire ses vers que d'imiter ses exemples.

Je me mets aux pieds de votre altesse sérénissime et à ceux de toute votre auguste famille, avec le plus profond et le plus tendre respect. Le vieux Suisse V.

P.-S. La grande maîtresse des cœurs m'a-t-elle entièrement oublié ? Je ne doute pas que votre altesse sérénissime n'ait un ministre à Paris ; mais si elle n'en avait pas, elle me permettra de lui recommander un Génevois nommé Cromelin, dont je réponds comme de moi-même. Elle en serait quitte, je crois, pour 1,200 livres de France par an, ou à peu près, et elle serait fidèlement servie.—Son altesse sérénissime permet-elle qu'on insère ici cette lettre pour madame de Bassevitz ?

3350. — A MADAME LA COMTESSE DE BASSEVITZ.

Ferney, 22 janvier.

(1) . . . . . .

Une Polonaise, en 1722, vint à Paris, et se logea à quelques pas de la maison que j'occupais. Elle avait quelques traits de ressemblance avec l'épouse du czarovitz. Un officier français, nommé d'Aubant, qui avait servi en Russie, fut étonné de la ressemblance ; cette méprise donna envie à la dame d'être princesse ; elle avoua ingénument à l'officier qu'elle était la veuve de l'héritier de la Russie, qu'elle avait fait enterrer une bûche à sa place, pour se sauver de son mari. D'Aubant fut amoureux d'elle et de sa principauté ; ils se marièrent. D'Aubant, nommé gouverneur dans une partie de la Louisiane, mena sa princesse en Amérique. Le bon homme est mort croyant fermement avoir épousé une belle-sœur d'un empereur d'Allemagne, et la bru d'un empereur de Russie ; ses enfants le croient aussi, et ses petits-enfants n'en douteront pas...

3351. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

Au château de Ferney, 22 janvier.

Mon cher Cicéron, qui ne vivez pas dans le siècle des Cicérons, n'allez pas faire comme l'abbé Sallier et l'abbé de Saint-Cyr (2) ; vivez, pour empêcher que la langue et le goût ne se corrompent de plus en plus ; vivez, et aimez-moi. Je vous prie d'avoir la bonté de me recommander de temps en temps à l'Académie, comme un membre encore plus attaché à son corps qu'il n'en est éloigné ; dites-lui que je respecterai et que j'aimerai jusqu'au dernier moment de ma vie ce corps dont la gloire m'intéresse. Tâchez, mon cher maître, de nous donner un véritable académicien à la place de l'abbé de Saint-Cyr, et un savant à la place de l'abbé Sallier. Pourquoi n'aurions-nous pas cette fois-ci M. Diderot ? Vous savez qu'il ne faut pas que l'Académie soit un séminaire, et qu'elle ne doit pas être la cour des pairs. Quelques ornements d'or à notre lyre sont convenables ; mais il faut que les cordes soient à boyau, et qu'elles soient sonores.

(1) Par Warburton. (G. A.)
(2) Ce n'est là qu'un fragment de lettre. Dans les autres éditions, suivent deux alinéas qu'on trouvera dans la lettre à Thieriot du 25 janvier. (G. A.)
(3) Éditeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)

(1) Autre fragment de lettre. (G. A.)
(2) Ces deux abbés étaient morts en janvier. (G. A.)

On m'a mandé que vous aviez été à une représentation de *Tancrède*. Vous ne dûtes pas y reconnaître ma versification; je ne l'ai pas reconnue non plus. Les comédiens, qui en savent plus que moi, avaient mis beaucoup de vers de leur façon dans la pièce; ils auront, à la reprise, la modestie de jouer la tragédie telle que je l'ai faite.

Je ne peux m'empêcher de vous dire ici que je suis saisi d'une indignation académique quand je lis nos nouveaux livres. J'y vois qu'une chose est *au parfait*, pour dire qu'elle est bien faite. J'y vois qu'on a des intérêts à démêler *vis-à-vis* de ses voisins, au lieu d'avec ses voisins; et ce malheureux mot de *vis-à-vis* employé à tort, à travers.

On m'envoya, il y a quelque temps, une brochure dans laquelle une fille était bien *éduquée*, au lieu de bien élevée. Je parcours un roman du citoyen de Genève, moitié galant, moitié moral, où il n'y a ni galanterie, ni vraie morale, ni goût, et dans lequel il n'y a d'autre mérite que celui de dire des injures à notre nation. L'auteur dit qu'à la comédie les Parisiens *calquent les modes françaises* sur l'habit romain. Tout le livre est écrit ainsi, et, à la honte du siècle, il réussira peut-être.

Mon cher doyen, le siècle passé a été le précepteur de celui-ci; mais il a fait des écoliers bien ridicules. Combattez pour le bon goût; mais voudrez-vous combattre pour les morts?

Adieu. Je voudrais que vous fussiez ici; vous m'aideriez à rendre mademoiselle Corneille digne de lire les trois quarts de *Cinna*, et presque tout le rôle de Chimène et de Cornélie: je dis presque tout, et non pas tout; car je ne connais aucun grand ouvrage parfait, et je crois même que la chose est impossible.

8352. — A M. DEODATI DE TOVAZZI.

Au château de Ferney, en Bourgogne, 24 janvier (1).

Je suis très sensible, monsieur, à l'honneur que vous me faites de m'envoyer votre livre de l'*Excellence de la langue italienne*; c'est envoyer à un amant l'éloge de sa maîtresse. Permettez-moi cependant quelques réflexions en faveur de la langue française, que vous paraissez dépriser un peu trop. On prend souvent le parti de sa femme, quand la maîtresse ne la ménage pas assez.

Je crois, monsieur, qu'il n'y a aucune langue parfaite. Il en est des langues comme de bien d'autres choses, dans lesquelles les savants ont reçu la loi des ignorants. C'est le peuple ignorant qui a formé les langages; les ouvriers ont nommé tous leurs instruments. Les peuplades, à peine rassemblées, ont donné des noms à tous leurs besoins; et, après un très grand nombre de siècles, les hommes de génie se sont servis, comme ils ont pu, des termes établis au hasard par le peuple.

Il me paraît qu'il n'y a dans le monde que deux langues véritablement harmonieuses, la grecque et la latine. Ce sont en effet les seules dont les vers aient une vraie mesure, un rhythme certain, un vrai mélange de dactyles et de spondées, une valeur réelle dans les syllabes. Les ignorants qui formèrent ces deux langues avaient sans doute la tête plus sonnante, l'oreille plus juste, les sens plus délicats que les autres nations.

Vous avez, comme vous le dites, monsieur, des syllabes longues et brèves dans votre belle langue italienne; nous en avons aussi: mais ni vous, ni nous, ni aucun peuple, n'avons de véritables dactyles et de véritables spondées. Nos vers sont caractérisés par le nombre, et non par la valeur des syllabes. *La bella lingua toscana è la figlia primogenita del latino.* Mais jouissez de votre droit d'aînesse, et laissez à vos cadettes partager quelque chose de la succession.

J'ai toujours respecté les Italiens comme nos maîtres; mais vous avouerez que vous avez fait de fort bons disciples. Presque toutes les langues de l'Europe ont des beautés et des défauts qui se compensent. Vous n'avez point les mélodieuses et nobles terminaisons des mots espagnols, qu'un heureux concours de voyelles et de consonnes rend si sonores: *Los rios, los hombres, las historias, las costumbres.* Il vous manque aussi les diphthongues, qui, dans notre langue, font un effet si harmonieux: Les *rois*, les *empereurs*, les *exploits*, les *histoires*. Vous nous reprochez nos *e* muets comme un son triste et sourd qui expire dans notre bouche; mais c'est précisément dans ces *e* muets que consiste la grande harmonie de notre prose et de nos vers. *Empire, couronne, diadème, flamme, tendresse, victoire*; toutes ces désinences heureuses laissent dans l'oreille un son qui subsiste encore après le mot prononcé, comme un clavecin qui résonne quand les doigts ne frappent plus les touches.

Avouez, monsieur, que la prodigieuse variété de toutes ces désinences peut avoir quelque avantage sur les cinq terminaisons de tous les mots de votre langue. Encore, de ces cinq terminaisons faut-il retrancher la dernière, car vous n'avez que sept ou huit mots qui se terminent en *u*; reste donc quatre sons, *a*, *e*, *i*, *o*, qui finissent tous les mots italiens.

Pensez-vous, de bonne foi, que l'oreille d'un étranger soit bien flattée, quand il lit, pour la première fois,

. . . . . e 'l Capitano
Che'l gran sepolcro libero di Cristo;

et

Molto egli opro col senno, a con la mano?
Jérus. déliv., ch. I, st. I.

Croyez-vous que tous ces *o* soient bien agréables à une oreille qui n'y est pas accoutumée? Comparez à cette triste uniformité, si fatigante pour un étranger, comparez à cette sécheresse ces deux vers simples de Corneille:

Le destin se déclare, et nous venons d'entendre
Ce qu'il a résolu du beau-père et du gendre.
La *Mort de Pompée*, acte I, sc. I.

Vous voyez que chaque mot se termine différemment. Prononcez à présent ces deux vers d'Homère:

Ἐξ οὗ δὴ τὰ πρῶτα διαστήτην ἐρίσαντε
Ἀτρεΐδης τε, ἄναξ ἀνδρῶν, καὶ δῖος Ἀχιλλεύς.
Iliade, liv. I.

Qu'on prononce ces vers devant une jeune personne, soit anglaise ou allemande, qui aura l'oreille un peu délicate, elle donnera la préférence au grec, elle souffrira le français, elle sera un peu choquée de la répétition continuelle des désinences italiennes. C'est une expérience que j'ai faite plusieurs fois.

(1) Vos poëtes, qui ont servi à former votre langue, ont si bien senti ce vice radical de la terminaison des mots italiens, qu'ils ont retranché les lettres *e* et *o*, qui finissaient tous les mots à l'infinitif, au passé et au nominatif; ils disent *amar* pour *amare*, *nocqueron* pour *nocquerono*, la *stagion*, pour la *stagione*, *buon* pour *buono*, *malevol* pour *malevole*. Vous avez voulu éviter la cacophonie, et c'est pour cela que vous finissez très souvent vos vers par la lettre canine *r*; ce que les Grecs ne firent jamais.

J'avoue que la langue latine dut longtemps paraître rude et barbare aux Grecs par la fréquence de ses *ur*, de ses *um*, qu'on prononçait *our* et *oum*, et par la multitude de ses noms propres, terminés tous en *us* ou plutôt en *ous*. Nous avons brisé plus que vous cette uniformité. Si Rome était pleine autrefois de sénateurs et de chevaliers en *us*, on n'y voit à présent que des cardinaux et des abbés en *i*.

Vous vantez, monsieur, et avec raison, l'extrême abondance de votre langue; mais permettez-nous de n'être pas dans la disette. Il n'est, à la vérité, aucun idiome au monde qui peigne toutes les nuances des choses. Toutes les langues sont pauvres à cet égard; aucune ne peut exprimer, par exemple, en un seul mot, l'amour fondé sur l'estime, ou sur la beauté seule, ou sur la convenance des caractères, ou sur le besoin d'aimer. Il en est ainsi de toutes les passions, de toutes les qualités de notre âme. Ce que l'on sent le mieux est souvent ce qui manque de terme.

Mais, monsieur, ne croyez pas que nous soyons réduits à l'extrême indigence que vous nous reprochez en tout. Vous faites un catalogue en deux colonnes de votre superflu et de notre pauvreté; vous mettez d'un côté *orgoglio*, *alterigia*, *superbia*, et de l'autre, *orgueil* tout seul. Cependant, monsieur, nous avons *orgueil*, *superbe*, *hauteur*, *fierté*, *morgue*, *élévation*, *dédain*, *arrogance*, *insolence*, *gloire*, *gloriole*, *présomption*, *outrecuidance* (2). Tous ces mots expriment des nuances différentes, de même que chez vous *orgoglio*, *alterigia*, *superbia*, ne sont pas toujours synonymes.

Vous nous reprochez, dans votre alphabet de nos misères, de n'avoir qu'un mot pour signifier *vaillant*.

Je sais, monsieur, que votre nation est très vaillante quand elle veut, et quand on le veut; l'Allemagne et la France ont eu le bonheur d'avoir à leur service de très braves et de très grands officiers italiens.

(1) Voyez la lettre à Damilaville du 6 février. (G. A.)

(1) Cet alinéa et le suivant ne sont ni dans le recueil de 1766, ni dans l'édition originale. (*Beuchot.*)

(2) « Mot très énergique et trop abandonné, » est-il dit dans le *Journal encyclopédique*, qui publia cette lettre le 1er février. (G. A.)

L'italico valor non è ancor morto.

Mais, si vous avez *valente*, *prode*, *animoso*, nous avons *vaillant*, *valeureux*, *preux*, *courageux*, *intrépide*, *hardi*, *animé*, *audacieux*, *brave*, etc. Ce courage, cette bravoure, ont plusieurs caractères différents, qui ont chacun leurs termes propres. Nous dirions bien que nos généraux sont vaillants, courageux, braves, etc.; mais nous distinguerions le courage vif et audacieux du général (1) qui emporta, l'épée à la main, tous les ouvrages de Port-Mahon taillés dans le roc vif; la fermeté constante, réfléchie et adroite avec laquelle un de nos chefs (2) sauva une garnison entière d'une ruine certaine, et fit une marche de trente lieues, à la vue d'une armée ennemie de trente mille combattants.

Nous exprimerions encore différemment l'intrépidité tranquille que les connaisseurs admirèrent dans le petit-neveu (3) du héros de la Valteline, lorsque, ayant vu son armée en déroute par une terreur panique de nos alliés, ce général, ayant aperçu le régiment de Diesbach et un autre, qui faisaient ferme contre une armée victorieuse, quoiqu'ils fussent entamés par la cavalerie et foudroyés par le canon, marcha seul à ces régiments, loua leur valeur, leur courage, leur fermeté, leur intrépidité, leur vaillance, leur patience, leur audace, leur animosité, leur bravoure, leur héroïsme, etc.

Voyez, monsieur, que de termes pour un. Ensuite il eut le courage de ramener ces deux régiments à petits pas, et de les sauver du péril où leur valeur les jetait. les conduisit en bravant les ennemis victorieux, et eut encore le courage de soutenir les reproches d'une multitude toujours mal instruite.

Vous pourrez encore voir, monsieur, que le courage, la valeur, la fermeté de celui (4) qui a gardé Cassel et Gottingen, malgré les efforts de soixante mille ennemis très valeureux, est un courage composé d'activité, de prévoyance et d'audace. C'est aussi ce qu'on a reconnu dans celui (5) qui a sauvé Vesel. Croyez donc, je vous prie, monsieur, que nous avons, dans notre langue, l'esprit de faire sentir ce que les défenseurs de notre patrie ou de notre pays ont le mérite de faire.

Vous nous insultez, monsieur, sur le mot de *ragoût;* vous vous imaginez que nous n'avons que ce terme pour exprimer nos *mets*, nos *plats*, nos *entrées* de table, et nos *menus*. Plût à Dieu que vous eussiez raison, je m'en porterais mieux! mais malheureusement nous avons un dictionnaire entier de cuisine.

Vous vous vantez de deux expressions pour signifier *gourmand;* mais daignez plaindre, monsieur, nos gourmands, nos goulus, nos friands, nos mangeurs, nos gloutons.

Vous ne connaissez que le mot de *savant;* ajoutez-y, s'il vous plaît, *docte*, *érudit*, *instruit*, *éclairé*, *habile*, *lettré;* vous trouverez parmi nous le nom et la chose. Croyez qu'il en est ainsi de tous les reproches que vous nous faites. Nous n'avons point de diminutifs; nous en avions autant que vous du temps de Marot, et de Rabelais, et de Montaigne; mais cette puérilité nous a paru indigne d'une langue ennoblie par les Pascal, les Bossuet, les Fénelon, les Pélisson, les Corneille, les Despréaux, les Racine, les Massillon, les La Fontaine, les La Bruyère, etc.; nous avons laissé à Ronsard, à Marot, à du Bartas, les diminutifs badins en *otte* et en *ette*, et nous n'avons guère conservé que *fleurette*, *amourette*, *fillette*, *grisette*, *grandelette*, *vieillotte*, *nabote*, *maisonnette*, *villotte;* encore ne les employons-nous que dans le style très familier. N'imitez pas le *Buonmattei* (6), qui, dans sa harangue à l'Académie de la Crusca, fait tant valoir l'avantage exclusif d'exprimer *corbello*, *corbellino*, en oubliant que nous avons des *corbeilles* et des *corbillons*.

Vous possédez, monsieur, des avantages bien plus réels, celui des inversions, celui de faire plus facilement cent bons vers en italien, que nous n'en pouvons faire dix en français. La raison de cette facilité, c'est que vous vous permettez ces *hiatus*, ces bâillements de syllabes que nous proscrivons; c'est que tous vos mots, finissant en *a*, *e*, *i*, *o*, vous fournissent au moins vingt fois plus de rimes que nous n'en avons, et que, par dessus cela, vous pouvez encore vous passer de rimes. Vous êtes moins asservis que nous à l'hémistiche et à la césure; vous dansez en liberté, et nous dansons avec nos chaînes.

Mais, croyez-moi, monsieur, ne reprochez à notre langue ni la rudesse, ni le défaut de prosodie, ni l'obscurité, ni la sécheresse. Vos traductions de quelques ouvrages français prouveraient le contraire. Lisez d'ailleurs tout ce que MM. d'Olivet et Dumarsais ont composé sur la manière de bien parler notre langue; lisez M. Duclos; voyez avec combien de force, de clarté, d'énergie, et de grâce, s'expriment MM. d'Alembert et Diderot. Quelles expressions pittoresques emploient souvent M. de Buffon et M. Helvétius, dans des ouvrages qui n'en paraissent pas toujours susceptibles!

Je finis cette lettre trop longue par une seule réflexion. Si le peuple a formé les langues, les grands hommes les perfectionnent par les bons livres; et la première de toutes les langues est celle qui a le plus d'excellents ouvrages.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec beaucoup d'estime pour vous et pour la langue italienne, etc.

(1) Le duc de Richelieu. (G. A.)
(2) Le maréchal de Belle-Isle opérant sa retraite de Prague en 1742. (G. A.)
(3) Soubise. Voyez la lettre à Deodati de Tovazzi du 9 septembre 1766. (G. A.)
(4) De Broglie. (G. A.)
(5) Schomberg, sur l'ordre du marquis de Castries. (G. A.)
(6) Né, en 1581, à Florence, mort en 1647. (G. A.)

3353. — A M. THIERIOT.

Au château de Tournay, 25 janvier (1).

Mille tendres remerciements à M. Damilaville et à M. Thieriot. Point de roman de Jean-Jacques, s'il vous plaît; je l'ai lu pour mon malheur, et c'eût été pour le sien, si j'avais le temps de dire ce que je pense de cet impertinent ouvrage; mais un cultivateur, un maçon, et le précepteur de mademoiselle Corneille, et le vengeur d'une famille accablée par des prêtres n'a pas le temps de parler de romans.

Voici pourtant, mes amis, une petite réponse que j'ai eu le temps de faire à M. Deodati; vous me rendrez un important service en la faisant imprimer, en la donnant à tous les journaux. Ni M. de Richelieu, ni le prince de Soubise, ni le maréchal de Broglie, ni M. Diderot n'en seront fâchés. J'estime qu'il conviendrait assez que M. Daquin (2) imprimât dans son *Hebdomadaire* cette petite réponse, et qu'il en envoyât des exemplaires à tous les intéressés. En voici deux exemplaires, l'un pour M. Deodati, l'autre pour M. Daquin.

Mille remerciements! Encore une fois, joue-t-on *Tancrède?* joue-t-on le *Père de Famille?* O mon cher frère Diderot! je vous cède la place de tout mon cœur, et je voudrais vous couronner de lauriers.

Mon ancien ami Thieriot saura que Daumart, mon parent, n'a point la maladie qu'on supposait. J'ai de l'admiration pour M. Bagieu; il a deviné tout ce que Tronchin a vu et tout ce qu'il a dit.

N'aurai-je point la Feuille (3) contre M. Le Brun, contre mademoiselle Corneille et contre moi?

J'ai renvoyé à M. Jannel la *Pallade* (4) du roi pour M. Capperonnier, bibliothécaire; j'ai écrit à l'un et à l'autre.

Ainsi M. Thieriot peut m'envoyer le roman (5) *Pouplinière*, qui me fera sans doute plus de plaisir que celui de Jean-Jacques.

3354. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Au château de Ferney, 26 janvier.

Et ces yeux, ces yeux que vous fermez quand vous êtes content, se portent-ils mieux, mon cher ange?

J'ai un besoin très grand d'être fortement recommandé à M. de Villeneuve (6). Est-il possible que je n'aie besoin de personne dans le pays étranger, et que j'aie besoin d'un intendant en France, avec mes terres libres? Je ferai une belle requête pour M. le duc de Choiseul; mais je lui ai tant demandé de choses pour les autres, que je n'ose plus lui rien demander pour moi.

J'ai de terribles affaires sur les bras. Je chasse les jésuites d'un domaine usurpé par eux; je poursuis criminellement un curé; je convertis une huguenote; et ma besogne la plus difficile est d'enseigner la grammaire à mademoiselle Corneille, qui n'a aucune disposition pour cette sublime science.

Est-il vrai, monsieur et madame, mes anges tutélaires, est-il vrai qu'on joue *Tancrède*?

Est-il vrai qu'on joue aux Italiens une parade intitulée le *Comte de Boursoufle* (7), sous mon nom? Justice! justice! Puissances célestes, empêchez cette profanation; ne souffrez pas qu'un nom que vous avez toujours daigné aimer soit prostitué dans une affiche de la Comédie italienne. J'imagine qu'il est aisé de leur défendre d'imputer, dans les carrefours de Paris, à un pauvre auteur, une pièce dont il n'est pas coupable.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Rédacteur, avec de Caux, de la *Semaine littéraire*. (G. A.)
(3) De Fréron. (G. A.)
(4) Poëme de Frédéric. (G. A.)
(5) *Daïra*, par La Popelinière. (G. A.)
(6) Intendant de Bourgogne. (G. A.)
(7) Voyez, tome III, l'*Echange*. (G. A.)

J'estime, mes anges, qu'il faut retrancher Le Franc de ce *Panta-odai* (1) à mademoiselle Clairon; nous le retrouverons bien une autre fois. Il ne faut pas souiller par une satire les louanges de Melpomène. En ôtant Le Franc, tout va, tout se lie.

Et le roman de Jean-Jacques? à mon gré, il est sot, bourgeois, impudent, ennuyeux; mais il y a un morceau admirable sur le suicide (2), qui donne appétit de mourir.

Avez-vous vu celui de La Popelinière ou Pouplinière?

Est-ce vous qui avez envoyé à M. de La Marche notre *Tancrède?*

Nous avons ici Ximenès, oui, le marquis de Ximenès (3). Hélas! nous ne vous aurons pas. Nous baisons le bout de vos ailes.

3355. — A M. MARMONTEL.

A Ferney, 27 janvier.

Après avoir été tant applaudi en vers à l'Académie, il faut que vous y soyez applaudi en prose, mon cher ami, dans un beau discours de réception. Vous fûtes d'abord mon disciple; vous êtes devenu mon maître; il faut que vous soyez mon confrère. Il me semble que cette place vous est due à plus d'un égard : ce sera une récompense du mérite, et une consolation de l'injustice que vous avez essuyée. Je ne regretterai Paris que le jour où je voudrais vous entendre et vous répondre. Je partagerai du moins tous vos succès, du fond de mes retraites. Si ma plume pouvait suivre mon cœur, je vous en dirais davantage; mais ma mauvaise santé me force d'être court quand l'amitié voudrait me rendre bien long. Nous avons ici M. de Ximenès, votre confrère en poésie. Il me paraît n'avoir nulle envie d'être le Rodrigue de la *Chimène* (4) que nous possédons. Sur le nom du père de *Chimène*, mes respects à votre voisine (5).

3356. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ferney, 30 janvier.

Mon divin ange et ma divine ange, amusez-vous de cet imprimé (6), et voyez comme on trouve des jésuites partout; mais aussi ils me trouvent. Je leur ai ôté la vigne de Naboth. Il leur en coûte vingt-quatre mille livres : cela apprendra à *Berthier* qu'il y a des gens qu'on doit ménager. Il s'agit à présent de poursuivre un sacrilége. Je serai aussi terrible dans le spirituel que dans le temporel.

Adorables anges, je demande grâce pour ce beau mot (7) :

S'il y sert Dieu, c'est qu'il est exilé;

car vous savez que d'ordinaire disgrâce engendre dévotion. Oui, mort-dieu, je sers Dieu, car j'ai en horreur les jésuites et les jansénistes, car j'aime ma patrie, car je vais à la messe tous les dimanches, car j'établis des écoles, car je bâtis des églises, car je vais établir un hôpital, car il n'y a plus de pauvres chez moi, en dépit des commis des gabelles. Oui, je sers Dieu, je crois en Dieu, et je veux qu'on le sache.

Vous n'êtes pas contents du portrait du petit singe? Eh bien! en voici un autre :

Un petit singe, ignorant, indocile,
Au sourcil noir, au long et noir habit,
Plus noir encore et de cœur et d'esprit,
Répand sur moi ses phrases et sa bile.
En grimaçant le monstre s'applaudit
D'être à la fois et Thersite et Zoïle;
Mais, grâce au ciel, il est un roi puissant,
Sage, éclairé, etc.

Le singe se reconnaîtra s'il veut; je ne peux faire mieux quant à présent. Je n'ai que trois gardes; si j'en avais davantage, je vous réponds que tous ces drôles s'en trouveraient mal. Il faut verser son sang pour servir ses amis et pour se venger de ses ennemis, sans quoi on n'est pas digne d'être homme. Je mourrai en bravant tous ces ennemis du sens commun. S'ils ont le pouvoir (ce que je ne crois pas) de me persécuter dans l'enceinte de quatre-vingts lieues de montagnes qui touchent au ciel, j'ai, Dieu merci, quarante-cinq mille livres de rente dans les pays étrangers, et j'abandonnerai volontiers ce qui me reste en France pour aller mépriser ailleurs à mon aise, et d'un souverain mépris, des bourgeois insolents (1) dont le roi est aussi mécontent que moi.

Pardonnez, mes divins anges, à cet enthousiasme; il est d'un cœur né sensible; et qui ne sait point haïr ne sait point aimer.

Venons à présent au *tripot*, et changeons de style.

Vous vous plaignez de n'avoir point *Fanime*. Quoi! vous voulez donner tout de suite deux vieillards radoteurs qui grondent leurs filles? n'avez-vous pas de honte? ne sentez-vous pas quelle prodigieuse différence il y a entre la fin de *Tancrède* et la fin de *Fanime?* Attendez, vous dis-je, attendez Pâques fleuries. Je vous remercie bien humblement, bien tendrement, de toutes vos bontés charmantes, et de votre tasse pour la *Muse limonadière*.

Je vois d'ici mademoiselle Clairon enchanter tous les cœurs; et si les sifflets sont pour moi, les battements de mains sont pour elle. Je m'appelle Pancrace (2); mais je ne veux de ma vie gratter la porte d'aucun cabinet : j'aimerais mieux gratter la terre. Mon seul malheur, dans ce monde, c'est de n'être pas dans votre cabinet pour manger avec vous du parmesan, pour boire, car j'aime à boire, comme vous savez. Puissent les yeux de M. d'Argental ne pleurer qu'aux tragédies! Les miens pleurent d'une absence qu'un parti triste, mais sagement pris, rend éternelle.

Une autre fois je vous parlerai du *Droit du Seigneur;* je ne peux vous parler aujourd'hui que des justes droits que vous avez sur mon âme.

Je suis malingre; j'ai dicté, et peut-être avec mauvaise humeur : excusez un vieillard vert.

3357. — A M. LE BRUN.

Au château de Ferney, pays de Gex en Bourgogne, par Genève, 30 janvier.

Permettez-moi, monsieur, d'être aussi en colère contre vous que je me sens pour vous d'estime et d'amitié. Vous auriez bien dû m'envoyer plus tôt la lettre insolente de ce coquin de Fréron, depuis la page 145 jusqu'à la page 164. Je n'insisterai point ici sur les mauvaises critiques qu'il fait de votre *Ode*. Parmi ses censures de mauvaise foi, il y en a quelques-unes qui pourraient éblouir, et, si vous réimprimez votre ode, je vous demande en grâce de consulter quelque ami d'un goût sévère, et surtout de ménager l'impatience des lecteurs français, qui, d'ordinaire, ne peut souffrir dans une ode que quinze ou vingt strophes tout au plus. Le sujet est si beau, et il y a dans votre ode des morceaux si touchants, que vous vous êtes vous-même imposé la nécessité de rendre votre ouvrage parfait. Un des grands moyens de le perfectionner est de l'accourcir, et de sacrifier quelques expressions auxquelles l'oreille française n'est pas accoutumée.

Je n'ai jamais fait un ouvrage de longue haleine, sans consulter mes amis. M. d'Argental m'a fait corriger plus de deux cents vers dans *Tancrède*, et m'en a fait retrancher plus de cent; et la pièce est encore très loin de mériter les bontés dont il l'a honorée.

Croyez-moi, monsieur, il faut que nos ouvrages appartiennent à nos amis et à nous.

Vir bonus et prudens versus reprehendet inertes,
Culpabit duros. . . . . (Hor., *de Art. poet.*)

Je me sens vivement intéressé à votre gloire, et je crois qu'il vous sera très aisé de rendre toute votre ode digne de votre génie, de la noblesse d'âme qui vous l'a inspirée, et du sujet intéressant qui en est l'objet.

Vous me pardonnerez sans doute la liberté que je prends; les soins que nous avons pris tous deux du grand nom de Corneille doivent nous lier à jamais. Je regarde jusqu'à présent comme un bienfait l'honneur et le plaisir que vous avez procurés à ma vieillesse; mademoiselle Corneille paraît mériter de plus tous les soins que vous avez pris d'elle. Ma nièce l'élève et la traite comme sa fille; mais plus le nom de Corneille est respectable, et plus vos soins, ceux de M. Titon, et ceux de ma nièce, ont l'approbation de tous les honnêtes gens, plus l'outrage que Fréron ose faire à cette demoiselle et à vos bontés est punissable.

M. le chancelier et M. de Malesherbes peuvent lui permettre de dire son avis à tort et à travers sur des vers et de la prose; mais ils ne doivent certainement pas souffrir qu'il in-

(1) L'*Epître à Daphné*. (G. A.)
(2) Partie III, lettre XXI. (G. A.)
(3) Voyez, tome VII, le *Catalogue des correspondants*. (G. A.)
(4) Marie Corneille. (G. A.)
(5) Mademoiselle Clairon. (G. A.)
(6) Voyez, au 10 janvier, la requête pour de Croze. (G. A.)
(7) Dans l'*Epître à Daphné*. (G. A.)

(1) Les membres du parlement, qui, le 10 janvier 1761, avaient résolu d'adresser au roi de très humbles et très respectueuses *Remontrances*. (*Clogenson.*)
(2) Voyez l'*Epître à Daphné*. C'est Colardeau et non lui-même qu'il a voulu peindre sous les traits de Pancrace. (G. A.)

suite personnellement madame Denis, mademoiselle Corneille, et vous-même, monsieur, qui nous avez procuré l'honneur que nous avons. Le nom de Lamoignon est respectable, mais celui de Corneille l'est aussi, et sans compter deux cents ans de noblesse qui sont dans la famille des Corneille, la France doit aimer assez ce nom pour demander le châtiment du coquin qui ose insulter la seule personne qui le porte.

Madame Denis est née demoiselle, et est veuve d'un gentilhomme mort au service du roi : elle est estimée et considérée ; toute sa famille est dans la magistrature et dans le service. Ces mots de Fréron : « Mademoiselle Corneille va » tomber entre bonnes mains, » méritent le carcan.

Le sieur L'Ecluse (1), qui n'avait certainement que faire à tout cela, se trouve insulté dans la même page ; il est vrai qu'étant jeune il monta sur le théâtre ; mais il y a plus de vingt-cinq ans qu'il exerce avec honneur la profession de chirurgien-dentiste. Il est faux qu'il loge chez moi ; il y est venu il y a un an pour avoir soin des dents de ma nièce. Je le traite, dit-il, comme mon frère, et il insinue que je ne fais nulle différence entre une demoiselle de condition du nom de Corneille, et un acteur de la Foire. J'ai reçu M. de L'Ecluse avec amitié, et avec la distinction que mérite un chirurgien habile et un homme très estimable tel que lui. Il y a, d'ailleurs, quatre mois entiers qu'il n'est plus chez moi, et qu'il exerce sa profession à Genève, où il est très honorablement accueilli. J'enverrai, s'il le faut, les témoignages des syndics de Genève, qui certifieront tout ce que j'ai l'honneur de vous dire.

Le résultat de la lettre insolente de Fréron est que vous m'avez envoyé une fille de qualité pour être élevée par une danseuse de corde. C'est outrager aussi M. Titon, mademoiselle de Vilgenou, madame votre femme et tous ceux qui se sont intéressés à l'éducation de mademoiselle Corneille. Je ne doute pas que si vous présentez les choses sous ce point de vue à monseigneur le prince de Conti, il ne trouve que Fréron mérite punition. On devrait en parler aux ministres, et je crois même que c'est une affaire du ressort du lieutenant criminel ; jamais rien n'a été plus marqué au coin du libelle diffamatoire que ces quatre lignes de la page 164. Vous pourriez, monsieur, engager son père à signer un pouvoir à un procureur. Ma nièce, M. de L'Ecluse, et moi, nous pourrions intervenir au procès. Je vous supplie, monsieur, de m'instruire au plus tôt de ce que vous aurez fait, et de me dire ce qu'on me conseille de faire. Nous allons d'ailleurs envoyer nos plaintes à M. le chancelier. Voici copie de la lettre de madame Denis (*a*).

Je vous présente mes respects. VOLTAIRE.

N. B. Il faut mettre la page 164 entre les mains de mon procureur, nommé Pinon du Coudrai, rue de Bièvre, et attaquer Fréron à la Tournelle ; c'est le droit de la noblesse.

3358. — A M. LE BRUN.

A Ferney, 31 janvier.

Il est, monsieur, de la plus grande importance de venger le nom de Corneille et le public. Voici le certificat de madame Denis et la procuration du sieur L'Ecluse. Ce chirurgien a droit de demander justice d'un outrage qui peut le décréditer dans l'exercice de sa profession. Je paierai bien volontiers tous les frais du procès. Cet infâme Fréron n'est pas digne de sentir vos beaux vers : qu'il sente la force de votre prose et le bras de la justice. Le bon homme Corneille, conduit par vous, écrasera le monstre.

Je vous embrasse avec la plus tendre amitié et la plus parfaite estime.

(1) Voyez sur de L'Ecluse, tome VI, page 325. (G. A.)

(*a*) LETTRE DE MADAME DENIS A M. LE CHANCELIER DE FRANCE.

Ferney, 30 janvier.

Je me joins au cri de la nation contre un homme qui la déshonore. Un nommé Fréron insulte toutes les familles : il m'outrage personnellement, moi, mademoiselle Corneille, alliée à tout ce qu'il y a de plus grand en France, et portant un nom plus respectable que ses alliances. Je suis la veuve d'un gentilhomme mort au service du roi ; je prends soin de la vieillesse de mon oncle, qui a l'honneur d'être connu de vous. J'ai recueilli chez moi la petite-nièce du grand Corneille, et je me suis fait un honneur de présider à son éducation. Ce n'est pas au nommé Fréron, dont on tolère les impertinentes feuilles sur des points de littérature, à oser entrer dans le secret des familles, à insulter la noblesse, et à noircir publiquement de couleurs abominables une bonne action qu'il est fait pour ignorer. Sa page 164 est un libelle diffamatoire : nous en demandons justice, moi, mademoiselle Corneille, mon oncle, et un autre citoyen, tous également outragés.

Si cette insolence n'était pas réprimée, il n'y aurait plus de familles en sûreté. J'ai l'honneur d'être, etc.

3359. — A M. THIERIOT.

A Ferney, 31 janvier.

Je reçois des lettres bien aimables de M. Damilaville et de M. Thiériot ; j'en avais grand besoin, car mes contemporains meurent de tous côtés, et je me porte assez mal. Cependant l'*Epître* à mademoiselle Clairon sera envoyée à mes amis probablement par la poste prochaine, après quoi j'aurai grand soin de tout ce qu'ils me recommandent : il faut mourir au lit d'honneur.

Je suis très fâché que les impies aient rayé de ma pancarte le *culte et les exercices de religion* (1) parce que je remplis tous ces devoirs avec la plus grande exactitude. On ne devait pas non plus mettre *dans les terres*, au lieu de *mes terres*, parce que je ne suis pas obligé d'aller à la messe dans les terres d'autrui, mais je suis obligé d'y aller dans les miennes. Mes amis verront la preuve de ce que je prends la liberté de leur représenter dans ma lettre (2) à M. le marquis Albergati.

La nécessité de remplir tous les devoirs de la religion chez moi m'est d'autant plus sévèrement imposée, que je suis comptable de l'éducation que je donne à mademoiselle Corneille. J'ai lu malheureusement la page 164 de Fréron, dans laquelle il dit « que je fais élever mademoiselle Corneille, au » sortir du couvent, par un bateleur de la Foire que *je traite* » *en frère* depuis un an, et que mademoiselle Corneille aura » une plaisante éducation. »

Ces lignes diffamatoires sont d'autant plus punissables, qu'elles outragent personnellement mademoiselle Corneille, et surtout madame Denis, ma nièce, qui l'élève comme sa fille. Mes amis et le public sentiront aisément que mademoiselle Corneille, étant chez moi, ne peut jamais trouver un mari que par la conduite la plus irréprochable. Fréron la perd sans ressource, en avançant faussement que je la fais élever par L'Ecluse. Il est très faux que L'Ecluse soit chez moi ; il y a environ six mois qu'il exerce sa profession de chirurgien-dentiste à Genève, et qu'il n'est sorti de cette ville. Madame Denis, qui l'avait mandé, il y a environ huit mois, pour lui accommoder les dents, ne l'a pas revu deux fois depuis ce temps-là ; il travaille sans relâche à Genève, et y rend de très grands services.

Il est très permis au nommé Fréron de critiquer tant qu'il voudra des vers et de la prose ; mais il ne lui est permis ni d'attaquer une dame veuve d'un gentilhomme mort au service du roi, ni une demoiselle alliée aux plus grandes maisons du royaume, et qui porte un nom plus grand que ses alliances ; ni même le sieur L'Ecluse, qui peut avoir joué autrefois la comédie, mais qui est chirurgien du roi de Pologne, et auquel le reproche d'avoir été acteur peut faire un très grand tort dans sa profession. Ces trois diffamations réunies forment un corps de délit dont il est nécessaire de demander justice. Le père de mademoiselle Corneille outragée doit agir en son nom sans aucun délai.

La poste va partir ; je n'ai que le temps d'ajouter à ma lettre que je persiste toujours dans mon opinion sur les finances. Il y a eu beaucoup de dissipation et de brigandage, je l'avoue ; mais quand on a contre les Anglais une guerre si funeste, il faut, ou que toute la nation combatte, ou que la moitié de la nation s'épuise à payer la moitié qui verse son sang pour elle. J'ai une pension du roi, je rougirais de la recevoir tant qu'il y aura des officiers qui souffriront.

Je suis pénétré de la plus tendre reconnaissance pour toutes les bontés assidues de M. Damilaville et de M. Thieriot. *Plura alias.*

3360. — A M. L'ABBÉ DE LA PORTE.

2 février.

Je réitère à M. l'abbé de La Porte toutes les assurances de mon estime pour lui et de ma reconnaissance. La première feuille (3) de l'année 1761 m'a paru un chef-d'œuvre en son genre. J'ai toujours sur le cœur que messieurs de la poste n'aient pas daigné lui faire parvenir, il y a trois mois, mon paquet et ma lettre. Je lui fais mes sincères remerciements.

3361. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 2 février.

Anges de paix, mais anges de justice, voici le *Panta-odai*

(1) Voyez, tome IV, page 754, l'*Avis* inséré dans le *Mercure*. (G. A.)

(2) Du 23 décembre 1760. (G. A.)

(3) La Porte, ancien collaborateur de Fréron et principal rédac-

du sieur Abraham Chaumeix, tel qu'on me l'a envoyé de Paris; je l'ai fait copier fidèlement. Je ne connais point

Le petit singe à face de Thersite (1);

mais si cet homme est tel qu'on me le mande, il mérite l'exécration publique, et je ne connais personne qui doive craindre de démasquer un personnage si ridicule et si odieux. Quand on joint les mensonges de Sinon au style de Zoïle, à l'impudence de Thersite, et à la figure de Ragotin, on doit s'attendre de recevoir en public le châtiment qu'on mérite; et ceux qui n'ont pas la force en main pour se venger font très bien de payer les Thersites et les Zoïles dans leur propre monnaie. Se reconnaîtra qui voudra dans cette fidèle peinture. On n'en craint point les conséquences, on est bien aise même que Thersite sache à quel point on le hait et on le méprise; on en fera profession publique quand il le faudra. Le chevalier d'Aidie (2) vient de mourir en revenant de la chasse; on mourra volontiers après avoir tiré sur les bêtes puantes. D'ailleurs on n'a rien à perdre en France, et on trouvera partout ailleurs des établissements assez avantageux pour braver avec sécurité, et pour confondre avec les armes de la vérité les délateurs hypocrites, et les calomniateurs impudents. Je ne connais l'homme dont il est question qu'à ces titres; et si je le rencontrais, je le lui dirais en face, s'il a une face.

Pardonnez, mes divins anges, à cette petite digression un peu aigrelette; il y a longtemps que je couve ce fiel dans le fond de mon cœur; voilà ma bile purgée. Je me rends à tous les charmes de votre commerce, à votre douceur, à vos grâces. Je suis doux comme vous, quand je me suis vengé.

Je ne crois pas que l'auteur du *Panta-odai* doive le lâcher si tôt. Il n'y a que Thieriot, je crois, qui en soit en possession. Je lui mande d'attendre, et il attendra. Il faut tendre actuellement toutes les cordes de son âme pour punir Fréron de son insolence et pour lui procurer quelque peine afflictive salutaire, qui lui apprenne à ne plus insulter une fille de condition, et le nom de Corneille, dans ses infamies littéraires. L'Ecluse, qui n'est point celui de l'Opéra-Comique (3), mais chirurgien du roi de Pologne, a donné sa procuration, et demande justice. Madame Denis a envoyé son certificat. Le nommé Fréron est très punissable, et le procès criminel ne sera pas long. Le Brun a toutes les pièces; il ne manque que la procuration du bon homme Corneille : je mets le tout sous votre protection. Vous êtes bon, mais vous êtes ferme; et c'est ici qu'il faut l'être. Mon contemporain le président de La Marche m'a écrit une lettre pleine d'esprit.

Le maréchal de Belle-Isle est-il mort (4)? M. de Choiseul a-t-il la guerre? M. de Chauvelin, le ministère de paix?

Pleurez-vous toujours? Je pleure votre absence.

3362. — A M. LE BRUN.

2 février.

J'ai l'honneur, monsieur, de vous écrire encore au sujet de mademoiselle Corneille; vous ne laisserez point votre bonne œuvre imparfaite, et, après l'avoir sauvée de la pauvreté, vous la sauverez du déshonneur. J'écris à M. du Molard en conformité (5).

Vous avez dû recevoir le certificat de madame Denis; voici celui du résident de France. J'ai eu l'honneur de vous envoyer la procuration du sieur L'Ecluse du Tilloy, pour se joindre à la plainte de M. Corneille. Le sieur L'Ecluse n'est point celui qui a monté sur le théâtre de la Foire, je le crois son cousin; il est seigneur de la terre du Tilloy en Gâtinais.

Je vous réitère, monsieur, qu'il ne s'agit que d'une procuration de M. Corneille, que l'affaire ne fera nulle difficulté, que Fréron sera condamné à une peine infamante et à de gros dédommagements. Je suis bien sûr que vous saisirez une occasion aussi favorable, et que M. d'Argental vous aidera de tout son pouvoir. Ce n'est point au parlement qu'il faut s'adresser, comme je le croyais, mais au lieutenant criminel, dont le nommé Fréron est naturellement le gibier.

Je vous réitère encore, monsieur, que j'ai été indispensablement obligé d'envoyer un petit avertissement (6), pour faire savoir que votre libraire a eu tort de mettre l'édition de vos lettres et des miennes sous le nom de Genève. C'est une chose très importante pour moi; il ne faut pas qu'on croie dans le public que je fasse imprimer à Genève aucune brochure. En effet, on n'en imprime aucune dans cette ville, dont je suis éloigné de deux lieues, et il est nécessaire qu'on le sache : vous en sentez toutes les conséquences.

Je vous ai rendu, monsieur, toute la justice que je vous dois dans cet avertissement, et je me suis livré à tout ce que mon goût et mon cœur m'ont dicté. Je confie à votre amitié et à votre prudence la copie de la lettre que j'écrivis à ce sujet (1). Soyez persuadé, monsieur, que je vous suis attaché comme le père de mademoiselle Corneille doit vous l'être.

Je présente mes respects à madame Le Brun.

3363. — A M. SAURIN.

Ferney, 2 février.

Toutes les fois qu'un des frères gratifie le public de quelque bon ouvrage auquel on applaudit (2), je me jette à genoux dans mon petit oratoire; je remercie Dieu, et je m'écrie : O Dieu des bons esprits! Dieu des esprits justes, Dieu des esprits aimables, répands ta miséricorde sur tous nos frères; continue à confondre les sots, les hypocrites et les fanatiques! Plus nos frères feront de bons ouvrages, en quelque genre que ce puisse être, plus la gloire de ton saint nom sera étendue. Fais toujours réussir les sages, fait siffler les impertinents. Puissé-je voir, avant de mourir, ton fidèle serviteur Helvétius et ton serviteur fidèle Saurin dans le nombre des Quarante!

Ce sont les vœux les plus ardents du moine *Voltarius*, qui, du fond de sa cellule, se joint à la communion des frères, les salue, et les bénit dans l'esprit d'une concorde indissoluble. Il se flatte surtout que le vénérable frère Helvétius rassemblera, autant qu'il pourra, les fidèles dispersés, les sauvera du venin du basilic, et de la morsure du scorpion, et des dents des Fréron et des Palissot. Nous recommandons aussi aux combattants du Seigneur les persécuteurs fanatiques qu'il faut dévouer à l'exécration publique.

Pourquoi l'auteur des *Mœurs du temps*, qui peint si bien son monde, ne peindrait-il pas un Omer?

Car est le peintre indigne de louange,
Qui ne sait peindre aussi bien diable qu'ange. (MAROT.)

J'embrasse frère Saurin bien tendrement. Frère V.

3364. — A M. DAMILAVILLE.

Ferney, 2 février.

Je réitère à M. Damilaville et à M. Thieriot mes sincères remerciements de la bonté qu'ils ont de publier ma déclaration (3) sur mes lettres et sur celles de madame Denis, imprimées à Paris sous le nom de Genève. Il m'est très important que Genève, qui n'est qu'à une lieue de mon séjour, ne passe point pour un magasin clandestin d'éditions furtives. Je leur ai très grande obligation de vouloir bien détruire ce soupçon injuste, qui n'est déjà que trop répandu.

Je les supplie aussi très instamment de ne rien changer à ma déclaration. L'article du CULTE et des devoirs de la RELIGION est essentiel. Je dois parler de ces devoirs, parce que je les remplis, et que surtout j'en dois l'exemple à mademoiselle Corneille que j'élève. Il ne faut pas qu'après les calomnies punissables de Fréron, on puisse soupçonner que madame Denis et moi nous ayons fait venir l'héritière du nom de Corneille aux portes de Genève, pour ne pas professer hautement la religion du roi et du royaume. On a substitué à cet article nécessaire que *je m'occupe de ce qui intéresse mes amis*. On doit concevoir combien cela est déplacé, pour ne rien dire de plus. Je ne dois point compte au public de ce qui intéresse mes amis, mais je lui dois compte de la religion de mademoiselle Corneille.

J'insiste, avec même chaleur, sur le changement qu'on veut faire dans ce que je dis de l'*Ode* de M. Le Brun. Je dis qu'il y a dans son ode des *strophes admirables*, et cela est vrai. Les trois dernières surtout me paraissent aussi sublimes que touchantes; et j'avoue qu'elles me déterminèrent sur-le-champ à me charger de mademoiselle Corneille, et à l'élever comme ma fille. Ces trois dernières strophes me paraissent *admirables*, je le répète. Vous voulez mettre à la place *sentiments admirables;* mais un sentiment de compassion n'est point admirable : ce sont ces strophes qui le sont. Je de;

teur de l'*Observateur littéraire*, avait protesté dans un article contre le parti pris d'avilir les écrivains les plus célèbres. (G. A.)

(1) Omer Joly de Fleury. (G. A.)

(2) Ancien amant de mademoiselle Aïssé, dont il eut une fille. (G. A.)

(3) Voltaire dissimule ici la vérité pour triompher de la médisance. (G. A.)

(4) Il était mort le 26 janvier. (G. A.)

(5) On n'a pas cette lettre. (G. A.)

(6) Voyez, tome IV, page 754. (G. A.)

(1) A du Molard, le 15 janvier. (G. A.)

(2) Les *Mœurs du temps*, comédie en un acte, en prose, jouée le 22 décembre 1760. (G. A.)

(3) L'*Avis* inséré dans le *Mercure*. (G. A.)

mande en grâce qu'on imprime ce que j'ai dit, et non pas ce qu'on croit que j'ai dû dire. Je sais bien qu'il y a des longueurs dans l'ode, et des expressions hasardées. Le partage de M. Le Brun est de rendre son ode parfaite en la corrigeant; et le mien est de louer ce que j'y trouve de parfait.

Observez, je vous prie, mes chers amis, que M. Le Brun trouverait très mauvais que je me bornasse à faire l'éloge de ses sentiments, quand je lui dois celui des beautés réelles qui sont dans son ode.

Je renvoie à mes deux amis l'*Epître* d'Abraham Chaumeix à mademoiselle Clairon (1), telle que je l'ai reçue de Paris. M. Thieriot peut se donner le plaisir de porter ces étrennes à Melpomène. Mon correspondant de Paris a mis l'abbé Guyon en note; d'autres prétendent qu'il fallait un autre nom (2). *Valete.*

M. Thieriot ne se dessaisira pas du *Panta-odai* (3).

3365. — A LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

Aux Délices, 5 février (4).

Madame, pardonnez encore à un pauvre vieillard malade, prêt à quitter le plus misérable des mondes possibles pour aller voir s'il est digne d'un meilleur; pardonnez-lui s'il n'écrit pas de sa main à votre altesse sérénissime, et s'il ose lui envoyer un paquet dont le port serait une indiscrétion avec un comte de l'Empire.

Mais une princesse de Saxe ne prendra pas garde aux frais; je ne trouve que cette façon de lui faire parvenir sûrement mes hommages. Elle verra par cette quatrième lettre du commissionnaire Oboussier combien la voie des chariots de poste est infidèle. Si elle daigne envoyer à madame de Bassevitz un des deux exemplaires, elle prendra la voie la plus convenable : les princes font tout ce qu'ils veulent, et surtout les princesses. S'il est ainsi, madame, renvoyez donc les huit mille hommes que votre altesse sérénissime nourrit, à moins qu'ils ne vous paient régulièrement. Je suppose que, dans de telles circonstances, elle a un agent à Paris, et si elle n'en a point, j'ose toujours lui proposer le Génevois Cromelin à très bon marché.

Est-il vrai, madame, que le roi de Prusse soit dangereusement malade? Est-il vrai que le roi de Pologne soit mort? Voudriez-vous du trône de Pologne, madame? Quel pauvre trône, et que tous les rois de la terre sont à plaindre! Je ne connais d'heureux que le roi de Danemark. Je suis persuadé que la grande maîtresse des cœurs est de mon avis. Voyez quelle serait votre situation, si la souveraineté de Dresde était restée dans votre branche! Ceux à qui Charles-Quint donna votre héritage pensaient-ils que l'électorat ferait le malheur de leurs descendants? Qu'on est trompé dans tous ses projets, et que la grandeur est entourée de précipices!

On prétend, madame, que la princesse votre fille fera le bonheur d'un prince d'Angleterre; c'est assurément le plus beau présent qu'on puisse faire à cette nation.

Je n'écris plus au roi de Prusse; je renonce à lui. Il n'a que de l'esprit et de l'ambition; il ne m'aidera ni à vivre, ni à mourir. A mon âge, on ne doit s'attacher qu'à un cœur comme le vôtre : je trouve en vous tout ce que je désire en lui; s'il eût eu vos vertus, je l'aurais adoré.

Je ne fatigue point cette fois-ci votre altesse sérénissime d'une lettre pour madame de Bassevitz; je ne veux d'autre consolation dans mes souffrances que celle de vous ouvrir mon cœur, et de mettre aux pieds de votre altesse sérénissime mes vœux ardents pour elle et pour toute votre auguste famille. Le vieux Suisse V.

3366. — A M. FABRY.

Aux Délices, 5 février (5).

Monsieur, si le vent est moins violent dimanche, je vous prie à dîner à deux heures précises; nous viendrons à Ferney exprès pour vous. Vous ne devez pas douter de mon amitié, et je compte sur la vôtre. L'affaire du marais sera très aisée à arranger. Elle est très importante. Mon malheureux parent (6), qui est paralytique depuis un an, ne l'est que pour être allé à la chasse auprès de ce marais pernicieux. On a enterré, il y a un mois, à Ferney, un jeune homme que la même cause avait réduit au même état; un de mes gens a été grièvement malade; tous les bestiaux qui paissent auprès de ce lieu infecté sont d'une maigreur affreuse. Vous savez que le village de Magny est désert; ce marais fait tous les jours des progrès, et s'étend jusque dans mes terres. La négligence impardonnable des habitants et des seigneurs des environs mettra enfin la contagion dans une province déjà assez malheureuse. J'en ai rendu compte à M. le contrôleur-général, et au premier médecin du roi, qui a trouvé la chose très sérieuse. Je vous ai demandé, monsieur, pour commissaire dans cette partie. Je suis très persuadé que vous vous joindrez à nous avec tout le zèle que vous avez pour le bien public. Quelque parti qu'on prenne, je serai très content, pourvu que le marais soit desséché au printemps. Tout doit être sacrifié au bien du pays, et tout le sera sans doute, puisque vous avez la bonté d'entrer dans cette opération absolument nécessaire.

Nous vous présentons, madame Denis et moi, nos très humbles obéissances. Soyez persuadé, monsieur, que c'est avec les sentiments les plus vrais, et l'attachement le plus sincère, que je serai toute ma vie votre très humble et très obéissant serviteur.

3367. — A M. LE BRUN.

A Ferney, 6 février.

Mon cher correspondant saura que le lieutenant de police envoya ordre à ce nommé Fréron, il y a un mois, de venir chez lui, et qu'il lui lava sa tête d'âne, au sujet de mademoiselle Corneille. C'est à madame Sauvigny (1) que nous en avons l'obligation; je croyais que M. Le Brun en était instruit.

J'attends l'*Ane littéraire* (2) avec bien de l'impatience.

Les *Anecdotes* (3) *sur Fréron* sont du sieur La Harpe, jadis son associé, et friponné par lui. Thieriot m'a envoyé ces *Anecdotes* écrites de la main de La Harpe.

Voici quelques exemplaires qui me restent. On m'assure que tous les faits sont vrais.

Le d'Arnaud (4) dont vous me parlez, monsieur, a été nourri et pensionné par moi, à Paris, pendant trois ans. C'était l'abbé Moussinot, chanoine de Saint-Merry, qui payait la rente-pension que je lui faisais. Je le fis aller à la cour du roi de Prusse; dès lors il devint ingrat : cela est dans la règle.

Je suis fâché que l'avocat (5) de mademoiselle Clairon ait fait un plat livre, plus fâché qu'on l'ait brûlé, et plus fâché encore que notre siècle soit si ridicule.

Mille tendres amitiés.

3368. — A M. DAMILAVILLE.

6 février.

J'abuse un peu, monsieur, des bontés de l'aimable correspondant que Dieu m'a donné : voici encore un exemplaire de la lettre (6) *al signor Albergati*, avec la jolie estampe de Gravelot.

Voici à présent tous mes besoins, que j'expose à votre charité.

Je voudrais que M. de Saint-Foix pût voir la lettre à M. Albergati; c'est une petite amende honorable qu'on lui doit. Je voudrais que la petite vengeance honnête que j'ai prise de l'outrecuidant auteur (7) de l'*Excellence italienne* fût publique, et que copie collationnée fût envoyée aux intéressés dudit mémoire. Je voudrais que M. Thieriot n'atténuât point les témoignages d'estime que je dois à M. Le Brun, et que M. Le Brun fît punir Martin Fréron, non pas d'avoir trouvé son ode mauvaise, mais d'avoir outragé personnellement M. Corneille, sa fille, et madame Denis, qui daigne lui donner l'éducation la plus respectable.

Il me semble que tous les honnêtes gens devraient se liguer pour obtenir le châtiment de Martin : car enfin, monsieur, quelle famille sera en sûreté, s'il est permis à un folliculaire d'entrer dans le secret des familles, de dire qu'une fille de condition sort du couvent pour être élevée par un bateleur, d'insulter au malheur de son père, de dire qu'il vit d'un emploi de cinquante francs par mois? Si l'on abandonne ainsi l'honneur des familles à l'insolence des gazetiers, il faudra se faire justice soi-même.

---

(1) *L'Epître à Daphné.* (G. A.)
(2) Celui d'Omer Joly de Fleury. (G. A.)
(3) Premier titre de l'*Epître à Daphné.* (G. A.)
(4) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(5) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(6) Daumart. (G. A.)

(1) Femme de l'intendant de Paris. (G. A.)
(2) *L'Ane littéraire ou les Aneries de maître Aliboron, dit Fr.*, pamphlet périodique par Le Brun. (G. A.)
(3) Voyez tome IV. (G. A.)
(4) Baculard d'Arnaud. (G. A.)
(5) Huerne de La Motte. Voyez, tome VI, notre Notice en tête du *Dialogue entre l'intendant des Menus et l'abbé Grizel.* (G. A.)
(6) Du 23 décembre 1760. (G. A.)
(7) Déodati de Tovazzi. Lettre du 24 janvier. (G. A.)

Je prie M. Thieriot de vouloir bien m'envoyer les recueils I, L (1) : je sais bien que ces petits recueils ne sont qu'un artifice d'éditeur pour attraper de l'argent, et qu'il est même fort impertinent de vendre en détail, en des *in*-12, ce qui se trouve dans des *in-folio;* mais puisque j'ai H, il faut bien avoir I.

J'ai lu le roman de Rousseau, mais j'attends avec une impatience extrême celui de La Popelinière (2).

Mille tendres amitiés à tous les frères; je les prie de s'unir toujours à moi dans l'amour de Dieu et du roi, et dans la haine des hypocrites et des fanatiques.

3369. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 février.

De profundis clamavi. J'ignore tout du pied de mes Alpes. Joue-t-on *Tancrède?* personne ne m'en dit mot. Réussit-elle? est-elle tombée? J'ai vraiment bien pris mon temps pour écrire (3) à M. le duc de Choiseul!

C'était bien de chansons qu'alors il s'agissait!
LA FONT., VII, 9.

Le voilà donc chargé de la guerre et de la paix. Deux ministères à la fois! plus de plaisirs, plus de soupers. Il est mort, s'il veut allier tout cela. Ce qui regarde mademoiselle Corneille paraît-il aussi important à mes anges qu'à moi? ont-ils le temps d'y penser? n'ont-ils pas eux-mêmes un peu d'affaires? je ne sais par quel oubli je n'ai pas répondu à Lekain. Il y a un arrangement pour *Œdipe*. Eh! mon cher ange, n'êtes-vous pas le maître absolu de tout? à quoi sert ma voix? Je n'en fais usage que pour vous regretter. Oui, tous les rôles sont bien distribués; oui, tout est bien. Mais M. de Richelieu est-il à Versailles? entrera-t-il au conseil? et maître Omer, que fait-il brûler? quel plat et calomnieux réquisitoire fait-il imprimer? J'ai cet homme en tête. J'aime l'*Ecclésiaste* (4); le roi l'avait lu à son souper. Il fut fait pour madame de Pompadour. Et un Omer!... Ah!

Ce petit singe à face de Thersite

doit être puni. Que je hais ces monstres! Plus je vais en avant, plus le sang me bout. Le roman de Jean-Jacques excite aussi un peu ma mauvaise humeur.

Ne regrettez-vous pas le chevalier d'Aidie? Tous nos contemporains s'en vont. Je n'ai que deux jours à vivre; mais je les emploierai à rendre les ennemis de la raison ridicules.

Je baise le bout de vos ailes; mais vos yeux! vos yeux!

3370. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

9 février.

Voici la plus belle occasion, mon cher ange, d'exercer votre ministère céleste. Il s'agit du meilleur office que je puisse recevoir de vos bontés.

Je vous conjure, mon cher et respectable ami, d'employer tout votre crédit auprès de M. le duc de Choiseul, auprès de ses amis; s'il le faut, auprès de sa maîtresse (5), etc., etc. Et pourquoi osé-je vous demander tant d'appui, tant de zèle, tant de vivacité, et surtout un prompt succès? pour le bien du service, mon cher ange; pour battre le duc de Brunswick. M. Gallatin, officier aux gardes suisses, qui vous présentera ma très humble requête, est de la plus ancienne famille de Genève; ils se font tuer pour nous, de père en fils, depuis Henri IV. L'oncle de celui-ci a été tué devant Ostende; son frère l'a été à la malheureuse et abominable journée de Rosbach, à ce que je crois; journée où les régiments suisses firent seuls leur devoir. Si ce n'est pas à Rosbach, c'est ailleurs; le fait est qu'il a été tué; celui-ci a été blessé. Il sert depuis dix ans; il a été aide-major, il veut l'être. Il faut des aide-major qui parlent bien allemand, qui soient actifs, intelligents; il est tout cela. Enfin, vous saurez de lui précisément ce qu'il lui faut : c'est en général la permission d'aller vite chercher la mort à votre service. Faites-lui cette grâce, et qu'il ne soit point tué; car il est fort aimable, et il est neveu de cette madame Calendrin que vous avez vue étant enfant. Madame sa mère est bien aussi aimable que madame Calendrin.

(1) Suite du *Recueil A, B, C*, etc. (G. A.)
(2) *Daïra*. (G. A.)
(3) On n'a pas cette lettre. (G. A.)
(4) Le *Précis de l'Ecclésiaste*, contre lequel Omer avait requis. Voyez tome VI. (G. A.)
(5) La duchesse de Grammont sa sœur. (G. A.)

3371. — A M. COLINI.

Au château de Ferney, 9 février.

Mon cher Colini, vous voilà agrégé au nombre des bons auteurs (1). Votre livre m'a paru très bien fait, très commode, et très utile : je vous en fais mes compliments et mes remerciements. Je donnerai volontiers les mains à ce que vous me proposez (2), et à tout ce qui pourra vous être agréable.

Vous m'avez envoyé une traduction d'opéra (3), et je vous envoie une tragédie (4). Il est vrai que je ne prends pas souvent la liberté d'écrire à votre adorable maître; mais je suis vieux, infirme, et inutile : je ne dois songer qu'à mourir tout doucement, comme font force honnêtes gens qui ne sont pas plus nécessaires que moi au *tripot* de ce monde. Je n'ai guère de quoi amuser un grand prince du fond de mes retraites entre le mont Jura et les Alpes; mais je lui serai attaché jusqu'au tombeau, et je vous aimerai toujours.

3372. — A CHARLES THÉODORE,

ÉLECTEUR PALATIN.

Ferney, 9 février.

Ce pauvre vieillard suisse, cet homme si trompé dans tous les événements qui arrivent depuis quatre ans, ce solitaire si attaché à votre altesse électorale, qui voudrait être à vos pieds, et qui n'y est pas; cet amateur du théâtre, qui aurait pu entendre les beaux opéras représentés dans le palais de Manheim, et qui peut à peine représenter le rôle du vieillard dans *Tancrède* chez des Allobroges calvinistes, prend la liberté de mettre aux pieds de votre altesse électorale une nouvelle édition de ce *Tancrède*, dont il eut l'honneur de lui envoyer les prémices. La tragédie présente de l'Europe me fait verser plus de larmes que *Tancrède* n'en a fait répandre à Paris. On pleure les malheurs publics et les particuliers, et voilà à quoi l'on passe son temps dans le *meilleur des mondes possibles*. La Jérusalem céleste, où j'aurai l'honneur d'aller tenir mon coin incessamment, nous dédommagera de tout cela, et ce sera un vrai plaisir. Ma vraie Jérusalem serait à Schwetzingen. Je me mets à vos pieds, monseigneur, avec le plus profond respect. *Le petit Suisse V.*

3373. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 février.

Voilà le cas de mourir; tout abandonne Voltaire. Voltaire a écrit deux lettres (5) à M. le duc de Choiseul : point de réponse. Je lui pardonne; il est surchargé. Petit-fils Prault n'a pas daigné m'envoyer un *Tancrède*; je ne lui pardonne pas. Mais que mes anges ne m'instruisent ni de la santé de mademoiselle Clairon, ni d'aucune particularité du *tripot*, ni du retour de M. de Richelieu, ni de la façon dont certaine *épître dédicatoire* (6) a été reçue, ni de l'unique représentation de la *Chevalerie*, ni du *Père de Famille*, c'est le comble du malheur. A quoi dois-je attribuer ce détestable silence? mon cher ange a-t-il toujours mal aux yeux, comme moi à tout mon corps? le secrétaire (7) que je préfère à tous les secrétaires d'État serait-il malade ou serait-elle malade? mes anges sont-ils absorbés dans la lecture du roman de Jean-Jacques (8) ou de celui de La Popelinière? Chacun se peint dans ses romans. Le héros de La Popelinière est un homme auquel il faut un sérail; celui de Jean-Jacques est un précepteur qui prend le pucelage de son écolière pour ses gages. Si jamais M. d'Argental fait un roman, il prendra pour son héros un homme aimable qui saura aimer, mais qui laissera languir son ancien ami dans l'attente d'une de ses lettres.

Hélas! j'écris, mais avec bien de la peine; ma main pèse deux cents livres, ma tête aussi. Je ne sais ce que j'ai; vraiment, je suis bien loin de faire une tragédie, la vie est trop courte. Puisse la vôtre être bien longue, ô mes divins anges!

(1) A cause de son *Discours sur l'histoire d'Allemagne*. (G. A.)
(2) Colini demandait à publier une édition des Œuvres du philosophe. (G. A.)
(3) Voyez la lettre du 12 novembre 1760 à Colini. (G. A.)
(4) *Tancrède*. (G. A.)
(5) On n'a pas ces lettres. (G. A.)
(6) Celle de *Tancrède*. (G. A.)
(7) Madame d'Argental. (G. A.)
(8) La *Nouvelle Héloïse*. (G. A.)

3374. — A M. DE LA POPELINIÈRE.

Au château de Ferney, pays de Gex, 15 février 1761.

J'aime autant les romans orientaux, monsieur, que, je déteste les romans suisses (1) : recevez mes remercîments, et croyez que mon estime pour vous est égale au plaisir que vous m'avez fait. J'ai dévoré votre *Daïra* (2); je vais la faire lire à mademoiselle Corneille. Je ne peux mieux commencer son éducation (3). On dit que vous avez eu le malheur d'être loué par Fréron. Cela est triste; mais le suffrage des honnêtes gens doit vous consoler. S'il est vrai, monsieur, que vous ayez fait imprimer vos comédies, je vous prie de ne me point oublier dans la distribution de vos grâces. Vous devez avoir reçu autant de compliments que vous avez donné de *Daïra*. Continuez, monsieur, à cultiver cette aimable partie de la littérature, et goûtez longtemps les plaisirs de l'esprit, après avoir goûté tous les autres. Vous serez connu par de beaux ouvrages et de belles actions.

J'ai l'honneur d'être, avec une estime et un attachement bien véritables, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

3375. — A M. LE BRUN.

Au château de Ferney, 15 février.

Il y a longtemps, monsieur, que je ne suis surpris de rien; mais je suis affligé qu'on traite si légèrement l'honneur d'une famille si respectable. Si un gentilhomme en *ac*, arrivé de Gascogne, voyait sa fille insultée dans les feuilles de Fréron, si l'on disait d'elle qu'elle est élevée par un bateleur de l'Opéra, il en demanderait vengeance et l'obtiendrait. L'honneur d'une famille n'a rien de commun avec de mauvaises critiques littéraires. Le déni de justice, dont on nous menace en cette occasion, n'est qu'une suite de l'indigne mépris que la nation a toujours fait des belles-lettres qui font sa gloire. Que Fréron dise de la fille d'un conseiller au Châtelet ce qu'il a dit de mademoiselle Corneille, il sera mis au cachot, sur ma parole; mais il aura outragé la descendante du grand Corneille impunément, parce que l'impertinence française ne considère ici que la parente d'un auteur élevée par un auteur. Telle est, monsieur, la manière de penser, orgueilleuse et basse à la fois, des légers citoyens de Paris.

C'est une chose honteuse que M. de Malesherbes soutienne ce monstre de Fréron, et que le *Journal des Savants* ne soit payé que du produit des feuilles scandaleuses d'un homme couvert d'opprobre. Mais vous m'ouvrez une voie que je crois qu'il faut tenter, c'est celle de M. le comte de Saint-Florentin : il hait Fréron, il protége beaucoup L'Ecluse; vous avez en main, monsieur, le certificat de madame Denis, celui du résident de France à Genève, la procuration de L'Ecluse même. Ne pourriez-vous pas faire adresser toutes ces pièces à M. de Saint-Florentin, avec une lettre de M. Corneille, qui lui représenterait l'outrage fait à lui et à sa fille, les mots *de belle éducation au sortir du couvent!* etc., mots qui seuls sont capables d'empêcher cette demoiselle de se marier?

Une lettre forte et touchante, telle que vous savez les écrire, ferait peut-être quelque effet. Il est certain que si cette démarche est sans succès, elle n'est pas dangereuse : il est donc clair qu'on doit la faire.

Le pis aller après cela, monsieur, serait de livrer ce coquin à l'indignation du public, en démontrant sa calomnie. L'Ecluse est un homme de cinquante ans, très raisonnable, et qui a de l'esprit; mais nous sommes éloignés de lui confier l'éducation de mademoiselle Corneille. Je vous répète, monsieur, que nous avons pour elle les soins et les égards que nous aurions pour une Montmorency, que nous y mettons notre gloire. Non seulement mademoiselle Corneille est devenue notre fille, mais nous la respectons. Et une preuve de nos attentions, c'est qu'elle ne sait rien de l'indigne outrage que le dernier des hommes a osé lui faire.

Je ne vous écris point de ma main, parce que j'ai un peu de goutte.

J'ajoute seulement, monsieur, que si M. de Saint-Florentin ne punit pas le coquin, si vous dédaignez de lui donner cent coups de bâton en présence de M. Corneille père, ce sera toujours au moins une petite consolation de démontrer dans tous les journaux qu'il n'est qu'un lâche calomniateur.

Je vois bien qui sont les gens dont vous me parlez, qui se donnent le petit plaisir de faire aboyer ce misérable; mais les jésuites ont très grand tort avec moi; il ne tenait qu'à eux de faire taire leur frère Berthier; les rieurs ne sont pas pour eux, et je fais pis que de me moquer d'eux, puisque je viens de les chasser d'un domaine qu'ils avaient usurpé sur des orphelins. C'est toujours quelque chose d'avoir fait une telle blessure à une des têtes de l'hydre. Puissent les fanatiques et les hypocrites être écrasés! Mais quand on ne peut les exterminer, il faut vivre loin d'eux. Cependant il est dur d'être en même temps loin de vous.

Votre très humble et très obéissant serviteur.

3376. — A M. DUPONT.

Aux Délices, 15 février.

Mon cher Dupont, je vous plains bien d'être où vous êtes : vous avez trop d'esprit pour être heureux à Colmar. Que n'êtes-vous à la place des sots dont Paris abonde! vous nous en délieriez.

Voici deux petits rogatons (1) pour vous amuser : c'est tout ce qu'on m'a envoyé de plus nouveau.

Adieu. Croyez bien fermement que je vous aimerai toute ma vie.

3377. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 février.

Ce n'est pas aux yeux que j'ai mal, c'est à la main écrivante. On dit que j'ai la goutte, mes divins anges, et que je suis le plus maigre des goutteux. Non, ce n'est pas moi qui ne réponds point aux articles des lettres, c'est vous, vous qui parlez. Je n'avais oublié que l'article d'*Œdipe*, et j'ai réparé bien vite cette omission.

Mais vous, avez-vous répondu à mes justes plaintes contre Prault petit-fils, qui n'a pas seulement daigné m'envoyer un exemplaire de sa petite drôlerie de *Tancrède*? m'avez-vous dit un mot du *Père de Famille*? Si vous aviez daigné m'instruire de la maladie de M. de Belle-Isle, je n'aurais pas pris sottement ce temps-là pour importuner M. le duc de Choiseul de mes facéties. J'ai si bien pris mon temps, qu'il ne m'a point fait de réponse; mais n'allez pas l'imiter.

Je ne suis pas excessivement content de madame de Pompadour (2), mais aussi je ne suis pas fâché contre elle; je trouve seulement la *Muse limonadière* plus attentive qu'elle.

J'ignore si M. le duc de Richelieu est à Versailles. C'est encore un de nos hommes exacts, qui vous écrivent une lettre de huit pages, et qui vous laissent là des années entières.

Acharnement pour l'affaire du curé (3)? non : vivacité? oui. Et puis, quand j'ai rendu ce service à l'Eglise, je fais un chant de la *Pucelle*.

Je n'ai point trouvé d'autre façon de répondre à tous les faquins qui m'accusent de n'être pas bon chrétien, que de leur dire que je suis meilleur chrétien qu'eux. Je fais plus, je le prouve; mais mon christianisme ne va pas jusqu'à pardonner à Omer. Je n'ai point de fiel contre Fréron; c'est à lui à me détester, puisque je l'ai rendu ridicule (4), et que je l'ai fait bafouer de Paris à Vienne. J'aurais voulu, il est vrai, pour mon divertissement, qu'on lui eût fait dire deux mots par le lieutenant criminel, au sujet de mademoiselle Corneille; si cela ne se peut, il faut tâcher de prendre une autre route. M. Corneille père peut se plaindre à M. de Saint-Florentin; j'en écris à M. Le Brun. Il est bon de tenter toutes les voies : car ce n'est pas assez de rendre Fréron ridicule; l'écraser est le plaisir. J'ai quelque maltalent contre M. de Malesherbes, qui protége les feuilles de ce monstre; mais toutes ces belles passions s'anéantissent devant la haine cordiale que je porte à l'impudent Omer. Cependant la violence de cette juste haine peut céder à la raison; et puisque je ne peux lui couper la main dont il a écrit son infâme réquisitoire, qu'on lui a dicté, je l'abandonne à sa pédanterie, à son hypocrisie, à sa méchanceté de singe, et à toute la noirceur de son noir caractère. Que le *Panta-odai* (5) reste un ouvrage de société entre les mains de trois ou quatre personnes, que mademoiselle Clairon n'en ait pas même d'exemplaire, et que le plus profond mépris fasse place à ma juste colère, colère d'autant plus véhémente que je l'ai couvée un an entier.

Mes anges, si j'avais cent mille hommes, je sais bien ce que je ferais; mais comme je ne les ai pas, je communierai

(1) La *Nouvelle Héloïse*. (G. A.)
(2) *Daïra, histoire orientale en quatre parties*. (G. A.)
(3) Voltaire plaisante ici sur l'obscénité de *Daïra*, dont il ne faisait aucun cas. (G. A.)

(1) Les *Lettres sur la Nouvelle Héloïse*, et les *Anecdotes sur Fréron*. (G. A.)
(2) Elle gardait le silence sur la dédicace de *Tancrède* pour une phrase qui l'avait blessée. Voyez tome III, page 543. (G. A.)
(3) L'affaire du curé de Moëns. (G. A.)
(4) En écrivant l'*Ecossaise*. (G. A.)
(5) L'*Epître à Daphné*. (G. A.)

à Pâques, et vous m'appellerez hypocrite tant que vous voudrez. Oui, pardieu, je communierai avec madame Denis et mademoiselle Corneille, et, si vous me fâchez, je mettrai en rimes croisées le *Tantum ergo* (1).

Je m'aperçois que cette lettre est plus brûlable que l'*Ecclésiaste;* ainsi je vous supplie de vous souvenir de moi au coin de votre cheminée.

A propos, qui vous a dit que je faisais une tragédie? je suis fâché de vous ôter cette douce illusion. Cette lanterne vient de ce que madame Denis, qui est toujours folle du *Droit du Seigneur*, avait mandé à sa sœur que nous jouerions quelque chose de nouveau et de merveilleux, mais sans lui dire de quoi il était question. Gardez-moi, je vous prie, un éternel secret, mes divins anges, sur ce *Droit du Seigneur* qui m'enchante.

Pour *Fanime*, je la regarderai toute ma vie comme un ouvrage médiocre; et ce beau-fils qui rend Fanime à son père, pour s'en débarrasser, me paraîtra toujours un des plus plats personnages qui aient jamais existé. Il y a des morceaux touchants, d'accord : on y pleure, je le passe; mais je ne juge point d'un visage par un nez et par un menton; je veux du tout ensemble. Vive *Tancrède!* cette pièce me paraît bien faite, neuve, singulière. Cependant nous verrons ce que je pourrai faire pour obéir à vos ordres, au saint temps de Pâques. Et la dissertation (2) contre ces barbares Anglais, vous n'en parlez pas? Mes divins anges, je vous regarde comme la consolation et l'honneur de ma vie.

Je suis bien faible; mais je vous aime fortement.

18 février.

Tenez, mes gloutons, vous demandiez une tragédie, voilà un chant (3) de la *Pucelle :* c'est envoyer une grive à des gens qui veulent manger un dindon; mais on donne ce qu'on a.

Tenez, voilà encore des *Lettres* (4) sur le roman de Jean-Jacques; mandez-moi qui les a faites, ô mes anges, qui avez le nez fin! et le *Père de Famille*, qu'est-il devenu?

3378. — A M. DAMILAVILLE.

18 février.

Je salue tendrement les frères, j'élève mon cœur à eux, et je prie Dieu pour le succès du *Père de Famille.*

J'envoie aux frères une petite cargaison contenant un chant de la *Pucelle*, et les lettres sur la *Nouvelle Héloïse* ou *Aloïsia* de Jean-Jacques, auxquelles M. le marquis de Ximenès n'a fait nulle difficulté de mettre son nom, attendu qu'il ne craint pas plus Jean-Jacques, que Jean-Jacques ne semble craindre ses lecteurs. La *Nouvelle Héloïse* et *Daïra* m'ont fait relire *Zayde* (5); qu'on fasse quelque nouvelle tragédie, je relirai Racine.

J'ai demandé à M. Thieriot les recueils I, K, L, M, N; il faut bien que j'aie tout l'alphabet. Je suis très fâché qu'il y ait une ville en France, nommée Paris, où il soit permis à un Fréron d'insulter l'héritière du nom de Corneille; on ne m'écrit sur cela que des lanternes. Si Fréron en avait dit autant de la petite-fille d'un laquais dont le père fût conseiller du parlement ou de la cour des aides, on mettrait Fréron au cachot. Il est digne de ceux qui laissaient mourir de faim la cousine de *Cinna* de ne la pas venger : cela redouble mon mépris pour les bourgeois qui font le gros dos parce qu'ils ont un office.

Je prie instamment M. Thieriot de mettre au cabinet l'*Epître* d'Abraham Chaumeix à mademoiselle Clairon. Ce n'est pas qu'on craigne

> Le petit singe à face de Thersite,
> Au sourcil noir,

et au cœur noir; on a pour lui autant d'horreur que pour Fréron. C'est dommage qu'un aussi insolent et aussi absurde persécuteur ne soit puni que par des vers et par l'exécration publique : il est bien heureux d'avoir affaire à des philosophes qui ne peuvent se venger que par le mépris. Je voudrais bien voir un de ces faquins, si fiers de leurs petites charges, voyager dans les pays étrangers; il ferait une plaisante figure à côté d'un homme de mérite.

(1) Prose du Saint-Sacrement. (G. A.)
(2) L'*Appel à toutes les nations.* (G. A.)
(3) Celui de *Dorothée.* (G. A.)
(4) Voyez tome IV, page 705. (G. A.)
(5) Par madame de La Fayette. (G. A.)

3379. — A M. LE BRUN.

Au château de Ferney, 19 février.

Plus j'y fais réflexion, plus je suis sûr, monsieur, que nous ne trouverons personne à Paris qui prenne intérêt à mademoiselle Corneille et à son nom; vous ne trouverez que ceux qui ont été outragés par Fréron assez justes pour le poursuivre; les autres en rient. Dites à un de vos amis qu'on vient de faire un libelle contre vous, la première idée qui lui viendra sera de vous demander où il se vend, et s'il est bien salé.

Je pense que ce qu'il y aurait de plus honnête, de plus doux, et de plus modéré à faire, ce serait d'assommer de coups de bâton le nommé Fréron à la porte de M. Corneille. Le second parti est celui que j'ai eu l'honneur de vous proposer, c'est que vous vouliez bien dicter une requête à M. Corneille pour le lieutenant criminel. N'est-il pas en droit d'attendre quelque attention pour son nom? n'est-il pas en droit de dire qu'il demande réparation de l'insulte faite à sa fille et à lui? On lui reproche, dans des lignes diffamatoires, d'avoir fait sortir sa fille du couvent pour la faire élever par un bateleur de la Foire. Il est faux que ce L'Ecluse ait été bateleur; il est, depuis vingt ans, chirurgien du roi de Pologne; il est faux qu'elle soit élevée par lui; il est faux qu'elle soit dans la maison où le calomniateur suppose qu'il est; il est faux que le sieur L'Ecluse soit même venu dans cette maison depuis plus de cinq mois. Mademoiselle Corneille est dans la maison la plus honnête et la plus réglée, auprès d'un vieillard presque septuagénaire, qui lui a assuré tout d'un coup de quoi être à l'abri de l'indigence le reste de sa vie; elle est auprès d'une dame de cinquante ans, qui lui tient lieu de mère, et qui ne la perd pas un instant de vue. Un homme très estimable, qui a servi de précepteur à madame la marquise de Tessé, veut bien à présent lui donner des leçons. Elle mérite tous les soins qu'on prend d'elle; son cœur paraît digne de l'esprit de son grand-oncle, et je vous assure qu'on ne peut avoir une conduite plus noble et plus décente que la sienne.

Voilà, monsieur, l'éducation de bateleur qu'on lui donne. Le père du grand Corneille était noble; mademoiselle Corneille a près de deux cents ans de noblesse; elle est alliée aux plus grandes maisons du royaume, et on la laisse outrager impunément dans des lignes diffamatoires d'un Fréron; et des gens ont la bêtise de m'écrire que je dois mépriser les petits traits que Fréron a la bonté de me décocher, comme si c'était moi dont il s'agit dans cette affaire, comme si j'étais une jeune demoiselle à marier!

Ah! monsieur, croyez que dans nos affaires les hommes nous conseillent fort mal, parce qu'ils ne se mettent jamais à notre place : il ne faut prendre de conseil que de soi-même, et des circonstances où l'on se trouve.

Il n'est point du tout hors d'apparence qu'il se présente bientôt un parti pour mademoiselle Corneille; et je peux vous assurer que les feuilles de Fréron, qu'on lit dans les provinces, lui feront grand tort, et pourront empêcher son établissement. Je ne vous avance rien ici, monsieur, sans de très justes raisons. Voyez donc s'il n'est pas convenable que le père, qui nous a confié sa fille, repousse hautement les bruits qui la déshonorent.

Il est indubitable que le lieutenant de police fera comparaître le coquin, et cette scène produira une relation de vous qu'on pourra mettre dans tous les papiers publics. Elle sera vraie, elle sera forte et touchante, parce que vous l'aurez faite. Elle convaincra Fréron de calomnie, et décréditera ses indignes feuilles, indignement soutenues par M. de Malesherbes.

Pardonnez, monsieur, si je dicte toutes mes lettres; mon état est bien languissant; mais je me sens encore de la chaleur dans le cœur, et surtout pour vous, à qui je dois les sentiments de la plus tendre estime.

De tout mon cœur, votre très humble et très obéissant serviteur.

3380. — A MADAME D'EPINAY.

A Ferney, le 19 février.

Quoique ma belle philosophe n'écrive qu'à des huguenots, cependant un bon catholique lui envoie ces petites *Lettres* (1). On suppose en les lui envoyant qu'elle est très engraissée; si cela n'est pas, elle peut passer la page 20, où l'on reprend un peu vivement l'ami Jean-Jacques d'avoir trouvé que les dames de Paris sont maigres; il ajoute qu'elles sont un peu

(1) *Sur la Nouvelle Héloïse.* (G. A.)

bises; mais comme ma belle philosophe nous a paru très blanche, elle pourra lire cette page 20 sans se démonter : à l'égard des autres pages, elle en fera ce qu'elle voudra.

On se flatte que le *Père de Famille* a été joué, et qu'il l'a été avec succès; ce succès est bien nécessaire et bien important; il pourrait contribuer à mettre Diderot de l'Académie; ce serait une espèce de sauvegarde contre les fanatiques et les hypocrites de la ville et de la cour, qui blasphèment la philosophie, et qui insultent à la vertu. Pour Jean-Jacques, ce n'est qu'un misérable qui a abandonné ses amis, et qui mérite d'être abandonné de tout le monde. Il n'a dans son cœur que la vanité de se montrer dans les débris du tonneau de Diogène, et d'ameuter les passants, pour leur faire contempler son orgueil et ses haillons. C'est dommage, car il était né avec quelques demi-talents, et il aurait eu peut-être un talent tout entier, s'il avait été docile et honnête.

Je fais mes compliments à toute la famille, à tous les amis de ma belle philosophe; je tiens qu'elle vaut beaucoup mieux que madame de Wolmar. Prend-elle son café, ou le café, dans l'entre-sol? Je la supplie aussi de me dire si les jardins de la Chevrette ne sont pas plus beaux que ceux de L'Etange (1). Qu'elle sache, au reste, que ceux de Ferney ne sont pas sans mérite. Si elle voulait faire encore un petit voyage dans le pays, non de Vaud, mais de Gex, on lui donnerait un petit chapitre tous les matins en prenant le chocolat, ou du chocolat. Je prie le *prophète* de me prophétiser quelque chose de bon sur le *Père de Famille*. Mille respects; et si la belle philosophe est paresseuse, mille injures.

3381. — A M. FABRY.

A Ferney, lundi 20 (2).

C'est en courant, mon cher monsieur, que j'ai l'honneur de vous avertir que votre mémoire sur le sieur Sédillot est entre les mains de M. de Montigny, commissaire nommé par le conseil pour examiner les sels de la Franche-Comté. Il se connaît en sels et en Sédillots. Il est l'intime ami de M. de Trudaine, et un peu mon parent. Il se charge de votre affaire. Je vous réponds qu'elle est en bonnes mains.

Je suis à vos ordres pour ma vie. Votre t. h. ob. s[r].

3382. — A MADAME D'ÉPINAY.

A Ferney, 23 février.

M. l'intendant (3) de Lyon me mande qu'on a représenté à Lyon, avec le plus grand succès, le *Père de Famille;* qu'il y a été attendri jusqu'aux larmes, etc., etc., etc. Je ne doute pas que cet ouvrage n'ait autant de succès à Paris. Je supplie ma belle philosophe de faire parvenir ce petit billet (4) à Platon. La réussite de sa pièce me paraît une affaire très importante; cela réchauffe le public, cela ouvre la porte de l'Académie, cela fait taire les fanatiques et les fripons. Puissent toutes les bénédictions être répandues sur nos frères! puisse la lumière éclairer tous les yeux, et l'humanité pénétrer tous les cœurs!

3383. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

24 février.

L'Evangile a raison de dire, monsieur : Si le sel s'évanouit, avec quoi salera-t-on? Grâce à la prudence de votre cuisinier, et à quatre doigts de lard bien placés entre les perdrix et la croûte, votre pâté est arrivé frais et excellent, et il y a huit jours que nous en mangeons. Nous avons fait grande commémoration de vous, le verre à la main, non sans regretter le temps où vous avez bien voulu être de nos frères, dans votre petite cellule des fleurs (5).

Je ne mérite pas tout à fait les compliments dont vous m'honorez sur l'expulsion du gros frère Fessi (6); j'ai bien eu l'avantage de chasser les jésuites de cent arpents de terre qu'ils avaient usurpés sur des officiers du roi; mais je ne peux leur ôter les terres qu'ils possédaient auparavant, et qu'ils avaient obtenues par la confiscation des biens d'un gentilhomme : on ne peut pas couper toutes les têtes de l'hydre.

Si vous êtes curieux de nouvelles de philosophie, je vous dirai qu'un officier (1), commandant d'un petit fort sur la côte de Coromandel, m'a apporté de l'Inde l'évangile des anciens brachmanes; c'est, je crois, le livre le plus curieux et le plus ancien que nous ayons; j'en excepte toujours l'*Ancien Testament*, dont vous connaissez la sainteté, la vérité et l'ancienneté. Une chose fort plaisante, c'est que tous les peuples anciens croyaient l'immortalité de l'âme, quand les Juifs n'en croyaient pas un mot.

Si vous voulez des nouvelles de nos armées, le régiment de Champagne s'est battu comme un lion, et a été battu comme un chien. Si vous voulez des nouvelles de la marine, on nous prend nos vaisseaux (2) tous les jours. Si vous aimez mieux des nouvelles de finances, nous n'avons pas le sou. Je vous aime, et je vous regrette de tout mon cœur.

3384. — A M. DAMILAVILLE.

27 février.

Reçu K et L (3). Enivré du succès du *Père de Famille* (4), je crois qu'il faut tout tenter, à la première occasion, pour mettre M. Diderot de l'Académie; c'est toujours une espèce de rempart contre les fanatiques et les fripons. Si je peux exécuter quelques ordres pour M. Damilaville auprès de M. de Courteilles, je suis tout prêt et trop heureux.

Les frères ont-ils reçu un chant de *Dorothée* (5), retrouvé dans d'anciennes paperasses, et des lettres du marquis de Ximenès sur le roman de J.-J.?

J'assomme les frères de petites dépenses : je prie M. Thieriot de mettre tout sur mon agenda. Il y a longtemps qu'il ne m'a écrit; il ne sait pas que j'aime passionnément ses lettres. Mille tendres amitiés.

3385. — A M. FABRY.

Aux Délices, 24 février 1761 (6).

Monsieur, j'ai l'honneur de vous envoyer la lettre de M. de Montigny, où vous verrez ce qu'on pense du sieur Sédillot; j'y joins une lettre de M. de Villeneuve à M. l'intendant de Lyon. J'écris à M. de Villeneuve pour le remercier, et en même temps pour lui dire combien la province vous a d'obligations. Je lui fais un petit tableau des malheurs du pays de Gex, et des torts que le sieur Sédillot a faits à ce petit coin du monde, qui sans vous serait accablé. J'ai écrit en conformité à M. de Courteilles et à M. de Trudaine.

J'ai vu M. Myrani que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Vous me rendez cette province chère; je contribuerai, autant qu'il me sera possible, au desséchement que vous projetez de tous les marais; et mon principal soin sera toujours de seconder, autant qu'il sera en moi, vos volontés et vos vues pour le bien public.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments qui vous sont dus, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

3386. — A MADAME DE FONTAINE.

A Ferney, 27 février.

Nos montagnes couvertes de neige, et mes cheveux devenus aussi blancs qu'elles, m'ont rendu paresseux, ma chère nièce; j'écris trop rarement. J'en suis très fâché, car c'est une grande consolation d'écrire aux gens qu'on aime : c'est une belle invention que de se parler, de cent cinquante lieues, pour vingt sous.

Avez-vous lu le roman de Rousseau? Si vous ne l'avez pas lu, tant mieux; si vous l'avez lu, je vous enverrai les *Lettres* du marquis de Ximenès sur ce roman suisse.

Nous montrons toujours l'orthographe à la cousine issue de germain de *Polyeucte* et de *Cinna*. Si celle-là fait jamais une tragédie, je serai bien attrapé; elle fait du moins de la tapisserie. Je crois que c'est un des beaux-arts; car Minerve, comme vous savez, était la première tapissière du monde. Il n'y a que la profession de tailleur qui soit au-dessus. Dieu ayant été lui-même le premier tailleur, et ayant fait des culottes pour Adam, quand il le chassa du paradis terrestre à coups de pied au cul.

Votre sœur embellit les dedans de Ferney, et moi je me ruine dans les dehors. C'est une terrible affaire que la création; vous avez très bien fait de vous borner à rapetasser. Je

(1) Voltaire fait sans doute allusion ici au jardin du baron d'Etange, jardin voisin du bosquet où un baiser de Julie brûla Saint-Preux *jusqu'à la moelle*. (*Clogenson.*)
(2) Editeurs, E. Bavoux et A. Francois. G. A.)
(3) La Michodière. (G. A.)
(4) On n'a pas ce billet à Diderot. (G. A.)
(5) Chambre d'ami aux *Délices*. (G. A.)
(6) Supérieur des jésuites d'Ornex. (G, A.)

(1) Le chevalier de Maudave. (G. A.)
(2) Il y eut de pris ou détruits dans la guerre de Sept-Ans trente-trois vaisseaux de ligne et soixante-quatorze frégates. (G. A.)
(3) Du *Recueil A, B, C*, etc. (G. A.)
(4) Joué le 18 février. (G. A.)
(5) Voyez la *Pucelle*. (G. A.)
(6) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)

vous crois actuellement bien à votre aise dans votre château; mais je vous plains de n'avoir ni grand jardin, ni grand lac: ce n'est pas assez d'avoir trois mille gerbes de champart, il faut que la vue soit satisfaite.

Le *grand écuyer de Cyrus* (1) aura beau faire, il ne formera point de paysage où la nature n'en a pas mis. J'ai peur qu'à la longue le terrain ne vous dégoûte. Quand vous voudrez voir quelque chose de fort au-dessus des Délices, venez chez nous à Ferney; surtout n'allez jamais à Paris; ce séjour n'est bon que pour les gens à illusion, ou pour les fermiers-généraux. Vive la campagne, ma chère nièce; vivent les terres et surtout les terres libres, où l'on est chez soi maître absolu, et où l'on n'a point de vingtièmes à payer! C'est beaucoup d'être indépendant; mais d'avoir trouvé le secret de l'être en France, cela vaut mieux que d'avoir fait la *Henriade*.

Nous allons avoir une troupe de bateleurs auprès des Délices (2), ce qui fait deux avec la nôtre. En attendant que nous ouvrions notre théâtre, je m'amuse à chasser les jésuites d'un terrain qu'ils avaient usurpé, et à tâcher de faire envoyer aux galères un curé de leurs amis. Ces petits amusements sont nécessaires à la campagne: il ne faut jamais être oisif.

Votre jurisconsulte (3) est-il à Hornoy ou à Paris? votre conseiller-clerc (4), qui écrit de si jolies lettres, tous les jours de courrier, à ses parents, est-il allé juger? le *grand écuyer* travaille-t-il en petits points? montez-vous à cheval? Daumart est au lit depuis cinq mois, sans pouvoir remuer. Tronchin vous a guérie, parce qu'il ne vous a rien fait; mais, pour avoir fait quelque chose à Daumart, ce pauvre garçon en mourra, ou sa vie sera pire que la mort. C'est une bien malheureuse créature que ce Daumart; mais son père était encore plus sot que lui, et son grand-père encore plus. Je n'ai pas connu le bisaïeul, mais ce devait être un rare homme.

J'ai commencé ma lettre par le roman de Rousseau, je veux finir par celui de La Popelinière. C'est, je vous jure, un des plus absurdes ouvrages qu'on ait jamais écrits: pour peu qu'il en fasse encore un dans ce goût, il sera de l'Académie.

Bonsoir; portez-vous bien. Je ne vous écris pas de ma main: on dit que j'ai la goutte, mais ce sont mes ennemis qui font courir ce bruit-là. Je vous embrasse de tout mon cœur.

3387. — A MADAME BELOT.

Vous savez, madame, combien le solitaire des Alpes aime vos charmantes lettres; mais, tout Suisse qu'il est, il n'aime point du tout les romans suisses, et il déteste l'insolent orgueil d'un valet de Diogène qui insulte notre nation. Il est enchanté que la pièce de M. Diderot ait triomphé de la cabale. C'est une réparation d'honneur que le public lui fait d'avoir écouté la prétendue comédie des *Philosophes*.

Le solitaire voit avec une extrême consolation que le public a des égards pour les gens qui pensent. Madame Belot doit trouver son compte à cette disposition des esprits. On lui réitère du fond du cœur les assurances de la plus respectueuse estime.

3388. — A M. DAMILAVILLE.

A Ferney, 3 mars.

Voici, monsieur, mon *ultimatum* (5) à M. Deodati. M. *le censeur hebdomadaire* (6), à qui je fais mes compliments, peut insérer ce traité de paix dans son journal.

Je regarde le jour du succès du *Père de Famille* comme une victoire que la vertu a remportée, et comme une amende honorable que le public a faite d'avoir souffert l'infâme satire intitulée la *Comédie des Philosophes*.

Je remercie tendrement M. Diderot de m'avoir instruit d'un succès auquel tous les honnêtes gens doivent s'intéresser; je lui en suis d'autant plus obligé, que je sais qu'il n'aime guère à écrire. Ce n'est que par excès d'humanité qu'il a oublié sa paresse avec moi; il a senti le plaisir qu'il me faisait. Je doute qu'il sache à quel point cette réussite était nécessaire. Les affaires de la philosophie ne vont point mal; les monstres qui la persécutaient seront du moins humiliés.

J'avais demandé à M. Thieriot l'*Interprétation de la Nature*; il m'a oublié.

Mille tendresses à tous les frères.

(1) Le marquis de Florian. (G. A.)
(2) A Carouge. (G. A.)
(3) Son fils d'Hornoy. (G. A.)
(4) L'abbé Mignot. (G. A.)
(5) Voyez, tome VI, les *Stances* à Deodati. (G. A.)
(6) D'Aquin. (G. A.)

3389. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Au château de Ferney, 6 mars.

Vous serez étonnée, madame, de recevoir lettres sur lettres d'un homme que vous avez traité de négligent. Vous me mandez que vous vous ennuyez: pour peu que je continue, je saurai bien d'où vient cette maladie. Mais si mes lettres et la *Pucelle* entrent pour quelque chose dans cette léthargie, je crois que les six tomes de Jean-Jacques (1) sont pour le moins aussi coupables que moi. Je pense que voilà le cas de souhaiter d'être sourde, puisque la perte de vos yeux vous laisse encore des oreilles pour entendre toutes nos sottises.

Je sais qu'il y a des personnes assez déterminées pour soutenir ce malheureux fatras intitulé *Roman;* mais, quelque courage ou quelques bontés qu'elles aient, elles n'en auront jamais assez pour le relire. Je voudrais que madame de La Fayette revînt au monde, et qu'on lui montrât un roman suisse.

Franchement, tout est de même parure, depuis les remontrances et les réquisitoires jusqu'à nos romans et nos comédies. Je trouve que le siècle de Louis XIV s'embellit tous les jours. Il me semble que, du temps de Molière et de Chapelle, j'aurais été fâché d'être dans le pays de Gex; mais actuellement c'est un fort bon parti.

Vous me demandez, madame, ce que c'est que mademoiselle Corneille; ce n'est ni Pierre ni Thomas; elle joue encore avec sa poupée; mais elle est très heureusement née, douce et gaie, bonne, vraie, reconnaissante, caressante sans dessein et par goût. Elle aura du bon sens; mais, pour le bon ton, comme nous y avons renoncé, elle le prendra où elle pourra.

Ce ne sera pas chez madame de Wolmar (2). Nous n'avons aucune envie, madame, d'aller à Clarens (3), depuis que vous avez déclaré qu'on ne vous trouvait pas là. Nous sentons tous qu'il faudrait aller à Saint-Joseph (4); mais les transmigrations sont trop difficiles. J'ai l'honneur d'être à moitié Suisse, indépendant, heureux. Les mots de Paris et de couvent m'effraient autant que votre société charmante m'attire.

Je n'avais point d'idée du bonheur réservé à la vieillesse dans la retraite. Après avoir bien réfléchi à soixante ans de sottises que j'ai vues et que j'ai faites, j'ai cru m'apercevoir que le monde n'est que le théâtre d'une petite guerre continuelle, ou cruelle, ou ridicule, et un ramas de *vanité* à faire mal au cœur, comme le dit très bien le bon déiste de Juif qui a pris le nom de Salomon dans l'*Ecclésiaste*, que vous ne lisez pas.

Adieu, madame; consolez-vous de votre existence, et poussez-la cependant aussi loin que vous pourrez. J'ai trouvé, dans le roman de Jean-Jacques, une lettre sur le suicide que j'ai trouvée excellente, quoique ridiculement placée; elle ne m'a pourtant donné aucune envie de me tuer, et je sens que je ne me serais jamais donné un coup de pistolet par la tête, pour un baiser *âcre* de madame de Wolmar.

J'ai eu l'honneur de vous envoyer un petit chant de la *Pucelle*, par Versailles; je ne sais plus comment faire.

3390. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

A Ferney, 10 mars.

Pour Dieu, madame, envoyez-moi le portrait de madame de Pompadour; j'aimerais mieux avoir le vôtre, mais vous ne voulez pas vous faire peindre; il faut faire quelque chose pour ses amis, madame. Si vous n'avez pas de copiste à Strasbourg, osez me confier l'original. J'ai de la probité, je suis exact, je ne le garderai pas quinze jours. Faites-moi cette petite faveur, je vous en conjure.

Où est actuellement M. votre fils? Je plains ses chevaux, quelque part qu'il soit, car je crois les retraites promptes et les fourrages rares. Il est plaisant d'avoir dépensé cinq ou six cents millions pour quelques voyages dans la Hesse en quatre ans. On aurait fait le tour du monde à meilleur marché. Je n'ai d'autre nouvelle dans mon enceinte de montagnes, sinon qu'on ne me paie point; mais je plains beaucoup plus ceux qu'on égorge que ceux qu'on ruine.

Avez-vous actuellement, madame, auprès de vous votre fidèle compagne (5)? Vous portez-vous bien? Etes-vous contente? Je rencontrai hier dans mon chemin un borgne, et je me réjouis d'avoir encore deux yeux. Je rencontrai ensuite

(1) La *Nouvelle Héloïse*. (G. A.)
(2) Personnage du roman de Jean-Jacques. (G. A.)
(3) Voyez le même roman. (G. A.)
(4) Madame du Deffand demeurait dans cette communauté. (G. A.)
(5) Madame de Brumath. (G. A.)

un homme qui n'avait qu'une jambe, et je me félicitai d'en avoir deux, toutes mauvaises qu'elles sont. Quand on a passé un certain âge, il n'y a guère que cette façon-là d'être heureux; cela n'est pas bien brillant, mais c'est toujours une petite consolation. Un beau soleil est encore un grand plaisir; mais il me semble que vous n'avez jamais chaud sur vos bords du Rhin. N'avez-vous pas fait embellir et peigner votre jardin? Autre ressource qui n'est pas à négliger. Je vous avertis, madame, que j'ai fait les plus beaux potagers du royaume; vous ne vous en souciez guère. Puissiez-vous avoir le goût de cet amusement! Mais on ne se donne rien. Si vous n'êtes pas née jardinière, vous ne le serez jamais.

3391. — A M. DE CHENEVIÈRES.

A Ferney, 14 mars (1).

Je ne vous ai point remercié, mon cher ami, de toutes vos attentions; nous avons été occupés à jouer la comédie; il a fallu faire le théâtre, la pièce et les acteurs. J'en excepte madame Denis que sa nature a faite une excellente actrice. Mademoiselle Corneille l'est devenue. Je ne m'étais pas attendu qu'elle développerait un talent si marqué. Elle dit des vers comme son oncle les faisait. Nous avons un théâtre digne d'elle, mieux entendu, mieux orné, plus éclairé que celui de Paris; et, ce qui est fort extraordinaire, nous avons un auditoire composé de très bons juges. Il y a beaucoup d'esprit dans l'enceinte de nos montagnes, et point de cabales; on ne vient à notre spectacle que pour avoir du plaisir. Que ne pouvons-nous jouir de celui de vous y voir! Je vous embrasse.

3392. — A M. FABRY (2).

Je suis tout prêt sans doute, mon cher monsieur, à tirer la commune de Fernex ou Ferney du bourbier où le chicaneur Budée de Montréal l'avait plongée; et, quoiqu'il me reste très peu d'argent, attendu qu'on me pille de tous côtés, cependant je paierai volontiers pour ces malheureux.

J'ai passé l'acte dans cette vue, mais *suivant le bon plaisir* de M. l'intendant. Il faut donc qu'il réforme son *bon plaisir;* il faut donc qu'ayant ordonné que tout le village se cotise, il ordonne à présent que les communiers empruntent. Je laisse à vos soins, à votre prudence et à vos bontés l'arrangement de cette petite affaire. Tout ce que vous déterminerez sera bien fait. Vous êtes accoutumé à débrouiller des choses plus difficiles, et vous mettez partout de la facilité et de la justice. Quand vous voudrez me communiquer vos idées et vos ordres sur le très inculte et très misérable pays de Gex, je tâcherai de marcher à votre suite.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments d'estime et de confiance qu'on vous doit, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

3393. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 19 mars.

C'est pourtant aujourd'hui le jeudi de l'absoute, mes chers anges, et Lekain n'est point arrivé. J'ai ouï dire des choses qui percent le cœur. Est-il donc bien vrai que Lekain ait été en prison pour n'avoir eu un congé que de M. le duc d'Aumont, et pour n'en avoir pas pris deux? Mademoiselle Corneille avait appris trois rôles; notre théâtre était tout arrangé, et surtout nous nous attendions à voir Lekain muni de vos lettres et de vos ordres. Toutes ces belles espérances ont été détruites par la noble sévérité du premier gentilhomme (3) de la chambre.

J'espérais encore que Lekain m'apporterait une édition de ce *Tancrède* qui doit tant à vos bontés, et de cette petite vengeance que j'ai tirée de l'*outrecuidance* anglaise. Le Prault petit-fils est un petit drôle : il va criant que cette justification (4) de Corneille, que ce plaidoyer contre Shakespeare, que cette préférence donnée à la politesse française sur la barbarie anglaise, est un ouvrage de votre créature des Alpes.

Ce *Prault* est peu discret
D'avoir dit mon secret. (QUINAULT, *Alc.*, act. I, sc. IV.)

Ce Prault a joué d'un tour à Cramer. Il y a un nouveau tome tout garni de facéties : c'est *Candide*, *Socrate*, l'*Ecossaise*, et choses hardies. « Envoyez-moi ce tome par la poste, écrit » Prault à Cramer, afin que je juge de son mérite, et que je » voie si je peux me charger de quinze cents de vos exem» plaires. » Cramer envoie son tome comme un sot; Prault l'imprime en deux jours, et probablement y met mon nom pour me faire brûler par Omer. Ah! mes chers anges, que ce coquinet ôte mon nom! Il ne faut pas être brûlé tous les six mois.

Mes chers anges, il est vrai que j'ai un beau sujet (1), que je pense pouvoir donner un peu de force à la tragédie française, que j'imagine qu'il y a encore une route, que je ressemble à l'ingénieur du roi de Narsingue (2), qui s'avisait de toutes sortes de sottises; mais attendons le moment de l'inspiration pour travailler. Je suis à présent dans les horreurs de l'*Histoire générale* qu'on réimprime; mais que de changements! le tableau n'était qu'en miniature; il est grand. Mes anges verront le genre humain dans toute sa turpitude, dans toute sa démence. Omer frémira; je m'en moque : Omer n'aura jamais ni un aussi joli château que moi, ni de si agréables jardins. Vous saurez que j'ai fait des jardins qui sont comme la tragédie que j'ai en tête; ils ne ressemblent à rien du tout. Des vignes en festons, à perte de vue; quatre jardins champêtres, aux quatre points cardinaux; la maison au milieu; presque rien de régulier, Dieu merci. Ma tragédie sera plus régulière, mais aussi neuve. Laissez-moi faire; plus je vieillis, plus je suis hardi. Mes chers anges, soyez aussi hardis; faites jouer *Oreste;* faites une brigue, je vous en prie; qu'on entende les cris de Clytemnestre, que Clairon et Dumesnil joûtent, que Lekain fasse frissonner : les comédiens me doivent cette complaisance. Vous m'alliez dire, *Fanime, Fanime,* eh bien! il est vrai que Fanime, Enide, et le père, sont d'assez beaux rôles; mais l'amant est benêt, soyez-en sûrs. Il faut que je donne une meilleure éducation à ce fat; il faut du temps. J'ai l'*Histoire générale* et une demi-lieue de pays à défricher, et des marais à dessécher, et un curé à mettre aux galères; tout cela prend quelques heures d'un pauvre malade.

Voici une *Epître sur l'Agriculture* (3) dont vous ne vous soucierez point; vous n'aimez pas la chose rustique, et j'en suis fou. J'aime mes bœufs, je les caresse, ils me font des mines. Je me suis fait faire une paire de sabots; mais si vous faites jouer *Oreste,* je les troquerai contre deux cothurnes, sous l'ombrage de vos ailes.

Et vos yeux? parlez-moi donc de vos yeux.

3394. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Ferney, pays de Gex, 19 mars.

Vos lettres sont venues à bon port, mon très cher maître. Les *veredarii* sont exacts, parce qu'il leur en revient quelque chose. Il est vrai que j'ai été obligé d'avertir que je ne recevais point de lettres d'inconnus (4), et vous trouverez que j'ai eu raison quand vous saurez que très souvent la poste m'apportait pour cent francs de paquets de gens discrets qui m'envoyaient leurs manuscrits à corriger ou à admirer. Le nombre des fous mes confrères, *quos scribendi cacoethes tenet*, est immense. Celui des autres fous, à lettres anonymes, n'est pas moins considérable. Mais pour vous, mon cher abbé, qui êtes très sage, et qui m'aimez, sachez qu'une de vos lettres est un de mes plus grands plaisirs, et serait ma plus chère consolation, si j'avais besoin d'être consolé.

Vous parlez de brochures; il y a autant de feuilles dans Paris qu'à mes arbres; mais aussi la chute des feuilles est fréquente. On en a imprimé une de moi où il est question de vous (5), et de la langue française, à laquelle vous avez rendu tant de services. C'est une réponse que j'avais faite à M. Deodati Tovazzi, qui disait un peu trop de mal de notre langue.

Je savais que l'archidiacre (6) de Fontenelle et de La Motte était admis pour compiler, compiler des phrases à notre *tripot*, et qu'on vous accusait d'avoir molli en cette occasion. Je crois, mon cher maître, qu'on vous calomnie.

L'abbé Trublet m'avait pétrifié. (*Pauvre Diable.*)

---

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. — Cette lettre est de 1761 et non de 1763. (G. A.)
(2) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(3) Richelieu. (G. A.)
(4) *L'Appel à toutes les nations.* (G. A.)

(1) *Don Pèdre.* (G. A.)
(2) Maupertuis. Voyez, tome VI, le *Rescrit de l'empereur de la Chine*, facétie. (G. A.)
(3) Voyez tome VI. (G. A.)
(4) Voyez, tome IV, page 754, l'*Avis* de février 1761. (G. A.)
(5) Voyez la lettre à Deodati du 24 janvier. (G. A.)
(6) Trublet, qui venait de faire paraître ses *Mémoires sur la vie et les ouvrages de La Motte et de Fontenelle.* (G. A.)

Mais pourquoi ne serait-il pas de l'Académie? l'abbé Cotin en était bien : j'attends l'abbé Le Blanc (1) avec une impatience extrême. J'ai une querelle avec vous sur les vers croisés. Je trouve qu'ils sauvent l'uniformité de la rime, qu'on peut se passer avec eux de *frères lais*, et qu'ils sont harmonieux.

. . . . . Licentia sumpta pudenter
HOR., *de Art. poet.*

n'est pas mal; mais je vous dirai à l'oreille que c'est un écueil. Il y a dans ce genre de vers un rhythme caché fort difficile à attraper. Si quelqu'un m'imite, il courra des risques. J'aimerais passionnément à m'entretenir avec vous de littérature, et à pleurer sur la nôtre. Mais vous vous moquez de moi avec *votre banlieue;* il faudrait que je fusse d'avance imbécile de quitter les deux lieues de pays que je possède, et où je suis indépendant, pour Arcueil et pour Gentilly. Tenez, tenez, voici ma réponse dans ce paquet :

Ad *urbem non* descendet vates tuus (HOR., lib. I, ep. VII.)

Omitte mirari beatæ
Fumum, et opes, strepitumque *Paris.*
HOR., III, od. XXIX.

Je n'ai eu l'idée du bonheur que depuis que je suis chez moi dans la retraite. Mais quelle retraite! J'ai quelquefois cinquante personnes à table; je les laisse avec madame Denis, qui fait les honneurs, et je m'enferme. J'ai bâti ce qu'en Italie on appelle un *palazzo;* mais je n'en aime que mon cabinet de livres, *senectutem alunt.* Vivez, mon cher abbé; on n'est point vieux avec de la santé. Je veux, avant de mourir, vous adresser une Epître sur le peu d'usage que font nos littérateurs de vos préceptes et de vos exemples. Quel style que celui d'aujourd'hui! ni nombre, ni harmonie, ni grâce, ni décence. Chacun cherche à faire des sauts périlleux. Je laisse les Gilles sur leur corde lâche, et je cultive comme je peux mes champs et ma raison.

M. de Chimène (2) vous remercie : il a du goût; il étudie beaucoup; il a lu vos ouvrages; il aime mieux votre préface sur *de Natura deorum*, et votre *Histoire de la Philosophie*, que les tours de force de Jean-Jacques, lequel Jean-Jacques mérite la petite correction qu'il a reçue. Adieu encore une *fois.*

3395. — A M. DAMILAVILLE.

A Ferney, 19 mars.

Je suis fâché contre M. Thieriot le paresseux; je suis enchanté de M. Damilaville le diligent. Je reçois l'*Interprétation de la nature*, livre auquel je n'avais pu encore parvenir, non plus qu'au sujet qu'il traite. Je vais le lire, et je suis sûr que je trouverai cent traits de lumière dans cet abîme.

Voilà donc Jean-Jacques politique (3); nous verrons s'il gouvernera l'Europe comme il a gouverné la maison de madame de Wolmar. C'est un étrange fou. Il m'écrivit, il y a un an (4) : *Vous avez corrompu la ville de Genève, pour prix de l'asile qu'elle vous a donné.* Ce pauvre bâtard de Diogène voulait alors se faire valoir parmi ses compatriotes en décriant les spectacles; et, dans son faux enthousiasme, il s'imaginait que je vivais à Genève, moi qui n'y ai pas couché deux nuits depuis cinq ans. Il a l'insolence de me dire que j'ai un asile à Genève, à moi qui ai pour vassaux plusieurs des magistrats de sa république, parmi lesquels il n'y en a pas un qui ne le regarde comme un insensé. Il m'offense de gaieté de cœur, moi qui lui avais offert non pas un asile, mais ma maison, où il aurait vécu comme mon frère. Je fais juge M. Diderot, M. Thieriot, et tous nos amis, du procédé de Jean-Jacques; et je leur demande si quand un détracteur de Corneille, de Racine, de Molière, fait un roman dont le héros va au b..... et dont l'héroïne fait un enfant avec son précepteur, il ne mérite pas bien le mépris dont M. de Ximenès (5) daigne l'accabler.

L'abbé Trublet (6) a donc la place du maréchal de Belle-Isle? vous verrez qu'il n'aura que celle de l'abbé Cotin.

M. Thieriot le paresseux, un petit mot, je vous prie. Quand il faudra écrire à M. de Courteilles, ordonnez.

(1) L'auteur d'*Aben-Said.* (G. A.)
(2) Ximenès. (G. A.)
(3) Il venait de publier son *Extrait du projet de Paix perpétuelle de l'abbé de Saint-Pierre.* (G. A.)
(4) Le 17 juin 1760. (G. A.)
(5) Signataire des *Lettres sur la Nouvelle Héloïse.* (G. A.)
(6) Nommé académicien le 13 avril. (G. A.)

3396. — A M. MARMONTEL,

A Ferney, 21 mars.

Consolons-nous, mon cher ami, vous avec l'espérance, moi avec ma charrue. L'abbé Cotin était de l'Académie; mais des hommes de mérite en furent aussi, et vous en serez.

. . . . . *Interea* facit indignatio versum.
JUVÉN, sat. I, lib. I.

Je vous envoie mes motifs de consolation. Courage, mon cher élève; le public vous nomme, et il siffle l'abbé Trublet. Vous avez pour vous madame de Pompadour et vos talents. Puissiez-vous revenir aux Délices, et ne jamais souper avec M. et madame de Wolmar!

Je vous embrasse de tout mon cœur.

3397. — A M. LEKAIN.

Au château de Ferney, 23 mars.

Nous comptions sur vous, et nous ne comptons plus sur rien que sur notre amitié pour vous et sur vos sentiments. Mandez-nous, mon cher Roscius, ce que c'est que votre triste aventure, à laquelle nous nous intéressons bien vivement, madame Denis et moi. Il y a près d'un mois que je n'ai reçu de lettres de M. d'Argental. Le petit Prault ne m'a pas seulement envoyé un exemplaire de *Tancrède.* Vous voyez que je suis aussi abandonné que vous êtes persécuté. Au surplus, prenez tout gaiement; faites-vous applaudir, cela console de tout.

J'ignore si on pourra déterminer mademoiselle Dumesnil à jouer Clytemnestre; mais je sais que vous ferez bien valoir le rôle d'Oreste. Je suis déterminé à ne rien donner à moins qu'on ne joue cette pièce; vos camarades me doivent peut-être cette complaisance. Je vous prie d'en parler à M. d'Argental, et de me répondre sur tous ces articles; celui qui vous regarde est le plus intéressant pour moi. Je vous embrasse.

3398. — A LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

A Ferney, pays de Gex, par Genève, 25 mars (1).

Madame, votre altesse sérénissime daigne bien connaître mon cœur : je suis attaché à votre grande maîtresse, et pour elle-même, et pour vous. Votre amitié prouve combien elle est digne d'être aimée. Je supplie votre altesse sérénissime de vouloir bien me permettre que j'insère dans ce paquet un petit mot qui lui fasse connaître que je lui suis attaché, comme je l'étais quand j'avais le bonheur de partager avec elle l'honneur d'être dans votre cour (2). Nous sommes tous condamnés à cette funeste séparation qu'elle vient d'essuyer. Tout finit, et finit bien vite. Cette réflexion, que l'on fait si souvent, devrait bien porter les souverains à ne pas précipiter la fin de tant de milliers d'hommes. Mais il est dit qu'ils feront des malheureux et qu'ils le seront aussi; voilà leur destinée.

Vous êtes donc débarrassée de nous (3), madame; voilà, je crois, sept ou huit mille de vos courtisans et de vos admirateurs hors de vos Etats. Ils doivent peut-être quelque argent à votre altesse sérénissime, et l'on paie mieux en temps de paix qu'en temps de guerre.

Je ne sais comment elle a pu trouver, pendant tout ce remue-ménage, le temps de lire *Tancrède.* Cette pièce vaut mieux à la représentation qu'à la lecture; cela faisait un beau spectacle de chevalerie. Mais à mon âge, un pauvre malade fait des vers qui sont aussi faibles que lui. Il y a une épître à la fin, dans laquelle votre altesse sérénissime m'aura trouvé plaisamment dévot; mais c'est qu'il y a des gens qui sont bien sottement hypocrites et d'autres furieusement fanatiques. Ce monde-ci est une guerre perpétuelle de prince à prince, de prêtre à prêtre, de peuple à peuple, de barbouilleur à barbouilleur de papier. Le seul papier que j'emploie bien est celui où je présente mon profond respect à votre altesse sérénissime. Le Suisse V.

3399. — A M. DE CIDEVILLE.

Aux Délices, 26 mars.

Mon cher et ancien ami, nous sommes tous malades. Nous avons quitté Ferney pour revenir aux Délices, à portée des Tronchin. Madame Denis se fait saigner, et moi je cherche à

(1) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(2) En 1753. (G. A.)
(3) De Broglie s'était replié sur Hanau et Francfort. (G. A.)

faire diversion en vous écrivant. Si on saigne aussi la petite-nièce du grand Corneille, je demanderai que l'on mette quelques gouttes de son sang dans mes veines, si faire se peut, pour la première tragédie que je ferai.

M. de Chimène est le seul de la maison qui ait résisté à l'épidémie; il s'était purgé par les *Lettres* sur Jean-Jacques. Voici un *Rescrit de l'empereur de la Chine sur la paix perpétuelle* (1), que ce Jean-Jacques va nous procurer. Amusez-vous de cela, en attendant la diète européane. Ce petit rogaton n'enflera pas beaucoup le paquet. Je voudrais vous envoyer une grande diable d'*Épître* en vers *à madame Denis, sur l'Agriculture*, que nous aimons tous deux. Si vous en êtes curieux, demandez-la à M. d'Argental ou à M. Thieriot; elle ne vaut pas le port.

Je vous suppose à Paris, *sanum et hilarem;* je suis *hilaris*, mais non *sanus :* si j'avais de la santé, on verrait beau jeu.... Adieu; je vous embrasse tendrement. V.

3400. — A M. LE BRUN.

Aux Délices, 26 mars.

Je confie, monsieur, à votre probité, à votre zèle, et à votre prudence, qu'un gentilhomme des environs de Gex, nommé M. de Crassier (1), capitaine au régiment de Deux-Ponts, nous a demandé mademoiselle Corneille en mariage pour un gentilhomme de ses parents.

Celui qui avait cette alliance en vue demandait une fille noble, bien élevée, et dont les mœurs convinssent à la simplicité d'un pays qui tient beaucoup de la Suisse. Le hasard a fait que la feuille de Fréron, dans laquelle mademoiselle Corneille est déshonorée, a été lue par ce gentilhomme; il a lu « que le père de la demoiselle était une espèce de petit » commis de la poste de deux sous, à 50 livres par mois de » gages, et que sa fille a quitté son couvent pour venir rece- » voir chez moi son éducation d'un bateleur de la Foire. » Cette insulte a fait beaucoup de bruit à Genève, où les feuilles du nommé Fréron sont lues. On a les yeux sur notre maison. Le scandale a circulé dans toute la province. Le gentilhomme qui se proposait pour mademoiselle Corneille a été très refroidi, et il est vraisemblable que cet établissement n'aura pas lieu. Enfin mademoiselle Corneille a été instruite des lignes diffamatoires de Fréron. Jugez de son état et de son affliction! Elle a pris le parti d'envoyer un mémoire de dix à douze lignes à M. le comte de Saint-Florentin, à M. Seguier, avocat général, et à M. le lieutenant de police (3). Nous lui avons conseillé cette démarche. Ce mémoire est aussi simple que court; et, pour peu qu'il y ait encore de justice et d'honneur chez les hommes, la plainte de mademoiselle Corneille doit faire une grande impression. Nous savons bien que M. Seguier ne se mêlera pas directement de cette affaire; mais étant informés qu'il est personnellement outré contre ce monstre de Fréron, nous avons cru qu'il était bon de lui adresser un mémoire.

Nous pensons, madame Denis et moi, que si vous voulez bien, monsieur, appuyer les justes plaintes d'une demoiselle qui porte le nom de Corneille, qui vous a déjà tant d'obligations, et qui se trouve publiquement déshonorée par un scélérat, enfin qui est sur le point de perdre un établissement avantageux, vous réussirez infailliblement en représentant à M. de Saint-Florentin, et à M. de Sartine, déjà instruit de l'atrocité du nommé Fréron, l'impudence avec laquelle il diffame en six lignes une famille entière, le tort irréparable qu'il fait à une demoiselle d'un nom respectable, vous engagerez aisément M. Seguier à protéger cette victime que Fréron immole à sa méchanceté.

Je le répète, monsieur, si on avait fait cet outrage à la fille d'un procureur, l'auteur de l'insulte serait puni.

Vous communiquerez sans doute ma lettre à M. du Tillet, qui doit ressentir plus vivement que personne l'affront et le tort faits à mademoiselle Corneille. Il me semble que vous pouvez parler fortement à M. de Saint-Florentin et à M. de Sartine. J'ose même présumer que monseigneur le prince de Conti accordera sa protection à la vertu et à la noblesse insultée; je ne sais par quelle méprise on a pu confondre la diffamation de cette demoiselle avec des critiques de vers. Il s'agit ici de l'honneur. Nous attendons tout de vous et de l'auguste maison où vous êtes.

Votre très humble et très obéissant serviteur.

(1) Voyez cette facétie, tome VI. (G. A.)
(2) Il faut peut-être lire « de Crassy. » (G. A.)
(3) Sartine. (G. A.)

3401. — A MADAME BELOT,

Aux Délices, 29 mars.

Vous avez trouvé le secret
De philosopher et de rire,
Et de votre charmante lyre
Vous faites un joli sifflet
Pour siffler notre ami Trublet,
Que je révère et dont j'admire
La profondeur et le caquet.
Badinez, tandis qu'il compile;
Égayez souvent par vos sons
La pesanteur de son beau style,
Et bafouez dans vos chansons
Son journal (1) et son évangile.

A présent venons au fait, madame. Vous n'êtes pas riche; voici ce que j'ai imaginé, et ce que vous refuserez, si la proposition offense votre honneur. Un jeune magistrat de Dijon (2) a fait une comédie, et il veut être ignoré à cause des fleurs de lis et de la grave sottise de M. son père le président. Voulez-vous, pouvez-vous garder le plus profond secret? On vous fera tenir la pièce. Vous partagerez les honoraires de la représentation et de l'impression. Je crois que la comédie aura du succès. Elle est en vers, en cinq actes. Vous ferez la préface, et la pièce s'en débitera mieux. Si cette offre vous choque, j'en demande pardon à vos charmes et à votre esprit.

Le laboureur V., secrétaire de l'empereur de la Chine (3).

P.-S. Souvenez-vous que ce malheureux petit Jean-Jacques, le transfuge, m'écrivit il y a un an : *Vous corrompez ma république pour prix de l'asile qu'elle vous a donné.*

3402. — A M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEY.

Au château de Ferney, 29 mars.

Le pauvre maçon de Ferney, monsieur, travaille à force pour se mettre en état de vous recevoir tant bien que mal dans sa chaumière, vous et M. de La Marche. Je ne compte pas trop sur M. de Pont de Veyle, lequel ne pense pas qu'il y ait de salut hors de Paris. Pour moi, ce n'est pas Paris que j'aime, c'est Dijon; et si je n'étais pas maçon, laboureur, barbouilleur de papier, et malade, je quitterais mes ateliers et mon médecin pour venir jouir de la société charmante que je trouverais dans votre ville. Vous verrez, par la petite *Épître* (4) ci-jointe, si je suis attaché à la campagne.

C'est à vous, monsieur, que je dois des remercîments de la place dont votre Académie (5) veut bien m'honorer. Je vous supplie de lui faire agréer mes profonds respects et ma sincère reconnaissance. Ce sera une raison de plus pour m'engager au voyage de Dijon, s'il peut y avoir quelque nouveau motif après celui de vous embrasser, vous et vos amis. J'espère que nous raisonnerons de tout cela au mois d'auguste dans ma chaumière de Ferney.

J'ai l'honneur d'être, avec l'attachement le plus inviolable, monsieur, etc.

3403. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 29 mars.

Il faut que j'aie commis quelque grande iniquité, dont je ne me suis pas accusé en faisant mes pâques; car mes anges ont détourné de moi leur face et leur plume. Je leur dirai, comme le prophète : *Je vous ai joué de la flûte et vous n'avez point dansé*; je leur ai envoyé vers et prose, point de nouvelles, nul signe de vie. J'essuie d'ailleurs plus d'une tribulation. Prault a imprimé *Tancrède*. Non seulement il ne l'a point imprimé tel que je l'ai fait; mais ni Prault, ni Lekain, ni mademoiselle Clairon, qui en ont eu le profit, n'ont daigné m'en faire tenir un exemplaire. En récompense, on a imprimé *Tancrède* entièrement altéré, et d'une manière qui, dit-on, me couvre de honte. Prault donne au public, sous mon nom, l'Apologie (6) de Corneille et de Racine, malgré tout ce que j'ai exigé de lui. Il faut donc m'armer de patience, et me résigner. Mes chers anges, ne m'abandonnez pas dans mes détresses. J'ai surtout une grâce à vous demander; c'est de me garder un profond secret sur le *Droit du Seigneur*,

(1) Le *Journal chrétien*. (G. A.)
(2) Voltaire attribue ici le *Droit du Seigneur* au fils du président Le Gouz de Saint-Seine. (G. A.)
(3) Voyez, tome VI, le *Rescrit de l'empereur de la Chine*. (G. A.)
(4) *L'Épître sur l'Agriculture*. (G. A.)
(5) Il fut nommé de l'Académie de Dijon le 3 avril. (G. A.)
(6) *L'Appel à toutes les nations de l'Europe*. (G. A.)

et de ne pas empêcher qu'une personne de mérite (1), qui est dans la pauvreté, retire quelque émolument de ce petit ouvrage, que j'ai retouché avec le plus grand soin. C'est une chose que j'ai infiniment à cœur; et vous êtes trop bons pour ne pas vous prêter à mes faiblesses.

Vous ne m'avez point écrit depuis le roman de Jean-Jacques. Seriez-vous de ceux qui ont pris le parti de ce petit Diogène manqué? Savez-vous qu'il y a dix-huit mois que ce fou sérieux fit une cabale, du fond de son village, à Genève, pour empêcher la comédie, et qu'il m'écrivit à moi : « Vous » corrompez ma république, pour prix de l'asile qu'elle vous » a donné? »

Ne vous l'ai-je pas mandé, et ne trouvez-vous pas qu'il est trop doucement puni?

Ne soyez pas fâché contre Fanime. Tant que son amant ne sera qu'un sot, elle ne sera pas digne de paraître.

Dites-moi, je vous en conjure, si M. le duc de Choiseul a toujours de la bonté pour moi, et si par hasard nous pouvons espérer la paix. Mais surtout instruisez-moi comment vont les yeux et la santé de mes anges, et ne mettez pas mon cœur au désespoir.

3404. — A M. DE CHAMPFLOUR FILS.

Tournay, pays de Gex, 30 mars (2).

J'ai lu, monsieur, dans les gazettes, un article qui m'a fait frémir, et qui vous regarde. Vous savez qu'il y a longtemps que je m'intéresse à vous; je vous prie de vouloir bien me mander ce qu'il en est. Je suis retiré du monde, dans d'assez belles terres, sur les frontières de Genève et de la Suisse, et je prends d'ordinaire fort peu de part à toutes les nouvelles; mais celle-ci vous a rappelé à mon souvenir, et j'ai senti réveiller en moi tous les sentiments de mon ancienne amitié.

Je ne sais si M. votre père est encore en vie; je le plaindrais bien d'avoir été témoin d'une catastrophe si cruelle. Je voudrais savoir si madame votre femme n'est point la sœur de M. de La Porte, trésorier des pays conquis. Il est fort mon ami, et c'est une raison de plus qui m'attache à votre famille. Vous me ferez plaisir de me tirer de l'inquiétude où cette triste nouvelle m'a mis.

J'ai l'honneur, etc. VOLTAIRE, gentilhomme ordinaire du roi, comte de Tournay.

3405. — A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

Aux Délices, 30 mars.

Monsieur, je reçois dans ce moment, par la voie de Vienne, la lettre de votre excellence, en date du 26 janvier, la lettre pour M. de Soltikof, et le mémoire sur le Kamtschatka, dont vous voulez bien m'honorer. Vous daignez ajouter à vos bontés celle de me dire que vous travaillez à me fournir le canevas du second volume. Je suis tout prêt; je m'arrange pour mettre en œuvre tous vos matériaux, malgré celui (3) que l'histoire d'un législateur, d'un grand homme, irrite si furieusement. Les expressions dont il se sert contre le père et contre son auguste fille sont si horribles, qu'on n'ose les répéter. J'oublie pour jamais ces injures, et celui qui en est coupable. Elles n'ont servi qu'à redoubler mon zèle pour la gloire de Pierre-le-Grand, et pour celle de votre valeureuse nation, que sa majesté l'impératrice rend heureuse, et que votre excellence éclaire et encourage par les bienfaits qu'elle répand et par la protection qu'elle donne aux arts.

Votre excellence doit avoir reçu la petite inscription (4) qu'elle m'avait fait la grâce de me demander. Je la fis sur-le-champ; vos ordres m'inspirent. Voici à peu près les vers tels qu'il m'en souvient :

Ses lois et ses travaux ont instruit les mortels;
Il les rendit heureux, et sa fille l'imite.
Jupiter, Osiris, vous eûtes des autels,
Et c'est lui seul qui les mérite.

Je me flatte, monsieur, qu'une histoire vraie et authentique fera plus d'effet que tous ces éloges, qui ne sont que la bordure du tableau. Ce sont les grandes actions qui louent les grands hommes. Peut-être le paquet dans lequel j'avais inséré cette inscription a-t-il été perdu. La plupart de nos envois réciproques n'ont pas été si heureux que vos armes. Je vois que votre excellence n'a reçu encore ni l'eau des Barbades (5), ni les ballots envoyés à feu M. Golowkin, ni ceux de M. le duc de Choiseul, ni ceux de notre ambassadeur à Vienne. J'en ressens une véritable peine. Je regrette surtout les papiers dont vous aviez chargé M. Pouschkin. Je vois par votre lettre, monsieur, que vous lui aviez confié un présent dont je sens tout le prix, et dont je fais les plus tendres remerciements à votre excellence. Elle est trop bonne; mes frais sont trop peu de chose, mes peines trop bien employées. Un simple portrait de votre auguste impératrice, un de vous, monsieur, aurait fait ma récompense la plus chère. Il n'est pas juste qu'il vous en coûte, et que vous payiez les accidents qui peuvent être arrivés à M. Pouschkin et à mes ballots. Vous ne savez donc pas que je regarde comme un des plus grands bienfaits le soin dont vous avez daigné me charger; il fait le charme et l'honneur de ma vieillesse. Recevez avec votre bonté ordinaire le tendre et inviolable respect de Voltaire pour votre excellence.

3406. — AU R. P. BETTINELLI.

Mars.

Si j'étais moins vieux, et si j'avais pu me contraindre, j'aurais certainement vu Rome, Venise et votre Vérone; mais la liberté suisse et anglaise, qui a toujours fait ma passion, ne me permet guère d'aller dans votre pays voir les frères inquisiteurs, à moins que je n'y sois le plus fort. Et comme il n'y a pas d'apparence que je sois jamais ni général d'armée ni ambassadeur, vous trouverez bon que je n'aille point dans un pays où l'on saisit, aux portes des villes, les livres qu'un pauvre voyageur a dans sa valise. Je ne suis point du tout curieux de demander à un dominicain permission de parler, de penser, et de lire; et je vous dirai ingénument que ce lâche esclavage de l'Italie me fait horreur. Je crois la basilique de Saint-Pierre de Rome fort belle; mais j'aime mieux un bon livre anglais, écrit librement, que cent mille colonnes de marbre. Je ne sais pas de quelle liberté vous me parlez auprès de Monte-Baldo, mais j'aime beaucoup celle dont parle Horace : *Fari quæ sentiat*; je ne connais de liberté que celle dont on jouit à Londres. C'est celle où je suis parvenu, après l'avoir cherchée toute ma vie. La félicité que je me suis faite redouble par votre commerce. Je recevrai, avec la plus tendre reconnaissance, les instructions que vous voulez bien me promettre sur l'ancienne littérature italienne, et j'en ferai certainement usage dans la nouvelle édition de l'*Histoire générale*, histoire de l'esprit humain beaucoup plus que des horreurs de la guerre et des fourberies de la politique. Je parlerai des gens de lettres beaucoup plus au long que dans les premières, parce qu'après tout ce sont eux qui ont civilisé le genre humain : l'histoire qu'on appelle *civile* et *religieuse* est trop souvent le tableau des sottises et des crimes.

Je fais grand cas du courage avec lequel vous avez osé dire que le Dante était un fou, et son ouvrage un monstre. J'aime encore mieux pourtant dans ce monstre une cinquantaine de vers supérieurs à son siècle, que tous les vermisseaux appelés *sonetti*, qui naissent et meurent à milliers aujourd'hui dans l'Italie, de Milan jusqu'à Otrante.

Algarotti a donc abandonné le triumvirat (1) comme Lépidus : je crois que, dans le fond, il pense comme vous sur le Dante. Il est plaisant que, même sur ces bagatelles, un homme qui pense n'ose dire son sentiment qu'à l'oreille de son ami. Ce monde-ci est une pauvre mascarade. Je conçois à toute force comment on peut dissimuler ses opinions pour devenir cardinal ou pape; mais je ne conçois guère qu'on se déguise sur le reste. Ce qui me fait aimer l'Angleterre, c'est qu'il n'y a d'hypocrite en aucun genre. J'ai transporté l'Angleterre chez moi, estimant d'ailleurs infiniment les Italiens, et surtout vous, monsieur, dont le génie et le caractère sont faits pour plaire à toutes les nations, et qui mériteriez d'être aussi libre que moi.

Pour le polisson nommé Marini, qui vient de faire imprimer le *Dante* à Paris, dans la collection des poëtes italiens, c'est un marchand qui vient établir sa boutique, et qui vante sa marchandise; il dit des injures à Bayle et à moi, et nous reproche comme un crime de préférer Virgile à son Dante. Ce pauvre homme a beau dire, le Dante pourra entrer dans les bibliothèques des curieux, mais il ne sera jamais lu. On me vole toujours un tome de l'Arioste, on ne m'a jamais volé un Dante.

Je vous prie de donner au diable il signor Marini et tout son enfer, avec la panthère que le Dante rencontre d'abord dans son chemin, sa lionne et sa louve. Demandez bien pardon à Virgile qu'un poëte de son pays l'ait mis en si mau-

(1) Madame Belot. (G. A.)
(2) Cette lettre est peut-être de 1759. (G. A.)
(3) Le roi de Prusse. (G. A.)
(4) Voyez la lettre du 10 janvier. (G. A.)
(5) Voyez la lettre à Schowalow du 25 octobre 1760. (G. A.)

(1) Triumvirat littéraire, composé de Frugoni, Bettinelli et Algarotti. (G. A.)

vaise compagnie. Ceux qui ont quelque étincelle de bon sens doivent rougir de cet étrange assemblage, en enfer, du Dante, de Virgile, de saint Pierre, et de madona Béatrice. On trouve chez nous, dans le dix-huitième siècle, des gens qui s'efforcent d'admirer des imaginations aussi stupidement extravagantes et aussi barbares; on a la brutalité de les opposer aux chefs-d'œuvre de génie, de sagesse, et d'éloquence que nous avons dans notre langue, etc. *O tempora! o judicium!*

3407. — A MADAME DE FONTAINE (1).

Puisque vous aimez la campagne, ma chère nièce, je vous envoie la petite *Epître* adressée à votre sœur *sur l'agriculture*. Le droit de champart, et tous les droits seigneuriaux que vous avez, ne sont pas si favorables à la poésie que la charrue et les moutons. Virgile a chanté les troupeaux et les abeilles, et n'a jamais parlé du droit de champart. Je vous ferai une épître pour vous confirmer dans le juste mépris que vous semblez avoir pour le tumulte et les inutilités de Paris, et dans votre heureux goût pour les douceurs de la retraite.

Il est vrai que Ferney est devenu un des séjours les plus riants de la terre. Je joins à l'agrément d'avoir un château d'une jolie structure, et celui d'avoir planté des jardins singuliers, le plaisir solide d'être utile au pays que j'ai choisi pour ma retraite. J'ai obtenu du conseil le desséchement des marais qui infectaient la province, et qui y portaient la stérilité. J'ai fait défricher des bruyères immenses; en un mot, j'ai mis en pratique toute la théorie de mon Epître. Si vous ne venez pas voir cette terre qui doit vous appartenir un jour, je vous avertis que je viendrai bouleverser Hornoy, y planter, et y bâtir; car il faut que je me serve de la truelle ou de la plume.

Lekain devait venir jouer la comédie avec nous à Pâques; mais il m'a fallu communier sans jouer. J'ai édifié mes paroissiens, au lieu de les amuser; et M. de Richelieu s'est avisé de mettre Lekain en pénitence dans ce saint temps.

Je veux vous donner avis de tout. L'impératrice de Russie m'avait envoyé son portrait avec de gros diamants : le paquet a été volé sur la route. J'ai du moins une souveraine de deux mille lieues de pays dans mon parti; cela console des cris des polissons. Ma chère nièce, je fais encore plus de cas de votre amitié. Adieu; j'embrasse tout ce que vous aimez (2).

3408. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 1er avril.

A peine avais-je fait partir mes doléances, qu'une lettre de mes anges, du 25 de mars, est venue me consoler et m'encourager; sur-le-champ, la rage du *tripot* m'a repris. J'ai déniché un vieil *Oreste;* et presto, presto, j'ai fait des points d'aiguille à la reconnaissance d'Oreste et d'Electre, et à la mort de Clytemnestre; puis, étant de sang-froid, j'ai écrit la pancarte du privilége, et la requête aux comédiens pour les rôles; et j'envoie le tout à mes chers anges, félicitant mon respectable ami de la guérison de ses deux yeux, qui vont mieux que mes deux oreilles.

M. d'Argental voit, et moi je n'entends guère. Surdité annonce décadence; mais la main va et griffonne.

Vous saurez que M. de Lauraguais a fait aussi son *Oreste* (3), et qu'il est juste qu'il soit joué sur le théâtre qu'il a embelli; mais il permet que je passe avant, pour lui faire bientôt place. Sa folie d'être représenté n'est pas une folie nécessaire, et la mienne l'est. On a eu l'injustice de me reprocher d'avoir traité le même sujet que Crébillon mon maître, comme si Euripide n'avait pas fait son *Electre* après celle de Sophocle; mais enfin il fut joué; on ne lui fit pas un crime d'avoir travaillé sur le même sujet, on ne voulut pas le perdre auprès de madame de Pompadour. Mon Pammène ne vaut pas le Palamède de Crébillon; mais peut-être ma Clytemnestre vaut mieux que la sienne, et c'est quelque chose d'avoir fait cinq actes sans amour, quand on est Français. Si mademoiselle Dumesnil s'imagine que Clytemnestre n'est pas le premier rôle, elle se trompe; mais il faut que mademoiselle Clairon soit persuadée que le premier est Electre. Je mets le tout à l'ombre de vos ailes. Signalez vos bontés et votre crédit.

M. le duc de La Vallière, tout grave auteur qu'il est, m'a donc trompé (1). Voilà de la pâture pour les Fréron. Heureusement, je connais des sermons tout aussi ridicules que le *Recueil des facéties*, et j'en ferai usage pour l'édification du prochain. Pour l'amour de Dieu, dites-moi ce que vous pensez de la paix. Pour moi, je ne l'attends pas si tôt.

Est-il bien vrai que l'abbé Coyer soit exilé (2), et que son approbateur soit en prison? Et pourquoi? qu'a-t-on donc vu ou voulu voir dans l'*Histoire de Sobieski* qui puisse mériter cette sévérité? S'agit-il de religion? la fureur du fanatisme a-t-elle pu être portée jusqu'à trouver partout des prétextes de persécution? que diront nos pauvres philosophes? dans quel pays des singes et des tigres êtes-vous? Mes chers anges, que ne pouvez-vous être les anges exterminateurs des sots!

3409. — A MADAME D'ÉPINAY.

Avril.

Ma belle philosophe, amusez-vous un moment de ce chiffon (3), et si vous voyez M. Diderot, priez-le de faire mes compliments au cher abbé Trublet. J'aime à mettre ces deux noms ensemble. Les contrastes font toujours un plaisant effet, quoi que le monde en dise.

Amusez-vous toujours des sottises du genre humain; il faut en profiter ou en rire.

Rousseau Jean-Jacques, que j'aurais pu aimer s'il n'était pas né ingrat; Jean-Jacques qui appelle M. Grimm *un Allemand nommé Grimm* (4), Jean-Jacques qui m'écrit que j'ai corrompu sa ville de Genève..., c'est un fou, vous dis-je, avec sa *paix perpétuelle;* il s'est brouillé avec tous ses amis. C'est un petit Diogène qui ne mérite pas la pitié des Aristippes.

Adieu, madame. Je suis plus fâché que jamais qu'il y ait cent lieues entre la Chevrette et Ferney. Mais il y a bien plus loin encore entre vous et les plats personnages de ce siècle.

3410. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

3 avril.

Il faut apprendre à mes anges gardiens que la feuille de Fréron, qu'on a traitée de bagatelle, a eu les suites les plus désagréables. Un gentillâtre bourguignon voulait l'épouser (cette Corneille); il a vu la feuille; il a vu que mademoiselle Corneille était *fille d'un paysan qui subsistait d'un emploi de cinquante livres par mois, à la poste de deux sous.* Il n'a jamais lu le *Cid;* il a cru qu'on le trompait quand on lui disait que mademoiselle Corneille avait deux cents ans de noblesse : le mariage a été rompu. Il est bien étrange qu'on souffre de telles personnalités, uniquement parce qu'on croit que je suis compromis. Nous demandons à M. de Malesherbes qu'il exige au moins une rétractation formelle du coquin; qu'il dise « qu'il demande pardon au public d'avoir outragé un nom » respectable, en disant que mademoiselle Corneille avait » quitté le couvent pour aller recevoir une nouvelle éduca- » tion du sieur L'Ecluse, acteur de l'Opéra-Comique; qu'il » avoue qu'il a été grossièrement trompé, et qu'il se repent » d'avoir donné ce scandale. »

Mon cher ange, prenez le sort de mademoiselle Corneille à cœur, nous vous en conjurons. Je jure bien de ne jamais travailler pour le théâtre, si on profane ainsi le nom de notre père.

Voici un mémoire (5) bien bas; mais c'est aussi du plus bas des hommes dont il s'agit. Je le tiens de Thieriot : cela paraît avoir un air de grande vérité. Est-il possible qu'on protége un tel misérable? Si M. de Malesherbes savait le tort qu'il se fait en autorisant Fréron, il cesserait de protéger ses turpitudes.

Ayez la bonté de m'apprendre ce que c'est que la déconvenue de cet abbé Coyer. Je m'y intéresse infiniment; c'est un de nos frères.

La littérature est trop déshonorée et trop persécutée à Paris; et mon aversion pour cette ville est égale à mon idolâtrie pour mes anges.

Je les supplie de me répondre sur *Oreste*, sur la pièce d'Hurtaud (6), sur M. de Malesherbes. De la paix, je ne m'en soucie guère; je sais bien qu'elle ne se fera pas.

---

(1) Dans toutes les éditions de Voltaire cette lettre est datée du 1er février. C'est une erreur. Elle ne peut être que de la fin de mars. (G. A.)

(2) On avait cousu à cette lettre deux alinéas d'une autre lettre qui sont du commencement de l'année 1762, où on les retrouvera. (G. A.)

(3) Sa pièce est intitulée *Clytemnestre, tragédie en cinq actes et en vers*, 1761, in-8°. Elle est dédiée à Voltaire, qui lui avait dédié *Ecossaise*.

(1) Voyez plus loin la lettre à M. de La Vallière. (G. A.)

(2) Oui; il avait reçu l'ordre de quitter Paris et il alla voir Voltaire. (G. A.)

(3) Le *Rescrit de l'empereur de la Chine*. (G. A.)

(4) Dans sa lettre du 17 juin 1760. (G. A.)

(5) Les *Anecdotes sur Fréron*. (G. A.)

(6) Le *Droit du Seigneur*. (G. A.)

3411. — A M. COLINI.

Au château de Ferney, le 4 avril.

Je ne peux que remercier quiconque (1) veut bien se donner la peine d'imprimer mes faibles ouvrages, pourvu qu'on n'y insère rien d'étranger, rien contre la religion catholique que je professe, rien contre l'Etat dont je suis membre, ni contre les mœurs que j'ai toujours respectées.

Si l'on suit la dernière édition des frères Cramer (2), il faut en corriger les fautes, que tout homme de lettres apercevra aisément.

Mais j'avertis ceux qui veulent se charger de cette édition, que les frères Cramer réimpriment actuellement avec célérité et exactitude l'*Essai sur l'Histoire générale* depuis Charlemagne jusqu'à nos jours, corrigée et augmentée de moitié. J'avertis encore qu'ils préparent une nouvelle édition avec de très belles estampes, et qu'il vaudrait mieux s'entendre avec eux que de hasarder un partage dangereux pour les uns et pour les autres. Je ne tire aucun profit de mes ouvrages, je n'en ai que la peine : je souhaite seulement que les libraires ne se ruinent pas dans des entreprises qui me font honneur.

VOLTAIRE, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi.

3412. — A M. LE BRUN.

Au château de Ferney, 6 avril.

Voici, monsieur, une seconde édition du mémoire que M. Thieriot m'avait fait tenir. La première était trop pleine de fautes. Si vous voulez encore des exemplaires, vous n'avez qu'à parler. Il n'est que trop vrai que le libelle diffamatoire de ce coquin de Fréron a eu des suites désagréables que j'ai confiées à votre discrétion. Je me suis fait un devoir de vous donner part de tout ce qui regarde mademoiselle Corneille. C'est à vous que je dois l'honneur de l'élever. Encore une fois, je ne peux m'imaginer que M. de Malesherbes refuse ce qu'on lui demande. Il ne s'agit que d'un désaveu nécessaire; ce désaveu, à la vérité, décréditera les feuilles de Fréron; mais M. de Malesherbes partagerait lui-même l'infamie de Fréron, s'il hésitait à rendre cette légère justice. En cas qu'il soit assez mal conseillé pour ne pas faire ce qu'on lui propose et ce qu'il doit, il peut savoir qu'il met les offensés en droit de se plaindre de lui-même, que le nom de Corneille vaut bien le sien, et qu'il se trouvera des âmes assez généreuses pour venger l'honneur de mademoiselle Corneille de l'opprobre qu'un protecteur de Fréron ose jeter sur elle. Le nom de Fréron est sans doute celui du dernier des hommes, mais celui de son protecteur serait à coup sûr l'avant-dernier.

Vous aurez sans doute, monsieur, la gloire de terminer cette affaire : je n'y suis pour rien personnellement; je pouvais avoir chez moi L'Ecluse, sans avoir à rendre compte à personne; mais il n'est pas permis d'imprimer que mademoiselle Corneille est élevée par L'Ecluse, par un acteur de l'Opéra-Comique. Mon indignation contre ceux qui tolèrent cette insolence subsiste toujours dans toute sa force. Mademoiselle Corneille, vivante, vaut mieux sans doute qu'un Baculle mort, et mort fou. Cependant on a mis Fréron au Fort-l'Evêque pour avoir raillé ce fou qui n'était plus (3); et on le laisse impuni quand il outrage indignement mademoiselle Corneille. Vous voyez, monsieur, que ni le temps ni l'injustice des hommes n'affaiblissent mes sentiments. Je trouve dans votre caractère la même constance : c'est une nouvelle raison qui m'attache à vous. Elle se joint à tant d'autres, que je me sens pour vous la plus sincère amitié; elle supplée au bonheur qui me manque de vous avoir vu. Votre, etc. V.

Permettez que je vous adresse cette petite lettre (4) pour M. Corneille, et ayez la bonté de présenter mes respects à M. Titon et aux dames qui sont chez lui.

3413. — A M. DAMILAVILLE.

6 avril.

M. Damilaville me permettra-t-il de lui adresser ce paquet pour M. Le Brun, que je le supplie de vouloir bien lui faire tenir? je demande encore s'il est bien vrai que l'abbé Coyer soit exilé, et pourquoi.

Je crois qu'il n'est que trop vrai que M. le maréchal de Richelieu a donné à Marmontel une exclusion, sans retour, pour l'Académie. Les gens de lettres ne paraissent pas fort en faveur.

M. Thieriot veut-il bien m'envoyer un certain Almanach d'église où l'on trouve la succession des patriarches de Constantinople? cela n'est pas bien agréable; mais cela peut être utile à un homme qui écrit l'histoire quand il ne laboure pas.

On m'a envoyé une réponse (1) à la *Théorie de l'impôt*. Si le style de la réponse est aussi inintelligible que celui de la *Théorie*, peu de lecteurs apprendront à gouverner l'Etat.

On dit que Rameau écrit contre un philosophe sur la musique; j'aimerais mieux qu'il fît un opéra.

3414. — A M. HELVÉTIUS.

Avril 1761 (2).

Mademoiselle protégeait l'abbé Cotin; la reine protége l'abbé Trublet; c'est le sort des grands génies.

Principibus placuisse viris non ultima laus est.
HOR., ép. VII, liv. I.

On m'assure cependant que M. Saurin entrera cette fois-ci (3). Cela est juste; quand on a reçu un sot, il faut avoir un homme d'esprit pour faire le contre-poids. Vous allez sans doute à Voré. Mes respects à *Midas Omer* avant votre départ; mais mille amitiés réelles à M. Saurin.

O philosophes, philosophes! soyez unis contre les ennemis de la raison humaine. Ecrasez l'infâme tout doucement.

3415. — A M. FABRY.

9 avril 1761, à Ferney (4).

Monsieur, je ne peux plus me plaindre de la fermière en question, puisque vous la protégez. C'est la faute de La Croix de n'avoir pas acquitté les droits de ses planches, et tout cela n'est qu'un malentendu.

On rendrait sans doute, monsieur, un grand service au pays, en faisant saigner tous les marais. Je ne doute pas que tous les particuliers ne concourent à donner, chacun sur leur terrain, l'écoulement nécessaire aux eaux. Ceux qui refuseraient ce service y seront sans doute forcés.

M. Vuaillet vous a parlé, monsieur, d'un règlement pour les taupes, que vous avez paru approuver; je le crois très utile, et je pense que ce sera une nouvelle obligation que vous aura cette petite province.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que vous me connaissez, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

3416. — A M. DUCLOS.

Ferney, 10 avril.

Je vous assure, monsieur, que vous me faites grand plaisir en m'apprenant que l'Académie va rendre à la France et à l'Europe le service de publier un recueil de nos auteurs classiques, avec des notes qui fixeront la langue et le goût, deux choses assez inconstantes dans ma volage patrie. Il me semble que mademoiselle Corneille aurait droit de me bouder, si je ne retenais pas le grand Corneille pour ma part. Je demande donc à l'Académie la permission de prendre cette tâche, en cas que personne s'en soit emparé.

Le dessein de l'Académie est-il d'imprimer tous les ouvrages de chaque auteur classique? faudra-t-il des notes sur *Agésilas* et sur *Attila*, comme sur *Cinna* et sur *Rodogune*? Voulez-vous avoir la bonté de m'instruire des intentions de la compagnie? exige-t-elle une critique raisonnée? veut-elle qu'on fasse sentir le bon, le médiocre, et le mauvais? qu'on remarque ce qui était autrefois d'usage, et ce qui n'en est plus? qu'on distingue les licences des fautes? et ne propose-t-elle pas un petit modèle auquel il faudra se conformer? l'ouvrage est-il pressé? combien de temps me donnez-vous?

Puisqu'on veut bien placer ma maigre figure sous le visage rebondi de M. le cardinal de Bernis, j'aurai l'honneur de vous envoyer incessamment ma petite tête en perruque naissante. L'original aurait bien voulu venir se présenter lui-même, et renouveler à l'Académie son attachement et son respect; mais les laboureurs, les vignerons, et les jardiniers me font la loi : *e nitido fit rusticus*. Comptez cependant que, dans le fond de mon cœur, je sais très bien qu'il vaut mieux vous entendre que de planter des mûriers blancs.

---

(1) Colini lui-même. (G. A.)
(2) Edition de 1756. (G. A.)
(3) Voyez les *Anecdotes sur Fréron*. (G. A.)
(4) On n'a pas cette lettre. (G. A.)

(1) Par Pesselier. (G. A.)
(2) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(3) Il fut admis en effet. (G. A.)
(4) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)

3417. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Ferney, tout près de votre Franche-Comté, 10 avril.

Mais, mon maître, est-ce que vous n'auriez point reçu un paquet que je fis partir, il y a trois semaines, à l'adresse que vous m'aviez donnée? ou mon paquet ne méritait-il pas un mot de vous? ou êtes-vous malade? ou êtes-vous paresseux?

Eh bien! voilà votre ancien projet, de donner un recueil d'auteurs classiques, qui fait fortune. Rien ne sera plus glorieux pour l'Académie, ni plus utile pour les Français et pour les étrangers. Il est temps de prévenir (j'ai presque dit d'arrêter) la décadence de la langue et du goût. Quel grand homme prenez-vous pour votre part? Pour moi, j'ai l'impudence de demander Pierre Corneille. C'est La Rose qui veut parler des campagnes de Turenne. Je vous dirai : *Cornelium, Olivete, relegi*,

Qui, quid sit *magnum*, quid turpe, quid utile, quid non,
Planius ac melius *Rousseau multisque docebat*;
HOR., lib. I, ep. II.

et j'ajouterai,

Quam scit uterque, libens, censebo, exerceat artem.
HOR., lib. I, ep. XIV.

La tragédie est un art que j'ai peut-être mal cultivé; mais je suis de ces barbouilleurs qu'on appelle curieux, et qui, étant à peine capables d'égaler Person (1), connaissent très bien la touche des grands maîtres. En un mot, si personne n'a retenu le lot de Corneille, je le demande, et j'en écris à M. Duclos. Je crois que vous avez fait une très bonne acquisition dans M. Saurin. Il est littérateur et homme de génie. Dites-moi qui se charge de La Fontaine. Je l'avais autrefois commencé sur le projet que vous aviez; mais je ne sais ce que cela est devenu. J'ai perdu dans mes fréquentes tournées les trois quarts de mes paperasses, et il m'en reste encore trop. *Vive, vale, scribe, Ciceroniane Olivete.*

3418. — A M. DAMILAVILLE.

11 avril.

Je salue toujours les frères et les fidèles; je m'unis à eux dans l'esprit de vérité et de charité. Nous avons des faux frères dans l'Eglise : Jean-Jacques, qui devait être apôtre, est devenu apostat; sa lettre, de laquelle j'ai rendu compte aux frères, et dont je n'ai point de réponse, était le comble de l'absurdité et de l'insolence. Pourquoi a-t-on mis (comme on le dit) à la Bastille le censeur (2) de *Sobieski*, et pourquoi laisse-t-on impuni le censeur de l'*Année littéraire*, qui donne son infâme approbation à des lignes infâmes contre une fille respectable?

Pesselier m'a envoyé son ouvrage contre la *Théorie de l'impôt* (3). Je voudrais qu'on renvoyât toutes ces théories à la paix, et qu'on ne parlât point du gouvernement dans un temps où il faut le plaindre, et où tout bon citoyen doit s'unir à lui.

Je prie M. Thieriot de m'envoyer *Quand parlera-t-elle* (4)? Il faut bien que je rie comme les autres, et il n'y a guère de critique dont on ne puisse profiter.

Je recommande l'incluse aux frères, et les remercie tendrement de leur zèle.

3419. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ferney, 11 avril.

Personne au monde n'a jamais adressé plus de prières que moi à ses anges gardiens. Ce *Tancrède* est, dit-on, rejoué et reçu avec quelque indulgence, comme une pièce à laquelle vos bons avis ont ôté quelques défauts, et on pardonne à ceux qui restent; mais je ne reçois ni l'exemplaire de *Tancrède*, ni celui de l'*Apologie* (5) de mes maîtres contre les Anglais. Vous m'avouerez, mes anges, que cela n'est pas juste. Souffrez que je recommande encore *Oreste* à vos bontés : voyez si ces petits changements que je vous envoie sont admissibles.

J'ai une autre supplique à présenter : le petit Prault, qui ne m'a pas envoyé un *Tancrède*, n'a pas mieux traité madame de Pompadour et M. le duc de Choiseul, malgré toutes ses promesses. Je soupçonne qu'ils n'en sont pas trop contents, et qu'ils croient que j'ai manqué à mon devoir. Ils ne peuvent savoir que je ne me suis pas mêlé de l'édition. Il eût été assez placé que Lekain ou mademoiselle Clairon eût présenté l'ouvrage. Tout le fruit que j'ai recueilli de mes peines aura été, peut-être, de déplaire à ceux dont je voulais mériter la bienveillance, et d'être immolé à une parodie : tout cela est l'état du métier. Ne vaut-il pas mieux planter, semer, et bâtir?

J'ai écrit, en dernier lieu, à M. le duc de Choiseul une lettre (1) dont il a dû être content. Je crois bien que le fardeau immense (2) dont il est chargé ne lui permet pas de faire réponse à des gens aussi inutiles que moi; il y avait pourtant dans ma lettre quelque chose d'utile. Enfin je demande en grâce à M. d'Argental de m'apprendre si je suis en grâce auprès de son ami.

Malgré les petits désagréments que j'essuie sur *Tancrède*, j'ai toujours du goût pour *Oreste*. Ce serait une action digne de mes anges de faire enfin triompher la simplicité de Sophocle des cabales des soldats de Corbulon (3).

Mille tendres respects.

3420. — A M. COLINI.

Ferney, le 14 avril 1761.

Je ressens bien vivement, mon cher Colini, l'extrême bonté de monseigneur l'électeur, qui daigne me parler de son bonheur (4), et qui fait le mien. Je ferai l'impossible pour venir prendre part à la joie publique dans Schwetzingen, et ce sera une bien grande pour moi de vous y voir, et de pouvoir vous être de quelque utilité. Je vous ai envoyé ce que vous me demandiez pour l'édition (5). Je vous embrasse de tout mon cœur.

3421. — A CHARLES-THÉODORE,

ÉLECTEUR PALATIN.

A Ferney, le 14 avril.

Que je suis touché! que j'aspire
A voir briller cet heureux jour,
Ce jour si cher à votre cour,
A vos Etats, à tout l'Empire!

Que j'aurai de plaisir à dire,
En voyant combler votre espoir :
J'ai vu l'enfant que je désire,
Et mes yeux n'ont plus rien à voir!

Je ressemble au vieux Siméon,
Chacun de nous a son Messie;
J'ai pour vous plus de passion
Que pour Joseph et pour Marie.

Monseigneur, que votre altesse électorale me pardonne mon petit enthousiasme un peu profane, la joie le rend excusable. Je ne sais ce que je fais, ma lettre manque à l'étiquette. Du temps de la naissance du duc de Bourgogne, tous les polissons se mirent à danser dans le chambre de Louis XIV. Je serais un grand polisson dans Schwetzingen, si je pouvais, dans le mois de juillet, être assez heureux pour me mettre aux pieds du père, de la mère, et de l'enfant. Un fils et la paix, voilà ce que mon cœur souhaite à vos altesses électorales; et un fils sans la paix est encore une bien bonne aventure. Je me mets à vos genoux, monseigneur; je les embrasse de joie. Agréez, vous et madame l'électrice, ma mauvaise prose, mes mauvais vers, mon profond respect, mon ivresse de cœur, et daignez conserver des bontés à votre petit Suisse, etc.

3422. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 17 avril.

Plus anges que jamais, et moi plus endiablé, la tête me tourne de ma création de Ferney. Je tiens une terre à gouverner pire qu'un royaume; car un ministre n'a qu'à ordonner, et le pauvre campagnard des Alpes est obligé de faire tout lui-même; il n'a jamais de loisir, et il en faut pour penser. Ainsi donc, mes anges, vous pardonnerez à ma tête épuisée.

1° *Oreste* se recommande à vos divines ailes.

---

(1) Mauvais auteur satirisé par J.-B. Rousseau. (G. A.)
(2) Coqueley. (G. A.)
(3) *Doutes proposés à l'auteur de la* Théorie de l'impôt. (G. A.)
(4) Parodie de *Tancrède*, par Riccoboni, jouée le 4 avril (G. A.)
(5) *Appel à toutes les nations*. (G. A.)

(1) On ne l'a pas. (G. A.)
(2) Celui de deux ministères. (G. A.)
(3) La cabale de Crébillon. (G. A.)
(4) Charles-Théodore avait écrit, le 28 mars, à Voltaire qu'il était père. (G. A.)
(5) La permission d'éditer en date du 4 avril. (G. A.)

Ma mère en fait autant (Act. IV, sc. III.)

est le commencement d'une chanson plutôt que d'un vers tragique. Quelquefois un misérable hémistiche coûte.

Il a montré pour nous l'amitié la plus tendre;
Il révérait mon père, il pleurait sur sa cendre.

ÉLECTRE.

Et ma mère l'invoque! Ainsi donc les mortels
Se baignent dans le sang, et tremblent aux autels.

Act. IV, sc. III.

Voilà, je crois, la sottise amendée.

Il est plaisant que Bernard m'ait volé, et que je n'ose pas le dire (1); mais *un riche* vaut mieux (2), et grâces vous soient rendues. Le produit net des cent soixante et treize journaux est fort plaisant et plus honnête; mais savez-vous bien que vous faites Jean-Jacques un très grand seigneur? vous lui donnez là cent mille écus de rente. La compagnie des Indes, sans le tabac, ne pourrait en donner autant à ses actionnaires. Vous êtes généreux, mes anges.

J'ai une curiosité extrême de savoir si madame de Pompadour et M. le duc de Choiseul ont reçu leur exemplaire (3) de Prault.

Autre curiosité, de savoir si on joue la seconde scène du second acte de *Tancrède* comme elle est imprimée dans l'édition de Cramer, et comme elle ne l'est pas dans l'édition de ce Prault. Je vous conjure de me dire la vérité. Je trouve la façon de Cramer plus attachante, plus théâtrale, plus favorable à de bons acteurs. Ai-je tort?

Lekain ne m'a point écrit.

Si vous étiez des anges sans préjugés, vous verriez que le *Droit du Seigneur* n'est pas à dédaigner; que le fond en était bon; que la forme y a été mise à la fin; qu'il n'y a pas une de vos critiques dont on n'ait profité; que la pièce est tout le contraire de ce que vous avez vu; en un mot, je vous conjure de la laisser passer sous le masque en son temps.

Il faut un autre amant à *Fanime*. Je lui en fournirai un; mais le *Czar* m'attend, et l'*Histoire générale* se réimprime, augmentée de moitié, et la journée n'a que vingt-quatre heures, et je ne suis pas de fer.

Je n'ai point la nouvelle reconnaissance d'Oreste et d'Electre; daignez me l'envoyer, ou j'en ferai une autre. Je suis entouré de vers, de prose, de comptes d'ouvriers; je ne peux me reconnaître. Il est très vrai qu'il s'agit d'un mariage pour mademoiselle Corneille, et que l'emploi de *valet de poste* a arrêté le soupirant. Voilà ce qu'a produit Fréron : et on protége cet homme!

Le Brun est un bavard. Il m'avait insinué, dans ses premières lettres, que je ne devais pas laisser mademoiselle Corneille dans l'indigence après ma mort. Je lui ai mandé que j'avais fait là-dessus mon devoir. Il l'a dit, et il a tort.

Que voulez-vous donc de plus terrible, de plus affreux à la mort de Clytemnestre, que de l'entendre crier? Il n'y a point là de beaux vers à faire : c'est le spectacle qui parle, et ce qu'on dit, en pareil cas, affaiblit ce qu'on fait.

Mais songez que *Térée* (4) et *Oreste* tout de suite, voilà bien du grec, voilà bien de l'horreur; il faut laisser respirer. Je voudrais une petite comédie entre ces deux atrocités, pour le bien du *tripot*.

Daignerez-vous répondre à tous mes points? Je n'en peux plus, mais je vous adore.

Pour Dieu, dites-moi si vous ne trouvez pas le mémoire (5) contre les jésuites bien fort et bien concluant? comment s'en tireront-ils? Je les ai fait plier tout d'un coup sans mémoire; je les ai fait sortir d'un domaine qu'ils usurpaient. Ils n'ont pas osé plaider contre moi; mais il ne s'agissait que de cent soixante mille livres.

3423. — A M. DAMILAVILLE.

A Ferney, le 22 avril.

Je suis le partisan de M. Diderot, parce qu'à ses profondes connaissances il joint le mérite de ne vouloir point jouer le philosophe, et qu'il l'a toujours été assez pour ne pas sacrifier à d'infâmes préjugés qui déshonorent la raison. Mais qu'un Jean-Jacques, un valet de Diogène, crie, du fond de son tonneau, contre la comédie, après avoir fait des comédies (et même détestables); que ce polisson ait l'insolence de m'écrire que je corromps les mœurs de sa patrie; qu'il se donne l'air d'aimer sa patrie (qui se moque de lui); qu'enfin, après avoir changé trois fois de religion, ce misérable fasse une brigue avec des prêtres sociniens de la ville de Genève, pour empêcher le peu de Génevois qui ont des talents de venir les exercer dans ma maison (laquelle n'est pas dans le petit territoire de Genève) : tous ces traits rassemblés forment le portrait du fou le plus méprisable que j'aie jamais connu. M. le marquis de Ximenès a daigné s'abaisser jusqu'à couvrir de ridicule son ennuyeux et impertinent roman (1). Ce roman est un libelle fort plat contre la nation qui donne à l'auteur de quoi vivre; et ceux qui ont traité les quatre jolies lettres de M. de Ximenès de libelles ont extravagué. Un homme de condition est au moins en droit de réprimer l'insolence d'un J.-J., qui imprime *qu'il y a vingt contre un à parier que tout gentilhomme descend d'un fripon* (2).

Voilà, mon cher monsieur, ce que je pense hautement, et ce que je vous prie de dire à M. Diderot. Il ne doit pas être à se repentir d'avoir apostrophé ce pauvre homme comme grand homme, et de s'être écrié : *O Rousseau!* dans un dictionnaire (3). Il se trouve, à la fin de compte, que *ô Rousseau!* ne signifie que *ô insensé!* Il faut connaître ses gens avant de leur prodiguer des louanges. J'écris tout ceci pour vous.

Prault petit-fils est un petit sot : il a imprimé l'*Appel aux nations* avec autant de fautes qu'il y a de lignes. Que M. Thieriot ne s'expliquait-il? Je lui aurais envoyé, depuis deux ans, de quoi se faire un honnête pécule en rogatons.

Vous me trouverez un peu de mauvaise humeur; mais comment voulez-vous que je ne sois pas outré? Je bâtis un joli théâtre à Ferney, et il se trouve un Jean-Jacques, dans un village de France, qui se ligue avec deux coquins, prêtres calvinistes, pour empêcher un bon acteur (4) de jouer chez moi. Jean-Jacques prétend qu'il ne convient pas à la dignité d'un horloger de Genève de jouer *Cinna* chez moi avec mademoiselle Corneille. Le polisson! le polisson! S'il vient au pays, je le ferai mettre dans un tonneau, avec la moitié d'un manteau sur son vilain petit corps à bonnes fortunes.

Pardonnez à ma colère, monsieur, vous qui n'aimez point les enthousiastes hypocrites.

3424. — A M. DE VARENNES.

Ferney, 22 avril.

Vous ne pouvez douter, monsieur, que je ne reçoive avec bien du plaisir la mainlevée de l'anathème prononcé contre mes troupes (5). Il est bien difficile d'excommunier les soldats sans que les éclaboussures des foudres sacrées ne frappent un peu les officiers. La contradiction ridicule d'être payé par le roi, et de n'être pas enterré par son curé, est d'ailleurs une de ces impertinences les plus dignes de nos lois et de nos mœurs. Si l'on parvient à nous défaire de cette barbarie, on rendra service à la nation. J'attends le livre (6) avec impatience; mais je doute fort qu'il produise un autre effet que celui de nous convaincre de notre sottise. Rien de plus commun que de nous prouver que nous avons tort, et rien de plus rare que de nous corriger.

J'ai l'honneur d'être, avec l'estime que vous m'avez inspirée, etc.

3425. — A M. THIERIOT.

Ferney, 22 avril.

Mon ancien ami, je vous croyais opulent, ou du moins arrondi. M. Damilaville me mande qu'il y a quelque brèche à votre rotondité. Voici une idée qui m'est venue. Un magistrat de Dijon, jeune et de beaucoup d'esprit, a fait une comédie très singulière (7), et ne voudrait pour rien au monde être connu. Son idée est de la faire jouer, et de partager les honoraires entre celui qui se chargera du débit, et un secrétaire très affectionné, vieux serviteur de la maison.

Ils auront aussi le profit de l'édition. Voyez si vous pouvez

(1) Il était frère de la première présidente Molé, qui ne paya point ses dettes, mais qui trouvait fort mauvais qu'on dît qu'il avait volé ses créanciers. (K.)
(2) Voyez l'*Epître sur l'Agriculture*. (G. A.)
(3) De la tragédie de *Tancrède*. (G. A.)
(4) Tragédie de Lemierre qu'on joua le 25 mai. (G. A.)
(5) *Mémoire à consulter et consultation pour Jean Lyoncy, créancier et syndic de la masse de la raison de commerce établie à Marseille sous le nom de Lyoncy frères et Gouffre, contre le corps et société des pères jésuites*, signé Lalourcé, avocat. (G. A.)

(1) Voyez, tome IV, les *Lettres sur la Nouvelle Héloïse*. G. A.)
(2) *Nouvelle Héloïse*, première partie, lettre LXII. (G. A.)
(3) Article ENCYCLOPÉDIE. (G. A.)
(4) Aufresne. (G. A.)
(5) Les comédiens. (G. A.)
(6) Le mémoire de Huerne de La Motte sur les *Libertés de la France contre le pouvoir de l'excommunication*. (G. A.)
(7) Le *Droit du Seigneur*, qu'il attribue à Le Gouz fils. (G. A.)

vous charger de cette besogne. Je crois que ce n'est pas une mauvaise affaire.

L'auteur exige un profond secret : êtes-vous en état de faire lire cette comédie au *tripot*, sans vous commettre et sans commettre personne? Je remplis la mission dont l'amitié me charge. Mandez-moi votre résolution.

J'ai demandé un almanach où l'on trouve les patriarches grecs. J'en ai besoin, non pas que je prenne un vif intérêt à l'Eglise grecque, mais en qualité de pédant.

On m'a promis un livre (1) contre l'excommunication des comédiens. L'auteur doit me l'envoyer.

Du Molard m'a demandé une trêve de la part de l'abbé *Trublet;* il dit qu'il ne *compilera plus.* Je donne donc l'absolution à l'archidiacre mon confrère.

3426. — A M. LE DUC DE LA VALLIÈRE, GRAND-FAUCONNIER DE FRANCE (2).

Votre procédé, monsieur le duc, est de l'ancienne chevalerie : vous vous exposez pour sauver un homme qui s'est mis en péril à votre suite; mais la petite erreur dans laquelle vous m'avez induit sert à déployer votre profonde érudition; peu de grands-fauconniers auraient déterré les *Sermones festivi*, imprimés en 1502. Raillerie à part, vous faites une action digne de votre belle âme, en vous mettant pour moi à la brèche.

Vous me disiez dans votre première lettre qu'Urceus Codrus était un grand prédicateur; vous m'apprenez dans votre seconde que c'était un grand libertin, mais cependant qu'il n'était pas cordelier. Vous demandez pardon à saint François d'Assise, et à tout l'ordre séraphique, de la méprise où vous m'avez fait tomber. Je prends sur moi la pénitence; mais il reste toujours pour véritable que les mystères représentés à l'hôtel de Bourgogne étaient beaucoup plus décents que la plupart des sermons du seizième siècle. C'est sur ce point que roule la question.

Mettons qui nous voudrons à la place d'Urceus Codrus, et nous aurons raison. Il n'y a pas un mot dans les mystères qui alarme la pudeur et la piété. Quarante associés, qui font et qui jouent des pièces saintes en français, ne peuvent s'accorder à déshonorer leurs pièces par des indécences qui révolteraient le public, et qui feraient fermer le théâtre. Mais un prédicateur ignorant, qui n'a nul usage des bienséances, peut mêler dans son sermon quelques sottises, surtout quand il les prononce en latin.

Tels étaient, par exemple, les sermons du cordelier Maillard, que vous avez sans doute dans votre riche et immense bibliothèque; vous verrez, dans son sermon du jeudi de la seconde semaine du carême, qu'il apostrophe ainsi les femmes des avocats qui portent des habits garnis d'or : « Vous » dites que vous êtes vêtues suivant votre état : à tous les » diables votre état et vous-mêmes, mesdemoiselles! Vous » me direz peut-être : Nos maris ne nous donnent point de » si belles robes; nous les gagnons de la peine de notre corps. » A trente mille diables la peine de votre corps, mesdemoi» selles! »

Je ne vous répète que ce trait de frère Maillard, pour ménager votre pudeur; mais si vous voulez vous donner le soin d'en chercher de plus forts dans le même auteur, vous en trouverez de dignes d'Urceus Codrus. Frère André et Menot étaient fort fameux pour les turpitudes : la chaire, à la vérité, ne fut pas toujours souillée par des obscénités; mais longtemps les sermons ne valurent pas mieux que les mystères de l'hôtel de Bourgogne.

Il faut avouer que les prétendus réformés de France furent les premiers qui mirent quelque raison dans leurs discours, parce qu'on est obligé de raisonner quand on veut changer les idées des hommes. Cette raison était encore bien loin de l'éloquence. La chaire, le barreau, le théâtre, la philosophie, la littérature, la théologie, tout chez nous fut, à quelques exceptions près, fort au-dessous des pièces qu'on joue aujourd'hui à la Foire.

Le bon goût en tout genre n'établit son empire que dans le siècle de Louis XIV; c'est là ce qui me détermina, il y a longtemps, à donner une légère esquisse de ce temps glorieux; et vous avez remarqué que, dans cette histoire, c'est le siècle qui est mon héros encore plus que Louis XIV lui-même, quelque respect et quelque reconnaissance que nous devions à sa mémoire.

Il est vrai qu'en général nos voisins ne valaient guère mieux que nous. Comment s'est-il pu faire que l'on prêchât toujours, et que l'on prêchât si mal? Comment les Italiens, qui s'étaient tirés depuis si longtemps de la barbarie en tant de genres, n'étaient-ils pour la plupart, dans la chaire, que des Arlequins en surplis; tandis que la *Jérusalem* du Tasse égalait l'*Iliade*, que l'*Orlando furioso* surpassait l'*Odyssée*, que le *Pastor fido* n'avait point de modèle dans l'antiquité, et que les Raphaël et les Paul Véronèse exécutaient réellement ce qu'on imagine des Zeuxis et des Apelle?

Il n'est pas douteux, monsieur le duc, que vous n'ayez lu le concile de Trente; il n'y a point de duc et pair, à ce que je pense, qui n'en lise quelques sessions tous les matins. Avez-vous remarqué le sermon de l'ouverture de ce concile par l'évêque de Bitonto?

Il prouve, premièrement, que le concile est nécessaire, parce que plusieurs conciles ont déposé des rois et des empereurs; secondement, parce que, dans l'*Enéide*, Jupiter assemble le concile des dieux; troisièmement, parce qu'à la création de l'homme et à l'aventure de la tour de Babel, Dieu s'y prit en forme de concile. Il assure ensuite que tous les prélats doivent se rendre à Trente, comme dans le cheval de Troie, enfin, que la porte du paradis et du concile est la même; que l'eau vive en découle, et que les Pères doivent en arroser leur cœur comme des terres sèches; faute de quoi, le Saint-Esprit leur ouvrira la bouche comme à Balaam et à Caïphe.

Voilà ce qui fut prêché devant les états généraux de la chrétienté. Quel préjugé divin en faveur d'un concile! Le sermon de saint Antoine de Padoue aux poissons est encore plus fameux en Italie que celui de M. de Bitonto. On pourrait donc excuser notre frère André et notre frère Garasse, et tous nos Gilles de la chaire des seizième et dix-septième siècles, s'ils n'ont pas mieux valu que nos maîtres les Italiens.

Mais quelle était la source de cette grossièreté absurde, si universellement répandue en Italie du temps du Tasse; en France, du temps de Montaigne, de Charron, et du chancelier de L'Hospital; en Angleterre, dans le siècle de Bacon? Comment ces hommes de génie ne réformaient-ils pas leurs siècles! Prenez-vous-en aux colléges qui élevaient la jeunesse, et à l'esprit monacal et théologal qui mettait la dernière main à notre barbarie, que les colléges avaient ébauchée. Un génie tel que le Tasse lisait Virgile, et produisait la *Jérusalem;* un Machiavel lisait Térence, et faisait la *Mandragore :* mais quel moine, quel docteur lisait Cicéron et Démosthène? Un malheureux écolier, devenu imbécile pour avoir été forcé pendant quatre ans d'apprendre par cœur Jean Despautère, et ensuite devenu fou pour avoir soutenu une thèse sur l'*universel de la part de la chose et de la pensée*, et sur les catégories, recevait en public son bonnet et ses lettres de démence, et s'en allait prêcher devant un auditoire dont les trois quarts étaient plus imbéciles que lui, et plus mal élevés.

Le peuple écoutait ces farces théologiques, le cou tendu, les yeux fixes, la bouche ouverte, comme les enfants écoutent des contes de sorciers, et s'en retournait tout contrit. Le même esprit qui le conduisait aux facéties de la *Mère sotte* le conduisait à ces sermons; et on y était d'autant plus assidu qu'il n'en coûtait rien. Car mettez un impôt sur les messes, comme on le proposa dans la minorité de Louis XIV, personne n'entendra la messe.

Ce ne fut guère que du temps de Coeffeteau et de Balzac que quelques prédicateurs osèrent parler raisonnablement, mais ennuyeusement; et enfin Bourdaloue fut le premier en Europe qui eut de l'éloquence en chaire. Je rapporterai encore ici le témoignage de Burnet, évêque de Salisbury, qui dit, dans ses *Mémoires*, qu'en voyageant en France il fut étonné de ces sermons, et que Bourdaloue réforma les prédicateurs d'Angleterre comme ceux de France.

Bourdaloue fut presque le Corneille de la chaire, comme Massillon en a été depuis le Racine; non que j'égale un art à moitié profane à un ministère presque saint, non que j'égale non plus la difficulté médiocre de faire un bon sermon à la difficulté prodigieuse et inexprimable de faire une bonne tragédie : mais je dis que Bourdaloue voulut raisonner comme Corneille, et que Massillon s'étudia à être aussi élégant en prose que Racine l'était en vers.

Il est vrai qu'on reprocha souvent à Bourdaloue, comme à Corneille, d'être un peu trop avocat, de vouloir trop prouver au lieu de toucher, et de donner quelquefois de mauvaises preuves. Massillon, au contraire, crut qu'il valait mieux peindre et émouvoir : il imita Racine, autant qu'on peut l'imiter en prose, en prêchant cependant que les auteurs dramatiques sont damnés : car il faut bien que chaque apothicaire vante

(1) Le livre de Huerne de La Motte. (G. A.)

(2) Dans son *Appel à toutes les nations*, Voltaire, sur la parole du duc de La Vallière, avait donné Urceus Codrus pour un prédicateur, et l'on s'était moqué de lui. Le duc fit savoir par écrit qu'il était le premier coupable, et Voltaire répondit au duc par la lettre suivante que les journaux publièrent. (G. A.)

son onguent, et damne celui de son voisin. Son style est pur, ses peintures sont attendrissantes.

Relisez ce morceau sur l'humanité des grands :

« Hélas ! s'il pouvait être quelquefois permis d'être sombre, » bizarre, chagrin, à charge aux autres et à soi-même, ce » devrait être à ces infortunés que la faim, la misère, les ca- » lamités, les nécessités domestiques, et tous les plus noirs » soucis environnent. Ils seraient bien plus dignes d'excuse, » si, portant déjà le deuil, l'amertume, le désespoir souvent » dans le cœur, ils en laissaient échapper quelques traits au- » dehors. Mais que les grands, que les heureux du monde, à » qui tout rit, et que les joies et les plaisirs accompagnent » partout, prétendent tirer de leur félicité même un privi- » lége qui excuse leurs chagrins bizarres et leurs caprices ; » qu'il leur soit plus permis d'être fâcheux, inquiets, inabor- » dables, parce qu'ils sont plus heureux ; qu'ils regardent » comme un droit acquis à la prospérité, d'accabler encore » du poids de leur humeur des malheureux qui gémissent » déjà sous le joug de leur autorité et de leur puissance ; » grand Dieu ! serait-ce donc là le privilége des grands ? »

Souvenez-vous ensuite de ce morceau de ***Britannicus*** :

Tout ce que vous voyez conspire à vos désirs ;
Vos jours, toujours sereins, coulent dans les plaisirs ;
L'empire en est pour vous l'inépuisable source ;
Ou si quelque chagrin en interrompt la course,
Tout l'univers, soigneux de les entretenir,
S'empresse à l'effacer de votre souvenir.
Britannicus est seul : quelque ennui qui le presse,
Il ne voit dans son sort que moi qui s'intéresse,
Et n'a pour tout plaisir, seigneur, que quelques pleurs
Qui lui font quelquefois oublier ses malheurs. (Act. II, sc. III.)

Je crois voir, dans la comparaison de ces deux morceaux, le disciple qui tâche de lutter contre le maître. Je vous en montrerais vingt exemples, si je ne craignais d'être long.

Massillon et Cheminais savaient Racine par cœur, et déguisaient les vers de ce divin poëte dans leur prose pieuse. C'est ainsi que plusieurs prédicateurs venaient apprendre chez Baron l'art de la déclamation, et rectifiaient ensuite le geste du comédien par le geste de l'orateur sacré. Rien ne prouve mieux que tous les arts sont frères, quoique les artistes soient bien loin de l'être.

Le malheur des sermons, c'est que ce sont des déclamations dans lesquelles on dit trop souvent le pour et le contre. Le même homme qui, dimanche dernier, assurait qu'il n'y a point de félicité dans la grandeur, que les couronnes sont des épines, que les cours ne renferment que d'illustres malheureux, que la joie n'est répandue que sur le front du pauvre, prêche, le dimanche suivant, que le peuple est condamné à l'affliction et aux larmes, et que les grands de la terre sont plongés dans des délices dangereuses.

Ils disent, dans l'avent, que Dieu est sans cesse occupé du soin de fournir à tous nos besoins, et, en carême, que la terre est maudite. Ces lieux communs les mènent jusqu'au bout de l'année par des phrases fleuries et ennuyeuses.

Les prédicateurs, en Angleterre, ont pris un autre tour qui ne nous conviendrait guère. Le livre de la métaphysique la plus profonde est le recueil des sermons de Clarke. On dirait qu'il n'a prêché que pour les philosophes. Encore ces philosophes auraient pu lui demander à chaque période un long éclaircissement ; et le ***Français à Londres, à qui on ne prouve rien*** (1), aurait bientôt laissé là le prédicateur. Son recueil fait un excellent livre, que très peu de gens sont capables d'entendre. Quelle différence entre les temps et entre les nations ! et qu'il y a loin de frère Garasse et de frère André aux Clarke et aux Massillon !

Dans l'étude que j'ai faite de l'histoire, j'en ai toujours tiré ce fruit, que le temps où nous vivons est de tous les temps le plus éclairé, malgré nos très mauvais livres, et malgré la foule de tant d'insipides journaux ; comme il est le plus heureux, malgré nos calamités passagères. Car quel est l'homme de lettres qui ne sache que le bon goût n'a été le partage de la France qu'à commencer au temps de *Cinna* et des ***Provinciales*** ? Et quel est l'homme un peu versé dans notre histoire qui puisse assigner un temps plus heureux, depuis Clovis, que le temps qui s'est écoulé depuis que Louis XIV commença à régner par lui-même, jusqu'au moment où j'ai l'honneur de vous parler ? Je défie l'homme de la plus mauvaise humeur de me dire quel siècle il voudrait préférer au nôtre.

Il faut être juste : il faut convenir, par exemple, qu'un géomètre de vingt-quatre ans en sait beaucoup plus que Descartes, qu'un vicaire de paroisse prêche plus raisonnablement que le grand-aumônier de Louis XII. La nation est plus instruite, le style en général est meilleur ; par conséquent les esprits sont mieux faits aujourd'hui qu'ils ne l'étaient autrefois.

Vous me direz que nous sommes à présent dans la décadence du siècle, et qu'il y a beaucoup moins de génie et de talents que dans les beaux jours de Louis XIV : oui, le génie baisse et baissera nécessairement ; mais les lumières sont multipliées : mille peintres du temps de Salvator-Rosa ne valaient pas Raphaël et Michel-Ange ; mais ces mille peintres médiocres, que Raphaël et Michel-Ange avaient formés, composaient une école infiniment supérieure à celle que ces deux grands hommes trouvèrent établie de leur temps. Nous n'avons à présent, sur la fin de notre beau siècle, ni de Massillon, ni de Bourdaloue, ni de Bossuet, ni de Fénelon ; mais le plus ennuyeux de nos prédicateurs d'aujourd'hui est un Démosthène en comparaison de tous ceux qui ont prêché depuis saint Rémy jusqu'au frère Garasse.

Il y a plus de distance de la moindre de nos tragédies aux pièces de Jodelle, que de l'***Athalie*** de Racine aux ***Machabées*** de La Motte et au ***Moïse*** de l'abbé Nadal. En un mot, dans tous les arts de l'esprit, nos artistes valent bien moins qu'au commencement du grand siècle et dans ses beaux jours ; mais la nation vaut mieux. Nous sommes inondés, à la vérité, de pitoyables brochures, et les miennes se mêlent à la foule : c'est une multitude prodigieuse de moucherons et de chenilles qui prouvent l'abondance des fruits et des fleurs : vous ne voyez pas de ces insectes dans une terre stérile ; et remarquez que, dans cette foule immense de ces petits écrits, tous effacés les uns par les autres, et tous précipités au bout de quelques jours dans un oubli éternel, il y a quelquefois plus de goût et de finesse que vous n'en trouveriez dans tous les livres écrits avant les ***Lettres provinciales***.

Voilà l'état de nos richesses de l'esprit comparées à une indigence de plus de douze cents années.

Si vous examinez à présent nos mœurs, nos lois, notre gouvernement, notre société, vous trouverez que mon compte est juste. Je date depuis le moment où Louis XIV prit en main les rênes ; et je demande au plus acharné frondeur, au plus triste panégyriste des temps passés, s'il osera comparer les temps où nous vivons à celui où l'archevêque de Paris (1) portait au parlement un poignard dans sa poche. Aimera-t-il mieux le siècle précédent, où l'on tuait le premier ministre (2) à coups de pistolet dans la cour du Louvre, et où l'on condamnait sa femme (3) à être brûlée comme sorcière ? Dix ou douze années du grand Henri IV paraissent heureuses, après quarante ans d'abominations et d'horreurs qui font dresser les cheveux ; mais, pendant ce peu d'années que le meilleur des princes employait à guérir nos blessures, elles saignaient encore de tous côtés : le poison de la Ligue infectait encore les esprits ; les familles étaient divisées ; les mœurs étaient dures ; le fanatisme régnait partout, hormis à la cour. Le commerce commençait à naître, mais on n'en goûtait pas encore les avantages ; la société était sans agréments ; les villes, sans police ; toutes les consolations de la vie manquaient en général aux hommes. Et, pour comble de malheur, Henri IV était haï. Ce grand homme disait au duc de Sully : « Ils ne » me connaissent pas ; ils me regretteront. »

Remontez à travers cent mille assassinats commis au nom de Dieu sur les débris de nos villes en cendres jusqu'au temps de François Ier, vous voyez l'Italie teinte de notre sang, un roi prisonnier dans Madrid, les ennemis au milieu de nos provinces.

Le nom de ***Père du peuple*** est resté à Louis XII ; mais ce père eut des enfants bien malheureux, et le fut lui-même : chassé de l'Italie, dupé par le pape, vaincu par Henri VIII, obligé de donner de l'argent à son vainqueur pour épouser sa sœur, il fut bon roi d'un peuple grossier, pauvre, et privé d'arts et de manufactures. Sa capitale n'était qu'un amas de maisons de bois, de paille, et de plâtre, presque toutes couvertes de chaume. Il vaut mieux, sans doute, vivre sous un bon roi d'un peuple éclairé et opulent, quoique malin et raisonneur.

Plus vous vous enfoncez dans les siècles précédents, plus vous trouvez tout sauvage ; et c'est ce qui rend notre histoire de France si dégoûtante, qu'on a été obligé d'en faire des ***Abrégés chronologiques*** (4) à colonnes, où tout le nécessaire

(1) Le ***Français à Londres***, comédie de Boissy, sc. XVI. (G. A.)

(1) Ou plutôt le coadjuteur Paul de Gondi, cardinal de Retz. (G. A.)
(2) Le maréchal d'Ancre. (G. A.)
(3) Eléonore Galigaï. (G. A.)
(4) Tels que l'***Abregé*** du président Hénault. (G. A.)

se trouve, et où l'inutile seul est omis, pour sauver l'ennui d'une lecture insupportable à ceux de nos compatriotes qui veulent savoir en quelle année la Sorbonne fut fondée, et aux curieux qui doutent si la statue équestre qui est dans la cathédrale gothique de Paris est de Philippe de Valois ou de Philippe-le-Bel.

Ne dissimulons point; nous n'existons que depuis environ six vingts ans : lois, police, discipline militaire, commerce, marine, beaux-arts, magnificence, esprit, goût, tout commence à Louis XIV, et plusieurs avantages se perfectionnent aujourd'hui. C'est là ce que j'ai voulu insinuer, en disant que tout était barbare chez nous auparavant, et que la chaire l'était comme tout le reste. Urceus Codrus ne valait pas trop la peine que je vous parlasse longtemps de lui; mais il m'a fourni des réflexions qui pourront être utiles si vous avez la bonté de les redresser.

P.-S. Dans l'éloge que je viens de faire de ce siècle, dont je vois la fin, je ne prétends point du tout comprendre le libraire (1) qui a imprimé l'*Appel aux nations*, en faveur de Corneille et de Racine, contre Shakespeare et Otway; et j'avouerai sans peine que Robert Estienne imprimait plus correctement que lui. Il a mis des *certitudes* pour des *attitudes; profanes*, pour *anciennes; votre sœur* pour *ma sœur*, et quelques autres contre-sens qui défigurent un peu cette importante brochure. Comme c'est un procès qui doit être jugé à Pétersbourg, à Berlin, à Vienne, à Paris, et à Rome, par les gens qui n'ont rien à faire, il est bon que les pièces ne soient point altérées.

3427. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

Ferney, 27 avril.

« Per Deos immortales, tibi incumbit, Ciceroniane Olivete, » officium (aut onus) reddendi meam generoso Trubleto » epistolam. » Qui a transmis la lettre doit transmettre la réponse; cela est le protocole des négociateurs. Je conçois vos peines, *care Olivete. Qui magis clamat, magis sopit*, comme dit Rabelais. Si jamais vous êtes dégoûté du sanctuaire des Quarante, venez faire un petit tour chez mes compatriotes. Je serais enchanté de vous revoir, et madame Denis partagerait ma joie.

Je parle naïvement à l'abbé Trublet. Vous verrez que je suis tout aussi simple que lui.

Qu'est-ce qu'une consultation de mademoiselle Clairon (2) contre les excommunications? Quel effet cela fait-il? Je vous le demanderais si vous aimiez à écrire; mais vous êtes un paresseux... que j'aime.

3428. — A M. L'ABBÉ TRUBLET.

Au château de Ferney, ce 27 avril.

Votre lettre, et votre procédé généreux (3), monsieur, sont des preuves que vous n'êtes pas mon ennemi, et votre livre vous faisait soupçonner de l'être. J'aime bien mieux en croire votre lettre que votre livre : vous aviez imprimé que je vous faisais bâiller (4), et moi j'ai laissé imprimer que je me mettais à rire. Il résulte de tout cela que vous êtes difficile à amuser, et que je suis mauvais plaisant; mais enfin, en bâillant et en riant, vous voilà mon confrère, et il faut tout oublier en bons chrétiens et en bons académiciens.

Je suis fort content, monsieur, de votre harangue, et très reconnaissant de la bonté que vous avez de me l'envoyer; à l'égard de votre lettre,

Nardi parvus onyx eliciet cadum. (Hor., lib. IV, od. XII.)

Pardon de vous citer Horace, que vos héros, MM. de Fontenelle et de La Motte, ne citaient guère. Je suis obligé, en conscience, de vous dire que je ne suis pas né plus malin que vous, et que, dans le fond, je suis bon homme. Il est vrai qu'ayant fait réflexion, depuis quelques années, qu'on ne gagnait rien à l'être, je me suis mis à être un peu gai, parce qu'on m'a dit que cela est bon pour la santé. D'ailleurs je ne me suis pas cru assez important, assez considérable, pour dédaigner toujours certains illustres ennemis qui m'ont attaqué personnellement pendant une quarantaine d'années, et qui, les uns après les autres, ont essayé de m'accabler, comme si je leur avais disputé un évêché ou une place de fermier général. C'est donc par pure modestie que je leur ai donné enfin sur les doigts. Je me suis cru précisément à leur niveau; *et in arenam cum æqualibus descendi*, comme dit Cicéron.

Croyez, monsieur, que je fais une grande différence entre vous et eux; mais je me souviens que mes rivaux et moi, quand j'étais à Paris, nous étions tous fort peu de chose, de pauvres écoliers du siècle de Louis XIV, les uns en vers, les autres en prose, quelques-uns moitié prose, moitié vers, du nombre desquels j'avais l'honneur d'être; infatigables auteurs de pièces médiocres, grands compositeurs de riens, pesant gravement des œufs de mouche dans des balances de toile d'araignée. Je n'ai presque vu que de la petite charlatanerie : je sens parfaitement la valeur de ce néant; mais comme je sens également le néant de tout le reste, j'imite le *Vejanius* d'Horace :

. . . . . Vejanius, armis
Herculis ad postem fixis, latet abditus agro. (Lib. I, ep. I.)

C'est de cette retraite que je vous dis très sincèrement que je trouve des choses utiles et agréables dans tout ce que vous avez fait, que je vous pardonne cordialement de m'avoir pincé, que je suis fâché de vous avoir donné quelques coups d'épingle, que votre procédé me désarme pour jamais, que bonhomie vaut mieux que raillerie, et que je suis, monsieur mon cher confrère, de tout mon cœur, avec une véritable estime et sans compliment, comme si de rien n'était, votre, etc.

3429. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ferney, par Genève, 27 avril.

J'envoie à mes anges un morceau scientifique (1), en réponse à la généreuse lettre de M. le duc de La Vallière. Je crois que Thieriot fera imprimer tout cela pour l'édification du prochain; mais si Thieriot n'a pas assez de crédit, je me mets toujours sous les ailes de mes anges. Je ne suis pas fâché de faire voir tout doucement que le théâtre est plus ancien que la chaire, et qu'il vaut mieux.

Je ne sais qui a fait la *Consultation de mademoiselle Clairon à un avocat*. Je ne connaissais pas l'anecdote du reposoir et des mille écus; je vois qu'on ne fait rien sur la terre, en enfer, et au ciel, que pour de l'argent; une religion qui veut attacher de l'infamie à *Cinna* est elle-même ce qu'il y a de plus infâme. Il faut pourtant ne pas se mettre en colère; mais comment lire, sans se fâcher, le détestable style du détestable avocat qui a fait un mémoire si inlisible?

On me mande qu'on n'entend pas un mot de ce que dit Lekain, qu'il étouffe de graisse, et que les autres acteurs, excepté mademoiselle Clairon, font étouffer d'ennui : cela est-il vrai? J'en serais fâché pour *Oreste*. Daignez-vous toujours aimer cet *Oreste?* Conservez au moins vos bontés pour celui qui a purgé ce beau sujet des amours ridicules qui l'avaient défiguré.

J'ai peur que le congrès ne commence tard, et que la guerre ne dure longtemps.

M. de Ximenès achève de se ruiner à faire jouer son *Don Carlos* à Lyon, et moi à bâtir une église. Comme le monde est fait!

3430. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

Ferney, 1er mai.

Monsieur, ne jugez pas de mes sentiments par mon long silence; je suis accablé de maladies et de travaux. Horace pourrait me dire :

Tu secanda marmora
Locas sub ipsum funus; et, sepulcri
Immemor, struis domos.
Lib. II, od. XVIII.

Figurez-vous ce que c'est que d'avoir à défricher des déserts, et à faire bâtir des maisons à l'italienne par des Allobroges, d'avoir à finir l'*Histoire du czar Pierre*, et d'ajuster un théâtre pour des gens qui se portent bien, dans le temps qu'on n'en peut plus.

Je crois que le signor Carlo Goldoni y serait lui-même très embarrassé, et qu'il faudrait lui pardonner s'il était un peu paresseux avec ses amis. Je reçois dans le moment son nouveau théâtre. Je partage, monsieur, mes remerciements entre vous et lui. Dès que j'aurai un moment à moi, je lirai ses nouvelles pièces, et je crois que j'y trouverai toujours cette variété et ce naturel charmant qui font son caractère. Je vois avec peine, en ouvrant le livre, qu'il s'intitule *poète*

(1) Prault fils. (G. A.)
(2) En tête du livre de Huerne. (G. A.)
(3) Trublet avait envoyé à Voltaire son discours de réception à l'Académie. (G. A.)
(4) Dans un morceau intitulé, *de la Poésie et des poëtes*. (G. A.)

(1) La lettre au duc de La Vallière. (G. A.

du duc de Parme ; il me semble que Térence ne s'appelait point le poëte de Scipion ; on ne doit être le poëte de personne, surtout quand on est celui du public. Il me paraît que le génie n'est point une charge de cour, et que les beaux-arts ne sont point faits pour être dépendants.

Je présente le sentiment de la plus vive reconnaissance à M. Paradisi. Je me flatte qu'il aura un peu de pitié de mon état, et qu'il trouvera bon que je le joigne ici avec vous, monsieur, au lieu de lui écrire en droiture. Je ne lui manderais pas des choses différentes de celles que je vous dis. Je lui dirais combien je l'estime, et à quel point je suis pénétré de l'honneur qu'il me fait. Vous voyez, monsieur, que je suis obligé de dicter mes lettres. Je n'ai plus la force d'écrire ; j'ai toutes les infirmités de la vieillesse, mais dans le fond du cœur tous les goûts de la jeunesse. Je crois que c'est ce qui me fait vivre. Comptez, monsieur, que tant que je vivrai, je serai fâché que les truites du lac de Genève soient si loin des saucissons de Bologne, et que je serai toujours, avec tous les sentiments que je vous dois, votre serviteur, *di cuore*. V.

3431. — A M. DUCLOS.

A Ferney, 1er mai.

Après le *Dictionnaire de l'Académie*, ouvrage d'autant plus utile que la langue commence à se corrompre, je ne connais point d'entreprise plus digne de l'Académie, et plus honorable pour la littérature, que celle de donner nos auteurs classiques avec des notes instructives.

Voici, monsieur, les propositions que j'ose faire à l'Académie, avec autant de défiance de moi-même que de soumission à ses décisions. Je pense qu'on doit commencer par Pierre Corneille, puisque c'est lui qui commença à rendre notre langue respectable chez les étrangers. Ce qu'il y a de beau chez lui est si sublime, qu'il rend précieux tout ce qui est moins digne de son génie : il me semble que nous devons le regarder du même œil que les Grecs voyaient Homère, le premier en son genre, et l'unique, même avec ses défauts. C'est un si grand mérite d'avoir ouvert la carrière, les inventeurs sont si au-dessus des autres hommes, que la postérité pardonne leurs plus grandes fautes. C'est donc en rendant justice à ce grand homme, et en même temps en marquant les vices de langage où il peut être tombé, et même les fautes contre son art, que je me propose de faire une édition in-4° de ses ouvrages.

J'ose croire, monsieur, que l'Académie ne me désavouera pas, si je propose de faire cette édition pour l'avantage du seul homme qui porte aujourd'hui le nom de Corneille, et pour celui de sa fille.

Je ne peux laisser à mademoiselle Corneille qu'un bien assez médiocre; ce que je dois à ma famille ne me permet pas d'autres arrangements. Nous tâchons, madame Denis et moi, de lui donner une éducation digne de sa naissance. Il me paraît de mon devoir d'instruire l'Académie des calomnies que le nommé Fréron a répandues au sujet de cette éducation. Il dit, dans une des feuilles de cette année, que cette demoiselle, aussi respectable par son infortune et par ses mœurs que par son nom, est élevée chez moi par un bateleur de la Foire, que je loge et que je traite comme mon frère.

Je peux assurer l'Académie, qui s'intéresse au nom de Corneille, et à qui je crois devoir compte de mes démarches, que cette calomnie absurde n'a aucun fondement; que ce prétendu acteur de la Foire est un chirurgien-dentiste du roi de Pologne, qui n'a jamais habité au château de Ferney, et qui n'y est venu exercer son art qu'une seule fois. Je ne conçois pas comment le censeur des feuilles du nommé Fréron a pu laisser passer un mensonge si personnel, si insolent, et si grossier, contre la nièce du grand Corneille.

J'assure l'Académie que cette jeune personne, qui remplit tous les devoirs de la religion et de la société, mérite tout l'intérêt que j'espère qu'on voudra bien prendre à elle. Mon idée est que l'on ouvre une simple souscription, sans rien payer d'avance.

Je ne doute pas que les plus grands seigneurs du royaume, dont plusieurs sont nos confrères, ne s'empressent à souscrire pour quelques exemplaires. Je suis persuadé même que toute la famille royale donnera l'exemple.

Pendant que quelques personnes zélées prendront sur elles le soin généreux de recueillir ces souscriptions, c'est-à-dire seulement le nom des souscripteurs, et devront les remettre à vous, monsieur, ou à celui qui s'en chargera, les meilleurs graveurs de Paris entreprendront les vignettes et les estampes à un prix d'autant plus raisonnable, qu'il s'agit de l'honneur des arts et de la nation. Les planches seront remises ou à l'imprimeur de l'Académie, ou à la personne que vous indiquerez. L'imprimeur m'enverra des caractères qu'il aura fait fondre par le meilleur fondeur de Paris; il me fera venir aussi le meilleur papier de France ; il m'enverra un habile compositeur et un habile ouvrier. Ainsi tout se fera par des Français, et chez des Français. Ce libraire n'aura aucune avance à faire; les deniers de ceux qui acquerront l'ouvrage imprimé seront remis à une personne nommée par l'Académie, et le profit sera partagé entre l'héritier du nom de Corneille et votre libraire, sous le nom duquel les œuvres de Corneille seront imprimées; la plus grosse part, comme de raison, pour M. Corneille.

Je supplie l'Académie de daigner en accepter la dédicace. Chaque amateur souscrira pour tel nombre d'exemplaires qu'il voudra.

Je crois que chaque exemplaire pourra revenir à cinquante livres.

Les sieurs Cramer se feront un plaisir et un honneur de présider sous mes yeux à cet ouvrage; on leur donnera pour leurs honoraires un certain nombre d'exemplaires pour les pays étrangers.

Je prendrai la liberté de consulter quelquefois l'Académie dans le cours de l'impression. Je la supplie d'observer que je ne peux me charger de ce travail, à moins que tout ne se fasse sous mes yeux; ma méthode étant de travailler toujours sur les épreuves des feuilles, attendu que l'esprit semble plus éclairé quand les yeux sont satisfaits. D'ailleurs il m'est impossible de me transplanter, et de quitter un moment un pays que je défriche.

Je peux répondre que l'édition une fois commencée, sera faite au bout de six mois. Telles sont, monsieur, mes propositions, sur lesquelles j'attends les ordres de mes respectables confrères.

Il me paraît que cette entreprise fera quelque honneur à notre siècle et à notre patrie; on verra que nos gens de lettres ne méritaient pas l'outrage qu'on leur a fait, quand on a osé leur imputer des sentiments peu patriotiques, une philosophie dangereuse, et même de l'indifférence pour l'honneur des arts qu'ils cultivent.

J'espère que plusieurs académiciens voudront bien se charger des autres auteurs classiques. M. le cardinal de Bernis et M. l'archevêque de Lyon (1) feraient une chose digne de leur esprit et de leurs places de présider à une édition des *Oraisons funèbres* et des *Sermons* des illustres Bossuet et Massillon. Les *Fables de La Fontaine* ont besoin de notes, surtout pour l'instruction des étrangers. Plus d'un académicien s'offrira à remplir cette tâche, qui paraîtra aussi agréable qu'utile.

Pour moi, j'imagine qu'il me convient d'oser être le commentateur du grand Corneille, non seulement parce qu'il est mon maître, mais parce que l'héritier de son nom est un nouveau motif qui m'attache à la gloire de ce grand homme.

Je vous supplie donc, monsieur, de vouloir bien faire convoquer une assemblée assez nombreuse pour que mes offres soient examinées et rectifiées, et que je me conforme en tout aux ordres que l'Académie voudra bien me faire parvenir par vous, etc.

3432. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1er mai.

Permettez, mes anges, que je fasse passer par vos mains cette lettre à M. Duclos, ou plutôt à l'Académie, en réponse à la proposition que notre secrétaire m'a faite de travailler à donner au public nos auteurs classiques. Il est vrai que j'ai un peu d'occupation; car, excepté de fendre du bois, il n'y a sorte de métier que je ne fasse.

Cependant mettez-vous *Oreste* à l'ombre de vos ailes?

Pardon, encore une fois; mais je n'ai pu m'empêcher de donner beaucoup de temps à cette pièce du temps de François Ier (2). Ce sujet m'a tourné la tête. Vous dites que c'est à peu près ce que j'ai fait de plus mauvais en ce genre; madame Denis soutient que c'est ce que j'ai fait de mieux.

Je vous demande pardon; mais je donne la préférence cette fois-ci à madame Denis. Pour mademoiselle Corneille, elle n'est pas encore dans le secret. Nous lui apprenons toujours à lire, à écrire, à chiffrer, et, dans un an, nous lui ferons lire le *Cid*. Elle n'a pas le nez tourné au tragique. M. de Ximenès n'est pas non plus dans la confidence : il fait jouer cette semaine *Don Carlos* à Lyon, et est trop occupé de sa gloire pour qu'on lui confie des bagatelles.

(1) Montazet. (G. A.)
(2) Le *Droit du Seigneur*. (G. A.)

Mes anges, je suis accablé de tant de riens, si surchargé de billevesées, et si faible, que vous me pardonnerez le laconisme de ma lettre.

Nota bene pourtant que j'ai pris la liberté de vous adresser, par M. Tronchin, ma triste figure pour l'Académie, qui la demande; n'allez pas faire le difficile comme sur la pièce d'Hurtaud. Ayez la bonté de souffrir cette enseigne à bière; je la mets sous votre protection, et Hurtaud aussi, qui brigue, je crois, une place d'Arlequin.

3433. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 mai.

Les divins anges auront de l'*Oreste* tant qu'ils voudront. J'ai relu les fureurs; je n'aime pas ces fureurs étudiées, ces déclamations; je ne les aime pas même dans *Andromaque*. Je ne sais ce qui m'est arrivé, mais je ne suis content ni de ce que je fais, ni de ce que je lis. Il y a surtout une consultation d'avocat, pour mademoiselle Clairon, qui est du style des charniers Saints-Innocents. J'ai pardonné à l'archidiacre (1); j'oublie Fréron; mais Omer me le paiera.

Les jésuites sont bien impudents d'oser dire que frère Lavalette ne faisait pas le commerce, et qu'il ne vendait que les denrées du cru. Je connais un homme d'honneur, un brave corsaire qui l'a vu, déguisé en matelot, courir les colonies anglaises et hollandaises, et qui l'a accompagné dans un voyage à Amsterdam.

Je suis encore plus indigné de tout ce que je vois que de tout ce que je lis. Je regrette fort le chevalier d'Aidie, car il était bien fâché contre le genre humain. Je crois que je n'aime que mes anges et Ferney.

M. le duc de Choiseul m'a écrit une fort jolie lettre; mais il est si grand seigneur que je n'ose l'aimer.

Le cardinal de Bernis est à Lyon. Je ne l'ai pas prié de venir dans mon joli séjour. Je ne suis pas arrangé encore, et il est cardinal.

Je vous demandrai encore en grâce de lire le *Droit du Seigneur*, ou l'*Ecueil du sage*. Je vous dis qu'il faut que vous ayez des âmes de bronze si vous n'en êtes pas contents. Il est vrai que c'est tout autre chose que ce que vous avez vu : mais songeons à *Oreste*.

J'y travaille dans l'instant.

3434. — A M. DAMILAVILLE.

Le 8 mai.

J'envoie aux philosophes le seul exemplaire que j'aie du *Procès du théâtre anglais* (2), seul procès que nous puissions gagner aujourd'hui contre messieurs d'Albion. M. Damilaville, ou M. Thieriot, doit avoir la lettre de M. le duc de La Vallière, et la réponse. M. le duc de La Vallière a lu cette réponse à madame de Pompadour, à M. le duc de Choiseul; ils en ont été très contents, et il me mande qu'il faut sur-le-champ l'imprimer.

Les Anglais nous font bien du mal au dehors, et la superstition au dedans. Ne mettra-t-on point ordre à tout cela? Les échos de nos montagnes nous disent que Belle-Isle est pris (3) : c'est le dernier coup porté à notre commerce maritime. Il faut songer à cultiver la terre.

Voici une lettre pour Protagoras. On n'a d'autre exemplaire de l'*Epître sur l'agriculture* que celui qu'on a reçu, à ce qu'on croit, par la voie des philosophes : on le renverra purgé des fautes typographiques dont il fourmille, avec l'*Appel aux nations*, qui est aussi plein de fautes à chaque page; et il y aura corrections et additions tant qu'on en pourra faire.

Il est fort triste qu'on ait imprimé l'*Epître* à la demoiselle Clairon; le public se soucie fort peu qu'on dise en vers à une actrice qu'elle joue bien; mais il aime fort à voir un pédant, ignorant, et malhonnête homme, démasqué et traîné dans la fange où sa famille aurait dû croupir; un persécuteur de la philosophie et de la littérature, bourgeois insolent, fier de sa petite charge, un délateur absurde de la raison, traité comme il le mérite. C'est précisément le portrait de ce faquin qu'on a retranché; le reste ne valait pas la peine d'être dit.

On embrasse les philosophes, et on les prie d'inspirer pour l'*inf*... toute l'horreur qu'on lui doit.

A-t-on joué *Térée* (4)? Si l'auteur est philosophe, je lui souhaite prospérité. Qu'on lie J.-J.; que tous les frères soient unis.

(1) Trublet. (G. A.)
(2) L'*Appel à toutes les nations*. (G. A.)
(3) Belle-Isle fut pris un mois après. (G. A.)
(4) Cette tragédie ne fut jouée que le 25 mai. (G. A.)

3435. — A M. HELVÉTIUS.

11 mai.

Je suppose, mon cher philosophe, que vous jouissez à présent des douceurs de la retraite à la campagne. Plût à Dieu que vous y goûtassiez les douceurs plus nécessaires d'une entière indépendance, et que vous pussiez vous livrer à ce noble amour de la vérité, sans craindre ses indignes ennemis! Elle est donc plus persécutée que jamais? Voilà un pauvre bavard (1) rayé du tableau des bavards, et la consultation de mademoiselle Clairon incendiée. Une pauvre fille demande à être chrétienne, et on ne veut pas qu'elle le soit. Eh! messieurs les inquisiteurs, accordez-vous donc! Vous condamnez ceux que vous soupçonnez de n'être pas chrétiens; vous brûlez les requêtes des filles qui veulent communier : on ne sait plus comment faire avec vous. Les jansénistes, les convulsionnaires, gouvernent donc Paris! C'est bien pis que le règne des jésuites; il y avait des accommodements avec le ciel, du temps qu'ils avaient du crédit; mais les jansénistes sont impitoyables. Est-ce que la proposition honnête et modeste d'étrangler le dernier jésuite avec les boyaux du dernier janséniste (2) ne pourrait amener les choses à quelque conciliation?

Je suis bien consolé de voir Saurin de l'Académie. Si Le Franc de Pompignan avait eu dans notre troupe l'autorité qu'il y prétendait, j'aurais prié qu'on me rayât du tableau, comme on a exclu Huerne de la matricule des avocats.

Je trouve que notre philosophe Saurin a parlé bien ferme; il y a même un trait (3) qui semble vous regarder, et désigner vos persécuteurs : cela est d'une âme vigoureuse. Saurin a du courage dans l'amitié, et Omer ne le fait pas trembler. Il me revient que cet Omer est fort méprisé de tous les gens qui pensent. Le nombre est petit, je l'avoue; mais il sera toujours respectable : c'est ce petit nombre qui fait le public, le reste est le vulgaire. Travaillez donc pour ce petit public, sans vous exposer à la démence du grand nombre. On n'a point su quel est l'auteur de l'*Oracle des fidèles;* il n'y a point de réponse à ce livre. Je tiens toujours qu'il doit avoir fait un grand effet sur ceux qui l'ont lu avec attention. Il manque à cet ouvrage de l'agrément et de l'éloquence; ce sont là vos armes, daignez vous en servir. Le Nil, disait-on, cachait sa tête, et répandait ses eaux bienfaisantes; faites-en autant, vous jouirez en paix et en secret de votre triomphe. Hélas! vous seriez de notre Académie avec M. Saurin, sans le malheureux conseil qu'on vous donna de demander un privilége; je ne m'en consolerai jamais. Enfin, mon cher philosophe, si vous n'êtes pas mon confrère dans une compagnie qui avait besoin de vous, soyez mon confrère dans le petit nombre des élus qui marchent sur le serpent et sur le basilic. Je vous recommande l'*inf*... Adieu; l'amitié est la consolation de ceux qui se trouvent accablés par les sots et par les méchants.

3436. — A M. DUCLOS.

Aux Délices, 13 mai (4).

Je compte, monsieur, dans une entreprise qui regarde l'honneur de la nation, consulter l'Académie, et je dois d'autant plus recourir à sa décision, pour cette petite préface que je mets au devant du *Cid*, qu'il s'agit ici de l'Académie même et de son fondateur. C'est à elle à m'apprendre si j'ai concilié ce que je dois au public, à Corneille, au cardinal de Richelieu, à elle, et surtout à la vérité.

J'ose croire, monsieur, qu'il ne serait pas mal à propos qu'on indiquât une assemblée extraordinaire. Je vous préviens d'abord que je tiens de M. de Vendôme l'anecdote dont je parle (5). Vous sentez combien elle est vraisemblable, et que je n'oserais la rapporter si elle n'était très vraie.

Il me paraît qu'il ne sera pas indifférent qu'on sache que l'Académie daigne s'intéresser à mon projet. Le roi, notre protecteur, est le premier à donner l'exemple. Sa générosité charme tous les gens de lettres. Corneille sera plus honoré cent ans après sa mort qu'il ne le fut de son vivant; c'est à moi de ne pas flétrir ses lauriers en y touchant.

Je vous enverrai l'*Horace* de Corneille avec les notes, dès que vous m'assurerez qu'on voudra bien les examiner.

(1) Huerne de La Motte. (G. A.)
(2) Voyez la lettre à d'Alembert du 7 mai. (G. A.)
(3) « Les hommes qui portent envie. » (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(5) L'anecdote sur la *Comédie des Tuileries*. Voyez tome IV, page 388. (G. A.)

3437. — A M. LE COMTE DE KEYSERLING,

A VIENNE.

Aux Délices, près Genève, 14 mai.

Monsieur, voici un essai de ce que vous m'avez demandé; je vous prie de le lire, et de l'envoyer à M. de Schowalow. Vous vous apercevez que j'ai travaillé sur des mémoires que je me suis procurés. C'est à M. de Schowalow à décider si ces mémoires de ministres oculaires, qui sont très véridiques, doivent être employés ou non. Comme je ne suis dans mon travail que le secrétaire de M. de Schowalow, je ne veux rien dire qui ne soit conforme à ses vues et au juste ménagement qu'il doit garder.

Si j'avais plus de santé et moins d'affaires, je le servirais mieux; mais je lui donne du moins les témoignages du zèle le plus empressé, et de la plus grande envie de lui plaire. Regardez-moi comme un ami pénétré de votre mérite, qui vous chérit et qui vous respecte.

3438. — A M. DE CIDEVILLE.

Aux Délices, le 20 mai.

Mon cher et ancien ami, nos ermitages entendent souvent prononcer votre nom. Nous disons plus d'une fois : Que n'est-il ici! il ferait des vers galants pour la nièce du grand Corneille, nous parlerions ensemble de *Cinna*, et nous conviendrions qu'*Athalie*, qui est le chef-d'œuvre de la belle poésie, n'en est pas moins le chef-d'œuvre du fanatisme.

Il me semble que Grégoire VII et Innocent IV ressemblent à Joad, comme Ravaillac ressemble à Damiens.

Il me souvient d'un poëme intitulé la *Pucelle*, que, par parenthèse, personne ne connaît. Il y a dans ce poëme une petite liste des assassins sacrés, pas si petite pourtant; elle finit ainsi :

Et Mérobad, assassin d'Itobad,
Et Benadad, et la reine Athalie
Si méchamment mise à mort par JOAD. (Chant XVI.)

Vous voyez, mon cher ami, que vous vous êtes rencontré avec cet auteur.

Je pardonne donc à tous ceux dont je me suis moqué, et notamment à l'archidiacre Trublet, et même à frère Berthier, à condition que les jésuites, que j'ai dépossédés d'un bien qu'ils avaient usurpé à ma porte, paieront leur contingent de la somme à quoi tous les frères sont condamnés solidairement.

J'ai un beau procès contre un promoteur (1). Ainsi je finis, mon ancien ami, en vous envoyant une petite réponse faite à la hâte pour votre très aimable dame (2). Je la fais courte, pour ne pas enfler le paquet; c'est la troisième d'aujourd'hui dans ce goût, et le *Czar* m'appelle. *Vale.*

3439. — A M. IMBERT.

20 mai (3).

Il y a longtemps, monsieur, que j'aurais dû vous remercier de votre lettre et de vos offres également obligeantes. Pardonnez à un malade, à un maçon, à un agriculteur accablé de petits maux et de petits détails, si je n'ai pas eu l'honneur de vous répondre plus tôt.

La bienveillance que vous témoignez pour les talents et pour le mérite de l'excellent acteur (4), que je regarde comme mon ami, exige ma reconnaissance. Je doute fort que vos occupations (5) vous laissent le temps d'aller aux spectacles. C'est pourtant un délassement fort honnête, quoi qu'en dise le bâtonnier (6) des avocats de Paris; et ceux qui sont à la tête de la police savent assez combien les spectacles sont utiles. Je suis fâché que, dans un siècle aussi éclairé que le nôtre, il se trouve encore des personnes qui veulent flétrir un art qui fait l'honneur de la France. Il me paraît, par votre lettre, qu'il a encore de zélés partisans.

J'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissant serviteur.

3440. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 mai.

Mes anges, mon noble courroux contre maître Le Dain et consorts commence à s'apaiser un peu, puisque maître Loyola a eu sur les doigts; mais cette noble colère renaît contre tout prêtre, à l'occasion d'un beau procès qu'on me fait pour des murs de cimetière. Je bâtissais une jolie église dans un désert; je n'essuie que des chicanes affreuses pour prix de mes bienfaits. Ce qu'il y a de pis, c'est que cet abominable procès me fait perdre mon temps, trésor plus précieux que l'argent qu'il me coûte. Adieu le *Czar*, adieu l'*Histoire générale*, et tragédie, et comédie, et amusements de la campagne, et défrichements. Il faut combattre, et je suis très malade : voilà mon état.

Je vous enverrai pourtant, mes divins anges, ce *Droit du Seigneur*, ou l'*Ecueil du Sage;* mais voici ce qui m'est arrivé. J'en avais deux copies; on a fait partir deux seconds actes, au lieu du premier et du second, dans le paquet destiné à celui qui doit faire présenter cet anonyme. Dès que la méprise sera réparée, et qu'un de mes seconds actes sera revenu, vous aurez les cinq. Mais, hélas! à présent je ne suis ni plaisant ni touchant, je ne suis que M. Chicaneau : voilà une triste fin. Il valait mieux mourir d'une tragédie que d'un procès.

Priez Dieu, mes anges gardiens, pour que j'aie assez de tête pour soutenir tout cela. Il me semble qu'il faut de la santé pour avoir l'esprit courageux. Mon cœur ne se ressent point de mon état; il est plus à vous que jamais.

3441. — A M. FABRY.

Ferney, 22 mai (1).

Il est bien doux, mon cher monsieur, d'être servi si à point nommé par un ami aussi bienfaisant et aussi éclairé que vous l'êtes. Vos bons offices sont plus chers à madame Denis et à moi, que le procédé d'un promoteur très ignorant n'est odieux. Il s'est conduit d'une manière qui mérite d'être réprimée par le parlement : il a osé défendre, au nom de l'évêque, aux habitants de Ferney, de s'assembler et de délibérer, selon l'usage, au sujet de leur église.

Tous les habitants sont venus aujourd'hui nous trouver d'un commun accord. La convocation s'est faite en règle. Ils ont dressé par devant notaire un acte, par lequel ils ratifient la convention de leur syndic et du curé avec madame Denis et moi. Ils désavouent tout ce qui s'est pu faire et dire contre le dessein le plus noble et le plus généreux; ils approuvent tout et nous remercient de nos bontés.

Ils ont déposé de l'insolence du promoteur, qui a pris sur lui de leur défendre de s'assembler. Le curé s'est joint à nous par un acte particulier. Mallet de Genève, qui est un très méchant homme, est l'unique cause de cette levée de boucliers. C'est lui qui avait excité deux ou trois séditieux du village à s'aller plaindre au promoteur, et à se soulever contre leur syndic, contre leur curé et contre nous. Ces séditieux, pour couvrir leur délit, ont signé aujourd'hui l'acte d'approbation, comme les autres. Nous envoyons toutes ces pièces au parlement, et nous nous mettons, le curé, la communauté et le seigneur et dame de Ferney, sous la protection de la cour, contre les entreprises du promoteur d'un évêque savoyard (2), qui n'est pas roi de France. Nous requérons dépens, dommages et intérêts, contre ceux qui nous ont troublés dans la fabrique de notre église, ou plutôt dans la réparation d'icelle, et qui nous coûtent plus de mille écus.

Nous nous flattons d'apprendre aux prêtres qu'ils ne sont pas les maîtres du royaume.

Je rends compte à M. le duc de Choiseul de cet attentat des officiers d'un évêque étranger.

Nous vous réitérons, monsieur, ma nièce et moi, nos très humbles et très tendres remercîments; nous comptons sur votre amitié, comme sur votre zèle pour les droits des citoyens, et nous nous souviendrons toute notre vie du service que vous voulez bien nous rendre.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec l'attachement le plus inviolable, votre très humble et très obéissant serviteur.

3442. — A M. DAMILAVILLE.

Le 24 mai.

On est accablé d'affaires et de travaux. Il faut défricher une lieue de bruyères et l'*Histoire de Pierre Ier*, faire réimprimer l'*Histoire générale*, où le genre humain sera peint trait pour trait, et ne le sera pas en beau.

On demande le plus profond secret sur la pièce (3) du conseiller de Dijon.

(1) Voyez la lettre à Fabry du 22 mai. (G. A.)
(2) Voyez, tome VI, l'*Epître à madame Elie de Beaumont*. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(4) Lekain. (G. A.)
(5) Cet Imbert était receveur-général des domaines. (G. A.)
(6) Dains, dénonciateur de Huerne. (G. A.)

(2) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(1) Biord, évêque d'Annecy. (G. A.)
(3) Le *Droit du Seigneur*. (G. A.)

On n'a plus la petite épître à mademoiselle Clairon : ce sont des bagatelles qu'on a faites en déjeunant, et dont on ne se souvient plus.

Le nom du vengeur de Corneille contre les Anglais ne doit point être mis à cette brochure (1). Jamais de nom : à quoi bon ? Si on trouve quelque rogaton, on l'enverra; mais les rogatons sont aux Délices.

Mademoiselle Corneille a l'âme aussi sublime que son grand-oncle; elle mérite tout ce que je fais pour son nom. J'ai relu le *Cid;* Pierre, je vous adore !

Le Dain (2) est un grand fat, et l'avocat condamné un pauvre homme. Paris est bien fou.

Quand M. Thieriot aura fait jouer la pièce bourguignonne (3), qu'il vienne à Ferney et aux Délices.

La Lettre à l'Académie (4) n'est qu'un détail de librairie; et d'ailleurs on ne doit point l'imprimer sans son ordre. *Valete.*

N. B. Je serais bien surpris si ce pédant Daguesseau, si ce plat janséniste, ennemi des gens de lettres, avait fait quelque chose de passable sur l'art du théâtre (5). Il aurait bien mieux fait d'aller voir *Cinna* et *Phèdre.* C'était un homme très médiocre, un demi-savant orgueilleux; et si j'avais été à l'Académie...

3443. — A M. BERTRAND.

Ferney, 24 mai.

M. de Voltaire et madame Denis seront enchantés de revoir M. Bertrand. Ils lui enverraient un carrosse, s'ils avaient actuellement des chevaux à leur disposition. Sitôt que les chevaux seront revenus, on sera aux ordres de M. Bertrand.

3444. — A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

Ferney, par Genève, 24 mai.

Monsieur, j'ai reçu par madame la comtesse de Bentinck, digne d'être connue de vous et d'être votre amie, la lettre dont vous m'avez honoré en date du 11-22 avril. Je savais déjà, monsieur, que vous aviez reçu sept lettres à la fois de M. de Soltikof, écrites en divers temps. Je vous en ai écrit plus de douze depuis le commencement de l'année (6). Il y a longtemps que votre excellence m'a fait l'honneur de m'écrire que les infidèles dans les postes et dans les voitures publiques sont une suite des fléaux de la guerre; je m'en suis aperçu plus d'une fois avec douleur. La triste aventure de M. Pouschkin a été encore un nouvel obstacle à notre correspondance, et à la continuation des travaux auxquels je me suis voué avec tant de zèle. J'ai tout abandonné, pour m'occuper uniquement du second tome de l'*Histoire de Pierre-le-Grand.* J'ai été assez heureux pour trouver à acheter les manuscrits d'un homme qui avait demeuré très longtemps en Russie. Je me suis procuré encore la plupart des négociations du comte de Bassevitz. Aidé de ces matériaux, j'en ai supprimé tout ce qui pourrait être défavorable, et j'en ai tiré ce qui pourrait relever la gloire de votre patrie. Je vais porter quelques nouveaux cahiers à M. de Soltikof. Je vous jure que si j'avais eu de la santé, je vous aurais épargné, et à moi-même, tant de peines et tant d'inquiétudes; j'aurais fait le voyage de Pétersbourg, soit avec M. le marquis de L'Hospital, soit avec M. le baron de Breteuil : mais puisque la consolation de vous faire ma cour, de recevoir vos ordres de bouche, et de travailler sous vos yeux, m'est refusée, je tâcherai d'y suppléer de loin, en vous servant autant que je le pourrai.

M. de Soltikof me tient quelquefois lieu de vous, monsieur; il me semble que j'ai l'honneur de vous voir et de vous entendre quand il me parle de vous, quand il me fait le portrait de votre belle âme, de votre caractère généreux et bienfaisant, de votre amour pour les arts, et de la protection que vous donnez au mérite en tout genre. Soyez bien sûr que de tous ces mérites que vous encouragez, celui de M. de Soltikof répond le mieux à vos intentions. Il passe des journées entières à s'instruire, et les moments qu'il veut bien me donner sont employés à me parler de vous avec la plus tendre reconnaissance. Son cœur est digne de son esprit; il échaufferait mon zèle, si ce zèle pouvait avoir besoin d'être excité.

Je crois pouvoir ajouter à cette lettre que, depuis les reproches cruels que m'a faits un certain homme (1) d'écrire l'*Histoire des ours et des loups,* je n'ai plus aucun commerce avec lui. Je sais très bien qui sont ces loups; et si je pouvais me flatter que la plus auguste des bergères, qui conduit avec douceur de beaux troupeaux, daigne être contente de ce que je fais pour son père, je serais bien dédommagé de la perte que je fais de la protection d'un des gros loups de ce monde.

J'ai l'honneur d'être avec l'attachement le plus inviolable et le plus tendre respect, monsieur, de votre excellence, la très humble, etc.

Le vieux Mouton broutant au pied des Alpes.

3445. — A MADAME DE FONTAINE.

31 mai.

Ma chère nièce, à présent que vous avez passé huit jours avec M. de Silhouette, vous devez savoir l'histoire de la finance sur le bout de votre doigt. Je crois qu'il pense comme l'*Ami des hommes* (2), qu'il n'est pas l'ami d'un tas de fripons qui ont su se faire respecter et se rendre nécessaires, en s'appropriant l'argent comptant de la nation; mais je crois que M. de Silhouette est un médecin qui a voulu donner trop tôt l'émétique à son malade. Le duc de Sully ne put remettre l'ordre dans les finances que pendant la paix. Je sais que les déprédations sont horribles, et je sais aussi que ceux qui ont été assez puissants pour les faire le sont assez pour n'être pas punis. Ma chère nièce, tout ceci est un naufrage; *sauve qui peut !* est la devise de chaque pauvre particulier. Cultivons donc notre jardin comme Candide : Cérès, Pomone, et Flore, sont de grandes saintes, mais il faut fêter aussi les Muses.

J'aurai peut-être fait encore une tragédie avant que la petite Corneille ait lu le *Cid.* Il me semble que je fais plus qu'elle pour la gloire de son nom : j'entreprends une édition de Corneille, avec des remarques qui peuvent être instructives pour les étrangers, et même pour les gens de mon pays. L'Académie doit faire imprimer nos meilleurs auteurs du siècle de Louis XIV dans ce goût; du moins elle en a le projet, et j'en commence l'exécution. Cette édition de Corneille sera magnifique, et le produit sera pour l'enfant qui porte ce nom, et pour son pauvre père, qui ne savait pas, il y a quatre ans, qu'il y eût jamais eu un Pierre Corneille au monde.

Le parlement prend mal son temps pour se déclarer contre les spectacles, et pour faire brûler, par l'exécuteur des hautes-œuvres, l'œuvre d'un pauvre avocat (3) qui vient de donner une très ennuyeuse mais très sage consultation sur l'excommunication des comédiens. Les jansénistes et les convulsionnaires triomphent au parlement; mais ils n'empêcheront pas mademoiselle Clairon de faire verser des larmes à ceux qui sont dignes de pleurer; et les pédants, ennemis des plaisirs honnêtes, perdront toujours leur cause au parlement du parterre et des loges.

Je crois que la petite brochure (4) de M. Dardelle pourra vous divertir : je vous l'envoie, en vous embrassant vous et les vôtres de tout mon cœur.

3446. — A MADAME D'ÉPINAY.

Mai.

Je renvoie à M. Dardelle, sous les auspices de ma belle philosophe, les exemplaires qu'il m'avait fait tenir, et dont on ne peut faire aucun usage dans nos cantons. Si d'ailleurs il y a dans cet écrit quelque chose contre les mœurs, usages, église, coutumes du pays de M. Dardelle, je le condamne de cœur et de bouche. Je suis très fâché d'avance que l'ouvrage m'ait été communiqué; et je serais au désespoir que l'infâme eût sur moi la moindre prise. Je m'en remets à la bonté, à la sagesse, à la discrétion, et à la piété de ma belle philosophe.

3447. — A M. DAMILAVILLE.

Mai.

Pourrait-on déterrer dans Paris quelque pauvre diable d'avocat, non pas dans le goût de Le Dain, mais un de ces gens qui, étant gradués et mourant de faim, pourraient être juges de village ? Si je pouvais rencontrer un animal de cette es-

(1) L'*Appel aux nations.* (G. A.)
(2) Son vrai nom était Dains. (G. A.)
(3) Toujours le *Droit du Seigneur.* (G. A.)
(4) Lettre à Duclos du 1er mai. (G. A.)
(5) Il a fait des *Remarques* sur l'imitation par rapport à la tragédie. (G. A.)
(6) On n'en a que deux. (G. A.)

(1) Frédéric II. (G. A.)
(2) Le marquis de Mirabeau. (G. A.)
(3) Huerne de La Motte. (G. A.)
(4) La *Conversation de M. l'intendant des Menus.* Voyez, tome VI, aux DIALOGUES. Dardelle est le pseudonyme de Voltaire pour cet opuscule. (G. A.)

pèce, je le ferais juge de mes petites terres de Tournay et Ferney: il serait chauffé, rasé, alimenté, porté, payé (1).

J'ai un besoin pressant du malheureux *Droit ecclésiastique*, qui ne devrait pas être un droit. J'ai un procès pour un cimetière. Il faut défendre les vivants et les morts contre les gens d'église. Mille pardons de mes importunités, mes chers philosophes.

Mes compliments de condoléance à frère Berthier et à frère La Valette; mille louanges à maître Le Dain, qui traite Corneille d'infâme; mais il ne faut montrer la *Conversation de l'abbé Grizel et de l'intendant des Menus* qu'au petit nombre des élus dont la conversation vaut mieux que celle de maître Le Dain. On supplie les philosophes de ne montrer le cher *Grizel* qu'aux gens dignes d'eux, c'est-à-dire à peu de personnes.

Je souhaite que M. Lemierre soit bien damné, bien excommunié, et que sa pièce réussisse beaucoup; car on dit que c'est un homme de mérite, et qui est de bon parti. Je prie les frères de vouloir bien m'envoyer des nouvelles de *Térée*.

Courez tous sus à l'*inf*... habilement. Ce qui m'intéresse, c'est la propagation de la foi, de la vérité, le progrès de la philosophie, et l'avilissement de l'*inf*....

Je vous donne ma bénédiction du fond de mon cabinet et de mon cœur.

3448. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Mai.

Ce n'est pas ma faute, ô chers anges! si M. Dardelle a fait la sottise ci-jointe. Je la condamne comme outrecuidante; mais je pardonne à ce pauvre Dardelle, qui a fait, je crois, quelques comédies, et qui ne peut souffrir qu'on l'appelle infâme. Ce monde est une guerre : ce Dardelle est un vieux soldat qui probablement mourra les armes à la main.

Pour moi, mes divins anges, je travaillerai pour le *tripot*, malgré ce beau titre d'infâme que ce maraud de Le Dain nous donne si libéralement. Et vous autres, protecteurs du *tripot*, n'avez-vous pas aussi votre dose d'infamie?

Eh bien! que fait *Térée?* que fera *Oreste?*

Pièce nouvelle *à remotis*.

La czarine impératrice de toute Russie veut la moitié de son *Czar*, qui lui manque.

Ah! si vous saviez combien j'ai de fardeaux à porter, et combien je suis faible, vous me plaindriez.

N. B. Si Corneille n'était pas né en France, j'aurais en horreur un pays qui a fait naître Le Dain et Omer.

3449. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Mai.

Fi, les vilains hommes qui boivent de ça! Donnez-m'en encore pour trois sous, disait une brave Allemande.

Vous en voulez donc encore, mes divins anges? En voici, et grand bien vous fasse! Toute la cargaison est pour le petit troupeau des honnêtes gens; les libraires n'en doivent point tâter, et le pain des forts ne doit pas être jeté aux chiens.

Laissez là vos procès; donnez-nous des tragédies. Cela est bientôt dit. Voici, mes divins anges, le commentaire de votre texte : Vous faites des dépenses considérables pour rebâtir une église; des prêtres vous font un procès criminel pour des os de morts dérangés dans un cimetière, et ils veulent que vous soyez puni de vos bienfaits; vous êtes uni avec vos vassaux et avec votre curé; vous avez une procuration d'eux tous pour appeler comme d'abus au parlement; les entrepreneurs restent les bras croisés, et demandent des dommages : abandonnez les entrepreneurs, votre curé, vos vassaux; laissez là les intérêts du corps de la noblesse, qu'elle vous a fait l'honneur de vous confier; voyez périr une malheureuse petite province que vous commenciez à tirer de la plus horrible misère; laissez là les défrichements, les desséchements des marais; le tout pour nous faire vite une mauvaise tragédie qui ne pourra certainement être que détestable au milieu de tous ces tracas.

O anges! que me demandez-vous? Pour Dieu, laissez-moi achever mes affaires. Je me suis fait une patrie et des devoirs; qui m'exhortera mieux que vous à les remplir? Il faut avoir l'esprit net pour faire une tragédie; laissez-moi nettoyer ma tête.

A propos de scandale du texte, en avez-vous jamais vu un qui approche de celui d'Oolla et d'Ooliba, dans la *Lettre de* ce cher *M. Eratou à* ce cher *M. Clocpicre* (2)?

On dit qu'il y a trois jeunes gens qui s'élèvent : un Eratou, un Clocpicre, et un Dardelle, et qu'ils promettent beaucoup.

Quoi, *Térée* honni! *Philomèle* sifflée au printemps! cela n'est pas juste.

Faire payer le magasin de Vesel à M. de Prusse, voilà ce qui me paraît juste, ou du moins très bien fait.

Mais ce pauvre Lekain! Ah! quand il serait beau comme le jour, il n'aurait rien eu.

Et l'ami Pompignan qui fait la *Vie du feu duc de Bourgogne*, et qui a prononcé un beau discours sur l'amour de Dieu!

Dieu conserve longtemps le roi!

3450. — A M. DE CHENEVIÈRES.

1er juin (1).

On m'a dit, mon cher ami, que madame de Paulmy (2) mérite les jolis vers que vous avez faits pour elle. Je ne crois pas qu'elle en reçoive de pareils des palatins et des starostes.

Il y a bien longtemps que je ne vous ai donné signe de vie; mais c'est que je ne suis pas en vie. J'ai été accablé de mille petites affaires qui font mourir en détail : les procès inévitables quand on a des terres, des défrichements, des desséchements de marais.

Est-il bien vrai que M. de Bussy est parti pour l'Angleterre (3)? Nous aurons donc la paix, et nous en aurons l'obligation à M. le duc de Choiseul. Que de fêtes et que de mauvais vers il essuiera, du moins de ma part!

3451. — A M. LEKAIN.

Aux Délices, 2 juin (4).

Mon cher Roscius, vous n'êtes pas heureux, et à vous rien. Et ce privilége (5)? est-ce moins que rien? Ne le lâchez point pourtant, sans que Prault petit-fils vous paie. Ma santé est bien faible, et il y a grande apparence que je ne serai plus excommunié; mais, à ma place, vous aurez force jeunes gens qui se damneront volontiers avec vous. Mes respects à maître Le Dain, quand vous le verrez : pour le sieur Dardelle (6), c'est un mécréant avec lequel je ne veux avoir aucun commerce. Je vous embrasse de tout mon cœur, et vous exhorte à faire votre salut le plus tôt que vous pourrez.

3452. — A M. ARNOULT.

A Ferney, le 5 juin.

J'ai peur, monsieur, de vous avoir fait envisager l'aventure de mon église comme une affaire plus considérable qu'elle ne l'est en effet. Je pense que nous ne serions réduits, le curé, les paroissiens, et moi, à en appeler comme d'abus, qu'en cas que notre official de village nous fît signifier quelque grimoire, comme je le craignais dans les premiers moments de cette sottise.

J'ai fait venir de Paris le seul livre qui traite, dit-on, de ces besognes : c'est la *Pratique de la juridiction ecclésiastique* de Ducasse, grand-vicaire en son vivant. Ce livre, assez mauvais, ne m'a donné aucune lumière; et c'est ce qui arrive presque toujours en affaires. Le bruit public, dans le petit pays sauvage de Gex, est qu'on se repent de cette équipée; mais qui paiera les frais de leur procédure? On ne m'a rien fait signifier; mais je présume que je n'ai d'autre chose à faire qu'à continuer mon bâtiment. Quand j'aurai achevé mon église, il faudra bien qu'on la bénisse; et je ne vois pas, quand je suis d'accord avec tous les paroissiens, qu'on puisse me faire de chicane. Je sens bien qu'il est désagréable d'avoir été si mal payé de mes bienfaits; mais je ne crois pas que je doive faire un procès à mes chevaux s'ils ruent dans l'écurie que je leur ai fait bâtir.

Pour l'affaire du curé de Moëns (7), la sentence de Gex me paraît ridicule. Je ne sais si vous êtes chargé de cette affaire : je le souhaite au moins, pour apprendre aux curés de ce canton barbare à ne pas employer leur temps à distribuer des coups de bâton aux hommes, aux femmes, et aux petits

(1) Voyez le *Joueur* de Regnard, act. III, sc. III. (G. A.)

(2) Voyez, tome VI, cette lettre en tête du *Cantique des cantiques*. (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(2) Femme du marquis de Paulmy, ambassadeur en Pologne, et fille du président Fyot de La Marche. (G. A.)

(3) Bussy, premier commis aux affaires étrangères, venait, en effet, de partir. Le même jour 23 mai, qu'il s'embarquait à Calais, l'envoyé anglais Stanley s'embarquait à Douvres pour Versailles. (G. A.)

(4) C'est à tort que M. Beuchot a mis cette lettre à l'année 1762; elle est de 1761. (G. A.)

(5) Sans doute celui de *Tancrède*. (G. A.)

(6) Le Dialogue XI était signé de ce nom. (G. A.)

(7) Ancian fut condamné à quinze cents livres de dommages et intérêts. (G. A.)

garçons; le zèle de la maison du Seigneur ne doit pas aller jusqu'à assommer les gens.

J'ai l'honneur d'être, etc.

3453. — A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

A Ferney, 8 juin.

Monsieur, votre très aimable M. Soltikof vient de me régaler d'un gros paquet dont votre excellence m'honore. Il contient les estampes d'un grand homme, quelques lettres de lui, et une de vous, monsieur, qui m'est aussi précieuse, pour le moins, que tout le reste. Mon premier devoir est de vous faire mes remerciements, et de vous assurer que je me conformerai à toutes vos intentions. Je bâtis pour vous la maison dont vous m'avez fourni les matériaux; il est juste que vous soyez logé à votre aise.

Je crois avoir déjà rempli une partie de vos vues, en déclarant que je ne prétendais pas faire l'histoire secrète de Pierre-le-Grand, et en trompant ainsi la malignité de ceux qui haïssent sa gloire et celle de votre empire. Je sais bien que, dans les commencements, je ne pouvais pas faire taire l'envie; mais si l'ouvrage est écrit de manière à intéresser les lecteurs, le livre reste, et les critiques s'évanouissent. C'est ce qui est arrivé à l'*Histoire de Charles XII*, longtemps combattue, et enfin reconnue pour véritable. Le certificat du roi Stanislas (1) ne porte que sur les faits militaires et politiques; ce certificat est déjà une grande présomption en faveur de la vérité avec laquelle j'écris l'histoire de votre législateur; et des preuves plus fortes se tireront des mémoires que votre excellence daignera me communiquer. Je n'ai pris, dans les mémoires de M. Bassevitz, et dans ceux que je me suis procurés, que ce qui peut contribuer à la gloire de votre patrie et à celle de Pierre Ier; j'abandonne le reste à la malignité de vos ennemis et des miens. M. le duc de Choiseul et tous nos meilleurs juges ont trouvé que j'ai fait voir assez heureusement, dans ma préface, qu'il ne faut écrire que ce qui est digne de la postérité, et qu'il faut laisser les petits détails aux petits faiseurs d'anecdotes. Ce sera à vous, monsieur, à me prescrire l'usage que je devrai faire des particularités que les mémoires manuscrits de M. de Bassevitz m'ont fournies. Encore une fois, je ne suis que votre secrétaire. Il est bien vrai que vous avez choisi un secrétaire trop vieux et trop malade; mais il vous consacre avec joie le peu de temps qui lui reste à vivre. J'admirais Pierre Ier en bien des choses, et vous me l'avez fait aimer. Le bien que vous faites aux lettres dans votre patrie me la rend chère. Quelqu'un a fait le *Russe à Paris* (2); je me regarde comme un Français en Russie. Disposez d'un homme qui sera, tant qu'il respirera, avec l'attachement le plus vrai, et les sentiments les plus remplis de respect et d'estime, etc.

3454. — A M. ARNOULT.

Le 9 juin.

J'ai fait usage sur-le-champ, monsieur, de vos bons avis et de votre modèle de sommation auprès du pauvre promoteur savoyard, et du malin procureur du roi de la caverne de Gex. Je n'ai pu parler de ma nef, qui, n'étant point encore abattue quand je vous envoyai mes paperasses, rendait mon église très idoine à dire et à entendre messe; car, selon Ducasse et selon le droit ecclésiastique, on peut dire messe quand la majeure partie de l'église n'est point entamée; mais ayant depuis fait jeter la nef par terre avec partie du chœur, et ayant rebâti à mesure, il n'y avait plus moyen de se plaindre qu'on allât célébrer ailleurs. Je ne prétends point toucher à l'encensoir; mais quand j'aurai achevé mon église, ce sera à l'évêque d'Annecy à voir s'il la veut rebénir ou non, et m'excommunier comme je le mérite, pour m'être ruiné à faire des pilastres d'une pierre aussi chère et aussi belle que le marbre. Je suis le martyr de mon zèle et de ma piété : une bonne âme trouve ses consolations dans sa conscience.

En qualité de possesseur de terres et de bâtisseur d'églises, j'ai des procès sacrés et profanes; les prêtres et les huguenots sont conjurés contre moi. Un Mallet vous a consulté, monsieur, pour avoir un chemin à travers mes jardins; je vous supplie de ne point aider ce mécréant contre moi, et d'être l'avocat des fidèles. Je me fais votre client, et je crois que je vais finir ma vie comme M. Chicaneau, à cela près que je voudrais me loger auprès de mon avocat, comme il se logeait près de son juge, et que je n'en peux venir à bout, étant obligé de faire ici mon métier de maçon et de laboureur, qui va devant celui de plaideur.

J'ai l'honneur d'être, etc.

(1) Voyez ce certificat en tête de l'*Histoire de Charles XII*. (G. A.)

(2) Voyez, tome VI, aux SATIRES. (G. A.)

3455. — A M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEY.

Ferney, 9 juin.

Quoique je sente parfaitement, mon cher président, que ce n'est qu'à vous que je dois l'honneur d'être Bourguignon (1), cependant je crois de mon devoir de remercier l'Académie, et encore plus de mon devoir de faire passer le remerciement par vos mains. Vous avez, je crois, un confrère infiniment aimable, c'est M. de Quintin (2) : non seulement il m'écrit des lettres charmantes, mais je lui ai obligation. Il mérite bien mes remerciements autant que l'Académie. Vous voilà chargé de ma reconnaissance, j'en aurai bien davantage si vous venez dans mes cabanes; M. de La Marche me le fait espérer. Je suis bien malingre, mais je tâcherai de vivre jusqu'au mois de septembre pour vous recevoir; vous savez peut-être que j'ai des procès pour le sacré et pour le profane. Puisque je suis en train de m'adresser à vos bontés, souffrez encore que je mette dans ce paquet une lettre pour mon avocat, M. Arnoult, qui me paraît homme d'esprit.

Mille pardons, et mille remerciements.

(1) C'est-à-dire d'être membre de l'Académie de Dijon. (G. A.)

(2) Louis Quarré de Quintin, nommé procureur-général au parlement de Bourgogne en 1724, l'un des directeurs de l'académie de Dijon en 1762, procureur-général démissionnaire en 1765, mort à Dijon en 1768.

« Le procès de Voltaire pour le sacré, dit C. X. Girault, avait pour cause quelques formalités ecclésiastiques qu'il avait omises avant de commencer les constructions de l'église qu'il fit édifier à Ferney, et sur le fronton de laquelle il avait fait placer l'inscription : DEO EREXIT VOLTAIRE. »

Quant au procès pour le profane, il ne roulait pas sur quelques contestations avec de Brosses au sujet de la terre de Tournay, comme le croit C. X. Girault. Il était relatif à un droit de passage à travers les jardins de Ferney. Voyez la lettre à Arnoult, du 9 juin 1761. (G. A.)

3456. — A CHARLES-THÉODORE,

ÉLECTEUR PALATIN.

A Ferney, le 9 juin.

Est-ce une fille, est-ce un garçon?
Je n'en sais rien; la Providence
Ne dit point son secret d'avance,
Et ne nous rend jamais raison.

Grands, petits, riches, gueux, fous, sages,
Tous aveugles dans leurs efforts,
Tous à tâtons font des ouvrages
Dont ils ignorent les ressorts.

C'est bien là que l'homme est machine;
Mais le machiniste est là-haut,
Qui fait tout de sa main divine
Comme il lui plaît, et comme il faut.

Je bénis ses dons invisibles,
Car vous savez que tout est bien.
On ne peut se plaindre de rien
Au meilleur des mondes possibles.

S'il vous donne un prince, tant mieux
Pour tout l'État et pour son père;
Et s'il a votre caractère,
C'est le plus beau présent des cieux.

Si d'une fille il vous régale,
Tant mieux encor; c'est un bonheur :
En grâce, en beautés, en douceur,
Je la vois à sa mère égale.

O couple auguste! heureux époux!
L'esprit prophétique m'emporte :
Fille ou garçon, il ne m'importe,
L'enfant sera digne de vous.

Monseigneur, il m'importe cependant; et je partirais en poste pour savoir ce qui en est, si cette Providence, qui fait tout pour le mieux, ne me traitait pas misérablement. Elle maltraite fort votre petit vieillard suisse, et m'a fait l'individu le plus ratatiné et le plus souffrant de ce meilleur des mondes. Je ferais vraiment une belle figure au milieu des fêtes de vos altesses électorales! Ce n'était que dans l'ancienne Égypte qu'on plaçait des squelettes dans les festins. Monseigneur, je n'en peux plus. Je ris encore quelquefois; mais j'avoue que la douleur est un mal. Je suis consolé

si votre altesse électorale est heureuse. Je suis plus fait pour les extrêmes-onctions que pour les baptêmes.

Puisse la paix servir d'époque à la naissance du prince que j'attends ! puisse son auguste père conserver ses bontés au malingre, et agréer les tendres et profonds respects du petit Suisse ! etc.

3457. — A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

A Ferney, 11 juin.

Monsieur, vous vous êtes imposé vous-même le fardeau de l'importunité que mes lettres, peut-être trop fréquentes, doivent vous faire éprouver; voilà ce que c'est que de m'avoir inspiré de la passion pour Pierre-le-Grand et pour vous : les passions sont un peu babillardes.

Votre excellence a dû recevoir plusieurs cahiers qui ne sont que de très faibles esquisses; j'attendrai que vous fassiez mettre en marge quelques mots qui me serviront à faire un vrai tableau; ils ont été écrits à la hâte. Vous distinguerez aisément les fautes du copiste et celles de l'auteur, et tout sera ensuite exactement rectifié : j'ai voulu seulement pressentir votre goût.

Dès que j'ai pu avoir un moment de loisir, j'ai lu les remarques (1) sur le premier tome, envoyées par duplicata, desquelles je n'ai reçu qu'un seul exemplaire, l'autre ayant été perdu, apparemment avec les autres papiers confiés à M. Pouschkin.

Je vous prierai en général, vous, monsieur, et ceux qui ont fait ces remarques, de vouloir bien considérer que votre secrétaire des Délices écrit pour les peuples du Midi, qui ne prononcent point les noms propres comme les peuples du Nord. J'ai déjà eu l'honneur de remarquer avec vous qu'il n'y eut jamais de roi de Perse appelé Darius, ni de roi des Indes appelé Porus; que l'Euphrate, le Tigre, l'Inde, et le Gange, ne furent jamais nommés ainsi par les nationaux, et que les Grecs ont tout grécisé.

. . . . . Graiis dedit ore rotundo
Musa loqui. . . . . .
HOR., *de Art. poet.*

Pierre-le-Grand ne s'appelle point Pierre chez vous; permettez cependant que l'on continue à l'appeler Pierre; à nommer Moscow, Moscou; et la Moskowa, la Moska, etc.

J'ai dit que les caravanes pourraient, en prenant un détour par la Tartarie indépendante, rencontrer à peine une montagne de Pétersbourg à Pékin, et cela est très vrai; en passant par les terres des Eluths, par les déserts des Kalmouks-Kotkos, et par le pays des Tartares de Kokonor, il y a des montagnes à droite et à gauche; mais on pourrait certainement aller à la Chine sans en franchir presque aucune; de même qu'on pourrait aller par terre, et très aisément, de Pétersbourg au fond de la France, presque toujours par des plaines. C'est une observation physique assez importante, et qui sert de réponse au système, aussi faux que célèbre, que le courant des mers a produit les montagnes qui couvrent la terre. Ayez la bonté de remarquer, monsieur, que je ne dis pas qu'on ne trouve point de montagnes de Pétersbourg à la Chine; mais je dis qu'on pourrait les éviter en prenant des détours.

Je ne conçois pas comment on peut me dire *qu'on ne connaît point la Russie noire*. Qu'on ouvre seulement le dictionnaire de La Martinière au mot RUSSIE, et presque tous les géographes, on trouvera ces mots : *Russie noire, entre la Volhinie et la Podolie*, etc.

Je suis encore très étonné qu'on me dise que la ville que vous appelez Kiow ou Kioff ne s'appelait point autrefois Kiovie. La Martinière est de mon avis : et si on a détruit les inscriptions grecques, cela n'empêche pas qu'elles n'aient existé.

J'ignore si celui qui transcrivit les mémoires à moi envoyés par vous, monsieur, est un Allemand : il écrit Jwan Wassiliewitsch, et moi j'écris Ivan Basilovitz; cela donne lieu à quelques méprises dans les remarques.

Il y en a une bien étrange à propos du quartier de Moscou appelé la Ville chinoise. L'observateur dit « que ce quartier » portait ce nom avant qu'on eût la moindre connaissance » des Chinois et de leurs marchandises. » J'en appelle à votre excellence : comment peut-on appeler quelque chose *chinois*, sans savoir que la Chine existe? dirait-on la valeur russe, s'il n'y avait pas une Russie?

Est-il possible qu'on ait pu faire de telles observations? Je serais bien heureux, monsieur, si vos importantes occupations vous avaient permis de jeter les yeux sur ces manuscrits que vous daignez me faire parvenir. L'écrivain prodigue les *s*, *c*, *k*, *h*, allemands. La rivière que nous appelons *Veronize*, nom très doux à prononcer, est appelée, dans les mémoires, *Woronestch;* et dans les observations, on me dit que vous prononcez Voronége : comment voulez-vous que je me reconnaisse au milieu de toutes ces contrariétés? J'écris en français, ne dois-je pas me conformer à la douceur de la prononciation française?

Pourquoi, lorsqu'en suivant exactement vos mémoires, ayant distingué les serfs des évêques et les serfs des couvents, et ayant mis pour les serfs des couvents le nombre de 721,500, ne daigne-t-on pas s'apercevoir qu'on a oublié un zéro en répétant ce nombre à la page 59, et que cette erreur vient uniquement du libraire, qui a mal mis le chiffre en toutes lettres?

Pourquoi s'obstine-t-on à renouveler la fable honteuse et barbare du czar Ivan Basilovitz, qui voulut faire, dit-on, clouer le chapeau d'un prétendu ambassadeur d'Angleterre, nommé Bèze, sur la tête de ce pauvre ambassadeur? Par quelle rage ce czar voulait-il que les ambassadeurs orientaux lui parlassent nu-tête? L'observateur ignore-t-il que dans tout l'Orient, c'est un manque de respect que de se découvrir la tête? Interrogez, monsieur, le ministre d'Angleterre, et il vous certifiera qu'il n'y a jamais eu de Bèze ambassadeur; le premier ambassadeur fut M. de Carlisle.

Pourquoi me dit-on qu'au sixième siècle on écrivait à Kiovie sur du papier, lequel n'a été inventé qu'au douzième siècle?

L'observation la plus juste que j'aie trouvée est celle qui concerne le patriarche Photius. Il est certain que Photius était mort longtemps avant la princesse Olha; on devait écrire Polyeucte au lieu de Photius : Polyeucte était patriarche de Constantinople au temps de la princesse Olha. C'est une erreur de copiste que j'aurais dû corriger en relisant les feuilles imprimées; je suis coupable de cette inadvertance, que tout homme qui sera de bonne foi rectifiera aisément.

Est-il possible, monsieur, qu'on me dise, dans les observations, que le patriarchat de Constantinople était le plus ancien? c'était celui d'Alexandrie; et il y avait eu vingt évêques de Jérusalem avant qu'il y en eût un à Byzance.

Il importe bien vraiment qu'un médecin hollandais se nomme Vangad ou Vangardt! vos mémoires, monsieur, l'appellent Vangad, et votre observateur me reproche de n'avoir pas bien appelé le nom de ce grand personnage. Il semble qu'on ait cherché à me mortifier, à me dégoûter, et à trouver, dans l'ouvrage fait sous vos auspices, des fautes qui n'y sont pas.

J'ai reçu aussi, monsieur, un mémoire intitulé : ***Abrégé des recherches de l'antiquité des Russes, tiré de l'Histoire étendue à laquelle on travaille.***

On commence par dire, dans cet étrange mémoire, « que » l'antiquité des Slaves s'étend jusqu'à la guerre de Troie, » et que leur roi Polimène alla avec Anténor au bout de la » mer Adriatique, etc. » C'est ainsi que nous écrivions l'histoire il y a mille ans; c'est ainsi qu'on nous faisait descendre de Francus par Hector, et c'est apparemment pour cela qu'on veut s'élever contre ma préface, dans laquelle je remarque ce qu'on doit penser de ces misérables fables. Vous avez, monsieur, trop de goût, trop d'esprit, trop de lumières, pour souffrir qu'on étale un tel ridicule dans un siècle aussi éclairé.

Je soupçonne le même Allemand d'être l'auteur de ce mémoire (1), car je vois Juanovitz, Basilovitz, orthographiés ainsi Wanovitsch, Wassiliewitsch. Je souhaite à cet homme plus d'esprit et moins de consonnes.

Croyez-moi, monsieur, tenez-vous-en à Pierre-le-Grand; je vous abandonne nos Chilpéric, Childéric, Sigebert, Caribert, et je m'en tiens à Louis XIV.

Si votre excellence pense comme moi, je la supplie de m'en instruire. J'attends l'honneur de votre réponse, avec le zèle et l'envie de vous plaire que vous me connaissez; et je croirai toujours avoir très bien employé mon temps, si je vous ai convaincu des sentiments pleins de vénération et d'attachement avec lesquels je serai toute ma vie, monsieur, de votre excellence, etc.

(1) De J.-F. Muller, historiographe de Russie. (G. A.)

(1) Il en était effectivement l'auteur. (G. A.)

3458. — A MADAME DE FONTAINE.

11 juin (1).

On fait une tragédie (2), ma chère nièce, en trois semaines, il n'y a rien de plus aisé ; mais en trois semaines on ne l'achève pas. Je me suis remis vite au *czar Pierre*, afin de perdre de vue la pièce, et de la revoir dans quelque temps avec des yeux rafraîchis et un esprit désintéressé ; c'est alors que je serai un censeur très sévère. En attendant, je vous exhorte à vous faire raison des Bernard. Si, pendant que vous avez la main à la pâte, vous pouviez tirer aussi quelque chose de la banqueroute de ce faquin de Samuel, fils de Samuel, maître des requêtes, surintendant de la maison de la reine, et banqueroutier frauduleux, ce serait une bonne affaire pour la famille. Il faudra charger d'Hornoy de cette affaire, quand il aura fait son droit, et qu'il aura emporté vigoureusement ses licences ; il prendra des conseils de son oncle l'abbé (3), et il n'est pas douteux qu'alors il ne triomphe. Pour moi, je ferai un mémoire sanglant contre les banqueroutiers, contre les commissions éternelles de ces belles affaires, et contre le receveur des consignations, qui mange tout l'argent.

Etes-vous à Paris ? êtes-vous à Hornoy ? Pour moi, la tête me fend, ma cervelle bout du *czar Pierre* et des tragédies, de trois terres que je gouverne bien ou mal, de deux maisons que je bâtis, et des vers de Luc (4), auxquels il faut répondre. Je ne sais ce que c'est que ce *Sermon des cinquante* (5), dont vous me parlez ; c'est apparemment le sermon de quelque jésuite qui n'aura eu que cinquante auditeurs, c'est encore beaucoup ; les pauvres diables me paraissent actuellement bien grêlés. Mais si c'était quelque sottise anti-chrétienne, et que quelque fripon osât me l'imputer, je demanderais justice au pape, tout net. Je n'entends point raillerie sur cet article : je me suis déclaré hardiment contre Calvin, aux Délices ; et je ne souffrirai jamais que la pureté de ma foi soit attaquée.

Je crois notre ami d'Argental un peu empêtré de son ambassade (6). Il ne m'écrit point, et je suis persuadé que je recevrai un volume de lui sur la *Chevalerie*. J'ai bien peur que ses négociations parmesanes ne fassent un peu languir des traités qu'il avait entamés pour moi avec M. le comte de La Marche, notre seigneur suzerain.

Mes correspondances dans le Nord vont toujours leur train. Je suis plus content que jamais de la cour de Pétersbourg. Il nous est venu ici un petit Russe très aimable, proche parent d'une impératrice, et qui pour cela n'en est pas plus grand seigneur. Je vous écris à bâtons rompus, comme vous voyez, ma chère nièce ; c'est que je n'ai pas dormi, et que je n'en peux plus.

Ayez grand soin de votre santé, et dites-m'en, s'il vous plaît, des nouvelles. Je vous embrasse tendrement, vous, votre famille, et vos amis. Adieu, ma chère enfant ; je vous recommande Thieriot, à qui vous devez quarante écus (7), en vertu des pactes de famille.

3459. — A M. FABRY.

Ferney, 14 juin (8).

Monsieur, il y a plusieurs articles sur lesquels il faut que j'aie l'honneur de vous écrire ; premièrement, je dois vous renouveler mes remerciements. Je crois que vous savez combien on a été indigné à Dijon de la malhonnêteté et de l'insolence absurde avec laquelle on s'est conduit au sujet de l'église de Ferney ; j'ai bien voulu continuer à la faire bâtir, quoique je dusse attendre qu'on eût eu avec moi les procédés qu'on me devait.

Il serait à souhaiter que M. de Villeneuve voulût bien venir à Ferney au mois de septembre ou d'octobre. Il y trouverait M. de Montigny, le commissaire du roi pour les sels, et on pourrait, je crois, finir alors l'affaire du *baron* Sédillot. Nous aurons dans ce temps M. le premier président de La Marche, qui n'aime point du tout les friponneries des regrattiers ; il est fort lié avec M. l'intendant, et il l'encouragerait à terminer.

Je vous propose actuellement, monsieur, de sauver les têtes, les bras et les jambes à une centaine de personnes. On bâtit actuellement un théâtre à Châtelaine ; il a la réputation de n'être point du tout solide. Les curieux qui l'ont été voir, disent que les poutres ont déjà fléchi, et sont sorties de leurs mortaises. On ne veut point aller à ce spectacle, à moins que vous n'ayez la bonté d'envoyer deux charpentiers experts, pour visiter la salle et faire leur rapport. Si vous vouliez m'envoyer un ordre pour Jacques-Gaudet, charpentier de Moëns, et pour François Louis Landry, qui travaillent tous deux chez moi à Ferney, j'irais avec eux, et je vous enverrais leur rapport signé d'eux.

Je vous recommande, monsieur, les bras et les jambes de ceux qui aiment la comédie ; pour mon cœur, il est à vous, et je serai, toute ma vie, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

3460. — A M. ARNOULT.

A Ferney, le 15 juin.

J'eus l'honneur, monsieur, de vous mander, il y a quelques jours, que j'avais fait ce que vous m'aviez prescrit pour arrêter le cours des procédures odieuses et téméraires qu'on faisait au sujet de l'église que je fais bâtir à Dieu. J'ai découvert depuis qu'il y a une ordonnance du roi, de 1627, qui défend, à l'article 14, à tout curé d'être promoteur ou official.

Or, monsieur, l'official et le promoteur qui ont fait les procédures ridicules dont je me plains sont tous deux curés dans le pays. Je crois être en droit d'exiger qu'ils soient condamnés solidairement à me rembourser tous les dommages, etc., qu'ils m'ont causés en effarouchant et dispersant tous mes ouvriers par leur descente illégale, etc.

La justice séculière a discontinué ses procédures absurdes ; mais la prétendue justice cléricale a continué les siennes.

Non missura cutem, nisi plena cruoris, hirudo.
HOR., *de Art. poet.*

Elle a encore interrogé mes vassaux séculiers et mes ouvriers, malgré la signification que j'ai faite suivant votre délibéré. Ces démarches, illégales et insolentes autant qu'insolites, rebutent ceux qui travaillent pour moi.

Votre nouveau client vous importunera souvent, monsieur. Le sieur de Croze est aussi le vôtre dans son affaire contre le curé Ancian, au sujet de l'assassinat de son fils. Il est certain que ce malheureux a été amoureux de la dame Burdet, bourgeoise de Magny, et de très bonne famille, qu'il n'a jamais appelée que *la prostituée*. Il est prouvé d'ailleurs que cet abominable prêtre a passé sa vie à donner et à recevoir des coups de bâton. Vous avez les pièces entre les mains : je vous demande en grâce de presser cette affaire ; j'aurai très soin que vous ne perdiez pas vos peines. Vous me paraissez l'ennemi des usurpations et des violences ecclésiastiques ; vous signalerez également votre équité, votre savoir, et votre éloquence.

Je vous soumets cette pancarte : vous y verrez, monsieur, que l'on me poursuit avec l'ingratitude la plus furieuse, tandis que je me ruine à faire du bien. Il me paraît que c'est là le cas d'un appel comme d'abus. La loi qui défend aux curés d'exercer le ministère d'official et de promoteur doit exister, car il n'est pas naturel que le juge des curés soit curé lui-même ; cette loi ne serait pas rapportée dans un livre qui sert de code aux prêtres, si elle n'avait pas été portée, et si elle n'était pas en vigueur. Elle est fondée sur les mêmes raisons qui ne souffrent pas qu'un official et un promoteur soient pénitenciers.

De tout mon cœur, monsieur, et sans compliment, votre, etc.

3461. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 juin.

Divins anges, ne m'avez-vous pas pris pour un hâbleur qui vous faisait un portrait exagéré de ses fardeaux et tribulations ? Je ne vous en ai pas dit la moitié ; voici le comble. J'abandonne ma tragédie (1) ; le cinquième acte ne pouvait être déchirant ; et, sans grand cinquième acte, point de salut. J'ai tourné et retourné le tout dans ma chétive tête ; froid

(1) C'est par erreur que cette lettre a toujours été classée à l'année 1761 ; elle est de 1759. (G. A.)
(2) *Tancrede*. (G. A.)
(3) L'abbé Mignot. (G. A.)
(4) Voyez la lettre de Frédéric du 18 mai 1759. (G. A.)
(5) Voyez, tome IV, page 253. Cette lettre, qui, répétons-le, est bien de 1759, prouve que le fameux *Sermon des cinquante* fut publié trois ans avant la *Profession de foi du Vicaire savoyard*, qui parut en 1762. Nous avons dit, tome IV, que le *Sermon* avait *probablement* précédé le *Vicaire* de Jean-Jacques ; nous pouvons dire ici que c'est certain. (G. A.)
(6) Il avait été nommé, au mois de mai 1759, ministre plénipotentiaire de Parme près la cour de Versailles. (G. A.)
(7) Voyez la lettre à Thieriot du même jour de l'année 1759. (G. A.)
(8) Éditeurs, E. Bavoux, et A. François. (G. A.)

(1) *Zulime*. (G. A.)

cinquième acte, vous dis-je. Vous me direz que ce sont mes procès qui m'appauvrissent l'imagination; au contraire, ils me mettent en colère, et cela excite : mais mon cinquième acte n'en est pas moins insipide. Je ne sais plus comment m'y prendre pour trouver des sujets nouveaux : j'ai été en Amérique et à la Chine; il ne me reste que d'aller dans la lune. J'en suis malade; me voilà comme une femme qui a fait une fausse couche. Est-il vrai qu'on a représenté *Athalie* avec magnificence (1), et que le public s'est enfin aperçu que Joad avait tort, et qu'Athalie avait raison?

Protégez-vous la petite Duranci? protégez-vous Crispin-Hurtaud (2)? Mais est-il bien vrai qu'on ne prendra point Belle-Isle (3)? N'allez pas me laisser là, s'il vous plaît, si je ne trouve pas un beau sujet; il ne faut pas chasser un vieux serviteur, parce qu'il n'est plus bon à rien; il faut le plaindre et l'encourager.

Avez-vous les *Trois sultanes* (4)? On dit que cela est charmant; point d'intrigue, mais beaucoup d'esprit et de gaieté.

Enfin, mes chers anges, vous avez donc fait grâce au *Droit du Seigneur;* vous avez comblé de joie madame Denis : elle était folle de cette bagatelle. Je ne sais si Thieriot sera bien adroit, ni comment il s'y prend.

Mille tendres respects.

3462. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Ferney, 15 juin (5).

Mon cher maître, j'avais prié frère Cramer de vous demander vos conseils sur cette édition de Pierre Corneille, qui ne me donnera que bien de la peine, mais qui pourra être utile aux jeunes gens, et surtout au petit-neveu et à la petite-nièce, qui ne la liront point; du moins mademoiselle Corneille ne la lira de longtemps. Son petit nez retroussé n'est pas tourné au tragique. Il me faudra pour le moins encore un an avant que je la mette au *Cid*, et je lui en donne deux pour *Héraclius*.

Je vois avec douleur, mon cher maître, que le secrétaire perpétuel (6) n'a pas eu pour vous toutes les attentions qu'on vous doit. Mais je crois que vous n'en adoptez pas moins un projet que vous avez eu il y a longtemps, et que vous m'avez *inspiré*. Je n'attends que la réponse à ma lettre, que M. de Nivernais a communiquée à l'Académie, pour entreprendre cet ouvrage. Il sera la consolation de ma vieillesse. Je m'instruirai moi-même en cherchant à instruire les autres. J'aurai le bonheur d'être utile à une famille respectable; je ne peux mieux prendre congé. Ayez donc la bonté de me guider. Conseillez, pressez ces éditions de nos auteurs classiques.

Un imbécile qui avait autrefois le département de la librairie fit faire par un malheureux La Serre les préfaces des pièces de Molière (7). Il faut effacer cette honte.

Au reste, mon cher sous-doyen, vivons; vous avez déjà vécu environ quinze ans de plus que Cicéron, et moi plus que La Motte. Achevons à la Fontenelle. C'est la seule chose que je vous conseille d'imiter de lui.

3463. — A M. L'ABBÉ AUBERT.

Au château de Ferney, 15 juin.

Vous vous êtes mis, monsieur, à côté de La Fontaine (8) et je ne sais s'il a jamais écrit une meilleure lettre en vers que celle dont vous m'honorez. Tous les lecteurs vous sauront gré de vos fables, et j'ai par dessus eux une obligation personnelle envers vous. Je dois joindre la reconnaissance à l'estime, et je vous assure que je remplis bien ces deux devoirs. Il y en a un troisième dont je devrais m'acquitter, ce serait de répondre en vers à vos vers charmants; mais vous me prenez trop à votre avantage. Vous êtes jeune, vous vous portez bien; je suis vieux et malade. Mon malheur veut encore que je sois surchargé d'occupations qui sont bien opposées aux charmes de la poésie. Je peux encore sentir tout ce que vous valez; mais je ne peux vous payer en même monnaie. Faites-moi donc grâce, en me rendant la justice d'être bien persuadé que personne ne vous en rend plus que moi. J'ai honte de vous témoigner si faiblement, monsieur, les sentiments véritables avec lesquels j'ai l'honneur d'être, votre, etc.

(1) Le 4 mai. (G. A.)
(2) Pseudonyme de Voltaire pour le *Droit du Seigneur*. (G. A.)
(3) Cette île était déjà prise. (G. A.)
(4) Comédie de Favart. (G. A.)
(5) C'est à tort que nos prédécesseurs ont classé cette lettre à l'année 1762; elle est de 1761. (G. A.)
(6) Duclos. (G. A.)
(7) Voyez, tome IV, page 564. (G. A.)
(8) Aubert avait envoyé à Voltaire la seconde édition de ses *Fables*. (G. A.)

3464. — A M. DAMILAVILLE.

15 juin.

Il ne faut pas rire; rien n'est plus certain que c'est un homme de l'Académie de Dijon (1) qui a fait cette drôlerie. Il est fort connu de madame Denis; et cette madame Denis, quoique fort douce, mangerait les yeux de quiconque voudrait supprimer la tirade des romans, surtout dans un second acte.

J'ai trouvé, moi qui suis très pudibond, que les jeunes demoiselles que leurs prudentes mères mènent à la comédie pourraient rougir d'entendre un bailli qui interroge Colette, et qui lui demande si elle est grosse. Je prierai mon Dijonnais d'adoucir l'interrogatoire.

Je remercie infiniment M. Diderot de m'envoyer un bailli qui sans doute vaudra mieux que celui de la pièce. Je crois qu'il faut qu'il soit avocat, ou du moins qu'il soit en état d'être reçu au parlement de Dijon; en ce cas, je l'adresserais à mon conseiller, qui me doit au moins le service de protéger mon bailli. Sûrement un homme envoyé par M. Diderot est un philosophe et un homme aimable. Il pourrait aisément être juge de sept ou huit terres dans le pays, ce qui serait un petit établissement.

Je ne sais pas trop comment frère Thieriot s'ajuste avec les excommuniés du sieur Le Dain (2); frère Thieriot ne doit pas paraître : je m'en rapporte à lui, il est sage.

J'ai mis mes prêtres à la raison, évêque, official, promoteur, jésuite; je les ai tous battus, et je bâtis mon église comme je le veux, et non comme ils le voulaient. Quand j'aurai mon bailli philosophe, je les rangerai tous. Je suis bienfaiteur de l'Église; je veux m'en faire craindre et aimer.

Je lève les mains au ciel pour le salut des frères.

J'ai eu aujourd'hui à dîner un M. Poinsinet revenant d'Italie. *Fratres*, qui est ce M. Poinsinet (3)? Il m'a récité d'assez passables vers. *Valete, fratres.* Frère Thieriot a-t-il le diable au corps de vouloir qu'on imprime la *Conversation* du cher Grizel?

Je plains ce pauvre *Térée* (4); il est triste que *Philomèle* soit mal reçue au mois de mai. On disait que ce M. Lemierre était un bon ennemi de l'*inf...;* courage! qu'il ne se rebute pas, et confusion aux fanatiques, ennemis de la raison et de l'Etat!

3465. — A M. FABRY.

17 juin 1761, à Ferney (5).

Je vous réitère, monsieur, mes sincères remerciements. On voit évidemment que toute cette persécution odieuse n'est que la suite de l'aventure du curé Ancian. Si les interrogés ne m'ont point trompé, il n'y a que le nommé Brochu qui ait fait la déposition dont vous m'avez parlé, sans pourtant oser se servir du mot que le sieur Castin allègue. Il est clair que ce Brochu, qui avait accompagné Ancian dans l'assassinat dont ils ont été accusés, n'est qu'un faux témoin complice du curé Ancian, et que son témoignage n'était pas même recevable par le sieur Castin. Tous les autres protestent et jurent qu'ils n'ont pas dit un mot de ce qu'on leur fait dire, et que s'ils avaient fait la déposition qu'on leur impute, ils seraient infiniment coupables (6).

Je vous supplie, monsieur, de vouloir bien m'éclaircir de ce mystère d'iniquités. Le sieur Castin joue un rôle infâme, et celui qui le lui fait jouer est encore plus méprisable. Des gens qui se portent pour juges, et qui disent qu'ils écriront à M. de Saint-Florentin, ne sont que de malheureux délateurs que je couvrirai d'opprobre, et leurs lâches calomnies ne me font aucune peur. On sera assez instruit qu'ils cherchent à se venger, de la manière la plus lâche, de la protection que j'ai pu donner à de Croze, mais je n'ai rempli en cela que mon devoir, puisque de Croze est mon vassal; nous verrons alors qui l'emportera d'un seigneur qui a vu son vassal blessé et le crâne entr'ouvert, qui a déposé de ce crime, et qui n'a à se reprocher que de dépenser douze mille francs pour rebâtir une jolie église, ou d'un curé accusé d'un as-

(1) Il s'agit toujours du *Droit du Seigneur*, et Voltaire était depuis le 3 avril membre de l'Académie de Dijon. (G. A.)
(2) Les comédiens. (G. A.)
(3) Antoine-Alexandre-Henri Poinsinet, poëte comique, fameux par sa crédulité. (G. A.)
(4) Cette tragédie de Lemierre n'avait pas réussi. (G. A.)
(5) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(6) Voyez la lettre à Arnoult du 6 juillet. (G. A.)

sassinat et déjà convaincu de mille violences, qui fait agir secrètement ses confrères en sa faveur. Il faudra voir de plus, si en effet ses confrères sont en droit de faire les fonctions d'official et de promoteur, malgré les lois du royaume, et si un évêque étranger, sous prétexte qu'il n'est pas riche, peut contrevenir à ces lois. Il n'y a que votre esprit de conciliation, monsieur, qui puisse mettre ces messieurs à la raison. Je suis aussi touché de la noblesse de vos procédés, qu'indigné de la bassesse des leurs.

J'ai l'honneur d'être avec la plus tendre reconnaissance, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

3466. — A M. FABRY.

Ferney, ce 18 juin (1).

Monsieur, il m'est extrêmement important, pour maintenir le bon ordre dans la terre de Ferney, de savoir qui sont ceux qui ont osé déposer la calomnie en question le 9 juin dernier, devant le sieur Castin, qui se dit official de Gex. Je sais bien qu'il a fait une procédure très illégale et très répréhensible, en procédant contre des séculiers, sans intervention de la justice du roi; je sais encore qu'il a manqué aux lois, en faisant comparaître un nommé Brochu, qui était décrété de prise de corps; je sais de plus qu'il n'est nullement en droit d'exercer la charge d'official, attendu qu'il est curé. Ce n'est pas de toutes ces procédures méprisables et punissables que je suis inquiet; mais je le suis beaucoup de savoir qu'il y a dans mes terres des malheureux assez lâches et assez ingrats, pour déposer des calomnies absurdes contre leur bienfaiteur. Ils sont coupables même d'avoir comparu, car aucun séculier ne doit répondre en pareil cas à aucun juge d'église. Je vous aurais, monsieur, la plus sensible obligation si vous vouliez bien m'apprendre leurs noms; il faut, dans une terre, connaître le caractère de ses vassaux.

Si vous voulez, monsieur, joindre à cette bonté celle de me renvoyer les plans que vous avez bien voulu permettre que je misse entre vos mains, et dont j'ai besoin pour mes ouvriers, vous me ferez un sensible plaisir. Je vous renouvelle mes remerciements et mon attachement.

J'ai l'honneur d'être dans ces sentiments, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

3467. — A M. L'ABBÉ DELILLE.

A Ferney, 19 juin.

On est bien loin, monsieur, d'être inconnu comme vous le dites, quand on a fait d'aussi beaux vers (2) que vous, et surtout quand on y répand d'aussi nobles vérités, et des sentiments si vertueux. Vous pensez en excellent citoyen, et vous vous exprimez en grand poëte. Je m'intéresse d'autant plus à la gloire que vous assurez à M. Laurent, que je m'avise de l'imiter en petit dans une de ses opérations. Je dessèche actuellement des marais; mais j'avoue que je ne fais point de bras. Cependant vous avez daigné parler de moi dans votre épître à cet étonnant artiste. J'avais déjà lu votre ouvrage qui a concouru pour le prix de l'Académie (3); je ne savais pas que je dusse joindre le sentiment de la reconnaissance à celui de l'estime que vous m'inspiriez. Je vous félicite, monsieur, d'être en relation avec M. Duverney. Il forme un séminaire de gens (4) dont quelques-uns demanderont probablement un jour à M. Laurent des bras et des jambes. La noblesse française aime fort à se les faire casser pour son maître.

Je fais aussi mon compliment à M. Duverney d'aimer un homme de votre mérite. Il en a trop pour ne pas distinguer le vôtre. Je me vante aussi, monsieur, d'avoir celui de sentir tout ce que vous valez. Recevez mes remerciements, non seulement de ce que vous avez bien voulu m'envoyer vos ouvrages, mais de ce que vous en faites de si bons. J'ai l'honneur d'être, etc.

(1) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)

(2) *Epître à M. Laurent, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, à l'occasion du bras artificiel qu'il a fait pour un soldat invalide.* L'abbé Delille y dit :

Voltaire, tour à tour sublime et gracieux,
Peut chanter les héros, les belles et les dieux.

(3) *Epître sur l'utilité de la retraite pour les gens de lettres.* (G. A.)

(4) L'Ecole militaire. (K.)

3468. — A M. DAMILAVILLE.

Le 19 juin.

En voyant la mine de ce pauvre abbé du Resnel (1), je n'ai pu m'empêcher de dire :

Quoiqu'il eût cette mine, il fit pourtant des vers;
Il fut prêtre, mais philosophe;
Philosophe pour lui, se cachant des pervers.
Que n'ai-je été de cette étoffe!

Frère Thieriot n'aura pas autre chose de moi. Il n'y a pas moyen de faire une inscription, à moins qu'elle ne soit un peu piquante, et je ne trouve rien de piquant à dire sur l'abbé du Resnel. C'était un homme aimable dans la société; je le regrette de tout mon cœur, je le suivrai bientôt, et puis c'est tout.

J'ai pris la liberté d'envoyer sous votre enveloppe une lettre (2) pour M. Héron, dans laquelle je lui demande une grâce qui m'est très nécessaire : c'est de vouloir bien me faire parvenir une ordonnance du roi qui défend aux archevêques et aux évêques de prendre des curés pour leurs promoteurs ou officiaux. Cette loi, qui est de 1627, me paraît fort sage : c'est ce qui fait qu'elle n'est point exécutée. Comme j'aime un peu le remue-ménage, j'ai envie de faire quelques niches aux prêtres de mon canton. Rien n'est plus amusant dans la vieillesse.

Je me recommande à tous les frères, en corps et en âme.

3469. — A M. LE BARON DE BIELFELD.

Aux Délices, 20 juin.

Je crois, monsieur, que votre lettre m'a guéri; car le plaisir est un souverain remède, et j'ai senti un plaisir bien vif en voyant que vous vous souvenez de moi. Je ne songe plus qu'à m'amuser et à finir gaiement ma carrière; mais je m'intéresse beaucoup aux ouvrages sérieux que vous donnez au public. J'attends avec impatience celui (3) que vous m'annoncez. Apprenez aux princes à être justes; c'est toujours une consolation pour ceux qui souffrent de leur ambition, de leurs caprices, de leurs injustices, de leurs méchancetés. Les hommes aiment à entendre parler du droit des gens; ce sont des malades à qui on parle du remède universel. N'avez-vous pas dit aussi quelque petit mot sur la liberté? Je m'imagine que vous la goûtez à votre aise dans Hambourg; pour moi, j'en jouis, et je suis depuis six ans dans l'ivresse de la jouissance, étant assez heureux pour posséder des terres libres sur la frontière de France, et me trouvant dans une indépendance entière. Vous souvient-il du temps (4) où il ne vous était pas permis d'aller dans vos terres? C'est bien cela qui est contre le droit des gens.

Je souhaite la paix à votre Allemagne; mais je ne peux exalter mon âme au point de deviner le temps où toutes ces horreurs cesseront. Le secret de prévoir l'avenir s'est perdu avec le modeste président (5). Je vous embrasse de tout mon cœur, sans cérémonie; il n'en faut point entre les philosophes. C'est assez de dater sa lettre, et de signer la première lettre de son nom. V.

Votre lettre du mois de février ne m'a pas été rendue par des gens pressés de s'acquitter de leur commission.

3470. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 juin.

Mes divins anges, lisez mes remontrances avec attention et bénignité.

Considérez d'abord que le plan d'un cerveau n'a pas six pouces de large, et que j'ai pour cent toises au moins de tribulations et de travaux. Le loisir fut certainement le père des Muses; les affaires en sont les ennemies, et l'embarras les tue. On peut bien à la vérité faire une tragédie, une comédie, ou deux ou trois chants d'un poëme, dans une semaine d'hiver; mais vous m'avouerez que cela est impossible dans le temps de la fenaison et des moissons, des défrichements et des desséchements; et quand à ces travaux de campagne il se joint des procès, le trépot de Thémis l'emporte sur celui de Melpomène. Je vous ai caché une partie de mes douleurs; mais enfin il faut que vous sachiez que j'ai la guerre contre le clergé. Je bâtis une église assez jolie, dont le frontispice

(1) Mort en février 1761. (G. A.)

(2) On n'a pas cette lettre. (G. A.)

(3) Les *Institutions de politique*. (G. A.)

(4) Lorsque le baron de Bielfeld était précepteur du prince de Prusse Auguste-Ferdinand. (G. A.)

(5) Maupertuis. Voyez la *Diatribe du docteur Akakia*. (G. A.)

est d'une pierre aussi chère que le marbre ; je fonde une école ; et, pour prix de mes bienfaits, un curé d'un village voisin, qui se dit promoteur, et un autre curé qui se dit official, m'ont intenté un procès criminel (1) pour un pied et demi de cimetière, et pour deux côtelettes de mouton qu'on a prises pour des os de morts déterrés.

On m'a voulu excommunier pour avoir voulu déranger une croix de bois, et pour avoir abattu insolemment une partie d'une grange qu'on appelait paroisse.

Comme j'aime passionnément à être le maître, j'ai jeté par terre toute l'église, pour répondre aux plaintes d'en avoir abattu la moitié. J'ai pris les cloches, l'autel, les confessionnaux, les fonts baptismaux ; j'ai envoyé mes paroissiens entendre la messe à une lieue.

Le lieutenant criminel, le procureur du roi, sont venus instrumenter ; j'ai envoyé promener tout le monde ; je leur ai signifié qu'ils étaient des ânes, comme de fait ils le sont. J'avais pris des mesures de façon que M. le procureur-général du parlement de Dijon leur a confirmé cette vérité. Je suis à présent sur le point d'avoir l'honneur d'appeler comme d'abus, et ce ne sera pas maître Le Dain qui sera mon avocat. Je crois que je ferai mourir de douleur mon évêque, s'il ne meurt pas auparavant de gras fondu.

Vous noterez, s'il vous plaît, qu'en même temps je m'adresse au pape en droiture. Ma destinée est de bafouer Rome, et de la faire servir à mes petites volontés. L'aventure de *Mahomet* (2) m'encourage. Je fais donc une belle requête au saint-père ; je demande des reliques pour mon église, un domaine absolu sur mon cimetière, une indulgence *in articulo mortis*, et, pendant ma vie, une belle bulle pour moi tout seul, portant permission de cultiver la terre les jours de fête, sans être damné. Mon évêque est un sot qui n'a pas voulu donner au malheureux petit pays de Gex la permission que je demande ; et cette abominable coutume de s'enivrer en l'honneur des saints, au lieu de labourer, subsiste encore dans bien des diocèses. Le roi devrait, je ne dis pas permettre les travaux champêtres ces jours-là, mais les ordonner. C'est un reste de notre ancienne barbarie de laisser cette grande partie de l'économie de l'Etat entre les mains des prêtres.

M. de Courteilles vient de faire une belle action en faisant rendre un arrêt du Conseil pour les desséchements des marais. Il devrait bien en rendre un qui ordonnât aux sujets du roi de faire croître du blé le jour de Saint-Simon et de Saint-Jude, tout comme un autre jour. Nous sommes la fable et la risée des nations étrangères, sur terre et sur mer ; les paysans du canton de Berne, mes voisins, se moquent de moi, qui ne puis labourer mon champ que trois fois, tandis qu'ils labourent quatre fois le leur. Je rougis de m'adresser à un évêque de Rome, et non pas à un ministre de France, pour faire le bien de l'Etat.

Si ma supplique au pape et ma lettre (3) au cardinal Passionei sont prêtes au départ de la poste, je les mettrai sous les ailes de mes anges, qui auraient la bonté de faire passer mon paquet à M. le duc de Choiseul ; car je veux qu'il en rie et qu'il m'appuie. Cette négociation sera plus aisée à terminer honorablement que celle de la paix.

Je passe du tripot de l'Eglise à celui de la comédie. Je croyais que frère Damilaville et frère Thieriot s'étaient adressés à mes anges pour cette pièce qu'on prétend être d'après Jodelle, et qui est certainement d'un académicien de Dijon. Ils ont été si discrets qu'ils n'ont pas, jusqu'à présent, osé vous en parler ; il faudra pourtant qu'ils s'adressent à vous, et que vous les protégiez très discrètement, sous main, *sans vous cacher visiblement*.

Je ne saurais finir de dicter cette longue lettre sans vous dire à quel point je suis révolté de l'insolence absurde et avilissante avec laquelle on affecte encore de ne pas distinguer le théâtre de la Foire du théâtre de Corneille, et Gilles de Baron ; cela jette un opprobre odieux sur le seul art qui puisse mettre la France au-dessus des autres nations, sur un art que j'ai cultivé toute ma vie aux dépens de ma fortune et de mon avancement. Cela doit redoubler l'horreur de tout honnête homme pour la superstition et la pédanterie. J'aimerais mieux voir les Français imbéciles et barbares, comme ils l'ont été douze cents ans, que de les voir à demi éclairés. Mon aversion pour Paris est un peu fondée sur ce dégoût. Je me souviens avec horreur qu'il n'y a pas une de mes tragédies qui ne m'ait suscité les plus violents chagrins ; il fallait tout l'empire que vous avez sur moi pour me faire rentrer dans cette détestable carrière. Je n'ai jamais mis mon nom à rien, parce que mettre son nom à la tête d'un ouvrage est ridicule ; et on s'obstine à mettre mon nom à tout ; c'est encore une de mes peines.

J'ajouterai que je hais si furieusement maître Omer, que je ne veux pas me trouver dans la même ville où ce crapaud noir coasse. Voilà mon cœur ouvert à mes anges ; il est peut-être un peu rongé de quelques gouttes de fiel ; mais vos bontés y versent mille douceurs.

Encore un mot, cela ne finira pas si tôt. Permettez que je vous adresse ma réponse à une lettre de M. le duc de Nivernais. L'embarras d'avoir les noms des souscripteurs pour les Œuvres de l'excommunié et infâme P. Corneille ne sera pas une de nos moindres difficultés. Il y en a à tout : ce monde-ci n'est qu'un fagot d'épines.

Vous n'aurez pas aujourd'hui ma lettre au pape, mes divins anges ; on ne peut pas tout faire.

Je vous conjure d'accabler de louanges M. de Courteilles, pour la bonne action qu'il a faite de faire rendre un arrêt qui desséchera nos vilains marais.

Voilà une lettre qui doit terriblement vous ennuyer ; mais j'ai voulu vous dire tout.

Madame Denis et la pupille se joignent à moi.

(1) Voyez la lettre à Arnoult du 9 juin. (*G. A.*)
(2) Tragédie dont Benoît XIV avait accepté l'hommage. (*G. A.*)
(3) On n'a ni la supplique ni la lettre. (*G. A.*)

3471. — A M. LE DUC DE NIVERNAIS.

Aux Délices, 21 juin (1).

Vous devenez, monseigneur le duc, tout jeune que vous êtes, le père de l'Académie, et vos discours vous ont rendu cher au public. La protection que vous donnez aux descendants de Corneille augmente encore, s'il est possible, la vénération qu'on a pour vous.

Tous mes soins deviendront infructueux, s'il ne se trouve quelques âmes aussi sensibles et aussi nobles que la vôtre. Je me flatte que votre nom, imprimé à la tête des souscripteurs, engagera plusieurs personnes à donner le leur. On portera sans doute le roi à permettre, en qualité de protecteur, qu'il soit regardé comme le premier bienfaiteur de la famille du grand Corneille. Je suis bien sûr que, dans l'occasion, vous voudrez bien appuyer mes propositions de votre crédit et de vos conseils. Je vous en fais mes très humbles remerciements : mademoiselle Corneille y joindrait déjà les siens, si les ménagements qu'on doit aux infortunés m'avaient permis de l'instruire de ce qu'on fait pour elle.

J'ajouterai que je crois convenable que chaque académicien, non seulement donne son nom, mais qu'il nous procure des souscripteurs ; car, lorsque les sieurs Cramer seront à Genève, comment pourront-ils en avoir à Paris ?

Je vous demanderais pardon, monseigneur, de tous ces détails, si vous aviez moins de générosité ; j'ai seulement peur de n'avoir pas assez de santé pour conduire cette entreprise à sa fin.

J'attends votre discours avec impatience, et serai toute ma vie, monseigneur, avec autant d'estime que de respect, etc.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (*G. A.*)

3472. — A M. THIERIOT (2).

23 juin 1761.

Sic vos, non vobis. Dans le nombre immense de tragédies, comédies, opéras-comiques, discours moraux, et facéties, au nombre d'environ cinq cent mille, qui font l'honneur éternel de la France, on vient d'imprimer une tragédie sous mon nom intitulée *Zulime* ; la scène est en Afrique : il est bien vrai qu'autrefois ayant été avec *Alzire* en Amérique, je fis un petit tour en Afrique avec *Zulime*, avant d'aller voir *Idamé* à la Chine ; mais mon voyage d'Afrique ne me réussit point. Presque personne dans le parterre ne connaissait la ville d'Arsénie, qui était le lieu de la scène ; c'est pourtant une colonie romaine nommée *Arsinaria*, et c'est encore par cette raison-là qu'on ne la connaissait pas.

Trémizène est un nom bien sonore, c'est un joli petit royaume ; mais on n'en avait aucune idée : la pièce ne donna nulle envie de s'informer du gisement de ces côtes. Je retirai prudemment ma flotte,

. . . . . Et quæ
Desperat tractata nitescere posse relinquit.
HOR., *de Art. poet.*

Des corsaires se sont enfin saisis de la pièce, et l'ont fait imprimer ; mais, par droit de conquête, ils ont supprimé

(2) Nous remplaçons le nom de La Place qui se trouve toujours en tête de cette lettre par celui de Thieriot. Cette lettre parut dans le *Mercure* dont La Place avait le privilége, mais sans adresse. Voyez ce que Voltaire écrit le même jour à d'Argental. (*G. A.*)

deux ou trois cents vers de ma façon, et en ont mis autant de la leur : je crois qu'ils ont très bien fait ; je ne veux point leur voler leur gloire, comme ils m'ont volé mon ouvrage. J'avoue que le dénouement leur appartient, et qu'il est aussi mauvais que l'était le mien : les rieurs auront beau jeu ; au lieu d'avoir une pièce à siffler, ils en auront deux.

Il est vrai que les rieurs seront en petit nombre, car peu de gens pourraient lire les deux pièces : je suis de ce nombre ; et de tous ceux qui prisent ces bagatelles ce qu'elles valent, je suis peut-être celui qui y met le plus bas prix. Enchanté des chefs-d'œuvre du siècle passé, autant que dégoûté du fatras prodigieux de nos médiocrités, je vais expier les miennes en me faisant le commentateur de *Pierre Corneille*. L'Académie a agréé ce travail ; je me flatte que le public le secondera, en faveur des héritiers de ce grand nom.

Il vaut mieux commenter *Héraclius* que de faire *Tancrède*, on risque bien moins. Le premier jour que l'on joua ce *Tancrède*, beaucoup de spectateurs étaient venus armés d'un manuscrit qui courait le monde, et qu'on assurait être mon ouvrage : il ressemblait à cette *Zulime*.

C'est ainsi qu'un honnête libraire, nommé Grangé, s'avisa d'imprimer une *Histoire générale*, qu'il assurait être de moi, et il me le soutenait à moi-même ; il n'y a pas grand mal à tout cela. Quand on vexe un pauvre auteur, les dix-neuf vingtièmes du monde l'ignorent, le reste en rit, et moi aussi. Il y a trente à quarante ans que je prenais sérieusement la chose. J'étais bien sot ! Adieu, je vous embrasse.

3473. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 23 juin.

O mes anges ! le coup est violent, le trait est noir, l'embarras est grand.

Zulime, soit : la voilà baptisée, la voilà Africaine ; elle a affaire à un Espagnol, il n'y a plus moyen de s'en dédire. Voici une petite lettre à Nicodème Thieriot (1) qu'il ne serait pas mal de faire courir. Allons donc ; je vais songer à cette *Zulime ;* la tête me bout. Serai-je toujours comme Arlequin, qui voulait faire vingt-deux métiers à la fois? patience.

Mille respects, je vous en conjure, à M. le comte de Choiseul ; comment va sa santé?

Ayez la charité d'envoyer à M. le duc de Choiseul le présent paquet (2), après en avoir ri.

Qui est ambassadeur à Rome? je n'en sais rien. Quel qu'il soit, il faut qu'il fasse mon affaire au plus vite. M. le comte de Choiseul, protégez-moi prodigieusement ; je veux que Rezzonico (3) m'accorde tout ce que je demande. Quand le seigneur, le curé, et toute une paroisse, présentent une supplique au pape, et que cette paroisse est auprès de Genève, et que c'est à moi qu'elle appartient, le pape est un benêt s'il nous refuse.

J'espère bien que tous les Choiseul me permettront de mettre leur nom en gros caractères parmi les souscripteurs de Corneille ; je vais d'abord tâter le roi.

Mes anges, si vous avez deux ou trois âmes à me prêter, envoyez-les-moi par la poste ; car je n'ai pas assez de la mienne : toute chétive qu'elle est, elle vous adore.

Avez-vous reçu la cargaison de Grizel (4)? Et les yeux?

3474. — A M. DE CHENEVIÈRES (5).

Vos vers sont charmants, mon cher ami ; vous n'en avez jamais fait de si jolis. Je ne m'occupe plus à présent que des vers des autres. Me voici enfoncé dans ceux de Corneille : j'entreprends, avec l'agrément de l'Académie, une magnifique édition de ses pièces de théâtre, avec des remarques sur la langue et sur l'art qu'il a créé. Je fais établir une souscription : le produit sera pour M. Corneille et pour sa fille, qui n'ont d'autre bien que le nom de Corneille. Le prix de chaque exemplaire, orné de trois belles vignettes, ne sera que de quarante livres, et on ne paiera qu'en recevant le livre. Je souscris moi-même pour six exemplaires. Presque tous les académiciens en font autant. Nous nous flattons que le roi permettra que son nom soit à la tête des souscripteurs.

Ne pourriez-vous me dire, vous qui êtes du pays, comment on s'y prend auprès de M. de La Vauguyon (1), pour obtenir de M. le dauphin une action généreuse? Je crois la chose très aisée ; mais je suis absolument inconnu à M. de La Vauguyon. Si vous connaissez quelque belle âme qui veuille pour quarante livres, et même pour quatre-vingts, se mettre au rang des bienfaiteurs du sang de Corneille, et voir son nom imprimé avec celui du roi, comme lorsqu'on a vendu sa vaisselle, nommez-moi ce noble personnage.

3475. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

24 juin.

Facundissime et carissime Olivete, lisez le programme simple et court à l'Académie. Si on l'approuve, je l'envoie à M. le duc de Choiseul, à madame de Pompadour. Je veux que le roi souscrive ; je veux que le président Hénault fasse souscrire la reine. Je me charge des princes d'Allemagne et du parlement d'Angleterre. Je veux la gloire de la France et de l'Académie.

Je crois que je pourrai hardiment, dans un programme imprimé, donner les noms de tous les académiciens, que je mettrai immédiatement après les princes, attendu qu'ils sont les confrères de Corneille.

Envoyez-moi, s'il vous plaît, mon programme approuvé. *Nec patres conscripti concidant nec deficiant.*

Il serait convenable que chacun signât mon programme. M. le duc de Nivernais a déjà souscrit pour dix exemplaires. Qui sera le brave académicien qui se chargera de la souscription de ses frères à croix d'or, à cordons bleus, etc.? *Ciceronis amator, Cornelium tuere.*

3476. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

Aux Délices, 25 juin (2).

J'ai toujours l'air du plus grand paresseux du monde, monsieur, et vous savez que je ne le suis pas. Je n'ai pas réellement le temps d'écrire une lettre. Je suis surtout occupé actuellement à une édition des tragédies du grand Corneille, avec des remarques instructives sur la langue et sur l'art du théâtre : c'est un surcroît de fardeau à tous ceux que je porte ; mais c'est un fardeau qui m'est cher. L'édition sera magnifique ; elle se fait par souscriptions, et le produit sera pour mademoiselle Corneille et pour son père, seuls descendants de ce grand homme, qui n'ont que son nom pour héritage. On ne paiera rien d'avance. L'Académie française prend un grand intérêt à cet ouvrage. Le roi sera probablement à la tête des souscripteurs, et je me flatte que vous me permettrez de mettre votre nom dans la liste. Il n'en coûtera que quarante livres pour chaque exemplaire. Prenez-vous-en à *Cinna* et à *Rodogune*, et à une nouvelle histoire très longue des horreurs et des superstitions du genre humain, si, après un si long silence, je vous écris une si courte lettre. Je suis d'un mauvais commerce ; mais je vous suis tendrement attaché pour la vie.

3477. — A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

25 juin.

Mon cher et respectable confrère, je crois qu'il s'agit de l'honneur de l'Académie et de la France. Il faut fixer la langue, que vingt mille brochures corrompent ; il faut imprimer, avec des notes utiles, les grands auteurs du siècle de Louis XIV, et qu'on sache à Pétersbourg et en Ukraine en quoi Corneille est grand, et en quoi il est défectueux. Vous encouragez cette entreprise, qui ne réussira pas si vous ne permettez que je vous consulte souvent. Je pense qu'il sera honorable pour la France de relever le nom de Corneille dans ses descendants. J'étais à Londres quand on apprit qu'il y avait une fille de Milton aveugle, vieille, et pauvre ; on en quart d'heure elle fut riche. La petite-fille d'un homme très supérieur à Milton n'est, à la vérité, ni vieille, ni aveugle, elle a même de très beaux yeux, et ce ne sera pas une raison pour que les Français l'abandonnent. Il est vrai qu'elle est à présent au-dessus de la pauvreté ; mais à qui mieux qu'elle appartiendrait le produit des Œuvres de son aïeul? Les frères Cramer sont assez généreux pour lui céder le profit de cette édition, qui ne sera faite que pour les souscripteurs.

Nous travaillons donc pour le nom de Corneille, pour l'Académie, pour la France. C'est par là que je veux finir ma carrière. Il en coûtera si peu pour faire réussir cette entre-

(1) La lettre précédente. (G. A.)
(2) La supplique au pape et la lettre à Passionei. (G. A.)
(3) Clément XIII. (G. A.)
(4) La *Conversation de l'intendant des Menus*. Voyez aux DIALOGUES. (G. A.)
(5) Editeurs, de Cayrol et A. François. — C'est à tort qu'ils avaient daté ce billet de février. (G. A.)

(1) Gouverneur du dauphin. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

prise ! *Quarante francs*, chaque exemplaire, sont un objet si mince pour les premiers de la nation, qu'on sera probablement empressé à voir son nom dans la liste des protecteurs de *Cinna* et du sang de Corneille.

Je me flatte que le roi, protecteur de l'Académie, permettra que son nom soit à la tête des souscripteurs. Je charge votre caractère aussi bienfaisant qu'aimable, de nous donner la reine. Qu'elle ne considère pas que c'est un profane qui entreprend ce travail ; qu'elle considère la nation dont elle est reine.

Qui sont les noms de vos amis que je ferai imprimer? pour combien d'exemplaires souscriront nos académiciens de la cour? Comptez que les Cramer ne tireront que le nombre des exemplaires souscrits, et que ce livre restera un monument de la générosité des souscripteurs, qui ne sera jamais vendu au public. Fera des petites éditions qui voudra, mais notre grande sera unique. Vous pouvez plus que personne ; et il sera digne de celui qui a si bien fait connaître la France de protéger le grand Corneille, quand il n'y a pas un seul acteur digne de jouer *Cinna*, et qu'il y a si peu de gens dignes de le lire.

Il me semble que j'ouvre une porte d'or pour sortir du labyrinthe des colifichets où la foule se promène.

Recevez les tendres et respectueux sentiments, etc.

Mille pardons à madame du Deffand. Cette entreprise ne me laisse pas un moment, et j'ai des ouvrages immenses, des moutons et des procès à conduire.

3478. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ferney, 26 juin.

Je n'ai guère la force d'écrire, parce que, depuis quelque temps, j'écris jour et nuit. Mes anges sauront que je rends grâces au corsaire qui a fait imprimer *Zulime*. L'impression m'a fait apercevoir d'un défaut capital qui régnait dans cette pièce ; c'était l'uniformité des sentiments de l'héroïne, qui disait toujours *J'aime* : c'est un beau mot, mais il ne faut pas le répéter trop souvent; il faut quelquefois dire, *Je hais*.

Je commence à être moins mécontent de cet ouvrage que je ne l'étais, et je me flatte enfin qu'il ne sera pas tout à fait indigne des bontés dont mes anges l'honorent. Il sera prêt quand ils l'ordonneront. Je n'abandonnerai pourtant ni les moissons, ni mon église, ni ma petite négociation avec le pape.

Je relis cet infâme et excommunié Corneille avec une grande attention. Je l'admire plus que jamais en voyant d'où il est parti. C'est un créateur; il n'y a de gloire que pour ces gens-là; nous ne sommes aujourd'hui que de petits écoliers. Je suis persuadé que mes notes au bas des pages des bonnes pièces de Corneille ne seront pas sans utilité et sans agrément ; elles pourront former une poétique complète, sans avoir l'insolence et l'ennui du ton dogmatique.

Je suis résolu à ne faire imprimer que le nombre des exemplaires pour lesquels on aura souscrit. Les petites éditions seront au profit des libraires ; et s'il y a, comme je le crois, quelque amour de la véritable gloire dans la nation, la grande édition assurera quelque fortune aux héritiers du nom du grand Corneille. Je finirai ainsi ma carrière d'une manière honorable, et qui ne sera pas indigne de l'ancienne amitié dont mes anges m'honorent.

Je les supplie de vouloir bien me procurer sans délai le nom de M. le duc d'Orléans par M. de Foncemagne, afin que je l'imprime dans le programme.

Je voudrais avoir celui de M. le premier président (1); il me le doit en dédommagement de la banqueroute que son beau-frère (2) m'a faite. Jamais mon entreprise ne vaudra au sang de Corneille la moitié de ce que Bernard m'a volé. Je crois avoir déjà prévenu M. le comte de Choiseul (3), l'ambassadeur, que je ne doutais pas qu'il n'honorât ma liste de son nom, et j'attends ses ordres. Je demande la même grâce à M. de Courteilles, à M. de Malesherbes, à madame sa sœur, et à tous les amis de mes anges.

Je désirerais passionnément la souscription du président de Meynières, et de quelques membres du parlement, pour expier les sottises de maître Le Dain et de maître Omer.

Je n'ai point encore écrit à M. le duc de Choiseul sur cette petite affaire. Je supplie M. le comte l'ambassadeur d'avoir la bonté de lui en parler : ils sont aussi tous deux mes anges. Je vous baise à tous le bout des ailes, et je recommande à vos bontés Cinna, Horace, Sévère, Cornélie, et la cousine issue de germain de Cornélie. Si on me seconde avec quelque vivacité, cette édition ne sera qu'une affaire de six mois.

Nièce, et Cornélie-chiffon, et V., vous disent tout ce qu'il y a de plus tendre.

(1) Molé. (G. A.)
(2) Bernard de Coubert. (G. A.)
(3) Ambassadeur à Vienne. On n'a pas la lettre que Voltaire lui adressa. (G. A.)

3479. — A LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

Au château de Ferney, par Genève, 26 juin 1761 (1).

Madame, mon silence doit avoir dit à votre altesse sérénissime que je n'étais pas en état d'écrire. J'avais presque perdu la vue, en conservant la plus forte envie de revoir Gotha et sa souveraine. J'occupe ma vieillesse, et je trompe mes maux par un travail très agréable pour lequel je demande votre protection.

L'Académie française agrée que je fasse une édition des bonnes tragédies du grand Corneille, avec des notes sur la langue et sur l'art qu'elle a créés. Cet ouvrage sera principalement utile aux étrangers. Il se fait par souscription, et l'édition sera magnifique. Le produit de cette entreprise est pour tirer de la misère les restes de la famille du grand Corneille, famille noble, et qui languit dans la pauvreté. Nous imprimons les noms des souscripteurs : je supplie votre altesse sérénissime de permettre que son nom honore cette liste. Chaque académicien souscrit pour six exemplaires. Ce livre sera du moins un monument de générosité, si de ma part ce n'est pas un monument de science et de goût. Puisse la paix donner à l'Europe le loisir de cultiver les arts de toute espèce ! Ce long fléau détruit tout. Hélas ! au premier coup de canon, je dis : En voilà pour sept ans ! Puissé-je me tromper au moins d'une année !

M. Stanley (2) est à Paris; il est assidu à nos spectacles; il voit nos géomètres. Il ne parle point de paix : c'est apparemment par politesse qu'il ne nous parle point de nos besoins.

Je me mets à vos pieds, madame, et à ceux de toute votre auguste famille. Grande maîtresse des cœurs, recevez mes hommages, et présentez-les à la divine Dorothée.

Le Suisse V.

(1) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(2) Chargé par le cabinet de Saint-James de conférer avec le cabinet de Versailles. (G. A.)

3480. — A M. LE BRUN.

Au château de Ferney, par Genève, 28 juin.

Si vous faites justice, monsieur, de l'âne (3) qui étourdit à force de braire, n'oubliez pas l'âne qui rue; vous vengerez sans doute le sang du grand Corneille de l'insolence calomnieuse avec laquelle il a voulu flétrir son éducation. Ce sera le sujet d'une feuille, et ce sujet, manié par vous d'une manière intéressante, peut rendre ce malheureux exécrable à ceux qui le protégent. Il n'a en effet que trop de protecteurs; et c'est assez qu'il soit méchant pour qu'il en ait. Il faut espérer qu'en faisant connaître ses infamies comme ses ridicules, vous lui ôterez le peu de vogue qu'il avait, et qui déshonorait la nation.

J'ose espérer que cette nation sera assez touchée de la véritable gloire, pour contribuer à l'édition du grand Corneille, et à l'avantage des seuls héritiers de son nom. C'est vous, monsieur, qui avez le premier ouvert cette carrière ; vous en avez l'honneur. Je ne doute pas que le nom de Conti et de La Marche ne se trouve à la tête de l'entreprise. S'il arrivait que cette idée ne réussît point, j'avoue qu'il faudrait compter la France pour la dernière des nations; mais je veux écarter une crainte si honteuse, et je veux croire que le grand Corneille a appris à mes compatriotes à penser noblement.

Je vous supplie de vouloir bien toujours m'écrire sous un contre-seing, attendu la multiplicité des lettres que Corneille et Fréron exigeront.

Mille respects à toute la maison du Tillet. Je crois qu'on y approuvera mon entreprise.

(3) Le Brun publiait l'*Ane littéraire*, critique de l'*Année littéraire*. (G. A.)

3481. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Au château de Ferney, 29 juin.

Mais vraiment, mon cher ange, j'ai mal aux yeux aussi; je soupçonne que c'est en qualité d'ivrogne. Je bois quelquefois demi-setier, je crois même avoir été jusqu'à chopine; et quand c'est du vin de Bourgogne, je sens qu'il porte un peu aux yeux, surtout après avoir écrit dix ou douze lettres

de ma main par jour. N'en auriez-vous point fait à peu près autant? L'eau fraîche me soulage. Qu'ont de commun les pilules de Béloste avec les yeux? quel rapport d'une pilule avec les glandes lacrymales? Je sais bien qu'il faut se purger quelquefois, surtout si l'on est gourmand. Mais savez-vous de quoi les pilules de Béloste sont composées? Toute pilule échauffe, ou je suis fort trompé; c'est le propre de tout ce qui purge en petit volume; j'en excepte les divins minoratifs, casse et manne, remèdes que nous devons à nos chers *mahométans*. Je dis chers mahométans, parce que je dicte à présent *Zulime*, que je vous enverrai incessamment; et je suis persuadé que Zulime ne se purgeait jamais qu'avec de la casse.

A l'égard de l'autre sujet dont vous me parlez, et auquel je pense avoir renoncé, il est moitié français et moitié espagnol (1). On y voyait un Bertrand Duguesclin entre don Pèdre le Cruel et Henri de Transtamare. Marie de Padille, sous un nom plus noble et plus théâtral, est amoureuse comme une folle de ce don Pèdre, violent, emporté, moins cruel qu'on ne le dit, amoureux à l'excès, jaloux de même, ayant à combattre ses sujets, qui lui reprochent son amour. Sa maîtresse connaît tous ses défauts, et ne l'en aime que davantage.

Henri de Transtamare est son rival; il lui dispute le trône et Marie de Padille. Bertrand Duguesclin, envoyé par le roi de France pour accommoder les deux frères, et pour soutenir Henri en cas de guerre, fait assembler les états généraux : las cortès de Castille (les députés des états) peuvent faire un bel effet sur le théâtre, depuis qu'il n'y a plus de petits-maîtres. Don Pèdre ne peut souffrir ni las cortès, ni Duguesclin, ni son bâtard de frère Henri; il se croit trahi de tout le monde, et même de sa maîtresse, dont il est adoré.

Bertrand est enfin obligé de faire avancer les troupes françaises; il fait à la fois le rôle de protecteur de Henri, d'admoniteur de don Pèdre, d'ambassadeur de France, et de général.

Henri vainqueur se propose à Marie de Padille, les mains teintes du sang de son frère; et Padille, plutôt que d'accepter la main du meurtrier de son amant, se tue sur le corps de don Pèdre. Bertrand les pleure tous deux, donne en quatre mots quelques conseils à Henri, et retourne en France jouir de sa gloire.

Voilà en gros quel était mon sujet. Mes anges verront mieux que moi si on peut en tirer parti. Je me dégoûte un peu de travailler en relisant les belles scènes de Corneille. Ce n'est pas à mon âge que je pourrai marcher sur les traces de ce grand homme; il me paraît plus honnête et plus sûr de chercher à le commenter qu'à le suivre, et j'aime mieux trouver des souscriptions pour mademoiselle Corneille que des sifflets pour moi.

Mes anges daigneront encore observer que l'*Histoire générale* et le *Czar* prennent un peu de temps, et que les détails de l'histoire nuisent un peu à l'enthousiasme tragique. Une église et des procès sont encore de terribles éteignoirs; mais s'il me reste encore quelque feu caché sous la cendre, mes anges souffleront, et il se ranimera.

Je suppose qu'ils ont reçu mon paquet pour le saint-père, qu'ils ont ri, que M. le duc de Choiseul a ri, que le cardinal Passionei rira : pour le sieur Rezzonico, il ne rit point. On dit que mon ami Benoît valait bien mieux.

Je suppose encore que l'affaire des souscriptions cornéliennes réussira en France; et s'il arrivait (ce que je ne crois pas) que les Français n'eussent pas de l'empressement pour des propositions si honnêtes, j'avertis que les Anglais sont tout prêts à faire ce que les Français auraient refusé. Ce serait une négociation plus aisée à terminer que celle de M. de Bussy (2).

Respect et tendresse.

3482. — A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

A Ferney, 30 juin.

Monsieur, en attendant que je puisse arranger le terrible événement de la mort du czarovitz qui m'arrête, et que j'achève les autres chapitres du second volume, j'ai entrepris un autre ouvrage qui ne dérobera point mon temps, et qui me laissera toujours prêt à vous servir sur-le-champ : c'est une édition des tragédies de Pierre Corneille, avec des remarques sur la langue et sur le goût, lesquelles seront d'autant plus utiles aux étrangers et aux Français mêmes, qu'elles seront revues par l'Académie française, qui préside à cette entreprise. Ce Corneille est parmi nous, dans la littérature, ce que Pierre-le-Grand est chez vous en tout genre; c'est un créateur, c'est un homme qui a débrouillé le chaos, et ce n'est qu'à de tels génies qu'appartient la gloire, les autres n'ont que de la réputation.

Le produit de cette édition, qui sera magnifique, est pour les descendants de Pierre Corneille, famille noble tombée dans la pauvreté. J'ai le plaisir de servir à la fois ma patrie et le sang d'un grand homme. L'édition, ornée des plus belles gravures, se fait par souscription, et on ne paie rien d'avance. Elle coûtera environ quatre ducats l'exemplaire. Plusieurs princes donnent leur nom. Il serait bien honorable pour nous, et bien digne de votre magnificence, que le nom de sa majesté l'impératrice parût à la tête. Pour le vôtre, monsieur, et pour ceux de quelques-uns de vos compatriotes touchés de vos exemples, j'ose y compter. Nous imprimons la liste des souscripteurs; je serais bien découragé, si je n'obtenais pas ce que je demande.

Cette édition de Corneille, avec des estampes, me fait penser qu'il serait beau d'orner de gravures chaque chapitre de l'*Histoire de Pierre-le-Grand;* ce serait un monument digne de vous. Le premier chapitre aurait une estampe qui représenterait des nations différentes aux pieds du législateur du Nord. La victoire de Lesna, celle de Pultava, une bataille navale; les voyages du héros, les arts qu'il appelle dans son pays, les triomphes dans Moscou et dans Pétersbourg; enfin chaque chapitre serait un sujet heureux, et vous auriez érigé, monsieur, le plus beau monument dont l'imprimerie pût jamais se vanter. Je soumets cette idée à vos lumières et à votre attachement pour la mémoire de Pierre-le-Grand, à votre esprit patriotique que vous m'avez communiqué. Disposez de moi tant que je serai en vie. Les étincelles de votre beau feu vont jusqu'à moi.

Que votre excellence agrée les respects et le tendre attachement, etc.

3483. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Ferney, en Bourgogne, par Genève, 30 juin (1).

Mon entreprise, mon cher maître, m'attache de plus en plus au grand Corneille. Je l'aime autant que vous aimez Cicéron; et plût à Dieu qu'il eût toujours parlé sa langue aussi purement, aussi noblement que Cicéron parlait la sienne! Vous avez un grand avantage sur moi : Cicéron n'a point fait de mauvais ouvrages, Corneille en a trop fait, je ne dis pas d'indignes de lui, je dis absolument indignes du théâtre. Je suivrai donc votre sage conseil, je ne commenterai aucune de ses comédies, excepté le *Menteur*, ni aucune des tragédies qui n'ont pu rester au théâtre. Ses beaux ouvrages en seront peut-être plus précieux, quand ils ne paraîtront point avec ceux qui pourraient faire tort à sa gloire.

Vous, mon cher maître, qui partagez avec l'éloquent Pélisson l'honneur d'avoir fait l'*Histoire de l'Académie* avec autant de sagesse que de vérité, vous êtes plus à portée que personne de m'instruire si Chapelain n'a pas eu la plus grande part au jugement sur le *Cid*, jugement très équitable à mon avis en plusieurs endroits, mais qui, dans d'autres, me paraît, comme au public, un peu trop sévère. Si vous avez quelque anecdote sur le fameux procès, je vous prie de me la communiquer.

Je vous prie surtout d'assurer l'Académie que si elle se plaint de mon insuffisance dans mes notes sur le grand Corneille, elle n'accusera pas mon orgueil. Je fuirai ce ton décisif que prennent nos jeunes auteurs, et qui ne me convient pas plus qu'à eux.

Où pourrai-je trouver la lettre d'un nommé Claveret, qui dit tant de mal du *Cid*, et celle de Balzac, qui lui rend tant de justice? Ne pourriez-vous point demander à M. l'abbé Capperonnier tout ce qu'il a dans la Bibliothèque du roi? Je le rendrai fidèlement. On a déjà daigné m'envoyer des livres qui ne se trouvent que là, et je les ai rendus aussi bien conditionnés qu'on me les avait prêtés. J'aurai l'honneur d'en écrire à M. Capperonnier (2); mais je me flatte qu'étant prévenu par vous, il en sera plus disposé à m'accorder ses secours.

M. de Chammeville doit aimer les lettres, puisqu'il permet que vos paquets passent sous son contre-seing. Je ne doute pas qu'il ne trouve bon que son nom soit imprimé dans la

(1) La tragédie de *Don Pèdre*, qui ne fut imprimée que quinze ans après. (K.)

(2) Envoyé à Londres, comme Stanley à Versailles, pour négocier la paix. (G. A.)

(1) Cette lettre, classée par nos prédécesseurs à l'année 1762, est de 1761. (G. A.)

(2) Voyez au 13 juillet. (G. A.)

liste des souscripteurs qui serviront à encourager les autres.

On rejouera bientôt *Oreste*. Je vous prierai de me dire si cette pièce *sapit antiquitatem*, et ce que j'y dois corriger pour l'impression. Je ne ferai point tort à l'*Électre* de M. Crébillon, et je me ferai un grand honneur de marcher après lui.

Ama me, et Cornelium tuere et Corneliam.

3484. — A M. ARNOULT.

Ferney, le 6 juillet.

Je vous suis obligé, monsieur, des éclaircissements que vous me donnez. Je pensais qu'il n'était pas permis à un official de citer des séculiers sans l'intervention de la justice du roi; et il est clair que cet imbécile de Pontas (1) rapporte fort mal l'ordonnance de 1627. L'official de Gex est dûment official; mais je crois qu'il a très indûment instrumenté le 8 juin. Deux témoins sont prêts à déclarer qu'il les a voulu induire à déposer contre moi. Et de quoi s'agit-il, pour faire tant de vacarme? d'une croix de bois qui ne peut subsister devant un portail assez beau que je fais faire, et qui en déroberait aux yeux toute l'architecture. Il a fait dire à un malheureux que j'ai appelé cette croix *figure;* à un autre que je l'ai appelée *poteau :* il prétend que six ouvriers qu'il a interrogés déposent que je leur ai dit, en parlant de cette croix de bois qu'il fallait transplanter, *Otez-moi cette potence.* Or de ces six ouvriers quatre m'ont fait serment, en présence de témoins, qu'ils n'avaient jamais proféré une pareille imposture, et qu'ils avaient répondu tout le contraire. Des deux témoins qui restent, et que je n'ai pu rejoindre, il y en a un qui est décrété de prise de corps depuis quatre mois, et l'autre est convaincu de vol.

Au reste, monsieur, je suis bien aise de vous dire que cette croix de bois, qui sert de prétexte aux petits tyrans noirs de ce petit pays de Gex, se trouvait placée tout juste vis-à-vis le portail de l'église que je fais bâtir; de façon que la tige et les deux bras l'offusquaient entièrement, et qu'un de ces bras, étendu juste vis-à-vis le frontispice de mon château, figurait réellement une potence, comme le disaient les charpentiers. On appelle *potence*, en terme de l'art, tout ce qui soutient des chevrons saillants; les chevrons qui soutiennent un toit avancé s'appellent *potence;* et quand j'aurais appelé cette figure *potence*, je n'aurais parlé qu'en bon architecte.

J'ai de plus passé un acte authentique par devant notaire avec les habitants, par lequel nous sommes convenus que cette croix de village serait placée comme je le veux. Vous remarquerez encore qu'on ne la dérangea qu'avec le consentement du curé.

Ainsi vous voyez, monsieur, que voilà le plus impertinent prétexte que jamais les ennemis de la justice du roi et des seigneurs puissent prendre pour inquiéter un bienfaiteur assez sot pour se ruiner à bâtir une belle église, dans un pays où Dieu n'est servi que dans des écuries. Ceux qui me font ce procès devraient être plutôt à une mangeoire qu'à un autel. Ils n'ont rien fait depuis le 8 de juin, mais ils menacent toujours de faire, et ils me paraissent aussi insolents que menteurs.

Vous aurez sans doute vu, monsieur, par l'affaire d'Ancian, que parmi ces animaux-là il y en a qui ruent. Si ce curé Ancian est brutal comme un cheval, il est malin comme un mulet, et rusé comme un renard; mais, malgré ses ruses, je crois que vous le prendrez au gîte. Je puis vous assurer que lui et ses confrères ont employé toutes les friponneries profanes et sacrées pour avoir de faux témoins; ils se sont servis de la confession, qui met les sots dans la dépendance des prêtres. Je n'ai point vu les procédures, mais je puis vous assurer, sur mon honneur et sur ma vie, que ce curé Ancian est un scélérat des plus punissables que nous ayons dans l'Église de Dieu. Il ne peut empêcher, malgré tous ses artifices et tous ceux de ses confrères, que de Croze n'ait eu le crâne fendu dans la maison où ce curé alla faire le train au milieu de la nuit la plus noire, avec quatre coupe-jarrets. Je ne veux que ce fait : tout le reste me paraît peu de chose. Le père de Croze peut envoyer aux juges trois serviettes qu'il conserve teintes du sang de son fils; elles devraient servir à étrangler le curé de Moëns, pourvu que préalablement il fût bien confessé.

Je suppose, monsieur, que vous avez envoyé votre mémoire à M. de Greilly; c'est encore un curé à relancer. Je vous ai envoyé à la chasse aux prêtres : si vous voulez venir reconnaître votre gibier au mois de septembre, comme vous me l'avez fait espérer, je compte bien que le rendez-vous de chasse sera chez moi.

Je viens d'écrire au bureau des postes de Genève; pour savoir si ce n'est point quelque prêtre-commis des postes qui a fait la friponnerie de faire payer deux fois le port.

Nota bene que je ne mets point mon curé au nombre des bêtes puantes que vous devez chasser; je suis d'accord avec lui en tout. Il est très reconnaissant, du moins quant à présent; et il peut servir de piqueur dans la chasse aux renards que nous méditons. J'ai l'honneur d'être, en bon laïque, monsieur, votre, etc.

(1) Jean Pontas, casuiste, né en 1638, mort en 1718. (G. A.)

3485. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 juillet.

Quoi! dit Alix, cet homme-ci s'endort
Après trois fois! Ah! chien, tu n'es pas carme (1)!

On me dira : Tu n'es pas Sophocle.

Ceci, mes adorables anges, est en réponse de la lettre du 30 de juin, dans laquelle vous me reprochez ma glace. Vraiment il n'est que trop vrai que l'âge, les maladies, les bâtiments, les procès, peuvent geler un pauvre homme. J'étais peut-être très froid quand j'ai radoubé *Oreste*, mais je suis très vif quand vous avez la bonté de le faire jouer; et cette vivacité, mes chers anges, est toute en reconnaissance, et non en amour-propre d'auteur. Cependant, comme cet amour-propre se glisse partout, je vous prierai de faire jouer *Oreste* une quatrième fois, après l'avoir annoncé pour trois, mais en cas qu'elle réussisse, en cas que le public soit pour la quatrième représentation, et qu'elle soit comme accordée à ses désirs. Il se pourra qu'en été trois fois lassent le parterre; alors je me retirerai avec ma courte honte.

J'insiste beaucoup plus sur ce Pantalon de Rezzonico (2); c'est un bœuf qui ne sait pas un mot de français, et qui est assez épais pour ne me pas connaître; mais ce n'est pas à lui que j'écris, c'est au cardinal Passionei, homme de beaucoup d'esprit, homme de lettres, et qui fait de Rezzonico le cas qu'il doit. Il y a longtemps qu'il m'honore de ses bontés. Je ne demande à M. le duc de Choiseul rien autre chose, sinon qu'il ait la bonté de faire donner cours à mon paquet. La grâce est légère; mais je la demande très instamment. M. le comte de Choiseul, protégez-moi dans cette importante négociation.

Je demande trois ridicules à Rezzonico; qu'il m'en accorde un (3), cela me suffira; et s'il me refuse, il n'y a rien de perdu, pas même mon crédit en cour de Rome.

Comment, mes procès terminés! Dieu m'en préserve! Il faut que madame Denis vous ait parlé de quelques anciens procès. Mais, pour peu que dans ce monde on ait un champ et un pré, ou qu'on fasse bâtir une église, ou qu'on fasse une ode comme M. Le Brun, on est en guerre. Mais je ne sais point de plus sotte guerre que celle qu'on a faite aux Anglais sans avoir cent vaisseaux de ligne et quarante mille hommes de marine.

Divins anges, si l'abbé Coyer parle comme il écrit, il doit être fort aimable. Mais ma mère, qui avait vu Despréaux, disait que c'était un bon livre, et un sot homme.

La nièce, la pupille, et l'oncle, baisent le bout de vos ailes.

Pour Dieu, que mon paquet parte; c'est tout ce que je veux, et point de recommandation. Je veux bien être ridicule, mais je ne veux pas que mes protecteurs le soient. Priez M. le comte de Choiseul de faire mettre mon paquet romain à la poste par un de ses laquais. C'est assez pour Rezzonico et pour moi.

3486. — A M. COLINI.

Ferney, 7 juillet.

J'avais écrit à S. A. E., mon cher Colini, et je venais encore de l'importuner tout récemment par une lettre que je vous ai adressée, lorsque j'ai reçu la vôtre du 29 juin, qui m'apprend que le baptême s'est changé en enterrement, et les fêtes en tristesse (4). J'en suis pénétré de douleur. Mes lettres auront paru autant de contre-temps, et celle que je prends encore la liberté de lui écrire ne sera qu'un surcroît de désagrément pour monseigneur l'électeur.

(1) Derniers vers d'une épigramme connue :

Masqué du froc d'un enfant d'Elysée,
Damon pressait sœur Alix, etc. (G. A.)

(2) Clément XIII. (G. A.)
(3) Des reliques. (G. A.)
(4) L'enfant nouveau-né de l'électeur était mort. (G. A.)

La dernière que je lui ai écrite (1) regardait une souscription qu'on fait pour les Œuvres de Corneille. On les imprime avec des notes instructives, on les orne de belles estampes. Cette entreprise est au profit de mademoiselle Corneille, seule héritière de ce grand nom, et nous espérons que celui de S. A. E. ornera notre liste de souscripteurs.

3487. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney, le 8 juillet.

Monsieur, depuis longtemps je suis réduit à dicter; je perds la vue avec la santé; tout cela n'est point plaisant. Je vois toujours que *tutto il mondo è fatto come la nostra famiglia* (2). Par tout pays on trouve des esprits très mal faits, et par tout pays il faut se moquer d'eux. On serait vraiment bien à plaindre si on faisait dépendre son plaisir du jugement des hommes.

Tancrède vous a bien de l'obligation, monsieur; *Phèdre* vous en aura davantage (3). Je me mets aux pieds de M. Paradisi. Si jamais j'ai un moment à moi, je lui adresserai une longue épître; mais le peu de temps dont je peux disposer est consacré à dicter des notes sur les pièces du grand Corneille qui sont restées au théâtre. Cet ouvrage, encouragé par l'Académie française, pourra être de quelque usage aux étrangers qui daignent apprendre notre langue par les règles, et aux légers Français qui l'apprennent par routine. Le produit de l'édition sera pour l'héritière de Corneille, que j'ai l'honneur d'avoir chez moi, et qui n'a que ce grand nom pour héritage. N'est-il pas vrai que vous prendriez chez vous la petite-fille du Tasse, s'il y en avait une? Elle mangerait de vos mortadelles, et boirait de votre vin noir. La petite-fille de Corneille en boira à votre santé dans un petit château très joli, en vérité, et qui serait plus joli si je l'avais bâti près de Bologne.

Vous avez bien raison, monsieur, de vanter ma religion, car je construis une église qui me ruine. Autrefois, qui bâtissait une église était sûr d'être canonisé, et moi je risque d'être excommunié en me partageant entre l'autel et le théâtre. C'est apparemment ce qui fait que je reçois quelquefois des lettres du diable (4); mais je ne sais pourquoi le diable écrit si mal et a si peu d'esprit. Il me semble que, du temps du Dante et du Tasse, on faisait de meilleurs vers en enfer.

J'espère que, dans ce monde-ci, la lettre dont vous m'avez honoré inspirera le bon goût, et fermera la bouche aux *parolai* (5). Soyez sûr que, du fond de ma retraite, je vous applaudirai toujours; que je m'intéresserai à tous vos succès, à tous vos plaisirs. Je me regarde comme votre véritable ami, et je vous serai inviolablement attaché jusqu'au dernier moment de ma vie.

3488. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ferney, 8 juillet.

Vraiment je prenais bien mon temps pour écrire au cardinal Passionei. Il est mort, ou autant vaut; et, à moins qu'il ne m'envoie de ses reliques, je n'en aurai point. J'ai peur à présent que mon paquet (6) ne soit parti: je m'abandonne à la Providence.

Pour me dépiquer, mes chers anges, je vous enverrai incessamment *Zulime*. Je me suis raccommodé avec elle, comme vous savez, mais je suis toujours brouillé avec *Pierre-le-Cruel* (7).

C'est avec un plaisir extrême que je commente Corneille. Je ne donnerai de notes que sur les pièces qui restent de lui au théâtre, et j'ose croire que ces notes ne seront pas inutiles. En vérité, cet homme-là me fera faire encore une tragédie. Il me semble que je commence à connaître l'art, en étudiant mon maître à fond.

Je ne sais comment iront les souscriptions; mais je travaille à bon compte. Pourriez-vous avoir la bonté de me dire si Duclos est revenu? Je lui crois un zèle actif qui me va comme de cire.

Et *Oreste*, que devient-il? est-il fondu par les chaleurs? M. le comte de Lauraguais me dédie le sien (1), et il est encore plus grec, encore plus déclamateur que le mien.

Omer est un grand cuistre; mais Corneille est un grand homme.

Oncle, nièce, et pupille, hommage aux anges.

3489. — A M. LE BRUN (2).

11 juillet.

Il y a des choses bien bonnes et bien vraies dans les trois brochures que j'ai reçues (3). J'aurais peut-être voulu qu'on y marquât moins un intérêt personnel. Le grand art de cette guerre est de ne paraître jamais défendre son terrain, et de ravager seulement celui de son ennemi, de l'accabler gaiement; mais après tout je ne suis pas fâché de voir relever des critiques très injustes d'une *ode* dont j'ai admiré les beautés, et à laquelle je dois non seulement mademoiselle Corneille, mais l'honneur de commenter à présent le grand homme auquel elle appartient.

Les oreilles d'âne sont attachées pour jamais au chef de ce malheureux Fréron. On a prouvé ses âneries, et il y a dans les trois brochures un grand mélange d'agréable et d'utile.

Je ne savais pas que ce Baculard fût un croupier de Fréron. J'ai eu soin autrefois de ce Baculard qu'on appelait d'Arnaud, comme j'ai soin de mademoiselle Corneille. J'ai été payé d'une ingratitude dont je crois le cœur de mademoiselle Corneille incapable.

Adieu, monsieur; je me flatte que le nom de monseigneur le prince de Conti décorera la liste de ceux qui souscrivent pour la gloire du grand Corneille et pour l'avantage de sa famille. Je serai toute ma vie pénétré d'estime et d'attachement pour vous.

3490. — A M. THIERIOT.

Ferney, 11 juillet.

A qui en a donc *Protagoras?* je l'avais prié de m'écrire, et il n'en fait rien. Les philosophes sont bien tièdes. Allez chez lui, je vous prie, et faites-lui honte; dites-lui vergogne.

Envoyez-moi, mon cher ami, sur-le-champ la *Poétique* d'Aristote par la poste, avec contre-seing. J'en ai besoin pour *Pierre*. J'ai déjà commenté toute la tragédie d'*Horace*, la *Vie de Corneille*, par Fontenelle; j'ai commencé le *Cid*, *Médée*, et *Cinna*. J'aurai fait avant que le caractère, le papier, et les souscriptions soient venus. Je ne perds point de temps, à cause du βιοῦ ἄκρα (4).

Il faudra annoncer le *Droit du Seigneur* ou *l'Ecueil du Sage, in tempore opportuno. Per Dio!* écrivez-moi donc. Vous êtes plus négligent que *Protagoras*.

3491. — A M. DUCLOS.

Au château de Ferney, 12 juillet.

J'apprends, monsieur, par votre signature que vous êtes à Paris. Le projet que vous avez approuvé trouve bien de la faveur. Le roi daigne permettre que son nom soit à la tête des souscripteurs pour deux cents exemplaires; plusieurs personnes ont souscrit pour dix, pour douze, pour quinze. Je ne ferai imprimer le programme que quand j'aurai un assez grand nombre de noms illustres. Ne pourriez-vous pas, vous, monsieur, qui êtes le premier moteur de cette bonne œuvre, honorable pour la nation, et peut-être utile, me faire savoir pour combien souscriront nos académiciens, *de rore cœli et pinguedine terræ?*

L'ouvrage peut devenir nécessaire aux étrangers qui apprennent notre langue par règles, et aux Français qui ne la savent que par routine. J'ai déjà ébauché *Médée*, le *Cid*, *Cinna*; j'ai commenté entièrement les *Horaces*. Je m'instruis en relisant ces chefs-d'œuvre, mais je m'instruis trop tard.

Mon *commentarium perpetuum* est attaché sur de petits papiers, avec ce qu'on appelle mal à propos *pain enchanté*, à la fin de chaque page. Je me suis servi du seul tome que j'aie recouvré dans ce pays barbare, d'une petite édition (5) que fit faire Corneille, dans laquelle il inséra toutes ses imitations de Guillain de Castro, de Lucain, et de Sénèque. Si l'Académie l'agrée, si cela vous amuse, je vous enverrai le commentaire des *Horaces*, tout griffonné qu'il est. L'Académie déci-

(1) On n'a pas cette lettre. (G. A.)
(2) Propos d'Arlequin. (G. A.)
(3) Albergati avait annoncé à Voltaire, dans une lettre du 30 juin, qu'il allait jouer sur son théâtre *Phèdre* traduite par lui-même, et *Tancrède* traduit par Paradisi. (G. A.)
(4) *Epître du diable à M. de V.* (par Giraud, médecin), 1760. (G. A.)
(5) Savants méticuleux qui ergotent sur les mots. (G. A.)
(6) Adressé au cardinal. (G. A.)
(7) La tragédie de *Don Pèdre*. (G. A.)

(1) La tragédie de *Clytemnestre*. (G. A.)
(2) Sur l'adresse de cette lettre sont écrits ces mots : « M. Damilaville est venu pour avoir l'honneur de voir M. Le Brun, et lui remettre cette lettre. » (*Note de Ginguené*).
(3) C'était sans doute la *Wasprie*, et les deux premiers numéros de l'*Ane littéraire*. (*Note de Ginguené.*)
(4) Le terme de la vie. (G. A.)
(5) Edition de 1644. (G. A.)

dera de mes réflexions, et vous aurez la bonté de me renvoyer au plus tôt cet exemplaire unique.

Ma nièce, celle de Corneille et moi, nous vous remercions de l'intérêt que vous prenez à cette affaire, et de tous vos soins généreux.

3492. — A M. LE DUC DE CHOISEUL.

13 juillet.

Monseigneur, vous savez qu'au sortir du grand conseil tenu pour le testament du roi d'Espagne Louis XIV rencontra quatre de ses filles qui jouaient, et leur dit : Eh bien! quel parti prendriez-vous à ma place? Ces jeunes princesses dirent leur avis au hasard. Le roi leur répliqua : De quelque avis que je sois, j'aurai des censeurs.

Vous daignez en user avec moi, vieux radoteur, comme Louis XIV avec ses enfants (1). Vous voulez que je bavarde, bavarde, et que je compile, compile. Vos bontés, et ma façon d'être, qui est sans conséquence, me donnent toujours le droit que Gros-Jean prenait avec son curé.

D'abord je crois fermement que tous les hommes ont été, sont, et seront menés par les événements. Je respecte fort le cardinal de Richelieu; mais il ne s'engagea avec Gustave-Adolphe que quand Gustave eut débarqué en Poméranie sans le consulter; il profita de la circonstance. Le cardinal Mazarin profita de la mort du duc de Veymar; il obtint l'Alsace pour la France, et le duché de Rethel pour lui.

Louis XIV ne s'attendait point, en faisant la paix de Ryswick, que son petit-fils (2) aurait, trois ans après la succession de Charles-Quint. Il s'attendait encore moins que l'arrière petit-fils (3) abandonnerait les Français pendant quatre ans aux déprédations de l'Angleterre, maîtresse de Gibraltar. Vous savez quel hasard fit la paix avec l'Angleterre, signée par ce beau lord Bolingbroke sur les belles fesses de madame Pulteney. Vous ferez comme tous les grands hommes de cette espèce, qui ont mis à profit les circonstances où ils se sont trouvés.

Vous avez eu la Prusse pour alliée, vous l'avez pour ennemie; l'Autriche a changé de système, et vous aussi. La Russie ne mettait, il y a vingt ans, aucun poids dans la balance de l'Europe, et elle en met un considérable. La Suède a joué un grand rôle, et en joue un très petit. Tout a changé et changera; mais, comme vous l'avez dit, la France restera toujours un beau royaume, et redoutable à ses voisins, à moins que les classes des parlements n'y mettent la main.

Vous savez que les alliés sont comme les amis qu'on appelait de mon temps au quadrille : on changeait d'amis à chaque coup.

Il me semble d'ailleurs que l'amitié de messieurs de Brandebourg a toujours été fatale à la France. Ils nous abandonnèrent au siége de Metz fait par Charles-Quint. Ils prirent beaucoup d'argent de Louis XIV, et lui firent la guerre. Vous savez que Luc vous trahit deux fois (4) dans la guerre de 1741, et sûrement vous ne le mettrez pas en état de vous trahir une troisième. Sa puissance n'était alors qu'une puissance d'accident, fondée sur l'avarice de son père et sur l'exercice à la prussienne. L'argent amassé a disparu; il est battu avec son exercice. Je ne crois pas qu'il reste quarante familles à présent dans son beau royaume de Prusse. La Poméranie est dévastée; le Brandebourg misérable; personne n'y mange de pain blanc; on n'y voit que de la fausse monnaie, et encore très peu. Ses Etats de Cleves sont séquestrés; les Autrichiens sont vainqueurs en Silésie. Il serait plus difficile à présent de le soutenir que de l'écraser. Les Anglais se ruinent à lui donner des secours indiscrets vers la Hesse, et, grâces au ciel, vous rendez ces secours inutiles. Voilà l'état des choses.

Maintenant, si on voulait parier, il faudrait dans la règle des probabilités, parier trois contre un que Luc sera perdu avec ses vers, et ses plaisanteries, et ses injures, et sa politique, tout cela étant également mauvais.

Cette affaire finie, supposé qu'un coup de désespoir ne rétablisse pas ses affaires, et ne ruine pas les vôtres, tout finit en Allemagne. Vous avez un beau congrès, dans lequel vous êtes toujours garant du traité de Vestphalie, et j'en reviens toujours à dire que tous les princes d'Allemagne diront : Luc est tombé, parce qu'il s'est brouillé avec la France; c'est à nous d'avoir toujours la France pour protectrice. Certainement, après la chute de Luc, la reine de Hongrie ne viendra pas vous redemander ni Strasbourg, ni Lille, ni votre Lorraine. Elle attendra au moins dix ans, et alors vous lui lâcherez le Turc et les Suédois pour de l'argent, si vous en avez.

Le grand point est d'avoir beaucoup d'argent. Henri IV se prépara à se rendre l'arbitre de l'Europe, en faisant faire des balances d'or par le duc de Sully. Les Anglais ne réussissent qu'avec des guinées et un crédit qui les décuple. Luc n'a fait trembler quelque temps l'Allemagne que parce que son père avait plus de sacs que de bouteilles dans ses caves de Berlin. Nous ne sommes plus au temps de Fabricius. C'est le plus riche qui l'emporte, comme, parmi nous, c'est le plus riche qui achète une charge de maître des requêtes, et qui ensuite gouverne l'Etat. Cela n'est pas noble, mais cela est vrai.

Les Russes m'embarrassent; mais jamais l'Autriche n'aura de quoi les soudoyer deux ans contre vous.

L'Espagne m'embarrasse, car elle n'a pas grand'chose à gagner à vous débarrasser des Anglais; mais au moins est-il sûr qu'elle aura plus de haine pour l'Angleterre que pour vous.

L'Angleterre m'embarrasse; car elle voudra toujours vous chasser de l'Amérique septentrionale; et vous aurez beau avoir des armateurs, vos armateurs seront tous pris au bout de quatre ou cinq ans, comme on l'a vu dans toutes les guerres.

Ah! monseigneur, monseigneur, il faut vivre au jour la journée quand on a affaire à des voisins. On peut suivre un plan chez soi, encore n'en suit-on guère. Mais quand on joue contre les autres, on écarte suivant le jeu qu'on a. Un système, grand Dieu! celui de Descartes est tombé; l'empire romain n'est plus; Pompignan même perd son crédit : tout se détruit, tout passe. J'ai bien peur que dans les grandes affaires il n'en soit comme dans la physique : on fait des expériences, et on n'a point de système.

J'admire les gens qui disent : La maison d'Autriche va être bien puissante. La France ne pourra résister. Eh! messieurs, un archiduc vous a pris Amiens, Charles-Quint a été à Compiègne, Henri V d'Angleterre a été couronné à Paris. Allez, allez, on revient de loin; et vous n'avez pas à craindre la subversion de la France, quelque sottise qu'elle fasse.

Quoi! point de système? je n'en connais qu'un, c'est d'être bien chez soi; alors tout le monde vous respecte.

Le ministre des affaires étrangères dépend de la guerre et de la finance; ayez de l'argent et des victoires, alors le ministre fait tout ce qu'il veut.

3493. — A M. CAPPERONNIER.

Au château de Ferney, en Bourgogne, par Genève,
13 juillet 1761.

Monsieur, je compte dans quelque mois avoir l'honneur de vous envoyer, pour la Bibliothèque du roi, un manuscrit unique et curieux. C'est l'*Ezour-Veidam*, commentaire du *Veidam*, lequel est chez les Indiens ce qu'est le *Sadder* chez les Guèbres (1).

Cet *Ezour-Veidam* est traduit de la langue du hanscrit par un brame de beaucoup d'esprit (2), qui est correspondant de notre compagnie des Indes, et qui a très bien appris le français. Il l'a donné à M. de Maudave, commandant pour le roi dans un petit fort de la côte de Coromandel. Ce livre est fait vraisemblablement avant l'expédition d'Alexandre.

Ce que je vous dis là, monsieur, n'est pas un artifice pour obtenir de vous quelques livres dont j'ai besoin. Je vous les demanderais hardiment quand il n'y aurait point d'*Ezour-Veidam* au monde, tant je compte sur vos bontés.

Je fais imprimer les tragédies de Pierre Corneille avec un commentaire perpétuel, historique et critique, qui sera peut-être utile aux étrangers qui apprennent notre langue par règle, et à quelques Français qui la parlent par routine. L'édition sera ornée des plus belles gravures, et faite avec beaucoup de soin. Nous la faisons à l'anglaise, c'est-à-dire par souscription, pour le bénéfice des seules personnes qui restent du grand nom de Corneille. Le roi a la bonté de souscrire pour deux cents exemplaires; M. le duc de Choiseul pour vingt. Je me flatte que M. le baron de Thiers voudra bien que son nom soit dans la liste.

Mais vous me rendriez, monsieur, un plus grand service si vous vouliez bien me prêter une édition de Corneille qui doit être à la Bibliothèque du roi, dans laquelle on trouve

(1) On songeait à établir les bases d'une paix prochaine, et Choiseul avait prié Voltaire de donner son avis. (G. A.)
(2) Philippe V. (G. A.)
(3) Ferdinand VI. (G. A.)
(4) En 1742 et 1745. (G. A.)

(1) Voyez sur ce manuscrit une de nos notes à l'article BRACHMANES dans le *Dictionnaire philosophique*. (G. A.)
(2) Chumontou. (G. A.)

toutes les imitations de Guillain de Castro, de Lucain, de Sénèque, et de Tite-Live. Corneille donna lui-même cette édition. Je n'ai que le tome du *Cid;* il y manque la première page, qui contenait le titre et la date. Il y a d'ailleurs beaucoup de pièces fugitives sur la *Médée*, les *Horaces*, le *Cid*, et *Cinna*. Je vous renverrai fidèlement, monsieur, et promptement, ce que vous aurez bien voulu me communiquer. Vous rendrez service aux belles-lettres; la famille de Corneille et moi nous vous serons également obligés; vous favoriserez une entreprise qui n'est pas indigne de vos secours; et le nom du grand Corneille justifie la liberté que je prends.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, etc.

N. B. Je reçois en ce moment une lettre de M. Cramer, qui me dit que vos bontés ont prévenu mes demandes. Souffrez seulement, monsieur, que j'ajoute à mes remerciements la requête pour cette édition de Corneille dont j'ai l'honneur de vous parler dans ma lettre.

3494. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 juillet.

Ce paquet, mes divins anges, contient prose et vers; c'est d'abord votre pauvre *Zulime*, ensuite c'est la préface d'un ouvrage dont douze vers valent mieux que douze cents de *Zulime;* c'est la préface du *Cid* que je soumets à votre jugement avant de la faire lire à l'Académie. On dit qu'*Oreste* n'a pas été mal reçu (1); c'est une nouvelle obligation que je vous ai.

Mes moissons sont belles. J'ai heureusement terminé tous mes procès; il ne me reste plus qu'à bâtir un temple à Corneille, en bâtissant mon église. Mais sera-t-on aussi généreux que le roi? la nation entrera-t-elle dans mon projet? mes anges ne procureront-ils pas quelques noms à notre liste?

Auront-ils la bonté d'envoyer l'incluse (2) à M. Duclos?

Bon! en voilà encore une pour l'abbé *Olivetus Ciceronianus*.

Pardon mille fois.

3495. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

Aux Délices, 14 juillet.

Je viens de relire, *care Olivete*, votre belle *Histoire de l'Académie;* je tombe sur la page 72, où vous invitez les académiciens à ne se point refuser les secours d'une critique faite par leurs confrères. Ne me les refusez donc pas, et ayez la bonté de lire avec attention la préface du *Cid*, que j'envoie à M. Duclos, notre secrétaire, en attendant les remarques sur toute la tragédie des *Horaces*.

Quelque occupé que je sois d'ailleurs, j'aurai fini avant que les libraires puissent commencer. La gloire de la France et de l'Académie, que je crois intéressée à cette entreprise, me donnera des forces, et me fera oublier ma faible santé.

Je ne suis pas en peine de souscriptions, puisque le roi donne l'exemple. Mais je voudrais pouvoir imprimer dans le programme les noms des académiciens qui favoriseront le nom de Corneille, et les mettre à la tête de la nation, qui doit encourager ce travail.

Le prix sera très modique, il ne passera pas quarante livres; et si quelque particulier oublie qu'il a souscrit, les princes s'en souviendront aussi bien que tous ceux qui, sans être princes, sont soigneux de leur honneur.

Madame de Pompadour souscrit pour cinquante exemplaires, M. le duc de Choiseul pour vingt, d'autres pour quinze, pour douze. Enfin je me flatte que la nation fera voir qu'elle sait honorer le nom d'un grand homme dans les temps les plus difficiles. Corneille m'appelle : je vous quitte en vous le recommandant.

3496. — A M. PARIS DE MONTMARTEL.

Au château de Ferney, par Genève, 16 juillet.

Je ne peux m'empêcher, monsieur, de vous remercier, et de vous féliciter de favoriser le nom et le sang du grand Corneille. Le roi a suivi votre exemple, et j'ose vous assurer que cette petite entreprise fera honneur à la France dans les pays étrangers.

Je suis enchanté que la première fois qu'on verra le nom de M. de Brunoi (3), on reconnaisse en lui la générosité de son père. Je présente mes respects à madame sa mère, et vous supplie, monsieur, de ne me pas oublier auprès de M. votre frère (1).

Il ne faut pas écrire de longues lettres à un homme comme vous, occupé continuellement à servir le roi et l'Etat.

J'ai l'honneur d'être avec le plus tendre attachement et tous les sentiments que je vous dois, monsieur, etc.

(1) On venait de le reprendre. (G. A.)
(2) Lettre du 12 juillet. (G. A.)
(3) Fils de Paris-Montmartel. (G. A.)

3497. — A M. PITT.

Au château de Ferney, près de Genève, 19 juillet 1761 (2).

Monsieur, while you weigh the interests of England and France, your great mind may at one time reconcile Corneille with Shakespeare. Your name at the head of subscribers shall be the greatest honour the letters can receive : t'is worthy of the greatest ministers to protect the greatest writers. I dare not ask the name of the king; but I am assuming enough to desire earnestly so great a favour (3).

Je suis avec un respect infini pour votre personne et pour vos grandes actions, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, VOLTAIRE, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi.

3498. — A M. DAMILAVILLE.

20 juillet.

Il y a plaisir à donner des *Oreste* aux frères : les frères sont toujours indulgents. Je ne sais plus comment la nation est faite; elle souffre une *Electre* (4) de quarante ans qui ne fait point l'amour, et qui remplit son caractère; elle ne siffle pas une pièce où il n'y a point de partie carrée. Il s'est donc fait dans les esprits un prodigieux changement!

Frère V..... a bien mal aux yeux; mais il les a perdus avec Corneille, et cela console. Il a été obligé de travailler sur une petite édition en pieds de mouche. Heureusement l'en voilà quitte. Il a commenté *Médée*, le *Cid*, *Cinna*, *Pompée*, *Horace*, *Polyeucte*, *Rodogune*, *Héraclius*. Il reste peu de chose à faire, car ni les comédies, ni les *Agésilas*, ni les *Attila*, ni les *Suréna*, etc., ne méritent l'honneur du commentaire.

S'il avait des yeux, il pleurerait nos désastres, qui se multiplient cruellement tous les jours. Il demande si l'on se réjouit encore à Paris, si on ose aller au spectacle. Il croit ce temps-ci bien peu favorable pour le *Droit du Seigneur* ou pour l'*Ecueil du Sage*. Il a écrit au jeune auteur, lequel est tout abasourdi de la prise de Pondichéry, qui lui coûte juste le quart de son bien. Il n'a pas envie de rire. Je n'ai pu tirer de lui que ces petites bagatelles qu'il m'envoie, et que je fais tenir aux frères.

Je lui ai fait part de la juste douleur de la demoiselle Dangeville, qui ne joue pas le premier rôle. Il y a paru très sensible; mais il ne peut qu'y faire. Mademoiselle Dangeville embellit tout ce qui lui passe par les mains. En un mot, voilà tout ce que je peux tirer de mon petit Dijonnais (5). Il est très fâché; il dit qu'il veut faire une tragédie; le premier acte sera Rosbach, le dernier Pondichéry, et des vessies de cochon pour intermède. Celui qui écrit (6) en rit parce qu'il est né à Lausanne; mais moi, qui suis Français, j'en pousse de gros soupirs.

Votre très humble frère vous salue toujours en Protagoras, en Lucrèce, en Epicure, en Epictète, en Marc-Antonin, et s'unit avec vous dans l'horreur que les petits faquins d'Omer doivent inspirer. Que les misérables Français considèrent qu'il n'y avait aucun janséniste ni moliniste dans les flottes anglaises qui nous ont battus dans les quatre parties du monde; que les polissons de Paris sachent que M. Pitt n'aurait jamais arrêté l'impression de l'*Encyclopédie;* qu'ils sachent que notre nation devient de jour en jour l'opprobre du genre humain.

Adieu, mes chers frères.

(1) Pâris-Duvernoy. (G. A.)
(2) Editeurs, Spiers. (G. A).
(3) « Monsieur, pendant que vous pesez dans vos mains les intérêts de l'Angleterre et de la France (*), votre esprit supérieur peut en même temps concilier Corneille et Shakespeare. Votre nom à la tête des souscripteurs sera le plus éclatant honneur que les lettres puissent recevoir; il est digne des grands ministres de protéger les grands écrivains. Je n'ose pas demander le nom du roi; mais je suis assez hardi pour désirer vivement une si haute faveur. »
(4) L'*Electre* de Crébillon. (G. A.)
(5) Voltaire attribuait sa comédie à un académicien de Dijon. (G. A.)
(6) Wagnière. (G. A.)

(*) Pitt (lord Chatam) était alors ministre des affaires étrangères en Angleterre, et l'on cherchait à faire la paix. (G. A.)

J'ai reçu la *Poétique* d'Aristote : je la renverrai incessamment. Avec ce livre-là, il est bien aisé de faire une tragédie détestable.

3499. — A M. HELVÉTIUS.

22 juillet.

Mon cher philosophe, l'ombre et le sang de Corneille vous remercient de votre noble zèle. Le roi a daigné permettre que son nom fût à la tête des souscripteurs pour deux cents exemplaires. Ni maître Le Dain, ni maître Omer, ne suivront ni l'exemple du roi, ni le vôtre. Il y a l'infini entre les pédants orgueilleux et les cœurs nobles, entre des convulsionnaires et des esprits bien faits. Il y a des gens qui sont faits pour honorer la nation, et d'autres pour l'avilir. Que pensera la postérité quand elle verra d'un côté les belles scènes de *Cinna*, et de l'autre le discours de maître Le Dain, *prononcé du côté du greffe* (1)? Je crois que les Français descendent des centaures, qui étaient moitié hommes et moitié chevaux de bât : ces deux moitiés se sont séparées; il est resté des hommes, comme vous, par exemple, et quelques autres; et il est resté des chevaux qui ont acheté des charges de conseiller, ou qui se sont faits docteurs de Sorbonne.

Rien ne presse pour les souscriptions de *Corneille;* on donne son nom, et rien de plus; et ceux qui auront dit, Je veux le livre, l'auront. On ne recevra pas une seule souscription d'un bigot; qu'ils aillent souscrire pour les *Méditations du révérend père Croizet* (2).

Peut-être que les remarques que l'on mettra au bas de chaque page seront une petite poétique, mais non pas comme La Motte en faisait (3) *à l'occasion de mon Romulus, à l'occasion de mes Machabées.* Ah! mon ami, défiez-vous des charlatans, qui ont usurpé en leur temps une réputation de passade.

Je vous embrasse en Epicure, en Lucrèce, Cicéron, Platon, *e tutti quanti.*

3500. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

22 juillet.

M. le président Hénault, madame, m'instruit de votre beau zèle pour Pierre Corneille. Je quitte Pierre pour vous remercier, et je vous supplie aussi de présenter mes remerciements à madame de Luxembourg. Je romps un long silence; il faut le pardonner au plus fort laboureur qui soit à vingt lieues à la ronde, à un vieillard ridicule qui dessèche des marais, défriche des bruyères, bâtit une église, et se trouve entre deux Pierre-le-Grand : savoir, Pierre Corneille, créateur de la tragédie; et l'autre, créateur de la Russie.

Ce qu'il y a de bon, c'est que mademoiselle Corneille n'a nulle part à ce que je fais pour son grand-oncle. Elle n'a pas encore lu une scène de Chimène; mais cela viendra dans quelques années, et alors elle verra que j'ai eu raison. Maître Le Dain et maître Omer auront beau dire et beau faire, Pierre est un grand homme et le sera toujours, et nous sommes des polissons. Qu'on me montre un homme qui soutienne la gloire de la nation, qu'on me le montre, et je promets de l'aimer.

Il faut en revenir, madame, au siècle de Louis XIV en tous genres : cela me perce le cœur au pied des Alpes; et, de dépit, je fais faire un baldaquin, et je lis assidûment l'Ecriture sainte, quoique j'aime encore mieux *Cinna*.

Je joue avec la vie, madame; elle n'est bonne qu'à cela. Il faut que chaque enfant, vieux ou jeune, fasse ses bouteilles de savon. La butte Saint-Roch, et mes montagnes qui fendent les nues, les riens de Paris, et les riens de la retraite, tout cela est si égal, que je ne conseillerais ni à une Parisienne d'aller dans les Alpes, ni à une citoyenne de nos rochers d'aller à Paris.

Je vous regrette pourtant, madame, et beaucoup, mademoiselle Clairon un peu, et la plupart de mes chers concitoyens point du tout. Je n'ai guère plus de santé que vous ne m'en avez connu; je vis, et je ne sais comment, et au jour la journée, tout comme les autres.

Je m'imagine que vous prenez la vie en patience, ainsi que moi; je vous y exhorte de tout mon cœur; car il est si sûr que nous serons très heureux quand nous ne sentirons plus rien, qu'il n'y a point de philosophe qui n'embrasse cette belle idée si consolante et si démontrée. En attendant, madame, vivez le plus heureusement que vous pourrez, jouissez comme vous pourrez, et moquez-vous de tout comme vous voudrez.

Je vous écris rarement, parce que je n'aurais jamais que la même chose à vous mander; et quand je vous aurai bien répété que la vie est un enfant qu'il faut bercer jusqu'à ce qu'il s'endorme, j'aurai dit tout ce que je sais.

Un bourgmestre de Middelbourg, que je ne connais point, m'écrivit, il y a quelque temps, pour me demander en ami s'il y a un Dieu; si, en cas qu'il y en ait un, il se soucie de nous; si la matière est éternelle; si elle peut penser; si l'âme est immortelle; et me pria de lui faire réponse sitôt la présente reçue.

Je reçois de pareilles lettres tous les huit jours; je mène une plaisante vie.

Adieu, madame; je vous aimerai et je vous respecterai jusqu'à ce que je rende mon corps aux quatre éléments.

3501. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 juillet.

Les divins anges sauront que je reçus avant-hier leur dernière lettre, datée de je ne sais plus quand. J'étais aux Délices; je les ai cédées à M. le duc de Villars, qui s'y établit avec tout son train. J'ai laissé la lettre de mes anges aux Délices; mais je me souviens des principaux articles. Il était question vraiment de quelques vers, qu'ils aiment mieux comme ils étaient autrefois dans l'ancienne *Zulime*. Mes anges ont raison.

Je me jette à leurs pieds pour que Zulime se tue; car il ne faut pas que tragédie finisse comme comédie, et, autant qu'on peut, il faut laisser le poignard dans le cœur des assistants. Si vous goûtez cette nouvelle façon de se tuer que je vous envoie, vous me ferez grand plaisir. Ne me dites pas que ce pauvre bon homme de père sera affligé; il est juste que sa fille coupable passe le pas, et que le bon homme de père, qui l'a fort mal élevée, soit un peu affligé pour sa peine.

Venons à un plus grand objet, à Pierre Corneille. On ne pourra rien faire, rien commencer, rien même projeter, si l'on n'a pas d'abord les noms de ceux qui veulent bien souscrire. Il y a une petite anicroche. Les *Œuvres du théâtre de Corneille* contiendront cinq volumes in-4°. Ces cinq volumes, avec des estampes, reviendraient à dix louis d'or, et les souscriptions ne seront que de deux : on ne pourra donc point donner ces inutiles estampes, et on se contentera des remarques utiles. L'ouvrage est moitié trop bon marché, j'en conviens; mais avec les bontés du roi, et les secours des premiers de la nation, les Cramer pourront être honorablement payés de leurs peines, et il y aura encore assez d'avantages pour M. et mademoiselle Corneille. Quand il devrait un peu m'en coûter, je ne reculerai pas. J'ai déjà commenté à peu près le *Cid*, les *Horaces*, *Cinna*, *Pompée*, *Polyeucte*, *Rodogune*, *Héraclius*. Il me paraît que ce travail sera principalement utile aux étrangers qui apprennent notre langue; chaque page est chargée de notes; je suis un vrai Scaliger. Madame Scaliger (1), prenez-moi sous votre protection.

Quant à la drôlerie du petit Hurtaud (2), il en sera tout ce qui plaira à Dieu. Je suis résigné à tout depuis la mort du cardinal Passionei, et depuis notre petite défaite auprès de Ham. J'espérais que le cardinal Passionei me ferait avoir d'admirables priviléges pour mon église savoyarde. J'ai peur d'échouer dans le sacré et dans le profane. Je me disais : On va signer la paix dans Hanovre, tout le monde sera gai et content, on ne songera plus qu'à aller à la comédie, on souscrira en foule pour Pierre Corneille, tous les billets royaux seront payés à l'échéance, tout le monde se prendra par la main pour danser, depuis Collioure jusqu'à Dunkerque. Voilà mon rêve fini : et le réveil est triste.

La divine et superbe Clairon augmentera-t-elle ma douleur, et sera-t-elle fâchée contre moi, parce que j'ai été poli avec M. le comte de Lauraguais (3)? Mon cher ange lui fera entendre raison; il me l'a fait entendre si souvent à moi, qui suis plus capricieux qu'une actrice!

Je voudrais bien vous envoyer une partie de mon *Commentaire;* mais tout cela est sur de petits papiers comme les feuilles de la sibylle; et d'ailleurs rien n'est en vérité moins amusant.

Respect à tous les anges. Le malheur est sur les yeux; les miens sont affligés aussi; mais je songe aux vôtres.

---

(1) Voyez, tome VI, le onzième Dialogue. (G. A.)

(2) *Retraite spirituelle pour un jour de chaque mois, avec des réflexions chrétiennes sur divers sujets de morale*, 1710. (G. A.)

(3) *Discours* de La Motte, imprimés à la suite de ses tragédies. (G. A.)

(1) Madame d'Argental. (G. A.)

(2) Le *Droit du Seigneur*. (G. A.)

(3) Voyez la lettre à mademoiselle Clairon du 7 auguste. (G. A.)

3502. — A MADEMOISELLE FEL.

Au château de Ferney, par Genève, 29 juillet (1).

Il me semble, mademoiselle, que je vous dois des remerciements, toutes les années, d'avoir bien voulu venir dans ma petite retraite; mais il faut que je vous remercie d'une autre sorte de plaisir que vous m'avez fait, et que vous ne savez peut-être pas.

Vous me dites aux Délices qu'il y avait à Paris un homme plein d'esprit et de générosité, dont le plus grand plaisir était celui d'obliger, et que c'était M. de La Borde (2). Je m'en suis souvenu, quand il a été question d'imprimer un Corneille avec des commentaires, et d'en faire une édition magnifique, au profit de la famille infortunée de ce grand homme. J'ai répété mot pour mot à M. de La Borde, très indiscrètement, tout ce que vous m'aviez dit de lui. Je vous assure qu'il n'a pas démenti vos éloges : il favorise cette entreprise avec tout le zèle d'un excellent citoyen, et il m'a écrit une lettre qui fait bien voir qu'il a autant d'esprit que de noblesse d'âme. Je suis si pénétré de tout ce qu'il daigne faire, que je ne puis m'en taire avec vous.

Vous qui avez des talents si supérieurs, mademoiselle, vous sentez bien mieux que personne, combien il sera beau à notre nation de protéger les talents du grand Corneille cent ans après sa mort, et vous devez être flattée que ce soit votre ami, M. de La Borde, qui ait fait les premières démarches. Pardonnez donc à mon enthousiasme, et comptez que nous en avons toujours beaucoup pour vous au pied des Alpes, madame Denis et moi. Recevez, avec votre bonté ordinaire, les sentiments respectueux du vieux Voltaire.

3503. — A M. DE CHAMPFLOUR,

ANCIEN LIEUTENANT PARTICULIER, A CLERMONT EN AUVERGNE.

Au château de Ferney, par Genève, 30 juillet.

Ayant quitté, monsieur, ma maison des Délices, près de Genève, que j'ai cédée à M. le duc de Villars, j'y ai laissé votre lettre; mais quoique je ne l'aie pas sous les yeux, elle est dans mon cœur. Je me suis attendri au souvenir de M. votre père, et je vous prie de ne pas douter que je ne prenne toujours un vif intérêt à tout ce qui vous regarde. Vous êtes père de famille depuis longtemps; vous êtes heureux par votre femme et par vos enfants; vous l'êtes par votre manière de penser; ce sont pour moi autant de sujets de joie; elle n'est affaiblie que par le grand intervalle qui nous sépare. Je finis ma carrière dans un séjour assez riant, et dans des terres qui ont de beaux priviléges; il ne me manque que de pouvoir vous assurer de vive voix des sentiments inviolables avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

3504. — A M. M*** (3).

Au château de Ferney en Bourgogne, par Genève, 30 juillet.

Dans une petite transmigration, monsieur, d'une maison à une autre, la lettre dont vous m'honorâtes en date du 1er juin s'était égarée. Madame du Perron m'ayant appris à qui je devais cette lettre, j'ai été fort honteux; j'ai cherché longtemps, et j'ai enfin trouvé; mais ce que je ne trouverai pas, c'est la solution de votre problème. Quand on demanda à Panurge lequel il aimait le mieux d'avoir le nez aussi long que la vue, ou la vue aussi longue que le nez, il répondit qu'il aimait mieux boire.

Vous me demandez lequel est le plus plaisant de savoir tout ce qui s'est fait ou tout ce qui se fera; c'est une question à faire aux prophètes : ces messieurs, qui connaissaient l'avenir si parfaitement, étaient sans doute instruits également du passé. Il faut être inspiré de Dieu pour savoir bien parfaitement son prétérit, son futur, et même son présent. Notre espèce est fort curieuse et fort ignorante. Celui qui saurait l'avenir saurait probablement de fort sottes et de fort tristes choses, et entre autres l'heure de sa mort; ce qui n'est pas extrêmement plaisant à contempler. J'aime mieux au fond de la boîte de Pandore l'espérance que la science; et je suis de l'avis d'Horace :

Prudens futuri temporis exitum
Caliginosa nocte premit deus. (Lib. III, od. XXIX.)

Ce que je sais le mieux, c'est que j'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre, etc.

3505. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

Ce vendredi, juillet.

Vous avez très bien fait, mon cher directeur, de venir chez la protectrice des arts (1). Elle a été flattée de l'hommage du directeur, et, en vérité, vous lui deviez plus que des hommages. Nous devons être pénétrés de reconnaissance. Ce que je craignais est arrivé; la personne qui ne devait rien savoir sait tout. Mais cet inconvénient ne sert qu'à rendre plus inébranlable une belle âme née pour faire du bien. Plus notre idée sera sue, plus il la faut suivre; et je vous réponds qu'elle sera suivie. Elle est dans les meilleures mains du monde, comme dans les plus belles. Ceux de nos confrères qui ne se sont point prêtés à un dessein si honorable et si utile ne sentiront qu'un noble et heureux repentir, quand ils verront qu'une personne qu'on ne prendrait que pour Hébé ou pour Flore devient notre Minerve, et encourage le projet qu'ils n'ont pas secondé (2).

Tout ce que je souhaite, c'est que cette époque de la gloire de l'Académie soit jointe à celle de votre directorat; mais le temps est bien court.

Bonsoir; je vous embrasse tendrement. Vous pouvez dire hardiment que je ne viens point lire notre ode, parce que je suis plus utilement occupé. L'affaire me paraît sûre. Bonsoir encore une fois.

3506. — A M. LE DUC DE BOUILLON.

A Ferney, 31 juillet.

Vous voilà, monseigneur, comme le marquis de La Fare qui commença à sentir son talent pour la poésie à peu près à votre âge, quand certains talents plus précieux étaient sur le point de baisser un peu, et de l'avertir qu'il y avait encore d'autres plaisirs.

Ses premiers vers furent pour l'amour, les seconds pour l'abbé de Chaulieu. Vos premiers sont pour moi, cela n'est pas juste; mais je vous en dois plus de reconnaissance. Vous me dites que j'ai triomphé de mes ennemis; c'est vous qui faites mon triomphe.

Au pied de mes rochers, au creux de mes vallons,
Pourrai-je regretter les rives de la Seine?
La fille de Corneille écoute mes leçons;
Je suis chanté par un Turenne :
J'ai pour moi deux grandes maisons
Chez Bellone et chez Melpomène.
A l'abri de ces deux beaux noms,
On peut mépriser les Frérons,
Et contempler gaîment leur sottise et leur haine.
C'est quelque chose d'être heureux :
Mais c'est un grand plaisir de le dire à l'Envie,
De l'abattre à nos pieds, et d'en rire à ses yeux!
Qu'un souper est délicieux,
Quand on brave, en mangeant, les griffes de Harpie!
Que des frères Berthier les cris injurieux
Font une plaisante harmonie!
Que c'est pour un amant un passe-temps bien doux
D'embrasser la beauté qui subjugue son âme,
Et d'affubler encor du sel de l'épigramme
Un rival fâcheux et jaloux!
Cela n'est pas chrétien, j'en conviens avec vous;
Mais ces gens le sont-ils? Ce monde est une guerre;
On a des ennemis en tout genre, en tous lieux :
Tout mortel combat sur la terre;
Le diable avec Michel combattit dans les cieux;
On cabale à la cour, à l'église, à l'armée;
Au Parnasse on se bat pour un peu de fumée,
Pour un nom, pour du vent : et je conclus au bout
Qu'il faut jouir en paix, et se moquer de tout.

Cependant, monseigneur, tout en riant, on peut faire du bien. Votre altesse en veut faire à mademoiselle Corneille; vous voulez que je vous taxe pour le nombre des exemplaires; si je ne consultais que votre cœur, je vous traiterais comme le roi; vous en seriez pour la valeur de deux cents. Mais comme je sais que vous allez partout semant votre argent, et que souvent il ne vous en reste guère, je me réduis à six, et j'augmenterai le nombre si j'apprends que vous êtes devenu économe. Je supplie votre altesse d'agréer mon profond respect, et de me conserver vos bontés.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Banquier de la cour. (G. A.)
(3) Cette lettre est peut-être adressée au bourgmestre dont il est question dans la lettre à madame du Deffand du 22 juillet. (G. A.)

(1) Madame de Pompadour. (G. A.)
(2) Le projet de commentaire sur les classiques français. (*Beuchot.*)

3507. — A LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

Au château de Ferney, en Bourgogne, par Genève, 31 juillet 1761 (1).

Madame, j'ai deux ressemblances avec la grande maîtresse des cœurs : celles des yeux et de l'âme. Mes yeux ne voient presque plus ; mais mon âme voit toujours, madame, et je suis en idée aux pieds de votre altesse sérénissime.

Elle daigne donc s'intéresser à la race de notre grand Corneille ! Je n'en suis pas surpris, puisque ses ouvrages respirent la grandeur et la vertu, et que sa race est malheureuse.

Il me semble que ce Corneille n'a jamais peint des désastres plus grands que ceux qu'on éprouve depuis Cassel jusqu'au fond de la Silesie. Cela finira quand il plaira à Dieu, et non pas quand il plaira aux hommes. On dit que le philosophe Pangloss va partir de Turquie, et qu'il fera un tour à Genève. Je l'interrogerai sur les causes secondes et sur la cause première. Mais surtout, madame, je voudrais l'amener à Gotha : c'est alors qu'il verrait le meilleur des châteaux possibles, et certainement la meilleure des princesses possibles ; mais je ne voudrais point passer au milieu de ces belles armées, qui ne sont point du tout de mon goût. Je n'aime les héros que dans l'histoire et dans la tragédie.

Je n'ai point encore achevé l'histoire de ce héros russe nommé Pierre-le-Grand, attendu que la cour de Pétersbourg me traite à peu près comme Pharaon traitait les Juifs : il leur demandait de la brique et ne leur donnait point de paille. On me demande une histoire, et l'on ne me donne point de matériaux. Il me semble que monseigneur le prince de Brunswick tiendra son coin dans l'histoire ; il s'est couvert de gloire dans toutes ses campagnes. A quoi tout ce fracas aboutira-t-il ? Les choses resteront dans le continent à peu près comme elles étaient. La guerre de César et de Pompée coûta beaucoup moins de sang, mais il en résulta l'empire du monde. C'est peut-être une perfection de l'art militaire de ne faire presque rien avec les plus grandes armées. Les forces étant toujours balancées, il n'en résulte que la misère des peuples : il y a seulement, de part et d'autre, cinq ou six cents personnes qui font des fortunes immenses à fournir le nécessaire et le superflu aux meurtriers enrégimentés.

Je suis fâché, madame, de n'avoir plus de papier ; il faut quitter les réflexions pour présenter mon profond respect et mon inviolable attachement à votre altesse sérénissime. Le vieux Suisse V.

3508. — A M. SENAC DE MEILHAN.

Elève du jeune Apollon,
Et non pas de ce vieux Voltaire ;
Elève heureux de la raison,
Et d'un dieu plus charmant qui t'instruisit à plaire,
J'ai lu tes vers brillants et ceux de ta bergère,
Ouvrages de l'esprit, embellis par l'amour :
J'ai cru voir la belle Glycère
Qui chantait Horace à son tour.
Que son esprit me plaît ! que sa beauté te touche !
Elle a tout mon suffrage, elle a tous tes désirs.
Elle a chanté pour toi ; je vois que sur sa bouche
Tu dois trouver tous les plaisirs.

Je réponds bien moi, monsieur, aux choses charmantes que vous m'envoyez ; mais, à mon âge, on a la voix un peu rauque. *Lupi Mœrim videre priores; vox quoque Mœrim defit.*

Présentez, je vous prie, mes obéissances à celui qui a soin de la santé du roi (2), au père de ce qu'il y a de plus aimable.

3509. — A M. BURIGNY.

Au château de Ferney, juillet.

Tout ce que je peux vous dire, monsieur, c'est que feu M. Secousse m'écrivit, il y a quelques années, à Berlin, que son oncle avait réglé les droits et les reprises de mademoiselle Desvieux, fondés sur son contrat avec M. Bossuet (3). C'est une chose que je vous assure sur mon honneur. Au reste, c'est à vous à voir si vous croyez qu'un homme aussi éclairé que lui ait toujours été de bonne foi, surtout en accusant M. de Fénelon d'une hérésie dangereuse, tandis qu'on ne devait l'accuser que de trop de délicatesse et de beaucoup de galimatias. Je serais très affligé si le panégyriste de Porphyre et de l'ancienne philosophie donnait la préférence à certaines opinions sur cette philosophie. M. de Meaux était un homme éloquent ; mais la raison est préférable à l'éloquence. Vous me ferez beaucoup d'honneur et de plaisir de m'envoyer votre ouvrage (1) : mais vous me feriez un très grand tort si vous m'accusiez d'avoir dit que l'éloquent Bossuet ne croyait pas ce qu'il disait. J'ai rapporté seulement qu'on prétendait qu'il avait des sentiments différents de la théologie ; comme un sage magistrat qui s'élèverait quelquefois au-dessus de la lettre de la loi par la force de son génie.

Il me paraît qu'il est de l'intérêt de tous les gens sensés que Bossuet ait été dans le fond plus indulgent qu'il ne le paraissait.

Je me recommande à vous, monsieur, comme à un homme de lettres et un philosophe pour qui j'ai toujours eu autant d'estime que d'attachement pour votre famille. Si vous voulez bien me faire parvenir votre ouvrage par M. Janel ou M. Bouret, ce sera la voie la plus prompte, et j'aurai plus tôt le plaisir de m'instruire.

Je vous présente mes remerciements, et tous les sentiments respectueux avec lesquels je serai toujours, monsieur, votre, etc.

3510. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

2 auguste.

Votre grand-chambrier d'Héricourt vient de mourir, mon cher ange, après s'être lavé les jambes dans notre lac, pour son plaisir. Tronchin dit que c'est pour s'être lavée les jambes. Le fait est qu'il est mort, et que je le regrette parce qu'il n'était ni fanatique ni fripon.

Enfin donc ce que j'ai prédit depuis deux ans est arrivé ; je criais toujours, Pondichéry ou Pontichéry ! et, dans toutes mes lettres, je disais : Prenez garde à Pondichéry ! Ceux qui avaient partie de leur fortune sur la compagnie des Indes n'ont qu'à se recommander aux directeurs de l'hôpital. On a bien raison d'appeler son bien *fortune*, car un moment le donne, un moment l'ôte. Vous devez avoir eu une semaine brillante à Paris ; il me semble qu'en huit jours vous avez eu un lit de justice (2), la nouvelle d'une bataille perdue (3), la nouvelle de Pondichéry (4), celle des Iles sous le vent (5), celle de la flotte anglaise arrivée devant Oléron, et une comédie de Saint-Foix (6).

Il n'y a pas de quoi rire à tout cela. J'ai le cœur navré. Nous ne pouvons avoir de ressource que dans la paix la plus honteuse et la plus prompte. Je m'imagine toujours, quand il arrive quelque grand désastre, que les Français seront sérieux pendant six semaines. Je n'ai pu encore me corriger de cette idée. Je crois voir tout le monde morne et sans argent, et de là j'infère qu'il ne faut pas précipiter les représentations de la pièce du petit Hurtaud, que, par parenthèse, les comédiens attribuent à Saurin et à Diderot. Préville, qui a le nez plus fin, soutient qu'elle est de votre marmotte des Alpes. Dieu veuille lui ôter de la tête cette opinion ! Mademoiselle Dangeville est fâchée que son rôle de Colette ne soit pas le premier rôle : on aura de la peine à l'apaiser.

M. le duc de Choiseul a bien voulu me mander que les souscriptions cornéliennes vont à merveille. Il y a donc quelque chose qui va bien à Paris. On parle, dans nos rochers, de certaines petites brouilleries qui ont retenti jusqu'aux Alpes. Je crains que M. le duc de Choiseul ne se dégoûte, et qu'il ne quitte un poste fatigant, comme un médecin, appelé trop tard, abandonne son malade ; j'en serais inconsolable.

Aimons le théâtre ; c'est la seule gloire qui nous reste. J'en suis à *Héraclius* : je commence à l'entendre. En vérité, il n'y a de beau dans cette pièce que quatre vers traduits de l'espagnol. Quand on examine de près les pièces et les hommes, on rabat un peu de l'estime. Il n'y a que mes anges qui gagnent à être vus tous les jours. Mais comment vont les yeux ?

Voici un gros paquet pour notre Académie. Jugez, mes anges ; j'ai autant de foi, pour le moins, à vous qu'à elle.

3511. — A MADAME D'ÉPINAY.

A Ferney, 5 auguste.

J'aurai mon *corps-saint* (7), madame, malgré toutes vos

(1) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(2) Senac père, médecin du roi. (G. A.)
(3) Voyez, tome II, le Catalogue des écrivains du *Siècle de Louis XIV*, article BOSSUET. (G. A.)

(1) *Vie de Bossuet, évêque de Meaux*, 1761. (G. A.)
(2) 21 juillet. (G. A.)
(3) La bataille de Kirch-Dinker, gagnée, le 16 juillet, par le prince Ferdinand. (G. A.)
(4) Pris le 15 janvier. (G. A.)
(5) La Dominique avait été prise le 6 juin. (G. A.)
(6) Le *Financier*, joué le 20 juillet. (G. A.)
(7) C'est-à-dire les reliques qu'il avait demandées à Rome. (G. A.)

bonnes plaisanteries; et si je n'ai pas un corps entier, j'aurai du moins pied ou aile. Je trouve cette affaire si comique, que je la poursuis très sérieusement; et j'aurai traité avec le ciel avant que vous vous soyez accommodée avec l'Angleterre.

Puisque vous avez, madame, frère Saurin à la Chevrette, je vous prie de vouloir bien vous charger d'une négociation auprès de lui. Vous savez que malgré les calamités du temps il y a quelques souscriptions en faveur de la race de Corneille. Je ne ne sais pas encore si nos malheurs ne refroidiront pas bien des gens; mais je travaille toujours à bon compte. J'ai commenté le *Cid*, *Cinna*, *Médée*, *Horace*, *Pompée*, *Polyeucte*, *Héraclius*, *Rodogune;* beautés, défauts, fautes de langage, imitation des étrangers, tout est remarqué au bas des pages pour l'instruction de l'ami lecteur. J'ai envoyé à notre secrétaire perpétuel de l'Académie une préface sur le *Cid*, et toutes les notes sur les *Horaces*. Je voudrais bien que M. Saurin, mon confrère, voulût aller à l'Académie, et examiner un peu ma besogne; personne n'est plus en état que lui de juger de cet ouvrage; et il est bon qu'il ait la sanction de l'Académie, à laquelle il sera dédié.

Quelque chose qui arrive à notre pauvre patrie, Corneille sera toujours respectable aux autres nations, et j'espère que mon petit commentaire sera utile aux étrangers qui apprennent notre langue, et à bien des Français qui croient la savoir. Je m'unis toujours aux saintes prières de tous les frères. M. le duc de Villars a pris possession de mes petites Délices; j'espère qu'il ne lui arrivera pas ce qui vient d'arriver à un beau-frère de M. de La Popelinière, et à un abbé d'Héricourt, conseiller de grand'chambre, qui se sont avisés de venir mourir à Genève pour faire pièce au docteur Tronchin. L'abbé d'Héricourt est une perte, car il était prêtre et conseiller; et malgré cela il n'était ni fanatique ni fripon.

J'ai dans l'idée, madame, que nous n'aurions point perdu Pondichéry, si M. Dupleix y était resté; il avait des ressources, nous n'aurions point manqué de vivres. Cette belle aventure me coûte le quart de mon bien.

Adieu, madame; je désespère de vous revoir, mais je vous serai toujours bien respectueusement attaché.

Une grosse fluxion sur les deux yeux me prive de l'honneur de vous écrire de ma main.

3512. — A MADEMOISELLE CLAIRON.

A Ferney, 7 auguste.

Je crois, mademoiselle, que votre zèle pour l'art tragique est égal à vos grands talents. J'ai beaucoup de choses à vous dire sur ce zèle, qui est aussi noble que votre jeu.

J'ai été très affligé que vos amis aient souffert qu'on ait fait un si pitoyable ouvrage en faveur du théâtre. Si on s'était adressé à moi, j'avais en main des pièces un peu plus décisives que tous les différents *ordres* dont l'*ordre* (1) des avocats, des fanatiques, et des sots, a tant abusé contre ce pauvre Huerne. J'ai en main la décision du confesseur du pape Clément XII, décision fondée sur des témoignages plus authentiques que ceux qui ont été allégués dans ce malheureux mémoire. Cette décision du confesseur du pape me fut envoyée il y a plus de vingt ans; je l'ai heureusement conservée, et j'en ferai usage dans l'édition que j'entreprends de *Corneille* (2). Elle sera chargée, à chaque page, de remarques utiles sur l'art en général, sur la langue, sur la décence de notre spectacle, sur la déclamation, et je n'oublierai pas mademoiselle Clairon en parlant de Cornélie.

Vous avez été effarouchée d'une lettre (3) que j'ai écrite au sujet d'*Electre*. J'ai dû l'écrire dans la situation où j'étais, et ne prendre rien sur moi; et je me flatte que vous avez pardonné à mon embarras.

Vous voulez jouer *Zulime*. J'ai envoyé la pièce après avoir consumé un temps très précieux à la travailler avec le plus grand soin. Je vous prie très instamment de la jouer comme je l'ai faite, et d'empêcher qu'on ne gâte mon ouvrage. Les acteurs sont intéressés à cette complaisance.

Vous vous apercevrez aisément, mademoiselle, de l'excès du ridicule de l'édition de *Tancrède* faite à Paris. Vous verrez qu'on a tâché de faire tomber la pièce en l'imprimant, et que si on la joue suivant cette leçon absurde, il est impossible qu'à la longue elle soit soufferte, malgré toute la supériorité de vos talents.

Vous voyez d'un coup d'œil quelle sottise fait Orbassan, en répétant, en quatre mauvais vers (page 32), ce qu'il a déjà dit, et en le répétant, pour comble de ridicule, sur les mêmes rimes déjà employées au commencement de ce couplet.

Si vous récitez ce mauvais vers,

On croit qu'à Solamir mon cœur se sacrifie,

vous gâtez toute la pièce. Il ne faut pas que vous imaginiez que Solamir ait part à votre condamnation. D'où pouvez-vous savoir qu'on croit vous immoler à Solamir? que veut dire *mon cœur* se sacrifie? Il s'agit bien ici de *cœur!* il s'agit d'être exécutée à mort. Vous craignez qu'on n'impute à Tancrède la trahison pour laquelle vous êtes arrêtée, et c'est pour cela que, lorsqu'au troisième acte vous êtes prête d'avouer tout, croyant Tancrède à Messine, vous n'osez plus prononcer son nom dès que vous le voyez à Syracuse; mais vous ne devez pas penser à Solamir. On a fait un tort irréparable à la pièce en la donnant de la manière dont elle est si ridiculement imprimée.

La seconde scène du second acte est tronquée, et d'une sécheresse insupportable. Si votre père ne vous parle que pour vous condamner, s'il n'est pas désespéré, qui pourra être touché? qui pourra vous plaindre quand un père ne vous plaint pas? Sa douleur, la vôtre, ses doutes, vos réponses entrecoupées, ce père infortuné qui vous tend les bras, votre reproche sur sa faiblesse, votre aveu noble que vous avez écrit une lettre, et que vous avez dû l'écrire; tout cela est théâtral et touchant : il y a plus, cela justifie les chevaliers qui vous condamnent. Si on ne joue pas ainsi la pièce, elle est perdue, elle est au rang de toutes les mauvaises pièces que l'on a données depuis quatre-vingts ans, que le jeu des acteurs fait supporter quelquefois au théâtre, et que tous les connaisseurs méprisent à la lecture. En un mot, l'édition de Prault est ridicule, et me couvre de ridicule. Je serai obligé de la désavouer, puisqu'elle a été faite malgré mes instructions précises. Je vous prie très instamment, mademoiselle, de garder cette lettre, et de la montrer aux acteurs quand on jouera *Tancrède*.

Je vous fais mon compliment sur la manière dont vous avez joué Electre. Vous avez rendu à l'Europe le théâtre d'Athènes. Vous avez fait voir qu'on peut porter la terreur et la pitié dans l'âme des Français, sans le secours d'un amour impertinent et d'une galanterie de ruelle, aussi déplacés dans Electre qu'ils le seraient dans Cornélie. Introduire dans la pièce de Sophocle une partie carrée (1) d'amants transis est une sottise que tous les gens sensés de l'Europe nous reprochent assez. Tout amour qui n'est pas une passion furieuse et tragique doit être banni du théâtre; et un amour, quel qu'il soit, serait aussi mal dans *Electre* que dans *Athalie*. Vous avez réformé la déclamation, il est temps de réformer la tragédie, et de la purger des amours insipides, comme on a purgé le théâtre des petits-maîtres.

On m'a flatté que vous pourriez venir dans nos retraites : on dit que votre santé a besoin de M. Tronchin. Vous seriez reçue comme vous méritez de l'être, et vous verriez chez moi un assez joli théâtre, que peut-être vous honoreriez de vos talents sublimes, en faveur de l'admiration et de tous les sentiments que ma nièce et moi nous conservons pour vous. Mademoiselle Corneille ne dit pas mal des vers. Ce serait une beau jour pour moi que celui où je verrais la petite-fille du grand Corneille confidente de l'illustre mademoiselle Clairon.

3513. — A M. DUCLOS.

8 auguste (2).

Si vous avez quelquefois du loisir à l'Académie, monsieur, je lui fournirai de l'occupation. Voilà toujours, à bon compte, ma dédicace. Je vous prie d'y trouver des choses curieuses, et que l'Académie l'approuve.

J'aurai l'honneur d'envoyer le programme, quand j'aurai consulté mes respectables confrères sur quelques commentaires. Celui de *Cinna* ne tardera pas. Je me flatte que je serai instruit par leurs décisions, et encouragé par le zèle qu'ils montrent pour la mémoire de Corneille et pour l'unique rejeton de cette famille.

3514. — A M. LEKAIN.

Au château de Ferney, 8 auguste.

Mon cher Roscius, je vous écris rarement; la poste est trop chère pour vous faire payer des lettres inutiles. Je sollicite M. d'Argental pour le jeune débarqué et dégoûté de Prusse. Vous pouvez lui dire que j'ai mieux aimé m'adresser à celui

(1) « La discipline de notre *ordre*, » avait dit Me Dains en commençant son discours contre le livre de Huerne. (G. A.)

(2) Voyez, dans les *Commentaires*, les remarques sur l'épître dédicatoire de *Théodore*. (G. A.)

(3) Lettre à Louraguais, laquelle est perdue. (G. A.)

(1) Comme a fait Crébillon. (G. A.)

(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

qui tire mes amis de prison qu'à celui qui les y fait mettre.

J'ai lu le mémoire de votre avocat contre les excommuniants; il y a des choses dont il est à souhaiter qu'il eût été mieux informé. J'avais écrit, il y a quelques années, au confesseur du pape, à un théologien pantalon de Venise, à un *prêtre-buggerone* de Florence, et à un autre de Rome, pour avoir des autorités sur cette matière; je crois avoir remis les réponses entre les mains de M. d'Argental.

Cette excommunication est un reste de la barbarie absurde dans laquelle nous avons croupi : cela fait détester ceux qu'on appelle rigoristes; ce sont des monstres ennemis de la société. On accable les jésuites, et on fait bien; mais on laisse dormir les jansénistes, et on fait mal; il faudrait, pour saisir un juste milieu, et pour prendre un parti modéré et honnête, étrangler l'auteur des *Nouvelles ecclésiastiques* avec les boyaux de frère Berthier.

Sur ce, je vous embrasse.

3515. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

9 auguste.

Ose-t-on parler encore de vers et de prose à Paris, mes divins anges? les chaleurs et les malheurs ne font-ils pas un tort horrible au *tripot?*

Je travaille le jour à *Corneille*, et la nuit à *Don Pèdre*.

Nos souscriptions pourraient bien se ralentir. Sans la prise de Pondichéry, je ferais tout à mes dépens.

Je vous ai envoyé les remarques sur les *Horaces*. Voici la préface en forme d'épître dédicatoire, à l'Académie. Je la mets sous vos ailes, et vous daignerez la recommander à Duclos, quand vous l'aurez lue. Il est bon que tout ait la sanction de quarante personnes ; mais j'aurai plus tôt achevé tout l'ouvrage, que l'Académie n'aura lu trente de mes remarques. Un membre va vite, les corps ont peine à se remuer.

Dites-moi net, je vous prie, combien vos amis retiennent d'exemplaires. Tout *Corneille* commenté en cinq ou six volumes in-4°, c'est marché donné pour deux louis.

Sans le roi et quelques princes, on ne pourrait donner les exemplaires à ce prix.

J'ai un autre placet contre Lambert à vous présenter. Je n'avais pas encore eu le temps de lire son *Tancrède;* il s'est plu à me rendre ridicule : jugez-en par cet échantillon (1)... Que faire? cela est dur; mais Pondichéry est pis ou pire.

Mes divins anges, que la campagne est belle! vous ne connaissez pas ce plaisir-là. Et les yeux? j'écris, moi ; et vous?

3516. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

Au château de Ferney, par Genève, 11 auguste (2).

Vous verrez, mon cher monsieur, l'état où je suis par ma lettre à M. Paradisi (3), que je vous envoie toute ouverte. Si jamais je retrouve des yeux et de la santé, j'en ferai bien usage pour cultiver votre commerce charmant. La belle lettre que vous me fîtes l'honneur de m'écrire, il y a quelque temps, a été reçue en France avec un applaudissement universel. On n'a pas été surpris que vous pensiez bien; mais on l'a été que vous écriviez en notre langue avec tant de pureté et d'énergie.

Dans le temps que je pouvais lire, j'ai lu avec un plaisir extrême les tragédies de M. Varano (4), et quand j'aurai des yeux, je les relirai encore. Oserai-je vous supplier de faire mes excuses à M. Algarotti, auquel je voudrais écrire, et auquel je n'écris point? Non seulement il faut qu'il me pardonne, mais qu'il me plaigne.

Adieu, monsieur, aveugle ou borgne, je prends la liberté de vous aimer autant que je vous estime. Votre obéissant serviteur.

3517. — A M. DUCLOS.

Au château de Ferney, par Genève, 13 auguste.

Je vous supplie, monsieur, vous et l'Académie, de prendre bien à cœur Pierre Corneille et Marie Corneille. Il sera peut-être bien ennuyeux de lire mes notes sur les *Horaces;* mais, avec un *Corneille* à la main, le plaisir de lire le texte l'emportera sur le dégoût des notes. Ne faites aucune attention à l'orthographe; songez que nous sommes Suisses. On écrit comme on peut, et on corrigera le tout à l'impression. Trois ou quatre séances pourront amuser l'Académie; et m'éclaireront beaucoup. Si vous avez le courage d'examiner mon travail, je vous enverrai tous mes commentaires les uns après les autres.

Il me paraît que dans l'Europe on approuve assez mon entreprise. Il faut bien que nous ayons quelque gloire. Pierre nous en donnera, si l'Académie veut bien donner sa sanction aux remarques. Elles sont faites pour les étrangers, et peut-être pour beaucoup de Français.

Je vous demande en grâce de me renvoyer la préface sur le *Cid* et les notes sur *Horace*, avec un petit mot au bas qui marque le sentiment de l'Académie. Dès que vous aurez eu la bonté, monsieur, de me renvoyer ces cahiers, je vous dépêcherai le *Cid*.

A l'égard des souscriptions, elles iront comme elles pourront. Je travaillerai à bon compte, et, s'il le faut, je ferai imprimer à mes dépens. Je crois travailler pour l'honneur de la littérature française; j'attends de l'Académie des lumières et de la protection.

Adieu, monsieur; je compte sur votre zèle et sur votre bonté plus que sur tout le reste.

3518. — A M. DE LA TOURAILLE.

Au château de Ferney, par Genève, 14 auguste (1).

Si je n'étais pas tombé malade, monsieur, et si je n'étais pas même menacé de perdre la vue, j'aurais déjà remercié son altesse sérénissime de la bonté qu'elle a eue et de l'honneur qu'elle m'a fait. L'ouvrage que j'entreprends demanderait de meilleurs yeux et une santé plus robuste. J'espère pourtant que nous viendrons à bout de tout, avec la protection du petit nombre d'hommes qui suivra l'exemple généreux de M. le prince de Condé.

L'ouvrage sera beaucoup plus considérable que je ne croyais; il contiendra cinq ou six volumes in-4°. J'ai déjà commenté le *Cid*, *Horace*, *Cinna*, *Pompée*, *Polyeucte*, *Rodogune*, et *Héraclius*, et si je peux me rétablir, le reste suivra bientôt. Les libraires m'ont fait apercevoir qu'il sera impossible d'orner ces ouvrages d'estampes, que chaque exemplaire coûterait alors six louis d'or, au lieu de deux. Quoi qu'il arrive, je donnerai mon temps et mon argent pour le succès d'une entreprise que je crois honorable et utile à la nation. Le désintéressement des frères Cramer, qui entreprennent l'édition sous mes yeux, leur fait un honneur qui est assez rare dans cette profession. J'espère que tout se passera d'une manière qui ne déplaira pas au public.

Permettez-moi, monsieur, de vous marquer ma surprise sur ce que vous me mandez au sujet de la lettre de M. le prince de Condé. Il faut qu'il y ait quelque méprise, et qu'il s'agisse apparemment de quelque autre lettre que son altesse sérénissime aura écrite à quelque étranger sur des objets importants; car il n'y a pas d'apparence qu'un Français ait jamais publié une lettre d'un prince tel que lui, sur quelque objet que ce puisse être, sans lui en demander la permission; et ce sont même des permissions que les hommes qui connaissent leur devoir se gardent bien de demander. Je vous supplie, monsieur, de lui présenter mon profond respect et mes vœux sincères pour des succès dignes de son nom et de son courage.

Vous ne doutez pas, monsieur, des sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissant serviteur.

3519. — A M. DAMILAVILLE.

Le 15 auguste.

Que les frères m'accusent de paresse, s'ils l'osent. J'ai tout *Corneille* sur les bras, l'*Histoire générale des Mœurs*, le *Czar*, *Jeanne*, etc., etc., et vingt lettres par jour à répondre. Il faut écrire à M. de La Fargue (2), et je ne sais où le prendre. Il me semble que frère Thieriot sait sa demeure; il s'agit de ses vers, cela est important. Comment va l'*Encyclopédie?* cela est un peu plus important.

Oui, volontiers, que les Sadducéens périssent, mais que les Pharisiens ne soient pas épargnés. On nous défait des chats, mais on nous laisse dévorer par les chiens.

On a eu grand'peine à trouver le *Grizel* (3) que demandent les frères. C'est grand dommage que, pour notre édification, nous ne puissions pas recouvrer cet ouvrage rare, d'autant plus utile à la bonne cause, qu'il rend la mauvaise extrêmement ridicule.

---

(1) Suivaient plusieurs citations du *Tancrède*, édité par Lambert. (G. A.)
(2) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) On n'a pas cette lettre. (G. A.)
(4) Né à Ferrare en 1705, mort en 1738. (G. A.)

(1) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Il lui écrivit le 16 auguste. (G. A.)
(3) La *Conversation de l'intendant des Menus*. (G. A.)

Frère Thieriot est devenu bien paresseux. Un véritable frère ne devrait-il pas avoir déjà envoyé les *Recherches sur le Théâtre* (1)? Il faut le mettre en pénitence. On ne doit pas être tiède sur les ouvrages et sur le sang du grand Corneille. Frère Thieriot, je vous l'ai toujours dit, vous êtes un indolent; vous n'écrivez que par boutade. Point de nouvelles depuis un mois. Vous retardez l'édition de *Corneille :* vous êtes coupable. Je ne sais pas trop comment ira cette entreprise. Pour moi, je ne réponds que de mon travail et de mon zèle tant que je respirerai. J'ai déjà commenté six tragédies. Je m'instruis par ce travail; j'espère que j'en instruirai d'autres, et que le théâtre y gagnera. Si, comme auteur, je n'ai pu servir ma nation, je la servirai du moins comme commentateur.

J'embrasse les frères, et j'abhorre plus que jamais les ennemis de la raison et des lettres.

3520. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 auguste.

Je reçois une lettre de mes anges, du 5 auguste, en revenant d'une représentation de *Tancrède*, que des comédiens de province nous ont donnée avec assez d'appareil. Je ne dis pas qu'ils aient tous joué comme mademoiselle Clairon; mais nous avions un père qui faisait pleurer, et c'est ce que votre Brizard ne fera jamais. Il faut pourtant qu'il y ait quelque chose de bon dans cette pièce; car les hommes, les femmes, et les petits garçons fondaient en larmes. On l'a jouée, Dieu merci, comme je l'ai faite, et elle n'en a pas été plus mauvaise. Les Anglais mêmes pleuraient : nous ne devons plus songer qu'à les attendrir; mais le petit Bussy (2) n'est point du tout attendrissant.

O mes anges! je vous prédis que *Zulime* fera pleurer aussi, malgré ce grand benêt de Ramire à qui je voudrais donner des nazardes.

Il faut que ce soit Fréron qui ait conservé ce vers,

J'abjure un lâche amour qui me tient sous sa loi.

Madame Denis a toujours récité :

J'abjure un lâche amour qui vous ravit ma foi.

Act. V., sc. III.

Pierre, que vous autres Français nommez *le Cruel*, d'après les Italiens, n'était pas plus cruel qu'un autre. On lui donna ce sobriquet pour avoir fait pendre quelques prêtres qui le méritaient bien; on l'accusa ensuite d'avoir empoisonné sa femme, qui était une grande catin. C'était un jeune homme fier, courageux, violent, passionné, actif, laborieux, un homme tel qu'il en faut au théâtre. Donnez-vous du temps, mes anges, pour cette pièce; faites-moi vivre encore deux ans, et vous l'aurez.

Je vous remercie de tout mon cœur du *Cid*. Les comédiens sont des balourds de commencer la pièce par la querelle du comte et de don Diègue; ils méritent le soufflet qu'on donne au vieux bon homme, et il faut que ce soit à tour de bras. Comment ont-ils pu retrancher la première scène de Chimène et d'Elvire, sans laquelle il est impossible qu'on s'intéresse à un amour dont on n'aura point entendu parler?

Vous parlez quelquefois de fondements, mes anges, et même, permettez-moi de vous le dire, de fondements dont on peut très bien se passer, et qui servent plus à refroidir qu'à préparer : mais qu'y a-t-il de plus nécessaire que de préparer les regrets et les larmes par l'exposition du plus tendre amour et des plus douces espérances, qui sont détruites tout d'un coup par cette querelle des deux pères?

Je viens aux souscriptions. Je reçois, dans ce moment, un billet d'un conseiller du roi, contrôleur des rentes, ainsi couché par écrit :

« Je retiens deux exemplaires, et paierai le prix qui sera fixé. Signé Bazard, 8 d'auguste 1761. »

Voilà ce qui s'appelle entendre une affaire. Tout le monde doit en agir comme le sieur Bazard. Les Cramer verront comment ils arrangeront l'édition : ce qui est très sûr, c'est qu'ils en useront avec noblesse. Ce n'est point ici une souscription, c'est un avis que chaque particulier donne aux Cramer qu'il retient un exemplaire, s'il en a envie. Mon lot à moi c'est de bien travailler pour la gloire de Corneille et de ma nation.

Les particuliers auront l'exemplaire, soit in-4°, soit in-8°, pour la moitié moins qu'ils le paieraient chez quelque libraire de l'Europe que ce pût être. Le bénéfice pour mademoiselle Corneille ne viendra que de la générosité du roi, des princes, et des premières personnes de l'État, qui voudront favoriser une si noble entreprise. Mademoiselle Corneille a l'obligation à madame de Pompadour et à M. le duc de Choiseul des quatre cents louis que le roi veut bien donner; mais elle doit être fort mécontente de M. le contrôleur-général, à qui j'ai donné de fort bons dîners aux Délices, et qui ne m'a point fait de réponse sur les quatre cents louis d'or. Je ne demande pas qu'on les paie d'avance; mais j'écris à M. de Montmartel (1) pour lui demander quatre billets de cent louis chacun, payables à la réception du premier volume : je ne m'embarquerai pas sans cette assurance. Je donne mon temps, mon travail, et mon argent; il est juste qu'on me seconde, sans quoi il n'y a rien de fait. Je veux accoutumer ma nation à être du moins aussi noble que la nation anglaise, si elle n'est pas aussi brillante dans les quatre parties du monde. Surtout, avant de rien entreprendre, il me faut la sanction de l'Académie. Je vous envoie donc *Cinna*, mes chers anges, et je vous prie de le recommander à M. Duclos. Quand on m'aura renvoyé l'épître dédicatoire et les observations sur *Cinna* et les *Horaces*, j'enverrai le reste. Je souhaite qu'on aille aussi vite que moi; mais les Français parlent vite, et agissent lentement : leur vivacité est dans les propositions, et non dans l'action. Témoin cent projets que j'ai vus commencés avec chaleur, et abandonnés avec dégoût.

O mes anges! vous ne me parlez point de l'arrêt contre les jésuites (2); je l'ai eu sur-le-champ cet arrêt, et sans vous. Vous me dites un mot du petit Hurtaud, et rien de Pondichéry. J'avoue que le *tripot* est la plus belle chose du monde; mais Pondichéry et les jésuites sont quelque chose. Vous me parlez de l'*Enfant prodigue*, que les comédiens ont gâté absolument, et de *Nanine*, qu'ils n'ont pu gâter parce que j'y étais. Donnons vite bien des comédies nouvelles; car lorsque les jansénistes seront les maîtres, ils feront fermer les théâtres.

Nous allons tomber de Charybde en Scylla. O le pauvre royaume! ô la pauvre nation! J'écris trop, et je n'ai pas le temps d'écrire.

Mes anges, je baise le bout de vos ailes.

3521. — A M. DE MAIRAN.

A Ferney, 16 auguste.

Votre lettre du 2 auguste, monsieur, me flatte autant qu'elle m'instruit. Vous m'avez donné un peu de vanité toute ma vie; car il me semble que j'ai été de votre avis sur tout. J'ai pensé invariablement comme vous sur l'*estimation des forces* (3), malgré la mauvaise foi de Maupertuis, et même de Bernouilli, et de Musschenbroeck : et comme les vieillards aiment à conter, je vous dirai qu'en passant à Leyde, le frère Musschenbroeck, qui était un bon machiniste et un bon homme, me dit : « Monsieur, les partisans des carrés de la » vitesse sont des fripons; mais je n'ose pas le dire. »

J'ai été entièrement de votre opinion sur l'aurore boréale, et je souscris à tout ce que vous dites sur le mont Olympe, d'autant plus que vous citez Homère. J'ai toujours été persuadé que les phénomènes célestes ont été en grande partie la source des fables. Il a tonné sur une montagne dont le sommet est inaccessible; donc il y a des dieux qui habitent sur cette montagne, et qui lancent le tonnerre : le soleil paraît courir d'orient en occident; donc il a de bons chevaux : la lune parcourt un moins grand espace; donc, si le soleil a quatre chevaux, la lune doit n'en avoir que deux : il ne pleut point sur la tête de celui qui voit un arc-en-ciel; donc l'arc-en-ciel est un signe qu'il n'y aura jamais de déluge, etc., etc.

Je n'ai jamais osé vous braver, monsieur, que sur les Egyptiens; et je croirai que ce peuple est très nouveau, jusqu'à ce que vous m'ayez prouvé qu'un pays inondé tous les ans, et par conséquent inhabitable sans le secours des plus grands travaux, a été pourtant habité avant les belles plaines de l'Asie.

Tous vos doutes et toutes vos sages réflexions envoyées au jésuite Parennin (4) sont d'un philosophe; mais Parennin était sur les lieux, et vous savez que ni lui ni personne n'ont pensé que les adorateurs d'un chien et d'un bœuf aient instruit le gouvernement chinois, adorateur d'un seul Dieu

(1) Par Beauchamps. (G. A.)
(2) Chargé de négocier la paix à Londres. (G. A.)

(1) Cette lettre manque. (G. A.)
(2) Le 6 août, le parlement fit brûler vingt-quatre gros volumes de théologiens jésuites. (G. A.)
(3) Voyez, tome II, section SCIENCES, le *Mémoire sur la mesure des forces motrices*. (G. A.)
(4) *Lettres de M. de Mairan au P. Parennin, contenant diverses questions sur la Chine*. G. A.)

depuis environ cinq mille ans. Pour nous autres barbares qui existons d'hier, et qui devons notre religion à un petit peuple abominable, rogneur d'espèces, et marchand de vieilles culottes, je ne vous en parle pas; car nous n'avons été que des polissons en tout genre jusqu'à l'établissement de l'Académie, et au phénomène du *Cid*.

Je suis persuadé, monsieur, que vous vous intéresserez à la gloire du grand Corneille. Pressez l'Académie, je vous en supplie, de vouloir bien me renvoyer incessamment l'épître dédicatoire que je lui adresse, la préface du *Cid*, les notes sur le *Cid*, les *Horaces*, et *Cinna*, afin que je commence à élever le monument que je destine à la gloire de la nation. Il me faut la sanction de l'Académie. Je corrigerai sur-le-champ tout ce que vous aurez trouvé défectueux; car je corrige encore plus vite et plus volontiers que je ne compose.

Je crois, monsieur, que vous voyez quelquefois madame Geoffrin; je vous supplie de lui dire combien mademoiselle Corneille et moi nous sommes touchés de son procédé généreux. Elle a souscrit pour la valeur de six exemplaires : elle ne pouvait répondre plus noblement aux impertinences d'un factum ridicule (1), dont assurément mademoiselle Corneille n'est point complice. Cette jeune personne a autant de naïveté que Pierre Corneille avait de grandeur. On lui lisait *Cinna* ces jours passés; quand elle entendit ce vers :

Je vous aime, Emilie, et le ciel me foudroie, etc.
Act. III, sc. IV.

Fi donc, dit-elle, ne prononcez pas ces vilains mots-là. C'est de votre oncle, lui répondit-on. Tant pis, dit-elle; est-ce qu'on parle ainsi à sa maîtresse?

Adieu, monsieur; je recommande l'oncle et la nièce à votre zèle, à votre diligence, à votre bon goût, à vos bontés. Je vous félicite d'une vieillesse plus saine que la mienne; vivez aussi longtemps que le secrétaire votre prédécesseur (2), dont vous avez le mérite, l'érudition, et les grâces. Le Suisse V.

3522. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Ferney, 16 auguste.

Nous sommes vieux l'un et l'autre, mon cher Cicéron; par conséquent il faut se presser. J'ai envoyé à M. le secrétaire perpétuel de l'Académie (3) l'épître dédicatoire adressée à la compagnie, les commentaires sur les *Horaces* et sur *Cinna*, et la préface du *Cid*. Je vous envoie les remarques sur le *Cid:* et je vous supplie, vous qui êtes si au fait de l'histoire littéraire de ce temps-là, de m'aider de vos lumières. J'attends de votre ancienne amitié que vous voudrez bien presser un peu l'ouvrage. Nous n'attendons, pour commencer l'impression, que l'approbation du corps auquel je dédie ce monument, qui me paraît assez honorable pour notre nation.

Presque tous les amateurs s'accordent à désirer un commentaire perpétuel sur toutes les tragédies de Pierre Corneille. Cet ouvrage n'est ni aussi long ni aussi difficile qu'on le pense pour un homme qui depuis longtemps a fait une lecture assidue et réfléchie de toutes ces pièces : il n'en est point qui n'ait de beaux endroits. Les remarques sur les fautes pourront être utiles, et les remarques historiques pourront être intéressantes.

Je ne m'embarrasse point de la manière dont les Cramer imprimeront l'ouvrage : c'est leur affaire. Il y aura probablement six ou sept volumes in 4°; et à deux louis d'or l'exemplaire il y aurait beaucoup de perte, sans la protection que le roi et les premiers du royaume accordent à cette entreprise. J'aurai peut-être l'honneur d'y contribuer autant que le roi même; car il faudra que je fasse toutes les avances, et que je supplée toutes les non-valeurs; mais il n'y a rien qu'on ne fasse pour satisfaire ses passions; et la mienne est d'élever avant ma mort un monument dont la nation me sache quelque gré. Vous voyez que j'ai puisé un peu de vanité dans la lecture de votre Cicéron; mais je vous avertis qu'il n'y a rien de fait, si l'Académie ne me seconde pas.

Je supplie M. le secrétaire de marquer en marge tout ce qu'il faudra que je corrige, et je le corrigerai sur-le-champ; je ne fatiguerai pas l'Académie de mes observations sur *Pertharite*, *Agésilas*, *Suréna*, *Attila*, *Andromède*, la *Toison d'Or*, *Pulchérie*, en un mot sur les pièces qu'on ne joue jamais, et dont le commentaire sera très court; mais je prendrai la liberté de la consulter sur tous mes doutes. Vous sentez qu'il est important qu'un tel ouvrage ait la sanction du corps, et qu'on puisse faire un livre classique qui sera l'instruction des étrangers et des Français.

Couronnez votre carrière, mon cher ami, en donnant tous vos soins au succès de notre entreprise.

Je suis obligé de dicter tout ce que j'écris, attendu qu'il ne me reste plus guère que la parole, et que je dicte en me levant, en me couchant, en mangeant, et en souffrant. *Vale, care Olivete.*

3523. — A M. LE BRUN.

Ferney, 16 auguste (1).

Je fais mon compliment à Tyrtée, et je me flatte que sa trompette héroïque animera les courages.

On vous a trompé, monsieur, si l'on vous a dit que la rente que j'ai mise sur la tête de mademoiselle Corneille est pour son père, ou bien vous avez mis M. Corneille pour mademoiselle dans votre lettre. Elle a beaucoup de talents et un très aimable caractère. J'en suis tous les jours plus content, et je ne fais que mon devoir en m'occupant de sa fortune et de la gloire de son oncle.

J'aurais souhaité que le nom de M. le prince de Conti eût honoré la liste de ceux qui ont souscrit pour l'oncle et pour la nièce.

Agréez, monsieur, mes sincères remerciements de votre *ode*. Les suffrages du public, et les aboiements de Fréron, contribueront également à votre gloire.

Vous ne doutez pas des sentiments de votre obéissant serviteur.

3524. — A M. DE LA FARGUE.

Ferney, 16 auguste.

Moins je mérite vos beaux vers, monsieur, et plus j'en suis touché. Les belles reçoivent froidement les cajoleries; mais les laides y sont fort sensibles. Je vous répondrais en vers, si je n'étais pas entièrement occupé de ceux de Corneille. Chaque moment que je dérobe au commentaire que j'ai promis sur les ouvrages de ce grand homme est un larcin que je lui fais; mais je ne puis me refuser au plaisir de vous remercier, et de vous dire avec combien d'estime j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

3525. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Ferney, 18 auguste.

J'ai connu des gens, madame, qui se plaignaient de vivre avec des sots, et vous vous plaignez de vivre avec des gens d'esprit. Si vous avez imaginé que vous retrouveriez la politesse et les agréments des La Fare et des Saint-Aulaire, l'imagination des Chaulieu, le brillant d'un duc de La Feuillade, et tout le mérite du président Hénault, dans nos littérateurs d'aujourd'hui, je vous conseille de décompter.

Vous ne sauriez, dites-vous, vous intéresser à la chose publique. C'est assurément le meilleur parti qu'on puisse prendre : mais si vous étiez comme moi exposée à dîner tous les jours à des Russes, à des Anglais, à des Allemands, vous seriez un peu embarrassée d'être Française.

Je m'occupe du temps passé pour me dépiquer du temps présent. Je crois qu'il vaut mieux commenter Corneille que de lire ce qu'on fait aujourd'hui. Toutes les nouvelles affligent, et presque tous les nouveaux livres impatientent.

Mon commentaire impatientera aussi; car il sera fort long. C'est une entreprise terrible que de discuter *Cinna* et *Agésilas*, *Rodogune* et *Attila*, le *Cid* et *Pertharite*. Je ne crois pas que, depuis Scaliger, il y ait eu un plus grand pédant que moi. L'ouvrage contiendra sept ou huit gros volumes; cela fait trembler.

Vous devez, madame, avoir actuellement M. le président Hénault : il faut que vous me protégiez auprès de lui. J'ai envoyé à l'Académie l'épître dédicatoire, que je crois curieuse; la préface sur le *Cid*, dans laquelle il y a aussi quelques anecdotes qui pourront vous amuser; les notes sur le *Cid*, sur les *Horaces*, sur *Cinna*, *Pompée*, *Héraclius*, *Rodogune*, qui ne vous amuseront point, parce qu'il faut avoir le texte sous les yeux.

Je voudrais bien que M. le président Hénault prît tout cela chez M. le secrétaire, et qu'il en dît son avis à M. de Nivernais. Je crois qu'il conviendrait qu'ils allassent tous deux à l'Académie, et qu'ils me jugeassent; car il me faut la sanction de la compagnie, et que l'ouvrage, qui lui est dédié, ne se fasse que de concert avec elle. Je ne suis point du tout jaloux de mes opinions; mais je le suis de pouvoir être utile, et je

(1) Voyez tome VI, page 27. (G. A.)
(2) Fontenelle, qui vécut cent ans. (G. A.)
(3) Duclos. (G. A.)

(1) C'est à tort qu'on a toujours daté cette lettre du 16 avril 1761 elle est du 16 auguste 1761 ou du 16 avril 1762. (G. A.)

ne peux l'être qu'avec l'approbation de l'Académie. C'est une négociation que je mets entre vos mains, madame; celle de M. de Bussi (1) sera plus difficile.

Vous vous plaignez de n'avoir rien qui vous occupe : occupez-vous de Pierre Corneille, il en vaut la peine par son sublime et par l'excès de ses misères.

Je vous sais bon gré, madame, de lire l'*Histoire d'Angleterre* par Thoyras; vous la trouverez plus exacte, plus profonde et plus intéressante que celle de notre insipide Daniel. Je ne pardonnerai jamais à ce jésuite d'avoir plus parlé de frère Cotton que de Henri IV, et de laisser à peine entrevoir que ce Henri IV soit un grand homme.

Si vous aimez l'histoire, je vous en enverrai une dans quelques mois (2), qui est fort insolente, et que je crois vraie d'un bout à l'autre; mais actuellement laissez-moi avec le grand Corneille.

Je vous réitère, madame, les remerciements de ma petite élève, qui porte un si beau nom, et qui ne s'en doute pas. Je me mets aux pieds de madame la duchesse de Luxembourg.

Adieu, madame; vivez aussi heureuse qu'il est possible; tolérez la vie : vous savez que peu de personnes en jouissent. Vous vous êtes accoutumée à vos privations; vous avez des amis, vous êtes sûre que quand on vient vous voir, c'est pour vous-même. Je regretterai toujours de n'avoir point cet honneur, et je vous serai attaché bien véritablement jusqu'au dernier moment de ma vie.

3526. — A M. DUCLOS.

18 auguste.

J'ai toujours oublié, monsieur, de vous parler de la personne qui prétendait vous apporter des papiers de ma part. Je n'ai eu l'honneur de vous en adresser que par M. d'Argental. Vous avez dû recevoir l'épître dédicatoire à la compagnie, la préface sur le *Cid*, les notes sur le *Cid*, les *Horaces* et *Cinna*. Je vous prie de communiquer le tout à M. le duc de Nivernais et à M. le président Hénault; mais il serait plus convenable encore que le tout fût examiné à l'Académie; vos observations feraient ma loi. Les autres pièces suivront immédiatement, et les Cramer commenceront à imprimer sans aucun délai.

Les souscriptions que nous avons suffiront pour entamer l'entreprise, en cas que nous puissions compter sur le paiement des quatre cents louis que le roi daigne accorder. Nous comptons même être en état de prier les gens de lettres qui ne sont pas riches de vouloir bien accepter un exemplaire comme un hommage que nous devons à leurs lumières, sans recevoir d'eux un paiement qui ne doit être fait que par ceux que la fortune met en état de favoriser les arts. Il me paraît qu'une condition essentielle pour cet ouvrage, assez important et dédié à l'Académie, est que les noms des académiciens se trouvent dans la liste des souscripteurs.

M. le duc de Nivernais a commencé par souscrire pour.	12	exemplaires.
M. le cardinal de Bernis	12	»
M. le duc de Richelieu	12	»
M. le duc de Villars.	6	»
M. le comte de Clermont.	6	»
M. le président Hénault.	2	»

Je prends la liberté, en qualité d'entrepreneur de cette affaire, et de père de mademoiselle Corneille, de souscrire pour cent. Ce n'est point par vanité, c'est par nécessité, parce que si l'on se sert de grand papier, et s'il y a huit volumes, comme le prétendent MM. Cramer, les frais iront à cinquante mille livres.

J'avais écrit à M. le coadjuteur (3), en le remerciant de la bonté qu'il a eue de m'envoyer son discours, et à M. Watelet, connu par son goût pour les arts, et par ses talents : je n'en ai point eu de réponse. Je vous avouerai qu'il serait honteux pour l'Académie, dont tant de grands seigneurs sont membres, que des fermiers-généraux fissent plus qu'elle en cette occasion : cela jetterait même sur notre compagnie un ridicule dont les Fréron n'abuseraient que trop. M. l'archevêque de Lyon (4) souscrira comme le cardinal de Bernis; mais pour imprimer son nom dans la liste, il convient qu'il soit appuyé de celui du coadjuteur de Strasbourg, et du précepteur de M. le duc de Bourgogne (1). C'est ce que vous pouvez proposer, monsieur, avec plus de bienséance que personne, dans la place où vous êtes.

Sera-t-il dit que nos grands seigneurs ne viendront à l'Académie que le jour de leur réception, qu'ils se contenteront de faire un discours, et qu'ils dédaigneront d'entrer dans un dessein honorable pour l'Académie et pour la France? Je compte sur vous, monsieur, comme sur le protecteur le plus vif de cette entreprise digne de vous. Je vous prie de m'éclairer et de me soutenir dans toutes les difficultés attachées à tout ce qui est nouveau et estimable.

Je prévois que MM. Cramer persisteront dans la résolution de donner l'édition in-4° tome à tome, de trois en trois mois, sans aucunes estampes, et que l'ouvrage qui coûterait au moins trois louis d'or chez les libraires, n'en coûtera que deux. Il y aurait une très grande perte sans les bontés du roi et de plusieurs princes de l'Europe, sans la générosité de M. le duc de Choiseul et de madame de Pompadour.

Ce ne sont point proprement des souscriptions qu'on demande; il n'y a point de conditions à faire avec ceux qui donnent leur temps, leur argent, et leur travail, pour l'honneur de la nation. Nous ne demandons que le nom de quiconque voudra avoir un livre utile à bon marché, afin que les libraires proportionnent le nombre des exemplaires au nombre des demandeurs, et que ceux qui auront eu la bassesse de craindre de donner deux louis pour s'instruire ne puissent jamais avoir un livre qu'ils seraient indignes de posséder. Pardon de ma noble colère.

Je compte absolument sur vous, au nom de Pierre et de Marie Corneille.

3527. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

Au château de Ferney, 20 auguste (2).

Vous m'aviez donné, mon cher chancelier, le conseil de ne commenter que les pièces de Corneille qui sont restées au théâtre. Vous vouliez me soulager ainsi d'une partie de mon fardeau, et j'y avais consenti, moins par paresse que par le désir de satisfaire plus tôt le public; mais j'ai vu que dans la retraite j'avais plus de temps qu'on ne pense, et ayant déjà commenté toutes les pièces de Corneille qu'on représente, je me vois en état de faire quelques notes utiles sur les autres.

Il y a plusieurs anecdotes curieuses qu'il est agréable de savoir. Il y a plus d'une remarque à faire sur la langue. Je trouve, par exemple, plusieurs mots qui ont vieilli parmi nous, qui sont même entièrement oubliés, et dont nos voisins les Anglais se servent heureusement. Ils ont un terme pour signifier cette plaisanterie, ce vrai comique, cette gaieté, cette urbanité, ces saillies qui échappent à un homme sans qu'il s'en doute; et ils rendent cette idée par le mot humeur, *humour*, qu'ils prononcent *yumor;* et ils croient qu'ils ont seuls cette humeur, que les autres nations n'ont point de terme pour exprimer ce caractère d'esprit. Cependant c'est un ancien mot de notre langue, employé en ce sens dans plusieurs comédies de Corneille. Au reste, quand je dis que cette *humeur* est une espèce d'urbanité, je parle à un homme instruit, qui sait que nous avons appliqué mal à propos le mot d'urbanité à la politesse, et qu'*urbanitas* signifiait à Rome précisément ce qu'*humour* signifie chez les Anglais. C'est en ce sens qu'Horace dit : *Frontis ad urbanæ descendi præmia*, et jamais ce mot n'est employé autrement dans cette satire que nous avons sous le nom de Pétrone, et que tant d'hommes sans goût ont prise pour l'ouvrage d'un consul Pétronius.

Le mot *partie* se trouve encore dans les comédies de Corneille pour esprit. Cet homme a *des parties*. C'est ce que les Anglais appellent *parts*. Ce terme était excellent; car c'est le propre de l'homme de n'avoir que des parties; on a une sorte d'esprit, une sorte de talent; mais on ne les a pas tous. Le mot *esprit* est trop vague; et quand on vous dit, Cet homme a de l'esprit, vous avez raison de demander duquel.

Que d'expressions nous manquent aujourd'hui, qui étaient énergiques du temps de Corneille! et que de pertes nous avons faites, soit par pure négligence, soit par trop de délicatesse! On assignait, on *appointait* un temps, un rendez-vous; celui qui, dans le moment marqué, arrivait au lieu convenu, et qui n'y trouvait pas son *prometteur*, était *désappointé*. Nous n'avons aucun mot pour exprimer aujourd'hui cette situation d'un homme qui tient sa parole, et à qui on en manque.

---

(1) En Angleterre, pour préparer les bases d'une pacification générale. G. A.)

(2) La nouvelle édition de l'*Essai sur l'Histoire générale*. (G. A.)

(3) Louis de Rohan, coadjuteur de Strasbourg, plus tard cardinal, fameux par l'*Affaire du collier*. (G. A.)

(4) Montazet. (G. A.)

(1) Coëtlosquet. (G. A.)

(2) Cette lettre parut le 1er octobre dans le *Journal encyclopédique*, puis elle fut imprimée séparément avec quelques variantes. (G. A.)

Qu'on arrive aux portes d'une ville fermée, on est, quoi? Nous n'avons plus de mot pour exprimer cette situation : nous disions autrefois *forclos*; ce mot très expressif n'est demeuré qu'au barreau. Les *affres* de la mort, les angoisses d'un cœur *navré*, n'ont point été remplacées (1).

Nous avons renoncé à des expressions absolument nécessaires, dont les Anglais se sont heureusement enrichis. Une rue, un chemin sans issue, s'exprimait si bien par *non-passe*, *impasse*, que les Anglais ont imité! et nous sommes réduits au mot bas et impertinent de *cul-de-sac*, qui revient si souvent, et qui déshonore la langue française.

Je ne finirais point sur cet article, si je voulais surtout entrer ici dans le détail des phrases heureuses que nous avions prises des Italiens, et que nous avons abandonnées. Ce n'est pas d'ailleurs que notre langue ne soit abondante et énergique; mais elle pourrait l'être bien davantage. Ce qui nous a ôté une partie de nos richesses, c'est cette multitude de livres frivoles, dans lesquels on ne trouve que le style de la conversation, et un vain ramas de phrases usées et d'expressions impropres. C'est cette malheureuse abondance qui nous appauvrit.

Je passe à un article plus important, qui me détermine à commenter jusqu'à *Pertharite*. C'est que dans ces ruines on trouve des trésors cachés. Qui croirait, par exemple, que le germe de Pyrrhus et d'Andromaque est dans *Pertharite?* qui croirait que Racine en ait pris les sentiments, les vers même? Rien n'est pourtant plus vrai, rien n'est plus palpable. Un Grimoald, dans Corneille, menace une Rodelinde de faire périr son fils au berceau, si elle ne l'épouse.

Son sort est en vos mains : aimer ou dédaigner
Le va faire périr, ou le faire régner. (Act. III, sc. I.)

Pyrrhus dit précisément, dans la même situation,

Je vous le dis, il faut ou périr ou régner.
Andr, act. III, sc. VII.

Grimoald, dans Corneille veut punir

. . . . . sur ce fils innocent
La dureté d'un cœur si peu reconnaissant. (Act. III, sc. I.)

Pyrrhus dit, dans Racine :

Le fils me répondra des mépris de la mère. (Ac. I, sc. IV.)

Rodelinde dit à Grimoald :

Comte, pense-s-y bien, et, pour m'avoir aimée,
N'imprime point de tache à tant de renommée;
Ne crois que ta vertu, laisse-la seule agir,
De peur qu'un tel effort ne te donne à rougir.
On publierait de toi que le cœur d'une femme,
Plus que ta propre gloire, aurait touché ton âme;
On dirait qu'un héros si grand, si renommé,
Ne serait qu'un tyran, s'il n'avait point aimé. (Act. II, sc. V.)

Andromaque dit à Pyrrhus :

Seigneur, que faites-vous, et que dira la Grèce?
Faut-il qu'un si grand cœur montre tant de faiblesse,
Et qu'un dessein si beau, si grand, si généreux,
Passe pour le transport d'un esprit amoureux!
. . . . . .
Non, non, d'un ennemi respecter la misère,
Sauver des malheureux, rendre un fils à sa mère,
De cent peuples pour lui combattre la rigueur
Sans lui faire payer son salut de mon cœur,
Malgré moi, s'il le faut, lui donner un asile;
Seigneur, voilà des soins dignes du fils d'Achille.
Act. I, sc. II.

L'imitation est visible; la ressemblance est entière. Il y a bien plus, et je vais vous étonner : tout le fond des scènes d'Oreste et d'Hermione est pris d'un Garibalde et d'un Eduige, personnages inconnus de cette malheureuse pièce inconnue. Quand il n'y aurait que ces noms barbares, ils eussent suffi pour faire tomber *Pertharite;* et c'est à quoi Boileau fait allusion quand il dit,

Qui de tant de héros va choisir Childebrand.

Mais Garibalde, tout Garibalde qu'il est, ne laisse pas de jouer avec son Eduige absolument le même rôle qu'Oreste avec Hermione. Eduige aime encore Grimoald, comme Hermione aime Pyrrhus : elle veut que Garibalde la venge d'un traître qui la quitte pour Rodelinde. Hermione veut qu'Oreste la venge de Pyrrhus, qui la quitte pour Andromaque.

EDUIGE.

Pour gagner mon amour il faut servir ma haine.
Perth., acte II, sc. I.

HERMIONE.

Vengez-moi, je crois tout. (*Andr.*, acte IV, sc. III.)

GARIBALDE.

Le pourrez-vous, madame? et savez-vous vos forces?
Savez-vous de l'amour quelles sont les amorces?
Savez-vous ce qu'il peut? et qu'un visage aimé
Est toujours trop aimable à ce qu'il a charmé?
Non, vous vous abusez, votre cœur vous abuse.
Perth., acte II, sc. I.

ORESTE.

Et vous le haïssez! Avouez-le, madame,
L'amour n'est pas un feu qu'on renferme en une âme;
Tout nous trahit, la voix, le silence, les yeux;
Et les feux mal couverts n'en éclatent que mieux.
Andr., acte II, sc. II.

Ces idées que le génie de Corneille avait jetées au hasard, sans en profiter, le goût de Racine les a recueillies et les a mises en œuvre; il a tiré de l'or, en cette occasion, *de stercore Ennii* (1).

(1) Cet alinéa fut ajouté en 1765. (G. A.)

(1) Parmi les divers morceaux qui sont à la suite des *Lettres chinoises*, etc., est un *Fragment d'une lettre à M. l'abbé d'Olivet*, qui semble avoir appartenu à la lettre du 20 auguste. Le voici :

« Les raisonneurs sans génie, et qui dissertent aujourd'hui sur le siècle du génie, répètent souvent cette antithèse de La Bruyère, que Racine a peint les hommes tels qu'ils sont, et Corneille tels qu'ils devraient être. Ils répètent une insigne fausseté : car jamais ni Bajazet, ni Xipharès, ni Britannicus, ni Hippolyte, ne firent l'amour comme ils le font galamment dans les tragédies de Racine; et jamais César n'a dû dire dans le *Pompée* de Corneille, à Cléopâtre, qu'il n'avait combattu à Pharsale que pour mériter son amour avant de l'avoir vue. Il n'a jamais dû lui dire que son *glorieux titre de premier du monde, à présent effectif, est anobli par celui de captif* de la petite Cléopâtre, âgée de quinze ans, qu'on lui amena dans un paquet de linge longtemps après Pharsale.

» Ni Cinna ni Maxime n'ont dû être tels que Corneille les a peints. Le devoir de Cinna ne pouvait être d'assassiner Auguste pour plaire à une fille qui n'existait point. Le devoir de Maxime n'était pas d'être sottement amoureux de cette même fille, et de trahir à la fois Auguste, Cinna, et sa maîtresse. Ce n'était pas là ce Maxime à qui Ovide écrivait qu'il était digne de son nom :

Maxime, qui tanti mensuram nominis imples.

» Le devoir de Félix dans *Polyeucte* n'était pas d'être un lâche barbare qui faisait couper le cou à son gendre.

Pour acquérir par là de plus puissants appuis,
Qui me mettraient plus haut cent fois que je ne suis.

» On a beaucoup et trop écrit depuis Aristote sur la tragédie. Les deux grandes règles sont que les personnages intéressent et que les vers soient bons; j'entends d'une bonté propre au sujet. Ecrire en vers pour les faire mauvais est la plus haute de toutes les sottises.

» On m'a vingt fois rebattu les oreilles de ce prétendu discours de Pierre Corneille : *Ma pièce est finie, je n'ai plus que les vers à faire.* Ce propos fut tenu par Ménandre plus de deux mille ans avant Corneille, si nous en croyons Plutarque dans sa question : *Si les Athéniens ont plus excellé dans les armes que dans les lettres.* Ménandre pouvait à toute force s'exprimer ainsi, parce que des vers de comédie ne sont pas les plus difficiles; mais dans l'art tragique la difficulté est presque insurmontable, du moins chez nous.

» Dans le siècle passé, il n'y eut que le seul Racine qui écrivit des tragédies avec une pureté et une élégance presque continue; le charme de cette élégance a été si puissant, que les gens de lettres et de goût lui ont pardonné la monotonie de ses déclarations d'amour, et la faiblesse de quelques caractères, en faveur de sa diction enchanteresse.

» Je vois dans l'homme illustre qui le précéda des scènes sublimes, dont ni Lope de Véga, ni Calderon, ni Shakespeare, n'avaient pas même pu concevoir la moindre idée, et qui sont très supérieures à ce qu'on admira dans Sophocle et dans Euripide. Mais aussi j'y vois des tas de barbarismes et de solécismes qui révoltent, et de froids raisonnements alambiqués qui glacent. J'y vois enfin vingt pièces entières, dans lesquelles à peine y a-t-il un morceau qui demande grâce pour le reste.

» La preuve incontestable de cette vérité est, par exemple, dans les deux *Bérénice* de Racine et de Corneille. Le plan de ces deux pièces est également mauvais, également indigne du théâtre tragique. Ce défaut même va jusqu'au ridicule. Mais par quelle raison est-il impossible de lire la *Bérénice* de Corneille? Par quelle raison est-elle au-dessous des pièces de Pradon, de Riupéroux, de Danchet, de Péchantré, de Pellegrin? Et d'où vient que la *Bérénice* de Racine se fait lire avec tant de plaisir, à quelques fadeurs près? d'où vient qu'elle arrache des larmes? C'est que les vers sont bons Ce mot comprend tout, sentiment, vérité, décence, naturel, pureté de diction, noblesse, force, harmonie, élégance, idées

Corneille ne consultait personne, et Racine consultait Boileau; ainsi l'un tomba toujours depuis *Héraclius*, et l'autre s'éleva continuellement.

On croit assez communément que Racine amollit et avilit même le théâtre par ces déclarations d'amour, qui ne sont que trop en possession de notre scène. Mais la vérité me force d'avouer que Corneille en usait ainsi avant lui, et que Rotrou n'y manquait pas avant Corneille.

Il n'y a aucune de leurs pièces qui ne soit fondée en partie sur cette passion; la seule différence est qu'ils ne l'ont jamais bien traitée, qu'ils n'ont jamais parlé au cœur, qu'ils n'ont jamais attendri: l'amour n'a été touchant que dans les scènes du *Cid*, imitées de Guillain de Castro; et Corneille a mis de l'amour jusque dans le sujet terrible d'*Œdipe*.

---

profondes, idées fines, surtout idées claires, images touchantes, images terribles. Otez ce mérite à la divine tragédie d'*Athalie*, il ne lui restera rien : ôtez ce mérite au quatrième livre de l'*Enéide* et au discours de Priam à Achille, dans Homère, ils seront insipides. L'abbé Dubos a très grande raison : la poésie ne charme que par les beaux détails.

» Si tant d'amateurs savent par cœur des morceaux admirables des *Horaces*, de *Cinna*, de *Pompée*, de *Polyeucte*, de *Rodogune*, c'est que ces vers sont très bien faits. Et si on ne peut lire ni *Théodore*, ni *Pertharite*, ni *Don Sanche d'Arragon*, ni *Attila*, ni *Agésilas*, ni *Pulchérie*, ni la *Toison d'or*, ni *Suréna*, etc., etc., c'est que presque tous les vers en sont détestables. Il faut être de bien mauvaise foi pour s'efforcer de les excuser contre sa conscience.

» Quelquefois même de misérables écrivains ont osé donner des éloges à cette foule de pièces aussi plates que barbares, parce qu'ils sentaient bien que les leurs étaient écrites dans ce goût; ils demandaient grâce pour eux-mêmes.

» Ce qui m'a le plus révolté dans Corneille, c'est cette profusion de maximes atroces qui a fait dire à des sots que Corneille devait être du conseil d'Etat. On me dit qu'il a pris ces sentences dans Lucain; et moi je dis que ces sentences sont encore plus condamnables dans Lucain que dans lui. L'auteur de la *Pharsale* tombe d'abord dans une contradiction que l'auteur de la tragédie de *Pompée* ne s'est point permise : c'est de dire que Ptolémée est un enfant plein d'innocence (*puer est*, *innocua est ætas*), et de dire, quelques vers après, que Photin conseilla l'assassinat de Pompée en homme qui savait flatter les pervers et qui connaissait les tyrans.

> At melior suadere malis, et nosse tyrannos,
> Ausus Pompeium letho damnare Photinus.

» Mais j'ai toujours vu avec chagrin, et je l'ai dit hardiment, que le Photin de Corneille débite plus de maximes fades et horribles de scélératesse que le Photin de Lucain; maximes d'ailleurs cent fois plus dangereuses quand elles sont récitées devant des princes, avec toute la pompe et l'illusion du théâtre, que lorsqu'une lecture froide laisse à l'esprit la liberté d'en sentir l'atrocité.

» Je ne m'en dédis point : je ne connais rien de si affreux que ces vers :

> Le droit des rois consiste à ne rien épargner;
> La timide equité détruit l'art de régner;
> Quand on craint d'être injuste on a toujours à craindre.
> Et qui veut tout pouvoir doit oser tout enfreindre,
> Fuir comme un deshonneur la vertu qui le perd,
> Et voler sans scrupule au crime qui le sert.

» Vous avez vu très judicieusement, monsieur, que non seulement ces maximes sont exécrables, et ne doivent être prononcées en aucun lieu du monde, mais qu'elles sont absurdes dans la circonstance où elles sont placées. Il ne s'agit pas du *droit des rois*; il est question de savoir si on recevra Pompée, ou si on le livrera à César. Il faut plaire au vainqueur, ce n'est pas là un droit des rois. Ptolémée est un vassal qui craint d'offenser César son maître. J'ai exprimé sans ménagement mon horreur pour tous ces lieux communs de barbarie qui font frémir l'honnêteté et le sens commun. J'ai dit et j'ai dû dire combien sont horribles à la fois et ridicules ces autres vers que nous avons entendu réciter au théâtre :

> Chacun a ses vertus, ainsi qu'il a ses dieux...
> Le sceptre absout toujours la main la plus coupable...
> Le crime n'est forfait que pour les malheureux...
> Oui, lorsque de nos soins la justice est l'objet,
> Elle y doit emprunter le secours du forfait, etc....

» On ne peut dire plus mal des choses plus infâmes et plus sottes. Cependant il y a des gens d'assez mauvaise foi pour oser excuser ces horreurs ineptes. Point de mauvaise cause qui ne trouve un défenseur, et point de bonne cause qui n'ait un adversaire; mais à la longue le vrai l'emporte, surtout quand il est soutenu par des esprits tels que le vôtre.

» Si rien n'est plus odieux aux honnêtes gens que ces scélérats de comédie qui parlent toujours de crime, qui crient que le crime est héroïque, que la vengeance est divine, qu'on s'immortalise par des crimes, rien n'est plus fade aussi que ces héroïnes qui nous rebattent les oreilles de leur vertu. C'est un grand art dans Racine que Néron ne dise jamais qu'il aime le crime, et que Junie ne se vante point d'être vertueuse.

» Je vous demande bien pardon, monsieur, de vous dire des choses que vous savez mieux que moi. »

Vous savez que j'osai traiter ce sujet il y a quarante-sept ans. J'ai encore la lettre de M. Dacier, à qui je montrai le troisième acte, imité de Sophocle. Il m'exhorte, dans cette lettre de 1714 (1), à introduire les chœurs, et à ne point parler d'amour dans un sujet où cette passion est si impertinente. Je suivis son conseil, je lus l'esquisse de la pièce aux comédiens. Ils me forcèrent à retrancher une partie des chœurs, et à mettre au moins quelque souvenir d'amour dans Philoctète, afin, disaient-ils, qu'on pardonnât l'insipidité de Jocaste et d'Œdipe en faveur des sentiments de Philoctète.

Le peu de chœurs même que je laissai ne furent point exécutés. Tel était le détestable goût de ce temps-là. On représenta quelque temps après *Athalie*, ce chef-d'œuvre du théâtre. La nation dut apprendre que la scène pouvait se passer d'un genre qui dégénère quelquefois en idylle et en églogue. Mais comme *Athalie* était soutenue par le pathétique de la religion, on s'imagina qu'il fallait toujours de l'amour dans les sujets profanes.

Enfin, *Mérope*, et en dernier lieu *Oreste*, ont ouvert les yeux du public. Je suis persuadé que l'auteur d'*Electre* (2) pense comme moi, et que jamais il n'eût mis deux intrigues d'amour dans le plus sublime et le plus effrayant sujet de l'antiquité, s'il n'y avait été forcé par la malheureuse habitude qu'on s'était faite de tout défigurer par ces intrigues puériles, étrangères au sujet : on en sentait le ridicule, et on l'exigeait des autres.

Les étrangers se moquaient de nous; mais nous n'en savions rien. Nous pensions qu'une femme ne pouvait paraître sur la scène sans dire *j'aime* en cent façons, et en vers chargés d'épithètes et de chevilles. On n'entendait que *ma flamme*, et *mon âme; mes feux*, et *mes vœux; mon cœur*, et *mon vainqueur*. Je reviens à Corneille, qui s'est élevé au-dessus de ces petitesses dans ses belles scènes des *Horaces*, de *Cinna*, de *Pompée*, etc. Je reviens à vous dire que toutes ses pièces pourront fournir quelques anecdotes et quelques réflexions intéressantes.

Ne vous effrayez pas si tous ces commentaires produisent autant de volumes que votre Cicéron. Engagez l'Académie à me continuer ses bontés, ses leçons, et surtout donnez-lui l'exemple (3). Les libraires de Genève qui entreprennent cette édition, avec le consentement de la compagnie, disent que jamais livre n'aura été donné à si bas prix. Il faut que cela soit ainsi, afin que ceux dont la fortune n'égale pas le goût et les lumières puissent jouir commodément de ce petit avantage. On compte même le présenter aux gens de lettres qui ne seraient pas en état de l'acquérir. C'est d'ordinaire aux grands seigneurs, aux hommes puissants et riches qu'on donne son ouvrage : on doit faire précisément le contraire; c'est à eux à le payer noblement, et c'est aussi le parti que prennent, dans cette entreprise, les premiers de la nation, et ceux qui ont des places considérables : ils se sont fait un honneur de rendre ce qu'on doit au grand Corneille près de cent ans après sa mort, et dans les temps les plus difficiles.

Je crois même qu'il n'y a point d'exemple, dans l'histoire de notre littérature, de ce qui vient d'arriver. Figurez-vous que deux personnes que je n'ai jamais eu l'honneur de voir, à qui je n'avais même jamais écrit, et que je n'avais point fait solliciter, ont seules commencé cette entreprise, avec un zèle sans lequel elle n'aurait jamais réussi.

L'une est madame la duchesse de Grammont (4), qui l'a protégée, l'a recommandée, a fait souscrire un nombre considérable d'étrangers, et qui enfin, n'écoutant que sa générosité et sa grandeur d'âme, a fait pour mademoiselle Corneille tout ce qu'elle aurait fait, si cette jeune héritière d'un si beau nom avait eu le bonheur d'être connue d'elle.

Je vous avoue, mon cher confrère, que les pièces du grand Corneille ne m'ont pas plus touché que cet événement. Notre autre bienfaiteur (le croiriez-vous?) est le banquier de la cour, M. de La Borde, qui, sans me connaître, sans m'en prévenir, a procuré plus de cent souscriptions; et c'est une chose que nous n'avons apprise ici que quand elle a été faite.

Pendant qu'on favorisait ainsi notre entreprise avec tant de générosité sans que je le susse, je prenais la liberté de faire supplier le roi, notre protecteur, de permettre que son nom fût à la tête de nos souscripteurs. Je proposais qu'il voulût bien nous encourager pour la valeur de cinquante exemplaires, il en prenait deux cents. J'en demandais une

---

(1) De 1713, dit le *Commentaire historique*. (G. A.)
(2) Crébillon. (G. A.)
(3) Fin de la lettre en 1765. (G. A.)
(4) Sœur et maîtresse du duc de Choiseul. (G. A.)

douzaine à son altesse royale monseigneur l'infant duc de Parme, il a souscrit pour trente. Nos princes du sang ont presque tous souscrit. M. le duc de Choiseul s'est fait inscrire pour vingt. Madame la marquise de Pompadour, à qui je n'en avais pas même écrit, en a pris cinquante.

Monsieur son frère, douze.

Parmi nos académiciens (1), M. le comte de Clermont, M. le cardinal de Bernis, M. le maréchal de Richelieu, M. le duc de Nivernais, se sont signalés les premiers.

Non seulement M. Watelet prend cinq exemplaires, mais il a la bonté de dessiner et de graver le frontispice. Il nous aide de ses talents et de son argent.

Enfin, que direz-vous quand je vous apprendrai que M. Bouret, qui me connaît à peine, a souscrit pour vingt-quatre exemplaires?

Tout cela s'est fait avant qu'il y eût la moindre annonce imprimée, avant qu'on sût de quel prix serait le livre.

La compagnie des fermes générales a souscrit pour soixante.

Plusieurs autres compagnies ont suivi cet exemple.

Cette noble émulation devient générale. A peine le premier bruit de cette édition projetée s'est répandu en Allemagne, que monseigneur l'électeur palatin, madame la duchesse de Saxe-Gotha, se sont empressés de la favoriser.

A Londres, nous avons eu milord Chesterfield, milord Littleton, M. Fox le secrétaire d'État, M. le duc de Gordon, M. Crawford, et plusieurs autres (2).

Vous voyez, mon cher confrère, que tandis que la politique divise les nations, et que le fanatisme divise les citoyens, les belles-lettres les réunissent. Quel plus bel éloge des arts, et quel éloge plus vrai! Autant on a de mépris pour des misérables qui déshonorent la littérature par leurs infamies périodiques, et pour d'autres misérables qui la persécutent, autant on a de respect pour Corneille dans toute l'Europe.

Les libraires de Genève qui entreprennent cette édition entrent généreusement dans toutes nos vues; ils sont d'une famille qui depuis longtemps est dans les conseils; l'un d'eux en est membre. Ils pensent comme on doit penser; nul intérêt, tout pour l'honneur.

Ils ne recevront d'argent de personne avant d'avoir donné le premier volume. Ils livreront pour deux louis d'or douze ou treize tomes in-8° avec trente-trois belles estampes. Il y a certainement beaucoup de perte. Ce n'est donc point par vanité que j'ai osé souscrire pour cent exemplaires, c'était une nécessité absolue; et sans les bienfaits du roi, sans les générosités qui viennent à notre secours, l'entreprise était au rang de tant de projets approuvés et évanouis.

Je vous demande pardon d'une si longue lettre : vous savez que les commentateurs ne finissent point, et souvent ne disent que ce qui est inutile.

Si vous voulez que je dise de bonnes choses, écrivez-moi, etc.

3528. — A M. LE BRUN.

20 auguste.

Je suis affligé, monsieur, pour monseigneur le prince de Conti et pour vous, qu'il soit le seul de tous les princes qui refuse de voir son nom parmi ceux qui favorisent le sang du grand Corneille. Je serais encore plus fâché si ce refus était la suite de la malheureuse querelle avec l'infâme Fréron. Vous m'aviez écrit que je pouvais compter sur son altesse sérénissime; il est dur d'être détrompé. L'ouvrage mérite par lui-même la protection de tous ceux qui sont à la tête de la nation; mademoiselle Corneille la mérite encore plus. Je saurai bien venir à bout de cette entreprise honorable sans le secours de personne; mais j'aurais voulu, pour l'honneur de mon pays, être plus encouragé, d'autant plus que c'est presque le seul honneur qui nous reste. L'infamie dont les Fréron et quelques autres couvrent la littérature exige que tout concoure à relever ce qu'ils déshonorent. Secondez-moi, au nom des *Horaces* et de *Cinna*.

Votre très humble et très obéissant serviteur.

(1) Dans le *Journal encyclopédique*, on lisait :

« Parmi nos académiciens, monseigneur le comte de Clermont, M. le cardinal de Bernis, M. le maréchal de Richelieu, M. le duc de Nivernais, M. Duclos, M. d'Alembert, M. Watelet, se sont signalés les premiers.

» Plusieurs particuliers ont suivi ce noble exemple. Enfin que direz-vous, etc. »

(2) Pitt ne répondit à la lettre que Voltaire lui avait écrite qu'au mois de septembre. (G. A.)

3529. — A M. DUCLOS.

21 auguste (1).

J'ai eu l'honneur, monsieur, de vous adresser l'épître dédicatoire à la compagnie, la préface sur le *Cid*, le commentaire perpétuel sur *Cinna* et les *Horaces* : voici le commentaire sur le *Cid;* M. d'Olivet en a un qui est un peu plus ample; mais il sera aisé de rendre les deux exemplaires conformes, quand on aura eu la bonté de me les renvoyer. MM. Cramer n'attendent plus que la sanction de l'Académie pour commencer l'impression. Mon parti est pris de commenter toutes les tragédies; il y aura six ou sept gros volumes, ou huit in-4°. Comme j'ai fixé le prix à deux louis d'or, il y aurait beaucoup de perte, au lieu de bénéfice pour mademoiselle Corneille, sans le secours que le roi nous donne et sans la générosité des premiers de la nation.

Je ne me mêlerai en aucune façon de ce qu'on appelle improprement *souscriptions*. Quiconque voudra avoir le livre n'aura qu'à envoyer son nom au libraire de l'Académie ou au portier de l'Académie, ou écrire directement à MM. Cramer. Je donnerai mon temps, mon travail et mon argent pour cette entreprise; et, dès que les Cramer auront commencé, le public aura un volume tous les trois mois. Je vous demande en grâce de seconder mon zèle.

Ne pourriez-vous pas nommer des commissaires pour examiner chacun de mes commentaires? Il me semble que M. Saurin pourrait nous rendre de grands services. Mais il n'y a pas un moment à perdre : songez que j'ai soixante-huit ans, que je n'ai qu'un souffle de vie, et que si je mourais *inter opus*, l'ouvrage irait comme moi à tous les diables.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

3530. — A M. DAMILAVILLE.

Le 24 auguste.

M. Le Gouz (1), maître des comptes, à Dijon, jeune homme qui aime les arts et les cacouacs, veut bien qu'on sache que le *Droit du Seigneur*, alias l'*Ecueil du Sage*, est de lui. Il m'envoie cette petite addition et correction, que les frères jugeront absolument nécessaire. Je crois que la pièce de M. Le Gouz restera au théâtre, et qu'ainsi le nom de philosophe y restera en honneur. Je m'imagine que frère Platon ne sera pas fâché.

Il est absolument nécessaire que M. Le Gouz soit reconnu. Il compte enjoliver cette petite drôlerie par une préface en l'honneur des cacouacs, qui sera un peu ferme, et qui parviendra en cour, comme dit le peuple. Il y aura aussi une épître dédicatoire qui ira en cour. Mais si un gros fin de Préville s'obstine à dire qu'il croit l'ouvrage d'un certain V....., tout est manqué, tout est perdu. Il est absolument nécessaire qu'on ne me soupçonne pas de ce que je n'ai pas fait. On doit faire entendre aux comédiens qu'ils se font grand tort à eux-mêmes s'ils s'opiniâtrent à me charger de cette iniquité. C'est M. Le Gouz, vous dis-je, qui a fait cette coïonnerie.

J'ai reçu de mes frères les *Recherches sur les théâtres* de ce Beauchamps, et il n'y a pas grand profit à faire. C'est le sort de la plupart des livres. Il faudra tâcher que les *Commentaires de Corneille* ne méritent pas qu'on en dise autant. C'est une terrible entreprise que ce *Commentaire;* j'y perds mon temps et les yeux.

Comment se porte frère Thieriot? il est bien heureux de ne rien commenter; s'il lui fallait faire des notes sur *Agésilas* et *Attila*, il serait aussi embarrassé que moi.

Voici une petite lettre pour frère d'Alembert; dirons-nous aussi frère du Molard? ce sera comme vous voudrez.

3531. — A MADAME D'ÉPINAY.

24 auguste.

Ma belle philosophe, je ne suis pas comme vous; je suis très aise que frère Saurin soit marié; il fera de bons cacouacs, nous en avons besoin; c'est aux philosophes qu'il appartient de faire des enfants. Il faudrait que tous les petits couteaux qu'on vendait pour châtrer les Montsoreau servissent aux Omer, aux Joly de Fleury, et empêchassent cette graine de pulluler. Si je me mariais, je prierais frère Saurin de faire des enfants à ma femme.

Je voudrais bien, madame, vous voir avec vos sabots, je vous montrerais les miens; vous me diriez s'ils sont du bon faiseur. J'en ai réellement à Ferney. J'ai cédé les Délices au duc de Villars, qui a toujours des souliers fort mignons;

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(2) Il y avait, avons-nous dit, un président de ce nom. (G. A.)

mais malheureusement il n'a point de jambes, et il est venu prier Tronchin de lui en donner.

Je crois que j'ai porté malheur aux jésuites; vous savez que je les ai chassés d'un petit domaine qu'ils avaient usurpé; le parlement n'a fait que m'imiter. On me mande que le parlement de Nancy a condamné frère Menoux aux galères; je crois l'arrêt fort juste, car le moyen qu'un parlement puisse avoir tort! Frère Menoux aurait bonne grâce à ramer avec l'abbé de La Coste (1); mais le parlement de Nancy n'est pas français, et il n'y a point de port de mer en Lorraine. Adieu, madame; Corneille m'appelle. Permettez-moi mille compliments à tout ce qui vous environne.

3532. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 auguste.

Qu'est-ce que c'est donc que cette humeur qui persécute mon ange sur son visage et sur sa main? pourquoi mon ange ne vient-il pas à Genève? Il y a plus de six mois qu'il doit être entre les mains des médecins de Paris; ne doit-il pas savoir à quoi s'en tenir? Tronchin est le premier homme du monde pour ces maux-là. Le duc de Villars est venu porter sa misère aux Délices : on disait qu'il y mourrait; il se porte bien au bout de quinze jours. L'abbé d'Héricourt, gourmand de la grand'chambre, s'est tué pour s'être baigné les jambes dans le lac, avec une indigestion; mais les gens sages vivent.

Je prévois que vous viendrez aux Délices, et que je serai le plus heureux des hommes; oui, mes anges, vous y viendrez.

Vous devez à présent savoir à quoi vous en tenir sur Pierre et Marie Corneille. Je me donnerai bien de garde de faire imprimer un programme avant d'avoir fait ma recrue de têtes couronnées; et quant aux particuliers, c'est à prendre ou à laisser. Je ne me mêlerai que de bien travailler.

Ceux qui chipotent et qui s'en vont disant : L'aurons-nous in-4°, l'aurons-nous in-8°? aurons-nous pour deux louis huit ou dix volumes (avec trente-trois estampes) qui coûteraient dix louis, et qui ne pourraient paraître que dans trois ans? sont de plaisantes gens; mais c'est l'affaire des Cramer, et non la mienne : je ne me charge que de me tuer de travail, et de souscrire.

J'ai découvert enfin qui est l'auteur du *Droit du Seigneur*, ou l'*Ecueil du Sage;* c'est M. Le Gouz, jeune maître des comptes de Dijon, et de plus académicien de Dijon. Il est bon de fixer le public par un nom, de peur que le mien ne vienne sur la langue. Vous êtes charmant, continuez la mascarade.

Divins anges, tout ce que vous me dites de la compagnie indienne est bel et bon; mais il est dur de vendre sept cents francs ce qu'on a acheté quatorze cents. Voilà le nœud, voilà le mal, et ce mal n'est pas le seul.

Comme j'ai aujourd'hui quinze lettres (2) à écrire, et *Pertharite* à achever, je m'arrache au doux plaisir d'écrire à mes anges, et je finis en remerciant M. le comte de Choiseul pour la dame du Fresnoy, qui est grosse comme la tonne d'Heidelberg.

Est-il vrai que frère Menoux soit condamné aux galères par le parlement de Nancy? cela serait curieux; mais il y a peu de ports de mer en Lorraine.

Voilà donc M. l'abbé (3) coadjuteur grand-chambrier. Les jésuites lui doivent un compliment.

Mille tendres respects.

3533. — A M. VERNES.

A Ferney, 25 auguste.

Je suis très fâché, monsieur, que vous soyez si éloigné de moi (4). Vous devriez bien venir coucher à Ferney, quand vous ne prêchez pas; il ne faut pas être toujours avec son troupeau; on peut venir voir quelquefois les bergers du voisinage.

Je n'ai point lu l'*Ame de M. Charles Bonnet* (5); il faut qu'il y ait une furieuse tête sous ce bonnet-là, si l'ouvrage est aussi bon que vous le dites. Je serai fort aise qu'il ait trouvé quelques nouveaux mémoires sur l'âme; le troisième chant de *Lucrèce* me paraissait avoir tout épuisé. Je n'ai pas trop actuellement le temps de lire des livres nouveaux.

A l'égard de MM. les traducteurs anglais, ils se pressent trop. Ils voulaient commencer par l'*Essai sur les mœurs;* on leur a mandé de n'en rien faire, attendu que Gabriel Cramer et Philibert Cramer vont en donner une nouvelle édition un peu plus curieuse que la première. On n'avait donné que quelques soufflets au genre humain dans ces archives de nos sottises; nous y ajouterons force coups de pied dans le derrière : il faut finir par dire la vérité dans toute son étendue. Si vous veniez chez moi, je vous ferais voir un petit manuscrit indien de trois mille ans qui vous rendrait très ébahi (1).

Venez voir mon église; elle n'est pas encore bénite, et on ne sait encore si elle est calviniste ou papiste. En attendant, j'ai mis sur le frontispice, *Deo soli.* Voyez si vos damnés de camarades ne devraient pas avoir plus de tendresse pour moi qu'ils n'en ont. Votre plaisant Arabe (2) m'a abandonné tout net, depuis qu'il est de la barbare compagnie : il suffit d'entrer là pour avoir l'âme coriace. Ne vous avisez jamais d'endurcir votre joli petit caractère quand vous serez de la vénérable.

Je vous embrasse en *Deo solo.*

Mes compliments à madame de Wolmar, et à son *faux germe* (3).

3534. — A. M. COLINI.

25 auguste.

Mes yeux me refusent encore le service. Je vous envoie, mon cher Florentin, une lettre pour monseigneur l'électeur, que je n'ai pu écrire moi-même (4). Nous n'avons pas encore commencé notre *Corneille;* il n'y a que moi de prêt. S'il restait encore quelque argent aux Français pour faire des souscriptions, ils devraient en faire pour reprendre Pondichéry; mais il est plus aisé d'imprimer *Corneille* que d'avoir des flottes. Nous voilà à peu près comme les Italiens : nous n'avons que la gloire des beaux-arts, et encore ne l'avons-nous guère. Adieu; je voudrais bien vous revoir avant de mourir, et je l'espère encore.

3535. — A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

Ferney, 26 auguste.

Monsieur, ce sera pour moi un honneur infini, un grand encouragement pour les arts, que vous protégez, et pour la jeune héritière du nom de Corneille, qu'on puisse voir à la tête des souscriptions le nom de votre auguste souveraine et le vôtre. Je crois vous avoir déjà mandé que le roi de France souscrit pour la valeur de deux cents exemplaires, et plusieurs princes à proportion. Je me fais une joie extrême de voir cette entreprise honorable secondée par le Mécène de la Russie.

Ce travail ne m'empêchera pas d'amasser toujours des matériaux pour votre monument. Je ne rebuterai rien, dans l'espérance de trouver quelque chose d'utile dans le fatras des plus grandes inutilités. Je suis trompé quelquefois dans mon calcul : j'acquiers quelquefois de gros paquets de manuscrits où je ne trouve rien du tout, d'autres qui ne sont remplis que de satires et d'anecdotes scandaleuses que je ne manque pas de jeter au feu, de peur qu'après moi quelque libraire n'en fasse usage. Heureusement toutes ces satires n'étaient que manuscrites; et s'il en est quelques-unes qui aient échappé à mes recherches, elles ne feront pas fortune.

Ma santé ne me permet presque plus de sortir de chez moi : la consolation de mes dernières années sera uniquement de travailler pour vous; car je compte que *Corneille* ne me coûtera pas plus de quatre à cinq mois : disposez de tout le reste de mes moments. Nous ne tarissons point sur le compte de votre excellence, M. de Soltikof et moi; nous ne parlons de vous qu'avec enthousiasme. Le cardinal Passionei était le seul homme en Europe qui vous ressemblât : nous venons de le perdre. Il ne reste que vous en Europe qui donniez aux arts une protection distinguée, constante, et éclairée; et je vous regarde, après Pierre-le-Grand, comme l'homme qui fait le plus de bien à votre nation. J'ai l'honneur d'être, etc.

---

(1) On voit par cette phrase que La Coste n'était pas mort en 1761, et que la lettre à Le Brun où ce La Coste figure est de 1762. Voyez au mois de mars de cette année-là. (G. A.)
(2) On n'a que trois ou quatre de ces lettres. (G. A.)
(3) Chauvelin. (G. A.)
(4) Vernes était à Seligny. (G. A.)
(5) *Essai analytique sur les facultés de l'âme.* (G. A.)

(1) Voyez, dans le *Dictionnaire philosophique*, l'article Ezour-Veidam. (G. A.)
(2) Abauzit. (G. A.)
(3) *Nouvelle Héloïse*, première partie, lettre LXIII. (G. A.)
(4) On n'a pas cette lettre. (G. A.)

3536. — A MADEMOISELLE CLAIRON.

27 auguste.

Je me hâte de vous répliquer, mademoiselle. Je m'intéresse autant que vous à l'honneur de votre art, et si quelque chose m'a fait haïr Paris et détester les fanatiques, c'est l'insolence de ceux qui veulent flétrir les talents. Lorsque le curé de Saint-Sulpice, Languet, le plus faux et le plus vain de tous les hommes, refusa la sépulture à mademoiselle Lecouvreur (1), qui avait légué mille francs à son église, je dis à tous vos camarades assemblés qu'ils n'avaient qu'à déclarer qu'ils n'exerceraient plus leur profession, jusqu'à ce qu'on eût traité les pensionnaires du roi comme les autres citoyens qui n'ont pas l'honneur d'appartenir au roi. Ils me le promirent, et n'en firent rien. Ils préférèrent l'opprobre avec un peu d'argent à un honneur qui leur eût valu davantage.

Ce pauvre Huerne (2) vous a porté un coup terrible en voulant vous servir; mais il sera très aisé aux premiers gentilshommes de la chambre de guérir cette blessure. Il y a une ordonnance du roi, de 1641, concernant la police des spectacles, par laquelle il est dit expressément : « Nous vou» lons que l'exercice des comédiens, qui peut divertir inno» cemment nos peuples (c'est-à-dire détourner nos peuples » de diverses occupations mauvaises), ne puisse leur être » imputé à blâme, ni préjudicier à leur réputation dans le » commerce public. »

Et, dans un autre endroit de la déclaration, il est dit que, s'ils choquent les bonnes mœurs sur le théâtre, ils seront notés d'infamie.

Or, comme un prêtre serait noté d'infamie s'il choquait les bonnes mœurs dans l'église, et qu'un prêtre n'est point infâme en remplissant les fonctions de son état, il est évident que les comédiens ne sont point infâmes par leur état, mais qu'ils sont, comme les prêtres, des citoyens payés par les autres citoyens pour parler en public bien ou mal.

Vous remarquerez que cette déclaration du roi fut enregistrée au parlement.

Il ne s'agit donc que de la faire renouveler. Le roi peut déclarer que, sur le compte à lui rendu par les quatre premiers gentilshommes de sa chambre, et sur sa propre expérience, que jamais ses comédiens n'ont contrevenu à la déclaration de 1641, il les maintient dans tous les droits de la société, et dans toutes les prérogatives des citoyens attachés particulièrement à son service : ordonnant à tous ses sujets, de quelque état et condition qu'ils soient, de les faire jouir de tous leurs droits naturels et acquis, en tant que besoin sera. Le roi peut aisément rendre cette ordonnance sans entrer dans aucun des détails qui seraient trop délicats.

Après cette déclaration, il serait fort aisé de donner ce qu'on appelle les honneurs de la sépulture, malgré la prêtraille, au premier comédien qui décéderait. Au reste, je compte faire usage des décisions de monsignor Cerati, confesseur de Clément XII, dans mes notes sur *Corneille* (3).

Venons maintenant aux pièces que vous jouerez cet automne. Vous faites très bien de commencer par celle de M. Cordier (4) : il ne faut pas lasser le public, en le bourrant continuellement des pièces du même homme. Ce public aime passionnément à siffler le même rimailleur qu'il a applaudi; et tout l'art de mademoiselle Clairon n'ôtera jamais au parterre cette bonne volonté attachée à l'espèce humaine.

Pour le *Tancrède* de Prault, il est impertinent d'un bout à l'autre. Pour ce vers barbare,

Cher Tancrède, ô toi seul qui méritas ma foi!

quel est l'ignorant qui a fait ce vers abominable? quel est l'Allobroge qui a terminé un hémistiche par le terme *seul* suivi d'un *qui?* Il faut ignorer les premières règles de la versification pour écrire ainsi. Les gens instruits remarquent ces sottises, et une bouche comme la vôtre ne doit pas les prononcer. Cela ressemble à ce vers,

La belle Phyllis, qui brûla pour Corydon.

J'ai maintenant une grâce à vous demander : on m'écrit qu'on vous a lu une comédie intitulée *l'Ecueil du Sage*, et que quelques-uns de vos camarades font courir le bruit que cette pièce est de moi. Vous sentez bien qu'étant occupé à des ouvrages qui ont besoin de vos grands talents, je n'ai pas le temps de travailler pour d'autres. Je serais très mortifié que ce bruit s'accréditât, et je crois qu'il est de votre intérêt de le détruire. Votre comédie peut tomber; et si la malice m'impute cet ouvrage, cela peut faire grand tort à la tragédie à laquelle je travaille. Parlez-en sérieusement, je vous en prie, à vos camarades; je suis très résolu à ne leur donner jamais rien, si on m'impute ce que je n'ai pas fait. Ce qu'on peut hardiment m'attribuer, c'est la plus sincère admiration et le plus grand attachement pour vous.

3537. — A MADAME BELOT.

Au château de Ferney, par Genève, 27 auguste.

Je suis fâché, madame, de m'intéresser si inutilement à vous; mais je crois que vous faites fort bien de prendre le parti qu'on vous conseille. Les typographes de Paris sont bien plus en état de faire un bon parti que les typographes de Genève, attendu que les frais sont moins considérables à Paris, et que ceux du transport sont immenses.

D'ailleurs, vous jouirez bien plus tôt de votre réputation et du petit avantage qui peut la suivre en faisant travailler à Paris. Votre ouvrage (1) paraîtra deux jours après l'impression; et dans votre premier plan, il paraîtrait six mois après. Ainsi, à marché égal, vous y gagneriez encore beaucoup. Je pense qu'il n'y a pas à balancer.

Je suis très flatté que M. de Valory veuille bien se souvenir de moi. Si vous le voyez, madame, je vous serai très obligé de lui présenter mes très humbles obéissances.

Il me semble que les nouvelles sont de jour en jour plus affligeantes. Ce temps-ci n'est guère favorable aux lettres, et je doute qu'il en vienne un plus heureux. Il y a bien des gens qui n'achètent point de livres, parce qu'ils n'ont point de quoi acheter un habit. Ce n'est plus le temps où l'on avait vingt aunes de drap sur *un billet signé Germanicus* (2). Je plains le siècle; il est aussi infortuné que ridicule.

Vous me parlez, madame, de M. Forbonnais (3); il ne sait pas les obligations que je lui ai : c'est l'homme du monde avec lequel je me suis le plus instruit.

3538. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ferney, 28 auguste.

Mes anges verront que je ne suis pas paresseux; ils s'amuseront de *Polyeucte*. Quand ils s'en seront amusés, ils pourront le donner à M. le secrétaire perpétuel, à condition que M. le secrétaire rendra à mes divins anges l'épître dédicatoire, le *Cid*, *Horace* et *Cinna*. Mais vous verrez que l'Académie mettra beaucoup plus de temps à éplucher mes remarques que je n'en ai mis à les faire.

Je crois malheureusement que l'entreprise ira à dix volumes; cela me fait trembler : le temps devient tous les jours moins favorable, mais je n'en travaillerai pas moins. M. de Montmartel me mande que c'est une opération de finance fort difficile. Il ne veut pas même s'engager à donner des billets payables dans neuf mois. Voilà ce que c'est que d'être battu dans les quatre parties du monde; cela serre les cœurs et les bourses. Le public fait trop de commentaires sur la perte du Canada et des Indes Orientales, et sur les trois vingtièmes, pour se soucier beaucoup des *Commentaires sur Corneille*. Il me semble que tout va de travers, hors ce qui dépend uniquement de moi; cela n'est pas modeste, mais cela est vrai. Je commence même à croire qu'un certain drame ébauché (4) fera un assez passable effet au théâtre, si Dieu me prête vie.

Vous triomphez, vous m'avez remis tout entier au *tripot* que j'avais abandonné; mais je suis toujours épouvanté qu'on ait le front de s'amuser à Paris, et d'aller au spectacle, comme si nous venions de faire la paix de Nimègue.

Est-il vrai qu'on va jouer une comédie moitié bouffonne, moitié intéressante, comme je les aime? est-il vrai qu'elle est de M. Le Gouz, auditeur des comptes de Dijon? est-il vrai qu'il y a un rôle d'Acanthe que vous aimez autant que Nanine? Qui joue ce rôle d'Acanthe? est-ce mademoiselle Gaussin? est-ce mademoiselle Hus?

Que devient votre humeur? je vous connais une humeur fort douce; mais celle qui attaque les yeux est fort aigre. Tâchez donc d'être assez malade pour venir vous faire guérir par

(1) Voyez, tome VI, les vers sur la *Mort de mademoiselle Lecouvreur*. (G. A.)
(2) L'auteur du *Mémoire contre l'excommunication*. (G. A.)
(3) Voyez, tome IV, l'épître dédicatoire de *Théodore*. (G. A.)
(4) *Zarukma*, par l'abbé Cordier de Saint-Firmin. (G. A.)

(1) Une traduction de Hume, qu'elle voulait faire imprimer à Genève. (*L. François.*)
(2) C'est la proposition que Pradon, auteur de *Germanicus*, fit à un drapier. (G. A.)
(3) Célèbre économiste. (G. A.)
(4) *Don Pedre*. (G. A.)

Tronchin; cela serait bien agréable. Je baise, en attendant, le bout des ailes de mes anges.

3539. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ferney, 31 auguste.

On est un peu importun; on présente *Pompée* aux anges, accompagné d'une lettre à M. le secrétaire perpétuel, lequel a renvoyé les *Horaces* avec quelques notes académiques. Mes anges sont suppliés de donner *Pompée* avant *Polyeucte*. Je traite Corneille tantôt comme un dieu, tantôt comme un cheval de carrosse; mais j'adoucirai ma dureté en revoyant mon ouvrage. Mon grand objet, mon premier objet est que l'Académie veuille bien lire toutes mes observations, comme elle a lu celles des *Horaces :* cela seul peut donner à l'ouvrage une autorité qui en fera un ouvrage classique. Les étrangers le regardent comme une école de grammaire et de poésie.

Mes anges rendront un vrai service à la littérature et à la nation, s'ils engagent tous leurs amis de l'Académie, et les amis de leurs amis, à prendre mon entreprise extrêmement à cœur. Il faut tâcher que tout le monde en soit aussi enthousiasmé que moi. Rien ne se fait sans un peu d'enthousiasme.

Quand joue-t-on le *Droit du Seigneur*, et qui joue ?
Tout va-t-il de travers comme de coutume ?

3540. — A M. DUCLOS.

31 auguste.

J'ai reçu, monsieur, l'épître dédicatoire, la préface sur le *Cid*, et les remarques sur les *Horaces*. Je crois que l'Académie rend un très grand service à la littérature et à la nation, en daignant examiner un ouvrage qui a pour but l'honneur de la France et de Corneille. Voilà la véritable sanction que je demande; elle consiste à m'instruire. Il faut toujours avoir raison; et un particulier ne peut jamais s'en flatter. Je trouve toutes les notes sur mes observations très judicieuses. Il n'en coûte qu'un mot dans vos assemblées, et, sur ce mot, je me corrige sans difficulté et sans peine : c'est la seule façon de venir à bout de mon entreprise. Je remercie infiniment la compagnie, et je la conjure de continuer. Je lui envoie des choses un peu indigestes; mais, sur ses avis, tout sera arrangé, soigné pour le fond et pour la forme; et je ne ferai rien annoncer au public que quand j'aurai soumis au jugement de l'Académie les observations sur les principales pièces de Corneille. Plus cet ouvrage est attendu de tous les gens de lettres de l'Europe, plus je crois devoir me conduire avec précaution. Je ne prétends point avoir d'opinion à moi; je dois être le secrétaire de ceux qui ont des lumières et du goût. Rien n'est plus capable de fixer notre langue, qui se parle à la vérité dans l'Europe, mais qui s'y corrompt. Le nom de Corneille et les bontés de l'Académie opéreront ce que je désire.

Quant aux honneurs qu'on rendait à ce grand homme, je sais bien qu'on battait des mains quelquefois quand il reparaissait après une absence : mais on en a fait autant à mademoiselle Camargo (1). Je peux vous assurer que jamais il n'eut la considération qu'il devait avoir. J'ai vu, dans mon enfance, beaucoup de vieillards qui avaient vécu avec lui : mon père, dans sa jeunesse, avait fréquenté tous les gens de lettres de ce temps; plusieurs venaient encore chez lui. Le bon homme Marcassus (2), fils de l'auteur de l'*Histoire grecque*, avait été l'ami de Corneille. Il mourut chez mon père, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Je me souviens de tout ce qu'il nous contait, comme si je l'avais entendu hier. Soyez sûr que Corneille fut négligé de tout le monde, dans les dernières vingt années de sa vie. Il me semble que j'entends encore ces bons vieillards Marcassus, Réminiac, Tauvières, Régnier, gens aujourd'hui très inconnus, en parler avec indignation. Eh ! ne reconnaissez-vous pas là, messieurs, la nature humaine ? le contraire serait un prodige.

C'est une raison de plus pour vous intéresser au monument que j'élève à sa gloire. Présentez, je vous prie, monsieur, mes remerciements et mes respects à la compagnie, etc.

3541. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 septembre.

Mes divins anges, quand vous voudrez des commentaires cornéliens, vous n'avez qu'à tinter. M. de La Marche, qui arrive, ne m'empêchera pas de travailler. Je l'ai trouvé en très bonne santé. Il est gai, il ne paraît pas qu'il ait jamais souffert. Nous avons commencé par parler de vous; et j'interromps le torrent de nos paroles pour vous le mander. Est-il possible que vous ne m'ayez pas mandé le ministère de M. le comte de Choiseul, et que je l'apprenne par le public (1) ? Ah ! mes anges, que je suis fâché contre vous ?

Toute votre cour de Parme souscrit pour notre Corneille; votre prince pour trente exemplaires. M. du Tillot, M. le comte de Rochechouart souscrivent. La liste sera belle. Je voudrais savoir comment vous avez trouvé la lettre à mon cicéronien Olivet (2).

Vous doutiez-vous que le germe d'*Andromaque* fût dans *Pertharite* ? il y a des choses curieuses à dire sur les pièces les plus délaissées. L'ouvrage devient immense; mais, malgré cela, j'espère qu'il sera très utile. Il fera dix volumes in-4°, ou treize in-8°. N'importe, je travaillerai toujours, et les Cramer s'arrangeront comme ils pourront et comme ils voudront.

Y a-t-il quelque nouvelle du *Droit du Seigneur* ? M. Le Gouz vous enverra une plaisante préface (3).

Mes anges, je baise le bout de vos ailes.

3542. — A M. DAMILAVILLE.

Le 7 septembre.

Comment, morbleu ! frère Damilaville, qui est à la tête de trente bureaux, se donne de la peine pour les frères, se trémousse, écrit, et frère Thieriot, qui n'a rien à faire, ne nous donne pas la moindre nouvelle !... il écrit une fois en un mois ! Quel paresseux nous avons là ! Vive frère Damilaville !

Un de nos frères m'a régalé d'un gros paquet qui contient un gros poëme en cinq gros chants, intitulé la *Religion d'accord avec la Raison*. Je ne doute en aucune manière de cet accord ; mais les frères me condamnent-ils à lire tant de vers sur une chose dont je suis si persuadé ? je n'ai pas un moment à moi, et ma faible santé ne me permet pas une correspondance bien étendue. L'auteur, nommé M. Duplessis de La Hauterive, est sans doute connu de mes frères. Je les supplie de me plaindre et de m'excuser auprès de M. de La Hauterive; je mets cela sur leur conscience.

Frère Thieriot ne me mande point comment on a distribué les rôles de la pièce de M. Le Gouz. Ce n'est pas que je m'en soucie ; mais ce M. Le Gouz est un homme très vif et très impatient. J'ai souvent des disputes avec lui. Il veut bien qu'une comédie intéresse, mais il prétend qu'il doit toujours y avoir du plaisant. Il m'a presque converti sur cet article, et je commence à croire qu'on a besoin de rire.

Je me plains de Thieriot; mais mon académicien de Dijon se plaindra bien davantage si les comédiens ajoutent la moindre chose au *Droit du Seigneur*. Ils le gâteraient infailliblement, comme ils gâtèrent l'*Enfant prodigue*. Je serai plus inflexible pour les ouvrages de mes amis que je ne l'ai été pour les miens. On a fait tout ce qu'on a pu, dans *Tancrède*, pour me rendre ridicule; je ne souffrirai pas qu'on en use ainsi avec mon petit académicien.

J'ai chez moi l'abbé Coyer. Je suis encore à concevoir les raisons pour lesquelles on l'a fait voyager quelque temps (4); il faut que j'aie l'esprit bien bouché.

Je m'unis toujours aux prières des frères, et je salue avec eux l'Être des êtres.

3543. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 septembre.

Mes divins anges, la nouvelle du ministère de M. le comte de Choiseul n'est donc pas vraie, puisque vous ne m'en parlez pas dans votre lettre terrible du 21 auguste ? Je lui ai fait mon compliment sur la foi des gazettes. Si la nouvelle est fausse, mon compliment subsiste toujours, comme dit Dacier : me remarque, dit-il, peut être trouvée mauvaise, mais elle restera.

Mes chers anges ; il est vrai qu'il y a un Le Gouz à Dijon, parent de M. de La Marche. Faisons donc comme Nollet, qui avait imaginé une madame Truchot, avec laquelle il couchait régulièrement : quand il l'eut vue, il lui dit, pour s'excuser, qu'il n'y coucherait plus. J'ai demandé à M. de La

(1) Célèbre danseuse, née en 1710, morte en 1770. Elle avait quitté l'Opéra en 1751. (G. A.)

(2) Voyez, tome IV, page 569, le jugement de Voltaire sur le *Don Juan* de Molière. (G. A.)

(1) On disait que le comte avait été nommé ministre d'Etat. C'était faux. (G. A.)

(2) La lettre du 20 auguste. (G. A.)

(3) On n'a pas cette préface. (G. A.)

(4) Son *Histoire de Sobieski* en était cause. (G. A.)

Marche le nom de quelques académiciens de Dijon, mes confrères ; il m'a nommé un Picardet. Picardet me paraît mon affaire. Je veux que Picardet soit l'auteur du *Droit du Seigneur*. Picardet est mon homme. Voici donc la préface (1) de Picardet ; puisse-t-elle amuser mes anges !

Je vous dis, moi, qu'il y a plus de trente fautes dans l'édition de Prault, que Prault fils est un franc fieux. Et, s'il vous plaît, pourquoi prenez-vous son parti ? que vous importe ? en quoi, mes anges, les négligences de Prault peuvent-elles retomber sur vous ? qu'a de commun Prault avec mes anges ?

C'est, ce me semble, mademoiselle Quinault qui me retrancha de l'*Enfant prodigue* des vers que madame de Pompadour voulut absolument dire quand elle le joua, et que tout le monde comique veut réciter. Qu'est-ce que cela vous fait ? pour Dieu, laissez-moi crier sur mes vers :

Paris est au roi,
Mes vers sont à moi ;
Je veux m'en réjouir,
Selon mon plaisir (2).

Vous me mandez douze, Parme dit trente ; voici le nœud : c'est, à ce que je présume, qu'on avait d'abord dit douze, et qu'ensuite on a eu la noble vanité des trente. Puisse mon *Commentaire* ne pas aller à trente volumes ! mais je vois qu'il sera prolixe. Les Cramer feront tout comme ils voudront : les détails me pilent, comme dit Montaigne.

Songez que j'ai trente-deux pièces à commenter, dont dix-huit inlisibles ; plaignez-moi, encouragez-moi, ne me grondez pas, et aimez votre créature, qui baise le bout de vos ailes.

3544. — A LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

A Ferney, 7 septembre (3).

Madame, j'ai aujourd'hui deux yeux. Je m'en suis servi bien heureusement pour lire la lettre dont votre altesse sérénissime m'honore, et ils conduisent ma main, que mon cœur conduit toujours quand j'ai l'honneur de vous écrire. Je me hâte de profiter de la grâce que me fait la nature de me rendre des yeux, car peut-être me les ôtera-t-elle demain.

On ne s'attendait pas, ce me semble, madame, que le roi d'Angleterre envoyât chercher si loin une femme (4) ; il en aurait trouvé de bien aimables et de bien élevées sur la route. Rien n'arrive de ce qui est vraisemblable. La plus belle chose qu'on ait jamais vue contre la vraisemblance, c'est un prince de l'Empire qui s'est défendu seul pendant six ans contre les trois quarts de l'Europe ; mais ce que tout le monde devait bien prévoir, c'est le rôle pitoyable que nous avons joué sur mer, la perte de nos colonies et la perte de notre argent.

Je me console avec Corneille de nos désastres : nous commencerons incessamment l'impression des tragédies et du commentaire ; tout est examiné auparavant par l'Académie française. Il faut que cet ouvrage serve à fixer la langue, et qu'il ait une authenticité qui serve à jamais d'instruction et de règle. L'Académie seule pouvait donner une telle autorité à mes doutes, et c'est elle qui décide. Votre protection, madame, est mon plus grand encouragement. L'ouvrage sera donné tome à tome, et en contiendra plus de dix.

Le papier me manque pour dire à votre altesse sérénissime combien je suis pénétré de ses bontés, et pour me mettre à ses pieds.

3545. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

Septembre (5).

Je vous jure, mon cher Cicéron, que le chanoine de Reims a très mal vu. Les princes du sang se sont mis en possession de venir prendre la première place sur les bancs du théâtre, quand il y avait des bancs, et il fallait bien qu'on se levât pour leur faire place ; mais assurément Corneille ne venait pas déranger tout un banc, et faire sortir la personne qui occupait la première place sur ce banc. S'il arrivait tard, il était debout ; s'il arrivait de bonne heure, il était assis. Il se peut faire qu'ayant paru à la représentation de quelqu'une de ses bonnes pièces, on se soit levé pour le regarder, qu'on lui ait battu des mains. Hélas ! à qui cela n'arrive-t-il pas ? Mais qu'il ait eu des distinctions réelles, qu'on lui ait rendu des honneurs marqués, que ces honneurs aient passé en usage pour lui, c'est ce qui n'est ni vrai, ni vraisemblable, ni même possible, attendu la tournure de nos esprits français. Croyez-moi, le pauvre homme était négligé comme tout grand homme doit l'être parmi nous. Il n'avait nulle considération, on se moquait de lui ; il allait à pied, il arrivait crotté de chez son libraire à la comédie ; on siffla ses douze dernières pièces ; à peine trouva-t-il des comédiens qui daignassent les jouer. Oubliez-vous que j'ai été élevé dans la cour du Palais par des personnes qui avaient vu longtemps Corneille ? Ce qu'on nous dit dans notre enfance nous fait une impression durable, et j'étais destiné à ne rien oublier de ce qu'on disait des pauvres poëtes mes confrères. Mon père avait bu avec Corneille : il me disait que ce grand homme était le plus ennuyeux mortel qu'il eût jamais vu, et l'homme qui avait la conversation la plus basse. L'histoire du lutin est fort connue, et malheureusement son lutin l'a totalement abandonné dans plus de vingt pièces de théâtre. Cependant on veut des commentaires sur ces ouvrages qui ne devraient jamais avoir vu le jour : à la bonne heure, on aura des commentaires ; je ne plains pas mes peines.

Tout ce que je demande à l'Académie, mon cher maître, c'est qu'elle daigne lire mes observations aux assemblées, quand elle n'aura point d'occupations plus pressantes. Je profiterai de ces critiques. Il est important qu'on sache que j'ai eu l'honneur de la consulter, et que j'ai souvent profité de ses avis. C'est là ce qui donnera à mon ouvrage un poids et une autorité qu'il n'aurait jamais, si je ne m'en rapportais qu'à mes faibles lumières. Je n'aurais jamais entrepris un ouvrage si épineux, si je n'avais compté sur les instructions de mes confrères.

Venons à ma lettre du 20 auguste ; elle était pour vous seul ; je la dictai fort vite : mais si vous trouvez qu'elle puisse être de quelque utilité, et qu'elle soit capable de disposer les esprits en faveur de mon entreprise, je vous prie de la donner à frère Thieriot. J'ai peur qu'il n'y ait quelques fautes de langage. On pardonne les négligences, mais non pas les solécismes ; et il s'en glisse toujours quelques-uns quand on dicte rapidement. Je me mets entre vos mains à la suite de Pierre, et je recommande l'un et l'autre à vos bons offices, à vos lumières, et à vos bontés.

Adieu, mon cher maître ; votre vieillesse est bien respectable ; plût à Dieu que la mienne en approchât ! Vous écrivez comme à trente ans. Je sens combien je dois vous estimer et vous aimer.

Le président de Ruffey, qui est chez moi, vous fait ses compliments.

3546. — A M. DE BURIGNY.

A Ferney, 12 septembre.

J'ai reçu fort tard le Bénigne Bossuet (1) dont vous m'avez honoré ; je vous en fais mon très sincère remerciement le plus tôt que je peux. J'aime fort les Pères de l'Eglise, et surtout celui-là, parce qu'il est Bourguignon, et que j'ai à présent l'honneur de l'être ; de plus, il est très éloquent. Ses *Oraisons funèbres* sont de belles déclamations. Je suis seulement fâché qu'il ait tant loué le chancelier Le Tellier, qui était un si grand fripon. Son *Histoire* particulière de trois ou quatre nations, qu'il appelle *universelle*, est d'un génie plein d'imagination. Il a fait ce qu'il a pu pour donner quelque éclat à ce malheureux petit peuple juif, le plus sot et le plus misérable de tous les peuples.

Vous avouez que ce Père de l'Eglise a été un peu *mauléoniste* (2), et cela suffit. Si d'ailleurs vous croyez qu'il ait ressemblé à quelques médecins qui croient à la médecine, je vous trouve bien bon et bien honnête. Sa conduite avec M. de Fénelon n'est pas d'un homme aisé à vivre ; et il faut avoir le diable au corps pour tant crier contre l'aimable auteur du *Té émaque*, qui s'imaginait qu'on pouvait aimer Dieu pour lui-même.

Au reste, je fais plus de cas de Porphyre, et je vous remercie en particulier d'avoir traduit son livre (3) contre les gourmands ; j'espère qu'il me corrigera.

J'ai l'honneur d'être de tout mon cœur, etc.

3547. — A M. DE CHENEVIÈRES.

Aux Délices, 12 septembre (4).

Quand madame Denis écrit, c'est comme si j'écrivais ; et quand je tiens la plume, c'est elle qui parle. Les femmes sont paresseuses ; elles sont plus longtemps à leur toilette

(1) On n'a point trouvé cette préface. (K.)
(2) Parodie d'une chanson, sur l'air de la *Camargo*. (G. A.)
(3) Editeurs, E. Bavoux et A. François. — Cette lettre est de 1761 et non de 1763. (G. A.)
(4) Voyez la lettre à la même, du 9 novembre. (G. A.)
(5) C'est à tort qu'on a toujours classé cette lettre à la fin de septembre. (G. A.)

(1) L'*Histoire de Bossuet*, par Burigny. (G. A.)
(2) Voyez l'article BOSSUET dans le Catalogue des écrivains du *Siècle de Louis XIV*. G. A.)
(3) *Traité sur l'abstinence de la chair des animaux*. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

qu'à leur secrétaire. Je suis aussi un peu paresseux, mon cher monsieur. Nous autres Suisses, nous nous mettons en mouvement avec difficulté; mais nous sommes bonnes gens, nous aimons tendrement nos amis, et nous vous supplions de vouloir bien nous continuer les nouvelles. Nous attendons avec impatience le papier dont vous parlez, et je me flatte que messieurs des postes ne trouveront pas le contre-seing suspect.

Voulez-vous bien faire remettre ce petit billet à la poste sous contre-seing? cela épargnera toujours le port d'une lieue à l'ami Thieriot (1).

3548. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 septembre.

Dès que je sus que mes anges avaient fait consulter M. Tronchin, je fus un peu alarmé. J'écrivis; voici sa réponse : elle est bonne à montrer au docteur Fournier; il n'en sera pas mécontent. Que mes anges ne soient pas surpris de l'étrange adresse. *Viro immortali* veut dire qu'on vit longtemps quand on suit ses conseils, et *Deo immortali* est une allusion à l'inscription que j'ai mise sur le fronton de mon église, *Deo erexit Voltaire*. Ma prière est *vivat d'Argental*.

Vous êtes bien bon d'envoyer votre billet aux Cramer. Ont-ils besoin de votre billet?

Et moi, bien bon d'avoir cru M. le comte de Choiseul ministre d'Etat, quand vous ne m'en disiez rien. Je m'en réjouissais; je ne veux plus rien croire, si cela n'est pas vrai.

Si mademoiselle Gaussin a encore un visage, Acanthe (2) est fort bien entre ses mains, et tout est fort bien distribué. M. Picardet sera fort bien joué. Que dites-vous de la préface du sieur Picardet? ne l'enverrez-vous pas à frère Damilaville? Il a un excellent sermon (3) qu'il montrera à mes anges pour les réjouir. M. de La Marche a été d'une humeur charmante; il n'y paraît plus. C'est, de plus, une belle âme; c'est dommage qu'il ait certains petits préjugés de bonne femme.

Daignez, mes anges, envoyer l'incluse au secrétaire perpétuel, après l'avoir lue. Zarukma! quel nom! d'où vient-il? le père de Zarukma n'est-il pas M. Cordier? Il est vrai que Zarukma ne rime pas à sifflet; mais il peut les attirer. Zulime au moins est plus doux à l'oreille. Nous nous mîmes quatre à lire *Zulime* à M. de La Marche. Il avait un président avec lui qui dormit pendant toute la pièce, comme s'il avait été au sermon ou à l'audience; ainsi il ne critiqua point. M. de La Marche fut ému, attendri, pleura; et quand madame Denis s'écria en pleurant, *J'en suis indigne*, il n'y put pas tenir. Je fus touché aussi; je dis, *Zulime* consolera Clairon de Zarukma.

Je vous avais dit que j'étais content de M. de Montmartel. Point; j'en suis mécontent : il ne veut pas avancer trois cents louis. Le contrôleur-général propose des effets royaux, des feuilles de chêne; nous aurons du bruit.

La paix! il n'y aura point de paix. C'est un labyrinthe dont on ne peut se tirer. Ah! pauvres Français! réjouissez-vous, car vous n'avez pas le sens d'une oie.

Divins anges, je baise le bout de vos ailes.

3549. — A M. DUCLOS.

14 septembre.

Je commence par remercier ceux qui ont eu la bonté de mettre en marge des notes sur mes notes. Je n'ai l'édition *in-folio* de 1664 que depuis huit jours.

J'ai commencé toutes mes observations sur l'édition très rare de 1644, dans laquelle Corneille inséra tous les passages imités des Latins et des Espagnols.

Ces observations, écrites assez mal de ma main au bas des pages, ont été transcrites encore plus mal sur les cahiers envoyés à l'Académie.

Il n'est pas douteux que je ne suive dorénavant l'édition de 1664. Cette petite édition de 1664 ne contient que *Médée*, le *Cid*, *Pompée*, et le *Menteur*, avec la *Suite du Menteur*.

A-t-on pu douter si j'imprimerais les *Sentiments de l'Académie sur le Cid*?

.... *Ella misma requirio al rey que se le diese por marido.* Et vous dites qu'il n'y a pas là d'alternative! Vous avez raison; mais lisez ce qui suit :

.... *Ella estava muy prendada de sus partes.* Voilà nos parties.

.... *O le castigase conforme à las leyes*, et voilà votre alternative.

Comptez que je serai exact.

Je suis bien aise d'avoir envoyé et soumis à l'examen mes observations, tout informes qu'elles sont : 1° parce que vos réflexions m'en feront faire de nouvelles; 2° parce que le temps presse, et que si j'avais voulu limer, polir, achever avant d'avoir consulté, j'aurais attendu un an, et je n'aurais été sûr de rien; mais en envoyant mes esquisses, et en en recevant les critiques de l'Académie, je vois la manière dont on pense, je m'y conforme, je marche d'un pas plus sûr.

Il y avait dans mes petits papiers : « L'abbé d'Aubignac, » savant sans génie, et La Motte, homme d'esprit sans érudi» tion, ont voulu faire des tragédies en prose. » Un jeune homme du métier, qui a copié cela, s'est diverti à ôter le génie à La Motte, et je ne m'en suis aperçu que quand on m'a renvoyé mon cahier.

Il y a souvent des notes trop dures; je me suis laissé emporter à trop d'indignation contre les fadeurs de César et de Cléopâtre dans *Pompée*, et contre le rôle de Félix dans *Polyeucte*. Il faut être juste, mais il faut être poli, et dire la vérité avec douceur.

N. B. Je suis à Ferney, à deux lieues de Genève. Les Cramer préparent tout pour l'édition, et je travaille autant que ma santé peut me le permettre.

Ils ne donneront leur programme que lorsqu'ils commenceront à imprimer; ils n'imprimeront que quand les estampes seront assez avancées pour que rien ne languisse.

J'ai peur qu'il n'y ait quatorze volumes in-8°, avec trente-trois estampes. Deux louis, c'est trop peu; mais les Cramer n'en prendront jamais davantage; le bénéfice ne peut venir que du roi, de la czarine, du duc de Parme, de nos princes, etc., comme je l'ai déjà mandé. Si mes respectables et bons confrères veulent continuer à me marginer, tout ira bien.

Respects et remerciements.

3550. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

Ferney, 14 septembre.

Je fais réflexion, mon cher maître, que si l'on imprime la lettre en question (1), il y faut ajouter des choses essentielles à notre entreprise; que cela peut tenir lieu d'un programme dont je n'aime point l'étalage; que c'est une occasion de rendre adroitement justice à ceux qui les premiers ont favorisé un projet honorable à la nation; que vous vous signaleriez vous-même en m'écrivant en réponse une petite lettre, laquelle ferait encore plus d'effet que la mienne et compagnie.

C'est une nouvelle occasion pour vous de donner un modèle de l'éloquence convenable aux gens de lettres qui s'écrivent avec une familiarité noble sur les matières de leur ressort. Je vais écrire, en conformité, à frère Thieriot, qui supprimera ma lettre jusqu'à nouvel ordre, en cas que vous la lui ayez déjà donnée; et si elle n'est pas sortie de vos mains, il faut qu'elle y reste jusqu'à ce qu'elle soit digne de vous et du public (2).

3551. — A M. THIERIOT.

14 septembre.

Je crois que le père d'Olivet a communiqué à frère Thieriot une grande lettre de frère Voltaire sur notre père commun Pierre Corneille. Je ne crois point qu'elle soit encore digne de voir le jour; il y faut ajouter des choses très importantes; supprimons-la, je vous en supplie, jusqu'à nouvel ordre. Je mande la même chose *Ciceroniano-Olivetо*.

On ne croit pas que ce soit M. Le Gouz qui soit l'auteur du *Droit du Seigneur;* on dit que c'est un nommé Picardet, de l'Académie de Dijon, jeune homme qui a beaucoup de talent. Le fait est qu'elle est réellement d'un académicien honoraire de Dijon, et qu'en cela on ne trompe personne, ce qui est un grand point.

Je fais mes compliments à Charles Gouju (3); c'est dans le fond un fort bon homme, et je voudrais que tout le monde pensât comme lui.

---

(1) On n'a pas ce billet. (G. A.)
(2) Personnage du *Droit du Seigneur*. (G. A.)
(3) La *Lettre de Charles Gouju à ses frères*. (G. A.)
(4) Le président de Rulley. (G. A.)

(1) Celle du 20 auguste. (G. A.)
(2) Au bas de cette lettre on trouve ces deux lignes écrites par Thieriot :
« N'imprimez donc point. Je vous dirai ce qui rend impossible, quant à présent, ce que notre ami voudrait de moi, et ce que j'en voudrais moi-même. »
(3) Voyez, tome VI, la *Lettre de Charles Gouju à ses frères*. (G. A.)

Mademoiselle Gaussin (1) pousse bien loin sa jeunesse. Si à son âge elle joue des rôles de petites filles, on peut faire des comédies au mien.

Que Dieu ait tous les frères en sa sainte et digne garde!

3552. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Ferney, 16 septembre.

Puisque vous aimez l'histoire, madame, je vous envoie cinq cahiers de la nouvelle édition de l'*Essai sur les mœurs*, etc. Vous y verrez des choses bien singulières, et, entre autres, l'extrait d'un livre indien qui est peut-être le plus ancien livre qui soit au monde. J'ai envoyé le manuscrit à la Bibliothèque du roi (2); je ne crois pas qu'il y ait un monument plus curieux. Quand vous m'aurez rendu mes cinq cahiers, je vous en choisirai d'autres. Cette nouvelle édition ne m'empêche pas de travailler à Pierre Corneille. J'espère, en consultant l'Académie, faire un ouvrage utile. Je me sens déjà toute la pesanteur d'un commentateur.

Ce n'est pas seulement, madame, parce que je possède le don d'ennuyer, comme tous ces messieurs, que je vous écris une si courte lettre, mais c'est réellement parce que je n'ai pas un moment de loisir. Comptez qu'il n'y a que la retraite qui soit le séjour de l'occupation. Si mes travaux pouvaient contribuer à vous délasser quelques moments, je serais encore plus pédant que je ne suis.

Vous me demandez ce que sera le *Commentaire de Corneille :* il sera une bibliothèque de douze à treize volumes avec des estampes; il ne coûtera que deux louis, parce que je veux que les pauvres connaisseurs le lisent, et que les rois le paient.

Adieu, madame, supportez la vie et le siècle. Quand vous vous faites lire, ayez soin qu'on vous lise d'abord les notes marginales qui indiquent les matières; vous choisissez alors ce qui vous plaît, et vous évitez l'ennui.

Je vous demande un peu d'attention pour l'*Ezour-Veidam*. Mille tendres respects.

3553. — A M. P. ROUSSEAU.

Château de Ferney, en Bourgogne, par Genève, 16 septembre.

Je ne connais pas plus, monsieur, la lettre de M. de Formey (3) que l'*Ode sur la guerre* (4). Cette ode me paraît d'un homme de génie; mais il y a trop de fautes contre la langue. Elle commence par des idées très fortes, peut-être trop fortes, mais elle ne se soutient pas. Elle est d'un étranger qui a beaucoup d'esprit. Voici un autre objet qui m'intéresse véritablement. M. l'abbé d'Olivet me mande que cette lettre (5), que je vous envoie, doit être publique; j'y consens très volontiers. Elle tiendra lieu d'un programme en forme, dont je n'aime pas trop l'étalage. Vous verrez par cette lettre de quoi il est question, et je crois qu'elle fera un très bon effet dans votre *Journal*. Vous avez un beau champ pour rendre justice à notre nation, qui encourage avec tant de zèle une entreprise honorable et utile. J'ai l'honneur d'être, etc.

3554. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 septembre.

Il n'y a point de poste par laquelle je n'envoie quelque tribut à mes anges.

Voici *Médée*. Vous êtes suppliés de vouloir bien l'envoyer à notre secrétaire perpétuel, quand elle vous aura bien ennuyés.

J'ose encore vous supplier de vouloir bien faire donner le paquet ci-joint à madame du Deffand.

Je suis bien aise que mademoiselle Gaussin joue à son âge un rôle de jeune fille; cela me fait croire qu'il est permis de faire des sottises au mien. Ne joue-t-on pas à présent la nouvelle sottise du *Droit du Seigneur*? est-il sifflé? Il est sûrement critiqué, et il faut qu'il le soit. Malheur aux hommes publics et aux ouvrages dont on ne dit mot! L'oncle et les deux nièces baisent le bout de vos ailes.

Qu'est donc devenue l'affaire de MM. Tithon père et fils (6)? Vous ne me dites jamais rien et je m'intéresse à tout.

3555. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

Ferney, 16 septembre.

Je vous envoie, mon très cher maître, ma lettre du 20 auguste, à laquelle j'ai ajouté des détails nécessaires, qui tiendront lieu d'un programme que je n'aime point. Envoyez-moi quatre lignes en réponse, et faites imprimer le tout par le moyen de frère Thieriot.

Je vous réitère ce que j'ai déjà mandé à notre secrétaire perpétuel, que je vous envoie mes ébauches, et que je travaillerai à tête reposée sur les observations que l'Académie veut bien mettre en marge. Je donne quelquefois des coups de pied dans le ventre à Corneille, l'encensoir à la main; mais je serai plus poli.

Vous souvenez-vous de *Cinna?* C'est le chef-d'œuvre de l'esprit humain; mais je persiste toujours non seulement à croire, mais à sentir vivement, qu'il fallait que Cinna eût des remords immédiatement après la belle délibération d'Auguste. J'étais indigné, dès l'âge de vingt ans, de voir Cinna confier à Maxime qu'il avait conseillé à Auguste de retenir l'empire pour avoir une raison de plus de l'assassiner. Non, il n'est pas dans le cœur humain qu'on ait des remords après s'être affermi dans cette horrible hypocrisie. Non, vous dis-je, je ne puis approuver que Cinna soit à la fois infâme et en contradiction avec lui-même. Qu'en pense M. Duclos? Moi je dis tout ce que je pense, sauf à me corriger. *Vale*.

3556. — AU MÊME.

Ferney, 19 septembre.

Je vous demande deux grâces, mon cher maître : la première, de convenir que les remords de Cinna auraient fait un effet admirable s'il les avait éprouvés dans le temps qu'Auguste lui dit : « Je partagerai l'empire avec vous, et » je vous donne Emilie. » Une fourberie lâche et abominable, dans laquelle Cinna persiste, ôte à ses remords tardifs toute la beauté, tout le pathétique, toute la vérité même qu'ils devraient avoir; et c'est sans doute une des raisons qui font que la pièce est aussi froide qu'elle est belle.

M. le duc de Villars vient d'en raisonner avec moi : il connaît le théâtre mieux que personne; il ne conçoit pas comment on peut être d'un autre avis. Relisez, je vous en prie, mes observations sur *Cinna*, que je renvoie à M. Duclos. Je vous dirai, comme à lui, qu'il faut de l'encens à Corneille et des vérités au public.

L'impératrice de Russie souscrit, comme le roi, pour deux cents exemplaires. L'empressement pour cet ouvrage est sans exemple.

La seconde grâce que je vous demande est de vouloir bien mettre M. Watelet dans la liste de nos académiciens qui encouragent les souscriptions pour mademoiselle Corneille. Non seulement M. Watelet prend cinq exemplaires, mais il a la bonté de dessiner et de graver le frontispice; il nous aide de ses talents et de son argent; gardez donc que l'ami Thieriot ne l'oublie. Ces petits soins peuvent vous amuser dans votre heureux loisir. Je porte un fardeau immense, et j'en suis charmé. Aidez-moi, instruisez-moi, écrivez-moi.

3557. — A M. DUCLOS.

A Ferney, 19 septembre.

Je vous demande en grâce, monsieur, de vouloir bien engager nos confrères à daigner lire les corrections, les explications, les nouveaux doutes que vous trouverez dans le commentaire de *Cinna*. Vous vous intéressez à cet ouvrage : je sais combien il est important que je ne hasarde rien sans vos avis. M. le duc de Villars est chez moi. Je ne connais personne qui ait fait une étude plus réfléchie du théâtre que lui. Il sent, comme moi, combien ces remords sont peu naturels, et par conséquent peu touchants, après que Cinna s'est affermi dans son crime, et dans une fourberie aussi réfléchie que lâche, qui exclut tout remords. Il est persuadé, avec moi, que ces remords auraient produit un effet admirable, s'il les avait eus quand il doit les avoir, quand Auguste lui dit qu'il partagera l'empire avec lui, et qu'il lui donne Emilie. Ah! si dans ce moment-là même Cinna avait paru troublé devant Auguste; si Auguste ensuite, se souvenant de cet embarras, en eût tiré un des indices de la conspiration, que de beautés vraies, que de belles situations un sentiment si naturel eût fait naître!

Nous devons de l'encens à Corneille, et assurément je lui en donne; mais nous devons au public des vérités et des instructions. Je vous demande en grâce de m'aider; le fardeau est immense, je ne peux le porter sans secours. Je vous importune beaucoup; je vous importunerai encore davan-

(1) Elle avait cinquante ans. (G. A.)
(2) Voyez la lettre à Capperonnier, du 13 juillet. (G. A.)
(3) Voyez, tome IV, cette *Lettre* que nous avons eu tort de dater de 1762. (G. A.)
(4) Par Bordes. On attribuait cette ode à Voltaire. (G. A.)
(5) Celle du 20 auguste. (G. A.)
(6) Voyez le *Journal encyclopédique* du 15 mars 1763. (G. A.)

tage. Je vous demande la plus grande patience et les plus grandes bontés. L'Europe attend cet ouvrage. On souscrit en Allemagne et en Angleterre; l'impératrice de Russie pour deux cents exemplaires, comme le roi. Je vous conjure de me mettre en état de répondre à des empressements si honorables. Présentez à l'Académie mes respects, ma reconnaissance, et ma soumission, et renvoyez-moi ce manuscrit; c'est la seule pièce que j'aie.

3558. — A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

Ferney, 19 septembre.

Monsieur, les mânes de Corneille, sa petite-fille, et moi, nous vous présentons les mêmes remerciements, et nous nous mettons tous aux pieds de votre auguste impératrice. Voici les derniers temps de ma vie consacrés à deux Pierre qui ont tous deux le nom de Grand. J'avoue qu'il y en a un bien préférable à l'autre. Cinq ou six pièces de théâtre, remplies de beautés avec des défauts, n'approchent certainement pas de mille lieues de pays policées, éclairées, et enrichies.

Je suis très obligé à votre excellence de m'avoir épargné des batailles avec des Allemands (1). J'emploierai à servir sous vos étendards le temps que j'aurais perdu dans une guerre particulière. Vous pouvez compter que je mettrai toute l'attention dont je suis capable dans l'emploi des matériaux que vous m'avez envoyés, et que les deux volumes seront absolument conformes à vos intentions. Plus je vois aujourd'hui de campagnes dévastées, de pays dépeuplés, et de citoyens rendus malheureux par une guerre qu'on pouvait éviter, plus j'admire un homme qui, au milieu de la guerre même, a été fondateur et législateur, et qui a fait la plus honorable et la plus utile paix. Si Corneille vivait, il aurait mieux célébré que moi Pierre-le-Grand, il eût plus fait admirer ses vertus, mais il ne les aurait pas senties davantage. Je suis plus que jamais convaincu que toutes les petites faiblesses de l'humanité, et les défauts qui sont le fruit nécessaire du temps où l'on est né, et de l'éducation qu'on a reçue, doivent être éclipsés et anéantis devant les grandes vertus que Pierre-le-Grand ne devait qu'à lui-même, et devant les travaux héroïques que ses vertus ont opérés. On ne demande point, en voyant un tableau de Raphaël ou une statue de Phidias, si Phidias et Raphaël ont eu des faiblesses; on admire leurs ouvrages, et on s'en tient là. Il doit en être ainsi des belles actions des héros.

Je ne m'occupe du *Commentaire sur Corneille* avec plaisir que dans l'espérance qu'il rendra la langue française plus commune en Europe, et que la *Vie de Pierre-le-Grand* trouvera plus de lecteurs. Mon espérance est fondée sur l'attention scrupuleuse avec laquelle l'Académie française revoit mon ouvrage. C'est un moyen sûr de fixer la langue, et d'éclaircir tous les doutes des étrangers. On parlera le français plus facilement, grâce aux soins de l'Académie; et la langue dans laquelle Pierre le Grand sera célébré comme il le mérite en sera plus agréable à toutes les nations. Je me hâte de dépêcher le *Cid* et *Cinna*, afin d'être tout entier à Pultava et à Pétersbourg. Je ne demande que trois mois pour achever le *Corneille*, après quoi tout le reste de ma vie est à *Pierre-le-Grand* et à vous.

3559. — A M. L'ABBÉ PERNETTI.

A Ferney, 21 septembre.

Vous devriez, mon cher abbé, venir avec le sculpteur, et bénir mon église. Je serais charmé de servir votre messe, quoique je ne puisse plus dire : *Qui lætificat iuventutem meam.*

Je doute qu'il y ait un programme pour l'édition de Corneille. Cet étalage est peut-être inutile, puisque on ne reçoit point d'argent, et qu'on ne fait point de conditions. Les frères Cramer donneront pour deux louis d'or douze, treize, ou quatorze volumes in-8, avec des estampes. Ceux qui voudront retenir des exemplaires, et avoir pour deux louis un ouvrage qui devrait en coûter quatre, n'ont qu'à retenir chez les Cramer les exemplaires qu'ils voudront avoir, ou chez les libraires correspondants des Cramer, ou s'adresser à mes amis, qui m'enverront leurs noms; et tout sera dit. Tout n'est pas dit pour vous, mon cher confrère; car j'ai toujours à vous répéter que je vous aime de tout mon cœur.

(1) Voyez la lettre du 11 juin. (G. A.)

3560. — A MADEMOISELLE CLAIRON.

Ferney, 21 septembre (1).

J'ai l'honneur d'envoyer à mademoiselle Clairon un petit avant-goût du commentaire que je fais sur les pièces du grand Corneille. La note ci-jointe est sur les dernières lignes de la préface de *Théodore*. Elle passera, s'il lui plaît, les citations latines du confesseur du pape Clément XII. Je crois qu'elle pourrait lire cette note à l'assemblée, qu'on pourrait même la déposer dans les archives, et en donner une copie à messieurs les premiers gentilshommes de la chambre. Je crois qu'il serait très aisé d'obtenir de sa majesté une déclaration qui confirmerait celle de 1641, et qui maintiendrait ses comédiens dans la jouissance entière de tous les droits qui appartiennent à des citoyens. Ce mot *entière* dirait tout sans entrer dans aucun détail, et on en ferait usage dans l'occasion.

J'ai reçu une lettre de M. Huerne. Je supplie mademoiselle Clairon de vouloir bien lui envoyer ma réponse (2), après l'avoir lue et cachetée. Elle pardonnera, s'il lui plaît, le peu de cérémonie de ce petit billet, attendu que le pauvre diable qui lui écrit n'est point du tout à son aise.

3561. — A M. DE CIDEVILLE.

A Ferney, 23 septembre.

Mon ancien camarade, mon cher ami, nous recevrons toujours à bras ouverts quiconque viendra de votre part. Il est vrai que nous aimerions bien mieux vous voir que vos ambassadeurs; mais ma faible santé me retient dans la retraite que j'ai choisie. Je viens de bâtir une église où j'aurai le ridicule de me faire enterrer; mais j'aime bien mieux le monument que j'érige à Corneille, votre compatriote. Je suis bien aise que l'indifférent Fontenelle m'ait laissé le soin de Pierre et de sa nièce; l'un et l'autre amusent beaucoup ma vieillesse. Je vous exhorte à lire *Pertharite* avec attention. Lisez du moins le second acte et quelque chose du troisième. Vous serez tout étonné de trouver le germe entier de la tragédie d'*Andromaque*, les mêmes sentiments, les mêmes situations, les mêmes discours. Vous verrez un Grimoald jouer le rôle de Pyrrhus, avec une Rodelinde dont il a vaincu le mari qu'on croit mort. Il quitte son Eduige pour Rodelinde, comme Pyrrhus abandonne son Hermione pour Andromaque. Il menace de tuer le fils de sa Rodelinde, comme Pyrrhus menace Astyanax. Il est violent, et Pyrrhus aussi. Il passe de Rodelinde à Eduige, comme Pyrrhus d'Andromaque à Hermione. Il promet de rendre le trône au petit Rodelinde : Pyrrhus en fait autant, pourvu qu'il soit aimé. Rodelinde dit à Grimoald :

N'imprime point de tache à tant de renommée, etc.
Act. II, sc. v.

Andromaque dit à Pyrrhus :

Faut-il qu'un si grand cœur montre tant de faiblesse,
Et qu'un dessein si beau, si grand, si généreux,
Passe pour le transport d'un esprit amoureux? (Act. I, sc. iv.)

Ce n'est pas tout; Eduige a son Oreste. Enfin Racine a tiré tout son or du fumier de *Pertharite*, et personne ne s'en était douté, pas même Bernard de Fontenelle, qui aurait été bien charmé de donner quelques légers coups de patte à Racine.

Vous voyez, mon cher ami, qu'il y a des choses curieuses jusque dans la garde-robe de Pierre. La comparaison que je pourrai faire de lui et des Anglais ou des Espagnols, qui auront traité les mêmes sujets, sera peut-être agréable. A l'égard des bonnes pièces, je ne fais aucune remarque sur laquelle je ne consulte l'Académie. Je lui ai envoyé toutes mes notes sur le *Cid*, les *Horaces*, *Pompée*, *Polyeucte*, *Cinna*, etc. Ainsi mon *commentaire* pourra être à la fois un art poétique et une grammaire.

Il n'est question que du théâtre. Je laisse là l'*Imitation de Jésus-Christ* (3), et je m'en tiens à l'imitation de Sophocle. Vous me ferez pourtant plaisir de m'envoyer la description du presbytère d'Enouville. Je ne crois pas que je chante jamais les presbytères de mes curés; je leur conseille de s'adresser à leurs grenouilles; mais je pourrais bien chanter une jolie église que je viens de bâtir, et un théâtre que j'achève. Je vous prie, mon cher ami, si vous m'envoyez ce presbytère, de me l'adresser à Versailles, chez M. de Che-

(1) C'est à tort que les éditeurs de cette lettre, MM. de Cayrol et A. François, l'ont classée à l'année 1763; elle est de 1761. (G. A.)
(2) On n'a pas cette réponse. (G. A.)
(3) Mise en vers français par Corneille. (G. A.)

nevières, premier commis de la guerre, qui me le fera tenir avec sûreté.

On va reprendre encore *Oreste* à la Comédie-Française. Il est vrai que j'ai bien fortifié cette pièce, et qu'elle en avait besoin. Mais enfin j'aime à voir la nation redemander une tragédie grecque, sans amour, dans laquelle il n'y a point de partie carrée ni de roman.

Adieu; je vous embrasse. Pourriez-vous me dire quel est un monsieur P. T. N. G. à qui Corneille dédie sa *Médée*?

3562. — A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

25 septembre.

Monsieur, j'ai reçu, par M. de Soltikof, les manuscrits que votre excellence a bien voulu m'envoyer; et les sieurs Cramer, libraires de Genève, qui vont imprimer les *Œuvres* et les *Commentaires de Pierre Corneille*, ont reçu la souscription dont sa majesté impériale daigne honorer cette entreprise. Ainsi chacun a reçu ce qui est à son usage : moi, des instructions, et les libraires des secours.

Je vous remercie, monsieur, des uns et des autres, et je reconnais votre cœur bienfaisant et votre esprit éclairé dans ces deux genres de bienfaits.

J'ai déjà eu l'honneur de vous écrire par la voie de Strasbourg, et j'adresse cette lettre par M. de Soltikof, qui ne manquera pas de vous la faire rendre. Ce sera, monsieur, une chose éternellement honorable pour la mémoire de Pierre Corneille et pour son héritière, que votre auguste impératrice ait protégé cette édition autant que le roi de France. Cette magnificence, égale des deux côtés, sera une raison de plus pour nous faire tous compatriotes. Pour moi, je me crois de votre pays, depuis que votre excellence veut bien entretenir avec moi un commerce de lettres. Vous savez que je me partage entre les deux Pierre qui ont tous deux le nom de Grand; et si je donne à présent la préférence au *Cid* et à *Cinna*, je reviendrai bientôt à celui qui fonda les beaux-arts dans votre patrie.

J'avoue que les vers de Corneille sont un peu plus sonores que la prose de votre Allemand (1), dont vous voulez bien me faire part; peut-être même est-il plus doux de relire le rôle de Cornélie que d'examiner avec votre profond savant si Jean Gutmanseths était médecin ou apothicaire, si son confrère Van Gad était effectivement Hollandais, comme ce mot *van* le fait présumer, ou s'il était né près de la Hollande. Je m'en rapporte à l'érudition du critique, et je le supplierai en temps et lieu de vouloir bien éclaircir à fond si c'était un crapaud ou une écrevisse qu'on trouva suspendu au plafond de la chambre de ce médecin, quand les strélitz l'assassinèrent.

Je ne doute pas que l'auteur de ces remarques intéressantes, et qui sont absolument nécessaires pour l'*Histoire de Pierre-le-Grand*, ne soit lui-même un historien très agréable, car voilà précisément les détails dans lesquels entrait Quinte-Curce quand il écrivait l'*Histoire d'Alexandre*. Je soupçonne ce savant Allemand d'avoir été élevé par le chapelain Nordberg, qui a écrit l'*Histoire de Charles XII* dans le goût de Tacite, et qui apprend à la dernière postérité qu'il y avait des bancs couverts de drap bleu au couronnement de Charles XII. La vérité est si belle, et les hommes d'Etat s'occupent si profondément de ces connaissances utiles, qu'il n'en faut épargner aucune au lecteur. A parler sérieusement, monsieur, j'attends de vous de véritables mémoires sur lesquels je puisse travailler. Je ne me consolerai point de n'avoir pas fait le voyage de Pétersbourg il y a quelques années. J'aurais plus appris de vous, dans quelques heures de conversation, que tous les compilateurs ne m'en apprendront jamais. Je prévois que je ne laisserai pas d'être un peu embarrassé. Les rédacteurs des mémoires qu'on m'a envoyés se contredisent plus d'une fois, et il est aussi difficile de les concilier que d'accorder des théologiens. Je ne sais si vous pensez comme moi; mais je m'imagine que le mieux sera d'éviter, autant qu'il sera possible, la discussion ennuyeuse de toutes les petites circonstances qui entrent dans les grands événements, surtout quand ces circonstances ne sont pas essentielles. Il me paraît que les Romains ne se sont pas souciés de faire aux Scaliger et aux Saumaise le plaisir de leur dire combien de centurions furent blessés aux batailles de Pharsale et de Philippes.

Notre boussole sur cette mer que vous me faites courir est, si je ne me trompe, la gloire de Pierre-le-Grand. Nous lui dressons une statue; mais cette statue ferait-elle un bel effet si elle portait dans une main une dissertation sur les annales de Novogorod, et dans l'autre un commentaire sur les habitants de Crasnoyark? Il en est de l'histoire comme des affaires, il faut sacrifier le petit au grand. J'attends tout, monsieur, de vos lumières et de votre bonté; vous m'avez engagé dans une grande passion, et vous ne vous en tiendrez pas à m'inspirer des désirs. Songez combien je suis fâché de ne pouvoir vous faire ma cour, et que je ne puis être consolé que par vos lettres et par vos ordres.

(1) Muller. Voyez la lettre du 11 juin. (G. A.)

3563. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 septembre.

O mes anges! tout ce que j'ai prédit est arrivé. Au premier coup de fusil qui fut tiré, je dis : En voilà pour sept ans. Quand le petit Bussy alla à Londres (1), j'osai écrire à M. le duc de Choiseul qu'on se moquait du monde, et que toutes ces idées de paix ne serviraient qu'à amuser le peuple. J'ai prédit la perte de Pondichéry, et enfin j'ai prédit que le *Droit du Seigneur* de M. Picardet réussirait. Mes divins anges, c'est parce que je ne suis plus dans mon pays que je suis prophète. Je vous prédis encore que tout ira de travers, et que nous serons dans la décadence encore quelques années, et décadence en tout genre; et j'en suis bien fâché.

On m'envoie des Gouju (2); je vous en fais part.

Je crois avec vous qu'il y a des moines fanatiques, et même des théologiens imbéciles; mais je maintiens que, dans le nombre prodigieux des théologiens fripons, il n'y en a jamais eu un seul qui ait demandé pardon à Dieu en mourant, à commencer par le pape Jean XII, et à finir par le jésuite Letellier et consorts. Il me paraît que Gouju écrit contre les théologiens fripons qui se confirment dans le crime en disant : La religion chrétienne est fausse; donc il n'y a point de Dieu. Gouju rendrait service au genre humain, s'il confondait les coquins qui font ce mauvais raisonnement.

Mais vraiment oui,

Dieu, qui savez punir, qu'Atide me haïsse! (*Zulime*. Var.)

est une assez jolie prière à Jésus-Christ; mais je ne me souviens plus des vers qui précèdent; je les chercherai quand je retournerai aux Délices.

Je travaille sur Pierre, je commente, je suis lourd. C'est une terrible entreprise de commenter trente-deux pièces, dont vingt-deux ne sont pas supportables, et ne méritent pas d'être lues.

Les estampes étaient commencées. Les Cramer les veulent. Je ne me mêlerai que de commenter, et d'avoir raison si je peux. Dieu me garde seulement de permettre qu'ils donnent une annonce avant qu'on puisse imprimer! je veux qu'on ne promette rien au public, et qu'on lui donne beaucoup à la fois. Mes anges, j'ai le cœur serré du triste état où je vois la France; je ne ferai jamais de tragédie si plate que notre situation : je me console comme je peux. Qu'importe un Picardet ou Rigardet? il faut que je rie, pour me distraire du chagrin que me donnent les sottises de ma patrie. Je vous aime, mes divins anges; et c'est là ma plus chère consolation. Je baise le bout de vos ailes.

N. B. Qu'importe que M. le duc de Choiseul ait la marine ou la politique? Melin de Saint-Gelais, auteur du *Droit du Seigneur*, ne peut-il pas dédier sa pièce à qui il veut?

(1) Le 23 mai, pour négocier. (G. A.)
(2) *Lettre de Charles Gouju*. (G. A.)

3564. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Au château de Ferney, 30 septembre.

Vous écrivez de votre main, madame, et je ne puis en faire autant. Comment n'avez-vous pas un petit secrétaire, pas plus gros que rien, qui vous amuserait, et qui me donnerait souvent de vos nouvelles? Il ne faut se refuser aucune des petites consolations qui peuvent rendre la vie plus douce à notre âge.

Vous ne me mandez point si vous aviez votre amie (3) avec vous. Elle aura dû être bien effrayée du sacrement dont vous me parlez. Je vous crois de la pâte du cardinal de Fleury, et de celle de Fontenelle. Nous avons à Genève une femme de cent trois ans (4), qui est de la meilleure compagnie du monde, et le conseil de toute sa famille. Voilà de jolis exemples à suivre. Je vous y exhorte avec le plus grand empressement.

Je vous remercie de tout mon cœur, madame, du portrait

(3) Madame de Brumath. (G. A.)
(4) Madame Lullin. (G. A.)

de madame de Pompadour, que vous voulez bien m'envoyer. Je lui ai les plus grandes obligations depuis quelque temps; elle a fait des choses charmantes pour mademoiselle Corneille.

Je ne suis point actuellement aux Délices. Figurez-vous que M. le duc de Villars occupe cette petite maisonnette avec tout son train. Je la lui ai prêtée pour être plus à portée du docteur Tronchin, qui donne une santé vigoureuse à tout le monde, excepté à moi.

M. le duc de Bouillon ne vous écrit-il pas quelquefois? Il a fait des vers pour moi, mais je le lui ai bien rendu.

Recevez-vous des nouvelles de M. le prince de Beaufremont? Je voudrai bien le rencontrer quelquefois chez vous. Il me paraît d'une singularité beaucoup plus aimable que celle de M. son père. Mais, madame, avec une détestable santé, et plus d'affaires qu'un commis de ministre, il faut que je renonce pour deux ans au moins à vous faire ma cour. Et si je ne vous vois pas dans trois ans, ce sera dans quatre; je ne veux pour rien au monde renoncer à cette espérance. J'ai actuellement chez moi le plus grand chimiste de France, qui sans doute me rajeunira; c'est M. le comte de Lauraguais : c'est un jeune homme qui a tous les talents et toutes les singularités possibles, avec plus d'esprit et de connaissances qu'aucun homme de sa sorte. Adieu, madame; plus je vois de gens aimables, plus je vous regrette. Mille tendres respects.

3565. — A M. VERNES.

A Ferney, 1er octobre.

J'ai été malade et, de plus, très occupé, mon cher prêtre. Pardon si je vous réponds si tard sur le manuscrit indien. Ce sera le seul trésor qui nous restera de notre compagnie des Indes.

M. de La Persilière n'a aucune part à cet ouvrage : il a été réellement traduit à Bénarès par un brame correspondant de notre pauvre compagnie, et qui entend assez bien le français.

M. de Maudave, commandant pour le roi sur la côte de Coromandel, qui vint me voir il y a quelques années, me fit présent de ce manuscrit. Il est assurément très authentique, et doit avoir été fait longtemps avant l'expédition d'Alexandre; car aucun nom de fleuve, de montagne, ni de ville, ne ressemble aux noms grecs que les compagnons d'Alexandre donnèrent à ces pays. Il faut un commentaire perpétuel pour savoir où l'on est, et à qui l'on a affaire.

Le manuscrit est intitulé *Ezour-Veidam*, c'est-à-dire *Commentaire du Veidam*. Il est d'autant plus ancien, qu'on y combat les commencements de l'idolâtrie. Je le crois de plusieurs siècles antérieur à Pythagore. Je l'ai envoyé à la Bibliothèque du roi, et on l'y garde comme le monument le plus précieux qu'elle possède. J'en ai une copie très informe, faite à la hâte; elle est aux Délices; et vous savez peut-être que j'ai prêté les Délices à M. le duc de Villars.

Vous seriez bien étonné de trouver dans ce manuscrit quelques-unes de vos opinions; mais vous verriez que les anciens brachmanes, qui pensaient comme vous et vos amis, avaient plus de courage que vous.

Il est bien ridicule que vous ne puissiez consacrer mon église, et peut-être plus ridicule encore que je ne puisse la consacrer moi-même.

Je vous embrasse au nom de Dieu seul.

On m'écrit qu'on a enfin brûlé trois jésuites (1) à Lisbonne. Ce sont là des nouvelles bien consolantes; mais c'est un janséniste qui les mande.

3566. — A M. DUCLOS.

1er octobre (2).

Je vous réitère, monsieur, mes remerciements aussi bien qu'à l'Académie, et je la conjure de ne se point lasser de m'honorer de ses avis. C'est un fardeau désagréable peut-être de relire deux fois la même chose; mais c'est, je crois, le seul moyen de rendre le *Commentaire sur Corneille* digne de l'Académie, qui veut bien encourager cet ouvrage. Il ne s'agit d'ailleurs que de relire les endroits sur lesquels l'Académie a bien voulu faire des remarques, et de voir si je me suis conformé à ses idées.

J'ai donc l'honneur de vous renvoyer le commentaire sur *Pompée*, corrigé et augmenté, avec les observations de l'Académie en marge, et des *N. B.* à tous les endroits nouveaux; ce sera l'affaire d'une séance.

Vous avez dû recevoir le commentaire sur *Cinna*, revu et corrigé, avec l'esquisse du commentaire sur *Polyeucte*. Il n'y en aura aucun que je ne corrige d'après les observations que l'Académie voudra bien faire. Dès que vous aurez eu la bonté de me renvoyer *Cinna*, *Pompée* et *Polyeucte*, vous aurez incontinent les pièces suivantes. Je suis bien malade; mais je ne ménagerai ni mon temps ni mes peines.

Je vous prie de présenter mes respects à la compagnie.

3567. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

3 octobre.

Permettez-moi, mes anges, de vous demander si vous avez donné *Polyeucte* à M. Duclos. J'ai renvoyé deux fois *Cinna* et *Pompée*. L'Académie met ses observations en marge. Je rectifie en conséquence, ou je dispute; et chaque pièce sera examinée deux fois avant de commencer l'édition. C'est le seul moyen de faire un ouvrage utile. Ce sera une grammaire et un poétique au bas des pages de Corneille; mais il faut que l'Académie m'aide, et qu'elle prenne la chose à cœur. Je fatigue peut-être sa bonté; mais n'est-ce pas un amusement pour elle de juger Corneille de petits commissaires (1) sur mon rapport? Si vous voyez quelque académicien, mettez-lui le cœur au ventre. Je serai quitte de la grosse besogne avant qu'il soit un mois.

J'appelle grosse besogne le fond de mes observations; ensuite il faudra non seulement être poli, mais polir son style, et tâcher de répandre quelques poignées de fleurs sur la sécheresse du commentaire.

M. de Lauraguais, qui est ici, me paraît un grand serviteur des Grecs; il veut surtout de l'action, de l'appareil. Vous voyez qu'il court après son argent, et qu'il ne veut pas avoir agrandi le théâtre pour qu'il ne s'y fasse rien. Il dit qu'à présent *Sémiramis* et *Mahomet* font un effet prodigieux. Dieu soit loué! On se défera enfin des conversations d'amour, des petites déclarations d'amour; les passions seront tragiques, et auront des effets terribles; mais tout dépend d'un acteur et d'une actrice. C'est là le grand mal; cet art est trop avili.

Peut-on ne pas avoir en horreur le fanatisme insolent qui attache de l'infamie au cinquième acte de *Rodogune*? Ah, barbares! ah, chiens de chrétiens (chiens de chrétiens veut dire chiens qui faites les chrétiens)! que je vous déteste! que mon mépris et ma haine pour vous augmentent continuellement!

Madame de Sauvigni dit que Clairon viendra me voir; qu'elle y vienne, mon théâtre est fait; il est très beau, et il n'y en a point de plus commode. Nous commençons par l'*Écossaise;* nous attendons qu'on joue à Paris le *Droit du Seigneur* pour nous en emparer.

Je suis bien vieux; pourrai-je faire encore une tragédie? qu'en pensez-vous? Pour moi, je tremble. Vous m'avez furieusement remis au *tripot*, ayez pitié de moi.

3568. — A M. ABEILLE.

A Ferney, 7 octobre.

Ne jugez pas, monsieur, de ma reconnaissance par le délai de mes remerciements. Des spectacles qu'il a fallu donner chez moi, par complaisance autant que par goût, m'ont, pendant quelque temps, détourné de l'agriculture;

Posthabui tamen illorum mea seria ludo. (Virg., églog. VII.)

Je profite des premiers moments d'un loisir nécessaire à mon âge et à ma mauvaise santé, pour vous dire que je n'ai pas seulement lu avec plaisir, mais avec fruit, le livre dont vous avez bien voulu m'honorer. Ce sera à vous, monsieur, que je devrai des prés artificiels. Je les fais tous labourer et fumer. Je sème du trèfle dans les uns, et du froment dans les autres. Tout vieux que je suis, je me regarde comme votre disciple. On défriche, dit-on, une partie des landes de Bordeaux, et on doute du succès. Je ne doute pas des vôtres en Bretagne. Les états se signalent par des encouragements plus utiles que des batailles. Vous partagez cette gloire. Soyez persuadé, monsieur, de la reconnaissance respectueuse avec laquelle j'ai bien sincèrement l'honneur d'être votre très humble et très obéissant serviteur.

(1) On n'avait brûlé que Malagrida. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(1) Juger, travailler de petits commissaires, se disait lorsque c'était chez le président que les conseillers jugeaient, travaillaient. (G. A.)

3569. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, le 7 octobre.

Monseigneur, béni soit Dieu de ce qu'il vous fait aimer toujours les lettres! avec ce goût-là, un estomac qui digère, deux cent mille livres de rente, et un chapeau rouge, on est au-dessus de tous les souverains. Mettez la main sur la conscience : quoique vous portiez un beau nom, et que vous soyez né avec une élévation d'esprit digne de votre naissance, c'est aux lettres que vous devez votre fortune; ce sont elles qui ont fait connaître votre mérite; elles feront toujours la douceur de votre vie. Je m'imagine quelquefois, dans mes rêves, que vous pourriez avoir des indigestions, que vous pourriez faire comme M. le duc de Villars, madame la comtesse d'Harcourt, madame la marquise de Muy, etc., etc., etc., qui sont venus voir Tronchin comme on allait autrefois à Épidaure. J'ai aux portes de Genève un ermitage intitulé les Délices. M. le duc de Villars a trouvé le secret d'y être logé *in fiocchi*. Enfin toute mon ambition est que votre éminence ait des indigestions; cela serait plaisant : pourquoi non? permettez-moi de rêver.

Votre réflexion, monseigneur, sur la dédicace de l'Académie est très juste; mais figurez-vous que l'Académie, loin de vouloir que j'adoucisse le tableau des injustices qu'essuya Pierre, veut que je le charge, et cette injonction est en marge du manuscrit; on est indigné d'une certaine protection qu'on a donnée à certaines injures, etc.

Permettez-vous que j'aie l'honneur de vous envoyer les commentaires sur les pièces principales? Vous avez sans doute votre bréviaire de saint Pierre Corneille; vous me jugeriez, et cela vous amuserait. Mais comment me renverriez-vous mon paquet? vous pourriez ordonner qu'on le revêtît d'une toile cirée, et il pourrait être remis en ballot, à Tronchin, de Lyon, ci-devant confesseur et banquier de M. le cardinal de Tencin, et aujourd'hui le mien. Ce travail est assez considérable, et transcrire est bien long. En attendant, je demande à votre éminence la continuation de vos bontés, mais surtout la continuation de votre philosophie, qui seule fait le bonheur.

Ne bâtissez-vous point? ne plantez-vous point? avez-vous une *Épître* de moi *sur l'agriculture*? Bâtissez, monseigneur, plantez, et vous goûterez les joies du paradis. Mille tendres et profonds respects.

3570. — A M. DU DUCLOS.

Ferney, 7 octobre (1).

L'Académie me pardonnera sans doute l'embarras que je lui donne : vous voyez de quelle importance il est que nous ayons raison sur tout ce que nous disons du *Cid* et des *Horaces*, de *Pompée*, de *Cinna* et de *Polyeucte*. L'on peut impunément se tromper sur la *Galerie du Palais* et sur *Agésilas;* mais je ne hasarderai rien sur les pièces que l'admiration publique a consacrées, sans avoir demandé plusieurs fois des instructions.

Je ne veux point rendre l'Académie responsable de mon commentaire; je veux seulement profiter de ses lumières, qu'on sache que j'en ai profité, et que, sans ses bontés et ses soins, le commentaire serait bien moins utile.

Presque tout ce que j'ai envoyé n'est qu'un recueil de doutes. En voici encore de nouveaux sur *Cinna*. Je supplie l'Académie de les lire et de les résoudre.

Vous devez avoir entre les mains *Cinna* et *Polyeucte*. Vous me permettrez, quand vous m'aurez renvoyé le canevas du commentaire sur *Polyeucte*, marginé, de vous le renvoyer une seconde fois. Je compte embellir un peu cet ouvrage qui est sec par lui-même.

Je fais venir beaucoup de tragédies espagnoles, anglaises et italiennes, dont la comparaison avec celles de Corneille ne servira pas peu à faire voir la supériorité de la scène française sur celles des autres nations, supériorité dont nous avons l'obligation à ce grand homme, et qui a contribué principalement à faire de notre langue la langue universelle.

Les Cramer ne comptent donner une annonce que quand ils seront sûrs des graveurs et du temps auquel ils auront fini. Je tâcherai de rendre service, dans cette affaire, au libraire de l'Académie. Il n'y a, ce me semble, qu'une veuve qui paraisse; mais n'y a-t-il pas un enfant de dix à douze ans? La mère pourrait me l'envoyer, je le ferais travailler chez les Cramer; il apprendrait son art, et ce voyage lui serait très utile. Si vous le protégez et si vous approuvez mon idée, il n'y a qu'à me l'envoyer.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

Je compte sur vous plus que sur personne; continuez-moi votre bonne volonté, et aidez-moi de vos avis.

3571. — A M. BRET.

A Ferney, 10 octobre.

J'ai parlé aux frères Cramer, monsieur, plus d'une fois, en conformité de ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Ils me paraissent surchargés d'entreprises; et je m'aperçois depuis longtemps que rien n'est si rare que de faire ce que l'on veut. Je suis très fâché que votre *Bayle* (1) ne soit pas encore imprimé. On craint peut-être que ce livre, autrefois si recherché, ne le soit moins aujourd'hui : ce qui paraissait hardi ne l'est plus. On avait crié, par exemple, contre l'article DAVID, et cet article est infiniment modéré en comparaison de ce qu'on vient d'écrire en Angleterre (2). Un ministre a prétendu prouver qu'il n'y a pas une seule action de David qui ne soit d'un scélérat digne du dernier supplice, qu'il n'a point fait les Psaumes, et que d'ailleurs ces odes hébraïques, qui ne respirent que le sang et le carnage, ne devraient faire naître que des sentiments d'horreur dans ceux qui croient y trouver de l'édification.

M. l'évêque Warburton nous a donné un livre (3) dans lequel il démontre que jamais les Juifs ne connurent l'immortalité de l'âme, et les peines et les récompenses après la mort, jusqu'au temps de leur esclavage dans la Chaldée. M. Hume (4) a été encore plus loin que Bayle et Warburton. Le *Dictionnaire encyclopédique* ne prend pas à la vérité de telles hardiesses, mais il traite toutes les matières que Bayle a traitées. J'ai peur que toutes ces raisons n'aient retenu nos libraires. Il en est de cette profession comme de celle de marchande de modes : le goût change pour les livres comme pour les coiffures.

Au reste, soyez persuadé qu'il n'y a rien que je ne fasse pour vous témoigner mon estime et l'envie extrême que j'ai de vous servir.

N. B. Un gentilhomme de Rimini, dans les Etats du pape, a prononcé, devant l'Académie de Rimini, un discours éloquent en faveur de la comédie et des comédiens. Il est parlé, dans ce discours, d'un fameux acteur qui a une pension du pape d'aujourd'hui, pour lui et pour sa femme. Ayant perdu son épouse, il a été ordonné prêtre à Rome; ce qu'on n'aurait jamais fait, s'il y avait la moindre tache d'ignominie répandue sur sa profession. On appelle, dans ce discours, la manière dont mademoiselle Lecouvreur a été traitée (5), *une barbarie indigne des Français*.

3572. — A M. DE CHENEVIÈRES.

Ferney, 10 octobre (6).

Les ermites de Ferney présentent leurs hommages aux hôpitaux de Versailles. Nous n'avons jamais si bien mérité le nom d'ermites. J'ai cédé depuis deux mois les Délices à M. le duc de Villars. J'ai eu quelque temps M. le comte de Lauraguais, et à présent je suis tout à Corneille. L'entreprise est délicate; il s'agit d'avoir raison sur trente-deux pièces; aussi je consulte l'Académie toutes les postes, et je soumets toujours mon opinion à la sienne. J'espère qu'avec cette précaution l'ouvrage sera utile aux Français et aux étrangers. Il faut se donner le plus d'occupation que l'on peut pour se rendre la vie supportable dans ce monde. Que deviendrait-on si on perd son temps à dire : Nous avons perdu Pondichéry, les billets royaux perdent soixante pour cent, les particuliers ne paient point, les jésuites font banqueroute! Vous m'avouerez que ces discours seraient fort tristes. Je prends donc mon parti de planter, de bâtir, de commenter Corneille, et de tâcher de l'imiter de loin, le tout pour éviter l'oisiveté.

Vous souvenez-vous, mon cher ami, que j'eus, il y a quelques années, une petite discussion avec MM. les intendants des postes au sujet d'un assez gros paquet que vous m'aviez envoyé? J'ai peur qu'ils ne m'aient joué à peu près cette année le même tour dont je me plaignis alors. Je vous envoyai deux paquets, il y a quelques mois, pour madame de Fontaine; vous m'accusâtes la réception de l'un, vous ne m'avez jamais parlé de l'autre, et il est vraisemblable que

(1) Il ne parut pas. (G. A.)
(2) *David, ou l'Homme selon le cœur de Dieu*, traduit par d'Holbach. (G. A.)
(3) La *Divine légation de Moïse*. (G. A.)
(4) Dans son *Essai sur le suicide et l'immortalité de l'âme*. (G. A.)
(5) Enterrée dans un chantier. (G. A.)
(6) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

madame de Fontaine n'a reçu aucun des deux. En tout cas, il n'y a pas grand mal ; car ce n'étaient que des rogatons.

Adieu ; nous vous embrassons. Si vous rencontrez quelques dévots dans votre chemin, dites-leur que j'ai achevé mon église, et que le pape m'a envoyé des reliques ; et si vous rencontrez des gens aimables, dites-leur que j'ai achevé mon théâtre.

3573. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Ferney, 11 octobre.

Je reçois, madame, le portrait de madame de Pompadour. Il me manque des yeux pour le voir ; mais j'en trouve encore pour conduire ma plume et pour vous remercier. Je perds la vue, madame ; je ne vois pas ce que je vous écris. Songez que vous avez des yeux et un estomac. Conservez-les. Souvenez-vous de ma Génevoise qui a cent trois ans (1), et qui vient de se tirer d'une hydropisie. Imitez-la. Priez pour moi quelque saint, afin que je puisse venir vous faire ma cour et vous embrasser l'année prochaine. J'ai reçu le même jour des reliques de Rome pour une église que je fais bâtir, et le portrait de madame de Pompadour. Me voilà très bien pour ce monde-ci et pour l'autre.

Adieu, madame ; je vous suis attaché avec le plus tendre respect jusqu'au dernier moment.

3574. — A M. DAMILAVILLE.

Le 11 octobre.

Eh bien! frère Thieriot m'a donc caché ma turpitude et celle de Jolyot de Crébillon! Certes ce Crébillon n'est pas philosophe. Le pauvre vieux fou a cru que j'étais l'auteur du *Droit du Seigneur*, et, sur ce principe, il a voulu se venger de l'insolence d'*Oreste*, qui a osé marcher à côté d'*Electre*. Il a fait (2), avec le *Droit du Seigneur*, la même petite infamie qu'avec *Mahomet*. Il prétexta la religion pour empêcher que *Mahomet* fût joué, et aujourd'hui il prétexte les mœurs. Hélas! le pauvre homme n'a jamais su ce que c'est que tout cela. Il faut, pour son seul châtiment, qu'on sache son procédé.

Le meilleur de l'affaire, c'est que, pouvant à toute force faire accroire qu'il y avait quelques libertés dans le second acte, il ne s'est jeté que sur le troisième et le quatrième qu'on regarde comme des modèles de décence et d'honnêteté, et où le marquis fait éclater la vertu la plus pure. Le mauvais procédé de ce poëte, aussi méprisable dans sa conduite (3) que barbare dans ses ouvrages, ne peut faire que beaucoup de bien. Le public n'aime pas que la mauvaise humeur d'un examinateur de police le prive de son plaisir.

Qu'en pensent les frères? Pour moi, je me console avec Pierre.

Le plat ouvrage que le *Testament de Belle-Isle* (4)!

On prétend qu'on aura bientôt une nouvelle édition des *Car* et des *Ah ! ah !* En attendant on chante *Moïse-Aaron* (5).

3575. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 octobre.

Je m'arrache, pour vous écrire, à quelque chose (6) de bien singulier que je fais pour vous plaire.

O mes anges! je réponds donc à votre lettre du 5 octobre. — Que ne puis-je en même temps travailler et vous écrire! — Allons vite!

D'abord vous saurez que je ne suis point le Bonneau du Bertin des parties casuelles ; que je n'ai nulle part à la tuméfaction du ventre de mademoiselle Hus (7) ; que je ne lui ai jamais rien fait ni rien fait faire, ni rôle ni enfant ; qu'Atide ne lui fut jamais destinée ; que je souhaite passionnément qu'Atide soit jouée par la fille à Dubois, laquelle Dubois a, dit-on, des talents. Ainsi ne me menacez point, et ne prêchez plus les saints.

Quant au *Droit du Seigneur*, je n'ai jamais pris Ximenès pour mon confident. Quiconque l'a instruit a mal fait ; mais Crébillon fait encore plus mal. Le pauvre vieux fou a encore les passions vives ; il est désespéré du succès d'*Oreste*, et on lui a fait accroire que son *Electre* est bonne. Il se venge comme un sot. S'il avait le nez fin, il verrait qu'il y aurait quelque prétexte dans le second acte ; mais il a choisi pour les objets de ses refus le troisième et le quatrième, qui sont pleins de la morale la plus sévère et la plus touchante. Voici mon avis que je soumets au vôtre.

Je n'avoue point le *Droit du Seigneur ;* mais il est bon qu'on sache que Crébillon l'a refusé, parce qu'il l'a cru de moi. Il renouvelle son indigne manœuvre de *Mahomet*, par laquelle il déplut beaucoup à madame de Pompadour. Il est sûr qu'il déplaira beaucoup plus au public, et qu'il fera grand bien à la pièce. C'est d'ailleurs vous insulter que de refuser, sous prétexte de mauvaises mœurs, un ouvrage auquel il croit que vous vous intéressez. Vous avez sans doute assez de crédit pour faire jouer malgré lui cette pièce.

Venons à l'Académie ; elle a beau dire, je ne peux aller contre mon cœur ; mon cœur me dit qu'il s'intéresse beaucoup à Cinna dans le premier acte, et qu'ensuite il s'indigne contre lui. Je trouve abominable et contradictoire que ce perfide dise :

Qu'une âme généreuse a de peine à faillir! (Act. III, sc. III.)

Ah ! lâche ! si tu avais été généreux, aurais-tu parlé comme tu fais à Maxime, au second acte?

L'Académie dit qu'on s'intéresse à Auguste, c'est-à-dire que l'intérêt change, et, sauf respect, c'est ce qui fait que la pièce est froide. Mais laissez-moi faire, je serai modeste, respectueux, et pas maladroit.

Tout viendra en son temps. Je ne suis pas pressé de programme ; j'accouche, j'accouche : tenez, voilà des Gouju (1).

Eh bien, rien de décidé sur l'amiral Berryer (2)? et le roi d'Espagne épouse-t-il (3)? traite-t-il (4)?

M. le duc de Choiseul m'a envoyé des reliques de Rome. Si je ne réussis pas dans ce monde, mon affaire est sûre pour l'autre.

Je reçus le même jour les reliques et le portrait de madame de Pompadour, qui m'est venu par bricole.

Voilà bien des bénédictions ; mais j'aime mieux celles de mes anges.

Mademoiselle Corneille joue vendredi Isménie dans *Mérope*. N'est-ce pas une honte que nos histrions fassent jouer ce rôle par un homme, et qu'ils suppriment les chœurs dans *Œdipe*? Les barbares!

3576. — A M. LE PRÉSIDENT DE BROSSES.

Du 20 octobre.

Vous n'êtes donc venu chez moi, monsieur, vous ne m'avez offert votre amitié, que pour empoisonner par des procès la fin de ma vie. Votre agent, le sieur Girod, dit, il y a quelque temps, à ma nièce, que si je n'achetais pas cinquante mille écus, pour toujours, la terre que vous m'avez vendue à vie, vous la ruineriez après ma mort ; et il n'est que trop évident que vous vous préparez à accabler du poids de votre crédit une femme que vous croyez sans appui, puisque vous avez déjà commencé des procédures que vous comptez de faire valoir quand je ne serai plus.

J'achetai votre petite terre de Tournay à vie, à l'âge de soixante et six ans, sur le pied que vous voulûtes. Je m'en remis à votre honneur, à votre probité. Vous dictâtes le contrat ; je signai aveuglément. J'ignorais que ce chétif domaine ne vaut pas douze cents livres (*a*) dans les meilleures années ; j'ignorais que le sieur Chouet, votre fermier, qui vous en rendait trois mille livres, y en avait perdu vingt-deux mille. Vous exigeâtes de moi trente-cinq mille livres ; je les payai comptant : vous voulûtes que je fisse, les trois premières années, pour douze mille francs de réparations ; j'en ai fait pour dix-huit mille en trois mois, et j'en ai les quittances.

J'ai rendu très logeable une masure inhabitable. J'ai tout amélioré et tout embelli, comme si j'avais travaillé pour mon fils, et la province en est témoin ; elle est témoin aussi que votre prétendue forêt, que vous me donnâtes dans vos mémoires pour cent arpents, n'en contient pas quarante. Je ne me plains pas de tant de lésions, parce qu'il est au-dessous de moi de me plaindre.

Mais je ne peux souffrir, et je vous l'ai mandé, monsieur, que vous me fassiez un procès pour deux cents francs, après avoir reçu de moi plus d'argent que votre terre ne vaut. Est

(1) Madame Lullin. G. A.)
(2) En qualité de censeur. (G. A.)
(3) Couvert de dettes, il fit déclarer que les productions de l'esprit n'étaient pas saisissables. (G. A.)
(4) Par Chevrier. (G. A.)
(5) Voyez, tome VI, aux POÉSIES MÊLÉES. (G. A.)
(6) *Olympie*. (G. A.)
(7) Maîtresse de Bertin, trésorier des parties casuelles. (G. A.)

(1) *Lettre de Charles Gouju*, facétie. (G. A.)
(2) Ministre de la marine. Voyez tome VI, page 18. (G. A.)
(3) Charles III, veuf depuis un an, ne se remaria pas. (G. A.)
(4) Le pacte de famille, signé le 15 août à Paris et ratifié le 8 septembre, était tenu secret. (G. A.)
(*a*) Je viens de l'affermer douze cents livres, trois quarterons de paille, et un char de foin.

il possible que, dans la place où vous êtes, vous vouliez nous dégrader l'un et l'autre au point de voir les tribunaux retentir de votre nom et du mien pour un objet si méprisable?

Mais vous m'attaquez, il faut me défendre; j'y suis forcé. Vous me dites, en me vendant votre terre au mois de décembre 1758, que vous vouliez que je laissasse sortir des bois de ce que vous appelez la forêt; que ces bois étaient vendus à un gros marchand de Genève qui ne voulait pas rompre son marché. Je vous crus sur votre parole : je vous demandai seulement quelques moules de bois de chauffage, et vous me les donnâtes en présence de ma famille.

Je n'en ai jamais pris que six, et c'est pour six voies de bois que vous me faites un procès! vous faites monter ces six voies à douze, comme si l'objet devenait moins vil!

Mais il se trouve, monsieur, que ces moules de bois m'appartiennent, et non seulement ces moules, mais tous les bois que vous avez enlevés de ma forêt depuis le jour que j'eus le malheur de signer avec vous.

Vous me faites un procès dont les suites ne peuvent tomber que sur vous, quand même vous le gagneriez. Vous me faites assigner au nom d'un paysan de cette terre, à qui vous dites à présent avoir vendu ces bois en question. Voilà donc ce gros marchand de Genève avec qui vous aviez contracté! Il est de notoriété publique que jamais vous n'aviez vendu vos bois à ce paysan, que vous les avez fait exploiter et vendre par lui à Genève pour votre compte : tout Genève le sait; vous lui donniez deux pièces de vin et un sou par jour pour faire l'exploitation, avec un droit sur chaque moule de bois, dont il vous rendait compte; il a toujours compté avec vous de clerc à maître. Je crus le sieur Girod votre agent, quand il me dit que vous aviez fait une vente réelle. Il n'y en a point, monsieur : le sieur Girod a fait vendre en détail, pour votre compte, mes propres bois, dont vous me redemandez aujourd'hui douze moules.

Si vous avez fait une vente réelle à votre paysan, qui ne sait ni lire ni écrire, montrez-moi l'acte par lequel vous avez vendu, et je suis prêt à payer.

Quoi! vous me faites assigner par un paysan au bas de l'exploit même que vous lui envoyez, et vous dites dans votre exploit que vous fîtes *avec lui une convention verbale!* Cela est-il permis, monsieur? les conventions verbales ne sont-elles pas défendues par l'ordonnance de 1667 pour tout ce qui passe la valeur de cent livres?

Quoi! vous auriez voulu, en me vendant si chèrement votre terre, me dépouiller du peu de bois qui peut y être! Vous en aviez vendu un tiers il y a quelques années; votre paysan a abattu l'autre tiers pour votre compte. Votre exploit porte qu'il *me vend le moule douze francs*, et qu'il vous en rend *douze francs* (en déduisant sans doute sa rétribution) : n'est-ce pas là une preuve convaincante qu'il vous rend compte de la recette et de la dépense, que votre vente prétendue n'a jamais existé, et que je dois répéter tous les bois que vous fîtes enlever de ma terre? Vous en avez fait débiter pour deux cents louis; et ces deux cents louis m'appartiennent. C'est en vain que vous fîtes mettre dans notre contrat que vous me vendiez à vie le petit bois nommé forêt, excepté *les bois vendus*. Oui, monsieur, si vous les aviez vendus en effet, je ne disputerais pas; mais, encore une fois, il est faux qu'ils fussent vendus, et si votre agent (votre agent, c'est-à-dire vous) s'est trompé, c'est à vous à rectifier cette erreur.

J'ai supplié M. le premier président, M. le procureur-général, M. le conseiller Lebault, de vouloir bien être nos arbitres. Vous n'avez pas voulu de leur arbitrage; vous avez dit que votre vente au paysan était réelle : vous avez cru m'accabler au bailliage de Gex; mais, monsieur, quoique M. votre frère soit bailli du pays, et quelque autorité que vous puissiez avoir, vous n'aurez pas celle de changer les faits : il sera toujours constant qu'il n'y a point eu de vente véritable.

Vous dites, dans votre exploit signifié à ce paysan, que vous lui vendîtes une certaine quantité de bois. Quelle quantité, s'il vous plaît? Vous dites que vous les fîtes marquer. Par qui? Avez-vous un garde-marteau? Aviez-vous la permission du grand-maître des eaux et forêts? En un mot, monsieur, le justice de Gex est obligée de juger contre vous, si vous avez tort; elle jugerait contre le roi, si un particulier plaidait avec raison contre le domaine du roi. Le sieur Girod prétend qu'il fait trembler en votre nom les juges de Gex : il se trompe encore sur cet article comme sur les autres.

S'il faut que M. le chancelier, et les ministres, et tout Paris, soient instruits de votre procédé, ils le seront; et s'il se trouve dans votre compagnie respectable une personne qui vous approuve, je me condamne.

Vous m'avez réduit, monsieur, à n'être qu'avec douleur votre, etc.

3577. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 octobre.

O anges! ô anges! nous répétions *Mérope*, que nous avons jouée sur notre très joli théâtre, et où Marie Corneille s'est attiré beaucoup d'applaudissements dans le récit d'Isménie, que font à Paris de vilains hommes; elle était charmante.

En répétant *Mérope*, je disais : Voilà qui est intéressant; ce ne sont pas là de froids raisonnements, de l'ampoulé, et du bourgeois; ne pourrais-tu pas, disais-je tout bas à V....., faire quelque pièce qui tînt de ce genre vraiment tragique? Ton *Don Pèdre* sera glaçant avec tes états généraux et ta Marie de Padille. Le diable alors entra dans mon corps. Le diable? non pas : c'était un ange de lumière, c'était vous. L'enthousiasme me saisit. Esdras (1) n'a jamais dicté si vite. Enfin, en six jours de temps, j'ai fait ce que je vous envoie. Lisez, jugez; mais pleurez.

Vous me direz peut-être que l'ouvrage des six jours est souvent bafoué, d'accord; mais lisez le mien. Il y a deux ans que je cherchais un sujet; je crois l'avoir trouvé (2). Mais, dira madame d'Argental, c'est un couvent, c'est une religieuse, c'est une confession, c'est une communion. Oui, madame, et c'est par cela même que les cœurs sont déchirés. Il faut se retrouver à la tragédie pour être attendri. La veuve du maître du monde aux Carmélites, retrouvant sa fille épouse de son meurtrier; tout ce que l'ancienne religion a de plus auguste, ce que les plus grands noms ont d'imposant, l'amour le plus malheureux, les crimes, les remords, les passions, les plus horribles infortunes, en est-ce assez? J'ai imaginé comme un éclair, et j'ai écrit avec la rapidité de la foudre. Je tomberai peut-être comme la grêle. Lisez, vous dis-je, divins anges, et décidez.

Voici peut-être de quoi terminer les tracasseries de la comédie. Fi, *Zulime!* cela est commun et sans génie. Donnez la veuve d'Alexandre à Dumesnil, la fille d'Alexandre à Clairon (3), et allez.

Mademoiselle Hus m'a écrit; elle atteste les dieux contre vous. Qu'elle accouche; j'ai bien accouché, moi, et je n'ai été que six jours en travail. Que dites-vous de mademoiselle Arnould et du roi d'Espagne?

O charmants anges! je baise le bout de vos ailes. V..... le vieux V..... âgé de soixante et huit ans commencés.

3578. — AU MÊME.

24 octobre.

Il était impossible, mes chers anges, qu'il n'y eût des bêtises dans le petit manuscrit dont je vous ai régalés. La rapidité d'Esdras ne lui a pas permis d'éviter les contradictions, ni à moi non plus.

Il y a un Cassandre pour un Antigone à la fin du quatrième acte. Voici la correction toute musquée; il n'y a qu'à la coller avec quatre petits pains rouges. Je supplie mes anges de m'avertir des autres bêtises. J'ai lu cette pièce de couvent à M. le duc de Villars et à des hérétiques. Oh, dame! c'est qu'on fondait en larmes à tous les actes; et si cela est joué, bien joué, joué, vous m'entendez, avec ces sanglots étouffés, ces larmes involontaires, ces silences terribles, cet accablement de la douleur, cette mollesse, ce sentiment, cette douceur, cette fureur, qui passent des mouvements des actrices dans l'âme des écoutants, comptez qu'on fera des signes de croix. Cependant, si on ne joue pas le *Droit du Seigneur*, je renonce au *tripot*. Je crois, Dieu me pardonne, que j'aime Mathurin autant qu'Olympie. Je ne suis pas fâché qu'on ait brûlé frère Malagrida; mais je plains fort une demi-douzaine de Juifs qui ont été grillés. Encore des auto-da-fé dans ce siècle! et que dira Candide? Abominables chrétiens! les Nègres, que vous achetez douze cents francs, valent douze cents fois mieux que vous! ne haïssez-vous pas bien ces monstres?

Et l'Espagne? pour Dieu, un petit mot de l'Espagne (4).

3579. — A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

Ferney, par Genève, 24 octobre.

Monsieur, ne nous impatientons ni l'un ni l'autre; nous avons tous deux la même passion, nous viendrons à bout de la satisfaire. Jusqu'à ce que votre excellence ait rejeté mon idée, je persisterai dans le dessein de faire un volume in-4°

(1) Voyez tome IV, page 78. (G. A.)
(2) *Olympie*. (G. A.)
(3) Dans *Olympie*. (G. A.)
(4) A propos du traité toujours secret. (G. A.)

de *Pierre-le-Grand*, et voici comme je compte procéder. j'aurai l'honneur de vous envoyer ce qui a déjà été imprimé, corrigé à la main suivant vos instructions, avec toute la suite, écrite à demi-page; et ensuite, me conformant à vos observations pour cette seconde partie comme pour la première, je vous dépêcherai, sans perte de temps, le même volume entièrement corrigé suivant vos ordres. Trouvez-vous cet arrangement de votre goût? Soyez sûr que vous serez obéi très ponctuellement. Le *Commentaire sur Corneille* est un ouvrage immense, et je suis bien faible et bien vieux; mais je trouverai des forces quand il s'agira de Pierre-le-Grand et de vous. Les vraies passions donnent des forces, en donnant du courage. Votre excellence a dû recevoir mes tendres et respectueux remerciements pour mademoiselle Corneille; elle joue la tragédie comme son grand-père en faisait : les filles des grands hommes en sont dignes. Si vous avez pris Colberg (1), comme on le dit, permettez que je vous fasse mon compliment. Recevez les tendres respects de votre, etc.

3580. — A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 25 octobre.

Votre Marseillais, monsieur, est très aimable, et M. Guastaldi encore plus. Mais il me traduit d'un style si facile, si naturel, si élégant, qu'on croira quelque jour que c'est lui qui a fait *Alzire*, et que c'est moi qui suis son traducteur. Je le remercie tant que je peux. Je ne prends pas la liberté d'envoyer la lettre (2) à votre excellence, parce que j'y prends celle de parler de vous, et qu'après tout il n'est pas honnête de dire des vérités en face.

Est-il vrai que la belle, la vertueuse Hermenestre (3) repassera les montagnes au printemps? vous souviendrez-vous de Baucis et de *Philémon*? Notre cabane ne s'est pas encore changée en temple, mais elle l'est en théâtre. Nous en avons un à Ferney digne de madame l'ambassadrice; elle aura aussi *le plaisir d'entendre la messe dans une église* toute neuve, que je viens de faire bâtir exprès pour vous. Le dernier acte de ministre des affaires étrangères qu'a fait M. le duc de Choiseul a été de m'envoyer des reliques de la part du pape. Ainsi vous aurez chez moi le profane et le sacré à choisir, et nous vous donnerons de plus une pièce nouvelle très édifiante.

Si je n'étais pas guédé de vers, je crois que j'en ferais pour M. de Laudon. La prise de Schweidnitz (4) me paraît la plus belle action de toute la guerre, et celle que l'on fait aux jésuites me paraît vive.

Il me vint ces jours passés un jésuite portugais qui me dit qu'il sortait de l'Italie, parce qu'ils y étaient trop mal venus. Il me demanda de l'emploi dans ma maison : cela me fit souvenir de l'aumônier Poussatin (5). Je lui proposai d'être laquais, il accepta; et sans madame Denis, qui n'en voulut point, il aurait eu l'honneur de vous servir à boire à votre passage. C'est dommage que cette affaire soit manquée.

Je vous présente mon très tendre respect.

3581. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 25 octobre.

Vous dites, monseigneur le maréchal, que mes lettres ne sont point gaies. M. le duc de Villars m'en a averti; mais il se porte bien, il digère, il s'en retourne gros et gras. Ce n'est guère qu'à ces conditions qu'on est de bonne humeur. D'ailleurs il n'a rien à faire, et moi je compile, compile. Je veux laisser un petit monument des sottises humaines, à commencer par notre guerre, et à finir par Malagrida. Si je ne vous écris point, j'écris au moins quelques pages sur votre compte. Vous clorez, s'il vous plaît, le siècle de Louis XIV, car vous êtes né sous lui : vous êtes du *bon temps*. Songez donc qu'un homme qui vit dans les Alpes, qui fait de l'histoire et des tragédies, doit être un homme un peu sérieux. Je ne vous ennuie point de mes rêveries, car vous, qui êtes très gai, vous affubleriez votre serviteur de quelque bonne plaisanterie qui dérangerait ma gravité.

On dit qu'il ne faut pas pendre le prédicant de Caussade (6), parce que c'en serait trop de griller des jésuites à Lisbonne, et de pendre des pasteurs évangéliques en France. Je m'en remets sur cela à votre conscience.

(1) Colberg ne fut pris que le 16 décembre. (G. A.)
(2) On n'a pas cette lettre. (G. A.)
(3) Madame de Chauvelin. (G. A.)
(4) Le 1er octobre. (G. A.)
(5) Voyez les *Mémoires de Grammont*, chap. VIII. (G. A.)
(6) Rochette. Il fut pendu, le 18 février 1762, pour cause de religion. (G. A.)

Rosalie (1) m'intéresse davantage, si elle est bonne actrice; mais des acteurs! des acteurs! donnez-nous-en donc. Nous ne sommes pas dans le siècle brillant des hommes. Mademoiselle Clairon et madame Duchapt (2) soutiennent la gloire de la France; mais ce n'est pas assez : nous dégringolons furieusement. Jouissez de votre gloire, de votre considération, et des plaisirs présents, et des plaisirs passés. Plus j'y pense, plus je me confirme dans l'idée que, de tous les Français qui existent, c'est vous qui avez reçu le meilleur lot. Cela me flatte, cela m'enorgueillit au pied de mes montagnes; car je vous serai toujours attaché avec le plus tendre respect, sain ou malade, triste ou gai, honoré de vos lettres ou négligé.

Madame Denis se joint à moi.

3582. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, 26 octobre.

Tenez, monseigneur, lisez (3), et labourez; mais les cardinaux ne sont pas comme les consuls romains, ils ne tiennent pas la charrue. Si votre éminence est à Montélimart, vous y verrez M. de Villars, qui n'est pas plus agriculteur que vous. Il n'a pas seulement vu mon semoir; mais en récompense il a vu une tragédie que j'ai faite en six jours. La rage s'empara de moi un dimanche, et ne me quitta que le samedi suivant. J'allai toujours rimant, toujours barbouillant; le sujet me portait à pleines voiles; je volais comme le bateau des deux chevaliers danois, conduits par la vieille (4). Je sais bien que l'*ouvrage de six jours* (5) trouve des contradicteurs dans ce siècle pervers, et que mon démon trouvera aussi des siffleurs; mais, en vérité, deux cent cinquante mauvais vers par jour, quand on est possédé, est-ce trop? Cette pièce est toute faite pour vous : ce n'est pas que vous soyez possédé aussi, car *vous ne faites plus de vers*; ce n'est pas non plus de votre goût dont j'entends parler, vous en avez autant que d'esprit et de grâces; nous le savons bien. Je veux dire que *la pièce est toute faite pour un cardinal*. La scène est dans une église, il y a une absolution générale, une confession, une rechute, une religieuse, un évêque. Vous allez croire que j'ai encore le diable au corps en vous écrivant tout cela; point du tout, je suis dans mon bon sens. Figurez-vous que ce sont les mystères de la bonne déesse, la veuve et la fille d'Alexandre retirées dans le temple; tout ce que l'ancienne religion a de plus auguste; tout ce que les plus grands malheurs ont de touchant, les grands crimes de funeste, les passions de déchirant, et la peinture de la vie humaine de plus vrai. Demandez plutôt à votre confrère le duc de Villars. Je prendrai donc la liberté de vous envoyer ma petite drôlerie, quand je l'aurai fait copier. Vous êtes honnête homme, vous n'en prendrez point de copie, vous me la renverrez fidèlement. Mais ce n'est pas assez d'être honnête homme; c'est à vos lumières, à vos bontés, à vos critiques que j'ai recours. Que le cardinal me bénisse et que l'académicien m'éclaire, je vous en conjure.

Permettez-moi de vous parler de vous, qui valez mieux que ma pièce. Pourquoi rapetasser ce Vic (6)? ce Vic est-il un si beau lieu? Ce qui me désespère, c'est qu'il est trop éloigné de mes déserts charmants. Soyez malade, je vous en prie; faites comme M. le duc de Villars, vous n'en serez pas mécontent. Le chemin est frayé; ducs, princes, prêtres, femmes dévotes, tout vient au temple d'Epidaure. Venez-y, je mourrai de joie. Les Délices sont à la portée du docteur; elles sont à vous, et mériteront leur nom. Quatre-vingt mille livres de rente étaient assez pour saint Lin (7); mais ce n'est pas assez en 1761; sans doute que vous êtes réduit à cette portion congrue de cardinal par des arrangements passagers. Pardon, mais j'aime passionnément à oser vous parler de ce qui vous regarde; je m'y intéresse sensiblement. Recevez mon tendre et profond respect, c'est mon cœur qui vous parle.

3583. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

26 octobre.

Vous pardonnez sans doute, monsieur, mon peu d'exactitude en faveur de mes sentiments que vous connaissez, et en faveur de ma mauvaise santé, que vous ne connaissez pas moins. Il me semble, mon cher monsieur, que les philo-

(1) Elle avait débuté le 19 octobre. (G. A.)
(2) Marchande de modes. (K.)
(3) Voltaire lui envoyait l'*Epître sur l'agriculture*. (G. A.)
(4) Voyez la *Jérusalem délivrée*, ch. XV. (G. A.)
(5) *Olympie*. (G. A.)
(6) Vic-sur-Aisne, château de Bernis. (G. A.)
(7) Prétendu successeur de saint Pierre. (G. A.)

sophes ont actuellement assez beau jeu. Les ennemis de la raison ont combattu pour nous : les convulsionnaires et les jésuites ont montré toute leur turpitude et toute leur horreur. Il est certain que la fureur et l'atrocité janséniste ont dirigé la cervelle et la main de ce monstre de Damiens. Les jésuites ont assassiné le roi de Portugal. Banqueroutiers et condamnés en France, parricides et brûlés à Lisbonne, voilà nos maîtres, voilà les gens devant qui des béguoules se prosternent; les billets de confession d'un côté, les miracles de saint Pâris de l'autre, sont la farce de cette abominable pièce. Il vient de se passer chez moi une farce plus réjouissante. Un jésuite portugais est venu d'Italie se présenter à moi pour être mon secrétaire : cela me fait souvenir de l'aumônier Poussatin, que le comte de Grammont prenait pour son coureur.

J'ai proposé au jésuite d'être mon laquais; il l'a accepté : sans madame Denis, qui n'entend point le jargon portugais, un jésuite nous servait à boire. Peut-être a-t-elle craint d'être empoisonnée. Je vous avoue que je ne me console point d'avoir manqué ce laquais-là.

Nous avons eu un monde prodigieux. J'ai cédé les Délices, pendant trois mois, à M. le duc de Villars. M. de Lauraguais, M. de Ximenès, sont venus philosopher avec nous. M. le comte d'Harcourt a amené madame sa femme à Tronchin : mais celle-là est dévote, cela ne nous regarde pas. J'ai bâti une église et un théâtre; mais j'ai déjà célébré mes mystères sur le théâtre, et je n'ai pas encore entendu la messe dans mon église. J'ai reçu le même jour des reliques du pape, et le portrait de madame de Pompadour; les reliques sont le cilice de saint François. Si le saint-père avait daigné m'envoyer le cordon au lieu du cilice, il m'aurait fort obligé. Adieu, monsieur; goûtez, dans le sein de votre famille et de vos amis, tout le bonheur que vous méritez et que je vous souhaite. Madame Denis joint ses sentiments aux miens. Je vous serai tendrement attaché toute ma vie.

3584. — A M. DUCLOS.

A Ferney, 26 octobre.

Je vous supplie, monsieur, d'engager l'Académie à me continuer ses bontés. Il est impossible que mon sentiment s'accorde toujours avec le sien, avant que je sache comme elle pense; et quand je le sais, je m'y conforme, après avoir un peu disputé; et si je ne m'y conforme pas entièrement, je tire au moins cet avantage de ses observations, que je rapporte comme très douteuse l'opinion contraire à ses sentiments; et ce dernier cas arrivera très rarement.

Presque tous les commentaires sont faits dans le goût des précédents; ce sont des mémoires à consulter. M. d'Argental doit vous avoir remis *Médée* et *Polyeucte*. Il ne s'agit donc que de vouloir bien faire, sur les deux commentaires de ces pièces, ce qu'on a eu la bonté de faire sur les autres, c'est-à-dire de mettre en marge ce qu'on pense. Je suis un peu hardi sur *Polyeucte*, je le sais bien; mais c'est une raison de plus pour engager l'Académie à rectifier, par un mot en marge, ce qui peut m'être échappé de trop fort et de trop sévère; en un mot, il faut que l'ouvrage serve de grammaire et de poétique, et je ne peux parvenir à ce but qu'en consultant l'Académie.

Les libraires ne peuvent commencer à imprimer qu'au mois de janvier, et ne donneront leur programme que dans ce temps-là.

J'aurai l'honneur de vous envoyer la dédicace et la préface. L'une et l'autre seront conformes aux intentions de l'Académie.

3585. — A M. HENNIN.

Au château de Ferney en Bourgogne, par Genève, 26 octobre.

Pardon, monsieur, de vous remercier si tard du souvenir dont vous m'honorez, et de ne vous pas répondre de ma main. Mes yeux souffrent beaucoup, et mon corps bien davantage. Je ne ressemble point du tout à vos seigneurs polonais qui vont dîner à trente lieues de chez eux. Il y a bien longtemps que je ne suis sorti d'un petit château que j'ai fait bâtir à une lieue des Délices. J'y achève tout doucement ma carrière; et parmi les espérances qui nous bercent toujours, je me flatte de celle de vous revoir à votre retour de Pologne; car j'imagine que vous ne resterez pas là toujours. Ni M. le marquis de Paulmy, ni vous, n'avez l'air d'un Sarmate. L'abbé de Châteauneuf, qui était trois fois gros comme vous deux ensemble, disait qu'il avait été envoyé de Pologne pour boire. Je ne pense pas que vous soyez des négociateurs de ce genre-là.

Quand M. de Paulmy voudra tourner ses pas vers le midi, je lui conseillerai de faire comme M. son beau-père (1), qui a eu la bonté de venir passer quelques jours dans mon ermitage. Je présenterai requête à son gendre pour obtenir la même faveur. Nous lui donnerons la comédie sur un théâtre que j'ai fait bâtir, et nous lui ferons entendre la messe dans une église que j'achève, et pour laquelle le saint-père m'a envoyé des reliques. Vous voyez que rien ne vous manquera ni pour le sacré ni pour le profane.

Je vous avoue que j'aimerais mieux que vous fussiez à Berne qu'à Varsovie; mais M. le marquis de Paulmy a eu la rage de se faire slavon; il faut lui pardonner cette petite mièvreté.

Vous avez sans doute lu, monsieur, le *Mémoire historique* de la négociation avec l'Angleterre (2), imprimé au Louvre. Quelque honorable que soit cette négociation pour notre cour, j'aimerais mieux un mémoire imprimé de cent vaisseaux de ligne, garnis de canons, et arrivés à Boston ou à Madras. Vos Polonais ne sont pas du moins dans le cas d'avoir perdu leur marine. Il est vrai qu'ils sont un peu les très humbles et très obéissants serviteurs des Russes; mais ils ont leur *liberum veto* et du vin de Tockai. Je suis fâché pour la liberté, que j'aime de tout mon cœur, que cette liberté même empêche la Pologne d'être puissante. Toutes les nations se forment tard; je donne encore cinq cents ans aux Polonais pour faire des étoffes de Lyon et de la porcelaine de Sèvres. Adieu, monsieur; conservez-moi vos bontés; faites souvenir de moi votre gros ambassadeur, et soyez persuadé du tendre et respectueux attachement avec lequel je serai toute ma vie, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

3586. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

26 octobre.

Mes anges ont terriblement à faire avec leur créature. Je pris la liberté de leur envoyer, il y a quelque temps, un paquet pour madame du Deffand. Il y avait dans ce paquet une lettre (3), et, dans cette lettre, je lui disais : Rendez le paquet aux anges quand vous l'aurez lu, afin qu'ils s'en amusent. Je n'ai point entendu parler depuis de mon paquet.

Le *Droit du Seigneur* vaut mieux que *Zulime;* et cependant vous faites jouer *Zulime.*

Olympie ou *Cassandre* vaut mieux que le *Droit du Seigneur;* qu'en faites-vous?

Nota bene qu'au commencement du troisième acte le curé d'Ephèse dit :

Peuple, secondez-moi.

Je n'aime pas qu'on accoutume les prêtres à parler ainsi; cela sent la sédition; cela ressemble trop à Malagrida et à ce boucher de Joad : mes prêtres, chez moi, doivent prier Dieu, et ne point se battre. Je vous supplie de vouloir bien faire mettre à la place :

Dieu vous parle par moi.

Un petit mot de Malagrida et de l'Espagne, je vous en prie.

J'ignore l'auteur des *Car* (4); mais Le Franc de Pompignan mérite correction; il serait un persécuteur s'il était en place. Il faut l'écarter à force de ridicules. Ah! s'il s'agissait d'un autre que d'un fils de France (5), quel beau champ! quel plaisir! Marie Alacoque n'était pas un plus heureux sujet. Mais apparemment l'auteur des *Car* est un homme sage, qui a craint de souffleter Le Franc sur la joue respectable d'un prince dont la mémoire est aussi chère que la plume de son historien est impertinente.

Dites-moi donc quelque chose de l'Espagne en revenant d'Ephèse (6).

J'ai lu le *Mémoire historique :* « Il m'a donné un soufflet, mais je lui ai bien dit son fait. » Je crois que ce mémoire échauffera tous les honnêtes gens, tous les bons citoyens.

L'île Miquelon et un commissaire anglais (7) sont quelque

(1) Le président de La Marche. (G. A.)

(2) *Mémoire historique sur les négociations de la France et de l'Angleterre depuis le 26 mars 1761 jusqu'au 20 septembre de la même année, avec les pièces justificatives.* Voyez la lettre du 11 novembre à Damilaville. (G. A.)

(3) Est-ce la lettre du 16 septembre? (G. A.)

(4) Voyez, tome VI, aux FACÉTIES. (G. A.)

(5) Le Franc avait dédié son *Eloge historique de monseigneur le duc de Bourgogne* au dauphin et à la dauphine, père et mère de ce prince, et dans sa dédicace il attaquait les philosophes. (G. A.)

(6) C'est-à-dire après avoir lu *Olympie*. (G. A.)

(7) L'Angleterre proposait de céder l'île Saint-Pierre à la France avec le droit de résidence d'un commissaire anglais, et elle gardait pour elle l'île Miquelon. (G. A.)

chose de si humiliant, qu'il faut donner la moitié de son bien pour courir après l'autre, et pour faire la paix sur les cendres de Magdebourg : c'est mon avis. O Espagne ! secours-nous donc; nous t'avons tant secourue !

Pardon, ô anges !

3587. — A M. DEVAUX.

Au château de Ferney, pays de Gex, par Genève, 26 octobre.

Vous serez toujours mon cher Panpan, eussiez-vous quarante ans et plus; jamais je n'oublierai ce nom. Il me semble, monsieur, que je vous vois encore pour la première fois avec madame de Graffigny. Comme tout cela passe rapidement ! comme on voit tout disparaître en un clin d'œil ! Heureusement le roi de Pologne se porte bien. Vous êtes donc son lecteur ? Je voudrais aussi que vous fussiez celui de toutes les diètes de Pologne, et que vous y lussiez la *Voix du Citoyen* (1). S'il y a un livre dans le monde qui pût faire le bonheur d'une nation, c'est assurément celui-là.

J'ai vu dans mon ermitage jusqu'à des palatins qui trouvent que ce livre devrait être le seul code de la nation polonaise. Ah ! mon cher Panpan, que n'êtes-vous venu aussi dans mes petites retraites ! Que n'ai-je eu le bonheur d'y recevoir M. l'abbé de Boufflers (2) ! J'entends parler de lui comme d'un des esprits les plus aimables et les plus éclairés que nous ayons. Je n'ai point vu sa *Reine de Golconde*, mais j'ai vu de lui des vers charmants. Il ne sera peut-être pas évêque; il faut vite le faire chanoine de Strasbourg, primat de Lorraine, cardinal, et qu'il n'ait point charge d'âmes. Il me paraît que sa charge est de faire aux âmes beaucoup de plaisir.

N'est-il pas fils de madame la marquise de Boufflers, notre reine ! c'est une raison de plus pour plaire. Mettez-moi aux pieds de la mère et du fils. Je suis très touché de la mort de madame de La Galaisière (3). J'aurai l'honneur de marquer à M. le chancelier toute ma sensibilité.

Je n'ai point vu le musicien dont vous me parlez. Je le crois actuellement à Berne avec sa troupe, qui n'est pas mauvaise, et qui gagnera de l'argent dans cette ville, où il y a beaucoup plus d'esprit qu'on ne croit. Cette partie de la Suisse est très instruite; ce n'est plus le temps où l'on disait qu'il était plus aisé de battre les Suisses que de leur faire entendre raison. Ils entendent raison à merveille, et on ne les bat point. Je suis plus content que jamais de leur voisinage. J'y vois les orages de ce monde d'un œil assez tranquille; il n'y a que ce pauvre frère Malagrida qui me fait un peu de peine. J'en suis fâché pour frère Menoux; mais j'espère qu'il n'en perdra pas l'appétit. Il est né gourmand et gai; avec cela on peut se consoler de tout.

Pardon si je ne vous écris pas de ma main, mais c'est que je n'en peux plus.

Votre très sincère ami et serviteur.

3588. — A M. SAURIN.

A Ferney, octobre.

Dieu soit loué, mon cher confrère, de votre sacrement de mariage (4) ! Si Moïse (5) Le Franc de Pompignan fait une famille d'hypocrites, il faut que vous en fassiez une de philosophes. Travaillez tant que vous pourrez à cette œuvre divine. Je présente mes respects à madame la philosophe. Il y a beaucoup de jolies sottes, beaucoup de jolies friponnes : vous avez épousé beauté, bonté, et esprit; vous n'êtes pas à plaindre. Tâchez de joindre à tout cela un peu de fortune; mais il est quelquefois plus difficile d'avoir de la richesse qu'une femme aimable.

Mes compliments, je vous prie, à frère Helvétius et à tout frère initié. Il faut que les frères réunis écrasent les coquins; j'en viens toujours là : *Delenda est Carthago.*

Ne soyez pas en peine de Pierre Corneille. Je suis bien aise de recueillir d'abord les sentiments de l'Académie; après quoi je dirai hardiment, mais modestement, la vérité. Je l'ai dite sur Louis XIV, je ne la tairai pas sur Corneille. La vérité triomphe de tout. J'admirerai le beau, je distinguerai le médiocre, je noterai le mauvais. Il faudrait être un lâche ou un sot pour écrire autrement. Les notes que j'envoie à l'Académie sont des sujets de dissertations qui doivent amuser les séances, et les notes de l'Académie m'instruisent. Je suis comme La Flèche (1), je fais mon profit de tout.

Adieu, mon cher philosophe; je vis libre, je mourrai libre; je vous aimerai jusqu'à ce qu'on me porte dans la chienne de jolie église que je viens de bâtir, et où je vais placer des reliques envoyées par le saint-père.

3589. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

Octobre.

Au *Mercure !* au *Mercure !* Mais, *Marce Tulli, memor sis pictoris Watelet.* Mettez son nom dans la liste des bienfaiteurs cornéliens. Je vous trouve bien timide; c'est à nos âges qu'il faut être hardi : nous n'avons rien à risquer : aussi je m'en donne.

Je vous avertis, mon maître, que j'ai commenté déjà presque tout *Corneille* avant que Gabriel Cramer ait encore fait venir le caractère de Paris. Si les vieillards doivent être hardis, ils doivent être non moins actifs, non moins prompts; c'est le bel âge pour dépêcher de la besogne.

Je vous supplie de dire à l'Académie que je compte lui envoyer tout le *Commentaire* pièce à pièce, selon l'ordre des temps. Il faut qu'on pardonne à mon premier canevas. Je jette sur le papier tout ce que je pense; au moment où l'Académie juge, je rectifie; je renvoie le manuscrit en mettant des *N. B.* en marge aux endroits corrigés et aux nouveaux; l'Académie juge en dernier ressort; alors je me conforme à sa décision, je polis le style, je jette quelques poignées de fleurs sur nos commentaires, comme le voulait le cardinal de Richelieu.

L'Académie dira peut-être : Vous abusez de notre patience. Non, messieurs, j'en use pour rendre service à la nation : vous fixez la langue française; les commentaires deviendront, grâce à vos bontés, une grammaire et une poétique au bas des pages de Corneille. On attend l'ouvrage à Pétersbourg, à Moscou, à Yassi, à Kaminieck. L'impératrice de toutes les Russies a souscrit pour 8,000 livres, et les a fait compter à Gabriel Cramer, qui a déjà payé des graveurs.

Si l'Académie se lassait de revoir mon *Commentaire*, je serais très embarrassé. Je ne dois pas m'en croire. Je peux avoir mille préventions; il faut qu'on me guide. Un mot en marge me suffit, cela me met dans le bon chemin. *Marce Tulli*, ménagez-moi les bontés et la patience de l'Académie. *Interim, vive et vale.* Votre, etc.

N. B. Ajoutez, je vous supplie, à l'endroit où je parle de nos académiciens, M. le duc de Villars, M. l'archevêque de Lyon, M. l'ancien évêque de Limoges. Cela ne coûtera que la peine d'insérer une ligne dans la copie pour le *Mercure.*

3590. — A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

A Ferney, 1er novembre.

Monsieur, je reçois par Vienne, votre paquet du 17 de septembre, que M. de Czernichef me fait parvenir. Vos bontés redoublent toujours mon zèle, et j'en attends la continuation. Le mémoire sur le czarovitz n'est pas rempli comme le sait votre excellence, d'anecdotes qui jettent un grand jour sur cette triste et mémorable aventure. Vous savez, monsieur, que l'histoire parle à toutes les nations, et qu'il y a plus d'un peuple considérable qui n'approuve pas l'extrême sévérité dont on usa envers ce prince. Plusieurs auteurs anglais très estimés se sont élevés hautement contre le jugement qui le condamna à la mort. On ne trouve point ce qu'on appelle un *corps de délit* dans le procès criminel : on n'y voit qu'un jeune prince qui voyage dans un pays où son père ne veut pas qu'il aille, qui revient au premier ordre de son souverain, qui n'a point conspiré, qui n'a point formé de faction, qui seulement a dit qu'un jour le peuple pourrait se souvenir de lui. Qu'aurait-on fait de plus s'il avait levé une armée contre son père ? Je n'ai que trop lu, monsieur, le prétendu Nestesuranoy (2) et Lamberti (3), et je vous avoue mes peines avec la sincérité que vous me pardonnez, et que je regarde même comme un devoir. Ce n'est pas très délicat. Je tâcherai, à l'aide de vos instructions, de m'en tirer d'une manière qui ne puisse blesser en rien la mémoire de Pierre-le-Grand. Si nous avons contre nous les Anglais, nous aurons pour nous les anciens Romains, les Manlius et les Brutus. Il est évident que si le czarovitz eût régné, il eût détruit l'ouvrage immense de son

(1) La *Voix libre du citoyen, ou Observations sur le gouvernement de Pologne*, par le roi Stanislas. (G. A.)
(2) Plus tard chevalier de Boufflers. (G. A.)
(3) Femme du chancelier de Stanislas. (G. A.)
(4) Saurin s'était marié le 12 août. (G. A.)
(5) Voyez, tome VI, aux FACÉTIES. (G. A.)

(1) Dans l'*Avare*, act. I, sc. III. (G. A.)
(2) Rousset de Missy, auteur des *Mémoires du règne de Pierre-le-Grand.* (G. A.)
(3) Auteur des *Mémoires pour servir à l'histoire du dix-huitième siècle.* (G. A.)

père, et que le bien d'une nation entière est préférable à un seul homme. C'est là, ce me semble, ce qui rend Pierre-le-Grand respectable dans ce malheur ; et on peut, sans altérer la vérité, forcer le lecteur à révérer le monarque qui juge, et à plaindre le père qui condamne son fils. Enfin, monsieur, j'aurai l'honneur de vous envoyer d'ici à Pâques tous les nouveaux cahiers, avec les anciens, corrigés et augmentés, comme j'ai eu l'honneur de le mander à votre excellence dans mes précédentes lettres. Je vous ai marqué que j'attendais vos ordres pour savoir s'il n'est pas plus convenable de mettre le tout en un seul volume qu'en deux. Je me conformerai à vos intentions sur cette forme comme sur le reste ; mais nous n'en sommes pas encore là. Il faut commencer par mettre sous vos yeux l'ouvrage entier, et profiter de vos lumières. Il est triste que j'aie trouvé si peu de mémoires sur les négociations du baron de Goërtz (1). C'est un point d'histoire très intéressant ; et c'est à de tels événements que tous les lecteurs s'attachent beaucoup plus qu'à tous les détails militaires, qui se ressemblent presque tous, et dont les lecteurs sont aussi fatigués que l'Europe l'est de la guerre présente.

J'ai déjà eu l'honneur de vous remercier, monsieur, au nom de mademoiselle Corneille et au mien, de la souscription pour les *Œuvres de Corneille*. J'y suis plus sensible que si c'était pour moi-même. Je reconnais bien là votre belle âme ; personne en Europe ne pense plus dignement que vous. Tout augmente ma vénération pour votre personne, et les respectueux sentiments que conservera toute sa vie pour votre excellence son très, etc.

3591. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

4 novembre (2).

Mon cher Cicéron, je vous remercie de votre anecdote de Théodore Bèze, et, sans vanité, je sais bon gré à Bèze d'avoir pensé comme moi (3). Je n'aurais pas soupçonné ce Bèze, ce plat traducteur de David, d'avoir eu de l'oreille. Peu de gens en ont, peu ont du goût, bien peu connaissent le théâtre. Je me suis pressé d'obtenir des instructions de l'Académie ; mais je ne me presserai pas d'en donner au public. Je travaillerai à loisir, et je dirai la vérité avec tout le respect qu'on doit à Corneille, avec toute l'estime que j'ai pour lui ; mais n'ayant jamais flatté les souverains, je ne flatterai pas même l'auteur que je commente. Les Cramer ne diront leur dernier mot que cet hiver ; il faut que j'achève *Pierre-le-Grand* avant d'achever *le grand Corneille*. Je peux mal employer mon temps ; mais je ne suis pas oisif. Je m'aperçois tous les jours, mon cher maître, que le travail est la vie de l'homme. La société amuse et dissipe ; le travail ramasse les forces de l'âme, et rend heureux. Vivez, vous qui avez utilement travaillé ; car vous commencez à entrer dans la vieillesse. Moi, qui suis jeune, et qui n'ai que soixante-huit ans, je dois travailler pour mériter un jour de me reposer. J'ai quelquefois du chagrin de ne vous point voir. Il faut que, dans quelques années, l'un de nous deux fasse le voyage. Venez à Ferney dans dix ans, ou je vais à Paris.

3592. — A M. DE CHENEVIERES.

Ferney, 4 novembre (4).

Que je suis honteux, mon cher monsieur ! je vous remercie toujours très tard de votre prose aimable et de vos jolis vers. On a beau être tout entier aux grands vers alexandrins de Corneille, on doit de l'attention aux vôtres, quoiqu'ils aient deux pieds de moins. Mais quand en ferez-vous sur la paix ? Ce ne sera pas, je crois, sitôt.

J'ai lu le *Mémoire historique* de M. le duc de Choiseul avec les yeux d'un citoyen. Mon avis est qu'on donne la moitié de son bien pour conserver l'autre, et pour mériter l'estime des Anglais. L'oncle et la nièce vous embrassent.

3593. — A M. DUCLOS.

Ferney, 5 novembre (5).

Je ne peux, monsieur, que vous renouveler mes remerciements et vous supplier de présenter à l'Académie ma respectueuse reconnaissance. Je la consulte sur toutes les difficultés que j'ai eues, en lisant Corneille, sur la grammaire, sur le style, sur le goût, sur les règles du théâtre ; et je vous répète que je ne travaillerai au commentaire en forme que quand j'aurai une assez ample provision en tout genre. Je répète encore que mes importunités ne doivent pas lasser la patience de mes confrères, que c'est un amusement pour eux dans les séances, que deux mots en marge m'instruisent non-seulement pour la pièce qu'on examine, mais pour les autres, que je dois me conformer aux sentiments réunis des personnes éclairées, et qu'enfin mon ouvrage ne peut être utile qu'après avoir passé par vos mains.

Je parle souvent dans le commentaire que j'envoie, comme si j'étais dans une de vos séances, disant librement mon avis. Je parlerai au public comme un homme qui aura réfléchi sur vos instructions ; c'est ce que je vous prie de vouloir bien dire à l'Académie.

On a imprimé une lettre que j'avais écrite (1) au mois d'août ; il y a plusieurs de nos bienfaiteurs cornéliens omis, et particulièrement vous, monsieur ; ce n'est pas assurément ma faute.

Les Cramer, en donnant leur annonce au mois de janvier, ne manqueront pas d'imprimer la liste de ceux qui ont favorisé l'entreprise.

3594. — A M. FABRY.

Au château de Ferney, 6 novembre.

Ma famille et moi, monsieur, nous ressentons quelque peine, et nous sommes dans un assez grand embarras en ne recevant point de réponse à la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire. Nous ne pouvons retourner aux délices sans y faire transporter nos grains. Nous attendons les passe-ports que nous avons toujours eus, et nous vous prions de vouloir bien ne nous pas laisser dans l'incertitude où nous sommes. Je suis fâché de l'importunité que je vous cause. Je vous supplie, monsieur, d'être persuadé de tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

3595. — A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

A Ferney, 9 novembre.

Monsieur, quoique je ne vous aie promis qu'à Pâques de nouveaux cahiers de l'*Histoire de Pierre le-Grand*, le désir de vous satisfaire m'a fait prévenir d'assez loin le temps où je comptais travailler. Mon attachement pour votre excellence, et mon goût pour l'ouvrage entrepris sous vos auspices, l'ont emporté sur des devoirs assez pressants qui m'occupent. J'ai remis entre les mains de votre excellence une copie de ce que je viens de hasarder, uniquement pour vous, sur ce sujet si terrible et si délicat de la condamnation à mort du czarovitz. J'ai été bien étonné du mémoire qui était joint à votre dernier paquet ; ce mémoire n'est qu'une copie, presque mot pour mot, de ce qu'on trouve dans le prétendu Nestesuranoy. Il semble que ce soit cet Allemand (2) dont j'ai déjà reçu des mémoires qui ait envoyé celui-là. Il doit savoir que ce n'est point ainsi que l'on écrit l'histoire ; qu'on est comptable de la vérité à toute l'Europe ; qu'il faut un ménagement et un art bien difficile pour détruire des préjugés répandus partout ; qu'on n'en croit pas un historien sur sa parole ; qu'on ne peut attaquer de front l'opinion publique qu'avec des monuments authentiques ; que tout ce qui n'aurait même que la sanction d'une cour intéressée à la mémoire de Pierre-le-Grand serait suspect ; et qu'enfin l'histoire que je compose ne serait qu'un fade panégyrique, qu'une apologie qui révolterait les esprits au lieu de les persuader. Ce n'est pas assez d'écrire et de flatter le pays où l'on est, il faut songer aux hommes de tous les pays. Vous savez mieux que moi, monsieur, tout ce que j'ai l'honneur de vous représenter, et vos sentiments ont sans doute prévenu mes réflexions dans le fond de votre cœur.

J'ai eu, par un heureux hasard, des mémoires de ministres accrédités qui ont suppléé aux matériaux qui me manquaient ; et, sans ce secours, à quoi aurais-je été réduit ? J'ai ramassé dans toute l'Europe des manuscrits, j'ai été plus aidé que je n'osais l'espérer. Je ne cacherai point à votre excellence que parmi ces manuscrits, parmi ces lettres de ministres, il y en a de plus atroces que les anecdotes de Lamberti. Je crois réfuter Lamberti assez heureusement, à l'aide des manuscrits qui nous sont favorables, et j'abandonne ceux qui nous sont contraires. Lamberti mérite une très grande attention par la réputation qu'il a d'être exact, de ne rien hasarder, et de rapporter des pièces originales ; et

(1) Voyez l'*Histoire de Charles XII*, livre VIII. (G. A.)
(2) C'est à tort, croyons-nous, qu'on a toujours classé cette lettre à l'année 1762 ; elle est de 1761. (G. A.)
(3) Voyez l'*Essai sur les mœurs*, chap. LXXI. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(5) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(1) A d'Olivet, le 20 auguste. (G. A.)
(2) Muller. (G. A.)

comme il n'est pas, à beaucoup près, le seul qui ait rapporté les anecdotes affreuses répandues dans toute l'Europe, il me paraît qu'il faut une réfutation complète de ces bruits odieux. J'ai pensé aussi que je ne devais pas trop charger le czarovitz; que je passerais pour un historien lâchement partial, qui sacrifierait tout à la branche établie sur le trône dont ce malheureux prince fut privé. Il est clair que le terme de *parricide*, dont on s'est servi dans le jugement de ce prince, a dû révolter tous les lecteurs, parce que, dans aucun pays de l'Europe, on ne donne le nom de parricide qu'à celui qui a exécuté ou préparé effectivement le meurtre de son père. Nous ne donnons même le nom de révolté qu'à celui qui est en armes contre son souverain, et nous appelons la conduite du czarovitz désobéissance punissable, opiniâtreté scandaleuse, espérance chimérique dans quelques mécontents secrets qui pouvaient éclater un jour, volonté funeste de remettre les choses sur l'ancien pied quand il en serait le maître. On force, après quatre mois d'un procès criminel, ce malheureux prince à écrire « que s'il y avait eu des révoltés » puissants qui se fussent soulevés, et qu'ils l'eussent ap» pelé, il se serait mis à leur tête. »

Qui jamais a regardé une telle déclaration comme valable, comme une pièce réelle d'un procès? qui jamais a jugé une pensée, une hypothèse, une supposition d'un cas qui n'est point arrivé? où sont ces rebelles? qui a pris les armes? qui a proposé à ce prince de se mettre un jour à la tête des rebelles? à qui en a-t-il parlé? à qui a-t-il été confronté sur ce point important? Voilà, monsieur, ce que tout le monde dit, et ce que vous ne pouvez vous empêcher de vous dire à vous-même. Je m'en rapporte à votre probité et à vos lumières. Ce que j'ai l'honneur de vous écrire est entre vous et moi : c'est à vous seul que je demande comment je dois me conduire dans un pas si délicat. Encore une fois, ne nous faisons point illusion. Je vais comparaître devant l'Europe en donnant cette histoire. Soyez très convaincu, monsieur, qu'il n'y a pas un seul homme en Europe qui pense que le czarovitz soit mort naturellement. On lève les épaules quand on entend dire qu'un prince de vingt-trois ans est mort d'apoplexie à la lecture d'un arrêt qu'il devait espérer qu'on n'exécuterait pas. Aussi s'est-on bien donné de garde de m'envoyer aucun mémoire de Pétersbourg sur cette fatale aventure : on me renvoie au méprisable ouvrage d'un prétendu Nestesuranoy; encore cet écrivain, aussi mercenaire que sot et grossier, ne peut dissimuler que toute l'Europe a cru Alexis empoisonné. Voyez donc, monsieur; examinez avec votre prudence ordinaire et votre bonté pour moi, et avec le sentiment de ce qu'on doit à la vérité et aux bienséances, si j'ai marché avec quelque sûreté sur ces charbons ardents. Ce que j'ai eu l'honneur de vous envoyer n'est qu'une consultation, un mémoire de mes doutes, que je vous supplie de résoudre. C'est pour vous que je travaille, monsieur; c'est à vous à m'éclairer et à me conduire : un mot en marge me suffira, ou une simple lettre avec quelques instructions sur les endroits qui me font peine. Vous daignez sans doute compatir à mon extrême embarras; mais comptez sur tous mes efforts, sur l'envie extrême que j'ai de vous satisfaire, sur les sentiments de respect et de tendresse que vous m'avez inspirés. Reconnaissez à ma franchise mon extrême attachement pour votre excellence, et soyez bien sûr que c'est du fond de mon cœur que je serai toute ma vie, de votre excellence le très, etc.

3596. — A LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

Au château de Ferney, le 9 novembre (1).

Madame, tant que je serai encore au nombre des vivants, je serai dans celui des adorateurs de vos vertus et des cœurs reconnaissants, remplis de vos bontés. J'arrache rarement à mon état de malade quelques moments où je puisse écrire; car je suis presque toujours réduit à me faire lire et à dicter; mais que puis-je dicter que des lamentations de Jérémie sur ma pauvre patrie, qui était si florissante il y a quelques années, et qui est à présent un objet de pitié? J'ai dicté pourtant une tragédie bonne ou mauvaise, que je compte avoir l'honneur d'envoyer dans quelques semaines à votre altesse sérénissime. Que ne puis-je avoir du moins la consolation de l'amuser quelques moments, puisque celle d'être à ses pieds à Gotha m'est refusée!

Il me paraît, madame, que le roi d'Angleterre (2), en faisant un choix, n'a pas donné la pomme *à la plus belle;* car, quoique toutes les reines soient toujours, sans contredit, des prodiges de beauté, cependant je connais une princesse qui, autant que je m'en souviens, doit l'emporter sur les reines mariées et à marier. J'ai peur que le roi d'Angleterre n'ait pas été aussi bien servi dans ses amours qu'à la guerre.

Je suis entouré de Russes, qui disent qu'ils prendront Colberg, et d'Allemands, qui assurent que le siége est levé. Je suis comme celui qui disait : « Les uns croient le cardinal» vicaire mort; les autres le croient vivant; et moi, je ne » crois ni l'un ni l'autre! »

Il y a une ode d'un Suisse de Berne contre tous les rois qui sont en guerre; il les traite tous de brigands et de perturbateurs du repos public. Il y a dans cet ouvrage des morceaux terribles. Cela ne nous regarde pas, nous autres pauvres Français; car nous n'avons pas fait grand mal. Que votre altesse sérénissime daigne agréer le profond respect du Suisse V.

3597. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 novembre.

Le vieux ministre de Statira, ci-devant épouse d'Alexandre, ayant reçu très tard la déduction du comité, ne peut aujourd'hui que remercier leurs excellences, et leur faire les plus sincères protestations de la reconnaissance qu'il leur doit. Mais n'ayant pu consulter encore sa cour, il est très fâché de ne pas apporter un aussi prompt redressement qu'il le voudrait aux griefs de leurs excellences. Son auguste souveraine Statira a pris le mémoire *ad referendum;* mais comme elle est malade d'une suffocation qui la fera mourir au quatrième acte, son conseil aura l'honneur d'envoyer incessamment à votre cour les dernières volontés de cette auguste autocratrice.

J'aurai l'honneur de vous donner part que j'envoyai, il y a onze jours, la feuille importante concernant les intérêts de la demoiselle Dangeville, attachée à la cour de France, et pour laquelle nous aurons tous les égards à elle dus, que cette pièce importante était adressée à M. Damilaville, avec un gros paquet de *Grizel*, de *Car*, de *Ah! Ah!* et de chansons intitulées *Moïse-Aaron* (1).

Nous craignons que, malgré la bonne harmonie et correspondance des deux cours, on n'ait saisi notre paquet comme trop gros, et qu'on ne l'ait porté à sa majesté très chrétienne, qui sans doute en aura ri, et auquel nous souhaitons toutes sortes de prospérités.

Nous avons aussi dépêché à vos excellences copie desdits mémoriaux, intitulés *Grizel*, *Gouju*, *Car*, *Ah! Ah! Moïse-Aaron;* et nous sommes en peine de tous nos paquets, pour lesquels nous réclamons le droit des gens.

Et, pour n'avoir rien à nous reprocher, non seulement nous vous expédions, par le présent courrier, les lettres-patentes pour le cinquième acte de la demoiselle Dangeville, mais encore la seule copie qui nous reste des *Grizel*, *Gouju*, *Car*, *Ah! Ah!* et *Moïse-Aaron*. Nous adressons aussi copie de la scène de ladite demoiselle Dangeville au confident Damilaville, recommandant expressément que le tout soit intitulé le *Droit du Seigneur*.

Nous vous ramentevons ici qu'il y a six semaines en çà que nous prîmes la liberté de vous adresser un paquet énorme pour madame du Deffand, duquel paquet et de laquelle dame nous n'avons depuis entendu parler.

Nous laissons le tout à considérer à votre haute prudence, et nous vous renouvelons les assurances de notre sincère et respectueux attachement. Donné à Ephèse, dans la cellule de sœur Statira, le 10 de novembre au soir.

3598. — A M. DAMILAVILLE.

11 novembre.

Mes frères, je renvoie fidèlement les *Ah! Ah!* et les *Car* qu'on m'a confiés; car je suis homme de parole, car je vous aime.

Ah! ah! quand vous n'écrivez point, frère, c'est pure malice.

Ah! ah! vieux fou de Crébillon, vous ne voulez pas lâcher votre scène : c'est bien dommage, vous l'échappez belle. L'avocat Moreau n'a nulle part au *Mémoire historique;* M. le duc de Choiseul l'a fait en trente-six heures.

Y a-t-il une relation de l'auto-da-fé de Lisbonne (2)?

Il n'y a pas quatre pages de vérité et de bon sens dans le

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(2) George III venait d'épouser, le 8 septembre, Sophie-Charlotte de Mecklembourg-Strélitz. (G. A.)

(1) Voyez, tome VI, aux DIALOGUES, aux FACÉTIES et aux POÉSIES MÊLÉES. (G. A.)

(2) Il y en avait une : *Arrêt des inquisiteurs, etc., contre le P. Gabriel Malagrida, jésuite*, etc. (G. A.)

nouveau testament (1). L'auteur est un ex-capucin, ci-devant nommé Maubert, fugitif, escroc, espion, ivrogne, Normand, de présent à Paris, et qui mérite de faire le voyage de Marseille.

Vous aurez dans quelque temps l'ouvrage des six jours : ce n'est pas celui de l'abbé d'Asfeld (2), ah! ah!

3599. — MÉMOIRE A TOUS LES ANGES,

M. LE COMTE DE CHOISEUL ÉTANT ESSENTIELLEMENT COMPTÉ POUR UN D'ICEUX.

Ferney, 12 novembre.

Notre comité, qui vaut bien le vôtre, sauf respect, vu qu'il est composé de gens du *tripot* et de très bons acteurs, est obligé de vous déclarer qu'il ne peut être de votre avis sur la plupart de vos objections.

Nous frémissons d'indignation quand vous nous proposez de mettre notre pièce à la glace, par une confidence froide et inutile d'Olympie à sa suivante, et d'ajouter le tout par une scène inutile d'amour au commencement du premier acte. Cela serait très bien inventé pour ôter tout l'effet du coup de théâtre que produit le mariage de Cassandre et d'Olympie, et pour rendre ridicules les remords de Cassandre, et pour ôter toute la force à la scène vigoureuse où l'on justifie la mort d'Alexandre; car, messieurs et mesdames, la terreur des remords et les réflexions sur la mort d'Alexandre seraient très mal placées après des scènes amoureuses. Ce n'est pas là la marche du cœur. Vous me citez *Zaïre;* mais songez-vous que le piquant des premières scènes de *Zaïre* consiste dans l'amour d'un Turc et d'une chrétienne, sans quoi cela serait aussi froid que la déclaration de Xipharès (3)?

Nous pensons que vous vous méprenez infiniment, sauf respect, quand vous croyez qu'Olympie est le premier rôle; il ne l'est que quand Statira est morte. Quoi! vous croyez qu'Olympie est faite pour mademoiselle Clairon? Ah! tout comme Zaïre. C'est Statira qui est le grand rôle. Ah! comme nous pleurions à ces vers :

> J'ai perdu Darius, Alexandre, et ma fille;
> Dieu seul me reste. (*Olympie*, act. II, sc. II.)

C'est que madame Denis déclame du cœur, et que chez vous on déclame de la bouche.

Nous sommes respectueusement et sincèrement de l'avis du comité sur une certaine prière que faisait Cassandre, et non pas Cassander, à une certaine Antigone; il y a d'autres détails que nous avons corrigés sur-le-champ, selon les vues très justes du comité.

Nous vous envoyons une petite esquisse de nos corrections, qui, jointe à celles que vous avez déjà, est capable de boucher les trous des sifflets; mais, pour mieux faire, envoyez-nous la pièce, et nous vous la rendrons mise au net.

Délibéré dans la troupe de Ferney, le 12 novembre de l'an de grâce 1761.

3600. — A M. DAMILAVILLE.

Le 13 novembre.

Je fis partir, il y a onze jours, mes chers frères, la scène que les comédiens ordinaires du roi demandaient. Elle fut faite le même jour que je reçus votre avis; je le trouvai excellent, et la scène partit le lendemain, accompagnée des rogatons que je renvoyais à M. Carré, comme *Grizel*, *Car*, *Ah! Ah!* et *Gouju*.

Je renvoie fidèlement tout ce qu'on me confie. Peut-être trouva-t-on le paquet trop gros à la poste de Paris; peut-être M. Janel (4) en a fait rire le roi. Je souhaiterais bien que sa majesté vît toutes mes lettres, et les paquets que je reçois; il serait bien convaincu qu'il n'a point de plus zélés, et, j'ose le dire, de plus tendres serviteurs que ceux qui sont appelés philosophes par des séditieux fanatiques, ennemis du roi et de la patrie. J'exhorte tous mes amis à payer gaiement la moitié de leur bien, s'il le faut, pour servir le roi contre ses injustes ennemis.

Après cela, on peut saisir des *Grizel*, etc. On verra que les amateurs des lettres sont plus amateurs de la patrie que les convulsionnaires et les ennemis des arts. Je signe hardiment cette lettre; votre véritable ami. VOLTAIRE.

(1) *Testament politique du maréchal de Belle-Isle*, dont l'auteur est Chevrier, et non Maubert. (G. A.)
(2) Sur la création. (G. A.)
(3) *Mithridate*, act. I, sc. II. (G. A.)
(4) Administrateur des postes. (G. A.)

3601. — A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

A Ferney, 14 novembre.

Vous voyez que je suis plus diligent que je ne l'avais cru. Mon âge, mes infirmités, me font toujours craindre de ne pas achever l'histoire à laquelle je me suis dévoué; ainsi je me hâte, sur la fin de ma carrière, de remplir celle où vous me faites marcher, et l'envie de vous plaire presse ma course. Votre excellence a dû recevoir le paquet contenant la fin tragique du czarovitz, avec une lettre (1) dans laquelle je vous exposais mon embarras et mes scrupules avec la franchise que votre caractère vertueux autorise, et que vos bontés m'inspirent. Je vous répète que j'ai cru nécessaire de relever ce chapitre funeste par quelques autres qui missent dans un jour éclatant tout ce que le czar a fait d'utile pour sa nation, afin que les grands services du législateur fissent tout d'un coup oublier la sévérité du père, ou même la fissent approuver. Permettez, monsieur, que je vous dise encore que nous parlons à l'Europe entière, que nous ne devons ni vous ni moi arrêter notre vue sur les clochers de Pétersbourg, mais qu'il faut voir ceux des autres nations, et jusqu'aux minarets des Turcs. Ce qu'on dit dans une cour, ce qu'on y croit, ou ce qu'on fait semblant d'y croire, n'est pas une loi pour les autres pays; et nous ne pouvons amener les lecteurs à notre façon de penser qu'avec d'extrêmes ménagements. Je suis persuadé, monsieur, que c'est là votre sentiment, et que votre excellence sait combien j'ambitionne l'honneur de me conformer à vos idées. Vous pensez aussi, sans doute, qu'il ne faut jamais s'appesantir sur les petits détails qui ôtent aux grands événements tout ce qu'ils ont d'important et d'auguste. Ce qui serait convenable dans un traité de jurisprudence, de police et de marine, n'est point du tout convenable dans une grande histoire. Les mémoires, les dupliques et les répliques, sont des monuments à conserver dans des archives ou dans les recueils des Lamberti, des Dumont (2), ou même des Rousset (3); mais rien n'est plus insipide dans une histoire. On peut renvoyer le lecteur à ces documents; mais ni Polybe, ni Tite-Live, ni Tacite, n'ont défiguré leurs histoires par ces pièces; elles sont l'échafaud avec lequel on bâtit, mais l'échafaud ne doit plus paraître quand on a construit l'édifice. Enfin le grand art est d'arranger et de présenter les événements d'une manière intéressante; c'est un art très difficile, et qu'aucun Allemand n'a connu. Autre chose est un historien, autre chose est un compilateur.

Je finis, monsieur, par l'article le plus essentiel : c'est de forcer les lecteurs à voir Pierre-le-Grand, à le voir toujours fondateur et créateur au milieu des guerres les plus difficiles, se sacrifiant et sacrifiant tout pour le bien de son empire. Qu'un homme (4) trop intéressé à rabaisser votre gloire dise tant qu'il voudra que Pierre-le-Grand n'était qu'un barbare qui aimait à manier la hache, tantôt pour couper du bois et tantôt pour couper des têtes, et qu'il trancha lui-même celle de son fils innocent; qu'il voulait faire périr sa seconde femme, et qu'il fut prévenu par elle; que ce même homme dise et écrive les choses les plus offensantes contre votre nation; qu'enfin il me marque le mécontentement le plus vif, et qu'il me traite avec indignité, parce que j'écris l'histoire d'un règne admirable; je n'en suis ni surpris ni fâché, et j'espère qu'il sera obligé de convenir lui-même de la supériorité que votre nation obtient en tout genre depuis Pierre-le-Grand. Ce travail, que vous m'avez bien voulu confier, monsieur, me devient tous les jours plus cher par l'honneur de votre correspondance. M. de Soltikof m'a dit que votre excellence ne serait pas fâchée que je vous dédiasse quelque autre ouvrage, et que mon nom s'appuyât du vôtre. J'ai fait depuis peu une tragédie d'un genre assez singulier : si vous me le permettez, je vous la dédierai; et ma dédicace sera un discours sur l'art dramatique, dans lequel j'essaierai de présenter quelques idées neuves. Ce sera pour moi un plaisir bien flatteur de vous dire publiquement tout ce que je pense de vous, des beaux-arts, et du bien que vous leur faites. C'est encore un des prodiges de Pierre-le-Grand, qu'il se soit formé un Mécène dans ces marécages où il n'y avait pas une seule maison dans mon enfance, et où il s'est élevé une ville impériale qui fait l'admiration de l'Europe. C'est une chose dont je suis bien vivement frappé. Adieu, monsieur; voilà une lettre fort longue : pardonnez si je cherche à me dédommager, en vous écrivant, de la perte que je fais en ne pouvant être auprès de vous.

(1) Celle du 9 novembre. (G. A.)
(2) Le *Corps universel diplomatique du droit des gens*, 1726. (G. A.)
(3) *Supplément au Corps diplomatique*, 1739. (G. A.)
(4) Frédéric II. (G. A.)

Vous ne doutez pas des tendres et respectueux sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

3602. — A M. FABRY.

Ferney, 14 novembre.

Je suis très étonné, monsieur, de ne point recevoir de réponse de vous au sujet de mes passe-ports; ma santé me force de quitter le climat froid de Gex, et de me rapprocher de M. Tronchin; j'ai déjà eu l'honneur de vous mander que je ne peux vivre au Délices sans pain, et qu'il est juste que je mange le blé que j'ai semé; ayez au moins la bonté de me répondre pourquoi vous ne me répondez pas. J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et obéissant serviteur.

3603. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Ferney, 18 novembre.

Vous m'affligez, madame; je voudrais vous voir heureuse dans ce plus sot des mondes possibles, mais comment faire? C'est déjà beaucoup de n'être pas du nombre des imbéciles et des fanatiques qui peuplent la terre; c'est beaucoup d'avoir des amis: voilà deux consolations que vous devez sentir à tous les moments. Si, avez cela, vous digérez, votre état sera tolérable.

Je crois, toutes réflexions faites, qu'il ne faut jamais penser à la mort; cette pensée n'est bonne qu'à empoisonner la vie. La grande affaire est de ne point souffrir; car, pour la mort, on ne sent pas plus cet instant que celui du sommeil. Les gens (1) qui l'annoncent en cérémonie sont les ennemis du genre humain; il faut défendre qu'ils n'approchent jamais de nous. La mort n'est rien du tout; l'idée seule en est triste. N'y songeons donc jamais, et vivons au jour la journée. Levons-nous en disant: Que ferai-je aujourd'hui pour me procurer de la santé et de l'amusement? c'est à quoi tout se réduit à l'âge où nous sommes.

J'avoue qu'il y a des situations intolérables, et c'est alors que les Anglais ont raison; mais ces cas sont assez rares: on a presque toujours quelques consolations ou quelques espérances qui soutiennent. Enfin, madame, je vous exhorte à être toute la vie la plus heureuse que vous pourrez.

Votre lettre m'a fait tant d'impression que je vous écris sur-le-champ, moi qui n'écris guère. J'ai une douzaine de fardeaux à porter; je me suis imposé tous ces travaux pour n'avoir pas un instant désœuvré et triste; je crois que c'est un secret infaillible.

Je ferai mettre dans la liste de ceux qui retiennent un *Corneille commenté* les personnes dont vous me faites l'honneur de me parler. J'aime passionnément à commenter Corneille; car il a fait l'honneur de la France dans le seul art peut-être qui met la France au-dessus des autres nations. De plus, je suis si indigné de voir des hypocrites et des énergumènes qui se déclarent contre nos spectacles, que je veux les accabler d'un grand nom.

Je n'ai point encore la *Reine de Golconde;* mais j'ai vu de très jolis vers de M. l'abbé de Boufflers: il faut en faire un abbé de Chaulieu, avec cinquante mille livres de rentes en bénéfices; cela vaut cinquante mille fois mieux que de s'ennuyer en province avec une croix d'or.

Avez-vous lu la *Conversation de l'abbé Grizel et d'un intendant des Menus?* si vous ne la connaissez pas, je vous céderai l'exemplaire qu'on m'a envoyé.

Recevez les tendres respects du Suisse V.

3604. — A M. DE COURTEILLES.

A Ferney, 18 novembre.

Monsieur, si M. le président de Brosses (2) est roi de France, ou au moins de la Bourgogne Cisjurane, je suis prêt à lui prêter serment de fidélité. Il n'a voulu recevoir ni d'un huissier ni de personne l'arrêt du conseil à lui envoyé, par lequel il devait présenter au conseil du roi les raisons qu'il prétend avoir pour s'emparer de la justice de la Perrière, qui appartient à sa majesté.

Il me persécute d'ailleurs pour cette bagatelle (*a*), comme s'il s'agissait d'une province. Vous en jugerez, monsieur, par la lettre ci-jointe que j'ai été forcé de lui écrire, et dont j'ai envoyé copie à Dijon à tous ses confrères, qui lèvent les épaules.

Au reste, monsieur, je ferai tout ce que vous voudrez bien me prescrire, et je vous obéirai avec plaisir quand même je serais roi de la Bourgogne Cisjurane, ainsi que M. le président de Brosses. J'ose imaginer, monsieur, que le roi peut à toute force conserver la justice de la Perrière, malgré la déclaration de guerre de M. le président.

J'ai l'honneur d'être, avec beaucoup de respect, monsieur, votre très humble, etc.

3605. — A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

Ferney, par Genève, 18 novembre.

Monsieur, j'ai l'honneur de vous envoyer encore l'essai d'un chapitre sur la guerre de Perse. Votre excellence doit avoir entre les mains les essais concernant la catastrophe du czarovitz, les lois, le commerce, l'Eglise, la paix glorieuse avec la Suède. Il me semble qu'il n'en faudrait qu'un sur les affaires intérieures jusqu'à la mort de Pierre-le-Grand. Je suivrai exactement vos instructions, tant pour le second volume que pour le premier; et dès que j'aurai reçu vos réflexions et vos ordres sur les nouveaux chapitres, je les travaillerai avec d'autant plus de soin, que je serai plus sûr de ne point errer. Il est étrange combien de matériaux j'avais rassemblés pour ne m'en point servir. Quel amas de détails inutiles, quelle foule de mémoires de particuliers qui ne parlent que d'eux-mêmes au lieu de parler de Pierre-le-Grand; et enfin quelle foule d'erreurs et de calomnies m'est tombée entre les mains! J'espère avant qu'il soit peu compléter l'ouvrage, et qu'avant Pâques tout sera conforme à vos désirs. J'ai donné la préférence au plus grand des Pierre sur notre grand Pierre Corneille, et je vous la donne dans mon cœur sur tous les Mécènes de l'Europe.

J'ai l'honneur d'être avec le plus tendre respect, etc.

3606. — A M. BOURET.

A Ferney, près Genève, 20 novembre.

Vous êtes une belle âme, monsieur, tout le monde le sait, j'en ai des preuves, et je vous dois de la reconnaissance. Monsieur votre frère est une belle âme aussi; il veut le bien public et celui du roi, qui sont les mêmes.

S'il avait vu le petit pays de Gex que j'ai choisi pour finir mes jours doucement, il n'en croirait pas les faux mémoires qu'on lui a donnés.

1° Les ennemis de notre pauvre petite province en imposent à MM. les fermiers-généraux, en disant que ce pays est peuplé et riche, et que les fonds s'y vendent au denier soixante.

Je suis la cause malheureuse des louanges cruelles qu'on nous donne. Je suis le seul qui, depuis trente ans, ai acheté des terres dans cette province: je les ai achetées trois fois plus cher qu'elles ne valent: mais de ce que je suis une dupe, il ne s'ensuit pas que le terrain soit fertile.

Je certifie que, dans toute l'étendue de la province, la terre ne rend pas plus de trois pour un: ainsi elle ne vaut pas la culture. Le paysage est charmant, je l'avoue, mais le sol est détestable.

Sur mon honneur, nous sommes tous gueux; et j'ai l'honneur de le devenir comme les autres pour avoir acheté, bâti, et défriché très chèrement.

2° Nous manquons d'habitants et de secours. Le pays, qui possédait, il y a soixante ans, seize mille habitants et seize mille bêtes à cornes, n'en a plus guère que la moitié. Nous sommes tous obligés de faire cultiver nos terres par des Suisses et par des Savoyards, qui emportent tout l'argent du pays. Donnez-nous quelque facilité, le pays se repeuplera, et les fermes du roi y gagneront.

3° Je peux vous assurer, monsieur, vous et MM. vos confrères, que trois Génevois étaient déjà prêts à acheter des domaines dans le pays, sur la nouvelle que le conseil de sa majesté allait retirer les brigades des employés, et qu'il daignait faire pour nous un arrangement utile.

Nous avons compté sur cet arrangement fait par les membres du conseil les plus expérimentés et les plus instruits: jugez combien il serait cruel de nous priver d'un bien que leur équité nous avait promis!

4° Pour peu qu'on jette les yeux sur la carte de la province, on verra clairement que vos brigades, répandues dans le plat pays, ne servent à rien du tout qu'à vous coûter beaucoup de frais; placez-les dans les gorges des montagnes, quatre hommes y arrêteraient une armée de contrebandiers; mais dans le plat pays, les contrebandiers suisses, savoyards et autres ont mille routes.

Pour nos paysans, ils ne font d'autre contrebande que de mettre dans leurs chausses une livre de sel et une once de tabac pour leur usage, quand ils vont à Genève.

(1) Les prêtres. (G. A.)
(2) Beau-père de M. de Courteilles. (G. A.)
(*a*) C'est-à-dire à cause de cette bagatelle, en haine de mon bon droit en cette bagatelle.

A l'égard de la grande contrebande, toute la noblesse du pays la regarde comme un crime honteux, et nous vous offrons notre secours contre tous ceux qui voudraient forcer les passages.

5° On allègue que, depuis quelques mois, les bandes armées se sont multipliées. Oui, elles ont été une fois dans le plat pays (*a*). Ne divisez plus vos forces, et il ne passera pas un contrebandier.

6° On allègue que si on retirait les brigades du plat pays, si on s'abonnait avec nous, si on suivait le règlement proposé, nous nous vêtirions d'étoffes étrangères, au préjudice des manufactures du royaume.

Nous prions instamment MM. les fermiers-généraux d'observer que la capitale de notre opulente province n'a pas un marchand, pas un artisan tolérable, et que, quand on a besoin d'un habit, d'un chapeau, d'une livre de bougie et de chandelle, il faut aller à Genève.

Que le conseil nous accorde cet abonnement utile à jamais pour les fermes du roi et maintenant pour nous (abonnement proposé par plusieurs de vos confrères), nous deviendrons les rivaux de Genève, au lieu d'être ses tributaires.

7° On nous oppose que le port franc de Marseille n'a pas les priviléges que nous demandons. Mais, monsieur, peut-on comparer nos huit à neuf mille pauvres habitants à la ville de Marseille, qui n'a nul besoin d'un pareil abonnement? D'autres provinces, dit-on, seraient aussi en droit que nous de demander ces priviléges.

Considérez, je vous prie, que nulle province n'est située comme la nôtre. Elle est entièrement séparée de la France par une chaîne de montagnes inaccessibles, dans lesquelles il n'y a que trois passages à peine praticables. Nous n'avons de communication et de commerce qu'avec Genève. Traitez-nous comme notre situation le demande et comme la nature l'indique. Si vous mettez à grands frais des barrières (d'ailleurs inutiles) entre Genève et nous, vous nous gênez, vous nous découragez, vous nous faites déserter notre patrie, et vous n'y gagnez rien.

8° Enfin, monsieur, c'est sur un mémoire de plusieurs de vos confrères mêmes que M. de Trudaine arrangea notre abonnement du sel forcé, et qu'il écrivit à M. l'intendant de Bourgogne. Nous acceptâmes l'arrangement. Faut-il qu'aujourd'hui, sur les calomnies de quelques regrattiers de sel intéressés à nous nuire, on révoque, on désavoue le plan le plus sage, le plus utile pour tout le monde, dressé par M. de Trudaine lui-même!

9° Je vous supplie, monsieur, de faire remarquer à MM. les fermiers, vos confrères, les expressions de la lettre de M. de Trudaine à M. l'intendant de Bourgogne, du 16 août 1761 : « Je vous prie de faire goûter ces bonnes raisons à ceux qui » sont à la tête de l'administration du pays. Je ferai expé» dier, sans retardement, l'arrêt et les lettres patentes. »

Il est évident qu'on avait discuté le pour et le contre de cet abonnement, qu'on avait consulté messieurs des fermes, qu'on attendait de nous l'acceptation de leurs bonnes raisons : nous les avons acceptées; nous avons regardé la lettre de M. de Trudaine comme une loi; nous avons compté sur la convention faite avec vous.

Qu'est-il donc arrivé depuis, et qui a pu changer une résolution prise avec tant de maturité?

Quelque préposé au sel a craint de perdre un petit profit; il a voulu surprendre l'équité de M. votre frère; il a voulu immoler le pays à ce petit intérêt.

Toute la province vous conjure, monsieur, d'examiner nos remontrances avec M. votre frère, en présence de M. de Trudaine, et de finir ce qui était si bien commencé; elle vous aura autant d'obligations que vous en a la Provence (1).

En mon particulier, je sentirai votre bonté plus que personne.

J'ai l'honneur d'être, etc.

3607. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

23 novembre.

Vous êtes donc du comité, monsieur; vous êtes un des anges; vous avez vu l'œuvre des six jours. Je ne m'en suis pas repenti : je ne veux pas le noyer, comme on le dit d'un grand auteur (1); mais je veux le corriger, sans me mettre en colère comme lui.

Je vous dirai d'abord ce que j'ai déjà dit au comité (2), que votre idée de Clairon-Olympie vous a trompé. Ce rôle n'est point du tout dans son caractère. Olympie est une fille de quinze ans, simple, tendre, effrayée, qui prend à la fin un parti affreux, parce que son ingénuité a causé la mort de sa mère, et qui n'élève la voix qu'au dernier vers, quand elle se jette dans le bûcher. Ce n'est pourtant point Zaïre; et il serait très insipide de la faire parler d'amour avant le moment de son mariage, qui est un coup de théâtre très neuf, dont tous ces froids préliminaires feraient perdre le mérite.

Ce n'est point Chimène, car elle révolterait au lieu d'attendrir, si elle avouait d'abord sa passion pour l'empoisonneur de son père et pour l'assassin de sa mère. Chimène peut avec bienséance aimer encore celui qui vient de se battre honorablement contre son brutal de père; mais si Olympie, en voulant ridiculement imiter Chimène, disait qu'elle veut adorer et poursuivre un empoisonneur et un assassin, on lui jetterait des pierres.

Il est beau, il est neuf qu'Olympie n'ait de confidente que sa mère; elle doit attendrir, quand elle avoue enfin à cette mère qu'elle aime à la vérité celui qu'elle regarde comme son mari, mais qu'elle renonce à lui. On doit la plaindre; mais on plaint encore plus Statira, et c'est cette Statira qui est le grand rôle.

Vieillissez mademoiselle Clairon, rajeunissez mademoiselle Gaussin, et la pièce sera bien jouée. D'ailleurs, que de choses à changer, à fortifier, à embellir! Donnez-moi du temps, sept ou huit jours, par exemple.

Je suis absolument de l'avis des anges sur un morceau de Cassandre; je crois, comme eux, qu'il priait trop son rival après avoir tant prié les dieux. C'est trop prier, et quand on s'abaisse à implorer le même homme qu'on a voulu tuer le moment d'auparavant, il faut un excès d'égarement et de douleur qui excuse cette disparate, et qui en fasse même une beauté. Ce n'est pas assez de dire : ***Tu vois combien je suis égaré***, il faut ne le pas dire, et l'être. J'envoie une petite esquisse de ce que Cassandre pourrait dire en cette occasion. L'objet le plus essentiel est qu'un empoisonneur et un assassin puisse intéresser en sa faveur. Si on réussit dans cette entreprise délicate, tout est sauvé; les autres rôles vont d'eux-mêmes.

Mais, encore une fois, ne nous trompons point sur Olympie. Vouloir fortifier ce rôle, c'est le gâter. Le mérite de ce rôle consiste dans la réticence; elle ne doit dire son secret qu'au dernier vers. Si vous changez quelque chose à cet édifice, vous le détruirez : c'est dans cet esprit que j'ai fait la pièce, et je ne peux pas la refaire dans un autre.

Pardon, monsieur, de tant de paroles oiseuses. Madame Denis vous écrira moins et mieux.

3608. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Aux Délices, 23 novembre.

Monseigneur, c'est à vous à m'apprendre si, après avoir passé six jours à créer, je dois dire *pœnituit fecisse*. A qui m'adresserai-je, sinon à vous? Vous pouvez avoir perdu le goût de vous amuser à faire les vers du monde les plus agréables; mais sûrement vous n'avez pas perdu ce goût fin que je vous ai connu, qui vous en faisait si bien juger. Votre éminence aime toujours nos arts, qui font le charme de ma vie. Daignez donc me dire ce que vous pensez de l'esquisse que j'ai l'honneur de vous envoyer. Le brouillon n'est pas trop net; mais s'il y a quelques vers d'estropiés, vous les redresserez; s'il y en a d'omis, vous les ferez. Je crois que pendant que vous étiez dans le ministère, vous n'avez jamais reçu de projet de nos têtes chimériques plus extraordinaire que le plan de cette tragédie. Vous verrez que je ne vous ai pas trompé, quand je vous ai dit que vous y trouveriez une religieuse, un confesseur, un pénitent.

Que je suis fâché que vous n'ayez point de terres vers le pays de Gex! nous jouerions devant votre éminence. J'ai un théâtre charmant, et une jolie église; vous présideriez à tout cela; vous donneriez votre bénédiction à nos plaisirs honnêtes.

Serez-vous assez bon pour marquer sur de petits papiers attachés avec de petits pains : « Ceci est mal fait, cela est » mal dit; ce sentiment est exagéré, cet autre est trop fai» ble; cette situation n'est pas assez préparée, ou elle l'est » trop, etc.? »

(*a*) C'est-à-dire que quatre paysans étrangers voulant passer avec du tabac tuèrent un guide, il y a près de deux ans : preuve évidente que ces gardes dispersés dans le plat pays ne servent à rien. La dixième partie, placée dans les gorges des montagnes, formerait une barrière impénétrable.

(1) Qu'il avait approvisionnée de blé sans en tirer profit en 1744. (G. A.)

(1) *Pœnituit*, dit la *Genèse*. (G. A.)

(2) *Mémoire à tous les anges*, du 12 novembre. (G. A.)

Vir bonus et prudens versus reprehendet inertes,
Culpabit duros, etc. (Hor., *de Art. poet.*)

Puissiez-vous vous amuser autant à m'instruire que je me suis amusé à faire cet ouvrage, et avoir autant de bonté pour moi que j'ai envie de vous plaire et de mériter votre suffrage! *Ah!* que de gens font et jugent, et que peu font bien et jugent bien! Le cardinal de Richelieu n'avait point de goût; mais, mon Dieu, était-il un aussi grand homme qu'on le dit? J'ai peut-être dans le fond de mon cœur l'insolence de...; mais je n'ose pas...; je suis plein de respect et d'estime pour vous, et si...; mais..,

3609. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 novembre.

O anges! — 1° L'incluse est pour votre tribunal aussi bien que pour M. de Thibouville.

2° Que voulez-vous que je rapetasse encore au *Droit du Seigneur?* qu'importe qu'on marie Dorimène demain ou aujourd'hui?

3° Voulez-vous me renvoyer *Cassandre*, et vous l'aurez avec des cartons huit jours après?

4° Faites-vous montrer, je vous prie, la lettre que j'ai eu l'honneur d'écrire à M. de Courteilles, au sujet de M. le président de Brosses; quoique vous soyez conseiller d'honneur, vous trouverez le procédé de M. de Brosses comique.

5° Quand on jouera *Cassandre*, mon avis est que Clairon ou Dumesnil soit Statira, et que quelque jeune actrice bien montrée soit Olympie.

6° Quelle nouvelle de *Zulime?*

7° On dit que votre traité avec l'Espagne est signé (1).

8° J'oubliais ma pancarte pour Marie Corneille. Je crois que tout privilége de Corneille étant expiré, c'est un bien de famille qui doit revenir à Marie.

9° Je viens de faire une allée de quinze cents toises; mais j'aime encore mieux *Cassandre.*

3610. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ferney, 27 novembre.

O anges! croyez-moi, voilà comme il faut commencer à peu près le rôle d'Olympie; ensuite nous le fortifions dans quelques endroits. Mais commencer dans le goût de *Zaïre;* mais rendre froid dans *Olympie* ce qui, dans *Zaïre*, est piquant par sa première éducation dans le christianisme; mais disloquer le premier acte et donner le change au spectateur en discutant la mémoire d'Alexandre, après avoir parlé d'amour; mais enfin détruire tout l'effet d'un coup de théâtre entièrement nouveau, se priver de la surprise que cause le mariage d'Olympie : ah! mes anges! rejetez bien loin cette abominable idée, et laissez-moi faire. Oubliez la pièce; renvoyez-la-moi, je vous la *redépêcherai* sur-le-champ; et, si vous n'êtes pas contents, dites mal de moi (2).

Nous avons été plus sévères que vous sur quelques articles; mais nous sommes diamétralement opposés sur Olympie. Songez qu'elle est bien résolue à ne point épouser Cassandre, mais qu'elle ne peut s'empêcher de l'aimer, et qu'elle ne lui dit qu'elle l'aime qu'en s'élançant dans le bûcher. Si vous ne trouvez pas cela honnêtement beau, par ma foi, vous êtes difficiles.

Cette œuvre de six jours prouve que le sujet portait son homme, qu'il volait sur les ailes de l'enthousiasme. Si le sujet n'eût pas été théâtral, je n'aurais pas achevé la pièce en six ans. Tout dépend du sujet : voyez le *Cid* et *Pertharite*, *Cinna* et *Suréna*, etc.

Avez-vous lu le *Testament politique du maréchal de Belle-Isle?* c'est un ex-capucin de Rouen, nommé jadis Maubert, fripon, espion, escroc, menteur, et ivrogne, ayant tous les talents de moinerie, qui a composé cet impertinent ouvrage. Il est juste qu'un pareil maraud soit à Paris, et que j'en sois absent.

L'Académie ne veut pas paraître philosophe. Quelles pauvres observations que ces observations sur mes remarques concernant *Polyeucte!* Patience, je suis un déterminé; j'ai peu de temps à vivre : je dirai la vérité.

Interim, je vous adore.

P.-S. Le roi de France prend. . . 200 exemplaires.
L'empereur 100
L'impératrice 100
L'impératrice russe. 200
Le roi Stanislas. . . . . 1 (1).

3611. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 27 novembre.

Vous donnez, monseigneur, quatre-vingt-deux ans à Malagrida aussi noblement que je faisais Ceratti confesseur d'un pape (2). Malagrida n'avait que soixante et quatorze ans; il ne commit point tout à fait le péché d'Onan; mais Dieu lui donnait la grâce de l'érection, et c'est la première fois qu'on a fait brûler un homme pour avoir eu ce talent. On l'a accusé de parricide, et son procès porte qu'il a cru qu'Anne, mère de Marie, était née impollue, et qu'il prétendait que Marie avait reçu plus d'une visite de Gabriel. Tout cela fait pitié et fait horreur. L'inquisition a trouvé le secret d'inspirer de la compassion pour les jésuites. J'aimerais mieux être né Nègre que Portugais.

Eh, misérables! si Malagrida a trempé dans l'assassinat du roi, pourquoi n'avez-vous pas osé l'interroger, le confronter, le juger, le condamner? Si vous êtes assez lâches, assez imbéciles pour n'oser juger un parricide, pourquoi vous déshonorez-vous en le faisant condamner par l'inquisition pour des fariboles?

On m'a dit, monseigneur, que vous aviez favorisé les jésuites à Bordeaux. Tâchez d'ôter tout crédit aux jansénistes et aux jésuites, et Dieu vous bénira.

Mais surtout persistez dans la généreuse résolution de délivrer les comédiens, qui sont sous vos ordres, d'un joug et d'un opprobre qui rejaillit sur tous ceux qui les emploient. Otez-nous ce reste de barbarie, malgré maître Le Bain, et malgré son discours prononcé *du côté du greffe* (3).

Le polisson qui a fait le *Testament du maréchal de Belle-Isle* mériterait un bonnet d'âne. Quelles omissions avez-vous donc faites dans la convention de Closter-Seven (4)? on n'en fit qu'une, ce fut de ne la pas ratifier sur-le-champ.

Ce n'est pas que je sois fâché contre le faiseur de testament, qui prétend que j'aurais été mauvais ministre. A la façon dont les choses se sont passées quelquefois, on aurait pu croire que j'avais grande part aux affaires.

Qu'on pende le prédicant Rochette (5), ou qu'on lui donne une abbaye, cela est fort indifférent pour la prospérité du royaume des Francs; mais j'estime qu'il faut que le parlement le condamne à être pendu, et que le roi lui fasse grâce. Cette humanité le fera aimer de plus en plus; et si c'est vous, monseigneur, qui obtenez cette grâce du roi, vous serez l'idole de ces faquins de huguenots. Il est toujours bon d'avoir pour soi tout un parti.

Je joins au chiffon que j'ai l'honneur de vous écrire le chiffon de *Grizel.* Il faut qu'un premier gentilhomme de la chambre ait toujours un *Grizel* en poche, pour l'inciter doucement à protéger notre *tripot* dans ce monde-ci et dans l'autre.

Agréez toujours mon profond respect.

3612. — A M. D'ESPREMENIL.

Au château de Ferney, 29 novembre 1761 (6).

Je vous prie de pardonner, monsieur, à mon âge, à mes maladies et à mes occupations, si je n'ai pas répondu plus tôt à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Elle m'a fait naître beaucoup d'estime pour vous, et je n'ai jamais senti si vivement l'état où me réduisent mes maladies que lorsqu'elles m'empêchaient de répondre, comme je le voudrais, aux prévenances d'un homme de votre mérite. J'ai à peine un moment à moi; mais je tiendrais tous mes moments bien employés à vous prouver combien j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

3613. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 novembre.

Divins anges, lisez, jugez, mais sans préjugés. Pour l'amour de Dieu, n'imaginez pas qu'une Olympie doive clabauder d'abord contre son amour pour Cassandre. Elle ne doit pas

(1) Il était encore secret. (G. A.)
(2) Toutes les éditions reproduisent ici, presque mot à mot, le troisième alinéa du *Mémoire aux anges*, en date du 12 novembre. C'est un double emploi. G. A.)

(1) Voyez une note de la lettre à madame de Boufflers, du 24 décembre. (G. A.)
(2) Voyez, dans les *Commentaires sur Corneille*, l'épître dédicatoire de *Théodore*. (G. A.)
(3) Voyez, tome VI, la notice du Dialogue XI. (G. A.)
(4) En 1757. (G. A.)
(5) Voyez la lettre à Richelieu du 25 octobre. (G. A.)
(6) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

soupçonner seulement qu'elle l'aime encore, dans le moment qu'elle reconnaît sa mère. Ensuite elle doit faire soupçonner qu'elle pourrait bien l'aimer, et ce n'est qu'au dernier vers qu'elle doit avouer qu'elle l'adore : si nous sortons de ces limites, nous sommes perdus.

Vous m'avez mis des points sur des *i;* vous m'avez rabâché des *empoisonneurs*. Faut-il donc tant insister sur un mot corrigé en un moment? Quelle rage avez-vous, mes anges?

3614. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

2 décembre.

Divins anges, si vous êtes si difficiles, je le suis aussi. Voyez, s'il vous plaît, combien il est malaisé de faire un ouvrage parfait. Si ces notes sur *Héraclius* ne vous ennuient point, lisez-les, et vous verrez que j'ai passé sous silence plus de deux cents fautes. Madame du Châtelet avait de l'esprit, et l'esprit juste : je lui lus un jour cet *Héraclius;* elle y trouva quatre vers dignes de Corneille, et crut que le reste était de l'abbé Pellegrin, avant que cet abbé fût venu à Paris. Voulez-vous ensuite avoir la bonté de donner mes remarques à Duclos? Je suis bien aise de voir comment l'Académie pense ou feint de penser. Je sais bien que c'est avec une extrême circonspection que je dois dire la vérité ; mais enfin je serai obligé de la dire. Je serai poli; c'est, je crois, tout ce qu'on peut exiger.

Vous avez sans doute plus de droit sur moi, mes anges, que je n'en ai sur Corneille. Il ne peut plus profiter de mes critiques, et je peux tirer un grand avantage des vôtres.

Plus je rêve à Olympie, plus il m'est impossible de lui donner un autre caractère. Elle n'a pas quinze ans; il ne faut pas la faire parler comme sa mère. Elle me paraît, au cinquième acte, fort au-dessus de son âge.

Ces initiés, ces expiations, cette religieuse, ces combats, ce bûcher, en vérité, il y a là du neuf. Vous ne voulez pas jouer *Cassandre*, eh bien! nous allons le jouer, nous. — Nous baisons le bout de vos ailes.

3615. — A M. L'ABBÉ IRAILH.

A Ferney, le 4 décembre.

Vous serez étonné, monsieur, de recevoir, par la petite poste de Paris, les remerciements d'un homme qui demeure au pied des Alpes; mais j'ai éprouvé tant de contre-temps et d'embarras par la poste ordinaire, que je suis obligé de prendre ce parti.

Vous vous occupez paisiblement, monsieur, des querelles des gens de lettres (1), pendant que les querelles des rois font un peu plus de tort à nos campagnes que toutes les disputes littéraires n'en ont fait au Parnasse. Il faut être continuellement en guerre, dans quelque état qu'on se trouve.

Je combats aujourd'hui contre les fermiers-généraux, au nom de notre petite province; il ne tiendra qu'à vous d'ajouter mes mémoires sur le blé, le tabac et le sel, à toutes mes autres sottises.

Je me suis avisé de devenir citoyen, après avoir été longtemps rimailleur et mauvais plaisant. J'ennuie le conseil de sa majesté, au lieu d'ennuyer le public.

Il me semble que vous dites un petit mot du roi de Prusse dans l'*Histoire des Querelles*. J'avais remis mes intérêts à trois ou quatre cent mille hommes qui ne m'ont pas si bien servi que vous; les Russes mêmes m'ont manqué de parole au siége de Colberg (2). Je dois vous regarder comme un de mes alliés les plus fidèles.

Madame Denis et moi nous vous prions, monsieur, de faire mille compliments à toute notre famille : nous ne savons point encore les marches de madame de Fontaine et de M. d'Hornoy; nous nous flattons d'en être instruits quand elle sera à Paris, en bonne santé. J'ai l'honneur d'être, etc.

3616. — A M. DAMILAVILLE.

Le 6 décembre.

Je souhaite la bonne année 1762 aux frères : je m'y prends de bonne heure, car j'ai hâte.

Que font les frères?

Quelle nouvelle du Parnasse et du théâtre, et même des affaires profanes?

La raison gagne-t-elle un pou? Si les jésuites sont fessés, les jansénistes ne sont-ils pas trop fiers? Gens de bien, opposez-vous aux uns et aux autres; soyez hardis et fermes.

Frère Helvétius est-il revenu à Paris?

Frère Thieriot augmentera-t-il de paresse?

A quand l'*Encyclopédie* (1)? L'aurons-nous en 1762?

Que dit-on de la santé de Clairon et de la vive Dangeville?

Le *Journal de Trévoux* continue-t-il toujours?

Berthier (2) est-il ressuscité?

Crévier (3) est-il mort?

Qu'est-ce donc que ce livre *De la Nature* (4)? est-ce un abrégé de Lucrèce? est-ce du vieux? est-ce du nouveau? est-ce du bon? S'il y a *mica salis*, envoyez-le à votre frère du désert.

Est-il vrai que le gouvernement emprunte quarante millions? et à qui, bon Dieu? où trouvera-t-on ces quarante millions? Il y a des gens qui les ont gagnés; mais ceux-là ne les prêteront pas. *Interim, valete, fratres.*

Voici une lettre pour l'abbé Irailh, auteur des belles *Querelles*. Mais où demeure-t-il ce M. Blin de Sainmore qui a fait de très jolis vers pour moi, et qui a tant fait parler la belle Gabrielle?

3617. — A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, le 6 décembre (*partira quand pourra.*)

Disposez, ordonnez; je pars avec douleur de Ferney, où j'ai bâti un très joli théâtre pour aller sur le territoire damné de Genève, qui a déclaré la guerre aux théâtres. Ne trouvez-vous pas qu'il faudrait brûler cette ville? en attendant que Dieu fasse justice de ces hérétiques, ennemis de Corneille et du pape, je ferai transcrire l'œuvre des six jours tel qu'il est; je n'y veux rien changer. Je veux devoir les changements à vos conseils, et surtout à l'impression que cela fera sur le cœur de madame de Chauvelin; car, soit dit sans vous déplaire, tous les raisonnements des hommes ne valent pas un sentiment d'une femme. Je ne dis pas cela pour vous dénigrer; mais je prétends que si vous approuvez, et que si madame de Chauvelin est émue, la pièce est bonne, ou du moins touchante, ce qui est encore mieux. En un mot, vous l'aurez, et je vous remercie de me l'avoir demandée.

Je me mets aux pieds de votre belle actrice (5).

Quand verrai-je le jour où elle jouera la fille, et madame Denis la mère, et moi le bon homme? Je persiste fermement dans l'opinion où je suis que Dieu nous a créés et mis au monde pour nous amuser, que tout le reste est plat ou horrible.

Je supplie votre excellence de vouloir bien dire à M. Guastaldi combien je l'estime, j'ose même dire combien je l'aime. Recevez mes tendres respects.

3618. — A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

Le même jour (6 décembre).

Tout ce qui me fâche à présent dans ce monde, je l'avoue à vos aimables excellences, c'est qu'il y ait deux rôles de femmes dans la plupart des pièces; car où trouver le pendant de madame de Chauvelin? Je sais quel est son singulier talent; mais si elle daigne jouer Andromaque, que devient Hermione? et si elle fait Hermione, il faut jeter Andromaque par la fenêtre. Elle est comme l'*Ariosto : le sto, chi va ? se vo, chi sta?*

Vous me paraissez si honnête homme, monsieur, que je me confierais à vous, quoique vous autres ministres, en général, ne valiez pas grand'chose. Un certain *Tancrède* fut confié à M. le duc de Choiseul, et ce *Tancrède*, encore tout en maillot, courut Versailles, Paris, et l'armée. Vous voulez mon œuvre de six jours : je pourrai bien me repentir de mon œuvre, comme Dieu; mais je ne me repentirai pas de l'avoir soumis ou soumise à vos lumières et à vos bontés. Reste à savoir comment je vous le dépêcherai, et comment vous me le redépêcherez. N'y a-t-il pas un courrier de Rome qui passe toutes les semaines par Lyon et par Turin? Ne pourriez-vous pas faire écrire à M. Tabareau, directeur de la poste de Lyon, de vous faire tenir un paquet cacheté qui viendra de Genève, contenant environ seize cents vers qui ne valent pas le port?

---

(1) *Querelles littéraires, ou Mémoires pour servir à l'Histoire des révolutions de la république des lettres, depuis Homère jusqu'à nos jours*, quatre volumes, par l'abbé Irailh. (G. A.)

(2) Voltaire croyait le siége levé. Colberg fut prise le 16 décembre. (G. A.)

(1) On la continuait sourdement. (G. A.)

(2) Allusion à la *Relation de la maladie de Berthier*, qu'on trouve aux FACÉTIES. (G. A.)

(3) Continuateur de Rollin. (G. A.)

(4) Par Robinet. (G. A.)

(5) Madame de Chauvelin. (G. A.)

3619. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 12 décembre.

O anges ! voici une réponse à une lettre de M. de Thibouville, que je crois écrite sous vos influences.

Renvoyez-moi *Cassandre*, cartonné, et je vous le renverrai sur-le-champ recartonné.

Ah ! mes anges, cela vaudra mieux que ce benêt de Ramire (1), qui ne sera jamais qu'un beau-fils, un fadasse, un blanc-bec.

Je suis obligé de confesser à mes anges que je serai probablement forcé d'imprimer *Cassandre* dans trois mois au plus tard, pour des raisons essentielles, et que c'est une chose dont je ne serai pas le maître.

J'estime donc que, pour verser un peu d'eau des Barbades dans la carafe d'orgeat de Ramire, il conviendra de donner *Cassandre* tout chaud.

Je prends la liberté de demander des nouvelles du prince de Chalais, marquis d'Exideuil (2), comte de Talleyrand, ambassadeur en Russie en 1634, avec un marchand nommé Roussel. J'ai besoin et intérêt de tirer cette fable au clair. Vous avez un dépôt des affaires étrangères depuis 1601. M. le comte de Choiseul daignera-t-il m'aider ?

J'attends l'Espagne, je ne rêve qu'à l'Espagne. Je baise les ailes aux anges.

3620. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Aux Délices, le 15 décembre.

Vous avez raison, monseigneur, vous avez raison ; il faut absolument que Cassandre soit innocent de l'empoisonnement d'Alexandre, et qu'il soit bien évident qu'il n'a frappé Statira que pour défendre son père : il doit intéresser, et il n'intéresserait pas s'il était coupable de ces crimes qui inspirent l'horreur et le mépris. Je suis de votre avis dans tout ce que vous dites, excepté dans la critique du poignard qu'on jette au nez d'Antigone : ce drôle-là ne le ramassera pas, quelque sot qu'il soit. Ce n'est pas un homme à se tuer pour des filles ; et d'ailleurs tant de prêtres, tant de religieuses et d'initiés se mettront entre eux, que je le défierais de se tuer. Je remercie vivement, tendrement, votre éminence. Savez-vous bien que j'ai passé la nuit à faire usage de toutes vos remarques? Il me paraît que vous ne vous souciez guère des grands mystères et des initiations. Cela n'est pas bien. Statira religieuse, Cassandre qui se confesse, tout cela me paraît fait pour la multitude. Le spectacle est auguste, et fournit des idées neuves : tout cela nous amusera sur notre petit théâtre. Je voudrais jouer devant votre éminence, *recreatus præsentia*. Que vous êtes aimable de vous amuser des arts ! vous devez au moins les juger, après avoir fait de si jolies choses quand vous n'aviez rien à faire. Je vois par vos remarques que vous ne nous avez pas tout à fait abandonnés. Mon avis est que vous vous mettiez tout de bon à cultiver vos grands talents. Le cardinal Passionei disait qu'il n'y avait que lui qui eût de l'esprit dans le sacré-collége. Vous n'aviez pas encore le chapeau dans ce temps-là. Je tiens que votre éminence a plus d'esprit et de talent que lui, sans aucune comparaison. Je voudrais savoir si vous faites quelque chose, ou si vous continuez de lire. Je ne demande pas indiscrètement ce que vous faites, mais si vous faites. Le cardinal de Richelieu faisait de la théologie à Luçon. Dieu vous préservera de cette belle occupation. Je voudrais encore savoir si vous êtes heureux, car je veux qu'on le soit malgré les gens. Votre éminence dira : Voilà un bavard bien curieux ; mais ce n'est pas curiosité, cela m'importe ; je veux absolument qu'on soit heureux dans la retraite.

Vous m'avez permis de vous envoyer dans quelque temps des remarques sur Corneille ; vous en aurez, et je suis persuadé que ce sera un amusement pour vous de corriger, retrancher, ajouter. Vous rendriez un très grand service aux lettres. Eh ! mon Dieu ! qu'a-t-on de mieux à faire, et quelles sottises de toutes les espèces on fait à Paris ! Je ne reverrai jamais ce Paris ; on y perd son temps, l'esprit s'y dissipe, les idées s'y dispersent : on n'y est point à soi. Je ne suis heureux que depuis que je suis à moi-même : mais je le serais encore davantage, si je pouvais vous faire ma cour. Cependant je suis bien vieux. *Vale*. Monseigneur, au pied de la lettre,

Gratia, fama, valetudo. . . . . (Hor., lib. I, ep. IV.)

(1) Dans *Zulime*. (G. A.)

(2) Voyez, tome V, l'*Histoire de Russie*, partie première, ch. II. (G. A.)

On m'a envoyé les *Chevaux et les Anes* (1) : voulez-vous que je les envoie à votre éminence !

3621. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 décembre.

Ils diront, ces anges : Il n'y a pas de patience d'ange qui puisse y tenir ; nous avons là un dévot insupportable. Renvoyez-moi donc votre exemplaire, et prenez celui-là. Je ne sais plus qu'y faire, mes tutélaires ; je suis à bout, excédé, rebuté, sur l'ouvrage ; mais, croyez-moi, le succès est dans le fond du sujet. S'il est intéressant, il ne peut pas l'être médiocrement ; s'il n'y a point d'intérêt, rien ne peut l'embellir.

La tête me fend ; et si *Cassandre* ne vous plaît pas, vous me fendez le cœur.

L'imagination n'a pas encore dit son dernier mot sur cette pièce ; la bonne femme est capricieuse, et ne répond jamais de ce qui lui passera par la tête. Si quelque embellissement se présente à elle, elle ne le manquera pas. Mes anges aiment *Zulime* ; je ne saurais m'en fâcher contre eux ; mais assurément ils doivent aimer mieux *Cassandre*.

Mais que dirons-nous de notre philosophe de vingt-quatre ans (2) ? comment fera-t-il avec une personne dont il faudra finir l'éducation ? comment s'accommodera-t-il d'être mari, précepteur, et solitaire? On se charge quelquefois de fardeaux difficiles à porter ; c'est son affaire : il aura Cornélie-Chiffon quand il voudra.

Nous venons de répéter le *Droit du Seigneur* ; Cornélie-Chiffon jouera Colette comme si elle était élève de mademoiselle Dangeville.

Le petit mémoire touchant l'ambassadeur prétendu de France à la Porte russe (3) est précisément ce qu'il me fallait ; je n'en demande pas davantage, et j'en remercie mes anges bien tendrement. Ils sont exacts, ils sont attentifs. Ils veillent de loin sur leur créature. Je renvoie leur mémoire ou apostillé, ou combattu, ou victorieux, selon que mon humeur m'y a forcé.

Sur ce, je baise leurs ailes avec les plus saints transports.

3622. — A M. DE CIDEVILLE

Aux Délices, 20 décembre.

J'ai peur, mon ancien ami, de ne vous avoir pas remercié de la description du presbytère (4). Je crois que Corneille aurait mieux réussi s'il avait eu votre Launay à peindre ; il lui fallait de beaux sujets. *Cinna* inspirait mieux que *Pertharite*.

Ce Corneille m'a coûté tant de soins, il a fallu écrire tant de lettres, envoyer tant de paquets à l'Académie, que je ne sais plus où j'en suis ; la correspondance a pris tout mon temps. Il se pourrait très bien que je ne vous eusse point écrit : si j'ai fait cette faute, pardonnez-la-moi.

Nous allons poser bientôt les fondements du petit mausolée que nous élevons à la gloire de votre concitoyen, du père de notre théâtre, de ce théâtre que maître Le Dain et maître Fleury veulent absolument excommunier ; de ce théâtre qui peut-être est la seule chose qui distingue la France des autres nations ; de ce théâtre dont on adore les actrices qu'ensuite on jette à la voirie, etc.

Enfin mademoiselle Corneille a lu le *Cid* ; c'est déjà quelque chose. Vous savez que nous l'avons prise au berceau. Nous comptons qu'elle jouera ce printemps Chimène, sur notre théâtre de Ferney ; elle se tire déjà très bien du comique. Il y a de quoi en faire une Dangeville. Elle joue des endroits à faire mourir de rire, et malgré cela elle ne déparera pas le tragique. Sa voix est flexible, harmonieuse et tendre ; il est juste qu'il y ait une actrice dans la maison de Corneille.

Pour madame Denis, c'est bien dommage qu'elle n'exerce pas ce talent plus souvent ; elle est admirable dans quelques rôles ; mais il est plus aisé de bâtir un théâtre que de trouver des acteurs. J'aimerais mieux avoir un procès à solliciter que des acteurs à rassembler. C'est beaucoup d'avoir trouvé quelquefois au pied des Alpes de quoi composer une assez bonne troupe. J'ai pris le parti de me bien amuser sur la fin de ma vie, de faire à la fois les pièces, le théâtre, et les acteurs ; cela fait une vie pleine, pas un moment de perdu.

Dieu a eu pitié de moi, mon cher et ancien ami. Réjouissez-vous tant que vous pourrez ; tout ce qui n'est pas plaisir est pitoyable. Etes-vous à Paris ? êtes-vous à Launay ? en

(1) Voyez, tome VI, aux SATIRES. (G. A.)

(2) Colmont de Vaugrenant, fils du commissaire des guerres à Châlon-sur-Saône, se présentait pour épouser mademoiselle Corneille. (G. A.)

(3) Voyez la lettre à d'Argental du 12 décembre. (G. A.)

(4) Voyez la lettre à Cideville du 23 septembre. (G. A.)

quelque endroit que vous soyez, je vous aime de tout mon cœur.

3623. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 décembre.

C'est pour le coup que nous rirons aux anges. Qu'il arrive de plaisantes choses dans la vie! comme tout roule! comme tout s'arrange! Mes divins anges, si c'est un honnête homme(1), comme il l'est sans doute, puisqu'il s'est adressé à vous, il n'a qu'à venir, son affaire est faite; il se trouvera que son marché sera meilleur qu'il ne croit. Cornélie-Chiffon aura au moins quarante à cinquante mille livres de l'édition de *Pierre;* je lui en assure vingt mille; je lui ai déjà donné une petite rente; le tout fera un très honnête mariage de province, et le futur aura la meilleure enfant du monde, toujours gaie, toujours douce, et qui saura, si je ne me trompe, gouverner une maison avec noblesse et économie. Nous ne pourrions nous en séparer, madame Denis et moi, qu'avec une extrême douleur; mais je me flatte que le mari fera sa maison de la nôtre.

Malgré tout cela, il m'est impossible d'aimer *Héraclius*, je vous l'avoue. Je crois vous avoir cité madame du Châtelet, qui ne pouvait souffrir cette pièce, dans laquelle il n'y a pas un sentiment qui soit vrai, et pas douze vers qui soient bons, et pas un événement qui ne soit forcé. J'ai ce genre-là en horreur; les Français n'ont point de goût. Est-il possible qu'on appaudisse *Héraclius* quand on a lu, par exemple, le rôle de Phèdre? est-ce que les beaux vers ne devraient pas dégoûter des mauvais? et puis, s'il vous plaît, qu'est-ce qu'une tragédie qui ne fait pas pleurer? Mais je commente Corneille : oui, qu'il en remercie sa nièce.

Au reste, le futur doit être convaincu que jamais la future ne fera *Héraclius*, ni même ne l'entendra; elle en est extrêmement loin : c'est une bonne enfant. Le futur n'a qu'à venir. Notre embarras sera de bien loger notre nouveau ménage; car j'ai fait bâtir un petit château où une jeune fille est fort à son aise, et où M. et madame seront un peu à l'étroit. Il serait plaisant que ce capitaine de chevaux fût un philosophe de vingt-quatre ans, qui vînt vivre avec nous, et qui sût rester dans sa chambre! Enfin j'espère que Dieu bénira cette plaisanterie.

Divins anges, nous serons quatre qui baiserons le bout de vos ailes.

Et le roi d'Espagne? le roi d'Espagne (2)?

3624. — A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

Aux Délices, 23 décembre.

Monsieur, je dépêche à M. le comte de Kaunitz un gros paquet à votre adresse. Il contient un volume de l'*Histoire de Pierre-le-Grand*, imprimé avec les corrections au bas des pages, et les réponses à des critiques. Votre excellence jugera aisément des unes et des autres. J'en garde un double par-devers moi. Quand vous aurez examiné à votre loisir ces remarques, qui sont très lisibles, vous me donnerez vos derniers ordres, et ils seront exactement suivis. J'ai réformé, avec la plus scrupuleuse exactitude, les nouveaux chapitres qui doivent entrer dans le second volume, et je me suis conformé à vos remarques sur ces premiers chapitres, en attendant vos ordres sur ceux qui commencent par le procès du czarovitz, et qui finissent à la guerre de Perse. Il restera alors très peu de chose à faire pour achever tout l'ouvrage, et pour le rendre moins indigne de paraître sous vos auspices. Je suis persuadé que vous ne voulez pas que j'entre dans les petits détails qui conviennent peu à la dignité de l'histoire, et que votre intention a été toujours d'avoir un grand tableau qui présentât l'empereur Pierre dans un jour toujours lumineux. L'auteur d'une histoire particulière de la marine peut dire comment on a construit des chaloupes, et compter les cordages; l'auteur d'une histoire des finances peut dire ce que valait un altin (3) en 1600, et ce qu'il vaut aujourd'hui; mais celui qui présente un héros aux nations étrangères doit le présenter en grand, et le rendre intéressant pour tous les peuples; il doit éviter le ton de la gazette et le ton du panégyrique. Je suis convaincu que vous ne pouvez penser autrement. J'ai eu l'honneur, monsieur, de vous écrire plusieurs lettres; je me flatte que vous les avez reçues, et que vous avez accepté l'hommage que je vous offre d'une tragédie nouvelle(4) que nous représenterons en société, le printemps prochain, dans mon petit château de Ferney. J'aurai la consolation de dire au public tout ce que je pense de votre personne. Je vous souhaite d'heureuses et de nombreuses années; je serai, pendant celles où je vivrai, avec le plus tendre et le plus respectueux attachement, etc.

3625. — A M. TRONCHIN, DE LYON.

23 décembre (1).

M. le cardinal de Bernis et M. l'archevêque de Lyon ne dépensent pas par année autant que j'ai dépensé, depuis que j'ai choisi ce riche pays de Gex pour ma retraite. Il est vrai qu'on ne bâtit pas des châteaux, des églises et des théâtres pour rien. Je prévois que je resterai avec mes rentes et environ cent mille francs. Mais aussi, quand je serai réduit là, je ne toucherai certainement point au magot. Il faut ne pas mourir tout juste et laisser quelque chose aux siens. Il y aura du moins terres, meubles et le magot. Je laisserai beaucoup plus que je n'ai reçu, et de plus nous aurons vécu gaiement et splendidement. Je vais faire un arrangement de finance avec madame Denis, au moyen duquel tout sera en règle, et je saurai à quoi m'en tenir par année. Je prends la liberté d'entrer avec vous dans ce petit détail; j'y suis autorisé par l'intérêt que vous daignez prendre à notre petite colonie. Je vous embrasse de tout mon cœur.

3626. — A MADAME LA MARQUISE DE BOUFFLERS.

Aux Délices, par Genève, 24 décembre (2).

Vous m'avez permis, madame, d'avoir l'honneur de vous écrire quelquefois. Je profite de cette liberté pour vous dire que le roi ayant daigné souscrire pour la valeur de deux cents exemplaires de la nouvelle édition de Corneille, l'empereur pour cent, l'impératrice pour cent, l'impératrice de Russie pour deux cents, sa majesté le roi de Pologne a souscrit pour un (3). Nous allons imprimer les noms des souscripteurs. Je crains qu'il n'y ait une méprise dans cette unité du roi de Pologne. Il me semble que cette unité ferait un trop grand contraste avec les zéros qu'on trouve dans la souscription de tant d'autres souverains. Je crains de lui déplaire, et c'est le but de ma lettre. Mademoiselle Corneille ne demande point une libéralité trop forte et qui puisse être à charge; mais j'ai peur qu'il ne convienne pas à la dignité du roi de Pologne que son nom paraisse pour un seul exemplaire.

J'ai cru que je ne pouvais mieux m'adresser qu'à vous, madame, pour savoir ce qui convient, et qu'elle est l'intention de sa majesté. Pardonnez-moi cette importunité; elle me procure l'honneur de me rappeler à votre souvenir.

Il est vrai que mademoiselle Corneille n'est pas Lorraine; mais elle est la nièce du grand Corneille. Le roi de Pologne est devenu Français, il écrit en français; il s'appelle le Bienfaisant.

J'ai l'honneur d'être, avec bien du respect, madame, votre très humble et très obéissant serviteur.

3627. — A LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

Aux Délices, 24 décembre 1761 (4).

Madame, la grande maîtresse des cœurs dira peut-être à votre altesse sérénissime que les yeux ne se trouvent point bien du tout des vents du nord et de la neige. Elle demandera grâce pour moi, si je ne vous écris pas de ma main.

Votre altesse sérénissime passe donc continuellement en revue des Prussiens et des Français. Votre palais ressemble à la maison de Polémon, du roman de *Cassandre* (5), dans laquelle les héros des deux partis se trouvent tous sans savoir pourquoi. S'ils y venaient uniquement pour vous faire leur cour, et pour apprendre ce que c'est que la raison ornée des grâces, je n'aurais pas de reproches à leur faire.

J'ai mille grâces à rendre à votre altesse sérénissime du paquet de madame de Bassevitz. Je voudrais que cette dame s'amusât à faire des mémoires de tout ce qu'elle a vu et de tout ce qu'elle voit; car il me paraît qu'elle voit tout très bien, et qu'elle écrit de même. Il faut qu'elle aime bien son château pour y rester exposée aux visites des Prussiens, des

(1) Colmont de Vaugrenant. (G. A.)
(2) Il s'agit toujours du pacte de famille non publié. (G. A.)
(3) Monnaie de Russie; cent altins valent un rouble, qui vaut environ cinq francs. (*Beuchot.*)
(4) *Olympie.* (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) On lit à la marge de la lettre : « M. de Voltaire a été trompé; car le roi de Pologne a souscrit pour cinquante, qui lui ont été remis. » Cette note paraît être du chevalier de Boufflers, fils de la marquise. (*A. François.*)
(4) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(5) De la Calprenède. (G. A.)

Hanovriens et des Russes. Si les choses de ce monde allaient d'une manière un peu plus honnête, nous devrions être à vos pieds, madame de Bassevitz et moi. Ce n'est pas que je me plaigne de ma position, elle est assurément très agréable; mais elle est trop éloignée de la belle forêt de Thuringe.

Si vous aimez les sermons (1), madame, en voici un qu'on vient de m'envoyer de Smyrne, et qui pourra vous édifier. Si vous étiez reine de Portugal, je ne prendrais pas cette liberté; mais une duchesse de Saxe philosophe peut très bien lire le *Sermon* d'un rabbin, sans scandale.

Je me mets aux pieds de vos altesses sérénissimes avec le plus profond respect. Le Suisse V.

3628. — A MADAME LA COMTESSE DE BASSEVITZ.

Aux Délices, 25 décembre.

Madame, vous m'inspirez autant d'étonnement que de reconnaissance. Non seulement vous écrivez des lettres charmantes à la barbe des houssards noirs, mais vous écrivez des mémoires qui méritent d'être imprimés; et tout cela dans une langue qui n'est point la vôtre, avec l'exactitude d'un savant, et avec les grâces de nos dames de la cour de Louis XIV; car nous n'avons point aujourd'hui de dames que je vous compare.

Je n'ai reçu, madame, aucune des lettres dont vous me faites l'honneur de me parler. Quand il n'y aurait que ce malheur attaché à la guerre, je la détesterais; c'est être véritablement pillé que de perdre les lettres dont vous m'honorez.

Je n'ai point changé de demeure, je conserve toujours mes Délices auprès de Genève; elles me seront joujours chères, puisqu'un fils de notre adorable madame la duchesse de Gotha a daigné les habiter. Mais comme j'ai des terres en France dans le voisinage, et que par les circonstances les plus singulières et les plus heureuses ces terres sont libres, j'y ai fait bâtir un château assez joli. Si je n'étais que Génevois, je dépendrais trop de Genève; si je n'étais que Français, je dépendrais trop de la France. Je me suis fait une destinée à moi tout seul, et j'ai acquis cette précieuse liberté après laquelle j'ai soupiré toute ma vie, et sans laquelle je ne crois pas qu'un être pensant puisse être heureux.

Je suis pénétré de vos bontés, madame; j'ai le règlement ecclésiastique de ce Pierre-le-Grand qui savait si bien contenir les prêtres. J'ai son oraison funèbre, et toute oraison funèbre est suspecte. Les matériaux ne me manquent point; mais rien n'approche de vos mémoires. L'aventure de la glace cassée (2), et la réponse de Catherine, sont des anecdotes bien précieuses. On voit bien tout ce que cela signifie, mais il n'est pas encore temps de le dire; les vérités sont des fruits qui ne doivent être cueillis que bien mûrs. Je n'avais jamais entendu parler, madame, des mémoires du baron de Wissen, qui avait élevé cet infortuné czarovitz; ils doivent être fort curieux. Je vous avoue que je vous aurais la plus grande obligation de vouloir bien me les faire parvenir; j'implore la protection de madame la duchesse de Gotha pour obtenir cette grâce; vous ne refuserez rien à ce nom. Je souhaite que ce baron Wissen ait dit la vérité : il devait bien connaître son élève; mais la vérité qu'il peut dire est bien délicate. On m'ouvre en Russie à deux battants les portes de l'amirauté, des arsenaux, des forteresses, et des ports; mais on ne communique guère la clef du cabinet et de la chambre à coucher.

Quand j'ai un peu de santé, madame, il me prend une forte envie de faire un tour d'Allemagne, d'aller surtout à Gotha, puis à Hambourg, puis à Rostock, et de me présenter en chevalier errant à la porte de Dalwitz; mais, après ce beau rêve, quand je considère que j'ai bientôt soixante-dix ans, et que je deviens borgne, je reste à ma cheminée et entre deux poêles, tout plein de la respectueuse et tendre reconnaissance avec laquelle j'ai l'honneur d'être, madame, votre, etc.

3629. — A M. DUCLOS.

Aux Délices, 25 décembre.

Je présente à l'Académie ma respectueuse reconnaissance de la bonté qu'elle a eue d'examiner mon commentaire sur les tragédies du grand Corneille, et de me donner plusieurs avis dont je profite.

Nous allons commencer incessamment l'édition. Les frères Cramer vont donner leur annonce au public; les noms des souscripteurs seront imprimés dans cette annonce : on y verra l'empereur, l'impératrice-reine, et l'impératrice de Russie, qui ont souscrit pour autant d'exemplaires que le roi notre protecteur (1). Cette entreprise est regardée par toute l'Europe comme très honorable à notre nation et à l'Académie, et comme très utile aux belles-lettres.

Le nom de Corneille, et l'attente où sont tous les étrangers de savoir ce qu'ils doivent admirer ou reprendre dans lui, serviront encore à étendre la langue française dans l'Europe.

L'Académie a paru confirmer tous mes jugements sur ce qui concerne la langue, et me laisse une liberté entière sur tout ce qui concerne le goût : c'est une liberté dont je ne dois user qu'en me conformant à ses sentiments, autant que je pourrai les bien connaître. Il est difficile de s'expliquer entièrement de si loin, et en si peu de temps.

Dans les premières esquisses que j'eus l'honneur d'envoyer, je remarque dans la *Médée* de Corneille les enchantements qu'elle emploie sur le théâtre; et comme mon commentaire est historique aussi bien que critique, et que je compare les autres théâtres avec le nôtre, je dis que « dans » la tragédie de *Macbeth*, qu'on regarde comme un chef- » d'œuvre de Shakespeare, trois sorcières font leurs enchan- » tements sur le théâtre, etc. »

Ces trois sorcières arrivent au milieu des éclairs et du tonnerre, avec un grand chaudron dans lequel elle font bouillir des herbes. *Le chat a miaulé trois fois*, disent-elles, *il est temps, il est temps;* elles jettent un crapaud dans le chaudron, et apostrophent le crapaud en criant en refrain : « Double, » double, chaudron trouble! que le feu brûle, que l'eau » bouille, double, double! » Cela vaut bien les serpents qui sont venus d'Afrique en un moment, et ces herbes que Médée a cueillies, le pied nu, en faisant pâlir la lune, et ce plumage noir d'une harpie, etc.

C'est à l'Opéra (2), c'est à ce spectacle consacré aux fables que ces enchantements conviennent, et c'est là qu'ils ont été le mieux traités.

Voyez dans Quinault, supérieur en ce genre :

Esprits malheureux et jaloux,
Qui ne pouvez souffrir la vertu qu'avec peine;
Vous dont la fureur inhumaine
Dans les maux qu'elle fait trouve un plaisir si doux,
Démons, préparez-vous à seconder ma haine;
Démons, préparez-vous
A servir mon courroux. (*Amadis*, act. II, sc. III.)

Voyez, en un autre endroit, ce morceau encore plus fort que chante Médée :

Sortez, ombres, sortez de la nuit éternelle;
Voyez le jour pour le troubler :
Que l'affreux Désespoir, que la Rage cruelle,
Prennent soin de vous rassembler.
Avancez, malheureux coupables,
Soyez aujourd'hui déchaînés;
Goûtez l'unique bien des cœurs infortunés :
Ne soyez pas seuls misérables.
Ma rivale m'expose à des maux effroyables :
Qu'elle ait part aux tourments qui vous sont destinés.
Non, les enfers impitoyables
Ne pourront inventer des horreurs comparables
Aux tourments qu'elle m'a donnés.
Goûtons l'unique bien des cœurs infortunés :
Ne soyons pas seuls misérables (*Thesée*, act. III, sc. VII.)

Ce seul couplet est peut-être un chef-d'œuvre; il est fort et naturel, harmonieux et sublime. Observons que c'est là ce Quinault que Boileau affectait de mépriser, et apprenons à être justes.

J'ai l'attention de présenter ainsi aux yeux du lecteur des objets de comparaison, et je présume que rien n'est plus instructif. Par exemple, Maxime dit :

Vous n'aviez point tantôt ces agitations,
Vous paraissiez plus ferme en vos intentions,
Vous ne sentiez au cœur ni remords ni reproche.
CINNA.
On ne les sent aussi que quand le coup approche,
Et l'on ne reconnaît de semblables forfaits
Que quand la main s'apprête à venir aux effets.
L'âme, de son dessein jusqu'alors possédée, etc.
Act. III, sc. II.

Shakespeare, soixante ans auparavant, avait dit la même

(1) Voyez, tome IV, le *Sermon du rabbin Akib*. (G. A.)
(2) Voyez l'*Histoire de Russie*, partie II, chap. XVII. (G. A.)

(1) Protecteur de l'Académie française. (G. A.)
(2) Voyez, tome IV, les commentaires de Voltaire sur *Médée* et sur *Cinna*, où l'on retrouve les mêmes phrases et les mêmes citations qu'ici. (G. A.)

chose dans les mêmes circonstances; Brutus, sur le point d'assassiner César, parle ainsi :

« Entre le dessein et l'exécution d'une chose si terrible, » tout l'intervalle n'est qu'un rêve affreux. Le génie de Rome » et les instruments mortels de sa ruine semblent tenir con- » seil dans notre âme bouleversée. Cet état funeste de l'âme » tient de l'horreur de nos guerres civiles. »

Je mets sous les yeux ces objets de comparaison, et je laisse au lecteur à juger.

J'avais oublié d'insérer, dans mes remarques envoyées à l'Académie, une anecdote qui me paraît curieuse. Le dernier maréchal de la Feuillade, homme qui avait dans l'esprit les saillies les plus lumineuses, étant dans l'orchestre à une représentation de *Cinna*, ne put souffrir ces vers d'Auguste :

Mais tu ferais pitié, même à ceux que j'irrite,
Si je t'abandonnais à ton peu de mérite.
Ose me démentir, dis-moi ce que tu vaux,
Conte-moi tes vertus, tes glorieux travaux,
Les rares qualités par où tu m'as su plaire, etc. (Act. V. sc. I.)

« Ah! dit-il, voilà qui me gâte toute la beauté du *Soyons* » *amis, Cinna*. Comment peut-on dire *soyons amis* à un hom- » me qu'on accable d'un si profond mépris? On peut lui » pardonner pour se donner la réputation de clémence, mais » on ne peut l'appeler *ami;* il fallait que Cinna eût du mérite, » même aux yeux d'Auguste. »

Cette réflexion me parut aussi juste que fine, et j'en fais juge l'Académie.

Cette considération sur le personnage de Cinna me ramène ici à l'examen de son caractère. Je pense, avec l'Académie, que c'est à Auguste qu'on s'intéresse pendant les deux derniers actes; mais certainement, dans les premiers, Cinna et Emilie s'emparent de tout l'intérêt; et dans la belle scène de Cinna et d'Emilie, où Auguste est rendu exécrable, tous les spectateurs deviennent autant de conjurés au récit des proscriptions. Il est donc évident que l'intérêt change dans cette pièce, et c'est probablement par cette raison qu'elle occupe plus l'esprit qu'elle ne touche le cœur.

Nota bene. C'est presque le seul endroit où je me sois écarté du sentiment de l'Académie, et j'ai pour moi quelques académiciens que j'ai consultés.

Les remords tardifs de Cinna me font toujours beaucoup de peine; je sens toujours que ces remords me toucheraient bien davantage si, dans la conférence avec Auguste, Cinna n'avait pas donné des conseils perfides, s'il ne s'était pas affermi ensuite dans cette même perfidie. J'aime des remords après un crime conçu par enthousiasme; cela me paraît dans la nature, et dans la belle nature : mais je ne puis souffrir des remords après la plus lâche fourberie; ils ne me paraissent alors qu'une contradiction.

Je ne parle ici que pour la perfection de l'art, c'est le but de tous mes commentaires; la gloire de Corneille est en sûreté. Je regarde *Cinna* comme un chef-d'œuvre, quoiqu'il ne soit pas de ce tragique qui transporte l'âme et qui la déchire; il l'occupe, il l'élève. La pièce a des morceaux sublimes, elle est régulière, c'en est bien assez.

J'ai été un peu sévère sur *Héraclius*, mais j'envoie à l'Académie mes premières pensées, afin de les rectifier. M. Mayans y Siscar, éditeur de *Don Quichotte* et de la *Vie de Cervantes*, prétend que l'*Héraclius* espagnol est bien antérieur à l'*Héraclius* français; et cela est bien vraisemblable, puisque les Espagnols n'ont daigné rien prendre de nous, et que nous avons beaucoup puisé chez eux : Corneille leur a pris le *Menteur*, la *Suite du Menteur*, *Don Sanche*.

Je demande permission à l'Académie d'être quelquefois d'un avis différent de nos prédécesseurs qui donnèrent leur sentiment sur le *Cid*. Elle m'approuvera sans doute, quand je dis que *fuir* est d'une seule syllabe, quoiqu'on ait décidé autrefois qu'il était de deux. J'excuse ce vers :

Le premier dont ma race ait vu rougir son front.
Act. I, sc. VII.

Je trouve ce vers beau; la race y est personnifiée, et en ce cas son front peut rougir.

J'approuve ce vers :

Mon âme est satisfaite,
Et mes yeux à ma main reprochent ta défaite. (Act. I, sc. IV.)

L'Académie y trouve une contradiction; mais il me paraît que ces deux vers veulent dire : *Je suis satisfait, je suis vengé, mais je l'ai été trop aisément;* et je demande alors où est la contradiction. On a condamné *instruisez-le d'exemple;* je trouve cette hardiesse très heureuse. *Instruisez-le par exemple* serait languissant; c'est ce qu'on appelle *une expression trouvée*, comme dit Despréaux. J'ai osé imiter cette expression dans la *Henriade :*

Il m'instruisait d'exemple au grand art des héros. (Ch. II.)

et cela n'a révolté personne.

Je prends aussi la liberté d'avoir quelquefois un avis particulier sur l'économie de la pièce. Ceux qui rédigèrent le jugement de l'Académie disent qu'il y aurait eu, sans comparaison, moins d'inconvénient dans la disposition du *Cid* de feindre, contre la vérité, que le comte ne fût pas trouvé à la tin véritable père de Chimène; ou que, contre l'opinion de tout le monde, il ne fut pas mort de sa blessure.

Je suis très sûr que ces inventions, d'ailleurs communes et peu heureuses, auraient produit un mauvais roman sans intérêt. Je souscris à une autre proposition : c'est que le salut de l'État eût dépendu absolument du mariage de Chimène et de Rodrigue. Je trouve cette idée fort belle; mais j'ajoute qu'en ce cas il eût fallu changer la constitution du poëme.

En rendant ainsi compte à l'Académie de mon travail, j'ajouterai que je suis souvent de l'avis de l'auteur de *Télémaque*, qui, dans sa *Lettre à l'Académie sur l'Eloquence*, prétend que Corneille a donné souvent aux Romains une enflure et une emphase qui est précisément l'opposé du caractère de ce peuple-roi. Les Romains disaient des choses simples, et en faisaient de grandes. Je conviens que le théâtre veut une dignité et une grandeur au-dessus de la vérité de l'histoire; mais il me semble qu'on a passé quelquefois ces bornes.

Il ne s'agit pas ici de faire un commentaire qui soit un simple panégyrique; cet ouvrage doit être à la fois une histoire des progrès de l'esprit humain, une grammaire, et une poétique.

Je n'atteindrai pas à ce but, je suis trop éloigné de mes maîtres, que je voudrais consulter tous les jours; mais l'envie de mériter leurs suffrages en me rendant plus laborieux et plus circonspect, rendra peut-être mon entreprise de quelque utilité.

Nota bene que je ne puis me servir dans le *Cid* de l'édition de 1664, parce qu'il faut absolument que je mette sous les yeux celle que l'Académie jugea quand elle prononça entre Corneille et Scudéry.

J'ajoute que si l'Académie voulait bien encore avoir la bonté d'examiner le commentaire sur *Cinna*, que j'ai beaucoup réformé et augmenté, suivant ses avis, elle rendrait un grand service aux lettres. *Cinna* est de toutes les pièces de Corneille celle que les hommes en place liront le plus dans toute l'Europe, et par conséquent celle qui exige l'examen le plus approfondi.

Je supplie l'Académie d'agréer mes respects.

3030. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Aux Délices, 28 décembre.

Monseigneur, *les Chevaux et les Ânes* (1) étaient une petite plaisanterie; je n'en avais que deux exemplaires, on s'est jeté dessus; car nous avons des virtuoses. Si je les retrouve, votre éminence s'en amusera un moment; ce qui m'en plaisait surtout, c'est que le théâtin Boyer était au rang des ânes.

Voyez, je vous prie, si je suis un âne dans l'examen de *Rodogune*. Vous me trouverez bien sévère, mais je vous renvoie à la petite apologie que je fais de cette sévérité à la fin de l'examen. Ma vocation est de dire ce que je pense, *fari quæ sentiam;* et le théâtre n'est pas de ces sujets sur lesquels il faille ménager la faiblesse, les préjugés et l'autorité. Je vous demande en grâce de consacrer deux ou trois heures à voir en quoi j'ai raison et en quoi j'ai tort. Rendez ce service aux lettres, et accordez-moi cette grâce. Dictez *il vostro parere* à votre secrétaire. Vous lirez au coin du feu, et vous dicterez sans peine des jugements auxquels je me conformerai.

Bene si potria dir, frate, tu vai
L'altrui mostrando, e non vedi il tuo fallo;

et puis vous me parlerez de poutres et de pailles dans l'œil; à quoi je répondrai que je travaille jour et nuit à rapetasser mon *Cassandre*, et que je pourrai même vous sacrifier ce poignard qu'on jette au nez des gens, etc., etc., etc.

Quoi! sérieusement, vous voulez rendre la théologie rai-

(1) Voyez, tome VI, aux SATIRES. (G. A.)

sonnable ? mais il n'y a que le diable de La Fontaine à qui cet ouvrage convienne. C'est *La chose impossible* (1).

Laissez là saint Thomas s'accorder avec Scot (2). J'ai lu ce Thomas, je l'ai chez moi; j'ai deux cents volumes sur cette matière, et qui pis est, je les ai lus. C'est faire un cours de Petites-Maisons. Riez, et profitez de la folie et de l'imbécillité des hommes. Voilà, je crois, l'Europe en guerre pour dix ou douze ans. C'est vous, par parenthèse, qui avez attaché le grelot (3). Vous me fîtes alors un plaisir infini. Je ne croyais point que le sanglier que vous mettiez à la broche fût d'une si dure digestion. C'est, je crois, la faute de vos marmitons. Une chose me console, avant que je meure : c'est que je n'ai pas peu contribué, tout chétif atome que je suis, à rendre irréconciliables certain chasseur (4) et votre sanglier. J'en ris dans ma barbe; car, quand je ne souffre pas, je ris beaucoup, et je tiens qu'il faut rire tant qu'on peut. Riez donc, monseigneur, car, au bout du compte, vous aurez toujours de quoi rire. Je me sens pour vous le goût le plus tendre et le plus respectueux. Je me souviens toujours de vos grâces, de votre belle physionomie, de votre esprit; *vive felix*. Daignez m'aimer un peu, vous me ferez un plaisir extrême.

3631. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 décembre.

Est-il donc bien vrai, mes anges, que l'Espagne a enfin exaucé mes vœux ? Puis-je en faire mon compliment ?

Me permettrez-vous de vous envoyer ce petit mémoire à l'Académie (5), que je vous supplie de faire passer à M. le secrétaire ?

M. le comte de Choiseul a eu tant de bonté, que j'en abuse. Il s'agit de bien autre chose que de M. d'Exideuil (6). Il est question de savoir s'il est vrai que la cour de France ait amusé pendant deux ans la cour russe d'un mariage du roi avec mon impératrice Elisabeth, alors pauvre princesse, et qui vient d'envoyer huit mille livres pour l'édition de mademoiselle Corneille. Il est très certain que M. Campredon en parla très souvent à mon père. Si cette recherche vous amuse, je vous conjure de vous informer de la vérité.

Cassandre ne va pas mal, il se débarbouille. — Mille tendres respects.

Nota bene qu'il y a deux ans que je dis : L'Espagne tombera sur le Portugal.

3632. — A MADAME DE CHAMPBONIN.

De Ferney.

Gros chat, je vous ai toujours répondu; et si vous vous plaignez, ce doit être de mon mauvais style, et non de mon oubli. Il faut que je vous aie écrit dans le goût de La Beaumelle, ou de Fréron, ou de quelque auteur de cette espèce, pour que vous soyez mécontente de moi. J'aimerai toujours gros chat. On croirait, à votre lettre, que madame la marquise des Ayvelles (7) est rentrée dans sa terre au nom de ses enfants, et que le comte de Contenau en est chassé. Elle est donc de ces meunières qui ont vendu leur son plus cher que leur farine. Mon cher gros chat, je ne me console point de notre séparation et de notre éloignement; je vous amuserais, si vous étiez ma voisine; j'ai un des plus jolis théâtres qui soient en France; nous y jouons quelquefois des pièces nouvelles; il nous vient de temps en temps très bonne compagnie de Paris; et dans mon château bâti à l'italienne, dans ma terre libre, vivant plus libre que personne, je me moque à mon aise de frère Berthier, et des billets de confession, et de toutes les sottises de ce monde. Je ne me tiens pas tout à fait heureux, parce que je ne partage pas mon bonheur avec vous. Je ne peux que vous exhorter à tirer de la vie le meilleur parti que vous pourrez. Je voudrais pouvoir vous envoyer des livres : on ne sait comment faire; la poste ne veut pas s'en charger. Les formalités sont le poison de la société : il faut passer par cent mains avant d'arriver à sa destination, et puis on n'y arrive point. Il semble que, d'une province à une autre, on soit en pays ennemi : cela serre le cœur.

Voyez-vous quelquefois M. le marquis du Châtelet ? M. son fils (1) m'a écrit de Vienne. Il s'est donné de bonne heure une très grande considération : cela doit prolonger les jours de M. son père. Si vous le voyez, ne m'oubliez pas auprès de lui. Adieu, mon gros chat ! Mes compliments à vos compagnes, dont vous faites le bonheur, et qui contribuent au vôtre. Je vous embrasse bien tendrement.

3633. — A M. LE DOCTEUR BIANCHI.

Vous avez prononcé, monsieur, l'éloge dramatique, et je suis tenté de prononcer le vôtre. Je regardai cet art, dès mon enfance, comme le premier de tous ceux à qui ce mot de *beau* est attaché. On me dira : *Vous êtes orfévre, monsieur Josse;* mais je répondrai que c'est Sophocle qui m'a donné mes lettres de maîtrise, et que j'ai commencé par admirer avant de travailler.

Je vois avec plaisir que dans l'Italie, cette mère de tous les beaux-arts, plusieurs personnes de la première considération non seulement font des tragédies et des comédies, mais les représentent. M. le marquis Albergati Capacelli a fait des imitateurs. Ni vous, ni lui, ni moi, monsieur, ne prétendons qu'on fasse de l'Europe la patrie des Abdérites; mais quel plus noble amusement les hommes bien élevés peuvent-ils imaginer ? De bonne foi, vaut-il mieux mêler des cartes, ou ponter un pharaon ? c'est l'occupation de ceux qui n'ont point d'âme; ceux qui en ont doivent se donner des plaisirs dignes d'eux. Y a-t-il une meilleure éducation que de faire jouer Auguste à un jeune prince, et Emilie à une jeune princesse ? On apprend en même temps à bien prononcer sa langue, et à la bien parler; l'esprit acquiert des lumières et du goût, le corps acquiert des grâces : on a du plaisir et on en donne très honnêtement. Si j'ai fait bâtir un théâtre chez moi, c'est pour l'éducation de mademoiselle Corneille; c'est un devoir dont je m'acquitte envers la mémoire du grand homme dont elle porte le nom.

Ce qu'il y avait de mieux au collége des jésuites de Paris, où j'ai été élevé, c'était l'usage de faire représenter des pièces par les pensionnaires, en présence de leurs parents. Plût à Dieu qu'on n'eût eu que cette récréation à reprocher aux jésuites ! Les jansénistes ont tant fait qu'ils ont fermé leurs théâtres. On dit qu'ils fermeront bientôt leurs écoles (2). Ce n'est pas mon avis; je crois qu'il faut les soutenir et les contenir (3); leur faire payer leurs dettes quand ils sont banqueroutiers; les pendre même quand ils enseignent le parricide; se moquer d'eux quand ils sont d'aussi mauvais critiques que frère Berthier. Mais je ne crois pas qu'il faille livrer notre jeunesse aux jansénistes, attendu que cette secte n'aime que le *Traité de la Grâce*, de saint Prosper, et se soucie peu de Sophocle, d'Euripide, et de Térence, quoique, par une de ces contradictions si ordinaires aux hommes, Térence ait été traduit par les jansénistes de Port-Royal. Faites aimer l'art de ces grands hommes (je ne parle pas des jansénistes, je parle des Sophocle). Malheur aux barbares jaloux à qui Dieu a refusé un cœur et des oreilles ! malheur aux autres barbares qui disent : On ne doit enseigner la vertu qu'en monologue; le dialogue est pernicieux ! Eh ! mes amis, si l'on peut parler de morale tout seul, pourquoi pas deux et trois ? Pour moi, j'ai envie de faire afficher : On vous donnera mardi un *Sermon* en dialogue, composé par le R. P. Goldoni.

N'êtes-vous pas indigné, comme moi, de voir des gens qui se disent gravement : Passons notre vie à gagner de l'argent; cabalons, enivrons-nous quelquefois; mais gardons-nous d'aller entendre *Polyeucte*, etc.?

3634. — A M. DE CHENEVIÈRES.

Aux Délices, 4 janvier (4).

Vous m'avez écrit des vers charmants, mon cher confrère en Apollon. Je ne compte pas sur la gloire dont vous me bercez, mais bien sur les plaisirs, puisque j'ai tous ceux qui conviennent à mon âge. Je bénis la vieillesse et la retraite; elles m'ont rendu heureux.

Cette gloire, que vainement
Dans ses écrits on se propose,

(1) Conte de La Fontaine. (G. A.)
(2) Boileau, sat. VIII. (G. A.)
(3) « Nous parlerons quelque jour du grelot que vous dites que j'ai attaché, répondit Bernis le 30 janvier, et des marmitons qu'on a voulu employer malgré moi. J'ai connu un architecte à qui on a dit : Vous ferez le plan de cette maison, mais bien entendu que l'ouvrage commencé, les piqueurs, ni les maçons, ni les manœuvres, ne seront point sous votre direction, et s'écarteront de votre plan autant qu'il leur conviendra de le faire. » (G. A.)
(4) Choiseul et Frédéric II. (G. A.)
(5) La lettre du 25 décembre. (G. A.)
(6) Voyez la lettre du 12 décembre. (G. A.)
(7) Parente des du Châtelet. (G. A.)

(1) Le comte du Châtelet était ambassadeur à Vienne. (G. A.)
(2) Les jésuites durent les fermer le 1er avril 1762. (G. A.)
(3) Voyez, tome VI, aux FACÉTIES, *Balance égale*. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

On sait très bien que c'est du vent;
Mais les plaisirs sont quelque chose.

C'en est un très grand surtout d'être un peu aimé de vous. Pourquoi ne m'avez-vous rien dit de l'honneur que nous avons (1) d'être Castillans, Napolitains, Parmesans?

Il me semble que ce traité peut faire honneur à M. le duc de Choiseul. Vous savez combien je suis attaché à tout ce qui porte ce nom.

3635. — A MADAME DE FONTAINE.

4 janvier 1762.

Enfin donc, ma chère nièce, je reçois une lettre de vous; mais je vois que vous n'êtes pas dévote, et je tremble pour votre salut. J'avais cru qu'une religieuse, un confesseur, un pénitent, une tourière, pourraient toucher des âmes timorées. Les mystères sacrés sont en grande partie l'origine de notre sainte religion : les âmes dévotes se prêtent volontiers à ces beaux usages. Il n'y a ni religieuse, ni femme, ni fille à marier, qui ne se plaise à voir un amant se purifier pour être plus digne de sa maîtresse.

Vous me dites que la confession et la communion ne sont pas suivies ici d'événements terribles; mais n'est-ce rien qu'une fille qui se brûle, et qu'un amant qui se poignarde (2)?

Où avez-vous pêché que Cassandre *est un coupable, entraîné au crime par les motifs les plus bas?* 1° Il n'a point cru empoisonner Alexandre; 2° on n'a jamais appelé la plus grande ambition un motif bas; 3° il n'a pas même cette ambition; il n'a donné autrefois à Statira un coup d'épée qu'en défendant son père; 4° il n'a de violents remords que parce qu'il aime la fille de Statira éperdûment, et il se regarde comme plus criminel qu'il ne l'est en effet : c'est l'excès de son amour qui grossit le crime à ses yeux.

Pourquoi ne voulez-vous pas que Statira expire de douleur? Lusignan ne meurt que de vieillesse : c'était cela qui pouvait être tourné en ridicule par les méchantes gens. Corneille fait bien mourir la maîtresse de Suréna sur le théâtre:

Non, je ne pleure point, madame, mais je meurs.

Vous êtes tout étonnée que, dans l'église, deux princes respectent leur curé : mais les mystères sacrés ne pouvaient être souillés, et c'est une chose assez connue.

Au reste, nous ne comptons point jouer sitôt *Cassandre;* M. d'Argental n'en a qu'une copie très informe. Si vous aviez lu la véritable, vous auriez vu que Statira, par exemple, ne meurt pas subitement. Ces vers vous auraient peut-être désarmée :

Cassandre à cette reine est fatal en tout temps.
Elle tourne sur lui ses regards expirants;
Et croyant voir encore un ennemi funeste
Qui venait de sa vie arracher ce qui reste,
Faible, et ne pouvant plus soutenir sa terreur,
Dans les bras de sa fille expire avec horreur;
Soit que de tant de maux la pénible carrière
Précipitât l'instant de son heure dernière,
Ou soit que, des poisons empruntant le secours,
Elle-même ait tranché la trame de ses jours (3).

Si vous aviez vu, encore une fois, mon manuscrit, vous auriez vu tout le contraire de ce que vous me reprochez. J'ai cru d'ailleurs m'apercevoir que les remords et la religion faisaient toujours un très-grand effet sur le public; j'ai cru que la singularité du spectacle produirait encore quelque sensation. Je me suis pressé d'envoyer à M. et à madame d'Argental la première esquisse. Je n'ai pas imaginé assurément qu'une pièce faite en six jours n'exigeât pas un très long temps pour la corriger. J'y ai travaillé depuis avec beaucoup de soin; elle a fait pleurer et frémir tous ceux à qui je l'ai lue, et il s'en faut bien encore que je sois content.

Vous voyez, par tout ce long détail, que je fais cas de votre estime, et que vos critiques font autant d'impression sur moi que les louanges de votre sœur. Elle est aussi enthousiasmée de *Cassandre* que vous en êtes mécontente; mais c'est qu'elle a vu une autre pièce que vous, et qu'une différence de soixante à quatre-vingts vers, répandus à propos, change prodigieusement l'espèce.

Je ne sais ce qu'est devenu un gros paquet d'amusements de campagne que j'avais envoyé à Hornoy, et que j'avais adressé à un intendant des postes. Il y avait un petit livre relié, avec une lettre pour vous, et quelques manuscrits : tout cela était très indifférent; mais apparemment le livre relié fit retenir le paquet. J'ai appris depuis qu'il ne fallait envoyer par la poste aucun livre relié : on apprend toujours quelque chose en ce monde.

Vous ne m'avez pas dit un mot de l'alliance avec l'Espagne. Je vois que vous et moi nous sommes Napolitains, Siciliens, Catalans; mais je ne vois pas que l'on donne encore sur les oreilles aux Anglais, et c'est là le grand point.

Revenons au *tripot.* Vous allez donc bientôt voir *Zulime* (1)? Je vous avoue que je fais plus de cas d'une scène de *Cassandre* que de tout *Zulime.* Elle peut réussir, parce qu'on y parle continuellement d'une chose qui plaît assez généralement; mais il n'y a ni invention, ni caractères, ni situations extraordinaires : on y aime à la rage; Clairon joue, et puis c'est tout.

Bonsoir, ma chère nièce; je vous regrette, vous aime, et vous aimerai tant que je vivrai.

On dit que nous aurons Florian au printemps : il verra mon église et mon théâtre. Je voudrais vous voir à la messe et à la comédie.

3636. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 janvier.

Mes divins anges, songez donc que je ne peux pas faire copier toutes les semaines un *Cassandre.* Ne serait-il pas amusant que je vous renvoyasse l'ouvrage cartonné, que vous me le renvoyassiez apostillé, et que toutes les semaines vous vissiez les changements en bien ou en mal? Rien ne serait plus aisé. Si vous pensez avoir la pièce telle qu'elle est, vous êtes loin de votre compte. Dépêchez-moi un exemplaire, et sitôt qu'il sera arrivé, vite des cartons, et mes raisons en marge; et le lendemain le paquet repart, et la poste est toujours chargée de rimes. Cela est juste, puisque j'ai fait *Cassandre* en poste.

Madame de Fontaine n'aime pas *Cassandre;* madame Denis l'aime beaucoup; mademoiselle Corneille n'y comprend pas grand'chose : ce qui est sûr, c'est que cet ouvrage nous amusera.1

Madame Denis m'a fait entendre qu'elle avait écrit à mes anges des choses que je désavoue formellement. Je ne suis pas si pressé d'imprimer. Il est vrai que je ne pourrai guère me dispenser de donner *Cassandre* dans quelques mois, parce qu'il y a une personne au bout du monde (2) qui a la rage d'avoir une dédicace, et qu'il est bon d'avoir des amis partout; mais je ne me presserai point.

Crébillon me fait lever les épaules; c'est un vieux fou à qui il faut pardonner.

L'alliance, le pacte de famille, le plaisir de me voir tout d'un coup Catalan, Napolitain, Sicilien, Parmesan, m'a d'abord transporté; mais si l'Espagne n'attaque pas les Anglais avec cinquante vaisseaux de ligne, je regarde le traité comme des compliments du jour de l'an. Je veux qu'on batte les Anglais et Luc, et qu'on ne siffle ni *Zulime* ni *Cassandre*

Mes anges, je baise le bout des ailes.

3637. — A M. TRONCHIN, DE LYON.

Délices, 6 janvier (3).

Je suis très aise de la prise de Colberg et des six bataillons, attendu que l'impératrice de Russie a envoyé huit mille livres pour l'édition de Corneille et que le roi de Prusse n'a pas envoyé un sou.

Voulez-vous, monsieur, me faire un petit plaisir? Ce serait d'envoyer de ma part à un nommé M. Garnier, ci-devant acteur de la comédie de Lyon et qui demeure à Lyon, je ne sais où, quatre louis d'or neufs.

3638. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 janvier.

Eh, mon Dieu! il y a cinq ou six jours que Cassandre clôt votre quatrième acte, et que ce quatre est tout changé. Il faut que l'idée soit bien naturelle, puisqu'elle est venue à l'auteur et à l'acteur. Mes divins anges, envoyez-moi donc mon brouillon, que je vous le rebrouillonne. Je vous jure que vous n'aurez plus d'autels souterrains; mais vous aurez des autels que je vous dresserai.

Il y a toujours des gens qui, comme dit Cicéron, cherchent midi à quatorze heures à une pièce nouvelle; il est aisé de

(1) Grâce au pacte de famille. (G. A.)
(2) Voyez *Olympie.* (G. A.)
(3) Tout cela n'est plus dans *Olympie.* (G. A.)

(1) On l'avait reprise le 29 décembre 1761. (G. A.)
(2) Le comte de Schowalow. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

dire qu'un sabre est trop grand; il n'y a qu'à le raccourcir. Madame Denis (1) avait une bonne pique : on ne trouva point du tout mauvais que la forcenée, dans sa rage d'amour, allât se battre contre le premier venu. Elle rencontre son père, et jette ses armes; cela faisait chez nous un beau coup de théâtre. Nous avons beaucoup d'esprit et de jugement, et votre Paris n'a pas le sens d'une oie. Quand vous faites des opérations de finances, nous vous redressons; je parle de Genève, car pour moi je suis modeste. Faites comme vous l'entendez; mais à votre place je laisserais crier les critiques.

Duchesne, Gui-Duchesne, m'écrit qu'il veut imprimer *Zulime*. Pourquoi l'imprimer? quelle nécessité? Mon avis est qu'elle reste dans le dépôt du *tripot;* qu'en pensent mes anges?

Je soutiens toujours que deux scènes de *Statira* valent mieux que tout *Zulime* et que toute l'eau rose possible. Mais vous croyez connaître *Cassandre* (car c'est Cassandre) : non, vous ne le connaissez pas. Quatrième acte nouveau et presque tout entier nouveau, et beaucoup de mailles reprises. Je vous dis que ma nièce Fontaine est folle; elle ne sait ce qu'elle dit. Mon Dieu, que j'aime *Cassandre* et le *Droit du Seigneur!*

Clairon Statira! c'était ma première pensée. Mes premières idées sont excellentes.

M. le comte de Choiseul, quand vous n'aurez rien à faire, daignez donc vous informer si le roi mon maître a été proposé jadis à Elisabeth l'autocratrice.

Le roi de Prusse a une descente : les flatteurs disent que c'est la descente de Mars; mais elle n'est que de boyaux, et il ne peut plus monter à cheval. Il est comme nous; il n'a plus de Colbert (2), à ce que disent les mauvais plaisants.

Mais, monsieur le comte de Choiseul, dites donc à l'Espagne qu'elle envoie cinquante vaisseaux à notre secours. Que voulez-vous que nous fassions avec des compliments?

Gardez-vous d'avoir jamais affaire aux Russes.

Je n'ai point entendu parler de Lekain; mais son affaire est faite (3).

Je baise bien tendrement le bout de vos ailes.

3639. — A M. DAMILAVILLE.

9 janvier.

Vraiment, mes chers frères, j'apprends de belles nouvelles! Frère Thieriot reste indolemment au coin de son feu, et on va jouer le *Droit du Seigneur* tout mutilé, tout altéré, et ce qui était plaisant ne le sera plus; et la pièce sera froide, et elle sera sifflée; et frère Thieriot en sera pour sa mine de fèves. Un autre inconvénient qui n'est pas moins à craindre, c'est qu'on ne prenne votre frère pour le sieur Picardet, de l'Académie de Dijon; alors il n'y aurait plus d'espérance, et tout serait perdu sans ressource. Je demande deux choses très importantes : la première, c'est qu'on m'envoie la pièce telle qu'on la jouera; la seconde, qu'on jure à tort et à travers que je n'ai nulle part à cet ouvrage : mon nom est trop dangereux, il réveille les cabales. Il n'y en a point encore de formée contre M. Picardet, et M. Picardet doit répondre de tout.

Mes chers frères, *interim estote fortes in Lucretio et in philosophia.*

J'espère que je contribuerai, avec les Etats de Bourgogne (dont nous avons l'honneur d'être), à donner un vaisseau au roi; mais si les Anglais me le prennent, je ferai contre eux une violente satire.

Frère V... est tout ébahi de recevoir, dans l'instant, une pancarte du roi, adressée aux gardes de son trésor royal, avec un bon, rétablissant une pension que frère V... croyait anéantie depuis douze ans. Que dira à cela Catherin Fréron? que dira Le Franc de Pompignan? V... embrasse les frères.

Qu'est-ce donc que *Zarukma* (4)? quel diable de nom! J'aimerais mieux Childebrand.

Je vous prie de me dire où demeure ce pédant de Crévier. Est-il recteur, professeur? Je lui dois mille tendres remerciements.

3640. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 janvier.

Il faut que je fasse part à mes anges gardiens de ce qui m'arrive sur terre. Pourquoi M. Ménard, premier commis, m'écrit-il? pourquoi m'envoie-t-il une pancarte du roi? *Garde de mon trésor royal, payez comptant à V... Bon. Louis.* Il est vrai qu'il y a douze ans que j'avais une pension; mais je l'avais oubliée, et je n'avais pas l'impudence de la demander; je la croyais anéantie. Que veut dire cette plaisanterie? ne serait-ce pas un tour de nosseigneurs de Choiseul? Je ne sais à qui m'en prendre; mes anges, ne seriez-vous point dans la bouteille?

Cependant renvoyez-moi donc *Cassandre.*

1° Il ne faut pas qu'il ait été complice de l'empoisonnement d'Alexandre.

2° S'il a donné un coup d'épée à la veuve, c'est dans la chaleur du combat; et il en est encore plus contrit que ci-devant.

3° Il aime, et est encore plus aimé qu'il n'était, et il en parle davantage dès le premier acte.

4° Antigone a encore plus de raison qu'il n'en avait de soupçonner Olympie d'être la fille de sa mère.

5° Antigone traitait trop Cassandre en petit garçon, et cela rendait Cassandre bien moins intéressant.

6° Les lois touchant le mariage semblaient trop faites pour le besoin présent, et il faut les préparer de plus loin.

7° L'acte quatrième, finissant par Cassandre et non par Antigone, est bien plus touchant.

8° L'aspect de Cassandre augmentant les maux de nerfs de Statira rend sa mort bien plus vraisemblable.

9° Bien des gens croient que Statira, voyant que sa fille aime Cassandre, s'est aidée d'un peu de sublimé.

10° Des détails plus forts et plus tendres sont quelque chose.

Enfin on ne peut faire qu'en faisant.

Mais renvoyez-moi donc ma guenille, si vous voulez que je baise le bout de vos ailes.

3641. — A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

Aux Délices, près de Genève, 14 janvier.

Monsieur, il me semble que je vous avais fait mon compliment sur la conquête de Colberg un peu avant que cette place fût prise par vos armes victorieuses (1). Si on me reproche quelques méprises sur les événements passés, vous voyez que je ne prédis pas mal l'avenir, et que mon vrai métier est d'être prophète. Je vous prophétise donc de plus grandes choses qui mettront le comble à la gloire de votre nation, et qui seront une belle réponse à celui qui prétendait que le mot *honneur* ne se trouvait pas dans votre langue. Il me semble que vous avez l'honneur de la victoire, de la conduite, de la magnanimité, de la probité; et je doute que celui qui vous a outragé ait un dictionnaire pareil à son usage. J'ignore quel est cet écrivain; mais c'est à lui à corriger son livre. Pour le premier tome de *Pierre-le-Grand*, soyez sûr, monsieur, qu'il sera conforme à toutes vos vues, après mes petites représentations. Je n'ai de place que pour vous assurer du tendre respect que je conserverai toute ma vie pour votre excellence, etc.

3642. — A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

Aux Délices, 19 janvier.

Il faut absolument que votre excellence soit du métier; vous ne pouvez en parler si bien sans en avoir un peu tâté. Pourceaugnac, à qui d'ailleurs vous ne ressemblez point, a beau dire qu'il a pris dans les romans qu'il doit être reçu à ses *faits justificatifs*, on voit bien qu'il a étudié le droit. Ce n'est ni en Corse ni à Turin qu'on apprend toutes les finesses de l'art du théâtre. Vous avez mis la main à la pâte; avouez-le. Tout l'esprit que vous avez ne suffit pas pour entrer dans la profondeur de nos mystères : vos réflexions sont une excellente poétique. Soyez persuadé qu'il n'y a point d'ambassadeur ni de lieutenant-général qui en puisse faire autant. Je suis fort aise à présent de ne vous avoir pas envoyé la bonne copie, puisque le brouillon m'a valu une si bonne leçon.

Vous avez très grande raison, monsieur, de vouloir que Cassandre puisse n'avoir rien à se reprocher auprès d'Olympie. En toute tragédie, comme en toute affaire, il y a un point principal, un centre où toutes les lignes doivent aboutir. Ce centre est ici l'amour de Cassandre et d'Olympie : j'avais été assez heureux pour remplir votre objet. Ce n'est point Cassandre qui a enlevé Olympie à Babylone, c'est Antipatre son père. Antipatre vient de mourir; et le premier devoir dont s'acquitte Cassandre est de restituer à la fille

(1) Jouant Zulime. (G. A.)
(2) Jeu de mots sur la prise de Colberg. (G. A.)
(3) Il s'agit sans doute d'un congé obtenu pour lui. (G. A.)
(4) Tragédie de Cordier de Saint-Firmin. (G. A.)

(1) Voyez la lettre du 24 octobre 1761. (G. A.)

d'Alexandre le royaume de son père, dont il se trouve en possession. Il est à la fois innocent devant Dieu, et coupable devant Statira et devant Olympie. Il est vrai qu'il a présenté la coupe empoisonnée à Alexandre, mais il n'était pas dans le secret de la conspiration; il est vrai qu'il a répandu le sang de Statira, mais c'est dans la fureur d'un combat, c'est en défendant son père. Il se trouve enfin dans la situation la plus tragique, amoureux à l'excès d'une fille dont il est l'unique bienfaiteur, meurtrier de la mère, empoisonneur du père, adoré de la fille, exécrable à Statira, odieux à Olympie qui l'aime, pénétré de remords et de désespoir. Il n'y a personne qui ne souhaite ardemment qu'Olympie lui pardonne, et Olympie n'ose lui pardonner. Voilà le fond, voilà le sujet de la pièce. Elle est bien autrement traitée que dans la malheureuse minute qu'on vous a envoyée par méprise. Je suis tout glorieux d'avoir prévenu presque toutes vos objections.

Il s'en faut bien, par exemple, que mon grand-prêtre puisse être soupçonné de prendre aucun parti; car lorsque Cassandre lui dit :

Du parti d'Antigone êtes-vous contre moi? (Act. III, sc. II.)

il répond :

Me préservent les cieux de passer les limites
Que mon culte paisible à mon zèle a prescrites!
Les intrigues des cours, les cris des factions,
Des humains que je fuis les tristes passions,
Seigneur, ne troublent point nos retraites obscures.
Au Dieu que nous servons nous levons des mains pures :
Les débats des grands rois, prompts à se diviser,
Ne sont connus de nous que pour les apaiser;
Et nous ignorerions leurs grandeurs passagères,
Sans le fatal besoin qu'ils ont de nos prières.

Enfin il y a, de compte fait, quatre cents vers dans la pièce qui la changent entièrement, et que vous ne connaissez pas. Encore une fois, j'en bénis Dieu, puisque le quiproquo m'a valu vos bontés et vos lumières; vous m'enchantez et vous m'éclairez. Venez donc voir jouer la pièce; madame l'ambassadrice, embellissez donc *Olympie*. Je vais tâcher de rendre son rôle plus touchant, pour le rendre moins indigne de vous. Je suis un bon diable d'hiérophante, pénétré, reconnaissant, attaché pour ma pauvre vie à vos excellences.

3643. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 20 janvier.

Mes anges sont terriblement importunés de leur créature. Leur créature considère qu'il faut toujours plus de six semaines pour rapetasser ce qu'on a fait en six jours (comme on l'a déjà confessé).

En toute tragédie, comme en toute affaire, il y a un point principal d'où dépend le succès, et auquel tout doit être subordonné. Ce point principal, dans l'affaire de Cassandre, est qu'il ne soit pas odieux au public, et qu'il le soit horriblement à Statira. Il faut que son amour intéresse; et, pour qu'il intéresse, il ne faut pas qu'on ait le plus léger soupçon que ce soit un lâche qui ait empoisonné Alexandre. Quelque soin que j'aie pris d'écarter cette idée, je vois qu'elle se loge dans beaucoup de têtes. Mes anges verront le soin que j'ai pris pour prévenir cette fausse opinion par les deux scènes ci-jointes. Il me semble que ces deux scènes écartent toutes les objections qu'on pourrait faire au rôle de Cassandre. Il n'y a plus de reproches à faire qu'à Antipatre son père; c'est lui qui fit périr son maître, c'est lui qui emmena Olympie en esclavage; et Cassandre a élevé avec des soins paternels la prisonnière de son père. Rien ne peut plus s'opposer à l'intérêt qu'on doit prendre à lui : il a tout réparé, il a tout fait pour mériter Olympie; et c'est, à mon sens, un coup de l'art assez singulier que l'empoisonneur du père d'Olympie, et le meurtrier de sa mère, mérite d'être aimé de la fille.

Voici une autre affaire bien importante et bien délicate. Lekain se plaint amèrement de ce qu'un nommé Brizard veut s'appeler Marc-Tulle Cicéron (1); Lekain prétend que c'est lui qui doit être Cicéron, mais il ne lui ressemble point du tout. Ce Cicéron avait un grand cou, un grand nez, des yeux perçants, une voix sonore, pleine, harmonieuse; toutes ses phrases avaient quatre parties, dont la dernière était la plus longue; il se faisait entendre, du haut de la tribune, jusque dans les derniers rangs des marmitons romains. Ce n'est point là du tout le caractère de mon ami Lekain; mais où sont les gens qui se rendent justice? Ce singe de La Noue ne me déclarait-il pas une haine mortelle, parce que je lui avais dit que Dufresne avait une face plus propre que la sienne à représenter Orosmane?

Je ne puis donc flatter Lekain dans son goût cicéronien! je m'en remets à la décision de mes anges : c'est aux premiers gentilshommes de la chambre à donner les rôles; un pauvre auteur ne doit jamais se mêler de rien que d'être sifflé.

Autre requête à mes anges, concernant le *Droit du Seigneur*. On dit qu'on a tout mutilé, tout bouleversé. La pièce sera huée, je vous en avertis. J'écris à frère Damilaville, je le prie de m'envoyer la pièce telle qu'on la doit jouer : ce qu'il y a encore de très important, c'est qu'il faut jurer toujours qu'on ne connaît point l'auteur. Le public cherche à me deviner, pour se moquer de moi; je vois cela de cent lieues.

Mes divins anges, ce n'est pas tout. Renvoyez-moi, je vous prie, tous mes chiffons, c'est-à-dire les deux leçons de cette œuvre de six jours, que je mets plus de six fois six autres jours à reprendre en sous-œuvre. Ou je suis un sot, ou cela sera déchirant, et vous en viendrez à votre honneur. Vous pouvez être sûrs que si je reçois le matin votre paquet, un autre partira le soir pour aller se mettre à l'ombre de vos ailes. Ah! que vous m'avez fait aimer le *tripot!* Je relisais tout à l'heure une première scène d'un drame (1) commencé et abandonné. Cette première scène me réchauffe; je reprendrai ce drame : mais il faut songer sérieusement à *Pierre Ier*.

La vie est courte; il n'y a pas un moment à perdre à l'âge où je suis. La vie des talents est encore plus courte. Travaillons tandis que nous avons encore du feu dans les veines.

Je suis content de l'Espagne (2) : il vaut mieux tard que jamais.

Il y a longtemps que je dis : Gare à vous, Joseph (3)! je dis aussi : Gare à vous, Luc!

Aux pieds des anges.

3644. — A M. COLINI.

Aux Délices, 20 janvier.

Mon cher Colini, le paquet que j'ai adressé à S. A. E. (4) était si gros, que je n'ai pas osé y mettre un autre nom que le sien, de peur que la poste refusât de s'en charger. Au reste, cette pièce dont vous parlez n'est qu'une simple esquisse, et je travaille à rendre l'ouvrage (5) plus digne de lui.

Je suis bien vieux et bien cassé; ma vue s'affaiblit; mes oreilles deviennent bien dures; cependant je ne perds jamais de vue l'affaire de Francfort, et je ne désespère pas d'obtenir justice : j'espère beaucoup des Russes. Il faudra bien qu'à la fin les Schmith et les Freytag connaissent qu'il y a une Providence. J'aurai un peu cette Providence, si j'ai la force de faire un voyage; et comme on espère toujours, j'espère faire un voyage, et vous embrasser, dès que je serai quitte de mon *Pierre Corneille. Addio, caro!* V.

3645. — A M. DUCLOS.

Aux Délices, 20 janvier.

Ni le petit mémoire (6), monsieur, que vous avez eu la bonté de communiquer à l'Académie, ni aucun des commentaires qu'elle a bien voulu examiner, ne sont destinés à l'impression : ce ne sont, je le répète encore, que des doutes et des consultations. Je demande les avis de l'Académie, pour pressentir le jugement du public éclairé, et pour avoir un guide sûr qui me conduise dans un travail très épineux et très pénible. Non seulement je consulte l'Académie en corps, mais je m'adresse à des membres qui ne peuvent assister aux assemblées.

M. le cardinal de Bernis, par exemple, a présentement entre les mains mes doutes sur *Rodogune*, et je vous les enverrai dès qu'il me les aura rendus. Encore une fois, il s'agit d'avoir toujours raison, et je ne peux demander trop de conseils.

Je tâche d'égayer et de varier l'ouvrage par tous les objets de comparaison que je trouve sous ma main; voilà pourquoi je rapporte la chanson des sorcières de Shakespeare, qui ar-

(1) C'est-à-dire qu'il veut prendre à Lekain le rôle de Cicéron dans *Rome sauvée*. (G. A.)

(1) *Don Pèdre*. (G. A.)
(2) L'Angleterre ayant demandé à l'Espagne communication du pacte de famille, l'Espagne répondit par un refus; l'Angleterre lui déclara la guerre le 4 janvier; l'Espagne répondit, le 16, par un manifeste. (G. A.)
(3) Roi de Portugal. (G. A.)
(4) L'électeur palatin. (G. A.)
(5) *Olympie*. (G. A.)
(6) La lettre du 28 décembre 1761. (G. A.)

rivent sur un manche à balai, et qui jettent un crapaud dans leur chaudron. Il n'est pas mal de rabattre un peu l'orgueil des Anglais, qui se croient souverains du théâtre comme des mers, et qui mettent sans façon Shakespeare au-dessus de Corneille.

J'ai une chose particulière à vous mander, dont peut-être l'Académie ne sera pas fâchée pour l'honneur des lettres. Vous savez que j'avais autrefois une pension; je l'avais oubliée depuis douze ans, non seulement parce que je n'en ai pas besoin, mais parce que, étant retiré et inutile, je n'y avais aucun droit. Sa majesté, de son propre mouvement, et sans que je pusse m'y attendre, ni que personne au monde l'eût sollicitée, a daigné me faire envoyer un brevet et une ordonnance. Peut-être est-il bon que cette nouvelle parvienne aux ennemis de la littérature et de la philosophie. Je me recommande toujours aux bontés de l'Académie, et je vous prie de me conserver les vôtres.

3646. — A MADAME DE FONTAINE (1).

Est-il vrai que la Dubois récite le rôle d'Atide (2) comme une petite fille qui ânonne sa leçon?

Les *Etrennes* du chevalier de Molmire (3) ne paraissent pas vous être dédiées. Ne montrez le *Sermon* du bon *rabbin Akib* qu'à d'honnêtes gens dignes d'entendre la parole de Dieu. Savez-vous que j'avais autrefois une pension que je perdis en perdant la place d'historiographe? Le roi vient de m'en donner une autre, sans qu'assurément j'aie osé la demander; et M. le comte de Saint-Florentin m'envoie l'ordonnance pour être payé la première année. La façon est infiniment agréable. Je soupçonne que c'est un tour de madame de Pompadour et de M. le duc de Choiseul.

3647. — A M. THIERIOT.

Aux Délices, 26 janvier.

Le frère ermite embrasse tendrement les frères de Paris. Il a un peu de fièvre, mais il espère que Dieu le conservera pour être le fléau des fanatiques et des barbares. Ni lui ni M. Picardet ne sont contents de l'altération du texte du *Droit du Seigneur;* et il espère que, quand il s'agira d'imprimer, le texte sacré sera rétabli dans toute sa pureté.

Je suis enthousiasmé du petit livre de l'inquisition; jamais l'abbé *Mords-les* n'a mieux mordu, et la préface est un des meilleurs coups de dent qu'ait jamais donnés *Protagoras* (4).

Je suis d'ailleurs très mécontent de frère Thieriot, dont les lettres sont toujours instructives, et qui écrit une fois en six mois. Ce frère aura pourtant, dans six mois, un ouvrage d'un de nos frères de la propagande qui pourra lui être utile (5), et faire prospérer la vigne du Seigneur.

Allons donc, paresseux, écrivez-moi donc comment on a reçu la réplique foudroyante de l'abbé de Chauvelin aux jésuites (6).

Quelles nouvelles du *tripot* de la comédie? quelle tragédie jouera-t-on? quelles sottises fait-on? envoyez-moi donc celles de Piron (7), puisque j'ai lu celles de Gresset (8).

3648. — A M. DAMILAVILLE.

26 janvier.

Mes chers frères, je vous remercie au nom de l'humanité du *Manuel de l'Inquisition*. C'est bien dommage que les philosophes ne soient encore ni assez nombreux, ni assez zélés, ni assez riches, pour aller détruire, par le fer et par la flamme, ces ennemis du genre humain, et la secte abominable qui a produit tant d'horreurs.

M. Picardin me mande qu'il est assez content du succès du *Droit du Seigneur :* on dit qu'on l'a gâté encore après la première représentation (9). Il faudrait avoir un peu plus de fermeté, et savoir résister à la première fougue des critiques, qui fait du bruit les premiers jours, et qui se tait à la longue. On ne peut que corriger très mal quand on corrige sur-le-champ, et sans consulter l'esprit de l'auteur : cela même enhardit les censeurs; ils critiquent ces corrections faites à la hâte, et la pièce n'en va pas mieux.

Je vais écrire aux frères Cramer, et j'enverrai, par la poste suivante, les deux exemplaires qu'on demande concernant le *Despotisme oriental* (1). Ce livre très médiocre, n'est point fait pour notre heureux gouvernement occidental; il prend très mal son temps, lorsque la nation bénit son roi et applaudit au ministère. Nous n'avons de monstres à étouffer que les jésuites et les convulsionnaires.

M. Picardin demande absolument la préface (2) du *Droit du Seigneur :* cela est de la dernière conséquence : il y a quelque chose d'essentiel à y changer. Je supplie donc qu'on me l'envoie par la première poste, et M. Picardin la renverra incontinent.

On n'a point reçu de lettre de frère Thieriot; cela n'a pas trop bon air ; il devait, ce me semble, montrer un peu plus de sensibilité.

J'embrasse tendrement tous les frères. S'ils ne dessillent pas les yeux de tous les honnêtes gens, ils en répondront devant Dieu. Jamais le temps de cultiver la vigne du Seigneur n'a été plus propice. Nos infâmes ennemis se déchirent les uns les autres; c'est à nous à tirer sur ces bêtes féroces pendant qu'elles se mordent, et que nous pouvons les mirer à notre aise.

Soyez persévérants, mes chers frères, et priez Dieu pour moi, qui ne me porte pas trop bien.

Elevons nos cœurs à l'Eternel. *Amen.*

3649. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

Aux Délices, 26 janvier.

Je vous jure, mon cher marquis, que le *Droit du Seigneur*, qu'on intitule sottement *l'Ecueil du Sage*, est une pièce meilleure sur le papier qu'au théâtre de Paris; car à ce théâtre on a retranché et mutilé les meilleures plaisanteries. Votre nation est légère et gaie, je l'avoue; mais pour plaisante, elle ne l'est point du tout. Vous n'avez pas, depuis le *Grondeur*, un seul auteur qui ait su seulement faire parler un valet de comédie. Je conviens que l'intérêt et le pathétique ne gâtent rien; mais sans comique point de salut. Une comédie où il n'y a rien de plaisant n'est qu'un sot monstre. J'aime cent fois mieux un opéra-comique que toutes vos fades pièces de La Chaussée. J'étranglerais mademoiselle Dufresne (3) pour avoir introduit ce misérable goût des tragédies bourgeoises, qui est le recours des auteurs sans génie. C'est à ce pitoyable goût qu'on doit le retranchement des plaisanteries du *Droit du Seigneur*. Je m'intéresse fort à cette pièce; je sais qu'on me l'attribue, mais je vous jure qu'elle est d'un académicien de Dijon. Regardez-moi comme un malhonnête homme si je vous mens. Je vous prie, vous et vos amis, de le dire à tout le monde : nous jouerons incessamment cette pièce sur un théâtre charmant, que vous devriez bien venir embellir de vos talents admirables.

On dit que mademoiselle Dubois n'a pas joué Atide en fille d'esprit, et que Brizard est à la glace : ce n'est pas ainsi que nous jouons la comédie chez nous. Comptez qu'à tout prendre, notre tripot vaut bien le vôtre. Mademoiselle Corneille joue Colette comme si elle était l'élève de mademoiselle Dangeville : c'est une laideron très jolie et très bonne enfant : j'ai fait en elle la meilleure acquisition du monde. M. son oncle me fatigue un peu : il est bien bavard, bien rhéteur, bien entortillé, et vous présente toujours sa pensée comme une tarte des quatre façons : cependant il faut le commenter. Vous êtes sans doute sur la liste; ce sont les Cramer qui sont chargés des détails. Pour moi, je ne me mêle que d'être un très pesant commentateur, beaucoup moins pour le service de l'oncle que pour celui de la nièce. Entre nous vive Racine! malgré sa faiblesse.

3650. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Aux Délices, 26 janvier.

Avez-vous, monseigneur, daigné recommencer *Rodogune*, que j'eus l'honneur d'envoyer à votre éminence il y a un mois? Vous avez pu lire les Commentaires en tenant la pièce, c'est un amusement; dites-moi donc quand j'ai raison et quand j'ai tort, c'est encore un amusement.

En voici un autre; c'est mon œuvre des six jours, qui est

(1) Cette lettre n'est qu'un fragment que les éditeurs précédents avaient cousu à une lettre de l'année 1761. (G. A.)
(2) Dans *Zulime*. (G. A.)
(3) Les *Chevaux et les Ânes, étrennes aux sots*. Voyez tome VI. (G. A.)
(4) Voltaire nous apprend ici que d'Alembert est auteur de la préface du *Manuel des inquisiteurs*, de Morellet. (G. A.)
(5) C'est-à-dire que Voltaire donnera à Thieriot le produit d'un de ses ouvrages. (G. A.)
(6) *Réplique aux apologies des jésuites*. (G. A.)
(7) Le *Salon*, poème. (G. A.)
(8) *Lettre à M. le duc de Choiseul sur le Mémoire historique de la négociation entre la France et l'Angleterre*. (G. A.)
(9) Le 18 janvier 1762. (G. A.)

(1) Ouvrage posthume de Boulanger. (G. A.)
(2) On n'a pas cette préface. (G. A.)
(3) Quinault-Dufresne. (G. A.)

devenu un œuvre de six semaines. Vous verrez que j'ai profité des avis que vous avez bien voulu me donner. Il n'y a que ce poignard qu'on jette toujours au nez; mais je vous promets de vous le sacrifier. J'aime passionnément à consulter; et à qui puis-je mieux m'adresser qu'à vous? Aimez toujours les belles-lettres, je vous en conjure; c'est un plaisir de tous les temps, et, *per Deos immortales*, il n'y a de bon que le plaisir; le reste est fumée, *vanitas vanitatum*, et *afflictio spiritus*. Quand vous aurez lu ma drogue, votre éminence veut-elle avoir la bonté de l'envoyer à M. le duc de Villars, à Aix? Il a vu naître l'enfant; il est juste qu'il le voie sevré, en attendant qu'il devienne adulte.

Je fus tout ébahi, ces jours passés, quand le roi m'envoya la pancarte du rétablissement d'une pension que j'avais autrefois, avec une belle ordonnance. Cela est fort plaisant, car il y aura des gens qui en seront fâchés. Ce ne sera pas vous, monseigneur, qui daignez m'aimer un peu, et à qui je suis bien tendrement attaché avec bien du respect.

P-S. Je me flatte que votre santé est bonne; il n'en est pas de même de celle du roi de Prusse, ni même de la mienne; je m'affaiblis beaucoup.

3651. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 26 janvier.

O mes anges! je vous remercie d'abord, vous et M. le comte de Choiseul, de l'éclaircissement que je reçois sur les propositions de mariage faites, en 1725, entre deux têtes couronnées (1). Je vous prie de dire à M. le comte de Choiseul qu'un jour le maréchal Keith me disait : « Ah! monsieur, on ment dans cette cour-là (2) encore plus que dans la cour de Rome. »

Mais vous m'avouerez que si les Scythes savent mentir, ils savent encore mieux se battre, et qu'ils deviennent un peuple bien redoutable. Je suis leur serviteur, comme vous savez, et un peu le favori du favori; mais j'avoue qu'ils mentent beaucoup, et je ne l'avoue qu'à mes anges.

Il est fort difficile de trouver à présent les *Sermons du rabbin Akib;* on tâchera d'en faire venir de Smyrne incessamment.

A l'égard du capitaine de chevaux (3), si fiançailles ne sont pas épousailles, désir passager n'est pas fiançailles; on attendra tranquillement que Dieu et le hasard mettent fin à cette belle aventure.

Je vais tâcher, tout malingre que je suis, d'écrire un mot à M. le président de La Marche, et le remercier de son beau zèle pour mon nom. Vous devriez bien le détourner du malheureux penchant qu'il semble avoir encore pour cette secte abominable (4), contre laquelle le rabbin Akib (5) semble porter de si justes plaintes.

Les jésuites et les jansénistes continuent à se déchirer à belles dents; il faudrait tirer à balle sur eux tandis qu'ils se mordent, et les aider eux-mêmes à purger la terre de ces monstres. Vous me trouverez peut-être un peu sévère dans ce moment, mais c'est que la fièvre me prend, et je vais me coucher pour adoucir mon humeur.

Je vous demande en grâce, mes divins anges, de me renvoyer mes deux *Cassandre;* et si la fièvre me quitte, vous aurez bientôt un *Cassandre* selon vos désirs. Mille tendres respects.

Encore un mot tandis que j'ai le sang en mouvement. Je suis douloureusement affligé qu'on ait retranché l'homme qui paie noblement quand il perd une gageure (6), et la réponse délicieuse à mon gré, *Ai-je perdu?* Nous nous gardons bien, sur notre petit théâtre, de supprimer ce qui est si fort dans la nature; car nous n'avons point le goût sophistiqué comme on l'a dans Paris, et nos lumières ne sont point obscurcies par la rage de critiquer mal à propos, comme c'est la mode chez vous, à une première représentation. Il faut avoir le courage de résister à ces premières critiques, qui s'évanouissent bientôt.

Je crois que ce qui me donne la fièvre est qu'on ait retranché dans *Zulime* le *J'en suis indigne* du cinquième acte, qui fait chez nous le plus grand effet, et qui vaut mieux que *Eh bien! mon père!* dans *Tancrède* (7). Puisqu'on m'a ôté ce trait de la pièce, qui est le meilleur, je n'ai plus qu'à mourir, et je meurs (du moins je me couche). Adieu.

(1) Louis XV et Elisabeth. (G. A.)
(2) Celle de Saint-Pétersbourg. (G. A.)
(3) L'aspirant à la main de Marie Corneille. Voyez la lettre à d'Argental du 17 décembre 1761. (G. A.)
(4) Les jésuites. (G. A.)
(5) Voyez, tome IV, le *Sermon* de ce rabbin. (G. A.)
(6) Voyez, tome III, page 573. (G. A.)
(7) Act. V, sc. v. (G. A.)

3652. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

Aux Délices, 26 janvier.

Mon cher doyen, il arrive toujours quelque contre-temps dans le monde. M. d'Argental confesse avoir égaré votre lettre du 29 de décembre, pendant près d'un mois. Je la reçois aujourd'hui, et je vous souhaite la bonne année, quoique ce soit un peu tard. *Vivamus, Olivete, et amemus.* J'en dis autant à mes anciens camarades MM. de La Marche et de Pelot. Je vous assure que j'aurais voulu être de votre dîner, eussiez-vous dit du bien de moi à mon nez; mais, après cette orgie, je serais reparti au plus vite pour les bords de mon beau lac. Je vous avoue que la vie que j'y mène est délicieuse; c'est au bonheur dont je jouis que je dois la conservation de ma frêle machine. Il est vrai que j'ai actuellement un petit accès de fièvre qui m'empêche de vous écrire de ma main; mais, malgré ma fièvre, je me crois le plus heureux des hommes.

Vous avez donc présenté votre *Dictionnaire* (1) au roi, qui ne manquera pas de le lire d'un bout à l'autre. Je me flatte que mes confrères auront la bonté de lire mes remarques sur *Héraclius*, et de m'en dire leur avis. Rien ne m'est plus utile que ces consultations; elles me mettent en garde contre moi-même, elles m'ouvrent les yeux sur bien des choses, et elles pourront enfin me faire composer un ouvrage utile.

On m'a parlé d'une comédie intitulée le *Droit du Seigneur*, ou l'*Ecueil du Sage;* on prétend qu'elle est d'un académicien de Dijon, et qu'il y a du comique et de l'intérêt. Notre ami La Chaussée tâchait d'être intéressant pour se sauver; mais le pauvre homme était bien loin d'être né plaisant.

Comme dit César d'un homme (2) qui valait mieux que La Chaussée :

. . . . . Atque utinam adjuncta foret vis
Comica! . . . . . .

Avez-vous remarqué que, depuis Regnard, il n'y a pas eu un seul auteur comique qui ait su faire parler un valet comme il faut? Comment notre nation, qui croit être gaie, a-t-elle rendu la comédie si triste?

Ce qui n'est pas comique, c'est la réplique de l'abbé Chauvelin à vos anciens confrères. *Per Deos immortales*, c'est une philippique. Le petit livre sur l'inquisition (3) est un chef-d'œuvre. *Vive, carissime et dulcissime rerum.*

3653. — A M. LEKAIN.

Aux Délices, 26 janvier.

Il est arrivé un singulier inconvénient au paquet de M. Lekain : comme nous avions déclaré que nous ne recevrions aucun gros paquet qui ne fût contre-signé, il était demeuré à la poste; nous ne l'avons reçu qu'aujourd'hui. J'ai donné à madame Denis le paquet qui la regardait; elle ne l'a pas encore lu, parce que nous avons beaucoup de monde; pour moi, mon cher grand acteur, j'ai lu la lettre qui me regarde : je suis très sensible aux marques d'amitié que vous me donnez. J'espère avoir le plaisir de vous embrasser au saint temps de Pâques. On me mande qu'on ne jouera pas *Rome sauvée;* ainsi voilà la tracasserie finie; nous en dirons davantage dans la semaine sainte. Je ne me porte pas trop bien : un travail forcé m'a tué. Adieu. Je vous embrasse tendrement. V.

3654. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Aux Délices, 27 janvier.

Il y a, monseigneur, une prodigieuse différence, comme vous savez, entre vous et votre chétif ancien serviteur. Vous êtes frais, brillant, vous avez une santé de général d'armée, et je suis un pauvre diable d'ermite, accablé de maux, et surchargé d'un travail ingrat et pénible; c'est ce qui fait que votre serviteur vous écrit si rarement. Je me flatte bien que notre doyen (4) a fait l'honneur à l'Académie de lui présenter notre *Dictionnaire*. Je le crois fort bon : ce n'est pas parce que j'y ai travaillé, mais c'est qu'il est fait par mes confrères.

Je vous exhorte à voir le *Droit du Seigneur*, qu'on a follement appelé l'*Ecueil du Sage*. On dit qu'on en a retranché

(1) *Dictionnaire de l'Académie*, édition de 1762. (G. A.)
(2) Térence. (G. A.)
(3) Par Morellet. (G. A.)
(4) Richelieu lui-même. (G. A.)

beaucoup de bonnes plaisanteries, mais qu'il en reste assez pour amuser le seigneur de France qui a le plus usé de ce beau droit. Si vous veniez dans nos déserts, vous me verriez jouer le bailli, et je vous assure que vous recevriez madame Denis et moi dans la troupe de sa majesté. On dit qu'on a donné des *Etrennes aux sots*. Assurément ces étrennes-là ne vous sont pas dédiées; mais s'il fallait envoyer ce petit présent à tous ceux pour qui il est fait, il n'y aurait pas assez de papier en France. Je vous avertis que mademoiselle Corneille est une laideron extrêmement piquante, et que si vous voulez jouir du droit du seigneur avant qu'on la marie, il faut faire un petit tour aux Délices; mais malheureusement les Délices ne sont pas sur le chemin du Bec d'Ambez.

Je crois Luc extrêmement embarrassé. Vous savez qui est Luc; cependant il fait toujours de mauvais vers, et moi aussi. Agréez mon éternel et tendre respect.

3655. — A M. DE CHENEVIÈRES.

Aux Délices, 29 janvier (1).

Mon cher confrère en Apollon, je suis très sensible aux soins que vous avez pris de faire parvenir mes lettres à ma nièce (2). Il n'importe qu'elles soient contre-signées ou qu'elles ne le soient pas. C'est toujours un bon office que vous avez la bonté de nous rendre.

On dit beaucoup dans Paris que le roi de Prusse a la goutte dans la poitrine et dans la tête; il est vrai qu'il a eu souvent dans la tête et dans le cœur des choses plus dangereuses que la goutte, j'entends plus dangereuses pour le prochain.

On dit que l'impératrice de Russie, de son côté, est tombée en apoplexie. Voilà les nouvelles du Nord et de l'Orient; vous ne me mandez jamais celles de l'Occident.

Avez-vous été voir le *Droit du Seigneur*, ou l'*Ecueil du Sage*? Cette pièce est d'un académicien de Dijon à qui je m'intéresse beaucoup. Je vous prie de me mander si elle a eu quelque succès; car il faut toujours encourager les jeunes gens.

3656. — A M. DAMILAVILLE.

30 janvier.

Je m'étais trompé, mon frère; ce n'était point le *Despotisme oriental* que j'avais lu en manuscrit. Je viens de lire votre imprimé; il y a de l'érudition et du génie. Il est vrai que ce système ressemble un peu à tous les autres; il n'est pas prouvé; on y parle trop affirmativement quand on doit douter, et c'est malheureusement ce qu'on reproche à nos frères.

D'ailleurs je suis très fâché du titre; il indisposera beaucoup le gouvernement, s'il vient à sa connaissance. On dira que l'auteur veut qu'on ne soit gouverné ni par Dieu ni par les hommes; on sera irrité contre Helvétius, à qui le livre est dédié (3). Il semble que l'auteur ait tâché de réunir les princes et les prêtres contre lui; il faut tâcher de faire voir au contraire que les prêtres ont toujours été les ennemis des rois. Les prêtres, il est vrai, sont odieux dans ce livre; mais les rois le sont aussi. Ce n'est pas le but de l'auteur, mais c'est malheureusement le résultat de son ouvrage. Rien n'est plus dangereux ni plus maladroit. Je souhaite que le livre ne fasse pas l'effet que je crains; les frères doivent toujours respecter la morale et le trône. La morale est trop blessée dans le livre d'Helvétius, et le trône est trop peu respecté dans ce livre qui lui est dédié.

Les frères seraient bien abandonnés de Dieu s'ils ne profitaient pas des heureuses circonstances où ils se trouvent. Les jansénistes et les molinistes se déchirent, et découvrent leurs plaies honteuses; il faut les écraser les uns par les autres, et que leur ruine soit le marchepied du trône de la vérité.

J'embrasse tendrement les frères en Lucrèce, en Cicéron, en Socrate, en Marc-Antonin, en Julien, et en la communion de tous nos saints patriarches.

3657. — A M. DUCLOS.

Aux Délices, 30 janvier.

Toutes mes lettres, monsieur, doivent être des remercîments pour l'Académie et pour vous. J'espère profiter beaucoup des *remarques sur Héraclius*. J'ai l'honneur de vous envoyer le *Menteur*, et je ne pourrai soumettre le commentaire de *Rodogune* au jugement de l'Académie que lorsqu'il me sera revenu des mains de M. le cardinal de Bernis et de M. le duc de Villars, vos confrères.

L'édition est commencée d'aujourd'hui. Je me flatte que, malgré ma mauvaise santé, l'ouvrage pourra être présenté à l'Académie au bout de l'année. J'ai l'honneur d'être, avec autant d'attachement que de reconnaissance, etc.

3658. — A M. CAPPERONNIER.

Aux Délices, 30 janvier (1).

J'ai l'honneur de vous renvoyer, monsieur, les petits livres de la Bibliothèque du roi que vous avez bien voulu me prêter pour l'édition des œuvres de Corneille. Je me flatte qu'à la fin de l'année nous présenterons à cette bibliothèque le père de notre théâtre avec des commentaires.

J'aurais bien souhaité que vous eussiez été, monsieur, un des juges de l'Académie à qui j'ai envoyé mon ouvrage; vous m'auriez éclairé dans les comparaisons que je fais quelquefois du théâtre grec et du théâtre français. Je me flatte, du moins, que j'aurai l'honneur de vous compter un jour au nombre de mes confrères.

En attendant, j'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime et toute la reconnaissance que je vous dois, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

3659. — A M. LEKAIN.

Aux Délices, 30 janvier (2).

Le libraire Duchesne m'a écrit pour me demander la permission d'imprimer la tragédie de *Zulime*. Je lui ai fait répondre que je le voulais bien, mais qu'il n'était pas temps. J'ai bien voulu, en effet, que mademoiselle Clairon et M. Lekain le choisissent pour imprimer cette pièce, dont je leur ai fait présent et qui leur appartient. Duchesne a abusé de ma lettre, qui n'était point du tout une permission formelle. Il s'est fait donner furtivement une copie de la pièce par le souffleur de la comédie. Je laisse mademoiselle Clairon et M. Lekain les maîtres absolus de cette affaire.

3660. — A LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

Janvier (3).

Madame, je perds beaucoup à la mort de l'impératrice de Russie (4). Mais je suis consolé si votre altesse sérénissime est heureuse, si elle est en parfaite santé, si ses Etats ne se ressentent point des suites de cette funeste guerre, qui désole presque toute l'Europe. Je dis au premier coup de canon: En voilà pour sept ans au moins; et j'ai eu le malheur d'être prophète. Cela est un peu loin de la paix perpétuelle que Jean-Jacques Rousseau a si généreusement proposée, d'après le vertueux visionnaire l'abbé de Saint-Pierre. Les hommes seront toujours fous; et ceux qui croient les guérir sont les plus fous de la bande. Ce qu'il y a de bon, c'est que toutes les espérances des politiques sont toujours trompées, et que cette expérience ne les détrompe jamais. Ceux qui se contentent de prévoir que les nations deviendront très malheureuses par les fautes de cette politique sont les seuls qui aient raison.

3661. — A MADAME DE FONTAINE.

Ma chère nièce, sans doute j'irai vous voir, si vous ne venez pas chez moi; mais il faut conduire l'édition de Corneille qui est commencée. En voilà pour un an. Je vous renverrai *Cassandre* dès que ceux à qui je l'ai confié me l'auront rendu; il est juste que vous l'ayez entre les mains. Vous verrez si chaque acte ne forme pas un tableau que Vanloo pourrait dessiner.

On a mutilé, estropié trois actes du *Droit du Seigneur*, ou *l'Ecueil du Sage*, à la police; c'est le bon homme Crébillon qui a fait ce carnage, croyant que ces gens-là étaient mes sujets. Il faut permettre à Crébillon le radotage et l'envie; le bon homme est un peu fâché qu'on se soit enfin aperçu qu'une partie carrée ne sied point du tout dans *Electre*.

Je voudrais, pour la rareté du fait, que vous eussiez lu ou que vous lussiez son *Catilina*, que madame de Pompadour protégea tant, par lequel on voulait m'écraser, et dont on se servit pour me faire avaler des couleuvres dont on n'aurait pas régalé Pradon. C'est ce qui me fit aller en Prusse, et ce

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Madame de Fontaine. (G. A.)
(3) En tête des *Recherches sur l'origine du despotisme oriental*, se trouve une *Lettre de l'auteur à M.**** Helvétius). (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(4) Elisabeth Petrowna était morte le 5 janvier. (G. A.)

qui me tient encore éloigné de ma patrie. J'ai connu parfaitement de quel prix sont les éloges et les censures de la multitude, et je finis par tout mépriser.

Le *Droit du Seigneur* n'a été livré aux comédiens que pour procurer quelque argent à Thieriot, qui n'en dira pas moins du mal de moi à la première occasion, quand mes ennemis voudront se donner ce plaisir-là. Il doit avoir la moitié du profit, et un jeune homme (1) qui m'a bien servi doit avoir l'autre.

Mon impératrice de Russie est morte; et, par la singularité de mon étoile, supposé que j'aie une étoile, il se trouve que je fais une très grande perte.

Je vous embrasse le plus tendrement du monde, et votre gros garçon.

3662. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1er février.

Quels diables d'anges! Je reçois le paquet avec ma romancine. Vraiment comme on me lave la tête! La poste va partir : je dicte à la fois ma réponse et j'écris ma justification dans mon lit, où je suis assez malade.

Mes divins anges, vous ne savez ce que vous dites. Faites-vous représenter la lettre à Duchesne (2), et vous verrez que je n'ai pas tort, et le cœur vous saignera de m'avoir grondé.

Plus j'y pense, plus je crois ne lui avoir point donné positivement permission d'imprimer *Zulime;* ou ma vieillesse et mes travaux m'ont fait perdre la mémoire, ou il y a dans la lettre ces propres mots :

« M. de V. vous donnera volontiers la permission que vous » demandez; mais il croit qu'il faudrait y ajouter quelques » morceaux de littérature, etc. »

La lettre, ce me semble, n'était qu'un compliment, une recommandation auprès de ceux qui sont les dépositaires de l'ouvrage. Je ne doute pas que vous ne vous soyez fait représenter la lettre, et que vous n'ayez jugé selon votre grande prudence et équité ordinaire. Au reste, c'est un bien mince présent pour Lekain et mademoiselle Clairon; et, en effet, la pièce ne se vendra guère sans quelques morceaux de littérature intéressants qui piquent un peu la curiosité. Comment d'ailleurs la donner au public? sera-ce avec les coupures qu'on y a faites? ces coupures font toujours du dialogue un propos interrompu. Ces nuances délicates échappent aux spectateurs, et sont remarquées avec dégoût par les yeux sévères du lecteur; d'où il arrive que le pauvre auteur est justement vilipendé par les Fréron, sans que personne prenne le parti du pauvre diable.

Le métier est rude, mes anges. Je mets à vos pieds *Cassandre*. Voilà comme nous jouerons la pièce sur notre théâtre de Ferney, et le grand-prêtre aura plus d'onction que Brizard.

Ce qui me fâche, c'est que voilà la czarine morte. J'y perds un peu; mais je me console : les têtes couronnées et les libraires m'ont toujours joué quelques tours. Nous verrons quelle sera la face du Nord, cela m'intéresse beaucoup; d'ailleurs, en qualité de faiseur de tragédies, j'aime beaucoup les péripéties.

Vous allez donc ressusciter *Rome sauvée?* Que dira notre bon homme Crébillon? Il demandera qu'on joue son *Catilina*, qui *a fait assassiner Nonnius cette nuit* (3), et qui veut qu'un chef de parti soit bien imprudent, et débite surtout des vers à la diable. Il est plaisant que ce galimatias ait réussi en son temps. Notre nation est folle; mais je lui pardonne : on ne faisait semblant d'aimer *Catilina* que pour me faire enrager. Madame de Pompadour et le bon homme Tournemine appelaient Crébillon Sophocle, et moi on m'accablait de lardons.

Oh! le bon temps que c'était (4)!

Je reprends la plume pour vous dire que je ne sais plus comment faire avec *Don Pèdre*. Du grand, du noble, du furieux, j'en trouve; du pathétique qui arrache des larmes, je n'en trouve point. Il faut ou déchirer le cœur, ou se taire. Je n'aime, sur le théâtre, ni les églogues, ni la politique. Cinq actes demandent cinq grands tableaux; ils sont dans *Cassandre*. Croyez-moi, faites jouer *Cassandre* quand vous n'aurez rien à faire, cela vous amusera.

Mes chers anges, je n'en peux plus; ne me tuez pas. Je ne sais ce que je deviendrai. J'ai sur les bras l'édition de Corneille, qu'on commença hier, et toujours un peu de fièvre. J'ai bien peur que les dernières pièces de Pierre Corneille ne se passent de commentaire et du commentateur. Vivez, mes anges, et réjouissez-vous.

3663. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

Aux Délices, 2 février.

Vous envoyez, monsieur, une paire de lunettes à un aveugle, et un violon à un manchot. Je sens tout le prix de vos bontés et de votre souvenir, tout indigne que j'en suis. Heureux ceux qui ont *æs triplex* à l'estomac, et qui pourront manger de vos excellentes mortadelles, qui ressemblent au *phallum* des Egyptiens! heureux les intrépides gosiers qui avaleront votre rossolis! Je vais déclarer au grand médecin Tronchin qu'il faut absolument qu'il me guérisse, et que j'aie ma part du plaisir de mes convives. Ils s'écrient tous : « Ah! la bonne chose que ce saucisson! donnez-moi encore un petit coup de ce rossolis. » Et moi, je suis là comme l'eunuque du sérail, qui voit faire et qui ne fait rien (1). J'ai donné votre recette au cuisinier. Vous dites très agréablement que le docteur Bianchi n'en a pas de meilleure. Ah! monsieur, je vous crois, et je crois même que tous les médecins du monde sont dans le cas de M. Bianchi.

Si je peux guérir, je viendrai à votre beau théâtre. Il est bien triste pour moi de n'être pas témoin de l'honneur que vous faites aux lettres.

Quand notre peintre de la nature honorera mes petits pénates de sa présence, il verra mon théâtre achevé, et nous pourrons jouer devant lui; mais il faudrait jouer ses pièces. Je pourrais tout au plus faire le vieux Pantalon Bisognosi. J'ai quelquefois deux ou trois heures de bon dans la journée, c'est-à-dire deux ou trois heures où je ne souffre pas beaucoup. Je les consacrerai à M. Goldoni; et si j'avais de la santé, je le mènerais à Paris avant de faire mon voyage plus long.

Je ne laisse pas de travailler, tout malade que je suis; je broche des comédies dans mon lit; et quand j'ai fait quelque scène dans ma tête, je la dicte, j'envoie la pièce à Paris, on la joue; les comédiens gagnent beaucoup d'argent, et ne me remercient seulement pas. On en joue une actuellement dont le sujet est le droit qu'avaient autrefois les seigneurs de coucher avec les nouvelles mariées le premier jour de leurs noces. On dit qu'il y a du comique et de l'intérêt dans cette pièce; elle réussit beaucoup; mais je n'en suis pas juge, parce que c'est moi qui l'ai faite. J'aurai l'honneur de vous l'envoyer dès qu'elle aura été imprimée.

Intanto l'amo, l'onoro, la riverisco, la ringrazio.

3664. — A M. DAMILAVILLE.

4 février.

Mon cher frère saura que je lui ai écrit toutes les postes, que j'ai déterré les deux exemplaires de l'*Oriental* (2) avec les *Sentiments du curé* (3), dont j'ai fait trois envois à trois postes différentes. Je suis frère fidèle, et frère exact.

M. Picardin, de l'Académie de Dijon, attend toujours avec grande impatience le *Droit du Seigneur*, tel qu'on l'a châtré et mutilé. Il me le prêtera, et nous le jouerons incontinent à Ferney sur un très joli théâtre. Et si jamais frère Thieriot, qui n'est pas retenu par le vingtième, et qui n'a rien à faire, vient voir nos petites drôleries, il trouvera peut-être que mademoiselle Clairon ne désavouerait pas madame Denis pour son élève, et que mademoiselle Corneille pourrait passer pour celle de mademoiselle Dangeville.

M. Picardin vous prie très instamment, mon cher frère, de continuer vos bontés à cet *Ecueil du Sage*. Il ne serait peut-être pas mal de faire mettre dans l'*Avant-Coureur* qu'on s'est trompé quand on m'a attribué cet ouvrage, et qu'on n'est point du tout sûr qu'il soit de moi. Cela servirait à dérouter le public, que les grands politiques doivent toujours tromper.

M. Picardin vous supplie de faire deux lots du produit de l'histrionage : l'un sera pour le cher frère Thieriot, le plus grand paresseux de la cité; l'autre sera en dépôt chez M. de Laleu, notaire, pour être perçu par celui à qui il est promis.

M. Picardin, qui a du goût, a été fort irrité que les histrions aient retranché à la fin. *Ai-je perdu la gageure?* Ce n'est pas la peine de faire une gageure pour n'en pas par-

(1) Ce jeune homme est peut-être madame Belot, à qui Voltaire avait offert, l'année précédente, le bénéfice de la pièce. (G. A.)

(2) On n'a pas cette lettre. (G. A.)

(3) *Catilina*, act. I, sc. II. (G. A.)

(4) Oh! le bon temps que c'était
Que le temps de la famine!
Qui voulait f..... f..tait
Pour un litron de farine. (*Mazarinade.*) (G. A.)

(1) « Il n'y fait rien, et nuit à qui veut faire, » dit Piron dans une épigramme. (G. A.)

(2) Le *Despotisme oriental*. (G. A.)

(3) *Extrait des sentiments de Jean Meslier*. (G. A.)

ler; c'est la discrétion qu'il faut que le marquis paie. On s'est mis depuis quelque temps à proscrire le comique de la comédie; c'est là le sceau de la décadence du génie. Le goût est égaré dans tous les genres, et il n'appartient qu'à un siècle ridicule de ne vouloir pas qu'on rie.

Je lis toujours avec édification le ***Manuel de l'Inquisition***, et je suis très fâché que Candide n'ait tué qu'un inquisiteur (1).

Mandez-moi, je vous prie, mon cher frère, si vous avez reçu tous mes paquets, et engagez tous mes frères à poursuivre l'*inf*... de vive voix et par écrit, sans lui donner un moment de relâche. Votre passionné frère, V.

3665. — A LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

Aux Délices, par Genève, 4 février 1762 (2).

Madame, je crains d'envoyer par la poste à votre altesse sérénissime une tragédie (3) où elle ne verra, du moins, que les malheurs du temps passé. Si elle l'ordonne, je tenterai cette voie. Heureux si elle peut se plaire quelques moments à voir dans les infortunes de l'antiquité un faible crayon des calamités qui affligent aujourd'hui la terre! Puisse le nouveau gouvernement de la Russie contribuer à faire cesser les douleurs et les alarmes publiques (4)!

Je m'occupe actuellement à l'édition de Pierre Corneille. J'espère mettre cet ouvrage à vos pieds à la fin de cette année. Si elle daigne faire parvenir à mademoiselle Corneille les témoignages de sa bonté, elle peut me les faire adresser par son banquier de Francfort. Elle fait ses respectueux remerciements à votre altesse sérénissime. Je me mets aux pieds de son auguste famille avec le plus profond respect. Le Suisse V.

3666. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 6 février.

Mes anges grondeurs doivent à présent avoir examiné et jugé mon délit. On a écrit à Gui-Duchesne, qui demeure pourtant au Temple du Goût (5), et on l'a traité comme si sa demeure était dans la maison de maître Gonin. En effet, il avait attrapé la pièce du souffleur, moyennant quelques écus et quelques bouteilles. Encore une fois, je me trompe fort, ou ma lettre n'était qu'un compliment.

Ou je me trompe encore, ou ***Zulime*** produira peu à Lekain et à mademoiselle Clairon; et je ne crois pas qu'ils trouvent un libraire qui leur en donne plus de 800 livres, attendu que c'est un ouvrage déjà livré à l'impression, et rapetassé au théâtre.

Si M. Picardin ou Picardet a fait le ***Droit du Seigneur, ou l'Ecueil du Sage***, j'ai fait ***Cassandre***, moi, et ce sont cinq tableaux pour le salon. Coup de théâtre du mariage, premier tableau.

Statira reconnue et reconnaissant sa fille, second tableau.

Le grand-prêtre, mettant les holà, Statira levant son voile, et pétrifiant Cassandre; troisième tableau.

Statira mourante, sa fille à ses pieds, et Cassandre effaré; quatrième tableau.

Le bûcher, cinquième tableau.

Le tout avec des notes instructives au bas des pages, sur les personnages, sur les initiés, sur les sacrés mystères, sur la prière d'Orphée :

. . . . . Etre unique, éternel, etc.:
Olympie, act. I, sc. IV.

sur les bûchers, sur l'usage où les dames étaient alors de se brûler. Voilà de quoi faire une jolie édition avec estampes.

Mes divins anges doivent se tenir pour dit que je suis tiré au sec, qu'il ne me reste pas une goutte de sang dans la veine poétique, pas un esprit animal.

Pourquoi ne pas donner cinq ou six représentations de ***Cassandre*** à la mi-carême, et reprendre après Pâques? On pourrait me rouvrir la veine pendant la quinzaine où le théâtre est fermé. Je laisse le tout à la discrétion de mes anges.

On a commencé l'édition de *Pierre;* c'est une rude et appesantissante besogne d'être commentateur et éditeur; cela ne m'arrivera plus.

Vous n'êtes pas assez fâché de la mort de mon impératrice.

Si j'ai fait une sottise avec Gui-Duchesne,
Dieu fit du repentir la vertu des *rimeurs* (1).

Mille tendres respects aux anges.

3667. — A M. ABEILLE.

Aux Délices, par Genève, 7 février.

Vous ne devez douter, monsieur, ni du plaisir que vous m'avez fait, ni de ma reconnaissance. Je suis le moindre des agriculteurs, et dans un pays qui peut se vanter d'être le plus mauvais de France, quoiqu'il soit des plus jolis; mais quiconque fait croître deux brins d'herbe où il n'en venait qu'un rend au moins un petit service à sa patrie. J'ai trouvé de la misère et des ronces sur de la terre à pot. J'ai dit aux possesseurs des ronces : Voulez-vous me permettre de vous défricher? ils me l'ont permis, en se moquant de moi. J'ai défriché, j'ai brûlé, j'ai fait porter de la terre légère; on a cessé de me siffler, et on me remercie. On peut toujours faire un peu de bien partout où l'on est. Le livre (2) que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer, monsieur, en doit faire beaucoup. Je le lis avec attention. Corneille ne me fait point oublier Triptolème. Agréez mes sincères remerciements, et tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

3668. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 février.

Non, mes anges, non, jamais M. l'ambassadeur Chauvelin ne réussira dans sa négociation auprès du roi Cassandre mon maître. Il veut que Cassandre ignore qui est Olympie. Alors ressemblance avec ***Zaire***, alors plus de ce mélange heureux et terrible de remords et d'amour, alors le coup de théâtre du mariage est affaibli, etc., etc. Je ne proposerai jamais ce traité au roi mon maître; il me répondrait qu'on le prendrait pour un imbécile s'il ignorait la naissance de sa captive, tandis qu'un étranger en est informé. M. l'ambassadeur doit savoir qu'il n'en est pas de sa cour comme de la mienne, que nous serrons nos filles, que les étrangers les aperçoivent rarement, et que ce n'est qu'en qualité d'ami de la maison qu'Antigone a pu se douter de quelque chose.

N. B. Quiconque lit ***Cassandre*** frémit et pleure.

Mais, quand je le lis, je transporte, je fais fondre.

Il faut se donner le plaisir de faire jouer trois pièces nouvelles en trois mois.

Vraiment madame Scaliger ne borne pas son goût au théâtre; son vaisseau pour les verres (3) est malheureusement le plus beau vaisseau qui soit en France.

Les Espagnols ne se pressent pas, à ce que je vois. Ah! quels lambins!

Je baise le bout de vos ailes.

3669. A MADAME DE FONTAINE.

8 février.

Ma chère nièce, voilà ***Cassandre*** tel que je l'ai fait lire à M. le cardinal de Bernis, à M. le duc de Villars, à M. de Chauvelin, à des connaisseurs, à ceux qui n'ont que l'instinct. Tous l'ont également approuvé.

Je voudrais que vous donnassiez un jour à dîner à d'Alembert et à Diderot : il y a aussi un Damilaville, premier commis du vingtième; c'est la meilleure âme du monde, c'est mon correspondant, c'est l'intime ami de tous les philosophes. Vous pourriez mettre mademoiselle Clairon de la fête. Je ne sais pas si on la récitera jamais comme je l'ai lue; j'ai toujours fait frémir et fondre en larmes; mais comme je me défie de l'illusion que peut faire un auteur, je l'ai toujours soumise au jugement des yeux, qui sont plus difficiles que les oreilles.

Je ne vois pas ce qui empêcherait de jouer ***Cassandre*** vers la mi-carême. On ne risquerait rien; et en cas de succès, on le reprendrait à la rentrée; en cas de sifflets, on ferait ses pâques.

Je vous avoue que je me meurs d'envie de voir sur le théâtre un prêtre bon homme, qui sera le contraire du fanatique Joad, qui me fait chérir la personne d'Athalie.

Mais non, je change d'avis, j'abandonne Paris à la Comédie-Italienne réunie avec l'Opéra-Comique contre ***Cinna*** et

(1) Voyez *Candide*, chap. IX. (G. A.)
(2) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(3) *Olympie*. (G. A.)
(4) Pierre III, qui succéda à Elisabeth, fit la paix avec Frédéric. (*A. François.*)
(5) Enseigne de la librairie Gui-Duchesne. (G. A.)

(1) Voyez *Olympie*, act. II, sc. II. (G. A.)
(2) Voyez la lettre à Abeille du 7 octobre 1761. (G. A.)
(3) Cadeau fait à Tronchin. (G. A.)

contre *Phèdre*. Je crois *Cassandre* très singulier, très théâtral, très neuf; c'est précisément pour cela que je ne veux pas qu'on le joue.

Je me suis avisé de mettre des notes à la fin de la pièce; ces notes seront pour les philosophes. J'y révèle les secrets des anciens mystères : l'hiérophante me fournit le prétexte d'apprendre aux prêtres à prier Dieu pour les princes, et à ne pas se mêler des affaires d'Etat. Je prends vigoureusement le parti d'Athalie contre Joad : tout cela m'amuse beaucoup plus qu'une représentation que je ne verrais pas, qui n'est pas faite pour les partisans d'Arlequin,

Nous ne perdons point notre temps, comme vous voyez; mais le plus agréable emploi que j'en puisse faire est de vous écrire.

3670. — A M. DAMILAVILLE.

8 février.

Cher frère, que le Dieu de nos pères m'a donné, lisez cette lettre (1) à cachet volant, et envoyez-la.

Puisqu'il n'y a eu que neuf représentations, il faut, mon cher frère, en donner tout le profit à frère Thieriot; je trouverai d'ailleurs le moyen de récompenser la personne qui devait partager. Je ne vois pas sur quoi l'on s'obstine à me croire l'auteur de l'*Ecueil du Sage*, puisque j'ai toujours mandé que je ne le suis pas. Si les comédiens avaient une certitude que cette pièce est de moi, ils seraient très fâchés que j'en eusse abandonné le profit à d'autres qu'à eux. Au reste, *Nanine* n'eut pas tant de représentations, et le *Droit du Seigneur* vaut mieux que *Nanine*.

Oh! le bon livre que le *Manuel* (2) des monstres inquisitoriaux! *ut, ut, est*. Mon frère aura un *Meslier* (3) dès que j'aurai reçu l'ordre : il paraît que mon frère n'est pas au fait. Il y a quinze à vingt ans qu'on vendait le manuscrit de cet ouvrage huit louis d'or. C'était un très gros in-4°; il y en a plus de cent exemplaires dans Paris. Frère Thieriot est très au fait. On ne sait qui a fait l'*Extrait;* mais il est tiré tout entier, mot pour mot, de l'original. Il y a encore beaucoup de personne qui ont vu le curé Meslier : il serait très utile qu'on fît une édition nouvelle de ce petit ouvrage à Paris : on peut la faire aisément en trois ou quatre jours. On dit, mes chers frères, qu'on y a imprimé une petite feuille intitulée le *Sermon du rabbin Akib*. M. le duc de La Vallière, qui est ramasseur de rogatons, me prie de chercher cette feuille, que je ne peux trouver. Il est expédient que mes frères l'envoient à Versailles, à M. le duc de La Vallière. Au reste, il est bien à désirer que le nom du frère ermite ne soit jamais prôné quand il s'agit de petits envois aux frères.

Les frères Cramer supprimeront soigneusement la préface de l'*Oriental*. Helvétius est véhémentement soupçonné d'avoir fait cet ouvrage. Est-il à Paris, frère Helvétius?

Je voudrais savoir quel est l'auteur d'un libelle de l'année passée, oublié cette année-ci, intitulé le *Citoyen de Montmartre* (4).

Que Socrate, Platon, Lucrèce, Epictète, Marc-Antonin, Julien, Bayle, Shaftesbury, Bolingbroke, Middleton, aient tous mes chers frères en leur sainte et digne garde!

3671. — A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

Aux Délices, 9 février.

Je présente au roi Cassandre mon maître, dans sa maison de campagne d'Ephèse, ce projet de négociation (5) de votre excellence. Le roi mon maître (6) est prévenu pour vous de la plus haute estime; il connaît votre esprit conciliant, fécond, juste, aussi estimable qu'aimable. Il m'a assuré qu'il sent tout le prix de vos conseils, et qu'il en a profité; mais comme tous les princes ont leurs défauts, je vous avouerai qu'il y a des articles sur lesquels le roi mon maître est têtu comme un mulet. Il dit qu'on le regarderait en Macédoine comme un imbécile, s'il ignorait la naissance d'Olympie élevée dans sa cour, tandis qu'Antigone étranger est instruit de cette naissance; que ses remords alors n'auraient aucun fondement, qu'ils seraient ridicules, au lieu d'être terribles; que, de plus, cette ignorance de la naissance d'Olympie rentrerait dans les intrigues vulgaires de cent tragédies où un prince reconnaît dans sa maîtresse un ennemi; et qu'enfin ce que vous croyez capable de soutenir l'intérêt serait capable de le détruire. Il m'a ajouté que les éclaircissements, les préparations, les longues histoires que cet arrangement exigerait jetteraient un froid mortel sur un sujet qui marche avec rapidité et qui est plein de chaleur. Je lui ai représenté toutes vos raisons, rien n'a pu le faire changer de sentiment. Assurez, me dit-il, M. l'ambassadeur d'Athènes qu'en tout le reste je défère à ses avis, que je suis pénétré pour lui de la plus vive reconnaissance, que je lui présenterai Olympie, si jamais il passe par la Macédoine (1) pour aller en Asie.

Je vous confierai qu'il est infiniment touché des charmes de madame l'ambassadrice; mais comme il n'a que soixante et neuf ans, il attend qu'il en ait soixante et douze pour faire sa déclaration. Pour moi, monsieur, il y a longtemps que je vous ai fait la mienne, et que je vous suis attaché bien respectueusement avec la plus tendre reconnaissance.

Savez-vous que je perds infiniment dans l'impératrice de Russie? vous ne m'en soupçonneriez pas.

3672. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Aux Délices, le 10 février.

Puisque vous êtes si bon, monseigneur, puisque les beaux-arts vous sont toujours chers, votre éminence permettra que je lui envoie mon Commentaire sur *Cinna;* elle me trouvera très impudent; mais il faut dire la vérité : ce n'est pas pour les neuf lettres qui composent le nom de Corneille que je travaille, c'est pour ceux qui veulent s'instruire.

La critique est aisée, et l'art est difficile.
Dest., *Glor.*, act. II, sc. v.

Et je sens plus que personne cette énorme difficulté. Je reprendrai sans doute un certain *Cassandre* en sous-œuvre tant que je pourrai. Je suis trop heureux que vous ayez daigné m'encourager un peu. Vous trouvez dans le fond que je ressemble à ces vieux débauchés qui ont des maîtresses à soixante-dix ans : mais qu'a-t-on de mieux à faire? Ne faut-il pas jouer avec la vie jusqu'au dernier moment? n'est-ce pas un enfant qu'il faut bercer jusqu'à ce qu'il s'endorme? Vous êtes encore dans la fleur de votre âge; que ferez-vous de votre génie, de vos connaissances acquises, de tous vos talents? cela m'embarrasse. Quand vous aurez bâti à Vic, vous trouverez que Vic laisse dans l'âme un grand vide, qu'il faut remplir par quelque chose de mieux. Vous possédez le feu sacré; mais avec quels aromates le nourrirez-vous? Je vous avoue que je suis infiniment curieux de savoir ce que devient une âme comme la vôtre. On dit que vous donnez tous les jours de grands dîners. Eh! mon Dieu, à qui? J'ai du moins des philosophes dans mon canton. Pour que la vie soit agréable, il faut *fari quæ sentias*. Contrainte et ennui sont synonymes.

Vous ne vous douteriez pas que j'ai fait une perte dans l'impératrice de Russie : la chose est pourtant ainsi; mais il faut se consoler de tout. La vie est un songe; rêvons donc le plus gaiement que nous pourrons. Ce n'est pas un rêve quand je vous dis que je suis enchanté des bontés de votre éminence, que je suis son plus passionné partisan, plein d'un tendre respect pour elle.

3673. — A M. COLINI.

Aux Délices, 12 février.

Mon cher Colini, avez-vous autant de vent et de neige que nous en avons ici? Plus je vis, moins je m'accoutume à ces maudits climats septentrionaux; je m'en irais en Egypte, comme le bon homme Joseph, si je n'avais pas ici famille et affaires.

J'ai envoyé à S. A. E. une tragédie que j'avais faite en six jours, pour la rareté du fait; mais je la supplie de la jeter au feu. Je l'ai corrigée avec le plus grand soin, et je la crois à présent moins indigne de lui être présentée.

Algarotti et Goldoni me flattent qu'ils seront à Ferney au printemps. Je voudrais bien que vous pussiez y être aussi. Je vous embrasse de tout mon cœur.

3674. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Aux Délices, 14 février.

J'apprends, madame, par les nouvelles publiques, une nouvelle que je ne veux pas croire (2) : les gazettes sont souvent très mal informées; mais s'il y a quelque fondement à ce

(1) La lettre à madame de Fontaine. (G. A.)
(2) Le *Manuel des Inquisiteurs*. (G. A.)
(3) *Extrait des Sentiments de J. Meslier*. (G. A.)
(4) Les *Pensées philosophiques d'un citoyen de Montmartre*, par de Sennemaud, sont de 1756. (G. A.)
(5) Voyez la lettre à d'Argental du 8 février. (G. A.)
(6) Cassandre dans *Olympie*. (G. A.)

(1) C'est-à-dire par Ferney pour aller à Versailles. (G. A.)
(2) Le fils de la comtesse, lieutenant-général, était mort à Fulde, le 17 janvier. (G. A.)

funeste bruit, souffrez, madame, que je mêle ma douleur avec la vôtre. Je suis encore très incertain. Je ne peux que me borner à vous dire combien je m'intéresse à vos peines, si vous en avez, et à la douceur de votre vie, si elle n'est point troublée. Votre expérience et votre bon esprit vous ont appris que la vie est bien peu de chose, et qu'il faut au moins en jouir, puisque ce peu est tout ce que nous avons. Quelque malheur qui nous arrive, et quelque perte qu'on fasse, la philosophie doit venir à notre secours, et la sensibilité de nos amis est de quelque consolation. Si la nouvelle est malheureusement vraie, je voudrais être près de vous dans le nombre de ceux dont l'amitié vous console. Vivez, madame, et continuez de devoir votre santé à votre régime. Nous avons dans notre voisinage de Genève une femme qui a cent quatre ans passés (1), et qui gouverne très bien toute sa famille. Ses règles lui sont revenues à cent deux ans. Mais elle n'a pas voulu se remarier. Voilà l'exemple que je vous propose. Adieu, madame. Daignez agréer le tendre intérêt que je prends à vous, mon attachement, et mon respect.

3675. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Aux Délices, 14 février.

Il y a longtemps, madame, que le pédant commentateur de Pierre Corneille n'a eu l'honneur de vous écrire; il faut que je vous dise une chose très consolante pour les femmes.

Il y a dans mon voisinage de Genève une petite femme qui a toujours été d'un tempérament faible : elle a eu hier cent quatre ans, très régulièrement, et vous jugez bien que les plaisants lui ont proposé de se remarier; mais elle aime trop sa famille pour donner des frères à ses enfants. La partie par où l'on pense ne s'est point affaiblie en elle : elle marche, elle digère, elle écrit, gouverne très bien les affaires de sa maison. Je vous propose cet exemple à suivre un jour.

Pour des hommes de ce caractère, je n'en connais point : Bernard de Fontenelle n'était qu'un petit garçon auprès de ma Génevoise. Je souhaite à M. le président Hénault la centaine au moins de Fontenelle, mais je crois que Moncrif (2) nous enterrera tous. On dit que sa perruque est mieux arrangée et mieux poudrée que jamais. Tout ce qui me fâche, c'est qu'il ne fasse plus de petits vers; c'est grand dommage.

A propos de Moncrif, j'ai fait une perte considérable dans l'impératrice russe; mais sur-le-champ j'ai pris l'impératrice-reine (3), et elle a souscrit pour mademoiselle Corneille, tout comme le roi de France. Il faut toujours avoir quelques têtes couronnées dans sa manche. Mademoiselle Corneille, d'ailleurs, joue très joliment les soubrettes.

Si j'avais de plus grandes nouvelles, madame, je vous en dirais pour vous amuser; mais vous avez la meilleure compagnie de Paris chez vous, et vous n'avez pas besoin de ce qui se passe au pied des Alpes.

Vivez, madame; digérez, pensez, et même riez de toutes les sottises de ce monde, depuis l'inquisition de Lisbonne jusqu'aux pauvretés de Paris, et agréez mon tendre respect.

3676. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 février.

La créature du pied des Alpes reçoit la lettre de ses anges, du 9 du courant. Je réponds d'abord à l'article de M. de La Marche : il s'y est pris trop tard : j'ai le vol des présidents. Un M. d'Albertas (4), d'Aix en Provence, vient de me prendre tout ce qui me restait; M. de La Marche, huit jours plus tôt, aurait eu certainement la préférence; et, dès que j'aurai quelques fonds, ils seront à lui. Voilà pour le temporel.

Le spirituel m'abasourdit. Vous devenez durs et impitoyables; vous abusez de la bonté que j'ai eue d'avertir, à la tête des scènes de *Cassandre* que le temple est tantôt ouvert, tantôt fermé, et vous avez la cruauté de me dire en face que, quand le temple sera ouvert, les acteurs viendront jusque dans le péristyle. Est-ce ma faute, à moi malheureux, si vos acteurs n'ont point de voix, s'il faut qu'ils viennent sur le bord du théâtre pour se faire entendre? De plus, quand le temple est ouvert, ne suppose-t-on pas toujours les personnages dans l'endroit où ils doivent être? Et nommez-moi donc la pièce où quatre scènes de suite peuvent naturellement se passer dans la même chambre. Les acteurs ne sont-ils pas tacitement supposés, par le spectateur bénévole, passer d'une chambre à l'autre? Mais vous n'êtes point bénévoles, et vous avez juré de m'exterminer. Eh bien! je vous sacrifie la place publique : on se battra dans le parvis; et cela même peut produire quelques vers vigoureux sur le sacrilége. Ensuite vous m'accablez toujours de reproches au sujet d'une fille qui *veut servir sa mère*, et vous savez en votre conscience que j'ai changé ce passage.

Je ne vous entends point, ou plutôt vous ne m'avez pas entendu quand vous m'écriviez que « c'est une énigme inconcevable, dans *Olympie*, de dire à Cassandre :

De ce temple surtout garde-toi de sortir.

Quoi! sa mère vient de lui dire que Cassandre doit être assassiné au sortir du temple, et Olympie, qui aime Cassandre, ne l'avertira-t-elle pas malgré elle? et ce n'est pas là une belle situation? Je présume que vous avez lu trop rapidement la scène du quatrième acte entre la mère et la fille : je soupçonne qu'il faut appuyer davantage sur cet assassinat qui doit se commettre au sortir du temple, afin que vous n'ayez plus de prétexte de me persécuter. Vous avez encore la barbarie de ne pas vouloir que Cassandre, le fils de la maison, eût eu mille attentions pour l'esclave de son père. Où est donc la contradiction?

D'ailleurs chaque jour on colle un petit papier; je vous en ai envoyé trois ou quatre, et j'en ai dix ou douze. Je travaille sans relâche, et pour qui? pour un peuple ignorant, égaré, volage, qui s'ennuiera aux scènes de *Catilina* et de *César*, et qui courra en foule à la *Fatale union d'Arlequin et de la Foire* (1).

Voilà ce qui devrait allumer en vous une sainte et courageuse haine.

Hélas! j'avais renoncé au *tripot;* vous m'avez rembâté, vous m'avez renquinaudé, et je suis dans l'amertume.

De vous accabler encore de petits papiers à coller, cela vous serait très incommode à la longue; il vaut mieux reprendre la louable coutume de renvoyer l'exemplaire, d'autant plus que, pendant qu'il sera en route, on aura fait encore peut-être force changements nouveaux pour plaire à mes anges.

Mais ils ne m'ont rien dit du livre infernal de ce curé Jean Meslier, ouvrage très nécessaire aux anges de ténèbres, excellent catéchisme de Belzébuth. Sachez que ce livre est très rare, c'est un trésor. Faites tant que vous pourrez les plus sages efforts contre l'*inf...*, vous rendrez service au genre humain. Mille tendres respects.

3677. — A MADAME DE FONTAINE.

16 février.

J'ai encore changé d'avis, ma chère nièce, attendu que volonté est ambulatoire. Mon dernier avis est que vous me renvoyiez *Cassandre*. J'y ai fait cent changements; je vous la redépêcherai toute musquée, mais la toilette n'est pas encore faite. Je me repens bien de vous avoir priée de la faire lire.

Si heureusement vous n'avez point encore fait cette assemblée dont je vous parlais, ne la faites point, je vous en prie. *Cassandre* serait un mauvais plat dans l'état où il est.

Je crois vous avoir mandé que j'avais fait une grande perte dans l'impératrice de Russie, mais que j'avais mis à sa place l'impératrice-reine. Il faut toujours, comme Moncrif (2), avoir quelque reine pour soi.

3678. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

HUMBLE RÉPONSE A L'ÉDIT DE MES ANGES DONNÉ RUE DE LA SOURDIÈRE, 16 FÉVRIER.

A Ferney, 24 février.

La créature V. fera ponctuellement tout ce que ses anges lui ont signifié.

Il enverra lettres, déclarations conformes à leur sage et bénigne volonté, et ne fera pas comme le parlement de Bourgogne, qui cesse ses fonctions parce qu'il croit qu'on lui a dit des injures.

Il n'attend que la pièce pour la faire repartir sur-le-champ avec force corrections; il avise ses divins anges qu'on a plus étendu, plus circonstancié le meurtre de Cassandre, qui doit s'exécuter au sortir du temple, afin que nul ne soit surpris de voir que la pauvre Olympie, après avoir précédemment prié Cassandre de vider le temple, lui dise tout effarée de

(1) Madame Lullin. (G. A.)
(2) Alors âgé de soixante-quinze ans. (G. A.)
(3) Catherine, femme de Pierre III. (G. A.)
(4) Avocat-général au parlement de Provence. (G. A.)

(1) La Comédie-Italienne et l'Opéra-Comique avaient fusionné, et ils avaient donné leur première représentation le 3 février. (G. A.)
(2) Il était lecteur de la reine. (G. A.)

n'en pas sortir. Si mes anges s'y sont mépris, bien d'autres s'y méprendraient.

Quant au local, je ne vous entends point, ou vous ne m'entendez pas, et, dans l'un et l'autre cas, c'est ma faute. Peut-être a-t-on oublié dans la copie de marquer que le temple est fermé à la première scène du quatrième acte, et ouvert ensuite. C'est au pied d'un autel, et près d'une colonne, que Cassandre trouve Olympie; ils se parlent vers cet autel qui est dans le temple. Si les acteurs n'ont pas la voix assez forte pour se faire entendre de l'intérieur de ce temple, ce n'est pas ma faute; s'ils avancent un peu dans le parvis, le public suppose toujours qu'ils sont dans l'intérieur, et, tant qu'il voit le temple ouvert, il est assez sous-entendu que la scène est dans ce temple. Jamais l'unité du lieu n'a été plus rigoureusement observée. Il serait à souhaiter que la façade du temple ne laissât que huit pieds pour le vestibule, que, les portes du temple étant ouvertes, les acteurs ne s'avançassent jamais jusque dans ce vestibule ouvert, jusque dans ce parvis. Mais, encore une fois, si leur voix alors ne faisait pas assez d'effet, il faudrait bien leur passer de s'avancer deux ou trois pas dans ce parvis. Je soupçonne que vous avez cru que la porte du temple devait être, comme à l'ordinaire, dans le fond du théâtre; mais non, elle est sur le devant. Imaginez qu'au premier acte la toile se lève; on voit sur le bord du théâtre la façade d'un temple fermé; Sostène est à la porte du temple; cette porte s'ouvre. Dès que la toile est levée, Cassandre sort du temple pour parler à Sostène, et la porte se referme incontinent, après avoir laissé voir au spectateur deux longues files de prêtres et de prêtresses couronnés de fleurs, et une décoration magnifiquement illuminée au fond du sanctuaire. L'œil toujours curieux et avide est fâché de ne voir qu'un instant ce beau spectacle; mais il est ravi lorsqu'à la troisième scène il voit la pompe de la cérémonie du mariage dans ce temple, et Antigone qui frémit de colère à la porte.

Il ne s'agit donc que de marquer en marge expressément les endroits où les acteurs doivent être.

Il serait à souhaiter qu'on pût représenter une place, un parvis, un temple; mais, puisque dans nos petits *tripots* parisiens nous ne pouvons imiter la magnificence du théâtre de Lyon, il faut suppléer comme on peut à notre mesquinerie. On fermera donc le temple au commencement du quatrième acte, et Cassandre et Antigone, qui étaient dans l'intérieur à la fin du troisième, seront dans le vestibule ou parvis au commencement du quatrième; ils seront prêts à fondre l'un sur l'autre, partant chacun de la première coulisse, le grand-prêtre et sa suite au milieu. Cela doit faire un très beau spectacle. Tout parle aux yeux dans cette pièce, tout y forme des tableaux, tantôt attendrissants, tantôt terribles.

Ce genre un peu nouveau demande le plus grand concert de tous les acteurs et du décorateur, et ce n'est peut-être pas l'ouvrage de six jours.

Un des tableaux les plus difficiles à exécuter est celui où Statira est mourante entre les mains d'Olympie, qui, embrassant sa mère et repoussant Cassandre, appelant du secours, et craignant en même temps pour son amant et pour sa mère, doit exprimer un mélange de mouvements et de passions qui ne peut être rendu que par une actrice consommée. Le tableau du cinquième acte est d'une exécution encore plus difficile; ainsi j'avoue avec mes anges qu'il n'y a que mademoiselle Clairon qui puisse jouer Olympie. Il me semble qu'elle a pour elle le premier acte, le quatre et le cinq; Statira n'en a que deux où elle efface sa fille. De plus, on peut donner à la pièce le nom d'*Olympie*, afin que mademoiselle Clairon ait encore plus d'avantages, et paraisse jouer le premier rôle.

J'avouerai encore, après y avoir bien pensé, qu'il vaut mieux ne point donner la pièce au théâtre que de la hasarder entre des mains qui ne soient pas exercées et accoutumées à faire approcher celles du parterre l'une de l'autre.

3679. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

25 février.

Non, cela n'est pas vrai, avec le respect que je vous dois: vous n'avez point lu *Cassandre;* vous avez lu, monsieur le marquis, une esquisse de *Cassandre*, à laquelle il manque cent coups de pinceau, et dont quelques figures sont estropiées. Dieu seul peut créer le monde en huit jours; mais moi je n'ai pu créer que le chaos. Ce n'est pas sans peine que je crois enfin l'avoir débrouillé. Cassandre et Olympie n'intéressaient pas assez, et toutes les critiques qu'on peut faire n'approchent pas de celle-là. C'est l'intérêt de ces deux amants qui doit être le pivot de la pièce, sans préjudice de vingt autres détails. La première chose qu'il faut faire est donc que M. d'Argental ait la bonté de me renvoyer l'original, sur lequel on recollera proprement une soixantaine de vers absolument nécessaires; ensuite mademoiselle Clairon verra peut-être que le rôle d'Olympie est plus intéressant que celui d'Electre, qu'elle a joué quand mademoiselle Dumesnil a joué Clytemnestre.

Au reste, j'ai très peu d'empressement pour donner cette pièce au théâtre : nous allons la jouer à Ferney; il est juste que je travaille un peu pour mon plaisir et pour celui de madame Denis. Si je livrais cette pièce aux comédiens, je ne voudrais pas leur abandonner la part d'auteur, comme j'ai fait dans les pièces précédentes. Je voudrais que cette part fût pour mademoiselle Clairon, mademoiselle Dumesnil, et Lekain. Mais nous n'en sommes pas là. Il faudrait que je fusse à Paris pour diriger cette pièce, qui est toute d'appareil et de spectacle, et qui d'ailleurs n'est guère du ton ordinaire. Le ridicule est fort à craindre dans tout ce qui est hasardé. Mais il est impossible que j'aille à Paris : ni mon goût, ni mon âge, ni ma santé, ni Corneille, ne le permettent. Je me vois avec douleur privé de la consolation de vous revoir : car vous ne quitterez point le théâtre de Paris pour celui de Ferney. Conservez-moi vos bontés, et soyez sûr que j'en sens tout le prix.

3680. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ferney (1).

O anges! vous connaissez les faibles mortels, ils se traînent à pas lents. Quatre vers le matin, six le soir, dix ou douze le lendemain, toujours rentrayant, toujours rapetassant, et ayant bien de la peine pour peu de chose. Renvoyez-moi donc ma guenille, afin que sur-le-champ elle reparte avec pièces et morceaux, et que la hideuse créature se présente devant votre face, toute recousue et toute recrépie.

Mais, ô mes divins anges! le drame de *Cassandre* est plus mystérieux que vous ne pensez. Vous ne songez qu'au brillant théâtre de la petite ville de Paris, et le grave auteur de *Cassandre* a de plus longues vues. Cet ouvrage est un emblème. Que veut-il dire? que la confession, la communion, la profession de foi, etc., etc., sont visiblement prises des anciens. Un des plus profonds pédants de ce monde (et c'est moi) a fait une douzaine de commentaires par A et par B à la suite de cet ouvrage mystique, et je vous assure que cela est édifiant et curieux. Le tout ensemble fera un singulier recueil pour les âmes dévotes.

J'ai lu la belle lettre de madame Scaliger à la nièce. Nous sommes dans un furieux embarras : si mademoiselle Dumesnil est ivre, adieu le rôle de Statira. Si elle n'est pas ivre, elle sera sublime. Mademoiselle Clairon, vous refusez Olympie! mais vraiment vous n'êtes pas trop faite pour Olympie, et cependant il n'y a que vous : car on dit que cette Dubois est une grande marionnette, et que mademoiselle Hus n'est qu'une grande catin. Tirez-vous de là, mes anges; vous serez bien habiles avec ces demoiselles de coulisses.

Et ma tracasserie avec cet animal de Gui-Duchesne? Vous ne me l'avez jamais mise au net. Encore une fois, je ne crois pas avoir fait un don positif à Gui-Duchesne; et je voudrais savoir précisément de quel degré est ma sottise. Sot homme est celui qui se laisse duper. Oh! oh! mes anges, mon cœur n'est accessible à l'amitié que pour vous seuls; il est dur comme le pot de fer pour tout le reste; il n'y a que pour vous qu'il sache s'attendrir.

Mon plus grand malheur, vous dis-je, est la mort d'Elisabeth. Je crois mon Schowalow disgracié. On dit la paix faite entre Pierre III et Frédéric III. Ma chère Elisabeth détestait Luc, et je n'y avais pas peu contribué, et je riais dans ma barbe, car je suis un drôle de corps; mais je ne ris plus, mademoiselle Clairon m'embarrasse.

3681. — A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ephèse (2), 26 février.

Votre excellence est bien persuadée de tous les sentiments que le roi mon maître (3) a pour elle. Il s'intéresse à votre santé; il m'en a parlé avec une sensibilité qui est bien rare dans les personnes occupées de grandes affaires. C'est un exemple que vous lui avez donné; il sait que, dans la guerre et dans les négociations, vous avez toujours cultivé l'amitié, et que vous paraissez toujours occupé de vos amis comme

(1) Cette lettre formait le commencement d'une autre qu'on a toujours imprimée sans nulle raison à la fin de 1762. (G. A.)

(2) Lieu de la scène dans *Olympie*. (G. A.)

(3) Cassandre, personnage d'*Olympie*. (G. A.)

si vous aviez du temps de reste. Votre caractère l'enchante. Il a été lui-même assez malade; mais, dès que sa majesté macédonienne a été en état de raisonner, je lui ai fait part de vos remontrances. Il admire toujours la sagacité de votre génie et la facilité de vos moyens; il dit qu'il n'a jamais connu d'esprit plus conciliant. J'ai pris ce temps pour lui dire : Faites donc ce qu'il vous propose; il m'a répondu que cela lui était impossible. « Mettez-vous à ma place, m'a-t-il » dit. Que m'importe d'avoir autrefois donné un coup de » sabre à une Persane? quels si grands remords pourrai-je » en avoir, si je n'étais pas éperdûment amoureux de sa » fille? n'ai-je pas dit exprès à mon maître de la garde- » robe :

Ces expiations, ces mystères cachés,
Indifférents aux rois, et par moi recherchés,
Elle en était l'objet; mon âme criminelle
N'osait parler aux dieux que pour approcher d'elle.
Act. IV, sc. IV.

» Vous savez, a-t-il ajouté, qu'on ne s'intéresse guère qu'à » nos passions, et très peu à nos dévotions; si je me suis » confessé, et si j'ai communié, on sent bien que c'est pour » Olympie. J'insiste encore sur les ridicules qu'on me donne- » rait si mon père et moi avions eu pendant treize ans la » fille d'Alexandre entre nos mains, après l'avoir prise dans » son palais, et que nous n'en sussions rien. »

Je ne vois d'autre réponse à cet argument que de bâtir un roman à la façon de Calprenède (1), et de supposer un tas d'aventures improbables, d'amener quelque vieillard, quelque nourrice qu'il faudrait interroger; et ce nouveau fil romprait infailliblement le fil de la pièce. L'esprit partagé entre tant d'événements perdrait de vue le principal intérêt. « Il y a bien plus, dit-il; une reconnaissance est touchante » quand elle se fait entre deux personnes qui ont intérêt de » se reconnaître : mais Cassandre, en apprenant que sa maî- » tresse est la fille de Statira, n'apprendrait qu'une très fâ- » cheuse nouvelle. De plus, il faudrait deux reconnaissances » au lieu d'une, celle d'Olympie et celle de Statira; l'une fe- » rait tort à l'autre. »

Je vous avoue que j'ai été fort ébranlé de toutes ces raisons que le roi mon maître m'a déduites fort au long, et dont je communique le faible précis à votre excellence. Je l'en fais juge, et je la supplie de considérer dans quel embarras elle nous jetterait, s'il fallait refondre toute la pièce uniquement pour faire apprendre par Antigone ce qu'on peut très bien savoir sans lui.

On m'a envoyé du petit royaume des Gaules, situé au bout de l'Occident, un petit écrit (2) concernant des prêtres des idoles, qu'on appelle jésuites; je ne sais ce que c'est que cette affaire; on ne s'en soucie guère à Ephèse. J'en fais part, à tout hasard, à votre excellence. Statira, Olympie, et l'hiérophante, font mille vœux pour vous et madame l'ambassadrice.

3682. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

A Ferney, 26 février.

Je ne savais où vous prendre, monsieur; vous ne m'avez point informé de votre demeure à Paris; je ne pouvais vous remercier ni de votre souvenir ni de votre excellent pâté. Je vous crois actuellement dans votre château; le mien est un peu entouré de neige. Je crois le climat d'Angoulême plus tempéré que le nôtre; et je vous avoue que si je m'applaudis en été d'avoir fixé mon séjour entre les Alpes et le mont Jura, je m'en repens beaucoup pendant l'hiver. Si on pouvait être Périgourdin en janvier et Suisse en mai, ce serait une assez jolie vie. Est-il vrai que vous avez des fleurs au mois de février? pour moi, je n'ai que des glaces et des rhumatismes.

Je reçois dans ce moment, monsieur, votre lettre du 13 février; je vois que je ne me suis pas trompé. Je vous tiens très heureux d'être loin de toutes les tracasseries qui affligent Paris, la cour, et le royaume. Je n'ai point encore vu le mémoire de M. le maréchal de Broglie (3), mais j'augure mal de cette division. Voici un petit mémoire en faveur des jésuites; j'ai cru qu'il vous amuserait.

On me mande que madame de Pompadour est attaquée d'une goutte sereine qui lui a déjà fait perdre un œil, et qui menace l'autre. L'Amour était aveugle, mais il ne faut pas que Vénus le soit. Il y a un autre dieu aveugle, c'est Plutus; celui-là a non seulement perdu les yeux, mais les mains j'entends les mains avec lesquelles on donne : car pour celles avec lesquelles on prend, il en a plus que Briarée. J'ai fait une très grande perte dans l'impératrice de Russie, et je ne la réparerai pas; elle m'accablait de bontés. Elle venait de souscrire pour deux cents exemplaires en faveur de mademoiselle Corneille. La philosophie console de tout; et il n'y a de philosophie que dans la retraite. Jouissez de la vôtre, jouissez de vous-même, et conservez-moi vos bontés.

3683. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 2 mars.

O mes anges, vous aurez incessamment *Acanthe* (1) conforme à la prud'homie de la police et aux volontés du parterre, volontés qui sont souvent des caprices auxquels il ne faut pas se rendre aveuglément, mais qu'il ne faut pas choquer avec trop d'obstination.

A l'égard de *Cassandre*, nous avons du temps; et si mon ours de six jours demande six mois pour être léché, nous lécherons six mois entiers sans plaindre notre peine, puisque vous ne la plaignez pas. Vous êtes, vous dis-je, d'impitoyables anges; vous ne faites pas seulement attention que j'ai tout Pierre Corneille sur les bras, et encore l'Histoire générale des sottises des hommes, depuis Charlemagne jusqu'à notre temps, que je suis vieux et malade, et que je me tue pour une nation un peu ingrate; mais mes anges me tiennent lieu de ma nation.

Vous ne m'avez rien dit de la façon dont le public a appliqué certains vers d'Aménaïde (2) au maréchal de Broglie. Vous ne daignez pas me rassurer sur la prétendue intelligence de Pierre III et de Frédéric III; j'y suis pourtant très intéressé en qualité d'historiographe russe; mais vous ne me croyez que citoyen des faubourgs d'Ephèse. Vous savez que ma chère impératrice Elisabeth avait souscrit deux cents exemplaires pour Marie Corneille.

Vous ne me dites rien non plus du parlement de Bourgogne, qui s'est avisé aussi de cesser de rendre justice pour faire dépit au roi, qui sans doute est fort affligé qu'on ne juge point mes procès. Le monde est bien fou, mes chers anges. Pour le parlement de Toulouse, il juge; il vient de condamner un ministre de mes amis à être pendu (3), trois gentilshommes à être décapités, et cinq ou six bourgeois aux galères; le tout pour avoir chanté des chansons de David. Ce parlement de Toulouse n'aime pas les mauvais vers.

Je baise vos ailes avec componction.

3684. — A M. LEKAIN.

A Ferney, 2 mars.

Mon cher grand acteur, est-il vrai que nous aurons le bonheur de vous voir devers Pâques? Nous communierons ensemble, et nous prendrons des mesures pour faire de *Zulime*, de *Cassandre*, etc., etc., quelque chose qui puisse vous être agréable et utile. J'interromps une répétition pour vous dire que toute notre troupe, et surtout madame Denis et moi, nous vous faisons les plus tendres et les plus sincères compliments.

3685. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, ce 5 mars.

Oui, monseigneur, ceux qui disaient, quand vous fûtes ministre pour trop peu de temps, *Celui-là du moins sait lire et écrire*, avaient bien raison. Votre éminence daigne se souvenir de *Cassandre*, et me donne un excellent conseil (4), que je vais sur-le-champ mettre en pratique. Vous jugez encore mieux *Cinna*; rien n'est mieux dit : *C'est plutôt un bel ouvrage qu'une bonne tragédie*. Je souscris à ce jugement. Nous n'avons guère de tragédies qui arrachent le cœur; c'est pourtant ce qu'il faudrait.

Vous savez peut-être ce qui arriva à *Tancrède*, il y a huit ou dix jours; je ne dis pas que ce *Tancrède* arrache l'âme, ce n'est pas cela dont il s'agit; il y a des vers ainsi tournés :

On dépouille Tancrède, on l'exile, on l'outrage;
C'est le sort d'un héros d'être persécuté. (Act. I, sc. VI.)

Tout le monde battit des mains, on cria *Broglie! Broglie!* et les battements recommencèrent; ce fut un bruit, un tapage, dont les échos retentirent jusqu'au château où les deux

(1) Auteur d'un roman intitulé *Cassandre*. (G. A.)
(2) Voyez, aux FACÉTIES, *Balance égale*. (G. A.)
(3) A l'occasion de sa brouille avec le maréchal d'Estrées. (*Beuchot.*)

(1) C'est-à-dire le *Droit du Seigneur*. (G. A.)
(2) Voyez la lettre à Bernis du 5 mars. (G. A.)
(3) Le pasteur Rochette. (G. A.)
(4) Voyez la lettre au duc de Villars du 25 mars. (G. A.)

frères vont faire du cidre (1). Si les voix des gens qui pensent étaient entendues, les échos de Montélimart feraient aussi bien du bruit. Je fais une réflexion en qualité d'historiographe : c'est que pendant quarante ans, depuis l'aventure du marquis de Vardes (2), Louis XIV n'exila aucun homme de sa cour.

Pour vous, monseigneur, vous avez un grand *ombrello* d'écarlate qui vous mettra toujours à couvert de la pluie, vous aurez toujours la plus grande considération personnelle. Une chose encore qui met votre âme bien à son aise, c'est que tous les hasards sont pour vous, et qu'il n'y en a point contre; votre jeu, au fond, est donc très beau.

A propos de hasards, la ville de Genève, qui est celle des nouvellistes, dit que la Martinique est prise, et que Pierre III est d'accord avec Frédéric III; et moi je ne dis rien, parce que je ne sais rien, sinon qu'il fait très froid dans l'enceinte de nos montagnes, et que je suis actuellement en Sibérie. Mon pays est pendant l'été le paradis terrestre; ainsi je lui pardonne d'avoir un hiver. Je dis mon pays, car je n'en ai point d'autre. Je n'ai pas un bouge à Paris, et on aime son nid quand on l'a bâti. La retraite m'est nécessaire, comme le vêtement. J'y vis libre, mes terres le sont, je ne dois rien au roi. J'ai un pied en France, l'autre en Suisse; je ne pouvais pas imaginer sur la terre une situation plus selon mon goût. On arrive au bonheur par de plaisants chemins. Ce bonheur serait bien complet, si je pouvais faire ma cour à votre éminence. Je la quitte pour aller faire une répétition sur notre théâtre, et très joli théâtre, d'une comédie de ma façon. Ah! si vous étiez là, comme nous vous ferions une belle harangue, *recreati sacra præsentia!* J'ai le cœur serré de vous présenter de loin mon très tendre et profond respect.

3686. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ferney, 8 mars.

Paire d'anges, madame Scaliger est plus que Scaliger; elle a du génie : je suis plein de reconnaissance et de vénération. C'est encore peu que du génie, elle est bon génie. Assez de dames disent leurs dégoûts, assez disent, en tournant la tête : *Ah! l'horreur!* et puis vont jouer et souper; mais trouver le mal et le remède, cela n'est pas du train ordinaire. Je ne peux encore prendre un parti sur ce qu'elle propose; j'avais fait ce *Cassandre* ou cette *Olympie* uniquement pour le cinquième acte. Je voulais hasarder de faire voir une femme mourant de douleur; je me disais : Le président Hénault, dans son petit livre (3) fait mourir vingt ministres de chagrin; pourquoi Statira n'en mourrait-elle pas? En la peignant, surtout dès le second acte, accablée de ses douleurs, et languissante, en invoquant la mort, et n'attendant que ce moment, cela n'était-il pas cent fois plus touchant, cent fois plus naturel que de faire expirer de douleur, en un seul vers et d'une seule bouchée, une sotte princesse dans *Suréna?* Ah! que cela est beau! disaient les cornéliens que j'ai vus dans ma jeunesse.

> Non, je ne pleure point, madame; mais je meurs.
> *Suréna*, act. V, sc. v.

Et moi je dis : Que cela est froid! que cela est pauvre! Ah! ce que je commente ne me plaît guère. Enfin pourquoi un bûcher ne vaudrait-il pas le pont aux ânes du coup de poignard?

Pourquoi, avant-hier, un acteur qui lisait la pièce aux autres acteurs qui vont la jouer chez moi, dans huit jours, nous fit-il tous fondre en larmes? Attendons ces huit jours; laissez-moi jouer la pièce telle que je l'ai achevée, laissez-moi reprendre mes esprits; je n'en peux plus, je sors du bal, ma tête n'est point à moi. — Un bal, vieux fou? un bal dans tes montagnes? et à qui l'as-tu donné? aux blaireaux? — Non, s'il vous plaît; à très bonne compagnie; car voici le fait : nous jouâmes hier le *Droit du Seigneur*, et cela sur un théâtre qui est plus joli, plus brillant que le vôtre assurément. Notre théâtre est favorable aux cinquièmes actes; la fin du quatrième fut reçue très froidement, comme elle mérite de l'être; mais à ces vers : *Je vais partir... Je ne partirai plus; Avouez donc la gageure perdue... J'aime... Eh bien donc, régnez;* à ces vers si vrais, si naturels, si indignement retranchés, il partait des applaudissements des mains et du cœur. J'avoue que la pièce est bien arrondie; mais enfin c'est notre cinquième acte qui a plu. A des Allobroges, direz-vous : non; à des gens d'un goût très sûr, et dont l'esprit n'est ni frelaté ni jaloux, qui ne cherchent que leur plaisir, qui ne connaissent pas celui de critiquer à tort et à travers, comme il arrive toujours à Paris à une première représentation, comme il arriva à l'*Enfant prodigue*, à *Nanine*, à *Sémiramis*, à *Mahomet*, à *Zaïre*, oui, à *Zaïre*. On est assez lâche pour céder quelquefois à d'impertinentes critiques; on sacrifie des traits noblement hasardés, auxquels le public s'accoutumerait en quatre jours. Il y a un beau milieu à tenir entre l'obstination contre les critiques des sages, et l'esclavage de la critique des fous. Vous êtes mes sages, mais soyez fermes. Oui, le *Droit du Seigneur* a enchanté trois cents personnes de tout état et de tout âge, seigneurs et fermiers, dévotes et galantes. On y est venu de Lyon, de Dijon, de Turin. Croiriez-vous que mademoiselle Corneille a enlevé tous les suffrages? Comme elle était naturelle, vive, gaie! comme elle était maîtresse du théâtre, tapant du pied quand on la sifflait mal à propos? Il y a un endroit où le public l'a forcée de répéter. J'ai fait le bailli, et, ne vous déplaise, à faire pouffer de rire. Mais que faire de trois cents personnes au milieu des neiges, à minuit que le spectacle a fini? il a fallu leur donner à souper à toutes; ensuite il a fallu les faire danser; c'était une fête *assez bien troussée*. Je ne comptais que sur cinquante personnes; mais passons, c'est trop me vanter.

Nous jouons *Cassandre* dans huit ou dix jours; je vous dirai l'effet. Comptez que nous sommes très bons juges, parce que nous sommes la nature pure et éclairée; fiez-vous à nous.

Je reviens de *Cassandre* à mon impératrice. Je savais bien qu'Ivan Schowalow, mon favori et celui d'Elisabeth, avait raccommodé la princesse impériale (1) avec la mourante; mais on me dit que dans le fond il est fort mal avec l'empereur germanico-russe, aujourd'hui buvant et régnant. C'est son cousin de l'artillerie qui était en grâce, il n'y est plus; il vient de mourir (2).

Cet empire russe deviendra l'arbitre du Nord; je vous en avertis, messieurs les Français.

Faut-il que les Anglais se moquent partout de vous? il y a là un Keate (3) qui sait boire, qui a captivé l'empereur; et votre Breteuil n'a captivé personne. Ah! pauvres Français, avec vos vaisseaux de province (4), vous êtes dans le temps de la décadence, et vous y serez longtemps! Faites votre provision de café et de sucre; vous le paierez cher avant qu'il soit peu.

Mes anges, neige-t-il à Paris?

Mille tendres respects. V. la créature.

3687. — A M. DAMILAVILLE.

8 mai.

(A MES FRÈRES EN BELZÉBUTH.)

Mes frères, vous avez le diable au corps. Un peintre fait en six jours l'esquisse d'un tableau, et, avant d'y mettre des couleurs et d'en arrêter toute l'ordonnance, il le fait voir à des amateurs. Comment peuvent-ils s'étonner que le tableau n'ait pas été achevé? comment peuvent-ils critiquer des couleurs qui ne sont pas encore sur la toile? comment mes frères ont-ils pu imaginer que la pièce était faite? est-ce parce que ce léger croquis a été dessiné en vers, au lieu de l'être en prose? mais ne savez-vous pas que je fais toujours toutes mes esquisses en vers, parce que la prose me glace? N'en parlons plus et attendez; mais songez, comme dit Rabelais, qu'il y a des choses profondes sous cette écorce. On a voulu mettre au théâtre la religion des prétendus païens, faire voir, dans des notes, que notre sainte religion a tout pris de l'ancienne, jusqu'à la confession et à la communion, à laquelle nous avons seulement ajouté, avec le temps, la transsubstantiation, qui est le dernier effort de l'esprit. Je crois rendre, par ces notes, un très grand service au christianisme, que les impies attaquent de tous côtés. Ainsi, mes frères, priez Dieu que la pièce réussisse, pour l'édification publique.

On joua, samedi dernier (5), le *Droit du Seigneur* sur un théâtre un peu mieux entendu et mieux décoré que celui de la Comédie-Française. Tous les gens qui se piquent d'avoir de l'esprit, depuis Dijon jusqu'à Turin, vinrent à cette fête. La pièce fut très bien jouée. Nous avions un excellent Mathurin; mademoiselle Corneille était Colette elle-même; c'était la nature pure. Je doute que mademoiselle Dangeville ait plus de talent; elle ne peut avoir que plus d'art.

Tout ce qu'on a ridiculement retranché à la police de Paris a été rétabli à la nôtre : aussi n'a-t-on jamais tant ri, et

(1) La terre de Broglie est située en Normandie. (G. A.)
(2) Voyez le *Siècle de Louis XIV*, chap. XXVI. (G. A.)
(3) L'*Abrégé chronologique*. (G. A.)

(1) Catherine, femme de Pierre III. (G. A.)
(2) Pierre Schowalow, mort en janvier. (G. A.)
(3) Ambassadeur anglais en Russie. (G. A.)
(4) Chaque province avait offert un vaisseau.
(5) 6 mars. (G. A.)

Acanthe, de son côté, n'a jamais tant intéressé. Le bailli conduisait la noce sur le théâtre; six femmes jolies, habillées en bergères, six jeunes gens très galants, précédés de violons, se présentaient avec les acteurs devant monseigneur : c'était un tableau de Téniers.

Nous jouons, dans dix jours, *Cassandre*, qui commence à être colorié; nous verrons l'effet qu'il fera, avant que nous terminions l'ouvrage. La nature est la même partout : ce qui aura touché les bons esprits de ce pays-ci (et il y en a beaucoup) touchera sans doute à Paris; ce qui aura déplu aura dû déplaire, et sera réformé. On ne peut pas prendre un parti plus sûr. Jouez une pièce en société, vous n'avez que des flatteurs; jouez-la devant quatre cents personnes, vous avez des critiques; et quatre cents personnes assemblées sont comme quatre mille. Les juges de ce pays-ci valent bien ceux de Paris.

N. B. Frère Thieriot me dit qu'il m'envoie le discours de l'avocat-général La Chalotais (1); et, au lieu de ce discours intéressant, il m'envoie des chiffons hebdomadaires. Je le prie de ne plus se tromper à ce point.

Valete, fratres; estote fortes contra fanaticos.

3688. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 mars.

O mes anges! daignez recevoir, pour vos œufs de Pâques, ce *Droit du Seigneur*, que je crois dans son cadre. Je vous demande en grâce qu'il soit joué tel qu'il est. J'ai, malgré toute ma modestie, la sincérité insolente de vous dire que je le crois très bon; tâchez de penser comme moi; car, depuis l'effet que cette pièce a fait sur mes Suisses et sur mes Savoyards, j'aurai bien mauvaise opinion de vos pauvres Français s'ils ne rient pas, et s'ils ne sont pas touchés. Je veux qu'une comédie soit intéressante; mais je la tiens un monstre si elle ne fait pas rire.

Je ne mets pas encore *Olympie* à vos pieds; j'attends que nous l'ayons jouée, et que je puisse vous rendre compte du jugement de nos Allobroges, et de la manière admirable dont nous disposons notre vestibule, notre temple, nos autels, et notre bûcher. Ce bûcher servira à jeter la pièce au feu, si elle n'est pas reçue avec transport par nos montagnards. Vous êtes bien à plaindre de ne pas voir mes fêtes; mais pourquoi êtes-vous condamnés à demeurer dans votre vilaine ville de Paris?

Au lieu d'*Olympie*, je vous supplie d'agréer le présent mémoire. Pouvez-vous, mes divins anges, avoir la bonté de le faire recommander par M. le comte de Choiseul? Le frère du capitaine (2) qui veut tirer du canon contre les Hanovriens et Prussiens est connu de M. le comte de Choiseul, et reçoit quelquefois des ordres de lui pour nos limites.

On ne demande qu'un mot; ce mot est juste. L'officier qui a la rage de servir est très bon; enfin je vous demande instamment cette grâce.

Je ne sais plus que penser de mon Schowalow : on n'a rien fait pour lui; il voulait voyager, et il reste à sa cour. Je suis encore très incertain sur le traité des Borusses avec les Russes. Qui vous eût dit, quand nous étions petits, qu'un jour ces Scythes tiendraient la balance de l'Europe? Pauvres petits Français, ce n'est pas vous encore qui la tenez. Il faut espérer que nous ne serons pas toujours dans la boue : mais jusqu'ici nous jouons un triste rôle, malgré le prodigieux succès de la farce italienne (3).

Divins anges, continuez vos bontés à la marmotte des Alpes.

3689. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

Ferney, 14 mars.

Mon cher Catilina, vous êtes trop bon et moi trop vif : cela est honteux à mon âge. De quoi me suis-je avisé d'envoyer une esquisse où les couleurs et les attitudes manquaient entièrement? mais je voulais consulter; je voulais voir si de cette esquisse on pouvait faire un tableau. L'ouvrage enfin est près d'être terminé : le rôle d'Olympie est sans contredit le plus beau, et son amour nous paraît si touchant, que nous craignons que Statira ne révolte, et qu'on ne la regarde comme une mauvaise religieuse, comme une dévote implacable qui meurt de rage de ce que sa fille aime un très bon mari, très repentant de ses fautes de jeunesse. Nous répétons la pièce; nous la jouons incessamment sur le théâtre le mieux décoré, le mieux éclairé, avec les plus beaux habits, les plus jolies prêtresses, la plus grande illusion; la pompe, la décence, la magnificence, rien ne nous manquera, qu'une bonne tragédie. Les anges, ni vous, ni moi, ne connaissions la pièce il y a quinze jours. Je ne réponds de rien : si elle ne fait pas d'effet telle qu'elle est à présent, elle n'en fera jamais. On a bien de l'esprit dans notre voisinage, et on a l'esprit de se laisser aller à l'impression que les choses doivent faire. Si on n'est pas ému, je tiens la pièce perdue sans ressource, et je la condamne au portefeuille.

Voilà, *mon cher marquis*, à quel point nous en sommes.
Cinna, act. I, sc. III.

Je ne vois pas pourquoi je ne donnerais pas le profit à des acteurs choisis, puisque M. Picardin, de l'Académie de Dijon, a donné le revenant-bon du *Droit du Seigneur* à Thieriot. Il me semble que les deux cas sont absolument semblables; mais c'est à mes amis à me conduire dans tous les cas. Madame Denis vous fait les plus tendres compliments; elle joue Statira supérieurement : nous avons une assez bonne Olympie, un bon Cassandre, un bon hiérophante, un bon Antigone; mademoiselle Corneille dit des vers comme son oncle les faisait; mais, par une singularité malheureuse, elle n'aime guère les vers de Pierre; elle dit qu'elle n'entend point le raisonner, et qu'elle ne peut jouer que le sentiment; elle est née actrice comique, tragique; c'est un naturel étonnant. Dieu nous la devait : elle a joué Colette dans le *Droit du Seigneur* à faire mourir de rire. Je suis trop heureux sur mes vieux jours; mais il me manque le bonheur de vous revoir.

3690. — A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

A Ferney, 15 mars.

Monsieur, je reçois la lettre dont vous m'honorez, en date du 14-25 janvier. J'avais eu l'honneur d'écrire à votre excellence par la voie de M. le comte de Kaunitz, qui eut la bonté de se charger de mon paquet. Je vous écrivis trois lettres (1), dès que je sus la triste nouvelle qui m'a fait verser des larmes. Je crois que, des trois lettres, vous en avez reçu deux; la troisième, qui accompagnait un gros paquet, a eu un sort funeste; le maître de poste de Nuremberg, à qui il était adressé, m'a mandé que le courrier qui le portait a été assassiné par des inconnus qui ont pris l'argent dont il était chargé, un paquet destiné pour Vienne, et un autre pour la Suède. J'en rends compte à M. le comte de Kaunitz (2), qui sans doute en est déjà informé. Je vois, monsieur, par votre lettre, que vous prenez un parti bien digne d'un philosophe; vous voulez vous borner à cultiver les lettres. Vous serez l'Anacharsis moderne. Mais, puisque vous avez une intention si sage et si noble, pourquoi ne feriez-vous pas comme Anacharsis? pourquoi ne voyageriez-vous point? Je parle un peu pour mon intérêt; je me trouverais peut-être sur votre route, j'aurais le bonheur de voir et d'entretenir celui dont les lettres m'ont fait tant de plaisir. Il serait difficile qu'en passant d'Allemagne en France ou en Italie, vous ne vous trouvassiez pas à portée de mon ermitage; je vous en ferais les honneurs de mon mieux, et ce serait le cœur qui les ferait. Je suis trop vieux pour venir vous trouver; vous êtes jeune, et si votre santé est un peu altérée, ce voyage, dans des climats plus doux que le vôtre, la raffermirait. Je vois avec douleur que si la nature donne à vos compatriotes une constitution robuste, elle leur accorde rarement une longue vie. Voyez à quel âge meurent tous vos souverains; aucun n'atteint à une heureuse vieillesse. Je souhaite que l'empereur régnant dont vous faites un si bel éloge, ait ce nombre de jours (3) que je souhaitais à l'impératrice que je pleure. Il mérite de vivre longtemps, lui et son auguste épouse, puisqu'ils ne vivent que pour le bonheur des hommes. Sans doute, monsieur, ils vous attachent l'un et l'autre à Pétersbourg; et d'ailleurs je sens bien que vous ne voulez pas quitter une patrie qui vous aime et que vous illustrez. Si vous êtes toujours, monsieur, dans le dessein d'achever le monument auquel vous avez bien voulu que je travaillasse, je vous prierai de faire adresser les gros paquets à M. Czernichef, à Vienne, qui les remettra à notre ambassadeur, M. le comte du Châtelet; il aura la bonté de me les faire tenir.

Je suis charmé que vous daigniez, monsieur, accepter le témoignage public que je veux vous donner de ma très res-

(1) *Compte rendu au parlement de Bretagne des constitutions des jésuites les* 1, 3, 4 et 5 *décembre* 1761. (G. A.)
(2) Marchand de La Houlière. (G. A.)
(3) Voyez la lettre à d'Argental du 16 février. (G. A.)

(1) Ces trois lettres sont perdues. (G. A.)
(2) On n'a pas cette lettre. (G. A.)
(3) Il mourut étranglé cette année même. (G. A.)

pectueuse et très tendre estime. Si le petit ouvrage dont il est question est reçu favorablement du public, je vous le présenterai avec plus de confiance. Il me faut les suffrages de ma nation pour mériter le vôtre. Votre excellence sait combien je lui suis dévoué pour jamais.

3691. — A MADAME DE FONTAINE.

Ferney, 19 mars.

Ma chère nièce, je n'ai qu'un moment pour vous dire combien je vous approuve et je vous félicite. Il n'y a rien de six doux ni de si sage que d'épouser son ami intime (1). Vos arrangements, dont vous voulez bien me faire part, me paraissent très convenables pour toutes les parties intéressées; Hornoy y gagnera, votre château s'embellira, la vie y sera plus animée : tout le mal est dans cette horrible distance de votre château au mien.

Je vous prierai de m'instruire du jour de votre départ : il faut qu'un oncle s'arrange pour un petit présent de noces. Je voudrais bien être de la cérémonie, et signer au contrat. Je vais annoncer dans l'instant cette nouvelle à madame Denis, qui répète actuellement son rôle de Statira, et qui le jouera bientôt sur un théâtre mieux entendu, mieux orné, mieux éclairé que celui de Paris.

Je suis très fâché de ne vous pas marier dans mon église, en présence du grand Jésus, doré comme un calice, qui a l'air d'un empereur romain, et à qui j'ai ôté sa physionomie niaise. Nous vous donnerions vraiment une belle fête ; car nous sommes en train, et la tête m'en tourne.

Madame Denis arrive : elle pense comme moi. Nous vous embrassons tendrement, vous et le grand écuyer de Cyrus, devenu mon neveu.

3692. — A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

19 mars (2).

Le grand écuyer de Cyrus va donc devenir Picard. J'en fais mon compliment à ma nièce; je vous en remercie et je m'en félicite. Tout mon chagrin, monsieur, est que la noce ne se fasse pas chez moi. Vous auriez la comédie et l'opéra-comique; car nous jouons tout cela. Je ferais votre épithalame. Tout ce que je peux faire à présent, c'est de m'enorgueillir de me trouver votre oncle, et de vous dire combien cet oncle vous aime et vous aimera toujours.

Vivez heureux, neveu et nièce.

3693. — A M. COLINI.

Ferney, 22 mars.

Vous voilà donc marié! je voudrais vous venir porter mon présent de noce. Je vous embrasse, vous, madame votre femme, et le petit garçon palatin que vous aurez dans un an. *Eviva!* voici une lettre pour S. A. S. Voulez-vous bien aussi vous charger de celle pour M. de Beckers (3), ministre des finances? V.

3694. — A M. LE DUC DE VILLARS.

RELATION DE MA PETITE DRÔLERIE.

25 mars.

Hier, mercredi 24 de mars, nous essayâmes *Cassandre*. Notre salle est sur le modèle de celle de Lyon; le même peintre a fait nos décorations; la perspective en est étonnante : on n'imagine pas d'abord qu'on puisse entendre les acteurs qui sont au milieu du théâtre : ils paraissent éloignés de cinq cents toises. Ce milieu était occupé par un autel; un péristyle régnait jusqu'aux portes du temple. La scène s'est toujours passée dans ce péristyle; mais quand les portes de l'intérieur étaient ouvertes, alors les personnages paraissaient être dans le temple, qui, par son ordre d'architecture, se confondait avec le vestibule; de sorte que, sans aucun embarras, cette différence essentielle de position a toujours été très bien marquée.

Le grand intérêt commença dès la première scène, grâce aux conseils d'un de nos confrères de l'Académie (4), qui daigna me suggérer l'idée de supposer d'abord que Cassandre avait sauvé la vie d'Olympie.

> Seul je pris pitié d'elle, et je fléchis mon père;
> Seul je sauvai la fille, ayant frappé la mère.
>
> *Olymp.*, act. I, sc. I.

Dès ce moment, je sentis que Cassandre devenait le personnage le plus intéressant.

Le mariage, la cérémonie, la procession des initiés, des prêtres, et des prêtresses couronnées de fleurs, etc., les serments faits sur l'autel, tout cela forma un spectacle auguste.

Au second acte, Statira enfermée dans le temple, obscure, inconnue, accablée de ses infortunes, et n'attendant que la fin d'une vie usée par le malheur, reconnue enfin dans cette assemblée, l'hiérophante à ses genoux, les prêtresses courbées vers elle, ensuite Olympie présentée à sa mère, leur reconnaissance, firent le plus grand effet.

Cassandre, au troisième acte, venant prendre sa femme des mains de la prêtresse qui doit la lui remettre, et trouvant Statira dans cette prêtresse, fit un effet beaucoup plus grand encore. Tout le monde sentit par ce seul vers :

> Bienfaits trop dangereux, pourquoi m'a-t-il aimée?
>
> Act. III, sc. IV.

qu'Olympie aimerait toujours le meurtrier de sa mère; de sorte qu'on ne savait qui on devait plaindre davantage, ou Cassandre, ou Olympie, ou la veuve d'Alexandre.

Au quatrième, les deux rivaux, Antigone et Cassandre, ont déjà fondu l'un sur l'autre, dans le péristyle même; les initiés, les Ephésiens les ont séparés. Ils sont tous dans les coulisses du péristyle; ils en sortent tous à la fois, divisés en deux bandes; les portes du temple s'ouvrent au même instant, l'hiérophante et les prêtres remplissent le milieu du théâtre, Antigone et Cassandre sont encore l'épée à la main. C'est par cet appareil que commence le quatrième acte. L'hiérophante, après avoir dit aux deux rois,

> Qu'osiez-vous attenter, inhumains que vous êtes, etc,

continue ainsi :

> Rendez-vous à la loi, respectez sa justice, etc. (Act. IV, sc. III.)

Alors Cassandre prend la résolution d'enlever son épouse dans le temple même. Il la trouve au pied d'un autel. Cette scène a été très attendrissante; et à ces mots :

> Ma haine est-elle juste, et l'as-tu méritée?
> Cassandre, si ta main féroce, ensanglantée,
> Ta main qui de ma mère a déchiré le flanc,
> N'eût frappé que moi seule, et versé que mon sang,
> Je te pardonnerais, je t'aimerais.... barbare. (Act. IV, sc. V.)

les deux acteurs pleuraient, et tous les spectateurs étaient en larmes.

Cet amour d'Olympie attendrissait d'autant plus qu'elle avait voulu se le cacher à elle-même, qu'elle ne s'était point laissée aller à ces lieux communs des combats entre l'amour et le devoir, et que sa passion avait été plutôt devinée que déployée.

Immédiatement après cette scène, Statira, qui a su qu'on allait enlever sa fille, vient lui apprendre qu'Antigone va la secourir, que son hymen était réprouvé par les lois; elle la donne à son vengeur. Alors Olympie avoue à sa mère qu'elle a le malheur d'aimer Cassandre. Statira évanouie de douleur entre ses bras, Cassandre qui accourt, les divers mouvements dont ils sont agités, forment un tableau supérieur aux trois premiers actes.

Au cinquième, Antigone arrivant pour soutenir ses droits, pour venger Olympie du meurtrier d'Alexandre et de Statira, apprend que Statira vient d'expirer entre les bras de sa fille; elle a conjuré Olympie, en mourant, d'épouser Antigone. Les voilà donc tous deux dans le temple, forcés d'attendre la décision d'Olympie, et elle est obligée de choisir : elle promet qu'elle se déclarera quand elle aura rendu les derniers devoirs au bûcher de sa mère. Le bûcher paraît, elle parle aux deux rivaux, et n'avouant son amour qu'au dernier vers, elle se jette dans le bûcher.

La scène a été tellement disposée, que tout a été exécuté avec la précision nécessaire. Deux fermes, sur lesquelles on avait peint des charbons ardents, des flammes véritables qui s'élançaient à travers les découpements de la première ferme, percée de plusieurs trous; cette première ferme s'ouvrant pour recevoir Olympie, et se refermant en un clin d'œil; tout cet artifice enfin a été si bien ménagé, que la pitié et la terreur étaient au comble.

Les larmes ont coulé pendant toute la pièce. Les larmes viennent du cœur. Trois cents personnes, de tout rang et de tout âge, ne s'attendrissent pas, à moins que la nature ne s'en mêle; mais pour produire cet effet, il fallait des acteurs et de l'action : tout a été tableau, tout a été animé. Madame Denis a joué Statira comme mademoiselle Dumesnil joue Mérope. Madame d'Hermenches, qui faisait Olympie, a la voix

(1) Le marquis de Florian. G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) On n'a pas ces lettres. (G. A.)
(4) Le cardinal de Bernis. (G. A.)

de mademoiselle Gaussin, avec des inflexions et de l'âme; mais ce qui m'a le plus surpris, c'est notre ami Gabriel Cramer. Je n'exagère point; je n'ai jamais vu d'acteur, à commencer par Baron, qui, eût pu jouer Cassandre comme lui; il a attendri et effrayé pendant toute la pièce. Je ne lui connaissais pas ce talent supérieur. M. Rilliet a joué le grand-prêtre, comme j'aurais voulu que Sarrazin l'eût représenté. Antigone a été rendu par M. d'Hermenches avec la plus grande noblesse. Je ne reviens point de mon étonnement, et je ne me console point de n'avoir pas vu ce spectacle honoré de la présence des deux illustres académiciens (1) qui m'ont daigné aider de leurs conseils pour finir mon œuvre des six jours. Eux, et deux respectables amis (2) à qui je dois tout, et que je consulte à Paris, ont fait mon ouvrage; car malheur à qui ne consulte pas!

3695. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, le 25 mars.

Permettez, monseigneur, que ce vieux barbouilleur vous remercie bien sincèrement du plaisir qu'il a eu. Sans vos bontés, sans vos conseils, mon œuvre de six jours eût toujours été le chaos : permettez que je fasse lire à votre éminence la petite relation historique que j'envoie à M. le duc de Villars. Quand elle l'aura lue, si tant est qu'elle daigne lire un tel chiffon, un peu de cire mis proprement sous le cachet par un de vos secrétaires rendra le paquet digne de la poste. Voilà de plaisantes négociations que je vous confie.

Je profite de tous vos conseils; je me donne du bon temps, peut-être un peu trop, car il ne m'appartient pas de donner à souper à deux cents personnes. J'ai eu cette insolence. *Nota bene* que nous avions deux belles loges grillées. Nous avons combattu à Arques : où était le brave Crillon? pourquoi était-il à Montélimart (3)?

Voulez-vous, quand vous voudrez vous amuser, que je vous envoie le *Droit du Seigneur*? Cela est gai et honnête; on peut envoyer cette misère à un cardinal. Je ne dis pas à tous les cardinaux, Dieu m'en garde!

. . . . . Pauci, quos æquus amavit
Jupiter. . . . . (*Æneid.*, lib. VI.)

J'ai encore à vous dire que je suis très soumis à la leçon que vous me donnez de ne point lire, ou de ne lire guère, tous ces livres où des marquis (4) et des bourgeois gouvernent l'Etat. Connaissez-vous, monseigneur, la comédie danoise du *Potier d'étain* (5)? c'est un potier qui laisse sa roue pour faire tourner celle de la fortune, et pour régler l'Europe : on lui vole son argent, sa femme, sa fille, et il se remet à faire des pots.

Oserai-je, sans abandonner mes pots, supplier votre éminence de vouloir bien me dire ce que je dois penser de l'aventure affreuse de ce Calas (6), roué à Toulouse pour avoir pendu son fils? c'est qu'on prétend ici qu'il est très innocent, et qu'il en a pris Dieu à témoin en expirant. On prétend que trois juges ont protesté contre l'arrêt; cette aventure me tient au cœur; elle m'attriste dans mes plaisirs, elle les corrompt. Il faut regarder le parlement de Toulouse ou les protestants avec des yeux d'horreur. J'aime mieux pourtant rejouer *Cassandre*, et labourer mes champs. Oh! le bon parti que j'ai pris!

Le rat retiré dans son fromage de Gruyère souhaite à votre très aimable éminence toutes les satisfactions de toutes les espèces qui lui plairont; il est pénétré pour elle du plus tendre et du plus profond respect.

3696. — A M. DAMILAVILLE.

26 mars (7).

J'envoie aux amis ce rogaton (8); cela amuse un moment.

J'ai reçu la fade imitation de la *Mort et de l'Apparition* du R. P. Berthier.

O imitatores, servum pecus. . . . . .

L'épigramme sur ce pauvre La Coste, associé de Fréron, vaut mieux, et n'est point imitée.

Je fais mes compliments à mes frères, et je retourne à mes maçons.

Diruit, ædificat. . . . . .
Insanire putas, etc. (Hor., lib. I, ep. I.)

3697. — A M. LE BRUN.

Mars (1).

Madame Denis, mademoiselle Corneille, et moi, monsieur, nous sommes infiniment sensibles à votre souvenir. Mademoiselle Corneille est plus aimable que jamais; tout le monde aime son caractère gai, doux, et égal; elle joue très joliment la comédie. Sa petite fortune est déjà en bon train. Elle a environ 1500 livres de rente. Dans les rentes viagères que le roi vient de créer, les souscriptions lui feront un fonds considérable. Vous verrez qu'elle finira par tenir une bonne maison.

Je suis fâché de ne pas voir le nom de monseigneur le prince de Conti dans la liste de ses souscripteurs.

Voici ce qu'on m'écrit de Marseille. L'abbé de La Coste est mort à Toulon, et laisse une place vacante. On ajoute :

La Coste est mort. Il vaque dans Toulon,
Par cette perte, un emploi d'importance.
Le bénéfice exige résidence,
Et tout Paris vient d'y nommer Fréron.

Permettez que je vous embrasse sans cérémonie.

3698. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 27 mars.

Vous me demanderez peut-être, mes divins anges, pourquoi je m'intéresse si fort à ce Calas, qu'on a roué; c'est que je suis homme, c'est que je vois tous les étrangers indignés, c'est que tous vos officiers suisses protestants disent qu'ils ne combattront pas de grand cœur pour une nation qui fait rouer leurs frères sans aucune preuve.

Je me suis trompé sur le nombre des juges, dans ma lettre à M. de La Marche (2). Ils étaient treize, cinq ont constamment déclaré Calas innocent. S'il avait eu une voix de plus en sa faveur, il était absous. A quoi tient donc la vie des hommes? à quoi tiennent les plus horribles supplices? Quoi! parce qu'il ne s'est pas trouvé un sixième juge raisonnable, on aura fait rouer un père de famille! on l'aura accusé d'avoir pendu son propre fils, tandis que ses quatre autres enfants crient qu'il était le meilleur des pères! Le témoignage de la conscience de cet infortuné ne prévaut-il pas sur l'illusion de huit juges, animés par une confrérie de pénitents blancs qui a soulevé les esprits de Toulouse contre un calviniste? Ce pauvre homme criait sur la roue qu'il était innocent; il pardonnait à ses juges, il pleurait son fils auquel on prétendait qu'il avait donné la mort. Un dominicain, qui l'assistait d'office sur l'échafaud, dit qu'il voudrait mourir aussi saintement qu'il est mort. Il ne m'appartient pas de condamner le parlement de Toulouse; mais enfin il n'y a eu aucun témoin oculaire; le fanatisme du peuple a pu passer jusqu'à des juges prévenus. Plusieurs d'entre eux étaient pénitents blancs; ils peuvent s'être trompés. N'est-il pas de la justice du roi et de sa prudence de se faire au moins représenter les motifs de l'arrêt? Cette seule démarche consolerait tous les protestants de l'Europe, et apaiserait leurs clameurs. Avons-nous besoin de nous rendre odieux? ne pourriez-vous pas engager M. le comte de Choiseul à s'informer de cette horrible aventure qui déshonore la nature humaine, soit que Calas soit coupable, soit qu'il soit innocent? Il y a certainement, d'un côté ou d'un autre, un fanatisme horrible; et il est utile d'approfondir la vérité. Mille tendres respects à mes anges.

3699. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

28 mars.

Vous mandez, mon cher marquis, à ma nièce que ma lettre était bien extraordinaire; mais comme dans ce temps-là il se passait des choses beaucoup plus extraordinaires dans votre infâme ville de Paris, ma lettre était très sage. Certain discours (3) prononcé contre les encyclopédistes, cer-

(1) Le cardinal de Bernis et d'Alembert. (G. A.)
(2) M. et madame d'Argental. (G. A.)
(3) Où habitait Bernis. (G. A.)
(4) Allusion au marquis de Mirabeau. (G. A.)
(5) Par Holberg. (G. A.)
(6) Voilà la première fois que ce nom nous apparaît dans la *Correspondance*. Voyez, tome V, l'*Affaire Calas*. (G. A.)
(7) C'est à tort que ce billet à Damilaville se trouve classé dans les autres éditions à l'année 1761. (G. A.)
(8) Peut-être l'*Extrait de la Gazette de Londres*, facétie. (G. A.)

(1) Cette lettre, toujours classée à l'année 1761, ne peut être que de 1762, année de la mort de La Coste; et je la crois plutôt du mois de mars que du mois de mai. (G. A.)
(2) Dans cette lettre, qu'on ne nous a pas autorisé à reproduire, Voltaire dit que trois juges seulement se sont prononcés pour l'acquittement de Calas. (G. A.)
(3) Tel que le réquisitoire d'Omer de Fleury. (G. A.)

taines cabales, certaines persécutions, sont des orages auxquels un homme de mon âge ne doit pas s'exposer. La personne (1) dont vous parlez dans votre lettre à madame Denis ne peut pas, ou du moins ne doit pas, dire qu'elle a vu ce qu'elle n'a jamais vu. Ce serait une très grande infidélité et un crime dans la société d'accuser un homme dont on doit être très content, et de l'accuser après avoir eu sa confiance. Mais ce serait dans ce cas-ci un mensonge affreux. Ce que je vous dis est très exact, très vrai, et la personne en question n'a rien vu ni rien pu voir.

Au reste, les modes changent en France : c'était autrefois la mode de faire des campagnes glorieuses, d'être le modèle des autres nations, d'exceller dans les beaux-arts : aujourd'hui on ne connaît plus que des querelles pour un hôpital (2), des cabriolets, des fêtes de catins sur les remparts, et des persécutions contre des hommes sages et retirés. Si je ne suis pas sage, je suis au moins très retiré, et je ne veux pas donner lieu à des pédants de troubler ma retraite. Croyez que je suis instruit de bien des choses, et que j'ai dû écrire de façon à dérouter les curieux qui se trouvent sur les chemins; mais croyez surtout que je vous aimerai toujours. Madame Denis vous en dira davantage; mais elle ne vous est pas plus attachée que moi.

3700. — A M. BECCARIA.

A... (3).

Monsieur, j'aurais dû vous remercier plus tôt; mais je n'ai pas voulu vous faire un vain compliment; j'ai voulu connaître toute l'étendue du bienfait, et vous rendre mes très humbles actions de grâces en connaissance de cause. Ce n'est donc qu'après avoir lu votre livre avec la plus grande attention, que j'ai l'honneur de vous dire qu'on n'a jamais rien écrit de plus vrai, de plus sage et de plus clair. Il n'y a qu'un homme de qualité, appelé aux premières fonctions, qui puisse traiter ainsi ce qui regarde le bien public. C'est ce qui est arrivé en Espagne au seul don Ustariz, en France au duc de Sully, en Angleterre à plusieurs membres du parlement.

Ce que vous dites, monsieur, de l'intérêt de l'argent comprend toute cette question en peu de mots. *L'interesse è sempre in ragione diretta delle ricerce, ed in inversa delle offerte.* Les théologiens qui ont tant embarrassé cette matière, auraient mieux fait de ne point parler de ce qu'ils n'entendaient pas.

Je vois, par votre livre, que le Milanais prend une face nouvelle. Il ne faut qu'un ministre pour changer tout un pays. Vous avez chez vous un grand homme (4), digne d'être secondé par vous. Je gémis que mon grand âge et mes maladies ne me permettent pas de vous admirer de plus près.

J'ai l'honneur d'être, avec l'estime la plus respectueuse, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

3701. — A M. DAMILAVILLE.

4 avril.

Mes chers frères, il est avéré que les juges toulousains ont roué le plus innocent des hommes. Presque tout le Languedoc en gémit avec horreur. Les nations étrangères, qui nous haïssent et qui nous battent, sont saisies d'indignation. Jamais, depuis le jour de la Saint-Barthélemi, rien n'a tant déshonoré la nature humaine. Criez, et qu'on crie.

Voici un petit ouvrage (5) auquel je n'ai d'autre part que d'en avoir retranché une page de louanges injustes que l'on m'y donnait. Je serais très fâché qu'on crût que j'en aie eu la moindre connaissance; mais je serais très aise qu'il parût, parce qu'il est, d'un bout à l'autre, de la vérité la plus exacte, et que j'aime la vérité. Il faut qu'on la connaisse jusque dans les plus petites choses. Il n'y a qu'à donner cette brochure à imprimer à Grangé ou à Duchesne.

J'ai envoyé à mes frères cette petite relation (6), adressée à M. le duc de Villars, qui me vit esquisser *Cassandre* si vite, lorsqu'il était chez moi. Je prie mon cher frère de dire au frère Platon (7) que ce qu'il appelle pantomime je l'ai toujours appelé action. Je n'aime point le terme de *pantomime* pour la tragédie. J'ai toujours songé, autant que je l'ai pu, à rendre les scènes tragiques pittoresques. Elles le sont dans *Mahomet*, dans *Mérope*, dans l'*Orphelin de la Chine*, surtout dans *Tancrède*. Mais ici toute la pièce est un tableau continuel. Aussi a-t-elle fait le plus prodigieux effet. *Mérope* n'en approche pas quant à l'appareil et à l'action ; et cette action est toujours nécessaire; elle est toujours annoncée par les acteurs mêmes. Je voudrais qu'on perfectionnât ce genre, qui est le seul tragique ; car les conversations sont à la glace, et les conversations amoureuses sont à l'eau rose.

Je suis affligé de la Martinique et de mon roué. Nous sommes bien sots et bien fanatiques ; mais l'Opéra-Comique répare tout.

Je bénis Dieu de m'avoir donné un frère tel que vous.

3702. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 avril.

Mes anges, mes anges, rit-on encore à Paris? va-t-on en foule au savetier *Blaise* et au *Maréchal* (1)? Pour moi, je pleure. Vos Parisiens ne voient que des Parisiens, et moi je vois des étrangers, des gens de tous les pays; et je vous réponds que toutes les nations nous insultent et nous méprisent. Voilà un commencement bien douloureux pour MM. de Choiseul (2). Ce n'est certainement pas la faute de M. le comte si Pierre s'unit avec Luc; ce n'est pas la faute de M. le duc si les Anglais nous ont pris la Martinique, et s'ils vont peut-être détruire la seule flotte qui nous restait : mais ces événements funestes doivent percer le cœur des deux ministres que vous aimez, et à qui je suis attaché. Que faire? jouer le *Droit du Seigneur*. Il n'y a pas d'autre parti à prendre après le saint temps de Pâques. Les Anglais auront dépouillé le vieil homme; on aura oublié la Martinique ; il ne sera plus question de rien. Je ne crains que *Blaise* et les *Amours de Blaise*. Le *Droit du Seigneur*, en d'autres temps, devrait plaire à une nation qui ne laisse pas d'avoir du bon, et qui avait autrefois du goût.

Nous avons Lekain ; il a l'air d'un gros chanoine :

> Et son corps, ramassé dans sa courte grosseur,
> Fait gémir les coussins sous sa molle épaisseur.
>
> BOIL., le *Lutr.*, ch. I.

Faites comme il vous plaira, messieurs ; mais allons nous réjouir pour oublier vos tribulations. Nous allons jouer *Cassandre*, le *Droit du Seigneur*, *Sémiramis*, et l'*Ecossaise*. Notre ami Lekain nous dit que le *tripot* ne va pas mieux que le reste de la France ; que les quatre premiers gentilshommes ont la grandeur d'âme d'entrer à la Comédie pour rien, eux, leurs parents, leurs laquais, et les commères de leurs laquais. Cela est tout à fait noble. Les grands seigneurs d'Angleterre sont d'une pâte un peu différente. Ils ont de leur côté la gloire, et nous avons la petite vanité.

Pendant que nous sommes la chiasse du genre humain, on parle français à Moscou et à Yassy : mais à qui doit-on ce petit honneur ? à une douzaine de citoyens qu'on persécute dans la patrie.

Mes chers anges, je vous remercie très humblement, très tendrement pour notre artilleur (3). J'aurai l'honneur d'écrire à M. le comte de Choiseul ; mais, dans la crise où je le crois, je lui épargne mes importunités pour le présent.

Je crois qu'on est si occupé des désastres publics, qu'on ne songe pas à mon roué.

Nous sommes tous à vos pieds et à vos ailes.

3703. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Ferney, 5 avril.

Comme M. votre fils, madame, n'avait servi ni sous César ni sous Auguste, il ne faut pas d'épitaphe latine. C'est une pédanterie ridicule. Il faut pour un Français une épitaphe française, d'autant plus que les Romains n'ayant point dans leurs armées de grades qui répondent précisément aux nôtres, il est impossible, en ce cas, d'exprimer ce qu'on veut dire. Il est d'ailleurs de l'honneur de la langue française qu'on l'emploie dans les monuments. Elle est entendue plus généralement que la latine. Je suis fâché, madame, de vous par-

---

(1) Nous ne savons de qui Voltaire parle ici. (G. A.)
(2) Voyez, tome II, l'*Histoire du Parlement*, chap. LXV. (G. A.)
(3) Cette lettre, éditée par MM. de Cayrol et A. François, sans suscription et à la date de 1758, est adressée, selon nous, à Beccaria, qui publia en 1762 son ouvrage intitulé, *Du désordre des monnaies dans les Etats de Milan et des moyens d'y remédier*, et qui était l'ami du comte Firmiani. (G. A.)
(4) Le comte Firmiani, gouverneur de Milan. (*A. François.*)
(5) *Pieces originales concernant la mort des sieurs Calas.* (G. A.)
(6) La lettre du 25 mars au duc de Villars. (G. A.)
(7) Diderot. (G. A.)

(1) *Blaise le savetier*, opéra-comique de Sedaine ; le *Maréchal ferrant*, opéra-comique de Quétant. (G. A.)
(2) Le duc était ministre de la guerre ; le comte, des affaires étrangères. (G. A.)
(3) La Houliere. Voyez la lettre du 16 mars à d'Argental. (G. A.)

ler d'une chose qui renouvelle vos douleurs ; mais aussi c'est une consolation que vous vous donnez et que je me donne à moi-même. Sans une occupation qui me tiendra ici une année entière, je viendrais pleurer avec vous. On ne m'a rien mandé de l'œil de madame de Pompadour, ni des deux de M. d'Argenson. Je les plains l'un et l'autre ; mais je suis obligé de plaindre M. d'Argenson au double. Adieu, madame ; conservez vos yeux. Ni vous ni moi ne portons encore de lunettes. Remercions la nature. Mille tendres respects.

3704. — A MADEMOISELLE ***.

Aux Délices, le 15 avril.

Il est vrai, mademoiselle, que, dans une réponse que j'ai faite à M. de Chazelles (1), je lui ai demandé des éclaircissements sur l'aventure horrible de Calas, dont le fils a excité ma douleur autant que ma curiosité. J'ai rendu compte à M. de Chazelles des sentiments et des clamours de tous les étrangers dont je suis environné ; mais je ne peux lui avoir parlé de mon opinion sur cette affaire cruelle, puisque je n'en ai aucune. Je ne connais que les factums faits en faveur des Calas, et ce n'est pas assez pour oser prendre parti.

J'ai voulu m'instruire en qualité d'historien. Un événement aussi épouvantable que celui d'une famille entière accusée d'un parricide commis par esprit de religion ; un père expirant sur la roue pour avoir étranglé de ses mains son propre fils, sur le simple soupçon que ce fils voulait quitter les opinions de Jean Calvin ; un frère violemment chargé d'avoir aidé à étrangler son frère ; la mère accusée ; un jeune avocat soupçonné d'avoir servi de bourreau dans cette exécution inouïe ; cet événement, dis-je, appartient essentiellement à l'histoire de l'esprit humain, et au vaste tableau de nos fureurs et de nos faiblesses, dont j'ai déjà donné une esquisse.

Je demandais donc à M. de Chazelles des instructions ; mais je n'attendais pas qu'il dût montrer ma lettre. Quoi qu'il en soit, je persiste à souhaiter que le parlement de Toulouse daigne rendre public le procès de Calas (2), comme on a publié celui de Damiens. On se met au-dessus des usages dans des cas aussi extraordinaires. Ces deux procès intéressent le genre humain ; et si quelque chose peut arrêter chez les hommes la rage du fanatisme, c'est la publicité et la preuve du parricide et du sacrilége qui ont conduit Calas sur la roue, et qui laissent la famille entière en proie aux plus violents soupçons. Tel est mon sentiment.

3705. — A M. DAMILAVILLE.

17 avril.

J'ai l'honneur de vous envoyer, monsieur, de la part de M. Friche Baume, libraire, la brochure ci-jointe (3). Vous êtes assez affermi dans notre sainte religion pour lire sans danger ces impiétés ; mais je ne voudrais pas que cet ouvrage tombât entre les mains de jeunes gens qu'il pourrait séduire.

On est toujours indigné ici de l'absurde et abominable jugement de Toulouse. On ne s'en soucie guère à Paris, où l'on ne songe qu'à son plaisir, et où la Saint-Barthélemi ferait à peine une sensation. Damiens, Calas, Malagrida, une guerre de sept années sans savoir pourquoi, des convulsions, des billets de confession, des jésuites, le discours et le réquisitoire de Joly de Fleury, la perte de nos colonies, de nos vaisseaux, de notre argent ; voilà donc notre siècle ! Ajoutez-y l'opéra-comique, et vous aurez le tableau complet.

On m'a donné cette lettre pour M. Saurin ; je vous supplie de vouloir bien la lui faire parvenir.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. RIBIENBOTTE.

3706. — A M. SAURIN.

A Ferney, 17 avril.

J'ai cru, monsieur, que vous ne seriez pas fâché d'apprendre que mademoiselle Corneille vient de jouer votre rôle de Julie (4) avec un applaudissement unanime. Vous n'aurez jamais d'actrice d'un si beau nom. Je ne peux lui donner une meilleure éducation qu'en lui faisant connaître le monde comme vous l'avez peint.

Votre pièce, d'ailleurs, a été très bien jouée ; et Lekain, qui était au nombre des spectateurs, en a été extrêmement content.

Je vous prie de dire à M. Duclos que j'ai cessé l'envoi des *Commentaires sur Corneille*, parce que je me suis remis à l'espagnol. J'ai voulu donner une traduction de l'*Héraclius* de Calderon ; elle est d'un bizarre, d'un sauvage, d'un comique, et, en certains endroits, d'un sublime, qui méritent d'être connus : c'est la nature pure ; rien ne ressemble plus à Shakespeare.

Si vous écrivez à frère Helvétius, je vous supplie de ne lui pas laisser ignorer ma tendre amitié pour lui. Je n'écris guère parce que je n'en ai pas le temps ; et si je ne vous écris pas de ma main, c'est que j'ai la fièvre. Adieu, mon très cher confrère.

3707. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 avril.

Mes divins anges, je ne voulais vous écrire qu'après que Lekain aurait vu Statira ; mais je commence toujours par vous remercier de la bonté que vous avez eue pour mon capitaine d'artillerie (1) qui voudrait bien pointer quelques canons contre Pierre III, qui n'est pas Pierre-le-Grand.

Il est vrai que M. le comte de Saxe ne fit que monter dans le vaisseau à Dunkerque, et que, grâce au ciel, nous ne mîmes point en mer ; mais je ne prends aucun intérêt à cette misérable histoire (2), dont on a imprimé des fragments très incorrects, qu'on m'a volés.

A l'égard de Conculix (3), c'est autre chose. Il faut que j'aie été abandonné de Dieu pour laisser cet animal-là en si bonne compagnie.

Nous avons déjà joué *Tancrède*. Lekain m'a paru admirable ; je lui ai même trouvé une belle figure. J'étais le bon homme Argire ; je ne m'en suis pas mal tiré ; mais ni lui ni moi ne jouons dans *Olympie* ; nous serons tous deux spectateurs bénévoles. Je devais naturellement jouer le grand-prêtre : ce sont mes triomphes, vu le goût que j'ai pour l'Église ; mais je suis honoré du même catarrhe qui a osé souffler sur mes anges : j'ai la fièvre. Je continuerai ma lettre quand on aura joué *Olympie* ou *Cassandre*, et je vous en rendrai compte, en oubliant la petite part que je peux y avoir.

18 avril.

Mes anges sauront qu'hier Lekain nous joua Zamore (4) ; il était encore plus beau que je n'avais cru. Il joua le second acte de manière à me faire rougir d'avoir loué autrefois Baron et Dufresne. Je ne croyais pas qu'on pût pousser aussi loin l'art tragique. Il est vrai qu'il ne fut pas si brillant dans les autres actes. Il a quelquefois des silences trop longs ; il en faut comme en musique, mais il ne faut pas les prodiguer : ils gâtent tout quand ils n'embellissent pas. Il fut bien mal secondé, ma nièce ne jouait point. Cramer, qui avait joué Cassandre supérieurement, joua Alvarès précisément comme le bon homme Cassandre. Mais enfin nous voulions voir Lekain, et nous l'avons vu.

En attendant qu'on répète *Cassandre* ou *Olympie*, il faut que je vous dise un mot de la Jamaïque, qu'un de nos acteurs, armateur de son métier, prétend que vous avez prise à la suite des Espagnols ; car vous êtes à présent *à la suite* sur mer et sur terre. Votre rôle n'est pas beau. Puisse mon armateur comique avoir raison ! Mais pourquoi dit-on que madame de Pompadour est borgne, et M. d'Argenson aveugle ? est-il vrai qu'en effet l'un ait perdu un œil, l'autre deux ? Vous voyez toutes les mauvaises plaisanteries que font sur cette aventure ceux qui ne savent pas que les railleries sur les malheureux sont odieuses. Il faut que cette nouvelle ait un fondement. Il y a longtemps qu'on m'a mandé que l'un et l'autre avaient une violente fluxion sur les yeux.

Parlons un peu de mon roué. Il s'en faut bien qu'on ait découvert l'auteur de l'assassinat attribué au père ; il s'en faut bien qu'on songe à réhabiliter la mémoire du supplicié. Tout le Languedoc est divisé en deux factions : l'une soutient que Calas père avait pendu lui-même un de ses fils, parce que ce fils devait abjurer le calvinisme ; l'autre crie que l'esprit de parti, et surtout celui des pénitents blancs, a fait expirer un homme innocent et vertueux sur la roue.

Je crois vous avoir dit que Calas père était âgé de soixante et neuf ans (5), et que le fils qu'on prétend qu'il a pendu, nommé Marc-Antoine, garçon de vingt-huit ans, était haut de cinq pieds cinq pouces, le plus robuste et le plus adroit de la province ; j'ajoute que le père avait les jambes très affai-

(1) On n'a pas cette lettre. (G. A.)
(2) Les arrêts n'étaient jamais motivés. (G. A.)
(3) Sans doute le *Petit avis à un jésuite*, facétie. Voyez tome VI. (G. A.)
(4) Personnage des *Mœurs du temps*. (G. A.)

(1) La Houlière. (G. A.)
(2) *L'Histoire de la guerre de 1741*. (G. A.)
(3) Rebaptisé *Hermaphrodix*. Voyez la *Pucelle*. (G. A.)
(4) Personnage d'*Alzire*. (G. A.)
(5) Calas n'avait pas plus de soixante-quatre ans. (G. A.)

blies depuis deux ans, ce que je sais d'un de ses enfants. Il était possible à toute force que le fils pendît le père; mais il n'était nullement possible que le père pendît le fils. Il faut qu'il ait été aidé par sa femme, par un de ses autres fils, par un jeune homme de dix-neuf ans qui soupait avec eux : encore auraient-ils eu bien de la peine à en venir à bout. Un jeune homme vigoureux ne se laisse pas pendre ainsi. Vous savez sans doute que la plupart des juges voulaient rouer toute la famille, supposant toujours que Marc-Antoine Calas n'avait été étranglé et pendu de leurs mains que pour prévenir l'abjuration du calvinisme qu'il devait faire le lendemain. Or j'ai des preuves certaines que ce malheureux n'avait nulle envie de se faire catholique. Enfin les juges prévenus ayant ordonné l'enterrement de Marc-Antoine dans une église, les pénitents blancs lui ayant fait un service solennel, et l'ayant invoqué comme un martyr, n'ont point voulu se détacher de leur opinion. Ils ont condamné d'abord le père seul à mourir sur la roue, se flattant qu'en mourant il accuserait sa famille. Le condamné est mort en appelant à Dieu, et les juges ont été confondus. Voilà en deux pages la substance de quatre factums. Ajoutez à cette aventure abominable la persuasion où ces juges (au moins quelques-uns) sont encore que l'on avait résolu, dans une assemblée de réformés de faire étrangler sans miséricorde celui de leurs frères qui voudrait abjurer, et que ce jeune homme de dix-neuf ans, nommé Lavaysse, qui avait soupé avec les accusés, était le bourreau nommé par les protestants. Vous remarquerez que ce Lavaysse est le fils d'un avocat soupçonné, il est vrai, d'être calviniste, mais de mœurs douces et irréprochables.

Lorsque nous avons joué *Tancrède*, il y a eu un terrible battement de mains, accompagné de cris et de hurlements, à ces vers :

O juges malheureux, qui dans vos faibles mains, etc.
Act. IV, sc. VI.

Mais voilà toute la réparation qu'on a faite à la mémoire du plus malheureux des pères. Je ne connais point, après la Saint-Barthélemi, et les autres excès du fanatisme commis par tout un peuple, une aventure particulière plus effrayante.

Voilà bien écrire pour un homme qui a la fièvre. Je continuerai après *Cassandre*.

20 avril.

Je n'ai rien écrit hier 19, parce que j'avais une fièvre violente. Nous sommes accablés de contre-temps dans notre *tripot*. Un oncle d'un acteur s'est avisé de mourir; nous voilà tout dérangés. Notre spectacle se démanche comme le vôtre : vous perdez Grandval; on dit que mademoiselle Dumesnil va se retirer (1); il faut que tout finisse. Le théâtre de France avait de la réputation dans l'Europe, et c'était presque le seul de nos beaux-arts qui fût estimé; il va tomber. On dit que M. le maréchal de Richelieu n'aura pas eu peu de part à cette révolution.

Je suis fâché que les autres comédiens, nommés jésuites, tombent aussi. C'est une grande perte pour mes menus plaisirs. Les universités, jointes au parlement, vont établir un terrible pédantisme. Je n'aime pas les mœurs pédantes.

Nous devions jouer aujourd'hui *Cassandre-Olympie* et le *Français à Londres* (2). Figurez-vous que milord Craff était joué par un Anglais qui s'appelle Craff; mais, comme je vous l'ai dit, un maudit oncle nous dérange. Tout ce que nous pourrons faire, ce sera de répéter devant Lekain en habits pontificaux, afin qu'il juge. En attendant qu'on joue, il faut que je vous dise que je sais un gré infini à Collé d'avoir mis Henri IV sur le théâtre (3). Son nom seul attirera tout Paris pendant six mois, et l'Opéra-Comique trouvera à qui parler.

Voici la nuit; on va jouer *Cassandre* et le *Français à Londres*, malgré tous les contre-temps : je vais juger.

Parlons d'abord de milord Houzey. Il est si plaisant de voir un Anglais du même nom jouer ce rôle, que j'en ris encore, quoique je sois bien malade. Pour *Cassandre*, le porteur vous pourra dire si cela fait un beau spectacle, s'il y a de l'intérêt, si la fin est terrible, et si tout n'est pas hors du train ordinaire, depuis le commencement jusqu'à la fin. Je voulais lui donner la pièce pour vous l'apporter; mais j'ai senti à la représentation qu'il y avait plus d'une nuance à donner encore au tableau. Tout ce que je vous peux dire, c'est qu'il ne faut pas qu'il y ait dans cet ouvrage un seul trait qui ressemble aux tragédies auxquelles on est accoutumé. C'est assurément un spectacle d'un genre nouveau, aussi difficile peut-être à bien représenter qu'à bien traiter.

Je vous l'enverrai, mes divins anges, avant qu'il soit un mois. Laissez-moi me guérir; la tête me fend et me tourne.

Finie, à deux heures après minuit.

(1) Il se retira en effet, mais il rentra en 1764, et ne quitta définitivement le théâtre qu'en 1769. Quant à la Dumesnil, elle ne se retira qu'en 1775. (G. A.)

(2) Comédie de Boissy. (G. A.)

(3) La *Partie de chasse de Henri IV* avait été jouée le 6 janvier sur le théâtre du duc d'Orléans, à Bagnolet. (G. A.)

3708. — A M. DUCLOS.

A Ferney, 23 avril.

Il faut vous avouer, monsieur, que le théâtre de Ferney a fait un peu de tort à nos commentaires, et que nous avons, pendant quelques jours, abandonné Corneille pour Lekain. Nous avons fait de mademoiselle Corneille une assez bonne actrice, au lieu de travailler à l'édition de son oncle. Le commentateur, les libraires, la nièce de Corneille, la nièce du commentateur, tout cela a joué la comédie. Cela n'a pas pourtant interrompu notre entreprise; mais il y a eu du relâchement. Une autre raison encore qui a arrêté le cours de mes consultations, c'est que je me suis mis à traduire l'*Héraclius* espagnol, imprimé à Madrid en 1643, sous ce titre : *La famosa comedia : En esta vida todo es verdad, y todo es mentira : Fiesta que se representó à sus Magestades, en el salon Real del palacio*. Le savant (1) qui m'a déterré cette édition, prodigieusement rare, prétend que *sus Magestades* veut dire Philippe et Elisabeth, fille de Henri IV, qui aimait passionnément la comédie, et qui y menait son grave mari. Elle s'en repentit; car Philippe IV devint amoureux d'une comédienne (2), et en eut don Juan d'Autriche. Il devint dévot, et n'alla plus au spectacle après la mort d'Elisabeth. Or Elisabeth mourut en 1644, et mon savant prétend que la *Famosa Comedia*, jouée en 1640, fut imprimée en 1643; mais comme mon exemplaire est sans date, il faut en croire mon savant sur sa parole (3). Le fait est que cette tragédie est à faire mourir de rire d'un bout à l'autre; les *Mille et une Nuits* sont beaucoup moins merveilleuses. Si quelque chose dans le monde a jamais eu l'air original, c'est assurément cette extravagance, dont aucun roman n'approche. Il suffit d'en lire deux pages pour être convaincu que l'auteur a tout pris dans sa tête. Je la ferai imprimer, afin qu'on puisse aisément apercevoir la petite différence qui se trouve entre notre *Héraclius* et la *Comedia famosa*.

Je dois vous donner avis que le premier volume, contenant seulement *Médée* et le *Cid*, est déjà si énorme, que je serai obligé de rejeter à la fin du dernier tome la *Vie de l'auteur*, et les anecdotes et réflexions que je mettrai dans mon *Epître dédicatoire* à l'Académie. L'épître ne pourra plus contenir qu'un simple témoignage de ma respectueuse reconnaissance, et une note avertira que la *Vie de Pierre Corneille* se trouvera au dernier volume, avec quelques pièces curieuses. Cette *Vie*, rejetée à ce dernier tome, fera au moins ouvrir quelquefois un tome que sans cela on n'ouvrirait jamais; car qui peut lire la *Galerie du Palais* et la *Place-Royale*? Ce dernier tome sera uniquement destiné à la comédie, avec un discours sur la comédie espagnole, anglaise, et italienne; mais il faut se bien porter, et je suis un peu sur le côté.

Je tâcherai de vous envoyer dans peu les remarques sur *Rodogune* et sur *Sertorius*.

J'ai repris cette lettre cinq ou six fois; je n'en peux plus. J'ai bien peur de ne pas achever cette édition, et dire :

. . . . . Medium solvar et inter opus.
Ovid., *Amor.* II, él. X.

3709. — A M. COLINI.

A Ferney, 23 avril.

Mon cher Colini, j'ai différé longtemps à vous répondre sur le *Cassandre*. J'ai voulu auparavant connaître moi-même mon ouvrage, et, pour le connaître, il a fallu le faire jouer. J'ai fait venir Lekain à Ferney; il a eu cette complaisance. J'ai vu l'effet de la pièce : c'est un très beau coup d'œil, ce sont des tableaux continuels; mais aussi ils demandent des comédiens qui soient autant de grands peintres, et qui sachent se transformer en peintures vivantes. Le moment du bûcher fut terrible; les flammes s'élevaient quatre pieds au dessus des acteurs. Enfin c'est une tragédie d'une espèce toute nouvelle. Les trois derniers actes sont absolument dif-

(1) Mayans y Siscar. (G. A.)

(2) Marie Calderona. (G. A.)

(3) Voyez, tome IV, les *Remarques sur Héraclius*. (G. A.)

féreuts de la première esquisse que je pris la liberté d'envoyer à S. A. E ; mais il s'en faut bien encore que je sois content. J'ai senti à la représentation qu'il manquait beaucoup de nuances à ce tableau; j'y travaille encore. Je vous prie de me mettre aux pieds de S. A. E. moi et *Cassandre*. Si elle voulait me renvoyer mon ancien manuscrit, je lui serais infiniment obligé : il n'y aurait qu'à l'adresser à madame de Fresney, à Strasbourg; elle me le ferait tenir avec sûreté.

3710. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 avril.

Madame la duchesse d'Enville (1), mes anges, fait bien de l'honneur aux Délices. Elle peut arriver quand il lui plaira; il y aura de quoi loger quatre maîtres de plain-pied, même cinq; mais que M. l'archevêque de Rouen ne s'imagine pas être à Gaillon (2). Que toute cette illustre compagnie pense être aux eaux, et s'attende à être un peu à l'étroit. Tout le monde sera bien couché; c'est la seule chose dont je réponds. On y trouvera de la batterie de cuisine; mais comme la moitié de notre linge a été brûlée dans nos fêtes de Ferney, nous ne pouvons en fournir. Je sens combien il est désagréable de ne pas faire la galanterie complète; mais il est bon d'avertir de ce qu'on peut et de ce qu'on ne peut pas.

Je suppose que madame la duchesse d'Enville enverra à l'avance quelque fourrier, quelque maréchal de ses logis qui viendra préparer les lieux. Tous les secours possibles se trouvent à Genève sous la main. Il ne sera pas mal de me faire avertir du jour de l'arrivée du maréchal de ses logis. Madame Denis arrangera tout avec lui; car, pour moi, il n'y a pas d'apparence que je puisse sitôt sortir de Ferney. Je suis toujours malade; je n'ai point porté santé depuis les journées de *Tancrède* et de *Cassandre*, et madame la duchesse d'Enville aura en moi un courtisan très peu assidu; elle sera maîtresse absolue de la maison, et ne sera point gênée par son hôte. Voilà, mes divins anges, tout ce que je puis faire en conscience. Je ne doute pas que mes anges ne fassent mes très humbles excuses aux personnes que je voudrais mieux recevoir. Après tout, elles seront infiniment mieux qu'en aucune maison de Genève. Elles jouiront d'un assez joli jardin, d'un très beau paysage; elles seront à l'abri de tout bruit et de toute importunité. Je crois que je dois au moins réparer par une lettre la mince réception que je fais à madame d'Enville; permettez donc que j'insère ici ce petit billet, et que je prenne la liberté de vous l'adresser.

Voulez-vous à présent un petit mot pour *Cassandre*? je persiste à croire que cette pièce ne souffre aucun moyen ordinaire. Lekain a dû le sentir à la représentation. Les choses sont tellement amenées, qu'il n'est ni décent ni possible que les deux rivaux agissent.

Cassandre, au quatrième acte, vient enlever sa femme; mais il trouve la belle-mère expirante. Antigone dispose tout pour tuer Cassandre aux portes du temple; mais il n'en sort pas. Au cinquième, il n'y a pas moyen de troubler la cérémonie du bûcher; les deux princes ne peuvent se douter qu'Olympie va se jeter dedans, puisqu'ils voient les offrandes qu'on apporte à Olympie sur un autel, et qu'elle doit présenter à sa mère avec ses voiles et ses cheveux. Croyez que le tout fait le spectacle le plus singulier, et le plus grand tableau qu'on ait jamais vu au théâtre; mais, encore une fois, il faut des nuances, et je ne peux travailler dans l'état où je suis: à peine puis-je suffire à Pierre Corneille.

Nous avons ici le père de la petite, qui vient d'arriver de Cassel (3) pour voir sa fille. Celui-ci ne sera jamais commenté, ou je suis le plus trompé du monde.

Eh bien! on vient encore de vous prendre Sainte-Lucie et le dernier de vos vaisseaux qui revenait de l'île de Bourbon.

Pauvres Français! vous n'aviez autre chose à faire qu'à vous réjouir : de quoi vous êtes-vous avisés de faire la guerre?

Mes anges, vivez heureux. Je baise le bout de vos ailes plus que jamais.

J'ai une fluxion de poitrine, et je cesse tout travail.

3711. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 15 mai (4).

Je vous écris enfin, mes divins anges, je ressuscite, et il est bon que vous sachiez que c'est vous qui m'aviez tué; c'est le *tripot*, c'est un travail forcé, c'est la rage de vous plaire qui m'avait allumé le sang. J'avais, depuis trois mois, une fièvre lente, et je voulais toujours travailler et toujours me réjouir; j'ai succombé, je le mérite bien. Je n'ai pas encore assez de tête pour vous parler d'*Olympie;* mais j'entrevois que, de toutes les pièces du théâtre, ce sera la plus pittoresque, et que les marionnettes que Servandoni donne au Louvre n'en approcheront jamais. Il me faudra une Statira malade, et une Olympie innocente; Dieu y pourvoira peut-être.

Mandez-moi, je vous prie, des nouvelles du *tripot*, cela m'égaiera dans ma convalescence. Avez-vous quelqu'un qui remplace Grandval? reprendra-t-on le *Droit du Seigneur?*

Mais parlez-moi donc, je vous en prie, de l'œil de madame de Pompadour. Il est bien singulier qu'une femme sur qui tous les yeux sont fixés en perde un incognito. On parle encore fort mal des deux de M. d'Argenson.

M. le maréchal de Richelieu m'a écrit une grande lettre sur les Calas, mais il n'est pas plus au fait que moi. Le parlement de Toulouse, qui voit qu'il a fait un horrible pas de clerc, empêche que la vérité ne soit connue. Il a toujours été dans l'idée que toute la famille de Calas, assistée de ses amis, avait pendu le jeune Calas, pour empêcher qu'il ne se fît catholique. Dans cette idée, il avait fait rouer le père par provision, espérant que ce bon homme, âgé de soixante-neuf ans, avouerait le tout sur la roue. Le bon homme, au lieu d'avouer, a pris Dieu à témoin de son innocence. Les juges, qui l'avaient fait rouer sur de simples conjectures, manquant absolument de preuves juridiques, mais persistant toujours dans leur opinion, ont condamné au bannissement un des fils de Calas soupçonné d'avoir aidé à étrangler son frère; ils l'ont fait conduire la corde au cou, par le bourreau, à une porte de la ville, et l'ont fait ensuite rentrer par une autre, l'ont enfermé dans un couvent, et l'ont obligé de changer de religion.

Tout cela est si illégal, et l'esprit de parti se fait tellement sentir dans cette horrible aventure, les étrangers en sont si scandalisés, qu'il est inconcevable que M. le chancelier ne se fasse pas représenter cet étrange arrêt. Si jamais la vérité a dû être éclaircie, c'est, ce me semble, dans une telle occasion.

Je passe à d'autres objets plus intéressants. Vous me paraissez, vous autres, mépriser le nouveau czar; mais prenez garde à vous : un homme qui vient d'ôter tout d'un coup cent mille esclaves aux moines, et qui met tous ces moines dans sa dépendance, en ne les faisant subsister que de pensions de la cour, est bien loin d'être un homme méprisable. Le voilà uni avec les Anglais et les Prussiens, gens moins méprisables encore. Prenez garde à vous, vous dis-je; comptez que vous ne voyez point les choses à Paris et à Versailles comme on les voit au milieu des étrangers. Je suis dans le point de perspective ; je vois les choses comme elles sont, et c'est avec la plus grande douleur.

Parlons maintenant de madame la duchesse d'Enville. A peine vous eus-je envoyé, mes divins anges, la lettre par laquelle je lui offrais les Délices, que je fus attaqué d'une fièvre violente et d'une inflammation de poitrine ; Tronchin me fit transporter sur-le-champ aux Délices; il ne me quitta presque point; la nature et lui m'ont sauvé; je suis encore dans la plus grande faiblesse, et je ne puis ni marcher ni écrire.

J'apprends que, pendant ma maladie, on a loué assez indiscrètement un simple appartement à Genève pour madame la duchesse d'Enville et sa compagnie, à raison de 4,800 livres pour trois mois, sans compter les écuries, les remises et les chambres pour les principaux domestiques, qu'il faudra encore louer très cher. Ajoutez à cela qu'à Genève toutes les commodités, toutes les choses de recherche se vendent au poids de l'or ; qu'il faut faire cent vingt-cinq lieues pour arriver, et cent vingt-cinq pour s'en retourner et qu'une malade qui a la force de faire deux cent cinquante lieues n'est pas excessivement malade. Le paysage est charmant, je l'avoue ; il n'y a rien de si agréable dans la nature; mais nous avons des ouragans, formés dans des montagnes couvertes de neiges éternelles, qui viennent contrister la nature dans ses plus beaux jours, et qui n'ont pas peu contribué à me mettre dans le bel état où je suis. Ces vents cruels font beaucoup plus de mal que Tronchin ne peut faire de bien.

(1) Veuve du duc d'Enville, mort, en 1746, à Chibouctou. (G. A.)
(2) Où était la maison de campagne des archevêques de Rouen. (G. A.)
(3) Ville de France, à quatre lieues de Saint-Omer. (G. A.)
(4) On trouve dans le *Dictionnaire philosophique*, page 97, une lettre à Damilaville du 7 mai 1762 que nous ne reproduisons pas ici. (G. A.)

Adieu, mes divins anges; je n'ai plus ni voix pour dicter, ni main pour écrire, ni tête pour penser; mais j'espère que tout cela reviendra.

Je crois ne pouvoir mieux remercier Dieu de mon retour à la vie qu'en vous envoyant cet ouvrage édifiant (1). On devrait bien l'imprimer à Paris.

3712. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Aux Délices, le 15 mai.

J'étais à la mort, monseigneur, quand votre éminence eut la bonté de me donner part de la perte cruelle que vous avez faite (2). Je reprends toute ma sensibilité pour vous et pour tout ce qui vous touche, en revenant un peu à la vie. Je vois quelle a dû être votre affliction; je la partage; je voudrais avoir la force de me transporter auprès de vous pour chercher à vous consoler.

Tronchin et la nature m'ont guéri d'une inflammation de poitrine et d'une fièvre continue; mais je suis toujours dans la plus grande faiblesse.

J'ai la passion de vous voir avant ma mort; faudra-t-il que ce soit une passion malheureuse? Je vous avais supplié de vouloir bien vous faire informer de l'horrible aventure des Calas : M. le maréchal de Richelieu n'a pu avoir aucun éclaircissement satisfaisant sur cette affaire. Il est bien étrange qu'on s'efforce de cacher une chose qu'on devrait s'efforcer de rendre publique. Je prends intérêt à cette catastrophe, parce que je vois souvent les enfants de ce malheureux Calas qu'on a fait expirer sur la roue. Si vous pouviez, sans vous compromettre, vous informer de la vérité, ma curiosité et mon humanité vous auraient une bien grande obligation. Votre éminence pourrait me faire parvenir le mémoire qu'on lui aurait envoyé de Toulouse, et assurément je ne dirais pas qu'il m'est venu par vous.

Toutes les lettres que j'ai du Languedoc sur cette affaire se contredisent; c'est un chaos qu'il est impossible de débrouiller; mais peut-être votre éminence n'est-elle déjà plus à Montélimart, peut-être êtes-vous à Vic-sur-Aisne, où vous embellissez votre retraite, et où vous oubliez les malheurs publics et particuliers.

(*Et puis de sa main :*)

Il faut absolument que je me serve de ma trop faible main, monseigneur, pour vous dire combien mon cœur est à vous. Que ne puis-je vous entendre une heure ou deux! Il me semble qu'à travers toute votre circonspection, vous me feriez sentir avec quelle douleur on doit envisager l'état présent de la France. Je vous tiens heureux de n'être plus dans un poste où l'on ne peut empêcher les malheurs, et où l'on répond au public de tous les désastres inévitables. Jouissez de votre repos, de vos lumières supérieures, de toutes les espérances pour l'avenir, et surtout du présent. Votre philosophie apportera de la consolation à la douleur de la perte de madame votre nièce. Agréez ma sensibilité et mon tendre respect.

3713. — A M. DE LA CHALOTAIS.

Aux Délices, 17 mai.

J'étais à la mort, monsieur, lorsque j'ai reçu la lettre dont vous m'avez honoré; je souhaite de vivre pour voir les effets de votre excellent *Compte rendu* (3). Je ne savais pas que vous m'eussiez fait l'honneur de me l'envoyer, et que j'avais deux remerciements à vous faire, celui d'avoir éclairé la France, et celui de vous être ressouvenu de moi.

Votre réquisitoire a été imprimé à Genève, et répandu dans toute l'Europe avec le succès que mérite le seul ouvrage philosophique qui soit jamais sorti du barreau. Il faut espérer qu'après avoir purgé la France des jésuites, on sentira combien il est honteux d'être soumis à la puissance ridicule qui les a établis. Vous avez fait sentir bien finement l'absurdité d'être soumis à cette puissance, et le danger ou du moins l'inutilité de tous les autres moines qui sont perdus pour l'État, et qui en dévorent la substance.

Je vous avoue, monsieur, que c'est une grande consolation pour moi de voir mes sentiments justifiés par un magistrat tel que vous. Il faut que je me vante d'avoir le premier attaqué les jésuites en France. J'ai une terre dans le pays de Gex, tout auprès d'un domaine que les jésuites ont usurpé. A force de distinctions, ils avaient ajouté à l'usurpation de ce domaine le bien de six gentilshommes (4), tous frères, tous pauvres, et tous au service. Ils avaient obtenu des lettres-patentes qui leur permettaient d'acquérir ce bien. Ces lettres avaient été enregistrées au parlement de Dijon; et vous noterez qu'ils s'étaient associés avec un huguenot dans cette manœuvre. Ils se fondaient uniquement sur l'espérance que ces six gentilshommes n'auraient jamais le moyen de rentrer dans leurs biens. Je prêtai de l'argent aux orphelins dépouillés; ils sommèrent les jésuites et le huguenot de leur rendre leur patrimoine. Les jésuites consultèrent leur général, le P. Ricci, qui fut cette fois assez sage pour leur ordonner de se désister. Les pauvres gentilshommes sont rentrés dans leur domaine; et j'espère des excommunications dans ce monde-ci, et le paradis dans l'autre, pour cette bonne œuvre.

Je vous envoie cette plaisanterie (1) qui m'est tombée entre les mains. Le bâtiment d'un million sept cent mille livres est une chose vraie, et qui excite l'indignation de tout le monde.

3714. — A M. DUCLOS.

Aux Délices, 17 mai.

J'étais très malade, monsieur, lorsque j'eus l'honneur de vous écrire touchant l'édition de Corneille. J'ai été depuis à la mort, et je suis encore assez mal. J'ose me flatter que l'édition n'en souffrira pas beaucoup, les meilleures pièces étant commentées, et les autres ne méritant pas de l'être. Ce qui m'afflige, c'est l'obstacle que mettent les libraires de Paris à cette édition, que j'ai été obligé de diriger moi-même, et qui ne pouvait commencer que sous mes yeux. On a arrêté tous les prospectus chargés des noms des souscripteurs, à la chambre syndicale, sous prétexte qu'il y a des libraires de Paris qui ont le privilége des *Œuvres de Corneille*; mais ce privilége doit être expiré, et appartient naturellement à la famille. D'ailleurs mademoiselle Corneille ne pourrait-elle pas demander le privilége d'un livre intitulé *Commentaires sur plusieurs tragédies de Pierre Corneille, et sur quelques autres pièces françaises et espagnoles?* On ne pourrait, ce me semble, refuser cette justice, et le livre serait imprimé sous le nom de la veuve Brunet, qui pourrait s'accommoder avec mademoiselle Corneille d'une manière avantageuse pour l'une et pour l'autre.

Ayez la bonté de me mander, monsieur, si vous approuvez cette idée, et si vous pouvez contribuer à la faire réussir. Il y a déjà deux volumes d'imprimés; si la nature veut que je vive encore quelque temps, l'édition sera achevée dans dix-huit mois.

3715. — AU SIEUR FEZ (2).

Aux Délices, 17 mai.

Vous me proposez, par votre lettre datée d'Avignon, du 30 avril, de me vendre pour mille écus l'édition entière d'un recueil de mes *Erreurs sur les faits historiques et dogmatiques* (3), que vous avez, dites-vous, imprimé en terre papale. Je suis obligé, en conscience, de vous avertir qu'en relisant, en dernier lieu, une nouvelle édition de mes ouvrages, j'ai découvert dans la précédente pour plus de deux mille écus d'erreurs; et comme en qualité d'auteur je me suis probablement trompé de moitié à mon avantage, en voilà au moins pour 12,000 liv. Il est donc clair que je vous ferais tort de 9,000 fr. si j'acceptais votre marché.

De plus, voyez ce que vous gagnerez au débit du *Dogmatique;* c'est une chose qui intéresse particulièrement toutes les puissances qui sont en guerre, depuis la mer Baltique jusqu'à Gibraltar. Ainsi je ne suis pas étonné que vous me mandiez que l'*ouvrage est désiré universellement.*

M. le général Laudon, et toute l'armée impériale, ne manqueront pas d'en prendre au moins trente mille exemplaires, que vous vendez, dites-vous, 2 livres pièce, ci. 60,000 liv.

Le roi de Prusse, qui aime passionnément le *Dogmatique*, et qui en est occupé plus que jamais, en fera débiter à peu près la même quantité, ci. 60,000

Vous devez aussi compter beaucoup sur monseigneur le prince Ferdinand (4): car j'ai toujours remarqué, quand j'avais l'honneur de lui faire ma cour, qu'il était enchanté qu'on relevât mes erreurs dogmatiques; ainsi vous pouvez lui en envoyer vingt mille exemplaires, ci.... 40,000

(1) *Extrait des sentiments de Jean Meslier.* (G. A.)
(2) De la comtesse de Narbonne-Pelet, sa nièce. (*Beuchot.*)
(3) Voyez la lettre à Damilaville du 8 mars. (G. A.)
(4) MM. Desprez de Crassy. (G. A.)

(1) *Extrait de la Gazette de Londres.* (K.)
(2) Voyez, tome V, à la vingt-huitième des *Honnêtetés littéraires*, la lettre à laquelle répond ici Voltaire. (G. A.)
(3) Par Nonnotte. (G. A.)
(4) Le prince Ch. de Brunswick. (G. A.)

De l'autre part.....	160,000 liv.
A l'égard de l'armée française, où l'on parle encore plus français que dans les armées autrichiennes et prussiennes, vous y en enverrez au moins cent mille exemplaires, qui à 40 sous la pièce, font.....	200,000
Vous avez sans doute écrit à M. l'amiral Anson, qui vous procurera en Angleterre et dans les colonies le débit de cent mille de vos recueils, ci.....	200,000
Quant aux moines et aux théologiens, que le *Dogmatique* regarde plus particulièrement, vous ne pouvez en débiter auprès d'eux moins de trois cent mille dans toute l'Europe, ce qui forme tout d'un coup un objet de.....	600,000
Joignez à cette liste environ cent mille amateurs du *Dogmatique* parmi les séculiers, pose.	200,000
Somme totale.....	1,360,000 liv.

Sur quoi il y aura peut-être quelques frais, mais le produit net sera au moins d'un million pour vous.

Je ne puis donc assez admirer votre désintéressement de me sacrifier de si grands intérêts pour la somme de 3,000 livres une fois payée.

Ce qui pourrait m'empêcher d'accepter votre proposition, ce serait la crainte de déplaire à M. l'inquisiteur de la foi, ou pour la foi, qui a sans doute approuvé votre édition. Son approbation une fois donnée ne doit point être vaine; il faut que les fidèles en jouissent; et je craindrais d'être excommunié si je supprimais une édition si utile, approuvée par un jacobin, et imprimée dans Avignon.

A l'égard de votre auteur anonyme, qui a consacré ses veilles à cet important ouvrage, j'admire sa modestie : je vous prie de lui faire mes tendres compliments, aussi bien qu'à votre marchand d'encre.

3716. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 mai.

Mes divins anges, je suis un peu retombé, mais Tronchin dit toujours que je me relèverai. Je voudrais qu'on pût en dire autant de la France et de la comédie; je les crois pour le moins aussi malades que moi; je crois Lekain furieusement occupé. Il était naturel qu'il écrivît un petit mot à madame Denis, qui ne l'a pas mal reçu; mais les héros négligent volontiers les campagnards.

Me permettrez-vous de vous adresser cette lettre d'un Anglais pour M. le comte de Choiseul? Il demande un passe-port pour s'en retourner en Angleterre par la France; je ne sais si cela s'accorde, et si vous permettez à vos vainqueurs d'être témoins de votre misère. Au reste, le suppliant ne vous a jamais battus; c'est un jeune homme qui aime tous les arts, et qui jouait parfaitement du violon dans notre orchestre. Je doute, malgré tout cela, qu'il lui soit permis de passer par Calais. Je serais bien fâché de demander à M. le comte de Choiseul quelque chose qui ne fût pas convenable.

Je vous supplie d'ailleurs de lui dire combien je suis touché de la bonté qu'il a eue de s'intéresser pour mon triste état.

Vous ne me répondez jamais sur l'œil de madame de Pompadour; cependant je m'y intéresse : j'ai vu, il y a quinze ans, cet œil fort beau, et je serais fâché de sa perte. Dites-moi donc aussi quelque chose de la comédie de *Henri IV* (1); il me semble qu'elle doit tourner la tête à la nation.

Je me flatte de voir M. Pont de Veyle à La Marche au mois de juillet; mais si ma mauvaise santé et Pierre Corneille me privent de ce plaisir, je lui conseillerai de passer par Ferney en s'en retournant par Lyon, et je lui donnerai la comédie.

Adieu, mes adorables anges. Tronchin nous quitte probablement au mois d'octobre pour M. le duc d'Orléans, et il fait fort bien; et moi je veux prendre le prétexte un jour de l'aller consulter, afin de n'avoir pas à me reprocher de mourir sans avoir eu la consolation de vous revoir.

3717. — A M. LE DOCTEUR TRONCHIN (2).

Mon cher Esculape, j'ai reçu vos ordres en revenant de Ferney. Vous croyez bien que je les ai exécutés sur-le-champ. J'ai envoyé le passe-port à M. le duc de Choiseul, avec les plus humbles prières et les plus pressantes. Vous savez que je ne réponds jamais du succès. Il n'appartiendrait qu'à vous d'en répondre.

La paix ne paraît pas prochaine; cependant elle peut arriver comme une apoplexie, tout d'un coup. *Tuus for ever.*

3718. — A MADAME DE FLORIAN (1).

Aux Délices, 20 mai.

Je suis encore assez mal, mais tous mes maux sont adoucis par l'idée que M. et madame de Florian sont heureux. Je les félicite de vivre ensemble, et surtout de vivre à la campagne dans un temps aussi malheureux, où les plaisirs sont aussi dérangés que les affaires.

Je ne sais si M. de Florian a entendu parler de l'horrible aventure de la famille des Calas en Languedoc. Il s'agit de savoir si un père et une mère ont pendu leur fils par tendresse pour la secte de Calvin, et si un frère a aidé à pendre son frère; ou si les juges ont fait expirer sur la roue un père innocent par amitié pour la religion romaine. L'un ou l'autre cas est digne des siècles les plus barbares, et n'est pas indigne du siècle des Malagrida, des Damiens, et des billets de confession. Heureux les philosophes qui passent leur vie loin des fous et des fanatiques!

Je suppose que M. l'abbé Mignot est dans votre beau château d'Hornoy, et qu'il partage votre bonheur. N'avez-vous pas aussi un oncle de M. de Florian? Voilà un heureux oncle. Ceux qui sont malades, et surtout à cent cinquante lieues de vous, ne sont pas si heureux. Je sens très bien qu'un beau lac, un paysage de Claude Lorrain, un château d'une architecture charmante, un théâtre des plus jolis de l'Europe, ne font pas la félicité, et qu'il vaudrait mieux achever sa vie avec toute sa famille.

Ma chère nièce, il est triste d'être loin de vous. Lisez et relisez *Jean Meslier;* c'est un bon curé.

3719. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

Aux Délices, 20 mai.

Non seulement je suis paresseux, monsieur, mais il s'est joint à ce vice une maladie qui a passé quelque temps pour mortelle; je suis encore très faible. Je ne peux avoir l'honneur de vous écrire de ma main. On a trouvé vos saucissons excellents; pour moi, j'ai été bien loin d'en pouvoir manger; mais je vous en remercie au nom de tout ce qui est aux Délices.

Que vous êtes sage et heureux, monsieur, d'habiter dans vos terres, et de ne point voir de près tous les malheurs de la France! Notre seule félicité consiste à chasser des jésuites, et à conserver environ quatre-vingt mille autres moines qui dévorent le peu de substance qui nous reste. Il est bien ridicule d'avoir tant de moines et si peu de matelots. Adieu, monsieur; un malade ne peut faire de longues lettres. Je regrette toujours que les Délices et Ferney soient si loin d'Angoulême, et je vous regretterai toute ma vie. Comptez que vous n'avez point de serviteur plus inviolablement attaché que V.

3720. — A LA DUCHESSE LOUISE-DOROTHÉE DE SAXE-GOTHA.

Le 21 mai, aux Délices (2).

Madame, j'ai été sur le point d'aller voir si l'on fait autant de sottises dans l'autre monde que dans celui-ci. Tronchin et la nature m'ont fait différer le voyage. Voilà ce qui m'a privé de l'honneur d'écrire à votre altesse sérénissime. Je la suppose actuellement entourée d'officiers français qui lui font la cour, en attendant que des Prussiens viennent se présenter à son audience; car il me paraît que toutes les nations font ce qu'elles peuvent pour venir vous faire leur révérence, et que vous n'avez pas toujours le choix. Les Russes pourront bien venir aussi à Gotha prendre des leçons de politesse.

Sérieusement, madame, j'aime mieux le temps où j'étais si paisible dans votre palais, et où il n'y avait dans vos États d'autres troupes que les vôtres. Votre altesse sérénissime permettra-t-elle que je prenne la liberté de lui adresser ma réponse à madame la comtesse de Bassevitz (3)? Je ne sais où la prendre, et j'ignore à quelle armée appartient actuellement son château. Dieu veuille renvoyer bientôt à la culture de la terre tant de gens qui la désolent et qui l'ensanglantent, sans savoir pourquoi! On dit que si nous avions la paix, j'aurais le bonheur de voir à Genève les princes vos

(1) Par Collé. (G. A.)

(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. — Nous croyons que ce billet est de 1762 et qu'il s'agit du passe-port dont il est parlé dans la lettre précédente. (G. A.)

(1) Précédemment madame de Fontaine. (G. A.)

(2) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)

(3) On n'a pas cette lettre. (G. A.)

fils. Ce serait pour moi la plus grande des consolations dans la douleur où je suis de sentir que je suis privé, probablement pour jamais, de la présence de leur adorable mère. Cette paix me paraît encore bien éloignée. Le feu a pris aux deux bouts de l'Europe. On bat le tambour depuis Gibraltar jusqu'à Archangel : cela prouve que les hommes sont fous du midi au nord. Que votre auguste famille soit tranquille au milieu de tant d'orages! que la grande maîtresse des cœurs se souvienne du pauvre malade! que votre altesse sérénissime reçoive avec sa bonté ordinaire mon profond respect, etc.

3721. — A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

Aux Délices, près Genève, 21 mai.

Monsieur, j'ai reçu la lettre dont vous m'honorez du 17 mars (v. s.). Je suppose que toutes celles que je vous ai écrites vous sont parvenues. J'ai été à la mort depuis que je n'ai eu l'honneur de vous écrire, et j'ai perdu une partie de ma fortune par le contre-coup de nos malheurs publics ; mais j'oublie cette dernière disgrâce, et dès que j'aurai un peu réparé l'autre en reprenant un peu de santé, je me remettrai avec courage et avec plaisir à l'*Histoire de Pierre-le-Grand*.

J'avoue, monsieur, que je serais bien encouragé, si je pouvais en effet me flatter d'avoir l'honneur de vous voir et de vous posséder dans mes petites retraites. Il est digne de vous d'imiter Pierre-le-Grand, en voyageant comme lui. Vous devez bien sentir que vous seriez accueilli partout comme vous devez l'être, votre voyage serait un triomphe continuel ; et on respecterait encore plus votre patrie quand on verrait un homme de votre mérite, orné des plus belles connaissances, et fait pour réussir dans toutes les cours. J'aurais souhaité que vous eussiez pris le parti d'être ambassadeur : cela m'aurait du moins rapproché de votre excellence ; et, tout malade que je suis, j'aurais volé tôt ou tard pour avoir la consolation de vous voir. Je suis mortifié de n'avoir aucune nouvelle de M. de Soltikof depuis son départ : je l'aimais véritablement, et j'avais eu pour lui toutes les attentions qu'il mérite. Vous ne m'avez point dit, monsieur, si vous aviez reçu la lettre (1) que je vous avais adressée par M. le grand-maître d'artillerie ; il est triste d'avoir toujours à craindre que les paquets ne soient perdus. Je crois que le meilleur parti est d'écrire tout simplement par la poste. On doit savoir d'ailleurs que je ne vous parle point d'affaires d'Etat ; on ne fait point la guerre à la littérature. Adieu, monsieur ; j'ai l'honneur d'être avec les sentiments les plus respectueux et les plus tendres, etc.

3722. — A M. DE CIDEVILLE.

Aux Délices, le 24 mai.

Mon cher et ancien ami, nous commençons l'un et l'autre à être dans l'âge où il faut s'occuper soigneusement de conserver les restes de sa machine. Nous avons vu mourir notre cher abbé du Resnel ; vous avez été malade, mais vous êtes né heureusement. Vous êtes un chêne, et je suis un arbuste ; je me sens encore de la tempête que j'ai essuyée ; je parie que vous buvez du vin de Champagne quand je bois du lait, et que vous mangez des perdrix et des turbots quand je suis réduit à une aile de poularde. Vous allez chez de belles dames, vous courez de Paris à votre terre, et moi je suis confiné.

Le travail, qui était ma consolation, m'est interdit. Je ne peux plus me moquer de frère Berthier, de Pompignan, et de Fréron. Je baisse sensiblement. L'édition de Corneille ira pourtant toujours son train.

Il y avait une grande dispute pour savoir si Corneille avait pris *Héraclius* de Calderon. Pour terminer la dispute, j'ai traduit cette farce espagnole, qu'on appelle tragédie. Il a fallu me remettre à l'espagnol, que j'avais presque oublié : cela m'a coûté quelques peines ; mais je vous assure que j'en ai été bien payé. Il est bon de voir ce que c'était que ce Calderon tant vanté : c'est le fou le plus extravagant et le plus absurde qui se soit jamais mêlé d'écrire. Je ferai imprimer sa drolerie à côté de l'*Héraclius* de Corneille, et toutes les nations de l'Europe, qui souscrivent pour cet ouvrage, pourront juger que le bon goût n'est qu'en France. Ce n'est pas qu'il n'y ait des étincelles de génie dans Calderon, mais c'est le génie des Petites-Maisons.

Au reste, je suis bien sûr que vous ne pensez pas que mon commentaire soit à la Dacier. Je critique avec sévérité, et je loue avec transport. Je crois que l'ouvrage sera utile, parce que je ne cherche jamais que la vérité. Mademoiselle Corneille n'entendra point mon commentaire : elle récite assez joliment des vers ; nous en avons fait une actrice ; mais il se passera encore bien du temps avant qu'elle puisse lire son oncle.

Voilà son père réformé avec M. de Chamousset (1), son protecteur. Il est déjà venu chez nous, il y revient encore ; nous lui avons donné quelque petite avance sur l'édition. Il va à Paris. Qu'y deviendra-t-il quand il n'aura que son nom?

Adieu, mon cher ami ; j'espère que ma lettre vous trouvera ou à Paris ou à Launay. Madame Denis doit vous écrire. Nous sommes deux ici à qui vous coûtez bien des regrets. Je vous embrasse tendrement. V.

P.-S. Pardon si je ne vous écris pas de ma main ; je suis d'une faiblesse extrême.

3723. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Aux Délices, le 26 mai.

Je ne savais pas, monseigneur, qu'ayant perdu madame votre nièce, vous aviez été encore sur le point de perdre sa sœur. Il y a deux mois que je n'éprouve, que je n'entends, et que je ne vois que des choses tristes. Permettez-moi de compter vos douleurs parmi les miennes. Je vous avais marqué qu'un de mes chagrins était de ne pouvoir jouir de la consolation de m'entretenir avec votre éminence. Ce chagrin est d'autant plus fort que je n'ai aucune espérance de vous revoir ; il m'est impossible de me transplanter. Tout ce que me permet mon état de langueur est d'aller de Ferney aux Délices, et des Délices à Ferney, c'est-à-dire de faire deux lieues. Certainement vous ne viendrez pas à Genève ; aussi je n'ai que trop senti que je ne vous reverrais jamais. Je ne vous en serai pas moins tendrement attaché ; vos lettres charmantes, où se peint une très belle âme, et une âme vraiment philosophe, m'ont sensiblement touché. Je prendrai l'intérêt le plus vif à tout ce qui vous regarde jusqu'au dernier moment de ma vie. Je vous exhorte toujours à joindre à votre philosophie l'amour des lettres. Vous me paraissez faire trop peu de cas du génie aimable avec lequel vous êtes né. N'ayez jamais cette ingratitude. Vous joignez à ce génie un goût fin et cultivé qui est presque aussi rare que le génie même ; c'est une grande ressource pour tous les temps de la vie ; et je sens que les lettres font la plus grande consolation de la vieillesse, après celle qu'on reçoit de l'amitié. Je vous avouerai qu'elles sont chez moi une passion. Vous allez vous moquer de moi : mais je vous demande la permission de vous envoyer mon ouvrage de six jours, auquel vous m'aviez bien dit qu'il fallait travailler six mois.

J'ai grande envie que cette pièce soit ce que j'ai fait de moins mal, et je ne vois d'autre façon d'en venir à bout que de vous consulter. Vous n'avez vu que les matériaux ; vous verrez l'édifice : ce sera pour vous un amusement, et pour moi une instruction. Ayez la bonté de me faire savoir s'il faudra que j'envoie le paquet à Soissons. Je sais bien que les paquets passent par Paris ; mais une tragédie n'effarouchera pas votre ami Janel (2). Auriez-vous lu une réponse d'un jésuite de Lyon ou de Toulouse à l'abbé Chauvelin, intitulée *Acceptation du défi* (3)? il y a de la déclamation de collége, mais elle ne manque pas de raisons très fortes ; cette affaire est une des plus singulières de ce siècle singulier.

On n'est pas content de notre *Dictionnaire* (4) ; on le trouve sec, décharné, incomplet, en comparaison de ceux de Madrid et de Florence. Oserai-je vous prier de me dire si vous approuvez cette expression : *Donner de la croyance à quelque chose?* Le papier me manque pour vous dire à quel point j'aime et je respecte votre éminence.

Puis-je vous dire que le roi m'a conservé la charge de gentilhomme ordinaire, et m'a fait payer d'une pension? Je ne me croyais pas si bien en cour.

3724. — A M. DAMILAVILLE.

28 mai.

Mon cher frère, je suis bien languissant : je serai bien charmé de revoir frère Thieriot avant de mourir, et très fâché de ne vous avoir jamais vu ; mais, en vérité, je ne vous en aime pas moins.

---

(1) On n'a pas cette lettre. (G. A.)

(1) Fondateur de la petite poste. (G. A.)

(2) Intendant des postes. (G. A.)

(3) Voltaire répliqua par le *Petit avis à un jésuite*. Voyez tome VI. (G. A.)

(4) Le *Dictionnaire de l'Académie*. (G. A.)

Nous vous avons adressé en dernier lieu une lettre ouverte pour M. de La Chalotais (1), procureur-général du parlement de Bretagne : quand je dis nous, j'entends celui qui tient la plume, et moi. Je vous envoie un livre exécrable (2); mais votre ami veut l'avoir, et j'obéis à ses ordres.

Je voudrais savoir comment réussit la nouvelle édition du *Dictionnaire* de notre Académie. Les étrangers se plaignent qu'il est sec et décharné, et qu'aucun des doutes qui embarrassent tous ceux qui veulent écrire n'y est éclairci. Il est triste que nous ne puissions parvenir à donner un dictionnaire tel que ceux de la Crusca et de Madrid.

Je suis enchanté que *Zelmire* (3) réussisse. Je m'intéresse à l'auteur, et je n'intéresserai toujours au succès de la scène française; mais je m'intéresse bien davantage aux frères et à la destruction de l'*inf...*, qu'il ne faut jamais perdre de vue. *Valete, fratres* (4).

3725. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 31 mai.

Mes divins anges, je suis pénétré de vos bontés, et je vous dois celles de M. le comte de Choiseul. Je vais tâcher de lui écrire deux lignes de ma faible main; elles seront bien reçues en passant par les vôtres.

Je trouve que M. de Chavigny (5) fait fort bien de se retirer dans ses terres; j'approuve tous ceux qui prennent ce parti : il faut savoir mettre un temps entre les affaires et la mort, et n'imiter ni le cardinal de Fleury ni le maréchal de Belle-Isle.

Madame la duchesse d'Enville a fait un triste voyage, à mon gré. Elle désirait passionnément une maison de campagne; madame la duchesse de Grafton en a une pour cent louis, jusqu'à l'hiver; et madame d'Enville paie deux cents louis un simple appartement pour trois mois. Pour comble de désagrément, elle est logée tout auprès d'un temple où elle entend détonner des chansons hébraïques, mises en vers français détestables (6). De plus, toute la bonne compagnie est à la campagne, et il ne reste à la ville que des pédants.

Je voudrais pouvoir lui céder les Délices; mais j'ai trop besoin de Tronchin, et malheureusement on vernit actuellement tous les dedans de Ferney. Tout ce que je peux faire est de lui donner une représentation de *Cassandre*. Je n'y jouerai pas mon rôle de grand-prêtre; je suis obligé de renoncer au théâtre, comme Grandval; mais la pièce ne sera pas mal représentée, et je vous assure que c'est l'appareil le plus imposant qui soit au théâtre.

Pour le *Droit du Seigneur*, vous êtes maître absolu de le faire jouer par qui il vous plaira et quand vous voudrez; c'est un service que vous rendrez à Thieriot. Il prétend qu'il vient me voir après les fêtes de la Pentecôte; mais c'est de quoi je doute très fort.

Il est juste de vous envoyer un exemplaire de la seconde édition de *Meslier;* on avait oublié, dans la première, son *Avant-propos* (7), qui est très curieux. Vous avez des amis sages qui ne seront pas fâchés d'avoir ce livre dans leur arrière-cabinet; il est tout propre d'ailleurs à former la jeunesse. L'*in-folio*, qu'on vendait en manuscrit huit louis d'or, est infisible; ce petit extrait est très édifiant. Remercions les bonnes âmes qui le donnent pour rien, et prions Dieu qu'il répande ses bénédictions sur cette lecture utile.

Je crois que M. l'abbé le coadjuteur sera bien étonné d'avoir été comparé à la fois à Ésope et à Goliath (8). J'espère, Dieu aidant, que le libelle du jésuite rendra les parlements irréconciliables, et qu'avec le temps on tombera sur tous les autres moines. Je n'en serai pas témoin, mais je mourrai dans cette douce espérance.

Je ne compte pas non plus voir la fin de la guerre. On disait hier Dresde pris par le prince Henri, immédiatement après la déconfiture de l'armée des Cercles; cette nouvelle, qui n'est pas encore vraie, pourra l'être dans quelque temps: vous verrez, avant la fin de la campagne, seize mille Russes rendre visite à M. le maréchal d'Estrées. La flotte anglaise est actuellement dans Lisbonne; il n'y a qu'un nouveau tremblement de terre qui puisse faire dénicher cette flotte. Tant de malheurs publics influent sur la fortune des particuliers, excepté de ceux qui pillent les autres : je m'en ressens autant que personne. Mademoiselle Corneille en sentira aussi le contre-coup; la guerre fait tort aux souscriptions. La chambre syndicale des libraires de Paris nous fait plus de tort encore; elle arrête, depuis quatre mois, le ballot des annonces de Cramer, où se trouvent les noms des souscripteurs. M. de Malesherbes souffre cette injustice, laquelle est une insulte au public. Il me semble que les affaires particulières vont à peu près comme les générales.

Le parlement de Dijon continue dans son obstination.

J'admire toujours qu'on ne veuille point rendre la justice au peuple, pour faire de la peine au roi. Les classes du parlement feront un peu de mal; et j'ai bien peur que les classes des matelots ne rendent pas de grands services. Je conclus que tout ceci est un naufrage universel, et je dis toujours : Sauve qui peut!

Mille tendres respects.

3726. — A M. LEKAIN.

Aux Délices, 2 juin.

Mon cher et grand acteur, je vous fais mon compliment sur le succès de *Zelmire;* je vous prie de dire à l'auteur combien j'avais été content de son *Titus* (1) et à quel point je suis charmé que le public ait rendu plus de justice à sa seconde pièce. J'espère que *Zelmire* durera assez longtemps pour que vous ne soyez pas obligé de donner *Cassandre.* Nous nous en amuserons encore quelquefois sur mon théâtre de Ferney avant de le livrer au public.

Je crois qu'on ne doit imprimer *Zelmire* que quand on l'aura reprise, et qu'il ne faut pas la reprendre sitôt. Il n'en est pas de même du *Droit du Seigneur;* je crois que, s'il est bien joué, il pourra procurer quelque avantage à vos camarades; je m'intéresserai toujours à eux, et particulièrement à vous, pour qui j'aurai toujours autant d'amitié que d'estime.

3727. — A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

Aux Délices, près Genève, 4 juin.

Monsieur, j'ai reçu par M. le prince de Galitzin la lettre du 19-30 avril, dont vous m'honorez. J'avais déjà eu l'honneur de vous mander plusieurs fois (2) que M. de Soltikof était parti pour l'Angleterre, qu'il avait écrit à votre excellence, et que je n'avais aucune de ses nouvelles. Je viens d'apprendre dans le moment que la sœur de l'hôte chez qui il demeurait à Genève a reçu des lettres de lui, datées de Hambourg, il y a environ deux mois. Il lui mandait qu'il allait s'embarquer pour la Russie. Il faut qu'il n'ait demeuré que très peu de temps en Angleterre, et qu'il se soit hâté de revenir auprès de vous. Je suppose qu'à présent il est à Pétersbourg. Vous le trouverez instruit dans presque toutes les langues de l'Europe, et je suis persuadé encore que votre excellence n'aura pas perdu le fruit de ses bienfaits.

Il n'en est pas de même de M. de Pouschkin : on prétend qu'il est en prison à Paris pour ses dettes. Je ne regrette point les deux mille ducats qu'il m'apportait; mais je regrette infiniment les médailles qui faisaient une suite complète, et qui servaient à l'histoire de Pierre-le-Grand.

Je vous réitère, monsieur, les assurances de l'envie extrême que j'ai de finir l'*Histoire de Pierre-le-Grand* à votre satisfaction. Tout malade que je suis, tout surchargé du fardeau des commentaires sur Pierre Corneille, je me livrerai à Pierre-le-Grand. Plût à Dieu que je pusse voir l'architecte dont je ne suis que le maçon!

Je serai toute ma vie, avec les sentiments les plus respectueux et les plus tendres, etc.

3723. — A M. ALBERGATI CAPACELLI.

Aux Délices, 4 juin (3).

J'ai bien de la peine à revenir, monsieur, de la maladie qui m'a accablé. C'aurait été une grande consolation pour moi de voir M. Goldoni; il m'aurait parlé de vous, il aurait trouvé chez moi des amis qui l'auraient pu servir à Paris, et je lui aurais fourni des voitures qui lui auraient épargné vingt lieues de chemin. Je le défie, d'ailleurs, de trouver dans Paris des hommes qui soient plus sensibles que moi à son mérite.

L'état où j'ai été et où je suis encore, ne m'a pas permis

(1) Celle du 17 mai. (G. A.)
(2) Les *Sentiments de J. Meslier.* (G. A.)
(3) Tragédie de du Belloy, jouée le 6 mai 1762. (G. A.)
(4) Ce qu'on trouve en post-scriptum dans les autres éditions est le commencement d'une lettre adressée à Damilaville le 4 juin. (G. A.)
(5) Diplomate. (G. A.)
(6) Les Psaumes mis en vers par Marot et de Bèze. (G. A.)
(7) Voyez, tome IV, l'*Extrait de Meslier.* (G. A.)
(8) L'abbé Chauvelin était petit et contrefait. (G. A.)

(1) Tragédie jouée en 1759. (G. A.)
(2) On n'a pas ces lettres. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

de mettre la dernière main à la tragédie que j'ai fait essayer sur mon théâtre. Je compte d'avoir l'honneur de vous l'envoyer, dès que j'aurai pu y travailler.

Il a fallu m'occuper des commentaires sur Corneille. J'y ai joint une traduction en vers blancs de la tragédie de Shakespeare, intitulée la *Mort de César* (1), que je compare avec le *Cinna* de Corneille, parce que dans l'une et l'autre pièce le sujet est une conspiration. J'ai traduit Shakespeare vers pour vers. Je peux vous assurer que c'est l'extravagance la plus grossière qu'on puisse lire. Gilles et Scaramouche sont beaucoup plus raisonnables.

J'ai traduit aussi l'*Héraclius* de Calderon pour le comparer à l'*Héraclius* de Corneille. Calderon est aussi barbare que Shakespeare. En vérité, il n'y a que les Italiens et les Français, leurs disciples, qui aient connu le théâtre. Que ne puis-je en raisonner avec vous, monsieur! Mes plaisirs en augmenteraient avec mes lumières.

Je vous souhaite une santé meilleure que la mienne, et des jours aussi heureux que vous le méritez. Je serai toute ma vie, avec le plus tendre respect, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

3729. — A M. DAMILAVILLE.

4 juin (2).

Mon cher frère, je n'ai point encore cette *Education* de l'homme (3) le plus mal élevé qui soit au monde. Je l'aurai incessamment. Je sais, en attendant, que l'auteur est un monstre d'insolence et d'ingratitude. Le chien qui suivait Diogène était moins méprisable que lui.

Permettez que je vous adresse un exemplaire d'une brochure (4) plus abominable que tous les livres de Jean-Jacques Rousseau; elle est pour M. le marquis d'Argence. Ce n'est pas le prétendu marquis d'Argens, compilateur fort plat des *Lettres juives*, qui est à Berlin; c'est le marquis d'Argence, maréchal de camp, en son château, près d'Angoulême. C'est un homme très instruit qui veut réfuter ce détestable ouvrage : il est prodigieusement rare, et Dieu merci, il ne fera nul mal.

On ne veut donc pas imprimer l'*Eloge de Crébillon* (5)? J'étais curieux de le voir.

Je crois frère Thieriot en chemin; je voudrais bien que vous pussiez en faire autant.—*Vale.*

3730. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 juin.

Mes divins anges, je suis aussi honteux que pénétré de toutes vos bontés; je vous remercie de celles de M. le comte de Choiseul.

M. Duclos me mande qu'on a rendu les annonces des Cramer, si ridiculement saisies. Mes commentaires sont très sévères, et doivent l'être, parce qu'il faut qu'ils soient utiles; mais après avoir critiqué en détail, je prodigue les éloges en gros, j'encense Corneille en général, et je dis la vérité à chaque ligne de l'examen de ses pièces.

Je donne au public beaucoup plus que je n'avais promis. Vous aurez bientôt le *Jules César* de Shakespeare, traduit en vers blancs, imprimé à la suite de *Cinna*, et la comparaison de la conspiration contre César avec celle contre Auguste; vous verrez si je loue Corneille, et Shakespeare vous fera bien rire.

La Place n'a pas traduit un mot de Skakespeare (6).

Vous aurez aussi la traduction de l'*Héraclius* de Calderon, et vous rirez bien davantage. Que les Français ne sont-ils dans la tactique ce qu'ils sont dans le dramatique!

Tronchin ne sait ce qu'il dit; le lait d'ânesse m'a fait mal. J'ai eu le malheur de travailler; mais il est trop affreux de ne rien faire.

J'apprends dans l'instant qu'on vient d'enfermer dans des couvents séparés la veuve Calas et ses deux filles. La famille entière des Calas serait-elle coupable, comme on l'assure, d'un parricide horrible? M. de Saint-Florentin est entièrement au fait; je vous demande à genoux de vous en informer. Parlez-en à M. le comte de Choiseul : il est très aisé de savoir de M. de Saint-Florentin la vérité; et, à mon avis, cette vérité importe au genre humain. La poste part; je vous adore.

3731. — AU MÊME.

7 juin.

Mes divins anges, vous ne me disiez pas que M. le chevalier de Solar (1) négociait la paix avec l'Angleterre: cela est si intéressant pour mille particuliers menacés d'une ruine entière, que vous pardonnerez, à moi particulier, de vous parler de mes espérances et de ma joie.

M. le comte de Choiseul ne sera-t-il point curieux de savoir de M. de Saint-Florentin la vérité touchant l'horrible aventure des Calas, supposé que M. de Saint-Florentin en soit instruit? Peut-être ne sait-il autre chose sinon qu'il a signé des lettres de cachet.

On croit à Paris que c'est une bagatelle de rouer un père de famille, et de tenir tous les enfants dans les prisons d'un couvent, sans forme de procès; on ne sait pas quel effet cela produit dans l'Europe.

Permettez-vous que mademoiselle Corneille prenne la liberté de vous adresser cette lettre? M. le comte de La Tour-du-Pin (2) a pris l'occasion de la mort de son père pour écrire enfin à mademoiselle Corneille, conjointement avec l'abbé de La Tour-du-Pin. Ils la félicitent, ils l'approuvent d'être chez moi; ils me remercient; ils lui témoignent beaucoup d'amitié. Elle leur répond comme elle le doit; mais elle ne sait point la demeure de M. de la Tour-du-Pin. On s'adresse à mes anges dans tous ses embarras.

La petite poste est d'une commodité extrême pour ces envois.

Je vous demande pardon des extrêmes libertés que nous prenons.

Il est clair qu'on n'a pas voulu souffrir à la tête des hôpitaux des hommes vertueux. M. de Fontanieu veut donc qu'on pille les vivants, les mourants, et les morts.

Lekain nous a enfin écrit, et j'ai répondu (3).

3732. — A M. DUCLOS.

Aux Délices, 7 juin.

Mademoiselle Corneille, les frères Cramer, et moi, monsieur, nous vous devons des remerciements. Vous trouverez sans doute les commentaires sur *Rodogune* un peu sévères; mais il faut dire la vérité. J'ai soin de mettre à la tête et à la fin de chaque commentaire une demi-once d'encens pour Corneille; mais, dans les remarques, je ne connais personne, je ne songe qu'à être utile. On dira, de mon vivant, que je suis *fort insolent*; mais, *après ma mort*, on dira que je suis très juste : et comme je mourrai bientôt, je n'ai rien à craindre.

Voici une petite annonce (4) que je vous prie de montrer à l'Académie; je la ferai insérer dans les papiers publics : on verra que je donne beaucoup plus que je n'ai promis. Je compte vous envoyer dans un mois la traduction de la conspiration contre Auguste; vous verrez ce que c'est que Shakespeare, qu'on oppose à Corneille : c'est madame Gigogne qu'on met à côté de mademoiselle Clairon.

L'*Héraclius* de Calderon est encore pis. Il est bon de faire connaître le génie des nations. La question de savoir si Corneille a pris une demi-douzaine de vers de Calderon, comme il en a pris deux mille des autres auteurs espagnols, est une question très frivole.

Ce qui est important, c'est de faire connaître combien Corneille, malgré tous ses défauts, était sublime et sage dans le temps qu'on ne représentait sur les autres théâtres de l'Europe que des rêves extravagants.

Le P. Tournemine, qu'on cite, et qu'on a tort de citer était connu chez les jésuites par ces deux petits vers :

C'est notre père Tournemine,
Qui croit tout ce qu'il imagine.

Le confesseur du roi d'Espagne, qu'il avait consulté, n'en savait pas plus que lui; et l'ancien bibliothécaire (5) du roi d'Espagne, qui m'a envoyé la première édition de l'*Héraclius* de Calderon, en sait beaucoup plus que le confesseur et le P. Tournemine. Ce que dit Corneille dans l'examen d'*Héraclius*, loin d'être une preuve que l'*Héraclius* espagnol est une

(1) Ou plutôt une traduction des premiers actes de la tragédie de *Jules César*. Voyez tome III. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) *Emile, ou De l'éducation*, par Jean-Jacques Rousseau. (G. A.)
(4) Les *Sentiments de Mestier*. (G. A.)
(5) Voyez tome IV. (G. A.)
(6) Cela est vrai. (G. A.)

(1) Ambassadeur de Sardaigne à Paris. G. A.)
(2) Son père avait demandé une lettre de cachet pour enlever à Voltaire mademoiselle Marie Corneille. (G. A.)
(3) Le 2 juin. (G. A.)
(4) Voyez tome IV, page 755. (G. A.)
(5) G. Mayans y Siscar. (G. A.)

imitation du français, semble prouver tout le contraire. Car, premièrement, il n'y a pas d'imitation; l'*Héraclius* espagnol ne ressemble pas plus à celui de Corneille, que les *Mille et une Nuits* ne ressemblent à l'*Enéide:* et il ne s'agit, encore une fois, que d'une douzaine de vers. Secondement, Corneille dit que sa pièce est un original dont il s'est fait plusieurs belles copies; or certainement la pièce de Calderon n'est pas une belle copie, c'est un monstre ridicule.

Remarquez de plus que si Corneille avait eu un Espagnol eu vue, si un Espagnol avait pu prendre deux lignes d'un Français, ce qui n'est jamais arrivé, Corneille n'eût pas manqué de dire que Calderon avait fait le même honneur à notre théâtre que Corneille avait fait au théâtre de Madrid, en imitant le *Cid*, le *Menteur*, la *Suite du Menteur*, et *Don Sanche d'Aragon*. Corneille, en parlant de ces prétendues belles copies, entend plusieurs tragédies, soit de son frère, soit d'autres poëtes, dans lesquelles les héros sont méconnus et pris pour d'autres jusqu'à la fin de la pièce.

Enfin il n'y a qu'à lire l'*Héraclius* de Calderon; cela seul terminera le procès. Vous pouvez lire, monsieur, ma lettre à l'Académie, ne fût-ce que pour l'amuser; mais je me flatte qu'elle voudra bien peser mes raisons. Vous aimez le vrai plus que personne : il y a tant de préjugés dans ce monde, qu'il faut au moins n'en point avoir en littérature.

3733. — A M. DAMILAVILLE.

7 juin (1).

Mon cher frère sait que je lui ai envoyé pendant six mois des paquets concernant Corneille pour l'Académie française. Je crois que MM. les fermiers des postes n'ont point désapprouvé ce petit commerce; mais je n'ai pas été si heureux dans ma correspondance avec M. d'Argental, à qui j'envoyais des paquets pour le secrétaire perpétuel de l'Académie sous l'enveloppe de M. de Courteilles. Ils ont décacheté l'enveloppe en dernier lieu, et fait payer à M. d'Argental des sommes assez considérables. Cela m'inquiète, et je crains qu'il ne soit arrivé quelque malheur à mes derniers paquets envoyés à mon cher frère. Le dernier partit le 5 juin, et contenait deux exemplaires d'*Etrépigny* et de *Bul* (2).

Voilà deux petits avertissements qu'il faudrait faire mettre dans les *Petites affiches* et dans le *Mercure*. Mon cher frère verra que les malades ne perdent pas toujours leur temps.

Du reste, j'écris à messieurs des postes pour les prier de recevoir de moi l'argent qu'ils lui ont fait payer et de le lui rendre. Leur procédé avec un homme tel que lui me fait de la peine.

Je suppose frère Thieriot parti. Il doit descendre chez M. Camp, associé de M. Tronchin, à Lyon, qui aura soin de son voyage.

3734. — A M. DE VOSGE.

Juin (3).

Je prie M. de Vosge d'être persuadé de mon estime et de ma reconnaissance.

Il a rectifié avec beaucoup de goût l'estampe pitoyable qui était à la tête d'*OEdipe*.

Il pourrait dessiner et graver, s'il le veut bien :
Sophonisbe à qui on présente la coupe de poison;
Pompée qui, dans *Sertorius*, brûle les lettres, etc.;
Don Sancho d'Aragon qu'on veut empêcher de s'asseoir;
Nicomède qui apaise une sédition;
OEdipe, suivant le dessin ci-joint;
La *Toison d'Or*, un dragon et deux taureaux menaçants;
Othon qu'on proclame empereur, et Galba qu'on tue dans un coin;
Agésilas, — *Attila*, — *Suréna*, — *Pulchérie*, — *Tite et Bérénice* : supposé qu'on puisse dessiner quelque moment heureux de ces pièces malheureuses.

J'ai l'honneur, etc. VOLTAIRE.

3735 — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 juin.

Mes divins anges, je me jette réellement à vos pieds et à ceux de M. le comte de Choiseul. La veuve Calas est à Paris, dans le dessein de demander justice; l'oserait-elle si son mari eût été coupable? Elle est de l'ancienne maison de Montesquieu, par sa mère (ces Montesquieu sont de Languedoc); elle a des sentiments dignes de sa naissance, et au-dessus de son horrible malheur. Elle a vu son fils renoncer à la vie, et se pendre de désespoir; son mari, accusé d'avoir étranglé son fils, condamné à la roue, et attestant Dieu de son innocence en expirant; un second fils, accusé d'être complice d'un parricide, banni, conduit à une porte de la ville, et reconduit par une autre porte dans un couvent; ses deux filles enlevées; elle-même enfin interrogée sur la sellette, accusée d'avoir tué son fils, élargie, déclarée innocente, et cependant privée de sa dot. Les gens les plus instruits me jurent que la famille est aussi innocente qu'infortunée. Enfin, si malgré toutes les preuves que j'ai, malgré les serments qu'on m'a faits, cette femme avait quelque chose à se reprocher, qu'on la punisse; mais si c'est, comme je le crois, la plus vertueuse et la plus malheureuse femme du monde, au nom du genre humain, protégez-la. Que M. le comte de Choiseul daigne l'écouter! Je lui fais tenir un petit papier qui sera son passe-port pour être admise chez vous; ce papier contient ces mots : « La personne » en question vient se présenter chez M. d'Argental, conseil» ler d'honneur du parlement, envoyé de Parme, rue de la » Sourdière. »

Mes anges, cette bonne œuvre est digne de votre cœur.

3736. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

Aux Délices, ce 11 juin.

Je vous adresse, monsieur, la plus infortunée de toutes les femmes (1), qui demande la chose du monde la plus juste. Mandez-moi, je vous prie, sur-le-champ, quelles mesures on peut prendre; je me chargerai de la reconnaissance : je suis trop heureux de l'exercer envers un talent aussi beau qu'est le vôtre. Ce procès, d'ailleurs si étrange et si capital, peut vous faire un honneur infini; et l'honneur, dans votre noble profession, amène tôt ou tard la fortune. Cette affaire, à laquelle je prends le plus vif intérêt, est si extraordinaire, qu'il faudra aussi des moyens extraordinaires. Soyez sûr que le parlement de Toulouse ne donnera point des armes contre lui; il a défendu que l'on communiquât les pièces à personne, et même l'extrait de l'arrêt. Il n'y a qu'une grande protection qui puisse obtenir de M. le chancelier ou du roi un ordre d'envoyer copie des registres. Nous cherchons cette protection : le cri du public, ému et attendri, devrait l'obtenir. Il est de l'intérêt de l'Etat qu'on découvre de quel côté est le plus horrible fanatisme. Je ne doute pas que cette entreprise ne vous paraisse très importante; je vous supplie d'en parler aux magistrats et aux jurisconsultes de votre connaissance, et de faire en sorte qu'on parle à M. le chancelier. Tâchons d'exciter sa compassion et sa justice, après quoi vous aurez la gloire d'avoir été le vengeur de l'innocence, et d'avoir appris aux juges à ne se pas jouer impunément du sang des hommes. Les cruels! ils ont oublié qu'ils étaient hommes. Ah, les barbares!

Monsieur, j'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, etc.

3737. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

Aux Délices, 11 juin (2).

Vous avez dû recevoir, monsieur, un ouvrage (3) fort curieux et qui peut servir de commentaire à celui (4) que vous lisez actuellement, ou plutôt que vous ne lisez plus. Car tout admirable qu'est ce livre, il lasse un peu à la fin, et l'uniformité des beautés ennuie.

J'ai rattrapé un peu de santé, et j'en ai grand besoin pour porter le fardeau insupportable des dernières pièces de Corneille. Je ne peux encore vous envoyer celle que nous avons jouée; nous n'avons fait que l'essayer. C'est une pièce presque toute de spectacle, et qui exige une vingtaine d'acteurs. Notre théâtre est si joliment entendu qu'on y pourrait jouer l'opéra.

Voici une petite lettre assez curieuse (5) qui ne grossira pas trop le paquet, et qui pourra vous amuser. Il y a une affaire horrible à Toulouse produite par le plus affreux fanatisme. Vous en entendrez bientôt parler, si vous ne la savez déjà.

Adieu, monsieur, conservez-moi vos bontés, dont je sens tout le prix.

---

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Les *Sentiments de Meslier*. (G. A.)
(3) C'est à tort que nos prédécesseurs ont classé cette lettre à l'année 1761. (G. A.)

(1) La veuve Calas. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Les *Sentiments de Meslier*. (G. A.)
(4) La *Bible*. (G. A.)
(5) La *Reponse* au sieur Fez du 17 mai. (G. A.)

3738. — A M. DAMILAVILLE.

14 juin (1).

Le frère Thieriot m'a montré la pancarte de mon frère. J'ai trouvé ses idées très justes; il faut que le capitaine qui a bien servi soit colonel. Je n'ai malheureusement nul crédit auprès de M. le contrôleur-général; mais M. Tronchin (2) des fermes en a, du moins à ce qu'on m'assure. Je lui écris, je lui envoie le précis de votre mémoire, en suppliant mon frère de ne point se décourager. Si M. Bertin (3) donne à l'amitié la place qu'il doit aux sevices, ce passe-droit qu'on ferait pourrait vous servir, mon cher monsieur, à obtenir une place plus importante. On sent le besoin qu'on a des hommes de mérite, et tôt ou tard on les récompense. Je ne doute pas que M. d'Argental ne se donne les plus grands mouvements en faveur de mon frère.

Thieriot m'apprend que Crébillon n'est pas mort; il l'était dans les gazettes. On a défendu à Genève les livres de J.-J. Je ne sais ce qu'on en fait à Paris. J'ai eu son *Education*. C'est un fatras d'une sotte nourrice en quatre tomes, avec une quarantaine de pages contre le christianisme des plus hardies qu'on ait jamais écrites; et par une inconséquence digne de cette tête sans cervelle et de ce Diogène sans cœur, il dit autant d'injures aux philosophes qu'à Jésus-Christ; mais les philosophes seront plus indulgents que les prêtres.

J'embrasse mon frère cordialement.

3739. — A M. DAMILAVILLE.

15 juin (4).

Mon cher frère a probablement reçu une requête que la pauvre infortunée Calas doit présenter au roi, après l'avoir fait apostiller et après avoir fait éclaircir et constater les faits. Elle renverra probablement cette requête à M. Damilaville pour nous être remise et pour lui donner la dernière forme; après quoi, nous la renverrons une seconde fois. Mon cher frère est tout fait pour entrer dans cette bonne œuvre. Il sait sans doute que cette dame n'est point à Paris sous le nom malheureux qu'elle porte.

Est-il vrai qu'on poursuit Jean-Jacques?

Avez-vous reçu un *Mestier* de la nouvelle édition? Avez-vous reçu le Petit avis (5)? il est imprimé à Lyon. Si on joue le *Droit du Seigneur*, je prie mon cher frère de me mander quels sont les endroits scabreux qu'il faut retrancher ou adoucir dans la scène du bailli et de Colette. Mais prenons garde que la prétendue décence ne fasse grand tort au plaisant.

Frère Thieriot vous a écrit; il paraît qu'il s'accommode assez de notre vie philosophique. C'est bien dommage que vos affaires ne vous permettent pas de venir philosopher avec vos frères.

3740. — A M. MAYANS Y SISCAR,

ANCIEN BIBLIOTHÉCAIRE DU ROI D'ESPAGNE, A VALENCE.

Aux Délices, 15 juin.

Monsieur, je ne vous écris point en chaldéen, parce que je ne le sais pas; ni en latin, quoique je ne l'aie pas oublié; ni en espagnol, quoique je l'aie appris pour vous plaire; mais en français, que vous entendez très bien, parce que je suis obligé de dicter ma lettre, étant très malade.

J'ai renoncé à la cour comme vous; ne m'appelez plus *aulicus*. Mais vous êtes trop *generosus*, de toutes les façons, puisque vous avez la générosité de me fournir les instructions que je vous ai demandées. Je ne savais pas que vos auteurs eussent jamais rien pris, même des Italiens; je les croyais autochthones en fait de littérature; mais je sais bien qu'ils n'ont jamais rien pris de nous, et que nous avons beaucoup pris d'eux.

Entre nous, je pense que Corneille a puisé tout le sujet d'*Héraclius* dans Calderon. Ce Calderon me paraît une tête si chaude (sauf respect), si extravagante, et quelquefois si sublime, qu'il est impossible que ce ne soit pas la nature pure. Corneille a mis dans les règles ce que l'autre avait inventé hors des règles. Le point important est de savoir en quelle année la *Famosa Comedia* fut jouée devant *ambas Magestades;* c'est ce que je vous ai demandé, et je vois qu'il est impossible de le savoir.

Je ne sais pas pourquoi vous vous êtes donné la peine de transcrire les vers de Lope de Vega, que vous avez autrefois rapportés dans la Vie de Cervantes; vous imaginez-vous donc que je ne vous ai pas lu? Sachez, monsieur, que je vous ai lu avec grande attention, et que vous m'avez beaucoup éclairé. Non seulement je savais ces vers, mais je les ai traduits en vers français, et je les fais imprimer au-devant (1) de la *Famosa Comedia*, que j'ai traduite aussi.

Je crois qu'il suffit de mettre sous les yeux la *Famosa Comedia*, pour faire voir que Calderon ne l'a pas volée.

Vous me permettrez de faire usage du passage de maître Emmanuel de Guerra; je n'omettrai pas les *Actes sacramentaux* du pieux Calderon. Tout ce qui me fâche, c'est que ces *Actes sacramentaux* n'aient pas fait partie des pièces amoureuses et ordurières dont le bon homme régalait son auditoire.

Votre lettre est aussi pleine de grâces que d'érudition. Si vous voulez faire passer quelque instruction de votre voisinage de l'Afrique à mon voisinage des Alpes, je vous aurai beaucoup d'obligation.

Soyez très persuadé qu'on ne trouve point de seigneur d'Oliva en Savoie.

3741. — A M. ROMAN.

Aux Délices, 16 juin.

Il y a longtemps, monsieur, que je vous dois des remerciements; une maladie assez longue et assez fâcheuse ne m'a pas permis de remplir ce devoir.

Vous faites voir qu'on peut tout traduire, puisque vous traduisez les poëtes allemands. L'auteur d'*Adam* (2) n'est pas comme son héros, le premier homme du monde; je suis d'ailleurs un peu fâché pour notre mangeur de pomme qu'à l'âge de neuf cent trente ans il fasse tant de façons pour mourir. Si Dieu daigne m'accorder les trois vingtièmes des années de notre père, je vous donne ma parole de mourir très gaiement; et je vous prie de vouloir bien alors m'aider à passer, en traduisant tout doucement quelque ouvrage plus plaisant que les lamentations du mari d'Eve, qui devait savoir que tout ce qui est né est fait pour mourir, puisqu'il avait la science infuse.

Au reste, vous écrivez si bien, que je vous exhorte à vous faire traduire, au lieu de traduire des tragédies allemandes. Je fais mes compliments à votre pupille, et je vous en fais à tous deux de vivre l'un avec l'autre. Je serai très fâché quand madame d'Albertas quittera notre petit pays, où elle est adorée.

3742. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 juin.

Mes divins anges, je suis persuadé plus que jamais de l'innocence des Calas, et de la cruelle bonne foi du parlement de Toulouse, qui a rendu le jugement le plus inique, sur les indices les plus trompeurs. Il y a quelques mois que le conseil cassa un arrêt de ce même parlement qui condamnait des créanciers légitimes à faire réparation à des banqueroutiers frauduleux. L'affaire présente est d'une tout autre conséquence; elle intéresse des nations entières, et elle fait frémir d'horreur. On cherche toutes les protections possibles auprès de M. le comte de Saint-Florentin; on a imaginé que La Popelinière pourrait faire présenter à ce ministre la veuve Calas par André ou La Guerche.

Probablement La Popelinière m'écrira une lettre qu'il adressera chez vous; je vous supplie de l'ouvrir. La veuve Calas, qui doit venir vous demander votre protection, lira cette lettre de La Popelinière, et se conduira en conséquence.

Daignez, mes anges, mettre toute votre humanité, toute votre vertu, toutes vos bontés, à faire connaître la vérité dans une affaire aussi essentielle. La poste va partir; je n'ai ni le temps ni la force de vous parler d'autre chose que de l'innocence opprimée qui trouvera des protecteurs tels que vous.

Mille tendres respects.

3743. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Genève, le 22 juin.

Ma misérable santé, monseigneur, me confine à présent auprès du docteur Tronchin. Je me joins à la foule de ces dévots, qui vont au temple d'Epidaure. Je vous assure que,

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Fermier-général. (G. A.)
(3) Contrôleur des finances. Il voulait donner cette place à son ami Marinval. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(5) *Petit avis à un jésuite*. (G. A.)

(1) Ou plutôt à la suite, dans la *Dissertation sur Héraclius*. Voyez tome III. (G. A.)
(2) La *Mort d'Adam*, tragédie de Klopstock. (G. A.)

quoique je sois dans la patrie de J.-J. Rousseau, je trouve que vous avez très grande raison, et je ne suis point du tout de son avis.

Je me flatte que vous distinguez les gens de lettres de Paris de ce philosophe des Petites-Maisons; mais vous savez que, dans la littérature comme dans les autres états, il y a un peu de jalousie. On accusait Corneille d'avoir favorisé le duel, et d'avoir violé toutes les bienséances dans le *Cid;* on reprochait à Racine d'avoir mis les principes du jansénisme dans le rôle de Phèdre; Descartes fut accusé d'athéisme, et Gassendi d'épicuréisme : la mode aujourd'hui est de prétendre que les géomètres et les métaphysiciens inspirent à la nation le dégoût des armes, et que si on a été battu sur terre et sur mer, c'est évidemment la faute des philosophes. Mais vous savez que les Anglais sont bien plus philosophes que nous, et que cela ne les a pas empêchés de nous battre.

Vous vous doutez bien, dans le fond de votre cœur, qu'il y a eu d'autres causes de nos malheurs, lesquelles ne ressemblent en rien à la philosophie. Vous êtes trop clairvoyant et trop juste pour vous laisser séduire par les cris de quelques envieux qui, ne pouvant atteindre au mérite de quelques génies que vous avez encore en France, tâchent de les décrier, afin qu'il ne reste plus à la nation aucune gloire. Vous êtes fait pour protéger le mérite; c'est là, dans tous les temps, le partage des hommes supérieurs.

Les bontés mêmes que vous avez toujours eues pour moi me font croire que vous en aurez pour ceux qui valent mieux que moi. Si la calomnie m'impute quelquefois des ouvrages que je n'ai point faits, elle empoisonne ceux dont ils sont les auteurs. Voyez comme on a traité ce pauvre Helvétius, pour un livre (1) qui n'est qu'une paraphrase des *Pensées* du duc de La Rochefoucauld!

Il n'y a qu'heur et malheur en ce monde. Mon heur est de vous être attaché jusqu'au dernier moment de ma vie avec le plus tendre et le plus profond respect.

3744. — A M. DAMILAVILLE.

Le 25 juin.

Les frères des Délices ont reçu les lettres du 19 juin de leur cher frère. Ils chercheront le *Contrat social :* ce petit livre a été brûlé à Genève dans le même bûcher que le fade roman d'*Emile;* et Jean-Jacques a été décrété de prise de corps comme à Paris. Ce *Contrat social* ou insocial n'est remarquable que par quelques injures dites grossièrement aux rois par le citoyen du bourg de Genève, et par quatre pages insipides contre la religion chrétienne. Ces quatre pages ne sont que des centons de Bayle. Ce n'était pas la peine d'être plagiaire. L'orgueilleux Jean-Jacques est à Amsterdam (2), où l'on fait plus de cas d'une cargaison de poivre que de ses paradoxes.

L'affaire de mon frère (3) m'intéresse bien davantage; mais si M. le contrôleur-général a promis à un ancien ami, personne ne pourra s'y opposer, ni être bien reçu à le solliciter. Tout ce qu'on doit faire, à mon avis, c'est de remontrer fortement qu'il est de son intérêt et de son honneur d'employer utilement un homme qui a été quinze ans utile; et je suis persuadé que par cette voie on pourra obtenir un poste avantageux.

Je suis toujours en peine d'un *Meslier* envoyé à mon frère pour le marquis d'Argence, en son château de Dirac, près d'Angoulême : je prie mon frère de m'en donner des nouvelles. Je répète que le *Despotisme oriental* pourrait bien avoir été pincé, pour avoir été indiscrètement envoyé en forme de livre.

La *Mort de Socrate* (4) est un beau sujet dans une république où l'on peut mettre sur le théâtre l'injustice, l'ignorance, la sottise, et la cruauté des juges. Je souhaite que ce sujet réussisse en France. Voulez-vous des *Meslier* et autres drogues? j'en pourrai découvrir dans les greniers du pays.

3745. — A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

Aux Délices, près Genève, 25 juin.

Monsieur, M. le prince de Galitzin a eu la bonté de me faire tenir le paquet contenant les chapitres du second tome de *Pierre-le-Grand*, accompagné de vos judicieuses remarques. Soyez bien persuadé que je me conformerai en tout à vos idées, et que j'aurai la plus grande attention à ne vous point compromettre. L'ouvrage ne pourra paraître que dans l'année 1763, parce que les arrangements pris avec le public pour l'édition de Pierre Corneille ne souffrent aucun délai. J'eus l'honneur de répondre, il y a près d'un mois, par duplicata, aux ordres que vous me donnâtes touchant M. de Soltikof. Je vous mandai qu'on avait reçu de ses lettres datées de Hambourg, au mois de mars. Il notifiait par cette lettre qu'il retournait en Russie, et je me flattais, comme je me flatte encore, que ce jeune homme est auprès de vous, aussi digne de vos bontés, que je l'en ai vu pénétré.

Pour moi, je n'ai point de ses nouvelles; et j'en ai été d'autant plus affligé, que nous le regardions dans notre maison comme notre fils.

Ce que vous me dites, monsieur, dans votre lettre du 1er mai, me fait concevoir l'espérance de vous voir. Il est naturel de faire voyager M. votre neveu (1), à qui vous tenez lieu de père : vous voyagerez avec lui. Il n'y a point de nation qui ne s'empressât à vous témoigner l'estime qu'on a pour votre personne. Le Mécène de la Russie sera partout reçu comme l'eût été le Mécène de Rome.

Je serai toute ma vie avec le plus tendre respect, etc.

3746. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

25 juin.

Mes divins anges, Jean-Jacques est un fou à lier, qui a manqué à tous ses amis, et qui n'avait pas encore manqué à madame de Luxembourg (2). S'il s'était contenté d'attaquer l'*infâme*, il aurait trouvé partout des défenseurs, car l'*infâme* est bien décriée. Il a trouvé le secret d'offenser le gouvernement de la bourgade de Genève, en se tuant de l'exalter. On a brûlé ses rêveries dans la bourgade, et on l'a décrété de prise de corps comme à Paris; heureusement pour lui, son petit corps est difficile à prendre. Il est, dit-on, à Amsterdam. Je suis fâché de tout cela. Eh! que deviendra la philosophie?

Mes divins anges, ces messieurs de la poste sont plus rétifs que leurs chevaux.

On va donc jouer *Socrate;* Dieu veuille que *Socrate* ne soit pas aussi froid que la ciguë!

Verra-t-on Henri IV (3) à la comédie, ou se contentera-t-on de le voir sur le pont Neuf?

Le *Droit du Seigneur* est-il oublié? C'est pourtant un beau droit; et il y avait une drôle de dédicace (4) pour M. de Choiseul.

J'ai accablé mes anges d'importunités et de mémoires pour des Suisses; je leur en demande bien pardon. Mais je les conjure plus que jamais de protéger de toutes leurs ailes la veuve du roué et la mère du pendu. Comptez que ces gens-là sont innocents comme vous et moi : je ne doute pas que la veuve infortunée ne soit venue vous implorer! Ah! quel plaisir pour des âmes comme les vôtres, quand vous aurez retiré de l'abîme une famille entière! il ne vous en coûtera que de parler : vous serez comme les enchanteurs qui faisaient fuir les démons avec quatre mots.

Mes anges, c'est une étrange pièce que cette *Zelmire* (5), et le parterre est un étrange parterre.

Est-il vrai que M. le duc et madame la duchesse de Choiseul étaient en grande loge au triomphe de Palissot (6), et que ce Palissot avait donné à Bellecour un discours à prononcer quand on demanderait l'*auteur*, l'*auteur*, l'*auteur?*

Et que dites-vous de cet autre Polissot de Fleury, qui crie (7) tant contre la tolérance, et qui dit que Jean-Jacques écrit contre l'existence de la religion chrétienne? Quel est le plus fin de Jean ou d'Omer?

Ah! quel siècle, quel siècle!

3747. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Aux Délices, 28 juin.

Vivent les lettres! vivent les arts! vivent ceux qui ont un peu de goût pour eux, et même un peu de passion! Monseigneur, plus je vieillis, plus je crois, Dieu me le pardonne, que je deviens sage; car je ne connais plus que littérature et agriculture. Cela donne de la santé au corps et à l'âme; et Dieu sait alors comme on rit de ses folies passées, et de toutes celles de nos confrères les humains! Je vous crois à

(1) Le livre *de l'Esprit*. (G. A.)
(2) C'était un faux bruit. (G. A.)
(3) L'avancement de Damilaville. (G. A.)
(4) Tragédie de Sauvigny, jouée l'année suivante. (G. A.)

(1) C'est lui qui adressa plus tard une épître à Voltaire. (G. A.)
(2) Elle avait protégé la publication de l'*Emile*. (G. A.)
(3) La *Partie de chasse*, de Collé. (G. A.)
(4) On n'a pas cette dédicace. (G. A.)
(5) Par du Belloy. (G. A.)
(6) Le *Rival par ressemblance, ou les Méprises*, comédie en cinq actes, jouée le 7 juin. (G. A.)
(7) Dans son réquisitoire contre l'*Emile*, du 9 juin. (G. A.).

présent dans votre retraite que vous embellissez; et je m'imagine que votre éminence y est très éminente en réflexions solides, en amusements agréables, en supériorité de raison et de goût, en toutes choses dignes de votre esprit. Ne bâtissez-vous point? n'avez-vous pas une bibliothèque? ne rassemblez-vous pas quelques personnes dignes de vous entendre? Si vous en trouvez, voilà le grand point; il est bien rare de trouver des penseurs en province, et surtout des gens de goût. Je croyais autrefois, en lisant nos bons auteurs, que toute la nation avait de l'esprit, car, disais-je, tout le monde les lit; donc toute la nation est formée par eux. J'ai été bien attrapé, quand j'ai vu que la terre est couverte de gens qui ne méritent pas qu'on leur parle.

C'est un grand malheur pour moi de parler de loin à votre éminence. Ma consolation est de vous consulter. Je vous conjure de juger sévèrement l'ouvrage que vous permettez que je vous envoie. Je voudrais bien faire de cette pièce quelque chose de bon. Je suis déjà sûr qu'elle forme un très beau spectacle. Je l'ai fait exécuter trois fois sur mon théâtre à Ferney : en vérité, rien n'était plus auguste; mais une tragédie ne doit pas plaire seulement aux yeux : je m'adresse à votre cœur et à vos oreilles, *aurium superbissimum judicium;* voyez surtout si vous êtes touché; amusez-vous, je vous en supplie, à me dire mes fautes. Si la pièce est froide, la faute est irréparable; mais si elle ne manque que par les détails, je vous promets d'être bien docile.

Recevez, monseigneur, mon très tendre respect.

3748. — A M. DE LA MOTTE GEFRARD (1).

Aux Délices, 26 juin.

Tout ce qui est de la main d'Henri IV, monsieur, est bien précieux. C'était un homme adorable avec ses ennemis et avec ses maîtresses. Des lettres d'amour de ce grand roi valent mieux que tous les édits de ses prédécesseurs. Je ne sais comment reconnaître le plaisir que vous me faites; j'attends votre bienfait avec autant d'impatience que de reconnaissance. J'ai des lettres de lui à la reine Elisabeth, dans lesquelles il paraît plus embarrassé qu'il ne l'est avec ses maîtresses. S'il avait pu coucher avec cette reine, il n'aurait pas fait le saut périlleux, et il n'aurait point rappelé les jésuites, que nos parlements chassent comme les Anglais ont autrefois chassé les loups. Je ne sais pas combien on donne à présent de la tête d'un jésuite; celle du cardinal Mazarin fut autrefois à cinquante mille écus; c'est beaucoup trop payé.

3749. — A M. DE VOSGE.

Aux Délices, 3 juillet (2).

J'ai reçu, monsieur, vos trois beaux dessins d'*Attila*, de *Sophonisbe*, et de la *Toison d'or*. Vous relevez par votre art des pièces où Corneille oublia un peu le sien.

Je crois avoir envoyé à M. de La Marche le dessin de *Pompée* : il me semble que Cornélie baissait les yeux, et que vous avez envie de la représenter les levant au ciel, et tenant l'urne à la main. Jamais la passion ne peut se peindre dans des yeux baissés; cela est modeste, mais cela n'est pas tragique. Je suis sûr que, avec ce changement, vous ferez un chef-d'œuvre de votre Cornélie.

Dès que nous aurons six dessins, les libraires les donneront aux graveurs. On aura soin, monsieur, de vous envoyer leurs premières esquisses, sur lesquelles vous donnerez vos ordres.

Je suis très sensible à l'honneur que vous me faites, et suis parfaitement, monsieur, votre très humble, etc.

3750. — A M. LAVAYSSE PÈRE.

4 juillet.

Les personnes qui protégent à Paris la famille Calas sont très étonnées que le sieur Gobert-Lavaysse (3) ne fasse pas cause commune avec elles. Non seulement il a son honneur à soutenir, ses fers à venger, le rapporteur, qui conclut au bannissement, à confondre; mais il doit la vérité au public, et son secours à l'innocence. Le père se couvrirait d'une gloire immortelle, s'il quittait une ville superstitieuse et un tribunal ignorant et barbare.

Un avocat savant et estimé est certainement au-dessus de ceux qui ont acheté pour un peu d'argent le droit d'être injustes; un tel avocat serait un excellent conseiller; mais où est le conseiller qui serait un bon avocat?

M. Lavaysse peut être sûr que s'il perd quelque chose à son déplacement, il le retrouvera au décuple. On répand que plusieurs princes d'Allemagne, plusieurs personnes de France, d'Angleterre et de Hollande, vont faire un fonds très considérable. Voilà de ces occasions où il serait beau de prendre un parti ferme. M. Lavaysse, en élevant la voix, n'a rien à craindre; il fait rougir le parlement de Toulouse en quittant cette ville pour Paris; et s'il veut aller ailleurs, il sera partout respecté.

Quoi qu'il arrive, son fils se rendrait très suspect dans l'esprit des protecteurs des Calas, et ferait très grand tort à la cause, s'il ne faisait pas son devoir, tandis que tant de personnes indifférentes font au delà de leur devoir.

Je prie la personne qui peut faire rendre cette lettre à M. Lavaysse père de l'envoyer promptement par une voie sûre.

3751. — A CHARLES-THÉODORE,

ÉLECTEUR PALATIN.

Aux Délices, le 5 juillet.

Monseigneur, je voudrais bien que mon bon hiérophante trouvât grâce devant votre altesse électorale. Il n'est ni janséniste ni moliniste; c'est le meilleur prêtre que je connaisse. Si les jésuites lui avaient ressemblé, ils seraient encore en Portugal, et ne seraient point honnis en France. Toute la famille d'Alexandre (1), que j'ai mise à vos pieds il y a un mois, attend ce que vous pensez d'elle pour savoir si elle doit se montrer.

Me sera-t-il permis d'avoir recours à votre protection pour le temporel (2), après avoir soumis le spirituel à vos lumières? Votre altesse électorale voit que l'âme et le corps du petit Suisse dépendent d'elle. La petite-fille de Corneille et son édition languissent. J'espère que M. de Bekers (3) nous ranimera. C'est auprès de M. de Bekers que je vous implore; je crois qu'il n'y a point auprès de lui de meilleure protection que la vôtre. Daignez donc souffrir, monseigneur, que j'adresse à votre altesse électorale le triste et discourtois placet que je présente à votre contrôleur-général. Il y a de fins courtisans italiens qui prétendent qu'il faut toujours aller au prince par les ministres; et moi, monseigneur, je tiens que dans votre cour il faut aller au ministre par le prince, et c'est toujours à votre belle âme qu'il faut avoir recours.

Que votre altesse électorale daigne agréer, avec sa bonté ordinaire, l'attachement, la reconnaissance, et le profond respect, etc.

3752. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 5 juillet.

Mes divins anges, cette malheureuse veuve a donc eu la consolation de paraître en votre présence; vous avez bien voulu l'assurer de votre protection. Vous avez lu sans doute les *Pièces originales* (4) que je vous ai envoyées par M. de Courteilles; comment peut-on tenir contre les faits avérés que ces pièces contiennent? et que demandons-nous? rien autre chose sinon que la justice ne soit pas muette comme elle est aveugle, qu'elle parle, qu'elle dise pourquoi elle a condamné Calas. Quelle horreur qu'un jugement secret, une condamnation sans motifs! y a-t-il une plus exécrable tyrannie que celle de verser le sang à son gré, sans en rendre la moindre raison? Ce n'est pas l'usage, disent les juges. Eh! monstres! il faut que cela devienne l'usage : vous devez compte aux hommes du sang des hommes. Le chancelier serait-il assez.... pour ne pas faire venir la procédure?

Pour moi, je persiste à ne vouloir autre chose que la production publique de cette procédure. On imagine qu'il faut préalablement que cette pauvre femme fasse venir des pièces de Toulouse. Où les trouvera-t-elle! qui lui ouvrira l'antre du greffe? où la renvoie-t-on, si elle est réduite à faire elle-même ce que le chancelier ou le conseil seul peut faire? Je ne conçois pas l'idée de ceux qui conseillent cette pauvre infortunée. D'ailleurs ce n'est pas elle seulement qui m'intéresse, c'est le public, c'est l'humanité. Il importe à tout le monde qu'on motive de tels arrêts. Le parlement de Toulouse doit sentir qu'on le regardera comme coupable tant qu'il ne

(1) Cette lettre est en réponse à l'offre que fit M. de La Motte à M. de Voltaire des lettres manuscrites de Henri IV à Corisande d'Andouin. (K.)

(2) Nos prédécesseurs avaient classé cette lettre à l'année 1761. (G. A.)

(3) Ou mieux, Gualbert Lavaysse. (G. A.)

(1) *Olympie*. (G. A.)

(2) L'électeur était débiteur de Voltaire. (G. A.)

(3) Ministre des finances de l'électeur. (G. A.)

(4) Voyez, tome V, l'*Affaire Calas*. (G. A.)

daignera pas montrer que les Calas le sont; il peut s'assurer qu'il sera l'exécration d'une grande partie de l'Europe.

Cette tragédie me fait oublier toutes les autres, jusqu'aux miennes. Puisse celle qu'on joue en Allemagne finir bientôt!

Mes charmants anges, je remercie encore une fois votre belle âme de votre belle action.

3753. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 7 juillet.

Mes divins anges, nous ne demandons autre chose au conseil sinon que, sur le simple exposé des jugements contradictoires du parlement de Toulouse, et sur l'impossibilité physique qu'un vieillard faible, de soixante-huit ans, ait pendu un jeune homme de vingt-huit ans, le plus robuste de la province, sans le secours de personne, on se fasse représenter la procédure.

A cet effet, un des fils de Calas, qui est chez moi, envoie sa requête à M. Mariette, avocat au conseil, lequel la rédigera; et nous espérons qu'elle sera signée de la mère.

Nous craignons que le parti fanatique qui accable cette famille infortunée à Toulouse, et qui a eu le crédit de faire enfermer les deux filles dans un couvent, n'ait encore celui de faire enfermer la mère, pour lui fermer toutes les avenues au conseil du roi.

Mais le fils, qui est en sûreté, remplira l'Europe de ses cris, et soulèvera le ciel et la terre contre cette iniquité horrible.

Je répète qu'il est peu vraisemblable que la veuve Calas puisse tirer les pièces de l'antre du greffe de Toulouse, puisqu'il y a des défenses sévères de les communiquer à personne.

Cette seule défense prouve assez que les juges sentent leur faute.

Si, par impossible, les juges ont eu des convictions que les accusés étaient coupables, s'ils n'ont puni que le père, et si, contre les lois, *ils ont élargi* les autres, en ce cas il est *toujours très important* de découvrir la vérité. Il y a d'un côté ou d'un autre le plus abominable fanatisme, et il faut le découvrir.

J'implore M. de Courteilles, uniquement pour que la vérité soit connue; la justice viendra ensuite.

Tous les étrangers frémissent de cette aventure. Il est important pour l'honneur de la France que le jugement de Toulouse soit ou confirmé ou condamné.

Je présente mon respect à M. et à madame de Courteilles, à M. et madame d'Argental. Cette affaire est digne de toute leur bonté.

3754. — AU MÊME.

8 juillet.

Nous ne pouvons, dans notre éloignement de Paris, que procurer des protections à cette famille infortunée; c'est à MM. les avocats, soit du conseil, soit du parlement, à régler la forme. Les *Pièces originales* imprimées intéressent quiconque les a lues; tout le monde plaint la veuve Calas; le cri public s'élève, ce cri peut frapper les oreilles du roi. J'ignore si cette affaire sera portée au conseil privé ou au conseil des parties : tout ce que je sais, c'est qu'elle est juste.

On m'assure que le parlement de Toulouse ne veut pas seulement communiquer l'énoncé de l'arrêt.

Il me paraît qu'on peut commencer par présenter requête pour obtenir la communication de cet arrêt et des motifs; il y a cent exemples que le roi s'est fait rendre compte d'affaires bien moins intéressantes. N'avons-nous pas des raisons assez fortes pour demander et pour obtenir que les pièces soient communiquées par ordre de la cour?

La contradiction évidente des deux jugements, dont l'un condamne à la roue un accusé, et dont l'autre met hors de cour des complices qui n'ont point quitté cet accusé; le bannissement du fils, et sa détention dans un couvent de Toulouse après ce bannissement; l'impossibilité physique qu'un vieillard de soixante-huit ans ait étranglé seul un jeune homme de vingt-huit ans; enfin l'esprit de parti qui domine dans Toulouse; tout cela ne forme-t-il pas des présomptions assez fortes pour forcer le conseil du roi à se faire représenter l'arrêt?

Je demande encore si un fils de l'infortuné Jean Calas, qui est en France, retiré dans un village de Bourgogne, ne peut pas se joindre à sa mère, et envoyer une procuration quand il s'agira de présenter requête? Ce jeune homme, il est vrai, n'était point à Toulouse dans le temps de cette horrible catastrophe; mais il a le même intérêt que sa mère, et leurs noms réunis ne peuvent-il pas faire un grand effet?

Plus je réfléchis sur le jugement de Toulouse, moins je le comprends : je ne vois aucun temps dans lequel le crime prétendu puisse avoir été commis; je ne vois pas qu'il y ait jamais eu de condamnation plus horrible et plus absurde, et je pense qu'il suffit d'être homme pour prendre le parti de l'innocence cruellement opprimée. J'attends tout de la bonté et des lumières de ceux qui protégent la veuve Calas.

Il est certain qu'elle ne quitta pas son mari d'un moment dans le temps qu'on suppose que son mari commettait un parricide. Si son mari eût été coupable, elle aurait donc été complice : or comment ayant été complice ferait-elle deux cents lieues pour venir demander qu'on revît le procès, et qu'on la condamnât à la mort? Tout cela fait saigner le cœur et lever les épaules. Toute cette aventure est une complication d'événements incroyables, de démence, et de cruauté. Je suis témoin qu'elle nous rend odieux dans les pays étrangers, et je suis sûr qu'on bénira la justice du roi, s'il daigne ordonner que la vérité paraisse.

On a écrit à M. le premier président Nicolaï, à M. le premier président d'Auriac (1), qui ont tous deux un grand crédit sur l'esprit de M. le chancelier. Madame la duchesse d'Enville, M. le maréchal de Richelieu, M. le duc de Villars, doivent avoir écrit à M. de Saint-Florentin. On a écrit à M. de Chaban, en qui M. de Saint-Florentin a beaucoup de confiance; et M. Trouchin, le fermier-général, peut tout auprès de M. de Chaban.

Donat Calas, retiré en Bourgogne, a, de son côté, pris la liberté d'écrire à M. le chancelier (2), et a envoyé une requête au conseil; le tout a été adressé à M. Héron, premier commis du conseil, qui fera rendre les pièces selon qu'il trouvera la chose convenable. Je vous en envoie une copie, parce qu'il me paraît nécessaire que vous soyez informés de tout.

J'ai écrit aussi à M. Ménard, premier commis de M. de Saint-Florentin; je pense qu'il faut frapper à toutes les portes, et tenter tous les moyens qui pourraient s'entr'aider, sans pouvoir s'entre-nuire.

Depuis ce mémoire écrit, j'ai reçu une lettre de M. Mariette, avocat au conseil, qui a vu la pauvre Calas, et qui dit ne pouvoir rien sans un extrait des pièces. Mais quoi donc! ne pourrait-on demander justice sans avoir les armes que nos ennemis nous refusent? On pourra donc verser le sang innocent impunément, et en être quitte pour dire : « Je ne veux pas dire pourquoi on l'a versé? » Ah! quelle horreur! quelle abominable justice! y a-t-il dans le monde une tyrannie pareille? et les organes des lois sont-ils faits pour être des Busiris? Voici une lettre que j'écris à M. Mariette; j'y joins un exemplaire des *Pièces originales*, ne sachant point s'il les a vues. Je supplie M. et madame d'Argental, nos protecteurs, de vouloir bien ajouter à toutes leurs bontés celle de vouloir bien faire rendre cette lettre et ces pièces à M. Mariette. Ils peuvent, je crois, se servir de l'enveloppe de M. de Courteilles.

Je leur présente mes respects.

3755. — A M. DAMILAVILLE.

8 juillet.

Vous savez, mon cher frère, que la place sur laquelle vous avez des vues est promise depuis longtemps, et que vous déplairiez si vous insistiez. Toutes les raisons de justice et de convenance sont pour vous; mais elles doivent céder à l'autorité de M. le contrôleur-général, et à son amitié pour M. de Morival. S'il vous avait connu, ce serait vous qu'il aimerait sans doute. Faites-vous un mérite auprès de lui de votre sacrifice, afin qu'il vous aime à votre tour. Tâchez de lui parler; donnez-lui des éloges sur ce que l'amitié lui fait faire; remettez votre sort entre ses mains. Cette conduite, la seule que vous deviez tenir, peut contribuer à votre fortune. Mon cher frère, je vous prierai toujours de prendre votre parti en philosophe sur l'affaire de cette direction. Plût à Dieu que vous pussiez demander et obtenir celle de Lyon! Il y a déjà un philosophe dans cette ville (3); vous seriez deux, et l'archevêque, s'il osait, serait le troisième.

Vous devez avoir reçu un paquet contenant les *Pièces originales* imprimées; je vous prie d'en envoyer un exemplaire à M. Mignot, conseiller au grand-conseil, et un chez MM. Dufour et Mallet, banquiers : c'est chez eux que demeure cette veuve si à plaindre. Il est bien à souhaiter qu'on puisse im-

(1) On n'a pas ces lettres. (G. A.)
(2) Voyez tome V, page 474. (G. A.)
(3) Bordes. (G. A.)

primer à son profit ces *Pièces* qui me paraissent convaincantes, et qu'elles puissent être portées au pied du trône par le public soulevé en faveur de l'innocence. Faites-les imprimer; criez, je vous en prie, et faites crier. Il n'y a que le cri public qui puisse nous obtenir justice. Les formes ont été inventées pour perdre les innocents.

Mon frère Thieriot vous embrasse; mon frère d'Alembert me néglige positivement.

3756. — A M. AUDIBERT.

Aux Délices, le 9 juillet.

Vous avez pu voir, monsieur, les lettres de la veuve Calas et de son fils. J'ai examiné cette affaire pendant trois mois; je peux me tromper, mais il me paraît clair comme le jour que la fureur de la faction et la singularité de la destinée ont concouru à faire assassiner juridiquement sur la roue le plus innocent et le plus malheureux des hommes, à disperser sa famille, et à la réduire à la mendicité. J'ai bien peur qu'à Paris on songe peu à cette affaire. On aurait beau rouer cent innocents, on ne parlera à Paris que d'une pièce nouvelle, et on ne songera qu'à un bon souper.

Cependant, à force d'élever la voix, on se fait entendre des oreilles les plus dures; et quelquefois même les cris des infortunés parviennent jusqu'à la cour. La veuve Calas est à Paris chez MM. Dufour et Mallet, rue Montmartre; le jeune Lavaysse y est aussi. Je crois qu'il a changé de nom; mais la pauvre veuve pourra vous faire parler à lui. Je vous demande en grâce d'avoir la curiosité de les voir l'un et l'autre; c'est une tragédie dont le dénoûment est horrible et absurde, mais dont le nœud n'est pas encore bien débrouillé.

Je vous demande en grâce de faire parler ces deux acteurs, de tirer d'eux tous les éclaircissements possibles, et de vouloir bien m'instruire des particularités principales que vous aurez apprises.

Mandez-moi aussi, monsieur, je vous en conjure, si la veuve Calas est dans le besoin; je ne doute pas qu'en ce cas MM. Tourton et Baur ne se joignent à vous pour la soulager. Je me suis chargé de payer les frais du procès qu'elle doit intenter au conseil du roi. Je l'ai adressée à M. Mariette, avocat au conseil, qui demande pour agir l'extrait de la procédure de Toulouse. Le parlement, qui paraît honteux de son jugement, a défendu qu'on donnât communication des pièces, et même de l'arrêt. Il n'y a qu'une extrême protection auprès du roi qui puisse forcer ce parlement à mettre au jour la vérité. Nous faisons l'impossible pour avoir cette protection, et nous croyons que le cri public est le meilleur moyen pour y parvenir.

Il me paraît qu'il est de l'intérêt de tous les hommes d'approfondir cette affaire, qui, d'une part ou d'une autre, est le comble du plus horrible fanatisme. C'est renoncer à l'humanité que de traiter une telle aventure avec indifférence. Je suis sûr de votre zèle : il échauffera celui des autres, sans vous compromettre.

Je vous embrasse tendrement, mon cher camarade, et suis avec tous les sentiments que vous méritez, etc.

3757. — A M. DE VOSGE (1).

Je n'ai, monsieur, que des grâces à vous rendre et des éloges à vous donner : il est vrai que quelques curieux murmurent de voir que les estampes ne sont pas d'une grandeur uniforme; mais je ne hais pas cette variété; et j'aime mieux les grandes figures que les petites. Ces objets de comparaison piqueront même la curiosité des connaisseurs.

Vous pouvez m'envoyer tous vos dessins, je les ferai graver. Je vous enverrai les ébauches sur lesquelles vous donnerez vos ordres.

Je vous prie de compter sur mon estime et sur ma reconnaissance. J'ai l'honneur d'être, monsieur, etc.

3758. — A M. DE LA CHALOTAIS.

Aux Délices, 11 juillet.

Monsieur, je suis presque aveugle, et cependant j'écris; mais c'est que les passions donnent de la force, et les sentiments que vos bontés m'inspirent sont une passion. Vous confondez les jésuites, et vous instruisez les historiens. Le mémoire que vous avez daigné m'envoyer est très plausible : si vous étiez procureur-général de quelque parlement de mon voisinage, je volerais pour venir vous remercier, quoique je ne sorte plus de ma chaumière; je viendrais vous prier de guérir les scrupules qui me restent. Si la chose était comme vous le dites, le parlement de Paris, capitale de l'ancienne France, aurait été l'assemblée des états généraux. Pourquoi, dans les états du quatorzième siècle, les parlements n'y eurent-ils pas de séance? pourquoi *le banc du roi* en Angleterre est-il différent des états nommés *parlement?* pourquoi le gouvernement anglais, ayant en tout imité nos usages et les ayant conservés, a-t-il encore ses états généraux, qui sont abolis en France? pourquoi le procureur général du roi d'Angleterre conclut-il à ce banc royal, et non au parlement de la nation? Ce qu'on appelle le grand banc en France est encore le grand banc à Londres; la formule ancienne de vos sessions s'y est conservée, le procureur général n'agit qu'à ce banc. Ce qu'on appelle *parlement* en France est donc le *banc du roi*, ainsi que ce qu'on nomme *parlement* en Angleterre représente nos *états généraux*.

Pourquoi le gouvernement goth, tudesque et vandale ayant été partout le même, serions-nous les seuls chez qui une cour suprême de justice aurait été substituée aux représentants des chefs de la nation? Les audiences d'Espagne ne sont point *las cortes*, et n'y ont aucun rapport; la *chambre impériale* de Vetzlar, quoique toujours présidée par un prince, n'a aucune analogie avec la *diète de l'Empire*.

Aucune cour supérieure ne représente la nation dans aucun pays de l'Europe. Comment la France seule aurait-elle établi ce droit public? et si elle l'avait établi, comment ne serait-il pas authentique? Si chaque parlement tient lieu des états généraux pendant la vacance de ces états, il est clair qu'il est à leur place : que devient donc alors le conseil du roi?

Vous sentez bien que cela est embarrassant. Mettez la main sur la conscience. Au reste, je suis sans intérêt, ne descendant, que je sache, d'aucun Franc qui ait ravagé les Gaules avec Ildovic nommé Clovis, ni d'aucun seigneur qui ait trahi Louis V et Charles de Lorraine; n'étant d'aucun corps, n'étant ni tonsuré ni maître ès arts; ayant un pied en France et l'autre en Suisse, et les deux sur le bord de la fosse. Je suis assez de l'avis d'un Anglais qui disait que toutes les origines, tous les droits, tous les établissements, ressemblent au *plum-pudding :* le premier n'y mit que de la farine, un second y ajouta des œufs, un troisième du sucre, un quatrième des raisins, et ainsi se forma le *plum-pudding*.

Voyez ce qu'étaient Lin et Cleť, supposé qu'il y ait eu des Cleť et des Lin (1) : reconnaîtraient-ils aujourd'hui leurs successeurs? Le Fils de Marie même reconnaîtrait-il sa religion? Tout dans l'univers est fait de pièces et de morceaux. La société humaine me paraît ressembler à un grand naufrage : *Sauve qui peut!* est la devise des pauvres diables comme moi. Pour vous, monsieur, qui avez une belle place dans le vaisseau, c'est tout autre chose. Vous avez jeté Loyola à la mer, et votre vaisseau n'en va que mieux. Il y a une chose dont on doit s'apercevoir à Paris, supposé qu'on réfléchisse : c'est que la vraie éloquence n'est plus qu'en province. Les *Comptes rendus* en Bretagne (2) et en Provence sont des chefs-d'œuvre; Paris n'a rien à leur opposer, il s'en faut beaucoup.

Cependant il y a toujours une douzaine de jésuites à la cour; ils triomphent à Strasbourg, à Nancy; le pape donne en Bretagne, chez vous, oui, chez vous, des bénéfices quatre mois de l'année; vos évêques, *proh pudor!* s'intitulent évêques *par la grâce du Saint-Siége*, etc., etc.

Monsieur, vous me remplissez de respect et d'espérance.

3759. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 juillet.

Mes chers anges, votre vertu courageuse n'abandonnera pas l'innocence opprimée qui attend tout de votre protection; vous achèverez ce que vous avez si noblement commencé. Mais, avant de mettre la chose en règle, il est d'une nécessité absolue d'avoir des réponses positives à la colonne des questions que je prends la liberté de vous envoyer. Je vous conjure de vouloir bien envoyer chercher la veuve Calas; elle demeure chez MM. Dufour et Mallet, rue Montmartre.

Le fils de l'avocat Lavaysse est caché à Paris. Son malheureux père, qui craint de se compromettre avec le parlement de Toulouse, tremble que son fils n'éclate contre ce même parlement. Joignez à toutes vos bontés celle d'encourager ce jeune homme contre une crainte si infâme. Donnez-vous du moins la satisfaction de le faire venir chez vous. Daignez l'interroger; ce sera une conviction de plus que vous aurez de l'abomination toulousaine. Daignez faire écrire tout ce que

(1) Ce billet, toujours classé jusqu'ici à l'année 1761, est de 1762, et sans doute du 9 juillet. (G. A.)

(1) Prétendus successeurs de saint Pierre. (G. A.)

(2) Comptes rendus de La Chalotais et de Ripert de Monclar. (G. A.)

la veuve Calas et Lavaysse vous auront répondu; faites-nous en part, je vous en supplie.

Tous ceux qui prennent part à cette affaire espèrent qu'enfin on rendra justice. Vous savez sans doute que M. de Saint-Florentin a écrit à Toulouse, et est très bien disposé. M. le chancelier est déjà instruit par M. de Nicolaï et par M. d'Auriac. S'il y a autant de fermeté que de bienveillance, tout ira bien. Madame de Pompadour parlera. Nous comptons, grâce à vos bontés, sur la vertu éclairée de M. le comte de Choiseul.

Je sens bien, après tout, que nous n'obtiendrons qu'une pitié impuissante, si nous n'avons pas la plus grande faveur; mais du moins la mémoire de Calas sera rétablie dans l'esprit du public, et c'est la vraie réhabilitation; le public condamnera les juges, et un arrêt du public vaut un arrêt du conseil.

Mes anges, je n'abandonnerai cette affaire qu'en mourant. J'ai vu et j'ai essuyé des injustices pendant soixante années; je veux me donner le plaisir de confondre celle-ci. J'abandonnerai jusqu'à *Cassandre*, pourvu que je vienne à bout de mes pauvres roués. Je ne connais point de pièce plus intéressante. Au nom de Dieu, faites réussir la tragédie de Calas, malgré la cabale des dévots et des Gascons. Je baise plus que jamais le bout des ailes de mes anges.

N. B. Madame Calas sait où demeure Lavaysse; vous pourrez le faire triompher de sa timidité.

3760. — A M. PALISSOT.

Aux Délices, 16 juillet.

Je vous dois beaucoup de remerciements, monsieur, de la bonté que vous avez eue de m'envoyer votre dernière pièce (1). Vous savez que votre style me plaît beaucoup; il est coulant, pur, facile; il ne court point après les saillies et les expressions bizarres, et c'est un très grand mérite dans ce siècle. J'aurais peut-être désiré que vous n'eussiez point choisi un sujet si semblable à celui des *Ménechmes*, et qui n'en a pas le comique. Peut-être même, si vous vous étiez donné le temps de vous refroidir sur votre ouvrage, vous auriez supprimé quelques notes qui peuvent vous faire des ennemis. J'ai toujours été affligé que vous ayez attaqué mes chers philosophes, d'autant plus que vous prîtes le temps où ils étaient persécutés; j'avoue que j'ai pris les mêmes libertés, mais c'est avec des persécuteurs, avec des ennemis de la littérature, avec des tyrans. Les gens de lettres devraient sans doute être unis : ils pensent tous au fond de la même façon. Pourquoi déchirer ses frères, tandis que les persécuteurs les fouettent? cela me chagrine dans ma retraite, où je ne voulais que rire. Comptez toujours, monsieur, sur les sentiments, etc.

3761 — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 juillet.

Mes divins anges, vous voyez que la tragédie de Calas m'occupe toujours. Daignez faire réussir cette pièce, et je vous promets des tragédies pour le *tripot*. Permettez-vous que je vous adresse ce petit paquet pour l'abbé (2) du grand conseil?

Avez-vous daigné lire la préface et les notes de ce M. Palissot? Mais comment M. le duc de Choiseul a-t-il pu protéger cela, et faire le pacte de famille? Hélas! le cardinal de Richelieu protégeait Scudéry; mais Scudéry valait mieux.

Je n'ai point assez remercié madame d'Argental, qui a eu la bonté d'ordonner un petit bateau (3) pour Tronchin.

Je baise plus que jamais le bout des ailes de mes anges.

Elie de Beaumont ne pourrait-il pas soulever le corps ou l'ordre des avocats en faveur de mon roué? Je crois que ce Beaumont-là vaut mieux que le Beaumont votre archevêque. Cet archevêque et ses billets de confession m'occupent à présent; je rapporte son procès (4). Ces temps-là sont aussi absurdes que ceux de la Fronde, et bien plus plats. Mes contemporains n'ont qu'à se bien tenir.

3762. — A M. DAMILAVILLE.

18 juillet.

Est-il bien vrai que l'archevêque de Paris ait puni le curé de Saint-Jean de Latran (1) d'avoir prié Dieu pour les trépassés (2)? Il ne se contente donc pas d'avoir persécuté les mourants, il en veut encore aux morts! Mais il paraît qu'il se brouille toujours avec les vivants. Au reste, qu'on ait mis ou non le curé de Saint-Jean de Latran au séminaire, en tout cas voici ce qu'un tolérant écrit sur cette matière :

« Il paraît bien injuste de refuser des *De profundis* à Crébillon, tandis que toutes ses pièces en méritent, hors *Rhadamiste;* et l'on ne voit pas en quoi a péché ce pauvre curé quand il a fait un service pour l'âme poétique de M. de Crébillon. En effet, quoique cet auteur ait traité le sujet d'*Atrée*, il était chrétien, et son *Rhadamiste* durera peut-être aussi longtemps que les mandements de M. l'archevêque. Si le curé a été suspendu pour avoir fait ce service aux dépens des comédiens du roi, le service n'est-il pas toujours fort bon? et l'argent des comédiens n'a-t-il pas de cours? Il faudrait donc excommunier M. l'archevêque pour recevoir tous les ans environ trois cent mille livres que lui fournissent les spectacles de Paris, et qui sont le plus fort revenu de l'Hôtel-Dieu.

» L'abbé Grizel (3), qui sait ce que vaut l'argent, et à quoi il faut l'employer, vous dira que le prélat risque beaucoup; car, si les comédiens fermaient leurs spectacles, l'Eglise serait privée d'un secours considérable. Il est vrai qu'on peut persuader aux comédiens de continuer toujours à jouer, malgré la persécution, parce que *la crainte d'une excommunication injuste ne doit empêcher personne de faire son devoir* (4); mais cette proposition ayant été condamnée par les frères jésuites et par le pape, il se pourrait bien faire qu'on manquât de spectacles à Paris, dans la crainte d'être excommunié par M. l'archevêque.

» Si un Turc vient en cette ville, comme en effet un fils (5) circoncis de M. le bacha de Bonneval y viendra dans quelque temps; s'il fait célébrer un service pour l'âme de quelque chrétien de sa maison, son argent sera reçu sans difficulté; et, tandis qu'il criera *allah, allah,* on chantera des *De profundis.*

» Pourquoi traiter des comédiens plus mal que les Turcs? ils sont baptisés, ils n'ont point renoncé à leur baptême. Leur sort est bien à plaindre. Ils sont gagés par le roi et excommuniés par les curés. Le roi leur ordonne de jouer tous les jours, et le rituel de Paris le leur défend. S'ils ne jouent pas, on les met en prison; s'ils font leur devoir, on les jette à la voirie. Ils sont défendus dans l'ordre des lois, dans l'ordre des mœurs, dans l'ordre des raisonnements, par maître Huerne, de l'ordre des avocats; et ils sont condamnés par l'avocat Le Dain. On les traite chrétiennement pendant leur vie et après leur mort en Italie, en Espagne, en Angleterre, en Allemagne, tandis qu'à Paris, où ils réussissent le mieux, on cherche à les couvrir d'opprobre. Tout le monde veut entrer pour rien chez eux, et on leur ferme la porte du paradis; on se fait un plaisir de vivre avec eux, et on ne veut pas y être enterré; nous les admettons à nos tables, et nous leur fermons nos cimetières. Il faut avouer que nous sommes des gens bien raisonnables et bien conséquents. »

Mon cher frère, vous nous faites espérer qu'on pourra enfin demander justice pour les Calas. Il est plaisant qu'il faille s'adresser à l'abbé de Chauvelin pour imprimer en sûreté une lettre de Donat Calas. Votre zèle et votre prudence n'ont rien négligé. Nous vous avons, mon cher frère, plus d'obligation qu'à personne.

Est-il possible qu'il soit si aisé d'être roué, et si difficile d'obtenir la permission de s'en plaindre?

3763. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Aux Délices, le 19 juillet.

Ce n'est pas sans raison, monseigneur, *et non sine numine Divûm*, que l'effigie de ma maigre physionomie est au Louvre (6), précisément au-dessous de votre rond et resplendissant et très aimable visage; c'est, comme disent les docteurs, un vrai type. Cela signifie que mon âme reçoit d'en haut les rayons de la vôtre. Vous avez bien voulu m'illuminer plus d'une fois sur mon œuvre des six jours; vous ne vous êtes point rebuté. Comptez que je sens tout le prix de vos bontés, comme celui de votre esprit et de votre goût. Que votre

(1) Les *Méprises*. (G. A.)
(2) Mignot. (G. A.)
(3) Voyez la lettre à d'Argental du 8 février. (G. A.)
(4) Voyez le chap. XXXVI du *Précis du siècle de Louis XV*. Ce *Précis* devait clore l'*Histoire générale*. (G. A.)

(1) De trois mois de séminaire et deux cents francs d'aumônes. (G. A.)
(2) Pour Crébillon, sur la demande des comédiens. (G. A.)
(3) Compromis dans la banqueroute frauduleuse du caissier général des postes Billard, en 1770. (G. A.)
(4) Proposition de Quesnel, condamnée par la bulle *Unigenitus*. (G. A.)
(5) Le comte de Latour dit Soliman-Aga. (G. A.)
(6) Dans la salle de l'Académie française. (G. A.)

éminence a bien raison de dire que Statira ne parle pas à Antigone d'une manière assez imposante! J'ai changé sur-le-champ la chose ainsi :

La majesté peut-être, ou l'orgueil de mon trône,
N'avait pas destiné, dans mes premiers projets,
La fille d'Alexandre à l'un de mes sujets;
Mais vous la méritez en voulant la défendre;
C'est vous qu'en expirant désignait Alexandre;
Il nomma le plus digne, et vous le devenez :
Son trône est votre bien quand vous le soutenez :
Allez, et que des dieux la faveur vous seconde;
Que la vertu vous guide à l'empire du monde;
Combattez, et régnez, etc. (Act. III, sc. v.)

Je profiterai de toutes vos remarques. Il faut tâcher de bien faire ce qu'on fait, fût-ce un bout-rimé ou une antienne. Recevez, avec mes tendres remerciements, les témoignages de ma juste sensibilité pour tout ce qui touche votre éminence. Vous essuyez donc encore des pertes particulières dans des malheurs publics, et votre courage est à toutes les épreuves :

Durate, et vosmet rebus servate secundis. (Æn., lib. I.)

Je suis bien édifié de votre goût pour les potagers; je ne savais point que vous fussiez frugivore, je vous croyais seulement *virum frugi*. Je vous parlais de votre belle mine rebondie; elle est heureuse, et vous serez heureux. Ne serez-vous pas riche comme un puits, quand vous aurez nettoyé vos dettes? ne serez-vous pas le plus aimable du sacré-collége? ne vivrez-vous pas comme il vous plaira? ne ferez-vous pas le charme de la société? On dit que vous voulez être archevêque : à la bonne heure, mais ce n'est qu'une gêne; un cardinal n'a pas besoin d'une charge d'âmes, et c'est une triste charge. Je vous voudrais à Paris, à la tête du bon goût et de la bonne compagnie, avec cent mille écus de rente; mais on dit que ce n'est pas assez pour le cœur humain, et qu'il faut autre chose; je m'en rapporte... Je suis enfoncé dans l'histoire du temps présent; je suis émerveillé de nos sottises. Quelles misères! Tendre attachement, profond respect.

3764. — A M. DE LA CHALOTAIS.

Aux Délices, le 21 juillet.

Je crois, monsieur, que c'est à vos bontés que je dois la réception de votre nouveau chef-d'œuvre (1). Tous les deux sont d'autant plus forts, qu'ils sont ou paraissent être plus modérés. Les jésuites diront : *Hæc est œrugo mera.* Tous les bons Français vous doivent des remerciements de ces mots : *En un mot, des maximes ultramontaines.*

Ces deux ouvrages sont la voix de la patrie, qui s'explique par l'organe de l'éloquence et de l'érudition. Vous avez jeté des germes qui produiront un jour plus qu'on ne pense. Et quand la France n'aura plus un maître italien (2) qu'il faut payer, elle dira : C'est à M. de La Chalotais que nous en sommes redevables.

Vous m'avez donné tant d'enthousiasme, monsieur, que je m'emporte jusqu'à prendre la liberté de recommander à votre justice l'affaire de M. Cathala, négociant de Genève. Il implore le parlement pour être payé d'une dette. C'est un très honnête homme, très exact, et incapable de redemander ce qui ne lui est pas dû. Je sais bien qu'en qualité d'huguenot, il sera damné; mais en attendant, il faut qu'il ait son argent en ce monde.

Pardonnez-moi, monsieur, la démarche que je fais auprès de vous. Je sais qu'il est très inutile de vous solliciter, mais je n'ai pu m'empêcher de vous dire combien j'estime la probité de mon huguenot. Je ne suis point suspect de favoriser les mécréants, puisque je viens de faire bâtir une église.

Je n'ai point d'expressions pour vous dire avec quel respect j'ai l'honneur d'être, etc.

3765. — A M. DE CIDEVILLE.

Aux Délices, le 21 juillet.

Mon cher et ancien ami, nous oublions donc tous deux ce monde frivole et méchant, à cent cinquante lieues l'un de l'autre. Il vaudrait mieux l'oublier ensemble; mais la destinée a arrangé les choses autrement. Cette destinée, qui m'a fait tantôt goguenard, tantôt sérieux, qui m'a rendu maçon et laboureur, me force à présent de soutenir un roué contre un parlement. Le fils du roué m'avait fait verser des larmes; je me suis trouvé enchaîné insensiblement à cette épouvantable affaire, qui commence à émouvoir tout Paris. Nous ne réussirons peut-être qu'à faire redire :

Tantum religio potuit suadere malorum! (Lucr., liv. I.)

mais il est important qu'on le redise souvent, et que les hommes puissent apprendre enfin que la religion ne doit pas faire des tigres.

Jean-Jacques, qui a écrit à la fois contre les prêtres et contre les philosophes, a été brûlé à Genève dans la personne de son plat *Émile*, et banni du canton de Berne, où il s'était réfugié. Il est à présent entre deux rochers, dans le pays de Neuchâtel, croyant toujours avoir raison, et regardant les humains en pitié. Je crois que la chienne d'Eurotrate, ayant rencontré le chien de Diogène, fit des petits, dont Jean-Jacques est descendu en droite ligne.

Pour moi, je crois que je suis devenu dévot. J'ai dans certaine tragédie de Cassandre un grand-prêtre qui est aussi modéré que Joad est brutal et fanatique; j'ai une veuve d'Alexandre religieuse dans un couvent; les initiés s'y confessent et communient. Je veux que vous assistiez à cette œuvre pie, quand vous serez à Paris. Jouissez, en attendant, des agréments de la campagne; cultivez votre aimable esprit, et souvenez-vous que vous avez au pied des Alpes des amis qui vous chérissent tendrement.

3766. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Aux Délices, le 21 juillet.

Lisez cela (1), monseigneur, je vous en conjure, et voyez s'il est possible que les Calas soient coupables. L'affaire commence à étonner et à attendrir Paris, et peut-être s'en tiendra-t-on là. Il y a d'horribles malheurs qu'on plaint un moment et qu'on oublie ensuite. Cette aventure s'est passée dans votre province; votre éminence s'y intéressera plus qu'un autre. Je peux vous répondre que tous les faits sont vrais; leur singularité mérite d'être mise sous vos yeux.

Cette tragédie ne m'empêche pas de faire à *Cassandre* toutes les corrections que vous m'avez bien voulu indiquer : malheur à qui ne se corrige pas soi et ses œuvres! En relisant une tragédie de *Mariamne* (2), que j'avais faite il y a quelque quarante ans, je l'ai trouvée plate et le sujet beau; je l'ai entièrement changée; il faut se corriger, eût-on quatre-vingts ans. Je n'aime point les vieillards qui disent : « J'ai pris mon pli. — Eh! vieux fou, prends-en un autre; » rabote tes vers, si tu en as fait, et ton humeur, si tu en » as. » Combattons contre nous-mêmes jusqu'au dernier moment; chaque victoire est douce. Que vous êtes heureux, monseigneur! vous êtes encore jeune, et vous n'avez point à combattre.

Natales grate numeras, ignoscis amicis. (Hor., lib. II, ep. II.)

E per fine bacio il lembo della sua sacra porpora.

3767. — A M. PINTO.

Aux Délices, 21 juillet.

Les lignes (3) dont vous vous plaignez, monsieur, sont violentes et injustes. Il y a parmi vous des hommes très instruits et très respectables; votre lettre m'en convainc assez. J'aurai soin de faire un carton dans la nouvelle édition. Quand on a un tort, il faut le réparer; et j'ai eu tort d'attribuer à toute une nation les vices de plusieurs particuliers.

Je vous dirai, avec la même franchise, que bien des gens ne peuvent souffrir ni vos lois, ni vos livres, ni vos superstitions. Ils disent que votre nation s'est fait de tout temps beaucoup de mal à elle-même, et en a fait au genre humain. Si vous êtes philosophe, comme vous paraissez l'être, vous pensez comme ces messieurs, mais vous ne le direz pas. La superstition est le plus abominable fléau de la terre; c'est elle qui, de tous les temps, a fait égorger tant de Juifs et tant de chrétiens; c'est elle qui vous envoie encore au bûcher chez des peuples d'ailleurs estimables. Il y a des aspects sous lesquels la nature humaine est la nature infernale. On sécherait d'horreur si on la regardait toujours par ces côtés; mais les honnêtes gens, en passant par la Grève,

(1) *Second compte rendu.* (G. A.)
(2) Le pape. (G. A.)

(1) Les *Pièces originales concernant les Calas.* (G. A.)
(2) Voyez tome III. (G. A.)
(3) Voyez, dans le *Dictionnaire philosophique*, la première section de l'article Juifs. Ce morceau, publié dès 1756, venait d'être réimprimé dans le tome VII des *Œuvres de Voltaire*. Pinto l'avait critiqué dans une brochure, et avait envoyé ses *Réflexions* au patriarche de Ferney. (G. A.)

où l'on roue, ordonnent à leur cocher d'aller vite, et vont se distraire à l'Opéra du spectacle affreux qu'ils ont vu sur leur chemin.

Je pourrais disputer avec vous sur les sciences que vous attribuez aux anciens Juifs, et vous montrer qu'ils n'en savaient pas plus que les Français du temps de Chilpéric; je pourrais vous faire convenir que le jargon d'une petite province, mêlé de chaldéen, de phénicien, et d'arabe, était une langue aussi indigente et aussi rude que notre ancien gaulois; mais je vous fâcherais peut-être, et vous me paraissez trop galant homme pour que je veuille vous déplaire. Restez Juif, puisque vous l'êtes; vous n'égorgerez point quarante-deux mille hommes pour n'avoir pas bien prononcé *shiboleth*, ni vingt-quatre mille pour avoir couché avec des Madianites; mais soyez philosophe, c'est tout ce que je peux vous souhaiter de mieux dans cette courte vie.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec tous les sentiments qui vous sont dus, votre très humble, etc. VOLTAIRE, chrétien, et gentilhomme ordinaire de la chambre du roi très chrétien.

3768. — A M. LE DOCTEUR TRONCHIN.

1762 (1).

Voici, mon cher grand homme, le mémoire tel qu'il est fait pour les catholiques (2). Nous nous faisons tout à tous avec l'apôtre. Il m'a paru qu'un protestant ne devait pas désavouer sa religion, mais qu'il devait en parler avec modestie et commencer par désarmer, s'il est possible, les préjugés qu'on a en France contre le calvinisme, et qui pourraient faire un très grand tort à l'affaire des Calas. Comptez qu'il y a des gens capables de dire : *Qu'importe qu'on ait roué ou non un calviniste? C'est toujours un ennemi de moins dans l'Etat.*

Soyez très sûr que c'est ainsi que pensent plusieurs honnêtes ecclésiastiques. Il faut donc prévenir leurs cris par une exposition modeste de ce que la religion protestante peut avoir de plus raisonnable. Il faut que cette petite profession honnête et serrée laisse aux convertisseurs une espérance de succès. La chose était délicate; mais je crois avoir observé les nuances. Nous avons une viande plus crue pour les étrangers. Ce mémoire est pour la France, et il est au bain-marie. Je crois que je serai obligé de mettre en marge, à la main, la déposition qui fait parler Calas après être étranglé, comme dans le *Maure de Venise*.

Je vous prie de considérer que Pierre Calas, à la fin de sa déclaration, insiste sur la raison qui doit déterminer le conseil à se faire représenter les pièces. Cette raison n'est pas l'intérêt de Pierre Calas, ni la mémoire de Jean Calas dont le conseil se soucie fort peu; c'est le bien public, c'est le genre humain que le conseil doit avoir en vue, et c'est surtout la dernière idée qui doit rester dans l'âme du lecteur.

Je doute fort que je puisse venir chez vous de bonne heure; faites-moi savoir, je vous prie, par le porteur, jusqu'à quelle heure vous garderez la maison.

3769. — A M. DE LA MOTTE GEFRARD.

Aux Délices, le 25 juillet.

Vous m'avez envoyé un trésor (3), monsieur, j'en ferai bientôt usage; il y a des mots de Henri IV qui pénètrent l'âme. Il y a des anecdotes curieuses, mais les paroles de ce grand roi sont plus curieuses encore. *Il aimerait mieux*, dit-il, *être turc que catholique*; mais dans quel temps s'exprime-t-il ainsi? c'est lorsque les prédicateurs canonisaient en chaire l'empoisonneur du prince de Condé, et qu'ils excitaient les bons catholiques à empoisonner ou à assassiner le grand Henri. Dieu préserve son successeur des billets de confession, et des Damiens, et de la guerre avec les Anglais! Je vous souhaite, monsieur, l'avancement que vous méritez, et au roi, beaucoup d'officiers qui pensent comme vous. Recevez les très humbles et très respectueux remerciements de votre obligé serviteur.

3770. — A M. DAMILAVILLE.

26 juillet.

Je suis actuellement si occupé de l'affaire épouvantable des Calas, que je suis bien loin de penser à Mathurin et à Coletto (1); je m'intéresse plus à cette tragédie qu'à toutes les comédies du monde.

Les comédiens de Saint-Sulpice, et le chef de troupe (2) qui a défendu la pièce aux Cordeliers, ont-ils prétendu envelopper le sieur Crébillon dans l'anathème? En ce cas, voilà tous les auteurs dramatiques obligés en conscience de se déclarer contre leurs ennemis. Mais l'horreur de Toulouse m'occupe plus que l'impertinence sulpicienne. Je vous demande en grâce de faire imprimer les *Pièces originales*. M. Diderot peut aisément engager quelque libraire à faire cette bonne œuvre. Il nous paraît que ces pièces nous ont déjà attiré quelques partisans. Que votre bon cœur, mon cher frère, rende ce service à la famille la plus infortunée! Voilà la véritable philosophie, et non pas celle de Jean-Jacques. Ce pauvre chien de Diogène n'a pu trouver de loge dans le pays de Berne; il s'est retiré dans celui de Neuchâtel : c'était bien la peine d'aboyer contre les philosophes et contre les spectacles.

Palissot m'a envoyé une étrange pièce, avec sa préface et ses notes plus étranges. Cette pièce est imprimée aussi mal qu'elle le mérite. J'espère que l'*Eloge de Crébillon* le sera mieux (3).

J'ai reçu le troisième tome, que vous avez eu la bonté de m'envoyer, des *Remarques* du petit Racine (4) sur le grand Racine, et je me suis aperçu que c'est un ouvrage différent de celui que j'ai. Je vois qu'il y a trois tomes de ce dernier ouvrage, et que le troisième est intitulé, *Traité de la Poésie dramatique ancienne et moderne*. Il me manque les deux premiers. Voulez-vous avoir la bonté de me les faire tenir? Ils pourront m'être utiles pour les commentaires de Corneille.

Frère Thieriot vous embrasse. Je finis toutes mes lettres par dire : *Ecr. l'inf...*, comme Caton disait toujours : *Tel est mon avis, et qu'on ruine Carthage.*

3771. — A M. AUDIBERT.

Aux Délices, 26 juillet.

Je n'ai que le temps de vous remercier, monsieur, de toutes vos bontés. Je ne sais comment les reconnaître. Je vois que vous n'avez pas voulu faire à M. de Saint-Tropez la remise dont je vous avais fait l'arbitre. Vous voulez apparemment que cet argent serve pour les pauvres Calas, et vous avez raison. Je ne conçois pas comment on n'a point encore imprimé à Paris les lettres de la mère et du fils, qui montrent la vérité dans tout son jour. Je me flatte qu'à la fin on permettra qu'elles soient publiées. Je passe les jours et les nuits à écrire à tous ceux qui peuvent se servir de leur crédit pour obtenir une justice qui intéresse le genre humain, et qui me paraît nécessaire à l'honneur de la France.

Nous avons ici Pierre Calas; je l'ai interrogé pendant quatre heures; je frémis et je pleure; mais il faut agir.

Je vous embrasse tendrement. V. t. h. ob. s.

3772. — A M. DAMILAVILLE.

31 juillet.

Est-il vrai que nous pourrons posséder notre frère, au mois de septembre, dans le pays des parpaillots? Il est juste que les initiés communient ensemble. Frère Diderot ne peut quitter l'*Encyclopédie*; mais frère d'Alembert ne pourrait-il pas venir se moquer des sociniens honteux de Genève?

On ne trouve plus ici aucun *Contrat insocial* de Jean-Jacques, et sa personne est cachée entre deux rochers de Neuchâtel. Oh! comme nous aurions chéri ce fou, s'il n'avait pas été faux frère! et qu'il a été un grand sot d'injurier les seuls hommes qui pouvaient lui pardonner!

Est-il possible qu'on n'imprime pas à Paris les *Mémoires de Calas?* Eh bien! en voilà d'autres (5); lisez et frémissez, mon frère. On a imprimé ces lettres à La Haye et à Lyon. Tous les étrangers parlent de cette aventure avec un attendrissement mêlé d'horreur. Il faut espérer que la cour sauvera l'honneur de la France, en cassant l'indigne arrêt qui révolte l'Europe. Mon Dieu, mes frères, que la vérité est forte! Un parlement a beau employer les bras de ses bourreaux, a beau fermer son greffe, a beau ordonner le silence, la vérité s'élève de toutes parts contre lui, et le force à rougir de lui-même.

---

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Le *Mémoire de Donat Calas*. (G. A.)
(3) Les *Lettres* de Henri IV à Corisande d'Audouin. (G. A.)

(1) Personnages du *Droit du Seigneur*. (G. A.)
(2) L'archevêque Christophe de Beaumont, qui avait défendu aux cordeliers de faire un service pour Crébillon. (G. A.)
(3) Voyez, tome IV, cet *Eloge* (G. A.)
(4) Louis Racine. (G. A.)
(5) Voyez toujours tome V. (G. A.)

Espérez-vous la paix? Tout le monde en parle ; mais j'ai bien peur qu'il n'en soit comme de la pluie que nous demandons, et que Dieu nous refuse. Tout est tari dans notre pays, excepté notre lac.

Ne vous livrez pas, mon frère, au dégoût et au dépit ; et tâchez de tirer parti du passe-droit que vous essuyez.

Thieriot et moi nous embrassons notre frère.

3773. — A LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

2 auguste 1762, aux Délices, par Genève (1).

Madame, Dieu préserve votre altesse sérénissime de faire jamais élever un des princes vos enfants par ce fou de Jean-Jacques Rousseau. Il faut commencer par avoir reçu une bonne éducation pour en donner une. Ce livre d'*Emile* est méprisé généralement. Mais il y a une cinquantaine de pages au troisième volume, contre la religion chrétienne, qui ont fait rechercher l'ouvrage et bannir l'auteur. On débite sourdement plusieurs ouvrages (2) dans le goût de ces cinquante pages. On les attribue tantôt à La Mettrie, tantôt au philosophe de Sans-Souci. Mais il est certain qu'il y en a un d'un curé de Champagne auprès de Rocroi qui est plus approfondi que le troisième tome d'*Emile*. C'est un testament que fit ce curé nommé Meslier, et dont il envoya une copie, avant sa mort, au garde des sceaux Chauvelin. Si votre altesse sérénissime était curieuse de cet ouvrage, je le chercherais et je le confierais à votre prudence ; il est d'une rareté extrême.

J'ai l'honneur, madame, de vous envoyer un des mémoires qui commencent à courir sur une affaire qui intéresse tous les honnêtes gens. Je ne crois pas que depuis la Saint-Barthélemi, il y ait eu une aventure plus abominable. Le cœur de votre altesse sérénissime saignera en lisant cette histoire des fureurs catholiques de Toulouse. Les mémoires ci-joints supposent des pièces antérieures ; je ne les ai pas sous la main, et votre discernement verra aisément ce qui peut avoir précédé. Il se pourrait bien faire qu'une si horrible aventure causât une seconde émigration, et vous procurât quelques nouveaux sujets qui seraient plus sobres que la légion royale. On dit que le nouveau Pierre s'est brouillé avec les barbes de ses prêtres (3), et que les esprits sont fort animés. Je le crois bien ; le sujet en vaut la peine.

Agréez, madame, mon profond respect et mon attachement inviolable.

3774. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 auguste.

Mes divins anges, voici ce que je dis à votre lettre du 27 juillet : C'est une lettre descendue du ciel ; mes anges sont les protecteurs de l'innocence, et les ennemis du fanatisme. Ils font le bien, et ils le font sagement. J'envoie au hasard des mémoires, des projets, des idées. Mes anges rectifient tout ; il faudra bien qu'ils viennent à bout de réprimer des juges de sang, et de venger l'honneur de la France. J'ai toujours mandé qu'on ne trouverait jamais d'huissier qui osât faire une sommation au greffier du parlement toulousain, après que ce parlement a défendu si sévèrement la communication des pièces, c'est-à-dire de sa honte. Comment trouverait-on un huissier à Toulouse qui signifiât au parlement son opprobre, puisque je n'en ai point trouvé en Bourgogne qui osât présenter un arrêt du conseil au sieur de Brosses, président à mortier? J'en aurais trouvé dans le siècle de Louis XIV.

Mes anges sont adroits ; ils ont gagné le coadjuteur (4). Hélas! il est bien triste qu'on soit obligé de prendre des précautions pour faire paraître deux lettres (5) où l'on parle respectueusement des moins respectables des hommes, et où la vertu la plus opprimée s'exprime en termes si modestes!

Enfin nous sommes environ cent mille hommes qui nous remettons de tout aux deux anges.

Les Anglais commencent une magnifique souscription dont les Calas ont déjà ressenti les effets.

On a écrit (6) à Lavaysse père une lettre qui doit le faire rentrer en lui-même, ou plutôt l'élever au-dessus de lui-même.

Il faut qu'il abandonne une ville superstitieuse, et barbare, aussi ridicule par ses recueils des Jeux floraux que par ses pénitents des quatre couleurs. Il trouvera des secours honorables qui l'empêcheront de regretter son barreau. Je supplie mes anges de vouloir bien envoyer le paquet ci-joint à M. le maréchal de Richelieu.

Je me jette aux pieds de madame d'Argental, et je la remercie du bateau (1) qui parera la table de Tronchin. Elle est trop bonne. C'est de madame d'Argental dont je parle, et non de la table du docteur.

J'ai lu un factum d'Elie (2) pour des Bourguignons contre un médecin irlandais. Depuis ma maladie, j'aime assez les médecins ; mais ce factum ne me fait pas aimer les Irlandais. Je prie mes anges de vouloir bien dire à Elie le moderne que je le préfère à Elie l'évêque de Jérusalem l'infâme, et à l'Elie évêque de Paris la folle.

Mais est-il bien vrai que l'Elie de Paris, ce Beaumont à billets de confession, ait osé mettre au séminaire, pour deux ans, le curé de Saint-Jean de Latran, pour avoir prié Dieu? Quoi! il ne sera pas même permis aux acteurs pensionnés du roi de faire dire des psaumes pour un homme qui les a fait vivre! eh! que deviendrai-je donc? Quoi! il n'y aura point pour moi de *Libera!* Oh! je crierai pendant ma vie, si on ne veut pas brailler pour moi après ma mort.

Mes divins anges, je ne vous parle ni de *Cassandre* ni du *Droit du Seigneur* ; il fait trop chaud.

J'ai Crébillon sur le cœur. Ses vers étaient durs ; mais Beaumont l'archevêque l'est davantage.

3775. — AU MÊME.

7 auguste.

Mes divins anges, mon cœur est bien gros. Je suis atterré de la piété du bailli de Froulai (3), et j'aime cent fois mieux le bailli du *Droit du Seigneur*. Est-il possible qu'il se soit déclaré contre les comédiens et contre ce bon curé de Saint-Jean-de-Latran? Il n'aurait jamais fait pareille infamie du temps de mademoiselle Lecouvreur et du chevalier d'Aidie.

Mon second tourment est l'inquiétude que j'ai pour dame Catherine (4) ; j'ai bien peur que ce vieux héros de comte de Munich n'ait pris le parti de l'ivrogne Pierre Ulric. Il est généralissime. Il aime peu les dames depuis qu'une d'elles l'a envoyé en Sibérie ; il est un peu Prussien : tout cela me donne beaucoup d'embarras.

Ma troisième douleur est l'affaire des Calas. Je crains toujours que M. le chancelier ne prenne le prétexte d'un défaut de formalités, pour ne pas choquer le parlement de Toulouse. Je voudrais que quelque bonne âme pût dire au roi : « Sire, voyez à quel point vous devez aimer ce parlement : » ce fut lui qui, le premier, remercia Dieu de l'assassinat de » Henri III, et ordonna une procession annuelle pour célébrer » la mémoire de saint Jacques Clément, en ajoutant la clause » qu'on pendrait, sans forme de procès, quiconque parlerait » jamais de reconnaître pour roi votre aïeul Henri IV. »

Henri IV gagna enfin son procès ; mais je ne sais si les Calas seront aussi heureux. Je n'ai d'espoir que dans mes chers anges, et dans le cri public. Je crois qu'il faut que MM. de Beaumont et Mallard fassent brailler en notre faveur tout l'ordre des avocats, et que, de bouche en bouche, on fasse tinter les oreilles du chancelier, qu'on ne lui donne ni repos ni trêve, qu'on lui crie toujours, *Calas! Calas!*

Ma quatrième inquiétude vient de la famille d'Alexandre (5). Je l'ai envoyée à l'électeur palatin, en lui disant qu'il ne fallait point la faire jouer, et sur-le-champ il a distribué les rôles. Je vais lui écrire pour le prier de ne la point imprimer, et il l'imprimera. Je crois que, pour me dépiquer, je serai obligé d'en faire autant. Je suis presque aussi content de *Cassandre* qu'un palatin ; mais il se pourrait faire que mon extrême dévotion dans cet ouvrage, ma confession, ma communion, ma Statira mourant de mort subite, mon bûcher, etc., donnassent quelque prise à mes bons amis les Fréron et consorts. J'ai écrit la pièce de mon mieux ; mais je crois qu'il faut accoutumer le public, par la voie de l'impression, à toutes ces singularités théâtrales ; c'est, à mon sens, le meilleur parti, d'autant plus qu'étant dans le goût des commentaires, j'en ai fait un sur cette pièce qui est extrêmement profond et merveilleux. M. Joly de Fleury pourrait en être tout ébouriffé.

Je vous enverrai *Hérode et Mariamne* incessamment ; vous y verrez une espèce de janséniste (6), essénien de son mé-

(1) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(2) Le *Sermon des cinquante* et les *Sentiments de Meslier*. (G. A.)
(3) Pierre III avait enjoint aux popes de se raser. (G. A.)
(4) L'abbé Chauvelin. (G. A.)
(5) Les *Pièces originales*. (G. A.)
(6) Le 4 juillet. (G. A.)

(1) Bateau à verres. (G. A.)
(2) Elie de Beaumont. (G. A.)
(3) Ambassadeur de Malte en France. L'église Saint-Jean de Latran, où s'était célébré le service pour Crébillon, avait le titre de Commanderie de Malte. (G. A.)
(4) Catherine II. La révolution de palais avait eu lieu le 9 juillet. (G. A.)
(5) La tragédie d'*Olympie*. (G. A.)
(6) Sohème. (G. A.)

tier, que j'ai substitué à Varus, comme je crois vous l'avoir déjà dit. Ce Varus m'avait paru prodigieusement fade. Je baise toujours du meilleur de mon cœur le bout de vos ailes, et présente mes respects et remerciements à madame d'Argental.

3776. — A M. LE DOCTEUR TRONCHIN (1).

On voit bien que notre Esculape est le fils aîné d'Apollon. Toutes ses réflexions me paraissent très justes.

Je suppose qu'il a lu le savant exposé de révérend Donat Calas, théologien très profond, tel qu'il était d'abord. Je l'ai extrêmement adouci; je fais parler Donat en homme qui répète avec timidité ce que ses maîtres ont appris, et qui ne demande qu'à être mieux instruit. Ce tour me paraît très naturel; il faut qu'un protestant parle en protestant, mais qu'il ne révolte pas les catholiques.

Il me paraît que, loin d'animer les dévots contre lui, il les invite à le convertir; d'ailleurs ce n'est point le principal acteur de la pièce qui parle. Donat Calas, qui n'était pas de cette horrible tragédie, remplit seulement le devoir d'un fils. Ensuite vient Pierre, principal personnage qui rapporte en effet le procès; il met sous les yeux tout ce qu'il a fait, tout ce qu'il a vu, et tout ce qui est consigné au greffe; il montre la vérité dans tout son jour.

Tout cela ayant été fait très à la hâte parce que le temps pressait, le 13 mars a été pris pour le 13 octobre, et a été corrigé à la marge.

J'avoue, mon cher maître, qu'un homme qui se plaint d'avoir été étranglé est une ironie; mais le fait est tel. Un témoin a déposé cette absurdité, et je ne sais s'il est mal de mêler cette seule ironie aux vérités touchantes et terribles qui sont dans le mémoire. Cependant, s'il est encore temps et si vous le jugez à propos, nous corrigerons cet endroit et tous ceux que vous indiquerez. Je verrai si tout est imprimé, et ce qu'on peut faire. Je tâcherai d'aller chez vous avant ou après dîner.

J'ai encore un mot à dire touchant l'archevêque de Paris. Je crois que madame la marquise de Pompadour se mêlera plus que lui de cette affaire; et, entre nous, je ne sais s'il est mal d'exposer en une seule page tout ce qui peut rendre la religion des Calas excusable aux yeux des jansénistes qui, dans le fond, pensent assez comme Claude, évêque de Turin (2). Il me paraît que tous les parlements de France, excepté celui de Toulouse, marchent à grands pas vers un protestantisme mitigé. Je soumets le tout à vos lumières et à votre humanité, et vous embrasse tendrement.

3777. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 auguste (3).

Les mémoires, mes divins anges, que j'ai envoyés à des personnes choisies ont fait un très bon effet; je crois qu'ils persuaderont le public et qu'ils n'effaroucheront point les prêtres, quand on aura retranché le catéchisme des Calas. Cette dernière leçon me paraît la meilleure; je la soumets à mes anges, qui doivent décider. J'y joins un nouveau mémoire pour les amuser; leur prudence en pourra retrancher ce qu'ils voudront.

Bientôt je leur soumettrai *Cassandre;* mais on ne peut faire qu'en faisant; je n'ai pas beaucoup de temps à moi. Mes anges savent que je ne suis pas oisif; qu'ils me jugent souverainement en prose et en vers, et qu'ils retranchent ou adoucissent ce qu'ils voudront.

3778. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Aux Délices, 13 auguste.

Ma santé, madame, ne me permet guère d'écrire; je suis réduit à dicter, et à me plaindre de ne pouvoir jouir de la consolation de vous voir. On passe son temps à former des projets, et on n'en exécute guère. L'épitaphe latine (4) que vous m'avez envoyée est pleine de solécismes, mais il n'y a pas grand mal; on dira seulement que le prêtre allemand qui l'a composée ne savait pas le latin; ce petit inconvénient n'est pas à considérer dans une si grande perte. Je vois que madame votre belle-fille aggrave encore vos douleurs; c'est une peine de plus que je partage avec vous. Je me flatte du moins que vous n'aurez pas de procès; ce serait éprouver à la fois de trop grands chagrins.

Vous savez qu'on parle beaucoup de paix. Plût à Dieu qu'on n'eût jamais fait cette guerre qui vous a été si funeste! Les nouvelles de Russie ont bien dû vous étonner, madame; peut-être mettront-elles des obstacles à cette paix tant désirée. Je vois de bien loin toutes ces révolutions dans mon heureuse retraite.

J'y serais encore plus heureux, si Ferney n'était pas à cent lieues de l'île Jard. Je regretterai toujours les charmes de votre commerce; je m'intéresserai toujours tendrement à votre conservation et à votre bonheur. Conservez-moi des bontés qui font ma plus chère consolation. Recevez les tendres respects de V.

3779. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

Aux Délices, 13 auguste.

Je suis presque toujours réduit, monsieur, à vous écrire d'une main étrangère; cela gêne beaucoup mon cœur et mon impatience. Vous êtes sans doute actuellement dans votre beau château, l'asile des Muses et surtout de Melpomène. Le favori de Thalie (1) a donc pris une autre route que Genève? Je ne saurais me consoler qu'il ait donné la préférence à Lyon; nous lui aurions fait l'accueil qu'on faisait ou qu'on devait faire à Ménandre. Je ne sais pas s'il sera fort content de Paris; il trouvera la Comédie-Italienne réunie avec la Foire, et ne donnant plus que des opéras-comiques. D'ailleurs la malheureuse guerre dans laquelle nous sommes engagés depuis sept ans n'est guère favorable aux beaux-arts. Je suis sûr que les connaisseurs rendront ce qu'ils doivent au mérite de M. Goldoni; mais je voudrais que son voyage lui fût utile.

Voilà, monsieur, bien des sujets de tragédies dans ce siècle. L'empereur de Russie, détrôné par sa femme, est mort, dit-on, d'une colique violente; le prince Ivan, empereur légitime, enfermé depuis plus de vingt ans dans une île de la mer Glaciale, où sa mère est morte; la reine de Pologne expirant de douleur sur les ruines de sa capitale (2); le prince Édouard, héritier du trône de la Grande-Bretagne, traînant sa misère obscure dans les Ardennes; les rois de France et de Portugal assassinés. Vous m'avouerez qu'on aurait tort de ne pas convenir que notre siècle est fertile en sujets de théâtre. Heureux ceux qui voient du port tant d'orages! Il n'y a point de retraite qui ne soit préférable à des trônes élevés au milieu de tant d'écueils.

Jouissez, monsieur, des douceurs de la paix, de votre considération, de votre tranquillité, des beaux-arts que vous protégez. Je m'intéresse vivement à vos succès et à vos plaisirs. Conservez-moi vos bontés; vous savez combien elles me sont chères, et combien je vous respecte.

3780. — A M. HELVÉTIUS.

13 auguste.

J'ai lu deux fois votre lettre, mon cher philosophe, avec une extrême sensibilité; c'est ma destinée de relire ce que vous écrivez. Mandez-moi, je vous prie, le nom du libraire qui a imprimé votre ouvrage en anglais, et comment il est intitulé; car le mot *esprit*, qui est équivoque chez nous, et qui peut signifier l'âme, l'entendement, n'a pas ce sens louche dans la langue anglaise. *Wit* signifie esprit dans le sens où nous disons avoir de l'esprit, et *understanding* signifie esprit dans le sens que vous l'entendez.

Certainement votre livre ne vous eût point attiré d'ennemis en Angleterre; il n'y a ni fanatiques ni hypocrites dans ce pays-là; les Anglais n'ont que des philosophes qui nous instruisent, et des marins qui nous donnent sur les oreilles. Si nous n'avons point de marins en France, nous commençons à avoir des philosophes; leur nombre augmente par la persécution même. Ils n'ont qu'à être sages, et surtout être unis, comptez qu'ils triompheront; les sots redouteront leur mépris, les gens d'esprit seront leurs disciples. La lumière se répandra en France comme en Angleterre, en Prusse, en Hollande, en Suisse, en Italie même; oui, en Italie. Vous seriez édifié de la multitude des philosophes qui s'élèvent sourdement dans le pays de la superstition. Nous ne nous soucions pas que nos laboureurs et nos manœuvres soient éclairés; mais nous voulons que les gens du monde le soient, et ils le seront; c'est le plus grand bien que nous puissions faire à la société; c'est le seul moyen d'adoucir les mœurs, que la superstition rend toujours atroces.

Je ne me console point que vous ayez donné votre livre sous votre nom; mais il faut partir d'où l'on est.

---

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Voyez tome V, page 476. (G. A.
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(4) Pour le fils de la comtesse. (G. A.

(1) Goldoni. (G. A.)
(2) Marie-Josèphe d'Autriche, morte en 1757. (G. A.)

Comptez que la grande dame (1) a lu les choses comme elles sont imprimées, qu'elle n'a point lu le mot *abominable*, et qu'elle a lu le *Repentir* du grand Fénelon. Soyez sûr encore que ce mot a fait un très bon effet; soyez sûr que je suis très instruit de ce qui se passe.

Je n'ai lu dans Palissot aucune critique des propositions dont vous me parlez : il faut que ces critiques malhonnêtes soient dans quelques feuilles ou suppléments de feuilles qui ne me sont pas encore parvenus.

Vous pouvez m'écrire, mon cher philosophe, très hardiment. Le roi doit savoir que les philosophes aiment sa personne et sa couronne, qu'ils ne formeront jamais de cabale contre lui, que le petit-fils de Henri IV leur est cher, et que les Damiens n'ont jamais écouté des discours affreux dans nos antichambres. Nous donnerions tous la moitié de nos biens pour fournir au roi des flottes contre l'Angleterre ; je ne sais si ses tuteurs (2) en feraient autant. Pour moi, je défriche des terres abandonnées, je dessèche des marais, je bâtis une église, je soulage comme vous les pauvres, et je dis hardiment par la poste que le discours de maître Joly de Fleury (3) est un très mauvais discours. Je prends tout le reste fort gaiement, et j'ai un peu les rieurs de mon côté.

J'ai trouvé de très beaux vers dans le poëme (4) que vous m'avez envoyé ; je souhaite passionnément d'avoir tout l'ouvrage; adressez-le à M. Le Normand, ou à quelque autre contre-signeur. Vivez, pensez, écrivez librement, parce que la liberté est un don de Dieu, et n'est point licence.

Il y a des choses que tout le monde sait, et qu'il ne faut jamais dire, à moins qu'on ne les dise en plaisantant. Il est permis à La Fontaine de dire que cocuage n'est point un mal; mais il n'est pas permis à un philosophe de démontrer qu'il est du droit naturel (5) de coucher avec la femme de son prochain. Il en est ainsi, ne vous déplaise, de quelques petites propositions de votre livre. L'auteur de la *Fable des Abeilles* (6) vous a induit dans le piége.

Au reste, il ne faut jamais rien donner sous son nom. Je n'ai pas même fait la *Pucelle;* maître Joly de Fleury aura beau faire un réquisitoire, je lui dirai qu'il est un calomniateur, que c'est lui qui a fait la *Pucelle*, qu'il veut méchamment mettre sur mon compte.

Adieu, mon cher philosophe; je vous salue en Platon, en Confucius, vous, madame votre femme, vos enfants : élevez-les dans la crainte de Dieu, dans l'amour du roi, et dans l'horreur des fanatiques, qui n'aiment ni Dieu, ni le roi, ni les philosophes.

3781. — A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

Aux Délices, 13 auguste.

Vous connaissez donc aussi, monsieur, le prix de la santé par les maladies ! Vous avez donc souffert comme moi ! il y a quelque cinquante ans que je fais le métier, et je n'y suis pas encore entièrement accoutumé.

Je vous crois bien persuadé que les rois et les représentants des rois n'ont rien de mieux à faire que de se bien porter. On parle d'une colique violente qui a délivré Pierre Ulric (7) du petit désagrément d'avoir perdu un empire de deux mille lieues. Il ne manquera plus qu'un Ninias à votre Sémiramis pour rendre la ressemblance parfaite. J'avoue que je crains d'avoir le cœur assez corrompu pour n'être pas aussi scandalisé de cette scène qu'un bon chrétien devrait l'être. Il peut résulter un très grand bien de ce petit mal. La Providence est comme étaient autrefois les jésuites; elle se sert de tout. Et d'ailleurs, quand un ivrogne meurt de la colique, cela nous apprend à être sobres.

Si vous n'avez pas les mémoires des Calas, ordonnez par quelle voie vous voulez qu'on vous en adresse. Cette aventure est bien mince en comparaison de tout ce qui se passe chez les grands de la terre. Mais enfin c'est quelque chose qu'un vieillard, qu'un père de famille, accusé d'avoir pendu son fils par dévotion, et roué sans aucune preuve.

Tantum religio potuit suadere malorum! (LUCR., liv. I.)

Voici, en attendant, deux petites relations (8) qui pourront vous amuser quelques moments; elles supposent des mémoires précédents, mais ces mémoires enfleraient trop le paquet.

3782. — A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN (1).

La tragédie des Calas, et celle qui se joue depuis Pétersbourg jusqu'en Portugal, ne m'ont pas fait abandonner la famille d'Alexandre (2). Je n'ai pas cru devoir laisser imparfait un ouvrage sur lequel vous avez daigné m'honorer de vos conseils : vous m'avez rendu chère cette pièce à laquelle vous avez bien voulu vous intéresser. Si jamais il vous prend envie de la relire, vous n'avez qu'à commander. Pierre Corneille m'occupe encore plus que Pierre Ulric. C'est une terrible tâche que d'être obligé d'avoir toujours raison dans quatorze tomes.

Il faut donc renoncer à l'espérance de voir vos excellences dans nos jolis déserts. Cependant le théâtre est tout prêt; et quand madame l'ambassadrice voudra faire pleurer des Allobroges, il ne tiendra qu'à elle. Il faudra que mademoiselle votre fille joue Joas dans *Athalie*, et moi, si l'on veut, je serai le confident de Mathan,

Qui ne sert ni Baal ni le Dieu d'Israël. (*Athal.*, sc. III.)

Ma piété en sera effarouchée; mais il faut se faire tout à tous.

Que votre excellence me conserve ses bontés; j'en dis autant à madame l'ambassadrice, à qui ma nièce présente la même requête.

3783. — A M. DE VOSGE.

Aux Délices, 18 auguste (3).

J'ai toujours, monsieur, de nouveaux remerciements à vous faire des trois dessins que vous avez eu la bonté de m'envoyer dans votre dernier paquet. Deux sont entre les mains de MM. Cramer, qui les enverront à leurs graveurs.

Le troisième est la ceinture de chasteté que vous mettez à cette Pulchérie : je trouve cette idée allégorique très pittoresque. D'ailleurs c'est tout ce que fournit le sujet de cette pièce. Pulchérie déclare à son vieux Martian qu'il ne couchera point avec elle, et qu'il ne sera que son maître-d'hôtel : c'est là tout le nœud et tout le dénoûment.

Plus les dernières pièces de Corneille sont indignes de lui, plus on doit vous savoir gré de les embellir par vos dessins.

Vous trouverez ci-joint le dessin de l'estampe de Pulchérie, que vous comptez mettre dans la forme ordinaire. Je ne sais pas trop ce que signifie la personne enchaînée, mais je m'en rapporte à vous sur les attitudes que vous donnerez aux figures, comme sur tout le reste.

J'ai l'honneur d'être bien véritablement, etc.

3784. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 auguste.

Divins anges, le bout de vos ailes m'est plus sacré que jamais. Je vous remercie du bateau : voilà ce qu'on peut donner de plus agréable à M. Tronchin. Je vous prie de joindre à toutes vos bontés celle d'ordonner à l'orfèvre d'envoyer par la diligence son bateau à M. Camp, banquier à Lyon, lequel M. Camp me le dépêchera sur-le-champ.

J'espère que je vous aurai bientôt une obligation encore plus grande, et que votre protection fera réformer l'abominable arrêt de Toulouse.

En vérité, si le roi connaissait les conséquences funestes de cette horrible extravagance, il prendrait l'affaire des Calas plus à cœur que moi. Voilà déjà sept familles qui sont sorties de France. Avons-nous donc trop de manufacturiers et de cultivateurs? Je soumets ce petit article à la considération de M. le comte de Choiseul. La France le bénit de travailler à la paix; mais Marie-Thérèse poursuivra toujours Luc.

Catherine se joindra à Marie-Thérèse; don Carlos voudra délivrer don Joseph du soin de régir la Lusitanie.

Cette pièce vraiment n'est pas aisée à faire; et l'auteur y aura assurément bien de l'honneur. On lui battra des mains sur les bords de mon lac, comme sur les bords de la Seine. Il daigne donc aussi protéger le *tripot* et les curés! Dieu le bénira. Il faut que nous lui ayons l'obligation, à lui et à M. le maréchal de Richelieu, d'être débarbarisés.

J'entends madame Scaliger à demi-mot; elle veut un *Cas-*

(1) Madame de Pompadour. (G. A.)
(2) Les parlementaires. (G. A.)
(3) Contre l'*Emile*. (G. A.)
(4) Le *Bonheur*. (G. A.)
(5) Voyez le livre *de l'Esprit*, disc. II, ch. XIV. (G. A.)
(6) Mandeville. (G. A.)
(7) Il fut empoisonné et étranglé. (G. A.)
(8) *Histoire d'Elisabeth Canning et des Calas*. Voyez tome V. (G. A.)

(1) Cette lettre entière avait été cousue à la précédente. Nous rétablissons sa suscription. (G. A.)
(2) *Olympie*. (G. A.)
(3) Encore une lettre qu'on a classée toujours mal à propos à l'année 1761. (G. A.)

sandre; vous l'aurez, madame; mais je doute que vous et mon autre ange vouliez l'exposer au théâtre et à la dent des malins, qui se moqueront de père Voltaire, et du curé d'Ephèse, et de ma religieuse, et de mon *Cassandre* dûment confessé. Cependant je vous jure que le tout fait un effet auguste et terrible. J'en ai pour garants des huguenots, qui se moquent des sacrements, et à qui pourtant ma confession a fait grand plaisir : enfin vous en jugerez. Je vous soumets tout ce que j'ai de sacré et de profane.

M. le maréchal de Richelieu vient-il? nous lui jouerons *Cassandre*. Mille tendres respects.

3785. — A M. P. ROUSSEAU.

Aux Délices, 20 auguste.

Pour répondre, monsieur, à votre lettre du 14 auguste, dont je vous suis très obligé, je vous dirai que M. le duc de Grafton, qui était dans mon voisinage il y a quelque temps, me montra dans le *Saint-James Chronicle* du 17 juillet, n° 211, une prétendue lettre (1) de moi, tirée apparemment des archives de Grub-Street ou des charniers Saints-Innocents.

Il fallut tout mon respect et toute ma reconnaissance pour m'engager à désavouer dans les papiers anglais cette rapsodie impertinente. Les honnêtes gens éclairés savent bien à quoi s'en tenir sur ces sottises dont on est inondé et dont on est las.

Au reste, monsieur, vous ferez fort bien, et je vous remercierai de faire imprimer dans votre journal la critique allemande de l'*Histoire de Pierre-le-Grand* (2); ce qu'il y aura de vrai et de judicieux dans cette critique servira pour le second volume. Je peux fort bien m'être trompé, quoique j'aie suivi, aussi exactement que j'ai pu, les mémoires qu'on m'avait envoyés de Pétersbourg.

Il y avait une lourde méprise, dans le manuscrit, concernant la religion. On avait pris le patriarche Nicolas pour le patriache Photius, qui vivait cent ans auparavant. Cette erreur a été corrigée dans un grand nombre d'exemplaires. On avait mis aussi en un autre endroit Apraxin pour Nariskin.

D'ailleurs, si on conteste les faits, c'est aux archives de Pétersbourg à répondre pour moi. L'*Histoire de Charles XII* a essuyé plus de critiques : ces critiques ont passé et l'histoire est demeurée.

J'ai l'honneur d'être, etc.

3786. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

Aux Délices, 21 auguste.

Le vieux paresseux malade a rarement la consolation d'écrire à son philosophe d'Angoulême. Vous avez dû recevoir un petit imprimé (3) qu'on dit assez curieux, et qui est dans votre goût. Je pense qu'il vous fut envoyé par votre libraire de Genève, avant votre voyage de Paris. Le libraire m'a dit que vous ne lui en aviez point accusé la réception. Il prétend que c'est un ouvrage très rare, et qu'il a eu beaucoup de peine à vous trouver. Si vous aviez quelque envie de voir les mémoires de Calas, il faudrait donner une adresse par laquelle on pût vous épargner un port considérable; ce qui n'est pas à présent trop aisé. Ces Calas sont, comme peut-être vous l'avez déjà ouï dire, des protestants imbéciles que des catholiques un peu fanatiques ont fait rouer à Toulouse. Si notre siècle a des moments de raison, il en a de folies bien atroces.

Les Turcs prétendent que leur *Alcoran* a tantôt un visage d'ange, et tantôt un visage de bête. Cette définition de l'*Alcoran* convient assez au temps où nous vivons : il y a quelques philosophes; voilà les visages d'anges : tout ce qui se fait ailleurs ressemble fort à des visages de bêtes.

Je crois que nous aurons bientôt ici le gouverneur de votre Guyenne (4); il fait, comme vous, un petit pèlerinage chez le vieux gymnosophiste; mais de tous les sages qui sont venus dans cet ermitage, vous serez toujours celui que je regretterai et que j'aimerai le plus.

Nous n'avons point eu de nouvelles intéressantes depuis la dernière colique du czar. Il n'y a eu ni roi détrôné, ni moines abolis, ni batailles données la semaine dernière.

(1) Voyez, tome VI, la lettre à d'Alembert du 29 mars 1762. (G. A.)

(2) De Muller. Cette critique avait paru dans un journal de Hambourg. (G. A.)

(3) *Extrait des Sentiments de J. Meslier*. (G. A.)

(4) Le maréchal de Richelieu. (G. A.)

3787. — A M. DUCLOS.

Aux Délices, 23 auguste.

Je prie l'Académie de considérer que je n'ai pu employer d'autre méthode que celle de lui envoyer les premières idées des *commentaires sur Corneille*, afin qu'elle eût la bonté de les rectifier; je les travaille avec soin quand elle a eu la bonté de me les renvoyer.

Il arrive quelquefois que, dans les ébauches que je soumets, je m'exprime trop naïvement, parce qu'alors il ne s'agit que de chercher la vérité et non de ménager les convenances. Je ne donne pas aussi toute l'étendue nécessaire à mes remarques, bien sûr que l'Académie m'entendra.

Je découvre souvent à la révision une centaine de vers dont j'avais négligé l'examen. Les fautes sont innombrables dans les pièces qui suivent *Polyeucte*; le travail est souvent désagréable et ingrat. Cependant je suis beaucoup plus prodigue d'éloges que de critiques; et on s'en convaincra aisément, si on veut bien jeter les yeux sur les remarques pages 318 et 319 (1).

J'ajoute à cet envoi la traduction de la conspiration de Brutus et de Cassius, ou de la *Mort de César*, que les Anglais préfèrent à *Cinna*. Je mets en parallèle cette pièce de Shakespeare et celle de Corneille. On sera peut-être étonné, et je crois que les nations verront qu'il y a quelque différence entre le théâtre français et le théâtre anglais.

J'espère que l'Académie et le public ne me sauront pas mauvais gré d'avoir exposé ces deux pièces de comparaison.

P.-S. Je vous supplie, monsieur, de vouloir bien communiquer à l'Académie ces petites réflexions, et de me dire ce qu'elle pense de cette entreprise.

3788. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

Aux Délices, 25 auguste.

Il caro Goldoni, il figlio della natura veut donc, monsieur, me laisser mourir sans me donner la consolation de le voir. Il m'a écrit de Lyon qu'il n'avait pu passer chez moi parce qu'il a sa femme; mais certainement je ne lui aurais pas pris sa femme, et je les aurais reçus tous deux avec autant d'empressement qu'il le sera partout ailleurs. Il m'a mandé que de Lyon il allait à Paris, mais il ne m'a pas donné d'adresse; ainsi je ne sais où lui répondre.

Je suis tout à fait *angustiato*. Vous m'étonnez, monsieur, de m'apprendre que vous voulez ressusciter en Italie la tragédie d'*Idoménée* (2), qui est morte à Paris dès sa naissance, il y a quelque soixante ans. C'est un des plus insipides ouvrages qu'on ait jamais donnés au théâtre, et aussi mal écrit que mal conduit. Assurément *Phèdre* et *Polyeucte* seraient bien étonnés de se trouver en pareille compagnie. Non, vous ne serez pas comme ceux qui tiennent table ouverte, et qui reçoivent également les gens aimables et les importuns.

Dieu a béni votre théâtre, et n'a pas accordé au mien beaucoup de faveur cette année. J'ai été si malade, qu'il m'a fallu quitter le château de Ferney pour aller aux Délices près de Genève, et pour être longtemps entre les mains des médecins. Pendant ce temps-là, vous donniez de belles fêtes; et il vous est plus aisé de trouver des acteurs à Bologne, qu'à moi d'en trouver à Genève. *Bologna la dota* vaut mieux que Genève la pédante, où il n'y a que des prédicants, des marchands, et des truites. Je ne m'accommode pas tout à fait de cela, moi qui aime la bonne tragédie. Ce que nous avons de plus agréable dans ce pays-ci, c'est que nous sommes instruits les premiers de toutes les sottises sanguinaires qui se passent dans le Nord. Nous sommes tout juste entre la France, l'Allemagne, et l'Italie; et on ne tue personne vers Dresde que nous ne le sachions les premiers. Avec tout cela j'aimerais beaucoup mieux avoir bâti un château vers Bologna que vers les Allobroges, et être votre voisin que celui des Savoyards; mais Dieu n'a pas voulu que je visse la belle Italie. Il faut que je vive et que je meure où je suis; j'y vivrai et j'y mourrai plein d'estime et de respect pour vous.

3789. — A M. GOLDONI.

Aux Délices, près de Genève, 28 auguste.

Adasio un poco, caro sior; cosa che aveto ditto che aveto una moglie al lato, vol dir che sieto un *contade perfetto*.

(1) Voyez, dans *Pompée*, la remarque sur les vers : « *O soupirs ô respects!* etc. » (G. A.)

(2) Tragédie de Crébillon. (G. A.)

Basta, che il sior e la siora moglie sarebbero stati ricevuti con ogni rispetto, e col più gran zelo nelle mie capanne, e che la via di Ginevra è così bella come quella di Lione, e che me dispiace che la sia disgustada, e che non habbia avu la volontà de vegnir, e xe un pezzo che l' aspettava, e che io vo mi ramaricando; vardè, che cosa fa di non aver preso la via di Ginevra; vardè, che bisogna che diga tutto e po vedrà se le cose van ben.

Volete dunque, mio caro sior, sanar la piaga che mi fate, coll' onore della vostra dedicazione (1), ma se questa gloria innalza il mio spirito, e lusinga la vanità mia, il dolor di non avervi tenuto nelle mie braccia, non è meno acerbo nel mio cuore. Leggero le vostre vezzose commedie fino al giorno che potro riverire l' autore.

Non so dove siete adesso. Non so come indirizzare la mia lettera. Ma il vostro nome basta; e mi confido che siete già conosciuto à Parigi, come à Venezia. Non ho ancora ricevuto il regalo che mi accennate. Ma non posso differire i miei ringraziamenti.

Giacchè siete, o sarete ben presto cittadino di Parigi, vorrei farvi una visita, ma il Corneille non lo permetterà. Mi ritrovo fra il Corneille ed il Goldoni. Stampero l' uno, ed aspettero l' altro quando egli tornerà a riveder la sua bella Italia. Ma di grazia non mi deludete più colle illusioni della speranza.

Addio; vi stimo, vi onoro, vi amo senza illuzione veruna; e saro sempre il vostro ammiratore, amico, e servitore.

3790. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 auguste.

Divins anges, je m'aperçois pourtant qu'il est difficile de faire à la fois une tragédie, l'*Histoire du Czar*, l'*Histoire générale*, les *Remarques sur Corneille*, et de défricher le tout avec un procès pour un cimetière.

J'apprends que vous n'êtes plus chez vous, et que la petite-vérole vous en a chassés : voilà ce que c'est que de ne pas faire inoculer tous les petits garçons et toutes les petites filles d'un pays à l'âge de sept ans; mais j'ai peur que Tronchin et La Condamine n'aient décrédité l'inoculation, l'un en excitant trop d'envie, et l'autre en y mêlant un peu de ridicule.

Je vous envoie *Mariamne* pour vous amuser dans votre exil; vous avez dû recevoir le *Jules César* de Shakespeare. Je crois que vous serez convaincus que Laplace est fort loin d'avoir fait connaître le théâtre anglais; avouez que l'excès énorme de son extravagance était pourtant bon à connaître.

J'ai vu la requête de Mariette pour les Calas; j'ai vu l'arrêt. La jurisprudence de Toulouse est bien étrange; cet arrêt ne dit pas seulement de quoi Jean Calas était accusé. Je ne regarde ce jugement que comme un assassinat fait en robe et en bonnet carré. Je me flatte qu'enfin votre protection fera rendre justice à l'innocence. Je sais bien que les lois ne permettent pas les dédommagements que l'équité exigerait; les juges devraient au moins demander pardon à la famille, et la nourrir. Que pourra faire le conseil? Il dira que Calas n'a point pendu son fils; nous le savions bien; et quand le conseil se laisserait séduire par le parlement de Toulouse, l'Europe ne croira pas moins Calas innocent. Le cri public l'emporte sur tous les arrêts; mais enfin c'est toujours beaucoup que le conseil réprime un peu le fanatisme.

Mes chers anges, je ne ferai point imprimer *Cassandre* : que votre volonté soit faite dans la terre comme aux cieux; mais il arrivera sûrement quelque malheur dans le Palatinat (2).

L'électeur fait une belle dépense pour cette représentation: nous jouerons la pièce à Ferney; mais, quoique ce ne soit pas en électeurs, le spectacle ne laissera pas que d'être beau. J'espère que nous en régalerons M. le maréchal de Richelieu. Nous verrons, à cette représentation, s'il y a encore quelque chose à changer, et ensuite nous l'enverrons à nos juges en dernier ressort.

Mes divins anges, nous avons des fluxions qui ne permettent pas trop d'écrire. Mille tendres respects.

3791. — A M. DAMILAVILLE.

Aux Délices, 29 auguste.

Mon cher frère, il y a deux pièces dont je suis fort content : l'une est l'arrêt du parlement (3) qui nous débarrasse des jésuites, l'autre est la requête de M. Mariette contre le parlement de Toulouse. Je me flatte qu'à la fin nous viendrons à bout de faire rendre justice à l'innocence. Mais quelle justice! elle se bornera à déclarer que Jean Calas a été roué mal à propos. Le sang innocent, dans d'autres pays, obtiendrait une autre vengeance. Je regarde le supplice de Calas comme un assassinat revêtu des formes de la justice. Les assassins devraient bien être condamnés au moins à demander pardon à la famille, et à la nourrir.

Vous ne vous souvenez peut-être pas d'une lettre qui est, je crois, la première que je vous écrivis sur cette affaire, et qui était adressée à M. d'Alembert (1). Je vous l'envoyai, afin que tous les frères fussent instruits de cet horrible exemple de fanatisme. Je ne sais quel exécrable polisson a pris cette lettre pour son texte, et y a ajouté tout ce qu'on peut dire de plus extravagant, de plus offensant, et de plus punissable contre le gouvernement. L'auteur a poussé la sottise jusqu'à dire du mal du roi, et du bien du poëme du *Balai* (2); le tout, écrit dans les charniers Saints-Innocents, a été mis dans les papiers publics d'Angleterre.

Il se trouve encore que le *Journal encyclopédique*, qui est le seul journal que j'aime, est attaqué violemment dans ce bel écrit qu'on m'attribue. Les auteurs de ce journal s'en sont plaints à moi; enfin j'ai été obligé d'avoir la condescendance de désavouer publiquement cette impertinence (3), par la raison qu'il y a bien plus de gens qui se connaissent en méchancetés, qu'il n'y en a qui se connaissent en style. Il faut avouer que la lettre est si insolente, que M. d'Alembert serait presque aussi coupable de l'avoir reçue, que moi de l'avoir écrite.

Quand vous verrez M. d'Alembert, je vous prie de l'instruire de tout cela.

Mon frère Thieriot a trouvé ici de la santé, et moi je perds la mienne. Je suis accablé de fluxions, je deviens sourd. Les tempéraments faibles, à mon âge, s'en vont pièce à pièce. Nous allons jouer ici la comédie : je ne pourrai être tout au plus que spectateur; c'est bien dommage, je ne faisais pas mal mes rôles de vieillard.

Ne pensez-vous pas qu'il faut attendre, pour reprendre à Paris le *Droit du Seigneur*, que la Comédie-Française soit sur un autre pied et sur un autre ton? Je crois que vous avez à Paris Goldoni. Vous me ferez plaisir de me dire comment il réussira. Je ne parle pas de ses pièces; je crois la chose décidée. On dit l'auteur très bon homme et fort naturel.

J'embrasse tendrement mon cher frère.

3792. — A. M. COLINI.

Aux Délices, 30 auguste.

Vous allez donc, mon cher ami, être l'inspecteur des jeux (4). Si la trappe réussit, je suis pour la trappe. Je ne me servis de coulisses pour brûler Olympie que parce que je ne pouvais avoir de trappe. Je faisais apporter un autel haut d'environ trois pieds; on portait sur cet autel les offrandes qu'Olympie devait faire; elle montait sur un petit gradin derrière cet autel. Les flammes cependant s'élançaient à droite et à gauche fort au-dessus des deux coulisses fermées, sur lesquelles étaient peints des tisons enflammés. Olympie descendait rapidement de son petit marchepied, elle passait comme un trait, en se baissant un peu, entre les deux coulisses ouvertes, qui se refermaient sur-le-champ; elle se mettait en sûreté, et alors les flammes redoublaient.

Au reste, s'il en est encore temps, vous trouverez ci-joint un petit changement au cinquième acte, qui m'a paru nécessaire. Nous allons jouer aussi *Cassandre* à Ferney; mais à peine pourrai-je l'entendre; car, en vérité, je deviens sourd et aveugle. Le pays de Gex est charmant, mais il est entouré de montagnes de neige que je crois fort malsaines.

On dit que la tragédie de Russie recommence, qu'on est sur le point de voir une seconde révolution. Je ne crois pas cette nouvelle fondée; mais enfin, dans ce monde, il faut s'attendre à tout. Ma fluxion m'empêche de vous écrire de ma main; je suis dans un état désagréable; c'est le partage de la vieillesse.

Je vous prie très instamment d'empêcher l'impression de la pièce, de ne la donner au souffleur qu'au moment de la représentation, et de retirer les rôles dès qu'elle aura été jouée. Je vous embrasse de tout mon cœur.

---

(1) La *Pamela maritata* est dédiée à Voltaire. (G. A.)
(2) Colini fit en effet imprimer *Olympie*. (G. A.)
(3) L'arrêt du 6 auguste 1762. (G. A.)

(1) Celle du 29 mars. (G. A.)
(2) Poème de du Laurens. (G. A.)
(3) Voyez la lettre à P. Rousseau du 20 auguste. (G. A.)
(4) C'est-à-dire de la représentation d'*Olympie* à Schwetzingen. (G. A.)

3793. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Aux Délices, 3 septembre.

Je suis affligé en mon étui, monseigneur; mes sens me quittent l'un après l'autre, en dépit de Tronchin. La nature est plus forte que lui dans une machine frêle qu'elle mine de tous les côtés. Une fluxion diabolique m'a privé de l'ouïe, et presque de la vue. La famille d'Alexandre s'en est mal trouvée; je l'ai abandonnée jusqu'à ce que je souffre moins; mais je n'ai pas abandonné la famille des Calas, qui est aussi malheureuse que celle d'Alexandre. Je prends la liberté d'envoyer à votre éminence un petit mémoire assez curieux sur cette cruelle affaire; la première partie pourra vous amuser, la seconde pourra vous attendrir et vous indigner. Le conseil enfin est saisi des pièces, et l'on va revoir le jugement de Toulouse. Vous me demanderez pourquoi je me suis chargé de ce procès; c'est parce que personne ne s'en chargeait, et qu'il m'a paru que les hommes étaient trop indifférents sur les malheurs d'autrui. Si Pierre III n'avait pas été un ivrogne, son aventure serait un beau sujet de tragédie. Deux rivales, une femme près d'être répudiée, une révolution subite; l'étoffe ne manque pas. L'amour encore a fait assassiner le roi de Portugal (1); et puis qu'on aille dire que nous avons tort de mettre de l'amour dans nos pièces!

En voilà trop pour un sourd presque aveugle. Nous répétons *Cassandre*. Mademoiselle Corneille ne jouera pas mal Olympie; mais elle jouera mieux Chiméne, comme de raison.

Je vous réitère mes très tendres respects.

3794. — A MADAME CALAS (2).

Madame, tous ceux qui ont le bonheur de vous servir dans une affaire si juste doivent se féliciter également. Vous savez que je n'ai jamais douté de l'événement de votre procès. Il me paraît que le conseil du roi s'est engagé à vous donner une satisfaction entière, en obligeant les juges de Toulouse d'envoyer la procédure et les motifs de l'arrêt. Jouissez maintenant du repos; je vous fais les plus tendres et les plus sincères compliments, ainsi qu'à mesdemoiselles vos filles. Vous vous êtes conduite en digne mère, en digne épouse; on vous doit louer autant qu'on doit abhorrer le jugement de Toulouse. Soyez pourtant consolée que l'Europe entière réhabilite la mémoire de votre mari; vous êtes un grand exemple au monde. Je serai toujours, avec les sentiments qui vous sont dus, madame, votre, etc.

3795. — A M. COLINI.

Aux Délices, 4 septembre.

Voici tout ce que peut répondre un pauvre homme qui perd l'ouïe et la vue, et qui perdra bientôt le reste.

Il y a toujours quelque chose à refaire à une tragédie. Je me suis aperçu que, dans la troisième scène du quatrième acte, l'hiérophante ne donne nulle raison de cette loi qui n'accorde qu'un seul jour à Olympie pour renoncer à son époux, et pour faire un nouveau choix. La voici, cette raison :

. . . . . .
Son épouse en un jour peut former d'autres nœuds;
Elle le peut sans honte, à moins que sa clémence,
A l'exemple des dieux, ne pardonne l'offense.
La loi donne un seul jour : elle accourcit les temps
Des chagrins attachés à ces grands changements.
Mais surtout attendez les ordres d'une mère;
Elle a repris ses droits, ce sacré caractère, etc.

M. Colini est prié de faire ce petit changement sur le rôle de l'hiérophante. La pièce aurait encore besoin de quelques autres changements; mais comme le temps presse, on ne veut pas fatiguer les acteurs.

On a déjà dit, dans la dernière lettre, comment la scène du bûcher fut exécutée au château de Ferney. On prendra sur le théâtre de Schwetzingen le parti que l'on voudra; mais il est essentiel que les prêtresses apportent un autel sur le devant du bûcher, et qu'Olympie monte sur ce petit gradin à l'autel.

Ce qu'il y a de plus nécessaire, c'est que l'actrice chargée du rôle d'Olympie soit très attendrissante, qu'elle soupire, qu'elle sanglote, que dans la scène avec sa mère elle observe de longues pauses, de longs silences, qui sont le caractère de la modestie, de la douleur, et de l'embarras.

Il faut, au dernier acte, un air recueilli et plein d'un sombre désespoir; c'est là surtout qu'il est nécessaire de mettre de longs silences entre les vers. Il faut au moins deux ou trois secondes en récitant :

Apprends... que je t'adore... et que je m'en punis.

Un silence après *apprends*, un silence après *que je t'adore*. Le rôle de Cassandre doit être joué avec la plus grande chaleur, et celui de l'hiérophante avec une dignité attendrissante.

M. Colini est instamment prié de ne point faire imprimer la pièce avant qu'on y ait donné la dernière main. Le malade lui fait mille compliments.

3796. — A LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

5 septembre (1).

Madame, voilà donc la paix presque faite. Votre altesse sérénissime s'en réjouit, et il y a grande apparence que votre altesse ne fera plus les honneurs de chez elle qu'à ceux qui viendront uniquement pour lui faire leur cour. On y venait en trop grande compagnie, et sans être prié, ce qui est assurément contre les règles de la civilité. Le grand fléau qui désolait l'Europe va donc cesser, jusqu'à la première fantaisie d'un roi et d'un ministre qui voudront faire parler d'eux. Il ne nous reste plus que les petits fléaux ordinaires. L'aventure de Calas est de ce nombre, et j'espère qu'on réformera ce détestable arrêt d'assassins en robe. J'y travaille du fond de ma retraite, et malgré mes infirmités. Je ne veux point mourir que je n'aie vu la fin de cette affaire.

Je crois celle de Russie finie; la czarine a fait une plaisante oraison funèbre de M. son mari (2).

Votre altesse sérénissime veut un *Meslier;* le voilà, accompagné d'un petit sermon qu'on a imputé au roi de Prusse, quoique à tort. Je ne vous envoie, madame, ces deux ouvrages extrêmement rares, que parce qu'ils ne sont empoisonnés d'aucun levain d'athéisme. On y déteste les erreurs humaines, et l'infâme charlatanisme qui donne encore aujourd'hui tant d'honneurs et tant d'argent aux corrupteurs de la raison. Les fanatiques ont commencé par l'humilité et par la douceur, et ont tous fini par l'orgueil et par le carnage. Tous sont également les ennemis de Dieu, du père de tous les hommes, les ennemis du sens commun que Dieu nous a donné, les ennemis de notre liberté et de notre repos. Enfin ils sont infaillibles, car ils ont trente millions de rente. On peut certainement adorer un Dieu sans adorer ces messieurs-là. — Ce qui est adorable après Dieu, si on peut user de ce terme, c'est la vertu aimable; donc, mille profonds respects.

3797. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 septembre.

Mes divins anges, je prends donc la liberté de faire mon compliment à M. le comte de Choiseul (3). Ce compliment est court, mais il part du cœur; et malheur aux compliments quand ils sont longs! D'ailleurs ma fluxion ne me permet pas une éloquence bien prolixe. Je joins à mon paquet un Canning-Calas (4) qui me reste : on peut toujours le placer. J'attends avec bien de l'impatience le mémoire instructif de Mariette, et la philippique d'Elie. J'espère que cette philippique fera un très grand effet, et qu'elle sera signée d'un grand nombre d'avocats. C'est un point important. Ces témoignages réunis tiennent lieu d'un arrêt, et dirigent celui des juges. Ah! mes anges, que vos louanges seront chantées, quand vous aurez consommé votre bonne action!

Je vous prie de faire mes compliments à frère Berthier (quand vous le verrez) sur sa résurrection, et sur sa place de sous-précepteur (5). Il faut espérer qu'il sera un jour un petit cardinal de Fleury.

Eh bien! ce *Henri IV* (6), dont j'espérais tant, n'a pas

(1) Joseph, amoureux de la comtesse d'Atougnia. (G. A.)

(2) C'est à tort qu'on a toujours classé ce billet à l'année 1765, époque de la réhabilitation de la mémoire de Calas. Il s'agit ici de l'arrêt qui ordonnait aux juges de Toulouse d'envoyer les pièces de la procédure. (G. A.)

(1) Editeurs, E. Bavoux et A. François. — Cette lettre est de 1762 et non de 1763. (G. A.)

(2) Elle attribuait la mort de Pierre III à des hémorrhoïdes. (G. A.)

(3) Il envoyait en Angleterre le duc de Nivernais pour négocier. (G. A.)

(4) *Histoire d'Elisabeth Canning et des Calas.* (G. A.)

(5) Il venait d'être nommé sous-précepteur des princes qui furent plus tard Louis XVI et Louis XVIII. (G. A.)

(6) La *Partie de chasse*, de Collé, jouée chez le duc d'Orléans, à Bagnolet. (G. A.)

même réussi à Bagnolet. Lekain m'en avait dit merveilles; il m'a dit aussi miracle d'*Eponine* (1). Je n'ai pas grande foi au goût de Lekain.

Les Délices sont aux pieds de mes anges.

3798. — A M. LE COMTE DE CHOISEUL.

Aux Délices, 6 septembre.

Si je ne voulais faire entendre ma voix, cher seigneur, je me tairais dans la crise des affaires où vous êtes; mais j'entends la voix de beaucoup d'étrangers : tous disent qu'on doit vous bénir, si vous faites la paix à quelque prix que ce soit. Permettez-moi donc, monseigneur, de vous en faire mon compliment. Je suis comme le public, j'aime beaucoup mieux la paix que le Canada; et je crois que la France peut être heureuse sans Québec. Vous nous donnez précisément ce dont nous avons besoin. Nous vous devons des actions de grâces. Recevez en attendant, avec votre bonté ordinaire, le profond respect de Voltaire.

3799. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Au château de Ferney, par Genève, 14 septembre.

Je reçois la lettre de mes divins anges du 7 de septembre, avec les plus tendres remerciements. Madame Scaliger a donc aussi une fluxion : je la plains bien, non pas à cause de ma triste expérience, mais par extrême sensibilité. Cependant il y a fluxion et fluxion; j'en connais qui rendent sourd et borgne vers les soixante-neuf ans, et qui glacent ce génie que vous prétendez qui me reste. Je ne suis pas trop actuellement en état de raboter des vers; j'attends quelques petits moments favorables pour obéir à tout ce que mes anges m'ordonnent : mais si malheureusement mon imbécillité présente se prolongeait, ne pourrait-on pas toujours jouer *Mariamne* à Fontainebleau, en attendant que le sens commun de la poésie me fût revenu?

La barque à Tronchin (2) est extrêmement jolie; elle semble convenir très fort à celui qui sauve les gens de la barque à Caron.

J'ai écrit à l'électeur palatin (3), pour lui demander en grâce qu'il empêche, par son autorité électorale, que *Cassandre* ne soit livré au bras séculier, et imprimé. Il m'a déjà promis d'avoir cette attention, et je me flatte qu'il tiendra sa parole.

Il a fait, en dernier lieu, exécuter *Tancrède* d'une façon qui ne laisse pas soupçonner qu'on viole la terrible unité de lieu. On voit la maison d'Argire, un temple, l'hôtel des chevaliers, et deux rues : voilà le goût antique dans toute sa régularité.

Je relis la lettre de mes anges. Je soupçonne qu'il y a quelque malentendu dans la copie de *Mariamne* que j'ai envoyée; et, dès que j'aurai la tête moins emmitouflée, je reverrai ce procès avec attention.

Celui des Calas me paraît en bon train, grâce à votre protection.

Je ne connais ni le nom du rapporteur ni celui des juges, tant la veuve a pris soin de me bien informer. J'attendrai patiemment le mémoire de Mariette; mais je vous avoue que j'attends avec impatience celui d'Elie.

Ne faudrait-il pas, quand les juges seront nommés, les faire solliciter fort et longtemps, soir et matin, par leurs amis, leurs parents, leurs confesseurs, leurs maîtresses? Ceci est la cause du bon sens contre l'absurdité, et de l'humanité contre la barbarie fanatique. Il sera bien doux de gagner ce procès contre les pénitents blancs. Est-il possible qu'il y ait encore de pareils masques en France?

Mes anges, il y a longtemps que j'ai envie de vous écrire sur le philosophe qui veut épouser (4). Voici l'état des choses. Quand l'extrême protection, et la grande considération qu'on me prodiguait, força ma modestie à quitter la France, j'avais des rentes viagères et de l'argent comptant. Je me suis défait de ce dernier embarras, en assurant à madame Denis seize mille livres de rentes; j'en ai donné trois à madame de Fontaine; j'en ai assuré quinze cents livres ou environ à mademoiselle Corneille; le reste a été englouti en maisons, châteaux, meubles, et théâtre. Je ne sais pas encore ce qui reviendra à mademoiselle Corneille de l'édition de Pierre, mais je crois que cela lui formera un fonds d'environ quarante mille livres. Je lui donnerai une petite rente pour ma souscription. Il ne faut pas se flatter que je puisse davantage. Ne comptons même l'édition de Corneille que pour trente mille livres, afin de ne pas porter nos espérances trop haut, et de n'être pas obligé de décompter.

Si le philosophe est vraiment philosophe, et veut demeurer avec nous jusqu'à ce que son père lui cède son château, il jouira d'une assez bonne maison; mais qu'il ne croie pas épouser une philosophe formée. Nous commençons à écrire un peu, nous lisons avec quelque peine, nous apprenons aisément des vers par cœur, et nous ne les récitons pas mal : la santé est très faible, le caractère est doux, gai, caressant; le mot de bonne enfant semble avoir été fait pour elle. J'ai rendu un compte fidèle du spirituel et du temporel, du physique et du moral, et je m'en tiens là, en me remettant à la Providence.

Voilà les juges nommés pour la révision du procès des Calas. On est instruit du nom des juges: on espère que nos anges protecteurs les feront bien solliciter, et on se flatte que la cause elle-même les sollicite.

Mille tendres respects.

3800. — A M. DAMILAVILLE.

18 septembre.

Ah! ah! mon frère, on croit donc que je veux immoler Corneille sur l'autel que je lui dresse! Il est vrai que je respecte la vérité beaucoup plus que Pierre; mais lisez, et renvoyez-moi ces cahiers, après les avoir fait lire à frère Platon.

J'attends la prophétie d'Elie Beaumont, qui fera condamner les juges iniques, comme l'autre Elie fit condamner les prêtres de Baal. Nous prions mon cher frère de dire au second Elie que cent mille hommes le loueront, le béniront, et le remercieront.

Nous envoyons au cher frère la belle lettre de J.-J. Rousseau au cuistre de Motiers-Travers (1). On peut juger de la conduite noble et conséquente de ce Jean-Jacques. Ne trouvez-vous pas que voilà une belle fin? Je mourrai avec le chagrin d'avoir vu la philosophie trahie par les philosophes et des hommes qui pouvaient éclairer le monde, s'ils avaient été réunis. Mais, mon cher frère, malgré la thahison de Judas, les apôtres persévérèrent.

On cherche à connaître quel est l'auteur d'un libelle intitulé les *Erreurs de Voltaire*, imprimé à Avignon : on prétend que c'est un jésuite (2). Son livre contient en effet beaucoup d'erreurs, mais ce sont les siennes : cela est tout à fait jésuitique. C'est un tissu de sottises et d'injures, le tout pour la plus grande gloire de Dieu. Il est bon de lui donner sur les oreilles. M. Diderot est prié de savoir le nom du porteur d'oreilles.

Les farceurs de Paris joueront le *Droit du Seigneur* quand ils voudront; mais ils n'auront *Cassandre* que quand ils auront satisfait à ce devoir.

Je désire chrétiennement que le *Testament* du curé se multiplie comme les cinq pains, et nourrisse les âmes de quatre à cinq mille hommes; car j'ai plus que jamais l'*inf*... en horreur, et j'aime plus que jamais mon frère.

3801. — A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

Genève, 20 septembre.

Je vous félicite, monsieur, sur les deux dernières victoires que M. le prince de Condé vient de remporter (3). Les héros de cette maison se sont tous fait une habitude de vaincre; ils ont été successivement la terreur et la gloire de leurs souverains.

Quand reviendrez-vous à Paris? Je vous aimerais tout autant à l'hôtel de Condé qu'à la poursuite du prince héréditaire.

Vous m'avez l'air, monsieur, de penser un jour comme un de vos précurseurs, homme de qualité, attaché à un autre grand Condé qu'il se lassa d'accompagner dans ses dernières campagnes.

Autant que je m'en souviens, voici de petits vers qu'il fit en se retirant dans ses terres. Je les tiens d'un intime ami de feu S. A. S. M. le duc. Ces vers sont très bons pour un militaire : le héros, tout héros qu'il était, en connaissait le prix. Cela prouve du moins que l'âge amène quelquefois la sagesse.

---

(1) Tragédie de Chabanon. (G. A.)
(2) Bateau à verres pour table (G. A.)
(3) On n'a pas cette lettre. (G. A.)
(4) Colmont de Vaugrenant. (G. A.)

(1) Lettre de Rousseau à Montmolin, du 24 août. (G. A.)
(2) Nonnotte. (G. A.)
(3) Il avait repoussé le prince Ferdinand à Gruningen et pris une grande part à la victoire de Joannisberg, du 30 août. La Touraille était écuyer du prince de Condé. (G. A.)

Je laisse mon illustre maître,
Insatiable de lauriers;
Philosophe autant qu'on peut l'être,
Je vais mourir dans mes foyers,
Où, traînant ma faible vieillesse,
Dont je sens déjà le fardeau,
J'irai, conduit par la Paresse,
Occuper mon petit tombeau.
Je suis las du bruit que vous faites,
Dieu des combats, terrible Mars;
Et, sans tambours et sans trompettes,
Je vais quitter vos étendards
Pour aller dans ma solitude,
Au lieu de foudres entouré,
Commencer ma béatitude
Près de mon paisible curé,
Qui, s'en tenant à son bréviaire,
Doux, charitable, et point cafard,
Ne recommande, à tout hasard,
Que l'aumône et que la prière, etc., etc.

Vous vous plaignez de votre santé, monsieur; c'est bien à vous d'en parler à un homme qui attend la mort dans son lit de douleur, tandis que vous courez la chercher sur des champs de bataille? Dans tous les cas, monsieur, appelez à votre secours la bonne philosophie, qui soutient le faible, et qui console le malade.

Mais j'ose à peine prononcer ce mot de philosophie. Tant de gens sont payés pour la craindre et pour la combattre, qu'on ne sait à qui l'on parle. Vous me paraissez, monsieur, digne d'en sentir et d'en prouver les avantages. Recevez avec vos bontés ordinaires le sincère hommage du vieux malade.

3802. — A M. COLINI.

A Ferney, 20 septembre.

Si le désir extrême de revoir Schwetzingen pouvait recevoir d'autre motif que celui de faire ma cour à leurs altesses électorales, je sens que l'envie de voir votre beau théâtre pourrait entrer pour quelque chose dans mes idées. Votre bûcher, mon cher intendant du temple, est bien au-dessus de mon bûcher; mais aussi je n'ai pas un théâtre aussi étendu que le vôtre. Il n'appartient pas au philosophe de Ferney d'avoir le théâtre d'un électeur. J'ai été obligé de me servir de coulisses, parce que la place me manquait. J'ai fait percer ces coulisses à jour; les flammes qui s'élevaient derrière ces coulisses jetaient des étincelles à travers ces ouvertures; tout était enflammé : mais ma petite invention n'approche pas de celle dont vous m'envoyez le plan. Présentez, je vous prie, à S. A. E. mes remerciements et mon respect.

Je ne doute pas que vous n'ayez donné à l'actrice qui représente Olympie l'intelligence de son rôle. Elle doit en général dire *Je vous hais* avec la plus douloureuse tendresse; elle doit varier ses tons, être pénétrée. Tout doit être animé dans cette pièce, sans quoi la magnificence du spectacle ne servirait qu'à faire remarquer davantage la froideur des acteurs.

J'attends votre *Précis de l'Histoire du palatinat du Rhin;* et si je n'ai pas le bonheur de revoir ce beau pays, j'aurai la consolation de le voir dans votre ouvrage. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

3803. — A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 21 septembre.

Dieu m'a rendu une oreille et un œil; votre excellence m'avouera que je ne peux pas chanter la chanson de l'aveugle :

Dieu, qui fait tout pour le mieux,
M'a fait une grande grâce;
Il m'a crevé les deux yeux,
Et réduit a la besace (1).

J'ai lu très aisément la lettre dont vous m'avez honoré; mais c'est que le plaisir rend la visière plus nette. Je ne sais, monsieur, si vous en aurez beaucoup en relisant *Cassandre :* elle est mieux qu'elle n'était; mais je crois qu'elle a encore grand besoin de vos lumières et de vos bontés. Un moine, très honnête homme, doit vous l'avoir remise : vous le connaissez déjà sans doute; c'est le bibliothécaire de l'infant, qui accompagne M. le prince Lanti. Je l'aurais bien chargé d'un paquet de Calas; mais j'étais à Ferney; je n'avais plus d'exemplaires de ces mémoires; Cramer n'était point à Genève. J'ai manqué l'occasion; je vous en demande pardon. J'envoie chez M. de Montpéroux un petit ballot de ces écritures ou écrits : il pourra aisément vous le faire tenir; il y a toujours quelqu'un qui va à Turin : mais je vous avertis que ces mémoires ne sont que de faibles escarmouches, la vraie bataille se donne actuellement par seize avocats de Paris, qui ont signé une consultation. Cet ouvrage me paraît un chef-d'œuvre de raison, de jurisprudence, et d'éloquence. Cette affaire devient bien importante; elle intéresse les nations et les religions. Quelle satisfaction le parlement de Toulouse pourra-t-il jamais faire à une veuve dont il a roué le mari, et qu'il a réduite à la mendicité, avec deux filles et trois garçons qui ne peuvent plus avoir d'état? Pour moi, je ne connais point d'assassinat plus horrible et plus punissable que celui qui est commis avec le glaive de la loi.

Je ne crois pas que Catherine II jouisse longtemps de la mort de son mari. Vous savez quel désordre agite à présent la Russie.

Dieu veuille que le duc de Bedfort ne vienne pas jouer à Paris le rôle de M. Stanley (1).

Mille profonds respects à vos excellences.

3804. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

A Ferney, ce 22 septembre.

Jusqu'à présent il ne s'était trouvé qu'une voix dans le désert qui avait crié : *Parate vias Domini.* Votre *Mémoire* (2) est assurément l'ouvrage du maître : je ne sais rien de si convaincant et de si touchant. Mon indignation contre l'arrêt de Toulouse en a redoublé, et mes larmes ont recommencé à couler.

Je suis convaincu que vous parviendrez à faire réformer l'arrêt de Toulouse. Votre conduite généreuse est digne de votre éloquence. Cette cruelle affaire, qui doit vous faire un honneur infini, achève de me prouver ce que j'ai toujours pensé, que nos lois sont bien imparfaites. Presque tout me paraît abandonné au sentiment arbitraire des juges. Il est bien étrange que l'ordonnance criminelle de Louis XIV ait si peu pourvu à la sûreté de la vie des hommes, et qu'on soit obligé de recourir aux *Capitulaires* de Charlemagne.

Votre *Mémoire* doit désormais servir de règle dans des cas pareils. Le fanatisme en fournit quelquefois. J'ai lu trois fois votre ouvrage; j'ai été aussi touché à la troisième lecture qu'à la première.

J'ajoute aux trois impossibilités que vous mettez dans un si beau jour, une quatrième : c'est celle de résister à vos raisons. Je joins ma reconnaissance à celle que les Calas vous doivent. J'ose dire que les juges de Toulouse vous en doivent aussi, vous les avez éclairés sur leurs fautes. Si j'avais le malheur d'être de leur corps, je leur proposerais, sur la seule lecture de votre factum, de demander pardon à la famille qu'ils ont perdue, et de lui faire une pension. Je les tiens indignes de leur place s'ils ne prennent pas ce parti.

L'estime que vous m'inspirez, monsieur, me met presque en droit de vous demander instamment votre amitié. Vous avez une femme digne de vous; agréez mes respects l'un et l'autre, et tous les sentiments avec lesquels je serai toute ma vie, monsieur, votre, etc.

3805. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Au château de Ferney, par Genève, 23 septembre (3).

Quand j'ai un moment de santé, mes divins anges, j'écris de ma main. Voici par exemple une longue lettre ci-jointe (4), sur laquelle je m'en remets à votre sagesse, et sur laquelle je vous supplie de me faire réponse le plus tôt que vous pourrez.

Je rabote encore un peu *Olympie :* on n'a jamais fait avec une tragédie. Point de nouvelles encore du factum de Mariette.

Je vous assure qu'*Olympie* forme un beau spectacle. Tenez, voilà le plan des décorations et du bûcher de Manheim; amusez-vous de cela, et conservez-moi vos bontés. Pour peu que j'aie de tête et de loisir, je reprendrai *Œdipe* en sous-œuvre.

(1) Vieille chanson. (G. A.)

(1) En même temps que Nivernais allait négocier à Londres, Bedford venait négocier à Versailles. Un an auparavant, Bussy et Stanley avaient été chargés de missions semblables, mais sans obtenir de résultats. (G. A.)

(2) Pour les Calas. (G. A.)

(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(4) La lettre suivante. (G. A.)

3806. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Au château de Ferney, 23 septembre.

Mes divins anges, je dois d'abord vous dire combien j'ai été frappé du *Mémoire* de M. de Beaumont. Il me semble que chaque ligne porte la conviction avec elle. Je lui en ai fait mon compliment. Je crois qu'il est impossible que les juges résistent à la vérité et à l'éloquence.

Voici une autre affaire dont les objets peuvent être plus importants, quoique moins tragiques. C'est à M. le comte de Choiseul à voir s'il trouvera mon idée praticable ; je la soumets à ses lumières et à sa prudence. Le secrétaire de l'ambassade anglaise est, comme vous savez, l'âme unique de cette négociation, et elle peut avoir quelques épines. Ce secrétaire a un beau-frère et un ami dans un homme de la famille des Tronchin.

Vous n'ignorez pas combien cette famille est attachée à la France. Celui dont je vous parle y a tout son bien ; il est fils d'un premier syndic de Genève, homme d'esprit et de probité, comme tous les Tronchin le sont, très capable de rendre des services avec autant d'honneur que de zèle. Son beau-frère a en lui une entière confiance. Peut-être n'y a-t-il pas de moyen plus sûr et plus honnête d'aplanir les difficultés qui pourront survenir, et de faire agréer les insinuations contre lesquelles on serait en garde si elles venaient de la part du ministère de France, et qu'on recevrait avec moins de défiance si elles étaient inspirées par un parent et par un ami. Je peux vous répondre que M. Tronchin servira la France avec le plus grand empressement, sans manquer en rien à ce qu'il doit à son beau-frère. Je n'imagine pas que M. le comte de Choiseul puisse jamais trouver une personne plus capable de répondre à ses vues pacifiques et généreuses, et plus digne de toute sa confiance dans une négociation si importante.

C'est une idée qui m'est venue, et qui peut-être mérite d'être approfondie et suivie. Mon suffrage est bien peu de chose ; mais soyez bien persuadé que je ne ferais pas une telle proposition, si je n'étais pas sûr de la probité et du zèle de M. Tronchin. Si on ne trouve pas mon offre déraisonnable, que M. le comte de Choiseul me donne ses ordres ou par lui-même ou par vous, c'est la même chose ; et que Dieu nous donne la paix. Je ne sais s'il est bien vrai qu'il y ait une guerre commencée en Russie, mais je suis sûr qu'il y a des nuages.

Je n'ai point encore eu de nouvelles de M. le maréchal de Richelieu ; je le crois à Lyon avec madame la comtesse de Lauraguais. S'ils viennent tous deux chez Baucis et Philémon, Ferney sera bien étonné d'être la cour des pairs.

Nous avons joué aujourd'hui *Olympie* devant MM. de La Rochefoucauld et de Villars. Cela n'a pas été trop mal ; mais cela pourrait être mieux. Il n'y avait que moi qui ne savais pas mon rôle, tant je songeais à ceux des autres. Mille tendres respects.

3807. — A M. LE DOCTEUR TRONCHIN (1).

Mon cher Esculape, je sais bien qu'il faut recevoir sans murmure tous les petits agréments que la nature a bien voulu attacher à la vieillesse. Cependant, si on peut les adoucir et les prévenir, c'est encore le mieux. Il y a plus de six mois que ma tête murmure et bourdonne : les doctes distinguent entre le bourdonnement et le sifflement ; mais le fait est que je deviens sourd de jour en jour et d'heure en heure ; je suis le *surdus loquens* ; faites-moi, s'il vous plaît, le *surdus audiens*, afin qu'on puisse me dire : A bon entendeur, salut.

N'avez-vous point quelque tour dans votre sac dont vous puissiez m'aider ? sinon, je suis résigné à être de la confrérie des sourds. S'il y a obstruction dans le nerf auditif, je crois qu'il n'y a point de salut pour moi à mon âge ; mais si c'est uniquement tension et sécheresse, j'espère dans ce bel axiome : *Contraria contrariis curantur.*

3808. — A M. LE DOCTEUR TRONCHIN.

Dimanche matin...

Le sourdaud avise Esculape que M. le duc de Villars l'attend à dîner aujourd'hui dimanche. On enverra un carrosse à mon cher Esculape à l'heure qu'il ordonnera. Je l'ai déjà supplié de me mettre aux pieds de madame la duchesse d'Enville, en qualité de sourdaud qui n'ose et ne peut se montrer ; je lui serai très obligé.

(1) Les deux billets suivants, édités par MM. de Cayrol et A. François, ont dû être écrits vers cette époque. (G. A.)

J'ai toujours le bruit d'un moulin dans la tête et les sentiments les plus nets dans le cœur pour mon cher philosophe.

3809. — A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

A Ferney, 25 septembre.

Monsieur, j'ai reçu votre lettre à table, et nous avons tous pris la liberté de boire à la santé de sa majesté impériale, et de lui souhaiter une vie aussi longue et aussi heureuse qu'elle le mérite. M. le duc de Villars, fils de l'illustre maréchal dont le nom a pénétré sans doute dans votre cour, était à la tête de nos buveurs. Nous avions quelques philosophes qui s'intéressent à l'*Encyclopédie*. Nous avons tous senti les transports que la magnanimité de votre auguste souveraine doit inspirer. Nous vous avons béni, monsieur ; et, sans manquer au respect que nous avons pour sa majesté, nous avons joint votre nom au sien, comme on joignait autrefois celui de Mécène à celui d'Auguste. Je doute que les savants qui ont entrepris l'*Encyclopédie* puissent profiter des bontés de sa majesté impériale (1), attendu les engagements qu'ils ont pris en France ; mais sûrement l'offre que votre excellence leur fait sera regardée par eux comme la plus digne récompense de leurs travaux, et votre nom sera célébré par eux comme il doit l'être. Il faut avouer qu'il y a beaucoup d'articles, dans ce Dictionnaire utile, qui ne sont pas dignes de MM. d'Alembert et Diderot, parce qu'ils ne sont pas de leur main. Il faudra absolument les refondre dans une seconde édition, et mon avis serait que cette seconde édition se fît dans votre empire. Rien ne serait plus honorable aux lettres : j'ose dire que la gloire de votre illustre souveraine n'en serait pas diminuée. Il n'y a jamais eu que les grands hommes qui aient fait fleurir les arts. L'impératrice sera regardée comme un grand homme. J'écris fortement à M. Diderot pour lui persuader, s'il est possible, d'achever la première édition sous vos auspices. Votre excellence a dû recevoir, par la poste de Strasbourg, ma réponse aux nouvelles heureuses dont vous m'avez honoré. Je vous réitère mes hommages, ma reconnaissance, et tous les sentiments que je vous dois. On commencera l'*Histoire de Pierre-le-Grand* dans peu de mois : on fait fondre de nouveaux caractères. Il y a déjà six volumes imprimés du Corneille, et il n'est pas possible d'imprimer à la fois deux ouvrages, dont chacun demande la plus grande attention. Puisse bientôt la paix, rendue à l'Europe, laisser aux esprits la liberté de cultiver les arts, et de vous imiter ! J'ai écrit à M. Boris de Soltikof. Je serais bien fâché qu'un homme de son mérite, et d'un mérite formé par vous, ne conservât pas pour moi un peu d'amitié.

Agréez le tendre respect avec lequel je serai toute ma vie, etc.

3810. — A M. GOLDONI.

Au château de Ferney, par Genève, 25 septembre (2).

J'ai hasardé, monsieur, une lettre que j'ai adressée (3) à Paris, sans savoir si vous y étiez arrivé. Je hasarde encore celle-ci sans savoir où vous demeurez. J'espère que votre nom suffira pour que ma lettre vous soit rendue. C'est seulement pour vous dire que j'ai reçu le paquet dont vous m'avez honoré, et que je manque de termes, soit en français, soit en italien, pour vous dire à quel point je vous estime et je vous honore. Vous devez être excédé de compliments et d'empressement. Je ne veux pas joindre à la fatigue des plaisirs de Paris celle d'une plus longue lettre.

Agréez les tendres sentiments du plus grand admirateur que vous ayez dans le voisinage des Alpes.

Il povero ammalato non puote scrivere.

3811. — A M. DIDEROT.

25 septembre.

Eh bien ! illustre philosophe, que dites-vous de l'impératrice de Russie ? ne trouvez-vous pas que sa proposition est le plus énorme soufflet qu'on pût appliquer sur la joue d'un Omer ? En quel temps sommes-nous ! c'est la France qui persécute la philosophie, et ce sont les Scythes qui la favorisent ! M. de Schowalow me charge d'obtenir de vous que la Russie soit honorée de l'impression de votre *Encyclopédie*. M. de Schowalow est fort au-dessus d'Anacharsis, et il a

(1) Catherine II invitait les encyclopédistes à venir terminer leur *Dictionnaire* en Russie. (G. A.)

(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(3) Le 28 auguste. (G. A.)

toute la ferveur de ce zèle que donnent les arts naissants, et que nous avions sous François Ier.

Je doute que vos engagements pris à Paris vous permettent de faire à Riga la faveur qu'on demande; mais goûtez la consolation et l'honneur d'être recherché par une héroïne, tandis que des Chaumeix, des Berthier, et des Omer, osent vous persécuter. Quelque parti que vous preniez, je vous recommande l'*inf...;* il faut la détruire chez les honnêtes gens, et la laisser à la canaille grande ou petite, pour laquelle elle est faite.

Je vous révère autant que je le dois. Voulez-vous m'envoyer votre réponse à M. de Schowalow? Il n'y a qu'à la donner à notre frère (1).

3812. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 septembre.

Je réponds, ô mes anges gardiens! à votre béatifique lettre dont Roscius a été le scribe, et je vous envoie la façon dont nous jouons toujours *Zulime*. Je peux vous répondre que cette fin est déchirante, et que si on suit notre leçon, on ne s'en trouvera pas mal.

Ce n'est pas que j'aie jamais regardé *Zulime* comme une tragédie du premier ordre. Vous savez combien j'ai résisté à ceux qui avaient le malheur de la préférer à *Tancrède*, qui est, à mon gré, un ouvrage très théâtral, un véritable spectacle, et qui a de plus le mérite de l'invention et de la singularité, mérite que n'a point *Zulime*.

Je vous supplie très instamment de vous opposer à cette fureur d'écourter toutes les fins des pièces : il vaut bien mieux ne les point jouer. Quel est le père qui voulût qu'on coupât les pieds à son fils?

Lekain m'a envoyé la façon dont il dit qu'on joue *Zaïre;* cela est abominable. Pourquoi estropier ma pièce au bout de vingt ans? Il me semble qu'il se prépare un siècle d'un goût bien dépravé. Je n'ai pas mal fait de renoncer au monde : je ne regrette que vous dans Paris.

Je n'aurai M. le maréchal de Richelieu que dans quelques jours. Notre *tripot* ne laisse pas de nous donner de la peine. Ce n'est pas toujours une chose aisée de rassembler une quinzaine d'acteurs au pied du mont Jura, et il est encore plus difficile de conserver ses yeux et ses oreilles à soixante-huit ans passés, avec un corps des plus minces et des plus frêles.

Je vous ai écrit sur les Calas (2). Je vous ai adressé mon petit compliment à M. le comte de Choiseul. Vous ne m'avez point dit s'il en est bien mécontent.

Je vous ai adressé (3) un petit mémoire très politique qui ne me regarde pas.

Je suis un peu en peine de mon impératrice Catherine. Vous savez qu'elle m'avait engagé à obtenir des encyclopédistes, persécutés par cet Omer, de venir imprimer leur dictionnaire chez elle. Ce soufflet, donné aux sots et aux fripons, du fond de la Scythie, était pour moi une grande consolation, et devait vous plaire; mais je crains bien qu'Ivan ne détrône notre bienfaitrice, et que ce jeune Russe, élevé en Russe chez des moines russes, ne soit point du tout philosophe.

Je vous conjure, mes divins anges, de me dire ce que vous savez de ma Catherine.

Je baise le bout de vos ailes plus que jamais.

3813. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, le 7 octobre.

Vous n'avez peut-être pas été content, monseigneur, des derniers mémoires que j'ai envoyés à votre éminence sur les Calas. Vous avez pu croire que toutes ces brochures étaient des pièces inutiles. Cependant j'ai tant fait, que l'affaire est au conseil d'Etat. Nous avons une consultation de quinze avocats. C'est un grand préjugé en faveur de la cause. La voix impartiale de quinze avocats doit diriger celle des juges.

Je ne vous ai point envoyé *Olympie*, parce que je l'ai fait jouer, et que, l'ayant vue, je n'ai point du tout été content. J'ai trouvé que Statira s'évanouissait mal à propos. J'ai senti que l'amour d'Olympie n'était pas assez développé, et que les passions doivent être un peu plus babillardes pour toucher le cœur. Je refais donc les trois derniers actes; car je veux mériter votre suffrage, et je persiste à croire qu'il faut se corriger, jusqu'à ce que la mort nous empêche de mieux faire. Nous avons eu dans mon trou une demi-douzaine de pairs, soit anglais, soit français. C'est la monnaie d'un cardinal : mais je ne me console point que vous n'ayez pas eu quelque bonne maladie en Jésus-Christ qui vous ait mené consulter Tronchin. C'est un malheur pour moi que votre bonne santé; mais je pardonne à votre éminence.

Permettra-t-elle que je mette dans cette enveloppe un petit paquet pour notre secrétaire perpétuel (1)? car je soupçonne qu'ayant été auprès de vous, il y est encore. Assurément j'en aurais usé ainsi. Agréez toujours le tendre respect du vieillard des Alpes, qui n'est pas le vieux de la montagne.

3814. — A M. DUCLOS.

A Ferney, 7 octobre.

Je présume, monsieur, que vous êtes encore à Vic-sur-Aisne (2). Je me doute qu'on ne peut pas quitter aisément le maître du château. J'attendrai que je sois sûr de votre retour à Paris pour amuser l'Académie d'un *Héraclius* traduit de l'espagnol, qui est à peu près à l'*Héraclius* de Corneille ce que le *César* de Shakespeare est à *Cinna*.

Je vous prie, en attendant, de vouloir bien faire passer ma réponse (3) et nos remercîments à M. le secrétaire du bureau d'agriculture de Bretagne, supposé que ce soit là son titre. Je n'ai ici ni son livre ni sa lettre, qui sont aux Délices sous un tas de paperasses qu'on a transportées à la hâte pour faire place à ceux à qui j'ai prêté cette maison. Ayez la bonté, je vous prie, de faire mettre le dessus.

Le *Corneille* avance : *Héraclius* et *Rodogune* sont imprimés. Le reste demandera moins de peine. Je compte toujours sur les bontés de l'Académie et sur les vôtres.

Vous avez dû recevoir des mémoires pour les Calas. Je demande votre suffrage pour cette famille si infortunée et si innocente. La voix des gens d'esprit dirige quelquefois celle des juges.

3815. — A M. COLINI.

7 octobre.

Voici ce qui m'est arrivé, mon cher secrétaire de la famille d'Alexandre et de son altesse électorale palatine. On a représenté *Olympie* chez moi. Madame Denis y a joué comme mademoiselle Clairon, et mademoiselle Corneille s'est surpassée. Mais la mort de Statira, son évanouissement sur le théâtre, m'ont glacé, et l'amour d'Olympie ne m'a pas paru assez développé. Je deviens très difficile quand il faut plaire à leurs altesses électorales. J'ai tout changé; et la nouvelle leçon que je vous envoie me paraît infiniment mieux ou infiniment moins mal. Si la pièce n'est pas encore jouée à Schwetzingen, je demande en grâce qu'on diffère jusqu'à ce que les acteurs sachent les trois derniers actes tels que je les ai corrigés. Il s'agit de mériter le suffrage de monseigneur l'électeur; il ne serait certainement pas content de l'évanouissement de Statira. Il vaut mieux tard que mal, et cela en tout genre.

Je vous supplie instamment de présenter mes très humbles obéissances au chambellan qui dirige les spectacles (4), et à son ami, dont j'ignore le nom (5), mais dont je connais le mérite par des lettres qu'il a écrites à M. de Chenevières, premier commis de la guerre à Versailles. Vous trouverez aisément à débrouiller tout cela. En vérité, je n'ai pas un moment à moi, je suis surchargé de tous côtés. Aimez-moi toujours un peu.

3816. — A LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

A Ferney, 8 octobre 1762 (6).

Madame, ce n'est pas ma faute si le curé *Jean Meslier* et le prédicateur des *Cinquante* (7), ont été de même avis à deux cents lieues l'un de l'autre. Il faut que la vérité soit bien forte pour se faire sentir avec tant d'uniformité à deux personnes si différentes. Plût à Dieu que le genre humain eût toujours pensé de même! le sang humain n'aurait pas coulé depuis le concile de Nicée jusqu'à nos jours, pour des absurdités qui font frémir le sens commun. C'est cet abominable fanatisme qui a fait rouer en dernier lieu, à Toulouse,

(1) Damilaville. (G. A.)
(2) Lettre du 6 septembre. (G. A.)
(3) 23 septembre. (G. A.)

(1) Duclos. (G. A.)
(2) Au château de Bernis. (G. A.)
(3) On n'a pas cette lettre. (G. A.)
(4) Le baron d'Erbestein. (G. A.)
(5) Le comte de Corsturelles d'Arras. (G. A.)
(6) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(7) Voyez le *Sermon des cinquante*, tome IV. (G. A.)

un père de famille innocent, qui a mis toute sa famille à la mendicité, et qui a été tout prêt à faire périr cette famille vertueuse dans des supplices. S'il n'y avait point eu de confrérie de pénitents blancs à Toulouse, cette catastrophe affreuse ne serait pas arrivée. La guerre est bien funeste, mais le fanatisme l'est encore davantage.

Le conseil d'Etat du roi est à présent saisi de l'affaire. Ce n'a pas été sans peine que je suis parvenu à faire porter des plaintes contre un parlement; mais il faut secourir hardiment l'innocence et ne rien craindre. Il va paraître un mémoire pour les Calas, signé de quinze avocats de Paris. Il va paraître aussi un plaidoyer d'un avocat (1) au conseil; ce sont des ouvrages assez longs : comment pourrai-je les envoyer à votre altesse? J'attendrai ses ordres.

Je m'attendais que d'aussi belles âmes que la sienne, et celle de la grande maîtresse des cœurs seraient touchées de cette horrible aventure. Je me mets aux pieds de votre altesse sérénissime et de toute votre auguste famille, avec le plus profond respect.

Grande maîtresse des cœurs, conservez-moi vos bontés.

3817. — A M. TRONCHIN DE LYON.

Ferney (2).

Joyar a pu vous dire qu'il n'a point de nièce qui fasse bâtir des théâtres, habille les acteurs, et donne à souper à cent cinquante personnes. Que voulez-vous que je fasse? Il faut bien souffrir mon plaisir et le payer.

Je me flatte qu'enfin nous ferons obtenir justice aux Calas contre les roueurs de Toulouse. Je ne plaindrai pour cette affaire ni l'argent ni les soins.

Mon frère Thieriot s'en retourne et va philosopher à Paris. Je vous supplie de lui continuer vos bontés, et de lui donner six louis d'or pour l'aider à payer sa diligence; car frère Thieriot n'est pas aussi riche que votre archevêque.

M. le maréchal de Richelieu est arrivé au moment qu'il l'avait dit, et n'a pas été mécontent de la manière dont nous l'avons reçu. Il va aujourd'hui à Genève et revient à vous mardi matin, c'est-à-dire que demain il se met dans sa dormeuse.

Le séjour de M. le maréchal de Richelieu a été assez gai. Genève a quelquefois besoin de seigneurs d'humeur gaillarde.

3818. — A M. DAMILAVILLE.

10 octobre.

Mes frères et maîtres (3) ont donc envoyé leur réponse à M. de Schowalow. Il est plaisant qu'un Russe favorise des philosophes français, et il est bien horrible que des Français persécutent ces philosophes. J'avais déjà assuré la cour russe de la reconnaissance et des refus de nos sages.

Mes chers frères, continuez à éclairer le monde, que vous devez tant mépriser. Que de bien on ferait, si on s'entendait! Jean-Jacques eût été un Paul, s'il n'avait pas mieux aimé être un Judas. Helvétius a eu le malheur d'avouer un livre qui l'empêchera d'en faire d'utiles : mais j'en reviens toujours à Jean Meslier. Je ne crois pas que rien puisse jamais faire plus d'effet que le testament d'un prêtre qui demande pardon à Dieu, en mourant, d'avoir trompé les hommes. Son écrit est trop long, trop ennuyeux, et même trop révoltant; mais l'*Extrait* est court, et contient tout ce qui mérite d'être lu dans l'original.

Le *Sermon des Cinquante*, attribué à La Mettrie, à Dumarsais, à un grand prince, est tout à fait édifiant. Il y a vingt exemplaires de ces deux opuscules dans le coin du monde que j'habite. Ils ont fait beaucoup de fruit. Les sages prêtent l'Evangile aux sages; les jeunes gens se forment, les esprits s'éclairent. Quatre ou cinq personnes à Versailles ont de ces exemplaires sacrés. J'en ai attrapé deux pour ma part, et j'en suis tout à fait édifié. Pourquoi la lampe reste-t-elle sous le boisseau à Paris? Mes frères, *in hoc non laudo*. Le brave libraire qui imprime des factums en faveur de l'innocence (4) ne pourrait-il pas aussi imprimer en faveur de la vérité?

Quoi! la *Gazette ecclésiastique* (5) s'imprimera hardiment, et on ne trouvera personne qui se charge de *Meslier*? J'ai vu Woolston, à Londres, vendre chez lui vingt mille exemplaires de son livre contre les miracles. Les Anglais, vainqueurs dans les quatre parties du monde, sont encore les vainqueurs des préjugés; et nous, nous ne chassons que des jésuites, et ne chassons point les erreurs. Qu'importe d'être empoisonné par frère Berthier ou par un janséniste? Mes frères, écrasez cette canaille. Nous n'avons pas la marine des Anglais, ayons du moins leur raison. Mes chers frères, c'est à vous à donner cette raison à nos pauvres Français.

Thieriot est parti pour embrasser nos frères. Ne pourrais-je pas rendre quelque service à ce bon libraire Marlin ou Merlin? car je n'ai pu lire son nom.

J'embrasse mes frères en Confucius, en Platon, etc. — Ah! l'*inf...!*

Je voudrais que mon frère me fît avoir le livre de l'abbé Houtteville, avec les lettres de l'abbé Desfontaines contre l'auteur (1).

Il est plaisant de voir le Mercure du fermier-général Laugeois et du cardinal Dubois écrire pour notre sainte religion, et un b... comme Desfontaines écrire contre. Mais enfin la grâce tire parti de tout.

(1) Mariette. (G. A.)

(2) Les éditeurs de cette lettre, MM. de Cayrol et A. François, l'ont datée du 27 auguste; elle ne peut être que du commencement d'octobre. Mettons le 7. (G. A.)

(3) D'Alembert et Diderot. (G. A.)

(4) Les Mémoires des Calas. (G. A.)

(5) Journal janséniste qui s'imprimait clandestinement. (G. A.)

3819. — A M. P. ROUSSEAU.

Au château de Ferney, 10 octobre.

Vous m'écrivîtes il y a quelque temps, monsieur, au sujet d'une lettre aussi absurde que criminelle qu'on imprima sous mon nom, au mois de juin, dans le *Monthley*, journal de Londres.

Je vous marquai (2) mon indignation et mon mépris pour cette plate imposture. Mais comme les noms les plus respectables sont indignement compromis dans cette lettre, il est important d'en connaître l'auteur. Je m'engage de donner cinquante louis à quiconque fournira des preuves convaincantes. J'ai l'honneur d'être, etc.

3820. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 10 octobre.

Mes divins anges, j'ai bien des tribulations : la première, c'est de ne point recevoir de vos nouvelles;

La seconde, c'est d'avoir vu jouer *Cassandre*, d'avoir été glacé de l'évanouissement de Statira, et d'avoir été obligé de refaire la valeur de deux actes;

La troisième, c'est d'être malade;

La quatrième, c'est la belle lettre qu'on m'impute, et que je vous envoie. Je voudrais qu'on en connût l'auteur, et qu'il fût pendu. Il y a, dit-on, des personnes à Versailles qui croient ce bel ouvrage de moi, et c'est de Versailles qu'on me l'envoie. Il y a apparemment peu de goût dans ce pays-là; mais je n'imagine pas qu'on puisse m'attribuer longtemps de si énormes bêtises et de si grandes absurdités. Pour peu qu'on réfléchisse, l'impossibilité saute aux yeux. D'ailleurs je suis accoutumé à la calomnie.

Vous ne m'avez jamais dit si vous aviez présenté ma petite félicitation (3) à M. le comte de Choiseul. J'attends votre réponse sur le Tronchin (4), qui peut lui être utile, et qui a assez de mérite et de bien pour se passer d'être utile.

Vous pensez bien qu'en refaisant *Olympie*, je n'ai pu songer ni à *Mariamne* ni à *Œdipe*. Je ne me porte pas assez bien pour avoir à la fois trois tragédies sur le métier, et une calomnie sur les bras.

Je vous renouvelle mes tendres respects.

3821. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 octobre.

Je reçois la lettre, du 4 d'octobre, de mes divins anges. Tant mieux que M. le comte de Choiseul n'ait besoin de personne; tant mieux que la prise de la Havane (que nous savions il y a huit jours) ne nuise point aux négociations de la paix; tant mieux que les malheurs de la France et de l'Espagne, qui, réunies à la maison d'Autriche, auraient dû donner la loi à l'Europe, contribuent à cette paix devenue si nécessaire.

Pour revenir au *tripot*, M. le maréchal de Richelieu m'a montré un projet de déclaration du roi, enregistrable au parlement, en faveur des comédiens. J'ai pris la liberté d'y mettre quelques mots qu'il a approuvés.

Il faut que mes anges n'aient pas reçu en leur temps les

(1) La *Vérité de la religion chrétienne prouvée par les faits*. (G. A.)

(2) Le 20 auguste. (G. A.)

(3) Lettre du 6 septembre. (G. A.)

(4) Voyez la lettre du 23 septembre à d'Argental. (G. A.)

vers qui terminent la tragédie de *Zulime* tels qu'ils ont été en dernier lieu récités dans notre *tripot*, et tels qu'ils doivent faire effet à Paris, à moins qu'on n'ait le diable au corps.

J'ai mandé que nous avions joué *Olympie;* j'étais souffleur : j'ai jugé, j'ai condamné, j'ai refait, et tout va bien. Le rôle d'Olympie est devenu le rôle principal; cela était absolument nécessaire.

J'ai fait part à mes anges de l'infâme tracasserie qu'on me fait : je leur ai envoyé la lettre qu'on m'impute. Je serais bien fâché, pour M. le duc de Choiseul, qu'il m'eût soupçonné un moment. Comment, avec le goût et l'esprit qu'il a, pourrait-il avoir eu un si abominable moment de distraction? J'avoue que je voudrais qu'on pût trouver et punir l'auteur de cette coupable impertinence.

Mes anges ne m'ont jamais dit s'ils avaient donné mon petit compliment à M. le comte de Choiseul.

3822. — A M. DAMILAVILLE.

15 octobre.

Je vous ai déjà, mon cher frère, envoyé une lettre importante pour M. d'Alembert (1); en voici une seconde : la chose presse, c'est une blessure qui demande un prompt appareil. Mais comment se peut-il faire qu'un billet innocent, à vous envoyé il y a près de cinq mois, ait pu produire une pareille horreur? Tâchez, mes frères, de remonter à la source. Vous voyez quels coups on veut porter aux bons citoyens, qu'on appelle par dérision *philosophes*, et qu'on ne doit nommer ainsi que par respect. La calomnie sera confondue.

M. le duc de Choiseul m'a écrit quatre pages sur cette horreur dont il m'a cru coupable. Mais comment m'a-t-il pu soupçonner d'une telle bêtise, d'une telle folie, de telles expressions, d'un tel style, lui qui a de l'esprit et du goût? Le poids des affaires publiques empêche qu'on ne voie avec attention les affaires des particuliers; on juge rapidement, on juge au hasard, on n'examine rien; on avale la calomnie comme du vin de Champagne, et on rend son vin sur le visage du calomnié. Je suis pénétré de colère et de douleur. J'envoie à M. le duc de Choiseul le duplicata de ma lettre à M. d'Alembert; je crierai jusqu'à ce que je sois mort.

Je crois que j'envoyai à mon frère le billet qui a causé tant de fracas et produit tant de calomnies; c'était au mois de mai (2), ou je suis fort trompé. A qui l'a-t-on montré? Ce billet, autant qu'il m'en souvient, était très vif et très innocent; on l'a brodé d'infamies et d'horreurs.

Recherche et vengeance.

3823. — A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

17 octobre.

Vous me donnez une furieuse vanité. Que votre excellence m'écoute. Je fis jouer cette *famille d'Alexandre* le jour que je vous envoyai le quatrième acte; je m'aperçus que Statira, en s'évanouissant sur le théâtre, tuait la pièce : car pourquoi mourir quand votre fille vous dit qu'elle aime son mari, et qu'elle l'abandonne pour vous? Je vis encore clairement que le duel proposé à la fin du troisième devenait ridicule au commencement du quatrième. Je confiai ma critique à M. le maréchal de Richelieu, qui me dit que ces défauts lui avaient fait la même impression, et qu'il me faudrait six mois pour les corriger. Je fus piqué des six mois : cette lenteur ne s'accorde pas avec ma manière d'être : je corrigeai en deux jours. Plus de duel à la fin du troisième acte, mais une scène attendrissante entre la mère et la fille. Olympie, en pleurant, avoue son amour.

OLYMPIE.

Hélas! écoutez-moi.

STATIRA.

Que veux-tu?

OLYMPIE.

Je vous jure
Par les dieux, par mon nom, par vous, par la nature,
Que je m'en punirai, qu'Olympie aujourd'hui
Répandra tout son sang plutôt que d'être à lui.
Mon cœur vous est connu; je vous ai dit que j'aime.
Jugez par ma faiblesse, et par mon aveu même,
Si ce cœur est à vous, et si vous l'emportez
Sur mes sens éperdus, que l'amour a domptés!
Ne considérez point ma faiblesse et mon âge:
Du sang dont je naquis je me sens le courage.
J'ai pu vous offenser, je ne peux vous trahir,
Et vous me connaîtrez en me voyant mourir. (Act. III, sc. VI.)

Remarquons que l'amour d'Olympie avait besoin d'être plus développé, pour être plus touchant.

N'oublions pas que Cassandre, en revenant, pour la seconde fois, pour enlever sa femme, faisait un mauvais effet, parce qu'on supposait alors qu'il était vainqueur d'Antigone, et qu'effectivement il ne l'était pas. Il a donc fallu supprimer tout cela, et mettre en récit son irruption dans le temple, l'effroi, l'évanouissement, et la mort de Statira : moyennant ces arrangements, tout est plus naturel, et rien ne me choque.

Vous voyez que je vous avais deviné; et voilà ce qui me rend si vain. Reste à rendre Cassandre moins odieux, en lui faisant frapper Statira uniquement pour sauver son père. Je ne l'ai pas assez dit, et votre critique est excellente.

Pour l'amour emporté de Cassandre, qui jure d'enlever sa femme au troisième acte, et de l'arracher aux dieux et à sa mère, ce morceau a enlevé tous les suffrages, et même le mien : il est dans la nature, dans la passion, dans le caractère de Cassandre. Je ne diffère donc de vous que dans ce seul point : mais je suis bien moins échauffé sur une pièce que sur la reconnaissance que je vous dois. Votre goût m'enchante; vous ne vous êtes pas rouillé à Turin. Mon Dieu! que je voudrais vous jouer *Olympie!* Madame l'ambassadrice daignerait-elle prendre ce rôle? elle ferait fondre en larmes. Pourquoi ne pas venir passer huit jours à Ferney? il n'y a qu'à dire qu'on est malade. Venez, venez; nous donnerons de belles audiences à vos excellences. Venez, vous serez reçus comme il faut. La vie est courte; pourquoi se gêner? Vous m'avez enthousiasmé.

Mille tendres respects.

3824. — A M. COLINI.

18 octobre.

Mon cher confident de Statira (1), je vous ai assassiné inutilement d'une petite partie des corrections faites à la famille d'Alexandre. Une tragédie ne se jette pas au moule : cela demande un temps prodigieux. Je ne veux plus en faire, mais je veux vous aimer toujours. V.

3825. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney, 27 octobre.

Je craindrais, monsieur, de vous écrire de l'autre monde, si je différais plus longtemps. La journée n'a que vingt-quatre heures; j'en souffre dix-huit, et je ne me porte pas trop bien pendant les six autres, malgré le docteur Tronchin et le régime le plus sévère.

Je fais comme les anciens Romains, qui donnèrent la comédie pour guérir de la peste. Mais apparemment que les spectacles ne sont bons que contre la peste, et ne valent rien contre l'accablement d'un homme de soixante et neuf ans : aussi tout mon plaisir se bornera à jouir de celui des autres. J'ai pourtant fait un effort pour écrire deux lettres à notre cher ami M. Goldoni. Je ne sais où le prendre, je ne sais où il loge à Paris; il ne m'a point envoyé son adresse. Le voilà englouti dans le tourbillon de cette grande ville; chacun sans doute le veut avoir, et je suis persuadé qu'il n'a pas un moment à lui.

Je voudrais bien que son voyage lui fût aussi utile qu'agréable, et que ma patrie eût la gloire de rendre solidement justice à son mérite.

Pour moi, je ne lui pardonnerai pas s'il ne revient point par Ferney. Je veux absolument avoir la consolation de m'entretenir de vous avec lui avant que je meure. On dit qu'il est aussi aimable par la douceur et la facilité de ses mœurs que par ses talents.

Je suis toujours émerveillé de la bonté qu'ont vos virtuoses de traduire la malheureuse pièce d'*Idoménée;* c'est bien pis que d'admettre à sa table un ennuyeux parmi des gens d'esprit; c'est aller soi-même choisir dans sa cuisine tout ce qu'il y a de plus mauvais, et se donner la peine de préparer de ses mains un fort méchant dîner.

Je n'ai pu, monsieur, vous envoyer la tragédie que je vous ai promise; mes souffrances continuelles ne m'ont pas permis d'y mettre la dernière main, et j'ai bien peur qu'elle ne soit qu'une espèce d'*Idoménée*. Si M. Goldoni passe par chez moi, je la lui donnerai pour vous. Je vous jure que j'aurai la plus vive tentation d'accompagner M. Goldoni à Bologne; et si j'étais un peu moins vieux et un peu moins malade, je ne résisterais pas à la tentation. Je suis né avec la passion des voyages; vous l'augmentez furieusement en moi, et cepen-

(1) Celle du 15 septembre. Voyez tome VI. (G. A.)
(2) C'était en mars. (G. A.)

(1) Personnage d'*Olympie*. (G. A.)

dant il y a huit ans que je ne suis sorti de l'enceinte de mes montagnes.

Il faut que je sois un mauvais physicien, car j'avais imaginé que la ceinture des Alpes et du mont Jura serait une barrière contre les vents; mais nous en avons ici d'épouvantables, et la faiblesse de mon tempérament ne s'en accommode guère. J'avais désiré de finir ma vie dans une entière liberté et dans un beau climat; je n'ai que la moitié de ce que je désirais: cela est encore bien honnête. Je crois que *Bologna la grassa* vaut mieux que le pays de Gex, mais je crois surtout que vous l'embellissez. Votre goût pour la littérature, vos spectacles, vos fêtes, doivent attirer chez vous la meilleure compagnie d'Italie. Vous êtes à la fois auteur et protecteur : Mécène n'avait qu'un de vos avantages. Vous ne sauriez croire, monsieur, à quel point je vous révère; j'ose encore ajouter que je prends la liberté de vous aimer de tout mon cœur. Jouissez longtemps de votre considération, de votre fortune, de votre mérite, et de vos plaisirs; ce sont les vœux de votre serviteur le plus sincère et le plus tendre.

3826. — A M. DAMILAVILLE.

Octobre.

Il est heureux que M. Mariette n'ait pas encore imprimé sa requête au conseil. C'est sur cette requête qu'on jugera. Les erreurs où M. de Beaumont peut être tombé seront rectifiées dans le mémoire juridique de M. Mariette.

La plus importante de ces erreurs, et peut-être la seule importante, est celle où M. de Beaumont, page 11, dit qu'à l'Hôtel-de-Ville il n'y eût point de serment prêté. Il ne faut pas, sans doute, donner lieu aux juges de Toulouse de demander raison d'une fausse imputation, et de faire voir que les accusés, ayant prêté serment, se sont parjurés, et surtout de dire que ce parjure est une des choses qui peuvent justifier leur arrêt rigoureux.

Il faut avouer que ce concert, cette unanimité des Calas à dire sous serment que Marc-Antoine a été trouvé étendu sur le plancher, tandis qu'en effet Marc-Antoine a été étranglé, est l'unique prétexte qui puisse en quelque sorte excuser l'arrêt du parlement de Toulouse. C'est ce mensonge qui a fait croire que Marc-Antoine avait été étranglé par sa famille; c'est ce mensonge qui a fait passer le mort pour un martyr, et qui lui a fait décerner trois pompes funèbres. Voilà ce qui a mené Jean Calas au supplice. Il ne faut donc pas à ce mensonge funeste en ajouter un nouveau, qui pourrait faire succomber l'innocence dans la révision du procès.

M. Mariette est prié de consulter le mémoire de Donat Calas, et la *Déclaration* de Pierre Calas, page 23 : « Mon père, » dans l'excès de sa douleur, me dit : Ne va pas répandre le » bruit que ton frère s'est défait lui-même; sauve au moins » l'honneur de ta misérable famille. »

Il est essentiel de rapporter ces paroles; il l'est de faire voir que le mensonge, en ce cas, est une piété paternelle, que nul homme n'est obligé de s'accuser soi-même, ni d'accuser son fils; que l'on n'est point censé faire un faux serment, quand, après avoir prêté serment en justice, on n'avoue pas d'abord ce qu'on avoue ensuite; que jamais on n'a fait un crime à un accusé de ne pas faire au premier moment les aveux nécessaires; qu'enfin les Calas n'ont fait que ce qu'ils ont dû faire. Ils ont commencé par vouloir défendre la mémoire du mort, et ils ont fini par se défendre eux-mêmes. Il n'y a dans ce procédé rien que de naturel et d'équitable. Les autres erreurs sont peu de chose, mais il est toujours bon que M. Mariette en soit instruit, afin qu'il n'y ait rien dans sa requête juridique qui ne soit dans l'exacte vérité.

Au reste, il est fort étrange que madame Calas et M. Lavaysse aient laissé subsister, dans le factum de M. de Beaumont, une méprise si préjudiciable.

3827. — A M. DE CHENEVIÈRES.

Aux Délices, 30 octobre (1).

Mon cher correspondant, nous avons toujours les nouvelles d'Allemagne quatre jours avant vous; nous avons rarement des détails sûrs. Vous ferez un sensible plaisir à ma nièce et à moi de vouloir bien nous instruire plus particulièrement.

Votre souvenir et votre amitié sont bien plus précieux que tout ce qui se passe aujourd'hui dans l'Europe, et c'est de vos nouvelles surtout que nous voulons. Nous nous soucions fort peu des mauvaises pièces de théâtre et des mauvais livres; mais nous voudrions savoir, par exemple, s'il est vrai que le pape ait écrit un bref en faveur de l'archevêque de Paris. Peut-être n'en savez-vous rien; mais continuez toujours, mon ami, à écrire à des gens qui vous aiment.

3828. — A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

Aux Délices, 1er novembre.

Puisque votre excellence aime notre *tripot* à ce point, puisqu'elle se prête avec tant de bonté à nos tragiques bagatelles, voici la scène qui finit l'acte troisième, et voici tout le quatrième acte. Il n'y a plus, à la vérité, tant de fracas à la fin de cet acte quatrième. C'est un beau sujet de tableau qu'une femme mourante, sa fille à ses pieds, un amant furieux venant enlever cette fille qui le repousse, l'amant saisi d'horreur et de pitié, tous les assistants empressés, etc. C'est même pour parvenir à produire ce tableau sur la scène que j'avais arrangé toute la pièce; mais il est impossible que cette situation subsiste. Je me suis aperçu que Statira n'était là qu'un trouble-fête. Elle venait après une scène intéressante de deux amants, on souhaitait qu'elle pardonnât; mais au contraire elle se réjouissait avec sa fille de ce qu'on allait tuer son amant; elle s'évanouissait quand sa fille lui représentait qu'une religieuse ne devait pas être si vindicative; alors Statira devenait presque odieuse, et sa mort était très froide. Ainsi tout ce spectacle préparé pour émouvoir ne faisait qu'un effet ridicule. De plus, le retour de Cassandre auprès d'Olympie n'était pas vraisemblable. Pourquoi quitter le combat? comment Antigone ne le suivait-il pas? Mille raisons enfin concouraient pour faire supprimer une situation qui, belle en elle-même, était très mal placée.

Nous venons de jouer le *Droit du Seigneur* avec un prodigieux succès pour le pays de Gex. Mais quel pays au mois de novembre! et que mes montagnes sont vilaines en hiver, quand on ne joue pas la comédie!

Je ne renverrai à mes anges d'Argental notre *Olympie* (vos bontés la font notre) que quand vous et moi serons contents. Je trouve que cette pièce est comme la paix; elle me paraissait faite, et à mesure qu'on avance elle est difficile à faire. Je supputais hier avec des Anglais qu'ils doivent plus de livres tournois qu'il n'y a de minutes depuis la création du monde, et je crois que nous autres Français nous ne nous éloignons pas trop de ce compte.

Notre troupe se prosterne devant vos excellences, et moi je joins la plus tendre reconnaissance à mon respect.

3829. — A M. DAMILAVILLE.

3 novembre.

Mon cher frère, je suis toujours émerveillé que trois vingtièmes (1) ne vous dérobent ni à la philosophie ni à la littérature. Il me semble que cela fait honneur à l'esprit humain. Sera-t-il dit que je mourrai sans vous avoir vu dans ma retraite avec le cher frère Thieriot et l'illustre frère Diderot?

Voici une lettre pour un digne frère (2); ce n'est pas un Omer: je vous supplie de la faire tenir. Que Dieu nous donne des procureurs-généraux qui ressemblent à celui-là!

Notre cher frère saura qu'on est honteux sur cette méprise de cette belle lettre anglaise (3). J'ai bien crié, et je le devais. Il n'est pas mal de mettre une bonne fois le ministère en garde contre les calomnies dont on affuble les gens de lettres.

Je ne sais point encore les conditions de la paix; mais qu'importent les conditions? on ne peut trop l'acheter.

L'affaire des Calas n'avance point; elle est comme la paix. Puissions-nous avoir pour nos étrennes de 1763 un bon arrêt et un bon traité! mais tout cela est fort rare. Poursuivez l'*inf...*, je ne fais point de traité avec elle. — Et frère Thieriot, où dort-il? *Valete, fratres.*

3830. — A M. DE LA CHALOTAIS.

Le 3 novembre.

Vous donnerez sans doute, monsieur, un plan d'éducation (3) digne de vos excellents mémoires, qui ont servi à détruire ceux qui donnaient une assez méchante éducation à notre jeunesse. Plût à Dieu que vous voulussiez y mêler quelques leçons pour ceux qui se croient hommes faits! Ce sont de terribles enfants que des gens qui, avec de la barbe au menton,

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(1) Damilaville était à la tête des bureaux du vingtième. (G. A.)
(2) La Chalotais. (G. A.)
(3) La lettre à d'Alembert insérée dans un journal anglais. (G. A.)
(4) La Chalotais en donna un l'année suivante. (G. A.)

paient à un prêtre italien la première année du revenu des terres que le roi leur donne en France, et qui avec cela disent qu'on leur fait tort quand on ne les laisse pas les maîtres absolus de tout. Vous êtes procureur-général d'une province où un Italien donne encore des bénéfices. Les Anglais ont été longtemps plus imbéciles que nous, il est vrai; mais voyez comme ils se sont corrigés. Ils n'ont plus de moines ni de couvents, mais ils ont des flottes victorieuses; leur clergé fait de bons livres et des enfants; leurs paysans ont rendu fertiles des terres qui ne l'étaient pas; leur commerce embrasse le monde, et leurs philosophes nous ont appris des vérités dont nous ne nous doutions pas. J'avoue que je suis jaloux quand je jette les yeux sur l'Angleterre.

Vous avez rendu, monsieur, à la nation un service essentiel, en l'éclairant sur les jésuites. Vous avez démontré que des émissaires du pape, étrangers dans leur patrie, n'étaient pas faits pour instruire notre jeunesse. Vous pensez qu'il vaut mieux qu'un jeune homme apprenne de bonne heure les quatre maximes fondamentales de l'année 1682, que de savoir par cœur des vers de Jean Despautère. En un mot, je suis persuadé que vous saurez mêler, avec votre habileté ordinaire, dans votre plan d'éducation, bien des choses qui serviront à l'instruction de l'âge mûr. Le siècle du gland est passé; vous donnerez du pain aux hommes. Quelques superstitieux regretteront encore le gland qui leur convient si bien; et le reste de la nation sera nourri par vous.

C'est une belle époque que l'abolissement des jésuites; j'oserais dire avec Horace :

Quid te exempta juvat spinis e pluribus una? (Lib. II, ep. II.)

On me répondra que, de toutes les épines, c'était la plus pointue et la plus embarrassante, et qu'il faut commencer par l'arracher; je répliquerai :

Perge quo cœpisti pede.

La raison fait de grands progrès parmi nous; mais gare qu'un jour le jansénisme ne fasse autant de mal que les jésuites en ont fait! Que me servirait d'être délivré des renards, si on me livrait aux loups? Dieu nous donne beaucoup de procureurs-généraux qui aient, s'il est possible, votre éloquence et votre philosophie! Je remarque que la philosophie est presque toujours venue à Paris des contrées septentrionales; en récompense, Paris leur a toujours envoyé des modes.

J'oubliais de vous parler, monsieur, du procès de mes huguenots. Fussent-ils mahométans, vous leur donneriez gain de cause, s'ils avaient raison.

Permettez, monsieur, que je vous renouvelle les sincères protestations de mon estime et de mon respect.

3831. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, novembre.

Mon cher ange, il est bien juste que M. le comte de Choiseul ait la consolation de vous tenir à Fontainebleau (1). Je m'imagine que votre esprit conciliant ne nuira pas à l'œuvre de la paix. Je vois bien des Anglais qui n'en veulent point, mais ils ne songent point que leur gouvernement doit plus de livres tournois qu'il n'y a de minutes depuis la création. J'en faisais le compte avec eux ces jours-ci, et il s'est trouvé juste.

Que M. le comte de Choiseul se garde bien de perdre un temps précieux à écrire à une marmotte des Alpes; c'est bien assez qu'il soit content de mes sentiments, et qu'il ait la bonté de m'en assurer par vous.

Je ne sais plus où j'en suis pour *Mariamne;* je n'ai point ici votre lettre où vous me parliez de quelques changements; je me souviens seulement que vous me disiez que le second acte n'était pas fini. Cependant Mariamne sort pour aller

. . . Consulter Dieu, l'honneur, et le devoir. (Act. II, sc. v.)

N'est-ce pas une raison de sortir quand on a de telles consultations à faire? et ne voilà-t-il pas l'acte fini? Vous parliez, mon divin ange, de distributions de rôles : je ne m'en souviens plus : tous mes papiers sont entassés aux Délices, que M. le duc de Villars occupe; mais voici mon blanc-seing tragique que vous ferez remplir comme il vous plaira, et que vous appuierez de votre protection.

Nous ne faisons pas comme vous; nous allons rejouer le *Droit du Seigneur*. Je vous avertis que je joue le bailli, et le grand-prêtre dans *Sémiramis*, et que je suis fort claqué.

Pour *Olympie*, vous l'aurez quand vous voudrez; mon ouvrage de six jours est devenu un ouvrage d'un an. Cette maudite opiniâtreté de vouloir faire évanouir Statira sur le théâtre m'avait écarté de la bonne voie. J'y ai mis tous mes soins et mon petit savoir-faire.

Je ne me console point de ce que Zulime n'a point dit : *J'en suis indigne;* mais ce qui fait ma vraie tribulation, c'est que M. le duc de Choiseul m'a cru l'auteur de cette belle rapsodie anglaise (1), c'est qu'il me l'a écrit, avec bonté, il est vrai; mais cette bonté est affreuse. J'en ai été outré, et je lui ai dit bien des injures qu'il mérite (2). Il faut absolument que M. le comte de Choiseul le gronde.

Il est vrai que M. le duc de Richelieu se porte fort bien, et qu'il en a donné de belles preuves; mais, de moi, ce n'est pas de même; de vingt-quatre heures j'en souffre dix-huit, je griffonne les six autres, et je vous aime tous les moments de ma vie.

3832. — A M. LE COMTE DE CHOISEUL.

Ferney, 10 novembre.

Monseigneur, comme tout ce que je pourrais avoir l'honneur de vous dire se trouve dans la lettre ci-jointe, qu'il ne faut pas plus multiplier les importunités que les êtres sans nécessité, et qu'à grand seigneur peu de paroles, daignez permettre que je vous supplie de lire ma lettre à mes anges.

M. et madame d'Argental m'apprennent que vous avez bien voulu vous intéresser au rétablissement d'un ancien officier d'artillerie (3), qui a grande envie de tirer sur les Russes, Anglais, Hanovriens, Hessois, et Prussiens; je n'ai pas osé vous solliciter, mais j'ose vous remercier : la reconnaissance enhardit.

Je jette avec douleur les yeux sur la terre, et sur la mer, et sur le théâtre de Paris : je vois que les Russes et l'Opéra-Comique feront du mal : je lève les yeux au ciel dans ma douleur profonde,

Je souhaite que nos grenadiers et nos marins vous donnent de beaux sujets d'*ultimatum;* car quand il s'agit d'un traité de paix, ce sont leurs sabres qui taillent vos plumes.

Vous connaissez, monseigneur, le respect infini du Suisse V..., et sa discrétion qui l'empêche de vous fatiguer de ses inutiles lettres.

Ah! j'apprends dans le moment que tout le monde vous bénit, monseigneur (4), et moi je vous remercie de m'avoir fait achever une *Histoire générale* qui finit par le bien que vous faites aux hommes. Le *Vieil ermite des Alpes.*

3833. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 10 novembre.

Vivent le roi et monsieur le duc de Praslin (5)!

Mon divin ange, quoique nos Suisses *vendent leur sang à qui veut le payer* (6), quoique les Génevois n'aiment pas la France passionnément, quoique notre petit pays de Gex soit séparé du reste du monde, cependant je ne vois que des gens enthousiasmés de la paix, et je n'entends que des cris de joie.

Je vous prie de vouloir bien donner à M. le duc de Praslin ces trois mots (7), que je prends la liberté de lui écrire. Il y a soixante et quatre ans qu'un marquis de Praslin, que je peindrais, avait beaucoup de bonté pour moi; cela m'a été d'un bon augure.

Voici le temps des plaisirs et des spectacles. Il y avait une plaisante dédicace (8) à deux seigneurs de Praslin qu'on devait mettre à la tête du *Droit du Seigneur*, comédie de Jodelle, du temps de Henri II, rajusté depuis peu au théâtre par un quidam.

Nous avons joué depuis peu le *Droit du Seigneur*, avec tout le succès possible, à Ferney. Mademoiselle Corneille a joué Colette supérieurement; elle avait une cabale contre elle; la cabale a été forcée de battre des mains.

Je soupçonne que M. de Chauvelin vous a envoyé, de Turin, une fin du troisième acte de *Cassandre*, et le quatrième tout entier : je ne voulais pas vous envoyer la pièce par morceaux; j'attendais vos ordres angéliques pour vous faire par-

(1) D'Argental avait à défendre les intérêts du duc de Parme. (G. A.)

(1) La lettre à d'Alembert. (G. A.)
(2) On n'a pas la lettre. (G. A.)
(3) Marchand de La Houlière. (G. A.)
(4) Les préliminaires de la paix avaient été signés à Fontainebleau le 3 novembre. (G. A.)
(5) Nouveau nom du comte de Choiseul. (G. A.)
(6) Voyez la *Henriade*, ch. X. (G. A.)
(7) La lettre précédente. (G. A.)
(8) On n'a pas cette dédicace aux Choiseul. (G. A.)

venir la pièce entière; mais ce que M. de Chauvelin aura fait sera bien fait.

Il y a un conseiller au parlement de Toulouse (1) qui vient, je crois, à Paris, pour rendre justice à l'innocence des Calas, et gloire à la vérité. Il y a de belles âmes; celle-là sera bien digne de connaître la vôtre.

Je vous embrasse avec les plus tendres respects, et je me mets aux pieds de madame d'Argental.

3834. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 novembre.

O mes anges! n'avez-vous jamais vu un ministre donner audience, écouter cent affaires, et ne se soucier d'aucune? n'avez-vous jamais vu un avocat plaider trois ou quatre causes sans s'en mettre en peine, et les juges prononcer sans les entendre? Vous croyez donc qu'il en est de même de votre créature des Alpes? Il me faut à la fois faire imprimer, revoir, corriger une *Histoire générale*, une *Histoire de Pierre-le-Grand* ou le *Cruel*, et Corneille avec ses commentaires, et passer de cet abîme à une tragédie. Le *tripot*, le *tripot* doit l'emporter, j'en conviens; mais, encore une fois, je n'ai qu'une âme logée dans un chétif corps usé, sec, et souffrant. J'avais mis votre *Olympie* en séquestre, afin de la revoir avec un œil sain et frais. Il était nécessaire de laisser tomber les grosses taies que l'enthousiasme étend sur les prunelles d'un auteur, dans la première ivresse d'une composition rapide. Je vous donnerai votre *Olympie* pour votre carême; c'est un temps tout à fait sacerdotal, et digne d'une pièce dont l'action se passe dans un couvent. L'Opéra-Comique célébrera gaiement, au commencement de l'hiver, les plaisirs de la paix, et Paris aura mon grave hiérophante pour sa quadragésime. Ne trouvez-vous pas cet arrangement tout à fait convenable? Puisque je suis à présent enfoncé dans l'historique, permettez-moi de vous demander simplement le secret de l'État, qui est le secret de la comédie. Les Espagnols cèdent-ils bien réellement la Floride? la chose m'intéresse. Une famille suisse, qui m'est très recommandée, veut aller s'établir dans ce pays-là, et ne veut point vendre son petit fonds helvétique sans être sûre de son fait. Ne négligez pas, je vous en prie, ma question; elle peut être hasardée, mais elle est charitable, et vous êtes anges du temporel comme du spirituel. Avez-vous à Paris M. de La Marche? c'est encore un point dont je vous supplie de m'instruire.

Le philosophe épouseur (2) arrivera donc. Nous requinquerons Cornélie-Chiffon, nous la parerons. Elle prétend qu'elle pourra savoir un peu d'orthographe : c'est déjà quelque chose pour un philosophe. Enfin nous ferons comme nous pourrons; ces aventures-là s'arrangent toujours d'elles-mêmes : il y a une Providence pour les filles.

J'avais bien deviné que M. de Chauvelin m'avait trahi. Vous vous entendez comme larrons en foire. Il a sans doute beaucoup d'esprit et de goût. Plus vous en avez, mes chers anges, plus vous sentez combien une tragédie est une œuvre difficile, surtout quand le goût du public est usé.

Je voudrais bien que M. le duc de Bedfort (3) vît *Tancrède*, et qu'il souscrivît pour mademoiselle Corneille.

Zulime est *de mediocribus*. Mille tendres respects.

3835. — A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 22 novembre.

Bénies soient vos excellences, qui aiment notre *tripot*, et qui l'aiment au point de vouloir bien payer un port exorbitant pour une pièce médiocre (4)! Le titre en est beau, je l'avoue; mais je tiens avec vous, monsieur l'ambassadeur, qu'il vaut mieux être possesseur de madame de Chauvelin que d'avoir le droit des prémices de toutes les filles de village.

Quand vous serez bien las de cette comédie, ne pourriez-vous pas l'envoyer à M. d'Argental, sous l'enveloppe de M. le duc de Praslin? Il pourra, en qualité d'amateur du *tripot*, se donner l'amusement de la faire jouer, pour divertir les Anglais qui sont à Paris.

Vous êtes un vrai ministre. Vous avez vite envoyé à M. d'Argental certain quatrième acte tragique sans m'en rien dire; mais je m'en suis bien douté, et je vous jure que je vous ai pardonné ce tour de tout mon cœur. Je sens bien qu'il serait bon que ce quatrième acte fût aussi plein de fracas que les autres; je veux laisser reposer quelque temps la pièce et moi. Les choses ont souvent besoin d'être quittées pour être senties. Vous avez un goût infini; je suis aussi charmé de vos judicieuses réflexions que de vos bontés. Si j'avais autant de génie que vous avez de lumières, je vous assure qu'on verrait beau jeu. Mais avouez que le rôle d'Olympie ferait un effet merveilleux dans la bouche de madame l'ambassadrice, à Ferney. Vous m'avez promis de revenir à la paix; la voilà faite. Quand ferons-nous venir les violons pour l'orchestre? passerez-vous votre vie à Turin? Vos amis de Paris n'auront point de repos s'ils ne vous revoient. La société de ce pays-là a besoin de vous; vous en faites le charme, et il faut surtout que vous aidiez au bon goût à se maintenir : on dit qu'il va un peu en décadence. Vous me réchaufferez en passant. Je crois que je suis à présent le seul vieillard qui fasse des tragédies et qui plante. Je vous donne rendez-vous au printemps, moi, mes arbres, et mon théâtre. S'il me vient quelques idées bien tragiques cet hiver, je vous consulterai sur-le-champ; mais à présent c'est le quartier de l'histoire. Je m'amuse à peindre les sottises des hommes, et je vais jusqu'à l'année présente; la matière est abondante. Adieu, monsieur; conservez-moi des bontés qui font la consolation de ma vieillesse dans ma retraite, et de mes travaux. Je me mets aux pieds de madame l'ambassadrice.

3836. — A M. DAMILAVILLE.

28 novembre.

Salut à mes frères en Dieu et en la nature. Je prie mon frère Thieriot de m'aider dans mes besoins, et de m'envoyer la meilleure *Histoire du Languedoc;* cela ne sera peut-être pas inutile aux Calas, et pourra produire un écrit intéressant (1).

On a fini par se moquer de moi de ce que j'avais pris tant à cœur la tracasserie de la lettre (2); mais si je n'avais pas tant crié, on aurait peut-être crié contre moi. Il n'est pas mal de couper une tête de l'hydre de la calomnie dès qu'on en trouve une qui remue.

Je vous remercie, mon cher frère, de l'ouvrage odieux que je vous avais demandé, et dont j'ai reçu le premier volume. Je ne l'avais parcouru autrefois qu'avec mépris, je ne le lis aujourd'hui qu'avec horreur. Ce scélérat hypocrite (3) appelle, dans sa préface, la tolérance *Système monstrueux*. Je ne connais de monstrueux que le livre de ce misérable, et sa conduite digne de son livre. Notre frère Thieriot l'a vu autrefois m..... chez Laugeois; je l'ai vu depuis secrétaire d'un athée, et il a fini par être l'avocat bavard de la superstition. On m'a dit que son détestable livre avait du crédit en Sorbonne; c'est de quoi je ne suis pas surpris. Je me flatte au moins que ceux de mes frères qui travaillent à éclairer le genre humain, dans l'*Encyclopédie*, nous donneront des antidotes contre tous les poisons assoupissants que tant de charlatans ne cessent de nous présenter. J'achèverai ma vie dans la douce espérance qu'un jour un de nos dignes frères écrasera l'hydre. C'est le plus grand service qu'il puisse rendre au genre humain; tous les êtres pensants le béniront.

Continuez, mon cher frère, à égayer la tristesse de votre emploi, et à vous soutenir par la solidité de la philosophie.

Felix qui potuit rerum cognoscere causas! (Virg., *Georg.*, II.)

Quoique je ne m'intéresse guère aux choses de ce monde, je serais pourtant curieux de savoir ce qu'est devenu le procès criminel du sieur Bigot (4). On disait que le peuple aurait la consolation de voir pendre un intendant; mais je n'en crois rien.

Il me paraît que frère Thieriot a renoncé à la philosophie active. Il a raison de faire grand cas du dîner et du dormir : ce sont deux fort bonnes choses; mais il faut trouver à son réveil quelques quarts-d'heure pour ses amis.

J'envoie à Esculape-Tronchin le mémoire à consulter; mais songez que j'ai chez moi un parent de vingt et un ans auquel Esculape fit ouvrir la cuisse il y a deux ans, et qui suppure depuis ce temps-là sans pouvoir se remuer. Il est difficile de guérir de loin, quand on estropie de près. Tronchin est assurément un grand médecin, mais la médecine est souvent bien dangereuse.

Voulez-vous bien faire parvenir ces deux saintes épîtres à

(1) De Lasalle. (G. A.)
(2) Toujours Colmont de Vaugrenant. (G. A.)
(3) Ministre plénipotentiaire anglais. (G. A.)
(4) Le *Droit du Seigneur*. (G. A.)

(1) Le *Traité sur la Tolérance*. Voyez tome V. (G. A.)
(2) Toujours la lettre à d'Alembert. (G. A.)
(3) L'abbé Houtteville, auteur de la *Vérité de la religion chrétienne prouvée par les faits*. (G. A.)
(4) Embastillé pour concussion au Canada, et condamné un an plus tard au bannissement avec restitution de plusieurs millions. (G. A.)

nos frères d'Alembert et Saurin? J'embrasse en Platon, en Diagoras, notre grand frère Diderot.

3837. — A M. SAURIN.

A Ferney, 28 novembre.

Je vous sais très bon gré, mon cher confrère, d'avoir fait un Saurin, et je vous remercie tendrement de me l'avoir appris dans une si jolie lettre. Je suis de votre avis; c'était un garçon qu'il vous fallait.

J'aime le sexe assurément,
Je l'estime, je sais qu'il brille
Par les grâces, par l'enjouement,
Que souvent d'esprit il pétille,
Qu'en ses défauts il est charmant :
Mais j'aime mieux garçon que fille.

Cela ne veut pas dire que je sois du goût de Socrate ou des jésuites; j'entends seulement que je vous souhaitais un garçon.

Nous avons besoin de Saurins
Qui vengent la philosophie
De ces fanatiques gredins
Ergotants en théologie.
En vain depuis peu la Raison
Vient d'ouvrir en secret son temple;
L'infâme Superstition,
Qu'un vulgaire hébété contemple,
Monte toujours sur ses tréteaux.
Elle nous vend son mithridate :
Chaumeix la suit, Omer la flatte,
Et des fripons et des cagots
En violet, en écarlate,
Sont ses Gilles et ses bedeaux.

Votre enfant, mon cher confrère, apprendra de vous à penser. Je fais mes compliments à la mère de donner à son fils ses beaux tétons : c'est encore là une sorte de philosophie qui n'est pas à la mode.

Vous devriez bien, avant que je meure, passer quelque temps à Ferney avec la mère et le fils. Les philosophes sont trop dispersés, et les ennemis de la raison trop réunis.

C'est une bonne acquisition que celle de l'abbé de Voisenon (1), tant qu'il se portera bien; mais c'est un saint dès qu'il est malade.

J'ai ouï dire en effet beaucoup de bien d'une tragédie d'*Eponine* (2). Il faut au moins que la France brille par le théâtre; c'est toute la supériorité qui lui reste. Je crois que vous avez assisté aux assemblées (3) où l'on a lu le *Jules César* de Gilles Shakespeare. J'enverrai incessamment l'*Héraclius* de Scaramouche Calderon; cela vous amusera.

Je vous embrasse, mon cher confrère, de tout mon cœur.

3838. A M. P. ROUSSEAU.

Au château de Ferney, en Bourgogne, par Genève, 28 novembre.

Ce que vous m'apprenez, monsieur, me surprend beaucoup, si pourtant quelque chose dans ce monde doit nous surprendre. Je vous croyais à l'abri de tout dans le pays des Ardennes, et au milieu des rochers.

Je m'imaginais que M. le duc de Bouillon y était absolument le maître, et en état de vous favoriser. Vous me paraissiez avoir sa protection; je ne vois pas ce qui a pu vous l'ôter. Si vous m'aviez averti plus tôt, j'aurais tâché de vous être utile; il aurait été peut-être plus convenable à vos intérêts que vous eussiez accepté le château que je vous offrais dans le voisinage de Genève. Vous y auriez joui de la plus grande indépendance, et vous auriez eu les débouchés les plus sûrs pour le débit de votre *Journal* (4); mais votre dernier naufrage vous a conduit dans un port qui est bien au-dessus de tout ce que je pouvais vous offrir; vous n'auriez eu chez moi que de la liberté, et vous avez à Manheim la protection d'un prince aussi éclairé que bienfaisant. Heureusement pour vous il n'y a dans le Palatinat que des jésuites allemands qui n'entendent pas le français, et qui ne savent que boire. Ne doutez pas que je n'aie l'honneur d'écrire à S. A. E. tout ce que je pense de vous et de votre journal. Je n'ai point ici la tragédie d'*Olympie;* je l'ai envoyée à un de mes amis, dans le dessein de la corriger encore. Elle a servi aux amusements de monseigneur l'électeur palatin; elle a même servi aux miens. Je l'ai fait jouer sur mon petit théâtre de Ferney; mais ce n'est pas assez de s'amuser, il faut tâcher de bien faire, et cela est prodigieusement difficile. Je suis fâché qu'un autre prince dont vous parlez vous ait pris pour un wigh, et qu'il ait cassé vos vitres; on s'attendait autrefois qu'il casserait celles de Londres. Il paraît que les temps sont bien changés, et qu'il l'est encore davantage. Les horribles malheurs qu'il a essuyés doivent, ce me semble, consoler les particuliers qui ont à se plaindre de la fortune. Je m'intéresse extrêmement, monsieur, à tous les chagrins que vous avez essuyés; et si mon faible suffrage peut contribuer à votre félicité à la cour de Manheim, vous pouvez y compter, comme sur mon estime et mon attachement.

(1) Qui fut élu le 4 décembre membre de l'Académie Française, à la place de Crébillon. (G. A.)
(2) Elle fut jouée le 6 décembre. (G. A.)
(3) De l'Académie. (G. A.)
(4) Le *Journal encyclopédique*. (G. A.)

3839. — A M. DAMILAVILLE.

Le 30 novembre.

Mon frère, j'ai aussi *prouvé par les faits* (1), et j'espère que ces faits, rapportés avec fidélité dans l'*Essai sur l'Histoire générale*, feront plus d'impression sur les esprits bien faits que les détestables sophismes du m..... Houtteville, de l'Académie française. Ces faits font deviner au lecteur bien des vérités qu'on n'oserait lui dire. Les hommes s'attachent plus aux vérités qu'ils croient avoir découvertes, qu'à celles qu'on leur a enseignées. Cette seconde édition pourra faire du bien; elle est augmentée de plus d'un tiers, et elle est de deux tiers plus hardie. Je vous l'enverrai dès qu'elle sera finie.

Voici, en attendant, un petit article (2) de la lettre *M* d'un *Dictionnaire* que j'avais fait pour mon usage; je le soumets au grand frère Diderot. Ne pourrai-je point avoir quelque article manuscrit du *Dictionnaire encyclopédique?*

Nardi parvus onyx eliciat cadum! (HOR., llb. IV, od. XII.)

Je fus bien indigné des articles AME et ENFER du premier volume; et c'est cet article AME, cet article sottement théologique, qu'un Omer accuse de matérialisme. Que ces absurdités me mettent en colère! mais, patience; il faut que la raison soit paisible.

Frère Thieriot m'avait promis de me faire avoir les *Dialogues* de cet imbécile saint Grégoire-le-Grand; c'est un monument de bêtise que je veux avoir dans ma bibliothèque. Thieriot m'abandonne.

J'embrasse mes frères. Renvoyez-moi *M*, quand les frères l'auront lu.

3840. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

Ferney, 2 décembre.

Pardonnez à un ami qui écrit si rarement. La philosophie et l'amitié en murmurent, mais elles n'en sont point altérées, et la mauvaise santé et l'âge ne sont que des excuses trop valables. Aimez toujours, monsieur, un solitaire que votre sagesse et les folies des hommes vous attachent pour jamais. Une espèce de colporteur suisse m'a dit qu'il vous avait envoyé, il y a un mois, une brochure. Je soupçonne, par le titre, que vous n'en serez pas trop content. C'est, dit-il, l'ouvrage d'un curé; et ce n'est pas un prône (3). Vous lisez tout, bon ou mauvais, et vous pensez que, dans les plus méchants livres, il y a toujours quelque chose dont on peut faire son profit.

La paix va nous rendre les plaisirs, et ne fera pas de tort à la philosophie; il vaut mieux cultiver sa raison que se battre. Je viens de détruire des maisons comme on faisait en Vestphalie; mais je les ai changées en jardins, et à la guerre on ne les change qu'en déserts. Je vous souhaite, dans votre agréable retraite, des journées remplies et heureuses, des amis qui pensent, l'exclusion des sots, et une bonne santé. Je m'imagine que cela est votre lot; il ne manque au mien que d'être avec vous.

3841. — A M. DE CHENEVIÈRES.

Ferney, 3 décembre (4).

Mon cher ami, vous savez que je suis un mauvais correspondant; mais je n'en suis pas moins un véritable ami, et je vous aime comme si je vous écrivais tous les jours.

Dieu merci, vous n'avez plus tant d'hôpitaux militaires à diriger; on coupera moins de bras et de cuisses, on ne nous

(1) Allusion au titre de l'ouvrage de l'abbé Houtteville. (G. A.)
(2) L'article MOÏSE. (G. A.)
(3) Les *Sentiments de Meslier*. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

battra plus, et nos campagnes auront plus de cultivateurs; c'est à quoi je m'intéresse plus particulièrement, parce que je suis un bon laboureur, et que je serais un fort mauvais soldat.

Je me fais à présent une espèce de parc d'environ une lieue de circuit, et je découvre de ma terrasse plus de vingt lieues. Vous m'avouerez que vous n'en voyez pas tant de votre appartement de Versailles. Voyez donc comme j'irai à Paris au printemps prochain! Je me croirais le plus malheureux de tous les hommes, si je voyais le printemps ailleurs que chez moi. Je plains ceux qui ne jouissent pas de la nature et qui vivent sans la voir. Chacun vante la retraite; peu savent y rester. Moi, qui ne suis heureux et qui ne compte ma vie que du jour où je vis la campagne, j'y demeurerai probablement jusqu'à ma mort, et ce sera le terme de mon amitié pour vous.

3842. — A M. DAMILAVILLE.

6 décembre.

Mes frères, les *Pensées tirées des objections diverses*, etc., sont un excellent ouvrage. Il faut en tirer quelques exemplaires pour les sages; mais je crois que rien ne fera jamais plus d'impression que le livre de Meslier. Songez de quel poids est le témoignage d'un mourant et d'un prêtre homme de bien. On dit qu'il paraîtra quelque chose (1) à l'occasion des Calas et des pénitents blancs, mais qu'on attendra que la révision ait été jugée.

Le docteur Tronchin m'a enfin mandé qu'il n'y avait point de guérison pour le petit enfant (2) à qui mon frère s'intéresse; je souhaite que le docteur se trompe.

Qu'est-ce donc que ce drôle de fou qui traite le public comme Ajax traitait ses moutons (3), et qui tombe sur lui en furieux? Il a donc fait une tragédie d'*Ajax*? l'a-t-on mis aux Petites-Maisons? comment se nomme-t-il?

Est-il vrai qu'Elie de Beaumont est très courroucé de voir la famille Loyseau dans sa moisson (4)? Mon cher frère, s'il est vrai, calmez ses douleurs; représentez-lui que dans une affaire telle que celle des Calas, il est bon que plusieurs voix s'élèvent; c'est un concert d'âmes vertueuses. Il s'agit de venger l'humanité, et non de disputer un peu de renommée. Il y aura place pour Beaumont et pour Loyseau dans le temple de la gloire et de la vertu, et aucun d'eux n'entrera dans la caverne de l'envie.

J'embrasse mon frère et mes frères.

P.-S. Il y a un enfant qui se dit petit-neveu de Corneille. Il demeure chez M. Noël, maître de pension, faubourg Saint-Marceau. Son nom est Vannier. Il demande un exemplaire de Corneille; cela est assurément bien juste. Je prie très instamment mon frère de lui faire passer ce petit billet (5).

3843. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 décembre.

Mes divins anges, vous avez beau faire, on ne commande point au diable; les sorciers seuls ont ce privilége, et c'est le diable qui me commande. Il s'empara de moi il y a bientôt dix-huit mois, et me fit faire en six jours la sottise que vous savez (6). J'étais ivre de mon ouvrage au septième; mais l'âge m'a rendu un peu défiant, et surtout je me défie de moi-même. Mes chers anges, je vous parlais d'attendre au carême; à présent je vous supplie de remettre à Pâques. Plus on attend, plus valent les tragédies. Vous ne chômerez point cet hiver. Vous avez *Eponine*, dont on dit beaucoup de bien. Il y a force tragédies, force comédies; vous aurez le plaisir de voir des succès et des chutes. Souffrez que, cet hiver, je me donne tout entier à mon paradis de Ferney, au *Czar Pierre*, à *Corneille*, à l'*Histoire générale;* quand j'aurai fait tout cela, et que ma tête sera libre, alors vous aurez tant de vers qu'il vous plaira. Sachez de plus, ô anges! qu'il y a sur le métier un ouvrage à l'occasion des Calas (7) qui pourrait être de quelque utilité, à ce que disent les bons cœurs, et pour lequel on vous demandera votre suffrage et votre protection.

(1) *Traité sur la Tolérance.* (G. A.)
(2) Daumart. (G. A.)
(3) A propos de la chute de sa tragédie d'*Ajax*, Poinsinet de Sivry avait publié un *Appel au petit nombre, ou Procès de la multitude.* (G. A.)
(4) L'avocat Loyseau avait publié un mémoire en faveur des Calas. (G. A.)
(5) On n'a pas ce billet. (G. A.)
(6) *Olympie.* (G. A.)
(7) *Traité sur la Tolérance.* (G. A.)

Je vous remercie historiquement de m'avoir confirmé la cession de la Floride. Quelle honte! quelle guerre! les ministères de Philippe III et de Philippe IV ne se conduisirent pas plus misérablement que les Espagnols d'aujourd'hui.

Oh! que votre aimable duc de Praslin a bien fait de finir tant de pauvretés! il a rendu service au genre humain, et surtout aux Français. Je me soucie très peu du Canada, je ne l'ai jamais aimé; mais la paix nous devenait nécessaire comme le manger et le dormir. Je l'en remercie encore, et je suis enchanté que ce soit votre ami qui ait fait une si bonne œuvre.

Vous me dites toujours que je ne réponds point aux chefs d'accusation que je me fais sur *Zulime*, sur *Mariamne*. Je reverrai *Mariamne* et *Zulime* quand je retrouverai ma tête, j'entends ma tête poétique. A présent je suis tout prose; me voilà cunctateur. Attendons : *Zulime*, *Mariamne*, *Olympie*, tout cela viendra si je vis. Savez-vous que je suis bien vieux? Le duc de Villars, quoique plus jeune, est plus vieux que moi; il a des convulsions de Saint-Médard à le faire canoniser par les jansénistes. Il souffre héroïquement; il a dans les maux plus de courage que son père. Il y a bien des sortes de courage.

3844. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ferney, 13 décembre.

O mes anges! l'épouseur (1) est arrivé : c'est un demi-philosophe. Il n'a rien pour le présent, mais il y a quelque apparence qu'il aura mademoiselle Corneille, et que mademoiselle Corneille aura plus que je ne vous avais dit. La terre qui doit revenir au philosophe est dans la Bresse, dans mon voisinage; tout cadre à merveille. Le père ne donnera probablement à son fils que son approbation, et peu d'argent; on y suppléera comme on pourra. Il est assez plaisant que je marie une nièce de Corneille; c'est une plaisanterie que j'aime beaucoup.

Le demi-philosophe n'est point effarouché que la future ait fait peu de progrès dans la musique, dans la danse, et autres beaux-arts; il ne danse, ni ne chante, ni ne joue : il est pour la conversation, et il veut penser.

Je pense qu'il conviendrait que M. le duc de Choiseul ne réformât pas la compagnie du futur; il ne faut pas donner ce dégoût à *Cinna*, ce serait un triste présent de noces; il est bon d'ailleurs de conserver des officiers qui ne sont pas des petits-maîtres.

Ma famille suisse, dont je vous avais parlé, va partir pour la Floride. C'est le plus beau des climats; l'inquisition va en être bannie. Si je n'étais pas à Ferney, il me semble que j'irais à la Floride.

Conservez vos bontés à qui vous adore.

3845. — A M. DAMILAVILLE.

13 décembre.

O mon cher frère! vous faites une action digne des beaux siècles de la philosophie. Je vous remercie au nom de la vérité et au mien. J'ai fait sur-le-champ transcrire votre écrit (2), qui m'enchante autant qu'il m'honore; je vous renvoie le mien, qui sera bien honoré d'être à côté du vôtre; il est mieux qu'il n'était, parce qu'il est conforme à vos remarques autant que je l'ai pu. On m'assure que l'impertinent ouvrage que vous daignez réfuter, et qui peut en imposer aux ignorants, est de la façon de Patouillet et de Caveyrac; j'ai cru y reconnaître le style de l'abominable auteur de l'*Apologie* de la Saint-Barthélemi. Il est juste que de mon côté je serve un peu la philosophie et les frères. Je vais insérer dans l'*Histoire générale* un chapitre (3) sur les gens de lettres et sur l'*Encyclopédie;* il sera fait de façon qu'Omer-Fleury en rougira, et ne pourra ni se fâcher ni nuire.

Le mémoire de Loyseau vient fort bien après les autres : ce sont trois batteries de canon qui battent la persécution en brèche. Je crois vous avoir déjà mandé qu'il paraîtrait en son temps, à l'occasion des Calas, un écrit sur la tolérance *prouvée par les faits.* O mes frères! combattons l'*inf...* jusqu'au dernier soupir. Frère Thieriot est du nombre des tièdes; il faut secouer son âme. Je n'ai reçu que douze lignes de lui depuis qu'il dort à Paris.

Joue-t-on encore *Eponine?* l'Opéra-Comique soutient-il toujours la gloire de la France? *Ecr. l'inf...*

(1) Vaugrenant. (G. A.)
(2) Ce sont les *Additions aux observations*, etc, que Voltaire fit imprimer à la suite de ses *Eclaircissements historiques.* Voyez tome V. (G. A.)
(3) Voyez, tome V, les FRAGMENTS SUR L'HISTOIRE, art. XXII. (G. A.)

3846. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 décembre.

O mes anges! vous avez entrepris d'affubler mademoiselle Corneille du sacrement de mariage, seul sacrement que vous devez aimer. Mon demi-philosophe, que vous m'avez dépêché, n'est pas demi-pauvre, il l'est complétement. Son père n'est pas demi-dur, c'est une barre de fer. Il veut bien donner à son fils mille livres de pension; mais, en récompense, il demande que je fasse de très grands avantages; de sorte que je ne suis pas demi-embarrassé. Je n'ai presque à donner à mademoiselle Corneille que les vingt mille francs que j'ai prêtés à M. de La Marche, qui devraient être hypothéqués sur la terre de La Marche, et sur lesquels M. de La Marche devrait s'être mis en règle depuis un an; au lieu que je n'ai pas même de lui un billet qui soit valable. Cela s'est fait amicalement, et les affaires doivent se traiter régulièrement.

Ces vingt mille francs donc, quatorze cents livres de rente déjà assurées, environ quarante mille livres de souscriptions, le marié et la mariée nourris, chauffés, désaltérés, portés (1) pendant notre vie, c'est là une raison qui n'est pas la raison sans dot; et si un père qui ne donne rien à son fils le philosophe trouve que je ne donne pas assez, vous sentez, mes anges, que ce père n'est pas un homme accommodant.

Cependant il faut tâcher de faire réussir une affaire que vous m'avez rendue chère en me la proposant.

Notre futur a fait noblement son métier de meurtrier, tout comme un autre : puis il me paraît trop philosophe pour aimer beaucoup l'emploi de tuer du monde pour de l'argent et pour une croix de Saint-Louis. Je le crois très propre aux importantes négociations que nous avons avec la petitissime et très pédantissime république de Genève. Voici un temps favorable pour employer ailleurs M. de Montpéroux, résident à Genève. Il y a bien des places dont M. le duc de Praslin dispose. Il me semble que si vous vouliez placer à Genève notre futur, vous obtiendriez aisément cette grâce de M. le duc de Praslin : rien ne serait plus convenable pour les Génevois et pour moi, et surtout pour madame Denis, qui commence à trouver les hivers rudes à la campagne au milieu des neiges. Mademoiselle Corneille vous devrait son établissement, madame Denis et moi nous vous devrions la santé, M. de Vaugrenant vous devrait tout. Voyez, anges bienfaisants, si vous pouvez faire tant de bien, si M. le duc de Praslin veut s'y prêter. Vous pouvez faire quatre heureux, et c'est la seule manière de célébrer ce beau sacrement de mariage sous vos auspices; sans cela l'inflexible père ne donnera point son consentement, et voici comment il raisonne : l'argent des souscriptions est peut-être peu de chose, et l'on ne saura que dans dix-huit mois à quoi s'en tenir. On ne veut guère articuler dans un contrat de mariage l'espérance d'un produit de souscriptions pour un livre imprimé par des Génevois. Les quatorze cents livres de rente qui appartiendront à mademoiselle Corneille ne sont que viagères; elle n'aura donc que mille livres de rente à stipuler réellement.

Il pourra même pousser plus loin ses scrupules, s'il sait que le premier président actuel de Dijon dispute à son père jusqu'à la propriété de la terre de La Marche. Notre sacrement est donc hérissé de difficultés, et toutes seraient aplanies par l'arrangement que j'imagine. Le sort de mademoiselle Corneille est donc entre les mains de mes anges.

Je baise le bout de leurs ailes avec plus de ferveur que jamais : il est vrai que je ne leur envoie point de tragédie pour les séduire. Je suis occupé à présent à faire un parc d'une lieue de circuit, qui a pour point de vue, en vingt endroits, dix, quinze, vingt, trente lieues de paysage. Si je peux trouver d'aussi belles situations au théâtre, vous aurez des drames; mais laissons passer les plus pressés, et faisons-nous un peu désirer. Je sais bien que M. de Marigni (2) ne m'élèvera point de mausolée (3); mais mes anges diront : Il avait quelque talent, il nous aimait.

Au reste, je n'ai confié à personne qu'à vous mes propositions politiques. Tâchez de faire notre affaire : si vous voulez que M. de Vaugrenant et mademoiselle Corneille fassent des philosophes et des faiseurs de tragédies, donnez-nous la résidence de Genève. Mes anges, faites comme vous voudrez, comme vous pourrez; pour moi, je suis à vos ordres, à vos pieds, à vos ailes jusqu'au dernier moment de ma vie.

N. B. Madame Denis et mademoiselle Corneille ne sont pas si contentes que moi du demi-philosophe; elles le trouvent sombre, durluscule, peu poli, peu complaisant, marchandant, et marchandant mal; mais si la résidence génevoise était attachée à ce mariage, nos dames pourraient être plus contentes. Enfin ordonnez.

3847. — AU MÊME.

18 décembre.

Autres considérations présentées à mes anges au sujet du futur. Nos dames sont aujourd'hui beaucoup plus contentes : je l'avais bien prévu. Il avait fait un traité sur le mariage, que madame Denis prétendait ressembler au catéchisme d'Arnolphe dans l'*Ecole des Femmes*. Il s'est bien donné de garde de me lire ce rabâchage; mais s'il épouse notre petite, nous lui ferons abjurer son catéchisme par une clause expresse du contrat, et il le brûlera en notre présence. Je crois que de notre demi-philosophe on pourra faire un philosophe complet, en rabotant un peu.

Je persiste à croire qu'on peut en toute sûreté l'employer aux grandes négociations avec la république de Genève. Mes anges, mon idée est divine! mes anges, il plaira beaucoup aux Génevois, car il est sérieux, et il raisonne. Figurez-vous, encore une fois, combien cette place nous ajusterait. Allons, monsieur le duc de Praslin, faites quelque chose en faveur de *Cinna*, et des belles scènes d'*Horace* et de *Pompée*. Mes anges, regardez cette affaire comme la plus digne de vos soins angéliques.

Vous y réussirez, n'est-il pas vrai? Mon Dieu, quel plaisir!

3848. — A M. ELIE DE BEAUMONT.

A Ferney, 19 décembre.

C'est une belle époque, monsieur, dans les courtes archives de la raison humaine, que votre empressement généreux et celui de vos confrères à protéger l'innocence opprimée par le fanatisme. Personne ne s'est plus signalé que vous. Non seulement vous êtes le premier qui ayez écrit en faveur des Calas, mais votre mémoire étant signé de quatorze avocats, devient une espèce de jugement authentique dont l'arrêt du conseil ne pourra guère s'écarter. M. Mariette a travaillé judiciairement pour le conseil, et M. Loyseau, en s'exerçant sur la même matière, rend un nouveau témoignage à la bonté de la cause et à votre générosité. Tout ce que j'ai lu de vous me rend déjà précieux tout ce que vous voudrez bien m'envoyer. Vous joignez la philosophie à la jurisprudence, et vous ne plaiderez jamais que pour la raison.

Je suis enchanté que vous soyez lié avec M. de Cideville; son ancienne amitié pour moi me donnera de nouveaux droits sur la vôtre. Je présente mes respects à madame de Beaumont, et je vous jure que je vous donne toujours la préférence sur les autres de Beaumont (1), fussent-ils papes.

3849. — A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

A Ferney, le 19 décembre.

Enfin donc, monsieur, j'aurai la consolation de ne point mourir sans avoir eu l'honneur de vous voir. J'étais fort malade quand j'ai reçu par M. le prince Gallitzin les douces espérances que vous m'avez données. Je vous ai déjà dit, je crois, du moins j'ai dû vous dire, que vous êtes, pour les arts de l'esprit et de l'agrément, ce que Pierre-le-Grand a été pour la police de son empire : la différence sera que vous voyagerez chez les nations étrangères avec plus de connaissance et de goût que vous n'en trouverez peut-être dans la plupart des pays que vous verrez. Je me flatte, monsieur, que vous aurez la bonté de m'informer du temps de votre départ. Vous passerez sans doute par l'Allemagne et par Genève pour aller en France : vous verrez tantôt des cours brillantes, et tantôt des ermitages rustiques. Je suis dans le dernier cas : vous ne verrez en moi qu'un philosophe champêtre; vous passerez de la magnificence à la simplicité, mais songez que c'est dans cette simplicité champêtre que se trouvent la vérité et l'effusion du cœur. La vanité vous donnera ailleurs des fêtes; mais la cordialité vous fera les honneurs de Ferney et des Délices. Si vous venez en hiver, vous trouverez autant de neige que chez vous; si vous venez au printemps, vous trouverez des fleurs.

Comme je suis précisément entre la France et l'Allemagne, je me flatte d'avoir l'honneur de vous voir à votre passage et à votre retour. Ce seront deux époques bien agréables dans

(1) Voyez le *Joueur* de Regnard, act. III, sc. III. (G. A.)

(2) Frère de la Pompadour, intendant des bâtiments du roi. (G. A.)

(3) Comme à Crébillon. (G. A.)

(1) Tels que Christophe de Beaumont, archevêque de Paris. (G. A.)

ma vie. Cette espérance adoucit tous les maux auxquels la nature m'a livré ; je les souffre patiemment, et je vous désire ardemment. Votre excellence doit être bien persuadée des sentiments tendres et respectueux de votre, etc.

3850. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 23 décembre.

Je ne peux rien ajouter, mes favorables anges, à tout ce que je vous ai dit sur le futur, sinon que je suis content de lui de plus en plus. Les bons caractères sont, dit-on, comme les bons ouvrages ; on en est moins frappé d'abord qu'on ne les goûte à la longue ; mais comme il n'a rien, et que de longtemps il n'aura rien, il est difficile de le marier sans la protection de M. le duc de Praslin, et c'est sur quoi nous attendons vos ordres.

En attendant, il faut que je vous parle de mademoiselle d'Epinay ou de L'Epinay (1) ; ce n'est pas pour la marier. M. le maréchal de Richelieu paraît avoir usé de ses droits de premier gentilhomme de la chambre avec cette infante ; il veut la payer en partie par les rôles qu'avait mademoiselle Gaussin dans les pièces de votre serviteur ; il me demande une déclaration en faveur de la demoiselle, et même au détriment de l'infante Hus. Dites-moi, mes souverains, ce que je dois faire. Jamais je n'ai été moins au fait du *tripot*, et moins en état d'y travailler. Il faut finir mes tâches prosaïques, et attendre l'inspiration. Je crois que, s'il arrivait malheur aux pièces nouvelles, les comédiens pourraient trouver quelque ressource dans le *Droit du Seigneur* et dans *Mariamne*, telle qu'elle est ; car je vous avoue que je trouve très bon que la Salome dise à Mariamne qu'elle ne la regarde plus que comme une *rivale* (2). C'est précisément cette rivalité dont il s'agit, c'est de quoi Salome est piquée ; et une femme à qui on joue ce tour dit volontiers à son adverse partie ce qu'elle a sur le cœur.

A l'égard de *Zulime*, pourquoi l'imprimer, si elle ne peut rester au théâtre ? et il me semble qu'elle ne peut y rester si on ne laisse la fin telle que je l'envoyai, et telle que nous l'avons jouée sur le théâtre de Ferney. Vous m'avouerez qu'il est dur pour un pauvre auteur qu'on change malgré lui ce qu'il croit avoir bien fait. Il peut se tromper, cela n'arrive que trop souvent ; mais vous savez qu'il n'en est pas moins sensible, et surtout quand il a vu l'effet heureux des choses qu'on veut rayer dans son ouvrage, et qu'on y substitue des corrections dont il est mécontent. Il a quelque droit d'être affligé.

Quant au duc de Foix rechangé en un autre personnage (3), n'est-ce pas un peu trop d'inconstance ? Souffrira-t-on plus aujourd'hui une méchante action dans un prince du sang qu'on ne la supporta autrefois ? n'y a-t-il pas des choses qu'il faut placer dans des temps éloignés, et qui révoltent quand elles sont présentées dans des temps plus récents ? ne vaut-il pas mieux mettre une proposition sanguinaire et barbare dans la bouche des Maures que dans celle des Anglais ? Ce sont les Maures qui demandent le sang du héros de la pièce ; ce sont eux qui exigent qu'un prince français leur sacrifie son frère. En vérité, je ne vois pas comment on pourrait supposer que des Anglais (qui se piquent aujoud'hui d'être une nation généreuse) pussent faire un telle proposition à un prince de la race qui est à présent sur le trône. Assurément le moment n'est pas propre ; ce n'est pas le temps d'insulter les Anglais. Je crois que nos princes du sang et le duc de Bedford seraient également indignés, et que le public le serait comme eux.

Si cette idée insoutenable est tombée dans la tête de Lekain, vous lui ferez comprendre sans doute à quel excès il se trompe. Cela lui arrive bien souvent. Je confierai volontiers des rôles aux Lekain et aux Clairon, mais je ne les consulterai jamais.

Croyez-moi, encore une fois, qu'ils jouent le *Droit du Seigneur* et *Mariamne*, s'ils n'ont rien de nouveau ce carême. Je tâche d'oublier *Olympie*, afin d'en mieux juger, et de vous l'envoyer plus digne de vous. J'ai presque achevé l'*Histoire générale*, que j'ai conduite jusqu'à la paix pour ce qui regarde les événements politiques, et jusqu'à l'arrêt singulier du parlement contre l'*Encyclopédie* pour ce qui concerne l'histoire de l'esprit humain. On finit d'imprimer *Pierre-le-Grand*. Je serai bientôt libre, et je me rendrai au *tripot;* car, entre nous, je l'aime autant que vous l'aimez.

Puissé-je, en attendant, faire un épithalame ! mais cela dépend de M. le duc de Praslin. Voilà bientôt ce qu'on appelle le jour de l'an : je souhaite à mes anges toutes les félicités terrestres; car, pour les célestes n'y comptons pas.

(1) Cette actrice avait débuté en 1761. En 1769, elle épousa Molé. (G. A.)

(2) Acte II, sc. II. (G. A.)

(3) En duc de Vendôme. (G. A.)

3851. — A M. DAMILAVILLE.

26 décembre.

Mon frère, renvoyez-moi, je vous prie, mon *Moïse* (2), et mon canevas de chapitre pour l'histoire, dûment revu par les frères.

Il me paraît que l'affaire des Calas prend un bon tour dans les esprits. L'élargissement des demoiselles Calas prouve bien que le ministère ne croit point Calas coupable ; c'est beaucoup. Il me paraît impossible à présent que le conseil n'ordonne pas la révision : ce sera un grand coup porté au fanatisme. Ne pourra-t-on pas en profiter ? ne coupera-t-on pas à la fin les têtes de cette hydre ?

Je certifie toujours que je n'ai reçu de frère Thieriot qu'un petit billet du 1er de novembre. Je lui avais demandé la meilleure histoire du Languedoc ; car ce Languedoc est un peu le pays du fanatisme, et on pourrait y trouver de bons mémoires. Dieu merci, ce monstre fournit toujours des armes contre lui-même.

Mon cher frère voudrait-il me faire avoir, *presto, presto*, un petit *Dictionnaire des Conciles* (2) qui a paru, je crois, l'année passée ? cela cadrerait fort bien avec mon *Dictionnaire d'Hérésies* (3). La théologie m'amuse, la folie de l'esprit humain y est dans toute sa plénitude.

Je voudrais savoir ce que frère Thieriot a fait d'un sermon dont il avait trois exemplaires ; il doit au moins avoir converti trois personnes.

Aimez-moi, mes chers frères ; *écr. l'inf...*

(1) L'article Moïse du *Dictionnaire philosophique*. (G. A.)

(2) Par Alletz. (G. A.)

(3) Il veut parler de son *Dictionnaire philosophique* auquel il travaillait. (G. A.)

3852. — A MADAME DE FLORIAN.

29 décembre.

J'ai tort, ma chère nièce ; je n'ai pas rempli mon devoir ; mais si vous saviez tout ce qui m'est arrivé, vous me pardonneriez. Je vous souhaite à vous et au grand écuyer de Cyrus toute la félicité que vous méritez tous deux. On dit que d'Hornoy a le ventre d'un président, et qu'il ne sera pourtant pas conseiller au grand-conseil. L'abbé (4) est donc en retraite, dans son abbaye, avec une fille et des livres ? Je suis fort content de son *Irène*, et je le trouve très avisé, étant sous-diacre, de n'avoir pas donné au concile de Nicée tous les ridicules qu'il mérite. Pour moi, qui n'ai pas l'honneur d'être dans les ordres sacrés, je n'épargne pas les impertinences de l'Eglise quand je les rencontre dans mon chemin. Je me suis fait un petit tribunal assez libre, où je fais comparaître la superstition, le fanatisme, l'extravagance, et la tyrannie. Je vous enverrai quelque jour *Olympie*, qui est dans un autre goût. Vous la verrez à peu près telle que nous l'avons jouée devant notre premier gentilhomme de la chambre, M. le maréchal de Richelieu.

Je m'occupe à présent de la tragédie des Calas, et je crois que le dénoûment en sera heureux. Le ministère a déjà élargi ses filles. Ce mot d'*élargir* ne convient guère, mais cela veut dire qu'on les a tirées de la prison appelée *couvent* où on les avait renfermées. C'est un gage infaillible du gain du procès ; car si le ministère ne croyait pas Calas innocent, il n'aurait pas rendu les filles à la mère. Il est honteux que cette affaire traîne au conseil si longtemps : des juges ne doivent pas aller à la campagne quand il s'agit d'une cause qui intéresse le genre humain.

Je vous pardonne de tout mon cœur, ma chère nièce, de ne m'avoir point écrit quand vous étiez dans vos terres, car il faut que les lettres aient un objet ; et quand on a mandé qu'on a achevé son salon et meublé un appartement, on a tout dit. Mais à Paris, les nouvelles publiques, les pièces nouvelles, les nouvelles folies, les sottises nouvelles, sont un champ assez vaste, et vous peignez tout cela très joliment.

Il n'y a pas d'apparence que je puisse aller dans votre bruyante ville ; ni ma mauvaise santé, ni l'édition de Pierre Corneille, ni mes bâtiments, ni un parc d'une lieue de circuit, que je m'avise de faire, ne me permettent de me transplanter sitôt. Il faut au moins remettre ce voyage à une année, si la nature m'accorde une année de vie. Soyez sûre que toutes celles qui me pourront être réservées seront employées à vous aimer. Votre sœur vous embrasse aussi de tout son cœur.

(4) Miguot, qui venait de publier l'*Histoire de l'impératrice Irène*. (G. A.)

3853. — A M. M*** (1).

Je vois bien, monsieur, que les gens de lettres de Paris sont peu au fait des intrigues de la poste. Je reçus avant-hier deux lettres de vous, l'une du 6 décembre, et l'autre du 6 février. Je réponds à l'une et à l'autre.

Je vous dirai d'abord que vos vers sont fort jolis, et qu'il n'appartient pas à un malade comme moi d'y répondre. Vous me direz que j'ai répondu au prétendu abbé Culture; c'est précisément ce qui me glace l'imagination : rien n'est si triste que de discuter des points d'histoire. Il faut relire cent fatras; je crois que c'est cette belle occupation qui m'a rendu aveugle. Il a fallu réfuter ce polisson de théologien; il faut toujours défendre la vérité, et jamais ne défendre son goût.

Je ne connais ni cet *Examen de Crébillon*, ni la platitude périodique dont vous me parlez. A l'égard des tragédies, je suis très fâché d'en avoir fait. Racine devrait décourager tout le monde; je ne connais que lui de parfait, et quand je lis ses pièces, je jette au feu les miennes. L'obligation où j'ai été de commenter Corneille n'a servi qu'à me faire admirer Racine davantage.

Vous m'étonnez beaucoup d'aimer l'article FEMME dans l'*Encyclopédie*. Cet article n'est fait que pour déshonorer un article sérieux. Il est écrit dans le goût d'un petit-maître de la rue Saint-Honoré. Il est impertinent d'être petit-maître, mais encore plus de l'être si mal à propos.

Vous me dites, monsieur, dans votre lettre du 6 décembre, que le roi m'a donné une pension de six mille livres. C'est un honneur qu'il ne m'a point fait, et que je ne mérite pas. Il m'a conservé ma charge de gentilhomme ordinaire de sa chambre, quoiqu'il m'eût permis de la vendre, et y a ajouté une pension de deux mille livres ; cela est bien honnête, et je serais trop condamnable si j'en voulais davantage.

L'état où je suis ne me permet pas de longues lettres; mais les sentiments que j'ai pour vous n'y perdent rien.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec toute l'estime que vous méritez, votre très humble et très obéissant serviteur.
VOLTAIRE.

3854. — A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

A Ferney, 2 janvier 1763.

Madame l'ange, le bon homme V. répond à la belle lettre, bien éloquente, bien pensée, bien agréable, que vous avez adressée à ma nièce, en attendant qu'elle vous remercie elle-même.

1° Il est vrai que j'ai toujours pensé que mes deux anges favorisaient beaucoup mon demi-philosophe. Comment ne l'aurais-je pas cru, puisque mes deux anges me l'ont proposé? Ils savent à présent de quoi il est question, mais notre demi-philosophe n'en sait rien, et n'en saura rien, si la chose ne se fait pas.

Ce qui nous peut intriguer un peu, c'est que votre capitaine a fait confidence de son dessein coquet (2) à M. Micault, aide-major de l'armée d'Estrées, son compatriote, neveu de Montmartel, qui est à Genève au nombre des patients de Tronchin. M. Micault en a parlé en secret à une dame qui se porte bien, laquelle l'a redit en secret à une autre dame discrète; de sorte que notre secret est public, et que si le mariage manque, la longue cohabitation dans le même château pourra faire grand tort à notre enfant, qui est bien loin de mériter ce tort, et qui est digne assurément de l'estime et de l'amitié de tous ceux qui la connaissent. Elle raisonne sur tout cela fort sensément; elle se conduit avec sagesse. Je n'ai point connu de plus aimable naturel, et de plus digne de votre protection.

Le futur, comme j'ai déjà dit, n'a rien. Je me trompe, il a des dettes, et ces dettes étaient inévitables à l'armée. Je le crois honnête homme; j'espère qu'il se conduira très bien. Mais, encore une fois, il n'a que des dettes, une compagnie qui probablement sera réformée, un père et une mère qui ont l'air de ne laisser de longtemps leur mort à pleurer à leur philosophe, qui se sont donné mutuellement leur bien par contrat de mariage, et qui ont une fille qu'ils aiment.

Voilà, belle Emilie, à quel point nous en sommes.
Cinna, act. I, sc. III.

2° Vous pensez bien que je souhaite que l'édition de Pierre vaille beaucoup à Marie. Mais, si nous avons compté sur tous les beaux seigneurs français qui ont donné leurs noms, nous sommes un peu loin de compte : la plupart n'ont rien payé; quelques-uns ont payé pour un exemplaire, après avoir souscrit pour cinq ou six.

Monsieur le contrôleur-général (1) a fait pis : il a écrit qu'il fallait que les frères Cramer lui envoyassent deux cents exemplaires pour lesquels le roi a souscrit; qu'il les paierait en papiers royaux, à quarante francs l'exemplaire, tandis qu'on les paie, argent comptant, quarante-huit livres. Si ce ministre fait toujours d'aussi bonnes affaires pour le roi, sa majesté sera très à son aise.

Philibert Cramer, très beau garçon, quoique un peu bossu, devait solliciter les paiements à Paris : mais c'est un seigneur aussi paresseux qu'aimable, et plus attaché à l'hôtel de La Rochefoucauld qu'aux vers de Corneille. Il a de l'esprit, du goût; il n'aime ni *Héraclius* ni *Rodogune*, et a renoncé à la dignité de libraire. Leurs sacrées majestés, l'empereur et l'impératrice, ont souscrit pour deux cents exemplaires, et la caisse impériale n'a pas donné un denier. J'ai pressé les Cramer d'agir, mais il n'y a eu de souscriptions que celles que j'ai procurées. Cependant je sue sang et eau depuis un an; je sacrifie tout mon temps. Il me faut commenter trente-trois pièces, traduire de l'espagnol et de l'anglais, rechercher des anecdotes, revoir et corriger toutes les feuilles, finir l'*Histoire générale* et celle du *Czar Pierre*, travailler pour les Calas, faire des tragédies, en retoucher, planter et bâtir, recevoir cent étrangers, le tout avec une santé déplorable. Vous m'avouerez que je n'ai guère le temps d'écrire à des souscripteurs, que c'est aux Cramer à s'en charger. Je leur ai donné des modèles d'avertissement; ils ne s'en sont pas encore servis; il faut prendre patience.

3° J'ai toujours bien entendu qu'on ferait, sur le produit, une pension au père et à la mère, et cette pension sera plus ou moins forte, selon la recette. Si mademoiselle Corneille a quarante mille francs de cette affaire, il faudra remercier sa destinée; si la somme est plus forte, il faudra bénir Dieu encore davantage. Nous avons déjà donné soixante louis au père et à la mère. Les frais sont grands, la recette médiocre. Les Cramer nous donneront un compte en règle.

Je baise bien humblement le bout des ailes de mes anges. Je suis leur créature attachée jusqu'au dernier moment de ma drôle de vie.

3855. — A M. DAMILAVILLE.

A Ferney, 2 janvier.

J'ai reçu, mon très cher frère, le *petit* chapitre concernant l'*Encyclopédie* (2), et j'ai retranché sur-le-champ le *petit* article où je combattais les droits du parlement, quoique je sois bien persuadé que le parlement n'a aucun droit sur les privilèges du sceau; mais je ne veux point compromettre mes frères. Je sais fort bien que quand on s'avise de prendre le parti de l'autorité royale contre *messieurs*, *messieurs* vous brûlent, et le roi en rit. D'ailleurs, dans le petit chapitre des billets de confession, et des querelles parlementaires et épiscopales (3), j'ai dit assez rondement la vérité. J'ai peint les uns et les autres tout aussi ridicules qu'ils étaient, sans pourtant y mettre de caricature.

J'ai une envie extrême de lire un mémoire que M. Loyseau fit, il y a quelques années, pour mademoiselle Allyot de Lorraine. J'ai connu cette demoiselle à Lunéville; et le style de M. Loyseau augmente ma curiosité. Je demande en grâce à mon frère de m'obtenir cette grâce de M. Loyseau.

J'attends la *Population* (4) de M. de Beaumont. Ce livre sera sans doute ma condamnation. Je n'ai point peuplé, et j'en demande pardon à Dieu. Mais aussi la vie est-elle toujours quelque chose de si plaisant qu'il faille se repentir de ne l'avoir pas donnée à d'autres?

Nous touchons, je crois, à la décision du conseil sur l'affaire des Calas. Est-il vrai qu'il faudra préalablement faire venir les pièces de Toulouse? Ne sera-ce pas plutôt après la révision ordonnée que le parlement de Toulouse sera obligé d'envoyer la procédure?

Au reste, mes frères, gardez-vous bien de m'imputer le petit livre *sur la Tolérance*, quand il paraîtra. Il ne sera

(1) Nous ne savons à qui cette lettre est adressée ni quelle est sa vraie date. En tout cas, elle est mieux placée à la fin de l'année 1762 qu'à la fin de l'année 1766 où on l'a toujours mise. Voltaire y parle en effet de l'*Eloge de Crébillon*, qui parut au mois d'août 1762, et de sa pension qu'on lui avait rendue en janvier de la même année. (G. A.)

(2) D'épouser Marie Corneille. (G. A.)

(1) Bertin. (G. A.)

(2) Voyez, tome V, chapitre XXII, les *Fragments sur l'histoire*. (G. A.)

(3) C'est aujourd'hui le chapitre XXXVI du *Précis du Siècle de Louis XV*. (G. A.)

(4) Mémoire par Elie de Beaumont. (G. A.)

point de moi, il ne doit point en être. Il est de quelque bonne âme qui aime la persécution comme la colique.

Si l'*Histoire du Languedoc* (1) arrive à temps, elle pourra servir aux Calas, en fournissant un petit résumé des horreurs visigothes languedociennes.

Frère Thieriot se tue à écrire; dites-lui qu'il se ménage. Cependant, raillerie à part, je lui pardonne s'il mange bien, s'il dort bien, et surtout si son frère m'écrit.

J'embrasse tous les frères. Ma santé est pitoyable. *Ecr. l'inf....*

P.-S. Il y a un petit mémoire incendié d'un président au mortier ou à mortier (2), frère peu sensé de l'insensé d'Argens. Je ne hais pas à voir les *classes* du parlement se brûler les unes les autres en cérémonie; cela me paraît fort plaisant, et digne de notre profonde nation : mais vous me feriez surtout un plaisir extrême de m'envoyer par la première poste le mémoire du président au mortier.

3856. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 5 janvier.

O mes anges! ce n'est pas ma faute si nous avons cru, madame Denis et moi, que vous vous intéressiez au demi-philosophe qui est arrivé sous vos auspices, qui nous a dit venir de votre part, et qu'il fallait conclure *subito, allegro, presto*, qu'il n'attendait qu'une lettre de son père, et que cette lettre viendrait dans trois jours.

Ce père est l'homme du monde qui dépense le moins en papier et en encre; il y a un an qu'il n'a écrit à M. son fils. Il lui faisait une pension de mille livres avant d'avoir payé sa compagnie, et, depuis ce temps, il lui retranche sa pension. Ce fils n'a donc que sa compagnie qu'on va réformer, trois chevaux que nous nourrissons, et des dettes. La philosophie est quelque chose, je l'avoue; mais cette philosophie est celle de M. de Valbelle (3) et de mademoiselle Clairon, qui ont imaginé d'envoyer le capitaine faire main-basse sur la recette des souscriptions, recette qui n'est pas prête, comme je l'ai mandé à mes anges. Je ne crois donc pas que je puisse lui dire :

Mettez-vous là, mon gendre, et dînez avec moi.

Tout cela ne laisse pas d'être triste, parce qu'on sait tout, et que cette aventure peut aisément être tournée en ridicule par les malins, dont le nombre est grand.

Vous croyez donc que je vais aux Délices, et que je suis assidu auprès de M. le duc de Villars? Je suis assiégé par quatre pieds de neige, à perte de vue, et je la fais ranger pour transporter des pierres. Je me console d'ailleurs de mes quatre pieds autour de moi, en considérant les délices de la Suisse, qui consistent, comme vous savez, en quarante lieues de montagnes de glace qui forment mon horizon hyperboréen. Le duc de Villars a quitté les Délices :

Tout auprès de son juge il s'est venu loger,
RAC., les *Plaid.*, act. I, sc. v.

dans une maison assez convenable à un valet de chambre retiré du monde. Il vient quelquefois dîner à Ferney; mais, tant que j'aurai mes neiges, je n'irai point chez lui. Je suis d'ailleurs très malingre, et assurément plus que lui, malgré ses convulsions de Saint-Médard; et observez qu'il n'a que soixante ans, et que j'en ai bientôt septante, *quoi qu'on die.*

O mes anges! tant que mon vieux sang circulera dans mes vieilles veines, mon cœur sera à vous. Mais, à présent, comment renvoyer notre jeune soudard au milieu des glaces et des neiges? savez-vous bien que cela est embarrassant? Tout ce qui m'arrive est comique; Dieu soit béni! Je remercie M. de Parcieux (4), et je n'ai que faire de lui pour savoir que la vie est courte.

Pour ce nigaud de Laugeois, neveu de Laugeois, vous pouvez avoir la bonté de m'envoyer son rabâchage davidique (5), en deux envois, contre-signés duc de Praslin. Je mettrai sa prose à côté des chansons hébraïques (6) de Le Franc de Pompignan.

Mes chers anges, seriez-vous assez bons pour m'envoyer ce mémoire d'un président au mortier (1), incendié par vos présidents au mortier? cela doit être divertissant.

Portez-vous bien, mes anges; c'est là le grand point.

Respect et tendresse.

(1) Qu'il avait demandée. (G. A.)
(2) Le marquis d'Aiguilles, frère du marquis d'Argens. Il était président au parlement d'Aix, et ses Mémoires en faveur des jésuites avaient été condamnés au feu par ses confrères. (G. A.)
(3) Amant de mademoiselle Clairon. (G. A.)
(4) Auteur d'un *Essai sur les probabilités de la vie humaine*, 1746. (G. A.)
(5) *Traduction nouvelle des Psaumes de David.* (G. A.)
(6) *Poésies sacrées*, 1751. (G. A.)

3857. — A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

Dans les neiges, 5 janvier.

Ma main n'a pas suivi mon cœur; tout ce que je souhaite, c'est que votre excellence daigne être fâchée de ma paresse. J'ai été malade, j'ai travaillé, j'ai voulu vous écrire de jour en jour, et je ne l'ai point fait. Je suis très coupable envers moi, car je me suis privé d'un très grand plaisir. Si vous étiez à Paris, j'aurais bien plus d'amitié pour *Olympie* et pour le *Droit du Seigneur*. Les entrailles paternelles s'émouvraient bien davantage pour mes enfants quand vous en seriez le parrain. Tout ce que je crains, c'est d'acquérir de l'indifférence avec l'âge : l'indifférence glace les talents. Qui voit les choses de sang-froid n'est bon que pour votre illustre métier.

Le ministère, à ce qu'on dit,
Veut une âme tranquille et sage,
Tandis que mon métier maudit
En veut une ardente et volage.
Vous n'employez que des raisons
Quand il faut vous ouvrir ou feindre;
Je ne peins que des passions :
Il faut les sentir pour les peindre.

Eh des passions! il y a longtemps que je n'en ai plus. Vous, monsieur, qui en avez une si belle, et que la plus charmante ambassadrice du monde doit inspirer, c'est à vous de faire des vers.

Malgré mon âge décrépit,
J'en ferais bien aussi pour elle,
Si vous me donniez votre esprit
Et votre grâce naturelle.

J'aurai quelque chose à vous envoyer le mois prochain; mais comment m'y prendrai-je? Ce mois-ci vous n'aurez rien. Je n'ai que des neiges; j'en suis entouré, et elles passent dans ma tête. Peut-être en avez-vous autant à Turin; et je ne sais si vous direz de la neige du Piémont ce que le cardinal de Polignac disait de la pluie de Marly (2). M. et madame d'Argental ont cru que je plaisantais en vous suppliant de leur envoyer le *Droit du Seigneur*. Ils l'avaient en effet, mais ils n'avaient pas une si bonne copie que la vôtre. Mes anges d'ailleurs me rendent la vie bien dure; ils me donnent des commissions comme on en donnerait au diable de Papefiguière (3); et des corrections pour cette pièce-ci, et des changements pour cette pièce-là, et des additions, et des retranchements. Mes anges, je ne suis pas de fer; ayez pitié de moi.

Je demande à votre excellence sa protection envers mes anges.

Je vous souhaite force années heureuses, et je vous présente mon très tendre respect.

3858. — A M. ALBERGATI CAPACELLI.

Ferney, 7 janvier (4).

Je voudrais sans doute, monsieur, voir un homme de votre mérite et quitter mes neiges pour les vôtres, ou bien avoir le bonheur de vous voir quitter les vôtres pour les miennes; mais vous êtes attaché à *la dotta e grassa Bologna*, et moi, je ne peux, à l'âge de soixante et dix ans, passer le mont Cenis pendant l'hiver. Je suis dans mon lit depuis les premiers froids. Ma consolation est de lire notre cher Goldoni, et de m'amuser à des ouvrages qui ne valent pas les siens. Je suis obligé de dicter toujours; je ne peux écrire. Voilà pourquoi j'ai tardé si longtemps à vous dire, monsieur, combien je suis sensible à vos offres obligeantes, et quel est mon regret de ne pouvoir les accepter.

Je compte dans quelque temps vous faire un petit envoi : mais ce ne sera, je crois, que dans le mois de mars. J'ai été si malade, si faible, si paresseux, que je n'ai pu écrire depuis longtemps à M. Goldoni. D'ailleurs que lui mander du fond de ma retraite? Il m'a écrit qu'il serait longtemps à Paris; je ne doute pas que ses ouvrages ne lui fassent des admirateurs, et son caractère des amis. La paix, le con-

(1) Boyer d'Aiguilles. (G. A.)
(2) « Elle ne mouille point. » (G. A.)
(3) Voyez *Pantagruel*, liv. IV, chap. XLV, XLVI, XLVII. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

cours des étrangers, le nombre de ceux qui seront touchés de son mérite lui pourront être utiles; c'est ce que je souhaite passionnément.

Pour vous, monsieur, je ne vous souhaite que la continuation de votre félicité; vous avez tout le reste.

On ne peut être plus pénétré que je le suis de tout ce que vous valez et de l'amitié dont vous m'honorez. Comptez, je vous en conjure, sur mon très tendre attachement pour le temps qui me reste à vivre.

3859. — A M. DE CIDEVILLE.

Au château de Ferney, par Genève, 9 janvier.

Oui, mon cher contemporain, mon cher confrère en Apollon, je compte sur votre amitié; elle vous fascine les yeux en ma faveur, et je lui en sais le meilleur gré du monde. Plus vos lettres sont aimables, plus nous devons nous plaindre de leur rareté, madame Denis et moi. Vous êtes, à Paris, à la source de tout, et nous ne sommes, dans les Alpes, qu'à la source des neiges.

Vous me feriez grand plaisir de me mander si l'on a donné quelque pièce de Goldoni, et comment elle aura réussi. Je suis persuadé que l'évêque de Montrouge (1) fera un discours fort salé, et tout plein d'épigrammes, à l'Académie. Pour M. le duc de Saint-Aignan (2), je n'ai pas l'honneur de connaître son style.

Vous voyez donc quelquefois frère Thieriot? Il me paraît qu'il fait plus d'usage d'une table à manger que d'une table à écrire. S'il fait jamais un ouvrage, ce sera en faveur de la paresse. Pour moi, quand je n'écris point, ce n'est pas à la paresse qu'il faut s'en prendre, c'est aux fardeaux dont je suis surchargé. Nous avons bientôt sept volumes de Corneille imprimés, et il y en aura peut-être quatorze; il faut, avec cela, achever l'édition d'une *Histoire générale*, continuée jusqu'à ce temps-ci; il faut achever celle du *Czar*, mettre la dernière main à cette *Olympie*, répondre à cent lettres dont aucune ne vaut les vôtres; en voilà bien assez pour un vieux malade.

Vous m'aviez bien dit que la plupart de nos grands seigneurs ne donneraient que leur nom pour la souscription de Corneille. Les Anglais n'en ont pas usé ainsi, et vous saurez encore que ce sont les Anglais qui ont le plus puissamment secouru la veuve Calas. Le roi a rendu à cette infortunée ses deux filles, qu'on avait enfermées dans un couvent; elles iront bientôt toutes trois montrer leur habit de deuil et leurs larmes à messieurs du conseil d'État, que M. de Beaumont a si bien prévenus en faveur de l'innocence. Je soupire après le jugement, comme si j'étais parent du mort.

Je ne crois pas que je prenne fait et cause avec tant de chaleur que ce fou de Verberie (3), qu'on a pendu : on prétend que c'est un jésuite. Et que dites-vous, je vous prie, du fou à mortier, digne frère de d'Argens? ne vaut-il pas mieux travailler pour l'Opéra-Comique, comme mon confrère l'abbé de Voisenon?

Mon cher ami, écrivez-moi tout ce que vous savez, et tout ce que vous pensez. Vous nous direz que ce monde est fort ridicule; mais un peu de détails, je vous prie, pour égayer nos neiges.

Je vais vous dire une nouvelle, moi; c'est que nous avons été sur le point de marier mademoiselle Corneille. Si vous avez quelque parent de Racine, envoyez-le-nous; cela produira peut-être quelque bonne pièce de théâtre, dont on dit que vous avez grand besoin dans votre capitale.

Adieu, mon cher ami; je suis réduit à dicter, comme vous voyez; car, quoique je sois aussi jeune que vous, je n'ai pas votre vigueur.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

3860. — A M. BERTRAND.

Au château de Ferney, 9 janvier.

Votre *Dictionnaire* (4) doit faire fortune, mon cher philosophe : il est neuf, il est utile, et il me paraît très bien fait. Je crois qu'il faudra dorénavant tout mettre en dictionnaires. La vie est trop courte pour lire de suite tant de gros livres. Malheur aux longues dissertations! Un dictionnaire vous met sous la main, et dans le moment, la chose dont vous avez besoin. Ils sont utiles surtout aux personnes déjà instruites qui cherchent à se rappeler ce qu'elles ont su.

Je vous suis infiniment obligé de votre très bon livre. Vous pouvez ajouter dans une seconde édition, à l'article Fer, que tous ceux qui ont voulu entreprendre des fabriques de fer fondu avec M. de Réaumur se sont ruinés. Dès qu'il était instruit d'une découverte faite dans les pays étrangers, il l'inventait sur-le-champ. Il avait même inventé jusqu'à la porcelaine. Il faut avouer d'ailleurs que c'était un fort bon observateur.

Vous êtes bien bon de dire que vous ajoutez peu de foi à la baguette divinatoire. Est-ce qu'il y aurait des gens qui y crussent, à Berne? Pour moi, j'ai beaucoup de *foi* à toutes vos observations; j'y ajoute l'*espérance* de vous revoir quelque jour, et la *charité*, c'est-à-dire l'amitié qui unit les philosophes : voilà mes trois vertus théologales.

Ne m'oubliez pas, je vous en prie, auprès de M. et de madame de Freudenreich.

Votre très attaché et très fidèle serviteur.

3861. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 janvier.

Mes divins anges, si les mariages sont écrits dans le ciel, celui de M. de Cormont et de notre marmotte a été rayé. Encore une fois, comment pouvions-nous ne pas croire que vous vous intéresseriez vivement à ce mariage? Le futur était venu avec une copie d'une de mes lettres; il s'était annoncé de votre part; il se disait sûr du consentement de ses parents; il avait débuté par demander si la souscription du Corneille n'allait pas déjà à quarante mille livres; et la première confidence qu'il fit était que son dessein était de voyager en Italie avec cet argent. Il nous avoua qu'il avait cru que mademoiselle Corneille était élevée dans notre maison comme une personne qu'on a prise par charité. Il lui parla comme Arnolphe (1), à cela près qu'Arnolphe aimait, et que le futur n'aimait point. Il fut un peu surpris de voir que mademoiselle Corneille était élevée, et mise, et considérée chez nous, comme le serait une fille de la première distinction qu'on nous aurait confiée. Nous rectifiâmes, madame Denis et moi, les idées de notre homme. Cependant l'affaire s'ébruitait, comme je vous l'ai mandé; il fallait prendre un parti. M. de Cormont nous apprit lui-même que ses parents n'étaient ni si vieux, ni si riches qu'on nous l'avait dit; mais il attendait toujours le consentement. M. Micault nous assurait qu'il était honnête homme, quoique un peu dur, entier, et bizarre. Il devait avoir un jour cinq mille livres de rente; mais en attendant, il n'avait rien du tout. Dans cette perplexité, et surtout dans l'idée que vous vouliez bien vous intéresser à sa personne, nous crûmes ne pouvoir mieux faire que de tâcher de lui procurer par votre protection la place que vous savez (2). Cet emploi était précisément à notre porte; les terres de son père sont assez voisines des nôtres; rien ne nous paraissait plus convenable pour notre situation. Nous savions que cette place dépend absolument de votre ami (3), qu'on la donne à qui l'on veut, que ce n'est point d'ordinaire une récompense de secrétaire d'ambassade, puisque ni le présent titulaire (qu'on aurait pu placer ailleurs), ni Champot son prédécesseur, ni Closure, ni aucun de ceux qui ont eu cet emploi, n'ont été secrétaires d'ambassade. Nous vous représentons tout cela, non pas pour désapprouver les arrangements que M. le duc de Praslin a pris, et que nous trouvons très justes, mais seulement pour justifier notre démarche auprès de vous; démarche qui n'a été fondée que sur la persuasion où nous devions être, par les discours du prétendu, et par la copie de mes lettres dont il était armé, que vous souhaitiez ce mariage. La seule manière d'y parvenir était d'obtenir la place que nous demandions; car le père ne voulant absolument rien donner, le fils n'ayant que des dettes, et n'ayant précisément pas de quoi vivre à la réforme de sa compagnie, quel autre moyen pouvions-nous imaginer? Nous n'avons pas laissé d'avoir quelque peine à faire partir ce jeune homme, qui, sans avoir le moindre goût pour mademoiselle Corneille, voulait absolument rester chez nous, uniquement pour avoir un asile. Toute cette aventure a été assez triste. Il est vraisemblable que M. de Cormont a toujours caché à M. de Valbelle et à mademoiselle Clairon l'état de ses affaires; sans quoi nous serions en droit de penser que ni l'un ni l'autre n'ont eu pour nous beaucoup d'égards. Nous serions d'autant plus autorisés dans nos soupçons, que made-

(1) L'abbé de Voisenon, élu à l'Académie française. (G. A.)
(2) Qui devait répondre au récipiendaire. (G. A.)
(3) Ringuet ou Rinquet. Voyez, dans le *Dictionnaire philosophique*, la section Ire de l'article Supplices. (G. A.)
(4) *Dictionnaire universel des fossiles propres et des fossiles accidentels*. Voyez, tome IV, page 628, un article de Voltaire sur cet ouvrage. (G. A.)

(1) L'*Ecole des femmes*, act. III, sc. II. (G. A.)
(2) La place de résident à Genève. (G. A.)
(3) Le comte de Choiseul. (G. A.)

moiselle Clairon ayant dit qu'elle allait marier mademoiselle Corneille, Lekain nous écrivit qu'elle épouserait un comédien, et nous en félicitait. J'estime les comédiens quand ils sont bons, et je veux qu'ils ne soient ni infâmes dans ce monde, ni damnés dans l'autre; mais l'idée de donner la cousine de M. de La Tour-du-Pin à un comédien est un peu révoltante, et cela paraissait tout simple à Lekain. En voilà beaucoup, mes anges, sur cette triste aventure: nous nous en sommes tirés très honorablement; et la conduite de mademoiselle Corneille n'a donné aucune prise à la malignité des Génevois ni des Français qui sont à Genève; car il y a des malins partout.

Mais est-il vrai que le fou de Verberie qu'on a pendu était un jésuite? Aurez-vous la bonté de me faire lire le discours du fou au mortier? M. de La Salle, ce M. de La Salle, conseiller de Toulouse, qui était si persuadé de l'innocence des Calas, et qui les a fait rouer en se récusant, est-il à Paris? est-il venu chez vous?

Le beau Cramer, qui sait par ouï-dire qu'il imprime le Corneille, est-il venu s'entretenir avec vous des intérêts des princes? savez-vous à présent à quoi vous en tenir sur les souscriptions? savez-vous que ni madame de Pompadour, ni prince, ni seigneur, n'ont donné un écu? n'êtes-vous pas fatigué de mes longues lettres? ne pardonnez-vous pas à votre créature V.?

3862. — A LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

A Ferney, 10 janvier (1).

Madame, les bontés de votre altesse sérénissime me raniment au milieu des neiges. J'en ai de deux façons, celles de mon âge de près de soixante-dix ans, et celles des Alpes. Ces deux ennemis ne m'ont pas empêché d'avoir l'honneur de vous écrire; mais d'autres ennemis du genre humain à pied et à cheval, qui inondaient votre Allemagne, pourraient bien avoir intercepté mes hommages. Dieu merci, madame, nous allons être défaits de la guerre et des jésuites. Il ne restera plus guère de fléaux. Je crois en effet le roi de Prusse un peu hâlé des fatigues de ses campagnes, et son esprit toujours brillant. Il a plus de gloire que d'années. Je n'ai plus l'honneur de lui écrire depuis longtemps. Je souhaiterais seulement n'être pas au nombre de ceux qui, en admirant son mérite, ont un peu à se plaindre de sa personne.

Il me paraît, madame, que malgré cette paix commencée, il y a encore des orages en Allemagne. C'est la mer qui gronde encore après une violente tempête. J'attends ce soir, madame, dans mon ermitage paisible, un prince qui a été un peu ballotté dans toutes ces secousses; c'est le frère du duc régnant de Virtemberg, et ce n'est pas le Prussien : aussi n'a-t-il pas épousé la nièce d'un roi, mais une demoiselle de Saxe fort jolie. Je crois qu'il l'amènera. On dit que ce mariage n'est approuvé que de ceux qui savent aimer, et que le baron de Tunder den Trunk (2) en serait fort mécontent. Les nouveaux mariés ont loué une maison dans le pays de Vaud. Ces aventures ne sont pas si funestes que celles de Russie.

Jouissez, madame, au milieu des horreurs et des folies de ce monde, de votre destinée glorieuse et tranquille que vous méritez si bien. Recevez avec votre bonté ordinaire, vous et votre auguste famille, le profond respect et l'attachement inviolable que j'ai pour votre altesse sérénissime, sans oublier assurément la grande maîtresse des cœurs.

3863. — A M. COLINI.

Ferney, 11 janvier.

Voici enfin *Olympie* telle que j'ai pu la faire après bien des soins; elle n'était encore digne ni de son altesse électorale ni de l'impression, quand je vous l'envoyai. Je souhaite, mon cher Colini, que l'édition par vous projetée vous procure quelque avantage. Les remarques à la fin de l'ouvrage sont assez curieuses.

Je vous embrasse, et vous prie de me mettre aux pieds de leurs altesses électorales.

3864. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Ferney, à quelques lieues de votre patrie, 12 janvier.

Mon cher et gros et respectable sous-doyen, soyez très sûr que je mets en pratique vos belles et bonnes leçons. Je n'ai pas votre santé, je n'en ai jamais eu; mais mon régime est la gaieté. Votre doyen (1) peut me rendre témoignage; c'est lui qui donnerait des leçons de gaieté à vous et à moi. Je l'ai trouvé plus jeune que je l'avais laissé. Vivez cent ans, messieurs les doyens, et donnez-moi votre recette. Vos séances académiques vont être plus agréables que jamais avec l'abbé de Voisenon, qui est très aimable et très gai. Je vous réjouirai, dès que les grands froids seront passés, par l'envoi de l'*Héraclius* espagnol; il est bien plus plaisant que le *César* anglais. Qui croirait que deux nations si graves furent si bouffonnes dans la tragédie? Nous sommes au septième tome de Pierre Corneille, et il y en aura probablement douze ou treize. J'ai été sur le point de faire un ouvrage qui m'aurait plu autant que *Cinna*, c'était le mariage de mademoiselle Corneille; mais comme le futur ne fait point des vers, le mariage a été rompu. Si vous connaissez quelque neveu de Racine, envoyez-le-moi au plus vite, et nous conclurons l'affaire. Mais je veux que vous soyez de noces; et comme je vous crois prêtre, vous ferez la célébration. Je vous avertis que notre petit jardin est la plus jolie chose du monde. Tout le monde y vient, tout le monde s'y établit. Le prince de Wurtemberg a tout quitté pour venir s'établir dans le voisinage; vous n'êtes pas assez courageux pour revoir votre patrie. Fi! que cela est peu philosophe! C'est avec douleur que je vous embrasse de si loin; seriez-vous assez aimable pour présenter mes respects à l'Académie?

3865. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

A Ferney, 14 janvier.

Mon cher philosophe, vous m'envoyez toujours des pâtés farcis de truffes. Vous êtes un philosophe faisant bonne chère, et voulant qu'on la fasse : vous jugez avec raison que nous avons besoin, dans notre pays de glaces, du souvenir des seigneurs de vos beaux climats.

Savez-vous que j'ai reçu une lettre de quatre dames d'Angoulême? Je n'ai pas l'honneur de les connaître; mais je n'en suis que plus flatté de leurs bontés; elles ne signent point leurs noms; elles m'ordonnent d'adresser ma réponse à madame la marquise de Théobon. Que puis-je leur répondre? c'est jouer à colin-maillard.

> Quatre beautés font tout mon embarras;
> De faire un choix mon âme est occupée :
> Qu'eût fait Pâris en un semblable cas?
> En quatre parts la pomme il eût coupée.

Si vous voulez leur donner cette réponse ou cette excuse, c'est assez pour un vieux malade qui ne ressemble point du tout à Pâris.

On va juger à Paris le procès de Calas : cela intéresse l'humanité tout entière. On a pendu un ex-jésuite (2) pour avoir dit des sottises; cela n'intéresse que la pauvre société de Jésus.

Bonsoir, monsieur; sans les neiges et votre absence, mon château, l'œuvre de mes mains, serait un charmant séjour. Je suis à vous bien tendrement pour jamais.

3866. — A M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEY.

A Ferney, 14 janvier.

Je ne vous écris point de ma main, mon cher président, parce que je suis malingre, à mon ordinaire; mais mon cœur vous écrit : il est pénétré de vos bontés. Je vois qu'il vous est dû quelque argent que vous avez bien voulu avancer pour moi. J'ai mandé à mon banquier de Lyon, M. Camp, de vous le faire rembourser par son correspondant de Dijon. Pour moi, je vous le rembourse par mille remercîments.

Je me mêle peu du temporel de Corneille : je ne suis que pour le spirituel. Je crois qu'il y a dans votre capitale de Bourgogne un libraire correspondant des Cramer pour les souscriptions; c'est tout ce que j'en sais.

Je vous remercie de votre nouvelle liste : je vois avec grand plaisir que le nombre et le mérite de vos académiciens augmentent tous les jours : c'est votre ouvrage, et je n'en suis pas étonné.

Malgré les neiges qui me gèlent, et une bonne fluxion sur les deux yeux, je vous dirai que celui qui se proposait pour épouser mademoiselle Corneille était M. de Cormont, capitaine de cavalerie, fils du commissaire des guerres de Châlons. Je donnais une dot honnête, mais le commissaire ne donnait rien du tout; et la raison sans dot n'a pas réussi.

Je vous embrasse bien tendrement.

---

(1) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(2) Voyez *Candide*, chap. 1er. (G. A.)

(1) Richelieu. Il faut peut-être lire « notre » au lieu de « votre. » (G. A.)
(2) Ringuet. (G. A.)

3867. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 janvier.

Voyez, mes anges, si ceci vous amusera, et s'il amusera M. le duc de Praslin. Les laquais des Français et des Anglais, ou bien des Anglais et des Français, qui sont à Genève, ont voulu donner un bal aux filles en l'honneur de la paix. Les maîtres ont prodigué l'argent; on a fait des habits magnifiques, des cartouches aux armes de France et d'Angleterre, des fusées, des confitures : on a fait venir des gélinottes et des violons de vingt lieues à la ronde, des rubans, des nœuds d'épaule, et *vivent MM. les ducs de Praslin et de Bedford!* dessinés dans l'illumination d'un beau feu d'artifice. Les perruques carrées de Genève ont trouvé cela mauvais; elles ont dit que Calvin défendait le bal expressément; qu'ils savaient mieux l'Ecriture que M. le duc de Praslin; que d'ailleurs pendant la guerre ils vendaient plus cher leurs marchandises de contrebande : en un mot, toutes les dépenses étant faites, ils ont empêché la cérémonie.

Alors la bande joyeuse a pris un parti fort sage : vous allez croire que c'est de mettre le feu à la ville de Genève, point du tout; les deux partis sont allés célébrer leur orgie sur le territoire de France (il n'y a pas bien loin). Rien n'a été plus gai, plus splendide et plus plaisant. Cela ne vous paraîtra peut-être pas si agréable qu'à nous; mais nous sommes de ces gens sérieux que les moindres choses amusent.

Je me flatte que mes anges ont reçu mon testament en faveur de mademoiselle d'Epinay (1), par lequel je lui donne et lègue les rôles d'Acantho et de Nanine. Si elle veut encore celui de Lise, dans *l'Enfant prodigue*, je le lui donne par un codicille, révoquant à cet effet tous les testaments antérieurs.

Qu'est-ce que c'est que le vieux *Dupuis* (2)? On dit que la pièce est de Collé. Si cela est, elle doit être extrêmement gaie, comme toute honnête comédie doit l'être; car, pour les comédies où il n'y a pas le mot pour rire, c'est une infamie que je ne pardonnerai jamais à cette folle de Quinault (3), qui mit à la mode ce monstre si opposé à son caractère.

Dieu vous ait, mes bons anges, en sa sainte et digne garde! Respect et tendresse.

3868. — A M. LE COMTE ALGAROTTI.

A Ferney, 17 janvier.

Mon cher cygne de Padoue, si le climat de Bologne est aussi dur et aussi froid que le mien pendant l'hiver, vous avez très bien fait de le quitter pour aller je ne sais où; car je n'ai pu lire l'endroit d'où vous datez, et je vous écris à Venise, ne doutant pas que ma lettre ne vous soit rendue où vous êtes. Pour moi, je reste dans mon lit comme Charles XII, en attendant le printemps. Je ne suis pas étonné que vous ayez des lauriers dans la campagne où vous êtes; vous en feriez naître à Pétersbourg.

En relisant votre lettre, et en tâchant de la déchiffrer, je vois que vous êtes à Pise, ou du moins je crois le voir. C'est donc un beau pays que Pise? Je voudrais bien vous y aller trouver; mais j'ai bâti et planté en Laponie; je me suis fait Lapon, et je mourrai Lapon.

Je vous enverrai incessamment le deuxième tome du *Czar Pierre*. Je me suis d'ailleurs amusé à pousser l'*Histoire générale* jusqu'à cette paix dont nous avions tant besoin. Vous sentez bien que je n'entre pas dans le détail des opérations militaires; je n'ai jamais pu supporter ces minuties de carnage. Toutes les guerres se ressemblent à peu près : c'est comme si on faisait l'histoire de la chasse, et que l'on supputât le nombre des chiens mangés par les loups. J'aime bien mieux vos lettres militaires, où il s'agit des principes de l'art. Cet art est, à la vérité, fort vilain; mais il est nécessaire. Le prince Louis de Wurtemberg, que vous avez vu à Berlin, a renoncé à cet art comme au roi de Prusse, et est venu s'établir dans mon voisinage. Nous avons des neiges, j'en conviens; mais nous ne manquons pas de bois. On a des théâtres chez soi, si on en manque à Genève; on fait bonne chère; on est le maître de son château; on ne paie de tribut à personne : cela ne laisse pas de faire une position assez agréable. Vous qui aimez à courir, je voudrais que vous allassiez de Pise à Gênes, de Gênes à Turin, et de Turin dans mon ermitage; mais je ne suis pas assez heureux pour m'en flatter.

Buona notte, caro cigno di Pisa!

3869. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 20 janvier.

J'envoie à mes anges la copie d'une lettre d'une brave et honnête religieuse de Toulouse. Cette lettre me paraît bien favorable pour nos pauvres Calas; et quoique la religieuse avoue que mademoiselle Calas sera damnée dans l'autre monde, elle avoue qu'elle et toute sa famille méritent beaucoup de protection dans celui-ci.

Il y a longtemps que mes anges ne m'ont parlé de cette importante affaire; j'ose espérer que la révision sera incessamment accordée. Si mes anges veulent avoir la bonté de m'envoyer les chansons du roi David, traduites par ce Laugeois, ci-devant directeur des fermes, je lirai avec componction les Psaumes pénitentiaux, attendu que je suis malade.

Je ne sais point de nouvelles du *tripot;* j'ignore s'il y a des tragédies, des comédies nouvelles : mes anges m'abandonnent. Peut-être aurai-je demain la consolation de recevoir une de leurs lettres. En attendant, je baise le bout de leurs ailes avec toute l'humilité possible, et j'ai toujours pour eux le culte de dulie. Savez-vous ce que c'est que le culte de dulie, mes anges?

3870. — A M. DAMILAVILLE.

21 janvier (1).

J'envoie à mes frères la copie de la lettre d'une bonne religieuse; je crois cette lettre bien essentielle à notre affaire. Il me semble que la simplicité, la vertueuse indulgence de cette nonne de la Visitation condamnent terriblement le fanatisme sanguinaire des assassins en robe de Toulouse.

Je demande pardon à mon frère de m'être trompé sur une brochure qu'il avait eu la bonté de m'envoyer (2). Il ne m'annonçait par le titre qu'un discours d'un M. Rouxelin. Je n'eus pas le temps de le lire, et je ne m'aperçus pas qu'il était suivi du discours de M. de Beaumont. Je répare ma faute, je le lis et je vais remercier l'auteur.

3871. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

A Ferney, 21 janvier.

Notre ami commun, M. Damilaville, m'avait envoyé, monsieur, votre très beau et très solide discours, et je ne croyais pas l'avoir. Le titre m'avait trompé; je viens enfin de m'apercevoir de mon erreur. J'ai vu votre nom à la trente-cinquième page, et je vous ai lu avec un plaisir extrême. Tout célibataire que je suis, j'avoue que vous faites très bien de prêcher le mariage; je suis aussi fort de votre avis sur les défrichements. Je me suis avisé de défricher, ne m'étant pas avisé de peupler; mais voici comme je m'y suis pris. J'ai assemblé les propriétaires des terres abandonnées, et je leur ai dit : Mes amis, je vais défricher à mes frais, et quand la terre sera en valeur, nous partagerons.

Je n'ai point fait de citoyens, mais j'ai fait de la terre.

Je me flatte, monsieur, que vous serez célèbre pour avoir fait une bien meilleure action, pour avoir fait rendre justice à l'innocence opprimée et rouée. Vous avez vu, sans doute, la lettre de la religieuse de Toulouse; elle me paraît importante; et je vois avec plaisir que les sœurs de la Visitation n'ont pas le cœur si dur que *messieurs*. J'espère que le conseil pensera comme la dame de la Visitation.

Si vous voyez M. de Cideville, je vous prie de lui dire combien je l'aime. C'est un sentiment que vos ouvrages m'inspirent pour vous, qui se joint bien naturellement à l'estime infinie avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

3872. — A M. COLINI.

21 janvier.

J'ai reçu votre *Palatinat* (3), mon cher historiographe; me voilà au fait, grâce à vos recherches, de bien des choses que j'ignorais. Les palatins vous auront obligation.

Nous sommes ici dans les neiges jusqu'au cou; cela gèle l'imagination d'un pauvre malade d'environ soixante-dix ans, et je n'ose écrire à monseigneur l'électeur, de peur de l'ennuyer.

---

(1) Voyez au 23 décembre. (G. A.)

(2) *Dupuis et Desronais*, comédie en trois actes et en vers libres de Collé. Elle fut jouée le jour même, 17 janvier. (G. A.)

(3) Voyez, tome III, notre Notice sur les *Originaux*. (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(2) Le discours de Beaumont *sur la Population*. (G. A.)

(3) *Précis de l'Histoire du Palatinat du Rhin*. (G. A.)

Vous avez probablement reçu le petit paquet que je vous ai adressé. Je vous embrasse de tout mon cœur.

P.-S. Voudriez-vous bien à ces vers de la troisième scène du quatrième acte :

La loi donne un seul jour, elle accourcit les temps
Des chagrins attachés à ces grands changements ;
Mais surtout attendez les ordres d'une mère ;
Elle a repris ses droits, ce sacré caractère, etc.,

substituer ceux-ci :

Statira vit encore, et vous devez penser
Que du sort de sa fille elle peut disposer.
Respectez les malheurs et les droits d'une mère,
Les lois des nations, le sacré caractère
Que la nature donne, et que rien n'affaiblit.

Vous voyez que je me contente difficilement. Je fais vite, et je corrige longtemps. Je vous embrasse.

3873. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 janvier.

Divins anges, vous peignez les seigneurs génevois (1) du pinceau de Rigault : nous verrons si le prince (2) fera donner de bons ordres pour les souscriptions.

Je me hâte de justifier mademoiselle Corneille, que vous accusez avec toutes les apparences de raison. Or vous savez qu'il ne faut pas toujours condamner les filles sur les apparences. Il est vrai qu'elle a fait plus de progrès dans la comète et le trictrac que dans l'orthographe, et qu'elle met la comète pour neuf plus aisément qu'elle n'écrit une lettre : mais le fait est qu'à l'aide de madame Denis, qui lui sert en tout de mère, elle est venue à bout d'écrire à son père, à sa mère, et à mesdemoiselles Félix et de Vilgenou (3). Nous avons chargé du paquet, il y a longtemps, un citoyen de Genève; c'est M. Miqueli, breveté de colonel suisse, qui s'en allait à Paris à petites journées. Elle ne sait point la demeure de son père; je crois aussi que mesdemoiselles Félix et de Vilgenou ont changé d'habitation : en un mot, on a écrit, cela est certain.

A présent disons un petit mot du *tripot*.

Des préfaces à *Zulime*, vous en aurez, mes anges, et c'est à mon grand regret; car, sans me flatter, Zulime est un Bajazet tout pur, sans qu'il y ait un Acomat. Je suis plus difficile que vous ne pensez. Figurez-vous que quand j'envoyai *Olympie* pour être jouée à Manheim, je faisais correction sur correction, changement sur changement, carton sur carton, vers sur vers, précisément comme autrefois j'allais donner à mademoiselle Desmares des corrections par le trou de la serrure (4).

Donnez-moi quelques jours de délai encore, car je n'ai pas le temps de me reconnaître : je vous l'ai déjà dit, vous ne me plaignez point. Je suis vieux comme le temps, faible comme un roseau, accablé d'une douzaine de fardeaux. Figurez-vous un ver à soie qui s'enterre dans sa coque en filant; voilà mon état : un peu de pitié, je vous prie.

Voilà un bien digne homme que M. le duc de Praslin ! je suis à ses pieds : je vois que son bon esprit a été convaincu par les raisons des avocats, et que son cœur a été touché. Mais quoi ! cette affaire sera donc portée à tout le conseil, après avoir été jugée au bureau de M. Daguesseau? Je n'entends rien aux rubriques du conseil. A propos de conseil, savez-vous que je crois le mémoire de Mariette le meilleur de tous pour instruire les juges? Les autres ont plus d'*ithos* et de *pathos*, mais celui-là va au fait plus judiciairement : en un mot, tous les trois sont fort bons. Il y en a encore un quatrième que je n'ai pas vu (5).

Voici bien autre chose. Je marie mademoiselle Corneille, non pas à un demi-philosophe dégoûté du service, mal avec ses parents, avec lui-même, et chargé de dettes, mais à un jeune cornette de dragons, gentilhomme très aimable, de mœurs charmantes, d'une très jolie figure, amoureux, aimé, assez riche. Nous sommes d'accord, et en un moment, et sans discussion, comme on arrange une partie de souper. Je garderai chez moi futur et future; je serai patriarche, si vous nous approuvez. Mes bons anges, vous savez qu'il faut, je ne sais comment, le consentement des père et mère Corneille. Seriez-vous assez adorables pour les envoyer chercher, et leur faire signer : Nous *consentons* au mariage de Marie avec N. Dupuits, cornette dans la Colonelle-Générale? et tout est dit.

Que dira M. le duc de Praslin de cette négociation si promptement entamée et conclue? Il m'a donné de l'ardeur. Je pense qu'il conviendrait que sa majesté permît qu'on mît dans le contrat qu'elle donne huit mille livres à Marie, en forme de dot, et pour paiement de ses souscriptions. Je tournerais cette clause; elle me paraît agréable; cela fait un terrible effet en province : le nom du roi dans un contrat de mariage au mont Jura ! figurez-vous ! et puis cette clause réparerait la petite vilenie de M. le contrôleur-général. J'en écris deux mots à M. le duc de Choiseul et à madame la duchesse de Grammont (1). La petite est charmée, et le dit tout naïvement; elle ne pouvait pas souffrir notre demi-philosophe (2).

Au reste, vous sentez bien que mariage arrêté n'est pas mariage fait, qu'il peut arriver des obstacles, comme mort subite ou autre accident; mais je crois l'affaire au rang des plus grandes probabilités équivalentes à certitude.

Mes divins anges, mettez tout cela à l'ombre de vos ailes.

N. B. Hier il parut que les deux partis s'aimaient.

Depuis ma lettre écrite, j'ai signé les articles. Si nous avions le consentement de la petite poste (3), je ferais le mariage demain; ce n'est pas la peine de traîner, la vie est trop courte.

3874. — A M. DAMILAVILLE.

24 janvier.

Mon cher frère, on ne peut empêcher, à la vérité, que Jean Calas ne soit roué; mais on peut rendre les juges exécrables, et c'est ce que je leur souhaite. Je me suis avisé de mettre par écrit toutes les raisons qui pourraient justifier ces juges; je me suis distillé la tête pour trouver de quoi les excuser, et je n'ai trouvé que de quoi les décimer.

Gardez-vous bien d'imputer aux laïques un petit ouvrage sur la tolérance qui va bientôt paraître. Il est, dit-on, d'un bon prêtre; il y a des endroits qui font frémir, et d'autres qui font pouffer de rire; car, Dieu merci, l'intolérance est aussi absurde qu'horrible.

Mon cher frère m'enverra donc la petite feuille qu'on attribue à M. Le Brun (4). Mais est-il possible que Le Brun, qui m'adressait de si belles odes pour m'engager à prendre mademoiselle Corneille, et m'envoie souvent de si jolis vers, ne soit qu'un petit perfide?

Nous marions mademoiselle Corneille à un gentilhomme du voisinage, officier de dragons, sage, doux, brave, d'une jolie figure, aimant le service du roi et sa femme, possédant dix mille livres de rente, à peu près, à la porte de Ferney. Je les loge tous deux. Nous sommes tous heureux. Je finis en patriarche. Je voudrais à présent marier mesdemoiselles Calas à deux conseillers au parlement de Toulouse.

On dit la comédie de M. *Dupuis* fort jolie (5); cela est heureux. Le nom de notre futur est Dupuits. Frère Thieriot doit être fort aise de la fortune de mademoiselle Corneille; elle la mérite. Savez-vous bien que cette enfant a nourri longtemps son père et sa mère du travail de ses petites mains? La voilà récompensée. Sa vie est un roman.

Je vous embrasse tendrement, mon cher frère. *Ecr. l'inf.*, vous dis-je.

3875. — A MADAME DE FLORIAN.

A Ferney, 26 janvier.

Je perds les yeux, ma chère nièce, mais j'entrevois encore assez pour vous dire que j'aime presque autant votre petit Dupuits qu'il aime mademoiselle Corneille. Voilà tous les dragons mariés : Dieu soit béni ! Il est plaisant qu'on joue à la Comédie le mariage d'un *Dupuis*. On dit la pièce très jolie; Dupuits l'est aussi : tout cela va le mieux du monde. O destinée ! voilà mademoiselle Corneille heureuse. Daumart est couché sur le dos depuis deux ans et demi, toujours suppurant, sans pouvoir remuer; il faut lui donner à manger comme à un enfant : quel contraste ! Soyez heureuse, vous et le grand écuyer de Cyrus. Le nombre des gens qui remercient Dieu est petit; ceux qui se donnent au diable composent la grande partie de ce monde. Pour moi, je jouis du bonheur d'autrui, mais surtout du vôtre. Si vous écrivez à

(1) Les frères Cramer. (G. A.)
(2) Philibert Cramer. (G. A.)
(3) Voyez la lettre à Damilaville du 1er février. (G. A.)
(4) Pour le rôle de Jocaste dans *OEdipe*. (G. A.)
(5) Le *Mémoire* de Sudre. (G. A.)

(1) On n'a pas ces lettres. (G. A.)
(2) Vaugrenant. (G. A.)
(3) C'est-à-dire le consentement du père de Marie, qui était facteur. (G. A.)
(4) C'était une réponse à l'*Eloge de Crébillon*. (G. A.)
(5) *Dupuis et Desronais*. (G. A.)

votre sœur, fourrez dans votre lettre un petit mot pour l'oncle, qui vous aimera tant qu'il respirera. Pourvu que nous sachions que vous vous portez bien, que vous vous réjouissez, nous sommes contents. Il faut aussi que les Calas gagnent leur procès. Bonsoir, bonsoir; je n'en peux plus, et je vous embrasse tous deux.

3876. — A M. DE CIDEVILLE.

A Ferney, le 26 janvier.

Mon ancien ami, votre jolie relation du mariage du jeune *Dupuis* nous vient comme de cire; car figurez-vous que nous marions mademoiselle Corneille, dans quelques jours, à un jeune Dupuits d'environ vingt-trois ans et demi, cornette de dragons, possédant environ huit mille livres de rente en fonds de terre, à la porte de notre château, d'une figure très agréable, de mœurs charmantes qui n'ont rien du dragon. La différence entre ce Dupuits et celui de la comédie, c'est que le nôtre n'a point de père qui fasse des niches à ses enfants; c'est un orphelin. Nous logeons chez nous l'orphelin et l'orpheline. Ils s'aiment passionnément; cela me ragaillardit, et n'empêche pourtant pas que je n'aie une grosse fluxion sur les yeux, et que je ne sois menacé de perdre la vue comme La Motte.

Avouez, mon ancien ami, que la destinée de ce chiffon d'enfant est singulière. Je voudrais que le bon homme Pierre revînt au monde pour être témoin de tout cela, et qu'il vît le bon homme Voltaire menant à l'église la seule personne qui reste de son nom. Je commente l'oncle, je marie la nièce; ce mariage est venu tout à propos pour me consoler de n'avoir plus à travailler sur des *Cid*, des *Horaces*, des *Cinna*, des *Pompée*, des *Polyeucte*. J'en suis à *Pertharite*, ne vous déplaise. La commission est triste, et ce qui suit n'est pas trop ragoûtant. Il fallait que Pierre eût le diable au corps pour faire imprimer tous ces détestables fatras. Mademoiselle Corneille, avec sa petite mine, a deux yeux noirs qui valent cent fois mieux que les douze dernières pièces de l'oncle Pierre. L'avez-vous vue? la connaissez-vous? c'est une enfant gaie, sensible, honnête, douce, le meilleur petit caractère du monde. Il est vrai qu'elle n'est pas encore parvenue à lire les pièces de son oncle, mais elle a déjà lu quelques romans; et puis vous savez *comment l'esprit vient aux filles*.

Adieu, mon cher et ancien ami; je vous embrasse le plus tendrement du monde.

3877. — A M. LE BRUN.

Ferney, 26 janvier.

Puisque à la réception de ma lettre, monsieur, vous ne m'avez pas envoyé un parent de Racine pour épouser mademoiselle Corneille, nous avons pris un jeune cornette de dragons, de vingt-trois ans, d'une très jolie figure, de mœurs charmantes, bon gentilhomme, mon voisin, possédant à ma porte environ dix mille livres de rentes en terres. J'arrange ses affaires, je donne une dot honnête, je garde chez moi les mariés. Il est juste que vous ayez la première nouvelle de cet arrangement, puisque c'est à vous que je dois mademoiselle Corneille. Il faut que votre nom soit au bas du contrat. Envoyez-moi un ordre par lequel vous me commettrez pour signer en votre nom.

Je ne sais pas où mesdemoiselles Félix et de Vilgenou demeurent. Je leur dois la même attention; je vous supplie de leur faire rendre mes lettres, et de vouloir bien envoyer le paquet contenant leur réponse et la vôtre à M. Damilaville, premier commis du vingtième, quai Saint-Bernard. Je quitte la plume pour la donner à une main plus agréable que la mienne.

« Vous, êtes, monsieur, le premier auteur de mon bonheur, » il m'en est plus précieux. Je me joins à M. de Voltaire pour » vous dire que je serai toute ma vie avec la plus sensible re- » connaissance, monsieur, votre très humble et très obéis- » sante servante. CORNEILLE.

» Je présente mes obéissances à madame votre femme, que » je n'oublierai jamais. »

Je ne sais où prendre M. du Molard; si vous le voyez, monsieur, je vous prie de vouloir bien l'assurer de mes sentiments. Mais soyez surtout persuadé de ceux que je vous ai voués bien sincèrement.

Il est plaisant que le nom de notre mari soit Dupuits, tandis qu'on donne le mariage de M. *Dupuis* à la Comédie. Cela est d'un bon augure : on dit que la pièce est très jolie, notre Dupuits l'est aussi.

Avouez, monsieur, que mademoiselle Corneille a eu une étoile bien singulière, si tant est qu'on ait une étoile.

De tout mon cœur, votre très humble et très obéissant serviteur. VOLTAIRE.

Mes respects à madame Le Brun.

3878. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ferney, 26 janvier.

Mes divins anges, nous marions donc mademoiselle Corneille! Il est très juste de faire un petit présent au père et à la mère; mais dès que ce père a un louis, il ne l'a plus; il jette l'argent comme Pierre faisait des vers, très à la hâte. Vous protégez cette famille; pourriez-vous charger quelqu'un de vos gens de donner à Pierre le trotteur vingt-cinq louis à plusieurs fois, afin qu'il ne jetât pas tout en un jour? Je vous demande bien pardon; je sais à quel point j'abuse de votre bonté, mais on n'est pas ange pour rien.

Nota bene qu'on pourrait confier cet argent à la mère, qui le ferait durer.

Il y a plus. Vous sentez combien il doit être désagréable à un gentilhomme, à un officier, d'avoir un beau-père facteur de la petite poste dans les rues de Paris. Il serait convenable qu'il se retirât à Evreux avec sa femme, et qu'on lui donnât un entrepôt de tabac, ou quelque autre dignité semblable qui n'exigeât ni une belle écriture ni l'esprit de Cinna. Je vous soumets ma lettre (1) aux fermiers-généraux : si vous la trouvez bien, je vous supplie de vouloir bien ordonner qu'elle soit envoyée. Peut-être même on trouverait quelque membre de la compagnie pour l'appuyer.

Cet emploi n'aurait lieu, si on voulait, que jusqu'à ce qu'on vît clair dans les souscriptions, et qu'on pût assurer une subsistance honnête au père et à la mère. Je crois aussi qu'il est convenable que j'écrive à M. de La Tour-du-Pin, et que Marie écrive aussi un petit mot, quoiqu'elle dise à madame Denis : Maman, je n'ai pas de génie pour la composition.

« Il est vrai que, pour la composition, ce n'est pas mon » fort; mais pour les sentiments du cœur, je le dispute aux » héros de mon oncle : je conserverai toute ma vie la re- » connaissance que je dois aux anges de M. de Voltaire, qui » sont les miens. Je vous prie, monsieur et madame, d'agréer, » avec votre bonté ordinaire, mon attachement inviolable, » mon respect, et, si vous le permettez, la tendresse avec la- » quelle je serai toute ma vie votre très humble et très obéis- » sante et très obligée servante. CORNEILLE. »

D'ordinaire, elle forme mieux ses caractères; mais aujourd'hui la main lui tremble. Mes anges lui pardonneront sans doute.

J'ai cru aussi qu'il était bon qu'elle écrivît à M. le comte de La Tour-du-Pin, son parent. Il y a un petit mot pour son frère (2); il ne le mérite guère, après la manière indigne dont il s'est conduit si chrétiennement à l'aide de Fréron : mais cet abbé avait mis deux lignes au bas d'une lettre du comte, à la mort de leur père; ainsi on peut faire ici mention de lui, et cela est honnête.

P.-S. On n'a eu la lettre, pour père et mère, qu'après avoir fermé le gros paquet. Mes anges auront donc toute l'endosse. Personne ne sait ici où demeure le cousin, issu de germain, des Horaces et de Cinna. Mes anges ont du crédit; ils protégent Marie, et ils feront trouver père et mère; ils remettront entre les mains de nos anges l'extrait baptistaire demandé, supposé qu'il y en ait un. S'il n'y en a point, nous nous en passerons très bien. Le sacrement du baptême est peu de chose en comparaison de celui du mariage.

3879. — A M. LEKAIN.

A Ferney, 27 janvier.

En attendant, mon grand acteur, que j'érige un monument à Corneille, Racine, et Molière, je fais une œuvre plus plaisante. Je marie la nièce de Corneille; et ce qu'il y a de bon, c'est que tandis qu'on joue *Dupuis* à la Comédie, je la marie à un Dupuits. Ce n'est pas le vieux *Dupuis*, c'est un jeune gentilhomme, officier de dragons, dont les terres touchent précisément les miennes. Je garde chez moi futur et future; et quand vous viendrez nous voir, nous jouerons tous la comédie. Je ferai l'aveugle à merveille, car je le suis; mais je ne dirai pas :

Dieu, qui fait tout pour le mieux,
M'a fait une grande grâce

(1) On n'a pas cette lettre. (G. A.)

(2) L'abbé de la Tour-du-Pin, qui avait demandé une lettre de cachet pour enlever mademoiselle Corneille. (G. A.)

De m'avoir crevé les yeux,
Et réduit à la besace. (*Vieille chanson.*)

Je vous embrasse de tout mon cœur.

3880. — A M. DAMILAVILLE.

30 janvier.

M. de Beaumont, mon cher frère, est donc aussi un de nos frères. Il n'y a qu'un philosophe qui puisse faire tant de bien. Il se trouvera que madame Calas aura beaucoup plus d'argent qu'elle n'en aurait eu en reprenant tranquillement sa dot et son douaire. Tout cela est d'un bien bon augure, pour la révision. Nous sommes dans un étrange temps, où il faut craindre qu'un parlement ne falsifie les pièces!

Aurai-je l'*Appel à la Raison* (1) pour lequel on dit que Kroust et Griffet, et feu Berner, sont décrétés? Toute cette aventure de jésuites fait rire les philosophes, car il est permis au sage de rire. Il y a un grand malheur pour la *Poule à ma tante* (2) : c'est qu'il n'y a jamais eu de tante qui voulût que sa poule ne pondît point. Ce qui n'est pas dans la nature ne peut jamais plaire. Le conte est trop long et trop faible ; cette poulaille-là ne doit pas faire fortune.

Je prie mon cher frère de faire parvenir cette lettre à frère Protagoras (3). Frère Helvétius est-il à Paris? Il faudrait l'engager à faire quelque chose d'honnête, à condition qu'il ne demanderait point de privilége (4).

Frère Platon (5) est occupé à son *Encyclopédie;* mais n'y a-t-il point quelque bon frère qui puisse rendre service? *Ecr. l'inf...*, vous dis-je.

3881. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 janvier.

Vraiment, mes anges, j'avais oublié de vous supplier d'empêcher François Corneille, père, de venir à la noce. Si c'était l'oncle Pierre, ou même l'oncle Thomas, je le prierais en grande cérémonie ; mais pour François, il n'y a pas moyen. Il est singulier qu'un père soit un trouble-fête dans une noce; mais la chose est ainsi, comme vous savez. On prétend que la première chose que fera le père, dès qu'il aura reçu quelque argent, ce sera de venir vite à Ferney : Dieu nous en préserve! Nous nous jetons aux ailes de nos anges, pour qu'ils l'empêchent d'être de la noce. Sa personne, ses propos, son emploi, ne réussiraient pas auprès de la famille dans laquelle entre mademoiselle Corneille. M. le duc de Villars, et les autres Français qui seront de la cérémonie, feraient quelques mauvaises plaisanteries. Si je ne consultais que moi, je n'aurais assurément aucune répugnance; mais tout le monde n'est pas aussi philosophe que votre serviteur, et patriarcalement parlant, je serais fort aise de rendre le père et la mère témoins du bonheur de leur fille.

C'est bien de la faute du père de M. Cormont, si un autre que lui épouse mademoiselle Corneille; il a été un mois sans lui répondre, et enfin sa mère a écrit à M. Micault quand il n'était plus temps. Il faut avouer aussi que ce Cormont s'est conduit de la manière la plus gauche. Enfin il n'était point aimé, et notre petit Dupuits l'est; il n'y a pas à répondre à cela.

Je ne cesse d'importuner mes anges, et de leur demander pardon de mes importunités : c'est ma destinée; mais que M. d'Argental me parle donc de ses yeux! car, comme je suis en train de perdre les miens, je voudrais savoir en quel état les siens se trouvent. Il ne m'en dit jamais mot; cela vaut pourtant la peine qu'on en parle.

3882. — A M. THIROUX DE CROSNE.

A Ferney, le 30 janvier.

Monsieur, je me crois autorisé à prendre la liberté de vous écrire; l'amour de la vérité me l'ordonne.

Pierre Calas accusé d'un fratricide, et qui en serait indubitablement coupable si son père l'eût été, demeure auprès de mes terres : je l'ai vu souvent. Je fus d'abord en défiance; j'ai fait épier, pendant quatre mois, sa conduite et ses paroles; elles sont de l'innocence la plus pure et de la douleur la plus vraie. Il est près d'aller à Paris, ainsi que sa mère, qui n'a pu ignorer le crime, supposé qu'il ait été commis, qui, dans ce cas, en serait complice, et dont vous connaissez la candeur et la vertu.

Je dois, monsieur, avoir l'honneur de vous parler d'un fait dont les avocats n'étaient point instruits; vous jugerez de son importance.

La servante catholique (1), et qui a élevé tous les enfants de Calas, est encore en Languedoc; elle se confesse et communie tous les huit jours; elle a été témoin que le père, la mère, les enfants, et Lavaysse, ne se quittèrent point dans le temps qu'on suppose le parricide commis. Si elle a fait un faux serment en justice pour sauver ses maîtres, elle s'en est accusée dans la confession; on lui aurait refusé l'absolution; elle ne communierait pas. Ce n'est pas une preuve juridique ; mais elle peut servir à fortifier toutes les autres; et j'ai cru qu'il était de mon devoir de vous en parler.

L'affaire commence à intéresser toute l'Europe. Ou le fanatisme a rendu une famille entière coupable d'un parricide, ou il a fasciné les yeux des juges jusqu'à faire rouer un père de famille innocent; il n'y a pas de milieu. Tout le monde s'en rapportera à vos lumières et à votre équité.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

3883. — A M. DE CHENEVIÈRES.

Janvier.

Je vous donne avis, mon cher ami, que je marie mademoiselle Corneille : je deviens aveugle ; mais ce ne sera pas moi qui jouerai dans cette affaire le rôle de l'Amour ; c'est un jeune gentilhomme de mon voisinage, dont les terres touchent les miennes : il a environ huit mille livres de rente ; il est sage et doux, fort aimable, fort amoureux, et fort aimé. Je me flatte qu'ils seront tous deux heureux chez moi ; leur bonheur fera le mien : je finis ma vie en vrai patriarche. Que dites-vous de la destinée de mademoiselle Corneille? ne la trouvez-vous pas singulière? Une nouvelle singularité, c'est que l'on joue *Dupuis* à la Comédie-Française, et que mon gendre s'appelle Dupuits. Je crois que vous et la sœur du pot (2) vous vous intéressez à cette nouvelle. Voilà l'occasion de faire de ces jolis vers dont vous me favorisez quelquefois. Pour moi, je peux faire des mariages, mais je ne puis plus faire d'épithalames. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

3884. — A M. COLINI.

A Ferney, 1er février.

Je fais un effort pour vous écrire, mon cher Colini ; car je vois à peine mon papier. Je deviens aveugle ; et si jamais je fais ma cour à LL. AA. EE., je me ferai conduire par un petit chien. Si vous êtes dans l'intention d'imprimer *Olympie*, je vous prie de faire une petite préface par laquelle il paraisse, et comme il est vrai, que je n'ai nulle part à l'impression. Si mes amis de Paris pouvaient s'imaginer que je fais imprimer cette pièce en pays étranger, au lieu de la donner en France, ils m'en sauraient mauvais gré avec raison. Je vous assure d'ailleurs que l'ouvrage acquerra un nouveau prix, s'il en a quelqu'un, par une préface de votre main. Je vous serai plus obligé que vous ne me l'êtes. *Addio, caro!*

3885. — A M. DAMILAVILLE.

1er février.

J'ai pris la liberté, mon cher frère, d'écrire à M. Daguesseau et à M. de Crosne la lettre dont je vous envoie copie. Je ne sais si MM. de Beaumont, Mariette et Loyseau, ne feraient pas bien de présenter requête contre l'insolence du présidial de Montpellier, qui a fait saisir leurs factums. Il me semble que c'est outrager à la fois le conseil à qui on les a présentés, et les avocats qui les ont faits. Si les avocats n'ont pas le droit de plaider, il n'y aura donc plus ni droit ni loi en France. Je m'imagine que ces trois messieurs ne souffriront pas un tel outrage. Il n'appartient qu'aux juges devant qui l'on plaide de supprimer un factum, en le déclarant injurieux et abusif; mais ce n'est pas assurément aux parties à se faire justice elles-mêmes. J'espère surtout que cette démarche du présidial de Montpellier, commandée par le parlement de Toulouse, sera une excellente pièce en faveur des Calas. On ne doit plus regarder les juges du Languedoc que comme des criminels qui cherchent à écarter les preuves de leur crime des yeux de leur province.

---

(1) *Appel à la raison des écrits et libelles publiés par la passion contre les jésuites de France*, ouvrage attribué au P. Balbani. (G. A.)

(2) *Caquet Bonbec, ou la Poule à ma tante*, poëme de J.-B. de Jonquières. (G. A.)

(3) On n'a pas cette lettre à d'Alembert. (G. A.)

(4) Il en avait demandé un pour son livre *de l'Esprit*. (G. A.)

(5) Diderot. (G. A.)

(1) Voyez sa déclaration, tome V, page 781. (G. A.)

(2) Madame la duchesse d'Aiguillon. (G. A.)

Je serais bien fâché, mon cher frère, que le libraire Cramer eût apporté un exemplaire de l'*Essai sur les mœurs* à Paris, s'il l'avait déposé en d'autres mains que les vôtres : non seulement il y manque les cartons nécessaires pour les fautes d'impression, mais pour les miennes. Nous étions convenus, malgré la loi de l'histoire, de supprimer des vérités, et surtout celles dont vous me parlez; les corrections sont faites, mais elles ne sont pas placées dans les quatre tomes qui sont entre vos mains. Donnez-vous, à votre loisir, mon cher frère, le plaisir ou le dégoût de les parcourir; et si vous y trouvez quelque vérité qu'il faille encore immoler aux convenances, ayez la bonté de m'en avertir.

Que cette édition soit munie ou non d'une permission, qu'elle entre ou non dans le royaume, c'est l'affaire des Cramer, et non la mienne; je leur ai fait présent du manuscrit: ils entendent assez bien leurs intérêts pour débiter leur marchandise.

Catherine s'immortalise par sa lettre (1), et frère d'Alembert par ses refus. Ainsi donc on avertit de mille lieues notre ministère que nous avons dans notre patrie des hommes d'un génie supérieur.

C'est une aventure assez comique que celle que j'ai eue avec Pindare Le Brun, en vous envoyant un paquet pour lui (2), dans le temps que vous me dépêchiez ses rabâchages contre moi. Je lui fais part, dans ce paquet, du mariage de mademoiselle Corneille, qui est le fruit de sa belle ode; je lui envoie des lettres pour mesdemoiselles de Vilgenou et Félix, nièces de M. du Tillet, qui, les premières, tirèrent mademoiselle Corneille de son état malheureux, et auxquelles elle doit une reconnaissance éternelle. Je l'accable de politesses qui doivent lui tenir lieu de châtiment.

Je vous embrasse bien cordialement, mon cher frère. *Ecr. l'inf....*

Je rouvre ma lettre pour supplier mon frère de faire parvenir mon certificat de vie à de Laleu, notaire; car enfin je suis en vie encore, et c'est assurément pour vous aimer.

3886. — A MADAME LA MARGRAVE DE BADE-DOURLACH.

Au château de Ferney, par Genève, 4 février.

Madame, j'aime mieux avoir l'honneur d'écrire à votre altesse sérénissime d'une main étrangère, que de ne vous point écrire du tout. Je deviens presque aveugle, et il ne faut pas l'être quand on veut faire sa cour à Carlsruhe. J'apprends avec bien de la douleur que votre altesse sérénissime a été malade tout comme une autre; la beauté et le mérite ne guérissent de rien; les médecins ne guérissent pas davantage; il n'y a que le régime qui rétablisse la santé.

Je ne suis point en état, madame, de venir me mettre à vos pieds; que feriez-vous d'un vieil aveugle? Mais si quelqu'un de mes enfants peut trouver grâce devant vos yeux, ils viendront demander votre protection.

Je marie dans quelques jours la nièce de Pierre Corneille à un jeune gentilhomme de mon voisinage; la consolation de la vieillesse est de rendre la jeunesse heureuse. S'il faisait plus beau, et si j'étais moins décrépit, je mènerais la noce danser devant votre château, comme faisaient les anciens troubadours; nous y chanterions les plaisirs de la paix, dont l'Allemagne avait besoin comme nous.

J'espère dans quelques semaines envoyer à vos pieds le second tome de la Vie de Pierre-le-Grand, ne pouvant le porter moi-même. Votre altesse sérénissime y verra des choses assez curieuses; mais ma plume ne vaut pas vos crayons, et mes peintures ne valent pas vos pastels.

La czarine régnante a grande envie d'imiter la reine Christine, non pas en abdiquant, mais en cultivant les arts et les sciences; on la dit fort belle et fort aimable; voilà quatre impératrices tout de suite; cela tourne un peu la loi salique en ridicule. Pour moi, madame, depuis que j'ai eu l'honneur de vous faire ma cour, j'ai toujours souhaité que les femmes gouvernassent.

Agréez le profond respect avec lequel je serai toute ma vie, madame, de votre altesse sérénissime, etc.

3887. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 6 février.

Nous commençons par dire que nos anges sont toujours aussi injustes qu'adorables. Ils ont condamné Marie Corneille pour n'avoir point écrit depuis longtemps à père et mère, à mesdemoiselles de Vilgenou et de Félix, et même à l'étonnant Le Brun; et cependant Marie avait rempli tous ses devoirs, sans oublier même ce Le Brun.

Nos anges gardiens condamnent ladite Marie pour n'avoir point demandé le consentement de père et mère à son mariage; et nos anges doivent avoir entre leurs mains la lettre de Marie à père et mère, accompagnée de la mienne (1).

Nos anges ont condamné M. Dupuits pour n'avoir point écrit au beau-père et à la belle-mère futurs; et la lettre de M. Dupuits doit avoir été adressée à nos anges mêmes; M. Dupuits m'assure qu'il a pris cette liberté.

Il ne nous manque que de savoir la demeure du père Corneille; car, jusqu'à ce que nous soyons instruits, nous ne pouvons mettre qu'*à monsieur, monsieur Corneille, dans les rues.*

Vous demandez les noms et qualités du gendre et de ses père et mère, et vous devez les avoir reçus avec une lettre de madame Denis et une de M. Dupuits. Il ne me reste qu'à vous demander pardon pour madame Denis, qui oublia d'envoyer le paquet à l'adresse de M. de Courteilles.

Vous voyez donc, mes chers anges, que nous avons rempli tous nos devoirs dans la plus grande exactitude. Je vous confie que madame Denis craint beaucoup que la tête de François Corneille ne ressemble à *Pertharite, Agésilas, Suréna*, et ne soit fort mal timbrée. Je n'ai su que depuis quelques jours que, dans le voyage que fit chez moi François Corneille lorsque j'étais très malade, François dit à Marie : Gardez-vous surtout de vous marier jamais; je n'y consentirai point : fuyez le mariage comme la peste; ma fille, point de mariage, je vous en prie.

Je vous confie encore une autre douleur de madame Denis : elle tremble que les réponses ne viennent pas assez tôt, qu'elle ne soit obligée de marier Marie en carême, qu'il faille demander une permission à l'évêque d'Annecy, difficile à obtenir; que ses perdrix de Valais, ses coqs de bruyère, ne soient inutiles, et qu'on ne soit réduit à manger des carpes et des truites un jour de noce, attendu que M. le comte d'Harcourt et compagnie, qui seront de la noce, sont d'excellents catholiques. Pour moi, qui ne suis ni papiste ni huguenot, et qui depuis un mois ne me mets point à table, j'avoue ingénument que je suis de la plus grande indifférence sur le gras et sur le maigre;

Je ne sers ni Baal ni le Dieu d'Israël, (*Athal.*, act. III, sc. III.)

et je ne mange ni coq de bruyère ni truite.

Je suis profondément affligé que son altesse Philibert Cramer se soit mêlée de la négociation entre M. le contrôleur-général et M. Tronchin, pour la souscription du roi; je l'avais prié, par son frère le libraire, de n'en rien faire, parce qu'il ne tenait qu'à moi de toucher huit mille livres du roi pour mademoiselle Corneille par les mains de M. de La Borde, et qui s'en serait bien fait rembourser. Il aurait donné même dix mille livres.

Vous avez très grande raison, mes divins anges, de dire que les rentes viagères ne conviennent point. Je vois que Philibert veut avoir pour lui les rentes viagères, et payer les dix mille livres; je suis bien aise qu'il soit en état de faire ces virements de parties, et qu'il ait fait avec moi cette petite fortune.

A l'égard de sa majesté, si nous pouvions obtenir qu'il fût permis de mettre dans le contrat qu'elle daigne donner huit ou dix mille livres, cela n'empêcherait pas de lui envoyer tant d'exemplaires de Corneille qu'elle en voudrait; ce serait seulement une chose très honorable pour mademoiselle Corneille, pour les lettres, et pour nous. J'en ai écrit à M. le duc de Choiseul (1). Si la chose se fait, tant mieux; sinon il faudra se consoler comme de toutes les choses de ce monde, et assurément le malheur est léger.

Toutes ces terribles affaires, mes divins anges, n'empêcheront point que vous n'ayez l'amoureuse Zulime, le bon Bénassar, et le froid Ramire, avec la manière absolument nécessaire dont il faut jouer la dernière scène. Cela sera joint à une petite préface, en forme de lettre (2), à la demoiselle Clairon, attendu que la pièce est tout amour, et que nous disserterons beaucoup sur cette passion agréable et honnête. Daignez donc me mander quand vous voudrez jouer *Zulime*, et alors tous vos ordres seront exécutés.

Je reviens, avec votre permission, mes anges, à notre mariage, qui m'intéresse plus que celui d'Atide et de Ramire.

(1) La lettre adressée à d'Alembert le 13 novembre 1762, pour lui offrir la place de précepteur du grand-duc de Russie. (G. A.)
(2) Voyez la lettre à Le Brun du 26 janvier. (G. A.)

(1) On n'a pas cette lettre. (G. A.)
(2) Voyez tome III. (G. A.)

En voilà déjà un de rompu (1); il ne faut pas qu'il arrive la même chose à l'autre. Est-il vrai que François Corneille soit aussi têtu qu'imbécile, et diamétralement opposé à l'hymen de Marie? En ce cas, il faudrait lui détacher mademoiselle Félix, qui sait comme il faut le conduire, et le mettre à la charrue sans qu'il regimbe; mais je ne sais point la demeure de mademoiselle Félix. Quand nous lui avons écrit, c'était par le canal du pindarique Le Brun. Nous ne savons encore si nos lettres ont été reçues, et il me paraît difficile que j'aie un commerce bien régulier avec cet élève de Pindare. Le mieux serait de ne point lâcher les vingt-cinq louis à François qu'il n'eût signé; et si, par une impertinence imprévue, François refusait d'écrire tout ce qu'il sait, c'est-à-dire d'écrire son nom, alors François de Voltaire, qui est la justice même, le laisserait mourir de faim, et il ne tâterait jamais des souscriptions. Marie Corneille est majeure dans deux mois, nous la marierions malgré François, et nous abandonnerions le père à son sens réprouvé.

Calmez-vous, mes chers anges, sur la fatale feuille qui déplairait tant à *messieurs* (2). Cette feuille n'a point été tirée, je l'ai bien empêché. Philibert Cramer a très mal fait de la coudre à son exemplaire. Je sentis bien que ces mots, « Cent » quatre-vingts membres se démirent de leurs charges; les » murmures furent grands dans la ville, et le roi fut assassiné (3), » etc.; que ces mots, dis-je, pourraient faire soupçonner à des grammairiens que cet assassinat fut le fruit immédiat du lit de justice, comme en effet Damiens l'avoua dans ses interrogatoires à Versailles et à Paris. Je sais bien qu'il est permis de dire une vérité que le parlement a fait imprimer lui-même; mais j'ai bien senti aussi que le parlement serait fâché qu'on vît dans l'histoire ce qu'on voit dans le procès-verbal. Cette seule particule *et* est un coup mortel. Un seul mot peut quelquefois causer un grand mal. Cette même particule, très mal expliquée par M. de Silhouette dans le traité d'Utrecht, a causé la dernière guerre, dans laquelle nous avons perdu le Canada. Je ne perdrais pas même Ferney, car je l'ai donné à ma nièce; mais malgré mon juste ressentiment contre l'infâme condamnation de la *Loi naturelle* (4), je fis jeter au feu cette feuille; je mis à la place : « Ces émotions furent bientôt ensevelies dans une consterna- » tion générale, par l'accident le plus imprévu et le plus » effroyable : le roi fut assassiné, le 5 de janvier, dans la » cour de Versailles, etc. »

J'ai inséré même des choses trop flatteuses pour le parlement dans la même feuille; et je dis expressément : « Le » parlement faisait voir qu'il n'avait en vue que le bien de » l'État, et qu'il croyait que son devoir n'était pas de plaire, » mais de servir. » En un mot, j'ai tourné les choses de manière que, sans blesser la vérité, j'ai tâché de ne déplaire à personne. D'ailleurs, dans toute l'histoire de Damiens, je me borne uniquement à citer les interrogatoires. Au reste, l'ouvrage n'est pas encore achevé d'imprimer.

Ce dimanche 6, sexagésime, nous venons de fiancer nos futurs; de là je conclus qu'il faut que François se presse.

Voici, mes anges, une lettre de M. Dupuits, par laquelle il vous remercie de toutes vos bontés.

Je me prosterne devant mes deux anges gardiens.

3888. — A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

9 février.

Madame ange, nos lettres se croisent comme les conversations de Paris. Celle-ci est une action de grâces de la part de madame Denis, qui a un érysipèle, un point de côté, la fièvre, etc.; de la part de mon cornette de dragons, qui se jette à vos pieds, et qui baise le bas de votre robe avec transport; de la part de Marie Corneille, qui vous écrirait un volume, si elle savait l'orthographe; et enfin de la part de moi, aveugle, qui réunis tous leurs sentiments de respect et de reconnaissance. Il n'y a rien que vous n'ayez fait : vous échauffez les abbés de La Tour-du-Pin, vous allez exciter la générosité des fermiers-généraux. Il n'y a qu'un point sur lequel j'ose me plaindre de vous : c'est que vous avez omis la permission de la signature d'honneur de mes deux anges. Je vous avertis que j'irai en avant, et que le contrat de Marie sera honoré de votre nom; vous me désavouerez après si vous voulez.

J'ai reçu aujourd'hui une lettre de madame de Cormont. Elle demande pardon pour son dur mari; elle me conjure de donner mademoiselle Corneille à son fils; je lui réponds que la chose est difficile, attendu que mademoiselle Corneille est fiancée à un autre. Il y a de la destinée dans tout cela, et je crois fermement à la destinée, moi qui vous parle. Celle de M. Le Franc de Pompignan est de me faire toujours pouffer de rire (moi et le public s'entend). Oh! la plaisante chose que son sermon et la relation de sa dédicace (1)! On est trop heureux qu'il y ait de pareilles gens dans le monde.

J'insiste pour que mon neveu d'Hornoy soit conseiller au parlement. Il ne fera jamais tant de bruit que l'abbé de Chauvelin; mais enfin il sera tuteur des rois, et fera brûler son oncle tout comme un autre. En vérité, *messieurs* sont bien tendres aux mouches. S'ils criaient pour une particule conjonctive (2), je leur dirais : Messieurs, vous avez oublié la grammaire que les jésuites vous avaient enseignée.

Tout le public murmura, et le roi fut assassiné. Quel rapport cette phrase peut-elle avoir avec le parlement de Paris? je présenterais requête au roi et à son conseil, comme les Calas, mais ce serait avant d'être roué, et je ferais l'Europe juge entre le parlement et la grammaire. Je vous parle ainsi, mes anges, parce que je vous crois plutôt ministres d'un petit-fils de Louis XIV que partisans de la Fronde. Il est doux de dire ce qu'on pense à ses anges. Je vous avoue que je suis comme Platon; je n'aime pas la tyrannie de plusieurs. Je sais que le parlement ne m'aime guère, parce que j'ai dit dans le *Siècle de Louis XIV* des vérités que je ne pouvais taire. Ce motif d'animosité n'est pas trop honorable. Je vous ai dit tout ce que j'avais sur le cœur; cela me pesait. Mais que vos bontés pour moi ne s'alarment point; je vous réponds qu'il ne subsiste aucune particule qui puisse déplaire.

Parlons du *tripot* pour vous égayer.

On dit que la très sublime Clairon ne veut pas ôter le rôle de Mariamne à la très dépenaillée Gaussin. Que voulez-vous, ce n'est pas ma faute; je ne peux rendre ni les hommes ni les filles raisonnables. Qui est-ce qui se rend justice? quel est le prédicateur de Saint-Roch qui ne croie surpasser Massillon?

Je me rends justice, mes anges, en disant que mon cœur vous adore.

3889. — A M. DAMILAVILLE.

Février.

Mais, mon Dieu, pourquoi un libraire est-il assez imbécile pour avoir son magasin chez lui? il était si aisé de dérober une petite brochure (3) aux yeux des infidèles et des fripons!

Voici pour amuser nos frères. Si cela n'est pas bon, du moins cela est gai. Je présume qu'on en donnera à frère d'Alembert. L'hymne est assez plaisant à chanter avec des accompagnements (4).

J'ai actuellement une bibliothèque sur l'abolition de la société de Jésus. Avant-hier il y avait deux jésuites (5) chez moi avec une nombreuse compagnie; nous jouâmes une parade, et la voici : j'étais M. le premier président, j'interrogeai mes deux moines; je leur dis : Renoncez-vous à tous les priviléges, à toutes les bulles, à toutes les opinions, ou ridicules ou dangereuses, que les lois de l'état réprouvent? jurez-vous de ne jamais obéir à votre général ni au pape quand cette obéissance sera contraire aux intérêts et aux ordres du roi? jurez-vous que vous êtes citoyens avant d'être jésuites? jurez-vous sans restriction mentale? A tout cela ils répondirent : Oui. Et je prononçai : La cour vous donne acte de votre innocence présente, et, faisant droit sur vos délits passés et futurs, vous condamne à être lapidés sur le tombeau d'Arnauld avec les pierres de Port-Royal.

Je salue tous les frères : cependant *écr. l'inf...*

3890. — A M. DUCLOS.

Au château de Ferney, 12 février.

Je croirais, monsieur, manquer à mon devoir, si je ne donnais part à l'Académie du mariage de l'unique héritière du nom de Corneille avec M. Dupuits, jeune gentilhomme plein de mérite, cornette de dragons dans le régiment de M. le duc de Chevreuse, gouverneur de Paris. Ses terres touchent aux miennes; rien n'était plus convenable. C'est un établissement avantageux. Mademoiselle Corneille en est en partie rede-

(1) Celui avec Vaugrenant. (G. A.)
(2) Les parlementaires. (G. A.)
(3) Voyez tome II, page 621. (G. A.)
(4) 6 février 1759. (G. A.)

(1) Voyez, tome VI, les *Facéties sur les Pompignan*. (G. A.)
(2) Voyez la lettre précédente. (G. A.)
(3) M. Beuchot croit qu'il s'agit ici d'une saisie du *Sermon des Cinquante*. (G. A.)
(4) Voyez, tome VI, aux POÉSIES MÊLÉES, l'*Hymne chanté au village de Pompignan*. (G. A.)
(5) Sans compter le P. Adam. (G. A.)

vable à la protection de l'Académie, qui a honoré en elle le nom du grand Corneille, et qui a favorisé les souscriptions de l'édition, à laquelle je travaille continuellement, en faveur de sa nièce.

Je crois qu'il serait honorable pour la littérature que l'Académie daignât m'autoriser à signer pour elle au contrat de mariage. Le nom de Corneille peut mériter cette distinction. Vous me donneriez permission, monsieur, de mettre le nom du secrétaire perpétuel, de la part de l'Académie (1); ou bien vous auriez la bonté de m'envoyer les noms de messieurs les académiciens présents, en m'autorisant à honorer le contrat de leurs signatures. Ce dernier parti me paraît d'autant plus convenable que je compte signer pour M. le maréchal de Richelieu, comme doyen de l'Académie. J'attends les ordres de l'Académie, en laissant pour leur exécution une place dans le contrat.

Je vous prie, monsieur, de présenter à nos confrères mon profond respect.

3891. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 février.

Madame Denis étant malade, le jeune Dupuits et Marie Corneille étant très occupés de leur premier devoir, qui n'est pas tout à fait d'écrire, moi, l'aveugle V., entouré de quatre pieds de neige, je dicte la réponse à la lettre de madame d'Argental l'ange, du 7 de février; et voici comme je m'y prends.

Cujas, Charles Dumoulin, Tiraqueau, n'auraient jamais parlé plus doctement et plus solidement de la validité d'un contrat, et nous tombons d'accord de tout ce que disent nos anges. Je n'ai point vu le modèle de consentement paternel que madame Denis avait envoyé à madame d'Argental; elle écrit quelquefois sans daigner me consulter. Je ne sais quel est l'âne qui lui avait donné ce beau modèle de consentement. Le contrat est dressé dans toutes les règles et le mariage fait dans toutes les formes, les deux amants très heureux, les parents enchantés, et, à nos neiges près, tout va le mieux du monde. Ce qu'il y a de bon, c'est que, quand même les souscriptions ne rendraient pas ce qu'on a espéré, le conjoint et la conjointe jouiraient encore d'un sort très agréable. Il ne nous reste donc qu'à nous mettre aux pieds de nos anges, et à les remercier du fond de notre cœur.

S'ils veulent s'amuser de cette terrible feuille qui devait tant déplaire à *messieurs*, la voici; elle est un peu contre ma conscience. Je veux bien que M. le coadjuteur (2) sache qu'on trouve, à la feuille suivante (3), qu'un des *messieurs*, qui avait été traité avec plus de sévérité que les autres, fonda, dans son abbaye, à perpétuité, une messe pour la conservation du roi. J'ai cru ce trait digne d'être remarqué, j'ai cru qu'il peignait nos mœurs; et il y a environ douze batailles dont je n'ai point parlé, Dieu merci, parce que j'écris l'histoire de l'esprit humain, et non une gazette.

Je ne doute pas que vous n'ayez la petite addition à l'*Histoire générale*, sous le nom d'*Eclaircissements historiques* (4). Il ne m'importe guère qu'il y en ait peu ou beaucoup d'exemplaires répandus; cela n'est bon d'ailleurs que pour un certain nombre de personnes qui sont au fait de l'histoire, le reste de Paris n'étant qu'au fait des romans.

Passons de l'histoire au *tripot*. Mon avis est que, ce carême, on donne *Zulime*, suivant la petite leçon que j'ai envoyée. Pendant ce temps-là j'achèverai une belle lettre scientifique sur l'amour, j'entends l'amour du théâtre, dédiée à mademoiselle Clairon.

Au reste, le débit de *Zulime* est un très mince objet, et je doute qu'il se trouve un libraire qui en donne cinq cents livres, encore voudra-t-il un abandon de privilége, comme a fait ce petit misérable Prault; ce qui gêne extrêmement l'impression du théâtre de V. Les libraires sont comme les prêtres, ils se ressemblent tous. Il n'y en a aucun qui ne sacrifiât son père et sa mère à un petit intérêt typographique.

Je pense qu'il ne serait pas mal de faire un petit volume de *Zulime*, *Mariamne*, *Olympie*, le *Droit du Seigneur*, et d'exiger du libraire qu'il donnât une somme honnête à mademoiselle Clairon et à Lekain, soit que ce libraire fût Cramer, soit un autre.

Mais mes anges ne me parlent jamais de ce qui se passe dans le royaume du *tripot;* ils ne me disent point si mademoiselle *Dupuis* et M. *Desronais* enchantent tout Paris; si Goldoni est venu apporter en France la véritable comédie (1); si l'Opéra-Comique est toujours le spectacle des nations; s'il est vrai qu'il y a deux jésuites qui vendent de l'orviétan sur le pont Neuf. Jamais mes anges ne me disent rien ni des livres nouveaux, ni des nouvelles sottises, ni de tout ce qui peut amuser les honnêtes gens; rien sur l'abbé de Voisenon, rien même sur les Calas, objet très important, dont je n'ai aucune notion depuis huit jours. Cela n'empêche pas que je ne baise avec transport le bout des ailes de mes anges.

(1) Duclos signa. (G. A.)
(2) L'abbé Chauvelin. (G. A.)
(3) Voyez tome II, page 621. (G. A.)
(4) Voyez tome V. (G. A.)

3892. — A M. DAMILAVILLE.

13 février.

Mon cher frère, si vous n'avez pas des *Eclaircissements historiques*, en voici. Il est assez plaisant qu'on puisse imprimer la calomnie et qu'on ne puisse pas imprimer la justification. Je joins à ces deux exemplaires la véritable feuille de l'*Essai sur les mœurs*, de laquelle assurément *messieurs* doivent être contents, à moins qu'ils ne soient extrêmement difficiles. Comme il n'y a rien dans cette feuille qui ne se trouve dans le procès de Damiens, que le parlement lui-même a fait imprimer, je ne vois pas que *messieurs* aient le moindre prétexte de me traiter comme les jésuites : d'ailleurs j'aime la vérité, et je ne crains point *messieurs;* je suis à l'abri de leur greffier. Au reste, il me semble qu'il y a, à la page 325, une chose bien flatteuse pour un de *messieurs* (2).

Quant à la roture de *messieurs*, il faudrait être aussi ignorant qu'un jeune conseiller au parlement, pour ne pas savoir que jamais les simples conseillers ne furent nobles. Voyez le chapitre *de la noblesse*, c'est bien pis; les chanceliers n'étaient pas nobles par leur charge, ils avaient besoin de lettres d'anoblissement. Quand on écrit l'histoire, il faut dire la vérité, et ne point craindre ceux qui se croient intéressés à l'opprimer.

Le Traité sur *l'Education* (3) me paraît un très bon ouvrage, et, pour tout dire, digne de l'honneur que frère Platon-Diderot lui a fait d'en être l'éditeur.

Si frère Thieriot ne sait pas l'air de Béchamel, je vais vous l'envoyer noté, car il faut avoir le plaisir de chanter :

Vive le roi et Simon-le-Franc!

Avez-vous entendu parler de la pièce (4) dont M. Goldoni a régalé le Théâtre-Italien? a-t-elle du succès? joue-t-on encore le vieux *Dupuis et M. Desronais?* J'avais prié mon cher frère de m'envoyer ce *Dupuis;* j'attendais le *Discours* de mon confrère l'évêque de Montrouge (5); il m'avait écrit qu'il me l'envoyait; mais point de nouvelles : M. l'évêque est occupé auprès de quelques filles de l'Opéra-Comique. Mais c'est à frère Thieriot que j'en veux. Il est bien cruel qu'il n'ait pas encore cherché les *Dialogues de Grégoire-le-Grand* (6). Je les avais autrefois; c'est un livre admirable en son espèce; la bêtise ne peut aller plus loin.

Je reçois *Tout le monde a tort* (7); ce *Tout le monde a tort* ne serait-il point de madame Bellot? Il me paraît qu'une ironie de soixante pages, en faveur des jésuites, pourrait être dégoûtante. Je reçois aussi la belle et bonne lettre de mon frère, le tout enveloppé dans un papier destiné aux opérations du vingtième. Je suis toujours émerveillé que mon frère, enseveli dans ses occupations désagréables, ait du temps de reste pour les belles-lettres et pour la philosophie.

(1) Goldoni avait fait jouer, le 5 février, au Théâtre-Italien, l'*Amour paternel*. (G. A.)
(2) Voyez vers la fin du chapitre XXXVII du *Précis du Siècle de Louis XV*. (G. A.)
(3) Ouvrage attribué d'abord à Diderot, et maintenant à Crevier. (G. A.)
(4) L'*Amour paternel*. (G. A.)
(5) Voisenon. (G. A.)
(6) Traduits par Bulleau. (G. A.)
(7) *Tout le monde a tort, ou Jugement impartial d'une dame philosophe sur l'affaire des jésuites*. On attribue cet écrit au P. Abrassevin. (G. A.)

3893. — A M. DE LA MICHODIÈRE,

INTENDANT DE ROUEN.

A Ferney, le 13 février.

Si j'avais des yeux, monsieur, j'aurais l'honneur de vous remercier, de ma main, de la lettre dont vous avez bien voulu m'honorer. Recevez mes très humbles compliments pour vous et M. Thiroux de Crosne, sur le mariage de madame

votre fille. Celui de mademoiselle Corneille n'est pas si brillant; je l'ai donnée à un jeune gentilhomme nommé Dupuits, dont les terres sont voisines des miennes. Il n'est encore que cornette de dragons; mais il a un avantage commun avec M. de Crosne, celui d'être heureux par la possession de sa femme.

L'affaire que M. de Crosne rapporte est un peu éloignée des agréments dont il jouit; elle est bien funeste, et je n'en connais guère de plus honteuse pour l'esprit humain. J'ai pris la liberté d'écrire (1) à M. de Crosne sur cette affaire. Je dois me regarder en quelque façon comme un témoin. Il y a plusieurs mois que Pierre Calas, accusé d'avoir aidé son père et sa mère dans un parricide, est dans mon voisinage avec un autre de ses frères. J'ai balancé longtemps sur l'innocence de cette famille; je ne pouvais croire que des juges eussent fait périr, par un supplice affreux, un père de famille innocent. Il n'y a rien que je n'aie fait pour m'éclaircir de la vérité; j'ai employé plusieurs personnes auprès des Calas, pour m'instruire de leurs mœurs et de leur conduite; je les ai interrogés eux-mêmes très souvent. J'ose être sûr de l'innocence de cette famille comme de mon existence : ainsi j'espère que M. de Crosne aura reçu avec bonté la lettre que j'ai eu l'honneur de lui écrire. Ce n'est point une sollicitation que j'ai prétendu faire, ce n'est qu'un hommage que j'ai cru devoir à la vérité. Il me semble que les sollicitations ne doivent avoir lieu dans aucun procès, encore moins dans une affaire qui intéresse le genre humain; c'est pourquoi, monsieur, je n'ose même vous supplier d'accorder vos bons offices; on ne doit implorer que l'équité et les lumières de M. de Crosne. Vous avez lu les factums, et je regarde l'affaire comme déjà décidée dans votre cœur et dans celui de M. votre gendre.

J'ai l'honneur d'être avec bien du respect, etc.

3894. — A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 13 février.

Je deviens à peu près aveugle, monsieur. Un petit garçon, qui passe pour être plus aveugle que moi, et qui vous a servi comme s'il était clairvoyant, s'est un peu mêlé des affaires de Ferney. Ce fut hier que le mariage fut consommé; je comptais avoir l'honneur d'en écrire à votre excellence. Deux époux qui s'aiment sont les vassaux naturels de madame l'ambassadrice et de vous. Je goûte le seul bonheur convenable à mon âge, celui de voir des heureux. Il y a de la destinée dans tout ceci, et où n'y en a-t-il point?

J'arrive au pied des Alpes, je m'y établis; Dieu m'envoie mademoiselle Corneille, je la marie à un jeune gentilhomme qui se trouve tout juste mon plus proche voisin; je me fais deux enfants que la nature ne m'avait point donnés; ma famille, loin d'en murmurer, en est charmée : tout cela tient un peu du roman.

Pour rendre le roman plus plaisant, c'est un jésuite qui a marié mes deux petits. Joignez à tout cela la naïveté de mademoiselle Corneille, à présent madame Dupuits, naïveté aussi singulière que l'était la sublimité de son grand-père.

Je jouis d'un autre plaisir, c'est celui du succès de l'affaire des Calas : elle a déjà été rapportée au conseil de la manière la plus favorable, c'est-à-dire la plus juste. Ceci est bien une autre preuve de la destinée. La veuve Calas était mourante auprès de Toulouse; elle était bien loin de venir demander justice à Paris. Elle disait : Si le fanatisme a roué mon mari dans la province, on me brûlera dans la capitale. Son fils vient me trouver au milieu de mes neiges. Quel rapport, je vous prie, d'une roue de Toulouse à ma retraite! Enfin nous venons à bout de forcer cette femme infortunée à faire le voyage, et, malgré tous les obstacles imaginables, nous sommes sur le point de réussir : et contre qui? contre un parlement entier; et dans quel temps! Repassez, je vous prie, dans votre esprit, tout ce que vous avez fait et tout ce que vous avez vu; examinez si ce qui n'était pas vraisemblable n'est pas toujours précisément ce qui est arrivé, et jugez s'il ne faut pas croire au destin, comme les Turcs. Qui aurait dit, il y a cinq ans, que le roi de Prusse résisterait aux trois quarts de l'Europe, et que vous seriez trop heureux de céder le Canada aux Anglais?

Vous n'aurez rien de moi, monsieur, pour le mois de février; mais, à la fin de mars, je vous demanderai votre attention sur quelque chose de fort sérieux.

Je me mets aux pieds de vos deux très aimables excellences; madame Denis et mes deux petits (2), qui demeurent toujours avec moi, joignent leurs sentiments aux miens, et notre petit château espère toujours avoir l'honneur de vous héberger quand vous prendrez le chemin de la France. VOLTAIRE l'aveugle.

(1) Le 30 janvier. (G. A.)
(2) M. et madame Dupuits. (G. A.)

3895. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney, 14 février.

Que vous êtes heureux, monsieur, et que je suis malheureux! Vous et vos amis vous faites de beaux vers; vous avez votre beau théâtre parmi de jeunes seigneurs et de jeunes dames qui se perfectionnent dans le bel art de la déclamation, c'est-à-dire dans l'art de se rendre maître des cœurs. Pour moi, je deviens sourd et aveugle de plus en plus. La ville de Genève ne me fournit presque plus d'acteurs ni d'actrices; j'avais fait venir Lekain, qui est le meilleur comédien de Paris; mais il a fallu bientôt le rendre à la capitale : en un mot, je crois que je ferai bientôt une grange de mon théâtre, et que j'y mettrai des gerbes de blé au lieu de lauriers,

J'avais un peu de honte de me donner du plaisir à l'âge de soixante et dix ans, mais j'ai été un peu rassuré par un vieux fou qui en a soixante et dix-huit, et qui joue la comédie, étant paralytique; il s'appelle Le.... Il m'a mandé qu'il jouait Lusignan dans *Zaïre* avec beaucoup de succès; qu'il se faisait porter sur un brancard, et qu'en un mot on n'avait pas besoin de jambes pour jouer la comédie. Il a raison, mais on a besoin d'yeux et d'oreilles.

Je crois qu'on aura incessamment à Paris une pièce du peintre de la nature, notre cher Goldoni. Je souhaite que tous les Français soient en état de sentir tout son mérite. Un homme qui entend parfaitement l'italien me mande qu'il est extrêmement content de la pièce dont notre cher Goldoni a honoré notre théâtre.

Ah! monsieur, si je n'avais pas bientôt soixante et dix ans, vous me verriez à *Bologna la grassa*.

La riverisco di cuore.

3896. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 février.

Mes anges, maman Denis est toujours malade, moi aveugle, et le tuteur de M. Dupuits sourd; tout cela a dérangé notre petite fête à la Pompignan. Nous n'avons point tiré de canon, maman n'a point soupé, et on s'est marié sans cérémonie.

Je réponds à la lettre dont madame d'Argental honore ma nièce. Elle me l'a montrée, et j'ai été très affligé qu'elle ait pu s'attirer quelques reproches en vous donnant, sans me consulter, des paroles qu'elle ne pouvait pas donner, et qui ne dépendent point du tout d'elle. Elle m'a répondu que, dans sa lettre du 6 de janvier, elle avait eu l'honneur de vous écrire nos intentions; mais des intentions ne sont pas un contrat. Nous avons eu beaucoup de peine à faire regarder, par ce tuteur de M. Dupuits, l'espérance de la vente d'un livre comme une dot. Ce sourdaud est un vieux marin à peu près de mon âge, et plus difficile que moi en affaires. Son neveu a un très joli bien, précisément à ma porte; il était parfaitement informé de la condition du père et de la mère, qui ne descendent point de Pierre Corneille, et qui ne participent en rien aux prérogatives de la branche éteinte. C'est, par parenthèse, une obligation que nous avons à Fréron, qui eut, il y a plus d'un an, l'insolence impunie d'imprimer dans ses feuilles que le père de mademoiselle Corneille était un facteur de la petite poste, à cinquante francs par mois; et cette injure personnelle nous fit manquer alors un mariage. Celui-ci est beaucoup plus avantageux que celui qui fut manqué; mais nous n'aurions jamais pu parvenir à le faire si nous avions insisté sur le partage du produit des souscriptions, que le tuteur a regardé et regarde encore comme un objet fort mince.

Le Cramer que vous voyez à Paris avait offert de donner quarante mille francs du produit des souscriptions et de la vente de l'édition, et ensuite il avait laissé tomber cette offre. On savait très bien dans Genève que nos seigneurs de France avaient donné leurs noms, et rien de plus, et qu'un d'eux ayant souscrit pour vingt louis d'or, en avait payé un. Les Cramer avaient fait retentir que M. le contrôleur-général avait demandé deux cents exemplaires payables en papiers royaux, à huit francs l'exemplaire au-dessous de la valeur; et ce n'est qu'après les fiançailles que nous avons appris les nouvelles offres de M. Bertin.

Les Anglais qui sont à Genève se moquaient un peu de notre générosité française. On nous disait encore que les libraires de Paris, ayant dans leurs magasins deux éditions de

Corneille qui pourrissent, se plaignaient continuellement de la nôtre, et empêchaient plusieurs personnes de souscrire. Le sieur Philibert Cramer était trop occupé des plaisirs de Paris pour me rendre le moindre compte, pendant que je travaillais nuit et jour à des commentaires très fatigants qui me font enfin perdre les yeux.

Si dans de pareilles circonstances j'avais voulu couper en deux la partie de la dot fondée sur les souscriptions, soyez très sûrs, mes anges, qu'on m'aurait remercié sur-le-champ, en se moquant de moi. Le père et la mère de madame Dupuits n'y perdront rien; leur fille les a nourris du bout de ses dix doigts, avant qu'ils eussent été présentés à M. de Fontenelle; elle ne manquera jamais à son devoir, et j'y mettrai bon ordre. Le contrat est fait dans la meilleure forme possible. Ne troublons point les plaisirs de deux amants, et jouissons tranquillement du fruit de nos peines, et de la consolation que me donne madame Dupuits dans ma vieillesse.

Permettez-moi de vous supplier encore d'empêcher Philibert Cramer de faire présenter aux spectacles et aux promenades des billets de souscription, comme des billets d'huîtres vertes : l'ami Fréron ne manquerait pas d'en faire de mauvaises plaisanteries dans ses belles feuilles.

On m'a mandé que l'affaire des Calas avait été rapportée par M. de Crosne, et qu'il a très bien parlé. Je vous assure que toute l'Europe a les yeux sur cet événement.

J'ai lu le *Second Appel à la Raison* (1). Je ne sais rien de si insolent et de si maladroit. Les jésuites ont des amis dans le parlement de Bourgogne, mais certainement ils n'en auront plus quand on connaîtra ce libelle. Ils étaient des tyrans du temps du père Letellier; ils ne sont aujourd'hui que des fous.

J'ai un jésuite pour aumônier, mais je donnerais volontiers ma voix pour abolir l'ordre. Je n'ai vu qu'une seule bonne chose dans tout ce qu'ils ont écrit, c'est qu'ils ont prouvé invinciblement ce que j'avais déjà dit (2) dans quelques petites réflexions sur Pascal, que les jacobins avaient écrit plus de sottises qu'eux. J'ai eu le plaisir de vérifier, dans saint Thomas, le docteur angélique, toute la doctrine du régicide. Que conclure de là? qu'il serait très expédient de se défaire de tous les moines, et de se défier de tous les saints.

3897. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 février.

Mes anges, ceci vous amusera peut-être; du moins en ai-je été amusé. Ce n'est qu'une chanson d'aveugle (3), mais on dit que les aveugles sont gais. J'enverrai bientôt quelque chose à mes anges de fort sérieux, car je ne laisse pas de l'être parfois. Vous savez que mon patron est l'*Intimé* (4), qui avait plusieurs tons.

Corneille m'ennuie à présent autant que Marie m'amuse. Quel exécrable fatras que quinze ou seize pièces de ce grand homme! Pradon est un Sophocle en comparaison, et Danchet un Euripide. Comment a-t-on pu préférer à un homme tel que Racine un rabâcheur d'un si mauvais goût, qui, jusque dans ses plus beaux morceaux, qui ne sont, après tout, que des déclamations, pèche continuellement contre la langue, et est toujours ou trivial ou hors de la nature? Que Boileau avait bien raison de ne faire nul cas de toutes ces amplifications de rhétorique! qu'il est rare, dans notre nation, d'avoir du goût!

Madame Denis est toujours bien malade : il y a quinze jours qu'elle a la fièvre. Nous espérons que, dans peu, elle sera en état de vous écrire. Nous vous promettons d'appeler Pierre Corneille le premier enfant mâle qu'aura Manon Cornélie. Il y a eu effet un pape nommé Corneille, dont on a fait un saint, parce que, dans les premiers siècles, tous les évêques prenaient le nom de saint, au lieu de celui de monseigneur.

Au reste, mes divins anges, ne soyez nullement en peine de François Corneille ni de sa petite femme; je suis toujours le maître des arrangements, et je proportionnerai la part du père à la recette. Ai-je eu l'honneur de vous mander que le roi ne prend que douze exemplaires, et non pas cent, comme disait M. le contrôleur-général? Sa majesté approuve beaucoup ce mariage, et fera les choses noblement.

Le sang me bout sur les Calas; quand la révision sera-t-elle donc ordonnée?

N'entendrai-je parler que du triste succès de l'impression de *Dupuis et Desronais*? Le *tripot* a bien fait ses affaires; mais le libraire, dit-on, fait mal les siennes. Il n'y a que la pièce de M. le duc de Praslin qui réussisse parfaitement (1).

Toute la famille se met sous les ailes des anges.

(1) Ce nouvel *Appel* est de l'abbé Caveyrac. (G. A.)
(2) On ne trouve pas cette réflexion dans les *Remarques sur Pascal*. (G. A.)
(3) L'*Hymne chanté au village de Pompignan*. (G. A.)
(4) Personnage des *Plaideurs*, de Racine. (G. A.)

3898. — A M. GOLDONI.

Au château de Ferney, 19 février.

J'ai respecté longtemps vos occupations, monsieur; mais la meilleure raison qui m'ait empêché de vous écrire, c'est qu'on dit que je deviens aveugle; ce n'est pas comme Homère, c'est comme La Motte-Houdard, dont vous avez peut-être entendu parler à Paris, et qui faisait des vers médiocres tout comme moi. Je suis menacé de perdre la vue, et ce petit accident me prive d'un grand plaisir, qui est celui de lire vos pièces.

Un homme de beaucoup d'esprit, et qui entend parfaitement l'italien, m'a mandé qu'il était extrêmement satisfait de la dernière comédie dont vous avez gratifié notre public de Paris. Si elle est imprimée, je vous demande en grâce de me l'envoyer. Mes yeux feront un effort pour la lire, ou bien ma nièce nous la lira.

Je vous destine une quarantaine de volumes.

Nardi parvus onyx eliciet cadum. (Hor., lib. IV, od. XII.)

Mais ne vous effarouchez pas de cet énorme fardeau; il y a vingt volumes de votre serviteur que vous pourrez jeter dans le feu; et, pour vous consoler, le reste est de Corneille. Je reçois quelquefois des nouvelles de votre ami M. le marquis Albergati. Si j'étais jeune, je vous accompagnerais à votre retour pour aller l'embrasser; mais j'ai soixante et dix ans, et il faut que je meure entre les Alpes et le mont Jura, dans ma petite retraite. Vous aurez un vrai serviteur jusqu'au dernier moment de ma vie.

3899. — A M. LEKAIN.

A Ferney, 20 février.

Mon grand acteur, je proteste contre *Adélaïde* pour bien des raisons. Une des plus fortes, c'est qu'il n'est pas permis d'imputer à un prince du sang un crime qu'il n'a pas fait. Cette fiction révolta le public, et m'obligea de changer la pièce. L'aventure sur laquelle cette tragédie est fondée arriva en effet à un duc de Bretagne, mais non à un prince du sang de France. Les gens sensés qui savent l'histoire seront révoltés à la cour, je vous en avertis, et je présente requête par cette lettre à M. le duc de Duras; je le supplie très instamment de faire jouer le *Duc de Foix*, que je crois incomparablement moins mauvais qu'*Adélaïde*.

Mademoiselle Corneille, devenue madame Dupuits, vous fera de petits Corneilles, qui vous donneront de bonnes tragédies dont vous avez besoin. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

J'ajoute à ma lettre qu'il y a encore dans cette *Adélaïde* un héros blessé dans le combat; que cette blessure, étant absolument inutile au dénoûment, n'est qu'une puérilité; que cela seul suffirait pour gâter une pièce. Il faut m'en croire quand je me condamne moi-même. Je vous demande en grâce de montrer cette lettre à M. le duc de Duras. Bonsoir; je suis fort occupé avec Pierre Corneille; il me fait trouver Racine admirable.

3900. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 février.

Il est bon quelquefois que des anges s'égaient. L'accompagnement de l'*Hymne* à M. de Pompignan est fort bon, et le refrain, quand on est dix ou douze, est très plaisant à chanter. Pour les *Eclaircissements historiques*, ils sont du plus grand sérieux.

Pour *Zulime*, je crois qu'il ne la faut pas donner seule, mais attendre qu'on puisse imprimer deux ou trois pièces à la fois (2). Si je pouvais fortifier un peu le rôle de ce benêt de Ramire, je crois que je ne ferais point mal. Pour *Mariamne*, je la trouve assez bien; je crois qu'elle fera effet; je crois qu'on pourra l'imprimer avec le *Droit du Seigneur*. Pour *Olympie*, qu'on appelle *O l'impie!* et qui cependant est très pie, je dirai comme M. de Pompignan : *De moi je suis assez content* (3); *allons, saute, marquis!*

Corneille va son train. Ah! le pauvre homme! qu'il me fait trouver Racine divin!

(1) La paix définitive avait été signée à Paris le 10 février. (G. A.)
(2) On imprima à la fois *Tancrède*, *Zulime*, *Olympie*, le *Droit du Seigneur*. (G. A.)
(3) Voyez, tome VI, l'*Hymne*. (G. A.)

Et mes anges ne me parlent point de la pièce de *Dupuis et Desronais*, et pas un mot du *Discours de l'abbé de Voisenon;* et M. le président de La Marche ne m'envoie point ma pancarte nécessaire; et madame Denis est toujours malade; et mes petits mariés s'aiment encore à la folie, quoique au bout de huit jours. Mes anges, il y a tantôt soixante ans que j'ai commencé à aimer l'un de vous deux, et je suis toujours à tous deux avec respect et tendresse.

Mais dites donc comment vont vos yeux; je perds les miens, et je deviens sourd comme un pot.

3901. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Au château de Ferney, le 25 février.

Une des raisons, monseigneur, qui font que je n'ai eu depuis longtemps l'honneur d'écrire à votre éminence, n'est pas que je sois fier ou négligent avec les cardinaux et les plus beaux esprits de l'Europe; mais le fait est que je devions aveugle, au milieu de quarante lieues de neige, pays admirable pendant l'été, et séjour des trembleurs d'Isis pendant l'hiver. On dit que la même chose arrive aux lièvres des montagnes. Je me suis mêlé ces jours-ci des affaires d'un autre aveugle, petit garçon fort aimable, inconnu sans doute aux princes de l'Eglise romaine, mais avec lequel on ne laisse pas de jouer avant qu'on ne soit prince. J'ai marié mademoiselle Corneille à un jeune gentilhomme dont les terres touchent les miennes; il se nomme Dupuits, il est officier de dragons, estimé et aimé dans son corps, très attaché au service, et voulant absolument faire de petits militaires qui se feront tuer par des Anglais ou des Allemands.

Je regarde comme un devoir de vous donner part de ce mariage, comme à un des protecteurs du nom de Corneille, et au meilleur connaisseur et de ses beautés et de ses fatras. Je cherchais un descendant de Racine pour ressusciter le théâtre; mais n'en ayant point trouvé, j'ai pris un officier de dragons. J'écris à l'Académie française, à laquelle je dédie l'édition qui fera une partie de la dot, et je demande que ceux qui assisteront à la séance, à la réception de ma lettre, me permettent de signer pour eux au contrat.

Je commence par demander la même grâce à votre éminence (1). L'ombre de Pierre vous en sera très obligée, et moi, autre ombre, je regarderai cette permission comme une très grande faveur. Nous n'avons point clos le contrat, et nous vous laissons, comme de raison, la première place parmi les signatures, si vous daignez l'accepter.

Je suppose que vous vous faites apporter les nouveaux ouvrages qui en valent la peine, et que vous avez vu les *factums* pour les Calas. L'affaire a été rapportée au conseil avec beaucoup d'équité, c'est-à-dire de la manière la plus favorable; nous espérons justice; une grande partie de l'Europe la demande avec nous. Cette affaire pourra faire rentrer bien des gens en eux-mêmes, inspirer quelque indulgence, et apprendre à ne pas rouer son prochain, uniquement parce qu'il est d'une autre religion que nous.

Voulez-vous, monseigneur, vous amuser, avec l'*Héraclius* de Calderon, et la *Conspiration contre César* de Shakespeare? J'ai traduit ces deux pièces, et elles sont imprimées, l'une après *Cinna*, l'autre après l'*Héraclius* de Corneille, comme objet de comparaison. Cela rendra cette édition assez piquante. J'aurai l'honneur de vous adresser ces deux morceaux, si vous me le commandez. Je n'ai pas encore reçu le discours de notre nouveau confrère l'abbé de Voisenon: on en dit beaucoup de bien.

Agréez, monseigneur, les tendres respects du vieil aveugle de soixante-dix ans, car il est né en 1693 (2) : il est bien faible, mais il est fort gai; il prend toutes les choses de ce monde pour des bouteilles de savon, et franchement elles ne sont que cela.

3902. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ferney, 25 février.

Plus anges que jamais, madame Denis est toujours malade, et moi toujours aveugle, et vous ne me dites rien de vos yeux. L'âge avance; on n'est pas plus tôt sorti du collége qu'on a soixante ans; en un clin-d'œil on en a soixante-dix; on voit tomber ses contemporains comme des mouches. Mes nouveaux mariés, qui sont à vos pieds, ne savent rien de tout cela. Je voudrais que vous eussiez vu la crainte où était Marie de ne point avoir son Dupuits. — « Mon père m'a » signifié que je ne devais pas me marier; qu'il n'y consen» tirait point. — Mes anges, que vouliez-vous que je pensasse? Vous voulez que je commente François Corneille; c'est bien assez de commenter Pierre. Ce Pierre me fait passer de mauvais quarts-d'heure; je suis outré contre lui. Il est comme les bouquetins et les chamois de nos montagnes, qui bondissent sur un rocher escarpé, et descendent dans des précipices. J'avais cru que Racine serait ma consolation, mais il est mon désespoir. C'est le comble de l'insolence de faire une tragédie après ce grand homme-là. Aussi après lui je ne connais que de mauvaises pièces, et avant lui que quelques bonnes scènes.

Au nom de Dieu, laissez là votre *Adélaïde*. Que veut dire ce héros blessé? à quoi sert sa blessure? à rien du tout, et je vous répète qu'il est impertinent d'imputer à un prince du sang le crime qu'il n'a point commis; cela détruit tout intérêt.

Laissons un peu dormir *Zulime* ce carême. C'est bien dommage que cette Zulime ressemble à toutes les femmes délaissées qu'on a tant mises sur le théâtre : sans cela, elle pourrait être passable.

J'aime assez le *Droit du Seigneur*, je vous l'avoue; mais je voudrais qu'il y eût un peu plus de ces honnêtes libertés que le sujet comporte, et que les dames aiment beaucoup, quoi qu'elles en disent.

Mariamne est médiocre, malgré mon Essénien (1).

Olympie est prodigieusement supérieure à cette *Mariamne*, et n'est pas encore trop bonne. Tout m'humilie et me chagrine; je suis difficile pour moi-même comme pour les autres. Il est dur de sentir la perfection et de n'y pouvoir atteindre.

Ne remplissez pas mes vieux jours d'amertume; ne me faites point mourir, en ressuscitant *Adélaïde;* empêchez-moi de boire ce calice; je vous le demande avec la plus vive instance.

Eh bien! a-t-on enfin rapporté l'affaire des Calas? Je vois qu'il est beaucoup plus aisé de rouer un homme que d'admettre une requête. Il me semble que M. de Crosne ne demande pas mieux que de parler, et assurément il parlera bien. J'aurai fait trois ou quatre actes depuis le temps qu'on fait languir cette pauvre veuve. J'avoue que son aventure ne contribue pas à me faire aimer les parlements. Malheur à qui a affaire à eux! fût-on jésuite, on s'en trouve toujours fort mal.

Puisque j'ai du papier de reste, il faut que je dise à mes anges que j'ai jugé les jésuites. Il y en avait trois (2) chez moi, ces jours passés, avec une nombreuse compagnie. Je m'établis premier président; je leur fis prêter serment de signer les quatre propositions de 1682, de détester la doctrine du régicide, du probabilisme, de renoncer à tout privilége contraire à nos lois, et d'obéir au roi plutôt qu'au pape. Ils firent serment, après quoi je prononçai :

La cour, sans avoir égard à tous les fatras qu'on vient d'écrire contre vous, et à toutes les sottises que vous avez écrites depuis deux cent cinquante ans, vous déclare innocents de tout ce que les parlements disent contre vous aujourd'hui, et vous déclare coupables de ce qu'ils ne disent pas; elle vous condamne à être lapidés avec les pierres de Port-Royal, sur le tombeau d'Arnauld.

Tout le monde convint que j'avais raison, et les jésuites l'avouèrent aussi. Et vous, mes anges, qu'en pensez-vous? Respect et tendresse.

3903. — A M. DE LA CHALOTAIS.

A Ferney, le 28 février.

J'aimerais beaucoup mieux, monsieur, que vous m'eussiez fait l'honneur de m'envoyer votre ouvrage imprimé plutôt que manuscrit; le public en jouirait déjà. Je crois très sincèrement que c'est un des meilleurs présents qu'on puisse lui faire.

J'ai été obligé de me faire lire presque tout votre mémoire, parce que je deviens un peu aveugle, à la suite d'une grande fluxion qui m'est tombée sur les yeux.

Je ne puis trop vous remercier, monsieur, de me donner un avant-goût de ce que vous destinez à la France. Pour former des enfants, vous commencez par former des hommes. Vous intitulez l'ouvrage : *Essai d'un plan d'études pour les colléges* (3); et moi je l'intitule : *Instruction d'un homme d'Etat, pour éclairer toutes les conditions.* Je trouve toutes vos vues utiles. Que je vous sais bon gré, monsieur, de vouloir que

(1) Bernis donna sa signature. (G. A.)
(2) Voltaire est né en 1694. (G. A.)

(1) Sohème. Voyez tome III. (G. A.)
(2) En comptant le P. Adam. (G. A.)
(3) *Essai d'éducation nationale, ou Plan d'études pour la jeunesse.* (G. A.)

ceux qui instruisent les enfants en aient eux-mêmes! Ils sentent certainement mieux que les célibataires comment il faut instruire l'enfance et la jeunesse. Je vous remercie de proscrire l'étude chez les laboureurs. Moi, qui cultive la terre, je vous présente requête pour avoir des manœuvres, et non des clercs tonsurés. Envoyez-moi surtout des frères ignorantins pour conduire mes charrues, ou pour les atteler. Je tâche de réparer sur la fin de ma vie l'inutilité dont j'ai été au monde; j'expie mes vaines occupations en défrichant des terres qui n'avaient rien porté depuis des siècles. Il y a dans Paris trois ou quatre cents barbouilleurs de papier, aussi inutiles que moi, qui devraient bien faire la même pénitence.

Vous faites bien de l'honneur à Jean-Jacques de réfuter son ridicule paradoxe (1), qu'il faut exclure l'histoire de l'éducation des enfants; mais vous rendez bien justice à M. Clairaut, en recommandant ses *Eléments de Géométrie*, qui sont trop négligés par les maîtres, et qui mèneraient les enfants par la route que la nature a indiquée elle-même. Il n'y aura point de père de famille qui ne regarde votre livre comme le meuble le plus nécessaire de sa maison, et il servira de règle à tous ceux qui se mêleront d'enseigner. Vous vous élevez partout au-dessus de votre matière. Je ne sais pas pourquoi vous mettez le livre de M. Vattel (2) au rang des livres nécessaires. Je n'avais regardé son livre que comme une copie assez médiocre, et vous me le ferez relire.

Je m'en tiens, pour la religion, à ce que vous dites avec l'abbé Gédoyn, et même à ce que vous ne dites pas. La religion la plus simple et la plus sensiblement fondée sur la loi naturelle est sans doute la meilleure.

Je vous rends compte, monsieur, avec autant de bonne foi que de reconnaissance, de l'impression que votre mémoire m'a faite. A présent que m'ordonnez-vous? voulez-vous que je vous renvoie le manuscrit? voulez-vous me permettre qu'on l'imprime dans les pays étrangers? J'obéirai exactement à vos ordres. Votre confiance m'honore autant qu'elle m'est chère.

Je ne suis point du tout de votre avis sur le style; je trouve qu'il est ce qu'il doit être, convenable à votre place et à la matière que vous traitez. Malheur à ceux qui cherchent des phrases et de l'esprit, et qui veulent éblouir par des épigrammes, quand il faut être solide!

Ne mettez-vous pas en titre les matières que vous avez mises en marge? Cela délasse les yeux et repose l'esprit.

Je suis bien faible, bien vieux, bien malade; mais je défie qu'on soit plus sensible à votre mérite que moi. Je ne peux vous exprimer avec combien de respect et d'estime j'ai l'honneur d'être, etc.

3904. — A M. L'ABBÉ DE VOISENON.

A Ferney, 28 février.

Mon très cher et très aimable confrère, *en même temps que c'est à ce que vous avez déjà fait connaître de vos talents que*, etc.; voilà une belle phrase (3); mais il me paraît que mon cher évêque a tout un autre style. Je ne sais pas si votre teint était couleur jaune ce jour-là, mais le coloris de votre discours était fort brillant.

En vous remerciant de la félicité et de la fleurette dont vous m'honorez (4), voulez-vous que je vous parle net? ni Crébillon ni moi ne méritons tant de bontés. Entre nous, je ne connais pas une bonne pièce depuis Racine, et aucune avant lui où il n'y ait d'horribles défauts. Si vous avez jamais pu vous résoudre à lire tout Corneille (ce qui est une très rude pénitence), vous aurez vu que c'est lui qui a toujours cherché à être tendre; il n'y a pas une de ses pièces (j'en excepte *Chimène* et *Pauline*) où il n'y ait un amour postiche et ridicule, très ridiculement exprimé.

C'est Racine qui est véritablement grand, et d'autant plus grand qu'il ne paraît jamais chercher à l'être; c'est l'auteur d'*Athalie* qui est l'homme parfait. Je vous confie qu'en commentant Corneille je deviens idolâtre de Racine. Je ne peux plus souffrir le boursouflé et une grandeur hors de nature.

Vous savez bien, fripon que vous êtes, que les tragédies de Crébillon ne valent rien; et je vous avoue en conscience que les miennes ne valent pas mieux; je les brûlerais toutes, si je pouvais; et cependant j'ai encore la sottise d'en faire, comme le président Lubert jouait du violon à soixante-dix ans, quoiqu'il en jouât fort mal, et qu'il fût cependant le meilleur violon du parlement.

Savez-vous la musique? tenez, voilà ce qu'on m'envoie; je vous le confie; mais ne me trahissez pas (1).

Vous embrassez madame Denis; eh bien! elle vous embrasse aussi; mais elle est bien malade. Je lui lirai votre discours dès qu'elle se portera mieux. J'ai envie de vous faire une niche, de copier tout ce que vous me dites de madame la duchesse de Grammont, et de le lui envoyer. Je n'ai l'honneur de la connaître que par ses lettres, où il n'y a jamais rien de trop ni de trop peu, et dont chaque mot marque une âme noble et bienfaisante. Je lui ai beaucoup d'obligation; elle a été la première et la plus généreuse protectrice de mademoiselle Corneille. Il s'est trouvé heureusement que mademoiselle Corneille en était digne; c'est la naïveté, l'enfance, la vérité, la vertu même. Je rends grâces à Fontenelle de n'avoir pas voulu connaître cet enfant-là.

Mon cher confrère, je ne souhaite plus qu'une chose, c'est que vous soyez bien malade, que vous ayez besoin de Tronchin, et que vous veniez nous voir. Je vous embrasse de tout mon cœur, et en vérité je vous aime de même. Je vise à être un peu aveugle. Dieu me punit d'avoir été quelquefois malin; mais vous me donnerez l'absolution.

3905. — A M. DAMILAVILLE.

Le 2 mars.

En réponse à la lettre de mon cher frère, du 23 février, je lui dirai : Mes frères, il ne faut pas calomnier les malheureux, surtout quand on n'a pas besoin de leur imputer des crimes. Vous devez vous apercevoir que je n'ai pas ménagé les jésuites; mais je soulèverais la postérité en leur faveur, si je les accusais d'un crime dont l'Europe et Damiens les ont justifiés. Je ne puis et ne dois dire que ce qui est dans le procès. J'ai rempli le devoir d'historien; et je ne serais qu'un vil écho des jansénistes, si je parlais autrement.

Comment pouvez-vous dire que l'*inf...* n'a aucune part au crime de ce scélérat? Lisez donc sa réponse : *C'est la religion qui m'a fait faire ce que j'ai fait* (2). Voilà ce qu'il dit dans son interrogatoire : je ne suis que son greffier.

Mon cher frère, je hais toute tyrannie, et je ne serai jamais ni jésuite, ni janséniste, ni parlementaire.

J'avais depuis longtemps l'énorme compte du procureur général de Provence (3) : j'ai une bibliothèque entière des livres faits depuis trois ans contre les jésuites. Dans quelque temps on ne se souviendra plus de tous ces livres, et l'on dira seulement : Il y eut des jésuites. Je suis honteux de demander toujours des livres, et de vous fatiguer de mes importunités; je crois que j'aurai bientôt une bibliothèque aussi nombreuse que celle de M. le marquis de Pompignan (4).

On a oublié, ce me semble, dans les petites plaisanteries que mérite Simon Le Franc, la *guerre éternelle qu'il a jurée aux incrédules*, dans le village de Pompignan. Remercions bien Dieu de l'excès de son ridicule. Je vous réponds que si ce petit président des aides de province n'était pas le plus impertinent des hommes, il serait le plus dangereux.

Il y a bien une autre bouffonnerie de ce Simon. Vous savez sans doute l'aventure du garde des sceaux, du secrétaire Carpot, et des lettres patentes (5); cela est délicieux, et l'emporte sur tout le reste.

Et vive le roi et Simon Le Franc!

Ecr. l'inf.

3906. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

A Ferney, le 2 mars.

Je vois, monsieur, par votre lettre du 18 février, que vous êtes l'apôtre de la raison. Vous rendez service à l'humanité, en détruisant, autant que vous le pouvez, dans votre province, la plus infâme superstition qui ait jamais souillé la terre. Nous sommes défaits des jésuites, mais je ne sais si c'est un si grand bien; ceux qui prendront leur place se croiront obligés d'affecter plus d'austérité et plus de pédantisme. Rien ne fut plus atrabilaire et plus féroce que les hu-

(1) *Emile*, livre II. (G. A.)
(2) Le *Droit des gens*, 1758. (G. A.)
(3) Elle est dans la réponse du duc de Saint-Aignan à Voisenon. (G. A.)
(4) Voisenon, dans son Discours, avait loué Voltaire. (G. A.)

(1) La musique de l'Hymne sur Pompignan. (K.)
(2) Voyez le *Précis du Siècle de Louis XV*, ch. XXXVII. (G. A.)
(3) Ripert de Monclar. (G. A.)
(4) Voyez les *Facéties* sur Pompignan.
(5) Carpot, secrétaire du roi, avait présenté au garde des sceaux des lettres patentes qui érigeaient en marquisat la terre de Pompignan, avec une longue énumération des services rendus à la monarchie, depuis sa fondation, par la maison Le Franc de Pompignan. « Qui a rédigé un pareil préambule? dit le ministre. — M. Le Franc lui-même; mais j'en ai retranché les trois quarts. — Eh bien! retranchez l'autre quart, et nous verrons. » (G. A.)

guenots, parce qu'ils voulaient combattre la morale relâchée. Nous sommes défaits des renards, et nous tomberons dans la main des loups. La seule philosophie peut nous défendre. Il serait à souhaiter que le *Sermon des Cinquante* fût dans beaucoup de mains; mais malheureusement je ne puis plus en trouver.

J'ai trouvé un *Testament de Jean Meslier* que je vous envoie. La simplicité de cet homme, la pureté de ses mœurs, le pardon qu'il demande à Dieu, et l'authenticité de son livre, doivent faire un grand effet.

Je vous enverrai tant d'exemplaires que vous voudrez du *Testament* de ce bon curé. L'affaire des Calas a été rapportée; elle est en très bon train; je réponds du succès. C'est un grand coup porté à la superstition; j'espère qu'il aura d'heureuses suites.

J'ai marié mademoiselle Corneille à un jeune gentilhomme de mon voisinage infiniment aimable; c'est un de nos adeptes, car il a du bons sens. Adieu, monsieur; cultivez la vigne du Seigneur; conservez-moi vos bontés, et soyez persuadé de mon tendre respect. *Christmoque.*

3907. — A M. THIERIOT.

2 mars.

Des pigeons dans un casque ont niché leurs petits :
Le dieu Mars et Vénus de tout temps sont amis.
Anthol. grecq.

Il en est de ces imitations des vers latins comme des sottises, les plus courtes sont les meilleures.

Les plats que nous sert Simon Le Franc sont bien plus plaisants et plus originaux. Je ne sais rien de comparable à l'aventure des lettres patentes et de M. Carpot.

Enfin, mon cher frère, je suis content de vous.

. . . . . Vitanda est improba Siren
Desidia. . . . . (Hor., lib. II., sat. III.)

Il serait bon que *Pindare* Le Brun ou *Lycophron Zoïle* eût la lettre à M. d'Alembert (1). Il m'a mandé que vous désapprouviez le mariage de M. Dupuits avec mademoiselle Corneille; mais je crois que vous ne désapprouvez que ses écrits et ses méchancetés. Ecrivez-moi, je vous en prie. Madame Denis a besoin de vos lettres autant que moi. Elle est très malade depuis un mois, et vos lettres lui font plus de bien que Tronchin. Je vous embrasse de tout mon cœur.

3908. — A M MARMONTEL.

2 mars (2).

M. de Radonvilliers (3), soit; mais il faut absolument, mon cher frère, que vous ayez la place suivante et que frère Diderot soit ensuite des nôtres.

Votre *Poétique* sera une nouvelle clef qui vous ouvrira toutes les portes. J'ai toujours été fâché qu'un vil coquin comme Fréron vous ait fait abandonner la poésie. N'oubliez pas de peindre, je vous prie, ces misérables Zoïles qui se mêlent de juger ce qu'ils n'entendent point.

L'aventure de M. Carpot et des lettres patentes est délicieuse et vaut encore mieux, s'il est possible, que le sermon prêché à Pompignan. Madame Denis en a bien ri, toute malade qu'elle est depuis un mois.

Tout ce qui est à Ferney vous embrasse de tout son cœur.

N. B. Est-il vrai que La Popelinière a eu l'avantage de mourir cocu?

3909. — A M. DAMILAVILLE.

Le 5 mars.

Mon cher frère, j'attends votre petite *Pompignade* (4), dont les notes me réjouiront. J'attends surtout des nouvelles de la seconde représentation de la pièce de M. de Crosne (5), qu'on dit fort bonne. Je me flatte toujours que cette affaire des Calas fera un bien infini à la raison humaine, et autant de mal à l'*inf...*

Mettez-moi au fait, je vous en conjure, de l'aventure de l'*Encyclopédie* (6). Est-il bien vrai qu'après avoir été persécutée par les Omer et les Chaumeix, elle l'est par les libraires? est-il vrai que la mauvaise foi et l'avarice aient succédé à la superstition, pour anéantir cet ouvrage? Si cela est, ne pourrait-on pas renouer avec l'impératrice de Russie? Après tout, si les auteurs sont en possession de leurs manuscrits, ils n'ont qu'à aller où ils voudront. La véritable manière de faire cet ouvrage en sûreté était de s'en rendre entièrement le maître, et d'y travailler en pays étranger. Je plains bien le sort des gens de lettres; tantôt un Omer leur coupe les ailes, et tantôt des fripons leur coupent la bourse.

Est-il vrai que M. Saurin aura le poste que Catherine destinait à mon frère d'Alembert? En ce cas, ce poste serait toujours occupé par un frère, et il y aurait de quoi lever les mains au ciel en action de grâces, tandis qu'à Paris on lève les épaules sur les Pompignan, et sur les Le Brun, et sur tant d'autres misères.

On demande dans les provinces des *Sermons* et des *Meslier* (1) : la vigne ne laisse pas de se cultiver, quoi qu'on en dise.

Mon frère Thieriot est prié de me dire combien il y a encore de petits Corneilles dans le monde; il vient de m'en arriver un qui est réellement arrière-petit-fils de Pierre, par conséquent très bon gentilhomme. Il a été longtemps soldat et manœuvre; il a une sœur cuisinière en province, et il s'est imaginé que mademoiselle Corneille, qui est chez moi, était cette sœur. Il vient tout exprès pour que je le marie aussi; mais comme il ressemble plus à un petit-fils de Suréna et de Pulchérie qu'à celui de Cornélie et de Cinna, je ne crois pas que je fasse sitôt ses noces.

J'embrasse tendrement mon frère. Je suis aveugle et malingre. *Ecr. l'inf....*

3910. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Aux Délices, le 7 mars.

Votre éminence, monseigneur, doit avoir reçu une lettre du pauvre Tirésie (2), adressée à Vic-sur-Aisne, pendant qu'elle daignait me faire des reproches de mon silence. Vous êtes englobé dans l'Académie française, qui a daigné signer en corps au mariage de notre Marie Corneille.

Il faut, pour vous amuser, que M. Duclos vous envoie l'*Héraclius* espagnol, dont on dit que Corneille a tiré le sien; vous rirez, et il est bon de rire.

Votre éminence a la bonté de me parler d'*Olympie*, j'aurai l'honneur de la lui envoyer dans quelque temps; elle en aura perdu la mémoire, et ne jugera que mieux de l'effet qu'elle peut faire.

L'affaire des Calas, ma fluxion sur les yeux, le mariage de madame Dupuits, une grosse maladie de ma nièce, m'ont un peu dérouté des amusements tragiques; mais rien ne me détachera de votre éminence, à qui j'ai voué le plus profond et le plus tendre respect.

3911. — A M. COLINI.

Aux Délices, 7 mars.

Mon cher historien palatin, mon cher éditeur, envoyez-moi, je vous prie, sur-le-champ, par les voitures publiques, trois douzaines d'*Olympie* (3) en feuilles; je vous serai obligé. Je ne peux écrire une longue lettre, attendu que mes yeux me refusent le service.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

3912. — A M. P. ROUSSEAU.

A Ferney, 7 mars.

Je n'ai jamais conçu, monsieur, comment vous vous étiez fait esclave, pouvant être libre. Votre *Journal* (4) avait une grande réputation; vous y auriez travaillé dans le château de Ferney beaucoup plus facilement qu'ailleurs, étant à un pas d'une ville de commerce, et pouvant établir toutes vos correspondances sans demander permission à personne. Malheureusement j'ai prêté cette habitation pour une année. Je ne vous conseille pas d'aigrir M. le duc de Bouillon; si je peux vous servir auprès de lui, dites-moi précisément ce que vous lui demandez; prescrivez-moi aussi ce que je dois écrire à M. l'abbé Coyer : vous serez servi sur-le-champ. Vous me mandâtes, il y a quelque temps, que je vous avais écrit à Bouillon; cela m'étonna beaucoup. Il faut que ce soit quelqu'un qui ait pris mon nom, car il me semble qu'il y a plus de quatre mois que je ne vous ai adressé de lettre dans

(1) Du 4 février. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Ancien précepteur du dauphin, esprit fort médiocre, qui fut en effet élu par l'Académie. (*A. François.*)
(4) *Lettres de Paris.* Voyez aux Facéties. (G. A.)
(5) Rapporteur de l'affaire Calas. (G. A.)
(6) L'imprimeur Lebreton s'était permis de corriger Diderot sans lui rien dire. (G. A.)

(1) Voyez la lettre à d'Argence de Dirac du 2 mars. (G. A.)
(2) Celle du 25 février. (G. A.)
(3) Imprimée à Manheim. (G. A.)
(4) Le *Journal encyclopédique.* (G. A.)

ce pays-là. Je suis malade, je perds la vue; mais je ne perdrai jamais ni l'envie de vous servir, ni l'estime véritable avec laquelle j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

3913. — A LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

Aux Délices, près Genève, 7 mars 1763 (1).

Madame, je suis bientôt près de quitter ce monde dont vous faites l'ornement. Je ne m'intéresse guère à lui qu'en cas qu'il y ait encore quelques âmes comme la vôtre. Le roi de Prusse y joue un grand rôle, et je crois que votre altesse sérénissime n'a pas été fâchée qu'il ait résisté à la maison qui vous a fait perdre votre Electorat (2). Il a acquis une gloire immortelle. Je connais une nation qui ne pourra pas dire autant d'elle; mais on dit que nous avons à Paris un opéra-comique, qui est fort bon, et cela suffit. Si nous n'avons pas vaincu tous nos ennemis, nous avons du moins chassé les jésuites; c'est un assez beau commencement de raison; nous finirons peut-être par nous en tenir à Jésus-Christ; mais je serai mort avant que ce bienheureux jour arrive.

Les Calas, dont votre altesse sérénissime a vu les mémoires, obtiennent enfin justice; et le conseil du Roi ordonne qu'on revoie leur procès. C'est une chose très rare en France que des particuliers puissent parvenir à faire casser l'arrêt d'un parlement, et il est presque incroyable qu'une famille de protestants, sans crédit, sans argent, dont le père a été roué à un bout du royaume, ait pu parvenir à obtenir justice. Nous sommes obligés de faire une collecte en faveur de ces infortunés : les frais de justice sont immenses. Si votre altesse sérénissime veut se mettre au rang des bienfaiteurs des Calas, elle sera au premier rang, et nous serons plus flattés du bienfait que de la somme, qui ne doit pas être considérable. J'apprends que pendant que tout le monde est en paix, votre maison est en guerre pour la principauté de Meiningen; je me flatte que votre guerre ne sera pas longue, et que vous la finirez comme le roi de Prusse, en jouissant de tous vos droits. J'ai eu l'honneur de voir autrefois feu M. le prince de Meiningen; je vous assure que sa cour n'était pas si brillante que celle de Gotha.

Je ne sais point, madame, où demeure madame la comtesse de Bassevitz, qui vous est si attachée; il faut absolument que je lui écrive, et je ne sais comment faire sans avoir recours à votre altesse sérénissime. Je la supplie de permettre que je prenne la liberté de mettre la lettre dans ce paquet. On nous a fait espérer, madame, que nous aurions après la paix messieurs les princes, vos enfants, dans notre voisinage; j'aurai du moins la consolation de faire ma cour à la mère dans la personne de ses enfants.

Je me mets aux pieds de toute votre auguste famille, et je suis avec le plus profond respect, madame, etc.

3914. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 9 mars.

Assurément vous êtes bien anges, et je suis bien payé pour le croire et pour le dire. Vous me traitez précisément comme Gabriel (3) traita Tobie. Vous m'enseignez un remède pour mes yeux; mais ce n'est pas du fiel de brochet. Je vous remercie bien tendrement, mes chers anges.

Je vois qu'il faut abandonner le *tripot* pour longtemps. Vous n'ignorez pas sans doute que mademoiselle Clairon est dans le cas de l'hémorrhoïsse, et que le sauveur Tronchin lui a mandé qu'il ne pouvait la guérir, si elle ne venait toucher le bas de sa robe. Il la déclare morte, si elle joue la comédie. Je me bornerai donc à commenter Corneille et à admirer Racine.

Mais admirez dans quel embarras me jette Pierre Corneille. Ce n'est pas assez pour lui d'avoir fait *Pertharite*, *Théodore*, *Agésilas*, *Attila*, *Suréna*, *Pulchérie*, *Othon*, *Bérénice*, il faut encore qu'un arrière-petit-fils de tous ces gens-là vienne du pays de la mère aux gaînes (4) me relancer aux Délices.

C'est réellement l'arrière-petit-fils de Pierre. Il se nomme Claude-Etienne Corneille, fils de Pierre-Alexis Corneille, lequel Alexis était fils de Pierre Corneille, gentilhomme ordinaire du roi; lequel Pierre était fils de Pierre, auteur de *Cinna* et de *Pertharite*.

Claude-Etienne, dont il s'agit ici, est né avec soixante livres de rente malvenant. Il a été soldat, déserteur, manœuvre, et d'ailleurs fort honnête homme. En passant par Grenoble, il a représenté son nom et ses besoins à M. de M*** (1) que vous connaissez. Ce président, qui est le plus généreux de tous les hommes, ne lui a pas donné un sou, mais lui a conseillé de poursuivre son voyage à pied, et de venir chez moi, l'assurant que ce conseil valait beaucoup mieux que de l'argent, et que sa fortune était faite.

Claude-Etienne lui a représenté qu'il n'avait que quatre livres dix sous pour venir de Grenoble aux Délices. Le président a fait son décompte, et lui a prouvé qu'en vivant sobrement, il en aurait encore de reste à son arrivée.

Le pauvre diable enfin arrive mourant de faim, et ressemblant au Lazare ou à moi. Il entre dans la maison, et demande d'abord à boire et à manger, ce qu'on ne trouve point chez le président de M***. Quand il est un peu refait, il dit son nom et demande à embrasser sa cousine. Il montre les papiers qu'il a en poche; ils sont en très bonne forme. Nous n'avons pas jugé à propos de le présenter à sa cousine ni à son cousin M. Dupuits, et je crois que nous nous en déferons avec quelque argent comptant. Il descend pourtant de Pierre Corneille en droite ligne, et mademoiselle Corneille, à la rigueur, n'est rien à Pierre Corneille. Nous aurions pu marier Marie à Claude-Etienne, sans être obligés de demander une dispense au pape.

Mais comme M. Dupuits est en possession, et qu'il s'appelle Claude, l'autre Claude videra la maison. Voilà, je crois, ce que nous avons de meilleur à faire.

On nous menace d'une douzaine d'autres petits Cornillons, cousins-germains de *Pertharite*, qui viendront l'un après l'autre demander la becquée. Mais Marie Corneille est comme Marie sœur de Marthe; elle a pris la meilleure part.

Le bon de l'histoire, c'est que c'est un nommé du Molard, pauvre diable de son métier, qui est le premier auteur de la fortune de Marie. Tout cela, combiné ensemble, me fait croire plus que jamais à la destinée.

Heureusement le roi s'est moqué des beaux arrangements de M. Bertin; il nous envoie de l'argent comptant, autre destinée encore très singulière.

Celle de la veuve Calas ne l'est pas moins; elle ne se doutait pas, il y a un an, que le conseil d'Etat s'assemblerait pour elle.

Olympie a encore sa destinée; elle sera jouée à Moscou avant de l'être à Paris. Une très mauvaise copie a été imprimée en Allemagne, et j'ai été obligé d'en envoyer une moins mauvaise. La pièce me paraît singulière, et assez rondement écrite. Je la trouve admirable quand je lis *Attila;* mais je la trouve détestable quand je lis les pièces de Racine, et je voudrais avoir brûlé tout ce que j'ai fait. Mes divins anges, il n'y a que Racine dans le monde : s'il me vient quelqu'un de sa famille, je vous promets de le bien traiter : mais pour Campistron, La Grange-Chancel, Crébillon, et moi, nous sommes des gens excessivement médiocres. Ce n'est pas qu'il n'y ait de très belles choses dans Corneille; mais pour une pièce parfaite de lui, je n'en connais point. Mes chers anges, je baise le bout de vos ailes avec tendresse et respect.

3915. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 11 mars.

Pour peu que mes anges soient curieux, ils pourront se mettre au fait de mon aventure des trois brancards (2), car me voici avec trois Corneille. La véritable est madame Dupuits, les deux autres sont les descendants en ligne directe de Pierre, et sa sœur, dont on me menace, est la troisième; mais Pierre est beaucoup plus embarrassant que les trois autres. Il n'y a pas, révérence parler, le sens commun dans ses dix dernières pièces; et, à la réserve de la conférence de Sertorius et de Pompée, et de la moitié d'une scène d'*Othon*, qui ne sont, après tout, que de la politique très froide, tout le reste est fort au-dessous de Pradon et de Danchet.

L'embarras du commentateur est plus grand chez moi que celui du père de famille. Madame Dupuits m'amuse par sa gaieté et par sa naïveté; mais son oncle Pierre est bien loin de m'amuser. M. Dupuits et elle présentent leurs très humbles et très tendres reconnaissances à leurs anges; il y a beau temps qu'ils ont écrit au père. J'ai vraiment grand soin que mes deux marmots remplissent leurs devoirs. Savez-vous bien que je les fais aller à la messe tout comme s'ils y croyaient?

Je ne sais si mes anges sont de la paroisse de Saint-

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) La Saxe. (G. A.)
(3) Ou plutôt Raphaël. (G. A.)
(4) De Moulins. (G. A.)

(1) Barral de Montferrat. (G. A.)
(2) Voyez le *Roman comique* de Scarron, chap. III. (G. A.)

Eustache; je les crois de Saint-Roch (1), et cela est fort égal, car Roch n'a pas plus existé qu'Eustache; mais je hais Eustache, où l'on ne voulut point enterrer Molière, qui valait mieux que lui. Mes anges connaîtront sans doute quelque marguillier d'honneur de ce Saint-Eustache, quelque honnête dame, amie du curé, et on obtiendra aisément de lui qu'il fasse examiner les registres de la paroisse. Voici un petit mémoire qui mettra au fait. N'avez-vous pas la plus grande envie du monde de savoir comment mon confrère Pierre, gentilhomme ordinaire de Louis XIV, et fils de Pierre mon maître, a eu un fils mort à l'hôpital?

J'en reviens toujours à la destinée. L'arrière-petit-fils de Pierre Corneille demande l'aumône; Marie Corneille, qui est à peine sa parente, a fait fortune sans le savoir.

Le prince Ferdinand de Brunswick nous a battus pendant quatre ou cinq ans, et son frère (2), régent de Russie, est en prison depuis vingt-trois ans, dans une île de la mer Glaciale. L'empereur Ivan (3) est enfermé chez des moines, et la fille (4) de cette princesse de Zerbst, que vous avez vue à Paris, gouverne gaiement deux mille lieues de pays. George III nous a pris le Canada, tandis que le prétendant (5) dit son chapelet à Rome, et que son fils (6) s'enivre à Bouillon, et donne des coups de pied au cul à toutes les femmes qu'il rencontre. Ne voilà-t-il pas un monde bien arrangé!

Vivez gaiement, mes anges; jouissez tranquillement de cette courte vie. Tout ce que j'ai vu et tout ce que j'ai fait n'a pas l'ombre du bon sens. Celui qui a pris le nom de Salomon pour dire que tout est vanité, et que tout va comme il peut, était un philosophe d'Alexandrie bien raisonnable. Il faut que l'Eglise ait eu le diable au corps pour attribuer cet ouvrage à Salomon, et pour le mettre dans le canon.

Les hommes sont bien fous, mais les ecclésiastiques sont les premiers de la bande. Je n'ai fait qu'une chose de raisonnable dans ma vie, c'est de cultiver la terre. Celui qui défriche un champ rend plus de services au genre humain que tous les barbouilleurs de papier de l'Europe.

Madame Denis est toujours bien malingre, et moi toujours un petit Homère, un petit La Motte (7), versifiant et n'y voyant goutte, me moquant de tout, et surtout de moi, vous aimant de tout mon cœur, et persistant pour vous dans mon culte de dulie, jusqu'à ce que je rende mon corps aux quatre éléments qui me l'ont donné.

3916. — A M. DAMILAVILLE.

Le 11 mars.

C'est donc lundi passé, 7 du mois, que tout le conseil d'Etat assemblé a écouté M. de Crosne. Je ne ne sais pas encore ce qui aura été résolu, mais j'ai encore assez bonne opinion des hommes pour croire que les premières têtes de l'Etat n'auront pas été de l'avis des huit juges de Toulouse. Ces huit indignes juges ont servi la philosophie plus qu'ils ne pensent. Dieu et les philosophes savent tirer le bien des plus grands maux.

Que dites-vous de l'aventure de notre nouveau Corneille? C'est un véritable coup de théâtre. Que dit frère Thieriot l'apathique? vous réjouissez-vous à m'envoyer des *Pompignades?* On rit beaucoup à Versailles de la conversation du roi avec le marquis Simon Le Franc. On en aurait ri sous Louis XI, comment voulez-vous qu'on ne se tienne pas les côtes sous Louis XV, le plus indulgent et le plus aimable des souverains?

J'embrasse tendrement mon frère et mes frères. *Ecr. l'inf.....*

P.-S. Je vois par votre lettre qu'il faudra encore quelques cartons à l'*Essai sur les mœurs;* rien n'est si difficile à dire aux hommes que la vérité.

3917. — A M. THIROUX DE CROSNE.

Aux Délices, mars.

Monsieur, vous vous êtes couvert de gloire, et vous avez donné de vous la plus haute idée par la manière dont vous avez parlé dans ce nombreux conseil, dont vous avez enlevé les suffrages. Permettez-moi de vous en faire mon compliment, ainsi que mes remerciements. Si vous faites ce petit voyage que vous avez projeté dans nos cantons moitié catholiques, moitié hérétiques, vous verrez tous les cœurs voler au-devant de vous, et je vous assure que votre arrivée sera un triomphe. Je ne serai pas, monsieur, le moins empressé à vous rendre mes hommages. Les philosophes doivent vous chérir, et les intolérants mêmes doivent vous estimer. Je vous respecte, et je prends la liberté de vous aimer. Je souhaite, pour le bien des hommes, que votre réputation vous mène incessamment aux grandes places que vous méritez. En faisant des vœux pour vous, j'en fais pour ma patrie, que j'aimerais davantage si elle avait plus de citoyens tels que vous.

Je n'ose me flatter du bonheur de vous voir, mais je le désire avec une passion égale au respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

3918. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

Aux Délices, 14 mars (1).

Je n'ai été que votre Jean-Baptiste, monsieur, et vous êtes le sauveur des Calas. Dès que je vis votre mémoire signé de quinze avocats, je crus l'affaire sûre. Le jour de ce fameux conseil d'Etat fut un beau jour pour les âmes sensibles. Vous ne sauriez croire combien on vous donne de bénédictions chez nos huguenots. Il me semble que le reste de ce procès ne consistera qu'en formalités. La falsification des pièces n'est point à craindre parce qu'elles sont signées de Pierre Calas, qui ira à Paris quand il le faudra, et qui reconnaîtrait bien vite la fraude.

Ma joie s'unit à la vôtre et en redouble; mais je ne puis rien ajouter à l'estime respectueuse avec laquelle j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

3919. — A M. DAMILAVILLE.

Le 15 mars.

Mon cher frère, il y a donc de la justice sur la terre; il y a donc de l'humanité. Les hommes ne sont donc pas tous de méchants coquins, comme on le dit.

Il me semble que le jour du conseil d'Etat est un grand jour pour la philosophie. C'est le jour de votre triomphe, mon cher frère; vous avez bien aidé à la victoire; vous avez servi les Calas mieux que personne.

Tout le monde dit que M. de Crosne a rapporté l'affaire avec une éloquence digne de l'auguste assemblée devant laquelle il parlait. Il est devenu célèbre tout d'un coup. C'est un jeune homme d'un rare mérite, et qui est un peu de nos adeptes, avec la prudence convenable : le temps n'est pas encore venu de s'expliquer tout haut. Je parie que le marquis Simon Le Franc est fâché de ce succès, et que son frère a dit la messe pour obtenir de Dieu que la requête fût rejetée.

Je reçois la jolie préface imprimée à Genève aux dépens des chirurgiens-dentistes (2); je crois que vous recevrez bientôt la *Relation d'un Voyage,* imprimée à Paris *aux dépens* de Simon Le Franc.

J'embrasse plus que jamais mon cher frère. *Ecr. l'inf.....*

On dit que mademoiselle Clairon viendra bientôt voir le sauveur Tronchin à Genève; nous la prierons de jouer sur notre petit théâtre quand elle se portera bien. Ce sera une de nos singularités d'avoir eu Clairon et Lekain dans notre bassin des Alpes. Pour les comédiens de Paris, je leur conseille de mettre sur leur porte : *Maison à louer.*

3920. — A MADEMOISELLE CLAIRON.

Aux Délices, 15 mars.

M. Tronchin, mademoiselle, m'a dit que votre état demande les plus grands ménagements et l'attention la plus scrupuleuse, et que vous risquez beaucoup si vous voyagez dans le temps de vos accès.

Vous avez demandé qu'on vous louât un appartement à Genève, dans le voisinage de M. Tronchin; non seulement il n'y en a point, mais s'il y en avait, il serait d'une cherté excessive. Il y a même une famille considérable de Genève qui, ne pouvant trouver à se loger cette année, est obligée d'aller habiter un petit château que je possède à une lieue de la ville. Genève d'ailleurs n'est pas un séjour qui vous convienne, et on n'y honorerait pas vos talents comme à Paris.

(1) D'Argental, demeurant rue de la Sourdière, était de la paroisse de Saint-Roch. (*Beuchot*).
(2) Antoine Ulric, père d'Ivan. Il mourut en 1775. (G. A.)
(3) Assassiné en 1764. (G. A.)
(4) Catherine II. (G. A.)
(5) Le prétendant, ou le chevalier de Saint-George, mort en 1766. (G. A.)
(6) Charles-Edouard, mort en 1788. (G. A.)
(7) La Motte, dans sa vieillesse, était aveugle. (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Voyez, aux FACÉTIES, la *Lettre de M. de L'Ecluse.* (G. A.)

Nous sommes actuellement, madame Denis et moi, aux Délices. C'est une maison de campagne assez agréable; mais les appartements que nous pouvons donner sont bien mal disposés. Vous choisirez celui qui vous conviendra le mieux : ce sont plutôt des chambres que des appartements. Madame Denis est malade, je le suis aussi; M. Tronchin viendra dans notre hôpital pour nous trois. Nous irons passer la belle saison dans le petit château de Ferney, où vous serez beaucoup plus commodément logée. Ferney est à deux lieues de Genève; on rendra compte tous les jours de votre état à M. Tronchin, qui veillera sur votre santé.

Voilà, mademoiselle, ce que je vous propose : l'état de madame Denis et le mien nous condamnent à un régime et à une retraite convenables à votre situation présente. Cependant, si vous voulez apporter un habit de fête pour le temps de votre convalescence, nous mettrons aussi les nôtres pour la célébrer. Il est juste que la descendante de Corneille voie la personne du monde qui fait le plus d'honneur à son grand-père, et que j'aie la consolation, dans ma vieillesse, de me trouver entre vous et elle.

J'ai l'honneur d'être, mademoiselle, avec tous les sentiments qui vous sont dus, etc.

3921. — A M. BERTRAND.

Aux Délices, 15 mars.

Le parlement de Toulouse ayant condamné, sur des indices, Jean Calas, négociant de Toulouse, protestant, à être rompu vif et à expirer sur la roue, convaincu d'avoir étranglé son fils aîné en haine de la religion catholique; la veuve Calas et ses deux filles étant venues se jeter aux pieds du roi, un conseil extraordinaire s'est tenu le lundi 7 mars 1763, composé de tous les ministres d'Etat, de tous les conseillers d'Etat, et de tous les maîtres des requêtes. Ce conseil, en admettant la requête en cassation, a ordonné d'une voix unanime que le parlement de Toulouse enverrait incessamment les procédures et les motifs de son arrêt.

J'envoie ces nouvelles à M. B.; il me semble qu'on devrait les insérer dans la Gazette (1). Ma fluxion sur les yeux, qui continue toujours, et qui me menace de la perte de la vue, m'empêche d'avoir l'honneur de lui écrire. Je présente mille sincères respects à tous nos amis.

3922. — A M. LE CHEVALIER DE LA MOTTE-GEFRARD.

Mars.

Je suis très fâché, monsieur, que vous soyez compris dans la réforme; mais consolez-vous : la France a la guerre tous les sept ans, et, pour peu que la bonne volonté vous dure, vous exercerez le grand art de faire tuer du monde méthodiquement. Je me croirais très heureux, très honoré, et je me donnerais les airs d'un homme considérable, si je pouvais recevoir quelques-uns de vos ordres, et être à portée de faire parvenir à M. le duc de Choiseul la commission que vous me donneriez. Vous savez ce que c'est que les faibles bontés d'un ministre pour un pauvre reclus de mon espèce. Il souffre quelquefois que je lui écrive, et c'est très rarement. Je suis confondu, comme de raison, dans la foule de ceux dont il se souvient. Je ne dois pas, en vérité, prétendre davantage; mais s'il se présentait quelque occasion où je pusse, sans faire l'insolent, être votre commissionnaire, je ne manquerais pas de vous obéir. Je recevrai avec reconnaissance le manuscrit du bacha de Bonneval (2), que vous voulez bien m'offrir, et j'en ferai l'usage que vous ordonnerez. Je vous avoue que je serais curieux de savoir les motifs de sa conversion à la foi musulmane. Apparemment qu'un brave guerrier comme lui a été plus touché des conquêtes de Mahomet que de l'humilité de Jésus-Christ. Il y a je ne sais quoi dans ce Mahomet qui impose. Les religions sont comme les jeux du trictrac et des échecs : elles nous viennent de l'Asie. Il faut que ce soit un pays bien supérieur au nôtre, car nous n'avons jamais inventé que des pompons et des falbalas; tout nous vient d'ailleurs, jusqu'à l'inoculation.

Je n'ai pas l'honneur de vous répondre de ma main, parce que je deviens aveugle comme le vieux Tobie.

J'ai l'honneur d'être avec les sentiments les plus respectueux et les plus vrais, monsieur, votre, etc.

(1) *Gazette de Berne.* (G. A.)

(2) On en trouve un morceau dans les *Mémoires* de Wagnière sur Voltaire. (G. A.)

3923. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 21 mars.

Mes anges croient recevoir un gros paquet de vers, mais ce n'est que de la prose. Cette prose vaut mieux que des vers; c'est un projet d'éducation que M. de La Chalotais doit présenter au parlement de Bretagne, et sur lequel il m'a fait l'honneur de me consulter. Si mes anges veulent le parcourir, je crois qu'ils en seront contents. Je vous supplie de vouloir bien le lui renvoyer contre-signé, soit *duc de Prastin*, soit *Courteilles*.

Si le procureur-général de Toulouse avait fait de tels ouvrages, au lieu de poursuivre la mort de Jean Calas, je le bénirais au lieu de le maudire.

Je ne sais point encore quel parti prendra mademoiselle Clairon. Je lui ai offert un logement chez moi, car assurément elle n'en trouverait pas à Genève, et cette ville à consistoire n'est pas trop faite pour une comédienne. M. Tronchin prétend que le voyage peut lui être funeste dans l'état où elle est. Il assure de plus qu'elle ne peut jouer d'une année entière sans être en danger de mort. La comédie va être abandonnée; la nôtre l'est aussi. Madame Denis est toujours malade, et je suis plus misérable que jamais. Ma consolation est la journée du 7 mars, ce conseil d'État de cent personnes, ce qui ne s'était jamais vu, cet arrêt qui est déjà la justification des Calas, cette joie du public, et ce cri unanime contre le capitoul David. Tous ces David me déplaisent, à commencer par le roi David, et à finir par David le libraire (1).

Mes anges ont-ils trouvé quelque gros marguillier de Saint-Eustache qui ait déterré l'extrait baptistaire d'un Corneille, fils d'un Pierre Corneille, gentilhomme ordinaire du roi, et d'une Le Cochois? Il ne m'est point venu de nouveaux Corneille; mais s'il m'en venait, ils ne m'ennuieraient pas plus que la *Sophonisbe* du grand Pierre, que je fais actuellement imprimer. Je ne sais si je vivrai assez longtemps pour finir cet ouvrage. Je presse Cramer tant que je peux, car j'aime à corriger des épreuves, et je crains les œuvres posthumes.

Je présente mes tendres respects à mes anges, et je leur demande pardon du gros paquet.

3924. — A M. DE LA CHALOTAIS.

Aux Délices, 21 mars.

J'ai l'honneur, monsieur, de vous renvoyer par M. d'Argental le manuscrit que vous avez bien voulu me confier, et je vous assure que c'est avec bien de la peine que je m'en dessaisis. Il le fera contre-signer par M. le duc de Praslin, ou par quelque autre contre-signeur.

Ne doutez pas que cet ouvrage ne soit imprimé dans plus d'une ville, dès qu'il l'aura été à Rennes. Il sera bien plus aisé de le contrefaire que de l'imiter. Vous me ferez une très grande grâce, monsieur, de daigner me faire parvenir le mémoire sur l'origine du parlement. Si le paquet est gros, je vous prierai de l'adresser pour moi à M. Damilaville, premier commis du vingtième, quai Saint-Bernard, à Paris. Si le volume n'est pas considérable, comme je le crains, ayez la bonté de me l'envoyer en droiture.

J'ai peur de n'avoir pas des notions assez justes de cette origine; car, à commencer par l'origine du monde, je n'en vois aucune bien claire. Elles ressemblent assez aux généalogies des grandes maisons, qui commencent toutes par des fables. Quoique le nouveau tableau des sottises du genre humain soit déjà achevé d'imprimer sous le titre d'*Essai sur l'Histoire générale*, je n'en profiterai pas moins des lumières que vous aurez la bonté de me communiquer. Tout se rajuste au moyen de quelques cartons.

Vraiment, monsieur, le *Jugement de la Raison* est un joli sujet; mais les *Appels à la Raison* sont déjà oubliés; et les plaisanteries ne sont bonnes que quand elles sont servies toutes chaudes. D'ailleurs il me paraît bien difficile que la raison prononce sur les enfants de Loyola, sans dire son avis sur ceux de cet extravagant François d'Assise, et de cet énergumène de Dominique, et de cet insolent Norbert, et de tous ces instituteurs de milice papale, toujours à charge aux citoyens, et toujours dangereuse pour les gouvernements.

Je me chargerai bien pourtant, et très volontiers, d'être le greffier de la raison dans un tribunal dont vous êtes le premier président; mais je suis depuis longtemps occupé d'une affaire qui n'est ni moins raisonnable ni moins pressante;

(1) Les ayant-droit de celui-ci s'opposaient à l'annonce du *Théâtre de Corneille*, commenté par Voltaire, en s'autorisant d'un privilége. (G. A.)

c'est malheureusement contre le parlement de Toulouse. La destinée a voulu qu'on me vînt chercher dans les antres des Alpes pour secourir une famille infortunée, sacrifiée au fanatisme le plus absurde, et dont le père a été condamné à la roue sur les indices les plus trompeurs. Vous aurez sans doute entendu parler de cette aventure : elle intéresse toute l'Europe; car c'est le zèle de la religion qui a produit ce désastre. Il me paraît que, grâce à vous, monsieur, on est plus raisonnable dans l'Armorique que dans la Septimanie. Les têtes bretonnes tiennent de Locke et de Newton, et les têtes toulousaines tiennent un peu de Dominique et de Torquemada.

Je vous avoue que j'ai eu une grande satisfaction quand j'ai su que tout le conseil, au nombre de cent juges, avait condamné, d'une voix unanime, le zèle avec lequel huit catholiques toulousains ont condamné à la roue un père de famille, parce qu'il était huguenot; car voilà à quoi se réduit tout le procès.

J'ai lu les deux tomes de votre *Société d'Agriculture*, et j'en ai profité. J'ai fait semer du froment[1]; j'ai défriché; j'ai fait une terre de sept à huit mille livres de rente d'une terre qui n'en valait pas trois mille. Cette occupation de la vieillesse vaut mieux que de faire des *Agésilas* et des *Suréna*. Cependant j'en fais encore pour mon malheur, mais je n'en ferai pas longtemps : *vox quoque Mœrim deficit;* ce qui ne me *deficit* point, c'est l'estime très respectueuse et le sincère attachement avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

3925. — A M. DAMILAVILLE.

Aux Délices, 23 mars.

Mon cher frère, l'illustre frère (1) qui daigne tant aimer *Brutus* me paraît avoir suppléé, par sa brillante imagination, à ce qui manque à cette pièce. Je ne peux en conscience lui en savoir mauvais gré. Un tel suffrage et le vôtre sont d'une grande consolation. Je me souviens que, dans la nouveauté de cette pièce, feu Bernard de Fontenelle, et compagnie, prièrent l'ami Thieriot de m'avertir sérieusement de ne plus faire de tragédies. Ils lui dirent que je ne réussirais jamais à ce métier-là. J'en crus quelque chose, et cependant le démon du théâtre l'emporta. Parlez-en à frère Thieriot, il vous confirmera cette anecdote, car il a la mémoire bonne.

Je vous renouvelle mes félicitations sur le succès des Calas. J'ai appris une des raisons du jugement de Toulouse qui va bien étonner votre raison.

Ces Visigoths ont pour maxime que quatre quarts de preuve et huit huitièmes font deux preuves complètes; et ils donnent à des ouï-dire le nom de quarts de preuve et de huitièmes.

Que dites-vous de cette manière de raisonner et de juger? est-il possible que la vie des hommes dépende de gens aussi absurdes? Les têtes des Hurons et des Topinambous sont mieux faites.

Pour notre ami Pompignan, les preuves de son ridicule sont complètes. Je vous répète que cet homme serait bien dangereux s'il avait autant de pouvoir que d'impertinence. Je sais de très bonne part qu'il ne vint à Paris que dans le dessein de se faire valoir auprès de la cour, en persécutant les philosophes. Les *quarts* de plaisanterie qui sont dans la *Relation du voyage de Fontainebleau*, et les *huitièmes* de ridicule dont l'Hymne est parsemé, seront pour lui un affublement complet. Cet homme voulait nuire, et il ne fera que nous réjouir.

Vous m'avez promis quelques articles de l'*Encyclopédie*, je les attends comme les articles de mon symbole.

Buvez, mes très chers frères, à la santé de votre vieux frère V.

3926. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 mars.

La lettre de mes anges, du 15 de mars, est vraiment un bien bon ouvrage; mais je voudrais qu'on leur donnât par plaisir à commenter *Othon*, la *Toison d'Or*, et *Sophonisbe*, etc.; la patience leur échapperait comme à moi, et si, pour se consoler, ils relisaient *Iphigénie*, ils se mettraient à genoux devant Jean Racine.

Que m'importe que Pierre soit venu avant ou après? cela n'entre pour rien dans mes plaisirs ou dans mes dégoûts; c'est l'ouvrage que je juge, et non l'homme. Je veux que Pierre ait cent fois plus de génie que Jean; Pierre n'en est que plus condamnable d'avoir fait un si détestable usage de son génie dans la force de son âge. Je ne peux me plaindre de la bonté avec laquelle vous parlez d'un *Brutus* et d'un *Orphelin;* j'avouerai même qu'il y a quelques beautés dans ces deux ouvrages; mais encore une fois, vive Jean! plus on le lit, et plus on lui découvre un talent unique, soutenu par toutes les finesses de l'art. En un mot, s'il y a quelque chose sur la terre qui approche de la perfection, c'est Jean. Je n'ai commenté Pierre que pour être utile à ma pupille et au public, et je ne peux être utile qu'en disant la vérité.

Comme il faut joindre l'agréable à l'utile, voici quelques exemplaires de la *Relation* du marquis de Pompignan, faite par lui-même; il y a là je ne sais quoi de naïf qui me fait plaisir.

Vous m'ordonnez de vous envoyer une certaine *Olympie* pour laquelle je me refroidissais beaucoup; c'est un enfant que j'étouffais de caresses. Quand il était au berceau je l'aimais trop, et peut-être à présent je ne l'aime pas assez; je crains qu'on ne lui donne du ridicule dans le monde; car à moins que le bûcher ne soit le plus beau des spectacles, il peut devenir grande matière à sifflets. Je vais sur-le-champ faire chercher *Olympie;* je dois en avoir encore une assez mauvaise copie; mais je vous l'enverrai telle qu'elle est, pour ne pas vous faire attendre.

3927. — AU MÊME.

25 mars.

Je viens de la lire (1); la voilà donc! il en sera ce qu'il pourra; mais c'est à cette seule condition qu'on la jouera comme je l'ai faite, et non point comme je ne l'ai pas faite, parce que c'est mon ouvrage que je donne, et non pas celui d'un autre. J'aime encore mieux un sifflet qu'un changement fait malgré moi. S'il y a la moindre difficulté, je supplie mes anges de supprimer tout.

Le rôle d'Olympie demande de la naïveté, de la tendresse, et au cinquième acte une douleur renfermée en elle-même : cela n'exige pas des talents bien supérieurs; pour peu que l'actrice ait une voix et une figure intéressantes, le rôle doit être touchant.

Il s'agirait d'avoir un Cassandre qui eût de la voix, de la figure, et de la chaleur; sans quoi le risque est assez grand. Enfin voilà de quoi amuser mes anges pendant le saint temps de Pâques.

Ils n'ont pas daigné me dire s'il est vrai qu'on ait mis à la Bastille un réviseur théâtral nommé Marin, pour quatre vers d'un *Théagène* (2) dont on a fait, dit-on, l'application la plus maligne et la plus injuste au roi : il me paraît qu'au contraire ce Marin est très louable de n'avoir pas seulement soupçonné que ces vers pussent regarder sa majesté. Je ne crois pas qu'il y ait de pièce qui pût rester au théâtre, si on y cherchait des allusions. Cela est du plus mauvais exemple du monde.

On dit que Jean-Jacques a écrit une lettre à l'archevêque de Paris, dont le titre est : *Jean-Jacques à Christophe.* La lettre, dit-on, est fort salée : on peut écrire comme on veut à des archevêques quand on est à Neuchâtel, dans le pays du roi de Prusse.

Madame Denis remercie bien mes anges : elle est fort languissante : mes yeux vont en dépérissant, comme de raison. Lisez le bon homme Salomon : vous verrez que quand celles qui se mettent à la fenêtre ne s'y mettent plus, quand celles qui ailaient au moulin n'y vont plus, quand la corde est cassée sur le bord du puits, il faut faire une honnête retraite.

Mes tendres respects pour moi et ma pupille.

3928. — A M. COLINI.

Aux Délices, 26 mars.

Je vous fais mon compliment de tout mon cœur, mon cher ami, de votre historiographerie (3). Vous voilà en pied de toute façon. Envoyez-moi, je vous prie, par les messageries les plus promptes, le paquet que je vous ai demandé, et mettez aux pieds de S. A. E. son vieux serviteur, qui est presque aveugle. Je vous embrasse du meilleur de mon âme.

3929. — A M. DAMILAVILLE.

26 mars.

Est-il donc bien vrai que maître Marin a été fourré à la

(1) Grimm. (G. A.)

(1) *Olympie.* (G. A.)

(2) *Theagène et Chariclée*, tragédie de Dorat, jouée le 2 mars. Marin avait, en effet, été embastillé pendant vingt-quatre heures. (G. A.)

(3) Le *Précis de l'Histoire du Palatinat du Rhin.* (G. A.)

Bastille pour quatre vers d'une tragédie oubliée, composée par maître Dorat? On m'a envoyé ces quatre vers. Ils peuvent regarder les rois fainéants de la première race; mais comment peut-on les appliquer à un roi qui a gagné deux batailles en personne, qui a volé de Flandre en Allemagne, qui a pris Fribourg en relevant d'une maladie mortelle, qui tient conseil tous les jours, et qui est lui-même son premier ministre? tout cela est exactement vrai. Je ne peux croire qu'on lui ait fait l'outrage de mettre Marin à la Bastille. Je vous prie, mon cher frère, de me dire ce qui en est.

Voulez-vous bien avoir la bonté d'envoyer, par la petite poste, ce chiffon à madame de Florian?

Je soupire après les feuilles de l'*Encyclopédie* que mon frère m'a promises.

J'embrasse toujours mes frères.

3930. — A M. DAMILAVILLE.

28 mars.

Mon cher frère, vraiment l'aventure de l'Académie est tout à fait singulière! Mais comment se peut-il faire qu'il n'y ait eu que quatre boules noires (1)? Il faut que mes confrères soient de bien bonnes gens.

Mademoiselle Clairon ne vient plus à Ferney; mais si mon frère y vient, je ne regretterai personne; car la philosophie et l'amitié me sont bien plus précieuses que des tragédies. J'ai mandé à mon frère et à l'ange d'Argental que la tragédie d'*Olympie*, que j'avais donnée à Manheim, était imprimée je ne sais où, et que j'avais été obligé d'en envoyer une copie plus correcte. Mon ange d'Argental veut la faire jouer après Pâques; il est bien le maître. Il légitimera ce bâtard comme il lui plaira; mais si on joue la pièce, je crois qu'il serait bon d'en empêcher le débit à Paris, avant qu'elle eût été sifflée ou supportée.

Je prie mon frère d'en conférer avec mon ange.

Le livre sur la tolérance, dont il a paru quelques exemplaires en Suisse et à Genève, est intitulé les *Lettres toulousaines*. Ce livre est d'un bon parpaillot, nommé Decourt (2), fils d'un prédicant. Il y a des anecdotes assez curieuses; mais nous avons craint que ce livre ne fît un peu de tort à la cause des Calas, et l'auteur le supprime de bonne grâce, jusqu'à ce que le parlement toulousain ait envoyé ses procédures et ses motifs.

Quant au *Traité* véritable *de la Tolérance*, ce sera un secret entre les adeptes. Il y a des viandes que l'estomac du peuple ne peut pas digérer, et qu'il ne faut servir qu'aux honnêtes gens: c'est une bonne méthode dont tous nos frères devraient user.

Je n'ai point encore vu la lettre de *Jean-Jacques à Christophe;* j'ai grand'peur qu'elle ne fasse du mal à la philosophie.

Est-il vrai qu'on a envoyé à M. le marquis de Pompignan la *Relation de son voyage à Fontainebleau* (3), et qu'il est résolu d'aller faire rire en personne tout Versailles? Faites-lui, je vous prie, mes baisemains.

J'embrasse mes frères.

3931. — A MADAME BELOT.

28 mars, aux Délices.

Votre drôle de lettre, madame, m'a fait un plaisir que je ne peux vous exprimer. Vous ne pouvez pas dire que vous n'avez pas de quoi faire chanter un aveugle; car je chante vos louanges, et je chante encore celles du roi, qui a récompensé votre mérite. Il me reste environ un œil, qui lira avec grand plaisir l'*Histoire des Tudors*, quoiqu'il soit en assez mauvais état. Je vous admire de vous appliquer à des ouvrages si solides et si utiles avec un esprit fait pour la gaieté.

Madame Dupuits, ci-devant mademoiselle Corneille, prétend qu'elle vous a vue, et que vous êtes fort belle; il est étonnant qu'avec cela vous fassiez des livres, et de bons livres. Il faut qu'il n'y ait pas un moment de perdu dans votre vie; mais il n'appartient pas à un vieil aveugle de vous dire des galanteries. Je me borne à vous féliciter de faire de si bonnes choses et d'être couchée sur l'état des pensions, ce qui est une des meilleures manières de se coucher. Tous les saints dont vous me parlez sont les miens, et je les invoquerais tous pour obtenir une petite part dans votre bienveillance. Je supplie madame la veuve B. d'agréer la reconnaissance du laboureur V.

(1) A l'élection de l'abbé de Radonvilliers. (G. A.)
(2) Ou plutôt Court. (G. A.)
(3) Voyez aux Facéties. (G. A.)

3932. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Aux Délices, 30 mars.

J'ai envoyé votre lettre à M. le duc de Villars, à l'instant que je l'ai reçue. Je n'ai pu, monseigneur le duc, la porter moi-même, attendu que les vents et les neiges me poursuivent jusque dans le printemps; c'est un petit inconvénient attaché à la beauté de notre paysage, bordé par quarante lieues de glace. On dit que c'est ce qui me rend quinze-vingts, et que j'aurai des yeux avec les beaux jours; j'en doute beaucoup, car lorsqu'on est dans la soixante-dixième année, rien ne revient. Je ne parle pas pour les maréchaux de France qui auront leur septante ans comme nous autres chétifs; nosseigneurs les maréchaux sont d'une meilleure pâte; et je suis sûr que quand vous serez leur doyen, comme vous l'êtes de l'Académie, vous serez le plus joyeux de la bande. Notre confrère M. de Pompignan n'est pas si gai, quoiqu'il fasse rire tout le monde. Je ne crois pas que son *Sermon* soit parvenu jusqu'à vous; c'est son panégyrique qu'il a fait prononcer dans l'église de son village de Pompignan, et dont il est l'auteur; il l'a fait imprimer à Paris, et vous croyez bien qu'il a été affublé de plus de brocards que n'en a jamais essuyé feu M. *Chiant-pot-la-perruque*.

Un M. de Radonvilliers, ci-devant jésuite, est votre autre frère académicien. Il était, comme vous savez, fort recommandé par la cour, et en conséquence il a obtenu six boules noires. Nos pauvres gens de lettres, tout effrayés, craignant d'être perdus à la cour, ont fouillé vite dans leurs poches, et ont montré, par les boules noires qui leur restaient, qu'ils en avaient donné de blanches; de façon qu'il a été bien avéré que c'étaient MM. de la cour eux-mêmes qui avaient fait ce petit présent à M. de Radonvilliers. Cela fait voir qu'il y a des malins partout.

Pour M. le duc de Villars, votre confrère en pairie, en Académie, et en gouvernement de province, il est engraissé et embelli depuis environ trois semaines; ses créanciers ont appris avec une joie incroyable la mort de madame la maréchale sa mère; mais, pour moi, j'en ai été très affligé. Je crois qu'il restera encore quelque temps à Genève; ce n'est pas qu'il y soit amoureux; mais Tronchin, qui est malade, et qui ne sort pas de son lit, lui promet de le guérir radicalement.

Ah! monseigneur, je n'ai point du tout l'esprit plaisant, et je ne sais plus que faire de ma fiancée. Vous devriez bien, quand vous serez de loisir, faire des mémoires de votre vie; ils seraient écrits du style de ceux de M. le comte de Grammont, et ils contiendraient des choses plus intéressantes, plus nobles, et plus gaies. Est-ce que vous ne serez jamais assez sage pour passer trois à quatre mois à Richelieu? Vous repasseriez tout ce que vous avez fait dans votre illustre et singulière vie, et personne ne peindrait mieux que vous les ridicules de votre siècle. Vraiment notre victoire des Calas est bien plus grande qu'on ne vous l'a dit: non seulement on a ordonné l'apport des pièces, mais on a demandé au parlement compte de ses motifs.

Cette demande est déjà une espèce de réprimande: quand on est content de la conduite des gens, on n'exige point qu'ils disent leurs raisons. Aussi M. Gilbert (1), grand parlementaire, n'était point de cet avis.

Le quinze-vingts V. se met à vos pieds.

3933. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Aux Délices, le 31 mars.

Je ne sais, monseigneur, si notre secrétaire perpétuel a envoyé à votre éminence l'*Héraclius* de Calderon, que je lui ai remis pour divertir l'Académie. Vous verrez quel est l'original de Calderon ou de Corneille: cette lecture peut amuser infiniment un homme de goût tel que vous; et c'est une chose, à mon gré, assez plaisante, de voir jusqu'à quel point la plus grave de toutes les nations méprise le sens commun.

Voici, en attendant, la traduction très fidèle de la *Conspiration contre César* par Cassius et Brutus, qu'on joue tous les jours à Londres, et qu'on préfère infiniment au *Cinna* de Corneille. Je vous supplie de me dire comment un peuple qui a tant de philosophes peut avoir si peu de goût. Vous me répondrez peut-être que c'est parce qu'ils sont philosophes; mais quoi! la philosophie mènerait-elle tout droit à l'absurdité? et le goût cultivé n'est-il pas même une vraie partie de la philosophie?

Oserai-je, monseigneur, vous demander à quoi vous placez

(1) Gilbert de Voisins, fils de l'avocat-général de ce nom. (G. A.)

la vôtre à présent? Le Plessis (1), dont vous avez daté vos dernières lettres, est-il un château qui vous appartienne, et que vous embellissez?

On attrape bien vite le bout de la journée avec des ouvriers, des livres, et quelques amis; et c'est bien assurément tout ce qu'il faut que d'attraper ce bout gaiement. Le *sufficit diei malitia sua* a bien quelque vérité. Mais pourquoi ne pas dire aussi *sufficit diei lætitia sua?*

Je suis toujours un peu quinze-vingts; mais j'ai pris la chose en patience. On dit que ce sont les neiges des Alpes qui m'ont rendu ce mauvais service, et qu'avec les beaux jours j'aurai la visière plus nette. Je vous félicite toujours, monseigneur, d'avoir vos cinq sens en bon état; *porro unum necessarium*, c'est apparemment *sanitas*. Je ne sais pas de quoi je m'avise de citer tant la sainte Ecriture devant un prince de l'Eglise; cela sent bien son huguenot; je ne le suis pourtant pas, quoique je me trouve à présent sur le vaste territoire de Genève. M. le duc de Villars y est, comme moi, pour sa santé; il a été fort mal; Dieu et Tronchin l'ont guéri, pour le consoler de la mort de madame la maréchale sa mère.

Notre canton va s'embellir. Le duc de Chablais établira sa cour près de notre lac, vis-à-vis mes fenêtres. C'est une cour que je ne verrai guère. J'ai renoncé à tous les princes; je n'en dis pas autant des cardinaux : il y en a un à qui j'aurais voulu rendre mes hommages avant de prendre congé de ce monde : je lui serai toujours attaché avec le plus tendre et le plus profond respect.

3934. — A M. THIERIOT.

Mon ancien ami, si M. Simon Le Franc de Pompignan n'eût point épuisé tous les éloges qu'il a fait faire dans la magnifique église de son village, je compilerais, compilerais, compilerais éloges sur éloges pour louer les succès que mademoiselle Dubois a eus dans ma tragédie de *Tancrede*. Je ne connaissais pas cette aimable actrice; ce que vous m'en écrivez me charme. Je tremblais pour le Théâtre-Français : mademoiselle Clairon est prête à lui échapper. Remercions la Providence d'être venue à notre secours. Si les suffrages d'un vieux philosophe peuvent encourager notre jeune actrice, faites-lui dire, mon ancien ami, tout ce que j'ai dit autrefois à l'immortelle Lecouvreur. Dites-lui qu'elle laisse crier l'envie, que c'est un mal nécessaire; c'est un coup d'aiguillon qui doit forcer à mieux faire encore. Dites-lui surtout d'aimer : le théâtre appartient à l'amour; ses héros sont enfants de Cythère. Dites-lui de mépriser les éloges de Jean Fréron et des auteurs de cette espèce. Que le public soit son juge, il sera constamment son admirateur.

3935. — A M. HELVÉTIUS.

Mars.

Orate, fratres, et vigilate. Sera-t-il donc possible que, depuis quarante ans, la *Gazette ecclésiastique* ait infecté Paris et la France, et que cinq ou six honnêtes gens bien unis ne se soient pas avisés de prendre le parti de la raison? Pourquoi ses adorateurs restent-ils dans le silence et dans la crainte? Ils ne connaissent pas leurs forces. Qui les empêcherait d'avoir chez eux une petite imprimerie, et de donner des ouvrages utiles et corrects, dont leurs amis seraient les seuls dépositaires? C'est ainsi qu'en ont usé ceux qui ont imprimé les dernières volontés de ce bon et honnête curé. Il est certain que son témoignage est du plus grand poids, et qu'il peut faire un bien infini. Il est encore certain que vous et vos amis vous pourriez faire de meilleurs ouvrages avec la plus grande facilité, et les faire débiter sans vous compromettre. Quelle plus belle vengeance à prendre de la sottise et de la persécution que de les éclairer? Soyez sûr que l'Europe est remplie d'hommes raisonnables qui ouvrent les yeux à la lumière. En vérité, le nombre en est prodigieux; et je n'ai pas vu, depuis dix ans, un seul honnête homme, de quelque pays et de quelque religion qu'il fût, qui ne pensât absolument comme vous. Si je trouve en mon chemin quelque étranger qui aille à Paris, et qui soit digne de vous connaître, je le chargerai pour vous de quelques exemplaires, que j'espère avoir bientôt, du même ouvrage qu'un Anglais vous a déjà remis. C'est à peu près dans ce goût simple que je voudrais qu'on écrivît; il est à la portée de tous les esprits. L'auteur ne cherche point à se faire valoir; il n'envie point la réputation, il est bien loin de cette faiblesse : il n'en a qu'une, c'est l'amour extrême de la vérité. Vous m'objecterez qu'il ne l'a dite qu'à sa mort : je l'avoue; et c'est pour cela même que son ouvrage doit produire le plus grand fruit, et qu'il faut le distribuer; mais si on peut en faire un meilleur sans rien risquer, sans attendre la mort pour donner la vie aux âmes, pourquoi ne le pas faire? Il y a cinq ou six pages excellentes, et de la plus grande force, dans une petite brochure qui paraît depuis peu (1), qui perce avec peine à Paris, et que vous aurez vue sans doute. C'est un grand dommage que l'auteur y parle sans cesse de lui-même, quand il ne doit parler que de choses utiles. Son titre est d'une indécence impertinente, son ridicule amour-propre révolte : c'est Diogène, mais il s'exprime quelquefois en Platon. Croiriez-vous que ses audacieuses sorties contre un monstre respecté n'ont révolté personne, et que sa philosophie a trouvé autant de partisans que sa vanité cynique a eu de censeurs? Oh! si quelqu'un pouvait rendre aux hommes le service de leur montrer les mêmes vérités, dépouillées de tout ce qui les défigure et les avilit chez cet écrivain, que je le bénirais! Vous êtes l'homme, mais je suis bien loin de vous prier de courir le moindre risque. Je suis idolâtre du vrai, mais je ne veux pas que vous hasardiez d'en être la victime. Tâchez de rendre service au genre humain sans vous faire le moindre tort.

Ce sont là, monsieur, les vœux de la personne du monde qui vous estime le plus, et qui vous est le plus attachée. J'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissante servante, DE MITÉLE.

3936. — A M. LE DUC DE CHOISEUL.

Mars.

Mon protecteur, si on me demande comment il faut défricher un désert, et donner du pain à des familles qui n'en avaient pas, je le dirai bien; mais j'ignore comment il faut présenter au roi le détail de Fontenoy, l'érection de l'Ecole-Militaire, et les autres événements qui ne peuvent choquer que sa modestie. J'ignore surtout si on peut lui présenter cette édition, qui est pourtant la neuvième. Tout ce que je sais, c'est que je prends la liberté de l'adresser à mon protecteur, qui en fera tout ce qu'il voudra. Il sait mieux que moi

Quid deceat, quid non. . . . . (Hor., lib. I, ep. VI.)

Je ne demanderai jamais rien qui puisse être le moins du monde hasardé. Sa bonté pour moi me tient lieu de tout. Je suis comme le *Bourgeois gentilhomme*, j'aime mieux être incivil qu'importun.

Je lui souhaite du fond de mon âme succès dans toutes ses entreprises, gaieté inaltérable, et point de gravelle.

La vieille marmotte des Alpes est à ses pieds avec le plus tendre respect.

3937. — A M. LE DUC DE CHOISEUL.

J'ignore ce que mes oreilles ont pu faire aux Pompignan. L'un me les fatigue par ses mandements, l'autre me les écorche par ses vers, et le troisième me menace de les couper. Je vous prie de me garantir du spadassin : je me charge des deux écrivains. Si quelque chose, monseigneur, me faisait regretter la perte de mes oreilles, ce serait de ne pas entendre tout le bien que l'on dit de vous à Paris.

3938. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

Aux Délices, 31 mars (2).

Je n'ai jamais été si fâché, monsieur, d'être réduit à ne pouvoir écrire de ma main. Je n'aime point à dicter; il semble que le cœur perd toujours quelque chose. Quelles obligations ne vous ai-je point? vous m'embellissez, vous flattez à la fois mon goût, mon amitié et mon amour-propre.

Permettez-moi de renouveler mes remerciements à M. Paradisi.

J'ai reçu, monsieur, deux lettres de vous, des 9 et 22 mars; dans la dernière vous m'ordonnez de répondre à ce que vous m'avez mandé touchant le père Pacciaudi. Mais je n'ai jamais rien reçu de vous touchant ce religieux : je ne sais qui il est; il faut que la lettre où vous m'en parlez se soit perdue. Vous me faites rougir en me parlant de l'honneur que vous faites à *Sémiramis* (3), conjointement

(1) Près Senlis. (G. A.)

(1) *Lettre de J.-J. Rousseau à Christophe de Beaumont*, archevêque de Paris. (K.)

(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(3) En la jouant en italien. (G. A.)

avec M. l'abbé Fabri. Pourquoi n'ai-je ni la force de traverser les Alpes pour venir vous dire tout ce que vous m'inspirez, ni assez de génie pour vous le dire d'une manière digne de vous? Mais il faut que j'achève ma vie dans le petit pays où est mon établissement. Je viens d'y marier la descendante du grand Corneille; me voilà devenu père de famille. Ne pouvant marcher sur les traces de Corneille, je me suis fait son allié pour me consoler de n'être pas son imitateur. Je reste dans ma solitude, et je ne regrette Paris qu'à cause de M. Goldoni.

Comptez toujours, monsieur, sur les tendres et respectueux sentiments de votre très humble et très obéissant serviteur.

3939. — A M. VERNES.

2.... (1).

Je sui ravi, mon cher rabi, de l'intérêt que vous prenez à la chose. Je sens bien que je marche sur des charbons ardents (2) : il faut toucher le cœur, il faut rendre l'intolérance absurde, ridicule, et horrible; mais il faut respecter les préjugés.

Il est bien difficile, en montrant les fruits amers qu'un arbre a portés, de ne pas donner lieu de penser que l'arbre ne vaut rien; on a beau dire que c'est la faute des jardiniers, bien des gens sentent que c'est à l'arbre qu'il faut s'en prendre.

Au reste, il y a dans le *Contrains-les d'entrer*, de Bayle (3), des choses beaucoup plus hardies. A peine s'en est-on aperçu, parce que l'ouvrage est long et abstrus. Ceci est court, et à la portée de tout le monde; ainsi je dois être très circonspect.

J'ai beaucoup ajouté, beaucoup retranché, corrigé, refondu. La crainte de déplaire est l'éteignoir de l'imagination. Il faudrait que vous vinssiez rallumer la mienne avec votre ami; nous tiendrions ensemble un petit conciliabule de tolérance. Je voudrais qu'en inspirant la modération, l'ouvrage fût modéré.

Gardez-moi un profond secret, mes frères. Il ne faut pas que mon nom paraisse; je n'ai pas bon bruit.

Tenez, voilà un petit chapitre pour vous amuser. Renvoyez-le, ou plutôt rapportez-le, et raisonnons.

J'ai donné, à tout hasard, une lettre pour M. le baron de Breteuil (4), parce qu'il faut que je fasse tout ce que vous m'ordonnez. Il y a environ trente ans que je ne l'ai vu, mais cela n'y fait rien; on est impudent avec bienséance, quand il s'agit de rendre service et de vous obéir.

La *Lettre à Christophe* me donne la pepie. Je ne dormirai point que je n'aie vu la *Lettre à Christophe* : avez-vous lu la *Lettre à Christophe?* pouvez-vous me faire avoir la *Lettre à Christophe?* où trouve-t-on la *Lettre à Christophe?*

Bonsoir, mon cher philosophe; mes respects à Arius.

3940. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 2 avril 1763, veille de Pâques.

Mes yeux permettent à ma main d'écrire. Mes anges, vous êtes bien tutélaires, et vous n'êtes pas oisifs. Le P. Mabillon n'a jamais tant fait de recherches que vous daignez m'en envoyer. Il y a surtout un Corneille, vinaigrier, dans le treizième siècle, qui est un point d'érudition assez rare. N'est-ce point ce vinaigrier-là qui a fait *Suréna* et *Pulchérie?* Il est vrai, mes anges, que je me plains quelquefois du temps que ces dernières pièces me font perdre. Figurez-vous la mine que fait un pauvre homme qui a été presque aveugle tout l'hiver, et qui était forcé de lire *Attila* imprimé menu. Ma mauvaise humeur n'empêche pas que je ne rende à notre père Pierre toute la justice qui lui est due; et si je révèle la turpitude de notre père, c'est en adorant ce qu'il a de bon.

Adélaïde du Guesclin, ou le *Duc de Foix*, bonnet sale ou sale bonnet, c'est la même chose; c'est-à-dire que ces deux pièces sont également médiocres, à cela près que le bonnet sale d'*Adélaïde* est encore plus sale que celui du *Duc de Foix*.

Puisque me voilà sur l'article du *tripot*, je vous avouerai que j'ai du faible pour le *Droit du Seigneur*, et que l'ouvrage me paraît neuf et piquant. J'ai peut-être tort; je sens encore entrailles de père pour *Olympie*. Croyez-moi, cela fait un beau spectacle. Je compte les yeux pour quelque chose. Une petite fille tendre, naïve, avec un petit grain de noblesse et de fermeté, est plus mon affaire pour Olympie qu'une héroïne fière, vigoureuse, connaissant toutes les finesses de l'art, et ayant l'air d'avoir rôti le balai. Olympie ressemble plus à Zaïre qu'à Cornélie.

Passons à la prose, mes anges. Je mets à l'ombre de vos ailes ce tome (1) du *Czar Pierre*. Lisez les chapitres *sur la Religion* et *sur la mort d'Alexis*.

Il y a une autre prose plus intéressante, c'est celle des derniers chapitres de l'*Histoire générale* (2). J'estime qu'il faut absolument que ni M. de Malesherbes ni personne n'en permettent l'entrée en France avant que mes anges et leurs amis aient donné leur approbation, et qu'ils aient indiqué ce qui pourrait trop déplaire. On sait bien qu'il faut dire la vérité, mais les vérités contemporaines exigent quelque discrétion.

Mes anges, nous baisons tous le bout de vos ailes.

3941. — A M. MARMONTEL.

3 avril.

Vous m'écrivez, mon cher ami, le dimanche des Rameaux, et moi je vous écris le dimanche de Pâques. Laissez-moi faire : je me charge de faire entendre raison aux personnes dont vous parlez. Vous moquez-vous du monde de m'envoyer votre *Poétique* (3) par les frères Cramer? Je ne l'aurai que dans un mois. Je suis sûr qu'il y a des choses excellentes; je veux la citer dans le commentaire de notre père Pierre (4); cela ne sera peut-être pas inutile pour nos desseins académiques. On imprime notre père à force; il n'y a pas un moment à perdre. Envoyez-moi, je vous prie, votre *Poétique* par la poste, contre-signée *le généreux Bouret*. Je suis bien aise que notre ami Pompignan inspire la joie à sa famille. Mes respects, je vous prie, à sa belle-sœur, qui ne rit point par oubli. Où demeurez-vous? que faites-vous? Aimez-moi toujours.

Je suis toujours un peu quinze-vingts.

3942. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 9 avril.

Mes anges, déployez vos ailes et couvrez-moi. Les frères Cramer se sont avisés de mettre mon nom en gros caractères à la tête de cet *Essai sur l'Histoire générale*, où je peins le genre humain assez en laid pour le rendre ressemblant. Ils m'avaient toujours promis de supprimer mon nom. *Messieurs* peuvent très bien brûler mon livre comme un mandement d'évêque; mais j'ai toujours dit aux Cramer que je voulais être brûlé anonyme. Ils me l'avaient promis. Ils me manquent de parole, et leur édition est déjà en chemin; ils manquent à la foi des traités, et ils me doivent assez pour être fidèles. Je suis outré. J'ai recours à vous. Je ne veux point être brûlé en mon propre et privé nom. Vous avez un Cramer (5) à Paris, vous me direz qu'il n'est point libraire, qu'il est prince de Genève; mais un prince doit avoir de la clémence. Le fait est que s'ils n'ôtent pas mon nom, et s'ils n'insèrent pas dans l'ouvrage les cartons nécessaires, je demanderai net la saisie des exemplaires fataux ou fatals.

Les dernières pièces du père Pierre, et les dernières sottises de ma chère nation, ne laissent pas de me gêner; car, en qualité de critique et d'historien, vous savez que la vérité est mon premier devoir; et la dire sans déplaire aux gens de mauvaise humeur, c'est la pierre philosophale.

Ce qui m'est encore fort amer, c'est que lesdits Cramer ont recueilli tous les traits nouveaux que j'ai ajoutés à la nouvelle édition de l'*Histoire générale;* et de tous ces petits morceaux il ont fait un recueil (6) qui se trouve être la satire du genre humain. Ils prétendent donner ce recueil comme un supplément pour ceux qui ont la première édition. Qu'arrivera-t-il? Les traits qui ne frappaient pas quand ils étaient épars dans huit volumes paraîtront un peu trop piquants quand ils seront rassemblés dans un seul tome; ce sera là le corps du délit. J'ai souvent représenté que la chose était dangereuse; mais ces messieurs, en pesant mon danger et

(1) C'est à tort qu'on a toujours daté cette lettre du 2 janvier; elle ne peut être que du 2 avril. (G. A.)

(2) En écrivant son *Traité de la Tolérance*. (G. A.)

(3) *Commentaire philosophique sur ces paroles de Jésus-Christ : Contrains-les d'entrer*, 1686. G. A.)

(4) On n'a pas cette lettre de recommandation qu'un Génevois allant en Russie devait remettre à l'ambassadeur de France, et qui n'arriva entre les mains de Breteuil qu'à son retour à Paris, fin juillet. (G. A.)

(1) Seconde partie de l'*Histoire de Russie*. (G. A.)

(2) Ces chapitres appartiennent aujourd'hui au *Précis du Siècle de Louis XV*. (G. A.)

(3) *Poétique française*. (G. A.)

(4) Voyez, tome IV, les Remarques sur *Pulchérie*. (G. A.)

(5) Philibert Cramer. (G. A.)

(6) Sous le titre d'*Additions*. (G. A.)

leur intérêt, ont vu que leur intérêt avait beaucoup plus de poids. Ils ont dit que s'ils n'avaient pas fait ce recueil, d'autres l'auraient fait; et leur maudit recueil est en chemin avec l'édition entière de l'*Histoire*. Voilà donc dangers sur dangers; et s'ils mettent mon nom au petit recueil, et s'ils n'y mettent pas les cartons, je me tiens pour brûlé, et, Dieu merci, c'est la seule récompense de cinquante ans de travaux. *Messieurs* devraient cependant me ménager un peu; car, en vérité, pourront-ils empêcher que leur refus de rendre justice au peuple ne soit consigné dans toutes les gazettes? pourront-ils empêcher que ce refus ne soit aussi ridicule qu'injuste? plairont-ils beaucoup au gouvernement en proscrivant des ouvrages où la conduite du roi se trouve, par le seul exposé et sans aucune louange, le modèle de la modération et de la sagesse, et où leurs irrégularités paraissent, sans aucun trait de satire, le comble de la mauvaise humeur, pour ne rien dire de plus?

Le parlement est puissant, mais la vérité est plus forte que lui. Rien ne résiste à une histoire simple et vraie; et ce qu'il y a certainement de mieux à faire, c'est de ne rien dire. Vous sentez bien que je parle toujours au ministre d'un petit-fils (1) de Louis XIV, à l'ami de MM. de Praslin et de Choiseul, et non pas au conseiller d'honneur.

Le but et le résumé de cette longue lettre est qu'il m'importe très peu qu'Omer dénonce mon livre, mais que je ne veux pas qu'il dénonce mon nom, et que je vous supplie, mes divins anges, d'engager le prince Cramer à ordonner à quelqu'un des officiers de sa garde d'ôter ce nom, qui n'est pas en odeur de sainteté. Cette précaution et quelques cartons sont tout ce que je veux.

Si j'étais seulement commis de la chambre syndicale, j'arrêterais le débit d'*Olympie* jusqu'à ce qu'elle ait été tolérée ou sifflée au théâtre; mais je ne suis pas fait pour avoir des dignités en France; je ne veux qu'un titre, et le voici :

Je ne sais quel Anglais fit mettre sur son tombeau : CI-GÎT L'AMI DE PHILIPPE SIDNEY; je veux qu'on grave sur le mien : CI-GÎT L'AMI DE MONSIEUR ET DE MADAME D'ARGENTAL (2).

3943. — A M. CRAMER (3).

Mon cher Cramer, voici des cartons qui semblent nécessaires pour vous et pour moi. Votre édition n'entrera pas en France sans ce petit lénitif. Il est surtout d'une nécessité indispensable que ces cartons soient placés dans ce fatal volume séparé, qui contient les additions à l'histoire.

Dieu prenne pitié de nous dans ce saint temps de Pâques.

3944. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 13 avril.

Mes divins anges, je vois avec peine, en écrivant, ce que j'écris; mon clerc est bien malade, et moi aussi; maman Denis a un engorgement au foie. Nous sommes tout auprès d'*Esculape*-Tronchin, mais Esculape a la goutte, et nous avons le ridicule de demander la santé à un malade. Il n'y a que le ridicule de prier les saints qui soit plus fort. Mes anges, nous ne sommes nullement de votre avis sur la figure d'Antigone au mariage d'Olympie. Nous savons ce que c'est que d'assister à des mariages. Vous ne nous aviez jamais fait cette objection; pourquoi la faites-vous aujourd'hui? quel ennemi vous a parlé contre nous? comment pouvez-vous me dire qu'*Antigone a les raisons les plus fortes pour s'opposer à ce mariage?* Il n'en a certainement aucune; il n'a pas le moindre droit, il n'a pas la possibilité, il est hors du temple dans le parvis : il faudrait qu'il fût fou pour troubler les cérémonies sacrées. Comment peut-il empêcher que Cassandre donne la main à son esclave? Il n'est sûr de rien; il n'a encore pris aucune mesure; il n'a que des doutes, il n'est venu que pour les éclaircir. Dira-t-il : Je m'oppose à ce mariage, parce que je crois Olympie fille d'Alexandre? Tout le monde, le grand-prêtre, Cassandre, Olympie, répondraient : Tant mieux, c'est un mariage fort sortable; vous n'êtes point en droit de vous y opposer; vous ne connaissez pas seulement Olympie; le droit civil et le droit canon sont contre vous; de quoi vous avisez-vous de faire du bruit à la messe?

Antigone n'est donc pas si sot que de faire un tapage inutile; il s'y prend plus prudemment; il soulève les peuples, et fait venir des troupes; il agit en prince, en ambitieux, en méchant homme.

Sentez-vous bien, mes anges, à quel point il serait ridicule de faire le mariage devant un confident qui ensuite en rendrait compte à Antigone? Je suis si convaincu de tout ce que je vous dis, que le parterre même ne me ferait pas changer de sentiment. Cette pièce d'ailleurs n'est point du tout dans le système ordinaire du théâtre. Elle nous a fait un très grand effet, à nous autres habitants des Alpes, qui ne connaissons point la tyrannie de l'usage. Le spectacle en est fort beau. Si vous aviez vu Statira entourée de ses prêtresses, et la scène où Olympie en embrassant sa mère lui avoue en larmes qu'elle aime le meurtrier de son père et de sa mère; si vous aviez vu notre bûcher, vous auriez eu du plaisir comme nous. L'hiérophante est un digne prêtre; catholiques, huguenots, luthériens, déistes, tout le monde l'aime. Je ne réponds point de Paris; je crois bien que la cabale de Fréron criera, et c'est pourquoi j'ai toujours été dans le dessein de hasarder cette tragédie plutôt à l'impression qu'au théâtre. Mes chers anges, vous la ferez jouer si vous voulez; je n'ai sur cela aucune volonté que la vôtre. Vous vous doutez bien qu'il m'importe assez peu quelle pièce on représente dans une ville que j'ai quittée pour jamais, quand la moitié de la ville s'efforçait de louer *Catilina*, et que tous les *Mercures* et toutes les brochures m'accablaient de mépris en croyant faire leur cour à madame de Pompadour. Après avoir vécu malheureusement pour le public, j'ai pris le parti de vivre pour moi. J'avoue que l'an passé je fus un peu trop séduit d'*Olympie*, mais je me suis tempéré.

Jean-Jacques ne se tempère pas comme moi. Jean a écrit à Christophe. Il y a un mois que sa Lettre est imprimée, mais il n'y en a eu que trois exemplaires dans Genève. L'abbé Quesnel l'a eue à Versailles. Malheureusement l'auteur fait des cartons, et c'est ce qui retarde la publicité de ce modeste ouvrage. L'auteur y disait qu'*on aurait dû lui élever des statues*. On lui a fait voir qu'en effet on pourrait bien lui en dresser une dans la place de Grève, qu'à la vérité elle ne serait pas ressemblante, mais qu'il y aurait un écriteau dans le goût de celui d'*Inri* (1). Enfin il cartonne (2), et moi je cartonne aussi l'*Histoire générale*, de peur de l'*Inri*.

Vous ne me parlez point, mes anges, de l'incendie de l'Opéra (3); c'est une justice de Dieu : on dit que ce spectacle était si mauvais, qu'il fallait tôt ou tard que la vengeance divine éclatât.

Je suis en peine de mon contemporain le président Hénault; il aura pris sa pleurésie à Versailles. Cet accident devrait le corriger. J'ai connu une femme qu'une grande maladie guérit de sa surdité. Le président est sourd, et moi aussi; mais j'ai par dessus lui une propension extrême vers l'aveuglement. J'ai perdu ma jolie petite écriture, les yeux me cuisent. Je finis en baisant le bout de vos ailes avec les respects les plus tendres.

3945. — A LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

Aux Délices, près Genève, 16 avril 1763 (4).

Madame, les Calas diront qu'ils prieront Dieu pour votre altesse sérénissime; mais je crois qu'elle leur fait plus de bien qu'ils ne lui en feront jamais. J'admire toujours que de pauvres diables disent qu'ils protégeront les grands auprès de Dieu. Ne voilà-t-il pas une belle protection? Il me semble que si quelqu'un devait avoir du crédit auprès du Créateur, ce serait, madame, une âme comme la vôtre. C'est à ceux qui font du bien dans ce monde à être les favoris du maître qui dispose du monde présent et du monde à venir.

Il y a deux ans que j'ai cessé d'écrire au roi de Prusse. Tant qu'il n'a pu faire autre chose que de verser du sang, j'ai respecté cette sorte de gloire. Mais celle dont il se couvre aujourd'hui étant plus humaine, elle m'intéresse davantage et m'enhardira jusqu'à le féliciter d'être Trajan, après avoir été César.

Je crois avoir mandé à votre altesse sérénissime que M. le prince Louis de Virtemberg était devenu philosophe suisse, et qu'il était retiré à quelques lieues de chez moi avec madame sa femme, qu'il veut faire déclarer princesse. Ces déclarations sont sujettes à quelques inconvénients. On dit que madame la duchesse de Virtemberg, la régnante, ou non régnante, qui n'a plus ni père, ni mère, ni mari, pourrait bien se retirer avec son frère et se faire philosophe aussi. Pour moi chétif, j'avoue, madame, que c'est à votre cour que je voudrais bien philosopher. Mais je suis si vieux, j'ai si peu

(1) L'infant duc de Parme. (G. A.)
(2) Voyez une lettre à Frédéric, en juin 1738. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(1) Inscription des crucifix. (G. A.)
(2) Il ne cartonna rien. (G. A.)
(3) Le 6 avril. (G. A.)
(4) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)

de santé, que je ne peux plus raisonnablement espérer un second voyage à Gotha, et c'est là ma plus grande tribulation.

Je viens d'envoyer à Genève pour savoir si vos ordres touchant le *Corneille* ont été exécutés. Ils le sont, madame. Votre altesse sérénissime signale partout ses bontés. Qu'elle daigne agréer mon profond respect.

3946. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

22 avril.

Le bon Dieu vous le rende, monsieur, d'avoir guéri M. le comte de Brassac de sa peur. Non seulement vous êtes philosophe, mais vous en faites. Je suis bien fâché de n'avoir plus de sermons (1), mais vous aurez des curés *Meslier* tant que vous en voudrez. Je ne sais si le dernier ouvrage de J.-J. Rousseau, intitulé *Emile*, est parvenu jusqu'à vous. Il est vrai que dans ce livre, qui est un plan d'éducation, il y a bien des choses ridicules et absurdes. Il a un jeune homme de qualité à élever, et il en fait un menuisier; voilà le fond de ce livre; mais il introduit au troisième tome un vicaire savoyard, qui sans doute était vicaire du curé Jean Meslier. Ce vicaire fait une sortie contre la religion chrétienne avec beaucoup d'éloquence et de sagesse. Vous avez su que l'archevêque de Paris a donné un mandement violent contre Jean-Jacques, que Jean-Jacques, poursuivi d'ailleurs par le parlement de Paris, brûlé à Genève sa patrie, brûlé à Berne, c'est-à-dire dans la personne de son livre, s'est retiré dans un désert près de Neuchâtel, qui appartient au roi de Prusse. C'est de là que ce pauvre martyr écrit une lettre de deux cents pages à l'archevêque de Paris, intitulée Lettre de *J.-J. Rousseau à Christophe de Beaumont*. Il est fort difficile d'en avoir des exemplaires; s'il m'en tombe entre les mains, je tâcherai de vous les faire parvenir contre-signés. Adieu, monsieur; continuez à détruire l'erreur et à aimer vos amis. Daignez toujours me compter parmi ceux qui vous sont le plus dévoués.

3947. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

25 avril.

Mes chers anges, je vous envoie *Olympie*, que j'ai fait imprimer pour deux raisons assez fortes. La première, à cause des remarques, que je crois très intéressantes et très utiles, si utiles même qu'on ne les aurait jamais imprimées à Paris, où les véritables gens de lettres sont persécutés, et où l'insolent et ridicule Omer de Fleury ose proscrire la *Religion naturelle*, ainsi que le *Bon Sens* (2).

La seconde raison, c'est que ni Lekain ni mademoiselle Clairon ne mutileront mon ouvrage. Je vous avoue que, dans l'état où sont les choses, j'aime mieux les suffrages de l'Europe que ceux de la ville de Paris. Vous m'avouerez, mes chers anges, que c'est aux seuls gens de lettres qu'on doit actuellement la réputation de la France. L'impératrice de Russie veut faire imprimer chez elle l'*Encyclopédie*, tandis qu'Omer de Fleury veut qu'on vole à Paris les souscripteurs. On représente à Moscou et à Rome ce même *Mahomet* qu'Omer de Fleury voulait anéantir à Paris, etc., etc.

J'avoue qu'on a protégé dans notre ville une comédie (3) dont tout le mérite consistait à dire que Diderot et d'Alembert étaient des fripons. J'avoue qu'on élève un mausolée à un assez mauvais poëte (4) boursouflé qui n'a presque jamais parlé français; mais ces petites faveurs si bien appliquées ne me font pas changer de sentiment.

Je crois que mademoiselle Clairon est la plus grande actrice que vous ayez eue; mais permettez-moi de ne m'en rapporter en aucune manière à aucun de ses jugements.

Permettez-moi aussi de vous dire que vous me faites une vraie peine de céder à ceux qui ont assez peu de goût pour vouloir retrancher ces vers que dit Antigone au premier acte :

> Nous verrons.... Mais on ouvre, et ce temple sacré
> Nous découvre un autel de guirlandes paré.
> Je vois de deux côtés les prêtresses paraître;
> Au fond du sanctuaire est assis le grand-prêtre,
> Olympie et Cassandre arrivent à l'autel! (sc. III.)

Chaque mot que dit Antigone est la peinture d'un spectacle qui lui sera funeste; et lui-même, en prononçant ces paroles, ajoute beaucoup à la solennité du spectacle. Rien n'est si pauvre, si mesquin, si opposé à la vérité de la véritable tragédie, que de vouloir tout étriquer, tout tronquer, d'ôter aux mouvements et aux sentiments l'étendue qui leur est nécessaire. Si on resserrait, par exemple, la catastrophe de la fin, il n'y aurait plus rien de pathétique; j'aimerais autant entendre des chanoines dépêcher leurs complies pour gagner plus vite leur argent.

En un mot, mes chers anges, je n'ai nullement envie que l'on joue à présent *Olympie;* et puisqu'on n'a pas voulu reprendre le *Droit du Seigneur*, et qu'on a violé toutes les règles pour me faire cet outrage, je ne me soucie point du tout de me risquer au hasard de la représentation, au caprice du parterre et aux fureurs de la cabale. J'avais peut-être quelque talent, et je me faisais un plaisir de le consacrer aux amusements de mes anges; mais eux-mêmes ne me conseilleraient pas, dans les circonstances présentes, d'essuyer de nouvelles humiliations.

Je suis bien étonné qu'on me reproche d'avoir dit dans l'*Histoire de Pierre-le-Grand* ce que j'avais déjà dit dans celle de Louis XIV. Vous me direz que j'ai eu tort dans l'une et dans l'autre; malheureusement ce tort est irréparable, tous les exemplaires étant partis de Genève il y a plus de trois mois, à ce que disent les Cramer; et ces torts consistent à avoir dit des vérités dont tout le monde convient, et qui ne nuisent à personne. Au reste, si vous avez trouvé quelque petite odeur de philosophie morale et d'amour de la vérité dans l'*Histoire de Pierre-le-Grand*, je me tiens très récompensé de mon travail; car c'est à des lecteurs tels que vous que je cherche à plaire.

Vous aurez incessamment la lettre de *Jean-Jacques à Christophe*. Il n'a point fait de cartons, comme on le croyait : il persiste toujours à dire qu'il fallait lui élever des statues au lieu de le brûler; il assure que si on trouve quelques traits voluptueux dans son *Héloïse*, il y en a davantage dans l'*Aloïsia* (1), que tous les prêtres ont à Paris dans leurs bibliothèques. Il proteste à Christophe qu'il est chrétien; et en même temps il couvre la religion chrétienne d'opprobres et de ridicules : il y a une douzaine de pages sublimes contre cette sainte religion. Peut-être ce qu'il dit est-il trop fort; car, après tout, le christianisme n'a fait périr qu'environ cinquante millions de personnes de tout âge et de tout sexe, depuis environ quatorze cents ans, pour des querelles théologiques. J'oubliais de vous dire que Jean-Jacques, dans son épître, prouve à Omer qu'il est un sot, en quoi je suis entièrement de son avis.

Mes divins anges, la plus grande consolation de ma vie est votre amitié : il est vrai que je ne vous verrai plus, mais je songerai toujours que vous daignez m'aimer. Madame Denis est infiniment sensible à toutes vos bontés. Tronchin prétend qu'elle sera guérie après qu'elle aura pris quatre ou cinq mille pilules. J'aimerais mieux faire un voyage aux eaux, pourvu que vous y fussiez.

Mes divins anges, il faut encore que je vous dise que j'exige absolument des Cramer d'ôter mon misérable nom des frontispices de leur recueil. Vous savez que rien n'est plus aisé que de brûler un livre. Un Chaumeix, un Gauchat, n'ont qu'à recueillir, falsifier, empoisonner quelques phrases, et donner un extrait calomnieux à un Omer; Omer fera son réquisitoire, et des hommes extrêmement ignorants condamneront au brasier un livre qu'ils n'auront pas lu. A la bonne heure, les Cramer n'en seront pas fâchés; mais moi, si mon nom est à la tête d'une histoire sage et instructive, je suis décrété en personne, et mes biens confisqués, si je ne comparais pas devant *messieurs*. Or c'est ce qui est absolument inutile. Je veux bien qu'on décrète un quidam qui pouvait prouver que le parlement n'a aucun droit de faire des remontrances que par la pure concession des rois, et qui ne l'a pas dit; qui pouvait prouver que les enregistrements ne viennent que des *regesta*, des compilations qu'on s'avisa de faire sous Philippe-le-Bel, des *olim*, de l'habitude enfin qu'on prit de tenir registre (habitude qui succéda au trésor des chartres), qui pouvait éclaircir cette matière, et qui ne l'a pas fait. On peut brûler une histoire dans laquelle la conduite du parlement est toujours ménagée; on peut brûler ce livre par arrêt du parlement, cela est dans l'ordre; mais je ne veux pas être brûlé en effigie. N'êtes-vous pas de mon avis?

Mes anges, un petit mot d'*Olympie*, et je finis. Un homme qui a été à moi (2), qui a été volé à Francfort avec moi, l'a imprimée à ses dépens; c'est un plaisir que je lui devais. Serait-il juste d'empêcher son édition d'entrer en France, et

(1) Le *Sermon des Cinquante*. (G. A.)
(2) Par d'Argens. (G. A.)
(3) Celle des *Philosophes*. (G. A.)
(4) Crébillon. (G. A.)

(1) Ouvrage obscène de Chorier. (G. A.)
(2) Colini. G. A.)

de le priver du fruit de ses avances? Je m'en rapporte à vos cœurs angéliques.

Vous m'avez, j'en suis sûr, trouvé sombre, chagrin dans mon épître. Je ne sais pourquoi je suis triste; car votre humeur est toujours égale, et je voudrais vous imiter. Je crois que c'est parce que le vent du nord souffle; mais je suis à vous à tout vent, ô anges!

Respect et tendresse.

3948. — A M. COLINI.

26 avril.

Mon cher historiographe, j'ai reçu votre petit paquet (1), et je vous en remercie. Je vous prie de me faire un second envoi, et de régaler madame de Fresney d'un exemplaire. Ayez la bonté de lui écrire un petit mot; cette attention l'engagera à me faire tenir les paquets sans se rebuter.

Voilà les beaux jours qui arrivent; que ne puis-je venir vous voir! Mais je suis dans ma soixante-douzième année, et il faut que j'achève l'édition de Corneille, etc.

3949. — A M. LE CHEVALIER DE LA MOTTE-GEFRARD.

Avril.

J'ai lu, monsieur, la lettre de votre bacha (2); tout ce qui m'étonne, c'est qu'ayant été exilé dans l'Asie-Mineure, il n'alla pas servir le sophi de Perse Thamas Kouli kan; il aurait pu avoir le plaisir d'aller à la Chine, en se brouillant successivement avec tous les ministres : sa tête me paraît avoir eu plus besoin de cervelle que d'un turban. Il y avait un peu de folie à vouloir se battre avec le prince Eugène, président du conseil de guerre; c'est à peu près comme si un de nos officiers appelait en duel le doyen des maréchaux de France. Que ne proposait-il aussi un duel au grand-vizir? Cependant on pourrait tirer quelque parti de sa lettre, en élaguant les inutilités, en adoucissant les choses flatteuses qu'il dit de notre ambassadeur M. de Villeneuve, et en donnant quelques coups de lime au style grivois du bacha; on lui passera tout, parce qu'il était un homme aimable.

Je voudrais bien être à portée, monsieur, de vous prouver avec quels sentiments respectueux j'ai l'honneur d'être, etc.

3950. — A M. LE DUC DE PRASLIN (3).

Permettez que je vous informe de ce qui vient de m'arriver avec M. Macartney, gentilhomme anglais très jeune, et pourtant très sage; très instruit, mais modeste; fort riche et fort simple; et qui criera bientôt en parlement mieux qu'un autre. Il m'a nié que vous eussiez des bontés pour moi; je me suis échauffé, je me suis vanté de votre protection. Il m'a répondu que si je disais vrai, je prendrais la liberté de vous écrire. J'ai les passions vives. Pardonnez donc, monseigneur, au zèle, à l'attachement, et au profond respect du vieux montagnard.

3951. — A M. HELVÉTIUS.

Le 1er mai.

Voici, mon illustre philosophe, un gentilhomme anglais très instruit, et qui par conséquent vous estime.

Je me suis vanté à lui d'avoir quelque part à votre amitié; car j'aime à me faire valoir auprès des gens qui pensent. M. Macartney pense tout comme vous. Il croit, malgré Omer et Christophe, que si nous n'avions point de reins (4), il serait assez difficile de faire des rabats à Christophe et à Omer, et des sifflets pour les bourdons de Simon Le Franc, favori du roi, etc., etc., etc.

Il trouve notre nation fort drôle; il dit que sitôt qu'il paraît une vérité parmi nous, tout le monde est alarmé comme si les Anglais faisaient une descente.

Puisque vous avez eu la bonté de rester parmi les singes, tâchez donc d'en faire des hommes. Dieu vous demandera compte de vos talents. Vous pouvez plus que personne écraser l'erreur, sans montrer la main qui la frappe. Un bon petit catéchisme (5) imprimé à vos frais par un inconnu, dans un pays inconnu, donné à quelques amis qui le donnent à d'autres; avec cette précaution, on fait du bien et on ne craint point de se faire du mal, et on se moque des Christophe, des Omer, etc., etc.

(1) Des exemplaires d'*Olympie*. (G. A.)
(2) Bonneval. (G. A.)
(3) Nouveau nom du comte de Choiseul. (G. A.)
(4) *De l'Esprit*, disc. I, chap. 1. (G. A.)
(5) *Catéchisme de l'honnête homme*. Voyez, tome VI, aux DIALOGUES. (G. A.)

Jean-Jacques dit, à mon gré, une chose bien plaisante, quoique géométrique, dans sa *Lettre à Christophe*, pour prouver que, dans notre secte, la partie est plus grande que le tout. Il suppose que notre Sauveur Jésus-Christ communie avec ses apôtres : En ce cas, dit-il, il est clair que Jésus mit sa tête dans sa bouche. Il y a par-ci par-là de bons traits dans ce Jean-Jacques.

On m'a envoyé ces deux extraits de Jean Meslier. Il est vrai que cela est écrit du style d'un cheval de carrosse; mais qu'il rue bien à propos! et quel témoignage que celui d'un prêtre qui demande pardon en mourant d'avoir enseigné des choses absurdes et horribles! quelle réponse aux lieux communs des fanatiques qui ont l'audace d'assurer que la philosophie n'est que le fruit du libertinage!

Oh! si quelque galant homme, écrivant avec pureté et avec force, donnant à la raison les grâces de l'imagination, daignait consacrer un mois ou deux à éclairer le genre humain! Il y a de bonnes âmes qui font ce qu'elles peuvent, elles donnent quelques coups de bêche à la vigne du Seigneur; mais vous la feriez fructifier au centuple. *Amen!* Toutefois ne faites point apprendre à vos enfants le métier de menuisier; cela me paraît assez inutile pour l'éducation d'un gentilhomme.

Vale; je vous estime autant que je vous aime.

3952. — A M. COLINI.

Aux Délices, 3 mai.

Je vous prie instamment d'envoyer sur-le-champ, par la poste, un exemplaire d'*Olympie* à son *éminence monseigneur le cardinal de Bernis*, à Soissons. Vous me ferez très grand plaisir, mon cher historiographe.

Etes-vous à Schwetzingen? êtes-vous à Manheim? pour moi, je suis au coin de mon feu, n'en pouvant plus.

3953. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

Aux Délices, 5 mai.

Le pauvre vieux malade a reçu, monsieur, des bouteilles de vin dont il vous remercie, et dont il boira, s'il peut jamais boire; il y a aussi des saucissons dont il mangera, s'il peut manger : il est dans un état fort triste, et ne peut guère actuellement parler ni de vers ni de saucissons. Vraiment, monsieur, vous me faites bien de l'honneur de vous regarder comme mon fils; il est vrai que je me sens pour vous la tendresse d'un père, et que de plus j'ai l'âge requis pour l'être.

N'attribuez, monsieur, qu'à ma vieillesse si je ne me souviens pas du P. Pacciaudi ou Pacciardi; je n'ai pas la mémoire bien fraîche et bien sûre. Il se peut faire que j'aie eu l'honneur de voir ce théatin; mais je prie son ordre de me pardonner, si je ne m'en souviens pas.

Rien ne peut égaler l'honneur que vous et vos amis m'avez daigné faire en traduisant quelques-uns de mes faibles ouvrages, et rien ne peut diminuer à mes yeux le mérite des traducteurs, ni affaiblir ma reconnaissance.

Comme l'état où je suis ne me permet d'écrire que très rarement, et encore par une main étrangère, je n'entretiens pas un commerce fort suivi avec notre cher Goldoni; mais j'aime toujours passionnément ses écrits et sa personne. J'imagine qu'il restera longtemps à Paris, où son mérite doit lui procurer chaque jour de nouveaux amis et de nouveaux agréments. Mais, quand il retournera dans la belle Italie, je le supplierai de passer par notre ermitage; nous aurons le plaisir de nous entretenir de vous. Il vous portera, monsieur, mon respect extrême pour votre personne, et mes regrets de mourir sans avoir eu la consolation de vous voir.

3954. — A M. DAMILAVILLE.

7 mai.

Les choses changent, mon cher frère, selon les temps. Par le dernier ordinaire, je souhaitais le débit de l'*Histoire générale*, et par celui-ci je souhaite qu'on enferme tout sous quatre clefs jusqu'à nouvel ordre. Le président de Meynières et l'abbé de Chauvelin prétendent qu'on m'a fourni quelques fausses dates et quelques faits peu exacts sur les affaires du parlement, quoique ces dates et ces faits soient d'après les *Nouvelles ecclésiastiques* (1), dont assurément le parlement ne doit pas être mécontent.

Il faut donc attendre les mémoires qu'on doit m'envoyer; c'est pour le moment présent le seul parti que j'aie à prendre.

(1) Journal janséniste, autrement dit *Gazette ecclésiastique*. (G. A.)

Je vous écris très à la hâte, et je vous réitère ma prière à propos du paquet de M. le comte de Bruc (1). *Ecr.* l'*inf.*

3955. — A M. ROUSSEAU.

Aux Délices, 8 mai.

La plus petite de toutes les méprises imprimées, et la moins importante, et l'honneur qu'on me fait, dans le *Journal encyclopédique* du mois de mars 1763, d'avoir reçu de madame l'archiduchesse des bouts rimés à remplir. Je n'ai, Dieu merci, ni reçu cet ordre, ni fait ces bouts rimés. Cependant, comme il faut obéir aux princesses, quelque vieux qu'on soit, je déclare que je ferai de mauvais bouts rimés, quand leurs altesses impériales l'ordonneront positivement.

3956. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 mai.

Ange exterminateur, celui qui vous appelait furie avait bien raison. Vous êtes mon berger, et vous écorchez votre vieux mouton. Voici les derniers bêlements de votre ouaille misérable.

1° Vous voulez qu'on imprime la médiocre *Zulime* au profit de mademoiselle Clairon : très volontiers, pourvu qu'elle la fasse imprimer comme je l'ai faite. Je doute qu'elle trouve un libraire qui lui en donne cent écus; mais je consens à tout, pourvu qu'on donne l'ouvrage tel que je l'ai envoyé en dernier lieu.

2° Voulez-vous supprimer l'édition de *Olympie*, ou en faire imprimer une autre, en adoucissant quelques passages sur ce détestable grand-prêtre Joad, et le tout au profit de mademoiselle Clairon? de tout mon cœur, avec plaisir assurément.

3° L'*Histoire générale* est peut-être un peu plus sérieuse. Le parlement sera irrité; de quoi? de ce que j'ai dit la vérité. Le gouvernement ne me pardonnera donc pas d'avoir dit que les Anglais ont pris le Canada, que j'avais, par parenthèse, offert, il y a quatre ans, de vendre aux Anglais; ce qui aurait tout fini, et ce que le frère de M. Pitt m'avait proposé. Mais laissons là le Canada, et parlons des iroquois qui me feraient brûler pour avoir laissé entrevoir un air d'ironie sur des choses très ridicules.

Entre nous, y aurait-il rien de plus tyrannique et de plus absurde que d'oser condamner un homme pour avoir représenté le roi comme un père qui veut mettre la paix entre ses enfants (2)? Voilà le précis de toute la conduite du roi. J'ai rendu gloire à la vérité, et cette vérité n'a point été souillée par la flatterie. La cour peut ne m'en pas savoir gré; mais, de bonne foi, le parlement ferait-il une démarche honnête de rendre un arrêt contre un miroir qui le montre à la postérité? miroir qu'il ne cassera pas, et qui est d'un assez bon métal. Ne saura-t-on pas que c'est la vérité qui l'a indisposé personnellement? et quand il condamnera le livre en général, quel homme ignorera qu'il n'a vengé que ses prétendues injures particulières? Je n'ai d'ailleurs rien à craindre du parlement de Paris, et j'ai beaucoup à m'en plaindre. Il ne peut rien ni sur mon bien ni sur ma personne. Ma réponse est toute prête, et la voici :

Il y avait un roi de la Chine qui dit un jour à l'historien de l'État : Quoi! vous voulez écrire mes fautes? Sire, répondit le griffonnier chinois, mon devoir m'oblige d'aller écrire tout à l'heure le reproche que vous venez de me faire.

Eh bien donc, dit l'empereur, allez, et je tâcherai de ne plus faire de fautes, etc., etc.

Mais s'il est vrai que j'aie altéré des faits et des dates, j'ai beaucoup d'obligation à M. l'abbé de Chauvelin et à M. le président de Meynières. Ces dates et ces faits ont été pris dans tous les journaux du temps, et même dans la *Gazette ecclésiastique*, qui certainement n'a pas eu envie de déplaire au parlement. J'attends avec empressement l'effet des bontés de MM. de Meynières et de Chauvelin, et je corrigerai les chapitres concernant les billets de confession et la cessation de la justice. J'avoue que j'aurai bien de la peine à louer ces deux choses; elles me paraissent absurdes, comme à toute la terre. Je m'en rapporte à votre ami M. le duc de Praslin; je m'en rapporte à vous, mes anges. Vous savez votre histoire de France; il y a eu des temps plus funestes; mais y en a-t-il eu de plus impertinents? Je voudrais que vous fussiez aux Délices; oui assurément, je le voudrais; vous y verriez des Anglais, des Tudesques, des Polacres, des Russes; vous verriez ce qu'on pense de notre pauvre nation; vous verriez comme l'Europe la traite; vous me trouveriez le plus circonspect de tous les hommes dans la manière dont j'ai parlé de vos belles querelles.

A l'égard du czar Pierre Ier, vous en usez avec moi précisément comme le docteur Tronchin avec madame Denis : elle lui a demandé quatre pilules de moins, et il lui fait prendre quatre pilules de plus. Mais, mes divins anges, quand un livre est lâché dans l'Europe, il n'y a plus de remède. Je griffonne, Cramer imprime, bien ou mal, et il fait ses envois sans me consulter. Je n'ai assurément aucun intérêt à la chose, je n'en ai que la peine. Qu'on supprime ses livres à Paris, c'est son affaire. Pourquoi ne vous a-t-il pas fait présenter le premier exemplaire?

Voilà M. de Thibouville qui m'envoie vraiment de beaux projets pour *Olympie* : c'est bien prendre son temps.

Ma conclusion est que je vous suis très obligé de me procurer les remarques de MM. de Meynières et de Chauvelin. La vérité, que je préfère à tout, me les fera adopter sur-le-champ. Mais je vous jure que la crainte de tous les parlements du royaume ne me ferait pas altérer un fait vrai; de même que les trois états du royaume assemblés ne m'empêcheraient pas de vous aimer.

Ne me faites pas peur des parlements, je vous en prie; car je ne tiens en nulle manière à mes terres au bout de la Bourgogne. Je vais vendre tout ce que j'ai en France dont je peux disposer; j'enverrai ma nièce avec M. et madame Dupuits à Paris : le parlement ne saisira pas ce que je lui aurai donné, et il m'en restera assez pour vivre et pour mourir libre, et même pour aller mourir dans un pays plus chaud que le mont Jura et les Alpes, dont la neige me rend aveugle six mois de l'année.

Mes anges, tout diables que vous êtes, je suis sous vos ailes à la vie et à la mort.

3957. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

8 mai (1).

C'est beaucoup, mon cher adepte, d'avoir ôté, comme vous avez fait, toutes les mauvaises herbes qu'on avait voulu faire croître dans votre jardin; on y sème ensuite ce qui paraît le plus convenable. C'est un grand point d'avoir secoué le joug de l'erreur et de savoir bien positivement ce qui n'est pas. On peut tranquillement ignorer alors ce qui est, et s'en tenir au plus vraisemblable, jouir doucement de la vie et attendre la mort sans crainte.

Je suis très affligé de l'interruption de votre voyage et des raisons qui vous ont retenu. Je me serais fait un plaisir bien sensible de vous embrasser, et de raisonner avec vous de philosophie. Si vous voulez y joindre un peu de physique, je vous supplierai d'y joindre votre remède pour les bœufs malades. Si vous avez aussi quelque secret pour la vieillesse et pour la faiblesse, je vous prie d'en gratifier un vieillard qui vous aime de tout son cœur.

3958. — A M. DAMILAVILLE.

9 mai.

C'est pour vous confirmer, mon cher frère, que je ne peux me dispenser d'attendre les remarques que M. d'Argental a eu la bonté de me promettre de la part de M. le président de Meynières et de M. l'abbé de Chauvelin. Je dois certainement attendre ces remarques, et y déférer; ils sont instruits, et ils veulent bien m'instruire : c'est à moi de profiter de leurs lumières, et de les remercier. L'enchanteur Merlin (2) n'a donc qu'à tenir bien renfermés tous les grimoires que les frères Cramer lui ont envoyés : il n'y perdra rien; on pourra même, pour plus de facilité, imprimer à Paris les deux chapitres qu'il faudra corriger. Il serait bon que le nom de ce Merlin fût absolument ignoré de tout le monde; il faut qu'il soit le libraire des philosophes : cette dignité peut mener un jour à la fortune ou au martyre; ainsi il doit être invisible comme les rose-croix.

Plus je vieillis, et plus je deviens implacable envers *l'infâme!* quel monstre abominable! J'embrasse tendrement tous les frères.

Dites-moi, je vous en conjure, des nouvelles du paquet que je vous ai adressé pour M. le comte de Bruc; si vous ne l'avez pas reçu, il est important que vous le redemandiez, et M. Janel vous le fera remettre sans doute en payant. M. d'Alembert ne vous a-t-il pas fait remettre six cents livres? Je

(1) Voyez la lettre du 9 mai à Damilaville. (G. A.)
(2) « Dans ces troubles, avait-il écrit, Louis XV était comme un père occupé de séparer ses enfants qui se battent. » (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Le libraire Merlin. (G. A.)

crois que je vous en dois davantage pour le paiement des livres que vous avez eu la bonté de me faire avoir.

Est-il vrai que le parlement fait des difficultés sur les édits du roi (1)? Ces édits m'ont paru de la plus grande sagesse.

Les Anglais, nos vainqueurs, sont obligés de s'imposer des taxes pour payer leurs dettes; il faut au moins que les vaincus en fassent autant.

Souvenez-vous encore, mon cher frère, qu'il y a un Anglais (2) chargé d'un paquet pour M. d'Alembert; et si vous voyez ce cacouac, ayez la bonté de le lui dire.

Voilà bien des articles sur lesquels je vous supplie de me répondre. Adieu; ne vous verrai-je point avant de mourir? *Ecr. l'inf.*

Je rouvre ma lettre pour vous dire, mon cher frère, qu'il est important que vous alliez voir M. Janel. Je suis au désespoir de ce contre-temps. Vous offrirez le paiement du paquet qu'on a retenu. C'est une bagatelle qui ne peut faire de difficulté : mais le point essentiel est qu'on vous rende la lettre pour M. le comte de Bruc, l'un de nos frères, très zélé. Il faut au moins obtenir que M. Janel ne nous fasse pas de la peine; c'était, ne vous déplaise, un *Meslier* dont il s'agissait; c'était un de mes amis qui envoyait ce *Meslier* à M. de Bruc : ni la lettre ni la brochure ne sont parvenues. Je vous ai écrit trois fois sur cette affaire sans avoir eu de réponse. M. de Janel est généreux et bienfaisant; il ne refusera pas de nous tirer de ce petit embarras. Je vous répète que je n'avais aucune part ni à la lettre écrite à M. de Bruc, ni à la brochure. Ce paquet fut retenu dans les premiers jours où l'on parlait du mandement de Jean-Jacques à Christophe, et il y a quelque apparence que ce mandement de Jean-Jacques nous aura nui. Je m'en remets à votre prudence; mais je vous assure que la chose mérite d'être approfondie.

J'ai reçu tous les livres que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Je reçois les *Troyennes* (3) : cela prouve qu'il y a des envois heureux et d'autres malheureux.

3959. — A M. GOLDONI.

Aux Délices, 10 mai.

Je n'ai reçu que depuis peu de jours, monsieur, vos bienfaits. La personne qui m'avait tant dit de bien de la pièce dont vous avez gratifié Paris (4) ne m'avait pas trompé. Je ne me plains que de la peine que m'ont faite mes pauvres yeux en la lisant; mais le plaisir de l'esprit m'a bien consolé des tourments de mes yeux. Je viens de relire l'*Avventuriere onorato*, *il Cavaliero di buon gusto*, et *la Locandiera*. Tout cela est d'un goût entièrement nouveau, et c'est, à mon sens, un très grand mérite dans ce siècle-ci. Je suis toujours enchanté du naturel et de la facilité de votre style. Que j'aime ce bon et honnête aventurier! que je voudrais vivre avec lui! il n'y a personne qui ne voulût ressembler au *cavaliero di buon gusto*, et je suis toujours près de demander au marquis de Forlipopoli sa protection. En vérité, vous êtes un homme charmant.

Quand j'aurai l'honneur de vous faire parvenir mes rêveries, qui ne sont pas encore tout à fait prêtes, je ferai avec vous le marché des Espagnols avec les Indiens; ils donnaient de petits couteaux et des épingles pour de bon or.

Je reçois quelquefois des lettres de Lélius Albergati, l'ami intime de Térence. Heureux ceux qui peuvent se trouver à table entre Térence et Lélius!

Bonsoir, monsieur; je vous aime et vous estime trop pour faire ici les plats compliments de la fin des lettres.

3960. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 mai.

Encore un mot, mes anges exterminateurs. J'écris à MM. de Meynières et de Chauvelin, pour les remercier de la bonté qu'ils ont : voilà déjà un devoir de rempli pour la prose.

A l'égard des vers, j'ai toujours oublié de vous dire que j'avais fait quelques changements dans *Zulime*, pour la tirer, autant qu'il est possible, du genre médiocre.

Quand il vient une idée, on s'en sert, et on remercie Dieu; car les idées viennent Dieu sait comment. J'ai beau rêver à *Olympie*, je suis à sec. Point de grâces à rendre à Dieu. Je dédie *Zulime* à mademoiselle Clairon; mais, dans ma dédicace, je suis si fort de l'avis de l'intendant des Menus (5) contre l'abbé Grizel, que je doute fort que cette brave dédicace (6) soit honorée de l'approbation d'un censeur royal, et d'un privilége. Quel chien de pays que le vôtre, où l'on ne peut pas dire ce qu'on pense! On le dit en Angleterre, quel mal en arrive-t-il? la liberté de penser empêche-t-elle les Anglais d'être les dominateurs des mers et des guinées? Ah! Français! Français! vous avez beau chasser les jésuites, vous n'êtes encore hommes qu'à demi.

On me mande que votre parlement examine les manuscrits de M. le contrôleur-général avec une extrême sévérité, et qu'on parle d'un lit de justice (1). Les arrangements de finance ne laissent pas de nous intéresser, nous autres Génevois; mais vous vous donnerez bien de garde de m'en dire un mot. Vous seriez pourtant de vrais anges, si vous daigniez en toucher quelque chose.

Je prends la liberté de vous adresser cette lettre pour frère Damilaville. Je vous supplie de la lui faire tenir par la petite poste, ou de la lui donner, s'il vous fait sa cour. Pardon de la liberté grande.

Mes anges, soyez donc plus doux, plus traitables. Peut-on accabler ainsi un pauvre montagnard!

Mon Dieu! que je trouve les tracasseries des billets de confession, et tout ce qui s'en est suivi, ridicules! C'est la farce de l'histoire. Peut-on traiter sérieusement un sujet de farce? passez-moi un peu de plaisanterie, je vous en prie (2); cela fait du bien aux malades.

Mes anges, ne soyez pas impitoyables envers votre vieille créature, qui vous aime tant.

3961. — A M. DAMILAVILLE.

11 mai.

Je vous ai écrit plusieurs fois, mon cher frère, et je ne vous ai envoyé d'autre paquet que celui qui était pour *M. le comte de Bruc, chez M. le marquis de Rosmadec, à l'hôtel Rosmadec, rue de Sèvres, faubourg Saint-Germain.* Je vois que vous ne l'avez pas reçu. Je vous ai prié de parler à M. Janel, d'offrir le paiement du paquet, et de redemander la lettre à vous adressée, qui était sous votre enveloppe. Je vous ai accusé la réception des livres que vous avez eu la bonté de me faire parvenir. Je vous ai demandé s'il était vrai que M. d'Alembert vous eût fait toucher six cents livres.

Je vous ai surtout écrit au sujet de l'*Histoire générale*, et je vous ai prié, en dernier lieu, d'empêcher l'ami Merlin de rien débiter avant que j'eusse vu les mémoires que M. le président de Meynières et M. l'abbé de Chauvelin ont la bonté de me fournir et sur lesquels je compte rectifier les derniers chapitres.

Je vous ai encore prié de faire savoir à Protagoras qu'un Anglais était chargé d'une lettre pour lui. Voilà à peu près la substance de tout ce que j'ai mandé à mon frère depuis un mois. J'y ajoutais peut-être que l'*infâme* était traitée dans nos cantons comme elle le mérite, et que le nombre des fidèles se multipliait chaque jour; ce qui est une grande consolation pour les bonnes âmes.

Il est bien douloureux que la poste soit infidèle, et que le commerce de l'amitié, la consolation de l'absence, soient empoisonnés par un brigandage digne des housards. C'est répandre trop d'amertume sur la vie. Je me sers cette fois-ci de la voie de M. d'Argental, sous l'enveloppe de M. de Courteilles.

Il faut encore que je vous dise que je vous ai demandé des nouvelles de l'arrangement des finances. On nous a mandé que le parlement s'opposait aux vues de la cour, et que le roi pourrait bien tenir un lit de justice. Voilà ma confession faite.

Je suis toujours dans une grande inquiétude sur le paquet de M. de Bruc; nous vivons dans un bois rempli de voleurs.

Faut-il donc en France être oppresseur ou opprimé, et n'y a-t-il pas un état mitoyen?

Je vous embrasse, mon frère, vous et les frères. *Ecrasez l'infâme.*

3962. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 14 mai (3).

Je mets ces deux copies corrigées (4) au bout des ailes de mes anges exterminateurs. Un de ces exemplaires est pour

(1) Edits financiers. (G. A.)
(2) Macartney. (G. A.)
(3) Tragédie de Châteaubrun. (G. A.)
(4) L'*Amour paternel*. (G. A.)
(5) Voyez, tome VI, aux DIALOGUES. (G. A.)
(6) On n'a pas cette dédicace. (G. A.)

(1) Il se tint le 31 mai. (G. A.)
(2) Voyez le chapitre XXXVI du *Précis du Siècle de Louis XV*. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. — Nous doutons que ce billet soit bien ici à sa place. (G. A.)
(4) Est-ce deux exemplaires d'*Olympie* imprimée que Voltaire appelle *copies*, afin de les passer plus facilement? (G. A.)

M. de Thibouville qui m'a ordonné de l'envoyer sous le couvert de mes anges.

Eh bien! voilà-t-il pas encore mes yeux qui me refusent le service?

Ah! je n'ai pas un secrétaire (1) comme M. d'Argental.

Madame Denis est toujours souffrante, et moi aussi.

Dieu ait pitié de moi! Amen.

3963. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Aux Délices, ce 14 mai.

Votre éminence m'a écrit une lettre instructive et charmante. Je pense comme elle; l'extravagant vaut mieux que le plat : ajoutons encore, je vous en prie, que des discours entortillés de politique sont encore pires que la fadeur. Je pousse le blasphème si loin, que si j'étais condamné à relire ou l'*Héraclius* de Corneille ou celui de Calderon, je donnerais la préférence à l'espagnol.

> J'aime mieux Bergerac et sa burlesque audace,
> Que ces vers où Motin se morfond et nous glace.
>
> *Art poét.*, ch. IV.

Daignez donc me rendre raison de la réputation de notre *Héraclius*. Y a-t-il quelque vraie beauté, hors ces vers :

> O malheureux Phocas! ô trop heureux Maurice!
> Tu recouvres deux fils pour mourir après toi :
> Je n'en puis trouver un pour régner après moi.
>
> Act. IV, sc. IV.

Et encore ces vers ne sont-ils pas pris de l'espagnol?

Cette Léontine, qui se vante de tout faire et qui ne fait rien, qui n'a que des billets à montrer, qui parle toujours à l'empereur comme au dernier des hommes, dans sa propre maison, est-elle bien dans la nature? Et ce Phocas, qui se laisse gourmander par tout le monde, est-il un beau personnage? Vous voyez bien que je ne suis pas un commentateur idolâtre, comme ils le sont tous. Il faut tâcher seulement de ne pas donner dans l'excès opposé. Je tremble de vous envoyer *Olympie*, après avoir osé vous dire du mal d'*Héraclius*. Si votre éminence n'a pas encore reçu *Olympie* imprimée, elle la recevra bientôt d'Allemagne; c'est toujours une heure d'amusement de lire une pièce bonne ou mauvaise, comme c'est un amusement de six mois de la composer, et il ne s'agit guère, dans cette vie, que de passer son temps.

Votre éminence passera toujours le sien d'une manière supérieure; car, avec tant de goût, tant de talent, tant d'esprit, il faut bien qu'un cardinal vive plus agréablement qu'un autre homme. Je conçois bien que le doyen du sacré-collége, avec la gravelle et de l'ennui, ne vaut pas un jeune cordelier; mais vous m'avouerez qu'un cardinal de votre âge et de votre sorte, qui n'a devant lui qu'un avenir heureux, peut jouir, comme vous faites, d'un présent auquel il ne manque que des illusions. Vous êtes bon physicien, monseigneur; vous m'avez dit que je perdrais ma qualité de quinze-vingts avec les neiges. Il est vrai que la robe verte de la nature m'a rendu la vue; mais que devenir quand les neiges reviendront? Je suis voué aux Alpes. Le mari de mademoiselle Corneille y est établi. J'ai bâti chez les Allobroges; il faut mourir Allobroge. Il nous vient toujours du monde des Gaules; mais des passants ne font pas société : heureux ceux qui jouissent de la vôtre, s'ils en sont dignes! Je ne jouirai pas d'un tel bonheur, et je m'en irai dans l'autre monde sans avoir fait que vous entrevoir dans celui-ci. Voilà ce qui me fâche; je mets à la place le souvenir le plus respectueux et le plus tendre; mais cela ne fait pas mon compte. Consolez-moi, en me conservant vos bontés. Relisez l'*Heraclius* de Corneille, je vous en prie.

3964. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 19 mai.

Je reçois la lettre et le paquet, du 14 de mai, de mes anges. Non vraiment ils ne sont point exterminateurs; et je les rétablis dans leur titre naturel, et dans leur dignité d'anges sauveurs. Ils ont daigné prendre le seul parti convenable; je les remercie également de leurs bontés et de leur peine. Il est vrai que vous en aurez beaucoup, mes divins anges, à empêcher que l'Europe ne trouve les querelles pour les billets de confession, et pour une supérieure de l'hôpital (2), extrêmement ridicules. On n'avait parlé de ces misères que pour faire voir combien les plus petites choses produisent quelquefois des événements terribles. Il y a loin d'un billet de confession à l'assassinat d'un roi, et cependant ces deux objets tiennent l'un à l'autre, grâce à la démence humaine. C'était ce qu'il fallait faire sentir dans une histoire qui n'est que celle de l'esprit humain; et, sans cela, on aurait abandonné au mépris et à l'oubli toutes ces petites tracasseries passagères qui ne sont faites que pour le recueil D ou le recueil E (1).

Je vous avoue que je suis un peu étonné des remarques que vous m'avez envoyées; l'auteur de ces remarques semble marquer un peu d'aigreur. Est-il possible qu'il puisse me reprocher de n'avoir pas nommé, dans plusieurs endroits, un conseiller (2) auquel je suis très attaché, et dont je rapporte une belle action (3), quoique étrangère à mon sujet? aurait-il fallu que je le nommasse dans ce vaste tableau des affaires de l'Europe, lorsque je ne nomme pas M. le duc de Praslin, à qui nous devons la paix, et que je me contente de dire : *Deux sages crurent la paix nécessaire, la proposèrent, et la firent* (4)? En vérité la plupart des hommes ressemblent aux moines, qui pensent qu'il n'y a rien d'intéressant dans le monde que ce qui se passe dans leur couvent.

J'ai peine à concilier ce que dit l'auteur des remarques sur les billets de confession, en deux endroits différents. Au premier, il prétend qu'il n'est pas dans l'exacte vérité « qu'il » fallait que ces billets fussent signés par des prêtres adhé» rant à la bulle, sans quoi point d'extrême-onction, point de » viatique. » Et, au second endroit, il dit que « dans les re» montrances du parlement on prouvait jusqu'à la démons» tration combien il était absurde d'attacher la réception ou » l'exclusion des sacrements à un billet de confession. »

Il dit donc précisément ce que j'ai dit, et ce qu'il me reproche d'avoir dit.

Je vois en général, et vous le voyez bien mieux que moi, qu'il règne dans les esprits un peu de chaleur et de fermentation. J'ai été de sang-froid quand j'ai fait cette histoire; on est un peu animé quand on la critique. Mes anges conciliants ont pris un *mezzo termine* dont, encore une fois, je ne peux trop les remercier. Si le parlement brûle le livre, ce sera donc vous qu'il brûlera; je serai enchanté d'être incendié en si bonne compagnie.

Je tâcherai de servir M. le duc de Praslin dans sa *Gazette littéraire*, qu'il protége. S'il le veut, je ferai moi-même les extraits de tout ce qui paraîtra en Suisse, où l'on fait quelquefois d'assez bonnes choses : on me gardera le secret; mais probablement M. l'ambassadeur en Suisse, et M. le résident à Genève, seront plus instruits que je ne pourrai l'être, et mon travail ne serait qu'un double emploi.

Il me semble que les yeux chez un de mes anges et chez moi ne sont pas notre fort; j'en ai vu de fort beaux à l'un des deux anges, et je vois que ceux-là ne perdent rien de leur vivacité.

Toujours à l'ombre de vos ailes.

N. B. Je viens de dicter quelques extraits d'ouvrages nouveaux qui ne sont pas indifférents; je les enverrai à M. de Montpéroux, notre résident, afin qu'il en ait le mérite, si la chose comporte le mot de mérite; et quand on sera content de cet essai, je continuerai, supposé qu'il me reste au moins un œil.

3965. — A M. BERTRAND.

Aux Délices, 19 mai.

Je ne sais si vous êtes instruit, mon cher monsieur, que M. le duc de Praslin protége beaucoup une *Gazette littéraire* qu'on va faire à Paris, concernant les livres étrangers. S'il y a quelque chose de vous, monsieur, ou de quelqu'un de vos amis, je me ferai un plaisir extrême de contribuer à leur faire rendre la justice qui leur sera due. Ce serait surtout une occasion bien favorable pour moi d'être à portée de vous donner des témoignages d'une estime qui égale mon amitié; tout ce qui viendra de vous me sera bien précieux, et devra l'être à ceux qui aiment les connaissances utiles. Vous connaissez, monsieur, l'inviolable attachement de votre très humble et très obéissant serviteur.

3966. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 mai.

Je reçois, ô anges de paix! votre lettre du 17 de mai, et les deux cahiers refondus dans votre creuset; je les trouve

(1) Madame d'Argental. (G. A.)

(2) Voyez le chapitre XXXVI du *Précis du Siècle de Louis XV*. (G. A.)

(1) Volumes du *Recueil A, B, C*, etc. (G. A.)

(2) L'abbé de Chauvelin. (G. A.)

(3) Voyez le chapitre XXXVII du *Précis*, tome II, p. 623. (G. A.)

(4) On ne trouve plus cette phrase dans le *Précis*. (G. A.)

très bien, et je vous trouve infiniment plus raisonnables que l'auteur des remarques (1). Je n'ai point reconnu dans lui la modération que je lui supposais, il s'en faut beaucoup : il respire l'esprit de parti ; et si ses confrères pensent de même, l'arrangement des finances, auquel je m'intéresse tout comme un autre, ne finira pas si tôt.

J'avais très bien compris la raison de la petite contradiction qui se trouvait dans votre lettre précédente et celle de Philibert Cramer; il n'y avait nul mal à la chose, et tout se confond dans le mérite du bon office que vous me rendez, et dans la reconnaissance que je vous en dois.

Je vous enverrai incessamment la *Zulime* dédiée à la nymphe Clairon. Vous aurez aussi une nouvelle édition d'*Olympie;* celle d'Allemagne n'est bonne que pour les pays étrangers, et il eût été bon qu'elle n'eût point transpiré à Paris, attendu qu'il y a dans les remarques une faute impardonnable : on a mis Jeanne Gray pour Marie Stuart : ramasse, Fréron !

Le cinquième acte d'*Olympie* n'est point du tout vide au théâtre, il s'en faut beaucoup ; comptez que les yeux sont très satisfaits, c'est tout ce qu'il m'est permis de dire. Si vous aviez vu une jeune Olympie venir en deuil sur le théâtre, au milieu des prêtresses vêtues de blanc avec de belles ceintures bleues, vous auriez crié, comme les autres,

La rareté! la curiosité (2)!

vous auriez même été très attendris; et quant au bûcher, on aurait volontiers payé un écu pour le voir. Au reste, messieurs de Paris, faites tout comme il vous plaira, et Dieu vous bénisse!

Pourvu que je ne sois pas maudit de mes anges, je suis content; je me mets au bout de leurs pieds et de leurs ailes.

3967. — A M. LE DUC DE PRASLIN.

Aux Délices, 21 mai.

Monseigneur, mes anges m'ayant envoyé de votre part la copie de votre lettre circulaire, et m'ayant appris que vous protégiez la *Gazette littéraire*, que même vous ne seriez pas fâché que je fournisse quelques matériaux à cet ouvrage, j'ai senti sur-le-champ mon zèle se ranimer plus que mes forces. J'ai broché un petit essai sur les productions qui sont parvenues à ma connaissance ce mois-ci : je l'ai envoyé à M. de Montpéroux, à qui j'ai voulu laisser une occasion de vous servir, loin de la lui disputer; je connais trop l'envie qu'il a de vous plaire pour vouloir être dans cette occasion autre chose que son secrétaire.

Je me trouve heureusement plus à portée que personne de contribuer à l'ouvrage que vous favorisez, et qui peut être très utile; j'ai des correspondances en Italie, en Angleterre, en Allemagne, et en Hollande. Si vous l'ordonnez, je ferai venir les livres nouveaux imprimés dans tous ces pays; j'en ferai et enverrai des extraits très fidèles, que vous ferez rectifier à Paris, et auxquels les auteurs que vous employez à Paris donneront le tour et le ton convenables.

Si ma santé ne me permet pas d'examiner tous les livres et de dicter tous les extraits, vous pourriez me permettre d'associer à cet ouvrage quelque savant laborieux dont je reverrai la besogne; vous sentez bien qu'il faudrait payer ce savant, car il serait Suisse.

J'ajoute encore qu'il faudrait pour être servi promptement, et pour que l'ouvrage ne fût point interrompu, faire venir les livres par la poste : en ce cas, je crois qu'on pourrait écrire de votre part aux directeurs des postes de Strasbourg, de Lyon, et de Genève, qui me feraient tenir les paquets. En un mot, je suis à vos ordres; je serai enchanté d'employer les derniers jours de ma vie, un peu languissante, à vous prouver mon tendre attachement et mon respect.

3968. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 23 mai.

Il faut que je vous dise, mes chers anges, que j'ai de la peine à croire que les observations succinctes soient du président de M*** (3), qui m'avait autrefois paru modéré et philosophe. Je vous avoue que ces observations sont un monument rare de l'esprit de parti, qui attache de l'importance à de bien petites choses. Mais les préjugés des autres ne servent qu'à me faire aimer davantage votre raison, et tout augmente la reconnaissance que je vous dois.

L'idée de la *Gazette littéraire* me fait bien du plaisir, d'autant plus que je me doute que vous la protégez.

Dites-moi, je vous en prie, mes anges, qui sont ces abbés Arnaud et Suard (1); ce sont apparemment gens de mérite, puisqu'ils sont encouragés par M. le duc de Praslin. Il me semble qu'on pourrait se servir de cet établissement pour ruiner l'empire de l'illustre Fréron.

J'ai déjà envoyé à M. le duc de Praslin trois cahiers de notices et d'extraits d'ouvrages étrangers, dont quelques-uns ont de la réputation. J'ai eu grand soin de mettre en marge que ces esquisses informes n'étaient présentées que pour être mises en œuvre par les auteurs, et que je n'envoyais que des matériaux bruts pour leur bâtiment. J'ai fort à cœur cette entreprise. Il n'y a que ma maladie des yeux qui me fasse craindre d'être inutile; sans cela, je pourrais dégrossir tout ce qui se ferait en Espagne, en Allemagne, en Angleterre, et en Italie. J'ai en main un homme qui m'aiderait. On pourrait aisément me faire venir tous les livres par la poste; et alors les auteurs de cet ouvrage périodique, servis régulièrement, n'auraient plus qu'à rédiger et à embellir les extraits. J'ai proposé à M. le duc de Praslin cet arrangement, et s'il convient, je m'en chargerai de grand cœur. Cet amusement convient à mon âge; il ne demande pas de grands efforts d'imagination, et je travaillerai jusqu'à ce que je devienne tout à fait aveugle et impotent, deux bénéfices dont je pourrai bientôt être pourvu.

Comme je vous fais toujours des confessions générales, je dois vous dire que madame Denis, à qui j'ai donné Ferney, a présenté requête à M. le duc de Praslin pour avoir ses causes commises au conseil privé : en voici le motif.

Les privilèges de la terre sont tous fondés sur les traités des rois, depuis Charles IX jusqu'à Louis XV; les parlements s'embarrassent peu des traités. Le roi paraît le seul juge comme le seul interprète des conventions faites avec les ducs de Savoie, Berne, et Genève. Si on attaque nos droits au parlement, nous les perdrons infailliblement; si nous plaidons au conseil, nous espérons gagner.

Il y aurait peut-être une autre tournure à prendre : ce serait de ne plaider nulle part, et d'abandonner ses droits pour être plus tranquille. C'est un parti de Bias et de Diogène, et je le prendrais peut-être si j'étais seul; mais il serait triste pour madame Denis de perdre de très belles prérogatives, et le plus clair revenu de sa terre.

Vous ne me dites jamais rien du *tripot;* pas un mot de la tragédie de *Socrate* (2); profond silence sur les trois tomes immortels du modeste Palissot (3); vous ne parlez ni de l'Opéra, ni des édits, ni de la Lettre de *Jean-Jacques à Christophe*. Les yeux me cuisent, et refusent le service à votre créature.

3969. — A M. MARMONTEL.

Aux Délices, 23 mai.

Je suis très en peine, monsieur, d'un gros paquet que je vous adressai, il y a quelques semaines, par M. Bouret. Il m'est important de savoir si la poste use de son droit, qui n'est pas le droit des gens, d'ouvrir les paquets, et de les garder. Celui que je vous envoyais ne méritait d'être gardé ni par vous ni par la poste. Je vous demande en grâce de m'instruire si vous l'avez reçu. Quelle sensation fait dans Paris la tragédie de *Socrate?* le sujet n'est pas trop intéressant; s'il l'est devenu, c'est une preuve que la philosophie fait de terribles progrès, et que la partie saine du public déteste les Anytus, les Omer, et les Christophe. Dieu soit béni!

Que dit-on de la Lettre de *Jean-Jacques à Christophe?* Savez-vous que Palissot a fait imprimer ses Œuvres? le sait-on? Tout son recueil est contre les pauvres philosophes, et cependant il pense comme eux; cela fait saigner le cœur. Consolez-moi en écrivant sur la poésie, puisque vous ne voulez plus me consoler en la cultivant. Est-il possible que ce coquin de Fréron vous ait fait abandonner un art où vous auriez certainement eu de très grands succès! Votre *Poétique* réussit beaucoup auprès des gens du métier, et de ceux qui n'en sont pas; c'est la preuve du vrai mérite. Je suis toujours presque aveugle, j'ai peine à écrire; mais je lirai avec bien du plaisir quelques mots de vous.

Conservez vos sentiments pour votre ancien ami.

---

(1) Sans doute le président de Meynières. (G. A.)
(2) Vers d'une chanson connue. (G. A.)
(3) Meynières. (G. A.)

(1) Rédacteurs de la *Gazette littéraire*. Suard n'était point abbé. (G. A.)
(2) Par Sauvigny. Elle avait été jouée le 9 mai. (G. A.)
(3) *Théâtre et Œuvres diverses de M. Palissot de Montenoy.* (G. A.)

3970. — A M. DAMILAVILLE.

23 mai.

Je suis toujours extrêmement en peine, mon cher frère, d'un paquet chrétien adressé à un comte de Bruc, et d'une lettre (1) profane au notaire de Laleu. La poste a oublié le droit des gens. Cramer avait donc oublié les droits de l'amitié et son devoir de libraire, de ne vous pas présenter le deuxième tome russe? Eh bien! les anges ont donc tout apaisé, tout concilié; mais *messieurs* (2) crieront encore, *messieurs* veulent toujours avoir raison : ils pourront l'avoir avec le contrôleur-général, mais non pas avec moi, qui ne suis que contrôleur des fanatiques.

Sed quid dicis de la Lettre à Christophe, et *quid dicunt?* Et Palissot, Palissot qui imprime trois volumes contre les philosophes! Mais si *Socrate* réussit, bénissons Dieu, car une telle pièce ne peut obtenir de succès que de la disposition générale des esprits en faveur de la philosophie. Je vous ai demandé trois fois le manuscrit de l'article IDOLATRIE, que frère Platon doit avoir, et dont j'ai un besoin pressant. Vous m'aviez fait espérer quelques articles encyclopédiques; secourez donc un pauvre malade.

3971. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 mai (3).

Mes chers anges, voici deux *Olympie* et deux *Zulime* que je mets au bout de vos ailes, en vous suppliant d'en donner une à mademoiselle Clairon, à qui *Zulime* est dédiée. Je devrais vous envoyer cela proprement relié; mais il faudrait trois semaines à Genève. Ce sont des pâtés tout chauds, assez insipides, qui sortent du four.

Je vous envoie à cachet volant mes remerciements, ma réponse et mes modestes objections à M. le président de Meynières. Je vous surcharge de prose et de vers.

On me mande que la *Gazette littéraire* n'est qu'un ouvrage décharné, une simple notice des livres nouveaux. Si cela est, j'ai bien perdu mon temps; mais ce n'est pas le perdre que de vouloir vous plaire.

Est-il possible que vous donniez la préférence à *Olympie* sur *Zulime?* Allons, il faut tout souffrir de ses anges.

3972. — A M. VERNES.

Aux Délices, 24 mai.

Non, assurément, Jean-Jacques n'est pas ce que vous savez, et peu d'êtres pensants sont ce que vous savez. S'il y a une bonne morale, dans les *Mille et une Nuits*, on adopte cette morale, et on rit des contes bleus. Les uns rient tout bas, les autres rient tout haut; ceux qui rient sous cape persécutent quelquefois ceux qui ont ri trop fort, et qui ont réveillé leurs voisins par leurs éclats. Voilà le monde, mon très cher curé; et vous savez bien..... (Je raie ceci par excès de discrétion.)

On dit que Jean-Jacques fait actuellement des fagots (4), comme le *Médecin malgré lui;* il en a tant conté qu'il est bien juste qu'il en fasse. A l'égard de son abdication, il se croit un Charles-Quint qui abdique l'empire.

La tolérance ne servira de rien, à moins qu'on ait des protections très fortes. Il est difficile de persuader de si loin des âmes occupées de leurs intérêts, et entraînées par le torrent des affaires. Je ferai mes efforts, mais j'ai peu d'espérance; je n'ai qu'un violent désir, parce qu'à Pékin et à Méaco ce serait une bonne œuvre.

C'est bien dommage qu'on n'ait pas fait une histoire des conciles, dans le goût naïf du *Précis du Concile de Trente :* il faut espérer que quelque bonne âme rendra ce service aux honnêtes gens. Tout vient dans son temps, et un temps arrivera où l'on n'enseignera aux hommes que la morale qui vient de Dieu, et qu'on laissera là les dogmes qui viennent des Pères: car quels enfants que ces Pères! ou quels radoteurs!

Enfin l'infâme procédure des infâmes juges de Toulouse est partie ou part cette semaine. Nous espérons que l'affaire sera jugée au grand-conseil, où nous aurons bonne justice, après quoi, je mourrai content.

N. B. Le parlement de Toulouse ayant roué le père a écorché la mère. Il a fallu payer cher l'extradition des pièces; mais tout cela est fait par la justice. *Ah, Manigold!*

(1) On n'a pas cette lettre. (G. A.)
(2) Les parlementaires. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(4) Il faisait des lacets. (G. A.)

3973. — A M. DAMILAVILLE.

25 mai.

J'ai reçu, mon très cher frère, vos lettres consolatoires ou consolatrices, des 18 et 20 mai, avec le mémoire du sieur Martel. Il a sans doute martel en tête; mais il me paraît un brave homme. Je crois que M. Varin (1) aura plus de peine que lui à se tirer d'affaire : il résulte de tout cela que nous avons perdu le Canada. Les pauvres emprisonnés ressemblent aux damnés de Belphégor (2). Tous les maris disent que ce sont leurs femmes qui les ont fourrés en enfer, et les femmes disent que c'est la faute de leurs maris.

Je vous dépêche *Olympie*, et je vous en avertis par ce billet, mon cher frère. Si vous la recevez, c'est un signe qu'il y a encore de la bonne foi sur la terre; alors je m'enhardirai, et je vous en enverrai un autre exemplaire.

Je vous réitère mes prières pour l'article IDOLATRIE, et j'espère que, dans l'occasion, vous voudrez bien vous ressouvenir de ceux dont vous m'avez flatté. Je ne les ferai lire à personne, et je vous les renverrai fidèlement.

Je m'en remets à la Providence sur la destinée de l'*Histoire générale*. Il me paraît que *messieurs* doivent approuver au moins le chapitre du concile de Trente; cela doit les mettre de bonne humeur. Si vous voyez M. de Beaumont, faites-lui, je vous prie, mes très tendres compliments; sa profession est d'être l'appui des malheureux, il est digne d'être votre ami.

3974. — AU MÊME.

27 mai.

On m'apprend, mon cher frère, que nous pouvons recevoir dans les pays étrangers des imprimés de Paris, mais que nous ne pouvons pas en envoyer dans votre ville. Je crains fort que vous n'ayez pas reçu l'*Olympie* que je vous ai expédiée; je prends le parti d'adresser à M. Janel une *Olympie* pour vous; j'ose me flatter qu'elle arrivera à bon port, et que M. Janel ne se servira des prérogatives que lui donne sa place que pour favoriser un commerce aussi innocent que le nôtre. Eh bien donc! y aura-t-il un lit de justice, comme on le dit? Il me semble que le ministère mérite la confiance du public plus que des remontrances.

J'embrasse tous les frères; frère Thieriot ne m'écrit plus. *Ecr. l'inf....*

3975. — AU MÊME.

28 mai.

Mon cher frère, je vous ai donné avis que je vous adressais deux *Olympie;* l'une sans précaution, l'autre avec la précaution de la mettre sous le couvert même de M. Janel.

Je retrouve l'article IDOLATRIE; ainsi voilà de la peine épargnée pour frère Platon.

J'ai toujours sur le cœur le *Curé* adressé à l'adepte de Bruc. Il est dur aux ouvriers de la vigne de manquer une façon; mais j'espère toujours en la miséricorde de Dieu, qui bénira nos travaux. *Ecr. l'inf....*

3976. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 mai (3).

Mes saints anges, je vous ai envoyé des *Olympie*, des *Zulime*, sous l'enveloppe de M. le duc de Praslin, et cependant j'ignore si vous les avez reçues. Notre résident m'a dit qu'on lui arrêta un jour, à la poste de Paris, un livre qu'il envoyait à M. de Saint-Foy, sous le couvert de M. le duc de Praslin. Rien n'est sacré. Je vous avertis que dans l'un de mes deux paquets il y avait une lettre assez importante, du moins pour moi, que je vous adressais à cachet volant pour M. le président de Meynières.

J'ai cessé de vous écrire, mes anges, par la voie de M. de Courteilles, parce que je crois qu'il est à la campagne.

J'attends vos ordres pour savoir comment je dois m'y prendre pour continuer à vous soumettre mes pensées et mes sentiments.

Mais comment vont vos yeux? J'ai bien de la peine avec les miens! mais avec quoi n'ai-je pas de la peine?

A l'ombre de vos ailes.

(1) L'un des concussionnaires du Canada. (G. A.)
(2) Voyez le conte de La Fontaine. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

3977. — A M. PALISSOT.

Aux Délices, 31 mai.

J'ai tardé longtemps à vous répondre, monsieur, et à vous remercier; mais je n'ai pas toujours des yeux; ils sont, comme l'imagination, sujets à la faiblesse et à l'inégalité. Je suis alternativement aveugle, borgne et voyant : voilà ce que me vaut le climat des Alpes. Je veux lire vos ouvrages au plus vite, à présent que je suis dans l'intermittence de mes fluxions. J'ai déjà entrevu des beautés qui me donnent plus d'envie que jamais de n'être point aveugle.

J'ai cru découvrir des idées neuves dans vos *Réflexions sur les premiers temps de l'Histoire romaine*. Dès que le livre sera revenu de Genève, où je le fais relier dans le goût de ma petite bibliothèque (car je n'en ai pas une si belle que celle du marquisat de Pompignan), je lirai vos trois tomes avec le plaisir que tous vos ouvrages doivent donner : celui de les tenir de vous m'est bien plus précieux. Pardonnez à ma faible vue si je n'entre pas dans les longs détails, et comptez, monsieur, sur tous les sentiments, etc.

3978. — A M. DAMILAVILLE.

Pour le coup, c'est au premier commis des vingtièmes que j'écris. Je vous prie, mon cher frère, de me dire si on paie les trois vingtièmes pour l'année 1763. On me les demande pour la partie de mes terres qui n'est pas franche; car ce que j'ai acquis pour m'arrondir est sujet aux charges de l'Etat. C'est peu de chose, et il est très juste de payer des taxes nécessaires; mais on devait donc avertir dans l'édit que le troisième vingtième supprimé se paierait cette année.

A présent, mon cher frère, je parle aux philosophes; le cœur me saigne toujours de les voir dispersés et peu unis : ils ne font pas tout le bien qu'ils pourraient faire; ils pourraient, s'ils s'entendaient, faire triompher la raison. Le premier service est, ce me semble, d'ôter l'ivraie et les chardons de la terre qu'on cultive, et c'est à quoi le Jean Meslier me paraît bien propre.

Ce bon homme, qui ne prétend à rien, et qui avertit les hommes en mourant, est un merveilleux apôtre. Ne puis-je vous envoyer quelques *Meslier* par M. de Courteilles, dont les paquets ne sont jamais ouverts?

On dit que la *Mort de Socrate* est froide : je m'y attendais, mais j'en suis bien fâché. La philosophie n'est pas faite pour le théâtre, à moins qu'un intérêt très grand et des passions très vives ne soutiennent la pièce.

Que fait Thieriot? que font les frères?

Faites-moi l'amitié, je vous prie, de faire parvenir l'incluse à M. Marmontel.

3979. — A M. COLINI.

2 juin.

J'ai reçu votre paquet, mon cher historiographe; en vous faisant mes remerciements, j'y ajoute une prière. S. A. E. a une suite de médailles de monnaies papales. Nous n'avons pas de telles curiosités à Genève. Je vous prie instamment de voir si le mot *Dominus* se trouve dans la monnaie de quelque pape; et en cas que vous trouviez un *Dominus*, ou *Domnus*, ou *Domn*, mandez-moi, je vous prie, à quel pape il appartient. Cette connaissance m'est nécessaire pour éclaircir un point d'histoire. A qui puis-je mieux m'adresser qu'à un historiographe (1)? N'auriez-vous point aussi dans votre belle bibliothèque quelque notice concernant la *Bulle d'Or?* Les derniers articles furent, comme vous savez, promulgués à Nuremberg, en présence du dauphin de France, qui faisait là une pauvre figure, et qui fut placé au dessous du cardinal d'Albe. Ce dauphin est celui qui fut depuis le roi Charles V. Auriez-vous quelque paperasse concernant cette séance? Ce cardinal d'Albe était-il légat *à latere?* siégeait-il avec les électeurs, devant, ou après? L'anecdote mérite d'être approfondie en faveur de la modestie ecclésiastique. *Vale, amice!*

3980. — A M. DE CIDEVILLE.

A Ferney, le 4 juin.

Mon cher et ancien camarade, toujours le même refrain, toujours les mêmes regrets de ce que Ferney n'est pas en Normandie, et Launay dans le pays de Gex.

Nous sommes quatre à présent à Ferney, et nous ne pouvons courir. Madame Denis est languissante; je le suis plus qu'elle, et je deviens aveugle; j'écris avec peine, je vois à peine mes caractères, et je les forme gros pour me soulager. Vous êtes seul, vous avez de la santé, vous pouvez aller. Vous devriez bien un jour entreprendre le voyage; car enfin il faut se voir avant de mourir. Il est clair que nous ne converserons pas ensemble quand nous serons *cinis, fabula et manes*.

J'aurais bien voulu vous envoyer *Olympie*, mais comment vous l'adresser? il n'y a plus moyen d'envoyer aucun imprimé par la poste. La Lettre de *Jean-Jacques Rousseau à Christophe de Beaumont*, archevêque de Paris, a mis l'alarme partout. On a ouvert et supprimé tous les paquets qui contenaient du moulé, de quelque nature qu'ils fussent; ainsi on a coupé les vivres de l'âme.

Notre *Corneille* avance; nous en sommes malheureusement à *Bérénice*. Vous savez qu'il ne sortit pas de ce combat à son avantage. Je fais imprimer la *Bérénice* de Racine avec des remarques qui m'ont paru nécessaires. J'en fais peu sur la pièce de Corneille, vous savez qu'elle n'en mérite pas; mais il faut tout pardonner à l'auteur de *Cinna*.

Vous avez vu que j'étais dans le goût des remarques, par celles que j'ai faites sur *Olympie;* elles sont un peu philosophiques. J'avais dès longtemps assez d'antipathie contre le rôle de Joad, dans *Athalie*. Je sais bien qu'en supposant qu'Athalie voulait tuer son petit-fils, le seul rejeton de sa famille, Joad avait raison; mais comment imaginer qu'une vieille centenaire veuille égorger son petit-fils pour se venger de ce qu'on a tué tous ses frères et tous ses enfants? cela est absurde :

Quodcumque ostendis mihi sic, incredulus odi.
HOR., *de Art. poet.*

Le public n'y fait pas réflexion, il ne sait pas sa sainte Ecriture. Racine l'a trompé avec art; mais, au fond, il résulte que Joad est du plus mauvais exemple. Qui voudrait avoir un tel archevêque? Il a peint un prêtre, et moi j'ai voulu peindre un bon prêtre; je m'en rapporte à vous.

Adieu, mon cher ami; nous vous aimerons tant que nous vivrons.

3981. — A M. BERTRAND.

Au château de Ferney, 6 juin.

J'ai envoyé, monsieur, un petit article (1) concernant votre *Dictionnaire*, et je ne perdrai aucune occasion de faire valoir votre mérite. J'ai pris cette occasion pour indiquer votre cabinet d'histoire naturelle, et pour en donner envie aux amateurs.

Voyez, monsieur, si vous pourriez me faire parvenir tout ce qui sera digne des lecteurs raisonnables dans les pays étrangers. Sauriez-vous à quels libraires d'Hollande, d'Allemagne, et d'Italie, je pourrais m'adresser? Pourriez-vous vous charger de la correspondance? Je tâcherai de vous la rendre utile. Il vous serait aisé de me faire parvenir par MM. Fischer tout ce qu'il y aurait de nouveau.

Je ne manquerai pas de parler aussi du nouvel ouvrage que vous m'avez envoyé; tout ce que vous faites est digne des honnêtes gens. Je ne pourrai mieux vous faire valoir le journal dont il est question, qu'en lui fournissant de nouvelles occasions de vous rendre justice. Je vous prie de vouloir bien me faire une réponse prompte, afin que je sache sur quoi je pourrai compter. Ne doutez pas des sentiments avec lesquels je serai toute ma vie, monsieur, votre très humble, etc.

3982. — A M. DE LA CHALOTAIS.

Au château de Ferney, 9 juin.

Je n'ai point reçu, monsieur, l'imprimé dont vous daignez m'honorer, et qui m'avait tant plu en manuscrit (2). Il se pourra fort bien faire que je ne le reçoive pas, quelque contresigné qu'il puisse être, à moins qu'on ne l'adresse à M. Janel, intendant des postes, et maître absolu de tout les imprimés qu'on envoie, ou qu'on ne me dépêche le paquet par la diligence de Lyon, à l'adresse de M. Camp, banquier à Lyon. Il y a, depuis peu, une petite inquisition sur les livres; on coupe les vivres à nos pauvres âmes tant que l'on peut. Je crois que nous en avons l'obligation à la lettre que M. Jean-Jacques Rousseau s'est avisé d'écrire à Christophe de Beaumont.

Je ne suis point du tout étonné, monsieur, que le *pédant, lourd, crasseux, et vain* (3), soit fâché qu'un homme qui n'a

(1) Colini avait écrit l'*Histoire du Palatinat*. (G. A.)

(1) Voyez tome IV, page 627. L'article sur le *Dictionnaire des fossiles* de Bertrand ne parut dans la *Gazette littéraire* qu'au mois d'avril de l'année suivante. (G. A.)

(2) *Essai d'éducation nationale*. (G. A.)

(3) Crevier. Voyez, tome VI, la satire intitulée, les *Chevaux et les ânes*. (G. A.)

pas l'honneur d'être pédant de l'université lui enseigne son métier. Vous avez chassé les jésuites, et vous avez bien fait, messieurs; je vous en loue, je vous en remercie; mais il vous faudra un jour réprimer les bacheliers en fourrures, ainsi que les gens en bonnet à trois cornes. La Fontaine a raison de dire :

Je ne connais de bête pire au monde
Que l'écolier, si ce n'est le pédant. (Fab. v, liv. IX.)

Dès que j'aurai votre excellent ouvrage, je le proposerai à un libraire, et j'aurai l'honneur de vous en donner avis.

Permettez-moi, monsieur, de vous dire que le sénat de Suède est un conseil de régence perpétuel. Vous savez mieux que moi que chaque gouvernement a sa forme différente, et que rien ne se ressemble dans ce monde. Je suis partisan de l'autorité des parlements, et j'aimerais passionnément celui de Paris si vous en étiez le procureur-général. Je voudrais surtout qu'il fût un peu plus philosophe; il ne l'est point du tout, et cela me fâche. Mais vous me consolez autant que vous m'instruisez. Dieu nous donne bien des magistrats comme vous, afin que nous puissions nous flatter d'égaler les Anglais en quelque chose!

Agréez, monsieur, le très sincère respect d'un pauvre homme près de perdre les yeux, et qui veut les conserver pour vous lire.

3983. — A M. AUDIBERT.

A Ferney, 12 juin.

On ne peut obliger, monsieur, ni avec plus de bonté ni ni avec plus d'esprit. Vous m'avez écrit une lettre charmante, que je préfère encore à votre lettre de change. J'ai été en effet si malade, que M. le marquis de Saint-Tropez a quelque raison de douter que je sois en vie. Descartes disait : *Je pense, donc je suis;* et moi je dis : *Je vous aime, donc je suis.*

L'abbé dont vous me parlez vous en dirait autant, s'il n'était pas mort. C'était un homme qui aimait passionnément la vérité, et qui détestait souverainement la tyrannie ecclésiastique. On dit qu'on a trouvé dans ses manuscrits quelques morceaux qui répondent assez aux idées que vous proposez. Cet homme pensait que, de tous les fléaux qui affligent le genre humain, l'intolérance n'est pas le moins abominable.

Nous allons entreprendre un nouveau procès assez semblable à celui des Calas. Vous avez peut-être entendu parler de la famille Sirven (1), accusée d'avoir noyé sa fille, que l'évêque de Castres avait enlevée pour la faire catholique. Le même préjugé dont la fureur avait fait rouer Calas, fit condamner Sirven à être rompu vif, la mère à être pendue, et deux de leurs filles à assister à la potence, et à être bannies. Heureusement ce jugement, plus cruel encore que celui de Calas, et non moins insensé, n'a été exécuté qu'en effigie; mais la famille, dépouillée de tous ses biens, est dans le dernier malheur.

M. de Beaumont, à qui j'ai envoyé toutes les pièces que j'ai pu recouvrer, prétend qu'il y a des moyens de cassation encore plus forts que ceux qu'on a employés en faveur des Calas. Il nous manque encore des pièces importantes; nous essuyons bien des longueurs : mais ne nous décourageons point. Il faut enfin déraciner le préjugé monstrueux qui a fait deux fois des assassins de ceux dont le premier devoir est de protéger l'innocence.

Adieu, monsieur; madame Denis et toute ma famille vous font les plus sincères compliments.

3984. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 juin.

Mes divins anges, on m'a mandé qu'on avait imprimé *Olympie* à Paris, et qu'on avait supprimé la seule note (2) pour laquelle je souhaitais que l'ouvrage fût public. Il est bon de connaître les Juifs tels qu'ils sont, et de voir de quels pères les chrétiens descendent. Le fanatisme est bien alerte en France sur tout ce qui peut l'égratigner : ce monstre craint la raison comme les serpents craignent les cigognes. On est beaucoup plus raisonnable dans le petit pays que j'habite. Ah! que les Français sont encore loin des Anglais en philosophie et en marine!

J'ai peur de déplaire aux auteurs de la *Gazette littéraire* en les servant; mais je ne les sers que pour vous plaire. Votre projet d'établir ce journal est celui de saint Michel d'écraser le diable. Vous pensez bien que je servirai avec zèle dans votre armée. Si M. le duc de Praslin veut seulement favoriser la bonne volonté de quelques directeurs des postes, qui m'enverront les nouveautés d'Angleterre, d'Italie, et d'Allemagne, moyennant une petite rétribution, je fournirai exactement votre armée, et les deux chefs rédigeront à leur gré tout ce que je leur ferai parvenir. Je m'instruirai, je m'amuserai, je vous servirai : rien ne pouvait m'arriver de plus agréable.

C'est M. le contrôleur-général (1) qui a fait graver Tronchin; c'est lui qui donne ces estampes et c'est lui faire plaisir de lui en demander. Je ne crois pas qu'il fasse graver *messieurs* de la grand'chambre, ni que *messieurs* fassent la dépense de son portrait. On siffle sa pièce (2), mais je ne l'en crois pas l'auteur.

Pour celle d'*Olympie*, il est bien difficile d'exécuter l'idée que vous approuvez, et que je n'ai proposée que comme nouvelle, et non comme heureuse. Songez qu'Antigone étant mort, rien ne pourrait plus alors empêcher Olympie de se faire religieuse; le pontife n'aurait plus à craindre le combat des deux rivaux dans le temple; et s'il craignait la violence de Cassandre, il démentirait son caractère; le théâtre serait trop vide, la fin trop maigre. Olympie, entre les deux rivaux, forme un bien plus beau spectacle qu'en se trouvant seule avec Cassandre; et c'est peut-être quelque chose d'assez heureux d'introduire devant elle les deux princes, obligés tous deux de respecter celle qu'ils veulent enlever, et réduits à l'impossibilité de troubler la cérémonie. La mort d'Antigone ne peut jamais faire un grand effet. Ce n'est pas un tyran dont la mort soit nécessaire pour mettre deux acteurs en liberté, et ce n'est guère que dans ce cas que le spectateur aime la mort d'un personnage odieux. Antigone mort ne serait qu'un personnage de moins au cinquième acte. Considérez encore que tous les personnages mourraient, et qu'il faut au moins qu'il en reste un, n'importe lequel. Mais c'est le plus coupable qui est sauvé! oui, par ma foi, mes anges, c'est ainsi que la Providence est souvent faite, et j'en suis bien fâché.

En attendant que je débrouille mes idées, voici une *Zulime* pour M. de Thibouville-*Baron* (3). Cette *Zulime* me paraît assez rondement écrite; c'est tout. J'ai peu d'enthousiasme pour mes ouvrages, mes anges; je n'en ai que pour vous.

Comme, depuis quelque temps, la *Lettre de Jean-Jacques à Christophe* a excité l'attention de ceux qui sont chargés de l'inspection de la poste, et qu'à cette occasion on a saisi plusieurs imprimés, j'ai craint et je crains encore pour les *Olympie* et les *Zulime* que j'ai déjà envoyées à mes anges sous le couvert de M. le duc de Praslin et de M. de Courteilles. Je suis comme le lièvre qui tremblait qu'on ne prît ses oreilles pour des cornes.

Vous ai-je dit que toute la cour de l'électeur palatin et les étrangers qui y sont lui ont redemandé *Olympie*, qu'il l'a fait rejouer deux fois, quoique les princes n'aiment pas à voir deux fois la même chose? On prétend à Manheim que je n'ai jamais rien fait ni de moins mauvais ni de plus théâtral. Ne sera-ce donc qu'au bord du lac Léman et sur ceux du Rhin que j'obtiendrai un peu d'indulgence?

J'en reviens toujours à Candide : il faut finir par cultiver son jardin : tout le reste, excepté l'amitié, est bien peu de chose; et encore cultiver son jardin n'est pas grand'chose.

Vanité des vanités, et tout n'est que vanité, excepté de vivre tout doucement avec les personnes auxquelles on est attaché.

La nièce à Pierre, la nièce à François, et le vieux François (4), baisent le bout de vos ailes.

3985. — A M. LACOMBE.

Au château de Ferney, 13 juin.

Je reçus avant-hier, monsieur, par madame la duchesse d'Enville, les *Lettres secrètes de la reine Christine* (5), dont vous avez bien voulu m'honorer. Je ne suis pas étonné de voir combien l'assassinat de Monaldeschi vous révolte. Vous faites bien de l'honneur aux autres Etats de dire qu'on aurait puni Christine partout ailleurs qu'en France. Elle l'eût été sans doute dans les pays où les lois règnent; mais ces pays sont en petit nombre, et Christine eût été impunie à Rome,

(1) Voyez tome V, page 774. (G. A.)
(2) La note sur les grands-prêtres. (G. A.)

(1) Bertin. (G. A.)
(2) C'est-à-dire ses édits. (G. A.)
(3) Surnom donné par Voltaire au marquis de Thibouville, qui jouait fort bien les rôles tragiques. (G. A.)
(4) C'est-à-dire mademoiselle Corneille, madame Denis et Voltaire. (G. A.)
(5) Fabriquées par Lacombe. (G. A.)

à Madrid, à Vienne. Je vous serais très obligé, monsieur, de vouloir bien me donner quelques éclaircissements sur l'authenticité de ces lettres. J'ai donné quelques lettres de Henri IV très curieuses, dans la nouvelle édition de l'*Essai sur l'Histoire générale*. Je les tiens de M. le chevalier de La Motte, qui les a copiées à Andouin sur l'original. J'ignore si ces *Lettres secrètes de Christine* sont écrites en italien et traduites en français. Je vois avec peine dans ces lettres les termes de *pompons* et de *calotins*, mots que j'ai vus naître dans notre langue. Au reste, si ces lettres sont de Christine, elles font peu d'honneur à son jugement. Quand on a abdiqué un trône, il faut être sage; mais, suppose qu'elle ait eu le malheur d'écrire avec un orgueil si imprudent, ce livre est toujours un monument précieux. Je vous en remercie, et je vous supplie d'éclaircir mes doutes.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre, etc.

3986. — A M. DAMILAVILLE.

15 juin.

Mon cher frère, il est plus que probable que M. Janel, qui m'a écrit, n'a agi que par des ordres supérieurs et très supérieurs. On ne veut pas que certains ouvrages entrent dans Paris; mais j'ose me flatter qu'on les lit, qu'on en fait son profit en secret, et qu'on est beaucoup plus éclairé et beaucoup plus philosophe que le public ne pense. La preuve en est qu'on est très loin de persécuter ceux qui ont envoyé ces ouvrages, dans lesquels les honnêtes gens s'éclairent. Il y a des ministres (1) qui sont aussi de très bons cacouacs. Vous me direz : Comment se sont-ils déclarés, il y a quelques années, contre certains sages? c'est que ces sages avaient un peu trop effarouché l'amour-propre des grands; c'est qu'ils prêchaient un peu trop l'égalité, laquelle ne peut ni plaire aux grands, ni subsister dans la société.

Il y a donc un maître à danser qui répond à Jean-Jacques (2) et les maîtres en Israël ne lui répondent pas!

Je vous supplie de m'envoyer le projet de finances (3). Je le trouve ridicule sur l'énoncé; mais j'aime tout ce qui semble tendre à tort ou à travers au bien de l'Etat.

Voici deux *Meslier* que je hasarde sous l'enveloppe de M. de Courteilles et de M. d'Argental. Envoyez-en donc un à M. le comte de Bruc, notre adepte, chez M. le marquis de Rosmadec, rue de Sèvres.

Il ne faut pas mettre la chandelle sous le boisseau.

L'*Essai sur l'Histoire générale* est un énorme ouvrage qui ne peut se débiter qu'avec le temps : une mauvaise farce se vend en deux jours, un bon livre en quatre ans.

Où va frère ambulant et frère dormant Thieriot? Il me semble qu'il devait loger chez vous.

Et moi, n'aurai-je jamais la consolation de vous posséder? Je ne l'espère pas tant que vous serez chargé de nos vingtièmes. *Ecrasez l'infâme.*

Pouvez-vous faire parvenir les incluses (4) à frère Helvétius et frère Diderot? Je suis zélé.

3987. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 juin (5).

Mes bons anges, je n'ai rien à vous dire, sinon que je suis fidèle à votre culte et que je fais mes foins, au lieu de faire un cinquième acte d'*Olympie*, que je n'ai reçu aucune *Gazette littéraire*, que je n'ai encore aucune correspondance établie et que je suis un serviteur inutile.

Mes anges, permettez-vous que je vous adresse ce gros paquet pour frère Damilaville? Il m'a mandé que je pouvais lui écrire sous l'enveloppe de M. de Courteilles. La meilleure façon est de mettre le paquet dans celui qui est intitulé *Mémoire* et qui est pour vous.

Je suis fâché qu'on ait fait de Socrate une mauvaise pièce (6); mais si elle eût été bonne, on n'aurait jamais pu la jouer. On me parle de *Manco-Capac* (7); cela pourra réussir en Périgord, où les noms se terminent en *ac;* mais je crois que ce législateur du Pérou ne vaudra pas un pérou aux comédiens.

(1) Tels que le duc de Choiseul. (G. A.)
(2) *Lettre à M. J.-J. Rousseau, par M. M.* (Marcel). (G. A.)
(3) *Richesse de l'Etat*, par Roussel de La Tour, conseiller au parlement. (G. A.)
(4) On n'a pas ces lettres. (G. A.)
(5) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(6) La *Mort de Socrate*, de Sauvigny. (G. A.)
(7) Tragédie de Leblanc, qui, en effet, ne réussit pas plus que son *Albert Ier* et ses *Druides*. Il ne faut pas le confondre avec l'abbé Leblanc, auteur d'*Abensaïd*. (*A. François.*)

Est-il vrai qu'on veut bâtir une salle de comédie à l'hôtel de Conti? Vous voyez que je m'intéresse toujours au tripot, malgré ma stérilité sur le cinquième acte d'*Olympie*. Je suis un mauvais serviteur; mais je ne manque pas de zèle. Si vous voulez me voir jouer Trissotin (1), vous n'avez qu'à partir.

Tendresse et respect.

3988. — A M. DAMILAVILLE.

Juin.

Vraiment le ridicule de ce nouvel arrêt (2) manquait à ma chère patrie. Nous sommes les Polichinelles de l'Europe. Courage, messieurs! Je prie mon cher frère de m'envoyer les édits du roi, qui me paraissent plus sages que celui contre la petite-vérole. Est-il vrai que *messieurs* font des remontrances sur les édits? Qu'ils se chargent donc des dettes de l'Etat.

Que je voudrais que mon frère vînt dans ma retraite philosopher avec ses amis! *Ecr. l'inf...*

3989. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 juin.

Mes anges, est-ce encore le coadjuteur (2) qui a fait rendre ce bel arrêt contre la petite-vérole? *Messieurs* ont apparemment voulu fournir des pratiques à Genève. Depuis l'arrêt contre l'émétique, on n'avait rien vu de pareil. Il me semble que la philosophie a donné de l'ardeur aux Gilles. Plus la raison se fortifie d'un côté, plus la grave folie établit ses tréteaux. Vous ne concevez pas jusqu'à quel point on se moque de nous en Europe. Je vous le dis souvent : après qu'un Berryer a gouverné votre marine, il manquait un Omer, et vous l'avez. Ce sont là de ces pièces qui sont sifflées dans le parterre de toutes les nations qui pensent. A vous dire le vrai, je ne suis pas fâché de cette équipée; j'en ferai mention en temps et lieu, pour égayer mes œuvres posthumes.

Je n'ai nulles nouvelles de la *Gazette littéraire* que vous protégez, nulle correspondance encore établie. J'ai bientôt épuisé ma Suisse, qui fournit plus de soldats que de livres. Les auteurs ne m'ont pas fait tenir une feuille de leur *Gazette*. Si M. le duc de Praslin approuvait la manière dont je veux m'y prendre pour avoir les livres nouveaux d'Italie, d'Angleterre, et de Hollande, je servirais avec zèle et avec promptitude; mais je ne reçois ni ordres ni livres, et je reste oisif. Tant mieux, me dites-vous, vous aurez plus le temps de travailler à *Olympie*. Mes anges, je suis épuisé, rebuté; je renifle sur cette *Olympie*. Il faut attendre le moment de la grâce, et cultiver le jardin de Candide.

Je baise les plumes de vos ailes.

3990. — A M. DAMILAVILLE.

Juin.

Avez-vous reçu, mon cher ami, les trois feuilles? En voulez-vous d'autres? M. Merlin m'envoie-t-il ce que je lui ai demandé par le coche? Thieriot doit-il beaucoup? Les loups hurlent-ils contre l'*Histoire générale*? J'ai lu, il y a longtemps, les prétendues *Richesses de l'Etat*. L'auteur est un parent de Gribouille : il propose de donner sept cent cinquante millions au lieu de trois cents, pour nous soulager. Faites-moi l'amitié d'envoyer cette lettre à mon ami Marmontel, et qu'ensuite notre Platon revivifie notre Académie.

3991. — A M. MARMONTEL.

19 juin.

Tout ce que je peux vous dire, mon cher ami, c'est que le droit des gens s'accommode peu de l'infidélité de la poste. On saisit un livre, passe encore; mais saisir la lettre qui l'accompagne! se rendre maître du secret des particuliers, comme si nous étions dans une guerre civile! cela c'est pas dans l'*Esprit des Lois*. Voilà, encore une fois, ce que nous a valu Jean-Jacques avec sa Lettre à Christophe. Ce polisson insolent gâte le métier. Il semble qu'on ne cherche qu'à rendre la philosophie ridicule.

Je n'ai laissé imprimer *Olympie* qu'en faveur d'une petite note sur les grands-prêtres, qu'on aura sans doute retranchée à Paris. Je voudrais vous faire parvenir deux exemplaires d'un *Extrait de Jean Meslier;* cet ouvrage m'a toujours frappé. Il est nécessaire qu'il soit connu, et vous pourriez le mettre en bonnes mains. Il faut servir la raison autant qu'on

(1) Dans les *Femmes savantes*. (G. A.)
(2) L'arrêt du 8 juin 1763 contre la petite-vérole. (G. A.)
(3) L'abbé Chauvelin. (G. A.)

e peut; c'est notre reine, et elle a encore bien des ennemis à Paris. Elle s'est formé beaucoup de sujets dans le pays où je suis, parce qu'on y a plus le temps de penser. Je tâcherai de vous envoyer *Jean Meslier* par voie bien sûre.

Manco-Capac est un étrange nom pour un héros de tragédie; Mahomet est plus sonore. C'est pure malice à vous de ne rien faire pour le théâtre; on ne peut en parler mieux que vous faites dans votre excellent livre de la *Poétique*. Je vous dis que vous ferez des tragédies dignes de votre *Poétique*, quand il vous plaira. Je vous parlais fort au long de votre *Poétique*, dans ma lettre tombée entre les mains des ennemis. Je vous remerciais surtout d'avoir rendu justice à Quinault, dont on n'a pas assez connu le mérite.

Je hais Rousseau, je parle du poëte; ce malheureux a fini par faire de mauvais vers contre la philosophie. Adieu; vous ne tomberez jamais dans ce péché infâme, et je vous aimerai toujours.

3992. — A M. DAMILAVILLE.

19 juin.

Quelqu'un ayant dit que l'extinction des jésuites rendrait la France heureuse, quelqu'un ayant répondu que pour compléter son bonheur il fallait se défaire des jansénistes, quelqu'un se mit à dire ce qui suit :

Les renards et les loups furent longtemps en guerre :
Les moutons respiraient; des bergers diligents
Ont chassé par arrêt les renards de nos champs :
Les loups vont désoler la terre.
Nos bergers semblent, entre nous,
Un peu d'accord avec les loups.

Je vous demande pardon, mon cher frère, de vous avoir demandé si on payait cette année le troisième vingtième; j'ai su qu'on le payait, et je trouve cela très juste, car il faut acquitter les dettes de l'État. Tout bon citoyen doit penser ainsi.

Que fait frère Thieriot? Vous verrai-je? *Ecrasez l'infâme.*

Vous noterez qu'Omer a gardé madame de Lauraguais pendant sa petite-vérole, quoiqu'il ne la gardât pas *par état*, et qu'il a fait des vers dignes de sa prose en faveur de l'inoculation. Je les aurai ces beaux vers, et nous rirons, mes frères.

3993. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, le 22 juin.

Si je pouvais rire, monseigneur le grand médecin, ce serait de voir maître Omer de Fleury usurper vos droits, et se mêler de l'inoculation en plein parlement, sans vous avoir consulté. Cet ennemi de l'inoculation a pourtant gardé madame de Forcalquier, et fait des vers pour Tronchin, non pas le fermier-général, mais Tronchin l'inoculateur. Vous me direz que ces vers valent sans doute sa prose; et vous aurez raison. Mais avouez qu'il est plaisant de voir le parlement donner un arrêt contre la petite-vérole. Il est bien clair que la faculté de médecine sera contre l'inoculation, et que la sacrée faculté sera de l'avis de l'autre. Tout le monde viendra se faire inoculer à Genève; il faudra agrandir la ville.

Je crois que madame la comtesse d'Egmont a eu la petite-vérole; c'est bien dommage; sans cela nous l'inoculerions, et nous lui donnerions des fêtes. Je voudrais bien, pour la rareté du fait, voir, avant de mourir, M. le maréchal amener sa fille dans notre pays huguenot. Le bruit a couru que vous alliez troquer votre gouvernement de Guyenne contre celui de Languedoc; c'était une grande joie chez toutes les parpaillotes. Cependant il paraît que votre nation n'est pas si aimable que vous; elle est toute rassotée de vos lits de justice, de vos parlements, qui ne veulent pas obtempérer.

Je ne sais quelle maligne influence est tombée sur ce pauvre peuple; mais il m'est avis qu'il est sorti de son élément, qui était la gaieté. Pour moi, il est vrai que je suis aussi dérouté que la nation; mais je suis vieux, aveugle, et sourd; et ces petits agréments ne rendent pas un homme excessivement folâtre. Il n'appartient qu'aux héros d'être toujours gais; vous le serez quand vous aurez mon âge, et fort au delà. Avec de la santé, de la gloire, de grands établissements, de l'esprit, des amis, on peut se livrer tout naturellement à une joie honnête.

Vous protégez donc de près mademoiselle d'Epinay; cela dit qu'elle est *buona robba*, mais cela ne dit pas qu'elle est bonne actrice. Qu'elle soit ce qu'il vous plaira, j'obéis à vos ordres de grand cœur.

Je me prosterne devant votre force permanente, et devant vos agréments toujours nouveaux, devant votre esprit aussi sensé que gai, qui met aux choses leur véritable prix, et qui sait très bien que la vie n'est qu'un pélerinage qu'il faut semer de coquilles et de fleurs. Ma philosophie est la très humble servante de la vôtre.

Ed intanto la riverisco sommamente con ogni ossequio.

3994. — A M. DE LA CHALOTAIS.

A Ferney, 22 juin.

Monsieur, j'ai reçu enfin, et j'ai dévoré votre excellent *Traité de l'Education*. Autrefois le triste emploi d'instruire la jeunesse était méprisé des honnêtes gens, et abandonné aux pédants, et, qui pis est, aux moines. Vous donnez envie d'être régent de physique et de rhétorique; vous faites de l'institution des enfants un grand objet de gouvernement. Pourquoi ne tirerait-on pas du sein de nos Académies les meilleurs sujets qui voudraient se consacrer à des emplois devenus par vous si honorables? Mais il faudrait Michel de L'Hôpital, ou M. de La Chalotais, pour chancelier.

Il vient d'arriver à Genève des ballots de votre livre; il est lu et admiré. Genève croira que je vaux quelque chose, en voyant comme vous avez daigné parler de moi. C'est là tout ce qu'on pourra critiquer dans votre livre. Il me semble, à l'empressement que tous les pères de famille ont à vous lire qu'on sera bientôt obligé de faire ici une nouvelle édition, quoiqu'on ait fait venir de France une grande quantité d'exemplaires; en ce cas, je vous demanderai les additions dont vous voudrez embellir votre ouvrage.

Ne voudriez-vous pas dire, en parlant des vingt-cinq ans que mettrait un boulet de canon à parcourir l'espace qui s'étend de notre globe au soleil, que c'est en supposant la vitesse toujours égale? c'est une bagatelle. Je me conformerai exactement à tous vos ordres.

Vous donnez de beaux exemples en plus d'un genre au parquet de Paris. On prétend que maître Omer de Fleury ne les a pas suivis en faisant son réquisitoire contre l'inoculation.

J'ai peur que le gouvernement ne soit si embarrassé de la peine qu'auront tant d'hommes faits à payer les impôts, qu'il ne pourra donner à l'éducation des enfants l'attention qu'elle mérite.

Curtæ nescio quid semper abest rei. (Hor., liv. III, od. XXIV.

C'est assurément ce qu'on ne dira pas de votre livre, quoiqu'on le trouve trop court.

Agréez, monsieur, le respect, l'attachement, et la reconnaissance de votre très humble, etc.

3995. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 Juin (1).

Mes divins anges, je ne savais pas que les auteurs de la feuille (2) que vous protégez sont ceux-là mêmes qui sont chargés de la *Gazette*.

Est-ce pour se moquer de La Condamine qu'ils ont inséré son appel à la nation britannique à l'occasion de deux shellings? Certes cette aventure est importante. Quoi qu'il en soit, on ne m'a pas envoyé une seule feuille de la *Gazette littéraire*, et j'ai toujours peur de déplaire en servant.

Permettez que je vous adresse cette lettre à cachet volant pour frère Damilaville. Je ne vous parle point du contenu, pour ne pas faire un double emploi.

Il me vient bien des idées : je crois que j'ai un bien beau sujet (3); mais je suis si vieux, si vieux! Il faudra que vous m'échauffiez.

Respect et tendresse.

3996. — A M. DAMILAVILLE.

23 juin.

Mon cher frère, vous m'annoncez par votre lettre du 18 que Robin-Mouton débite, contre la foi des traités, le tome de l'*Histoire générale* avec les feuilles qui ne doivent pas y être. J'en ai parlé à Gabriel Cramer, qui jure Dieu et Servet qu'il n'a envoyé aucun exemplaire à Robin-Mouton. Si ce Robin-Mouton a acheté de Merlin, par quelque colporteur aposté, les exemplaires impurs et s'il les vend, il faut l'écorcher, ou du moins il faut lui faire peur. Mais que puis-je faire? je crois qu'il ne me convient que de me taire, et m'en rapporter à M. d'Argental. Au reste, tout ce que j'ai souhaité, c'est que mon nom ne parût pas; car, en vérité, il m'importe assez peu que le

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Le *Journal étranger*. (G. A.)
(3) Le *Triumvirat*. (G. A.)

livre soit condamné ou non. On a tant brûlé de livres bons ou mauvais, tant de mandements d'évêques, tant d'ouvrages dévots ou impies, que cela ne fait plus la moindre sensation. Les livres deviennent ce qu'ils peuvent. Je n'ai travaillé à cette nouvelle édition que pour faire plaisir aux frères Cramer; je n'y ai pas le plus léger intérêt : mais pour la personne de l'auteur, c'est autre chose. Je ne voudrais pas être obligé de désavouer mon ouvrage, comme Helvétius. On ne peut jamais procéder que contre le livre, et contre l'auteur, quel qu'il soit. On désignera, si on veut, un *quidam*. On ordonnera des recherches. On n'en fera pas à Ferney, ni aux Délices. Pourquoi d'ailleurs en faire? parce qu'on a réimprimé dans une *Histoire générale* la lettre de Damiens (1), imprimée par le parlement même! Dira-t-on que cette lettre fait soupçonner que les discours de la grand'salle tournèrent la tête de Damiens? Ne l'a-t-il pas avoué? cela n'est-il pas formellement dans son procès-verbal? Le parlement a fait imprimer cet aveu de Damiens; et moi, je n'ai pas dit un seul mot qui pût jeter le moindre soupçon sur aucun membre du parlement. Il faudra donc chercher d'autres motifs de condamnation. Or, si on cherche d'autres motifs, pourquoi irai-je parler dans les papiers public de la lettre de Damiens, qui ne peut être l'objet de la censure qu'on peut faire? Il me semble que cette démarche de ma part ne servirait qu'à réveiller des idées qu'il faut assoupir. De plus, je m'avouerais l'auteur de l'ouvrage, et, en ce cas, je fournirais moi-même des armes à la malignité : ce serait prier ceux qui voudraient me nuire de me condamner juridiquement sous mon propre nom.

En voilà trop, mon cher frère, sur une chose qui n'aurait pas fait le moindre bruit, si l'esprit de parti ne faisait pas des monstres de tout. Je vous embrasse vous et nos frères. *Ecr. l'inf.....*

Permettez que je vous adresse cette lettre (2) pour M. Mariette. Il est bien étrange que M. le procureur-général de Toulouse n'ait pas encore envoyé les pièces quand le terme est expiré.

3997. — A M. COLINI.

28 juin.

Mon cher ami, je ne puis trop vous remercier de vos instructions sur les monnaies de Rome. Il me serait fort doux de chercher avec vous de vieilles vérités dans votre bibliothèque électorale. Mais l'âge avance, la faiblesse augmente, et probablement je ne vivrai et ne mourrai ailleurs que chez moi. La médaille de Jules III n'est pas modeste, mais je voudrais qu'on eût mis au revers : IL RAGAZZO SUO BARDAZZA COLLA SCIMIA. *Addio, caro.* Je vous écrirai plus au long quand j'aurai de la santé et du loisir, deux choses qui me manquent.

3998. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 juin.

Divins anges, je reçois votre lettre du 21 de juin. Voici le temps où mon sang bout, voici le temps de faire quelque chose. Il faut se presser, l'âge avance, il n'y a pas un moment à perdre. Il me faut jouer de grands rôles de tragédies, pour amuser ces enfants et ces Génevois : mais ce n'est pas assez d'être un vieil acteur, je suis et je dois être un vieil auteur; car il faut remplir sa destinée jusqu'au dernier moment.

Cela ne m'empêchera pas, dans les entr'actes, de travailler à votre *Gazette*. Je suivrai très exactement les ordres de M. le duc de Praslin, s'il m'en donne. Encore une fois, il est pourtant bien étrange que je n'aie pas vu une seule *Gazette littéraire* (3) : qu'est-ce que cela veut dire?

Cramer assure qu'il n'a envoyé aucun exemplaire à Robin-Mouton, et qu'on a ôté mon nom partout. Je désirerais fort de n'être pas réduit à faire un désaveu inutile, qu'on ne croira pas, et qui ne servira à rien. Il ne s'agit que d'engager Merlin à veiller sur son propre intérêt; c'est ce que j'ai mandé à frère Damilaville.

Au reste, il y a longtemps que j'ai pris mon parti sur cette affaire. Si on me poursuit, je crois la chose très injuste, et tout le monde ici pense de même. Je n'ai pas écrit un seul mot qui puisse déplaire à la cour; ma justification est toute prête. Je sais bien que le roi ne me soutiendra pas plus contre le parlement que le président d'Eguilles; mais je me soutiendrai très bien moi-même. Je n'habite point en France, je n'ai rien en France qu'on puisse saisir; j'ai un petit fonds pour les temps d'orage. Je répète que le parlement ne peut rien sur ma fortune, ni sur ma personne, ni sur mon âme, et j'ajoute que j'ai la vérité pour moi. Un corps entier fait souvent de très fausses démarches, il faut s'y attendre; mais soyez très sûrs qu'à mon âge tous les parlements du monde ne troubleront pas ma tranquillité. Le sang ne me bout que pour les vers; je suis et serai serein en prose. Il m'importe fort peu où je meurs; j'ai quatre jours à vivre, et je vivrai libre ces quatre jours.

J'ai été fidèle avec le dernier scrupule, je n'ai envoyé à personne une seule ligne de ce que vous avez très sagement supprimé. Je vous supplie de m'instruire si les Cramer ont laissé subsister mon nom à la tête de quelques exemplaires : ce point est très important, car on ne peut procéder contre la personne que quand elle s'est nommée. Toutes les procédures générales et sans objet tombent. Mais enfin, qu'on procède comme on voudra, je suis aussi imperturbable que je suis dévoué à mes anges.

Respect et tendresse.

3999. — A LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

A Ferney, 30 juin 1763 (1).

Madame, une bonne âme a mis entre mes mains les libéralités d'une grande âme. Je ferai tenir incessamment à la famille infortunée des Calas les marques de votre générosité. Ce secours est un augure bien favorable pour le gain absolu de leur procès. On est sûr de la justice, quand on est protégé par la vertu. Votre altesse sérénissime n'a jamais fait que de belles actions. Tous les princes, vos confrères, ne vous imitent pas, madame; ils donnent des batailles, ils les gagnent ou ils les perdent; ils font des traités ou dangereux ou utiles; mais secourir la vertu malheureuse, aller chercher dans le sein de l'opprobre et de la misère des inconnus persécutés, les honorer d'un bienfait considérable, c'est ce qui n'appartient qu'à madame la duchesse de Gotha.

On ose donner des fêtes à Paris; je ne sais pas trop bien pourquoi. Il me semble que c'est aux Anglais et à certains princes d'Allemagne à donner des fêtes. Si votre altesse sérénissime peut se plaire aux petits objets qui marquent de l'humanité, je lui dirai que Jean-Jacques Rousseau, condamné dans la ville de Calvin pour avoir fait parler un vicaire savoyard, Jean-Jacques qui s'était débourgeoisé de Genève, a trouvé des bourgeois qui ont pris son parti. Deux cents personnes, parmi lesquelles il y avait deux ou trois ministres, ont présenté pour lui requête au magistrat (2) « Nous savons bien qu'il n'est pas chrétien, disent-ils; mais » nous voulons qu'il soit notre citoyen. » Voilà donc la tolérance établie, Dieu soit béni! c'est un exemple qu'on ne suivra pas à Rome, en Espagne, en Autriche.

Que votre auguste famille me conserve ses bontés. Agréez, madame, mon profond respect.

4000. — A M. LE COMTE DE SARBETI.

Au château de Ferney, en Bourgogne (3).

Monsieur, je suis vieux, malade, surchargé d'inutiles travaux; voilà trois excuses de n'avoir pas répondu plus tôt à la lettre dont vous m'honorez. Je les trouve toutes trois assez désagréables, m'accommodant comme je peux des désagréments de la vieillesse de Corneille, qu'il faut pourtant faire imprimer, parce que le public, qui a plus de curiosité que de bon goût, veut recueillir les sottises comme les bons ouvrages. Je vois, monsieur, que vous aimez la vérité. Vous ne pardonnez sans doute à mes talents que parce que vous avez vu combien cette vérité m'est chère. J'espère que vous en trouverez quelques-unes dans la nouvelle édition de mon *Essai sur l'Histoire générale*. J'avais ébauché le genre humain, je me flatte à présent de l'avoir peint.

Je crois qu'en effet MM. Cramer, libraires, donneront un volume séparé de ces additions. Je leur laisse absolument tout le soin de la typographie, auquel je n'ai nul intérêt. Le mien est de dire la vérité autant qu'il est en moi. Ma récompense est le suffrage des hommes de votre mérite.

Je suis avec les sentiments les plus respectueux, etc.

---

(1) Voyez le chapitre XXXVII du *Précis du Siècle de Louis XV*. (G. A.)

(2) On n'a pas cette lettre. (G. A.)

(3) La *Gazette* ne parut qu'en 1764. (G. A.)

(1) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)

(2) Le 18 juin. (G. A.)

(3) Cette lettre, toujours classée en décembre 1863, doit être du mois de juin. (G. A.)

4001. — A M. HELVÉTIUS (1).

2 juillet.

La seule vengeance qu'on puisse prendre de l'absurde insolence avec laquelle on a condamné tant de vérités en divers temps est de publier souvent ces mêmes vérités, pour rendre service à ceux mêmes qui les combattent. Il est à désirer que ceux qui sont riches veuillent bien consacrer quelque argent à faire imprimer des choses utiles; des libraires ne doivent point les débiter; la vérité ne doit point être vendue.

Deux ou trois cents exemplaires, distribués à propos entre les mains des sages, peuvent faire beaucoup de bien sans bruit et sans danger. Il paraît convenable de n'écrire que des choses simples, courtes, intelligibles aux esprits les plus grossiers; que le vrai seul, et non l'envie de briller, caractérise ces ouvrages; qu'ils confondent le mensonge et la superstition, et qu'ils apprennent aux hommes à être justes et tolérants. Il est à souhaiter qu'on ne se jette point dans la métaphysique, que peu de personnes entendent, et qui fournit toujours des armes aux ennemis. Il est à la fois plus sûr et plus agréable de jeter du ridicule et de l'horreur sur les disputes théologiques, de faire sentir aux hommes combien la morale est belle et les dogmes impertinents, et de pouvoir éclairer à la fois le chancelier et le cordonnier. On n'est parvenu, en Angleterre, à déraciner la superstition que par cette voie.

Ceux qui ont été quelquefois les victimes de la vérité, en laissant débiter par des libraires des ouvrages condamnés par l'ignorance et par la mauvaise foi, ont un intérêt sensible à prendre le parti qu'on propose. Ils doivent sentir qu'on les a rendus odieux aux superstitieux, et que les méchants se sont joints à ces superstitieux pour décréditer ceux qui rendaient service au genre humain.

Il paraît donc absolument nécessaire que les sages se défendent, et ils ne peuvent se justifier qu'en éclairant les hommes. Ils peuvent former un corps respectable, au lieu d'être des membres désunis que les fanatiques et les sots hachent en pièces. Il est honteux que la philosophie ne puisse faire chez nous ce qu'elle faisait chez les anciens; elle rassemblait les hommes, et la superstition a seule chez nous ce privilége.

4002. — A M. MARMONTEL.

A Ferney, par Genève, 7 juillet.

Voilà le froid Bougainville mort (2), mon cher ami. Il faut que vous réchauffiez l'Académie. Je vais écrire à tous mes amis. Ce n'est pas que vous en ayez besoin; c'est uniquement pour me faire honneur. J'ose croire que vous n'aurez point de concurrent; votre excellent ouvrage vous ouvre toutes les portes. Il n'y a pas longtemps qu'étant las de faire des commentaires sur Corneille, j'ai renvoyé le lecteur à votre *Poétique* (3), en lui disant qu'il n'y en a point de meilleure.

Figurez-vous que je vous avais envoyé par M. Bouret une jolie édition de la *Pucelle*, avec quelques remarques sur la poésie hébraïque (4), que j'ai trouvée toujours d'une extravagance très insipide.

Adieu, mon cher confrère : je vous embrasse avec la plus tendre amitié.

4003. — A M. DAMILAVILLE.

12 juillet.

Orate, fratres.

Dieu bénit nos travaux, Jean-Jacques, l'apostat, n'a pas laissé de rendre de grands services par son *Vicaire savoyard*.

Presque tout le peuple de Genève est devenu philosophe. On a trouvé très mauvais que le conseil de Genève ait fait brûler le livre de Jean-Jacques; ce n'est pas ainsi, disent-ils, qu'on doit traiter un citoyen. Deux cents personnes, parmi lesquelles il y avait trois prêtres, sont venues faire de très fortes remontrances; mais il faut que vous sachiez que Jean-Jacques n'a été condamné que parce qu'on n'aime pas sa personne.

Admirez la Providence. L'auteur de l'*Oracle des fidèles*, livre excellent, trop peu connu, était un valet de chambre d'un conseiller-clerc de la seconde des enquêtes, nommé Nigon de Berty, cloître Notre-Dame; il est venu chez moi, il y est; c'est une espèce de sauvage comme le curé Meslier.

Vous rendriez service aux frères, si vous vous faisiez informer chez le conseiller Nigon de Berty ce que c'est qu'un Savoyard nommé Simon Bugex (1), qui a été chez lui en qualité de valet de chambre et de copiste. Apparemment ce Simon Bugex, auteur de l'*Oracle des fidèles*, était paroissien du vicaire savoyard de Jean-Jacques.

C'est bien dommage que la tragédie de *Socrate* soit un ouvrage détestable; mais on ne peut le faire bon et jouable.

On trouve les *Remontrances du Parlement* un libelle séditieux; mais je ne me mêle pas de ces affaires-là.

4004. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 juillet.

Eh! qui vous a dit, mes divins anges, que je brochais un drame? Je vous ai dit que le sang me bouillait : mais que de raisons de ne faire bouillir quand je considère tout ce qui se passe dans ce monde? Si mon pot bout, cela ne dit pas qu'il y ait une tragédie dedans; mais s'il y en avait une, vous seriez ardemment conjurés de ne la donner jamais sous mon nom. Soyez pleinement convaincus que le public ne se tournera jamais de mon côté, quand il verra que je veux paraître toujours sur la scène; on se lasse de voir toujours le même homme. On siffla douze fois Pierre Corneille après sa *Rodogune*, dont on avait passé bénignement les quatre premiers actes. Voilà comme sont faits les hommes, et surtout les gens de mon pays. Si on eut un enthousiasme extravagant pour l'extravagante et barbare pièce de ce vieux fou de Crébillon, ce fut parce qu'il était misérable, parce qu'il avait été vingt ans sans rien donner, et surtout parce qu'on voulait m'humilier. Je n'ai donné *Olympie* qu'à cause des remarques, qui peuvent être utiles aux gens de bien; c'est pour avoir le plaisir de parler du beau *Livre des Rois*, et pour mettre dans tout son jour l'abomination du peuple de Dieu, que j'ai permis que Colini imprimât la pièce. Je ne perds pas une occasion de rendre de petits services à la sacro-sainte; mon zèle est actif.

A l'égard de la pièce, je parierai contre qui voudra qu'elle fera un très grand effet sur le théâtre, et j'en ai la preuve; mais il faut attendre, et j'attends très volontiers.

J'ai toujours trouvé très bon que Lekain et mademoiselle Clairon imprimassent *Zulime;* mais ce n'est pas ma faute si un nommé Duchesne ou Grangé en donna une édition clandestine détestable, et si les libraires ne donneraient pas cent écus pour une édition nouvelle; ce n'est pas ma faute si ce monde est un brigandage. Je donne tout, et on ne me sait gré de rien; c'est un ancien usage.

Mais encore, si je faisais un drame, je ne le ferais pas en six jours; il m'en coûterait quinze ou seize, car je m'affaiblis de moitié; et puis, pour les coups de ciseau, il faudrait trois ou quatre mois. Mais mieux vaudrait tout abandonner que d'être connu, et ce ne serait que l'incognito qui pourrait me déterminer. Je vous y mettrais un style dur qui dérouterait le monde; la pièce serait un peu barbare, un peu à l'anglaise; il y aurait de l'assassinat; elle serait bien loin de nos mœurs douces; le spectacle serait assez beau, quelquefois très pittoresque (2). Enfin, si les anges me juraient par leurs ailes qu'ils cacheraient ce secret dans leur tabernacle, je leur jurerais, de mon côté, que les Thieriot et autres n'en croqueraient que d'une dent. Ce drame serait d'un jeune homme qui promettrait quelque chose de bien sinistre, et qu'il faudrait encourager. Ne serait-ce pas un grand plaisir pour vous de vous moquer de ce public si frivole, si changeant, si incertain dans ses goûts, si volage, si français? Enfin, mes anges, vous avez ranimé ma fureur pour le *tripot;* en voilà les effets. *Manco-Capac* est-il imprimé? Il faut tâcher que le drame inconnu soit un petit Manco, qu'il y ait du fort, du nerveux, du terrible. On ne pleurera pas cette fois; mais faut-il pleurer toujours?

J'ai lu les *Remontrances*. Vraiment le parlement d'Angleterre ne parlait pas autrement à Charles Ier; cela est mirifique.

Mes anges, je n'ai pas un moment à moi depuis dix ans. Je vous conjure de dire à M. le président de La Marche combien je lui suis obligé. Le contrat de l'acquisition de Ferney est au nom de madame Denis; je lui ai donné la terre. Com-

(1) Grimm, dans sa *Correspondance*, intitule cette lettre : *Epître aux fidèles, par le grand apôtre des Indes*. On ne sait trop si c'est à Helvétius ou à Diderot qu'elle fut adressée. (G. A.)

(2) Le 22 juin. Il avait traduit l'*Anti-Lucrèce* de Polignac. (G. A.)

(3) Voyez les Remarques sur *Pulchérie*. (G. A.)

(4) Voyez tome IV, page 635. (G. A.)

(1) Ou Bigex. Il nous semble que cet alinéa et les deux suivants ont appartenu à une autre lettre. (G. A.)

(2) Le *Triumvirat*. (G. A.)

ment l'appeler de mon nom? Je n'ai point d'enfants; et si *messieurs* m'échauffent les oreilles, je quitterai tout plutôt que de ne leur pas répondre; car, après tout, la vérité est plus forte qu'eux, et je connais gens qui prendront mon parti. J'aime mieux mourir libre que d'avoir une terre de mon nom.

Je n'ai point écrit à M. Chauvelin l'ambassadeur. Que lui dirai-je? que je suis très mécontent de son frère (1)?

Mes divins anges, pardonnez mon petit enthousiasme.

Respect et tendresse.

4005. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 15 juillet.

Il n'y a point de cas pareil, monseigneur, ni de billet pareil. Je crois qu'il y a un an, ou deux, ou trois, qu'on me demanda un rôle pour mademoiselle Hus; je donnai mon consentement. Je crus, quand vous me donnâtes vos ordres, qu'il en était comme des testaments, dont le dernier annule tous les autres; et l'envie de vous obéir est toujours ma dernière volonté. Je ne me souviens point du tout d'avoir donné aucun rôle cette année. Je n'ai aucun ambassadeur au *tripot*, et vous êtes maître absolu. Il est vrai qu'on dit que votre protégée (2) n'est que jolie, tant mieux; vous la formerez, cela vous amusera. Quel reproche avez-vous à me faire, s'il vous plaît, monsieur Grichard (3)? pourquoi grondez-vous? à qui en avez-vous? serait-il vrai que vous dussiez amener ici madame votre fille? Venez, logez aux Délices; vous y serez très commodément, si mieux n'aimez Ferney. Je ne suis content ni du *tripot* de la comédie, ni de celui du parlement; mais je suis si heureux à Ferney, que rien ne peut me chagriner, pas même ma santé et la mort, qui approche.

Je vous souhaite vie longue et gaie.

Respect et tendresse.

4006. — A LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

19 juillet 1763 (4).

Madame, on n'est pas si raisonnable à Genève que l'est votre altesse sérénissime. Il y a beaucoup de philosophes, à la vérité, qui ont un profond mépris pour les infâmes superstitions que le vicaire savoyard semble avoir détruites dans l'*Emile* de ce pauvre Rousseau. L'article de ce vicaire vaut mieux sans doute que tout le reste du livre. Il est goûté des grands et des petits, et cependant il est anathématisé par le conseil, qui est un peu l'esclave des prêtres. Tout est contradiction dans ce monde. Ce n'en est pas une petite de condamner ce qu'on estime et ce qu'on croit dans le fond de son cœur. Deux cents citoyens ont réclamé contre l'arrêt du petit conseil de Genève, mais bien moins par amitié pour Jean-Jacques que par haine pour les magistrats. Leur requête n'a rien produit, et Jean-Jacques ayant renoncé à son beau titre de citoyen, n'a plus de titre que celui de Diogène. Il va transporter son tonneau en Ecosse (5) avec milord Maréchal. Ce pauvre diable traîne une vie misérable, et le pape est souverain avec quinze millions de revenu. Voilà comme va le monde.

Nous autres Français, nous chassons les jésuites; mais nous restons en proie aux convulsionnaires. Je ne connais que les princes protestants qui se conduisent raisonnablement. Ils tiennent les prêtres à la place où ils doivent être, et ils vivent tranquilles (quand la rage de la guerre ne s'en mêle pas).

Madame, j'ai l'honneur de vous envoyer un petit catéchisme qui m'a paru assez raisonnable (6).

Agréez mon profond respect.

4007. — A M. LE CONSEILLER TRONCHIN.

Ferney, 19 juillet (7).

J'apprends, mon cher ami, que quelques malins débitent une rapsodie intitulée : *Saül, tragédie tirée de l'Ecriture sainte, par M. de Voltaire, à Genève* (8).

Il est clair par l'intitulé que c'est un tour qu'on me joue. On dit qu'il y en a très peu d'exemplaires, et qu'ils ont été très sagement supprimés par MM. les scholarques; mais c'est assez que les ministres du saint Evangile en aient un exemplaire, pour qu'ils fatiguent la prudence du conseil. Il me semble que, dans cette occasion, ce serait à moi et non à eux à demander justice de l'abus qu'on a fait du nom de Genève et du mien. Je crois aussi que le parti le plus convenable est d'ensevelir dans son obscurité cette sottise, qui ne mérite pas qu'on lui donne de l'importance; mais s'il arrivait que les brouillons insistassent auprès du conseil, il serait peut-être alors à propos que je détruisisse leur mauvaise volonté, en déférant moi-même ce libelle fait en effet contre moi, et visiblement imprimé pour me nuire. Ainsi donc je joins ici à tout événement une requête que je soumets à votre prudence et que je recommande à votre amitié. Vous ne la donnerez sans doute que quand il la faudra donner. Vous ne ferez que ce qu'il faudra faire. Je vous avoue qu'il serait fort triste pour moi que mon nom fût compromis à mon âge. Si vous et vos amis pouvez faire en sorte que cette sottise soit étouffée, je vous en aurai, aussi bien que maman (1), une véritable obligation. Le conseil sait combien je lui suis dévoué. En un mot, je compte sur vous et sur vos amis, et je vous embrasse bien tendrement; ainsi fait maman.

4008. — A M. DAMILAVILLE.

21 juillet.

On m'a dit, mon cher frère, qu'une traduction d'une pièce anglaise en trois actes, intitulée *Saül et David*, se débite à Paris sous mon nom. C'est un libraire, nommé Besongne, qui a eu cette insolence et cette malice. Je regarde ces supercheries des libraires comme des crimes de faux : on est aussi coupable de mettre sur le compte d'un auteur un ouvrage dangereux, que de contrefaire son écriture.

Je me trouve dans des circonstances épineuses, où ces odieuses imputations peuvent me faire un tort irréparable et empoisonner le reste de ma vie. Je veux bien être confesseur, mais je ne veux pas être martyr. Je vous prie, mon cher frère, au nom de l'amour de la vérité, qui nous unit, de vouloir bien faire parvenir cette lettre à M. Marin. Il me semble qu'il vaut mieux s'adresser à ceux qui sont à portée de parler aux gens en place, que de fatiguer par des désaveux, dans des journaux, un public qui ne vous croit pas. C'est un triste métier que celui d'homme de lettres; mais il y a quelque chose de plus dangereux, c'est d'aimer la vérité.

4009. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 23 juillet.

O anges! sans vous faire languir davantage, voici la tragédie des coupe-jarrets; elle n'est pas faite. Je ne crois pas que les belles dames goûtent beaucoup ce sujet; mais, comme on a imprimé au Louvre l'incomparable *Triumvirat* de l'inimitable Crébillon, j'ai cru que je pouvais faire quelque chose d'aussi mauvais, sans prétendre aux honneurs du Louvre. Si vous croyez que votre peuple ait les mœurs assez fortes, assez anglaises pour soutenir ce spectacle, digne en partie des Romains et de la Grève, vous vous donnerez le plaisir de le faire essayer sur le théâtre; *se no, no*.

Vous me direz : Mais quelle rage de faire des tragédies en quinze jours! Mes anges, je ne peux faire autrement. Il y avait un peintre, élève de Raphaël, qu'on appelait *Fa-presto*, et ce n'était pas un mauvais peintre.

Je vais vite parce que la vie est courte, et que j'ai bien des choses à faire. Chacun travaille à sa façon, et on fait comme on peut. En tout cas, vous aurez le plaisir de lire du neuf; cela vous amusera, et j'aime passionnément à vous amuser.

Remarquez bien que tout est historique : Fulvie avait aimé Octave, témoin l'épigramme (3) ordurière d'Auguste. Fulvie fut répudiée par Antoine. Sextus Pompée était un téméraire, il faisait des sacrifices à l'âme de son père. Lucius César, proscrit, à qui on pardonna, était père de Julie.

Antoine et Auguste étaient deux garnements fort débauchés.

Mes anges, j'ai vu votre chirurgien parmesan : il dit que vous irez à Parme, que vous passerez par Ferney; je le voudrais. Quel jour pour moi! Que je mourrais content.

---

(1) L'abbé. (G. A.)
(2) Mademoiselle d'Epinay. (G. A.)
(3) Personnage principal de la comédie du *Grondeur*. (G. A.)
(4) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(5) Il n'y alla pas. (G. A.)
(6) Voyez aux DIALOGUES. (G. A.)
(7) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(8) Voyez tome III. (G. A.)

(1) Madame Denis. (G. A.)
(2) Jusqu'à ce jour, cettelettre avait été cousue à une autre lettre du 21 juillet 1764. (G. A.)
(3) Voyez, dans le *Dictionnaire philosophique*, l'article AUGUSTE. (G. A.)

4010. — A M. HELVETIUS.

26 juillet.

Une bonne âme envoie cette traduction du grec (1) à une bonne âme.

On fait ce qu'on peut de son côté pour la culture de la vigne du Seigneur, et on a lieu de bénir la Providence, qui a fait dans nos cantons un nombre prodigieux de conversions.

Nous vous exhortons, mes très chers frères, à combattre pour notre foi jusqu'au dernier soupir. Ah! si vous nous aviez consultés quand vous donnâtes votre saint ouvrage!... Mais enfin le passé est passé. On vous trompait; on se trompait; on vous ensorcelait; on avait la démence de demander un privilége; on vous faisait louer, à tour de bras, de très mauvais vers, de petits génies, et de mauvais cœurs: n'en parlons plus. Vous ne pouvez vous venger qu'en rendant odieuses et méprisables les armes dont on s'est servi contre vous.

Vous devriez faire un voyage, et passer chez votre frère, qui vous embrasse. Par quelle horrible fatalité les frères sont-ils dispersés, et les méchants réunis?

4011. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

26 juillet (2).

Mes anges sauront qu'indépendamment des vers raboteux dont la tragédie des coupe-jarrets (3) fourmille, il y en a aussi d'assez incorrects qui ont échappé à la rapidité du mauvais style, comme par exemple au troisième acte, à la première scène, il y a : « Ces fers qui ont approché du grand Pompée, » et autres sottises pareilles qu'on corrigera à la main avec les autres, quand mes divins anges me renverront mon horreur.

Je supplie mes anges de vouloir bien que j'adresse ce paquet sous leurs ailes à frère Damilaville. Je leur demande bien pardon d'une lettre si courte; mais je n'ai pas autant de loisir qu'on croirait.

4012 — A M. DAMILAVILLE.

26 juillet.

Il y a longtemps que je n'ai eu des nouvelles de mon frère; pour Thieriot, je ne sais ce qu'il est devenu. Tâchez, mon cher frère, de faire parvenir ce paquet au fidèle Helvétius. Ne pourrait-on pas trouver quelque Merlin, ou quelque bon diable dans ce goût, qui gagnerait quelque argent à distribuer le pain aux fidèles? Et comme il faut que les bonnes œuvres soient ignorées, on pourrait lui envoyer les paquets, sans qu'on sût quelle main charitable les lui donne (4). J'avais fait prier Merlin de m'envoyer des livres dont j'avais besoin, il n'en a tenu compte. Comment se porte mon frère?

4013. — A M. L'ABBÉ ARNAUD.

Château de Ferney, 26 juillet 1763 (5).

Personne ne s'intéresse plus que moi à votre journal (6), et j'ose dire à votre personne. Je sais que vous aimez les lettres autant que vous leur faites honneur. Une aussi grande entreprise que la vôtre demandait la protection d'un homme comme M. le duc de Praslin.

Vous rendrez un véritable service à la littérature, tandis que d'autres ne cherchent qu'à l'avilir et à la rendre aussi ridicule qu'ils le sont eux-mêmes.

Permettez que je ne vous sépare point de M. Suard, et que je vous présente, etc.

4014. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

Ferney, 26 juillet (7).

Vraiment, monsieur, vous en parlez bien à votre aise, vous à la fleur de l'âge, dans le sein des belles-lettres et des plaisirs! Vos yeux sont excellents, vous écrivez quand vous voulez; et moi, je suis un pauvre vieillard infirme qui a les neiges des Alpes sur la tête. J'ai voulu jouer un rôle de vieux bon homme sur mon petit théâtre; mais on ne m'entendait plus. Je suis obligé de renoncer à cet agréable amusement qui me consolait.

J'ai reçu aujourd'hui une lettre de notre cher Goldoni. Je me flatte toujours qu'il passera chez nous à son retour; mais je suis toujours réduit à faire des souhaits impuissants. Il me vient souvent des Italiens et des Anglais : la première question que je leur fais est pour savoir s'ils ont vu M. le marquis Albergati Capacelli; s'ils ne l'ont pas vu, ils ne sont pas trop bien reçus.

On dit que M. Algarotti est malade à Bologne; ce sont les deux ambassadeurs vénitiens revenant d'Angleterre et de Paris qui me l'ont dit; ils prétendent que sa maladie est très sérieuse. Je suis très affligé de son état, et quoique je sois plus malade que lui, je vais lui écrire un petit mot.

Adieu, monsieur, on ne peut être plus sensible que je le suis à vos bontés.

4015. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 juillet.

Mes divins anges, Dieu soit loué, et Lekain! Je suis fort aise que votre nation soit assez ferme pour soutenir une tragédie sans femmes (1); cette aventure est fort à l'honneur des acteurs. Lekain m'a écrit une jolie lettre sur cette affaire; s'il se met à avoir de l'esprit, il ne lui manquera rien. Vraiment je serai fort aise que M. de Praslin s'amuse de mes coupe-jarrets; mais il y a un rôle de Fulvie dont je ne suis pas content aux premiers actes; la vérité historique m'avait induit en erreur. Il est vrai que la femme d'Antoine avait eu une passade avec Octave; mais ce trait historique n'est point du tout tragique. Je ne crois pas qu'une femme répudiée par son mari, et abandonnée par son amant, puisse jamais jouer un beau rôle.

Je me complaisais à peindre toute la licence de ces temps de cruauté et de débauche. J'ai été trop loin, et j'ai avili Fulvie en peignant les triumvirs tels qu'ils étaient. En un mot, il faut retoucher le rôle de Fulvie. La pièce, à cela près, vous paraît-elle aller un peu? S'il y a quelque chose de mauvais, dites-le-moi; s'il y a du bon, dites-le-moi aussi. Je ne suis point rétif, point opiniâtre, point amoureux de ma statue. Quand je ne corrige pas, c'est que je ne trouve pas; la bonne volonté ne me manque point, mais bien l'imagination. On n'a pas toujours des idées à commandement, c'est un coup de la grâce; elle vient quand il lui plaît; elle est, comme l'amour, très volontaire.

Je vous promets le secret : il n'y aura point de Thieriot dans cette affaire. La nymphe Clairon n'aura pas, je crois, de rôle dans mes coupe-jarrets : Julie est trop jeune, Fulvie trop peu de chose. Ce ne sera jamais qu'une femme qui veut se venger, et ce n'est pas assez pour un premier rôle; il faudrait des passions plus tragiques. Fulvie réussirait à Londres; on y aime les caractères de toute espèce, dès qu'ils sont dans la nature : nous sommes plus délicats et plus dégoûtés.

Mes anges, dès que vous aurez passé légèrement sur le rôle de Fulvie avec M. le duc de Praslin, et que vous aurez daigné examiner le reste, renvoyez-moi ma drogue.

Mais est-il vrai que le feu couve sous la cendre en Russie? qu'il y a un grand parti en faveur de l'empereur Ivan (2)? que ma chère impératrice sera détrônée, et que nous aurons un nouveau sujet de tragédie?

J'ai reçu enfin le prospectus de messieurs de la *Gazette littéraire;* je souhaite qu'on y répande un peu de sel, afin de faire tomber le gros poivre de l'ami Fréron; mais il sera bien difficile qu'un ouvrage sérieux, dont le ministère répond, soit si salé.

N'ai-je pas un compliment à faire à M. d'Argental sur le traité qui assure Plaisance au duc de Parme, et cela ne vaudra-t-il pas à mes anges quelques fromages de Parmesan?

4016. — A M. LEKAIN.

27 juillet.

Monsieur le Garrick de France, vous n'êtes le Garrick que pour le mérite, et non pour la bourse. Vous vous en tenez aux applaudissements du public, et vous laissez là les pensions de la cour; mais quand une fois le roi aura sept cent quarante millions net de revenu annuel, qu'on lui promet

---

(1) Le *Catéchisme de l'Honnête homme, ou Dialogue entre un Caloyer et un homme de bien, traduit du grec.* Voyez tome VI. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Le *Triumvirat.* (G. A.)
(4) Voltaire commence ici à organiser sa propagande clandestine. (G. A.)
(5) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(6) La *Gazette littéraire.* (G. A.)
(7) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(1) La *Mort de César* avait été reprise le 18 juillet, avec Lekain dans le rôle de Brutus. (G. A.)
(2) Ivan fut assassiné l'année suivante. (G. A.)

dans des brochures (1), je ne doute pas que vous ne soyez alors couché sur l'état. Vous venez de faire un miracle : vous avez fait supporter à la nation une tragédie sans femmes; vous avez aussi fait paraître un corps mort. Vous parviendrez à faire changer l'ancienne monotonie de notre spectacle, qu'on nous a tant reprochée. Il faut avouer que jusqu'ici la scène n'a pas été assez agissante; mais aussi gare les actions forcées et mal amenées! gare le fracas puéril du collége! Tout a ses mouvements, et le chemin du bon est bien étroit. Vous avez trouvé ce chemin, mon grand acteur; je ne serai content que lorsque vous serez dans celui de la fortune, et que la cour vous aura rendu justice. Je vous embrasse bien tendrement. Madame Denis vous fait mille compliments.

4017. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, 29 juillet.

Je me suis imaginé, monseigneur, qu'à la longue je pourrais bien vous ennuyer en vous parlant de la douceur de vivre à la campagne, et de cultiver en paix la philosophie et son jardin. J'ai voulu animer un peu le commerce littéraire dont votre éminence veut bien m'honorer : je ne me suis pas borné à faire mes foins; j'ai fait une tragédie (2). Celle-ci n'a pas été faite en six jours. Il faut avouer que j'y en ai mis douze. Je ne puis travailler que rapidement, quand une fois je suis échauffé. Vous sentez bien qu'il vaut autant esquisser son sujet en vers qu'en prose; cela est moins ennuyeux pour les personnes qu'on prend la liberté de consulter, et on corrige ensuite les mauvais vers qu'on a faits, et les bons qu'on a faits mal à propos. Daignez donc agréer l'ouvrage que je soumets à vos lumières et que je confie à vos très discrètes bontés, car la chose est un secret. Je n'ai rien à vous dire sur le sujet; vous connaissez les masques, vous savez que Fulvie avait eu du goût pour Octave, du temps de son mariage avec Antoine, et que c'était une femme assez vindicative. Je sais bien que peu de belles dames pleureront à cette tragédie; elle est plus faite pour ceux qui lisent l'*Histoire romaine* que pour les lecteurs d'élégies. On ne peut pas toujours être tendre; le genre dramatique a plus d'une ressource. J'étais apparemment dans mon humeur noire quand j'ai fait cette besogne.

Je ne vous demande point pardon d'avoir agrandi la petite île du Reno, où les triumvirs s'assemblèrent; je crois qu'il n'y avait place que pour trois siéges; mais vous savez que nous autres poëtes nous agrandissons et rapetissons selon le besoin. Enfin je souhaite que cette débauche d'esprit vous amuse une heure; si vous avez la bonté d'en consacrer une autre à me dire mes fautes, je vous serai plus obligé que d'ordinaire les auteurs ne le sont en pareil cas. J'aimerais bien mieux entendre vos sages réflexions que les lire. Je ne vous dis pas combien je regrette de ne pouvoir vous faire ma cour, et présenter mon respect à celui que j'ai vu le plus aimable des hommes.

4018. — A M. DAMILAVILLE.

29 juillet.

J'ai eu beaucoup de peine à trouver les deux brochures que j'envoie à mon cher frère : il ne veut sans doute les avoir que pour les réfuter. Ces sortes d'ouvrages, qui sont assez communs en Hollande, ne servent qu'à faire triompher notre sainte religion.

Mon cher frère est prié de vouloir bien avoir la bonté d'envoyer les paquets ci-joints à un procureur et à un notaire, à qui ils sont adressés. Il ne faut pas toujours négliger les affaires pour la philosophie.

A propos d'affaires, il faut que je consulte mon cher frère : le receveur du vingtième, qui demeure à Belley, prétend que nous devons lui envoyer notre argent à Belley, qui est à dix-huit lieues par delà nos montagnes, tandis qu'il peut avoir très aisément un bureau de correspondance à Gex où nous payons la capitation, et qui n'est qu'à une lieue du château de Ferney. Cette prétention me paraît inique et absurde. Je demande le sentiment de mon cher frère. Je l'embrasse bien tendrement; je le prie de me dire combien de paquets il a reçus. Il m'avait flatté que nous raisonnerions ensemble à Ferney.

N. B. A-t-il fait parvenir un *Catéchisme* à frère H (3)? En a-t-il distribué aux fidèles?

(1) Telles que celle de Roussel de La Tour. (G. A.)
(2) Le *Triumvirat*. (G. A.)
(3) Helvétius. (G. A.)

4019. — A M. DAMILAVILLE.

29 juillet.

Je me sers de la route de Lyon, mon cher frère, pour vous dire qu'il y a un petit paquet pour vous chez M. d'Argental, qu'il peut avoir remis au suisse de M. de Courteilles. Je tâche, autant que je peux, de dérouter les curieux. Vous devez avoir reçu un envoi par Besançon.

N. B. Le paquet que je vous annonce chez M. d'Argental a été adressé à M. le duc de Praslin. Or M. de Praslin est à Compiègne; ainsi le paquet aura été retardé de deux ou trois jours.

N. B. Autre paquet par la même voie.

N. B. Je vous supplie de me mander ce que vous avez reçu.

N. B. Je vous aime bien tendrement; mais je désespère de vous posséder.

4020. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 juillet.

Jai pris la liberté d'envoyer des paperasses à mes anges, attendu qu'on ne peut pas toujours envoyer des tragédies. J'ai recours à leurs bontés, en prose et en vers.

Il est question vraiment d'une affaire considérable. Si M. d'Argental veut seulement jeter les yeux sur le précis de ma Requête au roi en son conseil (1), il verra de quoi les prêtres sont capables. Je ne sais comment m'y prendre pour faire parvenir par la poste un si énorme paquet à M. Mariette.

Pardon encore une fois, mes divins anges, si je vous importune à ce point.

Je crois qu'on peut faire quelque chose de mes roués : êtes-vous de cet avis? Savez-vous qu'il est horriblement difficile de trouver des sujets, et de faire du neuf? vous voyez : je suis obligé de revenir à Rome, après avoir fait le tour du monde.

Repect, tendresse, et pardon.

4021. — A M. LEKAIN.

A Ferney, 30 juillet.

Vous verrez, mon cher Garrick de France, par ma réponse à MM. vos confrères et à mesdames vos consœurs (2), combien j'ai été touché de l'attention qu'ils ont bien voulu avoir pour moi. Il me faut à présent autant de talents que de zèle, et c'est ce qui est fort difficile. N'allez pas croire, mon cher ami, qu'à soixante-dix ans on soit bien échauffé par les glaces du mont Jura et des Alpes. Un vieillard peut faire des contes de ma mère l'Oie; mais les tragédies en cinq actes, et les vers alexandrins, demandent le feu d'un jeune homme : je n'ai plus malheureusement que celui de ma cheminée. Peut-être que le souffle de mes anges pourra ranimer en moi encore quelques étincelles. Je vous réponds de mes efforts, mais non pas de mes succès. Je vous réponds surtout de la tendre amitié que conservera pour vous, toute sa vie, le Vieux de la montagne.

4022. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1er auguste.

O anges de lumière! voici donc ce que M. de Thibouville me mande sous votre cachet :

« Mais j'aurai bien autre chose encore. Oui, oui, oui, j'en » sais plus que je n'en dis, peut-être plus que vous-même, » qui me tenez rigueur, entendez-vous? Mon Dieu que cela » sera beau! »

Il en sait plus qu'il n'en dit, donc il a lu mes roués; il en sait plus que moi, donc il sait votre sentiment sur mes roués, que je ne sais pas encore. Il est donc dans la bouteille; vous lui avez donc fait jurer de garder le secret : ce secret est essentiel; c'est en cela que consiste tout l'agrément de la chose. Figurez-vous quel plaisir de donner cela sous le nom d'un adolescent sortant du séminaire. Comme on favorisera ce jeune homme, qui s'appelle, je crois, Marcel! Voilà la vraie tragédie, dira Fréron. Les soldats de Corbulon (3) diront : Ce jeune homme pourra un jour approcher du grand Crébillon; et mes anges de rire. Si on siffle, mes anges ne feront semblant de rien; quoi qu'il arrive, c'est un amusement sûr pour eux, et c'est tout ce que je prétendais.

(1) Voyez la lettre à Damilaville du 13 auguste. (G. A.)
(2) On n'a pas cette lettre aux comédiens. (G. A.)
(3) Les partisans de Crébillon. (G. A.)

Mais me voici à présent bien loin de la poésie et de cette niche que vous ferez au public. Mon procès me tourmente. Je prévois une perte de temps effroyable. Si je peux parvenir à raccrocher cette affaire au croc du conseil, dont on l'a décrochée, je suis trop heureux. Elle y pendra longtemps, et j'aurai toujours le plaisir de me moquer d'un homme d'église ingrat et chicaneur.

Il y a un siècle que je n'ai reçu des nouvelles de mon frère Damilaville: je ne sais plus comme le monde est fait.

Respect et tendresse.

4023. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

3 auguste.

Je dois cette lettre à Lekain, et je supplie mes anges de vouloir bien la lui faire donner quand ils iront à la Comédie.

Si mes anges m'avaient renvoyé ma drogue, je la leur aurais dépêchée sur-le-champ, corrigée autant qu'on corrige pour la première fournée, et cela aurait été encore un amusement pour mes anges.

On dit que le président Hénault est fort malade. Il semble qu'il retombe bien souvent : cela fait peine. Je voudrais bien savoir s'il joint à sa maladie celle de la dévotion. Serait-il bête à ce point là, avec l'esprit qu'il a? Mais les gens faibles, quelque esprit qu'ils aient, sont capables de croire que deux et deux font cinq. J'ai une autre maladie : c'est d'être sensiblement affligé de voir tant de faiblesse dans des hommes de mérite. On me console beaucoup en me disant que le président n'a pas infiniment de compagnons de sa maladie d'esprit. Le nombre des sages augmente, dit-on, à vue d'œil. Dieu soit loué! c'est tout ce qu'on veut dans Alep.

4024. — AU MÊME.

A Ferney, 6 auguste.

Mes divins anges sauront que je ne sais rien de la *Gazette littéraire*, à laquelle ils s'intéressent. Il est toujours fort singulier qu'après les peines que je me suis données, les auteurs ne m'aient rien fait dire, et ne m'aient pas envoyé une de leurs gazettes. Ne trouvez-vous pas cela fort encourageant? Mes anges, ***servire e non gradire è una cosa per far morire.***

Le président Hénault m'a envoyé une préface anglaise, en son honneur, qui est à la tête de la traduction (1) de sa *Chronologie;* il ne me parle que de cela, et date de Versailles. Et moi je ne lui parle point de la traduction anglaise de l'*Histoire générale;* je ne parle de cette histoire qu'à vous. Nous avons imaginé avec Cramer une tournure pour que le parlement ne soit point fâché, et nous vous enverrons incessamment le petit Avertissement. Je suis bien aise de ne point parler en mon nom; il y a toujours quelque ridicule à parler de soi.

M. de Thibouville crie toujours après un cinquième acte. Vraiment j'ai bien autre chose à faire. Il faut attendre que l'inspiration vienne : malheur à qui fait des vers quand il le veut! quiconque n'en fait pas malgré soi n'en fait que de mauvais.

Permettez encore ce petit billet (2) pour Lekain; il vous apprendra que je suis le plus grand acteur qu'il y ait en Suisse. J'ai joué, à l'âge de soixante-dix ans, Gengis-kan avec un applaudissement universel. Nous avions parmi les spectateurs une espèce de kalmouk qui disait que je ressemblais à Gengis-kan comme deux gouttes d'eau, et que j'avais le geste tout à fait tartare; madame Denis jouait encore mieux que moi, s'il est possible.

Je prends toujours la liberté de vous adresser des paquets pour frère Damilaville. Il y a des choses concernant mes petites affaires, des mémoires pour mon notaire et pour mon procureur. Je suis forcé de prendre ce tour, parce que M. Mariette, l'avocat des Calas, n'a pas reçu une lettre de change que je lui ai envoyée avec un mémoire imprimé. L'imprimé a été saisi, et la lettre de change avec lui. On ne sait plus comment faire; on coupe les vivres à l'âme, comme on coupe les bourses.

Vous n'aurez point de tragédie nouvelle par cette poste; vous n'aurez pas même de changement pour la tragédie des rois, parce qu'il vaut mieux que je vous la renvoie avec toutes les corrections que j'aurai imaginées, et avec celles que vous m'aurez indiquées.

Respect et tendresse, et pardon pour les paquets.

(1) Traduction anglaise par Nugent. (G. A.)
(2) On n'a pas ce billet. (G. A.)

4025. — A M. DAMILAVILLE.

8 auguste.

Je vous prie, mon cher frère, de lire le nouveau mémoire ci-joint, et de vouloir bien le faire passer à M. Mariette.

Vous avez dû recevoir une petite plainte de moi contre le receveur de notre vingtième, qui demeure à Belley, à quinze lieues de chez nous, et qui veut que nous lui envoyions un exprès pour le payer. Le directeur des vingtièmes du pays m'est venu voir, et s'est chargé d'accommoder l'affaire. Il se trouve que ce directeur est précisément M. de Marinval, à qui vous avez disputé ce que vous n'avez eu ni l'un ni l'autre.

Je n'ai point vu la lettre que Jean-Jacques a écrite à Paris, dans laquelle ce fou traite les philosophes aussi mal que les prêtres, afin qu'il ne lui reste aucun ami sur la terre.

J'ai lu les *Quatre Saisons* du cardinal de Bernis. Il y a la valeur de vingt-quatre saisons au moins. Les campagnes que j'habite ne sont pas si fertiles, il s'en faut de beaucoup. Quelle terrible profusion de vers!

Je prie mon cher frère de me mander s'il a reçu des paquets par M. d'Argental. La poste est une belle invention, mais il faut un peu de fidélité et même d'indulgence.

Je prie mon cher frère de m'envoyer sur-le-champ la lettre de Jean-Jacques (1), s'il en a une copie. N'est-ce pas une lettre à M. le duc de Luxembourg, qui tient seize pages? On dit qu'elle a été lue de M. le dauphin.

Ma tendre bénédiction à tous les frères. *Ecr. l'inf...*

4026. — A M. PIGALLE.

De Ferney, 10 auguste.

Il y a longtemps, monsieur, que j'ai admiré vos chefs-d'œuvre (2), qui décorent un palais du roi de Prusse, et qui devraient embellir la France. La statue dont vous ornez la ville de Reims me paraît digne de vous; mais je peux vous assurer qu'il vous est beaucoup plus aisé de faire un beau monument, qu'à moi de faire une inscription. La langue française n'entend rien au style lapidaire. Je voudrais dire à la fois quelque chose de flatteur pour le roi et pour la ville de Reims; je voudrais que cette inscription ne contînt que deux vers; je voudrais que ces deux vers plussent au roi et aux Champenois; je désespère d'en venir à bout.

Voyez si vous serez content de ceux-ci :

Peuple fidèle et juste, et digne d'un tel maître,
L'un par l'autre chéri, vous méritez de l'être.

Il me paraît que, du moins, ni le roi ni les Rémois ne doivent se fâcher. Si vous trouvez quelque meilleure inscription, employez-la. Je ne suis jaloux de rien; mais je disputerai à tout le monde le plaisir de sentir tout ce que vous valez.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que vous méritez, etc.

4027. — A M. THIERIOT.

De Ferney, 10 auguste.

Frère, vous m'avez donné une terrible commission. Notre langage gaulois n'est point fait pour les inscriptions. Quand vous voudrez du style lapidaire, commencez par retrancher les verbes auxiliaires et les articles. J'essaie pourtant de louer le roi et messieurs de Reims en deux vers, sans article et sans verbe *avoir*. Le roi est un bon prince, les Rémois sont de bons sujets, et il me paraît juste de dire un petit mot de ceux qui font la dépense de la statue :

Peuple fidèle et juste, et digne d'un tel maître,
L'un par l'autre chéri, vous méritez de l'être.

Si on ne veut pas de ce petit disticon, qu'on se couche auprès, car je n'en ferai pas d'autre.

Je suis très fâché que vous ne soyez pas voisin de mon autre frère (3); mais je me flatte que vous le voyez souvent.

Il y a une profusion de poésie dans les *Quatre Saisons* qui fait grand plaisir aux gens du métier.

Je n'ai nulle nouvelle de Protagoras. J'ai lu les *Richesses de l'Etat*. On aurait beau faire cent volumes de cette espèce, ils ne produiraient pas un sou au roi. Ce petit roman de finance n'est point pris du tout de la *Dime*, attribuée au maré-

(1) M. Beuchot croit qu'il s'agit d'une *Lettre de J.-J. Rousseau, de Genève, qui contient sa renonciation à la société et ses derniers adieux aux hommes.* Cette lettre avait été fabriquée par de Lacroix, avocat de Toulouse. (G. A.)
(2) Les statues de Mercure et de Vénus. (G. A.)
(3) Damilaville. (G. A.)

chal de Vauban, laquelle n'est point de ce maréchal, mais d'un Normand nommé La Guilletière (1), autant qu'il peut m'en souvenir.

Il faut absolument que frère Marmontel soit de l'Académie, en attendant frère Diderot. Je voudrais les recevoir tous les deux, et puis m'enfuir dans mes montagnes. Tâchez, pour Dieu, de me faire avoir cette lettre extravagante de Jean-Jacques. Frère, je vous embrasse tendrement.

4028. — A M. BALAIDIER.

10 auguste (2).

Monsieur Balaidier est prié de s'informer si M. de Divone a la dîme entière de sa terre, et de nous en instruire; je lui serai obligé.

4029. — A M. DAMILAVILLE.

10 auguste.

Mon cher frère, si vous avez du loisir, jetez un coup d'œil sur tout ce que je vous envoie, et daignez le faire dépêcher à son adresse. Je trouve cette façon plus sûre.

Je vois, Dieu soit loué! que le paquet où était la lettre de change n'a point été perdu. On a eu plus de pitié de nous que je ne croyais.

Si vous pouvez m'envoyer cette lettre de Jean-Jacques qui fait tant de bruit, je vous aurai une extrême obligation.

Je compte que vous recevrez incessamment des mémoires concernant nos vingtièmes.

Buvez à ma santé avec frère Platon, et *écr. l'inf...*

4030. — AU MÊME.

12 auguste.

Je commence par dire à M. le ministre du vingtième que M. Marinval ou Morinval, directeur de Lyon, a payé pour moi mes trois vingtièmes pour toute l'année 1763, quoique je ne dusse en payer la moitié qu'au mois de septembre prochain; mais j'aime à m'acquitter de bonne heure de mes petits devoirs de bon citoyen et de bon sujet; c'est ainsi que sont faits les véritables philosophes.

Je me flatte qu'on ne trouvera pas mauvais que je vous envoie le gros paquet ci-joint pour le conseil : le tout s'adresse à M. Mariette. C'est une affaire très importante, pour laquelle même je vous supplie, mon cher frère, d'encourager le zèle que M. Mariette veut bien me témoigner.

Je bénis Dieu de ce que vous avez reçu tous nos paquets. Vous avez eu la bonté en dernier lieu de m'envoyer les lettres patentes du roi pour des échanges de terre. Je mande à M. Mariette qu'il me manque deux pièces essentielles, qui sont la grosse de mon contrat d'échange et la permission de l'évêque. J'avais envoyé ces deux pièces : elles doivent être ou dans les bureaux de M. de Saint-Florentin, ou chez M. Mariette.

Quant aux autres pièces plus importantes, j'espère en faire tenir à mon frère dès qu'on sera revenu de Compiègne.

Je l'ai déjà supplié de me faire tenir le *Radoteur* ou le *Radotage* (3); on dit que c'est un bon ouvrage, qui a été fait sous les yeux de M. le contrôleur-général. Je vous avoue que je crois que les ministres en savent toujours plus que moi; je pourrais leur dire seulement ce que Despréaux disait au roi : Sire, je me connais mieux en vers que votre majesté.

J'ai demandé aussi à frère Thieriot la lettre de Jean-Jacques, qui a fait, dit-on, quelque bruit à Paris.

Est-ce que mon frère connaît le conseiller Nigon? C'est une chose bien extraordinaire qu'un Savoyard (4) sans éducation ait si bien ramoné la cheminée des cagots.

Il me paraît que M. de Forbonnais avait fait autrefois un fort bon livre de finance; mais, comme dit François: *Magis magnos clericos non sunt magis magnos sapientes.*

Le présomptueux (5), l'ambitieux, mauvais sujets de comédie. *Ecr. l'inf...*

(1) Voltaire veut dire Boisguillebert. On sait que la *Dîme royale* est bien de Vauban. (G. A.)

(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(3) *Entendons-nous, ou Radotage d'un vieux notaire sur la richesse de l'Etat;* brochure de J.-N. Moreau. (G. A.)

(4) Voyez la lettre du 12 juillet à Damilaville. (G. A.)

(5) Caillava avait fait jouer, le 1er août, la *Présomption à la mode*, comédie. (G. A.)

4031. — A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

13 auguste.

L'un des anges, je reçois la lettre dont vous m'honorez, du 4 d'auguste. Je vous envoie, pour vous amuser, un premier acte un peu plus poli que n'était l'autre, plus dialogué, et plus convenable. Il y a, dans tous les actes, des morceaux que j'ai fortifiés; mais à présent que j'ai un maudit procès pour mes dîmes, et que je fais des écritures, je ne peux guère faire d'écrits. J'ai eu douze jours de bon, je les ai employés à brocher un drame; cela est bien honnête. Avouez, madame, qu'il sera bien plaisant d'être sous le masque; donnez-vous ce plaisir-là, je vous prie.

J'ai peur que M. le duc de Praslin n'aime pas mon impératrice de Russie, j'ai peur qu'on ne la dégote; il ne me restait plus que cette tête couronnée; il m'en faut une absolument.

J'ai lu les *Quatre Saisons* du cardinal de Bernis; c'est une terrible profusion de fleurs. J'aurais voulu que les bouquets eussent été arrangés avec plus de soin; je jouis pleinement de ce qu'il a chanté. Vous ne savez pas, madame, combien l'on est heureux d'être à la campagne, et peut-être qu'il ne le sait pas non plus.

Je ris aux anges, c'est-à-dire que je suis rempli pour vous, madame, du plus tendre respect.

Madame Denis, et ma petite famille qui rit et saute tout le jour, baisent humblement le bout de vos ailes.

4032. — A M. DAMILAVILLE.

13 auguste.

Je prends le parti d'ennuyer mon frère de mes affaires temporelles. Je lui ai rendu compte de mes trois vingtièmes; c'est un passe-port pour mes paquets, et le cahier ci-joint, adressé à M. Mariette, concerne un dixième; ainsi je suis parfaitement en règle avec la poste.

Madame d'Argental eut la bonté de faire remettre chez M. de Courteilles un gros paquet pour mon frère, le 3 auguste; je suppose qu'il l'a reçu, et que c'est de lui qu'il me parle dans sa lettre du 5 juillet, laquelle devait être datée du 5 auguste.

L'affaire du dixième est bien plus embarrassante que celle du vingtième. Je paie très volontiers de justes impôts au roi; mais il serait dur d'être dépouillé d'une dîme qui appartient à ma terre depuis deux cents ans, par un prêtre que j'ai comblé de biens, et qui me fait sous main un procès dans le temps même qu'il conclut avec moi l'échange le plus avantageux, et que le roi le ratifie.

Cette conduite sacerdotale touchera mon frère, et je me flatte qu'elle n'étonnera pas le corps des adeptes.

O Platons! ô Anaxagores! que dites-vous de mon vilain? Vous dites sans doute : *Ecr. l'inf....*

4033. — AU MÊME.

14 auguste.

Mon cher frère, ma philosophie est réduite à ne vous parler que de procès depuis quelque temps. Les vingtièmes et les dîmes ont été mes problèmes, et voici un nouveau procès que vous m'annoncez au sujet d'une farce anglicane. S'il y avait une étincelle de justice dans messieurs de la justice, ils verraient bien que l'affectation de mettre mon nom à la tête de cet ouvrage est une preuve que je n'en suis point l'éditeur; ils verraient que le titre, qui porte GENÈVE, est encore une preuve qu'il n'a pas été imprimé à Genève; mais Omer ne connaît point les preuves; je me crois obligé de le prévenir. J'envoie à mon neveu d'Hornoy, conseiller au parlement, un pouvoir de poursuivre criminellement les éditeurs du libelle; et à vous, mon cher frère, j'envoie cette *Déclaration*, que je vous supplie de faire mettre dans les Petites-Affiches en cas de besoin, et dans tous les papiers publics, le tout pour sauver l'honneur de la philosophie.

Je vous ai dépêché, parmi les paperasses immenses dont je vous ai accablé, une procédure concernant les jésuites mes voisins. Le serrurier de mon village, ayant travaillé pour eux, fut payé en deux voies de bois de chauffage; les créanciers d'Ignace se sont imaginé que ce pauvre homme avait acheté des jésuites une grande forêt : ils l'ont assigné à venir rendre compte au parlement de Paris. J'ai donc produit les défenses de mon serrurier, car il faut défendre les faibles; et je vous les ai adressées pour mon procureur Pinon du Coudray. A quoi faut-il passer sa vie! et quel embarras je vous donne! Il faut que vous soyez bien philosophe pour le souffrir. *Vive felix! et écr. l'inf....* Nous l'écra..., — Nous l'écra.....

AVERTISSEMENT.

« Ayant appris qu'on débite à Paris, sous mon nom et sous » le titre de Genève, je ne sais quelle farce intitulée, dit-on, » *Saül et David*, je suis obligé de déclarer que l'éditeur ca- » lomnieux de cette farce abuse de mon nom; qu'on ne » connaît point à Genève cette rapsodie; qu'un tel abus n'y » serait pas toléré, et qu'il n'y est pas permis de tromper » ainsi le public.

» A Genève, 13 auguste 1763. VOLTAIRE. »

4034. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 auguste.

O mes anges! après avoir beaucoup écrit de ma main, je ne peux plus écrire de ma main. Je ne m'aviserai pas de vous envoyer corrections, additions, pour la tragédie de mes roués; une autre farce vient à la traverse. On prétend que notre ami Fréron, très attaché à l'*Ancien Testament*, a fait imprimer la facétie de *Saül et David*, qui est dans le goût anglais, et qui ne me paraît pas trop faite pour le théâtre de Paris. Ce scélérat, plus méchant qu'Achitophel, a mis bravement mon nom à la tête. C'est du gibier pour Omer. Je n'y sais autre chose que de prévenir Omer, et de présenter requête, s'il veut faire réquisitoire. Je me joins d'esprit et de cœur à *messieurs* en cas qu'ils veuillent poser sur le réchaud *Saül et David*, au pied de l'escalier du mai. C'étaient, je vous jure, deux grands polissons que ce Saül et ce David, et il faut avouer que leur histoire et celle des voleurs de grands chemins se ressemblent parfaitement. Maître Omer est tout-à-fait digne de ces temps-là. Quoi qu'il en soit, je déshérite mon neveu le conseiller au parlement (1), s'il n'instrumente pas pour moi dans cette affaire, en cas qu'il faille instrumenter.

Je lui donne tout pouvoir par les présentes, et mes anges sont toujours le premier tribunal auquel je m'adresse.

Je vous supplie donc d'envoyer chercher aux plaids mon gros neveu, et de l'assurer de ma malédiction s'il ne se démène pas dans cette affaire.

De plus, j'envoie à frère Damilaville un petit avertissement pour mettre dans les papiers publics, conçu en ces termes :

« Ayant appris qu'on a imprimé à Paris et qu'on débite » sous mon nom une prétendue tragédie anglaise intitulée » *Saül et David*, je prie mon neveu M. d'Hornoy, conseiller » au parlement, de vouloir bien donner de ma part un » pouvoir au sieur Pinon du Coudray, procureur, de pour- » suivre criminellement les auteurs de cette manœuvre et de » cette calomnie.

» Fait aux Délices près de Genève, le 13 auguste 1763. » VOLTAIRE. »

Nul ange n'a jamais eu, depuis le démon de Socrate, un si importun client; tantôt tragédies, tantôt farces, tantôt Omer; je ne finis point : je mets la patience de mes anges à l'épreuve. Si l'affaire est sérieuse, je les supplie d'envoyer chercher mon neveu, sinon mes anges jetteront au feu la lettre qui est pour lui. En tout cas, je crois qu'il sera bon que frère Damilaville fasse mettre dans les papiers publics le petit *Avertissement* daté de la sainte ville de Genève. Il faut être bien méchant pour avoir mis mon nom là. Mes méchancetés à moi se terminent au *Pauvre Diable*, au *Russe à Paris*, aux *Pompignades*, aux *Berthiades*, à *l'Ecossaise;* mais aller au criminel, ah! fi!

Respect et tendresse. Au bout de vos ailes.

4035. — A M. D'HORNOY.

Aux Délices, 14 auguste.

Mon cher neveu, je ne doute pas qu'avec votre minois et votre ventre également rebondis, vous n'ayez un furieux crédit en parlement. Je mets entre vos mains l'affaire la plus importante. Il s'agit d'une farce anglaise indignement tirée de la sainte Ecriture, qu'on dit faite par ces coquins d'Anglais, qui ne respectent pas plus l'*Ancien Testament* que nos flottes. Quelque polisson s'est avisé d'imprimer à Paris, et de débiter sous mon nom, cette facétie anglicane. Il est important pour votre salut que votre oncle ne soit pas excommunié, attendu qu'étant mon héritier, vous seriez damné aussi par le troisième concile de Latran. Je vous remets le soin de mon âme, et vous embrasse de tout mon cœur. Votre vieil oncle, V.

(1) D'Hornoy. (G. A.)

4036. — A M. P. ROUSSEAU.

Ferney, 14 auguste.

Je ne sais, monsieur, ce que c'est que les *Mélanges* (1) dont vous me parlez; j'ai depuis quelque temps très peu de correspondances à Paris. L'aventure de Jean-Jacques Rousseau et sa lettre un peu indécente à M. l'archevêque de Paris ont été un peu funestes à la correspondance des gens de lettres. Il n'a plus été permis d'envoyer aucun imprimé par la poste; je sais seulement qu'on imprime à Paris beaucoup de sottises, mais qu'on ne peut y en faire entrer aucune. On y a imprimé sous mon nom une prétendue tragédie anglaise intitulée *Saül*, que je n'ai jamais vue. Je reçois assez régulièrement votre *Journal*, qui m'instruit et m'amuse; je souhaite qu'il vous soit aussi utile qu'il m'est agréable. Je ne suis guère occupé que d'agriculture cet été; mais si je peux trouver quelque chose digne d'entrer dans votre greffe, et quelque manière de vous l'envoyer, je m'en ferai un vrai plaisir. J'ai l'honneur d'être, etc.

4037. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 auguste.

J'envoie à mes divins anges la lettre de M. Douet ou Drouet, fermier-général, lequel fermier paraît n'avoir point du tout envie de donner au neveu de Pierre Corneille un nouvel emploi; et il le trouve posté à merveille au port Saint-Nicolas. Tout ce que je souhaite, c'est de voir un Drouet mesurer du bois et du charbon, et un Corneille fermier-général.

On m'a envoyé des choses assez plaisantes sur les sept cent quarante millions de M. Roussel (2). Je l'avais pris d'abord pour le trésorier d'Aboul-Cassem. Messieurs les Parisiens doivent regorger d'or et d'argent.

Au reste, mes anges voient que j'ai un peu d'occupation; je les supplie très instamment de m'excuser auprès de M. de La Marche si je n'ai pas l'honneur de lui écrire. Je n'ai pas eu encore le temps d'écrire à M. de Chauvelin; à peine ai-je celui de vaquer à mes petites affaires. Un pauvre laboureur est bien empêché quand il faut faire des tragédies et des commentaires sur des tragédies : c'est bien pis pour l'histoire; le pauvre homme n'en peut plus, il demande quartier.

Je baise humblement le bout de vos ailes, mes anges.

4038. — A M. DUPONT DE NEMOURS.

A Ferney, 16 auguste.

Je vois, monsieur, que vous embrassez deux genres un peu différents l'un de l'autre, la finance et la poésie. Les eaux du Pactole doivent être bien étonnées de couler avec celles du Permesse. Vous m'envoyez de fort jolis vers avec des calculs de sept cent quarante millions. C'est apparemment le trésorier d'Aboul-Cassem qui a fait ce petit état de sept cent quarante millions, payables par chacun an. Une pareille finance ne ressemble pas mal à la poésie; c'est une très noble fiction. Il faut que l'auteur avance la somme pour achever la beauté du projet.

Vous avez très bien fait de dédier à M. l'abbé de Voisenon vos *Réflexions* (3) touchant l'argent comptant du royaume; cela me fait croire qu'il en a beaucoup. Vous ne pouviez pas mieux égayer la matière qu'en adressant quelque chose de si sérieux à l'homme du monde le plus gai. Je vous réponds que si le roi a autant de millions que l'abbé de Voisenon dit de bons mots, il est plus riche que les empereurs de la Chine et des Indes. Pour moi, je ne suis qu'un pauvre laboureur; je sers l'Etat en défrichant des terres, et je vous assure que j'y ai bien de la peine. En qualité d'agriculteur, je vois bien des abus; je les crois inséparables de la nature humaine, et surtout de la nature française; mais, à tout prendre, je crois que le bénéfice l'emporte un peu sur les charges. Je trouve les impôts très justes, quoique très lourds, parce que, dans tout pays, excepté dans celui des chimères, un Etat ne peut payer ses dettes qu'avec de l'argent. J'ai le plaisir de payer toujours mes vingtièmes d'avance, afin d'en être plus tôt quitte.

A l'égard des Fréron et des autres canailles, je leur ai payé toujours trop tard ce que je leur devais en vers et en prose.

Pour vous, monsieur, je vous paie avec grand plaisir le

(1) Le *Journal encyclopédique* avait annoncé deux volumes de *Mélanges de M. de Voltaire*. (G. A.)

(2) Roussel de La Tour, auteur de la *Richesse de l'Etat*. (G. A.)

(3) *Réflexions sur l'écrit intitulé, Richesse de l'Etat*. (G. A.)

tribut d'estime et de reconnaissance que je vous dois. C'est avec ces sentiments que j'ai l'honneur d'être, etc.

4039. — A M. DAMILAVILLE.

17 auguste, au départ de la poste.

Je demande pardon à mon cher frère de ne lui plus parler que du temporel. Ce n'est pas que je ne m'intéresse vivement au *Caloyer* (1), et que j'abandonne le spirituel; mais je me flatte que mon cher frère regardera cette affaire des dîmes comme un objet digne de son zèle. Il s'agit de confondre un prêtre : c'est toujours une bonne œuvre. Je me flatte que mon cher maître voudra bien m'envoyer pour mon édification ce *Saül et David* dont on parle tant, et que je ne connais pas.

J'ai vu le *Radoteur*, et beaucoup d'autres drogues de cette espèce. Tout cela n'est pas de l'argent comptant.

J'embrasse mon cher frère. *Ecr. l'inf....*

4040. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 auguste.

Je reçois la lettre du 11 d'auguste de mes divins anges, avec le gros paquet. J'entre tout d'un coup en matière, car je n'ai pas de temps à perdre.

D'abord mes anges sauront que toutes les choses de détail ne sont point du tout comme elles étaient.

A l'égard de l'horreur que vous me proposez, et à laquelle madame Denis n'a jamais pu consentir, cela prouve que vous êtes devenu très méchant depuis que vous êtes ministre (2). C'est ce que je mande à M. le duc de Praslin; le crime ne vous coûte rien : nous avions jugé, dans l'innocence des champs, qu'il était abominable que Fulvie voulût assassiner Antoine; que ce n'était point l'usage des dames romaines, quand on leur présentait des lettres de divorce; que deux assassinats à la fois, et tous deux manqués, pouvaient révolter les âmes tendres et les esprits délicats. Mais, puisque ce comble d'horreur vous fait tant de plaisir, je commence à croire que le public pourra la pardonner; mais je vous avertis que la combinaison de ces deux assassinats est horriblement difficile; il est à craindre que l'extrême atrocité ne devienne ridicule. Un assassinat manqué peut faire un effet tragique; deux assassinats manqués peuvent faire rire, surtout quand il y en a un hasardé par une dame. Toutes les combinaisons que ce plan exige demandent beaucoup de temps. J'y rêverai, et j'y rêve déjà en vous contant la chose seulement.

Mes divins anges, mon affaire contre la sainte Eglise est entre les mains de M. Mariette : cette affaire est terrible. Si nous la perdions, tous les droits, tous les avantages de notre terre nous seraient infailliblement ravis; nous aurions jeté plus de cent mille écus dans la rivière. Tous nos droits sont fondés sur le traité d'Arau. Il ne s'agit aujourd'hui que de savoir qui doit être juge du traité d'Arau, ou le roi, qui le connaît, ou le parlement de Dijon, qui ne le connaît pas.

La république de Genève, intéressée comme moi dans cette affaire, a chargé M. Cromelin d'en parler ou d'en écrire à M. le duc de Praslin, afin que ce ministre puisse faire regarder au conseil cette affaire comme une affaire d'Etat, laquelle doit être jugée au conseil des parties, comme tous les procès de ce genre y ont été jugés.

Mais aujourd'hui il ne s'agit que de revenir contre un arrêt de ce même conseil des parties, obtenu par défaut et subrepticement contre MM. de Budé, qui n'en ont rien su, et qui étaient dans leurs terres de Savoie quand on a rendu cet arrêt. Il renvoie les parties plaider au parlement de Dijon, selon les conclusions de l'Eglise, et contre les déclarations de nos rois, que MM. de Budé n'ont pu faire valoir, dans l'ignorance où ils étaient des procédures que l'on faisait contre eux.

C'est à M. Mariette, chargé du pouvoir de MM. de Budé et du nôtre, à revenir contre cet arrêt, et à renouer l'affaire au conseil des parties.

Il sera peut-être nécessaire que préalablement nous obtenions des lettres patentes du roi, au rapport de M. le duc de Praslin. C'est ce que j'ignore, et sur quoi probablement M. Mariette m'instruira.

On m'avait mandé des bureaux de M. de Saint-Florentin que cette affaire dépendait de son ministère, parce qu'il a le département de l'Eglise; mais M. le duc de Praslin a le département des traités.

(1) Voyez, tome VI, aux DIALOGUES. (G. A.)
(2) On n'a pas cette lettre. (G. A.)

Pompée et Fulvie disent qu'ils sont fort fâchés de cet incident qui vient les croiser, que le traité d'Arau n'a aucun rapport avec l'empire romain et les proscriptions.

Mes anges, ma tête bout et mes yeux brûlent. Je me mets à l'ombre de vos ailes.

Encore un mot, pourtant. M. de Martel, fils de la belle Martel (1), ci-devant inspecteur de la gendarmerie, arrive ici sous un autre nom, par la diligence, avec une vieille redingote pelée, et une tignasse par-dessus ses cheveux : il dit qu'il vous connaît beaucoup. Expliquez-moi donc cela, je vous en conjure. Est-il fou?

4041. — A M. PALISSOT.

A Ferney, 18 auguste.

Je deviens aveugle tout de bon, monsieur; me voilà comme le bon homme Tobie, et je n'espère rien du fiel d'un poisson. Je suis bien aise qu'il n'y ait plus de fiel entre M. de Tressan et vous (2); et je voudrais que vous pussiez être l'ami de tous les philosophes; car, au bout du compte, puisque vous pensez comme eux sur bien des choses, pourquoi ne pas être uni avec eux? Il me semble que nous ne devons avoir que les sots pour ennemis. Je voudrais pouvoir vous voir à Ferney avec les Diderot, les d'Alembert, les Hume, les Jean-Jacques. Nous chanterions tous mademoiselle Corneille et son grand-oncle; mais Fréron n'en serait pas.

Sans compliments, et à vous de tout mon cœur.

4042. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Ferney, 19 auguste (car il est trop barbare d'écrire *aoust*, et de prononcer *ou*).

L'AVEUGLE VOLTAIRE A L'AVEUGLE MARQUISE DU DEFFAND.

Les gens de notre espèce, madame, devraient se parler au lieu de s'écrire, et nous devrions nous donner rendez-vous aux Quinze-Vingts, d'autant plus qu'ils sont dans le voisinage de M. le président Hénault. On m'a mandé qu'il avait été dangereusement malade ces jours passés, mais qu'il se porte mieux. Je m'intéresse bien vivement à votre santé et à la sienne; car enfin il faut que ce qui reste à Paris de gens aimables vive longtemps, quand ce ne serait que pour l'honneur du pays.

Etes-vous de l'avis de Mécène, qui disait : Que je sois goutteux, sourd, et aveugle, pourvu que je vive, tout va bien? Pour moi, je ne suis pas tout à fait de son opinion, et j'estime qu'il vaut mieux n'être pas que d'être si horriblement mal. Mais, quand on n'a que deux yeux et une oreille de moins, on peut encore soutenir son existence tout doucement.

J'ai eu une grande dispute avec M. le président Hénault, au sujet de *François II* (3), et je vous en fais juge. Je voudrais que, quand il se portera bien, et qu'il n'aura rien à faire, il remaniât un peu cet ouvrage, qu'il pressât le dialogue, qu'il y jetât plus de terreur et de pitié, et même qu'il se donnât le plaisir de le faire en vers blancs, c'est-à-dire en vers non rimés. Je suis persuadé que cette pièce vaudrait mieux que toutes les pièces historiques de Shakespeare, et qu'on pourrait traiter les principaux événements de notre histoire dans ce goût.

Mais il faudrait pour cela un peu de cette liberté anglaise qui nous manque. Les Français n'ont encore jamais osé dire la vérité toute entière. Nous sommes de jolis oiseaux à qui on a rogné les ailes. Nous voletons, mais nous ne volons pas.

Je vous supplie, madame, de lui dire combien je lui suis attaché.

Adieu, madame; je ne sais si nous avons jamais bien joui de la vie, mais tâchons de la supporter. Je m'amuse à entendre sauter, courir, déraisonner mademoiselle Corneille, son petit mari, sa petite sœur, dans mon petit château, pendant que je dicte des commentaires sur *Agesilas* et *Attila*. Et vous, madame, à quoi vous amusez-vous? Je vous présente mon très tendre respect.

4043. — A M. DAMILAVILLE.

21 auguste.

Il est bon que mes frères sachent qu'hier six cents personnes vinrent, pour la troisième fois, protester en faveur

(1) Madame de Fontaine-Martel. (G. A.)
(2) Tressan avait voulu faire chasser Palissot de l'Académie de Nancy. (*Beuchot.*)
(3) Tragédie en cinq actes et en prose, 1747. (G. A.)

de Jean-Jacques contre le conseil de Genève, qui a osé condamner le *Vicaire savoyard*. Ils disent qu'il est permis à tout citoyen d'écrire ce qu'il veut sur la religion; qu'on ne peut le condamner sans l'entendre; qu'il faut respecter les droits des hommes : et on prétend que cela pourrait bien finir par une prise d'armes. Je ne serais pas fâché de voir une guerre civile pour le *Vicaire savoyard* : je ne crois pas qu'il y en ait dans Paris pour *Saül et David*.

J'espère que mon cher frère aura la charité de m'envoyer cette pièce édifiante, que je ne connais point du tout.

Voici encore un petit mot pour M. Mariette. J'importune beaucoup mon frère; mais quand on a un procès contre la sainte Eglise, il faut bien s'adresser aux sages. J'embrasse mon sage frère. *Ecr. l'inf....*

4044. — A M. MARIETTE.

21 auguste.

Je supplie M. Mariette de me faire réponse à mi-marge aux questions qu'il a dû recevoir de moi. Un mot de sa main suffira pour m'éclairer. J'attends ce mot avec impatience.

4045. — A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

Ferney, 21 auguste (1).

Monseigneur, vous voulez des assassinats, vous en aurez. En voici une paire (2) dans le paquet de M. d'Argental. Si vous voulez, vous lirez ces rogatons avant mes anges, ou bien vous les lirez avec mes anges.

Pendant que je vous envoie des tragédies, M. de Montpéroux vous fait sans doute le récit de la farce de Genève. Vous verrez comme les enfants de Calvin ont changé. Il est assez plaisant de voir tout un peuple demander réparation pour Jean-Jacques Rousseau. Ils disent qu'il est vrai qu'il a écrit contre la religion chrétienne, mais que ce n'est pas une raison assez forte pour oser donner une espèce d'assigné pour être ouï à un citoyen de Genève; que si un citoyen de Genève trouve la religion chrétienne mauvaise, il faut discuter ses raisons modestement avec lui, et ne pas le juger sans l'avoir entendu, etc.

Vous entendrez parler bientôt de la cité de Genève, et je crois que vous serez obligé d'être arbitre entre le peuple et le magistrat; car vous êtes garant des lois de cette petite ville, comme du traité de Westphalie. Cela vous amusera, et vous aurez le plaisir d'exercer vos talents de pacificateur de l'Europe.

Je me flatte toujours que vous daignerez aussi être mon juge, et que Mariette vous présentera une requête pour le traité d'Aran. Je serai jugé par vous en vers et en prose; mais il m'est plus aisé de changer deux actes de tragédie que de faire un factum contre l'Eglise.

Je suis avec un profond respect, monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur. *L'aveugle* V.

4046. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 auguste.

O mes anges! il arrive toujours quelques tribulations aux barbouilleurs de papier, c'est leur métier. J'y suis accoutumé depuis plus de cinquante ans. Patience, cela finira. On a imprimé mon pauvre *Droit du Seigneur* tout délabré. Cela, joint à la publication de la pièce sainte de *Saül et David*, qu'on dit aussi ridiculement imprimée, est une mortification que je mets aux pieds de mon crucifix. Je pense que le petit *Avis* ci-joint est l'unique remède que je doive employer pour ce petit mal, et je suppose que ma lettre à mon gros neveu est inutile (3). Je soumets le tout à votre prudence, et à la grande connaissance que vous avez de votre ville de Paris.

Je ne peux, du pied des Alpes, diriger mes mouvements de guerre; je peux seulement dire en général : Si Omer avance de ce côté-ci, lâchons-lui mon procureur; si Fréron marche de ce côté-là, tenons-nous-en à notre petit *Avis au public*. Je m'en remets à la bonté de mes anges, et au battement de leurs ailes.

Mes anges doivent avoir reçu un gros paquet adressé à M. le duc de Praslin; il ont dû voir qu'on s'est hâté de leur obéir. L'épithète d'*assassines* n'avait jamais été donnée jusqu'ici aux dames; mais, puisque vous le voulez, Fulvie est assassine. Je ne dis pas que j'aie exécuté tous vos ordres; car ce n'est pas assez d'assassiner son mari dans son lit, il faut encore faire de beaux vers. Renvoyez-moi donc mon griffonnage apostillé, et puis j'aurai l'honneur de vous le renvoyer au net.

Je baise les ailes de mes anges le plus humblement du monde.

4047. — A M. DAMILAVILLE.

23 auguste.

Mon cher frère, ne bénissez-vous pas Dieu de voir le peuple de Calvin prendre si hautement le parti de Jean-Jacques? Ne considérons point sa personne, considérons sa cause. Jamais les droits de l'humanité n'ont été plus soutenus; il n'y a point d'exemple de pareille aventure dans l'histoire de l'église. *Fratres, orate, et vigilate.*

J'apprends qu'un forban de libraire de Paris vient d'imprimer le *Droit du Seigneur* tout défiguré, d'après quelque copie informe faite à la Comédie; cela, joint à l'aventure de *David*, m'oblige de faire mettre dans les papiers publics un petit *Avertissement* : à qui puis-je mieux m'adresser qu'à mon cher frère?

Je suis bien sûr que vous avez eu la bonté de faire rendre tous mes paquets à M. Mariette. Quand recommencera-t-il l'affaire des Calas?

Voyez-vous quelquefois Elie de Beaumont, qui est à mon gré si supérieur à Christophe (1).

Salut à l'*Encyclopédie! Ecr. l'inf....!*

4048. — A M. THIERIOT.

23 auguste.

Frère, vraiment on a raison de remarquer que ce sont les Rémois qui font la dépense de la statue, et que, par conséquent, ce n'est pas à eux à se louer. Il faudra, s'il vous plaît, rayer ces deux vers-là; mais donnez toujours ma lettre (2) à M. Pigalle, afin qu'il ne croie pas que je suis un paresseux qui ai négligé de lui répondre.

Je ne sais quel fripon de Paris vient de faire imprimer le *Droit du Seigneur* sur une mauvaise copie transcrite à la Comédie. Le brigandage est partout. On a imprimé aussi je ne sais quelle tragédie de *David*, traduite de l'anglais, avec mon nom à la tête. Les gens sont bien méchants.

J'envoie à notre cher frère un beau désaveu pour mettre dans les papiers publics. Je vois qu'on persécutera toujours les saints; mais aussi vous savez qu'ils auront la vie éternelle. *Quid novi?* Portez-vous bien.

4049. — A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 25 auguste.

Votre excellence saura que je deviens quinze-vingts, que je suis des mois entiers sans pouvoir écrire. Si l'air de Turin vous a donné une entrave (3) ou un clou, l'air du lac pourrait bien m'ôter entièrement la vue.

Vous vous amusez, monsieur, à faire des enfants comme les pauvres gens. Vous aurez bientôt une famille nombreuse, tant mieux; il ne saurait y avoir trop de gens qui vous ressemblent. Je ne suis pas si content de M. le coadjuteur que de vous. Vous savez sans doute que nous appelions autrefois M. l'abbé (4) *le coadjuteur*. Il a oublié l'ancienne amitié dont il m'honorait, parce qu'il a cru que je ne criais pas assez haut : Vive M. le coadjuteur!

> *Je sais que* je devrais, plus humble en ma misère,
> Me souvenir du moins que je parle à son frère.
>
> *Mithr.*, act. I, sc. I.

Aussi je lui pardonne de tout mon cœur. Il est impossible de ne pas aimer la rage qu'il a pour le bien public.

J'avais bien recommandé aux Cramer de vous envoyer toutes les misères dont vous voulez bien me parler; mais l'un est allé à Paris, l'autre à la campagne, et je vois que votre excellence n'a point été servie. Je leur ferai bien réparer leur faute : je vous demande très humblement pardon de leur négligence.

Le bruit a couru que l'infant (5) voyagerait l'année prochaine, et qu'il passerait par Genève; je souhaite que vous en fassiez autant. Je sais que vos amis de Paris soupirent après votre retour. Je sais que tous les lieux sont égaux pour les esprits bien faits; mais il n'en est pas de même quand les esprits bien faits ont des cœurs sensibles.

---

(1) Editeur, Gabriel Charavay. (G. A.)
(2) Le *Triumvirat*. (G. A.)
(3) Voyez la lettre à Damilaville du 14 auguste, et celle à d'Hornoy, même date. (G. A.)

(1) L'archevêque Christophe de Beaumont. (G. A.)
(2) Du 10 auguste. (G. A.)
(3) Peut-être faut-il lire *anthrax*. (G. A.)
(4) Chauvelin. (G. A.)
(5) Duc de Parme. (G. A.)

Je crois que vous verrez à Turin M. de Schowalow, ci-devant empereur de Russie (1). Je l'attends à Ferney dans le mois prochain. Il ira de là à Turin et à Venise, et il y soupera probablement avec les six autres rois (2) qui mangeaient à table d'hôte avec Candide et son valet Cacambo.

Votre excellence n'aura que l'hiver prochain *Pierre Corneille* et ses commentaires. J'ai fait ma tâche plus vite que les libraires ne font la leur. Vous trouverez que mon *Commentaire* n'est pas comme celui de dom Calmet, qui loue tout sans distinction. Il est vrai que Corneille est pour moi un auteur sacré; mais je ressemble au père Simon (3), à qui l'archevêque de Paris demandait à quoi il s'occupait pour mériter d'être fait prêtre : Monseigneur, répondit-il, je critique la *Bible*.

Conservez-moi vos bontés, je vous en prie. Permettez-moi de me mettre aux pieds de celle qui fait le bonheur de votre vie, et qui l'augmentera dans un mois. L'aveugle V.

4050 — A M. HELVÉTIUS.

25 auguste.

Pax Christi. Je vois, avec une sainte joie, combien votre cœur est touché des vérités sublimes de notre sainte religion, et que vous voulez consacrer vos travaux et vos grands talents à réparer le scandale que vous avez pu donner, en mettant dans votre fameux livre quelques vérités d'un autre ordre, qui ont paru dangereuses aux personnes d'une conscience délicate et timorée, comme MM. Omer Joly de Fleury, Gauchat, Chaumeix, et plusieurs de nos Pères.

Les petites tribulations que nos Pères éprouvent aujourd'hui les affermissent dans leur foi; et plus nous sommes dispersés, et plus nous faisons de bien aux âmes. Je suis à portée de voir ces progrès, étant aumônier de M. le résident de France à Genève. Je ne puis assez bénir Dieu de la résolution que vous prenez de combattre vous-même pour la religion chrétienne dans un temps où tout le monde l'attaque et se moque d'elle ouvertement. C'est la fatale philosophie des Anglais qui a commencé tout le mal. Ces gens-là, sous prétexte qu'ils sont les meilleurs mathématiciens et les meilleurs physiciens de l'Europe, ont abusé de leur esprit jusqu'à oser examiner les mystères. Cette contagion s'est répandue partout. Le dogme fatal de la tolérance infecte aujourd'hui tous les esprits; les trois quarts de la France au moins commencent à demander la liberté de conscience : on la prêche à Genève.

Enfin, monsieur, figurez-vous que lorsque le magistrat de Genève n'a pu se dispenser de condamner le roman de M. J.-J. Rousseau, intitulé *Emile*, six cents citoyens sont venus (4) par trois fois protester au conseil de Genève qu'ils ne souffriraient pas que l'on condamnât, sans l'entendre, un citoyen qui à la vérité avait écrit contre la religion chrétienne, mais qu'il pouvait avoir ses raisons, qu'il fallait les entendre; qu'un citoyen de Genève peut écrire ce qu'il veut, pourvu qu'il donne de bonnes explications.

Enfin, monsieur, on renouvelle tous les jours les attaques que l'empereur Julien, les philosophes Celse et Porphyre, livrèrent, dès les premiers temps, à nos saintes vérités. Tout le monde pense comme Bayle, Descartes, Fontenelle, Shaftesbury, Bolingbroke, Collins, Woolston; tout le monde dit hautement qu'il n'y a qu'un Dieu, que la sainte vierge Marie n'est pas mère de Dieu, que le Saint-Esprit n'est autre chose que la lumière que Dieu nous donne. On prêche je ne sais quelle vertu qui, ne consistant qu'à faire du bien aux hommes, est entièrement mondaine et de nulle valeur. On oppose au *Pédagogue chrétien* et au *Pensez-y bien*, livres qui faisaient autrefois tant de conversions, de petits livres philosophiques qu'on a soin de répandre partout adroitement. Ces petits livres se succèdent rapidement les uns aux autres. On ne les vend point, on les donne à des personnes affidées qui les distribuent à des jeunes gens et à des femmes. Tantôt c'est le *Sermon des Cinquante*, qu'on attribue au roi de Prusse; tantôt c'est un *Extrait du Testament* de ce malheureux curé Jean Meslier, qui demanda pardon à Dieu en mourant d'avoir enseigné le christianisme; tantôt c'est je ne sais quel *Catéchisme de l'honnête Homme*, fait par un certain abbé Durand. Quel titre, monsieur, que le *Catéchisme de l'honnête Homme!* comme s'il pouvait y avoir de la vertu hors de la religion catholique! Opposez-vous à ce torrent, monsieur, puisque Dieu vous a fait la grâce de vous illuminer. Vous vous devez à la raison et à la vertu indignement outragées : combattez les méchants comme ils combattent, sans vous compromettre, sans qu'ils vous devinent. Contentez-vous de rendre justice à notre sainte religion d'une manière claire et sensible, sans rechercher d'autre gloire que celle de bien faire. Imitez notre grand roi Stanislas, père de notre illustre reine, qui a daigné quelquefois faire imprimer de petits livres chrétiens entièrement à ses dépens. Il eut toujours la modestie de cacher son nom, et on ne l'a su que par son digne secrétaire M. de Solignac. Le papier me manque; je vous embrasse en Jésus-Christ. JEAN PATOUREL, ci-devant jésuite.

(1) Il avait été le favori d'Elisabeth. (G. A.)
(2) Voyez *Candide*, ch. XXVI. (G. A.)
(3) Richard Simon, oratorien. (G. A.)
(4) Le 18 juin et le 8 août. (G. A.)

4051. — A M. DAMILAVILLE.

26 auguste.

Que dit mon cher frère du peuple génevois? que disent nos chers frères de la liberté que doit avoir, selon les lois, tout vicaire savoyard? Avouez donc que voilà un plaisant événement. Ne vous ai-je pas dit que de deux mille personnes de toutes les parties du monde, et même jusqu'à des Espagnols, que j'ai vus dans mes retraites, je n'en ai pas vu une seule qui ne fût de la paroisse de ce vicaire. L'affaire va grand train chez les honnêtes gens. *Orate, fratres, et vigilate.*

Permettez qu'on vous adresse ce petit morceau pour M. Mariette. Mille tendres compliments. *Ecr. l'inf....*

4052. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Au château de Ferney, 29 auguste.

Monseigneur, ou votre éminence n'a pas reçu le paquet que je lui envoyai il y a plus d'un mois (1), ou elle est malade, ou elle ne m'aime plus; et ces alternatives sont fort tristes. C'est quelque chose qu'un gros paquet de vers ou perdu ou méprisé. Renvoyez-moi mes vers, je vous en conjure, et rendez-les meilleurs par vos critiques. Il n'appartient qu'à vous de juger de la poésie. Je viens de lire et de relire vos *Quatre Saisons*, très mal imprimées : heureux qui peut passer auprès de vous les quatre saisons dont vous faites une si belle peinture! Je n'ai jamais vu tant de poésie. Il n'y a que nous autres poëtes à qui la nature accorde de bien sentir le charme inexprimable de ces descriptions et de ces sentiments qui leur donnent la vie. C'était Babet (2) qui remplissait son beau panier de cette profusion de fleurs, que le cardinal ne s'avise pas de dédaigner. J'aime bien autant votre panier et votre tablier que votre chapeau. Cette lecture m'a consolé des romans de finance (3) qu'on imprime tous les jours, et des *Remontrances*. Je suis fâché que cette édition soit si incorrecte. Il y a des vers oubliés, et beaucoup d'estropiés. Oh! si vous vouliez donner la dernière main à ce charmant ouvrage! Pourquoi non? On ne peut pas dire toujours son bréviaire. Quand vous seriez archevêque, quand vous seriez pape, je vous conjurerais de ne pas négliger un talent si rare; mais vous ne m'avez pas répondu sur la tragédie de mes roués : est-ce que les Grâces rebutent le pinceau du Caravage? cela pourrait bien être; mais ne rebutez pas le tendre respect du Vieux de la montagne.

(1) Le 29 juillet. (G. A.)
(2) Bernis lui-même. (G. A.)
(3) Tels que celui de Roussel de La Tour. (G. A.)

4053. — A M. DAMILAVILLE.

29 auguste.

Puisque vous daignez, mon cher frère, conduire avec tant de bonté mes affaires temporelles, en voici une bonne faffée.

J'envoie à M. Mariette le brevet que le roi nous a donné à madame Denis et à moi, accompagné de la copie de notre mémoire au conseil. Je vous supplie de vouloir bien lui adresser le tout. Nous aurons perdu tout le fruit de nos peines et des bontés du roi, si notre évocation au conseil n'a pas lieu. C'est une affaire très désagréable. Je me console d'avance du mauvais succès; mais je ferai tout ce qui dépendra de moi pour en obtenir un bon. J'espère que Dieu aura pitié d'un de vos frères.

Mon cher frère a-t-il distribué les salutaires pancartes (4) qu'il a reçues? Je fais mille remerciements à mon cher frère, et je l'embrasse tendrement.

Je serais curieux de voir ce *S ül* qu'on a la méchanceté de mettre sous mon nom. *Ecr. l'inf....*

(4) Concernant son procès. (G. A.)

4054. — A M. DAMILAVILLE.

1er septembre.

J'ai reçu la tragédie hébraïque dont mon cher frère a bien voulu me régaler; cet ouvrage est sans doute de quelque jeune prêtre gaillard, tout plein de sa sainte Ecriture, lequel a travaillé dans le goût du révérend père Berruyer. L'éditeur est aussi un plaisant; les noms des personnages sont à faire mourir de rire : la Pythonisse fameuse sorcière en Israël, etc.

Mais l'éditeur a un peu manqué à la probité en fourrant là mon nom; il m'a toujours paru que MM. les libraires avaient, pour la probité, une extrême négligence.

Je ne crois pas qu'on soit assez bête à Paris pour traiter sérieusement les amours du bon roi David. Je voudrais bien savoir si Le Franc de Pompignan a traduit en vers magnifiques la belle chanson de l'oint du Seigneur : *Beatus qui tenebit et allidet parvulos ad petram.* L'oint du Seigneur était furieusement vindicatif.

Vous avez raison, mon cher frère, il n'y a rien de si difficile que de faire une bonne inscription en deux vers pour une statue, et surtout dans le temps présent.

Si on envoie des troupes en Normandie, cela gâtera les deux vers (1) ; je vous demande encore en grâce, mon cher frère, de vouloir bien faire parvenir à M. Mariette ces questions pour mon affaire temporelle et spirituelle.

A l'égard de mes trois vingtièmes, je crois que M. de Marinval vérifie les états du receveur de Gex : en tout cas, j'ai payé, et si le parlement de Dijon rend un arrêt contre les vingtièmes, il ne me fera pas rendre mon argent.

Vous devez avoir des *honnêtes gens* (2) de reste. Vous en êtes-vous défait pour le bien des âmes? J'ai grand'peur que cette tragédie de *Saül* ne fasse grand tort à l'*Ancien Testament;* car enfin tous les traits rapprochés du bon roi David ne forment pas le tableau d'un Titus ou d'un Trajan. M. Hut, qui a fait imprimer à Londres l'*Histoire de David*, l'appelle sans façon le Néron de la Palestine. Personne ne l'a trouvé mauvais : voilà un bien abominable peuple! Tendresse aux frères. *Ecr. l'inf....*

4055. — AU MÊME.

3 septembre.

J'ai essayé de faire l'inscription en deux vers de plusieurs manières; je n'ai été content d'aucune.

Il y a assez d'espace sur le piédestal pour quatre vers, en faisant les lettres un peu plus petites.

Je crois que l'inscription suivante conviendrait assez :

Esclaves prosternés sous un roi conquérant,
De vos pleurs arrosez la terre.
Levez-vous, citoyens, sous un roi bienfaisant ;
Enfants, bénissez votre père.

J'ai déjà écrit à M. Pigalle; je prie M. Thieriot de lui faire mes très humbles compliments.

4056. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 septembre.

Mes divins anges, à peine ai-je reçu votre paquet, que j'ai fait à peu près tout ce que vous désirez. Vous ne m'avez point envoyé le premier acte : je vous prie de me le dépêcher, afin que je raccorde le tout. Vous aurez probablement la pièce entière (3) dès que vous m'aurez fait tenir ce premier acte qui me manque (4). Il restera quelques vers raboteux; cela ne fait pas mal au théâtre, et nous sommes convenus qu'il en fallait pour dépayser le monde. J'avoue que c'est une grande vanité à moi d'en convenir; mais enfin j'ai passé dans mon temps, je ne sais comment, pour faire des vers assez coulants (5).

Vous avez bien raison : M. de Thibouville a le visage trop rond pour un conspirateur. Vous savez que César croyait que les visages longs et maigres étaient de vraies faces de conjurés.

Ah ! mes anges, est-il possible que vous n'aimiez pas

A deux voluptueux a livré l'univers?

C'est bien là pourtant le caractère d'Antoine et du jeune Octave. Vous me forcerez à mettre des remarques; et les lettres de ces débauchés, que Suétone nous a conservées, y paraîtront avec les gros mots. Que je suis fâché contre vous d'avoir osé condamner ce vers qui dit tant de choses! Vous y reviendrez, vous l'aimerez, car vous êtes justes.

Madame Denis et moi nous baisons le bout de vos ailes, sous lesquelles vous mettez notre procès sacerdotal.

Je n'entends plus parler de la *Gazette littéraire*, je ne sais si elle paraît. J'ai fait venir des livres d'Angleterre et de Hollande; ils doivent être chez M. le duc de Praslin : s'il y a des doubles, je le supplie de me les envoyer, je les prendrai pour mon compte.

Mes anges, le diable est à Genève; mais il est aussi en France, et j'ai grand'peur que toutes ces belles remontrances n'aboutissent à donner une paralysie à la main de nos payeurs de rentes. Vous ne me parlez jamais de ces petites drôleries ; vous ne songez qu'au *tripot :* cependant ces affaires-là sont un peu plus intéressantes.

Permettez, je vous en supplie, que je vous adresse ce paquet pour frère Damilaville, qui doit le rendre à M. Mariette. Il est bon de faire des tragédies, mais il faut aussi songer au solide.

Respect et tendresse.

4057. — A M. DAMILAVILLE.

7 septembre.

Mon cher frère, il ne s'agit pas aujourd'hui d'affaires temporelles. Je vous confie que madame la duchesse d'Enville a emporté une demi-douzaine d'exemplaires des *Œuvres pies* (1). Une autre personne en emporte une demi-douzaine; le nombre des fidèles s'augmente prodigieusement; il nous faut surtout de saintes femmes. Vous devez avoir quelques exemplaires dont vous n'aurez pas encore disposé; je vous demande en grâce d'envoyer ceux-ci par la petite poste, mais surtout sans les contre-signer. Envoyez-en des vôtres à mademoiselle Clairon; il est juste qu'elle possède les anathèmes lancés contre ceux qui l'anathématisent. Mon cher frère, je compte sur votre zèle : je m'imagine que frère Platon a été bien content du *Caloyer;* ce *Caloyer* fait beaucoup d'effet, et j'en bénis Dieu. *Ecr. l'inf....*

P.-S. Mandez-moi, je vous prie, si vous avez reçu ce paquet, et si vous en avez fait l'usage que je vous supplie d'en faire. Dieu vous ait en aide, mon très cher frère!

4058. — AU MÊME.

9 septembre.

Dicunt, mon cher frère, qu'on a imprimé à Paris un catéchisme qu'on appelle, je crois, le *Caloyer*. Je ne suis guère curieux de voir ces drogues-là; je suis assez occupé de mon procès. Vous devez avoir reçu, par M. d'Argental, un gros paquet que j'ai pris la liberté de vous envoyer; vous voyez à quel point j'abuse de votre bonté.

Il vient dans ce moment chez moi un homme qui dit avoir vu ce *Caloyer ;* il dit que cela doit faire un très grand effet. Tant mieux si l'ouvrage inspire la vertu, et la haine de la superstition.

La même personne m'assure qu'il paraît quelquefois des écrits dans ce goût, qu'on a la mauvaise foi de m'attribuer; j'espère qu'au moins mes amis me rendront justice. *Orate, fratres, et vigilate.*

Je vous embrasse bien tendrement. *Ecr. l'inf...*

4059. — AU MÊME.

10 septembre.

Mon cher frère, je reçois le paquet de M. Mariette, que vous avez la bonté de m'envoyer : je vous en rends mille grâces.

Je suis bien étonné qu'on ait envoyé de Paris un pousse-

(1) Pour la statue de Louis XV à Reims. (G. A.)
(2) *Catechisme de l'honnête Homme.* (G. A.)
(3) Le *Triumvirat.* (G. A.)
(4) Dans les éditions de Kehl, cette lettre est datée du 16 février 1764 et commence ainsi : « Mes divins anges, puisque vous êtes assez lambins pour ne pas renvoyer le premier acte à M. Marcel, je vous en envoie cinq. Il se flatte d'avoir fait tout ce que votre comité exigeait de lui. Il restera, etc. » (G. A.)
(5) Dans la lettre du 11 février 1764, on lisait encore : « Il faut que M. le duc de Praslin se donne avec vous le plaisir d'attraper le public; c'est une vraie opération de ministre. M. Marcel vous enverra une lettre soumise pour la reine Clairon, qui sera de la même écriture que la pièce. Je ne connais point de conspiration mieux arrangée. Nous verrons si celle de Rousseau contre Genève réussira mieux. Il est vrai qu'il a sept à huit cents personnes dans son parti; mais je tiens que mes trois conspirateurs valent mieux que les associés de Jean-Jacques.
» Vous avez bien raison, etc. »
(1) Le *Catechisme de l'honnête Homme.* (G. A.)

cul au sieur Briset (1) ; il me semble qu'il y a des pousse-culs à Lyon comme ailleurs, et que l'usage est qu'on envoie les ordres de Paris aux intendants ou aux juges de province, qui les font exécuter. Je vois qu'il y a des gens bien alertes dans le monde ; mais mettre le nom d'un pauvre Français à la tête d'un ouvrage anglais (2) comme le bon roi David, cela est bien pis que d'être alerte : c'est une scélératesse de libraire. Je ne sais, encore une fois, ce que c'est que ce *Caloyer* dont on parle ; je vous supplie, mon cher frère, de m'en donner des nouvelles.

4060. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 septembre (3).

Mes divins anges, j'ignore absolument si on fait une *Gazette littéraire*. Tous les ouvrages nouveaux faits depuis trois mois en Allemagne, en Angleterre et en Italie sont déjà annoncés pour la plupart dans les journaux. Mon travail et ma bonne volonté pourraient bien devenir inutiles. Des paquets de livres doivent être arrivés chez M. le duc de Praslin par Strasbourg et par Londres; mais qui prend le plus long n'arrive jamais le premier. J'attends les ordres de M. le duc de Praslin sur tout cela.

Souffrez, mes très chers anges, que je lui présente ici mes très humbles respects, et recevez les miens.

Comment vont les yeux de M. d'Argental? Pour moi, je n'en ai plus. « Celles qui se mettaient à la fenêtre ne s'y mettent plus, les mouleuses cessent de moudre; l'amandier fleurit, la corde d'argent est cassée sur la fontaine (4). » Adieu les tragédies.

4061. — A M. DE CHENEVIERES.

11 septembre (5).

Je suis toujours en train de perdre la vue, mon cher ami. Je sais que les aveugles peuvent dicter ; mais c'est la moitié du plaisir de perdu. Vos lettres m'en font toujours un bien sensible. Vous allez quelquefois à Paris, puisque vous me parlez de spectacles; c'est à vous à m'instruire des nouvelles de littérature. Pour moi, je ne pourrais vous parler que de prés, de bois et de montagnes, et cela n'est agréable que dans Virgile.

Ma nièce vous fait mille compliments; elle mène une vie assez douce avec la petite famille que nous nous sommes faite. La nièce de Corneille et son mari dansent autour de nous toute la journée, pendant que j'achève l'édition de leur oncle.

4062. — A M. DAMILAVILLE.

13 septembre.

J'abuse des bontés de mon cher frère, mais je sais qu'elles sont inépuisables. Il trouvera dans ce paquet un arrêt du conseil qui a déjà jugé notre procès en notre faveur. Je l'accompagne d'une lettre (6) que j'écris à M. Mariette. Je supplie mon cher frère de la lire; ce n'est pas un ouvrage bien philosophique, mais il est accoutumé à mêler les affaires aux belles-lettres. Il n'y a que les sots qui prétendent que les lettres et les affaires sont incompatibles. J'embrasse cordialement et philosophiquement mon frère. *Ecr. l'inf....*

4063. — A M. DAMILAVILLE.

15 septembre.

Autre mémoire, mon très cher frère, je ne finis point; mais enfin une dîme, étant un double vingtième, a quelque rapport à votre ministère.

Je commence à croire que ce *Caloyer*, dont on a tant parlé, et que je cherche, n'est point imprimé ; mais s'il l'est, je vous prie de me le dire.

J'avais bien prévu, quand je vis le *Dictionnaire de l'Académie*, que le libraire ferait banqueroute. La veuve Brunet a très bien justifié ma prédiction ; mais ce que je n'avais pas prévu, c'est qu'elle violerait un dépôt d'environ huit mille livres, provenant des souscriptions du *Corneille*. Il est triste que mes pauvres enfants perdent cette somme ; mais je me consolerai si vous *écr. l'inf....*

(1) Lisez Bruyset, libraire de Lyon. (G. A.)
(2) *Saül et David*. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(4) Dans l'édition de Kehl on trouve cet alinéa à la fin d'une lettre à d'Argental du 11 février 1764. (G. A.)
(5) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(6) On n'a pas cette lettre. (G. A.)

4064. — A M. HELVÉTIUS.

15 septembre.

Mon cher philosophe, vous avez raison d'être ferme dans vos principes, parce qu'en général vos principes sont bons. Quelques expressions hasardées ont servi de prétexte aux ennemis de la raison. On n'a cause gagnée avec notre nation qu'à l'aide du plaisant et du ridicule. Votre héros Fontenelle fut en grand danger pour les *Oracles*, et pour la reine Mero et sa sœur Enegu (1) ; et quand il disait que s'il avait la main pleine de vérités il n'en lâcherait aucune, c'était parce qu'il en avait lâché, et qu'on lui avait donné sur les doigts. Cependant cette raison tant persécutée gagne tous les jours du terrain. On a beau faire, il arrivera en France, chez les honnêtes gens, ce qui est arrivé en Angleterre. Nous avons pris des Anglais les annuités, les rentes tournantes, les fonds d'amortissement, la construction et la manœuvre des vaisseaux, l'attraction, le calcul différentiel, les sept couleurs primitives, l'inoculation; nous prenons insensiblement leur noble liberté de penser, et leur profond mépris pour les fadaises de l'école. Les jeunes gens se forment; ceux qui sont destinés aux plus grandes places se sont défaits des infâmes préjugés qui avilissent une nation; il y aura toujours un grand peuple de sots, et une foule de fripons; mais le petit nombre de penseurs se fera respecter. Voyez comme la pièce de Palissot (2) est déjà tombée dans l'oubli ; on sait par cœur les traits qui ont percé Pompignan, et l'on a oublié pour jamais son *Discours* et son *Mémoire* (3). Si on n'avait pas confondu ce malheureux, l'usage d'insulter les philosophes dans les discours de réception à l'Académie aurait passé en loi. Si on n'avait pas rendu nos persécuteurs ridicules, ils n'auraient pas mis de bornes à leur insolence. Soyez sûr que tant que les gens de bien seront unis, on ne les entamera pas. Vous allez à Paris, vous y serez le lien de la concorde des êtres pensants. Qu'importe, encore une fois, que notre tailleur et notre sellier soient gouvernés par frère Kroust et par frère Berthier? Le grand point est que ceux avec qui vous vivez soient forcés de baisser les yeux devant le philosophe. C'est l'intérêt du roi, c'est celui de l'Etat, que les philosophes gouvernent la société. Ils inspirent l'amour de la patrie, et les fanatiques y portent le trouble. Mais plus ces misérables sentiront votre supériorité, plus vous aurez d'attention à ne leur point donner prise par des paroles dont ils puissent abuser. Notre morale est meilleure que la leur, notre conduite plus respectable; ils parlent de vertu, et nous la pratiquons : enfin notre parti l'emporte sur le leur dans la bonne compagnie. Conservons nos avantages ; que les coups qui les écraseront partent de mains invisibles, et qu'ils tombent sous le mépris public. Cependant vous aurez une bonne maison, vous y rassemblerez vos amis, vous répandrez la lumière de proche en proche, vous serez respecté même de ces indignes ennemis de la raison et de la vertu : voilà votre situation, mon cher ami. Dans ce loisir heureux, vous vous amuserez à faire de bons ouvrages, sans exposer votre nom aux censures des fripons. Je vois qu'il faut que vous restiez en France, et vous y serez très utile. Personne n'est plus fait que vous pour réunir les gens de lettres ; vous pouvez élever chez vous un tribunal qui sera fort supérieur, chez les honnêtes gens, à celui d'Omer Joly. Vivez gaiement, travaillez utilement, soyez l'honneur de notre patrie. Le temps est venu où les hommes comme vous doivent triompher. Si vous n'aviez pas été mari et père, je vous aurais dit : *Vende omnia quæ habes, et sequere me;* mais votre situation, je le vois bien, ne vous permet pas un autre établissement, et qui peut-être même serait regardé comme un aveu de votre crainte par ceux qui empoisonnent tout. Restez donc parmi vos amis : rendez vos ennemis odieux et ridicules ; aimez-moi, et comptez que je vous serai toujours attaché avec toute l'estime et l'amitié que je vous ai vouées depuis votre enfance.

4065. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 septembre.

Mes anges, je me crois un petit prophète. Je me souviens que lorsqu'on m'envoya la nouvelle édition du *Dictionnaire de l'Académie*, je prédis que le libraire ferait banqueroute. Je ne me suis pas trompé, et malheureusement cette banqueroute retombe sur la famille Corneille. M. Duclos, qui avait beaucoup d'estime pour la veuve Brunet, décorée du malheu-

(1) *Mero et Enégu* (Rome et Genève), opuscule philosophique. (G. A.)
(2) Les *Philosophes*. (G. A.)
(3) Voyez, tome VI, aux FACÉTIES. (G. A.)

reux titre de libraire de l'Académie, voulut que le principal bureau des souscriptions fût chez elle. Elle a reçu pour sept ou huit mille francs d'argent comptant, après quoi elle a fait la *gambarouta*. Voilà le sort de la plupart des entreprises de ce monde.

Si vous me permettez, mes anges, de vous parler de mon procès sacerdotal, je vous dirai que messieurs de Berne et de Genève sont intéressés comme nous dans cette affaire, qu'ils y interviennent, et que ce fut même sur la requête de messieurs de Berne que le conseil des dépêches se réserva à lui seul la connaissance de cette affaire, par un arrêt du 25 juin 1756; que c'est contre cet arrêt authentique et contradictoire que le curé de Ferney a obtenu un arrêt par défaut qui nous renvoie au parlement de Dijon. Nous revenons aujourd'hui contre cet arrêt, et nous soutenons que c'est principalement à M. le duc de Praslin à juger cette cause, qui est plutôt une affaire d'État qu'un procès. Il s'agit uniquement de l'exécution du traité d'Arau, et de toutes les garanties renouvelées par tous nos rois depuis Charles IX. Le parlement de Dijon n'admet ni ces traités ni ces garanties; mais le roi les maintient, et il a promis que ces sortes d'affaires ne seraient jamais jugées qu'en son conseil.

Au reste, le procès n'est pas directement intenté à madame Denis et à moi; il l'est à Berne, à Genève, au colonel de Budé, au colonel Pictet. S'ils perdent, nous perdons; s'ils gagnent, nous gagnons. Nous ne venons qu'après eux, comme ayant acheté d'eux la terre aux mêmes conditions que Berne l'avait vendue au seizième siècle, et que les ducs de Savoie l'avaient inféodée au quatorzième.

Nous supplions Octave, Pompée, et Fulvie (1), d'intercéder pour nous auprès de M. le duc de Praslin. Il est bien vrai qu'ils ne sont pas aussi honnêtes gens que lui : aussi je compte beaucoup plus sur la protection de mes anges que sur celle de ces personnages.

Vous devez avoir reçu mes roués; j'y ai mis tout mon savoir-faire, qui est bien peu de chose; mais enfin, puisque j'ai fait tout ce que j'ai pu et tout ce que vous avez voulu, qu'avez-vous à me dire?

Respect et tendresse.

4066. — A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

Au château de Ferney, 15 septembre.

Vous êtes, monsieur, dans le cas de Waller, qui proposait une question de philosophie à Saint-Evremond qui se mourait. Saint-Evremond lui répondit : « Vous me prenez trop à » votre avantage. »

C'est à vous qu'il appartient de parler du héros (2) aimable que vous avez le bonheur de voir.

Témoin de ses vertus, témoin de son courage,
C'est à vous de les peindre à la postérité :
On exprime avec vérité
Ce qu'on voit et ce qu'on partage.
Moi, je ne suis qu'un pauvre sage,
Vivant dans mes foyers, et mourant dans mon lit.
En vain j'aurais tout votre esprit,
Ma voix ne peut chanter l'audace extravagante
De tous ces grands Condés dont la France se vante :
Chacun d'eux a vingt ans, capitaine et soldat,
Va prodiguer un sang nécessaire à l'État,
Cherchant tous à mourir aux champs de Vestphalie.
J'admire, en gémissant, cette illustre folie;
Et tout ce que je puis, c'est de former des vœux
Pour que le ciel, en dépit d'eux,
Par charité pour nous leur conserve la vie.

Pardonnez à ces mauvais vers qu'un malade a dictés, et faites-en de meilleurs; cela ne vous sera pas difficile.

4067. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 septembre.

Je me doutais bien, mes divins anges, que mademoiselle Clairon n'était guère faite pour jouer Mariamne. Je ne me souviens plus du tout des anciennes imprécations qui finissaient le cinquième acte, et, en général, je crois que ces imprécations sont comme les sottises, les plus courtes sont les meilleures. Je vous avoue que je serais bien plus sûr d'*Olympie*; c'est un spectacle magnifique; on le donne dans les pays étrangers quand on veut une fête brillante; il fait grand plaisir dans les provinces avec des acteurs de la Foire: jugez ce que ce serait avec vos bons acteurs de Paris. Mais je sais que dans toutes les affaires il faut prendre le temps favorable, et savoir prendre patience.

(1) Personnages du *Triumvirat*. (G. A.)
(2) Le prince de Condé. (G. A.)

Notre petite conspiration m'amuse beaucoup actuellement, et je me flatte qu'elle égaie aussi mes anges. Avouez donc que cela sera fort plaisant. Je vous envoie un petit bout de vers; madame d'Argental, qui est l'adresse même, coupera le papier avec ses petits ciseaux, et le collera bien proprement à sa place avec quatre petits pains qu'on nomme *enchantés*. Vous savez, par parenthèse, pourquoi on leur a donné ce drôle de nom.

Je vous demande toujours en grâce de ne me jamais ôter mes *deux voluptueux*. Voulez-vous que je mette mes deux débauchés, mes deux roués? Ne voyez-vous pas que Fulvie est étonnée, avec raison, qu'un ivrogne et un jeune homme qui court après les filles soient les maîtres du monde? C'est précisément *voluptueux* qui convient, c'est le mot propre; et il est beau de hasarder sur le théâtre des termes heureux qu'on n'y a jamais employés. Au nom de Dieu, ne touchez jamais à ce vers; gardez-vous-en bien, vous me tuez.

Mes anges, je vous fais juges de ma dispute avec Thieriot : le sculpteur Pigalle a fait une belle statue de Louis XV pour la ville de Reims; il m'a mandé qu'il avait suivi le petit avis que j'avais donné dans le *Siècle de Louis XIV*, de ne point entourer d'esclaves la base des statues des rois, mais de figurer des citoyens heureux, qui doivent être en effet le plus bel ornement de la royauté.

Il m'a demandé une inscription en vers français, attendu qu'il s'agit d'un roi de France, et non d'un empereur romain. Voici mes vers :

Esclaves qui tremblez sous un roi conquérant,
Que votre front touche la terre!
Levez-vous, citoyens, sous un roi bienfaisant;
Enfants, bénissez votre père.

Thieriot veut de la prose; mais de la prose française me paraît très fade pour le style lapidaire.

M. l'abbé de Chauvelin m'a envoyé vingt-quatre estampes de son petit monument érigé dans son abbaye pour la santé du roi. L'inscription latine est des plus longues; ce n'était pas ainsi que les Romains en usaient. Respect et tendresse.

4068. — A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 18 septembre.

Non, monsieur, ce n'est pas moi qui écris des lettres charmantes, mais bien votre excellence; et l'un de ses talents a toujours été de séduire.

On vous a dépêché un petit paquet qui contient, je crois, un peu d'histoire. Vous y verrez quelque chose du temps présent, mais non pas tout, car malheur à celui qui dirait tout! il faut qu'un Français passe rapidement sur les dernières années. Il y a un *Éloge du duc de Sully* qu'on vous a peut-être envoyé. C'est un ouvrage de M. Thomas, secrétaire de M. le duc de Praslin, qui remporte autant de prix à l'Académie que nous avons perdu de batailles. Il loue beaucoup ce ministre d'avoir eu toujours à Sully un fauteuil plus haut que les autres. Cela n'est bon que pour Montmartel et pour madame sa femme, qui, ayant les jambes trop longues, sont obligés à cette cérémonie; mais d'ailleurs Thomas fait un beau portrait de Rosny et de son administration.

J'ai vu ces jours-ci un vieux Florentin assez plaisant, qui prétend que tous les États de l'Europe feront banqueroute les uns après les autres. Le libraire de l'Académie a déjà commencé. Ce libraire est une femme (1); et je me doutais bien qu'elle serait à l'aumône dès qu'elle aurait achevé notre *Dictionnaire;* cela n'a pas manqué; et le pis de l'affaire, c'est qu'elle emporte huit mille francs à nos pauvres Corneille. Je ne sais si c'est cette aventure qui m'a donné de l'humeur contre *Suréna*, *Agésilas*, *Pulchérie*, et une douzaine de pièces du grand homme dont j'ai l'honneur d'être le commentateur; je parie qu'il n'y a que moi qui aie lu ces tragédies-là, et je prends la liberté de parier que vous ne les avez jamais lues, ni ne les lirez; cela est impossible. Ah! que Racine est un grand homme! Madame l'ambassadrice n'est-elle pas de cet avis-là? Adieu nos beaux-arts, si les choses continuent comme elles sont. La rage des remontrances et des projets sur les finances a saisi la nation; nous nous avisons d'être sérieux, et nous nous perdons; mais nous faisions autrefois de jolies chansons, et à présent nous ne faisons que de mauvais calculs : c'est Arlequin qui veut être philosophe.

Avez-vous entendu parler d'un sénéchal de Forcalquier qui, en mourant, a fait un legs au roi de l'*Art de gouverner* (2), en trois volumes in-4°? C'est bien le plus ennuyeux sénéchal

(1) La veuve Brunet. (G. A.)
(2) La *Science du gouvernement*, par G. de Réal; huit volumes, 1751-1764. (G. A.)

que vous ayez jamais vu. Je suis bien las de tous ces gens qui gouvernent les Etats du fond de leur grenier. Voilà-t-il pas encore un conseiller du roi au parlement (1) qui lui donne sept cent quarante millions tous les ans! Tâchez, monsieur, d'en avoir le vingtième, ou du moins un pour cent; cela est encore honnête.

Que vos excellences agréent toujours mon respect.

4069. — A M. DAMILAVILLE.

A Ferney, 21 septembre.

Je me flatte, mon cher frère, que vous avez reçu de la cire du conseil d'Etat pour M. Mariette, avec quelques pancartes concernant nos malheureuses dîmes. Si M. le duc de Praslin est notre rapporteur, c'est pour nous un très grand avantage : il connaît les traités sur lesquels notre droit est fondé, et le rapporteur est toujours le maître de l'affaire.

Je conviens que ce vers

En faisant des heureux, un roi l'est à son tour,

figurerait très bien au bas de la statue de Louis XV; mais je ne saurais me résoudre ni à me citer, ni à me piller. Si vous n'êtes pas content des quatre vers que je vous ai envoyés, aimeriez-vous mieux ces deux-ci :

Il chérit ses sujets comme il est aimé d'eux :
C'est un père entouré de ses enfants heureux?

ou bien :

Heureux père entouré de ses enfants heureux?

Je ne suis point de l'avis de frère Thieriot, qui veut de la prose : notre prose française est l'antipode du style lapidaire. Je ne haïrais pas les deux vers, et surtout le dernier, et surtout *Heureux père*, etc. Ils jurent un peu avec les remontrances des parlements; mais je crois que le roi en serait assez content.

Si vous avez encore de ces ouvrages édifiants (2) dont vous me parlez, je vous prie toujours d'en envoyer à mademoiselle Clairon; elle est intéressée, plus que personne, à l'avilissement de ceux qui osent condamner son art. On jugera de la sorte d'esprit de madame la duchesse de Choiseul par l'effet que ces petits ouvrages feront sur elle; si on peut trouver encore quelques exemplaires, on ne manquera pas de les adresser à mon cher frère : il est fait pour rendre service au genre humain.

Je suppose que personne n'est assez hardi pour débiter le *Caloyer* publiquement; c'est bien là le cas de *piscis hic non omnium*.

J'attends que le philosophe d'Alembert soit revenu de chez Denys de Syracuse (3) pour lui écrire. J'embrasse tendrement mon cher frère Thieriot et tous les frères. *Ecr. l'inf...*

4070. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL (4).

Je songe qu'une inscription (5) ne peut être salée, c'est un grand malheur; elle ne doit point être, à mon gré, en prose latine pour un roi de France : elle ne peut être en prose française; le style lapidaire ne convient point à notre langue chargée d'articles, qui rendent sa marche languissante; il faut deux vers, mais deux vers français détachés sont toujours froids; c'est alors que la rime paraît dans toute sa misère. Pourriez-vous souffrir ce distique :

Il chérit ses sujets comme il est aimé d'eux :
C'est un père entouré de ses enfants heureux?

ou bien :

Heureux père, entouré de ses enfants heureux?

Dites-moi, je vous en supplie, s'il est vrai que M. le duc de Praslin a la bonté d'être notre rapporteur (6). L'affaire paraît être du ressort de M. le comte de Saint-Florentin, qui a le département de l'Eglise, mais M. le duc de Praslin a le département des traités et de la bienfaisance; ainsi nous devons être entre ses mains. Pour moi, je me mets toujours sous vos ailes; il n'y a que là où je suis bien.

Que faites-vous de mes roués? Quand je vous dis qu'il y a des vers raboteux, n'allez pas, s'il vous plaît, me prendre si fort au mot.

Toute notre petite famille se met aux ailes de mes anges. *Le patriarche du Jura.*

P.-S. Pont de Veyle est toujours très aimable; on voit bien qu'il est de la famille céleste, car il se distingue aussi par le bout de ses ailes légères; mais il est trop indifférent avec les gens qui l'aiment. Il me donne toujours des inquiétudes : je tremble qu'il ne me traite comme une de ses passions. La mienne sera de vous aimer toujours; je ne connais point de bonheur sans elle, mais avec elle tout m'est égal.

4071. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 27 septembre.

Je reçus hier les ordres de mes anges concernant la conspiration des roués, et j'envoie sur-le-champ tous les changements qu'ils demandent pour les assassins et assassines. Il faut assurément que M. le duc de Praslin ait une âme bien noire, pour vouloir qu'une femme égorge son mari dans son lit; mais puisque mes anges ont eu cette horrible idée, il la faut pardonner à un ministre d'Etat. Mettez le feu aux poudres de la façon qu'il vous plaira, faites comme vous l'entendrez; mais ne me demandez plus de vers, car vous m'empêchez de dormir, et je n'en peux plus. Laissez-moi, je vous prie, ce vers :

L'ardeur de me venger ne m'en fait point accroire (1).

Il ne faut pas toujours que Melpomène marche sur des échasses; les vers les plus simples sont très bien reçus, surtout quand ils se trouvent dans une tirade où il y en a d'assez forts. Racine est plein à tout moment de ces vers que vous réprouvez. Une tragédie n'aurait point du tout l'air naturel, s'il n'y avait pas beaucoup de ces expressions simples qui n'ont rien de bas ni de trop familier.

Divertissez-vous, mes anges, de la niche que vous allez faire. Je ne sais s'il faut intituler la pièce le *Triumvirat;* le titre me ferait soupçonner, et on dirait que je suis le savetier qui raccommode toujours les vieux cothurnes de Crébillon; cependant il est difficile de donner un autre titre à l'ouvrage. Tirez-vous de là comme vous pourrez; tout ce que je puis vous dire, c'est que cette pièce ne sera pas du nombre de celles qui font répandre des larmes; je la crois très attachante, mais non attendrissante. Je crois toujours qu'*Olympie* ferait un bien plus grand effet; elle est plus majestueuse, plus auguste, plus théâtrale, plus singulière : elle fait verser des pleurs toutes les fois qu'on la joue; et les comédiens de Paris me paraissent aussi malavisés qu'ingrats de ne la pas représenter.

Permettez que je mette dans ce paquet les affaires temporelles avec les spirituelles. Voici un petit mémoire pour M. le duc de Praslin, en cas que mon affaire sacerdotale ne soit pas encore rapportée. Nous lui devons bien des remerciements, madame Denis et moi, de la bonté qu'il a eue de se charger de ce petit procès, qui était d'abord dévolu à M. de Saint-Florentin. Il est vrai que cette affaire, toute petite qu'elle est, étant fondée sur les traités de nos rois, appartient de droit aux affaires étrangères; mais j'aime encore mieux attribuer la peine qu'il daigne prendre à l'amitié qu'il a pour vous, et aux bontés dont il honore madame Denis et moi.

Comme je prends la liberté de lui adresser votre paquet, je suppose qu'il se saisira du mémoire qui est pour lui; il est court, net, et clair, point de verbiage; pour un esprit de sa trempe

N'allongeons point en cent mots superflus
Ce qu'on dirait en quatre tout au plus.
Enf. prod., act. I, sc. II.

Qu'est-ce que la *Défaite des Bernardins?* cela est-il plaisant?

Respect et tendresse.

4072. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney, 27 septembre (2).

Vous êtes, monsieur, dans les plaisirs *della villeggiatura*, et vous y joignez *celui de prendre les eaux avec une très aimable dame.* Ces eaux ne seront pas pour vous celles de la fontaine de l'enchanteur Merlino, qui rendaient le buveur amoureux et la buveuse indifférente, et elles seront de plus celles d'Hippocrène.

(1) Roussel de La Tour. (G. A.)
(2) Voyez la lettre à Damilaville du 7 septembre. (G. A.)
(3) D'Alembert était allé voir Frédéric. (G. A.)
(4) Ce fragment de lettre avait été cousu jusqu'alors à d'autres morceaux et publié sous la forme d'une seule et même lettre, à la fin de l'année 1762. (G. A.)
(5) Pour la statue de Louis XV, à Reims. (G. A.)
(6) Pour l'affaire des dîmes. (G. A.)

(1) On ne trouve plus ce vers dans le *Triumvirat.* (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

J'aurais bien voulu vous envoyer *Olympie;* mais le paquet est trop gros pour la poste et trop petit pour la messagerie. J'espérais trouver quelque voyageur qui vous la rendrait en passant par Bologne; mais j'ai été trompé dans mes espérances. C'est une chose bien désagréable, dans votre belle Italie, que cette difficulté de faire entrer des livres.

Je n'écris point à M. Goldoni; mais je l'attends à son passage, quand il sera las de la vie de Paris. La mienne est uniforme et tranquille, partagée entre la lecture et les amusements de la campagne. J'espère qu'il viendra philosopher avec moi après avoir badiné avec le théâtre italien de Paris. Il me paraît, par ses ouvrages, qu'il a plus d'une sorte d'esprit, et qu'il peut instruire les hommes aussi bien que leur plaire. Quand je le verrai, je sentirai davantage le regret de ne vous point voir. Plus il me parlera de vous, plus il augmentera des désirs qui ne peuvent être satisfaits.

Adieu, monsieur; ma misérable santé, mon âge et mon esprit de retraite ne dérobent rien aux sentiments qui m'attachent à vous pour jamais.

4073. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, 28 septembre.

Monseigneur, dans la dernière lettre dont votre éminence m'honora, elle me disait qu'on vous avait fait la niche de vous accuser d'avoir fait des vers à l'âge de trente-deux ans. Votre devancier le cardinal de Richelieu en faisait à cinquante ans passés. La différence entre vous et lui, c'est que ses vers étaient détestables. On vous a donc reproché d'être plein d'esprit, de goût, et de grâces : assurément on ne vous a pas calomnié, et vous serez forcé de vous avouer coupable en justice réglée. Eh ! que direz-vous du roi de Prusse? il fait encore des vers : ce qui est permis à un roi ne l'est-il pas à un cardinal?

Et regibus æquiparantur.

Pour moi, *chétif, qui ne suis roi ni rien,* (MAROT.)

je barbouille des rimes à soixante-dix ans, sans craindre autre chose que les sifflets. Je fais plus, je lime, je rabote, je suis les conseils que vous avez bien voulu me donner. Ayez toujours la bonté de me garder un secret de conspirateur sur le petit drame que vous avez bien voulu lire : j'admire que vous soyez toujours moine de Saint-Médard; cela peut être fort bon pour la vie éternelle, mais il me semble que vous étiez fait pour une vie plus brillante. Vous êtes assez philosophe pour être aussi heureux à Vic-sur-Aisne qu'à Versailles, et je suis persuadé que vous avez dit cela en vers; mais vous les gardez dans votre sacré portefeuille. Il n'y aura donc que mes petits-neveux qui verront vos charmants amusements, tels qu'ils sont sortis de votre plume? et vous laissez de maudits libraires défigurer aujourd'hui ce qui sera un jour les délices de tous les honnêtes gens. On vient d'imprimer en Angleterre les ***Lettres de madame de Montague***, morte à quatre-vingt-douze ans. Il y avait cinquante ans qu'elles étaient écrites. C'est cette dame à qui nous devons l'inoculation de la petite-vérole, et par conséquent le beau réquisitoire de messire Omer Joly de Fleury. On trouve dans ces lettres des vers turcs d'un gendre du grand-seigneur pour sa femme (1). Je vous avoue que, quoiqu'ils aient été faits dans la patrie d'Orphée, ils ne valent pas les vôtres : mais voilà encore de quoi fermer la bouche à vos accusateurs. Vous avez en Turquie, comme en pays chrétien, des exemples qui vous autorisent.

Je suis quelquefois fâché d'être vieux et profane. Sans ces deux qualités, je viendrais vous faire ma cour; mais je n'ai et je n'aurai que la consolation de vous assurer, du pied des Alpes, du respect et de l'attachement du Vieux de la montagne.

4074. — A M. PICTET.

Septembre.

Mon cher *géant*, vraiment votre lettre est d'un vrai philosophe : vous êtes un Anacharsis, et d'Alembert n'a pas voulu l'être (2). Je ne sais pourquoi le philosophe de Paris n'a pas osé aller chez la Minerve de Russie : il a craint peut-être le sort d'Ixion.

Pour votre Jean-Jacques, ci-devant citoyen de Genève, je crois que la tête lui a tourné quand il a prophétisé contre les établissements de Pierre-le-Grand (3). J'ai peut-être mieux rencontré quand j'ai dit que si jamais l'empire des Turcs était détruit, ce serait par la Russie; et sans l'aventure du Pruth (1), je tiendrais ma prophétie plus sûre que toutes celles d'Isaïe.

Votre auguste Catherine seconde est assurément Catherine unique, la première ne fut qu'heureuse. J'ai pris la liberté de lui envoyer quelques exemplaires du second tome de *Pierre-le-Grand*, par M. de Balk. Je me flatte qu'elle y trouvera des vérités. J'ai eu de très bons mémoires; je n'ai songé qu'au vrai : je sais heureusement combien elle l'aime.

Ce qu'elle a daigné dicter à son géant me paraît d'un esprit bien supérieur. Oh ! qu'elle a raison, quand elle fait sentir cette fastidieuse prolixité d'écrits pour et contre les jésuites, et quand elle parle de ces quatre-vingts pages d'extraits sur des choses qu'on doit dire en dix lignes ! que j'ai de vanité de penser comme elle ! Mais on ne doit jamais rendre public ce qu'on admire, à moins d'une permission expresse; sans quoi il faudrait, je pense, imprimer toutes ses lettres.

Savez-vous bien que madame la princesse sa mère (2) m'honorait de beaucoup de bonté, et que je pleure sa perte? Si je n'avais que soixante ans, je viendrais me consoler en contemplant sa divine fille.

Mon cher géant, mettez à ses pieds, je vous prie, ce petit papier pomponné (3). Si vous êtes bigle, vous verrez que je deviens aveugle et sourd. Elle daigne donc protéger la petite-fille de Corneille? Eh bien ! n'est-il pas vrai que toutes les grandes choses nous viennent du Nord? ai-je tort?

Madame votre mère vous mandera les nouvelles de Genève. Pour moi, je suis si pénétré du billet que j'ai lu de votre auguste impératrice, que j'en oublie jusqu'à votre grande république. J'ai baisé ce billet : n'allez pas le lui dire au moins; cela n'est pas respectueux.

4075. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

(4) Mes divins anges, c'est bien dommage que la ***Gazette littéraire***, si elle existe, se soit laissé prévenir sur le compte qu'elle pouvait rendre des *Lettres de milady Montague*, qui paraissent en Angleterre. Les *Lettres de madame de Sévigné* sont faites pour les Français, et celles de milady Montague pour toutes les nations. Si jamais elles sont bien traduites (ce qui est fort difficile), vous serez enchantés de voir des choses curieuses et nouvelles, embellies par la science, par le goût, et par le style. Figurez-vous que depuis plus de mille ans nul voyageur, à portée de s'instruire et de nous instruire, n'avait été à Constantinople par les pays que madame de Montague a traversés; elle a vu la patrie d'Orphée et d'Alexandre; elle a dîné tête à tête avec la veuve de l'empereur Mustapha; elle a traduit des chansons turques, et des déclarations d'amour, qui sont tout à fait dans le goût du *Cantique des Cantiques;* elle a vu des mœurs qui ressemblent à celles qu'Homère a décrites; elle a voyagé avec son *Homère* à la main. Nous apprenons d'elle à nous défaire de bien des préjugés. Les Turcs ne sont ni si brutes ni si brutaux qu'on le dit. Elle a trouvé autant de déistes à Constantinople qu'il y en a à Paris et à Londres. J'avoue que j'ai été fâché qu'elle traite notre musique et notre sainte religion avec le plus profond mépris; mais nous devons nous accoutumer à cette petite mortification.

Apprenez-moi donc, je vous en prie, ce que devient cette *Gazette littéraire*. M. le duc de Praslin l'aura-t-il vainement protégée? y travaille-t-on, et y met-on un peu de sel? car sans sel il n'y a pas moyen de faire bonne chère : c'est la sauce qui fait le cuisinier.

4076. — A M. P. ROUSSEAU.

1er octobre.

Je peux vous assurer, monsieur, que je partage vos peines autant que j'estime votre journal; il m'a fait tant de plaisir, que depuis un an c'est le seul que je fasse venir, et que j'ai renvoyé tous les autres : soyez encore très sûr qu'on a arrêté pendant plus d'un mois tous les imprimés qui venaient de Genève. La lettre d'un homme (5) qui porte votre nom peut en avoir été la cause; on peut encore avoir eu d'autres raisons. Je me servirai de l'adresse que vous me donnez, dès

(1) Voyez tome IV, page 626. (G. A.)
(2) Le Génevois Pictet était à la cour de Russie, où d'Alembert n'avait pas voulu se rendre. (G. A.)
(3) Voyez, tome V, une note de la page 67. (G. A.)

(1) Voyez l'*Histoire de Russie*, deuxième partie, chap. I et II. (G. A.)
(2) La princesse d'Anhalt-Zerbst. (G. A.)
(3) On ne l'a pas. (G. A.)
(4) Autre morceau de la prétendue lettre de fin décembre 1762. (G. A.)
(5) La lettre de J.-J. Rousseau à l'archevêque. (G. A.)

que j'aurai quelque chose qui pourra convenir à votre greffe. Il y a un excellent ouvrage qui paraît à Lyon depuis quelques jours, sous le titre d'Avignon : c'est une lettre d'un avocat à l'archevêque de Lyon, concernant la légitimité du prêt à intérêt (1); on y confond l'insolence fanatique de quelques pères de l'Oratoire, chargés aujourd'hui de l'éducation de la jeunesse lyonnaise. Ces énergumènes, plus intolérants et plus intolérables que les jésuites, voulaient faire regarder l'intérêt de l'argent comme un péché, et immoler Lyon au jansénisme. Je vais écrire à l'auteur pour l'engager à vous envoyer l'ouvrage par la voie de M. Naudet. Je ne sais si vous savez que six cents citoyens de Genève ont fait coup sur coup quatre protestations contre le jugement du conseil qui a fait brûler l'*Emile* de Jean-Jacques; ils disent qu'un citoyen de Genève est en droit de tourner en ridicule la religion chrétienne tant qu'il veut, et qu'on ne peut le condamner qu'après avoir conféré amiablement avec lui. Cela est assez plaisant dans la ville de Calvin : un temps viendra où il arrivera la même chose dans la ville (2) où l'on prétend que Simon Barjone a été crucifié la tête en bas.

4077. — A M. PROST DE ROYER.

A Ferney, 1er octobre.

Je vous remercie, monsieur, du plus court et du meilleur livre qu'on ait écrit depuis longtemps. La raison et l'éloquence l'ont dicté; on ne peut y répondre que par du fanatisme et du galimatias. Je ne doute pas que votre archevêque (3) ayant, comme vous, beaucoup d'esprit et de lumières, ne soit entièrement de votre avis dans le fond de son cœur. Il est trop bon citoyen pour soutenir une absurdité qui ruinerait l'Etat. Des systèmes établis dans des temps de ténèbres doivent disparaître dans notre siècle; et vous aurez la gloire d'avoir détruit le plus pernicieux des préjugés. Il faut avouer que nous avons encore beaucoup de lois absurdes et contradictoires : on les doit à l'esprit monacal, qui a régné trop longtemps. Il est également triste et honteux pour nos tribunaux d'être réduits à éluder ce que sans doute ils voudraient abolir; mais on trouve la superstition en possession de la maison, on n'ose pas l'en chasser tout d'un coup; et on se contente d'y loger avec elle.

Ce que vous dites des cinq talents qui devaient en produire cinq autres m'a toujours frappé : mais j'avoue que cet intérêt à cent pour cent m'avait paru un peu trop fort. Cela fait voir qu'il y a bien des choses qu'il ne faut pas prendre au pied de la lettre.

Il est très vrai, monsieur, que MM. Tronchin et Camp me donnent quatre pour cent du peu d'argent qu'ils ont à moi; M. le cardinal de Tencin en tirait cinq : et si M. votre archevêque fait bien, il en tirera autant, attendu qu'au bout de l'année il donnera aux pauvres vingt-cinq mille livres au lieu de vingt mille.

4078. — A M. DAMILAVILLE.

4 octobre.

Mon cher frère, voici d'abord un paquet qu'on m'a envoyé de Hollande pour vous.

A l'égard de mademoiselle Clairon, il importe peu qu'elle mérite ou non l'attention qu'on a de lui envoyer ce que vous savez (4) : elle est intéressée à décrier ce qui condamne son état; et, quoi que puissent penser ses amis sur les gens de lettres, ils pensent uniformément sur l'objet dont nous nous occupons; ils sont très capables de répandre, sans se compromettre, ce qui doit percer peu à peu dans l'esprit des honnêtes gens. Je vous avoue, mon cher frère, que je sacrifie tout petit ressentiment, tout intérêt particulier, à ce grand intérêt de la vérité. Il faut assommer une hydre qui a lancé son venin sur tant d'hommes respectables par leurs mœurs et par leur science. Vos amis, et surtout votre principal ami (5), doivent regarder cette entreprise comme leur premier devoir, non pas pour se venger des morsures passées, mais pour se garantir des morsures à venir, pour mettre tous les honnêtes gens à l'abri, en un mot, pour rendre service au genre humain. Il est clair qu'il faut nettoyer la place avant de bâtir et qu'on doit commencer par démolir l'ancien édifice élevé dans des temps barbares. Les petits ouvrages que vous connaissez peuvent servir à cette vue : je pense que c'est sur ces principes qu'il faut travailler. Les ouvrages métaphysiques sont lus de peu de personnes, et trouvent toujours des contradicteurs; les faits évidents, les choses simples et claires sont à la portée de tout le monde, et font un effet immanquable.

Je voudrais que votre ami eût assez de temps pour travailler à rendre ce service; mais il a un ami (1) qui est actuellement à sa terre, et qui a tout ce qu'il faut pour venger la vertu et la probité si longtemps outragées. Il a du loisir, de la science, et des richesses : qu'il écrive quelque chose de net, de convaincant, qu'il le fasse imprimer à ses dépens, on le distribuera sans le compromettre; je m'en chargerai, il n'aura qu'à m'envoyer le manuscrit : cet ouvrage sera débité comme les précédents que vous connaissez, sans éclat et sans danger. Voilà ce que votre ami devrait lui représenter.

Parlez-lui, engagez-le à obtenir une chose si aisée et si nécessaire. On se donne quelquefois bien des mouvements dans le monde pour des choses qui ne valent pas celle que je vous propose. Employez, votre ami et vous, toute la chaleur de vos belles âmes, dans une chose si juste.

Je demande pardon à frère Thieriot, c'est-à-dire à frère indolent, d'être aussi indolent que lui, et de ne lui point écrire; mais je compte que ma lettre est pour vous et pour lui.

J'aime mieux, pour une inscription, deux vers que quatre; ce distique

> Il chérit ses sujets comme il est aimé d'eux;
> Heureux père entouré de ses enfants heureux,

n'est peut-être pas vrai aujourd'hui; mais il peut l'être avant que la statue soit érigée, quand toutes les remontrances du parlement seront oubliées.

A-t-on imprimé le *Plaidoyer* contre les Bernardins? Si vous l'avez, mon, cher frère, je vous supplie de me l'envoyer. Plût à Dieu que vous pussiez m'envoyer aussi quelque édit qui abolît les Bernardins!

Je ne peux trop vous remercier de la bonté que vous avez eue de faire parvenir mes mémoires et mes lettres à l'avocat au conseil. Je vous supplie de lui faire tenir encore cette lettre.

Je ne sais si j'aurai jamais la consolation de vous voir, et si je vous aimerai plus que je ne vous aime.

Voici encore un petit mot pour M. Helvétius; je ne sais où il est; je vous recommande ce petit mot.

4079. — A M. HELVÉTIUS.

4 octobre.

Mon frère, le hasard m'a remis sous les yeux le décret de la Sorbonne, et le réquisitoire de maître Omer (2). Je vous exhorte à les relire, pour vous exciter à la vengeance en regardant votre ennemi. Je ne crois pas qu'on ait entassé jamais plus d'absurdités et plus d'insolences, et je vous avoue que je ne conçois pas comment vous laissez triompher l'hydre qui vous a déchiré. Le comble de la douleur, à mon gré, est d'être terrassé par des ennemis absurdes. Comment n'employez-vous pas tous les moments de votre vie à venger le genre humain, en vous vengeant? Vous vous trahissez vous-même, en n'employant pas votre loisir à faire connaître la vérité. Il y a une belle histoire à faire; c'est celle des contradictions : cette idée m'est venue en lisant l'impertinent décret de la Sorbonne. Il commence par condamner cette vérité que toutes les idées nous viennent par les sens, qu'elle avait adoptée autrefois, non parce qu'elle était vérité, mais parce qu'elle était ancienne. Ces marauds ont traité la philosophie comme ils traitèrent Henri IV, et comme ils on traité la bulle, que tantôt ils ont reçue, et qu'ils ont tantôt condamnée.

Ces contradictions règnent depuis Luc et Matthieu, ou plutôt depuis Moïse. Ce serait une chose bien curieuse que de mettre sous les yeux ce scandale de l'esprit humain. Il n'y a qu'à lire et transcrire; c'est un ouvrage très agréable à faire; on doit rire à chaque ligne. Moïse dit qu'il a vu Dieu face à face, et qu'il ne l'a vu que par derrière; il défend qu'on épouse sa belle-sœur, et il ordonne qu'on épouse sa belle-sœur; il ne veut pas qu'on croie aux songes, et toute son histoire est fondée sur des songes.

Enfin, dans chaque page, depuis la *Genèse* jusqu'au concile de Trente, vous trouvez le sceau du mensonge.

Cette manière d'envisager les choses est palpable, piquante, et capable de faire le plus grand effet. Ne seriez-vous pas charmé qu'on fît un tel ouvrage? Faites-le donc, vous y êtes

(1) Par Prost de Royer. (G. A.)
(2) Rome. (G. A.)
(3) Montazet. G. A.)
(4) Un *Catechisme de l'honnête Homme*. (G. A.)
(5) Diderot. (G. A.)

(1) Helvétius. Celui-ci ne se laissa pas enrôler pour la bataille. (G. A.)
(2) Du 23 janvier 1759, contre le livre *de l'Esprit*. (G. A.)

intéressé; vous devez décréditer ceux qui vous ont traité si indignement.

Si l'idée que je vous propose n'est pas de votre goût, il y a cent autres manières d'éclairer le genre humain. Travaillez, vous êtes dans la force de votre génie; je me charge de l'impression, vous ne serez jamais compromis.

Adieu; soyez sûr que votre Fontenelle n'eût jamais été aussi empressé que moi à vous servir.

4080. — A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 6 octobre.

Me voilà, monsieur, redevenu taupe. Votre excellence saura que, dès qu'il neige sur nos belles montagnes, mes yeux deviennent d'un rouge charmant, et que j'aurais très bon air aux Quinze-Vingts. Cela me donne quelquefois de petits remords d'avoir bâti et planté entre le mont Jura et les Alpes; mais enfin l'affaire est faite, et il faut faire contre neige bon cœur, aussi bien que contre fortune.

Il n'y a pas moyen de disputer contre votre excellence. Je vous ai promis quelque chose (1) pour le mois d'avril; eh bien! attendez donc le mois d'avril: vous m'avouerez que cet argument est assez bon. Si vous avez commandé votre souper pour dix heures, devez-vous gronder votre cuisinier de ce qu'il ne vous fait pas souper à huit? Cependant je ne désespère pas d'avoir l'honneur de vous donner de petites étrennes (2). Vous autres ministres vous êtes discrets, et il y a plaisir de se confier à vous; il y en aurait bien davantage à vous faire sa cour.

Il est à croire qu'un ambassadeur à Turin a lu le *Vicaire savoyard* de Jean-Jacques; et votre excellence est trop bien instruite des grands événements de ce monde, pour ignorer que la moitié de la ville de Genève a pris le parti de Jean-Jacques contre le conseil de cette auguste république. On a parlé pendant quelques moments d'avoir recours à la médiation de la France (3). J'aurais fait alors une belle brigue pour tâcher d'obtenir que vous eussiez daigné venir mettre la paix dans mon voisinage. J'aurais voulu aussi que madame l'ambassadrice partageât ce ministère; les Génevois, en la voyant, auraient oublié toutes leurs querelles.

Je prie vos excellences de me conserver toujours leurs bontés, et d'agréer le respect du quinze-vingts V.

4081. — A M. DAMILAVILLE.

9 octobre.

J'aime tendrement mon frère, parce qu'il n'est point tiède, et qu'il est sage. Voici des brochures qu'on lui adresse de Hollande pour l'abbé de La Rive: il y a aussi un exemplaire pour moi, mais je ne l'ai pas encore lu; je ne sais ce que c'est; la poste part.

4082. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Ferney, 11 octobre.

Je vous jure, madame, que je suis aveugle aussi; n'allez pas me renier. Il est vrai que je ne le suis que par bouffées, et que je ne suis pas encore parvenu à être absolument digne des Quinze-Vingts. J'ai d'ailleurs pris mon parti depuis longtemps sur tout ce qu'on peut voir et sur tout ce qu'on peut entendre; et c'est ce qui fait que je ne regrette guère dans Paris que vous, madame, et le très petit nombre de personnes de votre espèce.

Je suis persuadé que madame la duchesse de Luxembourg (4) est partie pour la vie éternelle avec de grands sentiments de dévotion; et cela est bien consolant. Vivez gaiement, madame, avec quatre sens qui vous restent: quatre sens et beaucoup d'esprit sont quelque chose.

C'est vous qui êtes très clairvoyante, et non pas moi; vous voyez surtout à merveille le ridicule de la façon d'écrire d'aujourd'hui. Le style qui est à la mode me porte plus que jamais à écrire avec la plus grande simplicité (5).

Il n'est pas juste que vous soyez sans *Pucelle*. Je vais prendre si bien mes mesures, que vous en aurez une incessamment. Il y a quelquefois de petits morceaux assez curieux qui me passent par les mains, mais je ne sais comment faire pour vous les envoyer. Et vous, madame, comment feriez-vous pour vous les faire lire? Ces petits ouvrages sont pour la plupart d'une philosophie extrêmement insolente, qui ferait trembler votre lecteur. On ne peut guère confier ces rogatons à la poste.

Si vous aimiez l'histoire, vous auriez un amusement sûr pour le reste de votre vie; mais j'ai peur que l'histoire ne vous ennuie. J'essaierai de vous faire parvenir un petit morceau (1) dans ce genre qui vous mettra au fait de bien des choses: cela est court, et n'est point du tout pédant.

Le grand malheur de notre âge, madame, c'est qu'on se dégoûte de tout. Une *Pucelle* amuse un quart-d'heure, mais on retombe ensuite dans la langueur; on vit tristement au jour la journée; on attend que quelqu'un vienne chez nous par oisiveté, et qu'il nous dise quelque nouvelle à laquelle nous ne nous intéressons point du tout. On n'a plus ni passion ni illusion; on a le malheur d'être détrompé; le cœur se glace, et l'imagination ne sert qu'à nous tourmenter.

Voilà à peu près notre état; et quand, avec cela, on a perdu les deux yeux, il faut avouer qu'on a besoin de courage. Vous en avez beaucoup, madame, et il est soutenu par la société de vos amis.

Je vous prie de dire à M. le président Hénault que je lui serai bien sincèrement attaché pour tout le reste de ma vie; je l'estime infiniment à tous égards. Ma grande querelle avec lui sur *François II* (2) ne roule point du tout sur le fond de l'ouvrage, qui me plaît beaucoup, mais sur quelques embellissements que je lui demandais, en cas qu'il fît réimprimer l'ouvrage.

On m'a parlé d'une tragédie de *Saül et David* qui est dans ce goût; elle est traduite, dit-on, de l'anglais; cette pièce est fort rare. Si vous pouvez vous la procurer, elle vous amusera un quart d'heure, surtout si vous vous souvenez de l'histoire hébraïque qu'on appelle la *Sainte Écriture*. Les hommes sont bien bêtes et bien fous.

Adieu, madame; prenez-les pour ce qu'ils sont, et vivez aussi heureuse que vous le pourrez, en les méprisant et en les tolérant.

4083. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

11 octobre.

Le second livre des *Machabées*, livre écrit très tard, et que saint Jérôme ne regarde point comme canonique, n'a rien de commun avec la loi des Juifs. Cette loi consiste dans le *Décalogue*, dans le *Lévitique*, dans le *Deutéronome*, et elle passe, chez les Juifs, pour avoir été écrite quinze cents ans avant le livre des *Machabées*.

Vouloir conclure qu'une opinion qui se trouve dans les *Machabées* était l'opinion des Juifs du temps de Moïse serait une chose aussi absurde que de conclure qu'un usage de notre temps était établi du temps de Clovis. Il est indubitable que la loi attribuée à Moïse ne parle en aucun endroit de l'immortalité de l'âme, ni des peines et des récompenses après la mort. La secte des pharisiens n'embrassa cette doctrine que quelques années avant Jésus-Christ; elle ne fut connue des Juifs que longtemps après Alexandre, lorsqu'ils apprirent quelque chose de la philosophie des Grecs dans Alexandrie. Au reste, il est clair que les livres des *Machabées* ne sont que des romans; l'histoire y est falsifiée à chaque page; on y rapporte un traité prétendu fait entre les Romains et les Juifs, et voici comme on fait parler le sénat de Rome dans ce traité:

« Bénis soient les Romains et la nation juive sur terre et » sur mer, à jamais! et que le glaive et l'ennemi s'écartent » loin d'eux! »

C'est le comble de la grossièreté et de la sottise de l'écrivain d'attribuer ainsi au sénat romain le style de la nation juive. Il y a quelque chose de plus ridicule encore, c'est de prétendre que les Lacédémoniens et les Juifs venaient de la même origine. Les livres des *Machabées* sont remplis de ces inepties. On y reconnaît à chaque page la main d'un misérable Juif d'Alexandrie qui veut quelquefois imiter le style grec, et qui cherche toujours à faire valoir sa petite nation. Il est vrai que, dans la relation du prétendu martyre des Machabées, on représente la mère comme pénétrée de l'espérance d'une vie à venir. C'était la créance de tous les païens, excepté les épicuriens.

C'est insulter à la raison de se servir de ce passage pour faire accroire aux esprits faibles et ignorants que l'immortalité de l'âme était énoncée dans les lois judaïques. M. Warburton, évêque de Worcester (3), a démontré, dans un très

(1) Voir une lettre du 13 février. (G. A.)
(2) Le *Corneille* commenté. (G. A.)
(3) On y eut recours plus tard. (G. A.)
(4) C'est le duc de Luxembourg qui venait de mourir. (G. A.)
(5) Ceci est à noter. (G. A.)

(1) *Remarques pour servir de supplément à l'Essai sur l'Histoire générale*. Voyez tome V. (G. A.)
(2) Tragédie en prose. (G. A.)
(3) Ou plutôt Glocester. (G. A.)

savant livre (1), que les récompenses et les peines après la vie furent un dogme inconnu aux Juifs pendant plusieurs siècles. De là on conclut évidemment que si Moïse fut instruit de cette opinion si utile à la canaille, il fut bien malavisé de n'en pas faire la base de ses lois; et s'il n'en fut pas instruit, c'était un ignorant indigne d'être législateur.

Pour peu qu'un homme ait de sens, il doit se rendre à la force de cet argument. S'il veut d'ailleurs lire avec attention l'histoire des Juifs, il verra sans peine que c'est, de tous les peuples, le plus grossier, le plus féroce, le plus fanatique, le plus absurde. Il y a plus d'absurdité encore à imaginer qu'une secte née dans le sein de ce fanatisme juif est la loi de Dieu et la vérité même; c'est outrager Dieu, si les hommes peuvent l'outrager. J'espère que mon cher frère fera entendre raison à la personne que l'on a pervertie.

J'oubliais l'article de la *Pythonisse* (2) : cette histoire n'a rien de commun avec la créance des peines et des récompenses après la mort; elle est d'ailleurs postérieure à Moïse de plus de six cents ans. Elle est empruntée des peuples voisins des Juifs, qui croyaient à la magie, et qui se vantaient de faire paraître des ombres, sans attacher à ce mot d'ombre une idée précise : on regardait les mânes comme des figures légères ressemblantes aux corps; enfin la Pythonisse était une étrangère, une misérable devineresse : mais, si elle croyait à l'immortalité de l'âme, elle en savait plus que tous les Juifs de ce temps-là, etc.

Je me flatte que mon cher frère saura bien faire valoir toutes ces raisons. Je l'exhorte à détruire, autant qu'il pourra, la superstition la plus infâme qui ait jamais abruti les hommes et désolé la terre.

J'embrasse tendrement mon cher frère, je m'intéresse à tous ses plaisirs; mais le plus grand de tous, et en même temps le plus grand service, est d'éclairer les hommes; mon cher frère en est plus capable que personne; je lui serai bien tendrement attaché toute ma vie (3).

4084. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 octobre.

Puisque mes anges me mandent que les ennemis de la *Gazette littéraire* ont pris le parti d'aller à la campagne, voici une petite note pour cette gazette; elle pourra amuser mes anges. M. Arnaud étendra et embellira mon texte; je me borne à donner des indications.

Je répète à mes anges qu'il doit m'être arrivé un paquet d'Angleterre à M. le duc de Praslin. Si on ne me fait pas parvenir mes instruments, avec quoi veut-on que je travaille? On ne peut pas rendre des briques quand on n'a point de paille, à ce que disaient les Juifs, quoique je n'aie jamais vu faire de briques avec de la paille.

Mais qui donc sera honoré du ministère de la typographie? M. de Malesherbes n'avait pas laissé de rendre service à l'esprit humain en donnant à la presse plus de liberté qu'elle n'en a jamais eu. Nous étions déjà presque à moitié chemin des Anglais, car nous commencions à tâcher de les imiter en tout; mais nous sommes bien loin de leur ressembler.

J'ai toujours oublié de refuter ce que mes anges disent de la dame (4) libraire de l'Académie. Elle ne devait pas, en convolant en secondes noces, violer le dépôt que les Cramer avaient remis entre ses mains. Un libraire peut aisément faire banqueroute pour avoir imprimé des livres qui ne se vendent point; mais un argent dont on est dépositaire n'est pas un objet de commerce : ainsi il me paraît que les Cramer ont très grande raison de se plaindre. Manger l'argent d'autrui, et donner en paiement des livres dont personne ne veut, est un étrange procédé.

Quoi qu'il en soit, le *Corneille* devrait déjà être imprimé, et il ne l'est pas. Ce n'est pas moi assurément qui suis en retard; vous savez que je vais toujours vite en besogne. J'aurais fait imprimer le *Corneille* en six mois, si je m'étais mêlé de la presse. Je songe toujours que la vie est courte, et qu'il ne faut jamais remettre à demain ce qu'on peut faire aujourd'hui. J'espère pourtant que vous aurez pour vos étrennes le recueil des belles et des détestables pièces de Pierre Corneille.

M. de Chauvelin, l'ambassadeur, prétend que je dois lui faire confidence de quelque chose pour le mois d'avril; je lui ai répondu que, si je lui ai promis pour le mois d'avril, je lui tiendrai parole dans ce temps-là. Vous m'avouerez qu'un ministre n'a pas à se plaindre quand on observe fidèlement les traités à la lettre.

Votre petite conjuration va-t-elle son train?

Respect et tendresse.

4085. — A M. DAMILAVILLE.

17 octobre.

Mon cher frère, vous savez que je m'adresse à vous pour le spirituel et pour le temporel. Voici une lettre (1) pour M. Mariette, qui regarde l'un et l'autre : je vous supplie de lire le paquet; vous y verrez qu'on ne laisse pas de trouver dans ce siècle-ci de la protection contre la sainte Eglise, mais qu'il y a toujours de grandes précautions à prendre contre elle, malgré cette protection même.

Plusieurs personnes me parlent du *Mandement* du sieur évêque du Puy, frère du célèbre Pompignan : voudriez-vous bien avoir la bonté de me le faire venir? il faut bien lire quelque chose d'édifiant. Saurin a-t-il fait imprimer sa tragédie (2)?

Buvez à ma santé, je vous prie, avec frère Thieriot, et ne m'oubliez pas auprès des autres frères; mais surtout conservez-moi une amitié qui me console de n'être pas à portée de m'entretenir avec vous. *Ecr. l'inf....*

4086. — A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 18 octobre.

Je présume que votre excellence a déjà fait l'acquisition d'un nouvel enfant, que madame l'ambassadrice se porte à merveille, et que vous n'êtes occupé que de vos ouvrages, qui en vérité valent mieux que les miens.

Dès que vous aurez du loisir, j'enverrai donc à votre excellence ce qu'elle croit que je lui dois depuis le mois d'avril (3); mais je vous avertis, monsieur, que ce n'est que de la prose, et voici de quoi il est question.

Lorsque la veuve Calas présenta sa requête au conseil, l'horreur que tout le monde témoigna contre le parlement de Toulouse fit croire à plusieurs personnes que c'était le temps d'écrire quelque chose d'approfondi et de raisonné sur la tolérance. Une bonne âme se chargea de cette entreprise délicate, mais elle ne voulut point publier son écrit, de peur qu'on n'imaginât que l'esprit de parti avait tenu la plume, et que cette idée ne fît tort à la cause des Calas. Peut-être l'ouvrage n'est-il pas indigne d'être lu par un homme d'Etat. J'aurai l'honneur de vous le faire tenir dans quelques jours.

Il y a aussi une petite brochure qui sert de supplément à l'*Histoire universelle* (4). Il y aurait de l'indiscrétion à vous l'envoyer par la poste, et je ne prendrai cette liberté que sur un ordre précis.

Voilà pour tout ce qui regarde le département de la prose. A l'égard du département des vers, je ne peux rien envoyer qu'en 1764; et si je meurs avant ce temps-là, vous serez couché sur mon testament pour un paquet de vers (5).

Je présente mes respects à madame l'ambassadrice, à M. votre fils aîné, et à M. son cadet.

4087. — A M. DE CHENEVIÈRES.

Ferney, 28 octobre (6).

Vos vers sont bien agréables, mon cher confrère. Je ne mérite pas la place que vous me donnez sur le Parnasse; mais j'en mérite assurément une dans votre cœur par les sentiments que je conserverai pour vous toute ma vie. Je me flatte que la perte que mademoiselle Fel a pu faire n'est point du tout considérable, et que M. de La Borde, qui a bien voulu prendre soin de sa fortune, l'aura empêchée de mettre tous ses œufs dans le panier de ce... qui passait depuis quelque temps pour un panier percé.

Divertissez-vous à Fontainebleau. Maman Denis, qui n'écrit guère, vous fait ses tendres compliments.

4088. — A M. DAMILAVILLE.

29 octobre.

J'ai reçu, mon cher frère, l'inlisible ouvrage du digne frère du sieur Le Franc de Pompignan : je sais bien qu'il ne mé-

(1) *Divine legation of Moses.* (G. A.

(2) La Pythonisse d'Endor. (G. A.

(3) C'est ici qu'il faut placer la lettre Noverre, imprimée mal propos à la date du 1er septembre 1760. Cette lettre est du 11 octobre 1763. (G. A.)

(4) La veuve Brunet. (G. A.)

(1) On n'a pas cette lettre. (G. A.)

(2) *Blanche et Guiscard*, tragédie jouée le 29 septembre. (G. A.)

(3) Le *Traité sur la Tolérance*. (G. A.)

(4) Les *Remarques*. Voyez tome V, page 299. (G. A.)

(5) Il s'agit ici des *Contes de Guillaume Vadé*. Voyez tome VI. (G. A.)

(6) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

rite pas de réponse; cependant on m'assure qu'on en fera une qui sera courte, et qu'on tâchera de rendre plaisante (1). Tout ce qui est à craindre, c'est que le public ne soit las de se moquer des sieurs Le Franc de Pompignan.

Heureux nos frères que leurs ennemis soient si ennuyeux!

Je vous demande en grâce de vouloir bien envoyer le paquet ci-joint à son adresse.

Frère Protagoras (2) se contente de rire de l'*infâme*, il ne l'écrase pas, et il faut l'écraser.

Ecr. l'inf..., vous dis-je.

4089. — A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 3 novembre.

J'avais bien deviné, et vos deux excellences doivent être fort contentes. Je me réjouis d'un bonheur que je ne connais qu'en idée; c'est à de vieux laboureurs comme moi qu'il faudrait des enfants; un ambassadeur n'en a pas tant besoin. Ne pouvant en avoir par moi-même, j'en fais faire par d'autres; mademoiselle Corneille, que j'ai mariée, va me rendre ce petit service, et me fera grand-père dans quelques mois.

Je voudrais bien, monsieur, avoir quelque chose de prêt pour amuser madame l'ambassadrice, lorsqu'elle sera quitte de toutes les suites de couche, et surtout de visites, de compliments. Je ne vous ai envoyé que de l'histoire. Un Anglais, qui doit passer par Turin, vous aura sans doute remis un petit paquet.

On fit partir il y a six semaines, par les muletiers, quelques volumes; mais comme vous ne m'en avez jamais accusé la réception, je commence à douter que les muletiers aient été fidèles. On dit même qu'il y a dans Turin des gens plus infidèles que les muletiers qui saisissent tous les livres, sans respecter l'adresse; mais je suis bien éloigné de croire qu'on ose ainsi violer le droit des gens. A tout hasard, ma ressource est dans les Anglais. Il y en a un qui part dans quinze jours, et qui vous apportera encore de la prose.

Toujours de la prose! me direz-vous; oui sans doute, car nous ne sommes pas en 1764. Et pourquoi attendre l'année 1764? c'est que les vers ne se font pas si aisément qu'on pense; c'est qu'il faut du temps pour les corriger; c'est qu'on ambitionne extrêmement de vous plaire, et que, pour y réussir, on lime autant qu'on le peut son ouvrage. Pardonnez la lenteur aux vieillards, c'est leur apanage. Ne croyez point qu'on fasse des vers comme vous faites des enfants. Vous avez choisi pour vos ouvrages le plus beau sujet du monde. Il n'en est pas de même de moi; je lutte contre les difficultés; j'ai plus tôt planté mille arbres que je n'ai fait mille vers. Voilà mon papier fini, mes yeux refusent le service.

Mille tendres respects.

4090. — A M. DAMILAVILLE.

4 novembre.

Mon cher frère et mes chers frères, vous avez bien raison de dire que les peuples du Nord l'emportent aujourd'hui sur ceux du Midi; ils nous battent et ils nous instruisent. M. d'Alembert se trouve dans une position qui me paraît embarrassante; le voilà entre l'impératrice de Russie et le roi de Prusse, et je le défie de me dire qui a le plus d'esprit des deux. Jean-Jacques, dans je ne sais lequel de ses ouvrages (3), avait dit que la Russie redeviendrait esclave, malheureuse, et barbare. L'impératrice l'a su; elle me fait l'honneur de me mander que tant qu'elle vivra elle donnera très impoliment un démenti à Jean-Jacques (4). Ne trouvez-vous pas comme moi cet *impoliment* fort joli? Sa lettre est charmante; je ne doute pas qu'elle n'en écrive à M. d'Alembert de plus spirituelles encore, attendu qu'elle sait très bien se proportionner.

Gardez-vous bien, je vous en supplie, de solliciter mademoiselle Clairon pour faire jouer *Olympie;* c'est assez qu'on la joue dans toute l'Europe, et qu'on la traduise dans plusieurs langues; on vient de la représenter à Amsterdam et à La Haye avec un succès semblable à celui de *Mérope;* on va la jouer à Pétersbourg. Laissez aux Parisiens l'Opéra-Comique et les réquisitoires. La France est au comble de la gloire, il faut lui laisser ses lauriers. Le *Mandement* du digne frère de Pompignan m'a paru un ouvrage digne du siècle. On m'a montré pourtant une petite réponse (1) d'un évêque son confrère; il me paraît que ce confrère n'entre pas assez dans les détails; apparemment qu'il les a respectés, et que l'évêque du Puy s'étant retiré dans le sanctuaire, on n'a pas voulu l'y souffleter.

Mes chers frères, *écr. l'inf...*

4091. — A M. DAMILAVILLE.

6 novembre.

Mon cher frère, je vous prie de me mander si vous avez reçu quelques paquets depuis deux mois. Il me semble que vous avez dû en recevoir deux. On me parle toujours d'une réponse d'un évêque à l'évêque du Puy. Je ne sais pas ce que c'est; mais si elle me tombe entre les mains, je ne manquerai pas de vous l'envoyer.

Permettez qu'en attendant je vous adresse ce paquet qui regarde le temporel; je vous demande en grâce de l'envoyer à M. Mariette après l'avoir lu.

J'ai bien plus à cœur les progrès de la raison humaine. Je me flatte qu'on a fait rendre à madame de Boufflers, à madame de Chaulnes (2), et même à mademoiselle Clairon, certains petits ouvrages : il faut cultiver tout doucement la vigne du Seigneur.

J'embrasse mon frère et mes frères. *Ecr. l'inf...*

4092. — A M. DAMILAVILLE.

Autre importunité pour cher frère.

Autre petit mémoire pour M. Mariette dans mon affaire contre la sainte Eglise.

Il y a pour mon cher frère un paquet chez M. d'Argental. La vigne se cultive. *Ecr. l'inf...*

4093. — A. M. COLINI.

A Ferney, 7 novembre.

Mon cher ami, je suis actuellement très affligé des yeux. On n'a pas soixante-dix ans impunément dans un pays de montagnes. L'honneur dont vous me dites que S. A. E. pourrait me gratifier serait une consolation pour moi dans ma chétive vieillesse; je serais plus flatté du titre de votre confrère que d'aucun autre (3). Je vous supplie de présenter mon profond respect et ma reconnaissance à monseigneur l'électeur. Je lui ai écrit (4) pour lui dire combien j'admire son établissement, mais je n'ai pas osé lui demander d'en être.

L'édition de Pierre Corneille, dont j'ai été obligé de corriger toutes les épreuves pendant deux années, m'a retenu indispensablement à Ferney et aux Délices. Ce travail assidu, qui n'a pas été le seul, n'a pas peu contribué à la fluxion horrible que j'ai sur les yeux. Mon cher ami, quoi qu'en dise Cicéron, *de Senectute*, la fin de la vie est toujours un peu triste. Je vous embrasse.

4094. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 novembre.

Il ne s'agit pas tous les jours, mes divins anges, de conspirations et d'assassinats. Je mets pour cette fois à l'écart les Grecs et les Romains, et je ne songe qu'aux dîmes.

Voici une lettre de M. le premier président du parlement de Bourgogne, qui sans doute est conforme à celle qu'il a écrite à M. le duc de Praslin. J'ignore s'il est convenable que le roi fasse enregistrer aujourd'hui au parlement de Bourgogne les traités de Henri IV. Tout ce que je sais, c'est que je demande la protection de M. le duc de Praslin, et qu'il est nécessaire que notre cause soit remise par devant le conseil, qui ci-devant l'avait évoquée à lui. Les enregistrements n'empêcheraient pas probablement le parlement de juger selon le droit commun. Il pourrait dire : Nous avons déjà jugé cette affaire depuis plus de cent ans; le conseil s'en est emparé depuis; nous nous en tenons à notre premier arrêt, antérieur d'un siècle à l'enregistrement que nous faisons aujourd'hui, et cet enregistrement ne peut préjudicier au droit commun, qui décide en faveur des curés contre les seigneurs.

Vous m'avouerez qu'alors ma cause, qui est très impor-

(1) *Instruction pastorale de l'humble évêque d'Alétopolis.* Voyez, tome VI, aux FACÉTIES. (G. A.)

(2) D'Alembert. G. A.)

(3) *Contrat social*, liv. II, chap. VIII. (G. A.)

(4) Voyez, tome VII, la *Correspondance* avec Catherine II. (G. A.)

(1) L'*Instruction pastorale de l'évêque Alétopolis.* (G. A.)

(2) Duchesse de Chaulnes. (G. A.)

(3) Je lui avais mandé que l'électeur venait d'établir à Manheim une académie des sciences, et que ce souverain désirait qu'il en fût membre honoraire. Son altesse électorale avait daigné m'y admettre. (*Note de Colini.*)

(4) On n'a pas cette lettre. (G. A.)

tante, serait très hasardée. Il est plus simple, plus court, plus naturel, que le conseil d'Etat retienne à lui l'affaire qui était entre ses mains, et qui n'en est sortie que par un arrêt par défaut subrepticement obtenu.

C'est sur quoi, mes anges, je vous demande votre protection auprès de M. le duc de Praslin, et j'écris en conformité à M. Mariette, mon avocat au conseil.

Vous me direz que voilà un vrai style de dépêches, et que je suis un étrange homme : voilà trois parlements du royaume que j'ai un peu saboulés, Paris, Toulouse, et Dijon; cependant aucun n'a donné encore de décret de prise de corps contre moi, comme contre le beau M. Dumesnil (1).

Cette aventure de M. Dumesnil n'est-elle pas bien singulière? et ne sommes-nous pas dans le siècle du ridicule, après avoir été, dans le temps de Louis XIV, dans le siècle de la gloire? De grâce, donnez-moi un petit mot de consolation, en me parlant de vos roués et de vos assassinats. Mes anges, vivez heureux.

Respect et tendresse.

4095. — A M. THIERIOT.

8 novembre.

Mon frère, vous pouvez avoir eu des convulsions à Paris, mais sûrement vous n'êtes pas devenu convulsionnaire. Je me flatte qu'à présent votre corps se porte aussi bien que votre âme.

Les *Lettres de Henri IV* (2), que vous m'envoyez, sont conformes à mon manuscrit. Elles sont très curieuses, et figureront à merveille dans l'histoire de ce monde.

Le plat libelliste (3) qui se déchaîne contre cette histoire ne ressemble guère à un docteur de Sorbonne ; il a tout l'air d'un Patouillet et d'un Caveyrac. Comment ce cuistre aurait-il imprimé sa guenille à Avignon? comment un sorboniqueur aurait-il pris le parti du jésuite Daniel? En tout cas, si on fit le libelle, tout ce qui concerne les faits mérite une réponse, et elle est faite. Si on ne lit pas, ma réponse est inutile.

Nous avons joué le *Droit du Seigneur*, et très bien, et en bonne compagnie. Vous devriez vous remuer, si vous pouvez, pour le faire jouer à Paris. Je voudrais que vous m'eussiez vu faire le bailli et le prêtre, car j'ai été hiérophante dans *Olympie*. Cette dernière pièce m'a plus coûté à faire qu'à jouer, et l'ouvrage de six jours est devenu l'ouvrage d'une année entière. On la représentera à Paris quand M. d'Argental le décidera : je ne suis pas pressé. Les Cramer impriment à présent le second volume de *Pierre-le-Grand*, sans oublier Pierre Corneille. Je vous dis toutes les nouvelles de l'école. S'il y en a de Paris, souvenez-vous de votre frère. Madame Denis et *Cornélie-Chiffon* vous font mille compliments. Je vous prie instamment de m'envoyer une note des petits déboursés que mon frère Damilaville a bien voulu faire pour moi. Je me flatte que Dieu vous a fait la grâce de placer en bonnes mains les choses édifiantes dont vous étiez chargé en partant du pays des infidèles. Ne soyez ni paresseux ni tiède.

4096. — A M. DAMILAVILLE.

9 novembre.

Voici ce qu'on a donné à un frère pour amuser les frères (4). Ne citons jamais aucun frère ; vivons unis en Platon, en Bayle, en Marc-Antoine, et surtout *écr. l'inf...*

4097. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

9 novembre (5).

Mes anges, en attendant la tragédie, voici la farce; il faut toujours s'amuser, rien n'est si sain. Votre lettre du 3 octobre, qui veut dire 3 novembre, parle d'une méprise dont je suis étonné et fâché. Le billet qui était pour vous avec le paquet pour mon frère Damilaville, ne devait pas être dans ce paquet, mais avec ce paquet ; et même ce paquet pour frère Damilaville ne devait point être cacheté. C'est apparemment cette méprise qui a fait croire que je voulais solliciter la représentation d'*Olympie*. C'est de quoi je suis très éloigné, et je vous dirai très modestement : L'Europe me suffit. Je ne me soucie guère du tripot de Paris, attendu que ce tripot est souvent conduit par l'envie, par la cabale, par le mauvais goût et par mille petits intérêts qui s'opposent toujours à l'intérêt commun.

Conduisez toujours, mes chers anges, votre conjuration (1) avec votre prudence ordinaire; ce ne sera pas moi qui vous trahirai. Il faut être aussi ferme que je le suis, pour avoir résisté si constamment à M. de Chauvelin l'ambassadeur. Puisque j'ai eu cette force avec lui, je ne mollirai avec personne. Soyez les maîtres absolus, et puisse cette facétieuse conjuration vous donner quelque plaisir!

4098. — A M. GOLDONI.

A Ferney, 9 novembre.

Aimable peintre de la nature, vous avez, la France et vous, tant de charmes l'un pour l'autre, que je serai mort avant que vous puissiez revenir en Italie, et passer par mes petites retraites.

Je ne vous ai point encore envoyé les rêveries qu'on a imprimées sous mon nom, et qui courent le monde. La raison en est que je lis vos ouvrages, et que plus je les lis, moins j'aime les miens ; mais aussi je vous en aime davantage : cependant j'aurai soin de vous payer mon tribut, tout indigne qu'il est de vous.

J'ai eu l'honneur de voir vos ambassadeurs vénitiens; ils sont venus sur ma Brenta; je les ai reçus de mon mieux. Il me vient quelquefois des Italiens fort aimables, et ils ne servent qu'à vous faire désirer davantage. Je reçois quelquefois des nouvelles de votre ami le sénateur de Bologne (2), qui est aussi le sénateur de Melpomène et de Thalie. Je vois qu'il est constant dans son goût pour le théâtre, et que par conséquent Dieu le bénira toujours.

Vivez heureux où vous êtes; et quand vous repasserez les Alpes, souvenez-vous qu'entre elles et le mont Jura il y a un bassin d'environ quarante lieues, où demeure le plus constant de vos admirateurs, qui demande place au rang de vos amis.

4099. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL (3).

Je présente encore à mes anges un exemplaire de la *Tolérance*, et je les supplie de le prêter à mon frère Damilaville. J'en ai fort peu d'exemplaires, et Paris n'en aura de longtemps. Je me flatte que M. le duc de Praslin et mes anges protégeront cet ouvrage. M. le duc de Choiseul me mande qu'il en est enchanté, ainsi que madame de Grammont et madame de Pompadour. Peut-être qu'un jour ce livre produira le bien dont il n'aura d'abord fait voir que le germe. L'approbation de mes anges et de leurs amis sera d'un grand poids. Je ne sais si je leur ai mandé que je connais des millionnaires (4) qui sont prêts à revenir avec leur argent, leur industrie, et leurs familles, pour peu que le gouvernement voulût avoir pour eux la même indulgence seulement que les catholiques obtiennent en Angleterre. Mais en France on entend toujours raison bien tard.

J'enverrai incessamment les *Remarques sur l'Histoire générale* à ce M. Hume (5), cousin de cet autre Hume, charmant auteur de l'*Ecossaise*. Ce Hume me plaît d'autant plus qu'il a été qualifié d'athée dans le *Journal encyclopédique*. Je sens bien, mes anges, qu'il faut qu'un Français fasse les avances avec un Anglais ; ces messieurs doivent être fiers. Je ne fonde pas leur orgueil sur ce qu'ils nous ont pris le Canada, la Guadeloupe, Pondichéry, Gorée, et qu'avec environ dix mille hommes ils ont rendu les efforts des maisons d'Autriche et de Bourbon impuissants, mais sur ce qu'ils disent ce qu'ils pensent, et qu'ils l'impriment. Il est vrai que j'agis à peu près avec la même liberté qu'un Anglais, mais je ne fais qu'usurper le droit qu'ils ont, et partant je leur dois toute sorte de respect.

Permettez, mes anges, que je fourre ici pour frère Damilaville un paquet dans lequel il n'y a point de méprise.

Je me mets plus que jamais à l'ombre de vos ailes.

N. B. Il est bien vrai qu'on critiqua autrefois

Et mes derniers regards ont vu fuir les Romains;
Mithr., act. V, sc. v.

mais il est encore plus vrai que ce vers est admirable.

---

(1) Avocat. (G. A.)
(2) Voyez tome II, page 305. (G. A.)
(3) Nonnotte, auteur des *Erreurs de Voltaire*. (G. A.)
(4) L'*Instruction de l'humble évêque d'Aletopolis*. (G. A.)
(5) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(1) La représentation du *Triumvirat*. (G. A.)
(2) Albergati Capacelli. (G. A.)
(3) Cette lettre doit être du 12 ou 13 novembre. (G. A.)
(4) Protestants. (G. A.)
(5) David Hume. (G. A.)

4100. — A M. DAMILAVILLE.

16 novembre.

Cette petite plaisanterie (1) est trop peu de chose, et a été faite trop à la hâte. Une bonne âme prépare un ouvrage plus étendu, plus salé, et plus utile (2); on doit servir la bonne cause et la patrie tant qu'on respire. Je m'unis, dans ces sentiments, à mon cher frère et à tous les frères.

Il n'est pas mal que l'ennuyant et ignorant méchant homme, auteur d'un mauvais livre, reçoive la lettre ci-jointe en attendant mieux; il verra du moins qu'il n'a pas affaire à des ingrats. Mandez-moi, je vous prie, mon cher frère, si vous avez reçu plusieurs paquets; il y en a deux qui doivent vous être arrivés par Lyon: en faites-vous quelque usage?

Embrassez nos frères, et *écr. l'inf...*

4101. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

De Sibérie, le 17 novembre (3).

Mes divins anges, vous devez avoir reçu un petit livre intitulé la *Tolérance*, lequel j'ai grande envie que vous tolériez. Je viens d'en envoyer un autre à M. le duc de Praslin, non pas à lui directement, mais à vous sous son enveloppe, et à vous sans cachet; et je vous dis, dans un petit billet: *Engagez M. le duc de Praslin à lire cet ouvrage, s'il en a le temps.* Il est, à la vérité, prodigieusement théologique; mais il est honnête, et il y a des choses qu'un ministre doit lire.

Tandis que vous étiez à Fontainebleau, je n'en savais rien, et j'envoyais toujours mes paquets sous le nom de M. de Courteilles. Il y en avait un pour M. Damilaville qui m'inquiète beaucoup; il contenait un mémoire pour M. Mariette: il s'agissait de ma dîme. La chose presse, attendu que la Saint-Martin est arrivée, et que les prêtres poursuivent au parlement de Dijon. Vous savez que la lettre de M. le duc de Praslin, au nom du roi, ne réussira pas auprès de Messieurs: ils connaissent peu les lettres des ministres; il leur faut des lettres patentes. J'ai toujours prévu que je serais obligé de poursuivre cette affaire litigieusement au conseil des dépêches, et je compte toujours sur les bontés de M. le duc de Praslin dans ce tribunal.

Permettez-moi de vous demander des nouvelles de votre conspiration (4). Est-elle en bonne main? Avez-vous bien posté vos assassins? Avez-vous fait jouer vos ressorts? Avez-vous mis le feu aux poudres? Y a-t-il quelque chose de nouveau dans le tripot?

Respect et tendresse.

4102. — A MADAME DE CHAMPBONIN.

Aux Délices, 17 novembre.

Je ne sais si vous savez, mon cher gros chat, que je deviens aveugle: vous me direz que je suis très clairvoyant sur le mérite des Pompignan; je vous assure que je ne le suis pas moins sur les devoirs de l'amitié. Je vous écrirais plus souvent si j'avais du temps et des yeux; mais tout cela ne manque: vous savez de plus que j'ai l'honneur d'avoir soixante-dix ans, et qu'étant né très faible, je n'acquiers pas de la force avec l'âge. On meurt en détail, ma chère amie: puissiez-vous jouir d'une meilleure santé que la mienne! Je n'ai pas la consolation d'espérer de vous revoir; nous sommes l'un et l'autre dans des hémisphères différents. J'ai un ami dans ce pays-ci qui va souvent en Amérique, mais qui en revient comme de Versailles à Paris. Il n'en est pas de même d'un gros chat dont la gouttière est en Champagne, et d'un aveugle posté dans les Alpes. Il faut se dire adieu, ma chère amie; cela est douloureux. Je sens que je passerais avec vous des moments bien agréables; mais nous sommes cloués par la destinée chacun chez nous, et, malheureusement pour nous, nos solitudes ne sont pas bien fécondes en nouvelles. Tout ce que j'espère faire, c'est de vous dire que je vous aime de tout mon cœur. Quand cela est dit, je vous le redis encore: c'est comme l'*Ave Maria* qu'on répète; on dit qu'il ennuie la sainte Vierge, et j'ai peur d'ennuyer gros chat par de pareilles répétitions. Que n'êtes-vous la nièce de Corneille! je vous aurais remariée, et vous seriez grosse actuellement, et nous vivrions ensemble le plus gaiement du monde.

Adieu, mon cher gros chat; vivons tant que nous pourrons: mais la vie n'est que de l'ennui ou de la crème fouettée.

(1) L'*Instruction pastorale*. (G. A.)
(2) La première *Lettre d'un quaker*. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(4) Pour le *Triumvirat*. (G. A.)

4103. — A M. DAMILAVILLE.

17 novembre.

Mon cher frère, vous devez avoir reçu plusieurs paquets de moi, et vous en recevrez encore. Votre petit billet du 12 vient de m'être rendu. Vous me dites que la nymphe Clairon a reçu une brochure; c'est sans doute un Cramer qui la lui a envoyée; mais vous devez en avoir beaucoup par M. d'Argental et par d'autres voies. Je vous supplie de me mander si tout cela est parvenu entre vos mains. Il y a surtout une lettre pour M. Mariette, qui m'inquiète beaucoup: c'est au sujet de mon affaire des dîmes. Je vous l'adressai il y a environ quinze jours. L'affaire presse beaucoup, et il serait bien triste que cette lettre fût perdue.

Quant au digne frère (1) de l'auteur des chansons hébraïques, on nous fait espérer une *Instruction* (2) très pastorale, qui sera plus approfondie et meilleure que celle *de l'évêque d'Alétopolis*. Sitôt qu'elle pourra me parvenir, je ne manquerai pas de vous en faire part; mais, au nom de Dieu, mandez-moi si vous avez reçu des nouvelles de Lyon, de Besançon, et de M. d'Argental, depuis un mois. Je vous suis attaché plus que jamais. *Ecr. l'inf...*

4104. — AU MÊME.

19 novembre.

Mon cher frère saura que voilà tout ce qu'on a pu trouver pour le présent; qu'on lui a depuis plus de quinze jours adressé un gros paquet par les anges; qu'on lui enverra sans faute tout ce qu'on pourra découvrir; qu'on craint toujours quelque anicroche pour les paquets; qu'on lui adressa, pendant le voyage de Fontainebleau, sous l'enveloppe des anges, un paquet dans lequel il y avait une lettre pour M. Mariette; qu'on craint fort que cette lettre ne soit pas parvenue; qu'il a dû recevoir aussi d'autres paquets par différentes voies; qu'on ne sait plus à quel saint se vouer; qu'on se recommande à mon cher frère et aux prières de tous les frères. *Ecr. l'inf...*

4105. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 novembre.

Mes chers anges, j'écrivais à M. Hume, lorsque j'ai été prévenu par sa lettre. Je lui envoie ces *Remarques sur l'Histoire générale*, que vous n'avez pas désapprouvées. J'y joins un nouvel exemplaire pour vous, qui pourrait aussi amuser M. le duc de Praslin, si ses dépêches lui laissaient le temps de lire.

J'y joins un très petit morceau pour la *Gazette littéraire;* il vous paraîtra assez curieux.

Mon neveu du grand-conseil me mande que vous avez la bonté de me faire parvenir son *Histoire de Jeanne* (3); ce neveu-là a une belle vocation pour écrire l'histoire des catins (4); il se prépare de l'occupation pour toute sa vie.

Comme je ne peux pas le payer en même monnaie, je lui envoie les *Remarques sur l'Histoire générale* et le *Traité sur la Tolérance*, qui est, comme vous savez, d'un brave théologien que je ne connais pas. Je prends la liberté de m'adresser à vous pour lui faire tenir cette petite cargaison, accompagnée d'une lettre (5) qui est dans le paquet. J'abuse de vos bontés; mais vous m'avez accoutumé à l'excès de votre indulgence. Nous vous prions, madame Denis et moi, d'être plus que jamais les anges de Ferney. Nous n'avons pas un moment à perdre pour rappeler notre affaire au conseil du roi; c'est le seul moyen de nous tirer d'embarras. Nous vous supplions de nous mander les intentions de M. le duc de Praslin; cette affaire est pour nous de la dernière importance, toute la douceur de notre vie en dépend. Nous remettons notre destinée entre vos mains.

On parle d'une tragédie nouvelle qui a beaucoup de succès (6), et vous ne nous en dites rien. Vous croyez donc que nous ne nous intéressons pas au tripot? Un coquin de janséniste vient d'imprimer un gros volume contre le théâtre; les jésuites du moins ne se seraient pas rendus coupables de ce fanatisme. On nous a défaits des renards, et on nous a

(1) Le Franc de Pompignan, évêque du Puy. (G. A.)
(2) La première *Lettre d'un quaker*. (G. A.)
(3) *Histoire de Jeanne Ire, reine de Naples, par l'abbé Mignot.* (G. A.)
(4) Il avait déjà publié une *Histoire de l'impératrice Irène.* (G. A.)
(5) On n'a pas cette lettre. (G. A.)
(6) Le *Comte de Warwick*, par La Harpe. On avait joué cette tragédie le 7 novembre. (G. A.)

mis sous la dent des loups. Moi, je me mets toujours à l'ombre de vos ailes.

4106. — A LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

Au château de Ferney, 20 novembre (1).

Madame, un vieux solitaire, presque réduit au sort de Tirésie et d'Homère, et presque entièrement aveugle comme eux, sans avoir vu ni chanté comme eux les secrets des dieux, met aux pieds de votre altesse sérénissime ce petit ouvrage, qui n'est point encore public. On doit des prémices à un esprit aussi juste, aussi éclairé et aussi naturel que le vôtre. On les doit, surtout, à la protectrice des infortunés Calas et à celle qui aime la tolérance et la vérité. Votre suffrage, madame, sera la plus belle récompense de ce travail.

Que votre altesse sérénissime daigne agréer mes souhaits pour votre prospérité et pour celle de toute votre auguste famille. Que la grande maîtresse des cœurs veuille bien ne pas m'oublier. J'ose me flatter que cet *Essai sur la Tolérance* ne déplaira pas à sa belle âme. Il faut bien, sans doute, que la tolérance soit bonne à quelque chose, puisque la persécution n'a rempli la terre que d'hypocrisie, d'horreur et de carnage.

4107. — A M. LE PRINCE DE LIGNE.

A Ferney, 26 novembre.

Agréez aussi, monsieur le prince, avec les remerciements de ma nièce et de nos enfants, ceux d'un vieillard ; car tous les âges sont également sensibles à votre mérite. Il est vrai que je ne peux plus jouer la comédie; mais il en est de ce plaisir comme de tous ceux auxquels il faut que je renonce; je les aime fort dans les autres ; ma jouissance est de savoir qu'on jouit. Je désire plus que je n'espère de vous revoir entre nos montagnes; l'apparition que vous y avez faite nous a laissé des regrets qui dureront longtemps. Nous serions trop heureux si nous étions faits pour vous posséder, comme nous le sommes pour vous aimer et pour vous respecter. Le vieux malade s'acquitte parfaitement de ces deux devoirs.

4108. — A M. DAMILAVILLE.

Novembre.

Frère très cher, le voyageur qui vous rendra cette lettre est M. Turrettin, petit-fils, à la vérité, d'un prêtre, mais d'un prêtre tolérant. Le petit-fils vaut encore mieux que le grand-père : il est philosophe et aimable. Agréez ce *Traité de la Tolérance :* ayez-en pour le style, je ne vous en demande pas pour le fond. *Ecr. l'inf...*

4109. — A M. MARMONTEL.

1er décembre.

Enfin, mon cher confrère (2), je puis vous appeler de ce nom. Voilà ce que je désirais depuis si longtemps. Jugez de la joie de madame Denis et de la mienne ! Voilà notre Académie bien fortifiée; les fripons et les sots n'auront pas désormais beau jeu. Le jour de votre réception sera un grand jour pour les belles-lettres. Je ne peux vous exprimer le plaisir que nous ressentons ici.

4110. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

1er décembre.

L'aveugle fait ce qu'il peut pour amuser l'aveugle. Le quinze-vingts des Alpes convient que les remontrances des parlements, leurs arrêts, leurs démissions, la pastorale de monseigneur du Puy, sont des choses fort amusantes; mais il croit que le présent conte (3) pourrait aussi faire passer un quart d'heure de temps, attendu (comme il est très bien dit dans ledit conte) que les soirées d'hiver sont longues. Il faut que les aveugles fassent des contes, ou qu'ils jouent de la vielle; car, si on avait perdu quatre sens, il n'y aurait autre chose à faire qu'à se réjouir avec le cinquième.

Les Alpes présentent leurs respects à Saint-Joseph (4). On suppose que M. le président Hénault jouit d'une parfaite santé; on l'assure du plus tendre et du plus véritable attachement.

(1) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(2) Il venait d'être élu à l'Académie française, à la place de Bougainville. (G. A.)
(3) *Ce qui plaît aux dames.* Voyez tome VI. (G. A.)
(4) C'est-à-dire à la communauté de Saint-Joseph où habitait madame du Deffand. (G. A.)

4111. — A M. DAMILAVILLE.

1er décembre.

Mon cher frère, voici encore quelques Quakers (1) qui me sont parvenus je ne sais comment.

Comme il faut un peu s'amuser en faisant la guerre, je joins à ce paquet un conte à dormir debout, que vous n'aurez peut-être pas le temps de lire ; mais frère Thieriot en aura le temps après avoir fait sa méridienne, ou pour faire sa méridienne.

Il y a ici une lettre bien importante pour M. Mariette, que je recommande à la bonté de mon frère. Il y en a aussi d'autres qu'on peut mettre à la petite poste, le tout en faveur de la bonne cause, que nous devons toujours avoir devant les yeux.

Avez-vous reçu une *Tolérance?* c'est un ouvrage pour les frères, et on croit que cette petite semence de moutarde produira beaucoup de fruit un jour; car vous savez que la moutarde et le royaume des cieux, c'est tout un (2).

Eh bien ! que font les parlements? veulent-ils faire renaître le temps de la Fronde? ont-ils le diable au corps? Mais ce ne sont pas là nos affaires ; notre grande affaire est *d'écr. l'inf...*

N. B. Ne pourriez-vous pas faire tenir adroitement un *Quaker* à Merlin ou à Cailleau? Il pourrait imprimer iceluï. Il est sûr qu'il faut *écr. l'inf...*, mais sans se compromettre.

4112. — A M. BERTRAND.

3 décembre.

Je vais saisir, mon cher philosophe, une occasion d'écrire à monseigneur l'électeur palatin comme vous le désirez. Je souhaite autant que vous le succès de cette petite négociation. N'a-t-on pas imprimé à Berne les huit dissertations de M. Schmitt (3), qui lui ont valu huit couronnes? Je vous supplie de présenter mes respects et mes remerciements à votre société d'agriculture, qui a daigné m'admettre dans son corps. Mon potager mérite cette place, si je ne la mérite pas. Je mange au milieu de l'hiver les meilleurs artichauts et tous les meilleurs légumes. Je défriche et je plante ; mais je vous assure que ces expériences de physique sont très chères. Le vrai secret pour améliorer sa terre, c'est d'y dépenser beaucoup.

Présentez toujours, je vous prie, mes tendres respects à M. et madame de Freudenreich, et me conservez votre amitié.

4113. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 décembre.

J'avais déjà écrit à Marmontel avant que madame Denis eût reçu la lettre du 25 novembre, et voici ce qui m'est arrivé.

Marmontel m'ayant mandé que M. Thomas s'était désisté en sa faveur, je ne doutai pas qu'il n'eût l'obligation de ce désistement aux bontés de M. le duc de Praslin et aux vôtres (4). Il m'avait juré les larmes aux yeux, dans son voyage aux Délices, qu'il n'avait aucune part aux traits insolents répandus dans cette misérable parodie (5) Je vous écrivis pour lors. S'il avait depuis manqué le moins du monde ou à vous, ou à M. le duc de Praslin, il serait trop coupable et trop indigne de la place qu'il a obtenue. Je ne lui ai écrit qu'une lettre de félicitation fort simple, dans laquelle je lui paraissais persuadé de sa reconnaissance pour ses bienfaiteurs.

Vous devez avoir reçu, mes divins anges, des corrections que je crois nécessaires aux roués : je ne sais si elles leur paraissent aussi importantes qu'à moi.

Respect et tendresse.

4114. — A M. MARMONTEL.

4 décembre.

Je vous ai écrit, mon cher confrère, par M. Damilaville, et vous avez dû recevoir un petit paquet. Je vous prie de ne point parler de tout cela : vous devez être assez occupé de votre réception. Mais, puisque M. Thomas s'est abstenu de concourir avec vous, je vous recommande et je vous supplie

(1) *Lettre d'un quaker.* Voyez aux FACÉTIES. (G. A.)
(2) *Matthieu*, XIII, 31. (G. A.)
(3) Ou plutôt Schmidt, mort en 1790. (G. A.)
(4) Le duc de Praslin, loin d'avoir engagé Thomas à se retirer, fut blessé de sa générosité, et lui retira les fonctions de son secrétaire intime. (*Beuchot.*)
(5) De la scène de *Cinna*. (G. A.)

très instamment de dire très hautement que vous en avez l'obligation à M. le duc de Praslin, et de lui faire présenter vos remerciements soit par M. Thomas, soit par quelque autre personne qui l'approche : vous pourriez même lui demander la permission de venir le remercier. Je ne vous parle pas ainsi sans de fortes raisons.

J'ajoute encore que vous ne feriez pas mal de faire dire un mot à M. et madame d'Argental, soit par M. de Mairan, soit par quelque autre personne de leur société. Pardonnez mon importunité au zèle et à la tendre amitié qui m'attachent à vous pour le reste de ma vie. Je remercie madame Geoffrin de vous avoir servi comme vous méritez de l'être. Madame Denis, qui s'intéresse à vous autant que moi, me charge encore de vous faire part de sa joie.

4115. — A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

A Ferney, le 4 décembre.

Mon cher et respectable confrère, celui qui vous grave n'entend pas mal ses intérêts : il est bien sûr que son burin deviendra célèbre sous la protection de votre plume. Je vous demande en grâce que, si on met au bas de votre portrait ce petit vers,

Qu'il vive autant que son ouvrage (1)!

on ajoute : *Par Voltaire et par le public.*

Il est bien triste que madame du Deffand ne puisse voir votre estampe.

La lumière est pour elle à jamais éclipsée;
Mais vous vous entendez tous deux.
L'imagination, le feu de la pensée,
Valent peut-être mieux
Que deux yeux.
Je me défais des miens, et j'en suis plus tranquille;
J'en ai moins de distractions.
Lorsque le cœur calmé renonce aux passions,
Deux yeux sont un meuble inutile.

Cela n'est pas tout à fait vrai, mais il faut tâcher de se le persuader. Mon espèce d'aveuglement est tout à fait drôle : une ophthalmie abominable m'ôte entièrement la vue quand il y a de la neige sur la terre, et je recommence quelquefois de voir honnêtement quand le temps se met au beau. Je vous prie, monsieur, vous qui avez de bons yeux (et cela doit s'entendre de plus d'une manière), de lire ce petit mémoire historique; vous y trouverez des choses curieuses.

J'ai envoyé à madame du Deffand un conte à dormir debout, qui est d'un goût un peu différent. Les aveugles s'amusent comme ils peuvent.

Tout le *Corneille* est imprimé; il y en a douze tomes. La *Bérénice* de Racine est à côté de celle de Corneille, avec des remarques; l'*Héraclius* espagnol est au-devant de l'*Héraclius* français; la *Conspiration de Brutus et de Cassius contre César*, de ce fou de Shakespeare, est après le *Cinna* de Corneille, et traduite vers pour vers et mot pour mot : cela est à faire mourir de rire.

Adieu, monsieur; conservez vos bontés au Vieux de la montagne.

4116. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 décembre.

Mes divins anges sauront qu'un jeune M. Turrettin devait leur apporter des *Tolérances*, il y a environ quinze jours, que ce jeune Turrettin, d'ailleurs fort aimable, s'est arrêté à Lyon, et qu'il n'arrivera avec son paquet que dans quelques jours.

Je crois avoir dit à mes anges que cette petite requête de l'humanité et de la raison avait fort bien réussi auprès de madame de Pompadour et de M. le duc de Choiseul : c'est pourtant un ouvrage bien théologique, bien rabbinique. Mais comme il ne faut pas être toujours enfoncé dans la *Sainte Ecriture*, vous aurez des contes tant que vous en voudrez; vous n'avez qu'à dire.

Faites-moi donc un peu part de votre conspiration. Vous me traitez comme Léontine et Exupère en usent avec Héraclius; ils font tout pour lui, et ne lui en disent pas un mot. Mais c'est, à mon sens, un grand défaut, dans *Héraclius*, que ce prince reste là pendant cinq actes comme un grand nigaud, sans savoir de quoi il s'agit. Mais je m'en remets entièrement à ma Léontine et à mon Exupère, et je vous donne même la préférence sur ces deux personnages.

Nous sommes enterrés sous la neige; c'est le temps de s'égayer, car la nature est bien triste. Je tâche de m'amuser et d'amuser mes divins anges. Je baise le bout de leurs ailes avec la plus grande dévotion.

4117. — A M. DAMILAVILLE.

6 décembre.

Je croyais que vous aviez des *Tolérances*, mon très cher frère. Un jeune M. Turrettin de Genève s'est chargé d'un paquet pour vous. Il est digne de voir les frères, quoiqu'il soit petit-fils d'un célèbre prêtre de Baal. Il est réservé, mais décidé, ainsi que sont la plupart des Génevois. Calvin commence dans nos cantons à n'avoir pas plus de crédit que le pape. Le bon grain lève de tous côtés, malgré l'abominable ivraie qui couvre nos campagnes depuis si longtemps.

Vous avez sans doute vu la petite *Lettre du Quaker*. Je connaissais depuis longtemps le livre attribué à Saint-Evremond (1). Ce n'est pas assurément son style, et Saint-Evremond d'ailleurs n'était pas assez savant pour composer un tel ouvrage. Il est de Dumarsais; mais il est fort tronqué et détestablement imprimé. Quand trouvera-t-on quelque bonne âme qui donne une jolie édition du *Meslier*, du *Sermon*, et du *Catéchisme de l'honnête Homme?* Ne pourrait-on pas en faire tenir, sans se compromettre, au bon Merlin? Je ne voudrais pas qu'un de nos frères hasardât la moindre chose; mais quand on peut servir son prochain sans risque, on est coupable devant Dieu de se tenir les bras croisés.

Il doit vous arriver une *Tolérance* par une autre voie que celle que je prends pour vous écrire. Je suis zélé; mais j'aime à prendre quelques petites précautions, afin de ne point donner d'ombrage à la poste par de trop gros paquets portant le timbre de Genève. On dit que toutes les affaires financières et parlementaires vont s'arranger.

Dieu soit béni!

Et vive le roi, et Pompignan!

Ecr. l'inf....

4118. — AU MÊME.

7 décembre.

Mon cher frère, permettez que je vous envoie ces deux lettres ouvertes pour M. Cromelin et pour M. Marietto (2), avec un gros mémoire pour vous, que je vous supplie de faire lire à M. Cromelin, quand vous l'aurez lu.

Je me flatte que vous avez reçu tout ce qui ne vous était pas encore parvenu, et que vous avez même *Ce qui plaît aux Dames*. Je vous embrasse le plus tendrement du monde. *Ecr. l'inf....*

4119. — A M. LÉGAT DE FURCY.

A Ferney, 7 décembre (3).

Le suffrage de madame Denis, monsieur, doit vous être plus précieux que le mien. Souffrez pourtant que je joigne mes remerciements à son approbation. Vous faites parvenir le bon goût et le plaisir jusqu'au pied des Alpes. Nous ne nous attendions pas qu'un homme qui réussit à la cour daignât songer à nos déserts. Jugez combien nous sommes flattés de l'honneur que vous nous avez fait.

Recevez, monsieur, les sensibles remerciements de votre très humble et très obéissant serviteur.

4120. — A M. BERTRAND.

Ferney, 8 décembre.

J'ai cru, mon cher monsieur, devoir écrire à M. de Mulinen; je vous renouvelle mes sincères remerciements, et vous prie toujours de les présenter à la société. J'espère bientôt pouvoir vous envoyer la *Tolérance;* M. Cramer m'a promis qu'il vous ferait tenir une *Histoire générale:* je voudrais pouvoir vous apporter tout cela moi-même.

J'ai écrit à monseigneur l'électeur palatin. Ne doutez jamais ni de mon zèle ni de mon amitié. Ne m'oubliez point, je vous en supplie, auprès de nos amis.

4121. — A M. DAMILAVILLE.

11 décembre.

Vous devez à présent, mon cher frère, avoir reçu quelques *Tolérances*. Il est vrai qu'elles ont été bien reçues des per-

(1) Voyez la lettre à Hénault du 1er septembre 1744. (G. A.)

(1) L'*Analyse de la Religion chrétienne*. (G. A.)
(2) On n'a pas ces lettres. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

sonnes principales (1) à qui les premiers exemplaires ont été adressés, dans le temps que M. Turrettin était chargé de votre paquet. Je crois même vous l'avoir déjà dit; mais il faudra bien du temps pour que ce grain lève et ne soit pas étouffé par l'ivraie.

Vous savez sans doute que le livre attribué à Saint-Evremond est de Dumarsais, l'un des meilleurs encyclopédistes. Il est bien à désirer qu'on en fasse une édition nouvelle plus correcte. Je n'aime point le titre : *Par permission de Jean*, etc. L'ouvrage est sérieux et sage; il ne lui faut pas un titre comique.

Je vous supplie de vouloir bien m'envoyer encore un exemplaire, car j'ai marginé tout le mien, suivant ma louable coutume.

Un libraire de Rouen, nommé Besongne, m'a bien la mine d'avoir imprimé cet ouvrage; si on le lui renvoyait corrigé, il pourrait en faire une édition plus supportable.

Je reçois exactement ce qu'on m'envoie de Paris; mais je crois m'apercevoir que le timbre de Genève n'est pas toujours respecté chez vous. Les livres vous arrivent très difficilement par la poste, à moins qu'ils ne parviennent sous l'adresse des ministres; et c'est une liberté qu'on ne peut prendre que très rarement.

Vous avez dû recevoir, mon cher frère, un petit paquet pour amuser frère Thieriot.

Vous ai-je mandé que j'avais été fort content de *Warwick*, et que je conçois de grandes espérances de son auteur?

Ne pourriez-vous pas, mon cher frère, charger Merlin de me faire avoir le *Droit ecclésiastique* (2), composé par M. Boucher d'Argis? On dit que c'est un fort bon livre, et qu'il y a beaucoup à profiter. La nouvelle déclaration du roi, que vous avez eu la bonté de m'envoyer, doit faire renaître la confiance, et rendre le roi et le ministère plus chers à la nation : il est évident que le roi ne veut que ce qui est juste et raisonnable; il veut payer les dettes de l'État, et soulager le peuple. J'ose espérer que cette déclaration donnera du crédit aux effets publics.

Mon cher frère, recevez mes tendres embrassements, et embrassez pour moi les frères. *Ecr. l'inf....*

4122. — A M. DAMILAVILLE.

13 décembre.

Il doit vous arriver, mon cher frère, une *Tolérance* par Besançon, que vous ne recevrez que quelques jours après ce billet, et dont je vous prie de m'accuser la réception.

Il est arrivé un grand malheur : les Cramer avaient envoyé leur ballot à Lyon; vous pouvez juger s'il y avait des exemplaires pour vous et pour vos amis. Un M. Bourgelat (3), chargé de l'entrée des livres, n'a pas voulu laisser passer cette cargaison. On dit pourtant que ce Bourgelat est philosophe et ami de M. d'Alembert. Serait-il possible qu'il y eût de faux frères parmi les frères! Excitez bien vivement le zèle de Protagoras. Mandez-moi si la *Tolérance* n'excite point quelques murmures.

Les Cramer ont été obligés de faire prendre à leur ballot un détour (4) de cent lieues, qui est aussi périlleux que long.

Je vous embrasse dans la communion des fidèles.

Ecr. l'inf....

4123. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 décembre, jeudi au soir.

Je reçois une lettre céleste et bien consolante de mes anges, du 8 décembre. Je ne me plains plus, je ne crains plus; mais je n'ai plus de *Quakers*. Il faudrait engager quelque honnête libraire à imprimer ce salutaire ouvrage à Paris.

Je rêverai à *Olympie*. Je demande quinze jours ou trois semaines; car actuellement je suis surchargé, et les yeux me font beaucoup de mal.

J'avertis par avance que maman (5) n'est point de l'avis de M. de Thibouville; mais je prierai Dieu qu'il m'inspire, et s'il me vient quelque bonne pensée, je la soumettrai à votre hiérarchie.

Songeons d'abord aux conjurés et aux roués. Je commence à n'être pas si mécontent de cette besogne, et je crois que si mademoiselle Dumesnil jouait bien Fulvie, et mademoiselle Clairon pathétiquement Julie, la pièce pourrait faire assez d'effet. Cependant j'ai toujours sur le cœur l'ordre qu'on donne à Julie, au quatrième acte, d'aller prier Dieu dans sa chambre; c'est un défaut irremédiable. Mais où n'y a-t-il pas des défauts? Peut-être cet endroit défectueux rebutera mademoiselle Clairon : elle aimera mieux le rôle de Fulvie : en ce cas, Julie serait, je crois, à mademoiselle Dubois, et cet arrangement vaudrait peut-être bien l'autre.

Je suis enchanté que l'affaire de la *Gazette littéraire* soit terminée (1); mais je crains bien d'être inutile à cette entreprise; il faut lire plusieurs livres, et je deviens aveugle; heureusement un aveugle peut faire des tragédies; et, si les roués ne me découragent pas, vous entendrez parler de moi l'année prochaine.

Laissons là *Icile*, je vous en supplie; c'est un point sur un *i*. Ne me parlez point d'une engelure, quand le renvoi de Julie dans sa chambre me donne la fièvre double tierce.

Le *Corneille* est entièrement fini depuis longtemps; on l'aura probablement sur la fin de janvier. La petite-nièce à Pierre avance dans sa grossesse, tantôt chantant, tantôt souffrant. Notre petite famille est composée d'elle, de son mari, d'une sœur, et d'un jésuite; voilà un plaisant assemblage; c'est une colonie à faire pouffer de rire. Je souhaite que celle de M. le duc de Choiseul, à la Guyane (qui est, ne vous déplaise, le pays d'Eldorado), soit aussi unie et aussi gaie. La nôtre se met toujours à l'ombre de vos ailes, et je vous adore du culte d'hyperdulie; et si les roués réussissent, j'irai jusqu'à latrie. Mettez-moi, je vous en conjure, aux pieds de M. le duc de Praslin pour l'année prochaine, et pour toutes celles où je pourrai exister.

4124. — A M. DAMILAVILLE.

16 décembre.

Mon cher frère, je n'en ai plus (2) : voilà mon reste. Puisse quelque zélé serviteur de Dieu et de monseigneur du Puy en Velay, quelque Merlin, quelque Besongne, imprimer à Paris cette correction fraternelle!

Si je puis trouver des *Tolérances*, je vous en ferai parvenir. Il faut espérer que le débit n'en sera pas défendu, puisque les ministres approuvent l'ouvrage, et que madame de Pompadour en a été très contente. Un ministre (3) même a dit que tôt ou tard cette semence porterait son fruit. Je ne sais pas quel est le saint homme auteur de ce petit traité; mais il me semble qu'il ne peut que rendre les hommes plus doux et plus sociables. Je défie même Omer de Fleury de faire un réquisitoire contre cette homélie.

Il est vrai que *Ce qui plaît aux Dames* fait un assez plaisant contraste avec le livre de la *Tolérance* : aussi je vous ai adressé ce livre théologique comme à un de nos saints apôtres, et *Ce qui plaît aux Dames*, à frère Thieriot, qui n'est pas si zélé, et qu'il a fallu réveiller par un conte.

J'ai communiqué à frère Gabriel Cramer le contenu de votre dernière lettre; il vous rendra compte probablement, par cet ordinaire, du paquet dont vous lui parlez.

Il faut que vous sachiez d'ailleurs que je suis à deux lieues de Genève, que nous sommes quelquefois assiégés de neige, et que nous n'avons pas toujours nos lettres de bonne heure.

Conservez-moi votre amitié; embrassez tous les frères. *Ecr. l'inf...*

4125. — A M. BAILLON.

Béni soit l'*Ancien Testament*, qui me fournit l'occasion de vous dire que de tous ceux qui adorent le *Nouveau*, il n'en est pas un qui vous soit plus dévoué que moi! Un descendant de Jacob, fripier comme tous ces messieurs, en attendant le Messie, attend aussi votre protection (4), dont il a, pour le moment, plus de besoin. Les gens du premier métier de saint Matthieu, qui fouillent les juifs et les chrétiens aux portes de votre ville, ont saisi je ne sais quoi dans la culotte d'un page israélite appartenant au circoncis qui a l'honneur de vous rendre ce billet en toute humilité. Je joins au hasard mes *Amen* aux siens.

Je n'ai fait que vous entrevoir à Paris comme Moïse vit

(1) Praslin, Choiseul, la Pompadour, etc. (G. A.)

(2) *Institutions au droit ecclésiastique, par l'abbé Fleury, avec notes et deux lettres par M. Boucher d'Argis.* (G. A.)

(3) Claude Bourgelat, créateur de l'hippiatrique en France. (G. A.)

(4) Par mer. (G. A.)

(5) Madame Denis. (G. A.)

(1) Les auteurs du *Journal des Savants*, protégés par le duc de Choiseul, s'opposaient à la publication de la *Gazette littéraire*, protégée par le duc de Praslin. (*Beuchot.*)

(2) Il s'agit d'exemplaires de la *Lettre d'un Quaker*. (G. A.)

(3) Le duc de Choiseul. (G. A.)

(4) Baillon était intendant de Lyon. (G. A.)

Dieu (1). Il me serait bien doux de vous voir face à face, si toutefois le mot de face est fait pour moi.

Conservez, s'il vous plaît, vos bontés à votre ancien et éternel serviteur, qui vous aime de cette affection tendre mais chaste qu'avait le religieux Salomon pour ses trois cents Sulamites.

4126. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 décembre (2).

Mes anges connaissent M. Cromelin. Il a bien de l'esprit, il est aimable, et sans doute mes anges l'aiment. Ne pourriez-vous pas prier M. le duc de Praslin de le présenter à M. le duc de Choiseul, et de vouloir bien appuyer un mémoire que M. de Cromelin doit présenter au colonel-général des Suisses (3) pour la république de Genève? mémoire, en vérité, très-juste, très raisonnable, et qui doit réussir auprès de M. le colonel-général. Je ne vous ennuierai point des détails de ce mémoire; il s'agit de recrues dont vous ne vous souciez guère, mais auxquelles je m'intéresse beaucoup. C'est une chose très essentielle pour le conseil de Genève, qui est extrêmement embarrassé.

Mes divins anges, demandez, je vous prie, quelque petite faveur à M. le duc de Praslin.

M. de Laverdy est-il contrôleur-général? Il me semble qu'on ne vieillit point dans cette place.

Respect et tendresse.

4127. — A M. DAMILAVILLE.

19 décembre.

Mon cher frère, pourquoi M. Bertin a-t-il quitté? est-ce M. de Laverdy qui a sa place? le roi aura-t-il plus d'argent? le public sera-t-il soulagé? Voilà des questions qu'on peut faire à un homme de finances; mais j'aime encore mieux vous parler de la *Tolérance* et de *Ce qui plaît aux Dames*. Peut-être n'est-il pas convenable qu'une bagatelle aussi gaie que le conte de messire Jean Robert paraisse dans le même temps qu'un ouvrage aussi sérieux que celui de la *Tolérance*. L'un ne ferait-il pas tort à l'autre, et ne dira-t-on pas que ces deux écrits sont des jeux d'esprit, et qu'un homme qui traite à la fois de la religion et des fées est également indifférent pour ces deux objets? Cette réflexion ne peut-elle pas faire quelque tort à la tolérance qu'on attend des plus honnêtes gens du royaume et des mieux disposés?

D'ailleurs, en imprimant le conte, n'est-ce pas lui ôter sa fleur, et vous priver du plaisir d'en être dépositaire? Vous êtes le maître absolu, faites comme vous voudrez; tâchez que mon nom ne soit pas à la tête du conte. Je vois bien que vous me forcerez d'en faire de nouveaux, car un conte tout seul est trop peu de chose, et l'hiver est bien long. *Ce qui plaît aux Dames* est tiré en partie d'un vieux roman, et a même été traité en anglais par Dryden. Tous les autres seront de ma façon, et n'en vaudront pas mieux.

Je fais des vœux au ciel pour que le livre (4) de Dumarsais devienne public. Je m'en remets à votre sagesse qui égale votre zèle. Ce livre, d'une morale saine, sera appuyé par quelques ouvrages de nos frères qui travaillent dans les pays étrangers. On sert de tous côtés la bonne cause; et si son ennemie l'*Infâme* subsiste encore chez les sots et chez les fripons, ce ne sera pas chez les honnêtes gens.

Que fait le tiède Thieriot? Embrassez, je vous prie, pour moi, le grand frère Platon (5), que j'aime et que j'honore comme je le dois. Si on imprime le *Quaker*, il ne faut pas oublier de mettre Shaftesbury, *petit-fils* et non fils du comte Shaftesbury, chancelier d'Angleterre.

C'est à la page 13 : « Celui que tu appelles le héros du » parti philosophiste était le fils du comte Shaftesbury »

Mettez à la place de ces mots : « Celui que tu appelles le » héros du parti philosophiste était petit-fils du comte Shaf- » tesbury, grand-chancelier d'Angleterre. *Le grand-père n'é-* » *tait qu'un politique, le petit-fils était un philosophe,* » etc.

Pour mieux faire et pour vous épargner de la peine, mon cher frère, voici un exemplaire corrigé.

(1) *Exode*, XXXIII, 11. (*Beuchot.*)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Le duc de Choiseul. (*A. François.*)
(4) *L'Analyse de la Religion chrétienne.* (G. A.)
(5) Diderot. (G. A.)

4128. — A M. DAMILAVILLE.

21 décembre.

On m'envoie de Languedoc cette chanson, sur l'air *de l'inconnu* :

Simon Le Franc, qui toujours se rengorge,
Traduit en vers tout le Vieux Testament.
Simon les forge
Très durement;
Mais pour la prose écrite horriblement,
Simon le cède à son puîné Jean-George.

Cependant on me mande aussi de Paris que l'édition publique de la *Lettre du Quaker* pourrait faire grand tort à la bonne cause; que les doutes proposés à Jean-George sur une douzaine de questions absurdes rejaillissent également contre la doctrine et contre l'endoctrineur; que le ridicule tombe autant sur les mystères que sur le prélat; qu'il suffit du moindre Gauchat, du moindre Chaumeix, du moindre polisson orthodoxe, pour faire naître un réquisitoire de maître Omer; que cet esclandre ferait grand tort à la *Tolérance;* qu'il ne faut pas sacrifier un bel habit pour un ruban; que ces ouvrages sont faits pour les adeptes, et non pour la multitude.

C'est à mon très cher frère à peser mûrement ces raisons. Je me souviens d'un petit bossu qui vendait autrefois des *Mesliers* sous le manteau; mais il connaissait son monde, et n'en vendait qu'aux amateurs.

Enfin je me repose toujours sur le zèle éclairé de mon frère; nous parviendrons infailliblement au point où nous voulions arriver, qui est d'ôter tout crédit aux fanatiques dans l'esprit des honnêtes gens; c'est bien assez, et c'est tout ce qu'on peut raisonnablement espérer. On réduira la superstition à faire le moins de mal qu'il soit possible. Nous imiterons enfin les Anglais, qui sont depuis près de cent ans le peuple le plus sage de la terre comme le plus libre.

Je n'entends pas parler de frère Thieriot. Je sais l'aventure des Bigots (1). Voilà le seul bigot qu'on ait puni. Pardon de cette mauvaise plaisanterie. Bonsoir, mon cher frère.

4129. — A M. DE LA HARPE.

22 décembre.

Après le plaisir, monsieur, que m'a fait votre tragédie (2), le plus grand que je puisse recevoir est la lettre dont vous m'honorez. Vous êtes dans les bons principes, et votre pièce justifie bien tout ce que vous dites dans votre lettre. Racine, qui fut le premier qui eût du goût, comme Corneille fut le premier qui eût du génie, l'admirable Racine, non assez admiré, pensait comme vous. La pompe du spectacle n'est une beauté que quand elle fait une partie nécessaire du sujet; autrement ce n'est qu'une décoration. Les incidents ne sont un mérite que quand ils sont naturels, et les déclamations sont toujours puériles, surtout quand elles sont remplies d'enflure. Vous vous applaudissez de n'avoir pas fait des vers à retenir; et moi, monsieur, je trouve que vous en avez fait beaucoup de ce genre. Les vers que je retiens le plus aisément sont ceux où la maxime est tournée en sentiment, où le poëte cherche moins à paraître qu'à faire paraître son personnage, où l'on ne cherche point à étonner, où la nature parle, où l'on dit ce que l'on doit dire; voilà les vers que j'aime : jugez si je ne dois pas être très content de votre ouvrage.

Vous me paraissez avoir beaucoup de mérite, attendu que vous avez beaucoup d'ennemis. Autrefois, dès qu'un homme avait fait un bon ouvrage, on allait dire au frère Vadeblé qu'il était janséniste; le frère Vadeblé le disait au P. Letellier, qui le disait au roi. Aujourd'hui faites une bonne tragédie, et l'on dira que vous êtes athée. C'est un plaisir de voir les pouilles que l'abbé d'Aubignac, prédicateur du roi, prodigue à l'auteur de *Cinna*. Il y a eu de tout temps des Frérons dans la littérature; mais on dit qu'il faut qu'il y ait des chenilles, pour que les rossignols les mangent afin de mieux chanter.

J'ai l'honneur d'être, etc.

4130. — A M. TRONCHIN DE LYON.

23 décembre (3).

Vous savez sans doute que M. de Laverdy, ayant haranguê

(1) Bigot et autres, concussionnaires du Canada, condamnés à l'amende et au bannissement. (G. A.)
(2) Le *Comte de Warwick*. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

tout Versailles, a dit à M. le dauphin qu'il mourrait ou qu'il rétablirait les finances dans trois ans, à quoi M. le dauphin a répondu que l'un était plus aisé que l'autre.

4131. — A M. DAMILAVILLE.

26 décembre.

Je souhaite à mon cher frère, pour l'an de grâce 1764, une santé inébranlable, quelque excellente place dans la finance, qui lui laisse le loisir de se livrer aux belles-lettres. Je lui souhaite une vinée abondante dans la vigne du Seigneur, avec l'extirpation de *l'infâme*.

Je souhaite à mon frère Thieriot un zèle moins tiède. Que dites-vous de ce ronfleur-là, qui ne m'a pas dit seulement un mot du conte de *ma mère l'Oie*, que je lui ai envoyé?

On parle de *l'Anti-financier* (1); vaut-il la peine qu'on en parle? Je supplie mon cher frère de vouloir bien me l'envoyer. M. de Laverdy a-t-il déjà changé tout le système des finances? Il me semble qu'on a banni quinze ou seize personnes avec le sieur Bigot. Pourquoi envoyer quinze ou seize citoyens dépenser leur argent dans les pays étrangers? Ce n'est pas les punir, c'est punir la France. Nous avons une jurisprudence aussi ridicule que tout le reste; cependant tout va et tout ira.

S'il y a quelque chose de nouveau, je supplie mon cher frère de m'en faire part. Il est surtout prié de faire commémoration de moi avec frère Platon. N'y a-t-il pas deux volumes de planches de l'*Encyclopédie* que l'on distribue aux souscripteurs? Briasson et compagnie m'ont oublié. J'attends cette *Encyclopédie* pour m'amuser et pour m'instruire le reste de mes jours.

Je vous embrasse le plus tendrement du monde.

Ecr. l'inf...

4132. — A M. BERTRAND.

Ferney, 26 décembre.

Je conviens avec vous que les Juifs et les chrétiens ont beaucoup parlé de l'amour fraternel; leur amour ressemble assez par les effets à la haine : ils n'ont regardé et traité comme frères que ceux qui étaient habillés de leur couleur; quiconque portait leur livrée était regardé comme un saint; celui qui ne l'était pas était saintement égorgé en ce monde et damné pour l'autre. Vous croyez, mon cher ami, que c'est de l'essence même du christianisme qu'il faut tirer toutes les preuves pour la nécessité de la tolérance; c'est cependant sur les préceptes et les intérêts de cette religion que les charitables persécuteurs fondent leurs droits cruels. Jésus-Christ me paraît, comme à vous, doux et tolérant; mais ses sectateurs ont été dans tous les temps inhumains et barbares : le parti le plus fort a toujours vexé le plus faible au nom de Jésus-Christ, et pour la gloire de Dieu. Lorsque nous vous persécutons, nous papistes, nous sommes conséquents à nos principes, parce que vous devez vous soumettre aux décisions de notre mère sainte Eglise. Hors de l'Eglise, point de salut. Vous êtes donc des rebelles audacieux; lorsque vous persécutez, vous êtes inconséquents, puisque vous accordez à chaque charbonnier le droit d'examen : ainsi vos réformateurs n'ont renversé l'autorité du pape que pour se mettre sur son trône. Aux décisions des conciles vous avez fièrement substitué celles de vos synodes, et Barneweldt a péri comme Jean Huss. Le synode de Dordrecht vaut-il mieux que celui de Trente? Qu'importe que l'on soit brûlé par les conseils de Léon X ou par les ordres de Calvin?

Quel remède à tant de folies et de maux qui désolent le meilleur des mondes? S'attacher à la morale, mépriser la théologie, laisser les disputes dans l'obscurité des écoles où l'orgueil les a enfantées, ne persécuter que les esprits turbulents qui troublent la société pour des mots. *Amen! amen!*

Le malade de Ferney, qui ne voudrait persécuter personne que les brouillons, embrasse tendrement l'hérétique charitable et bienfaisant.

4133. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Ferney, 26 décembre.

Mon cher doyen (car M. le maréchal de Richelieu n'est que le doyen des agréments, et vous êtes le doyen de l'Académie), je vous souhaite des années heureuses depuis 1764 jusqu'en 1784. Pour moi, je n'espère que peu de jours. Vous savez qu'il a plu à Dieu de me faire d'une étoffe très faible et très peu durable. Je ne me suis jamais attendu à parvenir jusqu'à soixante-dix ans, dont j'ai l'honneur d'être affublé. Je m'attendais encore moins à passer gaiement ma vie entre le mont Jura et les Alpes, entre la nièce de Corneille et un jésuite qui s'est avisé d'être mon aumônier. Je suis bien aise de vous dire que je mène dans mon petit château la plus jolie vie du monde, et que je n'ai été véritablement heureux que dans cette retraite. Mademoiselle Corneille a été très bien mariée; toute sa famille est chez moi; on y rit du matin au soir. Son oncle est tout commenté et tout imprimé. On criera contre moi, on me trouvera trop critique et je m'en moque; je n'ai cherché qu'à être utile, et pour l'être, il faut dire la vérité. Quiconque veut critiquer tout est un Zoïle; quiconque admire tout est un sot. J'ai tâché de garder le milieu entre ces deux extrémités, et je m'en rapporterai à vous.

Madame Denis, mon cher doyen, vous fait bien ses compliments; et moi je vous fais mes condoléances : je pense avec chagrin que nous ne nous reverrons plus. Je suis devenu si nécessaire à ma petite colonie que je ne puis plus la quitter, et probablement vous ne sortirez point de Paris. Soyez-y aussi heureux que la pauvre nature humaine le comporte. Consolez-moi par un peu de souvenir du chagrin d'être loin de vous; c'est la seule peine d'esprit dont je puisse me plaindre. Je ne vous écris pas de ma main, attendu qu'une grosse fluxion me rend aveugle depuis six mois. Me voilà comme Tirésie; mais je n'ai pas su les secrets des dieux comme lui, quoique je les aie cherchés longtemps. Adieu, mon cher doyen.

4134. — A M. BERTRAND.

Ferney, 30 décembre.

Mon cher philosophe, tandis que le traité de la *Tolérance* trouve grâce devant les catholiques, je serais très affligé qu'il pût déplaire à ceux mêmes en faveur desquels il a été composé. Il y aurait, ce me semble, peu de raison et beaucoup d'ingratitude à eux de s'élever contre un factum fait uniquement en leur faveur. Je ne connais point l'auteur de ce livre; mais j'apprends de tous côtés qu'il réussit beaucoup, et qu'on a même remis entre les mains des ministres d'Etat un mémoire qu'ils ont demandé pour examiner ce qu'on pourrait faire pour donner un peu plus de liberté aux protestants de France.

J'ai cherché dans ce livre s'il y a quelques passages contre les révélations : non seulement je n'en ai trouvé aucun, mais j'y ai vu le plus profond respect pour les choses mêmes dont le texte pourrait révolter ceux qui ne se servent que de leur raison. Si ce texte, mal entendu peut-être par ceux qui n'en croient que leurs lumières, et à qui la foi manque, inspire malheureusement quelque indifférence, cette indifférence peut produire du moins un très grand bien, car on se lasse de persécuter pour des choses dont on ne se soucie point, et l'indifférence amène la paix.

Je crois qu'on a envoyé un exemplaire de cet ouvrage à M. de Correvon, qui l'avait demandé plusieurs fois. Il y a longtemps que je n'ai eu de ses nouvelles. Vous me ferez le plaisir de lui dire que cet ouvrage a fait la plus grande impression dans l'esprit de nos ministres d'Etat qui l'ont lu.

J'espère d'ailleurs que nous viendrons à bout de notre jésuite intolérant, qui ne veut pas qu'un huguenot réussisse dans une demande très naturelle et raisonnable à un prince catholique.

4135. — A MM. LES COMÉDIENS FRANÇAIS.

Au château de Ferney, 30 décembre (1).

Je suis aussi sensible au mérite de MM. et de mesdames les pensionnaires du roi et aux témoignages de leur bienveillance, que je me sens incapable de faire des ouvrages dignes de leurs talents. Je les prie d'agréer mes sincères remerciements. Si mon âge, ma mauvaise santé, et la perte des yeux dont je suis menacé, me permettent de travailler à la tragédie d'*Olympie*, je ne manquerai pas de la leur envoyer incessamment.

La retraite, que mon état me rend absolument nécessaire, me laisse le regret de n'être pas le témoin de leurs talents, et de ne pouvoir mêler mes applaudissements à ceux qu'ils reçoivent du public. Ils savent que j'ai toujours regardé leur art comme un de ceux qui font le plus d'honneur à la France et qui méritent le plus de considération. Les obliga-

(1) *L'Anti-financier, ou Relevé de quelques-unes des malversations dont se rendent journellement coupables les fermiers-généraux, et des vexations qu'ils commettent dans les provinces*, ouvrage attribué à Darigrand, avocat. (G. A.)

(1) Editeur, M. Régnier, de la Comédie-Française. (G. A.)

tions que j'ai à leurs grands talents ont augmenté en moi ces sentiments que je conserverai toute ma vie.

Je me flatte qu'ils sont persuadés de l'estime, du zèle et de la reconnaissance avec lesquels j'ai, etc.

4136. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 décembre.

Je mets sous les quatre ailes de mes anges ma réponse à notre ami Lekain et aux comédiens ordinaires du roi; je les supplie de donner au féal Lekain ces deux paperasses. Si je croyais que mes anges les conjurés eussent le dessein de faire passer *Olympie* avant les roués, j'y travaillerais sur-le-champ, quoique je ne sois guère en train; c'est à mes conjurés (1) à me conduire, et à me dire ce qu'il faut faire. Je ne suis que l'instrument de leur conspiration; c'est à eux de me manier comme ils voudront.

Je fais toujours des contes de *ma mère l'Oie*, en attendant leurs ordres. Il y a, je crois, une sottise dans le récit en petits vers de Théone la gaillarde :

> Les dieux seuls *purent comparaître*
> A cet hymen précipité;

il faut :

> Les dieux seuls *daignèrent paraître* (2).

Car les dieux ne comparaissent pas. Je vous supplie donc de corriger cette sottise de votre main blanche. Vous m'allez demander pourquoi, étant lynx sur les fautes de mes contes à dormir debout, je suis taupe sur les défauts des tragédies? Mes anges, c'est qu'une tragédie est plus difficile à rapetasser qu'un conte. Il faut, pour une tragédie, un extrême recueillement; et j'ai à présent mon cure en tête (3. Il ne ressemble point du tout à l'hiérophante d'*Olympie*, qui négligeait le temporel; mon prêtre me poursuit avec une vivacité tout à fait sacerdotale, et je ne sais trop que répondre au parlement de Dijon. J'ai pris la liberté d'exposer ma doléance en peu de mots à M. le duc de Praslin.

La *Tolérance* me tient aussi un peu en échec. Il y a un homme qui travaille à la cour en faveur des huguenots, et qui probablement ne réussira guère. On me fait craindre que la race des dévots ne se déchaîne contre ma *Tolérance :* heureusement mon nom n'y est pas, et vous savez que j'ai toujours trouvé ridicule qu'on mît son nom à la tête d'un ouvrage; cela n'est bon que pour un mandement d'évêque : *Par monseigneur*, CORTIAT (4), *secrétaire*.

On dit que l'archevêque de Paris avait préparé un beau mandement (5) bien chrétien, bien séditieux, bien intolérant, bien absurde, et que le roi lui a fait supprimer sa petite drôlerie. Cela passe pour constant; mais vous vous gardez bien de m'en dire un mot. Vous oubliez toujours que je suis bon citoyen; vous croyez que je n'habite que le temple d'Éphèse et la petite île de Reno (6), auprès de Bologne, où mes trois marouflles firent leurs proscriptions.

Comment va la *Gazette littéraire?* Il me vient d'Angleterre des paquets énormes; mais qu'en ferai-je avec mes pauvres yeux? je ne sais où j'en suis. Dieu vous donne santé et longue vie!

Respect et tendresse.

4137. — A M. DAMILAVILLE.

31 décembre.

J'ignore, mon cher frère, si vous avez reçu en dernier lieu une *Tolérance* par Besançon, et une autre par l'adresse que vous m'avez donnée : l'un de ces deux paquets était pour frère Protagoras, à qui je vous supplie de faire rendre ce petit billet.

Je suis un peu effarouché de ce qu'on a retenu à la poste de Paris deux paquets que frère Cramer envoyait à M. de Trudaine et à M. de Montigny. Il est très vraisemblable qu'on écrira beaucoup contre l'ouvrage le plus honnête qu'on ait fait depuis longtemps, et peut-être la précaution que j'ai prise de le communiquer à la cour avant de le livrer au public lui nuira plus qu'elle ne lui servira.

Au reste, je pense que la fermentation au sujet des finances empêchera qu'on ne songe à la philosophie. Quand les hommes sont bien occupés d'une sottise, ils ne songent pas à en faire une autre : chaque impertinence a son temps. Celle de votre archevêque est-elle vraie? avait-il préparé un gros mandement dans le goût de celui du fou du Puy en Velay? est-il vrai que le roi l'a menacé d'un petit martyre à Pierre-Encise, et que le mandement a été supprimé?

Mais ne verrai-je point l'*Anti-financier*, qui est supprimé aussi? Tous vos gros paquets, mon cher frère, m'arrivent, et les miens ne vous arrivent pas toujours. Il est plus aisé aux livres de sortir de France que d'y venir.

Vous ne m'avez pas dit un mot de frère Thieriot. L'amitié permet un peu de paresse; mais il abuse de cette permission : il n'est pas tolérant, il est indifférent, et l'oubli total n'est pas d'un cœur bien fait.

A demain le premier jour de l'année 1764, qui probablement produira autant de sottises que les précédentes, sans recourir à l'*Almanach de Liége. Ecr. l'inf...*

P.-S. Permettez-vous que je vous adresse cette lettre (1) pour un homme très malheureux, dont le fils est plus malheureux encore? Ne pouvez-vous pas ordonner qu'on la contre-signe dans votre bureau? L'adresse est dedans, sur un petit morceau de papier.

4138. — A M. DAMILAVILLE.

1er janvier 1764.

Je reçois la belle lettre ironique de mon cher frère, du 25 décembre, avec la lettre de Thieriot, et *Ce qui plaît aux Dames*, et l'*Éducation des Filles*. Cette *Éducation des Filles* était destinée à figurer avec d'autres éducations, car nous avons aussi élevé des garçons (2). Il est vrai que je m'amuse cet hiver à faire des contes pour réjouir les soirs ma petite famille. Mais frère Cramer a fait une action abominable de copier chez moi l'*Éducation des Filles*, et de l'envoyer à Paris : il ne faut pas fatiguer le public. Je me souviens trop

> . . . . . Que La Serre
> Volume sur volume incessamment desserre. (BOIL.)

Et frère Thieriot, à qui d'ailleurs je fais réparation d'honneur, m'écrit fort sensément qu'il faut user de sobriété.

Vous ne manquerez pas de contes, mes frères, vous en aurez, et de très honnêtes; un peu de patience, s'il vous plaît.

Au reste, votre lettre du 25 est encore plus consolante qu'ironique. Je vois qu'on ne brûle ni l'*Évêque d'Alétopolis*, ni *Quaker*, ni *Tolérance*. Mais avez-vous vu l'arrêt du parlement de Toulouse contre le duc de Fitz-James (3)? Je vous l'envoie, mes frères; la pièce est rare, et vaut mieux qu'un conte.

Vous remplissez mon âme d'une sainte joie, en me disant que le *Saint-Evremond* (4) perce dans le monde; il fera du bien, malgré les fautes horribles d'impression. Béni soit à jamais celui qui a rendu ce service aux hommes!

On parle beaucoup d'une œuvre toute différente; c'est le mandement de votre archevêque. On le dit imprimé clandestinement comme les *Contes* de La Fontaine, et on dit qu'il ne sera pas si bien reçu. Pourrai-je obtenir un de ces mandements, et un *Anti-financier?* Si, par hasard, vous aviez mis par écrit vos idées sur la finance, je vous avoue que j'en serais plus curieux que de tous les *Anti-financiers* du monde. Je m'imagine que vous avez des vues plus saines et des connaissances plus étendues que tous ceux qui veulent débrouiller ce chaos.

J'apprends que le parlement de Dijon vient de défendre, par un arrêt, de payer les nouveaux impôts; j'avoue que je suis bien mauvais serviteur du roi, car j'ai tout payé.

Adieu, mon cher frère; Saint-Evremond est un très grand saint.

4139. — A M. GUI DUCHESNE.

Aux Délices, 1er janvier.

Le dessein que vous me communiquez, monsieur, de faire une jolie édition de la *Henriade*, sera, je crois, approuvé, parce que notre nation, devenue de jour en jour plus éclairée, en aime Henri IV davantage. J'ai été toujours étonné qu'aucun littérateur, aucun poëte du temps de Louis XIII et

---

(1) M. et madame d'Argental. (G. A.)
(2) Voyez, tome VI, le conte intitulé les *Trois manières*. (G. A.)
(3) Pour l'affaire des dîmes. (G. A.)
(4) Ou mieux CORTIAL, nom du secrétaire de l'évêque du Puy. (G. A.)
(5) En faveur des jésuites. Il fut brûlé le 21 janvier 1764. (G. A.)
(6) C'est-à-dire que je ne m'occupe que d'*Olympie* et du *Triumvirat*. (G. A.)

(1) On n'a pas cette lettre. (G. A.)
(2) Voyez, tome VI, l'*Éducation d'un prince*, conte. (G. A.)
(3) Voyez, dans le *Dictionnaire philosophique*, l'article PARLEMENT DE FRANCE SOUS LOUIS XV. (G. A.)
(4) L'*Analyse de la religion chrétienne*. (G. A.)

de Louis XIV n'eût rien fait à la gloire de ce grand homme. Il faut du temps pour que les réputations mûrissent.

Le bel *Eloge de Maximilien de Sully*, par M. Thomas, a rendu le grand Henri IV plus cher à la nation : ainsi je pense que vous prenez le temps le plus favorable pour réimprimer la *Henriade*, et que l'amour pour le héros fera pardonner les défauts de l'auteur. Je n'étais pas digne de faire cet ouvrage quand je l'entrepris, j'étais trop jeune, et à présent je suis trop vieux pour l'embellir.

La dédicace que vous voulez bien m'en faire m'est très honorable; mais, en me dressant ce petit autel, je vous prie d'y brûler en sacrifice votre *Zulime* et votre *Droit du Seigneur*, que vous avez imprimés sous mon nom, et qui ne sont point du tout mon ouvrage. Vous avez été trompé par ceux qui vous ont donné les manuscrits, et cela n'arrive que trop souvent; c'est le moindre des inconvénients de la littérature.

Quant aux souscriptions pour le *Corneille*, arrangez-vous avec l'éditeur de Genève; je ne me suis mêlé que de commenter et de souscrire : tout ce que je sais, c'est que l'édition est finie. J'ai fait mes commentaires avec une entière impartialité, sachant bien que les belles pièces de Corneille n'ont pas besoin de louanges, et ses fautes ne font aucun tort à ce qu'il a de sublime.

On m'a envoyé de Paris un conte intitulé *Ce qui plaît aux Dames*. J'y ai trouvé *remormora* pour *remémora*, *frange* pour *fange*, une rime oubliée, et d'autres fautes; je ne crois pas que l'imprimeur s'appelle Robert Estienne.

Je suis, de tout mon cœur, monsieur, votre très humble, etc.

4140. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 janvier 1764 (1).

Je n'envoie point de nouveaux cortes à mes anges, sans savoir auparavant si les *Trois manières* ont trouvé grâce devant leurs yeux. Je suis bien fâché qu'on ait imprimé *Ce qui plaît aux dames* et l'*Education des filles;* c'est faner de petites fleurs qui ne sont agréables que quand on ne les vend pas au marché.

Je ne leur dis rien des roués, je ne leur dis rien d'Olympie la religieuse, parce que c'est à eux à tout dire, à tout faire, à me conduire, à me donner leurs ordres.

Je ne dis rien de la *Gazette littéraire* par la même raison. Oserai-je prendre la liberté de leur adresser et de mettre sous leur protection ce petit paquet pour le bon homme Corneille (2)? Je me flatte qu'avant qu'il soit un mois l'édition cornélienne paraîtra dans Paris. Il y aura des clabauderies; mais je suis endurci à la fatigue.

J'ai préparé un grand mémoire sur *Olympie*. Mes anges l'auront, quand j'aurai reçu leurs commandements, que j'attends avec respect et tendresse.

4141. — A M. MARMONTEL.

4 janvier.

Mon cher confrère, il y a un endroit de votre beau discours qui m'a bien fait rougir. Tous le reste m'a paru très digne de vous, et la fin m'a attendri. Vous donnez un bel exemple aux gens de lettres en rendant les lettres respectables. Je ne désespère point de voir tous les vrais philosophes unis pour se défendre mutuellement, pour combattre le fanatisme, et pour rendre les persécuteurs exécrables au genre humain. Apprenez-leur, mon cher ami, à bien sentir leurs forces. Ils peuvent aisément diriger à la longue tous ceux qui sont nés avec un esprit juste. Ils répandent insensiblement la lumière, et le siècle sera bientôt étonné de se voir éclairé.

Quoi! des fanatiques auraient été unis, et des philosophes ne le seraient pas! Votre discours (3), aussi sage que noble, et qui en fait entendre plus que vous n'en dites, me persuade que les principaux gens de lettres de Paris se regardent comme des frères. La raison est leur héritage : ils combattront sagement pour leur bien de famille. J'en connais qui ont un très grand zèle, et qui ont fait beaucoup de bien sans éclat.

Vous ne me dites rien sur M. le duc de Praslin et sur M. d'Argental, Croyez-moi; faites-moi l'amitié de m'écrire quelques mots que je puisse leur envoyer, afin qu'ils puissent connaître vos sentiments, qui ne se sont jamais démentis.

Si j'avais l'honneur d'être le moins du monde en relation avec M. le prince de Rohan (4), je prendrais la liberté de lui écrire pour le remercier des obligations que vous lui avez, c'est-à-dire que je lui ai. Je vous supplie de lui présenter ma respectueuse reconnaissance.

Que tout ceci soit entre nous : les profanes ne sont point faits pour les secrets des adeptes.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Le père de Marie Corneille. (G. A.)
(3) Marmontel fut reçu à l'Académie le 22 décembre. (G. A.)
(4) Plus tard, cardinal de Rohan. (G. A.)

4142. — A M. DE LA MOTTE-GEFRARD.

A Ferney, le 5 janvier.

Je vous demande bien pardon, monsieur, de répondre si tard. Mais les gens de l'autre monde, dont j'ai l'honneur d'être, ne sont pas des correspondants bien exacts. Je ne suis plus qu'une ombre : non seulement j'ai perdu le peu qui me restait de santé, mais je suis presque entièrement privé de la vue; je me flatte que dans un mois l'édition de Corneille, dont vous me faites l'honneur de me parler, sera publiée par M. Cramer à Genève, et bientôt après par leurs correspondants à Paris et dans les provinces. Si vous avez souscrit, c'est à eux qu'il faudra s'adresser. Je ne me suis mêlé que d'éplucher des vers, ce qui est une besogne délicate et peu agréable; je suis infiniment sensible aux bontés que vous me témoignez.

J'ai l'honneur, etc.

4143. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 janvier 1764 (1).

Comme il y a eu en dernier lieu de petites réformes au bureau des postes, je crains que mes anges n'aient pas reçu de gros paquets que je leur ai adressés sous l'enveloppe de M. de Courteilles, en mémoires.

Je leur ai adressé aussi des petits paquets; et le dernier ne contenait, si je ne me trompe, qu'une lettre pour le neveu de Pierre. L'avant-dernier contenait ma réponse aux seigneurs de la troupe au sujet d'*Olympie*, et je demandais les ordres de mes anges. Je leur ai précédemment envoyé un conte à dormir debout et des *Tolérances*.

Lorsque mes anges auront un moment de loisir, je les supplierai de vouloir bien m'accuser la réception de mes guenilles.

On m'a écrit qu'on voulait voir *Olympie* à Versailles; mais je ne le crois pas. D'ailleurs il faut une salle de spectacle fort vaste pour représenter cette pièce, et autant qu'il m'en souvient, il n'y avait à Versailles qu'un théâtre de polichinelle.

Je souhaite à mes anges une brillante santé, que je n'ai point.

Respect et tendresse.

4144. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, 6 janvier.

Non seulement j'ai craint de vous importuner, monseigneur, mais je n'ai pu vous importuner. Mes fluxions sur les yeux ont si fort augmenté, que je suis devenu un petit Tirésie, ou un petit Tobie. Le Vieux de la montagne ne sera pas longtemps le Vieux de la montagne; mais, pour égayer la chose, je me suis mis à faire des contes et à les dicter : il y en a un qu'on a imprimé à Paris (2) aussi mal que les *Quatre Saisons*. Je n'ai point osé l'envoyer à un prince de la sainte Eglise romaine. Je l'aurais autrefois présenté à Babet, et je l'aurais priée d'y jeter quelques-unes de ses fleurs. Mais si votre éminence veut s'amuser d'un conte plus honnête, je lui en enverrai un (3) pour ses étrennes; elle n'a qu'à dire. Je ne peux et ne dois vous parler que de belles-lettres; ainsi je prendrai la liberté de vous demander si vous avez lu le discours de votre nouveau confrère (4) à l'Académie. Il m'a paru qu'il y avait de bien belles choses dans l'*Eloge du duc de Sully* (5), qui, après avoir rendu de grands services à la France, alla vivre à la campagne, et finit sa belle vie comme Scipion à Linternes. La campagne est un port d'où l'on voit tous les orages.

Suave mari magno turbantibus æquora ventis, etc.
LUCR., liv. II.

On m'envoie de Paris une *Lettre d'un* honnête *Quaker à* un frère du célèbre *M. de Pompignan;* je ne sais si votre éminence l'a vue; c'est une réponse très courte à un gros ou-

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) *Ce qui plaît aux dames.* (G. A.)
(3) Les *Trois manières.* (G. A.)
(4) Marmontel. (G. A.)
(5) Par Thomas. (G. A.)

vrage; mais tout cela est déjà oublié : et que n'oublie-t-on pas! toutes les pièces nouvelles sont déjà hors de la mémoire des hommes. Il n'en est pas de même de celles de Pierre Corneille; l'édition est entièrement finie : votre éminence aura incessamment ses exemplaires. Elle a vu, par quelques échantillons, dans quel esprit j'ai travaillé. Je n'ai voulu être ni panégyriste ni censeur : je n'ai songé qu'à être utile. C'est précisément en ne songeant qu'à cela qu'on s'attire quelquefois des reproches : mais je suis endurci; mon cœur ne l'est certainement pas; il est plein de l'attachement le plus respectueux pour votre éminence.

4145. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Ferney, 6 janvier.

Je ne m'étonne plus, madame, que vous n'ayez pas reçu la *Jeanne* que je vous avais envoyée par la poste, sous le contre-seing d'un des administrateurs. Aucun livre ne peut entrer par la poste en France sans être saisi par des commis, qui se font, depuis quelque temps, une assez jolie bibliothèque, et qui deviendront en tous sens des gens de lettres. On n'ose pas même envoyer des livres à l'adresse des ministres. Enfin, madame, comptez que la poste est infiniment curieuse; et, à moins que le président Hénault ne se serve du nom de la reine (1) pour vous faire avoir une *Pucelle*, je ne vois pas comment vous pourrez parvenir à en avoir des pays étrangers.

Je m'amusais à faire des contes de *ma mère l'Oie*, ne pouvant plus lire du tout. Je ne suis pas précisément comme vous, madame; mais vous souvenez-vous des yeux de l'abbé de Chaulieu, les deux dernières années de sa vie? figurez-vous un état mitoyen entre vous et lui; c'est précisément ma situation.

Je pense avec vous, madame, que quand on veut être aveugle, il faut l'être à Paris; il est ridicule de l'être dans une campagne avec un des plus beaux aspects de l'Europe.

On a besoin absolument, dans cet état, de la consolation de la société. Vous jouissez de cet avantage; la meilleure compagnie se rend chez vous, et vous avez le plaisir de dire votre avis sur toutes les sottises qu'on fait et qu'on imprime.

Je sens bien que cette consolation est médiocre; rarement le dernier âge de la vie est-il bien agréable: on a toujours espéré assez vainement de jouir de la vie; et à la fin, tout ce qu'on peut faire c'est de la supporter. Soutenez ce fardeau, madame, tant que vous pourrez; il n'y a que les grandes souffrances qui le rendent intolérable.

On a encore, en vieillissant, un grand plaisir qui n'est pas à négliger, c'est de compter les impertinents et les impertinentes qu'on a vus mourir, les ministres qu'on a vu renvoyer, et la foule de ridicules qui ont passé devant les yeux. Si de cinquante ouvrages nouveaux qui paraissent tous les mois il y en a un de passable, on se le fait lire, et c'est encore un petit amusement. Tout cela n'est pas le ciel ouvert; mais enfin on n'a pas mieux, et c'est un parti forcé.

Pour M. le président Hénault, c'est tout autre chose: il rajeunit, il court le monde, il est gai, et il sera gai jusqu'à quatre-vingts ans, tandis que Moncrif et moi nous sommes probablement fort sérieux. Dieu donne ses grâces comme il lui plaît.

Avez-vous le plaisir de voir quelquefois M. d'Alembert? non seulement il a beaucoup d'esprit, mais il l'a très décidé, et c'est beaucoup; car le monde est plein de gens d'esprit qui ne savent comment ils doivent penser.

Adieu, madame; songez, je vous prie, que vous me devez quelque respect; car si dans le royaume des aveugles les borgnes sont rois, je suis assurément plus que borgne; mais que ce respect ne diminue rien de vos bontés.

Il y a longtemps que je suis privé du bonheur de vous voir et de vous entendre; je mourrai probablement sans cette joie. Tâchons, en attendant, de jouer avec la vie; mais c'est ne jouer qu'à colin-maillard.

4146. — A M. DUCLOS.

6 janvier.

Quelque répugnance que j'aie toujours eue, monsieur, à mettre mon nom à la tête de mes ouvrages, et quoique aucune de mes dédicaces n'ait été accompagnée de la formule ordinaire d'une lettre, quoique cette formule m'ait paru toujours très peu convenable, et que j'en sois l'ennemi déclaré, cependant, puisque l'Académie veut cette pauvre formule, inconnue à tous les anciens, puisqu'elle veut mon nom, elle sera obéie (1).

Je suppose que M. Cramer vous a envoyé sous enveloppe, à l'adresse de M. Janel, le livre (2) que vous demandez. Je sais que plusieurs personnes considérables, dont quelques-unes sont connues de vous, en ont été assez contentes. Mais je doute que cette requête, présentée par l'humanité à la puissance, obtienne l'effet qu'on s'est proposé; car je ne doute pas que les ennemis de la raison ne crient très haut contre cet ouvrage. L'auteur, quel qu'il soit, fera plus de cas de votre suffrage qu'il ne craindra leurs clameurs. Quel homme est plus en droit que vous, monsieur, d'opposer sa voix aux cris des fléaux du genre humain?

4147. — A M. DAMILAVILLE.

7 janvier.

Gabriel ne tâtera plus de mes contes; ils ne courront plus Paris. Ces petites fleurs n'ont de prix que quand on ne les porte pas au marché; mon cher frère a raison.

J'ai été enchanté du discours de M. Marmontel, quoiqu'il y ait un endroit qui m'ait fait rougir. Il a pris, avec une habileté bien noble et bien adroite, le parti de nos frères contre les Pompignan. Tout annonce, Dieu merci, un siècle philosophique; chacun brûle les tourbillons de Descartes avec l'*Histoire du peuple de Dieu*, du frère Berruyer. Dieu soit loué!

Il y a longtemps que je n'ai reçu de lettres de M. et de madame d'Argental. Je ne sais plus de nouvelles ni des belles-lettres, ni des affaires. Frère Thieriot écrit quatre fois par an, tout au plus. On me dit que le parlement de Grenoble est exilé. Le roi paraît mêler à sa bonté des actions de fermeté; d'un côté il cède à ce que les remontrances des parlements peuvent avoir de juste; de l'autre il maintient les droits de l'autorité royale. Je crois que la postérité rendra justice à cette conduite digne d'un roi et d'un père.

On m'assure toujours que le mandement de l'archevêque de Paris est imprimé clandestinement, et qu'on en a vu plusieurs exemplaires. Si vous pouvez, mon cher frère, me procurer une de ces *Instructions pastorales* et un *Anti-financier*, vous me soulagerez beaucoup dans ma misère. Je suis entouré de frimas, accablé de rhumatismes. Mes yeux vont toujours fort mal; mais je me ferai lire ces deux ouvrages, que j'attends avec impatience de vos bontés fraternelles.

Je ne sais rien de nouveau non plus du théâtre; mais ce qui me touche le plus, c'est le beau projet que Dieu vous a inspiré à vous et à vos amis, et ce beau projet est... *Ecr. l'inf...*

4148. — A M. BERTRAND.

8 janvier.

Je ne cesserai, mon cher monsieur, de prêcher la tolérance sur les toits, malgré les plaintes de vos prêtres et les clameurs des nôtres, tant qu'on ne cessera pas de persécuter. Les progrès de la raison sont lents, les racines des préjugés sont profondes. Je ne verrai pas sans doute les fruits de mes efforts, mais ce seront des semences qui peut-être germeront un jour.

Vous ne trouverez pas, mon cher ami, que la plaisanterie convienne dans les matières graves. Nous autres Français nous sommes gais; les Suisses sont plus sérieux. Dans le charmant pays de Vaud, qui inspire la joie, la gravité serait-elle l'effet du gouvernement? Comptez que rien n'est plus efficace pour écraser la superstition que le ridicule dont on la couvre. Je ne la confonds point avec la religion, mon cher philosophe. Celle-là est l'objet de la sottise et de l'orgueil, celle-ci est dictée par la sagesse et la raison. La première a toujours produit le trouble et la guerre; la dernière maintient l'union et la paix. Mon ami Jean-Jacques ne veut point de comédie, et vous ne voulez pas être amusé par des plaisanteries innocentes. Malgré votre sérieux, je vous aime bien tendrement.

4149. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 janvier.

Il faut que j'importune encore mes anges. Je viens de lire le livre de l'*Anti-financier*, et il me fait trembler pour celui de la *Tolérance*, car si l'un dévoile les iniquités des financiers, l'autre indique des iniquités non moins sacrées. Il n'est plus permis d'envoyer une *Tolérance* par la poste;

(1) Hénault était surintendant de la maison de la reine. (G. A.)

(1) Voyez, tome IV, la dédicace des *Commentaires*. (G. A.)
(2) Le *Traité sur la Tolérance*. (G. A.)

mais je demande comment un livre qui a eu le suffrage de mes anges, de M. le duc de Praslin, de M. le duc de Choiseul, de madame la duchesse de Grammont et de madame de Pompadour, peut être regardé comme un livre dangereux. Je suis toujours incertain si mes anges ont reçu mes paquets; si ma réponse à l'aréopage comique leur est parvenue; s'ils ont été contents des *Trois manières;* s'ils conduisent toujours leur conspiration. Je les accable de questions depuis quinze jours. Je sais bien que les cérémonies du jour de l'an, les visites, les lettres, ont occupé leur temps, et je ne leur demande de leurs nouvelles que quand ils auront du loisir; mais alors je les supplie de me mettre un peu au fait de toutes les choses sur lesquelles j'ai fatigué leur complaisance.

Je ne sais encore si la *Gazette littéraire* est commencée (1); mais ce qui me fâche beaucoup, c'est que si mes yeux guérissent, la cure sera longue, et je ne serai de longtemps en état de servir M. le duc de Praslin; s'ils ne guérissent pas, je ne le servirai jamais. Celui de mes anges qui ne m'écrit point me laisse toujours dans l'ignorance sur ses yeux et sur l'état de sa santé; et l'autre qui m'écrit ne me dit pas un mot de ce qui m'intéresse le plus.

N'avez-vous pas été frappés de l'énergie avec laquelle l'*Anti-financier* peint la misère du peuple et les vexations des publicains? mais il est, ce me semble, comme tous les philosophes qui réussissent très bien à ruiner les systèmes de leurs adversaires, et qui n'en établissent pas de meilleurs.

Je finis ma lettre et ma journée par la douce espérance que je serai consolé par un mot de mes anges.

4150. — AU MÊME.

11 janvier.

Je ne sais qui me tient que je ne... me plaigne de mes anges; si je m'en croyais, je ferais... des remontrances à mes anges; je leur dirais... leur fait. Mais je veux bien encore suspendre mon juste courroux pour cette poste; je fais plus:

Je t'ai comblé de *vers*, je t'en veux accabler.
Cinna, act. V. sc. dern.

Je me suis aperçu que le cinquième acte de leur conspiration demandait encore quelques touches, qu'il y avait des morceaux trop brusques qui n'avaient pas leur rondeur nécessaire; que quelques vers étaient faibles, trop peu énergiques, trop communs. Je me suis souvenu surtout que mes anges, dans le temps qu'ils m'aimaient, dans le temps qu'ils m'écrivaient, me disaient que Julie, en parlant à Octave, ressemblerait trop à Junie parlant à Néron (2).

Enfin hier, ne faisant plus de contes, je repris ce cinquième acte en sous-œuvre, et, au lieu de fatiguer les conjurés de quantité de petites corrections qu'il faudrait porter sur leur ancien exemplaire, je leur envoie un cinquième acte bien propre. Mais que les conjurés prennent bien garde, qu'ils se souviennent qu'on connaît l'écriture de mon secrétaire, et qu'ils risqueraient d'être découverts! Ainsi, selon leur grande prudence, ils feront transcrire le tout par une main inconnue et fidèle, ou, s'ils veulent, je leur en ferai faire une autre copie. Mais selon leur grande indifférence, ils me laissent dans ma grande ignorance sur tout ce que je leur ai demandé, sur les paquets que je leur ai envoyés, sur leur santé, sur leurs bontés, sur la *Gazette littéraire*, sur un paquet qui est venu pour moi d'Angleterre, à l'adresse de M. le duc de Praslin.

Respect, tendresse, et douleur.

4151. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 janvier.

C'est donc aujourd'hui le 13 de janvier; c'est donc en vain que j'ai envoyé des mémoires, des contes, des livres, des vers, des actes. Je languis sans réponse depuis le 22 de décembre; je meurs; les anges m'ont tué par leur silence : le silence est le juste châtiment des bavards. Je meurs, je suis mort. Un *De Profundis*, s'il vous plaît, à V.

4152. — A M. BERTRAND.

Ferney, 13 janvier.

Je vous prie, mon cher philosophe, de relire la fable d'Esope ou de La Fontaine, dans laquelle on introduit un héron qui refuse pour son dîner une carpe et une tanche, et qui se trouve trop heureux de manger un goujon. Il est si rare de trouver des acheteurs d'une marchandise de cabinet, que je vous conseille de saisir l'occasion qui se présente. Si cette occasion manquait, vous ne la retrouveriez plus. Saisissez-la, croyez-moi :

. . . . . Connobbi pur l'inique corti.
LE TASSE, *Jérus. dél.*, ch. VII, st. XII.

On peut changer d'avis d'un jour à l'autre, et alors vous vous repentiriez bien de n'avoir pas accepté ce qu'on vous a offert. Songez qu'il y a des jésuites à Manheim.

Adieu, mon cher philosophe; ne m'oubliez pas auprès de M. et de madame de Freudenreich, et comptez que je suis à vous pour la vie.

4153. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney, 13 janvier.

Vous voulez donc, monsieur, que les aveugles vous écrivent; mais Tirésie et le vieux bon homme Tobie écrivaient-ils? Que pouvaient-ils mander? que pouvaient-ils dire! Les pauvres gens étaient sûrement bien empêchés. Quand Tobie aurait écrit trois ou quatre fois à un sénateur de Babylone qu'une hirondelle lui avait chié dans les yeux, pensez-vous que le sénateur eût été bien réjoui des bavarderies de Tobie? Vous dirai-je que nous avons beaucoup de neige sur nos montagnes, que je me traîne avec un bâton au coin du feu, que je fais ce que je peux pour guérir mes yeux et que je n'en peux venir à bout, que mon théâtre est fermé, qu'il faut que je m'accoutume à toutes les privations? Dieu vous préserve de jamais tomber dans cet état! Heureusement vous êtes encore jeune; vous avez l'occupation des affaires et l'amusement des plaisirs : voilà tout ce qu'il faut à l'homme. Conservez longtemps tous vos avantages; gouvernez Bologne pendant l'hiver, et le théâtre pendant l'été. Jouissez de la vie; je supporte la mienne, et tant qu'elle durera, je vous serais bien tendrement attaché.

4154. — A MADAME LA MARGRAVE DE BADE-DOURLACH.

Au château de Ferney, par Genève, 17 janvier.

Madame, votre altesse sérénissime a été touchée de l'horrible aventure des Calas. Ce procès d'une famille protestante qui redemande le sang innocent, va bientôt être jugé en dernier ressort; je mets à vos pieds cet ouvrage (1) consacré aux vertus que vous pratiquez. Si votre altesse sérénissime, daigne envoyer quelque secours pour subvenir aux frais qu'une famille indigente est obligée de faire, cette générosité sera bien digne de votre altesse sérénissime, et tous ceux qui ont pris en main la cause de ces infortunés vous regarderont dans l'Europe comme leur principale bienfaitrice. Souffrez que je sois ici leur organe, en vous renouvelant le profond respect avec lequel je suis, madame, de votre altesse sérénissime, etc.

4155. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 18 janvier.

J'étais mort, comme vous savez; la lettre de mes anges, du 12 janvier, ne m'a pas tout à fait ressuscité, mais elle m'a dégourdi. Il y a eu certainement trois paquets détenus à la poste. On ne veut absolument point de livres étrangers par les courriers; il faut subir sa destinée; mais avec ces livres on a retenu le conte des *Trois manières*, qui était adressé à M. de Courteilles; et ce qu'il y a de plus criant, de plus contraire au droit des gens, c'est que ce conte manuscrit était tout seul de sa bande, et ne faisait pas un gros volume. Le roi ne peut pas avoir donné ordre qu'on saisît mon conte; et s'il l'a lu, il en aura été amusé, pour peu qu'il aime les contes.

Je soupçonne donc que ce conte est actuellement entre les mains de quelque commis de la poste qui n'y entend rien. Comment fléchir M. Janel? Est-il possible que la plus grande consolation de ma vie, celle d'envoyer des contes par la poste, soit interdite aux pauvres humains? Cela fait saigner le cœur.

Ce qui m'émerveille encore, c'est que M. le duc de Praslin n'ait point reçu de réponse de M. le premier président de Dijon. Cette réponse serait-elle avec mon conte? J'ai supplié M. le duc de Praslin de vouloir bien faire signifier ses volontés à mon avocat Mariette. Il fera ce qu'il jugera à propos.

Mais quoi! la conspiration des roués s'en est donc allée en fumée? J'ai envoyé en dernier lieu un cinquième acte des

(1) Elle commença en mars. (G. A.)
(2) Dans *Britannicus*. (G. A.)

(3) *Traité sur la Tolérance*. (G. A.)

roués; il est sans doute englouti avec mon conte. La pièce des roués me paraissait assez bien; la conspiration allait son train. Ce cinquième acte me paraissait très fortifié; mais s'il est entre les mains de M. Janel, que dire? que faire? M. le duc de Praslin ne pourrait-il pas me recommander à M. Janel comme un bon vieillard qu'il honore de sa pitié? Je suis sûr que cela ferait un très bon effet.

Par où, comment enverrai-je une *Olympie* rapetassée qu'on me demande? M. Janel me saisira tous mes vers.

M. Le Franc de Pompignan envoie par la poste autant de vers hébraïques qu'il veut, et moi je ne pourrai pas envoyer un quatrain! et mes paquets seront traités comme des étoffes des Indes!

Vous me parlez, mes divins anges, de distribution de rôles; mais auparavant il faut que la pièce soit en état, et j'enverrai le tout ensemble.

Mes anges peuvent être persuadés que je leur ai écrit toutes les postes depuis un mois, sans en manquer une, et toujours sous l'enveloppe de M. de Courteilles; qu'ils jugent de ma douleur et de mon embarras!

On m'a mandé d'Angleterre qu'il m'était venu un gros paquet de livres pour la *Gazette littéraire*. Je n'entends pas plus parler de ce paquet que de mon conte; je n'entends parler de rien, et je reste dans la banlieue de Genève, tapi comme un blaireau.

Je n'ai point du tout été la dupe de tous les bruits qui ont couru sur une représentation à Versailles (1), et j'ai jugé que cette représentation n'aurait pas beaucoup de suite.

Je me mets sous les ailes de mes anges, dans l'effusion et dans l'amertume de mon cœur.

N. B. Remarquez bien que depuis un mois je n'ai reçu d'eux qu'une lettre.

Remarquez encore que j'approuve de tout mon cœur l'idée du père Corneille. Je vais écrire, ou plutôt faire écrire (car mes yeux refusent le service), à Gabriel Cramer, à Genève, qu'il s'arrange avec les distributeurs des exemplaires à Paris pour que le père Corneille en porte à qui il voudra. Il sera sans doute très bien accueilli du roi.

4156. — A M. DAMILAVILLE.

18 janvier.

Il faut se résigner, mon cher frère, si les ennemis de la tolérance l'emportent: *Curavimus Babylonem, et non est sanata; derelinquamus eam.* Il n'y aura jamais qu'un petit nombre de philosophes et de justes sur la terre.

Je vous remercie de l'*Anti-financier*. L'ouvrage est violent, et porte à faux d'un bout à l'autre. Comment un conseiller au parlement peut-il toujours prononcer la chimère de son impôt unique, tandis qu'un autre conseiller, devenu contrôleur-général (2), est indispensablement obligé de conserver tant d'autres taxes? De plus, on confond trop souvent dans cet ouvrage le parlement, cour supérieure à Paris, avec le parlement de la nation, qui était les états-généraux. Je vois que dans tous les livres nouveaux on parle au hasard; Dieu veuille qu'on ne se conduise pas de même!

Je suis bien aise d'amuser les frères de quelques notes sur Corneille, en attendant qu'ils aient l'édition. Je voudrais que nos philosophes les Diderot, les d'Alembert, les Marmontel, vissent ces remarques. Je pense qu'ils seront de mon avis, et j'en appelle au sentiment de mon cher frère.

Je le remercie du *Droit ecclésiastique* (3) qu'il m'a fait parvenir par l'enchanteur Merlin. On dit que Lambert est en prison, et, ce qui est étrange, ce n'est pas pour avoir imprimé les malsemaines de Fréron.

On a beaucoup parlé à Paris du retour du cardinal de Bernis; on l'a regardé comme un grand événement, et c'en est un fort petit. Mais est-il vrai que vingt-quatre jésuites du Languedoc se sont choisi un provincial? est-il vrai que votre parlement demande au roi l'expulsion de tous les jésuites de Versailles? est-il vrai qu'on tient au parlement l'affaire de l'archevêque sur le bureau, et qu'on s'expose à l'excommunication mineure et majeure?

Je ne peux plus que faire des vœux pour la tolérance; il me paraît qu'il n'y en a plus guère dans le monde. Les ennemis sont ardents, et les fidèles sont tièdes. Je recommande notre petit troupeau à vos soins paternels.

J'ai toujours oublié de demander à frère d'Alembert ce qu'était devenu le pauvre frère de Prades (4). N'en savez-vous point de nouvelles? Prions Dieu pour lui, et *écr. l'inf...* Priez aussi Dieu pour moi, car je suis bien malade.

(1) La réapparition de Bernis à la cour. (G. A.)
(2) Laverdy. (G. A.)
(3) Annoté par Boucher d'Argis. (G. A.)
(4) Frédéric l'avait relégué à Glogau. (G. A.)

4157. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, 18 janvier.

Huc quoque *clara tui* pervenit fama triumphi,
Languida quo fessi vix venit aura Noti.
OVID., ex Ponto, II.

Le philosophe de Vic-sur-Aisne est donc actuellement le philosophe de Paris-sur-Seine; car il sera toujours philosophe, et il connaîtra toujours le prix des choses de ce monde.

Je fais, monseigneur, mes compliments à votre éminence, et c'est assurément de bon cœur: je vous avais parlé de contes pour vous amuser, mais il n'est plus question de contes de *ma mère l'Oie*. J'avais soumis à vos lumières certain drame (1) barbare que j'ai *débarbarisé* tant que j'ai pu, et sur lequel *motus:* il n'est plus question vraiment de bagatelles. Vous devez être accablé de nouveaux amis, de serviteurs zélés, qui ont tous pris la part *la plus vraie, la plus tendre;* qui ont eu l'attachement *le plus inaltérable*, qui *ont été pénétrés*, qui *seront pénétrés*, etc., etc., etc.; et votre éminence de sourire.

Si vous n'êtes pas toujours à Versailles, n'irez-vous pas quelquefois à l'Académie? Tant mieux: vous y serez le protecteur des *Remarques* impartiales sur Corneille. Vous aimez les choses sublimes; mais vous n'aimez pas le galimatias, les pensées alambiquées et forcées, les raisonnements abstrus et faux, les solécismes, les barbarismes; et certes vous faites bien.

Monseigneur, quelque chose qu'il arrive, aimez toujours les lettres: j'ai soixante-dix ans, et j'éprouve que ce sont de bonnes amies; elles sont comme l'argent comptant, elles ne manquent jamais au besoin. Que votre éminence agrée le tendre respect du Vieux de la montagne; honorez-le d'un mot de souvenir, quand vous aurez expédié la foule.

P.-S. Puis-je avoir l'honneur de vous envoyer un *Traité sur la Tolérance*, fait à l'occasion de l'affaire des Calas, qui va se juger définitivement au mois de février? Ce n'est pas là un conte de *ma mère l'Oie*, c'est un livre très sérieux; votre approbation serait d'un grand poids. Puis-je l'adresser en droiture à votre éminence, ou voulez-vous que ce soit sous l'enveloppe de M. Janel, ou voulez-vous que je ne vous l'envoie point *du tout?*

4158. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 20 janvier.

Ce n'est pas un petit renversement du droit divin et humain que la perte d'un conte à dormir debout, et d'un cinquième acte qui pourrait faire le même effet sur le parterre, qui a le malheur d'être debout à Paris. J'ai écrit à mes anges gardiens une lettre ouverte que j'ai adressée à M. le duc de Praslin; j'adresse aussi mes complaintes douloureuses et respectueuses à M. Janel, qui, étant homme de lettres, doit favoriser mon commerce. Je conçois après tout que, dans le temps que l'*Anti-financier* causait tant d'alarmes, on ait eu aussi quelques inquiétudes sur l'*Anti-intolérant* (2); ce dernier ouvrage est pourtant bien honnête, vous l'avez approuvé. MM. les ducs de Praslin et de Choiseul lui donnaient leur suffrage; madame de Pompadour en était satisfaite. Il n'y a donc que le sieur évêque du Puy et ses consorts qui puissent crier. Cependant, si les clameurs du fanatisme l'emportent sur la voix de la raison, il n'y a qu'à suspendre pour quelque temps le débit de ce livre, qui aurait le crime d'être utile; et, en ce cas, je supplierais mes anges d'engager frère Damilaville à supprimer l'ouvrage pour quelques mois, et à ne le faire débiter qu'avec la plus grande discrétion. Ah! si mes anges pouvaient m'envoyer la petite drôlerie de l'hiérophante de Paris, qu'ils me feraient plaisir! car je suis fou des mandements depuis celui de Jean-George. Mes anges me répondront peut-être qu'ils ne se soucient point de ces bagatelles épiscopales, qu'ils veulent qu'Olympie meure au cinquième acte, que c'est là l'essentiel: je leur enverrai incessamment des idées et des vers. Mais pourquoi avoir abandonné la conspiration? pourquoi s'en être fait un plaisir si longtemps pour y renoncer? Si vous trouvez les roués passables, que ne leur donnez-vous la préférence que vous leur aviez destinée? Si vous trouvez les roués insipides, il ne faut jamais les donner. Répondez à ce dilemme: je vous en défie; au reste, votre

(1) *Olympie.* (G. A.)
(2) Le *Traité sur la Tolérance.* (G. A.)

volonté soit faite en la terre comme au ciel! Je me prosterne au bout de vos ailes.

N. B. J'ai écrit une lettre fort bien raisonnée à M. le duc de Praslin sur les dîmes.

Respect et tendresse.

4159. — A M. TURGOT.

Au château de Ferney, 24 janvier (1).

J'ai longtemps envié, monsieur, le bonheur des parents de M. de Pourceaugnac qui ont l'agrément d'être sous vos lois (2). Je pourrais encore porter envie à ceux qui s'en vont à la Guyane, dans le pays d'Eldorado, sous M. le chevalier Turgot (3). Je sais la manière charitable et empressée dont les évêques et les abbés réguliers de France ont reçu cette colonie.

Je vous ai d'ailleurs envoyé un petit livre (4) pour vous amuser, et je souhaite que les gens qui aiment la lecture aient permis que ce petit livre parvînt jusqu'à vous.

Si vous vous ressouvenez, monsieur, du plaisir infini que vous m'avez fait quand vous avez bien voulu être ermite aux Délices (5), je vous demande aujourd'hui une autre grâce, qui s'accorde à merveille avec votre cœur.

Un sieur de Ladoule, négociant de vos cantons, à peu près ruiné par l'incendie de sa maison à Bordeaux, a pour rafraîchissement un procès énorme à Limoges, et pour comble de bonheur, tous ses documents sont brûlés. Il demande qu'on n'achève pas en frais et en procédures de perfectionner sa situation. Il voudrait que ses créanciers et ses débiteurs produisissent leurs livres devant des arbitres, et qu'on traitât les choses humainement, terme que ne connaît guère la justice. Quel autre arbitre, quel autre juge humain pourrait-il avoir que vous?

J'ose vous demander en grâce, monsieur, d'engager les Limousins à vous laisser le maître de cette affaire; ayez cette pitié pour un pauvre diable d'incendié. Je ne connais point de meilleur onguent pour la brûlure que d'être entre vos mains.

J'imagine que vous n'avez guère d'autres plaisir à Limoges que celui d'y faire du bien. Mais pourquoi avez-vous eu la cruauté de n'être pas intendant de Bourgogne (6)? Quand vous serez à Paris, j'emploierai votre protection pour obtenir une place de quinze-vingts; car je perds les deux yeux, comme le vieux Tobie, et le fiel des poissons du lac de Genève ne me rendra pas la vue. C'est pourquoi je vous certifie d'une autre main que de la mienne les tendres et respectueux sentiments que j'aurai pour vous, jusqu'à ce que mon curé, avec lequel je suis en procès, ait le plaisir de m'enterrer.

4160. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 24 janvier.

J'ai des remerciements à faire à monseigneur mon héros de la pitié qu'il a eue du sieur Ladoule (7), incendié à Bordeaux, et, si j'osais, je prendrais encore la liberté de lui recommander ce pauvre Ladoule; mais mon héros n'a besoin des importunités de personne quand il s'agit de faire du bien.

On a ri, de Grenoble à Gex, d'une lettre de M. le gouverneur de Guyenne (8) à M. le commandant de Dauphiné, dans laquelle il demande quelle est l'étiquette quand on pend les gouverneurs de province. J'espère qu'en effet on finira par rire de tout ceci, selon la louable coutume de la nation. Je ris aussi, quoique un pauvre diable de quinze-vingts ne soit pas trop en joie.

On n'a pu envoyer à monseigneur le maréchal les exemplaires cornéliens, attendu qu'on n'a pas encore les estampes, que la liste des souscripteurs n'est pas encore imprimée, et qu'il y a toujours des retardements dans toutes les affaires de ce monde.

Je crois que M. le cardinal de Bernis finira par être archevêque (9); mais d'Alembert doute qu'ayant fait les *Quatre Saisons*, il fasse encore la pluie et le beau temps.

On prétend que l'électeur palatin se met sur les rangs pour être roi de Pologne. Je le trouve bien bon; et je suis fort fâché, pour ma part, qu'il veuille se ruiner pour une couronne qui ne rapporte que des dégoûts.

Je me mets aveuglément aux pieds de mon héros.

4161. — A M. COLINI.

A Ferney, 26 janvier.

Les pauvres aveugles écrivent rarement, mon cher ami; non seulement les fenêtres se bouchent, mais la maison s'écroule. J'ai travaillé pendant deux ans à l'édition de Corneille; tous les détails de cette opération ont été très fatigants; je n'ai pu m'absenter un moment pendant tout ce temps-là; et à présent que je pourrais respirer en faisant ma cour à LL. AA. EE., me voilà dans mon lit ou au coin de mon feu, dans une situation assez triste. Vous connaissez ma mauvaise santé : l'âge de soixante-dix ans n'est guère propre à rétablir mes forces. Je vous prie de me mettre aux pieds de monseigneur l'électeur; il y a longtemps qu'il n'a daigné me consoler par un mot de sa main; je ne lui en suis pas assurément moins attaché avec le plus profond respect, et je porte toujours envie à ceux qui ont le bonheur d'être à sa cour. Je vous embrasse bien tendrement. Les lettres d'un malade ne peuvent être longues.

4162. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 27 janvier.

Dites-moi donc, mes anges, si vous avez enfin reçu un cinquième acte et un conte. Une certaine inquisition se serait-elle étendue jusque sur ces bagatelles? et quand le lion ne veut pas souffrir de cornes dans ses Etats, faut-il encore que les lièvres craignent pour leurs oreilles? L'aventure de la *Tolérance* me fait beaucoup de peine. Je ne peux concevoir qu'un ouvrage que vous avez tant approuvé puisse être regardé comme dangereux. Je n'ai d'ailleurs et je ne veux avoir d'autre part à cet ouvrage que celle d'avoir pensé comme vous. Il y a trop de théologie, trop de sainte Ecriture, trop de citations, pour qu'on puisse raisonnablement supposer qu'un pauvre faiseur de contes y ait mis la main. Je me borne à conseiller à l'auteur de supprimer cet ouvrage en France, si la *Tolérance* n'est pas tolérée par ceux qui sont à la tête du gouvernement. Mais enfin, quand madame de Pompadour en est satisfaite, quand MM. les ducs de Choiseul et de Praslin témoignent leur approbation, quand M. le marquis de Chauvelin joint son enthousiasme au vôtre, qui donc peut proscrire un livre qui ne peut enseigner que la vertu?

Si le roi avait eu le temps de le lire chez madame de Pompadour, l'auteur oserait se flatter que sa majesté n'en aurait pas été mécontente, et c'est sur la bonté du cœur du roi qu'il fonde cette espérance.

M. le chancelier, dans les premiers jours d'un ministère difficile, aurait-il abandonné l'examen de ce livre à quelqu'un de ces esprits épineux qui veulent trouver du mal partout où le bien se trouve avec candeur et sans politique?

Enfin, pourquoi a-t-on retenu à la poste de Paris tous les exemplaires que plusieurs particuliers de Genève et de Suisse avaient envoyés à leurs amis, sous les enveloppes qui paraissent devoir être les plus respectées? Cette rigueur n'a commencé qu'après que les éditeurs ont eu la circonspection dangereuse d'en envoyer eux-mêmes un exemplaire à M. le chancelier, de le soumettre à ses lumières, et de le recommander à sa protection. Il se peut que les précautions qu'on a prises pour faire agréer le livre soient précisément ce qui a causé sa disgrâce. Mes chers anges sont très à portée de s'en instruire. On peut parler ou faire parler à M. le chancelier. Je les conjure de vouloir bien s'éclaircir et m'éclairer. Tout Suisse que je suis, je voudrais bien ne pas déplaire en France. Je cherche à me rassurer en me figurant que, dans la fermentation où sont les esprits, on ne veut pas s'exposer aux plaintes de la partie du clergé qui persécute les protestants, tandis qu'on a tant de peine à calmer les parlements du royaume. Si ce qu'on propose dans la *Tolérance* est sage, on n'est pas dans un temps assez sage pour l'adopter. Pourvu qu'on ne sache pas mauvais gré à l'auteur, je suis très content, et j'attends ma consolation de mes anges.

On me mande que plusieurs évêques font des mandements, à l'exemple de M. de Beaumont, et qu'ils iront tenir un concile à Sept-Fonts. Je ne sais si le rappel de tous les commandants est une nouvelle vraie. Je m'en tiens aux événements, et je n'y fais point de commentaires comme sur Corneille. Les graveurs seuls empêchent que l'édition de Corneille n'arrive.

Mais, encore une fois, pourquoi abandonner votre conspi-

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Turgot était alors intendant à Limoges. (G. A.)
(3) Ce frère de Turgot avait été nommé gouverneur général de Cayenne. (G. A.)
(4) Toujours le *Traité sur la Tolérance*. (G. A.)
(5) En novembre 1760. (G. A.)
(6) Ferney dépendait de la généralité de Dijon. (*A. François.*)
(7) On lit dans les autres éditions « Ladouz. » (G. A.)
(8) Richelieu lui-même. (G. A.)
(9) A la fin de mai, Bernis fut nommé archevêque d'Albi. (G. A.)

ration? est-ce le ton d'aujourd'hui de commencer une chose pour ne pas la finir?

Je vous salue de loin, mes divins anges, et je crois que ces mots *de loin* sont bien convenables dans le temps présent; mais je vous salue avec la plus vive tendresse.

4163. — A M. DAMILAVILLE.

27 janvier.

Vos lettres, mon cher frère, sont une grande consolation pour le quinze-vingts des Alpes; elles me font voir combien les philosophes sont au-dessus des autres hommes. Il me semble que vous voyez les choses comme il les faut voir.

Il est certain que les inondations ont arrêté quelquefois les courriers; mais il n'est pas moins vrai que les premières personnes de l'Etat n'ont pu recevoir de *Tolérance* par la poste. Vous savez qu'on me fait trop d'honneur en me soupçonnant d'être l'auteur de cet ouvrage; il est au-dessus de mes forces. Un pauvre faiseur de contes n'en sait pas assez pour citer tant de Pères de l'Eglise avec du grec et de l'hébreu.

Quel que soit l'auteur, il paraît qu'il n'a que de bonnes intentions. J'ai vu des lettres des hommes les plus considérables de l'Europe qui sont entièrement de l'avis de l'auteur depuis le commencement jusqu'à la fin; mais il y a des temps où il ne faut pas irriter les esprits, qui ne sont que trop en fermentation. J'oserais conseiller à ceux qui s'intéressent à cet ouvrage, et qui veulent le faire débiter, d'attendre quelques semaines, et d'empêcher que la vente ne soit trop publique.

Je vous remercie bien de l'exploit du marquis de Créqui (1). Voilà, de tous les exploits qu'ont faits les Français depuis vingt ans, le meilleur assurément. Cela vaut mieux que tous les mandements que vous pourriez m'envoyer. Christophe à Sept-Fonts (2) aura l'air d'un martyr, et j'en suis fâché; mais on se souviendra que *non Sept-Fonts, sed causa, facit martyrem*. Les mandements des autres évêques ne feront pas, je crois, un grand effet dans la nation; mais le rappel des commandants, le triomphe des parlements, etc., sont une énigme dont je ne puis ou n'ose deviner le mot. C'est le combat des éléments, dont les yeux profanes ne peuvent découvrir le principe.

Je me flatte qu'enfin l'épidémie des remontrances va cesser comme la mode des pantins (3). Mais celle de l'Opéra-Comique subsistera longtemps; c'est là le vrai génie de la nation.

Voici un petit billet pour frère Thieriot. Je crains bien qu'il ne tâte aussi de la banqueroute de ce notaire (4). C'était une chose inouïe autrefois qu'un notaire pût être banqueroutier; mais depuis que Mazade, Porlier, conseillers au parlement, Bernard, maître des requêtes, ont fait de belles faillites, je ne suis plus étonné de rien. Ce maître Bernard, surintendant de la maison de la reine, beau-frère du premier président de la première classe du parlement de France, et M. son fils, l'avocat-général, ont emporté à madame Denis et à moi environ quatre-vingt mille livres; et M. le président Molé a toujours été si occupé des remontrances sur les finances, qu'il a toujours oublié de me faire rendre justice de M. son beau-frère.

Est-il vrai que M. de Laverdy a déjà fait beaucoup de retranchements dans les dépenses publiques et dans les profits de quelques particuliers? Si cela est, il sauve quelques écus, mais il doit des millions.

Je ne sais aucune nouvelle du tripot de la Comédie, ni des autres tripots qui se croient plus essentiels. Je serai affligé si la pièce de frère Saurin (5) essuie un affront, c'est un des frères les plus persuadés; je souhaite qu'il soit un des plus zélés. Frère Helvétius est-il à Paris? Tâchez d'avoir quelque chose d'édifiant à me dire touchant le petit troupeau. Cultivez la vigne, mon cher frère, et *écr. l'inf...*

4164. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Aux Délices, 27 janvier (6).

Oui, je perds les deux yeux : vous les avez perdus,
O sage du Deffand! est-ce une grande perte?
Du moins nous ne reverrons plus
Les sots dont la terre est couverte.
Et puis tout est aveugle en cet humain séjour;
On ne va qu'à tâtons sur la machine ronde.
On a les yeux bouchés, à la ville, à la cour;
Plutus, la Fortune, et l'Amour,
Sont trois aveugles-nés qui gouvernent le monde.
Si d'un de nos cinq sens nous sommes dégarnis,
Nous en possédons quatre; et c'est un avantage
Que la nature laisse à peu de ses amis,
Lorsqu'ils parviennent à notre âge.
Nous avons vu mourir les papes et les rois;
Nous vivons, nous pensons, et notre âme nous reste.
Epicure et les siens prétendaient autrefois
Que ce sixième sens était un don céleste
Qui les valait tous à la fois.
Mais quand notre âme aurait des lumières parfaites,
Peut-être il serait encor mieux
Que nous eussions gardé nos yeux,
Dussions-nous porter des lunettes.

Vous voyez, madame, que je suis un confrère assez occupé des affaires de notre petite république de quinze-vingts. Vous m'assurez que les gens ne sont plus si aimables qu'autrefois; cependant les perdrix et les gélinottes ont tout autant de fumet aujourd'hui qu'elles en avaient dans votre jeunesse; les fleurs ont les mêmes couleurs. Il n'en est pas ainsi des hommes; le fond en est toujours le même, mais les talents ne sont pas de tous les temps; et le talent d'être aimable, qui a toujours été assez rare, dégénère comme un autre. Ce n'est pas vous qui avez changé, c'est la cour et la ville, à ce que j'entends dire aux connaisseurs. Cela vient peut-être de ce qu'on ne lit pas assez les *Moyens de plaire* de Moncrif. On n'est occupé que des énormes sottises qu'on fait de tous côtés :

Le raisonner tristement s'accrédite (1).

Comment voulez-vous que la société soit agréable avec tout ce fatras pédantesque?

Vraiment on vous doit l'hommage d'une *Pucelle*. Un de vos bons mots est cité dans les notes de cet ouvrage théologique (2). Il n'y a pas moyen de vous l'envoyer, comme vous dites, sous le couvert de la reine; on n'aurait pas même osé l'adresser à la reine Berthe. Mais sachez que, dans le temps présent, il est impossible de faire parvenir aucun livre imprimé des pays étrangers à Paris, quand ce serait le *Nouveau Testament*. Le ministre même dont vous me parlez ne veut pas que j'envoie rien, ni sous son enveloppe, ni à lui-même. On est effarouché, et je ne sais pourquoi.

Prenez votre parti. Si dans quinze jours je ne vous envoie pas *Jeanne* par quelque honnête voyageur, dites à M. le président Hénault qu'il vous en fasse trouver une par quelque colporteur. Cela doit coûter trente ou quarante sous; il n'y a point de livre de théologie moins cher.

Je suis fâché que votre ami soit si couru; vous en jouissez moins de sa société; et c'est une grande perte pour tous deux. J'achève doucement ma vie dans la retraite, et dans la famille que je me suis faite.

Adieu, madame; courage! *faisons de nécessité vertu*. Savez-vous que c'est un proverbe tiré de Cicéron?

4165. — A M. MARMONTEL.

28 janvier.

Puisque les choses sont ainsi, mon cher ami, je n'ai qu'à gémir et à vous approuver. Vous rendrez du moins justice à mes intentions; je voulais qu'aucune voix ne manquât à vos triomphes (3). Ce que vous m'apprenez me fait une vraie peine. Je me consolerai si la littérature jouit à Paris de la liberté sans laquelle elle ne peut exister, si la philosophie n'est point persécutée, si une secte affreuse de rigoristes ne succède pas aux jésuites, si le petit lumignon de raison que vous contribuez à ranimer dans la nation ne vient pas bientôt à s'éteindre. On dit qu'un pédant de l'université écrit déjà contre l'*Esprit des Lois* (4). Le principal mérite de ce livre est d'établir le droit qu'ont les hommes de penser par eux-mêmes. Voilà les vraies libertés de l'Eglise gallicane qu'il faut que votre aimable coadjuteur de Strasbourg (5) soutienne. Il y aura toujours en France une espèce de sorciers vêtus de noir qui s'efforceront de changer les hommes en

(1) Voyez, dans le *Dictionnaire philosophique*, l'article PRIÈRES. (G. A.)
(2) On avait exilé l'archevêque à cette abbaye. (G. A.)
(3) Ce fut longtemps la mode d'en avoir dans sa poche. (G. A.)
(4) Nommé Deshaye. (G. A.)
(5) *Blanche et Guiscard*. (G. A.)
(6) Cette lettre fut imprimée avec ce titre : *Aux Plaisirs, 27 janvier 1764*. (G. A.)

(1) Voyez *Ce qui plaît aux dames*. (G. A.)
(2) Chant Ier. (G. A.)
(3) Le duc de Praslin était mécontent de l'élection de Marmontel. (G. A.)
(4) *Observations sur le livre de l'Esprit des lois*, par Crevier. (G. A.)
(5) Le prince Louis de Rohan. (G. A.)

bêtes; mais c'est à vous et à vos amis à changer les bêtes en hommes. On dit que ce Bougainville, à qui un homme de tant de mérite a succédé, n'était en effet qu'une très méchante bête, que c'était lui qui avait accusé Boindin d'athéisme, et qui l'avait persécuté même après sa mort. Si cela est, ce malheureux, connu seulement par une plate traduction d'un plat poëme, méritait quelques restrictions aux éloges que vous lui avez donnés. Il se trouve que l'auteur et le traducteur étaient persécuteurs.

L'auteur de l'*Anti-Lucrèce* sollicita l'exclusion de l'abbé de Saint-Pierre, et le translateur prosaïque de l'*Anti-Lucrèce* priva Boindin de l'éloge funèbre qu'il lui devait. Cet *Anti-Lucrèce* m'avait paru un chef-d'œuvre quand j'en entendis les quarante premiers vers récités par la bouche mielleuse du cardinal; l'impression lui a fait tort. J'aime mieux un de vos *Contes moraux* que tout l'*Anti-Lucrèce*. Vous devriez bien nous faire des contes philosophiques, où vous rendriez ridicules certains sots et certaines sottises, certaines méchancetés et certains méchants; le tout avec discrétion, en prenant bien votre temps, et en rognant les ongles de la bête quand vous la trouverez un peu endormie.

Faites mes compliments à tous nos frères qui composent le *pusillum gregem*. Que nos frères s'unissent pour rendre les hommes le moins déraisonnables qu'ils pourront; qu'ils tâchent d'éclairer jusqu'aux hiboux, malgré leur haine pour la lumière : vous serez bénis de Dieu et des sages.

Madame Denis et moi nous vous serons toujours bien attachés.

4166. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 29 janvier.

Mes anges trouveront ici un mémoire (1) qu'ils sont suppliés de vouloir bien donner à M. le duc de Praslin. On dit qu'ils sont extrêmement contents du nouveau mémoire de Marietto en faveur des Calas. Je crois que leur affaire sera finie avant celle des dîmes de Ferney. Melpomène, Clio, et Thalie, c'est-à-dire les tragédies, l'histoire, et les contes, n'empêchent pas qu'on ne songe à ses dîmes, attendu qu'un homme de lettres ne doit pas être un sot qui abandonne ses affaires pour barbouiller des choses inutiles.

Je sais la substance du mandement de votre archevêque; mais je vous avoue que je voudrais bien en avoir le texte sacré. On dit que l'exécuteur des hautes-œuvres de *messieurs* a brûlé la pastorale de monseigneur. Si M. l'exécuteur a lu autant de livres qu'il en a brûlé, il doit être un des plus savants hommes du royaume.

Mons du Puy en Velay n'a pas les mêmes honneurs : il voudrait bien être lu, dût-il être brûlé. L'historiographe des singes aura beau jeu quand il écrira l'histoire du temps.

Je suppose que mes anges ont reçu mes deux derniers mémoires envoyés à M. de Courteilles. Je cours toujours après mon cinquième acte et après mon conte, et je vois que les enfers ne rendent rien.

J'ai reçu une lettre de M. de Thibouville. Lekain m'a écrit aussi, et je suis fâché qu'il soit dans le secret de la conspiration.

Je ne réponds à personne, je n'envoie rien; mes raisons sont qu'on joue *Castor et Pollux* (2), qu'on va jouer *Idoménée* (3), qu'on est fou de l'Opéra-Comique, qu'il faut du temps pour tout, et que j'attends les ordres de mes anges, me prosternant sous leurs ailes.

4167. — A M. LE COMTE DE VALBELLE.

Ferney, 30 janvier.

Je prie celui qui éternise les traits de mademoiselle Clairon sur le bronze (4), comme ses talents le sont dans les cœurs, de vouloir bien agréer mes très humbles remerciements. J'espère que mes yeux me permettront bientôt de reconnaître des traits qui sont si chers au public. Je me consolerai, en voyant la figure de Melpomène, du malheur de ne la pas entendre, et je respecterai toujours les monuments de l'amitié.

4168. — A M. DAMILAVILLE.

30 janvier.

Je demeure toujours persuadé avec vous, mon cher frère que ce temps-ci n'est pas propre à faire paraître le *Traité sur la Tolérance*. Je n'en suis point l'auteur, comme vous savez, et je ne m'intéressais à cet ouvrage uniquement que par principe d'humanité. Ce même principe me fait désirer que l'ouvrage ne paraisse point. C'est un mets qu'il ne faut présenter que quand on aura faim. Les Français ont actuellement l'estomac surchargé de mandements, de remontrances, d'opéras-comiques, etc. Il faut laisser passer leur indigestion.

Est-il vrai, mon cher frère, qu'on a mis en lumière, au bas de l'escalier du Mai, la pastorale de monseigneur? L'auteur sera assurément inséré dans le Martyrologe romain. Tout ceci ne fait pas de bien à l'*inf*.... Nos plus grands ennemis combattent pour la bonne cause, sans le savoir. Tout ce que je crains, c'est qu'un esprit de presbytérianisme ne s'empare de la tête des Français, et alors la nation est perdue. Douze parlements jansénistes sont capables de faire des Français un peuple d'atrabilaires. Il n'y a plus de gaieté qu'à l'Opéra-Comique. Tous les livres écrits depuis quelque temps respirent je ne sais quoi de sombre et de pédantesque, à commencer par l'*Ami des Hommes*, et à finir par les *Richesses de l'Etat*. Je ne vois que des fous qui calculent mal.

Vous m'aviez promis le livre du *lourd* Crevier. Je vous demande en grâce de le joindre aux *Fonctions du Parlement* (1). Je souhaite que le livre attribué à Saint-Evremond, dont vous m'avez régalé, puisse être sur toutes les cheminées de Paris. Il a beau être farci de fautes d'impression, il fera toujours beaucoup de bien. *Ecr. l'inf...., écr. l'inf....*

4169. — A M. DE CHAMFORT.

Janvier.

Je saisis, monsieur, avec vous et avec M. de La Harpe, un moment où le triste état de mes yeux me laisse la liberté d'écrire. Vous parlez si bien de votre art, que si même je n'avais pas vu tant de vers charmants dans la *Jeune Indienne* (2), je serais en droit de dire : Voilà un jeune homme qui écrira comme on faisait il y a cent ans. La nation n'est sortie de la barbarie que parce qu'il s'est trouvé trois ou quatre personnes à qui la nature avait donné du génie et du goût, qu'elle refusait à tout le reste. Corneille par deux cents vers admirables répandus dans ses ouvrages, Racine par tous les siens, Boileau par l'art, inconnu avant lui, de mettre la raison en vers, un Pascal, un Bossuet, changèrent les Welches en Français; mais vous paraissez convaincu que les Crébillon et tous ceux qui ont fait des tragédies aussi mal conduites que les siennes, et des vers aussi durs et aussi chargés de solécismes, ont changé les Français en Welches. Notre nation n'a de goût que par accident; il faut s'attendre qu'un peuple qui ne connut pas d'abord le mérite du *Misanthrope* et d'*Athalie*, et qui applaudit à tant de monstrueuses farces, sera toujours un peuple ignorant et faible, qui a besoin d'être conduit par le petit nombre des hommes éclairés. Un polisson comme Fréron ne laisse pas de contribuer à ramener la barbarie; il égare le goût des jeunes gens, qui aiment mieux lire pour deux sous ses impertinences que d'acheter chèrement de bons livres, et qui même ne sont pas souvent en état de se former une bibliothèque. Les feuilles volantes sont la peste de la littérature.

J'attends avec impatience votre *Jeune Indienne;* le sujet est très attendrissant. Vous savez faire des vers touchants; le succès est sûr; personne ne s'y intéressera plus que votre très humble et obéissant serviteur.

4170. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

1er février.

Le mot *episcopos*, évêque, ne renferme pas le mot hébreu, *prêcheur, apôtre, envoyé à Jérusalem*. Ce ne fut qu'à la fin du premier siècle et au commencement du second qu'on distingua les *episcopois*, les *presbytériens*, les *pistois*, les *diacres*, les *catéchumènes* et *énergumènes*. Il n'est fait aucune mention, dans les *Actes des Apôtres*, du voyage de Simon Barjone à Rome. Justin est le premier qui ait imaginé la fable de Simon Barjone et de Simon le magicien à Rome. Nulle primauté ne peut être dans Barjone, puisque Paul s'éleva contre lui sans en être repris par personne.

Il est clair, depuis les premiers siècles jusqu'aujourd'hui, que l'Eglise grecque, beaucoup plus étendue que la nôtre, n'a jamais reconnu la primatie de Rome. Saint Cyprien, dans ses lettres aux évêques de Rome, ne les appelle jamais que frères et compagnons.

---

(1) On n'a pas ce mémoire. (G. A.)
(2) Opéra de Bernard. (G. A.)
(3) Tragédie de Lemierre. (G. A.)
(4) Valbelle, amant de mademoiselle Clairon, avait fait frapper la médaille de sa maîtresse. (G. A.)

(1) *Lettres historiques sur les fonctions essentielles du parlement*, par Lepaige, 1753. (G. A.)
(2) Comédie encore manuscrite. (G. A.)

Quant au *Pentateuque*, ces mots : *Au delà* (1) *du Jourdain; Le Cananéen* (2) *était alors en ce pays-là; Le lit de fer* (3) *d'Og, roi de Bazan, et le même qui se trouve aujourd'hui en Rabbath; il appela tout ce pays Bazan* (4), *et le village de Jaïr* (5) *jusqu'aujourd'hui; Abraham poursuivit* (6) *ses ennemis jusqu'à Dan; Avant* (7) *qu'aucun roi ait régné sur Israël;* tous ces passages et beaucoup d'autres prouvent que Moïse n'est point l'auteur de ces livres, puisque Moïse n'avait pas passé le Jourdain, puisque le Cananéen était de son temps dans le pays, etc. Le grand Newton et le savant Le Clerc ont démontré la vérité de ce sentiment.

Cette fausse citation, *Et il sera appelé Nazaréen*, n'est pas la seule, et, pendant deux siècles entiers, tout est plein de citations fausses et de livres apocryphes. On poussa l'impudence jusqu'à supposer ces vers acrostiches de la sibylle Erythrée :

Avec cinq pains et trois poissons
Il nourrira cinq mille hommes au désert;
Et, en ramassant les morceaux qui resteront,
Il remplira douze paniers.

Voilà une petite partie de ce qu'on peut répondre aux questions dont M. l'abbé veut bien honorer son serviteur et son ami. M. l'abbé ne peut rendre un plus grand service aux hommes qu'en favorisant la nouvelle édition du curé de But et d'Étrepigny en Champagne.

M. l'abbé devrait avoir reçu un sermon qui lui avait été adressé en droiture; mais il y a trop de curieux dans le monde : il faudra, quand il voudra écrire à son serviteur, qu'il fasse passer ses lettres par la couturière à laquelle on adresse celle-ci.

On fait mille tendres compliments à M. l'abbé.

4171. — A M. DAMILAVILLE.

1er février.

Mon cher frère, je n'ai point été trompé dans mes espérances. Le réquisitoire de maître Omer (8) est un des plus plats ouvrages que j'aie jamais lus. Il n'y a pas quatre lignes qui soient écrites en français, et son style pédantesque est digne de lui. Je suppose, par les citations, que le mandement de maître Beaumont est aussi ennuyeux que le discours de maître Omer.

De tout ce que j'ai vu depuis dix ans sur toutes ces pauvretés qui ont agité tant d'énergumènes, je ne connais de raisonnable que la déclaration qui impose silence à tous les partis. Le roi me paraît très sage, mais il me paraît le roi des Petites-Maisons. Qu'on se donne un peu la peine de se retracer dans l'esprit un tableau fidèle de tout ce qui s'est fait de plus fou en France depuis les billets de confession jusqu'à l'arrêt du parlement de Toulouse, qui défend qu'on reconnaisse le commandant du roi pour commandant, qu'on aille ensuite chez le directeur des Petites-Maisons prendre un relevé de tout ce qui s'y est fait et dit depuis dix ans, et ce n'est pas pour les Petites-Maisons que je parierai.

Heureux, encore une fois, ceux qui cultivent en paix et en liberté les belles-lettres loin de tant de fous, et qui préfèrent Cicéron et Démosthène à Beaumont et Omer!

J'ai bonne opinion du contrôleur-général, parce qu'on n'entend point parler de lui. Le plus sage ministre est toujours celui qui donne le moins d'édits. Je n'aimerais pas un médecin qui voudrait guérir tout d'un coup une maladie invétérée.

Je crois, mon cher frère, que M. le duc de Praslin rapportera bientôt au conseil mon affaire des dîmes. J'espère que je me moquerai alors du concile de Latran, qui excommunie les particuliers possesseurs de dîmes inféodées. J'ai plusieurs causes assez agréables de damnation par devers moi. Il est vrai que j'ai un peu les yeux d'un excommunié, et je ne peux ni lire ni écrire; mais on dit que je serai guéri avant le mois de juin. En attendant, je vous demande toujours votre protection pour avoir les livres que j'ai demandés.

Ce n'est pas encore, je crois, le temps des contes; mais on enverra, le plus tôt qu'on pourra, à mon cher frère, quelque bagatelle sur laquelle on lui demandera son avis.

J'ai peur que l'exploit signifié par M. de Créqui (9) à son curé ne soit une plaisanterie. Les Français ne sont pas encore dignes que la chose soit vraie.

Nous avons un bien mauvais temps; ma santé est encore plus mauvaise. Je reprocherai bien à la nature de me faire mourir sans avoir vu mon cher frère. Recommandez-moi aux prières des fidèles. *Orate, fratres. Ecr. l'inf...*

4172. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1er février.

L'aveugle des Alpes a lu comme il a pu, et avec plus de plaisir que de facilité, la consolante lettre du 25 du mois de janvier, dont ses anges gardiens l'ont régalé. Le grand docteur Tronchin lui couvre les yeux d'une pommade adoucissante, où il entre du sublimé corrosif. Jésus-Christ ne se servait que de boue et de crachat, en criant *ephpheta;* mais les arts se perfectionnent.

Mes anges avaient donc reçu le cinquième acte de la conjuration un peu radoubé; ils en sont donc contents, on pourrait donc se donner le petit plaisir de se moquer du public, de faire jouer la pièce de l'ex-jésuite, en disant toujours qu'on va jouer *Olympie*. Ce serait un chef-d'œuvre de politique comique, qui me paraît si plaisant, que je ne conçois pas comment mes conjurés ne se donnent pas cette satisfaction.

Cependant j'en reviens toujours à mon grand principe, que la volonté de mes anges soit faite au *tripot* comme au ciel!

Je remercie tendrement mes anges de toutes leurs bontés; c'est à eux que je dois celles de M. le duc de Praslin, qui me conservera mes dîmes en dépit du concile de Latran, et qui fera voir que les traités des rois valent mieux que des conciles. Figurez-vous quel plaisir ce sera pour un aveugle d'avoir entre les Alpes et le mont Jura une terre grande comme la main, très joliment bâtie de ma façon, ne payant rien au roi ni à l'Église, et ayant d'ailleurs le droit de mainmorte sur plusieurs petites possessions.

Je devrai tout cela à mes anges et à M. le duc de Praslin. Il n'y a que le succès de la conspiration (1) qui puisse me faire un aussi grand plaisir.

Je les félicite du gain du procès de la *Gazette littéraire*, qui fera braire l'âne littéraire (2). On m'avait envoyé d'Angleterre un gros paquet adressé, il y a un mois, à M. le duc de Praslin, pour travailler à sa gazette, dans le temps que j'avais encore un œil; mais il faut que le diable, comme vous dites, soit déchaîné contre tous mes paquets.

Il paraît (et je suis très bien informé) qu'on a de grandes alarmes à Versailles sur la *Tolérance*, quoique tous ceux qui ont lu l'ouvrage en aient été contents. On peut bien croire que ces alarmes m'en donnent. Je m'intéresse vivement à l'auteur, qui est un bon théologien et un digne prêtre; je ne m'intéresse pas moins à l'objet de son livre, qui est la cause de l'humanité. Il n'y a certainement d'autre chose à faire, dans de telles circonstances, qu'à prier frère Damilaville de vouloir bien employer son crédit et ses connaissances dans la typographie, pour empêcher le débit de cet ouvrage diabolique, où l'on prouve que tous les hommes sont frères.

Je supplie très instamment mes anges consolateurs de savoir, par le protecteur de la conspiration des roués, si l'on me sait mauvais gré à Versailles de cette *Tolérance* si honnête. Il peut en être aisément informé, et en dire trois mots à mes anges, qui m'en feront entendre deux; car, quoique je ne sois pas un moine de couvent, je ne veux pourtant pas déplaire à M. le prieur. La liberté a quelque chose de céleste, mais le repos vaut encore mieux.

Ma nièce et moi, nous remercions encore une fois nos anges; nous présentons à M. le duc de Praslin les plus sincères remerciements; nous en disons autant à frère Cromelin, qui d'ailleurs est un des fidèles de notre petite Église. J'ai lu, à propos d'Église, le réquisitoire de maître Omer contre maître de Beaumont. Je ne sais rien de plus ennuyeux, si ce n'est peut-être le mandement de Beaumont que je n'ai point encore vu. Je ne trouve de raisonnable, dans toutes ces fadaises importantes, que la déclaration du roi qui ordonne le silence.

4173. — A M. LEKAIN.

1er février (3).

Le pauvre ex-jésuite, à qui M. Lekain a écrit, l'assure de toute son amitié, et certainement il trouvera très bon que le tailleur, qui lui a fait un habit court, en fasse un aussi pour un héros de l'antiquité. Il ne sait pas encore quel parti on prendra d'abord. Il s'en remet uniquement à la volonté des personnes qui feront rendre ce petit billet à M. Lekain. Il pa-

(1) L'*Exode*, I, 1, dit *en deçà*. — (2) *Genèse*, XII, 6. — (3) *Deutéronome*, III, 11. — (4) Id., id., 13. — (5) Id., id., 14. — (6) *Genèse*, XIV, 14. — (7) Id., XXXVI, 31.

(8) Contre l'*Instruction pastorale de Chr. de Beaumont*. (G. A.)

(9) Voyez, dans le *Dictionnaire philosophique*, l'article PRIÈRES. (G. A.)

(1) Pour la représentation du *Triumvirat*. (G. A.)

(2) Fréron. (G. A.)

(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

rait que rien ne presse, et que la Crète (1) doit l'emporter sur Rome et sur Ephèse. Toutes les affaires se croisent dans le monde; mais on n'aura rien de plus pressé que de témoigner à M. Lekain l'estime et l'attachement qu'on a pour lui.

4174. — A M. DAMILAVILLE.

4 février.

Mon cher frère, je suis dans les limbes de toute façon, car mes yeux ne voient plus, et je ne sais rien de ce qui se passe. Mais je vois, à vue de pays, la paix renaître dans l'intérieur du royaume, l'argent circuler, l'Opéra-Comique triompher, Grandval revenir (2) grasseyer à l'hôtel des comédiens ordinaires du roi, et l'Opéra attirer la foule dans la belle salle du Louvre; mais, si j'étais à Paris, j'aimerais bien mieux souper avec vous et avec Platon que de voir toutes ces belles choses.

Laissons toujours dormir la *Tolérance*. Le bon prêtre qui est l'auteur de cet ouvrage me mande qu'il serait au désespoir de scandaliser les faibles. Mais si vous pouviez en prendre pour vous une douzaine d'exemplaires, et les faire circuler, avec votre prudence ordinaire, entre des mains sûres et fidèles, vous rendriez par là un grand service aux honnêtes gens, sans alarmer la délicatesse de ceux qui craignent que cet ouvrage ne soit trop répandu.

De tous les contes j'ai choisi le plus court et le plus philosophique, pour l'envoyer à mon cher frère. Les dames n'y entendront rien, mais les philosophes devineront plus qu'on ne leur en dit.

Au reste, *Thélème* (3) ne doit trouver place que dans un petit recueil que les gens de bien feront un jour. L'ouvrage est trop petit et trop sage pour être imprimé séparément.

Je suppose à présent tout tranquille, ce qui est bien triste pour des Français. Il ne s'agit plus que des plaisirs qu'ils peuvent goûter à la Comédie-Italienne. Qu'est-ce que c'est que cet *Idoménée*? l'a-t-on joué? cela vaut-il mieux que celui de Crébillon?

Je n'entends point parler du terrible ouvrage du lourd Crevier contre Montesquieu, ni du livre intitulé *Fonctions du Parlement*. Si frère Thieriot veut bien m'envoyer ces livres, il me fera plaisir.

Je prie mon frère de vouloir bien faire parvenir l'incluse à frère du Molard, au Gros-Caillou. Frère du Molard est un bon cacouac,

> Et sait du grec, madame, autant qu'homme de France.
> *Fem. sav.*, act. III, sc. v.

Le petit livret attribué à Saint-Evremond fait-il un peu de fortune? L'âge, la maladie, les fluxions sur les yeux, n'attiédissent point mon saint zèle.

Vivez heureux, et *écr. l'inf...*

4175. — A M. LE DUC DE LA VALLIÈRE.

6 février.

Je crois *Macare* à Montrouge; M. le duc est encore plus fait pour Macare (4) que pour des faucons (5). S'il était un de ces ducs et pairs qui ne savent pas le grec, on lui dirait que *Macare* signifie *bonheur*, et *Thélème*, volonté; mais on ne lui fera pas cette injure.

4176. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 février (6).

Voici deux *Olympie* rentrayées, je les mets sous les ailes de mes anges; l'une sera pour mademoiselle Clairon, l'autre pour Lekain. Les changements ne regardent qu'eux, et il n'y a qu'un vers de changé pour le grand-prêtre. J'ai cherché principalement à rendre le dialogue plus animé et plus intéressant. C'est cela seul qui fait le succès des pièces tragiques. Quand on intéresse, on a toujours raison.

Je joins à ce paquet un petit résumé que je fis, il y a quelque temps, de tous les motifs qui m'ont déterminé à ne point faire mourir Statira au cinquième acte. J'ai ce changement en horreur; et on ne fait que des sottises, quand on travaille en contredisant son goût: l'éloquence n'appartient qu'aux persuadés.

Mais encore une fois, pourquoi avoir abandonné la conspiration? Vous étiez de si braves conjurés! Vous avez molli. Je vois bien que M. le duc de Praslin ni vous n'avez l'âme assez noire.

Je ne savais pas qu'il y eût un Créqui qui fût philosophe et si plaisant. Il n'y a rien de comparable à son exploit; j'en enverrai un tout pareil à mon curé, pourvu qu'il ne me vole pas mes dîmes.

Cette lettre fut commencée il y a environ quinze jours; on s'est tué, depuis ce temps-là, à chercher des moyens d'accommoder l'affaire d'*Olympie*. On s'est aperçu que plus on y travaillait, plus on gâtait l'ouvrage. On a reconnu l'inutilité de ces efforts, et on envoie humblement ce qu'on peut. On y joint un petit mémoire de justification qui, s'il ne prouve pas qu'on a raison, prouvera du moins qu'on est stérile.

J'apprends que la *Gazette littéraire* a gagné son procès. J'ignore toujours ce qu'est devenu un paquet adressé pour moi à M. le duc de Praslin, par M. de Guerchi, ou par M. d'Eon, dans le temps que j'avais encore des yeux, et que je pouvais servir.

Je crois que c'est aujourd'hui que M. le duc de Praslin a daigné rapporter notre cause contre le concile de Latran.

Je me mets toujours à l'ombre de ses ailes et de celles de mes anges.

4177. — A M. DAMILAVILLE.

8 février.

Bon! tant mieux! ils sont piqués: c'est ce que nous voulions. Quand les mulets de ce pays-là ruent, c'est une preuve qu'ils ont senti les coups de fouet.

Mon cher frère doit avoir reçu *Thélème*, et je suis bien sûr que *Macare* est chez lui. J'ai été bien content des deux tomes de figures que j'ai reçus de Briasson; je vois que l'*Encyclopédie* sera un des plus beaux monuments de la nation française, malgré certains petits polissons qui y ont mis la main, et d'infâmes polissons qui ont voulu nous priver d'un ouvrage si utile.

Mon cher frère, j'ai des nouvelles assez satisfaisantes sur la *Tolérance*. On souhaite d'abord que vous en donniez quelques exemplaires à des personnes qui les trompetteront dans le monde comme un ouvrage honnête, religieux, humain, utile, capable de faire du bien, et qui ne peut faire de mal, etc. Alors il aura son passe-port, et marchera la tête levée. Rendez donc, mon cher frère, ce service aux honnêtes gens. Que frère Thieriot, dont on n'a jamais de nouvelles, en fasse passer quelques-uns à M. de Crosne, à M. de Montigny-Trudaine, à M. le marquis de Ximenès. C'est une œuvre charitable que je recommande à votre piété.

Songez toujours que vous m'aviez promis les sottises de Crevier sur Montesquieu. Je le paierai, sans faute, de toutes ses peines, dès que j'aurai son mémoire final.

On doit vous avoir envoyé une *Seconde Lettre du Quaker* (1), qui est un sermon très orthodoxe et très charitable. Ces petits ouvrages font beaucoup de bien aux bonnes âmes, et nourrissent la dévotion.

Je ne sais rien de nouveau de votre pays, et dans le nôtre il n'y a que de la pluie. Ma santé est toujours bien mauvaise; les fenêtres de la maison tombent: les Fréron seront bien aises:

> Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor! (*Æneid.*, lib. IV.)

Il y a des gens qui font du bien dans les provinces; faites-en à Paris, mon cher frère. *Ecr. l'inf....*

4178. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 11 février.

> Et, pour vous souhaiter tous les *bonheurs* ensemble,
> *Ayez un petit*-fils, *seigneur*, qui *vous* ressemble.
> *Rodog.*, act. V, sc. IV.

Cela est d'autant plus nécessaire que, selon ce que j'entends dire, il n'y a personne qui vous ressemble aujourd'hui. Où est l'éclat, la gaieté, le brillant, qui vous accompagnaient de mon temps? Votre nom allait noblement et gaiement d'un bout de l'Europe à l'autre. Bien peu de gens soutiennent comme vous l'honneur de la nation, et mon héros laissera peu d'imitateurs.

Monseigneur le maréchal m'a bien fait l'honneur de me mander qu'il mariait M. le duc de Fronsac, mais le nom de la future (2) est resté au bout de la plume; ainsi je ne lui fais qu'un demi-compliment: mais puisse votre maison s'éterniser comme vous avez immortalisé votre nom! Je commence

(1) L'*Idoménée*, de Lemierre. (G. A.)
(2) Grandval, retiré en 1762, venait de rentrer. (G. A.)
(3) *Thélème et Macare*. Voyez tome VI. (G. A.)
(4) C'est-à-dire pour le bonheur. (G. A.)
(5) La Vallière était grand-fauconnier de France. (G. A.)
(6) Editeurs, de Cavrol et A. François. (G. A.)

(1) Voyez, tome VI, aux FACÉTIES. (G. A.)
(2) Adélaïde-Gabrielle de Hautefort de Juillet. (G. A.)

à espérer que je ne perdrai pas les yeux, quoiqu'ils soient dans un très piteux état; et si jamais vous retournez à Bagnères, je me ferai donner un ordre, signé *Tronchin*, pour vous y aller faire ma cour.

Je ne sais pas si vos noces sont déjà faites, mais je suis bien sûr que vous êtes le plus agréable et le plus gai de toute la compagnie. Jouissez longtemps de toutes les belles grâces que la nature vous a faites. Je ne dois pas vous importuner en vous félicitant; et les occupations de la noce, des présentations, des visites, m'avertissent de vous renouveler mon tendre et profond respect sans bavarderie.

4179. — A M. L'ABBÉ DE SADE.

Ferney, 12 février.

Vous remplissez, monsieur, le devoir d'un bon parent de Laure, et je vous crois allié de Pétrarque, non seulement par le goût et par les grâces, mais parce que je ne crois point du tout que Pétrarque ait été assez sot pour aimer vingt ans une ingrate. Je suis sûr que vos *Mémoires* (1) vaudront beaucoup mieux que les raisons que vous donnez de m'avoir abandonné si longtemps; vous n'en avez d'autres que votre paresse.

Je suis enchanté que vous ayez pris le parti de la retraite; vous me justifiez par là, et vous m'encouragez. Si je n'étais pas vieux et presque aveugle, Paul irait voir Antoine, et je dirais avec Pétrarque :

Movesi 'l vecchierel canuto e bianco
Dal dolce loco ov' ha sua età fornita,
E dalla famigliuola sbigottita,
Che vede 'l caro padre venir manco. (PART. I : SON. XIV.)

J'irai vous voir assurément à la fontaine de Vaucluse. Ce n'est pas que mes vallées ne soient plus vastes et plus belles que celles où a vécu Pétrarque; mais je soupçonne que vos bords du Rhône sont moins exposés que les miens aux cruels vents du nord. Le pays de Gex, où j'habite, est un vaste jardin entre des montagnes; mais la grêle et la neige viennent trop souvent fondre sur mon jardin. J'ai fait bâtir un château très petit, mais très commode, où je me suis précautionné contre ces ennemis de la nature : j'y vis avec une nièce que j'aime. Nous y avons marié mademoiselle Corneille à un gentilhomme du voisinage qui demeure avec nous; je me suis donné une nombreuse famille que la nature m'avait refusée, et je jouis enfin d'un bonheur que je n'ai jamais goûté que dans la retraite. Je ne puis laisser la *famiglia sbigottita;* vous feriez donc bien, vous monsieur, qui avez de la santé, et qui n'êtes point dans la vieillesse, de faire un pèlerinage vers notre climat hérétique. Vous ne craindrez pas le souffle empesté de Genève; M. le légat vous chargera d'*agnus* et de reliques; vous en trouverez d'ailleurs chez moi; et je vous avertis d'avance que le pape m'a envoyé par M. le duc de Choiseul un petit morceau de l'habit de saint François, mon patron. Ainsi vous voyez que vous ne risquez rien à faire le voyage : d'ailleurs la ville de Calvin est remplie de philosophes, et je ne crois pas qu'on en puisse dire autant de la ville de la reine Jeanne.

Il y a longtemps que je n'ai été à ma petite campagne des Délices; je donne la préférence au petit château que j'ai bâti, et je l'aimerai bien davantage, si jamais vous daignez prendre une cellule dans ce couvent : vous m'y verrez cultiver les lettres et les arbres, rimer et planter. J'oubliais de vous dire que nous avons chez nous un jésuite (2) qui nous dit la messe; c'est une espèce d'Hébreu que j'ai recueilli dans la transmigration de Babylone : il n'est point du tout gênant,

. . . . . Non tanta superbia victis;
VIRG., *Æn.*, lib. I.

il joue très bien aux échecs, dit la messe fort proprement; enfin c'est un jésuite dont un philosophe s'accommoderait. Pourquoi faut-il que nous soyons si loin l'un de l'autre, en demeurant sur le même fleuve!

Je suis bien aise que messieurs d'Avignon sachent que c'est moi qui leur envoie le Rhône; il sort du lac de Genève, sous mes fenêtres, aux Délices. Il ne tient qu'à vous de venir voir sa source, vous combleriez de plaisir votre vieux serviteur, qui ne peut vous écrire de sa main, mais qui vous sera toujours tendrement attaché.

(1) Voyez tome IV, page 632. (G. A.)
(2) Le P. Adam. (G. A.)

4180. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 février.

Si Pygmalion la forma,
Si le ciel anima son être,
L'amour fit plus, il l'enflamma.
Sans lui que servirait de naître?

Si mes anges trouvent ces versiculets supportables, à la bonne heure, sinon au rebut. J'aurai du moins eu le mérite de leur avoir obéi sur-le-champ, et c'est un mérite que j'aurai toujours.

Mes anges me donnent de très bonnes raisons d'avoir mis Lekain de la conspiration; ils ont très bien fait, je les applaudis; je leur ai toujours dit : « Votre volonté soit faite; » mais je joins l'approbation à la résignation.

Je répète à mes anges que la nation a enfin trouvé son vrai génie, sa vraie gloire, qui est l'opéra-comique. On me mande pourtant qu'il y a de très belles choses dans *Idoménée*, car je suis encore assez bon Français pour aimer le *tripot* de Melpomène.

Je joins ici la liste des tripotiers, que mes anges me demandent; j'y joins aussi un petit extrait pour la *Gazette littéraire*, dont j'envoie le double à M. Arnaud; je l'ai cru digne de votre curiosité. Tout Ferney (au curé près) remercie mes anges et M. le duc de Praslin. Bien est-il vrai que M. le duc de Praslin m'a fait tenir hier un petit paquet de je ne sais où, et qui contient les Sermons dont j'envoie l'extrait; mais pour le gros paquet délivré à M. le comte de Guerchi par Paul Vaillant, schérif de Londres, je n'en ai point de nouvelles; et tout ce que je peux faire, c'est de joindre ici un petit mémoire de ce que contenait ce tardif paquet, qui était préparé depuis six mois, et qui viendra probablement en qualité d'almanach de l'année passée.

Mes yeux sont encore en très mauvais état; mais dès que j'aurai des yeux et des livres nouveaux, je fournirai à M. l'abbé Arnaud (1) tous les mémoires dont je pourrai m'aviser.

N. B. Pour peu qu'il y ait encore de bonne foi chez les hommes, mes anges doivent avoir reçu un double des *Trois manières*. M. Janel lui-même doit leur avoir envoyé deux *Olympie;* plus, des remontrances sur *Olympie*, accompagnées d'une lettre. Il y avait aussi une lettre avec les *Trois manières*, dans un paquet adressé à M. de Courteilles. Si rien de tout cela n'est arrivé, à quel saint désormais avoir recours? Je présente à mes anges la plus respectueuse tendresse.

4181. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney, 14 février.

Votre ami, monsieur, me fait trop d'honneur, et je suis obligé de vous avouer ma turpitude et ma misère. Le goût de la liberté, le voisinage de la Bourgogne, où j'ai quelque bien, la beauté de la situation, dont on m'avait fait des éloges très mérités, m'ont engagé à bâtir dans le pays que j'habite depuis dix ans; mais une ceinture de montagnes couvertes de neiges éternelles gâte tout ce que la nature a fait pour nous. En vain nous sommes sous le quarante-sixième degré de latitude, les vents sont toujours froids et chargés de particules de glace. Presque aucune plante délicate ne réussit dans ce climat; on est obligé de semer de nouvelle graine de brocoli tous les deux ans; toutes les belles fleurs dégénèrent. Les vignes, quoique plus méridionales que celles de Bourgogne, ne produisent que de mauvais vin; le froment qu'on sème rend quatre pour un, tout au plus; les figues n'ont point de saveur, les oliviers ne peuvent croître. Enfin nous avons un très bel aspect avec un très mauvais terrain; mais aussi nous lisons, nous imprimons ce qui nous plaît, et cela vaut mieux que des olives et des oranges.

Je vous avoue à la fois ma misère et mon bonheur. Ce bonheur serait parfait, si je pouvais jamais embrasser un homme de votre mérite. Ma vieillesse et mes maux me privent d'une si douce espérance, sans m'ôter aucun de mes sentiments.

4182. — A M. DAMILAVILLE.

15 février.

Ah, mons Crevier! ah, pédant! ah, cuistre! vous aurez sur les oreilles. Vous l'avez bien mérité, et nous travaillons actuellement à votre procès. Vous entendrez parler de nous avant qu'il soit peu, mons Crevier.

(1) Directeur de la *Gazette littéraire*. (G. A.)

Mes chers frères auront des contes de toutes les façons; un peu de patience, et tout viendra à la fois. J'ai reçu la première partie des *Lettres historiques* sur les *fonctions* du parlement. Il est plaisant que cela paraisse imprimé à Amsterdam : il faut que l'auteur croie avoir dit partout la vérité, puisqu'il a fait imprimer son livre hors de France. Je remercie bien mon cher frère, et j'espère qu'il aura la bonté de me faire tenir la seconde partie. Je fais venir souvent des livres sur leurs titres, et je suis bien trompé. Ils ressemblent presque tous aux remèdes des charlatans: on les prend sur l'étiquette, et on ne s'en porte pas mieux. Mais au moins il y a quelque chose de consolant dans les mauvais livres : quelque mauvais qu'ils soient, on y peut trouver à profiter, et même dans celui du lourd Crevier contre le sautillant Montesquieu.

Tout ce que j'apprends des dispositions présentes conduit à croire qu'on ne fera pas mal de répandre quelques exemplaires de la *Tolérance*. Tout dépend de l'opinion que les premiers lecteurs en donneront. Il s'agit ici de servir la bonne cause, et je crois que mon cher frère ne s'y épargnera pas.

Je ne sais si je lui ai mandé que cet ouvrage avait déjà opéré la délivrance de quelques galériens condamnés pour avoir entendu, en plein champ, de mauvais sermons de sots prêtres calvinistes. Il est évident que nos frères ont fait du bien aux hommes. On brûle leurs ouvrages; mais il faudra bientôt dire : *Adora quod incendisti, incende quod adorasti.* Puissent les frères être toujours unis contre les méchants! Qu'ils fassent seulement pour l'intérêt de la raison la dixième partie de ce que les autres font pour l'intérêt de l'erreur, et ils triompheront.

On dit que le contrôleur-général a fait retrancher les pensions sur la cassette, supprimer les tables des officiers de la maison, et diminuer les revenant-bons des financiers. Ces ménages de bouts de chandelles ne sont peut-être pas ce qui fait fleurir un Etat; mais, si on encourage le commerce et l'agriculture, on pourra faire quelque chose de nous.

J'embrasse tendrement mon cher frère et les frères. *Ecr. l'inf...*

4183. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 février.

J'envoie à mes anges de petits extraits où il y a des choses assez curieuses, qui pourront les amuser un moment; après quoi ils pourront envoyer ce chiffon à MM. Arnaud et compagnie, qui mettront mes matériaux en ordre. S'ils n'ont pas reçu un paquet des *Trois manières*, il y a certainement quelqu'un qui a une quatrième manière sûre de voter les paquets à la poste; et c'est sur quoi M. le duc de Praslin pourrait interposer doucement son autorité et ses bons offices.

Le déposant affirme, de plus, avoir adressé à M. Janel (remarquez bien cela), à M. Janel lui-même, deux exemplaires d'*Olympie*, dont plusieurs pages griffonnées à la main.

Plus, un mémoire justificatif contre les cruels qui veulent faire mourir Statira au cinquième acte.

Plus, un petit conte; mais je ne suis pas sûr que ce conte ait été mis dans les paquets. Ce n'est qu'une opinion probable : ce qui est démontré, c'est que je suis à mes anges avec respect et tendresse.

4184. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, 18 février.

Il y a longtemps, monseigneur, que j'hésite à vous envoyer ce petit conte; mais comme il m'a paru un des plus propres et des plus *honnêtes*, je passe enfin par dessus tous mes scrupules; vous verrez même, en le parcourant, que vous y étiez un peu intéressé; et vous sentirez combien je suis fâché de ne pouvoir vous nommer. Votre éminence a beau dire que le sacré-collége n'est pas heureux en poëtes, j'ai dans mon portefeuille des choses qui feraient honneur à un consistoire composé de Tibulles; mais les temps sont changés : ce qui était à la mode du temps des cardinaux du Perron et de Richelieu ne l'est plus aujourd'hui; cela est douloureux.

Je ne sais si votre éminence est au Plessis ou à Paris; si elle est à la campagne, c'est un vrai séjour pour des contes; si elle est à Paris, elle a autre chose à faire qu'à lire ces rapsodies. On m'a dit que vous pourriez bien être berger d'un grand troupeau; si cela est, adieu les belles-lettres. Je ne combattrai pas l'idée de vous voir une houlette à la main; au contraire, je féliciterai vos ouailles, et je suis bien sûr que vos pastorales seront d'un autre goût que celles du Puy en Velay; mais j'avoue qu'au fond de mon cœur j'aimerais mieux vous voir la plume que la houlette à la main. J'ai dans la tête qu'il n'y a personne au monde plus fait par la nature, et plus destiné par la fortune, pour jouir d'une vie charmante et honorée, que vous l'êtes; toutes les houlettes du monde n'y ajouteront rien, ce ne sera qu'un fardeau de plus : mais faites comme il vous plaira, il faut que chacun suive sa vocation, je n'en ai aucune pour jouer de la harpe (1) dont vous m'avez parlé; cet instrument ne me va pas, j'en jouerais trop mal.

Tu nihil invita dices faciesve Minerva. (Hor., *de Art. poet.*)

J'ai été enchanté que vous ayez retrouvé à Versailles votre ancienne amie (2); cela lui fait bien de l'honneur dans mon esprit. Je suppose que M. Duclos, notre secrétaire, est toujours très attaché à votre éminence. Il a le petit livre de la *Tolérance;* je vous demande en grâce de le lire et de le juger.

Je n'ai plus de place que pour mon profond respect et mon tendre attachement. *Le Vieux de la montagne.*

4185 — A M. LE PRINCE DE LIGNE.

A Ferney, 18 février.

Monsieur le prince, il n'y a que le bel état où mes yeux sont réduits qui m'ait pu priver du plaisir et de l'honneur de vous répondre. Je suis devenu à peu près aveugle, et je suis dans l'âge où l'on commence à perdre tout, pièce à pièce. Il faut savoir se soumettre aux ordres de la nature; nous ne sommes pas nés à d'autres conditions. Cela fait un peu de tort à notre théâtre : il n'y a point de rôle pour un vieux malade qui n'y voit goutte, à moins que je ne joue celui de Tirésie. Je n'ai d'autre spectacle que celui des sottises et des folies de ma chère patrie. Je lui ai bien de l'obligation; car, sans cela, ma vie serait assez insipide. Après avoir tâté un peu de tout, j'ai cru que la vie de patriarche était la meilleure. J'ai soin de mes troupeaux comme ces bonnes gens; mais, Dieu merci! je ne suis point errant comme eux, et je ne voudrais, pour rien au monde, mener la vie d'Abraham, qui s'en allait, comme un grand nigaud, de Mésopotamie en Palestine, de Palestine en Egypte, de l'Egypte dans l'Arabie-Pétrée, ou à pied ou sur un âne, avec sa jeune et jolie petite femme, noire comme une taupe, âgée de quatre-vingts ans ou environ, et dont tous les rois ne manquaient pas d'être amoureux. J'aime mieux rester dans mon ermitage avec ma nièce et la petite famille que je me suis faite.

Madame Denis a dû vous dire, monsieur, combien votre apparition nous a charmés dans notre retraite; nous y avons vu des gens de toutes les nations, mais personne qui nous ait inspiré tant d'attachement et donné tant de regrets. Daignez encore recevoir les miens, et agréer le respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur le prince, etc.

4186. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 février.

L'un de mes anges peut donc écrire de sa main : Dieu soit loué! N'ont-ils pas bien ri tous deux du propos de la virtuose Clairon? Votre conspiration me paraît de plus en plus très plaisante; je ris aussi dans ma barbe. Je vous réponds que si nos seigneurs du *tripot* y ont été attrapés, nos seigneurs du parterre y seront pris. Puissions-nous jouir de ce plaisir vite et longtemps!

A l'égard d'*Olympie*, je n'ai plus qu'un mot à dire : c'est qu'à l'impossible nul n'est tenu, et qu'il m'est absolument impossible de faire le remue-ménage qu'on me propose. J'ai tourné la chose de mille façons; je me suis essayé, j'ai travaillé, et mon instinct m'a dit : Vieux fou, de quoi t'avises-tu de vouloir mieux faire que tu ne peux?

Mes anges doivent avoir reçu un paquet de matériaux pour la *Gazette littéraire*, adressé à M. le duc de Praslin. Je le servirai assurément tant que je pourrai.

Mes anges ne m'ont point mandé qu'il avait consulté MM. Gilbert de Voysins et Daguesseau de Fresne. Je leur ai sur-le-champ envoyé un mémoire qui n'est pas de paille, et dont je vais faire tirer copie pour mes anges gardiens, si la poste qui va partir nous en donne le temps.

N. Voici mon consentement pour ce gros Grandval; mais pour mademoiselle Dubois, comment voulez-vous que je fasse? dites-le-moi. Je serais fort aise qu'on jouât le *Droit du*

(1) C'est-à-dire pour faire des psaumes, des hymnes, etc. (G. A.)
(2) Madame de Pompadour. (G. A.)

Seigneur, quoique je ne sois guère homme à jouir d'un si beau droit. Vous pensez bien que je ne connais mademoiselle d'Epinay que par le droit que les premiers gentilshommes ont sur les actrices. Pour mes anges, ils ont des droits inviolables sur mon cœur pour jamais.

4187. — A M. BERTRAND.

A Ferney, 21 février.

Mon cher philosophe, si j'avais eu du crédit, j'aurais dit *lapidibus istis ut aurum fiant*. Je vous en aurais au moins fait avoir le double : mais les occasions sont si rares, qu'il ne fallait pas manquer celle-là (1). Je n'ai d'autre cabinet que mes champs, mes prés, et mes bois : le soleil et le coin du feu me paraissent les plus belles expériences du monde.

J'ignore encore pourquoi ma bougie et mes bûches se changent en flammes, et pourquoi un épi en produit d'autres; c'est ce qui fait que je m'amuse à faire des *Contes de ma mère l'Oie*. Ce n'est pas un conte que ma tendre amitié pour vous.

4188. — A M. DE CIDEVILLE.

22 février.

Mon cher et ancien ami, vous en usez avec nous comme les jansénistes avec la communion; vous nous écrivez

A tout le moins une fois l'an.

Cela n'empêche pas que nous ne vous aimions tous les jours. Nous prétendons d'ailleurs être plus philosophes à Ferney que vous ne l'êtes à Launay; car nous ne faisons nulle infidélité à nos campagnes, et vous quittez la vôtre. Le fracas et les folies de Paris ont encore pour vous des charmes; mais il paraît que les tragédies nouvelles n'en ont guère.

Vous me parlez de contes : en voici un que je vous donne à deviner. Pour peu que vous vous ressouveniez de votre grec, vous n'aurez pas de peine; et si vous n'aviez pas quitté Launay, j'aurais cru que Macare était chez vous. Mais vous êtes homme à le mener de la campagne à la ville. Macare est certainement chez mademoiselle Corneille, aujourd'hui madame Dupuits : elle est folle de son mari, elle saute du matin au soir, avec un petit enfant dans le ventre, et dit qu'elle est la plus heureuse personne du monde. Avec tout cela, elle n'a pas encore lu une tragédie de son grand-oncle, ni n'en lira. Son grand-oncle commenté vous arrivera, je crois, avant qu'il soit un mois. Les Anglais, qui viennent ici en grand nombre, disent que toutes nos tragédies sont *à la glace*; il pourrait bien en être quelque chose; mais les leurs sont *à la diable*.

Il est fort difficile à présent d'envoyer à Paris des *Tolérances* par la poste; mais frère Thieriot, tout paresseux qu'il est, tout dormeur, tout lambin, pourra vous en faire avoir une, pour peu que vous vouliez le réveiller.

J'ai été pendant trois mois sur le point de perdre les yeux, et c'est ce qui fait que je ne peux encore vous écrire de ma main. Madame Denis vous fait les plus tendres compliments.

Si vous aimez les contes, dites à M. d'Argental qu'il vous fasse lire chez lui les *Trois manières*.

Adieu, mon cher et ancien ami

4189. — A M. ROBERT.

Au château de Ferney, 23 février.

Je vous remercie, monsieur, et je vous félicite de votre *Plan d'Etudes* (2). Il semble qu'autrefois les colléges n'étaient institués que pour faire des grimauds; vous ferez des gens de mérite. On n'apprenait que ce qu'il fallait oublier, et, par votre méthode, on apprendra ce qu'il faudra retenir le reste de sa vie. La vraie philosophie prendra la place des sophismes ridicules, et la physique n'en sera que meilleure, en s'appuyant sur les expériences et sur les mathématiques plus que sur les systèmes. Newton a calculé le pouvoir de la gravitation, mais il n'a pas prétendu deviner ce que c'est que ce pouvoir. Descartes devinait tout: aussi n'a-t-il rien prouvé. Locke s'est contenté de montrer la marche et les bornes de l'entendement humain : malheur à ceux qui voudraient aller plus loin!

Votre plan, monsieur, est un service rendu à la patrie. Il faut espérer que les Français feront enfin de bonnes études, et qu'on y connaîtra même le droit public, qui n'y a jamais été enseigné. Je souhaite que tous ces nouveaux secours forment de nouveaux génies. Je suis près de finir ma carrière; mais je me consolerai par l'espérance que la génération nouvelle vaudra mieux que celle que j'ai vue. J'ai l'honneur d'être, etc.

(1) Le cabinet d'histoire naturelle de Bertrand venait enfin d'être vendu à l'électeur. (G. A.)

(2) *Plan d'études et d'éducation, avec un discours sur l'éducation*. (G. A.)

4190. — A FRÉDÉRIC,

LANDGRAVE DE HESSE-CASSEL.

24 février.

Monseigneur, l'aveugle remercie votre altesse sérénissime pour les roués (1) et autres martyrs; votre bonne œuvre pourra être récompensée dans le ciel, mais elle n'y sera pas plus louée qu'elle l'est sur la terre. On va juger incessamment le procès que la pauvre famille Calas intente à leurs juges. Il est vrai que cette abominable aventure semble être du temps de la Saint-Barthélemi ou de celui des Albigeois. La raison a beau élever son trône parmi nous, le fanatisme dresse encore ses échafauds, et il faut bien du temps pour que la philosophie triomphe entièrement de ce monstre.

J'ai encore à remercier votre altesse sérénissime d'avoir donné la préférence aux acteurs français sur les châtrés italiens. Je n'ai jamais pu m'accoutumer à voir les rôles de César et d'Alexandre fredonnés en fausset par un chapon. Vous avez bien raison de faire plus de cas de votre cœur et de votre esprit que de vos oreilles. Que n'ai-je de la santé et de la jeunesse! j'irais à Cassel, et n'irais pas plus loin. Agréez le profond respect, etc.

(1) Les *roués* désignent ici les Calas, et non le *Triumvirat*. (G. A.)

4191. — A M. L'ABBÉ IRAILH (2).

Au château de Ferney, 24 février.

J'attendais, monsieur, pour vous remercier de votre livre (3), que je l'eusse reçu et lu; on ne me l'a remis que depuis trois jours. Il est heureusement arrivé par la diligence de Lyon à l'adresse de M. Camp-Berugnier (4).

J'étais impatient de m'instruire dans cet ouvrage. Je vois que vous y avez habilement développé des faits importants. Il était en effet essentiel d'approfondir les droits de la Bretagne.

C'est une matière un peu délicate que la discussion des priviléges d'une province. Vous avez rempli cet objet à la satisfaction de vos lecteurs. Les liseurs de brochures n'en sentiront peut-être pas tout le mérite; mais votre ouvrage intéressera toujours les vrais amateurs de l'histoire.

J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime qui vous est due, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

(2) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(3) *Histoire de la réunion de la Bretagne à la France*. (G. A.)

(4) Banquier à Lyon. (G. A.)

4192. — A M. DAMILAVILLE.

26 février.

Ce n'est pas assurément un ministre d'Etat qui a écrit les *Lettres historiques sur les fonctions essentielles du Parlement*. J'ai reçu, grâce aux bontés de mon cher frère, le tome second de cet ouvrage. L'auteur est un homme très instruit; mais il ressemble à Don Quichotte, qui voyait partout des chevaliers et des châteaux, quand les autres ne voyaient que des meuniers et des moulins à vent. Ne pourriez-vous point me dire à qui on attribue ce livre?

J'ai lu *Blanche* (5). Nous prenons donc à présent nos tragédies chez les Anglais? Quand prendrons-nous ce qu'ils ont de bon?

Il y a un petit volume du doux Caveyrac, intitulé : *Il est temps de parler* (6). On ne devrait pas avoir le temps de le lire; mais je suis curieux. J'ai à peu près tout ce qui s'est fait pour et contre les jésuites; envoyez-moi, je vous prie, le doux Caveyrac. Voudriez-vous aussi avoir la bonté de me faire connaître le conte de Piron, intitulé : *La Queue*? On prétend que le public a dit, comme le compère Matthieu (7) :

Messire Jean, je n'y veux point de queue.

Que dites-vous du parlement de Toulouse, qui ne veut pas enregistrer l'ordre du roi de garder le silence? Il faut que ces gens-là soient de grands bavards. A-t-on répondu à ce

(5) *Blanche et Guiscard*, de Saurin. (G. A.)

(6) *Il est temps de parler, ou Compte rendu au public des pièces legales de Me Ripert de Monclar, et de tous les événements arrivés en Provence à l'occasion de l'affaire des jésuites*. L'auteur n'est pas Caveyrac, mais l'abbé Dazès. (G. A.)

(7) Ou plutôt le compère Pierre, personnage d'un conte de La Fontaine. (G. A.)

loquin de Crevier? Nous le tenons d'un autre côté sur la sellette; il sera condamné au moins à l'amende honorable. — *Quid novi? Ecr. l'inf....*

Encore un mot à mon cher frère. Il a dû recevoir, par M. de Laleu, un certificat de vie, par lequel il apparaît que je suis possesseur de soixante-dix ans. Je souhaite vivre encore quelques années pour embrasser mon frère et pour aider à *écr. l'inf....*

4193. — A M. SAURIN.

28 février.

Vous avez fait, monsieur, bien de l'honneur à ce Thomson (1). Je l'ai connu il y a quelque quarante années. S'il avait su être un peu plus intéressant dans ses autres pièces et moins déclamateur, il aurait réformé le théâtre anglais, que Gilles Shakespeare a fait naître et a gâté; mais ce Gilles Shakespeare, avec toute sa barbarie et son ridicule, a, comme Lope de Vega, des traits si naïfs et si vrais et un fracas d'action si imposant, que tous les raisonnements de Pierre Corneille sont à la glace en comparaison du tragique de ce Gilles. On court encore à ses pièces, et on s'y plaît en les trouvant absurdes.

Les Anglais ont un autre avantage sur nous, c'est de se passer de la rime. Le mérite de nos grands poëtes est souvent dans la difficulté de la rime surmontée, et le mérite des poëtes anglais est souvent dans l'expression de la nature. Le vôtre, monsieur, est principalement dans les pensées fortes, exprimées avec vigueur; je vois dans tous vos ouvrages la main du philosophe.

Vous savez qu'il n'y a pas un mot de vrai dans l'histoire de Sigismunda et de Guiscardo; mais je vous sais bon gré d'avoir donné des louanges à ce Mainfroy dont les papes ont dit tant de mal, et à qui ils en ont tant fait. Un temps viendra, sans doute, où nous mettrons les papes sur le théâtre, comme les Grecs y mettaient les Atrée et les Thyeste, qu'ils voulaient rendre odieux. Un temps viendra où la Saint-Barthélemi sera un sujet de tragédie, et où l'on verra le comte Raymond de Toulouse braver l'insolence hypocrite du comte de Montfort. L'horreur pour le fanatisme s'introduit dans tous les esprits éclairés. Si quelqu'un est capable d'encourager la nation à penser sagement et fortement, c'est vous sans doute. Je ne suis plus bon à rien; je suis comme ce Danois qui, étant las de tuer à la bataille d'Hochstedt, disait à un Anglais : « Brave Anglais, va-t'en tuer le reste, car je » n'en peux plus. »

Adieu, mon cher philosophe. Vous ne me parlez plus de votre ménage; je me flatte qu'il est toujours heureux; conservez un peu d'amitié à votre véritable ami.

4194. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 février.

Voici ce que je dis d'abord à mes anges sur leur lettre du 23 de février : Je les remercie du fond de mon cœur de toutes leurs bontés; je leur envoie une lettre de M. le premier président de Dijon, qui fera connaître à M. le duc de Praslin qu'il peut, en toute sûreté, protéger les mécréants contre les prêtres.

J'ajoute, à propos de la *Gazette littéraire*, que je pourrai rendre de plus prompts services en italien qu'en anglais, quand les choses seront en train. La raison en est que les Alpes sont plus près de l'Italie que de l'Angleterre. Mais il me semble que je ne dois établir aucune correspondance, ni faire venir les livres nouveaux d'Italie, sans un ordre exprès de M. le duc de Praslin. Je le servirai tant que l'âme me battra dans le corps, et que j'aurai un reste de visière; et quand je serai aveugle tout-à-fait, je dirai : *Buona notte.*

Mes anges, *que servirait de vivre* est fort bien; mais trouvez-moi une rime à *ivre.*

Pour *Olympie*, il y a du malheur, il y a de la fatalité dans mon fait. Je suis avec elle comme M. de Ximenès avec mademoiselle Clairon; vous savez qu'en trois rendez-vous il perdit partie, revanche et le tout (2). Il arrive à mon imagination le même désastre qu'essuya sa tendresse. Mais j'aime bien les roués (3)! Je suis fâché à présent de n'avoir pas joué un tour; c'était de faire attendre des changements pour Pâques, et, en attendant, on aurait pu donner les roués : mais, n'en parlons plus, il faut se soumettre à sa destinée.

Il y a du malheur cette année sur les tragédies, et vous m'en avez envoyé une preuve.

Vous avez dû recevoir force rogatons; j'y joins une lettre (1) ostensible que je vous écris pour être montrée à M. le duc de Duras; je crois que cela vaut mieux que de lui écrire en droiture.

Respect et tendresse à mes anges.

4195. — A MADAME D'ÉPINAY.

A Ferney, 2 mars.

En vous remerciant, madame, de la bonté que vous avez d'informer des gens de l'autre monde du bel établissement que vous faites dans celui-ci (2). Vous serez toujours ma belle philosophe, quand même vous m'auriez oublié. Je me mets aux pieds de madame votre fille, à condition qu'elle sera philosophe aussi.

Savez-vous bien que je suis quelquefois en commerce de lettres avec M. votre fils? Mais je lui demande pardon de n'avoir pas répondu à sa dernière lettre, j'étais extrêmement malade. Je ne sors presque plus du coin de mon feu, tout s'affaiblit chez moi, hors mon respectueux attachement pour vous. La tranquillité dont je jouis est la seule chose qui me fasse vivre. Je crois, madame, que vous avez mieux que de la tranquillité; vous devez jouir de tout le bonheur que vous méritez; vous faites celui de vos amis, il faut bien qu'il vous en revienne quelque chose. Si avec cela vous avez de la santé, il ne vous manque rien. Pardonnez-moi, s'il vous plaît, de ne vous pas écrire de ma main; je deviens un peu aveugle; mais on dit que quand il n'y aura plus de neige sur nos montagnes, j'aurai la vue du monde la plus nette. Je ne veux pas vous excéder par une longue lettre; vous êtes peut-être occupée actuellement à coiffer la mariée. Je présente mes très humbles respects à la mère et à la fille.

4196. — A M. DAMILAVILLE.

Aux Délices, 4 mars.

Mon cher frère, j'ai reçu votre lettre du 26 de février. Vous êtes un homme inimitable, et plût à Dieu que vous fussiez imité! Vous favorisez les fidèles avec un zèle qui doit avoir sa récompense dans ce monde-ci et dans l'autre.

M. Herman (3), qui est l'auteur de la *Tolérance*, vous doit mille tendres remerciements en qualité de votre frère, et Cramer, en qualité de libraire, vous en doit autant. Vous savez combien je m'intéresse à cet ouvrage, quoique j'aie été très fâché qu'on m'en crût l'auteur. Il n'y a pas de raison à m'imputer un livre farci de grec et d'hébreu et de citations de rabbins.

M. Herman trouve que l'idée d'en distribuer une vingtaine à des mains sûres, à des lecteurs sages et zélés, est la meilleure voie qu'on puisse prendre. Il faut toujours faire éclairer le grand nombre par le petit.

Mon avis est que si la cour s'effarouchait de ce livre, il faudrait alors le supprimer, et en réserver le débit pour un temps plus favorable. Je ne suis point en France (et je suis même très aise qu'on sache que je n'y suis pas); mais j'aurai toujours un grand respect pour les puissances, et je ne donnerai aucun conseil qui puisse leur déplaire.

J'aime M. Herman, mais je ne veux point faire pour lui des démarches qu'on puisse me reprocher. Il pense lui-même comme moi, quoiqu'il ne soit pas Français, et il s'en rapporte entièrement à vos bontés et à votre prudence.

Je n'ai envoyé les *Trois manières* qu'à M. d'Argental, à condition qu'il vous les montrerait. Dieu me préserve d'être assez ingrat pour vous cacher quelque chose! Vous me rendrez un très grand service d'empêcher ce corsaire de Duchesne d'imprimer les *Trois manières*. Ce chien de Temple du goût (4), ou du dégoût, a mis en pièces cinq ou six de mes ouvrages : je suis indigné contre lui.

Tout ce qui s'est fait depuis quelque temps étonne les étrangers; mais on est persuadé de la prudence du roi et on croit que le royaume lui devra sa paix intérieure, comme il lui doit sa paix publique.

On dit qu'il y a dans Paris cinq députés du parlement de Toulouse; j'espère qu'ils ne nuiront point aux pauvres Calas.

Vous m'apprenez qu'on tourmente les protestants d'Alsace : vous savez qu'il n'y a point de calvinistes dans cette province, mais des luthériens à qui on a laissé tous leurs privilèges. Ils sont des sujets très fidèles, et n'ont jamais remué :

(1) La tragédie de *Blanche et Guiscard* est faite d'après Thomson. (G. A.)
(2) Voyez la lettre à Ximenès du 1er décembre 1752. (G. A.)
(3) Les *roués* désignent ici le *Triumvirat*. (G. A.)

(1) On n'a pas cette lettre, non plus que tant d'autres. (G. A.)
(2) Madame d'Epinay mariait sa fille. (G. A.)
(3) Encore un pseudonyme. (G. A.)
(4) L'enseigne du libraire Duchesne. (K.)

je serais bien surpris qu'on les molestât. Ce n'est assurément pas l'intention de M. le duc de Choiseul qu'on persécute personne.

J'ai communiqué à M. Herman votre remarque sur le peuple juif. On ne peut être plus atroce et plus barbare que cette nation, cela est vrai ; mais si on trouve des exemples incontestables de la plus grande tolérance chez ce peuple abominable, quelle leçon pour des peuples qui se vantent d'avoir de la politesse et de la douceur ! Si je voulais persuader à une nation d'être fidèle à ses lois, je ne trouverais point de meilleur argument que celui des troupes de voleurs qui exécutent entre eux les lois qu'ils se sont faites. Ainsi M. Herman dit aux chrétiens : Si les barbares Juifs ont toléré les sadducéens, tolérez vos frères.

Voyez si vous êtes content de cette réponse de M. Herman.

Vous ne me parlez plus de Thieriot : est-il dans votre société aussi négligé que négligent ?

Adieu, mon cher frère. Est-il vrai qu'il y ait des prêtres embastillés (1)? c'est un bon temps pour *écr. l'inf...*

4197. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 5 mars.

Je reçois la lettre du 27 février, dont mes anges m'honorent. Je suppose qu'ils ont reçu l'Epître aux auteurs de la *Gazette littéraire* (2); je suppose aussi qu'ils ont reçu celle que j'ai pris la liberté de leur adresser pour M. de Cideville, qui probablement a quelquefois le bonheur de les voir, et qui demeure rue Saint-Pierre.

Je suppose encore qu'ils ont la lettre de M. le premier président de Dijon, qui est tout à fait encourageante, conciliante, qui tranche toute difficulté, qui met tout le monde à son aise.

Mes anges m'ordonnent d'envoyer aux comédiens ordinaires du roi la disposition de mes rôles ; je l'envoie *in quantum possum, et in quantum indigent.* Si mes anges ne trouvent pas que ma lettre pour M. le duc de Duras suffise, il faudra bien en écrire une directement, car j'aime à obéir à mes anges ; leur joug est doux et léger.

Non, pardieu ! il n'est pas si doux; ils voudraient que d'ici au 12 du mois, qu'on doit jouer cette *Olympie*, je leur fisse un cinquième acte. Je le voudrais bien aussi ; ce n'est pas la mort de Statira au quatrième qui me fait de la peine, c'est la scène des deux amants au cinquième. C'est une situation assez forcée, assez peu vraisemblable, que deux amants viennent presser mademoiselle de faire un choix, dans le temps même qu'on brûle madame sa mère ; mais je voulais me donner le plaisir d'un bûcher ; et si Olympie ne se jette pas dans le bûcher aux yeux de ses deux amants, le grand tragique est manqué. La pièce est faite de façon qu'il faut qu'elle réussisse ou qu'elle tombe, telle qu'elle est. Ne croyez pas que je suis paresseux, je suis impuissant. Et puis d'ailleurs comment voulez-vous que je fasse à présent des vers? savez-vous bien que je suis entouré de quatre pieds de neige? j'entends quatre pieds en hauteur, car j'en ai quarante lieues en longueur; et, au bout de cet horizon, j'ai l'agrément de voir cinquante à soixante montagnes de glace en pain de sucre. Vous m'avouerez que cela ne ressemble pas au mont Parnasse : les Muses couchent à l'air, mais non pas sur la neige. Mon pays est fort au-dessus du paradis terrestre pendant l'été ; mais pendant l'hiver il l'emporte de beaucoup sur la Sibérie. Si je faisais actuellement des vers, ils seraient à la glace.

On dit qu'on tolérera un peu la *Tolérance ;* Dieu soit béni ! D'ailleurs je ne conçois rien à tout ce qu'on me mande de chez vous; il semble que ce soit un rêve ; je souhaite qu'il soit heureux. Mes anges le seront toujours, quelque train que prennent les affaires; ainsi je trouve tout bon.

Avez-vous lu le mandement de votre archevêque ? Je sais que la pièce est sifflée; mais ne pourriez-vous pas avoir la bonté de me la faire lire? Certes ce que vous avez vu depuis quelques années est curieux.

Respect et tendresse.

Après cette lettre écrite et cachetée, des remords me sont venus au coin du feu. La scène d'Olympie entre ses deux amants, au cinquième acte, m'a paru devoir commencer autrement. Voici une manière nouvelle ; je la soumets à mes anges : ils la jetteront dans le feu, si elle leur déplaît.

(1) Pour les affaires des jésuites. (G. A.)

(2) C'est-à-dire un article de critique littéraire pour cette *Gazette*. (G. A.)

4198. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Aux Délices, 7 mars.

Vous dites des bons mots, madame, et moi je fais de mauvais contes ; mais votre imagination doit avoir de l'indulgence pour la mienne, attendu que le grands doivent protéger les petits.

Vous m'avez ordonné expressément de vous envoyer quelquefois des rogatons : j'obéis, mais je vous avertis qu'il faut aimer passionnément les vers pour goûter ces bagatelles (1). Si ce pauvre Formont vivait encore, il me favoriserait auprès de vous ; il vous ferait souvenir de votre ancienne indulgence pour moi ; il vous dirait qu'un demi-quinze-vingts a droit à vos bontés.

Il faut bien que j'y compte encore un peu, puisque j'ose vous envoyer de telles fadaises. J'ose même me flatter que vous n'en direz du mal qu'à moi. C'est là le comble de la vertu pour une femme d'esprit.

Vous me répondrez que la chose est bien difficile, et que la société serait perdue si l'on ne se moquait pas un peu de ceux qui nous sont le plus attachés. C'est le train du monde ; mais ce n'est pas le vôtre, et nous n'avons, dans l'état où nous sommes, vous et moi, de plus grand besoin que de nous consoler l'un et l'autre.

Je voudrais vous amuser davantage et plus souvent ; mais songez que vous êtes dans le tourbillon de Paris, et que je suis au milieu de quatre rangs de montagnes couvertes de neige. Les jésuites, les remontrances, les réquisitoires, l'histoire du jour, servent à vous distraire, et moi je suis dans la Sibérie.

Cependant vous avez voulu que ce fût moi qui me chargeasse quelquefois de vos amusements. Pardonnez-moi donc quand je ne réussis pas dans l'emploi que vous m'avez donné ; c'est à vous que je prêche la tolérance : un de vos plus anciens serviteurs, et assurément un des plus attachés, en mérite un peu.

4199. — A M. DAMILAVILLE.

11 mars.

Mon cher frère, je vous prie de me mander s'il est vrai qu'on va jouer *Olympie ;* si les *Moyens de rappel en faveur des huguenots* (2) est un bon livre ; si on peut avoir le mandement de Christophe, et celui du doux Caveyrac ; si l'ouvrage attribué à Saint-Evremond produit quelque bon fruit dans le monde; si vous avez reçu un petit billet que j'écrivais à Marmontel, dans lequel je l'avertissais que M. le premier président de Dijon avait envoyé f.... f..... mon adverse partie ; si on continue ou si on abandonne le procès de la pauvre Calas, etc., etc., etc.

Je crois que frère Berthier a passé aujourd'hui auprès de chez moi pour aller à Soleure. Je suis très fâché de ne lui avoir point donné à dîner ; j'avais quelques Anglais avec moi qui auraient augmenté le plaisir de l'entrevue. Nous étions quinze à table, et je remarquais avec douleur que, excepté moi, il n'y en avait pas un qui fût chrétien. Cela m'arrive tous les jours; c'est un de mes grands chagrins. Vous ne sauriez croire à quel point cette maudite philosophie a corrompu le monde : la révolution des jésuites est bien moins étonnante et moins grande.

Mon frère, *écr. l'inf...*

4200. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 mars.

C'est donc demain (3), mes anges, que vous prétendez qu'on fera le service d'*Olympie* dans le couvent d'Ephèse. Je doute fort que vous ayez un acteur digne d'officier et de jouer le rôle de l'hiérophante. J'ai représenté ce personnage, moi qui vous parle ; j'avais une grande barbe blanche, avec une mitre de deux pieds de haut, et un manteau beaucoup plus beau que celui d'Aaron. Mais quelle onction était dans mes paroles ! je faisais pleurer les petits garçons. Mais votre Brizard est un prêtre à la glace ; il n'attendrira personne. Je n'ai jamais conçu comment l'on peut être froid : cela me passe. Quiconque n'est pas animé est indigne de vivre; je le compte au rang des morts.

Je n'entends point parler de votre *Gazette littéraire ;* j'ai peur qu'elle n'étrenne pas. Si elle est sage, elle est perdue ; si elle est maligne, elle est odieuse. Voilà les deux écueils ;

(1) Les *Trois manières*. (G. A.)

(2) *Principes politiques sur le rappel des protestants en France* (par Turmeau de la Morandière). (G. A.)

(3) La représentation d'*Olympie* fut retardée jusqu'au 17. (G. A.)

et tant que Fréron amusera les oisifs par ses méchancetés hebdomadaires, on négligera les autres ouvrages périodiques qui ne seront qu'utiles et raisonnables. Voilà comme le monde est fait, et j'en suis fâché. Mais le plus grand de mes malheurs est de n'avoir jamais pu parvenir à lire le mandement de Christophe, ni celui du doux Caveyrac, dont la grosse face a, dit-on, été piloriée en effigie (1).

Vous avez reçu, sans doute, mes divins anges, un bel arrêt du conseil, imprimé, que je vous ai envoyé pour mettre M. le duc de Praslin à son aise.

Voici une grande nouvelle : on m'assure qu'on a vu frère Berthier avec un autre frère, ce matin, allant par la route de Genève à Soleure. Si j'en avais été informé plus tôt, je les aurais priés à dîner.

Vous êtes heureux, mes anges, vous vivez au milieu des facéties; mais vous gardez votre bonheur pour vous, et vous ne m'en parlez jamais. Vous me parlez de Grandval plus que de Christophe; vous oubliez les autres comédies pour celles du faubourg Saint-Germain; vous ne daignez pas vous communiquer à un pauvre étranger. Quoi qu'il en soit, je vous adore.

4201. — A M. LE CLERC DE MONTMERCI.

Aux Délices, 13 mars.

Vous êtes donc, monsieur, comme Raphaël, qui s'amusait quelquefois à peindre des fleurs sur des pots de terre. Vraiment je vous suis bien obligé d'avoir orné à ce point mon vieux pot cassé. Vous avez prodigué des vers charmants (2) sur le sujet le plus mince; j'en suis aussi honteux que reconnaissant.

J'ai encore à vous remercier d'avoir dit tant de bien de M. de Vauvenargues, homme très peu connu, et bien digne de vos louanges et de vos regrets. C'était un vrai philosophe; il a vécu en sage, et est mort en héros, sans que personne en ait rien su : je chérirai toujours sa mémoire. Tout ce que vous dites de lui m'attendrit autant que ce que vous dites de moi me fait rougir.

Je m'étonne qu'avec le talent de faire des vers si faciles, si agréables, si remplis de philosophie et de grâces, vous ne choisissiez pas quelque sujet digne d'être embelli par vous. La nature vous a donné la pensée, le sentiment, et l'expression; il ne vous manque qu'une toile pour y jeter vos belles couleurs. Peu de gens sentiront votre mérite, vu le sujet que vous avez traité; et moi je le sens, malgré le sujet. Je m'intéresse à vous indépendamment de la reconnaissance; je voudrais savoir ce que vous faites, si vous êtes aussi heureux que philosophe; et je suis très fâché d'être à plus de cent lieues de vous. Une santé misérable et une fluxion horrible sur les yeux m'empêchent de vous remercier de ma main; mais elles n'ôtent rien aux sentiments avec lesquels je serai toujours le plus sincèrement du monde, monsieur, votre, etc.

4202. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

14 mars.

Je vous conjure, mon cher monsieur, de ne point disputer avec les gens entêtés; la contradiction les irrite toujours, au lieu de les éclairer; ils se cabrent, ils prennent en haine ceux dont on leur cite les opinions. Jamais la dispute n'a convaincu personne; on peut ramener les hommes en les faisant penser par eux-mêmes, en paraissant douter avec eux, en les conduisant comme par la main, sans qu'ils s'en aperçoivent. Un bon livre qu'on leur prête, et qu'ils lisent à loisir, fait bien plus sûrement son effet, parce qu'alors ils ne rougissent point d'être subjugués par la raison supérieure d'un antagonisme. Cette méthode est la plus sûre, et on y gagne encore l'avantage de se procurer le repos.

Je suis très édifié, monsieur, de voir que vous érigez un hôpital, et que, par les justes mesures que vous avez prises, vous guérirez trois cents personnes par année. Nous ne sommes dans ce monde que pour y faire du bien.

Je vois que l'affaire des jésuites a effarouché quelques esprits; mais tout sera calmé par la sagesse du roi. Vous savez sans doute qu'on a condamné au bannissement l'abbé de Caveyrac, qui avait fait l'apologie de la Saint-Barthélemi, et qui s'était mis à faire celle des jésuites. Vous savez que ces Pères ne sont plus à Versailles; leur éloignement semble dissiper tout esprit de faction : mais ce qu'il y a de plus heureux, c'est que les finances sont en très bon état. Les voisins de la France s'y intéressent autant que les Français; le crédit public renaît : jamais on n'a été plus en droit d'espérer des jours heureux.

Il faut qu'il y ait eu quelques manœuvres secrètes de la part des jésuites, qui ont donné un peu d'alarmes, et qui ont peut-être fait saisir, dans le bureau des postes, des paquets indifférents qui ont pu être soupçonnés d'avoir quelques rapports à ces tracasseries. C'est un mal très médiocre dans la félicité publique. Je ne sais ce que c'est que la *Lettre du Quaker;* j'en ai entendu parler, mais je ne l'ai point vue, et, sur ce qu'on m'en a dit, je serais fâché qu'on l'attribuât à mes amis ou à moi.

Vous savez, monsieur, avec quels sentiments je vous suis dévoué pour la vie.

4203. — A M. DAMILAVILLE.

14 mars.

Mon cher frère, je reconnais votre cœur au zèle et à la douleur que l'intérêt d'un ami vous inspire. Vous avez l'un et l'autre une belle âme. Mais rassurez-vous; votre ami n'a certainement rien à craindre de la rapsodie dont vous me parlez. Quand même cette satire (1) aurait cours pendant huit jours (ce qui peut bien arriver, grâce à la malignité humaine), la foule de ceux qui sont attaqués dans cette rapsodie ferait cause commune avec M. Diderot, et cette satire ne lui ferait que des amis. Mais, encore une fois, ne craignez rien; on m'écrit que cet ouvrage a révolté tout le monde. L'auteur n'est pas adroit. Quand on veut nuire dans un ouvrage, il faut qu'il soit bon par lui-même, et que le poison soit couvert de fleurs : c'est ici tout le contraire.

Il est vrai que l'auteur a des protecteurs; mais les protecteurs veulent être amusés, et ils ne le seront pas. L'ouvrage sera oublié dans quinze jours; et le grand monument qu'érige M. Diderot doit faire à jamais l'honneur de la nation.

J'attends l'*Encyclopédie* avec l'impatience d'un homme qui n'a pas longtemps à vivre, et qui veut jouir avant sa mort. Plût à Dieu qu'on eût imprimé cet ouvrage en pays étranger! Quand Saumaise voulut écrire librement, il se retira en Hollande; quand Descartes voulut philosopher, il quitta la France : mais puisque M. Diderot a voulu rester à Paris, il n'a d'autre parti à prendre que celui de s'envelopper dans sa gloire et dans sa vertu.

Il est bien étrange, je vous l'avoue, que la police souffre une telle satire, et qu'on craigne de publier la *Tolérance.* Mais rien ne m'étonne; il faut savoir souffrir, et attendre des temps plus heureux.

On dit que l'abbé de La Tour du Pin est à la Bastille pour les affaires des jésuites; c'est un parent de mademoiselle Corneille, devenue madame Dupuits. C'est lui qui sollicita si vivement une lettre de cachet pour ravir à mademoiselle Corneille l'asile que je lui offrais chez moi. Où en serait cette pauvre enfant, si elle n'avait eu pour protecteur que ce mauvais parent? Mon cher frère, les hommes sont bien injustes; mais de toutes les horreurs que je vois, la plus cruelle, à mon gré, et la plus humiliante, c'est que des gens qui pensent de la même façon sur la philosophie déchirent leurs maîtres ou leurs amis. On est indigné quand on voit Palissot insulter continuellement M. Diderot, qu'il ne connaît pas; mais je suis bien affligé quand je vois ce malheureux Rousseau outrager la philosophie dans le même temps qu'il arme contre lui la religion. Quelle démence et quelle fureur de vouloir décrier les seuls hommes sur la terre qui pouvaient l'excuser auprès du public, et adoucir l'amertume du triste sort qu'il mérite!

Mon cher frère, que je plains les gens de lettres! Je serais mort de chagrin, si je n'avais pas fui la France; je n'ai goûté de bonheur que dans ma retraite. Je vous prie de dire à votre ami (2) combien je l'estime et combien je l'honore. Je lui souhaite des jours tranquilles; il les aura, puisqu'il ne se compromet point avec les insectes du Parnasse, qui ne savent que bourdonner et piquer. Mon ambition est qu'il soit de l'Académie; il faut absolument qu'on le propose pour la première place vacante. Tous les gens de lettres seront pour lui, et il sera très aisé de lui concilier les personnes de la cour, qui obtiendront pour lui l'approbation du roi. Je n'ai pas grand crédit assurément, mais j'ai encore quelques amis qui pourront le servir. Notre cher ange, M. d'Argental, ne s'y épargnera pas.

Je vois bien, mon cher ami, qu'il est plus aisé d'avoir des

(1) En février 1763, pour l'*Appel à la raison*, qu'on lui attribua et qui est du P. Balbani. (G. A.)
(2) *Voltaire, poëme en vers libres.* (G. A.)

(1) La *Dunciade*, de Palissot. (K.)
(2) Diderot. (G. A.)

satires contre le prochain que d'avoir le mandement de Christophe, et le livre intitulé *Il est temps de parler*.

Je vous embrasse de tout mon cœur. *Ecr. l'inf....*

4204. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 mars.

Divins anges, j'ai reçu la *Gazette littéraire* (1), et j'en suis fort content. L'intérêt que je prenais à cet ouvrage, et la sagesse à laquelle il est condamné, me faisaient trembler; mais, malgré sa sagesse, il me plaît beaucoup. Il me paraît que les auteurs entendent toutes les langues; ainsi ce ne serait pas la peine que je fisse venir des livres d'Angleterre. Paris est plus près de Londres que Genève; mais Genève est plus près de l'Italie; je pourrais donc avoir le département de l'Italie et de l'Espagne, si on voulait. J'entends l'espagnol beaucoup plus que l'allemand, et les caractères tudesques me font un mal horrible aux yeux, qui ne sont que trop faibles. Je pense donc que, pour l'économie et la célérité, il ne serait pas mal que j'eusse ces deux départements, et que je renonçasse à celui d'Angleterre; c'est à M. le duc de Praslin à décider. Je n'enverrai jamais que des matériaux qu'on mettra en ordre de la manière la plus convenable. Ce n'est pas à moi, qui ne suis pas sur les lieux, à savoir précisément dans quel point de vue on doit présenter les objets au public; je ne veux que servir et être ignoré.

A l'égard des roués (2), je n'ai pas dit encore mon dernier mot, et je vois avec plaisir que j'aurai tout le temps de le dire.

Madame Denis et moi nous baisons plus que jamais les ailes de nos anges; nous remercions M. le duc de Praslin de tout notre cœur. Les dîmes nous feront supporter nos neiges.

Je suis enchanté que l'idée des exemplaires royaux, au profit de Pierre, neveu de Pierre, rie à mes anges; je suis persuadé que M. de La Borde, un des bienfaiteurs, l'approuvera.

Nous nous amusons toujours à marier des filles; nous allons marier avantageusement la belle-sœur (3) de la nièce à Pierre; tout le monde se marie chez nous; on y bâtit des maisons de tous côtés, on défriche des terres qui n'ont rien porté depuis le déluge; nous nous égayons, et nous engraissons un pays barbare; et si nous étions absolument les maîtres, nous ferions bien mieux. Je déteste l'anarchie féodale; mais je suis convaincu par mon expérience que si les pauvres seigneurs châtelains étaient moins dépendants de nos seigneurs les intendants, ils pourraient faire autant de bien à la France que nos seigneurs les intendants font quelquefois de mal, attendu qu'il est tout naturel que le seigneur châtelain regarde ses vassaux comme ses enfants.

Je demande pardon de ce bavardage; mais quelquefois je raisonne comme Lubin, je demande pourquoi il ne fait pas jour la nuit. Mes anges, je radote quelquefois, il faut me pardonner; mais je ne radote point quand je vous adore.

4205. — A M. DAMILAVILLE.

16 mars.

En réponse, mon cher frère, à votre lettre du 9 de mars, je ne suis point surpris que la plate et ennuyeuse satire (4) pour laquelle on avait obtenu une permission tacite ait attiré à son auteur l'indignation et le mépris. Madame Denis, qui a voulu la lire, n'a jamais pu l'achever. Il n'y a certainement que les intéressés qui puissent avoir le courage de lire un tel ouvrage jusqu'au bout, et ceux-là n'en diront pas de bien. S'il y avait quelque chose de plaisant, ce serait de voir M. Diderot au nombre des sots.

Il faut bien se donner de garde de répondre en forme à une telle impertinence; mais je pense qu'on ne ferait pas mal de désigner cet infâme ouvrage dans l'*Encyclopédie*, à l'article SATIRE, et d'inspirer au public et à la postérité l'horreur et le mépris qu'on doit à ces malheureux qui prétendent être en droit d'insulter les plus honnêtes gens, parce que Despréaux s'est moqué, en passant, de quelques poëtes. Il faut avouer que le premier qui donna cet affreux exemple a été le poëte Rousseau, homme, à mon sens, d'un très médiocre génie. Il mit ses chardons piquants dans des satires où Boileau jetait des fleurs. Les mots de bélître, de marouffle, de louve, etc., sont prodigués par Rousseau; mais du moins il y a quelques bons vers au milieu de ces horreurs révoltantes, et la prétendue *Dunciade* n'a pas ce mérite. Ceux qu'il attaque, et ceux qu'il loue, doivent être également mécontents; le public doit l'être bien davantage, car il veut être amusé, et il est ennuyé : c'est ce qui ne se pardonne jamais.

Je crois, mon cher frère, qu'il n'est pas encore temps de songer à la publication de la *Tolérance*; mais il est toujours temps d'en demander une vingtaine d'exemplaires à M. de Sartine. Vous les donneriez à vos amis, qui les prêteraient à leurs amis; cela composerait une centaine de suffrages qui feraient grand bien à la bonne cause; car, entre nous, les notes qui sont au bas des pages sont aussi favorables à cette bonne cause que le texte l'est à la tolérance.

Je vous admire toujours de donner tant de soins aux belles-lettres, à la philosophie, au bien public, au milieu de vos occupations arithmétiques et des détails prodigieux dont vous devez être accablé.

Puisque votre belle âme prend un intérêt si sensible à tout ce qui concerne l'honneur des lettres et les devoirs de la société, il faut vous apprendre que Jean-Jacques, ayant voulu imiter Platon (1), après avoir imité Diogène, vient de donner *incognito* un détestable opuscule sur les dangers de la poésie et du théâtre (2). Il m'apostrophe dans cet ouvrage, moi et frère Thieriot, sous des noms grecs; il dit que je n'ai jamais pu attirer auprès de moi que Thieriot, et que je n'ai réussi qu'à en faire un ingrat. Si la chose était vraie, je serais très fâché : j'ai toujours voulu croire que Thieriot n'était que paresseux.

Je vous embrasse bien tendrement, mon cher frère. *Ecr. l'inf....*

4206. — A MADAME LA MARGRAVE DE BADE-DOURLACH.

A Ferney, 20 mars.

Madame, la bonté que votre altesse sérénissime a bien voulu témoigner dans l'aventure affreuse des Calas est une grande consolation pour cette famille désolée, et le secours que vous daignez lui donner pour soutenir un procès qui est la cause du genre humain est l'augure d'un heureux succès. Quand on saura que les personnes les plus respectables de l'Europe s'intéressent à ces innocents persécutés, les juges en seront certainement plus attentifs. Il s'agit de réhabiliter la mémoire d'un homme vertueux, de dédommager sa veuve et ses enfants et de venger la religion et l'humanité en cassant un arrêt inique. Il est difficile d'y parvenir; ceux qui, dans notre France, ont acheté à prix d'argent le droit de juger les hommes composent un corps si considérable, qu'à peine le conseil du roi ose casser leurs arrêts injustes. Il a fallu peu de temps pour faire mourir Calas sur la roue, et il faut plusieurs années et des dépenses incroyables pour faire obtenir à la famille un faible dédommagement, que peut-être encore on ne lui donnera pas. Heureux, madame, ceux qui vivent sous votre domination! Il est bien triste pour moi que mon âge et mes maux me privent de l'honneur de venir vous renouveler le profond respect avec lequel je serai toute ma vie, madame, de votre altesse sérénissime, etc.

4207. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

21 mars.

Je ne vous dirai pas, madame, que nous sommes plus heureux que sages; car nous sommes aussi sages qu'heureux. Vous tremblez que quelque malintentionné n'ait pris le petit mot qui regardait mon confrère Moncrif pour une mauvaise plaisanterie (3). J'ai reçu de lui une lettre remplie des plus tendres remerciements. S'il n'est pas le plus dissimulé de tous les hommes, il est le plus satisfait. C'est un grand courtisan, je l'avoue; mais ne serait-ce pas prodiguer la politique que de me remercier si cordialement d'une chose dont il serait fâché? Pour moi, je m'en tiens, comme lui, au pied de la lettre, et je lui suppose la même naïveté que j'ai eue quand je vous ai écrit cette malheureuse lettre que des corsaires ont publiée.

Sérieusement, je serais très fâché qu'un de mes confrères (et surtout un homme qui parle à la reine) fût mécontent de moi : cela me ruinerait à la cour, et me ferait manquer les places importantes auxquelles je pourrai parvenir avec le temps; car enfin je n'ai que dix ans de moins que Moncrif, et l'exemple du cardinal de Fleury, qui commença sa fortune à

(1) Le premier cahier est du 7 mars. (G. A.)
(2) Le *Triumvirat*. (G. A.)
(3) Mademoiselle Dupuits, sœur du mari de Cornélie-Chiffon. (G. A.)
(4) La *Dunciade*. (G. A.)

(1) Diderot avait écrit en 1758 sur la poésie dramatique. (G. A.)
(2) *De l'imitation théâtrale*. L'auteur dit, en s'adressant à Homère : « Comment se peut-il que vous n'ayez attiré près de vous que le seul Cléophile? encore n'en fîtes-vous qu'un ingrat. » (G. A.)
(3) Voyez la lettre à la même du 27 janvier. (G. A.)

soixante-quatorze ans, me donne les plus grandes espérances.

Vous ferez fort bien, madame, de ne plus confier vos secrets à ceux qui les font imprimer, et qui violent ainsi le droit des gens. Je savais votre histoire du lion; elle est fort singulière, mais elle ne vaut pas l'histoire du lion d'Androcles. D'ailleurs, mon goût pour les contes est absolument tombé : c'était une fantaisie que les longues soirées d'hiver m'avaient inspirée. Je pense différemment à l'équinoxe : l'esprit souffle où il veut, comme dit l'autre (1).

Je me suis toujours aperçu qu'on n'est le maître de rien : jamais on ne s'est donné un goût; cela ne dépend pas plus de nous que notre taille et notre visage. N'avez-vous jamais bien fait réflexion que nous sommes de pures machines? J'ai senti cette vérité par une expérience continue : sentiments, passions, goûts, talents, manières de penser, de parler, de marcher, tout nous vient je ne sais comment. Tout est comme les idées que nous avons dans un rêve; elles nous viennent sans que nous nous en mêlions. Méditez cela; car nous autres, qui avons la vue basse, nous sommes plus faits pour la méditation que les autres hommes, qui sont distraits par les objets.

Vous devriez dicter ce que vous pensez quand vous êtes seule et me l'envoyer; je suis persuadé que j'y trouverais plus de vraie philosophie que dans tous les systèmes dont on nous berce. Ce serait la philosophie de la nature; vous ne prendriez point vos idées ailleurs que chez vous; vous ne chercheriez point à vous tromper vous-même. Quiconque a, comme vous, de l'imagination et de la justesse dans l'esprit peut trouver dans lui seul, sans autre secours, la connaissance de la nature humaine; car tous les hommes se ressemblent pour le fond, et la différence des nuances ne change rien du tout à la couleur primitive.

Je vous assure, madame, que je voudrais bien voir une petite esquisse de votre façon. Dictez quelque chose, je vous prie, quand vous n'aurez rien à faire : quel plus bel emploi de votre temps que de penser? Vous ne pouvez ni jouer, ni courir, ni avoir compagnie toute la journée. Ce ne sera pas une médiocre satisfaction pour moi de voir la supériorité d'une âme naïve et vraie sur tant de philosophes orgueilleux et obscurs : je vous promets d'ailleurs le secret.

Vous sentez bien, madame, que la belle place que vous me donnez dans notre siècle n'est point faite pour moi; je donne, sans difficulté, la première à la personne (2) à qui vous accordez la seconde. Mais permettez-moi d'en demander une dans votre cœur; car je vous assure que vous êtes dans le mien.

Je finis, madame, parce que je suis bien malade, et que je crains de vous ennuyer. Agréez mon tendre respect, et empêchez que M. le président Hénault ne m'oublie.

4208. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 mars (3).

J'allais faire partir ce petit morceau pour la *Gazette littéraire*, lorsque je reçois la lettre du 15 mars de mes anges. Ils me donnent de grandes espérances contre ces dîmes établies de droit divin et contre le concile de Latran; nous espérons tout des bontés de mes anges et de M. le duc de Praslin. J'aimerai mes anges et mon terrain ingrat; je le cultiverai avec bien plus de soin. Il n'était pas juste, en vérité, que ce fût moi qui semât et labourât pour la sainte Eglise.

Tant mieux qu'*Olympie* soit retardée (4). Elle en sera mieux jouée et mieux reçue, et plus le carême sera avancé, moins il y aura de honte à n'avoir qu'un petit nombre de représentations (5).

Je reviens à la *Gazette littéraire*. Je m'imagine que les auteurs, en rectifiant les petits mémoires que j'envoie et en y mettant les convenances dont je ne me mêle point, pourront procurer au public des morceaux assez intéressants : j'en prépare un sur des ouvrages qui me sont venus d'Italie. Je cherche partout des morceaux piquants qui puissent réveiller le goût du public; mais je n'en trouve guère. Le nombre des ouvrages nouveaux sera toujours très grand et le nombre des ouvrages intéressants bien petit.

Je vais travailler, si ma pauvre santé me le permet, c'est-à-dire je vais dicter; car je ne peux plus rien faire de mes organes. — Respect et tendresse.

(1) Jean, chap. III. (G. A.)
(2) Sans doute le roi de Prusse. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(4) On l'avait jouée depuis quatre jours. (G. A.)
(5) Le théâtre fermait à Pâques. (G. A.)

4209. — A MADAME DE BUCHWALD.

Au château de Ferney, pays de Gex, 25 mars.

Madame, S. A. S. a daigné m'instruire de votre perte et de votre douleur. Elle savait combien je m'intéresse à tout ce qui vous touche. Que ne puis-je, madame, vous offrir quelques consolations! mais la plus grande que vous puissiez recevoir est dans le cœur et dans les attentions charmantes de l'auguste princesse auprès de qui vous vivez. Il n'y a point avec elle de douleur qu'on ne supporte : elle adoucit toutes les amertumes de la vie. Comptez que, sans elle, vous seriez le premier objet des regrets que j'ai emportés d'Allemagne. Recevez les sincères respects, madame, d'un laboureur et d'un maçon qui vous sera attaché toute sa vie.

4210. — A M. DAMILAVILLE.

26 mars.

Vous voyez bien, mon cher frère, que vous aviez conçu trop d'alarmes au sujet de frère Platon, et qu'un aussi mauvais ouvrage que la *Palissotie* (1) ne pouvait nuire en aucune manière qu'à son auteur. Il est vrai qu'il est protégé par un ministre (2); mais ce ministre, plein d'esprit et de mérite, aime fort la philosophie et n'aime point du tout les mauvais vers. S'il fut un peu sévère, il y a quelques années, envers l'abbé Morellet (3), il faut lui pardonner. L'article indiscret, inséré dans une brochure, au sujet de madame la princesse de Robecq, indigna tous les amis de cette dame, qui, en effet, n'apprit que par cette brochure le danger de mort où elle était. Je suis persuadé que tous nos chers philosophes, en se conduisant bien, en n'affectant point de braver les puissances de ce monde, trouveront toujours beaucoup de protection.

Ce serait assurément grand dommage que nous perdissions madame de Pompadour; elle n'a jamais persécuté les gens de lettres, et elle a fait beaucoup de bien à plusieurs. Elle pense comme vous, et il serait difficile qu'elle fût bien remplacée.

Je me console de n'avoir pu parvenir à voir les fatras de l'archevêque de Paris et de l'abbé Caveyrac, et je suis honteux de m'être fait une bibliothèque de tout ce qui s'est écrit, depuis deux ans, pour et contre les jésuites. Il vaut bien mieux relire Cicéron, Horace et Virgile.

Vous aurez incessamment le *Corneille* commenté; j'ai pris la liberté de vous en adresser un ballot de quarante-huit exemplaires, dont je vous supplie d'envoyer douze à M. Delaleu, vous ferez présent des autres à qui il vous plaira, c'est à vous à distribuer vos faveurs. Il y a des gens de lettres qui ne sont pas assez riches pour acheter cet ouvrage, et qui le recevront de vous bien volontiers gratis. Je vous supplie en grâce d'en faire relier un pour M. Goldoni, d'en donner un exemplaire à M. de La Harpe, un autre à M. Lemierre. Je compte bien que M. Diderot sera le premier qui aura le sien, quoique le fardeau immense dont il est chargé ne lui laisse guère le temps de lire des remarques sur des vers. Les fanatiques de Corneille n'y trouveront peut-être pas leur compte; mais je fais plus de cas du bon goût que de leur suffrage. J'ai tout examiné sans passion et sans intérêt, j'ai toujours dit ce que j'ai pensé, et je ne connais aucun cas dans lequel il faille dire ce qu'on ne pense point. Comptez, mon cher frère, que je dis la chose du monde la plus vraie, quand je vous assure de mon très tendre attachement.

4211. — A M. COLINI.

A Ferney, 28 mars.

Mon cher ami, je vous adresse un voyageur qui est digne de voir Manheim, votre bibliothèque, votre académie et toutes vos raretés, mais surtout le respectable maître de toutes ces belles choses; c'est M. Mallet (4), d'une très bonne famille de Genève, homme d'un vrai mérite. Il a été longtemps à la cour de Copenhague, où il est fort regretté; il a fait l'*Histoire de Danemark*, comme vous celle du Palatinat. Je vous prie de le recommander à M. Harold avec le même empressement que je vous le recommande.

Votre théâtre de Schwetzingen a porté bonheur à *Olympie;* on dit qu'elle est bien jouée et bien reçue à Paris. Le public a témoigné qu'il ne serait pas fâché de voir l'auteur; mais si je pouvais faire un voyage, ce serait vers le Rhin que j'irais, et non vers la Seine; mon état me permet moins que jamais

(1) La *Dunciade*, de Palissot. (G. A.)
(2) M. le duc de Choiseul. (K.)
(3) Qui fut mis à la Bastille. (G. A.)
(4) Paul Henri Mallet. (G. A.)

ce bonheur. Je dépéris tous les jours; je suis actuellement au lit, avec un peu de fièvre; mes souffrances sont continuelles; je fais ce que je peux pour ne pas perdre patience. On dit que la philosophie rend heureux; mais je crois que les gens qui ont dit cela se portaient bien. Je vous embrasse de tout mon cœur.

4212. — A MADAME LA MARGRAVE DE BADE-DOURLACH.

A Ferney, 28 mars.

Madame, votre altesse sérénissime se doute bien que je porte une furieuse envie à celui qui aura l'honneur de vous rendre cette lettre. Il jouira de l'avantage de voir une cour dans laquelle tout le monde voudrait vivre, et d'être admis auprès d'une princesse dont on voudrait être né sujet. C'est, madame, un citoyen de Genève, d'une des meilleures familles de cette république, il se nomme Mallet; il a été longtemps à la cour de Danemark, où il est fort estimé; j'ose dire qu'il est digne d'être présenté à votre altesse sérénissime: personne n'est plus sensible que lui au mérite supérieur; enfin, madame, quoiqu'il ne soit qu'un voyageur, il deviendra votre sujet, dès qu'il aura eu le bonheur de vous voir et de vous entendre; c'est le sort de tous ceux qui ont passé à Carlsruhe: cette noble retraite est devenue, grâce à votre altesse sérénissime, l'asile de la vertu et du bonheur. Que reste-t-il à tous ces rois qui ont ébranlé l'Europe par leurs guerres, que de revenir chacun dans leur Carlsruhe? Vous êtes, madame, plus sage qu'eux tous, car vous êtes demeurée en paix chez vous, et ils sont forcés enfin de vous imiter.

Je suis, avec un profond respect, madame, de vos altesses sérénissimes, etc.

4213. — A M. DAMILAVILLE.

30 mars.

J'ai à peine le temps, mon cher frère, de vous remercier, en deux mots, de tout ce que vous m'avez écrit de charmant le 22 de mars. Les belles-lettres sont dans un étrange avilissement à Paris! mais je me trompe; ce ne sont pas les belles-lettres, ce sont les vilaines, les infâmes lettres; c'est la satire sans sel, la grossièreté sans esprit, l'envie sans aucune raison d'être envieux, la méchanceté dans toute sa laideur.

Plus on cherche à mordre notre ami Platon, et plus je lui suis attaché. Votre zèle pour la saine littérature est infatigable: vous êtes bien loin de ressembler à ceux (1) qui ont le temps d'aller dîner tous les jours très loin de chez eux, et qui n'ont pas le temps, pendant six mois, d'écrire une seule lettre à leurs amis; ceux-là glacent le cœur, et vous l'échauffez. Je serais fort étonné si l'on permettait actuellement la *Tolérance*. J'ai toujours pensé qu'il fallait attendre; mais mon cher frère voit les choses de plus près, et mieux que moi.

Je crois que le frère Gabriel Cramer a fini d'imprimer les *Contes de Guillaume Vadé* (2). Il y a des choses un peu vives; on y a ajouté quelques morceaux (3) de Jérôme Carré. Jérôme et Guillaume sont des gens hardis; mais la plaisanterie fait tout passer. Vous pouvez dire, dans l'occasion, aux gens difficiles, que c'est un recueil de plusieurs polissons, dont aucun, ne se donnant pour un homme sérieux, ne mérite pas d'être examiné à la rigueur. Adieu, mon très-cher frère.

4214. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

2 avril.

Il faut que je demande les ordres de mes anges sur une affaire d'État de la plus grande importance. Je sais que la grande règle des conspirateurs est de n'admettre jamais dans leur complot que ceux qui peuvent les servir, et de tuer sans miséricorde tous ceux qui peuvent se douter de la conspiration. Il y a plusieurs mois que je balance sur la manière dont je dois m'y prendre pour assassiner M. de Chauvelin l'ambassadeur. Il prétend, depuis un an, que je lui ai promis quelque chose pour le mois d'avril, et que ce n'est pas un poisson d'avril que je lui ai promis. Il était alors très vraisemblable qu'*Octave et Antoine* (4) paraîtraient avant Pâques; la destinée a voulu que le *Couvent d'Ephèse* (5) eût la préférence. Enfin nous voici au mois d'avril; voyez, mes anges, si vous voulez que M. de Chauvelin soit de la conspiration: son caractère semble l'en rendre digne; cela est absolument du ministère des affaires étrangères. Je ne ferai rien sans vos ordres. J'ai résisté une année entière; il ne sait rien du tout, et je ne rendrai la place que quand vous m'aurez ordonné de capituler. En ce cas, il faudra qu'il fasse serment, par écrit, lui et sa jeune femme, de ne jamais révéler la conspiration.

Il n'en est pas de même de M. de Thibouville; il croit fermement, avec mademoiselle Clairon, que je travaille à *Pierre-le-Cruel*. Il est bon de fixer ainsi les incertitudes des curieux; mais le fait est que je ne puis travailler à rien; je suis très malade; la fin de l'hiver et le commencement du printemps m'ont infiniment affaibli, et je crois qu'il faut dire adieu à toute espèce de vers et de prose. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que j'avais fourni quelques matériaux assez curieux pour votre gazette. J'ai encore un petit cahier à vous envoyer, supposé que vous ayez été content des premiers; mais, après cela, je ne sais pas ce que je deviendrai: les nouveautés me manquent, et les forces aussi.

Je vous supplie de vouloir bien me donner des nouvelles de la santé de M. le duc de Praslin; je suis fâché de le voir goutteux avant le temps, car il me semble que la goutte n'est bonne qu'à mon âge: il ne faut jamais qu'un ministre soit malade. C'est une chose affreuse que de souffrir et d'avoir à travailler, cela mine l'esprit et le corps. Il n'y a que l'entière liberté de n'avoir jamais rien à faire que ce que je veux, et d'être le maître de tous mes moments, qui m'ait fait supporter la vie. Portez-vous bien, mes divins anges.

P.-S. Voyez, d'ailleurs, avec M. le duc de Praslin, si vous voulez que j'assassine M. de Chauvelin, ou que je lui révèle le secret. Je sais bien qu'assassiner est le plus sûr, mais c'est un parti que je ne peux prendre sans votre permission expresse.

4215. — A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

2 avril.

Votre excellence est assez bonne pour avoir des griefs contre moi. J'en ai moi-même un bien fort: c'est que je n'en peux plus, c'est que j'ai absolument perdu la santé, et qu'étant menacé de perdre la vue, tout ce que je peux faire, c'est de dicter une malheureuse lettre. Je suis tombé tout d'un coup, mais ce n'est pas de bien haut. Je ne savais pas que madame l'ambassadrice eût été malade; je vous assure que je m'y serais plus intéressé qu'à ma propre misère, par la raison que j'aime beaucoup mieux les pièces de Racine que celles de Pradon, et que les beaux ouvrages de la nature inspirent plus d'intérêt que les autres.

J'avoue que j'ai eu grand tort de ne vous pas envoyer les *Trois manières;* mais puisque vous les avez, je ne peux réparer mon tort: tout ce que je peux faire, c'est de vous donner *Madame Gertrude* (1), si vous ne l'avez pas.

A l'égard de ce qui devait vous revenir vers le mois d'avril, ne prenez pas cela pour un poisson d'avril, s'il vous plaît; je tiendrai ma parole tôt ou tard; mais donnez un peu de temps à un pauvre malade. J'ai été accablé de fardeaux que mes forces ne pouvaient porter; et, dans l'état où je suis réduit, il m'est impossible de m'appliquer. J'ai consumé la petite bougie que la nature m'avait donnée; il ne reste plus qu'un faible lumignon que le moindre effort éteindrait absolument.

Oserais-je demander à votre excellence si elle est contente de la *Gazette littéraire?* Il me semble que cette entreprise est en bonnes mains, et que, de tous les journaux, c'est celui qui met le plus au fait des sciences de l'Europe: c'est dommage qu'il ne parle point de mandements d'évêques, qu'on brûle tous les jours. Tout ce que je vois jette les semences d'une révolution qui arrivera immanquablement, et dont je n'aurai pas le plaisir d'être témoin. Les Français arrivent tard à tout, mais enfin ils arrivent. La lumière s'est tellement répandue de proche en proche, qu'on éclatera à la première occasion; et alors ce sera un beau tapage. Les jeunes gens sont bien heureux; ils verront de belles choses (2).

A propos, je n'ose vous envoyer un conte à dormir debout (3), qui est très indigne d'un grave ambassadeur; mais pour peu que madame l'ambassadrice se plaise aux *Mille et une Nuits*, je l'enverrai par la première poste. En attendant, voici un petit avis d'un nommé Vadé à mes chers compatriotes (4). Ce Vadé-là était un homme bien difficile à vivre. Mille sincères et tendres respects.

---

(1) Thieriot. (K.)
(2) Voyez tome VI. (G. A.)
(3) *L'Appel à toutes les nations.* (G. A.)
(4) Le *Triumvirat.* (G. A.)
(5) *Olympie.* (G. A.)

(1) *L'Education d'une fille*, conte. (G. A.)
(2) Cette prédiction révolutionnaire est célèbre. (G. A.)
(3) *Ce qui plaît aux dames.* (G. A.)
(4) Copie manuscrite du *Discours aux Welches, par Antoine Vadé.* (G. A.)

4216. — A M. DAMILAVILLE.

2 avril.

Mon cher frère, je vous envoie l'avis d'*Esculape*-Tronchin. Tout Esculape qu'il est, il ne vous apprendra pas grand'chose : vous savez assez que la vie sédentaire fait bien du mal aux tempéraments secs et délicats. Si j'étais assez insolent pour ajouter quelque chose aux oracles d'Esculape, je conseillerais les eaux de Plombières, ou quelques autres eaux chaudes et douces, en cas que la fortune de la malade lui permette de faire ce voyage sans s'incommoder, car il n'est permis qu'aux gens riches d'aller chercher la santé loin de chez eux; et à l'égard des pauvres, ils travaillent et guérissent. Le voyage, l'exercice, des eaux qui lavent le sang et qui débouchent les canaux, rétablissent presque toujours la machine. Je voudrais aussi qu'on fît lit à part : un mari malsain et une femme malade ne se feront pas grand bien l'un à l'autre, attendu que mal sur mal n'est pas santé. Voilà l'avis d'un vieux routier qui n'est pas médecin, mais qui depuis longtemps ne doit la vie qu'à une extrême attention sur lui-même.

J'ai oublié, dans ma dernière lettre, de vous prier de m'envoyer *Macare* imprimé, avec la lettre au grand-fauconnier (1). Il faut que ce grand-fauconnier ait le diable au corps de faire imprimer ces rogatons.

Ne pourrai-je jamais m'édifier avec l'Instruction pastorale de Christophe? Je suis fou des pastorales, depuis celle de Jean-George; elles m'amusent infiniment. Est-il vrai qu'il y a un jésuite, nommé Desnoyers, qui a bravement signé le formulaire imposé aux ci-devant soi-disant jésuites?

Est-il vrai qu'on a mis au pilori la grosse face de l'abbé Caveyrac, apologiste de la Saint-Barthélemi et de l'institut de Loyola? S'il est de la maison de Caveyrac, c'est un homme de grande qualité; mais il se peut que ce soit un polisson qui ait pris le nom de son village.

Il me paraît que nosseigneurs du parlement vont grand train. Quand serai-je assez heureux pour avoir le libelle de ce prêtre (2)? C'est un coquin qui ne manque pas d'esprit; il est même fort instruit des fadaises ecclésiastiques, et il a une sorte d'éloquence. Frère Thieriot devrait bien s'amuser un quart d'heure à m'écrire tout ce qu'on dit et tout ce qu'on fait. Vous ne me parlez plus de ce paresseux, de ce négligent, de ce loir, de cet ingrat, de ce liron qui passe sa vie à manger, à dormir, et à oublier ses amis. Il n'a rien à faire; et vous, qui êtes accablé d'occupations désagréables, vous trouvez encore du temps pour écrire à votre frère.

Dieu vous le rende! vous avez une âme charmante. *Ecr. l'inf...*

4217. — A M. PALISSOT.

Ferney, 4 avril.

Je n'avais pas envie de rire, monsieur, quand vous m'envoyâtes votre petite drôlerie. J'étais fort malade. Mon aumônier, qui est, ne vous déplaise, un jésuite, ne me quittait point. Il me faisait demander pardon à Dieu d'avoir manqué de charité envers Fréron et Le Franc de Pompignan, et d'avoir raillé l'abbé Trublet qui est archidiacre. Il ne voulait pas permettre que je lusse votre *Dunciade*. Il disait que je retournerais infailliblement à mes premiers péchés, si je lisais des ouvrages satiriques. Je fus donc obligé de vous lire à la dérobée. J'ai le bonheur de ne connaître aucun des masques dont vous parlez dans votre poëme. J'ai seulement été affligé de voir votre acharnement contre M. Diderot, qu'on dit être aussi rempli de mérite et de probité que de science, qui ne vous a jamais offensé, et que vous n'avez jamais vu. Je vous parle bien librement; mais je suis si vieux, qu'il faut me pardonner de vous dire tout ce que je pense. Je n'ai plus que ce plaisir-là. Il est triste de voir les gens de lettres se traiter les uns les autres comme les parlements en usent avec les évêques, les jansénistes avec les molinistes, et la moitié du monde avec l'autre. Ce monde-ci n'est qu'un orage continuel : sauve qui peut! Quand j'étais jeune, je croyais que les lettres rendaient les gens heureux : je suis bien détrompé! Il faut absolument que nous demandions tous deux pardon à Dieu, et que nous fassions pénitence. Je consens même d'aller en purgatoire, à condition que Fréron sera damné.

(1) La lettre du 6 février. (G. A.)
(2) Il s'agit ici du *Il est temps de parler*. (G. A.)

4218 — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 avril.

J'ai vu, mes anges, de fort bons vers de M. de La Harpe (1) sur les talents naturels de mademoiselle Dumesnil, et sur les talents acquis de mademoiselle Clairon. Je me souviens qu'autrefois cette petite innocente de Gaussin me disait tout doucement : « Allez, allez, mademoiselle Clairon sera une » grande actrice, mais ne fera jamais pleurer. »

Mais quoi! est-il possible que mademoiselle Clairon ne dise pas

Empêchez-moi surtout de le revoir jamais,

Olymp., act. III, sc. III.

d'une manière à se faire claquer, mais claquer pendant un quart d'heure? On trouve qu'il n'y a pas assez d'amour dans son rôle : je maintiens, moi, que ce vers vaut toute une églogue. Allez, allez, la pièce est pleine d'intérêt; et voilà ce qui la soutient. Que quelque auteur s'avise un jour de mettre un bûcher et point d'intérêt dans sa pièce, comptez qu'on y jettera Monsieur, pour rechauffer son ouvrage. Il faut qu'il y ait un grand appareil au spectacle, c'est mon avis; mais il faut que cet appareil fasse toujours une situation intéressante, et qui tienne les esprits en suspens; tel est le troisième acte de *Tancrède* et le quatrième acte de *Mahomet*. Tâchons de parler à la fois aux yeux, aux oreilles et à l'âme; on critiquera, mais ce sera en pleurant. Je suis bien las des drames qui ne sont que des conversations; ils sont beaux, mais, entre nous, ils sont un peu à la glace.

Je suis très fâché que madame d'Argental ait pris médecine par nécessité; mais je serais plus fâché encore si elle l'avait prise sans nécessité, car c'est alors que les médecines font très grand mal. J'ai lu votre écriture tout courant et sans hésiter un moment, malgré toute la faiblesse de mes yeux. Mon cœur aime passionnement les caractères des deux anges. Envoyez-moi, je vous prie, quand vous n'aurez rien à faire, toutes les critiques possibles d'*Olympie* : qui sait si elles ne me piqueront pas d'honneur, et si à la fin je ne trouverai pas quelque chose de nouveau?

M. Gilbert de Voysins (2) n'est-il pas infiniment plus vieux que moi? J'ai une très mauvaise opinion de ce corps-là, et je m'imagine qu'il pourrait bien m'aller juger incessamment dans l'autre monde : mais surtout que M. le duc de Praslin se débarrasse vite de sa goutte, et qu'il songe bien sérieusement à sa santé. Je vous le répète, le ministère est un fardeau affreux quand on souffre.

On m'avait mandé que madame de Pompadour était absolument hors d'affaire; mais ce que vous me dites, le 29 de mars, me donne beaucoup de crainte. Je lui avais fait mon compliment sur sa convalescence; je suis bien fâché d'avoir eu tort. Mille tendres respects; tout Ferney baise le bout des ailes de mes anges.

4219. — A FRÉDÉRIC,

LANDGRAVE DE HESSE-CASSEL.

7 avril.

Monseigneur, si je suivais les mouvements de mon cœur, j'importunerais plus souvent de mes lettres votre altesse sérénissime; mais que peut un pauvre solitaire, malade, vieux et mourant, inutile au monde et à lui-même? Votre altesse sérénissime me parle de tragédies : donnez-moi de la jeunesse et de la santé, et je vous promets alors deux tragédies par an; je viendrai moi-même les jouer à Cassel, car j'étais autrefois un assez bon acteur. Rajeunissez aussi mademoiselle Gaussin, qui n'a rien à faire, et qui sera fort aise de recevoir de vous cette petite faveur. Nous nous mettrons tous les deux à la tête de votre troupe, et nous tâcherons de vous amuser; mais j'ai bien peur d'aller bientôt faire des tragédies dans l'autre monde; pour peu que Belzébuth aime le théâtre, je serai son homme. Les dévots disent en effet que le théâtre est une œuvre du démon : si cela est, le démon est fort aimable, car de tous les plaisirs de l'âme, je tiens que le premier est une tragédie bien jouée.

J'envie le sort d'un Génevois (3) qui va faire sa cour à votre altesse sérénissime. Il est bien heureux, mais il est digne de l'être; c'est un homme plein d'esprit et de sagesse. La

(1) C'est la pièce commençant par ce vers :

Eh bien, de tes talents le triomphe est durable,

et qui avait été imprimée avec la lettre à madame du Deffand du 27 janvier. (G. A.)
(2) Avocat-général, qui avait requis contre les *Lettres philosophiques* en 1734. (G. A.)
(3) P.-H. Mallet. (G. A.)

liberté génevoise est une belle chose, mais l'honneur de vous approcher vaut encore mieux.

Je songe, monseigneur, que, pour perfectionner votre troupe, vous pourriez prendre, au lieu des chapons d'Italie, que vous n'aimez point, quelques-uns de nos jésuites réformés; ils passaient pour être les meilleurs comédiens du monde; je crois qu'on les aurait actuellement à fort bon marché.

Pardonnez à un vieillard presque aveugle de ne vous pas écrire de sa main. Je suis, etc.

4220 — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 avril.

Mes divins anges, voilà le *tripot* formé : il ne vous revient plus qu'un quatrième acte des roués, que je vous enverrai quand il vous plaira; et ce sera à vous à me dire comment j'en dois user avec les ambassadeurs de France à Turin; c'est une affaire d'Etat dans laquelle je ne puis me conduire que par vos instructions et par vos ordres. Mais une affaire d'Etat plus considérable, que nous mettons plus que jamais, maman et moi, à l'ombre de vos ailes, c'est cette fatale dîme pour laquelle on recommence vivement les poursuites. Nous allons être à la merci d'un prêtre ivrogne, notre terre va être dégradée, tous les agréments dont nous jouissons vont être perdus, si M. le duc de Praslin n'a pas pitié de nous. Cette affaire est enfin portée sur le rôle, et elle est la première pour la rentrée du parlement : on dépouillera le vieil homme à la Quasimodo. Maman m'a proposé de mettre le feu au château, et de tout abandonner. Ce serait en effet un parti fort agréable à prendre, surtout après m'être ruiné à embellir cette terre; mais je crois qu'un bel arrêt du conseil vaudrait bien mieux, et je l'espérerai jusqu'au dernier moment. Nous vous demandons en grâce de vouloir bien nous dire sur quoi nous pouvons compter, et ce que nous devons faire.

Je n'ai point reçu de nouvelles de M. le maréchal de Richelieu touchant son bellâtre de Bellecour (1); mais je vous avoue que j'ai toujours du faible pour le *Droit du Seigneur*, et que je serais curieux d'apprendre qu'il aura été joué, à la rentrée, par Grandval. Est-il possible que vous n'ayez que Lekain pour le tragique, et qu'il soit si difficile de trouver des acteurs? Cela décourage des jeunes gens comme moi, et je crains bien d'être obligé de renoncer au théâtre à la fleur de mon âge.

Si vous le jugez à propos aussi, vous brûlerez, ou vous communiquerez à l'abbé Arnaud, le petit mémoire ci-joint. J'ai cru que ces discussions littéraires pourraient quelquefois piquer la curiosité du public, que le simple énoncé des ouvrages nouveaux n'excite peut-être pas assez. Si l'on ne peut faire nul usage de ces mémoires, il n'y aura de mon côté qu'un peu de temps perdu, et beaucoup de bonne volonté inutile. Il est difficile d'ailleurs de rencontrer de si loin le goût de ceux pour qui l'on travaille.

Respect et tendresse.

4221. — A M. DAMILAVILLE.

12 avril.

Mon cher frère, c'est un ex-jésuite (2), archi-fanatique et archi-fripon, qui a fait le mandement de l'archevêque gascon, archi-imbécile. On dit que l'archi-bourreau de Toulouse l'a brûlé au haut ou au bas de l'escalier des plaids. Je ne sais si vous vous souvenez d'un chant de la *Pucelle* dans lequel tous les personnages deviennent fous (3) et où chacun donne sur les oreilles à son voisin, qui le lui rend du plus grand cœur; de sorte que tous combattent contre tous, sans savoir pourquoi. Voilà bien l'image de tout ce qui se passe aujourd'hui. Il faut que les honnêtes gens profitent de la guerre que se font les méchants. La seule chose qui m'afflige, c'est l'inaction des frères. C'est une chose déplorable que l'auteur de la *Gazette ecclésiastique* puisse imprimer toutes les semaines les sottises qu'il veut, et que les frères ne puissent donner une fois par an un bon ouvrage, qui achèverait d'extirper le fanatisme. Les frères ne s'entendent point, ne s'ameutent point, n'ont point de ralliement; ils sont isolés, dispersés; ils se contentent de dire à souper ce qu'ils pensent, quand ils se rencontrent. Si Dieu avait permis que frère Platon, vous, et moi, eussions vécu ensemble, nous n'aurions pas été inutiles au monde. Mon cœur est desséché quand je songe qu'il y a dans Paris une foule de gens qui pensent comme nous, et qu'aucun d'eux ne sert la cause commune. Il faudra finir, comme Candide, par cultiver son jardin.

Puisse seulement notre petit troupeau demeurer fidèle! Adieu, mon cher frère. *Ecr. l'inf....*

4222. — A M. MARMONTEL.

Aux Délices, 12 avril.

On a fait bien de l'honneur, mon cher confrère, aux ouvrages de Simon Le Franc, en les faisant servir à envelopper du tabac. Je connais des citoyens de Montauban qui ont employé les vers et la prose de ce grand homme à un usage qui n'est pas celui du nez. Ce qu'il y a de bien bon, c'est que lorsque maître Simon nous fit l'honneur de demander une place à l'Académie, c'était dans le dessein d'y introduire après lui M. son frère Aaron. Tous deux prétendaient y faire une réforme, et s'ériger en dictateurs. Le ridicule nous a défaits de ces deux tyrans : Dieu veuille que nous n'en ayons pas d'autres! Il me semble que les lettres sont peu protégées et peu honorées dans le moment présent; et je suis le plus trompé du monde, si nous n'allons pas tomber sous le joug d'un pédantisme despotique. Nous sommes délivrés des jésuites, qui n'avaient plus de crédit, et dont on se moquait. Mais croyez-vous que nous aurons beaucoup à nous louer des jansénistes? Je plains surtout les pauvres philosophes; je les vois éparpillés, isolés, et tremblants. Il n'y aura bientôt plus de consolation dans la vie que de dire au coin du feu une partie de ce qu'on pense. Que nous sommes petits et misérables, en comparaison des Grecs, des Romains, et des Anglais!

Je ne sais nulle nouvelle de Pierre Corneille : les libraires de Genève se mêlent de tous les détails, et moi je n'ai eu d'autre emploi que celui de dire mon avis sur quelques pièces étincelantes des beautés les plus sublimes, défigurées par des défauts pardonnables à un homme qui n'avait point de modèle. J'ai dit très librement ce que je pensais, parce que je ne pouvais dire ce que je ne pensais pas.

Je vous ferai parvenir un exemplaire, dès qu'un petit ballot qui m'appartient sera arrivé à Paris. La nièce de Pierre va nous donner incessamment un ouvrage de sa façon; c'est un petit enfant. Si c'est une fille, je doute fort qu'elle ressemble à Emilie et à Cornélie; si c'est un garçon, je serai fort attrapé de le voir ressembler à Cinna : la mère n'a rien du tout des anciens Romains; elle n'a jamais lu les pièces de son oncle; mais on peut être aimable sans être une héroïne de tragédie.

Adieu, mon cher confrère; le sort des lettres en France me fait pitié. Conservez-moi votre amitié, elle me console.

4223. — A M. DAMILAVILLE.

Aux Délices, 16 avril.

Mon cher frère, mon cher philosophe, voici le temps arrivé où le fanatisme va triompher de la raison; mais la philosophie ne serait pas philosophie si elle ne savait s'accommoder au temps. On reprochait aux jésuites la persécution et une morale relâchée : les jansénistes persécuteront bien davantage, et auront des mœurs intraitables; il ne sera plus permis d'écrire, à peine le sera-t-il de penser. Les philosophes ne peuvent opposer la force à la force; leurs armes sont le silence, la patience, l'amitié entre les frères. Plût à Dieu que je fusse avec vous à Paris, et que nous pussions parvenir à les réunir tous! Plus on cherche à les écraser, plus ils doivent être unis ensemble. Je le répète, rien n'est plus honteux pour la nature humaine que de voir le fanatisme rassembler dans tous les temps sous ses drapeaux, faire marcher sous les mêmes lois, des sots et des furieux, tandis que le petit nombre des sages est toujours dispersé et désuni, sans protection, sans ralliement, exposé sans cesse aux traits des méchants et à la haine des imbéciles.

Je vous ai envoyé, mon cher frère, la réponse que j'ai faite à M. Marin (1); je vous ai supplié de la lui faire tenir, après l'avoir lue : il est même essentiel pour moi que M. de Sartine la voie. Frère Cramer a imprimé les *Contes* de Guillaume Vadé, qui sont très innocents, et y a joint quelques pièces étrangères qui pourraient alarmer les ennemis de la raison et fournir des armes aux persécuteurs. Je suis bien aise qu'on sache que je ne prends en aucune manière le parti de ces ouvrages, que je ne me mêle pas de faire entrer en France une feuille de papier imprimé, que je n'exige rien, que je ne veux rien. Je n'ai quitté la France que pour vivre en repos.

---

(1) Bellecour, que le public sifflait, voulait jouer le rôle de d'Olban dans le *Droit du Seigneur*. (G. A.)

(2) Patouillet. Voyez, tome V, la vingt-troisième des *Honnêtetés littéraires*. (G. A.)

(3) Chant XVII. (G. A.)

(1) On n'a pas cette lettre. (G. A.)

Il faut me laisser perdre mes yeux et aller à la mort par la maladie, sans persécuter mes derniers jours.

Je ne vous parlerai point de frère Thieriot, il a mis l'indifférence à la place de la philosophie. Il me faut des cœurs plus sensibles; le vôtre inspire bien de la chaleur au mien. *Ecr. l'inf...*

4224. — A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 17 avril.

Voilà les *Trois manières*. La discrétion et la crainte d'envoyer de gros paquets qui ne valent pas le port m'empêchent d'envoyer à votre excellence d'autres rogatons, et d'ailleurs je crois que les *Trois manières* sont la moins mauvaise rapsodie du recueil.

Quant au poisson d'avril (1), vous ne l'aurez probablement qu'à la fin de mai, attendu que la sauce de ce poisson est trop difficile à faire, et qu'à mon âge je suis un assez mauvais cuisinier. Je me flatte que madame l'ambassadrice jouit actuellement d'une parfaite santé. Quand on est fait comme elle, comment peut-on être malade? Je lui ai vu l'air d'Hébé et d'Hygiée; mais l'air des Alpes est toujours dangereux à quiconque n'y est pas né.

On dit que madame de Pompadour est retombée, et que la rechute dans ces maladies-là est toujours dangereuse.

Adieu, monsieur; conservez vos bontés à ce vieux solitaire qui vous sera toujours attaché avec la tendresse la plus respectueuse.

4225. — A M. DAMILAVILLE.

18 avril.

Ah! ah! mon cher frère, vous faites donc de très jolis vers! et vous les faites sur un bien triste sujet! voilà la seule consolation de nous autres pauvres Français : il nous reste de pouvoir gémir avec nos amis, soit en vers, soit en prose.

Je vous disais, à propos de nos sages dispersés, ce que vous me disiez quand nos lettres se sont croisées. Nous pensons de même en tout. Je vous demande en grâce de penser comme moi sur Guillaume Vadé et Jérôme Carré. Je vous répète qu'il y a dans ce recueil de Guillaume et de Jérôme deux ou trois pièces que je ne voudrais pas pour rien au monde ni avouer ni avoir faites : car enfin il faut un peu de politique, et il ne serait que ridicule de se sacrifier pour gens qui ne se soucient point du tout du sacrifice.

J'ai très grand'peur que les ouvriers de Gabriel Cramer n'aient mis à la tête de l'ouvrage le titre impertinent de *Collection complète des Œuvres de V.* Ce V. ne s'accommoderait point du tout de cette sottise, et je ne manquerais pas d'écrire à M. de Sartine pour désavouer le livre, et le prier très instamment de le supprimer. Je laisse aux Le Beau, aux Crevier, la petite gloire de faire imprimer leurs noms et leurs qualités en gros caractères à la tête de leurs déclamations de collége; je n'ai jamais eu cette ambition, et quand de maudits libraires ont mis mon nom à mes ouvrages, ils l'ont toujours fait malgré moi.

Je compte, mon cher frère, que vous avez eu la bonté de donner la lettre à M. Marin. Je souhaite que M. de Sartine sache combien je m'intéresse peu à la plate gloire d'auteur, et au débit de mes œuvres. M'imprimera qui voudra; pourvu qu'on ne me défigure pas, je suis content.

Avez-vous reçu les quarante-huit exemplaires du *Corneille*, que Cramer doit vous avoir envoyés? Je m'attends bien que des gens, qui n'ont que des préjugés au lieu de goût, ne seront pas contents de moi; mais il faut fouler aux pieds les préjugés dans tous les genres.

Mon cher frère, que ne puis-je m'entretenir avec vous!

4226. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 avril.

Nous élevons nos cris à nos anges, du sein des mers qui submergent nos vallées, entre nos montagnes de glace et de neige. Nous offrons volontiers à notre curé la dîme de tout cela; mais pour la dîme de nos blés, Dieu nous en préserve!

Après nos dîmes, l'affaire la plus intéressante est que mes anges aient la bonté de nous envoyer nos roués. J'y ai fait tant de corrections, tant de changements, j'y en ferai tant encore, qu'il faut absolument que je fasse porter sur votre copie tous les petits cartons qu'il y faut faire. Voyez-vous, je cherche, par un travail assidu, à mériter vos bontés. Le Ximenès a beau me trouver décrépit, je veux que mes anges me trouvent jeune; je veux que la conspiration à la tête de laquelle ils sont réussisse. Jamais rien ne m'a tant réjoui que cette conspiration. Mettez tout votre esprit, mes anges, toute votre adresse, toute votre politique, pour conduire à bien cette plaisante aventure le plus promptement que vous pourrez. Je vous renverrai votre copie, la première poste après celle où je l'aurai reçue.

Les frères Cramer ont envoyé à Paris les *Contes* de Guillaume Vadé, avec quelques autres pièces qu'on pourrait très bien brûler comme un mandement d'évêque. Vous pensez bien que ces pièces ne sont pas de moi. Lesdits frères Cramer se sont imaginé très mal à propos qu'ils vendraient mieux leurs denrées s'ils y mettaient mon nom. Ils ont fait imprimer un titre qui est très ridicule. Ils intitulent ce volume de *Contes* de Guillaume Vadé, *Suite de la Collection des Œuvres de V.*, etc. J'en ai été indigné; ils m'ont promis de supprimer cette impertinence; j'ai tout lieu de croire qu'ils ne l'ont pas fait : en ce cas, je vous demande en grâce de vous servir de tout votre crédit pour faire saisir l'ouvrage. J'en écrirai moi-même à M. de Sartine avec une violente véhémence, et je me vengerai de cet horrible attentat d'une façon exemplaire. Je voudrais que mon nom fût anéanti, et que mes œuvres subsistassent. J'aime les *Contes* de Guillaume Vadé; mais je voudrais qu'on ne parlât jamais de moi. Je voudrais n'être connu que de mes anges, et je prétends bien que je serai entièrement ignoré dans notre belle conspiration; mais je vous avertis qu'il faudra absolument un nom; car si on ne nomme personne, on me nommera. Il faudra au moins dire que c'est un jeune jésuite, par exemple celui au derrière duquel (1) Pompignan marchait à la procession, ou bien quelque abbé qui veut être prédicateur du roi.

Que voulez-vous que je dise à M. de Richelieu, quand il me mande qu'il a arrangé tout avec ses camarades les premiers gentilshommes? Je ne crois pas que, de ma petite métairie des Délices, en pays génevois, je puisse lutter honnêtement contre quatre grands-officiers de la couronne. Ma destinée est d'être écrasé, persécuté, vilipendé, bafoué, et d'en rire. Pour me dépiquer, je mets sous les ailes de mes anges le petit mémoire ci-joint pour la *Gazette littéraire*. Je n'ai encore rien reçu d'Italie et d'Espagne. Je tire de mon cerveau ce que je peux, mais ce cerveau est bientôt desséché, il n'y a que le cœur d'inépuisable.

4227. — A M. DAMILAVILLE.

23 avril.

Comptez, mon cher frère, que les vrais gens de lettres, les vrais philosophes, doivent regretter madame de Pompadour (2). Elle pensait comme il faut; personne ne le sait mieux que moi. On a fait, en vérité, une grande perte.

J'ai lu la *Vie du chancelier de L'Hospital* (3); c'est l'ouvrage d'un jeune homme, mais d'un jeune homme philosophe. Le chancelier l'était, et je ne crois pas que notre Daguesseau doive lui être comparé. Il y a des discours de L'Hospital aux parlements dont ils ne seront pas trop contents. On ne parlerait pas aujourd'hui sur un pareil ton.

Il y a des fanatiques partout. Ceux qui ne savent pas distinguer les beautés de Corneille d'avec ses défauts ne méritent pas qu'on les éclaire, et ceux qui sont de mauvaise foi ne méritent pas qu'on leur réponde. Si je suis obligé de dire un mot (4), ce ne sera qu'en faveur de la liberté de penser, et ce qui me paraît la vérité.

Je suis trop heureux, je vous le répète, que la philosophie et les lettres m'aient procuré un ami tel que vous.

4228. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Aux Délices, 23 avril.

Je crois, monseigneur, que vous avez fait une véritable perte. Madame de Pompadour était sincèrement votre amie; et, s'il m'est permis d'aller plus loin, je crois, du fond de ma retraite allobroge, que le roi éprouve une grande privation; il était aimé pour lui-même par une âme née sincère, qui avait de la justesse dans l'esprit, et de la justice dans le cœur : cela ne se rencontre pas tous les jours. Peut-être cet événement vous rendra encore plus philosophe; peut-être en aimerez-vous encore mieux les lettres; ce sont là des amies qu'on ne peut perdre, et qui vous accompagnent jusqu'au tombeau. Songez que, dans le seizième siècle, ceux qui cultivaient les lettres avec le plus de succès étaient gens de

(1) Voyez la lettre à Chauvelin du 2 avril. (G. A.)

(1) Voyez, aux FACÉTIES, la *Lettre de M. de L'Escluse*. (G. A.)

(2) Morte le 15 avril. G. A.)

(3) Par Levesque de Pouilly. (G. A.)

(4) Voyez, tome IV, page 373, la *Réponse à un académicien*. G. A.)

votre étoffe : c'étaient les Médicis, les Mirandole, les cardinaux Sadolet, Bembo, Bibiena, de La Pole, et plusieurs prélats dont les noms composeraient une longue listo. Nous n'avons eu, dans ces derniers temps, que le cardinal de Polignac qui ait su mêler cette gloire aux affaires et aux plaisirs; car les Fénelon et les Bossuet n'ont point réuni ces trois mérites. Quoi qu'il en soit, tout ce que je prétends dire à votre éminence, c'est que nous n'avons aujourd'hui que vous, c'est qu'il faut que vous soyez aujourd'hui à notre tête, que vous nous protégiez, et surtout que vous nous fassiez prendre un meilleur chemin que celui dans lequel nous nous égarons tous aujourd'hui.

Je ne sais si vous avez lu quelque chose des *Commentaires sur Corneille;* j'en avais déjà soumis quelques-uns à votre jugement, et vous m'aviez encouragé à dire la vérité. Je me doute bien que ceux qui ont plus de préjugés que de goût, et qui ne jugent d'un ouvrage que par le nom de l'auteur, seront un peu effarouchés des libertés que j'ai prises; mais enfin je n'ai pu dire que ce que je pensais, et non ce que je ne pensais pas. J'ai voulu être utile, et je ne l'aurais pas été si j'avais été un commentateur à la façon des Dacier. Ce commentaire n'a pas seulement servi au mariage de mademoiselle Corneille, mariage qui ne se serait jamais fait sans vos générosités, et sans celles des personnes qui vous ont secondé; il fallait encore empêcher les jeunes gens de tomber dans le faux, dans l'outré, dans l'ampoulé, défauts qu'on rencontre trop souvent dans Corneille au milieu de ses sublimes beautés.

Si vous avez du loisir, je vous exhorte à lire la *Vie* du chancelier *de L'Hospital;* vous y trouverez des faits et des discours qui méritent, je crois, votre attention. Je voudrais que le petit livre de la *Tolérance* pût parvenir jusqu'à vous; il est très rare, mais on peut le trouver. Je crois d'ailleurs qu'il est bon qu'il soit rare. Il y a des vérités qui ne sont pas pour tous les hommes et pour tous les temps. Que votre éminence conserve ses bontés à son Vieux de la montagne, qui lui est attaché avec le plus tendre et le plus profond respect.

4229. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 23 avril.

Quoique madame de Pompadour eût protégé la détestable pièce de *Catilina* (1), je l'aimais cependant, tant j'ai l'âme bonne; elle m'avait même rendu quelques petits services; j'avais pour elle de l'attachement et de la reconnaissance; je la regrette, et mes divins anges approuveront mes sentiments. Je m'imagine que sa mort produira quelque nouvelle scène sur le théâtre de la cour; mes anges ne m'en diront rien, ou peu de chose. *Olympie* est morte pour Versailles, et je pense que mademoiselle Clairon veut l'enterrer aussi à Paris. Elle est comme César; elle ne veut point du second rang, et préfère sa gloire aux intérêts de sa patrie. Tout le monde doit se rendre à des sentiments si nobles.

J'envoie à mes anges, pour leur divertissement, un petit extrait qui peut être inséré dans la *Gazette littéraire,* pour laquelle ils m'ont inspiré un grand intérêt. J'espère que leur protection y fera insérer ce mémoire, quand même les auteurs auraient déjà parlé du sujet. Je me résigne à la volonté de Dieu sur toutes les choses de ce monde, et particulièrement sur les droits des pauvres terres du pays de Gex. Je tremble d'être obligé de plaider à Dijon : je demande en grâce à mes anges de me dire bien nettement à quoi je dois m'attendre. Les bontés de M. le duc de Praslin me sont encore plus chères que mes dîmes; et cependant mes dîmes me tiennent terriblement à cœur. Mes divins anges, priez pour nous en ce saint temps de Pâques.

Je reconnais la bonté de mes anges à ce qu'ils font pour Pierre Corneille. Je crois qu'on peut donner quelques exemplaires à Lekain, et qu'on ne peut mieux les placer, quoique dans mes remarques je condamne quelquefois les comédiens, qui mutilent les pauvres auteurs.

4230. — AU MÊME.

25 avril.

Je reçois, mes divins anges, la lettre du 19 avril, qui n'est point du tout griffonnée, et que mes beaux yeux d'écarlate ont très bien lue. Nous sommes pénétrés, maman et moi, de vos bontés angéliques, et de celles de M. le duc de Praslin. Il est vrai que nous sommes un peu embarrassés avec le parlement de Dijon, parce que si nous lui disons : Notre affaire est au conseil, nous l'indisposons; si nous demandons des délais, nous semblons nous soumettre à sa juridiction. M. le premier président (1) ne peut refuser plus longtemps de mettre la cause sur le rôle. Je m'abandonne à la miséricorde de Dieu.

Pour l'affaire des roués, elle est toute prête, et j'ose croire qu'ils vaudront mieux qu'ils ne valaient. J'attends votre copie pour la charger d'énormes cartons depuis le commencement jusqu'à la fin.

Honneur et gloire aux auteurs de la *Gazette littéraire !* qu'ils retranchent, qu'ils ajoutent, qu'ils adoucissent, qu'ils observent les convenances que je ne peux connaître de si loin; tout ce que j'envoie leur appartient, et non à moi. Je me suis adressé à Cramer pour l'Espagne et l'Italie, mais je n'ai rien du tout.

Ce Duchesne est comme la plupart de ses confrères; il préfère son intérêt à tout, et même il entend très mal son intérêt en baissant un prix (2) qu'il devrait augmenter. J'ai passé ma vie dans ces vexations-là; je n'ai connu que vexations, et j'espère bien en essuyer jusqu'à mon dernier jour. Je m'attends bien aussi aux clameurs des fanatiques de Pierre Corneille; mais je n'ai pu dire que ce que je pense, et non ce que je ne pense pas. Il me suffit du témoignage de ma bonne conscience. Puissent mes deux anges jouir d'une santé parfaite! que les eaux fassent tout le bien qu'elles peuvent faire! Je vous souhaite beaucoup de bonnes tragédies et de bonnes comédies pour cet été; mais ni les étés ni les hivers ne donnent pas beaucoup de ces sortes de fruits; ils sont très rares en tout pays. Aimez-moi, je vous en conjure, indépendamment de votre passion pour le théâtre. Je vous aime uniquement pour vous, et je vous serai attaché à tous deux jusqu'au dernier moment de ma vie.

4231. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

Au château de Ferney, 25 avril.

Mon cher maître, votre grave magistrat a l'air d'avoir la gravité des chats-huants. Ils ont la mine sérieuse, et ils craignent que les oiseaux ne leur donnent des coups de bec. Il ne veut donc pas

Qu'on découvre en riant la tête de Midas? (*Epît. sur l'agr.*)

Il faut qu'il ait ses raisons. Non, l'agriculture n'est point un sujet riant pour des Parisiens. Ils ne savent pas la différence d'un sillon à un guéret, mais ils se connaissent en ridicule : malheur à qui chanterait Cérès, au lieu de rire des sots !

Je voudrais que vous lussiez l'*Appel aux Nations*, au sujet de notre procès du théâtre de Paris contre le théâtre de Londres. J'ai été malheureusement le premier qui aie fait connaître en France la poésie anglaise. J'en ai dit du bien, comme on loue un enfant maussade devant un enfant qu'on aime, et à qui on veut donner de l'émulation; on m'a trop pris à mon mot.

Biaux chires leups, n'écoutez mie
Mère tenchent chen fieux qui crie.
LA FONT., liv. IV, fab. XVI.

L'archidiacre (3) est l'agresseur; il a donc tort. Ne pouvait-il pas louer La Motte et son *Œdipe* en prose, sans attaquer gens qui ont bec et ongles? Ce monde-ci est une guerre; j'aime à la faire, cela me ragaillardit.

Ille
Qui me commorit (melius non tangere, clamo)
Flebit, et insignis tota cantabitur urbe. (HOR., lib. II, sat. I.)

Il n'y a rien de si dangereux qu'un homme indépendant comme moi, qui aime à rire, et qui hait les sots; mais je ne mets pas l'archidiacre au rang des sots; et, après l'avoir pincé tout doucement, je lui accorde généreusement la paix.

Mon cher maître, il y a longtemps que nous sommes dans le siècle du petit esprit; celui du génie est passé.

Tout est devenu brigandage; sauve qui peut! C'est bien assez qu'il y ait eu un *siècle* depuis la fondation de la monarchie; Rome n'en a eu qu'un. Il n'y a pas de quoi crier : Buvons gaiement la lie de notre vin!

A propos, je suis fâché que nous mourions sans nous revoir.

Urbis amatorem *Olivetum* salvere jubemus
Ruris amatores. (HOR., lib. I.)

(1) Par Crébillon. (G. A.)

(1) Fyot de La Marche. (G. A.)
(2) Il s'agit des *Commentaires* qu'on voulait imprimer séparément. (G. A.)
(3) Trublet. (G. A.)

4232. — A M. LE CONSEILLER TRONCHIN.

Ferney, 25 avril.

On dit que la mort de madame de Pompadour a fait baisser les effets. Si cela est vrai, voilà une belle oraison funèbre.

4233. — A M. NOVERRE.

Au château de Ferney, le 26 avril.

Les vieillards impotents comme moi, monsieur, s'intéressent rarement à l'art charmant (1) que vous avez embelli; mais vous me transformez en jeune homme, vous me faites naître un violent désir de voir ces fêtes dont vous êtes l'ornement principal; mes désirs ne me donnent que des regrets, et c'est là mon malheur. J'ai d'ailleurs une raison de vous admirer qui m'est particulière; je trouve que tout ce que vous faites est plein de poésie; les peintres et les poëtes se disputeront à qui vous aura. Je ne cesse de m'étonner que la France ne vous ait pas fixé par les plus grands avantages; mais nous ne sommes plus dans ces temps où la France donnait des exemples à l'Europe; tout est bien changé : vous devez au moins être regretté de tous les gens de goût. Regardez-moi, monsieur, comme un de vos partisans les plus attachés, et comptez sur l'estime sincère avec laquelle j'ai l'honneur d'être votre très humble serviteur.

4234. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Avril.

Je croyais avoir envoyé *Thélème* à mes anges; mais puisque je l'ai oublié, je répare ma faute. Il se peut faire qu'aucun de mes anges ne sache le grec; mais, comme ils ont le nez fin, ils verront bientôt que *Thélème* signifie la *volonté*, le *désir*, et que *Macare* signifie le *bonheur*; et puis ils ont Macare chez eux, ils feront avec lui le commentaire.

Il me semble encore que mes anges m'avaient ordonné de donner *Olympie* à mademoiselle Dubois. L'ai-je fait? je n'en sais rien. Tout ce que je sais, c'est que j'adore toujours mes anges du culte d'hyperdulie. Permettez-vous que je fourre ici l'incluse?

4235. — AU MÊME.

Aux Délices, 1er mai.

Mes charmants anges, voici vos roués; je les ai rajustés comme j'ai pu. Ne me demandez pas un vers de plus, pas un hémistiche; car je deviens si vieux, si vieux, si dur, si sec, si stérile, si incapable, qu'il faut avoir pitié de moi. Il faut être possédé du démon pour faire une tragédie. Je n'en connais pas une seule qui n'ait de grands défauts, et la multitude des détestables est prodigieuse.

Faites-moi un plaisir, mes anges; dites-moi habilement si madame la duchesse de Grammont a personnellement du crédit auprès du roi; j'aurais peut-être besoin qu'elle lui dît un mot; car, tout Suisse qu'on est, on ne laisse pas de se souvenir de sa patrie : enfin j'ai besoin de savoir si je peux m'adresser à madame la duchesse de Grammont pour une chose extrêmement aisée à faire. J'ai pardonné aux mânes de madame de Pompadour les prédilections qu'elle avait pour la *Sémiramis* de Crébillon, pour son *Catilina* et pour son *Triumvirat*. Ce sont, sans contredit, les plus impertinents et les plus barbares ouvrages qu'un ennemi du bon sens ait jamais pu faire. Madame de Pompadour me faisait l'honneur de me mettre immédiatement après ce grand homme; mais, après tout, elle m'avait rendu quelques bons offices, dont je me souviendrai toujours.

On dit que M. de Marigni fait travailler à un superbe mausolée pour Pradon, l'abbé Nadal, et Danchet (2) : je lui recommande Guillaume Vadé; car pour moi, qui ne serai pas enseveli en terre sainte, je ne prétends pas aux monuments. Dites-moi, je vous prie, ce qu'on fait au *tripot*, quel nouveau chef-d'œuvre on représente. On dit que la salle est déserte aux comédies, depuis la retraite de mademoiselle Dangeville; vous n'avez qu'un acteur tragique; le *tripot* me paraît aller mal.

Mes anges, conservez votre santé l'un et l'autre; que les eaux vous fassent du bien! Ayez tout le plaisir que vous pourrez; cela n'est pas toujours aussi aisé qu'on le pense.

Respect et tendresse.

(1) L'art de la danse: Noverre était maître des ballets du duc de Wurtemberg, prince qui, les 10, 11 et 12 février, donnait chaque année, pour l'anniversaire de sa naissance, de magnifiques fêtes dont il faisait imprimer la relation. (*Beuchot.*)

(2) Allusion au mausolée que Marigny faisait faire pour Crébillon. G. A.)

4236. — AU MÊME.

Aux Délices, 3 mai.

Mes anges, les anges doivent avoir reçu les roués, cartonnés en cent endroits. Je ne sais pas quel acteur jouera le rôle d'Octave, mais il est impossible à l'auteur de ne pas faire d'Octave un jeune homme; il n'avait que vingt et un ans au temps des proscriptions : on le donne dans toute la pièce comme un homme qui lutte contre les passions de la jeunesse, comme un jeune débauché qui s'est formé sous Antoine, à la licence, au crime, et à la politique.

Je me donne mille mouvements pour empêcher qu'on ne vende l'edition de Corneille à d'autres qu'aux souscripteurs, et pour empêcher les libraires d'imprimer les *Commentaires* à part; mais que puis-je du fond de mes vallées au pied du mont Jura? Je ressemble à saint Jean comme deux gouttes d'eau; il s'appelait la voix qui crie dans le désert, et vous savez que les voix de ces braillards des déserts ne sont guère entendues dans les villes.

Madame ange prend-elle toujours des eaux? M. ange va-t-il toujours à la Comédie? s'amuse-t-il? lui donne-t-on de belles pièces nouvelles? J'ignore tout. Je n'ai pas pu avoir les quatre vers qui sont au bas du portrait du duc de Sully, donné par madame de Pompadour à M. le contrôleur général (1); il était fort aisé de faire quatre jolis vers sur cette galanterie.

Nous avons un billet de douze mille francs, payable au mois de septembre, pour en faire un emploi en faveur de M. et de madame Corneille, reversible à leur fille. Je prie M. de Laleu de chercher un emploi sûr; j'ai, Dieu merci, rempli tous les devoirs que je me suis imposés. Je n'ai plus qu'à traîner doucement les restes d'une vieillesse très languissante, et je voue ce petit reste à mes anges, à qui je souhaite santé, prospérité, amusement, et gaieté.

4237. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

Le 3 mai (2).

Mon cher frère, j'ai été très édifié des réflexions philosophiques; on ne peut mieux s'y prendre pour préparer les esprits. Le livre contre lequel ces réflexions sont écrites est bafoué à Paris du petit nombre de lecteurs qui ont pu en parcourir quelques pages, et est ignoré de tout le reste.

Je me flatte que la santé de vos amis est devenue meilleure, et que les trois cents pilules (3) de Tronchin font un merveilleux effet. C'est un remède souverain contre ces sortes de maladies. Vous devenez un très grand médecin. Il est vrai que ce remède n'est pas fait pour la populace, qui a un très mauvais régime; mais il réussit beaucoup chez les gens qui savent un peu se gouverner eux-mêmes.

Je vous demande pardon de ne vous avoir pas accusé la réception de la dinde; elle est venue un peu tard, et on n'a point entendu parler de perdrix.

Il y a trop loin d'ici à Angoulême; j'en suis bien fâché, car je voudrais bien vous embrasser avant de mourir.

4238. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

Aux Délices, 3 mai (4).

Si j'avais de la santé et des yeux, monsieur, je vous aurais répondu plus tôt; si j'étais jeune, je viendrais sûrement vous voir, vous embrasser, admirer vos talents, être témoin de la protection que vous donnez aux arts, et partager vos plaisirs. Une si grande satisfaction n'est pas faite pour la fin de ma vie; je suis réduit à pouvoir à peine dicter une lettre.

Oserai-je vous supplier de vouloir bien faire mes compliments à MM. Fabri et Paradisi (5), à qui je dois autant de reconnaissance que de rimes?

Je suis toujours étonné que vous ayez traduit la tragédie d'*Idoménée* (6). Il me semble qu'un bon peintre comme vous

(1) De l'habile et sage Sully
Il ne nous reste que l'image :
Aujourd'hui ce grand personnage
Va revivre dans Laverdy.

(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Trois cents exemplaires des *Sentiments de Meslier*. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(5) Traducteurs de quelques tragédies de Voltaire. (G. A.)
(6) De Crébillon. (G. A.)

ne doit copier que les ouvrages des Raphaëls. Il vous était aisé de vous faire informer par M. Goldoni si cet *Idoménée* est au rang des pièces qu'on représente, si ce n'est pas un très mauvais ouvrage, pardonnable à la jeunesse d'un auteur qui depuis fit de meilleures choses. En vérité, il n'est pas permis au traducteur de *Phèdre* d'être celui d'*Idoménée*. Il vaudrait beaucoup mieux retrancher cette pièce de votre recueil, que de faire dire aux critiques que l'on a traduit également le bon et le mauvais. Pardonnez au vif intérêt que je prends à vous, si je vous parle si librement.

Je vous ai déjà mandé, monsieur, que je n'avais depuis longtemps aucune nouvelle de M. Goldoni; mais j'espère toujours que j'aurai le plaisir de le voir, quand il reviendra en Italie. Je ne sais s'il travaille pour nos comédiens italiens, qui se sont unis à un opéra-comique qui a, dit-on, beaucoup de succès. C'est un spectacle fort gai et fort amusant, mais qui consiste principalement en chansons et en danses. Cela ne me paraît pas du ressort de M. Goldoni, dont le talent est de peindre les mœurs. Cependant je me flatte toujours que son voyage lui sera utile et agréable.

Un homme (1) de la maison de la belle Laure a fait des commentaires sur la vie de Pétrarque en deux énormes volumes in-4°. Je ne sais si vous les avez lus; je serais bien plus curieux de lire les deux petits volumes que vous me promettez.

Adieu, monsieur, toutes vos lettres redoublent les sentiments de la tendre et respectueuse estime que vous m'avez inspirée pour vous.

4239. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 5 mai (2).

Mes divins anges verront par la lettre ci-jointe dans quel embarras je me trouve. Je me flatte que la bonté de M. d'Argental m'en tirera, et qu'il m'épargnera une violente tracasserie que j'essuie pour des *Contes* dont je ne me soucie guère. J'avais très grand sujet de me plaindre que mon nom se trouvât à la tête des fadaises de Guillaume Vadé; d'autant plus, que parmi ces fadaises, il y a des choses qu'on trouvera trop hardies, et je consens de tout mon cœur qu'on les supprime entièrement; mais je ne me suis point servi des paroles choquantes rapportées par M. Cromelin. D'ailleurs, Cramer m'a juré qu'il avait supprimé toutes les feuilles du titre dont j'avais lieu de me plaindre.

Je vous demande en grâce de m'écrire un mot, par lequel vous me renvoyiez la lettre que je vous écrivis au mois d'avril pour cette petite affaire. J'en ai gardé copie, je la montrerai au plaignant, et tout sera apaisé. Je vous aurai la plus grande obligation du monde; car rien n'est plus triste que de donner des sujets de plainte à ceux à qui on a rendu service.

Je vous supplie de ne point donner encore à Lekain la nouvelle copie des roués. Vous recevrez, par la première poste, des changements nouveaux qui m'ont paru d'une nécessité absolue.

Je vous demanderais pardon de toutes les peines que je vous donne, s'il ne s'agissait pas d'une conspiration dont vous êtes le premier mobile. Plus je m'efforce à rendre la pièce tolérable, et plus j'ai droit à votre indulgence.

4240. — A M. DAMILAVILLE.

Aux Délices, 5 mai.

Je reçois, mon cher frère, votre lettre du 28 d'avril. Frère Cramer m'assure qu'il a ôté mon nom qu'il avait mis malheureusement à la tête des *Contes de Guillaume Vadé*, et qu'il n'en paraîtra pas un seul exemplaire avec ce malheureux titre.

Au reste, je ne prends nul intérêt à Guillaume Vadé, ni à son recueil, ni aux autres pièces qu'on a pu y insérer; et pour peu que l'on trouve dans ce recueil des choses trop hardies, qui me seraient sans doute imputées, je vous demande en grâce de dire à M. de Sartine que non seulement je n'ai nulle part à ces pièces, mais que j'en demande moi-même la suppression, supposé qu'on me les attribue. Je sais à quel excès pourrait se porter une cabale dangereuse de fanatiques qui n'ont que trop de crédit. J'avais, dans madame de Pompadour, une protectrice assurée; je ne l'ai plus. Je suis dans ma soixante et onzième année, et je veux finir mes jours en paix : je suis une victime échappée au couteau des prêtres; il faut que je paisse en repos dans les pâturages où je me suis retiré.

Mon cher frère, abuserai-je encore de vos bontés jusqu'à vous prier de vouloir bien faire donner à Briasson le papier ci-joint? S'il n'est pas du nombre des libraires qui ont le privilége de Corneille, il les connaît du moins, et il peut leur faire parvenir cette déclaration (1) de ma part, en cas qu'elle soit approuvée par vous et par mes anges. Elle peut toujours servir à différer l'exécution de l'entreprise (2) très hasardée des libraires; c'est servir, autant que je le peux, la famille Corneille. L'auteur de *Cinna* m'est cher, malgré *Théodore*, *Pertharite*, *Agésilas*, et *Suréna*, comme j'aime les belles-lettres, malgré l'horrible abus qu'on en fait.

La permission qu'on a donnée à Fréron de les déshonorer deux fois par mois, la secrète envie de gens en place qui prétendaient à l'éloquence, ont été des coups mortels; et la littérature est devenue un champ de bataille, dans lequel le pédant en robe noire a écrasé le philosophe, et où l'araignée de l'*Année littéraire* a sucé son sang. Le pis de tout cela, c'est la dispersion des fidèles : c'est là le grand objet de vos gémissements et des miens.

S'ils avaient pu se rassembler, c'eût été la plus belle époque de l'histoire du genre humain. Les stoïciens, les académiciens, les épicuriens, formaient des sociétés considérables. Le sénat de Rome, partagé entre ces trois sectes, n'en était pas moins le maître de la terre connue. Et on ne peut rassembler six philosophes dans le misérable pays des Welches! En ce cas, renonçons de bonne grâce à la petite supériorité que nous prétendons dans la littérature, et avouons franchement que nous sommes des demi-barbares.

Orate fratres, et *écr. l'inf...* tant que vous pourrez.

Que nos lettres, mon cher frère, ne soient que pour nous et pour les adeptes.

4241. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 6 mai (3).

J'envoie à mes divins anges, comme je l'ai promis, les corrections qui me paraissent indispensables pour les roués. Il y avait au deuxième acte une contradiction manifeste. Octave disait dans le premiers vers de la première scène qu'il *voulait marcher soudain contre Pompée*, et à la fin de la même scène Antoine disait : *Partons demain pour Rome.*

D'ailleurs, la nouvelle leçon me paraît avoir plus de précision et de force.

Je soumets aussi à mes anges la copie d'un petit mémoire que j'envoie à M. Damilaville; ils décideront si ce mémoire doit être communiqué aux libraires de Paris ou non.

Je prends aussi la liberté de mettre dans ce paquet une lettre pour M. Afforti. Ce n'est pas que je connaisse M. Afforti; je ne sais qui il est; mais on m'a dit qu'il est chargé par M. le duc de Praslin de rédiger le rapport de l'affaire des dîmes. Mes anges voudront-ils bien avoir la bonté de lui faire passer cette lettre de madame Denis? C'est à elle d'écrire, puisque les dîmes lui appartiennent et que je lui ai donné la terre de Ferney, et que c'est à elle à captiver la bienveillance dudit M. Afforti.

Je vais écrire à M. le maréchal de Richelieu, à Bordeaux, au sujet de l'inimitable acteur Bellecour (4). Je me flatte qu'étant loin du tripot, il sera moins acharné contre le public et contre moi. J'enverrai ensuite au tripot une belle déclaration de ma façon, dans laquelle j'insisterai sur le droit de Grandval, et j'implorerai le bras séculier de M. le duc de Duras.

Si mes anges ont quelque autre chose à me commander, je suis à leurs ordres, et je me mets à l'ombre de leurs ailes avec respect et tendresse.

4242. — A M. BERTRAND.

Aux Délices, 7 mai.

Je me flatte, mon cher philosophe, que vous avez reçu, ou que vous recevrez bientôt, un petit présent de l'électeur palatin au-dessus du prix du cabinet d'histoire naturelle; ce sera le pot-de-vin du marché. Je voudrais que vous eussiez une fortune égale à votre mérite. Je crois qu'on est à présent un peu occupé à Berne de la situation des affaires de Lucerne. Non-seulement les Bernois rendent leurs sujets heureux, mais ils veulent aussi le bonheur de leurs voisins. Ce sont là de ces occasions où M. de Freudenreich ne s'é-

(1) L'abbé de Sade. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(1) On ne l'a pas. (G. A.)
(2) Il s'agit des *Commentaires* imprimés séparément. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(4) Voyez la lettre à d'Argental du 10 avril. (G. A.)

pargne pas. Je vous prie de lui présenter mes respects, aussi bien qu'à madame. Conservez-moi votre amitié, et comptez sur les sentiments qui m'attachent à vous pour jamais.

4243. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Aux Délices, 9 mai.

C'est moi, madame, qui vous demande pardon de n'avoir pas eu l'honneur de vous écrire, et ce n'est pas à vous, s'il vous plaît, à me dire que vous n'avez pas eu l'honneur de m'écrire. Voilà un plaisant honneur : vraiment il s'agit entre nous de choses plus sérieuses, attendu notre état, notre âge, et notre façon de penser. Je ne connais que Judas dont on ait dit qu'il eût mieux valu pour lui de n'être pas né, et encore est-ce l'Evangile qui le dit : Mécène et La Fontaine ont dit tout le contraire :

Mieux vaut souffrir que mourir,
C'est la devise des hommes. (Liv. I, fab. XVI.)

Je conviens avec vous que la vie est très courte et assez malheureuse ; mais il faut que je vous dise que j'ai chez moi un parent de vingt-trois ans (1), beau, bien fait, vigoureux ; et voici ce qui lui est arrivé : il tombe un jour de cheval à la chasse, il se meurtrit un peu la cuisse, on lui fait une petite incision, et le voilà paralytique pour le reste de ses jours, non pas paralytique d'une partie de son corps, mais paralytique à ne pouvoir se servir d'aucun de ses membres, à ne pouvoir soulever sa tête, avec la certitude entière de ne pouvoir jamais avoir le moindre soulagement : il s'est accoutumé à son état, et il aime la vie comme un fou.

Ce n'est pas que le néant n'ait du bon ; mais je crois qu'il est impossible d'aimer véritablement le néant, malgré ses bonnes qualités.

Quant à la mort, raisonnons un peu, je vous prie : il est très certain qu'on ne la sent point ; ce n'est point un moment douloureux ; elle ressemble au sommeil comme deux gouttes d'eau ; ce n'est que l'idée qu'on ne se réveillera plus qui fait de la peine ; c'est l'appareil de la mort qui est horrible, c'est la barbarie de l'extrême-onction, c'est la cruauté qu'on a de nous avertir que tout est fini pour nous.

A quoi bon venir nous prononcer notre sentence ? elle s'exécutera bien sans que le notaire et les prêtres s'en mêlent. Il faut avoir fait ses dispositions de bonne heure, et ensuite n'y plus penser du tout.

On dit quelquefois d'un homme : Il est mort comme un chien ; mais vraiment un chien est très heureux de mourir sans tout cet attirail dont on persécute le dernier moment de notre vie. Si on avait un peu de charité pour nous, on nous laisserait mourir sans nous en rien dire.

Ce qu'il y a de pis encore, c'est qu'on est entouré alors d'hypocrites qui vous obsèdent pour vous faire penser comme ils ne pensent point, ou d'imbéciles qui veulent que vous soyez aussi sot qu'eux ; tout cela est bien dégoûtant. Le seul plaisir de la vie, à Genève, c'est qu'on peut y mourir comme on veut ; beaucoup d'honnêtes gens n'appellent point de prêtres. On se tue, si on veut, sans que personne y trouve à redire, ou l'on attend le moment sans que personne vous importune.

Madame de Pompadour a eu toutes les horreurs de l'appareil, et celle de la certitude de se voir condamnée à quitter la plus agréable situation où une femme puisse être. Je ne savais pas, madame, que vous fussiez en liaison avec elle ; mais je devine que madame de M*** (2) avait contribué à vous en faire une amie. Ainsi vous avez fait une très grande perte, car elle aimait à rendre service. Je crois qu'elle sera regrettée, excepté de ceux à qui elle a été obligée de faire du mal (3), parce qu'ils voulaient lui en faire ; elle était philosophe.

Je me flatte que votre ami (4), qui a été malade, est philosophe aussi ; il a trop d'esprit, trop de raison, pour ne pas mépriser ce qui est très méprisable. S'il m'en croit, il vivra pour vous et pour lui, sans se donner tant de peines pour d'autres. Je veux qu'il pousse sa carrière aussi loin que Fontenelle, et que dans son agréable vie il soit toujours occupé des consolations de la vôtre.

Vous vous amusez donc, madame, des *Commentaires sur Corneille*. Vous vous faites lire sans doute le texte, sans quoi les notes vous ennuieraient beaucoup. On me reproche d'avoir été trop sévère ; mais j'ai voulu être utile, et j'ai été souvent très discret. Le nombre prodigieux de fautes contre la langue, contre la netteté des idées et des expressions, contre les convenances, enfin contre l'intérêt, m'a si fort épouvanté, que je n'ai pas dit la moitié de ce que j'aurais pu dire. Ce travail est fort ingrat et fort désagréable, mais il a servi à marier deux filles (1) : ce qui n'était arrivé à aucun commentateur, et ce qui n'arrivera plus.

Adieu, madame ; supportons la vie, qui n'est pas grand'chose ; ne craignons pas la mort, qui n'est rien du tout ; et soyez bien persuadée que mon seul chagrin est de ne pouvoir m'entretenir avec vous, et vous assurer, dans votre couvent (2), de mon très tendre et très sincère respect, et de mon inviolable attachement.

4244. — A M. DE CIDEVILLE.

Aux Délices, 10 mai.

Que vous êtes heureux, mon ancien ami, d'avoir conservé vos yeux, et d'écrire toujours de cette jolie écriture que vous aviez il y a plus de cinquante ans ! Votre plume est comme votre style, et pour moi je n'ai plus ni style ni plume.

Madame Denis vous écrit de sa main ; je ne puis en faire autant. Il est vrai que l'hiver passé je faisais des contes, mais je dictais ; et actuellement je peux à peine écrire une lettre. Je suis d'une faiblesse extrême, quoi qu'en dise M. Tronchin ; et mon âme, que j'appelle *Lisette*, est très mal à son aise dans mon corps cacochyme. Je dis quelquefois à Lisette : Allons donc, soyez donc gaie comme la Lisette de mon ami. Elle répond qu'elle n'en peut rien faire, et qu'il faut que le corps soit à son aise pour qu'elle y soit aussi. Fi donc, Lisette ! lui dis-je ; si vous me tenez de ces discours-là, on vous croira matérielle. Ce n'est pas ma faute, a répondu Lisette ; j'avoue ma misère, et je ne me vante point d'être ce que je ne suis pas.

J'ai souvent de ces conversations-là avec Lisette, et je voudrais bien que mon ancien ami fût en tiers ; mais il est à cent lieues de moi, ou à Paris, ou à Launay, avec sa sage Lisette ; il partage son temps entre les plaisirs de la ville et ceux de la campagne. Je ne peux en faire autant ; il faut que j'achève mes jours auprès de mon lac, dans la famille que je me suis faite. Madame Denis, maîtresse de la maison, me tient lieu de femme ; mademoiselle Corneille, devenue madame Dupuits, est ma fille ; ce Dupuits a une sœur que j'ai mariée aussi, et quoique je sois à la tête d'une grosse maison, je n'ai point du tout l'air respectable.

J'ai été fort affligé de la mort de madame de Pompadour ; je lui avais obligation ; je la pleure par reconnaissance. Il est bien ridicule qu'un vieux barbouilleur de papier, qui peut à peine marcher, vive encore, et qu'une belle femme meure à quarante ans, au milieu de la plus belle carrière du monde. Peut-être, si elle avait goûté le repos dont je jouis, elle vivrait encore.

Vous vivrez cent ans, mon ami, parce que vous allez de Paris à Launay et de Launay à Paris, sans soins et sans inquiétudes. Ce qui pourra me conserver, c'est le petit plaisir que j'ai de désespérer le marquis de Lézeau. Il est tout étonné de ne m'avoir pas enterré au bout de six mois. Je lui joue, depuis plus de trente ans, un tour abominable (3). On dit que nous avons un contrôleur-général qui ne pense pas comme lui, et qui veut que tout le monde soit payé.

Bonsoir, mon ancien ami ; soyez heureux aux champs et à la ville, et aimez-moi.

4245. — A M. DAMILAVILLE.

Aux Délices, 11 mai.

Mon cher frère, ce que vous me dites de l'intolérance m'afflige et ne m'étonne point. Je m'y attendais, et c'est par cette raison que je vous ai supplié de dire à M. de Sartine que je ne répondais ni ne pouvais répondre de tout ce qu'on s'avise d'imprimer sous mon nom ; bien entendu que vous n'auriez la bonté de faire cette démarche que quand vous la jugeriez nécessaire.

J'écrirai incessamment à M. le maréchal de Richelieu au sujet de ce comte d'Olban (4). Je ne conçois pas cette rage de vouloir paraître en public, quand on déplaît au public. Ce n'est pas l'amour qu'il fallait peindre aveugle, c'est l'amour-propre.

Je ne sais aucunes nouvelles du théâtre de Paris. On dit

(1) Daumart. (G. A.)
(2) Mirepoix. (G. A.)
(3) Les jésuites. (G. A.)
(4) Hénault. (G. A.)

(1) Mademoiselle Corneille et mademoiselle Dupuits. (G. A.)
(2) La communauté de Saint-Joseph. (G. A.)
(3) Depuis 1733, Lézeau lui payait une rente viagère. (G. A.)
(4) Que Bellecour voulait jouer. (G. A.)

que Lekain est le seul qu'on puisse entendre. Nous manquons d'hommes presque en tous les genres. Si nous n'avons point de talent, tâchons au moins d'avoir de la raison.

J'ai toujours sur le cœur la tracasserie qu'on m'a voulu faire avec Cramer. N'est-il pas bien singulier qu'un homme s'avise d'écrire de Paris à Genève que je jette feu et flamme contre les Cramer, que je parle d'eux dans toutes mes lettres avec dureté et mépris, que je veux faire saisir leur livre, etc? Et pourquoi, s'il vous plaît, tout ce fracas? parce que je n'ai pas voulu que mon nom figurât avec la famille Vadé, et que je me suis cru indigne de cet honneur. Quand on l'a ôté, j'ai été content, et voilà tout.

Vous me feriez grand plaisir d'écrire à Gabriel qu'on l'a très mal informé, que celui qui lui a mandé ces sottises n'est qu'un semeur de zizanie. M. Cromelin, qui est un ministre de paix, ne la sèmera pas sans doute, et je crois avoir fait assez de bien aux Cramer pour être en droit de compter sur leur reconnaissance. Je ne veux avoir pour ennemis que les fanatiques et les Fréron. Les Cramer sont mes frères; ils sont philosophes, et les philosophes doivent être reconnaissants; je leur ai fait présent de tous mes ouvrages, et je ne m'en repens point.

Quant à l'édition qu'on veut faire des commentaires du *Corneille* détachés du texte, je crois que les libraires de Paris doivent me savoir quelque gré des mesures que je leur propose, uniquement pour leur faire plaisir. Je ne veux que le bien de la chose. Je donne tout gratis aux comédiens et aux libraires. Je fais quelquefois des ingrats; ce n'est pas la seule tribulation attachée à la littérature.

Cramer s'était chargé de donner des exemplaires du *Corneille* à Lekain, à mademoiselle Clairon, à mademoiselle Dumesnil; pour moi, je n'en ai qu'un seul exemplaire, encore est-il sans figures. Je ne me suis mêlé de rien, sinon de perdre les yeux avec une malheureuse petite édition de Corneille, en caractère presque inlisible; édition curieuse et rare (1), sur laquelle j'ai fait la mienne. J'ai été le seul correcteur d'épreuves; je me suis donné des peines assez grandes pendant deux années entières; elles ont servi du moins à marier deux filles; mais je ne me suis mêlé en aucune manière des autres détails.

Adieu, mon cher frère. Vous m'avez envoyé un livre sur l'inoculation (2); cela me fait croire qu'elle sera bientôt défendue. O pauvre raison, que vous êtes étrangère chez les Welches!

4246. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL,

Aux Délices, 14 mai.

Voici, mes divins anges, un petit chiffon pour vous amuser, et pour entrer dans la *Gazette littéraire*. Je n'ai rien d'Italie ni d'Espagne. Si M. le duc de Praslin veut m'autoriser à écrire au secrétaire de votre ambassadeur à Madrid, et au ministre de Florence, j'aurai bien plus aisément, et plus vite, et à moins de frais, tous les livres de ce pays-là, qui pourront m'être envoyés en droiture. Je ne crois pas qu'après la belle lettre de Gabriel Cramer, que je vous ai envoyée, il s'empresse beaucoup de me servir. Il est évident que c'est Cromelin qui a fait cette tracasserie, uniquement pour le plaisir de la faire. Il aura trouvé surtout que j'ai manqué de respect à la majesté des citoyens de Genève. Vous me feriez un très grand plaisir de me renvoyer la lettre (3) dans laquelle je me plaignais assez justement d'avoir vu mon pauvre nom joint au nom illustre de Guillaume Vadé. Je voudrais voir si je suis en effet aussi coupable qu'on le prétend.

Tout le monde s'adresse à moi pour avoir des *Corneille*. Les souscripteurs qui n'avaient point payé la moitié de la souscription n'ont point eu le livre. Tout ce que je sais, c'est que ni madame Denis, ni madame Dupuits, ni moi, n'en avons encore. Lorsque je commençai cette entreprise, les deux frères Cramer, qui étaient alors tous deux libraires, offrirent de se charger de tout l'ouvrage en donnant quarante mille francs à mademoiselle Corneille. On en a tiré enfin environ cinquante-deux mille livres, dont douze pour le père et quarante mille livres de net pour la fille. De ces quarante mille livres il y en a eu environ trente mille de payées, lesquelles trente ont composé la dot de la sœur de M. Dupuits. Le reste n'est payable qu'au mois d'auguste ou de septembre.

Je m'imagine que vous avez reçu tout ce qui concerne la conspiration; ainsi il ne tiendra qu'à vous de mettre le feu aux poudres quand il vous plaira, comme disait le cardinal Alberoni. Pour moi, mes anges, je me sens dans l'impossibilité totale de travailler davantage à ce drame (1). Mes roués ne feront jamais verser de larmes, et c'est ce qui me dégoûte; j'aime à faire pleurer mon monde; mais du moins les roués attacheront, s'ils n'attendrissent pas. Je vous demande en grâce qu'on n'y change rien, qu'on donne la pièce telle qu'elle est. Jouissez du plaisir de cette mascarade, sans que les comédiens me donnent l'insupportable dégoût de mutiler ma besogne. Les malheureux jouent *Régulus* (2) sans y rien changer, et ils défigurent tout ce que je leur donne. Je ne conçois pas cette fureur: elle m'humilie, me désespère, et me fait faire trop de mauvais sang.

J'avais une grâce à demander à madame la duchesse de Grammont, mais je ne sais si je dois prendre cette liberté. Je ne sais rien, je ne vois le monde que par un trou, de fort loin, et avec de très mauvaises lunettes. Je cultive mon jardin comme Candide; mais je ne suis point de son avis sur le meilleur des mondes possibles; je crois seulement avec fermeté que vous êtes de tous les anges les plus aimables et les plus remplis de bonté pour moi: aussi ma dévotion pour vous est sans bornes.

4247. — A M. BERTRAND.

Aux Délices, 15 mai.

Iliacos intra muros peccatur et extra. (Hor., lib. I, ep. II.)

Mais, mon cher philosophe, Berne aura la gloire de tout pacifier; il lui suffira de dire: *Quos ego...* On ne connaît pas trop ici les fadaises de Guillaume Vadé; ce sont des joujoux faits pour amuser des Français, et dont les têtes solides de la Suisse ne s'accommoderaient guère. Cependant, s'il y a ici quelques exemplaires, je ne manquerai pas de vous en faire avoir un. J'aimerais bien mieux être chargé par l'électeur palatin de vous présenter quelque chose de plus essentiel.

Je vous suis infiniment obligé de la bonté que vous avez eue de m'envoyer ces *Irrigations* (2). Je vous supplie de présenter mes très humbles remerciements à l'auteur respectable; nous lui devrons, mes vaches et moi, de grandes actions de grâces. Nous ne sommes pas, dans notre pays de Gex, de si bons cultivateurs que les Bernois; mais je fais ce que je peux pour les imiter, et je crois rendre service à mon prochain, quand je fais croître quatre brins d'herbe sur un terrain qui n'en portait que deux. J'ai bâti des maisons, planté des arbres, marié des filles; l'ange exterminateur n'a rien à me dire, et je passerai hardiment sur le pont aigu. En attendant, je vous aimerai bien véritablement, mon cher philosophe, tant que je végéterai dans ce monde.

4248. — A M. LE CLERC DE MONTMERCI.

Aux Délices, 16 mai.

Il y a des traits charmants, monsieur, dans tous les ouvrages que vous faites, des vers heureux et pleins de génie. Souffrez seulement que je vous dise qu'il ne faut pas prodiguer l'or et les diamants. Quand vous voudrez vous amuser à faire des vers, gardez-vous de trop d'abondance. Vous savez mieux que moi que quatre bons vers valent mieux que quatre cents médiocres. Quand vous en ferez peu, vous les ferez tous excellents. Vous sentez qu'il faut que je vous estime beaucoup pour oser vous parler ainsi.

Si vous n'avez rien à faire, et que vous vouliez quelquefois m'écrire des nouvelles de littérature, ou même des nouvelles publiques, à vos heures de loisir, vous me ferez beaucoup de plaisir; mais surtout ne vous gênez pas. On ne doit faire ni vers ni prose, ni même écrire un billet, que quand on se sent en verve. C'est l'attrait du plaisir qui doit nous conduire en tout; malheur à celui qui écrit, parce qu'il croit devoir écrire! Vous êtes philosophe, et par conséquent un être très libre. Ma philosophie est la très humble servante de la vôtre, et l'amitié que vous m'avez inspirée me fait espérer que vous en aurez un peu pour moi. Que cette amitié commence par bannir les cérémonies.

4249. — A M. DAMILAVILLE.

Aux Délices, 19 mai.

Je vous remercie bien, mon cher frère, de votre lettre du 11 de mai. Je me souviens que Catherine Vadé pensait comme

(1) L'édition de 1644. (G. A.)
(2) *Réflexions sur les préjugés qui s'opposent aux progrès et à la perfection de l'inoculation* (rédigées par Morellet). (G. A.)
(3) Celle du 18 avril. (G. A.)

(1) Le *Triumvirat*. (G. A.)
(2) Tragédie de Pradon. (G. A.)
(3) *Traité de l'irrigation des prés*. (G. A.)

vous, et disait à Antoine Vadé, frère de Guillaume : Mon cousin, pourquoi faites-vous tant de reproches à ces pauvres Welches (1)? Eh! ne voyez-vous pas, ma cousine, répondit-il, que ces reproches ne s'adressent qu'aux pédants qui ont voulu mettre sur la tête des Welches un joug ridicule? Les uns ont envoyé l'argent des Welches à Rome, les autres ont donné des arrêts contre l'émétique et le quinquina; d'autres ont fait brûler des sorciers; d'autres ont fait brûler des hérétiques et quelquefois des philosophes. J'aime fort les Welches, ma cousine; mais vous savez que quelquefois ils ont été assez mal conduits. J'aime d'ailleurs à les piquer d'honneur et à gronder ma maîtresse.

Voilà ce que disait ce pauvre Antoine, dont Dieu veuille avoir l'âme! et il ajoutait que tant que les Welches appelleraient un *angiportus cul-de-sac*, il ne leur pardonnerait jamais.

A l'égard du dessein où sont les libraires de Paris d'imprimer les Remarques à part, ce dessein ne pourrait être exécuté que longtemps après que M. Pierre Corneille, le petit-neveu, se serait défait de sa pacotille; et si je ne puis empêcher cette édition, il vaut mieux qu'elle soit bien faite et correcte qu'autrement. Ainsi, quand vous verrez mes anges, je vous prie d'examiner avec eux s'il n'est pas convenable de faire dire aux libraires de ma part, que je les aiderai de tout mon cœur dans leur projet; cette espérance qu'ils auront les empêchera de se hâter, et ils pourront faire un petit présent à M. Pierre : voilà quelle est mon idée.

Dans ma dernière, il y en avait une pour Briasson, qui ne regarde en aucune manière l'édition de Corneille. Je lui demande seulement la *Démonstration évangélique* de Huet, dont j'ai besoin. Je sais que cette démonstration n'est pas géométrique; mais on se sert quelquefois en français du mot de *démonstrations* pour signifier fausses apparences.

Il est fort plaisant qu'on dise que Jérôme Carré a proposé la paix à maître Aliboron. En vérité, c'est comme si on prétendait que Morand, en disséquant Cartouche, lui fît proposer un accommodement.

J'ai reçu le factum pour Potin et pour l'humanité (2); j'en remercierai frère Beaumont. *Interim, écr. l'inf....*

4250. — A MADAME GEOFFRIN.

Aux Délices, 21 mai.

M. le comte de Creutz (3), madame, était bien digne de vous connaître; il mérite tout ce que vous m'avez fait l'honneur de me dire de lui. S'il y avait un empereur Julien au monde, c'était chez lui qu'il devrait aller en ambassade, et non chez des gens qui font des auto-da-fé et qui baisent la manche des moines. Il faut que la tête ait tourné au sénat de Suède pour ne pas laisser un tel homme en France : il y aurait fait du bien, et il est impossible d'en faire en Espagne.

Je vous souhaite, madame, les jours et l'estomac de Fontenelle; vous avez tout le reste. Agréez le respect du Vieux de la montagne.

4251. — A M. MARMONTEL.

Aux Délices, 21 mai.

Mon cher confrère, je n'ai eu chez moi M. le comte de Creutz qu'un jour. J'aurais voulu passer ma vie avec lui. Nous envoyons rarement de pareils ministres dans les cours étrangères. Que de Welches, grand Dieu! dans le monde. Je vous avoue que je suis de l'avis d'Antoine Vadé, qui prétend que nous ne devons notre réputation dans l'Europe qu'aux gens de lettres. Ils ont fait sans doute une grande perte dans madame de Pompadour. Nous ne pouvions lui reprocher que d'avoir protégé *Catilina* et le *Triumvirat;* elle était philosophe. Si elle avait vécu, elle aurait fait autant de bien que madame de Maintenon a fait de mal. M. le comte de Creutz me disait qu'en Suède les philosophes n'avaient besoin d'aucune protection; il en est de même en Angleterre : cela n'est pas tout à fait ainsi en France. Dieu ait pitié de nous, mon cher confrère! M. de Creutz m'apporta aussi une lettre du très philosophe frère d'Alembert (4). Dites, je vous prie, à ce très digne et très illustre frère que je ne lui écris point, parce que je lui avais écrit quelques jours auparavant.

Vous devez avoir reçu un *Corneille;* vous en recevrez bientôt un autre. Cramer a un chaos à débrouiller; je ne me suis mêlé en aucune manière des détails de l'édition, et je n'ai encore en ma possession qu'un exemplaire imparfait, que je n'ai pas même relu.

J'ai été très affligé de la *Dunciade*, ainsi que de la comédie des *Philosophes;* mais j'ai toujours pardonné à Jérôme Carré les petits compliments qu'il a faits de temps en temps à maître Aliboron dit Fréron. Ce Fréron n'est que le cadavre d'un malfaiteur qu'il est permis de disséquer.

On dit que frère Helvétius est allé en Angleterre en échange de frère Hume. Je ne sais si notre secrétaire perpétuel (1) me conserve toujours un peu d'amitié. Les frères doivent se réunir pour résister aux méchants, dont on m'a dit que la race pullule. Frère Saurin doit aussi se souvenir de moi dans ses prières. J'exhorte tous les frères à combattre avec force et prudence pour la bonne cause. Adressons nos communes prières à saint Zénon, saint Epicure, saint Marc-Antonin, saint Epictète, saint Bayle et tous les saints de notre paradis. Je vous embrasse bien tendrement. *Frère* V.

4252. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 21 mai.

Que le nom d'anges vous convient bien, et que vous êtes un couple adorable! que les libraires sont Welches, et qu'il y a encore de Welches dans le monde! Tout ira bien, mes divins anges, grâce à vos bontés. Vous avez raison, dans votre lettre du 14 de mai, d'un bout à l'autre. Je conçois bien qu'il y a quelques Welches affligés, mais il faut aussi vous dire qu'il y avait une page qui raccommodait tout, que cette page ayant été envoyée à l'imprimerie un jour trop tard n'a point été imprimée; que cet inconvénient m'est arrivé très souvent, et que c'est ce qui redoublait ma colère de Ragotin (2) contre les libraires.

J'ai eu une longue conversation avec mademoiselle Catherine Vadé, qui s'est avisée de faire imprimer les fadaises de sa famille. Elle a retrouvé dans ses papiers ce petit chiffon que je vous présente pour consoler les Welches (3).

J'ai eu l'honneur aussi de parler aux roués. Il est très vrai qu'il ne faut pas dire si souvent à Auguste qu'il est un poltron; mais quand on veut corriger un vers, vous savez que souvent il en faut réformer une douzaine. Voyez si vous êtes contents du petit changement. En voilà quelques-uns depuis la dernière édition; vous pourriez, pour vous épargner la peine de coudre tous ces lambeaux, me renvoyer la pièce, et je mettrais tout en ordre.

Je corrige tant que je peux avant la représentation, afin de n'avoir plus rien à corriger après.

A l'égard des coupures, et de ces extraits de tragédie, et de ces sentiments étranglés, tronqués, mutilés, que le public, lassé de tout, semble exiger aujourd'hui, ce goût me paraît welche. C'est ainsi que dans *Mérope* on a mutilé, au cinquième acte, la scène du récit, en le faisant faire par un homme, ce qui est doublement welche. Il fallait laisser la chose comme elle était; il fallait que mademoiselle Dubois fît le récit, qui ne convient qu'à une femme, et qui est ridicule dans la bouche d'un homme. Ces irrégularités serraient le cœur du pauvre Antoine Vadé.

Serez-vous assez adorables pour dire à M. le premier président de Dijon (4) combien nous lui sommes attachés? Le ciel se déclare en notre faveur; car ce M. Le Beault (5), qui préside actuellement le parlement de Bourgogne, est celui qui nous fournit de bon vin (6), et il n'en fournit point aux curés.

Nota. Ce n'est point un ex-jésuite qui a fait les roués, c'est un jeune novice qui demanda son congé dès qu'il sut la banqueroute du P. Lavalette, et qu'il apprit que nosseigneurs du parlement avaient un malin vouloir contre saint Ignace de Loyola. Le public, sans doute, protégera ce pauvre diable; mais le bon de l'affaire, c'est qu'elle amusera mes anges. Je crois déjà les voir rire sous cape à la première représentation.

Je ne pourrai me dispenser de mettre incessamment M. de Chauvelin de la confidence. Comme c'est une affaire d'Etat, il sera fidèle. S'il était à Paris, il serait un de vos meilleurs conjurés; mais vous n'avez besoin de personne. Je viens de relire la pièce; elle n'est pas fort attendrissante. Les Wel-

(1) Voyez, tome VI, le *Discours aux Welches.* (G. A.)
(2) *Mémoire en faveur de l'état des protestants*, par Elie de Beaumont. Potin, fils d'un protestant réfugié à Genève, voulait faire rétablir son état civil en France. (G. A.)
(3) Ambassadeur de Suède à Madrid. (G. A.)
(4) On n'a pas cette lettre. (G. A.)

(1) Duclos. (G. A.)
(2) Voyez le *Roman comique* de Scarron. (G. A.)
(3) *Supplément du Discours aux Welches.* (G. A.)
(4) Fyot de La Marche. (G. A.)
(5) Ou mieux, Lebault. (G. A.)
(6) Lebault était propriétaire du climat de Corton. (G. A.)

ches ne sont pas Romains ; cependant il y a je ne sais quel intérêt d'horreur et de tragique qui peut occuper pendant cinq actes.

Je mets le tout sous votre protection. Respect et tendresse.

4253. — A MADAME LA DUCHESSE DE GRAMMONT.

Madame, vous m'avez permis de prendre la liberté de vous écrire quelquefois. M. l'abbé de Voisenon, qui ne laisse pas d'être sérieux quand il le faut, m'a assuré très sérieusement que vous receviez mes lettres avec bonté ; et il faut qu'il vous connaisse bien, car il vous regarde comme le modèle du goût, de la raison et de la bienfaisance.

Je me crois bien autorisé aujourd'hui à profiter de cette permission que vous me donnez. Voici, madame, un Suisse, un Hollandais auprès de qui je veux me faire valoir : je lui fais accroire que vous daignerez souffrir ma lettre. Je suis, comme vous savez, Suisse aussi, et ma vanité est de passer pour votre protégé. Je vous supplie, madame, de ne me pas désavouer auprès de M. Constant (1). Il est vrai qu'il est fils d'un général qui s'est battu quarante ans contre nous; il est vrai qu'il est colonel en Hollande. Mais, madame, il est si Français, il a tant de talents, il est si aimable, que je veux qu'il ait grande opinion de moi.

C'est mon excessif orgueil qui vous attire mon importunité. Pardonnez à la faiblesse humaine, et recevez avec votre bonté ordinaire les sentiments de la reconnaissance et du profond respect avec lequel je serai toute ma vie, madame, votre très humble, très obéissant, et très obligé serviteur.

4254. — A M. DAMILAVILLE.

Aux Délices, 23 mai.

Vos dernières lettres, mon cher frère, m'ont fait un plaisir bien sensible. Tout ce que vous me dites m'a touché. J'ai écrit sur-le-champ à mademoiselle Catherine Vadé ; elle m'a envoyé le papier ci-joint (2), et elle m'a dit que c'est tout ce qu'elle peut faire pour les Welches. Les véritables Welches, mon cher frère, sont les Omer, les Chaumeix, les Fréron, les persécuteurs, et les calomniateurs; les philosophes, la bonne compagnie, les artistes, les gens aimables, sont les Français, et c'est à eux à se moquer des Welches.

On dit que pour consoler ces Welches de tous leurs malheurs, on leur a donné une comédie fort bonne qui a un très grand succès (3); mais j'aimerais encore mieux quelque bon livre de philosophie qui écrasât pour jamais le fanatisme, et qui rendît les lettres respectables. Je mets toutes mes espérances dans l'*Encyclopédie*.

Je me doutais bien que quelque libraire de Paris ferait bientôt une édition des *Commentaires sur Corneille*, séparément du texte; et c'était pour prévenir cet abus welche que j'avais imaginé de faire les propositions les plus honnêtes aux libraires qui ont le privilége ; cela conciliait tout, et Pierre, neveu de Pierre, aurait eu le temps de se défaire de sa cargaison, par les mesures que je voulais prendre; mais tout se vend avec le temps, excepté la belle édition du galimatias de Crébillon, faite au Louvre.

Je ne suis pas fâché que mademoiselle Clairon n'ait pas repris *Olympie;* il faut la laisser désirer un peu au public. Cette pièce forme un spectacle si singulier qu'on la reverra toujours avec plaisir, à peu près comme on va voir *la rareté, la curiosité* (4) ; elle ne doit pas être prodiguée.

Est-il vrai que frère Helvétius est en Angleterre? On dit que la France a fait l'échange d'Helvétius contre Hume. Je viens de passer une journée entière avec le comte de Creutz, ambassadeur de Suède à Madrid. Plût à Dieu qu'il le fût en France! c'est un des plus dignes frères que nous ayons. Il m'a dit que le nouveau *Catéchisme*, imprimé à Stockholm, commençait ainsi :

D. Pourquoi Dieu vous a-t-il créé et mis au monde?

R. Pour le servir et pour être libre.

D. Qu'est-ce que la liberté?

R. C'est de n'obéir qu'aux lois.

Ce n'est pas là le catéchisme des Welches.

Mon cher frère, si jamais M. Le Clerc de Montmercy fait des vers, dites-lui qu'il en fasse moins, par la raison même qu'il en fait quelquefois de fort beaux ; mais *multiplicasti gentem, non multiplicasti lætitiam.* Le moins de vers qu'on peut faire, c'est toujours le mieux.

Je viens de recevoir le mot de l'énigme de la belle paix entre l'illustre Fréron et moi. Panckoucke m'écrit une longue lettre, par laquelle il demande un armistice, et propose des conditions. Je vous enverrai la lettre et la réponse, dès que j'aurai des yeux ou la parole.

Bonsoir ; j'ai trente lettres à dicter ; mon imagination se refroidit, mais mon cœur est toujours bien chaud pour vous. *Ecr. l'inf...*

4255. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

24 mai.

Vous me faites une peine extrême, madame; car vos tristes idées ne sont pas seulement du raisonner, c'est de la sensation. Je conviens avec vous que le néant est, généralement parlant, préférable à la vie. Le néant a du bon; consolons-nous, d'habiles gens prétendent que nous en tâterons. Il est bien clair, disent-ils d'après Sénèque et Lucrèce, que nous serons, après notre mort, ce que nous étions avant de naître; mais, pour les deux ou trois minutes de notre existence, qu'en ferons-nous? Nous sommes, à ce qu'on prétend, de petites roues de la grande machine, de petits animaux à deux pieds et à deux mains comme les singes, moins agiles qu'eux, aussi comiques, et ayant une mesure d'idées plus grande. Nous sommes emportés dans le mouvement général imprimé par le Maître de la nature. Nous ne nous donnons rien, nous recevons tout; nous ne sommes pas plus les maîtres de nos idées que de la circulation du sang dans nos veines. Chaque être, chaque manière d'être tient nécessairement à la loi universelle. Il est ridicule, dit-on, et impossible que l'homme se puisse donner quelque chose, quand la foule des astres ne se donne rien. C'est bien à nous d'être maîtres absolus de nos actions et de nos volontés quand l'univers est esclave!

Voilà une bonne chienne de condition, direz-vous. Je souffre, je me débats contre mon existence que je maudis et que j'aime; je hais la vie et la mort. Qui me consolera, qui me soutiendra? La nature entière est impuissante à me soulager.

Voici peut-être, madame, ce que j'imaginerais pour remède. Il n'a dépendu ni de vous ni de moi de perdre les yeux, d'être privés de nos amis, d'être dans la situation où nous sommes. Toutes vos privations, tous vos sentiments, toutes vos idées sont des choses absolument nécessaires. Vous ne pouviez vous empêcher de m'écrire la très philosophique et très triste lettre que j'ai reçue de vous; et moi je vous écris nécessairement que le courage, la résignation aux lois de la nature, le profond mépris pour toutes les superstitions, le plaisir noble de se sentir d'une autre nature que les sots, l'exercice de la faculté de penser, sont des consolations véritables. Cette idée, que j'étais destiné à vous représenter, rappelle nécessairement dans vous votre philosophie. Je deviens un instrument qui en affermit un autre, par lequel je serai affermi à mon tour. Heureuses les machines qui peuvent s'aider mutuellement!

Votre machine est une des meilleures de ce monde. N'est-il pas vrai que, s'il vous fallait choisir entre la lumière et la pensée, vous ne balanceriez pas, et que vous préféreriez les yeux de l'âme à ceux du corps? J'ai toujours désiré que vous dictassiez la manière dont vous voyez les choses, et que vous m'en fissiez part ; car vous voyez très bien et vous peignez de même.

J'écris rarement, parce que je suis agriculteur. Vous ne vous doutez pas de ce métier-là, c'est pourtant celui de nos premiers pères. J'ai toujours été accablé d'occupations assez frivoles qui engloutissaient tous mes moments; mais les plus agréables sont ceux où je reçois de vos nouvelles, et où je peux vous dire combien votre âme plaît à la mienne et à quel point je vous regrette. Ma santé devient tous les jours plus mauvaise. Tout le monde n'est pas comme Fontenelle. Allons, madame, courage, traînons notre lien jusqu'au bout.

Soyez bien persuadée du véritable intérêt que mon cœur prend à vous et de mon très tendre respect.

P.-S. Je suis très aise que rien ne soit changé pour les personnes auxquelles vous vous intéressez. Voilà un conseiller du parlement (1) surintendant des finances; il n'y en avait point d'exemple. Les finances vont être gouvernées en forme. L'Etat, qui a été aussi malade que vous et moi, reprendra sa santé.

---

(1) Constant d'Hermenches. (G. A.)

(2) *Supplément du Discours aux Welches.* (G. A.)

(3) *La Jeune Indienne*, comédie de Chamfort, jouée le 30 avril. (G. A.)

(4) Refrain d'une chanson. (G. A.)

(1) Laverdy. (G. A.)

4256. — A M. PANCKOUCKE.

Aux Délices, 24 mai (1).

Vous me mandez, monsieur, que vous imprimez mes *Romans*, et je vous réponds que si j'ai fait des *Romans*, j'en demande pardon à Dieu ; mais tout au moins je n'*y* ai jamais mis mon nom, pas plus qu'à mes autres sottises. On n'a jamais, Dieu merci, rien vu de moi contre-signé et parafé *Cortiat*, secrétaire (2), etc. Vous me dites que vous ornerez votre édition de *culs-de-lampe* : remerciez Dieu, monsieur, de ce qu'Antoine Vadé n'est plus au monde; il vous appellerait *Welche* sans difficulté, et vous prouverait qu'un ornement, un *fleuron*, un petit *cartouche*, une petite *vignette* ne ressemblent ni à un *cul* ni à une *lampe*.

Vous me proposez la paix avec maître Aliboron dit Fréron ; et vous me dites que c'est vous qui voulez bien lui faire sa litière (3). Vous ajoutez qu'il m'a toujours estimé et qu'il m'a toujours outragé. Vraiment voilà un bon petit caractère, c'est-à-dire que quand il dira du bien de quelqu'un, on peut compter qu'il le méprise. Vous voyez bien qu'il n'a pu faire de moi qu'un ingrat, et qu'il n'est guère possible que j'aie pour lui les sentiments dont vous dites qu'il m'honore. *Paix en terre aux hommes de bonne volonté* (4); mais vous m'apprenez que maître Aliboron a toujours été de volonté très maligne. Je n'ai jamais lu son *Année littéraire;* je vous en crois seulement sur votre parole.

Pour vous, monsieur, je vois que vous êtes de la meilleure volonté du monde, et je suis très persuadé que vous n'avez imprimé contre moi rien que de fort plaisant pour réjouir la cour ; ainsi je suis pacifiquement, monsieur, votre, etc.

4257. — A M. DE CHAMFORT.

Aux Délices, 25 mai.

Je vous fais, monsieur, des remerciements bien sincères de votre lettre et de votre pièce. La *Jeune Indienne* doit plaire à tous les cœurs bien faits. Il y a d'ailleurs beaucoup de vers excellents. J'aime à m'attendrir à la comédie, pourvu qu'il y ait du plaisant. Vous avez, ce me semble, très bien réussi dans ce mélange si difficile : je suis persuadé que vous irez très loin. C'est une grande consolation pour moi qu'il y ait dans Paris des jeunes gens de votre mérite. Je donnerais ici plus d'étendue aux sentiments que vous m'inspirez si mes yeux presque aveugles me le permettaient. Je n'écris qu'avec une difficulté extrême ; mais cette peine est bien adoucie par le plaisir de vous assurer de toute l'estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

4258. — A M. DE LA HARPE.

Aux Délices, 25 mai.

Avec une fluxion sur les yeux qui m'a privé de la vue pendant six mois, avec une extinction de voix qui m'empêche de dicter, il faut pourtant que je vous dise, mon cher confrère, combien vos lettres me font de plaisir. Vous avez l'esprit juste et vrai, votre goût est sûr, vous n'êtes dupe d'aucun préjugé ; vous avez bien raison de dire que je n'ai pas remarqué toutes les fautes de Corneille (5), et cependant on crie sur la moitié que j'ai observée avec des regards très respectueux; mais les clameurs ne sont pas des raisons. Voudrait-on que j'eusse fait aux beautés de Corneille l'outrage d'encenser les défauts, et qu'à côté de ses admirables scènes (je ne dis pas de ses admirables pièces) j'eusse placé *Théodore, Pertharite, Andromède, la Toison d'Or, Tite et Bérénice, Othon, Pulchérie, Agésilas, Suréna?* J'ai jugé les ouvrages, et non l'auteur. J'ai dit ce que tout homme de goût se dit à lui-même quand il lit Corneille, et ce que vous dites tout haut, parce que vous avez la noble sincérité qui appartient au génie. N'est-il pas vrai que le grand tragique ne se rencontre que dans la dernière scène de *Rodogune?* Mais ce sublime, sur quoi est-il fondé ? sur quatre actes bien défectueux. Pourquoi Racine a-t-il été si parfait, sans pourtant faire aucun tableau qui approche de la dernière scène de *Rodogune?* C'est que le goût joint au génie ne produit jamais rien de mauvais. C'est à vous, mon cher confrère, à réunir ce que la nature partagea entre deux grands hommes.

Il faut bien du temps pour fixer le jugement du public. Vous savez avec quelle fureur on affectait de louer cette partie carrée de l'*Electre* de Crébillon, ce roman ténébreux, ces vers durs et hérissés, ces dialogues où personne ne répond à propos; cet Itys, cette Clytemnestre, cette Iphianasse. On commence à peine à ouvrir les yeux. Travaillez, mon cher confrère; faites oublier toutes ces extravagances boursouflées, tous ces vers welches. Il y a de très belles choses dans *Rhadamiste*, mais j'espère que votre *Timoléon* vaudra mieux; votre goût pour la simplicité est le vrai goût, et il n'appartient qu'au grand talent. Il est bien singulier que vous n'ayez pas un *Corneille commenté*; vous étiez le premier sur la liste. Je suis très affligé de ce contre-temps; il sera réparé; il est trop juste que vous ayez votre modèle pour les belles scènes, et les remarques bonnes ou mauvaises de votre ami.

4259. — A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

Aux Délices, 28 mai.

Voilà votre excellence associée à la conjuration. Si quelque curieux ouvre ce gros paquet, il croira, à ce grand mot, qu'il s'agit d'une affaire bien terrible.

Et quand il apprendra que M. le duc de Praslin est un des principaux conjurés, il ne doutera pas que vous n'alliez mettre le feu en Italie. Mais, après tout, il n'y a que moi de méchant homme dans tout ceci, en y comprenant mes méchants vers.

Pour vous mettre bien au fait du plan des conjurés, il faut que je vous dise ce que vous savez peut-être déjà aussi bien que moi. M. de Praslin, qui veut s'amuser, et qui en a besoin, et M. et madame d'Argental, ont fait serment qu'on ne saurait point le nom de l'auteur; vous ferez, s'il vous plaît, le même serment avec madame l'ambassadrice. Il est bon de l'accoutumer aux grandes affaires.

On a lu une esquisse de la pièce à nosseigneurs les comédiens; on leur a fait croire que l'auteur était un jeune pauvre diable d'ex-jésuite dont il fallait encourager le talent naissant. Les comédiens ont donné dans le panneau; et voilà la première fois de ma vie qu'on m'a pris pour un jésuite. Je me confie à vous; je suis bien sûr que le secret des conjurés est en bonnes mains. Je n'ai qu'un remords, et il est grand : c'est que la pièce ne soit pas tendre, et que les beaux yeux de madame de Chauvelin demeureront à sec. Je lui en demande mille pardons. Mais, en qualité d'ambassadrice, elle trouvera du *raisonner* et de fort vilaines actions qui peuvent amuser des ministres. Enfin j'envoie ce que j'ai et ce que j'ai promis. Si je ne vous ai pas ennuyé plus tôt, c'est que la pièce n'était pas faite, et que j'ai été obligé de donner tout mon temps à mon maître Pierre, que j'ai si mal imité.

Je crois que, du temps de la Fronde, les marauds que j'ai l'honneur de vous présenter auraient fort réussi.

Je suis étonné d'écrire une lettre de ma main; mais c'est que ma fluxion, qui désolait mes yeux, s'est jetée ailleurs. Je n'ai rien perdu.

On dit que vous avez à Turin une belle épidémie qui fait mourir les Piémontais. Je me flatte que les ambassadeurs n'ont rien à craindre, et que l'épidémie respecte le droit des gens.

J'ai eu l'honneur de voir votre ami, que vous avez bien voulu charger d'une lettre pour moi. Il m'a paru digne de votre amitié.

Que vos excellences reçoivent avec amitié les respects du Vieux de la montagne.

4260. — A M. COLINI.

Aux Délices, 28 mai.

Mon cher confrère en historiographie, je crois que vous avez été très content de notre confrère M. Mallet, qui s'en va historiographer le landgraviat de Hesse. Je vous présente toujours quelque étranger : en voici un (1) qui a une autre sorte de mérite; mais vraiment il n'est point étranger à Manheim; c'est un Palatin : il est vrai qu'il est réformé, et qu'il demande une cure réformée. Vous ne vous mêlez pas de ces œuvres pies ou impies, ni moi non plus. Il m'est fortement recommandé, et je vous le recommande autant que je peux. Dites-lui du moins comment il faut s'y prendre pour obtenir l'honneur de brailler en allemand pour de l'argent; indiquez-lui la route qu'en vérité je ne connais pas. Je vous écris de

(1) Cette lettre fut publiée avec celle de Panckoucke par Voltaire lui-même. (G. A.)

(2) Ou plutôt Cortial, secrétaire de l'évêque du Puy. (G. A.)

(3) Panckoucke était l'imprimeur de l'*Année littéraire*. (G. A.)

(4) Paroles qui se disent à la messe dans le *Gloria in excelsis*, et qui sont de l'Evangile de saint Luc, chap. II, verset 14. (*Beuchot.*)

(5) La Harpe lui reprochera plus tard d'en avoir, au contraire, trop remarqué. (G. A.)

(1) Sur la recommandation de Voltaire, Hilspach fut fait ministre réformé à Beaumenthal. (*Note de Colini.*)

ma main; mais c'est avec une difficulté extrême : ma fluxion s'est jetée sur la gorge, et m'empêche de dicter. Je ne sais pas comment je suis en vie avec tous les maux qui m'assiégent : ils n'ont point encore pris sur l'âme, et ils laissent surtout des sentiments à un cœur qui est à vous.

4261. — A M. DAMILAVILLE.

1er juin.

Vraiment, mon cher frère, vous avez bon nez de ne point divulguer la petite correction fraternelle que le neveu de M. Eratou (1) fait aux réformateurs et aux réformables. Il ne faut pas que, dans la place où vous êtes, vous vous mêliez de pareilles affaires. Les chers frères ont la force des lions quand ils écrivent; mais il faut qu'ils aient la prudence des serpents quand ils agissent.

J'ai lu enfin le mandement de l'archevêque de Paris; je vous avoue qu'il m'a paru modéré et raisonnable. Otez le nom de jésuite, il n'y aurait rien à répliquer; mais il n'y a pas moyen d'avoir raison quand on soutient une société qui avait trouvé le secret, malgré sa politique, de déplaire à la nation depuis deux cents ans.

Est-il vrai qu'une jeune actrice (2) a débuté avec succès dans les rôles ingénus? Je m'intéresse beaucoup plus à une nouvelle actrice qu'à un nouveau prédicateur. J'aime le *tripot*, et je veux que les Welches aient du plaisir.

Dès que j'ai un moment de relâche à mes maux, je songe à porter les derniers coups à l'*inf...*; mais les frères sont dispersés, désunis, et j'ai peur d'être comme le vieux Priam :

. . . . . Telum imbelle sine ictu. (*Æneid.*, lib. II.)

La lettre de M. Daumart est à peu près de même (3); l'archevêque d'Auch en rit; il a cinquante mille écus de rente.

Adieu, mon cher frère; je vous aime tous les jours davantage; vous êtes ma consolation, et vous m'engagez à être plus que jamais... *Ecr. l'inf....*

4262. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Aux Délices, 4 juin.

J'écris avec grand plaisir, madame, quand j'ai un sujet. Ecrire vaguement et sans avoir rien à dire, c'est mâcher à vide, c'est parler pour parler; et les deux correspondants s'ennuient mutuellement, et cessent bientôt de s'écrire.

Nous avons un grand sujet à traiter; il s'agit de bonheur, ou du moins d'être le moins malheureux qu'on peut dans ce monde. Je ne saurais souffrir que vous me disiez que plus on pense, plus on est malheureux. Cela est vrai pour les gens qui pensent mal; je ne dis pas pour ceux qui pensent mal de leur prochain, cela est quelquefois très amusant; je dis pour ceux qui pensent tout de travers : ceux-là sont à plaindre sans doute, parce qu'ils ont une maladie de l'âme, et que toute maladie est un état triste.

Mais vous, dont l'âme se porte le mieux du monde, sentez, s'il vous plaît, ce que vous devez à la nature. N'est-ce donc rien d'être guéri des malheureux préjugés qui mettent à la chaîne la plupart des hommes, et surtout des femmes? de ne pas mettre son âme entre les mains d'un charlatan? de ne pas déshonorer son être par des terreurs et des superstitions indignes de tout être pensant? d'être dans une indépendance qui vous délivre de la nécessité d'être hypocrite? de n'avoir de cour à faire à personne, et d'ouvrir librement votre âme à vos amis?

Voilà pourtant votre état. Vous vous trompez vous-même quand vous dites que vous voudriez vous borner à végéter : c'est comme si vous disiez que vous voudriez vous ennuyer. L'ennui est le pire de tous les états. Vous n'avez certainement autre chose à faire, autre parti à prendre, qu'à continuer de rassembler autour de vous vos amis : vous en avez qui sont dignes de vous.

La douceur et la sûreté de la conversation est un plaisir aussi réel que celui d'un rendez-vous dans la jeunesse. Faites bonne chère, ayez soin de votre santé, amusez-vous quelquefois à dicter vos idées, pour comparer ce que vous pensiez la veille à ce que vous pensez aujourd'hui; vous aurez deux très grands plaisirs, celui de vivre avec la meilleure compagnie de Paris, et celui de vivre avec vous-même. Je vous défie d'imaginer rien de mieux.

Il faut que je vous console encore, en vous disant que je crois votre situation fort supérieure à la mienne. Je me trouve dans un pays situé tout juste au milieu de l'Europe. Tous les passants viennent chez moi. Il faut que je tienne tête à des Allemands, à des Anglais, à des Italiens, et même à des Français, que je ne verrai plus; et vous ne vivez qu'avec des personnes que vous aimez.

Vous cherchez des consolations; je suis persuadé que c'est vous qui en fournissez à madame la maréchale de Luxembourg. Je lui ai connu une imagination bien brillante, et l'esprit du monde le plus aimable; j'ai cru même entrevoir chez elle de beaux rayons de philosophie; il faut qu'elle devienne absolument philosophe : il n'y a que ce parti-là pour les belles âmes. Voyez la misérable vie qu'a menée madame la maréchale de Villars dans ses dernières années; la pauvre femme allait au salut, et lisait, en bâillant, les *Méditations* du P. Croiset.

Vous qui relisez Corneille, madame, mandez-moi, je vous prie, tout ce que vous pensez de mes remarques, et je vous dirai ensuite mon secret. Daignez toujours aimer un peu votre directeur, qui se ferait un grand honneur d'être dirigé par vous.

4263. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 juin.

Anges célestes, quoi! je ne vous ai pas mandé que Cornélie-Chiffon, que Chimène-Marmotte nous avait donné une fille! il faut donc qu'il y ait eu une lettre de perdue, avec un petit cahier pour la *Gazette littéraire*. J'envoie ce paquet-ci, pour plus de sûreté, par M. le duc de Praslin, à qui je l'adresse. Il n'est pas douteux que M. l'abbé Arnaud aura un *Corneille*, aussi bien que les héros et les héroïnes tragiques; mais il fallait que le ballot arrivât, et il faut que les exemplaires soient reliés. Je n'ai pas la moitié, à beaucoup près, des exemplaires que j'avais retenus.

Oui, je mourrai dans l'opinion que c'est une barbarie welche d'étrangler, de tronquer, de mutiler les sentiments; c'est l'Opéra-Comique qui a mis à la mode cette abominable coutume. On ne veut plus rien aujourd'hui que par extrait; et voilà pourquoi on n'a pas fait un bon ouvrage, depuis trente ans, en prose ou en vers. O Welches! vous êtes dans la décadence, et j'en suis bien fâché.

J'ai mis enfin M. de Chauvelin, l'ambassadeur, dans la confidence de la conspiration. J'exige de lui et de madame sa femme le serment de ne rien révéler. Mais mon paquet sera assurément ouvert par M. le comte de Viri (1). Voilà à quoi on est exposé dans les grandes affaires.

Je vous remercie bien, mes anges, des espérances que vous me donnez pour mes dîmes. Si je triomphe de l'Eglise, ce sera de votre triomphe. L'Eglise et le parterre sont des gens difficiles.

J'écrirai à M. de Lorenzi et à M. Béliard, s'il ne me vient rien par la voie de Cramer. M. Algarotti, qui m'aurait tout fourni, vient de mourir (2).

J'ai eu l'honneur de voir aujourd'hui madame de Puiségur; elle a voulu que je la reçusse en bonnet de nuit et en robe de chambre. Ma fluxion a un peu quitté mes yeux pour se jeter sur tout le reste. Je suis l'homme de douleur; mais je

---

(1) Daumart était arrière-cousin maternel d'*Eratou*-Voltaire (G. A.)

(2) Une seule actrice débuta, à la fin de mai, à la Comédie, mademoiselle Santlaville, et c'était pour les rôles de caractère. (G. A.)

(3) Voici la copie de cette lettre signée Daumart à M. l'archevêque d'Auch :

A Ferney, 29 mai.

« Permettez, monseigneur, qu'un gentilhomme s'adresse à vous pour une chose qui vous regarde, et qui me touche.

« Affligé depuis quatre ans d'une maladie incurable, j'ai été recueilli dans un château de M. de Voltaire, sur les confins de la Bourgogne; il me tient lieu de père, ainsi qu'à la nièce du grand Corneille. Je lui dois tout : vous m'avouerez que j'ai dû être surpris et blessé quand on m'a dit que vous aviez traité, dans un mandement, mon bienfaiteur d'auteur mercenaire, et d'homme dont les sentiments erronés avaient disposé la nation à chasser les jésuites. Quant à l'épithète de mercenaire, daignez vous informer de votre neveu, M. de Billat, s'il lui a prêté de l'argent en mercenaire; et quant aux jésuites, informez-vous aussi s'il n'a pas reçu et s'il n'entretient pas chez lui le P. Adam, jésuite, qui a professé vingt ans la rhétorique à Dijon; informez-vous si, dans ses terres, il n'a pas mis tous les paysans à leur aise par ses bienfaits. Quand vous serez instruit, je m'assure que vous saurez un peu de mauvais gré à celui qui vous a donné de si faux mémoires, et qui a si indignement abusé de votre nom. La religion et la probité vous engageront sans doute à réparer sa faute; et vous sentirez quelque repentir d'avoir outragé ainsi, sans aucun prétexte, une famille qui sert le roi dans les armées et dans les parlements. J'attendrai l'honneur de votre réponse un mois entier.

» J'ai l'honneur d'être dans cette espérance, monseigneur, etc. DAUMART. »

(1) Ministre de la cour de Turin. (G. A.)

(2) Le 3 mars. (G. A.)

souffre le tout assez gaiement : c'est le seul parti qu'il y ait à prendre dans ce monde.

Avez-vous vu les propositions de paix que m'a faites maître Aliboron (1), et ma petite réponse ?

Portez-vous bien surtout, mes divins anges. Ayez la bonté de présenter mes très sincères remerciements à M. Arnaud. Pardon.

4264. — A MADAME LA PRINCESSE DE LIGNE.

Aux Délices, 6 juin.

Brionne, de ce buste adorable modèle,
Le fut de la vertu comme de la beauté;
L'amitié le consacre à la postérité,
Et s'immortalise avec elle.

Vous vous adressez, madame, à une fontaine tarie, pour avoir un peu d'eau d'Hippocrène. Je ne suis qu'un vieillard malade au pied des Alpes, qui ne sont pas le mont Parnasse. Ne soyez pas surpriso si j'exécute si mal vos ordres. Il est plus aisé de mettre madame de Brionne en buste qu'en vers. Vous avez des Phidias, mais vous n'avez point d'Homère qui sache peindre Vénus et Minerve.

D'ailleurs, madame, vous écrivez avec tant d'esprit, que je suis tenté de vous dire : Si vous voulez de bons vers, faites-les. Je ne peux que vous représenter la difficulté d'une inscription en rimes. Quatre vers sont bien longs sous un marbre; mais il en faudrait cent pour exprimer tout ce qu'on pense de vous et de madame la comtesse de Brionne.

Jetez mes quatre vers au feu, madame, et mettez en prose,

L'AMITIÉ CONSACRE CE MARBRE A LA BEAUTÉ ET A LA VERTU.

Cela est plus dans le style qu'on appelle *lapidaire;* ou bien jetez encore au feu cette inscription, et mettez en deux mots votre pensée ; cela vaudra beaucoup mieux.

Pardonnez à mon extrême stérilité, et agréez le profond respect, etc.

4265. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Aux Délices, 8 juin.

Nous ne comptions pas, madame, que madame de Pompadour partirait avant nous. Elle a fait un rêve bien beau, mais bien court. Notre rêve n'est pas si brillant ; mais il est plus long et peut-être plus doux; car, quoiqu'elle eût toutes les apparences du bonheur, elle avait pourtant bien des amertumes, et la gêne continuelle attachée à sa situation a pu abréger ses jours. Au reste, la vie est fort peu de chose dans quelque état qu'on se trouve, et il n'y a pas grande différence entre la plus courte et la plus longue; nous ne sommes que des papillons dont les uns vivent deux heures, et les autres deux jours. Je suis un papillon très attaché à vous, madame; il y a longtemps que je n'ai eu la consolation de vous écrire. Une fluxion sur les yeux, qui m'a presque ôté la vue, a dérangé notre commerce; mais elle n'a point été jusqu'à mon cœur. J'ai resté depuis dix ans dans ma retraite, comme vous dans la vôtre. Nous sommes constants ; mais je ne suis pas si sage que vous : aussi vivrez-vous plus de cent ans, et je compte n'en vivre que quatre-vingts. Vous auriez bien dû faire un joli jardin au Jard; cela est très amusant, et il faut s'amuser; les eaux, les fleurs et les bosquets consolent, et les hommes ne consolent pas toujours. Adieu, madame; mon cœur est à vous pour le reste de ma vie avec le plus tendre respect.

4266. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 11 juin.

Je me flatte que mes anges voudront bien faire payer à la mémoire de M. le comte Algarotti le petit tribut ci-joint (2).

Est-il vrai qu'on va jouer *Cromwell*, et que c'est le *Cromwell* de Crébillon, achevé par un M. du Clairon? Si on fait parler ce héros du fanatisme comme il parlait, ce sera un beau galimatias; mais c'est avec du galimatias qu'il parvint à gouverner l'Angleterre; et c'est ainsi qu'on a quelquefois subjugué le parterre.

Voilà donc l'arrêt des juges de Toulouse cassé; mais les os du pauvre Calas ne seront pas raccommodés. Qu'obtiendra-t-on en suivant ce procès? les juges de Toulouse seront-ils condamnés à payer les frais de leur injustice? Je baise le bout des ailes de mes anges en toute humilité.

(1) Voyez la lettre à Panckoucke du 24 mai. (G. A.)
(2) Voyez, tome IV, aux ARTICLES DE JOURNAUX. (G. A.)

4267. — A M. DE LA SAUVAGÈRE.

Aux Délices, 11 juin.

Je vous remercie, monsieur, de la bonté que vous avez eue de me faire part de vos découvertes et de vos observations. Je m'applaudis de penser comme vous. J'ai toujours cru que la nature a de grandes ressources. Je suis dans un pays tout plein de ces productions terrestres que les savants s'obstinent à faire venir de la mer des Indes. Nous avons des cornes d'ammon, de cent livres et de deux grains. Je n'ai jamais imaginé que de petites pierres plates et dentelées fussent des langues de chiens marins, ni que tous ces chiens de mer soient venus déposer quatre ou cinq mille langues sur les Alpes. Il y a longtemps que je suis obligé de renoncer à toutes ces observations qui demandent de bons yeux. Les miens sont dans un triste état, et ne me permettent pas même de vous assurer, de ma main, avec quels sentiments d'une estime respectueuse j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

4268. — A M. DAMILAVILLE.

Aux Délices, 13 juin.

Je serais curieux, mon cher frère, d'avoir un exemplaire du *Supplément aux Welches*, et je l'attends de vos bontés.

Cromwell (1) a-t-il subjugué les esprits à Paris comme en Angleterre? a-t-il été un sublime fanatique, un respectable hypocrite, un grand homme abominable? Campistron l'aurait fait tendrement amoureux de la femme du major-général Lambert.

Vous sentez, mon cher frère, combien la cassation de l'arrêt toulousain me ranime. Voilà des juges fanatiques confondus, et l'innocence publiquement reconnue. Mais que peut-on faire davantage? pourra-t-on obtenir des dépens, dommages et intérêts ? pourra-t-on prendre le sieur David à partie ? Je vois qu'il est beaucoup plus aisé de rouer un innocent que de lui faire réparation.

Dites-moi, je vous prie, si la *Gazette littéraire* prend un peu de faveur. Il me semble que cette entreprise pourrait un peu nuire au commerce de maître Aliboron dit Fréron. Je suis enfoncé à présent dans des recherches pédantesques de l'antiquité (2). Tout ce que je découvre dépose furieusement contre *l'inf....* Ah! si les frères étaient réunis!

Je ne sais, mon cher frère, si vous avez donné un *Corneille* commenté à maître Cicéron de Beaumont; il doit en avoir un de préférence. N'est-il pas un des élus! permettez que je mette ici une lettre pour lui.

Il y a un M. Blin de Sainmore qui a fait un joli recueil de vers; il lui faut un *Corneille*. Je voudrais bien que frère Thieriot me *fît l'amitié de le voir*, et de lui *donner* de ma part un exemplaire. Frère Thieriot pourrait l'engager à donner un supplément des fautes que je n'ai pas remarquées, et à faire en général quelques bonnes réflexions sur l'art dramatique. Ce M. Blin de Sainmore en est très capable.

Il y a encore un M. de Belloi qui a fait des tragédies, qui s'y connaît, qui aime Racine; il demeure dans l'impasse, dit-il, des Quatre-Vents. Vous m'avouerez qu'un homme qui donne son adresse dans une *impasse*, et non dans un *cul-de-sac*, n'est pas welche, et mérite un *Corneille*. Il me paraît essentiel d'en donner à ceux qui peuvent défendre le bon goût contre le préjugé.

Je vous supplie, mon cher frère, d'envoyer le petit billet ci-joint à M. Mariette (3); vous pouvez lui dire ou lui faire dire que quatre personnes lui en enverront chacune autant, et que je paie ma quote-part le premier. Cela m'épargnera la peine d'écrire ; je n'ai pas de temps à perdre; l'*inf....* m'occupe assez.

Je vous embrasse, mon cher frère; je vous demande mille pardons de toutes les peines que je vous donne pour le *Corneille*. J'abuse excessivement de votre amitié.

4269. — A LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

Aux Délices, près de Genève, 16 juin 1764 (4).

Madame, mon ombre ne prend plus guère la liberté d'écrire à votre altesse sérénissime ; les années et les maladies s'opposent aux devoirs comme aux plaisirs. Je suis réduit à m'entretenir en silence du souvenir de vos bontés. Souffrez

(1) Joué le 7 juin. (G. A.)
(2) La *Philosophie de l'histoire*, qui sert d'introduction à l'*Essai sur les mœurs*. Voyez tome II. (G. A.)
(3) M. Mariette ne voulut point recevoir le mandat; il fut renvoyé à M. de Voltaire. (K.)
(4) Editeurs, E. Bavoux et A. Francois. (G. A.)

cependant, madame, que j'aie l'honneur de renouveler mes remerciements à votre altesse sérénissime au sujet de cette famille infortunée des Calas, si cruellement traitée à Toulouse et si généreusement secourue par votre bienfaisance. Vos bienfaits lui ont porté bonheur. L'arrêt inique et barbare des juges de Toulouse vient d'être cassé d'une voix unanime par tout le conseil d'Etat du roi. Jamais on n'a vu une plus éclatante justice après une si horrible iniquité.

Votre altesse sérénissime s'occupe peut-être à présent de l'anarchie de la Pologne et de ses bons voisins. Je ne sais pas qui sera roi des Sarmates, mais je sais bien qu'il ne sera ni plus heureux ni plus aimé que madame la duchesse de Gotha l'est dans ses Etats. Il faut que ce nom de roi soit quelque chose de bien beau, puisqu'on l'achète à des conditions si gênantes.

Je me flatte que votre altesse sérénissime jouit de toutes les félicités qui ont manqué à tant de rois, santé, tranquillité, occupations douces qui ne laissent aucune inquiétude dans l'âme, assurance d'être aimée autant que respectée. Je mets surtout la grande maîtresse des cœurs parmi les causes de votre bonheur. Daignez, madame, me conserver des bontés qui font la consolation de ma vieillesse, et agréez mon profond respect pour votre altesse sérénissime et pour votre auguste famille.

4270. — A M. LEKAIN.

17 juin.

J'ai vu, mon cher et grand acteur, ce jeune ex-jésuite auteur de ce drame barbare (1). Il dit qu'un opéra-comique est beaucoup plus agréable; il prétend que ces trois coquins qu'on donne immédiatement après ce coquin de *Cromwell* révolteraient le public, et que voilà trop de barbaries; il dit qu'on mourra de chaud au mois de juillet, et que la pièce fera mourir de froid; il dit qu'il ne faut aux Welches que de la tendresse. Je ne peux, au pied des Alpes, savoir quel est le goût de Paris; je m'en rapporte à vous, et je vous plains de jouer la comédie pendant l'été. Heureusement votre salle est fraîche aux pièces nouvelles. Il est à croire que votre ex-jésuite en fera une belle glacière; sans cette espérance je vous aurais conseillé de vous habiller de gaze.

Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

4271. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 juin.

Mes anges me permettent-ils de leur adresser ma réponse à Lekain? ils verront quels sont les sentiments du jeune ex-jésuite.

J'oubliai, dans ma dernière lettre, de dire que j'avais écrit à M. le duc de Choiseul, pour l'Ecole militaire; mais j'ai peur de n'avoir pas grand crédit. J'avais flatté le fondateur de la Guyane d'orner sa colonie d'une trentaine de galériens qui sont sur les chantiers de Marseille, pour avoir écouté la parole de Dieu en pleine campagne. Ils avaient promis de s'embarquer avec chacun mille écus. Croiriez-vous que ces drôles-là, quand il a fallu tenir leur parole, ont fait comme les compagnons d'Ulysse, qui aimèrent mieux rester cochons que de redevenir hommes? Mes gens ont préféré les galères à la Guyane.

Gabriel Cramer arrive à Paris; il jette quelquefois un coup d'œil curieux sur mon bureau; il avise des fatras de vers, et de là il se met dans la tête que je fais quelque maussade tragédie. J'ai beau nier et le gronder, il a cette idée. Avouez-lui que je travaille à *Pierre-le-Cruel*, sans lui demander le secret.

Une chose bien plus intéressante, c'est ce procès de Calas, renvoyé aux requêtes de l'hôtel, c'est-à-dire devant les mêmes juges qui ont cassé l'arrêt toulousain. Cette horrible aventure des Calas a fait ouvrir les yeux à beaucoup de monde. Les exemplaires de la *Tolérance* se sont répandus dans les provinces, où l'on était bien sot : les écailles tombent des yeux, le règne de la vérité est proche. Mes anges, bénissons Dieu.

4272. — A M. FORMEY.

Aux Délices, 17 juin.

Il est vrai, monsieur, que nous ne sommes pas vous et moi de la première jeunesse. On dit dans le monde que la vie est courte, et qu'elle se passe en malheurs ou en niaiseries. J'ai pris ce dernier parti; et il paraît que vous en faites autant : ce n'est pourtant pas une niaiserie que d'avoir de jolies filles qui jouent la comédie; et je vous fais mon compliment de tout mon cœur sur les agréments que vous goûtez dans votre famille. Réjouissez-vous dans vos œuvres, car c'est là votre portion; une de vos vocations, à ce que je vois, est de faire des journaux. Il y a longtemps que vous passez en revue les sottises des hommes, et quelquefois les miennes. Si vous y trouvez *utile dulci*, continuez.

C'est un Livonien très aimable qui vous rendra ma réponse. Il m'a trouvé constant dans mes goûts, j'habite depuis six ans les Délices sans m'en lasser; il est vrai qu'on ne joue point la comédie dans le sacré territoire de Genève, et c'est ce qui fait que je ne dis plus :

Je ne décide point entre Genève et Rome. (*Henr.*, ch. II.)

Je décide pour Rome sans difficulté; mais j'ai fait bâtir en France, à une lieue de Genève, un fort joli théâtre : envoyez-moi toutes vos filles, je leur donnerai des rôles.

Voulez-vous me faire un plaisir, quoique nous ne soyons pas de la même religion? c'est de faire donner ce petit billet au libraire de Berlin qui a imprimé *Timée de Locres*, et *Ocellus Lucanus* (1). Je me doute que ce sont des radoteurs, et c'est pour cela même que je les veux lire; j'en ai lu tant d'autres!

Je suis affligé de la perte d'Algarotti; c'était le plus aimable *infarinato* d'Italie. Vous aurez le plaisir de le louer, en attendant celui de me juger. Je perds la vue comme Tirésie, sans avoir su, comme lui, les secrets du ciel : c'est ce qui fait que je ne mets pas ici de ma main la belle et solide formule de votre très humble et très obéissant serviteur.

4273. — A M. DE FRESNEY.

Aux Délices, 18 juin.

J'ai reçu, monsieur, une lettre non datée, de Marmoutier, signée *de Fresney*. Je suppose qu'elle me vient d'un homme très aimable que j'ai eu l'honneur de voir, il y a environ douze ans, à Strasbourg; et je ne suppose pas pourquoi il se trouve au milieu d'une troupe de bénédictins allemands. Je lui souhaite les cent mille livres de rente dont ces ivrognes jouissent. Je suis à peu près comme le vieux Tobie; je perds la vue, et je n'ai point de fils qui me la rende avec le secours de l'ange Raphaël. Je dicte ma réponse, et je la dicte un peu au hasard, dans le doute où je suis si c'est le fils de madame de Fresney de Strasbourg qui m'a fait l'honneur de se souvenir de moi. Je serai toujours très attaché au fils et à la mère. Il me parle dans sa lettre d'un homme de lettres (2) qui a beaucoup d'esprit et de talents, qui est, je crois, actuellement à Nancy. Je le supplie, s'il est lié avec cette personne dont il me parle, de lui dire que je suis pénétré d'estime pour elle. Il est vrai que je suis fort embarrassé à son sujet. Vous savez, monsieur, que toutes les puissances de ce monde ont été en guerre; les gens de lettres, qui sont fort loin d'être des puissances, y sont aussi; il se trouve que l'homme de mérite en question fait la guerre à des hommes de mérite dont je suis l'ami; je voudrais pouvoir être leur conciliateur.

Je suis moi-même en guerre de mon côté avec des gens qui sont ses ennemis; tout cela est difficile à arranger, mais je conclus qu'il faut rire, et passer ses jours gaiement.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que j'ai voués à M. et à madame de Fresney, monsieur, votre, etc.

4274. — A M. DAMILAVILLE.

18 juin.

Vous me ferez plaisir, mon cher frère, de me faire avoir les bêtises de Fréron sur les *Commentaires de Corneille*. Figurez-vous que Panckoucke a communiqué à M. d'Aquin (3) sa lettre et ma réponse; ainsi, puisqu'elles sont connues, le droit des gens permet qu'on les imprime. Je crois même que la chose est nécessaire pour l'édification publique, et vous savez que l'édification des Français consiste à rire. Je crois ce temps-ci fort stérile en nouvelles; je suis d'ailleurs toujours comme ce personnage (4) de l'*Ecossaise* qui disait : « Moins de nouvelles, moins de sottises. »

Vous m'avez fait observer que si le roi de Pologne prend tous ses exemplaires, il n'en restera plus pour faire des présents. Ma foi, je crois que le roi de Pologne doit faire comme le roi de France et comme moi, ne prendre que la moitié des exemplaires pour lesquels il a souscrit; encore n'en ai-je que le tiers, parce qu'il n'en restait plus : on n'en avait pas assez

(1) Le *Triumvirat*. (G. A.)

(1) Ouvrage de d'Argens. (G. A.)
(2) Palissot. (G. A.)
(3) Rédacteur du journal l'*Avant-coureur*. (G. A.)
(4) Freeport. (G. A.)

tiré. Il faudrait une cinquantaine d'yeux pour lire vingt-cinq *Corneille;* le roi de Pologne n'en a que deux, comme moi, et encore ne sont-ils pas meilleurs que les miens. J'ai l'honneur d'être affligé de la vue comme lui.

Tout ceci, mon cher frère, est peu philosophique : j'aime mieux examiner (1) la façon dont certaines choses qui vous déplaisent se sont établies dans le monde.

Songez à M. Blin de Sainmore; il m'a écrit une belle lettre très bien raisonnée sur les pièces admirables de Racine, et sur les scènes imposantes de Corneille. Il y a quelque soixante ans que l'abbé de Châteauneuf me disait : Mon enfant, laissez crier le monde; Racine gagnera tous les jours, et Corneille perdra.

Pardonnez-moi, encore une fois, mes importunités, et permettez que je mette ces trois lettres dans votre paquet. Vous voilà plus chargé des affaires du Parnasse que de celles du vingtième.

Je vous embrasse le plus tendrement du monde. *Ecr. l'inf....*

4275. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Aux Délices, 20 juin.

Il faut, madame, que je vous parle net. Je ne crois pas qu'il y ait un homme au monde moins capable que moi de donner du plaisir à une femme de vingt-cinq ans, en quelque genre que ce puisse être. Je ne sors jamais; je commence ma journée par souffrir trois ou quatre heures, sans en rien dire à M. Tronchin.

Quand j'ai bien travaillé, je n'en peux plus. On vient dîner chez moi, et la plupart du temps je ne me mets point à table; madame Denis est chargée de toutes les cérémonies, et de faire les honneurs de ma cabane à des personnes qu'elle ne reverra plus.

Elle est allée voir madame de Jaucourt (2); et c'est pour elle un très grand effort, car elle est malade et paresseuse.

Pour moi, je n'ai pu en faire autant qu'elle, parce que j'ai été quinze jours au lit, avec un mal de gorge horrible.

Il faut vous dire encore, madame, que je ne vais jamais à Genève; ce n'est pas seulement parce que c'est une ville d'hérétiques, mais parce qu'on y ferme les portes de très bonne heure, et que mon train de vie campagnard est l'antipode des villes. Je reste donc chez moi, occupé de soufrances, de travaux, et de charrues, avec madame Denis, la nièce à Pierre Corneille, son mari, et un ex-jésuite qui nous dit la messe, et qui joue aux échecs.

Quand je peux tenir quelque pédant comme moi, qui se moque de toutes les fables qu'on nous donne pour des histoires, et de toutes les bêtises qu'on nous donne pour des raisons, et de toutes les coutumes qu'on nous donne pour des lois admirables, je suis alors au comble de ma joie.

Jugez de tout cela, madame, si je suis un homme fait pour madame de Jaucourt. Il m'est impossible de parler à une jeune femme plus d'un demi-quart d'heure. Si elle était philosophe, et qu'elle voulût mépriser également saint Augustin et Calvin, j'aurais alors de belles conférences avec elle.

Pour M. Hume, c'est tout autre chose : vous n'avez qu'à me l'envoyer, je lui parlerai, et surtout je l'écouterai. Nos malheureux Welches n'écriront jamais l'histoire comme lui; ils sont continuellement gênés et garrottés par trois sortes de chaînes : celles de la cour, celles de d'Eglise, et celles des tribunaux appelés parlements.

On écrit l'histoire en France comme on fait un compliment à l'Académie française; on cherche à arranger ses mots de façon qu'ils ne puissent choquer personne. Et puis je ne sais si notre histoire mérite d'être écrite.

J'aime bien autant encore la philosophie de M. Hume que ses ouvrages historiques. Le bon de l'affaire, c'est qu'Helvétius, qui, dans son livre de l'*Esprit*, n'a pas dit la vingtième partie des choses sages, utiles et hardies, dont on sait gré à M. Hume et à vingt autres Anglais, a été persécuté chez les Welches, et que son livre y a été brûlé. Tout cela prouve que les Anglais sont des hommes, et les Français des enfants.

Je suis un vieil enfant plein d'un tendre et respectueux attachement pour vous, madame.

(1) En écrivant la *Philosophie de l'histoire.* (G. A.)
(2) Femme du commandant de la Bresse. (G. A.)

4276. — A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

Aux Délices, 20 juin.

Vous m'avez envoyé, mon illustre et cher confrère, le portrait d'un des premiers hommes de France, et mon cœur vous répète ce que l'exergue (1) vous a dit. Riez d'une caricature qui me ressemble assez : c'est l'ouvrage d'une jeune homme de quinze ans, qui, en me voyant par la fenêtre, m'a croqué en deux minutes, et m'a gravé en quatre. Ce siècle est le siècle des graveurs; sans vous, il ne serait pas celui des grands hommes.

4277. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

Aux Délices, 20 juin.

Par ma foi, monsieur, je crois que j'irai bientôt retrouver Francesco Algarotti. Sa conversation était fort agréable : je m'entretiendrai de vous avec lui; ce sera ma consolation; mais je ne me ferai point dresser de monument de marbre (2), quoiqu'il y ait en Suisse d'assez beau marbre et un assez bon sculpteur. Je trouve que les mausolées ne doivent être érigés que par les héritiers. Je suis affligé de sa perte; il avait du mérite, et c'était un des meilleurs *infarinati* que nous eussions. Notre Goldoni ne passera pas sitôt par notre petit ermitage; il me paraît qu'il restera longtemps à Paris.

Je vois, monsieur, par votre lettre, que vous donnez les plus belles fêtes d'Italie. On peut faire ailleurs des courses de chevaux; mais vous courez sur le cheval Pégase; vous donnez des plaisirs à l'esprit, tandis que d'autres en donnent aux yeux. Mes yeux ne sont plus guère capables d'avoir du plaisir : mon âme a un plaisir bien sensible à être aimée de la vôtre. Agréez, monsieur, les assurances de mon respectueux attachement.

4278. — A M. D'AQUIN DE CHATEAU-LYON.

Aux Délices, 22 juin.

S'il vous était permis, monsieur, de rendre votre *Avant-Coureur* aussi agréable que vos lettres, il ferait une grande fortune. Je vous supplie de continuer. J'aurai le plaisir d'avoir de vous ce que vous faites de mieux. Vous me contez très plaisamment des anecdotes fort plaisantes. Ne vous lassez pas, je vous prie : songez que je suis malade. Vous êtes médecin, autant qu'il m'en souvient. Vos lettres sont pour moi une excellente recette.

Je n'ai point lu cette lettre de Jean-Jacques (3) dont vous me parlez. Moi, persécuteur! moi, violent persécuteur! C'est Jeannot lapin à qui on fait accroire qu'il est un foudre de guerre. Il y a deux ans que Jean-Jacques, auteur de quelques comédies, s'avisa d'écrire contre la comédie. Je ne sais pas trop bien quelle était sa raison; mais cela n'était guère raisonnable.

Jean-Jacques ajouta à cette saillie celle de m'écrire (4) que je corrompais sa patrie en faisant jouer la comédie chez moi, en France, à deux lieues de Genève. Je ne lui fis point de réponse. Il s'imagina que j'étais fort piqué contre lui, quoiqu'il dût savoir que les choses absurdes ne peuvent fâcher personne. Croyant donc m'avoir offensé, il s'est allé mettre dans la tête que je m'étais vengé, et que j'avais engagé les magistrats de Genève à condamner sa personne et son livre. Cette idée, comme vous le voyez, est encore plus absurde que sa lettre. Que voulez-vous? Il faut avoir pitié des infortunés à qui la tête tourne; il est trop à plaindre pour qu'on puisse se fâcher contre lui.

Permettez-moi de souscrire pour votre *Avant-Coureur*. Si jamais d'ailleurs j'obtiens quelque crédit dans le sanhédrin de la comédie, je vous ferai recevoir spectateur, et vous pourrez me siffler à votre aise. Sans cérémonie.

4279. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 juin.

Je crois, mes divins anges, toutes réflexions faites, qu'il faut que le roi de Pologne se contente du paquet qui est chez M. Delaleu depuis plus d'un mois, et qu'il fasse comme le roi son gendre et moi chétif; car s'il prend les vingt-cinq exemplaires, il n'en restera plus pour ceux à qui j'en destinais. C'est une négociation que vous pouvez très bien faire avec M. de Hullin, qui est sans doute un ministre conciliant.

(1) « Qu'il vive autant que son ouvrage. » (G. A.)
(2) Comme avait fait Algarotti. (G. A.)
(3) Lettre à M. M***, du 28 mai. (G. A.)
(4) Le 17 juin 1760. (G. A.)

Je vous conjure, mes divins anges, de recommander le plus profond secret (1) à messieurs de la *Gazette littéraire*. Je ne fais pas grand cas des vers de Pétrarque; c'est le génie le plus fécond du monde dans l'art de dire toujours la même chose; mais ce n'est pas à moi à renverser de sa niche le saint de l'abbé de Sade.

S'il fait d'aussi grandes chaleurs à Paris que dans ma grande vallée entre les Alpes, la glace de nos roués sera de saison. Le temps n'est pas trop favorable pour une pièce nouvelle; mais vous savez que vous êtes les maîtres de tout. Je conseille toujours aux acteurs de s'habiller de gaze. L'ex-jésuite qui m'est venu voir, comme vous savez, m'a prié de vous engager à faire une correction importante; c'est de mettre *je me meurs* au lieu de *je succombe*. Je lui ai dit que l'un était aussi plat que l'autre, et que tout cela était très indifférent. C'est au second acte. C'est Julie qui parle à Fulvie :

A peine devant vous je puis me reconnaître.
Je me meurs.

Ce *je me meurs* est en effet plus supportable que *je succombe*, et sert mieux la déclamation. De plus, il y a un autre *succombe* dans la même scène, et il ne faut pas succomber deux fois. L'auteur pourra bien succomber lui-même, mais j'espère qu'on n'en saura rien.

Vraiment, mes anges, il faut confier à beaucoup de bavards que je fais *Pierre-le-Cruel*, et qu'il sera prêt pour le commencement de l'hiver; rien ne sera plus propre à dérouter les curieux qui parlent des roués, et qui les attribuent déjà à Helvétius, à Saurin. Il faut les empêcher de venir jusqu'à nous.

Dites-moi un mot, je vous prie, de ces roués, et recommandez bien au fidèle Lekain d'empêcher qu'on étrique l'étoffe, qu'on ne la coupe, qu'on ne la recouse avec des vers welches; il en résulte des choses abominables. Un Gui Duchesne achète le manuscrit mutilé, écrit à la diable; et l'on est déshonoré dans la postérité, si postérité y a; cela dessèche le sang et abrége les jours d'un pauvre homme. Quoi qu'il en soit, je baise le bout de vos ailes avec respect et tendresse.

4280. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

Aux Délices, 22 juin (2).

Le philosophe *indien* attendra Pythagore à Ferney, où il sera le 25 ou le 26 du mois où nous sommes, et il tâchera de ne lui pas faire la chère des Pythagoriciens. Mon cher disciple, puisque vous voulez bien prendre ce nom, vous serez mon maître en tout. Vous ne verrez qu'un pauvre malade bien languissant. J'espère que le plaisir de vous voir me ranimera. Vous devez être trop fatigué de votre voyage pour que je vous accable encore d'une longue lettre, et nous avons plus de choses à nous dire qu'à nous écrire. Permettez, monsieur, que je vous embrasse bien tendrement.

4281. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 23 juin.

Je reçois, au départ de la poste, une lettre d'un ange, du 18 de juin, et je suis très affligé que l'autre ange soit malade. Répondons vite.

Quant au vers,

Le danger suit le lâche, et le brave l'évite,

si ce vers n'était pas précédé de ceux qui l'expliquent, il serait ridicule; mais, pour prévenir tout scrupule, il n'y a qu'à mettre :

Le lâche fuit en vain, la mort vole à sa suite :
C'est en la défiant que le brave l'évite.

Quant à l'affaiblissement qu'on demande de la description du combat de Pompée, c'est vouloir être froid pour vouloir paraître plus vraisemblable. Il y a des occasions où c'est n'avoir pas le sens commun que de vouloir trop chercher le sens commun. Je demande très instamment, très vivement, qu'on ne change rien à cette scène; je demande surtout qu'on suive les dernières corrections que j'ai envoyées; elles me paraissent favoriser beaucoup la déclamation, ce qui est un point très important. Il ne s'agit pas seulement de faire des vers, il faut en faire qui animent les acteurs.

On se mourait hier de chaud, on se meurt aujourd'hui, on est mort. Les comédiens ont le diable au corps de jouer une pièce nouvelle dans un temps où personne ne peut venir à la comédie.

Quoi! vous n'auriez pas reçu les lettres où je vous parlais des Calas! J'apprends, mes divins anges, qu'il s'est tenu un conseil où vous avez admis la pauvre veuve. Vos bontés ne se refroidissent point; vous avez un grand avantage sur les autres hommes, c'est que vos vertus sont persévérantes. Vous ne me parlez point de la lettre de M. Panckoucke et de ma réponse; la chose est pourtant plaisante et mériterait d'être connue.

Je n'ai encore rien d'Italie : les Italiens, par ce temps-ci, ne font que la méridienne.

Je vous ai envoyé l'Eloge d'Algarotti, qui figurera bien dans la *Gazette littéraire*. Je vous ai écrit par M. le duc de Praslin et par M. de Courteilles; celle-ci sera sous l'enveloppe de M. l'abbé Arnaud. Remarquez, s'il vous plaît, que nous nous sommes rencontrés sous le masque de *Don Pèdre*. J'ai confié à M. de Thibouville que je travaillais fortement à ce *Don Pèdre :* serait-il assez méchant pour m'avoir gardé le secret?

Adieu, mes divins anges; rions, mais surtout que madame d'Argental n'ait plus son rhumatisme; il n'y a pas là de quoi rire.

4282. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Aux Délices, 27 juin.

Monseigneur, il faut que vous permettiez encore cette petite importunité. Je sais respecter vos occupations, mais il y a une bagatelle très importante pour moi, pour laquelle je vous implore : elle n'est ni sacerdotale ni épiscopale, elle est académique. On va jouer une tragédie où votre éminence n'ira pas, et où je voudrais qu'elle pût aller. C'est ce *Triumvirat*, cet assemblage d'assassins et de coquins illustres, sur quoi je vous consultai l'année passée quand vous aviez du loisir. J'ai oublié de vous demander le secret, et je vous le demande aujourd'hui très instamment. On va donner la pièce sous le nom d'un petit ex-jésuite. Prêtez-vous à cette niche, si on vous en parle. Je vous prends pour mon confesseur : vous ne me donnerez peut-être pas l'absolution; cependant je vous jure que j'ai suivi vos bons avis autant que j'ai pu. Si la pièce est sifflée, ce n'est pas votre faute, c'est la mienne.

Comme vous voilà établi mon confesseur, je vous avouerai, toute réflexion faite, que, malgré mon extrême envie de vous voir uniquement à la tête des lettres, vivant en philosophe, cependant je vous pardonne d'être archevêque.

Je ne trouve qu'une bonne chose dans le *Testament* attribué au cardinal de Richelieu (1) : c'est qu'il faut qu'un évêque soit homme d'Etat plutôt que théologien. Le métier est bien triste pour qui s'en tient aux fonctions épiscopales; mais un grand seigneur archevêque peut, dans les occasions, tenir lieu de gouverneur, d'intendant, de juge, et tant vaut l'homme, tant vaut son Eglise. Si vous aviez siégé à Toulouse, l'horrible affaire de Calas ne serait pas arrivée. Je suis obligé de parler ici à votre éminence d'un archevêque de votre voisinage qui a fait un étrange mandement. Il m'y a fourré très indécemment : c'est M. d'Auch. Il prenait bien son temps, tandis que je faisais mille plaisirs à son neveu, qui est un gentilhomme de mon voisinage. On dit que c'est un Patouillet, jésuite, qui est l'auteur de ce mandement brûlé à Toulouse. Il faut que ce Patouillet soit un fanatique bien mal instruit. Il ne savait pas que j'avais recueilli deux jésuites, dont l'un est mon aumônier, et l'autre demeure dans un de mes petits domaines. Le temps où nous vivons, monseigneur, demande des hommes de votre caractère et de votre esprit à la tête des grands diocèses. Comme je ne suis qu'un profane, je n'en dirai pas davantage, et je vous demande votre bénédiction.

Je voudrais bien que vous pussiez lire la *Tolérance :* je crois que vous y trouveriez quelques-uns de vos principes. L'ouvrage est un peu rabbinique, mais il vous amuserait.

J'aurai l'honneur d'écrire à votre éminence quand elle sera tranquille au pays des Albigeois et débarrassée de la grosse besogne.

Je la supplie de me conserver ses bontés et d'agréer mon tendre respect.

4283. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Ferney, 27 juin.

Notre commerce à tâtons devient vif, madame. Votre grand'tante faisait très bien de prendre le temps comme il

(1) Il s'agit de l'article sur les *Mémoires pour servir à la vie de Pétrarque*. (G. A.)

(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(1) Voyez tome V, page 390. (G. A.)

ient et les hommes comme ils sont; mais quand le temps est mauvais, il faut un abri; et quand les hommes sont ou méchants ou prévenus, il faut ou les fuir ou les détromper : c'est le cas où je me trouve.

Vous ne vous attendiez pas à être chargée d'une négociation, madame. C'est ici où le quinze-vingts des Alpes a besoin des bontés de la très judicieuse quinze-vingts de Saint-Joseph.

Rousseau, dont vous me parlez, m'écrivit, il y a trois ans, ces propres mots de Montmorency : « Je ne vous aime point. » Vous donnez chez vous des spectacles; vous corrompez » les mœurs de ma patrie pour prix de l'asile qu'elle vous a » donné. Je ne vous aime point, monsieur, et je ne rends » pas moins justice à vos talents. »

Une telle lettre, de la part d'un homme avec qui je n'étais point en commerce, me parut merveilleusement folle, absurde et offensante. Comment un homme qui avait fait des comédies pouvait-il me reprocher d'avoir des spectacles chez moi, en France? Pourquoi me faisait-il l'outrage de me dire que Genève m'avait donné un asile? Eh! j'en donne quelquefois; je vis dans ma terre, je ne vais point à Genève. En un mot, je ne comprends point sur quel prétexte Rousseau put m'écrire une pareille lettre. Il a sans doute bien senti qu'il m'avait offensé, et il a cru que je m'en devais venger; c'est en quoi il me connaît bien mal.

Quand on brûla son livre (1) à Genève, et qu'il y fut décrété de prise de corps, il s'imagina que c'était moi qui avais fait une brigue contre lui, moi qui ne vais jamais à Genève.

Il écrit à madame la duchesse de Luxembourg que je me suis déclaré son plus mortel ennemi (2); il imprime que je suis le plus violent et le plus adroit de ses persécuteurs. Moi, persécuteur! c'est Jeannot lapin qui est un foudre de guerre. Moi, j'aurais été un petit P. Letellier! quelle folie! Sérieusement parlant, je ne crois pas qu'on puisse faire à un homme une injure plus atroce que de l'appeler persécuteur.

Si jamais j'ai parlé de Rousseau autrement que pour donner un sens très favorable à son *Vicaire savoyard*, pour lequel on l'a condamné, je veux être regardé comme le plus méchant des hommes. Je n'ai pas même voulu lire un seul des écrits qu'on a faits contre lui, dans cette circonstance cruelle où l'on devait respecter son malheur et estimer son génie.

Je fais madame la maréchale de Luxembourg juge du procédé de Rousseau envers moi et du mien envers lui; je me confie à son équité, et je vous supplie de rapporter le procès devant elle. J'ambitionne trop son estime pour la laisser douter un moment que je sois capable de me déclarer contre un infortuné. Je suis si sensiblement touché que je ne puis cette fois-ci vous parler d'autre chose.

Vous aurez sans doute chez vous M. d'Argenson, et vous vous consolerez tous deux du mal que la fortune a fait à l'un et que la nature a fait à l'autre (3).

Adieu, madame. Pour moi, je serai consolé si vous me défendez de l'imputation calomnieuse que j'essuie. Comptez sur mon très tendre et très sincère attachement.

4284. — A M. DAMILAVILLE.

29 juin.

C'est à vous, mon cher frère, que je dois adresser ma réponse à madame de Beaumont. Me voilà partagé entre elle et son mari. Voilà un couple charmant : l'un protége généreusement l'innocence, l'autre rend la vertu aimable (4). Voilà des amis dignes de vous.

Quel M. Fargès, s'il vous plaît, a opiné si noblement (5)? car il y en a deux. J'en connais un qui est haut comme un chou, et dont les jambes ressemblent assez à celles de l'abbé Chauvelin; il lui ressemble sans doute aussi par le cœur et par la tête, puisqu'il a parlé avec tant de grandeur et de force.

J'ai déjà écrit à M. le duc de La Vallière pour le prier, en qualité de grand-veneur, de faire tirer sur le procureur-général de la commission, s'il ne prend pas l'affaire des Calas aussi vivement que nous-mêmes.

Serez-vous étonné si je vous dis que j'ai reçu une lettre anonyme de Toulouse, dans laquelle on ose me faire entendre que tous les Calas étaient coupables, et que les juges ne le sont que d'avoir épargné la famille? Je présume que, si j'étais à Toulouse, on me ferait un assez mauvais parti.

Que dites-vous de ce fou de Jean-Jacques qui prétend que je suis son persécuteur? Ce misérable, parce qu'il m'a offensé, ainsi que tous ses amis, s'imagine que je me suis vengé; il me connaît bien mal. Aimons la vertu, mon cher frère, et rions des fous. *Ecr. l'inf...*

4285. — A MADAME ÉLIE DE BEAUMONT.

A Ferney, 29 juin.

Je vous dois, madame, de nouveaux remerciements et de nouveaux éloges. Votre joli roman m'a fait vite quitter des fatras d'histoire qui m'occupaient.

L'histoire dit ce qu'on a fait;
Un bon roman, ce qu'il faut faire.
Vous nous avez peint trait pour trait
Les vertus avec l'art de plaire :
Et l'on peut dire en cette affaire
Que le peintre a fait son portrait.

Je ne suis pas moins touché du mémoire pour Potin (1), ou plutôt pour deux millions d'hommes. M. de Beaumont et vous, madame, êtes sûrs de l'estime publique. Souffrez que ma lettre soit pour vous deux que je vous félicite d'appartenir l'un à l'autre, et que je joigne ma sensible reconnaissance, madame, au respect que j'ai pour vous.

4286. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 29 juin.

Mes divins anges, vous devez avoir reçu, de la part de l'ex-jésuite, force vers pour les roués. Ce pauvre diable me dit toujours que la chaleur de la saison et la froideur de la pièce le font trembler. Il se souvient surtout qu'il a oublié de corriger ce vers :

A mon cœur désolé que votre pitié s'ouvre.

Il dit qu'il ne manquera pas de le corriger pour la première poste; il dit qu'il n'est pas aujourd'hui fort en train.

J'ai reçu une lettre anonyme de Toulouse, assez bien raisonnée en apparence; mais le fond de la lettre est que tous les Calas étaient complices, et que les juges n'ont à se reprocher que de ne les avoir pas tous condamnés. Cette lettre ne me donne aucune envie d'avoir un procès à Toulouse.

Je pense toujours que M. de Hullin doit se contenter du paquet qui l'attend chez M. Delaleu (2), et que les rois titulaires feront gloire d'imiter les rois régnants.

Au reste, je me flatte que mes anges auront aisément trouvé quelque bavard qui parlera de *Pierre-le-Cruel* à des bavards de sa connaissance. M. de Chauvelin l'ambassadeur est dans le secret, comme vous le savez; je ne crois pas qu'il en parle à la sérénissime république. Je n'ai plus rien à dire. Respect et tendresse.

4287. — AU MÊME.

30 juin.

Anges que je fatigue, et qui ne vous lassez pas de faire du bien, voici un petit billet pour le conjuré Lekain. Mais ces extrêmes chaleurs, ce terrible mois de juillet, font frémir l'ex-jésuite.

N'est-ce pas en Ethiopie qu'on va au conseil dans des cruches pleines d'eau? Je crois qu'il n'y a plus que ce moyen d'aller à la comédie cet été.

Je crois que la *Gazette littéraire* m'a brouillé avec l'abbé de Sade. Ce n'est pas que je me reconnaisse *à la main d'un grand maître* dont l'abbé Arnaud a désigné l'auteur des *Remarques sur Pétrarque* (3); mais enfin vous savez que j'avais demandé le plus profond secret. Je vous supplie de gronder l'abbé Arnaud de tout votre cœur. Encore une fois, je n'aime point Pétrarque, mais j'aime l'abbé de Sade. Je vois que j'ai été prévenu sur l'article d'Algarotti, et que la *Gazette littéraire* est servie beaucoup plus promptement que je ne pourrais l'être. Il me restera le parti du caprice. Dès que je trouverai un livre nouveau, je le prendrai pour prétexte pour débiter mes rêveries, comme j'ai fait sur l'article des songes (4); cela m'égaiera quelquefois, et pourra égayer la *Gazette*. Mais à présent je n'ai pas trop envie de rire, mes yeux ne vont pas trop bien, ma santé fort mal. Que mes deux anges se portent bien, et je suis consolé.

---

(1) Le 19 juin 1762. (G. A.)
(2) Il le dit plutôt dans sa lettre du 28 mai. (G. A.)
(3) L'un était exilé et l'autre était aveugle. (G. A.)
(4) Elle venait de publier les *Lettres du marquis de Roselle*. (G. A.)
(5) Voyez la lettre à Richelieu du 22 juillet. (G. A.)

(1) *Mémoire en faveur de l'état des protestants*. (G. A.)
(2) Pour le roi de Pologne. (G. A.)
(3) Voyez tome IV, page 632. (G. A.)
(4) Voyez, dans le *Dictionnaire philosophique*, l'article SOMNAMBULES, section II. (G. A.)

4288. — A M. LEKAIN.

Aux Délices, 30 juin (1).

Le petit jésuite me charge de prier mon grand acteur de remettre au principal conjuré la drogue en question, et de ne la montrer à personne au monde. On prétend que si les autres avaient joué aussi bien que mon grand acteur, si Pompée avait été rendu avec une douleur sombre et terrible, si, etc., la chose eût été plus intéressante. L'ex-jésuite dit qu'il réparera ce petit mal.

L'ami de l'ex-jésuite fait mille tendres compliments à mon grand acteur.

4289. — A M. DE LA HARPE.

A Ferney, 30 juin.

Un vieux serviteur de Melpomène doit aimer son jeune favori; aussi, monsieur, pouvez-vous compter que je fais mon devoir envers vous (2). Vous m'aviez flatté d'un petit voyage avec M. de Ximenès.

Je suis bien aise d'apprendre que l'abbé Asselin (3) est encore en vie. Il y a environ soixante ans que je fis connaissance avec lui, et je crois qu'il était majeur. Je lui souhaite les années de Fontenelle.

Vous m'avez dit aussi un mot de J.-J. Rousseau; c'est un étrange fou que cet étrange philosophe. J'avais encore de la voix et des yeux il y a trois ans, et je jouais les vieillards assez passablement sur le théâtre de mon petit château de Ferney; madame Denis (par parenthèse) jouait les rôles de mademoiselle Clairon avec attendrissement; quelques citoyens génevois venaient quelquefois à nos comédies et à nos soupers : il plut à Jean-Jacques de m'écrire ces douces paroles : « Vous donnez chez vous des spectacles; vous corrompez les » mœurs de ma république, pour prix de l'asile qu'elle vous » a donné. »

J'eus assez de sagesse pour ne pas répondre à Jean-Jacques; et la république de Jean-Jacques ayant jugé à propos, depuis, de brûler son livre, et de décréter de prise de corps sa personne, Jean-Jacques a imaginé que je m'étais vengé de lui parce qu'il m'avait offensé, et que c'était moi qui avais engagé le conseil de Genève à lui donner cette petite marque d'amitié. Le pauvre homme m'a bien mal connu. Il ne sait pas que je vis chez moi, et que je ne vais jamais à Genève; il devrait savoir que je ne me venge jamais des infortunés. Un de ses grands malheurs, c'est que la tête lui a tourné.

Adieu, monsieur; vous avez le mérite des véritables gens de lettres, et vous n'en avez pas les injustices. Comptez que je m'intéresse à vous aussi vivement que je plains Jean-Jacques.

4290. — A M. GOLDONI.

Ferney, 30 juin.

Mon cher favori de la nature, je suis toujours réduit à dicter. Je suis bien vieux; je perds la santé et la vue. Ne soyez point étonné d'avoir si rarement de mes nouvelles. Je vous ai présenté un *Corneille*, parce que celui qui fait honneur à l'Italie doit avoir les ouvrages de l'auteur qui fait honneur à la France. C'est précisément par cette raison-là que je ne vous ai pas envoyé mes ouvrages. Une autre raison encore, c'est qu'il n'y en a à Paris que de détestables éditions. Si jamais vous venez à Ferney ou aux Délices, j'espère vous en présenter une moins incorrecte. J'attends les ouvrages dont vous voulez bien me flatter; ils me consoleront des miens.

Vivez gaiement à Paris, mon cher ami; ayez autant de plaisir que vous en donnez, et aimez toujours un peu un vieux solitaire qui vous est tendrement attaché jusqu'au dernier moment de sa vie.

4291. — A M. LE DOCTEUR TRONCHIN.

30 juin (4).

Mon cher Esculape, voudriez-vous bien avoir la bonté de me faire renvoyer le volume contenant le manuscrit sur la compagnie des Indes que vous avez prêté à M. de Labat? Je vous serais très obligé.

Que dites-vous de ce fou de Jean-Jacques, qui imprime que *je suis le plus violent et le plus adroit de ses persécuteurs?* Vit-on jamais plus absurde démence? Ce philosophe n'est pas plus guéri de sa folie que de ses carnosités. Il cherche à faire la guerre; mais je ne mettrai pas mes troupes en campagne contre lui.

Mon cher Esculape, quoi que vous en disiez, je baisse infiniment, mais je vous aime de même.

4292. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Ferney, 1er juillet.

Je passe ma vie à me tromper, madame; mais aussi il y a des moments où vous n'avez pas raison en tout. Vous me dites que je ne veux pas voir madame de Jaucourt. Je serai assurément charmé si je peux l'attirer chez moi; mais je suis à deux grandes lieues d'elle; je ne sors point, et je ne peux sortir. Ma nièce est allée la voir, et madame de Jaucourt ne lui a pas rendu sa visite. Tout cela s'arrangera comme on pourra, ainsi que toutes les bagatelles de ce monde.

Un autre reproche que vous me faites, c'est que je me suis vanté d'être votre confrère, et que je ne le suis pas tout à fait. Voici mon état :

J'ai des fluxions sur les yeux qui m'ont ôté l'usage de la vue des mois entiers; elles se promènent quelquefois dans les oreilles, et alors je vois, mais je suis sourd; elles tombent sur la gorge, et je deviens muet. Voilà un plaisant état pour courir après une jeune femme, à deux lieues de ma retraite. Les Parisiennes vont chez Esculape-Tronchin comme on va aux eaux de Forges; mais l'air des Alpes fait plus de mal que Tronchin ne fait de bien. Il faut un corps d'Hercule pour vivre ici; mais j'y suis libre, et j'ai trouvé que la liberté valait encore mieux que la santé. M'y voilà établi, je m'y suis fait une famille, je ne me transplanterai point; je mourrai, comme Abraham, dans le coin de terre que j'ai achetée, et ce sera ma seule ressemblance avec le père des croyants.

Vous avez vu, madame, par ma dernière lettre, que le caractère de Jean-Jacques est aussi inconséquent que ses ouvrages. J'espère que madame la maréchale de Luxembourg me rendra la justice de croire que je ne hais point un homme qu'elle protége, et que je suis bien loin de persécuter un homme si à plaindre. Il n'a même été persécuté que pour des sentiments qui sont les miens, et je serais une âme bien noire et bien sotte de vouloir avilir une philosophie que j'aime, et de faire punir un homme accusé précisément des choses qu'on m'impute.

J'aime mieux vous parler de Corneille que de Rousseau; j'avoue encore que j'aime mille fois mieux Racine. Faites-vous relire les pièces de ce dernier, si vous ne les savez pas par cœur; et vous verrez si, après avoir entendu dix vers, vous n'aurez pas une forte passion de continuer. Dites-moi si au contraire le dégoût ne vous saisit pas à tout moment quand on vous lit Corneille. Trouvez-vous chez lui des personnages qui soient dans la nature, excepté Rodrigue et Chimène, qui ne sont pas de lui?

Cette Cornélie, tant vantée autrefois, n'est-elle pas, en cent endroits, une diseuse de galimatias, et une faiseuse de rodomontades? Il y a des vers heureux dans Corneille, des vers pleins de force, tels que Rotrou en faisait avant lui, et même plus nerveux que ceux de Rotrou; il y a du raisonner; mais en vérité il y a bien rarement de la pitié et de la terreur, qui sont l'âme de la vraie tragédie. Enfin quelle foule de mauvais vers, d'expressions ridicules et basses, de pensées alambiquées et retournées, comme vous dites, en trois ou quatre façons également mauvaises! Corneille a des éclairs dans une nuit profonde; et ces éclairs furent un beau jour pour une nation composée alors de petits-maîtres grossiers, et de pédants plus grossiers encore, qui voulaient sortir de la barbarie.

Je n'ai commencé ce fatras que pour marier mademoiselle Corneille; c'est peut-être la seule occasion où les préjugés aient été bons à quelque chose. Je ne me passionne point pour Racine. Que m'importe sa personne? Je n'ai vécu ni avec lui ni avec Corneille. Je ne vais point chercher de quelle mine sort un diamant que j'achète; je regarde à son poids, à sa grosseur, à son brillant, à ses taches. Enfin je ne puis ni sentir qu'avec mon goût, ni juger qu'avec mon jugement.

Racine m'enchante, et Corneille m'ennuie. Je vous avouerai même que je n'ai jamais lu ni ne lirai jamais une douzaine de ses pièces, que, grâce au ciel, je n'ai point commentées. Ah! madame, quand vous voudrez avoir du plaisir, faites-vous relire Racine par quelqu'un qui soit digne de le lire; mais, pour le bien goûter, rappelez-vous vos belles années; car Montaigne a dit : « Crois-tu qu'un malade rechi» gné goûte beaucoup les chansons d'Anacréon et de Sa» pho (1)? »

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) En lui envoyant le *Corneille commenté*. (G. A.)
(3) Voyez, tome VII, au *Catalogue des correspondants*. (G. A.)
(4) Editeurs, E. Bavoux et A. François. Cette lettre est de 1764, et non de 1765, comme l'ont cru les éditeurs. (G. A.)

(1) « Pensez-vous que les vers de Catulle ou de Sapho rient à un vieillard avaricieux et rechigné? » (Montaigne, livre II, chap. XII.)

Je vous ai trop parlé de vers; une autre fois je vous parlerai philosophie. Mille tendres respects.

4293. — A MADAME LA BARONNE DE VERNA.

Au château de Ferney, 3 juillet.

La conformité de votre état au mien est une nouvelle raison qui devait m'engager à répondre plus tôt à la lettre dont vous m'avez honoré; et c'est précisément ce qui m'en a empêché. Une fluxion sur les yeux, qui se joint à tous mes maux, m'ôte la liberté d'écrire: mais votre lettre est bien capable de me faire penser. Je vois que vous adoucissez vos souffrances par la lecture. C'est en effet une grande ressource; mais ce n'en est une que pour les bons esprits, qui sont en très petit nombre. Bien peu de dames cherchent à s'instruire; c'est un grand avantage que vous avez sur elles. Mes ouvrages ne sont pas dignes assurément de l'honneur que vous leur faites; mais vous y suppléez en pensant de vous-même les choses que je n'ai pas dites. Je ne fais que mettre sur la voie; je présente des esquisses, et vous achevez dans votre esprit ce que je n'ai fait qu'ébaucher.

Il y a des vérités qu'on ose à peine faire entrevoir au public, mais que des personnes comme vous saisissent tout d'un coup, et qu'elles développent. Je souhaite, madame, que ces vérités, qui ne sont faites que pour les philosophes, vous soient de quelque consolation. La philosophie est le plus grand des remèdes, c'est la santé de l'âme; et il paraît que si votre corps souffre, votre âme se porte très bien. Vous ne trouverez point, madame, que ma philosophie soit rebutante, elle est même quelquefois un peu trop gaie. Dans ce dernier cas, j'ai besoin de votre indulgence.

Vous me faites bien regretter, madame, d'avoir si peu profité du temps que vous êtes venue passer à Genève. Vous aviez malheureusement alors plus besoin de M. Tronchin que de moi. Si jamais vous croyez en avoir besoin encore, daignez, madame, ne prendre d'autre maison que la mienne.

J'ai l'honneur d'être, avec bien du respect, etc.

4294. — A M. LE DOCTEUR TRONCHIN.

Mardi 4 (1).

Je vous prie, mon cher Esculape, de me mander si M. le duc de Lorges me fait l'honneur de venir dîner jeudi à Ferney, et s'il est au régime. Je doute que M. de Lauraguais ait battu sa femme; je sais qu'il est physicien, et je n'ai jamais ouï dire qu'il fût philosophe. Les brouillons qui ont dit que vous aviez concerté chez moi la perte de Jean-Jacques, ne sont pas plus philosophes que M. de Lauraguais. J'ai été affligé de la nouvelle infamie qu'ils ont faite. Mais je ne les crains pas; et j'ai, en tout sens, de quoi les braver. Je me porte très mal, mais je sais souffrir.

Je ne perdrai au moins mon indépendance qu'en mourant. Voilà ma philosophie, et vous aimer est mon devoir.

4295. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 6 juillet.

Mes divins anges, quoi ! toujours un rhumatisme ! Je conçois bien que nous autres agriculteurs des Alpes nous soyons souvent affligés de ce fléau; mais un ange, une dame de Paris, qui n'est jamais exposée aux malignes influences de l'air! non, ce n'est pas là une maladie de dame. Que dit à cela M. Fournier (2)? Mon cher ange, qui n'a point de rhumatisme, écrit très proprement, quoi qu'il en dise; et moi aussi, qui ai recouvré la vue jusqu'à ce que je la reperde. Cette vie est pleine de tribulations. Conservez votre santé, mes anges; cela vaut mieux que des pièces de théâtre, et surtout que les pièces d'aujourd'hui. Je fais donc *Pierre-le-Cruel*, comme dit M. de Thibouville; je l'ai même confié à M. de Ximenès; ainsi je ne crois pas qu'on puisse en douter. Pour vous, mes braves conjurés, vous avez employé un jésuite pour faire les roués. Je ne sais quel nom on donne à la pièce; je sais seulement qu'elle ne ressemble pas à *Bérénice*. Le petit jésuite dit qu'il est très loin de souhaiter qu'on l'imprime sitôt; il fera tout ce que vous ordonnez pour Lekain: il désire seulement qu'on donne un honoraire à un jeune homme (3) qui, depuis dix ans, a copié cinq ou six tragédies dix ou douze fois chacune, et à qui le petit jésuite doit quelque attention. Ledit défroqué ne veut jamais être connu, à moins qu'ayant été encouragé l'été par un petit succès, il n'en ait un grand pendant l'hiver, après avoir donné la dernière main à ses roués. Vous avez terminé noblement l'affaire du roi de Pologne, et je vous en remercie. Cramer viendra sans doute chez vous, et vous lui recommanderez de presser son correspondant d'Italie de dépêcher les livres qu'il a promis, et alors je les aurai. Je suis toujours aux ordres de la *Gazette littéraire*, quoiqu'elle ait mis une certaine note trop flatteuse à l'extrait de Pétrarque, note à laquelle l'abbé de Sade s'obstine, dit-on, à me reconnaître.

Je suis à présent à sec, et accablé d'un ouvrage très considérable en faveur de la bonne cause. Mes chers anges, respect et tendresse.

4296. — A M. DAMILAVILLE.

6 juillet.

Mon cher frère, je ne perds pas le peu de temps qui me reste à vivre. Je me doute bien de ce que frère Cramer vous montrera; mais je ne crois pas que cet ouvrage doive jamais être vendu avec privilége. Je vous demande en grâce de confondre tout barbare et tout faux frère qui pourrait me soupçonner d'avoir mis la main à ce saint œuvre (1). Je veux le bien de l'Eglise, mais je renonce de tout mon cœur au martyre et à la gloire éternelle. Sachez que Dieu bénit notre Église naissante; trois cents *Meslier*, distribués dans une province (2), ont opéré beaucoup de conversions. Ah ! si j'étais secondé ! mais les frères sont tièdes, les frères ne sont point rassemblés : ce malheureux Rousseau n'est fidèle qu'à son caprice et à son amour-propre. C'était assurément l'homme le plus capable de rendre de grands services; mais Dieu l'a abandonné. Son *Vicaire savoyard* pouvait faire du bien; mais cela est noyé dans un roman absurde qu'on ne peut lire. Enfin ce malheureux s'est rendu indigne de la bonne cause. J'ai été très fâché de l'excès de folie qui l'a porté à imprimer que je le persécutais; il est bien triste qu'un homme qui a passé quelque temps pour notre frère fasse accroire qu'un de nous le persécute. Mais que voulez-vous, ce pauvre homme m'ayant offensé, s'est imaginé que je m'étais vengé. Il ne connaît pas les véritables frères. Une des faiblesses de ce pauvre fou est de mentir impudemment. Il se vante qu'on a voulu l'engager à écrire contre les jésuites : quelle pitié ! les parlements avaient bien besoin de Jean-Jacques ! Ils ont écrit eux-mêmes, et assurément mieux que lui.

Je vous embrasse pieusement, mon cher frère. *Ecr. l'inf...*

4297. — A M. COLINI.

A Ferney, 11 juillet.

Je ne crois pas, mon cher ami, qu'il me soit permis de solliciter auprès de S. A. E. pour un homme d'Église (3); car, outre que je suis fort profane, j'ai toujours sur le cœur de n'être point venu me mettre aux pieds de monseigneur l'électeur. L'édition de Corneille, à laquelle il a fallu travailler deux ans et quelques mois, m'a retenu indispensablement auprès de Genève. J'ai été privé de la vue six mois entiers par une fluxion affreuse qui se promène encore sur ma pauvre figure, née très faible, et affligée de soixante et onze ans, qui seront bientôt révolus. Je suis obligé de prendre médecine quatre fois par semaine; vous jugez bien que dans cet état je suis beaucoup plus digne de la boutique d'un apothicaire que de la cour d'un prince aimable, plein d'esprit et de connaissances. J'ai opposé autant que j'ai pu un peu de gaieté à la tristesse de ma situation; mais enfin la gaieté cède à la douleur et à la vieillesse. Si je pouvais compter seulement sur un mois d'un état tolérable, je vous assure, mon cher Colini, que je prendrais bien vite la poste, et que vous me verriez venir me mettre au rang des sujets de S. A. E., c'est-à-dire au nombre des gens heureux. Ce mot d'*heureux* n'est pas trop fait pour moi. A votre âge, mon cher Colini, on jouit de la vie; et au mien on la supporte. Je vous embrasse bien tendrement.

4298. — A M. DUPONT.

A Ferney, par Genève, 12 juillet.

On a recours à ses amis dans l'occasion. Je commence, mon cher philosophe, à recouvrer la vue. Ma fluxion sur les yeux est tombée sur la gorge, et la première chose que j'aie lue de mes yeux dans les nouvelles publiques, c'est que M. le duc de Wurtemberg a quitté ses Etats, que ses affaires sont dérangées, tous les paiements arrêtés. La seconde, c'est que le duc a emprunté beaucoup d'argent sur la terre de Horbourg

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Médecin. (G. A.)
(3) Wagnière. (G. A.)

(1) Le *Dictionnaire philosophique portatif*. (G. A.)
(2) Voyez la lettre à d'Argence du 22 juin. (G. A.)
(3) Hilspach. (G. A.)

et de Riquevir, qui fournissaient jusqu'à présent au paiement d'une rente de 28,000 mille livres que j'ai sur lui, rente qui compose la meilleure partie de mon bien.

Je n'ai d'autres titres qu'une promesse de passer contrat, signée de la main du duc. Je crois même que je vous laissai en partant de Colmar un double de cette promesse. Si vous avez ce double, je vous prie de le faire homologuer au conseil souverain d'Alsace, et de le faire signifier au receveur de Horbourg et de Riquevir.

Ne pouvez-vous pas même, pour prévenir tout abus, lui faire signifier défense de payer à d'autres qu'à moi, en attendant la signification de la promesse du duc valant contrat? C'est ce que j'ignore, et ce que je ne propose qu'en cas que votre jurisprudence le permette.

Si vous n'avez pas ce double, mandez-moi, je vous prie, si je dois vous envoyer l'original, ou si je peux me contenter d'envoyer une copie légalisée.

Il est probable, mon cher ami, qu'on est instruit à Colmar de tout ce qui regarde cette affaire. Ayez la bonté de me dire ce que vous en savez, et aimez votre vieil ami V.

4299. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 juillet.

Mes divins anges, je suis plus affligé des rhumatismes dont vous me parlez que de la petite disgrâce de l'ex-jésuite (1). Est-il possible que l'un de mes anges souffre? cela est bien injuste.

J'ai communiqué au petit défroqué l'histoire de son infortune; il m'a demandé le secret. Il craint que, s'il était connu, cela ne l'empêchât d'avoir un bénéfice; mais surtout il vous supplie de recommander le secret à M. de Chauvelin. Il vous demande une grâce, c'est de revenir en requête civile, et de hasarder deux ou trois représentations; car ce pauvre Poinsinet ayant protesté que le délit n'a pas été commis par lui, il se pourra que le public soit moins barbare. Un acteur pourrait annoncer que la pièce n'est point de celui à qui on l'attribuait, et qu'un jeune homme docile en étant l'auteur, et ayant fait quelques changements, on compte sur un peu d'indulgence. Je pense qu'alors l'ouvrage pourrait se relever. On ne risque rien à hasarder la révision. Voyez ce qui est arrivé à *Oreste*, et même à *Zaïre*. Vous pourriez, mes anges, en venir à votre honneur; car enfin, si vous croyez la pièce passable, il faut bien qu'elle le soit.

On ne pourra refuser à Lekain, qui a proposé la pièce, de la rejouer; mais enfin, si la chose était impraticable, en ce cas, je vous supplierais de redemander à Lekain l'exemplaire, et de vouloir bien me le renvoyer pour ce pauvre ex-jésuite.

J'attends tous les jours des livres d'Italie; je ne perds pas assurément de vue la *Gazette littéraire*.

N. B. Mes anges, ne vous découragez pas sur le drame de l'ex-jésuite, à moins que vous n'y ayez senti du froid, car à cette maladie point de remède.

4300. — A M. DAMILAVILLE.

13 juillet.

Dieu me préserve, mon cher frère, d'avoir la moindre part au *Dictionnaire philosophique portatif!* J'en ai lu quelque chose; cela sent terriblement le fagot. Mais puisque vous êtes curieux de ces ouvrages impies pour les réfuter, j'en chercherai quelques exemplaires, et je vous les enverrai par la première occasion.

Frère Cramer vous a dit qu'il y avait un vieux pédant entouré de vieux in-folio dont le nom seul fait trembler, qui travaillait de tout son cœur à un ouvrage fort honnête (2): frère Cramer a raison. Je crois que la meilleure manière de tomber sur *l'inf...* est de paraître n'avoir nulle envie de l'attaquer, de débrouiller un peu le chaos de l'antiquité, de tâcher de jeter quelque intérêt, de répandre quelque agrément sur l'histoire ancienne, de faire voir combien on nous a trompés en tout, de montrer combien ce qu'on croit ancien est moderne, combien ce qu'on nous a donné pour respectable est ridicule, de laisser le lecteur tirer lui-même les conséquences.

Il est certain qu'en rassemblant certains points de l'histoire, on peut démêler les véritables sources qu'on nous a longtemps cachées. Cela demande du temps et de la peine, mais l'objet le mérite. L'auteur m'a déjà montré quelques cahiers: il dit que l'ouvrage sera sage, qu'il dira moins qu'il ne pense, et qu'il fera penser beaucoup. Cette entreprise m'intéresse infiniment.

Je suis bien loin de songer à des tragédies. On m'a mandé que les *Triumvirs* dont vous me parlez sont d'un jeune ex-jésuite qui a du talent. Les jésuites avaient au moins cela de bon qu'ils aimaient la comédie, et qu'ils en faisaient. Les jansénistes sont les ennemis de tout plaisir honnête.

Mon cher frère, quoique je sois absorbé dans des in-folio, je n'oublie pourtant pas Corneille. Il y a un jeune auteur qui a fait la *Jeune Indienne;* il s'appelle, je crois, M. de Chamfort. Il y a un M. du Clairon, auteur de *Cromwell*. Il me semble que quiconque travaille pour le théâtre a droit à un *Corneille :* il faut que les disciples aient notre maître devant les yeux. Je vous supplie donc de vouloir bien avertir Duchesne d'envoyer prendre chez vous deux exemplaires pour ces deux messieurs : vous ferez, je crois, une très bonne œuvre.

Est-il vrai que M. le contrôleur-général rembourse quatre millions d'effets royaux? Cela n'a guère de rapport à Corneille; mais il faut s'instruire un peu des affaires publiques.

Je ne sais rien de nouveau; je moissonne mes champs, et quelques vérités éparses dans de mauvais livres; ce sont de vieux arsenaux dans lesquels je trouve des armes rouillées qui ne laisseront pas d'être aiguisées, et dont je tâcherai de me servir avec toute la discrétion possible.

Je gémis toujours de n'être pas aidé par quelqu'un de nos frères; cela fait saigner le cœur. Vous seul me consolez et m'encouragez.

Je vous embrasse de tout mon cœur. *Ecr. l'inf...*

4301. — A M. LE CONSEILLER TRONCHIN.

.... juillet (1).

Mon cher ami, j'ai fait ce que j'ai pu pour avoir un exemplaire de cette misère, et je n'ai pu y parvenir : on dit qu'il n'y en a qu'un; on disait auparavant qu'il y en avait trois ou quatre. Cette petite manœuvre est un tour de la faction qui a prétendu que c'était à Ferney qu'on avait résolu de condamner Jean-Jacques. Depuis ce temps, presque toutes les remontrances ont roulé en partie sur la sévérité exercée contre Jean-Jacques, et sur le silence observé à mon égard; mais les factieux auraient pu observer que je suis Français, établi en France et non à Genève. Ce dernier effort de mes ennemis vous paraît sans doute aussi méprisable qu'à moi. Je crois, comme vous, qu'il faut laisser tomber ce petit artifice; un éclat qui me compromettrait, m'obligerait à faire un autre éclat. On sait assez que je n'ai opposé jusqu'à présent qu'un profond silence à toutes les clabauderies et aux entreprises du parti opposé. Le fond de l'affaire est qu'un certain nombre de vos citoyens est outré qu'un citoyen soit exclu de sa patrie, et qu'un étranger ait un domaine dans votre territoire. Voilà la pierre d'achoppement. Je vois que vous pensez très sagement, et que vous ne voulez pas accorder à des ennemis du repos public une victoire dont ils abuseraient. Je vois que vous avez parlé à M. le premier syndic et à vos amis suivant vos principes équitables et prudents. Je sens bien aussi que votre amitié va aussi loin que votre sagesse, et j'en suis bien touché. Je vous demande en grâce de me mettre un peu au fait, et d'être bien sûr que vous ne serez pas compromis. L'affaire de Wirtemberg (2) est un peu plus sérieuse, et je risque de tout perdre.

J'apprends dans ce moment que ce n'est pas la vénérable compagnie qui a déféré la sottise en question. Je dois supposer que la personne qui s'en est chargée n'a eu que de bonnes intentions.

4302. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 juillet.

Voici, mes anges, la lettre du conjuré de Turin, qui m'est venue après le récit que vous m'avez fait de notre défaite. Je suis persuadé que M. de Chauvelin vous a écrit dans le même goût; les conjurés en agissent rondement les uns avec les autres. Il me paraît bien difficile que mes anges, M. le duc de Praslin, M. de Chauvelin, maman et moi (qui sommes assez difficiles), nous nous soyons tous si grossièrement trompés. Mon avis serait qu'au voyage de Fontainebleau, M. de Praslin ourdît, sous main, une petite brigue pour faire jouer les rouës. Je présume qu'on ne se soucie point du tout à la cour d'humilier Poinsinet de Sivry (3), et que le ton de la pièce ne déplairait pas à beaucoup d'honnêtes gens, qui

(1) Le *Triumvirat* avait été représenté sans succès le 5 juillet. (G. A.)
(2) La *Philosophie de l'histoire*. (G. A.)

(1) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Voyez la lettre à Dupont du 12 juillet. (G. A.)
(3) On lui attribuait le *Triumvirat*. (G. A.)

sont plus familiarisés que le parterre avec l'histoire romaine.

Amusez-vous, je vous prie, à me dire ce qui a le plus révolté ce cher parterre dans l'œuvre de Poinsinet de Sivry.

Comment se porte madame l'ange? Respect et tendresse.

4303. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 juillet.

Comment se porte madame l'ange? Vous souvenez-vous de *Sémiramis?* comme elle fut jouée froidement, comme elle tomba à la première représentation? On dit qu'il n'y a point d'action dans les roués; il me semble qu'il y en a beaucoup, et qu'un Pompée un peu ferme eût fait une grande impression. Est-il vrai que Molé est incapable de jouer les rôles vigoureux? en ce cas, pourquoi lui avoir donné Pompée? L'ex-jésuite comptait que Lekain jouerait ce rôle. Quoi qu'il en soit, mes divins anges, Lekain a écrit au défroqué, et voici ma réponse, que je prends la liberté de vous adresser.

Plus j'y pense, plus je crois que la pièce, jouée avec chaleur, n'aurait point refroidi. Si je me trompe, détrompez-moi; car j'aime encore plus la vérité que je n'aime les jésuites, et presque autant que j'aime mes anges, à qui je suis dévoué pour toute ma vie.

4304. — A M. LEKAIN.

18 juillet.

Mon cher grand acteur, le petit ex-jésuite auteur de ce malheureux drame m'est venu trouver; il faut encourager la jeunesse : je l'ai engagé à retravailler son ouvrage, et il doit vous être remis. Je doute fort que, malgré tous ses soins, vous trouviez un libraire qui veuille l'imprimer; il n'y a que les succès qui enhardissent les libraires. Je crois que votre intérêt serait de reprendre la pièce sans annoncer de corrections, mais en distribuant de nouveaux rôles : il se pourrait que cette pièce bien représentée plût au moins à quelques amateurs. Je sais que le sujet n'en est pas fort touchant; je sais même que l'Opéra-Comique, où l'on joue les contes de La Fontaine, et où il n'est question que de tétons, de baisers, et de jouissance, inspire beaucoup de froideur pour tout spectacle sérieux; mais il y a un petit nombre de gens qui aiment les sujets tirés de l'histoire romaine; et si ce petit nombre est content, vous tirerez alors quelque parti de l'impression. L'auteur m'a conjuré de vous engager à ne point demander de privilége; il vous prie encore de supprimer ce titre emphatique de *Partage du Monde*, titre qui promet trop, qui ne tient rien, et qui n'est pas le sujet de la pièce. Il prétend que vous pourriez obtenir un ordre des premiers gentilshommes de la chambre pour jouer sa pièce à Fontainebleau; c'est une vraie pièce de ministres; vous en donneriez quelques représentations à Paris; cela demanderait peu de travail. Voyez ce que vous pouvez faire; mandez-moi vos idées, afin que je les communique au jeune auteur. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

Si vous voulez absolument faire imprimer l'ouvrage du petit défroqué, je pense qu'il faudra changer ses *a* en *o*. Il a voulu suivre mon orthographe, cela lui ferait tort; on le prendrait pour un disciple.

N. B. Si vous prenez ce stérile parti d'imprimer sans jouer, si vous jouez sans imprimer, si vous gardez le manuscrit du prêtre sans imprimer ni jouer, en un mot, quelque chose que vous fassiez, il vous prie de retrancher au quatrième acte, scène troisième, tout ce qui est entre ces deux vers :

Elle coûtera cher, elle sera fatale....
Adieu; que mon épouse, en apprenant mon sort...,

Plus on retranche en prose, en vers, en tout genre, excepté en finance, moins on fait de sottises.

4305. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 juillet.

Il est bien juste qu'après avoir ennuyé mes anges, je les amuse. Voici de la pâture pour la *Gazette littéraire*. Ce morceau me paraît curieux (1). Il faut que je dise à mes anges qu'on trouve la *Gazette littéraire* un peu sèche, et qu'il eût été à souhaiter que les articles de pure annonce et les suppléments eussent été fondus ensemble une fois par semaine. Par ce moyen, chaque gazette eût été intéressante et piquante. Je crains toujours que la petite note mise par les auteurs au bas des *Remarques sur Pétrarque* ne m'ait brouillé avec l'abbé de Sade.

(1) Les *Anecdotes sur le Cid*. Voyez tome IV, page 633. (G. A.)

Je suis encore persuadé qu'avec une vingtaine de vers les roués auraient un grand succès; mais on dit qu'il est impossible que Molé réussisse dans Pompée.

Mes chers anges, je vous prie d'obtenir qu'on ne retranche rien du petit morceau que j'ai l'honneur de vous envoyer.

Respect et tendresse.

Sûrement, par le temps qu'il fait, madame l'ange n'a plus de rhumatisme.

4306. — A M. DAMILAVILLE.

21 juillet (1).

Je ne me console point de voir que ceux qui devraient combattre les uns pour les autres, sous le même drapeau, soient ou des poltrons, ou des déserteurs, ou des ennemis. La folie de Rousseau m'afflige. Est-il vrai que c'est à Duclos qu'il écrivait cette indigne lettre dans laquelle il disait que j'étais *le plus violent et le plus adroit de ses persécuteurs?* y eut-il jamais une démence plus absurde? Moi, persécuter l'auteur du *Vicaire savoyard!* moi, persécuter quelqu'un! J'ai toujours sur le cœur cette étrange calomnie. Faut-il, mon cher frère, qu'on ait à la fois les fidèles et les infidèles à combattre, et qu'on passe pour un persécuteur, tandis qu'on est soi-même persécuté! Tout cela fait saigner le cœur : l'amitié seule d'un philosophe peut guérir ces blessures.

J'attends toujours une occasion pour vous envoyer un petit paquet pour vous et pour vos intimes. Dieu nous garde de jeter le pain de Dieu aux chiens!

Si la lettre de M. Panckoucke m'a fait rire, celle de M. Elie de Beaumont m'afflige. Est-il possible qu'on perde un tel procès (2), qu'on ne soit pas le fils de son père, parce que ce père a fait un voyage en Suisse! Qu'on dise à présent que les Français ne sont pas des Welches!

Embrassez, je vous prie, pour moi M. et madame Elie. Leur imagination est comme le char de leur patron, elle est toute brillante; mais leur patron ne les valait pas.

Je vous embrasse tendrement, mon cher frère.

P.-S. Frère Thieriot est donc à présent attaché à un archevêque, et le voilà devenu grand-vicaire de Cambrai. Il a passé sa vie dans des attachements qui ne lui ont pas réussi : il aurait été heureux s'il avait su qu'un ami vaut mieux que vingt protecteurs auxquels on se donne successivement.

J'oubliais de vous dire que frère Gabriel n'a point imprimé assez d'exemplaires du *Corneille*. Je l'ai laissé, comme de raison, le maître de toute l'affaire. S'il avait imprimé autant d'exemplaires qu'il y avait de souscripteurs, il aurait eu plus d'argent, et mademoiselle Corneille aussi; mais il n'a compté que ceux qui avaient fait le premier paiement. J'en suis bien fâché, mais ce n'est pas ma faute; j'ai rempli mon devoir, et cela me suffit. Ceux qui n'ont pas eu d'exemplaires, et qui en demandent, peuvent en prendre chez M. Corneille, à qui le roi en a donné cent cinquante : ma lame d'Argental se fait un plaisir d'en débiter pour gratifier cet honnête homme. Je m'étonne que cela ne soit pas public dans Paris; mais dans Paris on ne sait jamais rien, on n'est instruit de rien, on ne sait à qui s'adresser, on ignore tout au milieu du tumulte.

Frère Gabriel a bien mal fait encore d'imprimer les trois volumes de remarques (3) à part, sans me le dire. Les fautes d'impression sont innombrables. Il y a assez loin de ma campagne à Genève, et je n'ai pu revoir les épreuves. Tout va de travers en ce monde. Dieu soit loué!

4307. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 21 juillet.

Ma main me refuse le service aujourd'hui, monseigneur, attendu que mes yeux sont affligés de leur ancienne fluxion; ainsi mon héros permettra que je reprenne ma charge de dictateur. Il m'a été absolument impossible d'aller à Genève faire ma cour à M. le duc de Lorges. Vous savez d'ailleurs que je n'aime à faire ma cour qu'à vous.

M. le duc de Wurtemberg n'est point allé à Venise, comme on le disait; il reste chez lui pour mettre ordre à ses affaires; ce qui ne sera pas aisé. Son frère (4) est toujours mon voisin, et mène la vie du monde la plus philosophique. Quoique les finances de la France soient encore plus dérangées que celles du Wurtemberg, il paraît cependant qu'on a beaucoup de

(1) Dans les autres éditions, cette Lettre commençait par deux alinéas qui sont de 1763. (G. A.)

(2) L'affaire Potin. (G. A.)

(3) Les *Commentaires sur Corneille*. (G. A.)

(4) Louis-Eugène, qui lui succéda. (G. A.)

confiance dans le nouveau ministère. M. de Laverdy fait assurément mieux que ses prédécesseurs, car il ne fait rien du tout, et cela donne de grandes espérances.

Je crois actuellement M. de Lauraguais jugé (1). Vous croyez bien que je m'intéresse au bienfaiteur du théâtre ; il l'a tiré de la barbarie, et s'il y a aujourd'hui un peu d'action sur la scène, c'est à lui qu'on en est redevable (2). Avec tout cela, on peut fort bien avoir tort avec sa femme et avec soi-même ; j'ai peur qu'il ne soit dans ce cas, et qu'il ne soit ni sage ni heureux.

J'ai toujours eu envie de prendre la liberté de vous demander ce que vous pensez de l'affaire de M. de Lally (3) : on commence toujours en France par mettre un homme trois ou quatre ans en prison, après quoi on le juge. En Angleterre, on n'aurait du moins été emprisonné qu'après avoir été condamné, et il en aurait été quitte pour donner caution, comme dans la comédie de l'*Ecossaise* (4). La Bourdonnais fut quatre ans à la Bastille ; et quand il fut déclaré innocent, il mourut du scorbut, qu'il avait gagné dans ce beau château.

Je ne sais si j'ai eu l'honneur de vous mander que M. Fargès, maître des requêtes, en opinant dans l'affaire des Calas, avait dit, en renforçant sa petite voix, qu'il fallait faire rendre compte au parlement de Toulouse de sa conduite inique et barbare. M. Daguesseau trouva l'avis un peu trop ferme : « Oui, messieurs, reprit M. Fargès, je persiste dans mon avis ; » ce n'est pas ici le cas d'avoir des ménagements. » Voilà tout ce qui est parvenu dans ma profonde retraite.

On me parle beaucoup de vos landes, qu'on a voulu défricher, et de votre mer, qu'on (5) a voulu dessaler ; je ne croirai ni l'un ni l'autre que quand vous aurez daigné me dire si la chose est vraie. Ces deux entreprises me paraissent également difficiles. Je souhaite non seulement que vous dessaliez l'Océan et la Méditerranée, mais que vous fassiez cette expérience sur cent vaisseaux de ligne.

Vous savez, monseigneur, que j'ai eu la hardiesse de vous demander si, dans la Saintonge et l'Aunis, les huguenots ont des espèces de temples. Je vous demande bien pardon d'être si questionneur.

Daignez recevoir, avec votre indulgence ordinaire, mes questions, mon tendre respect, et mon inviolable attachement.

4308. — A MADEMOISELLE CLAIRON.

Aux Délices, 24 juillet.

Quoique j'aie très peu vécu à Paris, mademoiselle, j'y ai vu retrancher au théâtre la première scène de *Cinna*. Je vous félicite de l'avoir rétablie, et encore plus de n'avoir point dit, *ma chère âme* (6). Je vous prie de vouloir bien lire les remarques sur l'épître dédicatoire qui est au-devant de *Théodore* (7) : vous y verrez que je mérite, aussi bien que M. Huerne, les censures de maître Le Dain ; mais vous y verrez en même temps que les papes et leurs confesseurs approuvent un art que vous avez rendu respectable par vos talents et par votre mérite. J'ai passé ma vie à combattre en faveur de votre cause, et je suis presque le seul qui aie eu ce courage. Si les acteurs qui ont du talent avaient assez de fermeté pour déclarer qu'ils cesseront de servir un public ingrat, tant qu'on cessera de leur rendre les droits qui leur appartiennent, on serait bien obligé alors de réparer une si cruelle injustice. Il y a longtemps que je l'ai proposé ; mes conseils ont été aussi inutiles que mes services.

Je ne sais comment les imprimeurs allemands ont imprimé, dans les *Horaces*, *situation plus haute*, au lieu de *situation plus touchante ;* mais ce sont des Allemands, et les Français ne seront que des Welches tant qu'ils s'obstineront à vouloir flétrir le seul art qui leur fasse honneur dans l'Europe. Médiocres et faibles imitateurs presque dans tous les genres, ils n'excellent qu'au théâtre, et ils veulent le déshonorer.

J'ai un assez joli théâtre à Ferney ; mais je vais le faire abattre si vous n'êtes pas assez philosophe pour y venir. Vous seule m'avez quelquefois fait regretter Paris. Comptez que personne ne vous honore autant que votre, etc.

(1) Sa femme prétendait avoir été battue et plaidait en séparation. (G. A.)

(2) Voyez, tome III, page 526, une note des éditeurs de Kehl. (G. A.)

(3) Voyez, tome V, les *Fragments sur l'Inde*, art, XVIII. (G. A.)

(4) Acte III, sc. IV. (G. A.)

(5) Poissonnier des Perrières. (G. A.)

(6) Dans les *Horaces*, act. II, sc. V. (G. A.)

(7) Voyez tome IV. (G. A.)

4309. — A M. DUPUY,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES (1).

A Ferney, 24 juillet.

L'homme que vous ne connaissez point, monsieur, et que je ne connaissais pas, est venu chez moi un jour que j'avais beaucoup de monde et que j'étais fort malade. Nous avons dîné ensemble. Il paraît avoir des connaissances et du mérite ; il m'a communiqué ses projets, et tout cela fait que je le plains beaucoup. Je suis trop vrai pour lui avoir caché que ni son mérite ni ses desseins ne pouvaient réussir dans le pays qu'il semblait avoir choisi pour sa retraite. Genève convient fort à des Génevois ; les Treize-Cantons conviennent aux Suisses, mais bien rarement à des Français. Le pays de Gex n'a que des terres ingrates, et les hommes sont souvent plus ingrats encore. S'il revient dans ma retraite, si je peux lui être utile, je lui rendrai tous les services qui dépendront de moi.

Je suis charmé que cette occasion m'ait mis à portée de vous assurer des sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

4310. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

26 juillet.

Je commence, madame, par vous supplier de me mettre aux pieds de madame la maréchale de Luxembourg. Son protégé Jean-Jacques aura toujours des droits sur moi, puisqu'elle l'honore de ses bontés ; et j'aimerai toujours l'auteur du *Vicaire savoyard*, quoi qu'il ait fait et quoi qu'il puisse faire. Il est vrai qu'il n'y a point en Savoie de pareils vicaires ; mais il faudrait qu'il y en eût dans toute l'Europe.

Il me semble, madame, qu'au milieu de toutes vos privations, vous pensez précisément comme madame de Maintenon, lorsqu'à votre âge elle était reine de France : elle était dégoûtée de tout ; c'est qu'elle voyait les choses comme elles sont et qu'elle n'avait plus d'illusions. Vous souvient-il d'une de ses lettres dans laquelle elle peint si bien l'ennui et l'insipidité des courtisans?

Si vous jouissiez de vos deux yeux, je vous tiendrais bien plus heureuse que les reines et surtout que leurs suivantes. Maîtresse de vous-même, de votre temps, de vos occupations, avec du goût, de l'imagination, de l'esprit, de la philosophie et des amis, je ne vois pas quel sort pourrait être au-dessus du vôtre : mais il faut deux yeux ou du moins un pour jouir de la vie.

Je sais ce qui en est avec mes fluxions horribles, qui me rendent quelquefois entièrement aveugle : je n'ai pas vos ressources ; vous êtes à la tête de la bonne compagnie, et je vis dans la retraite ; mais je l'ai toujours aimée, et la vie de Paris m'est insupportable.

Dieu soit béni de ce que M. le président Hénault aime le monde autant qu'il en est aimé, et qu'il vit dans une heureuse dissipation ! J'aimerais peut-être encore mieux qu'il se partageât uniquement entre vous et lui-même : il ne trouvera jamais de société plus charmante que ces deux-là.

On m'a dit aujourd'hui du mal de la santé de M. d'Argenson ; c'est le seul mal qu'on puisse dire de lui. Il ne se soucie guère que je m'intéresse à son bien-être, mais cela ne me fait rien, et je lui serai toujours très attaché. Il n'y a plus de santé dans le monde : j'entends dire que mon frère d'Alembert, qui vous fait quelquefois sa cour, est assez mal. Celui-là est bien philosophe, et méprise souverainement les pauvres préjugés qui empoisonnent la vie. La plupart des hommes vivent comme des fous et meurent comme des sots : cela fait pitié.

Ne lisez-vous pas quelquefois l'histoire ? Ne voyez-vous pas combien la nature humaine est avilie depuis les beaux temps des Romains ? N'êtes-vous pas effrayée de l'excès de la sottise de notre nation? et ne voyez-vous pas que c'est une race de singes dans laquelle il y a eu quelques hommes!

Adieu, madame ; je suis un peu malade, et je ne vois pas le monde en beau. Ayez soin de votre santé, supportez la vie, méprisez tout ce qui est méprisable ; fortifiez votre âme tant que vous pourrez, digérez, conversez, dormez.

J'oubliais de vous parler de Cornélie. C'était, à ce que dit l'histoire, une assez sotte petite femme qui ne se mêla jamais de rien. Corneille a très bien fait de l'ennoblir ; mais je ne puis souffrir qu'elle traite César comme un marmouset.

(1) Louis Dupuy, né en 1709, mort en l'an III. Nous l'avons oublié dans le *Catalogue des correspondants*. (G. A.)

Permettez-moi de croire que l'amour n'est pas la seule passion naturelle; l'ambition et la vengeance sont également l'apanage de notre espèce pour notre malheur. Je souscris d'ailleurs à toutes vos idées, excepté à ce que vous dites sur l'abbé Pellegrin et sa *Pélopée* (1). Le grand défaut de notre théâtre, à mon gré, c'est qu'il n'est guère qu'un recueil de conversations en rimes.

Mille tendres respects.

4311. — A M. DAMILAVILLE.

26 juillet.

On dit frère Protagoras malade : Dieu nous le conserve, mon cher frère! car sans lui et frère Platon, que deviendraient les initiés?

Faudra-t-il donc que je meure sans avoir vu les derniers tomes de cette *Encyclopédie* (2) dont j'attends mon salut? Dieu veuille que ces derniers tomes soient cent fois plus forts que les premiers! C'est ainsi qu'il faut répondre aux persécuteurs.

On en est en Hollande à la troisième édition de la *Tolérance*; cela prouve qu'on est plus raisonnable en Hollande qu'à Paris. Par quelle fatalité craint-on toujours la raison dans votre pays? Est-ce parce que les Welches ne sont pas faits pour elle? ou est-ce parce qu'ils la saisiraient avec trop d'empressement? Que nos frères de Paris se consolent au moins par les progrès que fait la vérité dans les pays étrangers; ils sont prodigieux. Presque tous les juifs portugais répandus en Hollande et en Angleterre sont convertis à la raison : c'est un grand pas, comme vous savez, mon cher frère, vers le christianisme. Pourquoi donc tant craindre la raison chez les Welches? O pauvres Welches! ne serez-vous célèbres en Europe que par l'Opéra-Comique?

M. Panckoucke est tout effaré de ce qu'une partie de sa lettre a couru; il dit qu'il la désavouera (3). J'ai la lettre signée de sa main, et je la ferai contrôler comme un billet au porteur. Ce que j'ai, je crois, de meilleur à faire, c'est de vous envoyer l'original. Vous verrez qu'on ne l'a point falsifié, et vous serez à portée de convaincre les incrédules pièces en main.

Mon cher frère aura dans quinze jours un petit paquet qu'un Génevois venu d'Angleterre lui apportera. Je suis bien malade, mais je combats jusqu'au dernier moment pour la bonne cause. *Ecr. c'inf....*

4312. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 juillet (4).

La poste part; je n'ai que le temps de dire à mon ange que *le Portatif* (5) n'est point de moi, que je le renie, et que cette affaire empoisonne un peu ma pauvre vieillesse qui était assez plaisante. Mettez-moi plus que jamais à l'ombre de vos ailes.

4313. — A M. PALISSOT.

Juillet.

Votre lettre, monsieur, est pleine de goût et de raison; vous connaissez votre siècle, et vous le peignez très bien. Les sentiments que vous voulez bien me témoigner me flattent d'autant plus qu'ils partent d'un esprit très éclairé. Vous méritiez d'être l'ami de tous les philosophes, au lieu d'écrire contre les philosophes. Je vous répète encore que j'aurais voulu surtout que vous eussiez épargné M. Diderot; il a été persécuté et malheureux. C'est une raison qui devrait le rendre cher à tous les gens de lettres.

M. de Marmontel s'est trouvé dans le même cas. C'est contre les délateurs et les hypocrites qu'il faut s'élever, et non pas contre les opprimés. Je pardonne à Guillaume Vadé et à Jérôme Carré de s'être un peu moqués des ennemis de la raison et des lettres; je trouve même fort bon que quand un évêque (6) fait un libelle impertinent sous le nom d'*Instruction pastorale*, on tourne monseigneur en ridicule; mais nous ne devons pas déchirer nos frères. Il me paraît affreux que des gens de la même communion s'acharnent les uns contre les autres. Le sort des gens de lettres est bien cruel : ils se battent ensemble avec les fers dont ils sont chargés. Ce sont des damnés qui se donnent des coups de griffes. Maître Aliboron, dit Fréron, a commencé ce beau combat. Je veux bien que tous les oiseaux donnent des coups de bec à ce hibou, mais je ne voudrais pas qu'ils s'arrachassent les plumes en fondant sur la bête. Le Crevier dont vous avez parlé est un cuistre fanatique, qui a écrit un livre impertinent contre le président de Montesquieu. Tous les gens de bien vous auraient embrassé, si vous n'aviez frappé que de telle canaille. Je ne sais pas comment vous vous tirerez de tout cela, car vous voilà brouillé avec les philosophes et les anti-philosophes. J'ai toujours rendu justice à vos talents; j'ai toujours souhaité que vous ne prissiez les armes que contre nos ennemis. Je ne peux, il est vrai, vous pardonner d'avoir attaqué mes amis, mais je vous remercie de tout mon cœur des ailes à l'envers que vous avez données à Martin Fréron. Vous voyez que je suis l'homme du monde le plus juste.

Permettez à un pauvre aveugle de supprimer les cérémonies.

4314. — A M. COLINI.

Ferney, 1er auguste.

Vous devriez engager monseigneur l'électeur à faire venir un livre intitulé les *Contes de Guillaume Vadé*. On dit qu'il y a des choses assez plaisantes, et qu'il est beaucoup question de Fréron dans cet ouvrage. Réjouissez-vous tant que vous pourrez, et aimez-moi toujours un peu.

4315. — A M. LE PROFESSEUR TRONCHIN.

Lundi, à quatre heures (1).

Mon cher Esculape, il faut que vous ayez le diable au corps d'imaginer que, dans l'état où je suis, je puisse faire le baladin. Je suis dans mon lit fort malade; il y a longtemps que je vous le dis. Je me prive depuis quinze jours du plaisir tumultueux d'être à table en grande compagnie; je n'oppose à mes maux que du régime; mais il n'a pas encore été peut-être assez sévère; il le sera, et vous êtes trop éclairé pour me conseiller autre chose. Je tâcherai d'être un petit Cornaro (2). Je vous conjure de dire à M. Tiepolo que ma première sortie sera pour lui.

Vos Hollandais, vos Bordelais peuvent venir admirer madame Denis demain, entre quatre et cinq. Mais où souperont-ils? où coucheront-ils? je n'en sais rien. Les acteurs s'en vont aux Délices avec M. le duc de Randan, après la comédie. Moi, je reste au lit et je ferme ma porte. Je trouve très bon que les autres aient du plaisir quand je ne peux en avoir.

Je vous embrasse tendrement, mon très cher Esculape.

4316. — A M. COLINI.

4 auguste.

Son altesse électorale, mon cher ami, a la bonté de m'écrire par M. Harold qu'il fera curé notre petit homme (3). Je vous adresse ma réponse à M. Harold, dans laquelle il y a une lettre de remerciement pour monseigneur l'électeur. J'y joins une petite brochure touchant maître Aliboron, dit Fréron, que j'ai reçue de Paris. J'espère que vous la verrez, et qu'elle vous amusera. Je suis bien vieux et bien malade. *Vale.*

4317. — A M. DUPONT.

4 auguste.

Mon cher ami, tout malade que je suis, mon cœur est si pénétré de vos soins obligeants, que je suspens tous mes maux pour vous remercier. Je reçois dans le moment des nouvelles de Montbéliard qui m'obligent de tout suspendre. Je réclamerai vos bontés quand il faudra agir; mais dans ce moment où rien n'est à craindre, je ne dois pas précipiter une démarche qui déplairait. Je crois que vous entrez dans mes vues; je me recommande toujours à votre amitié. Madame Denis vous fait les plus tendres compliments.

4318. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Ferney, 6 auguste.

Vous êtes plus jeune que moi, madame, puisque vous faites des voyages; et moi, si j'en faisais, ce ne serait que pour venir vous voir. Vous avez de la santé, et vous la méritez par une sobriété constante et une vie uniforme. Je ne suis pas si sage que vous : aussi j'en suis bien puni. Je regrette comme vous madame de Pompadour, et je suis bien sûr qu'elle ne

(1) Tragédie. (G. A.)
(2) Ils ne parurent qu'en 1765. (G. A.)
(3) Il le désavoua en effet. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A).
(5) Voyez, tome I, notre Avertissement en tête du *Dictionnaire philosophique*. (G. A.)
(6) L'archevêque d'Auch. (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Centenaire. (G. A.)
(3) Hilspach. (G. A.)

sera jamais remplacée. Elle aimait à rendre service, et était en état d'en rendre; mais mon intérêt n'entre pour rien dans les regrets que je donne à sa perte : ayant renoncé à tout, et n'ayant rien à demander, je n'écoute que mon cœur, et je pleure votre amie sans aucun retour sur moi-même.

Si vous êtes à Colmar, madame, je vous prie de faire souvenir de moi M. le premier président votre frère. Je serai peut-être obligé, malgré ma mauvaise santé et ma faiblesse, de faire un tour dans votre Alsace pour quelques arrangements que j'ai à prendre avec M. le duc de Wurtemberg; mais alors il ne sera que le prétexte, et vous serez la véritable raison de mon voyage. Vous ne sauriez croire quel plaisir j'aurais à m'entretenir avec vous; nous parlerions du moins du passé pour nous consoler du présent. C'est la ressource des anciens amis. Regardons l'avenir en philosophes, jouissons avec tranquillité du peu de temps qui nous reste. Puissé-je venir philosopher avec vous au Jard! je ne vous dirais jamais assez combien je vous suis attaché; je croirais renaître en vous faisant ma cour. Je maudis mille fois l'éloignement des Alpes au Rhin. Adieu, madame, portez-vous bien, et conservez-moi des bontés qui font la consolation de ma vie.

4319. — A M. VERNES.

Ferney, 6 auguste (1).

Mon cher prêtre de Baal, *Olympie* est tout à fait de votre ressort. Il me semble que l'hiérophante est un honnête homme, qui pense à peu près comme vous et qui est fort tolérant. Au reste, chacun peut à son gré jeter *Olympie* dans le feu ou la sauver; et moi qui suis très tolérant, je trouve très bon que chacun se réjouisse à sa mode.

Ce n'est point dans le temple qu'*Olympie* se brûle, mais dans la place qui est au-devant du temple. La fumée gâterait les belles voûtes du sanctuaire. Il est vrai que cela est assez difficile à exécuter par des décorateurs ordinaires.

Je vous prie de vouloir bien assurer de mon estime, de ma reconnaissance et de mes respects les traducteurs.

L'affaire des Calas va bien et ira très bien; on aura justice entière, mais on ne l'aura pas en un jour. Il est plus aisé de rouer un pauvre homme que de condamner un parlement. Nous avons déjà beaucoup obtenu, et nous gagnerons bien davantage.

Adieu; le malade vous embrasse.

4320. — A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

6 auguste.

Madame ange, puisque votre belle main écrit, je me flatte que vos jambes vont mieux; et c'est là une de mes consolations. Quand il fait bien beau, j'écris aussi; mes fluxions sur les yeux me laissent alors quelque relâche, et je redeviens aveugle au temps des neiges : c'est du moins de la variété, et il en faut un peu dans la vie. J'aime déjà votre ambassadeur vénitien (2) de tout mon cœur. Je le supplierais d'accepter ma maison des Délices, où il pourrait vivre comme le signor Pococurante, et rétablir sa santé à son aise, si MM. les ducs de Lorges et de Randan n'avaient prévenu votre ambassadeur. Ils amènent des acteurs, ils veulent jouer la comédie sur mon petit théâtre de Ferney : vous devinez combien tout cela entraîne d'embarras. Les plaisirs bruyants ne sont pas faits pour un vieillard malingre tel que j'ai l'honneur de l'être. J'aimerais bien mieux philosopher paisiblement avec M. Tiepolo. Je tâcherai de m'arranger pour le recevoir et pour lui plaire; je suis plus languissant que lui, et il me paraît que je lui conviens assez.

Je ne sais si c'est vous, madame, ou M. d'Argental qui a reçu un petit mémoire tiré d'Espagne (3), fort propre à figurer dans la *Gazette littéraire*. J'ai découvert un ancien *Cid* dont Corneille avait encore plus tiré que de celui de Guillem de Castro, le seul qu'on connaisse en France. C'est une anecdote curieuse pour les amateurs : je voudrais bien en déterrer quelquefois de pareilles, mais les correspondants que Cramer m'avait donnés ne me fournissent rien. Je ne sais s'il vous a rendu ses devoirs à Paris. Il a bien mal fait de faire imprimer séparément les *Commentaires sur Corneille;* il aurait été plus utile à la famille Corneille et aux Cramer d'augmenter le nombre des exemplaires pour les souscripteurs, et de supprimer sa petite édition : tout cela d'ailleurs est plein de fautes d'impression qu'il avait promis de corriger : mais qui promet de se corriger ne tient jamais sa parole en aucun genre; il n'y a que mon petit ex-jésuite qui songe sérieusement à se réformer. Il y travaille déjà : il m'a envoyé des situations nouvelles, des sentiments, des vers; j'espère que vous n'en serez pas mécontente. Il dit qu'il veut absolument en venir à son honneur, et qu'une conspiration conduite par vous doit réussir tôt ou tard. J'ai été assez édifié de la constance de ce jeune défroqué. Il ne s'est point dépité, il ne s'est point découragé, il a couru sur-le-champ au remède. Voici un petit mot qu'il vous supplie, madame, de faire remettre au grand acteur. Le petit jésuite supplie ses anges de lui renvoyer sa guenille; vous en aurez bientôt une nouvelle, il n'abandonne jamais ce qu'il a commencé : il dit qu'il faut mourir à la peine, ou réussir; c'est un opiniâtre personnage. Voici bientôt le temps où nous allons établir la pension de Pierre Corneille; ce sera M. Tronchin qui s'en chargera; elle ne peut être en meilleures mains; l'affaire sera plus prompte et plus nette; c'est un grand plaisir que M. Tronchin nous fait. La petite Corneille-Dupuits est à vos pieds, et moi aussi.

Ma nièce partage tous les sentiments qui m'attachent à vous pour la vie.

4321. — A M. LEKAIN.

6 auguste.

Le petit ex-jésuite, mon cher ami, ne s'est point découragé; il retravaille son ouvrage, il y jette un plus grand intérêt, il ajoute, il retranche, il refait, et vous aurez l'ouvrage, dès qu'il y aura mis la dernière main. Il m'a chargé de vous prier instamment de remettre le manuscrit à certains adorables anges qui veulent bien avoir la bonté de le renvoyer au pauvre défroqué. Il m'assure par ses lettres qu'il vous est très dévoué, et qu'il n'aspire qu'à vous donner des preuves de son amitié. Ne comptez pas moins sur la mienne; vous savez combien j'aime vos talents et votre personne.

4322. — A M. ***.

Au château de Ferney, 6 auguste.

Mon âge et mes infirmités, monsieur, ne me permettent pas de répondre régulièrement aux lettres dont on m'honore. Je savais, il y a longtemps, l'heureux accouchement de madame de Voyer. J'ai été attaché toute ma vie à MM. d'Argenson. M. et madame de Voyer étaient faits pour braver des préjugés aussi ridicules que funestes; et tous nos jeunes conseillers du parlement qui n'ont point eu la petite-vérole seraient beaucoup plus sages de se faire inoculer que de rendre des arrêts contre l'inoculation. Si vous voyez M. et madame de Voyer, je vous prie, monsieur, de leur présenter mes hommages, et d'agréer les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

4323. — A M. TRONCHIN-ESCULAPE.

1764 (1).

Le gazetier d'Amsterdam très anti-jésuitique ne dit pas un mot des révérends Pères (2). Le résident de France jure que la chose n'est pas vraie; un ministre de France doit être bien instruit. On m'assure la nouvelle de Paris; mais ce sont des philosophes, gens suspects, qui la débitent. En attendant, prions Dieu pour la conversion de la société.

Mon cher Esculape, Dieu ne m'a donné ni votre corps ni votre sagesse; cependant je vis grâce à vos conseils et à mon régime. Je supporte mes maux; je jouis des intervalles, et je vous aime de tout mon cœur.

4324. — A M. DAMILAVILLE.

9 auguste.

Mon cher frère, vous fatiguerai-je encore du dépôt de mes lettres, que vous avez la bonté de faire parvenir à leur destination? En voici une que je vous supplie de faire tenir à M. Blin de Sainmore, à qui vous avez donné un *Corneille*. Il a fait une petite brochure (3) contre les préjugés de la littérature qui me paraît assez bien, quoiqu'elle ne soit pas assez approfondie. Vous savez qu'il faut encourager tous les ennemis des préjugés.

S'il vous restait quelques exemplaires de *Corneille*, je vous supplierais d'en faire tenir un à M. le marquis Albergati, sénateur de Bologne; mais comment envoyer à Bologne? je crois que tout va par les voitures publiques, et qu'en mettant le paquet à la diligence de Lyon, il arriverait à bon port; mais je ne veux pas vous causer un tel embarras, et abuser

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Le 6 août, la société avait été dissoute. (G. A.)
(3) *Lettre sur la nouvelle édition de Corneille*. (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Déjà lu. (G. A.)
(3) *Anecdotes sur le Cid*. (G. A.)

à ce point de votre amitié et de votre activité, deux bonnes qualités que je souhaite à frère Thieriot.

Il faut que je vous conte que Palissot ne s'éloigne pas de vouloir se raccommoder avec les philosophes. Il m'a écrit plusieurs fois; je lui ai répondu que je ne pouvais lui pardonner d'avoir attaqué des gens de mérite qui, pour la plupart ayant été persécutés, devaient être sacrés pour lui.

J'en reviens toujours à gémir avec vous de voir les philosophes attaqués par ceux mêmes qui devraient l'être, par ceux qui pensent comme nous, et qui auraient combattu sous les mêmes étendards, s'ils n'avaient pas été possédés du démon de l'envie et de celui de la satire. Par quelle fureur enragée, quand on veut être satirique, n'exerce-t-on pas ce talent contre les persécuteurs des gens de bien, contre les ennemis de la raison, contre les fanatiques?

Dites-moi, je vous prie, si frère Platon est lié avec le secrétaire de notre Académie. Je crois que ce secrétaire ne sera jamais l'ennemi de la philosophie; mais je ne crois pas qu'il veuille se compromettre pour elle. Nous avons des compagnons, mais nous n'avons point de guerriers.

Vous souvenez-vous du petit ouvrage attribué à Saint-Evremond (1)? On le réimprime en Hollande, revu et corrigé, avec plusieurs autres pièces dans ce goût. On m'en a promis quelques exemplaires, que je ne manquerai pas de faire passer à mon cher frère.

Bonsoir; je ferme ma lettre, et je vous jure que ce n'est pas pour être oisif. *Ecr. l'inf...*

4325. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney, 10 auguste (2).

Croiriez-vous, monsieur, que j'ai eu toutes les peines du monde à trouver dans Paris un exemplaire du nouveau *Corneille commenté?* Il n'y en a plus à Genève; les libraires n'en avaient point assez imprimé. En un mot, vous en recevrez un de Paris. Mais il faut vous résoudre à ne l'avoir que dans deux mois. Vous savez que les voitures ne font pas une grande diligence.

Nous avons actuellement à Genève un Italien d'un grand mérite; c'est M. Tiepolo, ambassadeur de Venise à Paris et à Vienne. Il est très malade entre les mains de Tronchin, et je suis assez malheureux pour ne pouvoir aller le voir, étant plus malade que lui à ma campagne.

On voulait, ces jours passés, me faire jouer un rôle de vieillard sur mon petit théâtre; mais je me suis trouvé en effet si vieux et si faible, que je n'ai pu même représenter un personnage qui m'est si naturel. C'est à vous, monsieur, à vous livrer aux beaux-arts et au plaisir; tout cela n'est plus pour moi.

Le roi de Prusse passe donc pour avoir fait une épitaphe latine à ce pauvre Algarotti. Ce monarque est bien digne d'avoir le don des langues; il n'a jamais appris un mot de latin. Pour moi, monsieur, je ne me soucie point d'épitaphe; j'ai renoncé à toutes sortes de vanité pour ce monde et pour l'autre, et je me borne à vous aimer de tout mon cœur.

4326. — A MADAME LA BARONNE DE VERNA.

A Ferney, 11 auguste.

Nous nous écrivons, madame, d'un bord du Styx à l'autre. Nous sommes deux malades qui nous exhortons mutuellement à la patience; mais la différence entre vous et moi, c'est que vous êtes jeune et aimable; vous n'avez pas le petit doigt du pied dans l'eau du Styx, et j'y suis plongé jusqu'au menton. Vous écrivez de votre main et avec la plus jolie écriture du monde, et moi je peux dicter à peine. Je vous suis très redevable de votre recette : il y a longtemps que j'ai épuisé tous les œufs de mes poules, et la couperose, et le nitre, et le sel, et l'eau fraîche, et l'eau-de-vie. Ayez la bonté de considérer, madame, que des yeux de soixante-onze ans ne sont pas comme les vôtres, et sont fort rebelles à la médecine. J'avoue, madame, qu'on a quelquefois la vie à d'étranges conditions; mais vous avez une recette dont j'use avec plus de succès que des blancs d'œufs : c'est de savoir souffrir, d'opposer la patience aux maux, de vivre aussi doucement qu'il est possible, et de tenir son âme dans la gaieté, quand le corps est dans la souffrance. Je voudrais, madame, pouvoir venir avec mon bâton de quinze-vingts auprès de votre chaise longue. Je vous crois philosophe, puisque vous faites tant que de m'écrire...

Il faut que vous ayez bien de la force dans l'esprit, puisque la faiblesse du corps en donne très souvent à l'âme. Comptez, madame, que les vraies consolations sont dans la philosophie...

Une malade pleine d'esprit et de raison est infiniment supérieure à une sotte qui crève de santé. Vous ne pouvez pas danser, mais vous savez penser : ainsi je vous félicite encore plus que je ne vous plains. Je souhaite cependant que vos yeux puissent vous voir usant de vos deux jambes. Madame Denis vous dit les mêmes choses, et j'y ajoute mon sincère respect.

4327. — A M. PALISSOT.

11 auguste.

Si Paul avait toujours été brouillé avec Pierre et Barnabé, dont il parla si cavalièrement, vous m'avouerez, monsieur, que notre sainte religion aurait couru grand risque. La philosophie se trouvera fort mal de la guerre civile. J'ai toujours souhaité, comme vous savez, que les gens qui pensent bien se réunissent contre les sots et les fripons. Je voudrais de tout mon cœur vous raccommoder avec certaines personnes; mais je crois que je n'y parviendrai que quand j'aurai regagné les bonnes grâces de Fréron et des Pompignan.

N'est-ce pas Hobbes qui a dit que l'homme était né dans un état de guerre? Je suis fâché que cet Hobbes ait raison. On m'a fait voir je ne sais quel poëme de l'abbé Trithème, intitulé la *Pucelle;* il y a un chant (1) où tout le monde est fou; chacun des acteurs donne et reçoit cent coups de poing. Voilà l'image de ce monde. Je conclus avec Candide qu'il faut cultiver son jardin. En voilà trop pour un pauvre malade.

4328. — A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

13 auguste.

Votre ami M. Tiepolo, madame, est arrivé très malade. J'ai envoyé tous les jours chez lui. Je lui ai mandé que j'étais à ses ordres. Je n'ai pu aller le voir; et voici mes raisons. J'ai prêté les Délices à MM. les ducs de Randan et de Lorges. M. le prince Camille arrive; madame la présidente de Gourgues et madame la marquise de Jaucourt sont à Genève; c'est une procession qui ne finit point. Je suis à deux lieues de cette ville. Si je faisais une visite, il faudrait que j'en fisse cent; ma santé ne me le permet pas. Je passerais ma vie à courir, je perdrais tout mon temps, et je ne veux pas en perdre un instant. Les tristes assujettissements auxquels mes maladies continuelles me condamnent me forcent à la vie sédentaire. Tout ce que je puis faire, c'est de bien recevoir ceux qui me font l'honneur de venir dans mon ermitage. J'ai acheté assez cher la liberté tranquille dans laquelle je finis mes jours, pour n'en pas faire le sacrifice. M. l'ambassadeur de Venise m'a promis qu'il viendrait à Ferney; nous aurons grand soin de l'amuser et de lui plaire; nous le promènerons; il verra un pays plus beau que sa Brenta, et nous lui jouerons la comédie : c'est tout ce que je ferais pour un doge.

Je crois que vous recevrez à la fois M. d'Argental et ma lettre; ainsi, madame, je vais parler à tous deux de mon petit ex-jésuite. Il m'est venu trouver avec une lettre de M. de Chauvelin l'ambassadeur, qui persiste toujours dans son goût pour les roués. Je lui ai dit que votre avis était qu'ils fussent imprimés, mais qu'il fallait en retrancher des longueurs, et même des scènes qui font languir l'action; qu'il fallait surtout y semer des beautés frappantes, et faire passer l'atrocité du sujet à la faveur de quelques morceaux saillants, fortifier le dialogue, retrancher, ajouter, corriger. Il n'en a pas dormi; il a reformé des actes entiers; un peu de dépit peut-être lui a valu du génie. Il a voulu que ses anges en vinssent à leur honneur, et que ce qu'ils ont cru passable devînt digne d'eux. Je suis très content des sentiments de ce pauvre diable, qui paraît vous être infiniment attaché; cela est tout jeune, et plein de bonne volonté.

Avez donc la bonté, mes anges, de faire retirer l'exemplaire de Lekain aussi bien que les rôles. Je conseillerais à Lekain de faire imprimer l'ouvrage lui-même, et de le débiter à son profit; peut-être y gagnerait-il plus qu'avec un libraire. Il y a tant de gens qui font des recueils de toutes les pièces bonnes ou mauvaises, qu'on ne risque presque rien. D'ailleurs le petit prêtre serait très fâché qu'il y eût un privilège; ces privilèges entraînent toujours des procès. C'est assez que notre grand acteur fasse un profit honnête de cette édition.

L'auteur compte vous envoyer l'ouvrage dès qu'il sera au

(1) L'*Analyse de la religion chrétienne.* (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(1) Le chant XVII. (G. A.)

net. Il ne faudra à Lekain qu'une permission tacite. On mettra une petite préface au-devant de l'ouvrage, le tout sous l'approbation des anges, à qui l'ex-jésuite a voué un culte d'hyperdulie pour le moins.

Je n'ai pas la moindre facétie italienne pour fournir à la *Gazette*. De plus, comment pourrais-je y pourvoir à présent que j'ai les roués sur les bras? Un petit jésuite à conduire n'est pas une besogne aisée. Toutefois, divins anges, daignez dire dans l'occasion un mot des dîmes. Je crains la Saint Martin (1) autant que les buveurs l'aiment (2). Je suis à vos pieds et au bout de vos ailes.

4329. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 auguste.

Mes divins anges, j'ai montré votre lettre et votre savant mémoire au petit défroqué. Je lui ai dit : Vous voyez que les anges pensent comme moi. Combien de fois, petit frère, vous ai-je averti qu'il ne fallait pas qu'on envoyât Julie prier Dieu, quand on va assassiner les gens! Cela seul serait capable de faire tomber une pièce. — Je m'en suis bien douté, m'a-t-il répondu, et j'ai eu toujours de violents scrupules. — Que n'avez-vous donc supprimé cette sottise? — Elle est corrigée, a dit le pauvre enfant, aussi bien que tous les endroits que vos anges reprennent. J'ai pensé absolument comme eux, mais j'ai corrigé trop tard. Je m'étais follement imaginé que la chaleur de la représentation sauverait mes fautes : je suis jeune, j'ai peu d'expérience, je me suis trompé. J'ose croire que si la pièce, telle qu'elle est aujourd'hui, était bien jouée à Fontainebleau, elle pourrait reprendre faveur.

Je vous avoue, mes anges, que la simplicité, la candeur, et la docilité de ce bon petit frère, m'ont attendri. Je vous envoie son drame, que je crois assez passablement corrigé. Je le mets sous l'enveloppe de M. le duc de Praslin, et je vous en donne avis.

Je n'ai pas encore pu voir votre aimable ambassadeur vénitien. Il est malade à Genève, et moi à Ferney. Des pluies horribles inondent la campagne, et interdisent tout voyage. J'envoie savoir tous les jours de ses nouvelles.

Vous ne m'aviez pas dit que vous feriez bientôt un tour à Villars. M. le duc de Praslin a sans doute le plus beau palais qui soit autour de Paris, et dans la plus vilaine situation. On dit que tout est horriblement dégradé.

Je compte bien sur ses bontés pour nos pauvres dîmes. Gare la Saint-Martin! Respect et tendresse.

J'oubliais de vous dire que ce pauvre ex-jésuite a été très fâché qu'on ait intitulé son drame le *Partage du Monde*. C'est un titre de charlatan.

4330. — AU MÊME.

22 auguste.

Vous avez probablement, divins anges, reçu le gros paquet adressé à M. le duc de Praslin. Vous devez être las des fatras de mon ex-jésuite. Il n'y a que vos excessives bontés, soutenues de l'amour du *trivot*, qui puissent combattre le dégoût que doit vous donner cette œuvre tant rapetas-sée. Pour moi, je n'en suis plus juge, et, à force de regarder, je ne vois plus rien. M. l'ambassadeur persiste toujours dans son goût pour les roués; mais il est, comme moi, chez des Allobroges; et il se peut que dans la disette du bon, il trouve le mauvais passable. On me mande que la pauvre Comédie-Française est déserte, et qu'il faut que vous vous en teniez dorénavant à l'Opéra-Comique. Vous êtes en tout sens dans le temps de la décadence. Continuez, ô Welches! Je viens de lire deux nouveaux tomes de l'*Histoire de France* (3). Maimbourg, Daniel, sont des Tite-Live en comparaison de cette rapsodie ampoulée. Tout est du même genre. Je ne veux plus rien écrire du tout, de peur que la maladie ne me gagne.

Est-il vrai que le marquis (4), frère de la marquise, n'a plus les bâtiments, et que tous les artistes le regrettent? Les mémoires de ce fou de d'Eon (5) courent l'Europe. Nouvel avilissement pour les Welches.

Que faire? cultiver son jardin, mais surtout conserver ses dîmes. Je vous implore contre la sainte Eglise.

(1) Epoque de la rentrée des tribunaux. (G. A.)
(2) On banquetait dans les familles ce jour-là. (G. A.)
(3) Par Villaret, continuateur de Velly. (G. A.)
(4) De Marigny, frère de la Pompadour. (G. A.)
(5) Attaché d'ambassade à Londres et agent secret de Louis XV, il était en querelle avec l'ambassadeur comte de Guerchy, et lui intentait un procès criminel. (G. A.)

4331. — A M. BERTRAND.

A Ferney, 24 auguste.

Mon cher philosophe, j'ai rompu, Dieu merci, tout commerce avec les rois; ainsi je me trouve dans l'impuissance de servir votre parent. C'est la première fois qu'il m'arrive de me repentir de ma philosophie. Heureusement je prévois que vous n'aurez nul besoin de mon secours; M. de Kat est à portée de vous rendre service, et vous ne manquerez pas d'attestations de vos compatriotes. Un homme de votre nom ne peut être que très bien reçu. Plaignez-moi de vous être inutile, et conservez-moi une amitié qui est très utile à l'agrément de ma vie.

4332. — A M. DAMILAVILLE.

24 auguste.

Mon cher frère, je vous garderai assurément le secret sur ce que vous me mandez du secrétaire (1). Ce n'était pas ainsi qu'en usaient les premiers fidèles. Pierre et Paul se querellèrent; mais ils n'en contribuèrent pas moins à la cause commune. Quand je songe quel bien nos fidèles pourraient faire, s'ils étaient réunis, le cœur me saigne.

Je n'ai assurément nulle envie de lier aucun commerce avec le calomniateur (2); j'ai été bien aise seulement de vous informer qu'il commençait à se repentir.

Eh bien! vous voyez que de tous les gens de lettres qui m'ont écrit que je n'avais pas assez critiqué Corneille, il n'y a que M. Blin de Sainmore qui ait pris ma défense. Soyons étonnés après cela que les philosophes nous abandonnent! Les hommes sont presque tous paresseux et poltrons, à moins qu'une grande passion ne les anime.

Je sens bien qu'on aurait pu faire un ouvrage plus instructif que la lettre de Sainmore; mais il importe fort peu qu'on se charge d'éclairer les hommes sur de mauvais vers, sur des pensées alambiquées et fausses, sur des personnages qui ne sont point dans la nature, sur des amours bourgeois et insipides : c'est contre des erreurs plus importantes et plus dangereuses qu'il faudrait leur donner du contre-poison. Ce qu'il y a de cruel, c'est que les empoisonneurs sont récompensés, et les bons médecins persécutés. Ne pourrai-je jamais faire avec vous quelque consultation? Vous avez d'excellents remèdes; mais nos malades sont comme M. de Pourceaugnac, qui voulait battre son médecin.

Adieu, mon cher frère, vous êtes courageux, et n'êtes point paresseux : *Non sic Thieriot, non sic*. Ne nous rebutons pas; nous avons fait quelques cures, et c'est de quoi nous consoler. Courage. *Ecr. l'inf...*

4333. — A M. BERTRAND.

Ferney, 28 auguste.

Dans le fond de mon ermitage,
Loin de l'illusion des cours,
Réduit, hélas! à vivre en sage,
Ne l'ayant pas été toujours,
Et ne l'étant qu'en mon vieux âge,
La retraite est mon seul recours.
Je ne ferai plus de voyage.

Que la Gloire avec les Amours
Couronnent, devers Cracovie,
Un prince aimé de sa patrie (3),
Qui lui promet de si beaux jours;
Trop éloigné de sa personne,
Je me borne à former des vœux;
On lui décerne une couronne,
Et je voudrais qu'il en eût deux.

Voilà, mon cher philosophe, les prédictions du Nostradamus de Ferney, que vous pouvez montrer à M. le comte de Mniszek, à qui je présente mes respects.

J'ai déjà lu avec grand plaisir quelque chose de votre *Logique* (4); je me flatte que bientôt il en paraîtra dans la *Gazette littéraire* un extrait dont vous ne serez pas mécontent.

Conservez toujours un peu de bonté pour ce vieux malade qui est obligé de dicter vers et prose.

4334. — A M. DUPONT.

A Ferney, 28 auguste.

Mon cher ami, je n'ai pu vous remercier plus tôt de vos

(1) Duclos. (G. A.)
(2) Palissot. (G. A.)
(3) Stanislas-Auguste Poniatowski. (G. A.)
(4) *Essai sur l'art de former l'esprit, ou Premiers éléments de la logique.* (G. A.)

bons offices; j'ai été malade, et je ne peux encore écrire de ma main. Mes pauvres yeux vont fort mal, mais j'espère que mon affaire ira bien. Il est question d'assurer la créance, sans déplaire au débiteur. J'attends des nouvelles de M. le prince de Wurtemberg; je vous manderai quelles sont ses résolutions; nous nous conduirons en conséquence; je voudrais bien que cette anicroche me fournît un prétexte de faire encore un voyage à Colmar; la véritable raison serait de vous embrasser, et de philosopher un peu avec vous. Je vous embrasse de tout mon cœur, vous et toute votre famille.

4335. — A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 28 auguste.

Le petit ex-jésuite, auteur des roués, n'a pas une santé bien brillante, et n'est pas dans la première jeunesse. Ce vieux pauvre diable présente ses très sincères respects à leurs excellences; il vous supplie de lui renvoyer soit à lui, soit aux anges, certain drame qu'il a tâché de rendre moins indigne de votre suffrage, quand vous aurez une occasion; renvoyez, dit-il, ce croquis, afin qu'on tâche de vous présenter un tableau.

Nous avons eu M. de La Tremblaye, qui fait de fort jolies choses, et M. le prince Camille, qui en sent le prix. M. le duc de Lorges est toujours à Genève; il a mal par devant et par derrière, et moi j'ai mal partout : ainsi je lui fais peu ma cour. Mais voici M. le duc de Randan qui arrive aussi avec dix-sept ou dix-huit amis qui jouent tous la comédie. Ils prétendent représenter sur le théâtre de Ferney; je le leur abandonne de tout mon cœur, pourvu que je ne sois pas de la troupe. Voilà qui est fait, j'ai renoncé au théâtre. Il faut prendre congé, à soixante-dix ans passés. Si c'était madame l'ambassadrice qui jouât Phèdre, encore pourrai-je faire Théramène, et puis mourir à ses pieds; mais c'est un effort que je ne ferai que pour elle.

Dirai-je à votre excellence qu'il m'est venu un M. de La Balle? point; c'est M. de La Balme, surnommé de L'Echelle, gentilhomme savoyard, par conséquent pauvre, et, en qualité de pauvre, grand faiseur d'enfants. Ce M. de La Balme est oncle de ce jeune homme à qui j'ai donné mademoiselle Corneille. J'ai un fils haut de cinq pieds et demi, m'a-t-il dit, et je ne sais qu'en faire; vous êtes connu de M. l'ambassadeur de France à Turin; il a pour vous des bontés; il est sans doute ami du ministre de la guerre, ainsi mon fils sera enseigne : il a déjà un frère et deux oncles dans le service, et ses ancêtres ont servi dès le temps de César; je m'en prendrai à vous si mon fils n'est pas enseigne. Monsieur, lui ai-je répondu, je doute fort que M. de Chauvelin se mêle des enseignes de Savoie, et je ne suis pas assez hardi pour abuser à ce point des bontés dont il m'honore. Alors le bon M. de La Balme m'a embrassé tendrement. Mon cher monsieur de Voltaire, écrivez à M. l'ambassadeur, je vous en conjure. Monsieur, je n'ose, cela passe mes forces. Enfin il m'a tant prié, tant pressé, il était si ému, que j'ai la hardiesse d'écrire; mais je n'écris qu'autant que la chose soit facile, qu'elle s'accorde avec toutes vos convenances, qu'elle ne vous compromette en rien, et que vous me pardonniez la liberté que je prends.

Que vos excellences agréent les respects du bonhomme V.

4336. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 31 auguste.

J'eus une belle alarme ces jours passés, monseigneur, pour votre commandant de Guyenne. J'envoyai de mon lit, dont je ne sors guère, savoir des nouvelles de la brillante santé que Tronchin lui avait promise; il venait de recevoir ses sacrements et de faire son testament. La raison de cette opération soudaine, la voici :

Tronchin l'a condamné à ne manger que des légumes, des carottes, des fèves cuites à l'eau. Monsieur, a dit M. le duc de Lorges, je ne peux digérer votre galimafrée; elle me fait enfler le devant et le derrière. On lui a appliqué les sangsues pour le derrière, et on lui a fait la ponction pour le devant; les vents ont redoublé de fureur, mais les sacrements ont un peu apaisé la tempête, et il est actuellement hors de danger. M. le duc de Randan, son frère, et M. le duc de la Trimouille, sont arrivés avec vingt officiers : madame Denis veut absolument leur donner la comédie. Je vais recevoir mes sacrements aussi, pour avoir une raison valable de ne point faire le baladin à soixante-dix ans.

J'apprends dans ce moment la mort de M. d'Argenson (1), et j'en suis plus touché que de celle de l'empereur Ivan (1), parce qu'il était plus aimable. Il va se raccommoder avec madame de Pompadour, car ils ne pouvaient bien vivre ensemble que dans l'autre monde.

J'ai le ridicule de m'intéresser à l'élection d'un roi de Pologne; mais je crains fort que l'aventure du prince Ivan, supposé qu'elle soit vraie, n'empêche M. Poniatowski, favori de l'impératrice, d'être élu roi, comme il s'en flattait. On prétend qu'il y aura un peu de trouble au fond du Nord, pendant que mon héros fait régner la paix et les plaisirs dans son beau duché d'Aquitaine. Continuez cette douce vie, et daignez vous ressouvenir avec bonté de votre vieux courtisan redevenu aveugle, qui vous présente son tendre et profond respect.

4337. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Ferney, 31 auguste.

J'apprends, madame, que vous avez perdu M. d'Argenson. Si cette nouvelle est vraie, je m'en afflige avec vous. Nous sommes tous comme des prisonniers condamnés à mort, qui s'amusent un moment sur le préau jusqu'à ce qu'on vienne les chercher pour les expédier. Cette idée est plus vraie que consolante. La première leçon que je crois qu'il faut donner aux hommes, c'est de leur inspirer du courage dans l'esprit; et puisque nous sommes nés pour souffrir et pour mourir, il faut se familiariser avec cette dure destinée.

Je voudrais bien savoir si M. d'Argenson est mort en philosophe ou en poule mouillée. Les derniers moments sont accompagnés, dans une partie de l'Europe, de circonstances si dégoûtantes et si ridicules, qu'il est fort difficile de savoir ce que pensent les mourants. Ils passent tous par les mêmes cérémonies. Il y a eu des jésuites assez impudents pour dire que M. de Montesquieu était mort en imbécile, et ils s'en faisaient un droit pour engager les autres à mourir de même.

Il faut avouer que les anciens, nos maîtres en tout, avaient sur nous un grand avantage; ils ne troublaient point la vie et la mort par des assujettissements qui rendent l'une et l'autre funestes. On vivait, du temps des Scipion et des César, on pensait et on mourait comme on voulait; mais pour nous autres, on nous traite comme des marionnettes.

Je vous crois assez philosophe, madame, pour être de mon avis. Si vous ne l'êtes pas, brûlez ma lettre; mais conservez-moi toujours un peu d'amitié pour le peu de temps que j'ai encore à ramper sur le tas de boue où la nature nous a mis.

4338 — A M. DE CHABANON.

Au château de Ferney, 2 septembre.

Je vous dois, monsieur, de l'estime et de la reconnaissance, et je m'acquitte de ces deux tributs en vous remerciant avec autant de sensibilité que je vous lis avec plaisir (2). Vous pensez en philosophe, et vous faites des vers en vrai poëte. Ce n'est pas la philosophie à qui on doit attribuer la décadence des beaux-arts. C'est du temps de Newton qu'ont fleuri les meilleurs poëtes anglais; Corneille était contemporain de Descartes, et Molière était l'élève de Gassendi. Notre décadence vient peut-être de ce que les orateurs et les poëtes du siècle de Louis XIV nous ont dit ce que nous ne savions pas, et qu'aujourd'hui les meilleurs écrivains ne pourraient dire que ce qu'on sait. Le dégoût est venu de l'abondance. Vous avez parfaitement saisi le mérite d'Homère; mais vous sentez bien, monsieur, qu'on ne doit pas plus écrire aujourd'hui dans son goût qu'on ne doit combattre à la manière d'Achille et de Sarpédon. Racine était un homme adroit; il louait beaucoup Euripide, l'imitait un peu (il en a pris tout au plus une douzaine de vers), et il le surpassait infiniment. C'est qu'il a su se plier au goût, au génie de la nation un peu ingrate pour laquelle il travaillait; c'est la seule façon de réussir dans tous les arts. Je veux croire qu'Orphée était un grand musicien : mais s'il revenait parmi nous pour faire un opéra, je lui conseillerais d'aller à l'école de Rameau.

Je sais bien qu'aujourd'hui les Welches n'ont que leur Opéra-Comique; mais je suis persuadé que des génies tels que vous peuvent leur ramener le siècle de Louis XIV; c'est à vous de rallumer le reste du feu sacré qui n'est pas encore tout à fait éteint. Je ne suis plus qu'un vieux soldat retiré dans sa chaumière. Je souhaite passionnément que vous com-

(1) Marc-Pierre. (G. A.)

(1) Poignardé le 16 août. (G. A.)

(2) Chabanon avait envoyé à Voltaire son opuscule : *Sur le sort de la poésie dans ce siècle philosophe, avec une dissertation sur Homère considéré comme poëte tragique, et une tragédie en un acte intitulée* Priam au camp d'Achille. (G. A.)

battiez contre le mauvais goût avec plus de succès que nous n'avons résisté à nos autres ennemis (1). C'est avec ces sentiments très sincères que j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

4339. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 septembre.

Mes divins anges, je vous crois à présent bien établis dans votre nouvelle maison. Vous vous êtes rapprochés de M. le duc de Praslin, et vous avez très bien fait. J'ai montré vite votre dernière lettre au petit défroqué : elle ne l'a point effrayé; c'est un ingénu personnage. Je m'étais toujours défié, m'a-t-il dit, de cette Julie qu'on envoyait réciter son office dans sa chambre, et de ce Pompée qui se disait soldat, et de bien d'autres choses sur lesquelles cependant je me faisais illusion. J'étais si rempli de la prétendue beauté de quelques situations et de quelques caractères, que j'étouffais mes remords sur le reste.

Faites choix d'un ami dont la raison vous guide,
Et dont le crayon sûr d'abord aille chercher
L'endroit que l'on sent faible, et qu'on veut se cacher.
Art poét., ch. IV.

Il m'assure que Pompée ne sera plus soldat; il voit bien que ce changement en exige d'autres, et qu'il faut raccommoder le bâtiment de manière que l'architecture ne soit point gâtée; cela demande un peu de soin; il est près de s'y livrer: il dit que la destinée de son pauvre drame est de voyager; il supplie mes anges de le lui renvoyer; il veut en venir à votre honneur et au sien; il proteste qu'il n'omettra rien pour gagner en dernier ressort ce procès qu'il a perdu en première instance; il aime à plaider quand vous prenez en main sa cause; il n'en démordra pas, je connais sa tête.

Mes anges, il me paraît que Catherine fournit de grands sujets de tragédie. Un faiseur de drames aurait beaucoup à apprendre chez Catherine et chez Frédéric; mais je ne veux pas croire tout ce qu'on dit.

Quelque chose qui se passe dans le Nord, renvoyez-nous nos roués du Midi; notre jeune homme vous en renverra d'autres, c'est sa consolation. Il est venu quatre-vingts personnes dans sa chaumière avec MM. les ducs de Randan, de La Trimouille, non pas le La Trimouille de Dorothée (2), etc., etc. Madame Denis leur a joué *Mérope*, leur a donné une fête; et moi, je me suis mis au lit.

Vous ne m'avez pas seulement parlé du décès de M. d'Argenson, mon contemporain; vous ne vous souvenez pas que nous l'appelions la *chèvre;* vous ne vous souvenez de rien, pas même du prince Ivan.

Cependant je baise le bout de vos ailes.

4340. — A M. DAMILAVILLE.

7 septembre.

Mon cher frère, ne donnerez-vous pas un de ces quatre volumes diaboliques à frère Protagoras? Il me semble qu'il n'a pas mal fait de refuser les honneurs qui l'attendaient dans le Nord. Il aurait eu beau se vêtir de peaux de martre, il y aurait laissé la sienne, car sa santé n'est pas digne de ce beau climat; et tout bon géomètre qu'il est, il aurait eu peine à résoudre le problème de ce qui vient de se passer au bord de la mer Baltique (3). On conte cet événement avec des circonstances si atroces, qu'on croirait que ce sont des dévots qui ont conduit toute l'aventure. Après tout, cette barbarie n'est pas bien tirée au clair.

Mais les horreurs de ce monde ne doivent pas vous dégoûter de la philosophie. Au contraire, nos philosophes devraient tous sentir qu'ils passent leur vie entre des renards et des tigres, et par conséquent s'unir ensemble et se tenir serrés.

Vous avez sans doute reçu le paquet que je vous envoyai, il y a quelques jours, pour M. Blin de Saintmore. Il se devait un courageusement à la défense de la vérité, au sujet des *Commentaires*.

Bonsoir, mon cher philosophe, il y a peu de vrais frères.

Voudriez-vous bien faire passer cette lettre (4) à frère Protagoras?

4341. — A MADEMOISELLE CLAIRON.

10 septembre.

Votre estampe est digne de vous et de M. Vanloo, mademoiselle; c'est un très-beau tableau qui passera à la postérité, ainsi que votre nom. La grâce que le roi vous a faite (1) montre que les arts ne sont pas entièrement abandonnés. Je me flatte que le roi ne fera pas la même grâce au curé de Saint-Sulpice. J'ai vu, dans quelques papiers publics, que ce prêtre avait fait banqueroute, et j'en ai été très édifié. Ce qui est bien sûr, c'est que ce maraud-là ne m'enterrera pas. Je souhaite que vous enterriez tous ceux de Paris, et que vous ayez autant de bons acteurs qu'il y a de curés et de vicaires. Comptez, mademoiselle, sur le véritable attachement de celui qui a l'honneur de vous écrire.

4342. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

12 septembre.

Je ne vois pas trop, monsieur, quel rapport ce pauvre Algarotti avait avec Ovide, sinon qu'ils avaient tous deux un grand nez. M. N.... qui a, je crois, tous ses papiers, peut donner un beau démenti à la dame dont vous me parlez. Il faut, en effet, que cette dame soit un peu méchante, j'ajouterais même, si j'osais, un peu folle. A propos de dame, je suis bien étonné que vous n'en ayez pas pour jouer la comédie. Comment peut-on s'en passer et qui peut les remplacer? Nous en avons nous autres et d'excellentes en comique et en tragique. Sans les femmes, point de plaisir en aucun genre; j'en parle en homme très désintéressé; car à soixante et onze ans, on n'est pas soupçonné d'être subjugué par elles. Je ne connais que l'amitié, et vous m'en faites éprouver le charme.

4343. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 septembre.

Anges conjurés, protecteurs des roués, j'ai fait lire, sans tarder, votre lettre du 3 de septembre au petit frère ex-jésuite; je lui ai donné votre mémoire. Vos anges, m'a-t-il dit, ne sont pas des sots; et sur-le-champ il s'est mis à refaire ce que je vous envoie, et ce que je vous supplie de me renvoyer enrichi de vos observations. Il a changé, en conséquence, le commencement du cinquième acte, et il me charge de mettre ces deux esquisses dans mon paquet. Il est convenu que les discours d'Octave et d'Antoine n'étaient que raisonnables, et ne pouvaient intéresser. J'avoue, me disait ce jeune homme avec candeur, que tout ce qui ne concerne pas le péril de Pompée et le cœur de Julie doit indisposer les spectateurs. Il faut toujours faire paraître les tyrans le moins qu'on peut. Les malheureux qu'ils oppriment, et ceux qui veulent se venger, ne peuvent trop paraître. J'avais manqué à cette règle, en m'attachant trop à développer le caractère d'Auguste : mais ce qui est bon dans un livre n'est pas bon dans une tragédie. Ces dissertations d'Octave et d'Antoine étouffaient toute l'action; elle semble marcher à présent avec rapidité et avec intérêt, grâce aux belles idées des anges. Il ne s'agira plus que de lui donner du coloris. J'espère que les anges reverront le tout, c'est-à-dire les cinq actes, le nouveau troisième acte, et le nouveau commencement du cinquième; après quoi le petit jésuite, aidé de leurs lumières, travaillera à son aise.

Les anges sont constants dans leur bonne volonté, et ils ont trouvé un petit drôle qui a mis son opiniâtreté à leur obéir.

Si je pouvais parler d'affaires, je remercierais tendrement des bontés qu'on a pour mes dîmes; je ne conçois pas trop comment on peut séparer la cause de Genève de la mienne. Je suis trop occupé de Pompée pour raisonner juste sur les traités faits avec les Suisses.

Respect, tendresse, reconnaissance.

4344. — AU MÊME.

14 septembre.

Divins anges, vous devez avoir reçu des fatras tragiques. Permettez que je vous parle d'un fatras de prose; c'est un *Dictionnaire philosophique portatif*, qu'on m'attribue, et que jamais je n'aurais fait. Cela est rempli de vérités hardies que je serais bien fâché d'avoir écrites. M. Marin peut aisément empêcher que ce diabolique ouvrage n'entre chez les Welches. Si vous daignez lui dire ou lui faire dire un mot, je vous serai très obligé. Il faut surtout qu'il soit persuadé que cette œuvre infernale n'est point de moi. Si j'étais l'auteur de tout ce qu'on met sur mon compte, j'aurais à me

(1) Les Anglais et les Prussiens. (G. A.)
(2) Voyez le chant VIII de la *Pucelle*. (G. A.)
(3) L'assassinat d'Ivan. (G. A.)
(4) Du 7 septembre. Voyez tome VI. (G. A.)

(1) Louis XV fit graver le portrait de mademoiselle Clairon, que la princesse Gallitzin avait fait peindre par Vanloo, et donna la planche à l'actrice. (G. A.)

reprocher plus de volumes que tous les Pères de l'Eglise ensemble. Le petit ex-jésuite est toujours au bout de vos ailes. Il attend les cinq, plus les trois, plus la première page du cinq. Cet opiniâtre candidat dit qu'il n'en démordra pas, dût-il travailler deux ans de suite; c'est bien dommage que cela soit si jeune. On a de la peine à le former; mais sa docilité et sa patience lui tiendront lieu de talent. Vous ne sauriez croire, mes anges, combien il vous aime.

4345. — A M. DAMILAVILLE.

19 septembre.

Mon cher frère, je reçois votre lettre du 13, dans laquelle vous trouvez le procédé de la philosophe du Nord bien peu philosophe (1); et en même temps un de nos confrères me demande un *Dictionnaire philosophique* pour elle : mais je ne l'enverrai certainement pas, à moins que je n'y mette un chapitre contre des actions si cruelles. Ce dictionnaire effarouche cruellement d'autres criminels appelés les dévots. Je ne veux jamais qu'il soit de moi; j'en écris sur ce ton à M. Marin qui m'en avait parlé dans sa dernière lettre, et je me flatte que les véritables frères me seconderont. On doit regarder cet ouvrage comme un recueil de plusieurs auteurs fait par un éditeur de Hollande. Il est bien cruel qu'on me nomme; c'est m'ôter désormais la liberté de rendre service. Les philosophes doivent rendre la vérité publique, et cacher leur personne. Je crains surtout que quelque libraire affamé n'imprime l'ouvrage sous mon nom; il faut espérer que M. Marin empêchera ce brigandage.

J'ai fait acheter le *Portatif* à Genève; il n'y en avait alors que deux exemplaires. Le consistoire des prêtres pédants, sociniens, l'a déféré aux magistrats; alors les libraires en ont fait venir beaucoup. Les magistrats l'ont lu avec édification, et les prêtres ont été tout étonnés de voir que ce qui eût été brûlé il y a trente ans est aujourd'hui très bien reçu dans le monde. Il me paraît qu'on est beaucoup plus avancé à Genève qu'à Paris. Votre parlement n'est pas encore philosophe.

Je voudrais bien avoir les factums des capucins (2). Mais pourquoi faut-il qu'il y ait des capucins? Courage! le royaume de Dieu n'est pas loin : les esprits s'éclairent d'un bout de l'Europe à l'autre. Quel dommage, encore une fois, que ceux qui pensent de la même manière ne soient pas tous frères! que ne suis-je à Paris! que ne puis-je rassembler le saint troupeau! que ne puis-je mourir dans les bras du véritable frère! *Interim, écr. l'inf...*

4346. — A MADAME DU BOCCAGE.

Ferney, 19 septembre.

Je n'ai point voulu vous remercier, madame, sans avoir joui de vos bienfaits. C'est en connaissance de cause que je vous réitère les sentiments d'estime et de reconnaissance que je vous avais voués dès longtemps. J'ai lu la très jolie édition dont vous avez voulu me gratifier. Je ne connaissais point vos agréables *Lettres sur l'Italie;* elles sont supérieures à celles de madame de Montague (3). Je connais Constantinople par elle, et Rome par vous; et, grâce à votre style, je donne la préférence à Rome. Je ne m'attendais pas, madame, de voir mon petit ermitage auprès de Genève célébré (4) par la main brillante qui a si bien peint les vignes des cardinaux. Les grands peintres savent également exercer leurs talents sur les palais et sur les chaumières.

Soyez bien sûre, madame, que je suis aussi reconnaissant qu'étonné de l'extrême bonté avec laquelle vous avez bien voulu parler de moi. Je ne nie pas que je ne sois infiniment flatté de voir mon nom dans vos Lettres, qui passeront à la postérité; mais mon cœur, j'ose le dire, est encore plus sensiblement touché de recevoir ces marques d'amitié de la première personne de son sexe et de son siècle. J'ose dire, madame, que personne n'a plus senti votre mérite que moi; mais je ne me bornerai pas à vous admirer; j'aimais votre caractère autant que votre esprit, et l'éloignement des lieux n'a point diminué ces sentiments. Madame Denis les partage; elle est pénétrée, comme moi, de ce que vous valez. Recevez les hommages de l'oncle et de la nièce. Vous êtes au-dessus des éloges, vous devez en être fatiguée. On est bien plus sûr de vous plaire quand on vous dit qu'on vous est très tendrement attaché, et c'est bien certainement ce que je suis avec le plus sincère respect.

4347. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 21 septembre (1).

Mon héros ne m'a point appris dans quel temps madame la comtesse d'Egmont irait dans ses terres papales. Je me mets aux pieds du père et de la fille; mais je voudrais savoir si c'est cette automne qu'ils iront du côté des Alpes. Les fêtes que mon héros a données dans son royaume d'Aquitaine ont retenti jusque dans nos déserts. Il soutient toujours l'honneur de la France, en paix comme en guerre. Assurément on lui a bien de l'obligation; mais on ne l'imite guère en aucun genre.

Je ne sais s'il accompagne madame d'Egmont en Italie, et s'il veut avoir le plaisir de voir la ville souterraine. Nous voudrions bien lui donner quelque pièce nouvelle sur le théâtre des marionnettes de Ferney. C'est tout ce que nous pouvons lui offrir sur son passage, à moins que nous n'ayons quelque parente de madame Ménage à lui présenter; nos Génevoises ne sont pas dignes de lui.

La jolie vie que vous menez, monseigneur le gouverneur de Guyenne, tandis que votre substitut (2) ne s'applique au.., que des sangsues et se fait charpenter.... ....! Ma misérable santé m'empêche de l'aller voir. Je ne sors point de Ferney, et je n'en sortirai que pour vous. J'ai renoncé à la vie ambulante et bruyante; car si vous êtes jeune, je suis vieux, et je ménage le peu de temps qui me reste.

M. le duc de Randan est venu à Genève avec M. le duc de La Trimouille et quarante officiers. Il y avait là de quoi prendre la ville. Cependant on ne leur a pas fait les plus légers honneurs. La garnison se met sous les armes, et ne s'y est pas mise pour des commandants de province. Cela est assez ridicule. On ne s'empresse pas aujourd'hui à fêter notre nation; il n'y a que vous qu'on distingue.

Je vous crois à présent à Paris. On dit que le tripot de la comédie va comme les autres tripots, misérablement. Mais vous brillez par l'opéra-comique, et cela soutient la gloire d'un pays.

Si vous venez dans notre tripot, madame Denis vous donnera une ombre-chevalier (3) et la comédie; mais donnez vos ordres à l'avance. Je suis bien indigne de paraître devant vous et devant madame d'Egmont; je ne fais que radoter; pardonnez à ma misère.

4348. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

21 septembre.

Eh bien! oui, madame, il serait tout aussi bon, pour le moins, de n'être pas né. L'*Evangile* ne l'a dit que de Judas, mais l'*Ecclésiaste* l'a dit de tous les hommes; et si Salomon a fait l'*Ecclésiaste*, vous êtes de l'avis du plus sage et du plus voluptueux de tous les rois. Remarquez seulement que Salomon ne parlait ainsi que quand il digérait mal. L'abbé de Chaulieu, qui valait bien Salomon, dit :

> Bonne ou mauvaise santé
> Fait notre philosophie.

Je suis donc volontiers de votre avis quand je souffre, et nous n'aurons plus de querelle sur cet article. Je croirai avec vous qu'il eût beaucoup mieux valu au prince Ivan de n'être pas né, que d'être empereur au berceau pour vivre vingt-quatre ans dans un cachot, et pour y mourir de huit coups de poignard. Je serais homme à souhaiter de n'être pas né, si on m'accusait d'avoir fait le *Dictionnaire philosophique;* car, quoique cet ouvrage me paraisse aussi vrai que hardi, quoiqu'il respire la morale la plus pure, les hommes sont si sots, si méchants, les dévots sont si fanatiques, que je serais sûrement persécuté.

Cet ouvrage, que je crois très utile, ne sera jamais de moi; je n'en ai envoyé à personne; j'ai même de la peine à en faire venir quelques exemplaires pour moi-même. Dès que j'en aurai, je vous en ferai parvenir; mais par quelle voie? je n'en sais rien. Tous les gros paquets sont saisis à la poste. Les ministres n'aiment pas qu'on envoie sous leur nom des choses dont on peut leur faire des reproches; il faut attendre l'occasion de quelques voyageurs.

Je suis indigné qu'un homme qui avait le sens commun (4) ait passé les cinq dernières heures de sa vie avec un prêtre;

(1) L'assassinat du prince Ivan. (G. A.)
(2) Les pères gardiens et les frères quêteurs de cet ordre à Paris se bataillaient. (G. A.)
(3) Voyez tome IV, page 626. (G. A.)
(4) Madame du Boccage racontait l'accueil que Voltaire lui avait fait à Ferney. (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Le duc de Lorges. (G. A.)
(3) Poisson du lac de Genève. (G. A.)
(4) M. P. d'Argenson. (G. A.)

deux minutes suffisaient. S'il faut payer chez vous ce tribut à l'usage, on doit acquitter cette dette le plus vite qu'il est possible. Je vous prie de dire à M. le président Hénault combien je regrette son ami.

Mais si nous avions eu le malheur de perdre M. Hénault, aurait-il fallu écrire à M. d'Argenson ? Je n'ai point écrit à son fils, parce que son fils ne m'écrirait pas sur la mort de son père.

Savez-vous, madame, qu'il m'en coûte infiniment d'écrire ? Je vois à peine mon papier, et je suis très malade. Je vous écris parce que vous vous croyez très malheureuse, et que vous avez une âme forte à qui je dis quelquefois des vérités fortes; parce que vous m'avez dit quelquefois que mes lettres vous consolaient un moment; parce que j'aime à vous parler des malheurs de la vie humaine, des préjugés qui l'empoisonnent, et des horreurs ridicules dont on accompagne la mort.

Soyons philosophes au moins dans nos derniers jours; ne les employons pas à nous sacrifier aux vanités du monde, à suivre des fantômes, à nous éviter nous-mêmes, à nous prodiguer au dehors, à nous repaître de vent. Vivez, philosophez avec vos amis; qu'ils trompent le temps avec vous; qu'ils égaient avec vous le chagrin secret de la vieillesse; qu'ils vivent pour eux et pour vous.

Adieu, madame; je vous aime de loin, et je vous aimerais encore plus de près.

4349. — A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 21 septembre.

J'ai été si occupé de mon petit ex-jésuite, et ensuite si malingre, que je n'ai pas remercié votre excellence de l'extrême bonté qu'elle a eue de daigner s'intéresser pour un gentilhomme savoyard. Ce Savoyard, nommé M. de La Balme, fera tout ce qui lui plaira; il suivra, s'il veut, les bons conseils de votre excellence. Je vous présente mes très humbles remerciements et les siens, et reviens à mon défroqué. Il veut absolument justifier la bonne opinion que vous avez eue de son entreprise; il veut que son drame soit aussi intéressant que politique. Ces deux avantages se trouvent rarement ensemble, témoin les douze ou treize dernières pièces du grand Corneille, qui raisonne, qui disserte, et qui est bien loin de toucher. Notre petit drôle ajoute encore qu'il faut que le style soit de la plus grande pureté, sans rien perdre de la force qui doit l'animer, ce qui est extrêmement difficile; que toute tragédie doit être remplie d'action, mais que cette action doit toujours produire dans l'âme de grands mouvements, et servir à développer des sentiments qui aient toute leur étendue; car c'est le sentiment qui doit régner, et sans lui une pièce n'est qu'une aventure froide, récitée en dialogues. Enfin il veut vous plaire, et il vous enverra sa pièce, que vous ne reconnaîtrez pas.

Malheureusement il n'y a point de rôle ni pour mademoiselle Clairon de Paris ni pour celle de Turin (1). Je me mets aux pieds de madame Chauvelin-Clairon, dont il faut adorer les talents et les grâces. Que l'une et l'autre excellence conservent leurs bontés au vieux laboureur de Ferney, qui a quitté le cothurne pour le semoir, et qui fait des infidélités à Melpomène en faveur de Cérès, mais qui ne vous en fera jamais.

4350. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

25 septembre.

Je ne manque jamais de faire lire au petit prêtre les ordres célestes des anges; il a dévoré le dernier mandat, et voici comme il m'a parlé :

J'avais déjà travaillé conformément à leurs idées, de sorte que les derniers ordres ne sont arrivés qu'après l'exécution des premiers. On trouvera des prêtres plus savants, mais non de plus dociles.

J'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir; et si je n'ai pas réussi, je suis un juste à qui la grâce a manqué.

J'ai ôté toutes les dissertations cornéliennes qui anéantissent l'intérêt. Je respecte fort ce Corneille; mais on est sûr d'une lourde chute quand on l'imite.

Il me paraît qu'à présent toutes les scènes sont nécessaires, et ce qui est nécessaire n'ennuie point.

Il paraît qu'on s'est trompé quand on a dit que la pièce manquait d'action : il fallait dire que l'action était refroidie par les discours qu'Octave et Antoine tenaient sur l'amour et sur le danger qu'ils ont couru.

(1) Madame de Chauvelin. (G. A.)

L'action, dans une tragédie, ne consiste pas à agir sur le théâtre, mais à dire et apprendre quelque chose de nouveau, à sortir d'un danger pour retomber dans un autre, à préparer un événement, et à y mettre des obstacles.

Je crois qu'il y a beaucoup de cette action théâtrale dans mon drame, de l'intérêt, des caractères, de grands tableaux de la situation de la république romaine; que le style en est assez pur et assez vif; et qu'enfin tous les ordres de vos divins anges ayant été exécutés, je dois m'attendre à une réparation d'honneur, si la pièce est bien jouée.

Je présume qu'il faut obtenir qu'on la représente à Fontainebleau, et que, si elle réussit, on sera sûr de Paris; ce n'est pas la première fois qu'on a gagné un procès perdu en première instance, témoin *Brutus*, *Oreste*, *Sémiramis*.

Il n'est ni de l'intérêt de Lekain, ni de celui de l'auteur, ni de celui des comédiens, qu'on commence par imprimer ce qui, étant tombé à la représentation, n'engagerait pas les lecteurs à jeter les yeux sur l'ouvrage.

Ainsi a parlé le jeune prêtre, et il a fini par chanter une antienne à l'honneur des anges.

J'ai commencé, comme de raison, par le *trépot;* je passe aux dîmes.

Je n'ai point de termes, ni en prose ni en vers, pour exprimer ma reconnaissance. J'écrirai donc à ce M. de Fontette.

Passons aux seigneurs Cramer. On a un peu gâté les Génevois; ils n'ont pas daigné seulement faire prendre les armes à leur garnison pour MM. les ducs de Randan, de La Trimouille, et de Lorges, tandis qu'elle les prend pour un conseiller des Vingt-Cinq, lequel, en parlant au peuple assemblé, l'appelle mes souverains seigneurs. Ce pays-ci est l'antipode du vôtre.

Tout ce que je peux vous dire des princes en question (1), c'est que, quand j'arrivai, ils n'avaient pas de chausses, et qu'ils sont à présent fort à leur aise.

Ils m'avaient toujours fait accroire qu'ils avait écrit à un libraire de Florence pour me faire avoir les livres italiens nouveaux. M. de Lorenzi (2) m'a mandé que ce libraire n'avait pas reçu de leurs nouvelles; c'est ce qui fait que j'ai si mal servi votre *Gazette littéraire*.

Il n'y a pas, je crois, d'autre voie que celle de M. le duc de Praslin pour vous faire tenir le livre infernal (3). Je mettrai sur votre enveloppe, *Mémoire aux anges;* mais donnez-moi vos ordres.

4351. — A MADAME D'EPINAY.

25 septembre.

Un de nos frères, madame, que je soupçonne être le prophète bohémien (4), m'a écrit une belle lettre par laquelle il veut quelques exemplaires d'un livre diabolique, auquel je serais bien fâché d'avoir la moindre part. Ma conscience même serait alarmée de contribuer au débit de ces œuvres de Satan; mais comme il est très doux de se damner pour vous, madame, et surtout avec vous, il n'y a rien que je ne fasse pour votre service. Je fais chercher quelques exemplaires à Genève : ces hérétiques en ont tous fait enlever avec avidité. La ville de Calvin est devenue la ville des philosophes; il ne s'est jamais fait une si grande révolution dans l'esprit humain qu'aujourd'hui. C'est une chose étonnante, que presque tout le monde commence à croire qu'on peut être honnête homme sans être absurde; cela me fait saigner le cœur.

Je vous prie, madame, de me recommander aux prières des frères. Je prie Dieu continuellement pour eux comme pour vous, et pour la propagation du saint Evangile. Vous savez qu'*Esculape*-Tronchin va inoculer les parlements (5) tandis que vos Welches condamnent l'inoculation. Il n'y a, révérence parler, parmi les Welches que nos frères qui aient le sens commun. Vous, madame, qui joignez à ce sens commun les grâces et l'esprit, vous êtes Française et nullement Welche; et moi, madame, je suis à vos pieds pour toute ma vie.

4352. — A M. DUPONT.

Au château de Ferney, 25 septembre.

Voici, mon cher ami, de quoi il s'agit : j'ai donné déjà 100,000 livres ces jours-ci au sieur Jean Maire (6) sur son

(1) Les frères Cramer. (G. A.)
(2) Frère du comte de Lorenzi. (G. A.)
(3) Le *Dictionnaire philosophique*. (G. A.)
(4) Grimm. (G. A.)
(5) C'est-à-dire, va inoculer le fils du président de Brosses. (G. A.)
(6) Homme d'affaires du duc de Wurtemberg. (G. A.)

simple billet. Monseigneur le duc de Wurtemberg doit être content de ce procédé. Je vous envoie une lettre de change de 79,995 livres, que je vous prie de faire remettre audit sieur Jean Maire quand vous aurez la bonté de lui faire passer l'acte. Je lui envoie encore 20,005 livres; ainsi il aura 200,000 livres net.

Je joins ici un croquis d'acte qui n'est pas prolixe, mais qui dit tout, et que je soumets à vos lumières et à vos bontés. Vous serez peut-être étonné de ma confiance dans les princes; mais il y a longtemps que je sais qu'il vaut mieux placer sur eux que sur les particuliers. M. le duc de Wurtemberg a 600,000 livres de rente en France de biens libres.

M. Jean Maire est chargé de vous présenter vos honoraires. Voilà en peu de mots ce qui regarde cette affaire pécuniaire, sur laquelle je vous demande le secret. J'ai été bien tenté de venir vous voir, mais il aurait fallu aller chez le duc de Wurtemberg et l'électeur palatin; je ferais volontiers quatre-vingts lieues pour voir un ami. Vous vous apercevez par ma petite écriture que mes yeux sont en meilleur état; mais gare les neiges! c'est alors que je suis aveugle. Je vous embrasse très tendrement; madame Denis en fait autant.

4353. — A M. DE LA CHALOTAIS.

A Ferney, le 26 septembre.

Agréez, monsieur, que M. de La Vabre, qui vous présenta l'an passé une lettre de ma part, et que vous reçûtes avec tant de bonté, ait encore l'honneur de vous en présenter une. Il vous parlera de son affaire; mais moi je ne peux vous parler que de vous-même, de votre éloquence, des excellentes méthodes que vous avez daigné donner pour élever des jeunes gens en citoyens (1), et pour cultiver leur raison, qu'on a si longtemps pervertie dans les écoles. Vous me paraissez le procureur général de la France entière.

J'ai relu plusieurs fois tout ce que vous avez bien voulu rendre public, et toujours avec un nouveau plaisir. Vous ne vous contentez pas d'éclairer les hommes, vous les secourez. J'ai vu dans des mémoires d'agriculture combien vous l'encouragez dans votre patrie. Je me suis mis au rang de vos disciples; j'ai semé du fromental à votre exemple, et j'ai forcé les terres les plus ingrates à rapporter quelque chose. Je trouve que Virgile avait autant de raison de dire :

O fortunatos nimium, sua si bona norint! (*Georg.*, lib. II.)

qu'il avait tort de quitter la vie dont il faisait l'éloge. Il renonça à la charrue pour la cour; j'ai eu le bonheur de quitter les rois pour la charrue. Plût à Dieu que mes petites terres fussent voisines des vôtres! Les hommes qui pensent sont trop dispersés, et le nombre des philosophes est encore bien petit, quoiqu'il soit beaucoup plus grand que dans notre jeunesse. J'ai vu l'empire de la raison s'étendre, ou plutôt ses fers devenus plus légers. Encore quelques hommes comme vous, monsieur, et le genre humain en vaudra mieux.

Je vous supplie d'être bien persuadé du respect infini avec lequel je serai toute ma vie, etc.

4354. — A M. DAMILAVILLE.

29 septembre.

Mon cher frère, la tempête gronde de tous côtés contre le *Portatif*. Quelle barbarie de m'attribuer un livre farci de citations de saint Jérôme, d'Ambroise, d'Augustin, de Clément d'Alexandrie, de Tatien, de Tertullien, d'Origène, etc.! N'y a-t-il pas de l'absurdité de soupçonner un pauvre homme de lettres d'avoir seulement lu aucun de ces auteurs? Le livre est reconnu pour être d'un nommé Dubut, petit apprenti théologien de Hollande. Hélas! je m'occupais tranquillement de la tragédie de *Pierre-le-Cruel*, dont j'avais déjà fait quatre actes, quand cette funeste nouvelle est venue troubler mon repos. J'ai jeté dans le feu et ce malheureux *Portatif* que je venais d'acheter, et la tragédie de *Pierre*, et tous mes papiers; et j'ai bien résolu de ne me mêler que d'agriculture le reste de ma vie.

Je vous le dis, je vous le répète, ce maudit livre sera funeste aux frères, si on persévère dans l'injustice de me l'attribuer. On sait comment la calomnie est faite. Voilà son style, dit-elle; ne le reconnaissez-vous pas à ce tour de phrase? Eh! madame l'impudente, qui vous a dit que M. Dubut n'a pas le même style? est-il donc si rare de trouver deux auteurs qui écrivent dans le même goût? est-il donc permis de persécuter un pauvre innocent, parce qu'on a cru reconnaître sa manière d'écrire? La calomnie répond à cela qu'elle n'entend point raison, qu'il faut venger Pompignan et maître Aliboron, et qu'elle poursuivra les philosophes tant qu'elle pourra.

Opposez donc, mon cher frère, votre éloquence à ses fureurs. En vérité, les philosophes sont intéressés à repousser des accusations de cette nature. Non seulement il faut crier, mais il faut faire crier les criailleurs en faveur de la vérité. Rien ne serait d'ailleurs plus dangereux pour l'*Encyclopédie* que l'imputation d'un *Dictionnaire philosophique* à un homme qui a travaillé quelquefois pour l'*Encyclopédie* même; cela réveillerait la fureur des Chaumeix, et le *Journal chrétien* ferait beau bruit.

Je vous prie de m'envoyer des *Remarques* imprimées depuis peu sur l'*Encyclopédie*, en forme de lettres (1). C'est apparemment le secrétaire de l'Envie qui a fait cet ouvrage. Mandez-moi si on daigne y répondre, et s'il serait à propos que les héritiers de Guillaume Vadé s'égayassent sur cet animal, quand ils n'auront rien à faire.

Je ne peux avoir sitôt le recueil que je vous ai promis; mais est-il possible qu'il ne vienne rien de Paris dans ce goût? Vos prophètes sont muets, les oracles ont cessé. Il y a trop peu de *Mestiers*, trop peu de *Sermons* (2), et trop de fripons.

Est-il vrai que l'archevêque de Paris revient à Conflans (3); il fera peut-être un mandement contre le *Portatif* pour s'amuser; mais il n'amusera pas le public.

Je vous embrasse tendrement, mon cher frère.

4355. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1er octobre.

Le petit ex-jésuite qui me vient voir souvent m'a dit aujourd'hui : Je ne suis point content du monologue qui finit le troisième acte; je deviens tous les jours plus difficile, à mesure que j'avance en âge et que j'approche de la majorité. Voici donc une nouvelle scène que je vous supplie de présenter à vos anges; il est aisé de la substituer à l'autre. Je suis un peu guéri des illusions de l'amour-propre, tout jeune que je suis; mais je m'imagine qu'on pourrait facilement obtenir de MM. les premiers gentilshommes de la chambre que le drame fût joué à Fontainebleau. Une de mes craintes est qu'il ne soit mal joué; mais il faut se servir de ce qu'on a.

O mes anges! j'avoue que je n'ai prêté qu'une attention légère au discours de notre prêtre. J'avais la cervelle tout entreprise d'une requête de nos petits États au roi, pour obtenir la confirmation des lettres patentes de Henri IV, enregistrées au parlement de Dijon, en faveur des dîmes de notre pays. Je me conforme en cela aux vues et aux bontés de M. le duc de Praslin, et je me flatte qu'un curé ne tiendra pas contre Henri IV et Louis XV.

Je gémis toujours devant Dieu de l'injustice criante qu'on me fait de m'attribuer un *Portatif*; vous savez quelle est mon innocence. Je me suis avisé d'écrire, il y a quelques jours, une lettre à frère Marin, adressée tout ouverte chez M. le lieutenant-général de police. Dans cette lettre je le priais d'empêcher un scélérat de libraire, nommé Besongne, natif de Normandie, d'imprimer l'infernal *Portatif;* je ne sais si frère Marin (4) a reçu cette lettre. En attendant, je trouve vos conseils divins, et je vais engager l'auteur à vous envoyer un *Portatif* raisonnable, décent, irréprochable, et même un peu pédantesque; et si frère Marin n'était pas riche, si on pouvait lui proposer de tirer quelque avantage de l'impression, cela ne serait peut-être pas mal avisé. J'en ai parlé à l'auteur, qui est proche parent de l'ex-jésuite; en vérité ils sont tout à fait dociles dans cette famille-là; il lui a dit qu'il s'allait mettre à travailler, tout malade qu'il est. Cet auteur s'appelle Dubut; mais il a encore un autre nom; il a étudié en théologie, et possède Tertullien sur le bout du doigt. Ce serait bien là le cas de donner les roués; il est bon de faire des diversions.

Je baise le bout des ailes de mes anges en toute humilité, avec la plus vive reconnaissance.

4356. — AU MÊME.

3 octobre.

Divins anges, vous avez à étendre vos ailes sur deux

(1) *Essai d'éducation nationale.* (G. A.)

(1) *Lettres sur l'Encyclopédie, pour servir de supplément aux sept volumes de ce dictionnaire*, par l'abbé Saas. (G. A.)

(2) Voyez tome IV, pages 226 et 253. (G. A.)

(3) Exilé, il revenait de la Trappe à sa maison de campagne. (G. A.)

(4) Secrétaire général de la librairie. (G. A.)

hommes assez singuliers; c'est le petit ex-jésuite en vers et le petit huguenot Dubut en prose (1). Ce Dubut, auteur du *Dictionnaire*, trouve vos idées et vos conseils tout aussi bons que le jésuite, et il y défère tout aussi vite. Il m'apporta hier un gros cahier d'articles nouveaux et d'anciens articles corrigés. Je les ai lus, je les ai trouvés à la fois plus circonspects et plus intéressants que les anciens. C'est un travailleur qui ne laisse pas d'avoir quelque érudition orientale, et qui cependant a quelquefois dans l'esprit une plaisanterie qui ressemble à celle de votre pays. S'il n'était pas si vieux et si malade, vous pourriez en faire quelque chose.

Ce serait un grand coup d'engager frère Marin à faire imprimer les nouveaux cahiers de frère Dubut. Il y aurait assurément du bénéfice; et si on n'ose pas proposer à frère Marin cette rétribution, il peut en gratifier quelque ami. Il peut surtout adoucir quelques teintes un peu trop fortes, s'il y en a; ce que je ne crois pas, car Dubut s'est tenu par les cordons.

Dans quelques jours on enverrait le reste de l'ouvrage; il pourrait aisément être répandu dans Paris, avant que son diabolique prédécesseur fût connu. Tout ce que je puis dire sur ce livre, c'est qu'il n'est point de moi, et que ceux qui me l'attribuent sont des malavisés, des gens sans pitié, des Welches.

Je voudrais que mon ami le défroqué servît son ami Dubut, qu'il pût faire jouer le drame des roués pour faire diversion, comme Alcibiade faisait couper la queue à son chien, pour empêcher les Athéniens de remarquer certaine frasque dont on commençait à parler.

Voici Dubut qui entre chez moi; il ne me donne aucun repos. Il faut donc que je vous en donne, et que je finisse.

Le paquet du huguenot est adressé à M. le duc de Praslin. Respect et tendresse.

4357. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Aux Delices, 3 octobre.

Il y a huit jours que je suis dans mon lit, madame. J'ai envoyé chercher à Genève le livre que vous voulez avoir (2), et qui n'est qu'un recueil de plusieurs pièces dont quelques-unes étaient déjà connues. L'auteur est un nommé Dubut, petit apprenti prêtre huguenot. Je n'ai pu en trouver à Genève; j'ai écrit à madame de Florian. Cet ouvrage est regardé par les dévots comme un livre très audacieux et très dangereux. Il ne m'a pas paru tout à fait si méchant; mais vous savez que j'ai beaucoup d'indulgence.

Je n'ai pas moins d'indignation que vous de voir qu'on m'impute ce petit livre, farci de citations des Pères du second et du troisième siècle. Il y est question du Targum des Juifs: la calomnie me prend donc pour un rabbin; mais la calomnie est absurde de son naturel, et, tout absurde qu'elle est, elle fait souvent beaucoup de mal. Elle m'a attribué ce livre auprès du roi, et cela trouble ma vieillesse, qui devrait être tranquille. La nature nous fait déjà assez de mal, sans que les hommes nous en fassent encore.

Cette vie est un combat perpétuel; et la philosophie est le seul emplâtre qu'on puisse mettre sur les blessures qu'on reçoit de tous côtés: elle ne guérit pas, mais elle console, et c'est beaucoup.

Il y a encore un autre secret, c'est de lire les gazettes. Quand on voit, par exemple, que le prince Ivan a été empereur à l'âge d'un an, qu'il a été vingt-quatre ans en prison, et qu'au bout de ce temps il est mort de huit coups de poignard, la philosophie trouve là de très bonnes réflexions à faire, et elle nous dit alors que nous devons être heureux de tous les maux qui ne nous arrivent pas, comme la maîtresse de l'avare est riche de ce qu'elle ne dépense point.

Je cherche encore un autre secret, c'est celui de digérer. Vous voyez, madame, que je me bats les flancs pour trouver la façon d'être le moins malheureux qu'il me soit possible; car, pour le mot d'heureux, il ne me paraît guère fait que pour les romans. Je souhaiterais passionnément que ce mot vous convînt.

Il y a peut-être un état assez agréable dans le monde, c'est celui d'imbécile; mais il n'y a pas moyen de vous proposer cette manière d'être; vous êtes trop éloignée de cette espèce de félicité. C'est une chose assez plaisante qu'aucune personne d'esprit ne voudrait d'un bonheur fondé sur la sottise; il est clair pourtant qu'on ferait un très bon marché.

Faites donc comme vous pourrez, madame, avec vos lumières, avec votre belle imagination et votre bon goût; et quand vous n'aurez rien à faire, mandez-moi si tout cela contribue à vous faire mieux supporter le fardeau de la vie.

(1) C'est-à-dire que d'Argental doit protéger le *Triumvirat* et le *Dictionnaire philosophique*. (G. A.)

(2) Le *Dictionnaire philosophique portatif*. (G. A.)

4358. — A M. BORDES.

Aux Délices, 6 octobre.

Madame Cramer m'a parlé, monsieur, d'une comédie (1) remplie d'esprit et de bonnes plaisanteries. Si vous voulez quelque jour en gratifier le petit théâtre de Ferney, les acteurs et actrices tâcheront de ne point gâter un si joli ouvrage. Je serai spectateur; car, à mon âge de soixante et onze ans, j'ai demandé mon congé, comme le vieux bon homme Sarrazin (2). Il me paraît impossible qu'avec l'esprit que vous avez, vous n'ayez pas fait une très bonne pièce; j'ai vu de vous des choses charmantes dans plus d'un genre. Nous vous promettons le secret, et nous remplirons, madame Denis et moi, toutes les conditions que vous nous imposerez.

Permettez-moi de vous parler d'un livre nouveau qu'on m'attribue très mal à propos; il est intitulé *Dictionnaire philosophique*. L'auteur est un jeune homme assez instruit, nommé Dubut. C'était un apprenti prêtre qui a renoncé au métier, et qui paraît assez philosophe. Comme on prétend qu'il n'est plus permis en France de l'être, je serais très fâché qu'on imprimât cet ouvrage à Lyon; car je m'intéresse fort à ce pauvre M. Dubut. Pourriez-vous avoir la bonté de me dire si en effet on imprime le *Dictionnaire philosophique* dans votre ville? au moins Dubut enverrait un *errata*. Il dit qu'il s'est glissé des fautes intolérables dans l'édition qui se débite. Il serait mieux qu'on n'imprimât pas ce livre; mais si on s'obstine à en faire une seconde édition, Dubut souhaite qu'elle soit correcte. Il implore votre médiation, et je me joins à lui.

Le marquis d'Argens vient d'imprimer à Berlin le *Discours de l'empereur Julien contre les Galiléens* (3), discours à la vérité un peu faible, mais beaucoup plus faiblement réfuté par saint Cyrille.

Vous voyez qu'on ose dire aujourd'hui bien des choses auxquelles on n'aurait osé penser il y a trente années. Des amis du genre humain font aujourd'hui des efforts de tous côtés pour inspirer aux hommes la tolérance, tandis qu'à Toulouse on roue un homme pour plaire à Dieu, qu'on brûle des juifs en Portugal, et qu'on persécute en France des philosophes.

Adieu, monsieur; n'aurai-je donc jamais le plaisir de vous revoir? je vous avertis que, si vous ne venez point à Ferney, je me traînerai à Lyon avec toute ma famille. Je vous embrasse en philosophe, sans cérémonie, et de bon cœur.

(1) Sans doute le *Retour de Paris*. (G. A.)

(2) Acteur de la Comédie-Française, retiré en 1759 et mort en 1762. (G. A.)

(3) Voyez, tome IV, page 207, *Avertissement*. (G. A.)

4359. — A M. DAMILAVILLE.

8 octobre.

Cher frère, vous me ravissez. Comment pouvez-vous écrire des lettres de quatre pages, étant malade et chargé d'affaires? moi, qui ne suis chargé de rien, j'ai bien de la peine à écrire un petit mot. Je deviens aussi paresseux que frère Thieriot; mais je ne change pas de patron (4) comme lui. Apparemment qu'il sert la messe de son archevêque. Pour moi, qui ne la sers ni ne l'entends, je suis toujours fidèle aux philosophes.

J'espère que le petit recueil fait par M. Dubut ne fera de tort ni à la philosophie ni à moi. Je voudrais que chacun de nos frères lançât tous les ans les flèches de son carquois contre le monstre, sans qu'on sût de quelle main les coups partent. Pourquoi faut-il que l'on nomme les gens? il s'agit de blesser ce monstre, et non pas de savoir le nom de ceux qui l'ont blessé. Les noms nuisent à la cause, ils réveillent le préjugé. Il n'y a que le nom de Jean Meslier qui puisse faire du bien, parce que le repentir d'un bon prêtre, à l'article de la mort, doit faire une grande impression. Ce *Meslier* devrait être entre les mains de tout le monde.

Nous avons converti depuis peu un grand seigneur attaché à M. le dauphin; c'est un grand coup pour la bonne cause. Il y a dans la province des gens zélés qui commencent à combattre avec succès.

J'aurais bien voulu que des Cahusac, des Desmahis (5),

(4) Thieriot avait quitté le médecin Baron pour l'archevêque de Cambrai. (G. A.)

(5) Ils étaient morts tous deux, l'un en 1759, l'autre en 1761. (G. A.)

n'eussent pas travaillé à l'*Encyclopédie*, qu'on se fût associé de vrais savants, et non pas de petits freluquets, et qu'on n'eût pas eu la malheureuse complaisance d'insérer, à côté des articles des Diderot et des d'Alembert, je ne sais quelles puériles déclamations qui déshonorent un si bel ouvrage (1). Je suis si attaché à cette belle entreprise, que je voudrais que tout en fût parfait; mais le bon y domine à tel point, qu'elle fera l'honneur de la nation, et qu'assurément on doit à M. Diderot des récompenses.

On dit qu'on a donné des lettres de noblesse et une grosse pension au sieur Outrequin, pour avoir arrosé le boulevard. Si je travaillais à l'*Encyclopédie*, je dirais, à l'article PENSION : M. Outrequin en a reçu une très forte, et M. Diderot a été persécuté.

Bonsoir, belle âme, qui gémissez comme moi sur le sort de la philosophie. *Ecr. l'inf...*

4360. — A M. LE CLERC DE MONTMERCI.

8 octobre.

L'amitié d'un philosophe comme vous, monsieur, peut consoler de toutes les sottises qu'on fait et qu'on dit chez les Welches. Je ne connaissais point ce M. Robinet (2), et je ne savais pas qu'il fût l'auteur du *Traité de la Nature*. Il me semble que c'est un ouvrage de métaphysique, et je suis bien étonné qu'un philosophe s'amuse à faire imprimer deux volumes de mes lettres. Où aurait-il pris de quoi faire ces deux volumes?

A l'égard des six commentateurs, il faut que ce soit la troupe qui travaille au *Journal chrétien*. Elle ne donnera sans doute que des avis charitables et fraternels; elle priera Dieu pour moi, et cela me fera beaucoup de bien.

On dit que tous les musiciens ont été à l'enterrement de Rameau, et qu'ils ont fait chanter un très beau *De profundis*. Quand je mourrai, les poëtes feront contre moi des épigrammes que les dévots larderont de maudissons. En attendant, je me recommande à vous et aux philosophes.

4361. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

8 octobre.

Madame de Florian vous remettra, madame, le livre que vous me demandez, presque aussitôt que vous aurez reçu cette lettre. Vous verrez bien aisément quelle injustice l'on me fait de m'attribuer cet ouvrage; vous connaîtrez que c'est un recueil de pièces écrites par des mains différentes. Il est d'ailleurs rempli de fautes d'impression et de calculs erronés qui peuvent faire quelque peine au lecteur. Il y a quelques chapitres qui vous amuseront, et d'autres qui demandent un peu d'attention. Si vous lisez le CATÉCHISME DES JAPONAIS (3), vous y reconnaîtrez aisément les Anglais; vous y verrez d'un coup d'œil que les Breuxhé sont les Hébreux; les pipastes, les papistes; Thorlu et Vincal, Calvin et Luther; et ainsi du reste.

Je vous exhorte surtout à lire le CATÉCHISME CHINOIS (4), qui est celui de tout esprit bien fait. En général, le livre inspire la vertu, et rend toutes les superstitions détestables.

C'est toujours beaucoup, dans les amertumes dont cette vie est remplie, d'être guéri d'une maladie affreuse qui ronge le cœur de la plupart des hommes, et qui conduit au tombeau par des chemins bordés de monstres.

J'ai été si malade depuis deux mois, madame, que je n'ai pu aller une seule fois chez madame de Jaucourt. Je crois vous avoir déjà mandé que j'avais renoncé à tout ce qu'on appelle devoirs, comme à tout ce qu'on nomme plaisirs.

Je prie M. le président Hénault de souffrir que je ne le sépare point de vous dans cette lettre, et que je lui dise ici que je lui serai attaché jusqu'au dernier moment de ma vie. Il voit mourir tous ses amis les uns après les autres; cela doit lui porter la tristesse dans l'âme, et vous devez vous servir l'un à l'autre de consolation.

Un redoublement de mes maux, qui me prend actuellement, me remet dans mon lit, et m'empêche de dicter plus longtemps combien je suis dévoué à tous deux. Recevez ensemble les protestations bien sincères de mes tendres sentiments, et conservez-moi des bontés qui me sont bien précieuses.

(1) Voyez, entre autres, l'article FEMME dans l'*Encyclopédie*. (G. A.)

(2) Né en 1735, mort en 1820. Il venait de publier des *Lettres secrètes* de Voltaire. (G. A.)

(3) Voyez, tome I, page 217. (G. A.)

(4) Ibid., page 211. (G. A.)

4362. — A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

Ferney, 9 octobre.

Quand la faiblesse et les maladies augmentent, on est un mauvais correspondant, et votre excellence est très indulgente, sans doute, pour les gens de mon espèce. Vous ne devez point d'ailleurs regretter que je ne vous aie pas instruit de ce que madame de Was peut être. Elle est venue chez moi, mais je ne l'ai point vue. Je me mets rarement à table quand il y a du monde; ma pauvre santé ne me le permet pas. On dit qu'elle est fort aimable, ce qui est assez indifférent à un pauvre malade.

Vous devriez bien engager les anges à vous faire copier les roués de la fournée nouvelle; ils vous l'enverraient par le premier courrier que M. le duc de Praslin ferait passer par Turin. Vous jugeriez si, en supprimant quelques morceaux de politique, on a pu jeter plus d'intérêt dans l'ouvrage. La politique est une fort bonne chose, mais elle ne réussit guère dans les tragédies : c'est, je crois, une des raisons pour lesquelles on ne joue plus la plupart des pièces de ce grand Corneille. Il faut parler au cœur plus qu'à l'esprit. Tacite est fort bon au coin du feu, mais ne serait guère à sa place sur la scène.

Au reste, je suis d'autant plus fâché d'avoir renoncé au théâtre, que c'est quitter un temple où madame l'ambassadrice est adorée. Je ne peux plus être un de ses prêtres, la vieillesse et la faiblesse m'ont fait réformer. J'ai pris mon congé au même âge que Sarrazin, et j'ai poussé la carrière aussi loin que je l'ai pu. A combien de choses n'est-on pas obligé de renoncer! L'âge amène chaque jour une privation: il faut bien s'y accoutumer, et n'en pas murmurer, puisqu'on n'est né qu'à ce prix. Il y a une chose qui m'étonnera toujours, c'est comment le cardinal de Fleury a eu la rage d'être premier ministre à l'âge de soixante et quatorze ans; cela est plus extraordinaire que de faire des enfants à cent années. Je vous souhaite ces deux ministères, et je voudrais alors faire votre panégyrique.

J'ai vu votre petit Anglais, qui a une maîtresse, et point de précepteur. Ils sont tous dans ce goût-là. Nous avons eu longtemps le fils (1) de M. Fox. Il voyageait, à quinze ans, sur sa bonne foi, et dépensait mille guinées par mois; les Welches n'en sont pas encore là.

Je présente mes respects à leurs excellences, et je les prie très instamment de me conserver leurs bontés.

4363. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

10 octobre.

Mon cher frère en Bayle, en Descartes, Lucrèce, etc., continuez à faire tout le bien que vous pourrez dans votre province; soyez le digne vicaire du curé Meslier. Si vous aviez pu distribuer à vos voisins les trois cents jambons (2) qu'il a laissés à sa mort, vous leur auriez fait faire une excellente chère. Il est bon de manger des truites, mais vous savez qu'il faut aussi une autre nourriture.

Il est venu des adeptes immédiatement après votre départ; ils cultiveront la vigne du Seigneur d'un côté, tandis que vous la provignerez de l'autre, et Dieu bénira vos soins. Ma santé s'affaiblit tous les jours; mais je mourrai content si j'apprends que vous servez tous les jours sur votre table de ces bons jambons du curé. Cette nouvelle cuisine est très saine, elle ne donne point d'indigestion, elle ne porte point au cerveau des nuages comme l'ancienne cuisine. Je suis persuadé que vous aurez toujours beaucoup de convives, et que vous n'admettrez pas les sots à vos festins.

Mille respects à tout ce qui vous environne; je mets à la tête madame votre femme et M. votre frère.

4364. — A M. DAMILAVILLE.

12 octobre.

Voici, mon cher frère, un petit mot pour frère Protagoras (3).

Je ne sais si je vous ai mandé que l'article MESSIE, du *Portatif*, était du premier pasteur de l'Eglise de Lausanne. L'original est encore entre mes mains, et on en avait envoyé une copie, il y a cinq à six ans, aux libraires de l'*Encyclopédie*. Ce morceau me parut assez bien fait : vous pouvez voir si on en a fait usage. Il me semble que le même minis-

(1) C'est l'orateur. Né en 1748, mort en 1806. (G. A.)

(2) Trois cents exemplaires de l'*Extrait des Sentiments de Meslier*. (G. A.)

(3) Lettre du 12 octobre. Voyez tome VI. (G. A.)

tre, qui se nomme Polier de Bottens, en avait envoyé plusieurs autres.

L'article APOCALYPSE est fait par un homme d'un très grand mérite, nommé M. Abauzit; et l'article ENFER est traduit en grande partie de M. Warburton, évêque de Glocester.

Vous voyez que l'ouvrage est incontestablement de plusieurs mains, et qu'ainsi on a très grand tort de me l'attribuer. On m'a véritablement alarmé sur cet ouvrage; ainsi ne soyez point étonné de la fréquence de mes lettres.

Informez-vous de ce qu'est devenu le MESSIE de Polier; vous verrez la vérité de vos propres yeux, et vous serez en droit de le persuader aux autres; vous verrez surtout, par le détail que je vous fais, qu'il y a dans toute l'Europe d'honnêtes gens très instruits, qui pensent et qui écrivent librement. Chacun, de son côté, combat le monstre de la superstition fanatique; les uns lui mordent les oreilles, d'autres le ventre, et quelques-uns aboient de loin. Je vous invite à la curée: mais il ne faut pas que le tonnerre tombe sur les chasseurs.

Lisez, je vous prie, les *Questions proposées à qui pourra les résoudre*, page 117, dans le *Journal encyclopédique*, du 15 septembre (1). L'auteur a mis partout, à la vérité, le mot de *bête* à la place de celui d'*homme;* mais on voit assez qu'il entend toujours les bêtes à deux pieds, sans plumes. Il n'y a rien de plus fort que ce petit morceau; il ne sera remarqué que par les adeptes; mais la vérité n'est pas faite pour tout le monde; le gros du genre humain en est indigne. Quelle pitié que les philosophes ne puissent pas vivre ensemble!

J'apprends dans le moment une nouvelle que je ne veux pas croire, parce qu'elle m'afflige trop pour vous. On dit qu'on supprime tous les emplois concernant le vingtième. Je ne puis croire qu'on laisse inutile un homme de votre mérite. Mandez-moi, je vous prie, ce qui en est, et comptez, mon cher frère, que je m'intéresse plus encore à votre bien-être qu'à *écr. l'inf...*

MÉMOIRE.

Un jeune homme destiné à former une grande bibliothèque ramassa, il y a quelques années, en Suisse, quelques manuscrits, dont quelques-uns étaient pour le *Dictionnaire des sciences et des arts* (2).

Entre autres l'article MESSIE, d'un célèbre pasteur de Lausanne, homme de condition et de beaucoup de mérite; article très savant et très orthodoxe dans toutes les communions chrétiennes, et qui fut envoyé en 1760, de la part de M. Polier de Bottens, aux libraires de l'*Encyclopédie*;

Un extrait de l'article APOCALYPSE, manuscrit très connu de M. Abauzit, l'un des plus savants hommes de l'Europe, et des plus connus, malgré sa modestie.

L'article BAPTÊME, traduit tout entier des œuvres du docteur Middleton;

AMOUR, AMITIÉ, GUERRE, GLOIRE, destinés à l'*Encyclopédie*, mais qui n'avaient pu être envoyés;

CHRISTIANISME et ENFER, tirés de la *Légation de Moïse*, de milord Warburton, évêque de Glocester;

Enfin plusieurs autres morceaux imités de Bayle, de Le Clerc, du marquis d'Argens, et de plusieurs auteurs.

Il en fit un recueil qu'il imprima à Bâle. Ce recueil paraîtra très informe, et plein de fautes grossières. On y trouve Warburton, évêque de Worchester, pour évêque de Glocester.

On y dit que les Juifs eurent des rois huit cents ans après Moïse, et c'est environ cinq cents ans.

On compte huit cent soixante-sept ans depuis Moïse à Josias : il faut en compter plus de onze cents.

Il dit que plus de soixante millions font la deux cent trentième partie de seize cents millions : c'est environ la vingt-sixième.

L'ouvrage est d'ailleurs imprimé sur le papier le plus grossier et avec les plus mauvais caractères; ce qui prouve assez qu'il n'a point été mis sous presse par un libraire de profession.

On voit assez par cet exposé combien il est injuste d'attribuer cet ouvrage et cette édition aux personnes connues auxquelles la calomnie l'impute.

On est prié de communiquer ce mémoire aux personnes bien intentionnées qui peuvent élever leur voix contre la calomnie.

(1) Voyez, tome VI, aux FACÉTIES. (G. A.)
(2) L'*Encyclopédie*. (G. A.)

4365. — A M. DUPONT.

12 octobre.

Vous avez dû recevoir, mon cher ami, la lettre de change payable à Lyon au 12 octobre préfix; nous sommes aujourd'hui à ce 12. M. Jean Maire m'avait promis en partant de chez moi, le 22 septembre, que j'aurais de ses nouvelles les premiers jours d'octobre, qu'il serait alors à Colmar, et qu'il finirait tout avec vous : je n'entends point parler de lui, je suppose que les affaires de M. le duc de Wurtemberg l'ont arrêté. Vous êtes au fait de tout, je ne crois pas qu'il y ait le moindre risque à courir; j'ai en main une procuration spéciale de M. le duc de Wurtemberg au sieur Jean Maire, qui suffirait en cas de besoin pour constater tous mes droits. M. Jean Maire m'a paru le plus honnête homme du monde; ma créance est établie sur des terres qui sont en France, et qu'on m'assure n'être hypothéquées à personne qu'à moi; ainsi j'ai tout lieu de croire qu'il ne s'agit que d'une simple formalité que M. Jean Maire remplira dès qu'il aura conféré un moment avec vous; je vous assure que je voudrais bien être à sa place, et avoir la consolation de vous revoir encore. Je vous embrasse tendrement, vous et toute votre famille.

Je vous prie de présenter mes respects à M. le premier président.

C'est par madame du Fresney que je vous écris, et c'est par elle que je vous ai envoyé la lettre de change.

4366. — A M. DAMILAVILLE.

15 octobre.

J'ai parcouru, mon cher frère, la *Critique* (1) des sept volumes de l'*Encyclopédie*. Je voudrais bien savoir qui sont les gadouards qui se sont efforcés de vider le privé d'un vaste palais dans lequel ils ne peuvent être reçus; je leur appliquerais ce que l'électeur palatin me faisait l'honneur de m'écrire au sujet de maître Aliboron : « Tel qui critique l'église » de Saint-Pierre de Rome n'est pas en état de dessiner une » église de village. » Belles paroles, et bien sensées, et qui prouvent que la raison a encore des protecteurs dans ce monde.

Je crois que le public ne se souciera guère qu'une des îles Mariannes s'appelle *Agrignon* ou *Agrigan*, ni qu'il faille prononcer *Barassa* ou *Bossera;* mais je crains que les ennemis de la philosophie ne regardent cette critique comme un triomphe pour eux.

Je suis surtout indigné de la manière dont on traite M. d'Alembert, pages 172 et 178. Pour M. Diderot, il est maltraité dans tout l'ouvrage. Ce qu'il y a de pis, c'est que ces misérables sonnent le tocsin. Ils sont bien moins critiques que délateurs; ils rappellent, à la fin du livre, quatre articles des arrêts du conseil et du parlement contre l'*Encyclopédie;* ils ressemblent à des inquisiteurs qui livrent des philosophes au bras séculier.

Voilà donc la persécution visiblement établie; et si on ne rend pas ces satellites de l'envie aussi odieux et aussi méprisables qu'ils doivent l'être, les pauvres amis de la raison courent grand risque. Je ne conçois pas que, parmi tant de gens de lettres qui ont tous le même intérêt, il n'y en ait pas un qui s'empresse à porter au moins un peu d'eau quand il voit la maison de ses voisins en flammes. La sienne sera bientôt embrasée, et alors il ne sera plus temps de chercher du secours.

Je voudrais bien que M. d'Alembert suspendît pour quelques jours ses autres occupations, et que, sans se faire connaître, sans se compromettre, il fît, selon son usage, quelque ouvrage agréable et utile, dans lequel il daignerait faire voir en passant l'insolence, la mauvaise foi et la petitesse de ces messieurs. Il est comme Achille qui a quitté le camp des Grecs; mais il est temps qu'il s'arme et qu'il reprenne sa lance. Je l'en prie comme le bon homme Phœnix (2), et je vous prie de vous joindre à moi.

Il est triste que le *Dictionnaire philosophique* paraisse dans ce temps-ci, et il est bien essentiel qu'on sache que je n'ai nulle part à cet ouvrage, dont la plupart des articles sont faits par des gens d'une autre religion et d'un autre pays.

Avez-vous à Paris la *Traduction du plaidoyer de l'empereur Julien contre les Galiléens*, par le marquis d'Argens? Il serait à souhaiter que tous les fidèles eussent ce bréviaire dans leur poche.

Adieu, mon cher frère, recommandez-moi aux prières des fidèles, et surtout *écr. l'inf....*

(1) Par l'abbé Saas. (G. A.)
(2) *Iliade*, chant IX. (G. A.)

4367. — A M. DAMILAVILLE.

19 octobre 1764 (1).

Mon cher frère, je sais, à n'en pouvoir douter, que le procureur-général a ordre d'examiner le livre et d'en poursuivre la condamnation. Je sais bien qu'il est prouvé que je n'en suis pas l'auteur ; mais je n'en serai pas moins persécuté, et Dieu sait jusqu'où cette persécution peut aller. J'ai heureusement recouvré deux articles, dont l'un est tout entier de la main de l'auteur. Il est clair comme le jour que l'ouvrage est de plusieurs mains, et qu'on s'est servi de mon orthographe pour me l'attribuer. N'importe, mon innocence ne me servira de rien. C'est toujours pour moi une consolation bien chère que vous me rendiez justice, et que la voix de nos frères se joigne à la vôtre pour publier la vérité. Je subis le sort de tous ceux qui se sont consacrés aux lettres : on les a opprimés ; mais tous n'ont pas trouvé un frère tel que vous.

Je joins ici un petit mémoire (2) que je vous prie d'envoyer à Briasson pour le communiquer aux encyclopédistes, et surtout à M. le chevalier de Jaucourt, dont la nièce a acheté à Genève plusieurs exemplaires du *Portatif*. Les encyclopédistes doivent sentir qu'on ira du *Portatif* à eux.

Jam proximus ardet
Ucalegon. (*Ænéid.*, liv. II.)

C'est un nommé l'abbé d'Etrée, petit généalogiste et un peu faussaire de son métier, qui a donné le livre au procureur-général. On trouve partout des monstres. Cher frère, il faut savoir souffrir.

4368. — A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 19 octobre.

Vous avez écrit, madame, une lettre charmante à madame Denis ; j'y ai vu la beauté de votre âme et la bienfaisance de votre caractère : tous les Corneille seront heureux. Il ne m'appartient pas de l'être à mon âge de soixante-onze ans, malingre et presque aveugle au pied des Alpes ; cependant je le serais, je conserverais encore ma gaieté, et je travaillerais avec l'ex-jésuite pour vous plaire, si je n'étais un peu assommé par la persécution. La clique Fréron, la clique Pompignan crie que je suis l'auteur de je ne sais quel *Dictionnaire philosophique portatif*, tout farci de citations des Pères de l'Église et des rêveries des rabbins. On sait très bien, dans le pays que j'habite, que c'est un recueil de plusieurs auteurs, rassemblés par un libraire ignorant qui a fait des fautes absurdes ; mais à la cour, on n'est pas si bien informé. La calomnie y arrive en poste, et la vérité, qui ne marche qu'à pas comptés, a la réputation de n'y être pas trop bien reçue.

Cependant, comme M. d'Argental est à Fontainebleau, la vérité a là un bon appui. Je compte sur les bontés de M. le duc de Praslin. Pourquoi m'attribuer un livre que je renie ? un recueil de dix ou douze mains différentes ? Condamne-t-on les gens sans preuve, et sur des soupçons aussi mal fondés ? Le roi est juste, il ne me jugera pas sans doute sur des présomptions si légères : et puisqu'il fait élever une statue à Crébillon, il ne me fera pas brûler au pied de la statue, car enfin ce Crébillon a fait cinq tragédies, et j'en ai fait environ trente, et sûrement je n'ai point fait le *Portatif*.

Il est si vrai que le livre est de plusieurs auteurs, que j'ai en main l'original d'un des articles connus depuis quelques années.

On dit qu'un nommé l'abbé d'Etrée, autrefois associé avec Fréron, depuis généalogiste et faussaire, et qui a un petit prieuré dans mon voisinage, a donné le *Portatif* au procureur-général, lequel instrumente. Je vous supplie, madame, de communiquer cette lettre à M. d'Argental, qui est à Fontainebleau.

Je n'ai pas un moment à moi ; mais tous les moments de ma vie vous sont consacrés à tous deux avec le plus tendre respect.

4369. — A. M. COLINI.

19 octobre.

Mon cher ami, si le zèle peut donner des forces, je viendrai assurément vous embrasser avant de mourir. Je vous adresse cette lettre (3) pour votre adorable maître. Avez-vous encore Fréron chez vous ? Nous ne devons pas paraître lui et moi sur le même hémisphère. *Addio, mio caro !*

(1) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(2) Le *Mémoire* déjà adressé à Damilaville. (G. A.)
(3) On n'a pas cette lettre. (G. A.)

4370. — A M. BAZIRE,

CHEZ M. DE MONTAGNIER, MAIRE DE SEISSEL.

Au château de Ferney, 20 octobre.

M. de Voltaire était très malade lorsqu'il a reçu la lettre obligeante et les vers encore plus agréables de M. Bazire. Madame Denis était auprès de lui, et ni l'un ni l'autre n'ont pu le remercier encore. Ils l'assurent tous deux de leur reconnaissance et de l'extrême envie qu'ils auraient de la lui témoigner.

J'ai l'honneur d'être, etc.

4371. — A M. DUPONT.

20 octobre.

Oui, mon cher ami, vous serez avocat de monseigneur le duc de Wurtemberg ou je mourrai à la peine ; je ferai plutôt le voyage de Stuttgard. Je vais écrire à M. le comte de Montmartin, que j'ai l'honneur de connaître, et qui m'honore de ses bontés. Monseigneur le duc de Wurtemberg et monseigneur l'électeur palatin ont daigné m'inviter à venir chez eux ; mais, en vérité, j'ai plus d'envie de vous embrasser que de faire ma cour à des princes. Si je ne m'étais pas fait une famille aussi considérable que celle à la tête de laquelle je me trouve ; si je n'avais pas chez moi la nièce de Corneille, son mari et leur fille, et le P. Adam, et un architecte et sa femme, et trente ou quarante domestiques de campagne à conduire, et un assez grand terrain à cultiver sans pouvoir trouver de fermier, je vous jure que j'accepterais bien vite votre proposition de m'établir à Montbéliard ; je serais votre voisin, nous philosopherions ensemble. Présentez, je vous prie, mes respects à M. le premier président et à madame ; embrassez pour moi madame votre femme et vos enfants. Madame Denis vous fait les plus tendres compliments.

4372. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 20 octobre.

Mon divin ange, je vous ai écrit un petit mot par M. le duc de Praslin ; j'ai écrit à madame d'Argental, qui vous communiquera ma lettre. Le petit ex-jésuite est toujours plein de zèle et d'ardeur ; et quand il reverra ses roués, il attendra quelque moment d'enthousiasme pour faire réussir votre conspiration. Vous connaissez l'opiniâtreté de sa docilité.

Pour moi, vieux ex-Parisien et vieux excommunié, je suis toujours occupé de ce malheureux *Portatif*, qu'on s'obstine à m'imputer. Un petit abbé d'Etrée, dont je vous ai, je crois, parlé dans mon billet, qui a travaillé autrefois avec Fréron, qui s'est fait généalogiste et faussaire, qui, à ce dernier métier, a obtenu un petit prieuré dans le voisinage de Ferney, et qui a tous les vices d'un fréronien et d'un prieur, ce petit monstre, dis-je, est celui qui a eu la charité de se rendre mon dénonciateur.

Il faut que vous sachiez que ce polisson vint, l'année passée, prendre possession de son prieuré dans une grange, en se disant de la maison d'Etrée, promettant sa protection à tout le monde et se faisant donner des fêtes par tous les gentilshommes du pays. Je n'eus pas l'honneur de lui aller faire ma cour ; il m'écrivit que j'étais son vassal pour un pré qui relevait de lui ; que mes gens étaient allés chasser une fouine auprès de sa grange épiscopale ; qu'il voulait bien me donner à moi personnellement permission de chasser sur ses terres, mais qu'il procéderait, par voie d'excommunication, contre mes gens qui tueraient des fouines sur les siennes.

Comme je suis fort négligent, je ne lui fis point de réponse. Il jura qu'il s'en vengerait devant Dieu et devant les hommes, et il clabaude aujourd'hui contre moi chez M. l'évêque d'Orléans (1) et chez M. le procureur-général. Un fripon armé des armes de la calomnie et de la vraisemblance peut faire beaucoup de mal.

On m'impute le *Portatif*, parce qu'en effet il y a quelques articles que j'avais destinés autrefois à l'*Encyclopédie*, comme AMOUR, AMOUR-PROPRE, AMOUR SOCRATIQUE, AMITIÉ, etc. ; mais il est démontré que le reste n'en est pas. J'ai heureusement obtenu qu'on remît entre mes mains l'article MESSIE, écrit tout entier de la main de l'auteur. Je ne vois pas ce qu'on peut répondre à une preuve aussi évidente. Tout le reste est pris de plusieurs auteurs connus de tous les savants.

En un mot, je n'ai nulle part à cette édition, je n'ai envoyé le livre à personne, je n'ai d'autres imprimeurs que les Cramer, qui certainement n'ont point imprimé cet ouvrage.

(1) L.-S. de Jarente. (G. A.)

Le roi est trop juste et trop bon pour me condamner sur des calomnies aussi frivoles qui renaissent tous les jours, et pour vouloir accabler, sur une accusation aussi vague et aussi fausse, un vieillard chargé d'infirmités.

Je finis, mon cher ange, parce que cette idée m'attriste; et je ne veux songer qu'à vos bontés, qui me rendent ma gaieté.

N. Non, je ne finis pas. Le roi a chargé quelqu'un d'examiner le livre, et de lui en rendre compte; c'est ou le président Hénault ou M. Daguesseau. Je soupçonne que l'illustre abbé d'Etrée a dîné avec le président chez le procureur-général dont il fait sans doute la généalogie. Cet abbé d'Etrée a mandé à son fermier qu'il me perdrait. Il a toujours sa fouine sur le cœur. Dieu le bénisse!

J'ai actuellement les yeux dans un pitoyable état; cela peut passer, mais les méchants ne passeront point.

Malgré mes yeux, j'ajoute que Montpéroux, résident à Genève, aurait mieux fait de me payer l'argent que je lui ai prêté que d'écrire ce qu'il a écrit à M. le duc de Praslin (1).

Sub umbra alarum tuarum.

4373. — A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

Aux Délices, 20 octobre.

A la mort de M. d'Argenson, je ne pouvais écrire à personne, mon cher et respectable confrère; j'étais très malade, ce qui m'arrive souvent; et je suis toujours prêt à faire l'éternel voyage qu'a fait votre ami, que nous ferons tous, et qui n'est que la fin d'un rôle ou pénible, ou insipide, ou frivole, que nous jouons pour un moment sur ce petit globe. Je ne pus alors écrire ni à vous, son illustre ami, ni à MM. de Paulmy et de Voyer.

Quelque temps après, dans une lettre que je fus obligé d'écrire, tout malade que j'étais, à madame du Deffand, pour une commission qu'elle m'avait donnée, je vous adressai sept ou huit lignes un peu à la hâte, mais c'était mon cœur qui les dictait. J'étais d'ailleurs très embarrassé de l'exécution des ordres de madame du Deffand. Il s'agissait de lui procurer un exemplaire d'un petit livre intitulé : *Dictionnaire philosophique portatif*, imprimé à Liége ou à Bâle. C'est un recueil de pièces déjà connues, tirées de différents auteurs. Il y a trois ou quatre articles assez hardis, et je vous avoue que j'étais au désespoir qu'on me les imputât. Ce qui a donné lieu à cette calomnie, c'est que l'éditeur a mis dans l'ouvrage une demi-douzaine de morceaux que j'avais destinés autrefois au *Dictionnaire encyclopédique*, comme AMOUR, AMOUR-PROPRE, AMOUR DOCRATIQUE, AMITIÉ, GLOIRE, etc.

Les autres articles sont pris partout. BAPTÊME est du docteur Middleton, traduit mot pour mot. ENFER, CHRISTIANISME, sont traduits de milord Warburton, évêque de Glocester. APOCALYPSE est un extrait du manuscrit curieux de M. Abauzit, l'un des plus savants hommes de l'Europe, et des plus modestes; mais l'extrait est très mal fait. MESSIE est tout entier du premier pasteur de l'Eglise de Lausanne, nommé M. Polier de Bottens, homme de condition et de beaucoup de mérite, qui envoya cet article aux encyclopédistes il y a quelques années. Cet article me paraît savant et bien fait. J'ai obtenu depuis peu qu'on m'envoyât l'original écrit de sa main, que je possède.

Ainsi vous voyez, mon cher et illustre confrère, que l'ouvrage n'est pas de moi; mais il faudra toujours que les gens de lettres soient persécutés par la calomnie; c'est leur partage, c'est leur récompense.

Je pourrais, si je voulais, me plaindre qu'à l'âge de soixante-onze ans, accablé d'infirmités, et presque aveugle, on ne veuille pas me laisser achever ma carrière en paix; mais je ne suis pas assez sot pour me plaindre, et j'aime mieux rire jusqu'au bout des vains efforts de la clique des Patouillet et des Fréron. Vos bontés me les font oublier, mon aimable et illustre confrère; et quand je suis toujours un peu aimé du seul homme qui ait appris aux Français leur histoire, je me rengorge, et je suis toujours fier dans mes déserts.

Vivez, poussez votre carrière aussi loin que Fontenelle; et quand je serai mort, dites : J'ai perdu un admirateur.

4374. — A M. DUCLOS.

Aux Délices, 20 octobre.

Mon cher et illustre confrère, la calomnie persécutera donc toujours ces malheureux philosophes! On s'obstine à m'imputer dans Paris et à Versailles je ne sais quelle rapsodie intitulée : *Dictionnaire philosophique portatif*, qu'assurément on ne m'attribue pas dans Genève. On sait assez que c'est un recueil de diverses pièces, dont quelques-unes sont du rabbinisme. On y connaît les auteurs de divers articles : on m'a même communiqué depuis peu les originaux de quelques-unes de ces dissertations écrites de la main de leurs auteurs. On ne peut avoir une justification plus complète. Je crois devoir à l'Académie cette protestation que je fais entre vos mains. Je me flatte que mes confrères me rendront justice. Je pourrais me lamenter sur la persécution qu'on suscite à un solitaire âgé de soixante-onze ans, accablé d'infirmités et presque aveugle; mais il faut que les philosophes aient un peu de courage, et ne se lamentent jamais. J'embrasse de tout mon cœur notre illustre secrétaire.

4375. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Aux Délices, 22 octobre.

Monseigneur, mon héros, je ne sais où vous êtes; je ne sais où est madame la duchesse d'Aiguillon, qui m'a honoré de deux gros volumes et d'un très joli petit billet. Permettez que je m'adresse à vous pour lui présenter mes remercîments. Souffrez que je vous parle du tripot de la comédie, qui tombe en décadence comme tant d'autres tripots. Il y a un acteur excellent, à ce qu'on dit, nommé Aufresne, garçon d'esprit, belle figure, bel organe, plein de sentiment. Il est actuellement à La Haye. Auteurs et acteurs, tout est en pays étranger.

Je me souviens d'avoir vu chez moi cet Aufresne, qui me parut fait pour valoir mieux que Dufresne; je vous en donne avis. M. le premier gentilhomme de la chambre fera ce qu'il lui plaira.

Il y a dans le monde quelques exemplaires d'un livre infernal, intitulé *Dictionnaire philosophique portatif*. Ce livre affreux enseigne, d'un bout à l'autre, à s'anéantir devant Dieu, à pratiquer la vertu, et à croire que deux et deux font quatre. Quelques dévots, comme les Pompignan, me l'attribuent; mais ils me font trop d'honneur. Il n'est point de moi; et si je suis un geai, je ne me pare point des plumes des paons. Il y a un autre livre bien plus diabolique, et fort difficile à trouver; c'est le célèbre *Discours de l'empereur Julien contre les Galiléens ou chrétiens*, très bien traduit à Berlin par le marquis d'Argens, et enrichi de commentaires curieux. Et, comme vous êtes curieux de ces abominations pour les réfuter, je tâcherai de concourir à vos bonnes œuvres, en faisant venir de Berlin un exemplaire pour vous l'envoyer, si vous me l'ordonnez.

Je conçois à présent que c'est au printemps que mon héros conduira sa très aimable fille sur le chemin d'Italie; et si je ne suis pas mort dans ce temps-là, je me ranimerai pour me mettre à leurs pieds. Le soussigné V. n'est pas dans un moment heureux pour ses yeux; il présente son respect à tâtons.

4376. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 octobre.

Divin ange, laissons un moment les roués (1), et parlons des brûlés. Deux conseillers du conseil de Genève sont venus dîner aujourd'hui chez moi; ils ont constaté que le *Dictionnaire philosophique* qu'on m'impute est de plusieurs mains; ils ont reconnu l'écriture et la signature de l'auteur de l'article MESSIE, qui est, comme vous savez, un prêtre. Ils ont reconnu mot pour mot l'extrait de l'article APOCALYPSE, de M. Abauzit, Français refugié depuis la révocation de l'édit de Nantes, et aussi plein d'esprit et de mérite que d'années. Ils certifient à tout le monde que l'ouvrage est de plusieurs mains. Ils sont d'avis seulement qu'il ne faut pas compromettre les auteurs d'une douzaine d'articles répandus dans cet ouvrage. Tout le monde sait que c'est un pauvre libraire de Lausanne, chargé d'une nombreuse famille et accablé de misère, à qui un homme de lettres de ce pays-là donna le recueil, il y a quelques années, par une compassion peut-être imprudente. En un mot, on est persuadé ici que je n'ai nulle part à cette édition.

Il serait donc bien triste qu'on m'accusât en France d'une chose dont on ne me soupçonne pas à Genève.

D'ailleurs, dès que j'ai vu que l'imprudence de quelques gens de lettres m'attribuait à Paris cet ouvrage, j'ai été le premier à le dénoncer dans une lettre ostensible écrite à M. Marin, et envoyée tout ouverte dans une adresse à M. de Sartine.

(1) Montpéroux avait dénoncé Voltaire comme auteur du *Dictionnaire philosophique portatif*. (G. A.)

(1) Toujours le *Triumvirat*. (G. A.)

J'ai écrit à M. le vice-chancelier, à M. de Saint-Florentin (1); en un mot, j'ai fait ce que j'ai pu pour prévenir les progrès de la calomnie auprès du roi. Je sais que le roi en avait parlé au président Hénault d'une manière un peu inquiétante.

Je suis pressé de faire un voyage dans le Wurtemberg et dans le Palatinat pour l'arrangement de mes affaires, ayant presque tout mon bien dans ce pays-là; mais je ne veux point partir que je n'aie détruit auparavant une imposture qui peut me perdre.

Vous me direz peut-être que j'aurais dû m'adresser à M. de Montpéroux, qui est résident à Genève; mais il est tombé en apoplexie, et il a même tellement perdu la mémoire, qu'il oublie l'argent qu'on lui a prêté. Il s'enferme chez lui avec un vicaire de village qu'il a pris pour aumônier, lequel vicaire, par parenthèse, n'est pas l'ami des possesseurs de dîmes, et excite violemment les curés contre les seigneurs. Ce pauvre M. de Montpéroux a été piqué, je ne sais pas pourquoi, que les articles pour la *Gazette littéraire* n'aient pas passé par ses mains. C'est une étrange chose que cette petite jalousie! mais que faire, il faut passer aux hommes leurs faiblesses. Nous nous flattons, madame Denis et moi, que ni M. de Montpéroux ni son vicaire turbulent n'empêcheront l'effet des bontés de M. le duc de Praslin pour madame Denis contre le concile de Latran.

Le grand point est que le roi soit détrompé sur ce petit *Dictionnaire*, qu'il ne lira assurément pas. Des beaux esprits de Paris pourront dire : C'est lui, messieurs; voilà son style. Il a fait l'article AMOUR et AMITIÉ il y a cinq ou six ans, donc il a fait APOCALYPSE et MESSIE. Le roi est trop bon et trop équitable pour me condamner sur les discours de M. de Pompignan.

Croyez-vous qu'il soit nécessaire que j'écrive à M. le prince de Soubise pour détromper sa majesté?

Le petit abbé d'Etrée, qui n'est pas assurément descendant de Gabrielle, emploie toutes les ressources de son métier de généalogiste pour prouver que le diable engendra Voltaire, et que Voltaire a engendré le *Dictionnaire philosophique*.

Vraiment, le marquis d'Argens est bien autrement engendré du diable; il a traduit l'admirable *Discours de l'empereur Julien contre les chrétiens*, il l'a enrichi de remarques très curieuses, et d'un discours préliminaire plus curieux encore. C'est un ouvrage diabolique : on est forcé de regarder Julien comme le premier des hommes de son temps. Il est bien triste qu'un apostat comme lui ait eu plus de vertu dans le cœur, et plus de justesse dans l'esprit, que tous les Pères de l'Eglise. Le marquis d'Argens s'est surpassé en commentant cet ouvrage.

A l'ombre de vos ailes.

4377. — A M. COLINI.

Ferney, 27 octobre.

Mon cher ami, j'étais tout prêt à partir, j'allais venir en poste vous embrasser, me mettre aux pieds de LL. AA. EE., et passer avec elles le reste de l'automne. Mes maux, et surtout ma fluxion sur les yeux, ont tellement redoublé, que je suis actuellement privé de la vue, et que tout ce que je peux faire, c'est de signer mon nom au hasard. Me voilà entre quatre rideaux : ma vieillesse est devenue bien malheureuse. Je perds avec ma santé plus d'une consolation de ma vie; mais si les bontés de monseigneur l'électeur me restent, je ne me croirai point à plaindre.

Avez-vous entendu parler d'un *Dictionnaire philosophique portatif* qu'on débite en Hollande? Je me le suis fait lire : il est détestablement imprimé, et plein de fautes absurdes; mais il y a des choses très singulières et très intéressantes. C'est un recueil de pièces de plusieurs auteurs. On en a déterré quelques-unes de moi, qui ne sont pas les meilleures. Le reste est fort bon. Adieu; je vous embrasse de tout mon cœur.

4378. — A M. BORDES.

Aux Délices, 27 octobre (2).

Puisque vous nous avez promis, monsieur, de nous confier votre comédie, vous tiendrez votre promesse. N'allez pas manquer de parole par excès de modestie. Il me paraît impossible qu'avec l'esprit que vous avez, vous n'ayez pas fait une très bonne pièce; j'ai vu de vous des choses charmantes dans plus d'un genre. Nous vous promettrons le secret, et nous remplirons, madame Denis et moi, toutes les conditions que vous nous imposerez.

Je vous assure sur mon honneur que le *Dictionnaire philosophique* est de plusieurs mains. L'article APOCALYPSE est de M. Abauzit, de Genève, vieillard de quatre-vingts ans, qui a un grand mérite et une science immense.

L'article MESSIE est du premier pasteur de Lausanne; ce morceau me paraît savant et bien fait. Il était destiné pour l'*Encyclopédie*; peut-être même l'y trouverons-nous imprimé.

Vous voyez qu'on ose dire aujourd'hui bien des choses auxquelles on n'aurait osé penser il y a trente années. Le marquis d'Argens vient d'imprimer à Berlin le *Discours de l'empereur Julien contre les Galiléens*, discours à la vérité un peu faible, mais beaucoup plus faiblement réfuté par saint Cyrille. Des amis du genre humain font aujourd'hui des efforts de tous côtés pour inspirer aux hommes la tolérance, tandis qu'à Toulouse on roue un homme pour plaire à Dieu, qu'on brûle des juifs en Portugal, et qu'on persécute en France des philosophes.

Adieu, monsieur; n'aurais-je jamais le plaisir de vous voir? Je vous avertis que, si vous ne venez point à Ferney, je me traînerai à Lyon avec toute ma famille. Je vous embrasse en philosophe, sans cérémonie et de bon cœur. — V.

Je ne peux écrire de ma main; ma santé et mes yeux sont dans un état pitoyable.

4379. — A M. BERTRAND.

Ferney, 29 octobre.

Mon cher philosophe, j'aurai bien de la peine à vous trouver le livre que vous demandez. C'est un recueil de plusieurs mains. Il y a des pièces déjà connues. Il est détestablement imprimé, il fourmille de fautes. J'en fais venir un exemplaire de Francfort; je vous l'enverrai dès que je l'aurai reçu; je l'attends après-demain. On m'assure qu'on en fait une édition beaucoup plus correcte et plus ample à La Haye. Dieu le veuille, car la mauvaise édition que j'ai vue a achevé de me perdre les yeux.

Votre neveu me paraît un vrai philosophe; s'il l'est toujours, il sera assez riche, et la liberté vaut mieux que le métier de courtisan.

L'accident de M. et de madame de Freudenreich me fait frémir : je remercie Dieu qu'ils en soient quittes pour des contusions, encore ces contusions me paraissent de trop; personne ne s'intéresse plus tendrement que moi à leur conservation. Je vous supplie de les en assurer; je leur serai attaché, comme à vous, jusqu'au dernier moment de ma vie.

4380. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 29 octobre.

J'écris aujourd'hui à mon ange comme un ange de paix. Nous sommes voisins d'un commandeur de Malte, Savoyard de nation, chicaneur de profession. Une partie des terres de la commanderie est enclavée dans celles de notre gendre Dupuits. Le père de notre gendre, par convenance, s'était chargé de l'administration de la commanderie. Le bail est rompu; le commandeur assigne notre gendre par devant le grand-conseil à Paris.

J'ai écrit à M. l'ambassadeur de Malte (1), pour le supplier d'engager le commandeur savoyard à s'en remettre à des arbitres. Nous avons M. le bailli de Groslier, dans le voisinage, qui peut être arbitre au nom de l'ordre; et M. le marquis de Biliac, l'un des plus honnêtes hommes du monde, serait nommé par notre gendre, qui a promis d'en passer par leur sentence.

M. le bailli de Froulai m'a mandé qu'il consulterait mon ange, et certainement il ne peut pas mieux faire; quel autre consulterait-on quand il s'agit de faire du bien?

Je crois que j'ai pris trop d'alarmes sur ce livre misérablement imprimé, qu'on sait bien ici être de plusieurs mains; mais le pauvre Montpéroux n'a pas joué un beau rôle dans cette affaire.

On dit Lekain malade. On m'a parlé d'un acteur, nommé Aufresne, qu'on dit très bon; il est à La Haye. Je l'ai entendu il y a six ou sept ans; il me parut alors n'avoir de défaut que celui de jouer tout. On dit qu'il s'en est corrigé. En ce cas, ce serait une bonne acquisition pour le *tripot*, que Dieu bénisse et que je ne peux plus servir.

Je me mets bien humblement à l'ombre des ailes de mon ange.

---

(1) On n'a aucune de ces lettres. (G. A.)

(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(1) L.-G. de Froulay. (G. A.)

4381. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

20 octobre.

Le Barretti dont vous me parlez, monsieur, m'a bien l'air d'être de la secte de ces flagellants qui, dans leurs processions, donnaient cent coups d'étrivières à ceux qui marchaient devant eux, et en recevaient de ceux qui étaient derrière. Si vous voulez m'envoyer une poignée de ses verges (1), on pourra le payer avec usure.

J'ai reçu la traduction de *Tancrède* par M. Claudio Zucchi, qui me paraît avoir la politesse d'un homme de qualité, et ne point ressembler du tout au sieur Barretti. Heureux ceux qui cultivent comme vous les lettres par goût et par grandeur d'âme! les autres sont des laquais qui médisent de leurs maîtres dans l'antichambre.

Comptez toujours, monsieur, sur mon très tendre respect.

4382. — A M. LE CONSEILLER TRONCHIN.

... octobre (2)

On remercie tendrement M. François Tronchin et M. Tronchin Calandrin de leurs bontés : il est bon qu'ils sachent qu'il est très faux qu'une certaine personne ait été chargée de remercier le conseil ou M. le premier syndic d'une certaine aventure. Si cette personne a fait cette démarche, elle ne peut l'avoir faite que par une grande indiscrétion, ou par beaucoup de mauvaise volonté. Il n'y a pas un ministre d'Etat de France qui n'ait écrit à celui qui a l'honneur d'envoyer ce petit billet à M. Tronchin.

Au reste, M. Abauzit sait très bien que c'est lui qu'on a roussi dans les articles APOCALYPSE et CHRISTIANISME (3). Le premier pasteur de Lausanne est aussi très bien informé qu'il a besoin d'onguent pour MESSIE, qui est tout entier de lui. Le présent évêque de Glocester fera sans doute les mêmes remerciements pour trois articles, traduits mot à mot de sa *Légation de Moïse*. C'est dommage que Middleton et Locke soient morts; ils auraient eu les mêmes actions de grâces à rendre.

Au reste, celui qui écrit conservera toute sa vie la plus tendre amitié pour tous MM. Tronchin.

4383. — A M. DUCLOS.

Aux Délices, 2 novembre.

Je vous supplie, mon cher confrère, de recevoir mes remerciements, et de vouloir bien présenter à M. le duc de Nivernais ce que je lui dois. Vous avez dû recevoir de moi un petit mot concernant le *Portatif*, qu'on m'imputait. Je sais combien vous êtes persuadé que les gens de lettres se doivent des secours mutuels. J'ai toujours pris hautement le parti de ceux qui étaient attaqués par l'envie, par l'imposture, et même par l'autorité. Si les véritables gens de lettres étaient unis, ils donneraient des lois à tous les êtres qui veulent penser. Si vous voyez M. Helvétius, je vous prie de lui dire combien je suis fâché qu'il n'ait pas fait le voyage de Genève. Je redeviens toujours aveugle dès que les neiges tombent sur nos montagnes. Mon cœur vous dit combien il vous est attaché; mon esprit, combien il vous estime; mais ma main ne peut l'écrire.

4384. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

2 novembre.

Les neiges sont sur nos montagnes, et me voilà redevenu aveugle; Dieu soit béni!

Mon divin ange me parle de mademoiselle Doligny et de mademoiselle Luzy; je le supplie de mander quels rôles il faut donner à l'une et à l'autre; j'exécuterai vos ordres sur-le-champ. En attendant, elles peuvent apprendre ceux que vous leur destinez.

M. le maréchal de Richelieu aura peut-être oublié qu'il m'a écrit que je pouvais disposer de tous ces rôles; mais heureusement j'ai sa lettre, ainsi que des preuves convaincantes que le *Testament politique* n'est point du cardinal de Richelieu. Je brave M. le maréchal, et madame la duchesse d'Aiguillon, et M. de Foncemagne, et le dépôt des affaires étrangères. Je leur réponds à tous (4), et vous croyez bien que ce n'est pas pour leur dire des choses qui leur déplaisent. Ma réponse est bien respectueuse, bien flatteuse, mais, à mon gré, bien curieuse. J'espère qu'elle vous amusera, et que M. le duc de Praslin n'en sera pas mécontent. J'y dis un petit mot sur les livres qu'on impute à de pauvres innocents. Au reste, mon cher ange, je n'ai point prétendu que M. le duc de Praslin débutât, dans une séance du conseil, en disant : *Le Portatif n'est pas de V.*; mais il est indubitable, il est démontré, que le *Portatif* est de plusieurs mains; et si vous en doutez, je vous enverrai l'original de MESSIE, avec la lettre de l'auteur, tous deux de la même écriture. Alors, étant convaincu de la vérité, vous la ferez mieux valoir; et M. le duc de Praslin, convaincu par ses yeux, serait plus en droit de dire dans l'occasion : V. n'a point fait le *Portatif*; il est de plusieurs mains.

Je sais qu'on fait actuellement une très belle édition de ce *Portatif* en Hollande, revue, corrigée, et terriblement augmentée. C'est un ouvrage très édifiant, et qui sera fort utile aux âmes bien nées.

Au reste, que peut-on dire à V. quand V. n'a donné cet ouvrage à personne, et quand il a crié le premier au voleur, comme Arlequin dévaliseur de maisons? V. est intact, V. s'enveloppe dans son innocence; V. reprendra les roués en considération, quand il pourra avoir au moins la moitié d'un œil. V. remercie tendrement son ange pour notre gendre (1), lequel est assigné à comparoir au grand-conseil, et à plaider contre les religieux corsaires de Malte. Nous sommes très disposés à en passer par ce que M. l'ambassadeur de Malte voudra. Je suis persuadé que l'ordre dépenserait beaucoup d'argent à cette affaire, et y gagnerait très peu de chose. V. remercie surtout pour la grande affaire des dîmes, dans laquelle heureusement son nom ne sera point prononcé; ce nom fait un assez mauvais effet quand il s'agit de la sainte Eglise.

Sub umbra alarum tuarum.

4385. — AU MÊME.

Aux Délices, 5 novembre.

Voici, mon cher ange, un autre procès (2); jugez-moi avec M. le duc de Praslin, et jugez le cardinal de Richelieu. Ce petit procès peut amuser, et faire diversion. Je crois que M. le maréchal de Richelieu et madame la duchesse d'Aiguillon, tout opiniâtres qu'ils sont, m'accorderont liberté de conscience sur le *Testament* de leur grand-oncle; et je me flatte que M. de Foncemagne, leur avocat, ne sera pas mécontent de la discrétion avec laquelle je plaide contre lui.

Dès que mes fluxions sur mes yeux me permettront d'entrevoir le jour, je reprendrai les roués en sous-œuvre; et dès que vous m'aurez marqué quels rôles il faut donner à mesdemoiselles Doligny et Luzy, je leur enverrai les provisions de leurs charges.

Je vous supplie de remarquer que c'est une vérité certaine que le *Portatif* est de plusieurs mains; et ce n'est pas un petit avantage pour l'affermissement du règne de la raison, que plusieurs personnes, parmi lesquelles il y a même des prêtres, aient contribué à cet ouvrage. Des conseillers de Genève en ont vu de leurs yeux des preuves démonstratives, et doivent même l'avoir mandé à M. Cromelin; c'est une vérité dont personne ne doute ici. La sottise qu'on a faite à Genève (3) n'a été qu'un sacrifice au parti de Jean-Jacques, qui a toujours crié qu'il fallait brûler l'*Evangile*, puisqu'on avait brûlé *Emile*. Où serait donc le mal, où serait l'inconvenance, si M. le duc de Praslin, convaincu de la vérité que le *Portatif* est de plusieurs mains, disait dans l'occasion : Il est de plusieurs mains? en quoi cela pourrait-il le compromettre? J'ai su que les Omer se trémoussaient beaucoup; cette famille n'est pas philosophe. Le règne de la raison avance; mais plus elle fait de progrès, plus le *fanatisme* s'arme contre elle. On ne laisse pas d'avoir quelque obligation à ceux qui combattent pour la bonne cause; mais il ne faut pas qu'ils soient martyrs. Le fanatisme, qui a tant désolé le monde, ne peut être adouci que par la tolérance, et la tolérance ne peut être amenée que par l'indifférence. Voilà ce qui fait que les Anglais sont heureux, riches, et triomphants, depuis environ quatre-vingts ans. J'en souhaite autant aux Welches.

Mes yeux en compote m'obligent à remettre mon voyage de Wurtemberg et du Palatinat. Je crierai toujours sur le

(1) Barretti, né en 1716, mort en 1789, publiait le *Fouet littéraire*, journal où il attaquait Goldoni et les philosophes français. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) On avait brûlé à Genève le *Dictionnaire philosophique*. (G. A.)
(4) Voyez, tome V, page 398, les *Doutes nouveaux sur le Testament attribué au cardinal de Richelieu*. (G. A.)

(1) Dupuits. (G. A.)
(2) Les *Doutes nouveaux*. (G. A.)
(3) En proscrivant le *Dictionnaire philosophique*. (G. A.)

Portatif comme un aveugle qui a perdu son bâton, pour peu que maître Omer instrumente.

Respect et tendresse.

4386. — A M. DUTENS.

Au château de Ferney, par Genève, 6 novembre.

Monsieur, vous rendez un grand service à tous les amateurs des sciences, en faisant une collection complète des Œuvres du célèbre Leibnitz. Près de la moitié étaient éparses comme les feuilles de la sibylle, et il y a même bien des choses qui ressemblent assez aux oracles de cette vieille, c'est-à-dire qu'on ne les entend guère ; vous les enrichirez sans doute, monsieur, de vos judicieuses remarques. Je suis malheureusement peu à portée de vous servir; je commence même à désespérer de pouvoir lire ce recueil intéressant, car je suis en train de perdre entièrement la vue. L'état où je suis ne me permet pas de vous écrire de ma main : je n'en suis pas moins sensible à l'honneur que vous me faites, j'en sens tout le prix. J'ai l'honneur d'être, avec la plus respectueuse estime, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

4387. — A M. COLINI.

7 novembre.

Le pauvre aveugle vous prie, mon cher Colini, de présenter le paquet à S. A. E., et d'assurer M. Schœpflin de mes très humbles et très tendres obéissances. Vous devriez bien me dire comment mon ami Fréron a été reçu ; s'il a mangé avec l'électeur; et me dire entièrement ce que vous ne m'avez dit qu'à moitié dans votre avant-dernière lettre. Je vous embrasse de loin, et certainement je vous embrasserai de près l'été prochain, si j'ai des yeux.

4388. — A M. DUCLOS.

Aux Délices, 7 novembre (1).

M. Duclos est prié de juger le petit procès dont on lui envoie les pièces (2) ; si M. de Foncemagne n'a pas reçu encore l'exemplaire que lui envoie son respectueux et opiniâtre antagoniste, M. Duclos est supplié de lui en donner un.

4389. — A M. DAMILAVILLE.

7 novembre.

Mon cher frère, comptez que je ne me suis pas alarmé mal à propos sur ce *Portatif* qu'on m'imputait, et qu'il a été nécessaire de prendre à la cour des précautions qui ont coûté beaucoup à ma philosophie. Le mal vient de ce que les frères zélés m'ont nommé d'abord. Il faudrait que les ouvrages utiles n'appartinssent à personne. On doute encore de l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*. Qu'importe l'auteur d'un livre, pourvu qu'il fasse du bien aux bonnes âmes? Je sais, à n'en pouvoir pas douter, que le procureur-général a ordre d'examiner le livre, et d'en poursuivre la condamnation. C'est un nommé l'abbé d'Etrée, petit généalogiste, et un peu faussaire de son métier, qui a donné l'ouvrage au procureur-général. On trouve partout des monstres (3).

Il a fallu toute la protection que j'ai à la cour, pour affaiblir seulement un peu l'opinion où était le roi que j'étais l'auteur de ce *Portatif*. Il sera plus difficile d'arrêter la fureur des Omer. L'un d'eux a fait venir l'ouvrage, et j'ai vu des lettres de lui qui ne sont pas d'un homme modéré. On ne pourra empêcher ces persécuteurs de suivre leurs infâmes usages, dont on se moque depuis assez longtemps. Tout ridicules qu'ils sont, ils ne laisseront pas de faire impression, et même sur l'esprit du souverain, qui, en voyant l'ouvrage condamné, le trouvera encore plus condamnable.

Je vous supplie, mon cher frère, de continuer à réparer le mal. Si quelque chose peut arrêter la fureur des barbares, c'est que le public soit instruit que le livre est un recueil de pièces de différents auteurs, dès longtemps publiées, et que je n'ai nulle part à cette édition. L'effet des premiers bruits ne se répare presque jamais ; il faut cent efforts pour détruire l'impression d'un moment.

Admirons cependant la Providence, qui a suscité jusqu'à un prêtre, qui est le premier de son église, pour faire un des articles, MESSIE; et le fameux Middleton, auteur de la *Vie de Cicéron*, pour un autre article (1). Frère Protagoras dit qu'il ne veut rien écrire ; mais si tous les sages en avaient dit autant, dans quel état serait le genre humain? et dans quelle horrible superstition ne serions-nous pas plongés? La superstition est, immédiatement après la peste, le plus horrible des fléaux qui puissent affliger le genre humain. Il y a encore des sorciers à six lieues de chez moi, sur les frontières de la Franche-Comté, à Saint-Claude, pays où les citoyens sont esclaves. Et de qui esclaves? de l'évêque et des moines. Il y a quelques années que deux jeunes gens furent accusés d'être sorciers : ils furent absous, je ne sais comment, par le juge. Leur père, qui était dévot, et que son confesseur avait persuadé du prétendu crime de ses enfants, mit le feu dans la grange auprès de laquelle ils couchaient, et les brûla tous deux, pour réparer auprès de Dieu l'injustice du juge qui les avait absous. Cela s'est passé dans un gros bourg appelé Longchaumois ; et cela se passerait dans Paris, s'il n'y avait eu des Descartes, des Gassendi, des Bayle, etc., etc.

On a donc plus d'obligation aux philosophes qu'on ne pense ; eux seuls ont changé les bêtes en hommes. Le *Julien* du marquis d'Argens réussit beaucoup chez tous les savants de l'Europe ; mais il n'est pas connu à Paris : on y craint trop pour l'erreur, qui est encore chère à tant de gens.

Avez-vous entendu parler de la nouvelle édition du *Testament du cardinal de Richelieu*? On croit m'avoir démontré que ce testament est authentique; mais je me sens de la pâte des hérésiarques : je n'ai jamais été plus ferme dans mon opinion, et vous entendrez bientôt parler de moi. Cela vous amusera ; je m'en rapporterai entièrement à votre jugement.

Je ne sais pourquoi frère Protagoras ne m'écrit point; je n'en compte pas moins sur son zèle fraternel. Hélas ! si les philosophes s'entendaient, ils deviendraient tout doucement les précepteurs du genre humain.

4390. — A M. DE BRENLES.

Ferney, 9 novembre.

Mon dessein, mon cher philosophe, était de m'aller aboucher avec la chambre des finances de Montbéliard pour quelques affaires assez considérables ; je me faisais une fête de vous revoir et de vous embrasser à Lausanne, j'aurais voulu y passer quelques jours pour y revoir mes anciens amis. Une fluxion sur les yeux, qui m'ôte presque l'usage de la vue, s'est opposée à tous mes projets. Le mauvais temps et la maladie me retiennent au coin du feu ; mais si la saison devenait tolérable, je pourrais bien reprendre mes premières idées.

Madame d'Hacqueville quitte sa maison (2); elle me doit environ deux ans d'arrérages. Oboussier mande que M. le colonel de Chandieu veut prendre le reste du bail ; mais il mande, en même temps, que je dois rendre à M. de Chandieu la maison dans le même état que je l'ai prise : c'est ce que je ne puis comprendre, car j'ai pris la maison dégarnie de tout. J'y ai fait pour environ vingt mille francs de dépense, et Oboussier n'entend pas sans doute que je reprenne les boiseries, les fourneaux, les cheminées, les portes, les croisées, que j'ai faites.

Si madame d'Hacqueville n'a pas fait les réparations que doivent les locataires, elle les doit faire. On pourrait s'accommoder de ses meubles pour le paiement de son loyer et de ses réparations; et je viendrais très volontiers m'arranger avec M. de Chandieu, si je pouvais loger dans la maison du Chêne, ou bien si je pouvais trouver ailleurs un appartement bien chaud et un bon lit, avec une petite chambre pour Wagnière (3), et de quoi loger seulement deux domestiques; mais je crois que cela est fort difficile à trouver, et je pense que vos cabarets sont détestables. Je suis un peu sybarite par le corps, quoique je sois assez stoïcien par l'âme; j'aime fort la Suisse, mais je ne puis avoir les mêmes sentiments pour son climat. Je suis surtout très fâché actuellement contre M. Saint-Martin, qui ne paie pas plus l'été qu'il nous doit, que madame d'Hacqueville ne paie le loyer de sa maison. Quoi qu'il en soit, mon cher philosophe, aimez-moi. Je présente mes respects à madame votre femme.

4391. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

12 novembre.

Si vous avez été malade, mon cher monsieur, je suis devenu aveugle depuis que les neiges ont couvert nos montagnes ; c'est ce qui m'arrive tous les ans, et bientôt je per-

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Les *Doutes nouveaux*. (G. A.)
(3) Cette lettre est encore faite de morceaux. C'est ainsi que les deux derniers alinéas de ce paragraphe appartiennent à la lettre du 19 octobre. (G. A.)

(1) L'article BAPTÊME. (G. A.)
(2) La maison du Chêne, à Lausanne. (G. A.)
(3) Secrétaire de Voltaire. (G. A.)

drai entièrement la vue. Il aurait été bien à souhaiter, en effet, que les trois cents petits pâtés (1) dont vous m'avez parlé tant de fois eussent été mangés à Bordeaux ; mais un gourmand, qui arrive de cette ville, m'assure qu'il n'a pu en trouver chez aucun pâtissier, et c'est de quoi on m'avait déjà assuré plus d'une fois. M. le maréchal de Richelieu, qui aime les petits pâtés plus que personne, en aurait fait servir à sa table; il faut assurément qu'il soit arrivé malheur à votre four, et qu'il n'ait pas été assez chaud. Je ne sais pas pourquoi vous m'attribuez une pièce de Grécourt, qui n'est que grivoise, et dont vous citez ce vers :

L'Amour me dresse son pupitre.

Vous devez bien sentir que la belle chose dont il est question ne ressemble point du tout à un pupitre. Ce n'est pas là le ton de la bonne compagnie.

Tous les habitants de notre petit ermitage vous font, monsieur, les compliments les plus sincères, ainsi qu'à M. votre frère. Vous savez avec quelle tendresse inaltérable je vous suis attaché pour toute ma vie.

4392. — A M. DUPONT.

Au château de Ferney, 13 novembre.

Je vous fais mon compliment, mon cher ami, sur la place d'adjoint à M. de Bruge au conseil de M. le duc de Wurtemberg. M. le comte de Montmartin me mande qu'on vous la donne avec grand plaisir. J'aurais bien envie de venir à tâtons vous embrasser à Colmar; ma santé ne me le permet pas, et je me suis donné des chaînes; je me suis fait une assez nombreuse famille d'adoption ; les Turcs appellent cela les enfants de l'âme. Père Adam, que vous connaissez, est encore un de mes enfants ; comment transporter tant de monde? ce serait trop d'embarras pour un aveugle. Vous savez que Tobie envoya son fils chez Gabélus, et que le bon homme resta chez lui.

Je crois vous avoir déjà mandé que les neiges me rendent aveugle quatre ou cinq mois de l'année dans le plus beau lieu de la nature. M. le duc de Wurtemberg a la bonté de m'accorder le château de Montbéliard ; je pourrais y aller passer les hivers avec tout mon train ; mais j'ai bien peur de trouver des neiges partout. Je voudrais savoir ce que c'est que ce Montbéliard; vous savez combien il me plairait, puisqu'il n'est pas loin de Colmar. Vous pouvez aisément vous informer de tout ce qui concerne cette habitation ; M. Jean Maire pourrait vous dire s'il n'y a point quelque autre demeure dans le voisinage où je serais commodément; il me faut bien peu de chose pour moi, mais il en faut beaucoup pour tout ce qui m'entoure. Je suis honteux de ne pouvoir marcher qu'avec vingt-cinq ou trente personnes. Je puis faciliter mes transmigrations par une nouvelle négociation entamée avec M. le duc de Wurtemberg ; elle se consommera dans les premiers jours de janvier au plus tard, et nous pourrons faire ce nouveau contrat dans peu de temps, comme nous avons fait le premier; je trouve ces emplacements très convenables et très sûrs.

Tâchez, je vous prie, mon cher ami, de savoir de M. Jean Maire s'il loge quelqu'un dans le château de Montbéliard, et si je l'aurais tout entier à ma disposition.

Présentez mes respects à M. et à madame de Klinglin ; je vous embrasse tendrement, vous et toute votre famille.

4393. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 novembre

Mon gendre et moi, nous sommes aux pieds des anges, et, avant que j'aie fermé ma lettre, je compte bien que M. Dupuits aura écrit celle de remerciements qu'il vous doit (2) ; après quoi il fera de point en point tout ce que vous avez la bonté de lui conseiller.

Je ne suis pas aussi heureux que lui dans la petite guerre avec M. le maréchal de Richelieu, puisque je lui ai déjà envoyé (3) les choses que vous voulez que je supprime. Il me permet depuis quarante ans de disputer contre lui, et je ne me souviens pas d'avoir jamais été de son avis; mais heureusement il m'a donné toujours liberté de conscience.

Je conçois bien, mon cher ange, qu'on oublie aisément les anciennes petites brochures écrites à propos du testament; il y était question du capucin Joseph, et de sa prétendue lettre à Louis XIII. Je répondis, en 1750, ce que je dis aujourd'hui avoir répondu en 1750, parce que je l'ai trouvé dans mes manuscrits reliés, écrits de la main du clerc que j'avais en ce temps-là. Comment avez-vous pu imaginer que j'eusse voulu antidater cette réponse? quel bien cette antidate aurait-elle pu faire à ma cause? Croyez que je dis aussi vrai sur cette petite brochure que sur le *Portatif;* croyez que M. Abauzit, auteur de l'article APOCALYPSE et d'une partie de CHRISTIANISME, est non seulement un des plus savants hommes de l'Europe, mais, à mon gré, le mieux savant.

Croyez que M. Polier, premier pasteur de l'église de Lausanne, auteur de MESSIE, entend très bien sa matière, et ne ressemble en rien à vos évêques, qui n'en savent pas un mot.

Croyez que Middleton, ce même Middleton qui a fait cette belle *Vie de Cicéron*, a fait un excellent ouvrage sur les miracles, qu'il nie tous, excepté ceux de notre Seigneur Jésus-Christ. C'est de cet illustre Middleton qu'on a traduit le conte du miracle de Gervais et de Protais, et celui du savetier de la ville d'Hippone. Remerciez Dieu de ce qu'il s'est trouvé à la fois tant de savants personnages qui tous ont contribué à démolir le trône de l'erreur, et à rendre les hommes plus raisonnables et plus gens de bien.

Enfin, mon cher ange, soyez bien convaincu que je suis trop idolâtre et trop enthousiaste de la vérité pour l'altérer le moins du monde.

A l'égard du testament relié en maroquin rouge (1), la faute en est faite. Cette petite et innocente plaisanterie pourrait-elle blesser M. de Foncemagne, surtout quand ce n'est pas une viande sans sauce, et quand j'assaisonne la raillerie d'un correctif et d'un éloge? J'ai envoyé l'ouvrage à M. de Foncemagne, l'estimant trop pour croire qu'il en fût offensé.

Enfin, pourquoi voudriez-vous que je supprimasse le trait de l'hostie (2) et du marquis Dupuis, duc de La Vieuville, quand cette aventure est rapportée mot pour mot dans mon *Essai sur l'Histoire générale*, tome V, page. 29, édition de 1761 (3)? Supprimer un tel article dans ma réponse, après l'avoir imprimé dans mon histoire, et après l'avoir envoyé à M. le maréchal de Richelieu lui-même, ôter d'une édition ce qui est dans une autre, ce serait me décréditer sans aucune raison.

Vous voyez donc bien, mon cher ange, que la vérité et la convenance exigent que l'ouvrage paraisse dans Paris dans le même état où je soupçonne que le roi l'a déjà vu; sans quoi je paraîtrais désavouer les faits sur lesquels je me suis fondé.

Pardonnez, je vous prie, à mes petites remontrances. L'histoire deviendrait un beau recueil de mensonges, si l'on n'osait rapporter ce qu'ont fait les rois et les ministres il y a cent cinquante années, de peur de blesser la délicatesse de leurs arrière-cousins. Je vous supplie donc instamment de vouloir bien agréer la bonté de M. Marin, qui veut bien faire imprimer ma réponse à M. de Foncemagne, avec les dernières additions que j'ai envoyées nouvellement.

Au reste, il résultera de toute cette dispute, ou que le *Testament du cardinal de Richelieu* n'est point de lui, ou que, s'il en est, il a fait là un bien détestable ouvrage. Je sais, à n'en pouvoir douter, que le roi a lu deux fois ce testament il y a environ vingt ans; et je crois qu'il est bien important pour le royaume que le roi perde l'opinion où il peut avoir été que cet ouvrage doit être la règle de la conduite d'un prince.

Quand on m'a mandé que vous aviez bien voulu corriger quelques passages, j'avais cru que c'était la faute qu'on a faite d'oublier les *jeunes magistrats*, et de dire que les *avocats instruisent les magistrats*, en oubliant *jeunes;* que cette expression, la *France est le seul pays souillé de cet opprobre*, vous avait paru trop forte, et que c'était là qu'il fallait ménager les termes. Je me soumets à vos lumières et à vos bontés; et, en même temps, je vous demande grâce pour l'hostie de La Vieuville, pour le maroquin rouge de l'abbé de Rothelin, et pour l'histoire du capucin Joseph. Je vous supplie de vouloir bien faciliter et d'approuver la bienveillance de M. Marin, à qui je renouvelle mes instances de laisser imprimer l'ouvrage tel que je l'ai envoyé en dernier lieu à vous et à lui.

(1) Trois cents exemplaires du *Mestier*. (G. A.)
(2) Pour son procès. (G. A.)
(3) Les *Doutes nouveaux*. (G. A.)

(1) Voyez tome V, page 400. (G. A.)
(2) Ibid, page 401. G. A.)
(3) Chap. CLXXVI. (G. A.)

4394. — A MADAME D'ÉPINAY.

16 novembre.

Il me paraît, madame, que vous avez un curé digne de vous ; c'est vous, sans doute, qui nommez à la cure; c'est l'homme du monde dont, après vous, j'ambitionne plus le suffrage. M. Dubut ou Desbuttes (car je ne sais pas précisément son nom) le remercie bien fort de ses cerisiers. Il est bien vieux ce M. Desbuttes; mais s'il a le bonheur de manger des cerises de votre curé, il en jettera les noyaux au nez des superstitieux et des fanatiques, qui, je crois, n'approchent jamais de votre paroisse.

Je vois que tous les climats se ressemblent, quoique les esprits ne se ressemblent pas : si vous avez froid, nous sommes gelés; si vous avez un pouce de neige, nous en avons deux pieds; si vous perdez quelques-uns de vos poulets, tous les nôtres meurent; mais vous avez des Fréron, des Pompignan, un *Journal chrétien*, et nous n'avons rien de tout cela. Vous vivez, madame, dans votre belle retraite avec vos philosophes; moquez-vous des sottises de toutes les espèces. Que ne puis je en rire avec vous! mais il n'y a pas moyen de rire quand on souffre tant de votre absence.

Je crois comme vous, madame, que la scène française expire au pied de l'Opéra-Comique; il n'y a que les femmes qui la soutiennent, comme il n'y a qu'elles qui fassent les agréments de la société. Les hommes sont pitoyables au théâtre, et je ne sais s'ils valent beaucoup mieux ailleurs.

Je ne peux avoir l'honneur de vous écrire et de vous remercier de ma main; je deviens toujours aveugle avec les neiges; je crois que je suis le premier qui ait éprouvé un aveuglement périodique. Il n'en est pas de même de mes sentiments : mon estime et mon tendre respect pour vous ne souffrent jamais d'altération.

4395. — A M. P. ROUSSEAU.

Aux Délices, près de Genève, 19 novembre.

Il est vrai, monsieur, comme vous le dites dans votre lettre du 4 du courant, qu'on débite toujours quelque chose sous mon nom, comme on donne quelquefois du vin du cru pour des vins étrangers. Ceux qui font ce négoce se trompent encore plus qu'ils ne trompent le public; mon vin a toujours été fort médiocre; et ceux qui débitent le leur sous mon nom ne feront pas fortune.

J'apprends que, pour surcroît, on vient d'imprimer en Hollande mes *Lettres secrètes;* je crois qu'en effet ce recueil sera très secret, et que le public n'en saura rien du tout. Il me semble que c'est à la fois offenser ce public et violer tous les droits de la société que de publier les lettres d'un homme avant sa mort sans son consentement: mais lui imputer des lettres qu'il n'a point écrites, c'est le métier d'un faussaire. Ce recueil n'est point parvenu dans ma retraite; on m'assure qu'il est fort mauvais, et j'en suis très bien aise.

Je présume au reste que, dans ces lettres familières qu'on débite sous mon nom, il n'y en aura aucune qui commence comme celles de Cicéron : « Si vous vous portez bien, j'en » suis bien aise; pour moi, je me porte bien. » Ce serait là trop clairement un mensonge imprimé.

Je conçois qu'on imprime les lettres d'Henri IV, du cardinal d'Ossat, de madame de Sévigné; Racine le fils a même donné au public quelques lettres de son illustre père, dont on pardonne l'inutilité en faveur de son grand nom; mais il n'est permis d'imprimer les lettres des hommes obscurs que quand elles sont aussi plaisantes que celles que vous connaissez sous le titre de *Epistolæ obscurorum virorum* (1).

Ne voilà-t-il pas un beau présent à faire au public que de lui présenter de prétendues lettres très inutiles et très insipides, écrites par un homme retiré du monde à des gens que le monde ne connaît pas du tout ! Il faut être aussi malavisé pour imprimer de telles balivernes que frivole pour les lire : aussi toutes ces paperasses tombent-elles au bout de quinze jours dans un éternel oubli; et presque toutes les brochures de nos jours ressemblent à cette foule innombrable de moucherons qui meurent après avoir bourdonné un jour ou deux, pour faire place à d'autres qui ont la même destinée.

La plupart de nos occupations ne valent guère mieux; et ce n'était pas un sot que celui qui dit le premier que tout était vanité, excepté la jouissance paisible de soi-même.

La substance de tout ce que je vous dis, monsieur, mériterait une place dans votre journal, si elle était ornée par votre plume.

(1) Voyez tome IV, page 239. (G. A.)

4396. — A M. DUPONT.

Ferney, 20 novembre.

Vous voilà, mon cher ami, du conseil de M. le duc de Wurtemberg; mais songez que vous êtes aussi à la tête du mien. Soyez arbitre entre lui et moi, entre la grandeur et l'amitié.

Il me semble que quelques publicistes allemands prétendent que toutes les terres dépendantes du comté de Montbéliard sont substituées à perpétuité par des pactes de famille. Si cela était, comme je le présume, ma famille risquerait beaucoup; ma nièce surtout aurait à se plaindre, et il se trouverait que je l'aurais dépouillée de mon bien en voulant le lui assurer. Je sais que M. le duc de Wurtemberg s'oblige pour lui et pour ses hoirs; mais ses hoirs pourront fort bien ne se point croire obligés. M. le prince Louis-Eugène de Wurtemberg, frère du duc régnant, semble même refuser de s'engager par une simple parole d'honnêteté et de générosité qu'on lui demandait : peut-être avec le temps pourrait-on obtenir de lui cette démarche, que l'âme noble d'un prince ne doit pas refuser. Mais enfin nous n'avons fait jusqu'ici, auprès de lui, que de vains efforts.

Vous sentez bien, mon cher ami, que ce n'est pas mon intérêt qui me guide. Je tombe dans une décrépitude infirme, et le duc régnant me survivra sans doute; mais madame Denis peut lui survivre, et vous savez que j'étais près de passer un autre contrat avec lui, en faveur de mon autre nièce et de mes neveux. La difficulté qui se présente arrête la conclusion de cette affaire, et fait trembler pour les précédentes.

Vous êtes à portée de savoir si en effet le duc régnant a pu stipuler pour ses hoirs, si les domaines de Franche-Comté et d'Alsace répondent de la dette, et quelles mesures on pourrait prendre pour nous donner toutes les sûretés nécessaires. J'avoue que je n'avais jamais douté que M. le prince Louis, qui m'a honoré de ses bontés depuis son enfance, et qui est aujourd'hui mon voisin, pût faire la moindre difficulté d'acquitter un jour une dette si légitime, en cas qu'on eût le malheur de perdre son frère aîné. Je compte encore sur l'honneur qui dirige toutes ses actions, et qui ne lui permettra pas de faire une chose si contraire à l'élévation de son âme et à la noblesse de son rang; mais enfin il vaut mieux dépendre de la sanction des lois que de la volonté des hommes.

Je m'en remets à vous, mon cher ami; je vous prie de conduire ce pauvre aveugle, qui l'est surtout en affaires, et qui vous aime de tout son cœur. V.

N. B. Je présume que les terres du duc de Wurtemberg qui sont en France sont régies selon les lois de la France; et il me semble que nos lois ne permettent plus les substitutions perpétuelles, excepté sur les duchés-pairies; mais j'ai cherché en vain ces règlements dans les conférences de Bornier. Il est rare de trouver dans les livres ce qu'on y cherche. Je vous supplie de conférer de tout cela avec M. de Bruge, qui doit être depuis longtemps au fait des affaires de la maison de Wurtemberg.

4397. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 novembre.

Vous êtes les anges des Corneille, comme vous êtes les miens: ainsi je compte que madame Dupuits n'est pas trop téméraire en suppliant M. d'Argental de vouloir bien faire rendre le paquet ci-joint à M. Corneille. Le marquis (1) est arrivé, et il a bien promis d'envoyer les feuilles qu'on demande; et je ne doute pas que le prince (2) et le marquis n'ordonnent à leurs principaux officiers de faire les recherches nécessaires dans leur chancellerie; moyennant quoi l'héritière du nom de Corneille peut se flatter de recevoir dans quelques mois un paquet scellé du grand sceau.

Mes anges m'avaient tenu le cas secret sur les *Lettres secrètes*: je ne les ai point lues. C'est un nommé Robinet, qui est allé exprès à Amsterdam. Je ne crois pas que son entreprise lui paie son voyage. Il prétend aussi faire imprimer ma correspondance avec le roi de Prusse; en ce cas, il publiera de bien mauvais vers. Vous croyez bien que j'entends les miens, car ceux d'un roi sont toujours bons.

Il me paraît que je ressemble assez à un homme dont le bien est à l'encan. On vend tous mes effets, comme si j'étais

(1) Gabriel Cramer. (G. A.)
(2) Philibert Cramer. (G. A.)

décédé insolvable ; et on fourre dans l'inventaire bien des choses qui ne m'appartiennent pas ; mais, comme je suis mort, ce n'est pas la peine de me plaindre.

Dieu bénisse les vivants, et qu'il accorde à mes anges la vie sempiternelle le plus tard qu'il pourra!

4398. — A M. BERTRAND.

A Ferney, 21 novembre.

Mon cher philosophe, vous êtes un homme charmant, un bon ami, un philosophe véritable. L'article dont vous me parlez était d'un fripon, d'un délateur (1), et non pas d'un nouvelliste. Depuis quand est-il permis d'accuser les particuliers, de son autorité privée, dans des papiers publics? Un tel abus est punissable.

Je n'ai nul commerce avec les auteurs de l'ouvrage (2) dont vous me parlez ; mais, quels qu'ils soient, ils seront pénétrés pour vous de reconnaissance. Présentez mes respects, je vous en prie, à MM. les comtes de Mnizek. J'ai l'honneur de faire réponse à M. le banneret qui a eu la bonté de m'écrire.

Il vint dîner hier un damné avec moi, qui me soutint que la morale était une chose divine, et que la *Somme* de saint Thomas était ridicule. Le scélérat ajoutait que les dogmes avaient amené la discorde sur la terre, et que la morale amènerait la paix : je vous avoue que j'eus peine à me contenir en entendant ces blasphèmes. Je n'aurais pas manqué de le déférer au consistoire de Genève, si j'avais été dans le territoire immense de cette fameuse république.

Un homme aussi intolérant que moi ne souffre pas une telle hardiesse, qui serait capable, à la fin, de porter les hommes à se pardonner les uns les autres leurs sottises. Ce serait porter l'abomination de la désolation dans le lieu saint.

Je crains bien, monsieur, que dans le fond vous ne soyez entiché de cette horrible doctrine : en ce cas, je romprai avec vous tout net; cependant je vous aime de tout mon cœur.

4399. — A M. DAMILAVILLE.

23 novembre.

Les hommes seraient trop heureux, mon cher frère, s'ils n'avaient à combattre que des erreurs semblables à celle qui impute au cardinal de Richelieu un très ennuyeux et très détestable testament. Je ne crois pas qu'on ait jamais débité une morale plus pernicieuse, ni proposé de plus extravagants systèmes.

M. Marin s'est chargé de faire imprimer, avec permission, ma réponse à M. de Foncemagne (3), réponse que je crois polie et honnête. Si quelque considération particulière dont je ne puis avoir connaissance l'empêchait de faire sur cela ce qu'il m'a promis, je vous serais, en ce cas, très obligé de donner à Merlin l'exemplaire corrigé que je vous fais tenir ; et je crois que M. Marin y donnerait volontiers son aveu. On ne pourrait lui reprocher d'être éditeur; il n'aurait fait que ce que sa place exige de lui. Il me semble nécessaire que l'ouvrage paraisse, je suis dans le cas d'une défense légitime ; il ne serait pas bien à moi d'abandonner sur la fin de ma vie une opinion que j'ai soutenue pendant trente années. Je vous jure que je me rétracterais publiquement, si on me donnait de bonnes raisons; mais il me semble qu'on en est bien loin.

Montrez, je vous en prie, cette double copie à votre ami M. de Beaumont. Je crois que l'article qui regarde les avocats ne lui déplaira pas ; je voudrais d'ailleurs avoir son avis sur le fond du procès. Je vous avoue que je serais tenté de proposer à M. de Foncemagne de prendre une demi-douzaine d'avocats pour arbitres. Il me paraît qu'on ne peut former que deux opinions sur cette affaire : l'une, que le testament attribué au cardinal n'est point de lui ; l'autre, que, s'il en est, il a fait un ouvrage impertinent. Il y a plus d'un livre respecté dont on pourrait en dire autant.

Tâchez, mon cher frère, d'animer frère Protagoras : c'est l'homme du monde qui peut rendre les plus grands services à la cause de la vérité. Les mathématiques sont fort belles; mais, hors une vingtaine de théorèmes utiles pour la mécanique et pour l'astronomie, tout le reste n'est qu'une curiosité fatigante. Plût à Dieu que notre Archimède eût trouver un point fixe pour y pendre le fanatisme!

(1) L'abbé d'Estrée. (G. A.)
(2) Le *Dictionnaire philosophique portatif*. (G. A.)
(3) Les *Doutes nouveaux*. (G. A.)

4400. — A M. DE BRENLES.

Ferney, 23 novembre.

Mon cher philosophe, je serais bien tenté de venir chez vous avec mon bâton d'aveugle ou avec mon chien. Vous n'auriez pas dans votre maison un philosophe cynique ennemi des hommes : mais malheureusement il faudra que j'attende que ma fluxion soit passée ; peut-être durera-t-elle tout l'hiver, et alors il faudra attendre le printemps. Je suis pénétré de vos offres charmantes ; il faut que vous ajoutiez une bonté nouvelle à toutes celles que vous me témoignez ; que cela soit entre nous deux seuls, je vous en prie.

Il s'agit de savoir s'il y a quelqu'un à Lausanne qui ait un peu de crédit sur l'esprit du prince de Wurtemberg, et qui pût seconder la noblesse de ses sentiments, en le portant à faire une action digne de lui, action juste et honnête, et qui n'exige de sa part qu'un seul mot qui ne peut le compromettre.

Mille respects à madame la philosophe.

4401. — A M. MARIN.

24 novembre.

Si jamais, monsieur, quelque homme de lettres vient vous dire que son métier n'est pas le plus ridicule, le plus dangereux, le plus misérable des métiers, ayez la bonté de m'envoyer ce pauvre homme. Il y a tantôt cinquante ans que je puis rendre bon témoignage de ce que vaut la profession. Un de ses revenant-bons est que chaque année on m'a imputé quelque ouvrage ou bien impertinent ou bien scandaleux. Je suis dans le cas du célèbre M. Arnoult et de l'illustre M. Le Lièvre, deux braves apothicaires, dont on contrefait tous les jours les sachets et le baume de vie. On débite continuellement sous mon nom de plus mauvaises drogues On a fabriqué une *Histoire de la guerre de* 1741, avec mon nom à la tête (1). Je ne sais quel fripier prétend avoir trouvé mon portefeuille; il a donné hardiment (2) un recueil de vers tirés du *Mercure*, et cela est intitulé *Mon Portefeuille retrouvé*.

M. Robinet, que je n'ai pas l'honneur de connaître, a fait imprimer mes *Lettres secrètes*, qui, si elles sont secrètes, ne devraient pas être publiques; et M. Robinet ne fera pas assurément fortune avec mes prétendus secrets.

En voici un autre qui donne mes *Œuvres philosophiques* (3); et ces *œuvres* sont d'abominables rogatons imputés autrefois à La Mettrie, et indignes même de lui.

Quel remède à tout cela, s'il vous plaît? je n'y vois que celui de la patience ; autrefois je m'en fâchais, j'ai pris le parti d'en rire. Je ne puis imiter les charlatans, qui avertissent le public de se donner de garder de ceux qui contrefont leur élixir. Il faut subir cette destinée attachée à la littérature. Il est très inutile de se plaindre au public, qui n'a jamais plaint personne, et qui ne songe qu'à s'amuser de tout.

Il faut qu'un homme de lettres se prépare à passer sa vie entre la calomnie et les sifflets. Si vous vous plaignez à votre ami d'un libelle fait contre vous, il vous demande vite où on le vend ; si vous êtes affligé qu'on vous impute un mauvais ouvrage, il ne vous répond pas, et il court à l'Opéra-Comique; si vous lui dites qu'on n'a pas rendu justice à vos derniers vers, il vous rit au nez : ainsi le mieux est toujours de rire aussi.

Je ne sais si votre Duchesne s'appelle André ou Gui, mais, soit Gui, soit André, il a impitoyablement massacré mes tragédies; il les a imprimées comme je les ai faites, avec des fautes innombrables de sa part, comme moi de la mienne. De toutes les républiques, celle des lettres est sans contredit la plus ridicule.

4402. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 novembre.

A L'UN DE MES ANGES, OU AUX DEUX ENSEMBLE.

Les lettres se croisent, et le fil s'embrouille. La lettre du 21 novembre m'apprend ou qu'on n'avait pas encore reçu les lettres patentes de mesdemoiselles Doligny et Luzy, ou qu'elles ont été perdues avec un paquet adressé, autant qu'on peut s'en souvenir, à M. de Courteilles. Tous mes paquets ont été envoyés depuis un mois à cette adresse, excepté un

(1) En 1756. (G. A.)
(2) En 1757. (G. A.)
(3) *Ouvrages philosophiques pour servir de preuves à la religion de l'auteur*. Ce volume, dont le sous-titre est *l'Evangile de la raison*, contient *Saül*, *Medée*, le *Caloyer*, le *Sermon des cinquante*, et *l'Analyse de la religion chrétienne*. (G. A.)

ou deux à l'abbé Arnaud ou à Marin. Il serait triste qu'il y eût un paquet d'égaré. Dans ce doute, voici de nouvelles patentes.

Je vous avais mandé que M. de Richelieu m'avait donné toute liberté sur la distribution de ces bénéfices. Si M. de Richelieu change d'avis, je n'en changerai point; je crois son goût pour mademoiselle d'Epinay passé, et j'imagine que sa fureur de vous contrecarrer sur les affaires du *tripot* est aussi fort diminuée.

Je vous supplie, mes divins anges, d'assurer M. Marin de ma très vive reconnaissance. Je voudrais bien pouvoir la lui marquer, et vous me feriez grand plaisir de me dire comment je pourrais m'y prendre.

Il est très vrai que j'avais fait une balourdise énorme, en ajoutant, à la réponse faite à M. de Foncemagne en 1750, les nom du cardinal Albéroni et du maréchal de Belle-Isle (1); je fis cette sottise en corrigeant l'épreuve à la hâte. On est bien heureux d'avoir des anges gardiens qui réparent si bien de pareilles fautes. Mais je jure encore, par les ailes de mes anges, que j'ai retrouvé parmi mes paperasses cette lettre de 1750, écrite de la main du clerc qui griffonnait alors mes pensées; je ne trompe jamais mes anges.

On m'a mandé qu'un honnête homme, qui a approfondi la matière du testament, et qui ne laisse rien échapper, a porté une sentence d'arbitre entre M. de Foncemagne et moi. On la dit sage, polie, instructive, et très bien motivée (2).

Il paraît tous les mois sous mon nom, en Angleterre ou en Hollande, quelques livres édifiants. Ce n'est pas ma faute; je ne dois m'en prendre qu'à ma réputation de bon chrétien, et mettre tout aux pieds du crucifix.

J'ai bien peur que maître Omer ne veuille me procurer la couronne du martyre. Ces Omer sont très capables de joindre au *Portatif* la tragédie sainte de *Saül et David*, que le scélérat de Besongne, libraire de Rouen, a imprimée sous mon nom; *messieurs* pourraient bien me décréter, et quoique je ne fasse cas que des décrets éternels de la Providence, cette aventure serait aussi embarrassante que désagréable. Je connais toute la mauvaise volonté des Omer; je n'ai jamais été content d'aucun Fleury, pas même du cardinal, pas même du confesseur du roi, auteur de l'*Histoire ecclésiastique;* je ne conçois pas comment il a pu faire de si excellents discours, et une histoire si puérile.

Au reste, je ne me porte pas assez bien pour me fâcher, et mes yeux sont dans un trop triste état pour que je revoie les roués. Je me sers d'une drogue qui me rendra ou qui m'ôtera la vue tout à fait; je n'aime pas les partis mitoyens.

Mes chers anges, conservez-moi vos célestes bontés. Toute ma famille se prosterne à l'ombre de vos ailes.

On nous parle aussi d'une petite assignation de notre curé (3). La robe de tous côtés me persécute; mais je ne m'épouvante de rien. Je trouve que plus on est vieux, plus on doit être hardi. Je suis du sentiment du vieux Renaud (4) qui disait qu'il n'appartenait qu'aux gens de quatre-vingts ans de conspirer.

4403. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

Aux Délices, 27 novembre.

Mon cher maître, *non agitur de verbis, sed rebus.* Je veux que vous me disiez nettement si vous avez rien vu de plus mauvais que ce testament tant vanté par La Bruyère (5). Je sais très bien, qu'un grand ministre peut faire un détestable ouvrage, même en politique. Il ne faut pas être un grand génie pour faire couper le cou au maréchal de Marillac, après l'avoir fait juger à Rueil par des fripons en robe vendus à la faveur. Cartouche en aurait fait autant. Mais pour écrire sur les finances et sur le commerce, on a besoin de connaissances que le cardinal de Richelieu ne pouvait avoir. Je tiens qu'il n'en savait pas assez pour débiter toutes les bêtises qu'on lui attribue.

Au reste, mon cher maître, condamnez-moi si vous voulez sur *inconvenance* et *marginer;* j'aime ces deux mots qui sont expressifs et qui nous sauvent d'une circonlocution. *Inconvenance* n'est pas *disconvenance;* on entend par *disconvenance* des choses qui ne se conviennent pas l'une avec l'autre; et j'entends par *inconvenance* des choses qu'il ne convient pas de faire. Vous direz que je suis bien hardi; je vous répondrai qu'il faut l'être quelquefois.

Vivez, vous dis-je, moquez-vous de tout; vous êtes plus jeune que moi, car vous avez des yeux, et je n'en ai plus. Madame Denis se souvient toujours de vous avec bien de l'amitié; elle vous fait mille compliments. Nous menons une vie agréable et tranquille avec l'héritière du nom de Corneille et un de vos jésuites défroqués, nommé Adam, qui nous dit tous les dimanches la messe, que je n'entends jamais, et à laquelle il n'entend rien, non plus que vous. Vivent Cicéron et Virgile! *Vive, vale.*

4404. — A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

29 novembre.

Vraiment vous serez très bien reçu, monsieur, vous et les vôtres, dans le petit château de Ferney; et je vous réponds que, si j'étais jeune, je viendrais prendre madame de Florian à Hornoy pour la conduire chez nous; mais je ne lui conseille pas d'aller en litière. Le chemin de Lyon à Genève est actuellement un des plus beaux du royaume; et il faut toujours choisir les routes les plus fréquentées et les plus longues, parce qu'on y trouve toujours plus de ressources et plus de secours dans les accidents.

Nous ne nous flattons pas de vous donner la comédie; il est trop difficile de trouver des acteurs.

Pour moi, j'ai fait comme Sarrazin (1); j'ai demandé mon congé dès que j'ai eu soixante et dix ans.

Si mes fluxions sur les yeux continuent, je deviendrai bientôt aveugle, et je ne pourrai jouer que le rôle de Tirésie. Nous avons un jésuite qui peut fort bien jouer le rôle de grand-prêtre dans l'occasion; mais cela composerait, ce me semble, une troupe assez lugubre.

Il faudra, je crois, se réduire aux plaisirs simples de la société. Genève n'en fournit guère; nous les trouverons dans nous-mêmes. Vous serez contents de M. Dupuits et de sa petite femme. Il a très bien fait de l'épouser. S'il avait eu le malheur de n'être pas réformé, il était ruiné sans ressource; ses tuteurs avaient bouleversé toute sa petite fortune.

Si vous comptez aller en Languedoc, vous abrégerez beaucoup votre chemin en passant par Lyon, et nous irons au-devant de madame de Florian. J'espère que je serai en état de la mieux recevoir qu'à son premier voyage. Mes affaires ont été un peu dérangées depuis quelque temps; mais je me flatte qu'elles seront incessamment rétablies avec des avantages nouveaux.

Je vois avec grand plaisir que vous avez embelli Hornoy. Je répète toujours qu'on n'est véritablement bien que chez soi, et que, quand on sait se préserver un peu du poison mortel de l'ennui, on se trouve bien plus à son aise dans son château que dans le tumulte de Paris et dans le misérable usage de passer une partie de son temps dans les rues, de sortir pour ne rien faire et de parler pour ne rien dire. Cette vie doit être insupportable pour quiconque a quarante ans passés.

Tout Ferney fait mille tendres compliments à tout Hornoy. Autrefois, les seigneurs châtelains de Picardie n'allaient guère voir les seigneurs châtelains du pays des Allobroges; mais à présent que la société est perfectionnée, on peut sans risque faire de ces longs voyages. Vous serez attendus avec impatience et reçus avec transports.

4405. — A M. DAMILAVILLE.

30 novembre.

Mon cher frère, les auteurs du *Portatif*, dont la plupart sont à Lausanne, sont un peu étonnés du bruit qu'a fait leur livre; ils ne s'y attendaient pas. Je m'attendais encore moins à en être soupçonné; mais dès que je fus certain qu'on en avait parlé au roi en termes très forts, et qu'on avait voulu exciter contre moi l'évêque d'Orléans, je fus obligé d'aller au-devant des coups qu'on me portait. Je me trouvais précisément alors dans des circonstances très épineuses, j'y suis encore; mais c'est déjà beaucoup que l'on ait dit en pleine Académie la vérité dont j'ai besoin. On m'avertit que les Omer se préparent à faire incendier ce *Portatif* au bas de l'escalier, et qu'ils veulent absolument me l'attribuer; je ne sais pas même si la chose n'est pas déjà faite (2).

Je me résigne, mon cher frère, à la volonté divine, et je m'enveloppe dans mon innocence. Le parlement welche ne voit pas plus loin que son nez. Il devrait sentir combien il est de son intérêt de favoriser la liberté de la presse, et que plus les prêtres seront décrédités, plus il aura de considéra-

(1) Le *Testament d'Albéroni* était de 1753, et celui du *Maréchal de Belle-Isle* de 1761. (G. A.)
(2) C'est l'*Arbitrage entre M. de Voltaire et M. de Foncemagne* Voyez tome V, page 406. (G. A.)
(3) Toujours pour les dîmes. (G. A.)
(4) Dans la *Conspiration contre Venise*, de Saint-Réal. (G. A.)
(5) Dans son discours de réception à l'Académie. (G. A.)

(1) L'acteur. (G. A.)
(2) Il fut brûlé le 19 mars. (G. A.)

tion. Le sénat romain se garda bien de condamner le livre de Lucrèce, et le parlement d'Angleterre ne soutient la liberté d'écrire que pour affermir la sienne.

Je n'ai point vu les *Lettres de Jean-Jacques* (1); on ne les connaît point encore dans notre Suisse. On a aussi imprimé sous mon nom des *Lettres secrètes*. On dit que c'est un M. Robinet qui m'a joué ce beau tour. Si ces lettres sont secrètes, il ne fallait donc pas les mettre au jour; mais on croit que ce secret restera entre M. Robinet et son imprimeur. On m'a mandé que c'est un recueil aussi insipide que si on avait imprimé les mémoires de mon tailleur et de mon boucher. Vous voyez qu'on me regarde comme un homme mort et qu'on vend tous mes effets à l'encan. Robinet s'est chargé de mon pot de chambre.

J'attends toujours des *Dumarsais*, des *Saint-Evremond*, des *Meslier*; j'ai reçu des *Enoch* (2) : cela n'est pas *publici saporis*. On ne trouve pas un seul *Dictionnaire philosophique* actuellement dans toute la Suisse. Personne ne m'attribue cet ouvrage dans le pays où je vis; il n'y a que des Fréron qui puissent m'accuser à Paris; mais je ne crains ni les Fréron ni les Pompignan : ces malheureux ne m'empêcheront jamais de vivre et de mourir libre.

Sur ce, je vous embrasse; je ris des Welches, et je plains les philosophes. *Ecr. l'inf...*

4106. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

30 novembre.

Je vois, mon cher philosophe, que vous avez perdu un adepte qui sera difficile à remplacer. Ce que vous me mandez de lui et le petit billet qu'il écrivit avant sa mort me donnent bien des regrets. On dit que vous avez aussi perdu M. votre père; il était d'un âge à ne devoir s'attendre à vivre plus longtemps. Il n'aura pas sans doute écrit un billet semblable à celui de votre ami. Les choses se tournent bien différemment dans les têtes des hommes. Il y a l'infini entre celui qui a lu avec fruit et celui qui n'a rien lu : le premier foule à ses pieds les préjugés, et le second en est la victime. Songez à rétablir votre santé. Pour peu que vous joigniez la sobriété à vos autres mérites, vous n'aurez pas plus besoin des médecins du corps que de ceux de l'âme. Je vous embrasse de tout mon cœur : je vous serai attaché pour le reste de ma vie, qui ne peut être bien longue.

4107. — A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

Aux Délices, novembre.

Madame l'ange est suppliée d'être arbitre (3) entre M. de Fontenagne et moi : si elle me condamne, je me tiens pour très bien condamné. Je sais bien que j'ai affaire à forte partie; car c'est plutôt contre madame la duchesse d'Aiguillon et M. le maréchal de Richelieu que contre M. de Fontenagne que je plaide. Il me semble que le procès est assez curieux.

Quant au *Portatif*, je ne plaide point, et je décline toute juridiction. Il est très avéré que cet ouvrage (horriblement imprimé, quoiqu'il ne l'ait pas été chez les Cramer) est fait depuis plusieurs années, ce qui est très aisé à voir, puisqu'à l'article CHAINE DES ÉVÉNEMENTS, page 70, il est parlé de soixante mille Russes en Poméranie (4).

Il n'est pas moins certain que la plupart des articles étaient destinés à l'*Encyclopédie* par quelques gens de lettres, dont les originaux sont encore entre les mains de Briasson. S'il y a quelques articles de moi, comme AMITIÉ, AMOUR, ANTHROPOPHAGES, CARACTÈRE, CHINE, FRAUDE, GLOIRE, GUERRE, LOIS, LUXE, VERTU, je ne dois répondre en aucune façon des autres. L'ouvrage n'a été imprimé que pour tirer de la misère une famille entière. Il me paraît fort bon, fort utile. Il détruit des erreurs superstitieuses que j'ai en horreur; et il faut bénir le siècle où nous vivons qu'il se soit trouvé une société de gens de lettres, et dans cette société des prêtres qui prêchent le sens commun. Mais enfin, je ne dois pas m'approprier ce qui n'est pas de moi. L'empressement très inconsidéré de deux ou trois philosophes de Paris de donner de la vogue à cet ouvrage, au lieu de ne le mettre qu'en des mains sûres, m'a beaucoup nui. Enfin, la chose a été jusqu'au roi, qu'il fallait détromper; et vous n'imaginerez jamais de qui je me suis servi pour lui faire connaître la vérité[5]. Je n'ai pas les mêmes facilités auprès de Me Omer, mon ennemi, qui me désigna indignement et très mal à propos, il y a quelques années (1), dans son réquisitoire contre Helvétius. Son frère, l'ancien intendant de Bourgogne (2), a fait venir le livre pour le lui remettre et pour en faire l'usage ordinaire.

Cet usage ne me paraît que ridicule; mais il est pour moi de la dernière importance qu'on sache bien qu'en effet l'ouvrage est de plusieurs mains, et que je le désavoue entièrement; c'est le sentiment de toute l'Académie; je lui en ai écrit par le secrétaire perpétuel. Quelques académiciens, qui avaient vu les originaux chez Briasson, ont certifié une vérité qui n'est si essentielle. Au reste, j'ai pris toutes mes mesures depuis longtemps pour vivre et mourir libre, et je n'aurai certainement pas la bassesse de demander, comme M. d'Argenson, la permission de venir expirer à Paris entre les mains d'un vicaire. Un des Omer disait qu'il ne mourrait pas content qu'il n'ait vu pendre un philosophe; je peux l'assurer que ce ne sera pas moi qui lui donnerai ce plaisir.

Soyez bien persuadée, madame, que d'ailleurs toutes ces misères ne troublent pas plus mon repos que la lecture de l'*Alcoran* ou celle des *Pères de l'Eglise*, et soyez encore plus persuadée de mon tendre et inviolable respect.

Voulez-vous bien, madame, donner à M. de Fontenagne ma réponse, dans laquelle je ne crois avoir manqué à aucun des égards que je lui dois?

Nota. Je reçois la petite lettre de M. le duc de Praslin. C'était, ne vous déplaise, M. l'évêque d'Orléans qui avait déjà parlé; mais je préfère la protection de M. le duc de Praslin à celle de tout le clergé. Pour M. le duc de Choiseul, il m'a écrit : « Vieux Suisse, vieille marmotte, vous vous agitez » comme si vous étiez dans un bénitier, et vous vous tour» mentez pour bien peu de chose. »

Je ne suis pas tout à fait de son avis.

4108. — A M. COLINI.

Ferney, 4 décembre.

Vous recevez donc aussi les aveugles dans votre Académie! C'est une bonne œuvre, mon cher confrère, dont Dieu vous bénira. Je vous prie de présenter ma lettre de remerciements à M. de Holenhausen (3), et de faire bien mes compliments à M. Schœpflin (4), quand vous le verrez.

Je vois qu'on m'avait bien trompé quand on m'avait dit qu'on citait en faveur de Fréron ce vers de Virgile :

.....Tu das epulis accumbere divum. (*Æneid.*, lib. I.)

Il faut dire de lui, au contraire :

Nec deus hunc mensa, dea nec dignata cubili est.
VIRG., ecl. IV.

Je crains bien de mourir cet hiver; mais je vous promets de ressusciter dans les beaux jours, pour aller faire ma cour à S. A. E., et pour vous embrasser. Bonsoir, mon cher ami et mon cher confrère.

4109. — A M. DUPONT.

A Ferney, 7 décembre.

Je suppose, mon cher ami, que vous avez reçu, il y a environ trois semaines, une lettre que je vous ai envoyée par madame du Fresney. Il était question de votre arbitrage entre M. le duc de Wurtemberg et moi chétif. J'essuie de très grandes difficultés par rapport à ma famille. Je sais bien qu'à mon âge je ne risque rien pour moi; mais mes héritiers, en faveur de qui j'ai stipulé, peuvent survivre au duc régnant. Je suis très sûr à présent que les terres sont substituées. Les successeurs de M. le duc seront en droit de refuser l'exécution d'un contrat auquel ils n'ont pas consenti. Ils auraient pour prétexte que cette dette n'a pas été acceptée par les états de Wurtemberg : mes héritiers n'auraient pour ressource que la loi de l'honneur et de la bienséance. Je suis bien sûr que les princes frères du duc régnant ne manqueraient pas à cette loi sacrée; mais par malheur cette loi de l'honneur qui est dans leur cœur ne peut entrer dans un contrat, et il faut d'autres sûretés dans une affaire aussi importante.

J'ignore si les états de Wurtemberg voudraient accepter le nouveau contrat proposé, et ratifier en même temps les autres.

(1) *Lettres écrites de la montagne.* (G. A.)
(2) C'est-à-dire des exemplaires de l'*Evangile de la raison*, de l'*Analyse de la religion*, des *Sentiments de Meslier*, et enfin de la *Dissertation sur l'âme et Enoch*, ouvrage de Boulanger. (G. A.)
(3) Allusion à l'*Arbitrage*. Voyez tome V, page 455. (G. A.)
(4) Ce passage a été retranché. (G. A.)

(1) Le 2 janvier 1759. (G. A.)
(2) Joly de Fleury de La Valette. (G. A.)
(3) Président de l'Académie de Manheim. (G. A.)
(4) Professeur à l'université de Strasbourg et président honoraire de l'Académie de Manheim. (G. A.)

J'attends votre sentence d'arbitrage, et je voudrais bien pouvoir vous la demander moi-même. Je vous embrasse de tout mon cœur.

4410. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 7 décembre (1).

Mon divin ange, je réponds sur-le-champ à votre lettre du 28 novembre, qui n'arriva qu'hier à Genève, et que je n'ai reçue qu'aujourd'hui. Je suis toujours émerveillé et confondu que vous n'ayez pas reçu par M. de Courteilles ou par M. l'abbé Arnaud un paquet où étaient les provisions des dignités comiques pour Grandval et les demoiselles Doligny et Luzy. Je vous ai envoyé un dernier double.

Le prince (2) a renoncé à la librairie, et le marquis, son frère, m'a écrit qu'il faisait partir les exemplaires dont Pierre Corneille a besoin.

M. de Pingon a accepté l'arbitrage de l'ordre de Malte. Ma petite famille et moi, nous vous faisons les plus tendres et les plus respectueux remerciements.

Je suis votre lettre pas à pas. J'envoie demain madame Denis au grand Tronchin ; elle saura de quoi il est question. Je doute beaucoup qu'on l'ait consulté ; car on ne veut pas passer pour malade. Mais voici ce que je vais faire : j'écrirai moi-même au malade, et peut-être je découvrirai de quoi il est question.

Vous êtes un véritable ange gardien d'avoir si bien profité de l'apoplexie du sieur Rengé. Ces tours-là, que vous me faites quelquefois, échauffent mon cœur et le remplissent de reconnaissance ; mais ils redoublent aussi l'amertume que je sens d'être destiné à mourir sans baiser le bout de vos ailes. J'en dis autant à madame d'Argental. Vous ne me parlez point de sa santé ; je présume, par votre silence, qu'elle est meilleure.

Mes yeux vous demandent grâce pour la révision des roués. J'use actuellement d'une eau qui me fait espérer que je serai au moins borgne, et alors je relirai les roués de bon œil et de sang-froid. J'en jugerai comme de l'ouvrage d'un autre, et j'y travaillerai avec l'ardeur et le soin que vos ordres et vos bontés m'inspirent.

La requête de mon cher curé pour me voler mes dîmes est entre les mains du procureur-général de Dijon ; voilà tout ce que j'en sais. Je n'en suis pas mieux informé que des vingt édits qu'on enregistre ou qu'on n'enregistre pas avec tant de cérémonie.

Permettez, mes divins anges, que je présente mes respects à M. le duc de Praslin.

4411. — A M. DUPONT.

A Ferney, 8 décembre.

Votre lettre du 1er décembre, mon cher ami, doit entièrement dissiper les alarmes de ma famille. J'en avais fait part à M. le comte de Montmartin, parce qu'en affaires je ne connais d'habileté que la franchise. Je mande aujourd'hui à M. de Montmartin que c'est vous qui avez dissipé tous mes doutes, et qui consommez la nouvelle négociation que j'ai l'honneur de faire avec monseigneur le duc de Wurtemberg. Je crois que cette nouvelle ne lui déplaira pas, et que ce nouveau contrat que nous allons faire sera l'époque de la confiance du prince en vous, et de votre considération dans sa cour. Il vous regardera comme un homme dont l'intelligence et la probité lui auront été utiles. Je vous prie donc, mon cher ami, de faire le contrat en vertu de la nouvelle procuration donnée par monseigneur le duc de Wurtemberg à M. Jean Maire, et de le faire dresser avec toutes les clauses qui peuvent en assurer la stabilité. M. Jean Maire se charge de payer vos honoraires, en attendant que je puisse venir vous marquer ma reconnaissance à Colmar, où je serai certainement au printemps prochain, si je suis en vie. Je vous embrasse de tout mon cœur avec la tendresse de la plus inviolable amitié.

4412. — A M. DE CHABANON.

A Ferney, 9 décembre.

Si l'on était sûr, monsieur, d'avoir après sa mort des panégyristes (3) tels que vous, il y aurait bien du plaisir à mourir. Vous faites de toutes façons honneur aux beaux-arts. Je vois une belle âme dans tout ce que vous faites. Si tous les gens de lettres pensaient comme vous, leur état deviendrait le premier du royaume, et leurs persécuteurs seraient dans la fange. Continuez à rendre honorable un mérite personnel que l'insolence des pédants et la fureur des fanatiques voudront en vain avilir. Les grands artistes doivent être tous frères ; et si la famille de ces frères est unie, la famille des sots sera confondue. Nos pères, ignorants, légers, et barbares, ne connaissaient avant Lulli que les vingt-quatre violons du roi ; et avant Corneille, le cardinal de Richelieu avait à ses gages quatre poëtes du pont Neuf (1), dignes de travailler sous ses ordres. Il n'y a que les cœurs sensibles et les esprits philosophes qui rendent justice aux vrais talents. Puisse cet esprit philosophique germer dans la nation ! Après l'éloge que vous avez fait de Rameau, je ferai toujours le vôtre ; vous m'inspirez un sentiment d'estime qui approche bien de l'amitié ; j'ose vous demander la vôtre : les sentiments que j'ai pour vous la méritent. Comptez que c'est du meilleur de mon cœur, et sans compliments, que j'ai l'honneur d'être, etc.

4413. — A M. LE MINISTRE MOULTOU.

A Genève, 9 décembre (1).

Mon cher philosophe, tâchez de venir quelque jour dîner ou souper avec nous : j'ai des choses très importantes à vous communiquer, et qui vous feront plaisir. Vous pourrez rapporter en même temps le gros manuscrit qu'on vous a prêté. Il est extrêmement édifiant. Mais j'ai des nouvelles à vous dire, qui vous plairont davantage. Je vous embrasse sans cérémonie ; je vous aime trop pour vous faire des compliments.

4414. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 décembre.

Je vous écrivis, le samedi 8 (3), par M. l'abbé Arnaud. De nouvelles provisions pour les emplois comiques étaient dans ma lettre. Je soupçonne violemment M. l'abbé d'avoir égaré les premières. Il doit être si occupé de ses deux gazettes (4), et si entouré de paperasses, qu'on peut sans injustice le soupçonner d'égarer des paquets. Il a négligé deux paquets qu'on lui avait adressés pour moi. Je vous supplie de lui redemander non seulement la lettre du 8 décembre, mais celle de novembre, qu'il pourra retrouver.

Vous savez sans doute que vous avez perdu l'abbé de Condillac (5) mort de la petite-vérole naturelle et des médecins de l'Italie, tandis que l'Esculape de Genève assurait les jours du prince de Parme par l'inoculation. Nous perdons là un bon philosophe, un bon ennemi de la superstition : l'abbé de Condillac meurt, et Omer est en vie ! Je me flatte qu'il n'aura pas l'impudence de faire de nouveaux réquisitoires contre l'inoculation, après ce qui vient de se passer à Parme. La plupart de vos médecins ne savent que cabaler. Votre Sorbonne est toujours la Sorbonne ; je ne dis rien de votre parlement, car je suis trop sage.

J'ignore ce qui s'est fait à votre assemblée de pairs, s'il s'est agi des jésuites dont personne ne se soucie, ou d'affaires d'argent après lesquelles tout le monde court :

Grands yeux ouverts, bouche béante. (J.-B. Rouss.)

Le marquis (6) demande quelles feuilles il faut envoyer à M. Pierre pour le prince. Je vous ai déjà dit que cela est au-dessous de lui ; et *quod de minimis non curat princeps*.

On m'a envoyé un *Arbitrage* fort honnête *entre M. de Foncemagne*, le défenseur du préjugé, *et moi*, pauvre avocat de la raison. Cet arbitrage me donne un peu gain de cause. Je ne serais pas fâché d'avoir cassé quelques doigts à une idole qu'on admirait sans savoir pourquoi.

Mes divins anges, conservez-moi vos bontés, qui font le charme de ma vie.

4415. — A M. DAMILAVILLE.

11 décembre.

Ceci est une réponse du 5 de décembre, reçue aujourd'hui. Il est bon de vérifier les dates. Je vous parlerai d'abord de l'objet le plus intéressant de votre lettre. Frère Cramer viendra chez moi dans deux jours, et je conclurai probablement

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Philibert Cramer. (G. A.)
(3) Chabanon s'était fait le panégyriste de Rameau. (G. A.)

(1) Rotrou, Lestoile, Colletet, Boisrobert. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. — C'est à tort que les éditeurs ont classé ce billet à l'année 1763; il est de 1764. Voyez plus loin la lettre à d'Argental du 12 janvier 1765. (G. A.)
(3) Ou plutôt le 7. (G. A.)
(4) La *Gazette littéraire* et la *Gazette de France*. (G. A.)
(5) Fausse nouvelle. (G. A.)
(6) Gabriel Cramer. (G. A.)

avec lui la petite affaire recommandée par vous et par la philosophie. Je ne suis point surpris que les Welches fassent des difficultés sur cet ouvrage (1); il n'est plus permis d'imprimer chez eux que des almanachs et des arrêts du parlement.

Il est très bon qu'on se soit défait des jésuites, mais il ne faut pas aussi persécuter la raison, dans la crainte chimérique d'essuyer des reproches d'avoir sacrifié les jésuites à l'introduction de la raison en France. La fureur d'écraser les jésuites d'une main et la philosophie de l'autre n'est plus l'ouvrage de la justice; c'est celui d'un parti violent, également ennemi des jésuites et des gens raisonnables.

Je sais tout ce que les oméristes projettent, et je crois même qu'ils iront plus loin que vous ne dites; mais celui que ces monstres persécutent est et sera à l'abri de leurs coups.

Un voyageur s'est chargé, mon cher frère, de vous apporter, dans huit ou dix jours, deux petits recueils assez curieux, et on trouvera le moyen de vous en faire avoir d'autres; mais il faut attendre quelque temps. La raison est une étoffe étrangère et défendue qui ne peut entrer que par contrebande. Je me servirais de la voie que vous m'indiquez, si le paquet n'était entre les mains d'un médecin anglais que vous verrez incessamment à Paris.

Vous savez que l'abbé de Condillac, un de nos frères, est mort de la petite-vérole naturelle, immédiatement après que l'Esculape de Genève avait donné des lettres de vie au prince de Parme en l'inoculant. Vous remarquerez qu'il y avait alors une épidémie mortelle de petite-vérole en Italie; elle y est très fréquente; la mère du prince en était morte. Quelle terrible réponse aux sottises de votre faculté et au réquisitoire d'Omer! Ce malheureux veut-il donc que la famille royale périsse! L'abbé de Condillac revenait en France avec une pension de dix mille livres et l'assurance d'une grosse abbaye; il allait jouir du repos et de la fortune; il meurt, et Omer est en vie! Je connais un impie qui trouve en cette occasion la Providence en défaut.

Je voulais écrire à Archimède-Protagoras tout ce que je vous mande, mais je ne me porte pas assez bien pour dicter deux lettres de suite. Trouvez bon que celle-ci soit pour vous et pour lui. Dites-lui qu'il sera servi avec le plus profond secret. Vous n'avez qu'à m'envoyer incessamment l'histoire de la décadence, et sur-le-champ on travaillera.

Je prie instamment tous les frères de bien crier, dans l'occasion, que le *Portatif* est d'une société de gens de lettres; c'est sous ce titre qu'il vient d'être imprimé en Hollande. Je prie le philosophe Archimède-Protagoras de considérer combien il m'était nécessaire de combattre l'erreur où l'on était à la cour sur le *Portatif*. Je n'ai fait que ce que des gens bien instruits m'ont conseillé; j'ai prévenu, par un antidote, le poison qu'on me préparait. Je sais très bien de quoi on est capable. La notoriété publique aurait suffi pour opérer certaines petites formalités qui ont fort déplu à Jean-Jacques, et qui l'ont conduit par le plus court à la petite vallée de Motiers Travers.

Avouons pourtant, mes chers frères, que notre siècle est plus raisonnable que le beau siècle de Louis XIV. Un homme qui aurait osé alors écrire contre le *Testament politique du cardinal de Richelieu* aurait été chassé de l'Académie, et aurait passé pour le descendant d'un laquais d'Érostrate. Nous avons fait quelques pas dans le vestibule de la raison. Courage, mes frères; ouvrez les portes à deux battants, et assommez les monstres qui en défendent l'entrée. *Ecr. l'inf...*

4416. — A M. LE CLERC DE MONTMERCI.

12 décembre.

Tout ce que vous me dites, mon cher monsieur, sur le *Testament du cardinal de Richelieu*, est d'un vrai philosophe, et ceux qui ont pris parti pour ce testament ne le sont guère; ceux qui poursuivent le *Portatif* le sont encore moins. C'est assez d'ailleurs qu'on m'ait imputé cet ouvrage, pour que certaines gens le persécutent. Il est de plusieurs mains. On l'a imprimé d'abord à Liége, ensuite à Amsterdam, et ces deux éditions sont très différentes; je n'ai pas plus de part à l'une qu'à l'autre. Si on me désigne dans un réquisitoire, l'orateur méritera la peine des calomniateurs. Je suis consolé en voyant que je n'ai d'ennemis que ceux de la raison; il est digne d'eux de persécuter un vieillard presque aveugle, qui passe ses derniers jours à défricher des déserts, à bannir la pauvreté d'un canton qui n'avait que des pauvres, et qui, par les services qu'il a rendus à la famille de Corneille, méritait peut-être que ceux qui veulent se piquer d'éloquence ne s'armassent pas si indignement contre lui : mais tel est le sort des gens de lettres. Le plus dangereux des métiers de ce monde est donc celui d'aimer la vérité! encore s'ils étaient unis ensemble, ils imposeraient silence aux méchants! mais ils se dévorent les uns les autres, et les monstres à réquisitoire avalent les carcasses qui restent.

Écrivez-moi, je vous prie, ce qu'on fait et ce que vous pensez. Vous m'apprendrez bien des sottises, et je profiterai de vos bonnes réflexions. J'ose compter sur votre amitié, et vous pouvez être sûr de la mienne.

(1) *Sur la destruction des jésuites* (par d'Alembert). (G. A.)

4417. — A M. DUPONT.

A Ferney, 14 décembre.

. . . . . .

Comment fera dorénavant votre insolent frère Kroust (1) et les autres marouflles qui faisaient accroire au conseil souverain qu'ils avaient tout crédit à Versailles, et que frère Kroust minor, confesseur de la dauphine, gouvernait le royaume (2)?

Je n'ai nulle nouvelle certaine des autres édits concernant les finances; je ne me mêle que des miennes, qui étaient en assez mauvais ordre, et que je cherche à rétablir par les contrats que vous voulez bien faire. M. le prince Louis de Wurtemberg, qui est à Lausanne, persiste à ne pas même écrire un mot de bonté et d'honnêteté sur cette affaire. Je veux respecter ses motifs, et croire que si malheureusement on perdait un jour M. le duc régnant, le prince Louis, son successeur, ne manquerait pas de faire justice à mes héritiers; il a trop d'honneur pour ne pas acquitter des dettes si légitimes.

Adieu, mon cher ami. Madame Denis et moi nous vous embrassons tendrement.

4418. — A M. DAMILAVILLE.

15 décembre.

Frère Cramer est d'accord, mon cher frère; ainsi envoyez au plus tôt l'histoire de MM. de Loyola (3); mais n'oubliez pas de me parler des nouveaux édits. Tous mes correspondants me mandent d'ordinaire, quand il s'agit d'une chose bien intéressante : Je ne vous la mande pas, car vous la savez. Gardez-vous bien de les imiter; dites-moi tout, car je ne sais rien.

On parle de la suppression de tous les receveurs et contrôleurs du dixième. Je crois encore que cela ne vous regarde pas, et que votre emploi est à l'abri d'un nouveau règlement. Je vous prie de m'en instruire; je suis un vrai frère, je m'intéresse à vous spirituellement et temporellement.

Je crois que, dans le moment présent, on ne s'intéresse guère aux rêveries du *Testament du cardinal de Richelieu*. Les sottises présentes occupent toujours tout le monde, et les sottises passées n'amusent qu'un très petit nombre de gens oisifs.

Les nouveaux édits retarderont probablement le beau morceau d'éloquence qu'Omer prépare; s'il est encore aidé par Chaumeix, cela sera divin. Continuez à échauffer le génie de Protagoras; Dieu le destine sans doute à un grand apostolat; il faut qu'il écrase le monstre. N'est-ce pas une chose honteuse qu'on ait tant reproché aux philosophes de s'unir pour faire triompher la raison, et qu'aucun d'eux n'écrive en sa faveur? Il faudrait au moins qu'ils méritassent les reproches qu'on leur fait. Mourrai-je sans avoir les derniers coups portés à l'hydre abominable qui empeste et qui tue?

Je vous embrasse bien tendrement. *Ecr. l'inf.....*

4419. — A MADAME LA MARQUISE DE BOUFFLERS.

Ferney, 15 décembre.

J'ai l'honneur, madame, d'avoir actuellement dans mon taudis le peintre (4) que vous protégez. Vous avez bien raison d'aimer ce jeune homme; il peint à merveille les ridicules de ce monde, et il n'en a point: on dit qu'il ressemble en cela à madame sa mère. Je crois qu'il ira loin. J'ai vu des jeunes gens de Paris et de Versailles, mais ils n'étaient que des barbouilleurs auprès de lui. Je ne doute pas qu'il n'aille exercer ses talents à Lunéville. Je suis persuadé que vous ne pourrez vous empêcher de l'aimer de tout votre cœur quand vous le con-

(1) Jésuite de Colmar. (G. A.)

(2) Voltaire, au commencement de cette lettre dont nous n'avons qu'un fragment, parlait de l'édit d'expulsion des jésuites. (G. A.)

(3) *Sur la destruction des jésuites*. (G. A.)

(4) Le chevalier de Boufflers, fils de la marquise. (G. A.)

naîtrez. Il a fort réussi en Suisse. Un mauvais plaisant a dit qu'il était là comme Orphée, qu'il enchantait les animaux; mais le mauvais plaisant avait tort. Il y a actuellement en Suisse beaucoup d'esprit; on a senti très finement tout ce que valait votre peintre. S'il va à Lunéville, comme il le dit, je vous assure, madame, que je suis bien fâché de ne pas l'y suivre. J'aurais été bien aise de ne pas mourir sans avoir eu l'honneur de faire encore ma cour à madame sa mère. Tout vieux que je suis, j'ai encore des sentiments; je me mets à ses pieds, et, si elle veut me le permettre, aux pieds du roi. J'aurais préféré les Vosges aux Alpes; mais Dieu et les dévots n'ont pas voulu que je fusse votre voisin. Goûtez, madame, la sorte de bonheur que vous pouvez avoir; ayez tout autant de plaisir que vous le pourrez; vous savez qu'il n'y a que cela de bon, de sage, et d'honnête. Conservez-moi un peu de bonté, et agréez mon sincère respect. Le vieux Suisse, VOLTAIRE.

4420. — A M LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 19 décembre.

Remontre très humblement François de V. l'aveugle à son héros :

1° Que son héros n'a pas autant de mémoire que d'imagination et de grâces; qu'il daigna mander le 1er de septembre à son vieux courtisan : « Vous êtes et serez toujours le maître » des rôles de toutes vos pièces; c'est un droit qui vous se- » rait moins disputé qu'à personne, et une loi où l'on obéira » en vous battant des mains; je le veux absolument. »

Voilà les propres paroles de monseigneur le maréchal.

2° Que ces propres paroles étaient en réponse d'un placet présenté par l'aveugle, dans lequel ledit aveugle avait supplié son héros de lui permettre de faire une nouvelle distribution de ces rôles;

3° Que ledit suppliant a été, depuis environ quarante ans en çà, berné par sondit héros, lequel lui a donné force ridicules le plus gaiement du monde;

4° Que ledit pauvre diable ne mérite point du tout le ridicule d'être accusé d'avoir entrepris quelque chose de sa tête dans cette importante affaire, et qu'il n'a rien fait, rien écrit, que muni de la permission expresse de son héros, et de son ordre positif, qu'il garde soigneusement;

5° Qu'il écrivit en conséquence au grasseyeur Grandval, qu'il instruisit ledit grasseyeur de la permission de monseigneur le maréchal, et que, partant, il est clair que le berné n'a manqué à aucun de ses devoirs envers son héros le berneur;

6° Qu'il n'a consulté en aucune manière Parme et Plaisance (1) sur les acteurs et actrices du *tripot* de Paris; mais que, sur le rapport de plusieurs farceurs, grands connaisseurs, barbouilleurs de papier, et autres grands personnages, il a distribué ses rôles, selon toute justice, selon le bon plaisir de monseigneur le maréchal et des autres gentilshommes de la chambre; ce qu'il a expressément recommandé dans toutes ses lettres aux connaisseurs représentant le parterre;

7° Qu'il n'a envoyé au grasseyeur ses dernières dispositions sous une enveloppe parmesane que pour éviter les frais de la poste au grasseyeur, et pour faire parvenir la lettre plus sûrement, une première ayant été perdue.

Ces sept raisons péremptoires étant clairement exposées, le suppliant espère en la miséricorde de son héros et en ses plaisanteries.

Il supplie son héros d'examiner la chose un moment de sang-froid, sans humeur et sans bons mots, et de lui rendre justice.

Il y a plus de quinze jours que j'ai écrit pour faire venir quatre exemplaires de ce cher Julien l'apostat (2), pour vous en faire parvenir un par la voie que vous m'avez ordonnée.

Vous croyez bien que j'ai reçu de mon mieux l'ambassadeur de madame d'Egmont. Je vois que votre voyage dans mon pays des neiges est assez éloigné encore; mais si jamais madame d'Egmont veut passer le mont Cenis et aller à Naples, je me ferai prêtre pour l'accompagner en qualité de son aumônier Poussatin (3).

Je suis honteux de mourir sans avoir vu le tombeau de Virgile, la ville souterraine, Saint-Pierre de Rome et les facéties papales.

Je me mets aux pieds de mon héros avec une extrême colère, un profond respect, et un attachement sans bornes.

(1) C'est-à-dire le comte d'Argental. (G. A.)
(2) *La Défense du paganisme*, traduit par d'Argens. (G. A.)
(3) Personnage des *Mémoires du chevalier de Grammont*. (G. A.)

4421. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 décembre.

Vous saurez, mes divins anges, que M. le maréchal de Richelieu m'a écrit une lettre fulminante sur la distribution des bénéfices du *tripot*. Il m'accuse d'avoir conspiré avec vous contre les quatre premiers gentilshommes de la chambre : je viens de le confondre par des raisons auxquelles on ne peut répondre que par humeur et par autorité. Je lui ai envoyé la copie de sa lettre, par laquelle il m'avait non seulement permis de disposer des dignités comiques, mais dans laquelle même il m'assurait que c'était mon droit, qu'on ne me l'ôterait jamais, et qu'il voulait que j'en usasse.

Je lui ai certifié que vous n'aviez nulle part aux résolutions que j'ai prises en conséquence de ses ordres. Je ne sais ce qui arrivera de cette grande affaire, mais je n'ai pas voulu que vous souffrissiez pour ma cause. Il serait injuste qu'on vous fît une affaire d'Etat, dans le temps présent, pour les héros du temps passé. Je vous supplie de me mander en quel état est cette tracasserie théâtrale.

Je soupçonne le *Portatif* d'avoir été noyé dans les flots d'édits portés en parlement; et quand on voudra le mettre en *lumière*, après l'aventure des édits, ce ne sera que du réchauffé. On ne saura pas seulement de quoi il est question, et maître Omer en sera pour son réquisitoire.

On dit que quelques philosophes ont ajouté plusieurs chapitres insolents au *Portatif*, qu'on l'a imprimé en Hollande avec ces additions (1) irréligieuses, qu'il s'en est débité quatre mille en huit jours, et que la sacrosainte baisse à vue d'œil dans toute l'Europe. Dieu bénisse ces bonnes gens! ils ont rendu un service essentiel à l'esprit humain. On ne peut établir la tolérance et la liberté qu'en rendant la persécution ridicule. Il faut avoir les yeux crevés pour ne pas voir que l'Angleterre n'est heureuse et triomphante que depuis que la philosophie a pris le dessus chez elle; auparavant elle était aussi sotte et aussi malheureuse que nous.

Il fait un temps assez doux dans notre grand bassin entre les Alpes et le mont Jura; si cela continue, je pourrai bientôt relire les roués. Daignez me mander, je vous prie, si l'on a reçu au *tripot* quelque héros qui ait une voix sonore, la mine fière, la contenance assurée, la poitrine large et remplie de sentiments, avec des yeux pleins de feu qui sachent parler plus d'un langage.

J'ai lu mes *Lettres secrètes*. Voilà de plaisants secrets! Le polisson qui a fait ce recueil n'y fera pas une grande fortune.

Je baise le bout de vos ailes avec une effusion de cœur remplie d'onction et de la plus respectueuse tendresse.

Comme cette lettre allait partir, je reçois celle de mon ange, du 11 de décembre. On doit avoir reçu ma réponse (2) au sujet de Luc, envoyée sous l'enveloppe de M. le duc de Praslin. J'ai vu depuis un des meurtriers appartenants à Luc; il confirme sa bonne santé; mais je crois qu'il ne sait rien ni pour ni contre. J'espère savoir dans peu quelque chose de plus positif.

Je suis très fâché de la mort de madame de La Marche, car on dit qu'elle était très aimable.

J'aurai bien de la peine avec les roués. La scène du troisième acte, étant toute en mines et en gestes, pourrait devenir comique, si les personnages exprimaient en vers la crainte qu'ils ont d'être reconnus. Je crains l'arlequinade. D'ailleurs je ferai ce que je pourrai, et non pas ce que je voudrai. Tout ce que je puis dire, c'est qu'il faut des hommes à la Comédie, et que nous en manquons.

4422. — A M. LE COMTE ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney, 21 décembre.

J'ai reçu, par la poste, monsieur, l'énorme poignée de verges de l'Aristarque et du Zoïle d'Italie (3); mais, dans l'état où sont mes yeux, il leur est impossible de lire cet ouvrage : mes fluxions me sauvent de la *frusta*. C'est une chose prodigieuse que le nombre de journaux dont l'Europe est inondée. La rage d'imprimer des livres, et d'imprimer son avis sur les livres, est montée à un tel point, qu'il faudrait une douzaine de bibliothèques du Vatican pour contenir tout ce fatras. Les belles-lettres sont devenues un fléau public. Il n'y a d'autre parti à prendre que d'en user avec les livres comme avec les hommes, de choisir quelques amis dans la foule, de vivre avec eux, et de se soucier très peu du reste.

(1) Huit articles nouveaux. (G. A.)
(2) On n'a pas cette lettre. (G. A.)
(3) Barretti. (G. A.)

Mon malheur sera toujours d'avoir vécu loin d'un ami aussi respectable que vous. Ce qui me fait le plus regretter la perte de mes yeux, c'est de ne pouvoir plus lire l'Arioste; mais je regrette votre société bien davantage.

4423. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 décembre.

Je commence, mon cher ange, et je dois commencer toutes mes lettres par le mot de reconnaissance. Nous vous demandons en grâce, madame Denis et moi, de répéter à M. le duc de Praslin ce mot, qui est gravé dans nos cœurs pour vous et pour lui. Tandis que vous prenez des mesures politiques avec le tripot de la Comédie, il y a vraiment de belles querelles dans le tripot de Genève.

Quelques conseillers ont voulu que je vous en prévinsse, comptant que, dans l'occasion, vous serez leur médiateur auprès de M. le duc de Praslin. M. Cromelin doit vous en parler; mais je ne crois pas que la querelle devienne jamais assez violente pour que la France s'en mêle. Le fond en est excessivement ridicule. Permettez-moi de vous ennuyer, en vous disant de quoi il s'agit.

La république de Genève est un petit Etat moitié démo, moitié aristo-cratique. Le conseil du peuple, qu'on appelle le conseil des quinze cents, est en droit de destituer les premiers magistrats, qu'on appelle syndics. Jean-Jacques Rousseau (afin que vous le sachiez) était du conseil des quinze-cents. Les magistrats qui exercent la justice s'étant divertis à faire brûler les livres de Jean-Jacques, Jean-Jacques, du haut de sa montagne ou du fond de sa vallée, excita les chefs de la populace à demander raison aux magistrats de l'insolence qu'ils avaient eue d'incendier les pensées d'un bourgeois de Genève. Ils allèrent deux à deux, au nombre d'environ six cents, représenter l'énormité du cas; et Jean-Jacques ne manqua pas de leur faire dire que, si on rôtissait les écrits d'un Génevois, il était bien triste qu'on n'en fît pas autant à ceux d'un Français. Un magistrat vint me demander poliment la permission de brûler un certain *Portatif;* je lui dis que ses confrères étaient bien les maîtres, pourvu qu'ils ne brûlassent pas ma personne, et que je ne prenais nul intérêt à aucun *Portatif.*

Pendant ce temps Jean-Jacques faisait imprimer, dans Amsterdam, un gros livre bien ennuyeux pour toutes les monarchies, et qui ne peut guère être lu que par des Génevois : cela s'appelle les *Lettres de la montagne.* Il y souffle le feu de la discorde, il excite tous les petits ordres de ce petit Etat les uns contre les autres; et, à la première lecture, on a cru qu'il y aurait une guerre civile. Pour moi, je crois qu'il n'y aura rien, et que le tocsin de Rousseau ne fera pas un bruit dangereux. S'il y a quelques coups de poing donnés, je ne manquerai pas de vous en avertir, soit pour vous amuser, soit pour vous prier d'engager M. le duc de Praslin à mettre le holà.

Je ne sais quel ministre de je ne sais quelle puissance, ou quelle faiblesse chrétienne à la Porte ottomane, demanda un jour audience au grand-vizir, pour lui apprendre que les troupes de son maître chrétien avaient battu les troupes d'un autre prince chrétien. Que m'importe, lui dit le vizir, que le chien ait mordu le porc, ou que le porc ait mordu le chien?

Vous ne serez point le vizir dans une occasion pareille; vous serez un médiateur bienfaisant.

Si M. Cromelin vous parle de toutes ces tracasseries, je vous prie de lui dire que je vous en ai parlé comme je le devais.

Madame d'Argental m'inquiète beaucoup plus que Genève. Je ne sais rien de pis que de n'avoir point de santé. Ma mie Fournier (1) n'a-t-elle pas d'elle un soin extrême? — Respect et tendresse.

4424. — AUX AUTEURS DE LA GAZETTE LITTÉRAIRE.

24 décembre.

Vous rendez tant de justice, messieurs, aux ouvrages qu'on fait, que j'ose vous prier de la rendre à ceux qu'on ne fait point. J'ai appris dans ma retraite que depuis plus d'un an on imprime sous mon nom, dans les pays étrangers, des écrits auxquels je n'ai pas la moindre part. J'ignore si je dois cet honneur à la malignité d'un éditeur, ou à l'intérêt très mal entendu d'un libraire. Tout ce que je puis déclarer, c'est que je regarde comme des faussaires tous ceux qui se servent ainsi d'un nom connu pour débiter des livres qui ne sont pas faits pour l'être. N'étant pas à portée de réprimer une pareille licence, je puis et je dois au moins m'en plaindre, et je m'adresse à vous, messieurs, comme à des hommes à qui l'honneur de la littérature doit être plus cher qu'à personne. J'ai l'honneur d'être, etc.

(1) Médecin des d'Argental. (G. A.)

4425. — A M. P. ROUSSEAU.

25 décembre (1).

Quelque mépris qu'on ait pour la calomnie, il est quelquefois nécessaire de la réfuter. Un libraire d'Amsterdam a cru qu'il était de son intérêt d'imprimer sous mon nom des bêtises hardies. Il a débité une brochure intitulée *Ouvrage posthume de M. de M. Y;* le *Testament de Jean Meslier*, autre brochure, etc.; et il a donné à ce petit recueil le titre de *Collection complète des ouvrages de M. de V.* Comment un si petit livre peut-il être intitulé *Collection complète*, et comment une œuvre posthume de M. Y., et un testament d'un homme mort il y a trente ans, peuvent-ils être de moi? Je ferai encore une autre question : Comment ne punit-on pas un tel délit, qui est celui d'un calomniateur et d'un faussaire? Un autre libraire s'est avisé d'imprimer l'*Arétin* (2) sous mon nom. Un autre donne mes prétendues *Lettres secrètes;* mais, mon ami, si elles sont secrètes, elles ne doivent donc pas être publiques. Il ne se passe guère de mois où l'on ne m'attribue quelques ouvrages dans ce goût.

Je ne les lis point, et c'est ce qui me console d'avoir presque entièrement perdu la vue; mais je ne me consolerais pas de ces impertinentes imputations, si je ne savais que les honnêtes gens voient avec indignation cet abus de la presse, et que les hommes en place ne jugent pas sur des brochures de Hollande et sur des gazettes. Il faut pardonner cet abus de l'imprimerie en faveur du bien qu'elle a fait aux hommes.

4426. — A M. DAMILAVILLE.

26 décembre.

J'ai reçu, mon cher frère, l'histoire de la *Destruction* (3), qui est l'ouvrage de la raison et de l'esprit, mais qui ne sera pas enregistré. J'ai reçu aussi l'autre ouvrage (4) qui l'a été, mais qui, ce me semble, ne vaut pas l'autre. Cramer va faire, avec grand plaisir, tout ce que vous m'avez recommandé. Vous me paraissez juger aussi bien de la déraison en finances, que du galimatias en théologie. Une des grandes consolations de ma vie, c'est que j'ai retrouvé toujours ma façon de penser dans tout ce que vous m'avez écrit; cela est assez à l'honneur de la philosophie. Le bon sens parle le même langage. Les géomètres font dans tout l'univers les mêmes démonstrations, sans s'être donné le mot.

Voici un petit mot de lettre pour Archimède-Protagoras, dont l'ouvrage m'a enchanté. Que j'aime sa précision, sa force, et sa plaisanterie! qu'il est sage et hardi! qu'il est le contraire de Jean-Jacques!

Ce Jean-Jacques vient de traiter le conseil de Genève comme il a traité Christophe de Beaumont. Il veut mettre le feu dans sa patrie avec les étincelles du bûcher sur lequel on a brûlé son *Emile.* Je crois qu'il s'attirera quelque méchante affaire. Il n'est ni philosophe ni honnête homme; s'il l'avait été, il aurait rendu de grands services à la bonne cause.

Je suis étonné que le médecin anglais ne soit pas encore arrivé à Paris, et qu'il ne vous ait pas rendu le petit paquet; apparemment qu'il s'amuse à tuer des Français en chemin. Savez-vous que Marc-Michel Rey, imprimeur de Jean-Jacques, a eu l'abominable impudence de mettre sous mon nom le *Jean Meslier,* ouvrage connu de tout Paris pour être de ce pauvre prêtre, le *Sermon des Cinquante* de La Mettrie, l'*Examen de la religion*, attribué à Saint-Evremond, etc.? Tout a été incendié à La Haye avec le *Portatif;* voilà une bombe à laquelle on ne s'attendait point.

Je prends toutes les mesures nécessaires pour détruire tant de calomnies; mais j'ai grand'peur qu'Omer ne se réveille au bruit de la bombe. Il serait triste qu'on vînt m'enfumer dans mon terrier à l'âge de soixante-onze ans. Madame Denis, ma nièce, a écrit à d'Hornoy, son neveu, conseiller au parlement, et lui a insinué d'elle-même qu'il devait aller, si cela était nécessaire, parler à Omer au Palais, et lui dire que, s'il fait une sottise, il ne doit pas au moins me nommer dans sa sottise, qu'il offenserait sans raison une famille nombreuse qui sert le roi dans la robe et dans l'épée, qu'il est sûr que le *Por-*

(1) Cette lettre fut imprimée dans le *Journal encyclopédique.* (G. A.)
(2) L'*Arétin moderne*, par Dulaurens. (G. A.)
(3) Le manuscrit de d'Alembert. (G. A.)
(4) Les édits financiers. (G. A.)

tatif n'est point de moi, et que cet ouvrage est d'une société de gens de lettres très connus dans les pays étrangers.

Vous avez vu mon d'Horrnoy à l'occasion d'une certaine *Olympie*; seriez-vous homme à le voir à l'occasion d'un certain *Portatif?* pourriez-vous l'encourager, s'il a besoin qu'on l'encourage? Vous êtes un vrai frère, qui secourez dans l'occasion les frères opprimés.

On doit avoir actuellement les édits; j'en suis curieux comme d'une pièce nouvelle. Mandez-moi, je vous prie, si cette pièce réussit, ou si elle est sifflée. L'*Arbitrage* (1) ne fera pas une grande sensation; on est las de toutes ces disputes, et quand il s'agit de sottises présentes, on se soucie fort peu de celles qui sont attribuées au cardinal de Richelieu.

Il y a d'autres sottises qui doivent être l'objet éternel de l'attention des frères; partant, *cer. l'inf...*

4427. — A M. L'ABBÉ DE SADE.

A Ferney, 26 décembre.

Vous avez écrit à un aveugle, monsieur, et j'espère que je ne serai que borgne quand j'aurai l'honneur de vous revoir. Soyez sûr que je vous verrai de très bon œil, s'il m'en reste un. Les neiges du mont Jura et des Alpes m'ont donné d'abominables fluxions, que votre présence guérira. Mais serez-vous en effet assez bon pour venir habiter une petite cellule dans mon petit couvent? Il me semble que Dieu a daigné me pétrir d'un petit morceau de la pâte dont il vous a façonné. Nous aimons tous deux la campagne et les lettres : embarquez-vous sur notre fleuve; je vous recevrai à la descente du bateau, et je dirai : *Benedictus qui venit in nomine* Apollinis.

Je n'ai point encore entendu parler de votre second tome (2); mais quand il viendra, je ne saurai comment faire pour le lire. Il y a trois mois que je suis obligé de me servir des yeux d'autrui. Jugez s'il y a quelque apparence au beau conte qu'on vous a fait que j'avais mis quelques observations dans la *Gazette littéraire* (3). Je ne lis depuis longtemps aucune gazette, pas même l'*ecclésiastique*.

Il est juste que vous ayez beaucoup de jésuites dans Avignon; d'Assouci et eux sont sauvés en terre papale. Les parlements ont fait du mal à l'ordre, mais du bien aux particuliers; ils ne sont heureux que depuis qu'ils sont chassés. Mon jésuite Adam était mal couché, mal vêtu, mal nourri; il n'avait pas un sou, et toute sa perspective était la vie éternelle. Il a chez moi une vie temporelle qui vaut un peu mieux. Peut-être que dans un an il n'y aura pas un seul de ces pauvres gens qui voulût retourner dans leurs colléges, s'ils étaient ouverts. Du reste, nous ignorons, Dieu merci, tout ce qui se passe dans le monde, et nous nous trouvons fort bien de notre ignorance. Le meilleur parti qu'on puisse prendre avec les hommes, c'est d'être loin d'eux, pourvu qu'on soit avec un homme comme vous. Mon indifférence pour le genre humain augmentera quand je jouirai du bonheur que vous me faites espérer. Je prends la liberté d'embrasser de tout mon cœur le parent de Laure et l'historien de Pétrarque, qui est de meilleure compagnie que son héros.

4428. — A M. DUPONT.

A Ferney, 29 décembre.

J'ai donc, mon cher ami, lâché mes filets en votre nom, et quoique je n'aie point reçu de vos nouvelles, j'envoie aujourd'hui le complément des quatre-vingt mille livres en or, à l'adresse de M. Jean Maire par le coche de Genève et de Berne à Strasbourg.

Je suppose, mon cher ami, que vous avez fait faire à M. Jean Maire le contrat en la meilleure forme possible, et que jamais les héritiers de M. le duc de Wurtemberg ne pourront inquiéter les miens. Je crois même que M. le prince Louis de Wurtemberg, malgré tous ses refus formels et réitérés d'accéder au traité, le ratifierait s'il était jamais souverain; il ne voudra pas sans doute trahir l'honneur de sa maison pour un si petit objet. D'ailleurs, il me paraît que la dette est très assurée sur les terres de France qui ne sont point sujettes à substitution. Je m'imagine que le contrat est en chemin, tandis que mon argent est au coche.

Je crois que vos jésuites voyagent par le coche aussi, mais avec moins d'argent. J'ai besoin de deux ou trois bouviers dans ma terre; si vous pouvez m'envoyer le P. Kroust et deux de ses compagnons, je leur donnerai de bons gages; et si au lieu du métier de bouvier, ils veulent servir de bœufs, cela serait égal. Je trouve les parlements très avisés d'avoir su enfin employer les gens aux fonctions qui leur conviennent. Je me souviendrai toute ma vie que vous m'avez dit qu'un maraud de jésuite, nommé Aubert, fit brûler *Bayle* dans le marché de Colmar. Ne sauriez-vous point où cet Aubert est enterré? il faudrait au moins exhumer et pendre son cadavre. Il faut espérer que la philosophie reprendra un peu le dessus, puisqu'elle est délivrée de ses plus grands ennemis. Je sais bien qu'elle en a encore, mais ils sont dispersés et désunis; rien n'était si dangereux qu'une société de fanatiques gouvernés par des fripons, et s'étendant de Rome à la Chine.

Vous avez vu sans doute les derniers édits, ils sont un peu obscurs; le parlement, en les enregistrant, donne de bons avis au roi, et lui recommande d'être économe. Je prie le conseil souverain d'Alsace d'en dire autant à M. le duc de Wurtemberg. Me voilà intéressé à le voir le prince le plus sage de l'Allemagne. Je vous embrasse bien tendrement, mon cher ami.

4429. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

MÉMOIRE POUR PIERRE CORNEILLE DU PONT MARIE, AU SUJET DE PIERRE CORNEILLE, AUTEUR DE CINNA.

Mes anges protecteurs des deux Pierre sont priés humblement de considérer

Que le roi ayant souscrit pour deux cents exemplaires, M. de La Borde ayant favorisé cette entreprise avec toute la générosité possible, et ayant payé d'avance la moitié de la souscription de sa majesté, il demande aujourd'hui la délivrance de ces deux cents exemplaires, après nous avoir flattés que le roi n'en prendrait qu'une douzaine.

Il est certain que le roi n'a que faire de ces deux mille quatre cents volumes qui composent les deux cents exemplaires souscrits par sa majesté.

Si le roi en prend cinquante, c'est beaucoup. Ne pourrait-on pas engager le roi, ou ses ayants-cause, à faire présent de ces cent cinquante exemplaires restants à Pierre Corneille du pont Marie? cela pourrait composer une somme de trois cents louis d'or pour ledit Pierre. Mais pour lui procurer cet avantage, il ne faudrait pas baisser le prix. On pourrait déposer les volumes entre les mains de quelque homme intelligent et fidèle, qui moyennant un profit honnête, se chargerait de la vente. On pourrait même, du produit, faire une petite rente sur la tête de M. Pierre et de sa femme. Je soumets ma proposition aux lumières et aux bontés de mes anges, et je leur demande bien pardon de ne leur envoyer aujourd'hui que trois mémoires.

N. B. Les exemplaires sont en chemin.

4430. — A M. GILLI (1).

Monsieur, je crois que le mot d'*administration* signifie *manutention, gestion*. Les directeurs de la compagnie des Indes, demeurant à Paris, ne peuvent gérer dans l'Inde; et il est impossible qu'un conseil qui donne des ordres de si loin puisse être responsable à Paris des malversations, des négligences, et des démarches inconsidérées qu'on peut faire dans la province de Carnate.

En ouvrant le mémoire de la compagnie des Indes contre M. Dupleix, je trouve ces mots à la page 161 des pièces justificatives : DALMÈDE; *compte de fr[illegible]onneries*.

Je trouve à la page 153 : Comde des révérends pères jésuites pour 67,490 livres; plus 6,000 livres; et si j'étais janséniste, je pourrais demander où saint Ignace a pris cette somme.

La page 95 du mémoire m'apprend qu'un domestique d'un conseiller de Pondichéry, qui était devenu receveur-général de la province, a commis une infinité de *br[illegible]gandages*.

Je me flatte que, quand je lirai le reste du mémoire, je trouverai quelques autres articles aussi délicats. En attendant, si vous savez l'anglais, je vous exhorte à lire dans Pope l'histoire de sir Balaam. Le diable voulait absolument acquérir l'âme de sir Balaam; il ne trouva point de meilleur secret pour s'en assurer que de le faire supercargo (2) de la compagnie des Indes de Londres.

Que voulez-vous qu'on pense lorsque l'on voit la faction de M. Dupleix accuser le conquérant de Madras d'infâmes rapines, le faire enfermer à la Bastille avant qu'il ait été

(1) Voyez tome V, page 406. (G. A.)
(2) Des *Mémoires pour la Vie de François Pétrarque*. (G. A.)
(3) Voyez l'article, tome IV, page 632. (G. A.)

(1) Ce banquier fit banqueroute trois ans plus tard. (G. A.)
(2) Subrécargue. (G. A.)

entendu, et faire perdre à la France tout le fruit de la conquête?

Enfin, il est évident que M. Dupleix lui-même est accusé de malversation dans le mémoire de la compagnie des Indes, tandis qu'il redemande une somme de treize millions. Je ne connais point M. Dupleix, je n'ai point connu M. de La Bourdonnais; je sais seulement que l'un a pris Madras, et que l'autre a sauvé Pondichéry.

Il est bien vrai, monsieur, comme vous le dites, que l'un n'aurait pu défendre Pondichéry, ni l'autre prendre Madras, si on ne leur avait fourni des forces suffisantes; mais, en vérité, aucun historien, depuis Hérodote jusqu'à Hume, ne s'est avisé d'observer que ceux qui ont pris ou défendu des villes aient reçu des soldats et des munitions des puissances pour lesquelles ils combattaient : la chose parle d'elle-même; on ne fait ni on ne soutient de sièges sans quelques dépenses et quelques secours préalables.

J'ajoute encore qu'on peut prendre et sauver des villes et des provinces, et faire de très grandes fautes.

Vous en reprochez d'importantes à M. Dupleix, qui en a reproché à M. de La Bourdonnais, lequel en a reproché à d'autres. Le sieur Amat est accusé de ne s'être pas oublié à Madras, et le sieur Amat a accusé plusieurs personnes de ne s'être pas oubliées ailleurs. Enfin votre général (1) est à la Bastille; c'est donc vous, bien plus que moi, qui vous plaignez de *brigandages*.

Il y en a donc eu; les lois divines et humaines permettent donc de le dire. Ces brigandages ne peuvent avoir été commis que dans l'Inde, où vos nababs donnent des exemples peu chrétiens, et où les jésuites font des lettres de change.

Il résulte de tout cela que l'administration dans l'Inde a été extrêmement malheureuse; et je pense que notre malheur vient en partie de ce qu'une compagnie de commerce dans l'Inde doit être nécessairement une compagnie guerrière. C'est ainsi que les Européans y ont fait le commerce depuis les Albuquerque. Les Hollandais n'y ont été puissants que parce qu'ils ont été conquérants. Les Anglais, en dernier lieu, ont gagné, les armes à la main, des sommes immenses, que nous avons perdues; et j'ai peur qu'on ne soit malheureusement réduit à être oppresseur ou opprimé. Une des causes principales de nos désastres est encore d'être venus les derniers en tout, à l'occident comme à l'orient, dans le commerce comme dans les arts, de n'avoir jamais fait les choses qu'à demi. Nous avons perdu nos possessions et notre argent dans les deux Indes, précisément de la même manière dont nous perdîmes autrefois Milan et Naples.

Nous avons été toujours infortunés au-dehors. On nous a pris Pondichéry deux fois, Québec quatre; et je ne crois pas que de longtemps nous puissions tenir tête, en Asie et en Amérique, aux nations nos rivales.

Je ne sais, monsieur, comment l'éditeur du livre dont vous me faites l'honneur de me parler a mis huit lieues au lieu de vingt-huit, pour marquer la distance de Pondichéry à Madras. Pour moi, je voudrais qu'il y en eût deux cents; nous serions plus loin des Anglais.

Je vous avoue, monsieur, que je n'ai jamais conçu comment la compagnie d'occident avait prêté réellement cent millions au roi en 1717. Il faudrait qu'elle eût trouvé la pierre philosophale. Je sais qu'elle donna du papier; et je vous avoue que j'ai toujours regardé l'assignation de neuf millions que le roi nous donne par an comme un bienfait. Je ne suis pas directeur, mais je suis intéressé à la chose, et je dois au roi ma part de la reconnaissance.

Je suis fâché que nous ayons eu quatre cent cinquante canons à Pondichéry, puisqu'on nous les a pris. Les Hollandais en ont davantage, et on ne les leur prend point, et ils prospèrent, et leurs actionnaires sont payés sur le gain réel de la compagnie. Je souhaite que nous en fassions beaucoup, que nous en dépensions moins, et que nous ne nous mêlions de faire des nababs que quand nous aurons assez de troupes pour conquérir l'Inde.

Au reste, monsieur, ne vous comparez point aux juifs. On peut faire des compliments à un honnête et estimable juif, sans être extrêmement attaché à la semence d'Abraham; mais quand je vous dirai que je suis très attaché à votre personne, et que je regarde tous les directeurs de notre compagnie comme des hommes dignes de la plus grande considération, je ne vous ferai pas un vain compliment.

Je sais qu'on travaille actuellement à des recherches historiques assez curieuses. On doit y insérer un chapitre sur la compagnie des Indes (2). On m'assure que vous en serez content; et si vous voulez avoir la bonté de fournir quelques mémoires curieux à la même personne à qui vous avez bien voulu envoyer votre paquet, on ne manquera pas d'en faire usage. Celui qui y travaille n'a pour objet que la vérité et son plaisir; il vous aura double obligation.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que je vous dois, etc.

(1) Lally. (G. A.)
(2) Voyez le *Précis du Siècle de Louis XV*, chap. XXXIV. (G. A.)

4431. — A M. DAMILAVILLE.

31 décembre.

Les gens de bien, et surtout mon cher frère, doivent savoir que Jean-Jacques a fait un gros libelle (1) contre la parvulissime république de Genève, dans l'intention de soulever le peuple contre les magistrats. Le conseil de Genève est occupé à examiner le livre, et à voir quel parti il convient de prendre.

Dans ce libelle, Jean-Jacques, fâché qu'on ait brûlé *Emile*, m'accuse d'être l'auteur du *Sermon des Cinquante*. Ce procédé n'est pas assurément d'un philosophe ni d'un honnête homme. Je voudrais bien savoir ce qu'en pense M. Diderot, et s'il ne se repent pas un peu des louanges prodiguées à Jean-Jacques dans l'*Encyclopédie* (2). Vous remarquerez que pendant que Jean-Jacques faisait cette belle manœuvre à Genève, il faisait imprimer le *Sermon des Cinquante*, et d'autres brochures, par son libraire d'Amsterdam, Marc-Michel Rey, sous le titre de *Collection complète des Œuvres de M. de V.* Cela peut être adroit, mais cela n'est pas honnête.

Mon cher frère avait bien raison de me dire, quand Jean-Jacques maltraita si fort les philosophes dans son roman d'*Emile*, que cet homme était l'opprobre du parti. Je prie mon cher frère de me mander s'il a reçu le paquet du médecin anglais. Ce médecin aurait dû faire l'opération de la transfusion à Jean-Jacques, et lui mettre d'autre sang dans les veines; celui qu'il a est un composé de vitriol et d'arsenic. Je le crois un des plus malheureux hommes qui soient au monde, parce qu'il est un des plus méchants.

Omer travaille à un réquisitoire pour le *Dictionnaire philosophique*. On continue toujours à m'attribuer cet ouvrage, auquel je n'ai point de part. Je crois que mon neveu, qui est conseiller au parlement, l'empêchera de me désigner.

Voilà, mon cher frère, toutes les nouvelles que je sais. La philosophie est comme l'ancienne Eglise, il faut qu'elle sache souffrir pour s'affermir et pour s'étendre.

Je crois qu'on commence aujourd'hui l'édition de la *Destruction*. C'est un livre qui ne sera point brûlé, mais qui fera autant de bien que s'il l'avait été.

J'embrasse tendrement mon cher frère, et je me recommande à ses prières, dans les tribulations où les méchants m'ont mis. Les orages sont venus des quatre coins du monde, et ont fondu sur ma petite barque, que j'ai bien de la peine à sauver.

(1) *Lettres écrites de la montagne*. (G. A.)
(2) A l'article ENCYCLOPÉDIE. (G. A.)

4432. — A M. LE DUC DE PRASLIN.

Ferney, décembre (3).

Monseigneur, je défie mes trente-neuf confrères de l'Académie de trouver des termes pour vous exprimer ma reconnaissance : ma nièce est dans le même embarras que moi. J'ai fait parvenir à mon ingrat curé les nouvelles de la protection que vous me donnez. On lui a dit que le roi entendait garder ses traités avec ses voisins; il a répondu qu'il se... moquait des traités, qu'il aurait mes dîmes, qu'il plaidait au parlement de Dijon, que son affaire y était entamée depuis longtemps, qu'il m'enterrerait au plus tôt, et qu'il ne prierait point Dieu pour moi. Je sens bien, monseigneur, que je serai damné de cette affaire-là; mais il est si doux d'avoir votre protection dans ce monde, qu'on prend gaiement son parti pour l'autre. Je suis bien sûr que vous soutiendrez votre dire avec le parlement de Bourgogne, s'il a la rage de juger comme Perrin Dandin, s'il prétend que l'affaire étant déjà entamée au parlement, elle doit y rester. Vous nous permettrez bien alors de recourir à vos bontés, n'est-ce pas, monseigneur?

Vous voulez des assassinats, en voici une paire (4) dans le paquet de M. d'Argental. Pendant que je vous envoie des tragédies, M. de Montpéroux vous fait sans doute le récit de la farce de Genève; vous verrez comme les enfants de Calvin ont changé. Il est assez plaisant de voir tout un peuple demander réparation pour Jean-Jacques Rousseau. Ils disent qu'il est vrai qu'il a écrit contre la religion chrétienne, mais

(3) Cette lettre est peut-être de décembre 1763. (G. A.)
(4) *Le Triumvirat*. (G. A.)

que ce n'est pas une raison assez forte pour oser donner une espèce d'assigné pour être ouï à un citoyen de Genève; que si un citoyen de Genève trouve la religion chrétienne mauvaise, il faut discuter ses raisons modestement avec lui, et ne pas le juger sans l'avoir entendu, etc.

Vous entendrez parler bientôt de la cité de Genève, et je crois que vous serez obligé d'être arbitre entre le peuple et le magistrat; car vous êtes garant des lois de cette petite ville comme du traité de Westphalie. Cela vous amusera, et vous aurez le plaisir d'exercer vos talents de pacificateur de l'Europe.

A propos, monseigneur, ceci n'est pas une dépêche de Rome moderne; ce n'est pas un mémoire sur les diètes de Pologne; ce ne sont pas des nouvelles des deux frères qui se disputent la Perse; ce n'est pas un détail des sottises de ce pauvre Grand-Mogol; c'est votre conjuration (1), ce sont vos roués, c'est une attrape qui vous amusera. Je ne vous dirai point que cela fera fondre en larmes, je mentirais; mais cela peut attacher, cela fera raisonner, et vous serez amusé; et un ministre a souvent besoin de l'être.

Vous pèserez, quand il en sera temps, l'importance extrême dont il est de mettre la conspiration sous le nom d'un jeune novice jésuite qui, grâce à la bonté du parlement, est rentré dans le monde, et qui, comme Colletet et tant d'autres, attend son dîner du succès de son ouvrage. Je m'imagine que les girouettes françaises tournent actuellement du côté des jésuites; on commence à les plaindre; les jansénistes ne font point de pièces de théâtre, ils sont durs, ils sont fanatiques, ils seront persécuteurs, on les détestera; on aimera passionnément un pauvre petit diable de jésuite qui donnera l'espérance d'être un jour un Lemierre, un Colardeau, un Dorat. Je persisterai toujours à croire qu'il faut donner un nom à ce jeune jésuite; le public aime à se fixer. Si on ne nomme personne, on me nommera, et tout sera perdu.

Mais pourquoi ne faites-vous pas faire une tragédie à M. Thomas? Quel homme a écrit avec plus de force que lui? quel homme a plus d'idées? Il est jeune, et j'ai besoin d'un coadjuteur.

Enfin, monseigneur, vous ne nous abandonnerez pas, madame Denis et moi, dans notre querelle avec la sainte Eglise. Nous espérons que vous voudrez bien vous damner pour nous; rien n'est plus beau que d'aller au diable pour faire du bien aux gens qu'on protége.

Agréez, je vous en conjure, mon attachement, ma reconnaissance, et mon profond respect. Le *Vieux de la montagne.*

4433. — A M. BERTRAND.

A Ferney, 1er janvier 1765.

Mon cher philosophe, je vous assure que je ne prends aucun intérêt au livre (2) dont vous me parlez. Je cultive mes champs, et je m'embarrasse fort peu de ce qu'on écrit et de ce qu'on fait ailleurs. Je suis assez embarrassé de mes affaires sérieuses, et je n'ai guère le temps de me mêler des petits amusements dont vous me faites part. Tout ce que je sais bien certainement, c'est que le livre en question est de plusieurs mains. Il y a plus de deux mois que le hasard a fait tomber entre les miennes quelques manuscrits de l'ouvrage.

Un de ces articles est écrit de la propre main d'un des premiers pasteurs de votre religion réformée, ou prétendue réformée. Tout cela vous regarde, et non pas moi : je ne suis qu'un pauvre cultivateur qui vous aime tendrement, et qui ne dispute jamais. Quand vous serez Turc, je chanterai *Allah!* avec vous; quand vous serez païen, je sacrifierai avec vous aux Muses : tous les hommes sont frères, et les meilleurs frères sont ceux qui cultivent les lettres.

Je suis très fraternellement à vous pour ma vie.

4434. — A M. BORDES.

A Ferney, 4 janvier.

Vous savez à présent, mon cher monsieur, que l'abbé de Condillac est ressuscité; et ce qui fait qu'il est ressuscité, c'est qu'il n'était pas mort. On ne pouvait s'empêcher de le croire mort, puisque M. Tronchin l'assurait. On peut douter, à toute force, des décisions d'un médecin, quand il assure qu'un homme est vivant; mais quand il le dit mort, il n'y a pas moyen de douter : ainsi nous avons regretté l'abbé de Condillac de la meilleure foi du monde. On avait désespéré de sa vie à Parme avec beaucoup de raison, puisque M. Tronchin n'avait pu le voir dans sa maladie. Dieu merci, voilà un philosophe que la nature nous a conservé. Il est bon d'avoir un loquiste de plus dans le monde, lorsqu'il y a tant d'asinistes, de jansénistes, etc., etc.

Je suis bien aise que vous ayez lu l'APOCALYPSE (1) d'Abauzit. On ne doutera plus, après cette épreuve, que le *Dictionnaire philosophique* ne soit de plusieurs mains. Les articles CHRISTIANISME et MESSIE sont faits par deux prêtres. L'arche est abandonnée par les lévites.

Vous ne me parlez plus de votre comédie; elle aurait fait la clôture de mon théâtre, que je vais détruire. Je suis trop vieux pour être acteur, et les Génevois ne méritent guère qu'on leur donne du plaisir. Jean-Jacques, que vous avez si bien réfuté (2), met tout en combustion dans sa petite république; il traite le petit conseil de Genève comme il avait traité l'Opéra de Paris. Il avait voulu persuader au parterre que nous n'avions point de musique, et il veut persuader à la ville de Genève qu'elle n'a que des lois ridicules. Je n'ai point encore lu son livre (3), que les magistrats trouvent très séditieux, et que le peuple trouve très bon. Diogène fut chassé de la ville de Sinope, mais il ne la troubla pas.

Adieu, monsieur; s'il vous prend jamais envie de venir passer quelques jours sur les bords du lac, vous nous comblerez de joie. Vous savez que mes yeux ne me permettent pas d'écrire de ma main.

4435. — A M. DAMILAVILLE.

4 janvier.

Vraiment, mon cher frère, la lettre dont vous m'avez envoyé copie n'est pas une lettre de Pline, et les vers qui la paraphrasent ne sont pas de Catulle. Tout cela, en vérité, est de même paruro et digne du siècle.

Il est vrai que Jean-Jacques écrit mieux; mais, en vérité, c'est un homme d'esprit qui se conduit comme un sot. Toutes les apparences sont qu'on le fera repentir d'avoir voulu mettre le feu dans la parvulissime qu'il a quittée. Vous avez vu, par ma dernière lettre, combien il est méchant. Je ne reviens point de mon étonnement qu'un homme, qui s'est dit philosophe, joue publiquement le rôle d'un délateur et d'un calomniateur. Vous m'avez incendié, dit-il; incendiez donc aussi mon confrère. J'ai fait mal, mais il a fait pis. Ce n'est pas ainsi, ce me semble, que Socrate parlait aux Athéniens. Je vois que le grand défaut de Jean-Jacques est d'être enragé contre le genre humain : il a là une bien vilaine passion.

Je suis toujours bien surpris que vous n'ayez pas reçu encore le paquet du médecin anglais. J'espère qu'il ne tardera pas, et que vous en aurez d'autres incessamment. Omer est longtemps à s'échafauder : je ne désespère pas que Jean-Jacques ne lui écrive pour le prier de se hâter un peu.

Vous devez à présent avoir reçu des nouvelles de la *Destruction de Jérusalem* (4), avec une petite lettre pour Archimède-Protagoras.

Je vous embrasse en 1765 comme en 1764.

4436. — A M. DE LA FARGUE.

A Ferney, 9 janvier.

Je n'ai jamais tant souhaité de lire, monsieur, que depuis que vous avez bien voulu m'envoyer vos ouvrages. Je perds la vue; mais on me fait espérer que je ne serai pas aveugle, et alors je vous verrai de très bon œil. Ce que je connais déjà de vous me prévient favorablement pour le reste, et vos vers auraient des charmes pour moi, quand vous ne m'auriez pas loué si délicatement. Vous êtes dans une maison (5) où l'esprit, la science et la vertu sont héréditaires; et vous n'avez pas peu contribué à les y perpétuer. L'état où je suis ne me permet pas de longues lettres, mais ne m'empêche pas de sentir tout votre mérite. Recevez mes remercîments et les sentiments d'estime et d'attachement avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

4437. — A M. DAMILAVILLE.

9 janvier (6).

Mon cher frère, le médecin anglais m'étonne et m'afflige. Cependant il se peut faire qu'il se soit arrêté dans les provinces plus longtemps qu'il ne croyait. Je vous promets d'ail-

(1) Le *Triumvirat.* (G. A.)
(2) Le *Dictionnaire philosophique.* (G. A.)

(1) Voyez, tome I, la section Ire de l'article APOCALYPSE. (G. A.)
(2) *Discours sur les avantages des sciences et arts.* (G. A.)
(3) *Lettres écrites de la montagne.* (G. A.)
(4) L'Ecrit de d'Alembert *sur la destruction des jésuites.* (G. A.)
(5) La maison d'Ormesson. (G. A.)
(6) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)

leurs qu'à la première occasion je réparerai sa négligence. Je souffre un peu, ma lettre ne sera pas longue : ma santé m'abandonne comme mes yeux. Je vous en bresse et je vous remercie de toutes vos attentions charmantes. Ayez la bonté, je vous prie, de mettre un petit pain à cette lettre pour frère Protagoras. Vous y verrez une partie de la conduite de Jean-Jacques envers moi. Ce nom de Rousseau n'est pas heureux pour la vertu. Je vous souhaite cent bonnes années.

4438. — A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

9 janvier.

Madame, l'honneur que j'ai eu de vous faire ma cour plusieurs années, vos bontés, mon respectueux attachement, me mettent en droit d'attendre de vous autant de justice que vous accordez de protection à M. Rousseau de Genève.

Il publie un livre qui jette un peu de trouble dans sa patrie; mais qui croirait que dans ce livre il excite le conseil de Genève contre moi? Il se plaint que ce conseil condamne ses ouvrages et ne condamne pas les miens, comme si ce conseil de Genève était mon juge. Il me dénonce publiquement, ainsi qu'un accusé en défère un autre. Il dit que je suis l'auteur d'un libelle intitulé, *Sermon des Cinquante*, libelle le plus violent qu'on ait jamais fait contre la religion chrétienne, libelle imprimé, depuis plus de quinze ans, à la suite de l'*Homme-machine*, de La Mettrie (1).

Est-il possible, madame, qu'un homme qui se vante de votre protection joue ainsi le rôle de délateur et de calomniateur? Il n'est point d'excuse, sans doute, pour une action si coupable et si lâche; mais quelle peut en être la cause? La voici, madame :

Il y a cinq ans que quelques Génevois venaient chez moi représenter des pièces de théâtre ; c'est un exercice qui apprend à la fois à bien parler et à bien prononcer, et qui donne même de la grâce au corps comme à l'esprit. La déclamation est au rang des beaux-arts. M. d'Alembert alors fit imprimer, dans le *Dictionnaire encyclopédique*, un article sur Genève, dans lequel il conseillait à cette ville opulente d'établir chez elle des spectacles. Plusieurs citoyens se récrièrent contre cette idée; on disputa, la ville se partagea. M. Rousseau, qui venait de donner un opéra et des comédies à Paris, écrivit de Montmorency contre les spectacles.

Je fus bien surpris de recevoir alors une lettre de lui conçue en ces termes : « Monsieur, je ne vous aime point, » vous corrompez ma république, en donnant chez vous des » spectacles : est-ce là le prix de l'asile qu'elle vous a » donné? »

Plusieurs personnes virent cette lettre singulière; elle l'était trop pour que j'y répondisse; je me contentai de le plaindre; et même, en dernier lieu, quand il fut obligé de quitter la France, je lui fis offrir pour asile cette même campagne qu'il me reprochait d'avoir choisie près de Genève. Le même esprit qui l'avait porté, madame, à m'écrire une lettre si outrageante l'avait brouillé en ce temps-là avec le célèbre médecin M. Tronchin, comme avec les autres personnes qui avaient eu quelques liaisons avec lui.

Il crut qu'ayant offensé M. Tronchin et moi, nous devions le haïr; c'est en quoi il se trompait beaucoup. Je pris publiquement son parti quand il fut condamné à Genève; je dis hautement qu'en jugeant son roman d'*Emile*, on ne faisait pas assez d'attention que les discours du Vicaire savoyard, regardés comme si coupables, n'étaient que des doutes auxquels ce prêtre même répondait par une résignation qui devait désarmer ses adversaires; je dis que les objections de l'abbé Houteville contre la religion chrétienne sont beaucoup plus fortes et ses réponses beaucoup plus faibles; enfin, je pris la défense de M. Rousseau. Cependant M. Rousseau vous dit, madame, et fit même imprimer que M. Tronchin et moi nous étions ses persécuteurs. Quels persécuteurs qu'un malade de soixante et onze ans, persécuté lui-même jusque dans sa retraite, et un médecin consulté par l'Europe entière, uniquement occupé de soulager les maux des hommes, et qui certainement n'a pas le temps de se mêler dans leurs misérables querelles!

Il y a plus de dix ans que je suis retiré à la campagne auprès de Genève, sans être entré quatre fois dans cette ville; j'ai toujours ignoré ce qui se passe dans cette république; je n'ai jamais parlé de M. Rousseau que pour le plaindre. Je fus très fâché que M. le marquis de Ximenès l'eût tourné en ridicule (2). J'ai été outragé par lui, sans lui jamais répondre; et aujourd'hui il me dénonce juridiquement, il me calomnie dans le temps même que je prends publiquement son parti. Je suis bien sûr que vous condamnez un tel procédé, et qu'il ne s'en serait pas rendu coupable s'il avait voulu mériter votre protection. Je finis, madame, par vous demander pardon de vous importuner de mes plaintes; mais voyez si elles sont justes, et daignez juger entre la conduite de M. Rousseau et la mienne.

Agréez le profond respect et l'attachement inviolable avec lequel je serai toute ma vie, madame, etc.

Je ne peux avoir l'honneur de vous écrire de ma main, étant presque entièrement aveugle.

4439 — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 janvier.

Je suis affligé que le tyran (1) du *tripot* se brouille avec vous. Voilà un beau sujet de guerre; cela est bien ridicule, bien petit. Ah! que de faiblesses chez nous autres humains! Mais existe-t-il un *tripot*? On dit qu'il n'y a plus que celui de l'Opéra-Comique, et que c'est là que tout l'honneur de la France s'est réfugié.

Autre sujet d'affliction, mais légère : la discorde est toujours à Genève. Rousseau a trouvé le secret d'allumer le flambeau du haut de sa montagne, sans qu'en vérité il y ait le moindre fondement à la querelle. Le peuple est insolent, et le conseil faible; voilà tout le sujet de la guerre. Le plaisant de l'affaire c'est, comme je l'ai déjà dit, que le peuple de Calvin prétend qu'un citoyen de Genève a le droit d'écrire tant qu'il veut contre le christianisme, sans que le conseil soit en droit de le trouver mauvais; et, pour rendre la farce complète, les ministres du saint Evangile sont du parti de Jean-Jacques, après qu'il s'est bien moqué d'eux. Cela paraît incompréhensible, mais cela est très vrai. Il faudrait cette fois recourir à la médiation de Spinosa. Ce petit magot de Rousseau a écrit un gros livre contre le gouvernement, et son livre enchante la moitié de la ville. Il dit, en termes formels, qu'il faut avoir perdu le bon sens pour croire les miracles de Jésus-Christ (2). Malheureusement il m'a fourré là très mal à propos. Il dit (3) au conseil que j'ai fait le *Sermon des Cinquante*. Ah! Jean-Jacques, cela n'est pas du philosophe : il est infâme d'être délateur, il est abominable de dénoncer son confrère, et de le calomnier aussi injustement. En un mot, mon cher ange, vous pouvez compter qu'en est aussi ridicule dans mon voisinage qu'on l'était à Paris du temps des billets de confession; mais le ridicule est d'une espèce toute contraire.

4440. — A M. DAMILAVILLE.

12 janvier.

Quelle horreur! quelle abomination, mon cher frère! il y a donc en effet des diables? vraiment je ne le croyais pas. Comment peut-on imaginer une telle absurdité? Suis-je un prêtre? Suis-je un ministre? En vérité cela fait pitié. Mais ce qui fait plus de pitié encore, c'est l'affreuse conduite de Jean-Jacques : on ne connaît pas ce monstre.

Tenez, voilà deux feuillets de ses *Lettres de la montagne*, et voilà la lettre que j'ai été forcé d'écrire à madame la maréchale de Luxembourg, qu'il a eu l'adresse de prévenir contre moi. Je vous prie de n'en point tirer de copie, mais de la faire lire à M. d'Argental; c'est toute la vengeance que je tirerai de ce malheureux. Quel temps, grand Dieu, a-t-il pris pour rendre la philosophie odieuse! le temps même où elle allait triompher.

Je me flatte que vous montrerez à Protagoras-Archimède la copie que je vous envoie. Je vous avoue que tous ces attentats contre la philosophie par un homme qui se disait philosophe me désespèrent.

Frère Gabriel doit avoir envoyé une petite lettre de change payable à Archimède. Je verrai lundi les premières épreuves (4), il sera servi comme il mérite de l'être. Si vous voulez être informé de toutes les horreurs de Jean-Jacques, écrivez à Gabriel, il vous en dira des nouvelles. Le nom de Rousseau n'est pas heureux pour la bonne morale et la bonne conduite.

Au reste, mon cher frère, je serais très fâché que mes *Lettres* prétendues *secrètes* fussent débitées à Paris. Quelle

(1) Il y a, en effet, une édition au millésime de 1749 qu'on croit antidatée. (G. A.)

(2) C'est sous le nom de Ximenès que les *Lettres sur la Nouvelle Héloïse* avaient paru. (G. A.)

(1) Richelieu. (G. A.)

(2) *Lettres de la montagne*, partie Ire, lettre 3. (G. A.)

(3) Partie Ire, lettre 5. (G. A.)

(4) De l'écrit de d'Alembert sur les jésuites, imprimé par Cramer. (G. A.)

rage de publier des lettres secrètes! J'ai prié instamment M. Marin de renvoyer ces rogatons en Hollande, d'où ils sont venus. Je suis bien las d'être homme public, et de me voir condamné aux bêtes comme les anciens gladiateurs et les anciens chrétiens. L'état où je suis ne demande que le repos et la retraite. Il faut mourir en paix; mais, afin que je meure gaiement, *écr. l'inf...*

4441. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 12 janvier.

Mes divins anges, j'ai oublié, dans ma requête à M. le duc de Praslin, de spécifier que ce vieux de Moultou, qui veut promener sa vieille vessie à Montpellier, a un fils qu'on appelle prêtre, ministre du saint Evangile, pasteur d'ouailles calvinistes, et qui n'est rien de tout cela; c'est un philosophe des plus décidés et des plus aimables. J'ignore si sa qualité de ministre évangélique s'oppose aux bontés d'un ministre d'Etat; j'ignore s'il est nécessaire que M. le duc de Praslin ait la bonté de faire mettre, dans le passe-port, le sieur Moultou et son fils le prêtre. Je m'en rapporte uniquement à la protection et à la complaisance de M. le duc de Praslin; les maux que souffre Moultou le père sont dignes de sa pitié. Il n'y a pas un moment à perdre, si on veut lui sauver la vie. Tronchin inocule, mais il ne taille point la pierre.

4442. — A M. BESSIN.

Ferney, 13 janvier.

Vous m'avez envoyé, monsieur, des vers bien faits et bien agréables, et vous m'apprenez en même temps que vous êtes curé; vous méritez d'avoir la première cure du Parnasse: vous ne chanterez jamais d'antienne qui vaille vos vers. Si je ne vous ai pas répondu plus tôt, c'est que je suis vieux, malade, et aveugle. Je ne serai pas enterré dans votre paroisse, mais c'est vous que je choisirai pour faire mon épitaphe.

J'ai l'honneur d'être, etc.

4443. — A MADAME LA DUCHESSE DE GRAMMONT.

Au château de Ferney, par Genève, 14 janvier.

Madame, vous êtes ma protectrice : je vous supplie de me donner mes étrennes. Je ne peux vous demander un regard de vos yeux, attendu que je suis aveugle. Je vous demande une compagnie de cavalerie ou de dragons. Vous me direz peut-être que cette compagnie n'est point faite pour un quinze-vingts de soixante et onze ans; aussi n'est-ce pas pour moi, madame, que je la demande, c'est pour un jeune gentilhomme de vingt quatre ans et demi, qui fait des enfants à mademoiselle Corneille votre protégée. Ce jeune homme était cornette dans la Colonelle-générale; il a commencé par être mousquetaire, et actuellement il a neuf ans de service. Son colonel, M. le duc de Chevreuse, a rendu de lui les meilleurs témoignages: il a été compris dans la réforme, et il est très digne de servir : actif, sage, appliqué, brave, et doux, voilà son caractère. Son nom est Dupuits; il demeure chez moi, et sa femme et moi nous le verrons partir avec regret pour aller escadronner.

Mons igneur le duc votre frère, quand je pris la liberté de lui représenter la rage que ce jeune homme avait de continuer le service, daigna m'écrire : *Adressez-vous à ma sœur, c'est à elle que je remets tout ce qui regarde votre petit Dupuits.*

C'est donc vous, madame, dont je réclame la protection, en vous assurant sur ma pauvre vie qu'on ne sera jamais mécontent de Pierre Dupuits, mari de Françoise Corneille. Je vous demande cette grâce au nom du *Cid* et de *Cinna*. Pierre Corneille eut deux fils tués au service du roi; Pierre Dupuits demande le même honneur en qualité de gendre.

Je suis avec un profond respect, madame, votre très humble et très obéissant serviteur.

4444. — A M. DAMILAVILLE.

15 janvier.

Mon cher frère, Jean-Jacques est en horreur dans sa patrie, chez tous les honnêtes gens; et ce qu'il y a de pis, c'est que son livre est ennuyeux.

Je croyais vous avoir mandé que la petite brochure est d'un nommé Vernes ou Vernet (1). On dit que ce n'est qu'une seule feuille oubliée presque en naissant. Ce ministre Vernes a écrit une autre brochure contre Jean-Jacques, oubliée tout de même. Je n'ai vu ni l'un ni l'autre écrit, Dieu merci, et n'ai fait que parcourir les livres ennuyeux faits à cette occasion.

J'ai été bien aise de détromper madame la maréchale de Luxembourg, à qui Jean-Jacques avait fait accroire que je le persécutais, parce qu'il m'avait offensé ridiculement. Je lui avais offert, malgré ses sottises, un sort aussi heureux que celui de mademoiselle Corneille; et si, au lieu d'un quintal d'orgueil, il avait eu un grain de bon sens, il aurait accepté ce parti. Il s'est cru outragé par l'offre de mes bienfaits. Il n'est pas Diogène, mais le chien de Diogène, qui mord la main de celui qui lui offre du pain.

Tout ce que vous me dites dans votre lettre du 10 de janvier est la raison même. Je me suis tenu à Ferney pendant tous ces troubles; je ne me suis mêlé de rien. Quand les abeilles se battent dans une ruche, il ne faut pas en approcher. Tout s'arrangera, et ce malheureux Rousseau restera l'exécration des bons citoyens.

Il est fort difficile d'avoir des *Evangiles* (1); il sera peut-être plus aisé d'avoir des *Portatifs*. Je me servirai de la voie que vous m'avez indiquée.

Ma santé est fort mauvaise; j'ai été malade soixante et onze ans, et je ne cesserai de souffrir qu'en cessant de vivre ; mais, en mourant, je vous dirai : O vous que j'aime ! persévérez malgré les transfuges et les traîtres, et *écr. l'inf...*

4445. — A M. DUPONT.

A Ferney, 15 janvier.

J'ai suivi vos conseils, mon cher ami; j'ai demandé une belle ratification du traité, avec une expédition des registres de la chambre de Montbéliard. On aime tant à se flatter, que j'ose toujours espérer, malgré mon triste état, de vous voir au printemps, et d'examiner ce Montbéliard. Il y a des gens devers la Franche-Comté qui prétendent que la créance n'est nullement assurée; mais je m'en rapporte plus à vous, qui êtes instruit du fond de l'affaire, qu'à ces messieurs, qui n'ont que des doutes vagues, et fondés seulement sur la défiance qu'on a toujours des princes. Cette défiance est encore fortifiée par les querelles de M. le duc de Wurtemberg avec ses états. On dit que ces querelles sont plus vives que jamais; elles n'ont heureusement rien de commun avec les terres d'Alsace et de Franche-Comté. M. de Montmartin est un brave et honnête gentilhomme qui n'aurait pas voulu me tromper; ainsi je crois que je puis me livrer à une douce sécurité. Nous avons à Ferney un de vos compatriotes; c'est M. le chevalier de Boufflers, un des plus aimables enfants de ce monde, tout plein d'esprit et de talents. Si vous étiez ici, il ne nous manquerait rien. Madame Denis qui n'écrit point, mais qui vous aime beaucoup, vous fait les plus tendres compliments.

4446. — A M. DAMILAVILLE.

16 janvier.

Mon cher frère est prié de vouloir bien faire rendre cette lettre à M. Elie de Beaumont. Je me flatte qu'il lui aura fait lire les *Doutes* sur cet impertinent *Testament*, tant loué et si peu lu. Je suis bien curieux de savoir ce que pense mon frère du délateur Jean-Jacques. Je ne me consolerai jamais qu'un philosophe ait été un malhonnête homme.

4447. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 janvier.

Mon cher ange, d'abord comment se porte madame d'Argental? ensuite comment êtes-vous avec le tyran du *tripot*? J'ai bien peur, par tout ce qu'il m'écrit, qu'il ne soit très fâché contre vous : c'est une de ces grandes injustices, car je l'ai bien assuré que vous n'aviez ni ne pouviez avoir aucune part à la distribution des dignités comiques; et il doit savoir que c'est en conséquence de sa permission expresse, datée du 17 de septembre 1764, que je disposais des rôles. Son grand chagrin, son grand cheval de bataille est que les provisions par moi données au *tripot* ont passé par vos aimables mains; en ce cas, vous auriez donc été trahi, les tripotiers vous auraient compromis. Voilà une grande tracasserie pour un mince sujet. Cela ressemble à la guerre des Anglais, qui commença pour quatre arpents de neige; mais je m'en remets à votre prudence.

Je vous avoue que je suis un peu dégoûté de tous les tri-

(1) *Sentiment des citoyens*, opuscule de Voltaire. Voyez tome IV, page 703. (G. A.)

(1) L'*Evangile de la raison*, recueil. (G. A.)

pots possibles; je vois évidemment que celui de *Cinna* et d'*Andromaque* est tombé pour longtemps. Quand une nation a eu un certain nombre de bons ouvrages, tout ce qu'on lui donne au delà fait l'effet d'un second service qu'on présente à des convives rassasiés. Je vous le répète, l'opéra-comique fera tout tomber. Une musique agréable, de jolies danses, des scènes comiques, et beaucoup d'ordures, forment un spectacle si convenable à la nation, que le *Petit Carême* de Massillon ne tiendrait pas contre lui. Je crois fermement qu'il faut que les comédiens ordinaires du roi aillent jouer dans les provinces trois ou quatre ans : s'ils restent à Paris, ils seront ruinés.

J'ai eu, par contre-coup, ma petite dose de tracasserie au sujet de ce fou de Jean-Jacques; sa conduite est inouïe. Saint Paul n'en usa pas plus mal avec saint Pierre, en annonçant le même Evangile. Je vois qu'on a très bien fait de supposer que la Trinité ne compose qu'un seul Dieu; car si elle en avait eu trois, ils se seraient coupé la gorge pour quelques querelles de bibus.

A l'ombre de vos ailes.

4448. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 21 janvier.

Mon héros, si vous prenez goût à l'*empereur Julien*, j'aurai l'honneur de vous envoyer quelque infamie de cette espèce pour éprouver votre foi et pour l'affermir.

Je suis dans mon lit depuis un mois, fort peu instruit de ce qui se passe dans ce monde-ci et dans l'autre. La faiblesse du corps diminue toutes les passions de l'âme. Je ne me sens aucun zèle pour le tripot de la Comédie-Française. Je sens que, si j'étais jeune, j'aurais beaucoup de goût pour celui de l'Opéra-Comique. On y danse, on y chante, on y dit des ordures; tous les contes de La Fontaine y sont mis sur la scène, et on m'assure qu'on y jouera incessamment le *Portier des Chartreux*, mis en vers par l'abbé Grizel.

Vous croyez bien, monseigneur le maréchal, que je ne serai pas assez imbécile pour disputer contre vous sur la tracasserie concernant les dignités de la troupe du faubourg Saint-Germain. Si j'étais un malavisé et un opiniâtre, je vous dirais que votre lettre du 17 de septembre, qui me donnait toute permission, était une réponse à mes requêtes; je vous dirais que ces requêtes étaient fondées sur des représentations du *tripot* même, et je vous jurerais que Parme et Plaisance (1) n'y avaient aucune part. Mais Dieu me garde d'oser disputer avec vous! vous auriez trop d'avantage, non seulement comme mon héros et comme mon premier gentilhomme de la chambre, mais comme un homme sain, frais, gaillard, et dispos, vis-à-vis d'un vieux quinze-vingts malade, qui radote dans son lit au pied des Alpes.

Le chevalier de Boufflers est une des singulières créatures qui soient au monde. Il peint en pastel fort joliment. Tantôt il monte à cheval tout seul à cinq heures du matin, et s'en va peindre des femmes à Lausanne; il exploite ses modèles (2); de là il court en faire autant à Genève, et de là il revient chez moi se reposer des fatigues qu'il a essuyées avec des huguenotes.

J'aurai l'honneur de vous dire que je suis si dégoûté des *tripots*, que je me suis défait du mien. J'ai démoli mon théâtre, j'en fais des chambres à coucher et à repasser le linge. Je me suis trouvé si vieux, que je renonce aux vanités du monde. Il ne me manque plus que de me faire dévot pour mourir avec toutes les bienséances possibles. J'ai chez moi, comme vous savez, je pense, un jésuite à qui on a ôté ses pouvoirs, dès qu'on a su qu'il était dans mon profane taudis. Son évêque savoyard (3) est un homme bien malavisé, car il risque de me faire mourir sans confession, malheur dont je ne me consolerai jamais. En attendant, je me prosterne devant vous.

4449. — A M. DE MAIRAN.

A Ferney, 21 janvier.

Il faut, monsieur, que vous ayez eu la bonté de m'envoyer, il y a six mois, votre horoscope d'Auguste; car M. Thieriot me l'a fait tenir depuis huit jours. Souffrez que je vous remercie en droiture; si je m'adressais à lui, ma lettre ne vous parviendrait qu'en 1766. J'aurais, si je voulais, un peu de vanité, car j'ai toujours été de votre avis sur tout ce que vous avez écrit. Souvenez-vous, je vous prie, de la dispute sur la masse multipliée par le carré de la vitesse. Je soutins votre opinion (1) contre la mauvaise foi de Maupertuis, qui avait séduit madame du Châtelet. Vous m'avez éclairé de même sur plusieurs points de physique. Je vous trouve partout aussi exact qu'ingénieux. Il n'y a que les Egyptiens sur lesquels je ne me suis pas rendu. J'aime tant les Chinois et Confucius, que je ne peux croire qu'ils tiennent rien du peuple frivole et superstitieux d'Egypte.

De toutes les anciennes nations, l'égyptienne me paraît la plus nouvelle; il me semble impossible que l'Egypte, inondée tous les ans par le Nil, ait pu être un peu florissante avant qu'on eût employé dix ou douze siècles à préparer le terrain. La plupart des régions de l'Asie, au contraire, se prêtaient naturellement à tous les besoins des hommes. Le pays le plus aisément cultivable est toujours le premier habité. Les Pyramides sont fort anciennes pour nous; mais, par rapport au reste de la terre, elles sont d'hier; et à l'égard de nous autres Gaulois ou Welches, il y a deux minutes que nous existons : c'est peut-être ce qui fait que nous sommes si enfants.

Adieu, monsieur; vous mériteriez d'exister toujours. Agréez, avec votre bonté ordinaire, la très tendre et très respectueuse reconnaissance de votre, etc.

4450. — A M. COLLENOT.

A Ferney, 21 janvier.

La personne que M. Collenot a consultée sent très bien qu'elle ne mérite pas de l'être. Elle croit qu'il ne faut consulter sur l'éducation de ses enfants que leurs talents et leurs goûts. Le travail et la bonne compagnie sont les deux meilleurs précepteurs que l'on puisse avoir. L'éducation des collèges et des couvents a toujours été mauvaise, en ce qu'on y enseigne la même chose à cent enfants qui ont tous des talents différents. La meilleure éducation est sans doute celle que peut donner un père qui a autant de mérite que M. Collenot. Voilà tout ce qu'un vieux malade peut avoir l'honneur de lui répondre.

4451. — A M. DE FLEURIEU,

ANCIEN COMMANDANT, ET PRÉVÔT DES MARCHANDS DE LYON.

Au château de Ferney, 21 janvier.

Monsieur, je vous supplie de vouloir bien présenter mes respects à l'Académie; j'y ajoute mes regrets de n'avoir pu assister à ses séances depuis dix ans : mais un vieux malade ne peut guère se transplanter. Si vous êtes mon doyen académique, je crois que j'ai l'honneur d'être le vôtre dans l'ordre de la nature. Je crois qu'elle vous a mieux traité que moi : vous écrivez de votre main, et c'est ce que je ne puis faire. Vous voyez toute votre aimable famille prospérer sous vos yeux, et moi je n'ai pas l'honneur d'avoir des enfants : madame Denis, qui m'en tient lieu, vous fait les plus sincères compliments.

Il y a bien des fautes dans le *Corneille* que j'ai eu l'honneur de présenter à l'Académie. Cet ouvrage aurait dû être imprimé à Lyon plutôt qu'à Genève. Corneille aurait été une des meilleures étoffes de vos manufactures; elle durera, quoique ancienne, et quoique j'y aie mis une bordure. Pour moi, je ne m'occupe qu'à planter des arbres dont je ne verrai pas l'ombrage; j'ai trouvé que c'était là le sûr moyen de travailler pour la postérité.

J'ai eu l'honneur de voir quelquefois MM. vos fils dans la petite chaumière que j'ai bâtie, et dans les petites allées que j'ai alignées. Mon bonheur eût été complet si j'y avais vu le père. J'ai l'honneur d'être très respectueusement, monsieur, etc.

4452. — A M. L'ABBÉ DE SADE.

Au château de Ferney, 23 janvier.

Le second volume (2) m'est arrivé, monsieur : je vous en remercie de tout mon cœur; mais M. Fréron vous doit encore plus de remerciements que moi. Il doit être bien glorieux : vous l'avez cité (3), et c'est assurément la première fois de sa vie qu'on l'a cru sur sa parole. Mais, comme je suis plus instruit que lui de ce qui me regarde, je puis vous assurer que je n'ai pas seulement lu cet extrait de Pétrarque dont vous me parlez. Il faut que ce Fréron soit un bien bon

(1) Le comte d'Argental. (G. A.)
(2) Expression de J.-B. Rousseau. (G. A.)
(3) Biord, évêque d'Annecy. (G. A.)

(1) Voyez tome V, page 738. (G. A.)
(2) Des *Mémoires pour la vie de Pétrarque*. (G. A.)
(3) Fréron avait écrit que Voltaire était l'auteur de l'article qui avait paru dans la *Gazette littéraire* sur le livre de l'abbé de Sade; et cet abbé, dans un préambule, déclarait être de l'opinion de Fréron. (G. A.)

chrétien, puisqu'il a tant de crédit en terre papale. Vous m'avez traité comme un excommunié. Si la seconde édition de l'*Histoire générale* était tombée entre vos mains, vous auriez vu mes remords et ma pénitence d'avoir pris (1) la rime quartenaire pour des vers blancs. Ces rimes de quatre en quatre n'avaient pas d'abord frappé mon oreille, qui n'est point accoutumée à cette espèce d'harmonie. Je prends d'ailleurs actuellement peu d'intérêt aux vers, soit anciens, soit modernes : je suis vieux, faible, malade.

Nunc itaque et versus et cætera ludicra pono.
HOR., lib. I, ep. I.

Je n'en dis pas de même de votre amitié et de l'envie de vous voir : ce sont deux choses pour lesquelles je me sens toute la vivacité de la jeunesse.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, du meilleur de mon cœur, et sans cérémonie, votre très humble et très obéissant serviteur.

4453. — A M. DAMILAVILLE.

25 janvier.

Mon cher frère, chaque feuille imprimée qu'on m'apporte de la *Destruction* m'édifie de plus en plus. Ce petit ouvrage fera beaucoup de bien, ou je suis fort trompé. Voilà de ces choses que tout le monde entend. Vous devriez engager vos autres amis à écrire dans ce goût. Déchaînez des dogues d'Angleterre contre le monstre qu'il faut assaillir de tous côtés.

Avez-vous reçu quelque chose de Besançon ? Je vous embrasse bien tendrement.

4454. — A M. LE MARQUIS DE FRAIGNE.

Ferney, 25 janvier (2).

. . . . . .

Nous avons, dans ce moment-ci, une petite esquisse à Genève de ce qu'on nomme liberté, qui me fait aimer passionnément mes chaînes. La république est dans une combustion violente. Le peuple, qui se croit le souverain, veut culbuter le pauvre petit gouvernement, qui assurément mérite à peine ce nom. Cela fait, de Ferney, un spectacle assez agréable. Ce qui le rend plus piquant, c'est de comparer la différente façon de penser des hommes, et les motifs qui les font agir : souvent ces motifs ne font pas honneur à l'humanité. Le peuple veut une démocratie décidée ; le parti qui s'y oppose n'est point uni, parce que l'envie est le vice dominant de cette petite ruche, où l'on distille du fiel au lieu de miel. Cette querelle n'est pas prête à finir, la démocratie ne pouvant subsister quand les fortunes sont trop inégales. Ainsi je prédis que la ruche bourdonnera jusqu'à ce qu'on vienne manger le miel.

C'est Rousseau qui a fait tout ce tapage. Il trouve plaisant, du haut de sa montagne, de bouleverser une ville, comme la trompette du Seigneur qui renversa les murs de Jéricho...

4455. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 27 janvier.

Mon héros, permettez que je prenne la liberté de me vanter auprès de vous de l'honneur que j'ai d'être ami de M. d'Hermenches, fils d'un gros diable de général au service de Hollande, qui s'est battu pendant quarante ans contre les Français ; le fils a mieux aimé se battre pour vous. Il est actuellement dans votre service, et il a désiré, comme de raison, d'être présenté au général qui a le mieux soutenu la gloire de la France. Vous pouvez d'ailleurs le faire votre aide de camp auprès de mademoiselle d'Epinay, ou de mademoiselle Doligny, ou de mademoiselle Luzy, attendu que vous ne pouvez pas tout faire par vous-même. De plus, je dois vous certifier que c'est l'homme du monde qui se connaît le mieux en bonne déclamation. J'ai eu l'honneur de jouer le vieux bon homme Lusignan avec lui. Il faisait Orosmane à mon grand contentement, et je le prends pour arbitre quand on m'accusera injustement d'avoir donné des préférences à des filles. Il sait plus que personne avec quel enthousiasme je vous suis attaché. Il sait que vous êtes la première de toutes mes passions, et combien je lui envie le bonheur qu'il a de vous faire sa cour.

Agréez, monseigneur, le tendre et profond respect de votre vieux courtisan.

4456. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 janvier.

Mon cher ange, d'abord comment va la toux de madame d'Argental, et pourquoi tousse-t-elle ? ensuite je remercie très humblement M. le duc de Praslin du passe-port (1).

Ensuite vous saurez que je bataille toujours avec le tyran du *tripot* ; mais vous sentez bien que je serai battu. Il y a de l'aigreur ; on ne m'en a jamais dit la raison.

Il me semble, au sujet des roués, qu'il ne serait pas mal d'attendre Pâques. Peut-être l'acteur dont vous me parlez (2) aura déployé alors des talents qui encourageront le petit ex-jésuite.

Voulez-vous que je vous envoie un *Portatif* sous le couvert de M. le duc de Praslin ? Je ne m'aviserais pas de prendre ces libertés sans vos ordres précis. Les auteurs de cet ouvrage n'ont pas été assez loin ; ils n'ont fait qu'effleurer les premiers temps du christianisme. Vous savez bien que Paul était une tête chaude ; mais savez-vous qu'il était amoureux de la fille de Gamaliel ? Ce Gamaliel était fort sage ; il ne voulut point d'un fou pour son gendre. Il (3) avait à la vérité de larges épaules, mais il était chauve, et avait les jambes torses ; son grand vilain nez ne plaisait point du tout à mademoiselle Gamaliel. Il se tourna du côté de sainte Thècle, dont il fut directeur ; mais en voilà trop sur cet animal.

Mon cher ange, vivez gaiement, aimez le plus que borgne.

4457. — A M. LEKAIN.

28 janvier (4).

Mon cher grand acteur, je suis bien paresseux ; mais je songe toujours à vous. J'ai parlé à notre ex-jésuite ; je l'ai trouvé malade et un peu dégoûté des vanités de ce monde. Il vous rendra dans quelque temps des réponses plus positives. Il vous aimera toujours bien tendrement ; voilà ce qui est très certain. Il voit avec douleur Melpomène abandonnée pour la Foire. Il dit que les jours de la décadence sont arrivés. Il prétend qu'à moins de quelque prodige, qu'il n'est pas permis d'attendre, votre théâtre restera désert. Pour moi, j'ai détruit celui où vous avez joué si bien *Tancrède* avec madame Denis. Je me suis réduit à la vie philosophique ; les plaisirs bruyants ne sont plus faits pour moi. Vous penserez de même, quand vous aurez mon âge.

Adieu, je vous embrasse ; je vous souhaite un autre siècle, d'autres auteurs, d'autres acteurs et d'autres spectateurs.

4458. — A M. DAMILAVILLE.

28 janvier.

Mon cher frère, mon cher philosophe, en vérité Jean-Jacques ne ressemble pas plus à Thémistocle que Genève ne ressemble à Athènes, et un rhéteur à Démosthène. Jean-Jacques est un méchant fou qu'il faut oublier ; c'est un chien qui a mordu ceux qui lui ont présenté du pain. Tout ce que j'ai craint, c'est que son infâme conduite n'ait fait tort au nom de philosophe, dont il affectait de se parer. Les vrais sages ne doivent songer qu'à être plus unis et plus fermes ; mais je crains leur tiédeur autant que les persécutions. Si nous avions une douzaine d'âmes aussi zélées que la vôtre, nous ne laisserions pas de faire du bien au monde ; mais les philosophes demeurent tranquilles quand les fanatiques remuent ; c'est là l'éternel sujet de nos saintes afflictions.

Il sera difficile de vous faire parvenir des *Evangiles* (5) ; j'ai ouï dire qu'il n'y en avait plus. Les auteurs du *Portatif*, qui sont très cachés, et qu'on ne connaît pas, vous enverront incessamment un exemplaire de la nouvelle édition d'Amsterdam ; mais ils veulent savoir auparavant si vous avez reçu un paquet de Besançon.

Mandez-moi, je vous prie, si vous avez fait voir à M. d'Argental ma lettre à madame la duchesse de Luxembourg.

On m'a parlé d'un livre intitulé le *Fatalisme* (6) qui a paru

(1) Dans le chapitre LXXXII. (G. A.)

(2) Cette lettre, selon d'autres, aurait été adressée au duc de Choiseul et se terminerait ainsi : « Ma réponse aurait suivi votre lettre de plus près, si je n'avais pas attendu que je pusse vous envoyer tous les écrits qui ont animé cette petite république, qui veut aussi être quelque chose. Je souhaite que vous soyez meilleur prophète que moi. Je suis, avec toute la reconnaissance et le respect, monseigneur, etc. (G. A.)

(1) Pour Moultou et son fils. (G. A.)

(2) Du Villiers ou Marsan, tous deux débutants. (G. A.)

(3) Paul. (G. A.)

(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(5) *Evangile de la raison.* (G. A.)

(6) *Examen du fatalisme, ou Exposition des différents systèmes de fatalisme.* (G. A.)

il y a deux ans, et qu'on attribue à un abbé Pluquet. Je vous supplie de vouloir bien le faire chercher par l'enchanteur Merlin, et de l'adresser par la diligence de Lyon à M. Camp, banquier à Lyon, pour celui qui vous chérira tendrement jusqu'au dernier moment de sa vie.

4459. — A M. FABRY.

28 janvier 1765, à Ferney (1).

Monsieur, en vous remerciant de vos bons avis; nous allons nous mettre sur la défensive (2). Père Adam ne tire pas mal son coup de fusil. J'ai une petite baïonnette d'environ quatre pouces et demi, dont je ne laisserai pas de m'escrimer. Nous mettrons tous nos petits garçons sous les armes. Madame Denis vous remercie sensiblement. Je fais planter actuellement des arbres. Je vous demanderai vos ordres, demain ou après-demain, pour les possesseurs des terrains qui bordent le chemin jusqu'à Sacconex.

J'ai l'honneur d'être avec le plus tendre attachement, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

4460. — AU MÊME.

29 janvier.

M. de Voltaire a l'honneur d'informer M. Fabry, qu'hier à quatre heures du soir, il passa un homme habillé de gris, assez grand, marqué de petite-vérole, portant un chapeau uni, allant à Genève sur un cheval gris. Cela ressemble fort à M. Matthieu. Il s'est informé sur la route à qui appartenaient les maisons qu'il voyait. M. de Voltaire n'a eu connaissance de cet homme que ce matin; il a écrit en conséquence au syndic de la garde de Genève. Il assure M. Fabry de ses très humbles obéissances.

C'est à l'homme qui apporta hier la lettre de M. Fabry que le susdit parla.

N. B. On apprend dans le moment, par la déposition de deux personnes, qu'on a vu passer ce matin vers les trois heures une troupe de contrebandiers à cheval, avec une femme. Ils allaient par Collex, Fernex au Mandement.

Cependant les employés ont été reconnaître le lieu, ont couru de tout côté, et n'ont point reconnu de piste.

4461. — AU MÊME.

29 au soir.

On ne sait plus, monsieur, comment la vérité est faite. Claude Durand, assez gros laboureur de Ferney, prétend avoir vu passer aujourd'hui, à cinq heures du matin, quatre-vingts contrebandiers, dont l'un lui a demandé le chemin du Mandement. Ce ne serait pas la première fois qu'ils auraient passé par Ferney. On prétend que cette troupe est conduite par la sœur de Mandrin. Si cela est, il paraît qu'il faudrait avoir un bataillon à Gex. Pourriez-vous avoir la bonté de venir dîner à Ferney et me donner vos ordres?

Votre t. h. ob. s^r. VOLT.

4462. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

A Ferney, 29 janvier.

Je ne suis point étonné, mon cher et aimable philosophe militaire, qu'un brave homme devienne poltron quand il est superstitieux et ignorant. On est brave à la guerre par vanité, parce qu'on ne veut pas essuyer de ses camarades le reproche d'avoir baissé sa tête devant une batterie de canons; mais on n'a point de vanité avec la fièvre double tierce. On s'abandonne alors à toute sa misère, on laisse paraître des frayeurs dont on ne rougit point, et un prêtre insolent fait plus de peur qu'une compagnie de cuirassiers. Nous recevons dans le moment votre pâté. Le pâtissier aura beaucoup d'honneur, si ses perdrix sont arrivées sans barbe par le temps pourri que nous essuyons depuis un mois : nous en serons instruits dans quelques heures, et je vous en dirai des nouvelles à la fin de ma lettre.

Mon cher philosophe guerrier, n'envoyez plus de pâtés, il y a trop loin d'Angoulême à Ferney.

4463. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 janvier.

Mon divin ange, vous êtes donc aussi l'ange gardien de M. de Moultou; je parie du fils, car, pour le père, je crois que sa vessie lui jouera bientôt un mauvais tour, et qu'il comparaîtra devant les anges de là-haut. Le fils a le malheur d'être ministre du saint Évangile dans le tripot de Genève; c'est son seul défaut. Madame la duchesse d'Enville doit certifier à M. le duc de Praslin que mon petit Moultou est très philosophe et très aimable, et point du tout prêtre. Il compte même, en partant de Genève, remercier les pédants ses confrères, et renoncer au plus tôt des ministères.

Il craint toujours, et à mon avis très mal à propos, qu'on ne lui fasse des chicanes en Languedoc, pour avoir prêché la doctrine de Calvin sur les bords du lac Léman. Il supplie très humblement M. le duc de Praslin de vouloir bien mettre dans le passe-port :

« Pour le sieur Moultou et son fils, bourgeois de Genève, » avec sa femme et ses enfants. »

Permettez qu'aujourd'hui je ne vous parle que des Moultou, et que je réserve les roués pour une autre occasion. Vous me feriez grand plaisir de me dire si madame d'Argental ne tousse plus. Voulez-vous bien faire agréer à M. le duc de Praslin mes tendres et profonds respects

4464. — A M. DAMILAVILLE.

1^er^ février.

Mon cher frère, voici une grâce temporelle que je vous demande; c'est de faire parvenir à M. Delaleu ce paquet, qui est essentiel aux affaires de ma famille. Les philosophes ne laissent pas d'avoir des affaires mondaines à régler. Jean-Jacques n'est chargé que de sa seule personne, et moi je suis chargé d'en nourrir soixante-dix : cela fait que quelquefois je suis obligé d'écrire à M. Delaleu des mémoires qui ne sont pas du tout philosophiques. Vous ne savez pas ce que c'est que la manutention d'une terre qu'on fait valoir. Je rends service à l'État sans qu'on en sache rien. Je défriche des terrains incultes; je bâtis des maisons pour attirer les étrangers; je borde les grands chemins d'arbres à mes dépens, en vertu des ordonnances du roi, que personne n'exécute : cette espèce de philosophie vaut bien, à mon gré, celle de Diogène.

Est-il possible que vous n'ayez pas encore reçu le petit paquet qui doit vous être venu par Besançon? Je prendrai mes mesures pour vous faire parvenir ceux que je vous destine par le premier Anglais qui partira de Genève pour Paris.

Vous m'avez parlé des Délices : je deviens si vieux et si infirme, que je ne peux plus avoir deux maisons de plaisance, et l'état de mes affaires ne me permet plus cette dépense, qui est très grande dans un pays où il faut combattre sans cesse contre les éléments. Je me déferai donc des Délices, si je peux parvenir à un arrangement raisonnable, ce qui est encore très difficile.

Je vous ai prié, mon cher frère, de me faire avoir le *Fatalisme*, par l'enchanteur Merlin. S'il y peut ajouter le *Judicium Franciscorum*, il me fera grand plaisir; mais me laissera-t-on mourir sans avoir le *Dictionnaire philosophique* complet?

J'envoie votre lettre à Esculape-Tronchin, qui vous exhortera sans doute à la persévérance (1). On commence aujourd'hui (2) la *Destruction* du petit théologien : je voudrais bien savoir quel est ce marand-là.

Je crois que c'est un prêtre janséniste qui est l'auteur d'une des pièces d'éloquence que vous m'avez envoyées; et je soupçonne, non sans raison, le petit abbé d'Etrée, qui ferait bien mieux de servir à boire du bon vin de Champagne, comme son père, que de succéder au ministère d'Abraham Chaumeix. Il n'y a pas, Dieu merci, l'ombre du sens commun dans ce ridicule chiffon.

Adieu, mon cher philosophe, mon cher frère.

4465. — A M. DUCLOS.

1^er^ février (3).

Dans la crainte où j'étais d'avoir manqué à mon devoir par la négligence du gros joufflu Gabriel Cramer, je pris le parti, monsieur, d'envoyer le seul exemplaire que j'aie et de vous l'adresser, il y a quelques jours, par le carrosse de Lyon. Le gros joufflu Gabriel s'était trompé dans son calcul; il n'avait pas tiré assez d'exemplaires; il a été obligé de faire une seconde édition, qui sera prête dans un mois.

Il y a une seconde édition dont je suis bien plus curieux,

(1) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(2) Voyez, plus loin, le Mémoire à M. Bougeot. (G. A.)

(1) Damilaville consultait par écrit le docteur Tronchin. (G. A.)
(2) Il y a ici contradiction avec ce que Voltaire a écrit à d'Alembert le 25 janvier. Voyez tome VI. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

c'es celle de vos *Considérations sur les mœurs*. C'est un excellen' livre, quoi qu'en disent MM. Fréron et Palissot.

Permettez que M. Damilaville vous rembourse les frais que coûtera le port de l'exemplaire de Corneille, que j'ai l'honneur de vous envoyer pour l'Académie.

Je ne sais pas pourquoi vous dites que vous ne voulez plus rien faire imprimer. Vous devriez avoir un peu plus de condescendance pour ceux qui veulent s'instruire. Les livres frivoles sont innombrables; les livres solides sont en bien petit nombre.

Je vous prie de me regarder comme un de ceux qui vous sont le plus étroitement attachés par les sentiments de l'estime et de l'amitié.

4466. — A M. DAMILAVILLE.

.... Février (1).

J'ai été obligé d'envoyer mon exemplaire de Corneille à l'Académie française. Le négligent frère Gabriel n'en a plus. J'ai fait partir le mien par la diligence de Lyon, adressé à M. Duclos; il sera probablement à la chambre syndicale. Pouvez-vous avoir la bonté de le faire retirer par l'enchanteur Merlin, qui le présentera à M. Duclos? Vous savez que M. Delaleu rembourse tous ces petits frais. Je vous demande bien pardon de vous parler de ces guenilles. Je voudrais ne vous entretenir jamais que d'écr. l'inf. et de ma tendre amitié pour vous.

Si vous voyez M. Le Clerc de Montmercy, je vous prie de lui faire de ma part les plus tendres compliments.

4467. — A M. FABRY.

3 février 1765 (2).

Je n'ai eu, monsieur, nulle nouvelle de MM. Lamain et Matthieu; mais je prends beaucoup de part à la petite incommodité que M. Matthieu a dans ses chausses. Les sieurs Bacle et Galline sont toujours pour moi des êtres incompréhensibles. On les a vus passer hier à Mijoux, et vous en êtes sans doute informé. Nous avons beaucoup de fusils et quelques baïonnettes, mais nous manquons de bois pour nous chauffer. Nous avons recours à vos bontés; vous avez bien voulu nous promettre de nous faire avoir des moules de bois à Sessy. Nous vous demandons bien pardon de notre importunité, mais nous vous supplions de nous faire dire quand nous pourrons envoyer des voitures ou quand nous pourrons faire un marché avec ceux qui fourniront et amèneront le bois.

Un habitant de Ferney, nommé Benoît Larchevêque, a acheté des bœufs vers Allainogne, il y a environ six semaines; l'un est fort malade et jette par les oreilles; on ne s'est pas encore s'il est attaqué de la maladie qui règne à Saint-Genis. Nous l'avons fait visiter, et nous avons recommandé qu'on ne laissât point sortir le bœuf de l'écurie : on la parfume tous les jours. Nous espérons que le mal ne se communiquera pas.

Agréez, monsieur, les sentiments que vous a voués pour sa vie votre très humble et très obéissant serviteur.

4468. — A M. DE CIDEVILLE.

4 février.

J'ai été quelque temps aveugle, mon cher et ancien ami, et à présent j'ai le quart de mes deux yeux. C'est avec ce quart que mon cœur tout entier vous écrit. Vous faites un bel éloge du jour de l'an, mais je vous aime toute l'année, et tous les jours sont pour moi les calendes de janvier.

Il est très vrai que le gâteau des rois est une cérémonie païenne; mais quel usage ne l'est pas? Processions, images, encens, cierges, mystères, tout, jusqu'à la confession, est pris dans l'antiquité. Les Welches n'ont rien à eux en propre, pas même le *Cid*, qui est tout entier de deux auteurs espagnols; pas même le *Soyons amis, Cinna* (3), qui est de Sénèque. Je ne connais guère que le *Qu'il mourût* et le cinquième acte de *Rodogune* qui soient de l'invention du grand Corneille. Ni les *Fables*, ni les *Contes* de La Fontaine, ni *l'Art poétique*, ne sont nés chez nous; presque toutes nos beautés et nos sottises sont d'après l'antique. Nous sommes venus trop tard en tout. A peine commençons-nous à ouvrir les yeux en physique, en finance, en jurisprudence, et même dans la discipline militaire; aussi avons-nous été battus et ruinés; mais l'opéra-comique console de tout.

Vous renoncez donc à Paris pour cet hiver, mon cher ami: et moi j'y ai renoncé depuis quinze ans pour le reste de ma vie, et je compte n'avoir véritablement vécu que dans la retraite. On parle à Paris, et on ne pense guère; la journée se passe en futilités : on ne vit point pour soi, on y meurt oublié sans avoir vécu. Peut-être, du temps d'*Andromaque*, d'*Iphigénie*, de *Phèdre*, des belles fêtes de Louis XIV, d'*Armide* et du passage du Rhin, Paris méritait la curiosité d'un honnête homme. Mais les temps sont un peu changés : les billets de confession, le *Serrurier*, le *Maréchal* (1), les deux vingtièmes, le réquisitoire sur l'inoculation, ne méritent pas le voyage.

D'Alembert a fait un petit livre sur la destruction des jésuites; c'est presque le seul ouvrage marqué au bon coin depuis trente ans. Il est plus philosophe que les *Provinciales*, et peut-être aussi ingénieux. Ce d'Alembert n'est pas Welche, c'est un vrai Français.

Vivez, mon cher ami, et comptez que vous n'êtes pas plus aimé vers la rivière de Seine que vers les Alpes. V.

4469. — A M. DAMILAVILLE.

5 février.

Mon cher frère, vous aurez incessamment la petite *Destruction* d'Alembertine, et le premier voyageur qui partira pour Paris vous apportera une bonne provision de petits diablotaux.

M. Delaleu doit vous remettre un papier important concernant mes affaires temporelles. C'est mon testament, no vous déplaise, auquel il faut que je fasse quelques additions. Je le recommande pourtant à vos bontés, qui s'étendent à tous les objets.

4470. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 février.

Mon divin ange, je ne vous croyais pas si ange de ténèbres que le dit cet abominable fou de Vergy (2). Je me souviens bien que Rochemore vous appelait furie, mais c'était par antiphrase, comme disent les doctes. Je ne crois pas que ce Vergy trouve beaucoup de partisans ni même de lecteurs. Je ne crois pas qu'il y ait un plus ennuyeux coquin. N'est-ce pas un parent de Fréron? Dites-moi, je vous prie, si on joue quelquefois l'*Ecossaise*; j'ai peur qu'elle ne soit au rang des pièces que le tyran du *tripot* empêche de jouer par sa belle disposition des rôles. Je lui ai écrit en dernier lieu, je lui écrirai encore. J'ai peur qu'une grande actrice (3), dont on m'a envoyé la médaille, ne soit pas absolument dans vos intérêts. Je reconnais votre cœur au combat qu'il éprouve entre la reconnaissance et la tyrannie tripotière. Je suis à peu près dans le même cas que vous; mais étant plus vieux, je suis un peu plus indifférent. Me voici dans un moment d'apathie, même pour les roués. Avertissez-moi, je vous prie, mon cher ange, quand vous aurez quelque bon acteur, cela me ressuscitera peut-être.

Vous m'avez fait espérer que mon petit prêtre apostat Moultou, qui est un des plus aimables hommes du monde, serait nommé dans le passe-port. J'attends cette petite faveur avec un peu de douleur, car je serais très fâché qu'il nous quittât. Il aime la comédie à la fureur! je ne suis pas de même. Il y a des prêtres qui se dégoûtent de dire la messe; je ne suis pas moins dégoûté des Délices; les tracasseries de Genève me sont insipides, et m'étant aperçu que je n'ai qu'un corps, j'ai conclu qu'il ne me fallait pas deux maisons, c'est bien assez d'une. Il y a des gens qui n'en ont point du tout, et qui valent mieux que moi.

Tout Ferney s'intéresse bien fort à la toux de madame d'Argental. Les deux anges ont ici des autels.

4471. — A M. DAMILAVILLE.

10 février.

Mon cher frère, ce n'est pas moi qui suis marié, c'est Gabriel Cramer. Il a une femme qui a beaucoup d'esprit, et qui a été enchantée de la *Destruction*; ma nièce a beaucoup d'esprit aussi, mais elle n'en a rien lu. Voilà ce qu'Archimède-Protagoras peut savoir.

---

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. Ce billet se trouvait déjà dans la CORRESPONDANCE, mais comme fin d'une lettre en date du 5 février, et avec suppression de quelques mots significatifs. (G. A.)

(2) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)

(3) Voyez, sur tout cela, les *Commentaires*, tome IV. (G. A.)

(1) Opéras-comiques de Quétant. (G. A.)

(2) Avocat au parlement de Bordeaux, alors à Londres. Il publiait des *Lettres à monseigneur le duc de Choiseul*. Dans la seconde, d'Argental n'est pas ménagé. (G. A.)

(3) Mademoiselle Clairon. (G. A.)

Un de mes amis de Franche-Comté vous envoya un gros paquet, il y a quelques semaines; j'ignore si c'est pour son vingtième, mais je vois que vous n'avez point reçu le paquet. J'ai peur qu'il n'y ait des esprits malins qui se plaisent à troubler le commerce des pauvres mortels.

J'embrasse tendrement mon frère.

4472. — A M. LE CLERC DE MONTMERCI.

10 février.

Je vous remercie bien tard, mon cher confrère en Apollon; mais assurément je vous remercie de tout mon cœur de l'amitié que vous me témoignez dans toutes les occasions. Il est vrai que j'ai peu d'obligation à M. Robinet. C'est un grand indiscret, sans doute, que ce M. Robinet, qui publie ainsi les secrets des gens qu'il ne connaît pas, et le tout pour vingt-cinq louis d'or; en vérité, c'est trop payé. Encore, s'il avait imprimé fidèlement mes secrets, il n'y aurait que demi-mal; il ressemble aux honnêtes gens qui pendent les autres en effigie; ils ne s'embarrassent pas que le portrait soit ressemblant. Les beaux vers que vous avez bien voulu faire pour moi me consolent; vous faites mon apothéose quand d'autres me damnent. Ma santé et ma vue s'affaiblissent tous les jours. Je serai bien fâché de mourir sans avoir pu souper entre vous et M. Damilaville, à qui j'adresse ce petit billet pour vous. Je supprime toutes les cérémonies, le sentiment ne les admet pas.

4473. — A M. FABRY.

Jeudi soir, 14 février 1765, à Ferney (1).

M. de Voltaire, madame Denis et toute la maison font leurs très humbles compliments à M. Fabry. Il est très instamment prié de vouloir bien mander s'il est vrai qu'on ait arrêté dans le bailliage de Nyon quelques-uns des brigands dénoncés par les sieurs Bacle et Galline.

Voici un petit mémoire (2) qui peut servir à tirer quelques éclaircissements de Matringe. Il serait dangereux de le lâcher dans le pays.

4474. — A M. ROUGEOT.

15 février.

Monsieur, la personne à qui vous avez prêté trois volumes ne peut les rendre que dans quelques semaines aux personnes que vous avez indiquées. Elle vous envoie le mémoire ci-joint, qui est assez important. Vous êtes prié très instamment d'en accuser la réception. Vous sentez bien pourquoi ce mémoire ne doit être confié qu'à peu de personnes. On s'en remet à votre prudence. Tous ceux qui demeurent dans le château, vous assurent de leurs très humbles obéissances.

P.-S. Nous faisons encore la garde toutes les nuits.

MÉMOIRE ENVOYÉ PAR *** (*Voltaire*) A *** (*Rougeot*),

Pour être examiné dans un comité des seuls fermiers-généraux chargés du département de Bresse, Gex et Valmorey.

Le 27 janvier 1765, les sieurs Galline et Bacle, citoyens de Genève, donnèrent avis au bailli de Nyon, en Suisse, près de Gex, qu'une troupe de voleurs devaient le lendemain piller un château en France. Ils donnèrent le signalement de deux chefs de brigands, et promirent de les livrer à la justice, soit en Suisse, soit en France.

Le bailli de Nyon communiqua cet avis à tous les juges des environs. Les possesseurs de châteaux mirent leurs vassaux sous les armes pendant huit jours. La maréchaussée et les employés patrouillèrent exactement.

Les deux Genevois Galline et Bacle firent le même rapport au maire de la petite ville de Gex, ce qui augmenta les alarmes.

Pendant ce temps-là, quarante contrebandiers à cheval passèrent par le territoire de Genève, traversèrent tranquillement le Rhône au bac de Pency, et les deux Génevois ne revinrent plus dans le pays.

Le garde-magasin de la douane de Genève avoue que, depuis trois mois, les contrebandiers qu'on appelle camelotiers ont chargé dans Genève plus de quatre cents ballots de marchandises; ils en prennent par année environ douze cents.

Nous n'avons eu depuis les premiers jours de février que des nouvelles vagues et incertaines.

Le 10 février, deux inconnus sont venus rôder autour du château; on les a chassés; on aurait dû les arrêter.

La nuit du 12 au 13 février, un nommé Matringe, natif de Savoie, est venu à onze heures à une noce du village. Il a dit ensuite à un maréchal-ferrant qu'il connaît : « Quand vous entendrez des coups de fusil, ne sortez point. Je serai avec quatre-vingts hommes. J'ai sous moi cinq fusiliers; nous ferons de bons coups. »

Le maréchal est venu déposer chez moi, quoiqu'un peu tard. J'ai envoyé chercher la maréchaussée de Gex. Elle a arrêté le nommé Matringe, lorsqu'il voulait partir de Ferney pour Genève; j'ai fait tenir à Gex sa déposition.

J'ai appris depuis que ce Matringe est un des plus forts contrebandiers; on peut par son moyen découvrir sa troupe; mais il est fort à craindre qu'elle ne vienne ravager le pays.

C'est à la prudence de MM. les fermiers-généraux, chargés du détail de cette province, à voir ce que l'on peut faire.

Il est très certain que toute la contrebande se fait par Genève, et que les employés ne peuvent l'empêcher. Il n'y a qu'un régiment qui puisse en imposer à ces vagabonds, devenus de jour en jour plus dangereux. Il est à croire que MM. les ministres de la guerre et des finances se concerteront pour prévenir les suites de ce brigandage.

13 février au soir, partira le 15.

4475. — A M. DAMILAVILLE.

15 février.

Permettez, mon cher frère, que je vous adresse cette consultation pour M. de Beaumont, et cettre lettre (1) pour M. de Lavaysse; je l'ai laissée décachetée afin que vous la lisiez. Vous serez convaincu que la raison n'a pas fait de grands progrès chez les ***Languedochiens***, et qu'ils tiennent toujours un peu des Visigoths.

Ne soyez point étonné que je quitte ma maison de campagne dans le pays génevois; je suis vieux, je n'ai qu'un corps, je ne peux plus avoir deux maisons; je passe la moitié de mon temps dans mon lit, et ce n'est pas la peine d'en changer. Je n'aime pas d'ailleurs à me mêler des affaires de la parvulissime. J'ai renoncé aux vanités du monde.

J'ai reçu le ***Fatalisme***, et, en parcourant une page, j'ai trouvé deux ou trois sottises de prime abord; mais je les pardonnerai si je trouve quelque chose de raisonnable. Je vois avec douleur que vous n'avez pas reçu un paquet de Franche-Comté. Ceux de Metz auraient le même sort. La raison est bien de contrebande. Consolons-nous tous deux en aimant passionnément cette infortunée.

Adieu, mon cher philosophe. *Ecr. l'inf...*

4476. — A M. FABRY.

17 février 1765, à Ferney (2).

Monsieur, par toutes les informations que j'ai prises depuis votre dernière lettre, il paraît que le nommé Matringe n'a nulle correspondance avec la bande de voleurs que les deux Génevois ont dénoncée. Carry, maréchal à Ferney, est celui qui a donné le premier avis des menaces de Matringe, tandis que tout le pays était en alarmes. Il a été arrêté sur ses menaces. Je ne mets assurément aucun obstacle à son élargissement. Je vous supplie d'en assurer M. le prévôt; si vous voulez même avoir la bonté de faire dire à Matringe qu'il vienne me parler, je lui donnerai de quoi achever le voyage qu'il dit devoir faire en Savoie, à condition qu'il ne vienne plus troubler la tranquillité de notre pays.

J'ai donné une carte au nommé Pinier, habitant de Ferney, qui fait venir des bois de construction pour sa grange. Je prends la liberté de le recommander à vos bontés.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que vous me connaissez, monsieur, etc.

4477. — A M. DAMILAVILLE.

20 février.

Mon cher frère, j'ai lu une partie de ce Pluquet (3) : cet homme est ferré à glace sur la métaphysique; mais je ne sais s'il n'a pas fourni un souper dont plusieurs plats seraient assez du goût des spinosistes. Je voudrais bien savoir ce que les d'Alembert et les Diderot pensent de ce livre.

La ***Destruction*** doit être partie, ou partira à la fin de cette semaine. Je ne suis pas exactement informé; trois pieds de neige interrompent un peu la communication. Je crois que cette neige refroidira les esprits de Genève, qui étaient un

(1) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(2) Voyez plus loin. (G. A.)

(1) On ne l'a pas. (G. A.)
(2) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(3) Le ***Fatalisme***. (G. A.)

peu échauffés ; on disputera, mais il n'y aura point de guerre civile.

Je crois que j'ai très bien pris mon temps pour me tirer de la cohue, et pour me défaire des Délices, d'autant plus que mon bail était fini, et que je ne l'avais pas renouvelé. Un M. Labat, qui avait dressé les articles du contrat, me faisait quelques difficultés, comme vous l'avez pu voir. Ces difficultés ont dû vous paraître extraordinaires, aussi bien que le contrat même. On ne ferait pas de tels marchés en France ; celui-là est plus juif que calviniste.

Je me flatte que tout s'accommodera à l'amiable, et beaucoup plus facilement que les affaires de Genève. MM. Tronchin, qui sont mes amis, m'y aideront ; mais je serai toujours bien aise d'avoir le sentiment de M. Elie de Beaumont au bas de mes questions. J'attends avec impatience son mémoire pour les Calas (1). Voilà un véritable philosophe ; il venge l'innocence opprimée, il n'écrit point contre la comédie, il n'a point un orgueil révoltant, il n'est point le délateur de ceux dont il a dû être l'ami et le défenseur. Le cœur me saigne de deux grandes plaies, la première que Rousseau soit fou, la seconde que nos philosophes de Paris soient tièdes. Dieu merci, vous ne l'êtes pas. Vous m'avez glissé deux lignes, dans votre lettre du 12 février, qui font la consolation de ma vie.

Je soupçonne que le paquet de Franche-Comté est tombé entre les mains des barbares ; il faut mettre cette petite tribulation aux pieds du crucifix. Je me recommande à vos saintes prières. J'entre aujourd'hui dans ma soixante-douzième année, car je suis né en 1694, le 20 de février, et non le 20 de novembre, comme le disent les commentateurs mal instruits (2). Me persécuterait-on encore dans ce monde, à mon âge ? cela serait bien welche. Je me flatte au moins qu'on ne me fera pas grand mal dans l'autre.

Adieu, mon cher frère : je vous embrasse bien tendrement.

4478. — A M. COLINI.

A Ferney, 20 février.

Mon cher ami, j'entre aujourd'hui dans ma soixante-douzième année, en dépit de mes estampes qui me donnent quelques jours de moins. Ce n'est pas sans peine que j'ai attrapé cet âge. Je n'ai presque point quitté mon lit depuis deux mois. Vous m'avez vu bien maigre. Je suis devenu squelette ; je m'évapore comme du bois sec enflammé, et je serai bientôt réduit à rien.

Mettez-moi, je vous prie, aux pieds de S. A. E. Je veux qu'elle sache que je mourrai son admirateur, son attaché, son obligé.

Dites-moi si vous avez trois pieds de neige à Manheim, comme nous sur les bords du lac Léman. Avez-vous de beaux opéras ? j'avais un pauvre petit théâtre grand comme la main, je viens de le faire abattre. Vous voyez que j'ai renoncé au démon et à ses pompes. La Mettrie a fait l'*Homme-machine* et l'*Homme-plante* : il est triste de n'être qu'une plante du pays de Gex ; j'aurais végété plus agréablement à Schwetzingen.

Adieu ; aimez-moi pour le peu de temps que j'ai encore à exister et à sentir.

4479. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ferney, ce 24 février.

. . . . . .

Extrait de la lettre de Luc du 1er janvier (3), arrivée à Ferney le 19, à cause des détours :

« Détrompé dès longtemps des charlataneries qui séduisent » les hommes, je range le théologien, l'astrologue, l'adepte, » et le médecin, dans la même catégorie. J'ai des infirmités » et des maladies : je me guéris moi-même par le régime et » la patience..... Dès que je suis malade, je me mets à un » régime rigoureux, et jusqu'ici je m'en suis bien trouvé..... » Quoique je ne jouisse pas d'une santé bien ferme....., ce- » pendant je vis ; et je ne suis pas du sentiment que notre » existence vaille qu'on se donne la peine de la prolon- » ger. »

Voilà les propres mots qui font soupçonner, à mon avis, qu'on n'a ni santé ni gaieté. Mon divin ange, j'ai encore moins de santé, mais je suis aussi gai qu'homme de ma sorte. Je n'ai actuellement que la moitié d'un œil, et vous voyez que j'écris lisiblement.

Je soupçonne avec vous que le tyran du *tripot* a contre vous quelque rancune. Qui n'est pas du *tripot* ? N'y a-t-il pas un fou de Bordeaux, nommé Vergy (1), qui aurait pu vous faire quelque tracasserie ? Ce monde est hérissé d'anicroches. Jean-Jacques Rousseau est aussi fou que les d'Eon et les Vergy, mais il est plus dangereux.

Voulez-vous bien, mon divin ange, présenter à M. le duc de Praslin mes tendres et respectueux sentiments du passe-port qu'il veut bien accorder au vieux Moultou et à sa famille pour aller montrer sa vessie à Montpellier ?

Je me flatte que mon autre ange, madame d'Argental, tousse moins.

4480. — A M. BERGER (2).

A Ferney, 25 février.

J'ai été touché, monsieur, de votre lettre du 12 de février. On m'a dit que vous êtes dévot ; cependant je vous vois de la sensibilité et de l'honnêteté.

Vous m'apprenez que vous avez été taillé de la pierre, il y a douze ans ; je vous félicite de vivre si vous trouvez la vie plaisante. J'ai toujours été affligé que, dans le meilleur des mondes possibles, il y eût des cailloux dans les vessies, attendu que les vessies ne sont pas plus faites pour être des carrières que des lanternes ; mais je me suis toujours soumis à la Providence. Je n'ai point été taillé ; mais j'ai eu et j'ai ma bonne dose de mal en autre monnaie. Chacun la sienne : il faut savoir mourir et souffrir de toutes façons.

Vous me mandez qu'on a imprimé je ne sais quelles lettres (3) que je vous écrivis il y a plus de trente années : vous m'apprenez qu'elles étaient tombées entre les mains d'un nommé Vauger, qui n'en peut répondre, attendu qu'il est mort. Si ces lettres ont été son seul héritage, je conseille aux hoirs de renoncer à la succession. J'ai lu ce recueil, je m'y suis ennuyé ; mais j'ai assez de mémoire, dans ma soixante et douzième année, pour assurer qu'il n'y a pas une seule de ces lettres qui ne soit falsifiée. Je défie tous les Vauger, morts ou vivants, et tous les éditeurs de rapsodies, de montrer une seule page de ma main qui soit conforme à ce que l'on a eu la sottise d'imprimer.

Il y a environ cinquante ans qu'on est en possession de se servir de mon nom. Je suis bien aise qu'il ait fait gagner quelque chose à de *pauvres diables* ; il faut que le pauvre diable vive ; mais il faudrait au moins qu'il me consultât pour gagner son argent plus honnêtement. Vous m'apprenez, monsieur, que l'auteur de l'*Année littéraire* a fait usage de ces lettres ; mais vous ne me dites pas quel usage, et si c'est celui qu'on fait ordinairement de ses feuilles. Tout ce que je peux vous répondre, c'est que je n'ai jamais lu l'*Année littéraire*, et que je suis trop propre pour en faire usage.

Vous craignez que l'impression de ces chiffons ne me fasse mourir de chagrin. Rassurez-vous : j'ai de bons parents qui ne m'abandonnent pas dans ma vieillesse décrépite. Mademoiselle Corneille, bien mariée, et devenue ma fille, a grand soin de moi. J'ai dans ma maison un jésuite qui me donne des leçons de patience ; car si j'ai haï les jésuites lorsqu'ils étaient puissants et un peu insolents, je les aime quand ils sont humiliés. Je ne vois d'ailleurs que des gens heureux : cela ragaillardit. Mes paysans sont tous à leur aise : ils ne voient jamais d'huissiers avec des contraintes. J'ai bâti, comme M. de Pompignan, une jolie église où je prie Dieu pour sa conversion et celle de Catherin Fréron. Je le prie aussi qu'il vous inspire la discrétion de ne plus laisser prendre de copies infidèles des lettres qu'on vous écrit. Portez-vous bien. Si je suis vieux, vous n'êtes pas jeune. Je vous pardonne de tout mon cœur votre faiblesse, j'ai pardonné à d'autres jusqu'à l'ingratitude. Il n'y a que la méchanceté orgueilleuse et hypocrite qui m'a quelquefois ému la bile ; mais à présent rien ne me fait de la peine que les mauvais vers qu'on m'envoie quelquefois de Paris. J'ai l'honneur d'être, comme il y a trente ans, votre, etc.

4481. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

A Ferney, 27 février.

Mes yeux ne peuvent guère lire, monsieur ; mais ils peuvent encore pleurer, et vous m'en avez bien fait apercevoir. Je ne sais quelle impression faisaient sur les Romains les oraisons pour Cluentius et pour Roscius Amerinus ; mais il

(1) *Mémoire pour dame Anne-Rose Cabibel, veuve Calas, et pour ses enfants.* (G. A.)

(2) Il ne faut attacher aucune importance à cette déclaration. Voltaire, une autre fois, dira le contraire. (G. A.)

(3) Voyez tome VII. (G. A.)

(1) Voyez la lettre à d'Argental du 10 février. (G. A.)

(2) Ancien correspondant littéraire de Voltaire. (G. A.)

(3) *Lettres secrètes de M. de Voltaire.* (G. A.)

me paraît impossible que votre mémoire ne porte pas la conviction dans l'esprit des juges, et l'attendrissement dans les cœurs. Je suis sûr que ce malheureux David (1) est actuellement rongé de remords. Jouissez de l'honneur et du plaisir d'être le vengeur de l'innocence. Toute cette affaire vous a comblé de gloire. Il ne reste plus aux Toulousains qu'à vous faire amende honorable, en abolissant pour jamais leur infâme fête, en jetant au feu les habits des pénitents blancs, gris et noirs, et en établissant un fonds pour la famille Calas; mais vous avez affaire à d'étranges Visigoths.

M. Damilaville vous a-t-il parlé d'une autre famille de protestants (2) exécutée en effigie à Castres, fugitive vers notre Suisse, et plongée dans la misère pour une aventure presque en tout semblable à celle des Calas? On croit être au siècle des Albigeois, quand on voit de telles horreurs; on dit que nous sommes au siècle de la philosophie, mais il y a encore cent fanatiques contre un philosophe. Jugez quelles obligations nous vous avons.

Mille respects, je vous prie, à madame de Beaumont, qui est si digne de vous appartenir.

4482. — A M. DAMILAVILLE.

27 février.

Mon cher frère, j'ai oublié, dans mes lettres, de vous demander quel est l'honnête homme qui veut avoir le recueil de mes bagatelles. Voulez-vous bien joindre à toutes vos bontés celle de faire acheter un exemplaire chez l'enchanteur Merlin, et de mettre cette petite dépense sur le compte de ce que je vous dois?

J'apprends que la pièce (3) de mon ami de Belloi a beaucoup de succès; je souhaite qu'elle soit aussi pathétique que le mémoire de M. de Beaumont; ce serait bien là le cas de crier : *L'auteur! l'auteur!* Pour moi, si j'étais à l'audience quand on jugera les Calas, je crierais : *Beaumont! Beaumont!*

Voici un petit billet que j'ai l'honneur de lui écrire. Permettez que j'y ajoute ma réponse à M. Berger, qui s'est avisé de m'écrire, au bout de trente ans, au sujet de mes prétendues *Lettres secrètes*. Dieu merci, on les a renvoyées en Hollande.

M. Blin de Sainmore me parle d'une édition de Racine avec des commentaires, qu'on entreprend par souscription. On ne me dit point quel est l'auteur de ces commentaires (4), mais je souscris aveuglément.

Tous les honnêtes gens de Genève regardent Jean-Jacques comme un monstre. Pour moi, je ne le regarde que comme un fou; je le crois malheureux à proportion de son orgueil, c'est-à-dire qu'il est l'homme du monde le plus à plaindre.

On dit que Fréron est au Fort-l'Évêque; si cela est, *absolvit nunc pœna deos.*

Je me suis informé exactement des papiers qu'on vous avait envoyés de Franche-Comté; je peux vous répondre par la poste, et sous l'enveloppe de M. Raymond, directeur des postes à Besançon. Apparemment qu'il y a dans ce monde des harpies qui mangent le dîner des philosophes. Je deviens bien faible, mais mon zèle devient tous les jours plus fort. Mon regret, en mourant, sera de n'avoir pu crier avec vous, dans un souper : *Ecr. l'inf.....*

Bonsoir, mon très cher frère.

4483. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 février.

Mon cher ange, il y a des monstres, et ce Vergy est un des plus plats monstres qui aient jamais existé. Ses horribles impertinences sont déjà oubliées pour jamais. C'est le sort de tous ces malheureux qui se croient quelque chose, parce qu'ils ont appris à lire et à écrire, et qu'ils ne savent pas que la condition d'un honnête laquais est infiniment supérieure à leur état.

Je fais toujours d'humbles représentations au tyran du *tripot*. En vérité je commence à croire qu'il n'y a point d'autres fondements de vos querelles que la concurrence du pouvoir suprême. Il me paraît ulcéré de ce que je me suis adressé à vous, et non pas à lui, dans le temps que vous étiez à Paris et lui à Bordeaux. J'ai nié fortement, j'ai soutenu que j'avais envoyé à Grandval, sous son bon plaisir, les provisions des dignités comiques. Ce procès ne finit point; le tyran est toujours dans une colère à faire pouffer de rire. Je soutiens mon bon droit avec une véhémence douloureuse et pathétique; et je ne désespère pas qu'à la fin mon innocence ne l'emporte sur sa tyrannie.

Oserais-je vous supplier, mon divin ange, de dire à M. de Belloi combien je suis enchanté de son succès? Vous souvenez-vous d'une mademoiselle de Choiseul qui, étant près de mourir, et ne pouvant plus coucher avec son amant, pria une de ses amies de coucher avec le sien en sa présence, afin de voir deux heureux avant sa mort? Je suis à peu près dans ce cas; je baisse à un point que cela fait pitié. J'ai actuellement chez moi, pour me ragaillardir, un jeune M. de Villette (1) qui sait tous les vers qu'on ait jamais faits, et qui en fait lui-même, qui chante, qui contrefait son prochain fort plaisamment, qui fait des contes, qui est pantomime, qui réjouirait jusqu'aux habitants de la triste Genève. Dieu m'a envoyé ce jeune homme pour me consoler dans mon dépérissement et pour égayer ma décrépitude. Le nombre d'originaux qui me passent par les mains est inconcevable. Quand je considère les montagnes de neige dont je suis environné de tous côtés, je n'imagine pas comment les gens aimables peuvent aborder. Voilà assurément une drôle de destinée.

Avouez-moi donc que madame d'Argental ne tousse plus. Tout le monde tousse dans mon pays. Nous sommes en Sibérie l'hiver, et à Naples l'été.

J'ai été bien attendri du *Mémoire* d'Elie. J'espère que David paiera pour le parlement de Toulouse. Tous les David (2) m'ont toujours paru de méchantes gens. Savez-vous bien que j'ai encore sur les bras une aventure pareille (3)? Mais comme on n'a été roué cette fois-ci qu'en effigie, et qu'il n'y a qu'une famille entière réduite à la dernière misère, cela ne vaut pas la peine qu'on en parle.

Je rends grâces à M. Marin d'avoir renvoyé mes secrets (4) en Hollande; je crois que son respect pour vous n'y a pas peu contribué.

Mes divins anges, respect et tendresse.

Je crains toujours que mon maudit curé ne me joue quelque tour pour mes dîmes.

4484. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

27 février.

Mon héros, si vous êtes assez sûr de votre fait pour qu'on hasarde de vous envoyer le livre diabolique (5) que vous demandez, les gens que j'ai consultés disent qu'ils vous en feront tenir un exemplaire par la voie de Lyon; cela est très rare, mais on en trouvera pour vous. Je serais bien fâché d'ailleurs qu'on me soupçonnât d'avoir la moindre part au *Philosophique portatif*. M. le duc de Praslin, qui connaît parfaitement mon innocence, a assuré le roi que je n'étais point l'auteur de ce pieux ouvrage; ainsi n'allez pas, s'il vous plaît, me défendre comme Scaramouche défendait Arlequin, en avouant qu'il était un ivrogne, un gourmand, un débauché attaqué de maladies honteuses, et s'excusant envers Arlequin en lui disant que c'était des fleurs de rhétorique.

Je n'entends rien aux plaintes que les Bretons font de moi; elles sont apparemment aussi bien fondées que leurs griefs contre M. le duc d'Aiguillon (6). Je n'ai jamais rien écrit de particulier sur la Bretagne, dans mes bavarderies historiques; les Périgourdins et les Basques seraient aussi bien fondés à se plaindre.

A l'égard du *tripot*, il est vrai que j'ai demandé mon congé, attendu que je suis entré dans ma soixante-douzième année, en dépit de mes estampes, qui, par un mensonge imprimé, me font naître le 20 de novembre, quand je suis né le 20 de février. Il est vrai que la faction ennemie du conseil de Genève trouva mauvais, il y a quelques années, que les enfants des magistrats de la plus illustre et de la plus puissante république du monde se déshonorassent au point de venir jouer quelquefois la comédie chez moi, dans le petit et profane royaume de France; mais on se moqua de ces polissons. Ce n'est pas assurément pour eux que j'ai détruit mon théâtre; c'est pour avoir des chambres de plus à donner, et pour loger votre suite, si jamais vous accompagnez madame la

(1) Capitoul de Toulouse. Voyez, tome V, l'*Affaire Calas*. (G. A.)
(2) Les Sirven. (G. A.)
(3) Le *Siége de Calais*, joué le 13 février. (G. A.)
(4) Blin lui-même, qui les vendit à Luneau de Boisjermain. (G. A.)

(1) Charles de Villette, qui passe pour être le fils de Voltaire. (G. A.)
(2) Le roi David, le libraire David, le capitoul David, etc. (G. A.)
(3) L'affaire Sirven. Voyez tome V. (G. A.)
(4) Les *Lettres secrètes*. (G. A.)
(5) Le *Dictionnaire philosophique portatif*. (G. A.)
(6) Ils accusaient ce neveu du duc de Richelieu de s'être caché dans un moulin lors de la descente des Anglais, près de Saint-Malo, en 1758. Voyez tome II, page 616. (G. A.)

comtesse d'Egmont sur les frontières d'Italie. Je me défais de mes Délices pour une autre raison ; c'est qu'ayant la plus grande partie de mon bien sur M. le duc de Wurtemberg, et mes affaires n'étant pas absolument arrangées avec lui, j'ai craint de mourir de faim aussi bien que de vieillesse. Pardonnez, mon héros, la naïveté avec laquelle je prends la liberté de vous exposer toutes mes pauvres petites misères.

Je vous dirai toujours très véritablement que je m'adressai à Grandval, que c'est à lui seul que j'écrivis, en vertu du privilége que vous m'aviez confirmé, que je mis dans ma lettre ces propres mots : *Avec l'approbation de messieurs les premiers gentilshommes de la chambre.*

Je vous prie de considérer que je puis avoir besoin avant ma mort de faire un petit voyage à Paris, pour mettre ordre aux affaires de ma famille; que peut-être c'est un moyen d'exciter quelques bontés pour moi que de procurer quelques petits succès à mes anciennes sottises théâtrales, et que je ne peux obtenir ce succès qu'avec les meilleurs acteurs. Je me mets entièrement sous votre protection. On m'a mandé que *Nanine* avait été jouée détestablement, et reçue de même. Vous savez que tout dépend de la manière dont les pièces sont représentées, et vous ne voudriez pas m'avilir. Voyez donc si vous voulez me permettre de vous envoyer la distribution de mes rôles d'après la voix publique, qu'il faut toujours écouter. Ayez pitié d'un vieux quinze-vingts qui vous est attaché depuis cinquante années avec le plus tendre respect.

4485. — A M. DAMILAVILLE.

A Ferney, 4 mars (1).

Mon cher frère, je crois que je ne pourrai faire partir la réponse de M. Tronchin que mercredi 6 de ce mois. Je serai bien étonné s'il vous ordonne autre chose que des adoucissants et du régime ; mais ce qui est sûr, c'est qu'il s'intéressera bien vivement à votre santé. Il est philosophe, et il sait que vous l'êtes. Nous sommes tous frères. Saint Luc était le médecin des apôtres, et Tronchin est le nôtre. Il me semble toujours que c'est une extrême injustice, dans le meilleur des mondes possibles, que je ne vous connaisse que par lettres. Je vous assure que, si je pouvais m'échapper, je viendrais faire une petite course à Paris *incognito*, souper trois ou quatre fois avec vous et les plus discrets des gens de bien, et m'en retourner content.

J'ai vu quelques échantillons de la pièce dont vous me parlez (2). Apparemment que l'on n'a pas choisi ce qu'il y a de meilleur, et que le nouvelliste n'est pas l'intime ami de l'auteur. Je m'intéresse fort à son succès : c'est un homme de mérite, et qui n'est pas à son aise.

La *Destruction* doit arriver bientôt : faites bien mes compliments, je vous prie, au destructeur, encouragez-le à détruire. On m'a parlé d'un manuscrit de feu l'abbé Bazin, intitulé la *Philosophie de l'Histoire* (3), dans lequel l'auteur prouve que les Egyptiens, et surtout les Juifs, sont un peuple très nouveau. On dit qu'il y a des recherches très curieuses dans cet ouvrage. Je crois qu'on achève actuellement de l'imprimer en Hollande, et que j'en aurai bientôt quelques exemplaires. Je vous prépare une petite cargaison pour le mois de mai.

J'ai quelque espérance dans l'*Histoire de la destruction des Jésuites ;* mais on n'a coupé qu'une tête de l'hydre. Je lève les yeux au ciel, et je crie : *Ecr. l'inf...*

4486. — A M. LE DOCTEUR TRONCHIN.

A Ferney, 4 mars (4).

Mon cher Esculape, la philosophie se met entre vos mains; le meilleur ami que j'aie parmi les philosophes vous supplie de vouloir bien donner vos avis. Il me paraît qu'il sera plus aisé à guérir que votre république.

Etendez du moins vos bontés sur mon philosophe, et conservez-moi celles dont vous m'avez toujours comblé et qui font le charme de ma vie.

P.-S. Je vous envoie le livre très chrétien (5) que vous demandez et que les lâches ont fait brûler, à ce qu'on dit, pour faire plaisir à des fripons. Il y a un chapitre ou deux de M. Abauzit, qui est, comme vous savez, un excellent chrétien. Il y en a d'autres d'un pasteur de la sainte Eglise réformée. Vous avez demandé ce livre en qualité d'excellent chrétien, et moi, comme excellent chrétien, je me prive des deux seuls exemplaires que j'aie, afin de faire passer en vous la grâce qui surabonde en moi.

Je suis bien fâché qu'Esculape, Hippocrate, Asclépiade, Andronicus Musa, Celse, Galien, etc., n'aient pas été aussi d'excellents chrétiens. Car vous sentez bien qu'il est impossible d'être bon médecin sans être chrétien. Je vous embrasse le plus chrétiennement du monde.

Mes compliments, je vous prie, au bon chrétien Deluc (1) et à tous les saints de cette espèce.

4487. — A M. BORDES.

A Ferney, 4 mars (2).

Ah ! monsieur, vous voyez bien que Jean-Jacques ressemble à un philosophe comme un singe ressemble à l'homme ; il me paraît que ses livres et lui ont été reconnus sous le masque. On est revenu de ses sophismes, et sa personne est en horreur à tous les honnêtes gens qui ont approfondi son caractère. Quel philosophe qu'un brouillon et qu'un délateur ! Comment a-t-on pu imaginer que les Corses lui avaient écrit ? Je vous assure qu'il n'en est rien (3); il ne lui manquait que ce nouveau ridicule. Abandonnons ce malheureux à son opprobre. Les philosophes ne le comptent point parmi leurs frères.

Vous voyez bien que j'ai eu raison de détruire mon théâtre, puisque je n'ai point votre comédie. Je fais bâtir des chambres au lieu de loges. Ne serai-je jamais assez heureux pour vous en voir occuper une, et pour vous dire du fond de mon cœur à quel point je vous estime et je vous aime ?

Il me sera impossible d'aller à Lyon ce carême ; je suis entouré d'ouvriers. Ma petite colonie de Ferney demande tous mes soins, et ma misérable santé ne me permet plus les voyages.

Adieu, monsieur ; conservez-moi une amitié dont je sens bien vivement tout le prix.

4488. — A M. DUCLOS.

4 mars (4).

J'ai reconnu sur-le-champ, mon cher et illustre confrère, votre portrait et votre style (5). Je vous assure que je suis bien content de l'un et de l'autre. Puisque vous écrivez si bien sur les mœurs, j'aurais voulu que vous en eussiez inspiré d'un peu plus douces à Jean-Jacques Rousseau. Les siennes ne l'ont pas rendu heureux. Il faut avouer que la maison d'Aristippe valait mieux que le tonneau de Diogène.

4489. — A M. DE BELLOY.

6 mars.

Si je suis presque entièrement aveugle, monsieur, j'ai encore des oreilles, et les cris de la renommée m'ont appris vos grands succès. J'ai un cœur qui s'y intéresse. Je joins mes acclamations à celles de tout Paris. Jouissez de votre bonheur et de votre mérite. Il ne vous manque que d'être dénigré par Fréron, pour mettre le comble à votre gloire. Je vous embrasse sans cérémonie, il n'en faut point entre confrères.

4490. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 mars (6).

Mon cher ange, je dois des compliments à M. de Belloy, que vous protégez. Me permettrez-vous de vous les adresser ? Est-il vrai que l'ami Fréron a frisé le Fort-l'Evêque ? Il me semble que Bicêtre était plus son fait.

Vous ai-je dit combien j'ai été content du mémoire d'Elie de Beaumont ? Que je vous suis obligé, mon cher ange, de l'avoir encouragé ! Vous n'aurez pas peu contribué à la justification des Calas. C'est une action bien méritoire et bien digne de vous.

Un officier suisse fort aimable se charge d'un petit paquet pour vous ; je vous supplierai de le partager avec M. Damilaville.

Respect et tendresse aux anges.

---

(1) On trouvera au tome V, page 771, la lettre à Damilaville sur les Calas, les Sirven, 1er mars 1765. (G. A.)
(2) Le *Siége de Calais*. (G. A.)
(3) Voyez, tome II, l'Introduction à l'*Essai sur les mœurs*. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(5) Le *Dictionnaire philosophique*. (G. A.)

(1) Voyez, tome VI, une note du chant IV de la *Guerre civile de Genève*. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Voltaire se trompe. Buttafuoco lui avait écrit. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(5) Duclos lui avait envoyé la seconde édition de ses *Considérations sur les mœurs*. G. A.)
(6) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

4491. — A M. DAMILAVILLE.

6 mars (1).

Voici, mon cher frère, la réponse de l'oracle d'Epidaure. Il me paraît qu'il a raison dans tout ce qu'il vous dit.

Vous serez de son avis sur Jean-Jacques. Il connaît mieux que personne la méchanceté de ce misérable, dont le cœur est aussi mal fait que l'esprit. C'est le chien de Diogène qui est attaqué de la rage.

Ne songez à présent, mon cher frère, qu'à guérir vos amygdales; conservez votre santé; elle est précieuse aux gens qui pensent, et surtout à moi, qui attache une partie de mon existence à la vôtre.

4492. — AU MÊME.

8 mars.

Mon cher frère, vous m'apprenez deux nouvelles bien intéressantes : on juge les Calas, et le généreux Elie veut encore défendre l'innocence des Sirven. Cette seconde affaire me paraît plus difficile à traiter que la première, parce que les Sirven se sont enfuis, et hors du royaume; parce qu'ils sont condamnés par contumace; parce qu'ils doivent se représenter en justice; parce que, enfin, ayant été condamnés par un juge subalterne, la loi veut qu'ils en appellent au parlement de Toulouse.

C'est au divin Elie à savoir si l'on peut intervertir l'ordre judiciaire, et si le conseil a les bras assez longs pour donner cet énorme soufflet à un parlement. Je crois qu'en attendant il ne serait pas mal de lâcher quelques exemplaires d'une certaine lettre (2) sur cette affaire.

Quant à celle que j'ai écrite à Cideville (3), il est discret, et je lui ai bien recommandé de se taire. Je dis ici à tout le monde que la *Destruction* est d'un génie supérieur, et que cependant elle n'est pas de M. d'Alembert. Quoi qu'il en soit, les nez fins le flaireront à la première page. Tout l'ouvrage sent l'Archimède-Protagoras d'une lieu de loin. Qu'il dorme en paix; la nation le remerciera avant qu'il soit peu.

J'ai reçu le paquet que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Je vous remercie tendrement, malgré vous et vos dents, de toutes les bontés que vous avez pour moi.

Vous me mandez que Paris est ivre; on craint qu'ayant cuvé son vin, il ne lui reste une grande pesanteur de tête.

Je lirai l'*Homme éclairé par ses besoins*. J'ai grand besoin qu'on m'éclaire, et j'espère que le livre ne sera pas un amas de lieux communs. Un livre n'est excusable qu'autant qu'il apprend quelque chose.

Bonsoir, mon cher frère. Avant de finir, il faut que je vous demande quel cas on fait du *Pyrrhonien raisonnable* du marquis d'Autrey (4), qui croit prouver géométriquement le *péché originel*. Pourquoi emploie-t-il toute la sagacité de son esprit à défendre la plus détestable des causes? pourquoi s'est-il déclaré contre *Platon*-Diderot? J'ai toujours été affligé qu'un certain ton d'enthousiasme et de hauteur (5) ait attiré des ennemis à la raison. Sachons souffrir, résignons-nous, et surtout *écr. l'inf...*

4493. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 13 mars.

Mon héros, je fais donc parvenir, suivant vos ordres, à M. Janel, l'ouvrage de Belzébuth, que vous voulez avoir, en supposant, comme de raison, que vous vous entendez avec M. Janel, et qu'il vous donne la permission d'avoir des livres défendus. J'adresse le paquet, à double enveloppe, à M. Tabareau, à Lyon, afin que ce paquet ne porte pas sa condamnation sur le front avec le timbre d'une ville hérétique.

Je vous félicite d'aimer surtout les livres d'histoire. On m'en a promis un de Hollande (6) qui vous fera voir, si vous avez le temps de le lire, combien on s'est moqué de nous en nous donnant des *Mille et une Nuits* pour des événements véritables.

Je vais actuellement vous présenter avec humilité mon petit commentaire sur votre lettre du 3 de mars. Vous avez donc vu ma lettre (7) à M. l'évêque d'Orléans? Vous y aurez vu que je me loue beaucoup de M. l'abbé d'Etrée. Cet abbé d'Etrée vint prendre possession d'un prieuré que M. l'évêque d'Orléans lui a donné auprès de Ferney. Il se fit passer pour le petit-neveu du cardinal d'Estrées, et, en cette qualité, il reçut les hommages de la province. Il m'écrivit en homme qui attendait le chapeau, et m'ordonna de venir lui prêter foi et hommage pour un pré dépendant de son bénéfice.

C'est dommage que votre doyen (1) l'abbé d'Olivet ne se trouva pas là; il m'aurait obtenu la protection de M. l'abbé d'Etrée, car il le connaît parfaitement. L'abbé d'Etrée lui a servi souvent à boire, lorsqu'il était laquais chez M. de Maucroix. Cela forme des liaisons dont on se souvient toujours avec tendresse.

Cet abbé d'Etrée, après avoir quitté la livrée, se fit aide-de-camp dans les troupes de Fréron; il composa l'*Almanach des Théâtres;* ensuite il se mit à faire des *Généalogies*, et surtout il a fait la sienne.

J'eus le malheur de ne lui point faire de réponse, et même de me moquer un peu de lui. Il s'en alla chez M. de La Roche-Aymon à la campagne; le procureur-général a une terre tout auprès; il ne manqua pas de dire au procureur-général que j'étais l'auteur du *Portatif*. Je parai ce coup comme je le devais. Il est incontestable que le *Portatif* est de plusieurs mains, parmi lesquelles il y en a de respectables et de puissantes; j'en ai la preuve assez démonstrative dans l'original de plusieurs articles écrits de la main de leurs auteurs.

Je vous remercie infiniment, mon héros, d'avoir bien voulu me défendre; il est juste que vous protégiez les philosophes.

Je viens aux reproches que vous me faites de n'avoir pas parlé du débarquement des Anglais auprès de Saint-Malo, et de l'échec qu'ils y reçurent. Je vous supplie de considérer que l'*Essai sur l'Histoire générale* n'entre dans aucun détail de cette dernière guerre; que l'objet est d'indiquer les causes des grands événements, sans aucune particularité; que les conquêtes des Anglais ne contiennent pas quatre pages; que je n'ai même dit qu'un mot de la prise de Belle-Isle, parce que ce n'est pas un objet de commerce, et que cette prise n'influait pas sur les grands intérêts de la France. Je n'ai fait voir les choses, dans ce dernier volume, qu'à vue d'oiseau. Je n'ai guère particularisé que la prise de Port-Mahon; et, en vérité, je ne crois pas que ce soit à mon héros à m'en gronder.

Si j'avais détaillé un seul des derniers événements militaires, je n'aurais pas manqué assurément de dire comment les Anglais furent repoussés auprès de Saint-Malo, et je ne manquerai pas d'en parler dans la nouvelle édition qu'on va faire (2).

Vous avez bien raison de dire, monseigneur, que les Génevois ne sont guère sages; mais c'est que le peuple commence à être le maître dans cette petite république. Loin d'être une aristocratie comme Venise, la Hollande, et Berne, elle est devenue une démocratie qui tient actuellement de l'anarchie; et si les choses s'aigrissent, il faudra une seconde fois avoir recours à la médiation, et supplier le roi de daigner mettre la paix une seconde fois dans ce petit coin de terre dont il a déjà été le bienfaiteur.

Je finis par le *tripot*. J'avoue que je suis honteux, dans ma soixante-douzième année, de prendre encore quelque intérêt à ces misères; mais si la raison que j'ai eu l'honneur de vous alléguer vous touche, je vous aurai beaucoup d'obligation de vouloir bien permettre que les meilleurs acteurs jouent mes faibles ouvrages.

Je vous demande mille pardons de vous importuner de cette bagatelle. Je peux vous assurer et vous jurer, par mon tendre et respectueux attachement pour vous, que M. d'Argental n'a eu aucune part à la justice que je vous ai demandée. Je sais, à n'en pouvoir douter, qu'il est au désespoir d'avoir perdu vos bonnes grâces. Il vous a obligation, il en est pénétré, et il ne se console point que son bienfaiteur le croie un ingrat.

Vous savez que le *tripot* est le règne de la tracasserie.

Quelque bonne âme n'aura pas manqué de l'accuser d'avoir fait une brigue en ma faveur. Je crois que j'ai encore la lettre de Grandval, par laquelle il me demandait les rôles que je lui ai donnés; mais, encore une fois, je n'insiste sur rien; je m'en remets à votre volonté et à votre bonté dans les petites choses comme dans les plus importantes.

Pardonnez à un vieux malade, presque aveugle, de s'être seulement souvenu qu'il y a un théâtre à Paris. Je ne dois plus songer qu'à mourir tout doucement dans ma retraite au milieu des neiges. C'est à la seule philosophie d'occuper mes derniers jours, et vos bontés seront ma consolation jusqu'au dernier moment de ma vie.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Celle du 1er mars. Voyez tome V, page 774. (G. A.)
(3) Celle du 4 février. (G. A.)
(4) Ou plutôt du comte d'Autrey. (G. A.)
(5) Ceci est a l'adresse de Diderot. (G. A.)
(6) La *Philosophie de l'histoire*. (G. A.)
(7) On n'a pas cette lettre. (G. A.)

(1) Doyen d'âge. (G. A.)
(2) Voyez tome II, page 616. (G. A.)

4494. — A M. LE PRINCE DE LIGNE.

A Ferney, 14 mars.

Monsieur le prince, il faut que vous soyez une bonne âme, pour daigner vous souvenir d'un pauvre solitaire, au milieu des diètes d'Allemagne et du brillant fracas des couronnements. Il y a douze ans, Dieu merci, que je n'ai vu que des rois de théâtre; encore même ai-je renoncé à les voir en peinture. J'ai abattu mon petit théâtre. Les calvinistes et les jansénistes ne me reprocheront plus de favoriser l'œuvre de Satan.

J'ai trouvé que, dans ma soixante-douzième année, ces amusements ne convenaient plus à un malade presque aveugle.

Vraiment je vous félicite d'avoir à Bruxelles les Griffet et les Neuville; ce sont les jésuites qui avaient le plus de réputation en France. J'en ai un chez moi qui dit fort proprement la messe, et qui joue très bien aux échecs; il s'appelle Adam, et quoiqu'il ne soit pas le premier homme du monde, il a du mérite. Il avait enseigné vingt ans la rhétorique à Dijon. Je suis fort content de lui, et je me flatte qu'il n'est pas mécontent de moi; il n'a fait que changer de couvent, car vous sentez bien que la maison d'un homme de mon âge n'est pas bien sémillante. Nous sommes philosophes, nous sommes indépendants; c'en est bien assez. Je cultive la terre dans laquelle je rentrerai bientôt, et je m'amuse à marier des filles, ne pouvant avoir le passe-temps de faire des enfants moi-même.

M. d'Hermenches nous a abandonnés, et vous savez qu'il a quitté le service de Hollande pour celui de la France; il prétend qu'il retrouvera en agréments ce qu'il perd en argent comptant.

Madame Denis est extrêmement sensible au souvenir dont vous voulez bien l'honorer. Ma petite famille adoptive, qui est augmentée, vous présente aussi ses très humbles hommages. Je ne vous demande point pardon de ne pas vous écrire de ma main; à l'impossible nul n'est tenu (1).

4495. — A M. DAMILAVILLE.

15 mars.

Que vous avez une belle âme, mon cher frère! Au milieu des soins que vous vous donnez pour les Calas, vous portez votre sensibilité sur les Sirven. Que n'avons-nous à la tête du gouvernement des cœurs comme le vôtre! par quel aveuglement funeste peut-on souffrir encore un monstre qui depuis quinze cents ans déchire le genre humain, et qui abrutit les hommes quand il ne les dévore pas!

M. d'Argental doit recevoir, dans quelques jours, deux paquets de mort aux rats qui pourront au moins donner la colique à l'*inf*.... Il doit partager la drogue avec vous... (2).

Je crois qu'en effet il ne sera pas mal de publier la lettre qu'un certain V... vous a écrite sur les Calas et les Sirven; cela pourra préparer les esprits, et on verra ce qu'on pourra faire avec M. d'Argental. M. le premier président (3) de Toulouse est très bien disposé : il s'agira de voir si M. le vice-chancelier (4) voudra qu'on ôte à ce parlement une affaire qui lui ressortit de plein droit. Les Sirven ont été condamnés à Castres : s'ils vont à Toulouse, n'est-il pas à craindre que des juges irrités ne fassent rouer, pendre, brûler ces pauvres Sirven, pour se venger de l'affront que la famille Calas leur a fait essuyer?

Je ferai un mémoire que je vous enverrai; mais ces Sirven sont bien moins instruits des procédures faites contre eux que ne l'étaient les Calas. Ils ne savent rien, sinon qu'ils ont été condamnés, et qu'ils ont perdu tout leur bien. D'ailleurs, n'étant jugés que par contumace, je ne vois pas comment on pourrait faire pour les soustraire à leurs juges naturels.

Le procédé de M. de Beaumont m'inspire de la vénération: son nom d'Elie me fait soupçonner qu'il n'est point d'une famille papiste, et la générosité de son âme me persuade qu'il est un de nos frères. Laissons juger les Calas, ne troublons pas actuellement leur triomphe par une nouvelle guerre. Je me flatte bien que vous m'apprendrez le plein succès auquel je m'attends; on verra, immédiatement après, ce qu'on pourra faire pour les Sirven. Ce sera une belle époque pour la philosophie qu'elle seule ait secouru ceux qui expiraient sous le glaive du fanatisme. Remarquez, mon cher frère, qu'il n'y a pas eu un seul prêtre qui ait aidé les Calas; car, Dieu merci, l'abbé Mignot n'est pas prêtre.

Voulez-vous bien faire parvenir le petit billet ci-joint à la veuve Calas?

Adieu, mon cher frère; vous êtes un homme selon mon cœur; votre zèle est égal à votre raison; je hais les tièdes. *Ecr. l'inf...*, *écr. l'inf...* vous dis-je. Je vous embrasse de toutes mes pauvres forces.

(1) On trouvera au mois de septembre 1762 un billet à madame Calas, mis toujours ici par erreur. (G. A.)

(2) Nous retrancherons ici deux phrases qui se retrouvent dans une lettre postérieure. Tout cela n'est qu'un assemblage de billets défigurés et qui ne sont pas à leur date. Ce qui suit, par exemple, doit être du commencement de mars. (G. A.)

(3) De Bastard. (G. A.)

(4) Maupeou. (G. A.)

4496. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 mars.

Oui, sans doute, mon ange adorable, j'ai été infiniment touché du mémoire du jeune Lavaysse, de sa simplicité attendrissante, et de cette vérité sans ostentation qui n'appartient qu'à la vertu. Je vous demande en grâce de m'envoyer l'arrêt dès qu'il sera prononcé. Vous savez que ce David, auteur de tout cet affreux désastre, était un très malhonnête homme; le fripon a fait rouer l'innocent; le voilà bien reconnu; il a été destitué de sa place. J'espère qu'il paiera chèrement le sang de Calas.

C'est une étrange fatalité qu'il se trouve en même temps deux affaires pareilles. Je sais que la plupart des calvinistes de Languedoc sont de grands fous; mais ils sont fous persécutés, et les catholiques de ce pays-là sont fous persécuteurs.

J'ai envoyé à M. Damilaville le détail de cette seconde aventure, qu'il doit vous communiquer (1). Il y a des malheurs bien épouvantables dans ce meilleur des mondes possibles.

Je suppose, mon cher ange, que vous avez reçu ma lettre à M. Berger, dont j'ignore la demeure, comme j'ignorais son existence. Je vous demande bien pardon de vous avoir importuné d'une lettre pour un homme qui est à la fois indiscret et dévot.

J'ai vu votre Suédois; il retourne à Paris, et s'est chargé d'un paquet pour vous. Le Génevois, qui est chargé d'un autre, doit être déjà parti. Je vous supplierai de donner à frère Damilaville les brochures dont vous ne voudrez pas. Je crois qu'il y en a seize, cela fait seize pains bénits pour les fidèles. Songez, je vous en prie, combien la superstition a fait périr de Calas depuis plus de quatorze cents années. Est-il possible que ce monstre ait encore des partisans? Mon horreur pour lui augmente tous les jours, et je suis affligé quand je vois des gens qui en parlent avec tiédeur.

J'espère que je verrai bientôt le *Siége de Calais* imprimé, et que j'applaudirai avec connaissance de cause. On peut très bien envoyer par la poste, à Genève, des livres contresignés; mais il n'en est pas de même de Genève à Paris : vous permettez l'exportation, mais non pas l'importation.

Je ne sais ce qu'a le tyran du *tripot*, mais il est toujours plein de mauvaise humeur, et il ne laisse pas de me le faire sentir. L'ex-jésuite prétend qu'il faut qu'il attende encore quelque temps pour revoir les roués (2), que les Romains ne sont pas de saison, qu'il faut attendre des occasions favorables : voyez si vous êtes de cet avis. Je suis d'ailleurs occupé actuellement à augmenter ma chaumière; et si je m'adressais à Apollon, ce serait pour le prier de m'aider dans le métier de maçon. On dit qu'il s'entend à faire des murailles; cependant ses murailles sont tombées comme bien d'autres pièces.

Mais pourquoi M. Fournier souffre-t-il que madame d'Argental tousse toujours? Je me mets à ses pieds; ma petite famille vous présente à tous deux ses respects.

4497. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

17 mars (3).

Vous commencez, monsieur, votre carrière comme Cicéron (4); mais malheureusement parmi nous l'éloquence, la connaissance des lois, la protection donnée à l'innocence, ne font pas des sénateurs et des consuls. Vous n'aurez peut-être que de la gloire; mais vous l'aurez bien pure et bien éclatante.

J'aurai donc l'honneur, puisque vous le permettez, de vous envoyer dans quelques jours le mémoire de Sirven. Vous verrez s'il est possible qu'on puisse rendre justice à cette fa-

(1) Lettre du 1er mars. Voyez tome V. (G. A.)

(2) La tragédie du *Triumvirat*. (G. A.)

(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(4) Le jugement en faveur des Calas avait été rendu le 9 mars. (G. A.)

mille infortunée, sans qu'elle purge sa contumace, et si on peut lui donner d'autres juges que ses bourreaux.

Je n'ai jamais eu le bonheur de vous voir; mais je vous aime, comme si je vous avais vu bien souvent. Je vous révère comme vous le méritez. Mes sentiments sont au-dessus du *très humble et très obéissant serviteur*,

4498. — A M. DAMILAVILLE.

17 mars (3).

Mon cher frère, vous devez avoir reçu la consultation de Tronchin; mais je tremble que vous ne soyez malade en dépit de la consultation. Je fais des vœux à l'Etre des êtres pour votre santé. Félicitons-nous tous deux de la justice rendue aux Calas, et du triomphe de la raison sur le fanatisme.

J'ai cent lettres à répondre; en voici une pour M. de Beaumont, et une pour madame Calas; une que je vous supplie aussi de vouloir bien faire tenir par la petite poste, pour M. de Chimène (2).

On est enivré à Genève, comme à Paris, du gain de notre procès. Voilà un beau moment dans les fastes de la raison, qui ne sont pas le plus gros livre que nous ayons. Ma santé s'affaiblit beaucoup; mais mon tendre attachement pour vous se fortifie tous les jours. Ma lettre est écourtée, mes sentiments ne le sont pas.

Ecr. l'inf., mon cher frère, écr. l'inf., et dites à frère *Protagoras :* Ecr. l'inf. le matin et écr. l'inf. le soir.

4499. — A M. MARMONTEL.

A Ferney, 17 mars.

Mon cher ami, je reconnais votre cœur à la sensibilité que les Calas vous inspirent. Quand j'ai appris le succès, j'ai versé longtemps de ces larmes d'attendrissement et de joie que mademoiselle Clairon fait répandre. Je la trouve bien heureuse, cette divine Clairon. Non seulement elle est adorée du public, mais encore Fréron se déchaîne, à ce qu'on dit, contre elle. Elle obtient toutes les sortes de gloires. L'épigramme qu'on a daigné faire contre ce malheureux est aussi juste que bonne; elle court le royaume (3). On disait ces jours passés, devant une demoiselle de Lyon, que l'ignorance n'est pas un péché; elle répondit par ce petit huitain :

On nous écrit que maître Aliboron
Etant requis de faire pénitence :
« Est-ce un péché, dit-il, que l'ignorance? »
Un sien confrère aussitôt lui dit : « Non;
» On peut très bien, malgré l'*An littéraire*,
» Sauver son âme en se faisant huer;
» En conscience il est permis de braire;
» Mais c'est pécher de mordre et de ruer. »

Je trouve maître Aliboron bien honoré qu'on daigne parler de lui; il ne devait pas s'y attendre. On m'a mandé de Paris qu'il allait être secrétaire des commandements de la reine. J'avoue pourtant que je ne le crois pas, quoique la fortune soit assez faite pour les gens de son espèce.

Adieu, mon cher ami; je vieillis terriblement, je m'affaiblis; mais l'âge et les maladies n'ont aucun pouvoir sur les sentiments du cœur. Vivez aussi heureux que vous méritez de l'être. Je vous embrasse tendrement.

4500. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 mars.

Divins anges, la protection que vous avez donnée aux Calas n'a pas été inutile. Vous avez goûté une joie bien pure en voyant le succès de vos bontés. Un petit Calas était avec moi quand je reçus votre lettre, et celle de madame Calas, et celle d'Elie, et tant d'autres : nous versions des larmes d'attendrissement le petit Calas et moi. Mes vieux yeux en fournissaient autant que les siens; nous étouffions, mes chers anges. C'est pourtant la philosophie toute seule qui a remporté cette victoire. Quand pourra-t-elle écraser toutes les têtes de l'hydre du fanatisme!

Vous me parlez des roués (4), mais le roué Calas est le seul qui me remue. Seriez-vous capables de descendre à lire de la prose au milieu de la foule des vers dont vous êtes entourés! Voici le commencement d'une espèce d'histoire ancienne (1) qui me paraît curieuse. Si elle vous fait plaisir, je tâcherai d'en avoir la suite pour vous amuser; elle a l'air d'être vraie, et cependant la religion y est respectée. N'engagerez-vous pas le frère Marin à en favoriser le débit? Je crois que les bons entendeurs pourront profiter à cette lecture; il y a en vérité des chapitres fort scientifiques, et le scientifique n'est jamais scandaleux.

Je crois qu'on tousse par tout le royaume; nous toussons beaucoup sur la frontière; c'est une épidémie. Nous espérons bien que M. Fournier empêchera l'un de mes anges de tousser. Tout Ferney, qui est sens dessus dessous, est à vos pieds; et pourquoi est-il sens dessus dessous? c'est que je suis maçon : je bâtis comme si j'étais jeune; mais le travail est une jouissance.

Me sera-t-il permis de vous présenter encore un placet pour un passe-port? Les Génevois m'accablent, parce que vous m'aimez; mais je serai sobre sur l'usage que je ferai de vos bontés. Encore ce petit passe-port, je vous en conjure, et puis plus; vous me ferez un plaisir bien sensible; vous ne vous lassez jamais d'en faire.

4501. — A M. LE DOCTEUR TRONCHIN.

Mars (2).

Mon cher Esculape, voici une lettre de mon philosophe Damilaville. Si vous avez la bonté et le temps de faire un petit mot de réponse, je vous supplierai de me l'adresser. Félicitons-nous tous deux de vivre dans un siècle où il se trouve cinquante maîtres des requêtes qui députent au roi pour le supplier d'abolir à jamais la fête dans laquelle la ville de Toulouse remerciait Dieu d'avoir égorgé autrefois trois ou quatre mille de leurs frères. Il y a longtemps que je n'ai goûté une joie si pure.

4502. — A M. BERTRAND.

A Ferney, 19 mars.

Mon cher philosophe, vous n'êtes point de ces philosophes insensibles qui cherchent froidement des vérités; votre philosophie est tendre et compatissante. On a été très bien informé à Berne du jugement souverain en faveur des Calas; mais j'ai reconnu à certains traits votre amitié pour moi. Vous avez trouvé le secret d'augmenter la joie pure que cet heureux événement m'a fait ressentir. Je ne sais point encore si le roi a accordé une pension à la veuve et aux enfants, et s'ils exigeront des dépens, dommages et intérêts de ce scélérat de David qui se meurt. Le public sera bientôt instruit sur ces articles comme sur le reste. Voilà un événement qui semblerait devoir faire espérer une tolérance universelle; cependant on ne l'obtiendra pas sitôt; les hommes ne sont pas encore assez sages. Ils ne savent pas qu'il faut séparer toute espèce de religion de toute espèce de gouvernement; que la religion ne doit pas plus être une affaire d'Etat que la manière de faire la cuisine; qu'il doit être permis de prier Dieu à sa mode, comme de manger suivant son goût; et que, pourvu qu'on soit soumis aux lois, l'estomac et la conscience doivent avoir une liberté entière. Cela viendra un jour, mais je mourrai avec la douleur de n'avoir pas vu cet heureux temps.

Je vous embrasse avec la plus vive tendresse.

4503. — A M. DAMILAVILLE.

Mars (3).

Mon cher frère, votre belle âme et celle de votre digne ami M. de Beaumont veulent donc tirer de l'abîme les Sirven, comme elles en ont tiré les Calas. Voici le mémoire des Sirven, avec la copie des pièces. Il faudra dresser une statue à M. de Beaumont, avec le fanatisme et la calomnie sous les pieds. Il faut que j'aie votre portrait pour le mettre dans ce groupe.

J'ai reçu la lettre imprimée; les gens de bien doivent en être contents, et par conséquent les dents des fripons doivent grincer. Mes bras s'étendent à cent lieues pour vous embrasser, et mon cœur se joint au vôtre.

---

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Ximenes. (G. A.)
(3) Voyez, tome VI, l'épigramme commençant par ce vers :

Aliboron de la goutte attaqué (G. A.)

(4) Le *Triumvirat*. (G. A.)

(1) La *Philosophie de l'histoire*. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. — Cette lettre, qu'on avait datée du 12 mars, ne peut être antérieure à celle du 15, où Voltaire annonce qu'il va écrire le *Mémoire de Sirven*, et où il conseille d'imprimer la lettre à Damilaville dont il est parlé ici. Il y a dans cette partie de la CORRESPONDANCE un grand désordre; la plupart des lettres sont faites de fragments plus ou moins bien ajustés. Nous avouons qu'il nous a été impossible de replacer les pièces dans leur état primitif. (G. A.)

4504. — A M. TRONCHIN, DE LYON.

Ferney, 20 mars 1765 (1).

Il viendra dans quelque temps un jeune homme nommé M. de La Harpe, à qui je vous supplierai de vouloir bien donner pour moi quatre louis d'or pour l'aider à faire son voyage de Lyon à Genève. Je vous serai très obligé.

Je vous avoue que je n'ai de ma vie goûté une joie plus pure qu'en embrassant le petit Calas (2), qui est à Genève, lorsque nous reçûmes en même temps la nouvelle de la plus ample justice qu'on ait encore faite en France à l'innocence opprimée. Ce grand exemple rognera pour longtemps les griffes affreuses du fanatisme et fera taire sa voix infernale.

Je viens de consommer la rétrocession des Délices, et je mets l'argent qui en revient à bâtir deux ailes au château de Ferney et à faire quelques embellissements. Vous m'avouerez qu'à mon âge il est plus convenable d'augmenter et d'orner Ferney, que j'ai donné à ma nièce, que de dépenser cet argent aux Délices, qui ne lui appartiendront pas.

4505. — A M. DE CIDEVILLE.

A Ferney, 20 mars.

Vous étiez donc à Paris, mon cher ami, quand le dernier acte de la tragédie des Calas a fini si heureusement. La pièce est dans les règles; c'est, à mon gré, le plus beau cinquième acte qui soit au théâtre. Toutes les pièces sont actuellement à l'honneur de la France (3) : les maires heureusement réussissent mieux que les capitouls. Le rôle d'Elie de Beaumont est bien beau.

On va donner pour petite pièce la *Destruction des jésuites*. Je ne sais si M. d'Alembert en est l'auteur, et certainement, s'il ne veut pas l'être, il ne faut pas qu'il le soit. Mais il est venu chez nous, ce brave M. d'Alembert, et tous ceux qui ont eu le plaisir de l'entendre disent : Le voilà, c'est lui; cela est écrit comme il parle. Pour moi, je veux bien croire que ce n'est pas lui; mais je voudrais bien savoir quel homme a pris son style, sa philosophie, sa gaieté, et qui partage avec lui l'héritage de Blaise Pascal, au jansénisme près. Il me paraît, à l'analyse que vous me faites, que vous avez le nez fin; je gagerais que vous avez raison dans tout ce que vous me dites. On dit que le temps est le seul bon juge; mais le temps ne décide que d'après des gens comme vous.

Je sais bon gré au président Hénault de n'avoir point parlé de la minutie concernant les bourgeois de Calais. Il est bien clair qu'Edouard III n'avait nulle envie de les faire pendre, puisqu'il leur donna à tous de belles médailles d'or. Au reste, je suis très aise pour la France, et pour l'auteur, qui est mon ami, que le *Siége de Calais* ait un si grand succès; et je souhaite que la pièce soit jouée aussi longtemps que le siége a duré.

Jean-Jacques Rousseau mérite un peu, à ce qu'on dit ici, l'aventure dont Edouard III semblait menacer les six bourgeois de Calais; mais il ne mérite point les médailles d'or. Le prétendu philosophe ne joue que le rôle d'un brouillon et d'un délateur. Il a cru être Diogène, et à peine a-t-il l'honneur de ressembler à son chien. Il est en horreur ici.

On dit que messieurs du canton de Schwitz ont fait d'énormes insolences contre le roi; ces petits cantons-là sont un peu du quatorzième siècle. Je ne vous dis, mon cher ami, que des nouvelles de Suisse; vous m'en donnez du séjour des agréments; on ne peut donner que ce qu'on a. Ma petite chaumière de Ferney est tranquille au milieu de tous ces orages. Je bâtis sur le bord du tombeau, mais je jouis au moins du plaisir de faire pour madame Denis un château qui vaut mieux que les petits-cantons; elle vous fait mille compliments. Buvez à ma santé, je vous en prie, avec Cicéron de Beaumont et Roscius Garrick. Adieu; ma tendre amitié ne finira qu'avec ma vie.

4506. — A M. LE DOCTEUR TRONCHIN.

21 mars (4).

Mon cher Esculape ne me répond point sur l'emplâtre grand ou petit que mon frère Damilaville doit mettre sur sa gorge. Je me doute bien que cela ne vaut pas la peine de vous importuner.

J'ai pris la liberté de répondre à frère Damilaville qu'il pouvait mettre un petit emplâtre si un grand l'incommodait, et que régime valait mieux qu'emplâtre. Ai-je bien fait, mon maître? Je comptais avoir l'honneur de vous embrasser aujourd'hui; mais l'épidémie du mal de gorge s'est emparée de moi. Je reste au coin de mon feu, et j'adoucis le mal en souffrant tranquillement.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Donat Calas. (G. A.)
(3) Allusion au *Siége de Calais*, dont le maire, Eustache de Saint-Pierre, est le principal personnage. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

4507. — A M. LE MARQUIS DE VILLETTE PÈRE.

Au château de Ferney, par Genève, 22 mars (1).

Ayant l'honneur, monsieur, de posséder M. votre fils, dans ma chaumière, au pied des Alpes, j'ai cru que vous trouveriez bon que je saisisse cette occasion de vous faire souvenir de moi. Je croirais manquer à mon devoir si je ne vous disais pas combien M. votre fils m'a paru pénétré pour vous de la tendresse respectueuse qu'il vous doit. J'ai été charmé de trouver tous les sentiments honnêtes dans son cœur avec le mérite et les grâces de son esprit. J'ai peut-être abusé un peu du privilége de ma vieillesse en prenant la liberté de lui parler de la faute qu'il a pu commettre; mais il m'a prévenu, et plus il la sent, moins vous la sentirez.

Il se dit assez que vos bontés pour lui, sa place, cette aventure même, exigent de lui la conduite la plus sage; il a de trop bonnes qualités pour ne les avoir pas toutes. Oserai-je vous dire, monsieur, que c'est quelquefois un grand bonheur d'avoir fait quelques fautes dans sa jeunesse? On en connaît mieux le prix de ses devoirs. Le premier de tous est de mériter les bontés et la tendresse d'un père tel que vous, et j'oserais vous répondre que c'est un devoir qui ne lui coûtera jamais d'efforts. Le fond de son caractère, qui répond à ses dehors aimables, m'annoncent le plaisir que vous aurez de le revoir et la douleur que j'aurai de le perdre.

Je vous souhaite une santé affermie et une vie aussi longue qu'elle doit être heureuse.

J'ai l'honneur d'être, avec les plus respectueux sentiments, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

4508. — A M. LE DOCTEUR TRONCHIN (2).

Je vous envoie, mon très cher Esculape, la lettre de M. le duc de La Vallière. Lisez, jugez, arrangez-vous, et voyez ce qu'il faut que je réponde. Je ne sais s'il convient à M. Tronchin, le conseiller d'Etat, de louer les Délices pour quelques mois.

J'ai toujours sur le cœur l'honneur que nous a fait madame de Gourgues de venir à Ferney. Madame Denis et moi nous étions très malades, et nous ne pûmes peut-être répondre comme nous le voulions aux bontés de madame de Gourgues. Vous pouvez compter, mon cher ami, que je ne passe pas un seul jour sans souffrir. Je ne peux opposer à mes maux qu'une entière résignation ; mais cette résignation ne suffit pas pour bien faire les honneurs de sa maison. Je vous demande en grâce de vouloir bien faire ma cour à madame de Gourgues, dont je connais tout le mérite, et à la santé de laquelle je m'intéresse infiniment.

Je sais que le bâtard du chien de Diogène n'a pas dit des choses agréables de vous et de moi à madame de Luxembourg. Esculape était peint avec un serpent à ses pieds. C'était apparemment quelque Jean-Jacques qui voulait lui mordre le talon. Il faut avouer que ce malheureux est un monstre, et cependant, s'il avait besoin de vos secours, vous lui en donneriez. Quelle différence, grand Dieu! d'un Tronchin à un Jean-Jacques.

Tâchez, je vous prie, de me rendre une réponse prompte chez M. Souchai, afin que je puisse satisfaire l'impatience de M. le duc de La Vallière.

4509. — A M. DAMILAVILLE.

23 mars.

Mon cher frère, voici les ordres que le dieu d'Epidaure signifie à vos amygdales. Portez-vous bien, et jouissez de la force d'Hercule pour écraser l'hydre.

Je suis affligé de n'avoir point encore appris que le roi ait honoré d'une pension l'innocence des Calas.

Vous devez avoir reçu le *Mémoire* des Sirven. Rien n'est plus clair ; leur innocence est plus palpable que celle des Calas. Il y avait du moins contre les Calas des sujets de soupçon, puisque le cadavre du fils avait été trouvé dans la maison paternelle, et que le père et la mère avaient nié d'abord que ce malheureux se fût pendu : mais ici on ne trouve pas le plus léger indice. Que d'horreurs, juste ciel! on enlève

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

une fille à son père et à sa mère, on la fouette, on la met en sang pour la faire catholique; elle se jette dans un puits, et son père, sa mère et ses sœurs sont condamnés au dernier supplice!

On est honteux, on gémit d'être homme, quand on voit que d'un côté on joue l'opéra-comique, et que de l'autre le fanatisme arme les bourreaux. Je suis à l'extrémité de la France, mais je suis encore trop près de tant d'abominations.

Est-il vrai qu'Helvétius est parti pour la Prusse? Du moins ne brûlera-t-on pas ses livres dans ce pays-là.

La Destruction est-elle enfin entre les mains du public? *A bon entendeur salut*, doit être la devise de ce petit livre. Je doute que le *Pyrrhonien raisonnable* fasse une grande fortune, quoique l'auteur (1) ait beaucoup d'esprit.

Il y a une petite brochure contre Racine et Boileau qui ne peut être faite que par un sot, ou du moins par un homme sans goût; et cependant je voudrais bien l'avoir.

Je ne sais ce que c'est que l'*Homme de la campagne*. Il y a dans Genève des *Lettres de la campagne* auxquelles Jean-Jacques a répondu par des *Lettres de la montagne*. C'est un procès qui n'est intéressant que pour des Génevois. Pour l'*Homme de la campagne*, si c'est une satire contre ceux qui se sont retirés du monde, la satire a tort. Les ridicules et les crimes ne sont que dans les villes.

Quand vous verrez l'enchanteur Merlin, faites-lui mes remerciements : je viens de recevoir les *Contes moraux* de frère Marmontel. J'attends, pour les lire, que j'aie répondu à deux cents lettres, et que mon cœur soit un peu dégonflé de la joie inexprimable que m'ont donnée quarante maîtres des requêtes.

Adieu, mon cher frère.

4510. — A M. BORDES.

A Ferney, 23 mars.

Il est vrai, mon cher monsieur, que la justification des Calas m'a causé une joie bien pure; elle augmente encore par la vôtre : cette aventure peut désarmer le bras du fanatisme ou du moins émousser ses armes. Je vous assure que ce n'est pas sans peine que nous avons réussi. Il a fallu trois ans de peine et de travaux pour gagner enfin cette victoire. Jean-Jacques aurait bien mieux fait, ce me semble, d'employer son temps et ses talents à venger l'innocence qu'à faire de malheureux sophismes et à tenter des moyens infâmes pour subvertir sa patrie. Je doute encore beaucoup qu'il soit l'avocat consultant de Paoli. L'auteur de la *Profession de foi* (2) a bien connu ce misérable, qui a le cœur aussi faux que l'esprit, et dont tout le mérite est celui des charlatans, qui n'ont que du verbiage et de la hardiesse. On me mande, comme à vous, monsieur, que le *Siége de Calais* n'a réussi chez aucun homme de goût : cependant il est bien difficile de croire que la cour se soit si grossièrement trompée. Il est vrai que le prodigieux succès qu'eut le *Catilina* de Crébillon doit faire trembler : vous serez bientôt à portée de juger; je crois que le *Siége* sera levé à Pâques. C'est toujours beaucoup que les Français aient été patriotes à la Comédie. C'est une chose singulière qu'il n'y ait aucun trait dans Sophocle et dans Euripide où l'on trouve l'éloge d'Athènes. Les Romains ne sont loués dans aucune pièce de Sénèque le Tragique. Je ne crois pas que la mode de donner des coups d'encensoir au nez de la nation dure longtemps au théâtre. Le public, à la longue, aime mieux être intéressé que loué.

Adieu, monsieur; vous m'êtes d'autant plus cher que le goût est bien rare. Je vous ai voué pour la vie autant d'attachement que d'estime.

4511. — A M. LE DOCTEUR TRONCHIN.

25 mars (3).

Mon cher Esculape, vous qui connaissez les âmes comme les corps, vous n'avez que trop raison quand vous me mandez que sept cent mille têtes absurdes l'emporteront sur cinquante têtes bien faites. Je conclus qu'il faut augmenter tant qu'on peut le petit troupeau, afin qu'on soit moins en proie à la horde immense des sots. On gagne tous les jours quelques âmes; il ne faut pas se rebuter.

Jean-Jacques met le comble à ses insolences et à sa folie; il espère toujours rentrer chez vous par la brèche; je ne crois pas qu'il y parvienne.

Voulez-vous bien avoir la bonté de dire à madame de Gourgues combien je m'intéresse à sa santé, et de lui présenter mon respect? Je vous embrasse bien tendrement, mon très cher Esculape.

(1) Le comte d'Autrey. (G. A.)
(2) Opuscule de Bordes contre Rousseau. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

4512. — A M. MARMONTEL.

25 mars.

Mon cher confrère, vos *Contes* sont pleins d'esprit, de finesse et de grâces; vous parez de fleurs la raison; on ne peut vous lire sans aimer l'auteur. Je vous remercie de toute mon âme des moments agréables que vous m'avez fait passer. Il n'y a pas un de vos nouveaux *Contes* dont vous ne puissiez faire une comédie charmante. Vous savez bien que Michel Cervantes disait que, sans l'inquisition, *Don Quichotte* aurait été encore plus plaisant. Il y a en France une espèce d'inquisition sur les livres qui vous empêchera d'être aussi utile que vous pourriez l'être à l'intérêt de la bonne cause : c'est assurément grand dommage; mais c'est du moins une grande consolation que les philosophes se tiennent unis, qu'ils conservent entre eux le feu sacré, et qu'ils en communiquent dans la société quelques étincelles. Vous voyez, par l'exemple des Calas et des Sirven, ce que peut le fanatisme; il n'y a que la philosophie qui puisse triompher de ce monstre : c'est l'ibis qui vient casser les œufs du crocodile.

Plus J.-J. Rousseau a déshonoré la philosophie, plus de bons esprits comme vous doivent la défendre.

Je vous prie de faire mes compliments à M. Duclos, et à tous les êtres pensants qui peuvent avoir quelques bontés pour moi. Mandez-moi, je vous prie, ce que vous pensez du *Siége de Calais*; parlez-moi avec confiance, et soyez bien sûr que je ne trahirai pas votre secret. On m'en a mandé des choses si différentes, que je veux régler mon jugement par le vôtre. Je ne puis me figurer qu'une pièce si généralement et si longtemps applaudie n'ait pas de très grandes beautés. On dit qu'on ne l'aura sur le papier qu'après Pâques, et les nouveautés parviennent toujours fort tard dans nos montagnes. Adieu, mon cher confrère; conservez-moi une amitié dont je sens bien tout le prix.

4513. — A M. BERTRAND.

A Ferney, 26 mars.

Mon cœur est pénétré, mon cher philosophe, de vos démarches pleines d'amitié, et je ne les oublierai de ma vie. Les Calas ne sont pas les seuls immolés au fanatisme : il y a une famille entière du Languedoc condamnée pour la même horreur dont les Calas avaient été accusés. Elle est fugitive dans ce pays-ci; le conseil de Berne lui fait même une petite pension. Il sera difficile d'obtenir pour ces nouveaux infortunés la justice que nous avons enfin arrachée pour les Calas après trois ans de soins et de peines assidues. Je ne sais pas quand l'esprit persécuteur sera renvoyé dans le fond des enfers, dont il est sorti; mais je sais que ce n'est qu'en méprisant la mère qu'on peut venir à bout du fils; et cette mère, comme vous l'entendez bien, est la superstition. Il se fera sans doute un jour une grande révolution dans les esprits. Un homme de mon âge ne la verra pas, mais il mourra dans l'espérance que les hommes seront plus éclairés et plus doux.

Personne n'y pourrait mieux contribuer que vous; mais en tout pays les bons cœurs et les bons esprits sont enchaînés par ceux qui ne sont ni l'un ni l'autre.

Mes respects, je vous en supplie, à M. et madame Freudenreich. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

4514. — A M. DAMILAVILLE.

27 mars.

Mon cher frère, vous aurez dans quelque temps la *Philosophie de l'histoire*, et vous y verrez des choses qui sont aussi vraies que peu connues. Cet ouvrage est d'un abbé Bazin, qui respecte la religion comme il le doit, mais qui ne respecte point du tout l'erreur, l'ignorance, et le fanatisme.

Quand vous lirez cet ouvrage vous serez étonné de l'excès de bêtise de nos histoires anciennes, à commencer par celle de Rollin. On dit que le livre est dédié à l'impératrice de Russie par le neveu de l'auteur (1). J'aurais bien voulu connaître l'oncle : il me paraît qu'il enfonce le poignard avec le plus profond respect. On peut le brûler pour tout ce qu'il laisse

(1) La *Philosophie de l'histoire* était signée *Feu l'abbé Bazin*. Voyez, tome II, page 4, note. (G. A.)

entendre ; mais, à mon avis, on ne peut le condamner pour ce qu'il dit.

Le mémoire de Sirven, que vous devez avoir reçu, n'est point à la vérité signé de lui, mais il est écrit de sa main. Il n'y a qu'à envoyer la dernière page, qui est numérotée ; je la lui ferai signer à Gex par devant notaire. Nous verrons s'il y a lieu de demander l'attribution d'un nouveau tribunal. La sentence par contumace qui condamne toute la famille a été confirmée par le parlement de Toulouse. Il est à présumer que si cette pauvre famille va purger la contumace à Toulouse, elle sera rouée, ou brûlée, ou pendue par provision, sauf à tâcher de les faire réhabiliter au bout de trois années.

Je crois qu'il serait bon que vous eussiez la bonté de faire parvenir ma Lettre (1) sur les Calas et les Sirven, à M. Rousseau, directeur du *Journal encyclopédique*, à Bouillon. Ce Rousseau-là n'est pas comme celui de la montagne. Faites-m'en parvenir aussi, je vous supplie, quelques exemplaires.

Hélas! mon cher frère, ces petites grenades qu'on jette à la tête du monstre le font reculer pour un moment ; mais sa rage en augmente, et il revient sur nous avec plus de furie. Les honnêtes gens nous plaignent quand l'hydre nous attaque, mais ils ne nous défendent pas comme Hercule. Ils disent : Pourquoi osent-ils attaquer l'hydre?

Je viens de lire le *Siége de Calais*. L'auteur est mon ami. Je suis bien aise du succès inouï de son ouvrage ; c'est au temps à le confirmer.

Voici encore une petite lettre pour madame Calas. Est-ce que je n'aurai pas le plaisir de la féliciter de la pension du roi? est-ce que la lettre des maîtres des requêtes aurait été inutile? La reine a bu, dit-on, à sa santé, mais ne lui a point donné de quoi boire.

Gémissons, mon cher ami, et, en gémissant, *écr. l'inf...*

4515. — A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

Au château de Ferney, le 29 mars.

Vous en avez usé avec moi, monsieur, comme une jeune coquette qui se pare de tous ses charmes pour séduire un pauvre vieillard à qui elle donne des désirs inutiles. Vous m'avez cajolé, vous m'avez envoyé de jolis vers ; mais je répondrai à votre muse agaçante :

Vos jeunes attraits, vos œillades,
Ne me rendront pas mon printemps.
Quand on a parcouru dix-huit olympiades,
L'esprit et son étui sont minés par les ans ;
On ne fait plus de vers galants,
Ou, si l'on en veut faire, ils sont ou durs ou fades.
Des neuf savantes Sœurs j'ai force rebuffades ;
Du cheval ailé, des ruades ;
Et des sourires méprisants
Des belles dames à passades.
Condé même, Condé, qui, par tant d'estocades,
Egala, jeune encor, les héros du vieux temps,
Et qui dans l'art de vaincre a peu de camarades,
Exciterait en vain mes efforts languissants.
Irai-je répéter, dans de froides tirades,
Ce qu'on a dit cent fois des illustres parents
Dont la gloire avec lui faisait des accolades
Aux campagnes des Allemands?
Qu'il soit chanté par vous, par tous vos jeunes gens,
Et non pas par de vieux malades.

4516. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Mars.

Vous m'avez écrit, madame, une lettre tout animée de l'enthousiasme de l'amitié. Jugez si elle a échauffé mon cœur, qui vous est attaché depuis si longtemps. Je n'ai point voulu vous écrire par la poste ; ce n'est pas que je craigne que ma passion pour vous déplaise à M. Janel, je le prendrais volontiers pour mon confident ; mais je ne veux pas qu'il sache à quel point je suis éloigné de mériter tout le bien que vous pensez de moi. Madame la duchesse d'Enville veut bien avoir la bonté de se charger de mon paquet ; vous y trouverez cette *Philosophie de l'Histoire* de l'abbé Bazin ; je souhaite que vous en soyez aussi contente que l'impératrice Catherine II, à qui le neveu de l'abbé Bazin l'a dédiée. Vous remarquerez que cet abbé Bazin, que son neveu croyait mort, ne l'est point du tout, qu'il est chanoine de Saint-Honoré, et qu'il m'a écrit pour me prier de lui envoyer son ouvrage posthume. Je n'en ai trouvé que deux exemplaires à Genève, l'un relié, l'autre qui ne l'est pas ; ils seront pour vous et pour M. le président Hénault, et l'abbé Bazin n'en aura point.

(1) La lettre du 1er mars. (G. A.)

Si vous voulez vous faire lire cet ouvrage, faites provision, madame, de courage et de patience. Il y a là une fanfaronnade continuelle d'érudition orientale qui pourra vous effrayer et vous ennuyer ; mais votre ami, en qualité d'historien, vous rassurera, et peut-être, dans le fond de son cœur, il ne sera choqué ni des recherches par lesquelles toutes nos anciennes histoires sont combattues, ni des conséquences qu'on en peut tirer. Quelque âge qu'on puisse avoir, et à quelque bienséance qu'on soit asservi, on n'aime point à avoir été trompé, et on déteste en secret des préjugés ridicules que les hommes sont convenus de respecter en public. Le plaisir d'en secouer le joug console de l'avoir porté, et il est agréable d'avoir devant les yeux les raisons qui vous désabusent des erreurs où la plupart des hommes sont plongés depuis leur enfance jusqu'à leur mort. Ils passent leur vie à recevoir de bonne foi des contes de *Peau d'Ane*, comme on reçoit tous les jours de la monnaie sans en examiner ni le poids ni le titre.

L'abbé Bazin a examiné pour eux, et, tout respectueux qu'il paraît envers les faiseurs de fausse monnaie, il ne laisse pas de décrier leurs espèces.

Vous me parlez de mes passions, madame ; je vous avoue que celle d'examiner une chose aussi importante a été ma passion la plus forte. Plus ma vieillesse et la faiblesse de mon tempérament m'approchent du terme, plus j'ai cru de mon devoir de savoir si tant de gens célèbres, depuis Jérôme et Augustin jusqu'à Pascal, ne pourraient point avoir quelque raison. J'ai vu clairement qu'ils n'en avaient aucune, et qu'ils n'étaient que des avocats subtils et véhéments de la plus mauvaise de toutes les causes. Vous voyez avec quelle sincérité je vous parle ; l'amitié que vous me témoignez m'enhardit ; je suis bien sûr que vous n'en abuserez pas. Je vous avouerai même que mon amour extrême pour la vérité, et mon horreur pour des esprits impérieux qui ont voulu subjuguer notre raison, sont les principaux liens qui m'attachent à certains hommes que vous aimeriez si vous les connaissiez. Feu l'abbé Bazin n'aurait point écrit sur ces matières, si les maîtres de l'erreur s'étaient contentés de nous dire : Nous savons bien que nous n'enseignons que des sottises, mais nos fables valent bien les fables des autres peuples ; laissez-nous enchaîner les sots, et rions ensemble. Alors on pourrait se taire. Mais ils ont joint l'arrogance au mensonge ; ils ont voulu dominer sur les esprits, et on se révolte contre cette tyrannie.

Quel lecteur sensé, par exemple, n'est pas indigné de voir un abbé d'Houteville qui, après avoir fourni vingt ans des filles à Laugeois, fermier-général, et étant devenu secrétaire de l'athée cardinal Dubois, dédie un livre sur la religion chrétienne (1) à un cardinal d'Auvergne, auquel on ne devait dédier que des livres imprimés à Sodome?

Et quel ouvrage encore que celui de cet abbé d'Houteville! quelle éloquence fastidieuse! quelle mauvaise foi! que de faibles réponses à de fortes objections! quel peut avoir été le but de ce prêtre? Le but de l'abbé Bazin était de détromper les hommes, celui de l'abbé d'Houteville n'était donc que de les abuser.

Je crois que j'ai vu plus de cinq cents personnes de tout état et de tout pays dans ma retraite, et je ne crois pas en avoir vu une demi-douzaine qui ne pensent comme mon abbé Bazin. La consolation de la vie est de dire ce qu'on pense. Je vous le dis une bonne fois.

Ne doutez pas, madame, que je n'aie été fort content de M. le chevalier de Mac-Donald (2) ; j'ai la vanité de croire que je suis fait pour aimer toutes les personnes qui vous plaisent. Il n'y a point de Français de son âge qu'on pût lui comparer ; mais ce qui vous surprendra, c'est que j'ai vu des Russes de vingt-deux ans qui ont autant de mérite, autant de connaissances et qui parlent aussi bien notre langue.

Il faut bien pourtant que les Français vaillent quelque chose, puisque des étrangers si supérieurs viennent encore s'instruire chez nous.

Non seulement, madame, je suis pénétré d'estime pour M. Crawford, mais je vous supplie de lui dire combien je lui suis attaché. J'ai eu le bonheur de le voir assez longtemps, et je l'aimerai toute ma vie. J'ai encore une bonne raison de l'aimer, c'est qu'il a à peu près la même maladie qui m'a toujours tourmenté . les conformités plaisent.

Voici le temps où je vais en avoir une bien forte avec vous : des fluxions horribles m'ôtent la vue dès que la neige est sur nos montagnes ; ces fluxions ne diminuent qu'au printemps ; mais à la fin le printemps perd de son influence, et l'hiver

(1) La *Vérité de la religion chrétienne*. (G. A.)

(2) James Mac-Donald, baronnet, âgé d'environ vingt-trois ans ; mort en Italie l'année suivante. (G. A.)

augmente la sienne. Sain ou malade, clairvoyant ou aveugle, j'aurai toujours, madame, un cœur qui sera à vous, soyez-en bien sûre. Je ne regarde la vie que comme un songe; mais, de toutes les idées flatteuses qui peuvent nous bercer dans ce rêve d'un moment, comptez que l'idée de votre mérite, de votre belle imagination, et de la vérité de votre caractère, est ce qui fait sur moi le plus d'impression. J'aurai pour vous la plus respectueuse amitié jusqu'à l'instant où l'on s'endort véritablement pour n'avoir plus d'idées du tout.

Ne dites point, je vous prie, que je vous aie envoyé aucun imprimé.

4517. — A M. DE BELLOY.

Au château de Ferney, 31 mars.

A peine je l'ai lue, mon cher confrère, que je vous en remercie du fond de mon cœur. Je suis tout plein du retour d'Eustache de Saint-Pierre, et des beaux vers que je viens de lire :

Vous me forcez, seigneur, d'être plus grand que vous.
Act. V, sc. II.

Et celui-ci, que je citerai souvent :

Plus je vis l'étranger, plus j'aimai ma patrie. (Act. II, sc. III.)

Que vous dirai-je, mon cher confrère? votre pièce fait aimer la France et votre personne. Voilà un genre nouveau dont vous serez le père; on en avait besoin, et je suis vivement persuadé que vous rendez service à la nation. Recevez, encore une fois, mes tendres remerciements.

4518. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 1er avril.

Mes divins anges, je m'adresse à vous quand il faut remplir mes devoirs. M. de Belloy m'a envoyé son drame. Vous avez permis que ma première lettre passât par vos mains; je demande la même grâce pour la seconde. Vous m'avouerez que le petit ex-jésuite entendrait bien mal ses intérêts, s'il avait de l'empressement (1).

J'ai eu l'honneur de vous envoyer trois feuilles d'un ouvrage (2) qui m'est tombé entre les mains; mais, comme je n'ai reçu aucun ordre de vous, je n'ai pas continué les envois. Cet ouvrage pourtant m'a paru curieux, et digne de vous amuser quelques moments.

La pauvre veuve Calas n'a point encore reçu du roi de dédommagement pour la roue de son mari. Je ne sais pas au juste la valeur d'une roue, mais je crois que cela doit être cher. Les uns lui conseillent de prendre les juges à partie, les autres non, et moi je ne lui conseille ni l'un ni l'autre; mon avis est qu'elle fasse pressentir M. le vice-chancelier et M. le contrôleur-général, de peur de faire une démarche qui pourrait déplaire à la cour, et affaiblir la bonne volonté du roi.

Vous devez, mes divins anges, avoir reçu deux gros paquets, l'un par M. de Villars, capitaine aux Gardes-Suisses; l'autre par M. de Châteauvieux, autre capitaine.

Les bagatelles qu'ils renferment sont pour vous et pour M. Damilaville. J'ai envoyé tout ce que j'avais; il n'y en a plus; on en refait d'autres; tout le monde devient honnête de jour en jour.

Je ne sais nulle nouvelle du *tripot* ni du tyran du *tripot*; il a un fonds d'humeur où je ne conçois rien. Mes divins anges, prenez-moi sous votre protection dans ce saint temps de Pâques, et daignez me marier, je vous en conjure, si vous avez reçu les petites drôleries en question.

Toute ma petite famille se met au bout de vos ailes.

Mes divins anges, je n'entends plus parler des dîmes; cela nous inquiète un peu maman et moi.

4519. — A M. DAMILAVILLE.

1er avril.

Mon très cher frère, j'ai reçu votre lettre du 24 de mars. Je vous dirai d'abord que, voyant combien les avis sont partagés sur la prise à partie, il m'est venu dans la tête que madame Calas devait faire pressentir M. le vice-chancelier et M. le contrôleur-général, afin de ne pas faire une démarche qui pourrait alarmer la cour, et diminuer peut-être les bontés qu'elle espère du roi.

Voilà deux horribles aventures qui exercent à la fois votre bienfaisance philosophique. J'enverrai incessamment la signature de Sirven, si le généreux Beaumont n'aime mieux vous confier la dernière feuille du mémoire.

M. de La Haye (1) a dû vous envoyer des chiffons (2) couverts d'une toile cirée : il y a une madame de Chamberlin qui aime passionnément les chiffons; vous ferez une bien bonne œuvre de lui en envoyer deux. On ne peut se dispenser d'en envoyer trois à M. de Ximenès, attendu qu'il en donnera un à M. d'Autrey pour lui faire entendre raison. Vous êtes prié d'en faire tenir un à M. le marquis d'Argence de Dirac, à Angoulême.

M. d'Argental doit avoir certainement deux paquets, que vous devez partager, et ces deux paquets sont curieux. Ils sont d'une seconde fabrique, et on en fait actuellement une troisième. Ce sont des étoffes qui deviennent fort à la mode. Je vois que le goût se perfectionne de jour en jour; ce n'est peut-être pas en fait de tragédies. Il ne m'appartient pas d'en parler, il y aurait à moi de la mauvaise grâce; mais vous me feriez plaisir de m'instruire des sentiments du public, que vous avez sans doute recueillis. Quelquefois ce public aime à briser les statues qu'il a élevées, et les yeux se fâchent du plaisir qu'ont eu les oreilles.

Je me recommande à vos prières dans ce saint temps de Pâques, et à celles de nos frères. Je vous avais prié de me dire si Helvétius est à Berlin. Pour frère Protagoras, il devait bien s'attendre que le libraire, maître de son manuscrit, en disposerait à son bon plaisir, qu'il en donnerait à ses amis, et que ses amis pourraient en apporter à Paris. Mon ami Cideville a gardé le secret, et n'en a parlé à personne qu'à Protagoras lui-même. Le livre d'ailleurs ne peut faire qu'un très grand effet, et l'auteur jouira de sa gloire sans rien risquer.

Continuez, mon cher et digne frère, à faire aimer la vérité : c'est à elle que je dois votre amitié; elle m'en est plus chère, et je mourrai attaché à vous et à elle

4520. — A M. DE LA HARPE.

2 avril.

Je me doutais bien, monsieur, que les vers charmants sur les Calas étaient de vous (3); car de qui pourraient-ils être? J'avais reçu tant de lettres au sujet de cette famille infortunée, qu'après les avoir mises dans mon portefeuille, j'y trouvai votre belle épître sans adresse, et écrite, à ce qu'il me parut, d'une autre main que la vôtre.

J'apprends aujourd'hui par M. le marquis de Ximenès que je vous ai très bien deviné; mais je ne sais pas si bien répondre. Mon état est très languissant et très triste, et j'ai encore le malheur d'être surchargé d'affaires; je vous assure que mes sentiments pour vous n'en sont pas moins vifs. J'ai été charmé de la candeur et de la réserve avec lesquelles vous m'avez écrit sur la pièce nouvelle. Cela est digne de vos talents, et met vos ennemis dans leur tort, supposé que vous en ayez. Il n'appartient qu'aux excellents artistes comme vous d'approuver ce que leurs confrères ont de bon, et de garder le silence sur ce qu'ils ont de moins brillant et de moins heureux. Vous avez tous les jours de nouveaux droits à mon estime et à ma reconnaissance, et vous pouvez toujours me parler avec confiance, bien sûr d'une discrétion égale à l'attachement que je vous ai voué.

4521. — A M. DE BRUS, A GENÈVE.

2 avril (4).

M. de Brus est probablement informé que le 21 mars toutes les chambres du parlement de Toulouse s'assemblèrent, et qu'on nomma des commissaires pour faire des remontrances au roi; ils doivent demander : 1° que sa majesté n'accorde plus si facilement des évocations; 2° si elle en accorde, que ce ne soit que d'un parlement à un autre; 3° que le roi n'ait point d'égard au jugement des requêtes de l'hôtel en faveur des Calas; 4° que le roi approuve et conserve à jamais la procession du 17 mai, par laquelle on remercie Dieu solennellement d'avoir répandu le sang de ses frères. Enfin le parlement a défendu, sous des peines corporelles, d'afficher l'arrêt qui justifie les Calas.

Ce nouvel excès va indigner l'Europe; mais je ne sais encore si Versailles ne ménagera pas le parlement de Toulouse. Ces nouvelles me fortifient dans l'idée où j'ai toujours été que madame Calas ne devait faire aucune démarche tou-

(1) Pour faire représenter le *Triumvirat*. (G. A.)
(2) *Philosophie de l'histoire*. (G. A.)

(1) Fermier-général. (G. A.)
(2) Des exemplaires du *Catéchisme de l'honnête homme*. (G. A.)
(3) *A Voltaire sur la réhabilitation des Calas*. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

chant la prise à partie, sans avoir auparavant fait consulter M. le vice-chancelier et M. le contrôleur-général.

Je prie M. de Brus d'envoyer ce billet à madame Calas, après l'avoir communiqué à M. de Vigobre et à ses amis. Je mourrai content si je peux contribuer à bannir de la terre le fanatisme et l'intolérance.

Je souhaite à M. de Brus une santé meilleure que la mienne

4522. — A M. NOVERRE.

Du château de Ferney, 2 avril.

J'ai reçu le comte de Fé*** (1), monsieur, avec tous les égards dus à sa naissance et à son mérite; vous l'aviez sûrement instruit de toutes mes infirmités, et du délabrement affreux de mon estomac; il m'a fait présent d'un spécifique délicieux, cinquante demi-bouteilles de vin de Tokay, tel que j'en buvais jadis chez le grand philosophe du Nord (2).

J'ai lu et relirai encore avec un nouveau plaisir vos deux lettres sur Garrick (3); vous êtes un excellent peintre, et s'il était possible de peindre une ombre, je vous prierais de faire mon portrait.

Je reçois à l'instant une lettre de notre ministre à la cour de Bavière; il me dit que Garrick y est aussi, que l'électeur le fête et le comble de distinction; les égards que les princes accordent au vrai mérite les honorent bien plus que celui qui en est l'objet.

Notre ministre m'assure que Garrick court après vous, qu'il dirige sa route sur Louisbourg : au nom de l'amitié, conduisez-le à Ferney, qu'il vienne y voir le vieux malade; le duc (4) vous aime et m'estime, il ne vous refusera pas un congé. Le plaisir de rassembler dans mon ermitage le Roscius et le Pylade moderne me rajeunira, et fera disparaître mes infirmités. Je vous attends avec l'impatience de la vieillesse, et vous assure, monsieur, de tous les sentiments que je vous ai voués, et avec lesquels je suis, etc.

4523. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

3 avril.

Pourquoi faut-il que de mes deux anges il y en ait toujours un qui tousse? Permettez-moi de consulter Tronchin sur cette toux. Il n'y aurait qu'à en faire l'histoire, et sur cette histoire Tronchin donnerait ses conclusions.

J'envoie à mes anges une autre sorte d'histoire, dont il y a aussi de bonnes conclusions à tirer. Feu M. l'abbé Bazin était un bon chrétien qui n'était point superstitieux; il laisse entrevoir modestement que les Juifs étaient une nation des plus nouvelles, et qu'ils ont pris chez les autres peuples toutes leurs fables et toutes leurs coutumes. Ce coup de poignard, une fois enfoncé avec tout le respect imaginable, peut tuer le monstre de la superstition dans le cabinet des honnêtes gens, sans que les sots en sachent rien.

Mes anges sont suppliés de faire part à frère Damilaville des pilules qui leur ont été apportées par un Suédois et par deux Suisses. Ces pilules, quoique condamnées par les charlatans, font beaucoup de bien à un malade raisonnable.

Messieurs du parlement de Toulouse ne paraissent pas être du nombre de ces derniers. Mes anges sont instruits sans doute que ces messieurs s'assemblèrent, le 20 de mars, pour rédiger des remontrances tendantes à demander ou ordonner que tous ceux qu'ils auront fait rouer soient désormais déclarés bien roués, et que surtout on maintienne la belle procession annuelle dans laquelle on remercie Dieu, en masque, du sang répandu de trois à quatre mille citoyens, il y a quelque deux cents ans. De plus, *messieurs* ont défendu, sous des peines corporelles, d'afficher l'arrêt qui justifie les Calas; *messieurs* paraissent opiniâtres.

> Peut-être je devrais, plus humble en ma misère,
> Me souvenir du moins que je parle à *leur* frère.
> *Mithr.*, act. I, sc. II.

Mais ce frère appartient à l'humanité avant d'appartenir à *messieurs* (5).

Si la réponse du roi au parlement de Bretagne est telle qu'on la trouve dans les papiers publics, il paraît que la cour sait quelquefois réprimer *messieurs;* il paraît aussi que le public commence à se lasser de cette démocratie. Ce public brise souvent ses idoles, et, au bout de quelques mois, il arrive que les applaudissements se tournent en sifflets. (Cec soit dit en passant.)

Je remercie bien humblement mes anges de leur passeport, et je les supplie de vouloir bien dire à M. le duc de Praslin combien je suis touché de ses bontés.

Je trouve que la gratification ou pension que l'on demandait au roi pour ces pauvres Calas tarde beaucoup à venir; c'est ce qui m'a déterminé à leur conseiller de faire pressentir M. le vice-chancelier et M. le contrôleur-général sur la prise à partie, afin de ne point indisposer ceux de qui cette pension dépend : mais je peux me tromper, et je m'en rapporte à mes anges, qui voient les choses de plus près et beaucoup mieux que moi.

Je ne peux pas dicter davantage, car je n'en peux plus. Je me meurs avec la folie de planter et de bâtir, et avec le chagrin de n'avoir pas vu mes anges depuis douze ans.

4524. — A M. DAMILAVILLE.

5 avril.

Vous êtes obéi, mon cher frère; ce charmant ouvrage sera imprimé au plus vite et avec le plus grand secret. Que je vous remercie d'avoir encouragé l'auteur inimitable de ce petit écrit à rendre des services si essentiels à la bonne cause! J'en demande très humblement pardon à ce Blaise Pascal, mais je le mets bien au-dessous d'Archimède-Protagoras : celui-ci ne verra jamais de précipice à côté de sa chaise, et il bouchera le précipice dans lequel on fait tomber tant de sots (1).

Je vous crois instruit des démarches du parlement de Toulouse, qui a défendu qu'on affichât l'arrêt des maîtres des requêtes, et qui s'est assemblé pour faire au roi de belles remontrances tendantes à faire déclarer bien roués tous ceux qui auront été roués par ledit parlement. Je ne sais pas si ces remontrances auront lieu; j'ignore jusqu'à quel point la cour ménagera le parlement des Visigoths. C'est dans cette incertitude que j'ai conseillé à la veuve Calas de ne point hasarder la prise à partie, sans faire pressentir les deux ministres (2) dont dépend sa pension; mais je me rendrai à l'avis que vous aurez embrassé.

Vous daignez me demander, par votre lettre du 27 de mars, le portrait d'un homme qui vous aime autant qu'il vous estime : je n'ai plus qu'une mauvaise copie d'après un original fait il y a trente ans, et dans le fond de mes déserts il n'y a point de peintre. Je vous enverrai ce barbouillage, si vous le souhaitez; mais l'estampe faite d'après le buste de Le Moine vaut beaucoup mieux.

J'attends tous les jours de Toulouse la copie authentique de l'arrêt qui condamne toute la famille Sirven; arrêt confirmatif de la sentence rendue par un juge de village, arrêt donné sans connaissance de cause, arrêt contre lequel tout le public se soulèverait avec indignation, si les Calas ne s'étaient pas emparés de toute sa pitié.

Je ne conseillerais pas à un auteur de donner une seconde pièce patriotique (3). Il n'y a que le zèle admirable de M. de Beaumont qui soit inépuisable. Le public se lasse bien vite d'être généreux.

Je suis bien malade; tout baisse chez moi, hors mes tendres sentiments pour vous. Je me soumets à l'Etre des êtres et aux lois de la nature; mais *écr. l'inf...*

Je reçois dans le moment la sentence des Sirven. Je les croyais roués et brûlés, ils ne sont que pendus. Vous m'avouerez que c'est trop s'ils sont innocents, et trop peu s'ils sont parricides. Les complices bannis me paraissent encore un nouvel affront à la justice; car, s'ils sont complices d'un parricide, ils méritent la mort. Il n'y a pas le sens commun chez les Visigoths.

Je crois qu'après les Sirven, les gens les plus à plaindre sont ceux qui liront ce griffonnage.

4525. — A M. LE DOCTEUR TRONCHIN.

5 avril (4).

Frère Damilaville vous rend compte, mon cher Esculape, de son emplâtre et de son obéissance à vos ordres. Je ne vous dis rien pour moi, quoique je souffre beaucoup. Je crois que ma plus grande maladie est d'avoir commencé ma soixante et douzième année, et d'être né très faible. A cela, mon cher ami, il n'est d'autre remède que d'attendre patiem-

(1) Fékété, bonzrois. (G. A.)
(2) Frédéric II. (G. A.)
(3) Ces lettres sont adressées à Voltaire. (G. A.)
(4) De Wurtemberg. (G. A.)
(5) D'Argental était conseiller honoraire. (G. A.)

(1) Cet alinéa n'appartient pas à cette lettre. Il a été écrit le 26 décembre 1764. (G. A.)
(2) Le contrôleur-général et le vice-chancelier. (G. A.)
(3) Comme le *Siege de Calais.* (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

ment les ordres irrévocables de la nature. Vous ne perdrez en moi qu'un admirateur, et vous en avez cent mille; mais vous perdrez aussi un ami qui vous est plus attaché que tous ceux qui vous admirent.

4526. — A M. D'ARGENCE DE DIRAC.

6 avril (1).

Mon cher frère en Bayle et en tous les apôtres de la raison, je ne vous oublie point, quoique mes maux me permettent rarement d'écrire. Vous recevrez de Paris les plumes qu'on vous envoie d'Hollande.

Grâces soient rendues à l'Etre des êtres de ce que vous avez trouvé un aussi fidèle disciple que M. de La Faie! Vous rendez service à l'humanité en éclairant des personnes de mérite, qui en éclaireront d'autres et qui formeront d'excellents citoyens.

Je me doutais bien que la justification des Calas, prononcée d'une voix unanime par quarante juges du conseil, charmerait votre âme noble et sensible. On dit que les juges de Toulouse ne sont pas si charmés que vous. Ils se sont assemblés : ils ont voulu faire des remontrances. J'ignore s'ils oseront insulter ainsi à toute l'Europe, qui a leur arrêt en horreur. On attend cependant que le roi, plus équitable que ce parlement, honorera les Calas d'une pension. Les maîtres des requêtes, protecteurs de l'innocence, ont écrit, comme vous savez, à sa majesté pour recommander la famille à ses bontés. Le roi se fera adorer en accordant cette grâce.

Il y a des divisions à Genève; mais il n'y a point de troubles. Pour notre maison, elle est toujours dans l'heureuse tranquillité où vous l'avez vue, et vous y êtes toujours également aimé, honoré par tous ceux qui l'habitent.

4527. — A M. LE CLERC DE MONTMERCI.

8 avril.

Plus M. de Montmerci m'écrit, et plus je l'aime. Je n'ose lui proposer de venir philosopher dans ma retraite cette année. Je suis environné de maçons et d'ouvriers de toute espèce; mais je le retiens pour l'année 1766, supposé que les quatre éléments me fassent la grâce de conserver mon chétif corps jusque-là. Je ne veux point mourir sans avoir vu un vrai philosophe qui veut bien m'aimer, et qui, étant libre, pourra faire ce petit voyage sans demander permission à personne. C'est avec de tels frères que je voudrais achever ma vie dans le petit couvent que j'ai fondé.

Quand il y aura quelque chose de nouveau dans la littérature, je vous prierai, monsieur, de m'en faire part; mais vos lettres me font toujours plus de plaisir que les ouvrages nouveaux.

4528. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 avril.

Je vous envoie, mes anges, l'antiquité à bâtons rompus (2). Je ne sais si le fatras des sottises mystérieuses des mortels vous plaira beaucoup. Vous êtes bien de bonne compagnie pour lire avec plaisir ces profondeurs pédantesques; mais votre esprit s'étend à tout, ainsi que vos bontés.

Les horreurs des Sirven vont succéder aux abominations des Calas. Le véritable Elie prend une seconde fois la défense de l'innocence opprimée. Voilà trop de procès de parricides, dira-t-on; mais, mes divins anges, à qui en est la faute?

Je ne sais si vous avez connu feu l'abbé Bazin, auteur de la *Philosophie de l'Histoire*. Son neveu, le chevalier Bazin, a dédié l'ouvrage de son oncle à l'impératrice de toutes les Russies, comme vous le savez; mais j'ai peur que les dévots de France ne pensent pas comme cette impératrice.

Respect et tendresse.

4529. — A M. DAMILAVILLE.

10 avril.

Vous guérirez sûrement, mon cher frère, car voilà la troisième lettre d'Esculape. Je vous prie, au nom de tous les frères, d'avoir grand soin de votre santé; c'est vous qui tenez l'étendard auquel nous nous rallions; c'est vous qui êtes le lien des philosophes. Il est venu chez moi un jeune petit avocat-général de Grenoble (3) qui ne ressemble point du tout aux Omer; il a pris quelques leçons des d'Alembert et des Diderot; c'est un bon enfant et une bonne recrue.

Frère d'Argental doit actuellement avoir reçu tous ses paquets. Je crois par conséquent qu'il peut vous lâcher encore quelques pistolets à tirer contre *l'inf....* M. de La Haye vous a sans doute remis son petit paquet. On tâchera de vous fournir de petites provisions, toutes les fois qu'on pourra se servir d'un honnête voyageur.

Voici les deux feuillets signés Sirven. J'ignore toujours si le parlement de Toulouse osera faire des remontrances. Je ne suis pas plus content que vous des ménagements qu'on a gardés en réhabilitant les Calas, et je suis affligé de voir tant de délais aux grâces que le roi doit leur accorder. Ce n'est pas assez d'être justifié, il faut être dédommagé; et si le roi ne paie pas, il faut bien que ce soit David (1) qui paie.

Je suppose qu'à présent vous avez la sentence et l'arrêt contre Sirven, et qu'il ne manque plus rien à Elie pour être deux fois en un an le protecteur de l'innocence opprimée.

L'ouvrage (2) dont vous me parlez à la fin de votre lettre du premier d'avril est aussi détestable que vous le dites, et ce n'est pas un poisson d'avril que vous me donnez. Je ne crois pas qu'il y ait deux avis sur cela parmi les connaisseurs; mais vous sentez bien qu'il ne m'appartient pas de dire mon avis. On dit qu'il y a des préjugés qu'il faut respecter, et celui-là est respectable pour moi.

Ne pourrais-je savoir le nom du théologien dénonciateur à qui nous sommes redevables de la plus jolie réfutation qu'on ait faite (3)? Et la *Destruction*, qu'en dirons-nous? est-elle arrivée? est-elle en sûreté?

Gabriel ne m'a point fait voir les dernières épreuves de cette *Destruction;* il est un peu négligent. Il m'assure que, malgré les tracasseries de Genève, qui l'occupent beaucoup, il sera encore plus occupé de la tracasserie du théologien.

Embrassez pour moi les frères. Je vous salue tous dans le saint amour de la vérité. *Ecr. l'inf....*

4530. — A MADAME LA BARONNE DE VERNA.

Ferney, 12 avril.

Je suis un bien mauvais correspondant, madame; mais je n'en suis pas moins sensible aux bontés dont vous m'honorez. Il est digne d'une âme comme la vôtre d'être touchée du sort des Calas. On a déclaré leur innocence; mais, en cela, on n'a rien appris à l'Europe. Il est question de les dédommager. Ce procès a coûté des sommes immenses. On se flatte que le roi daignera consoler cette malheureuse famille par quelques libéralités. Si on est réduit. . . . . .

. . . . . .

J'ai eu l'honneur de voir quelquefois chez moi M. de Servan, l'un de vos avocats-généraux. . . . . .

. . . . . .

C'est un jeune homme plein de mérite, qui sera cher à tous ceux qui auront le bonheur de le connaître. J'ai l'honneur d'être avec bien du respect, etc. Permettez-moi d'en dire autant à M. votre fils, que je n'oublierai jamais.

4531. — A M. L'ABBÉ DU VERNET.

Je fais mon compliment, monsieur l'abbé, aux habitants de la ville de Vienne de vous avoir confié leur collége. Les jeunes gens de cette ville auront fait un grand pas vers la sagesse, lorsqu'ils commenceront à rougir de l'atrocité de leurs ancêtres à l'égard du malheureux Servet. Il est très important de leur apprendre de bonne heure que ce médecin espagnol, moitié théologien et moitié philosophe, avant d'être cuit à petit feu dans Genève, avait déjà été condamné à être brûlé vif à Vienne, au milieu du marché aux cochons. Il faut encore que ces jeunes gens sachent que Servet était l'ami et le médecin de l'archevêque et du premier magistrat de cette ville : ils devaient l'un et l'autre leur santé aux soins de Servet; le fanatisme éteignit en eux tout sentiment d'amitié et de reconnaissance. Le prélat permit à son official, escorté d'un inquisiteur de la foi, de déclarer hérétique son médecin; et le magistrat, escorté de quatre à cinq assesseurs aussi ignorants que lui, crut que, pour plaire à Dieu et pour édifier les bonnes femmes du Dauphiné, il devait en conscience faire brûler son ami Servet, déclaré hérétique par un inquisiteur de la foi.

Vous trouverez certainement dans la bibliothèque de votre collége une grande partie des matériaux qui vous seront devenus nécessaires pour l'histoire des révérends pères jésuites.

---

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) La *Philosophie de l'histoire*. (G. A.)
(3) Servan, avocat-général au parlement de Grenoble. (G. A.)

(1) Le capitoul. (G. A.)
(2) Le *Siège de Calais*. (G. A.)
(3) *Observations sur une dénonciation de la* Gazette littéraire *faites à monseigneur l'archevêque de Paris* (par Morellet). (G. A.)

Vous êtes très en état, monsieur, de bien faire cette histoire, et vous êtes sûr d'être lu, lors même qu'il n'y aurait plus au monde ni jésuites ni ennemis des jésuites. Vous rendrez un grand service aux hommes en leur faisant connaître des religieux qui les ont trompés, et qui les ont fait battre en les trompant.

Un grand philosophe géomètre, qui daigne me mettre au nombre de ses amis, vient de publier un discours très éloquent sur la destruction de ces religieux. Ce discours, plein de chaleur, de sel, et de vérités, est une excellente préface à l'histoire que vous préparez. Vous devez sentir, monsieur, plus que personne, que la destruction de cette société, *dite de Jésus*, est un grand bien qui s'opère en Europe. C'est une légion d'ennemis de moins que les gouvernements et la philosophie auront désormais à craindre et à combattre. Il est à désirer que les hommes de lettres qui les remplacent dans l'enseignement de la jeunesse aient autant de courage et de lumières que vous en avez pour faire le bien. On verra bientôt en France, en Espagne, en Portugal, une génération d'hommes très instruits qui sentiront vivement combien il est affreux de se tourmenter pour des subtilités métaphysiques, et de faire un enfer anticipé de ce monde, qui ne devrait être, pendant le peu d'instants que nous nous y arrêtons, que le séjour des plaisirs et de la vertu. Si nous sommes encore sots et barbares, c'est aux instructeurs qu'il faut s'en prendre. Les études dans les colléges n'ont été jusqu'ici réglées que d'après les principes d'une théologie dogmatique; et c'est de cette source empoisonnée que sont sorties tant de sectes qui, en l'honneur de Jésus-Christ, se sont chargées d'anathèmes, et qui, après s'être querellées grossièrement, ont employé des milliers de bourreaux pour s'exterminer, et ont fait, en s'exterminant, un vaste cimetière de l'Europe, tantôt pour les couleurs eucharistiques, et tantôt pour la grâce versatile.

Ce que vous me dites, monsieur, du nombre de ceux qui ne croient pas en Dieu est une vérité incontestable. Le temps où il y eut en Europe plus d'athées et plus de crimes de toutes les espèces est celui où l'on eut plus de théologiens et de persécuteurs. M. Charles Gouju (1) est entièrement de votre sentiment, et il s'en rapporte à votre prudence au sujet de la petite homélie qu'il adresse à ses frères sur la banqueroute des révérends pères jésuites, et sur l'athéisme des théologiens. Je suis, etc.

4532. — A M. ***.

A Ferney, 16 avril (2).

M. le marquis de Villette, monsieur, m'ayant appris qu'il était votre parent, et que vous étiez instruit de toutes ses affaires, j'ai cru que vous me pardonneriez la liberté que je prends de vous écrire sur sa situation présente. Il m'a inspiré un véritable intérêt à tout ce qui le regarde. Il est aimable, plein d'esprit; je lui crois le cœur excellent, et j'ai vu avec une satisfaction bien sensible qu'il respecte et qu'il aime M. son père autant qu'il le doit. Il est fait pour être sa consolation. Plus il sent les fautes dans lesquelles il peut être tombé, plus il sent aussi la nécessité et le plaisir honnête de les réparer. La bonté de son caractère m'a enhardi quelquefois à observer avec lui combien les liaisons avec les jeunes gens du bel air sont souvent dangereuses, quel vide on trouve dans leur société, et que nos parents sont nos véritables amis.

C'est surtout la manière dont il m'a parlé de vous, monsieur, qui m'a déterminé à vous ouvrir mon cœur.

Il m'a fait l'honneur de regarder mon petit ermitage comme sa maison, et quand nous le perdrons, il nous laissera bien des regrets. Je prévois qu'avant de retourner à Paris, il passera quelque temps auprès de vous; il en sera plus cher à M. son père, et méritera davantage son amitié. Ce sera vous, monsieur, à qui il devra cette réconciliation entière.

Je voudrais pouvoir l'accompagner quand il ira vous voir; mon âge et les maladies dont je suis accablé, me priveront probablement de cet avantage; mais ils ne me laissent pas moins sensible à votre mérite et aux bontés que vous m'avez toujours témoignées. C'est surtout de ces bontés que j'attends quelque indulgence de vous pour cette lettre. Il ne m'appartient pas sans doute d'animer votre sensibilité pour M. de Villette; permettez-moi seulement de joindre la mienne à la vôtre, et de vous renouveler tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

(1) Voyez, tome VI, la *Lettre de Charles Gouju à ses frères*, qui est de 1761. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

4533. — A M. DAMILAVILLE.

16 avril.

Il est donc enfin décidé, mon cher frère, que le roi daignera donner un dédommagement à notre veuve (1). Je vous assure qu'il aura l'intérêt de son argent en bénédictions. Un roi fait ce qu'il veut des cœurs : tous les protestants sont prêts à mourir pour son service. Il faut bien peu de chose aux grands de ce monde pour inspirer l'amour ou la haine.

Je ne suis pas assez au fait des affaires pour décider sur la *prise à partie;* mais si cette prise réussissait, ce serait un terrible coup. Je ne crois pas qu'il y en ait d'exemple depuis le massacre de Cabrières et de Mérindol : mais cette cruelle affaire était bien d'un autre genre; il s'agissait de l'abus sanguinaire des ordres du roi, de dix-huit villages mis en cendres, et de huit à neuf mille sujets égorgés.

Tantùm religio potuit suadere malorum! (Lucr., liv. I.)

Vous saurez que le bruit avait couru à Toulouse que l'arrêt des maîtres des requêtes ne regardait que la forme, et que moi, votre frère, je serais admonété pour m'être mêlé de cette affaire. Il se trouve au contraire que c'est moi qui ai l'honneur d'admonéter tout doucement *messieurs;* mais les meilleurs admonéteurs ont été M. d'Argental et vous.

Si nous pouvons parvenir à faire une seconde correction à ceux qui ont pendu l'ami Sirven et sa femme, nous deviendrons très redoutables. Ne trouvez-vous pas singulier que ce soit du fond des Alpes et du quai Saint-Bernard que partent les flèches qui percent les Toulousains, tuteurs des rois (2)?

Il est bien triste assurément que Gabriel ait laissé échapper quelques exemplaires de la *Destruction*, mais je ne crois pas que ce soit cette imprudence qui ait produit les difficultés qu'Archimède éprouve. Il me semble que l'enchanteur Merlin n'aurait jamais pu s'empêcher de présenter ce livre à l'examen et n'aurait point hasardé d'être déchu de sa maîtrise. Il me paraît que la douane des pensées est beaucoup plus sévère que celle des fermiers-généraux, et qu'il est plus aisé de faire passer des étoffes en contrebande que de l'esprit et de la raison. La maxime du P. Canaye (3) subsiste toujours : *Point de raison chez les Welches.* Ils sont de toute façon plus *welches* que jamais.

Il n'y a qu'un très petit nombre de *Français; pusillus grex*, comme dit l'autre (4); cependant ce petit troupeau augmente tous les jours. J'ai vu depuis peu des officiers et des magistrats qui ne sont point du tout *welches*, et j'ai béni Dieu. Entretenons le feu sacré.

Je vous salue, je vous embrasse en esprit et en vérité; je m'unis à vous plus que jamais dans la sainte tolérance. *Ecr. l'inf...*

4534. — AU MÊME.

17 avril.

Je réponds à votre lettre du 10; si elle avait été du 11, vous auriez été dans un bel enthousiasme des trente-six mille livres accordées par le roi à notre famille Calas. Si le roi savait combien on le bénit dans les pays étrangers, il trouverait que jamais personne n'a mis son argent à un pareil intérêt. Jamais l'innocence n'a été mieux vengée ni plus honorée. Vous êtes assurément bien payé, mon cher frère, de toutes vos peines. Le généreux Elie doit être bien content : on regarde ici son mémoire comme un chef-d'œuvre; il était impossible que les juges résistassent à la force de son éloquence. J'ai oublié tous mes maux, quand j'ai appris la libéralité du roi; je me suis cru jeune et vigoureux; et j'imagine qu'à présent vous ne portez plus d'emplâtre au cou.

Ou je suis bien trompé, ou M. de Beaumont a dû voir l'arrêt du parlement de Toulouse à la suite de la sentence de Castres. Elie va donc, une seconde fois, tirer la vertu du sein de l'opprobre et de l'infortune. Je vous prie de l'embrasser bien tendrement pour moi, et de lui dire qu'il a un autel dans mon cœur.

Les Bazin de Hollande (5) n'étaient pas encore arrivés quand M. de La Haye partit avec les *Caloyers;* ces *Caloyers* m'ont paru fort augmentés, et capables de faire beaucoup de bien. Vous avez une petite liste (6) de personnes auxquelles on peut en envoyer, et vous trouverez sans doute quelque adepte qui se chargera aisément du reste. Les Bazin sont

(1) 36,000 livres à toute la famille. (G. A.)
(2) C'est-à-dire les membres du parlement de Toulouse. (G. A.)
(3) Dans Saint-Evremond. (G. A.)
(4) Luc, XII. (G. A.)
(5) La *Philosophie de l'histoire.* (G. A.)
(6) Dans la lettre du 2 avril. (G. A.)

d'un genre tout différent : ils ne semblent pouvoir faire fortune qu'auprès de ceux qui connaissent un peu l'histoire ancienne. Je crois qu'ils n'essuieront pas le sort de la *Destruction;* l'étiquette du sac n'inspire pas la même défiance. Le nom seul de jésuite effarouche la magistrature; on examine l'ouvrage, dans l'idée d'y trouver des choses dangereuses; des fatras d'histoire donnent moins d'alarme. La destruction des Babyloniens par les Persans effarouche moins que la destruction des jésuites par les jansénistes.

L'enchanteur Merlin est très instamment prié de n'en pas faire une édition nouvelle, avant de faire écouler celle d'un pauvre diable à qui on a donné ce petit morceau pour le tirer de la pauvreté. Je crois que l'enchanteur se tirera bien de la seconde édition.

Mon cher frère, toutes ces destructions-là sont l'édification des honnêtes gens. Combattez, anges de l'humanité; *écr. l'inf...*

4535. — A M. D'ARGENCE DE DIRAC.

Ferney, 19 avril (1).

Que diront donc, mon cher marquis, les ennemis de la raison et de l'humanité, quand ils apprendront que le roi a daigné donner trente-six mille livres à la famille Calas, avec la permission de prendre à partie les homicides qui ont fait rouer un innocent ? Il faut à présent que le fanatisme rougisse, se repente et se taise. Au reste, l'arbre qui a porté dans tous les temps de si détestables fruits doit être jeté au feu par tous les honnêtes gens.

Ce qui vous surprendra, c'est qu'il y a une affaire à peu près semblable à celle des Calas sur le tapis. Tâchez, si vous avez quelque correspondant à Paris, d'avoir une lettre imprimée de M. de Voltaire à M. Damilaville; elle pourra vous étonner et vous attendrir. Bénissons le ciel, qui permet que la raison s'étende de tout côté chez les Welches : ce siècle sera le tombeau du fanatisme.

Pardonnez si je vous écris des lettres si courtes; mais j'en suis si accablé que cela prend tout mon temps.

4536. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

A Ferney, 19 avril.

Protecteur de l'innocence, vainqueur du fanatisme, homme né pour le bonheur des hommes, je crois que vous avez toutes les pièces nécessaires pour agir en faveur de la pauvre famille Sirven, que vous voulez bien prendre sous votre protection. Vous avez, je crois, au bas de la sentence du juge du village, l'extrait de l'arrêt du parlement de Toulouse, authentiquement certifié sur papier timbré. Vous savez que ces arrêts par contumace s'appellent *délibération* dans la langue de *oc*, et ce mot de délibération doit se trouver au bout de votre pancarte. Sirven a perdu, par cette aventure, tout son bien, qui consistait dans un fonds de dix-neuf mille francs, outre quinze cents livres de rente nette que lui valait sa place. Voilà toute une famille expatriée, couverte d'opprobre, et réduite à la plus cruelle misère. Le procès qu'on lui a fait me paraît absurde, l'enlèvement de sa fille affreux, la sentence un attentat contre la justice et contre la raison. S'il s'agissait de comparaître devant tout autre tribunal que celui de Toulouse, j'enverrais cette malheureuse famille se remettre à la discrétion de ses juges naturels; mais je crains que les juges de Toulouse ne soient plus ulcérés que corrigés. Qui peut répondre que sept ou huit têtes échauffées ne se vengeront pas sur les Sirven du triomphe que vous avez procuré aux Calas? J'attends votre décision. Je voudrais que vous pussiez sentir à quel point je vous révère, je vous admire, et je vous aime.

Mille respects à votre digne compagne.

P. S. Je reçois dans ce moment, monsieur, votre lettre pour moi, et le paquet pour les Sirven. Je vais envoyer chercher cet infortuné père. Son malheur ne lui a peut-être pas laissé assez de netteté dans l'esprit pour répondre catégoriquement à toutes les questions que vous pourrez lui faire. Nous tâcherons cependant de vous fournir des éclaircissements. Quelque tournure que prenne cette affaire, elle ajoutera bien des fleurons à votre couronne.

Vous êtes trop bon d'avoir bien voulu répondre au petit mémoire à consulter sur une maison. Je vous en remercie tendrement. L'affaire fut accommodée dès que j'eus envoyé mon mémoire. Les juifs qui faisaient ces étranges difficultés n'osèrent pas les soutenir, et les principaux intéressés n'ont pas balancé un moment à faire tout ce qui était convenable. Votre nom est tellement en vénération dans ce pays-ci, qu'on n'oserait pas faire une chose désapprouvée par vous.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

4537. — A M. ***,

CONSEILLER AU PARLEMENT DE TOULOUSE.

A Ferney, 19 avril.

Monsieur, je ne vous fais point d'excuse de prendre la liberté de vous écrire sans avoir l'honneur d'être connu de vous. Un hasard singulier avait conduit dans mes retraites, sur les frontières de la Suisse, les enfants du malheureux Calas; un autre hasard y amène la famille Sirven, condamnée à Castres, sur l'accusation ou plutôt sur le soupçon du même crime qu'on imputait aux Calas.

Le père et la mère sont accusés d'avoir noyé leur fille dans un puits, par principe de religion. Tant de parricides ne sont pas heureusement dans la nature humaine; il peut y avoir eu des dépositions formelles contre les Calas; il n'y en a aucune contre les Sirven. J'ai vu le procès-verbal, j'ai longtemps interrogé cette famille déplorable; je peux vous assurer, monsieur, que je n'ai jamais vu tant d'innocence accompagnée de tant de malheurs : c'est l'emportement du peuple du Languedoc contre les Calas qui détermina la famille Sirven à fuir dès qu'elle se vit décrétée. Elle est actuellement errante, sans pain, ne vivant que de la compassion des étrangers. Je ne suis pas étonné qu'elle ait pris le parti de se soustraire à la fureur du peuple, mais je crois qu'elle doit avoir confiance dans l'équité de votre parlement.

Si le cri public, le nombre des témoins abusés par le fanatisme, la terreur, et le renversement d'esprit qui put empêcher les Calas de se bien défendre, firent succomber Calas le père, il n'en sera pas de même des Sirven. La raison de leur condamnation est dans leur fuite. Ils sont jugés par contumace, et c'est à votre rapport, monsieur, que la sentence a été confirmée par le parlement.

Je ne vous célerai point que l'exemple des Calas effraie les Sirven, et les empêche de se représenter. Il faut pourtant ou qu'ils perdent leur bien pour jamais, ou qu'ils purgent la contumace, ou qu'ils se pourvoient au conseil du roi.

Vous sentez mieux que moi combien il serait désagréable que deux procès d'une telle nature fussent portés dans une année devant sa majesté; et je sens, comme vous, qu'il est bien plus convenable et bien plus digne de votre auguste corps que les Sirven implorent votre justice. Le public verra que si un amas de circonstances fatales a pu arracher des juges l'arrêt qui fit périr Calas, leur équité éclairée, n'étant pas entourée des mêmes pièges, n'en sera que plus déterminée à secourir l'innocence des Sirven.

Vous avez sous vos yeux toutes les pièces du procès : oserai-je vous supplier, monsieur, de les revoir? Je suis persuadé que vous ne trouverez pas la plus légère preuve contre le père et la mère; en ce cas, monsieur, j'ose vous conjurer d'être leur protecteur.

Me serait-il permis de vous demander encore une autre grâce? c'est de faire lire ces mêmes pièces à quelques-uns des magistrats vos confrères. Si je pouvais être sûr que ni vous ni eux n'avez trouvé d'autre motif de la condamnation des Sirven que leur fuite; si je pouvais dissiper leurs craintes, uniquement fondées sur les préjugés du peuple, j'enverrais à vos pieds cette famille infortunée, digne de toute votre compassion; car, monsieur, si la populace des catholiques superstitieux croit les protestants capables d'être parricides par piété, les protestants croient qu'on veut les rouer tous par dévotion, et je ne pourrais ramener les Sirven que par la certitude entière que leurs juges connaissent leur procès et leur innocence. J'aurais le bonheur de prévenir l'éclat d'un nouveau procès au conseil du roi, et de vous donner en même temps une preuve de ma confiance en vos lumières et en vos bontés. Pardonnez cette démarche que ma compassion pour les malheureux et ma vénération pour le parlement et pour votre personne me font faire du fond de mes déserts.

J'ai l'honneur d'être avec respect, monsieur, votre, etc.

4538. — A M. DUPONT.

A Ferney, 20 avril.

J'ai attendu, mon cher ami, pour vous répondre, qu'on (1) m'eût écrit de Stuttgard. On ne veut point vendre. On est comme des assiégés manquant de vivres, qui font accroire aux assiégeants qu'ils font bonne chère. Les finances sont un peu dérangées, comme partout ailleurs, et le différend avec les états est un peu embarrassant. Je ne sais si M. de Montmar-

(1) Le duc de Wurtemberg. (G. A.)

tin pourra venir à bout d'arranger cette grande affaire. Le duc de Wurtemberg sera peut-être obligé de plaider contre ses sujets devant la cour aulique. Cela est plus désagréable que d'essuyer des remontrances des parlements, et les états de Wurtemberg paraissent plus têtus que ceux de Bretagne.

Vous savez que le roi a donné trente-six mille livres à la famille Calas, et que cette famille infortunée, qui a fait tant de bruit dans le monde, a la permission de prendre ses juges à partie, ce qui n'était point arrivé, ce me semble, depuis le massacre juridique de Mérindol et de Cabrières, sous François Ier. Un tel exemple doit rendre tous les juges bien circonspects quand il s'agit de la vie des citoyens. Je vous fais les compliments du P. Adam; recevez les miens et ceux de madame Denis.

4539. — A M. NOUGARET.

Au château de Ferney, 20 avril.

Ma déplorable santé, monsieur, ne m'a pas permis de vous remercier plus tôt; mais elle ne me rend pas moins sensible à l'honneur que vous m'avez fait. Vos vers et votre prose prouvent également vos talents et la bonté de votre cœur. On voit pour la première fois, dans l'affaire de Calas, le Parnasse réformer les arrêts des parlements, sans qu'ils puissent s'en plaindre. C'est une époque singulière dans l'histoire de l'esprit humain.

Agréez, monsieur, mes très sincères remerciements, et les sentiments d'estime avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

4540. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

Ferney, 22 avril.

J'envoie au protecteur de l'innocence la réponse des Sirven en marge. Nous écrivons à Castres pour avoir des éclaircissements ultérieurs. Il est certain que l'évêque de Castres fit enfermer la fille Sirven de son autorité privée. Je joins aux réponses du père les monitoires que vous verrez, monsieur, entièrement semblables à ceux qui furent publiés contre les Calas. Voilà un beau champ pour votre éloquence sage et attendrissante. Quels monstres vous avez à combattre, et quels services vous rendez à l'humanité! Deux parricides en deux mois imputés par le fanatisme!

Tantùm religio potuit suadere malorum! (Lucr., liv. I.)

Vous allez tirer un grand bien du plus horrible des maux.

Permettez que je vous embrasse avec la plus tendre amitié. Ma foi, j'en fais autant à votre digne épouse, malgré mes soixante et onze ans passés.

4541. — A M. DAMILAVILLE.

22 avril.

A M. Joaquin Deguia, marques de Marros, à Arcoitia, par Bayonne, en Espagne. C'est, mon cher frère, l'adresse d'un adepte de beaucoup d'esprit, qui s'est adressé à moi, et qui brûlerait le grand inquisiteur, s'il en était le maître. Je vous prie de lui envoyer par la poste un des rubans (1) d'Angleterre qu'un fermier-général vous a apportés. Cette fabrique prend faveur de jour en jour, malgré les oppositions des autres fabricants, qui craignent pour leur boutique. Ces petits rubans sont bien plus commodes et d'un débit plus aisé que des étoffes plus larges : on en donne à ceux qui savent les placer. Envoyez-en un à madame du Deffand, et deux à madame la marquise de Coaslin.

Sirven est chez moi. Il griffonne son innocence et la barbarie visigothe. Nous achevons, le temps presse. Voici un mot pour le véritable Elie, avec les pièces.

Nous vous les adressons à vous, mon cher frère, dont la philosophie consiste dans la vertu autant que dans la sagesse.

4542. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

22 avril.

Il faut donc que vous sachiez, madame, qu'il y avait un prêtre dans mon voisinage; son nom était d'Etrée. Ce n'était point la belle Gabrielle, et ce n'était point le cardinal d'Estrées; car c'était un petit laquais natif du village d'Etrée, lequel vint à Paris faire des brochures, se mettre dans ce qu'on appelle les ordres sacrés, dire la messe, faire des généalogies, dénoncer son prochain, et qui enfin a obtenu un prieuré à ma porte, et non pas à ma prière.

Il était là le coquin, et il écrivait en cour, comme nous disons nous autres provinciaux; il écrivait même en parlement, et il y avait du bruit, et j'étais très peu lié avec madame de Jaucourt, et je ne savais pas si elle était plus philosophe qu'huguenote; et il y a des occasions où il faut ne se mêler absolument de rien : m'entendez-vous à présent?

M'entendez-vous, madame? et ignorez-vous combien l'inquisition est respectable? Vous êtes au physique malheureusement comme les rois sont au moral : vous ne voyez que par les yeux d'autrui. Mandez-moi *s'il y a sûreté* (1); et soyez très sûre que toutes les fois qu'on pourra vous amuser sans rien risquer, sans vous compromettre, on n'y manquera pas. Ma situation est un peu épineuse; il y a des curieux qui ouvrent quelquefois les lettres arrivantes de Genève. Vous m'entendez parfaitement, et vous devez savoir que je vous suis tendrement attaché. Je donnerai, quand on voudra, un de mes yeux pour vous faire ratrapper les deux vôtres.

M. le chevalier de Boufflers, avec son esprit, sa candeur, sa gaucherie pleine de grâces et la bonté de son caractère, ne sait ce qu'il dit. Le fait est que je suis dans un climat singulier, qui ne ressemble à rien de ce que vous avez vu. Il y a, dans une vaste enceinte de quatre-vingts lieues, un horizon bordé de montagnes couvertes d'une neige éternelle. Il part quelquefois de cet Olympe de neige un vent terrible qui aveugle les hommes et les animaux; c'est ce qui est arrivé à mes chevaux et à moi par notre imprudence. Mes yeux ont été deux ulcères pendant près de deux ans. Une bonne femme m'a guéri à peu près; mais quand je m'expose à ce maudit vent, adieu la vue. C'était à M. Tronchin à m'enseigner ce qu'il fallait faire, et c'est un vieille ignorante qui m'a rendu le jour.

Il faut, à la gloire des bonnes femmes, que je vous dise que, dans notre pays, nous sommes fort sujets au ver solitaire, à ce ver de quinze ou vingt aunes de long, qui se nourrit de notre substance, comme cela doit être dans le meilleur des mondes possibles. C'est encore une bonne femme qui en guérit, et le grand Tronchin en raisonne fort bien.

Sachez encore, madame, que les femmes commencent à inoculer la petite-vérole, qu'elles en font un jeu, tandis que votre parlement donne des arrêts contre l'inoculation, et que vos facultés welches disent des sottises. Voyez donc combien je respecte le beau sexe.

La *Destruction des jésuites* est la destruction du fanatisme. C'est un excellent ouvrage; aussi votre inquisition welche l'a-t-elle défendu. Il est d'un homme supérieur qui vient quelquefois chez vous : c'est un esprit juste, éclairé, qui fait des Welches le cas qu'il en doit faire; il contribue beaucoup à détruire, chez les honnêtes gens, le plus absurde et le plus abominable système qui ait jamais affligé l'espèce humaine. Il rend en cela un très grand service; avec le temps, les Welches deviendront Anglais. Dieu leur en fasse la grâce!

M. le président Hénault m'a mandé qu'il avait quatre-vingt-un ans (2)! je ne le croyais pas. La bonne compagnie devrait être de la famille de Mathusalem. J'espère du moins que vous et vos amis serez de la famille de Fontenelle (3). Mais voici le temps de dire avec l'abbé de Chaulieu (4) :

Ma raison m'a montré, tant qu'elle a pu paraître,
Que rien n'est en effet de ce qui ne peut être;
Que ces fantômes vains sont enfants de la peur, etc.

Voici surtout le temps de vivre pour soi et ses amis, et de sentir le néant de toutes les brillantes illusions.

Madame la maréchale de Luxembourg n'a point répondu au petit mémoire (5) dont vous me parlez. Il est clair que son protégé a tort avec moi; mais il est sûr aussi que je ne m'en soucie guère, et que je plains beaucoup ses malheurs et sa mauvaise tête. Vous ne me parlez point des Calas. N'avez-vous pas été un peu surprise qu'une famille obscure et huguenote ait prévalu contre un parlement, que le roi lui ait donné trente-six mille livres, et qu'elle ait la permission de prendre un parlement à partie? On a imprimé à Paris une lettre que j'avais écrite à un de mes amis, nommé Damilaville : on y trouve un fait singulier qui vous attendrirait si vous pouviez avoir cette lettre.

En voilà, madame, une un peu longue, écrite toute de ma main : il y a longtemps que je n'en ai tant fait; je crois que vous me rajeunissez.

Je tâcherai de vous faire parvenir tout ce que je pourrai

(1) Le *Catéchisme de l'honnête homme*. (G. A.)

(1) Pour l'envoi de livres *infernaux* par les mains de madame Jaucourt. (G. A.)

(2) Il avait soixante-dix neuf ans. (G. A.)

(3) Qui vécut cent ans. (G. A.)

(4) *Épître au marquis de La Fare*. (G. A.)

(5) Lettre du 9 janvier. (G. A.)

par des voies indirectes. Quand vous aurez quelques ordres à me donner, ayez la bonté de faire adresser la lettre à M. Wagnière, chez M. Souchai, négociant à Genève, et ne faites point cacheter avec vos armes. Avec ces précautions, l'on dit ce que l'on veut; et c'est un grand plaisir, à mon gré, de dire ce qu'on pense.

Adieu, madame; je suis honteux d'avoir recouvré un peu la vue pour quelques mois, pendant que vous en êtes privée pour toujours. Vous avez besoin d'un grand courage dans le meilleur des *mondes possibles*. Que ne puis-je servir à vous consoler!

4543. — A M. DAMILAVILLE.

24 avril.

En réponse à votre lettre du 18, mon cher frère, j'embrasse tendrement Platon-Diderot. Par ma foi, j'embrasse aussi l'impératrice de toute Russie (1). Aurait-on soupçonné, il y a cinquante ans, qu'un jour les Scythes récompenseraient si noblement dans Paris la vertu, la science, la philosophie, si indignement traitées parmi nous? Illustre Diderot, recevez les transports de ma joie.

Je ne peux faire la moindre attention aux tracasseries de la Comédie; cela peut amuser Paris; pour moi, je suis rempli d'autres idées : la générosité russe, la justice rendue aux Calas, celle qu'on va rendre aux Sirven, saisissent toutes les puissances de mon âme. On travaille à force à la condamnation (2) du cuistre théologien, dénonciateur, sot et fripon; la bonne cause triomphe sourdement. Nouvelle édition du *Portatif* en Hollande, à Berlin, à Londres; réfutations de théologiens qu'on bafoue; tout concourt à établir le règne de la vérité.

Vous aurez *l'abbé Bazin* (3) avant qu'il soit peu, n'en doutez pas. Vous devriez envoyer un ruban (4) à madame du Deffand; vraiment, il ne faut lui envoyer rien du tout, si elle *trahit les frères*. De quoi s'avise-t-elle à son âge et aveugle, de forcer des hommes de mérite à la haïr!

Sans concourir au bien, prôner la bienfaisance!

Hélas! elle ne sait pas que sans les philosophes le sang des Calas n'aurait jamais été vengé.

Mon cher frère, faut-il que je meure sans vous avoir vu de mes yeux, que le printemps guérit un peu? Je vous vois de mon cœur. *Ecr. l'inf....*

4544. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

26 avril.

Une bonne femme, monseigneur, m'a donné d'une eau qui guérit mes misérables yeux, au moins pour quelques mois; et le premier usage que je fais de la vue est de vous renouveler de ma tremblante main mes tendres hommages.

Je suppose que le paquet que vous m'ordonnâtes d'adresser à M. Janel vous a été rendu. Quand vous en voudrez d'autres, vous n'aurez qu'à me donner vos ordres. Je vous obéirai ponctuellement, ne doutant pas d'une sécurité entière sous vos auspices.

Le bruit des remontrances des gens tenant la Comédie (5) est parvenu jusqu'à l'enceinte de mes montagnes; il paraît qu'une troupe est quelquefois plus difficile à conduire que des troupes; il y a un esprit de vertige répandu dans plus d'un corps.

J'oserais soupçonner qu'il y a eu quelques tracasseries de la part d'une princesse de théâtre (6) qui aura pu vous indisposer contre M. d'Argental, dont vous aimiez autrefois la bonhomie, les yeux clignotants et la perruque à nid de pie. Il vous a de plus beaucoup d'obligations : c'est vous qui engageâtes le cardinal de Tencin à lui assurer une pension. Il serait trop ingrat s'il avait oublié vos bienfaits. Il jure qu'il s'en souvient tous les jours, et qu'il ne vous a jamais manqué. Je suis trop intéressé à vous voir persévérer dans votre bienveillance pour vos anciens serviteurs, je vous suis trop attaché, trop sensible à toutes vos bontés, pour n'être pas affligé qu'un cœur reconnaissant soit dans votre disgrâce. J'ai pris quelquefois la liberté d'avoir de petites altercations avec M. d'Argental sur le *tripot*; mais que n'oublie-t-on pas quand on est sûr d'un cœur?

On a d'ailleurs tant de sujets de se plaindre des hommes, on est entouré dans ce monde de tant d'ennemis, ou déclarés ou secrets, que quand on est sûr de la fidélité et de l'attachement d'une personne, c'est une acquisition dont il est cruel de se défaire. Pour moi, je vous réponds bien que vous serez mon héros jusqu'au tombeau, et que je mourrai le plus fidèle et le plus respectueux de tous ceux qui vous ont été attachés.

4545. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 avril.

Mes divins anges, il me paraît que le *tripot* est un peu troublé. Si les comédiens étaient assez fermes pour dire : Nous ne pouvons faire les fonctions de notre état si on l'avilit; nous sommes las d'être mis en prison si nous ne jouons pas, et d'être excommuniés si nous jouons; dites-nous à qui nous devons obéir, du roi ou d'un habitué des paroisse : mettez-nous au dernier rang des citoyens, mais laissez-nous jouir des droits qu'on accorde aux gadouards, aux bourreaux et aux Fréron; si, dis-je, ils tenaient ce langage et s'ils le soutenaient, il faudrait bien composer avec eux; mais la difficulté sera toujours d'attacher le grelot.

Je me flatte que vous avez été un peu amusés par les dernières feuilles de l'abbé Bazin. Si je peux en attraper encore, j'aurai l'honneur de vous en faire part.

Il y aura des misérables qui, malgré les protestations honnêtes et respectueuses de l'abbé, croiront toujours qu'il a eu des intentions malignes; mais il faut les laisser crier.

Je ne sais à qui en a le tyran du *tripot*; mon cher ange a fait tout ce qu'il devait. Si le tyran persiste dans sa lubie, mon ange n'ayant rien à se reprocher l'abandonnera à son sens réprouvé.

On n'a donc point voulu permettre le débit de la *Destruction jésuitique*, qui est aussi la destruction des jansénistes. Tous ces marauds-là en *ites*, et en *istes*, et en *iens*, sont également les ennemis de la raison; mais la raison perce malgré eux, et il faudra bien qu'à la fin ils n'aient d'empire que sur la canaille. C'est à mon gré le plus grand service qu'on puisse rendre au genre humain, de séparer le sot peuple des honnêtes gens pour jamais; et il me semble que la chose est assez avancée. On ne saurait souffrir l'absurde insolence de ceux qui vous disent : Je veux que vous pensiez comme votre tailleur et votre blanchisseuse.

Mes anges, je baise le bout de vos ailes.

4546. — A M. DAMILAVILLE.

29 avril.

L'idée de l'estampe (1) des Calas est merveilleuse. Je vous prie, mon cher frère, de me mettre au nombre des souscripteurs pour douze estampes. Il faut réussir à l'affaire des Sirven comme à celle des Calas; ce serait un crime de perdre l'occasion de rendre le fanatisme exécrable.

Je crois que le généreux Elie peut toujours faire son mémoire. La confirmation de l'arrêt de Toulouse est assez constatée par le procès-verbal d'exécution. Le mémoire de Sirven est de la plus grande fidélité; il a répondu avec exactitude à toutes les interrogations de son patron Elie; ainsi nous espérons dans peu voir la seconde Philippique.

L'aventure de mademoiselle Clairon est furieusement welche. Si j'avais un conseil à donner aux gens tenant la Comédie, ce serait de ne jamais remonter sur le théâtre qu'on ne leur eût rendu les droits de citoyens. La contradiction est trop forte d'être mis au cachot si on ne joue pas, et d'être déclaré infâme si on joue.

Je crois qu'il faut envoyer une aune de ruban (2) à l'abbé de Voisenon. Vous savez d'ailleurs comment placer ces pompons : on dit qu'ils peuvent guérir les pestiférés. Il faut en envoyer un à M. le comte de La Touraille, gentilhomme de la chambre du prince de Condé; un à madame la comtesse de La Marck. Faisons le plus de bien que nous pourrons; Dieu nous en saura gré.

Je compte que Gabriel fera partir le 1er de mai la petite batterie (3) dressée contre l'insolence et l'absurdité théologiques. Il nous est arrivé un général autrichien qui est tout a fait attaché à la bonne cause; nous avons aussi un excellent prosélyte danois. Toute langue et toute chaire commence

(1) Elle venait d'acheter 15,000 fr. la bibliothèque du philosophe, en lui en laissant la jouissance avec 1,000 fr. de traitement. (G. A.)
(2) A l'impression des *Observations* de Morellet. (G. A.)
(3) La *Philosophie de l'histoire*. (G. A.)
(4) Un *Catéchisme*. (G. A.)
(5) Ils voulaient demander justice de l'insulte qui leur avait été faite dans un mémoire où l'on rappelait que les serments des comédiens ne pouvaient être reçus en justice, attendu qu'ils exercent un métier infâme. (*Beuchot.*)
(6) Voyez, tome VI, la lettre de d'Alembert du 27 avril. (G. A.)

(1) Dessin de Carmontelle. (G. A.)
(2) Un *Catéchisme*. (G. A.)
(3) Les *Observations* de Morellet. (G. A.)

à confesser la vérité. O sainte philosophie, que votre règne nous advienne!

J'embrasse tous les frères dans la communion de l'esprit; Dieu répand sur eux visiblement ses bénédictions. Je vous aime tous les jours davantage. *Ecr... l'inf....*

N. B. Il me vient en idée de faire dessiner aussi le portrait du petit Calas, qui est encore à Genève; il a la physionomie du monde la plus intéressante. On pourrait, pour en faire un beau contraste, le placer à la porte de la prison, sollicitant un conseiller de la Tournelle. Voyez, mon cher frère, si cette idée vous plaît; parlez-en à madame Calas.

Mandez-moi, je vous prie, si mademoiselle Clairon est encore au Fort-l'Evêque, et si elle persiste dans la résolution de renoncer au théâtre.

4547. — A MADEMOISELLE CLAIRON.

1er mai.

L'homme qui s'intéresse le plus à la gloire de mademoiselle Clairon et à l'honneur des beaux-arts, la supplie très instamment de saisir ce moment pour déclarer que c'est une contradiction trop absurde d'être au Fort-l'Evêque si on ne joue pas (1) et d'être excommunié par l'évêque si on joue, qu'il est impossible de soutenir ce double affront, et qu'il faut enfin que les Welches se décident. Les acteurs, qui ont marqué tant de sentiments d'honneur dans cette affaire, se joindront sans doute à elle. Que mademoiselle Clairon réussisse ou ne réussisse pas, elle sera révérée du public; et si elle remonte sur le théâtre comme un esclave qu'on fait danser avec ses fers, elle perd toute sa considération. J'attends d'elle une fermeté qui lui fera autant d'honneur que ses talents, et qui fera une époque mémorable.

4548. — A M. DAMILAVILLE.

4 mai.

Je vois, par votre lettre du 24, mon cher frère, que l'enchanteur Merlin a été poursuivi par les diables. Mandez-moi, je vous prie, s'il est échappé de leurs griffes. Je m'y intéresse bien vivement. Je tremble pour un paquet que je vous ai envoyé à l'adresse de M. Gaudet. Si ce paquet est perdu, il n'y a plus de ressource; et cependant je ne serai pas découragé. Je suis à peu près borgne comme Annibal; j'ai juré comme lui une haine immortelle aux Romains; et dussé-je être empoisonné chez Prusias, je mourrai en leur faisant la guerre.

La résolution de Pierre Calas de partir pour Genève m'effraie. Le gouvernement n'en serait-il pas indigné? Calas a-t-il d'autre patrie que celle où Cicéron-Beaumont l'a si bien défendu, où le public l'a si bien soutenu, où les maîtres des requêtes l'ont si bien jugé, où le roi a comblé sa famille de bienfaits? car vous savez qu'outre les trente-six mille livres, il y a encore six mille livres pour les procédures. Je me flatte qu'au moins vous l'empêcherez de partir sans une permission expresse; et je crains bien encore que la demande de cette permission ne déplaise à la cour et ne fasse perdre les mille écus que le roi lui a donnés. Je soumets mon avis au vôtre.

J'ignore si mademoiselle Clairon remontera sur le théâtre de Paris. Je la tiens pour une pauvre créature si elle a cette faiblesse. Plus on persécute la raison, les talents, la vérité et le goût, plus notre phalange doit marcher serrée. Je crois que les verges (2) dont on fouette M. le dénonciateur théologien arriveront bientôt à son cul.

Adieu, mon cher philosophe, je m'unis toujours à vous dans la communion des fidèles, et vous embrasse avec la plus grande effusion de cœur. *Ecr. l'inf...*

4549. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

4 mai.

Je me flatte que mon Cicéron a commencé sa seconde Philippique. Il n'est pas nécessaire, ce me semble, d'avoir la feuille du parlement toulousain, qui confirme la sentence de Mazamet (3), pour que le protecteur de l'innocence et de la raison se livre au mouvement de son éloquence. Vous aurez la gloire d'avoir détruit de bien cruels préjugés. M. de Lavaysse le père me mande que, depuis trente ans, la canaille catholique du Languedoc est persuadée que la canaille calviniste égorge ses enfants pour les empêcher de communier avec du pain azyme. Une vieille huguenote du pays, qui s'amusait à consoler les mourants, passait pour les égorger tous, de peur qu'on ne leur donnât l'extrême-onction.

Vous avez dû recevoir les réponses du pauvre Sirven à vos questions: vous êtes son sauveur; il faudra vous peindre avec les Calas à vos pieds. Pierre Calas veut retourner à Genève, où il fait un petit commerce. Il me semble qu'il serait plus convenable de faire ce commerce à Paris. Ne risquerait-il pas de choquer le gouvernement et de perdre ses bienfaits, s'il sortait de France, après avoir obtenu une justice si éclatante et un présent de mille écus? S'il veut retourner à Genève, il faut du moins qu'il en ait une permission authentique, et le ministère, en la lui donnant, aurait encore une très mauvaise opinion de lui. Je soumets mon avis au vôtre. Mille respects à madame de Beaumont.

4550. — A M. BERTRAND.

A Ferney, 6 mai.

Mon cher philosophe, puisque vous daignez quelquefois si bien diriger la *Gazette* (1), voici une pièce authentique, qui, je crois, sera intéressante. Je tiens M. le vice-chancelier de France (2) pour un très grand philosophe, puisqu'il fait du bien; et je souhaite que notre Eglise gallicane l'imite. Plût à Dieu que toute la nation sacerdotale vous ressemblât! Je conserverai jusqu'au dernier moment de ma vie les plus tendres sentiments pour vous.

Ne m'oubliez pas, je vous en prie, auprès de M. et de madame de Freudenreich.

4551. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney, 6 mai (3).

Je suis toujours, mon cher monsieur, dans le même état, à cela près que je vieillis tous les jours; il faut renoncer à tous les plaisirs, excepté à celui d'être aimé de vous. Jouissez de tous ceux que votre bonne santé et votre esprit encore meilleur peuvent vous procurer. Le goût des lettres et celui d'une véritable philosophie feront vos délices dans un pays où il y a bien peu de philosophes. Faites fleurir votre théâtre, tandis que je détruis le mien. Consolez-moi en exerçant un art auquel je suis forcé de renoncer, et conservez-moi des bontés auxquelles vous savez combien je suis sensible.

552. — A M. DAMILAVILLE.

6 mai (4).

Mon cher frère, je croyais que le tableau et la gravure (5) dont vous m'aviez parlé étaient faits, et qu'il ne s'agissait plus que d'acheter des estampes. Mettez-moi au rang des souscripteurs, de quelque manière que ce puisse être et de quelque manière que vous l'entendiez. Les noms de Calas et de Sirven remplissent mon cœur autant que les persécuteurs l'indignent.

Remarquons pourtant, à la gloire de notre siècle, que le public se soulève contre les fanatiques du Languedoc, et qu'Omer est l'objet du mépris général. Le nombre des honnêtes gens qui embrassent la vérité augmente tous les jours; ils émoussent le glaive du fanatisme. Oh! si les fidèles avaient la chaleur de votre belle âme, que de bien ils feraient! Oh! le beau chœur de musique qui finirait par *écrasez l'infâme!*

4553. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

8 mai (6).

Le sieur Potin, l'un des clients du véritable Elie, du protecteur des opprimés, présentera à son défenseur le procès ci-joint, dont M. de Beaumont est bien plus juge compétent que la grand'chambre. Le neveu de l'abbé Bazin (7) salue très humblement M. et madame de Beaumont. Il prend la liberté de leur recommander et à leurs amis le sieur Potin, à qui il s'intéresse.

---

(1) Mademoiselle Clairon avait été emprisonnée pour avoir refusé de jouer avec l'acteur Dubois. Voyez, tome VI, la lettre de d'Alembert du 27 avril. (G. A.)

(2) Les *Observations* de Morellet. (G. A.)

(3) Contre les Sirven. (G. A.)

(1) De Berne. (G. A.)

(2) R.-C. de Maupeou. (G. A.)

(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(5) De la famille Calas. (G. A.)

(6) Editeurs, de Cayrol et A. François. Ces éditeurs avaient classé mal à propos ce billet à l'année 1764. (G. A.)

(7) Voltaire lui-même. (G. A.)

4554. — A M. DAMILAVILLE.

10 mai (1).

On va dessiner, mon cher frère, le joli minois du petit Calas (2) que nous avons à Genève. A l'égard du sot portrait de votre frère (3), parti mardi par le coche à votre adresse, n'en faites aucun usage. Il y a, dit-on, une estampe, d'après le buste fait par Le Moyne, qui ressemblerait assez il y a quelques années. On le trouve chez un nommé Joulin, quai de la Mégisserie. Il est vrai que l'estampe ment un peu; elle me fait naître le 20 novembre 1694, et je suis né le 20 février. Ce qui est bien sûr, c'est que, tant que je vivrai, *écr. l'inf....* sera ma devise, et je vous aime tendrement sera ma devise encore plus chère.

4555. — A M. ***.

10 mai (4).

Vous saurez, monsieur, qu'un neveu de cet abbé Bazin que vous avez tant connu m'est venu apporter ces petits versiculets. Je lui ai dit qu'il aurait dû vous les laisser faire ; il en est convenu, et m'a répondu que c'était un très bon canevas, mais qu'il ne savait pas broder comme vous. Ce neveu de l'abbé Bazin est idolâtre d'Ovide, de Tibulle, de Catulle et de M. le chevalier de Boufflers. Il m'a dit que s'il n'était pas si vieux, il irait à Lunéville présenter ses respects à la mère et au fils ; je crois qu'il s'amuserait beaucoup avec vous, car il est grand théologien. Son extrême dévotion enchanterait votre monarque. Adieu, monsieur, ayez toutes sortes de plaisirs, et chantez-les : votre vocation est d'être heureux et de rendre heureux ceux qui ont l'honneur de vivre avec vous : j'en dis autant de madame de Boufflers, et je me mets à ses pieds.

4556. — A M. DAMILAVILLE.

11 mai.

M. de Villette, maréchal-général des logis des armées, qui a passé deux mois à Ferney, doit rendre à mon cher frère un petit paquet. C'est un jeune homme qui, à la vérité, avait fait quelques fredaines ; mais il a beaucoup d'esprit et est très aimable. Il sera un des meilleurs ouvriers de la vigne. Le nombre des frères augmente, mais ils se tiennent cachés *propter metum Judæorum*.

Je soupire après l'*Encyclopédie*. J'embrasse mon cher frère.

4557. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 mai.

Mes divins anges ne sont-ils occupés que de l'histoire du jour, et n'ont-ils fait aucune attention à l'histoire ancienne? Je ne reçois point de nouvelles d'eux, ce qui est une histoire du jour fort triste pour moi. J'ignore s'ils ont reçu le dernier paquet; je ne me souviens pas si je l'ai envoyé sous le couvert de M. le duc de Praslin ou sous un autre. Je ne demande point de nouvelles de mademoiselle Clairon, madame d'Argental s'en remet à madame de Florian ; mais je persiste toujours dans l'idée que les comédiens doivent proposer un dilemme dont on ne peut pas se tirer : « Si nous ne » jouons pas, on nous met au For ou au Four de l'Evêque; » et si nous jouons, l'évêque nous excommunie, et nous » sommes enterrés comme des chiens. » Qu'on se retire de cette difficulté si on peut.

Le Siege de Calais a perdu à cette belle affaire; il n'est pas même traîné actuellement en blocus. On l'a abandonné jusqu'en province; je n'ai jamais vu une révolution si subite. On l'avait imprimé partout, sur la foi du *Mercure* et de l'enthousiasme de Paris ; à peine a-t-on pu le lire. Cette aventure est un peu welche.

M. de Villette, qui a passé trois mois chez moi, doit être actuellement à Paris. Il y recevra le paquet dont vous avez eu la bonté de vous charger.

M. de Fontette m'a fait l'honneur de m'écrire, mais ne m'a pas donné de grandes espérances. Si malheureusement j'étais obligé de plaider au parlement contre mon prêtre, je jure Dieu que je mourrais avant que le procès fût jugé.

Je crois que je suis aussi dans la disgrâce du tyran du *tripot*, mais je me console très aisément; et tant que mes anges daigneront m'aimer, je defie le reste des humains de troubler mon repos. Je les supplie de me mettre aux pieds de M. le duc de Praslin, très indépendamment de mon curé.

Respect et tendresse.

4558. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

13 mai.

Puisque vous avez reçu, monseigneur, le dernier paquet que j'eus l'honneur de vous adresser, il y a quelque temps, par M. Janel, en voici un autre (1) qui m'arrive de Hollande et que je vous dépêche par la même voie. Je ne crois pas que vous ayez besoin de l'eau de Lausanne pour vos yeux; ils ont vingt-cinq ans, comme votre imagination et vos grâces. Les miens sont très vieux, et ont souffert des ophthalmies affreuses par les vents du nord-est autant que par la lecture ; mais si vous voulez employer cette eau pour quelqu'un de vos amis, vous n'avez qu'à me donner vos ordres, j'écrirai sur-le-champ à Lausanne, afin qu'on en fasse partir quelques bouteilles par la voie que vous voudrez bien indiquer. Ce remède n'est bon que pour ceux qui ont des ulcères aux paupières, et n'est aucunement propre d'ailleurs à rétablir l'organe de la vue; il lui ferait même plus de mal que de bien. Il reste encore à savoir si cette recette, qui est favorable dans le printemps, peut faire le même effet en hiver, ce dont je doute beaucoup.

Permettez-moi de vous dire un petit mot des spectacles, qui sont nécessaires à Paris, et que vous protégez. J'ignore si vous pourriez vous servir de l'occasion présente pour faire sentir combien il est contradictoire que des personnes payées par le roi, et qui sont sous vos ordres, soient en prison au For ou au Four de l'Evêque, si elles ne remplissent pas les devoirs de leur profession ; et excommuniées, damnées par l'évêque, si elles les remplissent. Est-il juste qu'on perde tous les droits de citoyen, et jusqu'à celui de la sépulture, parce qu'on est sous votre autorité? Si quelqu'un peut jamais avoir la gloire de faire cesser cet opprobre, c'est assurément vous, et Paris vous élèverait une statue comme Gênes (2). Mais quelquefois les choses les plus simples et les plus petites sont plus difficiles que les grandes; et tel homme qui peut faire capituler une armée d'Anglais ne peut triompher d'un curé.

Je voudrais bien que vous protégeassiez les encyclopédistes. Ce sont pour la plupart des hommes infiniment estimables. Leur ouvrage, malgré ses défauts, fera beaucoup d'honneur à la nation; et ce ne sera pas un honneur passager et ridicule. Un des grands défauts qu'on reproche à la nation française, c'est que les hommes de mérite qu'elle a produits ont été presque toujours opprimés ou avilis et qu'on leur a préféré des misérables. Feu M. Le Normand de Tournehem avait relégué les tableaux de Vanloo dans la chambre de ses laquais. Votre protection, accordée à ceux qui travaillent à l'*Encyclopédie*, les encouragerait; la plus saine partie de la nation vous en saurait beaucoup de gré.

Il est un peu humiliant que les Russes récompensent magnifiquement (3) ceux que le parlement de Paris a persécutés.

On m'a dit que les pairs avaient présenté au roi un mémoire sur leurs droits. J'ai longtemps examiné cette matière en étudiant l'histoire de France, et je suis convaincu que l'origine de toute juridiction suprême en France est la pairie; mais vous avez M. Villaret, votre secrétaire (4), qui en sait beaucoup plus que moi, et qui sans doute vous a très bien servi; c'est un homme très instruit. Conservez vos bontés à votre plus ancien serviteur, qui vous sera toujours attaché avec un profond respect.

4559. — A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

15 mai (5).

Vous savez penser comme écrire :
Les Grâces avec la Raison
Vous ont dicté leur empire ;
L'infâme Superstition
Sous vos traits délicats expire.
Ainsi l'immortel Apollon
Charme l'Olympe de sa lyre,
Tandis que les flèches qu'il tire
Ecrasent le serpent Python.
Il est dieu quand par son courage

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Donat Calas ne figure pas dans le dessin de Carmontelle. (G. A.)
(3) Voltaire lui-même. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(1) La *Philosophie de l'histoire*. (G. A.)
(2) En 1748. (G. A.)
(3) Allusion à l'achat de la bibliothèque de Diderot par Catherine. (G. A.)
(4) Le continuateur de Velly. (G. A.)
(5) C'est par erreur qu'on a toujours classé cette lettre au 15 mars 1765. A cette époque, Villette était à Ferney. (G. A.)

Ce monstre affreux est terrassé;
Il l'est quand son brillant visage
Rallume le jour éclipsé;
Mais entre les genoux d'Issé
Je le crois dieu bien davantage.

Moins le hibou de Ferney, monsieur, mérite vos jolis vers, plus il vous en doit de remerciements. Il s'intéresse vivement à vous; il connaît tout ce que vous valez.

Les erreurs et les passions
De vos beaux ans sont l'apanage;
Sous cet amas d'illusions
Vous renfermez l'âme d'un sage.

Je vous retiens pour un des soutiens de la philosophie, je vous en avertis : vous serez détrompé de tout; vous serez un des nôtres.

Plein d'esprit, doux, et sociable,
Ce n'est pas assez, croyez-moi;
C'est pour autrui qu'on est aimable;
Mais il faut être heureux pour soi.

Nous avons une cellule nouvelle, et nous en bâtissons une autre; vous savez combien vous êtes aimé dans notre couvent.

4560. — A M. ALBERGATI CAPACELLI.

15 mai 1765, à Ferney (1).

Envoyer, monsieur, de beaux vers italiens à un Français qui perd la vue, c'est donner des perdrix à un homme qui n'a plus de dents. Dès que je pourrai lire, ce sera vous sans doute que je lirai; et, si j'avais pu voyager, ce serait vous que j'aurais voulu voir. Le triste état où je suis ne diminue rien de mon estime et de mon tendre attachement pour vous. Je mourrai avec ces sentiments, et avec le regret de n'avoir pu vous embrasser.

4561. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, 15 mai.

J'avais résolu, dans ma timide profanerie, de ne point écrire à monseigneur l'archevêque; mais j'apprends que votre éminence fait autant de bien que je lui ai connu d'esprit et de grâces.

Omnis Aristippum decuit color et status et res.
HOR., lib. I, ep. XVII.

C'est votre bienfaisance qui m'enhardit; je m'adresse à vous dans votre département, qui est celui de secourir les malheureux.

Il y a une famille bien plus infortunée que celle des Calas, et qui doit, comme les Calas, ses malheurs à l'horrible fanatisme du peuple, qui séduit quelquefois jusqu'aux magistrats. Mais, pour ne pas fatiguer votre éminence par de longs détails, je prends le parti de lui envoyer une lettre que j'écrivis il y a quelques mois à un de mes amis (2), et qu'on rendit publique. On est près de demander au conseil, dont vous êtes, une évocation; mais nos avocats ont besoin de la copie de l'arrêt de Toulouse, qui confirme la sentence du premier juge. Cet arrêt est du 5 mai 1764. Vous pourriez aisément charger, sans vous compromettre, quelque homme de confiance de vous procurer cette copie. Je vous conjure de m'accorder cette grâce, si elle est en votre pouvoir. Vous tirerez une famille de très honnêtes gens de l'état le plus cruel où l'on puisse être réduit. Il y a bien des malheureux dans ce meilleur des mondes possibles; mais il n'y en a point qui méritent plus votre compassion. Vous rendrez service au genre humain, en servant à déraciner le fanatisme fatal qui change les hommes en tigres. Ces deux exemples des Calas et des Sirven feront une grande époque. Accordez-nous, je vous en supplie, toute votre protection dans cette affaire, qui intéresse l'humanité. Je ne sais si vous êtes lié avec M. l'archevêque de Toulouse (3), que je n'ai pas l'honneur de connaître; mais il me semble que votre éminence est à portée de l'engager à nous obtenir cette copie que nous demandons. Il est bien étrange que l'on puisse refuser la communication d'un arrêt : une telle jurisprudence est monstrueuse, et, j'ose le dire, punissable. De bonne foi, souffririez-vous de pareils abus, si vous étiez dans le ministère? Enfin je m'en remets à votre sagesse et à votre bonté. Vous devez avoir quelque avocat à Toulouse chargé des affaires de votre archevêché. Il me paraît bien aisé de faire retirer cette pièce par cet avocat. Au nom de Dieu, prenez cette bonne œuvre à cœur. Je vous aimerai autant qu'on vous aime dans votre diocèse.

Je me flatte que vous jouissez d'une bonne santé; ainsi je n'ai rien à vous souhaiter.

Gratia, fama, valetudo *contigit* abundè. (HOR., lib. I, ep. IV.)

J'écris aujourd'hui de ma main. Une bonne femme m'a presque guéri de mes fluxions, qui m'ôtaient l'usage de la vue : les femmes sont toujours bonnes à quelque chose. Ainsi donc ma main vous assure que mon cœur est pénétré, pour votre éminence, d'attachement et de respect.

4562. — A M. DE LA BASTIDE.

Au château de Ferney, 17 mai.

Je vois, monsieur, par les vers attendrissants que vous avez bien voulu m'envoyer, combien votre cœur sensible a été touché de la funeste aventure des Calas. Vous avez dû applaudir plus que personne à la justice que messieurs les maîtres des requêtes viennent de rendre à cette famille, et aux bienfaits dont le roi l'a honorée. Cette affaire m'a coûté trois ans de peine, que je ne regrette pas. Il y en a une autre à peu près semblable concernant une famille de Castres. Je ne conçois pas par quelle fureur on s'imagine, en Languedoc, que les pères et les mères égorgent leurs enfants, dès qu'ils les soupçonnent devoir être catholiques.

Tantùm religio potuit suadere malorum! (LUCR., lib. I.)

Il est temps que la philosophie apprenne aux hommes à être sages et justes. J'ai l'honneur d'être, avec des sentiments respectueux, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

4563. — A M. DAMILAVILLE.

20 mai.

Voici, mon cher frère, deux petits croquis de Donat Calas. J'aurais désiré qu'on l'eût fait un peu plus ressemblant, et qu'on n'eût pas sacrifié une chose si importante à l'idée de le représenter dans une attitude douloureuse qui défigure son joli visage. Si vous voulez vous servir de ce dessin, recommandez au peintre de faire Donat le plus joli qu'il pourra.

Vous savez d'ailleurs, mon cher frère, que vous avez carte blanche pour mettre votre frère au rang de ceux qui contribuent à la façon de cette estampe. Ce monument éternisera la plus horrible des injustices, la plus belle réparation, et la générosité de votre zèle vertueux.

Il semble que plus les philosophes font de bien, plus on s'efforce de les persécuter. On a saisi le ballot qui contenait le bel ouvrage de notre cher Archimède; l'autre aura le même sort; la *Philosophie de l'Histoire*, que tous les gens sensés trouvent très sage, ne sera pas épargnée. Tout est suspect de la part de ceux qui rendent à la nation de vrais services. Je crains bien de n'avoir jamais l'*Encyclopédie;* mon âge, ma mauvaise santé, et la fureur des jansénistes, me priveront de la consolation de lire ce grand ouvrage. Ne pourrais-je pas, par votre crédit, obtenir qu'on m'en fît parvenir trois tomes? je garderais religieusement le secret.

Si vous voyez le véritable prophète Elie, dites-lui, je vous en prie, que nous sommes réduits à faire signer dans Gex une procuration aux filles de Sirven, pour sommer le greffier du parlement toulousain de délivrer copie de l'arrêt qui confirme l'injuste sentence; et si le greffier refuse, nous enverrons acte de son refus.

Je trouve que cette cause peut faire au moins autant d'honneur à l'éloquence de M. de Beaumont que la cause des Calas. Cette fureur épidémique, qui a persuadé tous les tribunaux d'une province que la loi des protestants est parricide, est un sujet digne d'un citoyen tel que lui. Quiconque arrache une branche du fanatisme fait une plaie à l'arbre dont il se sent jusque dans ses racines. Rendons encore ce service à l'humanité dans l'affaire des Sirven, et demeurons inébranlables dans celle d'*écr. l'inf....*

Je pense que désormais il est à propos que vous m'écriviez à Lyon, sous l'enveloppe de M. Camp, banquier; la curiosité des méchants sera trompée. Dites à frère Archimède qu'il en fasse autant. Nous pourrons jouir de la consolation de nous ouvrir nos cœurs; le mien est à vous jusqu'au dernier moment de ma languissante vie.

N. B. Soutenez constamment que l'abbé Bazin est le véritable auteur de la *Philosophie de l'Histoire*. Comment n'eût-il pas croire son neveu? quelle fureur de m'imputer jusqu'à

(1) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(2) A Damilaville. (G. A.)
(3) Etienne-Charles de Loménie de Brienne. (G. A.)

l'ouvrage d'un théologien antiquaire? persécutera-t-on toujours l'auteur de la chrétienne *Zaïre*? Faites beau bruit, vous et les frères.

4564. — A M. COLINI.

A Ferney, 21 mai.

Mon ami, que S. A. E. me dise : *Prends ton lit, et marche*, je vole à Schwetzingen. Il y a plus de huit mois que je ne suis sorti de ma chambre; je meurs en détail, et nous ne sommes plus au temps des miracles. Je sais bien qu'il y a des gens qui ont encore de la force à soixante-douze ans; les patriarches étaient des enfants à cet âge.

Ceux qui ont dit que je quittais mon petit château de Ferney ont été bien mal informés : il est vrai que je me suis défait des Délices; mais c'est que je ne me suis pas trouvé assez riche pour les garder, et que l'état de ma santé, qui exige la retraite la plus profonde, était incompatible avec l'affluence de monde que m'attirait le voisinage de Genève. J'ai jugé d'ailleurs que, n'ayant qu'un corps, je ne devais pas avoir deux maisons. Qu'il serait doux pour moi, mon cher ami, de passer quelques-uns de mes derniers jours auprès d'un prince tel que monseigneur l'électeur! quel plaisir j'aurais, après lui avoir fait ma cour, de m'enfermer dans ma chambre avec quelques volumes de sa belle bibliothèque! Dans quelque triste état que je sois, je ne veux pas désespérer de ma destinée; je me flatte toujours de la plus douce de mes espérances. Mettez-moi à ses pieds, aimez-moi, et soyez bien sûr que je ne vous oublierai jamais.

(*Au bas est écrit de sa main :*) J'ai été bien mal après ma lettre.

4565. — A M. DAMILAVILLE.

A Genève, 22 mai.

J'ai eu hier, mon cher frère, un petit avertissement de la nature qui me dit que je n'ai pas encore longtemps à philosopher avec vous. Cela ne m'a pas empêché, dès que je suis revenu à moi, d'envoyer un exprès à frère Gabriel pour lui intimer tous vos ordres. Vous voyez au reste combien le fanatisme augmente. Plus il sent sa turpitude, plus il craint qu'on ne la révèle; tout lui est suspect. Les livres écrits avec le plus de vérité sont précisément ceux qu'il redoute davantage. On donnera bien un évêché à un prêtre sortant du bordel, mais on persécutera ceux qui auront passé leur vie à chercher le vrai, et à faire le bien.

J'ai reçu la *Philosophie de l'Histoire*, qu'on m'a envoyée d'Amsterdam : il y a quelques fautes ridicules dans l'imprimé, comme *cent mille* pour *dix mille*, à l'article d'Egypte. Il me semble aussi que l'auteur ne s'est pas toujours exprimé exactement dans le chaos de la chronologie; mais, en général, l'ouvrage m'a paru assez utile.

L'auteur y montre partout un grand respect pour la religion; il parle même si souvent de ce respect, qu'on voit bien qu'il veut prévenir les lâches persécuteurs qui pensent toujours qu'on en veut à leurs foyers. Cependant, malgré toutes les précautions de l'auteur, on a envoyé de Paris à Berne un article pour être mis dans la *Gazette*, dans lequel il est dit que la *Philosophie de l'Histoire* est plus dangereuse encore que le *Portatif*. On me fait aussi l'honneur de m'attribuer cette *Philosophie*. Je voudrais l'avoir faite, quoiqu'on ne me l'attribue que pour me perdre. Mais de quel droit me rend-on responsable des ouvrages d'autrui? Il n'est pas juste que je sois toujours victime. Il semble que l'abolissement des jésuites ait été un nouveau signal de persécution contre les gens de lettres.

Parlez de tout cela avec frère Archimède. Que les frères célèbrent les agapes, en dépit des tyrans jansénistes : dressez un autel à la raison dans votre salle à manger. *Hæc quotiescumque feceritis, in mei memoriam facietis.*

J'ajoute à cette lettre de mon ami qu'il m'est arrivé des personnes de Paris fort instruites. On a décacheté quelques-unes de nos lettres contre-signées *Courteilles* : heureusement il n'y a jamais eu dans vos lettres rien que de vertueux et de sage, qui ne soit digne de vous. Mais, pour plus de sûreté, écrivez-moi quelque lettre sous la même enveloppe de *Courteilles*, et écrivez contre-signé *Laverdy*, à M. Camp, banquier à Lyon, et, sous le couvert de M. Camp, à M. Wagnière, à Genève. Que frère Archimède prenne la même précaution, et qu'il vous donne tout ce qu'il voudra m'écrire. Vous recevrez par cet ordinaire une lettre qu'on ouvrira si l'on veut.

Est-il possible qu'on soit obligé à de telles précautions, et que la plus douce consolation de la vie nous soit arrachée? Gardez-vous bien d'écrire à Gabriel Cramer, ni à G.... Gardez-vous bien qu'on fasse entrer le ballot de ce diable abbé Bazin, pour qui on prend des gens qui ne s'appellent pas Bazin. Il est minuit; je n'en puis plus. *Ecr. l'inf.....* (1).

4566. — AU MÊME.

A Genève, 22 mai.

Mon cher et vertueux ami, je vous ai envoyé le portrait du petit Calas peint à l'huile; sa mère aidera à rectifier les traits; ils sont mieux peints dans le cœur de cette digne mère que par le pinceau de M. Huber. On fait actuellement un recueil de toutes les pièces de cette triste aventure, dont la fin fera tant d'honneur aux maîtres des requêtes, à la nation, et surtout au roi, qui a si bien réparé la malheureuse injustice de Toulouse. S'il était mieux instruit, je suis bien sûr que la bonté de son cœur réparerait sur la fin de ma vie toutes les injustices que j'ai essuyées. Vous savez qu'on m'impute tous les jours des ouvrages auxquels je n'ai pas eu la moindre part. Ce ne devait pas être la récompense d'avoir fait la *Henriade*, le *Siècle de Louis XIV*, et quelques autres ouvrages qui n'ont déplu ni au roi ni à la nation; mais c'est le sort attaché à la profession d'homme de lettres. Peut-être est-il dur, à l'âge de soixante-douze ans, d'être continuellement en butte à la calomnie; mais j'ai appris, dans la saine philosophie que nous cultivons tous deux, qu'il faut savoir se résigner. Tout ce que je souhaite, c'est que le roi et le ministère puissent un jour savoir que les gens de lettres sont les meilleurs citoyens et les meilleurs sujets. Tout est cabale à la cour, tout est quelquefois passion dans de grandes compagnies qui ne devraient point avoir de passions; il n'y a que les vrais gens de lettres qui n'aient point d'intrigues, et qui aiment sincèrement l'ordre et la paix.

Adieu, mon digne ami; je suis bien malade, et, en vérité, on ne devrait pas troubler mes derniers jours. Votre amitié vertueuse fait toute ma consolation.

4567. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Genève, 22 mai.

Mes divins anges, on vient de me dire tout ce que vous aviez donné charge de dire, et je suis demeuré confondu de la demi-feuille copiée et de cette question : *Quel est donc ce Damilaville* (2)? Hélas! mes chers anges, plût à Dieu qu'il y eût beaucoup de citoyens comme ce Damilaville! Je ne ferai point de remarques sur tout cela, parce qu'il n'y en a point à faire; je vous demanderai seulement si cette demi-feuille est si méchante. Je crois que cette lettre vous parviendra sûrement, puisque je l'adresse à Lyon, sous l'enveloppe de M. de Chauvelin. Cette voie déroutera les curieux, et vous pourrez m'écrire en toute sûreté sous l'enveloppe de M. Camp, banquier à Lyon, en ne cachetant point avec vos armes, et en mettant sur la lettre : à M. Wagnière, chez M. Souchai, à Genève.

Je vois bien que la persécution des jansénistes est forte. On a renvoyé le ballot de la *Destruction jésuitique* de notre philosophe d'Alembert, parce qu'il y a quatre lignes contre les convulsionnaires (3). On taxe à présent d'irréligion un savant livre (4) d'un théologien qui témoigne à chaque page son respect pour la religion, et qui ne dit que des vérités qu'il faut être aveugle pour ne pas reconnaître. On m'impute ce livre sans le moindre prétexte, comme si j'étais un rabbin, et comme si l'auteur de *Mérope* et d'*Alzire* était enfariné des sciences orientales. Il ne dépend pas de moi de rendre les fanatiques sages, et les fripons honnêtes gens; mais il dépend de moi de les fuir. Je vous demande en grâce de me dire si vous me le conseillez. Je suis, quoi qu'on en dise, dans ma soixante-douzième année, je me vois chargé d'une famille assez nombreuse dont la moitié est la mienne, et dont l'autre moitié est une famille que je me suis faite.

J'ai commencé des entreprises utiles et chères, et le petit canton que j'habite commençait à devenir heureux et florissant par mes soins. S'il faut abandonner tout cela, je m'y résoudrai, j'irai mourir ailleurs; il est arrivé pis à Socrate. Je sais qu'il y a certaines armes contre lesquelles il n'y a guère de boucliers.

Ayez la bonté, je vous en prie, de me dire à quel point ces armes sont affilées. Je vous avoue que je serais curieux de

---

(1) Voyez la lettre à Damilaville du 7 juin. (G. A.)

(2) Il s'agit ici de quelques passages d'une lettre à M. Damilaville, interceptée à la poste, et peut-être falsifiée; car on sait que les lettres montrées au gouvernement ne sont pas toujours d'exactes copies des lettres ouvertes. (K.)

(3. « La folie des convulsions.... avait achevé d'avilir les jansénistes en les rendant ridicules. » (G. A.)

(4) La *Philosophie de l'histoire*. (G. A.)

voir cette demi-feuille. Il est minuit, il y a trois heures que je dicte; je n'en puis plus; pardonnez-moi de finir sitôt, c'est bien à mon grand regret.

4568. — A M. BERTRAND.

A Ferney, 25 mai (1).

Je serai enchanté de vous revoir, mon cher philosophe; et ce sera une grande consolation pour moi de retrouver nos amis communs. Je vous prie de leur dire à quel point je leur suis dévoué.

Je crois que l'abbé dont vous me parlez (2) se souciera fort peu qu'on le critique : le pauvre diable est mort depuis plusieurs années; je le crois damné pour avoir osé dire que les Juifs n'étaient pas la première nation du monde; et vous savez que les damnés ne répondent point aux théologiens. C'était un bien mauvais prêtre que cet abbé; on dit qu'il a perverti bien du monde. Il avait l'insolence de préférer la morale à la théologie, et de gâter par là l'esprit des jeunes gens. Remercions Dieu, qui nous en a délivrés, et aimez-moi toujours un peu.

4569. — A M. DAMILAVILLE.

A Genève, 27 mai.

J'affligerai votre belle âme en vous disant, mon cher ami, que nous ne pourrons pas avoir sitôt l'arrêt de Toulouse. Je supplie, en attendant, le défenseur de l'innocence de tenir toujours son mémoire tout prêt. Il y a trois ans que cette famille est dans les larmes. On a essuyé celles des Calas, c'est à présent le tour des Sirven. Ces horreurs sont d'autant plus effrayantes qu'elles se passent dans un siècle plus éclairé. C'est un affreux contraste avec la douceur de nos mœurs. Voilà le funeste effet du système de l'intolérance. Il y a encore de la barbarie dans les provinces. Je ne plains plus les Calas, après le jugement des maîtres des requêtes, et après les bienfaits du roi; mais les Sirven sont bien à plaindre. Je les recommande plus que jamais aux bontés de M. de Beaumont.

Après vous avoir parlé des malheurs d'autrui, il faut que votre amitié me permette encore de parler de mes peines.

Je lisais ce matin un livre anglais dans lequel se trouve la substance de plus de vingt chapitres du *Dictionnaire philosophique*, que l'ignorance et la calomnie m'ont si grossièrement imputé; et, pour comble de bêtise, il y a dans d'autres chapitres des phrases entières prises de moi mot pour mot. Je me mettrais dans une belle colère, si l'âge et les maladies n'affaiblissaient les passions. Tronchin m'exhorte à la résignation pour les maux du corps et de l'âme; il me trouve très bien disposé. Comptez que votre amitié fait ma plus chère consolation.

4570. — AU MÊME.

A Genève, 27 mai.

J'ai écrit à mon cher frère aujourd'hui (3); la lettre est à son adresse, et je suis bien sûr qu'elle n'arrivera pas sans avoir été ouverte. Il y a dans le paquet une lettre à M. d'Alembert pour les curieux; mais je suis très en peine de savoir si un petit paquet de Hollande (4), adressé il y a quinze jours à M. Gaudet (5), est arrivé à bon port, et si une lettre sous l'enveloppe dudit M. Gaudet, dans laquelle on s'expliquait avec confiance, a été reçue. J'attends, non sans inquiétude, que mon frère m'éclaircisse de tout cela, et qu'il m'écrive par la voie de Lyon. Je l'embrasse avec la plus grande tendresse. *Ecr. l'inf....*

4571 — A M. DAMILAVILLE.

A Rolle, pays de Vaud, près de Genève, 28 mai.

J'achevais, mon cher ami, de prendre les eaux en Suisse, où j'ai encore acheté un petit domaine, lorsque je reçus votre paquet pour M. Tronchin. Je le lui envoyai sur-le-champ. Je vois que votre mal de gorge est opiniâtre; mais je vous avertis qu'il est rare qu'un médecin guérisse ses malades à cent lieues, et qu'une sœur de la charité fait plus de bien de près qu'Esculape de loin. Dès que j'aurai la réponse de l'oracle de Genève, je vous la ferai parvenir.

Sirven prend le parti d'aller lui-même à Toulouse chercher l'arrêt et les pièces dont M. de Beaumont a besoin pous consommer son entreprise généreuse. Il dit qu'il fera agir ses amis, et saura se mettre à l'abri de tout. Ce pauvre homme et sa famille me fendent le cœur; ils sont beaucoup plus malheureux que ne le sont aujourd'hui les Calas. Qu'il est beau, mon ami, de faire du bien, et que M. de Beaumont va augmenter sa gloire! pour moi, je n'ai à augmenter que ma patience. Je paie un peu cher l'intérêt de ma petite réputation; car, Dieu merci, il n'y a presque point de mois qu'on ne fasse courir quelque ouvrage sous mon nom : vers et prose, on m'attribue tout. Quelque libraire de Hollande a-t-il l'impertinence de m'attribuer un mauvais livre, aussitôt je reçois vingt lettres de Paris et de Versailles, et on veut que j'envoie sur-le-champ ce bel ouvrage que je ne connais pas. Enfin on va jusqu'à m'imputer je ne sais quelle *Philosophie de l'Histoire*, ouvrage de quelque rabbin, ou tout au moins d'un savant en *us* ou en *ès*. On parle au roi, et on lui dit que je suis très savant dans les langues orientales. J'ai beau protester que je ne sais pas un mot de l'ancien chaldéen, on ne m'en croit pas sur ma parole; et si je suis aveugle, on dit que j'ai perdu les yeux à déchiffrer les livres des anciens brachmanes, et même que je suis prêt à faire une secte de Guèbres. Il me faut résoudre à être vexé jusqu'au dernier moment.

Mandez-moi, je vous prie, si M. d'Alembert a la pension de M. Clairaut. Je verrai Cramer quand je serai à Genève. Je ne sais si c'est lui qui a imprimé le petit ouvrage (1) en faveur de M. l'abbé Arnaud. Cet écrit m'a paru un chef-d'œuvre en son genre; mais j'ai pensé qu'il ne devait réussir qu'à Paris, auprès de ceux qui prennent intérêt à ces disputes littéraires.

Puisque la paix est faite, Cramer en sera pour ses frais aussi bien que pour ceux de la nouvelle édition qu'il a faite de Corneille, et qu'il n'aura pas la permission de débiter dans Paris, à cause du privilége des libraires.

Je vous sais toujours bon gré de cultiver les lettres au milieu de vos occupations de finance. On dit dans les pays étrangers que les finances du royaume vont bien; mais on n'en dit pas autant de votre littérature.

Il a couru des bruits fort ridicules sur M. le duc de Choiseul. Je crois qu'il s'en moque; il sait bien qu'il faut laisser parler :

Non ponebat enim rumores ante salutem. (ENNIUS.)

Je fais toujours des vœux pour le succès de sa colonie (2); car enfin c'est le pays de Candide, c'est le pays des gros moutons rouges, et je passerai pour un hâbleur si la colonie ne réussit pas. Il y a d'ailleurs quelques-uns de mes bons amis les Suisses qui sont partis pour la Cayenne; c'est encore un nouveau motif pour moi de m'y intéresser.

Adieu, mon cher ami; je suis trop bavard pour un malade.

4572. — A M. DAMILAVILLE.

28 mai.

M. Tronchin a le paquet de mon frère, et on enverra la réponse dès qu'on l'aura reçue.

J'ai su qu'on avait encore envoyé un second paquet par M. Gaudet, et probablement ce paquet n'est point parvenu à sa destination.

On écrivit depuis une lettre instructive sur l'état des choses, et on se servit de la même voie. Cette lettre partit le 21 ou le 22 du mois. Il serait très triste qu'on l'eût ouverte. On a écrit le 27, par M. Héron, premier commis des bureaux du conseil, et la lettre a été mise à la poste de Lyon.

Je pense qu'il est nécessaire que vous m'écriviez à Genève une lettre signée de vous. Vous y direz que vos occupations vous permettent peu de vous occuper de littérature, que vous faites, à la vérité, venir quelquefois des livres de Hollande pour un de vos amis, et que vous avez à peine le temps d'y jeter un coup d'œil. Vous pourrez me dire que vous avez parcouru la *Philosophie de l'Histoire*, et que vous

(1) Cette lettre doit être d'une date antérieure. (G. A.)

(2) L'abbé Bazin, pseudonyme de Voltaire pour la *Philosophie de l'histoire*. (G. A.)

(3) Nous ne citerons que cet exemple, et les lettres des 22 et 28 mai pour montrer les précautions que M. de Voltaire était obligé de prendre en éclairant les hommes par des ouvrages philosophiques, et en servant l'humanité dans la défense des Calas et des Sirven. Ses lettres étant souvent interceptées, il en écrivait d'ostensibles sous son nom, et d'autres sous des noms supposés C'était un M. Boursier, un M. Lantin, un M. *Ecr. l'inf...*, ou *Ecrlinf.* De là les contradictions apparentes touchant certains ouvrages qui servaient de prétexte pour le persécuter. (K.)

(4) La *Philosophie de l'histoire*. (G. A.)

(5) Directeur des vingtièmes, et auteur de *Lettres sur les finances*. (G. A.)

(1) Les *Observations* de Morellet. (G. A.)

(2) La Guyane. (G. A.)

êtes bien étonné qu'on m'attribue un livre rempli de citations chaldéennes, syriaques, et égyptiennes. Vous pourrez me plaindre, d'ailleurs, d'être en butte à la calomnie depuis cinquante années; vous me rassurerez en me disant combien le roi est équitable. Si ce canevas vous paraît raisonnable, vous le broderez; puisqu'on est curieux, vous satisferez la curiosité.

Vous pourrez adresser vos autres lettres sous l'enveloppe de M. Camp, banquier à Lyon, comme je vous l'ai déjà mandé.

Je ne vous dis pas combien il est douloureux de recourir à ces expédients. Nous voilà comme un amant et une maîtresse dont les lettres sont interceptées par les jaloux. Aimons-nous-en davantage; *écr. l'inf....*

4573. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 mai (1).

Il y a au fond de la Suisse, mes chers anges, des eaux assez bonnes pour les vieillards cacochymes qui ont besoin de mettre du baume et de la tranquillité dans leur sang. Je crois que je vais prendre ces eaux, et que je pars incessamment pour avoir de ce baume; car il faut mourir à son aise.

Il me semble que c'est une ordonnance du médecin que je suppose être dans la demi-feuille dont madame de Florian m'a parlé (2); il n'y a qu'une chose dont je suis un peu en doute, c'est si cette demi-feuille ou demi-page parle de maladies mortelles. Vous sentez combien il est triste que les consultations d'un pauvre malade soient exposées aux regards de ceux qui ne sont pas de la faculté, et qu'il est très bon de changer d'air. Je soupçonne qu'on a joué le même tour à frère Damilaville, qui a grand mal à la gorge, et qui a besoin de régime. Je lui conseille, pour son mal, de prendre, comme moi, de la racine de patience.

Je me trompe peut-être, mais j'imagine qu'on peut, avec quelque sûreté, écrire pour ses affaires sous l'enveloppe de M. de Chauvelin l'intendant, en faisant partir le paquet de Lyon, le dessus écrit d'une main étrangère, et la lettre cachetée d'une tête.

Je présume encore que vous pouvez avoir la bonté de m'écrire à Lyon, sous le couvert de M. Camp, banquier, contresigné *Chauvelin*. Je ne crois pas non plus compromettre l'intérêt que vous voulez bien prendre à ma situation violente, en insérant ici un petit mot pour frère Damilaville, que je vous supplie de lui faire rendre. Je dois un petit mot à Lekain; agréez-vous que je le mette aussi dans ce paquet?

Dès qu'il partira quelqu'un pour Paris, je ne manquerai pas de le charger de quelques *Bazin* de Hollande arrivés depuis peu. Je ne sais plus comment le monde est fait. L'ouvrage de feu l'abbé me paraît rempli du plus profond respect pour la religion. Les jansénistes sont comme les provinciaux, ils croient toujours qu'on veut se moquer d'eux; ou plutôt ils ressemblent aux tyrans, qui supposent continuellement des conspirations contre leur pouvoir. Mes chers et divins anges, j'ai défriché un coin de terre sauvage, je l'ai embelli, j'ai rendu ses grossiers habitants assez heureux; je quitterai tout le fruit de mes peines comme on sort d'une hôtellerie, sitôt que je pourrai vivre dans cet asile sans inquiétude. Mandez-moi, je vous prie, si je dois rester dans ce trou ou aller dans un autre, parce que tous les trous sont égaux pour un homme qui pense. Celui qu'on habite pour quelques minutes est si voisin de celui qu'on habitera pour toujours, que ce n'est pas la peine de se gêner.

Toute ma famille rassemblée baise très humblement les ailes de mes anges. Le patriarche pourrait bien aller de Sichem en Egypte, quoiqu'il n'ait point de femme à présenter à des Pharaons.

4574. — A M. LEKAIN.

Mai (3).

Mon cher Roscius, vous ne doutez pas du vif intérêt que j'ai pris à votre aventure; vous savez combien j'aime les grands talents et combien je vous aime. J'imagine que vos communs intérêts vous ont uni avec mademoiselle Clairon. Si vous la voyez, dites-lui, je vous prie, que nous avons pensé, dans notre petit coin des Alpes, comme tous les honnêtes gens de Paris.

Je suis trop malade et trop dérouté pour faire actuellement ce que vous me proposez; je vous demande en grâce d'attendre. Vous avez un grand intérêt à ne pas vous presser; les circonstances ne sont point du tout favorables. Attendons, mon cher ami; je vous en conjure instamment.

4575. — A M. GOLDONI.

A Genève, 29 mai.

Je n'ai reçu, monsieur, le paquet et la lettre dont vous m'avez honoré que depuis deux jours, à mon retour des bains de Suisse, où j'avais été obligé d'aller pour ma très mauvaise santé et pour des fluxions sur les yeux, que je dois au voisinage des Alpes. Vous vous doutez bien que je fais tous mes efforts pour recouvrer la vue quand j'ai vos ouvrages à lire. Je sens bien que je serai privé de la consolation de vous posséder dans ma retraite suisse; mais je préfère votre bonheur à mon plaisir. Vous voilà attaché à une grande princesse (1) qui sentira tout votre mérite. Il est connu partout, mais il sera récompensé en France. Le théâtre aura fait votre réputation, et vos mœurs aimables contribueront à faire votre fortune.

Comptez, monsieur, sur les sentiments qui m'attacheront à vous tant que je vivrai. Je sais trop combien votre personne est digne de vos ouvrages, pour ne pas vous aimer tendrement.

4576. — A M. DAMILAVILLE.

A Genève, 30 mai.

Le malade réformé à la suite de Tronchin envoie aux malades de Paris les réponses de l'oracle d'Epidaure. Mais je vous répéterai toujours, mon cher ami, qu'une sœur du pot fait plus de bien à un malade qu'elle soigne, qu'Esculape n'en peut faire en dictant ses ordonnances de cent lieues. D'ailleurs M. Tronchin n'a pas un moment dont il puisse disposer, et ne peut donner au nombre prodigieux de consultations dont on l'accable toute l'attention qu'il voudrait. Je vous exhorte, mon cher ami, à ne pas négliger de faire voir votre mal de gorge à quelqu'un en qui vous aurez confiance.

Nos amis, qui ont fait ce charmant ouvrage (2) de la justification de la *Gazette littéraire*, doivent être très affligés qu'il ne paraisse pas. Mais tout doit céder aux désirs de M. le duc de Praslin; cette *Gazette littéraire* est dans son département; c'est lui qui la protége, c'est à lui à décider de ce qui doit être publié et de ce qui doit être supprimé. Gabriel Cramer, à qui on avait envoyé le manuscrit, veut bien sacrifier son édition. Il lui en coûtera son argent; un libraire de Hollande ne serait pas si honnête. J'ignore si l'ouvrage était connu de M. le duc de Praslin. Il se peut que vos amis ne l'aient pas consulté, et qu'ils se soient reposés sur l'envie de lui plaire; en ce cas, il n'est tenu à rien, et ne doit aucun dédommagement. D'ailleurs la quantité de livres écrits librement est si grande dans l'oisiveté de la paix, que je conçois bien que tout ce qui vient de l'étranger est suspect. Les *Lettres* de d'Eon, de Vergy (3); l'*Espion chinois* (4), la *Vie de madame de Pompadour* (5), les Récriminations de la société de Jésus, inondent l'Europe. Toutes les fois qu'il paraît un nouveau livre, je tremble. Il a beau être détestable, je crains toujours qu'on ne me l'impute. Je voudrais n'avoir jamais rien écrit. C'est une barbarie de m'avoir attribué ce *Dictionnaire philosophique*, dont plus de quatre auteurs sont assez connus. Il n'y a point d'homme de lettres et de goût qui ne sente la différence des styles.

Pour le fatras chaldéen et syriaque de l'abbé Bazin, je m'y perds; il n'y a que des calomniateurs bien maladroits qui puissent dire au roi que j'ai fait un tel ouvrage. Je ne crois pas qu'il y ait un bénédictin en France qui soit capable d'en être l'auteur. Je suis bien las d'être en butte aux discours des hommes. Dans quelle solitude faut-il donc s'ensevelir? Adieu, mon cher ami; plaignez et aimez votre ami.

4577. — MÉMOIRE POUR M. LE DUC DE PRASLIN,

EN MAIN PROPRE.

30 mai.

Il y a deux mois, ou environ, qu'on envoya de Paris aux frères Cramer à Genève un manuscrit contenant la justification (6) de la *Gazette littéraire*. On leur assura qu'ils feraient

(1) « La date de cette lettre, remarque M. Beuchot, ne doit pas être exacte. Elle doit avoir été écrite avant le départ pour Rolle, où Voltaire était encore le 28, mais il n'y était plus le 29. » (G. A.)
(2) Voyez la lettre à d'Argental du 22 mai. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. C'est à tort, croyons-nous, que les éditeurs avaient mis ce billet au mois de mars. (G. A.)

(1) Madame Adélaïde, fille de Louis XV. (G. A.)
(2) Les *Observations* de Morellet. (G. A.)
(3) Voyez la lettre à d'Argental du 10 février. (G. A.)
(4) Par Goudar. On l'attribuait au chevalier d'Eon. (G. A.)
(5) Ou plutôt *Mémoires de madame de Pompadour*, 1765. (G. A.)
(6) Les *Observations* de Morellet. (G. A.)

plaisir à monseigneur le duc de Praslin d'imprimer cet ouvrage, et on leur recommanda de lui envoyer les premiers exemplaires.

MM. Cramer me firent lire le manuscrit. Je le trouvai aussi spirituel que raisonnable, et je fus surpris qu'on ne l'imprimât point à Paris. On me pria de presser l'imprimeur, et on m'écrivit plusieurs lettres. En conséquence je crus qu'on avait commencé par pressentir les volontés de monseigneur le duc de Praslin.

M. de Montpéroux s'est rencontré aujourd'hui chez moi avec M. Cramer l'aîné, qui n'a pas manqué d'envoyer deux exemplaires, comme on le lui avait recommandé.

Nous avons jugé que la lettre de monseigneur le duc à M. de Montpéroux avait précédé la réception de ces deux exemplaires.

Nous avons présumé aussi que les auteurs de la justification de la *Gazette littéraire* n'avaient pas consulté le protecteur de cette *Gazette*, et n'avaient pas eu son agrément.

Sans approfondir les raisons de supprimer ce petit livre, M. Cramer s'est engagé à le supprimer, uniquement pour montrer sa déférence aux désirs de monseigneur le duc de Praslin; et il m'a même promis, en présence de M. de Montpéroux, d'envoyer le manuscrit, ou du moins les feuilles qu'il pourra retrouver. Voilà l'état des choses.

S'il est vrai (ce qu'on m'a mandé) que le détracteur qui avait écrit contre MM. Arnaud et Suard ait demandé pardon, et que la paix soit faite, je conçois qu'il ne faut pas faire d'hostilités. Si on a pris seulement des alarmes sur ce que cet écrit s'imprimait à Genève, ces alarmes peuvent être apaisées par la lecture de l'ouvrage, qui est certainement d'un homme supérieur, et digne d'être protégé par monseigneur le duc de Praslin.

Voilà tout ce que je sais de cette petite affaire, qui ne mérite pas de dérober un moment aux occupations d'un ministre, et que je suppose entièrement finie.

Je supplie monseigneur le duc de Praslin de vouloir bien agréer mon attachement et mon respect.

4578. — A M. DAMILAVILLE.

31 mai 1765 (1).

J'écrivis hier à mon cher frère, à son adresse, et je lui envoyai les réponses de M. Tronchin (2). Je lui écrivis il y a quelques jours un petit billet par M. Héron, et un autre par M. d'Argental.

Il doit être instruit du juste sujet de mes inquiétudes; il doit savoir qu'un gros paquet envoyé à M. Gaudet a été intercepté.

Il est à croire qu'une lettre, envoyée depuis sous le couvert de M. Gaudet, a été interceptée encore. Dans cette lettre, on avertissait mon cher frère que des gens malintentionnés avaient été alarmés de son commerce avec Genève; qu'on avait ouvert ses lettres depuis plus de six semaines. On donnait l'adresse de M. Camp, banquier à Lyon. Mais comme il y a beaucoup d'apparence que si mon frère a reçu cette lettre, elle a été ouverte, et que si elle ne lui est pas parvenue, on ouvrira toutes les lettres adressées à M. Camp, il faudra prendre d'autres mesures. Je supplie donc mon cher frère de m'instruire de tout ce qui se passe, de me mander quelles lettres il a reçues de moi depuis plus de quinze jours, et d'adresser son paquet à mademoiselle Sainton, à Lyon. Il faudra, sous l'enveloppe de mademoiselle Sainton, écrire simplement à madame Racle (3) à Genève. Les lettres qui arriveront pour madame Racle me seront rendues.

Mandez-moi donc, sous cette adresse, tout ce que vous avez sur le cœur; et croyez que le mien est aussi pénétré de tendresse pour vous que de douleur.

4579. — A M. DE VARENNES,
RECEVEUR DES TAILLES A MONTARGIS.

M. Clairaut, monsieur, n'eut aucune part à la philosophie leibnitzéonne, dans laquelle madame du Châtelet mit autant de clarté que Leibnitz avait jeté d'obscurité. Elle la rendit même si claire, que presque tous les lecteurs furent désabusés des imaginations de Leibnitz. Il n'en fut pas de même du commentaire algébrique sur Newton. Comme il ne s'agissait que de vérités, madame du Châtelet consulta M. Clairaut; il vérifia tous les calculs; il travailla beaucoup avec elle : mais madame du Châtelet eut la gloire d'avoir travaillé seule à la traduction des principes de Newton, ouvrage qui aurait fait honneur à un académicien.

J'ai retrouvé la copie d'une lettre que j'écrivis à M. Clairaut il y a quelques années (1). Je vous l'envoie; elle pourra figurer dans les notes de votre ouvrage. C'est la même que vous me citez dans votre avant-dernière lettre : elle sera du moins un témoignage de l'amitié qui me liait à l'illustre M. Clairaut. Cette amitié me flattait, et je ne croyais pas lui survivre. Nous avons fait une grande perte; mais le public ne la sent pas assez. Il ne sait pas combien les gens de mérite, en ce genre, sont en petit nombre. Nous avons tout au plus trois ou quatre géomètres astronomes; s'ils manquaient, on serait tout étonné de n'avoir pas un seul homme qui sût faire une observation; et il y a mille personnes qui lisent les feuilles périodiques, contre une qui s'instruit dans les ouvrages de M. Clairaut.

Je m'intéresse au monument que vous élevez à sa gloire; il méritait d'être célébré par vous.

4580. — A M. DAMILAVILLE.

5 juin.

Mon cher et vertueux ami, j'ai reçu votre lettre du 29 de mai. Si vous êtes quatre à la tête de la bonne œuvre de faire graver une estampe au profit de la famille Calas, je suis le cinquième; si vous êtes trois, je suis d'un quart; si vous êtes deux, je me mets en tiers. Vous pouvez prendre chez M. Delaleu l'argent qu'il faudra : il vous le fera compter à l'inspection de ma lettre.

Ma santé est toujours très faible, mais il faut mourir en faisant du bien. On s'adresse fort mal quand on veut faire venir de Genève la *Philosophie de l'Histoire*. M. de Barrière s'est avisé de m'écrire et de me prier de lui faire avoir ce livre. Il n'est point imprimé à Genève, mais en Hollande, et il se passe trois mois avant qu'on puisse tirer un paquet d'Amsterdam; d'ailleurs je n'aime point ces commissions. Les jansénistes s'imaginent que, dans les pays étrangers, tout ce qu'on imprime est contre eux, et on se fait des tracasseries quand on cherche à rendre ce service. Je suis si las de jésuites, de jansénistes, de remontrances, de démissions, et de toutes les pauvretés qui rendent la nation ridicule, que je ne songe qu'à vivre en paix dans mon obscure retraite, au pied des Alpes.

J'ai envoyé à M. de Beaumont un mémoire pour les Sirven. Cette malheureuse famille me fait une pitié que je ne peux exprimer. La mère vient d'expirer de douleur; elle nous était bien nécessaire pour constater des faits importants. Vous voyez les malheurs horribles que le fanatisme cause!

Adieu; je vous embrasse tristement. Vous devez avoir reçu deux lettres auxquelles j'attends réponse.

4581. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

5 juin (2).

Mon cher et aimable philosophe, M. le marquis de Charas est aussi aimable par son esprit que par sa figure; il vous dira combien la petite famille de Ferney vous est attachée.

Vous avez fait une bien bonne œuvre en faisant imprimer la lettre concernant les Calas et les Sirven. Nous venons de perdre la femme de Sirven, qui enfin est morte de chagrin, en protestant de son innocence. Nous n'entreprendrons pas moins le procès. Le *factum* de M. de Beaumont est déjà tout dressé; mais nous sommes enchaînés à des formalités qui sont bien longues; nous ne nous décourageons point, et Beaumont espère la même justice pour les Sirven que pour les Calas.

Voici un petit paquet qu'on m'a prié de vous envoyer. Quand vous m'écrirez, adressez votre lettre sous l'enveloppe de M. Camp, banquier à Lyon. Il y a quelquefois des curieux qu'il faut dérouter.

Mille tendres respects à M. votre frère comme à vous; le tout pour ma vie.

4582. — A M. DAMILAVILLE.

A Genève, 7 juin.

Je ne sais, mon digne et vertueux ami, si je vous ai mandé que la femme de Sirven est morte, en prenant, comme Calas, Dieu à témoin de son innocence. La douleur a abrégé ses jours. Le père est au désespoir; cela ne nous empêchera pas de faire toutes nos diligences pour fournir au généreux Beaumont toutes les pièces nécessaires.

---

(1) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(2) Voyez la lettre du 30 mai. (G. A.)
(3) Femme de l'architecte de Ferney. (G. A.)

(1) 27 août 1759. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

Je suis toujours malade auprès de M. Tronchin; mais quand je serais à la mort, je ne négligerais pas de servir une famille si infortunée.

J'ai reçu vos lettres du 29 mai et du 31, mais je n'ai pu encore démêler si vous avez reçu par M. Gaudet la lettre que l'*Ecrlinf* vous adressa le 22. Je vous supplie de vouloir bien faire parvenir à M. Briasson le petit mémoire ci-joint. Je serais curieux d'avoir les ouvrages que l'abbé Bazin a donnés de son vivant. C'était un homme qui écrivait dans un style un peu précieux, à peu près dans le goût de l'*Histoire de la Philosophie*, de des Landes. Briasson est fort au fait de tous ces livres rares, et il pourrait me les faire tenir. Je vous serai très obligé de lui recommander de les faire chercher dans la librairie.

Plusieurs lettres parlent avec beaucoup d'éloges du sermon de M. l'archevêque de Toulouse (1), à l'ouverture de l'assemblée du clergé; cette modération et cette douceur doivent plaire beaucoup au roi, dont il seconde la sagesse.

J'ai chez moi l'auteur de *Warwick* (2); il va faire une tragédie (3) tirée de l'histoire de France; mais il est à craindre qu'il ne lui arrive la même chose qu'aux bûcherons qui prétendaient tous recevoir une cognée d'or, parce que Mercure en avait donné une d'or à un de leurs compagnons pour une de bois. Les sujets tirés de l'histoire de son pays sont très difficiles à traiter. Je lui donnerai du moins mes petits conseils; et, ne pouvant plus travailler, je tâcherai d'encourager ceux qui se consacrent au métier dangereux des lettres. Il ne m'a jamais produit que des chagrins; je souhaite aux autres un sort plus heureux.

Avez-vous fait commencer l'estampe des Calas? Il ne faut pas laisser refroidir la chaleur du public; il oublie vite, et il passe aisément du procès des Calas à l'Opéra-Comique.

De quoi se mêle le parlement de Pau de donner aussi sa démission? Pour moi, j'ai donné la mienne des vers et de la prose; et, pourvu que la calomnie me laisse en paix, je mourrai tout doucement. En attendant, je vis pour vous aimer.

Je vous embrasse, mon cher ami, avec la plus grande tendresse; mandez-moi surtout comment va votre gorge.

4583. — A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

7 juin.

Vous êtes encore plus aimable que je ne disais. M. de La Harpe vient de me donner votre paquet; votre lettre me fait plus de plaisir que le testament (4) que vous m'envoyez. Il se pourra bien faire que vous aspiriez un jour à l'honneur d'être père de famille, et que vous soyez docteur *in utroque jure* (5). Ce sera à vous de voir s'il vaut mieux vivre en philosophe que de donner des enfants à l'Etat; c'est une grande question qu'il ne m'appartient pas de décider.

Je suis infiniment touché de la bonté que vous avez eue de me confier le testament; je le trouve furieusement noble.

Non, je ne me flatte pas de vous voir à Ferney; c'est un bonheur qui passerait mes espérances. Comment pourrez-vous aller dans votre terre de Bourgogne, au milieu des affaires dont vous devez être surchargé? J'ai peur que vous n'attendiez la tenue des états; car il faudra bien venir vous faire recevoir et prendre séance. C'est alors que j'oserais compter sur une des plus grandes consolations que je puisse recevoir en ma vie. M. de La Harpe partagerait bien ma joie. Je vous assure que je ferai votre paix avec M. de Ximenès; cela ne sera pas difficile; il sait trop ce que vous valez pour être longtemps fâché contre vous.

Le parlement de Besançon n'a point du tout envie de se démettre; il n'a démis que nos vaches, auxquelles il a défendu, par un arrêt solennel, d'aller paître dans la Franche-Comté. Elles ont eu beau présenter leur requête et faire valoir la maxime d'Aristote : « Que chacun se mêle de son » métier, les vaches seront bien gardées, » on les a condamnées au bannissement du ressort du parlement.

Vous ne devez rien à M. D...; tous vos comptes sont faits. Je souhaite que ceux de l'extraordinaire des guerres se rendent aussi promptement, et que vous soyez débarrassé au plus vite de tout ce tracas, qui n'est fait ni pour votre humeur ni pour vos grâces.

Il y aurait un gros livre à faire sur tout ce que vous m'avez écrit. Les fermiers-généraux ne sont plus aujourd'hui les financiers de Molière; les Patin et les Turcaret ont disparu; les Watelet, les Helvétius ont pris leur place. Ce n'est pas de ces messieurs que je me plains; je voudrais seulement qu'ils sussent, comme moi, de quels délits ils se rendent coupables.

Un jambon est confisqué à Auxonne, parce qu'il a été salé en Franche-Comté avec du sel blanc, et qu'il entre en Bourgogne, où l'on sale les jambons avec du sel gris.

Un chef-d'œuvre de mécanique destiné pour le roi, une sphère mouvante est saisie sur les confins de la Lorraine par les employés, parce que cette machine était l'exécution en horlogerie du système de Copernic, et que les montres y paient des droits.

Voilà pourtant ce qui se fait au nom de gens de fort bonne compagnie, dont plusieurs se fâcheraient s'ils en étaient les témoins. Ils ne doivent donc pas trouver étrange que je travaille de toutes mes forces à repousser cette inquisition hors de ma banlieue. Le moyen que cela se passe à ma porte et de rimer des tragédies!

Adieu, très aimable maréchal-des-logis. Puisse quelque jour mon heureuse destinée vous amener dans ma chaumière! tout ce qui est à Ferney vous est presque aussi tendrement attaché que le vieux malade.

4584. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

15 juin.

Heureusement, monsieur, le gouverneur de Pierre-Encise est un officier rempli d'honneur, et qui a les mœurs les plus aimables; il n'est occupé que d'adoucir le sort de ceux qu'il est obligé de recevoir dans le château, et la personne dont vous me parlez ne pouvait être en de meilleures mains. Vous aurez pu recevoir un petit paquet que M. le marquis de Charas doit vous remettre; c'est un jeune homme qui m'a paru bien digne de l'amitié que vous avez pour lui. Je suis un peu tombé en décadence depuis que j'e n'ai eu l'honneur de vous voir. Les longues maladies ont précipité chez moi la décrépitude. Je ne crois pas que j'aie longtemps à vivre; mais vous pouvez compter que les sentiments que vous m'avez connus s'affermiront dans moi jusqu'au dernier moment, et je vous aimerai toujours avec la même tendresse. Il ne me sied plus de vous parler de pâtés de perdrix; mais quand vous voudrez donner quelques ordres, adressez-les à M. Wagnière, chez M. Souchai, à Genève.

P.-S. Je n'ai jamais lu ni le n° 13 ni le n° 20 de ce misérable Fréron, ni aucun de ses numéros. Je sais seulement, par la voix publique, que l'arithmétique ne suffit pas pour nombrer ses sottises et ses calomnies. Je ne vois pas d'ailleurs qu'il me soit convenable de lui répondre, car il faudrait le lire, et je ne peux supporter tant d'ennui. Il est toujours d'assez mauvaise grâce de faire sa propre apologie et de récriminer; mais ce qui serait avilissant dans moi est bien louable dans vous. Je sens, avec la plus tendre reconnaissance, toute l'étendue de votre générosité; et s'il est décent à moi de me taire, il est bien beau à vous de parler en faveur d'un homme que vous aimez : le nom d'un pareil avocat fera bien de l'honneur à son client.

Vous savez avec quels sentiments je vous suis dévoué pour toute ma vie.

4585. — A MADEMOISELLE CLAIRON.

21 juin.

Il y a des gens, mademoiselle, qui sont aussi curieux de voir ce qu'on vous écrit, que le public l'est de vous entendre. Je confie ce petit billet à M. Cramer, qui vous le fera tenir par une voie sûre. M. le comte de Valbelle, que j'ai eu l'honneur de recevoir dans ma petite retraite, a pu vous instruire de l'intérêt extrême que je prends à tout ce qui vous regarde.

S'il est vrai qu'une dame de vos amies (1) vienne à Genève pour sa santé, je me flatte que vous l'engagerez à prendre à la campagne le même appartement que M. de Valbelle a bien voulu occuper. Vous ne trouverez dans cette maison que des partisans, des admirateurs et des amis. On y honore les beaux-arts et surtout le vôtre; on y déteste ceux qui en sont les ennemis; c'est un temple où l'encens fume pour vous.

---

(1) Loménie de Brienne. (G. A.)
(2) La Harpe. (G. A.)
(3) *Pharamond*. (G. A.)
(4) Villette père, trésorier de l'extraordinaire des guerres, venait de mourir. (G. A.)
(5) Voltaire fait allusion aux goûts antiphysiques du marquis de Villette, et à l'épigramme :

Chaud de boisson, certain docteur en droit, etc
. . . . . .
Ne suis-je pas docteur *in utroque*? (*Bouchet.*)

(1) Clairon elle-même. (G. A.)

Il est vrai que ce temple est un peu bouleversé par des maçons qui s'en sont emparés ; mais votre nom est parvenu jusqu'à eux, et ils disent qu'ils ne vous feront point de bruit.

4586. — A M. DAMILAVILLE.

A Genève, 22 juin.

J'ai reçu, mon cher ami, votre lettre pour le docteur Tronchin. Les autres ont été reçues en leur temps. M. Tronchin vous assure de son amitié et de son zèle; il dit que vous devez continuer le régime qu'il vous a prescrit. Pour moi, mon principal régime est la patience et la résignation aux ordres immuables de la nature. J'ai assez vécu pour savoir qu'il y a bien peu de choses à regretter. S'il est possible que le soin que vous devez à votre santé vous conduise à Genève, et que j'aie le plaisir de vous embrasser et de vous ouvrir mon cœur, je croirai la fin de ma vie très heureuse. Je n'ai rien de nouveau touchant l'ordonnance du parlement de Toulouse. Il est à croire que les Sirven seront réduits à envoyer à M. de Beaumont une protestation contre le refus de délivrer cette ordonnance et les autres pièces nécessaires. J'ai toujours même pensé que ce refus serait favorable à la cause des Sirven, et servirait à leur faire obtenir plus aisément une attribution de juges, puisqu'ils constateraient la mauvaise volonté et l'injustice des tribunaux, dont cette famille a tant raison de se plaindre.

Je vous supplie d'embrasser tendrement pour moi l'homme supérieur à qui le public rend justice (1), et à qui ceux qui disposent de ce qui lui est dû l'ont rendue si peu. Je m'intéresse à lui, non seulement comme à un homme qui fait honneur à la nation, mais comme à un homme que j'aime de tout mon cœur. Je suis persuadé qu'il n'attendra que peu de temps; et puisque la place n'est point donnée à d'autres, c'est une preuve qu'il l'aura, ou je suis bien trompé : on connaît trop ce qu'il vaut, et les sacrifices généreux qu'il a faits.

Il est sûr que feu l'abbé Bazin a donné des ouvrages de métaphysique ; j'en ai vu des lambeaux cités, et je me flatte que Briasson, qui m'a déterré des livres assez rares, me trouvera encore celui-là. Pour son *Œuvre posthume* (2), qui paraît depuis quelque temps en Hollande, je ne crois pas qu'il y ait à présent un homme assez dépourvu de sens pour m'attribuer cet ouvrage, qui ne peut avoir été fait que par un rabbin ou par un bénédictin, et qui ne peut être lu que par le petit nombre d'hommes de cabinet qui aiment ces recherches épineuses.

Au reste, je n'entends rien à la manie qu'on a aujourd'hui de vouloir décrier les philosophes. Il me semble que les sottises et les inconséquences de Rousseau ne doivent point retomber sur les gens de lettres de France. Ceux que je connais sont les meilleurs sujets du roi, les plus pacifiques, les plus amis de l'ordre. En vérité, les reproches qu'on leur fait ressemblent à ceux que le loup faisait à l'agneau.

Que cette injustice passagère ne vous empêche pas d'aimer les lettres. Adieu, mon cher ami.

4587. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

25 juin (3).

Mes divins anges, j'attends les roués, afin que mon petit ex-jésuite leur donne le coup de grâce. On me mande que Lekain veut son congé; je ne sais si c'est tout de bon. Pour mademoiselle Clairon, il paraît décidé qu'elle donne la préférence à M. Tronchin sur M. le maréchal de Richelieu ; et, malgré les défenses sévères du docteur, elle daignera peut-être étaler ses talents sur notre théâtre de marionnettes, que maman Denis a fait réédifier presque malgré moi. Il paraît que la philosophie est si mal accueillie à présent, qu'il faut se réduire à avoir du plaisir.

Vous m'avez envoyé une lettre de M. de Chabanon; permettez que je vous adresse la réponse.

Pardonnez à ce billet écourté; mes yeux souffrent beaucoup. Je me mets toujours à l'ombre de vos ailes et des montagnes de la Suisse.

4588. — A M. DE CHABANON.

25 juin.

Les gens de lettres doivent s'aimer, monsieur ; car, en vérité, les gens du monde et les gens d'Eglise ne les aiment guère. Le refus de la pension due à M. d'Alembert (1) et le libelle (2) du gazetier des convulsions contre lui font également lever les épaules. Il faut que le petit troupeau des gens qui pensent se tienne serré contre les loups. Je ne savais pas devant qui je parlais, quand je m'avisai de dire ce que je pensais de vous en présence de M. de La Chabalerie (3). Vos lettres m'avaient inspiré une estime et une amitié que j'aurais témoignées devant vos ennemis s'il était possible que vous en eussiez.

M. de La Harpe a un feu céleste qu'il ne doit qu'à lui ; mais il n'y fait encore rien cuire, et vous aurez achevé votre *Virginie* (4) avant qu'il ait fait le plan de sa pièce. C'est dommage que nous n'ayons eu, depuis Pharamond, de prince ni de ministre qui aient violé des filles. On demande actuellement des sujets français; vous serez réduits, messieurs, à Louis VIII, qui aima mieux mourir, dit-on, que de coucher avec une fille de quinze ans. Ce sujet est la converse de *Virginie*. Vous voulez apparemment vous en tenir à l'impression, parce que mademoiselle Clairon a pris congé. On dit que Lekain en fait autant. Vous plaiderez par écrit, faute de bons avocats qui plaident; mais le public aime l'audience, et il y a plus de spectateurs que de lecteurs. Pour moi, monsieur, je voudrais vous lire et vous entendre, et jouir de votre conversation, qu'on dit aussi aimable que vos mœurs.

Agréez, monsieur, les sentiments de la véritable estime qu'a pour vous votre, etc.

4589. — A M. HELVÉTIUS.

26 juin.

Je vous ai toujours dans la tête et dans le cœur, mon cher philosophe, quoique vous m'ayez entièrement oublié. Vous m'avez affligé en ne venant point dans mes déserts libres, au retour d'une cour despotique (5); ma douleur redouble quand j'apprends que vous désespérez de la cause commune. Un général tel que vous doit inspirer de la confiance aux armées. Je vous conjure de prendre courage, de combattre, et je vous réponds de la victoire.

Ne voyez-vous pas que tout le Nord est pour nous, et qu'il faudra tôt ou tard que les lâches fanatiques du midi soient confondus? L'impératrice de Russie, le roi de Pologne (qui n'est pas un imbécile, faisant de mauvais livres avec un secrétaire ex-jésuite) (6), le roi de Prusse, vainqueur de la superstitieuse Autriche, bien d'autres princes, arborent l'étendard de la tolérance et de la philosophie. Il s'est fait, depuis douze ans, une révolution dans les esprits qui est sensible. Plusieurs magistrats, dans les provinces, font amende honorable pour l'insolente hypocrisie de ce malheureux Omer, la honte du parlement de Paris. D'assez bons livres paraissent coup sur coup; la lumière s'étend certainement de tous côtés. Je sais bien qu'on ne détruira pas la hiérarchie établie, puisqu'il en faut une au peuple; on n'abolira pas la secte dominante, mais certainement on la rendra moins dominante et moins dangereuse. Le christianisme deviendra plus raisonnable, et par conséquent moins persécuteur. On traitera la religion en France comme en Angleterre et en Hollande, où elle fait le moins de mal qu'il soit possible.

Nous ne sommes pas faits en France pour arriver les premiers. Les vérités nous sont venues d'ailleurs; mais c'est beaucoup de les adopter. Je suis très persuadé que, si on veut s'entendre et se donner un peu de peine, la tolérance sera regardée dans quelques années comme un baume essentiel au genre humain. Le nom d'Omer Joly sera aussi odieux et aussi ridicule que celui de Fréron. C'est à vous à soutenir vos frères, et à augmenter leur nombre. Vous savez qu'il est aisé d'imprimer sans se compromettre; la *Gazette ecclésiastique* en est une belle preuve (7). Est-il possible que des sages ne puissent parvenir dans Paris à faire avec prudence ce que font des fanatiques avec sécurité? Quoi! ces malheureux vendront des poisons, et nous ne pourrons pas distribuer des remèdes! Nous avons, à la vérité, des livres qui démontrent la fausseté et l'horreur des dogmes chrétiens; nous aurions besoin d'un ouvrage qui fît voir combien la morale des vrais philosophes l'emporte sur celle du christianisme. Cette entreprise est digne de vous. Il vous serait

(1) D'Alembert. (K.)
(2) La *Philosophie de l'histoire* par Voltaire. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(1) Voyez, tome VI, la lettre de d'Alembert du 30 juin. (G. A.)
(2) *Lettre à un ami sur un écrit intitulé*, Sur la destruction des jésuites (par l'abbé Guidi). (G. A.)
(3) Mari de la sœur de Chabanon. (G. A.)
(4) On n'a ni imprimé ni joué cette pièce. (G. A.)
(5) La cour de Frédéric. (G. A.)
(6) Stanislas Poniatowski, qu'il ne faut pas confondre avec Stanislas Leczinski, avait Menoux pour secrétaire. (G. A.)
(7) Elle s'imprima longtemps dans un chantier. (G. A.)

bien aisé d'alléguer un nombre de faits très intéressants qui serviraient de preuves; ce serait un amusement pour vous, et vous rendriez service au genre humain.

Eclairez les hommes, mais soyez heureux. Vous méritez de l'être, et vous avez de quoi l'être. Personne ne s'intéresse *plus que moi à* votre félicité; mais je tiens qu'elle sera plus parfaite lorsque, sans vous compromettre, vous aurez contribué à confondre l'erreur. Le secret témoignage qu'on se rend alors à soi-même est une des meilleures jouissances. Votre lâche Fontenelle ne vivait que pour lui; vivez pour vous et pour les autres. Il ne songeait qu'à montrer de l'esprit; servez-vous de votre esprit pour éclairer le genre humain. Je vous embrasse dans la communion des fidèles.

4530. — A M. COLINI.

A Ferney, 29 juin.

Ah! mon ami, que je voudrais voir opérer le miracle dont S. A. E. daigne vouloir m'honorer! mais j'irai bientôt dans un pays où l'on n'a plus besoin de miracles. J'ai été *si mal*, que presque toute ma famille est venue de Paris pourme consoler dans ma retraite et dans mes maux : elle m'a trouvé très résigné; mais je vous assure que je ne le suis guère quand je songe que je ne vous reverrai plus. Cependant, si je puis résister à ce dernier orage, je ne veux pas perdre entièrement l'espérance. Consolez-moi en me mettant aux pieds de monseigneur. L'état où je suis à présent ne me permet guère de vous en dire davantage.

4531. — A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

Juin.

Je crois, mon cher marquis, vous avoir déjà dit de quelle manière il faut m'adresser vos lettres; sans cela vous courez *risque d'avoir plus d'un confident* de vos secrets.

Vous me parlez de la retraite précipitée du ministre (1); on peut dire qu'il a soutenu les caprices de la fortune comme il a reçu ses caresses. Il n'y a pas moins de grandeur à supporter de grandes injustices qu'à faire de grandes actions.

C'est *un puissant raisonneur celui qui vous* disait sérieusement que M.... (2) n'était pas de famille à être contrôleur-général; mais lorsque l'on est sur un vaisseau assailli par la tempête et dans un danger imminent de périr, on ne choisit pas, pour tenir le gouvernail, celui qui est de meilleure maison, mais celui qui est le plus habile.

Ce que vous me dites du prélat harangueur (3) m'a étonné et affligé; car on m'avait flatté que, dans une espèce de sermon à son assemblée, il avait prêché la tolérance. Sa sortie contre les philosophes est plus dangereuse que vous ne pensez; *on n'en veut déjà que trop aux partisans de la raison*; vous avez dû vous en apercevoir au refus que M. d'Alembert essuie jusqu'à présent d'une petite pension à laquelle il a un droit incontestable, et que l'Académie des sciences demandait pour lui.

Il me semble qu'il n'est pas bien honorable pour la France qu'on prive de douze cents livres de rente un homme si supérieur, qui a fait un sacrifice de cent mille livres d'appointements pour rester dans son pays, qu'il honore. C'est une réflexion que sans doute tout le monde a faite, et qui vaut la pension.

J'avais raison, comme vous voyez, de ne point envoyer ce brimborion de *Frère Oudin* qu'on ne peut avoir fait courir que très défiguré. On ne doit parler du *pore* de saint Antoine et du chien de saint Roch, pendant l'assemblée du clergé, qu'avec un profond respect.

Vous avez beau me dire qu'on lèvera l'excommunication si justement fulminée par ceux qui jouent des pièces latines contre ceux qui jouent des pièces françaises : je connais trop l'Eglise; elle ne peut pas plus se relâcher qu'elle ne peut errer. Il n'y a plus que les drames bourgeois du néologue Marivaux où l'on puisse aller pleurer en sûreté de conscience. Les comédiens français trouveront plus d'indulgence au parlement, dans quelque occasion favorable où ils plaideront contre l'archevêque.

Je suis fâché du mauvais succès de notre protégé (4); mais, pour être bon comédien, il faudrait descendre de Protée en ligne directe. Il faut beaucoup de talent pour être excommunié.

M. de La Harpe est à Ferney; mais il n'y a pas beaucoup travaillé. J'espérais qu'il ferait ici quelques petits *Warwicks*. Il n'y a que madame Dupuits qui se mette chez nous à faire des enfants. Pour moi, je mène toujours la même vie. Je lis *avec édification les Pères de l'Eglise*. Je prie Huber de dessiner saint Paul; il en fera un portrait fort ressemblant, d'après l'idée qu'en donnent de vieux auteurs qui ont été en tiers avec lui et sainte Thècle.

Dieu soit loué que vous soyez toujours dans le dessein de venir voir votre terre de Bourgogne, et de visiter en passant des reclus qui vous sont bien tendrement attachés!

4532. — A M. DAMILAVILLE.

A Genève, 3 juillet.

Mon cher ami, j'ai reçu votre lettre du 26 juin. Il faut toujours commencer par cette formule; car il y a eu un tel dérangement dans les postes de Genève, *qu'on* ne reçoit pas toujours fort exactement les lettres de ses amis. Votre mal de gorge m'inquiète beaucoup. Serait-il bien vrai que vous pussiez venir dans nos déserts, et franchir les montagnes *qui nous entourent? Je devrais* le bonheur de vous voir à une bien triste cause; mais je serais doublement consolé par le plaisir de vous embrasser, et par l'espérance que Tronchin vous guérirait. Tous les arts utiles seraient-ils tombés en France, ainsi que les arts agréables, au point qu'il n'y ait pas un homme qui sache guérir une tumeur dans les amygdales? La foi que vous avez dans Tronchin fera mon bonheur.

On dit que mademoiselle Clairon vient à Genève ces jours-ci, mais ce n'est pas pour ses amygdales. J'ignore encore si *elle prendra chez moi un logement*. Ma chaumière n'est plus qu'une masure renversée et désolée par des maçons; mais, quand je serai sûr de vous recevoir, je leur ferai bien faire une cellule pour vous dans mon petit couvent. Vous serez logé bien ou mal, mon cher ami, et nous aurons le plus grand soin de votre santé. Je vous ouvrirai un cœur qui est tout à vous; nous plaindrons ensemble le sort de la littérature et de ceux qui la cultivent.

Vous vous doutez bien à quel excès le libelle du gazetier janséniste (1) m'a indigné. Voilà donc les ouvrages qu'on *permet, tandis que les bons sont* à peine tolérés et quelquefois proscrits!

Je crois qu'on a imprimé quelques sermons de l'abbé Bazin, et qu'ils se trouvent dans des recueils; on m'en a même envoyé quelques passages. Sa *Philosophie de l'Histoire*, qu'on m'imputait d'abord, et que, Dieu merci, on ne m'impute plus, n'a pas laissé d'être bien reçue en Angleterre et dans tous les pays étrangers. *On me mande que cet ouvrage* a paru instructif et sage; mais il n'est pas juste qu'on m'attribue tous les ouvrages nouveaux qui paraissent : *je ne veux ni d'un honneur* ni d'une honte que je ne mérite pas. Je suis hors d'état de travailler; je voudrais au moins que les autres fissent ce que je ne puis faire. La Harpe, qui est toujours chez moi, m'avait promis une tragédie; il n'a rien commencé :

. . . . . Vitanda est improba Siren
Desidia. (HOR., lib. II, sat. III.)

J'attends patiemment le paquet que m'a promis Briasson, et je me flatte que nous lirons ensemble ce qu'il contient; nous en raisonnerons, et ce seront les moments les plus agréables de ma vie.

4533. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ferney, 6 juillet.

Voici, mes divins anges, ce qui est *advenu* : votre paquet, *adressé à M. Camp*, et contre-signé *Chauvelin*, arriva en son temps à Lyon, à l'adresse de M. Camp. Les fermiers-généraux des postes l'avaient contre-signé à Paris d'une autre façon, en mettant en gros caractères : ***Paquet suspect.*** M. Camp est toujours malade; M. Tronchin, qui est toujours à Lyon, fut étonné du suspect : il ouvrit le paquet. Les directeurs des postes disputèrent; ils exigèrent, je crois, un louis. Enfin *le paquet qui portait* une sous-enveloppe, *à Wagnière, chez Souchai, à Genève*, ne m'a été rendu qu'aujourd'hui.

La *même* chose m'était arrivée à peu près au sujet d'un très petit paquet, aussi contre-signé *Chauvelin*, que vous m'aviez adressé il y a environ trois semaines.

Ainsi vous voyez que les Français préfèrent le port aux conseillers d'Etat intendants des finances. Je pense donc que n'ayant jamais à m'envoyer que des paquets honnêtes, le

(1) M. de Choiseul. C'était une fausse nouvelle. (K.)
(2) Laverdy. (G. A.)
(3) Loménie de Brienne. (G. A.)
(4) Aufresne. Il avait débuté le 30 mai. (G. A.)

(1) Voyez la lettre à Chabanon du 25 juin. (G. A.)

meilleur parti est de les mettre avec les dépêches pour le résident de Genève, et, quand vous ne me donnerez vos ordres que dans une simple lettre, de l'adresser uniquement par la poste à Wagnière, chez Souchai, sans autre enveloppe.

Lekain est sombre, et moi aussi : je lui conseille de venir chez moi en Suisse pour s'égayer. Mademoiselle Clairon viendra à Ferney; j'y passerai quelques jours pour elle. Ferney n'est point à moi, comme vous savez ; il est à ma nièce Denis. J'ai le malheur de n'avoir rien du tout en France; mais je vous remercie pour madame Denis, vous et M. le duc de Praslin, comme si c'était pour moi-même; et jamais ses bontés et les vôtres ne sortiront de mon cœur.

Je crois qu'il sera convenable que j'écrive à M. de Calonne (1). Je regarde sa commission de rapporteur comme un de vos bienfaits.

Je viens de vous dire, mes anges, que si Lekain fait bien, il viendra dans ma Suisse ; mais je le prierai de faire mieux et de rester au théâtre.

On est donc revenu sur les six pendus (2)? Je suis très aise pour l'auteur que l'illusion l'ait si bien et si longtemps servi. Le ridicule n'est que de l'enthousiasme qui a pris pour une chose honorable à la nation l'époque honteuse de trois batailles perdues coup sur coup et d'une province subjuguée. Vous apprêtez trop à rire aux Anglais, et j'en suis fâché.

Comme je ne reçois le manuscrit du petit prêtre (3) qu'aujourd'hui, vous ne pourrez recevoir la nouvelle leçon que dans quinze jours. Il est bon d'ailleurs d'accorder du temps au zèle de ce jeune homme. Il dit que la scène des deux tyrans ne fera jamais un bon effet, parce qu'une conférence entre deux méchants hommes n'intéresse point; mais elle peut attacher par la grandeur de l'objet et par la vérité des idées, surtout si elle est bien dialoguée et bien écrite. Selon lui, c'est la scène de Julie (4) errante dans les rochers de cette île triumvirale qui doit intéresser ; mais il faut des actrices.

4594. — A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

8 juillet.

Le vieux malade de Ferney présente ses très tendres respects au jeune malingre de l'hôtel d'Elbeuf.

Je vois que vous vous regardez comme un homme dévoué à la médecine, et que vous passez votre temps entre les ragoûts et les drogues. Cela rend mélancolique, mais cela fait aussi un grand bien, car on en aime mieux son chez soi, on réfléchit davantage, on se confirme dans sa philosophie, on fait moins de cas du monde, et dès qu'on a un rayon de santé, on court au plaisir. Une telle vie ne laisse pas d'avoir son mérite; les malingres ont de très beaux moments.

Permettez-moi encore, monsieur, d'abuser de votre bonté, et de vous recommander cette lettre pour M. d'Alembert. Il faut que l'air de Ferney ne soit pas bon pour les tragédies. L'auteur de *Warwick* n'a pas encore fait une pauvre petite scène. Je serai bien honteux s'il sort de chez moi sans avoir travaillé. Si la pièce était prête, nous la jouerions.

Je crois vous avoir dit que madame Denis m'ayant demandé une grande salle pour repasser son linge, je lui avais donné celle du théâtre; mais après y avoir pensé mûrement, elle a conclu qu'il vaut mieux être en linge sale, et jouer la comédie. Elle a rebâti le théâtre, et demain on joue *Alzire*, en attendant *Warwick*, et en attendant aussi mademoiselle Clairon, qui peut-être ne viendra pas.

Vous me parlez avec bien de l'enjouement de mon *Orphelin*. J'aurais voulu la scène dans la maison de Confucius; j'aurais voulu Zamti plus Chinois, et Gengis plus Tartare. Heureusement mon grand acte a raccommodé tout cela.

Puissiez-vous, monsieur, visiter bientôt vos terres de Bourgogne! Nous vous donnerons la comédie, et vous ne serez pas mécontent de la comédie. Je suis si vieux que je ne peux plus jouer les vieillards; c'est grand dommage, car je vous avoue modestement que je jouais Lusignan beaucoup mieux que Sarrazin.

Lorsque vous ferez votre tournée, mandez-nous quels rôles vous voulez. Vous devez être un excellent acteur, si vous êtes sur le théâtre comme à souper ; et je vous soupçonne de vous tirer à merveille de tout ce que vous voudrez faire.

J'ai une plaisante grâce à vous demander (5). Je remarquai, lorsque vous me faisiez l'honneur d'être dans mon taudis, que vous ne soumettiez jamais votre visage à la savonnette et au rasoir d'un valet de chambre qui vient vous pincer le nez et vous échauder le menton. Vous vous serviez de petites pincettes fort commodes, assez larges, ornées d'un biseau qui embrasse la racine du poil sans mordre la peau. J'en use comme vous, quoiqu'il y ait une prodigieuse différence entre votre visage et le mien. Mais il faut que cet art soit bien peu en vogue, puisque je n'ai pu trouver à Genève ni à Lyon une seule pince supportable; il n'y en a pas plus que de bons livres nouveaux. Je vous demande en grâce de vouloir bien ordonner à un de vos gens de m'acheter une demi-douzaine de pinces semblables aux vôtres.

Il est vrai que voilà une commission très ridicule. J'aimerais bien mieux pincer tous les mauvais poëtes, les calomniateurs, les envieux, que de me pincer les joues. Mais enfin j'en suis réduit là. Je suis comme les habitants de nos colonies, qui ne savent plus comment faire quand ils attendent de l'Europe des aiguilles et des peignes. Enfin les petits présents entretiennent l'amitié, et je vous serai très obligé de cette bonté.

Conservez-moi une amitié que je mérite par mes très tendres sentiments pour vous.

4595. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 juillet.

Je dépêche à mes anges le dernier mot du petit prêtre tragique; il vient de m'apporter ses roués, les voilà. Vous ne sauriez croire à quel point ce petit provincial vous respecte et vous aime. Je sens bien, m'a-t-il dit, que mon œuvre dramatique n'est pas digne de vos anges ; le sujet ne comporte pas ces grands mouvements de passions qui arrachent le cœur, ce pathétique qui fait verser des larmes; mais on y trouvera un assez fidèle portrait des mœurs romaines dans le temps du triumvirat. Je me flatte qu'on trouvera plus d'union dans le dessein qu'il n'y en avait dans les premiers essais, que les fureurs de Fulvie sont plus fondées, ses projets plus dévoilés, le dialogue plus vif, plus raisonné, et plus contrasté, les vers plus soignés et plus vigoureux. Le sujet est ingrat, et les connaisseurs véritables me sauront peut-être quelque gré d'en avoir surmonté les difficultés.

Je vous avoue que j'ai à peu près les mêmes espérances que le petit novice ex-jésuite. Si vous trouvez la pièce passable, pourrait-on la faire jouer à Fontainebleau? Les places sont prises. Ce serait peut-être un assez bon expédient de faire présenter la pièce à M. le maréchal de Richelieu par quelqu'un d'inconnu que Lekain détacherait, ou par quelque actrice que Lekain mettrait dans la confidence de l'ouvrage, sans lui laisser soupçonner l'auteur. Cette démarche est délicate; mais je parle à des politiques, à des conjurés qui peuvent rectifier mes idées, et les faire réussir.

J'ai reçu de quelques amis d'assez amples paquets contresignés *Courteilles*, qui n'ont point été ouverts, et qui sont venus très librement à mon adresse. Vous avez fait enfin, divins anges, précisément ce que je demandais ; vous m'avez instruit de ce que contenait la demi-page (1). Permettez que je pousse la curiosité jusqu'à demander si le maître de la maison (2) l'a vue, où si elle n'a été que jusqu'à M. son secrétaire.

Je voudrais bien que M. le duc de Praslin protégeât fortement M. d'Alembert; il ferait une action digne de lui. Respect et tendresse.

4596. — A M. DAMILAVILLE.

A Genève, 12 juillet (3).

Je ne vous écris qu'un mot, mon cher philosophe, parce que je me flatte que vous pourrez être parti pour Genève, quand ma lettre sera arrivée à Paris. Mais, si vous y êtes encore, je vous prie de vouloir bien faire cacheter la lettre ci-jointe; c'est une réponse que je fais à M. Thieriot : il change si souvent de logis que je ne sais plus sa demeure. Je soupçonne pourtant qu'il est gîté encore auprès de l'Arsenal. Je prends, à tout hasard, la précaution de mettre sur l'enveloppe que votre commis ou votre secrétaire peut l'ouvrir, en cas que vous soyez parti, et je le prie de faire parvenir, par la petite poste, à M. Thieriot la lettre qui est pour lui.

Je vous attends, mon cher ami, avec une belle impatience; nous verrons si le voyage adoucira vos amygdales. Il y a bien des choses dans ce monde qui n'adoucissent pas l'humeur. J'aurai du moins la consolation avec vous d'en par-

(1) Pour l'affaire des dîmes. (G. A.)
(2) Les six bourgeois du *Siege de Calais*. (G. A.)
(3) Toujours le *Triumvirat*. (G. A.)
(4) Acte II, sc. IV. (G. A.)
(5) Cette fin de lettre se trouve imprimée à part dans les *Œuvres de Villette*, avec la date du 1er décembre 1766. (G. A.)

(1) Voyez la lettre à d'Argental du 22 mai. (G. A.)
(2) Louis XV. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

ler ; vous savez que c'est presque la seule qui reste. Je vous embrasse et je vous attends.

4597. — A M. THIERIOT.

12 juillet.

Mon cher et ancien ami, vous êtes en amitié pire que les mauvais chrétiens ne sont dans leurs dévotions; ils les font une fois l'an, et vous n'écrivez qu'une fois en deux ans. Si c'est votre asthme qui vous a rendu si paresseux, j'en suis encore plus fâché que si l'indifférence seule en avait été cause; car, quoique je fusse très sensible à votre oubli, je le suis encore davantage à vos maux. Je croyais que vous étiez guéri pour avoir vu Tronchin. Tâchez de n'avoir plus besoin de médecins; on vit et on meurt très bien sans eux. Il y a bientôt trois ans que je n'ai parlé de ma santé au grand docteur; elle est détestable, mais je sais souffrir. Un homme qui a été malade toute sa vie est trop heureux, à mon âge, d'exister. J'espère que je verrai bientôt l'aimable et vrai philosophe dont les amygdales vont si mal (1); c'est une des plus grandes consolations que je puisse recevoir dans ma vie languissante.

Je ne peux guère consulter actuellement l'*Esprit des lois;* j'ai le malheur de bâtir, je suis obligé de transporter toute ma bibliothèque. Vous voulez parler apparemment de la police municipale, qui paraît si favorisée dans le nouvel édit que M. de Laverdy a fait rendre. Tout le système de M. le marquis d'Argenson roule entièrement sur cette idée. On ne connaissait pas le mérite de M. d'Argenson, qui était un excellent citoyen. Un édit conforme aux opinions de ces deux hommes d'Etat ne peut manquer d'être bien accueilli. Il me semble que les provinces en sont extrêmement contentes. Il n'en est pas ainsi du petit libelle (2) contre notre Archimède. Le peu d'exemplaires qui en sont parvenus à Genève ont été reçus avec la même indignation et le même mépris qu'à Paris. Les temps sont bien changés; les philosophes d'aujourd'hui écrivent comme Pascal, et les jansénistes comme le P. Garasse.

J'ai chez moi actuellement un jeune homme qui promet beaucoup, c'est M. de La Harpe, auteur de *Warwick*. Je souhaiterais bien qu'il eût autant de fortune que de talents. Il aura de très grands obstacles à surmonter, c'est le sort de tous les gens de lettres.

Adieu; quand vous vous porterez bien, et qu'il y aura quelque ouvrage qui soit digne que vous en parliez, n'oubliez pas votre vieil ami dans sa retraite.

4598. — A MADEMOISELLE CLAIRON.

Aux Délices, 12 juillet (3).

Il n'y a, mademoiselle, que le plaisir de vous voir et de vous entendre qui puisse me ranimer : vous serez ma fontaine de Jouvence. J'ai auprès de moi à présent toute ma famille ; je vous l'amènerai; nous passerons les monts pour vous admirer. Tout ce qu'on me dit de vous me ferait courir au bout du monde pour vous seule. Je vous connaissais déjà les plus grands talents; vous les avez poussés depuis quelques années à cette perfection à laquelle il est si rare d'arriver. Il n'y a personne qu'on vous compare. Serais-je assez heureux encore pour faire quelque chose que vous daignassiez embellir? Il faut que je me hâte; car malheureusement je baisse autant que vous vous élevez. Il ne vous faut ni de vieux soupirants, ni de vieux poëtes. Je ne sais pas encore dans quel temps vous serez à Lyon; mais j'écris à Lyon pour m'en informer, dans la crainte que ma réponse ne vous trouve plus à Marseille.

M. le duc de Villars m'a fait l'honneur de me mander qu'il était enchanté de vous. Vraiment je le crois bien. J'espère que M. Tronchin me mettra bientôt en état d'être au nombre de ceux que vous étonnerez à Lyon, et à qui vous arracherez des larmes. Comptez que personne ne s'intéresse plus que moi à vos succès, à votre gloire et à votre bonheur. C'est avec ces sentiments que je serai toute ma vie, mademoiselle, votre, etc.

4599. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 juillet.

Mes anges, le présent paquet contient deux choses bien importantes que je mets sous votre protection : la première consiste en mauvais vers pour mettre à la place d'autres mauvais vers de l'ex-jésuite dans vos roués; la seconde est un paquet de pièces (1) un peu meilleures que nous présentons, madame Denis et moi, à M. de Calonne, et nous espérons qu'elles ne seront point sifflées, grâce à vos bontés. Nous présumons que nos anges gardiens voudront bien lui faire parvenir ce paquet, qui est réellement pour nous de la plus grande importance; il contient l'acte de l'inféodation de nos dîmes.

Je voudrais perdre mes dîmes, et que les roués fussent intéressants; mais on ne peut tirer d'un sujet que ce qu'il comporte. Je le trouve intéressant, moi, parce que j'aime mieux les Romains que les Welches et les Bretons du quatorzième siècle; mais les Romains ne sont plus à la mode. Je demande bien pardon à mes anges des libertés que je prends toujours avec eux.

Je les supplie de vouloir bien faire agréer, par M. le duc de Praslin, mon respect et ma reconnaissance.

4600. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

16 juillet.

Je me hâte, monsieur, de répondre à votre lettre du 5 de juillet. Non sans doute, le parlement de Toulouse ne peut rien contre l'arrêt d'un tribunal suprême nommé par le roi pour juger en dernier ressort, et jugeant au nom du roi même. Je crois l'arrêt des maîtres des requêtes affiché actuellement dans Toulouse par un huissier de la chaîne. Toute la famille Calas doit rentrer dans son bien, dans son état, dans sa renommée; la mémoire de Jean de Calas est réhabilitée, et il ne manque à cette famille que le pardon que les huit juges fanatiques doivent lui demander à genoux l'argent à la main. Je ne sais pas ce que fera ce parlement, mais je sais que les lois, le conseil d'État, la France et l'Europe entière le condamnent. On est occupé à présent à tirer du greffe la sentence qui a condamné les Sirven; si on y parvient, nous aurons bientôt deux grands monuments du fanatisme de province et de l'équité de Versailles.

L'impératrice de Russie a écrit une lettre charmante, pleine de raison et d'esprit, au neveu de l'abbé Bazin. On pense dans le Nord comme auprès d'Angoulême.

La nièce a pour vous, monsieur, les même sentiments que moi. Continuez à aimer le bien et à le faire.

Vous savez que ce n'est point à moi d'écrire la lettre que vous voulez bien demander, puisque je n'ai point vu la sottise à laquelle vous croyez qu'il faut répondre : on ne peut écrire au hasard. Je ne peux rien ajouter à ce que j'ai eu l'honneur de vous mander (2) à ce sujet.

Adieu, monsieur; permettez-moi de vous embrasser très tendrement.

4601. — A MADEMOISELLE CLAIRON.

A Ferney, 23 (3).

Si j'avais pu, mademoiselle, recevoir votre réponse avant de vous avoir écrit mon *Epître* (4), cette épître vaudrait bien mieux ; car j'ai oublié cette louange qui vous est due d'avoir appris le costume aux Français. J'ai très grand tort d'avoir omis cet article dans le nombre de vos talents; je vous en demande bien pardon, et je vous promets que ce péché d'omission sera réparé. Ménagez votre santé, qui est encore plus précieuse que la perfection de votre art. J'aurais bien voulu que vous eussiez pu passer quelque mois auprès d'Esculape-Tronchin ; je me flatte qu'il vous aurait mise en état d'orner longtemps la scène française à laquelle vous êtes si nécessaire. Quand on pousse l'art aussi loin que vous, il devient respectable même à ceux qui ont la grossièreté barbare de le condamner. Je ne prononce pas votre nom, je ne lis pas un morceau de Corneille ou une pièce de Racine, sans une véhémente indignation contre les fripons et contre les fanatiques qui ont l'insolence de proscrire un art qu'ils devraient du moins étudier, pour mériter, s'il se peut, d'être entendus quand ils osent parler. Il y a tantôt soixante ans que cette infâme superstition me met en colère. Ces animaux-là entendent bien peu leurs intérêts de révolter contre eux ceux qui savent penser, parler et écrire, et de les mettre dans la nécessité de les traiter comme les derniers des hommes. L'odieuse contradiction de nos Français, chez qui on flétrit

(1) Damilaville. (G. A.)
(2) De l'abbé Guidi. (G. A.)
(3) Cette lettre, mise ici par tous les éditeurs, n'est pas à sa place. Elle appartient à l'année 1760. (G. A.

(1) Pour l'affaire des dîmes. (G. A.)
(2) Le 15 juin. (G. A.)
(3) Encore une lettre qui n'est pas à sa place. Tous les éditeurs la datent du 23 juillet 1765, et c'est le 23 juillet 1761 qu'elle a dû être écrite. (G. A.)
(4) L'*Epître à Daphné*. (G. A.)

o qu'on admire, doit vous déplaire autant qu'à moi et vous donner de violents dégoûts. Plût à Dieu que vous fussiez assez riche pour quitter le théâtre de Paris et jouer chez vous avec vos amis, comme nous faisons dans un coin du monde, où nous nous moquons terriblement des sottises et des sots!

J'ai bien résolu de n'en pas sortir. Mon unique souhait est que Tronchin soit le seul homme au monde qui puisse vous guérir, et que vous soyez forcée de venir chez nous.

Adieu, mademoiselle; soyez aussi heureuse que vous méritez de l'être; croyez que je vous admire autant que je méprise les ennemis de la raison et des arts, et que je vous aime autant que je les déteste. Conservez-moi vos bontés; je sens tout ce que vous valez : c'est beaucoup dire.

4602. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 ... (1).

Je me jette plus que jamais aux pieds et aux ailes de mes anges. Voici des papiers dont dépend le sort de la famille Sirven. Je connais leur bonté; ainsi, je ne leur fais point d'excuses. Je leur ai envoyé, sous l'enveloppe de M. le duc de Praslin, les nouveaux roués; il y a encore quelques changements depuis ce temps-là. Le jeune auteur est très docile; il est aux ordres de mes anges. Mademoiselle Clairon arrive demain. Le théâtre est rebâti; mais je n'en peux plus.

Respect et tendresse.

P.-S. J'ai encore pris la liberté de leur adresser un paquet pour M. de Calonne, qui renferme la pièce la plus décisive.

4603. — A M. THIERIOT.

28 juillet 1765 (2).

C'est pour vous dire, mon ancien ami, qu'un inconnu qui signe Lachassaigne m'écrit qu'il a besoin d'argent. Il est commis, à ce qu'il dit, au bureau des *Affiches*. Il dit qu'il ira prendre ma réponse chez vous. Cette réponse est que je voudrais soulager tous ceux qui sont dans le besoin, mais que M. Delaleu a fait pour moi tant d'avances qu'il n'est pas possible que je lui en demande de nouvelles.

Je suis fort en peine de deux affaires qui doivent intéresser tous les honnêtes gens : il s'agit de la pension d'Archimède et de l'algarade qu'on a faite à M. de Beaumont.

Mademoiselle Clairon vient demain chez moi. J'attends avec impatience mon philosophe Damilaville, et je voudrais bien que vous fussiez du voyage.

4604. — A M. DAMILAVILLE.

28 juillet (3).

Si cette lettre vous trouve encore à Paris, mon cher ami, je vous apprends qu'un gros paquet, contenant des pièces essentielles pour les Sirven, que j'envoyais, à M. Elie de Beaumont sous l'enveloppe de M. d'Argental revêtue encore de celle de M. le duc de Praslin, a été décacheté à la poste, et je ne sais si on l'a rendu à M. de Beaumont avec la taxe énorme de Genève, ou si on l'a retenu, ou si M. d'Argental a été vexé des frais du port. J'ai toujours recours à vous dans mes détresses. Vous verrez sans doute M. d'Argental et M. de Beaumont avant de faire ce voyage qui fait mon espérance la plus flatteuse. J'ose vous supplier de rendre à l'un ou à l'autre les frais que cette vexation aura pu lui coûter.

Je suis bien plus en peine de l'affaire cruelle que plusieurs avocats ont suscitée à M. de Beaumont. Je ne connais guère d'injustice plus punissable. Ah! mon cher ami, de combien d'injustices nous parlerons quand j'aurai l'honneur de vous voir! N'oubliez pas, je vous prie, de voir Archimède (2) qui sans doute vous chargera d'un petit mot pour moi.

Nous avons demain mademoiselle Clairon; mais vous savez si je préfère la philosophie à la déclamation la plus parfaite. Vous savez avec quelle impatience je vous attends. Je suis bien malade; je ne veux de confesseur que vous.

4605. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 juillet.

Nous avons été confondus, mes divins anges, de votre lettre du 18 de juillet. Le paquet que le jeune homme vous avait envoyé était adressé à M. le duc de Praslin; il contenait l'ouvrage de ce pauvre petit novice. J'y avais joint une grande lettre que je vous écrivais, avec un mémoire pour M. de Calonne, accompagné de l'original de l'inféodation des dîmes de Ferney et de la preuve que ces dîmes ont toujours appartenu aux seigneurs. Tout cela formait un paquet considérable, et on croyait que le nom de M. le duc de Praslin serait respecté. S'il n'avait été question que de l'ouvrage du jeune homme, on n'aurait pas manqué de l'envoyer tout ouvert, ce paquet seul pouvant être pour lui comme pour vous : mais on avait, par discrétion, adressé le tout à votre nom, pour ne pas abuser de celui de M. de Praslin, jusqu'au point de le charger de mes mémoires pour le rapporteur des dîmes de Genève et des miennes. Nous n'avions abusé que de vos bontés; ce sont nos précautions qui ont occasionné l'ouverture du paquet et probablement aussi l'ouverture d'un autre que je vous adressai huit jours après (1). Ce dernier contenait des pièces essentielles sur le procès des Sirven, que vous voulez bien protéger; elles étaient pour M. Elie de Beaumont, qui vous fait quelquefois sa cour. Je ne doutais pas encore une fois que ces deux paquets à l'adresse de M. le duc de Praslin ne fussent en sûreté.

Je crains aujourd'hui que ceux de M. de Calonne ne soient perdus aussi bien que ceux de M. de Beaumont.

J'ose vous supplier de m'informer de ce que ces paquets vous ont coûté; j'espère qu'on vous rendra votre déboursé. Je suis à vos pieds, et je rougis de tous les embarras que je vous cause; mais les papiers pour MM. de Calonne et de Beaumont sont si essentiels, que je ne balance pas à vous supplier de vous faire informer s'ils ont été reçus. Il se peut que les commis de la poste aient décacheté la première enveloppe, et qu'ils aient envoyé les paquets à leurs adresses respectives; il se peut aussi qu'ils ne l'aient pas fait, et que tout soit perdu; en ce cas, j'en serais pour mes dîmes, et Sirven pour son bien et pour sa roue. Pardonnez à mon inquiétude et agréez la confiance que j'ai en vos bontés.

Cette aventure m'afflige d'autant plus qu'on m'apprend l'affaire désagréable que Beaumont essuie d'une grande partie de ses prétendus confrères, et je ne sais encore comment il s'en est tiré.

On me dit dans ce moment que l'infant est mort de la petite-vérole naturelle (3), après avoir sauvé son fils par l'artificielle. Je me flatte que cette mort funeste ne changera rien à votre état, et que vous serez ministre du fils comme du père. Je suis si affligé, et d'ailleurs si malade et si faible, que je n'ai pas le courage de vous parler de votre jeune homme. J'avais une cinquantaine de corrections à vous faire tenir de sa part; ce sera pour une autre occasion. Vous pouvez compter qu'il songera très sérieusement à tout ce que vous lui faites l'honneur de lui dire; il est aussi docile à vos avis que sensible à vos bontés.

Nous avons ce soir mademoiselle Clairon. J'aurais bien d'autres choses à vous communiquer, mais vous savez qu'on est privé de la consolation d'ouvrir son cœur. Respect et tendresse.

4606. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney, 29 juillet.

C'est une grande consolation, monsieur, dans ma vieillesse infirme, de recevoir de vous le beau recueil (3) dont vous m'avez honoré. Votre présent est venu bien à propos, je peux encore lire dans les beaux jours de l'été. J'ai déjà lu votre traduction de *Phèdre*, et j'ai parcouru tout le reste, que je vais lire très attentivement. Je suis toujours étonné de la facilité avec laquelle vous rendez vers pour vers une tragédie tout entière. Votre style est si naturel, qu'un étranger qui n'aurait jamais entendu parler de la *Phèdre* de Racine, et qui aurait appris parfaitement l'italien et le français, serait très embarrassé à décider laquelle des deux pièces est l'original. Il faut vous avouer que les Français n'ont jamais eu de traductions pareilles en aucun genre : cet avantage, que vous possédez, ne vient pas seulement de l'heureuse flexibilité de la langue italienne, il est dû à votre génie.

Je trouve, monsieur, que votre préface est une belle réponse aux ardélions; elle doit vous faire aimer de vos inférieurs, et vous faire respecter de vos égaux. J'ai entrevu, par ce que vous dites sur *Idoménée*, qu'en effet vous aviez trop

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. C'est à tort que les éditeurs avaient daté cette lettre de janvier; elle est du 23 juillet. (G. A.)

(2) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)

(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. C'est à tort que ces éditeurs ont mis à cette lettre l'adresse de d'Alembert. (G. A.)

(4) D'Alembert. (G. A.)

(1) Le 23 juillet. (G. A.)

(2) Le 18 juillet. (G. A.)

(3) Les traductions en italien de *Phèdre* et d'*Idoménée* par Albergati, et de la *Mort de César* et de *Tancrède* par Paradisi. (G. A.)

honoré un ouvrage qui ne méritait pas vos soins; ce qui est méprisé chez nous ne doit pas être estimé en Italie.

Permettez que je joigne ici les éloges et les remercîments que je dois à M. Paradisi; il me paraît bien digne de votre amitié : vous ne pouviez être mieux secondé dans la culture des beaux-arts. On disait autrefois, dans les temps d'ignorance, *Bononia docet;* on doit dire aujourd'hui, grâce à vous, dans le temps du goût et de l'esprit, *Bononia placet*.

Adieu, monsieur. Je ne peux mieux finir ma carrière qu'en regrettant de n'avoir pas eu l'honneur de vivre avec vous. Tant que je vivrai, vous n'aurez point de partisan plus zélé, ni d'ami plus véritable.

4607. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

30 juillet.

Il n'est pas juste, monseigneur, qu'un vieux amateur et serviteur du tripot comique, comme moi, ait chez lui mademoiselle Clairon, sans vous demander vos ordres. Elle vient d'arriver; j'ignore encore l'état de sa santé; j'ignore le parti qu'elle sera obligée de prendre, et je crois que je dois demander vos ordres pour savoir sur quel ton je dois lui parler, et quelles sont vos intentions. Ce n'est pourtant pas que je pense que mes conseils aient beaucoup d'autorité sur elle; il est à croire que M. le comte de Valbelle aura beaucoup plus de crédit que moi; mais enfin, si vous avez quelques ordres à me donner, je les exécuterai très fidèlement. Je suis assez comme cette vieille m..... qui se mourait, et qui disait à ses demoiselles : Croyez-vous que je puisse tromper quelqu'un en l'état où je suis? Comptez, monseigneur, que l'envie de vous plaire sera ma dernière volonté.

La mort du duc de Parme est une belle leçon de l'inoculation; son fils, qui a eu la petite-vérole artificielle, est en vie, et le père, qui a négligé cette précaution, meurt à la fleur de son âge. Les vieilles femmes inoculent elles-mêmes leurs petites-filles dans le pays que j'habite. Est-il possible que le préjugé dure en France si longtemps!

Je suis actuellement auprès de M. Tronchin; ainsi vous me pardonnerez de vous parler d'inoculation. J'ai un peu recouvré la vue, mais je perds tout le reste. Conservez votre santé, ce bien sans lequel les autres ne sont rien, et vivez, s'il se peut, aussi longtemps que votre gloire.

4608. — A M. BEAUMONT-JACOB.

A Ferney, 3 auguste (1).

J'ai, monsieur, des lettres de change pour le paiement d'août, chez MM. Coudere et Passavant, à Lyon. Je m'adresse à vous pour savoir si vous voudrez avoir la bonté de vous en charger, et s'il convient à vos affaires d'en garder une somme de trente mille livres, en me faisant toucher le reste à votre loisir.

J'ai encore à vous demander s'il vous conviendrait de me faire toucher, tous les mois, trois mille livres de France, que M. Delalieu, secrétaire du roi, notaire à Paris, paierait au commencement de chaque mois à vos correspondants sur votre ordre. Peut-être ne serait-il pas inutile que nous parlassions ensemble de toutes ces petites affaires. Mais ma santé, qui est fort mauvaise, ne me permet pas d'aller à Genève. Il vous serait bien plus aisé à vous, monsieur, qui vous portez bien, de me faire l'honneur de venir à Ferney.

J'ai celui d'être, avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, etc.

4609. — A M. COLINI.

Ferney, 4 auguste.

Je vous présente, mon cher ami, un des enfants (2) de madame Calas, une victime innocente échappée au fanatisme, et vengée par l'Europe entière : il va en Allemagne pour son commerce (3). LL. AA. EE. voudront peut-être le voir. Je vous supplie de lui rendre tous les services qui dépendront de vous. Il vous dira le triste état où il m'a vu. Si je n'étais pas toujours dans mon lit, je serais assurément à Schwetzingen, aux pieds de monseigneur l'électeur. Milord Abingdon (4) a dû lui rendre compte de mes souffrances et de mes regrets.

Mademoiselle Clairon est chez moi; elle joue sur mon théâtre, que j'ai rebâti pour elle; mais à peine puis-je me traîner pour l'aller entendre, et à peine mes yeux peuvent-ils la voir. Parlez-moi des plaisirs de votre cour pour me consoler. Je vous embrasse bien tendrement.

4610. — A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

5 auguste,

(car je n'aime pas mieux août que cul-de-sac : cela est trop welche).

Les inflammations de poitrine, monsieur, nuisent beaucoup au commerce des lettres. J'en ai eu une dont les restes ne sont point du tout plaisants. Sans cela, votre jolie lettre du 4 juillet, vos très agréables vers, votre charmante imagination, m'auraient animé; et je vous aurais dit, il y a un mois, tout ce que j'ai sur le cœur.

Je vous trouve une des plus aimables créatures qui respirent; mais en même temps je vous trouve une des plus sages d'avoir un peu arrêté l'indiscrétion de ces bons amis qui disent du bien de vous pour de l'argent. Je les attends à une épître dédicatoire. M. de La Touraille, qui est d'une volée un peu différente, m'a écrit sur votre compte des choses qui ont bien flatté mon goût. Il vous aime, et il est digne de vous aimer. Vous avez là un bon second auprès de M. le prince de Condé.

Je suis enchanté que vous n'aimiez pas trop le public, et que vous aimiez beaucoup vos terres. Voilà qui est vraiment philosophe :

> Vous connaissez très bien vos gens;
> C'est un précieux avantage,
> Et bien rare dans les beaux ans :
> Votre esprit vous a rendu sage.
> Si je le suis, c'est par mon âge,
> Et je me suis trompé longtemps.

Mademoiselle Clairon est chez moi : il y avait dix-sept ans que je ne l'avais vue. Elle n'était pas alors ce qu'elle est aujourd'hui : elle a créé son art. Elle est unique : il est juste qu'elle soit persécutée à Paris.

Tout ce que vous m'avez appris, et tout ce qu'on m'a dit, augmente ma passion pour ma retraite; celle de vous y revoir est à son comble.

Permettez que je confie à vos bontés ce billet pour frère d'Alembert.

Il me mande que la *Bible* et le *Martyrologe* vous sont très familiers. Vous avez soutenu devant lui avec courage et bienséance les attaques du prédicateur qui me hait encore plus qu'il n'aime le grand Arnaud et le grand Rousseau. Sans doute j'ai nié l'enfer des Egyptiens; je me suis un peu moqué des charlatans qui ont inventé la roue d'Ixion; mais j'ai toujours fait grand cas des inventeurs de la police. J'estime qu'un cavalier de maréchaussée impose plus lui seul que les trois furies et le vautour de Prométhée.

Je vous sais encore meilleur gré de savoir par cœur des pages entières de mon *Siècle de Louis XIV*. Vous me donnez une grande idée de ma prose. Mais ne répondez plus, je vous en prie, à ces vieilles redites. Je n'ai point fait un dieu de celui à qui j'ai reproché son despotisme, son ostentation, sa femme, et son confesseur. Rien de si facile que de louer ou de blâmer à outrance un roi qui a doublé la force et la grandeur de la monarchie, laissé des monuments dignes de la Grèce et de Rome, brûlé les camisards, et donné son cœur aux grands jésuites.

4611. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 auguste.

Mes chers anges, j'avais pressenti combien vos deux belles âmes seraient affligées de la perte que vous avez faite (1). Toute notre petite société habitante du pied des Alpes, en partageant votre douleur, a cherché sa consolation dans l'idée que ce malheur ne changerait rien à votre situation; et nous croyons en avoir l'assurance, quoique vous ne nous en ayez pas éclaircis dans la dernière lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire.

Mademoiselle Clairon va jouer, à basse note, Aménaïde et Électre (2) sur mon petit théâtre de Ferney, qu'on a rétabli comme vous le vouliez. C'est contre les ordres exprès de Tronchin, qui ne répond pas de sa vie si elle fait des efforts, et qui veut absolument qu'elle renonce à jouer la tragédie. Aussi a-t-elle été obligée de lui promettre qu'elle ne remonterait plus sur le théâtre de Paris, qui exige des éclats de voix et une action véhémente qui la feraient infailliblement succomber.

---

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Pierre Calas, qui fut présenté à l'électeur par Colini. (G. A.)
(3) Il tenait les articles de bijouterie. (G. A.)
(4) Voyez, tome VI, la *Guerre civile de Genève*, chant III. (G. A.)

(1) La mort du duc de Parme. (G. A.)
(2) Dans *Tancrède* et *Oreste*. (G. A.)

Pour moi, qui suis encore plus malade qu'elle, je retourne me mettre entre les mains de Tronchin à Genève. Il est juste que je meure dans une terre étrangère, pour prix de cinquante années de travaux, et que Fréron jouisse à Paris de toute sa gloire.

Je vous supplie encore une fois, au nom de l'amitié dont vous m'avez toujours honoré, de me mander si vous croyez que les calomnies dont j'ai toujours été la victime ont fait une assez forte impression pour que je doive prendre le parti d'aller vivre dans un petit bien que j'ai vers la Suisse, ou plutôt pour y aller mourir. Je suis tout prêt, et je mourrai en vous aimant.

4612 — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

13 auguste (1).

J'apprends la justice qu'on a rendue à celui qui éclaire la justice et qui la fait rendre. Je partage ce triomphe avec tous les honnêtes gens de Paris. Je m'intéresse autant qu'eux au rétablissement de madame de Beaumont.

Sirven se met aux pieds du protecteur de l'innocence opprimée, avec la pancarte ci-jointe, et attendra sa commodité.

4613. — A M. TRONCHIN, DE LYON.

A Ferney, 14 auguste 1765 (2).

J'ai reçu, monsieur, le dernier appoint ; ma lettre pourrait servir de quittance générale. Si d'ailleurs il vous en faut une en forme, vous n'avez qu'à prescrire la forme, et vous serez obéi. Je réitère à M. Camp les assurances de l'intérêt tendre que je prendrai à lui toute ma vie. Allez, monsieur, jouir à Paris de tous les agréments qui vous y attendent; vous êtes bien sûr d'être aimé ailleurs, et vous ne doutez pas du tendre et respectueux attachement de votre, etc.

4614. — A M. DUPONT.

16 auguste.

Mon cher ami, j'ai langui longtemps, et je suis toujours étonné de vivre. Quand mes forces sont un peu revenues, mademoiselle Clairon est arrivée ; on a joué des tragédies sur mon petit théâtre de Ferney; mon ermitage a été tout bouleversé. Je n'ai point écrit. Je réponds enfin à une ancienne lettre de vous, où vous me dites que vous mettez vos enfants dans l'Église. Je vous souhaite les biens de l'Église, à vous et à vos enfants ; mais je suis fâché qu'au lieu d'en faire des prêtres, vous n'en ayez pas fait des hommes. La fortune force toujours nos inclinations. J'ai toujours le château de Montbéliard pour point de vue ; et vous pouvez être bien sûr qu'une de mes plus grandes consolations sera de vous y voir.

L'impératrice de Russie a écrit une lettre charmante au neveu de l'abbé Bazin (3), et m'a chargé de la lui rendre. Elle a fait présent de quinze mille livres à M. Diderot, et de cinq mille livres à madame Calas; le tout avec une politesse qui est au-dessus de ses dons. Vous voyez bien qu'elle n'a pas fait tuer son mari, et que jamais, nous autres philosophes, nous ne souffrirons qu'on la calomnie. Bonsoir, mon cher ami. Madame Denis vous fait mille compliments ; frère Adam aussi.

4615. — A M. BEAUMONT-JACOB.

A Ferney, 20 auguste (4).

J'ai l'honneur, monsieur, de vous envoyer les cinq lettres de change ci-jointes, sur Paris et Lyon, pour la somme de six mille cinq cents livres, sauf erreur. Je vous supplie de m'en faire compter l'argent, quand elles auront été payées. Vous obligerez sensiblement, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

4616. — A M. BEAUMONT-JACOB.

A Ferney, 21 auguste (5).

Je suis, monsieur, très sensible à vos bontés; mais je ne veux point en abuser, et je ne prétends recevoir mes six mille cinq cents livres que quand elles auront été payées.

Le temps est court, j'attendrai très volontiers. Vous me ferez plaisir de vouloir bien m'avertir quand ces lettres de change auront été acquittées.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec tous les sentiments que je vous dois, etc.

4617. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 auguste.

Il faut d'abord rendre compte à mes anges du voyage de mademoiselle Clairon. Elle a joué supérieurement Aménaïde; mais, dans l'Électre, elle aurait ébranlé les Alpes et le mont Jura. Ceux qui l'ont entendue à Paris disent qu'elle n'a jamais joué d'une manière si neuve, si vraie, si sublime, si étonnante si déchirante. Voilà ce que vous perdez, messieurs les Welches : mais vraiment j'apprends que vous en faites bien d'autres; vous ne voulez pas qu'on grave madame Calas et ses enfants; vous craignez que cela ne déplaise à M. David et à huit conseillers de Toulouse. Graver madame Calas! la grande police ne peut souffrir un pareil attentat.

Ma foi, messieurs les Welches, on vous siffle d'un bout de l'Europe à l'autre, et il y a longtemps que cela dure; cependant je vous pardonne en faveur des âmes bien nées et véritablement françaises qui sont encore parmi vous, et surtout en faveur de mes anges. J'espère que l'attention polie qu'on a eue pour messieurs de Toulouse n'empêchera pas que l'estampe ne soit très bien débitée.

J'ai deux grâces à vous demander : la première, de vouloir bien me dire ce que c'est qu'un M. Barreau que je soupçonne être employé dans les bureaux des affaires étrangères. Il m'a envoyé de Versailles quelques remarques sur le *Siècle de Louis XIV* qui me paraissent d'un homme parfaitement instruit de tous les détails. C'est une bonne connaissance à cultiver.

Vous pourriez encore me dire s'il y a eu des secrétaires d'ambassade en titre d'office avant qu'on eût proposé ce titre à cet étonnant et extravagant d'Éon de Beaumont, qui travaillait aux feuilles de Fréron avant d'être capitaine et plénipotentiaire. M. de Saint-Foix (1), ou celui qui est chargé du dépôt, pourrait vous dire s'il y a eu en effet des secrétaires d'ambassade à Venise nommés par la cour, s'il y a eu un traitement et des honneurs affectés à cette place, et si Jean-Jacques Rousseau en a joui lorsqu'il accompagna M. de Montaigu dans son ambassade à Venise (2).

Ces petites notices sont nécessaires aux barbouilleurs comme moi, qui se mêlent d'être historiens, et à qui l'on fait toujours des chicanes. Vous me ferez un extrême plaisir de me fournir quelques instructions sur ces bagatelles, comme vous m'en avez fourni sur la prétendue ambassade du marquis de Talleyrand en Russie (3).

A propos de Russie, l'impératrice a écrit une lettre charmante au neveu de l'abbé Bazin. Vous voyez comme elle en use avec les Français, et vous sentez bien que feu M. son mari aura tort dans la postérité. Respect et tendresse.

4618. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney, 22 auguste (4).

Sentez, monsieur, combien je suis à plaindre de n'avoir pas l'honneur d'accompagner M. le duc de La Rochefoucault (5). C'est un jeune homme digne de son grand nom et digne de vous voir. Il aura un bonheur que j'ai désiré depuis longtemps. Il va partir, et je n'ai que le temps de vous assurer de mon respect.

4619. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU

A Genève, 23 auguste.

Voilà, monseigneur, mes fluxions sur les yeux qui recommencent ; ainsi vous permettrez à ce vieux malade de vous écrire d'une main étrangère.

J'ai reçu mademoiselle Clairon comme vous le vouliez, et comme elle le mérite : elle a été honorée, fêtée, chantée.

Criaillez tant que vous voudrez contre les encyclopédistes ; ce sont des gens très dangereux, qui vous ont fait perdre le Canada, qui ont causé l'épidémie mortelle à la Cayenne, et qui viennent de vous faire battre à Maroc. Rien n'est plus juste assurément que de les faire pendre, comme vous le proposiez dans une de vos gracieuses lettres ; mais je vous supplie de

(1) Ce billet, édité à cette date par MM. de Cayrol et A. François, se trouve, dans les autres éditions, comme post-scriptum d'une lettre du 13 avril 1767. (G. A.)
(2) Éditeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(3) Voyez, tome VII, page 253. (G. A.)
(4) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(5) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(1) On peut-être mieux Sainte-Foy, qu'il ne faut pas confondre avec l'auteur des *Essais sur Paris*. (G. A.)
(2) Voyez la lettre à Hume du 24 octobre 1766. (G. A.)
(3) Voyez tome V, page 171. (G. A.)
(4) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(5) Louis-Alexandre, tué à Gisors en 1792. (G. A.)

m'excepter de la sentence. Je ne suis point du tout encyclopédiste, je ne suis qu'un laboureur malade qui défriche des champs incultes, et qui marie des filles dans un coin de terre ignoré. Ce petit asile n'est connu que depuis que vous l'avez honoré de votre présence et de vos beaux faits. Tout ce que je demande, c'est qu'on ne m'impute point les rogatons dont Rousseau inonde ce pays. On a grand soin de mettre de temps en temps sous mon nom des *Dictionnaires philosophiques* et autres ravauderies. Je suis bien loin de m'amuser à ces sottises; ma santé est devenue si mauvaise, que je ne songe plus qu'à mourir, et je mourrai pénétré pour vous de la plus respectueuse tendresse.

4620. — A LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

23 auguste 1765, à Ferney (1).

Madame, je me suis privé, pendant une année entière, de l'honneur et de la consolation d'écrire à votre altesse sérénissime. Des fluxions horribles sur les yeux qui me privaient entièrement de la vue, mon inutilité, mon ensevelissement dans la retraite retenaient dans le silence les sentiments qui m'attacheront à votre personne jusqu'au dernier moment de ma vie. Mais ayant appris ce que vous daignez faire pour les Calas, je me sens ranimé par votre belle âme. La reconnaissance et l'admiration sont mes devoirs auprès de vous. Je bénis la fin de ma carrière, quand je vois un cœur comme le vôtre réparer si noblement le mal que l'injustice et le fanatisme ont fait aux hommes. La superstition n'a jamais fait que du mal, et la philosophie ne peut faire que du bien. Vous joignez à cette véritable philosophie un cœur compatissant et généreux, qui est encore au-dessus de la connaissance de la vérité.

Puisse le ciel prolonger vos beaux jours au gré de tous ceux qui ont eu l'honneur de vous connaître! Les princes vos enfants doivent être à présent dans un âge où le cœur profite des grands exemples. Que ne puis-je être le témoin de leurs progrès, et voir de mes yeux combien ils sont dignes de leur respectable mère!

La princesse votre fille m'a paru digne d'un trône, et je suis étonné qu'elle n'en ait pas encore un. Je ne perds jamais de vue cette auguste et vertueuse famille. Les jours que j'ai passés dans votre cour me sont toujours présents; ils font la consolation de mes souffrances. Je me sens dévoué, madame, à votre altesse sérénissime comme si j'étais tous les jours à ses pieds. Je crois encore entendre cette bonne et charmante maîtresse des cœurs, qui pense en tout comme sa souveraine.

Je me mets aux pieds de monseigneur le duc de Gotha. Agréez le profond respect du plus vieux et du plus humble de vos serviteurs.

4621. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

21 auguste (2).

La lettre que vous avez daigné écrire, monsieur le marquis, est digne de votre cœur et de votre raison supérieure. J'ai appris par cette lettre l'insolente bassesse de Fréron, que j'ignorais. Je n'ai jamais lu ses feuilles; le hasard, qui vous en a fait tomber une entre les mains, ne m'a jamais si mal servi; mais vous avez tiré de l'or de son fumier en confondant ses calomnies.

Si cet homme avait lu la lettre que madame Calas écrivit de la retraite où elle était mourante, et dont on la tira avec tant de peine; s'il avait vu la candeur, la douleur, la résignation qu'elle mettait dans le récit du meurtre de son fils et de son mari, et cette vérité irrésistible avec laquelle elle prenait Dieu à témoin de son innocence, je sais bien que cet homme n'en aurait pas été touché, mais il aurait entrevu que les cœurs honnêtes devaient en être attendris et persuadés.

Ce n'est pas aux tyrans à sentir la nature,
Ce n'est pas aux fripons à sentir la vertu.
Mérope, act. IV, sc. II.

Quant à M. le maréchal de Richelieu et à M. le duc de Villars, dont il tâche, dites-vous, d'avilir la protection et de récuser le témoignage, il ignore que c'est chez moi qu'ils virent le fils de madame Calas, que j'eus l'honneur de leur présenter, et qu'assurément ils ne l'ont protégé qu'en connaissance de cause, après avoir longtemps suspendu leur jugement, comme le doit tout homme sage avant de décider.

Pour MM. les maîtres des requêtes, c'est à eux de voir

---

(1) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)

(2) Cette lettre, faite pour être publiée, est antidatée. Elle a dû être écrite le 12 octobre. Voyez à cette date une autre lettre de d'Argence. Un soi-disant philosophe protestant avait critiqué, dans l'*Année littéraire*, la lettre de Voltaire à Damilaville du 1er mars. D'Argence, après avoir vainement prié Voltaire de répliquer, écrivit lui-même contre le philosophe protestant, et sa lettre parut imprimée avec la présente missive. Voici, du reste, la lettre de d'Argence :

« Au château de Dirac, ce 20 juillet.

» J'ai lu dans une feuille, mon vertueux ami, intitulée l'*Année littéraire*, une satire à l'occasion de la justice rendue à la famille des Calas par le tribunal suprême de MM. les maîtres des requêtes; elle a indigné tous les honnêtes gens, on m'a dit que c'est le sort de ces feuilles.

» L'auteur, par une ruse à laquelle personne n'est jamais pris, feint qu'il a reçu de Languedoc une *Lettre d'un philosophe protestant*. Il fait dire à ce prétendu philosophe que si on avait jugé les Calas sur une lettre de M. de Voltaire, qui a couru dans l'Europe, on aurait eu une fort mauvaise idée de leur cause. L'auteur des feuilles n'ose pas attaquer MM. les maîtres des requêtes directement; mais il semble espérer que les traits qu'il porte à M. de Voltaire retomberont sur eux, puisque M. de Voltaire avait agi sur les mêmes preuves.

» Il commence par vouloir détruire la présomption favorable que tous les avocats ont si bien fait valoir, qu'il n'est pas naturel qu'un père assassine son fils sur le soupçon que ce fils veut changer de religion. Il oppose à cette probabilité reconnue de tout le monde, l'exemple de Junius Brutus, qu'on prétend avoir condamné son fils à la mort. Il s'aveugle au point de ne pas voir que Junius Brutus était un juge qui sacrifia, en gémissant, la nature à son devoir. Quelle comparaison entre une sentence sévère et un assassinat exécrable! entre le devoir et un parricide! et quel parricide encore! Il fallait, s'il eût été en effet exécuté, que le père et la mère, un frère et un ami, en eussent été également coupables.

» Il pousse la démence jusqu'à oser dire que si les fils de Jean Calas ont assuré « qu'il n'y eut jamais de père plus tendre et plus » indulgent, et qu'il n'avait jamais battu un seul de ses enfants, » c'est plutôt une preuve de simplicité de croire cette déposition, qu'une preuve de l'innocence des accusés.

» Non, ce n'est pas une preuve juridique complète, mais c'est la plus grande des probabilités; c'est un motif puissant d'examiner, et il ne s'agissait alors, pour M. de Voltaire, que de chercher des motifs qui le déterminassent à entreprendre une affaire si intéressante, dans laquelle il fournit depuis des preuves complètes, qu'il fit recueillir à Toulouse.

» Voici quelque chose de plus révoltant encore. M. de Voltaire, chez qui je passai trois mois, auprès de Genève, lorsqu'il entreprit cette affaire, exigea, avant de s'y exposer, que madame Calas, qu'il savait être une dame très religieuse, jurât, au nom du Dieu qu'elle adore, que ni son mari ni elle n'étaient coupables. Ce serment était du plus grand poids, car il n'était pas possible que madame Calas fît un faux serment pour venir à Paris s'exposer au supplice; elle était hors de cause, rien ne la forçait à faire la démarche hasardeuse de recommencer un procès criminel, dans lequel elle aurait pu succomber. L'auteur des feuilles ne sait pas ce qu'il en coûterait à un cœur qui craint Dieu de se parjurer; il dit que c'est là un mauvais raisonnement, « que c'est comme si quelqu'un au- » rait interrogé un des juges qui condamnèrent Calas, etc. »

» Peut-on faire une comparaison aussi absurde? Sans doute le juge fera serment qu'il a jugé suivant sa conscience; mais cette conscience peut avoir été trompée par de faux indices, au lieu que madame Calas ne saurait se tromper sur le crime qu'on imputait alors à son mari, et même à elle. Un accusé sait très bien dans son cœur s'il est coupable ou non; mais le juge ne peut le savoir que par des indices souvent équivoques. Le faiseur de feuilles a donc raisonné avec autant de sottise que de malignité, car je dois appeler les choses par leur nom.

» Il ose nier qu'on ait cru dans le Languedoc que les protestants ont un point de leur secte qui leur permet de donner la mort à « leurs enfants qu'ils soupçonnent de vouloir changer de reli- » gion, etc. : » ce sont les paroles de ce folliculaire.

» Il ne sait donc pas que cette accusation fut si publique et si grave, que M. Sudre, fameux avocat de Toulouse, dont nous avons un excellent mémoire en faveur de la famille Calas, réfute cette erreur populaire, pages 59, 60 et 61 de son factum. Il ne sait donc pas que l'Eglise de Genève fut obligée d'envoyer à Toulouse une protestation solennelle contre une si horrible accusation.

» Il ose plaisanter, dans une affaire aussi importante, sur ce qu'on écrivait à l'ancien gouverneur du Languedoc, et à celui de Provence, pour obtenir, par leur crédit, des informations sur lesquelles on pût compter : que pouvait-on faire de plus sage?

» Je ne dirai rien des petites sottises littéraires que cet homme ajoute dans sa misérable feuille. L'innocence des Calas, l'arrêt solennel de MM. les maîtres des requêtes, sont trop respectables pour que j'y mêle des objets si vains. Je suis seulement étonné qu'on souffre dans Paris une telle insolence, et qu'un malheureux, qui manque à la fois à l'humanité et au respect qu'il doit au conseil, abuse impunément, jusqu'à ce point, du mépris qu'on a pour lui.

» Je demande pardon à M. de Voltaire d'avoir mêlé ici son nom avec celui d'un homme tel que Fréron; mais puisqu'on souffre à Paris que les écrivains les plus déshonorés outragent le mérite le plus reconnu, j'ai cru qu'il était permis à un militaire, que l'honneur anime, de dire ce qu'il pense; et j'en suis si persuadé, que vous pouvez, mon cher philosophe, faire part de mes réflexions à tous ceux qui aiment la vérité.

» Vous savez à quel point je vous suis attaché. D'ARGENCE. »

si après leur jugement souverain, qui a constaté l'innocence de la famille Calas, il doit être permis à un Fréron de la révoquer en doute.

Je vous embrasse avec tendresse, et je vous aime autant que je vous respecte.

4622. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

26 auguste (1).

Mes divins anges, je viens encore de recevoir plusieurs paquets contre-signés Laverdy, Choiseul, Saint-Florentin. Tous les paquets adressés directement à moi de la part de ceux qui ont droit de contre-seing me sont rendus, et l'ont été sans difficulté; on n'en fait que lorsque ces paquets sont adressés à quelqu'un pour une autre personne. C'est pour avoir pris trop de précautions, c'est pour m'être fait adresser l'ouvrage du jeune homme (2) sous le nom de Camp, et pour avoir fait mettre une seconde enveloppe : *A Vagnière, à Genève, chez un marchand*, que ce paquet fut taxé; c'est pour avoir envoyé ce même ouvrage de Genève, à votre nom, sous celui de M. le duc de Praslin, qu'il a été taxé encore. Si je l'avais envoyé tout ouvert à M. le duc de Praslin, en le priant de vous le remettre, il aurait certainement joui d'une pleine franchise. M. le duc de Praslin pourrait donc très aisément m'envoyer cet ouvrage, et même avec un mot de sa main, étant très permis à un ministre de lire de mauvais vers et de me les renvoyer.

J'avais été extrêmement effarouché de l'aventure de la demi-feuille (3); mais il n'y a qu'à ne plus écrire de ces demi-feuilles et à continuer la correspondance comme à l'ordinaire, en observant seulement que les gros paquets, comme l'ouvrage en question que M. le duc de Praslin me renverrait directement, ne fussent pas sous une autre enveloppe que la sienne.

J'envoie donc ce présent mémoire à M. de Courteilles pour premier essai, et surtout je vous demande très humblement pardon de ces détails et de ces embarras, tristes fruits d'une éternelle absence. Je devais vous envoyer aujourd'hui des vers que j'ai faits pour mademoiselle Clairon (4); mais comme Gabriel Cramer, toujours extrêmement attentif, ne m'en a donné aucun exemplaire, et que mademoiselle Clairon, qui vient de partir, s'est saisie à mon insu de ceux qui sortaient tout mouillés de la presse, vous ne les aurez que par la prochaine poste. Je les ai faits avec beaucoup de soin, ils n'en sont peut-être pas meilleurs.

Je vous ai supplié de m'obtenir du dépôt des affaires étrangères un éclaircissement sur les secrétaires d'ambassade, et surtout sur celle de Venise; je vous réitère ma très humble prière.

Je crois, ou du moins on croit ici, que Montpéroux, résident à Genève, n'a pas longtemps à vivre : il est attaqué d'une jaunisse à la suite d'une apoplexie. Il y a un M. Astier, commissaire de marine en Hollande; c'est un philosophe, et de plus un homme très sage et très aimable. Si M. de Montpéroux succombait, si vous protégiez M. Astier, M. le duc de Praslin ne pourrait faire un meilleur choix.

J'avoue qu'il me serait dur de me transplanter à mon âge; mais il le faudrait bien, si on me chicanait : vos bontés me rassurent.

Permettez que j'insère ici ce petit mot pour Lekain.

4623. — A M. LEKAIN.

26 auguste.

M. Lekain sera servi comme il le désire par le jeune homme dont nous avons si souvent parlé : il ne perdra rien pour attendre, et il n'attendra pas longtemps.

Mademoiselle Clairon a joué Electre d'une manière si supérieure et si étonnante, qu'elle m'a fait aimer cette pièce. Il n'y manquait que M. Lekain.

Je le prie instamment de me faire l'amitié de compulser les registres de la Comédie; on veut savoir quel jour et combien de fois on l'a jouée soit à Paris, soit à la cour, et le produit des chambrées; je lui serai très obligé s'il veut bien se donner cette peine.

Je l'embrasse du meilleur de mon cœur.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Le *Triumvirat*. (G. A.)
(3) Voyez la lettre à d'Argental du 22 mai. (G. A.)
(4) Voyez, tome VI, cette *Epître*, année 1765. (G. A.)

4624. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Genève, 30 auguste (1).

J'ai déjà eu l'honneur de mander à mon héros des nouvelles de mademoiselle Clairon. Je crois lui avoir dit qu'elle avait désobéi à Tronchin, en jouant sur mon petit théâtre de marionnettes les rôles d'Electre et d'Aménaïde. Je lui répète que jamais ni Baron ni mademoiselle Lecouvreur n'ont approché d'elle. Mais je peux vous assurer que je ne suis point coupable de sa désobéissance à la médecine. Ce que j'avais prévu, et voulu empêcher, est arrivé; il lui a pris une perte de sang affreuse; il lui a fallu du temps pour se remettre.

Elle est partie pour la Provence dans un carrosse où elle est couchée. Tronchin lui a dit que, si elle remontait sur le théâtre, il ne répondait pas de sa vie, et qu'il ne se mêlerait jamais de sa santé. Elle a répondu que, quand le roi daignerait vouloir l'entendre, elle serait, comme ses autres sujets, prête à hasarder sa vie pour lui plaire, mais que partout ailleurs elle serait très docile aux ordonnances de Tronchin.

Nous sommes ici une troupe de malades dont j'ai l'honneur d'être le doyen, et qui, malgré notre obéissance aux oracles d'Esculape, ne nous en portons pas mieux. Madame la comtesse d'Harcourt est dans son lit depuis quatre ans. J'ai un parent, âgé de vingt-quatre ans, devenu paralytique pour le reste de sa vie. Pour moi, je partage mes misères entre Genève et cette petite maison où je vous ai fait ma cour. Il y a des jours où je suis aveugle; il y en a d'autres où mes yeux me rendent quelque service, et je saisis ces moments-là pour vous renouveler l'attachement le plus respectueux et le plus tendre qu'on puisse avoir pour vous.

J'ai toujours eu envie de vous demander si vous aviez lu les Lettres de Henri IV à Corisandre, qui sont imprimées dans l'*Essai sur l'histoire générale* et placées mal à propos après le chapitre de Louis XIII. Elles sont curieuses, et méritent votre attention.

Conservez-moi, monseigneur, des bontés qui font le charme de ma vie.

P.-S. Voici la rapsodie (2) qu'on a faite pour mademois Clairon.

4625. — A M. THIERIOT.

30 auguste.

Mon ancien ami, le séjour de mademoiselle Clairon et ma santé, qui empire tous les jours, ne m'ont pas permis de vous écrire. Je goûte une vraie satisfaction d'avoir M. Damilaville dans mon ermitage. C'est un vrai philosophe; cela ne ressemble pas à Rousseau, qui ne sait pas même prendre le masque de la philosophie. Savez-vous que, pour être admis à sa communion hérétique dans le village où il aboie, il avait promis et signé de sa main qu'il écrirait *contre l'ouvrage abominable d'Helvétius* (3)?

Ce sont ses propres termes, et M. de Montmolin, son curé, avec lequel il s'est brouillé, et contre lequel il a écrit, a fait imprimer cette belle promesse. Le chien qui accompagnait Diogène aurait eu honte d'une pareille infamie.

On écrit beaucoup à Genève pour et contre les miracles (4), et il y a eu des gens assez sots pour croire que je me mêlais de cette petite guerre théologique. J'en étais bien loin, je ne me mêlais que des miracles de mademoiselle Clairon. Elle m'a étonné dans Aménaïde et dans Electre, qu'elle a jouées sur mon petit théâtre. Ce n'est point moi qui suis l'auteur de ces deux rôles, c'est elle seule. Je crois que le public de Paris ne la reverra plus, mais sûrement il la regrettera; la perte sera légère pour vous, qui n'allez presque jamais au spectacle.

Nous marions donc tous deux des filles; mais vous avez un grand avantage sur moi, vous mariez celle que vous avez faite. Vous avez goûté le plaisir d'être père, et moi j'ai été inutile au monde; ce n'est pas ma faute. Je me console autant que je puis par le plaisir insipide de bâtir et de planter. La mémoire de madame de Tencin m'est chère, puisqu'elle a mis au monde d'Alembert; il a été sur le point d'en sortir : les jansénistes en auraient été bien aises, mais tous les honnêtes gens auraient été bien affligés.

Vivez, mon cher ami, et portez-vous mieux que moi.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) L'*Epître*. (G. A.)
(3) Ceci n'est pas exact. Rousseau avait non pas écrit, mais dit au pasteur Montmolin qu'il avait eu en vue, dans son *Emile*, de s'élever contre le livre infernal de l'*Esprit*. (G. A.)
(4) Voyez, tome VI, les *Questions sur les miracles*. (G. A.)

4626. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

30 auguste.

J'ai trop tardé, mon cher monsieur, à vous remercier de la justice que vous avez bien voulu rendre aux Calas, et de la générosité avec laquelle vous avez daigné confondre les calomnies de ce malheureux Fréron. On m'a dit qu'on avait été indigné de sa feuille; mais, quelque horreur qu'il inspire, on le tolère, et il se fait un revenu du mépris qu'il inspire. J'aurais voulu vous envoyer une lettre de remerciement qu'on doit imprimer à la suite de la vôtre (1); mais je n'ai pu en avoir encore un exemplaire.

Mademoiselle Clairon m'a fait oublier les maladies qui persécutent ma vieillesse. Elle a joué dans *Tancrède* et dans *Oreste* sur mon petit théâtre que vous connaissez. J'ai vu la perfection en un genre pour la première fois de ma vie.

Elle est actuellement en Provence, vous auprès d'Angoulême; ainsi je passe ma vie dans les regrets.

4627. — A MADEMOISELLE CLAIRON.

A Ferney, 30 auguste.

Je ne vous dirai pas, mademoiselle, à quel point vous êtes regrettée, parce que je ne pourrais l'exprimer.

Voici ce qu'on (2) m'écrit de Versailles : « Tout le monde » veut savoir des nouvelles de mademoiselle Clairon, et le » roi tout le premier. »

Voici ma réponse (3) :

« Elle est partie aussi malade que regrettée et honorée, » couchée dans son carrosse, et soutenue par son courage. » M. Tronchin ne répond pas de sa vie si elle remonte sur » le théâtre. Elle lui a dit qu'elle serait forcée d'obéir à ses » ordonnances, mais que toutes les fois que le roi voudrait » l'entendre, elle ferait comme tous ses autres sujets, qu'elle » hasarderait sa vie pour lui plaire. »

Vous voyez, mademoiselle, que j'ai dit la vérité toute pure, sans rien ajouter ni diminuer.

Permettez-moi de présenter mes respects au plus aimable des Français et au plus aimable des Russes (4).

Nous nous entretenons de vous à Ferney, nous vous aimons de tout notre cœur, et en cela nous n'avons d'avantage sur personne. J'ai par-dessus les autres le sentiment de la reconnaissance. Nous ne nous flattons pas de vous avoir une seconde obligation. Vous êtes pour moi le phénix qu'on ne voyait qu'une fois en sa vie.

Vous êtes au-dessus des formules de lettres.

4628. — A M. BEAUMONT-JACOB.

A Ferney, 31 auguste (5).

J'ai été un peu malade, monsieur, et je n'ai pu avoir l'honneur de vous remercier des offres obligeantes que vous voulez bien me faire. Je vous supplie de donner à M. Gabriel Cramer l'argent de mes lettres de change. Il doit arriver de Bâle par la messagerie un groupe à mon adresse. Je vous supplie de vouloir bien le faire retirer chez M. Astruc, directeur du coche de Suisse. J'en ferai l'emploi que vous jugerez le plus convenable. J'ai l'honneur d'être, monsieur, etc.

4629. — A M. DE CIDEVILLE.

A Ferney, 31 auguste.

Mon cher et ancien ami, j'ai pensé comme l'Académie de Rouen; j'ai trouvé les conquérants normands très bien chantés (6), et j'ai été fort aise que vous ayez donné le prix au jeune M. de La Harpe. Il a passé quelques jours dans mon ermitage; et comme j'aime beaucoup à corrompre la jeunesse, je l'ai fort exhorté à suivre la détestable carrière des vers. C'est un homme perdu. Il fera certainement de bons ouvrages, moyennant quoi il mourra de faim, sera honni et persécuté; mais il faut que chacun remplisse sa destinée. La vôtre est de vivre heureux, de ne cultiver les lettres que pour votre plaisir, de vous partager très prudemment entre les plaisirs de la ville et ceux de la campagne. Je suis tout juste la moitié aussi prudent que vous; la campagne seule peut me plaire même pendant l'hiver.

Je suis bien aise que l'abbé Bazin vous ait amusé. Il y a un abbé Bazin à Paris qui croit avoir fait ce livre, et qui s'est plaint à moi assez plaisamment qu'on eût mis dans le titre, *par feu M. l'abbé Bazin*. Je lui ai prouvé que depuis Bazin, roi de Thuringe, il y avait eu plusieurs grands hommes de ce nom, et que ce n'était pas lui qui avait fait cette *Philosophie*. Je sais bien que des gens ont cru que j'étais de la famille des Bazin; mais je n'ai point cette vanité. Ce livre est farci d'érudition orientale, dont on ne peut me soupçonner qu'avec une extrême injustice.

J'ai eu chez moi mademoiselle Clairon, qui a bien voulu jouer Aménaïde et Electre sur mon petit théâtre. Madame Denis a très bien joué Clytemnestre; madame de Florian s'est tirée à merveille du rôle de la simple et tendre Iphise. Pour mademoiselle Clairon, elle nous a tous étonnés; j'en suis encore transporté. Je crois qu'elle quitte le théâtre, moyennant quoi il faut qu'on le ferme.

Adieu, mon cher ami : toute la famille vous fait mille tendres compliments, conservez votre santé.

4630. — A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

1er septembre.

Il y a longtemps, monsieur, que je médite de vous écrire. Le séjour de mademoiselle Clairon m'a un peu dérangé, et après son départ il a fallu réparer le temps que les plaisirs avaient dérobé à ma philosophie.

Je ne connaissais point le mérite de mademoiselle Clairon, je n'avais pas même l'idée d'un jeu si animé et si parfait. J'avais été accoutumé à cette froide déclamation de nos froids théâtres, et je n'avais vu que des acteurs récitant des vers à d'autres acteurs, dans un petit cercle entouré de petits-maîtres.

Mademoiselle Clairon m'a dit que ni elle ni mademoiselle Dumesnil n'avaient déployé d'action dont la scène est susceptible que depuis que M. le comte de Lauraguais a rendu au public, assez ingrat, le service de payer de son argent la liberté du théâtre et la beauté du spectacle (1). Pourquoi nul autre homme que lui n'a-t-il contribué à cette magnificence nécessaire? et pourquoi ce même public s'est-il plus souvenu de quelques fautes de M. de Lauraguais (2) que de sa générosité et de son goût pour les arts? Les torts qu'un homme peut avoir dans l'intérieur de sa famille ne regardent que sa famille; les bienfaits publics regardent tous les honnêtes gens. Alcibiade peut avoir fait quelques sottises, mais Alcibiade a fait de belles choses : aussi le préfère-t-on à tous les citoyens inutiles qui n'ont fait ni bien ni mal.

Je ne sais pas encore quelle espèce de vie vous mènerez; mais comme je ne vous ai vu faire que des actions généreuses, comme vous avez un cœur sensible et beaucoup d'esprit, et que par-dessus tout cela vous allez être très riche, vous devez bien vous attendre qu'on épluchera votre conduite. Vous vous trouverez entre la flatterie et l'envie, mais j'espère que vous vous démêlerez très habilement de l'une et de l'autre. Pardonnez à ma petite morale.

Je ne vous envoie point les versiculets faits en l'honneur de mademoiselle Clairon. On en tira quelques exemplaires; mademoiselle Clairon en emporta une moitié, mes nièces se jetèrent sur l'autre; je n'en ai pas à présent, Dieu merci, une seule copie. Dès que j'en aurai recouvré une, je vous l'enverrai; mais, en vérité, ces bagatelles ne sont bonnes qu'aux yeux de ceux pour qui elles sont faites; elles sont comme les chansons de table, qu'il ne faut chanter qu'en pointe de vin.

Je vous remercie de toutes vos nouvelles. Souvenez-vous toujours de la bonne cause : ce n'est pas assez d'être philosophe, il faut faire des philosophes (3).

Si vous voyez M. le comte de La Touraille, ne m'oubliez pas auprès de lui. Il me paraît avoir bien de la raison, de l'esprit, et du goût; cela n'est pas à négliger.

4631. — A M. BEAUMONT-JACOB.

A Ferney, 3 septembre (3).

Je prends la liberté, monsieur, d'être très fâché contre vous; M. Bernouilli a dîné à Saconex, au lieu de me faire l'honneur de dîner chez moi. Cela n'est pas bien; il doit savoir combien je respecte son nom.

J'accepte, monsieur, la proposition que vous me faites. Vous pouvez garder quinze mille livres, et à l'égard des dix louis légers, vous pouvez me les envoyer avec l'appoint,

(1) Voyez la lettre à d'Argence du 24 auguste. (G. A.)
(2) Le maréchal de Richelieu. (G. A.)
(3) Voyez plus haut. (G. A.)
(4) Valhelle et Nolodenski. (G. A.)
(5) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(6) *La délivrance de Salerne et la fondation du royaume des Deux-Siciles*, poème de La Harpe. (G. A.)

(1) En faisant débarrasser la scène de tout spectateur. (G. A.)
(2) Sa femme avait plaidé en séparation. (G. A.)
(3) Allusion aux mœurs de Villette. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

jusqu'à concurrence de deux cent quatre-vingt-onze livres à votre loisir; et les quinze mille livres net vous resteront aux conditions que vous proposez. Quand j'aurai besoin d'argent, je vous en demanderai.

J'ai l'honneur d'être bien sincèrement, monsieur, etc.

4632. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 septembre.

Premièrement, mes divins anges sauront que c'est la chose du monde la plus aisée d'envoyer au suppliant un paquet de vers contre-signé;

Secondement, que je renverrai sur-le-champ en droiture, à M. le duc de Praslin, la pièce entière dûment corrigée, avec la préface honnête et modeste du petit ex-jésuite; et si mes anges sont contents, ils remettront le tout à Lekain, qui saisira le temps le plus favorable pour imprimer l'ouvrage à son profit, supposé qu'il puisse y avoir du profit, et que le public ne soit pas lassé de tant d'œuvres dramatiques.

Troisièmement, mes anges me permettront-ils de leur présenter la pancarte ci-jointe? M. Fabry, dont il est question, a rendu en effet des services, en réglant les limites de la France, de la Suisse, et de Genève. Si mes anges ont la bonté de m'assurer des intentions favorables de M. le duc de Praslin, je serai bien content, et je ferai grand plaisir à M. Fabry.

Notre résident se porte mieux, mais M. Tronchin ne croit pas qu'il en réchappe; il peut se tromper, tout grand médecin qu'il est. Vingt personnes demandent déjà cette place.

Je crois que M. le duc de Praslin est instruit du mérite de M. Astier, qui est employé depuis longtemps (1). Je ne le connais pas, mais je sais qu'il est tout à fait pour la bonne cause, et extrêmement circonspect.

Je suis extrêmement content de M. Damilaville; c'est un homme d'une probité courageuse.

Il faut vous dire un petit mot de la vertu de Jean-Jacques Rousseau, qui est dans un autre goût.

Il vient d'être avéré que, pour être admis à la communion des fidèles dans le village où il aboie, il a promis, par un écrit signé de sa main, *qu'il écrirait contre le livre abominable d'Helvétius* (2). Son curé, avec lequel il s'est brouillé, comme avec le reste du monde, a été obligé de faire imprimer cette belle promesse.

Il est bien triste pour la philosophie que ce misérable en ait pris le manteau pendant quelque temps; mais il ne faut pas que Platon cesse de philosopher parce que le chien de Diogène veut mordre; il faut vivre et mourir dans l'amour de la vérité.

Je baise plus que jamais le bout des ailes de mes anges.

4633. — A M. LE COMTE D'AUTREY.

6 septembre.

Ce n'est donc plus le temps, monsieur, où les Pythagore voyageaient pour aller enseigner les pauvres Indiens. Vous préférez votre campagne à mes masures. Soyez bien persuadé que je mourrai très affligé de ne vous avoir point vu. J'ai eu l'honneur de passer quelque temps de ma vie avec madame votre nièce, dont vous avez tout l'esprit, avec beaucoup plus de philosophie.

Si j'avais pu vous posséder cette automne, vous auriez trouvé chez moi un philosophe (3) qui vous aurait tenu tête, et qui mérite de se battre avec vous; pour moi, je vous aurais écouté l'un et l'autre, et je ne me serais point battu; j'aurais tâché seulement de vous faire une bonne chère plus simple que délicate. Il y a des nourritures fort anciennes et fort bonnes, dont tous les sages de l'antiquité se sont toujours bien trouvés. Vous les aimez, et j'en mangerais volontiers avec vous; mais j'avoue que mon estomac ne s'accommode point de la nouvelle cuisine. Je ne puis souffrir un ris de veau qui nage dans une sauce salée, laquelle s'élève quinze lignes au-dessus de ce petit ris de veau. Je ne puis manger d'un hachis composé de dinde, de lièvre, et de lapin, qu'on veut me faire prendre pour une seule viande (4). Je n'aime ni le pigeon à la crapaudine, ni le pain qui n'a pas de croûte. Je bois du vin modérément, et je trouve fort étranges les gens qui mangent sans boire, et qui ne savent pas même ce qu'ils mangent.

Je ne vous dissimulerai pas même que je n'aime point du tout qu'on se parle à l'oreille quand on est à table, et qu'on dise ce qu'on a fait hier à son voisin, qui ne s'en soucie guère ou qui en abuse; je ne désapprouve pas qu'on dise *Benedicite;* mais je souhaite qu'on s'en tienne là, parce que si l'on va plus loin, on ne s'entend plus; l'assemblée devient cohue, et on dispute à chaque service.

Quant aux cuisiniers, je ne saurais supporter l'essence de jambon, ni l'excès des morilles, des champignons, et de poivre et de muscade, avec lesquels ils déguisent des mets très sains en eux-mêmes, et que je ne voudrais pas seulement qu'on lardât.

Il y a des gens qui vous mettent sur la table un grand surtout où il est défendu de toucher; cela m'a paru très incivil. On ne doit servir un plat à son hôte que pour qu'il en mange; et il est fort injuste de se brouiller avec lui, parce qu'il aura entamé un cédrat qu'on lui aura présenté. Et puis, quand on s'est brouillé pour un cédrat, il faut se raccommoder et faire une paix plâtrée, souvent pire que l'inimitié déclarée.

Je veux que le pain soit cuit au four, et jamais dans un privé. Vous auriez des figues au fruit, mais dans la saison.

Un souper sans apprêts, tel que je le propose, fait espérer un sommeil fort doux et fort plein, qui ne sera troublé par aucun songe désagréable.

Voilà, monsieur, comme je désirerais d'avoir l'honneur de manger avec vous. Je suis un peu malade à présent; je n'ai pas grand appétit, mais vous m'en donneriez et vous me feriez trouver plus de goût à mes simples aliments.

Madame Denis est très sensible à l'honneur de votre souvenir. Elle est entièrement à mon régime. C'est d'ailleurs une fort bonne actrice; vous en auriez été content dans une assez mauvaise pièce à la grecque, intitulée *Oreste*, et vous l'auriez écoutée avec plaisir, même à côté de mademoiselle Clairon. Conservez-moi au moins vos bontés, si vous me refusez votre présence réelle.

4634. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

9 septembre.

Notre résident Montpéroux vient de mourir; à qui donnera-t-on cette place? Je voudrais bien que ce fût à un philosophe. Plusieurs personnes la demandent. Je ne connais point du tout par moi-même M. Astier, qui est en Hollande, et qui a, dit-on, bien servi; mais je sais qu'il est fort sage et fort paisible. Il est sans doute convenable de ne pas envoyer dans cette ville un bigot fanatique.

Je songe à ce pauvre Tercier, qui a perdu si mal à propos sa place (1) pour avoir approuvé un livre médiocre (2), qui n'était que la paraphrase des *Pensées* de La Rochefoucauld. Si nous pouvions l'avoir, ce serait une grande consolation. Quoi qu'il en soit, je supplie instamment mes anges de nous envoyer un résident philosophe.

M. de Chauvelin, l'ambassadeur à Turin, m'a mandé qu'il vous enverrait la petite drôlerie de l'ex-jésuite : mais à quoi vous servira-t-elle, mes divins anges? Cet exemplaire est, à la vérité, un peu plus complet que le vôtre; mais il y a encore beaucoup de choses à corriger. Ne vaudrait-il pas mieux renvoyer au petit prêtre sa guenille en droiture? Je vous ai déjà dit que je recevais sans difficulté les paquets contre-signés qui m'étaient adressés. Et où serait le mal quand on enjoliverait ce paquet d'une demi-feuille de papier, dans laquelle on écrirait : « Voilà ce que M. le duc de Praslin vous » envoie; il trouve vos vers fort mauvais, et vous recom» mande de les corriger, » ou telle autre chose semblable? Il me semble que cette grande affaire d'Etat peut se traiter très facilement par la poste; on renverra le tout avec une préface des plus honnêtes, et toutes les indications nécessaires à l'ami Lekain.

Je suis toujours très émerveillé de la défense qu'on a faite au roi de donner le privilége à madame Calas de vendre une estampe. J'ai déjà fait quelques souscriptions dans ma retraite, et M. Tronchin en a fait bien davantage, comme de raison. Je plains bien mes pauvres Sirven. Malheur à tous ceux qui viennent les derniers, dans quelque genre que ce puisse être! l'attention du public n'est plus pour eux. Il faudrait à présent avoir eu deux hommes roués dans sa famille pour faire quelque éclat dans le monde.

Je m'imagine que l'affaire des dîmes sera décidée à Fontainebleau. Il en est de cette besogne comme de celle de l'ex-jésuite; il n'importe en quel temps elles finissent, pourvu que mes anges et M. le duc de Praslin les favorisent toutes deux.

(1) En Hollande. (G. A.)
(2) Voyez la lettre à Thieriot du 30 auguste, note 3e. (G. A.)
(3) Damilaville. (G. A.)
(4) Dans toute cette lettre, Voltaire se moque de l'Eucharistie, de la communion, de la confession, etc., etc. (G. A.)

(1) Aux affaires étrangères. (G. A.)
(2) Le livre *de l'Esprit*. (G. A.)

Tout ce qui est dans ma petite retraite se met au bout des ailes de mes anges.

4635. — A MADEMOISELLE CLAIRON.

16 septembre.

Mes yeux, mademoiselle, ne sont pas si heureux à présent qu'ils l'étaient quand ils avaient le bonheur de vous voir. Ils pouvaient alors le disputer à mes oreilles; mais actuellement ils sont si malades, que je ne peux avoir l'honneur de vous écrire de ma main.

Vous m'ordonnez de vous écrire à Aix, cela me fait craindre que vous n'ayez pas reçu la lettre que je vous écrivis à Marseille (1). Je vous y rendais compte de l'empressement de M. le maréchal de Richelieu à savoir des nouvelles de votre santé. Le roi s'en était informé lui-même. Je vous confiais que j'avais instruit M. le maréchal de Richelieu de la vérité; je lui disais que vous vous étiez trouvée fort mal de l'effort que vous aviez fait de représenter Electre et Aménaïde sur mon petit théâtre, et que M. Tronchin avait déclaré qu'il y allait de votre vie, mais que vous ne balanceriez pas de la risquer quand il s'agirait de plaire au roi. Si ma première lettre est perdue, celle-ci servira de supplément.

L'amitié que vous me témoignez me fait encore plus de plaisir que les talents inimitables que je vous ai vue déployer. Je m'intéresse à votre bonheur autant qu'à votre gloire. Vous ferez les délices de vos amis comme vous avez fait celles du public; et, en vérité, le public ne vaut pas des amis.

Toute ma famille vous fait les compliments les plus tendres et les plus sincères. Ne m'oubliez pas, je vous en supplie, auprès de M. le comte de Valbelle; il ne m'appartient pas d'envier sa place, mais j'envie celle de M. de Neledenski, puisqu'il vous accompagne.

Si vous êtes à Aix, voulez-vous bien me recommander aux bontés de M. le duc de Villars? Je ne le fatigue point de mes inutiles lettres, mais je lui serai attaché toute ma vie.

Adieu, mademoiselle; si j'avais de la santé, vous me trouveriez à Lyon sur votre passage.

4636. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Genève, 16 septembre.

Vous vous êtes donc mis, monseigneur, à ressusciter les morts? Vous avez déterré je ne sais quelle *Adélaïde* morte en sa naissance, et que j'avais empaillée pour la déguiser en *Duc de Foix*. Vous lui avez donné la plus belle vie du monde. Tronchin n'approche pas de vous, quelque grand médecin qu'il soit; il ne peut me faire autant de bien que vous en faites à mes enfants. Je ne désespère pas, tandis que vous êtes en train, que vous ne ressuscitiez aussi la *Femme qui a raison*. On prétend qu'il y a quelques ordures, mais les dévotes ne les haïssent pas. Que sait-on même si un jour vous ne ferez pas jouer la *Princesse de Navarre?* La musique du moins en est très belle, et je suis sûr qu'elle ferait grand plaisir : cela vaudrait bien un opéra-comique.

Je ne sais si mademoiselle Clairon rajuste sa santé dans le beau climat de Provence. Je crois que le public ferait en elle une perte irréparable. Vous aurez trouvé que j'ai poussé l'enthousiasme un peu loin dans certains petits versiculets (2); mais si vous aviez vu comme elle a joué Electre dans mon *tripot*, vous me pardonneriez.

Vous allez vous occuper de plaisirs à Fontainebleau; ces plaisirs-là sont de ma compétence, mais il ne m'appartient pas de les goûter à votre cour. J'ai environ deux douzaines d'enfants qui se produisent quelquefois sous votre protection; mais pour le père, il fait fort bien d'aimer sa retraite et de ne pas désirer autre chose; il ne regrette que le bonheur qu'il a eu si longtemps de vous approcher et d'admirer votre gaieté au milieu de vos affaires de toute espèce. Ses yeux, lochés par le vent du nord, ne lui permettent pas de vous écrire de sa main à quel point il est pénétré de respect pour vous, et combien il prend la liberté de vous aimer.

4637. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 septembre.

Mes divins anges, je vois bien que je ne connaissais pas encore ce public inconstant que je croyais connaître. Je ne me doutais pas qu'il dût approuver avec tant de transports ce qu'il avait condamné avec tant de mépris. Vous souvenez-vous qu'autrefois, lorsque Vendôme disait à la dernière scène : *Es-tu content, Coucy?* les plaisants répondaient : *Couci-Couci!* J'ai retrouvé ici, dans mes paperasses, deux tragédies d'*Adélaïde;* elles sont toutes deux fort différentes, et probablement la troisième, qu'on a jouée à la Comédie, diffère beaucoup des deux autres. Je fais toujours mon thème en plusieurs façons. Il est à croire que Lekain fera imprimer à son profit cette *Adélaïde* qu'on vient de représenter; mais je pense qu'il conviendrait qu'il m'envoyât une copie bien exacte, afin qu'en la conférant avec les autres, je pusse en faire un ouvrage supportable à la lecture, et dont le succès fût indépendant du mérite des acteurs. C'est sur quoi je vous demande vos bons offices auprès de Lekain, car je vous demande toujours des grâces.

A l'égard des roués, j'attends toujours votre paquet et vos ordres; le petit jésuite a sa préface toute prête; mais il dit qu'il ne faut pas s'attendre à de grands mouvements de passions dans un triumvir, et que cette pièce est plus faite pour des lecteurs qui réfléchissent, que pour des spectateurs qu'il faut animer. Il sait de plus que le pardon d'Octave à Pompée ne peut jamais faire l'effet du pardon d'Auguste à Cinna, parce que Pompée a raison et que Cinna a tort, et surtout parce que ceux qui sont venus les premiers ne laissent point de place à ceux qui viennent les seconds.

Je sais bien que j'ai été un peu trop loin avec mademoiselle Clairon; mais j'ai cru qu'il fallait un tel baume sur les blessures qu'elle avait reçues au For-l'Evêque. Elle m'a paru d'ailleurs aussi changée dans ses mœurs que dans son talent; et plus on a voulu l'avilir, et plus j'ai voulu l'élever.

J'espère qu'on me pardonnera un peu d'enthousiasme pour les beaux-arts; j'en ai dans l'amitié, j'en ai dans la reconnaissance.

4638. — AU MÊME.

Septembre (1).

Je crois à présent l'un de mes anges gardiens quitte de tous les tristes devoirs que la perte de l'infant a exigés de lui. Je le supplie de vouloir bien faire donner cette lettre à Lekain; en la lisant, vous me trouverez bien curieux.

On m'a dit que la santé de M. le duc de Praslin n'était pas bonne et qu'il parlait de se retirer. Je souhaite passionnément qu'il se porte bien, et qu'il demeure en place; et je le souhaite très indépendamment des dîmes que la sainte Eglise dispute à Genève et à moi. Quand il aura nommé un résident à Genève, je vous prie d'avoir la bonté de m'en instruire.

J'attends toujours vos instructions et votre paquet pour le communiquer au petit ex-jésuite, et je me mets au bout des ailes de mes anges.

4639. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

20 septembre (2).

Vous ne faites que de bonnes actions, monsieur, vous protégez l'innocence des Calas contre un scélérat; et vous mariez mademoiselle votre fille à un bon gentilhomme. J'espère que vous aurez des petits-fils qui seront bons serviteurs du roi, et bons philosophes comme vous. C'est bien dommage que nos terres soient si loin des vôtres : nous vous donnerions la comédie pour les noces. Permettez-moi de présenter mes respects à madame votre femme et à M. votre frère. Tout ce qui a eu le bonheur de vous voir à Ferney vous fait les plus tendres compliments.

4640. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

Ferney, 20 septembre (3).

Vous auriez bien dû, monsieur, venir passer vos trois mois de retraite chez moi; vous m'auriez consolé de ma vieillesse et de mes souffrances, et j'aurais fait mon possible pour vous consoler de vos chagrins. Mais vous avez trouvé dans vous-même, dans votre philosophie, dans votre goût pour la littérature, des ressources plus sûres qu'on ne pourrait vous en présenter. Le sujet de votre peine n'était d'ailleurs qu'un malheur très commun aux gens heureux, et c'est un malheur que vous avez peut-être déjà réparé. Ceux qui perdent ont possédé. Pour moi, il y a longtemps que j'ai le malheur de n'avoir rien à perdre.

Je n'ai jamais reçu les traductions de M. Cesarotti; mais son nom m'est fort connu, et je sais que c'est un homme digne de votre amitié. Si vous voulez bien, monsieur, l'assurer de ma respectueuse estime, lorsque vous lui écrirez, ce sera

(1) Celle du 30 auguste. (G. A.)
L'*Epître à mademoiselle Clairon.* (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Editeurs de Cayrol et A. François. (G. A.)

une nouvelle obligation que je vous aurai. Vous savez combien je vous suis tendrement attaché pour le reste de ma vie.

4041. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 septembre.

Mes divins anges, tout le monde croit que j'ai bien du crédit dans votre cour céleste; tout le monde demande la place de Montpéroux; tout le monde s'adresse à moi. Madame de La Chabalerie, sœur de M. de Chabanon, que vous protégez, veut obtenir la résidence de Genève pour son mari, qui est officier, et qui a la croix de Saint-Louis. Elle m'a ordonné de vous en écrire, et j'obéis à ses ordres. Je suis persuadé que M. de Chabanon vous en aura déjà parlé; mais je suis persuadé aussi qu'il lui sera plus aisé de faire une bonne pièce que d'obtenir pour son beau-frère cette place, que vous m'avez dit être destinée à ceux qui ont servi dans les affaires étrangères.

Pour moi, je me borne à obtenir une copie de l'*Adélaïde* que vous avez fait jouer. Je voudrais surtout savoir si le duc de Nemours est reconnu rival de son frère, au troisième ou au quatrième acte. Voilà les intérêts politiques qui m'occupent. Je vous écris en sortant de *Mérope*, qu'on a exécutée sur mon petit théâtre de marionnettes, au grand étonnement des Allobroges. Figurez-vous qu'il n'y avait rien chez vous de si brillant; car madame de Schowalow avait prêté à madame Denis pour deux cent mille écus de diamants et à peu près autant à madame de Florian, pour jouer la baronne dans *Nanine*. Ce qui est encore plus étonnant, c'est que M. de Schowalow jouait Egisthe dans *Mérope*.

Je ne m'attendais pas, quand je fis cette pièce, que je la verrais exécutée par des Russes, près du lac de Genève. Ce monde-ci est une plaisante pièce de théâtre, et MM. du clergé, qui me mêlent dans leurs caquets (1), sont de plaisants comédiens. Respect et tendresse.

4042. — A M. THOMAS.

22 septembre.

Je n'ai reçu qu'aujourd'hui, monsieur, le présent dont vous m'avez honoré (2), et la lettre charmante dont vous l'accompagnez. La mort de notre résident, chez qui le paquet est resté longtemps, a retardé mon plaisir, et je me hâte de vous témoigner ma reconnaissance; vous ne savez pas combien je vous suis redevable. Ce n'est point là un discours académique, c'est un excellent ouvrage d'éloquence et de philosophie. Autrefois nous donnions pour sujet du prix des textes faits pour le séminaire de Saint-Sulpice; aujourd'hui les sujets sont dignes de vous. Il est plaisant qu'à la suite d'un écrit si sublime il se trouve une approbation de deux docteurs; elle ne peut nuire pourtant à votre ouvrage; il est admirable, malgré leur suffrage.

On ne lit plus Descartes, mais on lira son éloge, qui est en même temps le vôtre. Ah! monsieur, que vous y montrez une belle âme et un esprit éclairé! quel morceau que l'histoire de la persécution du nommé Voët contre Descartes! Vous avez employé et fortifié les crayons de Démosthène pour peindre un coquin absurde qui ose poursuivre un grand homme. Vous m'avez fait un grand plaisir de ne pas oublier le petit conseiller de province, qui méprisait le philosophe son frère. Tout votre ouvrage m'enchante d'un bout à l'autre. Je vais le relire dès que j'aurai dicté ma lettre; car l'état où je suis me permet rarement d'écrire. Vous avez parfaitement séparé le génie de Descartes de ses chimères, et vous avez habilement montré combien l'auteur même des tourbillons était un homme supérieur.

On m'a dit que vous faites un poëme épique sur le czar Pierre (3). Vous êtes fait pour célébrer les grands hommes; c'est à vous à peindre vos confrères. Je m'imagine qu'il y aura une philosophie sublime dans votre poëme. Le siècle est monté à ce ton-là, et vous n'y avez pas peu contribué.

Vous faites, dans votre *Eloge de Descartes*, un éloge de la solitude qui m'a bien touché. Plût à Dieu que vous voulussiez bien partager la mienne, et vivre, avec moi, comme un frère que l'éloquence, la poésie, et la philosophie m'ont donné! J'ai dans ma masure un homme qui est comme moi votre admirateur, et avec qui je voudrais passer le reste de ma vie: c'est M. Damilaville qu'un malheureux emploi de finance rappelle à Paris. Il vous dira quelle obligation je vous aurai, si vous daignez venir tenir sa place. Il est vrai que dans l'été nous avons un peu de monde, et même des spectacles; mais je n'en suis pas moins solitaire. Vous travailleriez avec le plus grand loisir, vous feriez renaître ces temps que nos petits-maîtres regardent comme des fables, où les talents et la philosophie réunissaient des amis sous le même toit.

J'ai bien peur que ma proposition ne soit aussi une fable; mais enfin il ne tiendra qu'à vous d'en faire la vérité la plus consolante pour votre serviteur, pour votre admirateur, et, permettez-moi de le dire, pour votre ami.

4043. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 septembre.

Or, mes anges, voilà donc mon ami Fabry agent par intérim de la parvulissime république de Genève. Mais quand vous voudrez, vous m'enverrez les roués; et, en attendant, permettez que je vous adresse ce petit mot pour le duc de Vendôme (1).

Je viens de lire le sublime *Eloge de Descartes*, par M. Thomas. J'aime mieux lire, je vous jure, le panégyriste que le héros. C'est un homme d'un rare mérite que ce Thomas; et ni Thomas d'Aquin, ni Thomas Didyme, ni Thomas de Cantorbéry, n'approchent de lui. Il avait bien voulu m'envoyer son ouvrage, et le paquet contre-signé Praslin était resté chez ce pauvre Monpéroux pendant sa dernière maladie.

Vous voyez donc bien que je reçois mes paquets contre-signés, à moins que les résidents ne soient morts, et que c'est pure malice si vous ne m'envoyez pas les roués, et pure malice encore si Lekain ne me fait pas tenir sa vieille *Adélaïde*: car, encore une fois, je suis très en peine de savoir laquelle des trois copies est la passable.

Vous vous souciez fort peu de savoir que l'impératrice de Russie, la bonne amie de l'abbé Bazin, voulait avoir des filles pour enseigner le français aux petites filles de son empire. Plusieurs étaient déjà parties. Le conseil de Genève a trouvé cela fort mauvais; et, sans aucun respect pour l'impératrice, il a fait arrêter ces filles dans l'Etat de Berne, qui a favorisé leur enlèvement. L'auguste et ferme Catherine sera très courroucée, et moi je le suis aussi. Cette action me paraît brutale et tyrannique. Je ne prends plus le parti du conseil génevois que pour mes dîmes.

Voici un placet pour Lekain, sur lequel je vous demande votre protection

4044. — A M. LEKAIN.

24 septembre 1765 (2).

Mon cher grand acteur, vous voyez comme ce public approuve aujourd'hui ce qu'il condamnait hier, et condamne ce qu'il approuvait. Il n'appartient qu'au temps de fixer nos têtes de girouette. J'ai chez moi deux leçons d'*Adélaïde* fort différentes l'une de l'autre; je soupçonne que la pièce, telle qu'on l'a jouée en dernier lieu, diffère encore de mes deux exemplaires. Je vous prie de m'envoyer l'exemplaire sur lequel vous vous êtes déterminé, afin qu'ayant confronté le tout, je puisse en former une pièce passable, que je vous ferai parvenir, avec une petite préface à la louange des Welches qui ne changent jamais d'opinion. J'ai grand'peur que vous ne les ayez séduits, et qu'ils n'aient pris vos talents pour de beaux vers.

Je vous remercie du petit relevé de la reprise d'*Oreste* que vous m'avez envoyé. Pourriez-vous pousser vos recherches et votre amitié pour moi jusqu'à m'instruire du nombre de représentations qu'*Oreste* a eues depuis cette reprise, et de la recette de ces représentations? car on dit que c'est la recette qui est le thermomètre du succès. Je voudrais bien obtenir aussi que vous me fissiez la même grâce

> Sur l'Electre française (3) à la mode soumise,
> Pour le galant Ilys si galamment éprise.
> *Epître à mademoiselle Clairon.*

Je suis curieux de savoir l'histoire de mon siècle.

Vous pourriez mettre le tout dans une enveloppe de toile cirée, ficelée, à la diligence de Lyon, à l'adresse de votre serviteur :

Par la diligence de Lyon pour la messagerie de Genève.

Je vous embrasse bien tendrement, cher soutien des spectacles et des plaisirs des Welches et des Français.

---

(1) Dans les *Actes de l'assemblée générale du clergé de France*, publiés en septembre, se trouve la condamnation de l'*Essai sur les mœurs*. (G. A.)

(2) *Eloge de René Descartes, qui a remporté le prix de l'Académie française*. (G. A.)

(3) Thomas ne put l'achever. (G. A.)

(1) Lekain. (G. A.)

(2) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)

(3) L'*Electre* de Crébillon. (G. A.)

4645. — A M. RIQUET DE BONREPOS (1).

24 septembre (2).

Ayant écrit au juge des Sirven, nommé par vous, une lettre dans laquelle il a fallu que votre nom se trouvât, j'ai cru qu'il était de mon devoir de vous en envoyer copie, ainsi que du billet que j'écris à Sirven; et, si le juge subalterne n'ose pas faire rendre ce billet à un accusé qui est en prison, c'est à vous, monsieur, que je dois avoir recours, et je vous conjure de vouloir bien ordonner que ce billet lui soit rendu pour consoler et encourager un innocent très malheureux, que l'horreur de la prison et la longueur des formes peuvent jeter dans le désespoir.

Je n'ai aucune recommandation auprès de vous; mais votre équité me suffit.

Je ne prendrai point la liberté de vous parler du fond de l'affaire; vous la connaissez mieux que moi, et je ne pourrais que répéter ce que j'ai dit dans ma lettre à M. Astruc (3). Permettez-moi seulement de vous assurer que si mon âge et ma santé me permettaient d'aller à Toulouse, je viendrais implorer vos bontés pour Sirven; et je présume que je les obtiendrais d'un cœur aussi juste et aussi généreux que le vôtre.

J'ai l'honneur d'être avec bien du respect, etc.

4646. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

A Ferney, 26 septembre.

Vous entreprenez, monsieur, un ouvrage digne de vous, en essayant de réformer la jurisprudence criminelle. Il est certain qu'on fait trop peu de cas en France de la vie des hommes. On y suppose apparemment que les condamnés, étant dûment confessés, s'en vont droit en paradis. Je ne connais guère que l'Angleterre où les lois semblent plus faites pour épargner les coupables que pour sacrifier l'innocence. Croyez que partout ailleurs la procédure criminelle est fort arbitraire.

Le roi de Prusse a fait un petit code intitulé le *Code selon la raison*, comme si le *Digeste* était selon la folie; mais, dans ce code, le criminel est oublié. Le meilleur usage établi en Prusse, comme dans toute l'Allemagne et en Angleterre, est qu'on n'exécute personne sans la permission expresse du souverain. Cette coutume était établie en France autrefois. On est un peu trop expéditif chez vous : on y roue les gens de broc en bouche, avant que le voisinage même en soit informé; et les cas les plus graciables échappent à l'humanité du souverain.

J'ai écrit en Suisse, selon vos ordres. Je ne peux mieux faire que de vous envoyer la réponse de M. de Correvon, magistrat de Lausanne; mais vous trouverez sûrement plus de lumières en vous que dans les jurisconsultes étrangers.

A l'égard des Sirven, M. de Lavaysse me mande que l'ordonnance du parlement de Toulouse, portant permission à un juge subalterne d'effigier son prochain, n'est point regardée comme une confirmation de sentence. Voilà, je vous l'avoue, une singulière logomachie. Quoi! la permission de déshonorer un homme, et de confisquer son bien, n'est pas un jugement! Le parlement donne donc cette licence au hasard? Ou la sentence lui paraît juste ou inique. Il en ordonne l'exécution, il confirme donc la justice ou l'iniquité. Il ne peut ordonner cette exécution qu'en connaissance de cause. De bonne foi, est-ce une simple affaire de style d'ordonner la ruine et la honte d'une famille? Voilà un beau champ pour votre éloquence.

La rage d'accuser en Languedoc les pères de tuer les enfants subsiste toujours. Un enfant meurt d'une fièvre maligne à Montpellier; le médecin va voyager; pendant son voyage, on accuse le père d'avoir assassiné son fils. On allait le condamner, lorsque le médecin arrive, parle aux juges, les fait rougir, et le père prend actuellement les juges à partie. Cette aventure pourrait bien mériter un épisode dans votre mémoire. Je vais écrire au médecin pour savoir le nom de ce brave père.

Adieu, monsieur; j'ai le malheur de n'avoir vu ni madame de Beaumont ni vous, mais j'ai le bonheur de vous aimer tous deux de tout mon cœur.

4647. — A M. HENNIN.

Ferney, 29 septembre.

Je suis outré, monsieur, de m'être défait des Délices, où j'ai eu le bonheur de vous voir; mais heureusement je suis encore votre voisin. Jugez avec quelle joie j'ai appris que vous allez résider à Genève! c'est un bénéfice simple tout fait pour un prêtre de la philosophie tel que vous êtes. Je suis devenu bien vieux et bien faible depuis votre voyage en ce pays-là. Mais mon cœur n'a point vieilli; il est pénétré pour vous de la même estime et de la même amitié. Je suis condamné à rester chez moi; mais j'espère être consolé quand je pourrai vous y assurer des tendres et respectueux sentiments avec lesquels je serai toute ma vie, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

4648. — A M. LEKAIN.

Vous avez très bien fait, mon cher Roscius, de m'envoyer la copie d'*Adélaïde*, et vous auriez beaucoup mieux fait de me l'envoyer dès les premières représentations; vous l'auriez déjà prête à imprimer, avec un discours préliminaire qui peut-être sera assez plaisant, et qui contribuera à votre débit.

La copie que vous m'envoyez est pleine de fautes; je les corrigerai de mon mieux, et je vous renverrai le tout dès que je croirai la pièce moins indigne de vos grands talents et de votre amitié.

4649. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

2 octobre.

A peine le petit prêtre a-t-il reçu les roués de la part de ses divins anges, qu'il s'est mis sur-le-champ à faire ce que lesdits anges ont prescrit, excepté à la scène d'Octave et de Julie. Le pauvre diable confesse qu'il ne peut réchauffer cette scène, et il dit qu'il lui est impossible de faire d'Octave un amoureux violent. L'impuissance dont il convient lui fait beaucoup de peine; mais il dit que c'est le seul vice dont on ne peut pas se corriger.

Ce malheureux prêtre renverra, le plus tôt qu'il pourra, ses roués, avec l'honnête préface convenable en pareil cas.

. . . . . Le temps ne fait rien à l'affaire. (*Misanthr.*)

Il compte sur les gens qui aiment l'histoire romaine; mais comme il y en a beaucoup plus qui aiment l'opéra-comique, il n'espère pas un succès prodigieux.

Pour moi, j'attends *Adélaïde*, et je la renverrai aussi avec sa préface, car il me semble qu'elle en mérite une.

Je ne savais point que Clairon eût manqué à mes anges, quand je lui fis, je ne sais comment, des vers hexamètres (1) comme pour une héroïne romaine; mais elle avait si bien joué Electre, elle avait été si fêtée par tout le pays, elle avait été si honnête et si polie, que j'en fus enquinaudé.

On dit qu'il n'est pas bien sûr que l'on donne à Fontainebleau toutes les fêtes qu'on préparait.

J'ai écrit un petit mot de félicitation à M. Hennin. M. le duc de Praslin ne pouvait faire un meilleur choix; ce sera un homme de bonne compagnie de plus dans notre petit canton allobroge. J'adressai ma lettre à M. de Saint-Foix (2), ne sachant pas si M. Hennin est à Paris.

Le plaisant secrétaire d'ambassade que Jean-Jacques! voilà un étrange original; c'est bien dommage qu'il ait fait le *Vicaire savoyard*. La conversation de ce vicaire méritait d'être écrite par un honnête homme.

J'ai vu, depuis peu, des fatras d'instructions pastorales, d'arrêts contre les instructions, d'arrêts contre les arrêts, et de lettres contre les arrêts, et de lettres sur les miracles de Jean-Jacques, et j'ai conclu qu'une tragédie est plus touchante, et que ce qui plaît aux dames est plus agréable; et j'ai dit dans mon cœur : Il n'y a de bon que de souper avec ses amis, et de se réjouir dans ses œuvres; et j'ai surtout ajouté que la consolation de la vie consiste à être un peu aimé de ses divins anges, ces divins anges à qui je n'ai pas l'honneur d'écrire de ma main, attendu que je suis retombé dans mes malingreries, et je ne m'en mets pas moins à l'ombre de leurs ailes.

4650. — A M. THIERIOT.

4 octobre.

Mon ancien ami, je commence à être aussi paresseux que vous l'étiez, ou du moins à le paraître. Je comptais vous écrire par M. Damilaville; il a heureusement pour moi différé son retour à Paris de jour en jour. Je lui donne ma lettre; elle vous parviendra comme elle pourra. Deux choses me

(1) Procureur-général du parlement de Toulouse. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Médecin. (G. A.)

(1) *Epître à mademoiselle Clairon*. (G. A.)
(2) Ou plutôt Sainte-Foy. (G. A.)

charment dans ce M. Damilaville, sa raison et sa vertu. Pourquoi faut-il qu'un homme de son mérite languisse dans la perception du vingtième? Voilà un métier bien indigne de lui.

Mademoiselle Clairon va jouer à Fontainebleau, mais y aura-t-il un Fontainebleau? On dit que l'indisposition de monseigneur le dauphin dérange ce voyage (1). Nous autres, pauvres laboureurs du pied des Alpes, nous savons mal les nouvelles de la cour, et nous nous contentons de dire dans nos chaumières, *Sanitatem regi da, et sanitatem filio regis.*

Je ne connais plus du tout cette *Adélaïde* dont vous me dites tant de bien : il y a trente ans que je l'ai oubliée. Il plut alors au public de la condamner; il plaît au public d'aujourd'hui de l'applaudir, et il me plaît à moi de rire de ces inconstances. J'ai prié qu'on m'envoyât une copie de cette pièce, car je veux aussi juger à mon tour.

J'ai ici un jeune dragon nommé M. de Pezay (2), qui fait des vers tout pleins d'esprit et d'images. Il m'en a apporté de son ami M. Dorat, avec qui il loge à Paris; ce M. Dorat en fait aussi de charmants : cela ragaillardit ma vieillesse, que M. Damilaville soutient par sa philosophie. Je me trouve entre la raison et les grâces; vous ne seriez pas de trop assurément dans cette bonne compagnie-là.

Quand il y aura quelque chose qui sera digne que vous en parliez, je vous prie de ne pas m'oublier, et surtout de me dire comment votre santé se trouve des approches de l'hiver.

Avez-vous fait le mariage dont vous me parliez (3)? Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

4651. — A M. COLINI.

4 octobre.

Mon cher ami, je suppose toujours que milord Abingdon, qui a eu le bonheur d'aller faire sa cour à LL. AA. EE., leur a rendu compte du triste état où il m'a vu. Ce n'est pas seulement la vieillesse qui m'accable, car il y a des vieillards qui ont encore de la force, mais je languis sous une complication de maladies qui ne me laissent aucun repos ni jour ni nuit, et qui me mènent au tombeau par un chemin fort vilain : ma seule consolation est de dicter quelquefois des fadaises, et de m'armer d'une philosophie inaltérable contre les maux qui me persécutent.

Je ne sais si S. A. E. a été informée qu'on fait à Paris une très belle estampe de la famille des Calas.

On a fait une espèce de souscription pour cette estampe : elle est prête. Je ne doute pas que monseigneur l'électeur n'ait à Paris un ministre qui pourra souscrire en son nom, et lui faire parvenir le nombre d'estampes qu'il commandera; elle vaut un écu de six livres. Je n'ose prendre la liberté d'écrire à monseigneur. Je ne me sens pas, dans l'état où je suis, assez d'esprit pour l'amuser, et je suis trop respectueusement attaché à sa personne pour l'ennuyer. Je vous prie instamment de me dire s'il prendra de ces estampes, et surtout de lui présenter les hommages du plus dévoué et du plus fidèle serviteur qu'il aura jamais.

4652. — A M. LECLERC DE MONTMERCY.

4 octobre (4).

Mon philosophe voyageur (5), monsieur, vous dira combien je suis touché de la sensibilité que vous ne cessez de me témoigner. Il part bientôt, il mettra ma lettre à la poste en chemin, ou il vous la fera tenir à son arrivée à Paris. Il m'excusera auprès de vous d'avoir resté aussi longtemps sans vous répondre. Vous excuserez ma vieillesse et ma langueur dont il a été témoin. Il pourra vous dire aussi que je ne suis pas de ces vieillards qui, ne pouvant avoir de plaisir, ne veulent pas qu'on en ait chez eux. Je ne digère point; mais je veux que les autres fassent bonne chère. Je ne joue plus la comédie; mais je veux qu'on la joue; enfin je veux qu'on fasse tout ce que je ne fais pas.

J'aurais voulu que vous eussiez pu venir avec M. Damilaville; et quand votre loisir vous le permettra, vous me ferez un grand plaisir de venir philosopher avec moi. Nous prendrions tous les arrangements nécessaires pour votre voyage.

J'espère que je serai bientôt quitte des maçons qui bouleversent toute ma petite retraite.

Ne doutez pas, monsieur, de l'estime *et de l'amitié (ce mot sacramentel ne doit pas être oublié) que vous avez inspirées à votre très humble et très obéissant serviteur* (1).

(1) La cour alla à Fontainebleau, et le dauphin y mourut le 20 décembre. (G. A.)
(2) Le marquis de Pezay, né en 1741, mort en 1777. (G. A.)
(3) Voyez la lettre à Thieriot du 30 auguste. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(5) Damilaville. (G. A.)

4653. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 octobre.

Mes anges sauront que j'ai reçu aujourd'hui *Adélaïde*. On a remis sur-le-champ les roués dans le portefeuille, et on va reprendre cette *Adélaïde* en sous-œuvre, non sans faire des Welches la cas qu'ils méritent, non sans être honteux de travailler pour des gens qui approuvent dans un temps ce qu'ils condamnent dans un autre.

Mon philosophe Damilaville, qui avait fait pendant quelques mois la consolation de ma vie, est parti, et a pris son plus long pour aller voir un (1) ami avec lequel il restera quelque temps. Je ne sais pas trop dans quel temps il se présentera devant mes anges.

J'ai envoyé à M. Elie de Beaumont toutes les pièces nécessaires pour entreprendre le procès des Sirven. Je ne crois pas qu'il trouve dans cette affaire la même faveur et le même enthousiasme que dans celle des Calas. Je connais notre public : il se refroidit bien vite; il n'aime pas les répétitions; il lui faut du nouveau, et c'est ce qui fait la fortune de l'Opéra-Comique. Cependant je me flatte que mes anges voudront bien encourager Elie. Il est nécessaire que le mémoire soit très bien fait, et qu'il soit dépouillé de toute cette déclamation du barreau, qui est le contraire de la véritable éloquence. Elie peut m'envoyer ce factum sous le premier contre-seing venu, et je répète encore que tous les paquets à mon adresse me sont très fidèlement rendus.

J'ai lu une excellente lettre qui justifie l'arrêt du parlement (3) contre le clergé, en citant le procès de Guillaume Rose, évêque de Senlis, le plus détestable ennemi de Henri IV. Le bon Dieu bénisse l'auteur de cette lettre, quel qu'il soit! Dieu me pardonne, je crois que je suis actuellement parlementaire; mais ce qui est bien plus sûr, c'est que je suis attaché à mes anges avec mon culte de latrie ordinaire.

Permettent-ils que j'insère ici ce petit mot pour Roscius-Lekain?

Et nos dîmes, mes divins anges? et nos dîmes? Ayez pitié de nous.

4654. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 octobre.

J'ignore si l'un de mes anges est à Fontainebleau. Je ne sais ni quand ni comment je pourrai renvoyer à Lekain son *Adélaïde*, avec un bout de préface; tout est prêt, les roués le sont aussi : nous faisons une réflexion. Les roués finissent à peu près comme *Adélaïde*. On cède au cinquième acte sa maîtresse à son rival. Ne pensez-vous pas qu'il faut mettre un intervalle entre les publications de ces deux pièces? n'est-il pas convenable que l'on reprenne *Adélaïde* au retour de Fontainebleau une ou deux fois, pour favoriser le débit de l'édition au profit de Lekain? S'il entend ses intérêts, il fera vendre l'ouvrage à la Comédie même, le jour de la dernière représentation; et s'il veut me faire plaisir, il ne demandera point de privilége, parce que ces inutiles pancartes ne servent qu'à faire naître des querelles entre ceux qui sont en possession d'imprimer mes sottises.

La nouvelle qu'on me donne pour sûre est-elle vraie? On m'assure que M. le duc de Praslin veut se retirer après le voyage de Fontainebleau. Je conçois bien qu'un homme aussi sage que lui préfère une vie douce, avec ses amis, au tracas fatigant des affaires; mais il me semble qu'il est encore trop jeune pour désirer ce repos, qui doit être la récompense d'un long travail. Je serais très fâché qu'il prît ce parti, moins que sa santé ne l'y force.

Je vous demande en grâce de me dire si cette nouvelle est aussi bien fondée qu'on le dit. Je présume que Tronchin viendra bientôt à Paris prendre soin de la santé de M. le duc d'Orléans, qui ne paraît pas avoir besoin de médecin. Que deviendrai-je, moi chétif, quand je ne serai plus dans le voisinage de Tronchin? On dit que je n'en ai pas pour six mois.

Voici choses d'une autre espèce. Je crois vous avoir déjà mandé que l'impératrice de toutes les Russies, souveraine de deux mille lieues de pays et de trois cent mille automates armés, qui ont battu les Prussiens batteurs des Autrichiens, etc., que ladite impératrice daignait faire venir quelques femmes de Genève, pour montrer à lire et à coudre à de jeunes filles

(1) Ces derniers mots sont de la main de Voltaire. (G. A.)
(2) Diderot à Langres, je crois. (G. A.)
(3) Voyez, tome VI, le *Mandement de révérendissime père en Dieu*, etc., facétie. (G. A.

de Pétersbourg; que le conseil de Genève a été assez fou et assez tyrannique pour empêcher des citoyennes libres d'aller où il leur plaît, et enfin assez insolent pour faire sortir de la ville un seigneur envoyé par cette souveraine.

M. le comte de Schowalow, qui était chez moi, m'avait recommandé ces demoiselles. Je ne balance pas assurément entre Catherine II et les vingt-cinq perruques de Genève.

Cette aventure m'a été fort sensible, elle m'a engagé à faire venir chez moi des citoyens parents de ces voyageuses affligées. Ils m'ont prouvé que le conseil agit en plus d'une occasion contre toutes les lois, et qu'il est bien loin de mériter (comme je l'ai cru longtemps) la protection du ministère de France. Il y a dans ce conseil trois ou quatre coquins, c'est-à-dire trois ou quatre dévots fanatiques, qui ne sont bons qu'à jeter dans le lac.

Mes anges, traitez les fanatiques comme le diable le fut par saint Michel.

4055. — A M. LEKAIN.

A Ferney, ce 11 octobre.

Mon cher Roscius, je fais partir par cet ordinaire votre *Adelaïde*, dûment corrigée. Il sera très nécessaire qu'elle soit représentée à Fontainebleau avec les changements essentiels que j'y fais.

J'y joins une petite préface qui est assez piquante; je crois que cela se vendra bien.

Les frais auraient été trop considérables, si je vous avais dépêché le paquet de Genève; mais le recevant par Lyon, vous aurez peu de frais à supporter, et je me flatte que l'édition vous dédommagera assez amplement.

Je vous prie, quand vous aurez un moment de loisir, de me parler un peu de vos fêtes de Fontainebleau.

Adieu; vous savez combien je vous aime. V.

P.-S. La *Préface* consiste en une lettre de moi. Je laisse à votre amitié le soin de mettre un *Avertissement* tel qu'il vous plaira.

4056. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

12 octobre.

Vraiment, monsieur, je croyais vous avoir envoyé la lettre que vous me demandez; la voici (1), quoiqu'elle n'en vaille pas trop la peine. Je suis toujours très étonné que le parlement de Toulouse soit demeuré, dans cette affaire, dans une inaction qui ne peut être que honteuse. S'il croit avoir bien jugé les Calas, il doit publier la procédure, pour tâcher de se justifier; s'il sent qu'il se soit trompé, il doit réparer son injustice, ou du moins son erreur; il n'a fait ni l'un ni l'autre, et voilà le cas où c'est le plus infâme des partis de n'en prendre aucun.

On me mande de Languedoc que cette fatale aventure a fait beaucoup de bien à ces pauvres huguenots, et que, depuis ce temps-là, on n'a envoyé personne aux galères pour avoir prié Dieu en pleine campagne, en vers français aussi mauvais que nos psaumes latins.

Adieu, monsieur; vous ne sauriez croire combien je suis sensible au bien que vous faites dans votre province. Mille respects à mademoiselle votre fille, qui sera bientôt madame.

4057. — A M. LE DOCTEUR TRONCHIN (2).

Mon cher Esculape va donc nous quitter? Je me flatte qu'il n'aura pas la cruauté de partir sans venir consoler les ermites de Ferney. Je sais qu'il a bien du monde à consoler; mais il sait que nous sommes ses plus anciens malades, et, parmi les étrangers, ses plus anciens amis.

Personne ne s'intéressera jamais plus que nous à sa gloire, à son bonheur. L'idée de tous les avantages dont il va jouir (3) peut seule nous dédommager de sa perte.

4058. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

16 octobre.

J'ai vu, madame, votre Ecossais (4) qui aurait droit d'être fier comme un Ecossais, si on pouvait être fier en proportion de ses connaissances et de son mérite. Il m'a dit que, malgré la mélancolie dont vous me parlez, vous conservez une imagination charmante dans la société. Il n'y a point de dédommagement pour les deux yeux, mais il y a de grandes consolations. Voici bientôt le temps où je vais perdre la vue; mes détestables fluxions me reprennent dans l'automne et l'hiver : je suis précisément comme Pollux, qui ne voyait le jour que six mois de l'année.

Nous avons beaucoup parlé de vous et de M. le président Hénault. Vous savez bien que je m'intéresserai tendrement à l'un et à l'autre jusqu'au dernier moment de ma vie. Il me manda, par sa dernière lettre, que tout doit finir. Rien n'est plus vrai : tous les êtres animés ne sont nés qu'à cette condition; mais il faut bien se souvenir que Cicéron, qui était premier président du parlement de Rome, dit souvent dans ses lettres, et quelquefois même au sénat romain, que la mort n'est que la fin des douleurs. César, qui a conquis et gouverné votre pays des Welches, pensait de même, et ces deux messieurs valaient bien le P. Elisée (1).

En attendant, il faut s'amuser. Madame de Florian, ma nièce, vous fera tenir, avec cette lettre, quelques feuilles imprimées (2) que j'ai trouvées chez un curieux. Il y a une lettre sur mademoiselle de Lenclos (3), écrite à un ministre huguenot, qui pourra vous égayer quelques minutes. Il y a quelques chapitres métaphysiques qui pourront vous ennuyer, et d'autres où l'on ne dit que des choses que vous savez, et que vous dites beaucoup mieux.

J'ai joint un autre ouvrage qu'on appelle le *Dictionnaire philosophique*. Des méchants me l'ont imputé; c'est une calomnie atroce dont je vous demande justice. Je suis fâché qu'un livre si dangereux soit si commode pour le lecteur; on l'ouvre et on le ferme sans déranger les idées. Les chapitres sont variés comme ceux de Montaigne, et ne sont pas si longs.

On m'assure que cette édition-ci est plus ample et plus insolente que toutes les autres. Je ne l'ai pas vue; vous en jugerez, et je la condamne s'il y a du mal.

Je vous dirai cependant, à ma honte, que j'aime assez en général tous ces petits chapitres qui ne fatiguent point l'esprit.

Je vais faire chercher encore une *Pucelle* pour vous amuser; mais je doute que j'aie le temps de la trouver avant le départ de madame de Florian. On trouve rarement des pucelles chez ces marauds d'huguenots de Genève.

Je ne sors jamais de chez moi, et je m'en trouve bien : on a tous ses moments à soi; et la vie est si courte, qu'il n'en faut pas perdre un quart-d'heure.

Je suis fâché que vous preniez en aversion nos pauvres philosophes. Si vous croyez qu'ils marchent un peu sur mes traces, je vous prie de ne pas battre ma livrée.

Je sais toute l'histoire de la petite-vérole de madame la duchesse de Boufflers. S'il était vrai qu'elle eût été en effet bien inoculée, et qu'elle eût eu la petite-vérole naturelle après l'artificielle, cela serait triste pour elle; mais ce serait un exemple unique entre vingt mille; et les exceptions rares n'ôtent rien à la force des lois générales.

Je n'étais pas instruit de la maladie de madame la maréchale de Luxembourg. Elle n'a point répondu à une lettre (4) qui méritait assurément une réponse; mais je m'intéresserai toujours à elle, comme si elle répondait.

Adieu, madame, je vous aimerai toujours sans la plus légère diminution. Je souhaite que vous soyez la moins malheureuse qu'on puisse être sur ce ridicule petit globe.

4059. — A M. DAMILAVILLE.

16 octobre.

J'ai passé de beaux jours avec vous, mon cher frère; il me reste les regrets; mais il me reste aussi la douceur du souvenir et l'espérance de vous revoir encore avant que je meure. Qui vous empêcherait, par exemple, de revenir un jour avec M. et madame de Florian? Vous savez combien ils vous aiment, car vous avez gagné tous les cœurs. J'ai reçu votre lettre de Dijon, et madame de Florian ne vous rendra la mienne qu'à Paris. Je me flatte que votre zèle, conduit par votre prudence, va servir la bonne cause avec toute la chaleur que la nature a mise dans votre cœur généreux, sincère et compatissant. Les indignes ennemis de la raison et de la vertu sentiront bientôt qu'il n'y a de raison et de vertu que chez les vrais philosophes. L'infâme Jean-Jacques est le Judas de la confrérie, mais vous ferez de dignes apôtres.

Vous savez avec quelle impatience j'attends les manuscrits

(1) Lettre datée du 24 auguste. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) A Paris, comme médecin du duc d'Orléans. (G. A.)
(4) James Mac-Douald. (G. A.)

(1) Prédicateur. (G. A.)
(2) Le tome III des *Nouveaux mélanges*. (G. A.)
(3) Voyez tome IV, page 717. (G. A.)
(4) Celle du 9 janvier. (G. A.)

de Fréret (1) que vous m'avez promis. Ceux que vous avez emportés peuvent se multiplier aisément. La lumière ne doit pas demeurer sous le boisseau. Je me flatte que vous m'instruirez des querelles du parlement et du clergé; nous sommes cette fois-ci parlementaires et de dignes paroissiens de M. l'archevêque de Novogorod (2).

Les divisions de Genève éclateront bientôt. Il est absolument nécessaire que vous et vos amis vous répandiez dans le public que les citoyens ont raison contre les magistrats ; car il est certain que le peuple ne veut que la liberté, et que la magistrature ambitionne une puissance absolue. Y a-t-il rien de plus tyrannique, par exemple, que d'ôter la liberté de la presse? Et comment un peuple peut-il se dire libre, quand il ne lui est pas permis de penser par écrit? Quiconque a le pouvoir en main voudrait crever les yeux à tous ceux qui lui sont soumis; tout juge de village voudrait être despotique : la rage de la domination est une maladie incurable.

Je commence à lire aujourd'hui le livre italien *des Délits et des Peines* (3). A vue de pays, cela me paraît philosophique; l'auteur est un frère.

Adieu, vous qui serez toujours le mien. Adieu, mon cher ami; périssent les infâmes préjugés, qui déshonorent et qui abrutissent la nature humaine, et vivent la raison et la probité, qui sont les protectrices des hommes contre les fureurs de *l'inf...!* Adieu, encore une fois, au nom de Confucius, de Marc-Antonin, d'Épictète, de Cicéron et de Caton.

4600. — A M. DE LA HARPE.

19 octobre.

J'avoue qu'il y a quelque chose de vrai dans ce que vous dites de la belle réception qu'on fit à cette *Adélaïde du Guesclin*, longtemps avant que vous fussiez né. On ne réussit dans ce monde qu'à la pointe de l'épée; le plaisant de l'affaire, c'est qu'il n'y a pas un mot de changé dans la pièce autrefois sifflée et aujourd'hui applaudie. Ces exemples doivent consoler la jeunesse (4). Songez que si vous travaillez pour des Français, vous travaillez aussi pour des Welches, qui ont approuvé une Électre (5) amoureuse d'un Itys, qui ont préféré *la Phèdre* de Pradon à celle de Racine, et qui ont méprisé *Athalie* pendant trente ans. C'est bien pis dans les provinces, où les présidents des élections et les échevins jugent d'un ouvrage par les feuilles de Fréron. Heureusement vous avez autant de courage que de génie. Quelqu'un a dit que la gloire réside au haut d'une montagne; les aigles y volent et les reptiles s'y traînent. Vous avez pris un vol d'aigle dans *Warvick*, et vos ailes sont bonnes.

Je vous embrasse de tout mon cœur. Madame Denis vous fait mille compliments.

4601. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

26 octobre.

Je vous obéis toujours ponctuellement, mon divin ange; mais c'est quand je le peux. Votre dernière lettre du 19 octobre qui, par parenthèse, est charmante, me remontre mon devoir sur deux ou trois points d'*Adélaïde*. Vous verrez, par la feuille suivante (6), que mon devoir est rempli, bien ou mal.

Les quatre vers que vous regrettez, et qui commencent :

Il faut à son ami montrer son injustice,

sont déjà restitués, et je les ai envoyés à Lekain, à qui je vous prie de faire tenir ce nouveau brimborion (7).

Comme *il faut à son ami montrer son injustice*, vous croyez donc me montrer la mienne en prenant partie contre les filles, et vous trouvez bon qu'on les empêche d'aller où vous savez, c'est-à-dire en Russie (8)? Je conçois bien qu'il n'est pas permis d'enrôler des soldats et de débaucher des manufacturiers; mais je vous assure que les filles majeures ont le droit de voyager, et que la manière dont on en a usé avec un seigneur envoyé par Catherine est directement contre les lois divines, humaines et même génevoises. J'en ai été d'autant plus piqué, que M. le comte de Schowalow, très intéressé dans cette affaire, était alors chez moi.

(1) La *Lettre de Thrasybule à Leucippe*. (G. A.)
(2) Voyez, tome VI, le *Mandement du révérendissime père en Dieu*. (G. A.)
(3) De Beccaria. (G. A.)
(4) Le *Pharamond* de La Harpe avait été joué le 14 août sans succès. (G. A.)
(5) Dans l'*Électre* de Crébillon. (G. A.)
(6) Une feuille pleine de corrections. (G. A.)
(7) Les corrections. (G. A.)
(8) Voyez la lettre à d'Argental du 23 novembre. (G. A.)

Je vous assure de plus que je n'ai jamais vécu avec les membres du conseil de la parvulissime république de Genève; car, excepté les Tronchin et deux ou trois autres, ce tripot est composé de pédants du seizième siècle. Il y a beaucoup plus d'esprit et de raison dans les autres citoyens. Au reste, vient chez moi qui veut, je ne prie personne; madame Denis fait les honneurs, et moi je reste dans ma chambre, condamné à souffrir ou à barbouiller du papier ; les visites me feraient perdre mon temps; je n'en rends aucune, Dieu merci. Les belles et grandes dames, les pairs, les intendants mêmes, se sont accoutumés à ma grossièreté. Il n'est pas en moi de vivre autrement, grâce à ma vieillesse et à mes maladies.

Madame la comtesse d'Harcourt se fera porter dans un lit à la suite de Tronchin. Elle pouvait se remuer quand elle vint ici, elle ne se remue plus; on déposera son lit sous des hangars ou des remises, de cabaret en cabaret, jusqu'à Paris. Je voudrais bien en faire autant qu'elle, uniquement pour vous faire ma cour, et pour jouir de la consolation de vous revoir. Mon cœur vous l'a dit cent fois, et il est dur de mourir sans avoir causé avec vous. Mais j'ai avec moi un parent (1) qui, quoique jeune, est réduit à un état pire, sans comparaison, que celui de madame d'Harcourt. Il a besoin de nos secours journaliers. Comment l'abandonner? Comment laisser ma petite Corneille grosse de six mois? Je me dis, pour m'étourdir : Ce sera pour l'année qui vient; belle chimère! l'année qui vient je serai mort, et les dévots riront bien quand je serai damné.

Je soupçonne que si M. le duc de Praslin se dégoûte d'un tracas qui n'est qu'un fagot d'épines, s'il est assez philosophe pour rester ministre avec la liberté de vivre avec ses amis et de jouir de ses belles possessions, M. de Chauvelin vous consolera. Il est parti bien brusquement de Turin, comme vous savez, et comme vous saviez sans doute avant qu'il partît. J'ai été confondu qu'il n'ait pas pris son chemin par mes masures; mais il m'a mandé qu'il était très pressé, et moi j'ai été très fâché de ne pouvoir lui rendre mes hommages à son passage.

Vos Welches gâtent tout, ils détériorent jusqu'à l'inoculation. Ces choses-là n'arrivent point en Angleterre. Je suis bon Français, *quoi qu'on die ;* je suis affligé des sottises que font certains corps : ils se mettent évidemment dans le cas d'avoir tort quand ils auront raison.

Adieu, mon divin ange; madame Denis vous fait mille tendres compliments, et vous savez combien je vous idolâtre.

Que devient madame d'Argental pendant votre absence (2)?

4602. — A M. L'ABBÉ DE VOISENON.

A Ferney, le 28 octobre.

J'avais un arbuste inutile
Qui languissait dans mon canton (3);
Un bon jardinier de la ville
Vient de greffer mon sauvageon.
Je ne recueillais de ma vigne
Qu'un peu de vin grossier et plat;
Mais un gourmet l'a rendu digne
Du palais le plus délicat.
Ma bague était fort peu de chose;
On la taille en beau diamant :
Honneur à l'enchanteur charmant
Qui fit cette métamorphose!

Vous sentez bien, monsieur l'évêque de Montrouge, à qui sont adressés ces mauvais vers. Je vous prie de présenter mes compliments à M. Favart, qui est un des deux conservateurs des grâces et de la gaieté françaises. Comme il y a environ dix ans que vous ne m'avez écrit, je n'ose vous dire : *O mon ami! écrivez-moi*; mais je vous dit : ***Ah! mon ami, vous m'avez oublié net.***

4603. — A M. LE PRINCE DE GALLITZIN.

Octobre.

Monsieur, j'ai trop d'obligations à sa majesté impériale, je lui suis trop respectueusement attaché pour ne l'avoir pas servie, autant qu'il a dépendu de moi, dans le dessein qu'elle a eu de faire venir dans son empire quelques femmes de Genève et du pays de Vaud pour enseigner la langue française à des jeunes filles de qualité à Moscou et à Pétersbourg. C'est d'ailleurs un si grand honneur pour notre

(1) Daumart. (G. A.)
(2) D'Argental devait être à Fontainebleau. (G. A.)
(3) Favart venait de donner *Isabelle et Gertrude*, comédie faite d'après le conte intitulé l'*Éducation d'une fille*. Voisenon, à qui la pièce est dédiée, passait pour y avoir collaboré. (G. A.)

langue, que j'aurais secondé cette entreprise, quand même la reconnaissance ne m'en aurait pas imposé le devoir.

M. le comte de Schowalow a déjà rendu compte à votre excellence de toute cette affaire, et de la manière dont le petit conseil de Genève a fait sortir de la ville M. le comte de Bulau, chargé des ordres de l'impératrice. Je peux assurer à votre excellence que jamais il n'a été défendu à aucun Génevois ni à aucune Génevoise d'aller s'établir où bon leur semble. Ce droit naturel est une partie essentielle des droits de cette petite nation, dont le gouvernement est démocratique. Il est vrai qu'elle ne prétend pas qu'on fasse des recrues chez elle, et M. le duc de Choiseul même a eu la bonté de souffrir que les capitaines génevois au service de France ne fissent point de recrues à Genève, quoiqu'il fût très en droit de l'exiger; mais il y a une grande différence entre battre la caisse pour enrôler des soldats, et accepter les conditions que demandent des femmes, maîtresses d'elles-mêmes, pour aller enseigner la jeunesse.

Le petit conseil de Genève semble, je l'avoue, ne s'être conduit ni avec raison, ni avec justice, ni avec le profond respect que doivent des bourgeois de Genève à votre auguste impératrice; mais votre excellence sait bien que, dans les compagnies, ce ne sont pas toujours les plus vertueux et les plus sensés qui prédominent. Il y a quelques magistrats que l'esprit de parti a rendus ridiculement ennemis de la France et de la Russie, et qui faisaient des feux de joie à leurs maisons de campagne lorsque nos armes avaient été malheureuses dans le cours de la dernière guerre.

Ce sont ces conseillers de ville qui ont forcé les autres à faire à M. de Bulau l'affront intolérable dont M. le comte de Schowalow se plaint si justement. Je ne me mêle en aucune manière des continuelles tracasseries qui divisent cette petite ville; et sans avoir la moindre discussion avec personne, je me suis borné, dans cet éclat, à témoigner à M. le comte de Schowalow et à d'autres mon respect, ma reconnaissance, et mon attachement pour sa majesté l'impératrice. Ces sentiments, gravés dans mon cœur, seront toujours la règle de ma conduite. C'est ce que j'ai écrit en dernier lieu à un ami de M. le duc de Praslin, et c'est une protestation que je renouvelle entre vos mains. J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

4664. — A M. LEKAIN.

A Ferney, le 1er novembre.

J'ai reçu, mon cher ami, votre lettre du 24 octobre, et vous devez avoir reçu à présent, par M. d'Argental, tout ce que j'ai pu faire pour votre bretonne *Adélaïde*. Je ne l'ai pas actuellement sous les yeux : les maçons et les charpentiers se sont emparés de ma maison, et mes vers m'ennuient.

Je vous prie de me mander si vous êtes actuellement bien employé à Fontainebleau, si mademoiselle Clairon y a paru, et si elle y paraîtra, si on a joué *Gertrude*, et *Ce qui plaît aux Dames* (1).

Je ne peux m'imaginer que monseigneur le dauphin soit en danger, puisqu'on donne continuellement des fêtes. Sa santé peut être altérée, mais ne doit point donner d'alarmes. Mandez-moi, je vous prie, s'il assiste au spectacle, et s'il a vu votre *Adélaïde;* je dis la vôtre, car c'est vous seul qui l'avez ressuscitée.

Adieu, je vous embrasse, et je vous prie de me dire des nouvelles, si vous avez le temps d'écrire.

Ce 2 novembre.

Comme on allait porter ma lettre à Genève, j'ai retrouvé quelques lambeaux de cette *Adélaïde*, que j'ai si longtemps négligée.

1° Je suppose qu'on a rayé dans votre copie ces quatre vers du troisième acte :

Mais bientôt abusant de ma reconnaissance,
Et de ses vœux hardis écoutant l'espérance,
Il regarda mes jours, ma liberté, ma foi,
Comme un bien de conquête, et qui n'est plus à moi.

Ces quatre vers sont bons à être oubliés.

2° Je trouve, dans ce même troisième acte, à la dernière scène, ces vers dans un couplet de Coucy :

Faites au bien public servir votre disgrâce.
Eh bien! rapprochez-les, unissez-vous à moi.

Je suppose qu'à la scène v et dernière du quatrième acte, vous tombez dans un fauteuil lorsque Coucy dit :

Il ne se connaît plus, il succombe à sa rage;

mais je ne crois pas que ce jeu de l'acteur doive être indiqué dans la pièce.

Voilà, mon cher ami, tout ce que je puis vous dire sur une pièce qui ne méritait pas l'honneur que vous lui avez fait.

Nous avons des pluies continuelles; si la saison n'est pas plus belle à Fontainebleau, vos fêtes doivent être assez tristes.

4665. — A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

A Ferney, 1er novembre.

Je suis très fâché, monsieur, que vous soyez arrivé sitôt à Paris; j'aurais bien voulu tenir encore chez moi longtemps M. et madame de Florian, et M. de Florianet (1).

Je ne sais si les spectacles ont cessé à Paris, dans la crise dangereuse où se trouve M. le dauphin; ils doivent du moins être déserts, et le clergé doit suspendre ses querelles, pour ne s'occuper qu'à prier Dieu. Il vaut beaucoup mieux qu'il fasse des prières que des mandements; les unes seront très bien reçues de Dieu, et les autres fort mal du public. M. Tronchin est parti pour Paris (2); nous verrons si on le consultera. Madame d'Harcourt le suit dans un lit dont elle ne sortira point sur la route. Elle est, ainsi que Daumart, un terrible exemple du pouvoir de la médecine.

Je crois que vous ne vous intéressez guère aux affaires de messieurs de Genève. Une grande partie des citoyens est toujours fort aigrie contre les grandes perruques. On s'est assemblé aujourd'hui pour faire des élections; je n'en sais point encore le résultat. Mon devoir et mon goût sont, ce me semble, de jouer un rôle directement contraire à celui de Jean-Jacques. Jean-Jacques voulait tout brouiller; et moi, comme bon voisin, je voudrais, s'il était possible, tout concilier. Il y a de part et d'autre des gens de mérite, mais ce sont des mérites incompatibles. Je reçois les uns et les autres de mon mieux; c'est à quoi je me borne. Il faut tâcher de ne pas ressembler au voisin Robert, qui se trouvait fort mal d'avoir voulu raccommoder Sganarelle et sa femme (3).

Je me flatte que madame de Florian est en bonne santé. J'ai beau faire des allées et des étoiles pour sa sœur, elle ne s'y promène point; elle a le malheur d'être à la campagne, et de n'en pas jouir; je fais continuellement avec elle le ro pas du renard et de la cigogne.

Mes compliments, je vous prie, à votre beau-frère et à votre beau-fils (4). Si vous rencontrez quelque évêque, dites-lui qu'il ne m'excommunie point; si vous rencontrez quelque conseiller du parlement, dites-lui qu'il ne me brûle point au pied du grand escalier (comme la lettre circulaire de l'évêque de Reims), en présence de maître Dagobert Isabeau (5).

Adieu, monsieur; je vous embrasse vous et madame votre femme, sans cérémonie, et de tout mon cœur.

4666. — A M. DE LA BORDE,

PREMIER VALET DE CHAMBRE DU ROI.

A Ferney, 4 novembre.

Savez-vous, monsieur, combien votre lettre me fait d'honneur et de plaisir? Voici donc le temps où les morts ressuscitent. On vient de rendre la vie à je ne sais quelle *Adélaïde*, enterrée depuis plus de trente ans; vous voulez en faire autant à *Pandore* (6); il ne me manque plus que de me rajeunir : mais M. Tronchin ne fera pas ce miracle, et vous viendrez à bout du vôtre. *Pandore* n'est pas un bon ouvrage, mais il peut produire un beau spectacle, et une musique variée : il est plein de duo, de trio, et de chœurs; c'est d'ailleurs un opéra philosophique qui devrait être joué devant Bayle et Diderot; il s'agit de l'origine du mal moral et du mal physique. Jupiter y joue d'ailleurs un assez indigne rôle; il ne lui manque que deux tonneaux. Un assez médiocre musicien, nommé Royer, avait fait presque toute la musique (7) de cette pièce bizarre, lorsqu'il s'avisa de mourir. Vous ne ressusciterez pas ce Royer, vous êtes plutôt homme à l'enterrer.

J'avoue, monsieur, qu'on commence à se lasser du récitatif de Lulli, parce qu'on se lasse de tout, parce qu'on sait par cœur cette belle déclamation notée, parce qu'il y a peu d'ac-

(1) La *Fée Urgèle*, autre comédie de Favart, tirée du conte intitulé : *Ce qui plaît aux dames*. (G. A.)

(1) Claris de Florian, alors âgé de dix ans. (G. A.)
(2) Son départ fut ajourné. (G. A.)
(3) *Médecin malgré lui*, act. Ier, sc. II. (G. A.)
(4) L'abbé Mignot et d'Hornoy. (G. A.)
(5) Voyez, tome VI, le *Mandement du révérendissime père en Dieu*, etc. (G. A.)
(6) Voyez tome III. (G. A.)
(7) Voyez la *Correspondance* en 1754. (G. A.)

teurs qui sachent y mettre de l'âme ; mais cela n'empêche pas que cette déclamation ne soit le ton de la nature et la plus belle expression de notre langue. Ces récits m'ont toujours paru fort supérieurs à la psalmodie italienne ; et je suis comme le sénateur Pococurante (1), qui ne pouvait souffrir un châtré faisant, d'un air gauche, le rôle de César ou de Caton.

L'opéra italien ne vit que d'ariettes et de fredons ; c'est le mérite des Romains d'aujourd'hui ; la grand'messe et les opéras font leur gloire. Ils ont des faiseurs de doubles croches, au lieu de Cicérons et de Virgiles ; leurs voix charmantes ravissent tout un auditoire en *a*, en *e*, en *i*, et en *u*.

Je suis persuadé, monsieur, qu'en unissant ensemble le mérite français et le mérite italien, autant que le génie de la langue le comporte, et en ne vous bornant pas au vain plaisir de la difficulté surmontée, vous pourrez faire un excellent ouvrage sur un très médiocre canevas. Il y a heureusement peu de récitatif dans les premiers actes ; il paraît même se prêter aisément à être mesuré et coupé par des ariettes.

Au reste, si vous voulez vous amuser à mettre le péché originel en musique, vous sentez bien, monsieur, que vous serez le maître d'arranger le jardin d'Eden tout comme il vous plaira ; coupez, taillez mes bosquets à votre fantaisie, ne vous gênez sur rien. Je ne sais plus quelle dame de la cour, en écrivant en vers au duc d'Orléans régent, mit à la fin de sa lettre :

Allongez les trop courts, et rognez les trop longs,
Vous les trouverez tous fort bons.

Vous écourterez donc, monsieur, tout ce qui vous plaira ; vous disposerez de tout. Le poëte d'opéra doit être très humblement soumis au musicien ; vous n'aurez qu'à me donner vos ordres, et je les exécuterai comme je pourrai. Il est vrai que je suis vieux et malade, mais je ferai des efforts pour vous plaire, et pour vous mettre bien à votre aise.

Vous me faites un grand plaisir de me dire que vous aimez M. Thomas ; un homme de votre mérite doit sentir le sien. Il a une bien belle imagination guidée par la philosophie ; il pense fortement, il écrit de même. S'il ne voyageait pas actuellement avec Pierre-le-Grand (2), je le prierais d'animer Pandore de ce feu de Prométhée dont il a une si bonne provision ; mais la vôtre vous suffira ; le peu que j'en avais n'est plus que cendres ; soufflez dessus, et vous en ferez peut-être sortir encore quelques étincelles. Si j'avais autant de génie que j'ai de reconnaissance de vos bontés, je ressemblerais à l'auteur d'*Armide* (3) ou à celui de *Castor et Pollux* (4).

J'ai l'honneur d'être avec les sentiments les plus respectueux, monsieur, etc.

4667. — A M. DAMILAVILLE.

4 novembre.

Mon cher frère, je ne suis pas étonné que les petits-maîtres de Paris choquent un peu le bon sens d'un philosophe tel que vous. Vous n'aviez pas besoin de Ferney pour détester les faux airs, la légèreté, la vanité, le mauvais goût. Votre Platon (5) est sans doute revenu avec vous, et vous vous consolerez ensemble de l'importunité des gens frivoles. Le petit nombre des élus sera toujours celui des penseurs.

Je suis trop vieux, et je ne me porte pas assez bien pour aller faire un tour chez les Shavanais ; mais je les respecte et je les aime. Je connaissais déjà la belle harangue de ce peuple vraiment policé aux Anglais de la Nouvelle-Angleterre, qui se disent policés. J'ai déjà même écrit (6) quelque chose à ce sujet qui m'a paru en valoir la peine. Les vrais sauvages sont les ennemis des beaux-arts et de la philosophie ; les vrais sauvages sont ceux qui veulent établir deux puissances, les vrais sauvages sont les calomniateurs des gens de lettres. La calomnie mérite bien le nom d'*infâme* que nous lui avons donné.

Avouez que vous l'avez trouvée bien infâme quand vous avez été témoin de ma vie philosophique et retirée, quand vous avez vu mon église, que je tiens pour aussi jolie, aussi bien recrépie, et aussi bien desservie que celle de Pompignan. Son frère, l'évêque du Puy, m'appelle impie, et voudrait me faire brûler, parce que j'ai trouvé les psaumes de Pompignan mauvais ; cela n'est pas juste, mais la vertu sera toujours persécutée.

Je crois que vous allez donner une nouvelle chaleur à la souscription en faveur des Calas. Les belles actions sont votre véritable emploi. Celui que la fortune vous a donné n'était pas fait pour votre belle âme.

J'ai pris la liberté de supplier l'électeur palatin d'ordonner à son ministre à Paris de souscrire pour plusieurs exemplaires ; je vous supplie de vous informer si ses ordres sont exécutés. Il doit y avoir pour environ mille écus de souscriptions à Genève. J'en ai pour ma part quarante-neuf qui ont payé, et cinq qui n'ont pas payé. Vous pourrez faire prendre l'argent chez M. Delaleu quand il vous plaira.

M. le comte de La Tour-du-Pin m'écrivit sur-le-champ une lettre digne d'un brave militaire. Il m'ordonna de ne point rendre l'homme en question, sous quelque prétexte que ce pût être. Voilà comme il en faudrait user avec les persécuteurs de l'abominable espèce que vous connaissez.

On dit que *Ce qui plaît aux Dames* (1) a eu un grand succès à Fontainebleau. Il ne m'appartient pas, à mon âge, de me rengorger d'avoir fourni le canevas des divertissements de la cour, mais je suis fort aise qu'elle se réjouisse, cela me prouve évidemment que M. le dauphin n'est point en danger comme on le dit.

J'ai peur qu'à la Saint-Martin le parlement et le clergé ne donnent leurs opéras-comiques, dont la musique sera probablement fort aigre ; mais la sagesse du roi a déjà calmé tant de querelles de ce genre, que j'espère qu'il dissipera cet orage.

On m'a mandé qu'il paraissait un mandement d'un évêque grec (2) ; je ne sais si c'est une plaisanterie ou une vérité. Il me semble que les Grecs ne sont plus à la mode. Cela était bon du temps de M. et de madame Dacier. Je fais plus de cas des confitures sèches que vous m'avez promis de m'envoyer par la diligence de Lyon ; je crois que les meilleures se trouvent chez Fréret (3), rue des Lombards. Pardon des petites libertés que je prends avec vous, mais vous savez que les dévots aiment les sucreries.

Je peux donc espérer que j'aurai, au mois de janvier, le gros ballot qu'on m'a promis (4). Il me fera passer un hiver bien agréable, mais cet hiver ne vaudra pourtant pas le mois d'été que vous m'avez donné. Il me semble qu'avec cette pacotille je pourrai avoir de quoi vivre sans recourir aux autres marchands, qui ne débitent que des drogues assez inutiles. Je sais fort bien aussi qu'il y a des drogues dans le gros magasin que j'attends, et que tout n'est pas des bons faiseurs, mais le bon l'emportera tellement sur le mauvais, qu'il faudra bien que les plus difficiles soient contents.

Tronchin m'a demandé aujourd'hui des nouvelles de votre gorge ; je me flatte que vous m'en apprendrez de bonnes. Ma santé est toujours bien faible, et les pluies dont nous sommes inondés ne la fortifient pas.

Adieu, mon vertueux ami ; soutenez la vertu, confondez la calomnie, et écrasez cette infâme.

4668. — A MADAME LA MARQUISE DE FLORIAN.

7 novembre.

Ma chère nièce, voici un gros paquet que madame la duchesse d'Enville a bien voulu vous faire parvenir (5). Vous y trouverez d'abord une lettre de M. le comte de Schowalow pour M. de Florian, et un paquet pour madame du Deffand, que je vous supplie de lui faire tenir comme vous pourrez, et le plus tôt que vous pourrez.

Je ne sais pas trop quand vous recevrez tout cela, car nous sommes inondés ; les ponts sont emportés, les coches de Lyon se noient dans la rivière d'Ain ; nous voilà séparés du reste du monde, mais je m'aperçois seulement que je suis séparé de vous. Vous m'aviez accoutumé à une vie fort douce.

On ne sait point encore quand M. Tronchin ira s'établir à Paris ; il semble qu'il redoute d'y être consulté sur la maladie de M. le dauphin. Les nouvelles de cette maladie varient tous les jours, mais je m'imagine toujours que le péril n'est pas pressant, puisque les spectacles continuent à Fontainebleau.

(1) Dans *Candide*. (G. A.)
(2) Thomas faisait son poëme épique sur le czar. (G. A.)
(3) Quinault. (G. A.)
(4) Gentil-Bernard. (G. A.)
(5) Diderot. (G. A.)
(6) *Philosophie de l'histoire*, chap. VII. (G. A.)

(1) La *Fée Urgèle*. (G. A.)
(2) Le *Mandement de révérendissime père en Dieu*, etc. (G. A.)
(3) Voltaire veut parler de la *Lettre de Thrasybule à Leucippe*. (G. A.)
(4) Les tomes VIII et suivants de l'*Encyclopédie*. (G. A.)
(5) Voyez la lettre à madame du Deffand du 20 novembre. (G. A.)

Je n'ai point vu mademoiselle Clairon sur la liste des plaisirs: il semble qu'on ait voulu lui faire croire qu'on pouvait se passer d'elle. Vous allez avoir, à la Saint-Martin, l'opéra-comique, le parlement et le clergé. Tout cela sera fort amusant, mais si vous êtes un peu philosophe, vous vous plairez davantage à la conversation de MM. Diderot et Damilaville.

Je ne sais si vous savez que Jean-Jacques Rousseau a été lapidé (1) comme saint Etienne, par des prêtres et des petits garçons de Motiers-Travers. Il me semble qu'on en parlait déjà quand vous étiez dans l'enceinte de nos montagnes; mais le bruit de ce martyre n'était pas encore confirmé. Heureusement les pierres n'ont pas porté sur lui. Il s'est enfui comme les apôtres, et a secoué la poussière de ses pieds.

Nous verrons si le clergé de France fera lapider les parlements. Il me semble que celui de Paris a perdu son procès au sujet des nonnes de Saint-Cloud. Cela est bien juste; l'archevêque est duc de Saint-Cloud, et il faut que le charbonnier soit maître chez lui, surtout quand il a la foi du charbonnier.

Je vous prie, quand il y aura quelque chose de nouveau, de donner au grand-écuyer de Cyrus la charge de votre secrétaire des commandements. Vous ferez une bonne action, dont je vous saurai beaucoup de gré, si vous donnez à dîner à M. de Beaumont, non pas à Beaumont l'archevêque, mais à Beaumont le philosophe, le protecteur de l'innocence, et le défenseur des Calas et des Sirven. L'affaire des Sirven me tient au cœur; elle n'aura pas l'éclat de celle des Calas : il n'y a eu malheureusement personne de roué; ainsi nous avons besoin que Beaumont répare par son éloquence ce qui manque à la catastrophe. Il faut qu'il fasse un mémoire excellent. Je voudrais bien le voir avant qu'il fût imprimé, et je voudrais surtout que les avocats se délissent un peu du style des avocats.

Adieu, ma chère nièce; vous devez recevoir ou avoir reçu une lettre de votre sœur. Nous faisons mille compliments à tout ce qui vous entoure, mari, fils, et frère, et nous vous souhaitons autant de plaisir qu'on en peut goûter quand on est détrompé des illusions de Paris.

4669. — A MADAME DE FLORIAN.

Ferney, 8 novembre.

Vous croiriez peut-être, ma chère nièce, que je ne vous ai point écrit, et vous auriez tort avec toute l'apparence d'avoir raison, attendu qu'il y a depuis quelques jours un gros paquet pour vous chez madame la duchesse d'Enville, qui a la bonté de s'en charger. Elle devait partir demain; mais toutes les rivières sont débordées, toutes les montagnes sont éboulées, tous les carrosses sont noyés, et personne ne part. Il est même fort douteux que M. Tronchin aille à Paris cet hiver. Je vous mandais (2) que madame la comtesse d'Harcourt se faisait transporter dans un tiroir, mais il n'en est plus rien.

On disait aussi dans votre grande ville qu'on avait envoyé un courrier à M. Tronchin, et qu'il allait à Fontainebleau; il n'y a pas un mot de vrai. Il se pourrait bien aussi qu'il ne fût pas vrai que M. de Castillon, avocat général au parlement d'Aix, eût prononcé le discours qu'on débite sous son nom à Paris (3). Le mieux qu'on puisse faire, en plus d'un genre, est d'attendre le Boiteux (4), et de ne rien croire du tout; croyez cependant très fermement que je vous aime de tout mon cœur, vous, le grand-écuyer de Cyrus, et vos deux conseillers.

4670. — A M. DE CHABANON.

Au château de Ferney, 13 novembre.

Je fais passer ma réponse, monsieur, par madame votre sœur (5), que j'ai eu l'honneur de voir quelquefois dans mes masures helvétiques. Vous m'avez envoyé l'épître de M. Delille (6), mais souvenez-vous que c'est en attendant votre *Virginie*.

Nardi parvus onyx eliciet cadum. (Hor., lib. IV, od. XII.)

On fait de beaux vers à présent, on a de l'esprit et des connaissances; mais il est bien rare de faire des vers qui se retiennent et qui restent dans la mémoire, malgré qu'on en ait. Il règne, dans presque tous les ouvrages de ce temps-ci, une abondance d'idées incohérentes qui étouffent le sujet; et quand on les a lus, il semble qu'on ait fait un rêve : on se souvient seulement que l'auteur a de l'esprit, et on oublie son ouvrage.

M. Delille n'est pas dans ce cas; il pense d'ailleurs en philosophe, et il écrit en poëte; je vous prie de le remercier de la double bonté qu'il a eue de m'envoyer son ouvrage, et de me l'envoyer par vous. Je lui sais bon gré d'avoir loué Catherine. Elle m'a fait l'honneur de me mander (1) qu'elle venait de chasser tous les capucins de la Russie; elle dit qu'Abraham Chaumeix est devenu tolérant, mais qu'il ne deviendra jamais un homme d'esprit. Elle en a beaucoup, et elle perfectionne tout ce que cet illustre barbare Pierre Ier a créé. Je suis persuadé que dans six mois on ira des bouts de l'Europe voir son carrousel : les arts et les plaisirs nobles sont bien étonnés de se trouver à l'embouchure du lac Ladoga.

Adieu, monsieur, vivez gaiement sur les bords de la Seine, et faites-y applaudir *Virginie*. Je soupçonne son histoire d'être fort romanesque : elle n'en sera pas moins intéressante. Personne ne prendra plus de part à vos succès que votre très humble, très obéissant serviteur et confrère.

4671. — A M. TRONCHIN-CALENDRIN,

CONSEILLER D'ÉTAT DE LA RÉPUBLIQUE DE GENÈVE.

13 novembre.

Immédiatement après avoir lu, monsieur, le nouveau livre en faveur des représentants (2), la première chose que je fais est de vous en parler. Vous savez que M. Keate, gentilhomme anglais plein de mérite, me fit l'honneur de me dédier, il y a quelques années, son ouvrage sur Genève (3); celui qu'on me dédie aujourd'hui est d'une espèce différente, c'est un recueil de plaintes amères. L'auteur n'ignore pas combien je suis tolérant, impartial et ami de la paix; mais il doit savoir aussi combien je vous suis attaché à vous, à vos parents, à vos amis et à la constitution du gouvernement.

Genève, d'ailleurs, n'a point de plus proche voisin que moi. L'auteur a senti peut-être que cet honneur d'être votre voisin, et mes sentiments qui sont assez publics, pourraient me mettre en état de marquer mon zèle pour l'union et pour la félicité d'une ville que j'honore, que j'aime et que je respecte. S'il a cru que je me déclarerais pour le parti mécontent, et que j'envenimerais les plaies, il ne m'a pas connu.

Vous savez, monsieur, combien votre ancien citoyen Rousseau se trompa quand il crut que j'avais sollicité le conseil d'État contre lui. On ne se tromperait pas moins si l'on pensait que je veux animer les citoyens contre le conseil.

J'ai eu l'honneur de recevoir chez moi quelques magistrats et quelques principaux citoyens qu'on dit du parti opposé. Je leur ai toujours tenu à tous le même langage; je leur ai parlé comme j'ai écrit à Paris. Je leur ai dit que je regardais Genève comme une grande famille dont les magistrats sont les pères, et qu'après quelques dissensions cette famille doit se réunir.

Je n'ai point caché aux principaux citoyens que, s'ils étaient regardés en France comme les organes et les partisans d'un homme (4) dont le ministère n'a pas une opinion avantageuse, ils indisposeraient certainement nos illustres médiateurs, et ils pourraient rendre leur cause odieuse. Je puis vous protester qu'ils m'ont tous assuré qu'ils avaient pris leur parti sans lui, et qu'il était plutôt de leur avis qu'ils ne s'étaient rangés du sien. Je vous dirai plus, ils n'ont vu les *Lettres de la montagne* qu'après qu'elles ont été imprimées : cela peut vous surprendre, mais cela est vrai.

J'ai dit les mêmes choses à M. Lullin, secrétaire d'État, quand il m'a fait l'honneur de venir à ma campagne. Je vois avec douleur les jalousies, les divisions, les inquiétudes s'accroître; non que je craigne que ces petites émotions aillent jusqu'au trouble et au tumulte; mais il est triste de voir une ville remplie d'hommes vertueux et instruits, et qui a tout ce qu'il faut pour être heureuse, ne pas jouir de sa prospérité.

Je suis bien loin de croire que je puisse être utile; mais

(1) En septembre. (G. A.)
(2) Lettre à M. de Florian du 1er novembre. (G. A.)
(3) On trouve un extrait de ce discours dans les *Mémoires de Bachaumont*. (G. A.)
(4) Le Temps. (G. A.)
(5) Madame de La Chalarerie. (G. A.)
(6) *Epître sur les voyages*. (G. A.)

(1) Lettre du 11/22 auguste. (G. A.)
(2) *La Vérité, ode à M. de Voltaire, suivie d'une Dissertation historique et critique sur le gouvernement de Genève et ses revolutions*. (G. A.)
(3) *Abrégé de l'Histoire de Genève et de son gouvernement ancien et moderne*, 1761. (G. A.)
(4) J.-J. Rousseau. (G. A.)

j'entrevois (en me trompant peut-être) qu'il n'est pas impossible de rapprocher les esprits. Il est venu chez moi des citoyens qui m'ont paru joindre de la modération et des lumières. Je ne vois pas que, dans les circonstances présentes, il fût mal à propos que deux de vos magistrats des plus conciliants me fissent l'honneur de venir dîner à Ferney, et qu'ils trouvassent bon que deux des plus sages citoyens s'y rencontrassent. On pourrait, sous votre bon plaisir, inviter un avocat en qui les deux partis auraient confiance.

Quand cette entrevue ne servirait qu'à adoucir les aigreurs et à faire souhaiter une conciliation nécessaire, ce serait beaucoup, et il n'en pourrait résulter que du bien. Il ne m'appartient pas d'être conciliateur; je me borne seulement à prendre la liberté d'offrir un repas où l'on pourrait s'entendre. Ce dîner n'aurait point l'air prémédité, personne ne serait compromis, et j'aurais l'avantage de vous prouver mes tendres et respectueux sentiments pour vous, monsieur, pour toute votre famille et pour les magistrats qui m'honorent de leurs bontés.

4072. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 novembre.

Le petit ex-jésuite, mes anges, est toujours très docile; mais il se défie de ses forces, il ne voit pas jour à donner une passion bien tendre et bien vive à un triumvir; il dit que cela est aussi difficile que de faire parler un lieutenant-criminel en madrigaux.

Permettez-moi de ne point me rendre encore sur l'article des filles de Genève (1). Non seulement la loi du couvent n'est pas que les filles seront cloîtrées dans la ville, mais la loi est toute contraire. Les choses sont rarement comme elles paraissent de loin. Le cardinal de Fleury regardait les derniers troubles de Genève comme une sédition des halles. M. de Lautrec arriva plein de cette idée; il fut bien étonné quand il apprit que le pouvoir souverain réside dans l'assemblée des citoyens, que le petit conseil avait excédé son pouvoir, et que le peuple avait marqué une modération inouïe jusqu'au milieu même d'un combat où il y avait eu du sang de répandu.

Les mécontentements réciproques entre les citoyens et le conseil subsistent toujours. Il ne convient ni à ma qualité d'étranger, ni à ma situation, ni à mon goût, d'entrer dans ces querelles. Je dois, comme bon voisin, les exhorter tous à la paix quand ils viennent chez moi; c'est à quoi je me borne.

On vient malheureusement de m'adresser une fort mauvaise ode, suivie d'une histoire des troubles de Genève jusqu'au temps présent. Cette histoire vaut bien mieux que l'ode, et plus elle est bien faite, plus je parais compromis par un parti qui veut s'attacher à moi. Cet ouvrage doit d'autant plus alarmer le petit conseil, que nous sommes précisément dans le temps des élections. J'ai sur-le-champ écrit la lettre ci-jointe à l'un des Tronchin qui est conseiller d'Etat. Je veux qu'au moins cette lettre me lave de tout soupçon d'esprit de parti; je veux paraître impartial comme je le suis.

Je vous supplie, mes divins anges, de bien garder ma lettre, et de vouloir bien même la montrer à M. le duc de Praslin en cas de besoin, afin que je ne perde pas tout le fruit de ma sagesse. Si je tiens la balance égale entre les citoyens et le conseil de Genève, il n'en est pas ainsi des querelles de votre parlement et de votre clergé. Je me déclare net pour le parlement, mais sans conséquence pour l'avenir; car je trouve fort mauvais qu'il fatigue le roi et le ministère pour des affaires de bibus, et je veux qu'il réserve toutes ses forces contre les usurpations ecclésiastiques, surtout contre les romaines. Il m'a fallu, en ressassant l'histoire, relire la *Constitution;* je ne crois pas qu'on ait jamais forgé une pièce plus impertinente et plus absurde. Il faut être bien prêtre, bien welche, pour faire de cette arlequinade jésuitique et romaine une loi de l'Eglise et de l'Etat. O Welches! ô Welches! vous n'avez pas le sens d'une oie.

M. l'abbé le coadjuteur (2) m'a envoyé son portrait; je lui ai envoyé quelques rogatons qui me sont tombés sous la main. Je me flatte qu'on entendra parler de lui dans l'affaire des deux puissances, et que ce Bellérophon écrasera la Chimère du pouvoir sacerdotal, qui n'est qu'un blasphème contre la raison, et même contre l'Evangile.

J'ai chez moi un jésuite et un capucin (3); mais, par tous les dieux immortels, ils ne sont pas les maîtres.

(1) Voyez la lettre à d'Argental du 23 septembre. (G. A.)
(2) L'abbé de Chauvelin. (G. A.)
(3) Qui vola Voltaire et se sauva. Voyez la lettre à Tabareau du 27 juillet 1767. Les éditeurs de Kehl disent que ce capucin se réfugia à Londres, où il mourut de la vérole. (G. A.)

Respect et tendresse.

Nota bene. Ou que M. de Praslin garde sa place, ou qu'il la donne à M. de Chauvelin; voilà mon dernier mot.

4073. — A M. DAMILAVILLE.

13 novembre.

Mon cher ami, plus je réfléchis sur la honteuse injustice qu'on fait à M. d'Alembert (1), plus je crois que le coup part des ennemis de la raison : c'est cette raison qu'on craint et qu'on hait, et non pas sa personne. Je sais bien qu'un homme puissant a cru (2), l'année passée, avoir lieu de se plaindre de lui; mais cet homme puissant est noble et généreux, et serait beaucoup plus capable de servir un homme de mérite que de lui nuire. Il a fait du bien à des gens qui ne le méritaient guère. Je m'imagine qu'il expierait son péché en procurant à un homme comme M. d'Alembert, non seulement l'étroite justice qui lui est due, mais les récompenses dont il est si digne.

Je ne connais point d'exemple de pension accordée aux académiciens de Pétersbourg qui ne résident pas; mais il mérite d'être le premier exemple, et assurément cela ne tirerait pas à conséquence. Il faudrait que je fusse sûr qu'il n'ira point présider à l'Académie de Berlin, pour que j'osasse en écrire en Russie. Rousseau doit être actuellement à Potsdam (3); il reste à savoir si M. d'Alembert doit fuir ou rechercher sa société, et s'il est bien déterminé dans le parti qu'il aura pris. J'agirai sur les instructions et les assurances positives que vous me donnerez.

L'impératrice de Russie m'a écrit une lettre à la Sévigné : elle dit qu'elle a fait deux miracles; elle a chassé de son empire tous les capucins, et elle a rendu Abraham Chaumeix tolérant. Elle ajoute qu'il y a un troisième miracle qu'elle ne peut faire, c'est de donner de l'esprit à Abraham Chaumeix.

Auriez-vous trouvé Bigex (4) à Paris? Pour moi, j'ai toujours mon capucin. Je fais mieux que l'impératrice; elle les chasse, et je les défroque.

Il paraît à Genève un livre qui m'est en quelque façon dédié : c'est une histoire courte, vive et nette des troubles passés et des présents. Les citoyens y exposent de très bonnes raisons; il semble que l'auteur veuille me forcer par des louanges, et même par d'assez mauvais vers, à prendre le parti des citoyens contre le petit conseil; mais c'est de quoi je me garderai bien. Il serait ridicule à un étranger, et surtout à moi, de prendre un parti. Je dois être neutre, tranquille, impartial, bien recevoir tous ceux qui me font l'honneur de venir chez moi, ne leur parler que de concorde : c'est ainsi que j'en use; et s'il était possible que je leur fusse de quelque utilité, je ne pourrais y parvenir que par l'impartialité la plus exacte.

Je vais faire rassembler ce que je pourrai des anguilles de M. Needham pour vous les faire parvenir; ce ne sont que des plaisanteries (5). Les choses auxquelles Bigex peut travailler sont plus dignes de l'attention des sages.

On m'a dit qu'on allait faire une nouvelle édition de l'ouvrage attribué à Saint-Evremond (6) et de quelques autres pièces relatives au même objet. J'ai cherché en vain à Genève une lettre d'un évêque grec (7); il n'y en a qu'un seul exemplaire qui est, je crois, entre les mains de madame la duchesse d'Enville. On prétend que c'est un morceau assez instructif sur l'abus des deux puissances. L'auteur prouve, dit-on, que la seule véritable puissance est celle du souverain, et que l'Eglise n'a d'autres pouvoirs que les prérogatives accordées par les rois et par les lois. Si cela est, l'ouvrage est très raisonnable. J'espère l'avoir incessamment.

Adieu, mon cher ami; tout notre ermitage vous fait les plus tendres compliments.

4074. — A M. DUPONT.

A Ferney, 15 novembre.

Mon cher Cicéron d'Alsace, que ne puis-je être utile à votre famille! Si le pays que vous habitez eût pu me convenir,

(1) Voyez, tome VI, la lettre de d'Alembert du 7 octobre. (G. A.)
(2) Le duc de Choiseul. (G. A.)
(3) Erreur. (G. A.)
(4) Nom d'un secrétaire du patriarche. (G. A.)
(5) Les *Questions* ou *Lettres sur les miracles*. Voyez, tome VI, aux Facéties. (G. A.)
(6) L'*Analyse de la religion chrétienne*. (G. A.)
(7) Le *Mandement de l'archevêque de Novogorod*. (G. A.)

j'aurais acheté le château d'Horbourg au lieu de celui de Ferney, et j'aurais bien trouvé le moyen de placer quelques-uns de vos enfants. Me voici depuis onze ans au pied des Alpes. La mort m'a privé de presque tous mes amis, les autres m'ont oublié; il ne me reste que le regret de n'avoir pu servir un homme de votre mérite. Je me console par l'espérance que plusieurs princes d'Allemagne, dont vous serez le conseil, prendront soin de votre fortune.

Je suis actuellement un peu embarrassé. J'ai entrepris des bâtiments et des jardins, sur la parole positive que M. Jean Mairo m'avait donnée qu'il me paierait avec la plus grande exactitude. Les rentes viagères exigent qu'on ne manque jamais l'échéance; il me fait un peu languir, et je suis obligé de renvoyer mes ouvriers, au hasard de voir l'hiver, qui est bien rude dans nos quartiers, détruire les ouvrages commencés pendant l'été. Je vous prie d'écrire un petit mot à M. Jean Mairo pour l'engager à ne pas m'oublier. Je suppose qu'il n'a pas d'argent actuellement, mais il peut me fournir des lettres de change, en me faisant bon de l'escompte. Je lui ai proposé tous les tempéraments possibles; ayez la bonté de le faire souvenir sérieusement de ses engagements, et de lui faire sentir que l'accumulation des arrérages deviendrait pour lui aussi désagréable que l'est pour moi la privation de ce qui m'est dû.

Adieu, mon cher ami; on ne peut vous être attaché plus tendrement que je le suis.

4675. — A M. DAMILAVILLE.

19 novembre.

Mon cher frère, voici des guenilles (1) qui ne sont pas miraculeuses, mais dans lesquelles un honnête impie se moque prodigieusement des miracles. Le prophète Grimm en demande quelques exemplaires; je vous en envoie cinq. Ce ne sont là que des troupes légères qui escarmouchent; vous m'avez promis un corps d'armée considérable. J'attends ce livre de Fréret (2), qui doit être rempli de recherches savantes et curieuses; envoyez-moi une bonne provision; la victoire se déclare pour nous de tous côtés. Je vous assure que dans peu il n'y aura que la canaille sous les étendards de nos ennemis, et nous ne voulons de cette canaille ni pour partisans ni pour adversaires. Nous sommes un corps de braves chevaliers défenseurs de la vérité, qui n'admettons parmi nous que des gens bien élevés. Allons, brave Diderot, intrépide d'Alembert, joignez-vous à mon cher Damilaville, courez sus aux fanatiques et aux fripons; plaignez Blaise Pascal, méprisez Houteville et Abbadie autant que s'ils étaient Pères de l'Eglise; détruisez les plates déclamations, les misérables sophismes, les faussetés historiques, les contradictions, les absurdités sans nombre; empêchez que les gens de bon sens ne soient les esclaves de ceux qui n'en ont point : la génération naissante vous devra sa raison et sa liberté.

Je vous ai toujours dit que M. le duc de Choiseul a une âme noble et sensible; c'est un grand malheur qu'il soit mécontent de Protagoras.

Est-il possible qu'un homme d'un esprit si supérieur que Saurin fasse toujours des pièces qui ne réussissent guère (3)? à quoi tient donc le succès? Des gens médiocres font des pièces qu'on joue pendant vingt ans; on représente encore la *Didon* de Pompignan. Grâce au ciel, je n'ai point fait le *Siége de Paris;* il y a pourtant là un certain évêque Goslin qui faisait une belle figure; il n'exigeait point de billets de confession, mais il se battait comme un diable sur la brèche, et tuait des Normands tant qu'il pouvait. Si jamais on met des évêques sur le théâtre, comme je l'espère, je retiens place pour celui-là.

N'oubliez pas de presser Briasson de tenir sa promesse (4). Je peux mourir cet hiver, et je ne veux point mourir sans avoir eu entre mes mains tout le *Dictionnaire encyclopédique.* Je commencerai par lire l'article VINGTIÈME.

Nous vous embrassons tous.

4676. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Ferney, 20 novembre.

Il faut que vous sachiez, madame, qu'il y a près d'un mois que madame la duchesse d'Enville voulut bien se charger d'un assez gros paquet pour vous. Ce paquet, qui en contenait d'autres, est adressé à madame Florian, qui doit prendre ce qui est pour elle, et vous faire tenir ce qui est pour vous. Le départ de madame la duchesse d'Enville a été retardé de jour en jour; mais enfin elle ne sera pas toujours à Genève.

Je ne sais si ce que je vous envoie vous amusera; mais vous verrez, dans la lettre (1) qui est jointe à ce paquet, que je vous ouvre entièrement mon cœur. Je m'y suis livré au plaisir de causer avec vous comme si j'étais au coin de votre feu. Je ne peux vous rien dire de plus que ce que je vous ai dit. Je pense sur le présent et sur l'avenir comme j'ai parlé dans ma lettre. Plus on vieillit, dit-on, plus on a le cœur dur : cela peut être vrai pour des ministres d'Etat, pour des évêques, et pour des moines; mais cela est bien faux pour ceux qui ont mis leur bonheur dans les douceurs de la société et dans les devoirs de la vie.

Je trouve que la vieillesse rend l'amitié bien nécessaire; elle est la consolation de nos misères et l'appui de notre faiblesse, encore plus que la philosophie. Heureux vos amis, madame, qui vous consolent, et que vous consolez! Je vous ai toujours dit que vous vivriez fort longtemps, et je me flatte que M. le président Hénault poussera encore loin sa carrière. Le chagrin, qui use l'âme et le corps, n'approche point de lui.

On m'a mandé qu'on avait découvert un bâtard de Moncrif qui a soixante et quatorze ans. Si cela est, Moncrif est le doyen des beaux esprits de Paris; mais il veut toujours paraître jeune, et dit qu'il n'a que soixante-dix-huit ans (2); c'est avoir un grand fonds de coquetterie.

Je m'occupe à bâtir et à planter comme si j'étais jeune; chacun a ses illusions. Je vous ai mandé que je commençais mon quartier de quinze-vingts, qui arrive tous les ans avec les neiges.

Voilà la saison, madame, où nous devons nous aimer tous deux à la folie; c'est dans mon cœur un sentiment de toute l'année.

Je ne sais s'il est vrai que M. le dauphin ait vomi un abcès de la poitrine, et si cette crise pourra le rendre aux vœux de la France. Je voudrais que les mauvaises humeurs, qu'on dit être dans les parlements et dans les évêques, eussent aussi une évacuation favorable; mais l'esprit de parti est plus envenimé qu'un ulcère aux poumons.

Portez-vous bien, madame, et agréez mon tendre respect. Daignez ne me pas oublier auprès de votre ancien ami.

4677. — A M. LE DUC DE PRASLIN.

Ferney, 20 novembre au soir.

En écrivant et en riant aux anges, je supplie monseigneur le duc de Praslin de jeter un coup d'œil sur le contenu; mais, s'il n'en a pas le temps, vite le paquet aux anges. Il s'agit de grandes affaires.

Je le supplie d'agréer l'attachement extrême et le respect de ce vieux Suisse qui ne vit que pour lui.

4678. — A M. DAMILAVILLE.

25 novembre.

Votre mal de gorge et votre amaigrissement me déplaisent beaucoup; vous savez si je m'intéresse à votre bien-être et à votre long être. Notre Esculape Tronchin ne guérit pas tout le monde : madame la duchesse d'Enville pourra bien rester tout l'hiver à Genève. Quoi qu'il fasse, mon cher ami, la nature en saura toujours plus que la médecine. La philosophie apprend à se soumettre à l'une, et à se passer de l'autre; c'est le parti que j'ai pris.

Cette philosophie, contre laquelle on se révolte si injustement, peut faire beaucoup de bien, et ne fait aucun mal. Si elle avait été écoutée, les parlements n'auraient pas tant harcelé le roi et tant outragé les ministres. L'esprit de corps et la philosophie ne vont guère ensemble. Je crains que l'archevêque de Novogorod (3), dont vous me parlez, ne puisse les soutenir dans la seule chose où ils paraissent avoir raison, et qu'après avoir combattu mal à propos l'autorité royale sur des affaires de finance et de forme, ils ne finissent par succomber quand ils soutiennent cette même autorité contre quelques entreprises du clergé.

Mais la santé de M. le dauphin est un objet si intéressant, qu'il doit anéantir toutes ces querelles. La bulle *Unigenitus*, et toutes les bulles du monde, ne valent pas assurément la poitrine et le foie d'un fils unique du roi de France.

---

(1) Les *Lettres* ou *Questions sur les miracles.* (G. A.)
(2) La *Lettre de Thrasybule à Leucippe.* (G. A.)
(3) L'*Orpheline léguée*, comédie en trois actes et en vers libres, de Saurin, avait été jouée sans succès le 6 novembre. (G. A.)
(4) De lui envoyer les derniers volumes de l'*Encyclopédie.* G. A.)

(1) Elle manque. (G. A.)
(2) C'était bien son âge. (G. A.)
(3) Voyez, tome VI, le *Mandement*, facétie. (G. A.)

Madame Denis ne se porte pas trop bien; elle me charge de vous dire combien elle vous aime et vous estime. Elle attend les boîtes de confitures (1) que vous voulez bien nous envoyer; il n'y a qu'à les mettre au coche de Lyon.

Embrassez pour moi MM. Diderot et d'Alembert, quand vous les verrez. Toute mon ambition est que la cour puisse les connaître, et rendre justice à leur mérite, qui fait honneur à la France.

Qu'est devenu le très paresseux Thieriot? Il m'écrit une ou deux fois l'an par boutade. Vous savez probablement que Jean-Jacques est à Strasbourg, où il fait jouer le *Devin du Village;* cela vaut mieux que de chercher à mettre le trouble dans Genève, et d'être lapidé à Motiers-Travers. Les magistrats et les citoyens sont toujours divisés; je ne les vois les uns et les autres que pour leur inspirer la concorde : c'est la boussole invariable de ma conduite.

Je vous demande en grâce de presser M. de Beaumont sur l'affaire des Sirven; elle me paraît toute prête; le temps est favorable; *je ne crois pas qu'il y ait un instant à perdre.*

Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

4679. — A M. LEKAIN.

Ce 25 novembre.

Je présume que M. Lekain aura attendu un temps plus favorable pour faire débiter la tragédie qu'il imprime; je viens de découvrir encore des vers répétés au troisième acte.

Il y a dans la scène deuxième de ce troisième acte :

Vous acceptiez la main qui vous perça le flanc.

C'est Nemours qui parle; et Adélaïde lui dit, quelques vers après :

Enflé de sa victoire, et teint de votre sang,
Il m'ose offrir la main qui me perça le flanc.

Je retrouve dans une vieille copie :

Tout doit, si je l'en crois, céder à son pouvoir;
Lui plaire est ma grandeur, l'aimer est mon devoir.

Cette version est sans doute la meilleure; des cartons ne sont pas une chose bien difficile, et il faut les préférer à des négligences insupportables.

Je fais mille remerciements à M. Lekain.

Je ne crois pas qu'il y ait eu des spectacles à Paris pendant les prières de quarante heures (2). S'il y a quelque chose de nouveau, je le supplie de vouloir bien en faire part à son ami V.

4680. — A M. DAMILAVILLE.

27 novembre.

Je ne manquai pas, mon cher ami, de faire chercher, il y a quelques jours, à Genève, chez le sieur Boursier, les deux petites facéties de Neuchâtel (3). Je les adressai sous l'enveloppe de M. de Courteilles, comme vous me l'aviez prescrit. Je serais fâché qu'elles fussent perdues; il serait difficile de les retrouver. Ce sont des bagatelles qui n'ont qu'un temps, après quoi elles périssent comme les feuilles de Fréron.

Les divisions de Genève continuent toujours, mais sans aucun trouble. Ce fut, ces jours passés, une chose assez curieuse de voir huit cent cinquante citoyens refuser leurs suffrages aux magistrats avec beaucoup plus d'ordre et de décence que les moines n'élisent un prieur dans un chapitre. Plusieurs magistrats et plusieurs citoyens m'ont prié de leur donner un plan de pacification. Je n'ai pas voulu prendre cette liberté sans consulter M. d'Argental. Je crois d'ailleurs qu'il faut attendre que les esprits un peu échauffés soient refroidis. M. Hennin, nommé à la résidence de Genève, viendra bientôt; c'est un homme de mérite très instruit; il est plus capable que personne de porter les Génevois à la concorde. Jean-Jacques a un peu embrouillé les affaires; on découvre tous les jours de nouvelles folies de ce Jean-Jacques. Vous connaissez, je crois, Cabanis, qui est un chirurgien de grande réputation. Ce Cabanis a mis longtemps des bougies en sa vilaine petite verge; il l'a nourri longtemps. Jean-Jacques a fini par se brouiller avec lui comme avec M. Tronchin. Il paraît que l'ingratitude entre pour beaucoup dans la philosophie de Jean-Jacques.

Notre enfant, madame Dupuits, vient d'accoucher, à sept mois, d'un garçon qui est mort au bout de deux heures. Il a été heureusement baptisé; c'est une grande consolation. Il est triste que père Adam n'ait pas fait cette fonction salutaire, dont il se serait acquitté avec une extrême dignité.

Adieu, mon très cher *écr.* de *l'inf...*

P.-S. Je recommande toujours à vos bontés l'affaire de Sirven. Un homme de loi de son pays m'a mandé qu'il lui avait conseillé lui-même de fuir, et que, dans le fanatisme qui aliénait alors tous les esprits, il aurait été infailliblement sacrifié comme Calas. Cette seconde affaire fera autant d'honneur à M. de Beaumont que la première, sans avoir le même éclat. On verra que l'amour de l'humanité l'anime plutôt que celui de la célébrité.

4681. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 novembre.

Il y a deux choses, mes divins anges, à considérer en ce paquet. La plus importante est celle de deux vers à restituer dans *Adélaïde;* et ces deux vers se trouvent dans une lettre ci-jointe à Lekain (1), laquelle je soumets à la protection de mes anges.

La seconde est une billevesée (2) d'une autre espèce qui fera voir à mes anges combien je suis impartial, ami de la paix, exempt de ressentiment, équitable, et peut-être ridicule.

Plusieurs membres du conseil de Genève et plusieurs citoyens sont venus tour à tour chez moi, et m'ont exposé les sujets de leurs divisions. J'ai pris la liberté de leur proposer des accommodements. Il y a quelques articles sur lesquels on transigerait dans un quart d'heure; il y en a d'autres qui demanderaient du temps, et surtout plus de lumières que je n'en ai. Mon seul mérite, si c'en est un, est de jouer un rôle diamétralement opposé à celui de Jean-Jacques, et de chercher à éteindre le feu qu'il a soufflé de toutes les forces de ses petits poumons. J'ai mis par écrit un petit plan de pacification qui me paraît clair et très aisé à entendre par ceux qui ne sont pas au fait des lois de la parvulissime république de Genève; donnez-vous, je vous en prie, le plaisir ou l'ennui de lire ma petite chimère; je ne veux pas la présenter aux intéressés avant que vous m'ayez dit si elle est raisonnable. Je crois qu'il faudrait préalablement la montrer à deux avocats de Paris, afin de savoir si elle ne répugne en rien au droit public et au droit des gens. Ensuite je vous prierai de la faire lire à M. de Sainte-Foy, à M. le marquis de Chauvelin, à M. Hennin, et enfin à M. le duc de Praslin; mais non pas à M. Cromelin, parce qu'il est partie intéressée, et que, malgré tout son esprit et toute sa raison, il peut être préoccupé.

Si M. le duc de Praslin approuvait ce plan, je le proposerais alors au conseil de Genève, et ce serait un préliminaire de la paix que M. Hennin ferait à son arrivée. Je ne me mêlerai plus de rien, dès que M. Hennin sera ici; je ne fais que préparer les voies du Seigneur.

Je sais bien, mes divins anges, que M. le duc de Praslin a maintenant des affaires plus importantes. Je vois avec douleur que les parlements, à force d'avoir demandé des choses qui ont paru injustes, succomberont peut-être dans une chose juste, et que la France ne sera pas du diocèse de Novogorod-la-Grande (3).

La maladie de M. le dauphin cause encore de plus grandes inquiétudes, et ce n'est pas trop le temps de parler des tracasseries de Genève; mais aussi les tracasseries étrangères peuvent servir de délassement, et amuser un moment.

Amusez-vous donc, et donnez-moi vos avis et vos ordres. Quand vous serez dans un temps plus heureux et plus fait pour les plaisirs, le petit ex-jésuite vous enverra ses roués. Il a profité, autant qu'il a pu, de vos très bons conseils; il ne parviendra jamais à faire une pièce attendrissante : ce n'était pas son dessein; mais elle pourra être vigoureuse et attachante.

Toute ma petite famille baise très humblement le bout de vos ailes.

4682. — AU MÊME.

28 novembre.

Je dois dire ou répéter à mes anges que quand je leur ai envoyé un plan, qui n'est pas un plan de tragédie, je n'ai pris cette liberté que parce que plusieurs personnes des deux partis m'en avaient prié. J'ajoute encore que je n'ai mis par écrit mes idées que pour donner à M. Hennin des notions

(1) La *Lettre de Thrasybule à Leucippe.* (G. A.)
(2) Pour la santé du dauphin. (G. A.)
(3) *Lettres sur les miracles.* (G. A.)

(1) La lettre du 25 novembre. (G. A.)
(2) Un mémoire sur les troubles de Genève. (G. A.)
(3) Voyez, tome VI, le *Mandement,* facétie. (G. A.)

préliminaires de l'état des choses. M. Fabry, dont j'ai déjà eu l'honneur de vous parler, et qui est à peu près chargé des affaires par intérim, m'a paru être de mon avis dans les conversations que j'ai eues. Ce qui pourrait me faire croire que j'ai rencontré assez juste, c'est qu'ayant proposé en général le nombre de sept cents citoyens pour exiger une assemblée du corps entier de la république, ce nombre a paru trop fort aux citoyens, et trop petit aux magistrats ; par conséquent il ne s'écarte pas beaucoup du juste milieu que j'ai proposé; puisque l'assemblée générale n'est presque jamais composée que de treize cents tout au plus, et qu'il n'y a qu'un seul exemple où elle ait été de quatorze cents.

Mes remontrances à Lekain deviennent inutiles après l'édition faite d'*Adélaïde;* ainsi n'en parlons plus. Un temps viendra où les tracasseries de la Comédie seront finies comme celles de Bretagne, et où le petit ex-jésuite pourra revenir à ses roués ; mais, pour moi, je serai toujours à mes anges avec respect et tendresse.

4083. — A M. LEKAIN.

A Ferney, 29 novembre.

Mon cher grand acteur, j'ai reçu votre *Adélaïde*. Je m'imagine que la maladie de M. le dauphin et les tracasseries de Bretagne ne permettent pas qu'on donne une grande attention aux vers bons ou mauvais. J'ai peur que cette année-ci ne soit pas l'année de votre plus grosse recette; mais si mademoiselle Clairon ne donne pas sa démission, vous pourrez encore vous tirer d'affaire. M. de La Harpe me mande que vous avez donné la préférence à Stockholm sur Tolède (1). Je ne doute pas qu'il n'y ait dans sa pièce autant d'intérêt que dans celle de Piron (2), avec de plus beaux vers.

Quant à la pauvre *Adélaïde*, elle ne me paraît pas si heureuse à la lecture qu'à la représentation. Je vois bien que vos talents l'avaient embellie. L'édition a beaucoup de fautes qui ne sont point corrigées dans l'errata. Il me tombe sous la main un vers que je n'entends point du tout, c'est à la page 30 :

Gardez d'être réduit au hasard dangereux
Que les chefs de l'Etat ne trahissent leurs vœux.

Cela n'est ni français pour la construction, ni intelligible pour le sens. J'ai fait beaucoup de mauvais vers en ma vie; mais, Dieu merci, je n'ai pas à me reprocher celui-là ; il est plat et barbare. Voilà où mène la malheureuse coutume de couper et d'étriquer des tirades. Quoique je sois bien vieux, je ne laisse pas d'avoir un peu de goût et même un peu d'amour-propre, et je suis fâché d'être si ridicule. Je vois bien qu'il n'y a plus de remède. Je vous prie, pour me consoler, de me mander comment vont les spectacles, les plaisirs ou l'ennui de Paris, et de ne plus mettre *Comédie française* en contre-seing sur vos lettres ; il est fort indifférent pour la poste que vos lettres viennent de la Comédie française ou de la Comédie italienne ; ce qui n'est pas indifférent, c'est votre amitié.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

Je reçois votre lettre du 23. Je ne crains pas que le *Temple* (3) vous fasse grand tort, si *Gustave Vasa* est beau et bien joué.

4084. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 novembre.

Je commencerai par dire que celui de mes anges qui m'a béatifié de ses réflexions sur Octave a la plus grande raison du monde, et que si le génie du jeune homme égale la sagesse de ces conseils, l'ouvrage ne sera pas indigne du public, tout dégoûté et tout difficile qu'il est.

Je suis, comme vous savez, le serviteur de M. Chabanon ; je m'intéresse à ses succès ; il doit savoir avec quel plaisir je recevrai sa *Virginie*. J'ai reçu le *Tuteur dupé* de M. de Lestandoux (4) : je l'en remercierai incessamment. Je prends la liberté de mettre dans ce paquet une lettre pour Lekain : voilà pour tout ce qui regarde le *tripot*.

Comme mes anges daignent s'intéresser à la nièce de Corneille, il est juste que je leur dise que notre enfant en a fait un autre gros comme mon poing, que nous avons mis dans une boîte à tabac doublée de coton, et qui n'a pas vécu trois heures. L'enfant-mère se porte bien, et toute la famille est aux pieds et aux ailes de mes anges.

Venons à présent aux tracasseries de Genève.

Le secrétaire d'Etat est venu me remercier, de la part du conseil, de la manière impartiale et du zèle désintéressé avec lequel je me suis conduit. J'ai eu le bonheur jusqu'à présent d'avoir obtenu quelque confiance des deux partis, et de leur avoir fait approuver ma franchise ; mais je me suis aperçu que ce procès me fait perdre tout mon temps, et qu'il faudrait que je fusse à Genève, où je le perdrais encore davantage. Ni ma santé, ni mon goût, ni mes travaux ne me permettent de quitter ma douce retraite. Vous savez, mes divins anges, que je vous ai parlé une fois d'un M. Fabry, syndic des petits états de mon pays de Gex, maire de la ville de Gex, qui a été longtemps employé au règlement des limites avec la Suisse et Genève ; il est chargé des affaires en attendant l'arrivée de M. Hennin. Il m'a paru n'être pas mécontent des moyens de pacification que j'ai imaginés, et de ceux que j'ai ajoutés depuis ; il m'a paru désirer de travailler sur ces principes, et de préparer l'ouvrage que M. Hennin doit consommer ; il a cru que ce service lui mériterait les récompenses qu'il attend d'ailleurs de M. le duc de Praslin.

J'ai pensé, mes divins anges, que je devais lui faire le sacrifice de cette petite négociation, sans pourtant abandonner le rôle que je joue, et ce rôle est de jeter de l'eau sur les charbons ardents allumés par Jean-Jacques; cela me suffit, je n'en veux pas davantage. Je me flatte que M. le duc de Praslin agréera ma conduite, et que M. Hennin n'en sera pas mécontent.

Si vous voyez M. le coadjuteur (1), je vous supplie de lui dire que je suis aussi fâché que lui du train qu'ont pris les choses. On a, ce me semble, trop fatigué le roi et le ministère par des expressions pleines d'aigreur. On a hasardé de perdre jusqu'aux libertés de l'Eglise gallicane, dont tous les parlements ont toujours été si justement et si invariablement les défenseurs. Cela fait de la peine à un pauvre historien qui aime sa patrie, et qui est entièrement de l'avis de l'archevêque de Novogorod-la-Grande. La raison commençait à pénétrer chez les hommes, le fanatisme ecclésiastique peut l'écraser. J'en gémis jusqu'au fond de mon cœur ; mais je compte toujours sur la sagesse du roi et de ses ministres, qui empêcheront que ces étincelles ne deviennent un embrasement.

Pardonnez à la bavarderie du vieux Suisse, qui aura toute sa vie pour vous la tendresse la plus respectueuse.

4085. — A MADAME LA VEUVE DUCHÊNE.

Au château de Ferney, par Genève, 30 novembre 1765 (2).

M. de Voltaire ayant lu la tragédie intitulée *Adélaïde Duguesclin*, que madame Duchêne a imprimée, la prie très instamment d'ajouter à la pièce la feuille qu'il lui envoie. Il est de l'intérêt de madame Duchêne de faire cette addition. Il lui fait ses compliments.

L'auteur, en lisant cette pièce dont il n'a pu ni voir la représentation ni conduire l'impression, a été étonné d'y trouver des vers qui non seulement ne sont pas de lui, mais que même il ne peut entendre.

On trouve à la page 30 :

Non, c'est pour obtenir une paix nécessaire.
Gardez d'être réduit au hasard dangereux
Que les chefs de l'Etat ne trahissent leurs vœux.

Il ne sait ni de quels chefs de l'Etat, ni de quels vœux on veut parler : ce vers ne lui a pas paru intelligible. Apparemment que les comédiens ayant fait ce qu'ils appellent des coupures, ils ont fait aussi ce vers que l'auteur ne comprend pas.

Il y a dans son manuscrit :

Non, c'est pour obtenir une paix nécessaire.
Les Anglais la feront, et peut-être sans vous.
Laissez à l'intérêt désarmer le courroux.
Tous les chefs de l'Etat, lassés de ces ravages,
Cherchent un port tranquille après tant de naufrages.
Ne vous exposez point au hasard dangereux
De vous voir ou trahir ou prévenir par eux.

L'habitude où sont les acteurs de faire ainsi des changements à la plupart des pièces qu'ils jouent les oblige quelquefois à gâter le style. On ne s'en aperçoit pas à la représentation; les libraires impriment sur la copie qui est entre

(1) C'est-à-dire au *Gustave Wasa* de La Harpe sur le *Don Pèdre* de Voltaire. (G. A.)
(2) Le *Gustave* de Piron est de 1733. (G. A.)
(3) *Adelaïde du Guesclin*, mal éditée par Duchesne, dont l'enseigne était *Au Temple du goût*. (G. A.)
(4) Caillava d'Estandoux avait fait jouer son *Tuteur* le 30 septembre. (G. A.)

(1) L'abbé Chauvelin. (G. A.)
(2) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)

les mains des comédiens, de sorte qu'une pièce tolérée au théâtre devient très défectueuse à la lecture ; ce qui fait tort également à l'intérêt de l'éditeur et au soin que tout écrivain doit avoir de son art, quelque peu de cas qu'il fasse de ses ouvrages.

Cet avertissement est indispensable.

4086. — A M. CAILHAVA.

Au château de Ferney, 30 novembre.

Je ne puis trop vous remercier, monsieur, de la bonté que vous avez eue de me faire partager le plaisir que vous avez donné à tout Paris. Je n'ai point été étonné du succès de votre pièce ; non seulement elle fournit beaucoup de jeu de théâtre, mais le dialogue m'en a paru naturel et rapide ; elle est aussi bien écrite que bien intriguée. Il est à croire que vous ne vous bornerez pas à cet essai, et que le Théâtre-Français s'enrichira de vos talents. Ma plus grande consolation, dans ma vieillesse languissante, est de voir que les beaux-arts, que j'aime, sont soutenus par des hommes de votre mérite.

J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime qui vous est due, monsieur, etc.

4087. — A M. DAMILAVILLE.

30 novembre.

J'ai lu *Thrasybule*, mon cher ami : il y a de très bonnes choses et des raisonnements très forts. Ce n'est pas là le style de Fréret ; mais n'importe d'où vienne la lumière, pourvu qu'elle éclaire. Il eût été plus commode pour le lecteur que cet ouvrage eût été partagé en plusieurs lettres. On divise les pièces de théâtre en cinq actes pour donner du relâche à l'esprit.

Jean-Jacques se conduit toujours comme un écervelé ; cet homme-là n'a pas en lui de quoi être heureux.

J'ignore toujours si le petit paquet que le sieur Boursier m'a dit vous avoir envoyé (1) de Genève par M. de Courteilles vous est parvenu.

Comment va votre mal de gorge ? Ma santé est actuellement fort mauvaise : je suis accoutumé à ces dérangements ; ils n'affaiblissent pas assurément les tendres sentiments que j'ai pour mon cher ami. Je recommande toujours les pauvres Sirven à votre humanité bienfaisante.

4088. — A M. CHRISTIN FILS.

2 décembre.

Il est si juste, monsieur, de pendre un homme pour avoir mangé du mouton le vendredi (2), que je vous prie instamment de me chercher des exemples de cette pieuse pratique dans votre province. La perte de la liberté et des biens pour avoir fourni de la viande aux hérétiques en carême n'est qu'une bagatelle. Je voudrais bien savoir de quelle date est la défense de traduire la *Bible* en langue vulgaire. Cette défense d'ailleurs était très raisonnable de la part de gens qui sentaient leur cas véreux.

Quand vous feuilleterez vos archives (3) d'horreur et de démence, voulez-vous bien vous donner la peine de choisir tout ce que vous trouverez de plus curieux et de plus propre à rendre la superstition exécrable ?

On ne peut être plus touché que je le suis, monsieur, de votre façon de penser et de votre amitié ; vous êtes véritablement chéri dans notre maison.

4089. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 2 décembre.

Mes anges, je vous confirme que je me suis lassé de perdre mon temps à vouloir pacifier les Génevois. J'ai donné de longs dîners aux deux partis ; j'ai abouché M. Fabry avec eux. Cette noise, dont on fait du bruit, est très peu de chose : elle se réduit à l'explication de quelques articles de la médiation. Il n'y a pas eu la moindre ombre de tumulte. C'est un procès de famille qui se plaide avec décence. Il n'est point vrai que le parti des citoyens *ait mis opposition à l'élection des magistrats*, comme l'a mandé M. Fabry, qui était alors peu instruit, et qui l'est mieux aujourd'hui. Les citoyens qui élisent ont seulement demandé de nouveaux candidats.

M. Hennin trouvera peut-être le procès fini ou le terminera aisément. Mon seul partage, comme je vous l'ai déjà dit, a été de jeter de l'eau sur les charbons de Jean-Jacques Rousseau.

Ce qui m'a le plus déterminé encore à renvoyer les citoyens à M. Fabry, c'est un énorme soufflet donné en pleine rue à M. le président du Tillet, l'un des malades de M. Tronchin. C'est un homme languissant depuis trois ans et dans l'état le plus triste. Un citoyen, qui apparemment était ivre, lui a fait cet affront. Le conseil, occupé de ses différends, n'a point pris connaissance de cet excès si punissable. Le docteur Tronchin, pour ne pas effaroucher les malades qui viennent de France, a traité le soufflet de maladie légère et a voulu tout assoupir. Les soufflets dégoûteraient les voyageurs. Voilà pourtant la seconde insulte faite dans Genève à des Français. Le conseil en pouvait faire justice d'autant plus aisément, qu'il a mis aux fers un citoyen pour s'être rendu caution du droit de cité qu'un habitant réclamait sans montrer ses titres.

Il n'y a pas longtemps que M. le prince Camille fut condamné dans Genève à dix louis d'une espèce d'amende pour avoir voulu séparer un de ses laquais qui se battait avec un citoyen. M. Hennin, encouragé par la protection de M. le duc de Praslin, mettra ordre à toutes ces étranges irrégularités. Pour moi, que mon âge et mes maladies retiennent dans la retraite, je fais de loin des vœux pour la concorde publique. J'aime tant la paix, et je l'inspire quelquefois avec tant de bonheur, que mon curé m'a donné un plein désistement du procès pour les dîmes. Ce désistement n'empêchera pas M. le duc de Praslin de persister dans ses bontés, et de faire rendre un arrêt du conseil qui confirmera les droits du pays de Gex et de Genève ; mais à présent, des objets plus importants et plus intéressants doivent attirer son attention.

Je vous supplie, mes divins anges, de vouloir bien, quand vous le verrez, l'assurer de ma respectueuse reconnaissance. Le même sentiment m'anime pour vous avec l'amitié la plus tendre.

4090. — A M. DAMILAVILLE.

2 décembre (1).

Je ne puis cette fois-ci, mon cher frère, vous dire autre chose, sinon que je suis fort languissant, que je vous souhaite la santé la plus ferme, et à Bigex (2) la main la plus prompte. Mon capucin vous seconde. Protégez-moi toujours auprès de Briasson (3).

Voici une petite lettre pour frère Protagoras. Je suis toujours en peine du paquet du sieur Boursier.

Si j'avais l'amour-propre d'un auteur, je serais un peu fâché que Lekain ait fait imprimer *Adélaïde*, avec quelques vers qui n'ont pas le sens commun, et qu'on a jugé à propos d'y insérer, pour faire ce que les comédiens appellent des coupures.

Buvez avec les sages à la santé du solitaire, qui vous aimera jusqu'au dernier moment de sa vie.

4091. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

4 décembre.

Je vous crois actuellement, monsieur, en train d'être grand père ; car je m'imagine qu'on ne perd pas son temps dans votre beau climat. Notre petite Dupuits a perdu le sien : elle s'est avisée d'accoucher avant sept mois d'un petit drôle gros comme le pouce, qui a vécu environ deux heures. On était fort en peine de savoir s'il avait l'honneur de posséder une âme : père Adam, qui doit s'y connaître, et qui ne s'y connaît guère, n'était pas là pour décider la question ; une fille l'a baptisé à tout hasard, après quoi il est allé tout droit en paradis, où votre archevêque d'Auch prétend que je n'irai jamais. Mais il devrait savoir que ce sont les calomniateurs qui en sont exclus, et que la porte est ouverte aux calomniés qui pardonnent et qui font du bien.

Permettez-moi de présenter mes respects à toute votre famille présente et à venir. Tout Ferney vous fait les plus sincères compliments.

4092. — A M. SAURIN.

4 décembre.

Je soupçonne, monsieur, qu'il en est à peu près aujourd'hui comme de mon temps. Il y avait tout au plus aux premières représentations une centaine de gens raisonnables ; c'est pour ceux-là que vous avez écrit. Votre pièce est remplie de

(1) La *Collection de lettres sur les miracles*. (G. A.)
(2) Voyez, tome V, le *Commentaire sur le livre des Délits et des peines*, § 13. (G. A.)
(3) Les archives de Saint-Claude. (G. A.)

(1) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Il fut secrétaire de Voltaire. (G. A.)
(3) Qui devait lui envoyer les derniers volumes de l'*Encyclopédie*. (G. A.)

traits qui valent mieux à mon gré que bien des pièces nouvelles qui ont eu de grands succès. On y voit à tout moment l'empreinte d'un esprit supérieur, et vous ne ferez jamais rien qui ne vous fasse beaucoup d'honneur auprès des sages.

Il me paraît que madame votre femme est de ce nombre, puisqu'elle sent votre mérite et qu'elle vous rend heureux; c'est une preuve qu'elle l'est aussi. Je vous en fais à tous eux mes très tendres compliments.

Quant aux Anglais, je ne peux vous savoir mauvais gré de ous être un peu moqué de Gilles Shakespeare (1). C'était un sauvage qui avait de l'imagination. Il a fait beaucoup de vers heureux, mais ses pièces ne peuvent plaire qu'à Londres et au Canada. Ce n'est pas bon signe pour le goût d'une nation, quand ce qu'elle admire ne réussit que chez elle.

Rendez toujours service, mon cher confrère, à la raison humaine. On dit qu'elle a de plats ennemis qui osent lever la tête. C'est un bien sot projet de vouloir aveugler les esprits, quand une fois ils ont connu la lumière.

Conservez-moi votre amitié; elle me fera oublier les sots dont votre grande ville est encore remplie.

4693. — A M. DAMILAVILLE.

4 décembre.

Mon confrère Saurin, mon cher frère, m'a envoyé son *Orpheline léguée*, et je lui en fais mes remerciements par cette lettre que je vous adresse. Je ne crois pas que ce legs ait valu beaucoup d'argent à l'auteur. Il y a beaucoup d'esprit dans son ouvrage, bien de la finesse, une grande profondeur de raison dans les détails; les vers sont bien faits, le style est aisé et agréable; et avec tout cela, une pièce de théâtre peut très bien n'avoir aucun succès. Il faut *vis comica* pour la comédie et *vis tragica* pour la tragédie; sans cela, toutes les beautés sont perdues. Ayez la bonté de lui faire parvenir ma lettre.

Je viens d'être bien attrapé par un livre (2) que j'avais fait venir en hâte de Paris. L'annonce me faisait espérer que je connaîtrais tous les peuples qui ont habité les bords du Danube et du Pont-Euxin, et que j'entendrais fort bien l'ancienne langue slavone. L'auteur, M. Peyssonnel, qui a été consul en Tartarie, promettait beaucoup et n'a rien tenu. Je mettrai son livre à côté de l'*Histoire des Huns*, par Guignes, et ne les lirai de ma vie. J'attends, pour me consoler, le ballot que Briasson doit m'envoyer (3). Il ne songe pas qu'en le faisant partir au mois de janvier par les rouliers, il m'arrivera au mois de mars ou d'avril.

Je ne sais de qui est une analyse qui court en manuscrit, et qui est très bien faite. Les erreurs grossières d'une chronologie assez intéressante y sont développées par colonne. On y voit évidemment que si Dieu est l'auteur de la morale des Hébreux, comme nous n'en pouvons douter, il ne l'est pas de leur chronologie. Mais ces discussions ne sont faites que pour les savants; et pourvu que les autres aiment Jésus-Christ en esprit et en vérité, il n'est pas nécessaire qu'ils en sachent autant que Newton et Marsham.

Bonsoir, mon cher frère. *Ecr. l'inf...*

4694. — A M. DE CHABANON.

Ferney, 4 décembre.

Voulez-vous savoir, monsieur, l'effet que fera *Virginie*? envoyez-la-nous. S'il y a deux rôles de femme, je vous avertis que j'ai chez moi deux bonnes actrices: l'une ma nièce Denis, l'autre ma fille Corneille; j'ai deux ou trois acteurs sous la main qui ne gâteront point votre ouvrage; nous serons cinq ou six spectateurs, tous gens discrets. Soyez sûr que la pièce ne sortira pas de mes mains, et que les rôles me seront rendus à la fin de la représentation.

C'est, à mon sens, la seule manière de juger d'une pièce de théâtre. J'ai toujours ouï dire que Despréaux, qui était le confident de Racine et de Molière, se trompait toujours sur les scènes qu'il croyait devoir réussir le plus, et sur celles dont il se défiait: or jugez, si Despréaux se trompait toujours dans Auteuil, près de Paris, ce qui m'arriverait à Ferney au pied du mont Jura. Je crois qu'il faut voir les choses en place pour en bien juger.

Je me flatte qu'en effet, monsieur, vous pourrez nous donner les violons dans notre enceinte de montagnes. On nous assure que madame votre sœur (4) doit acheter une belle terre dans mon voisinage; vous y viendrez sans doute. Le plaisir de vous entretenir augmentera, s'il se peut, encore l'estime que vos lettres m'ont inspirée; mais dépêchez-vous, car ma mauvaise santé m'avertit que je ne serai pas doyen de l'Académie française. Je vous donne ma voix pour être mon successeur, à moins que vous n'aimiez mieux choisir selon l'ordre du tableau.

Vous me parlez de la meilleure édition de mes sottises; il n'y en a point de bonne; mais j'aurai l'honneur de vous envoyer la moins détestable que je pourrai trouver.

Permettez-moi de vous embrasser tout comme si j'avais déjà eu l'honneur de vous voir.

4695. — A M. LE MARQUIS DE VILLEVIELLE.

A Ferney, 4 décembre.

Mes maladies, qui me persécutent, monsieur, quand l'hiver commence, et mes yeux qui se couvrent d'écailles quand la neige arrive, ne m'ont pas permis de répondre aussitôt que je l'aurais souhaité à votre obligeante lettre. Madame Denis et madame Dupuits sont aussi sensibles que moi à l'honneur de votre souvenir. Madame Dupuits s'est avisée d'accoucher à sept mois d'un petit garçon qui n'a vécu que deux heures; j'en ai été fâché en qualité de grand-père honoraire; mais ce qui me console, c'est qu'il a été baptisé. Il est vrai qu'il l'a été par une garde huguenote; cela lui ôtera dans le paradis quelques degrés de gloire que père Adam lui aurait procurés.

Je ne suis point étonné, monsieur, que vous ayez de mauvais comédiens à Nancy; on dit que ceux de Paris ne sont pas trop bons. Il est difficile de faire naître des talents quand on les excommunie. Les Grecs, qui ont inventé l'art, avaient plus de politesse et de raison que nous.

Il me paraît que vous n'êtes pas plus content de la société des femmes que du jeu des comédiens; le bon est rare partout en tout genre. Vous trouverez dans votre philosophie des ressources que le monde ne vous fournira guère. Si jamais le hasard vous ramène vers l'enceinte de nos montagnes, n'oubliez pas l'ermitage où l'on vous regrette.

Agréez les respects de V.

4696. — A M. LEKAIN.

7 décembre.

Mon cher ami, vous aurez sans doute le crédit de faire mettre deux cartons à cette pauvre *Adélaïde*: le libraire ne pourra refuser de prendre cette peine, que j'ai offert de payer.

Les deux fautes dont je me plains sont capitales, et peuvent faire très grand tort à un ouvrage que vous avez fait valoir.

Le premier carton doit être à la page 30.

Non, c'est pour obtenir une paix nécessaire;
Gardez d'être réduit au hasard dangereux
Que les chefs de l'Etat ne trahissent leurs vœux.

Il faut mettre à la place :

Non, c'est pour obtenir une paix nécessaire;
On la veut, on en traite, et dans tous les partis
Vous serez prévenu, je vous en avertis.
Passez-les en prudence, etc.

Le second carton doit être à la page 39, où il se trouve deux vers répétés dans la même scène :

Enflé de sa victoire, et teint de votre sang,
Il m'ose offrir la main qui vous perça le flanc.

Il faut mettre à la place :

Tout doit, si je l'en crois, céder à son pouvoir;
Lui plaire est ma grandeur, l'aimer est mon devoir.

Je vous demande en grâce d'exiger ces deux cartons. Si le libraire les refuse, exigez du moins qu'on fasse un *errata*, dans lequel ces deux corrections se trouvent. Vous sentez à quel point ma demande est juste. Celui qui a glissé dans ma pièce ce détestable vers inintelligible,

Que les chefs de l'Etat ne trahissent leurs vœux,

ne m'a pas rendu un bon service.

Mandez-moi, je vous prie, quand vous jouez *Gustave*.

On m'a écrit que si monseigneur le dauphin se porte mieux, il y aura encore des spectacles à Fontainebleau; mais j'en doute beaucoup.

Je crois M. d'Argental à la cour; c'est pourquoi je vous adresse cette lettre en droiture.

(1) Dans la préface de l'*Orpheline léguée*. (G. A.)

(2) *Observations historiques et géographiques sur les peuples barbares qui ont habité les bords du Danube et du Pont-Euxin*. (G. A.)

(3) Les volumes de l'*Encyclopédie*. (G. A.)

(4) Madame de La Chalaverie. (G. A.)

Adieu ; vous savez combien je vous suis tendrement dévoué.

4697. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

8 décembre.

Béni soit Dieu, monsieur ! vous et votre chanoine vous faites de bien belles actions ; couronnez-les en faisant de *J. Mestier* ce que vous avez fait de la *Lettre sur Calas*. Il faut que les choses utiles soient publiques ; vous en pouvez venir très aisément à bout. Vous rendrez un service essentiel à tous les honnêtes gens. Ayez cette bonne œuvre à cœur. Il n'y a pas un homme de bien, dans le pays que j'habite, qui ne pense comme vous, et je me flatte qu'il en sera bientôt de même dans le vôtre.

Le docteur Tronchin craint pour les jours de M. le dauphin ; on dit que les médecins de la cour ne sont pas d'accord ; tout le monde est dans les plus vives alarmes ; mais on a toujours des espérances dans sa jeunesse et dans la force de son tempérament. Dieu veuille nous conserver longtemps le fils et le père ! Adieu, monsieur ; nous faisons les mêmes vœux pour toute votre famille.

4698. — A M. DAMILAVILLE.

A Ferney, 9 décembre.

Mon cher ami, ma lettre doit commencer d'une façon toute contraire aux *Epîtres familières* de Cicéron (1) ; et je dois vous dire : Si vous vous portez mal, j'en suis très affligé ; pour moi, je me porte mal. La différence entre nous, c'est que vous êtes un jeune chêne qui essuyez une tempête, et que moi je suis un vieux arbre qui n'a plus de racines. Tronchin ne guérira ni vous ni moi. Vous vous guérirez tout seul par votre régime : c'est là la vraie médecine dans tous les cas ordinaires. Il se peut pourtant que votre grosseur à la gorge n'ayant pas suppuré, l'humeur ait reflué dans le sang : en ce cas, vous seriez obligé de joindre à votre régime quelques détersifs légers. Peut-être que la petite saugo avec un peu de lait vous ferait beaucoup de bien. Les aliments et les boissons qui servent de remèdes ont seuls prolongé ma vie, et je ne connais point de médecin supérieur à l'expérience.

Je fais bien des vœux pour que notre cher Beaumont trouve l'exemple qu'il cherche. Il fera sûrement triompher l'innocence des Sirven comme celle des Calas.

On dit qu'il s'est déjà présenté soixante personnes pour remplir le nouveau parlement de Bretagne ; en ce cas, c'est une affaire finie, et la paix ne sera plus troublée dans cette partie du royaume. Je me flatte qu'elle régnera aussi dans notre voisinage : il n'y a pas eu la moindre ombre de tumulte, et il n'y en aura point. Vous pouvez être sûr que tout ce qu'on vous dit est sans fondement.

Rien n'est plus ridicule que l'idée que vous dites qu'on s'est faite de ce pauvre P. Adam ; il me dit la messe et joue aux échecs : voilà, en vérité, les deux seules choses dont il se mêle. Il ne connaît pas un seul Génevois, il ne va jamais à la ville. J'ai eu le bonheur de plaire aux magistrats et aux citoyens, en tâchant de les rapprocher, en leur donnant de bons dîners, en leur faisant l'éloge de la concorde et de leur ville.

M. Hennin, qui arrive incessamment, trouvera les voies de la pacification préparées, et achèvera l'ouvrage. J'ai joué le seul rôle qui me convînt, sans faire aucune démarche, recevant tout le monde chez moi avec politesse, et ne donnant sur moi aucune prise. M. d'Argental sait bien que telle a été ma conduite ; M. le duc de Praslin en est instruit ; je laisse parler les gens qui ne le sont point. Je sais bien qu'il faut que dans Paris on dise des sottises. Il y a cinquante ans que je suis en butte à la calomnie, et elle ne finira qu'avec moi. Je m'y suis accoutumé comme aux indigestions.

Digérez, mon cher ami, et mandez-moi, je vous en conjure, des nouvelles de votre santé.

4699. — A M. LE MARQUIS DE VILLETTE,

SUR UN PORTRAIT DE L'AUTEUR, QU'IL AVAIT FAIT GRAVER.

A Ferney, le 11 décembre.

J'ouvre une caisse, monsieur ; j'y vois, quoi ? moi-même en personne, dessiné d'une belle main. Je me souviens très bien que

Ce Danzet, beau comme le jour,
Soutien de l'amoureux empire,
A, dans mon champêtre séjour,
Dessiné le maigre contour
D'un vieux visage à faire rire.
En vérité c'était l'Amour
S'amusant à peindre un satire
Avec les crayons de La Tour.

Il est vrai que dans l'estampe on me fait terriblement montrer les dents. Cela fera soupçonner que j'en ai encore. Je dois au moins en avoir une contre vous de ce que vous avez passé tant de temps sans m'écrire.

Bérénice disait à Titus :

Voyez-moi plus souvent, et ne me donnez rien,
Act. II, sc. IV.

Je pourrais vous dire :

Ecrivez-moi souvent, et ne me peignez point.

Mais je suis si flatté de votre galanterie, que je ne peux me plaindre du burin. Je remercie le peintre, et je pardonne au graveur.

On prétend que vous avez des affaires et des procès ; qui terre n'a pas souvent a guerre, à plus forte raison qui terre a.

. . . . . Di tibi formam,
Di tibi divitias dederunt, artemque fruendi.
HOR., lib. I, ep. IV.

Ajoutez-y surtout la santé, et ayez la bonté de m'en dire des nouvelles quand vous n'aurez rien à faire. L'absence ne m'empêchera jamais de m'intéresser à votre bien-être et à vos plaisirs. Si vous êtes dans le tourbillon, vous me négligerez ; si vous en êtes dehors, vous vous souviendrez, monsieur, d'un des plus vrais amis que vous ayez. Vous l'avez dit dans vos vers (1), et je ne vous démentirai jamais.

4700. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 décembre.

Mes anges, vous n'allez point à Fontainebleau, vous êtes fort sages ; ce séjour doit être fort malsain, et vous y seriez trop mal à votre aise. J'ai peur que la cour n'y reste tout l'hiver. J'ai peur aussi que vous n'ayez pas de grands plaisirs à Paris ; la maladie de M. le dauphin doit porter partout la tristesse. Cependant voilà une comédie de Sedaine (2) qui réussit et qui vous amuse ; celle de Genève ne finira pas sitôt. Je crois, entre nous, que le conseil s'est trop flatté que M. le duc de Praslin lui donnerait raison en tout. Cette espérance l'a rendu plus difficile, et les citoyens en sont plus obstinés. J'ai préparé quelques voies d'accommodement sur deux articles ; mais le dernier surtout sera très épineux, et demandera toute la sagacité de M. Hennin. Je lui remettrai mon mémoire et la consultation de votre avocat : cet avocat (3) me paraît un homme d'un grand sens et d'un esprit plein de ressources. Si vous jugez à propos, mes divins anges, de me faire connaître à lui, et de lui dire combien je l'estime, vous me rendrez une exacte justice.

Je ne chercherai point à faire valoir mes petits services ni auprès des magistrats, ni auprès des citoyens ; c'est assez pour moi de les avoir fait dîner ensemble à deux lieues de Genève ; il faut que M. Hennin fasse le reste, et qu'il en ait tout l'honneur. Tout ce que je désire, c'est que M. le duc de Praslin me regarde comme un petit anti-Jean-Jacques, et comme un homme qui n'est *pas venu apporter le glaive, mais la paix*. Cela est un peu contre la maxime de l'Evangile ; cependant cela est fort chrétien.

Vous ne sauriez croire, mes divins anges, à quel point je suis pénétré de toutes vos bontés. Vous me permettez de vous faire part de toutes mes idées, vous avez daigné vous intéresser à mon petit mémoire sur Genève, vous me ménagez la bienveillance de M. le duc de Praslin, vous avez la patience d'attendre que le petit ex-jésuite travaille à son ouvrage ; enfin votre indulgence me transporte. Je souhaite passionnément que les parlements puissent avoir le crédit de soutenir dans ce moment-ci les lois, la nation, et la vérité contre les prêtres ; ils ont eu des torts sans doute, mais il ne faut pas punir la France entière de leurs fautes. Vive l'impératrice de Russie ! vive Catherine, qui a réduit tout son clergé à ne vivre que de ses gages, et à ne pouvoir nuire !

Toute ma petite famille baise les ailes de mes anges comme moi-même.

(1) Cicéron dit : « Si vales, bene est ; ego valeo. »

(1) Mis au bas du portrait de Voltaire. (G. A.)
(2) Le *Philosophe sans le savoir*, comédie en cinq actes et en prose, jouée le 2 décembre. (G. A.)
(3) Jabineau de La Voute. (G. A.)

4701. — A M. BEAUMONT-JACOB.

A Ferney, 14 décembre (1).

J'ai l'honneur de vous renvoyer, monsieur, la liste de la loterie que vous avez eu la bonté de me prêter.

Je vous supplierai de vouloir bien, à votre loisir, mander à vos correspondants de Paris, de faire porter chez M. de La Borde, banquier du roi, mes trente-six billets de loterie, y compris les billets qui ont gagné les lots. M. de La Borde aura la bonté de joindre cette petite parcelle aux billets dont il a bien voulu se charger pour moi, et la petite masse sera réunie à la grande. Quand cette opération sera faite, je serais bien aise que vous voulussiez me faire savoir ce qui vous restera entre les mains.

J'aurais une autre affaire à vous proposer; vous verrez, monsieur, si elle convient à vos arrangements.

Il s'agit de savoir si vous pourriez, à commencer au 1er de janvier, me faire toucher, tous les trois mois, un argent assez considérable que doit me payer un négociant nommé M. Sahler; il n'a pas toujours son argent prêt à l'échéance. Je consentirais à payer un demi pour cent par mois pour votre escompte; mais je voudrais que le change fût toujours au pair; ce qui reviendrait au même pour vous, attendu que M. Sahler vous paierait en espèces.

Il restera à savoir si vous pouvez vous dégarnir, tous les trois mois, d'une somme d'environ quinze mille livres. J'écrirai à M. Sahler suivant votre réponse.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments qui vous sont dus, monsieur, etc.

4702. — A M. FAVART.

A Ferney, par Genève, 14 décembre.

Je croyais, monsieur, être guéri de la vanité à mon âge; mais je sens que j'en ai beaucoup avec vous. Non seulement vous avez flatté mon amour-propre en parlant de la bonne *Gertrude*, mais j'en ai encore davantage en lisant votre *Fée Urgèle*, car je crois avoir deviné tous les endroits qui sont de vous. Tout ce que vous faites me semble aisé à reconnaître; et lorsque je vois à la fois finesse, gaieté, naturel, grâces et légèreté, je dis que c'est vous, et je ne me trompe point. Vous êtes inventeur d'un genre infiniment agréable; l'Opéra aura en vous son Molière, comme il a eu son Racine dans Quinault. Si quelque chose pouvait me faire regretter Paris, ce serait de ne pas voir vos jolis spectacles, qui ragaillardiraient ma vieillesse; mais j'ai renoncé au monde et à ses pompes. Vous n'avez pas besoin du suffrage d'un Allobroge enterré dans les neiges du mont Jura. Quand il y aura quelque chose de votre façon, ayez pitié de moi.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que je vous dois, etc.

4703. — A M. BEAUMONT-JACOB.

A Ferney, 16 décembre (2).

Je vous envoie, monsieur, le double de votre compte signé de moi. Il n'est pas possible que M. Sahler, ou un autre négociant, vous donne un demi pour cent de commission, outre un demi pour cent d'escompte. Cela ferait douze pour cent par an; ce qui serait exorbitant et ruineux pour lui.

S'il vous convient, monsieur, qu'on stipule que vous serez toujours payé au bout de trois mois, cela vous fera par an une somme assez honnête. On pourra bien demander qu'il soit permis de vous payer quelquefois au bout de deux mois; mais je crois que cela sera très rare. M. Sahler est, je crois, un négociant de Montbéliard, associé du trésorier du comté de Montbéliard et dépendances. Je crois que son principal négoce consiste dans les forges de Montbéliard, et des terres de Franche-Comté. Voilà tout ce que je peux vous en dire pour le présent. Je lui ai écrit. J'attendrai sa réponse, et je serai toujours prêt à vous marquer, monsieur, les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

4704. — A LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

Au château de Ferney, 17 décembre 1765 (3).

Madame, je ne saurais voir finir cette année sans souhaiter les plus nombreuses et les plus heureuses à votre altesse sérénissime, à toute votre auguste famille, et à la grande maîtresse des cœurs. Il y a plus de douze ans que je vis dans ma retraite, et il y a tout juste ce temps-là que je regrette les plus agréables moments de ma vie. Ma vieillesse et mes maladies ne me permettent pas de me mettre aux pieds de votre altesse sérénissime aussi souvent que je le voudrais; mais le cœur n'y perd rien; il est toujours plein de vos bontés; je m'informe, à tous les Allemands qui voyagent dans nos cantons, de votre santé et de tout ce qui vous intéresse. J'ignore actuellement si vous n'avez point eu quelque ressentiment d'une incommodité passagère, dont vous me parliez dans la dernière lettre dont vous m'avez honoré. Je pardonnerai tous mes maux à la nature, si votre personne en est exempte.

Le roi de Prusse a eu quelques atteintes assez violentes, mais il se conserve par un grand régime. Il me fait l'honneur de m'écrire quelquefois; mais je n'ai plus la santé et la force nécessaires pour soutenir un tel commerce. J'applaudis toujours au service qu'il a rendu au nord de l'Allemagne; sans lui vous auriez peut-être des jésuites et des capucins dans la Thuringe; ce qui est pire à la longue que des housards. Je ne sais par quelle fatalité la partie méridionale de l'Allemagne est plongée dans la plus plate superstition, tandis que le nord est rempli de philosophes. Genève est bien changée depuis quelques années. Calvin ne reconnaîtrait pas sa ville.

Que votre altesse sérénissime daigne toujours agréer avec bonté mon très tendre respect.

4705. — A M. HENNIN.

Au château de Ferney, 17 décembre.

Si je pouvais sortir, monsieur, je serais venu me mêler dans la foule de ceux qui vous ont vu arriver, le rameau d'olivier à la main. Mon âge et mes maladies me retiennent chez moi en prison. J'ai bu aujourd'hui à votre santé dans ma masure de Ferney avec M. Roger. Quand vous serez las des cérémonies et des indigestions de Genève, vous serez bien aimable de venir chercher la sobriété et la tranquillité à Ferney. Je vous remettrai un *Mémoire* de deux avocats de Paris (1) sur les tracasseries de Genève, et vous verrez que l'ordre des avocats en sait moins que vous. M. d'Argental devait le remettre à M. de Saint-Foix pour vous le donner, mais vous êtes parti précipitamment. Je vais le faire copier, et je serais très flatté d'avoir l'honneur de vous entretenir en vous remettant l'original.

Quand vous aurez quelques ordres à me donner, vous pouvez les envoyer aux Rues-Basses, chez M. Souchai, marchand drapier, près du *Lion-d'Or*.

Madame Denis vous fait mille compliments. Nous ne pouvons vous exprimer à quel point nous sommes enchantés de nous trouver dans votre voisinage.

J'ai l'honneur d'être avec le plus tendre et le plus respectueux attachement, etc.

4706. — A M. DAMILAVILLE.

Genève, 20 décembre.

J'obéis à vos ordres, monsieur; je vous envoie les deux lettres de M. Covelle (2), que j'ai trouvées avec beaucoup de peine. Si je trouve les deux autres que vous demandez, je ne manquerai pas de vous les faire parvenir, supposé que vous ayez reçu les premières.

M. Evrard m'a dit que vous aviez été malade; j'y prends la part la plus sensible, ainsi que tous ceux qui ont eu l'honneur de vous voir à Genève. On nous a dit aujourd'hui que M. de Voltaire ne se portait pas trop bien : il s'est donné beaucoup de peine pour accommoder nos petits différends avant que nous eussions M. Hennin. Les magistrats et les citoyens lui en ont témoigné la plus grande satisfaction.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. J.-L. BOURSIER.

4707. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 décembre.

Mes anges de paix, j'ai remis à M. Hennin les rameaux d'olivier que vous avez bien voulu m'envoyer. La consultation de vos avocats m'a paru, comme je vous l'ai mandé, pleine de raison et d'équité. Ils se sont trompés sur quelques usages de Genève, qu'ils ne peuvent connaître; ils ont dit ce qui leur a paru juste; et M. Hennin conciliera la justice et les convenances. Je crois surtout qu'il ne souffrira pas qu'on donne des soufflets impunément à nos présidents (3), et qu'il

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A).
(3) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)

(1) Jabineau de La Voute était l'un d'eux. (G. A.)
(2) Les *Questions* ou *Lettres sur les miracles*. (G. A.)
(3) Voyez la lettre à d'Argental du 2 décembre. (G. A.)

soutiendra la dignité de résident de France mieux que ne faisait ce pauvre petit Montpéroux.

Berne et Zurich sont près d'envoyer des médiateurs à cette pauvre république qui ne sait pas se gouverner elle-même. On dit, dans Genève, que M. le duc de Praslin enverra M. le marquis de Castries. Si c'est un bruit faux, comme je le crois, je ne vois pas pourquoi le résident de France ne serait pas nommé médiateur. Il me semble que les lois en seraient plus respectées et la paix mieux affermie, quand le médiateur, restant résident, serait en état de faire aller la machine qu'il aurait montée lui-même.

De plus, M. Hennin, étant déjà très au fait du sujet des dissensions, serait plus capable que personne de concilier les esprits. Enfin c'est une idée qui me vient; il ne me l'a point du tout suggérée, et je vous la soumets; voyez si vous voulez en parler à M. le duc de Praslin.

Il y a quelques têtes mal faites dans Genève qui trouvent mauvais, dit-on, qu'on ait consulté des avocats de la petite ville de Paris sur les affaires de la puissante ville de Genève: on prétend même qu'elles veulent engager Cromelin à s'en plaindre. Je ne crois pas qu'elles veuillent pousser le ridicule jusque-là. Je n'ai d'ailleurs rien fait que sur les prières des meilleurs citoyens, je n'ai agi que dans des vues d'impartialité et de justice; et cela est si vrai, que je me suis adressé à vous.

En voilà assez pour Genève; venons à l'autre *tripot*. Il se peut faire qu'en lisant rapidement la copie d'*Adélaïde du Guesclin*, que Lekain m'avait envoyée, et la voyant en général assez conforme à un exemplaire que j'avais, je n'aie pas fait assez d'attention à ces deux malheureux vers qui feraient tomber *Phèdre* et *Athalie* :

Gardez d'être réduit au hasard dangereux
Que les chefs de l'État ne trahissent leurs vœux.

Je n'aurais pas fait de pareils vers à l'âge de quatorze ans; on a fait une coupure en cet endroit. Il se peut que cette coupure ait été faite autrefois pour une seconde représentation, et qu'on ait cousu ces deux vers diaboliques pour attraper la rime.

Quand je les ai vus imprimés, j'ai été sur le point de m'évanouir, comme vous croyez bien. Si vous voyez Lekain, je vous prie de lui peindre le juste excès de ma douleur. Je suis bien loin de l'accuser de ce sanglant affront, j'en rejette l'opprobre sur Quinault (1), et sur qui on voudra; mais je prie Lekain instamment de faire mettre à la fin de l'édition, *en errata*, ce que je lui ai envoyé (2). Comptez que ces deux vers-là, et ceux qu'on m'envoie de Paris, contribueront à abréger ma vie.

On m'a mandé que le *Philosophe sans le savoir* n'avait ni nœud, ni intrigue, ni dénouement, ni esprit, ni comique, ni intérêt, ni vraisemblance, ni peinture des mœurs; mais il faut bien pourtant qu'il y ait quelque chose de très bon, puisque vous l'approuvez. Après tout, ce n'est qu'à la longue, comme vous savez, que les ouvrages en tous genres peuvent être appréciés.

Je vous souhaite les bonnes fêtes, comme on dit à Parme; et puisse le temps des bonnes fêtes ne vous pas faire le même mal qu'il a fait à ma poitrine et à mes yeux.

Vous serez bien aimable de faire valoir un peu auprès de M. le duc de Praslin la manière franche et désintéressée dont je me suis conduit avec mes voisins, avant l'arrivée de M. Hennin. Respect et tendresse.

4708. — A M. HENNIN.

A Ferney, 21 décembre.

J'écris à M. d'Argental, monsieur. Je lui dis que je vous ai remis le *Mémoire* de ses avocats. Ils n'ont consulté que l'étiquette. Ils se trompent sur quelques usages de Genève. Vous accorderez la justice avec les convenances.

Comme je dis à M. d'Argental tout ce qui me passe par la tête, je propose que vous soyez nommé médiateur. Je ne trouve rien de plus à sa place. Vous êtes sur les lieux; vous êtes au fait; on a confiance en vous. Vous monterez la machine comme médiateur. Vous la ferez aller ensuite comme résident. Vous serez l'arbitre du petit État où vous êtes ministre, jusqu'à ce qu'on vous donne des emplois plus importants. Je ne vois nulle difficulté à cette nomination. Un résident de France vaut bien un ministre de Berne. Vous croyez bien qu'en écrivant dans cette vue à M. d'Argental, je suis loin de vous compromettre, que je donne cette idée comme une de mes imaginations que notre ancienne amitié me met en droit de lui confier. Enfin c'est une niche que je vous ai faite, et dont je vous avertis, afin que vous puissiez parer les coups que je vous porte, s'il vous en prend envie.

Si quelque jour vous faites l'honneur au vieux solitaire de venir dîner dans sa retraite, je vous promets moins de monde. Vous verrez des cœurs français aussi enchantés de vous pour le moins que les cœurs genevois, et beaucoup plus sensibles.

Mille respects.

4709. — AU MÊME.

A Ferney, 25 décembre.

Eh bien! je vous disais donc, monsieur, que je suis dans mon lit, environné de neige; que je voudrais de tout mon cœur pouvoir venir vous demander à dîner, et que madame Denis voudrait pouvoir venir arranger vos meubles; que je vous crois cent fois plus propre à concilier tout qu'aucun lieutenant-général des armées du roi; que vous êtes très aimable; que je persiste dans mes souhaits plutôt que dans mon avis; que Jean-Jacques Rousseau n'est ni le plus habile ni le plus heureux des hommes; que les deux partis pourraient bien avoir un peu tort; que la meilleure médiation est de les faire boire ensemble; que la paix est rare chez les hommes; qu'après avoir essayé bien des choses, on trouve que la retraite est ce qu'il y a de mieux; et que dans ma retraite ce qu'il y aura de mieux pour moi, ce sera que vous vouliez bien l'honorer quelquefois de votre présence, quand vos affaires, ou plutôt les affaires d'autrui, vous le permettront; qu'enfin je suis entièrement à vos ordres tant que je végéterai au pied du mont Jura.

4710. — A M. DAMILAVILLE.

A Ferney, 25 décembre.

Mon cher frère, connaissez-vous ce proverbo espagnol : *De las cosas mas seguras, la mas segura es dudar;* « Des choses les plus sûres, la plus sûre est de douter? » Comment voulez-vous que madame du Deffand ait ces *Mélanges* (1) dont vous me parlez, puisqu'ils ne sont pas encore achevés d'imprimer? Il est vrai que madame du Defland a une lettre sur mademoiselle de Lenclos (2); c'est une épreuve du troisième volume, dont j'ai cru pouvoir la régaler, parce qu'elle me demandait avec la dernière instance de quoi l'amuser dans le triste état où elle est.

On ne vous a pas dit plus vrai sur les affaires de Genève. Les deux partis n'ont point promis de prendre les armes : il n'a jamais été question de pareilles extrémités. Tout s'est passé, se passe, et se passera avec la plus grande tranquillité; et si j'avais quelque vanité, je pourrais dire que je n'ai pas peu contribué à la bienséance que les citoyens ont gardée dans toutes leurs démarches.

On exagère tout, on falsifie tout, on m'attribue tous les jours des ouvrages que je n'ai jamais vus, et que je ne lirai point. Je me suis résigné à la destinée des gens de lettres un peu célèbres, qui est d'être calomniés toute leur vie.

Adieu, mon cher frère; conservez votre santé. M. Boursier m'a mandé qu'il vous avait écrit (3).

Je crois qu'Helvétius a dû être bien étonné du prix que Jean-Jacques a mis à sa communion huguenote (4).

4711. — A M. HENNIN.

A Ferney, 27 décembre.

Je suis très persuadé, monsieur, qu'il y a plusieurs dames à Genève qui aimeraient mieux partager votre lit jonquille que de vous le disputer. Nous ne sommes pas trop dignes actuellement de vous coucher; mais si quelque vieille emporte votre lit, daignez venir dormir chez nous.

Vous êtes trop heureux d'avoir vu Covelle le fornicateur (5), cela est d'un très bon augure; c'est le premier des hommes, car il fait des enfants à tout ce qu'il y a de plus laid dans Genève, et boit du plus mauvais vin, comme si c'était du chambertin; d'ailleurs grand politique, et n'ayant pas le sens commun.

Comment voulez-vous, monsieur, que les citoyens élisent des magistrats? on vend des échaudés à la nouvelle élection, et des biscuits au pouvoir négatif. Ces deux branches de

(1) Quinault-Dufresne, qui avait créé le rôle de Vendôme en 1734. (G. A.)
(2) Lettre du 7 décembre. (G. A.)

(1) *Nouveaux Mélanges*. (G. A.)
(2) Voyez tome IV. (G. A.)
(3) Lettre du 20 décembre. (G. A.)
(4) Voyez la lettre à Thieriot du 30 auguste. (G. A.)
(5) Voyez, tome VI, la *Guerre civile de Genève*. (G. A.)

commerce doivent être respectées. Vous vous amuserez doucement et gaiement à arranger cette petite fourmilière où l'on se dispute un fétu, et je m'imagine encore que vous en viendrez à bout.

Si vous avez envie, monsieur, d'avoir une maison de campagne, il y en a une auprès de Ferney, qu'un architecte a bâtie, et qu'il doit peindre à fresque; tous les plafonds sont en voûtes plates de briques; il y a du terrain pour entourer toute la maison de jardins; on a déjà bâti une petite écurie; on peut faire vis-à-vis de cette écurie un logement pour des domestiques. Je crois que tout cela serait à bon marché, et sûrement à meilleur marché qu'auprès de Genève.

Vous voyez, monsieur, que je cherche mon intérêt. Vous sentez combien il me serait doux de vous avoir l'été dans notre voisinage. Ajoutez à ces raisons que, dans tout le territoire de la parvulissime république, ont est épié de la tête aux pieds, et qu'on est l'éternel objet de la curiosité publique.

Recevez mes tendres respects. V.

Quand vous aurez, monsieur, quelques ordres à me donner, ayez la bonté de me les envoyer le soir, ou avant les dix heures du matin, chez M. Souchai, marchand, aux Rues-Basses, près du *Lion-d'Or*. Je les recevrai toujours.

4712. — A M. THIERIOT.

28 décembre.

Mon ancien ami, vous allez donc être physiquement grand-père (1); je ne le suis que moralement. Nous élevons tout doucement la marmotte que madame Dupuits nous a faite.

Je n'aime que les anciennes lois romaines qui favorisent la liberté de l'adoption. J'ai été heureux bien tard dans ce monde; mais enfin je l'ai été, et peu de gens en diront autant d'eux.

Voici ma réponse à votre belle dame qui s'amuse à faire des romans. Je ne la cachète point avec un petit pain, parce qu'on dit que cela n'est pas honnête pour la première fois; je ne la cachète point avec de la cire, parce qu'un cachet sous l'enveloppe de frère Damilaville serait tâté par les doigts de messieurs de la poste, inconvénient qu'il faut toujours éviter. Ayez donc la bonté de cacheter la lettre à madame de La Martinière Benoist, et de la faire rendre.

Il faut que le chocolat soit une bonne chose, s'il vous a rendu des yeux, des oreilles, et un estomac; moi, qui n'ai plus rien de tout cela, je vais donc prendre du chocolat aussi; mais comme je suis plus vieux de quatre ans que vous, je doute que le chocolat me fasse le même bien. Achevons doucement notre carrière, en foulant aux pieds les préjugés, en riant des sots, et en fuyant les fanatiques.

4713. — A M. DAMILAVILLE.

28 décembre.

Mon cher frère, je me flatte que le triste événement de la mort de M. le dauphin (2) arrêtera pour quelque temps la guerre des rochets et des robes noires, qu'on ne parlera plus de bulle, quand il ne s'agit que de malheureux *De profundis*. Les hommes rentrent en eux-mêmes dans les grands événements qui font la douleur publique, et laissent pour quelques jours leurs vains débats et leurs folles querelles.

Jean-Jacques Rousseau n'est bon qu'à être oublié; il sera comme Ramponeau, qui a eu un moment de vogue à la Courtille, à cela près que Ramponeau a eu cent fois moins de vanité et d'orgueil que le petit polisson de Genève.

Vous aurez incessamment M. Tronchin à Paris, ainsi vous n'aurez plus de mal de gorge; pour moi, je serai réduit à être mon médecin moi-même; ma sobriété me tiendra lieu de Tronchin.

Il y a un *Traité des Superstitions* (3) qui paraît depuis peu: s'il en vaut la peine, je vous supplie de me l'envoyer. J'espère recevoir dans un mois le gros ballot que Briasson a déjà fait partir; j'en commencerai la lecture comme celle des livres hébreux, par la fin, et vous savez pourquoi.

J'attends aussi des étrennes de vous, et de M. Fréron, et de Bigex. M. Boursier prétend toujours qu'il vous a écrit.

N. B. A propos, voici ce que j'ai toujours oublié de vous dire pour l'affaire des Sirven. Il me paraît nécessaire que M. de Beaumont rappelle, dans son exorde, la dernière aventure d'un citoyen de Montpellier qui, dans le temps qu'il pleurait la mort de son fils, fut accusé de l'avoir tué, vit descendre chez lui la justice avec le plus terrible appareil, s'évanouit, et fut sur le point de mourir.

Ce dernier exemple, joint à l'aventure éternellement mémorable des Calas, fera voir quels horribles préjugés règnent dans les esprits des Visigoths. Cela peut non seulement fournir de beaux traits d'éloquence, mais encore disposer favorablement le conseil.

4714. — A M. M***,

OFFICIER DE MARINE (1).

Il est vrai que j'ai hasardé un *Essai sur l'Histoire générale*, qui n'est qu'un tableau des malheurs que les rois, les ministres, les peuples de tous les pays, s'attirent par leurs fautes. Il y a peu de détails dans cet ouvrage. Si dans ce tableau général on plaçait tous les portraits, cela formerait une galerie de peinture qui régnerait d'un bout de l'univers à l'autre. Je me suis contenté de toucher en deux mots les faits principaux. Le peu que j'ai dit du combat du Finistère (2) est tiré mot à mot des papiers anglais. Notre nation n'est jamais bien informée de rien dans la première chaleur des événements, et la nation anglaise se trompe très souvent. Je sais au moins qu'elle ne s'est pas trompée sur la justice qu'elle a rendue à tous les officiers français qui combattirent à cette journée; et comme vous étiez, monsieur, un des principaux, cette justice vous regarde particulièrement. Il se peut très bien faire qu'alors on ignorât à Londres si vous alliez au Canada, ou si vous reveniez de la Martinique. Il est encore très naturel que les Anglais aient qualifié les six vaisseaux de guerre français de gros vaisseaux du roi, pour les distinguer des autres. L'amiral anglais était à la tête de dix-sept vaisseaux de guerre; et quoique vous n'eussiez affaire qu'à quatorze, votre résistance n'est pas moins glorieuse. Je suis encore très persuadé que les Anglais outrèrent, dans les premiers moments de leur joie, leurs avantages, et qu'ils se trompèrent de plus de moitié en prétendant avoir pris la valeur de vingt millions. Vous savez qu'à ce triste jeu les joueurs augmentent toujours le gain et la perte.

Mon seul but avait été de faire voir la prodigieuse supériorité qu'on avait laissé prendre alors sur mer aux Anglais, puisque de trente-quatre vaisseaux de guerre il n'en resta qu'un au roi à la fin de la guerre : c'est une faute dont il paraît qu'on s'est fort corrigé.

Quant aux espèces frappées avec la légende *Finistère*, il y en eut peu, et j'en ai vu une. Je verrais sans doute avec plus de plaisir, monsieur, un monument qui célébrerait votre admirable conduite dans cette malheureuse journée. On commencera bientôt une nouvelle édition de cet *Essai sur l'Histoire générale*. Je ne manquerai pas de profiter des instructions que vous avez eu la bonté de me donner. Je rectifierai avec soin toutes les méprises des Anglais, et surtout je vous rendrai la justice qui vous est due (3). Je n'ai point de plus grand plaisir que celui de m'occuper des belles actions de mes compatriotes. Les rois, tout puissants qu'ils sont, ne le sont pas assez pour récompenser tous les hommes de courage qui ont servi la patrie avec distinction. La voix d'un historien est bien peu de chose; elle se fait à peine entendre, surtout dans les cours, où le présent efface toujours le souvenir du passé. Mais ce sera pour moi une très grande consolation, si vous voyez, monsieur, votre nom avec quelque plaisir dans un ouvrage historique qui contient très peu de noms et de détails particuliers. Il s'en faut de beaucoup que cet *Essai historique* soit un temple de la gloire; mais s'il l'était, ce serait avec plaisir que j'y bâtirais une chapelle pour vous.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments qui vous sont dus, monsieur, votre, etc.

4715. — A MADAME DE TRÉVÉNEGAT.

Madame de Trévénegat s'est adressée à un malade pour savoir des nouvelles de ce que vaut une mort subite. L'homme à qui elle s'est adressée se connaît en maladies de langueur depuis environ cinquante ans; mais en morts subites, point du tout. Il faut demander cela à César, qui disait que cette façon de quitter le monde était la meilleure. A l'égard des justes et des réprouvés, dont madame de Trévénegat parle,

(1) Cette lettre doit être d'une date postérieure, puisque la fille de Thieriot n'était mariée que depuis quatre mois et que le premier enfant de madame Dupuits venait de mourir. (G. A.)

(2) 20 décembre. (G. A.)

(3) *Essai sur les erreurs et les superstitions anciennes et modernes* (par J.-L. Castillon). (G. A.)

(1) On croit que c'est M. de Vaudreuil. (K.)

(2) Voyez le *Précis du Siècle de Louis XV*, chap. XXVIII. (G. A.)

(3) Voltaire n'a rien changé. (*Beuchot.*)

l'avocat consultant répond qu'il connaît force honnêtes gens, et qu'il ne connaît ni réprouvés ni justes; que ce n'est pas là son affaire; qu'il n'a jamais envoyé personne ni en paradis ni en enfer, et qu'il souhaite à madame de Trévénegat une mort subite pour le plus tard que faire se pourra. En attendant, il lui conseille de s'amuser, de jouer, de faire bonne chère, de bien dormir, de se bien porter, et lui présente ses respects.

4716. — A M. BEAUMONT-JACOB.

A Ferney, 31 décembre (1).

M. de La Borde, banquier du roi, me mande du 25, monsieur, que les 36 billets ne lui ont pas été remis par MM. Necker et Thélusson, suivant vos ordres et suivant la prière que je leur en avais faite. Je suppose que cette affaire est actuellement consommée. En tout cas, je vous prie de les en faire souvenir par cet ordinaire.

M. Jean Maire, trésorier de Montbéliard et terres adjacentes, est prêt à donner un demi pour cent par mois, tous les trois mois, pour l'argent que vous avancerez, vous ou un autre banquier à Genève, le change toujours au pair, sans aucun autre frais. Mandez-moi votre dernière résolution. Il n'y aura rien d'ailleurs à payer pour moi, ni comptes à faire; tous mes petits déboursés, pour ce que j'achète à Genève, sont faits par M. Souchai, négociant, depuis longtemps, et je ne peux lui ôter ce petit travail, qu'il ne fait que par amitié pour moi.

Je vous souhaite la bonne année. J'ai l'honneur d'être bien sincèrement, monsieur, votre très humble serviteur.

N. B. Ne sachant pas la demeure de MM. Necker et Thélusson, j'ai mis simplement *à Paris*. Je vous supplie de les en instruire, et de les prier de retirer la lettre qui est, je crois, du 18. Ils me feraient beaucoup de plaisir de faire donner mes 36 billets à M. de La Borde le plus tôt qu'ils pourront.

4717. — A M. TABAREAU.

Décembre (2).

Je fais mon compliment, monsieur, à la ville de Lyon sur les droits qui lui sont rendus; mais je ne lui fais point mon compliment, si elle pense qu'il y ait jamais eu un projet de déclarer Jean-Jacques le Cromwell de Genève. Il est vrai qu'on a trouvé dans les papiers du sieur Nieps un mémoire de ce polisson pour bouleverser sa taupinière, et je vous réponds que si Jean-Jacques s'avisait de venir, il courrait grand risque de monter à une échelle qui ne serait pas celle de la fortune. Mais vous ne vous souciez guère des affaires de Genève : elles sont fort ridicules; elles finiront de façon ou d'autre, comme le roi voudra.

Vous m'avez envoyé deux vers latins qui ne valent pas le diable, et qui, comme vous le dites très bien, sont très mal imités de Martial : en voici de français (3) qui ne valent guère mieux, et que je vous prie de jeter au feu dès que vous les aurez lus. J'ai retiré autant que j'ai pu tous les exemplaires qu'on avait imprimés *à mon insu*; je suis trop attaché *à* sainte Geneviève pour vouloir jamais rien faire qui lui déplaise. Il est vrai qu'elle commença par voler son maître qui était boulanger; mais c'était à bonne intention.

Si vous n'avez pas lu le mémoire de M. de La Chalotais, j'aurai l'honneur de vous l'envoyer dès que ceux à qui je l'ai prêté me l'auront rendu; c'est un morceau très curieux.

La *France détruite* existe; il y en a à Genève deux exemplaires, et je n'ai pu les avoir. Je soupçonne que cela a été imprimé à Paris.

Je souhaite passionnément que vous puissiez faire un tour à Genève quelque jour; je vous ai vu peu, et vous m'avez inspiré un très grand désir d'avoir l'honneur de vous revoir.

4718. — A MADEMOISELLE CLAIRON.

Il est vrai, mademoiselle, que la belle Oldfield, la première comédienne d'Angleterre, jouit d'un beau mausolée dans l'église de Westminster, ainsi que les rois et les héros du pays, et même le grand Newton. Il est vrai aussi que mademoiselle Lecouvreur, la première actrice de France en son temps, fut portée, dans un fiacre, au coin de la rue de Bourgogne non encore pavée, qu'elle y fut enterrée par un crocheteur, et qu'elle n'a point de mausolée. Il y a dans ce monde des exemples de tout. Les Anglais ont établi une fête annuelle en l'honneur du fameux comédien-poëte Shakespeare. Nous n'avons pas encore parmi nous la fête de Molière. Louis XIV, au comble de la grandeur, dansa avec les danseurs de l'Opéra devant tout Paris, en revenant de la fameuse campagne de 1672. Si l'archevêque de Paris en avait voulu faire autant, il n'aurait pas été si bien accueilli, quand même il eût été le premier homme de l'Europe pour le menuet.

L'Italie, au commencement de notre seizième siècle, vit renaître la tragédie et la comédie, grâce au goût du pape Léon X et au génie de prélats Bibiena, La Casa, Trissino (1). Le cardinal de Richelieu fit bâtir la salle du Palais-Royal pour y jouer ses pièces et celles de ses cinq garçons poëtes. Deux évêques faisaient, par ses ordres, les honneurs de la salle, et présentaient des rafraîchissements aux dames dans les entr'actes.

Nous devons l'Opéra au cardinal Mazarin; mais voyez comme tout change : les cardinaux Dubois et Fleury, tous deux premiers ministres, ne nous ont pas valu seulement une farce de la Foire. Nous sommes devenus plus réguliers; nos mœurs sont sans doute plus sévères. On a soupçonné les jansénistes d'avoir armé le bras de l'Eglise contre les spectacles, pour se donner le plaisir de tomber sur les jésuites, qui faisaient jouer des tragédies et des comédies par leurs écoliers, et qui mettaient ces exercices parmi les premiers devoirs d'une bonne éducation. On prétend même que les jésuites intimidés cessèrent leurs spectacles quelque temps avant que leur société fût abolie en France.

Vous avez sans doute entendu dire, mademoiselle, aux grands savants qui viennent chez vous, que le contraire était arrivé chez les Grecs et chez les Romains nos maîtres. L'argent, destiné pour les frais du théâtre d'Athènes, était un argent sacré; il n'était pas même permis d'y toucher dans les plus pressantes nécessités et dans les plus grands dangers de la guerre.

On fit encore mieux dans l'ancienne Rome. Elle était désolée par la peste, vers l'an 390 de sa fondation; il fallait apaiser les dieux par les cérémonies les plus saintes : que fit le sénat? Il ordonna qu'on jouât la comédie, et la peste cessa. Tout bon médecin n'en doit pas être surpris; il sait qu'un plaisir honnête est fort bon pour la santé.

Malheureusement nous ne ressemblons ni aux Grecs ni aux anciens Romains; il est vrai qu'en France il y a beaucoup d'aimables Français, mais il y a aussi des Welches, et ceux-ci ne regarderaient pas la comédie comme un spécifique s'ils étaient attaqués de la peste. Pour moi, mademoiselle, je voudrais passer ma vie à vous entendre, ou la peste m'étouffe. J'avoue que les contradictions qui divisent les esprits au sujet de votre art sont sans nombre; mais vous savez que la société subsiste de contradictions; il n'y en a point parmi ceux qui vivent avec vous; ils se réunissent tous dans les sentiments d'estime et d'amitié qu'ils vous doivent.

4719. — A M. D'ALBERTAS.

M. le premier président des comptes, vous comptez mal; *car* vous avez compté quarante-cinq louis à un homme pour les compter à madame votre femme, et il les a comptés à une autre, et ce n'est pas là le compte. Quand madame la présidente saura cela, elle se fâchera; *car* les femmes aiment à se fâcher contre leurs maris; et elle dira : Si mon mari fait voyager de petits Suisses, j'en ferai voyager de grands; et cela ruinera la maison, *car* les Suisses sont chers.

Envoyez-lui donc bien vite beaucoup d'argent, *car* elle n'en a point : et il ne faut pas qu'une femme soit sans argent, *car* on ne sait point ce qui peut arriver.

Ne croyez plus, parce que vous êtes couleur de rose et blanc, et le plus honnête homme du monde, qu'un Suisse couleur de rose et blanc soit aussi honnête homme; *car* il y a des fripons de toutes les couleurs. Ne confiez plus votre cher argent à ceux qui vivent aux dépens d'autrui; *car*, pour ces gens-là, rien n'est plus prochain que l'argent.

Croyez qu'il est presque nécessaire de connaître les hommes pour connaître les Suisses; *car* aujourd'hui rien ne ressemble plus à un homme qu'un Suisse. Il en est même, comme vous voyez, qui commencent à se former, *car* ils prennent les mœurs des nations polies.

Réparez vite vos torts, *car* c'est le moyen de faire qu'on vous les pardonne, et surtout qu'on vous garde le secret.

Consolez-vous aussi le plus tôt que vous pourrez, *car* rien n'est plus triste que d'avoir du chagrin; et, pour vous consoler, croyez que vous n'êtes ni le seul ni le premier qui ait été attrapé par le petit Suisse, *car* malheureusement le malheur d'autrui console.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) *L'Epître à Henri IV*. (G. A.)

(1) Le Trissin n'était pas prêtre. (G. A.)

4720. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Décembre.

Mon cher ange, il y a plus d'un d'Eon et plus d'un Vergy : lisez et jugez (1). Voyez s'il n'est pas de l'intérêt du ministère et du bien public d'imposer silence à ces malheureux, qui vivent de calomnies, et qui osent se dire gens de lettres. Je m'en rapporte à la bonté, à la prudence et au zèle éclairé de M. le duc de Praslin.

Dites-moi donc comment vous vous portez, mes divins anges. Votre thermomètre est-il à dix degrés au-dessous de la glace, comme le nôtre? Je perds les yeux, les oreilles, la poitrine, les pieds, les mains et la tête; mais il me reste toujours un cœur fait pour vous adorer.

Au nom de Dieu, quand le doux temps viendra, comme dit Pluche, venez avec lui pour être le médiateur de Genève. Vous savez que cette fourmilière importune le roi, et demande un ministre qui règle le pas des fourmis. Tout cela, en vérité, est le comble du ridicule. Il y a deux mois que ces pauvres gens pouvaient s'accorder très aisément; deux ou trois sottises, à la tête desquelles est l'orgueil, les ont brouillés plus que jamais. Il serait difficile de dire bien précisément pourquoi; et je crois que les médiateurs seraient bien étonnés qu'on les eût fait venir pour de semblables bagatelles. Mais enfin venez, vous qui êtes le plus aimable et le plus conciliant de tous les hommes comme le plus juste. Que cette aventure me produise le bonheur de ma vie; vous verrez madame votre tante (2) en chemin, et cette visite ne sera peut-être pas inutile.

Quand vous serez à Genève, vous recevrez vos paquets de Parme plus tôt qu'à Paris. Vous ferez aussi bien les affaires avec M. le duc de Praslin par lettres que de bouche. Vous êtes d'ailleurs déjà au fait des tracasseries génevoises; enfin je ne vois point d'homme plus propre que vous pour ce ministère. Je suis convaincu qu'il ne tient qu'à vous d'être nommé (3); et si vous ne l'êtes pas, je ne vous le pardonnerai de ma vie. Berne et Zurich enverront des magistrats; il faut que la France en fasse autant.

J'ajoute à toutes ces raisons un point bien important, c'est qu'on aura la comédie à Genève pendant la médiation, pour préparer les esprits à la concorde et à la gaieté. Enfin, voilà probablement la seule occasion que j'aurai d'embrasser mon ange avant ma mort.

Voici une lettre (4) d'un mauvais plaisant de Neuchâtel que je vous envoie pour vous tenir en joie. On m'assure dans le moment que le roi de Prusse est très malade; cela pourrait bien être; il m'écrivit, il y a un mois, que je l'enterrerais, tout cacochyme et tout vieux que je suis; mais je n'en crois rien, ni lui non plus.

Je pense que l'affaire des dîmes est accrochée, comme on dit en style de dépêches; il n'y a pas grand mal. Je suis rempli de la plus tendre et de la plus respectueuse reconnaissance pour toutes les bontés de M. le duc de Praslin, et confus des peines qu'il a daigné prendre. Lorsque j'ai vu que les Génevois n'étaient plus occupés sérieusement que de la prééminence de leurs rues hautes sur leurs rues basses, et qu'ils étaient résolus de fatiguer le ministère de France pour savoir si le conseil des vingt-cinq a le pouvoir négatif ou non dans tous les cas, j'ai jugé à propos de faire avec mon curé ce que le conseil génevois aurait dû faire avec les citoyens : j'ai fait un très bon accommodement avec le curé; il m'a rendu maître de tout, et, Dieu merci, je n'ai plus de procès qu'avec Fréron.

J'étais curieux (5), avec juste raison, de savoir ce que contenait cette vieille demi-page. Le mot d'*infâme* a toujours signifié le jansénisme, secte dure, cruelle et barbare, plus ennemie de l'autorité royale que le presbytérianisme, et ce n'est pas peu dire, et plus dangereuse encore que les jésuites, ce qui devient incroyable; mais cependant c'est ce qui est. Si le roi sait mon grimoire, il sait que je n'écris jamais qu'en loyal sujet à des sujets très loyaux (6).

(1) Il envoyait sans doute le pamphlet de la *France détruite*. Du reste, ce premier alinéa nous semble un billet détaché. (G. A.)

(2) Madame de Grolée. (G. A.)

(3) Ce fut Beauteville qui fut nommé. (G. A.)

(4) *Lettre sur les miracles*. Cet alinéa et le suivant doivent avoir fait partie d'une autre lettre. (G. A.)

(5) Cet alinéa a dû faire partie d'une lettre du mois de mai ou de juin. Voyez les lettres à d'Argental du 22 et du 29 mai. (G. A.)

(6) On retrouvera à l'année 1766 d'autres fragments imprimés ici jusqu'alors. (G. A.)

4721. — A M. HENNIN.

1er janvier 1766.

Toute la masure de Ferney souhaite les plus heureuses et les plus brillantes années à M. Hennin. On dit qu'il reçut le tableau des Trois-Grâces (1) le jour qu'il prononça son discours. C'est être payé dans la monnaie qu'on a frappée. Il couche dans le lit de madame de Montpéroux. Toutes les dames de Genève se l'arrachent. Nous le félicitons de tous ses triomphes.

A Ferney, premier jour de l'an, jour où il fait un froid de diable.

4722. — A M. BEAUMONT-JACOB.

A Ferney, 2 janvier 1766 (2).

Je crois, monsieur, vous fournir une assez bonne occasion, en cas que vous ayez des fonds, de gagner un demi pour cent par mois sans aucun frais, et sans aucun courtage; il n'y aura d'autre cérémonie que de délivrer, tous les trois mois, environ quinze mille livres argent de France; et à chaque échéance du trimestre, vous recevriez vos quinze mille livres avec l'intérêt, en sorte que vous ne seriez jamais en avance que de quinze mille livres. A l'égard des autres commissions que vous pourriez faire pour moi, je vous donnerais avec très grand plaisir un quart pour cent.

Je n'ai pas manqué, monsieur, le 18 du passé, d'envoyer à M. Necker, banquier, votre ordre pour qu'il remît au mien les trente-six billets à M. de La Borde, banquier du roi. Je mis sur la lettre : *A messieurs Necker et Thélusson, à Paris*. Probablement je recevrai réponse par le premier courrier.

Mandez-moi, monsieur, définitivement si la proposition de M. Jean Maire, trésorier de Montbéliard, vous convient ou non, afin que je prenne mes mesures.

J'ai l'honneur d'être avec les sentiments les plus vrais, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

P.-S. Madame Denis et moi, nous vous souhaitons la bonne année.

4723. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 3 janvier.

Eh mon Dieu! mon ange tutélaire, pourquoi ne serait-ce pas vous qu'on nommerait médiateur? Votre ministère parmesan y mettrait-il obstacle? Il me semble que non. Ce ministère ne vous empêche pas d'être conseiller d'honneur au parlement, et je vous avertis que nos Génevois désirent passionnément un magistrat.

Vous verrez, par l'imprimé ci-joint (3), qui m'est tombé entre les mains, que les perruques de Genève ne doivent point être ébouriffées de la façon dont on parle des affaires et des miracles de Jean-Jacques : je sais que quelques personnes m'ont attribué plusieurs de ces brimborions; mais, Dieu merci, on ne me convaincra jamais d'y avoir eu la moindre part. J'en suis aussi innocent que du *Dictionnaire philosophique*, qu'on m'a si indignement imputé. Il y a dans Neuchâtel, à Lausanne, et dans Genève, des gens de beaucoup d'esprit qui se plaisent à écrire sur ces matières. On en avait un très grand besoin. Ces cantons et une grande partie de l'Allemagne étaient plongés dans la plus horrible superstition : on sort à présent de cette fange; mais, croyez-moi; il y a encore en France bien des gens embourbés, qui, tout couverts d'ordures, ne veulent pas qu'on les nettoie. L'opinion gouverne les hommes, et les philosophes font petit à petit changer l'opinion universelle.

Voici des vers (4), mes divins anges, que j'ai faits tout d'une tire sur un sujet qui m'a paru en valoir la peine; voyez si les vers ne sont pas trop indignes du sujet.

Ah! si vous pouviez être plénipotentiaire à Genève!

Je vous supplie de vouloir bien engager M. Marin à empêcher les libraires d'imprimer les tristes vers que j'ai faits sur un événement fort triste. J'ai assez parlé de Henri IV en ma vie, sans ennuyer encore ses mânes.

Puis-je présenter par vous mes respects à M. le duc de Praslin et à M. le marquis de Chauvelin? Je me mets sous vos ailes.

(1) Le tableau des *Trois Grâces*, par Carle Vanloo, le chef-d'œuvre de ce peintre, dont M. Hennin avait fait l'acquisition. Ce tableau est passé en Pologne depuis la révolution. *(Note de M. Hennin fils.)*

(2) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(3) *La Collection des Lettres sur les miracles*. (G. A.)

(4) *Epître à Henri IV, sur ce qu'on avait écrit à l'auteur que plusieurs citoyens de Paris s'étaient mis à genoux devant la statue équestre de ce prince, pendant la maladie du dauphin*. (Voyez tome VI. (G. A.)

4724. — A M. DAMILAVILLE.

Ferney, 3 janvier.

M. le duc de Choiseul m'a écrit, mon cher frère, qu'il avait parlé pour la pension de M. d'Alembert, qu'il n'y avait nul mérite, et qu'il n'avait été qu'un enfonceur de portes ouvertes. Voilà ses propres paroles; je vous prie instamment de les rapporter à notre cher philosophe.

Avouons donc que M. le duc de Choiseul a une belle âme. Ce qu'il a fait pour les Calas le prouve assez : rendons-lui justice. Il y a eu du malentendu dans la protection qu'il a donnée à l'infâme pièce de Palissot (1). Il lui avait fait entendre que les philosophes décrieraient le ministère. Nous ne devons point avoir de meilleur protecteur que ce ministre généreux, qui a de l'esprit comme s'il n'était point grand seigneur; qui a fait de très-beaux vers (2), même étant ministre; qui a sauvé bien des chagrins à de pauvres philosophes; qui l'est lui-même autant que nous; qui le paraîtrait davantage si sa place le lui permettait.

Mon cher frère, tout est tracasserie et personne ne s'entend. On m'a rendu un compte très fidèle de la présente (3) lettre à madame du Deffand, dont quelques fragments ont couru sous mon nom. Elle n'en a point donné de copies, quelques indiscrets en ont retenu des bribes. Il s'agissait d'une mauvaise plaisanterie que je reprochais à madame du Deffand : vous savez en pareil cas combien on augmente, combien on altère le texte.

Lisez ces vers (4) avec vos amis, mais n'en laissez point prendre de copie. Je ne veux pas me brouiller avec les moines de Sainte-Geneviève; Soufflot (5) trouverait mes vers mauvais. Je vous embrasse tendrement.

4725. — A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

A Ferney, 4 janvier.

C'est vous, mon cher enfant, qui m'avez appris que de bons et braves citoyens de Paris avaient porté des chandelles à la statue de Henri IV, pour lui demander la guérison du dauphin. Je vous dois la réponse que je fais à ces bonnes gens (6). Si j'avais été à Paris, je les aurais accompagnés; mais comme je ne veux point me brouiller avec les moines de Sainte-Geneviève, je vous demande en grâce, avec les instances les plus vives, de ne laisser prendre aucune copie de ces vers. Il est vrai que de la poésie allobroge, venant du pied du mont Jura, et du fond des glaces affreuses qui nous environnent, ne mérite guère la curiosité des gens de Paris; mais le sujet est si intéressant qu'il peut tenter les moins curieux.

De plus, il m'est important de savoir ce qu'on pense de ces vers avant qu'on les publie. Je dois peut-être adoucir la préférence trop marquée que je donne à l'adorable Henri IV sur sainte Geneviève; ma passion pour ce grand homme m'a peut-être emporté trop loin; je n'ai songé qu'aux bons Français en composant cet ouvrage tout d'une haleine, et je n'ai pas assez songé aux dévots qui peuvent trop songer à moi.

Recueillez les voix, je vous en prie, et instruisez-moi de ce qu'on dit, afin que je sache ce que je dois faire.

Vous m'appelez plaisamment votre protecteur, et moi je vous appelle sérieusement le mien dans cette occasion.

Mon saint à moi c'est Vincent de Paul, c'est le patron des fondateurs. Il a mérité l'apothéose de la part des philosophes comme des chrétiens. Il a laissé plus de monuments utiles que son souverain Louis XIII. Au milieu des guerres de la Fronde, il fut également respecté des deux partis. Lui seul eût été capable d'empêcher la Saint-Barthélemi. Il voulait que l'on cassât la cloche infernale de Saint-Germain-l'Auxerrois qui a sonné le tocsin du massacre. Il était si humble de cœur, qu'il refusait aux jours solennels de porter les superbes ornements qu'avait donnés Médicis, bien différent de François de Sales, qui écrivait à madame de Chantal : « Ma » chère sœur, j'ai dit ce matin la messe avec la belle cha» suble que vous m'avez brodée. »

4726. — A M. BEAUMONT-JACOB.

A Ferney, 4 janvier (7).

M. de Voltaire ne doute pas que M. de Beaumont n'ait écrit à MM. Thélusson et Necker à Paris. C'est une chose très importante que ces messieurs aient la bonté de faire remettre au plus tôt les billets en question à M. de La Borde, banquier du roi, à qui M. de Voltaire l'a promis, il y a plus d'un mois. Il espère que M. de Beaumont aura la bonté de ne rien négliger pour finir cette affaire. Il a sans doute dans son journal les numéros des trente-six billets, et le numéro du lot de 1,000 livres. M. de Voltaire lui fait ses très humbles compliments.

4727. — A M. DAMILAVILLE.

6 janvier.

Je prie instamment mon cher frère de faire mettre ces trois vers-ci (1) :

A vu sans s'alarmer qu'on t'adressât des vœux;
Elle-même avec nous t'eût rendu cet hommage.
Tu l'as trop mérité : c'est toi, c'est ton courage....

à la place des trois qui commencent ainsi :

N'entend point nos regrets, n'exauce point nos vœux, etc.

Je lui aurai une très grande obligation. Je ne veux point me brouiller ni avec sainte Geneviève ni avec ses moines.

4728. — A MADAME LA MARQUISE DE FLORIAN.

6 janvier.

J'ai lu presque toute l'histoire de l'usurpatrice Isabelle, du fripon de Ferdinand, de l'insolent Ximenès, et du grand Christophe Colomb. J'en suis extrêmement content, et j'en fais mon compliment à M. l'abbé (2).

Comme je ne veux pas me brouiller entièrement avec un autre abbé, qui est celui de Sainte-Geneviève, j'ai adouci quelques vers qui regardaient sa sainte. Cette leçon-ci me paraît plus honnête que l'autre, et c'est celle à laquelle je me tiens.

4729. — A M. DAMILAVILLE.

6 janvier.

Vous m'avez recommandé, monsieur, de vous envoyer les petites brochures innocentes qui paraissent à Neuchâtel et à Genève : en voici (3) une que je vous dépêche. Il serait à souhaiter que nous ne nous occupassions que de ces gaietés amusantes; mais nos tracasseries, toutes frivoles qu'elles sont, nous attristent. M. de Voltaire, votre ami, a fait longtemps ce qu'il a pu pour les apaiser; mais il nous a dit qu'il ne lui convenait plus de s'en mêler, quand nous avions un président qui est un homme aussi sage qu'aimable. Nous aurons bientôt la médiation et la comédie : ce qui raccommodera tout.

Le petit chapitre intitulé *du Czar Pierre et de J.-J. Rousseau* (4) est fait à l'occasion d'une impertinence de Jean-Jacques, qui a dit dans son *Contrat insocial* que Pierre Ier n'avait point de génie, et que l'empire russe serait bientôt conquis infailliblement.

Le *Dialogue sur les Anciens et les Modernes* (5) est une visite de Tullia, fille de Cicéron, à une marquise française. Tullia sort de la tragédie de *Catilina*, et est tout étonnée du rôle qu'on y fait jouer à son père. Elle est d'ailleurs fort contente de notre musique, de nos danses, et de tous les arts de nouvelle invention; et elle trouve que les Français ont beaucoup d'esprit, quoiqu'ils n'aient pas de Cicéron.

J'ai écrit à M. Fauche (6). Voilà, monsieur, les seules choses dont je puisse vous rendre compte pour le présent.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. BOURSIER.

4730. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 janvier (7).

Mes divins anges, j'ai réfléchi que quelque chanoine de Sainte-Geneviève pourrait trouver mauvais qu'on dît que sa sainte n'est pas la protectrice de la France. Il est vrai qu'elle n'est que la patronne de Paris; mais enfin, je ne veux me brouiller avec personne. Voici donc la pièce corrigée que

---

(1) Les *Philosophes*. (G. A.)
(2) L'ode contre le roi de Prusse est de Palissot. (G. A.)
(3) Nous ne savons de quelle lettre Voltaire parle ici. (G. A.)
(4) L'*Epître à Henri IV*. (G. A.)
(5) L'architecte de l'église Sainte-Geneviève (Panthéon). (G. A.)
(6) L'*Epître à Henri IV*. (G. A.)
(7) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(1) Dans l'*Epître à Henri IV*. (G. A.)
(2) L'abbé Mignot, auteur de l'*Histoire des rois catholiques Ferdinand et Isabelle*. (G. A.)
(3) *Nouveaux Mélanges*, 3e partie. (G. A.)
(4) Voyez, dans le *Dictionnaire philosophique*, la première section de l'article PIERRE-le-GRAND ET J.-J. ROUSSEAU. (G. A.)
(5) Voyez tome VI. (G. A.)
(6) Libraire de Neuchâtel. (G. A.)
(7) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

j'ai l'honneur de vous envoyer. Vous m'avouerez que l'auteur de la *Henriade* n'a pas dû apprendre la nouvelle des cierges portés à la statue d'Henri IV, sans que le cœur lui ait palpité.

Voici un petit imprimé suisse (1) pour vous réjouir, et vous y verrez que le conseil génevois ne doit point du tout être alarmé de ces plaisanteries. Respect et tendresse.

4731. — A M. HENNIN.

A Ferney, 7 janvier.

S'il y a, monsieur, des tracasseries de prose dans la parvulissime, il y a aussi des tracasseries de vers. Père Adam, qui dit la messe fort proprement, mais qui, pour avoir régenté vingt ans la rhétorique, n'en est peut-être pas un meilleur gourmet en vers français, vous a lu une copie de vers (très informe); il en a laissé prendre dans Genève des copies plus informes encore (2); les Génevois, qui se connaissent en vers moins que lui, ont imprimé ce rogaton; mes entrailles paternelles se sont émues. Je vous demande en grâce, monsieur, de ne point envoyer à Paris cet enfant bâtard; je compte envoyer mon fils légitime, mais il est encore en nourrice.

J'ai lu le petit écrit intitulé le *Droit négatif* (3); il paraît mériter attention. Il me semble que la seule chose dans laquelle on s'accorde au pays où vous êtes, c'est le denier dix.

Vous me pardonnerez de ne point écrire de ma main; les neiges me rendent presque aveugle.

Mille tendres respects.

4732. — A M. L'ABBÉ CESAROTTI.

A Ferney, 10 janvier.

Monsieur, je fus bien agréablement surpris de recevoir ces jours passés la belle traduction que vous avez daigné faire de la *Mort de César* et de la tragédie de *Mahomet*.

Les maladies qui me tourmentent, et la perte de la vue dont je suis menacé, ont cédé à l'empressement de vous lire. J'ai trouvé dans votre style tant de force et tant de naturel, que j'ai cru n'être que votre faible traducteur, et que je vous ai cru l'auteur de l'original. Mais plus je vous ai lu, plus j'ai senti que, si vous aviez fait ces pièces, vous les auriez faites bien mieux que moi, et vous auriez bien plus mérité d'être traduit. Je vois, en vous lisant, la supériorité que la langue italienne a sur la nôtre. Elle dit tout ce qu'elle veut, et la langue française ne dit que ce qu'elle peut. Votre Discours sur la tragédie, monsieur, est digne de vos beaux vers; il est aussi judicieux que votre poésie est séduisante. Il me paraît que vous découvrez d'une main bien habile tous les ressorts du cœur humain; et je ne doute pas que, si vous avez fait des tragédies, elles ne doivent servir d'exemples comme vos raisonnements servent de préceptes. Quand on a si bien montré les chemins, on y marche sans s'égarer. Je suis persuadé que les Italiens seraient nos maîtres dans l'art du théâtre comme ils l'ont été dans tant de genres, si le beau monstre de l'opéra n'avait forcé la vraie tragédie à se cacher. C'est bien dommage, en vérité, qu'on abandonne l'art des Sophocle et des Euripide pour une douzaine d'ariettes fredonnées par des eunuques. Je vous en dirais davantage si le triste état où je suis me le permettait. Je suis obligé même de me servir d'une main étrangère pour vous témoigner ma reconnaissance, et pour vous dire une petite partie de ce que je pense. Sans cela, j'aurais peut-être osé vous écrire dans cette belle langue italienne qui devient encore plus belle sous vos mains.

Je ne puis finir, monsieur, sans vous parler de vos iambes latins (4); et, si je n'y étais pas tant loué, je vous dirais que j'ai cru y retrouver le style de Térence.

Agréez, monsieur, tous les sentiments de mon estime, mes sincères remerciements, et mes regrets de n'avoir point vu cette Italie à qui vous faites tant d'honneur.

(1) La *Lettre curieuse de Robert Covelle*. Voyez tome IV. (G. A.)
(2) L'*Epître a Henri IV*. (G. A.)
(3) Le droit négatif était le droit qu'avait le petit conseil de rejeter les représentations des citoyens tendantes à faire assembler le conseil général, soit pour interpréter les lois obscures, soit pour maintenir les lois enfreintes. (*Note de M. Hennin fils.*)
(4) *Mercurius, de poetis tragicis*. (G. A.)

4733. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

Ferney, 10 janvier (1).

Les hivers me sont toujours funestes, monsieur; qui souffre ne peut guère écrire. Je vous dis bien rarement combien je m'intéresse à vous, à vos plaisirs, à vos goûts, à vos peines, à tous vos sentiments.

Je reçus, ces jours passés, la traduction de la *Mort de César* et de *Mahomet*, par M. Cesarotti. Je ne sais si je tiens ce présent de vos bontés ou des siennes. Je lui écris à Venise, chez son libraire Pasquali. Je m'imagine que, par cette voie, il recevra sûrement ma lettre.

Il y a un philosophe naturaliste (2), que je crois de Toscane, qui m'envoya, il y a quelques mois, un recueil d'observations faites avec le microscope; il y combat les erreurs insensées d'un Irlandais nommé Needham, avec toute la politesse d'un homme supérieur qui a raison. J'ai malheureusement perdu la lettre dont ce philosophe aimable m'honora. Peut-être son livre sera parvenu jusqu'à vous, monsieur, quoiqu'il me semble que votre goût ne se tourne pas du côté de ces petites recherches. Mais si vous pouvez savoir, par quelqu'un de vos académiciens, le nom de cet ingénieux observateur, je vous supplie de vouloir bien m'en instruire, afin que je n'aie pas à me reprocher d'avoir manqué de politesse envers un homme qui m'a fait tant de plaisir.

Adieu, monsieur; nous sommes transis de froid, et je suis actuellement en Sibérie.

4734. — A M. CHRISTIN.

10 janvier.

Je vous demande bien pardon, mon cher ami, de répondre si tard à votre lettre. Vous ne doutez pas combien j'ai été sensible à la perte que nous avons faite tous deux du plus digne ami que vous eussiez. Je le regretterai toute ma vie. Vous êtes le seul, dans le pays où vous êtes, qui puissiez me consoler. Je vous plains de vivre avec des personnes si éloignées du caractère de celui dont nous pleurons la mort. Nous désirons infiniment à Ferney de pouvoir arranger les choses de façon que vous vécussiez avec nous. La vie n'est supportable qu'avec d'honnêtes gens dont les sentiments sont conformes aux nôtres.

Je me tiendrai très heureux quand vous pourrez laisser des bœufs ruminer avec des bœufs, et venir penser avec vos amis.

Je tiens l'histoire de l'homme pendu (3) pour avoir mangé gras très véritable. Cet arrêt d'ailleurs me semble fort juste, car les hommes qui se laissent traiter ainsi n'ont que ce qu'ils méritent.

Nous vous faisons tous les plus sincères compliments.

4735. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 janvier.

Mes divins anges, j'aurais pu faire une sottise si j'avais mis ma dernière lettre d'hier sous l'enveloppe d'un autre ministre que M. le duc de Praslin ou M. le duc de Choiseul, qui sont également vos amis. Quoi qu'il en soit, vous me pardonnerez de n'avoir pu résister à la passion qui est devenue chez moi dominante de vous voir médiateur à Genève. Je crois bien que cette nomination ne sera pas sitôt faite. Le conseil de Genève n'a écrit au roi et au conseil de Berne et de Zurich que pour réclamer la garantie, et il est probable que ce ne sera qu'après beaucoup de préliminaires que le roi daignera envoyer un médiateur.

Je vous répète que si les petites passions ne s'étaient pas opposées à la raison, dont elles sont les ennemies mortelles, les petites querelles qui divisent Genève se seraient apaisées aisément. Je crus devoir faire lire un précis de la décision judicieuse des avocats de Paris à quelques-uns des plus modérés des deux partis. Ils tombèrent d'accord que rien n'était plus sagement pensé. Ils commençaient à agir de concert pour faire accepter des propositions si raisonnables, lorsque M. Hennin arriva. Je sentis qu'il était de la bienséance que je lui remisse toute la négociation, et que mon amour-propre ne devait pas balancer un moment mon devoir. Les choses se sont fort aigries depuis ce temps-là, comme je vous l'ai mandé, sans qu'on puisse reprocher à M. Hennin d'avoir négligé de porter les esprits à la concorde.

M. Hennin paraît penser, comme moi, qu'il y a un peu de ridicule à fatiguer un roi de France pour savoir en quels cas

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Spallanzani. (G. A.)
(3) Claude Guillon. (G. A.)

le conseil des vingt-cinq de Genève doit assembler le conseil général des quinze-cents. C'était une question de jurisprudence qu'on devait décider à l'amiable par des arbitres; et, encore une fois, les avocats de Paris avaient saisi le nœud de la difficulté, et en avaient présenté le dénoûment.

Plusieurs citoyens y ayant plus mûrement pensé, sont venus chez moi aujourd'hui; ils m'ont prié de leur communiquer la consultation, ou du moins le précis de cette pièce, me disant qu'ils espéraient qu'on pourrait s'y conformer. Je leur ai répondu que je ne pouvais le faire sans votre permission. Je me suis contenté de leur en lire le résultat tel que je l'avais lu il y a plus d'un mois à quelques magistrats et à quelques citoyens.

Je vous demande donc aujourd'hui cette permission, mes divins anges; je crois qu'elle ne fera qu'un très bon effet. Cette démarche me sera utile, en persuadant de plus en plus mes voisins de mon extrême impartialité, et de mon amour pour la paix.

Il faut que Jean-Jacques Rousseau soit un grand extravagant d'avoir imaginé que c'était moi qui l'avais fait chasser de l'Etat de Genève et de celui de Berne; j'aimerais autant qu'on m'eût accusé d'avoir fait rouer Calas que de m'imputer d'avoir persécuté un homme de lettres. Si Rousseau l'a cru, il est bien fou; s'il l'a dit sans le croire, c'est un bien malhonnête homme. Il en a persuadé madame la maréchale de Luxembourg, et peut-être M. le prince de Conti; et ce qu'il y a de souverainement ridicule, c'est que cette belle idée est la cause unique de la dissension qui règne aujourd'hui dans Genève.

On dit que c'est un petit prédicant, originaire des Cévennes, qui a semé le premier tous ces faux bruits : un prêtre en est bien capable. Il faudra tâcher que la paix de Genève se fasse, comme celle de Vestphalie, aux dépens de l'Eglise. Je suis comme le vieux Caton, qui disait toujours au sénat : Tel est mon avis, et *qu'on ruine Carthage*. Respect et tendresse.

4736. — A M. DE CHABANON.

A Ferney, 13 janvier.

Plus vos lettres, monsieur, m'ont inspiré d'estime et d'amitié pour vous, plus je sens qu'il est de mon devoir de répondre à la confiance dont vous m'honorez, en vous disant librement ma pensée.

Il m'est arrivé avec vous ce qui arrive presque toujours avec les gens du métier que l'on consulte; ils voient le sujet sous un point de vue, et l'auteur l'a envisagé sous un autre.

Je m'intéresse véritablement à vous; le sujet (1) m'a paru d'une difficulté presque insurmontable. Ne m'en croyez pas; consultez ceux de vos amis qui ont le plus d'usage du théâtre, et le goût le plus sûr : laissez reposer quelque temps votre ouvrage, vous le reverrez ensuite avec des yeux frais, et vous en serez meilleur juge que personne. Ce pas-ci est glissant : il ne faudrait vous compromettre à donner une pièce au théâtre qu'en cas que tous vos amis vous eussent répondu du succès, et que vous-même, en revoyant votre pièce après l'avoir oubliée, vous vous sentissiez intérieurement entraîné par l'intérêt de l'intrigue. C'est de cette intrigue qu'il s'agit principalement; vous jugerez si elle est assez vraisemblable et assez attachante; c'est là ce qui fait réussir les pièces au théâtre. La diction, la beauté continue des vers, sont pour la lecture. *Esther* est divinement écrite, et ne peut être jouée : le style de *Rhadamiste* est quelquefois barbare, mais il y a un très grand intérêt, et la pièce réussira toujours. Je ne sais si je me trompe, mais j'aurais souhaité que Virginie n'eût point eu trois amants; j'aurais voulu que l'état d'esclave dont elle est menacée eût été annoncé plus tôt, et que cet avilissement eût fait un beau contraste avec les sentiments romains de cette digne fille, qu'elle eût traité son tyran en esclave, et que son père l'eût reconnue pour légitime à la noblesse de ses sentiments. Je voudrais que le doute sur sa naissance fût fondé sur des preuves plus fortes qu'une simple lettre de sa mère.

La conspiration contre Appius ne me paraît point faire un assez grand effet, elle empêche seulement que l'amour n'en fasse. Les intérêts partagés s'affaiblissent mutuellement.

J'aurais aimé encore, je vous l'avoue, à voir dans Virginius un simple citoyen, pauvre et fier de cette pauvreté même. J'aurais aimé à voir le contraste de la tyrannie insolente et du noble orgueil de l'indigence vertueuse.

Mais je ne vous confie toutes ces idées qu'avec la juste défiance que je dois en avoir. Pardonnez-les, monsieur, au vif intérêt que je prends à votre gloire; un mot, quoique jeté au hasard et mal à propos, fait souvent germer des beautés nouvelles dans la tête d'un homme de génie. Vous êtes plus en état de juger mes pensées que je ne le suis de juger votre ouvrage. Agréez l'estime infinie que je vous dois et les sentiments d'amitié que vous faites naître dans mon cœur. Je supprime les compliments inutiles.

(1) *Virginie*. (G. A.)

4737. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 janvier.

Cet ordinaire-ci, mes divins anges, sera consacré au vrai *tripot*, non celui de Genève, mais celui de la Comédie.

Nous avons lu *Virginie* à tous nos acteurs; aucun n'a voulu y accepter un rôle. Je ne sais pas si la troupe de Paris est moins difficile que celle de Ferney; mais on a trouvé l'intrigue froide, la pièce mal construite, sans aucun intérêt, sans vraisemblance, sans beauté; on ne peut être plus mécontent.

Il se pourrait qu'après notre jugement rendu au pied du mont Jura, en Sibérie, la pièce réussît à Paris, puisque le *Siége de Calais* a réussi; mais je me sens de l'amitié pour M. de Chabanon, et je ne peux lui déguiser mes sentiments. Je voudrais bien ne lui pas déplaire en lui disant la vérité, et je ne peux mieux m'y prendre qu'en la faisant passer par vos mains. Vous êtes fait pour rendre la vérité aimable, lors même qu'elle condamne son monde.

M. Hennin, qui est actuellement chez moi, trouve la pièce des Génevois bien plus ridicule. Il est étonné qu'on fasse tant de bruit pour si peu de chose. Il faudra pourtant absolument un médiateur pour juger le procès de la belette et du lapin, et pour apprendre à ces animaux-là à se supporter les uns les autres.

Je tremble que vous ne vouliez pas venir; mes anges n'aiment point à courir. Cependant il me semble qu'il ne serait pas mal que vous vissiez madame de Groslée (1); vous attendriez les beaux jours. Dans cet intervalle, M. Hennin vous enverrait le résultat des mesures qu'il aurait prises d'avance avec les députés de Berne et de Zurich : vous les dirigeriez; vous vous en amuseriez avec M. le duc de Praslin; vous pourriez même consulter vos avocats sur ce qui concerne la législature, si vous ne vouliez pas vous en rapporter à vous-même, et vous arriveriez pour signer à Genève ce que vous auriez arrêté à Paris dans votre cabinet. Les passions aveuglent les hommes, je l'avoue; la mienne est de mourir comme le bon vieillard Siméon, après vous avoir vu. Pardonnez-moi donc si je me tourne de tous les sens pour vous engager à faire un voyage qui fera le seul bonheur dont je suis susceptible. En un mot, je ne sais rien de plus à sa place, rien de plus raisonnable, de plus agréable que ce que je vous propose; et je ne vois pas la plus petite raison de me refuser. Songez que vous n'aurez d'autre peine que celle d'aller et revenir pour jouer le plus beau rôle du monde, celui de pacificateur.

4738. — A M. DAMILAVILLE.

13 janvier.

Mon cher ami, j'ai reçu vos deux lettres du 6 et du 9 de ce mois. Je réponds d'abord à l'article de Merlin. Son correspondant, pressé d'argent, est venu trouver mon ami Wagnière (2), qui lui a prêté cinq cents francs, moyennant quoi ledit correspondant a donné un billet de cinq cents livres de Merlin, payable à l'ordre dudit Wagnière. Cela s'arrangera vers les échéances. Je compte que, tout philosophe que vous êtes, vous avez de l'ordre, étant employé dans les finances.

Ce monstre de vanité et de contradictions, d'orgueil et de bassesses, Jean-Jacques Rousseau ne réussira certainement pas à mettre le trouble dans la fourmilière de Genève, comme il l'avait projeté. Je ne sais si on l'a chassé de Paris, comme le bruit en court ici, et s'il s'en est allé à quatre pattes ou avec sa robe d'Arménien. Figurez-vous qu'il m'avait imputé son bannissement de l'Etat de Berne pour me rendre odieux au peuple de Genève. J'ai heureusement découvert et hautement confondu cette sourde imposture. Je sais bien que tout homme public, à moins qu'il ne soit homme puissant, est obligé de passer sa vie à réfuter la calomnie. Les Fréron et les Pompignan, qui m'ont accusé d'être l'auteur du *Dictionnaire philosophique*, n'ont pas réussi, puisque les noms de ceux qui ont fait la plupart des articles sont aujourd'hui publiquement connus.

Il en est de même des *Lettres* des sieurs Covelle, Baudinet, Montmolin (3), etc., à l'occasion des miracles de Jean-Jac-

(1) Tante de d'Argental. (G. A.)
(2) Secrétaire de Voltaire. (G. A.)
(3) *Lettres sur les miracles*. (G. A.)

ques, et je ne sais quel cuistre de pédicant. On m'impute plusieurs de ces *Lettres*; mais, Dieu merci, M. Covelle m'a signé un bon billet par lequel il détruit cette accusation pitoyable. Il m'a fallu prévenir la rage des hypocrites qui me persécutent encore à Versailles, et qui veulent m'opprimer, à l'âge de soixante-douze ans, sur le bord de mon tombeau. On en parlait, il y a quelques mois, devant les syndics de nos états de Gex. Les curés de mes terres y étaient avec quelques notables : ils me connaissent, ils savent que j'ai fait un peu de bien dans la province, et que je ne me suis pas borné à remplir tous les devoirs de chrétien et d'honnête homme : ils signèrent un acte authentique, et ils me l'apportèrent à mon grand étonnement. Il est trop flatteur pour que je vous le communique; mais enfin il est trop vrai pour que je n'en fasse pas usage dans l'occasion, et que je ne l'oppose, comme une égide, aux coups que la calomnie, couverte du masque de la dévotion, voudra me porter.

J'attends tous les jours le ballot de Fauche. Je n'entends point parler des boîtes que vous m'aviez promises par le carrosse de Lyon, à l'adresse de MM. Lavergne père et fils, banquiers à Lyon. Je ne sais plus ce que fait Bigex.

Tronchin part le 24; je me flatte, mon cher ami, qu'il raccommodera votre estomac, lequel n'a pas soixante-douze ans comme le mien.

Je ne vous parle point de M. de Villette; je ne réponds pas de sa conduite : il m'a paru aimable, il m'a gravé, il a fait des vers pour moi. Je ne l'ai point gravé, j'ai répondu à ses vers : il faut être poli. Je ne suis point poli avec vous, mon cher ami; mais je vous aimerai tendrement jusqu'à mon dernier soupir.

4739. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 janvier.

Oui, mes divins anges, il faut absolument que vous veniez, sans quoi je prends tout net le parti de mourir.

M. Hennin vous logera très bien à la ville, et nous aurons le bonheur de vous posséder à la campagne. Je vous avertis que tout le *trigot* de Genève et les députés de Zurich et de Berne désirent un homme de votre caractère. Il y avait eu bien des coups de fusil de tirés et quelques hommes de tués, en 1737, lorsqu'on envoya un lieutenant-général des armées du roi; mais aujourd'hui il ne s'agit que d'expliquer quelques lois et de ramener la confiance. Personne assurément n'y est plus propre que vous.

Je sens combien il vous en coûterait de vous séparer longtemps de M. le duc de Praslin; mais vous viendrez dans les beaux jours, et pour un mois ou six semaines tout au plus.

M. Hennin vous enverra tout le procès à juger, avec son avis et celui des médiateurs suisses. Ce sera encore un grand avantage de pouvoir consulter, à Paris, les avocats en qui vous avez confiance, quoique vous n'ayez pas besoin de les consulter. Lorsque enfin M. le duc de Praslin aura approuvé les lois proposées, vous viendrez nous apporter la paix et le plaisir.

M. Hennin signera après vous, non seulement le traité, mais l'établissement de la Comédie. Ce qui reste dans Genève de pédants et de cuistres du seizième siècle perdra ses mœurs sauvages : ils deviendront tous Français. Ils ont déjà notre argent, ils auront nos mœurs; ils dépendront entièrement de la France, en conservant leur liberté.

M. Hennin est l'homme du monde le plus capable de vous seconder dans cette belle entreprise; il est plein d'esprit et de grâces, très instruit, conciliant, laborieux et fait pour plaire aux gens aimables et aux barbares.

Au reste, le jeune ex-jésuite vous attend après Pâques. Je vous répète qu'on est très content de sa conduite dans la province. Il n'a eu nulle part ni au *Dictionnaire philosophique* ni aux *Lettres* des sieurs Covelle et Baudinet; il a toujours preuve en main. Il dit qu'il est accoutumé à être calomnié par les Fréron, mais que l'innocence ne craint rien; que non seulement on ne peut lui reprocher aucun écrit équivoque, mais que s'il en avait fait dans sa jeunesse, il les désavouerait comme saint Augustin s'est rétracté. Il ne se départira pas plus de ses principes que du culte de latrie qu'il vous a voué.

4740. — AU MÊME.

17 janvier.

Je vous envoie, mes divins anges, le consentement plein de respect et de reconnaissance que les citoyens de Genève, au nombre de mille, ont donné à la réquisition que le petit conseil a faite de la médiation. Je leur ai conseillé cette démarche qui m'a paru sage et honnête, et vous verrez que je les ai engagés encore à faire sentir qu'ils sont prêts à écouter les tempéraments que le conseil pourrait leur proposer; mais j'aurais voulu qu'ils eussent proposé eux-mêmes des voies de conciliation. Quoi qu'il en soit, on a bien trompé la cour, quand on lui a dit que tout était en feu dans Genève. Je vous répète encore qu'il n'y a jamais eu de division plus tranquille. C'est même moins une division qu'une différence paisible de sentiments dans l'explication des lois. Quoique j'aie remis à M. Hennin la consultation de vos avocats, quoiqu'il ne m'appartienne en aucune manière de vouloir entrer le moins du monde dans les fonctions de son ministère, cependant, comme depuis plus de trois mois je me suis appliqué à jouer un rôle tout contraire à celui de Jean-Jacques, j'ai continué à donner mes avis à ceux qui sont venus me les demander. Ces avis ont toujours eu pour but la concorde. Je n'ai caché au conseil aucune de mes démarches, et le conseil même m'en remercia par la bouche d'un conseiller du nom de Tronchin, la veille de l'arrivée de M. Hennin.

En un mot, tout est et sera tranquille, je vous en réponds. Je vous prie de l'assurer à M. le duc de Praslin. La médiation ne servira qu'à expliquer les lois.

Je redouble mes vœux de jour en jour pour que vous soyez le médiateur; M. Hennin le désire comme moi, et vous n'en doutez pas. Je sais que M. le comte d'Harcourt est sur les lieux, je sais qu'il a un mérite digne de sa naissance; mais M. le duc de Praslin sait aussi que ce n'est pas le mérite qu'il faut pour concilier des lois qui semblent se contredire, pour en changer d'autres qui paraissent peu convenables, et pour assurer la liberté des citoyens, sans offenser en rien l'autorité des magistrats.

Je ne cesserai de vous dire que ce doit être là votre ouvrage; et je me livre dans cette espérance à des idées si flatteuses, que je ne sais pas comment je pourrais supporter le refus. Venez, mes chers anges, je vous en conjure.

Il faut vous dire encore un petit mot de ces lettres (1), qui ont amusé tous les honnêtes gens, et jusqu'à des prêtres. Elles ne sont ni ne seront jamais de moi, elles n'en peuvent être. Je vous renvoie à la lettre (2) que je vous ai écrite sous l'enveloppe de M. le duc de Praslin. Je ne puis pas répondre que la Fréronnaille ne me calomnie quelquefois, mais je vous réponds bien que j'aurai toujours un bouclier contre ses armes; l'imposture peut m'accuser, mais jamais me confondre. Je ferais beau bruit si on s'avisait de s'en prendre à un homme de soixante-douze ans, à qui toute sa petite province rend témoignage de sa conduite chrétienne, de ses bons sentiments et de ses bonnes œuvres, et qui, de plus, est sous les ailes de ses anges. En vérité, je fais trop de bien pour qu'on me fasse du mal. Respect et tendresse.

4741. — AU MÊME.

20 janvier.

Voilà donc qui est fait; j'aurai la douleur de mourir sans vous avoir vus; vous me privez, mes cruels anges, de la plus grande consolation que j'aurais pu recevoir. Je ne vous allèguerai plus de raisons, vous n'entendrez de moi que des regrets et des gémissements. Quel que soit le ministre médiateur que M. le duc de Praslin nous envoie, il sera reçu avec respect, et il dictera des lois. Si je pouvais espérer quelques années de vie, je m'intéresserais beaucoup au sort de Genève. Une partie de mon bien est dans cette ville, les terres que je possède touchent son territoire, et j'ai des vassaux sur son territoire même.

Il est d'ailleurs bien à désirer qu'un arrangement projeté avec les fermes générales réussisse; qu'on transporte ailleurs les barrières et les commis qui rendent ce petit pays de Genève ennemi du nôtre; qu'on favorise les Génevois dans notre province, autant que le roi de Sardaigne les a vexés en Savoie; qu'ils puissent acquérir chez nous des domaines, en payant un droit annuel équivalent à la taille, ou même plus fort, sans avoir le nom humiliant de la taille. Le roi y gagnerait des sujets; le prodigieux argent que les Génevois ont gagné sur nous refluerait en France en partie; nos terres vaudraient le double de ce qu'elles valent. Je me flatte que M. le duc de Praslin voudra bien concourir à un dessein si avantageux. Je ne me repentirais pas alors de m'être presque ruiné à bâtir un château dans ces déserts.

Je ne saurais finir sans vous dire encore que je n'ai aucune part aux plaisanteries de M. Baudinet et de M. Montmolin. Soyez sûr d'ailleurs que, s'il y a encore des cuistres du seizième siècle dans ce pays-ci, il y a beaucoup de gens du siècle présent; ils ont l'esprit juste, profond, et quelquefois très délicat.

(1) Les *Lettres sur les miracles*. (G. A.)
(2) On n'a pas cette lettre. (G. A.)

Il n'y a point à présent de pays où l'on se moque plus ouvertement de Calvin que chez les calvinistes, et où l'esprit philosophique ait fait des progrès plus prompts; jugez-en par ce qui vient de se passer à Genève. Un peuple tout entier s'est élevé contre ses magistrats, parce qu'ils avaient condamné le *Vicaire savoyard;* il n'y a point de pareil exemple dans l'histoire depuis 1766 ans.

Ceux qui ont eu part au *Dictionnaire philosophique* sont publiquement connus. Je sais bien qu'on a inséré dans ce livre plusieurs passages qu'on a pris dans mes Œuvres; mais je ne dois pas être plus responsable de cette compilation, dont on a fait cinq éditions, que de tout autre livre où je serais cité quelquefois. Si on avait l'injustice barbare de me persécuter pour des livres que je n'ai point faits, et que je désavoue hautement, vous savez que je partirais demain, et que j'abandonnerais une terre dont j'ai banni la pauvreté, et une famille qui ne subsiste que par moi seul. Vous savez qu'il m'importe bien peu que les vers du pays de Gex ou d'un autre fassent de mauvais repas de ma maigre figure. Les dévots sont bien méchants; mais j'espère qu'ils ne seront pas assez heureux pour m'arracher à la protection de M. le duc de Praslin, et pour insulter à ma vieillesse.

Les tracasseries de Genève sont devenues extrêmement plaisantes. M. Hennin, qui en rit comme un homme de bonne compagnie qu'il est, en aura fait rire sans doute M. le duc de Praslin; on se fait des niches de part et d'autre avec toute la circonspection et toute la politesse possible. Ce n'est pas comme en Pologne, où l'on tire un sabre rouillé à chaque argument de l'adverse partie; ce n'est pas comme dans le canton de Schwitz, où l'on se donne cent coups de bâton pour donner plus de poids à son avis. On commence à plaisanter à Genève; on dit que les syndics usent du droit négatif avec leurs femmes, attendu qu'ils n'en ont point d'autre. Le monde se déniaise furieusement, et les cuistres du seizième siècle n'ont pas beau jeu.

L'ex-jésuite vous enverra ses guenillons à Pâques; il est malade par le froid horrible qu'il fait en Sibérie. Nous nous mettons lui et moi sous les ailes de nos anges.

4742. — A M. DAMILAVILLE.

20 janvier.

Mon cher frère, je souhaite la bonne année à madame Calas, par le petit billet que je vous adresse, et vous la lui donnerez par l'estampe que vous lui destinez.

Je peux donc me flatter de voir le mémoire de Sirven! Le véritable Elie n'obtiendra peut-être pas un arrêt d'attribution, mais il obtiendra un arrêt d'approbation au tribunal du public. Il sera regardé comme le protecteur de l'innocence; et, tant qu'il sera au barreau, il sera le refuge des opprimés.

Je voudrais bien savoir ce qu'a dit Protagoras en voyant ce petit extrait auquel il ne s'attendait point du tout (1).

Platon (2) était peut-être le seul homme capable de faire l'*Histoire de la philosophie*. Quand il sera aux deux premiers siècles de notre ère vulgaire, un autre serait embarrassé, et c'est où il triomphera.

Quelle horreur de persécuter les philosophes! Les Romains, plus sages que nous, n'ont pas persécuté Lucrèce. Jamais personne n'a parlé plus hardiment que Cicéron, et il a été consul; mais il n'avait pas affaire à des Welches. Il convient à des Welches que Fréron s'enivre à Paris, et que je meure au pied des Alpes.

Les tracasseries de Genève continuent, mais elles sont à pouffer de rire. Les deux partis se jouent tous les tours imaginables, avec toute la discrétion possible. Les médiateurs seront bien étonnés quand ils verront qu'on les fait venir pour une querelle de ménage dont il est difficile de trouver le fondement; c'est faire descendre Jupiter du ciel pour arranger une fourmilière. Le plaisant de l'affaire, c'est que l'origine de toute cette belle querelle est que la ville de Calvin, où l'on brûla autrefois Servet, a trouvé mauvais qu'on ait brûlé le *Vicaire savoyard*. Il me semble que les Parisiens n'ont rien dit quand on a brûlé le poëme de la *Loi naturelle*.

Les comédiens ont-ils donné quelque chose de nouveau à la rentrée? Comment vous portez-vous? Je n'en peux plus; je me résigne, et je vous aime. *Ecr. l'inf...*

(1) Sans doute l'extrait d'inscription au livre des pensions, délivré alors à d'Alembert après la mort de Clairaut. (Note de la *Correspondance de Grimm.*)

(2) Toujours Diderot. (G. A.)

4743. — A M. LE DOCTEUR TRONCHIN (1).

Mon cher Esculape, il y a longtemps que je traîne; j'ai été tenté cent fois de venir causer avec vous un matin, et de rire avec vous. Mais comme vous vous portez bien, j'espère que vous prendrez votre temps pour venir rire avec moi. C'est à vous qu'il appartient de rire aux dépens des sots et des fous; mais je sens qu'au lieu de rire je pourrai bien pleurer, puisque ce sera la dernière fois que je vous verrai.

Je vous demande en grâce de présenter mes respects à M. et à madame d'Harcourt et à madame de La Coré, quand vous irez adoucir par votre présence les maux qu'ils souffrent.

4744. — A MADAME LA MARQUISE DE FLORIAN.

22 janvier.

J'ai fini avec regret l'*Histoire de Ferdinand et d'Isabelle*. Elle m'a fait un très grand plaisir, et je ne doute pas qu'elle n'ait beaucoup de succès auprès de tous ceux qui préfèrent les choses utiles et vraies aux romanesques. Je fais mon compliment à l'auteur, et je m'enorgueillis de lui appartenir de si près. Si Isabelle revenait au monde, elle lui donnerait au moins un canonicat de Tolède; mais si la petite Geneviève de Nanterre revenait, elle me traiterait fort mal. Dès que j'eus fait ces maudits vers (2), M. Dupuits et P. Adam les portèrent à Genève sans m'en rien dire; ils furent imprimés sur-le-champ dans la ville de Calvin; ils l'ont été dans le quartier de Geneviève à Paris, et me voilà brouillé avec la sainte, avec tous les génovéfains, avec M. Soufflot, et peut-être avec les dévots de la cour; mais c'est ma destinée. J'avais pourtant bonne intention. Je me suis laissé trop entraîner à mon zèle pour Henri IV. Il n'y a d'autre remède à cela que de faire pénitence, et de réciter l'oraison de sainte Geneviève pendant neuf jours.

Je ne me mêle en aucune façon du recueil qu'on fait à Lausanne des pièces concernant les Calas. Je n'aime point le titre d'*Assassinat juridique*, parce qu'un titre doit être simple, et non pas un bon mot. Il est très vrai que la mort de Calas est un assassinat affreux, commis en cérémonie; mais il faut se contenter de le faire sentir sans le dire.

Le père Corneille est venu voir sa fille. Je ne crois pas qu'à eux deux ils viennent à bout de faire une tragédie; mais le père est un bon homme, et la fille une bonne enfant.

Il n'y a point de trouble à Genève, comme on se tue de le dire: il n'y a que des tracasseries, des misères, des pauvretés auxquelles les médiateurs mettront ordre dans quatre jours.

Le docteur Tronchin doit être parti aujourd'hui, suivi de quelques-uns de ses malades, qui le mènent en triomphe. J'espère que M. et madame de Florian le verront dans sa gloire, et qu'ils me maintiendront dans son amitié.

J'embrasse tendrement nièce, neveu, et petits-neveux.

4745. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 janvier.

Je vous avoue, mon divin ange, et à vous aussi, ma divine ange, que je trouve vos raisons, pour ne pas venir à Genève, extrêmement mauvaises. Je penserai toujours qu'un conseiller d'honneur du parlement de Paris peut très bien figurer avec un grand trésorier du pays de Vaud. Je penserai qu'un ministre plénipotentiaire d'un petit-fils du roi de France est fort au-dessus de tous les plénipotentiaires de Zurich et de Berne. Je penserai que l'incompatibilité du ministère de Parme avec celui de France est nulle, et qu'on a donné des lettres de compatibilité en mille occasions moins importantes. Enfin, je croirai toujours que ce voyage ne serait pas inutile auprès de madame de Groslée; mais vous ne voulez point venir, il ne me reste que de vous aimer en gémissant.

On me mande de Paris que, le jour de Sainte-Geneviève, jour auquel sa chapelle autrefois ne désemplissait pas, il ne se trouva personne qui daignât lui rendre visite, et que celle qui donne la pluie et le beau temps gela de froid le jour de sa fête. Je ne me souviens plus si je vous ai mandé que M. Dupuits, et mon jésuite, qui nous dit la messe, s'en allèrent malheureusement à Genève donner des copies de cette guenille; on l'imprima sur-le-champ, le tout sans que j'en susse rien. On l'a imprimée à Paris. Fréron dira que je suis un impie et un mauvais poëte; les honnêtes gens diront que je suis un bon citoyen.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(2) *Epître à Henri IV.* G.) A.)

Vous souvenez-vous d'un certain *Mandement d'un archevêque de Novogorod* (1) contre la chimère aussi dangereuse qu'absurde des *deux puissances?* L'auteur ne croyait pas si bien dire. Il se trouve en effet que non seulement cet archevêque, à la tête du synode grec, a réprouvé ce système des *deux puissances*, mais encore qu'il a destitué l'évêque de Rostou, qui osait le soutenir. L'impératrice de Russie m'a écrit huit grandes pages de sa main, pour me détailler toute cette aventure. J'ai été prophète sans le savoir, comme l'étaient tous les anciens prophètes. Voici d'ailleurs deux lignes bien remarquables de sa lettre (2) : « La tolérance est établie chez nous; elle fait loi de l'État, et il est défendu de persécuter. »

Pourquoi faut-il que ma Catherine ne règne pas dans des climats plus doux, et que la vérité et la raison nous viennent de la mer Glaciale! Il me semble que, dans mon dépit de ne vous point voir arriver à Genève, je m'en irais à Kiovie finir mes jours, si Catherine y était; mais malheureusement je ne peux sortir de chez moi; il y a deux ans que je n'ai fait le voyage de Genève.

Vous me demandez qui sera mon médecin quand je n'aurai plus le grand Trouchin; je vous répondrai : Personne, ou le premier venu; cela est absolument égal à mon âge; mon mal n'est que la faiblesse avec laquelle je suis né, et que les ans ont augmentée. Esculape ne guérirait pas ce mal-là; il faut savoir se résigner aux ordres de la nature.

Rousseau est un grand fou, et un bien méchant fou, d'avoir voulu faire accroire que j'avais assez de crédit pour le persécuter, et que j'avais abusé de ce prétendu crédit. Il s'est imaginé que je devais lui faire du mal, parce qu'il avait voulu m'en faire, et peut être parce qu'il lui était revenu que je trouvais son *Héloïse* pitoyable, son *Contrat social* très insocial, et que je n'estimais que son *Vicaire savoyard* dans son *Emile;* il n'en faut pas davantage dans un auteur pour être attaqué d'un violent accès de rage. Le singulier de toute cette affaire-ci, c'est que les petits troubles de Genève n'ont commencé que par l'opinion inspirée par Jean-Jacques au peuple de Genève, que j'avais engagé le conseil de Genève à donner un décret de prise de corps contre Jean-Jacques, et que la résolution en avait été prise chez moi, aux Délices. Parlez, je vous prie, de cette extravagance à Trouchin, il vous mettra au fait; il vous fera voir que Rousseau est non seulement le plus orgueilleux de tous les écrivains médiocres, mais qu'il est le plus malhonnête homme.

J'ai été tenté quelquefois d'écrire au conseil de Genève pour démentir solennellement toutes ces horreurs, et peut-être je succomberai à cette tentation; mais j'aime bien mieux la déclaration que me donnèrent, il y a quelque temps, les syndics de la noblesse et du tiers-état de notre province, les curés et les prêtres de mes terres, lorsqu'ils surent qu'il y avait, je ne sais où, des gens assez malins pour m'accuser de n'être pas bon chrétien. Je conserve précieusement cette pièce authentique, et je m'en servirai, si jamais la tolérance n'est pas établie en France comme en Russie.

Adieu, anges cruels, qui ne voulez voir ni les Alpes, ni le mont Jura; je ne m'en mets pas moins à l'ombre de vos ailes.

4746. — A M. DAMILAVILLE.

25 janvier.

Mon cher frère, vous souvenez-vous d'un certain mandement de l'archevêque de Novogorod, que je reçus de Paris la veille de votre départ? J'en ignore l'auteur, mais sûrement c'est un prophète.

Figurez-vous que la lettre de M. le prince de Gallitzin en renfermait une de l'impératrice qui daigne m'apprendre qu'en effet l'archevêque de Novogorod a soutenu hautement le vrai système de la puissance des rois (3) contre la chimère absurde des *deux puissances*. Elle me dit qu'un évêque de Rostou, qui avait prêché les *deux puissances*, a été condamné par le synode auquel l'archevêque de Novogorod présidait, qu'on lui a ôté son évêché, et qu'il a été mis dans un couvent. Faites sur cela vos réflexions, et voyez combien la raison s'est perfectionnée dans le Nord.

Notre grand Trouchin ne vous apporte rien, parce que je n'ai rien. Les chiffons dont vous me parlez ont été bien vite épuisés. Boursier jure qu'il vous a envoyé les numéros 18 et 19 (1). Fauche n'envoie point les ballots; je ne reçois rien, et je meurs d'inanition.

Il pleut tous les jours à Genève de nouvelles brochures; ce sont des pièces du procès qui ne peuvent être lues que par les plaideurs.

La querelle de Rousseau sur les miracles a produit vingt autres petites querelles, vingt petites feuilles dont la plupart font allusion à des aventures de Genève dont personne ne se soucie. On m'a fait l'honneur de m'attribuer quelques-unes de ces niaiseries. Je suis accoutumé à la calomnie, comme vous savez.

Je ne saurais finir sans vous parler de sainte Geneviève. Il est bon d'avoir des saints, mais il est encore mieux de se résigner à Dieu. Il est utile même que le peuple soit persuadé que la vie et la mort dépendent du Créateur, et non pas de la sainte de Nanterre. C'est le sentiment de tous les théologiens raisonnables, et de tous les honnêtes gens éclairés. *Ecr. l'inf....*

4747. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 janvier.

Comme mes anges m'ont paru avoir envie de lire quelques-unes des lettres de MM. Covelle et Baudinet, je vous en envoie une que j'ai retrouvée (2). Je m'imagine, peut-être mal à propos, qu'elle vous amusera. Je suis un franc provincial qui croit qu'on peut s'occuper à Paris de ce qui se passe dans son village. Vous ne serez point surpris que M. Baudinet, qui demeure à Neuchâtel, ait donné quelques louanges adroites à son souverain. Vous saurez, de plus, que ce souverain lui écrit souvent, et que M. Baudinet, qui peut-être n'est pas trop dans les bonnes grâces de la prêtraille, doit se ménager des retraites et des appuis à tout hasard. Le prince qui lui écrit lui mandait que depuis quelques années, il s'est fait une prodigieuse révolution dans les esprits en Allemagne (3) et que l'on commence même à penser en Bohême et en Autriche, ce qui ne s'était jamais vu. Les esprits s'éclairent de jour en jour depuis Moscou jusqu'en Suisse.

Vous voyez que la philosophie n'est pas une chose si dangereuse, puisque tant de souverains la protégent sous main, ou l'accueillent à bras ouverts. Je vous assure qu'on rirait bien, dans l'étendue de deux ou trois mille lieues où notre langue a pénétré, si on savait qu'il n'est pas permis de dire en France que sainte Geneviève ne se mêle pas de nos affaires. On aurait bien raison alors de penser que les Welches arrivent toujours les derniers. Il faudra bien pourtant qu'ils arrivent à la fin, car l'opinion gouverne le monde, et les philosophes, à la longue, gouvernent l'opinion des hommes.

Il est vrai qu'il y a un certain ordre de personnes auxquelles on donne une éducation bien funeste : il est vrai qu'on combattra la raison autant qu'on a combattu les découvertes de Newton et l'inoculation de la petite-vérole; mais tôt ou tard il faut que la raison l'emporte. En attendant, mes divins anges, je vous supplie de m'avertir si jamais il passe quelque idée triste dans la tête de certaines personnes qui peuvent faire du mal. Je connais des gens qui ne manqueraient pas de prendre leur parti sur-le-champ.

J'ai grande impatience que vous entreteniez notre docteur Trouchin. Dites-moi donc, je vous en prie, qui vous enverrez à votre place à Genève. Quel qu'il puisse être, Dieu m'est témoin combien je vous regretterai. On dit que c'est M. le chevalier de Beauteville (4); on ne pouvait, en ne vous nommant pas, faire un meilleur choix; étant d'ailleurs ambassadeur en Suisse, il est presque sur les lieux, et doit connaître parfaitement le *tripot* de Genève. Respect et tendresse.

---

(1) Voyez, tome VI, aux FACÉTIES. (G. A.)

(2) Du 17/28 novembre 1765. (G. A.)

(3) M. Beuchot donne ici en note un passage inédit de la lettre de Catherine du 17/28 novembre : « Les sujets de l'Église souffrent des vexations souvent tyranniques, auxquelles les fréquents changements de maîtres contribuaient encore beaucoup, se révoltèrent vers la fin du règne de l'impératrice Elisabeth, et ils étaient à mon avénement plus de cent mille en armes. C'est ce qui fit qu'en 1762 j'exécutai le projet de changer entièrement l'administration des biens du clergé, et de fixer ses revenus. Arsène, évêque de Rostou, s'y opposa, poussé par quelques-uns de ses confrères, qui ne trouvèrent pas à propos de se nommer. Il envoya deux mémoires où il voulait établir le principe des *deux puissances*. Il avait déjà fait cette tentative du temps de l'impératrice Elisabeth. On s'était contenté de lui imposer silence. Mais son insolence et sa folie redoublant, il fut jugé par le métropolitain de Novogorod et par le synode entier, condamné comme fanatique, coupable d'une entreprise contraire à la foi orthodoxe autant qu'au pouvoir souverain, déchu de sa dignité et de la prêtrise, et livré au bras séculier. Je lui fis grâce, et je me contentai de le réduire à la condition de moine. »

(1) Les XVIIIe et XIXe des *Lettres sur les miracles*. (G. A.)

(2) La XIVe *Lettre*. (G. A.)

(3) Le 8 janvier. Voyez tome VII. (G. A.)

(4) Pierre de Buisson, chevalier de Beauteville. (G. A.)

4743. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

27 janvier.

Je me jette à vos genoux, madame. Je vois par votre lettre du 6 janvier, qui ne m'est parvenue pourtant que le 18, que je vous avais alarmée. Connaissez que je serais désespéré de vous causer la plus légère affliction. Vous sentez bien que dans la situation où je suis, je ne dois donner aucune prise à la calomnie : vous savez qu'elle saisit les choses les plus innocentes pour les empoisonner.

Il y a des gens qui m'envient une retraite au milieu des rochers, qui n'auraient pitié ni de ma vieillesse, ni des maux qui l'accablent, et qui me persécuteraient au delà du tombeau; mais je suis pleinement rassuré par votre lettre, et vous avez dû voir par ma dernière avec quelle confiance je vous ouvre mon cœur. Ce cœur est plein de vous, il est continuellement sensible à votre état comme à votre mérite, il aime votre imagination et votre candeur, il vous sera attaché tant qu'il battra dans mon faible corps.

Vous et votre ami, vous pouvez avoir été convaincus par ma dernière lettre combien je suis éloigné de quelques philosophes modernes qui osent nier une intelligence suprême, productrice de tous les mondes. Je ne puis concevoir comment de si habiles mathématiciens nient un mathématicien éternel.

Ce n'était pas ainsi que pensaient Newton et Platon. Je me suis toujours rangé du parti de ces grands hommes. Ils adoraient un Dieu et détestaient la superstition.

Je n'ai rien de commun avec les philosophes modernes que cette horreur pour le fanatisme intolérant, horreur bien raisonnable, et qu'il est utile d'inspirer au genre humain pour la sûreté des princes, pour la tranquillité des États, et pour le bonheur des particuliers.

Voilà ce qui m'a lié avec des personnes de mérite, qui peut-être ont trop d'inflexibilité dans l'esprit, qui se plient peu aux usages du monde, qui aiment mieux instruire que plaire, qui veulent se faire écouter, et qui dédaignent d'écouter; mais ils rachètent ces défauts par de grandes connaissances et par de grandes vertus (1).

J'ai d'ailleurs des raisons particulières d'être attaché à quelques uns d'entre eux, et une ancienne amitié est toujours respectable.

Mais soyez bien persuadée, madame, que de toutes les amitiés la vôtre m'est la plus chère. Je n'envisage point sans une extrême amertume la nécessité de mourir sans m'être entretenu quelques jours avec vous: c'eût été ma plus chère consolation. Vos lettres y suppléent : je crois vous entendre quand je vous lis. Jamais personne n'a eu l'esprit plus vrai que vous. Votre âme se peint toute entière dans tout ce qui vous passe par la tête; c'est la nature elle-même avec un esprit supérieur; point d'art, point d'envie de se faire valoir, nul artifice, nul déguisement, nulle contrainte. Tout ce qui n'est pas dans ce caractère me glace et me révolte.

Je vous aime, madame, parce que j'aime le vrai : en un mot, je suis au désespoir de ne point passer quelques jours avec vous, avant de rendre ma chétive machine aux quatre éléments.

Vous ne m'avez point mandé si vous digérez. Tout le reste, en vérité, est bien peu de chose.

Faites-vous lire, madame, le rogaton que je vous envoie, et ne le donnez à personne; car, quelque bon serviteur que je sois de Henri IV, je ne veux pas me brouiller avec sainte Geneviève.

4744. — A M. DAMILAVILLE.

27 janvier.

J'ai vu ce buste d'ivoire (2), mon cher ami: le buste est long, et les bras sont coupés. Il y a une draperie à l'antique sur un justaucorps; on a coiffé le visage d'une perruque à trois marteaux, et par dessus la perruque, d'un bonnet qui a l'air d'un casque de dragon. Cela est tout à fait dans le grand goût et dans le costume. J'espère que ces pauvres sauvages, étant conduits, feront quelque chose de plus honnête.

Il y a un poisson de libraire à Paris, nommé Guillyn, qui demeure quai des Augustins. Je vous supplie de vouloir bien ordonner à Merlin de fournir un des six exemplaires complets à ce Guillyn, en y fourrant *Jeanne d'Arc*, que Panckoucke doit fournir. Voici un petit *memorandum* pour ce Guillyn, que votre protégé Merlin lui donnera.

J'ai une cruelle fluxion de poitrine: je ne peux ni parler, ni dormir, ni dicter, ni voir, ni entendre. Voilà un plaisant buste à sculpter! Portez-vous bien, mon cher frère, et, soit que je vive, soit que je meure, *cer. l'inf...*

(1) Cette lettre est écrite pour confondre la malveillance. (G. A.)

(2) Exécuté par un ouvrier de Saint-Claude, Bosset-Dupont. (G. A.)

4750. — A M. DE CHABANON.

A Ferney, 31 janvier.

J'ai tardé bien longtemps à vous répondre, monsieur, mais j'ai dû craindre de ne vous répondre jamais; j'ai eu une fluxion sur la poitrine, sur les yeux, et sur les oreilles; je ne parlais ni ne voyais. Le premier usage que je fais de la voix qui m'est un peu revenue est de dicter mes sentiments. Vous sentez combien je désire d'avoir l'honneur de vous voir dans ma retraite, tout indigne qu'elle est à présent de votre visite. Nous sommes presque à l'air par un froid affreux, mais nous trouverons de quoi vous mettre à couvert et vous chauffer. J'ai peur qu'étant avec M. et madame de La Chabalerie, vous ne vous empressiez pas trop de les quitter pour nos déserts. Madame votre sœur mérite assurément la préférence sur moi : mais, quand vous voudrez partager vos faveurs, j'en aurai toute la reconnaissance possible. Vous me trouverez peut-être encore bien malade; mais vous trouverez chez moi tout ce qui reste de la famille de Corneille, père, fille, et petite-fille; vous trouverez madame Denis, ma nièce, qui récite des vers comme vous en faites, car je vous avertis qu'il y en a d'extrêmement beaux dans votre *Virginie*. Nous raisonnerons de tout cela quand j'aurai la force de raisonner: il n'en faut pas pour vous aimer, cela ne coûte aucun effort. Je vous attends, et je vous recevrai comme je vous écris, sans cérémonie.

4751. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

Ferney, 1er février.

Je vous assure, monsieur, qu'un des beaux jours de ma vie a été celui où j'ai reçu le mémoire que vous avez daigné faire pour les Sirven. J'étais accablé de maux; ils ont tous été suspendus. J'ai envoyé chercher le bon Sirven, je lui ai remis ces belles armes avec lesquelles vous défendez son innocence; il les a baisées avec transport. J'ai peur qu'il n'en efface quelques lignes avec les larmes de douleur et de joie que cet événement lui fait répandre. Je lui ai confié votre mémoire et vos questions; il signera, et fera signer par ses filles, la consultation; il paraphera toutes les pages, ses filles les parapheront aussi; il rappellera sa mémoire, autant qu'il pourra, pour répondre aux questions que vous daignez lui faire; vous serez obéi en tout comme vous devez l'être. Il cherche actuellement des certificats; j'ai écrit à Berne pour lui en procurer.

Permettez, monsieur, que je paie tous les avocats qui voudront recevoir les honoraires de la consultation. Je n'épargnerai ni dépenses ni soins pour vous seconder de loin dans les combats que vous livrez avec tant de courage en faveur de l'innocence. C'est rendre en effet service à la patrie que de détruire les soupçons de tant de parricides. Les huguenots de France sont à la vérité bien sots et bien fous, mais ce ne sont pas des monstres.

J'enverrai votre factum à tous les princes d'Allemagne qui ne sont pas bigots; je vous demande en grâce de me laisser le soin de le faire tenir aux puissances du Nord; j'ai l'ambition de vouloir être la première trompette de votre gloire à Pétersbourg et à Moscou.

Vous m'avez ordonné de vous dire mon avis sur quelques petits détails qui appartiennent plus à un académicien qu'à un orateur; j'ai usé et peut-être abusé de cette liberté; vous serez, comme de raison, le juge de ces remarques (1). J'aurai l'honneur de vous les envoyer avec votre original; mais, en attendant, il faut que je me livre au plaisir de vous dire combien votre ouvrage m'a paru excellent pour le fond et pour la forme. Cette consultation était bien plus difficile à faire que celle des Calas; le sujet était moins tragique, l'objet de la requête moins favorable, les détails moins intéressants. Vous vous êtes tiré de toutes ces difficultés par un coup de l'art, vous avez su rendre cette cause celle de la nation et du roi même. Vos mémoires sur les Calas sont de beaux morceaux d'éloquence; celui-ci est un effort du génie.

Je vois que vous avez envie de rejeter dans les notes quelques preuves et quelques réflexions de jurisprudence qui peuvent couper le fil historique et ralentir l'intérêt. Je vous exhorte à suivre cette idée; votre ouvrage sera une belle oraison de Cicéron, avec des notes de la main de l'auteur.

J'attends Sirven avec grande impatience pour relire votre

(1) On n'a pas ces *remarques*. (G. A.)

chef-d'œuvre, et ce ne sera pas sans enthousiasme. Si j'avais votre éloquence, je vous exprimerais tout ce que vous m'avez fait sentir.

4752. — A M. DAMILAVILLE.

2 février.

Mon cher ami, me voilà bien embarrassé. Je n'ai point Wagnière. Il est allé voir à Lausanne son père, qui se meurt d'une maladie contagieuse qui désole notre pauvre pays. Il risque beaucoup dans ce voyage. J'en suis très inquiet, mais je ne puis empêcher un fils d'aller prendre soin de la vie de son père. Voici des papiers très importants sur l'affaire de Sirven, pour le généreux M. de Beaumont. Je n'ai actuellement ni le temps ni la force de lui écrire. Je vous supplie de lui dire à quel point va mon enthousiasme pour lui; c'est précisément le même que je me sens pour vous.

4753. — AU MÊME.

2 février.

Mon cher frère, il y a deux hommes attendris et hors d'eux-mêmes : c'est Sirven et moi. Vous trouverez ici mes remerciements au généreux M. de Beaumont : je vous prie de les lui faire passer. Je renverrai incessamment son mémoire. Je commence à espérer beaucoup. Il me paraît bien difficile qu'on résiste à des faits si avérés, à de si bons raisonnements, et à tant d'éloquence.

M. Bastard, premier président du parlement de Toulouse, que sa compagnie tient toujours exilé à Paris, pourra nous servir bien utilement. Je ne vous dis rien du factum; vous verrez exactement ce que j'en pense dans la lettre que j'écris à l'auteur. Je vous enverrai le billet de Merlin dès que je serai sorti de mon lit, où je suis, et que j'aurai fouillé dans mes paperasses.

Mes voisins les Génevois sont toujours très tranquilles. On n'a pas voulu me croire. J'assurai toujours qu'il n'y aurait pas la moindre ombre de tumulte. Il est plaisant de se donner la peine d'envoyer des ambassadeurs, parce que dans une petite ville fort au-dessous d'Orléans et de Tours, il y a deux avis différents. Depuis les grenouilles et les rats, qui prièrent Jupiter de venir les accommoder, il ne s'est vu rien de semblable.

Je suis toujours très languissant. J'ai besoin du repos de l'âme. Je voudrais qu'on cessât de prendre garde à moi, et qu'on ne m'imputât point de mauvaises plaisanteries que deux hommes de l'Académie de Berlin ont faites depuis quelques mois sur les miracles de Rousseau. Ce sont des lettres (1) dont en effet quelques-unes sont assez comiques, mais qui pourraient l'être davantage, si on s'était livré à tout ce que le sujet fournissait.

Je n'ai point encore reçu le ballot de Fauche. Tout le monde m'abandonne dans cette rude saison : vous en jugerez par la réponse que je fais à Briasson (2). Je recommande ce petit billet à vos bontés.

4754. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

3 février.

Les Sirven arrivent dans le moment, avec réponse à tout. Je crois ne pouvoir mieux faire que de ne pas différer à vous envoyer le paquet; je l'adresse, par la poste, à M. Héron, premier commis de la chancellerie et des finances, et je vous fais parvenir cette lettre par mon cher et vertueux ami M. Damilaville, afin que, s'il arrive malheur à l'un de ces paquets, l'autre puisse y remédier.

Je présente mon respect à l'illustre personne digne d'être la femme de M. de Beaumont.

4755. — A M. LE MARQUIS DE XIMENÈS.

Ferney, 3 février.

Je n'ai rien à vous mander, monsieur le marquis, et cependant je vous écris. J'ai pensé mourir de froid et de fluxion de poitrine. Je ne suis pas encore tout à fait en vie; mes dernières volontés sont que vous ayez la bonté de faire rendre les deux chiffons ci-joints à vos deux protégés, MM. de La Harpe et de Chamfort. Je vous serai très obligé de vouloir bien être mon exécuteur testamentaire. Je vous prie par ce codicille de continuer à être inflexible sur les mauvais ouvrages et sur le mauvais goût; de juger des choses malgré les noms, de ne jamais souffrir le galimatias, se trouvât-il dans Pierre Corneille, de trouver le roman de *Julie* (1) détestable au nez des dames qui l'admiraient en bâillant, etc., etc.

Je me fais faire un petit tombeau dans mon cimetière. Pompignan se ferait enterrer sur le maître-autel. Vous ferez, s'il vous plaît, mon épitaphe, et vous y direz que je pensais comme vous. Vivez heureux !

4756. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 février.

Je renvoie à mes divins anges le mémoire de M. de La Voute (2) pour les comédiens. Je les supplie très humblement de trouver que j'ai raison, parce que je crois avoir raison; mais, s'ils me condamnent, je croirai que j'ai tort. La tournure que vous avez prise est très habile. La déclaration du roi sera un bouclier contre la prêtraille. Elle sera enregistrée; et quand les cuistres refuseront la sépulture à un citoyen pensionnaire du roi, on leur lâchera le parlement. Ne vous ai-je pas mandé que ma Catherine vient de chasser les capucins (3) pour n'avoir pas voulu enterrer un violon français?

Vous êtes donc de très bons politiques? vous auriez donc arrangé les Génevois en vous jouant? On dit M. le chevalier de Beauteville malade; il peut se donner tout le temps de raffermir sa santé, rien ne presse; il n'y a pas eu une patte de froissée dans la guerre des rats et des grenouilles. M. Cromelin est un peu ardent; on aurait dit que le feu était aux quatre coins de Genève. Comptez que les médiateurs se mettront à pouffer de rire, quand ils verront de quoi il s'agit. On a trompé M. le duc; on l'a engagé à précipiter ses démarches. Les Zurichois, qui n'aiment pas à dépenser leur argent inutilement, commencent à murmurer qu'on les envoie chercher pour une querelle d'auteur; car c'est là l'unique fond de la noise. Si je ne m'occupais pas tout entier de l'affaire des Sirven, qui est plus sérieuse, je ferais un petit *Lutrin* de la querelle de Genève. J'ai vu l'esquisse du mémoire d'Elie de Beaumont. Je me flatte qu'il fera un très grand effet, et que nous obtiendrons un arrêt d'attribution. Vous nous protégerez, mes chers anges. Il est bon d'écraser deux fois le fanatisme; c'est un monstre qui lève toujours la tête. J'ai dans la mienne de soulever l'Europe pour les Sirven; vous m'aiderez. Respect et tendresse.

4757. — A M. JABINEAU DE LA VOUTE.

4 février.

Monsieur, vous sentez bien que je suis partie dans la cause que vous défendez si bien; je vous dois autant de remerciements que d'éloges; votre mémoire me paraît convaincant.

Oserais-je vous supplier seulement de ne point faire sans correctif le triste aveu que les comédiens ont été déclarés infâmes à Rome?

Premièrement, je ne vois point de loi expresse, permanente, et publiquement reconnue, qui prononce cette infamie. La loi dont les ennemis des arts triomphent est au titre II du livre II du *Digeste*. Cette loi ne fait point partie des lois romaines, ce n'est qu'un édit du préteur, et cet édit changeait tous les ans. C'est Ulpien qui cite cet édit, sans dire à quelle occasion il fut promulgué, et dans quelles bornes il était renfermé. Ulpien est, chez les Romains, ce que sont, chez les Welches, Charondas, Rebuffe, et autres, qu'on n'a jamais pris pour des législateurs.

2° Il n'y a aucun jurisconsulte romain ni aucun auteur qui aient dit qu'on regardât comme infâmes ceux qui déclamèrent des tragédies et qui récitèrent des comédies sur les théâtres construits par les consuls et par les empereurs. Ne doit-on pas interpréter des édits vagues et obscurs par des lois claires et reconnues qui les expliquent? Si l'édit rapporté au livre II du *Digeste* parle de l'infamie attachée à ceux qui *in scenam prodeunt*, la loi de Valentinien, qu'on trouve au titre IV du livre Ier du Code, donne le sens précis de la loi du préteur, citée au *Digeste*. Elle dit : *Mimæ, et quæ ludibrio corporis sui quæstum faciunt*, etc. Les mimes et celles qui prostituent leur corps, etc.

Or, certainement, les acteurs qui représentaient les pièces de Térence, de Varus, de Sénèque, n'étaient ni des mimes, ni des danseuses de corde qui recevaient des soufflets sur le théâtre pour de l'argent, comme Théodora, femme de Justinien, qui fit ce beau métier avant que d'être impératrice.

---

(1) Toujours les *Lettres sur les miracles*. (G. A.)
(2) On n'a pas cette réponse. (G. A.)

(1) Voltaire avait fait signer à Ximenès les *Lettres sur la Nouvelle Héloïse*. Voyez tome IV. (G. A.)
(2) Pierre Jabineau de La Voute, avocat, né en 1721, mort en 1797. (G. A.)
(3) Lettre de Catherine du 11/22 auguste 1765. (G. A.)

3° La loi du même Code, au titre *De Lenonibus* (des maquereaux et maquerelles), défend de forcer une femme libre, et même une servante, à monter sur la scène. Mais sur quelle scène? et puis n'est-il pas également défendu de forcer une femme à se faire religieuse?

4° L'article *Mathematicos* déclare les mathématiciens infâmes, et les chasse de la ville. Cela prouve-t-il que l'Académie des sciences est déclarée infâme par les lois romaines? Il est évident que, par le terme *mathematicos*, les Romains n'entendaient pas nos géomètres, et que, par celui de *mimes*, ils n'entendaient pas nos acteurs. La chose est si évidente, que, par la loi de Théodore, d'Arcadius, et d'Honorius, *Si quis in publicis porticibus*, etc. (livre II, titre XXXVI), il n'est défendu qu'*aux pantomimes et aux vils histrions d'afficher leurs images dans les lieux où sont les images des empereurs*. La source de la méprise vient donc de ce que nous avons confondu les bateleurs avec ceux qui faisaient profession de l'art aussi utile qu'honnête de représenter les tragédies et les comédies.

5° Loin que cet art, si différent de celui des histrions et des mimes, fût mis au rang des choses déshonnêtes, il fut compté presque toujours parmi les cérémonies sacrées. Plutarque est bien éloigné de rapporter l'origine de la tragédie à la fable vulgaire que Thespis, au temps des vendanges, promenait sur un tombereau des ivrognes barbouillés de lie, qui amusaient les paysans par des quolibets. Si les spectacles avaient commencé ainsi dans la savante Grèce, il est indubitable qu'on aurait eu d'abord des farces avant que d'avoir des poëmes tragiques : ce fut tout le contraire. Les premières pièces de théâtre, chez les Grecs, furent des tragédies dans lesquelles on chantait les louanges des dieux : la moitié de la pièce était composée d'hymnes. Plutarque nous apprend que cette institution vient de Minos; ce fut un législateur, un pontife, un roi qui inventa la tragédie en l'honneur des dieux. Elle fut toujours regardée dans Athènes comme une solennité sainte : l'argent employé à ces cérémonies était aussi sacré que celui des temples. Montesquieu, qui se trompe presque à chaque page, regarde (1) comme une folie, chez les Athéniens, de n'avoir pas détourné, pour la guerre du Péloponèse, l'argent destiné pour le théâtre; mais c'est que ce trésor était consacré aux dieux. On craignait de commettre un sacrilége, et il fallut toute l'éloquence de Démosthène (dans sa seconde Olynthienne) pour éluder une loi qui tenait de si près à la religion. Puisque le théâtre tragique était saint chez les Grecs, on voit bien que la profession d'acteur était honorable. Les auteurs étaient acteurs quand ils en avaient le talent. Eschine, magistrat d'Athènes, fut auteur et acteur; Paulus, acteur, fut envoyé en ambassade.

Ce spectacle était si religieux, que, dans la première guerre Punique, les Romains l'établirent pour conjurer les dieux de faire cesser le fléau de la contagion. Jamais il n'y eut à Rome de théâtre qui ne fût consacré aux dieux, et qui ne fût rempli de leurs simulacres.

Il est très faux que la profession d'acteur fut ensuite abandonnée aux seuls esclaves. Il arriva que les Romains ayant subjugué tant de nations, employèrent les talents de leurs esclaves. Il n'y eut guère chez eux de mathématiciens, de médecins, d'astronomes, de sculpteurs, et de peintres, que des Grecs ou des Africains pris à la guerre. Térence, Epictète, furent esclaves. Mais de ce que les peuples conquis exerçaient leurs talents à Rome, on ne doit pas conclure que les citoyens romains ne pussent signaler les leurs.

Je ne puis comprendre comment M. Huerne a pu dire que « Roscius n'était pas citoyen romain; que Cicéron, son orateur adverse, employa contre lui les lois de la république, » sa naissance, et la vénalité des spectales, et que Roscius » n'eut rien de solide à lui opposer. » Comment peut-on dire tant de sottises, en si peu de paroles, *dans l'ordre des lois, dans l'ordre de la société, et dans l'ordre de la religion, par le secours d'une littérature agréable et intéressante?* Ce pauvre homme a trop nui à la cause qu'il voulait défendre. Comment a-t-il pu ignorer que Cicéron plaida pour Roscius, au lieu d'être son avocat adverse? qu'il ne s'agissait point du tout de citoyen romain, mais d'argent? Cicéron dit que Roscius fut toujours très libéral et très généreux, qu'il avait pu gagner trois millions de sesterces, et qu'il ne l'avait pas voulu. Est-ce là un esclave? Roscius était un citoyen qui formait une académie d'acteurs. Plusieurs chevaliers romains exercèrent leurs talents sur le théâtre. Nous avons encore le catalogue des prêtres qui desservaient le temple d'Auguste à Lyon; on y trouve un comédien.

Lorsque le christianisme prit le dessus, on s'éleva contre les théâtres consacrés aux dieux. Saint Grégoire de Nazianze leur opposa des tragédies tirées de l'*Ancien* et du *Nouveau Testament*. Cette mode barbare passa en Italie; de là nos mystères; et ce terme de *mystère* devint tellement propre aux pièces de théâtre, que les premières tragédies profanes que l'on fit dans le jargon welche furent aussi appelées *mystères*.

Vous verrez d'un coup d'œil, monsieur, ce qu'il faut adopter ou retrancher de tout ce fatras d'érudition comique.

Mais je vous prie de ne point mettre dans le projet de déclaration : *Voulons et nous plaît que tout gentilhomme et demoiselle puisse représenter sur le théâtre*, etc.; cette clause choquerait la noblesse du royaume. Il semblerait qu'on inviterait les gentilshommes à être comédiens : une telle déclaration serait révoltante. Contentons-nous d'indiquer cette permission, sans l'exprimer, d'autant plus qu'il n'est point du tout prouvé que Floridor (1) fût gentilhomme. Il se vantait de l'être, il ne le prouva jamais; on le favorisa, on ferma les yeux. Ce qui peut d'ailleurs se dire historiquement ne peut se dire quand on fait parler le roi. Il faut tâcher de rendre l'état de comédien honnête, et non pas noble.

Je vous demande pardon, monsieur, de tout ce que je viens de dicter à la hâte; vous le rectifierez. J'insiste sur l'infamie prononcée contre les mathématiciens; cet exemple me paraît décisif. Nos mathématiciens, nos comédiens, ne sont point ceux qui encoururent quelquefois par les lois romaines une note d'infamie; certainement cette infamie qu'on objecte n'est qu'une équivoque, une erreur de nom.

Je finis comme j'ai commencé, par vous remercier, et par vous dire combien je vous estime. Agréez les respectueux sentiments de votre, etc.

4738. — A M. THIERIOT.

4 février (2).

Mon ancien ami, vous avez attendu trop tard; vous en serez puni; vous attendrez. Il fallait me parler de votre grenier dans le temps de la moisson. Tout le monde a glané, hors vous, parce que vous ne vous êtes pas présenté. Je vous promets de réparer votre négligence.

Je ferai venir les *Révolutions de l'Empire romain* (3), puisque vous m'en dites du bien. Je n'ai pas entendu parler de M. d'Orville; mais quand vous voudrez m'envoyer son livre (4) par frère Damilaville, vous me ferez plaisir.

On m'a envoyé enfin l'*Encyclopedie* en feuilles; je la fais vite relier, afin de la lire. Ce sera ma consolation au coin du feu, dans ce rude hiver. J'ai peu de loisirs; mais quand on ne sort jamais de chez soi, on trouve le secret d'employer la journée. Je m'occupe continuellement de l'affaire de Sirven qui sera dispendieuse. Je suis extrêmement content du mémoire que M. de Beaumont m'a envoyé; il est touchant et convaincant. Il est vrai que les Sirven sont comme vous; ils ont trop attendu; mais ils trouveront encore de la sensibilité dans les cœurs. Le mien est à vous. Je vous embrasse.

4739. — A M. DAMILAVILLE.

4 février.

Il est arrivé, il est arrivé, le ballot Briasson (5). On relie jour et nuit. Je grille d'impatience. Mille compliments à Protagoras.

Voici un certificat de ma façon pour les Sirven. Consultez avec Elie s'il est admissible. Je voudrais bien que ce divin Elie m'envoyât un précis de son mémoire, dépouillé entièrement des accessoires qui sont nécessaires pour les juges, et qui ne font que ralentir l'intérêt et refroidir les lecteurs étrangers. J'enverrais ce précis à tous les princes protestants et à l'impératrice de l'Eglise grecque. Je l'accompagnerais d'un petit discours sur le fanatisme, qui n'est pas d'un bigot, mais qui est, je crois, d'un bon citoyen. Mon cher frère, je veux soulever l'Europe en faveur des Sirven.

Voici une feuille que je détache des *Mélanges* (6), et que je vous envoie pour en régaler l'Elie. Je ne sais plus où demeure l'indolent Thieriot.

(1) *Esprit des lois*, liv. III, chap. III. (G. A.)

(1) Jonas de Soulas, mort en 1672. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Par Linguet. (G. A.).
(4) *Pensées philosophiques de M. de Voltaire*. Sous-titre : *Voltaire portatif*. (G. A.)
(5) Les volumes VIII-XVII de l'*Encyclopédie*. (G. A.)
(6) Voyez, tome V, page 503, *Article nouvellement ajouté*. (G. A.

4760. — A M. DE CHABANON.

A Ferney 7 février (1).

Je vous ai déjà envoyé mon testament, monsieur; ceci est mon codicille, et je persiste dans mes dernières volontés qui sont de vous voir, de vous embrasser, de jouir de votre conversation, de vivre avec vous dans toute la liberté de la philosophie, pendant le temps que vous voudrez bien me donner. Nous sommes des moines au milieu des neiges. Si vous êtes assez bon pour accepter une très mauvaise cellule dans notre couvent à moitié bâti, je vous tiendrai pour un homme très charitable. J'ignore comment madame votre sœur s'accommode de notre zone qu'on appelle tempérée. Je lui présente mes respects, aussi bien qu'à M. de la Chabalerie.

4761. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 février.

J'ai reçu hier, de la main d'un de mes anges, une lettre qui commençait par *Monsieur mon cher cousin*. Comme à moi tant d'honneur n'appartient, je regardai au bas, et je vis qu'elle était adressée à M. le président de Baral, à qui je l'envoie.

J'ai soupçonné que, par la même méprise, il aura reçu pour moi une lettre à laquelle il n'aura rien compris, et j'espère qu'il me la renverra.

Je m'imagine que mes anges verront bientôt le mémoire d'Elie pour les Sirven, et qu'ils le protégeront de toute leur puissance. Cette affaire agite toute mon âme; les tragédies, les comédies, le *tripot*, ne me sont plus de rien; j'oublie qu'il y a des tracasseries à Genève; le temps va trop lentement; je voudrais que le mémoire d'Elie fût déjà débité, et que toute l'Europe en retentît. Je l'enverrais au mufti et au grand-turc, s'ils savaient le français. Les coups que l'on porte au fanatisme devraient pénétrer d'un bout du monde à l'autre.

Il faut pourtant que je m'apaise un peu, et que je revienne au mémoire de M. de La Voute, en faveur du *tripot*. Je crois qu'il réussira; mais voudra-t-il bien faire usage de mes remarques? Je les croirai bien fondées, jusqu'à ce que vous m'ayez fait apercevoir du contraire. Il me paraît bien peu convenable que le roi dise, dans une déclaration : *Voulons et nous plaît que tout gentilhomme puisse être comédien*. Je tiens qu'il faut faire parler le roi plus décemment.

J'ai été bien ébaubi quand j'ai reçu une lettre pastorale du *révérendissime et illustrissime évêque et prince de Genève*, munie d'une lettre de M. de Saint-Florentin, qui demande une collecte pour nos soldats qui sont à Maroc. J'aurais souhaité une autre tournure; mais la chose est faite. On trouvera peu d'argent dans notre petite province. Ce roi de Maroc est un terrible homme; il demande environ huit cent mille francs pour deux cents esclaves, cela est cher.

Nous sommes toujours en Sibérie, cela n'accommode pas les gens de mon âge. Je crois que je serais fort aise d'être à Maroc pendant l'hiver. Nous avons toujours ici Pierre Corneille (2); mais il ne donnera point de tragédie cette année. Nos montagnes de neige n'ont pas encore permis à M. de Chabanon de venir chercher sa *Virginie*.

Je me mets au bout des ailes de mes anges.

4762. — A M. CONSTANT D'ORVILLE.

A Ferney, 11 février.

Je reçus hier, monsieur, le premier volume du recueil (3) que vous avez bien voulu faire; il était accompagné d'une lettre en date du 24 de décembre dernier. Je me hâte de vous remercier de votre lettre, du recueil, de l'épître dédicatoire à madame la comtesse de Bouttourlin (4), et de l'avis de l'éditeur. Ce sont autant de bienfaits dont je dois sentir tout le prix. Vous m'avez fait voir que j'étais plus ami de la vertu, et même plus théologien, que je ne croyais l'être. Il y a bien des choses que la convenance du sujet et la force de la vérité font dire sans qu'on s'en aperçoive; elles se placent d'elles-mêmes sous la main de l'auteur. Vous avez daigné les rassembler, et je suis tout étonné moi-même de les avoir dites.

Il faut avouer aussi que ceux qui m'ont persécuté ne doivent pas être moins étonnés que moi. Votre recueil est un arsenal d'armes défensives que vous opposez aux traits des Fréron, et des lâches ennemis de la raison et des belles-lettres.

Ma vieillesse et mes maladies m'avaient fait oublier presque tous mes ouvrages; vous m'avez fait renouveler connaissance avec moi-même. Je me suis retrouvé d'abord dans tout ce que j'ai dit de Dieu. Ces idées étaient parties de mon cœur si naturellement, que j'étais bien loin de soupçonner d'y avoir aucun mérite. Croiriez-vous, monsieur, qu'il y a eu des gens qui m'ont appelé athée? c'est appeler Quesnel moliniste. Chaque siècle a ses vices dominants; je crois que la calomnie est celui du nôtre. Cela est si vrai, que jamais on n'a dit tant de mal de Bayle que depuis une trentaine d'années. L'insolence avec laquelle on a calomnié le *Dictionnaire encyclopédique* est sans exemple. Le malheureux (1) qui fournit des mémoires contre cet important ouvrage poussa l'absurdité jusqu'au point de dire que, si on ne découvrait pas le venin dans les articles déjà imprimés, on le trouverait infailliblement dans les articles qui n'étaient pas encore faits. Cela me fait souvenir d'un abbé Desfontaines, écrivain de feuilles périodiques, qui, en rendant compte du *Monde Philosopher* du célèbre Berkeley, évêque de Cloyne, crut, sur le titre, que c'était un livre de plaisanteries contre la religion, et traita le vieil évêque de Cloyne comme un jeune libertin, sans avoir lu son ouvrage.

Ce Desfontaines a eu des successeurs encore plus ignorants et plus méchants que lui, qui n'ont cessé de calomnier les véritables gens de lettres. Jamais la philosophie n'a été plus répandue, et jamais cependant elle n'a essuyé plus de cruelles injustices. Ce sont ces injustices mêmes qui augmentent l'obligation que je vous ai.

Je ne sais, monsieur, si madame de Bouttourlin, à qui vous me dédiez, est sœur de M. le comte de Voronzof, que j'ai eu l'honneur de voir chez moi, et qui est actuellement ambassadeur à La Haye; je vous supplie de vouloir bien lui présenter mes respects.

J'ai l'honneur d'être avec la plus sincère reconnaissance, monsieur, votre, etc.

4763. — A MADEMOISELLE CLAIRON.

Ferney, 12 février (2).

Je vois d'ici, mademoiselle, quel sera le résultat de l'assemblée de vos amis. J'en félicite le public; mais tâchez que la Déclaration du roi, qu'on sollicite et qui est préparée par un excellent mémoire, soit donnée avant votre rentrée. Votre triomphe alors sera complet, et ce sera une grande époque dans l'histoire des beaux-arts. Je ne vois nul obstacle à cette Déclaration; elle est déjà minutée. J'ai été la mouche du coche dans cette affaire. J'ai fourni quelques passages des anciens jurisconsultes en faveur des spectacles, et j'en suis encore tout étonné.

Si dans cette aventure vous voyez M. le maréchal de Richelieu, je vous supplie de lui dire que je prends la liberté d'être horriblement fâché contre lui. Que deviendra, s'il vous plaît, un premier gentilhomme de la chambre, quand il aura encouru la disgrâce des auteurs et des actrices?

4764. — A M. DAMILAVILLE.

12 février.

Mon cher frère, je n'ai pas encore pu lire VINGTIÈME (3), et j'en suis bien fâché; VINGTIÈME me tient au cœur : les relieurs sont bien lents. Je vous envoie une lettre pour un M. Dorville que je n'avais pas l'honneur de connaître, mais à qui j'ai beaucoup d'obligations. C'est une bonne âme à qui Dieu a inspiré de me peindre au public en miniature. Lisez, je vous prie, la réponse que je lui fais : je voudrais que vous en prissiez une copie, et que vous la fissiez lire à Platon.

Ne pourrais-je point, par votre protection, avoir de Merlin une douzaine d'exemplaires de ce recueil (4)? je les lui paierais exactement. Il faut que je joue un tour honnête à ce malheureux archevêque d'Auch (5). Il n'y aurait qu'à mettre pour un à la poste le premier tome de ce recueil, et insérer à l'article DIEU un gros papier blanc sur lequel il y aurait ces mots : *Que la calomnie rougisse, et qu'elle se repente.* Faites-lui cette petite correction, je vous en supplie; je lui en prépare d'autres, car je n'oublie rien.

J'ai grande impatience de savoir ce que vous pensez du

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Ou plutôt Jean-François Corneille, père de Marie Corneille. (G. A.)
(3) Le *Voltaire portatif*. (G. A.)
(4) Femme de l'ambassadeur de Russie en Espagne. (G. A.)

(1) Abraham Chaumeix. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Article de Damilaville dans l'*Encyclopédie*. (G. A.)
(4) Le *Voltaire portatif*. (G. A.)
(5) Voyez tome VI, page 370. (G. A.)

mémoire d'Elie. Je vous réponds que je lui donnerai des ailes pour le faire voler dans l'Europe.

Est-il vrai que l'*Encyclopédie* est débitée dans tout Paris sans que personne murmure? Dieu soit loué! On s'avise bien tard d'être juste.

Vous m'aviez promis de petits paquets par la diligence, adressés à MM. Levesque et fils, banquiers à Lyon, avec lettre d'avis. Souvenez-vous de vos promesses, et ne laissez point mourir votre frère d'inanition.

4765. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 12 février.

Il est vrai, mes anges gardiens, que M. le duc de Praslin ne pouvait faire un meilleur choix que celui de M. le chevalier de Beauteville; la convenance y est tout entière. Vous savez que je suis intéressé plus que personne à tous les arrangements qu'on peut faire à Genève. J'ai quelque bien dans cette ville, mes terres sont à ses portes, beaucoup de Génevois sont dans ma censive; je vous supplie donc d'obtenir de M. le duc de Praslin qu'il ait la bonté de me recommander à M. l'ambassadeur.

Quant à l'objet de la médiation, je puis assurer qu'il n'y a qu'un seul point un peu important; et je crois, avec M. Hennin, que la France en peut tirer un avantage aussi honorable qu'utile. Il s'agit des bornes qu'on doit mettre au droit que les citoyens de Genève réclament de faire assembler le conseil général, soit pour interpréter des lois obscures, soit pour maintenir des lois enfreintes.

Il faut savoir si le petit conseil est en droit de rejeter, quand il lui plaît, toutes les représentations des citoyens sur ces deux objets; c'est ce qu'on appelle le droit négatif.

Vous pensez que ce droit négatif, étant illimité, serait insoutenable, qu'il n'y aurait plus de république, que le petit conseil des vingt-cinq se trouverait revêtu d'un pouvoir despotique, que tous les autres corps en seraient jaloux, et qu'il en naîtrait infailliblement des troubles interminables: mais aussi il serait également dangereux que le peuple eût le droit de faire convoquer le conseil général selon ses caprices.

Il est très vraisemblable que les médiateurs, éclairés et soutenus par M. le duc de Praslin, fixeront les cas où le conseil général, qui est le véritable souverain de la république, devra s'assembler. J'ose espérer que les médiateurs, étant garants de la paix de Genève, demeureront toujours les juges de la nécessité ou de l'inutilité d'assembler le conseil général. L'ambassadeur de France en Suisse, étant toujours à portée, et devant avoir naturellement une grande influence sur les opinions de Zurich et de Berne, se trouvera le chef perpétuel d'un tribunal suprême qui décidera des petites contestations de Genève.

Il me semble que c'est l'idée de M. Hennin. Lorsque, dans les occasions importantes, la plus nombreuse partie des citoyens qui ont voix délibérative au conseil général demanderont qu'il soit assemblé, le conseil des vingt-cinq, joint au conseil des deux cents, sera juge de cette requisition en premier ressort; M. l'ambassadeur de France, l'envoyé de Berne, et le bourgmestre de Zurich, seront juges en dernier ressort, et ils prononceront sur les mémoires que les deux partis leur enverront.

Si ce règlement a lieu, comme il est très vraisemblable, Genève sera toujours sous la protection immédiate du roi, sans rien perdre de sa liberté et de son indépendance.

On espère que cette protection pourra s'étendre jusqu'à faciliter aux Genevois les moyens d'acquérir des terres dans le pays de Gex. Plus le roi de Sardaigne les molestera vers la frontière de la Savoie, plus nous profiterons, sur nos frontières, des grâces que sa majesté daignerait leur faire. Le pays produirait bientôt au roi le double de ce qu'il produit; nos terres tripleraient de prix, les droits de mouvance seraient fréquents et considérables; les Génevois rendraient insensiblement à la France une partie des sommes immenses qu'ils tirent de nous annuellement, et ils seraient sous la main du ministère.

Ce qui empêche jusqu'à présent les Génevois d'acquérir dans notre pays, c'est que non seulement on les met à la taille, mais on les charge excessivement. M. Hennin et M. Fabry croient qu'il sera très aisé de lever cet obstacle, en imposant, sur les acquisitions que les Génevois pourront faire, une taxe invariable qui ne les assujettira pas à l'avilissement de la taille, et qui produira davantage au roi.

J'ajoute encore que, par cet arrangement, il sera bien plus aisé d'empêcher la contrebande; mais cet objet regarde les fermes générales.

Il ne m'appartient pas de faire des propositions; je me borne à des souhaits. Vous me direz que je suis un peu intéressé à tout cela, et que Ferney deviendrait une terre considérable: je l'avoue; mais c'est une raison de plus pour que je demande la protection de M. le duc de Praslin, et ce n'est pas une raison pour qu'il me la refuse. Je vous supplie donc instamment, mes divins anges, de lui présenter mes idées, mes requêtes, et mon très respectueux attachement.

N. B. Je ne sais pourquoi les Génevois disent toujours *le roi de France notre allié*. Addison prétend que, quand il passa par Monaco, le concierge lui dit: « Louis XIV et monseigneur mon maître ont toujours vécu en bonne intelligence, quand la guerre était allumée dans toute l'Europe. »

Je me mets à l'ombre de vos ailes.

4766. — A M. DE CHABANON.

A Ferney, 15 février (1).

Vraiment, monsieur, je croyais que vous seriez assez bon pour exécuter mes dernières volontés. Si vous me croyez entièrement mort, daignez du moins venir me jeter de l'eau bénite. J'ai peur que vous ne soyez tombé malade vous-même, ou que nos montagnes de neige ne vous aient effrayé. Si vous avez le courage de venir, nous n'en sentirons que davantage, s'il se peut, le bonheur de vous posséder.

4767. — A M. HENNIN.

Ferney, 15 février.

J'ai l'honneur, monsieur, de vous envoyer le petit catafalque de campagne. On ne dira pas de celui-là :

> Et dans ces grands tombeaux où leurs âmes hautaines
> Font encore les vaines,
> Ils sont mangés des vers.
>
> MALHERBE, paraph. du Ps. CXLV.

Il n'y aura ni vers ni âme. M. Racle (2) viendra ajuster cette triste décoration, et sera à vos ordres. Je voudrais bien y être aussi, mon cœur y est; mais si l'esprit est prompt, la chair est faible, je ne puis quitter le coin du feu.

J'ai entendu votre canon, tandis que vous buviez; nous avons bu à votre santé au bruit de ce tintamarre. Quand les médiateurs suisses viendront, les Génevois ne tireront pas leur poudre aux moineaux. On dit que ces médiateurs sont d'une taille énorme, et que le syndic L'Agneau leur passera entre les jambes.

Il est venu aujourd'hui au chevet de mon lit deux filles de Genève, jeunes et jolies; je leur ai demandé ce qu'elles voulaient. Elles m'ont dit qu'elles avaient des besoins; je n'étais point du tout en état de les satisfaire. Je leur ai fait donner à déjeuner et de l'argent le plus innocemment du monde. Je leur conseille de venir à votre lever, mais l'une après l'autre, afin que vous ayez la liberté de satisfaire à leurs besoins pressants. Nous en avons un très grand d'avoir l'honneur de vous voir.

4768. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

19 février.

Il y a un mois, madame, que j'ai envie de vous écrire tous les jours; mais je me suis plongé dans la métaphysique la plus triste et la plus épineuse (3), et j'ai vu que je n'étais pas digne de vous écrire.

Vous me mandâtes, par votre dernière lettre, que nous étions assez d'accord tous deux sur ce qui n'est pas; je me suis mis à rechercher ce qui est. C'est une terrible besogne; mais la curiosité est la maladie de l'esprit humain. J'ai du moins la consolation de voir que tous les fabricateurs de systèmes n'en savaient pas plus que moi; mais ils font tous les importants, et je ne veux pas l'être: j'avoue franchement mon ignorance.

Je trouve d'ailleurs dans cette recherche, quelque vaine qu'elle puisse être, un assez grand avantage. L'étude des choses qui sont si fort au-dessus de nous rend les intérêts de ce monde bien petits à nos yeux; et, quand on a le plaisir de se perdre dans l'immensité, on ne se soucie guère de ce qui se passe dans les rues de Paris.

L'étude a cela de bon qu'elle nous fait vivre tout doucement avec nous-mêmes, qu'elle nous délivre du fardeau de notre oisiveté, et qu'elle nous empêche de courir hors de chez nous pour aller dire et écouter des riens d'un bout de

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Architecte. (G. A.)
(3) Il travaillait au *Philosophe ignorant*. Voyez tome IV. (G. A.)

la ville à l'autre. Aussi, au milieu de quatre-vingts lieues de montagnes de neige, assiégé par un très rude hiver, et mes yeux me refusant le service, j'ai passé tout mon temps à méditer.

Ne méditez-vous pas aussi, madame? ne vous vient-il pas aussi quelquefois cent idées sur l'éternité du monde, sur la matière, sur la pensée, sur l'espace, sur l'infini? Je suis tenté de croire qu'on pense à tout cela quand on n'a plus de passions, et que tout le monde est comme Matthieu Garo, qui recherche pourquoi les citrouilles ne viennent pas au haut des chênes.

Si vous ne passez pas votre temps à méditer quand vous êtes seule, je vous envoie un petit imprimé sur quelques sottises de ce monde (1), lequel m'est tombé entre les mains. Je ne sais s'il vous amusera beaucoup; cela ne regarde que Jean-Jacques Rousseau, et des polissons de prêtres calvinistes.

L'auteur est un goguenard de Neuchâtel, et les plaisants de Neuchâtel pourront fort bien vous paraître insipides; d'ailleurs on ne rit point du ridicule des gens qu'on ne connaît point. Voilà pourquoi M. de Mazarin disait qu'il ne se moquait jamais que de ses parents et de ses amis. Heureusement ce que je vous envoie n'est pas long; et, s'il vous ennuie, vous pourrez le jeter au feu.

Je vous souhaite, madame, une vie longue, un bon estomac, et toutes les consolations qui peuvent rendre votre état supportable; j'en suis toujours pénétré. Je vous prie de dire à M. le président Hénault que je ne cesserai jamais de l'estimer de tout mon esprit, et de l'aimer de tout mon cœur. Permettez-moi les mêmes sentiments pour vous, qui ne finiront qu'avec ma vie.

P.-S. Je vous plains beaucoup d'avoir perdu M. Crawford; je sens bien qu'il était digne de vous entendre. On ne regrette que les gens à qui l'on plaît, excepté en amour, s'entend.

4769. — A M. DAMILAVILLE.

21 février.

J'ai donc commencé, mon cher ami, par lire le VINGTIÈME. C'est l'ouvrage d'un excellent citoyen, et d'un philosophe qui a de grandes vues; je le relirai avec plus d'attention encore. Je suis un peu fâché, à la première lecture, que l'auteur n'aime pas J.-B. Colbert. Il me semble qu'il ne pardonne pas assez à un ministre qui fut jeté hors de toutes ses mesures par les guerres de Louis XIV, et par la magnificence de ce monarque. Il fut obligé de faire pour quatre cents millions d'affaires avec les traitants, immédiatement après avoir signé un arrêt par lequel il était défendu à jamais d'en faire. Il faut songer que le duc de Sully n'avait point de Louvois qui le contrariait éternellement. Quoi qu'il en soit, je suis pénétré de la plus haute estime pour feu M. Boulanger (2).

J'ai reçu une lettre charmante de M. de Beaumont. Je ferai tout ce qu'il m'ordonne, et je lui écrirai incessamment.

Le bruit a couru dans notre pays de neige que le roi de Prusse était mort; mais cette nouvelle n'est point confirmée. Si elle l'était, son tombeau pourrait bien être comme celui des anciens princes tartares, sur lequel on immolait des hommes : il ne serait pas hors de vraisemblance que, dans quelque temps, la guerre recommençât en Allemagne.

Il me paraît qu'à Paris on ne songe qu'à son plaisir. Cela prouve qu'on a de l'argent, mais il faudra qu'on en ait beaucoup si les cinquante millions se remplissent.

Je suis bien aise qu'on ait en France un peu de sévérité sur l'entrée des livres étrangers. On en imprime de si pitoyables et de si ridicules, que c'est très bien fait d'écarter cette vermine; mais Cramer est la victime d'une méprise singulière à l'occasion de cette défense. Il envoyait en Hollande un recueil de *Mélanges littéraires*, en trois volumes, dans lequel, sans me consulter, il a fourré quelques ouvrages qu'il a attrapés de moi, et il envoyait en France des suppléments de *Corneille* et d'autres œuvres permises. On s'est trompé : on a adressé les *Mélanges* en France et le *Corneille* en Hollande. J'espère que sa bonne foi le tirera de ce mauvais pas.

4770. — AU MÊME.

28 février.

Je viens de lire, mon cher ami, un morceau qui regarde la *Population*; j'en ai été encore plus frappé que des choses excellentes qui sont dans le VINGTIÈME. C'est bien dommage qu'il y ait si peu de chose de vous dans une collection si utile au genre humain. Je ne connaissais pas tous vos grands talents; je pensais que vos occupations journalières vous bornaient à aimer la vérité, et je ne savais pas que vous sussiez la dire avec tant de force et d'énergie. Vous n'employez les détails que pour faire sortir le fond, que vous rendez aussi lumineux qu'intéressant. Je veux bien du mal à la fortune, qui vous force d'examiner des comptes, quand vous voudriez donner tout votre temps à la philosophie.

Je vous avoue que je n'ai pu m'empêcher de rire en voyant que vous faites à la Suisse l'honneur de dire qu'elle est la contrée de l'Europe la plus peuplée. Les Suisses, au contraire, se plaignent de la dépopulation; leurs académies donnent, pour sujet de leurs prix, d'en trouver la cause et le remède. Ils disent que c'est la France qui est le pays de l'Europe le plus peuplé en proportion.

Vous voyez que chacun se plaint, et peut-être fort injustement. Le dénombrement du canton de Berne se monte à 375,000 âmes; et quand toute la Suisse fit sa grande émigration, du temps de César, le tout se montait à 365,000. Mais il y a du plaisir à se plaindre, et il y aura toujours des gens riches qui diront que le temps est dur.

Vous ne me dites plus rien de Bigex : vous ne me parlez plus de ce que vous me destiniez pour le carême. Mandez-moi, je vous en prie, pourquoi vous n'avez pas à Paris ce que j'ai à Neuchâtel. J'ose me flatter qu'une telle rigueur ne peut pas durer.

Embrassez pour moi tendrement Platon et Protagoras; dites les choses les plus tendres à M. de Beaumont. Ma santé est toujours fort chancelante; je n'ai plus d'estomac : il me reste un cœur qui vous aimera jusqu'au dernier moment. *Ecr. l'inf....*

4771. — A M. LE DUC DE CHOISEUL.

Mon colonel, mon protecteur Messala, c'est pour le coup que je me jette très sérieusement à vos pieds; ayez la bonté de lire jusqu'au bout.

Je vous dois tout, car c'est vous qui avez rendu ma petite terre libre; c'est vous qui avez marié mademoiselle Corneille, et qui avez tiré son père de la misère par les générosités du roi et les vôtres, et celles de madame la duchesse de Grammont.

C'est par vous que mon désert horrible a été changé en un séjour riant, que le nombre des habitants est triplé, ainsi que celui des charrues, et que la nature est changée dans ce coin, qui était le rebut de la terre. Après ces bienfaits répandus sur moi, vous savez que je ne vous ai rien demandé que pour des Génevois; car que puis-je demander pour moi-même? Je n'ai que des grâces à vous rendre.

Jean-Jacques Rousseau seul a troublé la paix de Genève et la mienne; Jean-Jacques, le précepteur des rois et des ministres, qui a imprimé, dans son *Contrat* insocial, « qu'il n'y » a, à la cour de France, que de petits fripons qui obtiennent » de petites places par de petites intrigues; » Jean-Jacques, qui veut que l'héritier du royaume épouse la fille du bourreau, si elle est jolie; Jean-Jacques, qui s'imagine follement que j'avais engagé le conseil de Genève à le proscrire; Jean-Jacques, qui s'appuya d'un colonel réformé au service de Savoie, et pensionnaire d'Angleterre, nommé M. Pictet, pour commencer, sur cet unique fondement, la guerre ridicule que Genève fait à coups de plume depuis deux années.

Peut-être les Génevois, honteux d'un si impertinent sujet de discorde, n'ont osé avouer cette turpitude à M. le chevalier de Beauteville; et moi qui ne peux sortir et qui passe la moitié de ma vie dans mon lit, et l'autre en robe de chambre, je n'ai pu instruire M. l'ambassadeur de ces fadaises, dans le peu de temps qu'il a bien voulu me donner quand il a daigné venir voir ma retraite.

A la mort de M. de Montpéroux, toutes les têtes de Genève étaient dans une fermentation d'autant plus grande, qu'il n'y avait en vérité aucun sujet de querelle. Des animosités, des aigreurs réciproques, de l'orgueil, de la vanité, de petits droits contestés, ont brouillé tous les corps de l'État pour jamais. Quelques personnes du conseil, plusieurs principaux citoyens vinrent me trouver : je leur proposai de venir tous dîner chez moi souvent, et de vider leur querelle gaiement, le verre à la main. Comme ils discutaient alors sur des questions de loi qui sont survenues, ou plutôt qu'on a fait survenir, j'envoyai un mémoire à des avocats de Paris, et je reçus une consultation fort sage.

M. Hennin arriva; je lui remis la consultation, et je ne me mêlai plus de rien.

Les natifs de Genève vinrent me trouver, il y a quelques

(1) *Lettres sur les miracles.* (G. A.)

(2) Les articles VINGTIÈME et POPULATION, dans l'*Encyclopédie*, sont de M. Damilaville, qui les attribuait à feu M. Boulanger. (K.)

jours, et me prièrent de leur faire un compliment qu'ils devaient présenter à MM. les médiateurs; je ne pus ni ne dus refuser cette légère complaisance à trente personnes qui me la demandaient en corps : un compliment n'est pas une affaire d'État. Ils revinrent après me communiquer une requête qu'ils voulaient donner à MM. les plénipotentiaires; je leur recommandai de ne choquer ni leurs supérieurs ni leurs égaux. Je n'ai eu aucune autre part aux divisions qui agitent la petite fourmilière. Je demeure à deux lieues de Genève; j'achève mes jours dans la plus profonde retraite. Il ne m'appartient pas de dire mon avis quand des plénipotentiaires doivent décider.

Soyez donc très persuadé, mon protecteur, qu'à mon âge je ne cherche à entrer dans aucune affaire, et surtout dans les tracasseries génevoises.

Mais je dois vous dire que, mes petites terres étant enclavées en partie dans leur petit territoire, ayant continuellement des droits de cousive, et de chasse, et de dixième à discuter avec eux, ayant du bien dans la ville, et même un bien inaliénable, j'ai plus d'intérêt que personne à voir la fourmilière tranquille et heureuse. Je suis sûr qu'elle ne le sera jamais que quand vous daignerez être son protecteur principal, et qu'elle recevra des lois de votre médiation permanente. Je vous conjure seulement de vouloir bien avoir la bonté de recommander à M. de Beauteville votre décrépite marmotte, qui vous adorera du culte d'hyperdulie, tant que le peu qu'il a de corps sera conduit par le peu qu'il a d'âme.

Monseigneur sait-il ce que c'est que le culte d'hyperdulie? Pour moi, il y a soixante ans que je cherche ce que c'est qu'une âme, et je n'en sais encore rien.

Ah! si j'osais, je vous supplierais d'engager M. de Beauteville à demeurer, en vertu de la garantie, le maître de juger toutes les contestations qui s'élèveront toujours à Genève. Vous seriez en droit d'envoyer un jour, à l'amiable, une bonne garnison pour maintenir la paix, et de faire de Genève, à l'amiable, une bonne place d'armes quand vous aurez la guerre en Italie. Genève dépendrait de vous à l'amiable, mais....

4772. — A M. HENNIN.

A Ferney, 27 février.

Il faut d'abord, monsieur, vous avouer que j'ai communiqué à M. le duc de Praslin l'idée de faciliter aux Génevois les moyens d'acquérir des terres au pays de Gex. Je lui ai mandé que j'avais le bonheur de penser comme vous, et vous pensez bien que je me suis un peu rengorgé en faisant valoir votre approbation. Je ne me mêle point des affaires d'autrui, mais c'est ici la mienne. La terre de Ferney deviendrait très considérable si la proposition réussissait. M. le duc de Praslin l'approuve; il est fait pour penser comme vous. Il serait très important, et je vous aurais beaucoup d'obligation, aussi bien que madame Denis, si vous aviez la bonté de venir dîner à Ferney quelqu'un de ces jours avec M. Jacob Tronchin, et M. Lullin, le secrétaire d'État. M. Lullin est celui qui doit être chargé de dresser les instructions que M. Cromelin suivra dans cette affaire, car il faudra que ce soit la République qui demande la faveur que le ministère lui destine; et il y a encore une petite difficulté très légère à aplanir. Cette négociation est votre ouvrage; vous rendrez service au pays de Gex et à Genève. Je ne doute pas que le conseil ne sente toute l'obligation qu'il vous aura. Il y a peut-être un peu de froideur entre M. Lullin et moi pour un petit malentendu; mais ces légers nuages doivent être dissipés, et tout doit céder au véritable intérêt de la république et à celui de ma province. Il vous sera bien aisé de faire sentir d'un mot à M. Lullin que je suis véritablement attaché à sa personne et au conseil. Un simple exposé même de la chose dont il s'agit écartera tout ombrage. Qui peut mieux que vous, monsieur, concilier et ramener les esprits? En un mot, le bonheur de notre petit pays et de Genève est entre vos mains. Cela vaut bien le *Droit négatif* (1). Mais je vous avertis que si vous réussissez, comme je n'en doute pas, je ne vous en aimerai pas davantage; cela m'est impossible. V.

Pouvez-vous venir dimanche?

4773. — A M. JABINEAU DE LA VOUTE.

A Ferney, 1er mars.

Je vous conjure, monsieur, de n'avoir pas tant raison (2); je vous demande en grâce de ne point fournir des armes à nos adversaires. Songeons d'abord qu'il est très certain que la comédie fut instituée comme un acte de religion à Rome; que ce fut une fête pour apaiser les dieux dans une contagion; que ni Roscius ni Æsopus ne furent infâmes. La profession d'un acteur n'était pas celle d'un chevalier romain; mais la différence est grande entre l'infamie et l'indécence.

Permettez-moi de distinguer encore entre les comédiens et les mimes. Ces *mimes* étaient des bateleurs, des *Arlequins*. Apulée, dans son *Apologie*, distingue l'acteur comique, l'acteur tragique et le mime; ce dernier n'avait ni brodequin ni cothurne; il se barbouillait le visage, *fuligine faciem obductus*; il paraissait pieds nus, *planipes*. Ce métier était méprisable et méprisé : *Corpore ridetur ipso* (dit Cicéron, de *Oratore*).

Ne pourriez-vous donc pas abandonner aux mimes l'infamie, en donnant aux autres acteurs une place honnête? Ne pourriez-vous pas tirer un grand parti, monsieur, du titre *Mathematicos?* On déclare les mathématiciens infâmes sous les empereurs romains; mais on n'entend pas les mathématiciens véritables; on n'entend que les astrologues et les devins. Ainsi, par ceux qui montaient sur le théâtre, et qu'on diffame, tâchons d'entendre les mimes, et non pas ceux qui représentaient la *Médée* d'Ovide. Enfin, nous sommes accusés, ne nous accusons pas nous-mêmes.

Pourriez-vous, monsieur, faire quelque usage des honneurs que reçut à Lyon la célèbre Andreini (1), qui fut enterrée avec beaucoup de pompe? Pardonnez, monsieur, à un pauvre plaideur dont vous êtes le patron, sa délicatesse sur la cause que vous daignez défendre; il est bien juste que je prenne vivement le parti de ceux qui ont fait valoir mes faibles ouvrages.

J'ajoute encore qu'aujourd'hui, en Italie, il y a beaucoup plus d'académiciens que de comédiens qui représentent des pièces de théâtre; les tragédies surtout ne sont jouées que par des académiciens. Enfin je soumets toutes mes idées aux vôtres, et je vous réitère mes remerciements, ainsi que les sentiments de la plus vive estime. Vous allez devenir le vrai protecteur de l'art que je regarde comme le premier des beaux-arts, et auquel j'ai consacré une partie de ma vie. Soyez bien persuadé, monsieur, de la tendre et respectueuse reconnaissance de votre, etc., etc.

4774. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

2 mars.

Je fais aussi des quiproquo, mes anges. J'ai écrit une seconde lettre à M. Jabineau, pour le conjurer de ne point tant révéler la turpitude des empereurs chrétiens, qui attachèrent de l'infamie à des choses estimables. J'ai tâché de faire voir qu'il y a une grande différence entre les mimes et les acteurs honnêtes; et si cette différence n'est pas assez marquée, j'ai prié M. Jabineau de ne pas inviter lui-même le conseil à s'en apercevoir. Je lui ai dit que ce n'était pas à nous de montrer le faible de notre cause. Je comptais vous envoyer cette lettre pour vous prier de l'appuyer; mais il est arrivé qu'on a adressé cette lettre à M. Gaillard, auteur de l'*Histoire de François Ier*. Il sera bien étonné qu'au lieu de le remercier de son histoire, je lui cite le *Code* et le *Digeste*.

Me permettrez-vous, mes généreux anges, de vous adresser ma lettre pour M. Gaillard (2), qui demeure rue du cimetière Saint-André-des-Arcs? Je tâche, dans cette lettre, de réparer la méprise, et je le prie de renvoyer à M. Jabineau de La Voute celle qui appartient à ce patron de l'académie dramatique.

Vous m'avez fait bien du plaisir en m'apprenant que M. le duc de Praslin ne désapprouvait pas mes petits projets. J'ai le bonheur de me trouver en tout du même sentiment que M. Hennin.

La différence des religions ne mettra jamais d'obstacles aux acquisitions des Génevois en France, et n'y en a jamais mis; c'est ce que je vous prie instamment de dire à M. le duc de Praslin. Les Génevois ne sont point aubains en France; ils jouissent de tous les privilèges des Suisses (3). Il n'y a pas longtemps même qu'un parent des Cramer voulait acheter la terre de Tournay, et était près de s'accommoder avec moi. D'autres ont marchandé des domaines roturiers; et s'ils n'ont pas conclu le marché, c'est uniquement parce qu'ils craignent l'humiliation de la taille, et surtout la rigueur de la taille arbitraire.

En général les Génevois n'aiment point la France; et le

(1) Voyez la lettre à Hennin du 7 janvier, note. (G. A.)
(2) Voyez au 4 février. (G. A.)

(1) Morte en 1604. (G. A.)
(2) L'historien. On n'a pas cette lettre. (G. A.)
(3) Ils étaient réputés naturels et regnicoles sans avoir besoin de lettres de naturalité. L'État héritait des étrangers non naturalisés, en vertu du droit d'aubaine. (G. A.)

moyen de les ramener, ce serait de leur procurer des établissements en France, supposé que le ministère juge que la chose en vaille la peine.

J'espère que bientôt M. Cromelin sera chargé de solliciter la protection de M. le duc de Praslin pour le succès de ce projet, qui sera aussi utile à Genève qu'à mon petit pays. Quant à ce droit négatif, qui est assez obscur, et que vous entendez si bien, je pense toujours qu'il faut que ce droit appartienne à M. le duc de Praslin, qui par là deviendra le protecteur et le véritable maître de Genève; car les Génevois, dans leurs petites disputes éternelles, seront obligés de s'en rapporter aux médiateurs, qui seront leurs juges à perpétuité, et qui ne décideront que suivant les vues du ministère de France.

Après avoir fait le petit jurisconsulte et le petit politique, il faut parler du *tripot*. Le jeune ex-jésuite a toujours de grands remords d'avoir choisi un sujet qui ne déchire pas le cœur, et qui ne prête pas assez à la pantomime. Plus ce jeune homme se forme, plus il voit combien les choses sont changées. Il s'aperçoit que la politique n'est pas faite pour le théâtre, que le raisonnement ennuie, que le public veut de grands mouvements, de belles postures, des coups de théâtre incroyables, de grands mots, et du fracas. M. de Chabanon m'a fait lire *Virginie* et *Eponine;* il est au-dessus de ses ouvrages. Il en veut faire un troisième, mais il faut un sujet heureux, comme il fallait au cardinal Mazarin un général *Bouroux;* sans cela on ne tient rien. Respect et tendresse.

4775. — A M. DE LA MARCHE.

A Ferney, le 3 mars 1766 (1).

Mon cher et respectable magistrat, je ne vous écris jamais, parce qu'ayant enterré ma vieillesse et mes maladies dans une retraite profonde, je n'aurais eu à vous parler que de mon tendre attachement dont vous ne doutez pas; mais j'ai appris dans mes déserts que vous aviez été malade, il y a deux mois, dans votre beau château de la Marche. M. d'Argental ne m'en avait rien dit. Le danger que vous avez couru rompt mon silence et me ranime. Je suis tout étonné d'être en vie, mais je veux que vous viviez. Je suis un peu votre aîné, et je n'ai pas votre vigoureuse constitution. C'est à vous qu'il appartient d'étendre votre belle carrière. Je sais que votre philosophie vous fait regarder la fin de la vie avec la résignation qui doit nous soumettre tous aux lois de la nature; mais enfin, vous ne pouvez vous empêcher d'aimer une vie dans laquelle vous n'avez donné que des exemples de vertu.

Pour moi, je crois, avec votre ami Pont de Veyle, qu'il faut s'amuser jusqu'au dernier moment. Avez-vous encore vos artistes auprès de vous, et ce graveur dont j'ai oublié le nom (2) et dont j'aimais les dessins malgré les dégoûtés de Paris qui n'en ont pas voulu? Je voudrais qu'à votre recommandation il me dessinât et me gravât une planche assez bizarre, destinée à un petit in-octavo. Il s'agit de représenter trois aveugles qui cherchent à tâtons un âne qui s'enfuit: c'est l'emblème de tous les philosophes qui courent après la vérité. Je me tiens un des plus aveugles, et j'ai toujours couru après mon âne. C'est donc mon portrait que je vous demande; ne me refusez pas, et aimez toujours le plus vieux, le plus tendre et le plus respectueux de vos anciens camarades.

4776. — A LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

A Ferney, 4 mars 1766 (5).

Madame, je ne sais comment les mauvaises plaisanteries (4) dont votre altesse sérénissime daigne me parler sont parvenues jusqu'à elle. J'ai eu l'honneur de lui envoyer par la dernière poste deux de ces rogatons que j'ai fait chercher dans Genève. On imprime tout le recueil en Suisse, et j'espère qu'à la fin de mars j'enverrai à votre altesse sérénissime cette collection de fadaises théologiques, puisqu'elle veut bien s'en amuser.

Je ne m'attendais pas, madame, à jouir du bonheur de vous renouveler de ma main mes sincères et respectueux hommages. Les fluxions qui me privaient de la vue ne me laissaient pas d'espérances; mais enfin elles ont fait avec moi une trêve dont je profite. Mes yeux s'intéressent toujours bien vivement aux yeux de la grande maîtresse des cœurs. Je les ai quittés malades, et malheureusement il y a plus de douze ans que je les ai quittés, en m'arrachant à ce château dans lequel il serait si doux de passer sa vie. Je ne sais si votre altesse sérénissime prend quelque part à ce qu'on appelle les troubles de Genève. Ces troubles sont fort pacifiques: les Génevois sont malades d'une indigestion de bonheur. Leurs petites querelles n'aboutissent qu'à de mauvaises brochures qu'eux seuls peuvent lire. Quand il s'élève quelque dispute en Allemagne, elle est plus sérieuse, et il en coûte ordinairement deux ou trois cent mille hommes.

L'ambassadeur de France en Suisse arrive dans quelques jours à Genève avec dix cuisiniers, qui seront plénipotentiaires. Je suis un peu plus intéressé au procès que M. le duc de Virtemberg a aujourd'hui avec ses états. J'ignore quel en sera le résultat. Heureux les princes qui n'ont point à combattre leurs parlements, et qui sont adorés de leurs sujets! Cela fait songer à la Thuringe. Daignez, madame, agréer mes vœux et mon profond respect pour votre altesse sérénissime et pour toute l'auguste branche Ernestine.

4777. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

5 mars (1).

Mon cher Cicéron, j'ai été bien malade; je le suis encore; mais je renaîtrai quand je verrai votre beau mémoire sur les Sirven imprimé. Je vous prie de m'en envoyer un exemplaire par la voie de M. Damilaville, qui le fera contre-signer. Ne ménagez point les signatures de vos confrères, et n'oubliez pas, je vous en prie, M. Jabineau, qui est prêt à donner la sienne. Que vous réussissiez ou non à obtenir du conseil un arrêt d'attribution, vous réussirez auprès du public; vous confirmerez votre réputation de vengeur généreux de l'innocence; les malheureux juges visigoths seront confondus; on n'osera plus flétrir la nation par ces téméraires accusations de parricides. Ce sera à vous qu'on en aura l'obligation. Votre nom sera cher à tous les honnêtes gens. Comptez-moi, je vous en conjure, parmi les plus zélés de vos admirateurs, et permettez-moi de me dire de vos amis.

Mille sincères respects à madame Hortensia (2). — V.

4778. — A M. DAMILAVILLE.

5 mars.

La diligence de Lyon, mon cher ami, ne m'apportera donc rien de votre part; je n'aurai point de consolation. Le petit livre que vous m'avez envoyé ne me suffit pas; il méritait d'être mieux fait, et pouvait être très plaisant. Il fallait commencer par dire qu'Adam avait prêché Eve, et qu'au sortir du sermon Eve le fit cocu avec le diable; il fallait continuer sur ce ton, et on serait mort de rire.

Je crois que vous avez été à la première représentation du *Gustave* (3) de La Harpe. Vous savez que je m'intéresse à ce jeune homme: il n'a que son talent pour ressource; s'il ne réussit pas, il est perdu.

Est-il vrai que Protagoras se marie à mademoiselle de L'Espinasse? Voilà tous les philosophes en ménage, il ne manque plus que vous. Faites-nous des sages, ou faites-nous des livres. Quel dommage que Platon n'ait qu'une fille (4)! S'il avait eu des garçons, ils auraient coupé toutes les têtes de l'hydre, dont on n'a rogné que les ongles.

On me dit qu'on a imprimé à Paris la petite comédie de *Henri IV*, par Collé. Quoique je n'aime point à voir Henri IV en comédie (5), cependant, mon cher ami, envoyez-moi cette bagatelle; mais surtout *écr. l'inf...*

4779. — A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

A Ferney, 10 mars (6).

Le roi Stanislas, monsieur, est mort comme Hercule, dont il avait le poignet. L'un et l'autre ont été brûlés dans leur robe de chambre; mais la carrière de Stanislas a été plus heureuse et plus longue que celle d'Hercule.

J'ai vu avec un extrême plaisir l'heureuse famille de M. de Marnezia. Je vous supplie de vouloir bien lui présenter mes compliments et mes remercîments.

Vous êtes toujours très regretté à Ferney, et surtout de votre très humble, très obéissant et très malade serviteur. — V.

---

(1) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(2) Des Vosges. (G. A.)
(3) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(4) Les *Lettres sur les miracles*. (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Personnage du roman de madame Elie de Beaumont, *Lettres du marquis de Roselle*. (G. A.)
(3) Joué le 3 mars. (G. A.)
(4) Elle épousa M. de Vandeul. (G. A.)
(5) C'est l'année suivante qu'il composa *Charlot*. (G. A.)
(6) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

4780. — A M. LACOMBE (1).

Puisque vous avez, monsieur, quitté le barreau pour la typographie, je me flatte que cette dernière profession vous sera très avantageuse, si vous imprimez vos ouvrages.

Ma mauvaise santé m'a empêché de lire le *Richardet* (2), et de vous répondre aussitôt que je l'aurais voulu. Je viens de commencer cette lecture, elle m'amuse beaucoup; je trouve des vers faciles et bien tournés. Recevez, monsieur, mes remerciements avec ceux que je dois à l'auteur.

J'ai l'honneur d'être, avec une estime bien véritable, monsieur, etc.

4781. — A M. DAMILAVILLE.

12 mars.

Je viens de relire le *Vingtième* de M. Boulanger, mon cher ami, et c'est avec un plaisir nouveau. Il est bien triste qu'un si bon philosophe et un si parfait citoyen nous ait été ravi à la fleur de son âge.

Je ne suis pas assez bon financier pour savoir si l'impôt sur les terres suffirait, je vois seulement qu'il n'y a aujourd'hui aucun pays dans le monde où les marchandises, et même les commodités de la vie, ne soient taxées. Cela est d'une discussion trop longue pour une lettre, et trop embarrassant pour mes faibles connaissances. L'article UNITAIRE (3) est terrible. J'ai bien peur qu'on ne rende pas justice à l'auteur de cet article, et qu'on ne lui impute d'être trop favorable aux sociniens : ce serait assurément une extrême injustice, et c'est pour cela que je le crains.

Vous m'avez fait un très beau présent en m'envoyant la réponse du roi au parlement. Il y a longtemps que je n'ai rien lu de si sage, de si noble, et de si bien écrit. Les remontrances n'approchent pas assurément de la réponse. Si le roi n'était pas protecteur de l'Académie, il faudrait l'en mettre pour cet ouvrage.

M. Marin m'a fait l'amitié de m'écrire au sujet de ses lettres (4) que Changuion a imprimées. Il me mande qu'il se conduira à son ordinaire, comme mon ami, et comme un homme qui veut de la décence dans la littérature.

Voulez-vous bien m'adresser, par Lyon, six exemplaires de ce petit *Voltaire portatif*! C'est un bouclier contre les flèches des méchants.

Protagoras n'est point marié. Tant mieux s'il l'était, parce qu'il ferait des d'Alembert, et tant mieux s'il ne l'est pas, attendu qu'il n'a pas une fortune selon son mérite.

Je vous embrasse bien tendrement, mon cher frère. *Ecr. l'inf...*

Le petit discours (5) qu'on prétend mettre à la suite du mémoire pour les Sirven n'est qu'une sortie contre le fanatisme, et une exhortation à faire du bien à cette malheureuse famille. Cela n'est bon que pour l'étranger.

4782. — A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

A Ferney, 12 mars.

Quatre personnes, monsieur, se sont empressées de m'envoyer la réponse du roi au parlement. Je vous dirai ce que je leur ai mandé : c'est que le roi est le meilleur écrivain de son royaume; que je n'ai rien vu de plus noblement pensé ni de plus noblement écrit, et que s'il n'était pas protecteur de l'Académie, je lui donnerais ma voix pour être l'un des quarante.

Vous ne me dites point quand vous allez à la campagne; vous ne me parlez point de la tonsure sacerdotale de votre ami, qui veut apparemment passer du conseil au collége des cardinaux. Il n'y a pas d'apparence qu'il ne prétende qu'à être canonisé; c'est une envie qui ne prend guère à ceux qui ont tâté des affaires de ce monde : ils font semblant de s'intéresser fort à l'autre; mais, dans le fond, ils se moquent de nous, et on le leur rend bien.

Il me paraît qu'il y a un peu de différence entre Esculape-Tronchin et Harpagon-Astruc; mais ce qui me fâche le plus, c'est qu'un homme d'esprit tel que votre ami, dont vous me parlez, soit devenu un énergumène. Cela me prouve évidemment qu'il est trop loin d'avoir l'esprit juste; et je crois qu'il a très mal calculé quand il calculait, comme il raisonne aujourd'hui très mal. Vous savez sans doute que le livre *De la Prédication*, ou contre la prédication, est de l'abbé Coyer. Toute la partie du livre où il se moque des sermonneurs est fort bonne, et la partie où il veut établir des censeurs lui en attirera.

Vous allez donc à la Pentecôte à Hornoy. Il est bon que vous sachiez ce que c'est que la Pentecôte, suivant saint Augustin dans son sermon 125 : « Quarante jours figurent » évidemment la vie présente, dix jours la vie éternelle. Dix » et quarante font cinquante, ce qui fait l'accomplissement » de la loi. » Je ne doute pas que de pareilles prédications, qui sont en très grand nombre dans Augustin, n'augmentent beaucoup la dévotion de votre ami.

Embrassez pour moi ma nièce, qui doit bien plaindre ce pauvre homme.

4783. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

12 mars.

Je suis enchanté, madame, de me rencontrer avec vous; ce n'est pas seulement par vanité, c'est parce qu'à mon avis lorsque deux personnes, qui ont le sens commun et qui sont de bonne foi, pensent de même sans s'être rien communiqué, il y a à parier qu'elles ont raison. Je m'occupais de votre idée lorsque j'ai reçu votre lettre : je me prouvais à moi-même que les notions sur lesquelles les hommes diffèrent si prodigieusement ne sont point nécessaires aux hommes, et qu'il est même impossible qu'elles nous soient nécessaires, par cette seule raison qu'elles nous sont cachées. Il a été indispensable que tous les pères et mères aimassent leurs enfants : aussi les aiment-ils; il était nécessaire qu'il y eût quelques principes généraux de morale pour que la société pût subsister : aussi ces principes sont-ils les mêmes chez toutes les nations policées. Tout ce qui est un éternel sujet de dispute est d'une inutilité éternelle. Ai-je bien pris votre idée, madame? Il me semble qu'elle est consolante; elle détruit toute superstition, elle rend l'âme tranquille; ce n'est pas la tranquillité stupide d'un esprit qui n'a jamais pensé, c'est le repos philosophique d'une âme éclairée.

Je ne suis point du tout étonné que vous aimiez la vie, toute malheureuse qu'elle est, et que vous n'aimiez point la mort. Presque tout le monde en est réduit là; c'est un instinct qui était nécessaire au genre humain. Je suis persuadé que les animaux sont comme nous.

J'avoue donc avec vous, madame, que les connaissances auxquelles nous ne pouvons atteindre nous sont inutiles; mais avouez aussi qu'il y a des recherches qui sont agréables; elles exercent l'esprit. Les philosophes n'ont pas tant de tort d'examiner si, par leur seule raison, ils peuvent concevoir la création, si l'univers est éternel, si la pensée peut être jointe à la matière, comment il y a du mal dans le monde, et vingt autres petites bagatelles de cette espèce.

Nous sommes tous curieux; il n'y a personne qui ne voulût sonder un peu ces profondeurs, si on ne craignait pas la fatigue de l'application, et si on n'était pas distrait par les amusements et les affaires.

Vous êtes précisément dans l'état où l'on fait des réflexions; la perte des yeux sert au moins au recueillement de l'âme. Il me vient très souvent entre mes rideaux des idées qui s'enfuient au grand jour. Je mets à profit les temps où mes fluxions sur les yeux m'empêchent de lire; je voudrais surtout passer ces temps avec vous.

J'ai lu la réponse du roi au parlement. Je m'imagine que je pense encore comme vous sur cette pièce; elle m'a paru noblement pensée et noblement écrite; et s'il ne s'agissait que du style, je dirais qu'il est fort au-dessus de celui des représentations, et surtout de celui de la plupart de nos auteurs.

Adieu, madame; conservez au moins votre santé; c'est là une chose nécessaire à tout âge et à tout état; la mienne n'est pas trop bonne; mais il est nécessaire d'avoir patience. De toutes les vérités que je cherche, celle qui me paraît la plus sûre, c'est que vous avez une âme selon mon cœur, à laquelle je serai très tendrement attaché pour le peu de temps qui me reste.

4784. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 mars.

Il faut, pour réjouir mes anges, que je leur conte que le petit ex-jésuite vint chez moi le visage tout enflammé,

Et tout rempli du dieu qui l'agitait sans doute.
Iphig., act. V, sc. VI.

Il m'apporta son drame; je ne le reconnus pas, tout était changé, tout était mieux annoncé, chaque chose me parut à sa place, et ce qui me paraissait froid auparavant me faisait

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Poëme de Fortiguerra, traduit par Dumouriez, père du général. (G. A.)
(3) Par Naigeon. (G. A.)
(4) *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse.* (G. A.)
(5) L'avis au public. (G. A.)

une très grande impression. Le style m'en parut plus animé, plus pur, et plus vigoureux, les tableaux plus vrais ; enfin je crus voir un plus grand intérêt dans tout l'ouvrage. Sa pièce était un peu griffonnée, et faisait beaucoup de peine à mes faibles yeux; je le priai de m'en lire deux actes. Ce pauvre garçon n'a pas de dents, et moi je suis un peu aveugle; nous nous aidions comme nous pouvions. Le pauvre ex-jésuite n'a point de dents, mais il a de l'âme, et, ayant le cœur sur les lèvres, il arrive que ses lèvres font à peu près l'effet des dents, et qu'il prononce assez bien. Madame Denis fut très émue. Si on ne l'avait pas avertie, elle aurait cru entendre une pièce nouvelle. Prenez bien garde, disait-elle à ce petit drôle, que tous vos vers soient coulants. — Ah! madame! — Qu'ils soient forts sans être durs. — Eh mais! est-ce que vous en avez trouvé de raboteux? — Je ne dis pas cela; mais je vous dis que je ne peux souffrir ni un vers disloqué, ni un vers faible; ni une pensée inutile, ni rien qui m'arrête à la lecture : il faut vite transcrire votre ouvrage, afin que j'en juge à tête reposée.— On le transcrira, madame; mais le copiste est actuellement malade, il faudra attendre quelque temps. — Tant mieux, monsieur; car, dans cet intervalle, il vient toujours quelque idée. Je vous répète qu'il faut que la diction soit parfaite, sans quoi on ne plaît jamais aux connaisseurs. Quand votre pièce sera bien finie et bien copiée, vous l'enverrez à vos anges, qui l'éplucheront encore. — Je vous assure, madame, que je n'y manquerai pas.

Pendant cette conversation, M. de Chabanon, de son côté, mettait son plan au net; et M. de La Harpe viendra bientôt faire aussi son plan. Nous attendons aujourd'hui M. de Beauteville avec un autre plan ; c'est celui de rendre sages les Génevois. Ce qui est bien sûr, c'est que la pièce finira comme M. le duc de Praslin voudra.

Vous ne me dites rien, mes divins anges, de la pièce (1) que le roi a jouée au parlement : elle réussit beaucoup dans l'Europe. Je baise le bout de vos ailes plus que jamais.

4735. — A M. DAMILAVILLE.

19 mars.

M. Delaleu, mon cher ami, vous donnera tout ce que vous prescrirez. J'attends avec mon impatience ordinaire cette estampe et le mémoire de notre prophète Elie : il est sans doute signé de plusieurs avocats, dont il faut payer la consultation. Vous êtes le seul qui vouliez bien rendre ces services essentiels à la philosophie. Daignez donc donner à M. de Beaumont ce qu'il faudra : vous ferez prendre ce qui sera nécessaire chez M. Delaleu.

Oh! que j'aime votre philosophie agissante et bienfaisante! Il y a dans le discours de M. de Castillon un bel éloge de cette vraie philosophie qu'il rend compatible avec la religion, ainsi qu'il le devait faire dans un discours public. Le roi de Prusse mande (2) que, sur mille hommes, on ne trouve qu'un philosophe ; mais il excepte l'Angleterre. A ce compte, il n'y aurait guère que deux mille sages en France; mais ces deux mille, en dix ans, en produisent quarante mille, et c'est à peu près tout ce qu'il faut; car il est à propos que le peuple soit guidé, et non pas qu'il soit instruit ; il n'est pas digne de l'être.

J'ai lu *Henri IV* (3) ; je pense comme vous : mais je crois que, si on permettait la représentation de ce petit ouvrage, il serait joué trois mois de suite, tant on aime mon cher Henri IV! et je ne vois pas pourquoi on prive le public d'un ouvrage fait pour des Français.

Pourriez-vous, mon cher ami, m'envoyer le *Philosophe sans le savoir?* J'ai bien de la peine à écrire de ma main. Wagnière est malade, et un autre copiste est occupé.

Voici une petite lettre pour Laleu, et une autre pour Briasson, qui me néglige. Mais parlez-moi donc du *Dictionnaire* (4); les souscripteurs l'ont-ils? maître Baudet s'oppose-t-il à la publication? Les Baudets ne passeront pas les trois petits volumes de *Mélanges*. Il faudra du temps, il faudra attendre qu'il y ait quarante mille sages.

4736. — A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

A Ferney, 19 mars, par la commodité de M. Souchai, marchand de drap au *Lion-d'Or*, à Genève.

Quand je n'avais que soixante ans, monsieur, vous m'auriez vu venir à cheval au-devant de M. l'ambassadeur ; mais j'en ai soixante-douze passés, et il y a plus d'un an que je ne suis pas en état de sortir de ma chambre ; je m'adresse à vous hardiment pour faire agréer mes excuses et mon respect. Je prends cette liberté avec vous, parce que je vous ai obligation. On m'a dit, monsieur, que c'est à vous que je dois quelques anecdotes tirées du dépôt des affaires étrangères : de plus, M. de Chabanon, qui est très véridique, m'assure que vous m'honorez de quelque bonté ; je vous supplie de me la conserver, et de me procurer celle de son excellence. Si j'avais de la santé, je viendrais vous présenter cette double requête, et vous assurer des sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

M. de Chabanon dit encore que vous daignerez venir dans ma cabane, quand vous serez las de vous crever à Genève. Gardez-vous bien de me faire cet honneur avant deux heures. Demandez à M. Hennin.

4737. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 mars.

Je crois, mes anges, que voici le dernier effort du pauvre petit diable d'ex-jésuite. Vous serez peut-être étonnés de trouver des numéros en marge, comme s'il s'agissait d'une reddition de comptes; mais ces numéros indiquent des notes qu'on prétend mettre à la fin de la pièce. Ces notes sont, pour la plupart, purement historiques, et serviront à faire connaître les héros ou les monstres de ce temps-là. Il y a une préface curieuse : on vous enverra le tout avec les noms des personnages, si vous êtes contents de la pièce ; nous attendrons vos ordres.

Vous ne daignez pas me mander des nouvelles du *tripot;* vous ne me dites rien de l'ordonnance qui doit déclarer ma livrée honnête ; pas un mot de la clôture du *tripot*, ni de la rentrée, ni de l'imposante Clairon. Je ne vous dirai rien non plus de M. de Chabanon; je ne vous dirai pas que je lui ai donné un sujet que je crois très intéressant et très tragique.

Je me mets sous l'ombre de vos ailes du fond de mes déserts et du milieu de mes neiges.

4738. — A M. DAMILAVILLE.

24 mars.

Je n'ai, mon cher ami, que l'esquisse du petit Discours contre le Fanatisme (1), qu'on prétend envoyer à quelques princes et à quelques philosophes d'Allemagne et des autres pays étrangers; mais il faudra le faire cadrer, si cela se peut, avec le mémoire du prophète Elie. Ce mémoire m'a paru susceptible d'être un chef-d'œuvre d'éloquence. Je vous remercie de m'avoir fait connaître l'éloquence des capucins. Je ne sais pas qui a fait l'article UNITAIRE, mais je sais que je l'aime de tout mon cœur.

4739. — A M. MARIOTT.

A Ferney, 28 mars.

Votre lettre, monsieur, est comme vos ouvrages, pleine d'esprit et d'imagination. Je ne crois pas que je parvienne jamais à faire établir de mon vivant une tolérance entière en France; mais j'en aurai du moins jeté les premiers fondements, et il est certain que, depuis quelques années, les esprits sont plus heureusement disposés qu'ils n'étaient. La philosophie humaine commence à l'emporter beaucoup sur la superstition barbare.

A l'égard des princes dont vous me parlez, qui souhaitent tant la population, et qui la détruisent par leurs guerres, je voudrais qu'ils fussent condamnés, eux et tous leurs soldats, à engrosser trente ou quarante mille filles avant d'entrer en campagne, et qu'il ne fût jamais permis de tuer personne sans avoir auparavant donné la vie à quelqu'un. Je ne sais rien de plus naturel et de plus juste.

A l'égard de la polygamie, c'est une autre affaire. Votre marchand de volaille était très estimable d'avoir deux femmes, il devait même en avoir davantage, à l'exemple des coqs de sa basse-cour; mais il n'en est pas de même des autres professions. Votre marchand pondait apparemment sur ses œufs, et tout le monde n'a pas le moyen d'entretenir deux femmes dans sa maison : cela est bon pour le grand-turc, les rois d'Israël, et les patriarches; il n'appartient pas aux citoyens chrétiens d'en faire autant. Je voudrais seulement que chacun de nos prêtres en eût une, et surtout chacun de nos moines, qui passent pour être très capables de rendre à l'État de grands services. Il est plaisant qu'on ait fait une vertu du vice de chasteté ; et voilà encore une drôle de chas-

(1) Discours au parlement, du 3 mars. (G. A.)
(2) Le 25 février. (G. A.)
(3) La *Partie de chasse de Henri IV*, par Collé. (G. A.)
(4) L'*Encyclopédie*. (G. A.)

(1) Voyez la lettre à Damilaville du 12 mars. (G. A.)

té que celle qui mène tout droit les hommes au péché d'Onan, et les filles aux pâles couleurs!

Si vous voyez milord Chesterfield et milord Littleton, je vous prie, monsieur, de vouloir bien leur présenter mes respects. J'aurais bien voulu vous écrire quelques mots dans votre langue, que j'aimerai toute ma vie, et pour laquelle vous redoublez mon goût; mais je perds la vue, et je suis obligé de dicter que je suis, avec l'estime la plus respectueuse, monsieur, votre, etc.

4790. — A M. LACOMBE.

Au château de Ferney, par Genève, 29 mars (1).

Je vous ai plus d'une obligation, monsieur : celle de vos soins, celle de vos présents, et celle de votre préface, de laquelle vous me faites un peu rougir, mais dont je ne vous dois pas moins de reconnaissance. Je crois vous avoir déjà dit qu'ayant quitté la profession des Patru pour celle des Estienne, vous vous tireriez mieux d'affaire en imprimant vos ouvrages que ceux des autres. Je doute que le petit recueil, que vous avez bien voulu faire de tout ce que j'ai dit sur la poésie, ait un grand cours; mais, du moins, ce recueil a le mérite d'être imprimé correctement, mérite qui manque absolument à tout ce qu'on a imprimé de moi.

Au reste, vous me feriez plaisir d'ôter, si vous le pouviez, le titre de *Genève;* il semblerait que j'eusse moi-même présidé à cette édition, et que les éloges que vous daignez me donner dans la préface ne sont qu'un effet de mon amour-propre. Je me connais trop bien pour n'être pas modeste. Je ne suis pas moins sensible à toutes les marques d'amitié que vous me donnez. Que ne puis-je être à portée de vous témoigner l'estime, la reconnaissance et l'amitié, avec lesquelles j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

4791. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 mars.

Mes divins anges, ce n'est pas des roués, mais des fous que je vous entretiendrai aujourd'hui. De quels fous? m'allez-vous dire. D'un vieux fou qui est Pierre Corneille (2), petit-neveu, à la mode de Bretagne, de Pierre Corneille, et non pas de Pierre Corneille auteur de *Cinna*, mais sûrement de l'auteur de *Pertharite*, qui n'a pas le sens commun.

Nous avions toujours craint, madame Denis et moi, sur des notions assez sûres, qu'il ne sût pas gouverner la petite fortune qu'on lui a faite avec assez de peine. Figurez-vous, mes anges, qu'il mande à sa fille qu'elle doit lui envoyer incessamment cinq mille cinq cents livres pour payer ses dettes. M. Dupuits est assurément hors d'état de payer cette somme; il liquide les affaires de sa famille; il paie toutes les dettes de son père et de sa mère; il se conduit en homme très sage, lui qui est à peine majeur; et notre bon homme Corneille se conduit comme un mineur. Nous vous demandons bien pardon, mes chers anges, madame Denis, M. Dupuits, et moi, de vous importuner d'une pareille affaire; mais à qui nous adresserons-nous, si ce n'est à vous, qui êtes les protecteurs de toute la Corneillerie? Non seulement Pierre a dépensé en superfluités tout l'argent qu'il a retiré des exemplaires du roi, mais il a acheté une maison à Evreux, dont il s'est dégoûté sur-le-champ, et qu'il a revendue à perte. Il m'a paru fort grand seigneur dans le temps qu'il a passé à Ferney; il ne parlait que de vivre conformément à sa naissance, et de faire enregistrer sa noblesse, sans savoir qu'il descend d'une branche qui n'a jamais été anoblie, et qu'il n'y a plus même de parenté entre sa fille et le grand Corneille. Il n'avait précisément rien quand je mariai sa fille : il a aujourd'hui quatorze cents livres de rente, et les voici bien comptées :

Sur M. Tronchin.	600 liv.	1,100 liv.
Pension des fermiers-généraux. . .	400 liv.	
Sa place à Evreux.	160 liv.	
Sur M. Dupuits.	240 liv.	

S'il avait su profiter du produit des exemplaires du roi, il se serait fait encore 500 livres de rente. Il aurait donc été très à son aise, eu égard au triste état dont il sortait.

Comment a-t-il pu faire pour 5,500 livres de dettes sans avoir la moindre ressource pour les payer? Il a acheté, dit-il, une nouvelle maison à Evreux : qui la paiera? Il faudra bien qu'il la revende à perte, comme il a revendu la première. Il doit à son boulanger deux ou trois années. Vous voyez bien que le bon homme est un jeune étourdi qui ne sait pas ce que c'est que l'argent, et qui devrait être entièrement gouverné par sa femme, dont l'économie est estimable. On pourra l'aider dans quelques mois; mais pour les 5,500 livres qu'il demande, il faut qu'il renonce absolument à cette idée, plus chimérique encore que celle de sa noblesse.

Mes anges ne pourraient-ils pas avoir la bonté de l'envoyer chercher, et de lui proposer de se mettre en curatelle sous sa petite femme? Il se fait payer ses rentes d'avance, dépense tout sans savoir comment, mange à crédit, se vêtit à crédit, et cependant il n'est point interdit encore. Pardon, encore une fois, de ma complainte : notre petite Dupuits est désespérée; sa conduite est aussi prudente que celle de son père est insensée. *Agésilas*, *Attila*, et *Suréna*, ne sont pas des pièces plus mal faites que la tête du jeune Pierre. Respect et tendresse.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(2) Ou plutôt Jean-François Corneille. (G. A.)

4792. — A MADEMOISELLE CLAIRON.

Ferney, 30 mars.

Vous allez être un peu surprise, mademoiselle; je vous demande une cure. Vous allez croire que c'est la cure de quelque malade pour qui je vous prierais de parler à M. Tronchin, ou la cure de quelque esprit faible que je recommanderais à votre philosophie, ou la cure de quelque pauvre amant à qui vos talents et vos grâces auraient tourné la tête : rien de tout cela; c'est une cure de paroisse. Un drôle de corps de prêtre du pays de Henri IV, nommé Doleac, demeurant à Paris, sur la paroisse Sainte-Marguerite, meurt d'envie d'être curé du village de Cazeaux. M. de Villepinte donne ce bénéfice. Le prêtre a cru que j'avais du crédit auprès de vous, et que vous en aviez bien davantage auprès de M. de Villepinte; si tout cela est vrai, donnez-vous le plaisir de nommer un curé au pied des Pyrénées, à la requête d'un homme qui vous en prie du pied des Alpes. Souvenez-vous que Molière, l'ennemi des médecins, obtint de Louis XIV un canonicat pour le fils d'un médecin.

Les curés qui ont pris la liberté de vous excommunier nous canoniseront quand ils sauront que c'est vous qui donnez des cures. Je voudrais que vous disposassiez de celle de Saint-Sulpice.

Je ne sais pas quand vous remonterez sur le jubé de votre paroisse. Vous devriez choisir, pour votre premier rôle, celui de lire au public la déclaration du roi en faveur des beaux-arts contre les sots; c'est à vous qu'il appartient de la lire (1).

Adieu, mademoiselle; je vous supplie de vouloir faire souvenir de moi vos amis, et surtout d'être bien persuadée qu'il n'y en a aucun de plus sensible que moi à tous vos différents mérites. Je vous serai attaché toute ma vie, soit que vous donniez des bénéfices à des prêtres, soit que vous les corrigiez de leur impertinence, soit que vous les méprisiez.

4793. — A M. L'ABBÉ IRAILH.

Ferney, 30 mars (2).

Depuis la lettre, monsieur, que vous avez bien voulu m'écrire, du 4 mars, M. Thieriot ne m'a rien envoyé. Je n'ai reçu aucune de ses nouvelles. Il a peu de santé, et c'est l'excuse de son extrême négligence. Si vous êtes dans le dessein de me favoriser du paquet dont vous me flattiez, le moyen le plus court et le plus sûr est de l'envoyer par la diligence de Lyon à M. Souchai, négociant à Genève.

J'espère trouver, dans les *Mémoires de miss Honora* (3) le plaisir que m'ont fait vos autres ouvrages. Vous m'annoncez cette production comme tirée d'une source anglaise. Nous devons en user à cet égard comme les Anglais par rapport à nos vins, dont ils ne font passer chez eux que les meilleurs. Tâchons de ne tirer de leur sol en tout genre que ce qu'il peut nous offrir de mieux.

Je ne doute point de la bonté du choix que vous aurez fait, du mérite du sujet et de tout l'intérêt que vous-même aurez répandu dans cet essai. Voulant bien m'en procurer la lecture, vous me fournirez une occasion de plus de m'affermir dans l'estime que j'ai conçue pour vos talents. C'est avec ces sentiments que j'ai l'honneur d'être, etc.

(1) M. de Voltaire sollicitait vivement une déclaration du roi qui rendît aux comédiens l'état de citoyens, et qui les affranchît de cette excommunication lancée autrefois contre de vils baladins. Il n'eût pas fallu moins sans doute pour engager mademoiselle Clairon à remonter sur le théâtre. Voyez ci-devant les lettres à M. Jabineau. (K.)

(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(3) Roman de l'abbé Irailh, qui emprunta son héroïne à *Tom Jones*. (G. A.)

4794. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1er avril.

Je crois, mes anges, que le petit ex-jésuite me fera tourner la tête. Il est au désespoir d'avoir choisi un sujet qui n'est pas dans les mœurs présentes; il dit que ce n'est pas assez de bien faire, et qu'il faut faire au goût du monde. Presque tous ses vers me paraissaient assez bons, mais il n'est pas encore satisfait. Il a donné depuis peu quelques coups de pinceau à son tableau du Caravage : il vous supplie de le lui renvoyer; il jure qu'il vous le rendra bientôt avec une préface d'un de ses amis, et des notes historiques d'un pédant assez instruit de l'histoire romaine. Cela fera un petit volume qui pourra plaire à quelques gens de lettres. Tout cela sera prêt pour le retour de Roscius Lekain.

Gabriel Cramer avait commencé, sans m'en rien dire, ce recueil en trois volumes (1), ce qui n'est pas trop bien à lui. Et pourquoi charger encore le public de ces trois boisseaux d'inutilités? Il m'avoua enfin ce mystère. Il était tout prêt à imprimer une infinité de rogatons qui ne sont pas de moi; il a fallu, pour l'en empêcher, lui donner les sottises que j'ai pu trouver sous ma main. Voilà l'histoire de cette plate édition, à laquelle je ne m'intéresse en aucune manière.

J'ai eu l'honneur de recevoir dans mon ermitage celui qui occupe la place que je vous destinais. Je vois bien que cette place devait être remplie par un homme aimable. Il y a deux ans que je ne suis sorti de chez moi; il y est venu sans façon avec M. de Taulès et M. Hennin; il s'est accoutumé à moi tout d'un coup; il a dîné avec autant d'appétit que si ses cuisiniers avaient fait le repas. C'est, ce me semble, un homme très simple et très accommodant; mais je doute qu'il veuille se charger du droit négatif, qui est le fondement de toutes les querelles de Genève. Au reste, il s'occupe à écouter les deux partis avec l'air de l'impartialité; ses collègues en font autant, et tous trois sont résolus, si je ne me trompe, à brider un peu le peuple; mais qui ne faudrait-il pas brider?

La nouvelle milice excite de grands mécontentements dans toutes les provinces du royaume. Beaucoup d'artistes et d'ouvriers, des fils de marchands, d'avocats, de procureurs, s'enfuient de tous côtés, ils vont par bandes dans les pays étrangers. J'ai perdu des artisans qui m'étaient extrêmement nécessaires, et j'en suis fort affligé.

Vous voyez que je réponds, mes divins anges, à tous vos articles; et, afin de ne laisser rien en arrière, j'ai lu les critiques de mon aîné d'Olivet sur Racine (2). Mon aîné est un peu vétillard; mais il faut qu'il y ait de ces gens-là dans notre république des lettres. Mon ex-jésuite est à vos pieds et moi aussi; nous attendons tous deux la plus voyageuse des tragédies.

4795. — A M. DAMILAVILLE.

1er avril.

Le Philosophe sans le savoir, mon cher ami, n'est pas à la vérité une pièce faite pour être relue, mais bien pour être rejouée. Jamais pièce, à mon gré, n'a dû favoriser davantage le jeu des acteurs; et il faut que l'auteur ait une parfaite connaissance de ce qui doit plaire sur le théâtre. Mais on ne relit que les ouvrages remplis de belles tirades, de sentences ingénieuses et vraies, en un mot, des choses éloquentes et intéressantes.

Je crois que nous ne nous entendons pas sur l'article du peuple, que vous croyez digne d'être instruit. J'entends par peuple la populace, qui n'a que ses bras pour vivre. Je doute que cet ordre de citoyens ait jamais le temps ni la capacité de s'instruire; ils mourraient de faim avant de devenir philosophes. Il me paraît essentiel qu'il y ait des gueux ignorants. Si vous faisiez valoir comme moi une terre, et si vous aviez des charrues, vous seriez bien de mon avis. Ce n'est pas le manœuvre qu'il faut instruire, c'est le bon bourgeois, c'est l'habitant des villes; cette entreprise est assez forte et assez grande.

Il est vrai que Confucius a dit qu'il avait connu des gens incapables de science, mais aucun incapable de vertu. Aussi, doit-on prêcher la vertu au plus bas peuple; mais il ne doit pas perdre son temps à examiner qui avait raison de Nestorius ou de Cyrille, d'Eusèbe ou d'Athanase, de Jansénius ou de Molina, de Zuingle ou d'Œcolampade. Et plût à Dieu qu'il n'y eût jamais eu de bons bourgeois infatués de ces disputes! Nous n'aurions jamais eu de guerres de religion, nous n'aurions jamais eu de Saint-Barthélemi. Toutes les querelles de cette espèce ont commencé par des gens oisifs et qui étaient à leur aise. Quand la populace se mêle de raisonner, tout est perdu.

Je suis de l'avis de ceux qui veulent faire de bons laboureurs des enfants trouvés, au lieu d'en faire des théologiens. Au reste, il faudrait un livre pour approfondir cette question, et j'ai à peine le temps, mon cher ami, de vous écrire une petite lettre.

Je vous prie de vouloir bien me faire un plaisir, c'est d'envoyer l'édition complète de Cramer à M. de La Harpe. Ce n'est pas qu'assurément je prétende lui donner des modèles de tragédies; mais je suis bien aise de lui montrer quelques petites attentions dans son malheur (1).

Je n'ai point reçu le panégyrique (2) fait par M. Thomas. Sûrement on fait examiner secrètement le *Dictionnaire des Sciences* (3), puisqu'il n'est pas encore délivré aux souscripteurs. Mais qui sont les examinateurs en état d'en rendre un compte fidèle? Faudrait-il qu'un scrupule mal fondé, ou la malignité d'un pédant fît perdre aux souscripteurs leur argent et aux libraires leurs avances? J'aimerais autant refuser le paiement d'une lettre de change, sous prétexte qu'on en pourrait abuser.

Voici trois exemplaires (4) que M. Boursier m'a remis pour vous être envoyés. Il dit que vous ne ferez pas mal d'en adresser un au prêtre de Novempopulanie (5). Vous voyez que la justice de Dieu est lente, mais elle arrive :

Sequitur pede Pœna claudo. (Hor., lib. III, od. II.)

Il y a des gens auquel il faut apprendre à vivre, et il est bon de venger quelquefois la raison des injures des marauds.

Nous avons ici la médiation, et je crois que vous ne vous en souciez guère. J'attends toujours quelque chose de Fréret (6). On dit que ma nièce de Florian passera son temps agréablement à Hornoy; vous irez la voir; elle est bien heureuse.

Adieu, mon très cher ami, je vous embrasse bien tendrement. *Ecr. l'inf....*

4796. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

Ferney, le 1er avril (7).

Mon cher maître, je ne vous donne point un poisson d'avril, quand je vous dis que je vous aimerai tendrement toute ma vie, et que je vous souhaite les années de Nestor, et surtout cette santé inaltérable sans laquelle la vieillesse n'est qu'une longue mort. Cette santé est un bien dont je n'ai jamais joui, et c'est ce qui me rend la retraite à la campagne absolument nécessaire. La réputation est une chimère, et le bien-être est quelque chose de solide.

En vous remerciant de l'*Alexandre*, il n'y a personne qui ne voulût pencher le cou avec un si beau surnom. Je vous trouve quelquefois bien sévère avec Racine. Ne lui reprochez-vous pas quelquefois d'heureuses licences qui ne sont pas des fautes en poésie? Il y a dans ce grand homme plus de vers faibles qu'il n'y en a d'incorrects; mais, malgré tout cela, nous savons, vous et moi, que personne n'a jamais porté l'art de la parole à un plus haut point ni donné plus de charme à la langue française. J'ai souscrit, il y a deux ans, pour une édition qu'on doit faire de ses pièces de théâtre avec des commentaires (8). J'ignore qui sera assez hardi pour le juger et assez heureux pour le bien juger. Il n'en est pas de ce grand homme, qui allait toujours en s'élevant, comme de Corneille, qui allait toujours en baissant, ou plutôt en tombant de la chute la plus lourde. Racine a fini par être le premier des poëtes dans *Athalie*, et Corneille a été le dernier dans plus de dix pièces de théâtre, sans qu'il y ait dans ces enfants infortunés ni la plus légère étincelle de génie ni le moindre vers à retenir. Cela est presque incompréhensible dans l'auteur des beaux morceaux de *Cinna*, du *Cid*, de *Pompée*, de *Polyeucte*.

Vous avez bien raison de dire qu'il y a moins de fautes dans Racine que dans nos meilleurs écrivains en prose : les belles oraisons funèbres de Bossuet en sont pleines; mais, en vérité, ces fautes sont des beautés, quand on les compare à

(1) *Nouveaux mélanges*. (G. A.)
(2) *Remarques de grammaire sur Racine*, 2e édit. (G. A.)

(1) Son *Gustave* n'avait pas réussi. (G. A.)
(2) *Eloge de Louis, dauphin*. (G. A.)
(3) L'*Encyclopédie*. (G. A.)
(4) De la *Lettre pastorale de M. l'archevêque d'Auch*. Voyez, tome VI, aux FACÉTIES. (G. A.)
(5) L'archevêque Montillet. (G. A.)
6 L'*Examen des apologistes de la religion chrétienne*, de Lévesque de Burigny. (G. A.)
(7) Ed. Fleurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(8) Les commentaires que Blin de Sainmore vendit à Luneau de Boisjermain. (G. A.)

a plupart des pièces d'éloquence d'aujourd'hui. Vous savez bien que Louis Racine, cité par vous quelquefois, a frappé souvent des vers sur l'enclume de Jean, son père; pourquoi donc a-t-il si peu de réputation? C'est qu'il manque d'imagination et de variété; il n'y a rien chez lui de piquant; il n'a pas sacrifié aux Grâces : il n'a sacrifié qu'à saint Prosper, et quoiqu'il tourne bien les vers,

On lit peu ces auteurs nés pour nous ennuyer,
Qui toujours sur un ton semblent psalmodier.

Vous voyez que j'ai avec vous le cœur sur les lèvres; voilà cette franchise parisienne que vous avez louée, ce me semble, et qui doit plaire à la franchise franc-comtoise. C'est une consolation pour moi de m'entretenir aussi librement avec vous. J'ai eu besoin depuis quelque temps de me remettre à relire vos *Tusculanes* et le *De Natura deorum*, pour me confirmer dans l'opinion où je suis, que jamais philosophe ancien et moderne n'a mieux parlé que Cicéron. J'aime bien mieux ces ouvrages-là que ses *Philippiques* qui l'ont fait tuer à l'âge de soixante-trois ans.

Adieu; vivez heureux et longtemps, mon cher maître, et souvenez-vous du mot de votre ami Marcus Tullius : ***Non est cetula quæ credat.***

4797. — A M. DAMILAVILLE.

4 avril.

Mon cher ami, il n'y a qu'une pauvre petite lettre à la poste d'Italie pour M. d'Alembert. Je la lui ai envoyée dans un paquet adressé à M. d'Argental, qui demeure dans son quartier.

Je saurai demain si vous avez reçu une *lettre* adressée *à M. d'Auch*, ou plutôt à frère Patouillet, auquel il n'avait fait que prêter son nom.

M. Thomas m'a envoyé l'*Eloge de M. le dauphin*. Il y a de l'éloquence et de la philosophie. Il n'est pas vraisemblable qu'il ait attribué à ce prince des qualités et des connaissances qu'il n'aurait pas eues; il se serait décrédité auprès des honnêtes gens. Enfin, de tout ce que j'ai lu sur ce triste événement, il est le seul qui m'ait instruit et qui m'ait fait plaisir. Il y a quelques défauts dans son ouvrage; mais, en général, c'est un homme qui pense beaucoup et qui peint avec la parole.

En lisant le *Dictionnaire*, je m'aperçois que le chevalier de Jaucourt en a fait les trois quarts. Votre ami (1) était donc occupé ailleurs? Mais, par charité, dites-moi pourquoi ce livre, qui, à mon gré, est nécessaire au monde, n'est pas encore entre les mains des souscripteurs? au nom de qui l'examine-t-on? qui sont les examinateurs? quelles mesures prend-on?

Vous m'aviez bien dit que la comédie (2) que vous m'aviez envoyée était meilleure à voir qu'à lire. Bonsoir, mon très cher philosophe.

4798 — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 avril.

Jusques à quand abuserai-je des bontés de mes anges? Voilà l'historien (3) de François Ier qui, de secrétaire d'un grand monarque, veut se faire secrétaire des pairs, et je ne sais où il demeure, et je crains de faire encore une méprise. Je prends donc la liberté de leur adresser ma lettre, et de les supplier de vouloir bien faire mettre l'adresse.

Mes anges connaissent plus de pairs que moi : je puis à peine le servir : ils pourront le protéger fortement, en cas qu'ils n'aient pas une autre personne à favoriser.

Je ne sais si je me trompe, mais je prévois que les citoyens de Genève pourront perdre leur cause au tribunal de la médiation. Il est bien difficile, de quelque manière qu'on s'y prenne, qu'il ne reste quelque aigreur dans les esprits. Je suis donc toujours pour ce que j'en ai dit. Je voudrais que la médiation se réservât le droit de juger les différends qui pourront survenir entre les corps de la république. J'ai peur que les médiateurs ne veuillent pas se charger de ce fardeau, fardeau pourtant bien léger et bien honorable. Ce serait, ce me semble, une manière assez sûre d'attacher les Génevois à la France, sans leur ôter leur liberté et leur indépendance. Je sais bien qu'on n'a pas affaire des Génevois; mais les temps peuvent changer; on peut avoir des guerres vers l'Italie. Je serais fâché de penser autrement que M. l'ambassadeur, et je croirais avoir tort; mais j'aime ma chimère, et je voudrais que M. le duc de Praslin l'aimât un peu aussi.

Dites-moi, je vous prie, mes divins anges, comment réussit l'*Eloge de M. le dauphin*, par M. Thomas. Il me paraît que de tous les ouvrages qu'on a faits sur ce triste sujet, le sien est celui qui inspire le plus de regrets sur la perte de ce prince.

Me sera-t-il encore permis de recourir à vos bontés, non seulement pour une lettre de remerciements que je dois à M. Thomas, mais pour un petit paquet que M. d'Alembert attend? Figurez-vous mon embarras; je ne sais l'adresse d'aucun de ces messieurs : il faut pourtant leur écrire. Pardonnez donc mon importunité : je prendrai dorénavant si bien mes mesures, que je ne tomberai plus dans le même inconvénient.

Le petit ex-jésuite attend sa toile de Pénélope, qu'il défait et qu'il refait toujours; mais songez que c'est pour vous plaire qu'il se plaît si peu à lui-même.

N. B. M. d'Alembert ne demeure plus rue Michel-le-Comte, comme on l'avait mis sur la lettre : c'est, je crois, près de Bellechasse (1). Encore une fois, pardon.

4799. — A M. LACOMBE.

5 avril (2).

Pour vous dédommager, monsieur, du recueil que vous avez bien voulu faire de tout ce qu'une certaine personne a écrit sur la poésie, on vous propose de faire un recueil plus piquant de tous les chapitres un peu philosophiques répandus dans les ouvrages du même auteur, en mettant le tout par ordre alphabétique, et en puisant même dans un certain dictionnaire (3) où l'on pourrait trouver avec discrétion quelques morceaux curieux.

Vous n'avez point changé de profession, vous serez l'avocat de la philosophie. Je voudrais vous donner bien des causes à soutenir; mais je suis si vieux qu'il ne m'appartient plus d'avoir de procès.

Comptez, je vous en supplie, sur l'estime et l'amitié de votre très humble et très obéissant serviteur.

4800. — A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

A Ferney, 5 avril.

Je n'oublierai jamais, monsieur, le discours de M. Thomas; mais j'ai oublié sa demeure, et d'ailleurs je ne peux m'adresser qu'à vous pour le remercier. De tous ceux qui ont fait l'éloge du dauphin, il est le seul qui m'ait fait connaître ce prince. Je n'ai vu que des mots dans tout ce que j'ai reçu de Paris, en prose et en vers, sur ce triste événement. La première chose qu'il faut faire quand on veut écrire, c'est de penser; M. Thomas ne s'exprime éloquemment que parce qu'il pense profondément.

A propos de penseur, puis-je vous supplier, monsieur, de présenter mes respects à son excellence? Elle donne des indigestions à tout Genève avant de lui donner une paix inaltérable; j'ose me flatter que quand nous aurons des feuilles, et que vous aurez le temps de prendre l'air, vous voudrez bien donner la préférence à l'air de Ferney; ce n'est pas assez de faire du bien à des hérétiques, il faut encore consoler les vieux catholiques malades. Je compte hardiment sur vos bontés et sur celles de M. Hennin.

Daignez, monsieur, être sans cérémonie avec votre très humble et très obéissant serviteur.

4801. — A LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

6 avril 1766, à Ferney (4).

Madame, j'attendais, pour avoir l'honneur d'écrire à votre altesse sérénissime, que je pusse lui envoyer le recueil des bagatelles dont quelques-unes l'ont amusée; mais les petits troubles de Genève n'ont pu encore me permettre de satisfaire votre curiosité. On me fait espérer que j'aurai ce recueil dans quinze jours. Ces querelles de Genève, qu'on lui a peintes comme quelque chose de fort sérieux, ne sont au fond qu'une querelle de ménage; il n'y en a jamais eu de si paisible, et les médiateurs sont tout étonnés qu'on ait fait tant de bruit pour si peu de chose. Les esprits sont en mouvement; mais il n'y a pas eu la moindre violence. Un étranger qui passerait par cette ville ne pourrait pas seulement

(1) Diderot. (G. A.)
(2) Le *Philosophe sans le savoir*. (G. A.)
(3) G.-H. Gaillard. (G. A.)

(1) Voyez, tome VI, page 723, note. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) *Dictionnaire philosophique*. (G. A.)
(4) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)

deviner que les habitants ne sont pas d'accord. Ils disputent opiniâtrement sur leurs droits, mais avec une bienséance et une circonspection étonnante; et il n'y a point d'exemple jusqu'ici d'une discorde si paisible. Il semble que les ambassadeurs ne soient venus que pour leur donner à dîner. Les choses ne se passaient point ainsi à Rome du temps de Marius et de Sylla.

Il est vrai, madame, que depuis environ douze ans les esprits fermentent un peu dans une partie de l'Europe; mais si on excepte les cours de justice appelées en France parlements, cette fermentation est presque toute philosophique. On se moque également des papes et de Luther, on secoue un respect servile pour des opinions ridicules; la raison gagne, et l'autorité sacerdotale perd beaucoup (1). Les princes ne peuvent que gagner à cela; car il faut avouer que leurs plus grands ennemis ont toujours été les prêtres. Je suis bien trompé, ou l'on ne se battra plus pour des billevesées théologiques. C'est le plus grand bien que la philosophie pût faire aux hommes.

Quant aux *Lettres de la montagne*, elles ont un peu éveillé les citoyens de Genève; mais elles ne causeront point de guerre civile : les citoyens sont trop riches pour se battre.

Je me mets aux pieds de votre altesse sérénissime avec le plus profond respect.

J'apprends dans le moment que la reine de France est assez mal et qu'elle crache du pus.

4902. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 avril.

J'ai montré au petit apostat la lettre de mes anges et leurs judicieuses observations. En vérité ce pauvre jeune homme est à plaindre. Vos anges voient clair, m'a-t-il dit; je pourrais disputer avec eux sur un ou deux points; mais je ne veux pas songer à des coups d'épingle, lorsque je me meurs de la consomption. Je peux bien promettre à vos anges une cinquantaine de vers bien placés et vigoureux; je pourrai limer, polir, embellir; mais comment intéresser dans les deux derniers actes? Les gens outragés qui se vengent n'arrachent point le cœur; c'est quand on se venge de ce qu'on adore qu'on fait des impressions profondes, et qu'on enlève les suffrages; deux personnes qui manquent à la fois leur coup font encore un mauvais effet : cette dernière réflexion me tue. Ma maison est tellement construite que je ne peux en ôter ce triste fondement. Tout ce que je puis faire, c'est de dorer et de vernir les appartements, et de les dorer si bien qu'on pardonne les défauts de l'édifice. Ecrivez donc à vos anges qu'ils aient la bonté de me renvoyer mes cinq chambres (2), afin que je les dore à fond.

Ayez donc pitié de ce pauvre diable, je vous en prie. Gloire vous soit rendue à jamais, pour avoir réhabilité un art charmant et nécessaire! On a bien de la peine avec les Welches, mais à la fin on vient à bout d'eux.

Il y a deux exemplaires à Genève d'un maudit livre intitulé la *France détruite par M. le duc de* (3).... Je n'ai pu parvenir à le voir, et je ne crois pas qu'il se vende à Paris avec privilége. Je me mets au bout des ailes de mes anges avec mon culte ordinaire.

4903. — A M. DAMILAVILLE.

A Genève, 13 avril.

Nous avons reçu, monsieur, votre lettre du 6 avril. Nous avons été très affligés d'apprendre que vous avez été malade. Nous attendons avec impatience le paquet que vous nous annoncez par la diligence de Lyon : cela sera très important pour nos affaires, auxquelles vous daignez vous intéresser.

Nous avons vu à la campagne M. de Voltaire, qui vous aime bien tendrement, et qui nous a chargés de vous assurer qu'il vous serait attaché toute sa vie. Il nous a paru en assez mauvaise santé, et un peu vieilli.

Nous ne manquerons pas de faire venir de Suisse le recueil des *Lettres* des sieurs Covelle, Baudinet, et Montmolin. En attendant, voici une pièce assez singulière, et qui est très authentique. Nous en avons reçu quelques exemplaires de Neuchâtel, et ils ont été débités sur-le-champ.

Tous les souscripteurs pour l'*Encyclopédie* ont reçu leurs volumes dans ce pays. Nous ne concevons pas comment vous n'avez pas les vôtres à Paris. On trouve en général l'ouvrage très sagement écrit et fort instructif. Il est à croire que, sous un gouvernement aussi éclairé que le vôtre, la calomnie et le fanatisme ne priveront pas le public d'un livre si nécessaire, et qui fait honneur à la France.

On nous mande qu'il y a un arrangement pris entre M. le chancelier et M. de Fresne, et que celui-ci sera nommé chancelier. Pour nous autres Génevois, soit que M. le duc de Choiseul reprenne les affaires étrangères, ou que M. le duc de Praslin les garde, nous sommes également reconnaissants envers le roi, qui daigne vouloir pacifier nos petits différends. C'est un procès qui se plaide avec la plus grande tranquillité et la plus grande décence. Tous les citoyens sont également contents des médiateurs, et surtout de M. le chevalier de Beauteville, qui nous écoute tous avec la plus grande affabilité, et avec une patience qui nous fait rougir de nos importunités.

Nous avons pour résident un homme de lettres (1) très instruit, qui aime les arts : il est dans l'intention de se fixer parmi nous, car il a fait venir une bibliothèque de plus de six mille volumes. C'est un homme qui pense en vrai philosophe, ami de la paix et de la tolérance, et ennemi de la superstition. Le nombre de ceux qui pensent ainsi augmente prodigieusement tous les jours, et dans la Suisse comme ailleurs. Nous eûmes, il y a quelque temps, un avocat général de Grenoble (2) qui vint voir notre ville; c'est un jeune homme très éclairé, et qui a de l'horreur pour la persécution.

Dans mon dernier voyage à Montpellier nous trouvâmes, mon frère et moi, beaucoup de gens qui pensent aussi sensément que vous; et nous bénissons Dieu des progrès que fait cette sage philosophie véritablement religieuse, qui ne peut avoir pour ennemis que ceux du genre humain. Le bas peuple en vaudra certainement mieux, quand les principaux citoyens cultiveront la sagesse et la vertu : il sera contenu par l'exemple, qui est la plus belle et la plus forte des leçons.

Il est bien certain que les pèlerinages, les prétendus miracles, les cérémonies superstitieuses, ne feront jamais un honnête homme; l'exemple seul en fait, et c'est la seule manière d'instruire l'ignorance des villageois. Ce sont donc les principaux citoyens qu'il faut d'abord éclairer.

Il est certain, par exemple, que si à Naples les seigneurs donnaient à Dieu la préférence qu'ils donnent à saint Janvier, le peuple, au bout de quelques années, se soucierait fort peu de la liquéfaction dont il est aujourd'hui si avide; mais si quelqu'un s'avisait à présent de vouloir instruire ce peuple napolitain, il se ferait lapider. Il faut que la lumière descende par degrés; celle du bas peuple sera toujours fort confuse. Ceux qui sont occupés à gagner leur vie ne peuvent l'être d'éclairer leur esprit : il leur suffit de l'exemple de leurs supérieurs.

Adieu, monsieur; toute notre famille s'intéresse bien vivement à votre santé et à votre bien-être. Nous désirerions pouvoir imprimer quelques-uns de ces beaux ouvrages qu'on fait quelquefois dans votre patrie pour la perfection des mœurs et de la raison.

Nous sommes avec les sentiments les plus inaltérables, monsieur, vos très humbles et très obéissants serviteurs. Les frères BOURSIER.

4904. — A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

A Ferney, 15 avril.

Je retrouve dans mes paperasses, monsieur, une lettre qui vous appartient, et que je croyais vous avoir rendue; j'ai l'honneur de vous la renvoyer, en vous faisant mon compliment de condoléance de la perte que vous faites de M. le duc de Praslin (3), et en vous félicitant sur le retour de M. le duc de Choiseul. Il faut avoir une tête d'or et une santé de fer pour entrer à la fois dans les départements de la guerre et des affaires étrangères : s'il ne tombe pas malade, il m'étonnera beaucoup. Je vous supplie de me mettre aux pieds de M. le gouverneur de Saint Omer; je suis bien languissant, mais je serais fâché de mourir sans vous avoir vus encore une fois l'un et l'autre oublier sous mes rustiques toits vos crevailles et vos affaires. Mille tendres respects.

---

(1) On lit en marge de ces trois lignes : *Dans les affaires d'Etat.* (*A. François.*)
(2) Les cinq actes du *Triumvirat.* (G. A.)
(3) Pamphlet contre Choiseul. (G. A.)

(1) Hennin. (G. A.)
(2) J.-M.-A. Servan. (G. A.)
(3) Des affaires étrangères, ce ministre passait à la marine, et Choiseul, tout en restant à la guerre, reprenait les affaires étrangères. (G. A.)

4805. — A MADEMOISELLE CLAIRON.

A Ferney, 15 avril.

Quand on ne peut parvenir, mademoiselle, à faire cesser l'opprobre jeté sur un état que l'on honore, il n'y a certainement d'autre parti à prendre que de quitter cet état. Vous avez une grande réputation par vos talents; mais vous aurez de la gloire par votre conduite. Je voudrais que cette gloire ne fût point unique, et que vos camarades eussent assez de courage pour vous imiter; mais c'est de quoi je désespère. Je vois qu'après avoir disposé des empires sur la scène, vous n'allez à présent donner que des cures. Mon protégé, dont j'ai oublié le nom (1), m'a paru, par sa lettre, un drôle de prêtre : c'est tout ce que j'en sais.

La petite tracasserie avec M. Dupuits doit être entièrement finie : je ne la connaissais pas. Vous savez que je passe ma vie dans mon cabinet pendant qu'on médit dans le salon. M. Dupuits est en Franche-Comté : il en reviendra bientôt. Mon premier soin sera de l'instruire de vos bontés; et comme il sait mieux l'orthographe que madame sa femme, il ne manquera pas de vous écrire dès qu'il sera de retour.

Au reste, mademoiselle, je crois que, dans le siècle où nous vivons, il n'y a rien de mieux à faire que de se tenir chez soi, et de cultiver les arts pour sa propre satisfaction, sans se compromettre avec le public. Il n'y a plus de cour, et le public de Paris est devenu bien étrange. Le siècle de Louis XIV est passé; mais il n'y a point de siècle que vous n'eussiez honoré.

Madame Denis vous fait mille tendres compliments. Je ne vous parle pas de mes sentiments pour vous; je n'ai pas assez d'éloquence.

4806. — A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

18 avril.

Je remercie bien l'une de mes anges de son aimable lettre. Je conviens avec elle que la première maxime de la politique est de se bien porter. Il est certain que le travail forcé abrége les jours; mais vous conviendrez aussi, mes anges, que la correspondance avec les cabinets de tous les princes de l'Europe est plus agréable qu'une relation suivie avec des charpentiers de vaisseaux, et avec des entrepreneurs vous faisant le détail de leur équipement et de tous leurs agrès; c'est une langue toute nouvelle, et que je soupçonne d'être fort rebutante. Il me semble qu'un bénéfice simple de chef du conseil des finances, avec cinquante mille livres de rente, est beaucoup plus plaisant. Je tiens d'ailleurs qu'il n'est beau d'être à la tête d'une marine que quand on a cent vaisseaux de ligne, sans compter les frégates.

A propos de marine, le Sextus-Pompée (2) de mon petit exjésuite était un très grand marin; il désola quelque temps ces marauds de triumvirs sur mer. L'auteur a bien retravaillé, il a radoubé son vaisseau autant qu'il a pu; mais il dit que sa barque n'arrivera jamais à Tendre (3). Ce qui lui plaît actuellement de cet ouvrage, c'est qu'il a fourni des remarques assez curieuses sur l'histoire romaine, et sur les temps de barbarie et d'horreur que chaque nation a éprouvés. Le tout pourra faire un volume qui amusera quelques penseurs; c'est à quoi il faut se réduire.

Mademoiselle Clairon me mande qu'elle ne rentrera point. On veut s'en tenir à la déclaration de Louis XIII. On ne songe pas, ce me semble, que du temps de Louis XIII les comédiens n'étaient pas pensionnaires du roi, et qu'il est contradictoire d'attacher quelque honte à ses domestiques. Je ne puis blâmer une actrice qui aime mieux renoncer à son art que de l'exercer avec honte. De mille absurdités qui m'ont révolté depuis cinquante ans, une des plus monstrueuses, à mon avis, est de déclarer infâmes ceux qui récitent de beaux vers par ordre du roi. Pauvre nation, qui n'existe actuellement dans l'Europe que par les beaux-arts, et qui cherche à les déshonorer!

Je vois rarement M. le chevalier de Beauteville, tout grand partisan qu'il est de la comédie; il y a deux ans que je ne sors point de chez moi, et je n'en sortirai que pour aller où est Pradon. Pour le peu que j'ai vu M. de Beauteville, il m'a paru beaucoup plus instruit que ne l'est d'ordinaire un chevalier de Malte et un militaire. Il a de la fécondité dans la conversation, simple, naturel, mettant les gens à leur aise; en un mot, il m'a paru fort aimable. M. Hennin est fort fâché de la retraite de M. le duc de Praslin et de celle de M. de Saint-Foix (1). M. de Taulès, qui a aussi beaucoup d'esprit, ne me paraît fâché de rien.

Vous reverrez bientôt M. de Chabanon avec un plan, et ce plan me paraît prodigieusement intéressant. L'ex-jésuite dit que, s'il y avait songé, il lui aurait donné la préférence sur ce maudit *Triumvirat*, qui ne peut être joué que sur le théâtre de l'abbé de Caveyrac, le jour de la Saint-Barthélemi. Je lui ai proposé de donner les *Vêpres Siciliennes* pour petite pièce.

Je viens de lire une seconde édition des *Nouveaux mélanges* de Cramer. Je me suis mis à rire à ces mots : « L'âme immortelle a donc son berceau entre ces deux trous (2)! Vous me dites, madame, que cette description n'est ni dans le goût de Tibulle, ni dans celui de Quinault; d'accord, ma bonne; mais je ne suis pas en humeur de te dire ici des galanteries. »

J'ai demandé à Cramer quel était l'original qui avait écrit tout cela. Il m'a répondu que c'était un vieux philosophe fort bizarre, qui tantôt avait la nature humaine en horreur, et tantôt badinait avec elle.

Je me mets sous les ailes de mes anges pour le reste de mes jours. Madame Denis et moi nous vous remercions d'avoir lavé la tête à Pierre (3). M. Dupuits n'en sait encore rien, parce qu'il est en Franche-Comté; sa petite femme, qui en sait quelque chose, est à vos pieds; elle est très avisée.

4807. — A M. MARMONTEL.

23 avril.

Mon cher confrère, j'attends votre *Lucain* (4), et j'attendrai votre *Bélisaire* avec plus d'impatience encore, parce qu'il sera entièrement de vous. C'est un sujet digne de votre plume; il est intéressant, moral, politique; il présente les plus grands tableaux. Si nous étions raisonnables, je vous conseillerais d'en faire une tragédie. Je soutiendrai toujours que vous étiez destiné à en faire d'excellentes, et que ceux qui vous ont dégoûté sont coupables envers la nation.

Vous n'irez donc point en Pologne avec madame Geoffrin (5)? Cependant, quand la reine de Saba alla voir Salomon, elle avait assurément un écuyer; vous feriez un voyage charmant, mais je voudrais que vous passassiez par chez nous.

Il est très vrai que la raison perce, même en Italie, et que le Nord commence à corriger le Midi. Les progrès sont lents, mais enfin les nuages se dissipent insensiblement de tous côtés; les rois et les peuples s'en trouveront mieux; les prêtres mêmes y gagneront plus qu'ils ne pensent, car étant forcés d'être moins fripons et moins fanatiques, ils seront moins haïs et moins méprisés.

Je viens de lire l'article LANGUE HÉBRAÏQUE (6), suivant votre bon conseil; il est savant et philosophique. L'auteur n'a pas osé tout dire. Il est incontestable que l'hébreu était anciennement un dialecte de la langue phénicienne. Les Hébreux appelaient la Phénicie le pays des savants; et une grande preuve qu'ils n'ont jamais habité en Egypte, c'est qu'ils n'ont jamais eu un seul mot égyptien dans leur langue, ou plutôt dans leur misérable jargon.

J'ai lu quelque chose d'une *Antiquité dévoilée* (7), ou plutôt très voilée. L'auteur commence par le déluge, et finit toujours par le chaos. J'aime mieux, mon cher confrère, un seul de vos *Contes* que tous ces fatras.

Madame Denis vous fait mille compliments. Je suis bien malade; je m'affaiblis tous les jours; je vous aimerai jusqu'au dernier moment de ma vie.

4808. — A M. DAMILAVILLE.

23 avril.

Le printemps, qui rend la vie aux animaux et aux plantes, nous est donc funeste à l'un et à l'autre, mon cher ami. Nous sommes tous deux malades; consolons-nous tous deux. Voilà déjà du baume mis dans votre sang, par la liberté qu'on donne à l'*Encyclopédie*. Je crois que je renaîtrai quand je recevrai le petit ballot que vous m'annoncez par la diligence de Lyon.

Mademoiselle Clairon ne remontera donc point sur le théâtre; mais qui la remplacera? Tout manque, ou tout tombe.

(1) Doleac. (G. A.)
(2) Personnage du *Triumvirat*. (G. A.)
(3) Voyez *Clélie*, roman de mademoiselle de Scudéry. (G. A.)

(1) Ou plutôt Sainte-Foy, trésorier général de la marine. (G. A.)
(2) Voyez, dans le *Dictionnaire philosophique*, l'article IGNORANCE, sect. II. (G. A.)
(3) Ou plutôt Jean-François, père de Marie Corneille. (G. A.)
(4) La *Pharsale*, traduite. (G. A.)
(5) Elle allait voir Stanislas Poniatowski. (G. A.)
(6) Dans l'*Encyclopédie*. (G. A.)
(7) Ouvrage posthume de Boulanger, refait par d'Holbach, avec un précis de la vie de l'auteur, par Diderot. (G. A.)

Il faut avoir le diable au corps pour accuser d'irréligion l'éloquent auteur de l'*Eloge du Dauphin;* mais c'est un grand bonheur, à mon gré, qu'on voie évidemment que, dès qu'un homme d'esprit n'est pas fanatique, les bigots l'accusent d'être athée. Plus la calomnie est absurde, plus elle se décrédite. On doit toujours se souvenir que Descartes et Gassendi ont essuyé les mêmes reproches. Le monstre du fanatisme, si fatal aux rois et aux peuples, commence à être bien décrié chez tous les honnêtes gens.

La retraite profonde où je vis ne me permet pas de vous mander des nouvelles de la littérature. Je crois que vous en avez reçu de M. Boursier, qui s'est chargé, ce me semble, de vous envoyer quelques pièces curieuses qu'il attend de Francfort. Ce M. Boursier vous aime de tout son cœur; il est malade comme moi, et il ne cesse de travailler. Il dit qu'il veut mourir la plume à la main. Il suit toujours les mêmes objets dont vous l'avez vu occupé; il regrette comme moi le temps heureux et trop court qu'il a passé avec vous.

Adieu, mon très cher ami; ma faiblesse ne me permet pas d'écrire de longues lettres. *Ecr. l'inf...*

4809. — A M. HENNIN.

25 avril.

Je me doutais bien, monsieur, que la santé de M. le duc de Praslin ne tiendrait pas longtemps à la nécessité de parler d'affaires, quand il fallait prendre un lavement; il faut qu'un malade soit le maître de son temps. Mais comment M. le duc de Choiseul pourra-t-il suffire aux détails des deux ministères les plus assujettissants? Il faudra que ses journées soient aussi longues que la nuit d'Alcmène. Je suis effrayé de la seule idée de ce travail. Quand aurons-nous des feuilles? quand aurai-je le bonheur de vous revoir?

4810. — A M. DE CHABANON.

25 avril (1).

Bon voyage, mon cher confrère en Apollon, et bon succès dans votre entreprise; plus j'y pense, plus je crois que j'entendrai de Ferney les applaudissements qu'on vous donnera à Paris (2). Tuez l'impératrice, ou ne la tuez point; conservez son bambin, ou jetez-le dans le Tibre; c'est l'affaire d'une vingtaine de vers, et c'est une chose à mon sens fort arbitraire. Vous aurez sûrement intéressé pendant cinq actes, et c'est là le grand point. J'avoue que, si je ne consultais que mon goût, je ferais grâce à l'impératrice, et elle vivrait pour nourrir son petit. Ma raison est que, si elle a la perte de son enfant à pleurer, elle n'a plus de larmes pour Rome.

Allez à Paris; vous y serez heureux, puisque madame votre sœur (3) y va. Tout Ferney s'intéresse bien vivement à vos progrès et à votre bonheur.

4811. — A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

A Ferney, 26 avril (4).

Je n'ai reçu qu'aujourd'hui, monsieur, la lettre dont vous m'avez honoré, du 28 mars. J'étais trop malade pour jouir des talents de la personne que vous avez bien voulu m'annoncer. Je vous supplie de vouloir bien engager le libraire à m'envoyer trois exemplaires du livre de Fréret (5) qu'il imprime. Il n'aurait qu'à les adresser au premier secrétaire de l'intendance de Franche-Comté, avec un petit mot par lequel ce secrétaire serait supplié de me faire tenir le paquet incessamment. C'est un ouvrage que j'attends depuis longtemps avec la plus vive impatience. Il est bon qu'il en paraisse souvent de cette nature : le monde est plein de pestiférés qui ont besoin de contre-poison, et il y a des médecins qui doivent faire une collection de tous les remèdes. Il y a des apothicaires qui les distribuent, et, en qualité d'apothicaire, je saurai où placer mes trois exemplaires. Le libraire n'aura qu'à me mander comment il veut que je lui fasse tenir son argent, et il sera payé avec ponctualité.

Je vous demande bien pardon de la liberté que je prends; mais je vous crois bon médecin, et j'implore vos bontés pour l'apothicaire qui est votre très humble et très obéissant serviteur.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Pour son *Eudoxie*. Cette tragédie ne fut pas représentée. (G. A.)
(3) Chabanon était venu chez sa sœur, voisine de Voltaire. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(5) L'*Examen critique*, publié par Levesque sous le nom de Fréret. (G. A.)

4812. — A M. DAMILAVILLE.

28 avril.

J'étais donc bien mal informé, mon cher ami, et je n'ai eu qu'une joie courte. On m'avait assuré que le grand livre (1) paraissait, et vous m'apprenez qu'on m'a trompé. Par quelle fatalité faut-il que les étrangers fassent bonne chère, et que les Français meurent de faim? pourquoi ce livre ferait-il plus de mal en France qu'en Allemagne? est-ce que les livres font du mal? est-ce que le gouvernement se conduit par des livres? Ils amusent et ils instruisent un millier de gens de cabinet, répandus sur vingt millions de personnes; c'est à quoi tout se réduit. Voudrait-on frustrer les souscripteurs de ce qui leur est dû, et ruiner les libraires?

On me fait espérer l'ouvrage de Fréret, qui est, dit-on, achevé d'imprimer. Ceux qui l'ont vu me disent qu'il est très bien raisonné. C'est un grand service rendu aux gens qui veulent être instruits; les autres ne méritent pas qu'on les éclaire. Il est certain, mon ami, que la raison fait de grands progrès, mais ce n'est jamais que chez un petit nombre de sages. Pensez-vous, de bonne foi, que les maîtres des comptes de Paris, les conseillers au Châtelet, les procureurs et les notaires, soient bien au fait de la gravitation et de l'abberration de la lumière? Ce sont des vérités reconnues, mais le secret n'est que dans les mains des adeptes.

Il en est de même de toutes les vérités qui demandent un peu d'attention. Il n'y aura jamais que le petit nombre d'éclairé et de sage. Consolons-nous en voyant que le nombre augmente tous les jours, et qu'il est composé partout des plus honnêtes gens d'une nation.

J'ai dans la tête que la prochaine assemblée du clergé fait suspendre le débit de l'*Encyclopédie*. On craint peut-être que quelques têtes chaudes n'attaquent quelques articles auxquels il est si aisé de donner un mauvais sens. On pourrait fatiguer M. le vice-chancelier par des clameurs injustes : ainsi, il me paraît prudent de ne pas s'exposer à cet orage. Si c'est là, en effet, la cause du retardement, on n'aura point à se plaindre.

J'attends, avec mon impatience ordinaire, cette estampe des Calas et le mémoire de notre prophète Elie pour Sirven. Il est sans doute signé de plusieurs avocats dont il faut payer la consultation; M. Delaleu vous donnera tout ce que vous prescrirez. Ce sont actuellement les Sirven seuls qui m'occupent, parce qu'ils sont les seuls malheureux. Ma santé s'affaiblit de jour en jour, et il faut se passer de faire du bien.

Je vous embrasse tendrement.

4813. — A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

A Ferney, 28 avril.

Je vois, monsieur, que le derrière de son excellence (2) n'est pas si bon que sa tête; j'apprends qu'on lui a fait une opération qu'il a soutenue avec son courage ordinaire; je m'adresse toujours à vous pour lui faire parvenir les témoignages de mon respect et de ma sensibilité. Il doit savoir combien tout le monde s'intéresse à sa santé : il goûte le plaisir d'être aimé; c'est un bonheur que vous partagez avec lui. Continuez-moi, monsieur, des bontés qui me sont bien chères, et daignez vous souvenir quelquefois d'un pauvre vieillard cacochyme qui vous aime comme s'il avait eu l'honneur de vivre longtemps avec vous.

4814. — A M. SERVAN.

Avril.

La lettre dont vous m'honorez, monsieur, m'est précieuse par plus d'une raison; je vois les progrès que l'esprit, l'éloquence et la philosophie ont faits dans ce siècle. On n'écrivait point ainsi autrefois; et à présent, les avocats généraux des provinces laissent bien loin derrière eux ceux de la capitale. J'ai remarqué que, dans l'affaire des jésuites, ce n'est qu'en province qu'on a écrit éloquemment. C'est aussi en se formant le goût qu'on s'est défait des préjugés; je ne parle pas de Toulouse, où le fanatisme règne encore, et où le bon goût est inconnu, malgré les jeux floraux; mais l'esprit de la jeunesse commence à s'ouvrir à Toulouse même; la France arrive tard, mais elle arrive; elle combat d'abord la circulation du sang, la gravitation, la réfrangibilité de la lumière, l'inoculation; elle finit par les admettre. Nous ne sommes d'ordinaire ni assez profonds ni assez hardis. Notre magistrature a bien osé combattre quelques prétentions des papes, mais elle n'a jamais eu le courage de les attaquer dans leur

(1) L'*Encyclopédie*. (G. A.)
(2) Le chevalier de Beauteville. (G. A.)

source. Elle s'oppose à quelques irrégularités ; mais elle souffre qu'on paye quatre-vingt mille francs à un prêtre italien pour épouser sa nièce ; elle tolère les annates ; elle voit, sans réclamer, que des sujets du roi s'intitulent évêques par la permission du saint-siége ; enfin, elle a accepté une bulle (1) qui n'est qu'un monument d'insolence et d'absurdité. Elle a été assez courageuse et assez heureuse pour saisir l'occasion de chasser les jésuites ; elle ne l'est pas assez pour empêcher les moines de recevoir des novices avant l'âge de trente ans. Elle souffre que les capucins et les récollets dépeuplent les campagnes et enrôlent nos jeunes laboureurs.

Nous sommes bien au-dessous des Anglais sur terre comme sur mer ; mais il faut avouer que nous nous formons. La philosophie fait luire un jour nouveau. Il paraît, monsieur, qu'elle vous a rempli de sa lumière. Comptez qu'elle fait beaucoup de bien aux hommes. Orphée, dites-vous, n'amollissait pas les pierres qu'il faisait danser ; non, mais il adoucissait les tigres :

Mulcentem tigres, et agentem carmine quercus.
Georg., lib. IV.

La philosophie fait aimer la vertu en faisant détester le fanatisme ; et, si je l'ose dire, elle venge Dieu des insultes que lui fait la superstition.

J'attends avec impatience votre *Moïse*, dont je vous fais mes très humbles remerciements. Je soupçonne que c'est un petit plagiat, un vol fait au livre de Gaulmin, imprimé en Allemagne il y a cent ans ; mais il y aura sûrement des choses utiles. Plus on fouille dans l'antiquité, plus on y retrouve les matériaux avec lesquels on a bâti un étrange édifice. Depuis le bouc émissaire et la vache rousse jusqu'à la confession et l'eau bénite, vous savez que tout est paien. *Sursum corda, ite mita est*, sont les formules des mystères de Cérès. Toute l'histoire de Moïse est prise, mot pour mot, de celle de Bacchus. Nous n'avons été que des fripiers qui avons retourné les habits des anciens.

Le petit livre *De la Prédication* est de l'abbé Coyer, qui voulait (2) mettre dans des boutiques les Montmorency et les Châtillon, et qui veut à présent que nous ayons des censeurs au lieu de prédicateurs, ou plutôt qui ne veut que s'amuser.

Je vous envoie, monsieur, un petit mot du roi de Prusse (3) qui ne plaira pas à la juridiction ecclésiastique. Si vous n'avez pas la *Philosophie de l'Histoire*, j'aurai l'honneur de vous la faire tenir, ainsi que tous les petits ouvrages qui pourront paraître. Je suis pénétré de votre souvenir autant que je le suis de votre mérite. J'ignore si vous resterez sur le théâtre de Grenoble, mais vous rendrez toujours grand celui où vous paraîtrez. Je vous demande la continuation de vos bontés. J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

4815. — A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

30 avril.

Mon cher monsieur, le frère d'Auzières et le sieur Bourlier, natifs, viennent à moi, ainsi que syndics à qui j'ai prêté de l'argent, conseillers qui ont fait de bons marchés avec moi, citoyens à têtes chaudes et autres, y sont venus. J'ai prêché la paix à tous, et je suis toujours resté en paix chez moi ; tout ceci est une comédie dont vous venez faire le dénoûment. D'Auzières (4) est en prison, et vous protégez les malheureux ; je ne connais point les rubriques de la ville de Calvin, et je ne veux point les connaître. Une vingtaine de natifs est venue me trouver, comme les poissardes de Paris, qui me firent autrefois le même honneur ; je leur forgeai un petit compliment pour le roi, qui fut très bien reçu. J'en ai fait un pour les natifs, qui n'a pas été reçu de même ; c'est apparemment que messieurs des vingt-cinq sont plus grands seigneurs que le roi ; j'ignore si les poissardes ont plus de priviléges que les natifs. Mais je vous demande votre protection pour de pauvres diables qui ne savent ce qu'ils font. Ce n'est pas des perruques carrées que je parle, c'est des natifs. Tout en riant, honorez ces bonnes gens de vos bontés compatissantes, et conservez-moi les vôtres.

(1) La bulle *Unigenitus*. (G. A.)
(2) Dans la *Noblesse commerçante*, 1756. (G. A.)
(3) 25 février. (G. A.)
(4) Georges d'Auzières, sorti de prison, vint chercher un asile à Ferney, et obtint une des maisons que Voltaire avait fait construire et vendait en rentes viagères à cinq, six, ou sept pour cent. (*Beuchot.*)

4816. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 avril (1).

Pendant que mon ex-jésuite se tue à forger des vers pour plaire à mes anges, je barbouille de la prose du mon côté.

Je fais une histoire des proscriptions (2), à commencer depuis celle des vingt-trois mille Juifs que les Lévites égorgèrent pieusement du temps de Moïse, et à finir par celle des prophètes des Cévennes, qui faisaient une liste des impies que Dieu avait condamnés à mourir par leurs mains.

Ce petit ouvrage peut être curieux, et les notes sur l'histoire romaine seront assez intéressantes : une tragédie toute seule ne peut guère exciter la curiosité. Le public est las de tragédies, surtout depuis que mademoiselle Clairon a renoncé au théâtre.

Mes anges ne m'ont rien dit de cette fatale catastrophe. La requête de l'avocat (3) de la comédie n'a pas plus réussi que sa consultation (4) sur Genève ; il est bien difficile de *débarbariser* le monde.

Je vous supplie, mes divins anges, de lire la pièce d'éloquence que je vous envoie, avec le petit mémoire qui l'accompagne (5) ; vous verrez que j'ai affaire à des fous et à des sots qui ne savent ni ce qu'ils font ni ce qu'ils veulent. Si vous croyez qu'il soit nécessaire de faire parvenir ce mémoire à M. le duc de Praslin ou à M. le duc de Choiseul, je m'en remets à votre décision et à vos bontés.

4817. — A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

Ferney, 1er mai.

Je suis un pauvre diable de laboureur et de jardinier, possesseur de soixante-douze ans et demi, malade, ne pouvant sortir, et m'amusant à me faire bâtir un petit tombeau fort propre dans mon cimetière, mais sans aucun luxe. Je suis mort au monde. Il ne me faut qu'un *De profundis*.

Voilà mon état, mon cher monsieur ; ce n'est pas ma faute *si Jean-Jacques Rousseau s'imagina que le docteur Tronchin* et moi nous ne trouvions pas son roman d'*Héloïse* assez bon. Souvenez-vous bien que voilà l'unique origine des petits troubles de Genève. Souvenez-vous bien, quand vous voudrez rire, que Jean-Jacques s'étant imaginé encore que nous avions ri des *baisers âcres* et du *faux germe* (6), et de la proposition de marier l'héritier du royaume à la fille du bourreau, *s'imagina* de plus que tous les Tronchin et quelques conseillers s'étaient assemblés chez moi pour faire condamner Jean-Jacques, qui ne devait être condamné qu'au ridicule et à l'oubli. Souvenez-vous bien, je vous en prie, que le colonel Pictet écrivit une belle lettre qui n'avait pas le sens commun, dans laquelle il accusait le conseil d'avoir transgressé toutes les lois, de concert avec moi ; que le conseil fit emprisonner le colonel, qui, depuis, a reconnu son erreur ; que les citoyens alors se plaignirent de la violation de la loi, et que tous les esprits s'aigrirent. Quand je vis toutes ces querelles, je quittai prudemment les Délices, en vertu du marché que j'avais fait avec le conseiller Mallet, qui m'avait vendu cette maison 87,000 livres, à condition qu'on m'en rendrait 38,000 quand je la quitterais.

Ayez la bonté de remarquer que, pendant tout le temps que j'ai occupé les Délices, je n'ai cessé de rendre service aux Génevois. J'ai prêté de l'argent à leurs syndics ; j'ai tiré des galères un de leurs bourgeois ; j'ai fait modérer l'amende d'un de leurs contrebandiers ; j'ai fait la fortune d'une de leurs familles ; j'ai même obtenu de M. le duc de Choiseul qu'il daignât permettre que les capitaines génevois au service de la France ne fissent point de recrues à Genève, et j'ai fait cette démarche à la prière de deux conseillers qui me furent députés. Voilà les faits, et les lettres de M. le duc de Choiseul en sont la preuve. Je ne lui ai jamais demandé de grâces que pour les Génevois. Ils sont bien reconnaissants.

A la mort de M. de Montpéroux, trente citoyens vinrent me trouver pour me demander pardon d'avoir cru que j'avais *engagé le conseil à persécuter Rousseau*, et pour me prier de contribuer à mettre la paix dans la république. Je les exhortai à être tranquilles. Quelques conseillers vinrent chez moi, je leur offris de dîner avec les principaux citoyens et de s'arranger gaiement. J'envoyai un *Mémoire* à M. d'Argental pour le faire consulter par des avocats. Le *Mémoire* fut assez sagement répondu, à mon gré. M. Hennin arriva, je lui remis

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Voyez tome V, page 450. (G. A.)
(3) Jabineau de La Voute. (G. A.)
(4) Voyez la lettre à d'Argental du 14 décembre 1765. (G. A.)
(5) Voyez la lettre précédente. (G. A.)
(6) Voyez, tome IV, les *Lettres sur la Nouvelle Héloïse*. (G. A.)

la minute de la consultation des avocats, et je ne me mêlai plus de rien. Ces jours passés, les natifs vinrent me prier de raccourcir un compliment ennuyeux qu'ils voulaient faire, disaient-ils, à MM. les médiateurs; je pris mes ciseaux d'académicien, et je taillai leur compliment. Ils me montrèrent ensuite un mémoire qu'ils voulaient présenter; je leur dis qu'il ne valait rien, et qu'il fallait s'adresser au conseil.

J'ignore qui a le plus de tort, ou le conseil, ou les bourgeois, ou les natifs. Je n'entre en aucune manière dans leurs démarches, et depuis l'arrivée de M. Hennin je n'ai pas écrit un seul mot à M. le duc de Praslin sur Genève.

A l'égard de M. Ouspourguer (1), j'ai tort de n'avoir pas envoyé chez lui. Mais j'ai supplié M. Sinner Daubigny (2) de lui présenter mes respects. Je suis un vieux pédant dispensé de cérémonies; mais j'en ferai tant qu'on voudra. Je vous supplie, mon cher monsieur, d'ajouter à toutes vos bontés celle de m'excuser auprès de messieurs les médiateurs suisses, et de me continuer vos bons offices auprès de M. l'ambassadeur. Pardonnez-moi ma longue lettre, et aimez le vieux bon homme VOLTAIRE.

4818. — A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Ferney, 2 mai.

Vous faites très bien, monsieur, de n'aller qu'à la mi-mai à Hornoy. La nature est retardée partout, après le long et terrible hiver que nous avons essuyé. Les trois quarts de mes arbres sont sans feuilles, et je ne vois encore que de vastes déserts.

La grande place de l'homme qui juge, sur le *Panégyrique du Dauphin*, que l'abbé Coyer est un athée, est apparemment une place aux Petites-Maisons, et je présume que votre ami le calculateur doit être de son conseil. Je réduis tout net ce calculateur à zéro. M. de Beauteville me paraît d'une autre pâte. Je ne sais s'il connaît bien encore les Génevois; ils ne sont bons Français qu'à dix pour cent. Nous verrons comment la médiation finira le procès, et si on condamnera le conseil à être fouetté avec des lanières tirées du cul des citoyens.

Il n'y a pas longtemps que messieurs du conseil me présentèrent leur terrier, par lequel ils me demandent un hommage-lige pour un pré. Je leur ferai certainement manger tout le foin du pré, avant de leur faire hommage-lige. Ces gens-là me paraissent avoir plus de perruques que de cervelle.

Avant que vous partiez pour Hornoy, mon cher monsieur, permettez que je vous fasse souvenir du factum de M. de Lally, que vous avez eu la bonté de me promettre. Je suis bien curieux de lire ce procès; je connais beaucoup l'accusé, et je m'intéresse à tout ce qui se passe dans l'Inde, à cause des brames mes bons amis, qui sont les prêtres de la plus ancienne religion qui soit au monde, mais non pas de la plus raisonnable. Si je pouvais, par votre crédit, avoir le mémoire de Lally et celui des Sirven, vous feriez ma consolation.

Comme je suis extrêmement curieux, je voudrais bien aussi savoir quelque chose de M. de La Chalotais (3). Vous me paraissez toujours bien informé. J'ai recours à vous dans les derniers jours où vous serez à Paris. Je suis plus Languedocien que jamais; mais mon affection ne va pas jusqu'au parlement de Toulouse. Il se forme bien des philosophes dans vos provinces méridionales; il y en a moins pourtant que de pénitents blancs, bleus et gris. Le nombre des sots et des fous est toujours le plus grand.

Notre Ferney est devenu charmant tout d'un coup. Tous les alentours se sont embellis; nous avons, comme dans toutes les églogues, des fleurs, de la verdure, et de l'ombrage; le château est devenu un bâtiment régulier de cent douze pieds de face; nous avons acquis des bois, nous nageons dans l'utile et dans l'agréable; il ne manque rien à cette terre que d'être en Picardie.

Allez donc à Hornoy, messieurs; jouissez en paix d'une heureuse tranquillité, buvez quelquefois à ma santé, et puissé-je vous embrasser tous avant de mourir!

4819. — A M. HENNIN.

A Ferney, 4 mai.

Vous aimez, monsieur, à citer juste; et moi qui suis barbouilleur d'histoire, j'aime à citer juste aussi. Vous avez raison quand vous dites qu'il y a un article dans le mémoire à consulter donné aux avocats de Paris (1), lequel qualifie les citoyens de Genève souverains législateurs. Mais aussi je n'ai pas tort quand je dis que, dans le même mémoire, on trouve ces paroles : « On peut considérer que les citoyens et bour-» geois sont souverains conjointement avec tous les conseils » quand ils sont assemblés en corps de république. »

Ce que vous me dites à notre dernière entrevue me laissa, comme vous le croyez bien, le poignard dans le cœur. Je me croyais accusé cruellement par devant le grand-juge des anecdotes, M. le chevalier de Taulès; toute ma réputation d'amateur de la vérité était perdue. Ma douleur m'a fait relire ce vieux *mémoire à consulter* que j'avais entièrement oublié.

Vous voyez évidemment qu'un des articles s'explique par l'autre, et qu'il n'y a que des théologiens qui puissent tronquer un passage d'un auteur pour le condamner. Je vous demande donc justice et réparation d'honneur. Je crois que ce mémoire était si mal griffonné, que ni vous, ni M. le chevalier de Taulès, n'avez lu l'article où je m'explique catégoriquement.

Voilà comme on juge les pauvres auteurs; voilà comme on a dit à la cour que M. Thomas était athée, parce qu'il a loué M. le dauphin de n'être pas persécuteur; on n'a ni la justice ni le temps de confronter les passages. Confrontez-moi donc avec moi-même, et vous verrez combien mon cœur est à vous.

4820. — A M. LACOMBE.

5 mai (2).

On ne peut s'intéresser plus que moi, monsieur, à un homme qui honore comme vous la profession que vous avez daigné embrasser. Mandez-moi comment je pourrais vous faire tenir la nouvelle édition, en deux volumes, d'un livre intitulé, mal à propos, *Dictionnaire philosophique*; lequel a occasionné encore plus mal à propos beaucoup de contradictions. Si vous n'avez pas l'édition des œuvres du même auteur, faite à Genève, et les trois volumes de *Mélanges* qui viennent de paraître, on vous les adressera par la voie que vous indiquerez. Vous trouverez aisément dans ces trois volumes, dans la collection de Genève et dans les deux volumes du *Dictionnaire philosophique*, de quoi faire un recueil de chapitres par ordre alphabétique. Vous trouverez plusieurs chapitres sur le même sujet; mais, comme ils sont différemment traités, ces variétés pourront n'être que plus piquantes. Tous ces ouvrages imprimés sont remplis de fautes typographiques, qui ne se retrouveront plus dans votre édition.

Un homme de mes amis, qui veut être inconnu, m'a communiqué une tragédie (3), laquelle m'a paru très singulière, et qui n'est ni dans le style ni dans les mœurs d'aujourd'hui. Elle est accompagnée de notes que je crois curieuses et intéressantes, et d'un morceau historique qui l'est encore davantage. Cela pourra faire un juste volume. Il faudrait non seulement garder le profond secret qu'on exige de moi, mais, en cas que l'ouvrage se vendît, il faudrait faire un petit présent d'une quinzaine de louis d'or à un comédien (4) qu'on vous indiquerait et en donner trois ou quatre autres à une personne qu'on vous indiquerait encore.

Ne doutez pas, monsieur, de mon empressement à vous marquer, dans toutes les occasions, les sentiments dont je suis pénétré pour vous.

4821. — A MADAME LA DUCHESSE DE GRAMMONT.

A Ferney, près de Genève, 5 mai.

Madame, votre département dans le ministère est toujours de faire du bien. Je ne puis vous séparer de M. le duc, votre frère.

Souffrez donc que je vous supplie, madame, de lire cette lettre (5), qui n'est point une lettre du bureau des affaires étrangères, mais du bureau des bienfaits. J'ose vous prier de la lui faire lire quand il ne travaille point, supposé qu'il y ait de tels moments.

Soyez toujours ma protectrice auprès de mon protecteur.

Nous sommes à vos pieds, Marie Corneille et moi, son vieux père adoptif.

Agréez, madame, le profond respect et la reconnaissance de votre très humble, très obéissant, et très obligé serviteur. VOLTAIRE.

(1) Médiateur au nom de Berne. (G. A.)
(2) Médiateur au nom de Zurich. (G. A.)
(3) Enfermé dans la citadelle de Saint-Malo. (G. A.)

(1) *Mémoire de Voltaire* (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Le *Triumvirat*. (G. A.)
(4) Lekain. (G. A.)
(5) On n'a pas cette lettre au duc de Choiseul. (G. A.)

4822. — A M. SERVAN.

9 mai.

Enfin, monsieur, on a retrouvé Moïse sous un tas de fumier, et il est sauvé des mains des muletiers, comme de celles de Pharaon. Les *Conjectures sur la Genèse* (1) sont actuellement dans ma bibliothèque; mais je vous assure que je fais plus de cas du discours que vous avez la bonté de m'envoyer. L'auteur a dû se complaire dans son œuvre, *et voir que cela était bon;* mais il est trop modeste pour le dire, et moi je suis trop véridique pour lui cacher ce que j'en pense.

Je vous demande en grâce, monsieur, de vouloir bien honorer mon petit cabinet de livres de tout ce qui partira de votre plume; j'ai des recueils qui assurément ne vaudront pas celui-là. Je vous avouerai franchement que je ne connais, parmi les discours prononcés au parlement de Paris, rien qui mérite d'être lu, excepté deux ou trois discours de M. Daguesseau : tout ce qu'on a fait depuis lui est sec et mal écrit; tout ce qu'on a fait auparavant est de l'éloquence de Thomas Diafoirus. J'ai déjà eu l'honneur de vous dire qu'en qualité de provincial, j'aimais fort à voir le bon goût renaître en province. Vous et moi nous sommes Allobroges : je m'intéresse à vos succès, comme compatriote; et, en cette qualité, je vous demande la continuation de vos bontés. Autrefois la cour donnait le ton à Paris, et Paris aux provinces; il me paraît que c'est à présent tout le contraire, à cela près qu'il n'y a plus de ton à Versailles : je ne suis pas, au reste, comme les autres vieillards qui vantent toujours ce qu'ils ont vu dans leur jeunesse; je vous jure que je n'ai vu que des sottises; le bon temps était le siècle de Louis XIV, dont je n'ai vu que la lie. Cependant il faut être juste : j'avoue qu'il n'y a en France aujourd'hui aucun grand talent, dans quelque genre que ce puisse être, pas même à l'Opéra-Comique, qui est devenu le spectacle de la nation; mais, en récompense, il y a beaucoup de philosophie, et voilà ce qui me console.

Soyez toujours, monsieur, ma plus grande consolation, et comptez sur la tendre et respectueuse estime de, etc.

4823. — A M. DAMILAVILLE.

12 mai.

Mon cher frère, j'ai mis l'estampe des Calas au chevet de mon lit, et j'ai baisé, à travers la glace, madame Calas et ses deux filles. Je leur en rends compte dans la petite lettre que je vous envoie. On se plaint beaucoup de la gravure; on trouve que les doigts ressemblent à des griffes d'oiseau mal faites, et les bras à des cotrets; mais pour moi, je suis si content d'avoir cette famille sous mes yeux, que je pardonne tout, et que je trouve tout bien.

Je console, autant que je puis, les Sirven; je leur fais espérer qu'ils auront incessamment le mémoire qui les justifie. Vous voyez sans doute quelquefois M. Elie, et vous avez eu la bonté de lui dire combien je m'intéresse à sa santé. J'ai peine à croire qu'il ne réussisse pas dans cette affaire. Je pense toujours que le conseil lui sera favorable. On n'est pas, ce me semble, assez content des parlements pour craindre celui de Toulouse; et je ne crois pas qu'une compagnie qui n'a voulu recevoir de la main du roi ni son commandant (2) ni son premier président (3), doive avoir à la cour un crédit immense.

Je trouve que le sieur Le Breton a fait une haute sottise d'aller porter à Versailles des *Encyclopédies* lorsque la clergé s'assemblait. Le ministère a fait très prudemment de s'emparer des exemplaires, et de prévenir par là des clameurs qui eussent été aussi dangereuses qu'injustes. On a mis dans les gazettes que l'article PEUPLE (4) avait indisposé beaucoup le ministère; je ne le crois pas; il me semble que tout ministre sage devrait signer cet article.

Je suis bien fâché que l'auteur de POPULATION et de VINGTIÈME (5) n'en ait pas fait davantage. Je voudrais raccommoder ce bon citoyen avec le grand Colbert. Il lui reproche d'avoir fait baisser le prix des blés; mais il baissa de même en Angleterre et ailleurs dans le même temps. Le grand malheur de Colbert est d'avoir vu ses mesures toujours traversées par les entreprises de Louis XIV. La guerre injuste et ridicule de 1672 obligea le ministre le plus grand que nous ayons jamais eu à se comporter d'une manière directement opposée à ses sentiments; et cependant il ne laissa, en mourant, aucune dette de l'Etat qui fût exigible. Il créa la marine, il établit toutes les manufactures qui servent à la construction et à l'équipement des vaisseaux. On lui doit l'utile et l'agréable.

Si vous connaissez l'auteur de l'article où on le traite un peu mal, je vous prie de demander la grâce de Colbert à cet auteur. Nous en parlerons, si jamais vous êtes assez bon pour revenir à Ferney. Mon petit château sera enfin entièrement bâti; mes paysans augmentent leurs cabanes, à mon exemple; leurs terres et les miennes sont bien cultivées; tout cet affreux désert s'est changé en paradis terrestre.

J'ai eu la consolation de trouver un petit bailli qui pense tout aussi sensément que nous. Vous m'avouerez que c'est trouver une perle dans du fumier, car il est d'un pays où l'on ne pense point du tout.

Vous ne me parlez point de Bigex; vous ne me consolez point dans ce temps de disette de bons ouvrages. Ne pourriez-vous point me faire avoir le mémoire de M. de Lally (1)? M. de Florian ne vous en a-t-il pas donné un? Songez à moi, je vous en prie, et croyez que je ne m'oublie pas, et que je ne perds pas mon temps.

Je viens de recevoir une lettre charmante (2) du philosophe d'Alembert. Bonsoir, mon cher frère; buvez à ma santé avec Platon.

N. B. Je compte vous envoyer mardi prochain, par la diligence de Lyon, le buste d'un de vos amis. Il est dans le goût antique, et assurément mieux fait que l'estampe des Calas. Ayez la bonté, je vous en supplie, de ne point écrire aux sculpteurs, et de n'avoir aucun commerce avec eux. Laissez-moi faire mon devoir, sans quoi je me brouille avec vous.

4824. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 mai.

L'un de mes anges m'a écrit une lettre toute remplie de raison, d'esprit, de bonté, et de choses charmantes; cela n'empêche pas que je ne trouve toujours l'âme immortelle placée entre les deux trous prodigieusement ridicule (3).

Il s'en faut beaucoup que le petit ex-jésuite ait négligé ses marauds du *Triumvirat;* mais il pense que vos belles dames, qui font dans Paris toutes les réputations, ne seront nullement touchées de ces gens de sac et de corde. Il a cru se tirer d'affaire par des notes historiques, et par une histoire de toutes les proscriptions de ce monde, qui fait dresser les cheveux à la tête. Il prétend, dans ces notes, que la conspiration de Cinna n'a jamais existé, que cette aventure est supposée par Sénèque, et qu'il l'inventa pour en faire un sujet de déclamation. C'est un objet de critique pour quelques pédants, mais dont le public ne se soucie guère. Il reste donc persuadé qu'il ne trouvera point de libraire qui veuille donner cent écus de cette guenille, attendu que La Harpe n'en a pu trouver cinquante pour son beau *Gustave Vasa.* L'ex-jésuite vous enverra bientôt ses roués et ses notes pédantesques. Il souhaite d'ailleurs passionnément que mademoiselle Dubois se forme, et que M. de Chabanon lui donne un beau rôle; mais il ne sait pas où est M. de Chabanon; il devait retourner à Paris au commencement du mois; nous lui avons souhaité un bon voyage, et depuis ce temps nous n'avons plus de ses nouvelles.

A l'égard de la comédie de Genève, c'est une pièce compliquée et froide qui commence à m'ennuyer beaucoup. J'ai été pendant quelque temps avocat consultant; j'ai toujours conseillé aux Génevois d'être plus gais qu'ils ne sont, d'avoir chez eux la comédie, et de savoir être heureux avec quatre millions de revenu qu'ils ont sur la France. L'esprit de contumace est dans cette famille. Les natifs disent que je prends le parti des bourgeois; les bourgeois craignent que je prenne le parti des natifs. Les natifs et les bourgeois prétendent que j'ai eu trop de déférence pour le conseil. Le conseil dit que j'ai eu trop d'amitié pour les natifs et les bourgeois. Les bourgeois, les natifs, et le conseil ne savent ni ce qu'ils veulent, ni ce qu'ils font, ni ce qu'ils disent. Les médiateurs ne savent encore où ils en sont; mais j'ai cru m'apercevoir qu'ils étaient fâchés qu'on fût venu me demander mon avis à la campagne. J'ai donc déclaré au conseil, bourgeois, et natifs, que n'étant point marguillier de leur paroisse, il ne me convenait pas de me mêler de leurs affaires, et que j'avais assez des miennes. Je leur ai donné un bel exemple de pacification, en m'accommodant pour mes dîmes avec mon curé, et finissant d'un trait de plume, à l'aide de quelques louis d'or, des chicanes de cent années.

(1) Ouvrage d'Astruc. (G. A.)
(2) Le duc de Fitz-James. (G. A.)
(3) Bastard. (G. A.)
(4) Par Jaucourt. (G. A.)
(5) Articles de Damilaville. (G. A.)

(1) Exécuté le 6 mai. (G. A.)
(2) On n'a pas cette lettre. (G. A.)
(3) Voyez la lettre à la comtesse d'Argental du 18 avril. (G. A.)

Peut-être que M. le duc de Praslin parle quelquefois avec M. le duc de Choiseul des tracasseries génevoises. En ce cas, je le supplie de vouloir bien me recommander ou me faire recommander à M. le chevalier de Beauteville. J'attends cette grâce de vous, mes divins anges; car non seulement plusieurs morceaux de mes petites terres sont enclavés dans le petit territoire de la parvulissime république, mais j'ai tous les jours de petits droits à discuter avec elle; car vous noterez qu'elle n'a guère plus de terrain en France que je n'en ai. Chose étonnante que la liberté! Il y a vingt villes en France beaucoup plus peuplées que Genève; qu'il y ait un peu de dissension dans une de ces vingt villes, on envoie des archers; qu'il y ait une petite discussion à Genève, on y envoie des ambassadeurs.

Vous ferez, mes anges, une très belle et bonne action, non seulement de faire recommander mes petits intérêts à M. de Beauteville, mais surtout de l'engager à garder pour lui ce droit négatif dont nous avons tant parlé (1). C'est une manière si naturelle et si honnête d'être maître de Genève sans le paraître, ce tempérament est si convenable, il sera si utile de disposer de Genève dans les guerres qu'on peut avoir en Italie, qu'il ne faut pas assurément manquer cette précaution; vous y êtes même intéressé comme Parmesan (2); vous êtes puissance d'Italie. Henri IV vous a ôté le marquisat de Saluces, que vous auriez bien par la suite perdu sans lui; ne manquez pas l'occasion de vous assurer un jour de Genève. La Corse, dont vous vous êtes mêlés, vous était bien moins nécessaire. Il me semble que M. le duc de Praslin approuvait cette idée; il la fera goûter sans doute à M. le duc de Choiseul. C'est une négociation dont il faut que vous ayez tout l'honneur; la maison de Parme en aura peut-être un jour tout l'avantage.

L'*Encyclopédie* me paraît un peu vexée à Paris; je crois que c'est une sage précaution du ministère, qui ne veut pas donner de prise à messieurs du clergé. Il y a dans ce livre d'excellents articles qu'il serait bien triste de perdre. L'ouvrage est en général un coup de massue porté au fanatisme. L'ex-jésuite lui porte quelquefois des coups de stylet; il faut attaquer ce monstre de tous les côtés et avec toutes les armes. Ne craignons point de répéter ce qu'il est nécessaire de savoir; il y a des choses qu'il faut river dans la tête des hommes à coups redoublés. Je ne m'en mêle pas, comme vous le croyez bien; mais j'apprends, avec une grande consolation, que plusieurs avocats travaillent à ce procès; vous n'en serez pas fâché, vous qui êtes au rang des meilleurs juges.

Je me mets au bout de vos ailes avec mon culte ordinaire.

4825. — A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Ferney, 12 mai.

Je suis, monsieur, comme les vieux philosophes grecs, qui se consolaient dans leur vieillesse par l'idée d'être remplacés, et qui voyaient avec plaisir s'élever des jeunes gens qui devaient aller plus loin qu'eux. C'est une satisfaction que vous me faites goûter. Vous rendrez plus de services que personne à cette pauvre raison humaine qui commence à faire des progrès. Elle a été obscurcie en France pendant des siècles. Elle fut agréable et frivole dans le beau siècle de Louis XIV, elle commence à être solide dans le nôtre. C'est peut-être aux dépens des talents; mais, à tout prendre, je crois que nous avons gagné beaucoup. Nous n'avons aujourd'hui ni des Racine, ni des Molière, ni des La Fontaine, ni des Boileau, et je crois même que nous n'en aurons jamais; mais j'aime mieux un siècle éclairé qu'un siècle ignorant qui a produit sept ou huit hommes de génie. Et remarquez que ces écrivains, qui étaient si grands dans leur genre, étaient des hommes très petits en fait de philosophie. Racine et Boileau étaient des jansénistes ridicules, Pascal est mort fou, et La Fontaine est mort comme un sot. Il y a bien loin du grand talent au bon esprit.

Je vous suis très obligé de votre souvenir, et je me souviens toujours avec douleur que vous avez été à Dijon, qui est ma province, et que je n'ai pu avoir l'honneur de m'entretenir avec vous; mais vos lettres m'attachent à vous, monsieur, autant que si j'avais eu le bonheur de vous voir.

4826. — A M. HENNIN.

17 mai.

Vous m'avez envoyé, monsieur, une drôle de lettre de M. le duc de Choiseul. Il me mande qu'il est comme le cocher de l'*Avare*, qui met tantôt sa souquenille, et tantôt son tablier. Comment peut-on avoir le temps d'avoir de l'esprit et de badiner, quand on a de si lourds fardeaux à porter? mais, vous autres ministres, vous êtes supérieurs aux affaires, c'est ce qui fait que je me mets plus que jamais aux pieds de son excellence (1), que je supplie M. de Taulès de ne me pas oublier, et que je compte que vous n'abandonnerez pas Ferney.

4827. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 17 mai.

Je reçois la lettre du 1er de mai, dont mon héros m'honore. M. le chevalier de Beauteville m'a dit qu'avant de partir pour votre royaume de Bordeaux vous lui aviez dit que vous le chargeriez de vos ordres pour moi; mais la lettre dont vous me parlez ne m'est jamais parvenue, et il faut qu'on l'ait oubliée dans votre déménagement.

Que vous êtes heureux, monseigneur, de pouvoir toujours courir! et que je suis à plaindre de ne pouvoir au moins me trouver sur votre route!

Je suis bien fâché pour le public, et pour les beaux-arts que vous protégez, de voir le théâtre privé de mademoiselle Clairon, lorsqu'elle est dans la force de son talent. J'y perds plus qu'un autre, puisqu'elle faisait valoir mes sottises; mais elle m'a mandé que, puisqu'on ne voulait pas confirmer la déclaration de Louis XIII en faveur de vos spectacles, et encore moins la fortifier par quelques nouvelles grâces, elle ne pouvait plus cultiver un art trop avili. Elle a renoncé à l'excommunication, et moi aussi, car j'ai pris mon congé. Il n'y a que vous qui restez excommunié, puisque vous restez toujours premier gentilhomme de la chambre, disposant souverainement des œuvres de Satan. Il est clair que celui qui les ordonne est bien plus maudit que les pauvres diables qui les exécutent. Il est plaisant qu'un comédien soit mis en prison s'il refuse de jouer, et soit damné s'il joue; mais vous devez être accoutumé aux contradictions de ce monde.

Je n'ai encore vu aucun mémoire pour et contre ce pauvre Lally. Je le connaissais pour un Irlandais un peu absurde, très violent, et assez intéressé; mais je serais extrêmement étonné s'il avait été un traître, comme on le lui reproche. Je suis persuadé qu'il ne s'est jamais cru coupable; s'il l'avait été, serait-il revenu en France? Il y a des destinées bien singulières. Ce globe est couvert de folies et de malheurs de toute espèce.

De toutes les folies, la plus ennuyeuse est celle des Génevois; cette folie n'était certainement pas dangereuse : ce n'est qu'une dispute de gens qui argumentent les uns contre les autres, et il faut que trois puissances envoient des ambassadeurs pour interpréter trois ou quatre passages de leurs lois. On leur a fait bien de l'honneur. Ils ressemblent à cet homme des fables d'Ésope qui priait Hercule de lui prêter sa massue pour écraser ses puces.

Continuez, mon héros, à vous moquer du genre humain; il le mérite bien. Moquez-vous aussi de moi quelquefois; mais conservez-moi des bontés qui adoucissent la fin de ma carrière, et qui me rendent heureux dans ma retraite. Je finirai mes jours comme il y a plus de quarante ans que je les passe, pénétré pour vous de respect et du plus tendre attachement.

4828. — A M. DAMILAVILLE.

17 mai.

Vous verrez, mon cher frère, par la lettre ci-jointe, que tous les souscripteurs ne pensent pas aussi noblement que vous, et qu'il y a quelquefois plus de générosité chez les Français que chez les Anglais.

Je n'entends plus parler de *Fréret* (2), qu'on disait imprimé en Hollande : vous me l'aviez promis, vous me l'aviez annoncé : je suis abandonné de tous les côtés. La maladie de M. de Beaumont et ses affaires retardent le mémoire de Sirven, et j'ai bien peur que tant de délais ne soient funestes à cette famille infortunée. Cette affaire ranimait ma langueur dans les maladies qui accablent ma vieillesse. Je trouve que le plaisir de secourir les hommes est la seule ressource d'un vieillard.

Je viens de lire une *Histoire de Henri IV*, qui m'ennuie et qui m'indigne. Qui est donc ce M. de Bury qui compare Henri IV à ce fripon de Philippe de Macédoine, et qui ose dire que notre illustre de Thou n'est qu'un pédant satirique? est-ce qu'on ne fera point justice de cet impertinent? Mais il

(1) Voyez la lettre à d'Argental du 12 février. (G. A.)
(2) Comme ministre plénipotentiaire de Parme. (G. A.)

(1) Le chevalier de Beauteville. (G. A.
(2) L'*Examen critique*. (G. A.)

y a tant d'autres mauvais livres dont il faudrait faire justice! Portez-vous mieux que moi, mon cher ami. *Ecr. l'inf...*

4829. — A M. HENNIN.

A Ferney, 18 mai.

Venez, monsieur, reconnaître au plus tôt les lieux que vous voulez embellir. Voilà le premier moment où le pays de Gex a des feuilles et des fleurs. L'air qu'on y respire est plus doux que celui de Genève.

Mettez-moi, je vous en supplie, aux pieds de M. l'ambassadeur; je m'informe tous les jours de sa santé, et puisque la nature, qui me persécute, ne veut pas que je lui fasse ma cour à Genève, j'espère qu'il ne partira pas sans daigner venir encore prendre l'air dans nos hameaux, et les honorer de sa présence.

Gardez-vous bien (si vous m'aimez) de m'oublier auprès de M. le chevalier de Taulès.

J'ai déjà fait usage de la singulière anecdote que je lui dois touchant l'étonnant traité de Léopold avec Louis XIV, que j'aurais toujours ignoré sans lui (1). Si sa belle mémoire veut encore m'aider, le siècle de Louis XIV ne s'en trouvera pas plus mal. Je *ne me mêle*, Dieu merci, que des affaires du temps passé, et je laisse là le siècle présent pour ce qu'il vaut. Je ne prends point la liberté d'écrire à M. l'ambassadeur sur sa santé, je m'adresse à vous pour en savoir des nouvelles. Ma nièce, qui alla ces jours passés lui présenter ses hommages, et les miens, m'assure qu'il sera bientôt en état de sortir.

Adieu, monsieur; toute ma famille vous embrasse bien tendrement, et soupire comme moi après le bonheur de vous voir.

4830. — A M. DAMILAVILLE.

21 mai.

En réponse à votre lettre du 15, mon cher ami, je vous dirai que je viens de lire l'article dont vous m'avez parlé. Tout mon petit troupeau et moi nous en sommes transportés. J'ai fait l'acquisition, dans mon bercail, d'un jeune avocat (2) qui est notre bailli, et qui est homme à plaider vigoureusement contre les intolérants.

Le buste en ivoire d'un homme très tolérant partit à votre adresse le 13 de ce mois. Il est vrai que c'est un vieux et triste visage, mais ce morceau de sculpture est excellent.

Je ne sais si vous avez lu une *Vie de Henri IV*, par un M. de Bury, qui s'est avisé, je ne sais pourquoi, de comparer notre héros à Philippe, roi de Macédoine, auquel il ne ressemble pas plus qu'à Pharaon. Je vous ai déjà dit que cet homme s'était déchaîné dans sa préface contre le président de Thou. Nous avons trouvé un vengeur (3): un de mes amis s'est chargé de la cause de de Thou contre Bury. Il a inséré dans cette défense quelques anecdotes assez curieuses. Je crois que cet ouvrage peut s'imprimer à Paris. Je le ferai transcrire, je vous l'enverrai, et vous en pourrez gratifier l'enchanteur Merlin.

Je n'ai point encore pu parvenir à me procurer un exemplaire du *Philosophe ignorant* (4). On dit qu'il est imprimé à Londres. Dès que je l'aurai, je ne manquerai pas de vous le faire parvenir.

Les tracasseries de Genève continuent toujours; je crois qu'on ne s'en soucie guère à Paris, et je commence à ne m'en plus soucier du tout. Genève est une grande famille qui faisait fort mauvais ménage, et à qui le roi a fait beaucoup d'honneur en daignant lui envoyer un plénipotentiaire; mais il sera aussi difficile d'inspirer la concorde aux Génevois que de remplacer mademoiselle Clairon à Paris.

Croyez-vous qu'en effet madame Calas vienne faire un tour à Genève? Voici un petit mot pour son défenseur et celui de Sirven. Nos pauvres Sirven trouveront la pitié du public bien épuisée; mais enfin nous serons contents, si nous obtenons quelque justice. Ayez encore la bonté de faire tenir cet autre billet à du Molard.

J'attends les mémoires pour et contre Lally, et le factum pour M. de La Luzerne. J'attends surtout le *Fréret* dont vous m'avez tant parlé.

Votre amitié sert, dans toutes les occasions, à la consolation de ma vie. Vous ne sauriez croire à quel point je vous regrette.

(1) Il s'agit ici d'un traité de partage de la monarchie espagnole, fait en très grand secret par Louis XIV et l'empereur Léopold dès les premières années du règne de Charles II. Voyez le *Siècle de Louis XIV*, chap. VIII. (*Note de M. Hennin fils.*)

(2) Christin. (G. A.)

(3) Voyez, tome V, l'article IV des FRAGMENTS D'HISTOIRE, le *Président de Thou justifié*. (G. A.)

(4) Voyez, tome IV, page 314. (G. A.)

4831. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

21 mai (1).

Mon cher Cicéron, je suis pénétré de vos attentions, et très affligé de la maladie que vous avez essuyée. Je vous félicite de n'avoir point été chargé de la cause de Lally qui a été si malheureuse. Vous n'êtes fait que pour les triomphes.

J'augure très bien du procès de M. de La Luzerne, puisque vous l'avez entrepris; quant à celui des Sirven, le mémoire paraîtra toujours assez tôt pour faire un très grand effet dans le public. Ce public est toujours juge en première et dernière instance. Un mémoire attachant, éloquent, bien raisonné, le persuade; et quand le cri public s'élève et persévère, il force les juges à faire justice. D'ailleurs, ce mémoire pour les Sirven ne se borne pas à une seule famille; tous les pères de famille y sont intéressés; c'est la cause de la nation, c'est celle de la tolérance, c'est le combat de la raison contre le fanatisme. Vous écrasez la dernière tête de l'hydre. Enfin je suis toujours persuadé que votre factum mettra le sceau à la grande réputation que vous vous êtes déjà faite. Je ne sais quel sentiment m'intéresse davantage, ou la pitié pour les Sirven, ou mon zèle pour votre gloire.

Mille respects à votre illustre et aimable compagne.

4832. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 mai.

J'aime beaucoup mieux, mes divins anges, vous parler des proscriptions de Rome que des tracasseries de Genève, qui probablement vous ennuient beaucoup. Mon petit ex-jésuite craint qu'il n'en arrive autant aux tracasseries de Fulvie. Il y avait longtemps qu'il était embarrassé de cette Fulvie et de ce petit Pompée, qui manquaient tous deux leur coup au même moment. Nous avions sur cela, l'un et l'autre, beaucoup de scrupule. Enfin nous avons changé cet endroit, et je crois que nous nous sommes tirés d'affaire assez passablement. Nous avons soigné le style autant que nous l'avons pu. Nous sommes assez contents des notes, qui nous paraissent instructives et intéressantes pour ceux qui aiment l'histoire romaine. Nous retouchons la préface, ou plutôt nous l'accourcissons beaucoup. Nous comptons, dans quinze jours, soumettre le tout à votre tribunal; mais nous sommes persuadés que ce ne sera qu'à la longue que l'ouvrage pourra parvenir, je ne dis pas à être goûté, mais un peu connu du public.

Les affaires de Genève ne fourniront jamais un sujet de tragédie, pas même celui d'une farce. Vous savez que j'ai toujours été extrêmement éloigné de jouer ma partie dans ce tripot; vous savez que, dès que vous eûtes la bonté de m'envoyer la consultation de votre avocat (2), je la remis à M. Hennin dès le moment de son arrivée; je ne voulais que la paix, sans prétendre à l'honneur de la faire. Il est bien ridicule que j'aie eu depuis des tracasseries pour un compliment (3); mais quand on a affaire à des esprits effarouchés et inquiets, on s'expose à voir les démarches les plus simples et les plus honnêtes produire les soupçons les plus injustes. Je vous prédis encore que jamais on ne parviendra à la plus légère conciliation entre les esprits génevois. On pourra leur donner des lois, mais on ne leur inspirera jamais la concorde. Je ne change point d'opinion sur la manière dont toute cette affaire doit finir; mais je me garde bien de vous presser d'être de mon avis.

Je compte toujours sur la protection de MM. de Praslin et de Choiseul, dont je vous ai l'obligation, et c'est une obligation assez grande. J'attendrai tranquillement la décision des plénipotentiaires; et quelque intéressé que je sois, par bien des raisons, à l'arrêt qu'ils doivent rendre, je ne chercherai pas même à pressentir leur manière de penser. Je voudrais trouver un moyen de vous envoyer la petite collection qu'on a faite des lettres de M. Baudinet et de M. Covelle; cela me paraît plus amusant que les querelles sur le droit négatif. Je vous jure, avec un ton très affirmatif, mes chers anges, que vos bontés font la consolation et le charme de ma vie.

4833. — A M. DAMILAVILLE.

23 mai.

C'est pour vous dire, mon cher ami, que M. Boursier vous

(1) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.

(2) Voyez la lettre à Hennin du 17 décembre 1765. (G. A.)

(3) Voyez la lettre à Taulès du 30 avril. (G. A.)

a envoyé, sous l'enveloppe de M. de Courteilles, la défense de l'illustre de Thou contre les accusations du sieur Bury. Je soupçonne que le manuscrit est plein de fautes; mais la faiblesse de mes yeux et mon état un peu languissant ne m'ont pas permis de les corriger. Je pense que vous trouverez dans cet écrit des anecdotes curieuses et instructives. Si votre Merlin ne peut l'imprimer, vous pourriez la faire parvenir au *Journal encyclopédique*, en l'envoyant contre-signée à un M. Rousseau, auteur de ce journal, à Bouillon. Ce Bury mérite assurément quelque petite correction pour avoir traité un excellent historien, un digne magistrat, et un très bon citoyen, de pédant et de médisant satirique.

Vous recevrez probablement la semaine prochaine le buste d'ivoire; il est à la diligence de Lyon, à votre adresse, comme je vous l'ai déjà mandé.

Vous avez sans doute reçu ma petite lettre pour du Molard, et une autre pour mon cher Beaumont. Est-il vrai que les capucins ont assassiné leur gardien (1) à Paris? Pourquoi, lorsqu'on a chassé les jésuites, conserve-t-on des capucins? pourquoi ne pas les avoir fait tirer à la milice, au lieu des enfants des avocats?

On prétend que l'assemblée du clergé sera longue. J'en suis fâché pour les évêques, qui auront le malheur d'être séparés de leur troupeau, et de ne pouvoir instruire et édifier leurs diocésains. Ils aiment trop leurs devoirs pour ne pas finir leurs affaires le plus tôt qu'ils pourront.

Je n'ai encore nulle nouvelle des factums qui doivent m'arriver, ni de l'ouvrage de Fréret. J'attends de vous toutes mes consolations. Adieu, mon cher frère.

4834. — A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

A Ferney, 23 mai.

Le couvent de Ferney a souvent recours à M. le chevalier de Taulès pour savoir des nouvelles de M. l'ambassadeur, s'il est entièrement guéri, s'il mange, s'il digère, s'il dort, s'il se promène. Nous nous intéressons à sa santé plus que tous les Génevois ensemble, dussent-ils en être jaloux. Madame Denis compte avoir l'honneur de le voir dès qu'elle pourra sortir. Pour moi, monsieur, qui n'ai pas mis d'habit depuis trois mois, je suis privé du plaisir de remplir mes devoirs. Vous savez combien il me serait doux de profiter de vos moments de loisir, et de puiser dans vos conversations des connaissances nouvelles. Ne doutez pas des sentiments respectueux que je conserverai pour vous toute ma vie.

4835. — A M. DAMILAVILLE.

26 mai.

Il faut aujourd'hui, mon cher ami, que je vous parle d'une petite négociation typographique. Vous savez peut-être qu'un homme d'esprit, qui était de l'ordre des avocats, s'est mis de l'ordre des libraires. Il a rassemblé quelques morceaux de moi qu'il a imprimés fort correctement. Je vous supplie de lui donner une marque de ma reconnaissance, en lui envoyant une collection complète de mes Œuvres. Le libraire en question s'appelle Lacombe. Il est bon d'avoir des philosophes dans tous les états.

4836. — A M. LE DUC DE PRASLIN.

A Ferney, 26 mai.

Sextus-Pompée (2) était secrétaire d'Etat de la marine; par conséquent il a le droit de s'adresser à monseigneur le duc de Praslin; mais le paquet est bien gros, et probablement bien ennuyeux, et je ne veux pas ennuyer mon protecteur.

Qu'il lise ou qu'il ne lise pas ce fatras, je le supplie de vouloir bien l'envoyer à mes anges. Je lui présente mon très tendre et très profond respect.

Ce billet est très bref; mais à grands seigneurs peu de paroles.

4837. — A M. LACOMBE.

A Ferney, 26 mai.

J'ai été si charmé, monsieur, pour l'honneur des lettres, de voir un homme de votre mérite quitter la profession de Patru pour celle des Estienne; vos attentions pour moi m'ont tant flatté, que je voudrais n'avoir jamais eu que vous pour éditeur. Si jamais cette entreprise pouvait s'accorder avec celle des Cramer, ce serait peut-être rendre service à la littérature. J'ai corrigé tous mes ouvrages dans ma retraite avec beaucoup de soin, et surtout l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, qui est un fruit de trente ans de travail, conduit à sa maturité autant que mes forces l'ont permis. Je ne sais si vous exécutez le projet dont vous m'aviez parlé; je souhaite que vous puissiez en venir à bout sans vous compromettre : en ce cas, on vous enverrait plusieurs chapitres nouveaux et quelques additions assez curieuses. Comptez, monsieur, que je m'intéresse véritablement à vous. Je vous prie de me mander si vous êtes content de votre nouvelle profession : je voudrais être à portée de vous marquer par des services l'estime que vous m'avez inspirée.

Je doute que le petit recueil que vous avez bien voulu faire de tout ce que j'ai dit sur la poésie (1) ait un grand cours; mais du moins ce recueil a le mérite d'être imprimé correctement, mérite qui manque absolument à tout ce qu'on a imprimé de moi. Au reste, vous me feriez plaisir d'ôter, si vous le pouviez, le titre de Genève; il semblerait que j'eusse moi-même présidé à cette édition, et que les éloges que vous daignez me donner dans la préface ne sont qu'un effet de mon amour-propre. Je me connais trop bien pour n'être pas modeste.

Vous n'avez point changé de profession, monsieur; vous serez l'avocat de la philosophie. Je voudrais vous donner bien des causes à soutenir; mais je suis si vieux qu'il ne m'appartient plus d'avoir de procès.

4838. — A M. COLINI.

A Ferney, 28 mai.

Voici le temps, mon cher ami, où j'éprouve les regrets les plus vifs. Mon cœur me dit que je devrais être à Schwetzingen, et aller voir tantôt votre belle bibliothèque, tantôt votre cabinet d'histoire naturelle. Mais il y a deux ans que je ne sors plus de ma chambre, et c'est beaucoup que je sorte de mon lit. La fin de ma vie est douloureuse; ma consolation est dans les bontés de monseigneur l'électeur dont je me flatterai jusqu'au dernier moment.

Il y a longtemps que vous ne m'avez écrit. Votre bonheur est apparemment si uniforme, que vous n'avez rien à m'en apprendre de nouveau. Votre cour est gaie et tranquille; il n'en est pas de même à Genève. Votre auguste maître sait rendre ses sujets heureux, et les Génevois ne savent pas l'être. Il est plaisant qu'il faille trois puissances (2) pour les accommoder au sujet d'une querelle d'auteur. Leurs tracasseries m'ont amusé d'abord, et on fini par m'ennuyer. Adieu, mon ami; portez-vous mieux que moi, et aimez-moi.

4839. — A M. DE CHABANON.

A Ferney, 29 mai.

Je reçus hier, mon cher confrère, la nouvelle esquisse que vous voulez bien me confier. Ma malheureuse santé ne m'a pas permis encore de la lire; je ne pourrai vous en rendre compte que dans trois ou quatre jours. J'ai pris en attendant, la liberté de vous adresser un paquet que j'avais depuis longtemps pour M. Damilaville : vous me ferez un très grand plaisir de vouloir bien le lui faire rendre dès que vous serez arrivé à Paris.

Je viens de lire le sujet de la tragédie du pauvre Lally; la catastrophe ne me paraît annoncée dans aucun des actes. Je vois bien que ce Lally s'était fait détester de tous les officiers et de tous les habitants de Pondichéry; mais il n'y a dans tous ces mémoires ni apparence de concussion, ni apparence de trahison. Il faut qu'il y ait eu contre lui des preuves qui ne sont énoncées en aucune manière dans les factums. La pièce sera bientôt oubliée, comme les gazettes de la semaine passée. Il n'en sera pas de même d'*Eudoxie* ou *Eudocie* : vos talents et les soins que vous prenez m'en assurent.

J'admire votre courage de faire deux plans en prose. Il faut être bien maître de son génie pour s'astreindre à un tel travail, et pour subjuguer ainsi le talent qui demande toujours à parler en vers. Vous me paraissez un bon général d'armée; vous faites de sang-froid votre plan de campagne, et vous vous battrez comme un diable. Je m'intéresse à vos lauriers autant que vous-même. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

---

(1) Il s'était tué. (G. A.)
(2) Personnage du *Triumvirat*. (G. A.)

(1) *Poétique de M. de Voltaire, ou Observations recueillies de ses ouvrages, concernant la versification française, les différents genres de poésie et de style poétique.* (G. A.)
(2) La France, Berne et Zurich. (G. A.)

4840. — A M. THIERIOT.

30 mai.

Mon cher et ancien ami, je vous fais mon sincère compliment sur votre nouveau traité avec les puissances du Nord (1). Tâchez de jouir longtemps des avantages que cette bonne fortune vous procure. Vous avez le département le plus agréable du monde, *levia carmina et faciles versus*. Je souhaite que vos beaux esprits de Paris vous fournissent une ample matière ; mais votre santé me donne autant d'inquiétude que votre nouvelle correspondance me fait de plaisir. Prenez garde à votre hydrocèle, imposez-vous un régime qui vous mette en état de courir pour chercher des nouvelles. Lorsque vous ne pourrez point écrire, je vous conseillerais de vous munir d'un homme qui écrirait sous votre dictée, afin que la correspondance ne fût pas interrompue. Je ne pourrai guère vous aider dans votre ministère ; nous n'avons à Genève que des sottises ennuyeuses. Il vient de paraître un ouvrage bien plat contre M. d'Alembert, M. Hume, et les encyclopédistes (2); j'y suis aussi pour ma part. Vous pensez bien que le libelle est d'un prêtre. Ce prêtre est un nommé Vernet, théologien huguenot de son métier ; c'est un homme à qui on rend toute la justice qu'il mérite, c'est-à-dire qu'il est couvert d'opprobre. Son livre est entièrement ignoré. Il n'est question dans Genève que des tracasseries pour lesquelles on a fait venir trois plénipotentiaires. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

4841. — A M. DAMILAVILLE.

30 mai.

Je me console, vendredi au soir, d'un très vilain temps et des maux que je souffre, par l'espérance de recevoir demain samedi, 31 du mois, des nouvelles de mon cher frère.

Il faut que je lui fasse une petite récapitulation de tous les objets de mes lettres précédentes.

1° Le buste d'ivoire de son frère, parti de Genève probablement le 14 mai, adressé, par la diligence de Lyon, au quai Saint-Bernard à Paris;

2° La défense du président de Thou (3), dont il est bon de faire retentir tous les journaux, et dont il convient surtout d'envoyer copie au Journal de Bouillon;

3° Le recueil complet (4), que je suppose envoyé chez M. Chabanon ;

4° Un autre recueil complet, en feuilles, dont je vous supplie instamment de gratifier l'avocat-libraire Lacombe, quai de Conti;

5° Un autre, relié, pour M. Thomas.

6° J'accuse enfin la réception du mémoire d'Elie pour M. de La Luzerne, et des mémoires pour et contre ce malheureux Lally. Le factum d'Elie me paraît victorieux ; mais je ne sais pas quel est le jugement. Pour les mémoires de Lally, je n'y ai vu que des injures vagues ; le corps du délit est apparemment dans les interrogatoires, qui restent toujours secrets. Les arrêts ne sont jamais motivés en France : ainsi le public n'est jamais instruit.

Je suis bien plus en peine du factum en faveur des Sirven ; mais je ne prétends pas que M. de Beaumont se presse trop. Je fais céder mon impatience à l'intérêt que je prends à sa santé, et à mon désir extrême de voir dans ce mémoire un ouvrage parfait qui n'ait ni la pesante sécheresse du barreau ni la fausse éloquence de la plupart de nos orateurs. Quelle que soit l'issue de cette entreprise, elle fera toujours beaucoup d'honneur à M. de Beaumont, et sera utile à la société en augmentant l'horreur du fanatisme, qui a fait tant de mal aux hommes, et qui leur en fait encore.

Je ne sais plus que penser de l'ouvrage de Fréret, je n'en entends plus parler. Vous savez, mon cher ami, combien il excitait ma curiosité. Il ne paraît rien actuellement qui soit marqué au bon coin. J'ai acquis depuis peu des livres très rares ; mais ils ne sont que rares. Je tâcherai de me procurer incessamment le recueil des vingt *Lettres* de MM. Covelle, Baudinet, et compagnie ; on ne les trouve point à Genève, où il n'est question que du procès des citoyens contre les citoyens. Je crois que, par ma dernière lettre, je vous ai prié d'envoyer à Lacombe deux petits volumes. Je vous recommande fortement cette bonne œuvre ; l'exemplaire vous sera très exactement rendu avant qu'il soit peu. Si vous avez quelque nouvelle des capucins, ne m'oubliez pas ; vous savez combien je m'intéresse à l'ordre séraphique. Mes compliments à vos amis. Voici un petit mot pour Thieriot. Aimez-moi.

(1) Thieriot était redevenu correspondant du roi de Prusse. (G. A.)

(2) *Lettres critiques d'un voyageur anglais*, par Vernet; nouvelle édition. (G. A.)

(3) Voyez tome V, page 423. (G. A.)

(4) Un exemplaire des *Œuvres de Voltaire*. (G. A.)

4842. — AU MÊME.

2 juin.

En réponse à votre lettre du 23 mai, mon cher frère, il me manque, pour compléter mon *Lally*, la réponse qu'il avait faite aux objections par lesquelles ont réfuté son premier mémoire. On dit que cette pièce est très rare. Vous me feriez un grand plaisir de me la faire chercher et de me l'envoyer.

Je ne sais ce que c'est que la Lettre sur Jean-Jacques (1). Je soupçonne qu'il s'agit d'une lettre que j'écrivis, il y a quelques mois, au conseil de Genève, par laquelle je lui signifiais qu'il aurait dû confondre la calomnie ridicule qui lui imputait d'avoir comploté avec moi la perte de Rousseau. Je disais au conseil que je n'étais point l'ami de cet homme, mais que je haïssais et méprisais trop les persécuteurs, pour souffrir tranquillement qu'on m'accusât d'avoir servi à persécuter un homme de lettres. Je tâcherai de retrouver une copie de cette verte romancine, et de vous l'envoyer. Je pense sur Rousseau comme sur les Juifs : ce sont des fous, mais il ne faut pas les brûler.

Je recommande toujours à vos bontés les exemplaires pour M. Thomas, pour M. le chevalier de Neuville à Angers, et pour Lacombe.

On me fait espérer un *Fréret* de Hollande; mais les livres viennent si tard de ce pays-là, que j'ai recours à vous : la diligence de Lyon à Meyrin est très expéditive.

Les jésuites sont enfin chassés de Lorraine. Je me flatte que les capucins, leurs anciens valets, seront bientôt rendus à la bêche et à la charrue, qu'ils avaient quittées très mal à propos. Ils n'étaient connus que comme de vils débauchés ; mais puisque l'ordre séraphique (2) se mêle d'assassiner, il est bon d'en purger la terre. *Amen.*

Je suis charmé que vous soyez content du petit buste; l'original est bien languissant : il y a trois mois qu'il n'a pu s'habiller.

4843. — A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

A Ferney, 2 juin.

Les six (3) prises que vous avez la bonté de m'adresser, monsieur, seront distribuées aux meilleurs apothicaires que je connaisse, et pourront servir à extirper le mal épidémique qui règne encore, quoiqu'il soit sur son déclin. Je ne puis trop vous remercier de votre paquet de pilules. Tout ce que je crains, c'est que, si on a envoyé le paquet par la poste, il n'ait fait le grand tour et passé par Paris; ce qui retarderait la réception, et qui pourrait même l'empêcher.

On dit que j'ai un compliment à vous faire; les jésuites sont chassés de Lorraine. Il y en avait un pourtant qu'il me semble qu'on peut regretter; c'était un Ecossais, homme de qualité, nommé Lesley. Il est homme de lettres, et a du mérite. Je voudrais qu'on eût conservé tous ceux qui lui ressemblent, et qu'on les eût rendus utiles au public.

On prétend que nous allons être délivrés des capucins, à moins qu'on ne leur pardonne en faveur de frère Elisée (4), prédicateur du roi. Ceux-là pourraient aussi devenir utiles en les rendant à la charrue.

Adieu, monsieur; je vais écrire au premier secrétaire (5); mais nous sommes au 2 de juin, et je tremble que les pilules n'aient été avalées par quelques malades de Paris.

4844. — A M. DE CHABANON.

2 juin.

Je vous donne avis, mon cher confrère, que je vous renvoie par M. Tabareau votre très belle esquisse. Vous trouverez peu de remarques : la principale est que cette pièce demande le plus grand soin. C'est une peinture qui exige une infinité de nuances. Vous vous êtes imposé la nécessité de développer tous les sentiments du cœur humain dans le rôle d'Eudoxie; tendresse maternelle, regrets de la mort de son premier époux, devoir qui la lie à son nouveau mari, horreur pour ce meurtrier, désir d'une juste vengeance, amour de la patrie, tout s'y trouve.

Si tant de mouvements tragiques sont bien ménagés, si

(1) Lettre à Tronchin-Calendrin du 13 novembre 1765. (G. A.)

(2) Les capucins. (G. A.)

(3) Sans doute six exemplaires de l'*Examen critique*. (G. A.)

(4) Elisée était carme. (G. A.)

(5) De l'intendance de Besançon. (G. A.)

l'un ne fait pas tort à l'autre, vous aurez certainement le succès le plus grand et le plus durable. Ce n'est pas là une de ces pièces (1) que la singularité des événements multipliés et le prestige des coups de théâtre font réussir; tout dépendra du style et de la chaleur des sentiments. Courage, mon cher confrère; enfermez-vous six mois, vous trouverez au bout de ce temps des lauriers pour toute votre vie. J'y prends l'intérêt le plus tendre.

4845. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL (2).

L'idée de faire imprimer le tout par Cramer m'était venue par deux raisons : la première, que j'évitais le honteux désagrément de passer par les mains de la police, qui peut-être se serait rendue difficile sur l'histoire des proscriptions, depuis les vingt-trois mille Juifs égorgés pour un veau, jusqu'aux massacres commis par les Camisards des Cévennes. La seconde raison est que sur l'inspection d'une feuille imprimée, je corrige toujours vers et prose. Les caractères imprimés parlent aux yeux bien plus fortement qu'un manuscrit. On voit le péril bien plus clairement; on y court, on fait de nouveaux efforts, on corrige, et c'est ma méthode.

Je renonce cependant à ma méthode favorite pour satisfaire un libraire de Paris (3), qui est un véritable homme de lettres, fort au-dessus de sa profession, et dont je veux me faire un ami.

M. le duc de Praslin vous aura sans doute envoyé tout le manuscrit avant que vous receviez ma lettre, et vous serez en état de juger en dernier ressort. Je vous supplie très instamment de passer au petit ex-jésuite ces vers de Fulvie :

> Après m'avoir offert un criminel amour,
> Ce Protée à ma chaîne échappa sans retour. (Act. I, sc. I.)

J'ai eu dessein d'exprimer les débauches qui régnaient à Rome dans ces temps illustres et détestables; c'est le fondement des principales remarques. Je veux couler à fond la réputation d'Auguste; j'ai une dent contre lui depuis longtemps pour avoir eu l'insolence d'exiler Ovide, qui valait mieux que lui. Quoi! l'aimable Ovide exilé en Scythie! ah, le barbare! Brutus, où étais-tu?

Où êtes-vous, mes divins anges? Il fait froid : que je me fourre sous vos ailes (4).

4846. — A M. DAMILAVILLE.

13 juin.

Mon cher ami, en vous remerciant de prendre si généreusement le parti du président de Thou. Je crois que vous prendrez aussi le parti du livre attribué à Fréret (5). Si ce livre est d'un capitaine au régiment du roi, comme on le dit, ce capitaine est assurément le plus savant officier de l'Europe, et en même temps le meilleur raisonneur. Il cite toujours à propos, et il prouve d'une manière invincible. Il est impossible que tant de bons ouvrages qu'on nous donne coup sur coup ne rendent les hommes plus sages et meilleurs.

Vous m'affligez beaucoup de m'apprendre que le gardien des capucins est un Othon et un Caton. Je me flattais que ses moines lui auraient coupé la gorge, et que cette aventure serait fort utile aux pauvres laïques.

Quant à Lally, je suis très sûr qu'il n'était point traître, et qu'il était impossible qu'il sauvât Pondichéry.

Le parlement n'a pu le condamner à mort que pour concussion. Il serait donc à désirer qu'on eût spécifié de quelle espèce de concussion il était coupable. La France, encore une fois, est le seul pays où les arrêts ne soient point motivés, comme c'est aussi le seul où l'on achète le droit de juger les hommes.

Voici, mon cher ami, une lettre pour Protagoras.

Bonsoir, mon cher frère; ma faiblesse augmente tous les jours, mais mes sentiments ne diminuent point. *Ecr. l'inf....*

4847. — A M. LE BARON GRIMM.

Ferney, 13 juin.

Je demande une grâce à mon cher prophète : c'est de vouloir bien me donner les noms et les adresses des personnes raisonnables et respectables d'Allemagne qui ont exercé leur générosité envers les Calas, et qui pourraient répandre sur les Sirven quelques gouttes du baume qu'elles ont versé sur les blessures des innocents infortunés. J'attends de jour en jour un factum de M. de Beaumont en faveur de la famille Sirven. Je ne sais s'il obtiendra justice pour elle; mais je suis très sûr qu'il démontrera son innocence. C'est le public que je prends toujours pour juge : il se trompe quelquefois au théâtre, et ce n'est que pour un temps; mais dans les affaires qui intéressent la société, il prend toujours le bon parti. Deux parricides imputés coup sur coup pour cause de religion sont, à mon avis, un objet bien intéressant et bien digne de notre philosophie. Mes tendres respects à ma philosophe (1).

4848. — A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

14 juin (2).

Il est vrai, monsieur, que je n'ai point reçu les six exemplaires (3) dont vous m'avez gratifié, par la voie du premier secrétaire de l'intendance de Besançon. Il se nomme M. Ethis; j'ai écrit à cet Ethis : il faut qu'il soit dévot; il ne m'a point répondu. Mais d'honnêtes gens, qui ne sont point dévots, m'ont apporté quatre exemplaires. C'est assurément le plus beau présent que vous puissiez me faire. Je suis pénétré de reconnaissance.

Je vois par l'excès de vos bontés que vous vous intéressez à l'auteur et à l'ouvrage; cet ouvrage me paraît excellent. On n'a jamais ni cité avec plus de fidélité, ni raisonné avec plus de justesse. J'aime passionnément l'auteur, quel qu'il soit. Je voudrais être assez heureux pour vous tenir avec lui dans mon ermitage. Je sais bien que l'auteur n'est pas prêtre; mais je voudrais le prendre pour mon confesseur. Je n'ai pas longtemps à vivre; je trouverais fort doux d'être assisté à la mort par un pareil chrétien. J'ai lu le livre deux fois, je le relirai une troisième, et je vous remercierai toute ma vie. — V.

Je rouvre ma lettre aussi proprement que je le puis pour vous supplier, monsieur, de vouloir bien dire s'il est vrai que le roi ait ordonné que l'on conservât les jésuites en Lorraine. Le livre que vous m'avez envoyé m'apprend à douter de tout; mais je croirai ce que vous me direz.

4849. — A FRÉDÉRIC,

LANDGRAVE DE HESSE-CASSEL.

Ferney, 21 juin.

Monseigneur, les maladies qui persécutent ma vieillesse sans relâche m'ont privé longtemps de l'honneur de renouveler mes hommages à votre altesse sérénissime. Souffrez que l'amour de la justice et la compassion pour les malheureux m'inspirent un peu de hardiesse. Ce sont vos propres sentiments qui encouragent les miens. J'ai pensé qu'un esprit aussi philosophique que le vôtre, et un cœur aussi généreux, protégeraient une cause qui est celle du genre humain.

Permettez, monseigneur, que votre nom soit publié au premier rang de ceux qui auront daigné aider les défenseurs de l'innocence à la secourir contre l'oppression. Les bienfaiteurs de l'humanité doivent être connus. Leur nom sera cher à tous les esprits tolérants et à toutes les âmes sensibles.

Je suis persuadé que votre altesse sérénissime sera touchée après avoir lu seulement la page qui expose le malheur des Sirven. Plusieurs personnes se sont réunies dans le dessein de poursuivre cette affaire comme celle des Calas. Nous ne demandons qu'un léger secours. Nous savons que vos sujets ont le premier droit à vos générosités. La moindre marque de vos bontés sera précieuse. Que ne puis-je les venir implorer moi-même, et être témoin du bonheur qu'on goûte dans vos Etats! Je suis réduit à ne vous présenter que de loin le profond respect et le dévouement inviolable avec lequel je serai jusqu'au dernier moment de ma vie, etc.

4850. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

21 juin (4).

M. Boursier me mande, mon respectable philosophe, qu'il vous a dépêché par la voie de Lyon et de Limoges un petit paquet de raretés du pays. Je vous en donne avis, quoiqu'il soit vraisemblable que vous recevrez le paquet avant ma lettre. Les paquets vont en droiture, et les lettres passent par

(1) Il s'agit d'*Eudoxie*. (G. A.)
(2) Cette lettre ou ce fragment de lettre avait été jusqu'ici cousu à d'autres fragments et placé à la fin de l'année 1765. (G. A.)
(3) Lacombe. (G. A.)
(4) Ce dernier alinéa n'appartient pas à cette lettre. (G. A.)
(5) Il était de Lévesque de Burigny. (G. A.)

(1) Madame d'Epinay. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) De l'*Examen critique*. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

Paris, ce qui fait cent lieues de plus, et opère un retardement considérable, sujet à beaucoup d'inconvénients.

M. Boursier m'assure qu'il aura toujours soin de vous faire parvenir toutes les choses que vous paraissez désirer; il vous est tendrement attaché. Il est vrai qu'on peut lui reprocher un peu de paresse; mais on doit l'excuser : il traîne une vie fort languissante et est très rarement en état d'écrire.

Je reçois dans ce moment une de vos lettres, par laquelle vous me mandez que princes et princesses peuvent passer dans nos déserts. Ces déserts sont bien indignes d'eux; il n'y a plus de théâtre : les ailes qu'on bâtit ne sont pas encore achevées; le prieur du couvent est malade, la prieure aussi; ils seraient désespérés tous deux de ne pouvoir recevoir de tels hôtes d'une manière qui pût leur plaire. Le voisinage est très triste. Cependant, si les dieux s'avisaient de descendre dans ces hameaux, ils trouveraient encore des Baucis et des Philémons; mais il vaudrait encore mieux recevoir des philosophes que des princesses.

4851. — A LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

A Ferney, par Genève, 21 juin 1766 (1).

Madame, votre altesse sérénissime sait que mon état me permet bien rarement d'écrire; elle daigne y compatir. L'occasion qui se présente me rend un peu de force. Il s'agit de faire du bien, de secourir des innocents infortunés et de désarmer la superstition. Qui sera à la tête de cette entreprise, si ce n'est madame la duchesse de Saxe-Gotha? Daignez lire ce mémoire, madame, et votre cœur généreux sera touché.

Permettez que votre auguste nom honore la liste des princes qui veulent bien secourir la famille dont j'ai dû prendre les intérêts. La société humaine bénira tous ceux qui daigneront favoriser une si juste cause.

La ville de Genève, à laquelle votre altesse sérénissime a paru s'intéresser, est toujours dans le même état. Elle attend que les médiateurs décident de sa destinée et qu'ils lui donnent des lois, puisqu'elle n'a pas su s'en donner elle-même. Rien n'est plus divisé et plus tranquille que cette petite république. Les deux partis ennuient leurs juges par des mémoires très longs et très embrouillés. L'animosité et la haine sont respectueuses et honnêtes. Ce sont des plaideurs acharnés qui plaident poliment : ils ne sont pas assez puissants pour s'égorger.

Il en est à peu près de même dans le duché de Virtemberg. C'est tout le contraire, madame, dans vos Etats : tout y est tranquille, parce que vous y êtes adorée.

Je me flatte, madame, que votre santé s'est raffermie dans le printemps, et que vous êtes toujours aussi heureuse que vous méritez de l'être. Toute votre auguste famille contribue à votre félicité; je fais toujours mille vœux pour elle. Je n'oublie jamais la grande maîtresse des cœurs. Daignez me conserver des bontés qui font la consolation de mes derniers jours et que votre altesse sérénissime daigne agréer le profond respect et l'attachement inviolable que je lui conserverai jusqu'au dernier moment de ma vie.

4852. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 juin.

Mon âme est entièrement réformée à la suite de mes anges; je pense entièrement comme eux. Il faut donner la préférence à l'impression sur la représentation;

. . . . . Le temps ne fait rien à l'affaire; (*Misanth.*)

et si l'ouvrage est passable, il sera donné toujours assez tôt. Je remercie mes anges de leurs nouvelles critiques; j'en ai fait aussi de mon côté, et j'en ferai, et je corrigerai jusqu'à ce que la force de la diction puisse faire passer l'atrocité du sujet. On peut encore ajouter aux notes, que vous avez jugées assez curieuses. Il n'est pas difficile de donner aux proscriptions hébraïques un tour qui désarme la censure théologique. Ce n'est point la vérité qui nous perd, c'est la manière de la dire. Ne vous lassez point de me renvoyer ces manuscrits, qui sont si fort accoutumés à voyager. Je voudrais bien savoir si M. le duc de Praslin et M. de Chauvelin ont été contents. Il est clair que vos suffrages et le leur, donnés sans enthousiasme et sans séduction, après une lecture attentive, doivent répondre de l'approbation du public éclairé. On est bien loin de compter sur un succès pareil à celui du *Siége de Calais*, ni sur celui qu'aura la comédie de *Henri IV* (2). Il suffit qu'un ouvrage bien conduit et bien écrit ait un petit nombre d'approbateurs; le petit nombre est toujours celui des élus.

Nous sommes bien heureux, mes anges, d'avoir des philosophes qui n'ont pas la prudente lâcheté de Fontenelle. Il paraît un livre intitulé *Examen critique des Apologistes*, etc., par Fréret. Je ne suis pas bien sûr que Fréret en soit l'auteur, mais je suis sûr que c'est le meilleur livre qu'on ait encore écrit sur ces matières. Les provinces sont garnies de cet ouvrage; vous n'êtes pas si heureux à Paris. Il arrivera bientôt que les provinces prendront leur revanche du mépris que les Parisiens avaient pour elles. Comme on y a moins de dissipation, on y a plus de temps pour lire et pour s'éclairer. Je ne désespère pas que dans dix ans la tolérance ne soit établie à Toulouse. En attendant que le règne de la vérité advienne, je voudrais bien que vous lussiez le mémoire de Beaumont en faveur des Sirven, et que vous voulussiez bien m'en dire votre avis. Ma destinée est de n'être pas content des arrêts des parlements. J'ose ne point l'être de celui qui a condamné Lally; l'énoncé de l'arrêt est vague et ne signifie rien. Les factums pour et contre ne sont que des injures. Enfin je ne m'accoutume point à voir des arrêts de mort qui ne sont pas motivés; il y a dans cette jurisprudence welche une barbarie arbitraire qui insulte au genre humain.

Cette lettre n'est pas écrite par mon griffonneur ordinaire, et je suis si malingre, que je ne puis écrire moi-même. Tout ce que je puis faire, c'est de me mettre au bout de vos ailes avec mes sentiments ordinaires, qui sont bien respectueux et bien tendres.

4853. — A M. DAMILAVILLE.

23 juin.

Mon cher ami, j'ai chez moi actuellement deux bons prêtres, dont l'un est fort connu de vous, et fort digne de l'être : c'est M. l'abbé Morellet. Il est docteur de Sorbonne, comme vous le savez. L'autre n'est que bachelier; mais l'un et l'autre sont également édifiants. J'espère que l'un d'eux, à son retour à Paris, pourra vous faire tenir quelques-unes des bagatelles amusantes qui ont paru depuis peu à Neuchâtel. Je vous envoie, en attendant, la lettre sur Jean-Jacques que vous me demandiez, et que j'ai enfin retrouvée. Je me flatte que j'aurai incessamment le mémoire de notre cher Beaumont, ce défenseur infatigable de l'innocence. Le petit discours (1) qu'on a préparé pour seconder ce mémoire n'est fait absolument que pour quelques étrangers qui pourront protéger cette famille infortunée. Il ne réussirait point à Paris, et n'y servirait de rien à la bonté de la cause; c'est uniquement au mémoire juridique qu'il faut s'en rapporter; c'est de là que dépendra la destinée des Sirven. On m'a mandé que le parlement n'avait point signé l'arrêt qui condamne les jeunes fous d'Abbeville (2), et qu'il avait voulu laisser à leur parents le temps d'obtenir du roi une commutation de peine; je souhaite que cette nouvelle soit vraie. L'excellent livre des *Délits et des Peines*, si bien traduit par l'abbé Morellet, aura produit son fruit. Il n'est pas juste de punir la folie par des supplices qui ne doivent être réservés qu'aux grands crimes.

Est-il vrai qu'on va donner *Henri IV* (3) sur le théâtre de Paris? son nom seul fera jouer la pièce six mois; je l'ai toujours pensé ainsi. Mes tendres compliments à Platon, je vous en prie.

4854. — AU MÊME.

26 juin.

Je suis enchanté de l'abbé Morellet, mon cher frère. En vérité, tous ces philosophes-là sont les plus aimables et les plus vertueux des hommes; et voilà ceux qu'Omer veut persécuter!

Il n'y a qu'un homme infiniment instruit dans la belle science de la théologie et des Pères qui puisse avoir fait l'*Examen critique des Apologistes*. J'avoue que le livre est sage et modéré; tout critique doit l'être : mais je ne pense pas que l'on doive blâmer le lord Bolyngbroke d'avoir écrit avec la fierté anglaise, et d'avoir rendu odieux ce qu'il a prouvé être misérable. Il fait, ce me semble, passer son enthousiasme dans l'âme du lecteur. Il examine d'abord de sang-froid, ensuite il argumente avec force, et il conclut en foudroyant. Les *Tusculanes* de Cicéron et ses *Philippiques* ne doivent point être écrites du même style.

Vous me faites bien plaisir, mon cher frère, de me dire que mademoiselle Sainval (4) a réellement du talent. Il est à sou-

(1) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(2) De Collé. (G, A.)

(1) L'*Avis au public*. Voyez tome V, page 775. (G. A.)
(2) Voici le premier mot sur l'affaire La Barre. (G. A.)
(3) La *Partie de chasse*. (G. A.)
(4) Mademoiselle Sainval l'aînée. (K.)

haiter qu'elle soutienne le théâtre, qui tombe, dit-on, en langueur. Mais quand aurons-nous des hommes qui aient de la figure et de la voix?

J'ai écrit à M. Grimm. Il s'agit de me faire savoir les noms des principales personnes d'Allemagne que je pourrai intéresser à favoriser les Sirven. Je vous supplie de lui en écrire un mot, et de le presser de m'envoyer les instructions que je lui demande. Les Sirven et moi nous vous en aurons une égale obligation.

Adieu, mon cher frère; s'il n'y a point de nouveauté à présent, le livre attribué à Fréret doit en tenir lieu pour longtemps; il fait honneur à l'esprit humain.

Comme je vous embrasse, vous et les vôtres!

4855. — A M. THIERIOT.

26 juin.

Mon cher et ancien ami, j'aurais plus de foi à votre régime qu'à l'eau de M. Vyl. La véritable eau de santé est de l'eau fraîche, et tous ceux qui prétendent faire subsister ensemble l'intempérance et la santé sont des charlatans. Une meilleure recette est celle qu'on vous envoie de Brandebourg tous les trois mois. Votre arrangement me paraît très bien fait et très adroit; il n'y a personne auprès de votre correspondant qui puisse l'avertir qu'on lui donne du vieux pour du nouveau. Il serait à souhaiter que le public donnât dans le même panneau, et qu'il relût nos auteurs du bon temps, au lieu de se gâter le goût par les misérables nouveautés dont on nous accable.

Vous êtes sans doute informé du nouveau livre qui paraît sous le nom de *Fréret;* c'est un excellent ouvrage qui doit déjà être connu en Allemagne. Les citations sont aussi fidèles que curieuses, les preuves claires, et le raisonnement si vigoureux, qu'il n'y a qu'un sot qui puisse y répliquer. Les *Lettres sur les miracles* de Baudinet et de Covelle ne sont point encore connues en France.

Si je trouve dans mes paperasses quelques petits morceaux qui puissent figurer dans vos envois, je ne manquerai pas de vous en faire part; mais à présent je suis si occupé de l'édition in-4° que les Cramer font de mes anciennes sottises, je suis si enseveli dans des tas de papiers, que je ne peux rien débrouiller; mais quand je serai défait de cet embarras désagréable, je chercherai tous les matériaux qui pourront vous convenir (1). Nous comptons avoir incessamment un des neveux de votre correspondant (2). J'aime bien autant les voir chez moi que de les aller chercher chez eux. Nous avons eu l'abbé Morellet; c'est un homme très aimable, très instruit, très vertueux. Voilà comme les vrais philosophes sont faits, et ce sont eux qu'on veut persécuter! Adieu, mon cher ami; vivez tranquille et heureux.

4856. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

1er juillet.

Vous n'êtes pas, monsieur, comme ces voyageurs qui viennent à Genève et à Ferney pour m'oublier ensuite et être oubliés. Vous êtes venu en vrai philosophe, en homme qui a l'esprit éclairé et un cœur bienfaisant. Vous vous êtes fait un ami d'un homme qui a renoncé au monde; j'ai senti tout ce que vous valez; vous m'avez laissé bien des regrets. Comptez, monsieur, que votre souvenir est la plus douce de mes consolations.

Je vous suis très obligé de ces *Ruines de la Grèce* (3). Je crois qu'on est actuellement à Paris dans les ruines du bon goût, et quelquefois dans celles du bon sens; mais de bons esprits, tels que vous et vos amis, soutiendront toujours l'honneur de la nation. Il est vrai qu'ils seront en petit nombre; mais, à la longue, le petit nombre gouverne le grand.

J'ai vu depuis peu un ouvrage posthume de M. Fréret, secrétaire de l'Académie des belles-lettres. Ce livre mérite d'entrer dans votre bibliothèque; il ne paraît pas fait pour être lu de tout le monde; mais il y a d'excellentes recherches, et si l'on y trouve quelque chose de dangereux, vous en savez assez pour le réfuter. J'aurai l'honneur de vous l'envoyer par la diligence de Lyon à l'adresse qu'il vous plaira de m'indiquer.

Madame Denis est très touchée de votre souvenir. Agréez, monsieur, mes tendres respects, que je vous présente du fond de mon cœur.

(1) Pour sa correspondance. (G. A.)
(2) Le prince héréditaire de Brunswick. (G. A.)
(3) Les *Ruines des plus beaux monuments de la Grèce considérés du côté de l'histoire et de l'architecture, par Julien-David Leroy.* (G. A.)

P.-S. Si vous aimez Henri IV, comme je n'en doute pas, je vous exhorte à lire la justification du président de Thou contre le sieur de Bury, auteur d'une nouvelle *Vie de Henri IV.*

4857. — A M. DAMILAVILLE.

1er juillet.

On me mande, mon cher frère, une étrange nouvelle. Les deux insensés (1), dit-on, qui ont profané une église en Picardie ont répondu, dans leurs interrogatoires, qu'ils avaient puisé leur aversion pour nos saints mystères dans les livres des encyclopédistes et de plusieurs philosophes de nos jours. Cette nouvelle est sans doute fabriquée par les ennemis de la raison, de la vertu, et de la religion. Qui sait mieux que vous combien tous ces philosophes ont tâché d'inspirer le plus profond respect pour les lois reçues? Ils ne sont que des précepteurs de morale, et on les accuse de corrompre la jeunesse. On cherche à renouveler l'aventure de Socrate; on veut rendre les Parisiens aussi injustes que les Athéniens, parce qu'on croit plus aisé de les faire ressembler aux Grecs par leurs folies que par leurs talents.

Ne pourriez-vous pas remonter à la source d'un bruit si odieux et si ridicule? Je vous prie de mettre tous vos soins à vous en informer.

J'ai reçu la visite d'un homme de mérite qui vous a vu quelquefois chez M. d'Holbach; son nom est, je crois, Bergier (2). Il m'a paru en effet digne de vivre avec vous.

On dit que mademoiselle Clairon a rendu le pain bénit, et que toute la paroisse a battu des mains.

M. le prince de Brunswick vient bientôt honorer mon désert de sa présence. Je ne sais comment je pourrai le recevoir dans l'état où je suis. Je m'affaiblis plus que jamais, mon cher frère; mais, puisque Fréron et Omer se portent bien, je dois être content.

Je vous embrasse avec la plus tendre amitié. *Ecr. l'inf...*

4858. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

1er juillet (3).

Je puis vous assurer, monsieur, que ceux qui imputent à M. de La Barre et à son camarade d'extravagance le discours qu'on leur fait tenir à M. Pasquier (4), ont débité l'imposture la plus odieuse et la plus ridicule. De jeunes étourdis que la démence et la débauche ont entraînés jusqu'à des profanations publiques, ne sont pas gens à lire des livres de philosophie. S'ils en avaient lu, ils ne seraient pas tombés dans de pareils excès; ils y auraient appris à respecter les lois et la religion de notre patrie. Toutes les nouvelles qu'on a débitées dans votre pays sont extrêmement fausses. Non seulement l'arrêt n'a pas été exécuté, mais il n'a pas été signé, et il n'a passé qu'à la majorité de trois voix. On a pris le parti de ne point faire signer cet arrêt, pour prendre à loisir les mesures convenables qui en empêcheront l'exécution (5). La peine n'aurait pas été proportionnée au délit. Il n'est pas juste de punir la démence comme on punit le crime.

M. Boursier compte vous faire incessamment un petit envoi. Il vous est toujours très tendrement attaché, et conservera ces sentiments jusqu'au dernier jour de sa vie.

4859. — A M. LACOMBE.

1er juillet (6).

Je fais partir, monsieur, par la diligence de Lyon, à votre adresse, les trois volumes de *Mélanges de philosophie et d'histoire* qui sont devenus un peu rares à Paris. Cet ouvrage ayant été débité avec une permission tacite, je ne puis croire que la chambre syndicale vous refuse votre exemplaire.

J'attends tous les jours la tragédie de mon ami (7), que je ne manquerai pas aussi de vous envoyer. Il me parut, à la première lecture que j'en fis, que les remarques historiques dont cette pièce est accompagnée pourraient lui procurer un très grand débit. Si, en attendant, vous êtes toujours dans le dessein d'imprimer les petits chapitres par ordre alphabétique, on vous fera tenir des additions. Vous observerez, s'il

(1) Le chevalier de La Barre et Moisnel. Voyez, tome V, l'*Affaire La Barre.* (G. A.)
(2) Frère de l'abbé. (G. A.)
(3) Ed teurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(4) Conseiller au parlement de Paris, rapporteur de l'affaire La Barre. (G. A.)
(5) On peut juger par cette phrase de quel étonnement, de quelle fureur sera saisi Voltaire quand il apprendra le sanglant dénoûment. (G. A.)
(6) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(7) *Le Triumvirat.* (G. A.)

vous plaît, qu'il se trouve plusieurs chapitres sur la même matière; il ne vous sera pas difficile de conformer les titres aux objets qui sont traités dans chaque chapitre, et de mettre le tout dans un ordre convenable.

Je vous supplie, s'il en est temps, monsieur, de vouloir bien ôter l'annonce de *Genève* à la poétique que vous avez imprimée à Paris. Vous m'avez honoré d'une préface qui est trop à mon avantage; il n'est pas juste qu'on croie que j'ai fait imprimer mes louanges à Genève. Mais, si ce que je vous demande n'est plus praticable, rendez-moi du moins, par vous et par vos amis, la justice que je mérite. J'ai à cœur que l'on sache combien vous m'avez fait d'honneur, et qu'on ne m'accuse pas d'avoir voulu m'en faire à moi-même. Je regarderai toujours comme un honneur très flatteur d'être imprimé par vous.

Ne doutez point des sentiments d'estime, d'amitié et de reconnaissance que je vous ai voués.

4860. — A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

A Ferney, 3 juillet.

Voulez-vous bien, monsieur, que je vous adresse cette réponse que je dois à M. Thomas? Je crois que je l'aime autant que vous l'aimez, sans que je l'aie jamais vu. Vous êtes dans le temple de la Discorde, tandis que je suis dans celui de la Paix; mais je quitterais volontiers mon temple pour venir vous embrasser dans le vôtre, si j'avais une heure de santé. Donnez-moi la consolation, je vous en prie, de présenter mes respectueux hommages à M. l'ambassadeur: je me flatte que sa santé est entièrement raffermie, et qu'il a, comme vous, un corps digne de son âme; la mienne, toute languissante qu'elle est, vous est bien véritablement attachée.

4861. — A M. DAMILAVILLE.

4 juillet.

C'est un grand hasard, mon cher frère, quand je peux écrire un mot de ma main. J'ai plus de plaisir à vous écrire mes pensées qu'à les dicter; il me semble qu'alors le commerce en est plus intime. Je vous recommande plus que jamais la cause de ces infortunés Sirven, qui ont le malheur d'être venus trop tard pour exciter le zèle du public, mais qui enfin seront secourus et justifiés. Nous voici dans ce mois de juillet où vous m'avez fait espérer le mémoire du prophète Elie. Il n'a point à travailler à présent au triste procès de M. de La Luzerne: c'est une affaire d'enquête et d'interrogatoire. Du moins, on m'a dit qu'à présent le ministère d'un avocat était inutile. Si cela est vrai, je vous conjure de plaider la cause des Sirven devant Elie.

Je vous prie d'envoyer à frère Grimm ce petit billet.

Je vous avais déjà dit que j'avais vu frère Bergier et plusieurs autres frères. La paix soit sur eux. Avez-vous vu la préface du roi de Prusse? C'est dommage qu'il débute par la plus lourde bévue (1).

L'enchanteur Merlin peut-il corriger la sienne? Cet enchanteur n'entend pas le latin.

Je vous prie, mon cher frère, de pardonner à un vieux malade s'il n'écrit ni plus ni mieux.

4862. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 juillet.

Mon divin ange, voici un homme (2) plus heureux que moi. C'est un de mes compatriotes des déserts de Gex qui a l'honneur de paraître devant vous; c'est le syndic de nos grands états, c'est le maire de la capitale de notre pays, qui a deux lieues de large sur cinq de long; c'est le subdélégué de monseigneur l'intendant; c'est celui qui a posé les limites de la France avec l'auguste république de Genève. M. le duc de Praslin lui avait promis d'orner sa poitrine d'une figure de saint Michel (3) terrassant le diable; il soupire après ce rare bonheur, et moi j'attends mes roués. Vous avez vu sans doute M. de Chabanon; je me mets aux pieds de madame d'Argental.

4863. — A M. LULLIN,

CONSEILLER ET SECRÉTAIRE D'ÉTAT DE GENÈVE.

A Ferney, 5 juillet.

Monsieur, parmi les sottises dont ce monde est rempli, c'est une sottise fort indifférente au public qu'on ait dit que j'avais engagé le conseil de Genève à condamner les livres du sieur Jean-Jacques Rousseau et à décréter sa personne; mais vous savez que c'est par cette calomnie qu'ont commencé vos divisions. Vous poursuivîtes le citoyen qui, étant abusé par un bruit ridicule, s'éleva le premier contre votre jugement, et qui écrivit que plusieurs conseillers avaient pris chez moi, et à ma sollicitation, le dessein de sévir contre le sieur Rousseau, et que c'était dans mon château qu'on avait dressé l'arrêt. Vous savez encore que les jugements portés contre le citoyen et contre le sieur Jean-Jacques Rousseau ont été les deux premiers objets des plaintes des représentants: c'est là l'origine de tout le mal.

Il est donc absolument nécessaire que je détruise cette calomnie. Je déclare au conseil et à tout Genève que s'il y a un seul magistrat, un seul homme dans votre ville à qui j'aie parlé ou fait parler contre le sieur Rousseau, avant ou après sa sentence, je consens d'être aussi infâme que les secrets auteurs de cette calomnie doivent l'être. J'ai demeuré onze ans près de votre ville, et je ne me suis jamais mêlé que de rendre service à quiconque a eu besoin de moi; je ne suis jamais entré dans la moindre querelle; ma mauvaise santé même, pour laquelle j'étais venu dans ce pays, ne m'a pas permis de coucher à Genève plus d'une seule fois.

On a poussé l'absurdité et l'imposture jusqu'à dire que j'avais prié un sénateur de Berne de faire chasser le sieur Jean-Jacques Rousseau de Suisse. Je vous envoie, monsieur, la lettre de ce sénateur. Je ne dois pas souffrir qu'on m'accuse d'une persécution. Je hais et méprise trop les persécuteurs pour m'abaisser à l'être. Je ne suis point ami de M. Rousseau, je dis hautement ce que je pense sur le bien ou sur le mal de ses ouvrages; mais si j'avais fait le plus petit tort à sa personne, si j'avais servi à opprimer un homme de lettres, je me croirais trop coupable.

4864. — A MADAME GEOFFRIN.

5 juillet.

Vous êtes, madame, avec un roi (1) qui seul de tous les rois ne doit sa couronne qu'à son mérite. Votre voyage vous fait honneur à tous deux. Si j'avais eu de la santé, je me serais présenté sur votre route, et j'aurais voulu paraître à votre suite. Je ne peux mieux faire ma cour à sa majesté et à vous, madame, qu'en vous proposant une bonne action: daignez lire et faire lire au roi le petit écrit ci-joint (2). Ceux qui secourent les Sirven, et qui prennent en main leur cause, ont besoin d'être appuyés par des noms respectés et chéris. Nous ne demandons qu'à voir notre liste honorée par ces noms qui encouragent le public. L'aide la plus légère nous suffira. La gloire de protéger l'innocence vaut le centuple de ce qu'on donne. L'affaire dont il s'agit intéresse le genre humain, et c'est en son nom qu'on s'adresse à vous, madame. Nous vous devrons l'honneur et le plaisir de voir un bon roi secourir la vertu contre un juge de village, et contribuer à extirper la plus horrible superstition. J'ai l'honneur d'être, etc.

4865. — A MADAME D'ÉPINAY.

6 juillet. Partira par Lyon je ne sais quand.

Je bénis la Providence, ma respectable et chère philosophe, de ce que votre pupille va devenir tuteur (3); s'il y a un corps qui ait besoin de philosophes, c'est assurément celui dans lequel il va entrer. Les philosophes ne rouent point les Calas, ils ne condamnent point à un supplice horrible des insensés qu'il faut mettre aux Petites-Maisons. De quel front peut-on aller à *Polyeucte* après une pareille aventure? Le tuteur, élevé par sa tutrice, sera digne de l'emploi auquel il se destine. On attend beaucoup de la génération qui se forme; la jeunesse est instruite, elle n'arrive point aux dignités avec les préjugés de ses grands-pères. J'ai, Dieu merci, un neveu (4) dans le même corps, qui a été bien élevé et qui pense comme il faut penser. La lumière se communique de proche en proche; il faut laisser mourir les vieux aveugles dans leurs ténèbres; la véritable science amène nécessairement la tolérance. On ne brûlerait pas aujourd'hui la maréchale d'Ancre comme sorcière, on ne ferait pas la Saint-Barthélemi; mais nous sommes encore loin du but où nous devons tendre: il faut espérer que nous l'atteindrons. Nous sommes, en bien

(1) Voyez, tome VI, la lettre à d'Alembert du 18 juillet 1766. (G. A.)
(2) Fabry. (G. A.)
(3) Le cordon de Saint-Michel. (G. A.)

(1) Elle était à Varsovie, à la cour de Stanislas Poniatowski. (G. A.)
(2) L'*Avis au public*, sur les Sirven. (G. A.)
(3) C'est-à-dire membre du parlement de Paris, qui prétendait être tuteur du roi de France. (G. A.)
(4) Mignot. (G. A.)

des choses, les disciples des Anglais; nous finirons par égaler nos maîtres.

Vous devez à présent, ma chère et respectable philosophe, jouir d'une santé brillante, et moi, je dois être languissant : aussi suis-je. Puisque Esculape est à Paris, que vos bontés me soutiennent.

Permettez que je fasse les plus tendres compliments au tuteur. Tout notre petit ermitage est à vos pieds.

4866. — A M. L'ABBÉ MORELLET.

7 juillet.

C'est moi, mon cher frère, qui voudrais passer avec vous dans ma retraite les derniers six mois qui me restent peut-être encore à vivre. C'est Antoine qui voudrait recevoir Paul. Mon désert est plus agréable que ceux de la Thébaïde, quoiqu'il ne soit pas si chaud. Tous nos ermites vous aiment, tous chantent vos louanges, et désirent passionnément votre retour.

Le livre de Fréret est bien dangereux, mais *oportet hæreses esse*. Les manuscrits de Dumarsais et de Chénelart (1) ont été imprimés aussi. Il est bien triste que l'on impute quelquefois à des vivants, et même à de bons vivants, les ouvrages des morts. Les philosophes doivent toujours soutenir que tout philosophe qui est en vie est un bon chrétien, un bon catholique. On les loue quelquefois des mêmes choses que les dévots leur reprochent, et ces louanges deviennent funestes, *che sono accuse e pajon lodi*. Le bruit de ces dangereux éloges va frapper les longues et superbes oreilles de certains pédants; et ces pédants irrités poursuivent avec rage de pauvres innocents qui voudraient faire le bien en secret. La dernière scène qui vient de se passer à Paris prouve bien que les frères doivent cacher soigneusement les mystères et les noms de leurs frères. Vous savez que le conseiller Pasquier a dit, en plein parlement, que les jeunes gens d'Abbeville qu'on a fait mourir avaient puisé leur impiété dans l'école et dans les ouvrages des philosophes modernes. Ils ont été nommés par leur nom; c'est une dénonciation dans toutes les formes. On les rend complices des profanations insensées de ces malheureux jeunes gens; on les fait passer pour les véritables auteurs du supplice dans lequel on a fait expirer de jeunes indiscrets. Y a-t-il jamais eu rien de plus méchant et de plus absurde que d'accuser ainsi ceux qui enseignent la raison et les mœurs d'être les corrupteurs de la jeunesse? Qu'un janséniste fanatique eût été coupable d'une telle calomnie, je n'en serais pas surpris; mais que ce soit un conseiller de grand'chambre, cela est honteux pour la nation. Le mal est que ces imputations parviennent au roi, et qu'elles paraissent dictées par l'impartialité et par l'esprit de patriotisme. Les sages, dans des circonstances si funestes, doivent se taire et attendre.

Quand vous trouverez, mon cher frère, les livres que vous avez eu la bonté de me promettre, M. Damilaville les paiera à votre ordre. Rien ne presse. Ne songez qu'à vos travaux et à vos amusements, vivez aussi heureux qu'un pauvre sage peut l'être, et souvenez-vous des ermites qui vous seront très tendrement attachés.

4867. — A M. DAMILAVILLE.

7 juillet.

Mon cher frère, mon cœur est flétri; je suis atterré. Je me doutais qu'on attribuerait la plus sotte et la plus effrénée démence (2) à ceux qui ne prêchent que la sagesse et la pureté des mœurs. Je suis tenté d'aller mourir dans une terre où les hommes soient moins injustes. Je me tais; j'ai trop à dire.

Je vous prie instamment de m'envoyer la lettre qu'on prétend que j'ai écrite à Jean-Jacques (3), et qu'assurément je n'ai point écrite. Le temps se consume à confondre la calomnie. On vous demande bien pardon de vous charger de faire rendre tant de lettres.

4868. — A M. HENNIN.

A Ferney, 8 juillet.

Tout malade que je suis, mon cher monsieur, il faudra probablement que je reçoive dans ma puante et délabrée maison un prince (1) victorieux et aimable. Heureusement il est philosophe, M. l'ambassadeur l'est aussi, vous l'êtes aussi.

Pouvons-nous sans indiscrétion, madame Denis et moi, supplier S. Exc. de vouloir bien nous protéger de sa présence, et d'amener M. le prince de Brunswick? Nous leur donnerons du lait de nos vaches, du miel de nos abeilles, et des fraises de notre jardin. Négociez cette affaire avec S. Exc.; mettez-moi à ses pieds; dites-lui qu'après qu'il se sera crevé avec le prince par sa trop bonne chère, il est juste qu'il vienne jeûner le lendemain à la campagne, respirer un air pur, et oublier les tracasseries génevoises et les cuisiniers français.

Je ne sais point le jour, j'ignore la marche de M. le prince de Brunswick; j'ignore même si son projet est de dîner dans ma caserne. Mettez-moi au fait; ayez la bonté de le prévenir sur l'état d'un vieillard infirme. Vous me ressuscitez quelquefois par votre gaieté, secourez-moi par vos bontés. Mon cœur et mon estomac vous sont dévoués.

4869. — A MADAME DUCHÊNE.

A Ferney, 11 juillet (2).

Je fais partir par les voitures de Genève, et ensuite par la diligence de Lyon à Paris, mardi prochain, 15e du mois, les feuilles de la *Henriade* augmentées et corrigées, avec toutes les instructions nécessaires pour que madame Duchêne puisse faire une belle édition. Je souhaite qu'elle en tire quelque avantage. Je suis son très humble serviteur.

4870. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 juillet.

Mes divins anges, quoique les belles-lettres soient un peu honnies, que le théâtre soit désert, que les hommes n'aient plus de voix, que les femmes ne sachent plus attendrir, quoiqu'il faille enfin renoncer au monde, je ne renonce point aux roués, et je vous prie de me les renvoyer, pour qu'ils reçoivent chez moi la confirmation de l'arrêt que vous avez porté sur eux.

Puis-je vous demander s'il est vrai qu'on ait imprimé *Barneveldt* (3)?

Avez-vous vu M. de Chabanon? êtes-vous contents de son plan (4)?

Je ne vous parle que de théâtre, et cependant j'ai le cœur navré. C'est que je n'aime point du tout les Félix (5), qui font mourir inhumainement, et dans des supplices recherchés, les Polyeucte et les Néarque. Je conviens que les Polyeucte et les Néarque ont très grand tort; ce sont de grands extravagants : mais les Félix n'ont certainement pas raison. Il y a enfin des spectateurs qui n'aiment point du tout de pareilles pièces. Je me persuade que vous êtes de leur nombre, surtout après avoir lu l'excellent traité des *Délits et des peines*. Il se passe des choses bien horribles dans ce monde; mais on en parle un moment, et puis on va souper. Respect et tendresse.

4871. — A M. DAMILAVILLE.

12 juillet.

Mon cher frère, Polyeucte et Néarque (6) déchirent toujours mon cœur; et il ne goûtera quelque consolation que quand vous me manderez tout ce que vous aurez pu recueillir.

On dit qu'on ne jouera point la pièce de Collé (7) : je m'y intéresse peu, puisque je ne la verrai pas; et, en vérité, je suis incapable de prendre aucun plaisir après la funeste catastrophe dont on veut me rendre en quelque façon responsable. Vous savez que je n'ai aucune part au livre (8) que ces pauvres insensés adoraient à genoux. Il pleut de tous côtés des ouvrages indécents, comme la *Chandelle d'Arras*, le *Compère Matthieu*, l'*Espion chinois* (9), et cent autres avortons qui périssent au bout de quinze jours, et qui ne méritent pas qu'on fasse attention à leur existence passagère. Le

(1) Noms dont on signait les livres philosophiques, tels que l'*Analyse de la religion chrétienne*, etc. (G. A.)

(2) Le *Dictionnaire philosophique* avait été jeté dans le bûcher de La Barre. (G. A.)

(3) Ou plutôt sur Jean-Jacques. (G. A.)

(1) Le prince de Brunswick. (G. A.)

(2) Éditeurs, de Cayrol et A. François. Ce billet doit être postérieur à l'année 1766. (G. A.)

(3) Tragédie de Lemierre, dont on venait d'interdire la représentation. (G. A.)

(4) De sa tragédie d'*Eudoxie*. (G. A.)

(5) Voyez le *Polyeucte* de Corneille. Voltaire fait allusion ici aux juges de La Barre. (G. A.)

(6) La Barre et d'Etallonde. (G. A.)

(7) La *Partie de chasse*. (G. A.)

(8) Le *Dictionnaire philosophique*. (G. A.)

(9) Les deux premiers par du Laurens; le troisième par Goudar. (G. A.)

ministère ne s'occupe pas sans doute de ces pauvretés : il n'est occupé que du soin de faire fleurir l'Etat; et l'intérêt réduit à quatre pour cent est une preuve d'abondance.

Je tremble que M. de Beaumont ne se décourage : je vous conjure d'exciter son zèle. J'ai pris des mesures qui vont m'embarrasser beaucoup, s'il abandonne cette affaire des Sirven. Parlez-lui, je vous prie, de celle d'Abbeville; il s'en sera sans doute informé. Je ne connais point de loi qui ordonne la torture et la mort pour des extravagances qui n'annoncent qu'un cerveau troublé. Que fera-t-on donc aux empoisonneurs et aux parricides?

Adieu, mon cher ami; adoucissez, par vos lettres, la tristesse où je suis plongé.

4872. — A M. LACOMBE.

12 juillet (1).

Vous devez recevoir incessamment, monsieur, par la diligence de Lyon, l'ouvrage de mon ami (2).

Si, avant que vous ayez commencé l'impression, il m'envoie quelques additions ou corrections, je vous les ferai tenir sur-le-champ. Si la police vous fait quelques difficultés, vous n'avez qu'à me mander quels articles il faut corriger, et mon ami les réformera sans peine.

A l'égard de votre autre entreprise (3), je m'en rapporte à votre prudence; vous ne compromettrez ni vous ni personne. On vous fera tenir incessamment les additions aux petits chapitres. Si on avait eu l'honneur de vous connaître plus tôt, on se serait mis entre vos mains pour tout le reste. Je compte sur votre amitié, et je vous prie d'être persuadé de la mienne.

4873. — A M. HENNIN.

Jeudi matin.

Ma foi, monsieur, les beaux esprits se rencontrent. Vous ne me dites point que MM. les plénipotentiaires avaient employé la même formule que moi chétif, quand je vous montrai mon édit émané contre le col tord ou tors (4). Si on lui donne une attestation de vie et de mœurs, il sera de ces gens qu'on pend avec leur grâce au cou. Avez-vous le gendre du roi d'Angleterre aujourd'hui? avez-vous vu le grand kan des Cosaques? comment me tirerai-je d'un hitman et d'un prince héréditaire? Si vous ne venez à mon secours avec M. le chevalier de Taulès, qui est de la taille du grand kan, je suis perdu. Mettez-moi toujours aux pieds de son excellence, et ayez pitié du pauvre vieillard qui vous aime de tout son cœur.

4874. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux eaux de Rolle en Suisse, par Genève, 14 juillet.

Mes chers anges, mettez-moi aux pieds de M. de Chauvelin; dites-lui que je pense comme lui; dites-lui que la pièce inspire je ne sais quoi d'atroce, mais qu'elle n'ennuie point; qu'elle est un peu dans le goût anglais; qu'on n'a eu d'autre intention que de dire ce qu'on pense d'Auguste et d'Antoine, et que d'ailleurs elle est assez fortement écrite.

Non vraiment, je n'ai point ma minute; je l'avais envoyée au libraire; je ferai mon possible pour la retirer, et je vous conjure encore, par vos ailes, de me renvoyer ma copie, par la diligence de Lyon, à Meyrin, en belle toile cirée : c'est la façon dont il faut s'y prendre pour faire tenir tous les gros paquets. Vous verrez, par l'étrange lettre (5) que j'ai reçue d'un château près d'Abbeville, que vos dignes avocats ont encore bien plus fortement raison qu'ils ne pensaient. Il y a dans tout cela de quoi frémir d'horreur. Je suis persuadé que le roi aurait fait grâce, s'il avait su tout ce détail; mais la tête avait tourné à ce pauvre chevalier de La Barre et à tout le monde; on n'a pas su le défendre, on n'a pas su même récuser des témoins qu'on pouvait regarder comme subornés par Belleval. D'ailleurs, ce qui est bien singulier, c'est qu'il n'y a point de loi expresse pour un pareil délit. Il est abandonné, comme presque tout le reste, à la prudence ou au caprice du juge. Le lieutenant d'Abbeville a craint de n'en pas faire assez, et le parlement en a trop fait. Vous savez que des vingt-cinq juges il n'y en a eu que quinze qui ont opiné à la mort. Mais quand plus d'un tiers des opinants penche vers la clémence, les deux autres tiers sont bien cruels. De quoi dépend la vie des hommes! Si la loi était claire, tous les juges seraient du même avis; mais quand elle ne l'est pas, quand il n'y a pas même de loi, faut-il que cinq voix de plus suffisent pour faire périr, dans les plus horribles tourments, un jeune gentilhomme qui n'est coupable que de folie? Que lui aurait-on fait de plus s'il avait tué son père?

En vérité, si le parlement est le père du peuple, il ne l'est pas de la famille d'Ormesson (1). Je suis saisi d'horreur. Je prends actuellement des eaux minérales, mais sûrement elles me feront mal; on ne digère rien après de pareilles aventures.

Je ne suis point surpris de la conduite de ce malheureux Jean-Jacques (2), mais j'en suis très affligé. Il est affreux qu'il ait été donné à un pareil coquin de faire le *Vicaire savoyard*. Ce malheureux fait trop de tort à la philosophie; mais il ne ressemble aux philosophes que comme les singes ressemblent aux hommes.

Toute ma petite famille, mes anges, se met aux bout de vos ailes, et moi surtout, qui vous adore autant que je hais, etc., etc., etc.

Je vous demande en grâce de m'envoyer la consultation des avocats (3); il n'y a qu'à la mettre dans le paquet couvert de toile cirée, afin que les brûlés soient avec les roués.

4875. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

Aux eaux de Rolle, le 14 juillet.

Etes-vous, mon cher Cicéron, du nombre de ceux qui ont fait une consultation en faveur de l'humanité, contre une cruauté indigne de ce siècle? Vous en êtes bien capable. Je vous en révérerai et aimerai bien davantage. Vous auriez fait encore plus, si vous aviez lu la relation véritable que M. Damilaville doit vous communiquer. Que vous avez bien raison de faire voir que notre jurisprudence criminelle est encore bien barbare! Ne vous découragez point, mon cher Cicéron, de tout ce que vous voyez; donnez, au nom de Dieu, votre mémoire pour les Sirven, dussiez-vous ne point obtenir d'attribution de juges. Je vous répète que ce mémoire sera votre chef-d'œuvre, qu'il mettra le comble à votre réputation; et quant aux Sirven, ils seront toujours assez justifiés dans l'Europe.

Soyez toujours le défenseur de l'innocence et de la raison; rendez les hommes meilleurs et plus éclairés; c'est votre vocation. Soyez surtout heureux vous-même avec votre digne épouse. Mon cœur est à vous, et mon esprit est le client du vôtre.

4876. — A M. DAMILAVILLE.

Aux eaux de Rolle en Suisse, 14 juillet.

Vous allez être bien étonné, vous allez frémir, mon cher frère, quand vous lirez la *Relation* (4) que je vous envoie. Qui croirait que la condamnation de cinq jeunes gens de famille à la plus horrible mort pût être le fruit de l'amour et de la jalousie d'un vieux scélérat d'élu d'Abbeville? La première idée qui vient est que cet élu est un grand réprouvé; mais il n'y a pas moyen de rire dans une circonstance si funeste. Ne saviez-vous pas que plusieurs avocats ont donné une consultation qui démontre l'absurdité de cet affreux arrêt? Ne l'aurai-je point, cette consultation?

On dit que le premier président leur en a voulu faire des reproches, et qu'ils lui ont répondu avec la noblesse et la fermeté dignes de leur profession. C'est une chose abominable que la mort des hommes, et que les plus terribles supplices dépendent de cinq radoteurs qui l'emportent, par la majorité des voix, sur les dix conseillers du parlement les plus éclairés et les plus équitables. Je suis persuadé que si sa majesté eût été informée du fond de l'affaire, elle aurait donné grâce; elle est juste et bienfaisante : mais la tête avait tourné aux deux malheureux, et ils se sont perdus eux-mêmes.

Je vous conjure, mon cher frère, d'envoyer à M. de Beaumont copie de la *Relation*, avec le petit billet que je lui écris.

Je vous embrasse avec autant de douleur que de tendresse.

Est-ce qu'on a brûlé les *Délits et les Peines*?

---

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Le *Triumvirat*. (G. A.)
(3) Le recueil. (G. A.)
(4) Vernet. Voyez, tome V, pages 710 et 711, la *Lettre de Robert Covelle* et la première des *Déclarations*. (G. A.)
(5) Voyez la lettre à Richelieu du 18 juillet, note. (G. A.)

(1) La Barre était de cette famille. (G. A.)
(2) Se brouille avec Hume en Angleterre. (G. A.)
(3) Contre les juges d'Abbeville. Voyez le *Cri du sang*, tome V, page 510. (G. A.)
(4) Voyez, tome V, la *Relation de la mort du chevalier de La Barre*. (G. A.)

4877. — A M. LACOMBE.

Aux eaux de Rolle, 14 juillet.

Je ne crois point du tout, monsieur, que cette pièce (1) puisse être jouée; je pense seulement qu'elle est faite pour être lue par les gens de lettres : ainsi il me paraît que vous ne devez pas en tirer un grand nombre d'exemplaires. Je vous avoue qu'on ne veut faire imprimer cet ouvrage qu'en faveur des notes; et pour peu que les censeurs trouvent à redire à quelques-unes des notes, on les corrigera sans difficulté.

Il paraît depuis peu une *Histoire du Commerce et de la navigation des Egyptiens* (2). Je vous prie de me l'envoyer à Meyrin près de Genève.

4878. — A M. DAMILAVILLE.

Aux eaux de Rolle, 14 juillet.

Je suis toujours aux eaux, et assez malade, mon cher ami. J'ai mal daté ma dernière, qui pourtant ne partira qu'avec ce billet-ci. Je vous supplie de faire rendre cet autre billet a Lacombe. Mes amis savent sans doute que je suis aux eaux; mais je recevrai exactement toutes les lettres qu'on m'écrira à Genève.

Voici ce qu'on m'écrit sur Jean-Jacques :

« J'ai vu les lettres de M. Hume. Il mande que Rousseau » est le scélérat le plus atroce, le plus noir qui ait jamais » déshonoré la nature humaine; qu'on lui avait bien dit qu'il » avait tort de se charger de lui, mais qu'il avait cédé aux » instances de ses protecteurs; qu'il avait mis le scorpion » dans son sein, et qu'il en avait été piqué; que le procès, » avec cet homme affreux, allait être imprimé en anglais; » qu'il priait qu'on le traduisît en français, et qu'on vous en » envoyât un exemplaire. »

4879. — A M. HENNIN.

Ange de paix, voici un Génevois qui vous donnera de quoi faire votre métier de bienfaisance. Tandis que vous cherchez à peupler le pays de Gex de protestants, on les en chasse; on ravit le bien patrimonial d'une famille. C'est par charité chrétienne, à la vérité; mais c'est contre les lois mêmes de Louis XIV, qui ne sont pas si sévères que les déprédateurs fiscaux. Permettez que je recommande à vos bontés, à votre protection, et à vos conseils, le porteur de ma requête.

On dit qu'une jolie et brave Lyonnaise a rossé trois citoyens. Le porteur n'est pas du nombre; elle lui aurait donné un baiser.

4880. — AU MÊME.

Mercredi matin, à huit heures, à Ferney (... juillet).

Figurez-vous donc, monsieur, qu'hier mardi M. le prince de Brunswick m'écrit qu'il viendra se reposer de ses fatigues dans mon ermitage. Je lui propose d'y venir manger du lait et des œufs frais, et de renoncer ce jour-là au monde et à ses pompes. Et sur ce que vous m'aviez mandé des pompes, je vous prie de vouloir bien venir avec M. de Taulès pour me bouillir du lait. Point du tout, ne voilà-t-il pas que ce jeune héros me mande qu'il est engagé pour des crevailles avec M. l'ambassadeur, et qu'il ne viendra que demain! Je n'ose plus supplier son excellence de venir faire pénitence de ses excès à la campagne. Qu'il se crève, qu'il se damne, qu'il fasse tout ce qu'il voudra, il est le maître; je suis à ses ordres et aux vôtres. Faites-moi la grâce d'instruire un pauvre vieux ermite de vos marches et de vos plaisirs.

Votre grand diable de Cosaque, qui dit avoir la poitrine perdue, est un fort bon homme. Il avait avec lui un médecin qui a du mérite.

4881. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux eaux de Rolle, 16 juillet.

Je me jette à votre nez, à vos pieds, à vos ailes, mes divins anges. Je vous demande en grâce de m'apprendre s'il n'y a rien de nouveau. Je vous supplie de me faire avoir la consultation (3) des avocats; c'est un monument de générosité, de fermeté, et de sagesse, dont j'ai d'ailleurs un très grand besoin. Si vous n'en avez qu'un exemplaire, et que vous ne vouliez pas le perdre, je le ferai transcrire, et je vous le renverrai aussitôt.

L'atrocité de cette aventure me saisit d'horreur et de colère. Je me repens bien de m'être ruiné à bâtir et à faire du bien dans la lisière d'un pays où l'on commet de sang-froid, et en allant dîner, des barbaries qui feraient frémir des sauvages ivres. Et c'est là ce peuple si doux, si léger, et si gai! Arlequins anthropophages! je ne veux plus entendre parler de vous. Courez du bûcher au bal, et de la Grève à l'Opéra-Comique; rouez Calas, pendez Sirven, brûlez cinq pauvres jeunes gens (1) qu'il fallait, comme disent mes anges, mettre six mois à Saint-Lazare; je ne veux pas respirer le même air que vous.

Mes anges, je vous conjure, encore une fois, de me dire tout ce que vous savez. L'inquisition est fade en comparaison de vos jansénistes de grand'chambre et de Tournelle. Il n'y a point de loi qui ordonne ces horreurs en pareil cas; il n'y a que le diable qui soit capable de brûler les hommes en dépit de la loi. Quoi! le caprice de cinq vieux fous suffira pour infliger des supplices qui auraient fait trembler Busiris! Je m'arrête, car j'en dirais bien davantage. C'est trop parler de démons, je ne veux qu'aimer mes anges.

4882. — A M. DAMILAVILLE.

A Genève, 16 juillet.

Votre ami, monsieur, est toujours aux eaux de Rolle en Suisse, et les médecins lui ont conseillé un grand régime. Vous pouvez toujours m'écrire chez M. Souchai, à Genève, tant pour les affaires de Bugey que pour le vingtième.

Nous vous supplions très instamment, M. Frégote et moi, de nous envoyer, à l'adresse de M. Souchai, la consultation des avocats, les conclusions du procureur général, comme aussi l'avis du rapporteur, les noms des juges qui ont opiné pour, et ceux des juges qui ont opiné contre, afin que nous puissions nous conduire avec plus de sûreté dans la révision de cette affaire.

Nous espérons tirer un grand parti de la consultation des avocats; nous nous flattons même de vous envoyer, avant qu'il soit peu, un mémoire raisonné qu'on nous dit être fait sur la bonne jurisprudence touchant le fait et le droit.

S'il y a quelque chose de nouveau, nous vous prions de vouloir bien en parler à MM. les conseillers Mignot et d'Hornoy, qui vous donneront sans doute les éclaircissements nécessaires.

Nous nous recommandons à votre amitié et à votre bonté, étant très particulièrement, monsieur, vos très humbles et très obéissants serviteurs. J.-L. B. et compagnie (2).

4883. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Aux eaux de Rolle, 16 juillet.

La petite acquisition de mon cœur, que vous avez faite, monsieur, vous est bien confirmée. En vous remerciant des *Ruines de la Grèce*, que vous voulez bien m'envoyer. Vous voyez quelquefois dans Paris les ruines du bon goût et du bon sens, et vous ne verrez jamais que chez un petit nombre de sages les ruines que vous désirez de voir.

Voici une relation qu'on m'envoie, dans laquelle vous trouverez un triste exemple de la décadence de l'humanité. On me mande que cette horrible aventure n'a presque point fait de sensation dans Paris. Les atrocités qui ne se passent point sous nos yeux ne nous touchent guère; personne même ne savait la cause de cette funeste catastrophe. On ne pouvait pas deviner qu'un vieux élu, très réprouvé, amoureux, à soixante ans, d'une abbesse, et jaloux d'un jeune homme de vingt-deux ans, avait seul été l'auteur d'un événement si déplorable. Si sa majesté en avait été informée, je suis persuadé que la bonté de son caractère l'aurait portée à faire grâce.

Voilà trois désastres bien extraordinaires, en peu d'années; ceux des Calas, des Sirven, et de ces malheureux jeunes gens d'Abbeville. A quels piéges affreux la nature humaine est exposée! Je bénis ma fortune, qui me fait achever ma vie dans les déserts des Suisses, où l'on ne connaît point de pareilles abominations. Elles mettent la noirceur dans l'âme. Les Français passent pour être gais et polis; il vaudrait bien mieux passer pour être humains. Démocrite doit rire de nos folies; mais Héraclite doit pleurer de nos cruautés. Je retournerai demain dans l'ermitage où vous m'avez vu, pour recevoir le

(1) *Le Triumvirat*. (K.)

(2) Par Hubert-Pascal Ameilhon, né en 1730, mort en 1811. (G. A.)

(3) *Consultation* datée du 27 juin 1766, et signée Cellier, d'Outremont, Muyart de Vouglans, Gerbier, Timbergue, Benoist fils, Turpin et Linguet. (G. A.)

(1) Il y avait cinq accusés, le chevalier de La Barre, Moisnel, Douville de Maillefeu, Dumaisniel de Saveuse, et d'Etallonde de Morival. La Barre seul fut brûlé. (G. A.)

(2) J.-L. Boursier et compagnie. (G. A.)

prince de Brunswick. On le dit humain et généreux; c'est le caractère des braves gens. Les robes noires, qui n'ont jamais connu le danger, sont barbares.

Pardonnez à la tristesse de ma lettre, vous, monsieur, qui pensez comme le prince de Brunswick. Conservez-moi une amitié que je mérite par mon tendre et respectueux attachement pour vous.

4884. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Aux eaux de Rolle, 18 juillet.

Je ne sais où vous êtes, monseigneur; mais quelque part que vous soyez, vous êtes compatissant et généreux : vous serez touché de cette relation qu'on m'a envoyée (*a*). Je suis

(*a*) *Extrait d'une lettre d'Abbeville, du 7 juillet.*

. . . . . .

« Un habitant d'Abbeville, lieutenant de l'élection, riche, avare, et nommé Belleval, vivait dans la plus grande intimité avec l'abbesse de Vignancourt, fille de M. de Brou, lorsque deux jeunes gentilshommes, parents de l'abbesse, nommés de La Barre, arrivèrent à Abbeville. L'abbesse les reçut chez elle, les logea dans l'intérieur du couvent, plaça, peu de temps après, l'aîné des deux frères dans les mousquetaires. Le plus jeune, âgé de seize à dix-sept ans, toujours logé chez sa cousine, toujours mangeant avec elle, fit connaissance avec la jeunesse de la ville, l'introduisit chez l'abbesse; on y soupait, on y passait une partie de la nuit.

» Le sieur Belleval, congédié de la maison, résolut de se venger. Il savait que le chevalier de La Barre avait commis de grandes indécences, quatre mois auparavant, avec quelques jeunes gens de son âge mal élevés. L'un d'eux même avait donné, en passant, un coup de baguette sur un poteau auquel était attaché un crucifix de bois; et quoique le coup n'eût été donné que par derrière, et sur le simple poteau, la baguette, en tournant, avait frappé malheureusement le crucifix. Il sut que ces jeunes gens avaient chanté des chansons impies, qui avaient scandalisé quelques bourgeois. On reprochait surtout au chevalier de La Barre d'avoir passé à trente pas d'une procession qui portait le saint-sacrement, et de n'avoir pas ôté son chapeau.

» Belleval courut de maison en maison exagérer l'indécence très répréhensible du chevalier et de ses amis. Il écrivit aux villes voisines; le bruit fut si grand, que l'évêque d'Amiens se crut obligé de se transporter à Abbeville pour réparer le scandale par sa piété.

» Alors on fit des informations, on jeta des monitoires, on assigna des témoins; mais personne ne voulait accuser juridiquement de jeunes indiscrets dont on avait pitié. On voulait cacher leurs fautes, qu'on imputait à l'ivresse et à la folie de leur âge.

» Belleval alla chez tous les témoins; il les menaça, il les fit trembler; il se servit de toutes les armes de la religion; enfin il força le juge d'Abbeville à le faire assigner lui-même en témoignage. Il ne se contenta pas de grossir les objets dans son interrogatoire, il indiqua les noms de tous ceux qui pouvaient témoigner; il requit même le juge de les entendre. Mais ce délateur fut bien surpris lorsque le juge ayant été forcé d'agir et de rechercher les imprudents complices du chevalier de La Barre, il trouva le fils du délateur Belleval à la tête.

» Belleval désespéré fit évader son fils avec le sieur d'Etallonde, fils du président de Bancour, et le jeune d'Ouville, fils du maire de la ville. Mais poussant jusqu'au bout sa jalousie et sa vengeance contre le chevalier de La Barre, il le fit suivre par un espion. Le chevalier fut arrêté avec le sieur Moisnel son ami. La tête leur tourna, comme vous le pouvez bien penser, dans leur interrogatoire. Cependant Moisnel répondit plus sagement que La Barre. Celui-ci se perdit lui-même; vous savez le reste.

» Je me trouvais samedi à Abbeville, où une petite affaire m'avait conduit, lorsque de La Barre et Moisnel, escortés de quatre archers, y arrivèrent de Paris, par une route détournée. Je ne saurais vous donner une juste idée de la consternation de cette ville, de l'horreur qu'on y ressent contre Belleval, et de l'effroi qui règne dans toutes les familles. Le peuple même trouve l'arrêt trop cruel; il déchirerait Belleval; il est sorti d'Abbeville, et on ne sait où il est.

» *Nota bene.* Les accusés ont été condamnés par le parlement de Paris, en confirmation de la sentence d'Abbeville, à avoir la langue et le poing coupés, la tête tranchée, et à être jetés dans les flammes, après avoir subi la question ordinaire et extraordinaire. Le chevalier de La Barre a été seul exécuté; on continue le procès du sieur Moisnel. Plusieurs avocats ont signé une consultation par laquelle ils prouvent l'illégalité de l'arrêt. Il y avait vingt-cinq juges; quinze opinèrent à la mort, et dix à une correction légère.

VARIANTE. « *Nota bene.* Le chevalier de La Barre a été condamné par le parlement de Paris en confirmation, etc..... Le chevalier de La Barre a été exécuté. On a brûlé avec lui ses livres, qui consistaient dans les *Pensées philosophiques* de Diderot, le *Sopha* de Crébillon, des *Lettres sur les miracles*, le *Dictionnaire philosophique*, deux petits volumes de Bayle (*), un *Discours de l'empereur Julien*, grec et français; un *Abrégé de l'Histoire de l'Eglise* de Fleury, et l'*Anatomie de la messe* (**). On continue le procès du sieur Moisnel. Les autres sont condamnés à être brûlés vifs. Plusieurs avocats ont signé, etc. »

(*) *Extrait* de Bayle, par Frédéric II. (G. A.)
(**) Ouvrage du seizième siècle. (G. A.)

persuadé que, si on avait été informé de l'origine de cette horrible aventure, on aurait fait quelque grâce. Cet élu d'Abbeville vous paraîtra un grand réprouvé. Il est seul la cause du désespoir de cinq familles, et il est lui-même au nombre de ceux qu'il a accablés par sa méchanceté. La peine de mort n'est point ordonnée par la loi, et le degré du châtiment est entièrement abandonné à la prudence des juges.

Il y a plusieurs années qu'une profanation beaucoup plus sacrilége fut commise dans la ville de Dijon; les coupables furent condamnés à six mois de prison, et à quatre mille livres envers les pauvres, payables solidairement. Les meilleurs jurisconsultes prétendent que, dans les délits qui ne traînent pas après eux des suites dangereuses, et dont la punition est arbitraire, il faut toujours pencher vers la clémence plutôt que vers la cruauté.

Il est triste de voir des exemples d'inhumanité dans une nation qui recherche la réputation d'être douce et polie. Je sais bien qu'il n'y a point de remède aux choses faites; mais j'ai cru que vous ne seriez pas fâché d'être instruit de ce qui a produit cette catastrophe épouvantable.

Il est triste que l'amour en soit la cause : il n'est pas accoutumé, dans notre siècle, à produire de telles horreurs; il me semble que vous l'aviez rendu plus humain.

Continuez-moi vos bontés, et pardonnez-moi de ne vous pas écrire de ma main. Ma misérable santé est dans un tel état que je ne suis capable que de vous aimer, et de vous respecter jusqu'au dernier moment de ma vie.

4885. — A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

18 juillet.

En vérité, monsieur, vous avez adouci mes maux et prolongé ma vie en me gratifiant de ces dix paquets de la poudre des chartreux. Je n'ai qu'une seule prise de la poudre des pilules de Prusse (1).

Oui, sans doute, il faut faire une seconde édition de cet ouvrage, et il y en aura plus d'une. L'avant-propos est violent; cet avant-propos est du roi : il n'y a qu'une seule faute, mais elle est grave, et sera relevée par les ennemis de la raison. Il y parle d'une falsification d'un passage dans l'Evangile de Jean. L'on prétend que ce n'est point ce passage de l'Evangile qui a été falsifié, mais bien deux endroits d'une épître (2). Le corps de l'histoire est de l'abbé de Prades; il a besoin de beaucoup de corrections et d'additions. On m'a parlé de quelques autres ouvrages qui paraissent. Je remercie ceux qui nous éclairent; mais je tremble pour eux, à moins qu'ils ne soient des rois de Prusse. La *Relation* que je vous envoie vous fera frémir comme moi : l'inquisition aurait été moins barbare.

La postérité ne concevra pas comment les gentilshommes d'une province ont laissé immoler d'autres gentilshommes par des bourreaux, sur un arrêt de vingt-cinq bourreaux en robe, à la pluralité de quinze voix contre dix. C'était bien là le cas au moins de faire des représentations à ceux qui en font tous les jours de si violentes pour des sujets bien moins intéressants.

Je souhaite passionnément, monsieur, d'avoir l'honneur de vous revoir. Je crois avoir retrouvé en vous un autre marquis de Vauvenargues. Vous me consolerez de sa perte, et des atrocités religieuses qu'on commet encore dans un siècle qui n'était pas digne de lui. Je vous attends, monsieur, avec l'attachement le plus tendre et le plus respectueux.

4886. — A M. DAMILAVILLE.

19 juillet.

Ce petit billet ouvert que je vous envoie, mon cher frère, pour Protagoras, est pour vous comme pour lui; il est écrit dans l'amertume de mon cœur. Je crains que Protagoras ne soit trop gai au milieu des horreurs qui nous environnent. Le rôle de Démocrite est fort bon quand il ne s'agit que des folies humaines; mais les barbaries font des Héraclites. Je ne crois pas que je puisse rire de longtemps. Je vous répète toujours la même chose, je vous fais toujours la même prière. La consultation en faveur de ces malheureux jeunes gens, et le mémoire des Sirven, ce sont là mes deux pôles. On m'assure que celui qui est mort n'avait pas dix-sept ans, cela redouble encore l'horreur.

C'est aujourd'hui le jour où j'attends une de vos lettres. Si je n'en ai point, mon affliction sera bien cruelle; mais si j'ai la consultation des avocats, je recevrai au moins quelque

(1) L'*Abrégé de l'Histoire ecclésiastique*. (G. A.)
(2) Les versets 7 et 8 du chapitre V de la première épître. (G. A.

consolation. Je sais que c'est après la mort le médecin; mais cela peut du moins sauver la vie à d'autres. L'assassinat juridique des Calas a rendu le parlement de Toulouse plus circonspect; les cris ne sont pas inutiles, ils effraient les animaux carnassiers, au moins pour quelque temps.

Adieu, mon cher frère; je vous embrasse toujours avec autant de douleur que de tendresse.

4887. — A M. DAMILAVILLE.

Aux eaux de Rolle en Suisse par Genève, 21 juillet.

Je ne me laisse point abattre, mon cher frère; mais ma douleur, ma colère, et mon indignation, redoublent à chaque instant. Je me laisse si peu abattre, que je prendrai probablement le parti d'aller finir mes jours dans un pays (1) où je pourrai faire du bien. Je ne serai pas le seul. Il se peut faire que le règne de la raison et de la vraie religion s'établisse bientôt, et qu'il fasse taire l'iniquité et la démence. Je suis persuadé que le prince qui favorisera cette entreprise vous ferait un sort agréable si vous vouliez être de la partie. Une lettre de Protagoras pourrait y servir beaucoup. Je sais que vous avez assez de courage pour me suivre; mais vous avez probablement des liens que vous ne pourrez rompre.

J'ai commencé déjà à prendre des mesures; si vous me secondez, je ne balancerai pas. En attendant je vous conjure de prendre au moins, chez M. de Beaumont, le précis de la consultation, avec les noms des juges. Je n'ai vu personne qui ne soit entré en fureur au récit de cette abomination.

Comme je serai encore quelque temps aux eaux de Suisse, je vous prie d'adresser vos lettres à M. Boursier, chez M. Souchai, à Genève, au *Lion-d'Or*.

Mon cher frère, que les hommes sont méchants, et que j'ai besoin de vous voir!

4888. — A LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

A Ferney, 22 juillet 1766 (2).

Madame, c'en est trop, votre générosité est trop grande; mais il faut avouer que votre altesse sérénissime ne pouvait mieux placer ses bienfaits que sur cette famille infortunée. Il n'en a presque rien coûté pour l'opprimer, pour lui ravir les aliments et pour faire expirer la vertueuse mère presque dans mes bras; et il en coûte de très fortes sommes avant qu'on se soit mis seulement en état de lui faire obtenir une ombre de justice. On fait même mille chicanes au généreux de Beaumont, pour l'empêcher de publier l'excellent mémoire qu'il a composé en faveur de l'innocence.

On persécute à la fois par le fer, par la corde et par les flammes, la religion et la philosophie. Cinq jeunes gens ont été condamnés au bûcher pour n'avoir pas ôté leur chapeau en voyant passer une procession à trente pas. Est-il possible, madame, qu'une nation qui passe pour si gaie et si polie soit en effet si barbare? L'Allemagne n'a jamais vu de pareilles horreurs; elle sait conserver sa liberté et respecter l'humanité. Notre religion est prêchée en France par des bourreaux. Que ne puis-je venir achever à vos pieds le peu de jours qui me restent à vivre, loin d'une si indigne patrie!

C'est moi qui suis le trésorier de ces pauvres Sirven; on peut tout m'envoyer pour eux. Que votre âme est belle, madame! qu'elle me console de toutes les abominations dont je suis témoin! Mon cœur est pénetré de la bonté du vôtre. Daignez agréer mon admiration, mon attachement, mon respect pour vos altesses sérénissimes. Je n'oublierai jamais la grande maîtresse des cœurs.

4889. — A M. LE PRINCE DE LIGNE.

Aux eaux de Rolle en Suisse, 22 juillet.

Vous voyez bien, monsieur le prince, par le lieu dont je date, que je ne suis pas le plus jeune et le plus vigoureux des mortels. Mais, en quelque état que je sois, je ressens vos bontés comme si j'avais votre âge. Votre lettre me fait voir que vous êtes aussi philosophe qu'aimable. Né dans le sein des grandeurs, vous faites peu de cas de celles qui ne sont pas dans vous-même, et qu'on n'obtient que par la faveur d'autrui. Il ne vous appartient pas d'être courtisan, c'est à vous qu'il faut faire sa cour; et vous pouvez jouir assurément de la vie la plus heureuse et la plus honorée, sans en avoir l'obligation à personne.

Je serais bien tenté de vous envoyer un petit écrit (3) sur une aventure horrible, assez semblable à celle des Calas; mais j'ai craint que le paquet ne fût un peu trop gros; il est de deux feuilles d'impression. Je suis persuadé qu'il toucherait votre belle âme; vous y verriez d'ailleurs des choses très curieuses. Je passe dans ma petite sphère les derniers temps de ma vie, comme vous passez vos beaux jours, à faire le plus de bien dont je suis capable; c'est par cela seul que je mérite un peu les bontés dont vous daignez m'honorer. Vous en ferez beaucoup dans vos belles et magnifiques terres; vous y vivrez en souverain; vous pourrez attirer auprès de vous des hommes dignes de vous plaire: les plus grands rois n'ont rien au-dessus.

On m'a dit que vous iriez faire un tour en Italie; je ne sais si ce bruit est fondé, mais il me plaît infiniment. Je me flatterais que vous prendriez la route de Genève, que je pourrais avoir l'honneur de vous recevoir dans ma cabane; vos grâces ranimeraient ma vieillesse. L'Italie commence à mériter d'être vue par un prince qui pense comme vous. On y allait, il y a vingt ans, pour voir des statues antiques, et pour y entendre de nouvelle musique; on peut y aller aujourd'hui pour y voir des hommes qui pensent, et qui foulent aux pieds la superstition et le fanatisme.

Tes plus grands ennemis, Rome, sont à tes portes.
Mithr., act. III, sc. I.

Il s'est fait en Europe une révolution étonnante dans les esprits. J'ai trop peu d'espace pour vous dire ici ce que je pense du vôtre, et pour vous faire connaître toute l'étendue de mon respect et de mon attachement.

4890. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux eaux de Rolle en Suisse, par Genève, 23 juillet.

Un Génevois, nommé Ballexserd (1), qui est à Paris, et qui a remporté un prix à je ne sais quelle académie, par un excellent ouvrage, veut se présenter devant mes anges pour obtenir par leur protection une audience de M. le duc de Choiseul. Je ne sais s'il veut lui parler des affaires de Genève, ou s'il a quelque autre grâce à lui demander; mais je supplie mes divins anges de daigner lui accorder toute la faveur qu'ils pourront: ce sera une nouvelle grâce que j'aurai reçue d'eux.

Je me flatte que mes anges voudront bien m'envoyer le petit paquet (2) en toile cirée, pour lequel je leur ai présenté requête. J'ai écrit à M. de Chauvelin; pour peu qu'il connaisse l'amour-propre des auteurs, il n'aura pas été médiocrement surpris que je sois en tout de son avis.

Je ne dormirai point jusqu'à ce que j'aie la consultation des avocats. Hélas! mes anges, nous ne sommes pas heureux en consultations. Celle de l'avocat (3) qui joue si bien la comédie n'a point réussi; celle qui devait porter les juges à l'humanité n'a pas empêché qu'on ne traitât de pauvres jeunes gens, coupables d'extravagances, en coupables de parricides; et enfin la consultation de Beaumont pour les Sirven ne vient point. Les horreurs du fanatisme qui vous environnent semblent avoir glacé la main d'Elie; il me paraît au contraire qu'on devrait s'encourager plus que jamais à combattre l'atrocité des jugements injustes. On dit que cet infortuné jeune homme, qui n'avait que vingt et un ans, est mort avec la fermeté de Socrate; et Socrate a moins de mérite que lui: car ce n'est pas un grand effort, à soixante et dix ans, de boire tranquillement un gobelet de ciguë; mais mourir dans des supplices horribles, à l'âge de vingt et un ans, cela demande assurément plus de courage. Cette barbarie m'occupe nuit et jour. Est-il possible que le peuple l'ait soufferte? L'homme, en général, est un animal bien lâche: il voit tranquillement dévorer son prochain, et semble content, pourvu qu'on ne le dévore pas: il regarde encore ces boucheries avec le plaisir de la curiosité.

Mes anges, j'ai le cœur déchiré.

4891. — A M. DAMILAVILLE.

Aux eaux de Rolle en Suisse, par Genève, 23 juillet.

Mon indignation, mon horreur, augmentent à chaque moment, mon cher frère. Vous parlez de courage; vous devez en avoir vous et vos amis. Voici une lettre pour Platon. Il faudrait tâcher de prendre un parti (4); et si vous me donnez votre parole, je vous réponds du succès, je dis

(1) Le pays de Cleves. (G. A.)
(2) Éditeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(3) La *Relation*. (G. A.)

(1) Né en 1726, mort en 1776; couronné à Harlem pour une *Dissertation sur l'éducation physique des enfants*. (G. A.)
(2) La copie du *Triumvirat*. (G. A.)
(3) Jabineau de La Voute. (G. A.)
(4) Ira-t-on à Clèves? (G. A.)

même du succès le plus flatteur. Il faut savoir quitter un cachot pour vivre libre et honoré. Je vous demande en grâce de m'obtenir l'extrait de la consultation, et les noms que j'ai demandés. Voici une lettre de Sirven pour Elie. Adieu. Tous mes sentiments sont extrêmes, et surtout celui de mon amitié pour vous.

4892. — A M. DIDEROT.

23 juillet.

On ne peut s'empêcher d'écrire à Socrate, quand les Mélitus et les Anitus se baignent dans le sang et allument les bûchers. Un homme tel que vous ne doit voir qu'avec horreur le pays où vous avez le malheur de vivre. Vous devriez bien venir dans un pays où vous auriez la liberté entière, non seulement d'imprimer ce que vous voudriez, mais de prêcher hautement contre des superstitions aussi infâmes que sanguinaires. Vous n'y seriez pas seul, vous auriez des compagnons et des disciples. Vous pourriez y établir une chaire qui serait la chaire de vérité. Votre bibliothèque se transporterait par eau, et il n'y aurait pas quatre lieues de chemin par terre. Enfin vous quitteriez l'esclavage pour la liberté. Je ne conçois pas comment un cœur sensible et un esprit juste peut habiter le pays des singes devenus tigres. Si le parti qu'on vous propose satisfait votre indignation et plaît à votre sagesse, dites un mot, et on tâchera d'arranger tout d'une manière digne de vous, dans le plus grand secret, et sans vous compromettre. Le pays qu'on vous propose est beau et à portée de tout. L'Uranienbourg de Tycho-Brahé serait moins agréable. Celui qui a l'honneur de vous écrire est pénétré d'une admiration respectueuse pour vous, autant que d'indignation et de douleur. Croyez-moi, il faut que les sages qui ont de l'humanité se rassemblent loin des barbares insensés.

4893. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

25 juillet.

En vous présentant, monsieur, ma requête au nom de l'humanité pour les Sirven et pour votre gloire, je vous conjure de me dire s'il est vrai qu'il y ait une loi de 1681 par laquelle on puisse condamner à la mort ceux qui sont coupables de quelques indécences impies. J'ai cherché cette loi dans le *Recueil des Ordonnances*, et je ne l'ai point trouvée. Vous savez que celle de 1666 y est directement contraire. Si je pouvais au moins avoir l'extrait de la consultation en faveur de ces cinq extravagants infortunés, je vous aurais une extrême obligation. Je n'ai pas conçu le jugement contre M. de La Luzerne (1). Il y a bien des choses dans le monde que je ne conçois pas : il y en a qui me saisissent d'une horreur égale à l'estime, à la vénération, et à l'amitié que vous m'avez inspirées.

4894. — A M. LEKAIN.

Aux eaux de Rolle en Suisse, 25 juillet.

Mon cher ami, il faudrait une autre maison pour ajuster l'appartement dont vous parlez. D'ailleurs la tragédie d'Abbeville excite en moi une telle indignation, qu'il ne m'est pas possible de relire les tragédies (2) que vous jouez : elles sont à l'eau rose, en comparaison de celle-là. Tout ce que je puis vous dire, c'est que je serai toujours l'admirateur de vos talents, et l'ami de votre personne. Ces deux sentiments me sont trop chers, pour qu'ils puissent jamais s'affaiblir dans mon cœur.

4895. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Aux eaux de Rolle en Suisse, par Genève, 25 juillet.

J'ai reçu, monsieur, les *Ruines d'Athènes*, et père Adam celles de mon visage. Vous nous comblez de présents. Une nouvelle visite mettrait le comble à tant de bontés. Si jamais vous allez dans vos terres, daignez regarder Ferney comme une terre qui vous appartient sur la route.

Votre cœur a été touché, sans doute, de la *Relation* que j'ai eu l'honneur de vous envoyer. On n'a guère profité de l'excellent livre *Des délits et des peines* ; on ne connaît pas les proportions. Vous voyez par le lieu dont je date que ma santé n'est pas trop bonne : elle diminue tous les jours, et l'âge augmente. On quitterait la vie sans regret s'il n'y avait pas des âmes telles que la vôtre, qui réparent par leur vertu aimable les horreurs qu'on voit de tous côtés.

Toute ma petite famille vous fait les plus tendres compliments. Père Adam vous donne sa bénédiction, et vous renouvelle ses plus sincères hommages.

(1) Que M. de Beaumont avait défendu. (G. A.)
(2) Le *Triumvirat*. (G. A.)

4896. — A M. DAMILAVILLE.

A Genève, 25 juillet.

Le roi de Prusse vient d'envoyer cinq cents livres à Sirven. Cette petite générosité, à laquelle rien ne l'engageait, m'a été d'autant plus sensible qu'il ne l'a faite qu'à ma prière, et que ce bienfait a passé par mes mains. Le mémoire du divin Elie produirait bien un autre effet.

Je ne doute pas un moment que, si vous vouliez venir vous établir à Clèves, avec Platon et quelques amis, on ne vous fît des conditions très avantageuses. On y établirait une imprimerie qui produirait beaucoup; on y établirait une autre manufacture plus importante, ce serait celle de la vérité. Vos amis viendraient y vivre avec vous. Il faudrait qu'il n'y eût dans ce secret que ceux qui fonderaient la colonie. Soyez sûr qu'on quitterait tout pour vous joindre. Platon pourrait partir avec sa femme et sa fille, ou les laisser à Paris, à son choix.

Soyez sûr qu'il se ferait alors une grande révolution dans les esprits, et qu'il suffirait de deux ou trois ans pour faire une époque éternelle : les grandes choses sont souvent plus faciles qu'on ne pense. Puisse cette idée n'être pas un beau rêve! Il ne faut que du zèle et du courage pour la réaliser; vous avez l'un et l'autre. J'attends votre réponse avec impatience, et je vous supplie surtout, mon cher ami, de presser Elie. Quand même on n'imprimerait qu'une centaine d'exemplaires de son factum pour Sirven, quand même les horreurs où l'on est plongé empêcheraient de poursuivre cette affaire, il en reviendrait toujours beaucoup de gloire à Elie et une grande consolation pour Sirven.

Je sèche en attendant la consultation des avocats en faveur de cet *infortuné*, qui est mort avec plus de courage que Socrate; nous attendons aussi les noms des juges dont la postérité doit faire justice. Voici l'extrait d'une lettre que je viens de recevoir (1) :

« Le chevalier de La Barre a soutenu les tourments et la mort sans aucune faiblesse et sans aucune ostentation. Le seul moment où il a paru ému est celui où il a vu le sieur Belleval dans la foule des spectateurs. Le peuple aurait mis Belleval en pièces, s'il n'y avait pas eu main-forte. Il y avait cinq bourreaux à l'exécution du chevalier. Il était petit-fils d'un lieutenant-général des armées, et serait devenu un excellent officier. Le cardinal Le Camus, dont il était parent, avait commis des profanations bien plus grandes, car il avait communié un cochon avec une hostie, et il ne fut qu'exilé. Il devint ensuite cardinal, et mourut en odeur de sainteté. Son parent est mort dans les plus horribles supplices, pour avoir chanté des chansons, et pour n'avoir pas ôté son chapeau. » BOURSIER, chez M. Souchai, au *Lion-d'Or*.

(1) Les *Mémoires secrets* attribuent cette lettre à Voltaire. (G. A.)

4897. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux eaux de Rolle, 26 juillet.

Je vous importunai, mes anges, par ma dernière lettre, en faveur d'un Ballexserd, qui en effet a du mérite : je vous suppliai de daigner lui procurer une audience de M. le duc de Choiseul; mais aujourd'hui je crois devoir vous prier de n'en rien faire. Je viens d'apprendre que la moitié de Genève a publié un libelle contre l'autre, que même on manque violemment de respect dans ce libelle à M. l'ambassadeur de France. J'ignore de quel parti est ce Ballexserd; mais il me semble que, dans les circonstances présentes, et au point d'aigreur où en sont les esprits, je ne dois pas compromettre vos bontés. M. le duc de Choiseul est lassé et indigné de toutes les manœuvres des Génevois, et je ne voudrais pas que vous eussiez à vous reprocher d'avoir présenté un homme dont peut-être on serait mécontent. Je retire donc très humblement ma requête; mais je persiste toujours à vous conjurer de me faire avoir au moins le précis de la consultation des avocats en faveur des Polyeucte et des Néarque. Je vous envoie un petit extrait des dernières nouvelles d'Abbeville. Vous serez attendris de plus en plus. J'attends le petit paquet en toile cirée adressé à Meyrin par la diligence de Lyon. La tragédie des langues coupées, etc., m'intéresse plus que celle des roués, ou plutôt, après tant d'horreurs, je ne m'intéresse à rien.

Nous prenons des eaux en Suisse, madame Dupuits et moi : elles ne nous font nul bien; mais au moins ces eaux ne sont point en Picardie. Respect et tendresse.

4898. — A M. THIERIOT.

26 juillet.

Mon ancien ami, voici de quoi animer votre correspondance avec Frédéric; il vaut mieux que cette *Relation* lui vienne par vous que par moi.

J'ai été très touché qu'il ait envoyé cinq cents livres aux Sirven, à ma seule prière, et qu'il ait fait passer ce petit bienfait par mes mains. Cela me fait oublier tout le reste.

Vous frémirez en lisant la *Relation* que je vous envoie. Ne dites ni n'écrivez que cette relation vient de M. de Florian et de moi.

4899. — A M. HENNIN.

Voici une grande diablesse de virtuose vénitienne qui vient vous demander votre protection au saut du lit. Elle chante, elle rimaille, elle.... Que ne fait-elle point? Je suis indigne d'elle. Si elle peut vous amuser, vous m'appellerez Bonneau. Elle voudrait concerter chez vous. Mille tendres respects.

4900. — A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Aux eaux de Rolle, 28 juillet.

Je viens de lire le mémoire signé de huit avocats. Il ne parle point d'une abbesse, mais d'une supérieure de couvent. Il dit que le juge devait se récuser lui-même, parce que de cinq accusés il y en avait quatre dont les familles avaient avec lui de violents démêlés. Le mémoire porte que ce juge voulait marier son fils unique avec une demoiselle qui voulait épouser le frère aîné d'un de ces accusés mêmes. Cette demoiselle était dans le couvent, et la supérieure favorisait les prétentions du rival. Il y a bien plus : ce juge était curateur de cette jeune personne, et on avait tenu une assemblée des parents de la demoiselle, pour ôter la curatelle à ce juge.

Voilà donc de tous les côtés l'amour qui est la cause d'un si grand malheur; voilà un lieutenant de l'élection, âgé de soixante ans, amoureux d'une religieuse, et voilà un jeune homme amoureux d'une pensionnaire, qui ont produit toute cette affaire épouvantable.

Ce qui nous étonne encore dans ce procès, c'est que la procédure, ni la sentence, ni l'arrêt, n'ont fait aucune mention de l'audace sacrilége avec laquelle on avait mutilé un crucifix; il n'y a eu aucune charge sur ce crime contre les accusés; et cette action est probablement d'un soldat ivre de la garnison, ou de quelque ouvrier huguenot de la manufacture d'Abbeville. Mais les enquêtes faites sur cette profanation, ayant été jointes aux autres corps du délit, ont produit dans les esprits une fermentation qui n'a pas peu contribué à l'horreur de la catastrophe.

Un des principaux corps du délit est une vieille chanson grivoise qu'on chante dans tous les régiments. L'une est intitulée, la *Madelène;* et l'autre, la *Saint-Cyr*.

Il est peu parlé, dans la consultation des avocats, de l'infortuné jeune homme qui a fini ses jours d'une manière si cruelle, et avec une fermeté si héroïque.

Il est très constant que de vingt-cinq juges il n'y en a eu que quinze qui aient opiné à la mort. Si les seigneurs d'Hornoy ont appris quelque chose qui puisse éclaircir cette horrible affaire, nous leur serons bien obligés de nous en faire part.

Ils vont donc faire une tragédie avec le jeune La Harpe? Il vaut mieux faire des tragédies que d'être témoin de celle qui vient de se passer dans votre voisinage.

Nous vous embrassons très tendrement.

Il est doux de cultiver son jardin, mais il me semble qu'on y jette de grosses pierres.

4901. — A M. DE LA HARPE.

Aux eaux de Rolle, 28 juillet.

Vous partagerez donc vos faveurs, monsieur, entre mes deux nièces, cette année. Vous allez dans le pays du chevalier de La Barre; il n'y a point de tragédie plus terrible que celle dont il a été le héros. Il est mort avec un courage étonnant, et avec un sang-froid et une raison qu'on ne devait pas attendre des extravagances de son âge. Il était petit-fils d'un lieutenant-général fort estimé; tout le monde le plaint. Il avait commis les mêmes imprudences que Polyeucte, à cela près que Polyeucte avait raison dans le fond, et qu'il était animé de la grâce, au lieu que son imitateur ne l'était que par la folie. Les larmes coulent volontiers pour la jeunesse qui a fait des fautes, et qu'elle aurait réparées dans l'âge mûr. Nous vous souhaitons une vie heureuse, dans ce chaos de malheurs et de peines qu'on appelle le monde, dont vous serez un jour détrompé. Soyez au-dessus des bons et des mauvais succès; mais soyez sensible à l'amitié, elle seule adoucit les maux de la vie.

Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

4902. — A M. LACOMBE.

28 juillet (1).

J'ai reçu, monsieur, votre lettre du 21 juillet. Quoique je sois ami de l'auteur, il s'en faut bien que je pense de son ouvrage (2) aussi favorablement que vous. Il n'est point du tout théâtral; mais je pense comme vous qu'on pourra le lire, et que les notes sont curieuses. Vous êtes prié de vouloir bien m'adresser la préface, qu'il faut absolument corriger. On vous la renverra sur-le-champ, et si vous pouvez indiquer une adresse franche par la poste, on s'en servira. Je vous supplie de la part de l'auteur de faire une très jolie édition. On ne vous conseille pas d'en tirer un grand nombre d'exemplaires, par la raison que, si l'ouvrage avait un peu de succès, on y joindrait quelques autres écrits, et cela pourrait vous procurer une seconde édition qui serait recherchée. On vous renouvelle, monsieur, les sentiments d'estime et d'amitié qu'on a pour vous, *et c'est de tout mon cœur* (3).

4903. — A M. DAMILAVILLE.

Aux eaux de Rolle, 28 juillet.

J'ai reçu toutes vos lettres, mon cher ami. Je suis toujours dans le même état, à la même place et dans la même résolution. Il y a un homme puissant (4) dans l'Europe qui est aussi indigné que nous. Voici le moment de prendre un parti, pour peu qu'on trouve des âmes fortes et courageuses qui nous secondent.

J'ai dévoré le mémoire (5); je me flatte qu'il sera bientôt public. Notre ami Elie l'aurait fait plus éloquent. Ce mémoire devait être un beau commentaire sur le livre *Des Délits et des peines*. On dit que ce *Commentaire* (6) paraîtra bientôt; mais l'ignorant doit rentrer dans sa coquille, et ne se montrer de plus de six mois. Je crois vous avoir déjà dit quelque chose du lièvre qui craignait qu'on ne prît ses oreilles pour des cornes.

J'ai relu tous les détails que vous m'avez écrits. Vous jugez de l'impression qu'ils ont faite sur moi. Que ne puis-je être avec vous et vous ouvrir mon cœur!

Si le Platon moderne voulait, il jouerait un bien plus grand rôle que l'ancien Platon. Je suis persuadé, encore une fois, qu'on pourrait changer la face des choses. Ce serait d'ailleurs un amusement pour vous et pour lui de faire une nouvelle édition de ce grand recueil des sciences et des arts, de réduire à quatre lignes les ridicules déclamations des Cahusac et de tant d'autres, de fortifier tant de bons articles et de ne plus laisser la vérité captive. Il y a un volume de planches dont on pourrait très bien se passer. En un mot, en réduisant l'ouvrage, je suis certain qu'il vous vaudrait cent mille écus. Mais, comme on dit, il faut vouloir, et on ne veut pas assez.

On vous supplie de donner cours aux incluses.

4904. — AU MÊME.

30 juillet.

Je vous ai mandé, monsieur, que j'avais reçu toutes vos lettres, tant sur les vingtièmes de Valromey, Bugey et Gex, que sur les autres objets. On signifia avant-hier à tous les villages de ces bailliages qu'ils eussent à payer sur-le-champ le vingtième et la taille, sans quoi on mettrait tous les syndics en prison. Cette rigueur n'avait point été exercée jusqu'à présent. On croit que c'est pour payer les troupes qui sont en garnison à Bourg-en-Bresse et dans le voisinage. M. de Voltaire, votre ami, a payé sur-le-champ pour le village de Ferney. Il est toujours aux eaux de Rolle en Suisse, et il me charge de vous faire les plus tendres compliments. J'attends, monsieur, avec impatience, le mémoire circonstancié que vous avez eu la bonté de nous promettre. Vous devez avoir reçu deux petits mémoires touchant l'établissement d'une nouvelle manufacture (7). J'espère que vous direz sur cela quelque chose de positif. Ce n'est assurément que manque de courage, et non pas manque de force, qu'on a tardé si longtemps à établir cette manufacture nécessaire.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Le *Triumvirat*. (G. A.)
(3) Ces derniers mots sont de la main de Voltaire. (G. A.)
(4) Frédéric II. (G. A.)
(5) Le *Mémoire à consulter pour Moinel*. (G. A.)
(6) Voyez tome V. (G. A.)
(7) L'établissement des philosophes à Clèves. (G. A.)

Les plénipotentiaires médiateurs viennent de déclarer solennellement, et par écrit, que J.-J. Rousseau n'est qu'un calomniateur. Cette déclaration, jointe à celle de M. Hume, est le juste châtiment d'un polisson qui est devenu un scélérat par un excès d'orgueil. Il est plus coupable que personne envers la philosophie : d'autres l'ont persécutée, mais il l'a profanée.

Nos compliments, je vous prie, à M. Tonpla (1). Votre très humble et très obéissant serviteur. BOURSIER.

4905. — A M. THIERIOT.

Ferney, 31 juillet.

J'ai reçu votre lettre du 17 juillet, mon ancien ami, et vous devez en avoir reçu une de moi du 26. Je souhaite que le paquet que vous me destinez soit un peu gros ; il n'y a qu'à l'envoyer par la diligence de Lyon à Meyrin : tout arrive sûrement par cette voie, presque aussi promptement que par la poste. Je croyais qu'on vous avait envoyé les trois volumes des *Mélanges;* je vais tout à l'heure recommander au libraire de vous les faire parvenir sans délai. Le livre de Fréret est autre chose que cette *Lettre de Thrasybule.* C'est un assez gros volume in-8, imprimé en Allemagne depuis quelques mois; il est intitulé : *Examen critique des Apologistes.* On dit que c'est un excellent livre, plein de recherches curieuses et de raisonnements vigoureux; les connaisseurs en font un très grand cas. Je vous serai très obligé de me faire avoir la critique de Thomas (2), la *Cacomonade* et l'*Histoire des Jésuites* (3). J'ai le mémoire des sept avocats (4) : il ne me paraît pas si intéressant que les extraits (5) que vous enverrez sans doute à votre correspondant : surtout gardez-vous de nommer celui qui a fait tenir ces extraits. La personne dont vous vous plaignez (6) est inébranlable dans la fermeté de ses sentiments, et met dans l'amitié une chaleur toujours active. Elle aura peut-être été effarouchée d'un peu de tiédeur ou de mollesse qu'on vous reproche quelquefois, et de cette insensibilité apparente qui vous fait oublier vos amis pendant plusieurs mois; mais il faut pardonner à vos maladies. Nous prenons toujours les eaux en Suisse avec mademoiselle Corneille. Je crois vous avoir mandé que votre correspondant a donné cinq cents francs aux Sirven. Je m'étais trompé, c'est cent écus d'Allemagne; mais c'est toujours un bienfait honorable dont ils doivent être reconnaissants. Je vous souhaite une meilleure santé qu'à moi, et je vous embrasse de tout mon cœur. J'aimerai toujours mon ancien ami.

4906. — A M. DAMILAVILLE.

1er auguste.

Nous vous remercions sensiblement, monsieur, des trois pièces que vous avez bien voulu nous envoyer, touchant le vingtième de Bresse et Bugey. La mort de M. de Balarre (7), causée par de mauvais médecins, qui n'ont pu s'accorder entre eux, a saisi votre ami de la plus vive douleur. Il est certain qu'on n'a point connu la maladie de ce pauvre enfant. Les médecins qui l'ont tué n'ont songé qu'à leur réputation et qu'à faire une expérience. Le mauvais régime a achevé ce que ces indignes médecins avaient commencé. Heureux qui n'a point affaire avec ces messieurs-là! La sobriété peut contribuer beaucoup à nous empêcher de tomber entre leurs mains.

Nos amis vous prient de nous envoyer votre sentiment sur la manufacture qu'on veut établir.

Savez-vous que les médiateurs de Genève ont donné une déclaration publique, dans laquelle ils certifient que Rousseau est un infâme calomniateur? Voilà la qualification qu'il reçoit à la fois de la France et de deux cantons suisses. Ne trouvez-vous pas que le petit Jean-Jacques devient tous les jours un important personnage? Son orgueil sera un peu humilié. Il serait bien plus fâché s'il savait à quel point ses ouvrages tombent tous les jours dans le décri.

Vos amis vous font les plus tendres compliments. Votre très humble, etc. BOURSIER et compagnie.

(1) Anagramme de Platon (Diderot). (G. A.)
(2) *Examen d'un discours de M. Thomas, qui a pour titre :* Eloge de Louis, dauphin. (G. A.)
(3) Deux ouvrages de Linguet. (G. A.)
(4) Ou plutôt des huit avocats. (G. A.)
(5) Voyez la lettre du 18 juillet à Richelieu, et celle du 25 à Damilaville. (G. A.)
(6) Voltaire lui-même. (G. A.)
(7) La Barre. (G. A.)

4907. — AU MÊME.

4 auguste.

J'ai communiqué à votre ami votre lettre du 28. Je vous ai écrit par nos correspondants de Lyon. Nous attendons, monsieur, des lettres d'Allemagne pour l'établissement en question. Je suis toujours très persuadé que votre ami de Paris (1) y trouverait un grand avantage. Il n'y a peut-être que la mauvaise santé de mon correspondant de Suisse (2) qui pût déranger ce projet : mais si la chose était une fois en train, ni ses maladies ni sa mort ne pourraient empêcher l'établissement de subsister. Il ne s'agit que de se rassembler sept ou huit bons ouvriers dans des genres différents, ce qui ne serait point du tout malaisé.

Le seigneur allemand (3), à qui on s'est adressé, a eu la petite indiscrétion d'en dire quelque chose à un jeune homme (4) qui peut l'avoir mandé à Paris. On n'était point encore entré avec lui dans les détails ; on ne lui avait point recommandé le secret ; on a tout lieu d'espérer qu'étant actuellement mieux instruit, cette petite affaire pourra se conclure avec la plus grande discrétion.

On soutient toujours à Hornoy que tout ce qu'on a dit du sieur Belleval est la pure vérité. Ces anecdotes peuvent très bien s'accorder avec les autres ; elles servent à redoubler l'horreur et l'atrocité de cette affaire, qui est peut-être entièrement oubliée dans Paris ; car on dit que dans votre pays on fait le mal assez vite, et qu'on l'oublie de même.

Nous doutons fort que le *Dictionnaire des Sciences et des Arts* (5) soit donné de longtemps aux souscripteurs de Paris. Mais, quoi qu'il en soit, le projet de réduire cet ouvrage, et de l'imprimer en pays étranger, est extrêmement approuvé. Plût à Dieu que je visse le commencement de cette entreprise! Je mourrais content, dans l'espérance que le public en verrait la fin.

On dit qu'on fait des recherches chez tous les libraires dans les provinces de France. On a déjà mis en prison, à Besançon, un libraire nommé Fantet (6). Nous ne savons pas encore de quoi il est question.

Toute notre famille vous fait les plus tendres compliments. Nous espérons recevoir de vous incessamment le mémoire en faveur du Breton (7), et ensuite celui du Languedochien (8).

Adieu, monsieur ; on vous aime bien tendrement. BOURSIER et compagnie.

On me recommanda, ces jours passés, une lettre pour un notaire ; en voici une autre qu'on m'adresse pour un procureur : l'amitié ne rougit point de ces petits détails.

4908. — A M. TARGE.

Aux eaux de Rolle, en Suisse, le 4 auguste.

En réponse, monsieur, à la lettre dont vous m'honorez, du 25 juillet, je dois vous dire qu'il est très vrai que j'envoyai, en 1757, à l'amiral Bing, quelques mois avant sa mort (9), le témoignage que M. le maréchal de Richelieu avait rendu à sa conduite. M. le maréchal avait été témoin du combat naval donné fort près du pont : j'envoyai sa lettre originale à M. l'amiral Bing. Je l'avais vu à Londres en 1726 ; mais je ne crus pas devoir lui rappeler notre connaissance ; je crus que je le servirais mieux en paraissant être ignoré de lui ; mon paquet tomba dans les mains du feu roi d'Angleterre, qui l'ouvrit, et qui eut la générosité de l'envoyer à l'amiral.

La lettre de M. le maréchal de Richelieu fut présentée au conseil de guerre ; elle fit pencher quelques juges en faveur de l'accusé ; mais la loi était précise contre lui, rien ne put le sauver. L'amiral, avant sa mort, recommanda sur le tillac, à son secrétaire, de m'écrire qu'il mourait mon obligé, et de m'envoyer tous les écrits qui contenaient sa justification.

Voilà, monsieur, tous les éclaircissements que je puis vous donner sur cette cruelle aventure. Il semble que ma destinée ait été de prendre le parti de ceux que des juges ou prévenus ou trop sévères ont inhumainement condamnés. L'*Histoire d'Angleterre*, à laquelle vous travaillez, monsieur, offre plus d'un exemple de ces jugements sanguinaires, et, quelque histoire qu'on lise, l'humanité gémit toujours. J'espère que

(1) Diderot. (G. A.)
(2) Voltaire lui-même. (G. A.)
(3) Frédéric II. (G. A.)
(4) Le fils du médecin Tronchin. (G. A.)
(5) L'*Encyclopedie.* (G. A.)
(6) Voyez, au mois de mars 1767, la lettre signée *D..., du conseil de Zurich.* (G. A.)
(7) La Chalotais. (G. A.)
(8) Sirven. (G. A.)
(9) Voyez tome VII. (G. A.)

la lecture de votre ouvrage sera un de mes plus grands plaisirs dans la retraite où je finis mes jours. J'ai l'honneur d'être, etc.

4909. — A M. DAMILAVILLE.

6 auguste.

Le mémoire (1) que vous m'avez envoyé, monsieur, fait verser des larmes et bouleverse l'âme. Il est bien triste de ne pouvoir mettre sur le papier tous les sentiments de son cœur. Le public doit frémir d'indignation.

Votre ami (2) persiste toujours dans son idée. Il est vrai, comme vous l'avez dit, qu'il faudra l'arracher à bien des choses qui font sa consolation, et qui sont l'objet de ses regrets; mais il vaut mieux les quitter par la philosophie que par la mort. Il perdra beaucoup, mais il lui restera de quoi vivre et de quoi être utile. Tout ce qui l'étonne, c'est que plusieurs personnes n'aient pas formé de concert cette résolution. Pourquoi un certain baron philosophe (3) ne viendrait-il pas travailler à l'établissement de cette colonie? pourquoi tant d'autres ne saisiraient-ils pas une si belle occasion?

Votre ami a reçu chez lui, depuis peu, deux princes souverains (4) qui pensent entièrement comme vous. L'un d'eux offrait une ville, si celle que l'on a en vue n'était pas convenable. Le projet concernant le grand ouvrage serait très utile, et ferait en même temps la fortune et la gloire de ceux qui l'entreprendraient.

Votre ami, monsieur, prétend qu'il n'y a qu'à vouloir, que les hommes ne veulent pas assez, que les petites considérations sont le tombeau des grandes choses.

J'ai vu aujourd'hui le sieur Sirven, qui est pénétré de vos bontés officieuses. Nous pensons que voici le temps le plus favorable pour sa cause. Le public, soulevé contre tant d'injustices réitérées de toutes parts, se déclarera pour les Sirven. Il ne tiendra qu'à M. de Beaumont de faire un chef-d'œuvre.

Si vous pouviez, monsieur, déterrer le mémoire de M. de Gennes, en faveur de M. de La Bourdonnais, vous me rendriez un très grand service. Nous avons ici un jurisconsulte (5) qui se propose de faire un recueil des causes célèbres de ce temps-ci : il y a cinq ou six procès qui doivent intéresser toutes les nations; celui de M. de La Bourdonnais doit être à la tête : c'est un ouvrage qui ne paraîtra pas sitôt, mais qu'il est nécessaire de commencer.

S'il y a quelque chose de nouveau, nous vous prions de nous en faire part.

Nous sommes toujours avec les sentiments que vous nous connaissez, monsieur, votre, etc. BOURSIER et compagnie.

4910. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux eaux de Rolle, 6 auguste.

Le petit prêtre a reçu les roués; le petit prêtre doit être plus tragique que jamais, car il joint aux roués, dans son imagination, les décollés, les bâillonnés, les brûlés, les incarcérés qui écrivent des mémoires avec des cure-dents (6); et il ne s'accoutume point à ces passages rapides de l'Opéra-Comique à la Grève. Il est toujours fâché de voir des singes devenus tigres; mais il gourmande son imagination, il ne s'occupe que des atrocités de l'antiquité. Il est très touché des choses raisonnables que ses anges lui disent. Il sait très bien qu'il n'est pas membre du parlement d'Angleterre. Il dévore en secret ses sentiments d'humanité; il gémit obscurément sur la nature humaine.

Osera-t-il prier l'une des deux anges d'expliquer une critique qu'elle a faite de la tragédie d'*Octave et le jeune Pompée*, dans sa lettre du 22 juillet, dont elle a daigné accompagner l'envoi de la pièce? Voici la critique :

Pompée doit songer à qui ce serait directement s'attaquer; rien ne pourrait mettre Pompée à couvert de son ressentiment.

Est-ce du ressentiment d'Octave dont vous voulez parler, madame, ou du ressentiment du sénat de Rome? c'est peut-être de l'un et de l'autre. Je crois la critique très juste, et je vous réponds que le jeune auteur y aura la plus grande attention. Vous savez combien il est docile à vos critiques, quelle déférence il a toujours eue pour vos jugements.

Quoiqu'il soit plongé dans l'antiquité, il ne laisse pas de s'intéresser quelquefois aux modernes. Le *Mémoire* écrit avec un cure-dent lui a paru devoir faire un effet prodigieux. S'est-il trompé, et se trompe-t-il quand il pense que ce mémoire irritera des hommes considérables? O Welches! sans tous ces orages, votre pays serait un joli pays. Respect et tendresse.

4911. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 6 auguste (1).

Voici, monseigneur, celui qui vous fera des ponts, des chaussées, de beaux grands chemins, l'ingénieur en chef de votre royaume d'Aquitaine. Il passe de nos déserts à Bordeaux. Je crois qu'il méritera votre protection, car il est expéditif ; ne trouvant rien de difficile, dénichant toutes les filles d'un pays, utile dans les travaux, utile dans les plaisirs, fait pour vous servir. Heureux ceux qui ont l'honneur de vous approcher! Je m'imagine que je ne suis triste et malingre que parce que je ne suis pas auprès de vous. D'ailleurs on ne m'a mandé de Paris, depuis quelques mois, que des choses qui font bondir le cœur et qui arrachent des larmes.

Vivez heureux, brillant, aimé, honoré; jouissez de tout, conservez-moi vos bontés, et je serai consolé de mon existence. Je suis à présent le doyen de vos courtisans et de vos attachés, aussi dévoué que le premier jour et rempli pour vous du plus tendre respect.

4912. — A M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEY.

Ferney, 8 auguste.

Votre Vigne et votre Laurier (2) sont très ingénieux, mon cher président. Votre Académie devient de jour en jour plus brillante; il faut espérer que ces établissements feront beaucoup de bien aux provinces; ils accoutumeront les hommes à penser, et à sacrifier les préjugés aux vérités. Les jeux floraux n'ont guère contribué qu'à perpétuer dans Toulouse le mauvais goût; mais des prix donnés à des recherches utiles sont un véritable encouragement pour l'esprit humain.

Il y a, dans le recueil de l'Académie des belles-lettres de Paris, des mémoires qu'on cite dans toute l'Europe : mais tous les compliments faits à l'Académie française sont oubliés, et c'est bien tout ce qui peut leur arriver de plus heureux.

Mon triste état augmente tous les jours; et ce n'est pas seulement parce que j'ai bientôt soixante-treize ans, c'est parce que je suis né extrêmement faible.

Ipse fecit nos, et non ipsi nos.

Madame Denis, qui se porte bien, fera les honneurs à M. le marquis de La Tour-du-Pin (3), et je serai aussi sensible à ses bontés que si j'étais dans la force de l'âge.

Je n'ai point entendu parler de mon contemporain M. de La Marche.

Je vous supplie de vouloir bien présenter mes respects à M. Le Goux. Conservez-moi surtout vos bontés.

4913. — A M. DAMILAVILLE.

9 auguste.

Je vous prie, monsieur, de n'écrire qu'à moi le résultat de nos affaires. Il n'y a point d'autre adresse qu'*à M. Boursier, chez M. Souchai, au Lion-d'Or, à Genève.* Mes associés sont toujours dans les mêmes sentiments. Il y a des blessures que le temps guérit; il y en a d'autres qu'il envenime.

Nous avons reçu toutes vos lettres. Les espérances que vous nous avez données nous ont apporté quelques consolations; mais les idées que nous avons conçues sont si flatteuses, que je crains bien que ce ne soit un beau roman.

Je vous l'ai déjà dit : les plus petits liens arrêtent les plus grandes résolutions. Il y a des monstres qui n'ont subsisté que parce que les Hercules (2) qui pouvaient les détruire n'ont pas voulu s'éloigner de leurs commères.

Comme on s'entretient de tout à Genève, on a beaucoup parlé de la fausse démarche du parlement. Nos politiques prétendent que si le parlement s'était contenté de présenter humblement au roi le mémoire de M. de La Chalotais, il aurait touché sa majesté, au lieu de l'aigrir. Pour moi, qui ne suis point politique, et qui ne me mêle que des affaires de

(1) Le mémoire de La Chalotais. (G. A.)
(2) Diderot. (G. A.)
(3) D'Holbach. (G. A.)
(4) Le prince héréditaire de Brunswick et le landgrave de Hesse-Cassel. (G. A.)
(5) Voltaire lui-même. (G. A.)
(6) La Chalotais. (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Comme ornements de la médaille de l'Académie de Dijon. (G. A.)
(3) Commandant de la province de Bourgogne. (G. A.)
(4) Tels que Diderot. (G. A.)

mon commerce, je ne décide point sur ces questions délicates. Je joins, comme vous, un peu de philosophie à mes occupations, et c'est là que je trouve le seul soulagement qu'on puisse éprouver dans les malheurs de la vie.

J'ai entendu parler confusément de ces jeunes écervelés d'Abbeville; mais comme on dit que ce sont des enfants de quinze à seize ans, je crois qu'on aura pitié de leur âge, et qu'on ne leur fera point de mal.

Nous vous sommes plus tendrement attachés que jamais. BOURSIER et compagnie.

4914. — AU MÊME.

Aux eaux de Rolle, 11 auguste.

J'ai reçu, mon cher ami, votre lettre du 5. Je vous envoie les principaux extraits des lettres de Jean-Jacques, dont l'original est au dépôt des affaires étrangères. Vous y verrez que Jean-Jacques, domestique du comte de Montaigu, était bien éloigné d'être secrétaire d'ambassade : il ne parlait pas alors avec tant de dignité qu'aujourd'hui.

Vous trouverez dans la *Gazette de France*, n° 249, la justice que lui rendirent les médiateurs de Genève, en le traitant de calomniateur atroce. Tant de témoignages joints au tour qu'il a joué à MM. Diderot, Tronchin, Hume, d'Alembert, et tant d'autres, sa piété lorsqu'il eut le bonheur de communier de la main d'un Montmolin, sa noble promesse d'écrire contre M. Helvétius, toutes ces actions honnêtes lui assurent sans doute une réputation digne de lui.

Le bruit qui a couru si ridiculement que je voulais me transplanter, à mon âge, n'est fondé (1) que sur les cinq cents livres que le roi de Prusse m'a envoyées pour les Sirven, et sur l'offre qu'il leur a faite de leur donner un asile dans ses États. Pour moi, je ne vois pas pourquoi je quitterais mes retraites suisses, dont je me trouve si bien depuis douze années.

M. Boursier, votre ami, nous est venu voir aux eaux, où nous sommes toujours; il s'en retourne à Genève, et il vous prie de lui adresser dans cette ville, en droiture, et à son propre nom, les instructions que vous voudrez bien lui faire parvenir touchant sa manufacture. On ne lui a rien mandé touchant M. Tonpla (3), et il doute fort que ce Hollandais veuille s'intéresser dans ce nouveau commerce. Il y aurait pourtant de très grands avantages : mais on voit les choses de loin, sous des points de vue si différents, qu'il est bien difficile de se concilier. Au reste, je m'entends si peu à ces sortes d'affaires, que je n'entre dans aucuns détails, de peur de dire des sottises. Il faut que chacun s'en tienne à son métier; le mien est de cultiver en paix les belles-lettres et l'amitié : ce sont les seules consolations de ma vieillesse et de mes maladies.

J'ai lu le mémoire de l'homme éloquent (3) dont on plaint le malheur. Il ne paraît pas qu'il ait voulu adoucir ses ennemis. S'il y a quelque chose de nouveau sur cette affaire, vous me ferez un extrême plaisir de m'en instruire.

Vous m'avez mis du baume dans le sang, en me disant que M. de Beaumont travaillait pour les Sirven. Puisse mon baume ne point s'aigrir!

Adieu; mon âme embrasse la vôtre.

4915. — A M. DE LA HARPE.

Aux eaux de Rolle en Suisse, par Genève, 11 auguste.

Mon cher confrère, je n'ai plus qu'un chagrin, c'est de ne vous avoir pas donné le prix de ma main. Non seulement votre ouvrage (4) est couronné, mais il est bon; et non seulement il est bon, mais il est touchant et agréable.

Si l'on n'est pas sensible, on n'est jamais sublime (5).

Hornoy et Ferney seront donc vos deux sommets du mont Parnasse : vous passerez l'automne dans l'un, et l'hiver dans l'autre; vous serez également bien reçu partout.

Madame Denis s'intéresse à vos succès comme moi-même. Nous vous faisons les plus sincères compliments, et nous allons faire une provision de lauriers pour vous en faire une petite couronne à votre arrivée.

(1) Voltaire dissimule ici. (G. A.)
(2) Diderot. (G. A.)
(3) La Chalotais. (G. A.)
(4) Le *Poëte*, poëme couronné par l'Académie. (G. A.)
(5) Vers du *Poëte*. (G. A.)

4916. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 auguste.

Il est vrai, mes divins anges, que j'ai été saisi de l'indignation la plus vive, et en même temps la plus durable; mais je n'ai point pris le parti qu'on suppose. J'en serais très capable si j'étais plus jeune et plus vigoureux; mais il est difficile de se transplanter à mon âge, et dans l'état de langueur où je suis. J'attendrai, sous les arbres que j'ai plantés, le moment où je n'entendrai plus parler des horreurs qui font préférer les ours de nos montagnes à des singes et à des tigres déguisés en hommes.

Ce qui a fait courir le bruit dont vous avez la bonté de me parler, c'est que le roi de Prusse m'ayant mandé qu'il donnerait aux Sirven un asile dans ses États, je lui ai fait un petit compliment; je lui ai dit que je voudrais les y conduire moi-même, et il a pris apparemment mon compliment pour une envie de voyager.

Vous avez probablement lu sa préface de l'*Abrégé de l'Histoire de l'Eglise;* c'est une terrible préface. Les livres dans ce goût pleuvent de tous les côtés de l'Europe : l'Italie même s'en mêle; cela ira loin. Il est assez aisé d'empêcher la raison de naître; mais quand une fois elle est née, il n'est pas au pouvoir humain de la faire mourir. Pour moi, je ne lui donnerai point de lait; je la vois forte et drue; elle parviendra à l'âge de maturité sans que je la nourrisse.

J'ignore encore si on imprimera les roués; ils ne sont bons qu'à donner de l'horreur de ces anciens Romains dont nous faisons tant de cas; les notes achèvent de peindre la nature humaine dans toute son exécrable turpitude. Mes anges, plus la nature humaine, abandonnée à elle-même ou à la superstition, inspire des idées tristes, et fait bondir le cœur, plus j'aime cette nature humaine, quand je vois des âmes comme les vôtres. Vous me faites aimer un peu la vie.

Je vous supplie de dire à M. le marquis de Chauvelin combien je lui suis tendrement attaché.

Pourriez-vous avoir la bonté de me dire quelle impression le *Mémoire de M. de La Chalotais* a faite dans Paris?

4917. — A FRÉDÉRIC,

LANDGRAVE DE HESSE-CASSEL.

15 auguste.

Monseigneur, M. de Vinci m'avertit que votre altesse sérénissime ajoute à ses œuvres de charité celle de venir guérir demain un malade vers les deux heures. Vous avez cru sans doute que le plaisir rendait la vie : vous ne vous êtes pas trompé.

4918. — A M. DAMILAVILLE.

16 auguste.

Monsieur, nous avons bien reçu votre lettre du 9 d'auguste, avec le mémoire concernant le procès; et votre correspondant remerciera bientôt l'avocat auteur du mémoire qui nous paraît convaincant.

Nous sommes toujours fort étonnés que vous ne disiez pas un seul mot de M. Tonpla, ni de ses idées sur les choses qui se sont passées, et dont nous espérions ample détail.

La manufacture (1) réussirait certainement, si elle était bien conduite, si on ne voulait pas dans les commencements aller plus loin que les forces ne le permettent; mais comptez que la plus grande difficulté est de trouver des ouvriers.

Il ne nous est parvenu aucune nouvelle de Paris concernant la Bretagne, que le petit *Mémoire* assez mal imprimé de M. de La Chalotais. Nous ne savons pas encore quelle impression il aura faite sur les juges.

Toute notre famille souhaite d'autant plus de bien à ce magistrat, qu'il nous a traités fort bien dans une affaire que nous avions à Rennes, il y a quatre ans.

M. de Voltaire, votre ami, est toujours aux eaux de Rolle en Suisse, avec M. et madame Dupuits; mais je ne crois point du tout les eaux convenables à sa vieillesse et à l'espèce de maladie dont il est attaqué. Je ne sais pas s'il reviendra à Ferney, ou s'il ira chez l'électeur palatin.

Nous n'avons aucune nouvelle dans notre ville de Genève. Les médiateurs travaillent avec un zèle infatigable à réunir les esprits. S'il y a quelque chose de nouveau dans vos quartiers, vous nous ferez plaisir de nous en faire part.

Vous savez combien notre famille vous est attachée, et combien je suis en mon particulier, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. BOURSIER.

(1) L'établissement à Clèves. (G. A.)

4919. — A M. DAMILAVILLE.

18 auguste.

Ils en ont menti, les vilains Welches; ils en ont menti, les assassins en robe. Je peux vous le dire en sûreté dans cette lettre : c'est par une insigne fourberie qu'on a substitué le *Dictionnaire philosophique* au *Portier des Chartreux* (1), que l'on n'a pas osé nommer à cause du ridicule. Je sais, à n'en pouvoir douter, que jamais livre de philosophie ne fut entre les mains de l'infortuné jeune homme qu'on a si indignement assassiné (2).

Je ne vois, mon cher frère, que cruauté et mensonge. Il est si faux qu'on m'ait refusé, qu'au contraire on m'a prévenu, et qu'on a même tracé la route que je devais prendre (3). Je la prendrais cette route, si les hommes qui aiment la vérité avaient du zèle ; mais on n'en a point, on est arrêté par mille liens, on demeure tranquillement sous le glaive, exposé non seulement aux fureurs des méchants, mais à leurs railleries. Les fanatiques triomphent. Que deviendra votre ami (4)? quel rôle jouera-t-il, quand l'ouvrage auquel il a travaillé vingt années devient l'horreur ou le jouet des ennemis de la raison? ne sent-il pas que sa personne sera toujours en danger, et que ce qu'il peut espérer de mieux est de se soustraire à la persécution, sans pouvoir jamais prétendre à rien, sans oser ni parler ni écrire?

Le chevalier de Jaucourt, qui a mis son nom à tant d'articles, doit-il être bien content? Enfin six ou sept cent mille sots huguenots ont abandonné leur patrie pour les sottises de Jehan Chauvin, et il ne se trouvera pas douze sages qui fassent le moindre sacrifice à la raison universelle, qu'on outrage. Cela est aussi honteux pour l'humanité que l'infâme persécution qui nous opprime.

Je dois être très mécontent que vous ne m'ayez pas écrit un seul mot de votre ami, que vous ne m'ayez pas même fait part de ses sentiments. Je vois bien que les philosophes sont faits pour être isolés, pour être accablés l'un après l'autre, et pour mourir malheureusement sans s'être jamais secourus, sans avoir seulement eu ensemble la moindre intelligence; et quand ils ont été unis, ils se sont bientôt divisés, et par là même ils ont été en opprobre aux yeux de leurs ennemis. Ce n'était point ainsi qu'en usaient les stoïciens et les épicuriens : ils étaient frères, ils faisaient un corps, et les philosophes d'aujourd'hui sont des bêtes fauves qu'on tue l'une après l'autre.

Je vois bien qu'il faut mourir sans aucune espérance. Cependant ne m'abandonnez pas, écrivez à M. Boursier sur la manufacture, sur M. Tonpla, sur toutes les choses qu'il entendra à demi mot.

Je ne vous dirai pas aujourd'hui, mon cher frère, *Ecr. l'inf...*, car c'est l'*inf...* qui nous *écr.* Voici un petit mot pour le prophète Elie (5).

4920. — A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

Lundi matin 18 auguste, à Ferney.

Vous êtes, monsieur, un digne compatriote de Henri IV, franc, loyal, bienfaisant, bon à montrer aux amis et aux ennemis; comptez que vous êtes selon mon cœur. Je suis bien fâché que vos comités vous prennent tout entier. Si vous pouvez quelquefois vous échapper pour venir philosopher avec un solitaire, vous ferez une bonne œuvre dont je vous aurai bien de l'obligation. Je ne vous ai encore vu qu'en grande compagnie, et jamais à mon aise ; je suis pénétré de vos bontés, je vous aime de tout mon cœur, et je veux vous le dire à tête reposée. Madame Denis joint ses prières aux miennes; nous vous sommes également dévoués. Mille tendres respects.

4921. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

19 août, comme disent les Welches, car ailleurs on dit auguste.

Je demande pardon à mon héros de ne lui point écrire de ma main, et je lui demande encore pardon de ne lui pas écrire gaiement; mais je suis malade et triste. Sa missionnaire a l'air d'un oiseau (6); elle s'en retourne à tire-d'aile à Paris. Vous avez bien raison de dire qu'elle a une imagination brillante, et faite pour vous. Elle dit que vous n'avez que trente à quarante ans, tout au plus; elle me confirme dans l'idée où j'ai toujours été que vous n'êtes pas un homme comme un autre. Je vous admire sans pouvoir vous suivre. Vous savez que la terre est couverte de chênes et de roseaux : vous êtes le chêne, et je suis un vieux roseau tout courbé par les orages. J'avoue même que la tempête qui a fait périr ce jeune fou de chevalier de La Barre m'a fait plier la tête. Il faut bien que ce malheureux jeune homme n'ait pas été aussi coupable qu'on l'a dit, puisque non seulement huit avocats ont pris sa défense, mais que, de vingt-cinq juges, il y en a eu dix qui n'ont jamais voulu opiner à la mort.

J'ai une nièce dont les terres sont aux portes d'Abbeville. J'ai entre les mains l'interrogatoire; et je peux vous assurer que, dans toute cette affaire, il y a tout au plus de quoi enfermer pour trois mois à Saint-Lazare des étourdis dont le plus âgé avait vingt et un ans, et le plus jeune quinze ans et demi.

Il semble que l'affaire des Calas n'ait inspiré que de la cruauté. Je ne m'accoutume point à ce mélange de frivolité et de barbarie : des singes devenus des tigres affligent ma sensibilité, et révoltent mon esprit. Il est triste que les nations étrangères ne nous connaissent, depuis quelques années, que par les choses les plus avilissantes et les plus odieuses.

Je ne suis pas étonné d'ailleurs que la calomnie se joigne à la cruauté. Le hasard, ce maître du monde, m'avait adressé une malheureuse famille qui se trouve précisément dans la même situation que les Calas, et pour laquelle les mêmes avocats vont présenter la même requête. Le roi de Prusse m'ayant envoyé cinq cents livres d'aumône pour cette famille malheureuse, et lui ayant offert un asile dans ses États, je lui ai répondu avec la cajolerie qu'il faut mettre dans les lettres qu'on écrit à des rois victorieux. C'était dans le temps que M. le prince de Brunswick faisait à mes petits pénates le même honneur que vous avez daigné leur faire. Voilà l'occasion du bruit qui a couru que je voulais aller finir ma carrière dans les États du roi de Prusse; chose dont je suis très éloigné, presque tout mon bien étant placé dans le Palatinat et dans la Souabe. Je sais que tous les lieux sont égaux, et qu'il est fort indifférent de mourir sur les bords de l'Elbe ou du Rhin. Je quitterai même sans regret la retraite où vous avez daigné me voir, et que j'ai très embellie. Il la faudra même quitter, si la calomnie m'y force ; mais je n'en ai eu jusqu'à présent nulle envie.

Il faut que je vous dise une chose bien singulière. On a affecté de mettre dans l'arrêt qui condamne le chevalier de La Barre, qu'il faisait des génuflexions devant le *Dictionnaire philosophique;* il n'avait jamais eu ce livre. Le procès-verbal porte qu'un de ses camarades et lui s'étaient mis à genoux devant le *Portier des Chartreux* et l'*Ode à Priape* de Piron ; ils récitaient les *Litanies du c...*; ils faisaient des folies de jeunes pages; et il n'y avait personne de la bande qui fût capable de lire un livre de philosophie. Tout le mal est venu d'une abbesse dont un vieux scélérat a été jaloux, et le roi n'a jamais su la cause véritable de cette horrible catastrophe. La voix du public indigné s'est tellement élevée contre ce jugement atroce, que les juges n'ont pas osé poursuivre le procès après l'exécution du chevalier de La Barre, qui est mort avec un courage et un sang-froid étonnant, et qui serait devenu un excellent officier.

Des avocats m'ont mandé qu'on avait fait jouer dans cette affaire des ressorts abominables. J'y suis intéressé par ce *Dictionnaire philosophique* qu'on m'a très faussement imputé. J'en suis si peu l'auteur, que l'article MESSIE, qui est tout entier dans le *Dictionnaire encyclopédique*, est d'un ministre protestant, homme de condition, et très homme de bien ; et j'ai entre les mains son manuscrit, écrit de sa propre main.

Il y a plusieurs autres articles dont les auteurs sont connus ; et, en un mot, on ne pourra jamais me convaincre d'être l'auteur de cet ouvrage. On m'impute beaucoup de livres, et depuis longtemps je n'en fais aucun. Je remplis mes devoirs ; j'ai, Dieu merci, les attestations de mes curés et des états de ma petite province. On peut me persécuter, mais ce ne sera certainement pas avec justice. Si d'ailleurs j'avais besoin d'un asile, il n'y a aucun souverain, depuis l'impératrice de Russie jusqu'au landgrave de Hesse, qui ne m'en ait offert. Je ne serais pas persécuté en Italie ; pourquoi le serais-je dans ma patrie? Je ne vois pas quelle pourrait être la raison d'une persécution nouvelle, à moins que ce ne fût pour plaire à Fréron.

J'ai encore une chose à vous dire, mon héros, dans ma confession générale : c'est que je n'ai jamais été gai que par emprunt. Quiconque fait des tragédies et écrit des histoires est naturellement sérieux, quelque Français qu'il puisse

(1) Par l'avocat Latouche. (G. A.)
(2) La Barre. (G. A.)
(3) Voyez, tome VII, une lettre de Frédéric du milieu de juillet (G. A.)
(4) Diderot. (G. A.)
(5) Elie de Beaumont. (G. A.)
(6) Madame de Saint-Julien. (G. A.)

être. Vous avez adouci et égayé mes mœurs, quand j'ai été assez heureux pour vous faire ma cour. J'étais chenille, j'ai pris quelquefois des ailes de papillon ; mais je suis redevenu chenille.

Vivez heureux, et vivez longtemps : voilà mon refrain. La nation a besoin de vous. Le prince de Brunswick se désespérait de ne vous avoir pas vu ; il convenait avec moi que vous êtes le seul qui ayez soutenu la gloire de la France. Votre gaieté doit être inaltérable ; elle est accompagnée des suffrages du public, et je ne connais guère de carrière plus belle que la vôtre.

Agréez mes vœux ardents et mon très respectueux hommage, qui ne finira qu'avec ma vie.

P.-S. Oserais-je vous conjurer de donner ce mémoire (1) à M. de Saint-Florentin, et de daigner l'appuyer de votre puissante protection et de toutes vos forces ? Quand on peut, avec des paroles, tirer une famille d'honnêtes gens de la plus horrible calamité, on doit dire ces paroles : Je vous le demande en grâce.

4922. — A M. ELIE DE BEAUMONT.

Le 20 auguste.

J'ai reçu, mon cher Cicéron, une lettre du 8 août (puisque les Welches ont fait *août* d'*auguste*) ; cette lettre m'a transporté de joie. J'ai vu que le plus généreux de tous les hommes me donne le titre de son ami. Je veux mériter et conserver, jusqu'au dernier moment de ma vie, un titre qui m'est si cher. J'ai sur-le-champ dressé de petits mémoires pour M. le duc de Praslin, M. le duc de Choiseul et M. de Saint-Florentin, que madame de Saint-Julien, parente de M. le duc de Choiseul, et qui est actuellement chez moi, doit porter à Paris. Elle part dans deux jours, et nous servira de tout son pouvoir.

Mais aujourd'hui je reçois une lettre du 11 d'*août* qui me perce le cœur. Vous n'y êtes plus mon ami, vous m'écrivez *monsieur*. Fi ! que cela est horrible de se rétracter ! Je ne veux pas vous en croire ; je m'en tiens à la première lettre, et je déchire la seconde. J'ai déjà répondu à la première, et cette petite réponse vous parviendra dans le paquet de M. Damilaville, dont madame de Saint-Julien a bien voulu encore se charger.

Je vous répète ici combien je m'intéresse à l'affaire qui vous regarde, et à quel point je suis étonné que M. de La Luzerne n'ait pas pleinement gagné son procès. Je suis persuadé que vous viendrez à bout de tout ; mais je vous dirai toujours que, si nous n'obtenons pas l'évocation pour les Sirven, je suis bien sûr que vous obtiendrez les suffrages de tout le public. L'esquisse du mémoire que vous eûtes la bonté de m'envoyer il y a quelques mois me parut devoir produire un morceau admirable, fait pour être lu avec avidité par tous les ordres de l'Etat, et pour confirmer la haute réputation où vous êtes. La véritable éloquence, et même la langue, sont d'ordinaire trop négligées à votre barreau, et les plaidoyers de nos avocats n'entrent point encore dans les bibliothèques des nations étrangères. Je ne connais guère que votre mémoire pour les Calas qui ait eu de la réputation en Europe ; il a été lu jusqu'à Moscou.

Adieu, mon cher Cicéron. Je me mets aux pieds de madame votre femme. Ne m'ôtez jamais le beau titre que vous m'avez donné.

4923. — A M. DAMILAVILLE.

20 auguste.

Je suis tantôt aux eaux, tantôt à Ferney, mon cher frère. Je vous ai écrit par madame de Saint-Julien, sœur de M. le marquis de La Tour-du-Pin, commandant en Bourgogne, et parente de M. le duc de Choiseul. Elle est venue avec M. son frère, et a bien voulu passer quelques jours dans ma retraite. Elle a la bonté de se charger d'une lettre pour vous, dans laquelle il y en une pour M. de Beaumont. En voici une autre que je vous envoie pour ce défenseur de l'innocence.

J'ai vu M. Boursier, pour qui vous avez toujours eu les mêmes bontés : il n'a pas été embarrassé un moment des calomnies qu'on a fait courir sur sa manufacture ; il est toujours dans les mêmes sentiments. C'est bien dommage que ses forces ne répondent pas à son zèle, car il est comme moi dans sa soixante-treizième année. Il désirait fort d'être secondé par des personnes d'un âge mûr, qui semblent avoir tourné leurs vues d'un autre côté. Il se plaint beaucoup d'un de ses camarades (1) qui ne lui a pas répondu. Pour moi, mon cher ami, je n'entends plus rien aux affaires de ce monde ; j'y vois quelquefois des abominations qui atterrent l'esprit et qui tuent la langue. On dit que, dans certaines îles, quand on a coupé la jambe à un nègre, tous les autres se mettent à danser.

Je vous demande en grâce de me faire avoir le mémoire de feu M. de La Bourdonnais ; il manque à mon petit recueil des causes véritablement célèbres.

Adieu ; vos sentiments sont ma plus chère consolation.

4924. — AU MÊME.

Du 23 auguste.

Mon cher frère, je ne sais rien. Tout est-il oublié ? Que dit-on ? Un petit paquet pour vous et pour M. de Beaumont ne partira pas si tôt ; mais il partira. L'incluse, à laquelle je vous prie de donner cours, est pour un homme qui est honnête malgré sa profession. Je ne peux pas écrire aujourd'hui fort au long, parce que je suis un peu malade. Je n'ai point changé de sentiment, ni ne changerai. C'est ainsi que mon amitié pour vous est faite.

4925. — A LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

A Ferney, 25 auguste 1766 (2).

Madame, permettez que la famille se jette ici à vos pieds, et remercie la belle âme de votre altesse sérénissime avec des larmes de joie et tout l'attendrissement de la reconnaissance. Il est juste que la Providence fasse naître des cœurs tels que le vôtre, tandis que les singes qui font des gambades à Paris, sont changés en tigres.

De sottes gazettes vous auront peut-être appris, madame, que le parlement de Paris a condamné cinq jeunes gentilshommes à périr dans les flammes ; mais ces gazettes n'ont pas dit que le seul crime de ces gentilshommes était d'avoir chanté deux chansons faites il y a quatre-vingts ans, et de n'avoir pas ôté leur chapeau devant une procession de capucins. Le roi de Prusse m'a mandé qu'il les aurait condamnés à parler aux capucins chapeau bas et à chanter des psaumes. Ils ont pourtant été condamnés à être brûlés vifs à la pluralité de quinze voix contre dix, et malgré un excellent mémoire composé en leur faveur par huit avocats célèbres de Paris. Il n'y a rien d'exagéré, madame, dans tout ce que j'ai l'honneur de vous dire ; on n'a reproché à ces infortunés, on n'a allégué contre eux que des paroles et des indécences qui méritaient deux jours de prison. Le plus vieux de ces jeunes gens avait vingt et un ans ; c'était le chevalier de La Barre, d'une ancienne maison, petit-fils d'un général, et qui le serait devenu lui-même. Il est mort avec un courage tranquille, comme Socrate.

Une telle horreur est digne du douzième siècle. L'inquisition de Portugal ne serait pas si cruelle. Quand il s'agit de la vie des hommes, quinze voix fanatiques ne devraient pas suffire contre dix sages. On a prétendu que le parlement de Paris, accusé tous les jours de sacrifier la religion à sa haine contre les évêques, a voulu donner un exemple terrible, qui démontrât combien il est bon catholique. Quelle preuve de religion ! ce n'en est pas une de raison et d'humanité. Il n'y a eu que le chevalier de La Barre d'exécuté ; les autres se sont enfuis, au lieu d'aller plonger leurs mains dans le sang de leurs juges. On a bientôt oublié cette affaire, selon le génie de la nation et de la plupart des hommes ; on a été à l'Opéra-Comique, on a soupé avec des filles d'Opéra, on a prêché, on a fait des romans, et c'est ainsi que va le monde, tandis qu'à Gotha la bonté, l'équité, la générosité règnent.

Je me mets aux pieds de votre altesse sérénissime avec Sirven.

4926. — A M. DAMILAVILLE.

25 auguste.

Tout ce que je puis vous dire aujourd'hui par une voie sûre, mon cher frère, c'est que tout est prêt pour l'établissement de la manufacture (3). Plus d'un prince en disputerait l'honneur ; et des bords du Rhin jusqu'à ceux de l'Oby, Platon trouverait sûreté, encouragement, et honneur. Il est inexcusable de vivre sous le glaive, quand il peut faire triompher librement la vérité. Je ne conçois pas ceux qui veulent ramper sous le fanatisme dans un coin de Paris, tandis qu'ils

(1) Pour les d'Espinas ou d'Espinasse. G. A.

(1) Diderot. (G. A.)
(2) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(3) La colonie de philosophes à Clèves. (G. A.)

pourraient écraser ce monstre. Quoi! ne pourriez-vous pas me fournir seulement deux disciples zélés? Il n'y aura donc que les énergumènes qui en trouveront! Je ne demanderais que trois ou quatre années de santé et de vie; ma peur est de mourir avant d'avoir rendu service.

Vous apprendrez peut-être avec plaisir le jugement qu'a rendu le roi de Prusse contre le chevalier de La Barre et ses camarades (1). Il les condamne, en cas qu'ils aient mutilé une figure de bois, à en donner une autre à leurs frais; s'ils ont passé devant des capucins sans ôter leur chapeau, ils iront demander pardon aux capucins, chapeau bas; s'ils ont chanté des chansons gaillardes, ils chanteront des antiennes à haute et intelligible voix; s'ils ont lu quelques mauvais livres, ils liront deux pages de la *Somme* de saint Thomas. Voilà un arrêt qui paraît tout à fait juste. On donne de tous côtés aux Welches des leçons dont ils ne profitent guère. Je suis aussi indigné que le premier jour. Je n'aurai de consolation que quand vous m'enverrez le factum du bravo Elie.

Voici un petit mot de lettre pour M. d'Alembert; il m'ouvre son cœur, et M. Diderot me ferme le sien. Il est triste qu'il néglige ceux qui ne voulaient que le servir, et je vous avoue que son procédé n'est pas honnête. Je vois que les philosophes seront toujours de malheureux êtres isolés qu'on dévorera les uns après les autres, sans qu'ils s'unissent pour se secourir. *Sauve qui peut!* sera la devise de ce commun naufrage. Les persécuteurs finiront par avoir raison, et la plus pure portion du genre humain sera à la fois sous le couteau et dans le mépris.

Je vous prie, mon cher frère, de demander à Elie s'il est vrai que ce bœuf de Pasquier mugisse encore contre moi, et s'il est assez insolent pour croire qu'il peut m'embarrasser. Je veux surtout avoir l'ancien mémoire pour M. de La Bourdonnais; cinq ou six procès dans ce goût pourront faire un volume honnête qui instruira la postérité, et du moins les assassins en robe pourront devenir l'exécration du genre humain.

Adieu, mon cher frère; écrivez-moi de toute façon, sans vous compromettre, afin que je puisse savoir tout ce que vous pensez. Je vous embrasse mille fois. *Ecr. l'inf...*, *écr. l'inf...*, *écr. l'inf....*

4927. — A M. LE CLERC DE MONTMERCI.

25 auguste.

Il est vrai que je n'écris guère, mon cher confrère en Apollon. Les horreurs qui déshonorent successivement votre pays m'ont rendu si triste, il y a si peu de sûreté à la poste, et toutes les consolations sont tellement interdites, que je me suis tenu longtemps dans le silence. Les persécuteurs sont des monstres qui étendent leurs griffes d'un bout du royaume à l'autre; les persécutés sont dévorés les uns après les autres. S'il y avait un coin de terre où l'on pût cultiver à raison en paix, je vous prierais d'y venir, et je ne sais encore si vous l'oseriez. Conservez-moi votre amitié, détestez le fanatisme, écrivez-moi quand vous n'aurez rien à faire, et que vous aurez quelque chose à m'apprendre. Ma vie serait heureuse dans mes déserts, si les gens de lettres étaient moins malheureux dans le pays où vous êtes.

Comptez surtout sur mon amitié inaltérable.

4928. — A FRÉDÉRIC,

LANDGRAVE DE HESSE-CASSEL.

A Ferney, le 25 auguste.

Monseigneur, pourquoi mon âge et mes maux me réduisent-ils à ne remercier votre altesse sérénissime qu'en lui écrivant! pourquoi suis-je privé de la consolation de vous faire ma cour! J'ai été pénétré au fond du cœur de voir en vous un prince philosophe. La justesse de votre esprit et la vérité de vos sentiments m'ont charmé. Votre façon de penser semble réparer les actions tyranniques que la superstition a fait commettre à tant de princes. Vous êtes éclairé et bienfaisant. Que de princes ne sont ni l'un ni l'autre! mais en récompense ils ont un confesseur, et ils gagnent le paradis en mangeant le vendredi pour deux cents écus de marée.

Votre altesse sérénissime m'a attaché à elle; je ne souhaite de la santé que pour m'aller mettre à ses pieds. Je ne vais jamais à la ville de Calvin : mais je veux aller à la capitale d'un prince qui connaît Calvin, et qui le méprise. Puisse la nature m'en donner la force comme elle m'en donne le désir!

Votre altesse sérénissime m'a paru avoir envie de voir les livres nouveaux qui peuvent être dignes d'elle. Il en paraît un intitulé le *Recueil nécessaire* (1). Il y a surtout dans ce Recueil un ouvrage de milord Bolingbroke, qui m'a paru ce qu'on a jamais écrit de plus fort contre la superstition. Je crois qu'on le trouve à Francfort; mais j'en ai un exemplaire broché que je lui enverrai, si elle le souhaite, soit par la poste, soit par les chariots. Cette dernière voie est fort longue, l'autre est un peu coûteuse. J'attendrai ses ordres. Je suis, etc.

(1) Voyez, tome VII, lettre du 7 auguste. (G. A.)

4929. — A M. DAMILAVILLE.

29 auguste.

Je vous envoie donc, mon cher ami, les lettres (2) très ennuyeuses, écrites, il y a vingt-deux ans, par un polisson. Ces lettres ne prouvent autre chose, sinon qu'il était alors un mauvais valet, et qu'il a toujours été ingrat et orgueilleux.

Je vous supplie de me renvoyer ces lettres le plus tôt que vous pourrez, non seulement parce qu'elles me sont nécessaires, mais parce qu'on m'a fait promettre de ne m'en point dessaisir.

Il est triste qu'un pareil homme ait écrit cinquante bonnes pages (3). Cela fait souvenir d'un fripon qui, ayant ouvert un bon avis dans Athènes, fut déclaré indigne de bien penser, et on fit proposer son avis par un homme de bien.

Mais vous savez que j'ai de plus grands sujets de chagrin que ceux qui peuvent venir de Jean-Jacques. Les sottises de cet animal ne sont que ridicules; mais je ne reviens point des choses affreuses. Ma tristesse augmente, et ma santé diminue tous les jours; je mourrai avec la douleur de voir les hommes devenir tous les jours plus méchants. Votre amitié vertueuse fait ma consolation.

Vous croyez bien que j'attends vos deux Hollandais (4) avec quelque impatience.

4930. — A MADAME D'ÉPINAY.

Ferney, 30 auguste.

Que toutes les bénédictions se répandent sur ma belle philosophe et sur son prophète! que leurs cœurs sensibles et honnêtes gémissent avec moi des horreurs de ce monde, sans en être troublés! qu'ils voient d'un œil de pitié la frivolité et la barbarie! qu'ils jouissent d'une vie heureuse, en plaignant le genre humain! Le prophète me l'avait bien dit, que les étoiles du Nord deviennent tous les jours plus brillantes. Tous les secours pour les Sirven sont venus du Nord. On pourrait tirer une ligne droite de Darmstadt à Pétersbourg, et trouver partout des sages.

J'ai vu dans mon ermitage deux princes qui savent penser, et qui m'ont dit que presque partout on pensait comme eux. J'ai béni l'Eternel, et j'ai dit à la Raison : Quand gouverneras-tu le Midi et l'Occident? Elle m'a répondu qu'elle demeurait six mois de l'année à *La Chevrette* (5) avec l'Imagination et les Grâces, et qu'elle s'y trouvait très bien, mais qu'il y avait certains quartiers où elle ne pénétrait jamais, et quand elle a voulu en approcher, elle n'y a trouvé que ses plus cruels ennemis. Elle dit que la plupart de ses partisans sont tièdes, et que ses ennemis sont ardents.

Je me recommande aux prières de ma belle philosophe et de mon cher prophète.

4931. — A M. DE CHABANON.

30 auguste.

Vous vous êtes douté, mon cher confrère, que j'étais affligé des horreurs dont la nouvelle a pénétré dans ma retraite; vous ne vous êtes pas trompé. Je ne saurais m'accoutumer à voir des singes métamorphosés en tigres; *homo sum*, cela suffit pour justifier ma douleur. Je vois avec plaisir que la vie frivole et turbulente de Paris vous déplaît; vous en sentez tout le vide, il est effrayant pour quiconque pense. Vous avez heureusement deux consolations toujours prêtes, la musique et la littérature. Vous ferez votre tragédie quand votre enthousiasme vous commandera, car vous savez qu'il faut recevoir l'inspiration, et ne la jamais chercher.

(1) Le *Recueil nécessaire* contient : 1° *Avis de l'éditeur;* 2° *Analyse de la religion chrétienne* (sous le nom de Dumarsais); 3° le *Vicaire savoyard* de Rousseau; 4° *Catechisme de l'Honnête Homme;* 5° *Sermon des cinquante;* 6° *Examen important, par milord Bolingbroke;* 7° *Dialogue du Docteur et de l'Adorateur;* 8° les *Dernières paroles d'Epictète à son fils;* 9° *Idées de La Motte Le Vayer;* six ouvrages de Voltaire. (G. A.)

(2) Les lettres de Rousseau à M. du Theil. (G. A.)

(3) La *Profession de foi du Vicaire savoyard.* (G. A.)

(4) Livres imprimés en Hollande. (G. A.)

(5) Propriété de madame d'Epinay. (G. A.)

Vous souvenez-vous que vous m'aviez parlé de madame de Scallier? Il y a quelques jours qu'une dame vint dans mon ermitage avec son mari; elle me dit qu'elle jouait un peu du violon, et qu'elle en avait un dans son carrosse; elle en joua à vous rendre jaloux, si vous pouviez l'être; ensuite elle se mit à chanter, et chanta comme mademoiselle Le Maure; et tout cela avec une bonté, avec un air si aisé et si simple, que j'étais transporté. C'était madame de Scallier elle-même avec son mari, qui me paraît un officier d'un grand mérite. Je fus désespéré de ne les avoir tenus qu'un jour chez moi. Si vous les voyez, je vous supplie de leur dire que je ne perdrai jamais le souvenir d'une si belle journée.

J'ai eu depuis une autre apparition de madame de Saint-Julien, la sœur du commandant de notre province. Il est vrai qu'elle ne joue pas du violon, et qu'elle ne chante point; mais elle a une imagination et une éloquence si singulières, que j'en suis encore tout émerveillé. Même bonté, même naturel, mêmes grâces que madame de Scallier, avec un fonds de philosophie qui est rare chez les dames. Ces deux apparitions devaient chasser les idées tristes que donne la méchanceté des hommes; cependant elles n'ont pu réussir : si quelque chose peut faire cet effet sur moi, c'est votre lettre; elle m'a fait un extrême plaisir. Il m'est bien doux de voir les grands talents et la raison joints à la sensibilité du cœur.

On m'a parlé d'un *Artaxerxe* (1) qui a, dit-on, du succès. Les pauvres comédiens avaient grand besoin de ce secours. L'opéra-comique est devenu, ce me semble, le spectacle de la nation. Cela est au point que les comédiens de Genève se préparent à venir jouer sur mon petit théâtre un opéra-comique. On dit qu'ils s'en tirent à merveille, mais ils ne peuvent jouer ni une tragédie de Racine, ni une comédie de Molière.

Vous m'annoncez une nouvelle bien agréable, en me flattant que mademoiselle Clairon pourrait venir. Je n'ai plus d'acteurs, mon théâtre est perdu pour la tragédie, mais j'aime bien autant sa société que ses talents. Elle se lassera elle-même de la déclamation, et elle sera toujours de bonne compagnie. Ce qu'elle pense et ce qu'elle dit vaut mieux que tous les vers qu'elle récite, surtout les vers nouveaux.

Toute ma petite famille vous remercie tendrement de votre souvenir; la vôtre doit bien contribuer à la douceur de votre vie. Je me mets aux pieds de madame votre mère et de madame votre sœur. Adieu, monsieur; conservez-moi une amitié qui me sera toujours chère, et que je mérite par tous les sentiments que vous m'avez inspirés pour toute la vie.

4932. — A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

31 auguste (2).

Il est très vrai, monsieur, qu'il y a eu des ordres sévères à Besançon; mais vous avez affaire à M. Ethis, qui est aussi sage que zélé pour la bonne cause.

Je crois que M. le duc de Choiseul trouvera très bon le jugement que votre humanité a fait rendre. Il me semble qu'il pense à peu près comme vous sur les déserteurs. On tue inutilement de beaux hommes qui peuvent être utiles, et on n'empêche point la désertion. André Destouche (3) avait raison.

Puisque vous ne venez, monsieur, qu'au mois de septembre, je prends la liberté de vous envoyer ces deux lettres qu'on avait adressées à Ferney. Plût à Dieu que ce petit ermitage pût avoir l'honneur de vous recevoir toutes les fois que vous allez à votre régiment! Ayez la bonté d'apporter avec vous un ou deux exemplaires du livre nouveau dont vous me parlez, nous ferons des échanges. Recevez mes très tendres et très respectueux compliments.

4933. — A M. DAMILAVILLE.

31 auguste.

Nous vous remercions, monsieur, ma famille et moi, de la part que vous voulez bien prendre à l'établissement que nous projetons. Nous savons que les commencements sont toujours difficiles, et qu'il faut se roidir contre les obstacles.

Je conseillerais à M. Tonpla de faire un petit voyage par la diligence de Lyon; c'est l'affaire de huit jours. Il verrait les choses par lui-même, et s'aboucherait avec votre ami. On saurait précisément sur quoi compter.

Il est certain que cet établissement peut faire un très grand bien, et que l'utile y serait joint à l'agréable. La liberté entière du commerce le fait toujours fleurir; la protection dont on vous a parlé est sûre.

Le petit voyage que je propose peut se faire dans un grand secret; et M. Tonpla, allant à Lyon, *sous le nom de M. Tonpla*, ou sous celui de M. son cousin, ne donnera d'alarme à aucun négociant.

Nous avons reçu des lettres d'Abbeville qui sont très intéressantes. Nous aurons du drap de Van-Robais, qui sera de grand débit, et nous espérons n'avoir point à craindre la concurrence.

M. Sirven me charge de vous présenter ses très humbles remerciements. Quelques étrangers ont pris beaucoup de part à son malheur; mais on ne s'est adressé à aucun homme de votre pays; on craint que la pitié ne soit un peu épuisée.

Ma femme, mon neveu, et moi, nous vous embrassons de tout notre cœur. Votre très humble et très obéissant serviteur. BOURSIER.

4934. — A M. LACOMBE.

Auguste.

Vous êtes trop bon, monsieur, et je ne prétends point du tout qu'il vous en coûte pour m'envoyer des livres; passe encore si vous les aviez imprimés. Epargnez-vous, je vous en supplie, les frais d'une gravure pour une brochure qui, entre nous, n'en vaut pas trop la peine. Je vous dirai franchement que la pièce (1) m'a paru plutôt une satire de Rome qu'une tragédie. Je ne puis penser qu'une pièce de théâtre sans intérêt se fasse jouer ni lire. Les notes m'ont paru plus intéressantes que la pièce. Une estampe vous coûterait beaucoup, ne ferait nul bien à l'édition, et n'en augmenterait point le prix.

Je vous prie d'ailleurs de considérer que la représentation d'un orage ne caractérise point les proscriptions de trois coquins. Cet orage m'a paru fort étranger au sujet : j'aimerais mieux, dans une tragédie, un beau vers qu'une belle estampe. Enfin je sais que vous ferez plaisir à l'auteur de ne vous point mettre en frais pour cette bagatelle. Toutes vos lettres augmentent les sentiments d'estime et d'amitié que vous m'avez inspirés.

4935. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

1er septembre.

Comptez, monsieur, que mon cœur est pénétré de vos bontés. Je ne savais pas que ce fût vous qui m'aviez envoyé un factum qui m'a paru admirable. Le petit mot qui l'accompagnait m'avait paru être de la main de M. Damilaville. Pardonnez à la faiblesse de mes yeux; mes organes ne valent rien, mais mon cœur a la sensibilité d'un jeune homme. Il a été touché de quelques aventures funestes, mais ma sensibilité n'est point indiscrète. Il y a des pays et des occasions où il faut savoir garder le silence. Mon cœur ne s'ouvre que sur les sentiments de la reconnaissance et de l'amitié qu'il vous doit. Je ne souhaite plus que de vous revoir encore; et si je peux l'espérer, je me tiendrai très heureux.

J'ai appris de M. le duc de La Vallière qu'il prenait la maison de Jansen; ce qui est sûr, c'est qu'il l'embellira, et que ceux qui y souperont avec lui passeront des moments bien agréables. Oserais-je vous supplier, monsieur, de vouloir bien faire souvenir de moi M. le duc de La Vallière et M. le prince de Beauvau, si vous les voyez? Je me souviens que M. le duc d'Ayen m'honorait autrefois de ses bontés. Vous serez mon protecteur dans toutes les compagnies des gardes. J'ai connu autrefois des gardes du corps qui faisaient des tragédies; mais je les crois plus brillants encore en campagne qu'au Parnasse. Je suis obligé de finir trop vite ma lettre, le courrier part dans ce moment. Je vous suis attaché pour ma vie.

4946. — A M. LE RICHE.

5 septembre.

La personne, monsieur, à qui vous avez bien voulu envoyer votre mémoire en faveur du sieur Fantet (2) vous remercie très sensiblement de votre attention. Votre ouvrage est très bien fait, et il serait admirable s'il plaidait en faveur de l'innocence. Mais le moyen de ne pas condamner un scélérat qui, parmi quinze ou vingt mille volumes, en a chez lui une trentaine sur la philosophie! Non seulement il est juste de le ruiner, mais j'espère qu'il sera brûlé, ou au moins pendu, pour l'édification des âmes dévotes et compatissantes. On est

(1) Tragédie de Lemierre, jouée le 20 août. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Voyez, tome VI, le xxie Dialogue. (G. A.)

(1) Le *Triumvirat*. (G. A.)
(2) Libraire à Besançon. (K.)

sans doute trop éclairé et trop sage à Besançon, pour ne pas punir du dernier supplice tout homme qui débite des ouvrages de raisonnements. Il est vrai que sous Louis XIV on a imprimé, *ad usum Delphini*, le poëme de Lucrèce contre toutes les religions, et les œuvres d'Apulée. M. l'abbé d'Olivet, quoique Franc-Comtois, a dédié au roi les *Tusculanes* de Cicéron, et le *de Natura Deorum*, livres infiniment plus hardis que tout ce qu'on a écrit dans notre siècle; mais cela ne doit pas sauver le sieur Fantet de la corde. Je crois même qu'on devrait pendre sa femme et ses enfants pour l'exemple.

J'ai en main un arrêt d'un tribunal de la Franche-Comté, par lequel un pauvre gentilhomme (1) qui mourait de faim fut condamné à perdre la tête pour avoir mangé, un vendredi, un morceau de cheval qu'on avait jeté près de sa maison. C'est ainsi qu'on doit servir la religion, et qu'on doit faire justice.

On pourrait bien aussi, monsieur, vous condamner pour avoir pris le parti d'un infortuné. Il est certain que vous méprisez l'Eglise, puisque vous parlez en faveur de quelques livres nouveaux. Vous êtes inspecteur des domaines, par conséquent vous devez être regardé comme un païen, *sicut ethnicus et publicanus*.

Je me recommande aux prières des saintes femmes, qui ne manqueront pas de vous dénoncer : on dit qu'elles ont toutes beaucoup d'esprit, et qu'elles sont fort instruites. Vous ne sauriez croire combien je suis enchanté de voir tant de raison et tant de tolérance dans ce siècle. Il faut avouer qu'aujourd'hui aucune nation n'approche de la nôtre, soit dans les vertus pacifiques, soit dans la conduite à la guerre. Comme je suis extrêmement modeste, je ne mettrai point mon nom aux bas des justes éloges que méritent vos compatriotes. Je vous supplie de vouloir bien me faire part du dispositif de l'arrêt lorsqu'il sera rendu.

4937. — A M. DAMILAVILLE.

5 septembre.

On m'a fait voir enfin, mon cher ami, mes prétendues *Lettres* (2) imprimées à Amsterdam par le sieur Robinet. Il y en a trois qu'on impute bien ridiculement à Montesquieu. Les autres sont falsifiées, selon la méthode honnête des nouveaux éditeurs de Hollande. Les notes qu'on y a jointes méritent le carcan. Il est bien triste que votre ami ait été en relation avec ce Robinet.

Vous devez avoir actuellement la lettre du vertueux Jean-Jacques à ce fripon de M. Hume (3), qui avait eu l'insolence de lui procurer une pension du roi d'Angleterre; c'est un trait qu'un galant homme ne peut jamais pardonner. Je me flatte que vous m'enverrez cette belle lettre de Jean-Jacques; on dit qu'il y a huit pages entières de pauvretés. Le bruit court qu'il est devenu tout à fait fou en Angleterre, physiquement fou, qu'on le garde actuellement à vue, et qu'on va le transférer à Bedlam. Il faudrait, par représailles, mettre aux Petites-Maisons une de ses protectrices (4).

Vous voyez que tout ce qui se passe est bien désagréable pour la philosophie. Tâchez de faire partir au plus tôt vos deux Hollandais. Je suis toujours très affligé et très malade.

Voici une lettre pour Protagoras, dont je vous prie de mettre l'adresse.

4938. — AU MÊME.

A Genève, 5 septembre (5).

Votre lettre, monsir, l'avoir fait peaucoup de joie à le votre petit serviteur le Suisse. Moi être pien aise de tout ce que fous dites à moi pour ce qui recarde mon cher maître, monsir Boursier. Le monte, chez vous, ly être pas pon Suisse; il dit et écrit des mensonges qui mettent en peine les chens. Moi l'être pien aise que tout cela soit pas frai. Cependant toutes ces sottises sont la cause de mille pruits et discours que l'on tient dans les enfirons.

Monsir Boursier l'a pas peur; mais li être pien fachir de toutes les apominations que l'on fait continuellement. Je crains que lui si mette un pon fois en colère; je ne foudrais pas. Il ne faut pas toujours croire son petit commis, témoin la pouture de tabac dont Bigex a dit rouler quelques carottes (1), et qui commence à s'y distribuer. Je l'avrais pien prié de ne pas faire, et moi mettre à genoux; iui l'avre pas fouiu croire moi. Lui n'a vu ni mangir de ce pon pain de Gonesse fait par ce poulangir que fous me parlez, et moi l'ai rien dit; je ne savre ce que c'est.

Madame Denis li être peaucoup poltron; le peur l'empêche d'écrire. Moi lui avre point dit, les faiseurs de poutre de perlinpinpin de Besançon feront pentre un pon apothicaire (2) pour avoir fondu de pons drogues. O mon Diél les pons chens ont enfie de se mettre cent piés dans la terre. Le monte va redevenir parbare. Le cœur fait mal; mais le mien fous aime bien, car fous li être un prave homme.

Je me recommande à le votres pons prières, et je fous demande toujours votre pon amitié. WAGNIÈRE.

4939. — AU MÊME.

8 septembre.

J'ai bien des choses à vous dire, mon cher ami.

Premièrement, dès que M. de Beaumont m'eut écrit qu'il fallait demander M. Chardon pour rapporteur, je n'eus rien de plus pressé que de faire ce qu'il me prescrivait, tout malade et tout languissant que je suis. Vous savez quelle est mon activité dans ces sortes d'affaires; vous savez que ma maxime est de remplir tous mes devoirs aujourd'hui, parce que je ne suis pas sûr de vivre demain.

On m'a mandé depuis qu'il fallait attendre; je ne pouvais pas deviner ce contre-ordre. Tout ce que je peux faire est de ne pas réitérer ma demande. Je vous supplie de le dire à M. de Beaumont.

Je suis déjà tout consolé, et Sirven l'est comme moi, si l'on ne peut pas obtenir une évocation. Ce sera beaucoup pour lui si l'on imprime seulement le mémoire de M. de Beaumont. Il est si convaincant et si plein d'une vraie éloquence, qu'il fera également la gloire de l'auteur et la justification de l'accusé (3). Le public éclairé, mon cher ami, est le souverain juge en tout genre; et nous nous en tenons à ses arrêts, si nous ne pouvons en obtenir un en forme juridique.

La seconde prière que je vous fais, c'est de m'envoyer le factum pour feu M. de La Bourdonnais.

J'ai une troisième requête à vous présenter au sujet de ce Robinet qu'on dit être l'auteur de la *Nature*, et qui certainement ne l'est pas; car l'auteur de la *Nature* sait le grec, et ce Robinet, l'éditeur de mes prétendues *Lettres*, cite dans ces *Lettres* deux vers grecs (4), qu'il estropie comme un franc ignorant. On voit d'ailleurs dans le livre une connaissance de la géométrie et de la physique que n'a point le sieur Robinet. Enfin ce Robinet est un faussaire. Il est triste que de vrais philosophes aient été en relation avec lui.

Vous savez qu'il a fait imprimer dans son infâme recueil la *Lettre* que je vous écrivis *sur les Sirven* l'année passée (5). Ne sachant pas votre nom, il vous appelle *M. D'Amoureux*: il dit, dans une note, « qu'il a restitué un long passage que le » censeur n'avait pas laissé subsister dans l'édition de Pa» ris. » Ce passage, qui se trouve à la page 181 de son édition, concerne Genève et J.-J. Rousseau. Il me fait dire « qu'il y a une grande dame de Paris qui aime Jean-Jacques » comme son tou-tou. » Vous m'avouerez que ce n'est pas là mon style : mais cette grande dame pourrait être très fâchée, et il ne faut pas susciter de nouveaux ennemis aux philosophes.

Je vous prie donc, au nom de l'amitié et de la probité, de m'envoyer un certificat (6) qui confonde hautement l'imposture de ce malheureux. S'il y a eu en effet un censeur par les mains de qui ait passé cette lettre que vous imprimâtes, réclamez son témoignage; s'il n'y a point eu de censeur, le mensonge de Robinet est encore par là même pleinement découvert, puisqu'il prétend restituer un passage que le censeur a supprimé.

Vous voyez qu'il faut combattre toute sa vie. Tout homme public est condamné aux bêtes; mais il est quelquefois indispensable d'écraser les bêtes qui mordent. Je me chargerai de faire mettre dans les journaux ce désaveu. J'y ajouterai quelques reflexions honnêtes sur les indécences et les calomnies dont les notes de ce M. Robinet sont chargées.

Je crois qu'on a bien oublié actuellement dans Paris des choses que les âmes vertueuses et sensibles n'oublieront ja-

(1) Claude Guillon. (G. A.)
(2) *A ses amis du Parnasse*. (G. A.)
(3) 10 juillet. (G. A.)
(4) Sans doute madame de Latour-Franqueville. (G. A.)
(5) Cette lettre est censée écrite par Wagnière, qui était Suisse. (G. A.)

(1) Il s'agit de brochures. (G. A.)
(2) Le libraire Fantet. (G. A.)
(3) Le *Mémoire pour les Sirven* n'était pas encore fait. Voltaire s'imagine ici ce qu'il devra être. (G. A.)
(4) Lettre à Deodati du 24 janvier 1761. (G. A.)
(5) Le 1er mars 1765. Voyez tome V. (G. A.)
(6) Voyez ce certificat, tome IV, page 756. (G. A.)

mais. Je voudrais qu'on aimât assez la vérité pour exécuter le projet proposé à M. Tonpla. Est-il possible qu'on ne trouvera jamais quatre ou cinq avocats pour plaider ensemble une si belle cause?

Adieu, mon très cher ami. *Ecr. l'inf....*

4940. — A M. LE COMTE D'ESTAING.

Ferney, 8 septembre.

Monsieur, la lettre dont vous m'honorez et les instructions qui l'accompagnent m'inspirent autant de regrets que de reconnaissance. Si j'avais été assez heureux pour recevoir plus tôt ces mémoires, j'aurais eu la satisfaction de rendre à votre mérite et à vos belles actions la justice qui leur est due (1). Je ne suis instruit qu'après trois éditions; mais si je vis assez pour en voir une nouvelle, je vous réponds bien du zèle avec lequel je profiterai des lumières que vous avez la bonté de me donner.

Je vois que vos connaissances égalent votre bravoure. Je n'ai pas osé compromettre votre illustre nom dans l'histoire des malheurs de Pondichéry et du général Lally. Le journal du blocus, du siége et de la prise de cette ville, insinue que c'est à vous, monsieur, que Chanda-Saeb demanda si d'ordinaire en France on choisissait un fou pour grand-vizir. Je me suis bien donné de garde de vous citer en cette occasion. Il m'a paru que la tête avait tourné à ce commandant infortuné, mais qu'il ne méritait pas qu'on la lui coupât. Je suis si persuadé de l'extrême supériorité des lumières des juges, que je n'ai jamais compris leur arrêt, qui a condamné un lieutenant-général des armées du roi pour avoir trahi les intérêts de l'Etat et de la compagnie des Indes. Je crois qu'il est démontré qu'il n'y a jamais eu de trahison, et je trouve encore cette catastrophe fort extraordinaire.

Je suis persuadé, monsieur, que si le ministère s'y était pris quelques mois plus tôt pour préparer l'expédition du Brésil, vous auriez fait cette conquête en peu de temps, et la France vous aurait eu l'obligation de faire une paix plus avantageuse.

Tout ce que vous dites sur les colonies, tant françaises qu'anglaises, fait voir que vous êtes également propre à combattre et à gouverner.

La manière dont les Anglais en usèrent avec vous, quand vous fûtes pris sur un vaisseau marchand, exigeait, ce me semble, que les ministres anglais vous fissent les réparations les plus authentiques, et qu'ils vous prévinssent avec tous les égards et tous les empressements qu'ils vous devaient. C'est ainsi qu'ils en usèrent avec M. Ulloa (2). Je veux croire, pour leur excuse, que ceux qui vous retinrent à Plymouth ne connaissaient pas encore votre personne. Ma vieillesse et mes maladies ne me permettent pas l'espérance de pouvoir mettre dans leur jour les choses que vous avez daigné me confier; mais s'il se trouvait quelque occasion d'en faire usage, ne doutez pas de mon zèle.

En cas que vous m'honoriez de quelqu'un de vos ordres, je vous prie, monsieur, d'ajouter à vos bontés celle de me dire votre opinion sur l'arrêt porté contre M. de Lally, et sur la conduite qu'on tenait à Pondichéry. Soyez très persuadé que je vous garderai le secret. J'ai l'honneur d'être, avec beaucoup de respect, monsieur, etc.

4941. — A M. DEODATI DE TOVAZZI.

A Ferney, 9 septembre.

Vous souviendrez-vous, monsieur, qu'à l'occasion de votre *Dissertation sur la langue italienne*, j'eus l'honneur de recevoir quelques lettres de vous et de vous répondre (3)? On vient d'imprimer une de mes lettres à Amsterdam, sous le nom de Genève, dans un recueil de deux cents pages.

Ce recueil contient plusieurs de mes lettres, presque toutes entièrement falsifiées. Celle que je vous adressai de Ferney, le 24 de janvier 1761, est défigurée d'une manière plus maligne et plus scandaleuse que les autres. On y outrage indignement un général d'armée (4), ministre d'État, dont le mérite est égal à la naissance. Il est, ce me semble, de votre intérêt, monsieur, du mien et de celui de la vérité, de confondre une si horrible calomnie. Voici comme je m'explique sur la valeur de ce général :

« Nous exprimerions encore différemment l'intrépidité tranquille que les connaisseurs admirèrent dans le petit-neveu du héros de la Valteline, etc. »

Voici comme l'éditeur a falsifié ce passage :

« Nous exprimerions encore différemment l'intrépidité tranquille que quelques *prétendus* connaisseurs admirèrent dans *le plus petit*-neveu du héros de la Valteline, lorsque avant vu son armée en déroute par la terreur panique de nos alliés à Rosbach, qui causa pourtant la nôtre, ce petit-neveu ayant aperçu, etc. »

Cet article, aussi insolent que calomnieux, finit par cette phrase non moins falsifiée : « Il eut encore le courage de soutenir tout seul les reproches amers et intarissables d'une multitude toujours trop tôt et trop bien instruite du mal et du bien. »

Une telle falsification n'est pas la négligence d'un éditeur qui se trompe, mais le crime d'un faussaire qui veut à la fois décrier un homme respectable et me nuire. Il vous nuit à vous-même, en supposant que vous êtes le confident de ces infamies. Vous ne refuserez pas sans doute de rendre gloire à la vérité. Je crois nécessaire que vous preniez la peine de me certifier que ce morceau de ma lettre, depuis ces mots, *nous exprimerions*, jusqu'à ceux-ci, *du mal et du bien*, n'est point dans la lettre que je vous écrivis, qu'il y est absolument contraire et falsifié de la manière la plus lâche et la plus odieuse. Je recevrai, avec une extrême reconnaissance, cette justice que vous me devez; et le prince qui est intéressé à cette calomnie sera instruit de l'honnêteté et de la sagesse de votre conduite, dont vous avez déjà donné des preuves (1).

Recevez celles de mon estime, et de tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, etc.

4942. — A M. LE DUC DE LA VALLIÈRE.

9 septembre.

M. le chevalier de Rochefort, monsieur le duc, ranime ma très languissante vieillesse, en m'apprenant que vous me conservez toujours vos anciennes bontés. J'en suis d'autant plus flatté, qu'on prétend que vous abandonnez vos anciens protégés, Champs, Montrouge, et votre belle collection de livres rares et inlisibles. On dit que vous achetez la cabane de Jansen, dont vous allez faire un palais délicieux, selon votre généreuse coutume. Si les bâtiments, les jardins, la chasse, les bibliothèques choisies, éprouvent votre inconstance, les hommes ne l'éprouvent pas. Vos goûts peuvent avoir de la légèreté, mais votre cœur n'en a point. Vous allez devenir un vrai philosophe; j'entends, s'il vous plaît, philosophe épicurien. Le jardin de Jansen, qui n'était qu'un potager, deviendra sous vos mains le vrai jardin d'Epicure. Vous vous écarterez tout doucement de la cour, et vous n'en serez que plus heureux en vivant pour vous et pour vos amis : ce qui est au fond la véritable vie.

Vous souvenez-vous, monsieur le duc, d'une lettre que j'eus l'honneur de vous écrire, il y a quelques années (2), sur ce M. Urceus Codrus, que nous avions pris pour un prédicateur? On vient d'imprimer un recueil de quelques-unes de mes lettres, dans lequel ce rogaton est inséré. On m'y fait dire que vous avez *délivré* les *sermones festivi*, au lieu de *déterré* les *sermones festivi*. On y prétend qu'un *marchand* a fait la comédie de la *Mandragore*, et *marchand* est là pour *Machiavel*. Ces inepties assez nombreuses ne sont pas la seule falsification dont on doive se plaindre : on a interpolé dans toutes ces lettres des articles très impertinents et très insolents.

Jugez, si on imprime aujourd'hui de tels mensonges, quand ils sont aisés à découvrir, quelle était autrefois la hardiesse des copistes, lorsqu'il était très malaisé de découvrir leurs impostures. On a fait de tout temps ce qu'on a pu pour tromper les hommes; encore passe si on se bornait à les tromper; mais on fait quelquefois des choses plus affreuses et plus barbares (3) sur lesquelles je garde le silence.

Comme je suis mort pour les plaisirs, je dois l'être aussi pour les horreurs; et j'oublie ce que la nation peut avoir de frivole et d'exécrable, pour ne me souvenir que d'un cœur aussi généreux que le vôtre, et pour vous souhaiter toute la félicité que vous méritez. J'ai peu de temps à végéter encore sur ce petit tas de boue; je ne regretterai guère que vous et le petit nombre de personnes qui vous ressemblent. Vos bontés seront ma plus chère consolation, jusqu'au moment où je

(1) Dans le chapitre de l'*Essai* où il parle des affaires de l'Inde, et qui est aujourd'hui le chapitre XXXIV du *Précis du Siecle de Louis XV*. (G. A.)

(2) Compagnon de Bouguer, dans le voyage en Amérique, pour la mesure d'un arc de méridien. (G. A.)

(3) Voyez la lettre du 24 janvier 1761. (G. A.)

(4) M. le prince de Soubise. (K.)

(1) Le certificat de M. de Tovazzi a été imprimé dans les journaux. Voyez tome IV, page 756. (G. A.)

(2) En avril 1761. (G. A.)

(3) Allusion à la mort de La Barre. (G. A.)

rendrai mon existence aux quatre éléments. Agréez mon très tendre respect.

4943. — A M. BLIN DE SAINMORE.

A Ferney, le 9 septembre.

Vous m'avez écrit quelquefois, monsieur, et je vous ai répondu autant que ma santé et la faiblesse de mes yeux ont pu le permettre. Je me souviens que je vous envoyai, en 1762 (1), des vers fort médiocres, en échange des vers fort bons que vous m'aviez adressés.

On me mande qu'un homme de lettres, nommé M. Robinet, actuellement en Hollande, a rassemblé plusieurs de mes lettres toutes défigurées, parmi lesquelles se trouve ce petit billet en vers dont je vous parle. Vous me feriez plaisir, monsieur, de m'instruire de la demeure de M. Robinet, qu'on m'a dit être connu de vous. Je vous prie aussi de me dire quand nous aurons le *Racine*, pour lequel j'ai souscrit entre vos mains. Je suis bien vieux et bien malade, et je crains de mourir avant d'avoir vu cette justice rendue à celui que je regarde comme le meilleur de nos poëtes. J'ai l'honneur d'être, etc.

4944. — A M. DAMILAVILLE.

Du 10 septembre.

Je vous prie, mon cher ami, d'envoyer ce petit billet chez M. de Beaumont. Il m'est venu aujourd'hui deux Hollandais; j'ai cru que c'étaient les vôtres, mais j'ai été bien vite détrompé. Oh! que je voudrais, mon cher ami, vous tenir avec Tonpla! je suis accablé des idées les plus tristes. Les injures des hommes ne doivent pas vous rendre plus gai. Nous gémirions ensemble, et ce serait une consolation pour nous deux.

Ecrivez-moi vite pour désavouer l'imposture de ce malheureux Robinet. Bonsoir, mon ami. Supportons la vie comme nous pourrons.

4945. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

10 septembre (2).

J'avais exécuté, mon cher monsieur, les ordres que vous m'aviez donnés dans votre première lettre, et j'avais déjà demandé M. Chardon, lorsque votre contre-ordre est venu. Il n'y a rien de gâté. J'attendrai vos dernières résolutions pour agir. Madame la duchesse d'Enville demandera le rapporteur que vous voudrez.

Je vous répéterai toujours que je m'intéresse à votre gloire autant qu'aux Sirven. Je suis persuadé que votre mémoire fera le plus grand effet, et qu'il se débitera avec plus de succès qu'un roman nouveau. Le temps des vacances est précisément celui qui convient à cette affaire. Celle qui regarde le bien de madame votre femme est pour moi d'une plus grande importance; il me semble qu'il s'agit pour vous d'un bien considérable. Si je vous ai déjà dit que c'est Cicéron qui plaide pour sa maison, je vous le répète.

Permettez que je vous embrasse sans les cérémonies que l'amitié ne connaît pas. Je n'ose en dire autant à madame de Beaumont; il faut un peu plus de respect avec les dames.

4946. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 septembre.

J'ai toujours oublié de demander à mes anges s'ils avaient reçu une visite de M. Fabry, maire de la superbe ville de Gex, syndic de nos puissants états, subdélégué de monseigneur l'intendant, et sollicitant les suprêmes honneurs de la chevalerie de Saint-Michel. Je lui avais donné un petit chiffon de billet pour vous, à son départ de Gex pour Paris, et j'ai lieu de croire qu'il ne vous l'a point rendu. Je vous supplie, mes divins anges, de vouloir bien m'en instruire.

Il doit vous être parvenu un petit paquet sous l'enveloppe de M. de Courteilles. Il contient un *Commentaire* (3) *du livre* italien *des Délits et des Peines*. Ce commentaire est fait par un avocat de Besançon, ami intime comme moi de l'humanité. J'ai fourni peu de chose à cet ouvrage, presque rien; l'auteur l'avoue hautement, et en fait gloire, et se soucie d'ailleurs fort peu qu'il soit bien ou mal reçu à Paris, pourvu qu'il réussisse parmi ses confrères de Franche-Comté, qui commencent à penser. Les provinces se forment; et si l'infâme obstination du parlement visigoth de Toulouse contre les Calas fait encore subsister le fanatisme en Languedoc, l'humanité et la philosophie gagnent ailleurs beaucoup de terrain.

Je ne sais si je me trompe, mais l'affaire des Sirven me paraît très importante. Ce second exemple d'horreur doit achever de décréditer la superstition. Il faut bien que tôt ou tard les hommes ouvrent les yeux. Je sais que les sages qui ont pris leur parti n'apprendront rien de nouveau; mais les jeunes gens, flottants et indécis, apprennent tous les jours, et je vous assure que la moisson est grande d'un bout de l'Europe à l'autre. Pour moi, je suis trop vieux et trop malade pour me mêler d'écrire; je reste chez moi tranquille. C'est en vain que des bruits vagues et sans fondement m'imputent le *Dictionnaire philosophique*, livre, après tout, qui n'enseigne que la vertu. On ne pourra jamais me convaincre d'y avoir part. Je serai toujours en droit de désavouer tous les ouvrages qu'on m'attribue; et ceux que j'ai faits sont d'un bon citoyen. J'ai soutenu le théâtre de France pendant plus de quarante années; j'ai fait le seul poëme épique tolérable qu'on ait dans la nation. L'histoire du *Siècle de Louis XIV* n'est pas d'un mauvais compatriote. Si on veut me pendre pour cela, j'avertis *messieurs* qu'ils n'y réussiront pas, et que je vivrai toujours, en dépit d'eux, plus agréablement qu'eux. Mais, pour persécuter un homme légalement, il faut du moins quelques preuves commencées, et je défie qu'on ait contre moi la preuve la plus légère. Je m'oublie moi-même à présent, pour ne songer qu'aux Sirven; le plaisir de les servir me console. Je n'étais point instruit de la manière dont il fallait s'y prendre pour demander un rapporteur; je croyais qu'on le nommait dans le conseil du roi; c'est la faute de M. de Beaumont de ne m'avoir pas instruit. J'écris à madame la duchesse d'Enville, qui est actuellement à Liancourt, pour la supplier de demander M. Chardon à M. le vice-chancelier. M. de Beaumont insiste sur M. Chardon. Pour moi, j'avoue que tout rapporteur m'est indifférent. Je trouve la cause des Sirven si claire, la sentence si absurde, et toutes les circonstances de cette affaire si horribles, que je ne crois pas qu'il y eût un seul homme au conseil qui balançât un moment.

Il faut vous dire encore que le parlement de Toulouse persiste à condamner la mémoire de Calas. Il a préféré l'intérêt de son indigne amour-propre à l'honneur d'avouer sa faute et de la réparer. Comment voudrait-on que les Sirven, condamnés comme les Calas, allassent se remettre entre les mains de pareils juges? la famille s'exposerait à être rouée. Nous comptons sur le suffrage de mes divins anges, sur leur protection, sur leur éloquence, sur le zèle de leurs belles âmes : je ne saurais leur exprimer mon respect et ma tendresse.

4947. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 14 septembre.

Je ne sais, madame, si j'écris au chasseur (1), ou au philosophe, ou à une jolie dame, ou au meilleur cœur du monde; il me semble que vous êtes tout cela. J'ai reçu une lettre de vous qui m'attache à votre char autant que je l'étais dans votre apparition à Ferney; et M. le duc de Choiseul a dû vous en faire tenir une de moi qui ne vaut pas la vôtre. Il a bien voulu m'en écrire une qui m'enchante. J'admire toujours comment il trouve du temps, et comme il est supérieur dans les affaires et dans les agréments.

J'ai voulu me consoler du malheur de vous avoir perdue. J'ai eu l'insolence de faire jouer sur mon petit théâtre *Henri IV* (2), le *Roi et le Fermier* (3), *Rose et Colas* (4), *Annette et Lubin* (5). J'ai reconnu dans cette pièce M. l'abbé de Voisenon : c'est la meilleure de toutes, à mon gré; il n'y a que lui qui puisse avoir tant de grâces. Je ne m'attendais pas à voir tout ce que j'ai vu dans mes déserts.

L'amitié dont vous daignez m'honorer, madame, est ce qui me flatte davantage, et qui fait le charme de ma vieillesse et de ma retraite. Votre caractère est au-dessus de vos charmes : je suis amoureux de votre âme, il ne m'appartient pas d'aller plus loin.

Je pris la liberté de vous remettre à votre départ de Ferney une petite requête pour M. de Saint-Florentin, en faveur d'une malheureuse famille huguenote. Le père a été vingt-trois ans aux galères, pour avoir donné à souper et à coucher à un prédicant; la mère a été enfermée, les enfants réduits à mendier leur pain. On leur avait laissé le tiers du bien pour les nourrir; ce tiers a été usurpé par le receveur

(1) Ou plutôt en 1754. Voyez, tome VI, aux STANCES. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Voyez tome V. (G. A.)

(1) Madame de Saint-Julien aimait la chasse. (G. A.)
(2) La *Partie de chasse de Henri IV* par Collé. (G. A.)
(3) Opéra-comique de Sedaine et Monsigny. (G. A.)
(4) Opéra-comique des mêmes auteurs. (G. A.)
(5) Opéra-comique de madame Favart et Martini. (G. A.)

des domaines. Il y a de terribles malheurs sur la terre, madame, pendant que ceux qu'on appelle heureux sont dévorés de passions ou d'ennui.

Si vous n'êtes pas assez forte (ce que je ne crois pas) pour toucher la pitié de M. de Saint-Florentin, j'ose vous demander en grâce de joindre M. le maréchal de Richelieu à vous. M. de Saint-Florentin est difficile à émouvoir sur les huguenots. Vous aurez fait une très belle action si vous parvenez à rendre la vie à cette pauvre famille. Soyez sûre, madame, que vous n'êtes pas faite seulement pour plaire.

Agréez, madame, mon très sincère respect, et un attachement plus inaltérable que les plus grandes passions que vous ayez pu inspirer.

4948. — A M. NANCEY.

14 septembre.

Saint François d'Assise, monsieur, serait bien étonné de voir un de ses enfants qui fait de si bons vers français, et moi j'en suis très édifié; il vous mettrait en pénitence, et je vous donnerais ma bénédiction. Vous êtes dans la ville de l'esprit et des talents, vous y trouverez tous les encouragements possibles. Je ne puis applaudir que de loin à vos travaux littéraires; j'en serais l'heureux témoin, si mon âge et mes maladies me permettaient d'aller à Dijon.

Agréez mes remerciements, et les sentiments d'estime avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

4949. — A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

Dimanche matin, 14 septembre.

Si j'existais, monsieur, vous savez que je passerais une partie de mes jours à faire ma cour à son excellence (1), et à tâcher de mériter votre amitié. Je n'ai plus qu'une demi-existence tout au plus. Vous, monsieur, qui avez un corps digne de votre âme, vous qui pouvez faire tout ce que vous voulez, je vous demande en grâce que vous vouliez dîner à Ferney le jour où vous serez le moins occupé. J'ai reçu une lettre charmante qui était, je crois, dans le paquet de M. l'ambassadeur. V. t. h. e. t. o. s. VOLTAIRE.

P.-S. Le plus tôt que je pourrai avoir l'honneur de vous parler sera le mieux.

4950. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 15 septembre.

Quand j'eus l'honneur d'écrire à mon héros par madame de Saint-Julien, j'étais bien triste, bien indigne de lui; mais il n'y avait que deux jours qu'elle était à Ferney; elle y resta encore quelque temps, et elle adoucit mes mœurs. Ne trouvez-vous pas que madame de Saint-Julien a quelque chose de madame du Châtelet? Elle en a l'éloquence, l'enfantillage, et la bonté, avec un peu de sa physionomie. Je la prends pour ma patronne auprès de vous. Il faut qu'elle s'unisse à moi pour obtenir votre protection en faveur d'une famille de vos anciens sujets. En vérité, ces d'Espinas, pour qui je vous ai présenté un mémoire, sont dignes de toute votre pitié. Vingt-trois ans de galères pour avoir donné à souper sont une chose un peu dure; jamais souper ne fut si cher. Voilà toute une famille réduite à la plus honteuse misère : elle redemande son bien; il n'y a rien de plus juste. Et ne dois-je pas me flatter qu'une âme aussi généreuse que la vôtre daignera faire cette bonne œuvre? Recommandez ces infortunés à M. de Saint-Florentin, je vous en conjure. Ma position est cruelle : je me trouve nécessairement entouré des persécutés qui fondent autour de moi : les d'Espinas, les Calas, les Sirven m'environnent; ce sont des roues, des potences, des galères, des confiscations; et les chevaliers de La Barre ne m'ont pas mis de baume dans le sang.

Quand vous aurez quelque moment de loisir, monseigneur, je vous demanderai en grâce de lire le factum en faveur des Sirven; il va être imprimé; c'est une affaire qui concerne une province dont vous êtes encore béni tous les jours. Vous verrez un morceau véritablement éloquent, ou je suis fort trompé.

J'ai eu l'insolence de faire venir chez moi une troupe de comédiens qui ont joué très bien *Henri IV* avec *Annette et Lubin*. C'est dommage qu'Annette n'ait pas de musique, car la comédie est charmante. Pour *Henri IV*, j'aurais voulu qu'il eût un peu plus d'esprit; mais le nom seul d'Henri IV m'a ému. Il suffit souvent d'un nom pour le succès. Il y a dans cette troupe une actrice qui joue, à mon gré, un peu mieux que mademoiselle Dangeville, quoiqu'elle ne soit pas si jolie. Dieu vous donne acteurs et actrices à la Comédie-Française!

Nous allons avoir madame de Brionne et madame la princesse de Ligne : où me fourrerai-je! J'étais enchanté d'avoir madame de Saint-Julien.

Je me mets à vos pieds avec la tendresse la plus respectueuse.

4951. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

15 septembre.

Je ne crois pas, monsieur, qu'on puisse reculer sur M. Chardon. J'avais, comme vous savez, exécuté vos ordres sitôt que vous me les aviez eu donnés : j'avais écrit à M. le duc de Choiseul; il me mande qu'il est ami de M. Chardon, et qu'il va le proposer à M. le vice-chancelier pour rapporteur de l'affaire. M. le duc de Choiseul protégera les Sirven comme il a protégé les Calas; c'est une belle âme, je ne le connais que par des traits de générosité et de grandeur. Je suis au comble de ma joie de voir l'affaire des Sirven commencée; soyez sûr que vous serez couvert de gloire aux yeux de l'Europe.

Je ne sais si l'affaire qui regarde madame de Beaumont se poursuit pendant les vacations (1); c'est dans celle-là qu'il faut triompher. Je la supplie d'agréer mon respect et le tendre intérêt que je prends à tous deux.

4952. — A M. DAMILAVILLE.

15 septembre.

Ce petit billet, pour M. de Beaumont, vous mettra au fait de tout ce qui concerne M. Chardon.

Je crois que l'affaire ira bien sous la protection de MM. les ducs de Choiseul et de Praslin, de M. et de madame d'Argental, et de madame la duchesse d'Enville.

Les philosophes se remettront en crédit, en prenant hautement le parti de l'innocence opprimée : ils rangeront le public sous leurs étendards.

Pourquoi M. Tonpla ne ferait-il pas ce petit voyage? cela serait digne de lui; il aurait le plaisir du mystère; ce serait Antoine qui irait voir Paul.

Pour chasser toutes mes idées tristes, j'ai eu l'insolence de faire venir chez moi toute la troupe comique de Genève; elle est excellente, elle a joué *Henri IV* et *Annette et Lubin*; le nom seul de Henri IV m'émeut, et fait la moitié du succès. J'ai eu aussi le *Roi et le Fermier*, avec *Rose et Colas*; cela a été joué supérieurement; il y a surtout une actrice excellente qui ferait les délices de Paris.

Mais, après ces fêtes brillantes, je songe aux horreurs de ce monde; je songe aux infortunés, et je retombe dans ma tristesse; votre amitié me console plus que les fêtes. *Ecr. l'inf...*

4953. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

16 septembre.

Dieu vous maintienne, monsieur, dans le dessein de faire le voyage d'Italie, puisque vous passerez dans mon ermitage à votre retour! Dans le temps que M. le gazetier d'Utrecht et M. le courrier d'Avignon disaient que je n'étais pas chez moi, j'y faisais jouer *Henri IV* par la troupe de Genève. Tout le monde pleura quand la famille du meunier se mit à genoux devant Henri IV; il est adoré dans nos déserts comme à Paris.

On attend madame la comtesse de Brionne vers la fin de ce mois ou le commencement de l'autre; elle va des Pyrénées aux Alpes : cela est digne d'une grande écuyère.

M. Duclos sera pour vous un excellent compagnon de voyage : vous verrez tous deux des philosophes en Italie, mais il faut les déterrer. Les statues se présentent dans ce pays-là, et les hommes se cachent.

Vous ne sauriez croire à quel point je suis pénétré de vos bontés. Le jour où j'aurai le bonheur de vous voir avec M. Duclos sera un beau jour pour moi.

4954. — A M. DAMILAVILLE.

16 septembre.

Je me hâte, mon cher ami, de répondre à votre lettre du 11; je commence par ce recueil abominable (2), imprimé à Amsterdam sous le titre de Genève.

Les trois lettres qu'on attribue en note, d'une manière indécise, à M. de Montesquieu ou à moi, sont ajoutées à l'ou-

(1) Beauteville. (G. A.)

(1) Voyez la lettre à d'Argental du 8 octobre. (G. A.)

(2) Les *Lettres à ses amis du Parnasse*. (G. A.)

vrage, et sont d'un autre caractère. La lettre à M. Deodati, sur son livre de l'*Excellence de la langue italienne*, est falsifiée bien odieusement; car, au lieu des justes éloges que je donnais au courage ferme et tranquille d'un prince (1) à qui tout le monde rend cette justice, on y fait une satire très amère de sa personne et de sa conduite. C'est ainsi qu'on a empoisonné presque toutes les lettres qu'on a pu rassembler de moi.

Je suis dans la nécessité de me justifier dans les journaux; un simple désaveu ne suffit pas. L'infâme éditeur est déjà allé au-devant de mes dénégations. Il dit dans son avertissement que toutes les personnes à qui mes lettres sont adressées vivent encore; il réclame leur témoignage : c'est donc leur témoignage seul qui peut le confondre. J'attends le certificat de M. Deodati; j'en ai déjà un autre (2); mais le vôtre m'est le plus nécessaire. Je vous prie très instamment de me le donner sans délai.

Vous pouvez dire en deux mots que vous avez vu, dans un prétendu recueil de mes lettres, un écrit de moi, page 170, à M. D'Amoureux; que cette lettre n'a jamais été écrite à M. D'Amoureux, mais à vous; que cette lettre est très falsifiée; que tout le morceau de la page 181 est supposé; qu'il est faux que le morceau ait jamais été présenté à aucun censeur, et que la note de l'éditeur à l'occasion de cette lettre est calomnieuse.

Une telle déclaration fortifiera beaucoup les autres certificats. Le prince indignement attaqué dans la lettre à M. Deodati jugera d'une calomnie par l'autre. En un mot, j'attends cette preuve de votre amitié; vous ne pouvez la refuser à ma douleur et à la vérité.

Il est très certain que c'est ce M. Robinet, éditeur de mes prétendues *Lettres*, qui a fait imprimer celles-ci; mais je ne prononcerai pas son nom, et je ne détruirai même la calomnie qu'avec la modération qui convient à l'innocence. Je suis très aise qu'aucun sage ne soit en correspondance avec ce Robinet, qui se vante de connaître la *Nature* (3), et qui connaît bien peu la probité.

Entendons-nous, s'il vous plaît, sur M. d'Autrey. Il n'a jamais dit qu'il ait eu des conférences avec M. Tonpla, mais que Tonpla ayant écrit quelques *Réflexions* philosophiques pour un de ses amis, il y avait répondu article par article. Je vous ai montré cette réponse, bonne ou mauvaise; mais je n'ai jamais ouï dire ni dit qu'ils aient eu des conférences ensemble. La vérité est toujours bonne à quelque chose jusque dans les moindres détails.

Je me porte fort mal, et je serais très fâché de mourir sans avoir vu Tonpla. Vous savez qu'un de ces malheureux juges qui avaient tout embrouillé dans l'affaire d'Abbeville et qui avaient tant abusé de la jeunesse de ces pauvres infortunés, vient d'être flétri par la cour des aides de Paris comme il le méritait. Ce scélérat, nommé Broutel, qui a osé être juge sans être gradué, devrait être poursuivi au parlement de Paris, et être puni plus grièvement qu'à la cour des aides : c'est, Dieu merci, un des parents de mon neveu d'Hornoy le conseiller à qui l'on doit la flétrissure de ce coquin.

On vient de m'envoyer le *Mémoire* de M. de Calonne (4); il est en effet approuvé par le roi; ainsi M. de Calonne est justifié dans tout ce qui regarde son ministère. Le public n'est juge que des procédés, qui sont fort différents des procédures.

Je vous avoue que j'ai une extrême curiosité de savoir ce qui se passe à Bedlam, et de lire la lettre de cet archifou (5), qui se plaint si amèrement de l'outrage qu'on lui a fait, en lui procurant une pension : c'est un petit singe fort bon à enchaîner, et à montrer à la foire pour un schelling.

Il y a un *Commentaire* sur le petit livre de Beccaria, dont on dit beaucoup de bien; il est fait par un jeune avocat de Besançon; dès que je l'aurai, je vous l'enverrai. On dit qu'il entre surtout dans quelques détails de la jurisprudence française, et qu'il rapporte beaucoup d'aventures tragiques; celle des Sirven m'occupe uniquement. Je vous ai mandé l'excès des bontés de M. le duc de Choiseul, et combien je compte sur sa protection.

Je connaissais déjà le projet de la traduction de Lucien, et j'avais lu le plus beau de ses Dialogues. Ce Lucien-là valait mieux que Fontenelle. J'ai une très grande idée du traducteur (6).

(1) Soubise. (G. A.)
(2) Celui du duc de La Vallière. (G. A.)
(3) Robinet est auteur du livre *De la Nature*. (G. A.)
(4) A propos de l'affaire La Chalotais. (G. A.)
(5) J.-J. Rousseau. (G. A.)
(6) Morellet, qui ne donna pas suite à son projet. (G. A.)

Ah! mon cher ami, que je serais heureux de me trouver entre Tonpla et vous. *Ecr. l'inf...*

4955. — A M. DE LA HARPE.

17 septembre.

Mon cher confrère et mon cher enfant, je vous remercie bien tard, mais j'ai été malade. J'ai pris les eaux, et pendant ce temps-là on n'écrit point. Vous savez aussi peut-être combien j'ai été affligé d'une aventure (1) dont vous avez entendu parler à Hornoy; vous n'ignorez pas tous les bruits qui ont couru; je suis sûr enfin que vous me pardonnerez mon silence : comptez que je n'en ai pas moins été sensible à vos succès et à votre gloire. Je suis persuadé que vous avez achevé actuellement votre tragédie, car vous travaillez avec la facilité du génie. Je ne sais si vous aurez des acteurs, je ne suis sûr que de vos beaux vers. Votre ami, M. de Chamfort, m'a envoyé sa pièce académique (2). Vous avez un frère en lui, vous êtes l'aîné; mais ce cadet me paraît fort aimable, et très digne de votre amitié. Votre union fait également honneur aux vainqueurs et aux vaincus. Je voudrais vous tenir l'un et l'autre dans ma retraite. Je vois que vous n'y viendrez que quand les beaux jours seront passés, mais vous ferez les beaux jours. Vous me trouverez peut-être vieilli et triste; vous me rajeunirez, et vous m'égaierez. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

4956. — A M. THIERIOT.

19 septembre.

Mon ancien ami, j'ai été très touché de votre lettre. La société a ses petits orages comme les affaires; mais tous les orages passent. Votre correspondant me mande (3) qu'on a rebâti huit mille maisons en Silésie. Cela prouve qu'il y avait eu huit mille maisons de détruites, et huit mille familles désolées, sans compter les morts et les blessés. Voilà les vrais orages, le reste est le malheur des gens heureux.

J'ai été un peu consolé en apprenant que la cour des aides a versé l'opprobre à pleines mains sur le nommé Broutel, l'un des juges les plus acharnés d'Abbeville. Ce malheureux était en effet incapable de juger, puisqu'il avait été rayé du tableau des avocats. Le jugement était donc contre toutes les lois. Un vieux jaloux, avare et fripon, a été le premier mobile de cette abominable aventure, qui fait frémir l'humanité. Voilà encore de vrais orages, mon ancien ami; il faut cultiver son jardin. Je ne voulais qu'un jardin et une chaumière :

Dî meliùs fecêre, bene est; nihil ampliùs opto.

Je viens d'être bien étonné; M. de La Borde, premier valet de chambre du roi, m'apporte deux actes de son opéra de *Pandore;* je m'attendais à de la musique de cour : nous avons trouvé, madame Denis et moi, du Rameau. Peut-être nous trompons-nous, mais ma nièce s'y connaît bien : pour moi, je ne suis qu'un ignorant.

J'ai une chose à vous apprendre, c'est que feu monseigneur le dauphin, dans sa dernière maladie, lisait *Locke* et *Malebranche*.

Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur. Où logez-vous à présent?

4957. — A M. DAMILAVILLE.

19 septembre.

Tout ce qui est à Ferney, mon cher frère, doit vous être très obligé de la lettre pathétique et convaincante que vous nous avez envoyée (4). Nous pensons tous qu'il n'y a d'autre parti à prendre, après une pareille lettre, que de demander pardon à celui qui l'a écrite. Mais j'avais proposé aux juges de Calas de s'immortaliser en demandant pardon aux Calas, la bourse à la main : ils ne l'ont pas fait.

Je vous ai déjà parlé de la bonté de M. le duc de Choiseul, et de la noblesse de son âme : je vous ai dit avec quel zèle il daigne demander M. Chardon pour rapporteur des Sirven; il sera notre juge comme il l'a été des Calas; soyez très sûr qu'il met sa gloire à être juste et bienfaisant.

Votre attestation, mon cher frère, celle de M. Marin, celle de M. Deodati, me sont d'une nécessité absolue. M. le prince de Soubise a un bibliothécaire qui ramasse toutes les pièces curieuses imprimées en Hollande : ce malheureux recueil de mes prétendues lettres sera sans doute dans sa bibliothèque,

(1) Le supplice de La Barre. (G. A.)
(2) Intitulée l'*Homme de lettres*. (G. A.)
(3) Lettre de Frederic du 1er septembre. (G. A.)
(4) Le *Certificat*, qui est au tome IV, page 750. (G. A.)

s'il n'y est déjà. M. le prince de Soubise le verra, et l'a peut-être vu : un homme de cet état n'a pas le temps d'examiner, de confronter; il verra les justes éloges que je lui ai donnés tournés en infâmes satires; il se trouvera outragé, et le contre-coup en retombera infailliblement sur moi.

Ce n'est point Blin de Sainmore qui est l'éditeur de ce libelle; c'est certainement celui qui a fait imprimer mes *Lettres secrètes*.

Les trois lettres sur le gouvernement en général, imprimées au-devant du recueil, sont d'un style dur, cynique, et plus insolent que vigoureux, affecté depuis peu par de petits imitateurs. Ce n'est point là le style de Blin de Sainmore. On a accusé Robinet; je ne l'accuse ni ne l'accuserai; je me contenterai de réprimer la calomnie dans les journaux étrangers. Cette démarche est d'autant plus nécessaire que le livre est répandu partout, hors à Paris. Il est heureux du moins de pouvoir détruire si aisément la calomnie.

Les protestants se plaignent beaucoup de notre ami M. de Beaumont, qui réclame en sa faveur les lois rigoureuses sur les protestants, contre lesquelles il semble s'être élevé dans l'affaire des Calas. J'aurais voulu qu'il eût insisté davantage sur la lésion dont il se plaint justement, et qu'il eût fait adroitement sentir combien il en coûtait à son cœur d'invoquer des lois si cruelles. J'ai peur que son factum pour lui-même ne nuise à son factum pour les Sirven, et ne refroidisse beaucoup; mais enfin tout mon désir est qu'il réussisse dans les deux affaires auxquelles je prends un égal intérêt.

Je ne sais comment vous êtes avec Thieriot; je ne sais où il demeure; je crois qu'il passe sa vie, comme moi, à être malade et à faire des remèdes. Cela le rend un peu inégal dans les devoirs de l'amitié; mais il faut user d'indulgence envers les faibles. Je vous prie de lui faire passer ce petit billet.

Vous aurez incessamment quelque chose; mais vous savez combien il est dangereux d'envoyer par les postes étrangères des brochures de Hollande. Nous recevons des livres de France, mais nous n'en envoyons pas. Tous les paquets qui contiennent des imprimés étrangers sont saisis, et vous savez qu'on fait très bien, attendu l'extrême impertinence des presses bataves.

J'ai chez moi M. de La Borde, qui met *Pandore* en musique; je suis étonné de son talent. Nous nous attendions, madame Denis et moi, à de la musique de cour, et nous avons trouvé des morceaux dignes de Rameau. Tout cela n'empêche pas que je n'aie Belleval et Broutel (1) extrêmement sur le cœur.

Consolons-nous, mon cher frère, dans l'amour de la raison et de la vertu; comptez que l'une et l'autre font de grands progrès. Saluez, de ma part, nos frères Barnabé, Thaddée, et Timothée. *Ecr. l'inf...*

4958. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 septembre.

Mes divins anges, je vous avouerai longtemps que j'ai été pénétré de l'aventure que vous savez. Le jugement flétrissant porté unanimement contre ce monstre de Broutel a été une goutte de baume sur une profonde blessure. J'étais dans une si horrible mélancolie, que, pour me guérir, j'ai fait venir toute la troupe des comédiens de Genève, au nombre de quarante-neuf, en comptant les violons. J'ai vu ce que je n'avais jamais vu, des opéras-comiques : j'en ai eu quatre. Il y a une actrice très supérieure, à mon gré, à mademoiselle Dangeville; mais ce n'est pas en beauté : elle est pourtant très bien sur le théâtre; elle a par dessus mademoiselle Dangeville le talent d'être aussi comique en chantant qu'en parlant. Il y a deux acteurs excellents; mais rien pour le tragique ni pour le haut comique en aucun lieu du monde. Cela prouve évidemment que le cothurne est à tous les diables, et que la nation est entièrement tournée aux tracasseries parlementaires, aux horreurs abbevilliennes, et à la farce. J'ai vu jouer aussi *Henri IV :* vous croyez bien que cela n'a pas déplu à l'auteur de la *Henriade*.

J'ai reçu une lettre charmante de M. le duc de Choiseul; en vérité, c'est une belle âme. Lui et M. le duc de Praslin sont de l'ancienne chevalerie; mais je doute que M. Pasquier en soit.

Le petit *Commentaire sur les Délits et les peines*, d'un avocat de Besançon, réussit beaucoup dans la province et chez l'étranger.

Il y a dans le parlement de Besançon un procureur général (2) qui est un bœuf : le parlement lui fait souvent l'affront de nommer le greffier en chef pour faire les fonctions de procureur général dans les affaires difficiles. Ce bœuf alla mugir, ces jours passés, chez un libraire qui vendait ce que les sots appellent de mauvais livres; il le fit mettre en prison, et requit qu'on le fît pendre, en vertu de la belle loi émanée en 1756; car les Welches ont aussi quelquefois des lois. Le parlement, d'une voix unanime, renvoya le libraire absous, et le bœuf, en mugissant, dit au libraire : « Mon » ami, ce sont les livres que vous vendez qui ont corrompu » vos juges. »

Voilà de beaux exemples. O Welches! profitez. Mais cependant je n'ai point encore le factum pour les Sirven; mes anges l'ont-ils vu? Je crois que je me consolerais de tout, si je gagnais ce procès : non, je ne me consolerais point; le monde est trop méchant.

J.-J. Rousseau est un étonnant fou.

J'ai chez moi actuellement M. de La Borde, qui met en musique le péché originel, sous le nom de *Pandore*. Le bon de l'affaire, c'est que M. le dauphin lui avait proposé cet opéra quelques mois avant sa mort. Respect et tendresse.

N.-B. Je viens d'entendre des morceaux de *Pandore;* je vous assure qu'il y en a d'excellents.

4959. — A M. LACOMBE.

19 septembre.

Je persiste dans mon opinion, monsieur. Je crois que vous faites très bien de n'imprimer que peu d'exemplaires de la tragédie (1) de mon ami; elle n'est point théâtrale, elle ne va point au cœur; il en convient lui-même. Il n'y a qu'un très petit nombre de gens qui aiment l'antiquité. Encore une fois, il n'est pas juste que vous fassiez un présent pour un ouvrage qui peut ne vous produire aucune utilité. On trouvera d'autres façons de faire une galanterie à la personne (2) à qui on destinait ce présent. Il est vrai que si l'édition peu nombreuse que vous faites réussissait contre mon attente, mon ami vous fournirait un morceau assez curieux concernant la littérature et le théâtre, que vous pourriez joindre au reste de l'ouvrage : alors, si vous étiez content du succès de la seconde édition, vous pourriez donner au comédien qu'on vous indiquerait la petite rétribution dont vous parlez. Au reste, je ne crois pas que le ton sur lequel la comédie est aujourd'hui montée permette qu'on joue des pièces de ce caractère. On est fort las, je crois, des anciens Romains : on ne se pique plus de déclamer les vers comme on faisait du temps de Baron; on veut du jeu de théâtre; on met la pantomime à la place de l'éloquence : ce qui peut réussir dans le cabinet devient froid sur la scène. Voilà bien des raisons pour vous engager à ne tirer d'abord qu'un très petit nombre d'exemplaires. Au reste, l'auteur de cet ouvrage ne veut point se faire connaître : c'est un homme retiré qui craint le public, et qui n'aspire point à la réputation. Pour moi, je n'aspire qu'à votre amitié. J'ajoute qu'il y a quelques vers dans la pièce qui sont assez de mon goût, et dans ma manière d'écrire. Plusieurs jeunes gens m'ont fait cet honneur quelquefois; ils ont imité mon style en l'embellissant. Je sens bien qu'on pourra me soupçonner; mais on aura grand tort assurément, et je ne doute pas que votre amitié ne me rende le service de dissiper ces soupçons.

Adieu, monsieur; je suis infiniment touché de tous les sentiments que vous me témoignez.

4960. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

19 septembre.

J'ai reçu, monsieur, la traduction de l'*Exorde des lois de Zaleucus*, l'un des plus anciens et des plus grands législateurs de la Grèce. C'est un précieux monument de l'antiquité : il sert à prouver que nos premiers maîtres ont toujours reconnu un Dieu suprême qui lit dans le cœur des hommes, et qui juge nos actions et nos pensées. Il n'y a que la malheureuse secte d'Épicure qui ait jamais combattu une opinion si raisonnable et si utile au genre humain : la piété et la vertu sont de tous les temps. Vous me mandez que vous avez trouvé des barbares, indignes de la société des honnêtes gens, qui se sont élevés contre ce fragment si respectable. Il est triste que, dans notre nation, il y ait des gens si absurdes : c'est le fruit de l'ignorance où l'on vit dans la plupart des provinces, et de la misérable éducation qu'on y a reçue jusqu'à présent. La rouille de l'ancienne barbarie subsiste encore. On trouve cent chasseurs, cent tracassiers, cent ivro-

(1) Voyez la *Relation de la mort de La Barre*. (G. A.)
(2) Dotoz. (G. A.)

(1) Le *Triumvirat*. (G. A.)
(2) Lekain. (G. A.)

gnes, pour un homme qui lit; c'est en quoi les Anglais, et même les Allemands, l'emportent prodigieusement sur nous.

J'ai vu, ces jours passés, M. Boursier, qui m'a dit qu'il avait fait quelques commissions pour vous; il ne m'a pas dit ce que c'était: tout ce que je sais, c'est qu'il vous est attaché comme moi. Soyez bien persuadé, monsieur, des tendres sentiments de votre, etc.

4961. — A M. CHABANON.

19 septembre 1766 (1).

Je vous avoue, mon très aimable confrère, que je croyais que M. de La Borde faisait de la musique comme un homme de cour. Je suis heureusement détrompé; j'ai été enchanté des morceaux que j'ai entendus. En vérité, vous devriez faire un opéra pour lui; vous le feriez mieux que moi. Je n'ai pas l'intelligence de ce spectacle; je ne connais point le goût de la nation; il faut être à Paris pour faire un opéra. Vous auriez d'ailleurs le plaisir de travailler avec un homme aussi aimable que vous. Je vous exhorte de tout mon cœur à embellir la scène lyrique. *Pandore* était un beau sujet; mais il me semble que je ne l'ai pas traité comme il faut.

La boîte de Pandore s'est ouverte depuis quelque temps; il en est sorti des malheurs horribles. Les Calas, les Sirven, les La Barre ont déchiré mon cœur; et, par une fatalité singulière, je me suis trouvé engagé dans les trois aventures. La première a été réparée; je n'ai qu'une faible espérance pour la seconde, et la troisième m'afflige sans consolation.

Une de mes nièces a une terre auprès d'Abbeville; j'ai su l'origine et tous les détails de cette détestable catastrophe. Je vous assure que les cheveux vous dresseraient à la tête, si vous saviez tous les ressorts qu'un vieux scélérat jaloux a fait jouer pour perdre cinq jeunes gens, en perdant son rival.

Pour dissiper ma douleur et ma mélancolie, j'ai fait jouer sur mon petit théâtre *Annette et Lubin*, *Rose et Colas*, *le Roi et le Fermier*, et enfin *Henri IV*. Je n'avais jamais vu d'opéra-comique, et il fallait bien que l'auteur de la *Henriade* vît son héros. J'ai ri, j'ai pleuré; je me suis mis presque à genoux avec la petite famille, quand Henri IV est reconnu. Enfin j'ai eu du plaisir, et j'en avais grand besoin. J'en aurai davantage au printemps prochain, si vous voulez venir essayer votre tragédie à Ferney (2). J'aime votre talent passionnément, et j'aime encore mieux votre personne. Madame Denis pense de même. Nous vous embrassons le plus tendrement du monde. — V.

Je vais chercher vite un exemplaire mieux conditionné.

4962. — A M. CHRISTIN.

22 septembre.

Mon cher philosophe, vous m'avez envoyé un singulier monument de la barbare imbécillité d'une certaine secte; il n'y a qu'elle, dans l'univers entier, capable de pareilles horreurs. La plupart des hommes n'y font pas d'attention; mais les âmes sensibles sont toujours touchées de ce qui effleure à peine les autres.

On a brûlé à Berne l'*Histoire de l'Eglise* (3), qu'on attribue à un certain prince: cela pourra avoir des suites sérieuses.

Je vous prie, mon cher ami, de bien recommander à M. de G... de ne me jamais nommer, et de ne parler de moi que comme d'un agricole qui aime la vertu et la vérité autant que la campagne. Vous savez que, dans un temps de persécution, il faut opposer la discrétion à la méchanceté des hommes. J'ai fait mon compliment à M. Le Riche (4), qui est le Beaumont de la Franche-Comté, et le protecteur de l'innocence. Faites mes tendres compliments, je vous prie, à M. de G..., et revenez voir vos amis le plus tôt que vous pourrez.

4963. — A M. M*** (5).

A Ferney, le 22 septembre.

Je suis très éloigné de penser, monsieur, que vous ayez la moindre part à l'édition de mes prétendues *Lettres* données au public par un faussaire calomniateur qui, pour gagner quelque argent, falsifie ce que j'ai écrit, et m'expose au juste ressentiment des personnes les plus respectables du royaume, en substituant des satires infâmes aux éloges que je leur avais donnés.

Les notes dont on a chargé ces *Lettres* sont encore plus diffamatoires que le texte: vous y êtes loué, et cela est triste. L'éditeur sait en sa conscience qu'aucune de ces lettres n'a été écrite comme il les a imprimées. Si par hasard vous le connaissiez, il serait digne de votre probité de lui remontrer son crime, et de l'engager à se rétracter. On fait de la littérature un bien indigne usage: imprimer ainsi des lettres d'autrui, c'est être à la fois voleur et faussaire.

Comme ces *Lettres* courent l'Europe, je serai forcé de me justifier. Je n'ai jamais répondu aux critiques, mais j'ai toujours confondu la calomnie. Vous m'avez toujours prévenu par des témoignages d'estime et d'amitié; j'y ai répondu avec les mêmes sentiments. Je ne demande ici que ce que l'humanité exige; votre mérite vous fait un devoir de venger l'honneur des belles-lettres.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec les sentiments que j'ai toujours eus pour vous, votre, etc.

4964. — A M. LACOMBE.

22 septembre (1).

Vous êtes trop bon, monsieur, de m'envoyer toutes les feuilles; on s'en rapporte entièrement à vous; vous avez trop de goût, et vous écrivez trop bien pour ne pas faire une édition correcte. Mon ami est parti de chez moi; ainsi vous n'aurez plus de changements. Vous pouvez continuer cette petite entreprise, sans vous gêner. Il vous prie seulement d'ajouter un petit mot dans la dernière scène; c'est à ce couplet d'Octave :

Je suis le maître de son sort :
Si je n'étais que juge, il irait à la mort, etc. (Act. V, sc. v.)

Il faut mettre en titre :

OCTAVE (*après un long silence.*)

M. Panckoucke, votre confrère, qui me paraît un homme d'esprit très instruit, m'a fait l'honneur de venir chez moi avec madame sa femme. J'en ai été fort content. Je voudrais bien que quelque jour vous en pussiez faire autant. Je vous embrasse de tout mon cœur.

4965. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Ferney, 24 septembre.

Ennuyez-vous souvent, madame, car alors vous m'écrirez. Vous me demandez ce que je fais : j'embellis ma retraite, je meuble de jolis appartements où je voudrais vous recevoir; j'entreprends un nouveau procès dans le goût de celui des Calas, et je n'ai pas pu m'en dispenser, parce qu'un père, une mère, et deux filles, remplis de vertu, et condamnés au dernier supplice, se sont réfugiés à ma porte, dans les larmes et dans le désespoir.

C'est une des petites aventures dignes du meilleur des mondes possibles. Je vous demande en grâce de vous faire lire le mémoire que M. de Beaumont a fait pour cette famille, aussi respectable qu'infortunée. Il sera bientôt imprimé. Je prie M. le président Hénault de le lire attentivement.

Vos suffrages serviront beaucoup à déterminer celui du public, et le public influera sur le conseil du roi. La belle âme de M. le duc de Choiseul nous protége; je ne connais point de cœur plus généreux et plus noble que le sien; car quoi qu'en dise Jean-Jacques, nous avons de très honnêtes ministres. J'aimerais mieux assurément être jugé par le prince de Soubise, et par M. le duc de Praslin, que par le parlement de Toulouse.

Il faudrait, madame, que je fusse aussi fou que l'ami Jean-Jacques pour aller à Vesel. Voici le fait : Le roi de Prusse m'ayant envoyé cent écus d'aumône pour cette malheureuse famille des Sirven, et m'ayant mandé qu'il leur offrait un asile à Vesel ou à Clèves, je le remerciai comme je le devais; je lui dis que j'aurais voulu lui présenter moi-même ces pauvres gens auxquels il promettait sa protection. Il lut ma lettre devant un fils de M. Tronchin, qui est secrétaire de l'envoyé d'Angleterre à Berlin. Le petit Tronchin, qui ne pense pas que j'ai soixante-treize ans, et que je ne veux sortir de chez moi, crut entendre que j'irais trouver le roi de Prusse; il le manda à son père; ce père l'a dit à Paris; les gazetiers en ont beaucoup raisonné;

Et voilà.... comme on écrit l'histoire. (*Charlot*, act. I, sc. VII).

Puis fiez-vous à messieurs les savants. (La *Pucelle*, ch. X.)

(1) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)

(2) Sans doute *Eudoxie*, qui n'a pas été représentée. (*A. François.*)

(3) Par de Prades. L'*Avant-propos* seul est de Frédéric II. (G. A.)

(4) Voyez la lettre du 5 septembre. (G. A.)

(5) On croit que cette lettre a été adressée à Blin de Saimmore. (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

Il faut que je vous dise, pour vous amuser, que le roi de Prusse m'a mandé qu'on avait rebâti huit mille maisons en Silésie. La réponse est bien naturelle : « Sire, on les avait » donc détruites ; il y avait donc huit mille familles désespé» rées. Vous autres rois, vous êtes de plaisants philoso» phes ! »

Jean-Jacques du moins ne fait de mal qu'à lui, car je ne crois pas qu'il ait pu m'en faire; et madame la maréchale de Luxembourg ne peut pas croire que j'aie jamais pu me joindre aux persécuteurs du *Vicaire savoyard*. Jean-Jacques ne le croit pas lui-même; mais il est comme *Chianpot-la-Perruque*, qui disait que tout le monde lui en voulait.

Savez-vous que l'horrible aventure du chevalier de La Barre a été causée par le tendre amour? savez-vous qu'un vieux maraud d'Abbeville, nommé Belleval, amoureux de l'abbesse de Villancourt, et maltraité, comme de raison, a été le seul mobile de cette abominable catastrophe? Ma nièce de Florian, qui a l'honneur de vous connaître, et dont les terres sont auprès d'Abbeville, est bien instruite de toutes ces horreurs; elles font dresser les cheveux à la tête.

Savez-vous encore que feu M. le dauphin, qu'on ne peut assez regretter, lisait *Locke* dans sa dernière maladie? J'ai appris, avec bien de l'étonnement, qu'il savait toute la tragédie de *Mahomet* par cœur. Si ce siècle n'est pas celui des grands talents, il est celui des esprits cultivés.

Je crois que M. le président Hénault a été aussi enthousiasmé que moi de M. le prince de Brunswick. Il y a un roi de Pologne philosophe (1) qui se fait une grande réputation. Et que dirons-nous de mon impératrice de Russie?

Je m'aperçois que ma lettre est un éloge de têtes couronnées; mais, en vérité, ce n'est pas fadeur, car j'aime encore mieux leurs valets de chambre.

Il m'est venu un premier valet de chambre du roi, nommé M. de La Borde, qui fait de la musique, et à qui M. le dauphin avait conseillé de mettre en musique l'opéra de *Pandore*. C'est de tous les opéras, sans exception, le plus susceptible d'un grand fracas. Faites-vous lire les paroles, qui sont dans mes *Œuvres*, et vous verrez s'il n'y a pas là bien du tapage.

Je croyais que M. de La Borde faisait de la musique comme un premier valet de chambre en doit faire, de la petite musique de cour et de ruelle; je l'ai fait exécuter : j'ai entendu des choses dignes de Rameau. Ma nièce Denis en est tout aussi étonnée que moi ; et son jugement est bien plus important que le mien, car elle est excellente musicienne.

Vous en ai-je assez conté, madame ? vous ai-je assez ennuyée ? suis-je assez bavard ? Souffrez que je finisse en disant que je vous aimerai jusqu'au dernier moment de ma vie, de tout mon cœur, avec le plus sincère respect.

4966. — A M. DAMILAVILLE.

21 septembre.

Je vous remercie, mon cher ami, mon cher frère, de votre noble et philosophique *Déclaration* (2) sur l'insolence de ce faussaire qui a fait imprimer ses sottises sous mon nom. La canaille littéraire est ce que je connais de plus abject dans le monde. L'auteur du *Pauvre Diable* (3) a raison de dire qu'il fait plus de cas d'un ramoneur de cheminées, qui exerce un métier utile, que de tous ces petits écornifleurs du Parnasse. Il est bon de faire un petit ouvrage (4) qu'on insérera dans les journaux, et qui servira de préservatif contre plus d'une imposture.

Un beau préservatif sera le factum de notre ami Elie. Vous ne m'avez point mandé si vous l'aviez lu. J'ai bien à cœur que l'ouvrage soit parfait. Un factum, dans une telle affaire, doit se faire lire avec le même plaisir qu'une tragédie intéressante et bien écrite. Il n'y a plus moyen de reculer sur M. Chardon ; je crois que M. le duc de Choiseul trouverait fort mauvais qu'après lui avoir demandé ce rapporteur, on en demandât un autre; mais il faudra nécessairement tâcher de captiver M. Lenoir (5), qui est, dit-on, le meilleur criminaliste du royaume : sa voix sera d'un très grand poids ; et nous courons beaucoup de risque, s'il ne prend pas notre parti.

Vous aurez incessamment toutes les choses que vous me demandez, mon cher ami. Il y a un nouveau livre, comme vous savez, de feu M. Boulanger (1). Ce Boulanger pétrissait une pâte que tous les estomacs ne peuvent pas digérer : il y a quelques endroits où la pâte est un peu aigre ; mais, en général, son pain est ferme et nourrissant. Ce M. Boulanger-là a bien fait de mourir, il y a quelques années, aussi bien que La Mettrie, Dumarsais, Fréret, Bolingbroke, et tant d'autres. Leurs ouvrages m'ont fait relire les écrits philosophiques de Cicéron; j'en suis enchanté plus que jamais. Si on les lisait, les hommes seraient plus honnêtes et plus sages.

Je me flatte que le petit ballot est parti. Mes compliments à l'auteur voilé du dévoilé. Je l'embrasse mille fois. *Ecr. l'inf.*

4967. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

26 septembre.

Mon cher ange, je vous supplie de présenter mes tendres respects à M. le duc de Praslin. Je suis pénétré des sentiments de bonté dont il veut toujours m'honorer. Je lui souhaite une santé affermie; c'est la seule chose qui peut lui manquer, et c'est celle sans laquelle il n'y a point de bonheur.

Il est vrai que j'ai un beau sujet (2) ; mais c'est une belle femme qui me tombe entre les mains, à l'âge de près de soixante-treize ans : je la donnerai à exploiter à quelque jeune homme. Je vous ai déjà dit que j'étais comme le chevalier Condom, qui s'est fait une grande réputation pour avoir procuré du plaisir à la jeunesse, quand il ne pouvait plus en avoir.

La Harpe et Chamfort viennent chez moi à la fin de l'automne, ainsi vous aurez deux tragédies : de quoi diable avez-vous à vous plaindre?

Je ne hais pas absolument les roués ; je trouve qu'ils se font lire, et qu'il n'y a pas un seul moment de langueur. Je trouve qu'elle est fortement écrite, et je crois même qu'elle ferait plaisir au théâtre, si mademoiselle Clairon jouait Fulvie; mademoiselle Lecouvreur, Julie; Baron, Auguste; et Lekain, Pompée. Il n'est pas mal d'ailleurs d'avoir une pièce dans ce goût, afin que tous les genres soient épuisés.

A l'égard des ouvrages philosophiques tels que Cicéron, Lucrèce, Sénèque, Épictète, Pline, Lucien en faisaient contre les superstitions de leur temps, je ne me pique point d'imiter ces grands hommes. Vous savez que je ne fais aucun ouvrage dans ce goût; je vis chez les Welches, et non pas chez les anciens Romains. Je suis sur les frontières d'une nation qui sait par cœur *Rose et Calas*, et qui ne lit point le *de Natura Deorum*. La calomnie a beau m'imputer quelquefois des écrits pleins d'une sagesse hardie, qui n'est pas celle des Welches, mais qui est celle des Montaigne, des Charron, des La Mothe-le-Vayer, des Bayle, je défie qu'on me prouve jamais que j'aie la moindre part à ces témérités philosophiques. Il est vrai que j'ai été indigné de certaines barbaries welches ; mais je me suis consolé en songeant combien il y a de Français aimables, à la tête desquels vous êtes, avec l'hôte chez qui vous logez. Il n'y a point de mois où l'on ne voie paraître en Hollande tantôt un excellent ouvrage de Fréret (3), tantôt un moins bon, mais pourtant assez bon, de Boulanger (4) ; tantôt un autre éloquent et terrible de Bolingbroke (5). On a réimprimé le *Vicaire savoyard*, dégagé du fatras d'*Emile*, avec quelques ouvrages du consul de Maillet (6). Toute la jeunesse allemande apprend à lire dans ces ouvrages; ils deviennent le catéchisme universel, depuis Bade jusqu'à Moscou. Il n'y a pas à présent un prince allemand qui ne soit philosophe. Je n'ai assurément aucune part dans cette révolution qui s'est faite depuis quelques années dans l'esprit humain. Ce n'est pas ma faute si ce siècle est éclairé, et si la raison a pénétré jusque dans les cavernes. J'achève paisiblement ma vie, sans sortir de chez moi; je bâtis un village, je défriche des terres incultes, et je suis seulement fâché que le blé vaille actuellement chez nous quarante francs le setier. J'ai bâti une église et j'y entends la messe : je ne vois pas pourquoi on voudrait me faire martyr. On peut m'assassiner, mais on ne peut me condamner; et d'ailleurs, quand on m'assassinerait à soixante-treize ans, j'aurais toujours probablement plus vécu que mes assassins, et j'aurais plus rendu de services aux hommes que maître Pasquier. Mais j'espère que cela n'arrivera pas, et je vous réponds que j'y mettrai bon ordre. J'ai peu de temps à

(1) Stanislas Poniatowski. (G. A.)
(2) Le *Certificat*. (G. A.)
(3) Voyez tome VI. (G. A.)
(4) Voyez, tome IV, page 755, l'*Appel au public*. (G. A.)
(5) Alors maître des requêtes, plus tard lieutenant de police. (G. A.)

(1) Le *Christianisme dévoilé*, par d'Holbach. (G. A.)
(2) Les *Scythes*. (G. A.)
(3) *Examen critique des Apologistes de la religion chrétienne*. (G. A.)
(4) Le *Christianisme dévoilé*. (G. A.)
(5) L'*Examen important*. (G. A.)
(6) L'auteur du *Telliamed*. Voltaire le nomme par plaisanterie (G. A.)

vivre d'une manière ou d'autre ; je vivrai et je mourrai attaché à mon cher ange, avec mon culte ordinaire d'hyperdulie.

P.-S. Que dites-vous de madame la comtesse de Brionne, qui va des Pyrénées aux Alpes, comme on va de Versailles à Paris? elle voulait venir incognito; je l'en défie. Est-ce qu'elle serait philosophe?

4968. — A M. LACOMBE.

A Ferney, 26 septembre.

Je suis obligé, monsieur, de recourir à votre témoignage pour confondre une singulière imposture. Un éditeur s'est avisé de recueillir quelques-unes de mes lettres qui ont couru dans Paris. Elles sont toutes falsifiées, et presque toutes les falsifications sont des outrages odieux faits aux personnes les plus considérables du royaume. Ce recueil est imprimé à Amsterdam, sous le nom de Genève. Il est connu dans toute l'Europe, hors à Paris, où il est justement prohibé.

Il y a dans ce recueil une lettre que je vous écrivis en 1763, au sujet de la reine Christine. Je vous prie de me dire si les paroles suivantes sont effectivement dans l'original que vous pouvez avoir :

« La réputation de son père était si grande, qu'on aurait » tenu compte à cette princesse de toutes les sottises attachées à son sexe, et même du mal qu'elle n'aurait pas osé » faire à ses sujets. Il faut être né bien dépravé et bien stupide, pour ne pas briller sur le trône, et pour ne point » s'immortaliser par de bonnes actions, plus faciles à faire » que les grandes et belles actions. Quoi qu'il en soit, ce livre est toujours un monument précieux qui pourrait servir d'exemple à d'autres princes qui auraient la folle gloriole d'abdiquer. »

Je ne crois pas m'être servi d'expressions si plates et si ridicules (1). Presque tout le reste de la lettre imprimée est très indignement défiguré. Je vous prie de m'envoyer un certificat dans lequel vous fassiez éclater votre juste indignation contre le faussaire. On ne peut réprimer le brigandage de la librairie qu'en le dévoilant. Je vous serai obligé de m'envoyer les feuilles de la pièce que vous imprimez. Je souhaite que cet ouvrage soit accueilli avec quelque indulgence, afin que l'auteur puisse joindre à la seconde édition quelques morceaux de littérature qu'il m'a confiés (2), et qui me paraissent très curieux. Je vous prie de compter pour jamais sur l'estime et l'amitié qui m'attachent à vous.

4969. — A M. DAMILAVILLE.

26 septembre.

Vous semblez craindre, mon cher ami, par votre lettre du 23, que l'on ne fasse quelque difficulté sur le bel exorde que vous avez mis à votre certificat; je ne vous en ai pas moins d'obligation, et je la sens dans le fond de mon cœur. Je compte faire imprimer ce certificat avec les autres, que j'enverrai à tous les journaux; je n'aurai pas de peine à confondre la calomnie. Il me semble que nous sommes dans le siècle des faussaires; mais mon étonnement est que les faussaires soient si maladroits. Comment peut-on insérer, dans des lettres déjà publiques, des impostures si atroces et si aisées à découvrir? Ce qui me fâche beaucoup, c'est que ces lettres se vendent à Genève. Madame la comtesse de Brionne, qui daigne venir à Ferney, ne sera-t-elle pas bien régalée de ce beau libelle? elle y trouvera sa maison outragée.

Je ne sais où prendre ce M. Deodati, qui me doit un témoignage authentique de la vérité : c'est à lui qu'est écrite la lettre si indignement falsifiée. Je n'ai point reçu de réponse à la lettre que je lui ai écrite : il faut ou qu'il ne soit point à Paris, ou qu'il soit malade, ou qu'il ne sache pas remplir les premiers devoirs de la société. Ma famille juge que la chose est importante. Je serai peut-être obligé de m'adresser à M. le lieutenant de police. Je connais votre cœur, mon cher ami; vous mettrez de l'empressement à trouver ce Deodati, et à lui faire remplir son devoir. Voilà une fort sotte affaire; mais la plupart des affaires de ce monde sont fort sottes ; on est bien heureux quand l'atrocité ne se joint pas à la sottise.

Je vous ai déjà mandé que M. le duc de Choiseul et M. le duc de Praslin souhaitaient M. Chardon pour rapporteur. J'ignore les sentiments présents de M. de Beaumont sur ce choix; mais le point principal est l'impression de son mémoire. Je me flatte que M. d'Argental en aura le premier exemplaire.

Il me semble que le temps est favorable pour faire imprimer cet ouvrage, et pour disposer les esprits. L'automne est un temps d'indolence et de désœuvrement, pendant lequel on est avide de nouveautés.

Vous savez sans doute que le sieur Saucourt, juge d'Abbeville, n'a pas voulu juger les autres accusés, et l'on croit qu'il se démettra de sa place : c'est ainsi qu'on se repent après que le mal est fait.

J'attends votre paquet, dans lequel j'espère trouver des consolations. Si M. Boulanger, auteur du bel article VINGTIÈME (1), vivait encore, il serait bien étonné que le blé coûte quarante francs le setier, et qu'on n'y met point ordre. Tout va comme il plaît à Dieu.

Adieu, mon cher ami; je suis bien malade. Je vous répète que je serai très fâché de mourir sans avoir vu Platon, et surtout sans vous avoir revu avec lui. Je vous embrasse de toutes les forces qui me restent. *Ecr. l'inf....*

Voulez-vous bien envoyer cette lettre au libraire Lacombe? Il y a aussi une lettre à lui adressée dans ce maudit recueil, et Lacombe sera sans doute plus honnête que Deodati. Bonsoir, mon très cher ami.

4970. — A MADAME D'ÉPINAY.

26 septembre.

Si vous êtes chèvre, madame, il n'y a personne qui ne veuille devenir bouc; mais vous m'avouerez que de vieux singes, devenus tigres, sont une horrible espèce. Comment se peut-il faire que les êtres pensants et sensibles ne cherchent pas à vivre ensemble dans un coin du monde, à l'abri des coquins absurdes qui le défigurent? Je jouis de cette consolation depuis quelques années; mais il y a des êtres qui me manquent : j'aurais voulu vivre surtout avec vous et vos amis. Il est vrai que le petit nombre de sages répandus dans Paris peut faire beaucoup de bien en s'élevant contre certaines atrocités, et en ramenant les hommes à la douceur et à la vertu. La raison est victorieuse à la longue; elle se communique de proche en proche. Une douzaine d'honnêtes gens qui se font écouter produit plus de bien que cent volumes : peu de gens lisent, mais tout le monde converse, et le vrai fait impression.

Votre petit Mazar (2), madame, a pris, je crois, assez mal son temps pour apporter l'harmonie dans le temple de la Discorde. Vous savez que je demeure à deux lieues de Genève : je ne sors jamais; j'étais très malade quand ce phénomène a brillé sur le noir horizon de Genève. Enfin il est parti, à mon très grand regret, sans que je l'aie vu. Je me suis dépiqué en faisant jouer sur mon petit théâtre de Ferney des opéras-comiques pour ma convalescence; toute la troupe de Genève, au nombre de cinquante, a bien voulu me faire ce plaisir. Vous croyez bien que l'auteur de la *Henriade* a fait jouer *Henri IV*. Nous avons tous pleuré d'attendrissement et de joie quand nous avons vu la petite famille se mettre à genoux devant ce bon roi. Tout cela est consolant, je l'avoue; mais il y a trop de méridiens entre vous et moi : mon malheur est que mon château n'est pas une aile du vôtre; c'est alors que je serais heureux. Madame Denis pense comme moi; permettez-nous d'embrasser M. Grimm. Adieu, madame; vivez heureuse. Agréez mon très tendre respect.

4971. — A M. VERNES.

Septembre.

Voici, monsieur, où en est l'affaire de cette malheureuse et innocente famille des Sirven. Il a fallu deux années de soins et de peines réitérées pour rassembler en Languedoc les pièces justificatives. Nous les avons enfin arrachées. Le mémoire de M. de Beaumont est déjà signé par plusieurs avocats; nous avons déjà demandé un rapporteur; M. le duc de Choiseul nous protége; il m'écrit ces propres mots de sa main dans la dernière lettre dont il m'honore : « Le jugement des Calas est un effet de la faiblesse humaine, et n'a » fait souffrir qu'une famille; mais la dragonnade de M. de » Louvois a fait le malheur du siècle. »

Avouez, monsieur le curé huguenot, que M. le duc de Choiseul est une belle âme, et que ces paroles doivent être gravées en lettres d'or. Pour celles de Vernet (3), si on peut les écrire, ce n'est qu'avec la matière dont Ezéchiel faisait son déjeuner. Quant à Jean-Jacques, il suffit de vous dire

(1) Elles ne se trouvent pas en effet dans la lettre. (G. A.)
(2) *Du gouvernement et de la divinité d'Auguste; des conspirations contre les peuples.* (G. A.)

(1) L'article est de Damilaville. (G. A.)
(2) Joueur de clavecin. (G. A.)
(3) *Lettres critiques d'un voyageur anglais.* (G. A.)

qu'il y avait autrefois à Paris un pauvre homme nommé *Chiaupot-la-Perruque*, qui se plaignait que la cour et la ville étaient liguées contre lui.

Vous devriez bien abandonner vos ouailles quelques moments, pour venir converser dans un château où il n'y a pas une ouaille.

4972. — AU DUC DE NIVERNAIS.

Au château de Ferney, par Genève, 29 septembre 1766 (1).

Oserai-je, monseigneur le duc, prendre la liberté de vous importuner? Vous me le pardonnerez, car il s'agit de faire du bien et de mettre le comble à vos bienfaits envers une famille que vous avez daigné tirer de l'état le plus horrible.

Vous avez, monseigneur, fait sortir des galères (2) par votre protection le sieur d'Espinasse, d'une très bonne famille de Languedoc. Il avait subi ce supplice pendant vingt-trois années, et il était condamné aux galères perpétuelles, pour avoir donné à souper et à coucher à un prédicant. Son bien fut confisqué selon l'usage, et le tiers du revenu fut retenu pour la nourriture de ses enfants, qui n'en ont jamais rien touché. Sa femme, qui est respectable par sa vertu et par ses malheurs, est retirée à Lausanne, où elle est au pain des pauvres. Je sais que votre bonté, qui ne s'est point lassée, s'est employée encore en faveur de cette famille infortunée. Vous avez fait ce que vous avez pu pour lui obtenir grâce entière et pour lui faire rendre son bien. Vous en avez parlé à M. de Saint-Florentin, et je suis bien surpris que son humanité ait résisté à vos sollicitations généreuses. Je le crois actuellement adouci, et l'on me fait espérer qu'un mot de votre bouche achèvera de le rendre favorable à une si juste demande.

Permettez donc que je vous supplie de vouloir bien encore lui parler de cette affaire, avec ce don de la persuasion que la nature vous a donné parmi tant d'autres.

Vous verrez incessamment le mémoire de M. de Beaumont en faveur d'une famille encore plus malheureuse; vous en jugerez. Votre suffrage servira beaucoup à déterminer celui du public, et par conséquent celui du conseil. Le style et le fond des choses sont également soumis à votre pénétration. Je ne suis que votre confrère à l'Académie, mais je vous reconnais pour mon supérieur en tout le reste. J'achève ma vie sans avoir le bonheur de vous faire ma cour; mais ce n'est pas sans vous être sincèrement attaché.

Je suis avec un profond respect, monseigneur, etc.

4973. — A M. DAMILAVILLE.

1er octobre.

Je vous envoie, mon cher ami, cette lettre ouverte pour M. de Beaumont, que je vous supplie de lire.

Il s'est chargé de trois affaires fort équivoques, qui feront grand tort à la cause des Sirven. Il y a un parti violent contre lui : on a surtout prévenu les deux Trouchin. On s'irrite de le voir invoquer une loi cruelle (3) contre les protestants mêmes qu'il a défendus; on dit que sa femme, étant née protestante, devait réclamer cette loi moins qu'une autre. On prétend que l'acquéreur de la terre de Canon (4) est de bonne foi, et que les terres en Normandie ne se vendent jamais plus que le denier vingt. On assure que le brevet obtenu par l'acquéreur le met à l'abri de toutes recherches, et que la même faveur qui lui a fait obtenir son brevet lui fera gagner sa cause.

Je vous confie mes alarmes. L'odieux qu'on jette sur cette affaire nuira beaucoup à celle des Sirven, je le vois évidemment : mais plus nous attendrons, plus nous trouverons le public refroidi; et d'ailleurs les démarches que j'ai faites exigent absolument que le mémoire soit imprimé sans délai. Si M. de Beaumont est à la campagne, il n'a d'autre parti à prendre que de vous confier le mémoire, que vous ferez imprimer par Merlin.

J'ai enfin reçu le *Certificat* de M. Deodati; j'aurai celui (5) de Lacombe par le premier ordinaire. Il est essentiel de confondre la calomnie : en brisant une de ses flèches, on brise toutes les autres. Il paraît tous les jours des livres qu'on ne manque pas de m'imputer. Il faudrait que je ressemblasse à Esdras, et que je dictasse jour et nuit, pour faire la dixième partie des écrits dont l'imposture me charge. On poursuit avec acharnement ma vieillesse; on empoisonne mes derniers jours. Je n'ai d'autre ressource que dans la vérité; il faut qu'elle paraisse du moins aux yeux des ministres; ils jugeront de toutes ces calomnies par celles de l'éditeur de mes prétendues *Lettres*. C'est un service qu'il m'aura rendu, et qui pourra servir de bouclier contre les traits dont on accable les pauvres philosophes.

On a annoncé le livre de Fréret (1) dans la Gazette d'Avignon. On y dit, à la vérité, que le livre est dangereux, mais qu'il y a beaucoup de modération et de profondeur.

Adieu, mon cher ami; je vous embrasse aussi tendrement que je vous regrette.

Je vous demande en grâce de m'envoyer, par la première poste, le factum de M. de La Roque contre M. de Beaumont (2); car je veux absolument juger ce procès au tribunal de ma conscience.

4974. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 octobre.

Vraiment, mes adorables anges, je ne ne suis pas étonné que le prophète Elie de Beaumont ne vous ait pas envoyé son mémoire pour les Sirven; la raison en est bien claire, c'est que ce mémoire n'est pas encore fait. Il m'avait mandé, il y a près de deux mois, qu'il l'avait remis entre les mains de plusieurs avocats pour le signer, et M. Damilaville lui avait déjà donné quelque argent de ma part; je croyais même déjà l'ouvrage imprimé, je me hâtais de demander un rapporteur, je sollicitais votre protection et celle de vos amis; mais enfin il s'est trouvé que Beaumont avait pris le futur pour le passé. Je vois qu'il a été un peu désorienté par deux causes malheureuses qu'il a perdues coup sur coup. Il ne faudrait pas que le défenseur des Calas se chargeât jamais d'une cause équivoque : celle des Sirven lui aurait fait un honneur infini.

Il a encore, comme vous savez, un procès très intéressant au nom de sa femme, mais je tremble encore pour ce procès-là. Il a le malheur d'y réclamer les lois rigoureuses contre les protestants, lois dont il avait tant fait sentir la dureté, non seulement dans l'affaire des Calas, mais dans une autre encore que je lui avais confiée. Cette funeste coutume des avocats de soutenir ainsi le pour et le contre pourra lui faire grand tort, et en fera sûrement à la cause des Sirven : cependant l'affaire est entamée, il la faut suivre. J'ai obtenu pour cette malheureuse famille Sirven la protection de plusieurs princes étrangers; je leur ai écrit que le factum était prêt : s'il ne paraît pas, ils seront en droit de croire que je les ai trompés. Je ne me rebute point, mais je suis fort affligé.

Je ne le suis pas moins que vous n'ayez pas reçu le *Commentaire sur les Délits et les peines*, par un avocat de Besançon. Je sais bien que M. Janel a des ordres positifs de ne laisser passer aucune brochure suspecte par la voie de la poste; mais cette brochure est très sage, elle me paraît instructive; il n'y a aucun mot qui puisse choquer le gouvernement de France, ni aucun gouvernement. Je reçois tous les jours, par la poste, tous les imprimés qui paraissent; on les laisse tous arriver sans aucune difficulté. Je ne vois pas pourquoi l'on défendrait le transport des pensées de province à Paris, tandis qu'on permet l'exportation de Paris en province.

Je suis encore plus surpris qu'on n'ait pas respecté l'enveloppe de M. de Courteilles, et que l'on prive un conseiller d'État d'un écrit sur la jurisprudence. Vous recevrez cet écrit par quelque autre voie, et vous jugerez si on doit le traiter avec tant de rigueur.

Vous n'ignorez pas qu'on a fait en Hollande deux éditions de quelques-unes de mes lettres, qu'on a cruellement falsifiées, et auxquelles on a joint des notes d'une insolence punissable contre les personnes du royaume les plus respectables. On m'a conseillé de m'adresser à un nommé M. du Clairon, qui est, dit-on, actuellement commissaire de la marine, ou consul à Amsterdam : il est auteur d'une tragédie de *Cromwell*, qu'il a dédiée à M. le duc de Praslin. Je ne veux pas croire qu'il soit trop instruit du mystère de cette abominable édition; mais je crois qu'il peut aisément se procurer des lumières sur l'éditeur.

M. le prince de Soubise, et plusieurs autres personnes d'une grande distinction, sont très outragés dans ces lettres. Il est nécessaire que je mette au moins dans les journaux un avertissement (3) qui démontre et qui confonde la calomnie. Heureusement les preuves sont nettes et claires; j'ai en

(1) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(2) En janvier 1763. (G. A.)
(3) Voyez la lettre à Damilaville du 4 juin 1767. (G. A.)
(4) Dans le Calvados. (G. A.)
(5) Il n'est pas dans l'*Appel au public*. (G. A.)

(1) L'*Examen critique*. (G. A.)
(2) A propos du procès de sa femme. (G. A.)
(3) Voyez, tome IV, page 755, l'*Appel au public*. (G. A.)

main les certificats de ceux à qui j'avais écrit ces lettres, qu'un faussaire a défigurées. J'espère que M. du Clairon, qui est sur les lieux, voudra bien me donner des éclaircissements sur cette manœuvre infâme. Je lui écris qu'ayant, comme lui, M. le duc de Praslin pour protecteur, j'ai quelque droit d'espérer ses bons offices, dans cette conjoncture, à l'abri d'une telle protection; que le livre est imprimé par Marc-Michel Rey, imprimeur de J.-J. Rousseau, à Amsterdam; que Jean-Jacques y est loué, et les hommes les plus respectables chargés d'outrages; que je le supplie de vouloir bien me donner sur cette œuvre d'iniquité les notions qu'il pourra acquérir, et que tous les honnêtes gens lui en auront obligation. Je me flatte que M. le duc de Praslin permettra la liberté que je prends de dire un mot dans cette lettre de mon attachement pour lui, et de la protection dont il m'honore.

4975. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Au château de Ferney, 8 octobre.

Il n'y a point assurément de façon de pisser plus noble que celle de mon héros; et le cardinal de Tencin, chez qui vous pissâtes, n'aurait pas eu votre générosité. Votre jeune homme (1) est arrivé dans mon couvent; je l'y ai fait moine sur-le-champ; il aura des livres à sa disposition. J'ai un ex-jésuite qui a professé vingt années, et qui pourra lui donner de bons conseils sur ses études, et diriger sa conduite. J'ai le bonheur d'avoir une espèce de secrétaire qui a beaucoup de mérite, et avec lequel il passera son temps agréablement. Toute notre maison vit dans une union parfaite; il ne tiendra qu'à lui d'y être aussi consolé qu'on peut l'être, quand on n'a pas le bonheur de vous faire sa cour. Il m'a paru vif, mais bon enfant; j'en aurai tous les soins que je dois à un jeune homme que vous protégez, et que vous daignez me recommander. S'il se tourne au bien, il n'aura d'obligation qu'à vos extrêmes bontés du bonheur de sa vie. C'est un enfant que le hasard vous a donné; vous l'avez élevé et corrigé, et j'espère que vos bienfaits auront formé son cœur.

J'abuse de votre générosité, monseigneur. Puisqu'elle ne se dément point pour cet enfant, daignerez-vous l'employer pour une famille entière du pays que vous avez gouverné? J'ai déjà pris la liberté d'implorer vos bontés pour les d'Espinas, gens de très bon lieu, nés avec du bien, appartenants aux plus honnêtes gens du pays, et réduits à l'état le plus cruel, après vingt-trois ans de galères, pour avoir donné à souper à un prédicant. Si on ne leur rend pas leur bien, il vaudrait mieux les remettre aux galères.

Vous pouvez avoir égaré le mémoire que j'avais eu l'honneur de vous envoyer; souffrez que je vous en présente un second (*a*). Vous me demanderez de quoi je me mêle de solliciter toujours pour des huguenots; c'est que je vois tous les jours ces infortunés; c'est que je vois des familles dispersées et sans pain; c'est que cent personnes viennent crier et pleurer chez moi, et qu'il est impossible de n'en être pas ému.

On dit que vous allez chercher à Vienne une future reine. Vous ressemblez en tout au duc de Bellegarde, à cela près qu'il ne prenait point d'îles, et qu'il n'imposait pas des lois aux Anglais.

Agréez mon respect et mon attachement, qui ne finiront qu'avec ma vie.

4976. — A M. GAY DE NOBLAC.

Au château de Ferney, près Genève, 9 octobre.

Les maladies qui affligent ma vieillesse, monsieur, ne m'ont pas permis de répondre plus tôt à la lettre que vous avez bien voulu m'écrire le 4 septembre : je n'en suis pas moins sensible à toutes les choses obligeantes que vous me dites, et que je voudrais bien mériter; je les dois aux bontés dont M. le maréchal de Richelieu, votre gouverneur, m'honore. Je ne suis pas assez vain pour croire les mériter, mais je suis assez reconnaissant pour être honteux de vous avoir remercié si tard.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre, etc.

4977. — A M. DAMILAVILLE.

10 octobre.

Mon cher ami, j'ai trouvé dans une de vos lettres, reçue le 4 octobre, un paquet de Russie. L'impératrice daigne m'écrire qu'elle établit la tolérance universelle dans tous ses Etats. Elle a la bonté de me communiquer la teneur de l'édit. Cet article, écrit de sa main, porte ces propres mots (1) : *Que la tolérance est d'accord avec la religion et avec la politique.* Apparemment que ce qui convient à la Russie n'est pas praticable dans d'autres Etats. Vous savez que nous ne nous piquons ni vous ni moi, dans notre obscurité, de raisonner sur les volontés des souverains. Je vous mande seulement le fait tel qu'il est. Je crois vous avoir instruit que le sieur Deodati m'a écrit. J'attends aussi des certificats de plusieurs autres personnes; et, quand je les aurai, je ferai un petit mémoire (2) pour le passé, le présent, et l'avenir. La justification est si claire, que je n'aurai pas besoin de me mettre en colère; j'userai de la plus grande modération, et tous les journaux pourront se charger de ce mémoire. Je crois seulement que nous serons obligés de supprimer quelque chose du commencement de votre déclaration, qui pourrait effaroucher les ennemis des lettres.

Je me flatte, mon cher frère, que je recevrai bientôt le mémoire de feu M. de La Bourdonnais, avec tout ce que j'attends.

Je suis très curieux, je vous l'avoue, de lire la lettre de Jean-Jacques à M. Hume. On dit que c'est un chef-d'œuvre d'impertinence.

L'intérêt que vous prenez à M. et à madame de Beaumont ne vous a-t-il pas engagé à lire le factum de son adverse partie? un seul mémoire ne met jamais au fait. Si le mémoire de M. de La Roque pouvait se trouver dans votre paquet, je serais bien content.

Vous n'avez rien reçu par M. de La Borde; mais l'aîné Calas doit arriver à Paris avant cette lettre, et M. de La Borde devait aller de Ferney en Anjou.

Oh! qu'il serait doux de vivre ensemble, et de se rassembler cinq ou six sages loin des méchants et loin des obstacles! comme on est bridé et garrotté de tous côtés!

Avez-vous des nouvelles d'Elie? Ce pauvre Sirven se désespère. Je lui ai donné vingt fois des espérances qui l'ont trompé. Je suis la cause innocente de ses larmes; il fait pitié.

Adieu, mon cher frère; vos lettres sont ma plus grande consolation.

4978. — A M. LACOMBE.

15 octobre (3).

Je suis très aise, monsieur, que ce ne soit pas vous qui ayez fait des lettres sous le nom de la reine Christine (4). La candeur de votre caractère ne s'accorde pas avec cette petite fraude littéraire. Votre Sosie ne vous vaut pas, et il mérite d'être bien battu par Mercure. Il est permis de cacher son nom; mais il ne l'est pas de prendre le nom d'autrui, à moins que ce ne soit celui de Guillaume Vadé. Mon ami, qui cache son nom, vous importune beaucoup. Il se rend enfin à une de mes objections sur ces trois vers du petit monologue de Fulvie, scène IV du IVe acte :

> Vous tomberez, tyrans, vous périrez, perfides!
> Vos mains ont trop instruit vos mains aux parricides,
> Le sang vous abreuva; votre sang va couler.

En effet, Fulvie ne fait que répéter ce qu'elle a déjà dit; cela cause de la langueur, et ces moments doivent être vifs et rapides. Voici comme il change tout ce morceau. Après ce vers qui finit la scène troisième du IVe acte,

> Je l'invoque, Brutus, je l'imite; frappons.

mettez : . . . . . (5)

Je vous prie, monsieur, au nom de mon ami et au mien,

---

(1) Claude Galien, qui, retiré en Hollande, publia en 1792 la *Rhétorique d'un homme d'esprit*. (G. A.)

(*a*) *Affaires des religionnaires. Vivarais; Intendance de Languedoc.* Jean-Pierre Espinas, d'une honnête famille de Château-Neuf, paroisse de Saint-Félix, près de Vernous en Vivarais, ayant été vingt-trois ans aux galères pour avoir donné à souper et à coucher dans sa maison à un ministre de la religion prétendue réformée, et ayant obtenu sa délivrance par brevet du 23 de janvier 1753, se trouvant chargé d'une femme mourante et de trois enfants réduits à la mendicité, remontre très humblement à sa majesté que son bien ayant été confisqué pendant vingt-six ans, à condition que la troisième partie en serait distraite pour l'entretien de ses enfants, jamais lesdits enfants n'ont joui de cette grâce. Il conjure sa majesté de daigner lui accorder la possession de son patrimoine, pour soulager sa vieillesse et sa famille.

(1) Voyez, tome VII, la lettre de Catherine du 29 juin. (G. A.)
(2) L'*Appel au public*. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(4) Elles étaient d'un Lacombe, d'Avignon. (G. A.)
(5) Suivaient les douze premiers vers que l'on trouve aujourd'hui dans la scène IV du IVe acte du *Triumvirat*. (G. A.)

d'imprimer suivant cette nouvelle leçon, et de faire un carton, si ce morceau a déjà été sous presse. Il faudra observer de changer l'ordre des scènes; car le petit monologue de Fulvie, qui faisait la IVe scène, étant supprimé, il se trouve que la Ve scène devient la IVe, la VIe devient la Ve, et ainsi du reste.

Vous sentez combien j'ai d'excuses à vous faire de vous accabler de tant de minuties. Je vous ruine en ports de lettres; mais vous ennuyer est encore pis. L'amitié sera mon excuse; je compte sur la vôtre. Ne doutez pas du véritable attachement que je vous ai voué depuis que je suis en commerce avec vous.

4979. — A M. DAMILAVILLE.

15 octobre.

Mon cher ami, j'ai lu le factum de M. Hume (1): cela n'est écrit ni du style de Cicéron, ni de celui d'Addison. Il prouve que Jean-Jacques est un maître fou, et un ingrat pétri d'un sot orgueil; mais je ne crois pas que ces vérités méritent d'être publiées : il faut que les choses soient, ou bien plaisantes, ou bien intéressantes, pour que la presse s'en mêle. Je vous répéterai toujours qu'il est bien triste pour la raison que Rousseau soit fou : mais enfin Abbadie l'a été aussi. Il faut que chaque parti ait son fou, comme autrefois chaque parti avait son chansonnier.

Je pense que la publicité de cette querelle ne servirait qu'à faire tort à la philosophie. J'aurais donné une partie de mon bien pour que Rousseau eût été un homme sage; mais cela n'est pas dans sa nature; il n'y a pas moyen de faire un aigle d'un papillon : c'est assez, ce me semble, que tous les gens de lettres lui rendent justice; et d'ailleurs sa plus grande punition est d'être oublié.

Ne pourriez-vous pas, mon cher frère, écrire un petit mot à M. de Beaumont, à Launay, chez M. de Gideville, où je le crois encore, et réchauffer son zèle pour les Sirven? S'il n'avait entrepris que cette affaire, il serait comblé de gloire, et toute l'Europe le bénirait. J'ai annoncé son factum à tous les princes d'Allemagne comme un chef-d'œuvre, il y a près d'un an; le *factum n'a point paru; on commence à croire* que je me suis avancé mal à propos, et l'on doute de la réalité des faits que j'ai allégués. Est-il possible qu'il soit si difficile de faire du bien? Aidez-moi, mon cher ami, et cela deviendra facile.

M. Boursier attend le mémoire de M. Tonpla (2), qui probablement arrivera par le coche. Le protecteur (3) est toujours bien disposé; *il m'écrit souvent pour l'établissement* projeté; mais je vois bien que M. Boursier manquera d'ouvriers. Il est vieux et infirme, comme moi; il aurait besoin de quelqu'un qui se mît à la tête de cette affaire.

Il y a un château tout près (4), avec liberté et protection; est-il possible qu'on ne trouve personne pour jouir d'une pareille offre? Je vois que la plupart des affaires de ce monde ressemblent au conseil des rats.

J'ai deux personnes à encourager, Boursier (5) et Sirven : l'un et l'autre se désespèrent.

J'ai beaucoup d'obligation à M. Marin, pour une affaire moins considérable. On a imprimé un recueil de mes lettres à Avignon, sous le nom de Lausanne (6) : on dit que ces lettres sont aussi altérées et aussi indignement falsifiées que celles qui ont été imprimées à Amsterdam. M. Marin a donné ses soins pour que cette rapsodie n'entrât point dans Paris; il en échappera pourtant toujours quelques exemplaires. Que voulez-vous? c'est un tribut qu'il faut qu'je paie à une malheureuse célébrité qu'il serait bien doux de changer contre une obscurité tranquille. Si je pouvais me faire un sort selon mon désir, je voudrais me cacher avec vous et quelques-uns de vos amis, dans un coin de ce monde; c'est là mon roman, et mon malheur est que ce roman ne soit pas une histoire. Il y a une vérité qui me console, c'est que je vous aime tendrement, et que vous m'aimez; avec cela on n'est pas si à plaindre.

Voici un billet pour frère Protagoras; je le recommande à vos bontés.

(1) *Exposé succinct de la contestation qui s'est élevée entre M. Hume et M. Rousseau, avec les pièces justificatives*, traduit par Suard, avec des additions. (G. A.)
(2) Diderot. (G. A.)
(3) Frédéric II, roi de Prusse. (G. A.)
(5) A Clèves. (G. A.)
(4) Voltaire lui-même. (G. A.)
(6) *M. de Voltaire peint par lui-même, ou Lettres de cet écrivain*, avec une préface et des notes qu'on croit être de La Beaumelle. (G. A.)

4980. — A M. HENNIN.

Notre hôpital, monsieur, est très sensible à votre charité. Maman (1) est affligée d'un *rhumatisse*, et ne peut faire aucun *exercisme*. Pâté (2) est accouchée d'un faux germe, comme certaine Julie du sieur Jean-Jacques, mais elle n'en est que plus bête. Cornélie-Chiffon est garde-malade. Je suis en bonnet de nuit. Père Adam trotte. Nous sommes tous également pénétrés de vos bontés. Mettez mon cadavre et ce qui me reste d'âme aux pieds de M. l'ambassadeur. Mille tendres et respectueux remerciements.

4981. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 octobre.

Mes divins anges, si mon état continue, adieu les tragédies. J'ai été vivement secoué, et j'ai la mine d'aller trouver Sophocle avant de faire, comme lui, des tragédies à quatre-vingts ans. Cependant je me sens un peu mieux, quand je songe que ma petite Durancy est devenue une Clairon. J'eus très grande opinion d'elle, lorsque je la vis débuter sur des tréteaux en Savoie, aux portes de Genève, et je vous prie, quand vous la verrez, de la faire souvenir de mes prophéties; mais je vous avoue que je suis étonné qu'elle ait pris *Pulchérie* pour se faire valoir; c'est ressusciter un mort après quatre-vingt-dix ans : *Pulchérie* est, à mon gré, un des plus mauvais ouvrages de Corneille. Je sens bien qu'elle a voulu prendre un rôle tout neuf; mais quand on prend un habit neuf, il ne faut pas le prendre de bure.

Nous venons de perdre un homme bien médiocre à l'Académie française (3). On dit qu'il sera remplacé par Thomas; il aura besoin de toute son éloquence pour faire l'éloge d'un homme si mince.

Ne pourrais-je pas vous envoyer le *Commentaire sur les Délits et les peines* par la voie de M. Marin? l'enveloppe de M. de Sartine n'est-elle pas, dans ces cas-là, une sauvegarde assurée? On suppose alors, avec raison, que ces livres envoyés au secrétaire de la librairie, lui sont adressés pour savoir si on en permettra l'introduction en France. Je ferai ce que vous me prescrirez. Je pourrais me servir de la voie de M. le chevalier de Beauteville, mais je ne l'emploierai qu'en cas que vous trouviez qu'il n'y a point d'inconvénient.

Le livre de Fréret fait beaucoup de bruit. Il en paraît tous les mois quelqu'un de cette espèce. Il y a des gens acharnés contre les préjugés : on ne leur fera pas lâcher prise : chaque secte a ses fanatiques. Je n'ai pas, Dieu merci, ce zèle emporté; j'attends paisiblement la mort entre mes montagnes, et je n'ai nulle envie de mourir martyr. Je ne veux pas non plus finir comme un citoyen de Genève, extrêmement riche, qui vient de se jeter dans le Rhône, parce qu'avec son argent il n'avait pu acheter la santé; je sais souffrir, et je n'irai dans le Rhône qu'à la dernière extrémité. Je suis assez de l'avis de Mécène, qui disait qu'un malade devait se trouver heureux d'être en vie.

Portez-vous bien, mes adorables anges; il n'y a que cela de bon, parce que cela fait trouver tout bon.

Je voudrais bien savoir ce qu'on dit dans le public de la charlatanerie de Jean-Jacques; j'ai vu un Thomas (4) sur le pont Neuf qui valait beaucoup mieux que lui, et dont on parlait moins. Ne m'oubliez pas, je vous en prie, auprès de M. de Chauvelin, quand vous le verrez.

Recevez mon tendre respect.

4982. — A M. COLINI.

A Ferney, 22 octobre.

Mon cher ami, vous savez que la renommée a cent bouches, et que, pour une qui dit vrai, il y en a quatre-vingt-dix-neuf qui mentent. Il y a plus de deux ans que je ne suis sorti de la maison; à peine ai-je pu aller dans le jardin cinq ou six fois. Vous voyez que je n'étais pas trop en état de voyager. Si j'avais pu me traîner quelque part, c'aurait été assurément aux pieds de votre adorable maître; et je vous jure encore que si j'ai jamais un mois de santé, vous me verrez à Schwetzingen (5); mes soixante et treize ans ne m'en empêcheront pas; les passions donnent des forces.

Voici ce qui a donné lieu au bruit ridicule qui a couru.

(1) Madame Denis. (G. A.)
(2) Surnom de la cuisinière de Voltaire, laquelle s'appelait Perrachon. (G. A.)
(3) Jacques Hardion. (G. A.)
(4) Arracheur de dents.
(5) Maison de plaisance de l'électeur. (G. A.)

Le roi de Prusse m'avait envoyé cent écus pour ces malheureux Sirven, condamnés comme les Calas, et qui vont enfin être justifiés comme eux. Le roi de Prusse me manda même qu'il leur offrait un asile dans ses Etats. Je lui écrivis que je voudrais pouvoir aller les lui présenter moi-même; il montra ma lettre. Ceux à qui il la montra (1) mandèrent à Paris que j'allais bientôt en Prusse; on broda sur ce canevas plus d'une histoire. Dieu merci, il n'y a point de mois où l'on ne fasse quelque conte de cette espèce. Un polisson vient d'imprimer quelques-unes de mes lettres en Hollande. Je suis accoutumé depuis longtemps à ces petits *agréments* attachés à une malheureuse célébrité. Ces lettres ont été falsifiées d'une manière indigne; il faut souffrir tout cela, et j'en rirais de bon cœur si je me portais bien.

Mettez-moi aux pieds de LL. AA. EE., mon cher ami; présentez-leur mon profond respect et mon attachement inviolable.

4983. — A M. THIERIOT.

23 octobre (2).

Je paie souvent, mon ancien ami, les tributs que la vieillesse doit à la nature. J'ai de la patience; mais je n'ai pas de négligence. Si je ne vous ai pas écrit plus tôt, c'est que j'ai souffert beaucoup. La fièvre m'a tellement abattu que j'ai cru que je n'écrirais jamais à personne. Un M. Boissier, père de famille, âgé de cinquante ans, possesseur de deux millions, aimé et estimé dans les deux partis, vient de se jeter dans le Rhône, parce que sa santé commençait à se déranger : cet homme n'était pas si patient que moi.

Je me doutais bien que vous renoueriez avec le philosophe Damilaville; vous devez tous deux vous aimer. J'ai reçu des lettres charmantes, des lettres vraiment philosophiques de votre correspondant d'Allemagne (3). Je lui pardonne tout.

Surtout portez-vous bien; c'est un triste état que celui d'un vieux malade. Adieu; je vous aime, comme on aime dans la jeunesse.

4984. — A M. DAMILAVILLE.

24 octobre.

Je reçois un petit billet de vous, mon cher ami, avec une lettre de M. le chevalier de Rochefort. Les choses que vous me demandez me rappellent que j'avais donné un petit paquet pour vous à M. de La Borde. Vous me mandâtes, il y a quelque temps, que vous n'aviez rien reçu de lui, et alors je crus que je ne lui avais rien donné. Mais, en y songeant bien, je suis sûr que je mis un petit paquet entre ses mains pour vous, ou du moins je crois en être sûr; et je suis plus sûr encore que j'en ai donné un au jeune Calas, qui doit vous l'avoir rendu.

Je n'ai point encore entendu parler de celui qui doit arriver à Meyrin. Je fais de tristes réflexions sur l'absence. Je n'en fais pas de gaies sur l'absence éternelle qu'il faudra bientôt essuyer. Vous savez, mon cher ami, comme il faut travailler à ma consolation.

Comptez-vous faire usage des trois lettres (4) de Venise, de 1743? Si vous ne voulez pas vous en servir, renvoyez-les-moi, je vous prie.

4985. — A M. HUME.

Ferney, 24 octobre (5).

J'ai lu, monsieur, les pièces (6) du procès que vous avez eu à soutenir par devant le public contre votre ancien protégé. J'avoue que la grande âme de Jean-Jacques a mis au jour la noirceur avec laquelle vous l'avez comblé de bienfaits; et c'est en vain qu'on a dit que c'est le procès de l'ingratitude contre la bienfaisance.

Je me trouve impliqué dans cette affaire. Le sieur Rousseau m'accuse de lui avoir écrit en Angleterre une lettre (7) dans laquelle je me moque de lui. Il a accusé M. d'Alembert du même crime.

Quand nous serions coupables au fond de notre cœur, M. d'Alembert et moi, de cette énormité, je vous jure que je ne le suis point de lui avoir écrit. Il y a sept ans que je n'ai eu cet honneur. Je ne connais point la lettre dont il parle; et je vous jure que si j'avais fait quelque mauvaise plaisanterie sur M. Jean-Jacques Rousseau, je ne la désavouerais pas.

Il m'a fait l'honneur de me mettre au nombre de ses ennemis et de ses persécuteurs (1). Intimement persuadé qu'on doit lui élever une statue, comme il le dit dans la lettre polie et décente de *Jean-Jacques Rousseau, citoyen de Genève, à Christophe de Beaumont, archevêque de Paris*, il pense que la moitié de l'univers est occupée à dresser cette statue sur son piédestal, et l'autre moitié à la renverser.

Non seulement il m'a cru iconoclaste, mais il s'est imaginé que j'avais conspiré contre lui avec le conseil de Genève, pour faire décréter sa propre personne de prise de corps, et ensuite avec le conseil de Berne pour le faire chasser de la Suisse.

Il a persuadé ces belles choses aux protecteurs qu'il avait alors à Paris, et il m'a fait passer dans leur esprit pour un homme qui persécutait en lui la sagesse et la modestie. Voici, monsieur, comment je l'ai persécuté.

Quand je sus qu'il avait beaucoup d'ennemis à Paris, qu'il aimait comme moi la retraite, et que je présumai qu'il pouvait rendre quelques services à la philosophie, je lui fis proposer, par M. Marc Chapuis, citoyen de Genève, dès l'an 1759, une maison de campagne appelée *l'Ermitage*, que je venais d'acheter.

Il fut si touché de mes offres, qu'il m'écrivit ces propres mots :

« Monsieur, je ne vous aime point; vous corrompez ma » république en donnant des spectacles dans votre château » de Tournay, etc. »

Cette lettre, de la part d'un homme qui venait de donner à Paris un grave opéra (2) et une comédie (3), n'était cependant pas datée des Petites-Maisons. Je n'y fis point de réponse, comme vous le croyez bien, et je priai M. Tronchin, le médecin, de vouloir bien lui envoyer une ordonnance pour cette maladie. M. Tronchin me répondit que, puisqu'il ne pouvait pas me guérir de la manie de faire encore des pièces de théâtre à mon âge, il désespérait de guérir Jean-Jacques. Nous restâmes l'un et l'autre fort malades, chacun de notre côté.

En 1762, le conseil de Genève entreprit sa cure, et donna une espèce d'ordre de s'assurer de lui pour le mettre dans les remèdes. Jean-Jacques, décrété à Paris et à Genève, convaincu qu'un corps ne peut être en deux lieux à la fois, s'enfuit dans un troisième. Il conclut, avec sa prudence ordinaire, que j'étais son ennemi mortel, puisque je n'avais pas répondu à sa lettre obligeante. Il supposa qu'une partie du conseil génevois était venue dîner chez moi pour conjurer sa perte, et que la minute de son arrêt avait été écrite sur ma table, à la fin du repas. Il persuada une chose si vraisemblable à quelques-uns de ses concitoyens. Cette accusation devint si sérieuse, que je fus obligé enfin d'écrire au conseil de Genève une lettre très forte (4), dans laquelle je lui dis que, s'il y avait un seul homme dans ce corps qui m'eût jamais parlé du moindre dessein contre le sieur Rousseau, je consentais qu'on le regardât comme un scélérat, et moi aussi, et que je détestais trop les persécuteurs pour l'être.

Le conseil me répondit, par un secrétaire d'Etat, que je n'avais jamais eu, ni dû avoir, ni pu avoir la moindre part, ni directement, ni indirectement, à la condamnation du sieur Jean-Jacques.

Les deux lettres sont dans les archives du conseil de Genève.

Cependant M. Rousseau, retiré dans les délicieuses vallées de Moutiers-Travers, ou Motiers-Travers, au comté de Neuchâtel, n'ayant pas eu, depuis un grand nombre d'années, le plaisir de communier sous les deux espèces, demanda instamment au prédicant de Motiers-Travers, homme d'un esprit fin et délicat, la consolation d'être admis à la sainte table; il lui dit (5) que son intention était, 1° *de combattre l'Eglise romaine;* 2° *de s'élever contre l'ouvrage infernal* de l'Esprit, *qui établit évidemment le matérialisme;* 3° *de foudroyer les nouveaux philosophes vains et présomptueux.* Il écrivit et signa cette déclaration, et elle est encore entre les mains de M. de Montmolin, prédicant de Motiers-Travers et de Boveresse.

---

(1) Tels que Tronchin fils. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Frédéric II. (G. A.)
(4) De Rousseau. (G. A.)
(5) D'abord imprimée séparément, cette lettre fut réunie à la *Lettre au docteur Pansophe* de Bordes, et la brochure eut pour titre : le *Docteur Pansophe*. (G. A.)
(6) L'*Exposé succinct* de Hume. (G. A.)
(7) La lettre de Bordes. (G. A.)

(1) Dans la lettre du 28 mai 1764. (G. A.)
(2) Le *Devin de village*. (G. A.)
(3) *Narcisse, ou l'Amant de lui-même*. (G. A.)
(4) Voyez la lettre à Lullin du 5 juillet 1766. (G. A.)
(5) Voyez la lettre à Thieriot du 30 auguste 1765. (G. A.)

Dès qu'il eut communié, il se sentit le cœur dilaté, il *s'attendrit jusqu'aux larmes.* Il le dit au moins dans sa lettre (1) du 8 d'auguste 1765.

Il se brouilla bientôt avec le prédicant et les prêchés de Motiers-Travers et de Boveresse. Les petits garçons et les petites filles lui jetèrent des pierres ; il s'enfuit sur les terres de Berne ; et, ne voulant plus être lapidé, il supplia *Messieurs* de Berne *de vouloir bien avoir la bonté de le faire enfermer le reste de ses jours dans quelqu'un de leurs châteaux, ou tel autre lieu de leur Etat qu'il leur semblerait bon de choisir.* Sa lettre (2) est du 20 octobre 1765.

Depuis madame la comtesse de Pimbesche, à qui l'on conseillait de se faire lier, je ne crois pas qu'il soit venu dans l'esprit de personne de faire une pareille requête. *Messieurs* de Berne aimèrent mieux le chasser que de se charger de son logement.

Le judicieux Jean-Jacques ne manqua pas de conclure que c'était moi qui le privais de la douce consolation d'être dans une prison perpétuelle, et que même j'avais tant de crédit chez les prêtres, que je le faisais excommunier par les chrétiens de Motiers-Travers et de Boveresse.

Ne pensez pas que je plaisante, monsieur. Il écrit, dans une lettre du 24 de juin 1765 (3) : *Etre excommunié de la façon de M. de V. m'amusera fort aussi.* Et, dans sa lettre du 23 de mars, il dit : *M. de V. doit avoir écrit à Paris qu'il se fait fort de faire chasser Rousseau de sa nouvelle patrie* (4).

Le bon de l'affaire est qu'il a réussi à faire croire, pendant quelque temps, cette folie à quelques personnes; et la vérité est que, si, au lieu de la prison qu'il demandait à *Messieurs* de Berne, il avait voulu se réfugier dans la maison de campagne que je lui avais offerte, je lui aurais donné cet asile, où j'aurais eu soin qu'il eût de bons bouillons avec des potions rafraîchissantes, bien persuadé qu'un homme dans son état mérite beaucoup plus de compassion que de colère.

Il est vrai qu'à la sagesse toujours conséquente de sa conduite et de ses écrits il a joint des traits qui ne sont pas d'une bonne âme. J'ignore si vous savez qu'il a écrit des *Lettres de la Montagne.* Il se rend, dans la cinquième lettre, formellement délateur contre moi : cela n'est pas bien. Un homme qui a communié sous les deux espèces, un sage à qui l'on doit élever des statues, semble dégrader un peu son caractère par une telle manœuvre ; il hasarde son salut et sa réputation.

Aussi la première chose qu'ont faite MM. les médiateurs de France, de Zurich, et de Berne, a été de déclarer solennellement les *Lettres de la Montagne* un libelle calomnieux. Il n'y a plus moyen que j'offre une maison à Jean-Jacques, depuis qu'il a été affiché calomniateur au coin des rues.

Mais, en faisant le métier de délateur et d'homme un peu brouillé avec la vérité, il faut avouer qu'il a toujours conservé son caractère de modestie.

Il me fit l'honneur de m'écrire (5), avant que la médiation arrivât à Genève, ces propres mots :

« Monsieur, si vous avez dit que je n'ai pas été secrétaire » d'ambassade à Venise, vous avez menti ; et si je n'ai pas » été secrétaire d'ambassade, et si je n'en ai pas eu les » honneurs, c'est moi qui ai menti. »

J'ignorais que M. Jean-Jacques eût été secrétaire d'ambassade ; je n'en avais jamais dit un seul mot parce que je n'en avais jamais entendu parler.

Je montrai cette agréable lettre à un homme véridique, fort au fait des affaires étrangères, curieux et exact; ces gens-là sont dangereux pour ceux qui citent au hasard. Il déterra les lettres originales, écrites de la main de Jean-Jacques, du 9 et du 13 d'auguste 1743, à M. du Theil, premier commis des affaires étrangères, alors son protecteur. On y voit ces propres paroles :

« J'ai été deux ans le domestique de M. le comte de Mon- » taigu (ambassadeur à Venise)... J'ai mangé son pain... : il » m'a chassé honteusement de sa maison... ; il m'a menacé » de me faire jeter par la fenêtre... ; et, de pis, si je restais » plus longtemps dans Venise...., etc. »

Voilà un secrétaire d'ambassade assez peu respecté, et la fierté d'une grande âme peu ménagée. Je lui conseille de faire graver au bas de sa statue les paroles de l'ambassadeur au secrétaire d'ambassade.

Vous voyez, monsieur, que ce pauvre homme n'a jamais pu se maintenir sous aucun maître, ni se conserver aucun ami, attendu qu'il est contre la dignité de son être d'avoir un maître, et que l'amitié est une faiblesse dont un sage doit repousser les atteintes.

Vous dites qu'il fait l'histoire de sa vie ; elle a été trop utile au monde, et remplie de trop grands événements, pour qu'il ne rende pas à la postérité le service de la publier. Son goût pour la vérité ne lui permettra pas de déguiser la moindre de ces anecdotes, pour servir à l'éducation des princes qui voudront être menuisiers comme Emile.

A dire vrai, monsieur, toutes ces petites misères ne méritent pas qu'on s'en occupe deux minutes ; tout cela tombe bientôt dans un éternel oubli. On ne s'en soucie pas plus que des baisers âcres de la *Nouvelle Héloïse* (1), et de son faux germe, et de son doux ami, et des lettres de Vernet (2) à un lord qu'il n'a jamais vu. Les folies de Jean-Jacques, et son ridicule orgueil, ne feront nul tort à la véritable philosophie, et les hommes respectables qui la cultivent en France, en Angleterre, et en Allemagne, n'en seront pas moins estimés.

Il y a des sottises et des querelles dans toutes les conditions de la vie. Quelques ex-jésuites (3) ont fourni à des évêques des libelles diffamatoires sous le nom de *Mandements;* les parlements les ont fait brûler ; cela s'est oublié au bout de quinze jours. Tout passe rapidement, comme les figures grotesques de la lanterne magique.

L'archevêque de Novogorod, à la tête d'un synode, a condamné l'évêque de Rostou à être dégradé et enfermé le reste de sa vie dans un couvent, pour avoir soutenu qu'il y a deux puissances, la sacerdotale et la royale. L'impératrice a fait grâce du couvent à l'évêque de Rostou. A peine cet événement a-t-il été connu en Allemagne et dans le reste de l'Europe.

Les détails des guerres les plus sanglantes périssent avec les soldats qui en ont été les victimes. Les critiques mêmes des pièces de théâtre nouvelles, et surtout leurs éloges, sont ensevelis le lendemain dans le néant avec elles, et avec les feuilles périodiques qui en parlent. Il n'y a que les dragées du sieur Kayser (4) qui se soient un peu soutenues.

Dans ce torrent immense qui nous emporte et qui nous engloutit tous, qu'y a-t-il à faire ? Tenons-nous-en au conseil que M. Horace Walpole donne à Jean-Jacques, d'être sage et heureux. Vous êtes l'un, monsieur, et vous méritez d'être l'autre, etc., etc.

4986. — A M. HELVÉTIUS.

Le 27 octobre.

Vous me donnez, mon illustre philosophe, l'espérance la plus consolante et la plus chère. Quoi ! vous seriez assez bon pour venir dans mes déserts ? Ma fin approche, je m'affaiblis tous les jours : ma mort sera douce, si je ne meurs point sans vous avoir vu.

Oui, sans doute, j'ai reçu votre réponse à la lettre que je vous avais écrite par l'abbé Morellet. Je n'ai pas actuellement un seul *Philosophe ignorant.* Toute l'édition que les Cramer avaient faite, et qu'ils avaient envoyée en France, leur a été renvoyée bien proprement par la chambre syndicale; elle est en chemin, et je n'en aurai que dans trois semaines. Ce petit livre est, comme vous savez, de l'abbé Tilladet ; mais on m'impute tout ce que les Cramer impriment, et tout ce qui paraît à Genève, en Suisse, et en Hollande. C'est un malheur attaché à cette célébrité fatale dont vous avez eu à vous plaindre aussi bien que moi. Il vaut mieux, sans doute, être ignoré et tranquille que d'être connu et persécuté. Ce que vous avez essuyé pour un livre qui aurait été chéri des La Rochefoucauld doit faire frémir longtemps tous les gens de lettres. Cette barbarie m'est toujours présente à l'esprit, et je vous en aime toujours davantage.

Je vous envoie une petite brochure d'un avocat de Besançon (5), dans laquelle vous verrez des choses relatives à une barbarie bien plus horrible. Je crains encore qu'on ne m'impute cette petite brochure. Les gens de lettres, et même nos meilleurs amis, se rendent les uns aux autres de bien mauvais services, par la fureur qu'ils ont de vouloir toujours deviner les auteurs de certains livres. De qui est cet ouvrage attribué à Bolingbroke, à Boulanger, à Fréret? Eh! mes amis, qu'importe l'auteur de l'ouvrage? ne voyez vous pas que le vain plaisir de deviner devient une accusation formelle dont

(1) A du Peyrou. (G. A.)
(2) A M. de G.... (G. A.)
(3) C'est dans la lettre du 23 mars. (G. A.)
(4) C'est du Peyrou qui dit cela, en citant la lettre du 23 mars. (G. A.)
(5) Le 31 mai 1765. (G. A.)

(1) Voyez, tome IV, les *Lettres sur la Nouvelle Héloïse.* (G. A.)
(2) *Lettres critiques d'un voyageur anglais.* (G. A.)
(3) Tels que Patouillet rédigeant pour l'archevêque d'Auch. (G. A.)
(4) Remède antisyphilitique. (G. A.)
(5) *Commentaire sur le livre des Délits et des peines.* (G. A.)

les scélérats abusent? Vous exposez l'auteur que vous soupçonnez; vous le livrez à toute la rage des fanatiques; vous perdez celui que vous voudriez sauver. Loin de vous piquer de deviner si cruellement, faites au contraire tous les efforts possibles pour détourner les soupçons. Aidons-nous les uns les autres dans la cruelle persécution élevée contre la philosophie. Est-il possible que cette philosophie ne nous réunisse pas? Quoi? de misérables moines n'auront qu'un même esprit, un même cœur; ils défendront les intérêts du couvent jusqu'à la mort; et ceux qui éclairent les hommes ne seront qu'un troupeau dispersé, tantôt dévorés par les loups, et tantôt se donnant les uns aux autres des coups de dents! L'abominable conduite de Jean-Jacques fait plus de tort à la philosophie que des mandements d'évêque; mais ce Judas de la troupe ne doit pas décourager les autres apôtres.

Qui peut rendre plus de services que vous à la raison et à la vertu? qui peut être plus utile au monde, sans se compromettre avec les pervers? Que de choses j'aurais à vous dire, et que j'aurai de plaisir à vous ouvrir mon cœur et à lire dans le vôtre, si je ne meurs pas sans vous avoir embrassé! Du moins je vous embrasse de loin, et c'est avec une amitié égale à mon estime.

4987. — A LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

27 octobre 1766, à Ferney (1).

Madame, la vieillesse et la maladie, qui m'empêchent de venir apporter moi-même à votre altesse sérénissime ce qu'elle demande, me privent encore de la consolation de lui écrire de ma main. Je n'ai que ce seul exemplaire (2) : j'en détache la couverture, afin qu'il puisse arriver plus commodément par la poste. L'ouvrage ne vaut pas le port. Cent soixante et dix pages pour dire qu'on ne sait rien sont des pages fort inutiles; mais les livres de ceux qui croient savoir quelque chose sont plus inutiles encore. Votre esprit, digne de votre cœur, aime encore mieux les indigents qui conviennent de leur pauvreté, que les pauvres qui se donnent des airs et qui veulent passer pour riches. Votre altesse sérénissime recevra donc mes haillons avec bonté. Vos lumières sont bien capables de me faire l'aumône. Les articles où l'on parle de la charlatanerie des savants pourront bien vous ennuyer, mais les derniers chapitres pourront vous amuser. Il est du moins permis à un ignorant comme moi de plaisanter.

La plaisanterie de Genève va bientôt finir; il y a trop longtemps qu'on y dispute pour bien peu de chose. Les savants médiateurs vont leur proposer un code; après quoi, l'on disputera encore comme des théologiens, pour lesquels il a fallu toujours assembler des conciles. L'esprit de contumace a choisi son domicile dans cette petite ville de Genève. Elle est encore plus heureuse que la Corse, qu'on ne peut pacifier depuis cinquante ans. Toute l'Europe est en paix, excepté ces deux petits coins de terre. Les petits chiens aboient, quand les gros dogues dorment. Ce qui me plaît des dissensions de Genève, c'est qu'elles ont valu une troupe de comédiens que les médiateurs y ont établie. Je n'y vais jamais; car il y a deux ans que je ne peux sortir de ma chambre. Si je pouvais voyager deux lieues, j'en ferais cent pour aller me mettre à vos pieds; je viendrais renouveler à vos altesses sérénissimes le plus profond respect et l'attachement le plus inviolable. Votre vieux Suisse V.

4988. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

28 octobre.

En vérité, monseigneur, vous m'avez écrit une lettre admirable. Vous avez raison en tout. Votre esprit est digne de votre cœur. Vous voyez les choses précisément comme elles sont, ce qui est bien rare. Pourquoi n'êtes-vous pas du conseil? vous y opineriez comme vous avez combattu. C'est la seule chose qui manque à votre brillante carrière. Je n'ai point voulu écrire à mon héros avant de connaître un peu son protégé (3). Il a très peu de goût pour le christianisme. Je ne sais si vous lui en ferez un crime. Quant à moi, je lui ai fortement représenté la nécessité de reconnaître un Dieu vengeur du vice, et rémunérateur de la vertu. Je l'ai heureusement trouvé convaincu de ces vérités, repentant de ses fautes, pénétré de vos bontés passées et à venir. Il a infiniment d'esprit, une grande lecture, une imagination toute de feu, une mémoire qui tient du prodige, une pétulance et une étourderie bien plus grandes. Mais il n'est question que de cultiver et corriger. Laissez-moi faire. Vous étiez très bon physionomiste il y a quinze ans, lorsque vous prédîtes qu'il serait un grand sujet en bien ou en mal; car son cœur est aussi susceptible de l'un que de l'autre. J'espère le déterminer au premier.

Il y a quelque temps qu'il alla voir madame la générale de Donop, veuve du premier ministre de Hesse, dont le château est à deux lieues de chez moi. Son esprit et sa figure lui donnèrent un accès facile auprès de cette dame, avec qui il soupe souvent. S'il n'y couche pas, c'est que cette jeune veuve a plus de soixante-dix ans, et que ses femmes de chambre en ont autant. Il y est fêté, et cette bonne dame a la complaisance de l'appeler M. le marquis, tout comme le petit Villette. Je n'ai pu, aussitôt son arrivée, le faire manger à ma table, parce que j'avais alors à la maison des personnes à qui je devais du respect; et je vous dirai que depuis plus de quinze jours ma déplorable santé me condamne à la solitude, quand mes moines sont au réfectoire; et je crains fort qu'après avoir mangé et soupé tête à tête avec des générales, il ne dédaigne la table d'un pauvre citadin, dont la maison n'est pas celle d'un gouverneur de province. Au reste, mon secrétaire et sa femme, avec qui Gallien mange, sont de très bonne famille. Enfin, vous ne m'aviez pas ordonné de le faire manger à la table de madame Denis. Il a bien envie de mettre en œuvre les recherches qu'il a faites sur la province de Dauphiné, et d'en donner une petite histoire dans le goût du président Hénault; mais je ne sais rien ou pas grand'chose dans ma bibliothèque qui puisse seconder son envie, et il n'a apporté de Paris que les *Amours du père La Chaise*, pour commencer son ouvrage qui, étant fait sous mes yeux, et vous étant dédié par votre petit élève, pourrait l'annoncer avantageusement dans le monde. Ses parents sont auprès de Grenoble, où il peut les voir et acheter à peu de frais le peu de livres qui lui sont nécessaires. Il m'a dit qu'il vous en écrivait; j'attends vos ordres là-dessus avant de rien faire. Cet enfant aurait besoin de quelques petits secours pour son entretien. J'ai cru voir par votre lettre que votre intention était que je les lui donnasse. Faites-moi connaître vos ordres là-dessus, je les suivrai ponctuellement. Il faut avouer que ce que vous avez fait pour lui depuis quinze ans est une des belles actions de votre vie. Vous devez le regarder comme un dépôt confié à mes soins, comme votre futur secrétaire. Il est très en état d'en devenir un du premier ordre. L'esprit est une grande ressource. Comme je vous instruirai exactement de la manière dont il tournera, vous ne lui ferez pas sentir que vous êtes instruit de rien par mon canal. Il n'aurait plus de confiance en moi, et il en a beaucoup, car il me dit tout ce qu'il pense. Mais, avant de penser à ses fautes, qui ne sont encore qu'idéales, je vais vous parler des miennes qui sont réelles, et qui seraient bien plus grandes encore, si je tenais en effet école de raison. Mais on m'impute tous les jours des livres auxquels je n'ai pas la moindre part, et que même je n'ai pas lus. L'indiscrétion de ceux qui me viennent voir relève toutes mes paroles. C'est un malheur attaché au dangereux avantage d'une célébrité que je maudis. Quand on est un homme public, il faut être un homme puissant, ou l'on est écrasé de tous les côtés. J'ai des protecteurs dans toute l'Europe, à commencer par le roi de Prusse, qui est revenu à moi entièrement; mais je me flatte que je n'aurai aucun besoin de ces appuis; je crois avoir pris mes mesures pour mourir tranquille.

Je conviens de tout ce que vous me dites sur ces plats huguenots et sur leurs impertinentes assemblées. Savez-vous bien qu'ils m'aiment à la folie, et que, si j'étais parmi eux, j'en ferais ce que je voudrais? Cela paraît ridicule, mais je ne désespérerais pas de les empêcher d'aller au désert. A l'égard de cette pauvre famille d'Espinas, voyez ce que vous pouvez faire sans compromettre votre crédit. Il me semble que quand on délivre un homme des galères, il ne faut pas le condamner à mourir de faim. On doit faire grâce entière. Il faut lui rendre son bien. J'ose encore vous conjurer de dire un mot à M. de Saint-Florentin. Vous ne lui direz pas sans doute que c'est moi qui vous en ai supplié.

Me permettez-vous de mettre dans votre paquet, qui est déjà bien long, un petit mot pour madame de Saint-Julien?

Agréez mon profond respect et mon attachement inviolable.

4989. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 28 octobre (1).

Je ne sais, madame, si vous avez reçu une lettre que j'eus l'honneur de vous adresser à la Grange-Batelière, il y a en-

(1) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(2) Le *Philosophe ignorant*. (G. A.)
(3) Gallien. (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

viron un mois. Il me souvient que dans le temps où vous honorâtes mon couvent de votre apparition, vous me dîtes que les lettres qu'on vous écrivait étaient quelquefois reçues par votre ex-mari; il aura vu que je suis un galant presque aussi dangereux que Moncrif, quoique je ne sois pas si bien coiffé que lui, et voilà à peu près tout ce qu'il aura vu. Je crois que je vous parlais encore d'un galérien. Enfin, je suis curieux de savoir si ma lettre vous est parvenue : je serais encore plus curieux, madame, d'apprendre si vous êtes heureuse, si votre brillante imagination vous fait goûter les plaisirs des illusions ou si vous en avez de réels; si vous tuez des perdrix ou si vous vous contentez de tuer le temps; si vous avez vu mademoiselle Durancy (1) et si vous en avez été contente; si vous avez lu le procès de Hume et de Jean-Jacques, et s'il vous a fait bâiller.

N'allez-vous pas mettre M. Thomas de l'Académie? L'abbé de Voisenon ne lui refusera pas sa voix; le public lui donne la sienne. Pour moi, madame, je vous donne la mienne; car vous avez plus de goût et d'esprit que toute notre Académie ensemble.

Je suis bien content de M. le duc de Choiseul; c'est une belle âme. Je me mets à vos pieds, madame.

4990. — A M. DAMILAVILLE.

28 octobre.

On aurait bien dû m'avertir, mon cher ami, que j'étais fourré dans la querelle du philosophe bienfaisant et du petit singe ingrat (2). Vous savez que je vous ai toujours dit que je ne connaissais pas cette lettre (3) qu'on prétend que j'avais écrite à Jean-Jacques. Si vous la retrouvez, faites-moi le plaisir de me l'envoyer; je veux voir si cette lettre est aussi plaisante que je le souhaite. Renvoyez-moi donc les trois lettres de ce Huron écrites à M. du Theil.

Le projet de ce pauvre Boursier ne reste sans exécution que parce que vous ne lui fournissez pas les secours nécessaires. S'il avait seulement deux personnes de votre caractère, il se flatterait bien de réussir. Ces deux personnes ne risqueraient rien de faire le voyage. Est-il possible que personne ne veuille entreprendre une chose si importante et si aisée, lorsqu'on est sûr de la plus grande protection!

Point de nouvelles de Meyrin. Etes-vous bien sûr que le paquet a été mis à la diligence? Mes maladies augmentent tous les jours. Je m'imagine que l'élixir de Boursier pourrait seul me faire du bien; mais il faudrait que ce fût vous qui le préparassiez.

Je vous prie, mon cher ami, de faire mettre une enveloppe à la lettre de M. d'Alembert et d'envoyer l'autre (4) à son adresse.

Comme je vous embrasse!

4991. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

A Ferney, 29 octobre.

Puissiez-vous, mon chevalier, passer par chez nous en allant en Italie avec M. Duclos; et quand vous serez à Ferney, puissent les neiges et les glaces vous boucher tous les chemins!

J'ai lu le procès de l'ingratitude contre la générosité. Ce Jean-Jacques me paraît un charlatan fort au-dessus de ceux qui jouent sur les boulevards. C'est une âme pétrie de boue et de fiel. Il mériterait la haine, s'il n'était accablé du plus profond mépris.

On m'a mandé beaucoup de bien de mademoiselle Durancy. Le public, qui d'abord l'avait mal reçue, a changé d'avis. Cela lui arrive souvent à ce bon public; c'est une assemblée de fous qui devient sage à la longue.

Recevez, mon chevalier, mes tendres remercîments de votre souvenir et les sincères compliments de madame Denis, et de tout notre petit ermitage.

4992. — A M. DAMILAVILLE.

29 octobre.

Point de nouvelles de Meyrin, mon cher ami; mais j'en ai du moins reçu du prophète Elie. Il dit qu'il a fini à la fin son factum pour les Sirven, qu'à son retour à Paris, il va le faire signer par des avocats et le faire imprimer. Dieu le veuille! Je vois qu'il est occupé d'affaires intéressantes et épineuses. Son procès devenu personnel contre madame de Roncherolles, son autre procès pour les biens que réclame madame sa femme, me font une extrême peine. Mais enfin nous avons entrepris l'affaire des Sirven, il faut en venir à bout. Nous aurons gagné notre procès, si cette aventure sert à inspirer la tolérance et l'humanité à des cœurs barbares qui ne les ont point connues.

Mandez-moi ce qu'on pense du procès de l'ingratitude contre la bienfaisance. Ce charlatan de Jean-Jacques n'est-il pas le mépris de tous ceux qui ont le sens commun et l'exécration de ceux qui ont un cœur? Mes deux conseillers (1) sont partis, mais l'un s'en va à sa terre d'Hornoy, l'autre à son abbaye. J'espère que vous les verrez cet hiver. Puisque je ne jouis pas de la consolation de votre société, il faut au moins que ma famille en jouisse.

Informez-vous, je vous prie, de ce qu'est devenu le paquet de Meyrin. Ne l'aurait-on pas fait partir par les rouliers, au lieu de le mettre à la diligence? Délivrez-moi de cette inquiétude.

On annonce un livre qui me tente; il est intitulé : *Recherches des découvertes attribuées aux modernes* (2). Envoyez-le-moi, je vous prie, s'il en vaut la peine.

Voulez-vous bien faire dire à Merlin qu'il se prépare à payer, au commencement de l'année prochaine, les mille livres qu'il doit à son correspondant de Genève? Ces mille livres appartiennent au sieur Wagnière. Merlin en devait payer cinq cents au mois de juin passé. J'en ai le billet; je le chercherai quand je me porterai mieux, et je vous l'enverrai.

Bonsoir, mon cher ami. Voici une lettre que je vous prie de faire remettre chez M. Elie de Beaumont. Renvoyez-moi donc les lettres de Jean-Jacques.

4993. — AU MÊME.

31 octobre.

Mon cher ami, ce pauvre Boursier est bien à plaindre : le paquet de Meyrin, sur lequel il avait fondé tant d'espérances, est sans doute perdu. Voyez, je vous en prie, s'il a été mis à la diligence de Lyon. Il faut que le commissionnaire que vous en avez chargé vous ait trompé. Il n'est nullement vraisemblable que ce paquet ait été égaré. Ayez la bonté de m'envoyer la feuille d'avis ou la copie de cet article du registre de Paris. Je la ferai représenter aux directeurs de Lyon, et je saurai au moins ce que le paquet est devenu. Mandez-moi ce qu'il contenait. Le monde est bien méchant!

Je me flatte qu'il y a quelque lettre de vous en chemin, qui m'apprendra ce qu'on pense dans le monde du procès de l'ingrat Rousseau contre le généreux Hume. Serait-il possible que ce malheureux Jean-Jacques eût encore des partisans à Paris? Si on m'avait averti que Jean-Jacques me mêlait dans ce procès, et qu'il m'accusât de lui avoir écrit en Angleterre, j'aurais pu vous fournir une petite réponse qui pourrait être le pendant de la lettre de M. Walpole. S'il en était encore temps, je vous enverrais mon petit écrit (3), que vous pourriez joindre aux autres pièces du procès.

Bonsoir, mon très cher ami; je suis bien affligé.

4994. — A M. BERTRAND.

A Ferney, 31 octobre.

Je voudrais, monsieur, que la maison de Lausanne (4) fût encore à moi, elle serait bientôt à vous.

Mais voici ce qui m'arriva : feu M. de Mont-Rond, en faisant son marché avec moi, me demanda combien j'avais encore de temps à vivre; je me fis fort de vivre neuf ans : cela parut exorbitant, mais je n'en démordis point, et je fis mon marché pour neuf ans; le contrat fut dressé sur ce pied-là; les neuf années sont révolues, je vis encore, et M. de Mont-Rond est mort; la maison ne m'appartient plus. Si j'avais su que vous voulussiez un jour vous transplanter à Lausanne, j'aurais pris le parti de vivre plus longtemps, et de faire un meilleur marché. Si vous étiez un vrai philosophe, si vous aimiez la retraite, j'ai un petit ermitage auprès de Ferney que je vous céderais de tout mon cœur, et qui ne vous coûterait rien, pas même de remercîments, car cela n'en mérite pas. Mais je vois que vous aimez le grand monde, et que la superbe ville de Lausanne est l'objet de vos plus tendres souhaits. Les miens sont de vous revoir. Je vais prévenir

(1) A la Comédie-Française, où elle venait de rentrer. (G. A.)
(2) De Hume et de Rousseau. (G. A.)
(3) La *Lettre au docteur Pansophe*. (G. A.)
(4) Celle à Richelieu. (G. A.)

(1) D'Hornoy et Mignot. (G. A.)
(2) *Recherches sur l'origine des découvertes attribuées aux modernes*, par Dutens. (G. A.)
(3) *Notes sur la Lettre à M. Hume*. Voyez tome IV, page 712 (G. A.)
(4) La maison du Chêne. (G. A.)

M. d'Alembert de votre arrivée à Paris; il vous connaîtra avant de vous avoir vu : il vaut mieux prendre ce parti que de vous envoyer une lettre pour lui, qui augmenterait le port considérablement.

Le procès de Jean-Jacques contre M. Hume est le procès de l'ingratitude contre la générosité. Jean-Jacques est un monstre. Savez-vous bien que ce fou avait persuadé à ses amis que je cabalais avec vous pour le faire chasser de la Suisse? C'est le plus détestable extravagant que j'aie jamais connu. Cette dernière aventure achève de le couvrir d'opprobre. Je ne crois pas qu'il puisse vivre en Angleterre; il faut qu'il aille chez vos Patagons hauts de neuf pieds : quoiqu'il n'en ait qu'environ quatre et demi, il leur prouvera qu'il est plus grand qu'eux.

Adieu, mon cher philosophe; je vous embrasse tendrement. Je serai enchanté de vous revoir.

4995. — A M. DAMILAVILLE.

3 novembre.

Je reçois votre lettre du 27, mon cher et vertueux ami. Vous ne me mandez point ce que pense le public de la folie et de l'ingratitude de Jean-Jacques. Il semble qu'on ait trouvé de l'éloquence dans son extravagante lettre à M. Hume. Les gens de lettres ont donc aujourd'hui le goût bien faux et bien égaré. Ne savent-ils pas que la première loi est de conformer son style à son sujet? C'est le comble de l'impertinence d'affecter de grands mots quand il s'agit de petites choses. La lettre de Rousseau à M. Hume est aussi ridicule que le serait M. Chicaneau (1), s'il voulait s'exprimer comme Cinna et comme Auguste. On voit évidemment que ce charlatan, en écrivant sa lettre, songe à la rendre publique. L'art y paraît à chaque ligne; il est clair que c'est un ouvrage médité, et destiné au public. La rage d'écrire et d'imprimer l'a saisi au point qu'il a cru que le public, enchanté de son style, lui pardonnerait sa noirceur, et qu'il n'a pas hésité à calomnier son bienfaiteur, dans l'espérance que sa fausse éloquence fera excuser son infâme procédé.

L'enragé qu'il est m'a traité beaucoup plus mal encore que M. Hume; il m'a accusé, auprès de M. le prince de Conti et de madame la duchesse de Luxembourg, de l'avoir fait condamner à Genève, et de l'avoir fait chasser de Suisse. Il le dit en Angleterre à qui veut l'entendre. Ce n'est pas qu'il le croie; mais c'est qu'il veut me rendre odieux. Et pourquoi veut-il me rendre odieux? parce qu'il m'a outragé, parce qu'il m'écrivit, il y a plusieurs années, des lettres insolentes et absurdes, pour toute réponse à la bonté que j'avais eue de lui offrir une maison de campagne auprès de Genève. C'est le plus méchant fou qui ait jamais existé. Un singe qui mord ceux qui lui donnent à manger est plus raisonnable et plus humain que lui.

Comme je me trouve impliqué dans ses accusations contre M. Hume, j'ai été obligé d'écrire à cet estimable philosophe un détail succinct de mes bontés pour Jean-Jacques, et de la singulière ingratitude dont il m'a payé. Je vous en enverrai une copie.

En attendant, je vous demande en grâce de faire voir à M. d'Alembert ce que je vous écris. Il s'est cru obligé de se justifier (2) de l'accusation intentée contre lui par Jean-Jacques d'avoir voulu se moquer de lui. L'accusation que j'essuie depuis près de deux ans est un peu plus sérieuse. Je serais un barbare si j'avais en effet persécuté Rousseau; mais je serais un sot, si je ne prenais pas cette occasion de le confondre, et de faire voir sans réplique qu'il est le plus méchant coquin qui ait jamais déshonoré la littérature.

Ce qui m'afflige, c'est que je n'ai aucune nouvelle de Meyrin. Je me porte toujours fort mal. Je vous embrasse tendrement et douloureusement.

4996. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

3 novembre.

Mes divins anges, pour peu que l'état où je suis continue ou empire, vous serez mal servis. Il faut de la force pour traiter le beau sujet, l'intéressant sujet, mais le difficile sujet que j'ai trouvé (3). J'ai besoin d'une santé que je n'ai pas; j'ai besoin surtout du recueillement et de la tranquillité qu'on m'arrache. Le couvent que j'ai bâti pour vivre en solitaire ne désemplit point d'étrangers; et vous savez quelles horreurs, soit de Paris, soit d'Abbeville, ont troublé mon repos et affligé mon âme.

(1) Dans la comédie des *Plaideurs*. (G. A.)
(2) A la suite de l'*Exposé succinct*. (G. A.)
(3) Les *Scythes*. (G. A.)

Voilà encore ce malheureux charlatan J.-J. Rousseau qui sème toujours la tracasserie et la discorde dans quelque lieu qu'il se réfugie. Ce malheureux a persuadé à quelques personnes du parti opposé à celui de M. Hume que je m'entendais contre lui avec ce même Hume qui l'a comblé de bienfaits. Ce n'est pas assez de le payer de la plus noire ingratitude, il prétend que je lui ai écrit à Londres une lettre insultante, moi qui ne lui ai pas écrit depuis environ neuf ans. Il m'accuse encore de l'avoir fait chasser de Genève et de Suisse; il me calomnie auprès de M. le prince de Conti et de madame la duchesse de Luxembourg; il me force enfin de m'abaisser jusqu'à me justifier de ces ridicules et odieuses imputations. La vie d'un homme de lettres est un combat perpétuel, et on meurt les armes à la main.

Cela ne m'empêchera pas de traiter mon beau sujet, pourvu que la nature épuisée accorde encore cette consolation à ma vieillesse. Je serai soutenu par l'envie de faire quelque chose qui puisse vous plaire.

La troupe de Genève, qui n'est pas absolument mauvaise, se surpassa hier en jouant *Olympie;* elle n'a jamais eu un si grand succès. La foule qui assistait à ce spectacle le redemanda pour le lendemain à grands cris. Je suis persuadé que mademoiselle Durancy ferait réussir bien davantage *Olympie* à Paris; et, par tout ce que j'apprends d'elle, je juge qu'elle jouerait mieux le rôle d'Olympie que mademoiselle Clairon. Tâchez de vous donner ce double plaisir; mais je vous avoue que je voudrais qu'on ne retranchât rien à la pièce. Toute mutilation énerve le corps et le défigure. Je n'ai point vu la représentation donnée à Genève; je ne sors guère de mon lit depuis longtemps, mais je sais qu'on a joué la pièce d'après l'édition des Cramer, et je suis un peu déshonoré à Paris par l'édition de Duchesne.

Au reste, mes anges ne manqueront pas de pièces de théâtre. M. de Chabanon est bien avancé; La Harpe vient demain travailler chez moi. Si je vous suis inutile, mes élèves ne vous le seront pas.

J'espère enfin qu'Elie de Beaumont va faire jouer la tragédie des Sirven. Il est comme moi : il a été accablé de tracasseries et de chagrins, mais il travaille à sa pièce.

Vous m'assurez, mes divins anges, que M. le duc de Praslin trouve bon que j'emploie la protection dont il m'honore auprès de M. du Clairon, commissaire de la marine à Amsterdam, au sujet de ces lettres défigurées que l'éditeur de Rousseau a imprimées, et des notes infâmes dans lesquelles le seul Rousseau est loué, et presque toute la cour de France traitée d'une manière indigne et punissable. Ces notes ont été faites à Paris, et il ne serait pas mal de connaître le scélérat. Un mot d'un premier commis, au nom de M. le duc de Praslin, suffirait à M. du Clairon.

Que mes anges agréent toujours ma tendresse inaltérable et respectueuse.

4997. — A M. LACOMBE.

3 novembre (1).

Je me flatte, monsieur, qu'il y a en chemin quelque paquet de vous, et que vous n'avez pas abandonné mon ami.

Je vous prie de me dire quel est l'auteur des *Plagiats de J.-J. Rousseau* (2). Ce livre se débite chez Durand, rue Saint-Jacques. Faites-moi le plaisir de vous en informer.

Savez-vous quel est l'imprimeur du procès de l'ingrat Jean-Jacques contre son bienfaiteur M. Hume? On dit que les pièces du procès couvrent Jean-Jacques de ridicule et d'opprobre, et qu'enfin ce Diogène génevois est démasqué.

Adieu, monsieur, n'oubliez pas un homme qui vous aime véritablement.

4998. — A M. DE CHABANON.

A Ferney, 3 novembre.

Vous êtes donc, monsieur, tout à travers les ruines de l'empire romain, et vous faites pleurer votre Eudoxie sur les décombres de Rome. Quand aurai-je le plaisir de mêler mes larmes aux siennes? quand pourrai-je lire cet ouvrage, auquel je m'intéresse presque autant qu'à son auteur? Quelque bon qu'il soit, il sera fort difficile qu'il soit aussi aimable que vous.

Vous prétendez donc que j'ai été amoureux dans mon temps tout comme un autre? vous pourriez ne vous pas tromper. Quiconque peint les passions les a ressenties, et il n'y a guère de barbouilleur qui n'ait exploité ses modèles. Voyez J.-J. Rousseau : il traîne avec lui la belle mademoiselle Levasseur, sa

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Dom Cajot, bénédictin. (G. A.)

blanchisseuse, âgée de cinquante ans, à laquelle il a fait trois enfants, qu'il a pourtant abandonnés pour s'attacher à l'éducation du seigneur Emile, et pour en faire un bon menuisier. C'est un grand charlatan et un grand misérable que ce Jean-Jacques Rousseau. J'aime mieux la charlatane mademoiselle Durancy, qui enchante le public, et à laquelle vous confierez probablement le rôle d'Eudoxie ou Eudocie.

Jouissez, monsieur, de tous vos talents, qui font votre gloire et votre bonheur. Jouissez de vos passions, partagez-vous entre le travail et les plaisirs, et n'oubliez pas un vieux solitaire si sensiblement pénétré de tout ce que vous valez.

Madame Denis vous fait mille tendres compliments.

4999. — A M. DU CLAIRON.

Au château de Ferney, 4 novembre.

Lorsque j'eus l'honneur de vous écrire (1), monsieur, je n'avais point encore lu la page 166, où l'auteur des notes a l'insolence et la mauvaise foi de vous accuser d'avoir volé le manuscrit de la tragédie de *Cromwell* à M. Morand (2) votre ami.

J'avais parcouru seulement quelques endroits de cet ouvrage punissable. J'avais surtout remarqué la page 16 des trois lettres (3) ajoutées après coup à l'édition; on lit ces mots dans cette page 16 : « Il est donc presque impossible, mon » cher Philinte, qu'il y ait jamais un grand homme parmi nos » rois, puisqu'ils sont abrutis et avilis dès le berceau par une » foule de scélérats qui les environnent et les obsèdent jus- » qu'au tombeau. »

J'étais indigné, avec non moins de raison, de voir une lettre, que j'avais écrite en 1761 à M. Deodati, défigurée d'une manière bien cruelle. On y déchire M. le prince de Soubise, à qui j'avais donné les plus justes éloges. On l'insulte avec la malignité la plus outrageante : c'est à la page 98.

Il y a vingt atrocités pareilles contre des ministres, contre des hommes en place; j'ai été forcé de recourir au témoignage de ceux à qui j'avais écrit ces lettres, que le faussaire a falsifiées. Vous sentez, monsieur, combien il est important de mettre un frein, si on peut, à ces iniquités qui déshonorent la librairie. Je ne vous dirai pas que votre intérêt vous y engage, ce serait peut-être une raison pour vous empêcher d'agir; mais il importe de découvrir un scélérat qui a insulté les plus grands seigneurs du royaume.

Vous êtes à portée de le découvrir, soit en tirant ce secret de Marc-Michel Rey, imprimeur de Jean-Jacques Rousseau, soit en vous adressant à MM. les bourgmestres d'Amsterdam. Je puis vous assurer, monsieur, que les ducs de Choiseul et de Praslin ne vous sauront pas mauvais gré des soins que vous aurez pris pour arrêter ces infâmies. Ils sont trop grands, à la vérité, pour être sensibles aux satires d'un malheureux, qui ne mérite que le mépris; mais ils sont trop justes et trop amis du bon ordre pour ne pas réprimer une audace trop longtemps soufferte.

Pour moi, monsieur, je vous avoue que ce petit événement, tout désagréable qu'il est, me laisse une grande consolation dans le cœur, puisqu'il a servi à renouer notre correspondance, et qu'il me donne une occasion de vous renouveler les sentiments de la véritable estime que vous m'avez inspirée, et de vous dire avec combien de vérité j'ai l'honneur d'être de tout mon cœur, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

5000. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 novembre (4).

Nous verrons, mes anges, si ce petit paquet sera encore soufflé comme les autres. Vous connaîtrez J.-J. Rousseau; il est digne de se lier en Angleterre avec d'Eon et Vergy (5). Il est vrai qu'il n'y a point de galères en Angleterre; mais les Anglais ont des îles et possèdent le grand pays du Canada, où ces messieurs ne figureraient pas mal parmi les Hurons.

Les Génevois sont devenus fous d'*Olympie;* on la joue tous les jours, et à trois heures il n'y a plus de place. Tâchez donc que cet hiver mademoiselle Durancy puisse inspirer à Paris la même folie. Tout le monde a vu *Olympie*, hors moi, qui suis dans mon lit. Ne pourrai-je vous donner encore une tragédie avant de finir ma carrière? Il faudrait que les fripons de la littérature ne dérangeassent pas mon repos et ne me fissent pas perdre un temps précieux. Je suis enchanté de M. Marin, et je vois, par les services qu'il me rend, combien il vous est dévoué. Respect et tendresse.

5001. — A M. DAMILAVILLE.

5 novembre.

J'espère, mon cher ami, que ce petit paquet vous parviendra. Celui de Meyrin est perdu, à ce que je vois. Je ne sais pas ce qu'il contenait; mais si ce sont des choses qui vous intéressent vous et ce pauvre M. Boursier, il faut ne rien négliger pour en savoir des nouvelles.

Il arrive quelquefois que de petits paquets restent dans un coin et sont négligés par les commis de la diligence. Il se peut aussi que vous ayez oublié de faire écrire ce que le paquet contenait. L'inadvertance d'un cocher peut encore être cause de cette perte. J'ai écrit à Lyon, agissez à Paris; mettez-moi au fait, et tâchons de retrouver notre paquet.

On a joué *Olympie* cinq jours de suite à Genève. Vous voyez que Jean-Jacques a eu raison de dire que je corrompais sa république. Je n'ai pas été témoin de cette horrible dépravation de mœurs. Je suis toujours dans mon lit, et toujours me consolant par votre amitié.

Mais renvoyez-moi donc les trois lettres de Jean-Jacques (1). Je m'étais trompé sur les dates; il faut que je les vérifie. Bonsoir, mon cher ami, je n'en peux plus.

5002. — A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

6 novembre.

J'ai l'honneur, monsieur, de vous renvoyer les *lettres originales du très original Jean-Jacques.* Ne pensez-vous pas qu'il serait convenable que je demandasse à M. le duc de Choiseul la permission de faire imprimer l'extrait de ces lettres, et de mettre au bas : *Par ordre exprès du ministère de France?* Ne serait-ce pas en effet un opprobre pour ce ministère, qu'un homme tel que Jean-Jacques Rousseau eût été secrétaire d'ambassade? Les aventures de d'Eon, de Vergy, de Jean-Jacques, sont si déshonorantes, qu'il ne faut pas ajouter à ces indignités le ridicule d'avoir eu un Rousseau pour secrétaire nommé par le roi. Je m'en rapporte à son excellence. J'ose me flatter qu'il pensera comme vous et comme moi sur cette petite affaire, et je vous supplie de m'envoyer ses ordres et les vôtres. J'écris à M. le duc de Choiseul; il n'est pas juste que Jean-Jacques passe pour avoir été une espèce de ministre de France, après avoir dit dans son *Contrat* insocial, page 163 : « Que ceux qui parviennent dans les monar- » chies ne sont (2) que de petits brouillons, de petits intri- » gants, à qui les petits talents qui font parvenir aux grandes » places ne servent qu'à montrer leur ineptie aussitôt qu'ils » y sont parvenus. »

Je ne sais si M. l'ambassadeur pourrait en dire un mot dans sa dépêche; je m'en remets à sa prudence, à ses bontés, et à la bienveillance dont il daigne m'honorer.

Par ma foi, monsieur, vous aurez de ma part du respect autant que d'amitié; mais je vous demande en grâce de ne vous plus servir de ces formules qui blessent le cœur, et un cœur qui est à vous.

5003. — A M. DAMILAVILLE.

7 novembre.

Pas la moindre nouvelle de Meyrin, mon cher ami, et la tête me tourne. Nous avons avons ici les lettres originales de Jean-Jacques, écrites de sa main. M. l'ambassadeur me les a fait voir. Le secrétaire d'ambassade n'y parle que des coups de bâton que M. le comte de Montaigu voulut lui faire donner. M. du Theil ne répondit point à ses lettres, et lui donna l'aumône. Ce secrétaire d'ambassade, ce grand ministre, était copiste chez M. le comte de Montaigu, à deux cents livres de gages. Voilà un plaisant philosophe! Diderot lui criera-t-il encore, *O Rousseau!* dans le *Dictionnaire encyclopédique?* Les enfants crient en Angleterre, *O Rousseau!* mais dans un autre sens.

Au nom de Dieu, songez à votre paquet, et dites-moi ce que vous pensez de mademoiselle Durancy.

P.-S. Consolons-nous, consolons-nous; le paquet est arrivé. On avait oublié de le mettre à Meyrin; on l'a porté à Genève où il est resté. Il m'arrive. L'adresse était à Genève, voilà la source de tout le malentendu, et d'un si long délai.

Le pauvre Boursier a versé des larmes en lisant la lettre de

(1) On n'a pas cette première lettre. (G. A.)
(2) Pierre Morand, mort en 1757. (G. A.)
(3) Attribuées à Montesquieu. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A).
(5) Qui publiaient des factums contre l'ambassadeur de France. (G. A.)

(1) La copie des lettres originales. (G. A.)
(2) « Le plus souvent, » ajoute Rousseau. (G. A.)

votre ami (1). Pour lui, il a fait son marché ; il est prêt à partir à la première occasion. Il dit qu'il mourra avec le regret de n'avoir point vu l'homme du monde qu'il vénère le plus. Il fera toutes vos commissions exactement et sans délai.

Mon cher ami, je n'ai pu lire votre lettre sans des transports de tendresse et d'horreur.

Comment vouliez-vous que je visse votre jeune joueur de clavecin (2) ? madame Denis était malade. Il y a plus de six semaines que je suis au lit. Ah ! nous sommes bien loin de donner des fêtes. Quand revient le défenseur des Calas et des Sirven ? Il est indispensable qu'il donne son mémoire au plus vite.

Je vous serre entre mes bras malades. Embrassez pour moi vos amis.

5004. — A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

Je n'ai cru, mon cher monsieur, qu'il fallait une permission de M. le duc de Choiseul qu'au cas qu'on niât les lettres écrites en 1744, et qu'on se servît du prétexte des dates erronées pour crier au faussaire. C'est une précaution que j'ai cru devoir prendre. Je l'ai soumise aux lumières de M. l'ambassadeur et aux vôtres, et à celles de M. Hennin. Ces pauvres natifs m'ont appris à ne rien faire de ma tête ; mais puisqu'on *rend justice au caractère de Jean-Jacques, tout est fini.* Il restait à faire voir que ce malheureux sophiste *n'a pas écrit douze pages de suite où il y ait le sens commun*, et qu'il n'y a jamais eu de réputation plus usurpée ; mais ce n'est pas là mon affaire. Je sais attendre, et j'attendrai surtout que les vingt-cinq *perruques* (3) qui ne voient pas plus loin que le bout de leur nez, me rendent justice. Je suis assez content que vous me la rendiez. Il y a plus de repos dans mon cœur que dans Genève ; comptez, monsieur, qu'il y a aussi une amitié respectueuse pour vous dans ce vieux cœur que vous avez gagné.

5005. — A M. HELVÉTIUS.

A Ferney, 7 novembre.

Connaissez ce malheureux Jean-Jacques ; voyez quel a été le prix de vos bienfaits (4). On a découvert bien d'autres infamies. Je ne pouvais deviner pourquoi il conseillait à Emile d'épouser la fille du bourreau ; mais je vois bien à présent que c'était pour se faire un ami dans l'occasion.

Adieu ; souvenez-vous que Judas n'a pas décrédité les apôtres.

5006. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 novembre.

Vraiment cela n'allait pas mal ; j'étais en train. Je me disais : Il y a là des choses qui plairont à mes anges ; cette idée me soutenait. Mais, ô mes anges ! les tracasseries viennent en foule : elles tarissent la source qui commençait à couler. On me conteste la turpitude de notre ami Jean-Jacques. On soutient que Jean-Jacques était secrétaire d'ambassade à Venise, et qu'il avait seul le secret du ministère. M. le chevalier de Taulès m'a apporté les originaux des lettres de Jean-Jacques, où il n'est question que de coups de bâton, et point du tout de politique. Il est avéré que ce grand homme, loin d'avoir le secret de la cour, était copiste chez M. le comte de Montaigu, à deux cents livres de gages. M. l'ambassadeur et M. le chevalier de Taulès sont d'avis qu'on imprime ces lettres pour les joindre à l'éducation d'Emile, dès qu'Emile sera reçu maître menuisier, et qu'il aura épousé la fille du bourreau.

Je conçois bien que la publication de la honte de Jean-Jacques pourrait servir à ramener à la raison le parti qu'il a encore dans Genève, et refroidirait des têtes qu'il enflamme, et qui s'opposent à la médiation. Mais, comme ces lettres sont tirées du dépôt des affaires étrangères, je n'ose rien faire sans le consentement de M. le duc de Praslin et de M. le duc de Choiseul. Je remets cette affaire, mes divins anges, comme toutes les autres, à votre prudence et à vos bontés. Il me paraît essentiel que le ministère de France soit lavé de l'opprobre qui rejaillirait sur lui d'avoir employé Jean-Jacques. C'est trop que des d'Eon et des Vergy. La manière insultante dont ce malheureux Rousseau a parlé, dans plusieurs endroits, de la cour de France, exige qu'on démasque ce charlatan, aussi méchant qu'absurde. Nous verrons si madame la duchesse de Luxembourg et madame de Boufflers le soutiendront encore. On me mande qu'il est en horreur à tous les honnêtes gens, mais je sais qu'il a encore des partisans.

Dites-moi, je vous en prie, des nouvelles de mademoiselle Durancy. On est toujours fou d'*Olympie* à Genève ; on la joue tous les jours. Le bûcher tourne la tête ; il y avait beaucoup moins de monde au bûcher de Servet, quand vingt-cinq faquins le firent brûler. Je me mets au bout de vos ailes.

5007. — A M. DAMILAVILLE.

8 novembre.

Permettez, mon cher monsieur, que je vous adresse cette lettre pour M. d'Alembert, de l'Académie des sciences, dont j'ignore la demeure.

Nous sommes toujours, ma femme (1) et moi, très inquiets de votre santé. M. Coladon voudrait savoir si vous vous trouvez bien des remèdes qu'il vous a fournis.

Je vous envoie un exemplaire de la *Lettre de M. de Voltaire à M. Hume.* Nos citoyens reviennent furieusement sur le compte de J.-J. Rousseau ; on le regarde comme un fou et comme un monstre. Ce sera la seule réputation qui lui restera.

J'ai l'honneur d'être très cordialement, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. JEAN BOURSIER.

5008. — A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

A Ferney, 8 novembre.

Je donnai, monsieur, ces jours passés, à ma nièce, un petit *memorandum* (2) pour la faire souvenir de vous demander une petite grâce dont j'avais besoin. Il s'agissait de vérifier une date : au lieu de vous prier de vouloir bien lui dire la date qu'elle aurait pu oublier, elle vous laissa mon petit billet. Je ne voulais que savoir précisément la date des lettres de Venise que vous avez entre les mains ; c'est vous qui aviez eu la bonté de m'en procurer une copie ; je l'ai prêtée, et on ne me l'a pas encore rendue. Au moins, madame Denis vous a dit combien je vous suis attaché ; quoique vous ayez eu la cruauté de m'écrire que vous étiez avec respect, j'ai la justice, moi, d'être avec respect, et malgré cela avec sincérité, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Voulez-vous mieux, monsieur, avoir la bonté de me mettre aux pieds de son excellence ? M. Thomas ne sera-t-il pas de l'Académie ?

5009. — AU MÊME.

A Ferney, 10 novembre.

J'ose supplier, monsieur, son excellence, ou vous, de vouloir bien mettre dans vos paquets de la cour ces deux guérillas (3) que MM. les ducs de Choiseul et de Praslin m'ont demandées.

Dites-moi, je vous en prie, ce qu'on pense de Jean-Jacques à Genève. Les vingt-cinq perruques sont assurément sur des têtes de travers, si elles pensent que je suis enrôlé contre elles dans le régiment de Rousseau. Ces messieurs-là connaissent bien mal leur monde, et sont bien maladroits.

M. Thomas, Dieu merci, a tous les suffrages. Donnez-moi ici le vôtre, et traitez avec amitié v. t. h. o. s. VOLTAIRE.

5010. — A M. DAMILAVILLE.

12 novembre.

Vous devez déjà avoir reçu, mon très cher ami, la lettre par laquelle je vous mandais que le petit ballot était parvenu à M. Boursier, par la messagerie de Lyon à Genève. Tout arrive, n'en doutez pas ; et il n'y a point de pays où le public soit mieux servi qu'en France. Tout le mal venait, comme je vous l'ai dit, de ce qu'on avait mis l'adresse à Genève, au lieu de la mettre à Meyrin, et qu'on n'avait pas envoyé de lettre d'avis pour Genève : sans ces précautions, on court les risques d'un grand retardement.

Je vous ai mandé combien la lettre de M. Tonpla (4) avait

(1) La réponse de Diderot à la proposition d'aller philosopher à Clèves. (G. A.)
(2) Mazar. (G. A.)
(3) Le petit conseil de Genève. (G. A.)
(4) Voltaire lui envoyait le *Recueil de lettres de M. J.-J. Rousseau et autres pièces*, etc. La lettre de Montmolin, où il est question d'Helvétius, en fait partie. (G. A.)

(1) Madame Denis. (G. A.)
(2) « Mille tendres respects à M. le chevalier de Taulès. Les lettres de Venise de Jean-Jacques. » (G. A.)
(3) La tragédie des *Scythes* et la *Lettre à M. Hume.* (G. A.)
(4) Où Diderot expliquait pourquoi il ne fallait pas aller à Clèves. (G. A.)

attendri M. Boursier. Je vous répète qu'il est bon de s'assurer de la personne (1) dont on semble trop se défier. Je vous répète que cette personne donne tous les jours des paroles positives à M. Boursier, et que ce Boursier, en cas de besoin, pourrait faire face à tout. Il a écrit à M. de Lemberta, et il attend sa réponse ; il ne fera rien sans avoir le consentement de M. de Lemberta. Voilà tout ce que je sais.

Je vous envoie, par une autre lettre, celle que j'écrivis à M. Hume le 24 octobre. Je vous en ai déjà adressé plusieurs exemplaires, mais je crains que M. Janel, qui a des ordres très positifs et très justes de ne laisser passer aucun imprimé de Genève, n'ait confondu celui-ci avec tous les autres : il y a pourtant une très grande différence. Ma lettre à M. Hume n'est qu'une justification honnête et légitime, quoique plaisante, contre les accusations d'un petit séditieux nommé J.-J. Rousseau, qui a osé insulter le roi et tous ses ministres dans tous ses ouvrages, et qui mériterait au moins le pilori, s'il ne méritait pas les Petites-Maisons. Ma lettre à M. Hume venge la patrie.

Voici une lettre tout ouverte que je vous envoie pour madame de Beaumont. Je vous prie, mon cher ami, de la lui faire parvenir, soit en l'envoyant à sa maison à Paris avec certitude qu'elle lui sera rendue, soit en l'adressant à sa terre de Vieux-Fumé, d'où madame de Beaumont a daté. Je ne sais pas où est cette terre de Vieux-Fumé (2) ; je suppose qu'elle est près de Caen ; mais, dans cette incertitude, je ne puis qu'implorer votre secours.

L'affaire des Sirven devient pour moi plus importante que jamais ; il s'agit de sauver la vie à un père et à deux filles qui se désespèrent, et qui vont suivre une femme et une mère morte de douleur. M. de Beaumont aurait bien mieux fait de suivre cette affaire que celle de M. de La Luzerne : il y aurait eu peut-être autant de profit, et sûrement plus d'honneur.

Mon cher ami, ne nous lassons pas de faire du bien aux hommes ; c'est notre unique récompense.

5011. — A M. DAMILAVILLE.

17 novembre.

Mon cher ami, l'avocat de Besançon, auteur du *Commentaire des Délits et des peines*, vous en envoie deux exemplaires par cette poste. J'y joins deux *Lettre à M. Hume*.

Je vous supplie de vouloir bien mettre à la page 8 des *Certificats* un *et* au lieu des *ni*. Il faut : « Que le prétendu » recueil de nos lettres, et un autre recueil, ne sont, etc. »

Cette déclaration, mon cher ami, n'est que pour les journaux, et surtout pour les journaux étrangers. Je vous demande en grâce d'en faire tenir un exemplaire au directeur du Journal de Bouillon, avec contre-seing, en mettant au bas de la page 8, qu'il est supplié de corriger la faute indiquée.

On dit que c'est Marc-Michel Rey, éditeur de Jean-Jacques, qui a imprimé le *Recueil necessaire* (3). Cela est très vraisemblable, puisqu'on y trouve une partie du *Vicaire savoyard*. Je n'ai pas vérifié si la traduction de milord Bolingbroke (4) est fidèle. Les vrais philosophes, mon cher ami, ne font point de pareils ouvrages : ils respectent autant la religion qu'ils chérissent le roi.

Tout ceci est en réponse à votre lettre du 10 novembre. Dites à madame de Beaumont que je serai le plus attaché de leurs serviteurs jusqu'au dernier moment de ma vie.

J'ai éclairci avec M. de La Borde la méprise du petit paquet qui vous est parvenu.

Ma mémoire de soixante-treize ans me trompait. Ce n'est point M. de La Borde, c'est M. le comte de Cucé, maître de la garde-robe du roi, qui avait eu la bonté de se charger de cette commission. Il pense en sage, et il agit en homme bienfaisant.

J'ai relu plusieurs fois la lettre de Tonpla : elle serre mon cœur et m'entraîne vers le sien. Que ne puis-je vous entretenir tous deux ! Mon âme s'unit à la vôtre plus que jamais.

Voudriez-vous avoir la bonté de faire tenir l'incluse par la petite poste ?

5012. — A M. LACOMBE.

17 novembre.

Si tous les ouvrages que vous imprimez, monsieur, étaient écrits comme votre lettre du 9, vous feriez une grande fortune.

Je suis effrayé des huit pages que vous comptez refaire. En vérité, cet ouvrage très froid (1) n'en vaut pas la peine, et l'on compte vous donner bientôt quelque chose de plus intéressant (2).

Faites tout ce qu'il vous plaira du *Recueil de Morale et de Philosophie* (3). Quand il sera fait, je vous proposerai une petite préface. On prétend que c'est un M. Bordes, de l'Académie de Lyon, ancien antagoniste de Rousseau, qui a fait la lettre qu'on m'a attribuée dans les gazettes anglaises. Vous verrez par l'imprimé ci-joint que cette lettre n'est pas de moi. Si vous voulez donner au public ma lettre à M. Hume, avec des remarques (4) historiques et critiques assez curieuses, je vous les ferai tenir. Rousseau n'est pas seulement un fou ; c'est un méchant homme, c'est le singe de la philosophie qui saute sur un bâton, fait des grimaces et mord les passants. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

5013. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 novembre.

Je vous écrivis, je crois, mes anges, le 8 de ce mois, que je pourrais vous envoyer le premier acte de ma *Bergerie* (5), et avant que vous m'ayez fait réponse, l'enceinte a été construite. Une tragédie de bergers ! et une tragédie faite en dix jours ! me direz-vous. Aux Petites-Maisons, aux Petites-Maisons, de bons bouillons, des potions rafraîchissantes comme à Jean-Jacques !

Mes divins anges, avant de me rafraîchir lisez la pièce, et vous serez échauffés. Songez que quand on est porté par un sujet intéressant, par la peinture des mœurs agrestes, opposées au faste des cours orientales, par des passions vraies, par des événements surprenants et naturels, on vogue alors à pleines voiles (non pas à plein-voile, comme dit Corneille) (6), et on arrive au port en dix jours. Un sujet ingrat demande une année, et un long travail, qui échoue ; un sujet heureux s'arrange de lui-même. *Zaïre* ne me coûta que trois semaines. Mais cinq actes en vers à soixante-treize ans, et malade ! J'ai donc le diable au corps ? oui, et je vous l'ai mandé. Mais les vers sont donc durs, raboteux, chargés d'inutiles épithètes ? non ; rapportez-vous-en à ce diable qui m'a bercé ; lisez, vous dis-je. Maman Denis est épouvantée de la chose, elle n'en peut revenir.

Ce n'est pas *Tancrède*, ce n'est pas *Alzire*, ce n'est pas *Mahomet*, etc. Cela ne ressemble à rien ; et cependant cela n'effarouche pas. Des larmes ! on en versera, ou on sera de pierre. Des frémissements ! on en aura jusqu'à la moelle des os, ou on n'aura point de moelle. Et ce n'est pas l'ex-jésuite qui a fait cette pièce ; c'est moi.

> Dans la fatuité de mon orgueil extrême,
> Je le dis à Praslin, à vous, à Fréron même (7).

On demandait à un maréchal d'Estrées, âgé de quatre-vingt-dix-sept ans, et dont la femme, sœur de Manicamp, était grosse : « Qui a fait cet enfant à madame la maréchale ? C'est moi, mort-Dieu ! » dit-il.

Ma *Bergerie* part donc. Je l'envoie à M. le duc de Praslin pour vous. Faites lire cette drogue à Lekain ; que M. de Chauvelin manque le coucher du roi pour l'entendre. Mettez-moi chaudement dans le cœur de ce M. de Chauvelin ; que M. le duc de Praslin juge à la lecture ; puis moquez-vous de moi, et j'en rirai moi-même. Respect et tendresse.

5014. — A M. CHARDON.

A Ferney, 19 novembre.

Monsieur, ce n'est pas ma faute si je vous importune ; prenez-vous-en à la réputation que vous avez d'être le juge le plus intègre et le rapporteur le plus éloquent. M. et madame de Beaumont se croient trop heureux si leur fortune dépend de vous. Les Sirven vous demandent la vie ; et moi, monsieur, j'ose vous la demander pour eux, moi qui suis témoin, depuis trois années, de leur innocence, de leurs larmes, et de l'horrible injustice qu'ils essuyèrent lorsque le même fanatisme qui fit périr Calas sur la roue condamna Sirven et sa femme à la corde, sur la même accusation de parricide que la superstition impute si légèrement, et que la nature désavoue.

---

(1) Frédéric II. (G. A.)
(2) L'imitrophe de Canon-les-Bonnes-Gens. (G. A.)
(3) Voyez la lettre au landgrave du 25 auguste. (G. A.)
(4) L'*Examen important*. Voyez tome IV. (G. A.)

(1) Le *Triumvirat*. (G. A.)
(2) Les *Scythes*. (G. A.)
(3) Où se trouvait le *Philosophe ignorant*. (G. A.)
(4) Voyez ces notes, tome IV. (G. A.)
(5) Les *Scythes*. (G. A.)
(6) Dans *Pompée*, act. III, sc. I. (G. A.)
(7) Parodie du vers d'*Alzire* :

Je l'ai dit à la terre, au ciel, à Guzman même. (G. A.)

M. le duc de Choiseul, qui pense sur vous, monsieur, comme tout le public, et qui est votre ami, a eu la bonté de me mander qu'il prierait M. le vice-chancelier de vous nommer rapporteur dans l'affaire des Sirven. Vous êtes déjà instruit de cette horrible aventure; je ne vous demande que la plus exacte justice. La malheureuse destinée de cette famille, qui l'a conduite dans mes déserts, deviendra un bonheur pour elle, si vous daignez rapporter sa cause. C'en est un pour moi que cette occasion de vous assurer de l'estime infinie et du respect, etc.

5015. — A M. DAMILAVILLE.

19 novembre.

Mon cher ami, j'ai écrit à M. Chardon. J'ai fait souvenir M. le duc de Choiseul de la bonté qu'il a eue de nous le procurer pour rapporteur. Madame de Beaumont a dû recevoir la lettre que je vous envoyai pour elle. Je suis bien malade, mon cher ami, mais je ne suis pas oisif; je mourrai en travaillant et en vous aimant.

5016. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 novembre.

Divins anges, vous vous y attendiez bien; voici des corrections que je vous supplie de faire porter sur le manuscrit.

Maman Denis et un des acteurs (1) de notre petit théâtre de Ferney, fou du *tripot*, et difficile, disent qu'il n'y a plus rien à faire, que tout dépendra du jeu des comédiens, qu'ils doivent jouer les *Scythes* comme ils ont joué le *Philosophe sans le savoir*, et que les *Scythes* doivent faire le plus grand effet, si les acteurs ne jouent ni froidement ni à contre-sens.

Maman Denis et mon vieux comédien de Ferney assurent qu'il n'y a pas un seul rôle dans la pièce qui ne puisse faire valoir son homme. Le contraste qui anime la pièce d'un bout à l'autre doit servir la déclamation, et prête beaucoup au jeu muet, aux attitudes théâtrales, à toutes les expressions d'un tableau vivant. Voyez, mes anges, ce que vous en pensez; c'est vous qui êtes les juges souverains.

Je tiens qu'il faut donner cette pièce sur-le-champ, et en voici la raison. Il n'y a point d'ouvrage nouveau sur des matières très délicates qu'on ne m'impute; les livres de cette espèce pleuvent de tous côtés. Je serai infailliblement la victime de la calomnie, si je ne prouve l'alibi. C'est un bon alibi qu'une tragédie. On dit : Voyez ce pauvre vieillard! peut-il faire à la fois cinq actes, et cela, et cela encore? Les honnêtes gens alors crient à l'imposture.

Je vous supplie, ô anges bienfaiteurs! de montrer la lettre ci-jointe (2) à M. le duc de Praslin, ou de lui en dire la substance. Il sera très utile qu'il ordonne à un de ses secrétaires ou premiers commis d'encourager fortement M. du Clairon à découvrir quel est le polisson qui a envoyé de Paris aux empoisonneurs de Hollande son venin contre toute la cour, contre les ministres et contre le roi même, et qui fait passer sa drogue sous mon nom.

Voici la destination que je fais, selon vos ordres, des rôles pour l'Académie royale du Théâtre-Français.

O anges! je n'ai jamais tant été au bout de vos ailes.

N. B. Il y a pourtant dans la *Lettre au docteur Pansophe* des longueurs et des répétitions. Elle est certainement de l'abbé Coyer.

N. B. Voulez-vous mettre mon gros neveu, l'abbé Mignot, du secret?

5017. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

21 novembre.

La *Lettre au docteur Pansophe*, madame, est de l'abbé Coyer, j'en suis très certain, non seulement parce que ceux qui en sont certains me l'ont assuré, mais parce que, ayant été au commencement de l'année en Angleterre, il n'y a que lui qui puisse connaître les noms anglais qui sont cités dans cette lettre. Je connais d'ailleurs son style; en un mot, je suis sûr de mon fait.

Il est fort mal à lui, qui se dit mon ami, de s'être servi de mon nom et de feindre que j'écris une lettre à Jean-Jacques, quand je dis qu'il y a sept ans que je ne lui ai écrit. Je me ferais sans doute honneur de cette *Lettre au docteur Pansophe* si elle était de moi. Il y a des choses charmantes et de la meilleure plaisanterie; il y a pourtant des longueurs, des répétitions et quelques endroits un peu louches. Il faut avouer en général que le ton de la plaisanterie est, de toutes les clefs de la musique française, celle qui se chante le plus aisément. On doit être sûr du succès, quand on se moque gaiement de son prochain, et je m'étonne qu'il y ait à présent si peu de bons plaisants dans un pays où l'on tourne tout en raillerie.

Pour moi, je vous assure, madame, que je n'ai point du tout songé à railler, quand j'ai écrit à David Hume : c'est une lettre que je lui ai réellement envoyée; elle a été écrite au courant de la plume. Je n'avais que des faits et des dates à lui apprendre; il fallait absolument me justifier des calomnies dont ce fou de Jean-Jacques m'avait chargé.

C'est un méchant fou que Jean-Jacques; il est un peu calomniateur de son métier; il ment avec des distinctions de jésuite et avec l'impudence d'un janséniste.

Connaissez-vous, madame, un petit *Abrégé de l'Histoire de l'Eglise* (1), orné d'une préface du roi de Prusse? Il parle en homme qui est à la tête de cent quarante mille vainqueurs, et s'exprime avec plus de fierté et de mépris que l'empereur Julien. Quoiqu'il verse le sang humain dans les batailles, il a été cruellement indigné de celui qu'on a répandu dans Abbeville.

L'assassinat juridique des Calas et le meurtre du chevalier de La Barre n'ont pas fait honneur aux Welches dans les pays étrangers. Votre nation est partagée en deux espèces : l'une de singes oisifs qui se moquent de tout, et l'autre, de tigres qui déchirent. Plus la raison fait de progrès d'un côté, et plus de l'autre le fanatisme grince des dents. Je suis quelquefois profondément attristé, et puis je me console en faisant mes tours de singe sur la corde.

Pour vous, madame, qui n'êtes ni de l'espèce des tigres ni de celle des singes, et qui vous consolez au coin de votre feu, avec des amis dignes de vous, de toutes les horreurs et de toutes les folies de ce monde, prolongez en paix votre carrière. Je fais mille vœux pour vous et pour M. le président Hénault. Mille tendres respects.

5018. — A M. DAMILAVILLE.

21 novembre.

J'ai lu, mon cher ami, la *Lettre au docteur Pansophe*, qu'on m'attribuait. Je voudrais l'avoir faite, et sans doute, si je l'avais faite, je ne la désavouerais pas. Elle est charmante, quoiqu'il y ait des longueurs et des répétitions. Il n'est pas douteux qu'elle ne soit de l'abbé Coyer; mais, s'il ne l'avoue pas, je dois regarder cette réticence comme un mauvais procédé à mon égard : sa gloire et son honneur doivent l'engager à dire la vérité.

Bonsoir. Je n'ai pas un moment à moi, et vous vous en apercevrez bientôt. Je vous embrasse vous et les vôtres.

5019. — A M. LACOMBE.

21 novembre au soir (2).

Je reçois votre paquet, monsieur. Il y a à la page 152, ligne 14, *procrivit* pour *proscrivit*. Je me souviens qu'il y avait aussi quelques fautes dans la pièce. Je ne peux vous les indiquer, parce que j'ai envoyé l'ouvrage au roi de Prusse, qui m'avait demandé si je ne pouvais pas lui faire avoir quelques vers nouveaux de Paris.

La justification de Jean-Jacques est d'un sot; il méritait au moins d'être défendu par un fou qui eût de l'esprit.

Quand vous aurez achevé votre besogne, je vous supplierai de vouloir bien, monsieur, m'envoyer deux exemplaires que je garderai fidèlement; l'un est pour ma nièce, l'autre est pour moi.

Je vous demande encore en grâce de ne point ouvrir votre glacière au public de plus de quinze jours après l'impression; la raison en est qu'on va donner au théâtre quelque chose de fort chaud (3), à ce que l'on dit, et que la glace du *Triumvirat* pourrait trop refroidir le public sur les petits pâtés tout chauds qu'on va lui donner. Je vous confie tout cela sous le plus grand secret. Je crois qu'il est de votre intérêt de temporiser au moins quinze jours et peut-être trois semaines. Vous sentez bien que, si les pâtés tout chauds étaient mangés avec plaisir, votre fromage à la glace serait bien mieux reçu.

La *Lettre à M. le docteur Pansophe* n'est assurément point de moi; on m'assure qu'elle est de l'abbé Coyer, et je crois y reconnaître son style. Elle est fort jolie, à quelques longueurs et quelques répétitions près. Mais il est fort mal à l'abbé Coyer de mettre sous mon nom une chose que je n'ai point faite.

(1) Voltaire lui-même. (G. A.)
(2) Lettre pour du Clairon. (G. A.)

(1) Par l'abbé de Prades. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Les *Scythes*. (G. A.)

C'est un procédé qui me fait beaucoup de peine. Je vous prie très instamment de désabuser ceux qui croient que cette lettre est de moi.

Recevez mes très tendres amitiés, monsieur. Votre très honnête et obéissant serviteur.

5020. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 novembre.

Mes anges sauront, ou savent déjà peut-être, que j'ai eu l'honneur de leur adresser deux paquets par M. le duc de Praslin. Le premier contenait une provision pour le *tripot*, avec une lettre relative au *tripot*. Le second renferme ma réponse à la lettre du 13 novembre, dont mes anges m'ont gratifié; et cette lettre, bien ou mal raisonnée, est soumise à leur jugement céleste. Elle est accompagnée des lettres patentes qu'ils m'ont ordonné d'envoyer à mademoiselle Durancy (1), d'une lettre à M. du Clairon, et surtout de corrections nécessaires à ma création de dix jours. Souvenez-vous bien, je vous en prie, au quatrième acte, scène seconde, du mot de *tyrans*, auquel il faut substituer celui de *Persans* :

Ces biens que des tyrans aux mortels ont ravis.

Mettez :

Ces biens que des Persans aux mortels ont ravis.

Tyrans sent le Jean-Jacques; *Persans* est plus honnête, et il faut être honnête.

Mais voici bien une autre paire de manches, comme disait Corneille; je ne savais pas, quand je dépêchai mes *Scythes*, que Lemierre avait fait les *Suisses* (2). Or, les *Suisses* et les *Scythes*, c'est tout un. Il est impossible que Lemierre et moi ne nous soyons pas rencontrés. Je ne veux pas du tout passer pour être son copiste. En faisant présent de ma pièce aux comédiens, je peux passer devant Lemierre. Les comédiens peuvent dire que c'est une tragédie qui leur appartient en propre, et qu'ils sont en droit de donner les pièces qui sont à eux avant celles dont les auteurs partagent avec eux le profit.

En un mot, il y a plus d'une tournure à donner à la chose. On peut même obtenir un ordre du premier gentilhomme de la chambre. O anges! vous n'avez qu'à battre des ailes, et on fera ce que vous voudrez. Nous ne pensons pas, au couvent, que l'incognito puisse et doive se garder. Le petit La Harpe n'en sait rien; mais M. Hennin a vu le manuscrit sur ma table. M. de Taulès, qui est curieux comme une fille, est au fait. Il y a une autre raison encore : c'est que maman (3) prétend que les *Scythes* sont ce que j'ai fait de mieux; et moi je vous avoue que, parmi mes médiocres ouvrages, je ne crois pas qu'il y en ait deux plus singuliers que les *Scythes*.

Je pense donc qu'il faut hardiment courir les risques des sifflets. Je pense qu'il faut faire lire la pièce devant mon gros neveu et même devant Damilaville, qu'il faut donner ce plaisir à vos amis, et vous en faire un amusement. J'attends vos ordres pour lire les *Scythes* ou les *Suisses* à notre ambassadeur suisse, à Hennin, à Taulès, à La Harpe, à Dupuits, qui ne savent rien encore bien positivement. J'attends vos ordres, dis-je, et je me prosterne.

5021. — AU MÊME.

24 novembre (4).

Y a-t-il un amant qui écrive plus souvent à sa maîtresse, un plaideur qui fatigue plus son avocat, que je n'excède mes anges?

En voilà encore des corrections, et de très bonnes, ou je me trompe beaucoup. — Mais ce sont les dernières, n'est-ce pas? — Oui, je le crois, à moins que vous ne trouviez que le nom de *Smerdis* est trop souvent répété dans une même tirade, et alors on met *le roi* au lieu de *Smerdis*. Maman Denis à relu encore, et jure que je n'ai jamais rien fait de plus neuf et de plus passable; et je pense comme elle. Pour l'amour de Dieu, pensez comme nous. Avouez tout, faites réussir tout, marchez tête levée. Deux vieillards en robe, des bergers troussés, des Persans magnifiques, des contrastes perpétuels, un intérêt continu, du spectacle, du naturel, des mœurs vraies et piquantes, une catastrophe attendrissante, déchirante et terrible! Les comédiens en sauraient-ils assez pour faire tomber tout cela?

Et puis, l'alibi, l'alibi, il est si nécessaire!

Respect et tendresse.

5022. — A M. DAMILAVILLE.

24 novembre.

Eh bien! mon cher et vertueux ami, imprime-t-on le mémoire pour les Sirven? Viendrons-nous enfin à bout de cette affaire, qui intéresse l'humanité entière?

Je vous ai dit sans doute, et si je ne vous l'ai pas dit, je le redis, et si je l'ai redit, je le redis encore. Il est avéré, prouvé, démontré, que ce malheureux Jean-Jacques ne m'avait écrit, pour prix de mes bontés, une lettre très insolente sur les spectacles (1), que pour engager avec moi une querelle, pour soulever contre moi les prêtres et les gueux de Genève, et pour me faire sortir des Délices. M. Tronchin est très instruit d'une partie de cette intrigue, et j'ai les preuves de l'autre. Il n'y a jamais eu de pareil monstre dans la littérature, pas même Fréron; voilà ce qu'il faut qu'on sache. Je me reprocherais de m'être même moqué de ce polisson, si je n'étais justifié par ses scélératesses. Je vous prie d'envoyer ce petit billet à M. de Marmontel. J'espère qu'enfin l'abbé Coyer rendra gloire à la vérité.

Je vous embrasse aussi tendrement que faire se peut.

5023. — A M. MARMONTEL.

24 novembre.

Je suis en peine de savoir, mon cher confrère, si vous avez reçu un paquet que je fis partir vers le 9 ou 10 de ce mois sous l'enveloppe de madame Geoffrin. J'ignore même si elle est arrivée; c'est ce qui fait que je vous ai écrit par une autre voie. Je me meurs d'envie de voir *Bélisaire* (2). J'ai toujours dans la tête que ce sera votre chef-d'œuvre.

Je dois vous apprendre que j'ai beaucoup trop ménagé ce malheureux Jean-Jacques. Il faut que vous connaissiez ce monstre. Il n'avait écrit contre la comédie (lui qui n'a fait que de bien mauvaises comédies) que pour soulever contre moi les prêtres et les autres gueux de Genève. Il était au désespoir que j'eusse une jolie maison près d'une ville où il était abhorré de tous les honnêtes gens. Apprenez cette anecdote à M. d'Alembert. M. le docteur Tronchin a les preuves en main. Je sais que tout cela est triste pour la littérature; mais il faut couper un membre gangrené.

Je vous demande en grâce de me donner des nouvelles de mon paquet. Je vous embrasse le plus tendrement du monde.

5024. — A MADAME DE FLORIAN.

24 novembre.

Chère nièce et chers neveux, madame de Florian a donc toujours la goutte aux trois doigts dont on écrit, et ne peut donner jamais le moindre signe de vie à un oncle qui l'aime tendrement? Pour vous, monsieur son mari, c'est autre chose; vous répondez exactement, vous dites des nouvelles aux absents, vos lettres sont instructives.

Et vous, mon gros et cher neveu, qui êtes actuellement enfoncé jusqu'au cou dans des papiers terriers, prêtez-moi vos secours et vos lumières pour résister à des *ifs* de moines qui veulent opprimer maman Denis et moi. Quand vous aurez voix délibérative dans la première classe du parlement de France, faites-moi une belle et bonne cabale contre tous ces *ifs* de moines (3); défaites-nous de cette vermine qui ronge le royaume; donnez de grands coups d'aiguillon dans le maigre cul de l'abbé de Chauvelin. C'est peu de chose; ce n'est pas assez d'avoir chassé les jésuites qui du moins instruisaient la jeunesse pour conserver des sangsues qui ne sont bonnes à rien qu'à s'engraisser de notre sang.

Nous sommes actuellement dans le climat de Naples, nous serons au mois de décembre dans celui de Sibérie. Et vous, quand sortirez-vous de votre séjour paisible pour le séjour tumultueux, frivole et crotté de Paris, la grand'ville?

Je vous embrasse tous trois de toutes les forces de mon âme et de mes bras longs et menus.

---

(1) La distribution des rôles des *Scythes*. G. A.)
(2) *Guillaume Tell*. (G. A.)
(3) Madame Denis. (G. A.)
(4) Toutes les éditions donnent cette lettre à l'année 1772; c'est une faute. (G. A.)

(1) Qu'il donnait à Ferney. Voltaire veut parler de la lettre de Rousseau du 17 juin, où le Génevois lui reprochait d'avoir perdu Genève. (G. A.)
(2) Roman philosophique. (G. A.)
(3) La Chalotais, dans l'un de ses *Mémoires*, rapporte qu'on lui attribuait un billet adressé au comte de Saint-Florentin, et qui commençait ainsi : « Tu es un *iff*, aussi bien que les douze *iff*. » Il est à croire que c'est à ce passage que Voltaire fait allusion. (*Beuchot.*)

5025. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 novembre.

J'ai encore fatigué aujourd'hui mes anges, et ma lettre est partie adressée à M. Marin, le tout après avoir dépêché depuis cinq jours trois paquets à M. le duc de Praslin.

Pourquoi donc, direz-vous, nous assommer encore de cette lettre, vieillard indiscret du mont Jura? Pourquoi? c'est que j'aime bien ces vers-ci :

Il est des maux, Sulma, que nous fait la fortune.
Il en est de plus grands dont le poison cruel,
Par nous-même apprêté, nous porte un coup mortel.
Mais lorsque, sans secours, à mon âge, on rassemble,
Dans un exil affreux, tant de malheurs ensemble,
Lorsque tous leurs assauts viennent se réunir,
Un cœur, un faible cœur, les peut-il soutenir?
(*Scythes*, act. III, sc. IV.)

Il me semble que cette leçon vaut mieux que les autres, surtout si la voix éclate avec attendrissement sur *faible cœur*.

Voyez, décidez; vous sentez bien que je suis à bout, que je n'ai plus d'huile dans ma lampe, que je vous ai envoyé ma dernière goutte, et que le succès ou la chute de l'ouvrage sont dans le sujet et non dans les vers; que tout dépend à présent des acteurs; que les situations et l'art du comédien font tout aux premières représentations.

Ainsi donc, nous vous conjurons, maman et moi, de faire jouer la pièce telle qu'elle est; c'est ma dernière prière, c'est mon testament; puis je mourrai en riant aux anges.

5026. — A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

Mardi, au matin.

Si vous avez eu, monsieur, le temps de lire le petit écrit sur les commissions royales, qu'on prétend de M. Lambert (1), conseiller au parlement, je vous supplie de me le renvoyer; et si vous pouvez vous échapper un moment, ce dont je doute fort, je vous demande de mettre parmi vos œuvres de bienfaisance celle de venir voir un pauvre malade qui vous est tendrement attaché.

Recevez mes respects, et présentez-les, je vous prie, à son excellence.

5027. — A M. L'ABBÉ MORELLET.

26 novembre.

Je vais chercher, monsieur, les deux petites curiosités (2) que vous désirez avoir, et elles vous parviendront par votre ami (3), à qui j'envoie cette lettre, et à qui je demande comment il faut s'y prendre. Je ne crois point que ces bagatelles doivent de droits aux fermiers-généraux; mais il est toujours bon de prendre toutes se précautions, et de ne pas s'exposer à des avanies.

Il est vrai, monsieur, que ce serait une grande consolation pour moi de former des élèves qui soutinssent le seul véritable théâtre qu'on ait en Europe. En vérité, j'ai besoin de consolation. Les choses que vous me mandez, celles que je sais d'ailleurs, et certains événements publics, font frémir le bon sens, et déchirent le cœur. Si j'étais plus jeune, si je pouvais me transplanter, si ceux qui sont capables de rendre les plus grands services à la raison humaine avaient du courage, je sais bien quel parti il y aurait à prendre. Mais il faudrait se voir; et puis-je encore me flatter que vous ferez un voyage à Lyon pendant ma vie, et que je pourrai vous parler à cœur ouvert?

Il n'était pas possible que vous prissiez le parti de Rousseau dès que vous l'avez connu. Non seulement c'est un fou, mais c'est un monstre. M. Tronchin a la preuve en main qu'il ne m'avait écrit une lettre insolente que pour m'engager dans une querelle sur la comédie, et pour soulever contre moi les prédicants et le peuple de Genève. Je n'ai pas été sa dupe. Ce pauvre fou a trop d'orgueil pour être adroit. Il est méchant, mais il n'est pas dangereux: c'est un grand malheur, je l'avoue, qu'un homme qui pouvait servir en ait été si indigne; mais il n'aurait pu être utile qu'avec un meilleur cœur et un meilleur esprit. Aimons toujours, monsieur, les lettres, qu'il déshonore, et qu'on persécute. Vous ferez plus de bien que Jean-Jacques n'a fait de mal. Continuez-moi vos bontés. Combattons sous le même étendard, sans tambour et sans trompette. Encouragez vos alliés, et que les traités soient secrets; comptez sur ma tendre et respectueuse amitié. Votre très humble et très obéissant serviteur. MISO-PRIEST (1).

La *Lettre au docteur Pansophe* n'est point de moi; elle est de l'abbé Coyer; je voudrais l'avoir faite.

(1) L'auteur était l'avocat Chaillou. (G. A.)
(2) La *Lettre à Hume* et les *Notes*. (G. A.)
(3) Helvétius. (G. A.)

5029. — A M. HENNIN.

27 novembre.

Il faudrait, mon cher résident, que les Génevois eussent le diable au corps pour ne pas accepter le règlement qu'on leur propose (2). Il me semble que tous les ordres de leur petit Etat sont pesés dans des balances qui sont plus justes que celles que Jupiter tient dans Homère. Tous les citoyens devraient venir baiser les mains des plénipotentiaires, et s'aller enivrer ensuite, comme le prescrit Rousseau dans je ne sais quel mauvais livre (3) de sa façon. Bonsoir, très aimable homme; mettez-moi aux pieds de son excellence et ne m'oubliez pas auprès de M. de Taulès.

(1) Ennemi des prêtres. (G. A.)
(2) La bourgeoisie le rejeta. (G. A.)
(3) La *Lettre à d'Alembert*. (G. A.)

5029. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 novembre (4).

Je reçois la lettre de mes anges datée du 22. J'envoie à M. le duc de Praslin un second exemplaire du livre de jurisprudence (5) qu'il m'a ordonné de lui faire parvenir. Je le mets dans un paquet à son adresse. J'envoie ce paquet à M. Jahnel avec un autre exemplaire du même livre en feuilles, que j'ai reçu de Franche-Comté, et dont je lui fais présent.

La perte du paquet de M. le duc de Praslin me fait craindre pour la tragédie que j'avais eu l'honneur de lui envoyer. Le manuscrit lui fut dépêché dans le paquet de M. le chevalier de Beauteville. Je vous ai envoyé des corrections depuis, les unes adressées à M. le duc de Praslin, les autres à M. Marin, sous le couvert de M. de Sartines. J'envoie aujourd'hui au même M. Marin l'*Avis sur le procès des Sirven* (6), dont les exemplaires sont devenus très rares.

Vous voyez, mes chers anges, que je suis un homme exact, quoique les faiseurs de tragédies n'aient pas cette réputation. M. du Clairon, qui n'a fait que la moitié d'une tragédie (7), n'est point exact. Il ne serait pas mal que M. le duc de Praslin eût la bonté de l'engager à faire les recherches nécessaires. Je suis convaincu que c'est un nommé La Beaumelle qui a envoyé à Amsterdam, au libraire nommé Schneider, mes prétendues lettres, avec les additions et les notes les plus criminelles contre le roi et contre les ministres. Cela est si vrai que dans une édition d'Avignon (8), sous le nom de Lausanne, l'éditeur dit : *Nous n'imprimons pas les autres lettres, parce que M. La Beaumelle les a déjà données au public.*

Ce La Beaumelle est un petit huguenot, autrefois réfugié, confiné actuellement en Languedoc, sa patrie. Il travaille toujours de son premier métier; il avait falsifié ainsi le *Siècle de Louis XIV;* il l'avait chargé de notes horribles contre la famille royale. Il fut enfermé à Bicêtre, où il devrait être encore. Le fou de Verberie (9) n'était pas assurément si coupable que lui.

Mais mon *alibi* me tient bien plus au cœur. Je suis en peine de savoir si mes anges ont reçu tous mes paquets gros et petits.

Si d'ailleurs ils trouvent le nom de Smerdis trop désagréable pour des Français, il n'y a qu'à prononcer Serdis aux deux premières représentations; après quoi on restituera au prince d'Ecbatane, fils de Cyrus, son nom propre.

J'écris en droiture à mes anges toutes ces petites lettres, afin qu'il n'y ait point de temps perdu. Je me recommande à mon ordinaire à leurs extrêmes bontés qui font la consolation de ma vie.

(4) Ed. de Cayrol et A. François. (G. A.)
(5) Le *Commentaire* sur Beccaria. (G. A.)
(6) Voyez tome V. (G. A.)
(7) *Comacll*, que Morand, disait-on, avait commencé. (G. A.)
(8) *Voltaire peint par lui-même*. (G. A.)
(9) J. Rouquet, condamné à mort en 1762 (G. A.)

5030. — A M. DAMILAVILLE.

28 novembre.

Je reçois, mon cher ami, votre lettre du 20 novembre. Le roi ne pouvait s'y prendre plus paternellement pour apaiser les troubles de Genève. Il fera dans cette taupinière ce qu'il a fait dans son royaume. Il a éteint les querelles indécentes

et dangereuses des parlements et des évêques. Il a tout remis dans l'ordre, et je joins, dans les titres que je lui donne, le nom de *Sage* à celui de *Bien-Aimé*.

M. Boursier écrit à M. d'Alembert. Vous voyez bien qu'il ne vous trompait pas, quand il disait qu'on pouvait absolument compter sur les offres de son correspondant (1). Ces offres ne sont point du tout à rejeter. Il n'y a point, à la vérité, de fortune à faire; mais on aura sûreté et protection.

M. du Cré dit qu'il vous a envoyé un paquet par votre directeur, et il suppose que vous l'avez reçu. Je crois que ce paquet doit être parti de Lyon.

N'avez-vous point vu M. l'abbé Mignot depuis qu'il est de retour à Paris?

Je crois que l'affaire de M. de Lemberta réussira (2).

Adieu, mon cher ami; je vous écris à bâtons rompus et fort à la hâte, étant entouré de monde et accablé de maladies. Mille compliments, je vous prie, à M. Tonpla.

N. B. On m'a envoyé la *Justification de Rousseau* (3). Quel est le sot qui a écrit cette sottise? est-il vrai que c'est le libraire Panckoucke? en ce cas, il est digne de seconder le docteur Pansophe.

Encore un petit mot : M. de Beaumont a-t-il vu l'*Avis au public?*

5031. — A M. BORDES.

A Ferney, 29 novembre.

Il y a longtemps, monsieur, que vous êtes mon Mercure, et que je suis votre Sosie, à cela près que je vous aime de tout mon cœur, et que vous ne me battez pas. Vous connaissez une ode sur la guerre (4), dans laquelle il y a tant de strophes admirables. On l'a imprimée sous mon nom : je serais trop glorieux si je l'avais faite. Il y a une certaine *Profession de foi philosophique* (5) digne des *Lettres provinciales*. Je voudrais bien l'avoir faite encore. Je n'aurais pas cependant attribué à Jean-Jacques du génie et de l'éloquence comme vous faites dans la note qu'on trouve à la dernière page de votre *Profession de foi*. Je ne lui trouve aucun génie. Son détestable roman d'*Héloïse* en est absolument dépourvu; *Emile* de même; et tous ses autres ouvrages sont d'un vain déclamateur qui a délayé dans une prose souvent inintelligible deux ou trois strophes de l'autre Rousseau, surtout celle-ci :

> Couché dans un antre rustique,
> Du nord il brave la rigueur,
> Et notre luxe asiatique
> N'a point énervé sa vigueur.
> Il ne regrette point la perte
> De ces arts dont la découverte
> A l'homme a coûté tant de soins,
> Et qui, devenus nécessaires,
> N'ont fait qu'augmenter nos misères
> En multipliant nos besoins. (Liv. II, od. IX.)

Jean-Jacques n'est qu'un malheureux charlatan qui, ayant volé une petite bouteille d'élixir, l'a répandue dans un tonneau de vinaigre, et l'a distribuée au public comme un remède de son invention.

Je voudrais bien avoir fait encore la *Lettre au docteur Pansophe*. On m'avait mandé qu'elle était de l'abbé Coyer; mais on dit actuellement qu'elle est de vous, et je le crois, parce qu'elle est charmante; mais elle ne s'accorde point avec ce que j'ai mandé à M. Hume, qu'il y a sept ans que je n'ai eu l'honneur d'écrire à M. Jean-Jacques.

Je vous prie de vous confier à moi : je vous demande encore en grâce de vous informer d'un nommé Nonnotte, exjésuite, qui m'a fait l'honneur d'imprimer à Lyon deux volumes (6) contre moi pour avoir du pain (je ne crois pas que ce soit du pain blanc). Il y a longtemps que je cherche deux autres libelles de jésuites contre les parlements; l'un, intitulé *Il est temps de parler* (7), et l'autre, *Tout se dira* (8). Ils sont rares : pourriez-vous me les faire venir, à quelque prix que ce soit?

Je vous demande pardon de la liberté que je prends. Je vous embrasse tendrement, mon cher confrère à l'Académie de Lyon, qui devriez l'être à l'Académie française.

(1) Frédéric II, pour établir les philosophes à Clèves. (G. A.)
(2) La *Lettre à M. ***, conseiller au parlement*, que d'Alembert avait envoyée à Voltaire pour être imprimée à Genève. (G. A.)
(3) *Justification de J.-J. Rousseau dans la contestation qui lui est survenue avec M. Hume.* L'auteur est inconnu. (G. A.)
(4) Par Bordes. (G. A.)
(5) Par le même. G. A.)
(6) *Erreurs de M. de Voltaire.* (G. A.)
(7) Par l'abbé Dazès. (G. A.)
(8) Auteur inconnu. (G. A.)

5032. — A M. HENNIN.

Dimanche au soir, 30 novembre.

Point du tout, monsieur, la lettre est de M. le duc de Choiseul, et il n'est point du tout question de M. le duc de Praslin, qui n'a point encore reçu mon paquet. Je soupçonne sur cela la chose la plus singulière et la plus plaisante, laquelle est en même temps très bonne à savoir.

Ut ut est. J'ai relu le projet de la médiation, et je tiens qu'il faut être ou plus fou, ou plus malin que Jean-Jacques, pour ne le pas accepter avec des acclamations de reconnaissance. Voilà mon avis, dont je ne démordrai point. Je serais très fâché que mes quatre poteaux (1) tombassent sur mon ami Vernet : je les relèverai en sa faveur, dût-on l'y faire attacher (2).

5033. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1er décembre (3).

Je connais mes anges; ils ne me sauront point mauvais gré de mes corrections; au contraire, ils seront fort aises de voir leur créature lécher continuellement son oursin. Ils sont donc suppliés de faire mettre sur la pièce toutes ces corrections par un brave secrétaire, qui ne haïsse pas les vers.

Peut-être le lundi 1er décembre, jour auquel j'écris à mes anges le matin, recevrai-je un mot de leur main bienfaisante ou foudroyante.

Je leur ai déjà mandé que l'exemplaire était parti le 19, adressé à M. le duc de Praslin; que force corrections avaient suivi de poste en poste; que j'avais envoyé à M. Janel un nouvel exemplaire du *Commentaire sur les délits* pour M. le duc de Praslin. Enfin j'ai fait mon devoir à chaque courrier. Hier, je fis lire la pièce au coin de mon feu à Cramer, non pas à Philibert Cramer, le prince, mais à Gabriel Cramer, le marquis, lequel est très bon acteur et sent ce qui doit faire effet. Il a pleuré et frémi.

Mais ce qui me fait frémir, moi, c'est que les comédiens de Paris vont jouer les *Suisses* (4), et que mes *Scythes*, venant après, ne paraîtront qu'une copie. Je perds à la fois le piquant de la nouveauté et l'agrément de mon *alibi*. Voilà probablement bien de la peine inutile.

Au reste, mes anges, vous serez farcis de pièces nouvelles cette année. Vos plaisirs sont assurés; mais moi misérable, je n'ai d'autre consolation que celle de chercher à mériter votre suffrage.

Enfin donc, nous allons avoir le mémoire pour les Sirven. Je recommande cette véritable tragédie à vos bontés. Respect et tendresse.

(1) Indicateurs de sa justice seigneuriale. Hennin lui avait écrit que ces poteaux ne tenaient plus. (G. A.)
(2) Quelques éditeurs donnent ici, 1er décembre, comme lettre entière la fin d'une lettre à Villette du 8 juillet 1765. (G. A.)
(3) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(4) Le *Guillaume Tell* de Lemierre. (G. A.)

5034. — A M. DAMILAVILLE.

1er décembre.

Mon cher ami, j'ai prié M. d'Argental de vous mettre dans la confidence d'un drame d'une espèce assez nouvelle. Je ne veux rien avoir de caché pour vous. Je crois que cet ouvrage était absolument nécessaire pour confondre la calomnie, cette calomnie dont je vous parlais si souvent en vous disant : *Ecr. l'inf....*

Vous savez avec quel acharnement elle m'impute, presque tous les mois, quelque mauvais livre bien scandaleux que je n'ai jamais lu et que je ne lirai jamais. Les mauvais poëtes ne sachant plus comment s'y prendre pour me perdre, après m'avoir immolé à Crébillon, m'ont voulu immoler aux jansénistes; ils se sont avisés de faire de moi un théologien; et ils prétendent, avec l'abbé Guyon et l'abbé Dinouart (5), que je traite continuellement la controverse. Or certainement un homme qui fait une tragédie n'a guère le temps de controverser. Une tragédie demande un homme tout entier, et le demande pour longtemps. Non seulement je me suis remis à faire des pièces de théâtre, mais j'en fais faire. Je m'occupe beaucoup de celle à laquelle La Harpe travaille actuellement sous mes yeux, et j'en ai de grandes espérances. J'ai dans ma vieillesse la consolation de former des élèves : je

(5) L'un, auteur de l'*Oracle des philosophes*, l'autre, rédacteur du *Journal chrétien*. (G. A.)

rends par là tout le service que je puis rendre aux belles-lettres. Il me semble que je ne mérite pas les cruelles persécutions que j'essuie depuis si longtemps.

Mandez-moi donc à qui on attribue le petit livre savant et éloquent que vous m'avez envoyé avec une note de M. Thieriot. L'auteur de ce livre ne me traite pas comme les Guyon et les Fréron : je voudrais bien connaître cet honnête homme.

Savez-vous quel est le polisson qui a fait le plat ouvrage intitulé la *Justification de Jean-Jacques*, et qui prétend que Jean-Jacques est le seul philosophe dont la conduite soit conforme à ses principes?

Les affaires de Genève doivent finir bientôt. Ce petit Etat devra au roi toute sa félicité, outre quatre millions cinq cent mille livres de rente dont les Génevois jouissent en France. M. le chevalier de Beauteville leur a donné un projet qui est la sagesse même. S'ils ne l'acceptaient pas, il faudrait qu'ils fussent plus fous et plus méchants que Jean-Jacques.

Je vous embrasse tendrement, mon très cher ami. Remerciez bien pour moi M. Thieriot de son attention, et faites quelquefois mention de moi avec Tonpla.

M. Boursier est toujours dans les mêmes sentiments; il dit qu'il se tiendra toujours prêt.

N. B. L'avocat de Besançon, auteur du *Commentaire sur les* lois, concernant les *Délits*, a beaucoup augmenté son ouvrage. L'édition est entièrement épuisée. Pourriez-vous demander à M. Marin si on permettra dans Paris l'entrée d'une nouvelle édition conforme à ce qui a déjà été imprimé, et très circonspecte dans ce qui sera ajouté?

5035. — A M. DAMILAVILLE.

3 décembre.

Quel est donc, mon cher ami, le conseiller usurier, banqueroutier, et enfui? Qu'a fait M. de Mazarin? Avez-vous vu M. d'Argental?

Voulez-vous bien envoyer ce petit mot à M. d'Alembert? Quand M. Thomas sera-t-il reçu? Le factum pour les Sirven est-il à l'impression? Je suis un grand questionneur, et je ne suis que cela aujourd'hui. La poésie m'avait transporté dans les espaces imaginaires; la métaphysique me replonge dans les abîmes. La faiblesse de mon corps succombe. Je vous embrasse.

5036. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

3 décembre.

Ce drame deviendra bientôt l'habit d'Arlequin. J'envoie à mes anges, tous les ordinaires, de nouveaux morceaux à coudre. Je change toujours quelque chose, dès que j'ai dit que je ne changerais plus rien; mais après tout, c'est pour plaire à mes anges.

Cependant je crois que je suis au bout de mon rôlet, et que j'ai épuisé toutes mes ressources. Chaque animal n'a qu'un certain degré de force, et tous les efforts qu'il fait par delà sont inutiles. Je suis épuisé, je suis à sec.

M. de Thibouville a mandé d'étranges choses à maman Denis; il dit que, si par hasard, il y avait une pièce nouvelle de la façon de votre créature, la superbe Clairon pourrait s'abaisser jusqu'à rentrer au théâtre, et à se charger du rôle principal de la pièce; mais ce sont des chimères dont on berce les pauvres provinciaux, les pauvres habitants des déserts de la Scythie.

Quoi qu'il en soit, je cherche toujours à prouver mon alibi : c'est le point principal, et j'ai pour cela les plus fortes raisons.

Je n'ai point entendu d'Alainville (1); mais tous ceux qui l'ont entendu, et qui s'y connaissent parfaitement, disent qu'il est nécessaire à la Comédie-Française. Au reste, comme il n'y a, dans les *Scythes*, aucun personnage qui crie, excepté Obéide (dans ses imprécations), Molé, s'il est rétabli, pourra jouer un des deux principaux rôles.

Nous venons de la relire pour la quatrième fois, et elle nous a fait la même impression que la première.

Remarquez bien, ô anges! que voici le cinquième paquet de corrections. Vous devez avoir tout reçu, soit par M. le duc de Praslin, soit par M. de Courteilles, soit par M. Marin.

Voilà qui est fait, je ne me mêle plus de rien; c'est à vous à prendre soin de mon salut.

Point du tout; il y a encore quelques petits coups de pinceau à donner, quelques mots répétés à varier, et puis maman Denis dit que c'est tout; mais qu'en disent mes anges?

(1) Frère de Molé. (G. A.)

5037. — A M. LACOMBE.

5 décembre (1).

Il y a une terrible faute, monsieur, ou je suis bien trompé, à la page 178. La voici : *Il n'y a eu aucun exemple de proscriptions, excepté chez les Juifs.* Il manque certainement là quelque chose; il y a apparemment : *dans la première antiquité connue.* Je vous en avertis aussitôt que je reçois votre paquet, afin que vous ayez la bonté d'y apporter un prompt remède.

Je n'ai pu avoir encore un petit écrit sur Jean-Jacques qu'on m'avait promis. Je vous prie, monsieur, de m'envoyer le poëme de M. Dorat, sur la *Déclamation*, dès qu'il paraîtra, et de me dire quel est l'auteur de l'*Avis au prétendu sage* (2).

Mon ami m'écrit que vous pourrez faire paraître, quand il vous plaira, votre pâté froid. Il dit que ses petits pâtés chauds, quoiqu'ils soient sortis du four il y a quinze jours, ne seront pas servis sitôt sur table (3).

S'il y a quelque chose de nouveau, vous me ferez plaisir de m'en faire part.

M. de La Harpe travaille chez moi à une tragédie qui pourra être prête à Pâques. J'espère qu'elle réussira et que vous l'imprimerez.

Dites-moi, je vous prie, si vous avez entendu parler d'un livre en deux volumes, intitulé les *Erreurs historiques et dogmatiques de Voltaire*, par un faquin d'ex-jésuite nommé *Nonnotte*. Est-il connu à Paris? Il est détestable. Serait-on assez sot pour qu'il eût quelque vogue?

Je vous embrasse de tout mon cœur et je compte toujours sur votre amitié.

5038. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 décembre (4).

Anges excédés et ennuyés, si votre copiste a porté sur la pièce cinq paquets de corrections, il peut fort bien copier encore la sixième; mais je jure, par tous les sifflets possibles, que ce sera la dernière.

J'apprends d'ailleurs que ce n'est pas pour moi que le four chauffe actuellement; on est occupé de la pomme de Guillaume Tell et de la capilotade d'un cœur qu'on fait manger à la dame de Vergy (5). Je sais que ces barbaries passeront devant ma pastorale. Je ferai donc ce qu'on prétend que disait le cardinal de Bernis au cardinal de Fleury : *J'attendrai.* J'en suis fâché à cause de l'*alibi;* car la rage des calomniateurs est montée à son comble.

Les affaires de Genève ne vont pas trop bien. J'ai peur que les médiateurs n'aient le désagrément de voir leurs propositions rejetées; mais je m'intéresse encore plus aux Scythes qu'aux Génevois.

Vous avez lu sans doute le mémoire contre les commissions (6) : il y a des fautes; mais il me paraît écrit avec une éloquence forte et attachante. Savez-vous que le dernier projet de Jean-Jacques était de revenir à Genève? C'était apparemment pour s'y faire pendre; il ne sera pas fâché de l'être, pourvu que son nom soit dans la gazette.

Le cœur me dit que je recevrai aujourd'hui une lettre de mes anges. Mais je me donne toujours la petite satisfaction de leur écrire, avant d'avoir le grand plaisir de recevoir de leurs nouvelles. Il faut savoir que le courrier de Ferney part à sept heures du matin, et que les lettres de France n'arrivent qu'à deux ou trois heures après-midi. Respect et tendresse.

5039. — AU MÊME.

8 décembre.

Vous avez bien fait de m'écrire, mes divins anges; car vous esquivez par là une nuée de corrections et de changements qui étaient déjà tout prêts. Mais puisque vous me mandez que rien ne presse, je corrigerai plus à loisir ce que j'ai fait si fort à la hâte.

Vous avez dû vous apercevoir que j'ai deviné plus d'une de vos critiques. J'ai prévenu aussi la censure judicieuse que vous faites de la précipitation d'Obéide à dire, au cinquième

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(2) *Avis aux sages du siècle, MM. Voltaire et Rousseau*, pièce de vers par Dorat. (G. A.)

(3) C'est-à-dire que les *Scythes* ne seront pas sitôt représentés. (G. A.)

(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(5) Le *Guillaume Tell*, joué le 17 décembre; et la *Gabrielle de Vergy*, par du Belloy. (G. A.)

(6) Par l'avocat Chaillou. (G. A.)

acte, *Je l'accepte*, dès qu'on lui fait la proposition d'immoler son amant.

Je m'étais un peu égayé dans les imprécations, j'avais fait là un petit portrait de Genève pour m'amuser; mais vous sentez bien que cette tirade n'est pas comme vous l'avez vue; elle est plus courte et plus forte.

Mais aussi, comme mes anges laissent à maman et à moi notre libre arbitre, nous vous avouons que nous condamnons, nous anathématisons votre idée de développer dans les premiers actes la passion d'Obéide. Nous pensons que rien n'est si intéressant que de vouloir se cacher son amour à soi-même, dans ces circonstances délicates; de le laisser entrevoir par des traits de feu qui échappent; de combattre en effet sans dire, Je combats; d'aimer passionnément sans dire, J'aime; et que rien n'est si froid que de commencer par tout avouer. Je n'ai lu la pièce à personne, mais je l'ai fait lire à de très bons acteurs qui sont dans notre confidence; je les ai vus pleurer et frémir. Il se peut que l'aventure de l'ex-jésuite ait un peu influé sur votre jugement, et que vous ayez tremblé que l'intérêt, qui fait le succès des pièces au théâtre, manquât dans celle-ci; mais j'oserais bien répondre de l'intérêt le plus grand, si cette tragédie était bien jouée.

Vous m'avouez enfin que vous n'avez d'acteurs que Lekain; il ne faut donc point donner de pièces nouvelles. Le succès des représentations est toujours dans les acteurs. On prendra dorénavant le parti de faire imprimer ses pièces, au lieu de les faire jouer, et le théâtre tombera absolument. Les talents périssent de tous côtés.

Gardez donc vos *Scythes*, mes divins anges, ne les montrez point; amusez-vous de *Guillaume Tell*, et d'un cœur en fricassée; faites comme vous pourrez.

Je dois vous dire (car je ne dois avoir rien de caché pour vous) que j'ai envoyé mes *Scythes* à M. le duc de Choiseul. J'ai été bien aise de lui faire ma cour, et de réchauffer ses bontés.

Daignez, je vous en conjure, vous occuper à présent de mes pauvres Sirven. Vous aurez enfin cette semaine le factum de M. de Beaumont. Cette tragédie mérite toute votre bonté et toute votre protection.

Je vous demande en grâce de me mettre aux pieds de M. le duc de Praslin, et de vouloir bien faire souvenir de moi M. le marquis de Chauvelin, à qui j'épargne une lettre inutile, et à qui je suis bien tendrement attaché.

Je vous demande pardon de tout le tracas que je vous ai donné pendant quinze jours. Je suis au bout de vos ailes pour le reste de ma vie.

5040. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

8 décembre.

Je vous renvoie, monsieur le marquis, votre *Lettre à M. le comte de Périgord* (1), que vous avez bien voulu me communiquer. J'en ai tiré une copie, selon la permission que vous m'en donnez. Cette lettre est bien digne d'une âme aussi noble et aussi généreuse que la vôtre. Elle est simple, et c'est le seul style qui convienne à la vérité, quand on écrit à ses amis. Tous les faits que vous rapportez sont incontestables. Je ne doute pas que M. le comte de Périgord ne trouve fort bon que vous lui adressiez cette lettre, et que vous la rendiez publique. Pour moi, je vous avoue que je n'affecte point avec vous une fausse modestie, et que je vous ai une très grande obligation.

Le livre du jésuite Nonnotte (2) vient d'être réimprimé sous le titre d'*Amsterdam;* mais l'édition est d'Avignon. Les partisans des prétentions ultramontaines soutiennent ce livre; mais ces prétentions ultramontaines, qui offensent nos rois et nos parlements, n'ont pas un grand crédit chez la nation. C'est servir la religion et l'Etat que d'abandonner les systèmes jésuitiques à leurs ridicules.

Votre lettre à M. le comte de Périgord m'a tellement échauffé la tête et le cœur, que je vous ai répondu en vers par une *Ode* (3) dont voici une strophe :

Qu'il est beau, généreux d'Argence,
Qu'il est digne de ton grand cœur,
De venger la faible innocence
Des traits du calomniateur !
Souvent l'Amitié chancelante
Resserre sa pitié prudente;
Son cœur glacé n'ose s'ouvrir;
Son zèle est réduit à tout craindre :
Il est cent amis pour nous plaindre,
Et pas un pour nous secourir.

Voici encore une strophe de cette *Ode :*

Imitons les mœurs héroïques
De ce ministre des combats (1),
Qui de nos chevaliers antiques
A le cœur, la tête, et le bras;
Qui pense et parle avec courage;
Qui de la fortune volage
Dédaigne les dons passagers;
Qui foule aux pieds la Calomnie,
Et qui sait mépriser l'Envie
Comme il méprisa les dangers.

Je crois que M. le duc de Choiseul ne sera pas mécontent de ces derniers vers. Il daigne toujours m'aimer; il m'honore quelquefois d'un mot de sa main.

J'aurai l'honneur de vous envoyer l'ode entière dès qu'elle sera mise au net, et je la ferai imprimer à la suite de votre lettre. Je serai enchanté de joindre votre éloge à celui de M. de Choiseul : cela paraîtra en même temps que le mémoire des Sirven, dont les avocats ne manqueront pas de vous envoyer quelques exemplaires. Vous pourrez faire publier votre lettre et l'ode à Bordeaux, pendant que je la publierai à Genève. Je voudrais que vous eussiez la bonté de m'envoyer tous vos titres et ceux de M. le comte de Périgord, pour les placer à la tête.

J'attends vos ordres, et j'ai l'honneur d'être avec les sentiments les plus tendres et les plus respectueux, monsieur, votre, etc.

5041. — A M. DAMILAVILLE.

8 décembre.

Mon cher ami, j'ai remercié M. de Courteilles, dans les termes les plus passionnés, de la justice qu'il vous rendra sans doute. Vous devez d'ailleurs absolument compter sur M. d'Argental. Il est bien cruel que vous ayez besoin de protection, et que vous soyez réduit depuis si longtemps à consumer vos jours dans des travaux qui ne sont pas faits pour un homme de lettres. Mais enfin, puisque telle est votre destinée, il est juste que vous en tiriez l'avantage que vous méritez par vos services. Il est bien beau à vous, dans cette situation critique où vous êtes, et qui m'intéresse si vivement, d'avoir trouvé du temps pour travailler au mémoire des Sirven avec M. de Beaumont. Je me flatte qu'il n'y aura point de phrases, mais une éloquence vraie, mâle, et touchante, dans ce mémoire, qui doit lui faire tant d'honneur. Il doit avoir reçu la lettre que je vous envoyai pour lui dans mes derniers paquets.

Je crois qu'il faudra laisser chez le banquier les deux cents ducats du roi de Pologne, avec ce que nous pourrons tirer des personnes généreuses qui voudront nous aider. Cela servira à payer en partie les frais du conseil, qui seront immenses. Si vous voyez madame Geoffrin, je vous supplie de me mettre à ses pieds.

Je ne sais pas assurément comment tournera le procès de La Chalotais; mais, puisqu'il sera jugé par le conseil, je suis sûr de l'équité la plus impartiale.

Vous savez sans doute que Rousseau avait fait un projet de sédition dans Genève, qu'on a trouvé dans les papiers du nommé Le Nieps (2), qui a été arrêté et mis à la Bastille. Rousseau devait venir se cacher dans le territoire auprès du lac, dans un endroit nommé le *Paquis*. Son dessein apparemment était d'être pendu; c'est un homme qui cherche toute sorte d'élévation. Il est bien triste que les *O* (3) ! qu'on lui adresse dans l'*Encyclopédie* subsistent; c'est un bien mauvais guide dans un dictionnaire qu'un enthousiasme qu'on est obligé de désavouer.

Je n'ai pas encore de réponse de l'abbé Coyer sur son bâtard (4), dont il m'a fait passer pour père. J'ai assez d'enfants à nourrir, sans adopter ceux des autres.

Adieu ; mandez-moi, je vous prie, en quel état est l'affaire qui vous regarde, et ne me laissez pas ignorer où en est celle des Sirven.

---

(1) Gouverneur du haut et bas Berry. Il s'agissait encore des Calas et des Sirven. (G. A.)

(2) Les *Erreurs de M. de Voltaire*. (G. A.)

(3) *L'Ode à la Vérité*. Voyez tome VI. (G. A.)

(1) Le duc de Choiseul, ministre de la guerre. (G. A.)

(2) Le Nieps, Génevois, condamné, en 1731, à un exil perpétuel. Il habitait Paris. (G. A.)

(3) « O Rousseau! » Exclamation de Diderot dans l'article ENCYCLOPÉDIE. (G. A.)

(4) La *Lettre au docteur Pansophe* qui est de Bordes. (G. A.)

5042. — A MADAME LA MARQUISE DE BOUFFLERS.

Au château de Ferney, par Genève, 10 décembre (1).

Madame, si mon âge et mes maladies me l'avaient permis, je serais sûrement venu vous faire ma cour, et à M. le prince de Beauvau, quand vous avez passé par Lyon. Vous alliez en Languedoc ; votre premier plaisir sera d'y faire du bien. Je vous propose, madame, une action digne de vous, et dont tous les honnêtes gens de France vous auront obligation.

Il y a dans Toulouse un avocat célèbre, nommé M. de Sudre, qui osa seul défendre les Calas contre l'abominable fanatisme qui a fait expirer sur la roue un vieillard innocent. Les Toulousains, ayant enfin ouvert les yeux, ont élu d'une voix unanime M. de Sudre pour premier capitoul ; la ville en présente trois, le roi en choisit un ; les deux autres n'ont point été nommés unanimement comme M. de Sudre. Il a pour lui de longs services, et l'honneur d'avoir seul protégé l'innocence, lorsque tout le monde l'abandonnait et la calomniait.

Je vous conjure, madame, d'obtenir que M. le prince de Beauvau soit le protecteur de ce digne homme auprès de M. le comte de Saint-Florentin ; c'est une très grande obligation que je vous aurai à tous deux, et que je partagerai avec quelques millions d'hommes. La chose presse ; j'attends tout d'un cœur comme le vôtre.

Je suis avec un profond respect et un attachement inviolable, madame, de vous et de M. le prince de Beauvau, le très humble et très obéissant serviteur.

5043. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 décembre.

Je pourrais maintenant dire à mes anges que j'ai fait à peu près tout ce qu'ils ont ordonné, excepté leur cruelle proposition d'épuiser l'amour et l'intérêt en parlant trop tôt d'amour. Je pourrais fatiguer leurs bontés par mille petites remarques ; mais comme il n'est point question de faire jouer la pièce, je ne les fatiguerai pas ; j'ai bien à leur parler d'autre chose, et voici sur quoi je supplie leurs ailes de trémousser beaucoup.

Je supose que vous avez lu en son temps le factum de M. de Sudre, avocat de Toulouse, en faveur des Calas, factum aussi bon pour le fond des choses qu'aucun des mémoires de Paris. Ce M. de Sudre est un homme d'une probité courageuse, qui seul osa lutter contre le fanatisme, sans autre intérêt que celui de protéger l'innocence. Il fut lui-même longtemps la victime du fanatisme qu'il avait attaqué ; il fut même plusieurs années sans oser plaider. Enfin les écailles sont tombées des yeux de ces malheureux Toulousains ; ils ont élu d'une voix unanime M. de Sudre pour premier capitoul. On en élit trois ; le roi en nomme un entre ces trois. M. de Sudre a l'avantage d'avoir été proposé unanimement par la ville. Les voix ont été partagées entre ses deux concurrents ; mais il a bien un autre avantage auprès de vous, celui d'avoir soutenu la cause de l'innocence opprimée avec une constance intrépide. Il honorera la place que ce coquin de David, digne d'être le capitoul de Jérusalem, a tant déshonorée ; et si quelqu'un peut faire abolir la procession annuelle de Toulouse, où l'on remercie Dieu de quatre mille assassinats, c'est assurément M. de Sudre.

Voyez, mes anges, si vous avez des amis auprès de M. le comte de Saint-Florentin, de qui dépend cette affaire. Voyez si M. le duc de Praslin et M. le duc de Choiseul veulent dire un mot. Vous ferez certainement ce que vous pourrez, car je vous connais.

Le tout sans préjudicier à la tragédie des Sirven, qui va se jouer, et qui n'attirera peut-être pas grand monde parce que la pièce n'est pas neuve. Pour celle des *Scythes*, pardieu, elle est neuve. Respect et tendresse.

5044. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Jeudi 11 décembre, à onze heures du matin (1).

Cette honnête femme (3) vient d'arriver, et vous croyez bien qu'au nom de mes anges elle n'a pas été mal reçue. Nous avons sur-le-champ envoyé chercher à Genève son petit équipage de voyage ; nous l'avons tirée de l'hôtellerie la plus chère de l'Europe, où elle aurait été ruinée ; nous la logerons et nous aurons bien soin d'elle, jusqu'à ce qu'elle ait gagné son procès, et assurément elle le gagnera. Nous lui fournirons une voiture pour la reconduire en sûreté jusqu'à Dijon. Ce qui nous est recommandé par nos anges n'est-il pas sacré ? Je la conduirais moi-même, si je pouvais sortir de mon appartement, dont il y a environ un an que je n'ai bougé.

Je n'ai point encore le mémoire pour les Sirven, cette toile de Pénélope qu'on me fait attendre depuis deux ans. Mais j'espère, mes anges, que vous l'aurez ce mois-ci, et que vous en serez satisfaits. Le canevas que je vis l'année passée promettait un excellent ouvrage. Damilaville, qui pense fortement et qui aide un peu notre avocat, me répond que ce mémoire fera un très grand effet. C'est alors que nous vous demanderons que vous embouchiez la trompette du jugement dernier pour effrayer la calomnie et l'injustice.

Un petit mot encore, je vous prie, des *Scythes*. On envoie sa besogne dans son premier enthousiasme, le plus tôt qu'on peut ; ensuite on rabote, on lime, on polit et on met plus de temps à revoir qu'à faire. Je n'ai pas cessé un moment de travailler, et je vous avoue que je trouve cette pièce très neuve et très intéressante, écrite d'un bout à l'autre avec ce style de vérité qui est celui de la nature, et qui dédaigne tous les ornements étrangers. Souvenez-vous que celle-là fera du bien aux comédiens, quand ils auront des acteurs et des actrices ; je vous en donne ma parole d'honneur !

Je suis dans le secret de La Harpe ; mais je ne lui dis pas mon secret. J'ai quelque honte de faire une tragédie à mon âge et de devenir l'émule de mon disciple. Cependant il faudra bien qu'à la fin je me confie à lui, comme il se confie à moi. Je lui rends toutes les sévérités dont vous m'accablez. Je ne lui passe rien, et j'espère qu'à Pâques il vous donnera une tragédie très bonne. Vous voyez que je ne suis pas inutile au tripot, quoique je m'occupe quelquefois de choses plus sérieuses.

Avez-vous vu la pièce de M. de Chabanon (1) ? Je voudrais que tout le monde fît des tragédies, comme le père Le Moine voulait que tout le monde dît la messe.

Mon Dieu, que nous allons parler de vous avec votre ambassadrice !

Toute ma petite famille est à vos pieds.

Je vous envoie la lettre de M. Janel, que je reçois dans le moment. M. le duc de Praslin verra que la personne entre les mains de laquelle le paquet est tombé, ne le rendra point, et qu'il fait cas de l'ouvrage. Il est ridicule, d'ailleurs, que ce petit livre ne soit pas plus connu ; il ne peut faire que du bien.

Je fais mes compliments à Le Jeune ; mais comme il orthographie très mal mon nom, je le prie de ne l'écrire jamais, ni de le prononcer, et surtout quand il écrira à madame sa femme. Il faut être discret sur les affaires de famille, sans quoi il me serait absolument impossible de lui rendre service.

5045. — A M. LE RICHE.

A Ferney, 12 décembre.

Je voudrais, monsieur, avoir l'honneur de vous envoyer quelques livres pour vos étrennes. Il faut que vous ayez la bonté de me mander comment je pourrai vous les faire parvenir avec sûreté. Je voudrais bien savoir aussi si les lettres qu'on adresse, du pays où je suis, en Lorraine, passent par la Franche-Comté.

Pourriez-vous encore me faire une autre grâce ? Il y a dans votre ville un misérable ex-jésuite, nommé Nonnotte, qui, pour augmenter sa portion congrue, a fait un libelle en deux volumes. Je voudrais savoir quel cas on fait de sa personne et de son libelle. On dit que le père de ce prêtre est un boulanger ; cela est heureux : il aura le pain azyme pour rien, et il distribuera gratis le pain des forts. Il faut que frère Nonnotte soit bien ingrat d'écrire contre moi, dans le temps que je loge et nourris un de ses confrères ; mais, quand il s'agit de la sainte religion, l'ingratitude devient une vertu.

Je vous souhaite pour l'année prochaine la ruine de la superstition.

Vous connaissez sans doute à Dijon quelqu'un de vos confrères qui pense sagement. Vous pourriez me rendre un grand service en le priant de s'informer bien exactement quelle est la raison pour laquelle les ex-jésuites de Dijon ne voulurent point voir mon ex-jesuite de Ferney, quand il fit le voyage. Mon ex-jésuite s'appelle Adam. Il dit fort proprement la messe ; il a marié des filles dans ma paroisse, avec toute la grâce imaginable. Il avait le malheur d'être brouillé depuis longtemps avec les jésuites bourguignons, quoiqu'il aime assez le vin. En un mot, ni le révérend père provincial, ni le révérend

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(3) Madame Le Jeune, femme du valet de chambre de d'Argental. Elle venait chez Voltaire pour la contrebande des livres philosophiques. Voyez les lettres à d'Argental des 23, 27, 29 décembre 1766, et les lettres de janvier 1767. (G. A.)

(1) *Eudoxie*. (G. A.)

père recteur, ni le révérend père préfet, enfin aucun ex-révérend cuistre ne voulut voir mon aumônier; et, comme les jésuites disent toujours la vérité, je voudrais savoir s'ils lui ont refusé le salut parce qu'il dit la messe chez moi, ou si c'est une ancienne rancune de prêtre à prêtre.

Voyez, monsieur, si vous pouvez et si vous voulez vous charger de cette grande négociation. Elle m'aura procuré au moins le plaisir de m'entretenir avec un homme qui pense, ce qui n'est pas extrêmement commun. Je vous prie de compter sur les sentiments qui m'attachent véritablement à vous.

5046. — A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

14 décembre.

J'ai reçu votre petit billet de Valence, mon cher marquis, et je vous écris à tout hasard à Valence. Je suis enchanté que vous vous confirmiez de plus en plus dans vos bons principes; mais la maison du Seigneur est entourée d'ennemis, et il y a bien des indiscrets dans le temple. Vous souvenez-vous d'une réponse que je vous fis lorsque vous étiez à Nancy? Je faisais des compliments au brave confiseur qui vendait vos dragées : vous envoyâtes ma lettre à un de vos élus de Paris, et cet élu très indiscret m'a damné en faisant courir ma lettre. J'en ai reçu des reproches de la part des préposés aux confitures, et je crois le confiseur très embarrassé. Tâchez que l'enfer où je suis se tourne au moins en purgatoire : je ne crois pas en effet avoir fait des compliments à un confiseur que je ne connais pas. Mandez que cette lettre (1) n'est pas de moi, car assurément elle n'est pas de moi, et vous ne mentirez pas. Mandez que vous vous êtes trompé; mandez que ce n'est pas assez d'avoir l'innocence de la colombe, et qu'il faut encore avoir la prudence du serpent. Marchez toujours dans les voies du juste; distribuez la parole de Dieu, le pain des forts; faites prospérer la moisson évangélique; recevez ma bénédiction, et vivez dans l'union des fidèles.

5047. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

15 décembre.

Charmant papillon de la philosophie, de la société, et de l'amour, j'aurais été enchanté de vous voir honorer encore ma retraite d'une de vos apparitions; vous auriez même été mon premier médecin, car il y a environ deux mois que je ne sors guère de mon lit.

Savez-vous bien, madame, que j'ai des choses très sérieuses à répondre à la lettre très morale que vous m'avez point datée? Vous m'apprenez que, dans votre société, on m'attribue le *Christianisme dévoilé*, par feu M. Boulanger; mais je vous assure que les gens au fait ne m'attribuent point du tout cet ouvrage. J'avoue avec vous qu'il y a de la clarté, de la chaleur, et quelquefois de l'éloquence; mais il est plein de répétitions, de négligences, de fautes contre la langue; et je serais très fâché de l'avoir fait, non seulement comme académicien, mais comme philosophe, et encore plus comme citoyen.

Il est entièrement opposé à mes principes. Ce livre conduit à l'athéisme, que je déteste. J'ai toujours regardé l'athéisme comme le plus grand égarement de la raison, parce qu'il est aussi ridicule de dire que l'arrangement du monde ne prouve pas un Artisan suprême, qu'il serait impertinent de dire qu'une horloge ne prouve pas un horloger.

Je ne réprouve pas moins ce livre comme citoyen; l'auteur paraît trop ennemi des puissances. Des hommes qui penseraient comme lui ne formeraient qu'une anarchie; et je vois trop, par l'exemple de Genève, combien l'anarchie est à craindre.

Ma coutume est d'écrire sur la marge de mes livres ce que je pense d'eux; vous verrez, quand vous daignerez venir à Ferney, les marges du *Christianisme dévoilé* chargées de remarques qui montrent que l'auteur s'est trompé sur les faits les plus essentiels (2).

Il est assez douloureux pour moi, madame, que la malignité et la légèreté des papillons de votre pays, qui n'ont ni votre esprit ni vos grâces, m'imputent continuellement des ouvrages capables de perdre ceux qu'on en soupçonne.

Quant à M. le maréchal de Richelieu, je me doutais bien qu'il n'aurait pas le temps de parler à M. le comte de Saint-Florentin de la famille infortunée (3) qui a excité votre compassion : il allait partir pour Bordeaux. Votre jolie âme en a fait assez. Cette famille obtient, par vos bontés, une pension sur son propre bien, dont on lui arrache le fonds pour avoir donné, il y a vingt-six ans, à souper à un sot prêtre hérétique. Quand j'aurai quelque grâce à implorer pour des malheureux, je demanderai votre protection, madame, auprès de M. le duc de Choiseul. Je l'ai importuné quelquefois de mes indiscrètes requêtes, et il a toujours daigné m'accorder ce que j'ai pris la liberté de lui demander. Je craindrais bien de fatiguer ses bontés, si je ne savais par vous-même quel est l'excès de sa générosité.

Venez à Ferney, madame, nous chanterons ses louanges et les vôtres, pour le prologue de l'opéra de *Pandore*; et vous serez ma Pandore; mais vous n'ouvrirez point la boîte.

Agréez, madame, le respect et l'attachement du vieux solitaire.

5048. — A M. LACOMBE.

15 décembre (1).

Il n'y a que deux hommes au monde, monsieur, qui puissent avoir écrit la *Lettre à Pansophe* : l'un est l'abbé Coyer, qui était alors en Angleterre; l'autre est M. de Bordes, Lyonnais de beaucoup d'esprit, qui était en Angleterre aussi. Ce M. de Bordes est l'auteur d'une *Ode sur la Guerre* qui m'a été attribuée dans plusieurs journaux. Il pourrait bien m'avoir fait l'honneur de m'attribuer sa prose comme ses vers. N'accusons donc plus M. l'abbé Coyer; ne faisons plus de jugements téméraires, et contentons-nous d'être innocents sans chercher à faire des coupables.

Voici le temps de faire paraître vos proscriptions (2); il n'y a point un moment à perdre. Je ne me soucie point du tout d'en avoir des premiers. Je vous enverrai incessamment un semblable ouvrage (3) de mon ami, dont vous pourrez tirer cinq cents exemplaires; c'est tout ce qu'il faut dans le temps présent, et je suis très fâché de vous avoir conseillé d'en tirer sept cent cinquante du premier. Mais quand je vous aurai fait parvenir la nouvelle pièce de mon ami, ce ne sera qu'à condition que vous ne mettrez pas plus de huit jours à l'imprimer. Je vous fais mille compliments très tendres.

5049. — A M. BORDES.

A Ferney, 15 décembre.

Je vous suis très obligé, monsieur, des deux livres que vous voulez bien me confier, et que je vous rendrai très fidèlement dès que je les aurai consultés. J'espère les recevoir incessamment. L'abbé Coyer me jure qu'il n'est point l'auteur de la *Lettre à Pansophe* : c'est donc vous qui l'êtes? Vous dites que ce n'est pas vous : c'est donc l'abbé Coyer? Il n'y a certainement que l'un de vous deux qui puisse l'avoir écrite. Le troisième n'existe pas. De plus, vous étiez tous deux à Londres à peu près dans le temps que cette lettre parut. Il n'y a que vous deux qui puissiez connaître les Anglais dont on trouve les noms dans cette pièce. Le style en est parfaitement conforme à la *Profession de foi* très plaisante que vous fîtes, il y a quelques années, entre les mains de Jean-Jacques.

Vous avez très grande raison d'avouer que ce Jean-Jacques a quelquefois de la chaleur dans ses déclamations, et qu'il est souvent contraint, obscur, insolent, hérissé de sophismes, et plein de contradictions. Si vous vouliez ajouter à cette confession générale, que vous vous êtes réjoui fort agréablement à ses dépens dans la *Lettre à Pansophe*, vous auriez une absolution plénière, sans être obligé ni à la pénitence ni au repentir, et vous seriez certainement sauvé chez tous les gens de lettres.

Je ne trouve donc dans cette publication de la *Lettre à Pansophe* d'autre défaut, sinon qu'elle me met en contradiction avec moi-même comme Jean-Jacques. Je dis à M. Hume qu'il y a plus de sept ans que je n'ai écrit à ce polisson, et cela est très vrai. La *Lettre à Pansophe* semble me convaincre du contraire. Vous m'avez toujours marqué de l'amitié : je vous en demande instamment cette preuve. La *Lettre à Pansophe* vous fait honneur, et me ferait du tort. Vous avouez l'ode (4) que vous avez mise sous mon nom; avouez donc aussi la prose, et croyez qu'en vers et en prose je connais tout votre mérite, et que je vous suis tendrement attaché.

(1) La *Lettre à Pansophe*. (G. A.)
(2) Voyez, tome IV, page 745. (G. A.)
(3) Les Espinas. (G. A.)

(1) Editeurs de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Le *Triumvirat*. (G. A.)
(3) Les *Scythes*. (G. A.)
(4) L'*Ode sur la guerre*. (G. A.)

5050. — A M. DAMILAVILLE.

15 décembre.

J'ai reçu à la fois, mon cher ami, vos lettres du 6 et du 8 de décembre. Il y a de la destinée en tout : la vôtre est de faire du bien, et même de réparer le mal que la négligence des autres a pu causer. Il est très certain que si M. de Beaumont n'avait pas abandonné pendant dix-huit mois la cause des Sirven, qu'il avait entreprise, nous ne serions pas aujourd'hui dans la peine où nous sommes. Il ne lui fallait que quinze jours de travail pour achever son mémoire : il me l'avait promis. Ce mémoire lui aurait fait autant d'honneur que celui de M. de La Luzerne lui a causé de désagrément. Ce fut dans l'espérance de voir paraître incessamment le factum des Sirven que l'on composa l'*Avis au Public*. C'est cet *Avis au Public* qui a valu aux Sirven les deux cent cinquante ducats que vous avez entre les mains, les cent écus du roi de Prusse, et quelques autres petits présents qui aideront cette famille infortunée. J'ai empêché, autant que je l'ai pu, que le petit *Avis* entrât en France, et surtout à Paris; mais plusieurs voyageurs y en ont apporté des exemplaires; ainsi ce qui nous a servi d'un côté nous a extrêmement nui de l'autre.

Voilà le triste effet de la négligence de M. de Beaumont. Je vous prie de lui bien exposer le fait, et surtout de lui dire, ainsi qu'aux autres avocats, que s'il y a dans ce petit imprimé quelques traits contre la superstition de Toulouse, il n'y a rien contre la religion. L'auteur, tout protestant qu'il est, ne s'est moqué que des reliques ridicules portées en procession par les Visigoths ; il n'a dit que ce que tous les gens sensés disent dans notre communion. Si ce petit ouvrage, fait pour les princes d'Allemagne, et non pour les bourgeois de Paris, révolte quelques avocats, ou si plutôt il leur fournit un prétexte de ne point signer la consultation de M. de Beaumont, c'est assurément un très grand malheur. Il n'y a que vous qui puissiez le réparer en leur faisant entendre raison, et les faisant rougir du dégoût qu'ils donnent à leurs confrères. Vous mettez le comble à toutes vos bonnes actions, en suivant avec chaleur cette affaire, qui sans vous échouerait entièrement. Ce dernier trait de votre vertu courageuse m'attache à vous plus que jamais.

La petite affaire de M. de Lemberta avec M. Boursier est en train : on fera une partie de ce qu'il désire, c'est-à-dire qu'on exécutera ses ordres (1), et qu'on ne lui donnera point d'argent. En attendant, je vous prie de lui avancer les cent écus dont vous serez remboursé.

Mon cher Wagnière a prêté cinquante louis, qui font toute sa fortune, à un correspondant de l'enchanteur Merlin, qui lui a donné deux billets de Merlin, de vingt-cinq louis chacun, le premier payable au mois de juillet de cette année, et le second au mois de janvier 1767. Je vous prie très instamment de préparer Merlin à payer cette dette sans aucune difficulté. Il serait triste que Wagnière eût à se repentir d'avoir fait plaisir. Je sais que Merlin doit de l'argent aux Cramer; mais Wagnière doit passer devant tout le monde. Vous ne reconnaissez point sa main dans cette lettre que je dicte, il est actuellement occupé à transcrire la tragédie que l'on doit vous montrer. M. d'Argental n'en a qu'une copie très informe et très barbouillée; je l'ai prié de la jeter dans le feu, en attendant la véritable.

Je vous ai mandé, je crois, que j'avais écrit à M. de Courteilles. Je voudrais bien savoir le nom de l'auteur du petit ouvrage sur les Commissons. On dit qu'il est de M. Lambert (1), conseiller au parlement; mais c'est ce dont je doute beaucoup. Adieu, mon cher ami; il ne reste que la place de vous dire à quel point je vous chéris.

5051. — AU MÊME.

17 décembre.

Mon cher ami, l'affaire des Sirven m'empêche de dormir. Il serait bien affreux que les retardements de M. de Beaumont eussent détruit nos plus justes espérances. S'il y a des avocats qui fassent les difficiles, il faut en trouver qui fassent leur devoir en les bien payant. Il ne sera pas difficile d'en avoir trois ou quatre qui signent; cela nous suffira. Tout ce que demandent les Sirven, c'est l'impression du mémoire; ils veulent encore plus gagner leur cause devant le public que devant le conseil. Si nous pouvons obtenir une évocation, à la bonne heure; sinon, nous aurons du moins pour nous l'éloquence et la vérité, et ce qu'on aurait payé en procédures sera tout au profit d'une famille infortunée.

Les affaires de Genève se brouillent terriblement. J'ai peur que ces dissensions n'aient une fin funeste. Cela retarde la petite affaire de votre ami, M. de Lemberta. On ne peut rien faire dans tous ces mouvements; presque toutes les boutiques sont fermées, et les bourses aussi. Donnez cependant à M. de Lemberta les cent écus dont vous serez remboursé; j'en répondrai toujours.

L'abbé Coyer jure que ce n'est pas lui qui est l'auteur de la *Lettre au docteur Pansophe*. On en soupçonne beaucoup un M. Bordes, de l'Académie de Lyon, qui a déjà donné une *Ode* sous mon nom, pendant la dernière guerre. On ferait une bibliothèque des livres que l'on m'impute. Tous les réfugiés errants qui font de mauvais livres les vendent, sous mon nom, à des libraires crédules. Les Fréron et les Pompignan ne manquent pas de m'imputer ces rapsodies, qui sont quelquefois très dangereuses. On me répond que c'est l'état du métier; si cela est, le métier est fort triste.

Personne n'a encore ma tragédie; M. d'Argental n'en possède que des fragments informes; elle est intitulée les *Scythes*. C'est une opposition continuelle des mœurs d'un peuple libre aux mœurs des courtisans. Madame Denis et tous ceux qui l'ont lue ont pleuré et frémi. Je l'ai envoyée à M. le duc de Choiseul, qui me mande qu'elle vaut mieux que *Tancrède*. J'ai déjà composé une préface (1) dans laquelle j'ai saisi une occasion bien naturelle de faire l'éloge de M. Diderot : cela m'a soulagé le cœur. Je vous embrasse mille fois.

5052. — A M. THIERIOT.

19 décembre.

Je crois, mon ancien ami, que votre correspondant (2) aura été fort réjoui de l'épitaphe de la cruche étrusque (3). Il est juste que je vous fournisse aussi de quoi amuser votre homme. Je vous envoie d'abord du sérieux, et ensuite vous aurez du comique.

M. Damilaville doit vous communiquer une scène d'une tragédie que j'ai eu la sottise de faire malgré le précepte d'Horace, *solve senescentem*. J'étais las de voir toujours des princes avec des princesses, et de n'entendre parler que de trônes et de politique. J'ai cru qu'on pouvait donner plus d'étendue au tableau de la nature, et qu'avec un peu d'art on pouvait mettre sur le théâtre les plus viles conditions avec les plus élevées : c'est un champ très fécond que de plus habiles que moi défricheront. Je me suis sans doute rencontré avec l'auteur de *Guillaume Tell*. Mandez-moi ce que vous en pensez, et aimez toujours votre ancien ami.

5053. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 décembre.

Mes divins anges, je ne veux point vous accabler des pièces qu'il faut coudre aux habits persans et scythes. Cette occupation deviendrait insupportable; le mieux est d'achever le tableau dont vous avez l'esquisse, et de vous l'envoyer dans son cadre.

Comme je suis très jeune, et que j'ai les passions fort vives, j'ai envoyé cette fantaisie à M. le duc de Choiseul, avant d'y avoir mis la dernière main; cependant il en a été si content, qu'il ne balance point à la mettre au-dessus de *Tancrède*.

Vous m'avouerez qu'en qualité de riverain suisse, je devais cet hommage à mon colonel. Je craignais beaucoup que *Guillaume Tell* ne fût précisément mon Indatire. Il était si naturel d'opposer les mœurs champêtres aux mœurs de la cour, que je ne conçois pas comment l'auteur de *Guillaume* a pu manquer cette idée. Je m'attendais aussi à voir mon Sozame dans le *Bélisaire* de Marmontel; on me mande qu'il n'en est rien. Qu'est donc devenue l'imagination ? est-ce qu'il n'y en a plus en France ?

Mandez-moi, je vous en prie, si la pomme de M. Lemierre réussit autant dans le monde que celle de Pâris, et celle de madame Ève.

Vous disiez autrefois que je ne répondais point catégoriquement aux lettres. Vous avez pris mes défauts, et vous ne m'avez pas donné vos bonnes qualités; c'est vous qui ne répondez point, car vous ne me dites seulement pas si M. le duc de Praslin a reçu le *Commentaire* (4) que je lui ai envoyé

(1) Il s'agit de la réimpression de son livre *sur la Destruction des jésuites*, avec la *Lettre* au conseiller. (G. A.)
(2) Il est de Chaillou. (G. A.)

(1) Voyez tome III. (G. A.)
(2) Le roi de Prusse. (G. A.)
(3) Epitaphe de Diderot pour le comte de Caylus :

Ci gît un antiquaire acariâtre et brusque.
Oh ! qu'il est bien logé dans cette cruche étrusque ! (G. A.)

(4) Sur Beccaria. (G. A.)

par M. Janel, et vous ne riez point assez de voir en quelles mains le premier envoi était tombé. On l'a lu, on en a été content, et on n'a pas voulu le rendre, en dépit du droit des gens.

Avez-vous lu *Eudocie* ou *Eudoxie* de M. de Chabanon? en êtes-vous satisfaits? Vous aurez une bonne comédie de La Harpe, ou je suis bien trompé. Je corromps tant que je peux la jeunesse pour le service du *tripot*.

Le *tripot* de Genève va fort mal; les médiateurs n'ont point réussi dans leur entreprise; ils sont très fâchés, ils menacent; tout cela tournera mal. Je crois que vous avez fort mal fait de ne point venir; vous auriez tout concilié, et la comédie qui ne vaut pas le diable aurait été au moins passable.

Je vous demande en grâce, quand vous ferez jouer *Zulime* à mademoiselle Durancy, de la lui faire jouer comme je l'ai faite, et non pas comme mademoiselle Clairon l'a jouée. Ce mot de Zulime, avec un cri douloureux, *O mon père! j'en suis indigne*, fait un effet prodigieux. La manière dont les comédiens de Paris jouent cette scène est de Brioché.

Je meurs sans vous haïr... Ramire, sois heureux,
Aux dépens de ma vie, aux dépens de mes feux.

Comment ces malheureux ignorent-ils assez leur langue pour ne pas savoir que cette répétition, *aux dépens*, fait attendre encore quelque chose; que c'est une suspension, que la phrase n'est pas finie, et que cette terminaison, *aux dépens de mes feux*, est de la dernière platitude? Il n'y a pas jusqu'aux acteurs de province qui ne s'en aperçoivent. Mademoiselle Clairon avait juré de gâter la fin de *Tancrède*. J'ai mille grâces à vous rendre d'avoir fait restituer par mademoiselle Durancy ce que mademoiselle Clairon avait tronqué. Un misérable libraire de Paris, nommé Duchesne, a imprimé mes pièces de la façon détestable dont les comédiens les jouent; il a fait tout ce qu'il a pu pour me déshonorer, et pour me rendre ridicule. De quel droit ce faquin a-t-il obtenu un privilége du roi pour corrompre ce qui m'appartient, et pour me couvrir de honte? Je vous avoue que cela m'est sensible. Je me suis précautionné contre les plus violentes persécutions, et j'ai de quoi les braver; mais je n'ai point de remède contre l'opprobre et le ridicule dont les comédiens et les libraires me couvrent. J'avoue cette sensibilité; un artiste qui ne l'aurait pas serait un pauvre homme.

Je ne sais plus ce que devient l'affaire des Sirven; je crois que les lenteurs de Beaumont l'ont fait échouer. C'est bien pis que l'inepte insolence des comédiens et des libraires. C'est là ce qui me désespère; j'ai la tête dans un sac.

Les affaires de Genève ne laissent pas de m'embarrasser. J'y ai une grande partie de mon bien; toutes les caisses sont fermées. Je ne sais comment j'ai fait, moi pauvre diable, pour avoir une maison beaucoup plus grosse que celle de M. l'ambassadeur. Il se trouve qu'à Tournay et à Ferney je nourris cent cinquante personnes; on ne soutient pas cela avec des vers alexandrins et des banqueroutes.

Pardonnez-moi de mettre à vos pieds mes petites peines; c'est ma consolation. Respect et tendresse.

5054. — A M. DAMILAVILLE.

19 décembre.

Dites, je vous prie, mon cher ami, à M. de Beaumont, que j'ai reçu de M. Chardon une lettre charmante, dans laquelle il prend fort à cœur l'affaire concernant Canon (1), et celle des Sirven.

A l'égard des Sirven, j'ai pris mon parti. J'ai trouvé le public le premier des juges, et les suffrages de l'Europe me suffisent. Tant de difficultés me rebutent, et pour peu qu'on en fasse encore, que M. de Beaumont m'envoie son mémoire, je ne veux pas autre chose; je le ferai imprimer; les Sirven gagneront leur cause dans l'esprit des honnêtes gens : c'est à eux seuls que je veux plaire dans tous les genres.

Pour vous prouver que c'est aux honnêtes gens seuls que je veux plaire, je vous envoie une scène de la tragédie des *Scythes* (2). Montrez cela à Platon et à vos amis, et mandez-moi ce que vous en pensez. Il me semble qu'une tragédie dans ce goût a du moins le mérite de la nouveauté. Ce n'est pas la peine d'être imitateur, il faut se taire en tout genre quand on n'a rien de nouveau à dire. Donnez-en, je vous prie, une copie à Thieriot : cela nourrira sa correspondance (3).

Je cultiverai, mon cher ami, les belles-lettres jusqu'au dernier moment de ma vie, malgré tout le mal qu'elles m'ont fait. Je sais que, dès qu'on a donné un ouvrage passable, la canaille de la littérature jette les hauts cris; elle ne peut rien contre l'ouvrage, mais elle calomnie l'auteur. S'il réussit, on ne manque pas de l'appeler déiste, ou athée, ou même encyclopédiste; s'il paraît un mauvais livre, on ne manque pas de l'en accuser, et il en paraît tous les jours. L'imposture frappe à toutes les portes. Tantôt le vinaigrier Chaumeix, convulsionnaire crucifié, tantôt l'abbé d'Etrées, auteur de l'*Année merveilleuse* (1), et associé de Fréron, tantôt un ex-jésuite, crient au scandale jusqu'à ce qu'ils aient persuadé quelque pédant accrédité; et quelquefois la persécution suit de près la calomnie. On a beau faire du bien, on aurait beau même en faire à ces malheureux, ils n'en chercheraient pas moins à vous opprimer. Il faut combattre toute sa vie, et finir par s'enfuir, si les méchants l'emportent.

Adieu, mon cher ami. Que j'avais bien raison de vous dire autrefois à la fin de mes lettres, en parlant de la calomnie : *Écrasons l'infâme!* Mais il est plus aisé de le dire que de le faire.

5055. — A M. CHARDON.

A Ferney, 20 décembre.

Vraiment, monsieur, vous ne sauriez mieux placer vos bienfaits, et surtout en fait de colonie. J'en ai fondé une dans le plus bel endroit de la terre pour l'aspect, et dans le plus abominable pour la rigueur des saisons, dans un bassin d'environ cinquante lieues de tour, entouré de montagnes éternellement couvertes de neiges, par le quarante-sixième degré; de sorte que je me crois en Calabre l'été et en Sibérie l'hiver. Je n'ai trouvé, en arrivant, que des terres incultes, de la pauvreté et des écrouelles. J'ai défriché les terres, j'ai bâti des maisons, j'ai chassé l'indigence; j'ai vu en peu d'années mon petit territoire peuplé de trois fois plus d'habitants qu'il n'en avait, sans avoir eu pourtant l'agrément de contribuer par moi-même à cette population.

Vous m'instruirez, monsieur, et vous me fortifierez dans mon entreprise d'embellir des déserts et de rendre l'horreur agréable. J'attends avec impatience le mémoire dont vous voulez bien m'honorer. Vous pouvez m'envoyer votre mémoire sous le contre-seing de M. le duc de Choiseul. Lorsque je le suppliai de vous demander pour rapporteur à M. le vice-chancelier, dans l'affaire des Sirven, il me répondit qu'il était votre ami, et il est bien digne de l'être. Je ne connais point d'âme plus noble et plus généreuse, et j'amais ministre n'a eu tant d'esprit. Il dit que vous étiez intendant dans une île (2) où il n'y avait que des serpents; ma colonie à moi est environnée de loups, de renards et d'ours : on a presque partout affaire à des animaux nuisibles.

Si nous sommes assez heureux, monsieur, pour que vous rapportiez l'affaire des Sirven, c'est un sujet digne de votre éloquence, et je ne doute pas que cette affaire d'éclat ne vous fasse beaucoup d'honneur; mais vous y êtes tout accoutumé. M. de Beaumont me mande qu'il y a des préliminaires difficiles. Si on ne peut lever ces obstacles, j'aurai eu du moins la consolation d'être honoré de vos lettres et de connaître votre extrême mérite. J'ai l'honneur d'être, avec bien du respect, monsieur, votre, etc.

5056. — A M. MARMONTEL.

20 décembre.

Mon cher confrère, j'avais déjà répondu au reproche de madame Geoffrin de n'avoir rien dit du billet du roi de Pologne. Je lui ai mandé que le style de ce monarque ne m'étonnait point du tout. Je connais trois têtes couronnées du Nord qui feraient honneur à notre Académie, l'impératrice de Russie, le roi de Pologne et le roi de Prusse. Voilà trois philosophes sur le trône, et cependant il y a encore peu de philosophie dans leurs climats : elle y pénètre pourtant. L'impératrice de Russie dit (3) que ce n'est qu'une aurore boréale, et moi je pense que cette nouvelle lumière sera permanente. On se plaint qu'il y en a trop en France. Je ne vois pas quel mal peut jamais faire la raison. On n'a jamais jusqu'à présent essayé d'elle; il faut du moins faire cette tentative, et on verra si elle est si nuisible. Non, mon cher confrère, la raison n'est pas si méchante qu'on le dit; ce sont ses ennemis qui sont méchants.

J'aurai donc *Bélisaire* pour mes étrennes. C'est là où je

(1) Voyez la lettre à Damilaville du 1er octobre. (G. A.)
(2) Acte IV, sc. II. (G. A.)
(3) Adressée à Frédéric II. (G. A.)

(1) L'*Année merveilleuse des femmes* est attribuée aussi à l'abbé Coyer. (G. A.)
(2) Sainte-Lucie. (G. A.)
(3) Lettre du 29 juin-9 juillet. (G. A.)

trouverai la philosophie qui me plaît; c'est là que tout le monde trouvera à s'amuser et à s'instruire. Je vous souhaite d'avance une bonne année. Présentez mes hommages et ma reconnaissance à madame Geoffrin ; ce qu'elle a fait pour les Sirven est digne d'une souveraine. Je ne la connais que par de belles actions. Elle fut la première à souscrire en faveur de mademoiselle Corneille, dont le père lui avait fait un procès si impertinent. Elle ne s'en vengea que par des bienfaits. En vérité, voilà de ces choses qu'il faut que la postérité sache.

Mettez-moi bien à ses pieds.

Quand aurons-nous donc le discours de M. Thomas (1)? On dit qu'il lira un premier chant de la *Pétréiade*, qui est admirable. L'année 1767 ne commencera pas mal pour la littérature. Soyez-en le soutien avec M. Thomas. J'applaudis de loin à vos succès, qui me sont bien chers et qui me consolent.

Madame Denis vous fait les plus sincères compliments.

N. B. Ce n'est point l'abbé Coyer qui a fait la *Lettre au docteur Pansophe*, c'est M. Bordes, académicien de Lyon, qui s'était déjà moqué plus d'une fois du charlatan de Genève. Je vous assure qu'il est bien loin d'oser remontrer sa petite figure dans sa patrie ; il courrait risque d'y être pendu ; mais vous savez qu'il en serait fort aise, pourvu que son nom fût mis dans la gazette. Adieu, mon cher confrère.

5057. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Ferney, 22 décembre.

Monseigneur, je souhaite la bonne année à votre éminence, s'il y a de bonnes années ; car elles sont toutes assez mêlées, et j'en ai vu soixante-treize dont aucune n'a été fort bonne. Je ne m'imaginerai jamais que vous abandonniez entièrement les belles-lettres ; vous seriez un ingrat. Vous aimerez toujours les vers français, quand même vous feriez des hymnes latins. Je ne dis pas que vous aimerez les miens, mais vous me les ferez faire meilleurs. Vous m'avez accoutumé à prendre la liberté de vous consulter : je présente donc à votre muse archiépiscopale une tragédie (2) profane pour ses étrennes. Il m'a paru si plaisant de mettre sur la scène tragique une princesse qui raccommode ses chemises, et des gens qui n'en ont pas, que je n'ai pu résister à la tentation de faire ce qu'on n'a jamais fait. Il m'a paru que toutes les conditions de la vie humaine pouvaient être traitées sans bassesse ; et quoique la difficulté d'ennoblir un tel sujet soit assez grande, le plaisir de la nouveauté m'a soutenu, et j'ai oublié le *solve senescentem* : mais, si vous me dites *solve*, je jette tout au feu. Jetez-y surtout ces étrennes si elles vous ennuient, et tenez-moi compte seulement du désir de vous plaire. Je me flatte que vous jouissez d'une bonne santé, et que vous êtes heureux. Je sais du moins que vous faites des heureux, et c'est un grand acheminement pour l'être. Vous faites de grands biens dans votre diocèse; vous contemplez de loin les orages, et vous attendez tranquillement l'avenir.

Pour moi chétif, je fais la guerre jusqu'au dernier moment, jansénistes, molinistes, Frérons, Pompignans, à droite, à gauche, et des prédicants et J.-J. Rousseau. Je reçois cent estocades, j'en rends deux cents, et je ris. Je vois à ma porte Genève en combustion pour des querelles de bibus, et je ris encore ; et, Dieu merci, je regarde ce monde comme une farce qui devient quelquefois tragique.

Tout est égal au bout de la journée, et tout est encore plus égal au bout de toutes les journées.

Quoi qu'il en soit, je me meurs d'envie que vous soyez mon juge, et je vous demande en grâce de me dire si j'ai pu vous amuser une heure. Vous êtes pasteur, et voici une tragédie dont des pasteurs sont les héros. Il est vrai que des bergers de Scythie ne ressemblent pas à vos ouailles d'Albi ; mais il y a quelques traits où l'on retrouve son monde. On aime à voir dans des peintures, quoique imparfaites, quelque chose de ce qu'on a vu autrefois. Ces réminiscences amusent et font penser. En un mot, monseigneur, aimez toujours les vers, pardonnez aux miens et conservez vos bontés pour votre vieux et attaché serviteur.

5058. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 décembre.

Je souhaite à mes anges la bonne année, c'est-à-dire quatre ou cinq bonnes pièces nouvelles, quatre ou cinq bons acteurs, et, de plus, tous les plaisirs possibles.

J'ai reçu le paquet dont vous m'honorez du 13 de décembre. Voilà, je crois, la première fois qu'un pauvre auteur a été d'accord en tout avec ses critiques. Tout sera comme vous le désirez. Les trois quarts au moins de vos ordres sont prévenus, et vous serez ponctuellement obéis sur le reste; mais les affaires de Genève ne laissent pas de m'embarrasser. La cessation de presque tout le commerce, qui ne se fait plus que par des contrebandiers, la cherté horrible des vivres, le redoublement des gardes des fermes, la multiplication des gueux, les banqueroutes qui se préparent, tout cela n'est point du tout poétique : on ne vivait point ainsi en Scythie.

Je ne crois point du tout qu'on se batte, mais je crois qu'on souffrira beaucoup. Si on se battait, ce serait bien pis ; on pourrait bien mettre alors le feu à la ville, et alors toutes les dettes sont payées.

Je pense encore (entre nous) qu'on aurait pu prévenir tout ce tracas; mais, quand les choses sont faites, ce n'est pas la peine de dire ce qu'on aurait pu faire.

Les délais de Beaumont, les maudites et plates affaires dont il a été chargé si longtemps, nous ont été très funestes : cependant, son mémoire est signé de dix avocats; on l'imprime enfin; mais on craint le parlement de Toulouse, et je ne vois pas pourquoi on le craint. On ne veut donner le mémoire qu'aux juges ; on n'ose pas le donner au public, dont pourtant la voix dirige les juges dans des affaires si criantes. Il me semble qu'il faut avoir pour soi la clameur publique. Voyez ce qu'a produit le cri de la nation dans l'affaire des Calas. Mais enfin, je ne suis pas sur les lieux, et je m'en rapporte à ceux qui voient les choses de plus près. Je me flatte que vous aurez un exemplaire du mémoire en même temps que M. le vice-chancelier. M. le duc de Choiseul nous a promis de nous faire donner M. Chardon pour rapporteur.

Vous l'en ferez souvenir, mes divins anges. Respect et tendresse.

5059. — A M. DAMILAVILLE.

23 décembre.

Mon cher ami, l'autre Sémiramis ne valait pas celle-ci (1) : le Ninus (2) n'était qu'un vilain ivrogne. J'admire sa veuve, je l'aime à la folie. Les Scythes deviennent nos maîtres en tout : voilà pourtant ce que fait la philosophie. Des pédants chez nous poursuivent les sages, et des princesses philosophes accablent de biens ceux que nos cuistres voudraient brûler.

Que M. de Beaumont fasse comme il voudra, mais je veux avoir son mémoire, je veux donner aux Sirven la consolation de le lire. Songez bien, encore une fois, que, si nous n'avons pas le bonheur d'obtenir l'évocation, nous aurons pour nous le cri de l'Europe, qui est le plus beau de tous les arrêts. Je compte toujours que M. Chardon sera le rapporteur. Pour moi, si j'étais juge, je condamnerais le bailli de Mazamet à faire amende honorable, à nourrir et à servir les Sirven le reste de sa vie.

Je doute fort que le roi permette la convocation des pairs au parlement de Paris. Ou je me trompe fort, ou il en sait beaucoup plus qu'eux tous : il apaise toutes les noises en temporisant.

Genève est un peu plus difficile à mener que notre nation, mais à la fin on en vient à bout.

J'embrasse tendrement le favori de ma Catherine (3). Je vais écrire à ma Catherine, et lui dire tout ce que je pense d'elle. Mandez-moi des nouvelles de la pomme de Guillaume Tell : vous êtes Normand (4), vous devez vous intéresser aux pommes.

Oh ! comme je vous embrasse !

Je vous prie, mon cher ami, de m'envoyer une lettre de change sur Lyon, de cinquante louis, dont voici la quittance. L'affaire de Lemberta traîne un peu en longueur ; mais elle se fera, malgré le dérangement où l'on est.

5060. — A MADAME LA DUCHESSE DE GRAMMONT.

A Ferney, 22 décembre.

Madame, permettez que deux personnes qui vous doivent leur bonheur en grande partie, ainsi qu'à M. le duc de Choiseul, vous témoignent au moins une fois par an leur reconnaissance.

Nous sommes avec un profond respect, madame, vos très

(1) Elu à l'Académie à la place de Hardion. (G. A.)
(2) Les *Scythes*. (G. A.)

(1) Catherine II. (G. A.)
(2) Pierre III. (G. A.)
(3) Diderot. (G. A.)
(4) Damilaville était né près de Saint-Clair-sur-Epte. (G. A.)

humbles, très obéissants, et très obligés serviteur et servante. CORNEILLE-DUPUITS. DUPUITS.

Il y en a trois, madame; je vous ai du moins autant d'obligation que les deux autres; mais ce n'est pas assez pour votre cœur de faire des heureux, vous pouvez d'un mot tirer une famille entière du plus grand malheur. Vous avez protégé l'innocence des Calas, les Sirven essuient précisément la même horreur, et ils demandent au conseil la même justice contre les mêmes juges dont le fanatisme se joue de la vie des hommes.

M. de Beaumont, l'avocat des Calas, a fait pour les Sirven un mémoire signé de dix avocats; on l'imprime actuellement, et il ne sera présenté qu'aux juges. M. le duc de Choiseul a eu la bonté de promettre qu'il demanderait M. Chardon pour rapporteur à M. le vice-chancelier. M. Chardon s'y attend. Je vous supplie, madame, de vouloir bien en faire souvenir M. le duc votre frère. Je ne vous demande point pardon de mon importunité, car il s'agit de faire du bien, et je vous sers dans votre goût.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect et la plus vive reconnaissance, madame, votre, etc.

5061. — A M. DE CHABANON.

A Ferney, 22 décembre.

Il y a longtemps que j'aurais dû vous remercier, mon cher confrère, d'avoir fait votre tragédie. Vous savez combien j'aime à corrompre la jeunesse, et combien j'adore les talents. M. de La Harpe travaille chez moi dix heures par jours; et moi, vieux fou, j'en ai fait tout autant. La rage des tragédies m'a repris comme à vous; mais, de par Melpomène, gardons-nous bien de les faire jouer. Figurez-vous que *Zaïre* fut huée dès le second acte, que *Sémiramis* tomba tout net, qu'*Oreste* fut à peu près sifflé, que la même *Adélaïde du Guesclin*, redemandée par le public, avait été conspuée par cet aimable public; que *Tancrède* fut d'abord fort mal reçu, etc., etc., etc.

Je conclus donc, et je conclus bien, qu'il faut faire imprimer sa drogue; ensuite les comédiens donnent notre orviétan sur leur échafaud, s'ils le veulent ou s'ils peuvent; et notre pauvre honneur est en sûreté : car remarquez bien qu'ils ne représenteront jamais une pièce imprimée que quand le public leur dira : Jouez donc cela, il y a du bon dans cela, cela vous vaudra de l'argent. Alors ils vous jouent, ils vous défigurent; mademoiselle Dumesnil court à bride abattue, une autre dit des vers comme on lit la gazette, un autre mugit, un autre fait les beaux bras, et la pièce va au diable; et alors le public, qui est toujours juste, comme vous savez, avertit, en sifflant, qu'il siffle MM. les acteurs et mesdemoiselles les actrices, et non pas le pauvre diable d'auteur.

Ce parti me paraît prodigieusement sage, et d'une très fine politique. Faites imprimer votre *Eudoxie* ou *Eudocie*, quand nous en serons tous deux contents, et alors je vous réponds que les comédiens mêmes ne pourront la faire tomber.

Je vous souhaite d'ailleurs, pour l'année 1767, une maîtresse potelée, tendre, pleine d'esprit, et pourtant fidèle. Jouez du flageolet pour elle, et du violon pour vous. Cultivez les beaux-arts, jouissez de la vie. Vous êtes fait pour être une des créatures les plus heureuses, comme vous êtes des plus aimables. Maman et moi, et Cornélie-Chiffon, et tous ceux qui ont eu l'honneur de vous voir, vous font leurs plus tendres compliments.

5062. — A M. DE PEZAY.

A Ferney, 22 décembre.

L'amitié que vous me témoignâtes, monsieur, dans votre séjour à Ferney, et les sentiments que vous m'inspirâtes, me mettent en droit de me plaindre à vous de M. Dorat (1). Il m'a confondu d'une manière bien désagréable avec Jean-Jacques, et il a trop oublié que l'ingratitude de ce malheureux envers M. Hume, son bienfaiteur, et son infâme conduite envers moi, sont des choses très essentielles qui blessent la société, et dans lesquelles le seul agresseur a tort. Ce n'est pas là un objet de plaisanterie. Ce malheureux m'a calomnié pendant un an auprès de M. le prince de Conti et de madame la duchesse de Luxembourg. Il a eu la basse hypocrisie de signer entre les mains d'un cuistre, à Neuchâtel, qu'il *écrirait contre M. Helvétius*, l'un de ses bienfaiteurs, et il accusait M. Helvétius d'un *matérialisme grossier*. Il m'a de même accusé presque juridiquement; il a insulté tous ceux qui l'ont nourri.

Encore une fois, monsieur, il n'est point question ici de ses mauvais livres et des querelles de littérature; il s'agit des procédés les plus lâches et les plus coupables. M. le duc de Choiseul, et tous les ministres, savent assez quelle est la conduite punissable de cet homme. C'est tout ce que je puis vous dire, et je vous prie de le dire à M. Dorat, dont vous savez que je n'ai jamais parlé qu'avec la plus grande estime. J'ai l'honneur d'être, etc.

5063. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

A Ferney, 22 décembre.

Venez, monsieur; vous alliez baiser la pantoufle d'un prêtre (1), et vous serez embrassé par des profanes qui vous aiment de tout leur cœur.

Vous me trouverez dans mon lit, bien languissant; mais si la chair est faible, l'esprit est encore prompt, et surtout très prompt à sentir tout ce que vous valez, très touché de votre souvenir, et empressé à vous marquer les plus tendres et les plus respectueux sentiments.

5064. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 décembre.

Voici, mes anges, une aventure bien cruelle. Cette femme (2) que vous m'avez recommandée fait un petit commerce de livres avec des libraires de Paris. Elle est venue chez moi, comme vous savez; elle m'a dit qu'elle pourrait me défaire de quelques anciens habits de théâtre, et d'autres trop magnifiques pour moi. Elle en a rempli trois malles; mais au fond de ces trois malles elle a mis quelques livres en feuilles qu'elle avait achetés à Genève. On dit qu'il y a quatre-vingts petits exemplaires d'un livre intitulé *Recueil nécessaire* (3), et d'autres livres pareils.

C'est l'usage, comme vous savez, que l'on fasse plomber ses malles au premier bureau, pour être ouvertes ensuite à la douane de Lyon ou de Paris.

Elle est donc allée faire plomber ses malles au bureau de Collonges, à la sortie du pays de Gex. Les commis ont (4) visité ses malles, ils y ont trouvé des imprimés; ils ont saisi les malles, la voiture et les chevaux. Cette femme pouvait aisément se tirer d'affaire en disant : Il n'y a point là de contrebande, rien qui doive payer à la ferme; je n'ai de vieux papiers imprimés que pour couvrir de vieilles hardes. Mais vous n'êtes pas en droit de saisir ce qui m'appartient. Elle avait avec elle un homme qu'on croyait intelligent, et qui a manqué de tête. Celle de la femme a tourné. Elle a pris la fuite parmi les glaces et les neiges, dans un pays affreux. On ne sait où elle est. Elle a fait un bien cruel voyage. Je ne sais point quels autres livres en feuilles elle a achetés à Genève; j'ignore même si les rogatons qu'elle a achetés à Genève ne sont point de maculatures, des feuilles imparfaites qui servent d'enveloppe. En tout cas, je crois que les fermiers-généraux chargés de ce département peuvent aisément faire restituer les effets dans lesquels il n'y a rien de sujet aux droits du roi. Ces fermiers-généraux sont MM. Rougeot, Faventine et Poujaut; ils peuvent aisément étouffer cette affaire.

A l'égard de la femme, sa fuite la fait croire coupable. Mais de quoi peut-elle l'être? elle ne sait pas lire; elle obéissait aux ordres de son mari; elle ne sait pas si un livre est défendu ou non. Je la plains infiniment; je la fais chercher partout : j'ai peur qu'elle ne soit en prison, et qu'on ne l'ait prise pour une Génevoise à qui il n'est pas permis d'être sur les terres de France.

Tandis que je la fais chercher de tous côtés, je pense bien qu'à la réception de cette lettre, vous parlerez, mes divins anges, à Faventine, à Poujaut ou à Rougeot. Il n'y a pas certainement un moment à perdre. Un mot d'un fermier-général au directeur du bureau de Collonges suffira; mais ce

(1) L'*Avis aux sages du siècle, MM. Voltaire et Rousseau*, par Dorat, se terminait ainsi :

Soyez toujours nos bienfaiteurs,
Et, plus dignes de nos hommages,
Achevez enfin par vos mœurs
Ce qu'ont ebauché vos ouvrages. (G. A.)

(1) Rochefort allait à Rome. (G. A.)

(2) Madame Le Jeune. Voyez la lettre à d'Argental du 11 décembre. (G. A.)

(3) Le commencement de cette lettre est de la main de Wagnière. Voltaire a écrit au-dessus du mot *nécessaire* « de chansons. » On sait qu'il s'agit d'un fameux recueil philosophique. (G. A.)

(4) Tout ce qui suit est écrit par Voltaire. (G. A.)

mot est bien nécessaire; il faut que l'on écrive sur-le-champ.

Tout ce qui serait à craindre, ce serait que le directeur du bureau de Collonges n'envoyât les papiers à la police de Lyon ou de Paris, et que cela ne fît une affaire criminelle qui pourrait aller loin.

5065. — A M. DAMILAVILLE.

24 décembre.

Voici, mon cher ami, la lettre que m'a écrite M. de Courteilles à votre sujet. Il faudra bien, tôt ou tard, qu'on fasse quelque chose pour vous; mais il est bien nécessaire que M. de Courteilles vive.

Je ne perdrai pas patience; j'attendrai le mémoire de M. de Beaumont. Quiconque désire passe sa vie à attendre.

Je suis très fâché de la maladie du pauvre Thieriot. Il est seul; les dernières années de la vie d'un garçon sont tristes. Il faudrait qu'il fût dans le sein de sa famille.

Il y a, mon cher ami, actuellement à Genève cent pauvres diables qui écrivent beaucoup mieux que M. Totin, et qui ne sont pas plus riches. Tout commerce est cessé. La misère est très grande. Je suis d'ailleurs entouré de pauvres de tous côtés. Si vous voulez pourtant donner un louis pour moi à ce Totin, vous êtes bien le maître.

On dit que la tragédie suisse (1) ne vaut rien, quoiqu'on y parle le langage de la nation. Il n'y a, de toutes les histoires de pommes, que celle de Pâris qui ait fait fortune.

Je me doutais bien que sa majesté trouverait la convocation des pairs au parlement de Paris, pour un procureur général au parlement de Rennes, extrêmement ridicule. Il y a assurément plus de raison dans sa tête que dans toutes celles des enquêtes.

Je vous embrasse très tendrement.

5066. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 décembre (2).

J'allais partir (3), tout malade que je suis, et je ne suis point encore parti, mon divin ange. Madame Denis, dans son inquiétude et dans sa douleur, avait donné l'alarme à son frère. Je vous prie de le rassurer et d'être très tranquille; il doit venir vous voir.

Madame Le Jeune est en lieu de sûreté; elle n'a rien à craindre, elle n'est coupable de rien. Elle m'a dit qu'elle est sœur de ce célèbre capitaine Thurot, qui est mort si glorieusement au service du roi. Quelle destinée pour la sœur d'un si brave homme! Elle m'a dit encore que madame d'Argental ne sait rien; ainsi vous ne l'inquiéterez point.

J'espère que tout ira bien. Nous faisons un procès criminel à la Doiret (4), qui est une friponne, et à son compère, qui est un scélérat. Voici la copie de la lettre que j'écris aujourd'hui à M. le V... C... (5). Nous ne demandons point grâce, nous demandons justice : il n'y a certainement d'autre démarche à faire, sinon que vous parliez à M. de Maupeou, que vous lui fassiez voir l'absurdité qu'il y aurait à imaginer que je vends des livres étrangers et que j'envoie des cinquante et soixante volumes de dix ou douze ouvrages différents; qu'on a pris indignement mon nom; que cette affaire ne peut se traiter que judiciairement; que nous demandons en justice la mainlevée de nos effets volés; que le directeur du bureau a agi contre les ordonnances en n'arrêtant pas la femme Doiret et son complice, qui était venu avec elle dans le même carrosse; que madame Denis est en droit de répéter ses effets volés chez elle, etc., etc. Une conversation suffira. Je me flatte qu'on n'étourdira pas le roi de cette misère, et que tout sera fini, mon cher ange, par votre sagesse et votre activité. Cela ne m'empêchera pas de finir les *Scythes*; les malheurs de l'homme ne font jamais rien au poëte. L'homme et le poëte vous adorent.

5067. — A M. LACOMBE.

27 décembre, partira le 29 (6).

Je reçois, monsieur, votre lettre du 20. Je vous demande en grâce de me dire combien vous avez tiré d'exemplaires de la pièce (7) de mon ami. Je vais bientôt vous en donner une de moi, intitulée les *Scythes*. Je vous supplierai très instamment de n'en pas tirer plus de sept cent cinquante exemplaires, et de laisser, si vous pouvez, les deux dernières feuilles composées, parce que, suivant les remarques et les critiques que l'on fera, je corrigerai la pièce pour une seconde édition; et ces deux feuilles n'étant point déformées, vous coûteront moins de temps et moins d'argent.

Je suis enchanté d'avoir trouvé un homme de lettres tel que vous, qui peut être à la fois mon libraire et mon juge.

M. de La Harpe, qui est chez moi, a remporté, comme vous savez, le prix de l'Académie (1). Je suis heureux cette année en libraires et en élèves.

Je vous aurai, monsieur, une très grande obligation, si vous voulez bien faire imprimer dans l'*Avant-Coureur* et dans le *Mercure*, le petit avis ci-joint (2). Je ne peux encore vous dire à qui il faudra envoyer des exemplaires du *Triumvirat;* défaites-vous seulement de votre édition le plus tôt que vous pourrez.

5068. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 décembre (3).

Voyez, mon cher ange, si Homère n'avait pas raison de dire que le destin est le maître de tout.

Premièrement, c'est un étrange effet de la destinée que la femme de votre laquais Le Jeune soit la sœur d'un homme qui aurait été peut-être maréchal de France, s'il eût vécu, et qui sûrement aurait mérité de l'être. Secondement, c'est encore une grande fatalité qu'elle soit venue à Ferney. Mais en voici une troisième non moins forte.

Parmi soixante et dix mille scélérats en commission, qui sont employés à tourmenter la nation dans les bureaux des fermes, il y a entre autres un scélérat nommé Janin, revêtu de l'emploi de contrôleur du dernier bureau entre la France et Genève, dans un village nommé Sacconex. Cet homme m'a les plus grandes obligations : j'ai empêché deux fois qu'on ne le chassât de son poste; je lui ai prêté une maison, je lui ai prêté de l'argent. Lui et sa femme venaient souvent dîner à la table de notre maître-d'hôtel. Il vit plusieurs fois cette pauvre Le Jeune, qui n'avait point d'autre nom dans la maison; car elle n'a pris le nom de Doiret qu'au bureau de Collonges, où elle a été arrêtée, à six lieues de Ferney, sur la route de Châlons.

L'infernal Janin a été son confident; il s'est offert de la servir, il l'a conduite lui-même de Ferney à Collonges dans mon carrosse, moyennant une récompense (4); et c'est là qu'il l'a trahie pour avoir, outre sa récompense, le tiers des effets qu'il a fait saisir.

Cet homme, pour être plus sûr de sa proie, et craignant que nous ne réclamassions le carrosse, les chevaux et les habits qui étaient dans les malles mêlés avec les papiers de madame Le Jeune, déclara que les papiers m'appartenaient; et madame Le Jeune eut la probité ou l'imprudence de dire, dans son trouble, que les papiers étaient à elle.

Nous ne savions point, quand nous avons commencé la procédure contre des quidams, que Janin était instruit du nom de Le Jeune Nous ne pouvons plus continuer la procédure contre ce misérable, trop instruit que madame Le Jeune est la femme de votre valet de chambre, et qui ne manquerait pas de le déclarer en justice.

Il est d'une nécessité indispensable de commencer par faire révoquer cet homme; il n'est pas de la province, et il n'y restera certainement pas. Il n'y a qu'à dire un mot à Rougeot, fermier-général, chargé de la ruine du pays de Gex; il est de Dijon; c'est un très bon homme. M. de Courteilles ou quelque autre peut prier M. Rougeot de renvoyer Janin sans délai. J'agirai de mon côté. Rougeot m'aime, et il est venu coucher souvent à Ferney.

La destitution de cet homme est l'objet le plus important de cette affaire et le seul qui puisse nous délier les mains. Car ce monstre, n'osant avouer son crime, n'a été qu'un dénonciateur secret, et il n'est fait mention de lui dans le procès-verbal de Collonges que sous le nom d'un quidam. Dès qu'il sera écarté, nous serons à notre aise, et nous informerons contre ce quidam sans nommer *Janin, ou, si on le nomme, il ne sera plus à craindre.*

Madame Denis persiste toujours dans la juste résolution de redemander ses chevaux et son carrosse; car si elle consent à la saisie, elle s'avoue coupable, avec moi, d'un délit que nous n'avons commis ni l'un ni l'autre. Pour moi, je

(1) Le *Guillaume Tell* de Lemierre. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Il s'apprêtait à fuir. (G. A.)
(4) C'était le faux nom que madame Le Jeune avait pris. (G. A.)
(5) Le vice-chancelier Maupeou. (G. A.)
(6) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(7) Le *Triumvirat*. (G. A.)

(1) *Discours des malheurs de la guerre et des avantages de la paix*. (G. A.)
(2) Voyez tome IV, page 757. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(4) Voltaire avait donné cinquante louis d'or. (G. A.)

fonde mon innocence sur l'impossibilité morale que je fasse commerce de livres, et qu'à l'âge de soixante-treize ans je me sois fait colporteur pour faire fortune.

Tout ceci est horrible, je le sais, mon cher ange; mais vous avez du courage et de la sagesse, et vous viendrez à bout de tout. Il y a dans la vie de plus grands malheurs; il n'y a d'autre chose à faire qu'à les réparer ou à les supporter. Mon âme sera aussi à son aise dans un village de Suisse ou de Hollande que dans celui de Ferney, et partout où sera cette âme, elle adorera la vôtre. Je serais déjà parti, tout languissant que je suis, et je serais actuellement enfoncé dans les neiges, si je n'attendais pas de vos nouvelles; je ne veux ni partir, ni mourir, sans en avertir mon cher ange.

5069. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 décembre, à midi (1).

Je vous ai déjà écrit ce matin, mon cher ange, à vous seul comme toutes les précédentes.

Il n'est plus question de faveur : ce nouveau mémoire que j'envoie à M. le vice-chancelier, et dont voici la copie, doit convaincre que nous ne demandons que la plus exacte justice.

Si on saisit l'équipage de madame Denis, si on lui fait racheter son carrosse et ses chevaux pour avoir introduit dans le royaume des livres abominables, elle est déshonorée dans la province et ne peut plus y rester. Il serait horrible qu'un commis de bureau fût récompensé pour avoir prévariqué, et qu'une femme qui mérite de la considération fût flétrie; il ne lui resterait que d'aller m'enterrer dans les pays étrangers; mais avant ma mort, j'aurai la funeste consolation de rendre les persécuteurs exécrables.

Il ne s'agit au bout du compte que de colportage, et ni madame Denis, ni moi, ne pouvons être des colporteurs. Je sais bien qu'en France, sur un simple soupçon souvent absurde, on peut perdre un honnête homme qui mérite des ménagements. Encore une fois, mon cher ange, voici le mémoire sur lequel il faut insister.

Mais le point préalable, le point nécessaire, c'est de faire chasser sans délai le nommé Janin, contrôleur du bureau de Sacconex, près de Genève, et de s'adresser pour cela à M. de Courteilles ou à qui vous jugerez à propos; c'est ce que je vous dis dans une autre lettre du 29, sous le couvert de M. le duc de Praslin.

Pardon de tant de lettres, mais on ne peut s'expliquer qu'avec des paroles.

Comptez que ma douleur n'est pas le plus vif de mes sentiments.

5070. — A M. DAMILAVILLE.

29 décembre.

Mon cher ami, j'ai reçu le 27 votre lettre du 23. L'abbé Mignot doit vous avoir montré une lettre de sa sœur. Nous vous demandons, elle et moi, le secret le plus profond (2).

Voyez, je vous prie, la lettre que j'écris, aujourd'hui 29, au conseiller du grand-conseil, et que ce secret reste entre vous et lui et M. d'Argental. Nous nous sommes sacrifiés pour lui comme nous le devions, et nous espérons qu'il fera quelque chose pour nous. Vous lui en parlerez, si cela est nécessaire.

Je serais au désespoir, mon cher ami, de vous avoir chagriné en vous demandant un peu d'ordre. Ce n'est pas assurément pour moi, c'est uniquement pour les Sirven; car il y a grande apparence que je ne pourrai plus me mêler de cette affaire, ni d'aucune. Je ne vous ai demandé que de vous rendre compte à vous-même des dépenses qu'on sera obligé de faire pour la procédure. Il ne s'agit que d'avoir un petit livret de deux sous, dont on fait un journal; ce n'est pas là assurément une affaire de finance.

Vous n'avez pas apparemment reçu la scène de l'Embaucheur (3). Vous ne m'accusez pas non plus la réception de ma lettre à l'impératrice de Russie. Nos lettres se seront croisées.

Je suis très malade; je ne me soutiens que par un peu de philosophie. Je devais partir demain, ma faiblesse et le temps horrible de notre climat m'en empêchent; mais je suis prêt à partir, s'il est nécessaire. Qu'importe où l'on meure?

J'éprouve une grande consolation en voyant que mon petit de La Harpe vient de remporter le prix de l'Académie. Je mets ma gloire dans celle de mes élèves, et j'attends beaucoup de lui.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Sur l'aventure de madame Le Jeune. (G. A.)
(3) Sans doute la scène II du IVe acte des *Scythes*. (G. A.)

Il n'y avait que deux hommes qui pussent avoir fait la *Lettre à Pansophe*, l'abbé Coyer et Bordes, qui étaient tous deux en Angleterre dans ce temps. Coyer nie fortement, et avec l'air de sincérité; Bordes nie faiblement, et avec un air d'embarras.

Pour celui qui a fait les *Notes* (1), c'est un intime ami du docteur Tronchin, et je ne suis pas assez heureux pour être dans sa confidence. Je sais certainement que les notes ont été faites à Paris par un homme très au fait, que vous connaissez; mais je ne veux accuser personne, et je me contente de me défendre. Il est triste d'avoir à combattre des rats, quand on est près d'être dévoré par des vautours. J'ai besoin de courage, et je crois que j'en ai.

Je ne sais ce que c'est que ce livre des *Plagiats de Rousseau* (2), imprimé chez Durand. Si je reste à Ferney, je vous prierai de me l'envoyer. Il est cité, page 12, dans la triste et dure brochure des *Notes sur ma lettre à M. Hume*.

A l'égard des Sirven, mon cher ami, continuez, et vous serez béni. Le temps n'est pas favorable, je le sais; mais il faut toujours bien faire, laisser dire, et se résigner. Quel beau rôle auraient joué les philosophes, si Rousseau n'avait pas été un fou et un monstre! mais ne nous décourageons point.

Vous sentez bien que je ne dois rien dire sur M. de La Chalotais. Je vous suis seulement très obligé de m'avoir fait voir combien le roi est sage et bon. Vous ne m'avez rien appris; mais j'aime à voir que vous en êtes pénétré comme moi. Je vous prie de faire mettre, si vous pouvez, cette déclaration (3) dans le *Mercure*.

Voudriez-vous avoir la bonté de faire tenir d'abord cette lettre à l'abbé Mignot?

5071. — A M. HENNIN.

30 décembre.

J'embrasse tendrement le ministre de paix. Je lui souhaite un bel olivier pour l'année 1767. A l'égard des myrtes, il en aura tant qu'il voudra. Je lui renvoie le fatras latin. Les livres rares sont rarement de bons livres.

Je le supplie de me mettre aux pieds de son excellence, quoique ses pieds ne soient pas trop fermes. On dit qu'il ne peut encore marcher; c'est la statue de Nabuchodonosor, tête d'or et pieds d'argile. Dites-lui, je vous en prie, que je lui serai tendrement dévoué toute ma vie.

Ne m'oubliez pas auprès du chevalier Béarnais (4) aussi vif que Henri IV, mon héros, et qui l'emporte, je crois, sur Henri IV en vigueur de tempérament. Je vous souhaite à tous deux que vous partagiez les filles de Genève cet hiver, attendu que cet amusement vaut mieux que celui de la comédie. La pièce suisse de *Guillaume Tell* n'a pas trop réussi, quoiqu'elle soit, dit-on, écrite dans la langue du pays.

Je suis dans la joie, mon petit La Harpe vient de remporter le prix de l'Académie.

J'attends une autre joie, celle de lire le discours de M. Thomas.

5072. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Vendredi au soir, 2 janvier 1767 (5).

On prétend dans Ferney, mon cher ange, que j'ai eu hier une petite attaque d'apoplexie. Vous voyez bien qu'il n'en est rien, puisque je suis toujours *Dictateur*. J'en ai été quitte pour me mettre dans mon lit pendant trois heures, et je me suis tiré d'affaire tout seul. Je ne sais pas encore si je me tirerai aussi heureusement du danger où m'a mis ce misérable Janin, contrôleur du bureau de Sacconex, entre Ferney et Genève. J'étais certainement tombé dans l'apoplexie la plus complète, quand j'ai été assez imbécile pour penser que ce coquin ne me ferait point de mal, parce que je lui avais fait du bien, parce que je l'avais logé et nourri, et que je lui avais prêté de l'argent. J'avoue donc qu'à soixante-treize ans je ne connais pas encore les hommes, du moins les hommes de son espèce.

Votre protégée (6) me fait saigner le cœur; c'est assurément une femme de mérite. Elle est actuellement en Suisse, au milieu des neiges; elle n'en peut sortir, et certainement je ne la ferai pas revenir par la route de Genève, pour la faire passer devant les bureaux où elle est guettée. J'ai le plus grand soin d'elle dans la retraite où elle est. Elle ne

(1) Voltaire lui-même. (G. A.)
(2) De Dom Cajot. (G. A.)
(3) Voyez tome IV, page 757. (G. A.)
(4) Le chevalier de Taulès. (G. A.)
(5) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(6) Madame Le Jeune. (G. A.)

manque de rien, et il ne lui en coûte rien. Tout ce qui est dangereux, encore une fois, c'est que ce scélérat de Janin a déclaré le véritable nom de cette personne. Heureusement cette déclaration n'est pas juridique; mais elle peut le devenir. Il n'y a rien que je ne fasse pour faire chasser ce monstre, et je compte que vous ne perdrez pas un moment pour dresser vos batteries, et pour exiger de M. de La Reynière (1) qu'on le révoque sur-le-champ, sans lui donner jamais d'autre emploi. Il ira prendre, s'il veut, celui de garçon du bourreau; il n'est guère propre qu'à cela. Si j'étais plus jeune, je le ferais mourir sous le bâton.

Madame Denis est toujours dans la ferme résolution de ne point payer le prix de son carrosse et de ses chevaux, et moi dans le dessein invariable d'aller mourir hors de France, si on fait cet affront à ma nièce; car si elle est condamnée à perdre ses chevaux et son carrosse, elle est visiblement condamnée comme complice de votre protégée et comme convaincue d'avoir envoyé en France des livres abominables. Elle serait détestée et déshonorée dans un pays de bêtes brutes, où la superstition a établi son domicile. Il n'y aurait, en ce cas, d'autre parti à prendre qu'à brûler le château que j'ai bâti.

Voilà, mon divin ange, tout ce que l'état le plus douloureux du monde me permet de vous écrire sur cette abominable aventure.

Je vais répondre actuellement dans une autre lettre à tout ce que vous me mandez sur les *Scythes*. Ces deux lettres partiront pour Genève demain samedi, 3 janvier, avant que j'aie reçu celles que madame Denis et moi nous attendons de vous sur cette cruelle affaire.

M. l'ambassadeur a quitté, comme vous savez, Genève incognito; il a passé deux jours chez moi. Je pourrais bien aller lui rendre sa visite et ne revoir jamais Ferney. Le bon de l'affaire est que je lui ai prêté tous mes chevaux, et que je n'en ai pas même pour envoyer chercher un médecin. Tant mieux, je guérirai plus vite; mort ou vif, mon très cher ange, je vous idolâtre toujours de tout mon cœur.

Votre protégée m'écrit qu'elle part dans le moment à cheval pour retourner à Paris. Vous voyez qu'elle a le courage de son frère; mais ils ne sont pas heureux dans cette famille-là, ni moi non plus, ni les Génevois non plus. Les affaires empirent de quart d'heure en quart d'heure. Milord Abington (2), qui est haut comme un chou, a déjà tué une sentinelle, à ce qu'on vient de me dire; mais on dit beaucoup de sottises, et je ne peux savoir encore la vérité, parce que les portes de Genève sont fermées.

5073. — A M. DAMILAVILLE.

2 janvier 1767.

Vous devez être actuellement bien instruit, mon cher et vertueux ami, du malheur qui m'est arrivé (3) : c'est une bombe qui m'est tombée sur la tête, mais elle n'écrasera ni mon innocence ni ma constance. Je ne peux rien vous dire de nouveau là-dessus, parce que je n'ai encore aucune nouvelle.

J'ai éclairci tout avec M. le prince de Gallitzin : il n'y avait point de lettre de lui; tout est parfaitement en règle; et, dans quelque endroit que je sois, les Sirven auront de quoi faire leur voyage à Paris, et de quoi suivre leur procès. Vous pourrez, en attendant, envoyer copie du factum à madame Denis, si M. de Beaumont ne le fait pas imprimer à Paris.

Vous aurez les *Scythes* incessamment, à condition qu'ils ne seront point joués; et la raison en est que la pièce est inouïe avec les acteurs que nous avons.

On m'a envoyé de Paris une pièce très singulière, intitulée le *Triumvirat;* mais ce qui m'a paru le plus mériter votre attention dans cet ouvrage, et celle de tous les gens qui pensent, c'est une histoire des proscriptions (4). Elles commencent par celles des Hébreux, et finissent par celles des Cévennes; ce morceau m'a paru très curieux. Il me semble que la tragédie n'est faite que pour amener ce petit morceau; la pièce d'ailleurs n'est point convenable à notre théâtre, attendu qu'il y a très peu d'amour.

Adieu, mon cher ami; vous devinez le triste état dans lequel nous sommes, madame Denis et moi. Nous attendons de vos nouvelles; écrivez à madame Denis, au lieu d'écrire à M. Souchai, et songez, quoi qu'il arrive, à *écr. l'inf.*

(1) Fermier-général. (G. A.)
(2) Voyez, tome VI, la fin du IIIe chant de la *Guerre civile de Genève*. (G. A.)
(3) L'aventure Le Jeune. (G. A.)
(4) Voyez, tome V, aux FRAGMENTS D'HISTOIRE. (G. A.)

5074. — A M. HENNIN.

A Ferney, vendredi au soir, 2 janvier.

M. l'ambassadeur est parti extrêmement affligé, et *Argatifontidas* (1) un peu embarrassé. Vous allez être, mon cher conciliateur, chargé d'un lourd fardeau que vous porterez légèrement et avec grâce, car on ne peut nier que les trois Grâces ne soient chez vous (2). Je suppose que c'est vous, mon cher résident, qui m'avez envoyé un paquet de M. le duc de Choiseul; voici la réponse, et voici encore des balivernes (3) pour M. le duc de Praslin.

Je vous prie de mettre tout cela dans votre paquet de la cour, demain samedi.

Je pourrais bien dans quelques jours aller rendre à M. l'ambassadeur sa visite, à Soleure. Je vous prie, à tout hasard, de vouloir bien m'envoyer un passe-port, car voilà les troupes qui vont border Versoix.

Maman et toute ma famille vous embrassent tendrement.

Nous sommes ici les victimes des troubles de Genève, car nous n'avons point l'honneur de vous voir. Nous savons que le peuple vous aime, mais nous vous aimons sûrement davantage.

5075. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, samedi au matin, 3 janvier, avant que la poste de France soit arrivée à Genève.

Mes anges sauront donc pourquoi j'ai fait imprimer les *Scythes*.

1° C'est que je n'ai pas voulu mourir intestat, et sans avoir rendu aux deux satrapes, Nalrisp et Elochivis (4), l'hommage que je leur dois;

2° C'est que mon épître dédicatoire est si drôle (5), que je n'ai pu résister à la tentation de la publier;

3° C'est qu'il n'y a réellement point de comédiens pour jouer cette pièce, et que je serai mort avant qu'il y en ait;

4° C'est que j'emporte aux enfers ma juste indignation contre les comédiennes qui ont défiguré mes ouvrages, pour se donner des airs penchés sur le théâtre; et contre les libraires, éternels fléaux des auteurs, lesquels infâmes libraires de Paris m'ont rendu ridicule, et se sont emparés de mon bien pour le dénaturer avec un privilége du roi.

J'ai donc voulu faire voir aux amateurs du théâtre, avant de mourir, que je protestais contre tous les libraires, comédiens et comédiennes, qui sont les causes de ma mort, et c'est ce que mes anges verront dans l'*Avis au lecteur*, qui est après ma naïve préface.

Je proteste encore, devant Dieu et devant les hommes, qu'il n'y a pas une seule critique de mes anges et de mes satrapes à laquelle je n'aie été très docile. Ils s'en apercevront par le papier collé page 19, et par d'autres petits traits répandus çà et là.

Je proteste encore contre ceux qui prétendent que je suis tombé en apoplexie; je n'ai été évanoui qu'un quart d'heure tout au plus, et mon style n'est point apoplectique.

Si mes anges et mes satrapes veulent que la pièce soit jouée avant que l'édition paraisse, ils sont les maîtres. Gabriel Cramer la mettra sous cent clefs, pourvu qu'il y ait des acteurs pour la jouer, et que les comédiens la fassent succéder immédiatement après la *pomme* (6); car, pour peu qu'on diffère, il sera impossible d'empêcher l'édition de paraître; les provinces de France en seront inondées, et il en arrivera à Paris de tous côtés.

Je la lus devant des gens d'esprit, et même devant des connaisseurs, quatre jours avant mon apoplexie, et je fis fondre en larmes pendant tout le second acte et les trois suivants.

J'enverrai au bout des ailes de mes anges les paroles et la musique, dès que les comédiens auront pris une résolution. J'attends leurs ordres avec la soumission la plus profonde.

5076. — AU MEME.

Dimanche soir, 4 janvier (7).

En attendant que je reçoive demain une lettre de vous,

(1) Le chevalier de Taulès. (*Note de M. Hennin fils.*)
(2) Allusion au tableau des trois Grâces, de Carle Vanloo. (*Note de M. Hennin fils.*)
(3) Les *Scythes*. (G. A.)
(4) Praslin et Choiseul. (K.)
(5) Voyez tome III. (G. A.)
(6) C'est-à-dire après le *Guillaume Tell* de Lemierre. (G. A.)
(7) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

mon divin ange, sur cette malheureuse affaire, je dois vous instruire de tout dans le plus grand détail.

Cette femme innocente et infortunée est en route, comme je vous l'avais marqué. Mais ce nom de Le Jeune, sous lequel elle était venue, me fait toujours trembler. Son mari lui avait donné un billet pour les Cramer, dans lequel il spécifiait les marchandises qu'elle devait acheter. Les Cramer, qui sont mes libraires, n'ont point de ces effets dangereux; ils n'impriment que mes ouvrages. Elle s'adressa à un autre et lui laissa par malheur la note de son mari, signée *Le Jeune, valet de chambre de M. D****. C'était une note particulière de son mari à elle : il faut qu'elle soit tombée par mégarde, quand on faisait ses petits ballots; car elle est très prudente et ne compromet personne. Je retirerai ce billet; n'en soyez point en peine; ne grondez point votre valet de chambre, et encore moins cette pauvre femme; ce qui est fait est fait : il ne s'agit que de se tirer de ce bourbier.

Après nous être tournés de tous les sens, il nous a paru que le procès criminel contre la Doiret était trop dangereux, parce qu'elle est trop connue sous le nom de Le Jeune, parce que tous nos domestiques seraient interrogés; parce que cette femme ayant demeuré huit jours avec eux, ils ont su qui elle est et qui est son mari; parce qu'enfin, ayant resté plusieurs jours chez nous et s'étant servie de notre équipage, nous sommes présumés être ses complices, quoique assurément nous en soyons bien éloignés. Le mieux est sans doute d'étouffer l'affaire; mais comment s'y prendre? Je n'en sais rien, au milieu de mes neiges, avec un quart d'apoplexie et la faiblesse où je suis.

Je pense même que M. le vice-chancelier y sera fort embarrassé; il ne le serait pas si vous étiez son ami intime. Je crois pourtant que vous étiez assez lié avec lui quand il était premier président. Enfin vous êtes sur les lieux; mais peut-être un vieux vice-chancelier n'a point d'amis, et moi j'ai beaucoup d'ennemis. Vous savez que je n'ai absolument rien à me reprocher; mais vous savez aussi que cela ne suffit pas.

Je persiste entièrement dans mon premier avis, qui est que M. le vice-chancelier se fasse représenter les malles adressées à *la dame Doiret, de Châlons*, qu'il fasse brûler secrètement ce qu'elles contiennent, et qu'il laisse madame Denis disputer son droit en matière civile contre la saisie illégale de ses équipages. Il est certain que cette saisie ne peut se soutenir en justice réglée; les commis mêmes ne l'entreprendront pas. Cette tournure, que je proposai d'abord, me paraît encore la meilleure de toutes, quoiqu'elle me soit venue dans l'esprit, et que je n'aie pas d'ordinaire grande foi à mes expédients.

Madame Denis vous embrasse cent fois. Elle est consternée et malade; je serais au désespoir de la quitter dans cet état.

Voici cependant un exemplaire que vous pourrez faire lire à Lekain. Je vous adresserai bientôt l'ouvrage avec la musique en marge (1). Vous voyez que l'état horrible où je suis ne me fait pas négliger les belles-lettres, qui sont, après vous, la plus douce consolation de ma vie.

Adieu, mon très cher et très adorable ange.

5077. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Ferney, 5 janvier.

Cher doyen de l'Académie,
Vous vîtes de plus heureux temps;
Des neuf Sœurs la troupe endormie
Laisse reposer les talents;
Notre gloire est un peu flétrie.
Ramenez-nous, sur vos vieux ans,
Et le bon goût et le bon sens
Qu'eut jadis ma chère patrie (2).

Dites-moi si jamais vous vîtes, dans aucun bon auteur de ce grand siècle de Louis XIV, le mot de *vis-à-vis* employé une seule fois pour signifier *envers, avec, à l'égard*. Y en a-t-il un seul qui ait dit *ingrat vis-à-vis de moi*, au lieu d'ingrat envers moi; *il se ménageait vis-à-vis ses rivaux*, au lieu de dire avec ses rivaux; *il était fier vis-à-vis de ses supérieurs*, pour fier avec ses supérieurs, etc.? Enfin ce mot de *vis-à-vis*, qui est très rarement juste et jamais noble, inonde aujourd'hui nos livres, et la cour, et le barreau, et la société; car dès qu'une expression vicieuse s'introduit, la foule s'en empare.

Dites-moi si Racine a *persiflé* Boileau, si Bossuet a *perciflé* Pascal, et si l'un et l'autre ont *mystifié* La Fontaine, en abusant quelquefois de sa simplicité? Avez-vous jamais dit que Cicéron écrivait *au parfait;* que *la coupe* des tragédies de Racine était heureuse? On va jusqu'à imprimer que les princes sont quelquefois mal *éduqués*. Il paraît que ceux qui parlent ainsi ont reçu eux-mêmes une fort mauvaise éducation. Quand Bossuet, Fénelon, Pellisson, voulaient exprimer qu'on suivait ses anciennes idées, ses projets, ses engagements, qu'on travaillait sur un plan proposé, qu'on remplissait ses promesses, qu'on reprenait une affaire, etc., ils ne disaient point : J'ai suivi mes *errements*, j'ai travaillé sur mes *errements*.

Errement a été substitué par les procureurs au mot *erres*, que le peuple emploie au lieu d'*arrhes : arrhes* signifie *gage*. Vous trouvez ce mot dans la tragi-comédie de Pierre Corneille, intitulée *Don Sanche d'Aragon*. (Act. V, sc. VI.)

Ce présent donc renferme un tissu de cheveux
Que reçut don Fernand pour arrhes de mes vœux.

Le peuple de Paris a changé *arrhes* en *erres :* des *erres* au coche : donnez-moi des *erres*. De là, *errements;* et aujourd'hui je vois que, dans les discours les plus graves le roi a suivi ses derniers *errements vis-à-vis* des rentiers.

Le style barbare des anciennes formules commence à se glisser dans les papiers publics. On imprime que sa majesté *aurait* reconnu qu'une telle province *aurait* été endommagée par des inondations.

En un mot, monsieur, la langue paraît s'altérer tous les jours; mais le style se corrompt bien davantage : on prodigue les images et les tours de la poésie en physique; on parle d'anatomie en style ampoulé; on se pique d'employer des expressions qui étonnent, parce qu'elles ne conviennent point aux pensées.

C'est un grand malheur, il faut l'avouer, que, dans un livre (1) rempli d'idées profondes, ingénieuses, et neuves, on ait traité du fondement des lois en épigrammes. La gravité d'une étude si importante devait avertir l'auteur de respecter davantage son sujet : et combien a-t-il fait de mauvais imitateurs qui, n'ayant pas son génie, n'ont pu copier que ses défauts!

Boileau, il est vrai, a dit après Horace :

Heureux qui dans ses vers sait, d'une voix légère,
Passer du grave au doux, du plaisant au sévère!

Mais il n'a pas prétendu qu'on mélangeât tous les styles. Il ne voulait pas qu'on mît le masque de Thalie sur le visage de Melpomène, ni qu'on prodiguât les grands mots dans les affaires les plus minces. Il faut toujours conformer son style à son sujet.

Il m'est tombé entre les mains l'annonce imprimée d'un marchand de ce qu'on peut envoyer de Paris en province pour servir sur table. Il commence par un éloge magnifique de l'agriculture et du commerce, il pèse dans ses balances d'épicier le mérite du duc de Sully et du grand ministre Colbert; et ne pensez pas qu'il s'abaisse à citer le nom du duc de Sully, il l'appelle l'*ami d'Henri IV*, et il s'agit de vendre des saucissons et des harengs frais! Cela prouve au moins que le goût des belles-lettres a pénétré dans tous les états; il ne s'agit plus que d'en faire un usage raisonnable : mais on veut toujours mieux dire qu'on ne doit dire, et tout sort de sa sphère.

Des hommes même de beaucoup d'esprit ont fait des livres ridicules, pour vouloir avoir trop d'esprit. Le jésuite Castel, par exemple, dans sa *Mathématique universelle*, veut prouver que si le globe de Saturne était emporté par une comète dans un autre système solaire, ce serait le dernier de ses satellites que la loi de la gravitation mettrait à la place de Saturne. Il ajoute à cette bizarre idée que la raison pour laquelle le satellite le plus éloigné prendrait cette place, c'est que les souverains éloignent d'eux, autant qu'ils le peuvent, leurs héritiers présomptifs.

Cette idée serait plaisante et convenable dans la bouche d'une femme qui, pour faire taire des philosophes, imaginerait une raison comique d'une chose dont ils chercheraient la cause en vain; mais que le mathématicien fasse le plaisant quand il doit instruire, cela n'est pas tolérable.

Le déplacé, le faux, le gigantesque, semblent vouloir dominer aujourd'hui; c'est à qui renchérira sur le siècle passé. On appelle de tous côtés les passants pour leur faire admirer des tours de force qu'on substitue à la démarche simple, noble, aisée, décente, des Pellisson, des Fénelon, des Bossuet, des Massillon. Un charlatan est parvenu jusqu'à dire dans je ne sais quelles lettres, en parlant de l'angoisse et de la pas-

(1) C'est-à-dire avec le jeu des acteurs en marge des *Scythes*. G. A.)

(2) D'Olivet venait de donner une nouvelle édition de sa *Prosodie française*. (G. A.)

(1) *L'Esprit des lois*. (G. A.)

sion de Jésus-Christ, que si Socrate mourut en sage, Jésus-Christ *mourut en dieu* (1) : comme s'il y avait des dieux accoutumés à la mort ; comme si on savait comment ils meurent ; comme si une sueur de sang était le caractère de la mort de Dieu ; enfin comme si c'était Dieu qui fût mort.

On descend d'un style violent et effréné au familier le plus bas et le plus dégoûtant ; on dit de la musique du célèbre Rameau, l'honneur de notre siècle, qu'elle *ressemble à la course d'une oie grasse et au galop d'une vache* (2). On s'exprime enfin aussi ridiculement que l'on pense, *rem verba sequuntur ;* et, à la honte de l'esprit humain, ces impertinences ont eu des partisans.

Je vous citerais cent exemples de ces extravagants abus, si je n'aimais pas mieux me livrer au plaisir de vous remercier des services continuels que vous rendez à notre langue, tandis qu'on cherche à la déshonorer. Tous ceux qui parlent en public doivent étudier votre *Traité de la Prosodie ;* c'est un livre classique qui durera autant que la langue française.

Avant d'entrer avec vous dans des détails sur votre nouvelle édition, je dois vous dire que j'ai été frappé de la circonspection avec laquelle vous parlez du célèbre, j'ose presque dire de l'inimitable Quinault, le plus concis peut-être de nos poètes dans les belles scènes de ses opéras, et l'un de ceux qui s'exprimèrent avec le plus de pureté, comme avec le plus de grâce. Vous n'assurez point, comme tant d'autres, que Quinault ne savait que sa langue. Nous avons souvent entendu dire, madame Denis et moi, à M. de Beaufrant son neveu, que Quinault savait assez de latin pour ne lire jamais Ovide que dans l'original, et qu'il possédait encore mieux l'italien. Ce fut un Ovide à la main qu'il composa ces vers harmonieux et sublimes de la première scène de *Proserpine* (act. I, sc. I) :

Les superbes géants armés contre les dieux
Ne nous donnent plus d'épouvante ;
Ils sont ensevelis sous la masse pesante
Des monts qu'ils entassaient pour attaquer les cieux.
Nous avons vu tomber leur chef audacieux
Sous une montagne brûlante.
Jupiter l'a contraint de vomir à nos yeux
Les restes enflammés de sa rage expirante.
Jupiter est victorieux,
Et tout cède à l'effort de sa main foudroyante.

S'il n'avait pas été rempli de la lecture du Tasse, il n'aurait pas fait son admirable opéra d'*Armide*. Une mauvaise traduction ne l'aurait pas inspiré.

Tout ce qui n'est pas, dans cette pièce, air détaché, composé sur les canevas du musicien, doit être regardé comme une tragédie excellente. Ce ne sont pas là de

. . . . Ces lieux communs de morale lubrique
Que Lulli réchauffa des sons de sa musique. (BOIL., sat. X.)

On commence à savoir que Quinault valait mieux que Lulli. Un jeune homme d'un rare mérite (3), déjà célèbre par le prix qu'il a remporté à notre Académie (4), et par une tragédie (5) qui a mérité son grand succès, a osé s'exprimer ainsi en parlant de Quinault et de Lulli :

Aux dépens du poète on n'entend plus vanter
De ces airs languissants la triste psalmodie,
Que réchauffa Quinault du feu de son génie.

Je ne suis pas entièrement de son avis. Le récitatif de Lulli me paraît très bon, mais les scènes de Quinault encore meilleures.

Je viens à une autre anecdote. Vous dites que « les étrangers ont peine à distinguer quand la consonne finale a besoin ou non d'être accompagnée d'un *e* muet, » et vous citez les vers du philosophe de Sans-Souci :

La nuit, compagne du repos,
De son crêp couvrant la lumière (6),
Avait jeté sur ma paupière
Les plus lethargiques pavots.

Il est vrai que, dans les commencements, nos *e* muets embarrassent quelquefois les étrangers ; le philosophe de Sans-Souci était très jeune quand il fit cette épître : elle a été imprimée à son insu par ceux qui recherchent toutes les pièces manuscrites, et qui, dans leur empressement de les imprimer, les donnent souvent au public toutes défigurées.

Je peux vous assurer que le philosophe de Sans-Souci sait parfaitement notre langue. Un de nos plus illustres confrères (1) et moi nous avons l'honneur de recevoir quelquefois de ses lettres, écrites avec autant de pureté que de génie et de force, *eodem animo scribit quo pugnat :* et je vous dirai, en passant, que l'honneur d'être encore dans ses bonnes grâces, et le plaisir de lire les pensées les plus profondes, exprimées d'un style énergique, font une des consolations de ma vieillesse. Je suis étonné qu'un souverain chargé de tout le détail d'un grand royaume, écrive couramment et sans effort ce qui coûterait à un autre beaucoup de temps et de ratures.

M. l'abbé de Dangeau, en qualité de puriste, en savait sans doute plus que lui sur la grammaire française. Je ne puis toutefois convenir avec ce respectable académicien qu'un musicien, en chantant *la nuit est loin encore*, prononce, pour avoir plus de grâces, la nuit est *loing* encore. Le philosophe de Sans-Souci, qui est aussi grand musicien qu'écrivain supérieur, sera, je crois, de mon opinion.

Je suis fort aise qu'autrefois Saint-Gelais ait justifié le *crêp* par son *Bucéphal*. Puisqu'un aumônier de François Ier retranche un *e* à *Bucéphale*, pourquoi un prince royal de Prusse n'aurait-il pas retranché un *e* à *crêpe ?* Mais je suis un peu fâché que Melin de Saint-Gelais, en parlant au cheval de François Ier, lui ait dit :

Sans que tu sois un Bucéphal,
Tu portes plus grand qu'Alexandre.

L'hyperbole est trop forte, et j'y aurais voulu plus de finesse.

Vous me critiquez, mon cher doyen, avec autant de politesse que vous rendez de justice au singulier génie du philosophe de Sans-Souci. J'ai dit, il est vrai, dans le *Siècle de Louis XIV*, à l'article des MUSICIENS, que nos rimes féminines, terminées toutes par un *e* muet, font un effet très désagréable dans la musique, lorsqu'elles finissent un couplet. Le chanteur est absolument obligé de prononcer :

Si vous aviez la rigueur
De m'ôter votre cœur,
Vous m'ôteriez la *vi-eu*. (*Armide*, act. V, sc. I.)

Arcabonne est forcée de dire,

Tout me parle de ce que j'*aim-eu*. (*Amadis*, act. II, sc. II.)

Médor est obligé de s'écrier,

. . . . Ah ! quel tourment
D'aimer sans *espérance-eu*. (*Roland*, act. I, sc. III.)

La gloire et la victoire, à la fin d'une tirade, font presque toujours la *gloire-eu*, la *victoire-eu*. Notre modulation exige trop souvent ces tristes désinences. Voilà pourquoi Quinault a grand soin de finir, autant qu'il le peut, ses couplets par des rimes masculines ; et c'est ce que recommandait le grand musicien Rameau à tous les poètes qui composaient pour lui.

Qu'il me soit donc permis, mon cher maître, de vous représenter que je ne puis être d'accord avec vous quand vous dites « qu'il est inutile et peut-être ridicule de chercher l'ori» gine de cette prononciation, *gloire-eu*, *victoire-eu*, ailleurs » que dans la bouche de nos villageois. » Je n'ai jamais entendu de paysan prononcer ainsi en parlant ; mais ils y sont forcés lorsqu'ils chantent. Ce n'est pas non plus une prononciation vicieuse des acteurs et des actrices de l'Opéra ; au contraire, ils font ce qu'ils peuvent pour sauver la longue tenue de cette finale désagréable, et ne peuvent souvent en venir à bout. C'est un petit défaut attaché à notre langue, défaut bien compensé par le bel effet que font nos *e* muets dans la déclamation ordinaire.

Je persiste encore à vous dire qu'il n'y a aucune nation en Europe qui fasse sentir les *e* muets, excepté la nôtre. Les Italiens et les Espagnols n'en ont pas. Les Allemands et les Anglais en ont quelques-uns ; mais ils ne sont jamais sensibles ni dans la déclamation ni dans le chant.

Venons maintenant à l'usage de la rime, dont les Italiens et les Anglais se sont défaits dans la tragédie, et dont nous ne devons jamais secouer le joug. Je ne sais si c'est moi que vous accusez d'avoir dit que la rime est une invention des siècles barbares ; mais, si je ne l'ai pas dit, permettez-moi d'avoir la hardiesse de vous le dire.

Je tiens, en fait de langue, tous les peuples pour barbares,

(1) *Emile*, livre IV. (G. A.)
(2) Lettre de Jean-Jeacques à Grimm sur *Omphale*. (G. A.)
(3) La Harpe. (G. A.)
(4) *Discours sur les préjugés et les injustices littéraires*. (G. A.)
(5) *Le Comte de Warwick*. (G. A.)
(6) Lettre de Frédéric à Voltaire du 20 février 1750. Au lieu de ce vers, on lit aujourd'hui :

En nous dérobant la lumière. (G. A.)

(1) D'Alembert. (G. A.)

en comparaison des Grecs et de leurs disciples les Romains, qui seuls ont connu la vraie prosodie. Il faut surtout que la nature eût donné aux premiers Grecs des organes plus heureusement disposés que ceux des autres nations, pour former en peu de temps un langage tout composé de brèves et de longues, et qui, par un mélange harmonieux de consonnes et de voyelles, était une espèce de musique vocale. Vous ne me condamnerez pas, sans doute, quand je vous répéterai que le grec et le latin sont à toutes les autres langues du monde ce que le jeu d'échecs est au jeu de dames, et ce qu'une belle danse est à une démarche ordinaire.

Malgré cet aveu, je suis bien loin de vouloir proscrire la rime, comme feu M. de La Motte ; il faut tâcher de se bien servir du peu qu'on a, quand on ne peut atteindre à la richesse des autres. Taillons habilement la pierre, si le porphyre et le granit nous manquent. Conservons la rime; mais permettez-moi toujours de croire que la rime est faite pour les oreilles, et non pas pour les yeux.

J'ai encore une autre représentation à vous faire. Ne serais-je point un de ces téméraires que vous accusez de vouloir changer l'orthographe? J'avoue qu'étant très dévoué à saint François (1), j'ai voulu le distinguer des *Français ;* j'avoue que j'écris *Danois* et *Anglais* : il m'a toujours semblé qu'on doit écrire comme on parle, pourvu qu'on ne choque pas trop l'usage, pourvu que l'on conserve les lettres qui font sentir l'étymologie et la vraie signification du mot.

Comme je suis très tolérant, j'espère que vous me tolérerez. Vous pardonnerez surtout ce style négligé à un *Français* ou à un *François* qui *avait* ou qui *avoit* été élevé à Paris dans le centre du bon goût, mais qui s'est un peu engourdi depuis treize ans, au milieu des montagnes de glace dont il est environné. Je ne suis pas de ces phosphores qui se conservent dans l'eau. Il me faudrait la lumière de l'Académie pour m'éclairer et m'échauffer; mais je n'ai besoin de personne pour ranimer dans mon cœur les sentiments d'attachement et de respect que j'ai pour vous, ne vous en déplaise, depuis plus de soixante années.

5078. — A M. DE PEZAY.

5 janvier.

Je vous fais juge, monsieur, des procédés de Jean-Jacques Rousseau avec moi. Vous savez que ma mauvaise santé m'avait conduit à Genève auprès de M. Tronchin le médecin, qui alors était ami de Rousseau : je trouvai les environs de cette ville si agréables, que j'achetai d'un magistrat, quatre-vingt-sept mille livres, une maison de campagne (2), à condition qu'on m'en rendrait trente-huit mille lorsque je la quitterais. Rousseau dès lors conçut le dessein de soulever le peuple de Genève contre les magistrats, et il a eu enfin la funeste et dangereuse satisfaction de voir son projet accompli.

Il écrivit d'abord à M. Tronchin qu'il ne remettrait jamais les pieds dans Genève, tant que j'y serais; M. Tronchin peut vous certifier cette vérité. Voici sa seconde démarche.

Vous connaissez le goût de madame Denis, ma nièce, pour les spectacles; elle en donnait dans le château de Tournay et dans celui de Ferney, qui sont sur la frontière de France, et les Génevois y accouraient en foule. Rousseau se servit de ce prétexte pour exciter contre moi le parti qui est celui des représentants, et quelques prédicants qu'on nomme ministres.

Voilà pourquoi, monsieur, il prit le parti des ministres, au sujet de la comédie, contre M. d'Alembert, quoique ensuite il ait pris le parti de M. d'Alembert contre les ministres, et qu'il ait fini par outrager également les uns et les autres; voilà pourquoi il voulut d'abord m'engager dans une petite guerre au sujet des spectacles; voilà pourquoi, en donnant une comédie et un opéra à Paris, il m'écrivit que je corrompais sa république, en faisant représenter des tragédies dans mes maisons par la nièce du grand Corneille, que plusieurs Génevois avaient l'honneur de seconder.

Il ne s'en tint pas là ; il suscita plusieurs citoyens ennemis de la magistrature ; il les engagea à rendre le conseil de Genève odieux, et à lui faire des reproches de ce qu'il souffrait malgré la loi un catholique domicilié sur leur territoire, tandis que tout Génevois peut acheter en France des terres seigneuriales, et même y posséder des emplois de finance. Ainsi cet homme, qui prêchait à Paris la liberté de conscience, et qui avait tant de besoin de tolérance pour lui, voulait établir dans Genève l'intolérance la plus révoltante et en même temps la plus ridicule.

M. Tronchin entendit lui-même un citoyen (3), qui est depuis longtemps le principal boute-feu de la république, dire qu'il fallait absolument exécuter ce que Rousseau voulait, et me faire sortir de ma maison des Délices, qui est aux portes de Genève. M. Tronchin, qui est aussi honnête homme que bon médecin, empêcha cette levée de boucliers, et ne m'en avertit que longtemps après.

Je prévis alors les troubles qui s'exciteraient bientôt dans la petite république de Genève ; je résiliai mon bail à vie des Délices; je reçus trente-huit mille livres, et j'en perdis quarante-neuf, outre environ trente mille francs que j'avais employés à bâtir dans cet enclos.

Ce sont là, monsieur, les moindres traits de la conduite que Rousseau a eue avec moi. M. Tronchin peut vous les certifier, et toute la magistrature de Genève en est instruite.

Je ne vous parlerai point des calomnies dont il m'a chargé auprès de M. le prince de Conti et de madame la duchesse de Luxembourg, dont il avait surpris la protection. Vous pouvez d'ailleurs vous informer dans Paris de quelle ingratitude il a payé les services de M. Grimm, de M. Helvétius, de M. Diderot, et de tous ceux qui avaient protégé ses extravagantes bizarreries, qu'on voulait alors faire passer pour de l'éloquence.

Le ministère est aussi instruit de ses projets criminels, que les véritables gens de lettres le sont de tous ses procédés. Je vous supplie de remarquer que la suite continuelle des persécutions qu'il m'a suscitées, pendant quatre années, a été le prix de l'offre que je lui avais faite de lui donner en pur don une maison de campagne, nommée l'Ermitage, que vous avez vue entre Tournay et Ferney. Je vous renvoie, pour tout le reste, à la lettre que j'ai été obligé d'écrire à M. Hume, et qui était d'un style moins sérieux que celle-ci.

Que M. Dorat juge à présent s'il a eu raison de me confondre (1) avec un homme tel que Rousseau, et de regarder comme une querelle de bouffons les offenses personnelles que M. Hume, M. d'Alembert, et moi, avons été obligés de repousser, offenses qu'aucun homme d'honneur ne pouvait passer sous silence.

M. d'Alembert et M. Hume, qui sont au rang des premiers écrivains de France et d'Angleterre, ne sont point des bouffons; je ne crois pas l'être non plus, quoique je n'approche pas de ces deux hommes illustres.

Il est vrai, monsieur, que malgré mon âge et mes maladies, je suis très gai, quand il ne s'agit que de sottises de littérature, de prose ampoulée, de vers plats, ou de mauvaises critiques ; mais on doit être très sérieux sur les procédés, sur l'honneur, et sur les devoirs de la vie.

5079. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 janvier, à deux heures (2).

La poste part dans le moment ; nous n'avons que le temps de dire que nous venons de recevoir la copie du mémoire de mon cher ange à M. le vice-chancelier. Malheureusement ce mémoire contredit toutes nos requêtes ; nous avons toujours articulé que nous ne connaissons pas la dame Doiret. Nous avons commencé un procès contre elle, et tout cela est très vrai. Mon cher ange dit dans le mémoire que la Doiret est cousine de la femme de charge du château : c'est nous rendre évidemment ses complices. Nous conjurons mon cher ange de dire qu'il s'est trompé, comme il s'est trompé en effet. Cela n'arrive pas souvent à mon cher ange; mais quand il s'agit de faits, le pape même n'est pas infaillible. Au nom de Dieu, tenez-vous-en à notre dernière requête à M. le vice-chancelier. Je vais dans le moment à Soleure rendre compte de plusieurs affaires importantes à M. l'ambassadeur.

5080. — AU MÊME.

7 janvier.

Comme nous ne voulons rien faire, mon très cher ange, sans vous en donner avis, nous vous communiquons, madame Denis et moi, le nouveau mémoire que nous sommes obligés d'envoyer à M. le vice-chancelier, fondé sur une lettre dans laquelle on nous avertit que des personnes (3) pleines de bonté ont daigné lui recommander cette malheureuse affaire.

Le mémoire, dont ces personnes ont ordonné qu'on nous fît part, alléguait des faits dont elles ne pouvaient être instruites. Ce mémoire se trouvait en contradiction avec les nôtres, et avec le procès-verbal. Vous voyez, mon divin ange, que nous sommes dans l'obligation indispensable d'exposer le

(1) Son patron. (G. A.)
(2) Les Délices. (G. A.)
(3) Deluc. (G. A.)

(1) Dans son *Avis aux sages*. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) D'Argental. (G. A.)

fait tel qu'il est, et de requérir que M. le vice-chancelier daigne se procurer les informations que nous demandons. Nous sommes si innocents que nous sommes en droit de demander justice au lieu de grâce. Nous passerions pour être évidemment complices de la Doiret, si nous l'avions connue.

Nous vous supplions de vouloir bien vous intéresser à l'autre affaire (1) que nous avons recommandée à vos bontés auprès de M. de La Reynière, le fermier-général.

Venons à des choses plus agréables. On ne pouvait guère, dans l'état de crise où la république de Genève et moi nous nous trouvons par hasard, imprimer correctement les *Scythes*; nous vous enverrons incessamment des exemplaires plus honnêtes. J'ai essuyé de bien cruelles afflictions en ma vie. Le baume de Fier-à-bras, que j'ai appliqué sur mes blessures, a toujours été de chercher à m'égayer. Rien ne m'a paru si gai que mon épître dédicatoire (2). Je ne sais pas si elle aura plu, mais elle m'a fait rire dans le temps que j'étais au désespoir.

J'avais promis à M. le chevalier de Beauteville d'aller lui rendre sa visite à Soleure, et d'aller de là passer le carnaval chez l'électeur palatin et arranger mes petites affaires avec M. le duc de Wirtemberg; mais mon quart d'apoplexie et une complication de petits maux assez honnêtes me forcent à rester dans mon lit, où j'attends patiemment la nombreuse armée de cinq à six cents hommes, qui va faire semblant d'investir Genève. L'état-major n'investira que Ferney; il croira s'y amuser, et il n'y trouvera que tristesse, malgré le moment de gaieté que j'ai eue dans mon épître dédicatoire et dans ma préface contre Duchesne (3).

Je pense qu'on ne saurait donner trop tôt les *Scythes*; il ne s'agit que de trouver un vieillard. La représentation de cette pièce ferait au moins diversion : cette diversion est si absolument nécessaire, qu'il faut que la pièce soit jouée ou lue.

Adieu, mon aimable et très cher ange; je me mets aux pieds de madame d'Argental; j'ai bien peur qu'elle ne soit affligée.

5081. — A M. DAMILAVILLE.

7 janvier.

Je ne sais si je vous ai mandé, mon cher ami, que j'ai eu une petite attaque qui m'avertit de mettre mes affaires en ordre.

Je n'ai rien à vous mander de nouveau. Vous aurez par le premier ordinaire la tragédie des *Scythes* imprimée. On n'en a tiré que très peu d'exemplaires. Je vous prie de la donner à madame de Florian dès que vous l'aurez lue avec Platon. Vous savez qu'il est question de lui dans la préface.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

5082. — AU MÊME.

Jeudi matin, 8 janvier.

Mon cher ami, en attendant que je lise une lettre de vous, que je compte recevoir aujourd'hui, il faut que je vous communique une réponse que j'ai été obligé de faire à M. de Pezay, au sujet des vers de M. Dorat, que vous devez avoir vus, et qui ne sont pas mal faits. Vous verrez si j'ai tort de regarder J.-J. Rousseau comme un monstre, et de dire qu'il est un monstre. Le grand mal, dans la littérature, c'est qu'on ne veut jamais distinguer l'offenseur de l'offensé. M. Dorat a ses raisons pour suivre le torrent, puisqu'il s'y laisse entraîner, et qu'il m'a offensé de gaieté de cœur, sans me connaître.

J'arrête ma plume, en attendant votre lettre, et je vous prie de communiquer à M. d'Alembert celle que j'ai écrite à M. de Pezay, avant que M. Dorat m'eût demandé pardon.

Nous avons reçu votre lettre du 3 de janvier. Nos alarmes et nos peines ont été un peu adoucies, mais ne sont pas terminées.

Il n'y a plus actuellement de communication de Genève avec la France; les troupes sont répandues par toute la frontière, et, par une fatalité singulière, c'est nous qui sommes punis des sottises des Génevois. Genève est le seul endroit où l'on trouvait avoir toutes les choses nécessaires à la vie; nous sommes bloqués, et nous mourrons de faim; c'est assurément le moindre de mes chagrins.

Je n'ai pas un moment pour vous en dire davantage. Tout notre triste couvent vous embrasse.

(1) Le renvoi de Janin. (G. A.)
(2) Des *Scythes*. (G. A.)
(3) Voyez, à la fin des *Scythes*, l'*Avis au lecteur*. (G. A.)

5083. — A M. DORAT.

A Ferney, ce 8 janvier.

Monsieur, à la réception de la lettre dont vous m'avez honoré j'ai dit, comme saint Augustin : *O felix culpa!* sans cette petite échappée dont vous vous accusez si galamment, je n'aurais point eu votre lettre, qui m'a fait plus de plaisir que l'*Avis aux* deux prétendus *sages* ne m'a pu causer de peine. Votre plume est comme la lance d'Achille, qui guérissait les blessures qu'elle faisait.

Le cardinal de Bernis, étant jeune, en arrivant à Paris commença par faire des vers contre moi, selon l'usage, et finit par me favoriser d'une bienveillance qui ne s'est jamais démentie. Vous me faites espérer les mêmes bontés de vous pour le peu de temps qui me reste à vivre, et je crie *Felix culpa!* à tue-tête.

J'ai déjà lu, monsieur, votre très joli poëme sur la *Déclamation*; il est plein de vers heureux et de peintures vraies. Je me suis toujours étonné qu'un art, qui paraît si naturel, fût si difficile. Il y a, ce me semble, dans Paris beaucoup plus de jeunes gens capables de faire des tragédies dignes d'être jouées, qu'il n'y a d'acteurs pour les jouer. J'en cherche la raison, et je ne sais si elle n'est pas dans la ridicule infamie que des Welches ont attachée à réciter ce qu'il est glorieux de faire. Cette contradiction welche doit révolter tous les vrais Français. Cette vérité me semble mériter que vous la fassiez valoir dans une seconde édition de votre poëme.

Je ne puis vous dire à quel point j'ai été touché de tout ce que vous avez bien voulu m'écrire.

J'ai l'honneur d'être, etc.

P.-S. Ma dernière lettre à M. le chevalier de Pezay était écrite avant que j'eusse reçu la vôtre. J'en avais envoyé une copie à un de mes amis (1); mais je ne crois pas qu'il y ait un mot qui puisse vous déplaire, et j'espère que les faits énoncés dans ma lettre feront impression sur un cœur comme le vôtre.

5084. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 janvier au soir, partira le 10 (2).

Mes divins anges, nous recevons votre lettre du 3 janvier. Allons vite au fait : 1° l'affaire était si grave que la première chose que dit le receveur du bureau à cette dame, c'est qu'elle serait pendue; 2° le fidèle Wagnière vous écrivit du bureau même pendant que les monstres du bureau écrivaient à M. le vice-chancelier; 3° cette affaire étant arrivée le 23 décembre au soir, nous n'avons eu de nouvelles de vous qu'aujourd'hui 8 janvier, et Le Jeune a écrit quatre lettres à sa femme dans cet intervalle; 4° nous ne pouvions faire autre chose que d'envoyer mémoire sur mémoire au seul maître de cette affaire; tous ces mémoires ont été uniformes. Nous avons toujours dit la même chose, et nous ne pouvions deviner que vous imagineriez d'alléguer que cette femme est parente de notre femme de charge, attendu que nous ne l'avons jamais dit dans nos défenses dont vous avez copie, et que Wagnière, à qui cette lettre est dictée, n'énonça point du tout cette défaite dans la lettre qu'il a eu l'honneur de vous écrire du bureau.

La femme même articula dans le procès-verbal qu'elle avait une parente en Suisse, mais non pas à Ferney; elle déclara qu'elle ne nous connaissait point, et voici le certificat que Wagnière vous en donne, en cas que vous ayez perdu sa lettre. Il nous a donc fallu absolument marcher sur la même ligne et soutenir toujours, ce qui est très vrai, que nous n'avons connu jamais la femme Doiret, et que nous ne vendons point de livres.

5° Il est très vrai encore que le bureau de Collonges est en faute jusque dans sa turpitude, et que sa barbarie n'est point en règle. S'il a cru que la dame Doiret et son quidam (3) voulaient faire passer en France des choses criminelles, il devait s'assurer d'eux : première prévarication. Il n'était pas en droit de saisir les chevaux et le carrosse d'une personne qui venait faire plomber ses malles, qui se déclarait elle-même, et qui ne passait point des marchandises en fraude selon les ordonnances : seconde prévarication. Il pouvait même renvoyer ces marchandises sans manquer à son devoir, et c'est ce qui arrive tous les jours dans d'autres bureaux. Madame Denis est légalement autorisée à redemander son équipage, dont d'ailleurs cette femme Doiret s'était servie frauduleusement, en achetant des habits de nos do-

(1) Damilaville. (G. A.)
(2) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Janin. (G. A.)

mestiques et en empruntant d'eux nos équipages et des malles.

6° Nos malles ne nous sont revenues au nombre de deux que parce que les commis mirent les papiers dans une troisième, pour être envoyés à M. le vice-chancelier.

7° Il est impossible que, si nous passons le moins du monde pour complices de la femme qui faisait entrer ces papiers, nous ne soyons exposés aux désagréments les plus violents.

8° Quand nous ne serions condamnés qu'à la plus légère amende, nous serions déshonorés à quinze lieues à la ronde, dans un pays barbare et superstitieux. Vous ne vous connaissez pas en barbares.

9° Si on ne trouve pas un ami de M. de La Reynière qui obtienne de lui la prompte et indispensable révocation du nommé Janin, contrôleur du bureau de Sacconex, entre Genève et Ferney, l'affaire peut prendre la tournure la plus funeste.

Cette affaire, toute désagréable qu'elle est, ne doit préjudicier en rien à celle des *Scythes*; au contraire, c'est une diversion consolante et peut-être nécessaire. Il serait bon sans doute que la pièce fût jouée incessamment et que les acteurs eussent leurs rôles; mais sans deux bons vieillards et sans une Obéide qui sache faire entrevoir ses larmes en voulant les retenir, et qui découvre son amour sans en parler, tout est bien hasardé. J'ai d'ailleurs fait imprimer l'ouvrage pour prévenir l'impertinente absurdité des comédiens que mademoiselle Clairon avait accoutumés à gâter toutes mes pièces; ce désagrément m'est beaucoup plus sensible que le succès ne pourrait être flatteur pour moi.

J'imagine que l'épître dédicatoire n'aura pas déplu à MM. les ducs de Praslin et de Choiseul; et c'est une grande consolation pour le bon homme, qui cultive encore son jardin au pied du Caucase, mais qui ne fera plus éclore de fleurs ni de fruits, après une aventure qui lui ôte le peu de forces qui lui restait : ce bon vieillard vous tend les bras de ses neiges, de Scythie aux murs de Babylone. — V.

Du 9 janvier 1767. — A M. D'ARGENTAL.

La femme Doiret n'eut jamais de parents chez nous. — Voici les certificats que je vous annonçai hier :

« Je déclare que je n'ai jamais articulé dans aucun papier » que la dame Doiret eût des parents dans la maison.

» Fait à Ferney, 9 janvier 1767.

» Signé WAGNIÈRE.

» Je déclare la même chose, comme ayant été présent.

» Signé BACLE. »

P.-S. (Relatif à la révocation de Janin.)

C'est sur quoi nous avons insisté dans toutes nos lettres; nous n'avons proposé l'intervention de M. de Courteilles que comme le croyant à portée, par lui ou par ses amis, d'engager les fermiers-généraux, chargés du pays de Gex, à casser au plus vite ce malheureux. Nous vous répétons que c'est un préalable très important pour empêcher que notre nom ne soit compromis et que nous ne soyons exposés à un procès criminel.

Vous avez, mes divins anges, un résumé exact de l'affaire. Puisqu'elle dépend de M. de Montyon, que nous avons vu aux Délices, nous allons lui écrire. Vous connaissez, sans doute, le conseiller d'Etat qui préside à ce bureau. Nous avions espéré que M. le vice-chancelier aurait la bonté de décider lui-même cette affaire, et qu'il commencerait par s'informer s'il y a en effet une femme Doiret à Châlons, à laquelle la malle pleine de papiers est adressée. Il est fort triste que cette aventure soit discutée devant des juges qui peuvent la *criminaliser;* mais nous comptons sur votre zèle, sur votre activité, sur vos amis.

Nous n'avons rien à nous reprocher, et s'il arrive un malheur (1), on aura la fermeté de le soutenir, malgré l'état languissant où l'on est, et malgré la rigueur extrême d'un climat qui est quelquefois pire que la Sibérie.

N'en parlons plus, mes chers anges, il n'est question que d'agir auprès de M. de Montyon et du président du bureau, non pas comme demandant grâce, mais comme demandant justice et conformément à nos mémoires dont aucun ne dément l'autre. Nous ne voulons point nous contredire comme Jean-Jacques. Voilà notre première et dernière résolution dont nous ne nous sommes jamais départis, comme nous ne nous départirons point des tendres sentiments qui nous attachent à vous pour toute notre vie.

(1) D'être forcé de déguerpir. (G. A.)

5085. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 9 janvier.

Le favori de Vénus, de Minerve et de Mars, s'est donc ressenti des infirmités attachées à la faiblesse humaine. Il a succombé sous la fatigue des plaisirs; mais je me flatte qu'il est bien rétabli, puisqu'il m'a écrit de sa main; il est d'ailleurs grand médecin, et c'est lui qui guérit les autres. Je n'ai pas l'honneur d'être de l'espèce de mon héros : dès que les neiges couvrent la terre dans mon climat barbare, les taies blanches s'emparent de mes yeux, je perds presque entièrement la vue. Mon héros griffonne de sa main des lettres qu'à peine on peut lire, et moi je ne peux écrire de ma belle écriture; j'entrerai d'ailleurs incessamment dans ma soixante et quatorzième année, ce qui exige de l'indulgence de mon héros.

Nous faisons à présent la guerre très paisiblement aux citoyens têtus de Genève. J'ai trente dragons autour d'un poulailler qu'on nomme le château de Tournay, que j'avais prêté à M. le duc de Villars, sur le chemin des Délices. Je n'ai point de corps d'armée à Ferney; mais j'imagine que, dans cette guerre, on boira plus de vin qu'on ne répandra de sang.

Si vous avez, monseigneur, une bonne actrice à Bordeaux, je vous enverrai une tragédie nouvelle pour votre carnaval ou pour votre carême. Maman Denis et tous ceux à qui je l'ai lue, disent qu'elle est très neuve et très intéressante. La grâce que je vous demanderai, ce sera de mettre tout votre pouvoir de gouverneur à empêcher qu'elle ne soit copiée par le directeur de la comédie, et qu'elle ne soit imprimée à Bordeaux. J'oserais même vous supplier d'ordonner que le directeur fît copier les rôles dans votre hôtel, et qu'on vous rendît l'exemplaire à la fin de chaque répétition et de chaque représentation; en ce cas, je suis à vos ordres.

Voici le mémoire concernant votre protégé (1) et l'emploi de la lettre de change que vous avez eu la bonté d'envoyer pour lui. Quand même je ne serais pas à Ferney, il restera toujours dans la maison; maman Denis aura soin de lui, et je le laisserai le maître de ma bibliothèque. Il passe sa vie à travailler dans sa chambre, et j'espère qu'il sera un jour très savant dans l'histoire de France. Je lui ai fait étudier l'*Histoire des Pairs et des Parlements*, ce qui peut lui être fort utile. Il se pourra faire que bientôt je sois absent pour longtemps de Ferney; je serais même aujourd'hui chez M. le chevalier de Beauteville, à Soleure, et de là j'irais chez le duc de Wurtemberg et chez l'électeur palatin, si ma santé me le permettait.

Dans cette incertitude, je vous demande en grâce d'avoir pour moi la même bonté que vous avez eue pour Galien. Ni vos affaires ni celles de la succession de M. le prince de Guise ne seront arrangées de plus de six mois. Je me trouve, à l'âge de soixante et quatorze ans, dans un état très désagréable et très violent. Votre banquier de Bordeaux peut aisément vous avancer, pour six mois, deux cents louis d'or, en m'envoyant une lettre de change de cette somme sur Genève. Il le fera d'autant plus volontiers que le change est aujourd'hui très avantageux pour les Français; et il y gagnera, en vous faisant un plaisir qui ne vous coûtera rien. J'aurai l'honneur d'envoyer alors mon reçu à compte, de deux cents louis d'or, à M. l'abbé de Blet sur ce qui m'est dû de votre part. Il joindra ce reçu à ceux que mon notaire a précédemment fournis à vos intendants; ou, si vous l'ordonnez, j'adresserai ce reçu à vous-même, et vous l'enverrez à M. l'abbé de Blet. Je ne vous propose de le lui adresser en droiture que pour éviter le circuit.

Si je suis à Soleure, le trésorier des Suisses me comptera cet argent, et se fera payer à Genève. Je vous aurai une extrême obligation; car, quoique j'aie essuyé bien des revers en ma vie, je n'en ai point eu de plus imprévu et de plus désagréable que celui que j'éprouve aujourd'hui. Ayez la bonté de me donner vos ordres sur tous ces points, et de les adresser à Genève sous l'enveloppe de M. Hennin, résident de France. La lettre me sera rendue exactement, quoiqu'il n'y ait plus de communication entre le territoire de France et celui de Genève; et, si je suis à Soleure, madame Denis m'enverra votre lettre. Vous pouvez prescrire aussi ce que vous voulez qu'elle dépense par an pour les menues nécessités de Galien; elle vous enverra le compte au bout de l'année.

Je n'ai d'autres nouvelles à vous mander des pays étrangers, sinon que le corps des négociants français, qui est à Vienne, m'a écrit que vous partiez incessamment pour aller chercher une archiduchesse (2), et qu'il me demandait des

(1) Galien. (G. A.)
(2) Marie-Antoinette. (G. A.)

harangues pour toute la famille impériale et pour votre excellence. J'ai répondu lanternes à ce corps qui me paraît mal informé.

A l'égard du petit corps de troupes qui est dans mes terres, j'ai bien peur d'être obligé, si je reste dans le pays, de faire plus d'une harangue inutile pour l'empêcher de couper mes bois. On dit que M. de La Borde ne sera plus banquier du roi. C'est pour moi un nouveau coup, car c'est lui qui me faisait vivre.

Je me recommande à vos bontés, et je vous supplie d'agréer mon très tendre respect.

5086. — A M. LE CHEVALIER DE BEAUTEVILLE.

A Ferney, 9 janvier.

Monsieur, je comptais avoir l'honneur de venir présenter les *Scythes* à votre excellence, et je déménageais comme la moitié de Genève ; mais il plut à la Providence d'affliger mon corps des pieds jusqu'à la tête. Je la supplie de ne vous pas traiter de même dans ce rude hiver. Je vous envoie donc les *Scythes* comme un intermède à la tragi-comédie de Genève. On a logé des dragons autour de mon poulailler, nommé le château de Tournay. Maman Denis ne pourra plus avoir de bon bœuf sur sa table ; elle envoie chercher de la vache à Gex. Je ne sais pas même comment on fera pour avoir les lettres qui arrivent au bureau de Genève. Il aurait donc fallu placer le bureau dans le pays de Gex. Ce qu'il y a de pis, c'est qu'il faudra un passe-port du roi pour aller prendre de la casse chez Colladon.

Passe encore pour du bœuf et des perdrix, mais manquer de casse ! cela est intolérable ; il se trouve à fin de compte que c'est nous qui sommes punis des impertinences de Jean-Jacques et du fanatisme absurde de Deluc le père, qu'il aurait fallu bannir de Genève à coups de bâton, pour préliminaire de la paix.

Que les *Scythes* vous amusent ou ne vous amusent pas, je vous demande en grâce de les enfermer sous cent clefs comme un secret de votre ambassade. M. le duc de Choiseul et M. le duc de Praslin sont d'avis qu'on joue la pièce avant qu'elle paraisse imprimée. Je ne suis point du tout de leur avis ; mais je dois déférer à leurs sentiments autant qu'il sera en moi.

Daignez donc vous amuser avec Obéide (1), et enfermez-la dans votre sérail, après avoir joui d'elle, et que M. le chevalier de Taulès en aura eu sa part.

Le petit couvent de Ferney, faisant très maigre chère, se met à vos pieds.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, monsieur, de votre excellence, etc.

5087. — A M. LE DUC DE CHOISEUL,

SUR LE CORDON DE TROUPES AUPRÈS DE GENÈVE.

9 janvier.

Mon héros, mon protecteur, c'est pour le coup que vous êtes mon colonel. Le satrape Elochivis (2) environne mes poulaillers de ses innombrables armées, et le bon homme qui cultive son jardin au pied du mont Caucase est terriblement embarrassé par votre funeste ambition.

Permettez-moi la liberté grande de vous dire que vous avez le diable au corps. Maman Denis et moi nous nous jetons à vos pieds. Ce n'est pas les Génevois que vous punissez, c'est nous, grâce à Dieu. Nous sommes cent personnes à Ferney qui manquons de tout, et les Génevois ne manquent de rien. Nous n'avons pas aujourd'hui de quoi donner à dîner aux généraux de votre armée.

A peine l'ambassadeur de votre sublime Porte eut-il assuré que le roi de Perse prenait les honnêtes Scythes sous sa protection et sauvegarde spéciale, que tous les bons Scythes s'enfuirent. Les habitants de Scythopolis peuvent aller où ils veulent, et revenir, et passer, et repasser, avec un passe-port du chiaoux Hennin ; et nous, pauvres Persans, parce que nous sommes votre peuple, nous ne pouvons ni avoir à manger, ni recevoir nos lettres de Babylone, ni envoyer nos esclaves chercher une médecine chez les apothicaires de Scythopolis.

Si votre tête repose sur les deux oreillers de la justice et de la compassion, daignez répandre la rosée de vos faveurs sur notre disette.

Dès qu'on eut publié votre rescrit impérial dans la superbe ville de Gex, où il n'y a ni pain ni pâte, et qu'on eut reçu la défense d'envoyer du foin chez les ennemis, on leur en fit passer cent fois plus qu'ils n'en mangeront en une année. Je souhaite qu'il en reste assez pour nourrir les troupes invincibles qui bordent actuellement les frontières de la Perse.

Que votre sublimité permette donc que nous lui adressions une requête qui ne sera point écrite en lettres d'or, sur un parchemin couleur de pourpre, selon l'usage, attendu qu'il nous reste à peine une feuille de papier, que nous réservons pour votre éloge.

Nous demandons un passe-port signé de votre main prodigue en bienfaits, pour aller, nous et nos gens, à Genève ou en Suisse, selon nos besoins ; et nous prierons Zoroastre qu'il intercède auprès du grand Orosmade, pour que tous les péchés de la chair que vous avez pu commettre vous soient remis.

5088. — A M. DE MONTYON,

Ferney, par Genève, 9 janvier.

Monsieur, c'est une grande consolation que vous soyez le juge de ma nièce, madame Denis ; car, pour moi, n'ayant rien, on ne peut rien m'ôter : j'ai tout donné. Le château que j'ai bâti lui appartient ; les chevaux, les équipages, tout est à elle. C'est elle que les cerbères de bureau d'entrée persécutent ; nous avons tous deux l'honneur de vous écrire pour vous supplier de nous tirer des griffes des portiers de l'enfer.

Vous avez sans doute entre les mains, monsieur, tous nos mémoires envoyés à M. le vice-chancelier, qui sont exactement conformes les uns aux autres, parce que la vérité est toujours semblable à elle-même.

Il est absurde de supposer que madame Denis et moi nous fassions un commerce de livres étrangers : il est très aisé de savoir de la dame Doiret de Châlons, à laquelle les marchandises sont adressées par une autre Doiret, toute la vérité de cette affaire, et où est la friponnerie.

Nous n'avons jamais connu aucune Doiret, y en eût-il cent : il y a une femme Doiret qui est venue dans le pays en qualité de fripière ; elle a acheté des habits de nos domestiques, sans que nous l'ayons jamais vue ; elle a emprunté d'eux un vieux carrosse et des chevaux de labourage de notre ferme, éloignée du château, pour la conduire ; et nous n'en avons été instruits qu'après la saisie.

Loin de contrevenir en rien à la police du royaume, j'ai augmenté considérablement la ferme du roi sur la frontière où je suis, en défrichant les terres, et en bâtissant onze maisons ; et, loin de faire la moindre contrebande, j'ai armé trois fois mes vassaux et mes gens contre les fraudeurs. Je ne suis occupé qu'à servir le roi, et j'ai trouvé dans les belles-lettres mon seul délassement à l'âge de soixante-treize ans.

Nous avons encore beaucoup plus de confiance en vos bontés, monsieur, que nous n'avons de chagrin de cette aventure inattendue. M. d'Argental peut vous certifier sur son honneur que nous n'avons aucun tort, madame Denis, ni moi ; et mon neveu, l'abbé Mignot, en est parfaitement instruit.

Nous espérons recouvrer incessamment des pièces qui prouveront bien que nous n'avons jamais eu la moindre connaissance du commerce de la femme Doiret, ni de sa personne : nous vous demandons en grâce d'attendre, pour rapporter l'affaire, que les pièces vous soient parvenues. Madame Denis est trop malade pour avoir l'honneur de vous écrire ; et moi, qui l'ai été beaucoup plus qu'elle, j'espère que vous pardonnerez à un vieillard presque aveugle si j'emploie une main étrangère pour vous présenter le respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. VOLTAIRE, gentilhomme ordinaire du roi.

Je me joins à mon oncle, avec les mêmes sentiments, monsieur. Votre très humble et très obéissante servante. DENIS.

5089. — A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

A Ferney, 10 janvier (1).

Dans l'excès de ma douleur, madame, votre lettre a été pour moi d'une grande consolation. Il est vrai que cette douceur est encore empoisonnée par mes craintes ; car quelle faveur a faite M. le vice-chancelier en faisant juger l'affaire par une commission dont le président peut la *criminaliser* ?

(1) Personnage de la tragédie des *Scythes*. (G. A.)

(2) Anagramme de Choiseul. Voyez la dédicace des *Scythes*. (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. — Cette lettre est écrite au nom de madame Denis. (G. A.)

Il est certain que si on lui avait parlé d'abord au lieu de lui écrire trop tard, l'affaire aurait été étouffée comme le demandait mon oncle dans ses premières démarches. M. d'Argental lui mande aujourd'hui qu'il lui a fallu du temps pour se bien assurer que c'était à M. le vice-chancelier qu'il fallait s'adresser : et à quel autre, madame, était-il possible de recourir, lorsqu'on mandait le 23 décembre que c'était à M. le vice-chancelier que le malheureux receveur de Collonges venait d'écrire en droiture ? Collonges est le premier bureau de France, et M. le vice-chancelier lui a donné depuis longtemps les ordres les plus rigoureux, de sa propre main. M. d'Argental reçut le billet avant que M. le vice-chancelier, occupé d'autres affaires, pût recevoir le procès-verbal. C'était le cas de courir sur-le-champ à Versailles; on arrêtait tout, on prévenait tout. Si M. d'Argental ne pouvait prendre sur lui de parler lui-même, c'était assurément le cas d'employer le crédit de M. le duc de Praslin.

Madame la duchesse d'Enville n'a rien fait, si elle s'est contentée d'écrire; il faut parler dans une affaire aussi importante, et parler fortement.

M. le vice-chancelier a fait tout le contraire de ce que nous espérions : nous nous flattions qu'il retiendrait le fond de l'affaire à lui seul, et qu'il laisserait à la justice ordinaire le soin de décider si la saisie de mon équipage était légale ou non.

Nous demandions qu'il se fît instruire de ce que c'est qu'une femme Doiret, de Châlons; nous empêchions par là qu'on ne perçât jusqu'à une dame Le Jeune, trop connue dans le pays où nous sommes, et surtout par les domestiques de M. de Beauteville, qui n'est que trop instruit de cette affaire.

Un malheureux délai, dans des circonstances qui demandaient la plus grande célérité, nous jette dans un abîme nouveau; et l'idée de faire passer la dame Le Jeune pour la parente de notre femme de charge, idée contraire à tout ce que nous avions mandé et à la vérité, a augmenté notre malheur et notre désespoir. Il n'y a rien de si funeste dans les affaires de cette espèce que les contradictions ; elles peuvent tenir lieu de conviction d'un délit que nous n'avons certainement pas commis, et ce n'est pas à moi de payer l'amende et d'être déshonorée dans le pays pour une femme étrangère, dont j'ignore absolument le commerce.

Il était tout naturel de penser que M. le duc de Praslin, ou M. d'Argental, aurait prévenu d'un mot le funeste état où nous sommes.

Tout ce qui reste à faire, à mon avis, c'est d'engager M. de Montyon, à différer son rapport, sous prétexte que nous avons encore des pièces essentielles à produire. C'est ce que mon oncle lui mande, et ce que mon frère (1), son ami intime, lui certifiera. On pourra, pendant ces délais, parler à M. le vice-chancelier, qui est le maître absolu de cette affaire, comme on l'avait marqué d'abord à M. d'Argental, et qui peut encore tout assoupir.

Je vous avoue que je suis toute confondue que M. le duc de Praslin ne se soit pas mis en quatre dans cette occasion. Ce n'est certainement pas notre affaire, puisque les livres appartiennent à madame Le Jeune et non à nous. Il serait affreux que je fusse condamnée à l'amende pour elle. Cet affront serait capable de me faire mourir de douleur. La saisie est pleine d'irrégularités, et les gens du bureau de Collonges ne méritent que punition.

Il est peut-être encore temps d'assoupir cette affaire, si on s'y prend avec la vivacité et la chaleur qu'elle mérite. Songez, madame, que, si elle était portée au criminel, il ne s'agit pas moins que de la vie pour les accusés, et qu'il y en a des exemples.

Prenez sur vous, madame, de dire à M. le duc de Praslin la chose tout comme elle est. Il aura sans doute le courage de parler à M. le vice-chancelier, et de faire enterrer dans un profond oubli une affaire dont l'éclat serait épouvantable. Pourquoi n'a-t-on pas pris ce parti d'abord ? Je m'y perds; car il est bien certain que M. d'Argental a été instruit qu'il fallait parler à M. le vice-chancelier plus de cinq ou six heures avant que ce magistrat, occupé de l'affaire de M. de La Chalotais, ait pu lire la lettre du bureau de Collonges. Ce moment manqué et toute notre maison ayant été, ainsi que la pauvre Le Jeune, dans des transes continuelles depuis le 23 décembre jusqu'au 8 janvier, sans recevoir aucun mot d'avis, en proie aux discours affreux de la province et de Genève, nous nous voyons enfin traduits à un tribunal, et personne ne peut savoir, quand un procès commence, comment il finira.

(1) L'abbé Mignot. (G. A.)

Il ne faut pas se flatter que les conseillers d'État, que les maîtres des requêtes qui composent ce bureau se tairont : il y aura de l'éclat si l'affaire n'est pas étouffée. Il faudra bien que le receveur de Collonges dise ses raisons. Il nommera le quidam qui a accompagné madame Le Jeune, et ce quidam se trouve tout juste celui qui peut tout perdre; c'est ce fripon de Janin qui l'a vendue, après lui avoir fait les offres les plus pressantes; c'est ce Janin, contrôleur du bureau de Sacconex, dont nous obtiendrons probablement la destitution par M. Rougeot, fermier-général, notre ami, et par M. de La Reynière à qui nous avons écrit. Mais nous ne tenons rien, si nous ne sommes secondés. Il est si aisé de faire parler à des fermiers-généraux, que je ne conçois pas qu'on ait pu manquer ce préliminaire qui est d'une nécessité absolue. Si ce nommé Janin reste encore au pays de Gex quinze jours, j'aimerais autant que toute cette histoire fût dans la gazette, et vous verrez qu'elle y sera pour peu qu'on se néglige. Car malheureusement, en quelque endroit que soit mon oncle, il est sous le chandelier. Croyez-moi, madame, je vous en conjure; exigeons de M. de Montyon qu'il diffère le rapport. Engagez M. le duc de Praslin à demander très sérieusement que tout soit assoupi. Je l'estime trop pour penser qu'il craigne de se compromettre pour une amie telle que vous. Il aurait dû parler dès le 28 décembre. A quoi sert l'amitié, si elle n'agit pas ? Votre cœur entend le mien; je vous suis attachée pour le reste de ma vie.

Pardonnez-moi si je ne vous écris point de ma main; je ne sais plus où j'en suis. Tout ce que je puis faire, madame, est de vous assurer des tendres sentiments que je vous ai voués pour jamais.

5090. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 janvier (1).

Vous serez peut-être impatienté, mon adorable ange, de recevoir si souvent de mes lettres; mais c'est que je suis bien affligé d'en recevoir si peu de vous. Pardonnez, je vous en conjure, aux inquiétudes de madame Denis et aux miennes.

Voyez encore une fois dans quel embarras cruel nous a jetés le délai de parler à M. le vice-chancelier, que dis-je, mon cher ange, de lui faire parler ? On s'est borné à lui faire écrire, et il n'a reçu la lettre de recommandation qu'après avoir porté l'affaire à un bureau de conseillers d'État. Voilà certainement de ces occasions où M. le duc de Praslin aurait pu parler sur-le-champ, interposer son crédit, donner sa parole d'honneur et finir l'affaire en deux minutes.

Vous me mandâtes quelque temps auparavant, à propos de M. de Sudre, que les ministres s'étaient fait une loi de ne point se compromettre pour leurs amis, et de ne se rien demander les uns aux autres. Ce serait assurément une loi bien odieuse que l'indifférence, la mollesse et un amour-propre concentré en soi-même auraient dictée. Je ne puis m'imaginer qu'on n'ait de chaleur que pour des vers de tragédie, et qu'on n'en mette pas dans les choses les plus intéressantes pour des amis tels que vous.

Il ne m'appartient pas de me dire l'ami de M. le duc de Choiseul, comme Horace l'était de Mécène; mais il m'honore de sa protection. Sachez que, dans le temps même que vous ne vous adressiez pas à votre ami pour une affaire essentielle qui peut vous compromettre autant que moi-même, M. le duc de Choiseul, accablé d'affaires, parlait à M. le vice-chancelier pour un maître des comptes, beau-frère de mademoiselle Corneille qui a épousé M. Dupuits. M. le duc de Choiseul, qui ne connaît ni M. Dupuits ni ce maître des comptes, faisait un mémoire à ma seule recommandation, le donnait à M. de Maupeou, m'envoyait copie du mémoire, m'envoyait une lettre de quatre pages de M. le vice-chancelier sur cette affaire de bibus. Voilà comme on en agit quand on veut obliger, quand on veut se faire des créatures. M. le duc de Choiseul a tiré deux hommes (2) des galères à ma seule prière, et a forcé M. le comte de Saint-Florentin à faire cette grâce. Je ne connaissais pas assurément ces deux galériens; ils m'étaient seulement recommandés par un ami.

Est-il possible que dans une affaire aussi importante que celle dont il s'agit entre nous, votre ami, qui pouvait tout, soit demeuré tranquille ! Pensez-vous qu'une lettre de madame la duchesse d'Enville, écrite après coup, ait fait une grande impression, et ne voyez-vous pas que le président du bureau peut, s'il le veut, faire un très grand mal ?

Quand je vous dis que Le Jeune passe pour être l'associé

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(2) Condamnés pour un délit de chasse commis dans un domaine de la couronne. (*A. François.*)

do Merlin, je vous dis la vérité, parce que La Harpe l'a vu chez Merlin, parce que sa femme elle-même a dit à son correspondant qu'elle faisait des affaires avec Merlin. En un mot, pour peu que le président du bureau ait envie de nuire, il pourra très aisément nuire; et je vous dirai toujours que cette affaire peut avoir les suites les plus douloureuses, si on ne commence par chasser de son poste le scélérat Janin. Dès qu'il sera révoqué, je trouverai bien le moyen de lui faire vider le pays sur-le-champ; ne vous en mettez pas en peine.

Est-il possible que vous ne vouliez jamais agir! Quelle difficulté y a-t-il donc d'obtenir de M. de La Reynière ou de M. Rougeot la révocation soudaine d'un misérable et d'un criminel? N'est-ce pas la chose du monde la plus aisée de parler et de trouver quelqu'un qui parle à un fermier-général? Je vous répète encore ce que nous avons dit, madame Denis et moi, dans notre dernière lettre : demandons des délais à M. de Montyon. Faites agir cependant, ou agissez vous-même auprès de M. de Maupeou; qu'on lui fasse sentir l'impertinente absurdité de m'accuser d'être le colporteur de quatre-vingts (car je sais à présent qu'il y en a tout autant) exemplaires du *Vicaire savoyard* (1) de Jean-Jacques, mon ennemi déclaré! Songez bien surtout à notre dernier mémoire, signé de madame Denis, du 28 décembre, commençant par ces mots : ***Le sieur de Voltaire étant retombé malade***, etc. Observez que tous nos mémoires sont uniformes. Réparez, autant que vous le pourrez, le dangereux énoncé que vous avez fait que la femme Doiret était parente de notre femme de charge; nous avons toujours affirmé tout le contraire, selon la plus exacte vérité. Nous avons même donné à M. le vice-chancelier, et par conséquent au président du bureau, la facilité de savoir au juste cette vérité par le moyen du président du grenier à sel de Versailles, beau-frère de notre femme de charge. Nous n'avons épargné aucun soin pour être en tout d'accord avec nous-mêmes, et cette malheureuse invention de rendre la femme Doiret parente de nos domestiques est capable de tout perdre.

Pardon, mon cher ange, si je vous parle ainsi. L'affaire est beaucoup plus grave que vous ne pensez, et il faut, en affaires, s'expliquer sans détour avec ceux qu'on aime tendrement. Ne dites point que les mots d'*affaire cruelle et déshonorante* soient trop forts; ils ne le sont pas assez : vous ne connaissez pas l'esprit de province, et surtout l'esprit de notre province. Il y a un coquin de prêtre (2) contre lequel j'ai fait intenter, il y a quelques années, un procès criminel pour une espèce d'assassinat dévotement commis par lui; il lui en a coûté quatre mille francs, et vous pensez bien qu'il ne s'endort pas : et, quand je vous dis qu'il faut faire chasser incessamment Janin, qui est lié avec ce prêtre, je vous dis la chose du monde la plus nécessaire et qui exige le plus de promptitude.

On parle déjà d'engager l'évêque (3) du pays à faire un mandement à la broche. Vous ne pouvez concevoir combien le tronc de cette affaire a jeté de branches, et tout cela pour n'avoir pas parlé tout d'un coup, pour avoir perdu du temps, pour n'avoir pas employé sur-le-champ l'intervention absolument nécessaire d'un ministre qui pouvait nous servir, d'un ami qui devait nous servir.

Si la précipitation gâte des affaires, il y en a d'autres qui demandent de la célérité et du courage; il faut quelquefois oser; mais il faut aussi aller à la brèche.

Pardon encore une fois, mon très cher ange, mais vous sentez que je ne dis que trop vrai.

Pour faire une diversion nécessaire au chagrin qui nous accable, et pour faire sentir à toute la province que nous ne redoutons rien des deux plus détestables engeances de la terre, c'est-à-dire des commis et des *dévots*, nous répétons les *Scythes;* nous les allons jouer, on va les jouer à Genève et à Lausanne; nous vous conseillons d'en faire autant à Paris. J'envoie la pièce corrigée avec les instructions nécessaires en marge, sous l'enveloppe de M. le duc de Praslin. Je souhaite que la pièce soit représentée à Paris, comme elle le sera chez moi. Je me joins à madame Denis pour vous embrasser cent fois, avec une tendresse qui surpasse de bien loin toutes mes peines.

Ah! il est bien cruel que M. de Praslin ne se mêle que des *Scythes*.

(1) Le *Vicaire savoyard* faisait partie du *Recueil nécessaire*, dont presque toutes les pièces sont de Voltaire. (G. A.)

(2) Ancian, curé de Moens. (G. A.)

(3) Biord. (G. A.)

5091 — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 janvier, partira le 14.

Nous venions, mon cher ange, d'envoyer le mémoire ci-joint à M. de Montyon, et d'en faire une copie pour vous, selon notre usage, lorsque nous avons reçu votre aimable lettre du 7 janvier.

1° C'est à votre sagesse à voir quel usage on peut faire de ce mémoire. C'est un grand bonheur que ce Janin n'ait nommé que la Doiret devant ces trois témoins; il ne sera plus reçu à nommer un autre nom. Faites valoir ou supprimez ce mémoire, tout sera bien fait.

2° Que l'on prononce contre la dame Doiret toutes les condamnations possibles, cela ne nous fait rien. Que l'on fasse des livres ce que l'on voudra, nous ne nous y intéressons assurément point.

3° Nous ne concevons pas, notre cher ange, comment vous nous proposez d'écrire à M. de Chauvelin, lorsque vous êtes à portée de lui parler.

Est-il possible que vous nous proposiez de faire par lettres, à cent trente lieues d'éloignement, ce que vous pouvez faire de vive voix à Paris en deux minutes!

Nous ne demandons la prompte révocation de Janin qu'afin qu'il ne puisse apprendre le nom de madame Le Jeune au bureau de Collonges, et vous restez tranquille!

4° Vous ne dites point quel est le président du bureau; et vous devez bien présumer que nous le saurons sans vous, et que nous le saurons trop tard (1).

N. B. ***Nous l'apprenons dans le moment, et nous aurions tremblé à ce nom, sans M. de Praslin et M. de Chastellux.***

5° Nous sommes aux pieds de M. le duc de Praslin, mais nous serions aussi à son cou, s'il avait parlé d'abord à M. le vice-chancelier (2).

6° S'il était nécessaire que moi V... j'allasse arranger mes affaires avec M. le duc de Wirtemberg, vous concevez bien que les discours de Paris ne m'en empêcheraient pas. Il est vrai que je suis bien malade, et que je risquerais ma vie au milieu des neiges; mais si on me persécutait à soixante-treize ans, cette vie ne mériterait pas d'être conservée (3).

7° Permettez-nous d'insister plus que jamais sur la saisie de l'équipage de madame Denis. Vous ne connaissez pas encore une fois la province où nous sommes. Cette saisie et la raison de la saisie ne lui permettraient pas de rester dans un château que j'ai bâti à si grands frais. Il faudrait tout abandonner, et j'irais certainement mourir dans les pays étrangers.

8° Moi, V..., je vous conjure à présent de songer aux *Scythes* plus que jamais. C'est précisément dans ce temps-ci qu'il faut qu'ils paraissent pour faire diversion; il est absolument nécessaire ou qu'on les joue ou qu'on les débite.

Vous ne m'avez point accusé réception des deux exemplaires adressés à M. le duc de Praslin; je lui en ai adressé encore un troisième, avec les directions nécessaires pour les acteurs. Puisse cette pièce être jouée comme elle va l'être à Ferney! M. et madame de La Harpe sont des acteurs excellents, et tout le reste est fort bon.

Maintenant vous me demanderez peut-être comment je ne me suis pas adressé à M. le duc de Choiseul dans l'affaire présente? C'est que précisément, dans ce temps-là même, je prenais la liberté de lui en recommander d'autres auxquelles il se prêtait avec une bonté et un courage inexprimables.

C'est enfin parce que, ne sachant pas quelle serait l'issue de cette abominable aventure, je réservais sa protection pour mes affaires avec M. le duc de Wirtemberg (4).

Je vous supplie de remercier pour moi M. le chevalier de Chastellux. Je le connais par ricochet; c'est un philosophe. On me mande qu'on exerce une furieuse tyrannie contre les autres philosophes. Jugez si j'ai dû commencer par faire mes paquets!

Songez bien aux dates, mon cher ange, je vous en conjure : le mémoire pour M. de Montyon est parti un jour avant que je vous écrive cette lettre (5).

(1) *M. d'Argental répond en marge* : « On ne l'a point nommé, parce que cela ne pouvait servir qu'à inquiéter. »

(2) *Note de M. d'Argental* : « M. de Praslin n'était point à portée de parler au vice-chancelier; sa recommandation aurait tout gâté. »

(3) *Note de M. d'Argental* : « Le duc est parti pour Venise; ainsi le prétexte serait tout trouvé. »

(4) *Note de M. d'Argental* : « Cette raison est mauvaise; M. le duc de Choiseul n'aurait pas mieux demandé que d'ajouter ce service aux autres. »

(5) *Note de M. d'Argental* : Le mémoire et la lettre sont arrivés

Si vous jugez à propos que ce mémoire n'ait d'autre effet que celui de faire voir combien le receveur du bureau de Collonges est indigne de recevoir le prix de sa rapine, il suffira que M. de Montyon l'ait lu sans pousser les choses plus loin.

Songez bien encore que nous n'avons commencé un procès criminel contre des quidams inconnus que pour montrer combien nous avons à cœur de poursuivre les délinquants et de constater notre innocence. Ce procès criminel n'a point été suivi, et nous en avons effacé tous les vestiges.

Encore une fois, que la Doiret et le quidam soient condamnés à l'amende, c'est ce que nous demandons; et que le nom de Janin même ni le mien ne paraissent point dans l'arrêt.

Nous aurions demandé un délai à M. de Montyon; mais, sur votre lettre et sur la lettre détaillée de l'abbé Mignot, nous n'en demandons plus.

Le mot d'amende qui se trouvait dans la lettre de madame d'Argental, et qui semblait porter sur madame Denis, nous avait cruellement alarmés; nous étions résolus à tout hasarder plutôt que de nous soumettre à un tel affront (1).

Nous respirons depuis douze ans l'air des républiques; mais nous reprenons gaiement nos chaînes, si elles ne sont pas déshonorantes. Vous savez que, de cette petite affaire-là, j'ai eu une attaque d'apoplexie; mais je ne veux pas en avoir deux, et je veux mourir tranquille.

Je me mets aux pieds du satrape *Nalrisp* (2). J'ai des raisons essentielles pour que l'on joue les *Scythes*, et pour qu'on les débite incessamment.

Le temps est horrible : le thermomètre est à quinze degrés au-dessous de la glace, comme en 1709, dans notre Sibérie. Le froid est, dit-on, excessif à Paris; mais on peut apprendre ses rôles dans cette extrême rigueur de la saison, et jouer la pièce dans un temps plus doux. Au reste, j'écris un mot de remerciement à M. le chevalier de Chastellux, et je vous supplie de vouloir bien le lui faire remettre.

Il ne me reste plus qu'à baiser les ailes de mes anges avec mon idolâtrie ordinaire.

5092. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

13 janvier au soir, par Genève, malgré les troupes.

Après avoir eu l'honneur de recevoir votre lettre de Bordeaux, concernant Galien, je vous écrivis, monseigneur, le 9 de janvier. Je reçois aujourd'hui votre lettre du 29, par laquelle je vois que je suis heureusement entré dans toutes vos vues, et que j'avais heureusement prévenu vos ordres concernant ce jeune homme.

Je suis encore fort incertain si je partirai ou non pour aller chez M. l'ambassadeur en Suisse; et de là régler mes affaires avec M. le duc de Wurtemberg. Vous seriez d'ailleurs bien étonné de la raison principale qui peut me forcer d'un moment à l'autre à faire ce voyage. C'est un homme (3) que vous connaissez, un homme qui vous a obligation, un homme dont vous vous êtes plaint quelquefois à moi-même, un homme qui est mon ami depuis plus de soixante années, un homme enfin qui, par la plus singulière aventure du monde, m'a mis dans le plus étrange embarras. Je suis compromis pour lui de la manière la plus cruelle; mais je n'ai à lui reprocher que de s'être conduit avec un peu trop de mollesse; et, quoi qu'il arrive, je ne trahirai point une amitié de soixante années, et j'aime mieux tout souffrir que de le compromettre à mon tour (4). Je vous défie de deviner le mot de l'énigme, et vous sentez bien que je ne puis l'écrire; mais vous devinez aisément la personne. Tout ce que je sais, c'est qu'il faut s'attendre à tout dans cette vie, se tenir prêt à tout, savoir se sacrifier pour l'amitié, et se résigner à la fatalité aveugle qui dispose des choses de ce monde.

Cela n'empêchera pas que je ne vous envoie ma tragédie des *Scythes* pour votre carnaval, dès que vous m'en aurez donné l'ordre; cela vous amusera, et il faut s'amuser.

Je vous demande très humblement pardon de la prière que je vous ai faite (5); mais l'état où je suis m'y a forcé. Si je reste dans mes montagnes, nous serons obligés d'envoyer à dix lieues chercher des provisions, parce que la communication est interrompue avec Genève par des troupes; nos fermiers se sont enfuis sans nous payer; et, si je vais en Suisse et ailleurs, le secours que j'ai pris la liberté de vous demander ne me sera pas moins nécessaire.

Je suis bien de votre avis quand vous me marquez que Galien n'est pas encore en état de faire l'histoire du Dauphiné; mais je pense qu'il est très à propos de lui laisser amasser les matériaux qu'il trouve dans ma bibliothèque, et dans celles de plusieurs maisons de Genève, où on se fait un plaisir de l'aider dans ses recherches. Il travaille beaucoup, et même avec passion; il cultive sa mémoire, qui est, comme tout le monde en conviendra, tout à fait étonnante; et, s'il n'est pas un jour votre secrétaire, vous ne pourrez mieux faire que de le faire agréer à la Bibliothèque du roi, place très conforme au genre d'étude vers lequel il se porte avec une espèce de fureur. Quand même je ne serais pas à Ferney, il pourra toujours assembler ses matériaux dans ma bibliothèque et dans celles dont je vous ai parlé; après quoi son style, que je ne trouve rien moins que mauvais, venant à se perfectionner au bout de quelque temps, on le confiera à quelque savant bénédictin du Dauphiné, pour en tirer les anecdotes les plus curieuses pour l'embellissement de l'histoire de cette province, pour laquelle il a un violent penchant, et sur laquelle il a déjà huit portefeuilles d'anecdotes et de recherches qu'il a faites depuis son arrivée, sans compter ce qu'il avait déjà recueilli dans l'endroit (1) où vous l'avez si judicieusement tenu pendant deux ans, temps qu'il a mis à profit, contre l'ordinaire. Enfin j'augure bien de cette histoire du Dauphiné. Cette province, heureusement pour lui, n'a pas un écrivain dont la lecture soit supportable. Elle peut être enfin le fondement de sa fortune.

En vous priant d'agréer mes hommages et ceux de madame Denis, permettez que je vous envoie un fragment d'un endroit de ma lettre (2) à la personne dont je vous ai parlé; vous verrez par là à quel homme j'ai affaire. Je vous conjure de me garder le plus profond secret.

5093. — A FRÉDÉRIC,

LANDGRAVE DE HESSE-CASSEL.

A Ferney, le 13 janvier.

Monseigneur, comme je sais que vous aimez passionnément les hypocrites, je prends la liberté de vous envoyer pour vos étrennes un petit *Éloge de l'Hypocrisie* (3), adressé à un digne prédicant de Genève. Si cela peut amuser votre altesse sérénissime, l'auteur, quel qu'il soit, sera trop heureux.

Votre altesse sérénissime est informée, sans doute, de la guerre que les troupes invincibles de sa majesté très chrétienne font à l'auguste république de Genève. Le quartier-général est *à ma porte*. Il y a déjà eu beaucoup de beurre et de fromage d'enlevé, beaucoup d'œufs cassés, beaucoup de vin bu, et point de sang répandu. La communication étant interdite entre les deux empires, je me trouve bloqué dans ce petit château que votre altesse sérénissime a honoré de sa présence. Cette guerre ressemble assez à la *Secchia rapita*; et si j'étais plus jeune, je la chanterais assurément en vers burlesques (4). Les prédicants, les catins, et surtout le vénérable Covelle, y joueraient un beau rôle. Il est vrai que les Génevois ne se connaissent pas en vers; mais cela pourrait réjouir les princes aimables qui s'y connaissent. La seule chose que j'ambitionne à présent, monseigneur; ce serait de venir au printemps vous renouveler mes sincères hommages. J'ai l'honneur d'être, etc.

5094. — A M. D'ÉTALLONDE DE MORIVAL.

13 janvier.

Un homme qui a été sensiblement touché de vos malheurs, monsieur, et qui est encore saisi d'horreur du désastre d'un de vos amis (5), désirerait infiniment de vous rendre service. Ayez la bonté de faire savoir à quoi vous vous sentez le plus propre; si vous parlez allemand, si vous avez une belle écriture, si vous souhaiteriez d'être placé chez quelque prince d'Allemagne, ou chez quelque seigneur en qualité de lecteur, de secrétaire, de bibliothécaire; si vous êtes engagé au service de sa majesté le roi de Prusse; si vous souhaitez qu'on lui demande votre congé; si on peut

---

en même temps; la poste n'est point exacte, et c'est ce qui fait que M. le chancelier a reçu le procès-verbal avant que nous en ayons eu l'avis. »

(1) *Note de M. d'Argental* : « Madame d'Argental n'a jamais parlé d'amende que comme devant tomber sur la Doiret. »

(2) Prasl'n. (G. A.)

(3) D'Argental. (G. A.)

(4) Voltaire explique encore ici les choses à sa manière. (G. A.)

(5) Il avait demandé deux cents louis à Richelieu, son débiteur. G. A.)

(1) A Saint-Lazare. (G. A.)

(2) La lettre précédente. (G. A.)

(3) Voyez, tome VI, aux SATIRES. (G. A.)

(4) Il la chanta. (G. A.)

(5) Le chevalier de La Barre. (K.)

vous recommander à lui comme homme de lettres; en ce cas on serait obligé de l'instruire de votre nom, de votre âge, et de votre malheur. Il en serait touché; il déteste les barbares; il a trouvé votre condamnation abominable.

Ne vous informez point qui vous écrit, mais écrivez un long détail à Genève, à M. Misopriest (1), chez M. Souchai, marchand de draps, au *Lion-d'Or*. Ayez la bonté de dire à M. Haas, chez qui vous logez, qu'on lui remboursera tous les ports de lettres qu'on vous enverra sous enveloppe.

Voulez-vous bien aussi, monsieur, nous faire savoir ce que M. votre père vous donne par an, et si vous avez une paie à Vesel? On ne peut vous rien dire de plus pour le présent, et on attend votre réponse.

5095. — A M. LE CHEVALIER DE BEAUTEVILLE.

A Ferney, 13 janvier.

Monsieur, votre excellence va être bien étonnée, et va prendre ceci pour une plaisanterie fort indiscrète; mais comme je suis un peu embarrassé avec mes banquiers de Genève, tant par leur argot de change inintelligible que par leur agio trop intelligible, je suis obligé d'avoir recours à votre protection; je suis un pauvre Scythe qui implore les bontés d'un ambassadeur persan.

La lettre de change ci-jointe vous dira de quoi il est question. Si vous daignez engager M. le trésorier des Suisses à faire tenir cette lettre de change (2) à Montbéliard, elle sera acceptée sans difficulté, et j'espère venir prendre cet argent chez M. le trésorier quand je serai assez heureux pour sortir de mon lit, et pour venir vous faire ma cour dans votre royaume. Il est bien vrai que nous n'avons point eu aujourd'hui de bœuf pour faire du bouillon. Nous manquons de tout; les Génevois mangent de bonnes poulardes de Savoie; on s'imagine les avoir punis, et c'est nous que l'on punit. Le mal tombe surtout sur notre maison. Je prends la liberté grande de dire à M. le duc de Choiseul qu'il a le diable au corps; mais *interea patitur justus*.

Si je ne connaissais pas votre extrême bonté, je n'aurais pas tant d'effronterie.

Au reste, je vous réponds que je ne jouerai pas mes deux cents louis au pharaon, comme le chevalier de Boufflers; mais aussi il ne m'est pas permis, à mon âge, d'être aussi plaisant que lui.

Permettez-moi de dire les choses les plus tendres à M. le chevalier de Taulès, et daignez agréer l'attachement inviolable et le profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, de votre excellence, etc.

5096. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

A Ferney, 13 janvier.

Vous jouez un beau rôle, monsieur; vous êtes toujours le protecteur de l'innocence opprimée. Vous avez dû être aussi bien reçu en Angleterre qu'un juge des Calas le serait mal. Une nation ennemie des préjugés et de la persécution était faite pour vous. Je n'ose me flatter que vous fassiez aux Alpes et au mont Jura le même honneur que vous avez fait à la Tamise; mais je crois que j'oublierais ma vieillesse et mes maux, si vous faisiez ce pèlerinage.

Je cherche actuellement les moyens de vous faire parvenir quelques livres assez curieux qu'on m'a envoyés de Hollande. Le commerce des pensées est un peu interrompu en France; on dit même qu'il n'est pas permis d'envoyer des idées de Lyon à Paris. On saisit les manufactures de l'esprit humain comme des étoffes défendues. C'est une plaisante politique de vouloir que les hommes soient des sots, et de ne faire consister la gloire de la France que dans l'opéra-comique. Les Anglais en sont-ils moins heureux, moins riches, moins victorieux, pour avoir cultivé la philosophie? Ils sont aussi hardis en écrivant qu'en combattant, et bien leur en a pris. Nous dansons mieux qu'eux, je l'avoue; c'est un grand mérite, mais il ne suffit pas. Locke et Newton valent bien Dupré et Lulli.

Mille respects à votre aimable femme, qui pense. Conservez-moi vos bontés.

5097. — A M. LE CHEVALIER DE CHASTELLUX.

Au château de Ferney, par Genève, 14 janvier (3).

Monsieur, il y a des malheurs (4) qui produisent les choses du monde les plus heureuses. Votre philosophie et votre générosité ont secouru l'innocence menacée. Permettez-moi de vous témoigner la reconnaissance dont je serai pénétré toute ma vie. Souffrez aussi que je félicite mon siècle de ce qu'il produit des âmes comme la vôtre, qui désarment la superstition; cela ne serait pas arrivé il y a vingt ans.

J'ai l'honneur d'être, avec autant de reconnaissance que de respect, monsieur, votre, etc.

5098. — A M. DAMILLAVILE.

14 janvier.

Votre lettre du 8 de janvier, mon cher ami, m'a remis un peu de baume dans le sang; c'est le sort de toutes vos lettres. Le président du bureau n'est pas pour les fidèles; mais le chevalier de Chastellux est fidèle, M. de Montyon est fidèle aussi, et c'est beaucoup. Il y a vingt ans qu'on n'aurait pas trouvé les mêmes appuis. Laissez crier les barbares, laissez glapir les Welches; la philosophie est bonne à quelque chose.

Il se peut faire qu'en brûlant une toise cube de papiers, lorsque je faisais mes paquets, j'aie brûlé aussi le billet de onze cents livres dont vous me parlez; mais le remède est entre vos mains.

Je suppose que vous avez déjà donné les trois cents francs à M. Lembertad (1). Il faut pardonner si on n'a pas exécuté tous ses ordres. Il doit devinor la confusion horrible où l'on est; nous avons des troupes, et nous ne mangeons actuellement que de la vache.

Les Sirven ont de l'argent pour leur voyage et pour leur séjour; ils sont à vos ordres. Je mourrai content quand nous aurons joint la vengeance des Sirven à celle des Calas.

Envoyez, je vous prie, à M. Lembertad la copie de ma lettre à M. le chevalier de Pezay; elle le regarde beaucoup. Je puise ma sensibilité pour les innocents malheureux dans le même fond dont je tire mon inflexibilité envers les perfides. Si je haïssais moins Rousseau, je vous aimerais moins. *Ecr. l'inf...*

5099. — A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Le 14 janvier.

Mon cher grand-écuyer de Babylone, il est juste qu'on vous envoie les *Scythes* et les *Persans;* cela amusera la famille : notre abbé turc (2) y a des droits incontestables. Vous pourrez prier mademoiselle Durancy à dîner : elle trouvera son rôle noté dans l'exemplaire que je vous enverrai : voilà pour votre divertissement du carnaval. Nous répétons la pièce ici; elle sera parfaitement jouée par M. et madame de La Harpe, et j'espère qu'après Pâques M. de La Harpe vous rapportera une pièce intéressante et bien écrite.

Nous remercions mon Turc bien tendrement. Madame Denis et moi, nous l'aimons à la folie, puisqu'il a du courage (3), et qu'il en inspire. C'est une énigme dont il devinera le mot aisément.

Je viens d'écrire à Morival, ou plutôt de lui faire écrire; et dès que j'aurai sa réponse, j'agirai fortement auprès du prince dont il dépend. Ce prince m'écrit tous les quinze jours; il fait tout ce que je veux. Les choses dans ce monde prennent des faces bien différentes; tout ressemble à Janus; tout, avec le temps, a un double visage. Ce prince ne connaît point Morival, sans doute; mais il connaît très bien son désastre. Il m'en a écrit plusieurs fois avec la plus violente indignation, et avec une horreur presque égale à celle que je ressens encore.

Il y a des monstres qui mériteraient d'être décimés. Je vous prie de me dire bien positivement si le premier mémoire (4) que vous eûtes la bonté de m'envoyer de la campagne est exactement vrai. En cas que le frère de Morival veuille fournir quelques anecdotes nouvelles, vous pourrez nous les faire tenir sous l'enveloppe de M. Hennin, résident du roi à Genève.

Vous savez que nous sommes actuellement environnés de troupes, comme de tracasseries. Nous mangeons de la vache; le pain vaut cinq sous la livre; le bois est plus cher qu'à Paris. Nous manquons de tout, excepté de neige. Oh! pour cette

---

(1) *Ennemi des prêtres.* (G. A.)
(2) Des deux cents louis dus par Richelieu. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (*G. A.*)
(4) Le chevalier de Chastellux a écrit en marge la note suivante « Il s'agissait dans cette lettre de livres arrêtés. Je ne me rappelle pas à quel propos; mais c'était toujours une recommandation auprès de M. Daguesseau (fils du chancelier et oncle de Chastellux) que M. de V. avait demandée. »
(1) D'Alembert. (K.)
(2) L'abbé Mignot, qui travaillait à une *Histoire de l'empire ottoman*. (G. A.)
(3) Il s'était remué pour l'affaire Le Jeune. (G. A.)
(4) Voyez la lettre à Richelieu du 18 juillet 1768, note. (G. A.)

denrée, nous pouvons en fournir l'Europe. Il y en a dix pieds de haut dans mes jardins, et trente sur les montagnes. Je ne dirai pas que je prie Dieu qu'ainsi soit de vous.

Florianet (1) a écrit une lettre charmante, en latin, à père Adam. Je vous prie de le baiser pour moi des deux côtés. J'embrasse de tout mon cœur la mère et le fils (2).

5100. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

17 janvier.

Je vous écris, mon cher marquis, mourant de froid et de faim, au milieu des neiges, environné de la légion de Flandre et du régiment de Conti, qui ne sont pas plus à leur aise que moi.

J'ai été sur le point de partir pour Soleure, avec M. l'ambassadeur de France; j'avais fait tous mes paquets. J'ai perdu dans ce remue-ménage l'original de votre lettre à M. le comte de Périgord (3). Je vous supplie de me renvoyer la copie que vous avez signée de votre main; et sur-le-champ nous mettrons la main à l'œuvre, et tout sera en règle. Les Génevois paieront, je crois, leurs folies un peu cher. Ils se sont conduits en impertinents et en insensés; ils ont irrité M. le duc de Choiseul, ils ont abusé de ses bontés, et ils n'ont que ce qu'ils méritent.

M. Boursier ne peut vous envoyer que dans un mois, ou environ, les bouteilles de Colladon (4) qu'il vous a promises. Ces liqueurs sont fort nécessaires par le temps qu'il fait; elles doivent réchauffer des cœurs glacés par huit ou dix pieds de neige qui couvrent la terre dans nos cantons.

Conservez-moi votre amitié, mon cher marquis; la mienne pour vous ne finira qu'avec ma vie.

5101. — A M. LE RICHE.

18 janvier.

Mes fréquentes maladies, monsieur, et des affaires non moins tristes que les maladies, m'ont privé longtemps de la consolation de vous écrire.

Il y a un paquet pour vous, à Nyon, en Suisse, depuis plus de quinze jours; les neiges ne lui permettent pas de passer; et je ne sais même par quelle voie il pourra vous parvenir, à moins que vous ne m'en indiquiez une.

Je vous suis très obligé des éclaircissements historiques (5) que vous avez bien voulu me donner sur un des plus grands génies qu'ait jamais produits la Franche-Comté, Nonnotte. Le mal est que beaucoup d'imbéciles sont gouvernés par des gens de cette espèce, et qu'on les croit souvent sur leur parole. Les honnêtes gens qui pourraient les écraser ne font point un corps, et les fanatiques en font un considérable. Si on ne se réunit pas, tout est perdu. Il est bien juste que les esprits raisonnables soient amis; et votre amitié, monsieur, fait une de mes consolations.

5102. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Ferney, 18 janvier.

J'ai voulu attendre, mon cher maître, que ma réponse (6) à votre *Prosodie* fût imprimée, pour vous dire en quatre mots combien je vous aime. Grâce à Dieu, nos académiciens ne tombent point dans les ridicules dont je me plains dans ma réponse, et le bon goût sera toujours le partage de cette illustre compagnie, à qui je présente mon profond respect.

Vous allez recevoir un homme (7) pour qui j'ai la plus grande estime. Au reste, je vous renvoie à M. d'Alembert pour les *eu;* il les contrefaisait autrefois le plus plaisamment du monde.

Adieu; conservez-moi les bontés dont je me vante dans ma lettre imprimée.

5103. — A M. DAMILAVILLE.

18 janvier.

Je n'ai que le temps, mon cher ami, de vous envoyer ces deux rogatons (8). Ils ont fait diversion dans mon esprit quand j'ai été accablé de chagrins. Envoyez-en un exemplaire de chacun à Thieriot; il en fera sa cour à son correspondant d'Allemagne.

J'attends de vos nouvelles, mon cher ami, sur l'affaire des Sirven et sur tout le reste.

5104. — AU MÊME.

19 janvier.

Je n'ai rien à vous mander, mon cher ami, sinon que je suis toujours bloqué par les neiges et par les soldats, que nous manquons de tout à Ferney, que nous n'avons nulle nouvelle de l'affaire de la Doiret, que je suis très malade et très affligé, et que votre amitié me console. Il me semble que, si j'avais de l'argent, je le mettrais à la banque royale. Cette opération de finance me paraît belle et bonne.

Je vous supplie de vouloir bien donner cours à l'incluse.

5105. — A M. LE CHEVALIER DE BEAUTEVILLE.

A Ferney, 19 janvier au soir.

Monsieur, je ne vous demande pas pardon de mon ignorance, mais de ma sottise; heureusement votre excellence est indulgente et remplie de bontés. J'avais imaginé que je pourrais, lorsque la saison serait moins cruelle, venir vous faire ma cour à Soleure, et aller ensuite arranger mes petites affaires avec sa très dérangée altesse le duc de Wurtemberg. Je croyais que MM. les trésoriers des lignes, qui font quelquefois toucher de l'argent à Bâle, pourraient accepter la petite négociation que je proposais, le receveur du duc à Montbéliard m'ayant assuré qu'ils paieraient sans difficulté. Je trouve actuellement un correspondant à Neuchâtel qui me fera mes remises. Je ne puis remercier assez votre excellence de ses offres généreuses. M. Hennin ne nous a donné qu'un passe-port signé de lui pour le commissionnaire qui porte nos lettres. J'avoue que nous avons mangé aujourd'hui des soles aussi fraîches que si elles avaient été pêchées ce matin; mais, par Apicius, ce n'est pas à M. Hennin que nous en avons l'obligation. Nous manquons précisément de tout; nous n'avons autour de nous que des neiges. La voiture publique de Lyon n'arrive plus; nous sommes bloqués, nous sommes les seuls qui souffrons. Les officiers qui nous assiégent en conviennent. J'ai pris la liberté d'en écrire un mot à M. le duc de Choiseul (1), et beaucoup de mots à MM. Dubois et de Bournonville; il est très certain que les Génevois peuvent faire venir tout ce qu'ils veulent par la Savoie, par Milan, par la Suisse, par le Valais, qu'ils peuvent manger des gélinottes, et de tout, excepté des soles. Ils ont de bon sucre, de bon café, de bonne bougie, *et moi rien*, tout comme Fréron (2). La guerre et les neiges finiront quand il plaira à Dieu.

A l'égard de la petite affaire (3) à laquelle votre excellence a daigné s'intéresser, je laisse agir ceux qui en sont les auteurs. J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect et un attachement inviolable, monsieur, de votre excellence le très humble et très obéissant serviteur.

5106. — A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

Au château de Ferney, le 19 janvier.

Je suis vieux, monsieur, malade, borgne d'un œil, et maléficié de l'autre. Je joins à tous ces agréments celui d'être assiégé, ou du moins bloqué. Nous n'avons, dans ma petite retraite, ni de quoi manger, ni de quoi boire, ni de quoi nous chauffer; nous sommes entourés de soldats de six pieds, et de neiges hautes de dix ou douze; et tout cela parce que J.-J. Rousseau a échauffé quelques têtes d'horlogers et de marchands de draps. La situation très triste où nous nous trouvons ne m'a pas permis de répondre plus tôt à l'honneur de votre lettre : vous êtes trop généreux pour n'avoir pas pour moi plus de pitié que de colère. Nous avons ici M. et madame de La Harpe, qui sont tous deux très aimables. M. de La Harpe commence à prendre un vol supérieur; il a remporté deux prix de suite à l'Académie, par d'excellents ouvrages. J'espère qu'il vous donnera à Pâques une fort bonne tragédie. Il eut l'honneur de dédier à M. le prince de Condé sa tragédie de *Warwick*, qui avait beaucoup réussi. J'ai vu une ode (4) de lui à son altesse sérénissime, dans laquelle il y a autant de poésie que dans les plus belles de Rousseau. Il

(1) Claris de Florian. (G. A.)
(2) D'Hornoy. (G. A.)
(3) Voyez la lettre à d'Argence du 8 décembre 1766. (G. A.)
(4) Il s'agit toujours de brochures. (G. A.)
(5) Voyez, tome V, une lettre qui se trouve dans la XX[e] des *Honnêtetés littéraires*. (G. A.)
(6) Du 5 janvier. (G. A.)
(7) Thomas. (G. A.)
(8) La réponse à d'Olivet, et l'*Eloge de l'Hypocrisie*, satire. (G. A.)

(1) Le 9 janvier. (G. A.)
(2) Dans l'*Ecossaise*, acte I, scène I. (G. A.)
(3) L'affaire Le Jeune ou Doiret. (G. A.)
(4) *Ode à monseigneur le prince de Condé, au retour de la campagne de 1763*. (G. A.)

mérite assurément la protection du digne petit-fils du grand Condé. Il a beaucoup de mérite, et il est très pauvre. Il ne partage actuellement que la disette où nous sommes.

Adieu, monsieur; agréez les assurances de mes tendres et respectueux sentiments, et ayez la bonté de me mettre aux pieds de son altesse sérénissime.

5107. — A MADAME LA MARQUISE DE BOUFFLERS.

A Fernoy, 21 janvier.

Madame, non seulement je voudrais faire ma cour à madame la princesse de Beauvau, mais assurément je voudrais venir, à sa suite, me mettre à vos pieds dans les beaux climats où vous êtes; et croyez que ce n'est pas pour le climat, c'est pour vous, s'il vous plaît, madame. M. le chevalier de Boufflers, qui a ragaillardi mes vieux jours, sait que je ne voulais pas les finir sans avoir eu la consolation de passer avec vous quelques moments. Il est fort difficile actuellement que j'aie cet honneur; trente pieds de neige sur nos montagnes, dix dans nos plaines, des rhumatismes, des soldats, et de la misère, forment la belle situation où je me trouve. Nous faisons la guerre à Genève; il vaudrait mieux la faire aux loups qui viennent manger les petits garçons. Nous avons bloqué Genève de façon que cette ville est dans la plus grande abondance, et nous dans la plus effroyable disette. Pour moi, quoique je n'aie plus de dents, je me rendrai à discrétion à quiconque voudra me fournir des poulardes. J'ai fait bâtir un assez joli château, et je compte y mettre le feu incessamment pour me chauffer. J'ajoute à tous les avantages dont je jouis que je suis borgne et presque aveugle, grâce à mes montagnes de neige et de glace. Promenez-vous, madame, sous des berceaux d'oliviers et d'orangers, et je pardonnerai tout à la nature.

Je ne suis point étonné que M. de Sudre ne soit pas premier capitoul, car c'est lui qui mérite le mieux cette place. Je vous remercie de votre bonne volonté pour lui. Permettez-moi de présenter mon respect à M. le prince de Beauvau et à madame la princesse de Beauvau, et agréez celui que je vous ai voué pour le peu de temps que j'ai à vivre.

Je ne sais sur quel horizon est actuellement M. le chevalier de Boufflers; mais, quelque part où il soit, il n'y aura jamais rien de plus singulier ni de plus aimable que lui.

5108. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

25 janvier, partira le 26 (1).

Je reçus hier, mes divins anges, une lettre de M. de Chauvelin, qui est de votre avis sur les longueurs de la scène d'Obéide avec son père, au cinquième acte. J'étais bien de cet avis aussi, et au lieu de retrancher dix à douze vers, comme je l'avais promis à M. de Thibouville, j'en aurais retranché vingt-quatre. Nous répétâmes la pièce; le cinquième acte nous fit un très grand effet, au moyen de quelques corrections que vous verrez dans les deux copies que je vous envoie.

L'état où je suis ne me permet pas de songer davantage à cette pièce : la voilà entre vos mains; il y a un terme où il faut enfin s'arrêter. Voyez si en effet les comédiens seront en état de vous en amuser pendant le carême; pour moi, je suis assez malheureux dans ma Scythie pour que vous me pardonniez de m'occuper un peu moins de la Scythie, d'Obéide et d'Indatire.

Parmi les malheurs imprévus qui me sont survenus du côté de Genève et de celui du Wurtemberg, ce n'en est pas un médiocre pour moi que l'aventure de la Doiret. On me mande qu'on pourra bien renvoyer toute l'affaire à la tournelle de Dijon. Si la chose est ainsi, elle est funeste. On avait demandé à M. le vice-chancelier, par plusieurs mémoires, qu'il laissât au cours de la justice ordinaire le différend consistant dans le paiement des habits achetés par la prétendue Doiret et dans l'estimation de l'équipage, et l'on se flattait que la malle, dans laquelle les commis avaient enfermé la contrebande de la Doiret, serait envoyée à M. le vice-chancelier selon l'usage : il y en avait déjà plusieurs exemples. M. le vice-chancelier avait lui-même ordonné au receveur de ce bureau de lui envoyer, en droiture, toutes les marchandises de cette espèce qu'il pourrait saisir. On espérait donc avec raison que ces effets lui parviendraient bientôt, qu'il les garderait, qu'il en ferait ce qu'il lui plairait, que des amis et de la protection étoufferaient tout éclat sur cette partie du procès, le reste n'étant qu'une bagatelle.

Mais si malheureusement le tribunal, à qui cette affaire a été renvoyée, juge qu'elle est entièrement de la compétence de la tournelle de Dijon, qu'arriverait-il alors? La malle de la Doiret sera portée à Dijon; la personne accusée dans le procès-verbal par un quidam sera confrontée avec ce quidam; on soupçonnera violemment cette personne d'avoir fourni elle-même des marchandises prohibées, trouvées dans son équipage. Son nom et la nature des effets exciteront une rumeur épouvantable, et, quel que soit l'événement de ce procès criminel, il ne peut être qu'affreux.

La personne en question, en réclamant la justice ordinaire contre la prétendue Doiret, n'intenterait qu'un procès imaginaire, et celui qu'on lui ferait craindre aujourd'hui n'est que trop réel. J'ai écrit un petit mot à M. de Chauvelin pour le prier d'agir auprès de M. de La Reynière, qui peut aisément écarter le quidam trop connu. Je suis bien sûr que vous en aurez parlé à M. de Chauvelin.

Enfin, si cette affaire est jugée au conseil de la façon qu'on nous le mande, si le tout est renvoyé à la tournelle de Dijon, ne pourrait-on pas prévenir cet éclat horrible? Le prétexte du renvoi à Dijon serait, ce me semble, le litige concernant la validité de la saisie. Ce ne serait donc réellement qu'un procès ordinaire entre la propriétaire de l'équipage saisi et le receveur saisissant. L'accessoire dangereux de ce procès serait la malle saisie, dans laquelle les juges trouveraient le corps du délit le plus grave et le plus punissable. Cet accessoire alors deviendrait l'objet principal, et vous en voyez toutes les conséquences. Pourrait-on prévenir un tel malheur en s'accommodant avec les fermiers-généraux, en payant au receveur saisissant la somme dont on conviendrait sous le nom de la Doiret?

Voilà, ce me semble, une manière de terminer cette cruelle affaire. Mais s'il arrive qu'on la traite comme un délit dont le procureur-général doit informer, le remède alors paraît bien plus difficile. On ne peut éviter un ajournement personnel qui se change en prise de corps lorsqu'on ne comparaît point; et soit qu'on se dérobe à l'orage, soit qu'on le soutienne, la situation est également déplorable.

Je soumets toutes ces réflexions à votre cœur autant qu'à la supériorité de votre esprit. Vous voyez les choses de près, et je les vois dans un lointain qui les défigure; je les vois à travers quarante lieues de neiges qui m'assiégent, accablé de maladies, entouré de malades, bloqué par des troupes, manquant des choses les plus nécessaires à la vie, chargé pendant toute l'année de l'entretien d'une maison immense, et n'ayant de tous côtés que des banqueroutes pour la faire subsister, ne pouvant dans le moment présent ni rester dans le pays de Gex ni le quitter. La philosophie, dit-on, peut faire supporter tant de disgrâces; je le crois, mais je compte beaucoup plus sur votre amitié que sur ma philosophie.

J'envoie deux exemplaires (1) exactement corrigés, sous l'enveloppe de M. le duc de Praslin.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

5109. — A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 26 janvier.

Vous m'inspirez, monsieur, bien des sentiments à la fois, la reconnaissance de vos bontés et l'étonnement des ressources de votre esprit dans un genre qui n'est chez vous qu'un amusement passager. Jamais lettre ne m'a fait plus de plaisir que celle dont vous m'honorez. Nous allions faire une répétition des *Scythes* à Ferney, quand je la reçus, à peu près comme on jouait aux échecs au siége de Troie pour faire diversion quand on mourait de faim. Nous avons sur-le-champ changé beaucoup de choses à la scène d'Obéide et de son père, au cinquième acte. Nous pensons, comme vous, que cette scène trop longue refroidirait l'action. Le cinquième acte nous fait actuellement un grand effet.

Si je n'étais pas pressé par le temps et par des affaires bien cruelles, je vous apporterais peut-être quelques raisons pour faire voir qu'un dénoûment prévu par le spectateur *ne peut jamais déplaire que quand ce même dénoûment est prévu par les personnages à qui on veut le cacher;* je vous dirais que le spectateur ou le lecteur se met toujours, malgré lui-même, à la place des personnages : je vous en ferais voir cent exemples. Mais dans l'état où je suis, je vous avoue que je suis plus occupé de mes propres chagrins que de ceux d'Obéide. M. d'Argental vous a dit sans doute de quoi il s'agit. Il dit que vous pouvez tout auprès de M. de La Reynière. Il est très aisé à M. de La Reynière de faire envoyer ailleurs un nommé Janin, qu'il est important d'éloigner de l'endroit où il est : ce Janin est un employé des fermes, contrôleur à

(1) Des *Scythes*. (G. A.)

un bureau nommé Sacconex, entre Gex et Genève. L'éloignement de cet homme, coupable de la perfidie la plus noire, était un préalable nécessaire qui seul pouvait me tirer d'une situation affreuse. Cet événement, joint au chagrin de me voir bloqué chez moi par des troupes pour les querelles des Génevois, un hiver intolérable, une santé ruinée, un âge avancé, un corps souffrant et affaibli, l'impossibilité de vivre où je suis et l'impossibilité de m'en aller, voilà ce qui compose actuellement ma destinée.

Votre lettre, monsieur, a été pour moi une consolation autant qu'une instruction. J'en profiterais davantage si ma pauvre âme avait dans ce moment quelque liberté; il faut au moins qu'elle soit tranquille pour cultiver avec succès un art que vous me rendez cher par l'intérêt que vous daignez y prendre. Comptez que j'en prends un beaucoup plus vif à votre bonheur, à celui de madame de Chauvelin et à toute votre famille. Je vous serai attaché jusqu'au dernier moment de ma vie avec le plus tendre respect.

5110. — A M. DORAT.

28 janvier.

La rigueur extrême de la saison, monsieur, a trop augmenté mes souffrances continuelles pour me permettre de répondre, aussitôt que je l'aurais voulu, à votre lettre du 14 de janvier. L'état douloureux où je suis a été encore augmenté par l'extrême disette où la cessation de tout commerce avec Genève nous a réduits. Ma situation, devenue très désagréable, ne m'a pas assurément rendu insensible aux jolis vers dont vous avez semé votre lettre. Il aurait été encore plus doux pour moi, je vous l'avoue, que vous eussiez employé vos talents aimables à répandre dans le public les sentiments dont vous m'avez honoré dans vos lettres particulières. Personne n'a été plus pénétré que moi de votre mérite; personne n'a mieux senti combien vous feriez d'honneur un jour à l'Académie française, qui cherche, comme vous savez, à n'admettre dans son corps que des hommes qui pensent comme vous. J'y ai quelques amis, et ces amis ne sont pas assurément contents de la conduite de Rousseau, et le sont très peu de ses ouvrages. M. d'Alembert et M. Marmontel n'ont pas à se louer de lui.

Vous savez d'ailleurs que M. le duc de Choiseul n'est que trop informé des manœuvres lâches et criminelles de cet homme; vous savez que son complice (1) a été arrêté dans Paris. J'ignore, après tout cela, comment vous avez appelé du nom de grand homme un charlatan qui n'est connu que par des paradoxes ridicules et par une conduite coupable.

Vous sentez d'ailleurs la valeur de ces expressions à la page 8 de votre *Avis :*

> Achevez enfin par vos mœurs
> Ce qu'ont ébauché vos ouvrages.

Je n'avais point vu votre *Avis* imprimé; on ne m'en avait envoyé que les premiers vers manuscrits. Je laisse à votre probité et aux sentiments que vous me témoignez le soin de réparer ce que ces deux vers ont d'outrageant et d'odieux. Pesez, monsieur, ce mot de *mœurs*. J'ose vous dire que ni ma famille, ni mes amis, ni la famille des Calas, ni celle des Sirven, ni la petite-fille du grand Corneille, ne m'accuseront de manquer de mœurs. Vous conviendrez du moins qu'il y a quelque différence entre votre compatriote, qui a marié un gentilhomme de beaucoup de mérite avec mademoiselle Corneille, et un garçon horloger de Genève, qui écrit que M. le dauphin doit épouser la fille du bourreau, si elle lui plaît.

Les mœurs, monsieur, n'ont rien de commun avec les querelles de littérature; mais elles sont liées essentiellement à l'honnêteté et à la probité dont vous faites profession. C'est à vos mœurs mêmes que je m'adresse. Les deux lettres que vous avez eu la bonté de m'écrire, l'amitié de M. le chevalier de Pezay, la vôtre, que j'ambitionne, et dont vous m'avez flatté, me donnent de justes espérances. Ce sera pour moi la plus chère des consolations de pouvoir me livrer sans réserve à tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, etc.

5111. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

A Ferney, 28 janvier.

Voici, monsieur, les lettres que j'ai reçues pour vous. Je suis bien fâché de ne vous les pas rendre en main propre; madame Denis partage mes regrets.

La malheureuse affaire (2) dont vous avez la bonté de me parler ne devait me regarder en aucune manière; j'ai été la victime de l'amitié, de la scélératesse, et du hasard. Je finis ma carrière comme je l'ai commencée, par le malheur.

Vous savez d'ailleurs que nous sommes entourés de soldats et de neige. Je suis dans la Sibérie; je ne puis l'habiter, et je n'en puis sortir. J'ai des malades sans secours, cent bouches à nourrir, et aucunes provisions. Vous avez vu Ferney assez agréable; c'est actuellement l'endroit de la nature le plus disgracié et le plus misérable. Vous nous auriez consolés, monsieur, et nous ne nous consolons de votre absence que parce que nous n'aurions eu que nos misères à vous offrir.

Ce pauvre père Adam est malade à la mort; il ne peut avoir ni médecin ni médecine; ainsi il réchappera.

Conservez-moi vos bontés, et soyez bien convaincu de mon tendre et respectueux attachement.

5112. — A M. MARMONTEL.

A Ferney, 28 janvier.

Enfin donc, mon cher confrère, voilà le mérite accueilli comme il doit l'être (1). Ce ne sont pas là les prestiges et le charlatanisme d'un malheureux Génevois dont Paris a été quelque temps infatué. Voilà un beau jour pour la littérature; et ce qui n'est pas moins beau, mon cher ami, c'est la sensibilité avec laquelle vous parlez du triomphe d'un autre. C'est là le partage des vrais talents; il faut que ceux qui les possèdent soient unis contre ceux qui les haïssent. C'est aux Chaumeix, aux Fréron, aux gazetiers ecclésiastiques, à la canaille qui cherche de petites places, ou à la canaille qui les a, de s'élever contre ceux qui cultivent les arts. Le seul bruit d'une union fraternelle entre les d'Alembert, les Thomas, vous, et quelques autres, fera périr cette vermine.

Embrassez pour moi notre cher et illustre confrère, qui est, avec vous, la gloire de notre Académie.

Présentez, je vous prie, à madame Geoffrin mes tendres respects. L'affaire des Sirven, qu'elle a prise sous sa protection, devrait être plus avancée qu'elle ne l'est; on en a déjà pourtant parlé au conseil du roi. M. Chardon est nommé pour rapporteur. J'aurais bien voulu que M. de Beaumont vous eût consulté, mon cher confrère, sur son factum, dont le fond mérite l'attention publique; ce sujet pouvait faire une réputation immortelle à un homme éloquent.

J'attends toujours votre *Bélisaire;* il me consolera. Je suis dans un état pire que le sien, entre trente pieds de neige, des soldats, la famine, les rhumatismes, et le scorbut; mais il faut remercier Dieu de tout, car tout est bien. Je vous embrasse avec la plus sincère et la plus inviolable amitié.

5113. — A M. HENNIN.

Janvier.

Je vous plains, mon cher monsieur, et je plains tout Genève.

Je vous prie de vouloir bien mettre ce paquet pour M. le duc de Praslin dans votre paquet pour la cour; vous lui ferez plaisir.

On m'avait dit qu'on ne pouvait sortir de son trou sans passe-port. Je n'aime point tout ce tapage. Mes terres en souffriront. On veut écraser des puces avec la massue d'Hercule. Je vous embrasse le plus tendrement du monde.

5114. — AU MÊME.

A Ferney, 28 janvier.

M. de Taulès faisait tenir mes lettres à M. Thomas. J'espère, mon cher amateur des arts, que vous aurez la même bonté. Il faut épargner, autant qu'on peut, les ports de lettres aux vrais gens de lettres. M. Thomas l'est, car il a les plus grands talents, et il est pauvre. Tout Paris est enchanté de son discours (2) et de son poëme (3). Je vous supplie de lui faire parvenir ma lettre sans qu'il lui en coûte rien. Je n'ose l'affranchir, et je ne veux pas qu'un vain compliment lui coûte de l'argent. Je vous serai très obligé de me rendre ce petit service.

Vous devriez bien, monsieur, représenter fortement à M. le duc de Choiseul l'abondance où nage Genève, et le déplorable état où le pays de Gex est réduit. Comptez que, dans ce pays de Gex, personne ne souffre plus que nous. Plus la maison est grosse, plus la disette est grande. Nous n'avons d'autre ressource que Genève pour tous les besoins de la vie; les

(1) Voyez la lettre à Damilaville du 8 décembre 1766. (G. A.)
(2) L'affaire Le Jeune. (G. A.)

(1) Thomas, reçu à l'Académie. (G. A.)
(2) De réception. (G. A.)
(3) Thomas avait fait lecture d'un chant de sa *Pétréide*. (G. A.)

neiges ont bouché les chemins de la Franche-Comté ; les voitures publiques n'arrivent plus de Lyon ; nous n'avons aucune provision, aucun secours. Daumart, paralytique depuis sept ans, ne peut avoir un emplâtre ; l'abbé Adam se meurt, et ne peut avoir ni médecin, ni médecine.

Je quitterai le pays dès que je pourrai remuer, et j'irai mourir ailleurs. Je ne vous en suis pas moins tendrement attaché.

5115. — AU MÊME.

A Ferney, 29 janvier.

C'est une grande consolation pour nous, monsieur, dans la disette où nous sommes, et dans la saison la plus rigoureuse que nous ayons jamais éprouvée, de recevoir votre lettre du 28.

Nous avons envoyé chercher de la viande de boucherie à Gex, on n'y vend que de mauvaise vache, nos gens n'ont pu la manger. Nous avons fait venir deux fois, par le courrier de Lyon, des vivres pour un jour, mais cela ne peut se répéter. Si la cessation de notre correspondance nécessaire avec Genève pouvait contribuer à ramener les esprits, nous nous réduirions volontiers à ne manger que du pain, et vous remarquerez en passant que le pain coûte ici quatre sous et demi la livre.

Nous faisions venir des provisions de Lyon pour cette année par les voitures publiques ; elles sont arrêtées. Notre aumônier est tombé très dangereusement malade à Ornex : nous n'avons pu encore lui faire avoir ni médecin, ni chirurgien, parce que les carrosses qui les allaient chercher n'ont pu passer.

Tout le poids retombe uniquement sur nous, notre maison étant la seule considérable du pays. Vous savez que nous avons cent personnes à nourrir par jour. Vous savez que le pays de Gex ne fournit rien du tout. Les montagnes qui nous séparent de la Franche-Comté sont couvertes de dix pieds de neige cinq mois de l'année; c'est la Savoie qui nous nourrit, et les Savoyards ne peuvent arriver à nous que par Genève. Il n'y a de marché qu'à Genève. Celui de Saconei, comme vous le savez, ne fournit précisément qu'un peu de bois qu'on coupe en délit dans nos forêts.

Vous êtes témoin que tout abonde à Genève, qu'elle tire aisément toutes ses provisions par le lac, par le Faucigny, et par le Chablais, qu'elle peut même faire venir du Valais les choses les plus recherchées. En un mot, il n'y a que nous qui souffrons.

M. le chevalier de Jaucourt et M. le chevalier de Virieu (1) sont les témoins de tout ce que nous vous certifions. Il suffit d'une carte du pays pour voir qu'il est impossible que les choses soient autrement.

Nous ne nous plaignons pas des troupes ; au contraire, nous souhaiterions qu'elles restassent toujours dans les mêmes postes. Non seulement elles mettraient un frein à l'audace des contrebandiers, qui passaient souvent au nombre de cinquante ou soixante sur le territoire de Genève, et qui bientôt deviendraient des voleurs de grand chemin, mais elles empêcheraient que nos bois de chauffage, coupés en délit, fussent vendus à Genève sous nos yeux. Les forêts du roi sont dévastées ; c'est un très grand article qui mérite toute l'attention du ministère.

Les troupes pourraient empêcher encore le commerce pernicieux de la joaillerie et de la fabrique de montres de Genève, commerce prohibé en France, et principalement soutenu par les habitants du pays de Gex, qui ont presque tous abandonné l'agriculture pour travailler chez eux aux manufactures de Genève.

Nous avous sur tous ces objets un mémoire à présenter au ministère, et personne n'est plus empressé que nous à seconder ses vues.

Nous avons toujours tiré nos provisions de France autant que nous l'avons pu, et nous voudrions en faire autant pour les besoins journaliers ; mais la position des lieux ne le permet pas.

Le bureau de la poste, qui pourrait être aisément sur le territoire de France, est à Genève, et il faut y envoyer six fois par semaine. Outre le commissionnaire pour nos lettres, nous avons besoin d'envoyer souvent notre pourvoyeur. Nous ne pouvons nous dispenser de demander aussi un passe-port pour un homme d'affaires. Nous ne vivons que grâce aux remises que M. de La Borde veut bien nous faire. Nous avons souvent à recevoir et à payer. Le détail des nécessités renaît tous les jours.

Nous sommes donc forcés à demander trois passe-ports, pour le sieur Wagnière, pour le sieur Fay, et pour le commissionnaire des lettres.

Nous sommes plus affligés que vous ne pouvez le penser, de fatiguer le ministère pour des choses si minutieuses à ses yeux, et si essentielles pour nous.

Nous vous supplions très instamment d'envoyer notre lettre à la cour. Vous êtes trop instruit des vérités qu'elle contient, pour n'avoir pas la bonté de les appuyer de votre témoignage. Nous vous aurons une obligation égale à la détresse où nous sommes.

Nous avons l'honneur d'être, avec tous les sentiments que nous vous devons, monsieur, vos très humbles et très obéissants serviteur et servante. DENIS, VOLTAIRE.

5116. — AU MÊME.

29 janvier.

Nous vous envoyons, mon cher monsieur, cette lettre que nous vous supplions de communiquer à M. le duc de Choiseul, ou à M. de Bournonville (1). Nous sommes réellement les seuls sur qui tombe le fardeau. Je me suis ruiné dans un pays affreux où je n'avais de consolation que votre société, dont je ne peux plus jouir. Mes chagrins sont au comble. Je finis ma vie d'une manière bien triste. L'idée que vous avez quelque bonté pour moi me soutient encore.

5117. — AU MÊME.

A Ferney, 30 janvier.

Nous eûmes hier l'honneur de vous écrire, monsieur, madame Denis et moi, pour vous supplier d'envoyer notre lettre à M. le duc de Choiseul. Les choses changent quelquefois d'un jour à l'autre. Nous vous supplions aujourd'hui de n'en rien faire ; ou si vous avez déjà eu cette bonté, nous vous prions de vouloir bien mander que nous n'avons plus à faire que les plus respectueux remerciements, et que nous sommes pénétrés de la plus vive reconnaissance.

M. le duc de Choiseul daigne m'écrire du 19, par M. le chevalier de Jaucourt, *qu'il m'excepte de la règle générale, parce que je suis infiniment excepté dans son cœur.*

Il écrit des choses encore plus fortes à M. le chevalier de Jaucourt. Enfin j'ai un passe-port illimité pour moi et pour tous mes gens. Il ne me reste d'autre peine que celle de voir que vos occupations journalières nous privent de la consolation de vous voir, et de répéter *les Scythes* devant vous.

Venez, venez ! maman (2) vous fera bonne chère à présent ; nous aurons de bon bœuf, et plus de vache. Mille tendres respects.

5118. — A MADAME LA MARQUISE DE BOUFFLERS.

A Ferney, 30 janvier.

A mon âge, madame, on ne peut plus satisfaire ses passions. Il y a un mois que je suis dans mon lit ; et, si je me faisais traîner à Lyon pour vous faire ma cour, vingt pieds de neige, qui couvrent nos montagnes, m'empêcheraient d'arriver.

Je ne sais si j'ai eu l'honneur de vous mander que nous avons la guerre et la famine dans la très belle et très détestable vallée où je comptais mourir doucement : il nous manque l'agrément de la peste.

Je n'aurais pas été étonné, madame, qu'un ministre, haut de six pieds ou de trois et demi, m'eût refusé, si je lui avais demandé quelque chose ; mais je le suis qu'on ait eu si peu d'égard pour un prince beau et bien fait, et qui a beaucoup d'esprit. Il y a quelque chose qui a plus de crédit que lui.

Je ne sais, madame, si vous allez à la cour ou à la ville ; mais, en quelque lieu que vous soyez, vous ferez les délices de tous ceux qui seront assez heureux pour vivre avec vous. Cette consolation m'a toujours été enlevée ; votre souvenir peut seul consoler le plus respectueux et le plus attaché de vos anciens serviteurs.

---

(1) Le chevalier, depuis marquis de Jaucourt, brigadier des armées du roi, colonel de la légion de Flandre, était à la tête des troupes employées à l'investissement de Genève. Il avait le titre de commandant pour sa majesté dans les provinces de Bresse, Bugey, Valromey, et pays de Gex. Le chevalier de Virieu avait un commandement dans ce corps. (*Note de M. Hennin fils.*)

(1) Premier commis de la guerre pour les affaires des Suisses, chargé depuis, sous le duc de Choiseul, de la partie politique de ce même pays, y compris la république de Genève. Il était asthmatique, et mourut jeune. (*Note de M. Hennin fils.*)

(2) Madame Denis. (G. A.)

5119. — A M. DAMILAVILLE.

30 janvier.

Quoi que vous en disiez, mon cher ami, et quoi qu'on en dise, nous serons toujours dans des transes cruelles. Cette affaire (1) peut avoir les suites les plus funestes, puisqu'on a manqué d'arrêter le mal dans son principe. Je m'abandonne à la destinée; c'est tout ce qu'on peut faire quand on ne peut remuer, et qu'on est dans son lit, entouré de soldats et de neige.

M. Chardon me mande qu'il a trouvé le mémoire de M. de Beaumont pour les Sirven bien faible. Vous étiez de cet avis; il est triste que vous ayez raison.

Nous sommes délivrés de la famine par les soins de M. le duc de Choiseul.

J'ai tellement refondu mes *Scythes*, que l'édition de Cramer ne peut plus servir à rien, et qu'il en faut faire une autre. Voici la préface, en attendant la pièce. J'ai été bien aise de rendre un témoignage public à Toupla. Ce n'est pas que je sois content de lui : on dit qu'il laisse élever sa fille dans des principes qu'il déteste : c'est Orosmade qui livre ses enfants à Arimane; ce péché contre nature est horrible. Je me flatte qu'il sèvrera enfin un enfant qu'il a laissé nourrir du lait des Furies.

On dit des merveilles de mon confrère Thomas. Je vous supplie d'envoyer l'incluse à votre ami (2).

Adieu, je souffre beaucoup, mais je vous aime davantage.

5120. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 janvier, part le 31 (3).

Nous sommes très inquiets de la santé d'un de nos anges et nous en demandons des nouvelles à l'autre. Voici bientôt le temps de vous amuser des *Scythes*. J'envoie deux exemplaires très bien corrigés à M. le duc de Praslin; je vous prie d'en remettre un à M. Lekain, de faire porter les corrections sur les autres, de les examiner avec vos amis, et de faire valoir auprès d'eux ma docilité et mes efforts. Comptez que c'est beaucoup pour un malade enseveli dans la neige et dans les chagrins.

Mon dernier mot est rarement mon dernier mot. Voici enfin la leçon suivant laquelle nous jouons le cinquième acte à Ferney. Ce dernier acte nous a fait la plus grande impression. Nous avons trouvé dans madame de La Harpe un talent bien singulier; il ne lui a fallu que deux ou trois répétitions pour acquérir ce que mademoiselle Clairon a longtemps cherché. Sa déclamation, pleine de tendresse et de force, est soutenue par la figure la plus noble et la plus théâtrale, par de beaux yeux noirs qui disent tout ce qu'ils veulent dire, par un geste naturel, par la démarche la plus libre, et par les attitudes les plus tragiques. Son mari est un acteur excellent; il récite des vers aussi bien qu'il les fait, et, quoique très petit, il a une figure très agréable sur le théâtre.

Cette occupation nous console un peu de nos malheurs; et vous savez que ces malheurs sont la guerre et la famine, en attendant la peste. Ce que je crains de la part du conseil me paraît un plus grand fléau; car certainement, si on renvoie le tout indivisiblement au procureur général de Dijon, cela devient une affaire horrible : décret de prise de corps contre la Doiret qu'on peut retrouver; ajournement personnel contre la Doiret de Châlons qu'on trouvera et qui dira tout; ajournement contre le quidam qui est très connu, et dont les dépositions jetteront les intéressés dans le plus grand embarras; ajournement personnel contre celui (4) qui est nommé dans le procès; décret de prise de corps auquel on n'obéit pas; une famille entière tombée tout d'un coup de l'opulence dans la pauvreté; sept ou huit personnes accoutumées à vivre ensemble depuis dix ans, séparées pour jamais; la nécessité de chercher une retraite en traversant des montagnes de glaces et des précipices, quand on est au lit accablé de vieillesse et de maladies : voilà sans aucune exagération tout ce qui peut arriver et ce qui arrivera infailliblement, si on prend le parti funeste dont on nous a parlé.

C'est donc ce qu'il faut éviter avec le plus grand soin. Il faut tâcher que le tout soit jugé définitivement au conseil. On condamnera la Doiret, à la bonne heure; il n'y aura là aucun mal ni pour elle ni pour personne; que l'équipage soit déclaré bien confisqué et qu'on s'accommode avec les fermiers pour le prix, cela est encore très aisé : tout serait fini alors.

Nous avions demandé, dans tous nos mémoires, que la malle de la Doiret fût envoyée au premier magistrat suivant l'usage; nous le demandons encore. Nous voulions débattre la confiscation en justice réglée; nous abandonnons ce point. Nous ne craignons rien tant qu'un procès criminel devant un parlement, quel qu'il puisse être. Nous demandons surtout que le jugement du conseil soit différé, s'il est possible, parce que le temps adoucit tout, à moins que vous ne soyez sûr d'un jugement favorable; mais qui peut en être sûr? Cette affaire fait déjà du bruit à Versailles. Je n'en ai point écrit à M. le duc de Choiseul, et depuis sa lettre sur les *Scythes*, je n'ai point eu de nouvelles de lui (1).

Je m'étais flatté que, si les *Scythes* réussissaient, ce succès pourrait faire une diversion heureuse et détourner la persécution qui menace une tête de soixante-treize ans et un corps de quatre-vingt-dix. Je peux m'être trompé en cela; mais au moins ce succès sera une consolation que je recommande à vos bontés généreuses. Mon attachement et ma tendresse pour vous sont une consolation bien supérieure à tous les succès possibles.

N. B. Vous savez quelle est à présent la persécution de tout ce qui a rapport à cette affaire; un homme de Lorraine, très protégé, vient d'être conduit en prison à Paris.

5121. — A M. ***.

Monsieur, puisque M. l'abbé votre cousin (2) m'a ordonné de chercher les brochures qui s'impriment actuellement en Hollande contre notre sainte religion catholique, apostolique et romaine, et qu'il demande ces matériaux pour achever l'excellent livre qu'il a déjà commencé en faveur du concile de Trente, j'ai l'honneur de vous adresser pour lui les infamies ci-jointes (3), que M. l'abbé votre cousin confondra comme elles le méritent. C'est une vraie consolation pour moi de coopérer à ce saint œuvre, en fournissant à M. l'abbé votre cousin des ennemis nouveaux à terrasser. Je me recommande à ses prières et à celles de toute votre famille. Ma femme, ma fille, et mon fils le greffier, nous vous présentons nos obéissances. J'ai l'honneur d'être, à mon particulier, très sincèrement, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. Christophe BROUNAS.

5122. — A MADAME GABRIEL CRAMER.

Sans date (4).

Je suis très affligé de la mort du M. du Commun. Oui, c'était un philosophe; mais il était philosophe pour lui, et il me faut des gens qui le soient pour les autres, des philosophes qui en fassent, des esprits qui répandent la lumière, qui rendent le fanatisme exécrable.

C'est n'être bon à rien que n'être bon qu'à soi.

Il faut absolument que je parle à votre mari. Où est M. Dupan? je leur écrirai.

Votre Vielding ou Villading (5) ressemble assez aux enfants mal élevés, qui reçoivent des confitures et vont vite les manger sans remercier.

On disait autrefois :

Point d'argent, point de Suisse.

Il faut dire maintenant :

De l'argent, et plus de Suisse.

Je n'ai pas vu François Tronchin depuis qu'il a eu pour trente-huit mille livres ce qui (6) m'a coûté plus de cent mille. Tout cela peut entrer dans la *Secchia rapita* genevoise (7). Je rirai du moins, et avec vous, Génoise.

---

(1) L'affaire Le Jeune. (G. A.)
(2) Diderot. On n'a pas cette lettre. (G. A.)
(3) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(4) Voltaire lui-même. (G. A.)

(1) *On lit en renvoi :* « J'en ai dans le moment, et je suis très content de lui. Il nous délivre de la famine. Je ne lui ai point parlé de la Doiret. »
2) Est-ce l'abbé Mignot, auteur d'une *Histoire de la réception du concile de Trente dans les États catholiques?* (G. A.)
(3) Le *Recueil nécessaire*. (G. A.)
(4) Éditeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(5) Patricien bernois. (*A. François.*)
(6) Les *Délices*. (G. A.)
(7) La *Guerre civile de Genève*. (G. A.)

5123. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

2 février (1).

Nous apprenons par la sœur de M. Thurot (2) que Dieu est juste. Nous ne savons point encore de détails; mais nous pensons que sa justice doit écraser les diables, et que surtout le diable Janin doit être recommandé fortement à M. de La Reynière. J'en ai écrit à M. de Chauvelin. Je vous demande en grâce de m'aider et de venger la sœur de Thurot. Je respire enfin; je ne fais plus de paquets, et nous répétons les *Scythes*.

Vous devez avoir reçu à présent les deux exemplaires envoyés à M. le duc de Praslin bien corrigés. Si vous en voulez encore une copie, on vous l'enverra; mais vous pouvez aisément faire porter sur vos anciens exemplaires les corrections qui sont sur les nouveaux, et vous pouvez aussi en donner un à M. de Thibouville. Il distribuera les rôles selon vos ordres, et de tout ceci, il n'y aura pour vous que du plaisir.

Je crois qu'il est convenable que j'écrive un petit mot de reconnaissance à M. de Montyon, quoique l'abbé du grand-conseil (3) et mademoiselle Thurot ne m'aient pas encore instruit des détails. Permettez donc que je mette ma lettre pour M. de Montyon dans votre paquet.

Mettez-moi, je vous prie, aux pieds de M. le duc de Praslin. M. le duc de Choiseul nous a délivrés de la famine; qu'il soit béni, et vous aussi, mes anges, qui avez si bien battu des ailes dans cette maudite affaire!

Je me flatte que madame d'Argental est en bonne santé. Respect et tendresse.

5124. — A M. LE RICHE.

2 février.

Quand trente pieds de neige le permettront, monsieur, et qu'on sera sûr de tromper les argus, ce paquet, qu'on attend depuis si longtemps, partira. Puisque vous avez sauvé Fantet, je me flatte que vous le sauverez encore : votre ouvrage ne restera pas imparfait. L'aventure de Le Clerc (4) me pénètre de douleur. Faut-il donc que les jésuites aient encore le pouvoir de nuire, et qu'il reste du venin mortel dans les tronçons de cette vipère écrasée!

L'affaire dont vous avez été instruit (5) était cent fois plus épineuse que celle de Le Clerc; mais heureusement on a des amis, et des amis philosophes, jusque dans le conseil. Les commis seront réprimandés, et on rendra l'argent; ils seront punis pour avoir fait leur infâme devoir.

Il y a quelquefois une justice qui s'élève au-dessus de la justice, mais je vous assure que ce n'est pas sans peine. Je me flatte que Le Clerc aura des amis à Paris. Il y a des gens qui pensent et qui sentent, quoiqu'on veuille étouffer le sentiment et la pensée. J'emploie, monsieur, ces deux facultés qui restent à mon faible corps pour vous dire combien je vous aime, et combien je désire de vous voir.

5125. — A M. CHARDON.

A Ferney, 2 février.

Monsieur, le mémoire sur Sainte-Lucie (6) ne me donne aucune envie d'aller dans ce pays-là, mais il m'inspire le plus grand désir de connaître l'auteur. Je suis pénétré de la bonté qu'il a eue, je lui dois autant d'estime que de reconnaissance.

Voilà comme les mémoires des intendants (7), en 1698, auraient dû être faits; on y verrait clair, on connaîtrait le fort et le faible des provinces. Le pays sauvage où je suis, monsieur, ressemble assez à votre Sainte-Lucie; il est au bout du monde, et a été jusqu'à présent un peu abandonné à sa misère.

Je suis trop vieux pour rien entreprendre, et, après ma mort, tout retombera dans son ancienne horreur. Il faudrait être le maître absolu de son terrain pour fonder une colonie : ce n'est pas où les Français réussissent le mieux. Nous trouverons toujours cent filles d'opéra contre une Didon.

Je serai très affligé si le mémoire pour les Sirven n'est digne ni de l'avocat ni de la cause; mais je me console, puisque c'est vous, monsieur, qui rapporterez l'affaire. L'éloquence du rapporteur fait bien plus d'impression que celle de l'avocat. Vous verrez, quand vous jugerez cette affaire, que la sentence qui a condamné les Sirven, qui les a dépouillés de leurs biens, qui a fait mourir la mère, et qui tient le père et les deux filles dans la misère et dans l'opprobre, est encore plus absurde que l'arrêt contre les Calas. Il me semble que les juges des Calas pouvaient au moins alléguer quelques faibles et malheureux prétextes; mais je n'en ai découvert aucun dans la sentence contre les Sirven. Un grand roi (1) m'a fait l'honneur de me mander, à cette occasion, que jamais on ne devrait permettre l'exécution d'un arrêt de mort qu'après qu'elle aurait été approuvée par le conseil d'État du souverain. On en use ainsi dans les trois quarts de l'Europe. Il est bien étrange que la nation la plus gaie du monde soit si souvent la plus cruelle.

Je vous demande pardon, monsieur, je suis assez comme les autres vieillards qui se plaignent toujours; mais je sais qu'heureusement le corps des maîtres des requêtes n'a jamais été si bien composé qu'aujourd'hui, que jamais il n'y a eu plus de lumières, et que la raison l'emporte sur la forme atroce et barbare dont on s'est quelquefois piqué, à ce qu'on dit, dans d'autres compagnies. Vous m'avez inspiré de la franchise; je la pousse peut-être trop loin, mais je ne puis pousser trop loin les autres sentiments que je vous dois, et le respect infini avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

5126. — A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

2 février.

Je reçois un billet bien consolant de Mehemet-Saïd-Effendi (2), dont le rosier soit toujours fleuri, et dont Dieu perpétue les félicités! Ce petit rayon de lumière a dissipé beaucoup de brouillards. Nous ne savons point encore de détails, mais nous sommes tranquilles et nous ne l'étions point. Ce Turc est un habile homme; il est expéditif. Le mufti devrait bien employer des hommes de son espèce, il y en a peu. Nous l'embrassons tendrement.

J'ai reçu une lettre très sage et très bien écrite de ce jeune infortuné Morival. Il est cadet, il est vrai, mais il est engagé. Les cadets n'ont pas plus de liberté que les soldats. Je ferai ce que je pourrai auprès de son maître; mais je connais le terrain, rien n'est plus difficile que d'obtenir une distinction, et il est impossible d'obtenir un congé.

Le père est un homme bien odieux : dans toutes les règles, c'était lui qu'on devait punir; ce sont les vices du cœur, et non des étourderies de jeunesse, qui méritent l'exécration publique. Mon indignation est aussi forte que les premiers jours. Heureusement le maître (3) de ce jeune homme pense comme moi sur cet article. Nous verrons ce qu'on en pourra tirer. Ce maître, comme vous savez, m'écrit depuis quelque temps les lettres les plus tendres; vous voyez qu'il ne faut ni compter sur rien, ni désespérer de rien.

Nous avons toujours la guerre et la neige, mais nous sommes délivrés de la famine. Mes paquets étaient faits, mais je reste dans mon lit.

P.-S. Voyez, pour l'intelligence de cette lettre, la note dans mon petit commentaire sur l'aventure de la sœur du capitaine Thurot.

5127. — A M. DAMILAVILLE.

2 février.

Mon cher ami, voilà donc mademoiselle Calas mariée à un homme (4) d'une très grande considération dans son espèce; c'est le fruit de vos soins : ce sont des vengeurs qui vont naître. Puissions-nous marier ainsi une fille de Sirven! mais la pauvre diablesse n'a pas l'air à la danse.

J'ai actuellement bonne opinion de notre nouvelle affaire. M. Chardon est un adepte. Le conseil commence à être composé de sages, si une autre compagnie (5) l'est de fanatiques.

L'affaire de la Doiret, qui m'avait donné tant d'inquiétude, est finie d'une manière plus heureuse que je n'aurais pu le prévoir : il ne s'agit plus que d'obtenir des fermiers-généraux la destitution d'un scélérat. Vous savez que les temps n'étaient pas favorables. D'Hémeri (6) est venu enlever à

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Madame Le Jeune. (G. A.)
(3) Mignot. (G. A.)
(4) Le tarre de Nancy, qui avait été embastillé en janvier. On avait saisi chez lui des livres défendus. (G. A.)
(5) L'affaire Le Jeune. (G. A.)
(6) *Essai sur la colonie de Sainte-Lucie, par un ancien intendant de cette île.* (G. A.)
(7) Voyez le *Siècle de Louis XIV*, chap. XXIX. (G. A.)

(1) Le roi de Prusse. (G. A.)
(2) L'abbé Mignot, qui écrivait l'*Histoire des Ottomans*. (G. A.)
(3) Frédéric II. (G. A.)
(4) M. Duvoisin. (G. A.)
(5) Le parlement. (G. A.)
(6) Inspecteur de la librairie. (G. A.)

Nancy un libraire nommé Le Clerc, accusé par les jésuites. Qui croirait que les jésuites eussent encore le pouvoir de nuire, et que cette vipère coupée en morceaux pût mordre dans le seul trou qui lui reste (1)?

Mon neveu, conseiller au grand-conseil, s'est comporté, dans toute cette affaire, en digne philosophe. Il y a encore des hommes. Un des malheureux d'Abbeville (2) est chez le roi de Prusse.

Personne ne sait de qui est le *Triumvirat*. Ce n'est pas un ouvrage fait pour le théâtre français, mais les notes sont faites pour l'Europe : il y a de terribles fautes d'impression.

Je vous embrasse, et mon cœur vole vers le vôtre. *Ecr. l'inf...*

5128. — A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

A Ferney, ce 3 février (3).

Raccommodons-nous, madame, car je vous aime de tout mon cœur et je me flatte de votre amitié. Vous pardonnez sans doute à mon oncle et à moi nos inquiétudes ; vous sentez combien il m'était cruel de le voir partir après une espèce d'attaque d'apoplexie. Ses paquets ont été prêts pendant un mois entier, et où serait-il allé à travers dix pieds de neige qui couvrent le sommet de toutes nos montagnes? On nous faisait trembler de tous les côtés. Il avait été quinze jours entiers sans recevoir aucune nouvelle de chez vous, que de la part de Le Jeune. Nous savions, à n'en pouvoir douter, que les deux conseillers d'Etat du bureau étaient absolument contre nous, et surtout le président. Ce qui s'est passé à Nancy (4) redoublait encore nos alarmes; la prêtraille de notre canton ne servait assurément pas à nous consoler ni à nous rassurer. Il est difficile de se trouver dans une situation plus cruelle.

Mais après la victoire que nous vous devons, il est inutile de parler des dangers qu'on a courus ; il ne faut plus songer qu'aux *Scythes*. Mon oncle y a fait tout ce qu'il a pu. Il n'y a qu'une voix ici parmi ceux qui les ont lus et qui en ont vu les répétitions. Nous sommes tous très contents. Nous pouvons nous tromper ; mais aussi nous devons espérer que ce qui fait une grande impression sur plusieurs esprits d'une trempe différente, produira le même effet sur le public.

Il m'a paru surtout, madame, que mon oncle avait profité de toutes vos remarques; elles m'ont paru aussi judicieuses qu'à lui. Vous connaissez sa docilité pour ses anges, ainsi que son tendre attachement. Je partage depuis longtemps ses sentiments pour vous. Vous êtes aimés ici, comme vous devez l'être. Il n'y a point de jours où nous ne cherchions à nous consoler d'un si triste éloignement par le plaisir de parler ensemble des deux personnes à qui nous sommes les plus dévoués, et dont les bontés font le charme de notre vie.
DENIS.

5129. — A STANISLAS-AUGUSTE PONIATOWSKI.

A Ferney, 3 février.

Sire, ma respectueuse reconnaissance n'a osé passer les bornes de deux lignes, quand j'ai remercié votre majesté de ses bienfaits envers la famille des Sirven, qui lui devra bientôt son honneur et sa fortune; mais le bien que vous faites à l'humanité entière, en établissant une sage tolérance en Pologne, me donne un peu plus de hardiesse. Il s'agit ici du genre humain : vous en êtes le bienfaiteur, sire. Vous pardonnerez donc au bon vieillard Siméon de s'écrier : « Je » mourrai en paix, puisque j'ai vu les jours du salut. » Le vrai salut est la bienfaisance.

J'ai lu deux discours de votre majesté à la diète, qui sont de cette éloquence qui n'appartient qu'aux grandes âmes. Madame de Geoffrin est bien heureuse (5). Les vieillards de Saba en feraient autant que leur reine, s'ils n'avaient que leur vieillesse à surmonter; mais la caducité, jointe à la maladie, ne laisse de libre que le cœur. Permettez, sire, que ce cœur, pénétré de vos vertus et de votre sagesse, se mette à vos pieds pour sa consolation. Je suis avec le plus profond respect, etc.

5130. — A M. LE COMTE DE BERNSTORFF.

4 février.

Monsieur, la famille Sirven, qui va manifester à Paris son innocence et les bienfaits de sa majesté, a dû remercier aujourd'hui votre excellence de ces mêmes bienfaits, dont elle vous est redevable. Je ne vous dois pas moins de reconnaissance, monsieur, de la lettre du roi (1), dont vous m'avez procuré la faveur. J'y reconnais un monarque pénétré de vos principes. On juge du prince par le ministre, et du ministre par le prince. Il y a plus de cent ans que la bienfaisance est assise sur le trône de Danemark. Heureux le pays ainsi gouverné !

Permettez, monsieur, qu'avec mes très humbles remercîments, je vous adresse ceux que je dois à sa majesté. J'ai l'honneur d'être, avec beaucoup de respect, monsieur, de votre excellence, etc.

5131. — A CHRISTIAN VII,

ROI DE DANEMARK.

Le 4 février.

Sire, la lettre dont votre majesté m'a honoré m'a fait répandre des larmes de tendresse et de joie. Votre majesté donne de bonne heure de grands exemples. Ses bienfaits pénètrent dans des pays presque ignorés du reste du monde. Elle se fait de nouveaux sujets de tous ceux qui entendent parler de sa générosité bienfaisante. C'est désormais dans le Nord qu'il faudra voyager pour apprendre à penser et à sentir; si ma caducité et mes maladies me permettaient de suivre les mouvements de mon cœur, j'irais me jeter aux pieds de votre majesté.

Du temps que j'avais de l'imagination, sire, je n'aurais fait que trop de vers pour répondre à votre charmante prose. Pardonnez aux efforts mourants d'un homme qui ne peut plus exprimer l'étendue des sentiments que vos bontés font naître en lui. Je souhaite à votre majesté autant de bonheur qu'elle aura de véritable gloire.

Pourquoi, généreux prince, âme tendre et sublime,
Pourquoi vas-tu chercher dans nos lointains climats
Des cœurs infortunés que l'injustice opprime (2)?
C'est qu'on n'en peut trouver au sein de tes Etats.

Tes vertus ont franchi par ce bienfait auguste
Les bornes des pays gouvernés par les mains;
Et partout où le ciel a placé des humains,
Tu veux qu'on soit heureux, et tu veux qu'on soit juste.

Hélas! assez de rois que l'histoire a faits grands
Chez leurs tristes voisins ont porté les alarmes;
Tes bienfaits vont plus loin que n'ont été leurs armes :
Ceux qui font des heureux sont les vrais conquérants.

5132. — A M. DAMILAVILLE.

4 février.

Le discours de M. Thomas, mon cher ami, est un des plus beaux et des plus grands services rendus à la littérature. Voilà l'homme que j'aimerai tant que j'aurai un souffle de vie, et tant que je détesterai les ennemis de la raison.

A propos de raison, avouez que j'ai un bon second dans mon conseiller au grand-conseil (3); tous les oncles n'ont pas de pareils neveux.

J'augure bien de l'affaire des Sirven. Le roi de Danemark m'écrit une lettre charmante, de sa main, sans que je l'aie prévenu, et leur envoie un secours. Tout vient du Nord. N'admirez-vous pas le roi de Pologne, qui a forcé doucement les évêques à être tolérants? N'oubliez jamais la condamnation de l'évêque de Rostou (4), pour avoir dit qu'il y a *deux puissances*.

Vous n'aurez point sitôt les *Scythes;* il y a toujours quelque chose à changer à ces maudits ouvrages-là. J'espère que M. de La Harpe vous donnera, à Pâques, quelque chose de meilleur que les *Scythes*.

On ne peut vous aimer plus tendrement que je vous aime.

5133. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

4 février.

Il y a environ cinquante ans, mon chevalier, que j'ai eu l'honneur de jouer aux échecs avec M. le vice-chancelier (5); mais il me gagnait, comme de raison. J'étais attaché à toute sa maison. Il y avait surtout un certain évêque de.....(6), grand philosophe et très savant, qui m'honorait de la plus

(1) Ils n'étaient pas chassés de la Lorraine. (G. A.)
(2) D'Etallonde de Morival. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(4) L'arrestation de Le Clerc. (G. A.)
(5) D'être à Varsovie. (G. A.)

(1) Christian de Danemark. (G. A.)
(2) Les Sirven. (K.)
(3) L'abbé Mignot. (G. A.)
(4) Voyez la lettre de Catherine du 11/22 auguste 1765. (G. A.)
(5) René-Charles de Maupeou. (G. A.)
(6) Charles-Guillaume de Maupeou, alors évêque de Lombez. (G. A.)

sincère amitié. Un vice-chancelier ne se souvient pas de tout cela, mais les petits ne l'oublient pas. J'ai le cœur pénétré de ses bontés, et de la justice qu'il a rendue dans l'affaire qui m'intéressait par contre-coup.

Je prends la liberté de lui écrire quatre mots; car il ne faut pas de verbiage pour les hommes en place. On donne à la Chine vingt coups de latte à ceux qui écrivent aux ministres des lettres trop longues et du galimatias.

Je vous écrirais bien au long, à vous, mon chevalier, si j'en croyais mon cœur, qui est bavard de son naturel; je vous dirais combien je suis enchanté de vous et de vos bons offices; mais la guerre de Genève, les embarras qu'elle cause, les effroyables neiges qui m'environnent, la fièvre, les rhumatismes, imposent silence à ma bavarderie. Cependant il faut que je vous demande si vous avez entendu la musique de *Pandore* (1), de M. de La Borde.

Vous me permettez donc de vous embrasser sans cérémonie.

5134. — A M. DE CHABANON.

A Ferney 6 février.

Je vous réponds tard, mon cher confrère; j'ai été malade; je suis en Sibérie, on fait la guerre près de ma tanière, et j'y suis bloqué. Nous avons été exposés à la disette; aucun fléau ne nous a manqué. L'espérance de voir votre tragédie entre dans mes consolations. Je loue toujours beaucoup le dessein que vous avez de la faire imprimer, afin que son succès ne dépende pas du jeu d'un acteur. On dit que le théâtre n'est pas aujourd'hui sur un pied à donner beaucoup de tentations aux auteurs; et d'ailleurs on juge toujours mieux dans le recueillement du cabinet qu'à travers les illusions de la scène. J'ai fait une pièce fort médiocre, intitulée les *Scythes*; j'ai eu bravement l'impudence de mettre des agriculteurs et des pâtres en parallèle avec des souverains et des petits-maîtres. Je l'avais fait imprimer, et ne comptais point la livrer aux comédiens; mais je ne me gouverne pas par moi-même; il a fallu céder aux désirs de mes amis, dont les volontés sont des ordres pour moi. C'est à vous à voir si vous aurez plus de courage que je n'en ai eu.

Avez-vous entendu la musique de *Pandore*? Confiez-moi ce que vous en pensez; il faut dire la vérité à ses amis. Je crois qu'il y a des morceaux très agréables; mais on dit qu'en général la musique n'est pas assez forte. Je ne m'y connais point, et vous êtes passé maître. Dites-moi la vérité encore une fois, et fiez-vous à ma discrétion. Adieu; je ne suis pas trop en état de causer avec un homme qui se porte bien; mais je ne vous en aime pas moins.

5135. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 février (2).

Votre créature l'a échappé belle, mes divins anges. Les conseillers d'État, les neiges et les maladies attachées à l'âge et à la rigueur du climat me réduisaient à une pénible situation. Je trouve que de tous les fléaux la crainte est encore le pire; elle glace le sang, elle m'a donné une espèce d'attaque d'apoplexie. Béni soit M. le vice-chancelier qui a été mon premier médecin! Mais jugez si j'ai pu, pendant un mois de transes continuelles, faire à ces pauvres *Scythes* ce que j'aurais fait, si mon pauvre corps et mon âme avaient été moins tourmentés et moins affaiblis. Tels qu'ils sont, ils pourront ne pas déplaire, puisqu'ils ne nous déplaisent pas et que nous sommes difficiles. Nous en avons suspendu les répétitions, parce que la rigueur de la saison a augmenté dans notre Sibérie et que nous sommes tous malades. Il n'y a plus moyen de tenir à mon âge dans ce climat, qui est aussi horrible pendant l'hiver qu'il est charmant pendant l'été. Vous, qui n'avez pour montagne que Montmartre et les Bons-Hommes, jouissez en paix de vos doux climats. Je me flatte que vous aurez un très beau temps le carême, et que les *Scythes* pourront faire quelque plaisir à mes chers compatriotes, qui sont quelquefois si difficiles et quelquefois si indulgents. Les affaires les plus désespérées peuvent réussir, et j'en ai une bonne preuve. On dit qu'il faut remercier deux ou trois maîtres des requêtes qui sont parents de l'abbé Mignot; mais sans M. le vice-chancelier, il n'y avait rien de fait. Je n'avais l'honneur de le connaître que pour avoir joué aux échecs avec lui, il y a plus de cinquante ans; il pouvait me faire échec et mat cette fois-ci d'un seul mot.

Je ne puis plus rien faire aux *Scythes*; je suis dans un état trop triste pour penser à des vers, et même à de la prose; je suis anéanti. Les deux derniers exemplaires, que je vous ai envoyés par M. le duc de Praslin, peuvent être regardés comme mon testament. Il sera aisé à Lekain de faire porter sur les autres exemplaires les corrections qui sont dans ces derniers. J'aurais voulu finir ma carrière par quelque chose de plus fort et de plus digne de vous; mais il est aussi difficile d'atteindre le but qu'il est aisé de l'apercevoir.

La critique est aisée, et l'art est difficile. (*Destouches*)

M. de Chauvelin m'a envoyé des idées ingénieuses pour le cinquième acte; mais entre les choses ingénieuses et les théâtrales, il y a un espace immense. Une chose dont je répondrais, c'est que si on joue le cinquième acte comme madame de La Harpe, il fera plaisir aux Parisiens. Enfin j'ai jeté mes filets en votre nom, et je ne dois plus qu'attendre paisiblement la fin du carnaval. Respect et tendresse.

5136. — A M. DE CHENEVIÈRES.

Ferney, 6 février (1).

Vraiment, mon cher ami, vous auriez bien raison de me venir voir; j'appartiens de droit à présent à vos hôpitaux militaires. Nous sommes en guerre, je suis malade, et j'ai manqué un jour de bouillon. J'ai été bloqué par le cordon de troupes qui entoure Genève; mais M. le duc de Choiseul a eu pitié de moi. Je ne m'en porte pas mieux; je suis au milieu de trente lieues de neiges, impotent et perdant les yeux; c'est mon revenu de tous les hivers. Je commence à me dégoûter fort de la retraite que j'ai choisie. Elle ne produit rien; il n'y a de beau que le paysage, et cette beauté n'est pas pour les aveugles. Je ne sais comment les choses de ce monde sont arrangées, mais il me semble qu'on finit toujours tristement.

5137. — A M. HENNIN.

A Ferney, 7 février.

Je ne sais comment faire, monsieur, pour faire parvenir franc de port (cette lettre) à son adresse; et on a volontiers recours à vous, quand on ne sait comment faire. C'est un pauvre diable de mes amis de Paris que je veux obliger. Je vous supplie de m'aider. Vous connaissez sans doute le résident de Hambourg. Voulez-vous bien lui envoyer le paquet, le prier de l'affranchir de Hambourg à Pétersbourg, et me permettre de vous rembourser les frais? cela doit être sans cérémonie.

Je commence à détester ce climat-ci. Il n'y a que vous qui puissiez me le faire supporter. Il n'y a que la vue d'agréable dans le pays de Gex, et je perds les yeux.

Toute notre maison vous fait les plus tendres compliments.

5138. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

A Ferney, le 9 février.

Je suis bien plus satisfait encore, mon cher Cicéron, de votre dernier mémoire sur la terre de Canon, que des premiers. Vous prévenez toutes les objections, vous étouffez tous les murmures. *Misericordia cum accusantibus erit*. Je serai bien trompé si Cicéron ne gagne pas son procès *pro domo sua*; et j'imagine que vous souperez à Canon, cette année, avec madame de Beaumont: vous savez cependant qu'on n'est sûr de rien avec les hommes.

A l'égard de Sirven, je m'en remets entièrement à vous; je n'ai plus rien ni à dire ni à faire. J'attends beaucoup de M. Chardon, qui est, je crois, rapporteur de votre affaire, et qui est sûrement celui des Sirven. Le père et les filles partiront, s'il le faut; et si le père suffit, il partira seul. On n'attend que vos ordres, et ils seront exécutés sur-le-champ.

Notre petite société de Ferney est bien attachée à M. et à madame de Beaumont; nous voudrions que Canon et Ferney ne fussent pas si éloignés l'un de l'autre.

5139. — A M. DAMILAVILLE.

9 février.

Vous avez dû recevoir une lettre pour M. Lembertad, et vous devez être informé du petit malheur arrivé à la géométrie. Cela est bien désagréable; mais actuellement personne ne sait ce qu'il fait dans Genève.

Voici une lettre pour notre ami M. de Beaumont. J'exécute fidèlement ce que vous m'avez prescrit. Tâchez donc enfin

(1) On avait répété cet opéra sur le théâtre des Menus-Plaisirs. (G. A.)

(2) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(1) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

que ce mémoire paraisse avant que les parties soient mortes de vieillesse.

Je crois vous avoir mandé que le roi de Danemark venait de se mettre dans le rang de nos bienfaiteurs. J'ai brelan de roi quatrième; mais il faut que je gagne la partie. N'admirez-vous pas comme cette vie est mêlée de haut et de bas, de blanc et de noir? et n'êtes-vous pas fâché que, parmi mes quatre rois (1), il n'y en ait pas un du Midi?

Un hasard singulier m'a fait connaître ce Lacombe, d'abord comme un homme de lettres, ensuite comme libraire. Chose promise, chose due. Je tâcherai de réparer tout cela. Je vous quitte; il faut que j'écrive aux maîtres des requêtes qui n'ont pas été de l'avis de M. Daguesseau (2). On dit que ce pauvre Le Clerc est un homme d'esprit et fort honnête homme. Ne trouvera-t-il point de protecteurs? *Ecr. l'inf.*

5140. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

9 février.

Voici d'abord ce que je réponds à la lettre du 2 de février de mon cher ange. Je le donne en quatre, je le donne en dix, à une âme plus forte que la mienne, logée dans un corps très faible, âgée de soixante et treize ans, au milieu de cent montagnes de neige, ayant affaire à des pédants et à des prêtres, craignant les choses les plus funestes, assaillie de quatre ou cinq tristes événements à la fois, affublée d'une espèce de petite apoplexie. Je dis que cette âme aurait été pour le moins aussi embarrassée que la mienne : cependant mon âme, encore tout ébouriffée, demande très tendrement pardon à la vôtre, et elle lui sera toujours soumise.

Vous jugez, mon cher ange, de notre pays par le vôtre; vous vous imaginez, parce que vous avez eu une débâcle, que le mont Jura et les Alpes prennent la loi de la butte Saint-Roch; vous vous trompez cruellement.

Je ne dispute pas sur M. le duc de Wurtemberg, mais je souhaite assurément que vous ayez raison; je ne me suis pas encore aperçu de l'effet de ses beaux arrangements. Il est temps qu'il se corrige de sa manie d'imiter Louis XIV. Mais venons au plus vite aux *Scythes*.

Voici la dernière leçon. Il ne m'a guère été possible de voir les choses d'un coup d'œil bien juste, dans les horreurs des agitations que j'ai éprouvées. Je joins ici deux exemplaires de cette nouvelle correction, que vous pourrez aisément faire porter sur les anciennes éditions que vous avez, et surtout sur celles envoyées en dernier lieu par M. le duc de Praslin.

Cette scène du père et de la fille est de moitié plus courte qu'elle n'était; ni Sozame, ni les Scythes, ne se doutent de la résolution d'Obéide. Les imprécations feront toujours un très grand effet, à moins qu'elles ne soient ridiculement jouées. Je conviens que ce cinquième acte était extrêmement difficile, mais enfin je crois être parvenu à faire à peu près tout ce que vous vouliez, et j'ose espérer que vous en viendrez à votre honneur. Ce sera à M. de Thibouville à arranger les rôles, les décorations et les habits avec Lekain; c'est de toutes les pièces celle qui exige le moins de frais.

Le rôle d'Obéide demande d'autant plus d'art, qu'elle pense presque toujours le contraire de ce qu'elle dit. Je ne sais pas comment j'ai pu faire un pareil rôle, qui est tout l'opposé de mon caractère. Je ne dis que trop ce que je pense, mais je le dis avec tant de plaisir quand je m'étends sur les sentiments qui m'attachent à mes anges, que je ne me corrigerai jamais de ma naïveté.

J'ai oublié, dans mes dernières lettres, de vous dire qu'il était impossible qu'on pût penser à Lekain dans cette édition du *Triumvirat*. Vous savez qu'on ne fait pas ce qu'on veut des libraires; et moi, je sais ce que c'est que d'être loin de Paris.

Quant aux affaires de Genève, elles s'arrangeront sans doute, car elles ne sont que ridicules : elles ne méritent qu'un *Lutrin*. J'en avais ébauché quelque chose pour vous faire rire, et pour faire rire MM. les ducs de Choiseul et de Praslin; mais, pendant tout le mois de janvier, je n'ai pas eu envie de rire. Respect et tendresse.

5141. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Ferney, le 9 février.

Vous connaissez, monseigneur, la main qui vous écrit (3), et le cœur qui dicte la lettre. Les neiges m'ôtent l'usage des yeux cet hiver-ci avec plus de rigueur que les autres; mais j'espère voir encore un peu clair au printemps. L'aventure (1) dont vous avez la bonté de me parler dans vos deux lettres est une de ces fatalités qu'on ne peut pas prévoir. Je pense que vous croyez à la destinée; pour moi, c'est mon dogme favori. Toutes les affaires de ce monde me paraissent des boules poussées les unes par les autres. Aurait-on jamais imaginé que ce serait la sœur de ce brave Thurot tué en Irlande qui serait envoyée, à cent cinquante lieues, à un homme qu'elle ne connaît pas, qui s'attirerait une affaire capitale pour le plus médiocre intérêt, et qui mettrait dans le plus grand danger celui qui lui rendrait gratuitement service? L'affaire a été extrêmement grave, elle a été portée au conseil des parties. On a voulu la criminaliser, et la renvoyer au parlement. C'est principalement M. le vice-chancelier dont les bontés et la justice ont détourné ce coup. Cette funeste affaire avait bien des branches. Vous ne devez pas être étonné du parti qu'on allait prendre, c'était le seul convenable, et, quoiqu'il fût douloureux, on y était parfaitement résolu; car il faut prendre son parti sans pusillanimité dans toutes les occasions de la vie, tant que l'âme bat dans le corps. On risquait, à la vérité, de perdre tout son bien en France, on jouait gros jeu; mais, après tout, on avait brelan de roi quatrième (2). Je vous donne cette énigme à expliquer. J'ajouterai seulement qu'il y a des jeux où l'on peut perdre avec quatre rois, et qu'il vaut mieux ne pas jouer du tout. Je crois que la personne à laquelle vous daignez vous intéresser ne jouera de sa vie.

Cette affaire d'ailleurs a été aussi ruineuse qu'inquiétante; et la personne en question (3) vous a une obligation infinie de la bonté que vous avez eue de la recommander à M. l'abbé de Blet.

On aura l'honneur, monseigneur, de vous envoyer, par l'ordinaire prochain, ce qui doit contribuer à vos amusements du carnaval (4) ou du carême; il faut le temps de mettre tout en règle, et de préparer les instructions nécessaires. Si on n'avait que soixante-dix ans, ce qui est une bagatelle, on viendrait en poste avec ses marionnettes, et on aurait la satisfaction de vous voir dans votre gloire damnée.

Voici une requête d'une autre espèce que le griffonneur de la lettre (5) vous présente, et par laquelle il vous demande votre protection. Quoiqu'il s'agisse de toiles, il n'en est pas moins attaché à l'histoire; et il croit que, s'il dirigeait les toiles de Voiron, il pourrait très commodément visiter tous les bénédictins du Dauphiné. Il saurait précisément en quelle année un dauphin de Viennois fondait des messes, ce qui serait d'une merveilleuse utilité pour le reste du royaume.

Voici à présent d'une autre écriture (6). Vous voyez, monseigneur, que celle de votre protégé s'est assez formée; s'il continue, il se rendra digne de vous servir, ce qui vaudra mieux que l'inspection des toiles de son village. Je doute fort que M. de Trudaine déplace un homme qui est dans son poste depuis longtemps, pour favoriser un enfant de cet emploi.

Quoi qu'il en soit, je joins toujours sa requête à cette lettre. Agréez le tendre et profond respect avec lequel je serai jusqu'au dernier moment de ma vie, votre, etc.

L'aventure de la sœur de Thurot n'est plus bonne qu'à oublier.

Il y a à Voiron, village de Graisivaudan en Dauphiné, une fabrique de toiles dont l'inspection ne se donnait qu'à un des habitants de l'endroit; cependant une personne qui demeure à Romans, et qui possède déjà plusieurs autres inspections considérables, a trouvé le moyen de se faire encore revêtir de celle-ci.

M. de Trudaine est le maître d'accorder ce petit appui au sieur Claude Galien, natif de Voiron. Il soulagerait une famille nombreuse, connue depuis très longtemps, domiciliée et estimée dans ledit endroit. Le père, l'oncle et les frères de Claude Galien ont tous été au service; son frère fut tué à Crevelt, étant pour lors dans les volontaires de Dauphiné : c'était l'aîné de la famille.

Claude Galien demande très humblement la protection de M. de Trudaine.

(1) Les rois de Danemark, de Prusse, de Pologne, et Catherine de Russie. (G. A.)
(2) Dans la révision du procès des Calas. (G. A.)
(3) Galien. (G. A.)

(1) L'affaire Le Jeune. (G. A.)
(2) C'est-à-dire qu'il avait quatre rois qui lui donnaient asile. (G. A.)
(3) Voltaire. Il s'agit ici de deux cents louis versés par Richelieu. Voyez la lettre du 9 janvier. (G. A.)
(4) Les *Scythes*. (G. A.)
(5) Galien. G. A.)
(6) Celle de Voltaire. (G. A.)

5142. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, 9 février.

Ayant été mort, monseigneur, et enterré environ cinq semaines dans les horribles glaces des Alpes et du mont Jura, il a fallu attendre que je fusse un peu ressuscité, pour remercier votre éminence de ce qu'elle aime toujours ce que vous savez, c'est-à-dire les belles-lettres, et même les vers, et qu'elle daigne aussi aimer ce bon vieillard qui achève sa carrière.

Œbaliæ sub *montibus altis*. (*Georg.*, lib. IV.)

Je vous réponds qu'il a profité de vos bons avis, autant que ses forces ont voulu le lui permettre. Je crois que je dois dire à présent :

Claudite jam rivos, pueri; sat prata biberunt. (Virg., ecl. III.)

N'êtes-vous pas bien content du discours de notre nouveau confrère M. Thomas? Son prédécesseur Hardion n'en aurait point autant fait.

J'ai chez moi M. de La Harpe, qui est haut comme Ragotin, mais qui a bien du talent en prose et en vers.

Je corromps la jeunesse tant que je puis; il a fait un *Discours sur la guerre et sur la paix*, qui a remporté le prix d'une voix unanime. Si votre éminence ne l'a pas lu, elle devrait bien le faire venir de Paris; elle verrait qu'on glane encore dans ce siècle après la moisson du siècle de Louis XIV. Nous cultivons ici les lettres au son du tambour; nous faisons une guerre plus heureuse que la dernière; le quartier général est souvent chez moi. Nous avons déjà conquis plus de cinq pintes de lait que nos paysannes allaient vendre à Genève. Nos dragons leur ont pris leur lait avec un courage invincible; et comme il ne faut pas épargner son propre pays quand il s'agit de faire trembler le pays ennemi, nous avons été à la veille de mourir de faim.

Ayez la bonté de faire dire quelques prières dans vos diocèses pour le succès de nos armes, car nous combattons les hérétiques, et je hais ces maudits enfants de Calvin, qui prétendent, avec les jansénistes, que les bonnes œuvres ne valent pas un clou à soufflet. Je ne suis point du tout de cet avis; je voudrais qu'on eût envoyé contre ces parpaillots un régiment d'ex-jésuites au lieu de dragons.

Tout ce que dit votre éminence sur les prétentions est d'un homme qui connaît bien son siècle et le ridicule des prétendants. Cela mériterait une bonne épître en vers; et si vous ne la faites pas, il faudra bien que quelque inconnu la fasse, et la dédie à un homme titré et illustre, sans le nommer. Mais faudra-t-il dans cette épître passer sous silence ceux de vos confrères (1), qui font des mandements dans le goût des *Femmes savantes* de Molière, et qui, au nom du Saint-Esprit, examinent si un poëte doit écrire dans plusieurs genres ou dans un seul, et si La Motte et Fontenelle étaient autorisés à trouver des défauts dans Homère? Les femmes petits-maîtres pourraient bien aussi trouver leur place dans cette petite diatribe; on remettrait tout doucement les choses à leur place. J'avoue que les polissons qui, de leur grenier, gouvernent le monde avec leur écritoire, sont la plus sotte espèce de tous; ce sont les dindons de la basse-cour qui se rengorgent. Je finis en renouvelant à votre éminence mon très tendre et profond respect pour le reste de ma vie.

5143. — A M. D'ÉTALLONDE DE MORIVAL.

Le 10 février.

Dans la situation où vous êtes, monsieur, j'ai cru ne pouvoir mieux faire que de prendre la liberté de vous recommander fortement au maître que vous servez aujourd'hui. Il est vrai que ma recommandation est bien peu de chose, et qu'il ne m'appartient pas d'oser espérer qu'il puisse y avoir égard; mais il me parut, l'année passée, si touché et si indigné de l'horrible destinée de votre ami et de la barbarie de vos juges; il me fit l'honneur de m'en écrire plusieurs fois avec tant de compassion et tant de philosophie, que j'ai cru devoir lui parler à cœur ouvert, en dernier lieu, de ce qui vous regarde. Il sait que vous n'êtes coupable que de vous être moqué inconsidérément d'une superstition que tous les hommes sensés détestent dans le fond de leur cœur. Vous avez ri des grimaces des singes dans le pays des singes, et les singes vous ont déchiré. Tout ce qu'il y a d'honnêtes gens en France (et il y en a beaucoup) ont regardé votre arrêt avec horreur. Vous auriez pu aisément vous réfugier, sous un autre nom, dans quelque province; mais puisque vous avez pris le parti de servir un grand roi philosophe, il faut espérer que vous ne vous en repentirez pas. Les épreuves sont longues dans le service où vous êtes; la discipline, sévère; la fortune, médiocre, mais honnête. Je voudrais bien qu'en considération de votre malheur et de votre jeunesse, il vous encourageât par quelque grade. Je lui ai mandé que vous m'aviez écrit une lettre pleine de raison, que vous avez de l'esprit, que vous êtes rempli de bonne volonté, que votre fatale aventure servira à vous rendre plus circonspect et plus attaché à vos devoirs.

Vous saurez sans doute bientôt l'allemand parfaitement; cela ne vous sera pas inutile. Il y aura mille occasions où le roi pourra vous employer, en conséquence des bons témoignages qu'on rendra de vous. Quelquefois les plus grands malheurs ont ouvert le chemin de la fortune. Si vous trouvez, dans le pays où vous êtes, quelque poste à votre convenance, quelque place que vous puissiez demander, vous n'avez qu'à m'écrire à la même adresse, et je prendrai la liberté d'en écrire au roi. Mon premier dessein était de vous faire entrer dans un établissement qu'on projetait à Clèves (1), mais il est survenu des obstacles; ce projet a été dérangé, et les bontés du roi que vous servez me paraissent à présent d'une grande ressource.

Celui qui vous écrit désire passionnément de vous servir, et voudrait, s'il le pouvait, faire repentir les barbares qui ont traité des enfants avec tant d'inhumanité.

5144. — A M. LE CHEVALIER DE BEAUTEVILLE.

A Ferney, 10 février.

Monsieur, certainement j'irai rendre à votre excellence les visites dont elle m'a honoré, quand elle voulait mettre la paix chez des gens qui ne méritent pas d'avoir la paix.

M. le duc de Choiseul m'a donné à la vérité toutes les facilités possibles; mais, quelques bontés qu'il ait, la gêne et le fardeau retombent toujours sur nous. Quel pays que celui-ci! Je n'ai pu trouver dans Paris une lettre de change sur Genève; il faut faire venir l'argent par la poste. Les coches de Lyon et de Suisse n'arrivent plus, et je peux vous assurer qu'on trompe beaucoup M. le duc de Choiseul si on lui écrit que les Génevois souffrent; il n'y a réellement que nous qui souffrons. On croit se venger d'eux, et on nous accable. Si on voulait effectivement rendre la vengeance utile, il faudrait établir un port au *pays de Gex*, ouvrir une grande route avec la Franche-Comté, commercer directement de Lyon avec la Suisse par Versoix, attirer à soi tout le commerce de Genève, entretenir seulement un corps de garde perpétuel dans trois villages entre Genève et le pays de Gex; cela coûterait beaucoup; mais Genève, qui fait pour deux millions de contrebande par an, serait anéantie dans peu d'années. Si l'on se borne à saisir quelques pintes de lait à nos paysannes et à les empêcher d'acheter des souliers à Genève, on n'aura pas fait une campagne bien glorieuse.

Pardonnez-moi la liberté que je prends en faveur de la confiance que vous m'avez inspirée et de l'intérêt très réel que j'ai à tous ces mouvements.

La petite affaire de la sœur du brave Thurot est finie de la manière dont je l'aurais finie moi-même si j'avais été juge. Je n'en ai point importuné M. le duc de Choiseul; j'ai la principale obligation de tout à M. le vice-chancelier.

Je vous conseille de jeter les *Scythes* dans le feu, car je les ai bien changés, et je vais m'amuser à en faire une meilleure édition.

Permettez que M. le chevalier de Taulès trouve ici les assurances des sentiments que j'aurai pour lui toute ma vie.

J'ai l'honneur d'être, avec bien du respect, et la plus tendre reconnaissance de toutes vos bontés, monsieur, de votre excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

5145. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 février (2).

Je reçus hier la lettre du 3 février de mon cher ange, après avoir fait partir ma réponse à la lettre du 2. Je suppose toujours que les deux exemplaires adressés à M. le duc de Praslin lui sont parvenus.

Les dernières additions que j'ai envoyées à mon ange et à M. de Thibouville peuvent servir aisément à rendre les deux exemplaires complets et corrects; mais, pour abondance de précautions, voici encore un exemplaire nouveau, bien exac-

(1) Le Franc de Pompignan, évêque du Puy en Velay. (G. A.)

(1) La colonie de philosophes. (G. A.)

(2) Les éditeurs de cette lettre, MM. de Cayrol et A. François, l'ont datée à tort du 8 février. (G. A.)

tement revu, lequel pourra servir de modèle pour les autres; il part à l'adresse de M. le duc de Praslin.

Je ne saurais être de l'avis de mon ange sur ce vers d'Obéide, dans la scène avec son père, au cinquième acte :

Elle m'a plus coûté que vous ne pouvez croire.

Cela ne veut dire autre chose pour ce père, sinon qu'il en a coûté beaucoup d'efforts à une jeune personne, élevée à la cour, pour venir s'ensevelir dans des déserts; mais, pour le spectateur, cela veut dire qu'elle aime Athamare. Si j'avais le malheur de céder à cette critique, j'ôterais tout le piquant et tout l'intérêt de cette scène.

J'ai fait humainement ce que j'ai pu. Il ne faut pas demander à un artiste plus qu'il ne peut faire; il y a un terme à tout; personne ne peut travailler que suivant ses forces. Voici le temps de copier les rôles et de les apprendre; il n'y a plus ni à reculer ni à travailler. Je demande seulement qu'on joue la *Jeune Indienne* avec les *Scythes*. Je serais bien aise de donner cette marque d'attention à M. de Chamfort, qui est, dit-on, très aimable et qui me témoigne beaucoup d'amitié.

Si ces deux pièces sont bien jouées, elles vaudront de l'argent au tripot; elles donneront du plaisir à mes anges, mais, pour moi, je suis incapable de plaisir; je ne le suis que de consolation, et ma plus grande est l'amitié dont mes anges m'honorent.

N. B. Dans le tracas horrible qui m'a accablé pendant un mois, je ne me suis jamais aperçu d'une faute d'impression au cinquième acte, page 64 :

Sozame a-t-il appris que sa fille *qu'il* aime.

Il y avait dans le manuscrit :

Sozame a-t-il appris que sa fille qui m'aime.

Il y a encore quelques petits changements fort légers dans la copie ci-jointe.

N. B. Comment pouvez-vous m'outrager au point de me soutenir que ce vers,

Elle m'a plus coûté que vous ne pouvez croire,

signifie : *Mon père, j'adore Athamare, et je ne le tuerai point?* puisque le moment d'après elle dit :

Après ce coup terrible et qu'il me faut porter...

Ce mot *qu'il me faut porter* ne rejette-t-il pas très loin tous les soupçons que pourrait concevoir le père? D'ailleurs, quels soupçons pourrait-il avoir après les serments de sa fille? Vous tueriez ma pièce si vous ôtiez

Elle m'a plus coûté que vous ne pouvez croire.

Je sais bien qu'il y aura quelques mouvements au cinquième acte parmi les malintentionnés du parterre; mais je vous réponds que le receveur de la comédie sera très content de la pièce. Laissons dire Fréron et l'avocat Coquelet (1), son approbateur, et les soldats de Corbulon (2), s'il y en a encore, et qu'on sonne la boute-selle.

Mille tendres respects. Je ne sais point la demeure de M. le chevalier de Chastellux; je prends la liberté de vous adresser la lettre.

11 février, à huit heures du matin.

Les plus importantes affaires de ce monde, sans doute, sont des tragédies; car elles poursuivent l'âme le jour et la nuit. Ma première idée, quand on veut m'ôter un vers que j'aime, c'est de murmurer et de gronder; la seconde, c'est de me rendre. J'aimais ce vers :

Elle m'a plus coûté que vous ne pouvez croire;

mais il était six heures du matin; et, actuellement qu'il en est huit, j'aime mieux ce ci-ci :

Me dompter en tout temps est mon sort et ma gloire.

Ainsi donc, mes anges, n'en croyez point mes deux paquets qui sont partis ce matin; croyez ce billet-ci qui court après. Je vous demande bien pardon, mes anges, de vous donner tant de peine pour si peu de chose (3).

Si mademoiselle Durancy entend, comme je le crois, le grand art des silences; si elle sait dire de ces *non* qui veulent dire *oui*; si elle sait accompagner une cruauté d'un soupir, et démentir quelquefois ses paroles, je réponds du succès; sinon je réponds des sifflets. J'avoue qu'un grand succès serait nécessaire pour faire enrager les ennemis de la raison, sans parler des miens. La pièce dépend entièrement des acteurs (1).

5146. — A M. LE CHEVALIER DE CHASTELLUX.

11 février.

Je vous devais déjà, monsieur, beaucoup de reconnaissance pour les efforts généreux que vous aviez faits auprès d'un homme respectable (2) qui, cette fois, a été seul de son avis pour n'avoir pas été du vôtre. Je suis encore plus reconnaissant de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et des sentiments que vous y témoignez. Il y a si peu de personnes qui cherchent à s'instruire de ce qui mérite le plus l'attention de tous les hommes, les préjugés sont si forts, la faiblesse si grande, l'ignorance si commune, le fanatisme si aveugle et si insolent, qu'on ne peut trop estimer ceux qui ont assez de courage pour secouer un joug si odieux et si déshonorant pour la nature humaine. Cette vraie philosophie, qu'on cherche à décrier, élève le courage, et rend le cœur compatissant. J'ai trouvé souvent l'humanité parmi les officiers, et la barbarie parmi les gens de robe. Je suis persuadé qu'un conseil de guerre aurait mis en prison pour un an le chevalier de La Barre, coupable d'une très grande indécence, mais que ceux qui hasardent leur vie pour le service du roi et de l'État n'auraient point fait donner la question à un enfant, et ne l'auraient point condamné à un supplice horrible. La jurisprudence du fanatisme est quelque chose d'exécrable : c'est une fureur monstrueuse. Tandis que d'un côté la raison adoucit les mœurs, et que les lumières s'étendent, les ténèbres s'épaississent de l'autre, et la superstition endurcit les âmes.

Continuez, monsieur, à prendre le parti de l'humanité. L'exemple d'un homme de votre nom et de votre mérite pourra beaucoup. Mon âge et mes maladies ne me permettent pas d'espérer de longues années; je mourrai consolé en laissant au monde des hommes tels que vous. Je vous supplie d'agréer mon sincère et respectueux attachement.

5147. — A M. LE MARQUIS DE XIMENÈS.

11 février.

J'aime tout à fait, monsieur, à m'entendre avec vous. Je vous passe l'émétique, comme vous me passez la saignée. Sans doute les deux vers dont vous me parlez sont un peu ridicules, et en général Cornélie (3) vise au plus sublime galimatias; mais aussi il y a de bien beaux éclairs, des traits de génie, des morceaux même de sentiment qui enlèvent. Le peu de remarques que j'ai pu faire sur vos remarques sont sur un petit cahier séparé; j'ai respecté votre ouvrage. Ce que j'ai écrit ne consiste que dans des notes abrégées pour aider ma mémoire lorsque je travaillerai sérieusement à en faire une espèce de poétique de théâtre qui puisse être utile aux jeunes gens. Je pense qu'il y faut mettre beaucoup d'objets de comparaison, tant des anciens que des modernes, et que le tout doit être nourri d'un grand fonds de littérature. Je me livrerai à cet ouvrage avec un très grand plaisir, lorsque vous m'aurez envoyé le reste de vos remarques. Je ne puis rien faire sans ce préalable. Il ne faut pas que vous abandonniez une entreprise qui peut être très avantageuse aux lettres, très honorable pour vous, et me procurer avant ma mort l'honneur de vous avoir pour confrère; mais dépêchez-vous, je me porte fort mal, et j'entre dans ma soixante-quatorzième année. Je conserverai jusqu'à mon dernier moment les sentiments qui m'attachent à vous.

5148. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 11 février.

Comme je dictais, monseigneur, les petites instructions nécessaires pour la représentation de la pièce dont je vous offrais les prémices pour Bordeaux, j'apprends une funeste nouvelle (4) qui suspend entièrement mon travail, et qui me fait partager votre douleur. J'ignore si cette perte ne vous obligera point de retourner à Paris; en tout cas, je serai tou-

(1) Ou plutôt Coqueley. Voyez la lettre à Coqueley du 24 avril. (G. A.)

(2) Les partisans de Crébillon. (G. A.)

(3) Dans les autres éditions, on trouve ici des phrases qui appartiennent à la première partie de cette lettre. (G. A.)

(1) Cet alinéa est, sans aucun doute, un fragment d'une lettre postérieure. (G. A.)

(2) Daguesseau, oncle de Chastellux. (G. A.)

(3) Dans le *Pompée* de Corneille. (G. A.)

(4) La mort de la duchesse de Fronsac, sa bru. (G. A.)

jours à vos ordres. Je voudrais que ma santé et mon âge pussent me permettre de vous faire ma cour dans quelque endroit que vous fussiez; mais mon état douloureux me condamne à la retraite, et si j'avais été obligé de quitter Ferney, ce n'aurait été que pour une autre solitude, et je ne pourrais jamais quitter la solitude que pour vous. Mon petit pays, que vous avez trouvé si agréable et si riant, et qui est en effet le plus beau paysage qui soit au monde, est bien horrible cet hiver, et il devient presque inhabitable, si les affaires de Genève restent *dans la confusion où elles sont*. Toute communication avec Lyon et avec les provinces voisines est absolument interrompue, et la plus extrême disette en tout genre a succédé à l'abondance. Nos laboureurs, déjà découragés, ne peuvent même préparer les socs de leurs charrues. Notre position est unique; car vous savez que nous sommes absolument séparés de la France par le lac, et qu'il est de toute impossibilité que le pays de Gex puisse se soutenir par lui-même.

Je sais que chaque province a ses embarras, et qu'il est bien difficile que le ministère remédie à tout. Les abus sont malheureusement nécessaires dans ce monde. Je sens bien qu'il n'est pas possible de punir les Génevois sans que nous en sentions les *contre-coups*.

Je vous demande pardon de vous parler de ces misères, dans un temps où la perte que vous avez faite vous occupe tout entier; mais je ne vous dis un mot de ma situation que pour vous marquer l'envie extrême que j'aurais de pouvoir servir à vous consoler, si je pouvais être assez heureux pour vous revoir encore, et pour vous renouveler mon tendre et profond respect.

5149. — A M. DE BORDES.

A Ferney, 11 février (1).

Vous m'aviez ordonné, monsieur, de vous renvoyer par le coche les deux mauvais ouvrages jésuitiques, dans lesquels il y a des anecdotes curieuses, et qui fournissent beaucoup à l'art de profiter des mauvais livres; mais il n'y a plus de coche, plus de voitures de Genève à Lyon, plus de communication. Ce qu'il y aurait de mieux à faire, à mon avis, serait d'acheter le nouvel exemplaire qu'on vous propose pour le rendre à votre dévote. Je le paierai très volontiers, à la faveur d'une lettre de change que j'ai sur M. Scherer pour le paiement des Rois.

Je crois que vous jugez très bien M. Thomas en lui accordant de grandes idées et de grandes expressions.

Les troubles de Genève, les mesures que le gouvernement a prises, l'interruption de tout commerce, la rigueur intolérable de l'hiver, la disette où notre petit pays est réduit, m'ont rendu Ferney moins agréable qu'il n'était. J'espère, si je suis encore en vie l'hiver prochain, le passer à Lyon auprès de vous, et ce sera pour moi une grande consolation. Je vous embrasse de tout mon cœur, mon cher confrère.

5150. — A M. MARMONTEL.

A Ferney, le 12 février.

Mon très cher confrère, vous me mandez que vous m'envoyez *Bélisaire*, et je ne l'ai point reçu. Vous ne savez pas avec quelle impatience nous dévorons tout ce qui vient de vous. Votre libraire a-t-il fait mettre au carrosse de Lyon ce livre que j'attends pour ma consolation et pour mon instruction? l'a-t-on envoyé par la poste, avec un contre-seing? Les paquets contre-signés me parviennent toujours, quelque gros qu'ils soient: enfin je vous porte mes plaintes et mes désirs. Avez pitié de madame Denis et de moi; faites-nous lire ce *Bélisaire*. Si vous avez rendu Justinien et Théodora bien odieux, je vous en remercie bien d'avance. Je vous supplie de demander à madame Geoffrin si son cher roi de Pologne ne s'est pas entendu habilement avec l'impératrice de Russie pour forcer les évêques sarmates à être tolérants, et à établir la liberté de conscience; je serais bien fâché de m'être trompé. Je suppose que madame Geoffrin voudra bien me faire savoir si j'ai tort ou raison, qu'elle m'en dira un petit mot, ou qu'elle permettra que vous me disiez ce petit mot de sa part. Présentez-lui mon très tendre respect. Aimez-moi, mon cher confrère; continuez à rendre l'Académie respectable. Ayons dans notre corps le plus de Marmontels et de Thomas que nous pourrons. M. de La Harpe sera bien digne un jour d'*entrer in nostro docto corpore*. Il a l'esprit très juste, il est l'ennemi du phébus, son goût est très épuré et ses mœurs très honnêtes; il a paru vous combattre un peu au sujet de Lucain (1), mais c'est en vous estimant et en vous rendant justice, et vous pourrez être sûr d'avoir en lui un ami attaché et fidèle. J'espère qu'il ne reviendra à Paris qu'avec une très bonne tragédie, quoiqu'il n'y ait rien de si difficile à faire, et quoiqu'on ne sache pas trop à quoi le succès d'une pièce de théâtre est attaché. Il y en a une (2) qui a eu un grand succès, et qu'on m'a voulu faire lire; j'y suis depuis trois mois, j'en ai déjà lu trois actes; j'espère la finir avant la fin d'avril. Je ne vous parle point des *Scythes*, parce qu'on ne sait qui meurt ni qui vit. Vous le saurez le mercredi des Cendres, qui est souvent un jour de pénitence pour les auteurs. Mais sifflé ou toléré, sachez que je vous aime de tout mon cœur.

5151. — A M. PALISSOT.

A Ferney, 13 février.

Votre lettre du 3 février, monsieur, a renouvelé mes plaintes et mes regrets. Quel dommage, ai-je dit, qu'un homme qui pense et qui écrit si bien se soit fait des ennemis irréconciliables de gens d'un extrême mérite, qui pensent et qui écrivent comme lui!

Vous avez bien raison de regarder Fréron comme la honte et l'excrément de notre littérature. Mais pourquoi ceux qui devraient être tous réunis pour chasser ce malheureux de la société des hommes se sont-ils divisés? et pourquoi avez-vous attaqué ceux qui devraient être vos amis, et qui ne sont que les ennemis du fanatisme? Si vous aviez tourné vos talents d'un autre côté, j'aurais eu le plaisir de vous avoir, avant ma mort, pour confrère à l'Académie française. Elle est à présent sur un pied plus honorable que jamais : elle rend les lettres respectables. J'apprends que vous jouissez d'une fortune digne de votre mérite. Plus vous chercherez à avoir de la considération dans le monde, plus vous vous repentirez de vous être fait, sans raison, des ennemis qui ne vous pardonneront jamais. Cette idée peut empoisonner la douceur de votre vie. Le public prend toujours le parti de ceux qui se vengent, et jamais de ceux qui attaquent de gaieté de cœur. Voyez comme Fréron est l'opprobre du genre humain! Je ne le connais pas, je ne l'ai jamais vu, je n'ai jamais lu ses feuilles; mais on m'a dit qu'il n'était pas sans esprit. Il s'est perdu par le détestable usage qu'il en a fait. Je suis bien loin de faire la moindre comparaison entre vous et lui. Je sais que vous lui êtes infiniment supérieur à tous égards : mais plus cette distance est immense, plus je suis fâché que vous ayez voulu avoir mes amis pour ennemis. Eh! monsieur, c'était contre les persécuteurs des gens de lettres que vous deviez vous élever, et non contre les gens de lettres persécutés. Pardonnez-moi, je vous en prie, une sensibilité qui ne s'est jamais démentie. Votre lettre, en touchant mon cœur, a renouvelé ma plaie, et quand je vous écris, c'est toujours avec autant d'estime que de douleur.

5152. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 février.

Mes chers anges, par excès de précaution, et par nouvelle surabondance de droit, j'adresse encore un nouvel exemplaire à M. le duc de Praslin, pour que vous ayez la bonté de le communiquer. Il y a quelque peu de vers encore de changés, et les notes instructives sont plus amples. Il serait trop aisé de jouer le rôle d'Obéide à contre-sens; c'est dans ce rôle que la lettre tue, et que l'esprit vivifie, car dans ce rôle, pendant plus de quatre actes, *oui* veut dire *non*. *J'ai pris mon parti* signifie *je suis au désespoir*. *Tout m'est indifférent* (3) veut dire évidemment *je suis très sensible*.

Ce rôle, joué d'une manière attendrissante, fait, ce me semble, un très grand effet, et, si nous avons deux vieillards, je crois que tout ira bien.

J'espère toujours qu'après Pâques M. de La Harpe donnera quelque chose de meilleur que les *Scythes*. Il s'est trompé dans son *Gustave*, mais il n'en vaudra que mieux, et il est, en vérité, le seul qui ait un style raisonnable. Par quelle fatalité faut-il que des pièces qu'on ne peut lire aient eu de si prodigieux succès? Cela est horriblement welche, et les Welches ne se *corrigeront jamais*. Vous qui êtes Français, tenez toujours pour le bon goût (4).

Si la pièce est bien jouée, elle pourra valoir de l'argent au

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(1) Dans le *Mercure*, où La Harpe avait publié quatre articles sur la traduction de Marmontel. (G. A.)

(2) *Le Siège de Calais*. (G. A.)

(3) *Les Scythes*, act. II, sc. I. (G. A.)

(4) On trouve encore dans les autres éditions un alinéa dont partie était empruntée à la lettre du 16 février et partie à celle du 10. (G. A.)

tripot, et donner du plaisir à mes anges; mais, pour moi, je suis incapable de plaisir; je ne le suis pas de consolation, et ma plus grande est l'amitié dont mes anges m'honorent.

5153. — A M. LEKAIN.

14 février.

Probablement mon grand peintre tragique commencera les répétitions des *Scythes* dans le temps qu'il recevra ma lettre. Je vous avertis, mon cher ami, que je fais partir aujourd'hui à l'adresse de M. le duc de Praslin un exemplaire marqué A B, dans lequel vous trouverez encore quelques petits changements fort légers. Cette copie est chargée de notes qui disent aux acteurs dans quel esprit la pièce a été composée. Il n'y en a point pour Athamare, parce que c'est vous qui le jouez.

Le rôle d'Obéide ne sera point du tout difficile, si l'actrice veut seulement jeter un coup d'œil sur ces notes. Je suppose que M. Molé sera en état de jouer Indatire, qui n'est point du tout un rôle fatigant. Je crois qu'en général la pièce favorise assez le jeu des acteurs. Il y a plusieurs morceaux qui ne demandent que de la simplicité; mais je vous avoue que je ne saurais souffrir cette familiarité comique qu'on introduit quelquefois dans la tragédie, et qui l'avilit ridiculement au lieu de la rendre naturelle.

Je ne croyais pas, à mon âge, donner encore une pièce à représenter; mais, quand on est soutenu par vos talents, il n'y a rien qu'on ne puisse hasarder.

Je pense que vous donnerez le rôle d'Obéide à mademoiselle Durancy. Je vous prie de l'embrasser pour moi des deux côtés, si elle veut bien le souffrir.

5154. — A M. DE THIBOUVILLE.

14 février (1).

Après avoir écrit à mes anges et à Lekain, il m'est venu un scrupule, mon cher marquis, et ce scrupule est qu'Athamare ne répond rien à ces deux vers d'Indatire :

Apprends à mieux juger de ce peuple équitable,
Egal à toi sans doute et non moins respectable.

Je sais bien qu'il doit être pressé de lui parler d'Obéide; mais il me semble aussi que la bienséance théâtrale exige qu'Athamare ne laisse pas le discours d'Indatire sans réplique. Je crois qu'il conviendrait qu'il répondît ainsi :

Elève ta patrie et cherche à la vanter;
C'est le recours du faible, on peut le supporter.
Ma fierté, que permet la grandeur souveraine,
Ne daigne pas ici lutter contre la tienne.
Te crois-tu juste au moins?

INDATIRE.

Oui, je puis m'en flatter...

Ces quatre vers me paraissent d'ailleurs nécessaires pour relever Athamare.

Je viens de faire partir pour M. d'Argental, sous l'enveloppe de M. le duc de Praslin, un exemplaire où ces quatre vers se trouvent avec quelques autres corrections qui m'ont paru essentielles; je les recommande aux bontés de M. de Thibouville. Je suppose qu'il a bien voulu donner le rôle d'Obéide à mademoiselle Durancy, et qu'il voudra bien aussi lui donner ses conseils. Il me semble que ce rôle, joué avec la passion convenable, peut faire beaucoup d'honneur à l'actrice. Mais je défie tous les acteurs de jouer avec plus de sensibilité que mon cœur en ressent pour tous les soins que vous daignez prendre.

5155. — A M. SERVAN.

14 février.

Je ne peux, monsieur, vous remercier assez du discours (2) que vous avez bien voulu m'envoyer. Si l'éloquence peut servir au bonheur des hommes, ils seront heureux par vous. Les cinquante dernières pages surtout m'ont ravi en admiration, et m'ont fait répandre des larmes d'attendrissement : sept à huit personnes qui étaient à Ferney ont éprouvé les mêmes transports.

Il me semble, monsieur, que vous êtes le premier homme public qui ait joint l'éloquence touchante à l'instructive; c'est, ce me semble, ce qui manquait à M. le chancelier Daguesseau; il n'a jamais parlé au cœur; il peut avoir défendu des lois, mais a-t-il jamais défendu l'humanité? Vous en avez été le protecteur dans un discours qui n'a jamais eu de modèle; vous faites bien sentir à quel point nos lois ont besoin de réforme. Elles seraient intolérables, s'il ne se trouvait pas tous les jours dans les tribunaux des âmes éclairées et honnêtes qui en expliquent favorablement les contradictions, et qui en adoucissent la barbarie. Ce M. Pussort, qui rédigea l'ordonnance criminelle, était une âme bien dure; voyez comme il insulta M. Fouquet dans sa prison, et avec quel acharnement il voulait le perdre! Le premier président de Lamoignon ne fut jamais de son avis dans la rédaction de l'ordonnance.

Je ne sais, monsieur, si vous avez lu un petit *Commentaire sur les délits et les peines, par un avocat de province* (1); il y a quelques faits curieux. Une seule page de votre discours vaut mieux que tout ce livre; je ne vous l'envoie qu'à cause de deux ou trois historiettes qui sont la confirmation de tous les sentiments que vous avez si bien exprimés.

J'ai toujours peur pour Grenoble, monsieur, qu'on ne vous demande à la capitale et au conseil. Partout où vous serez vous ferez du bien, et vous jouirez de la véritable gloire qui est la récompense des belles âmes.

Je compte, parmi les consolations qui embellissent la fin de ma carrière, le souvenir que vous voulez bien conserver des moments que vous m'avez donnés.

J'ai l'honneur d'être, avec l'estime la plus respectueuse, monsieur, votre, etc.

5156. — A M. HENNIN.

A Ferney, 15 février.

Vous savez, monsieur, que le pauvre Sirven est à Genève, et qu'il n'est représentant que contre le parlement de Toulouse. Son affaire va être plaidée au conseil des parties, après en avoir obtenu permission au conseil du roi.

J'ai reçu de son avocat des instructions qu'il faut que je lui communique. Je vous supplie de vouloir bien lui accorder un passe-port pour venir chez moi. Je crois qu'il vous en demandera bientôt un autre pour aller à Paris faire triompher une seconde fois l'innocence du fanatisme.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec l'attachement le plus respectueux et le plus tendre, votre, etc.

5157. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 février (1).

Mes chers anges sauront donc que dans cette nouvelle édition de la tragédie des *Scythes*, envoyée par le dernier ordinaire à M. le duc de Praslin, il m'a paru manquer bien des choses, et que dès que je vous eus écrit que je n'y pouvais rien ajouter, j'y ajoutai sur-le-champ quatre vers. Voici à quelle occasion: dans la scène du quatrième acte, entre Athamare et Indatire, ce Scythe dit au prince :

Apprends à mieux juger de ce peuple équitable,
Egal à toi sans doute et non moins respectable.

Athamare ne répond rien à cela; il est vrai qu'il est pressé de parler de sa demoiselle; mais il me paraît nécessaire de confondre d'abord cette bravade. Je le fais donc répondre ainsi :

Elève ta patrie et cherche à la vanter;
C'est le recours du faible, on peut le supporter.
Ma fierté, que permet la grandeur souveraine
Ne daigne pas ici lutter contre la tienne.
Te crois-tu juste, au moins?

INDATIRE.

Oui, je puis m'en flatter...

Il y a encore un mot qui m'a paru trop rude, au deuxième acte. Hermodan, en voyant le repentir d'Athamare, dit :

Je me sens attendri d'un spectacle si rare.

Sozame répond :

Tu ne m'attendris point, malheureux Athamare!

Cela n'est pas juste, cela n'est pas honnête; il doit lui dire :

Tu ne me séduis point, malheureux Athamare!

Je recommande donc ces deux corrections à vos bontés angéliques; je vous prie de les faire porter sur l'exemplaire de Lekain et sur les autres. Il n'en coûte que la peine de coller quelques petits pains.

Après cette importunité, je vous demande une autre grâce: c'est d'envoyer un exemplaire bien corrigé à madame de Florian, qui n'en fera pas un mauvais usage, et qui ne le laissera

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) *Discours sur l'administration de la justice criminelle.* (G. A.)

(1) Par Voltaire. Voyez tome V. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

pas courir. Il ne serait pas mal qu'elle vît une répétition; elle s'y connaît, elle dit son mot net et court. Plus j'y pense, plus j'aime les *Scythes*. Je prie Dieu qu'ainsi soit de vous. Le sujet est heureux, ou je suis bien trompé, et le sujet fait tout. Mille tendres respects.

5158. — A M. MARMONTEL.

16 février.

Bélisaire arrive; nous nous jetons dessus, maman et moi, comme des gourmands. Nous tombons sur le chapitre quinzième; c'est le chapitre de la tolérance, le catéchisme des rois; c'est la liberté de penser soutenue avec autant de courage que d'adresse; rien n'est plus sage, rien n'est plus hardi. Je me hâte de vous dire combien vous nous avez fait de plaisir. Nous nous attendons bien que tout le reste sera de la même force; car vous ne pouvez penser qu'avec votre esprit, et écrire que de votre style. Je vous en dirai davantage quand j'aurai tout lu.

Je vous demande votre indulgence pour la tragédie des *Scythes*. Elle est d'un jeune homme qui ne devait pas faire de pièce de théâtre à son âge; mais comme il essuyait une espèce de petite persécution, il a cru devoir imiter Alcibiade, qui fit couper la queue à son chien pour détourner les caquets.

Grand merci, encore une fois, de votre beau chapitre; vous venez de rendre service au genre humain. Dieu vous préserve des regards malins!

Je vous quitte pour entendre la lecture du reste. Bonsoir, mon très cher confrère.

5159. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

A Ferney, le 16 février.

Mon cher Cicéron, vous venez de faire pleurer le bon homme Sirven de tendresse et de reconnaissance. Recevez mes nouveaux remerciements; ajoutez à toutes vos bontés celle de dire à M. Target (1), votre ami, combien je suis touché de ce qu'il veut élever sa voix en faveur des filles de Sirven. Je vous réponds que ce bon homme ne s'adressera pas à d'autres qu'à vous. Les Calas étaient conduits par cinq ou six protestants du Languedoc, et Sirven n'a d'appui que moi; il ne peut ni ne doit se conduire que par mes conseils et par vos ordres.

Vous savez avec quelle impatience j'attends votre mémoire imprimé. Il n'y a certainement pas un instant à perdre. M. Chardon m'a mandé qu'il serait bientôt prêt, malgré l'affaire de la Cayenne (2), qui lui prend tout son temps. Il est humain, il est philosophe et bon juge; je compte sur lui comme sur vous. Vous aurez la gloire d'écraser deux fois le fanatisme; et les protestants, éclairés d'ailleurs par votre excellent mémoire contre M. de La Roque, ne seront plus fâchés contre madame de Beaumont, à qui je présente mes très tendres respects.

N. B. Vous ferez très bien d'avertir, par une note, que ces longs délais ne doivent être imputés ni aux Sirven ni à vous. La note est nécessaire, et je vous en remercie. Je vous suis aussi tendrement attaché que si j'avais vécu avec vous.

5160. — A M. AMILAVILLE.

16 février.

L'article de votre lettre du 10, concernant un intendant, m'étonne autant qu'il m'afflige. Je crois qu'il sera bon, dans l'occasion, de lui faire parler fortement en votre faveur, sans paraître instruit de ce que vous me mandez. Il (3) m'était venu voir à Ferney, et j'en avais été très content. Je me flatte encore qu'il ne sera pas difficile de le ramener.

Je ne connais point M. Cassen (4); j'étais fort content de M. Mariette, et je vous prie instamment de le lui dire; mais il faut laisser faire M. de Beaumont, et ne le pas décourager. Il est actif, sa gloire est intéressée au succès; il est ami de M. Cassen; il fait encore travailler M. Target, qui est, dit-on, un excellent avocat, et qui doit donner un factum en faveur des filles de Sirven.

Je vous demande deux grâces, mon cher ami : c'est de voir Mariette pour le consoler, et Target et Cassen pour les remercier. J'ai très bonne opinion du procès. Je suis persuadé que les maîtres des requêtes mettront ce dernier fleuron à leur couronne civique. M. de Beaumont croit m'apprendre qu'il a obtenu pour rapporteur M. Chardon; et il y a près d'un mois que M. Chardon m'a mandé qu'il était rapporteur. Il paraît prendre l'affaire de Sirven à cœur autant que nous-mêmes. Il m'a fait l'honneur de m'envoyer un mémoire sur l'île de Sainte-Lucie, dont il a été intendant : ce mémoire m'a paru un chef-d'œuvre. J'ai été d'autant plus touché de cette marque de confiance, qu'elle me fait espérer qu'il aura quelque envie de s'attirer, dans l'affaire des Sirven, les applaudissements des âmes qui sont sensibles au mérite.

Nous avons reçu, maman Denis et moi, le *Bélisaire*. Nous nous sommes jetés par un heureux instinct sur le chapitre de la *Tolérance*, qui est le quinzième chapitre; il nous a enlevés. Si tout le reste est de cette force, l'ouvrage aura le succès le plus durable. Vous me ferez plaisir d'acheter pour moi un exemplaire de mes sottises chez Merlin, de le faire relier, et de le faire présenter de ma part à M. Marmontel. Voici un petit mot pour lui, et l'autre pour M. de Beaumont. Pardon, mon très cher ami, de toutes les peines que je vous donne.

5161. — AU MÊME.

17 février.

Sur votre lettre, mon cher ami, qui nous a paru un peu équivoque, nous avons cru ne pouvoir mieux faire que de faire signer le mémoire par les Sirven, et de l'envoyer à M. de Courteilles, pour le rendre à M. de Beaumont.

Nous avons jugé, madame Denis et moi, que c'était le seul moyen de faire paraître cet excellent ouvrage tel qu'il est, signé par les intéressés. J'estime trop M. de Beaumont pour croire qu'il veuille rien changer à un mémoire si touchant et si victorieux. C'est un chef-d'œuvre de raison, d'éloquence, et de sentiment. Faites l'impossible pour qu'il paraisse tel que je le renvoie. Je mande à M. de Courteilles qu'il peut vous le remettre; et je n'écrirai à M. de Beaumont qu'en conformité de ce que vous m'aurez mandé. Dites-moi, je vous prie, comment réussit le *Bélisaire*, dans lequel il y a un si beau morceau sur la *tolérance*.

5162. — A M. LEKAIN.

17 février.

Mon cher ami, si vous n'avez pas le dernier exemplaire des *Scythes*, que j'ai envoyé pour vous à M. d'Argental, j'en adresse un à M. Marin pour vous le remettre. Je me flatte qu'il aura cette bonté; et si la multiplicité de ses affaires l'empêche de vous le rendre aussitôt que je le voudrais, je vous prie de le lui demander.

J'espère qu'il ne m'arrivera plus ce qui m'arriva dans *Tancrède*, où mademoiselle Clairon faillit à faire tomber la pièce, en y insérant ou en y faisant insérer des vers ridicules, tels que ceux-ci :

Voyant tomber leur chef, les Maures *furieux*
L'ont accablé de traits, dans leur *rage cruelle*.

Je sais bien qu'au théâtre on ne se soucie guère du style; mais le théâtre devient barbare, et ce n'est pas à moi de fomenter la barbarie.

L'exemplaire que j'envoie est chargé de notes pour l'intelligence des rôles; mais il n'y en a point pour Athamare, parce que vous le jouez : c'est à vous, au reste, à disposer de ces rôles : je vous prie de faire mes très tendres compliments à mademoiselle Durancy, et de dire à M. Molé combien je m'intéresse à son rétablissement. Je vous embrasse de tout mon cœur.

5163. — A M. DAMILAVILLE.

20 février.

Les aveugles, mon cher ami, sont sujets à faire d'énormes méprises. Lorsque le paquet contenant le mémoire des Sirven arriva, nous ne songeâmes pas seulement s'il était accompagné d'une lettre. Nous nous jetâmes dessus avec avidité : il fut lu sur-le-champ, à haute et intelligible voix, par M. de La Harpe. Nous pleurions tous, nous disions tous : Ce M. de Beaumont s'est surpassé; le mémoire des Sirven est bien supérieur au mémoire des Calas; le conseil du roi fondra en larmes. Aussitôt nous envoyons le mémoire aux Sirven pour le signer; ils le signent; le mémoire part à l'adresse de M. de Courteilles. Quand tout cela est fait, on lit votre lettre; on voit que le mémoire est de vous, qu'il n'est point juridique,

(1) Celui-là même qui fut membre de l'Assemblée constituante. (G. A.)

(2) Affaire du chevalier Turgot avec Chauvalon, relativement à la colonisation de la Guyane. (G. A.)

(3) L'intendant du Languedoc, sans doute. (G. A.)

(4) Avocat au conseil, mort en 1767. L'année suivante, Voltaire fit imprimer, sous le nom de cet avocat, la *Relation de la mort du chevalier de La Barre*. (G. A.)

que Sirven ne devait point le signer : alors nous nous promettons le secret. Je vous écris un mot à la hâte; je vous dis que votre mémoire est chez M. de Courteilles. Si on ne vous l'a pas remis, courez vite chez lui, reprenez votre excellent ouvrage; et, si vous voulez qu'il soit imprimé, renvoyez-le-moi; il fera un grand effet dans les pays étrangers : mais, surtout, que M. de Beaumont donne le sien; il nous fait périr par ses lenteurs.

Il y a six ans qu'une famille innocente gémit, et il y a deux ans que M. de Beaumont devrait avoir fini ses peines : il ne sait donc pas combien la vie est courte.

Bonsoir, mon très cher ami; mon corps et mes yeux vont bien mal; mais aussi j'entre dans ma soixante et quatorzième année, malgré la fausse date de mes estampes. *Ecr. l'inf....*

5164. — A M. LE DUC DE CHOISEUL.

A Ferney, 20 février.

Monseigneur, j'ai reçu les deux lettres dont vous m'avez honoré, avec un passe-port général, mais non pas dans leur temps, parce que vos bontés ne me sont parvenues que par les cascades de la dragonnade.

Je vous ai envoyé le *Discours* de M. de La Harpe, qui a remporté le prix à l'Académie. La justice qu'il vous a rendue a beaucoup contribué à lui faire remporter ce prix. Son ouvrage a été applaudi de tout le public.

Je ne sais si on vous a envoyé le mémoire ci-joint : permettez-moi la liberté de vous le présenter; comptez qu'il est exact et fidèle. Il sera bien difficile de vivre dorénavant dans le pays de Gex sans votre protection. Je vous la demande aussi pour les *Scythes;* je les ai retravaillés suivant les judicieuses remarques que vous avez daigné faire. Je n'en ai fait imprimer que quelques exemplaires, pour épargner la peine des copistes; l'édition ne paraîtra à Paris que quand vous en serez content.

Je serais bien flatté si vous pouviez honorer la première représentation de votre présence.

J'ai bien des querelles avec M. d'Argental pour les *Scythes*, sur le cinquième acte; mais je m'en rapporte à vous.

Je suis pénétré de vos bontés, elles font ma consolation dans mes misères. M. le chevalier de Jaucourt ne m'a vu qu'aveugle et malade. J'étais mort, si je ne m'étais pas égayé aux dépens de Jean-Jacques, de la demoiselle Levasseur, et de Catherine (1).

Je me mets à vos pieds avec la plus tendre reconnaissance et le plus profond respect.

5165. — A M. DORAT.

Le 20 février.

Il est vrai, monsieur, que j'avais été flatté de la promesse que vous m'aviez faite, lorsqu'une lettre que j'avais écrite à M. de Pezay m'en attira une très obligeante de vous. Cette espérance adoucissait beaucoup le mal dont je ne connaissais qu'une partie. Des vers tels que vous les savez faire auraient plu davantage au public, que la publication de quelques lettres qui ne sont pas faites pour lui.

Les procédés de J.-J. Rousseau ne sont point des querelles de littérature; ce sont des complots formés par l'ingratitude et par la méchanceté la plus noire, dont les médiateurs de Genève et le ministère de France sont assez instruits. Au reste, personne n'a jamais souhaité plus passionnément que moi l'union des gens de lettres; personne n'a mieux senti combien ils seraient utiles, et à quel point ils seraient respectés du public, s'ils se soutenaient les uns les autres. Il faut laisser aux folliculaires, aux Desfontaines, aux Fréron, l'infâme métier de déchirer leurs confrères pour gagner quelque argent : ce sont des misérables qui ont fait de la littérature une arène de gladiateurs.

Vous avez redoublé mon estime pour vous, monsieur, en m'apprenant que vous n'aviez nul commerce avec ce vil Fréron, qui est, dit-on, l'opprobre de la société, et dont on ne prononce le nom qu'avec horreur et mépris. Cet homme, assurément, n'était fait ni pour apprécier vos agréables ouvrages, ni pour approcher de votre personne. S'il y avait encore des Chaulieu et des La Fare, ce serait leur société qui vous conviendrait, ainsi qu'à M. de Pezay, votre ami.

Je vous répéterai encore que j'ai été très touché des lettres que vous m'avez écrites; mais le public les ignore, il a vu la pièce que vous m'aviez promis de réparer. Je vous en parle pour la dernière fois. Je ne veux plus me livrer qu'au plaisir de vous dire combien j'ambitionne votre estime et votre amitié, et avec quels sentiments j'ai l'honneur d'être votre, etc.

(1) Voyez, tome VI, le poëme de la *Guerre civile de Genève.* (G. A.)

5166. — A M. COLINI.

Ferney, 20 février.

Etes-vous actuellement à Paris, mon cher ami? Je vous écris à l'adresse que vous m'avez donnée. J'ignore l'objet de vos voyages; mais, quel qu'il soit, je vous en félicite, puisque vous ne les avez entrepris sans doute que pour le service de votre aimable souverain. Le rude hiver que nous avons essuyé a achevé de ruiner mon faible tempérament; j'éprouve tous les maux de la décrépitude; consolez-moi par le récit de vos plaisirs, et par les assurances de votre amitié.

Les tracasseries de Genève ont fait un peu de tort au petit pays que j'habite; elles ne nous ôteront pas le bel aspect dont nous commençons à jouir. Si notre climat est cruel l'hiver, il est charmant dans les autres saisons. La jouissance de la campagne et de la liberté est le plaisir de la vieillesse. L'idée d'être toujours aimé de vous redouble ce plaisir et adoucit tous mes maux.

5167. — A M. LE DUC DE LA VALLIÈRE.

A Ferney, 21 février.

Il est vrai, monsieur le duc, que j'ai fait une drôle de tragédie où j'ai mis un petit-maître persan avec des paysans scythes, et une demoiselle de qualité qui raccommode ses chemises et celles de son père, supposé qu'on eût des chemises en Scythie. Comme vous ne haïssez pas les choses bizarres, j'aurais pris sans doute la liberté de vous envoyer cette facétie, si je n'étais occupé à la corriger; ce qui me coûte beaucoup, attendu que j'ai eu, il y a quelque temps, un petit *soupçon* d'apoplexie qui m'a un peu affaibli le cervelet. J'ai l'honneur d'entrer dans ma soixante et quatorzième année, quoi qu'en disent mes mauvaises estampes. Vous voyez que ma tragédie n'est pas un jeu d'enfant, mais elle tient beaucoup du radotage, ce qui revient à peu près au même.

On j'ai perdu entièrement la mémoire, ou je me souviens très bien que je vous ai remercié de votre beau certificat (1) en faveur d'Urcéus Codrus. Celui qui écrit sous ma dictée (parce que je suis aveugle tout l'hiver) se souvient très bien de vous avoir remercié de votre témoignage sur Urcéus. Nous sommes exacts, nous autres solitaires, parce que nous ne sommes point distraits par le fracas.

On dit que vous faites un bijou de l'hôtel Jansen. Je m'en rapporte bien à vous, surtout si vous avez autant d'argent que de goût.

On dit qu'on joue chez vous un jeu prodigieux. Fi! cela n'est pas philosophe. Vous n'êtes pas encore au point où je vous voudrais.

Cependant conservez-moi vos bontés; j'ai besoin de cette consolation, après avoir été vingt ans sans vous faire ma cour; car, si vous vous en souvenez, je me suis enfui de France au *Catilina* de Crébillon : c'était, pardieu! un détestable ouvrage, c'était le tombeau du sens commun; mais je veux actuellement qu'on ait de l'indulgence pour les vieillards.

Je vous suis attaché pour le reste de ma vie avec bien du respect, et avec toute la vivacité des sentiments d'un jeune homme.

5168. — A M. LEKAIN.

21 février.

Vous avez dû, mon cher ami, recevoir une lettre de moi avec la tragédie des *Scythes*, que j'ai adressée pour vous à M. Marin. Voici encore un petit changement que j'ai jugé absolument nécessaire. Ma mauvaise santé et mon épuisement total ne me permettent plus de travailler à cet ouvrage; je vous demande en grâce de me dire si vous pouvez la faire jouer le mercredi des Cendres, parce que si elle ne peut être jouée dans ce temps-là, il est d'une nécessité absolue que je donne l'édition corrigée, pour indemniser le libraire de la perte de sa première édition. Il serait beaucoup plus avantageux pour vous que la pièce fût jouée le mercredi des Cendres, parce que alors je serai plus en état de vous procurer un honoraire de la part du libraire : d'ailleurs, comme on joue actuellement cette pièce à Lausanne, et qu'on va la jouer à Bordeaux, aussi bien que chez moi, il paraît indispensable que les comédiens se déterminent sans délai. Je

(1) Voyez tome IV, page 756. (G. A.)

vous prie très instamment de me mander votre dernière résolution, et de compter toujours sur la tendre amitié que je vous ai vouée pour le reste de ma vie.

Corrections à la scène deuxième du cinquième acte, entre SOZAME *et* OBÉIDE.

OBÉIDE.
Avez-vous bien connu mes sentiments secrets?
Dans le fond de mon cœur avez-vous daigné lire?
SOZAME.
Mes yeux l'ont vu pleurer sur le sein d'Indatire:
Mais je pleure sur toi dans ce moment cruel:
J'abhorre tes serments.
OBÉIDE.
Vous voyez cet autel,
Ce glaive dont ma main doit frapper Athamare;
Vous savez quels tourments mon refus lui prépare.
Après ce coup terrible, et qu'il me faut porter.

M. Lekain est prié de porter ce changement sur la copie que M. Marin a dû lui remettre.

5169. — A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 23 février.

Je suis partagé, monsieur, entre la reconnaissance que je vous dois et l'admiration où je suis qu'au milieu de vos occupations, et même de vos dissipations, vous ayez pu faire un plan si rempli de génie et de ressources. Nous convenons qu'il est l'ouvrage d'un esprit supérieur. Vous me direz: Pourquoi ne l'adoptez-vous donc pas? Vous en verrez les raisons dans le petit mémoire que nous envoyons à M. et à madame d'Argental.

Madame Denis, M. et madame de La Harpe, nos acteurs et moi, nous avons retourné de tous les sens ce que vous nous proposez. Nous nous sommes représenté vivement l'action, et tout ce qu'elle comporte, et tout ce qu'elle doit faire dire; nous sommes tous d'un avis unanime; nous osons même nous flatter que, quand vous verrez nos raisons déduites dans notre mémoire, elles vous paraîtront convaincantes.

Il est vrai que, malgré toutes nos raisons, nous tremblons d'avoir tort lorsque nous disputons contre vous. Nous sentons bien qu'il y a quelque chose de hasardé dans ce cinquième acte, mais nous ne pouvons juger que d'après l'impression qu'il nous laisse. Nous le jouons, et il nous fait un effet terrible.

Comment voulez-vous que nous abandonnions ce qui nous touche pour un plan qui, tout ingénieux qu'il est, nous paraît avoir des difficultés insurmontables? Il en sera toujours d'une tragédie comme de toutes les affaires de ce monde; il faut choisir entre les inconvénients les moins grands. Il y aura sans doute des critiques; *Zaïre*, *Mérope*, *Tancrède*, etc., en ont essuyé beaucoup, et le *Siége de Calais* a inspiré le plus grand enthousiasme. Il faut se soumettre à cette bizarrerie des hommes; mais nous sommes tous persuadés que la chaleur du cinquième acte doit l'emporter sur toutes les critiques qu'on fera de sang-froid.

Le spectateur assurément se doute bien, dans la tragédie d'*Olympie*, que cette Olympie se jettera dans le bûcher de sa mère; et c'est précisément ce doute qui inspire la curiosité et l'attendrissement. Il est dans la nature humaine de vouloir voir comment les choses qu'on devine seront accomplies. C'est ce que nous détaillons dans notre mémoire, que nous vous supplions de lire avec impartialité. Pour moi, je me défie de mes idées; j'aime et je respecte les vôtres autant que votre personne. C'est avec timidité et avec honte que je suis d'un autre avis que vous: mais enfin il ne faut jamais, dans aucun art, travailler contre son propre sentiment, comme en morale il ne faut point agir contre sa conscience: on est sûr alors de travailler très mal; l'enthousiasme est entièrement éteint; l'esprit mis à la gêne perd toute son élasticité. On écrit raisonnablement, mais froidement. En un mot, lisez nos représentations, et jugez.

Agréez, monsieur, mon tendre et respectueux attachement pour vous, pour madame de Chauvelin, et pour tout ce qui vous appartient.

N. B. Depuis ma lettre écrite, nous avons joué la pièce; le cinquième acte a fait plus d'effet que les autres, et on a répandu beaucoup de larmes.

5170. — A M. LEKAIN.

A Ferney, 28 février.

Mon cher ami, le petit concile de Ferney a répondu au grand concile de l'hôtel d'Argental. Nous trouvons le projet qu'on nous propose froid et impraticable. Nous trouvons insipide ce *Je ne puis*, substitué à ce terrible *Je l'accepte* (1).

Nous croyons, d'après l'expérience, que ce *Je l'accepte*, prononcé avec un ton de désespoir et de fermeté, après un morne silence, fait l'effet le plus tragique.

Nous pensons que l'étonnement, le doute, et la curiosité du spectateur, doivent suivre ce mouvement de l'actrice. Nous sommes persuadés, d'après nos propres sensations, que tout le rôle d'Obéide, au cinquième acte, tient le spectateur en haleine, et le remue d'autant plus fortement qu'il devine dans le fond de son cœur ce qui doit arriver.

Nous avons pesé les inconvénients, et ce qui nous paraît des beautés; nous avons conclu qu'il serait abominable de faire traîner Athamare à la torture et aux supplices, et que si dans ce moment Obéide prenait la résolution de s'offrir pour l'immoler, afin de lui épargner des souffrances, cela ressemblerait à un bourreau qui va donner le coup de grâce; et si elle ne prend que dans ce moment la résolution de se tuer, cette inspiration subite ne fait pas, à beaucoup près, le même effet qu'un dessein pris dès la première scène, et qui rend son rôle théâtral pendant l'acte tout entier.

Nous alléguons beaucoup d'autres raisons que nous détaillons dans un mémoire que nous envoyons à M. d'Argental; nous craignons à la vérité de nous tromper, en combattant l'avis des connaisseurs les plus éclairés, mais nous ne pouvons juger que d'après notre sentiment. Nous avons vu l'effet, et M. d'Argental ne l'a pas vu. Nous ne craignons rien de ce qu'ils craignent, et un endroit qui ne leur a fait aucune peine nous en fait beaucoup. C'est ainsi que les opinions se partagent sur toutes les affaires de ce monde; mais après avoir tout pesé, tout discuté, il faut prendre enfin un parti. Ce parti est celui de jouer la pièce, telle que je vous l'ai envoyée par M. Marin. Je vous prie seulement de changer ce vers:

Vous voyez, vous sentez quel meurtre se prépare.

Il faut mettre à la place:

Vous savez quel tourment un refus lui prépare.
Act. V, sc. II.

Je suis persuadé que vous donnerez à l'actrice toute l'intelligence du rôle d'Obéide.

Nous nous flattons que le quatrième acte sera extrêmement théâtral; je suis bien sûr que vous le ferez réussir, quand vous direz au bon homme Hermodan, avec une pitié noble:

Vieillard, ton fils n'est plus.

Encore une fois, nous pouvons nous tromper, madame Denis, madame de La Harpe, madame Dupuits, M. de La Harpe, M. Dupuits, M. Cramer, et moi; mais répétez comme nous avons répété, et jugez d'après l'effet.

Je suis d'ailleurs dans la nécessité absolue de faire réimprimer la pièce incessamment, et j'attends de vos nouvelles avec la plus vive impatience.

Depuis ma lettre écrite, nous venons de jouer la pièce; le cinquième acte a fait un plus grand effet encore que le quatrième. On a versé beaucoup de larmes, et il n'y a point de critique qui tienne contre des larmes. Si j'avais le malheur de croire une seule des critiques qu'on me fait, la pièce serait perdue: croyez-en mon expérience, et l'effet dont je viens d'être témoin.

Souvenez-vous du quatrième acte de *Tancrède*, qu'on voulait me faire changer.

5171. — A M. LEKAIN.

25 février.

Ne vous laissez point subjuguer, mon cher ami, par un plan tout à fait antithéâtral qu'on propose. Je ne réponds pas de l'effet d'une pièce où tout est simple et naturel, dans un temps où le public égaré semble ne vouloir que des événements incroyables, entassés les uns sur les autres, avec des vers aussi barbares que ceux de Garnier et de Hardi. Résistez au torrent du goût le plus détestable qui ait jamais déshonoré la nation. J'aime mieux tomber avec un ouvrage fait selon les règles de l'art, que de réussir par un poëme barbare.

Je ne puis d'ailleurs m'imaginer que la nature ne parle pas au cœur des Parisiens comme elle nous parle; et je ne vois pas pourquoi ce qui nous fait répandre des larmes serait mal reçu chez vous.

Je vous ai envoyé quelques changements, et je me flatte

(1) Les *Scythes*, act. V, sc. I. (G. A.)

que vous en avez fait usage. En voici encore un au quatrième acte, dans lequel Indatire a nécessairement trop raison contre Athamare. Je fortifie votre rôle autant que la situation le permet ; c'est après ce vers d'Indatire :

A servir sous un maître on me verrait descendre!

ATHAMARE.

Va, l'honneur de servir un maître généreux,
Qui met un digne prix aux exploits belliqueux,
Vaut mieux que de ramper dans une république
Insensible au mérite, et même tyrannique.
Tu peux prétendre à tout en marchant sous ma loi.
J'ai parmi, etc.

Il faut encore, mon cher ami, que je vous dise que si, dans la scène entre Obéide et son père, au cinquième acte, il y a encore quelques longueurs, il faudra retrancher les quatre vers d'Obéide :

Une invincible loi me tient sous son empire, etc.

Mais j'avoue que je les supprimerais à regret. Encore une fois, laissez dire les critiques de cabinet, et rapportez-vous-en à l'effet que fait la pièce au théâtre; il n'y a point de meilleur juge.

5172. — A M. CHRISTIN.

25 février.

Mon cher avocat philosophe, il y a plus de cent lieues malheureusement de Saint-Claude à Ferney, et le chemin ne s'accourcira pas de sitôt. On dit que vous avez reçu pour moi un gros paquet de livres d'envoi de ce pauvre Fantet; je vous supplie de l'ouvrir, de lui renvoyer sa *Matière médicale* en dix volumes, dont je n'ai que faire : il y a là de quoi empoisonner un royaume. Je me contente de ma casse, et je ne veux pas d'autre remède.

Je vous envoie six exemplaires de la deuxième édition du *Commentaire* (1). Je ne risque que cette demi-douzaine, crainte des écornifleurs. M. Servan, avocat-général de Grenoble, a fait un discours très pathétique sur le même sujet; il est imprimé, et vous l'avez peut-être vu. La raison et l'humanité commencent à percer de tous côtés. L'impératrice de Russie m'écrit ces propres mots (2) : *Malheur aux persécuteurs! ils méritent d'être mis au rang des Furies.* Mais tandis que la raison parle, le fanatisme hurle; on poursuit Fantet; on en poursuit bien d'autres. M. Le Riche se signale en faveur de Fantet. J'espère qu'il viendra à bout de mettre un frein à la persécution. Si j'étais plus jeune, si je pouvais agir, je ne laisserais pas accabler ainsi un infortuné. Je fais de loin ce que je puis, et c'est fort peu de chose.

Madame Denis vous fait bien ses compliments : je vous embrasse de tout mon cœur. *Ecr. l'inf...*

5173. — A M. MARIOTT.

26 février.

Monsieur, je prends le parti de vous écrire par Calais plutôt que par la Hollande, parce que, dans le commerce des hommes comme dans la physique, il faut toujours prendre la voie la plus courte. Il est vrai que j'ai passé près de trois mois sans vous répondre; mais c'est que je suis plus vieux que Milton, et que je suis presque aussi aveugle que lui. Comme on envie toujours son prochain, je suis jaloux de milord Chesterfield, qui est sourd. La lecture me paraît plus nécessaire dans la retraite que la conversation. Il est certain qu'un bon livre vaut beaucoup mieux que tout ce qu'on dit au hasard. Il me semble que celui qui veut s'instruire doit préférer ses yeux à ses oreilles ; mais pour celui qui ne veut que s'amuser, je consens de tout mon cœur qu'il soit aveugle, et qu'il puisse écouter des bagatelles toute la journée.

Je conçois que votre belle imagination est quelquefois très ennuyée des tristes détails de votre charge. Si on n'était pas soutenu par l'estime publique et par l'espérance, il n'y a personne qui voulût être avocat-général. Il faut avoir un grand courage, quand on fait d'aussi beaux vers que vous, pour s'appesantir sur des matières contentieuses, et pour deviner l'esprit d'un testateur et l'esprit de la loi.

Ma mauvaise santé ne m'a jamais permis de me livrer aux affaires de ce monde ; c'est un grand service que mes maladies m'ont rendu. Je vis depuis quinze ans dans la retraite avec une partie de ma famille ; je suis entouré du plus beau paysage du monde. Quand la nature ramène le printemps, elle me rend mes yeux, qu'elle m'a ôtés pendant l'hiver; ainsi j'ai le plaisir de renaître, ce que les autres hommes n'ont point.

Jean-Jacques, dont vous me parlez, a quitté son pays pour le vôtre, et moi j'ai quitté, il y a longtemps, le mien pour le sien, ou du moins pour le voisinage. Voilà comme les hommes sont ballottés par la fortune. Sa sacrée majesté le Hasard décide de tout.

Le cardinal Bentivoglio, que vous me citez, dit à la vérité beaucoup de mal du pays des Suisses, et même ne traite pas trop bien leurs personnes ; mais c'est qu'il passa du côté du mont Saint-Bernard, et que cet endroit est le plus horrible qu'il y ait dans le monde. Le pays de Vaud au contraire, et celui de Genève, mais surtout celui de Gex, que j'habite, forment un jardin délicieux. La moitié de la Suisse est l'enfer, et l'autre moitié est le paradis.

Rousseau a choisi, comme vous le dites, le plus vilain canton de l'Angleterre ; chacun cherche ce qui lui convient : mais il ne faudrait pas juger des bords charmants de la Tamise par les rochers de Derbyshire. Je crois la querelle de M. Hume et de J.-J. Rousseau terminée, par le mépris public que Rousseau s'est attiré, et par l'estime que M. Hume mérite. Tout ce qui m'a paru plaisant, c'est la logique de Jean-Jacques, qui s'est efforcé de prouver que M. Hume n'a été son bienfaiteur que par mauvaise volonté : il pousse contre lui trois arguments qu'il appelle *trois soufflets sur la joue de son protecteur* (1). Si le roi d'Angleterre lui avait donné une pension, sans doute le quatrième soufflet aurait été pour sa majesté. Cet homme me paraît complétement fou. Il y en a plusieurs à Genève. On y est plus mélancolique encore qu'en Angleterre, et je crois, porportion gardée, qu'il y a plus de suicides à Genève qu'à Londres. Ce n'est pas que le suicide soit toujours de la folie. On dit qu'il y a des occasions où un sage peut prendre ce parti ; mais, en général, ce n'est pas dans un accès de raison qu'on se tue.

Si vous voyez M. Franklin (2), je vous supplie, monsieur, de vouloir bien l'assurer de mon estime et de ma reconnaissance. C'est avec ces mêmes sentiments que j'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect, monsieur, votre, etc.

5174. — A M. DAMILAVILLE.

27 février.

En réponse à votre lettre du 21, mon cher ami, je vous dirai d'abord que j'ai été plus occupé que vous ne pensez de l'abominable calomnie qu'un homme en place a vomie contre vous. J'ai écrit à un de ses parents d'une manière très forte qui ne compromet personne, et qui ne laisse pas même soupçonner que vous soyez instruit de ce procédé infâme. Vous êtes d'ailleurs à portée d'employer des gens de mérite qui le détromperont ou qui le désarmeront.

J'admire sous quelles formes différentes le fanatisme se reproduit : c'est un Protée né dans l'enfer, qui prend toutes sortes de figures sur la terre. Je ne suis pas fâché de l'éclat qu'on a voulu faire contre *Bélisaire*. On ne peut que se rendre ridicule et odieux en attaquant une morale si pure. Les ennemis de la raison achèvent d'amonceler des charbons ardents sur leur tête ; le livre qu'ils attaquent en sera plus connu et plus goûté. Dieu et la raison savent tirer le bien du mal.

Je crois enfin l'affaire de M. Lambertad finie (3); ce n'a pas été sans peine. La communication entre nous et Genève est absolument interdite, et sans les bontés de M. le duc de Choiseul, nous mourrions de faim, après avoir fait vivre tant de monde.

J'ai été très content de la conversation du curé et du marguillier (4), dans laquelle on rend justice aux vues saines et patriotiques du ministère. Plus la permission qu'il a donnée d'exporter les blés mérite notre reconnaissance, et plus nous en devons aussi au *Dictionnaire encyclopédique*, qui démontre en tant d'endroits les avantages de cette exportation. Il est certain que c'est le plus grand encouragement qu'on pût donner à l'agriculture. Je le sens bien, moi qui suis un des plus forts laboureurs de ce petit pays.

Je suis, pour les *Scythes*, à peu près dans le même cas où Beaumont est pour son mémoire. J'éprouve des difficultés de la part de mes avocats ; et ce qui finirait en deux jours si j'étais à Paris, traîne des mois entiers : voilà pourquoi vous

(1) *Sur le traité des Délits et des peines.* (G. A.)
(2) 9 janvier. (G. A.)

(1) Lettre de Jean-Jacques à Hume, du 10 juillet 1766. (G. A.)
(2) Benjamin Franklin, député alors en Angleterre par la Pensylvanie. (G. A.)
(3) L'impression de la *Lettre au conseiller*. (G. A.)
(4) *Dialogue d'un curé de campagne avec son marguillier, au sujet de l'édit du roi qui permet l'exportation des grains; par M. Gérardin, curé de Bouxre en Lorraine.* (G. A.)

n'avez point eu les *Scythes*. On dit que le tragique est absolument tombé; je n'ai pas de peine à le croire.

M. le chevalier de Chastellux est une belle âme. Il a des parents qui ne sont pas si philosophes que lui. Je vous assure qu'on l'a échappé belle, et qu'il y avait là de quoi perdre un homme sans ressource. Je suis affligé que vous n'ayez rien à me dire de Platon (1) sur toutes les occasions que je saisis de lui rendre justice.

Voici les propres mots d'une lettre de l'impératrice de Russie, en m'envoyant son édit *sur la tolérance* (2) : « L'apothéose n'est pas si fort à désirer qu'on le pense; on la partage avec des veaux, des chats, des ognons, etc., etc., etc. Malheur aux persécuteurs! ils méritent d'être rangés avec ces divinités-là. » Elle m'ajoute que « les suffrages de MM. Diderot et d'Alembert l'encouragent beaucoup à bien faire. »

Voici le premier chant de la *Guerre de Genève*, puisque vous voulez vous amuser de cette plaisanterie.

5175. — A M. LE COMTE DE TRESSAN.

A Ferney, 28 février.

Votre souvenir m'a bien touché, monsieur, et votre ouvrage (3) a fait sur moi l'impression la plus tendre. Voilà comme je voudrais qu'on fît les oraisons funèbres. Il faut que ce soit le cœur qui parle; il faut avoir vécu intimement avec le mort qu'on regrette.

C'étaient les parents ou les amis qui faisaient les oraisons funèbres chez les Romains. L'étranger qui s'en mêle a toujours l'air charlatan; il y a même une espèce de ridicule à débiter avec emphase l'éloge d'un homme qu'on n'a jamais vu. Mais où sont les courtisans dignes de louer un bon roi? il n'y a peut-être que vous. Les patriciens romains savaient tous parfaitement leur langue; les lettres de Brutus sont peut-être plus belles que celles de Cicéron; César écrivait comme Salluste : il n'en est pas ainsi parmi nous autres Welches. Votre ouvrage est vrai, il est attendrissant, il est bien écrit. Je vous remercie tendrement de me l'avoir envoyé.

Je me suis informé de vous à tous ceux qui ont pu m'en donner des nouvelles; je ne vous ai jamais oublié. Je savais que vous aviez fait des pertes, et je croyais qu'on vous avait dédommagé. Vous comptez donc aller vivre en philosophe à la campagne? Je souhaite que ce goût vous dure comme à moi. Il y a treize ans que j'ai pris ce parti, dont je me trouve fort bien. Ce n'est guère que dans la retraite qu'on peut méditer à son aise.

Je signe de tout mon cœur votre profession de foi. Il paraît que nous avons le même catéchisme. Vous me paraissez d'ailleurs tenir pour ce feu élémentaire que Newton se garda bien toujours d'appeler corporel. Ce principe peut mener loin; et si Dieu, par hasard, avait accordé la pensée à quelques monades de ce feu élémentaire, les docteurs n'auraient rien à dire : on aurait seulement à leur dire que leur feu élémentaire n'est pas bien lumineux, et que leur monade est un peu impertinente.

Je suis affligé que vous ayez la goutte, mais il paraît que ce n'est pas votre tête qu'elle attaque.

Vous faites donc actuellement des vers pour votre fille, après en avoir fait pour la mère. Si elle tient de vous, elle sera charmante; elle aura du sentiment et de l'esprit. Il faut que vous me permettiez de lui présenter ici mes respects.

Je n'oublierai jamais mon cher Panpan (4); c'est une âme digne de la vôtre. Que fera-t-il quand vous ne serez plus en Lorraine? Toute la cour de votre bon roi va s'éparpiller, et la Lorraine ne sera plus qu'une province. On commençait à penser : ces belles semences ne produiront plus rien, c'est vers la Marne qu'il faudra voyager.

Notre lac de Genève fait bien ses compliments à la Marne. Ne tremblez point pour les personnes dont vous vous souvenez; jamais querelle ne fut plus pacifique. Nous avons à la vérité des dragons, mais ils sont aussi tranquilles que les Genevois.

Adieu, monsieur; conservez-moi des bontés qui font la consolation de ma vieillesse. Votre paquet m'est venu par Paris, après bien des cascades.

(1) Diderot. (G. A.)
(2) Du 9 de janvier 1767. (G. A.)
(3) *Portrait historique de Stanislas-le-Bienfaisant.* (G. A.)
(4) Devaux. (G. A.)

5176. — A M. MARMONTEL.

28 février.

Chancelier de Bélisaire, on me dit que la Sorbonne demande des cartons. Ce n'est pas Bélisaire qui est aveugle, c'est la Sorbonne. Voici les propres mots d'une lettre de l'impératrice de Russie, en m'envoyant son édit *sur la tolérance* : « L'apothéose n'est pas si fort à désirer que l'on pense; on » la partage avec des veaux, des chats, des ognons, etc. » Malheur aux persécuteurs! ils méritent d'être rangés avec » ces divinités-là. »

Elle ambitionnera votre suffrage, mon cher confrère, dès qu'elle aura lu votre *Bélisaire*, et n'y fera pas assurément de cartons. Cet ouvrage fera du bien à notre nation, je peux vous en répondre. Tout ce que je vous écris est toujours pour madame Geoffrin, car j'ai la vanité de croire que je pense comme elle. Si le roi de Pologne et l'impératrice de Russie ne s'entendaient pas sur la tolérance, je serais trop affligé. Bonsoir, mon cher confrère; jouissez de votre gloire et du ridicule des docteurs.

5177. — A M. PANCKOUCKE.

28 février.

J'ai reçu de vous, monsieur, une lettre charmante, et j'ai lu avec beaucoup de plaisir votre traduction de *Lucrèce*, et votre *Mémoire sur l'impossibilité de la quadrature du cercle*. Je vois que vous étiez fait pour être l'ami de M. de Buffon, et non pas de Catherin Fréron. Vous nous rappelez ces beaux jours où les Estienne honoraient la typographie par la science.

Je doute fort que M. de La Harpe, que je crois très supérieur au Tassoni, veuille s'abaisser à traduire le *Tassoni*. La *Secchia rapita* est un très plat ouvrage, sans invention, sans imagination, sans variété, sans esprit, et sans grâces. Il n'a eu cours en Italie que parce que l'auteur y nomme un grand nombre de familles auxquelles on s'intéressait. Si on voulait faire un poëme burlesque, il faudrait choisir pour sujet les querelles de Genève (1), et surtout être plus plaisant que Tassoni, qui ne l'est point du tout en cherchant toujours à l'être.

Je vous suis très obligé, monsieur, de la bonté que vous avez de m'envoyer le livre que j'estime le plus (2). Je vous supplie de vouloir bien me mander dans quel temps il doit arriver à Lyon, afin de prendre des mesures pour le faire venir à Ferney. Toute communication est interrompue entre Lyon et Genève, et entre Genève et le pays de Gex. J'espère que, malgré ces obstacles, je ne serai pas privé du beau présent que vous voulez bien me faire. J'ai reçu les volumes de M. de Buffon, et je vous en remercie. Tout ce qui me viendra de vous me sera précieux, excepté les feuilles de l'*Année littéraire*, auxquelles je me flatte que vous avez renoncé. Un homme de lettres comme vous, qui imprime M. de Buffon, n'est pas fait pour imprimer des sottises du pont Neuf.

Au reste, monsieur, je voudrais pouvoir vous prouver l'estime que vous m'avez inspirée, quand j'ai eu le plaisir de vous voir à Ferney. Tous les gens qui pensent doivent ambitionner votre amitié, et c'est avec ces sentiments que j'ai l'honneur d'être, etc.

5178. — A M. LACOMBE.

A Ferney, février.

Non, monsieur, vous n'êtes point mon libraire, vous êtes mon ami, vous êtes un homme de lettres et de goût, qui avez bien voulu faire imprimer un ouvrage d'un de mes autres amis, et qui voulez bien vous charger de donner une édition correcte des *Scythes*, dès que je pourrai vous faire connaître l'original.

La cruelle saison que nous éprouvons dans nos climats, monsieur, m'a réduit à un état qui ne m'a pas permis de répondre aussitôt que je l'aurais voulu à vos judicieuses lettres : je n'ai pu vous remercier de votre almanach (3), ni le lire. Les neiges dans lesquelles je suis enterré, ont attaqué mes yeux plus violemment que jamais. On dit que c'était la maladie de Virgile; je n'ai que cela de commun avec lui. Je

(1) Il avait déjà choisi et traité ce sujet en partie. (G. A.)
(2) *L'Encyclopédie*. (G. A.)
(3) *Almanach philosophique en quatre parties, suivant la division naturelle de l'espèce humaine en quatre classes; à l'usage de la nation des philosophes, du peuple des sots, du petit nombre des savants, et du vulgaire des curieux, par un auteur très philosophe.* A Goa, chez Dominique Ferox, imprimeur du grand inquisiteur, à l'*Auto-da-fé*, rue des Fous; pour l'an de grâce 1767. (G. A.)

n'ai ni son talent ni la faveur d'Auguste, et je ne crois pas que je soupe jamais avec M. de Laverdi, comme Virgile avec Mécène.

Je vous enverrai, n'en doutez pas, les *Scythes*, que je vous promets, et qui sont à vous. Je suis dans leur pays, et j'attends les dernières résolutions de quelques amis que j'ai à Babylone, pour savoir si l'impression doit précéder la représentation. Cette pièce réussira plus auprès des Français que les héros romains. Il y a de l'amour comme dans l'opéra-comique, et c'est ce qu'il faut à nos belles dames.

J'ai préparé un *Avis* (1) au public, dans lequel je dis que le sieur Duchesne, qui demeurait au *Temple du Goût*, mais qui n'en avait aucun, s'est avisé de défigurer tous mes ouvrages, et qu'il a obtenu un privilége du roi pour me rendre ridicule. Je crois du moins que son privilége est expiré, et qu'il m'est permis de donner mes ouvrages à qui bon me semble.

Je finis, selon ma coutume, par les sentiments de l'amitié, sans formules inutiles.

5179. — A M. LEKAIN.

2 mars.

Mon cher ami, vous êtes bien sûr que je m'intéresse plus à votre santé qu'à tous les *Scythes* du monde. Ménagez-vous, je vous en prie; il faut se bien porter pour être héros : tous ceux de l'antiquité avaient une santé de fer. Il importe fort peu qu'on joue les *Scythes* devant ou après Pâques; mais, si vous en pouvez donner quatre ou cinq représentations avant la fin du carême, je vous conseille de ne pas perdre ces quatre ou cinq bonnes chambrées, parce qu'il est presque impossible que, dans la quinzaine de Pâques, l'édition de Cramer ne devienne publique.

Je n'avais point eu dessein d'abord de faire jouer cette pièce, et la préface l'indique assez; mais puisqu'on la joue à Genève, à Lausanne et chez moi, et qu'on la jouera à Lyon et à Bordeaux, il est bien juste que vous en donniez quelques représentations. Comptez que j'aurai soin de vos intérêts dans l'édition qu'on en fera à Paris, quoiqu'il soit difficile d'obtenir des libraires des conditions aussi favorables pour une pièce déjà imprimée que pour une qui serait toute neuve.

Je vous prie de vous amuser, pendant votre convalescence, à faire collationner sur les rôles tous les changements que je vous ai envoyés. En voici un que je vous recommande : c'est à la première scène du cinquième acte. Il m'a paru, à la représentation, que c'était à Sozame à parler avant sa fille, et qu'Obéide devait être trop consternée pour répondre à la proposition qu'on lui fait d'immoler Athamare. Voici ce petit changement :

OBÉIDE.

Je n'en apprends que trop.

SOZAME.

Je vous l'ai déclaré.
Je respecte un usage en ces lieux consacré;
Mais des sévères lois par vos aïeux dictées,
Les têtes de nos rois pourraient être exceptées.

LE SCYTHE.

Plus les princes sont grands, etc.

Au reste, je ne compte sur le rôle d'Obéide qu'autant que vous voudrez bien conduire l'actrice. Vous avez reçu sans doute l'imprimé en marge duquel j'ai écrit mes petites indications. Ce personnage exige une douleur presque toujours étouffée, des repos, des soupirs, un jeu muet, une grande intelligence du théâtre. Ce n'est guère qu'au cinquième acte que ses sentiments se déploient sur le pont aux ânes des imprécations, pont aux ânes que l'on passe toujours avec succès.

Madame Denis vous fait mille compliments; elle ne joue plus la comédie, ni moi non plus; mais M. de La Harpe est un excellent acteur. Je vous embrasse de toute mon âme.

5180. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

A Ferney, le 4 mars.

Mes yeux ne me permettent pas d'écrire, mon cher Cicéron; je n'ai pas actuellement auprès de moi celui (2) qui vous fait d'ordinaire mes remerciements; mais vous n'en verrez pas moins que j'ai reçu votre mémoire. Nous l'avons lu; nous avons pleuré. Ou les hommes seront de bronze, ou les Sirven seront justifiés comme les Calas. La consultation est de la plus grande habileté, et d'une bienséance qui fera beaucoup d'honneur à celui qui l'a rédigée. La victoire me paraît sûre. Les protestants et les catholiques vous béniront également, et personne assurément ne vous enviera la terre de Canon. On dira qu'il est bien permis au défenseur de l'humanité de se défendre lui-même, et de réclamer le bien des ancêtres de sa femme.

Je vous prie de vouloir bien me faire envoyer un second exemplaire par M. Damilaville. Le premier sera pour messieurs du conseil de Berne; le second sera signé par Sirven et ses filles. Messieurs de Berne doivent en avoir un, parce qu'ils ont promis de continuer aux Sirven la petite pension qu'ils veulent bien leur faire pendant qu'ils poursuivront leur procès à Paris, et qu'ils ont mis pour condition qu'ils verraient le mémoire par lequel ils seraient appelés à venir auprès de vous. Je vous enverrai Sirven et une de ses filles, aussitôt que vous l'ordonnerez. Il y en a une qui est incapable de faire le voyage.

Je ne puis trop vous réitérer mes tendres remerciements. Je vous embrasse cent fois, sage et éloquent vengeur de l'innocence.

5181. — A M. DAMILAVILLE.

4 mars.

Mon cher ami, le mémoire des Sirven réussira. Les traits du premier mémoire, conservés dans le second, feront un très grand effet. L'éloquence perce à travers le style du barreau.

Je vous adresserai les Sirven aussitôt que vous voudrez. Vous serez leur protecteur à Paris. Je me réserve à vous écrire plus amplement sur leur compte, quand je les ferai partir. Il faudra un passe-port de M. le duc de Choiseul : nous sommes bien sûrs de n'être pas refusés.

La querelle que l'on fait à mon cher Marmontel (1) n'est qu'une farce, en comparaison de la tragédie des Sirven et des Calas. Cette farce sera sifflée. Voici un petit madrigal d'un jeune homme de Mâcon (2), sur la bêtise de la sacrée faculté :

Vénérables sorboniqueurs,
De l'enfer savants chroniqueurs,
Vous prétendiez que Marc-Aurèle
Doit cuire à jamais dans ce lieu :
Pour récompenser votre zèle,
Puisse incessamment le bon Dieu
Vous donner la vie éternelle!

Vous voyez que les provinces se forment.

Je n'ai pas le temps de vous parler beaucoup des *Scythes*. Je vous dirai seulement qu'un serment de punir de mort les gens convient fort dans les premiers actes de *Tancrède* et de *Brutus*, mais qu'il serait un peu déplacé dans un mariage, et qu'il serait assez ridicule qu'une femme prévît qu'on tuera son mari, lorsqu'il n'est menacé par personne. Vous sentez qu'une telle finesse serait trop grossière.

Tout dépendra du rôle d'Obéide. Il faudra que Lekain se donne la peine d'adoucir et d'attendrir la voix de mademoiselle Durancy, qu'on dit un peu dure et un peu sèche. Si vous avez lu la préface que je voulais aussi faire lire à M. Diderot, vous aurez vu que mon intention n'était point de faire jouer cette pièce. Mais puisque mes amis veulent qu'on la représente, j'y consens. Cela pourra donner quatre ou cinq représentations avant Pâques. Les comédiens en ont besoin; après quoi je ne m'en mêlerai plus. Je suis bien aise que la police ait passé ces deux vers :

Le premier de l'État, quand il a pu déplaire,
S'il est persécuté, doit souffrir et se taire;

et encore celui-ci :

Pourrais-tu rechercher cette basse grandeur?

La police a jugé sagement que ces choses-là n'arrivaient qu'en Perse.

Je vous remercie, mon cher ami, de l'intérêt que vous prenez à mes petites affaires. Je ne me suis point encore ressenti des arrangements économiques de M. le duc de Wurtemberg. J'écris à Cadix au sujet de la banqueroute des Gilli, mais j'espère très peu de chose. Les Gilli n'ont fait que de mauvaises affaires.

Vous m'avez mandé, par votre dernière lettre, que mademoiselle de L'Espinasse (1) désirait des sottises complètes; il n'y

(1) C'est l'*Avis au lecteur*, tome III, page 634. (G. A.)
(2) Wagnière. (G. A.)

(1) A propos du *Bélisaire*. (G. A.)
(2) Voltaire lui-même. (G. A.)
(3) L'amie de d'Alembert. (G. A.)

a qu'à en prendre un recueil chez Merlin, le faire relier, et le lui envoyer. Ce sera autant de payé sur les mille livres qu'il doit à Wagnière.

Je reçois dans ce moment une lettre de M. de Courteilles, qui est enchanté de votre mémoire.

Je voudrais vous envoyer du Lembertad (1), mais comment faire?

Je vous embrasse plus fort que jamais.

5182. — A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Le 4 mars.

Grand-turc, *grand-écuyer persan*, *cadi*, et vous, *grande-écuyère* (2), tombe sur vous la rosée du ciel, et soit votre rosier toujours fleuri! Qui a donc fait la chanson de Molé (3)? elle est naïve et plaisante. N'en fera-t-on point sur la Sorbonne, qui persécute si sottement Marmontel?

Les Gilli m'ont fait pis : leur banqueroute est forte. Je serai fort obligé à M. le cadi s'il fait agir vigoureusement le procureur boiteux dans mon affaire contre des Normands.

Madame Denis et moi remercions le grand-turc de la main-levée. Mahomet favorise ses bons serviteurs. J'aurai bientôt, je crois, une plus grande obligation aux maîtres des requêtes. Vous avez vu sans doute le mémoire de M. de Beaumont; il faudrait avoir une âme de bronze pour ne pas accorder une évocation aux Sirven. En vérité, il s'agit dans cette affaire de l'honneur de la France; il est trop honteux de se faire continuellement un jeu d'une accusation de parricide. Mon cher grand-écuyer y est surtout intéressé pour l'honneur de son Languedoc. Pour moi, je m'intéresse plus aux Sirven qu'aux *Scythes* : je n'avais fait cette pièce que pour mon petit théâtre et pour mes chers Génevois qui y sont un peu houspillés. M. et madame de La Harpe la jouent très bien; elle nous fait un très grand effet. Les changements que les anges nous proposent nous paraissent absolument impraticables : ce serait nous couper la gorge. Il faut donner la pièce telle qu'elle est, avec ses défauts; mais il ne la faut donner que quand mademoiselle Durancy sera sûre de son rôle, et qu'elle aura appris à répandre et à retenir des larmes, et quand les deux vieillards sauront imiter la nature, ce qui est aussi rare dans ce *tripot* que dans celui de Nicolet.

Si le grand-écuyer et le grand-turc veulent se donner le plaisir des répétitions, ils feront un grand plaisir au Scythe, qui les embrasse de tout son cœur.

Il leur enverra incessamment la *Guerre de Genève*, dès qu'il en aura fait faire une copie. Cela peut amuser quelques moments ceux qui connaissent les masques.

5183. — A M. LEKAIN.

4 mars.

Je me flatte, mon cher ami, que vous aurez rétabli votre santé, quand cette lettre vous parviendra. Je pense que, pour prévenir les éditions dont on me menace de tous côtés, vous devez au moins vous assurer de quatre ou cinq représentations avant Pâques; mon libraire de Paris tiendrait alors la pièce toute prête pour la rentrée, supposé que cette pièce méritât d'être reprise; sinon vous vous contenteriez de ces quatre ou cinq représentations, et il n'en serait plus parlé.

On dit que le public n'aime pas Dauberval, et que Granval conviendrait mieux : c'est à vous à décider, et à faire ce que vous trouverez à propos. Sans vous rien ne se peut ni ne se doit faire. Prendrez-vous la peine, mon cher ami, d'adoucir la voix de mademoiselle Durancy, surtout dans les premiers actes? baissera-t-elle les yeux quand il le faut? dira-t-elle d'une manière attendrissante :

> Si la Perse a pour toi des charmes si puissants,
> Je ne te contrains pas, quitte-moi, j'y consens;
> J'en gémirai, Sulma; dans mon palais nourrie,
> Tu fus en tous les temps le soutien de ma vie :
> Mais je serais barbare en t'osant proposer
> De *supporter un joug* qui commence à peser, etc.

Pleurera-t-elle, et quelquefois soupirera-t-elle, sans parler? passera-t-elle de l'attendrissement à la fermeté, dans les derniers vers du troisième acte? dira-t-elle bien *non* de la manière dont on dit *oui*? Si elle fait tout cela, ce sera vous qu'il faudra remercier. La pièce est difficile à jouer; elle a surtout besoin de deux vieillards qui soient naturels et attendrissants. Les succès dépendent entièrement des acteurs; s'il y en avait trois ou quatre comme vous, vos parts seraient au moins de vingt mille livres.

M. de Thibouville a la bonté de se charger de bien des détails. Portez-vous bien; je vous embrasse de tout mon cœur.

5184. — A M. DORAT.

4 mars.

Je ne sais, monsieur, si mon amour-propre corrompt mon jugement; mais vos derniers vers me paraissent valoir mieux que les premiers; ils sont, à mon gré, plus remplis de grâces. Votre muse fait ce qu'elle veut; je la remercie d'avoir voulu quelque chose en ma faveur, quoiqu'il y ait encore un coup de patte. Je vous jure, sur mon honneur, que je n'ai aucune connaissance des vers qu'on a faits contre vous : personne ne m'en a écrit un mot; il n'y a que vous qui m'en parliez. Toutes ces sottises couvertes par d'autres sottises tombent dans un éternel oubli au bout de vingt-quatre heures. Je suis uniquement occupé de l'affaire de Sirven, dont vous avez peut-être entendu parler. Ce nouveau procès de parricide va être jugé au conseil du roi; il m'intéresse beaucoup plus que les *Scythes*, dont je ne fais nul cas. Je n'avais destiné cet ouvrage qu'à mon petit théâtre; mais on imprime tout : on a imprimé ce petit amusement de campagne. Les comédiens se repentiront probablement d'avoir voulu le jouer. J'ai donné un rôle à mademoiselle Durancy, à qui j'en avais promis un depuis très longtemps. Je ne connaissais point mademoiselle Dubois; je vis ignoré dans ma retraite, et j'ignore tout. Si j'avais été informé plus tôt de son mérite et de ses droits, j'aurais assurément prévenu ses plaintes; mais je vous prie de lui dire qu'elle n'a rien à regretter : le rôle qu'elle semble désirer est indigne d'elle. C'est une espèce de paysanne pendant trois actes entiers; c'est une fille d'un petit canton suisse qui épouse un Suisse; et un petit-maître français tue son mari. Je ne connais point de pièce plus hasardée; c'est une espèce de gageure, et je gage avec qui voudra contre le succès. Mais on peut faire une mauvaise pièce de théâtre, et ambitionner votre amitié; c'est là ma consolation et ma ressource.

Je vous supplie, monsieur, de compter sur les sentiments très sincères de votre très humble, etc.

5185. — A M. LEKAIN.

Mercredi au matin, après les autres lettres écrites, 4 mars.

Il m'a paru convenable de jeter, dans les premiers actes des *Scythes*, quelques fondements de la loi qui fait le sujet du cinquième acte; mais il n'est pas naturel qu'on parle dans un mariage de venger la mort d'un époux dont la vie semble en sûreté, et qui n'est encore menacé de rien par personne.

On peut, dans *Tancrède* et dans *Brutus*, commencer le premier acte par dévouer à la mort quiconque trahira sa patrie. On peut commencer dans *Œdipe* par la proscription du meurtrier de Laïus : cet artifice serait grossier et impraticable dans les *Scythes*. Cependant il serait heureux que le spectateur pût au moins deviner quelque chose de cette loi, qui a, en effet, existé en Scythie. Voici comme je m'y prends à la deuxième scène du second acte; voici le couplet qu'Indatire doit substituer à son premier couplet, qui commence par ces mots : *En ce temple si simple.*

> Cet autel me rappelle à ces forêts si chères;
> Tu conduis tous mes pas, je devance nos pères :
> Je viens lire en tes yeux, entendre de ta voix,
> Que ton heureux époux est nommé par ton choix.
> L'hymen est parmi nous le nœud que la nature
> Forme entre deux amants, de sa main libre et pure.
> Chez les Persans, dit-on, l'intérêt odieux,
> Les folles vanités, l'orgueil ambitieux,
> De cent bizarres lois la contrainte importune,
> Soumettent tristement l'amour à la fortune :
> Ici le cœur fait tout, ici l'on vit pour soi;
> D'un mercenaire hymen on ignore la loi;
> On fait sa destinée. Une fille guerrière
> De son guerrier chéri court la noble carrière,
> Se plaît à partager ses travaux et son sort,
> L'accompagne aux combats, et sait venger sa mort.
> Préfères-tu nos mœurs aux mœurs de ton empire?
> La sincère Obéide aime-t-elle Indatire?
>
> OBÉIDE.
>
> Je connais tes vertus, j'estime ta valeur, etc.

Non seulement ces vers préparent un peu le cinquième acte, mais ils sont plus forts et meilleurs.

M. Lekain est prié de les donner à M. Molé, et de lui faire de ma part les plus sincères compliments. Je persiste toujours à croire qu'il ne faut donner que cinq ou six représentations

(1) *Lettre à M. ***, conseiller au parlement.* (G. A.)

(2) L'abbé Mignot, le marquis de Florian, d'Hornoy son beau-fils, et la marquise de Florian. (G. A.)

(3) « Quel est ce gentil animal, etc.? » chanson de Boufflers. (G. A.)

avant Pâques. La pièce demande à être beaucoup répétée, et, en ce cas, l'approbation du public pourra produire quelque avantage aux auteurs après Pâques.

N. B. Au cinquième acte :

OBÉIDE.

. . . . . C'est assez, seigneur, j'ai tout prévu :
J'ai pesé mon destin, et tout est résolu.
Une invincible loi me tient sous son empire ;
La victime est promise au père d'Indatire ;
Je tiendrai ma parole, allez, il vous attend :
Qu'il me garde la sienne ; il sera trop content.

SOZAME.

Tu me glaces d'horreur !

OBÉIDE.

Hélas! je la partage.
Seigneur, le temps est cher, achevez votre ouvrage,
Laissez-moi m'affermir ; mais surtout obtenez
Un traité nécessaire à ces infortunés, etc.

N. B. Comment des gens du monde peuvent-ils condamner *sénat agreste ?* Ils n'ont pas vu les conseils généraux des petits cantons suisses. Le mot *agreste* est noble et poétique. Il est vrai qu'étant neuf au théâtre, quelques Frérons peuvent s'en effaroucher au parterre; mais c'est à la bonne compagnie à le défendre.

5186. — A M. DAMILAVILLE.

6 mars.

Voici, mon cher ami, un petit mot pour M. Lembertad. J'ai fait réflexion à votre proposition de préparer la chose. J'ai trouvé le secret de glisser, au second acte, que les femmes dans ce pays-là vengent leurs maris quand on les a tués. Heureusement cela est dit tout naturellement et sans art. Je ne sais si on aura le temps de jouer cette rapsodie. Je voudrais vous envoyer du Lembertad, mais comment faire? Bonsoir, mon cher ami.

5187. — A M. DE PEZAY.

A Ferney, 9 mars (1).

Je vous répondrai, monsieur, ce que j'ai répondu à M. Dorat, que je ne connais en aucune manière les vers dans lesquels il est maltraité, que personne au monde ne m'a rien écrit sur ce sujet; et j'ajoute que je consens que vous me regardiez comme un malhonnête homme, si je vous trompe. Je vous dirai plus : je n'ai jamais montré à Ferney ni les vers que M. Dorat avait faits contre moi, ni aucune des lettres qu'il m'écrivit depuis, et dans lesquelles la bonté de son cœur réparait, par son repentir, le tort que son imagination m'avait pu faire. Je n'ai pas seulement laissé voir la jolie épître qu'il vient d'adresser à sa muse; je me suis contenté de goûter la satisfaction de voir avec combien de grâces il guérissait les blessures qu'il avait faites.

Ni madame Denis, ni M. et madame Dupuits, ni M. et madame de La Harpe, qui sont chez moi depuis quatre mois, ni mes deux neveux, conseillers au parlement et au grand-conseil, n'ont vu aucune de ces pièces. Les affaires qui regardent Rousseau sont ici trop sérieuses pour qu'elles puissent être des sujets de pure plaisanterie; et de plus, monsieur, ces plaisanteries étaient trop cruelles pour qu'elles servissent de matière à nos conversations. M. Dorat, sans me connaître, m'avait traité de bouffon dans son *Avis aux sages;* il m'avait exposé aux rigueurs du gouvernement en disant qu'on a brûlé des ouvrages qu'on m'attribue; il finissait enfin par dire *qu'il fallait avoir des mœurs.*

Des outrages si odieux ne devaient pas être manifestés par moi-même; j'aurais trop rougi devant la petite-fille du grand Corneille, devant mes amis, et devant ma famille. J'ai dévoré toujours cette injure, et j'ai caché aussi la rétractation.

J'aurais souhaité, sans doute, que M. Dorat rendît cette rétractation publique, comme l'outrage l'avait été. Cette réparation publique était digne d'un homme qui a le cœur bon et sensible, et qui voit qu'il a été trompé, qui revient de son illusion, et qui corrige, avec une noblesse courageuse, l'erreur où il est tombé.

Si quelque homme de lettres de Paris, indigné du tort que l'*Avis aux sages* pouvait me faire dans la situation critique où se trouvent aujourd'hui les gens de lettres, a repoussé les injures par des injures, si, ne sachant pas que M. Dorat avait réparé entièrement son tort avec moi, il s'est laissé emporter à un zèle indiscret, je désavoue ce zèle, et je vous jure sur mon honneur que je n'en ai rien appris que par M. Dorat lui-même.

Vous sentez bien que, si j'avais écouté les premiers mouvements de mon cœur ulcéré, rien ne m'aurait empêché de faire le public juge de ce différend, et que je pouvais me servir des mêmes armes qu'on avait employées contre moi; mais je n'en ai pas même eu la pensée; et il est impossible que cette idée me soit venue après les lettres de M. Dorat, qui m'ont touché sensiblement, qui m'ont fait tout oublier, et qui m'ont inspiré le désir d'avoir son amitié.

Voilà, monsieur, la vérité la plus entière et la plus exacte.

M. Dorat doit voir quels fruits amers produisent de pareils écarts. Toute satire en attire une autre, et fait naître souvent des inimitiés éternelles. M. de Pompignan attaqua tous les gens de lettres dans son discours à l'Académie; il en a été payé. Je ne connais aucune satire qui soit demeurée sans réponse. Les familles, les amis, entrent dans ces querelles; c'est le poison de la littérature. J'ai combattu hardiment dans cette arène, et je n'ai jamais été l'agresseur (1). Mais je vous jure encore une fois que, dans cette affaire-ci, je ne me suis pas seulement défendu; je vous répète que j'ai été trop content du repentir de M. Dorat, pour avoir sur le cœur le moindre ressentiment. Vous pouvez en croire un homme qui n'a pas la réputation de déguiser ce qu'il pense, qui n'a nulle raison de le déguiser, et qui d'ailleurs est dans un âge où l'on voit de sang-froid tous ces petits orages de la société, qui tourmentent vivement la jeunesse.

Je vous parle avec la plus grande franchise. Soyez très sûr, encore une fois, que je n'ai entendu parler des vers contre M. Dorat que par vous et par lui. Cette affaire est très désagréable, et je ne m'en suis consolé que par les assurances que vous me donnez de votre amitié et de la sienne. J'ai l'honneur d'être, etc.

5188. — A M. L'ABBÉ BERAULT.

Le 11 mars.

Non seulement, monsieur, celui que vous aviez chargé de me faire parvenir votre poëme de la *Terre-Promise* ne m'a point envoyé votre bel ouvrage, mais il ne m'en a point parlé : il ne m'a pas cru capable de lire un poëme aussi curieux.

Je sens tout le prix de ce que j'ai perdu. Rien n'est plus poétique sans doute que les conquêtes de Josué, et tout ce qui les a précédées et suivies. Aucune fiction grecque n'en approche; chaque événement est prodige, et les miracles y font un effet d'autant plus admirable, qu'on ne peut pas dire que l'auteur y amène la divinité, comme les poëtes grecs qui faisaient descendre un dieu sur la scène, quand ils ne savaient comment dénouer leur intrigue. On voit le doigt de Dieu partout dans le sujet de votre ouvrage, sans que l'intervention divine soit une ressource nécessaire. Josué pouvait aisément passer à gué le Jourdain, qui n'a pas quarante-cinq pieds de large, et qui est guéable en cent endroits; mais Dieu fait remonter le fleuve vers sa source, pour manifester sa puissance.

Il n'était pas nécessaire que Jéricho tombât au son des cornemuses, puisque Josué avait des intelligences dans la ville par le moyen de Rahab la prostituée. Dieu fait tomber les murs, pour faire voir qu'il est le maître de tous les événements. Les Amorrhéens étaient déjà écrasés par une pluie de pierres tombées du ciel; il n'était pas nécessaire que Dieu arrêtât le soleil et la lune à midi, pour que Josué triomphât de ce peu de gens qui venaient d'être lapidés d'en-haut. Si Dieu arrête le soleil et la lune, c'est pour faire voir aux Juifs que le soleil et la lune dépendent de lui.

Ce qui me paraît encore de plus favorable à la poésie, c'est que le sujet est petit, et les moyens grands. Josué ne conquit, à la vérité, que trois ou quatre lieues de pays, qu'on perdit bientôt après; mais la nature entière est en convulsion pour la petite tribu d'Éphraïm. C'est ainsi qu'Énée, dans Virgile, s'établit dans un village d'Italie, avec le secours des dieux. Le grand avantage que vous avez sur Virgile, c'est que vous chantez la vérité, et qu'il n'a chanté que le mensonge. Vous avez l'un et l'autre des héros pieux, ce qui est encore un avantage. Il est vrai qu'on pourrait reprocher quelques cruautés à Josué, mais elles sont sacrées, ce qui est bien un autre avantage encore. Il n'y a même que trente rois de condamnés à être pendus, dans ce petit pays de quatre lieues, pour avoir osé résister à un étranger envoyé par le Seigneur, et vous prouverez, quand il vous plaira, qu'on ne

(1) Nous croyons que cette lettre est bien de 1767 et non, comme le dit M. Beuchot, de 1768. (G. A.)

(1) C'est vrai. (G. A.)

saurait pendre, pour la bonne cause, trop de princes hérétiques.

Jugez, monsieur, quel est mon regret de n'avoir pu lire, dans ma terre non promise, votre poëme épique sur la terre promise, qui me fait concevoir de si hautes espérances.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, etc.

5189. — A M. LEKAIN.

A Ferney, 11 mars.

Mon cher ami, je sors d'une grande répétition des *Scythes*. Le cinquième acte est sans contredit celui de tous qui a fait le plus d'effet théâtral; mais il demande de terribles nuances. Le couplet d'Athamare quand il encourage Obéide à le frapper, prononcé de la manière dont vous le direz, avec courage, avec noblesse, avec un air de maître, contribue beaucoup au succès. La scène du père et de la fille, l'air morne, recueilli, douloureux, et terrible, qu'Obéide y conserve toujours avec son père, fait de cette scène même une des plus attachantes; la curiosité et l'effroi saisissent toute l'assemblée. Ce cinquième acte vient de faire le même effet à Lausanne; c'est celui de tous qui a le plus réussi. On répète la pièce à Genève, on la répète à Lyon dans quatre jours. Vous voyez qu'il est de toute impossibilité d'attendre après Pâques; le libraire de Paris serait prévenu par les libraires de province et par ceux de Suisse. Si j'étais à Paris, vous ne seriez pas exposé à ces inconvénients; mais il y a près de vingt ans que les indignes persécutions que j'ai essuyées pour tout fruit de mes travaux m'ont fait renoncer à ma patrie. C'est à Fréron et Coqueley, son approbateur, à triompher dans Paris.

Voici un petit résumé de tous les changements faits à la pièce, afin que, s'il en est échappé quelqu'un dans votre copie, vous puissiez aisément le remplacer. Au reste, vous sentez bien que tout dépend de votre santé : il ne faut pas vous tuer pour des Scythes. Tout dépend surtout de la santé de madame la dauphine, et on n'a pas besoin d'un tel motif pour souhaiter son rétablissement. Je vous embrasse bien tendrement.

N. B. Mademoiselle Dubois s'est plainte à moi; elle a cru que vous m'aviez engagé à la priver du rôle d'Obéide; je l'ai détrompée comme je le devais.

5190. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 mars (1).

Mes anges et M. de Thibouville sauront donc que M. d'Hermenches vient de jouer Athamare à Lausanne avec un très grand succès; et qui est M. d'Hermenches? Un major suisse (2), qui a beaucoup d'esprit et qui a une femme très aimable, laquelle a joué très bien Obéide. Nous jouons sur le théâtre de Ferney dans quatre jours; on donne les *Scythes* à Genève, on les donne à Lyon; messieurs de Paris, faites comme il vous plaira.

Je me suis aperçu qu'il y avait deux fois *dangereux* en trois vers, page 13, dans le rôle d'Hermodan :

D'aucun soin dangereux la paix n'est altérée.

Corrigez :

Jamais de tristes soins la paix n'est altérée.
La franchise, qui règne en nos déserts heureux,
Fait mépriser la cour et ses fers dangereux.

Acte quatrième, scène de l'embaucheur, il faut absolument ôter ce vers :

Nous te traitons en frère, et ta férocité,
Etc.

On dit beaucoup, au cinquième acte, que les Scythes sont féroces; il ne faut pas qu'on dise, au quatrième acte, que les Persans sont féroces aussi. Voici comme nous avons corrigé :

Quoi! nous t'avons en paix reçu dans ma patrie,
Ton accueil nous flattait, notre simplicité
N'écoutait que les droits de l'hospitalité,
Et tu veux me forcer dans la même journée, etc.

M. de Thibouville est prié d'ajouter à toutes ses bontés celle de faire porter sur les rôles ces petites corrections.

J'ai envoyé à Lekain un résumé de tous ses changements, afin qu'il les confronte.

N. B. Il se pourrait qu'on crût que ce vers dans le premier acte :

Dans le secret du cœur ne puisse entretenir (1)...

5191. — A M. LE RICHE.

14 mars.

Le parlement de Besançon doit être très flatté, monsieur, que la cour ne l'ait pas cru persécuteur, et je suis persuadé que le parlement de Dijon montrera bien qu'il ne l'est pas. J'espère même que les principaux magistrats de votre province, justement indignés contre les manœuvres du procureur général (2), agiront auprès de leurs amis de Dijon. Pour moi, quoique sans crédit, j'y ferai tous mes faibles efforts.

M. l'avocat Arnoult est l'homme le plus propre à bien servir Fantet. Il faut qu'il s'adresse à cet avocat, à qui j'écrirai dès que j'aurai appris que Fantet est à Dijon. Je vais écrire à quelques amis que j'ai dans ce pays-là, et même à M. le premier président (3). Ma recommandation auprès du président de Brosses ne serait pas bien reçue; il a mieux aimé profiter de ma bonne foi, en me vendant sa terre de Tournay à vie, que de mériter mon amitié par des procédés généreux; mais j'ai le bonheur d'avoir pour amis des hommes qui ont plus de crédit que lui dans le parlement.

Vos bontés pour Fantet redoublent, monsieur, l'attachement que je vous ai voué. Ne pourrai-je point avoir la consolation de vous posséder quelques jours dans ma retraite?

5192. — A M. CHRISTIN.

14 mars.

Le diable est déchaîné, mon cher ami; et quand on n'est pas aussi fort que l'archange Michel, qui le battit si bien, il faut faire une honnête retraite. Il est très prudent à vous de ne point envoyer à Dijon des armes offensives qui pourraient tomber entre les mains des ennemis, il faut attendre qu'il y ait une trêve pour avoir des correspondances sûres.

Je trouve qu'on fait beaucoup d'honneur au parlement de Besançon, en avouant qu'il n'est pas persécuteur; mais je crois qu'on se trompe en regardant comme tel le parlement de Dijon. J'espère que Fantet y sera traité aussi favorablement qu'il l'aurait été dans votre province.

J'écrirai à des amis qui prendront sa défense; avertissez-moi quand Fantet sera à Dijon, et quand il faudra agir; j'y mettrai tout mon savoir-faire. J'ai la main heureuse; l'affaire des Sirven prend le train le plus favorable, et, quoi qu'on en dise et quoi qu'on fasse, la raison et l'humanité l'emportent sur le fanatisme. Puisse la France imiter bientôt la Russie et la Pologne! L'impératrice de Russie et le roi de Pologne me font l'honneur de m'écrire de leur main qu'ils font tous leurs efforts pour établir la plus grande tolérance dans leurs Etats; ils poussent l'un et l'autre la bonté jusqu'à me dire que mes faibles écrits n'ont pas peu contribué à leur inspirer ces sentiments. Ma patrie ne va pas encore jusque-là; mais la dernière aventure du bureau de Collonges (4) prouve assez les progrès de la raison.

Tâchez de faire parvenir des *Honnêtetés* (5) à M. Le Riche, et quelques *Questions* (6).

Mille tendres amitiés.

5193. — A M. LINGUET.

15 mars.

. . . . . .

Je crois, comme vous, monsieur (7), qu'il y a plus d'une inadvertance dans l'*Esprit des lois*. Très peu de lecteurs sont attentifs : on ne s'est point aperçu que presque toutes les citations de Montesquieu sont fausses. Il cite le prétendu *Testament du cardinal de Richelieu*, et il lui fait dire au chapitre v, dans le livre III, que s'il se trouve dans le peuple quelque malheureux honnête homme, il ne faut pas s'en servir. Ce testament, qui d'ailleurs ne mérite pas la peine d'être cité, dit précisément le contraire, et ce n'est point au sixième, mais au quatrième chapitre.

Il fait dire à Plutarque que les femmes n'ont aucune part

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Constant d'Hermenches. (G. A.)

(1) La fin manque. (G. A.)
(2) Doroz. (G. A.)
(3) Fyot de La Marche. (G. A.)
(4) L'affaire Le Jeune, qui fut étouffée. G. A.)
(5) Les *Hon. êtetés littéraires*. Voyez tome V. (G. A.)
(6) Les *Questions de Zapata*. (G. A.)
(7) Linguet lui avait envoyé sa *Théorie des lois civiles*. (G. A.)

au véritable amour (1). Il ne songe pas que c'est un des interlocuteurs qui parle ainsi, et que ce Grec, trop grec, est vivement réprimandé par le philosophe Daphnæus, pour lequel Plutarque décide. Ce dialogue est tout consacré à l'honneur des femmes; mais Montesquieu lisait superficiellement, et jugeait trop vite.

C'est la même négligence qui lui a fait dire que le grand-seigneur n'était point obligé par la loi de tenir sa parole (2); que tout le bas commerce était infâme chez les Grecs (3); qu'il déplore l'aveuglement de François Ier, qui rebuta Christophe Colomb (4), qui lui proposait les Indes, etc. Vous remarquerez que Christophe Colomb avait découvert l'Amérique avant que François Ier fût né.

La vivacité de son esprit lui fait dire au même endroit, livre XXI, chapitre XXII, que le conseil d'Espagne eut tort de défendre l'emploi de l'or en dorure. Un décret pareil, dit-il, serait semblable à celui que feraient les états de Hollande, s'ils défendaient la cannelle. Il ne fait pas réflexion que les Espagnols n'avaient point de manufactures, qu'ils auraient été obligés d'acheter les étoffes et les galons des étrangers, et que les Hollandais ne pouvaient acheter ailleurs que chez eux-mêmes la cannelle qui croît dans leurs domaines.

Presque tous les exemples qu'il apporte sont tirés des peuples inconnus du fond de l'Asie, sur la foi de quelques voyageurs mal instruits ou menteurs.

Il affirme (5) qu'il n'y a de fleuve navigable en Perse que le Cyrus : il oublie le Tigre, l'Euphrate, l'Oxus, l'Araxe, et le Phase, l'Indus même, qui a coulé longtemps sous les lois des rois de Perse. Chardin nous assure, dans son troisième tome, que le fleuve Zenderouth, qui traverse Ispahan, est aussi large que la Seine à Paris, et qu'il submerge souvent des maisons sur les quais de la ville.

Malheureusement le système de l'*Esprit des lois* a pour fondement une antithèse qui se trouve fausse. Il dit que les monarchies sont établies sur l'honneur, et les républiques sur la vertu; et, pour soutenir ce prétendu bon mot : La nature de l'honneur (dit-il, livre III, chapitre VII) est de demander des préférences, des distinctions; l'honneur est donc, par la chose même, placé dans le gouvernement monarchique. Il devrait songer que, par la chose même, on briguait, dans la république romaine, la préture, le consulat, le triomphe, des couronnes, et des statues.

J'ai pris la liberté de relever plusieurs méprises pareilles dans ce livre, d'ailleurs très estimable. Je ne serai pas étonné que cet ouvrage célèbre vous paraisse plus rempli d'épigrammes que de raisonnements solides; et cependant il y a tant d'esprit et de génie, qu'on le préférera toujours à Grotius et à Puffendorf. Leur malheur est d'être ennuyeux; ils sont plus pesants que graves.

Grotius, contre lequel vous vous élevez avec tant de justice, a extorqué de son temps une réputation qu'il était bien loin de mériter. Son *Traité de la Religion chrétienne* n'est pas estimé des vrais savants. C'est là qu'il dit, au chapitre XXII de son Ier livre, que l'embrasement de l'univers est annoncé dans Hystaspe et dans les Sibylles. Il ajoute à ces témoignages ceux d'Ovide et de Lucain; il cite Lycophron pour prouver l'histoire de Jonas.

Si vous voulez juger du caractère de l'esprit de Grotius, lisez sa harangue à la reine Anne d'Autriche, sur sa grossesse. Il la compare à la Juive Anne, qui eut des enfants étant vieille; il dit que les dauphins, en faisant des gambades sur l'eau, annoncent la fin des tempêtes, et que, par la même raison, le petit dauphin qui remue dans son ventre annonce la fin des troubles du royaume.

Je vous citerais cent exemples de cette éloquence de collége dans Grotius, qu'on a tant admiré. Il faut du temps pour apprécier les livres, et pour fixer les réputations.

Ne craignez pas que le bas peuple lise jamais Grotius et Puffendorf; il n'aime pas à s'ennuyer. Il lirait plutôt (s'il le pouvait) quelques chapitres de l'*Esprit des lois*, qui sont à portée de tous les esprits, parce qu'ils sont très naturels et très agréables. Mais distinguons, dans ce que vous appelez peuple, les professions qui exigent une éducation honnête, et celles qui ne demandent que le travail des bras et une fatigue de tous les jours. Cette dernière classe est la plus nombreuse. Celle-là, pour tout délassement et pour tout plaisir, n'ira jamais qu'à la grand'messe et au cabaret, parce qu'on y chante, et qu'elle y chante elle-même; mais pour les artisans plus relevés, qui sont forcés par leurs professions mêmes à réfléchir beaucoup, à perfectionner leur goût, à étendre leurs lumières, ceux-là commencent à lire dans toute l'Europe. Vous ne connaissez guère, à Paris, les Suisses que par ceux qui sont aux portes des grands seigneurs, ou par ceux à qui Molière fait parler un patois inintelligible, dans quelques farces; mais les Parisiens seraient étonnés s'ils voyaient dans plusieurs villes de Suisse, et surtout dans Genève, presque tous ceux qui sont employés aux manufactures, passer à lire le temps qui ne peut être consacré au travail. Non, monsieur, tout n'est point perdu quand on met le peuple en état de s'apercevoir qu'il a un esprit. Tout est perdu au contraire quand on le traite comme une troupe de taureaux; car, tôt ou tard, ils vous frappent de leurs cornes. Croyez-vous que le peuple ait lu et raisonné dans les guerres civiles de la Rose rouge et de la Rose blanche en Angleterre, dans celle qui fit périr Charles Ier sur un échafaud, dans les horreurs des Armagnacs et des Bourguignons, dans celles mêmes de la Ligue? Le peuple ignorant et féroce était mené par quelques docteurs fanatiques qui criaient : Tuez tout, au nom de Dieu. Je défierais aujourd'hui Cromwell de bouleverser l'Angleterre par son galimatias d'énergumène, Jean de Leyde de se faire roi de Munster, et le cardinal de Retz de faire des barricades à Paris. Enfin, monsieur, ce n'est pas à vous d'empêcher les hommes de lire, vous y perdriez trop, etc.

(1) Livre II, chap. IX, note 2. — (2) Livre III, chap. IX. — (3) Livre IV, chap. VIII. — (4) Livre XXI, chap. XXII.

(5) M. Chardin dit qu'il n'y a point de fleuve navigable en Perse, si ce n'est le fleuve Kur. (MONTESQUIEU, livre XXIV, chap. XXVI.)

5194. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 16 mars.

Votre lettre du 2 mars, monseigneur, m'étonne et m'afflige infiniment. Mon attachement pour vous, mon respect pour votre maison, et toutes les bienséances réunies, ne me permirent pas de vous envoyer une pièce de théâtre le jour que j'apprenais la mort de madame la duchesse de Fronsac. Je vous écrivis, et je vous demandai vos ordres. Voici la pièce que je vous envoie. Il se sera passé un temps assez considérable pour que votre affliction vous laisse la liberté de gratifier votre troupe de cette nouveauté, et que vous puissiez même l'honorer de votre présence.

M. de Thibouville va faire jouer à Paris les *Scythes;* c'est une obligation que je lui ai; car c'est une peine très grande, et souvent désagréable, que de conduire des acteurs.

J'ai chez moi actuellement M. de La Harpe et sa femme. Vous n'ignorez pas que M. de La Harpe est un homme de très grand mérite, qui vient de remporter deux prix à notre Académie, par deux ouvrages excellents. Il récite les vers comme il les fait; c'est le meilleur acteur qu'il y ait aujourd'hui en France. Il est un peu petit, mais sa femme est grande. Elle joue comme mademoiselle Clairon, à cela près qu'elle est beaucoup plus attendrissante. Je souhaite que la pièce soit jouée à Paris et à Bordeaux comme elle l'est à Ferney.

La petite Durancy est mon élève. Elle vint, il y a dix ans, à Genève; c'était un enfant. Je lui promis de lui donner un rôle, si jamais elle entrait à Paris à la Comédie; elle me fit même, par plaisanterie, signer cet engagement. Il est devenu sérieux, et il a fallu le remplir. Je lui ai donné le rôle d'Obéide. Je ne connais point mademoiselle Dubois; je ne savais pas même quelle sorte d'emploi elle avait à la Comédie. Vous savez qu'il y a près de vingt ans que les Frérons me chassèrent de Paris, où je ne retournerai jamais. Vous savez aussi que les pièces de théâtre font mon amusement; j'en fais présent aux comédiens, et je ne dois attendre d'eux que des remerciements, et non des tracasseries. C'était même pour arrêter toutes les querelles de ce *tripot* que j'avais fait imprimer la pièce, que je ne comptais pas livrer au théâtre, ainsi que je le dis dans la préface. Enfin la voici avec tous les changements que j'ai faits depuis, et avec les directions, en marge, pour l'intelligence de la pièce, et pour gouverner le jeu des acteurs. Je ne sais si vous serez en état de vous en amuser, mais vous le serez toujours de la protéger.

Ces petites fêtes font l'agrément de ma vieillesse. Je vous envoie la pièce dans un autre paquet, et j'annonce sur l'enveloppe le titre du livre, afin qu'il puisse servir de passe-port.

Je me doutais bien que Galien, qui, dans ma tragédie, joue le rôle d'un jeune Scythe, ne jouerait pas dans votre réponse celui d'un futur inspecteur des toiles; mais vous êtes assez puissant pour lui procurer autre chose. L'histoire et la bibliographie sont son fait; mais on risque avec cela de mourir de faim, si on n'a pas quelque chose d'ailleurs. Il attend tout de vos bontés. Il travaille toujours beaucoup, et il a déjà plusieurs portefeuilles remplis de bons matériaux sur le Dauphiné, où il voudrait bien aller faire un tour pour voir ses parents près Grenoble, qui n'est pas loin d'ici.

Comme il se connaît en livres rares, il en a acheté un petit nombre de ce genre, et que vous n'avez pas. Il veut

vous les offrir ; mais comme ce sont de ces livres sur lesquels on n'entend pas raillerie en France, je ne suis point du tout d'avis qu'il vous les envoie ; il y aurait du danger, et les conséquences en pourraient être fâcheuses : il vaut mieux qu'il les garde jusqu'à ce que vous m'ayez fait connaître vos ordres sur ces deux derniers articles.

Agréez, monseigneur, les sentiments inaltérables du respect et de l'attachement que je conserverai pour vous jusqu'au dernier moment de ma vie.

5195. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 mars (1).

Mes anges et M. de Thibouville verront ci-contre ma réponse à leurs lettres du 7 et du 9 mars : ma réponse est docilité et amendement. Quand je sens la raison, je la suis ; quand je peux corriger, je corrige. Gardez-vous bien de mettre

> L'accompagne aux combats et doit venger sa mort.
> Acte II, scène d'Indatire et d'Obéide.

Il ne s'agit point ici de ce que les femmes scythes doivent faire, mais de ce qu'elles savent faire ; cela est fort différent. Votre *doit venger sa mort* montrerait la corde ; il serait impertinent qu'au cinquième acte Obéide dît : *Moi, je dois vous venger !* Vous gâteriez tout par ce léger changement

J'ignore l'état de madame la dauphine. Je n'ai pas voulu qu'on jouât publiquement la pièce chez moi, quand les spectacles sont fermés à Paris ; je ne la laisserai jouer que quand ils seront rouverts : je n'ai pas de peine à observer cette bienséance.

On me mande que Molé ne sera pas en état de jouer à Paris. Je ne crois pas qu'il faille donner son rôle au singe de Nicolet (2). Vous ferez tout comme il vous plaira, mes anges ; mais que mademoiselle Durancy justifie la préférence que je lui ai donnée, préférence qui m'attire plus de tracasseries qu'il n'y a de mauvais vers dans les pièces que les Welches applaudissent. Moquez-vous des tracasseries, mes anges, et écrasez le mauvais goût.

Ayez la charité d'envoyer à l'ami Lekain les corrections ci-contre. Respect et tendresse.

5196. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

16 mars (3).

Je vous dois depuis longtemps une réponse, mon cher ami J'amusais mes maux et ma décrépitude en faisant jouer les *Scythes* à Ferney ; mais sur la nouvelle de l'état de madame la dauphine (4), nous avons tout interrompu. Il n'est pas permis à un bon sujet de se donner des plaisirs, quand la cour est dans les alarmes, et peut-être dans le deuil.

Je vous supplie de faire mes tendres compliments à M. de Chenevières.

S'il y a quelque chose de nouveau, ayez la bonté de nous le mander ; nous prions La... de se souvenir toujours de nous.

5197. — A M. DE CHABANON.

16 mars.

Non seulement je corromps la jeunesse, mon cher et jeune confrère, mais la vieillesse ne m'empêche point de donner de mauvais exemples. Je suis honteux de faire des tragédies à mon âge. Je vous réponds un peu tard, parce que j'ai passé mon temps à soutenir la guerre contre mes anges. Je suis quelquefois très docile, et quelquefois très opiniâtre. Je souhaite que vous n'ayez pas été trop docile en changeant votre plan ; vous aurez sans doute senti que le nouveau servira mieux votre génie : c'est toujours le plan qui nous échauffe le plus que l'on doit choisir. Celui que j'avais imaginé pour mes pauvres *Scythes* m'animait, et celui qu'on me proposait me glaçait. J'ai travaillé pour mes Suisses et pour moi : la pièce nous a amusés à Ferney, et c'est tout ce que je voulais ; car en cultivant son jardin, il faut aussi ne pas oublier son théâtre.

Nous avons suspendu nos plaisirs, sur la nouvelle du triste état où était madame la dauphine ; nous sommes bons Français, quoique nous ne soyons que des Suisses.

M. de La Borde m'avait recommandé de l'informer de tout ce qu'on me manderait sur son *Péché originel* (1). Je n'eus d'abord que des choses très flatteuses à lui faire savoir ; mais depuis il m'est revenu qu'on faisait des critiques, et que l'on trouvait quelques endroits faibles ; je m'en rapporte à vous : il y a bien de l'arbitraire dans la musique ; les oreilles, que Cicéron appelle *superbes*, sont fort capricieuses. Il n'en est pas ainsi du cœur, c'est un juge infaillible ; et, quand il est ému dans une tragédie, toutes les critiques n'ont qu'à se taire.

Mon petit La Harpe a fait une réponse à l'abbé de Rancé (2). Cet abbé de Rancé avait écrit ce qu'on appelle, je ne sais pourquoi, une héroïde à ses moines ; M. de La Harpe fait répondre un moine qui assurément vaut mieux que l'abbé. C'est un des meilleurs ouvrages que j'aie vus ; il faudrait qu'il fût entre les mains de tous les novices, il n'y aurait plus de profès. Jamais on n'a mieux peint l'horreur de la vie monacale.

J'ignore encore si la folle Sorbonne a condamné le sage *Bélisaire*. De quoi se mêle-t-elle ?

Si vous avez l'*Histoire de la Philosophie* par des Landes, vous y verrez, tome III, page 299 : « La Faculté de théologie est le corps le plus méprisable qui soit dans le royaume. » Je serais bien fâché de penser comme M. des Landes ; à Dieu ne plaise ! personne ne respecte plus que moi la sacrée faculté ; mais je vous aime encore davantage.

5198. — A M. PALISSOT.

A Ferney, 16 mars.

Vous avez touché, monsieur, la véritable corde. J'ai vu Fréret, le fils de Crébillon, Diderot, enlevés et mis à la Bastille ; presque tous les autres, persécutés ; l'abbé de Prades, traité comme Arius par les Athanasiens ; Helvétius, opprimé non moins cruellement ; Tercier, dépouillé de son emploi ; Marmontel, privé de sa petite fortune (3) ; Bret, son approbateur, destitué et réduit à la misère. J'ai souhaité qu'au moins des infortunés fussent unis, et que des forçats ne se battissent pas avec leurs chaînes. Je n'ai pu jouir de cette consolation ; il ne me reste qu'à achever, dans ma retraite, une vie que je dérobe aux persécuteurs.

Jean-Jacques, qui pouvait être utile aux lettres, en est devenu l'ennemi par un orgueil ridicule, et la honte par une conduite affreuse. Je conclus qu'il faut cultiver son jardin. Je cultive le mien, et je serai toujours avec autant d'estime que de regret, etc.

5199. — A M. LE COMTE DE BOISGELIN.

A Ferney, mars.

Ce que vous m'avez envoyé, monsieur, m'a mortellement ennuyé. Voilà tout ce que je peux vous en dire : je n'aime pas les phrases. Vous avez un frère qui m'a accoutumé au bon.

On m'a parlé d'un homme de Nancy, qu'on dit fourré à la Bastille, sur la dénonciation d'un jésuite : il s'appelle, je crois, Le Clerc ; il avait la protection de madame la marquise de Boufflers, votre belle-mère, si on ne m'a pas trompé. En ce cas, je présume que vous daignerez agir tous deux en sa faveur. Rien ne rafraîchit le sang comme de secourir les malheureux.

J'étais impotent et aveugle quand madame de Boufflers a passé par Lyon. Je suis encore à peu près dans le même état ; je ne vaux rien des pieds jusqu'à la tête ; et, à l'égard de ma pauvre âme, elle est extrêmement sensible à votre souvenir et à vos bontés, dont je vous demande la continuation avec la sensibilité la plus respectueuse.

5200. — A M. MARMONTEL.

16 mars.

Je prie le secrétaire de Bélisaire de dire à madame Geoffrin que j'avais bien raison de n'être point surpris du billet du roi de Pologne. Il vient de m'écrire (4) sur la tolérance une lettre dans le goût et dans le style de Trajan ou de Julien. Il faudrait la graver dans les écoles de Sorbonne, et y graver surtout ce grand mot de l'impératrice de Russie : *Malheur aux persécuteurs !*

Mon cher confrère, un grand siècle se forme dans le Nord, un pauvre siècle déshonore la France. Cependant l'Europe

---

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(2) « Quel est ce gentil animal ? dit Boufflers dans sa chanson :

> Ce ne peut être que Molet
> Ou le singe de Nicolet. (G. A.)

(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(4) Elle était déjà morte (13 mars). (G. A.)

(1) *Pa dore.* (G. A.)

(2) Voyez, tome IV, page 731, la *Preface de M. Abauzit.* (G. A.)

(3) En 1760, à cause de la parodie de la grande scène de *Cinna.* (G. A.)

(4) Le 21 février. (G. A.)

parle notre langue. A qui en a-t-on l'obligation ? à ceux qui écrivent comme vous, à ceux qu'on persécute.

Non lasciar la magnanima impresa. (PÉTRARQUE, son. VII.)

5201. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

A Ferney, le 18 mars.

Je doute fort, mon cher Cicéron, que le conseil de Berne ajoute rien à la modique pension qu'il fait aux Sirven ; c'est beaucoup s'il la continue. M. Seigneux de Correvon, à qui vous écrivez, ne peut nous être d'aucun secours ; il n'a que sa bonne volonté.

Je sens bien que la réconciliation du premier président (1) avec le parlement de Toulouse peut nous être défavorable ; mais j'espère que le conseil ne voudra pas se relâcher sur le droit qu'il a de prononcer des évocations que la voix publique demande, et que l'équité exige. Les conseillers d'État et les maîtres des requêtes paraissent penser unanimement sur cette affaire. Votre mémoire vous fait beaucoup d'honneur ; il a consolé ce pauvre Sirven. Je vous l'enverrai dès que le tribunal qui doit le juger sera nommé. Cinq années de désespoir ont un peu affaibli sa tête ; il ne répondra peut-être qu'en pleurant ; mais, après votre mémoire, je ne sais rien de plus éloquent que des pleurs.

M. Seigneux de Correvon voulait l'engager à faire travailler M. Loyseau ; vous pensez bien qu'il n'en fera rien. J'imagine que rien ne sera décidé qu'après Pâques. J'exécuterai tous vos ordres ponctuellement, et au moment que vous prescrirez. Bien des respects à madame de Canon (2).

5202. — A M. DAMILAVILLE.

18 mars.

Voici, mon cher ami, une réponse à M. de Beaumont. Son mémoire réussit beaucoup. S'il avait conservé ce bel épiphonème, *Vous n'avez point d'enfants !* il aurait réussi davantage ; mais, tel qu'il est, il inspire la conviction.

Voici la réponse tout ouverte que je vous envoie pour M. Linguet (3).

Et voici une réponse d'un moine à une héroïde de l'abbé de Rancé. Le moine vaut mieux que l'abbé. C'est, à mon gré, le meilleur ouvrage de M. de La Harpe. Faites en faire tant de copies qu'il vous plaira, et ensuite ayez la bonté d'envoyer cet exemplaire, avec la lettre ci-jointe, à M. Barthe, secrétaire de l'abbé de la Trappe.

Je vous enverrai incessamment ce que M. Lembertad demande. Nous avons suspendu à Ferney les représentations des *Scythes ;* nous ne prétendons pas nous réjouir quand la cour est dans les alarmes ou dans le deuil. J'ignore le sort de madame la dauphine, mais il ne peut être que funeste. Quoique nous ne soyons que des Suisses, nous avons le cœur aussi français que les Parisiens.

Je voudrais que les sorboniqueurs, qui persécutent Marmontel, apprissent que l'impératrice de Russie, les rois de Danemark, de Pologne, de Prusse, et la moitié des princes d'Allemagne, établissent hautement la liberté de conscience dans leurs États, et que cette liberté les enrichit. J'ai reçu du roi de Pologne une lettre qui ferait honneur à Trajan pour le fond et pour le style. Je vous embrasse ; aimez-moi comme je vous aime.

5203. — A M. LE MARQUIS DE XIMENÈS.

A Ferney, 18 mars.

Je vous ai déjà mandé, monsieur le marquis, que je n'avais jeté sur le papier que des notes informes, de simples indications pour me faire souvenir de ce que je dois dire quand vous m'aurez envoyé le reste. Si vous ne me l'envoyez pas, que puis-je faire ? rien. Je sais bien que Racine est rarement assez tragique ; mais il est si intéressant, si adroit, si pur, si élégant, si harmonieux ; il a tant adouci et embelli notre langue, rendue barbare par Corneille, que notre passion pour lui est bien excusable. M. de La Harpe est tout aussi passionné que nous ; il s'indigne avec moi qu'on ose comparer le minéral brut de Corneille à l'or pur de Racine.

Vous savez qu'il a répondu à l'abbé de Rancé, et que l'épître du moine vaut beaucoup mieux que l'épître de l'abbé. Je présume qu'il vous a envoyé les corrections nécessaires qu'il a faites à ce bel ouvrage. Je me flatte que vous en ferez faire plusieurs copies, pour l'édification de ceux qui aiment la raison et les vers.

Si vous n'avez vu les *Scythes* que dans l'édition des Cramer, vous n'avez point vu la pièce. Je la corrige tous les jours, et j'y ai fait plus de cent vers nouveaux ; on n'a jamais fini avec une tragédie. Il est beaucoup plus aisé de faire toute l'*Histoire* de Rollin qu'une seule pièce de théâtre. Je ne sais si on jouera les *Scythes* avant ou après Pâques, et si même on les jouera jamais. J'ai fait cette pièce pour m'amuser, et pour la jouer à Ferney. Si elle peut servir à faire gagner quelque argent aux comédiens de Paris, à la bonne heure. Nous fermons notre théâtre à Ferney tant que madame la dauphine sera en danger. Je vous assure pourtant que je ne crois pas qu'elle meure ; et ma raison, c'est que les médecins l'ont condamnée. Adieu, monsieur ; mille tendres respects du meilleur de mon cœur.

5204. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

Du 20 mars.

Votre mémoire, monsieur, en faveur des Sirven a touché et convaincu tous les lecteurs, et fera sans doute le même effet sur les juges. La consultation, signée de dix-neuf célèbres avocats de Paris, a paru aussi décisive en faveur de cette famille innocente, que respectueuse pour le parlement de Toulouse.

Vous m'apprenez qu'aucun des avocats consultés n'a voulu recevoir l'argent qu'on leur offrait pour leur honoraire. Leur désintéressement et le vôtre sont dignes de l'illustre profession dont le ministère est de défendre l'innocence opprimée.

C'est la seconde fois, monsieur, que vous vengez la nature et la nation. Ce serait un opprobre trop affreux pour l'une et pour l'autre, si tant d'accusations de parricides avaient le moindre fondement. Vous avez démontré que le jugement rendu contre les Sirven est encore plus irrégulier que celui qui a fait périr le vertueux Calas sur la roue et dans les flammes.

Je vous enverrai le sieur Sirven et ses filles, quand il en sera temps ; mais je vous avertis que vous ne trouverez peut-être point dans ce malheureux père de famille la même présence d'esprit, la même force, les mêmes ressources qu'on admirait dans madame Calas. Cinq ans de misère et d'opprobre l'ont plongé dans un accablement qui ne lui permettrait pas de s'expliquer devant ses juges : j'ai eu beaucoup de peine à calmer son désespoir dans les longueurs et dans les difficultés que nous avons essuyées pour faire venir du Languedoc le peu de pièces que je vous ai envoyées, lesquelles mettent dans un si grand jour la démence et l'iniquité du juge subalterne qui l'a condamné à la mort, et qui lui a ravi toute sa fortune. Aucun de ses parents, encore moins ceux qu'on appelle *amis*, n'osait lui écrire, tant le fanatisme et l'effroi s'étaient emparés de tous les esprits.

Sa femme, condamnée avec lui, femme respectable, qui est morte de douleur en venant chez moi ; l'une de ses filles, prête de succomber au désespoir pendant cinq ans ; un petit-fils né au milieu des glaces, et infirme depuis sa malheureuse naissance ; tout cela déchire encore le cœur du père, et affaiblit un peu sa tête. Il ne fait que pleurer : mais vos raisons et ses larmes toucheront également ses juges.

Je dois vous avertir de la seule méprise que j'aie trouvée dans votre mémoire. Elle n'altère en rien la bonté de la cause. Vous faites dire au sieur Sirven que le conseil de Berne et le conseil de Genève l'ont pensionné. Berne, il est vrai, a donné au père, à la mère, et aux deux filles, sept livres dix sous par tête chaque mois, et veut bien continuer cette aumône pour le temps de son voyage à Paris ; mais Genève n'a rien donné.

Vous avez cité l'impératrice de Russie, le roi de Pologne, le roi de Prusse, qui ont secouru cette famille si vertueuse et si persécutée. Vous ne pouviez savoir alors que le roi de Danemark, le landgrave de Hesse, madame la duchesse de Saxe-Gotha, madame la princesse de Nassau-Saarbruck, madame la margrave de Baden, madame la princesse de Darmstadt, tous également sensibles à la vertu et à l'oppression des Sirven, s'empressèrent de répandre sur eux leurs bienfaits. Le roi de Prusse, qui fut informé le premier, se hâta de m'envoyer cent écus, avec l'offre de recevoir la famille dans ses États, et d'avoir soin d'elle.

Le roi de Danemark, sans même être sollicité par moi, a daigné m'écrire, et a fait un don considérable. L'impératrice de Russie a eu la même bonté, et a signalé cette générosité qui étonne, et qui lui est si ordinaire ; elle accompagna son bienfait de ces mots énergiques, écrits de sa main : *Malheur aux persécuteurs !*

Le roi de Pologne, sur un mot que lui dit madame de Geoffrin, qui était alors à Varsovie, fit un présent digne de lui ; et madame de Geoffrin a donné l'exemple aux Français,

(1) Bastard. (G. A.)
(2) Madame Élie de Beaumont. (G. A.)
(3) Voyez au 15 mars. (G. A.)

en suivant celui du roi de Pologne. C'est ainsi que madame la duchesse d'Enville, lorsqu'elle était à Genève, fut la première à réparer le malheur des Calas. Née d'un père et d'un aïeul illustres pour avoir fait du bien, la plus belle des illustrations, elle n'a jamais manqué une occasion de protéger et de soulager les infortunés avec autant de grandeur d'âme que de discernement : c'est ce qui a toujours distingué sa maison ; et je vous avoue, monsieur, que je voudrais pouvoir faire passer jusqu'à la dernière postérité les hommages dus à cette bienfaisance, qui n'a jamais été l'effet de la faiblesse.

Il est vrai qu'elle fut bien secondée par les premières personnes du royaume, par de généreux citoyens, par un ministre (1) à qui on n'a pu reprocher encore que la prodigalité en bienfaits, enfin par le roi lui-même, qui a mis le comble à la réparation que la nation et le trône devaient au sang innocent.

La justice rendue sous vos auspices à cette famille a fait plus d'honneur à la France que le supplice de Calas ne nous a fait de honte.

Si la destinée m'a placé dans des déserts où la famille des Sirven et les fils de madame Calas cherchèrent un asile, si leurs pleurs et leur innocence si reconnue m'ont imposé le devoir indispensable de leur donner quelques soins, je vous jure, monsieur, que dans la sensibilité que ces deux familles m'ont inspirée, je n'ai jamais manqué de respect au parlement de Toulouse ; je n'ai imputé la mort du vertueux Calas, et la condamnation de la famille entière des Sirven, qu'aux cris d'une populace fanatique, à la rage qu'eut le capitoul David de signaler son faux zèle, à la fatalité des circonstances.

Si j'étais membre du parlement de Toulouse, je conjurerais tous mes confrère de se joindre aux Sirven pour obtenir du roi qu'il leur donne d'autres juges. Je vous déclare, monsieur, que jamais cette famille ne reverra son pays natal qu'après avoir été aussi légalement justifiée qu'elle l'est réellement aux yeux du public. Elle n'aurait jamais la force ou la patience de soutenir la vue du juge de Mazamet, qui est sa patrie, et qui l'a opprimée plutôt que jugée. Elle ne traversera point des villages catholiques, où le peuple croit fermement qu'un des principaux devoirs des pères et des mères, dans la communion protestante, est d'égorger leurs enfants, dès qu'ils les soupçonnent de pencher vers la religion catholique. C'est ce funeste préjugé qui a traîné Jean Calas sur la roue ; il pourrait y traîner les Sirven. Enfin, il m'est aussi impossible d'engager Sirven à retourner dans le pays qui fume encore du sang de Calas, qu'il était impossible à ces deux familles d'égorger leurs enfants pour la religion.

Je sais très bien, monsieur, que l'auteur d'un misérable libelle périodique intitulé, je crois, *l'Année littéraire*, assura, il y a deux ans, qu'il est faux qu'en Languedoc on ait accusé la religion protestante d'enseigner le parricide (2). Il prétendit que jamais on n'en a soupçonné les protestants ; il fut même assez lâche pour feindre une lettre qu'il disait avoir reçue de Languedoc ; il imprima cette lettre, dans laquelle on affirmait que cette accusation contre les protestants est imaginaire : il faisait ainsi un crime de faux pour jeter des soupçons sur l'innocence des Calas, et sur l'équité du jugement de MM. les maîtres des requêtes : et on l'a souffert ! et on s'est contenté de l'avoir en exécration !

Ce malheureux compromit les noms de M. le maréchal de Richelieu et de M. le duc de Villars ; il eut la bêtise de dire que je me plaisais à citer de grands noms ; c'est me connaître bien mal ; on sait assez que la vanité des grands noms ne m'éblouit pas, et que ce sont les grandes actions que je révère. Il ne savait pas que ces deux seigneurs étaient chez moi quand j'eus l'honneur de leur présenter les deux fils de Jean Calas, et que tous deux ne se déterminèrent en faveur des Calas qu'après avoir examiné l'affaire avec la plus grande maturité.

Il devait savoir, et il feignait d'ignorer, que vous-même, monsieur, vous confondîtes, dans votre mémoire pour madame Calas, ce préjugé abominable qui accuse la religion protestante d'ordonner le parricide ; M. de Sudre, fameux avocat de Toulouse, s'était élevé avant vous contre cette opinion horrible, et n'avait pas été écouté. Le parlement de Toulouse fit même brûler, dans un vaste bûcher élevé solennellement, un écrit extra-judiciaire dans lequel on réfutait l'erreur populaire ; les archers firent passer Jean Calas chargé de fers à côté de ce bûcher, pour aller subir son dernier interrogatoire. Ce vieillard crut que cet appareil était celui de son supplice ; il tomba évanoui ; il ne put répondre quand il fut traîné sur la sellette, son trouble servit à sa condamnation.

(1) Le duc de Choiseul. (K.)
(2) Voyez la lettre à d'Argence du 24 auguste 1765, note. (G. A.)

Enfin, le consistoire et même le conseil de Genève furent obligés de repousser et de détruire, par un certificat authentique, l'imputation atroce intentée contre leur religion ; et c'est au mépris de ces actes publics, au milieu des cris de l'Europe entière, à la vue de l'arrêt solennel de quarante maîtres des requêtes, qu'un homme sans aveu comme sans pudeur ose mentir pour attaquer, s'il le pouvait, l'innocence reconnue des Calas !

Cette effronterie si punissable a été négligée, le coupable s'est sauvé à l'abri du mépris. M. le marquis d'Argence, officier général, qui avait passé quatre mois chez moi, dans le plus fort du procès des Calas, a été le seul qui ait marqué publiquement son indignation contre ce vil scélérat.

Ce qui est plus étrange, monsieur, c'est que M. Coqueley, qui a eu l'honneur d'être admis dans votre ordre, se soit abaissé jusqu'à être l'approbateur des feuilles de ce Fréron, qu'il ait autorisé une telle insolence, et qu'il se soit rendu son complice.

Que ces feuilles calomnient continuellement le mérite en tout genre, que l'auteur vive de son scandale, et qu'on lui jette quelques os pour avoir aboyé, à la bonne heure, personne n'y prend garde ; mais qu'il insulte le conseil entier, vous m'avouerez que cette audace criminelle ne doit pas être impunie dans un malheureux chassé de toute société, et même de celle qui a été enfin chassée de toute la France. Il n'a pas acquis par l'opprobre le droit d'insulter ce qu'il y a de plus respectable. J'ignore s'il a parlé des Sirven ; mais on devrait avertir les provinciaux qui ont la faiblesse de faire venir ses feuilles de Paris, qu'ils ne doivent pas y faire plus d'attention qu'on n'en fait dans votre capitale à tout ce qu'écrit cet homme dévoué à l'horreur publique.

Je viens de lire le mémoire de M. Cassen, avocat au conseil : cet ouvrage est digne de paraître même après le vôtre. On m'apprend que M. Cassen a la même générosité que vous : il protége l'innocence sans aucun intérêt. Quels exemples, monsieur, et que le barreau se rend respectable ! M. de Crosne et M. de Baquencourt ont mérité les éloges et les remerciements de la France, dans le rapport qu'ils ont fait du procès des Calas. Nous avons pour rapporteur (*a*), dans celui des Sirven, un magistrat sage, éclairé, éloquent (de cette éloquence qui n'est pas celle des phrases) ; ainsi nous pouvons tout espérer.

Si quelques formes juridiques s'opposaient malheureusement à nos justes supplications, ce que je suis bien loin de croire, nous aurions pour ressource votre factum, celui de M. Cassen, et l'Europe ; la famille Sirven perdrait son bien, et conserverait son honneur ; il n'y aurait de flétri que le juge qui l'a condamnée ; car ce n'est pas le pouvoir qui flétrit, c'est le public,

On tremblera désormais de déshonorer la nation par d'absurdes accusations de parricides, et nous aurons du moins rendu à la patrie le service d'avoir coupé une tête de l'hydre du fanatisme. J'ai l'honneur d'être avec les sentiments de l'estime la plus respectueuse, etc.

5205. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

21 mars.

Il est arrivé, monsieur, bien des événements qui nous obligent de différer. L'affaire des Sirven, qui commence à faire un grand bruit à Paris, et qui va être jugée au conseil du roi, m'occupe à présent tout entier, et ne me permet pas une diversion qui pourrait lui nuire. Beaucoup d'autres considérations me persuadent qu'il faut attendre encore quelque temps. M. Boursier doit vous envoyer incessamment trois ou quatre petits paquets du *Colladon* (1), que vous aimez tant ; vous pourrez en donner une boîte à M. le chevalier de Chastellux, s'il est dans vos cantons. Les affaires de Genève sont toujours dans la même situation, et elles y seront encore probablement longtemps. Plus de communication entre la France et le territoire de Genève, plus de voitures, ni de Lyon, ni de Dijon ; nous sommes enfermés comme dans une ville assiégée.

M. le duc de Choiseul a eu pour moi les plus grandes bontés, mais je n'en souffre pas moins ; je suis toujours très languissant, mon âge avance, ma force diminue ; mais mon attachement pour vous ne diminuera jamais.

(*a*) M. de Chardon.
(1) Des brochures telles que les *Honnêtetés littéraires* et les *Questions de Zapata*. (G. A.)

5206. — A M. DE CHABANON.

21 mars.

Si vous êtes sage, mon cher confrère, vous attendrez la fin d'avril pour revenir dans votre couvent. Nous espérons que la communication avec Lyon et la Bourgogne sera rouverte dans ce temps-là, ou du moins au commencement de mai. Je ne sais si vous savez que nous sommes entourés de troupes et de misère. Nous aurons encore des neiges sur nos montagnes pendant plus d'un mois; les désastres nous environnent, et les secours nous manquent. Je suis obligé en conscience de vous en avertir, afin que, si vous nous faites le plaisir de venir plus tôt, vous ne soyez pas étonné de souffrir comme nous. Je crois même qu'il vous faudra un passe-port de M. le duc de Choiseul.

Je n'aime point du tout cette guerre, toute ridicule qu'elle est. Je me serais retiré à Lyon, si je n'avais pas eu trop de monde à transporter.

On joue actuellement les *Scythes* à Genève et à Lyon; on va les jouer à Paris, dès que les spectacles se rouvriront. Les méchants m'attribuent tant d'ouvrages hétérodoxes, que j'ai voulu leur faire voir que je ne faisais que de mauvaises tragédies. J'ai prouvé par là mon alibi, j'ai fait comme Alcibiade, qui fit couper la queue à son chien, afin qu'on ne l'accusât pas d'autres sottises. Les *Scythes* pourront être sifflés par les Welches; mais j'aime mieux être sifflé par le parterre que d'être calomnié par les cagots.

Mes respects à *Eudoxie* ou *Eudocie* (1), et à M. son père, que j'aime de tout mon cœur.

5207. — A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

23 mars.

Il est vrai que le diable est déchaîné. Votre confiseur (2) est devenu martyr, pour des confitures qui ne sont pas à mi-sucre. Il faut espérer que madame de Boufflers abrégera le temps de ses souffrances. Je prendrai toutes les mesures possibles pour recevoir le présent de M. de Montcomble, malgré l'interruption de tout commerce avec Lyon.

Je vous demande en grâce de me ménager toujours les bontés de M. de Clausonet. Voici une plaisanterie (3) qui pourra vous réjouir vous et M. Duché.

Adieu, monsieur; je vous aime trop pour faire avec vous la moindre cérémonie.

5208. — A M. LE MARQUIS DE XIMENÈS.

A Ferney, 23 mars.

Vous avez affligé ce pauvre La Harpe et moi: cela n'est pas bien; il ne faut pas faire comme Dieu, qui damne ses créatures. Il y a quelques longueurs dans le commencement de son ouvrage (4). On les retranche. La pièce est bonne, elle est utile. Au nom de Dieu, monsieur le marquis, ne brisez pas le cœur de mon petit La Harpe.

On jouera, je crois, le 25 ou le 26, ces polissons de *Scythes*. J'espère que vous aurez la bonté de m'informer de ce qu'il faudra y corriger. On ne voit pas les choses comme elles sont avec des lunettes de cent trente lieues.

Je me flatte que la Sorbonne s'accommodera avec le révérend père Marmontel pour la permission du *Petit Carême de Bélisaire*.

Je vous embrasse très tendrement; mais vous n'êtes pas assez ennemi du fanatisme!

5209. — A M. DORAT.

23 mars.

Je réponds, monsieur, à votre lettre du 17 de mars, et je vous demande en grâce qu'après ce dernier éclaircissement il ne soit plus jamais question entre nous d'une affaire si désagréable.

Tout ce que j'ai mandé à M. le chevalier de Pezay est dans la plus exacte vérité. Il est très vrai que je n'ai jamais montré à personne ni vos lettres, ni vos premiers vers imprimés (5), ni vos seconds manuscrits.

Il est très vrai que madame Denis, ayant appris de Paris l'effet dangereux que pouvait faire l'*Avis* imprimé chez Jorri, me demanda, en présence de M. de La Harpe, ce que c'était que cette triste aventure. J'avais la pièce, et je ne la communiquai pas; je dis que vous aviez tout réparé, que je vous croyais un très bon cœur, que vous m'aviez écrit une lettre pleine de candeur, que vous étiez, de toute façon, au-dessus de la jalousie, qui est le vice des esprits médiocres. Je citai un endroit de votre lettre, très bien écrit, et qui m'avait fait impression. Si M. de La Harpe a fait quelque usage de cette seule confidence, je l'ignore entièrement. Je viens de lui parler; il m'a dit qu'il était très affligé d'avoir eu sujet de se plaindre de vous. Je vous prie de considérer que c'est un jeune homme qui a autant de talents que peu de fortune. Il a une femme et des enfants. Qui pourra seconder ses talents, sinon des gens de lettres aussi capables d'en juger que vous? Nous sommes dans un temps où la littérature n'est que trop persécutée; elle le serait certainement moins, si ceux qui la cultivent étaient unis.

Il faut tout oublier, monsieur, et ne se souvenir que du besoin que nous avons de nous soutenir les uns les autres. Nous avons tous la même façon de penser; faudra-t-il que nous soyons la victime de ceux qui ne pensent point, ou qui pensent mal?

Ce qui est encore malheureusement très vrai, c'est que, lorsque votre *Avis* parut, lorsqu'on eut la cruauté d'y trop remarquer l'injustice publique faite par nos ennemis communs à certains ouvrages, j'avais, dans ce temps-là même, une affaire très sérieuse, et la calomnie me poursuivait vivement.

Je ne vous dissimulai pas combien il était dangereux pour moi d'être confondu avec Rousseau, convaincu, aux yeux de M. le duc de Choiseul, et même à ceux du roi, des manœuvres les plus criminelles. Je pousserai même la franchise avec vous jusqu'à vous avouer que je venais de recevoir des reproches de M. le duc de Choiseul sur les affaires qui concernaient ce Génevois. Vous voyez que vous aviez fait beaucoup plus de mal que vous ne pensiez en faire.

N'en parlons plus; j'ai tout oublié pour jamais, et je ne suis sensible qu'à votre mérite et à vos politesses. Je veux que M. le chevalier de Pezay en soit le garant. Tout ce que j'oserais exiger d'un homme aussi bien né que vous l'êtes, ce serait de sentir combien votre supériorité doit vous écarter de tout commerce avec Fréron. Ni ses mœurs ni ses talents ne doivent le mettre à portée de vous compter parmi ceux qui le tolèrent.

Ceux qui, comme vous, monsieur, ont tant de droits de prétendre à l'estime du public, ne sont pas faits pour soutenir ceux qui en sont l'exécration.

5210. — A MADAME LA MARQUISE DE FLORIAN.

24 mars.

Voici, ma chère nièce, l'état où nous sommes. Toute communication avec Genève est interrompue. Il faut tout faire venir de Lyon, et les voitures de Lyon ne peuvent passer; plus de carrosses, plus de messageries, plus de rouliers. Nous faisions venir tout ce qui nous était nécessaire par le courrier, et on vient de saisir ce courrier. Si j'étais plus jeune, j'abandonnerais Ferney pour jamais, j'irais chercher ailleurs la tranquillité; mais le moyen de déménager à soixante-quatorze ans! Sans doute votre fils doit manger peu et marcher beaucoup, ou souffrir; il faut opter. Il s'agit ici de ne pas se condamner soi-même à une vie courte et malheureuse.

Je vous remercie bien tendrement de votre assistance aux répétitions des *Scythes* avec votre brave Persan (1), grand-écuyer de Babylone. Je voudrais bien qu'on ne gâtât pas, qu'on ne mutilât pas indignement ces *Scythes*, comme on a défiguré toutes les pièces dont j'ai gratifié les comédiens : j'ai été mal payé par eux de mes bienfaits...

Nous avons fermé notre porte heureusement aux Anglais, aux Allemands, et aux Génevois. Il faut finir ses jours dans la retraite; la cohue m'est insupportable. Vous accommoderez-vous de notre couvent? Ne comptez pas sur la bonne chère : elle est devenue impossible.

5211. — A M. DAMILAVILLE.

27 mars.

Je ne sais comment les paquets que vous m'avez adressés me parviendront. Il n'y a plus de voitures de Lyon à Genève, et, malgré toutes les bontés de M. le duc de Choiseul, nous serons dans l'état le plus gênant et le plus désagréable, jusqu'à ce que l'on ait fait un nouveau chemin. Nous ne pouvions même faire venir des étoffes de Lyon que par le courrier. Un commis du bureau de Collonges, aussi insolent que

(1) Tragédie de Chabanon. (G. A.)
(2) Le libraire Le Clerc, de Nancy. (G. A.)
(3) *La Guerre civile de Genève* (G. A.)
(4) *Réponse d'un solitaire de la Trappe.* (G. A.)
(5) *L'Avis aux sages du siècle.* (G. A.)

(1) Le marquis de Florian. (G. A.)

fripon, nous a saisi nos étoffes; ainsi je ne vois pas comment les cinquante mémoires de M. de Beaumont en faveur des Sirven me parviendront. Nous souffrons infiniment des mesures qu'on a prises très justement contre Genève; nous payons les fautes de cette ville. Il est bon d'être philosophe, mais il est triste d'être toujours obligé de se servir de sa philosophie.

Je reçois dans ce moment votre lettre du 21. M. Boursier assure qu'il vous a dépêché par Lyon, à M. de Courteilles, les instruments de mathématiques de M. Lembertad (1). Il est très vraisemblable qu'on ne quittera point l'affaire de la Cayenne pour celle d'un particulier : nous sommes résignés à tout.

L'aventure de madame Le Jeune a du moins produit un grand bien. On lui a saisi deux cents exemplaires du dernier livre (2) de feu M. Boulanger. Je viens de lire ce livre abominable pour la troisième fois : je sens combien il est dangereux. Il détruirait absolument le pouvoir des ecclésiastiques, avec tous les mystères de notre sainte religion. L'auteur ne veut que de la vertu et de la probité, qui sont si malaisées à rencontrer, et qui ne suffisent pas.

Vous aurez bientôt une lettre ostensible sur les Sirven (3), qui peut-être sera imprimable, supposé qu'il soit permis d'imprimer des choses utiles. On joue actuellement les *Scythes* à Lausanne, à Genève, à Lyon, à Bordeaux, et probablement à Paris. J'aime assez les choses dont personne ne s'est encore avisé; mais je crains que Paris ne soit plus difficile que les provinces.

Adieu, mon cher ami; je vous embrasse. *Ecr. l'inf....*

5212. — A M. BORDES.

27 mars (4).

On vient de réimprimer, monsieur, le *Commentaire sur les délits et les peines*. L'imprimeur de Genève, nommé Grasset, commence à débiter actuellement son édition; elle est beaucoup augmentée. Il doit avoir écrit à Deville pour s'arranger avec lui. J'aurai l'honneur de vous en envoyer un exemplaire par la première occasion. On n'ose plus actuellement se servir des courriers des lettres, depuis qu'un coquin de commis, nommé Dumesrel le fils, a osé arrêter le courrier au bureau de Collonges, sur la route de Lyon; et vous savez qu'il n'y a nulle communication entre Lyon, le pays de Gex et Genève. J'ai pris le parti de faire réimprimer les deux petits volumes qus vous savez, et j'espère que vous serez payé au centuple avant six semaines. En attendant, voici une petite brochure (5) qu'on peut mettre dans une lettre; le port n'en sera pas bien considérable; elle m'a été envoyée de Paris.

Je ne puis jouir de la consolation de vous aller voir à Lyon; mais nous sommes malades, madame Denis et moi. Nous ne pouvons quitter le coin du feu; nos montagnes sont encore couvertes de neige.

Conservez-moi, monsieur, une amitié dont je sens tout le prix.

5213. — A MADAME LA DUCHESSE DE GRAMMONT.

Au château de Ferney, 27 mars.

Encouragé par vos bontés, et par celles de monseigneur le duc votre frère, je prends encore la liberté de vous écrire à tous deux, et de vous supplier de lui faire lire cette lettre dans un moment de loisir, s'il est possible qu'il en ait.

Nous sommes bien loin de nous plaindre, madame Denis, M. et madame Dupuits, et moi, et tout ce qui habite dans ma retraite, ni des arrangements pris par M. le duc de Choiseul, ni des troupes, ni des officiers. Nous nous sommes conformés à ses intentions avec le plus grand zèle, en ne tirant de Genève que la viande de boucherie (pardon de ces détails); nous faisons venir tout autre comestible, toute autre provision de Lyon, pour donner l'exemple. Mais jusqu'à ce que les voitures publiques puissent marcher de Lyon au pays de Gex et en Suisse, nous sommes forcés d'user des bontés de monseigneur le duc de Choiseul, en chargeant le courrier de nous apporter les choses nécessaires. Cette voie est la seule praticable.

Un malheureux commis du bureau de Collonges (nommé Dumesrel fils) saisit les étoffes que madame Denis renvoie à Lyon, après avoir choisi celles qu'elle garde. Ce commis, qu'elle a déjà fait condamner à restituer cinquante louis d'or qu'il lui avait extorqués (1), nous persécute comme s'il était le tyran de la province.

Confinés et bloqués dans notre château, ne voulant rien tirer de Genève, obligés de faire venir par Lyon notre argent, nos provisions, nos habits, n'ayant d'autre ressource que la voie du courrier, que deviendrons-nous si on nous coupe la communication avec Lyon? Faudra-t-il me réfugier en Suisse à l'âge de soixante-quatorze ans? Je sais qu'ordinairement il est défendu aux courriers de se charger d'aucun ballot; mais cette loi, portée pour favoriser les entrepreneurs de voitures, cesse quand les voitures manquent.

Comment puis-je recevoir cinquante exemplaires du mémoire de Sirven qui sont à Lyon, et que j'attends pour envoyer aux cours étrangères?

Monseigneur le duc de Choiseul est grand maître des postes; il peut permettre que le courrier de Lyon nous apporte notre nécessaire, dans cette interruption totale de commerce. Il peut réprimer les rapines du nommé Dumesrel fils, receveur du bureau de Collonges.

Il peut donner ses ordres au sieur Tabareau, directeur de la poste de Lyon, à qui le petit ballot saisi était renvoyé. Nous demandons cette justice et cette grâce au protecteur des Calas, des Sirven, et au nôtre.

Comptez, madame, que nous éprouvons depuis trois mois l'état le plus cruel dans un désert qui est pire que la Sibérie la moitié de l'année, et que j'ai pourtant embelli et amélioré aux dépens de ma fortune.

Nous nous jetons à vos pieds et aux siens. J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, madame, etc.

5214. — A M. ***, AVOCAT A BESANÇON,

ÉCRITE SOUS LE NOM D'UN MEMBRE DU CONSEIL DE ZURICH EN SUISSE.

Mars.

Nous nous intéressons beaucoup, monsieur, dans notre république, à la triste aventure du sieur Fantet (2). Il était presque le seul dont nous tirassions les livres qui ont illustré votre patrie, et qui forment l'esprit et les mœurs de notre jeunesse. Nous devons à Fantet les œuvres du chancelier Daguesseau et du président de Thou. C'est lui seul qui nous a fait connaître les *Essais de Morale* de Nicole, les *Oraisons funèbres* de Bossuet, les *Sermons* de Massillon et ceux de Bourdaloue, ouvrages propres à toutes les religions; nous lui devons l'*Esprit des lois*, qui est encore un de ces livres qui peuvent instruire toutes les nations de l'Europe.

Je sais en mon particulier que le sieur Fantet joint à l'utilité de sa profession une probité qui doit le rendre cher à tous les honnêtes gens, et qu'il a employé au soulagement de ses parents le peu qu'il a pu gagner par une louable industrie.

Je ne suis point surpris qu'une cabale jalouse ait voulu le perdre. Je vois que votre parlement ne connaît que la justice, qu'il n'a acception de personne, et que, dans toute cette affaire, il n'a consulté que la raison et la loi. Il a voulu et il a dû examiner par lui-même si, dans la multitude des livres dont Fantet fait commerce, il ne s'en trouverait pas quelques-uns de dangereux, et qu'on ne doit pas mettre entre les mains de la jeunesse; c'est une affaire de police, une précaution très sage des magistrats.

Quand on leur a proposé de jeter ce que vous appelez des monitoires (3), nous voyons qu'ils se sont conduits avec la même équité et la même impartialité, en refusant d'accorder cette procédure extraordinaire. Elle n'est faite que pour les grands crimes; elle est inconnue chez tous les peuples qui concilient la sévérité des lois avec la liberté du citoyen; elle ne sert qu'à répandre le trouble dans les consciences, et l'alarme dans les familles. C'est une inquisition réelle qui invite tous les citoyens à faire le métier infâme de délateur; c'est une arme sacrée qu'on met entre les mains de l'envie et de la calomnie pour frapper l'innocent en sûreté de conscience. Elle expose toutes les personnes faibles à se déshonorer, sous prétexte d'un motif de religion; elle est, en cette occasion, contraire à toutes les lois, puisqu'elle a pour but la réparation d'un délit, et que l'objet de ce monitoire serait d'établir un délit lorsqu'il n'y en a point.

Un monitoire, en ce cas, serait un ordre de chercher, au nom de Dieu, à perdre un citoyen; ce serait insulter à la fois

(1) La *Lettre à un conseiller*, par d'Alembert. (G. A.)
(2) Le *Christianisme dévoilé*, de d'Holbach. (G. A.)
(3) La lettre à Beaumont du 20 mars. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(5) Sans doute les *Questions de Zapata*. (G. A.)

(1) En promettant de laisser passer madame Le Jeune avec ses livres de contrebande, promesse qu'il ne tint pas. (G. A.)
(2) Libraire de Besançon poursuivi. (G. A.)
(3) Lettres du juge d'église qu'on publiait au prône des paroisses pour obliger les fidèles à venir déposer. (G. A.)

la loi et la religion, et les rendre toutes deux complices d'un crime infiniment plus grand que celui qu'on impute au sieur Fantet. Un monitoire, en un mot, est une espèce de proscription. Cette manière de procéder serait ici d'autant plus injuste que, de vos prêtres qui avaient accusé Fantet, les uns ont été confondus à la confrontation, les autres se sont rétractés. Un monitoire alors n'eût été qu'une permission accordée aux calomniateurs de chercher à calomnier encore, et d'employer la confession pour se venger. Voyez quel effet horrible ont produit les monitoires contre les Calas et les Sirven !

Votre parlement, en rejetant une voie si odieuse, et en procédant contre Fantet avec toute la sévérité de la loi, a rempli tous les devoirs de la justice, qui doit rechercher les coupables, et ne pas souhaiter qu'il y ait des coupables. Cette conduite lui attire les bénédictions de toutes les provinces voisines.

J'ai interrompu cette lettre, monsieur, pour lire en public les remontrances que votre parlement fait au roi sur cette affaire. Nous les regardons comme un monument d'équité et de sagesse, digne du corps qui les a rédigées, et du roi à qui elles sont adressées. Il nous semble que votre patrie sera toujours heureuse, quand vos souverains continueront de prêter une oreille attentive à ceux qui, en parlant pour le bien public, ne peuvent avoir d'autre intérêt que ce bien public même dont ils sont les ministres.

J'ai l'honneur d'être bien respectueusement, monsieur, etc. D..... *du conseil des deux cents.*

P.-S. Nous avons admiré le factum en faveur de Fantet. Voilà, monsieur, le triomphe des avocats : faire servir l'éloquence à protéger, sans intérêt, l'innocent, couvrir de honte les délateurs, inspirer une juste horreur de ces cabales pernicieuses qui n'ont de religion que pour haïr et pour nuire, qui font des choses sacrées l'instrument de leurs passions : c'est là sans doute le plus beau des ministères. C'est ainsi que M. de Beaumont défend à Paris l'innocence des Sirven après avoir si glorieusement combattu pour les Calas. De tels avocats méritent les couronnes qu'on donnait à ceux qui avaient sauvé des citoyens dans les batailles. Mais que méritent ceux qui les oppriment ?

5215. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

A Ferney, 1er avril.

J'ai reçu, mon chevalier, une quantité prodigieuse de paquets contre-signés, depuis deux mois, tantôt vice-chancelier, tantôt ministres, tantôt Sartines. Je me souviens, entre autres, d'un imprimé fort éloquent sur les évocations. Je ne crois pas qu'il fût accompagné d'une lettre de vous.

On me rend d'ordinaire toutes les lettres qui me sont adressées, et surtout celles qui sont à contre-seing. Il me semble n'en avoir point reçu de vous depuis le mois de février. Si ma mémoire me trompe, si ma mauvaise santé me rend négligent, daignez me plaindre; si je n'ai pas reçu vos lettres, plaignez-moi encore davantage. Elles font ma consolation; peu de choses me sont plus chères que les témoignages de vos bontés.

On dit qu'il y a eu beaucoup de bruit à la première représentation des *Scythes* (1), et qu'il y avait dans le parterre des barbares qui n'ont nulle pitié de la vieillesse. Vous serez plus indulgent, vous pardonnerez à un vieillard un peu languissant une lettre si écourtée; elle serait bien longue si j'avais le temps de vous exprimer tous les sentiments que je conserverai pour vous toute ma vie. Madame Denis et toute la maison vous font les plus tendres compliments.

5216. — A M. THIERIOT.

1er avril.

M. le marquis de Maugiron vient de mourir. Voici les vers qu'il a faits une heure avant sa mort :

Tout meurt, je m'en aperçois bien.
Tronchin, tant fêté dans le monde,
Ne saurait prolonger mes jours d'une seconde,
Ni Daumat (2) en retrancher rien.
Voici donc mon heure dernière :
Venez, bergères et bergers,
Venez me fermer la paupière ;
Qu'au murmure de vos baisers,
Tout doucement mon âme soit éteinte.
Finir ainsi dans les bras de l'Amour,
C'est du trépas ne point sentir l'atteinte,
C'est s'endormir sur la fin d'un beau jour.

Vous remarquerez qu'il logeait chez l'évêque de Valence, son parent. Tout le clergé s'empressait à lui venir donner son passe-port avec la plus grande cérémonie. Pendant qu'on faisait les préparatifs, il se tourna vers son médecin, et lui dit : *Je vais bien les attraper; ils croient me tenir, et je m'en vais.* Il était mort en effet quand ils arrivèrent avec leur goupillon. Vous pourrez, mon ancien ami, régaler de cette anecdote certain génie (1) à qui vous écrivez quelquefois des nouvelles. Cela sera d'autant mieux placé, qu'il serait homme en pareil cas à imiter M. de Maugiron, et même à faire de meilleurs vers que lui.

Vous avez dû voir la lettre de M. de Mauduit sur *Bélisaire* (2); cela peut encore amuser un philosophe.

Continuez à vivre de régime, afin de vivre longtemps. On me parle dans plusieurs lettres de M. l'évêque de Saint-Brieuc et de son aventure, qu'on me dit fort plaisante. On suppose que je sais cette aventure, et je ne sais rien du tout (3). Je suis bien aise d'ailleurs qu'un évêque amuse le monde, cela vaut mieux que de l'excommunier.

P.-S. Ah ! on vient de me conter l'aventure. Voilà une maîtresse femme. *Vale.*

5217. — A MADAME DU BOCCAGE.

Du château de Ferney, 2 avril (4).

Bion et Moschus, madame, vous ont bien de l'obligation de les avoir embellis, et moi d'avoir bien voulu m'envoyer vos deux très jolies imitations. Je m'imagine que votre beauté est tout comme votre esprit. Vous étiez très belle quand vous passâtes par ma cabane, en revenant des palais d'Italie. Vous ne devez avoir changé en rien; une femme ne s'avise point de faire des vers amoureux sans inspirer de l'amour.

Mont petit La Harpe est enchanté de la bonté que vous avez de le faire Normand; le voilà enrôlé sous vos drapeaux. C'est Sapho qui met Phaon de son académie ; il a plus d'esprit et de génie que Phaon, et peut-être autant de grâces; cela n'a que vingt-sept ans.

Il semble fait également
Et pour le Pinde et pour Cythère,
Et pourrait être votre amant
Aussi bien que votre confrère.

Mais je vous avertis, madame, qu'il est coupable, comme moi, de préférer Jean Racine à Pierre Corneille. J'ai peur que, dans le fond de l'âme, vous ne tombiez dans le même péché. Je crois que c'est à cause de mon hérésie que Cideville ne m'écrit plus; il m'a abandonné tout net comme un réprouvé. Faites-moi grâce : il ne faut pas que je sois excommunié partout.

Mille remerciements, madame, et mille respects. Comptez que je vous suis attaché pour le reste de ma vie (5).

5218. — A M. DAMILAVILLE.

3 avril.

Je reçois, mon cher ami, votre lettre du 21 mars par M. Mallet, et je n'ai reçu encore aucun des envois que vous avez bien voulu me faire par Lyon. Tous les mémoires de M. de Beaumont en faveur des Sirven sont encore à la douane : je ne sais pas quand je pourrai les avoir. Toute communication entre Lyon et Genève est interrompue.

M. Fournier vous avait envoyé l'étui de mathématiques (6) pour M. Lembertad, il y a environ trois semaines, par la même voie que vous aviez vous-même choisie, et par laquelle vous aviez reçu le factum des Sirven signé de toute la famille. Il était à croire que l'étui de mathématiques, qui coûte, comme vous savez, cent écus, vous parviendrait de même. Il faut que quelque grand mathématicien ait mis la main dessus et se le soit approprié; car il est un des meilleurs ouvriers de l'Europe.

Je suis actuellement séparé du reste du monde. Nous ne savons plus de quel côté nous tourner pour faire venir les choses les plus nécessaires à la vie, et je mets les bons livres parmi les choses absolument nécessaires.

---

(1) Elle eut lieu le 26 mars. (G. A.)
(2) Médecin à Valence. (G. A.)

(1) Le roi de Prusse. (G. A.)
(2) *Anecdote sur Bélisaire.* Voyez, tome VI, aux FACÉTIES. (G. A.)
(3) L'évêque avait voulu violer une dame qui lui donna un coup d'épée dans la cuisse. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(5) Cette dernière ligne est de sa main. (*A. François.*)
(6) La *Lettre au conseiller*, de d'Alembert. (G. A.)

Je me sais bien bon gré de vous avoir envoyé ma lettre pour M. Linguet. Je le croyais de vos amis intimes, puisqu'il m'envoyait son livre (1) par vous, et que M. Thiériot me l'avait vanté comme un des meilleurs ouvrages qu'on eût vus depuis longtemps. Je n'ai pas plus reçu le livre que les autres ballots; mais je vous en crois sur ce que vous me dites. Il est bon de savoir à qui on a affaire. Vous vous êtes conduit très sagement, je vous en loue, et je vous en remercie.

On m'a envoyé la lettre de l'abbé Mauduit (2). Il me semble qu'elle n'est que plaisante, et qu'elle n'a aucune teinture d'impiété. L'auteur s'égaie peut-être un peu aux dépens de quelques docteurs de Sorbonne, mais il paraît respecter beaucoup la religion; c'est, comme nous l'avons dit tant de fois ensemble, le premier devoir d'un bon sujet et d'un bon écrivain. Aussi je ne connais aucun philosophe qui ne soit excellent citoyen et excellent chrétien. Ils n'ont été calomniés que par des misérables qui ne sont ni l'un ni l'autre.

Je ne sais point qui est M. de La Férière; mais il paraît que c'est un Burrhus. Je souhaite qu'il ne trouve point de Narcisse.

On m'avait déjà touché quelque chose de ce qu'on imputait à Tronchin (3). Je ne l'en ai jamais cru capable, quoiqu'il me fît l'injustice d'imaginer que je favorisais les représentants de Genève. Je suis bien loin de prendre aucun parti dans ces démêlés; je n'ai d'autre avis que celui dont le roi sera. Il faudrait que je fusse insensé, pour me mêler d'une affaire pour laquelle le roi a nommé un plénipotentiaire. Je suis auprès de Genève comme si j'en étais à cent lieues, et j'ai assez de mes propres chagrins, sans me mêler des tracasseries des autres. Je suis exactement le conseil de Pythagore : ***Dans la tempête, adorez l'écho.*** Adieu, mon très cher ami.

5219. — A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

3 avril.

Mon cher grand-écuyer, parmi toutes mes détresses il y en a une qui m'afflige infiniment, et qui hâtera mon petit voyage à Montbéliard et ailleurs. Plusieurs personnes dans Paris accusent Tronchin d'avoir dit au roi qu'il n'était point mon ami, et qu'il ne pouvait pas l'être, et d'en avoir donné une raison très ridicule, surtout dans la bouche d'un médecin. Je le crois fort incapable d'une telle indignité et d'une telle extravagance. Ce qui a donné lieu à la calomnie, c'est que Tronchin a trop laissé voir, trop dit, trop répété, que je prenais le parti des représentants, en quoi il s'est bien trompé. Je ne prends assurément aucun parti dans les tracasseries de Genève, et vous avez bien dû vous en apercevoir par la petite plaisanterie intitulée la *Guerre génevoise* (4), qu'on a dû vous communiquer de ma part.

Je n'ai d'autre avis sur ces querelles que celui dont le roi sera; et il ne m'appartient pas d'avoir une opinion quand le roi a nommé des plénipotentiaires. Je dois attendre qu'ils aient prononcé, et m'en rapporter entièrement au jugement de M. le duc de Choiseul.

Voilà à peu près la vingtième niche qu'on me fait depuis trois mois dans mon désert.

Votre cidre n'arrivera pas, et sera gâté. Il arrive la même chose à mon vin de Bourgogne. Vingt ballots envoyés de Paris, avec toutes les formalités requises, sont arrêtés, et Dieu sait quand ils pourront venir, et dans quel état ils viendront. J'aurais bien assurément l'honnêteté de vous envoyer des *Honnêtetés* (5); mais on est si malhonnête, que je ne puis même vous procurer ce léger amusement.

Je viens d'écrire à Morival (6), et, dès que j'aurai sa réponse, j'agirai fortement auprès du prince dont il dépend. Ce prince m'écrit tous les quinze jours; il fait tout ce que je veux. Les choses, dans ce monde, prennent des faces bien différentes; tout ressemble à Janus; tout, avec le temps, a un double visage. Ce prince ne connaît point Morival, sans doute, mais il connaît très bien son désastre. Il m'en a écrit plusieurs fois avec la plus violente indignation, et avec une horreur presque égale à celle que je ressens encore. Il y a des monstres qui mériteraient d'être décimés.

Je ne sais si je vous ai mandé que je suis enchanté de la nouvelle calomnie (7) répandue sur les Calas. Il est heureux que les dévots, qui persécutent cette famille et moi, soient reconnus pour des calomniateurs. Ils font du bien sans le savoir; ils servent la cause des Sirven. Je recommande bien cette cause à mon cher grand-turc (1). Il y a des gens qui disent qu'on pourrait bien la renvoyer au parlement de Paris. Je compte alors sur la candeur, sur le zèle, sur la justesse d'esprit de mon gros goutteux (2), que j'embrasse de tout mon cœur, aussi bien que sa mère.

Vivez tous sainement et gaiement; il n'y a que cela de bon.

Nouvelles tracasseries encore de la part des commis, et point de justice; et je partirai; mais gardez-moi le secret, car je crains la rumeur publique. Je vous embrasse tous bien tendrement.

5220. — A M. CHARDON.

5 avril.

Monsieur, il paraît, par la lettre dont vous m'honorez, du 27 de mars, que vous avez vu des choses bien tristes dans les deux hémisphères. Si le pays d'Eldorado avait été cultivable, il y a grande apparence que l'amiral Drake s'en serait emparé, ou que les Hollandais y auraient envoyé quelques colonies de Surinam. On a bien raison de dire de la France:

Non illi imperium pelagi; (*Æneid.*, lib. I, v. 142.)

mais si on ajoute :

Illa se jactet in aula,
Æneid., lib., I, v. 144.

ce ne sera pas *in aula tolosana* (3).

Je suis persuadé, monsieur, que vous auriez couru toute l'Amérique sans pouvoir trouver, chez les nations nommées sauvages, deux exemples consécutifs d'accusations de parricides, et surtout de parricides commis par amour de la religion. Vous auriez trouvé encore moins, chez des peuples qui n'ont qu'une raison simple et grossière, des pères de famille condamnés à la roue et à la corde, sur les indices les plus frivoles, et contre toute les probabilités humaines.

Il faut que la raison languedochienne soit d'une autre espèce que celle des autres hommes. Notre jurisprudence a produit d'étranges scènes depuis quelques années; elles font frémir le reste de l'Europe. Il est bien cruel que, depuis Moscou jusqu'au Rhin, on dise que, n'ayant su nous défendre ni sur mer ni sur terre, nous avons eu le courage de rouer l'innocent Calas; de pendre en effigie et de ruiner en réalité la famille Sirven; de disloquer dans les tortures le petit-fils d'un lieutenant-général, un enfant de dix-neuf ans; de lui couper la main et la langue, de jeter sa tête d'un côté, et son corps de l'autre, dans les flammes, pour avoir chanté deux chansons grivoises, et avoir passé devant une procession de capucins sans ôter son chapeau. Je voudrais que les gens qui sont si fiers et si rogues sur leurs paillers voyageassent un peu dans l'Europe, qu'ils entendissent ce que l'on dit d'eux, qu'ils vissent au moins les lettres que des princes éclairés écrivent sur leur conduite; ils rougiraient, et la France ne présenterait plus aux autres nations le spectacle inconcevable de l'atrocité fanatique qui règne d'un côté, et de la douceur, de la politesse, des grâces, de l'enjouement et de la philosophie indulgente qui règnent de l'autre; et tout cela dans une même ville, dans une ville sur laquelle toute l'Europe n'a les yeux que parce que les beaux-arts y ont été cultivés; car il est très vrai que ce sont nos beaux-arts seuls qui engagent les Russes et les Sarmates à parler notre langue. Ces arts, autrefois si bien cultivés en France, font que les autres nations nous pardonnent nos férocités et nos folies.

Vous me paraissez trop philosophe, monsieur, et vous me marquez trop de bonté, pour que je ne vous parle pas avec toute la vérité qui est dans mon cœur. Je vous plains infiniment de remuer, dans l'horrible château (4) où vous allez tous les jours, le cloaque de nos malheurs. La brillante fonction de faire valoir le code de la raison et l'innocence des Sirven sera plus consolante pour une âme comme la vôtre. Je suis bien sensiblement touché des dispositions où vous êtes de sacrifier votre temps, et même votre santé, pour rapporter et pour juger l'affaire des Sirven, dans le

(1) *Théorie des lois civiles.* (G. A.)
(2) *L'Anecdote sur Bélisaire.* (G. A.)
(3) Voyez la lettre suivante. (G. A.)
(4) La *Guerre civile de Genève.* (G. A.)
(5) Les *Honnêtetés littéraires.* (G. A.)
(6) On n'a pas cette lettre. (G. A.)
(7) On avait répandu le bruit que la servante catholique des Calas était morte, et qu'en mourant elle avait déclaré que Jean Calas était bien l'assassin de son fils. Voyez, tome V, page 781, la *Déclaration juridique.* (G. A.)

(1) Mignot. (G. A.)
(2) D'Hornoy. (G. A.)
(3) Le parlement de Toulouse. (G.
(4) Le Palais de justice. (G. A.)

temps que vous êtes enfoncé dans le labyrinthe de la Cayenne. Nous vous supplions, Sirven et moi, de ne vous point gêner. Nous attendrons votre commodité avec une patience qui ne nous coûtera rien, et qui ne diminuera pas assurément notre reconnaissance. Que cette malheureuse famille soit justifiée à la Saint-Jean ou à la Pentecôte, il n'importe ; elle jouit du moins de la liberté et du soleil, et l'intendant de la Cayenne n'en jouit pas. C'est au plus malheureux que vous donnez bien justement vos premiers soins ; et je suis encore étonné que, dans la multitude de vos affaires, vous ayez trouvé le temps de m'écrire une lettre que j'ai relue plusieurs fois avec autant d'attendrissement que d'admiration. Pénétré de ces sentiments et d'un sincère respect, j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

5221. — A M. ***.

6 avril 1767 (1).

Je comptais, monsieur, vous remercier de jour en jour en connaissance de cause, et vous parler du plaisir que m'aurait fait le livre que vous avez bien voulu m'envoyer, mais je ne l'ai point encore reçu. Il est, depuis près de trois semaines, à la douane de Lyon. Il n'y a plus de communication entre Lyon et Genève. Votre livre est arrêté avec du vin de Bourgogne. Passe encore pour du vin, mais je ne puis supporter qu'on me prive d'un ouvrage dont on m'a dit tant de bien, et dans lequel j'espérais m'instruire. Je fais beaucoup plus de cas de mon âme que de mon gosier, et je consens que les soldats qui m'entourent boivent mon vin, pourvu que je vous lise.

Au reste, que puis-je vous répondre sur l'article de J.-J. Rousseau, sinon que je le plains beaucoup d'avoir insulté ses amis et ses bienfaiteurs, d'avoir manqué à sa patrie et d'avoir mérité l'indignation des ministres à qui nous devons la paix. J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec tous les sentiments que je vous dois, etc.

5222. — A M. DESPREZ DE CRASSI.

A Ferney, 8 avril (2).

Monsieur, vous me pénétrez de joie en m'apprenant votre heureux succès; je me flatte que tout sera bientôt réglé à votre satisfaction. Vous méritiez bien assurément la justice qu'on vous a rendue. Personne ne s'intéressera jamais plus que moi à tous vos avantages. Je suis bien fâché que mon âge et ma mauvaise santé m'empêchent de venir vous dire avec quels sentiments respectueux j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

5223. — A M. DAMILAVILLE.

9 avril.

On reçoit dans ce moment la nouvelle que l'étui de mathématiques est arrivé. Le quart de cercle (3) que vous demandez ne sera pas sitôt prêt : vous savez que jamais les ouvriers de Genève n'ont été si profonds politiques et si mauvais artisans. On se donne beaucoup, dans ce pays-là, le passe-temps de se tuer : voilà quatre suicides en six semaines : mais on n'accuse pas encore les pères de tuer leurs enfants ; il faut espérer que cette mode viendra de France.

L'aventure de la servante est heureuse (4). Fréron la contait en s'enivrant avec ses garçons empoisonneurs. Je vous l'ai déjà dit, nos ennemis amassent des charbons ardents sur leur tête. M. de Lavaysse, à qui je fais mille compliments, sait la demeure de M. l'abbé Sabatier (5); il faudra absolument le faire appeler en témoignage.

J'apprends qu'une horde de barbares a fait beau bruit aux *Scythes* ; ces gens-là ne respectent point la vieillesse.

Adieu, mon digne et vertueux ami; souvenez-vous de ce que vous avez promis de donner à madame de Florian.

Embrassez bien pour moi le très aimable Lembertad.

5224. — AU MEME.

10 avril.

Je reçois, mon cher ami, votre lettre du 3. Coqueley a certainement approuvé les infamies de Fréron sur la famille Calas, j'en suis certain ; mais, pour ne pas compromettre M. de Beaumont, retranchons ce passage. Je crois que vous pouvez très bien faire imprimer la lettre (1), par Merlin, avec l'addition que je vous envoie; cette publication me paraît essentielle. Au reste, les Welches sont bien welches ; mais il faut les forcer à goûter le noble et le simple. Ils commencent à n'aimer que les tours de passe-passe et les tours de force. Le goût dégénère en tout genre ; c'est aux Français à ramener les Welches. Je n'ai reçu encore ni le ballot, ni les mémoires pour Sirven, ni aucun envoi de Lyon. Je suis dans la position la plus désagréable et la plus gênante. Pourquoi faut-il que je sois dans un désert, et séparé de vous !

On m'a envoyé de province une espèce de dialogue entre l'auteur de *Bélisaire* et un moine (2). L'auteur a trouvé dans saint Paul qu'il ne faut pas damner Marc-Aurèle. Il pourrait faire rougir la Sorbonne, si les corps rougissaient. *Ecr. l'inf...*

5225. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 avril.

Je reçois deux lettres bien consolantes de M. d'Argental et de M. de Thibouville, écrites du 2 d'avril. Ma réponse est qu'on s'encourage à retoucher son tableau, lorsqu'en général les connaisseurs sont contents, mais qu'on est très découragé quand les faux connaisseurs et les cabales décrient l'ouvrage à tort et à travers : alors on ne met de nouvelles touches que d'une main tremblante, et le pinceau tombe des mains.

Vous me faites bien du plaisir, mon cher ange, de me dire que mademoiselle Durancy a saisi enfin l'esprit de son rôle, et qu'elle a très bien joué; mais je doute qu'elle ait pleuré, et c'était là l'essentiel. Madame de La Harpe pleure.

Je vais écrire à M. le maréchal de Richelieu, qui ne fait que rire de toutes les choses qui sont très essentielles pour les amateurs des beaux-arts, et je lui parlerai de mademoiselle Durancy comme je le dois. Mais vous avez à Paris M. le duc de Duras, qui a du goût et de la justice. Je suppose, mon cher ange, que vous avez raccommodé la sottise de Lacombe. Vous me demandez pourquoi j'ai choisi ce libraire : c'est qu'il avait rassemblé il y a deux ans, avec beaucoup d'intelligence, quantité de choses éparses dans mes ouvrages, et qu'il en avait fait une espèce de poétique (3) qui eut assez de succès.

Il m'écrivit des lettres fort spirituelles. Je ne savais pas qu'il fût lié avec Fréron. Il me semble qu'il en a agi comme les Suisses, qui servaient tantôt la France et tantôt la maison d'Autriche. Enfin il me fallait un libraire, et j'ai préféré un homme d'esprit à un sot.

Il faut vous dire encore que, lorsque je lui envoyai la pièce à imprimer, mon seul but était de faire connaître aux méchants, et à ceux qui écoutent les méchants, qu'un homme occupé d'une tragédie ne pouvait l'être de toutes les brochures qu'on m'attribuait. Vous savez bien que je voulais prouver mon alibi.

A présent que je suis un peu plus tranquille et un peu plus rassuré contre la rage des Welches, j'ai revu les *Scythes* avec des yeux plus éclairés, et j'y ai fait des changements assez importants. Je crois que la meilleure façon de vous faire tenir toutes ces corrections éparses est de les rassembler dans le volume même ; j'y ferai mettre des cartons bien propres, afin de ménager vos yeux.

J'attends l'édition de Lacombe, pour vous renvoyer deux exemplaires bien corrigés. Mais croirez-vous bien que je n'ai pas cette édition encore? La communication interrompue entre Lyon et mon petit pays me prive de tous les secours. J'ai vingt ballots à Lyon, qui ne m'arriveront probablement que dans trois mois. Je ne sais pas pourquoi je ris de la guerre de Genève, car elle me gêne infiniment, et me rend l'habitation que j'ai bâtie insupportable.

Si je ne puis avoir l'édition de Lacombe, je me servirai de celle des Cramer, quoiqu'elle soit déjà chargée de corrections qui font peine à la vue.

Quand vous aurez la pièce en état, je vous demanderai en grâce qu'on la joue deux fois après Pâques, en attendant Fontainebleau. Une fois même me suffirait pour juger enfin de la disposition des esprits, qu'on ne peut connaître que quand ils sont calmés.

Peut-être le rôle d'Athamare n'est pas trop fait pour Lekain. Il faudrait un jeune homme beau, bien fait, passionné, pleurant tantôt d'attendrissement et tantôt de colère, n'ayant

(1) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) La réimpression de la première partie de l'opuscule de d'Alembert *Sur la Destruction des jésuites*. (G. A.)
(4) Voyez la lettre du 3 avril à Florian. (G. A.)
(5) Futur auteur des *Trois siècles*, alors flatteur des philosophes. (G. A.)

(1) Celle du 20 mars. (G. A.)
(2) Voyez l'*Anecdote sur Bélisaire*. (G. A.)
(3) La *Poétique de M. de Voltaire*. (G. A.)

que des paroles de feu à la bouche dans sa scène avec Obéide, au troisième acte; point de lenteur, point de gestes compassés.

Il faudrait d'autres vieillards que Dauberval, il faudrait d'autres confidents; mais le spectacle de Paris, le seul spectacle qui lui fasse honneur dans l'Europe, est tombé dans la plus honteuse décadence, et je vous avoue que je ne crois pas qu'il se relève.

M. de La Harpe était le seul qui pût le soutenir; le mauvais goût et les mauvaises intentions l'effraient. Il n'a rien, il n'a été que persécuté; il pourra bien renoncer au théâtre, et passer dans les pays étrangers.

Vous me parlez des caricatures que vous avez de ma personne. Je n'ai jamais eu l'impudence d'oser proposer à quelqu'un un présent si ridicule. Je ne ressemble point à Jean-Jacques, qui veut à toute force une statue (1). Il s'est trouvé un sculpteur, dans les rochers du mont Jura, qui s'est avisé de m'ébaucher de toutes les manières : si vous m'ordonnez de vous envoyer une de ces figures de Callot, je vous obéirai.

Je vous assure que je suis très affligé de n'être sous vos yeux qu'en peinture.

Mademoiselle Sainval, comme je vous l'ai dit, me demande à jouer Olympie. Si elle a ce qu'on n'a plus au théâtre, c'est-à-dire des larmes, de tout mon cœur.

Vous trouvez qu'on peut faire un partage des autres pièces entre mademoiselle Dubois et mademoiselle Durancy; votre volonté soit faite.

Je compte qu'une grande partie de cette lettre est pour M. de Thibouville aussi bien que pour mes anges. J'obéirai d'ailleurs aux ordres de M. de Thibouville, à la première occasion que je trouverai.

Je me mets aux pieds de madame d'Argental.

5226. — A M. DE CHENEVIÈRES.

11 avril (2).

Je ne doute pas, mon cher ami, que vous n'ayez fait parvenir ma lettre à M. le chevalier de Rochefort; je vous prie de lui dire combien je suis pénétré de ses bontés. Je crois qu'on lui adresse à présent ses lettres à l'hôtel de Puisieux à Paris; mais je n'en suis pas bien sûr. Ce dont je suis bien sûr, c'est que nous sommes toujours bloqués par vos troupes dans le pays de Gex. Nous manquons de blé, et je suis très embarrassé pour en faire venir; je manque d'argent avec lequel on achète du blé, et il faudra probablement que je fasse le voyage de Wirtemberg au mois de mai, pour aller arranger mes affaires avec la chambre des finances de ce pays-là, sur lequel j'ai une grande partie de mon bien; après quoi je pourrai bien transplanter mes pénates à Lyon, jusqu'à ce que la guerre de Genève soit finie.

Nous avons passé tout à coup d'une grande abondance à une plus grande disette. J'ai eu grande raison de faire les *Scythes*, car je suis en Scythie. Je vous embrasse de tout mon cœur.

5227. — A M. LE PRINCE GALLITZIN.

A Ferney, 11 avril.

Monsieur, votre excellence ne doute pas à quel point son souvenir m'est précieux. Je vous suis attaché à deux grands titres, comme à l'ambassadeur de l'impératrice, et comme à un homme bienfaisant.

Je vous remercie de l'imprimé que vous avez bien voulu m'envoyer (3). Sa majesté impériale avait déjà daigné m'en gratifier il y a trois mois, avant qu'il fût public. Je n'y ai rien trouvé ni à resserrer ni à étendre. Cet ouvrage me paraît digne du siècle qu'elle fait naître. J'oserais bien répondre qu'elle fera goûter à son vaste empire tous les fruits que Pierre-le-Grand a semés. Ce fut Pierre qui forma l'homme, mais c'est Catherine II qui l'anime du feu céleste.

J'ai une opinion particulière sur l'affaire de Pologne, quoiqu'il ne m'appartienne guère d'avoir une opinion politique. Je crois fermement que tout s'arrangera au gré de l'impératrice et du roi, et que ces deux monarques philosophes donneront à l'Europe étonnée le grand exemple de la tolérance. Les pays qui ne produisaient autrefois que des conquérants vont produire des sages, et, de la Chine jusqu'à l'Italie (exclusivement), les hommes apprendront à penser. Je mourrai content d'avoir vu une si belle révolution commencée dans les esprits.

(1) Voyez la *Lettre de Jean-Jacques à Christophe de Beaumont*. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Manifeste de Catherine sur les dissensions de Pologne. (G. A.)

5228. — A MADAME LA MARQUISE DE FLORIAN.

Le 11 avril.

Famille aimable, je vous embrasse tous. J'aimerais mieux assurément être Picard que Suisse (1); et, pour comble de désagrément, il faudra qu'au mois de mai je quitte la Suisse pour la Souabe (2). Il est comique que le bien d'un Parisien soit en Souabe; mais la chose est ainsi. La destinée est une drôle de chose. Je ne dois ni ne veux mourir avant d'avoir mis ordre à mes affaires.

La destinée des *Scythes* est à peu près comme la mienne; ce sont des orages suivis d'un beau jour. Ne regrettez point Paris quand vous serez à Hornoy, il n'y a plus à Paris que l'opéra-comique et le singe de Nicolet.

Je vois que les deux magistrats (3) resteront à Paris. Je prie le grand-turc de me dire pourquoi le baron de Tott (4) est à Neuchâtel; il me semble qu'il n'y a nul rapport entre Neuchâtel et Constantinople.

Quand M. d'Hornoy rencontrera par hasard mon boiteux de procureur, je le prie de vouloir bien l'engager à recommander au marquis de Lézeau (5) de marcher droit.

Vous trouverez du blé en Picardie; nous en manquons au pays de Gex : il faudra faire une transmigration à Babylone. On ne sait plus où se fourrer pour être bien. Je sais qu'il faut s'accommoder de tout, mais cela n'est pas aussi aisé qu'on dirait bien.

Je finis, comme j'ai commencé, par vous embrasser du meilleur de mon cœur.

5229. — A M. DAMILAVILLE.

13 avril.

Mon cher ami, vous aurez tout ce que vous demandez. Mais il faut auparavant savoir si mon paquet du 9 ou du 10 vous a été rendu chez M. Gaudet. Il y a eu beaucoup de paquets perdus. Je n'ai point encore le ballot des mémoires de M. de Beaumont. Comme vous le voyez, je vis dans l'embarras et dans le chagrin, c'est-à-dire comme la plupart des hommes. Faites passer, je vous prie, mon cher ami, cette petite lettre à M. de Lembertad.

5230. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

A Ferney, 13 avril.

Je reçois, mon cher Cicéron, votre lettre non datée, avec le procès-verbal de la célèbre servante (6). Je vais répondre à tous vos articles.

Je ne crois pas qu'il m'appartienne de parler dans ma lettre de la conduite du parlement de Toulouse. J'ai voulu et j'ai su me borner aux faits dont je suis témoin. C'est à vous qu'il sied bien de faire voir l'outrage que le parlement de Toulouse a fait au conseil, en refusant d'exécuter son arrêt. Ce que vous en dites est d'autant plus fort, que vous l'avez dit avec le ménagement convenable. Le conseil a senti tout ce que vous n'avez pas exprimé. Il y a des cas où l'on doit plus faire entendre qu'on n'en dit, et c'est un des grands mérites de votre mémoire; c'est ce qui pourra surtout ramener M. Daguesseau, qui n'aime pas l'éloquence violente.

J'ai eu mes raisons dans tout ce que je vous ai écrit. Si j'ai le bonheur de vous tenir à Ferney, vous apprendrez à connaître mes voisins. La grandeur d'âme est dans le pays conquis autrefois par Gengis-kan (7). Je ne peux faire signer votre mémoire par les Sirven que quand il me sera parvenu. Je vous ai déjà mandé que toute communication était interrompue entre Lyon et mon malheureux pays.

Si vous trouvez que ma lettre (8) puisse être bien reçue du public, telle que je l'ai envoyée en dernier lieu à M. Damilaville, ôtez les mots *consigné entre vos mains;* et mettez : *l'argent qu'on leur offrait pour leur honoraire;* mettez : *le conseil de Berne*, au lieu de *Berne; le conseil de Genève*, au lieu de *Genève;* et tout sera dans la plus grande exactitude. Il faut rendre à chacun selon ses œuvres, et madame la duchesse d'Enville et madame Geoffrin ne doivent pas être frustrées des éloges dus à leur générosité.

Quant à M. Coqueley, il est très sûr qu'il a eu le malheur d'être l'approbateur de Fréron; c'est être le recéleur de Car-

(1) Le château de la marquise était en Picardie. (G. A.)
(2) Pour le Wurtemberg. (G. A.)
(3) Mignot et d'Hornoy. (G. A.)
(4) Voyez, tome VII, le *Catalogue des correspondants*. (G. A.)
(5) Son débiteur normand. (G. A.)
(6) Voyez à la fin du tome V. (G. A.)
(7) La Chine. (G. A.)
(8) Lettre du 20 mars. (G. A.)

touche. Mais on dit qu'il a abdiqué depuis longtemps un emploi si odieux et si *indigne d'un avocat*. On m'assure que c'est un nommé d'Albaret qui lui a succédé et qui a été réformé ; si cela est, je transporte authentiquement à d'Albaret, et par devant notaire s'il le faut, l'horreur et le mépris qu'un approbateur de Fréron mérite; mais je ne transporterai jamais mon estime et ma tendre amitié pour vous à qui que ce soit dans le monde. Je vous garde ces deux sentiments pour jamais.

5231. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 avril.

Je supplie mes anges et M. de Thibouville de lire les nouveaux changements ci-joints. Il ne faut plaindre ni la peine de l'auteur, ni celle du libraire, ni celle des comédiens.

Pour engager le libraire à faire des cartons ou à faire une édition nouvelle, il ne donnera que trois cents livres à Lekain, et je lui donnerai les trois cents autres.

J'ose me persuader que mes juges, en voyant ce nouveau mémoire de leur client, me donneront cause gagnée.

Je ne sais pas pourquoi on a imprimé à Paris,

Nous marchons dans la nuit, et d'abîme en abîme.

Je vous assure que mon vers

Nous partons, nous marchons de montagne en abîme,
Act. I, sc. III.

est beaucoup plus convenable aux voisins du mont Jura. Je vois de mes fenêtres une montagne, au milieu de laquelle se forment des nuages. Elle conduit à des précipices de quatre cents pieds de profondeurs, et, quand on est englouti dans cet abîme, on trouve d'autres montagnes qui mènent à d'autres précipices. Je peins la nature telle qu'elle est et telle que je l'ai vue. Je vous demande en grâce de faire jouer les *Scythes* après Pâques, de n'en faire annoncer qu'une représentation, et d'en donner deux si le public les redemande, après quoi on les jouera à Fontainebleau.

Les papiers publics disent qu'on les reprendra à la rentrée ; il ne faut pas les démentir, ce serait avouer une chute complète ; les Frérons triompheraient. Lekain me doit au moins *cette complaisance* ; il pourrait bien retarder d'un jour son voyage de Grenoble.

J'avoue que le rôle d'Athamare ne lui convient point. Il faudrait un jeune homme beau, bien fait, brillant, ayant une belle jambe et une belle voix, vif, tendre, emporté, pleurant tantôt de tendresse et tantôt de colère ; mais comme il n'a rien de tout cela, qu'il y supplée un peu par des *mouvements* moins lents. Que mademoiselle Durancy passe toute la semaine de Quasimodo à pleurer ; qu'on la fouette jusqu'à ce qu'elle répande des larmes ; si elle ne sait pas pleurer, elle ne sait rien.

Ah ! mon Dieu ! peut-on me proposer d'établir une loi par laquelle on est obligé de se marier au bout de quatre ans? Cela serait en vérité d'un comique à faire rire. Il n'est permis d'ailleurs de supposer des lois que quand il en a existé de pareilles. La loi de venger le sang de son mari, ou de son père, ou de son frère, a été connue de vingt nations; celle de n'être reçu dans un pays qu'à condition qu'on s'y mariera ressemblerait à l'usage du château de Cutendre, où l'on n'entrait que deux à deux (1).

Dieu me préserve de charger d'aventures et d'épisodes la noble simplicité, si difficile à saisir, si difficile à traiter, si difficile à bien jouer !

Rendez-moi mademoiselle Locouvreur et Dufresne, je vous réponds bien du troisième acte. Le meilleur conseil qu'on m'ait jamais donné se trouve exécuté dans ces vers.

Va, si j'aime en secret les lieux où je suis née,
Mon cœur doit s'en punir, il se doit imposer
Un frein qui le retienne, et qu'il n'ose briser :
N'en demande pas plus... (Act. II, sc. I.)

Je vous dirai de même :

N'en demandez pas plus, ce serait tout gâter.

J'ose vous répondre que, si les comédiens approchaient un peu de la manière dont nous jouons les *Scythes* à Ferney, s'ils avaient la vérité, la simplicité, l'empressement, l'attendrissement de nos acteurs, ils feraient fortune ; mais la même raison pour laquelle ils ne peuvent jouer ni *Mithridate*, ni *Bérénice*, ni tant d'autres pièces, leur fera toujours jouer les *Scythes* médiocrement. N'importe, je demande à cor et à cri deux représentations après Pâques.

(1) Chant XII de la *Pucelle*. (G. A.)

Si mon cher ange parvient à faire chasser le monstre qui déshonore la littérature depuis si longtemps, les gens de lettres lui devront une statue. Je demande pardon à M. Coqueley ; mais un avocat plaide furieusement contre lui-même *quand il se fait l'approbateur de Fréron : c'est se faire le receleur de Cartouche*. On le dit parent de M. le procureur-général : son parent devait bien lui dire qu'il se déshonorait. On ne connaît pas toutes les scélératesses de Fréron. C'est lui qui a répandu dans Paris la calomnie contre les Calas. Il a voulu engager un des gueux avec lesquels il s'enivre à faire des vers sur les prétendus aveux de la pauvre Viguière (1). Je suis bien fâché que la vérité se soit trop tôt découverte. Il fallait laisser parler et triompher les Frérons pendant quinze jours, et ensuite montrer leur turpitude. Les colombes n'ont pas eu la prudence du serpent.

Déployez vos ailes, mes anges, jetez le diable dans l'abîme, et tirez les *Scythes* du tombeau. Respect et tendresse.

5232. — AU MÊME.

15 avril.

Mon divin ange, battez des ailes plus que jamais, et ne laissez pas à l'infâme cabale un prétexte de dire qu'on n'ose plus rejouer les *Scythes*. Je suis persuadé que si on annonce cette pièce avec des vers nouveaux répandus dans l'ouvrage, elle attirera un très grand concours. Les acteurs, rassurés par le succès des deux dernières représentations, rempliront mieux leurs personnages.

Mademoiselle Durancy, plus pénétrée de son rôle, versera enfin des larmes et en fera répandre.

On pourrait faire précéder la représentation d'un petit compliment, dans lequel on dirait que l'éloignement des lieux n'a pas permis que les acteurs reçussent avant Pâques les changements qu'on avait envoyés. On pourrait faire entendre qu'il est triste qu'un homme qui travaille depuis cinquante ans pour les plaisirs de Paris vive et meure dans un désert éloigné de Paris.

Voyez s'il serait convenable qu'au premier acte, dans la scène des deux vieillards, Sozame dît :

. . . Ah! crois-moi, *ces lauriers* sont affreux;
Ce grand art d'opprimer, trop indigne du brave,
D'être esclave d'un roi, pour faire un peuple esclave ;
Ces honneurs, cet éclat par le meurtre achetés,
Dans le fond de mon cœur je les ai détestés.
Enfin Cyrus sur moi répandant ses largesses, etc. (Sc. III.)

Je vous supplie de vouloir bien faire parvenir mes réponses à mademoiselle Durancy et à mademoiselle Sainval.

Dites bien, quelque mardi, à M. le duc de Choiseul combien je suis outré contre lui; il ne sait pas quel tort il me fait. Je suis vexé dans les lieux que j'ai défrichés, embellis et enrichis; cela n'est pas juste : je suis entré dans toutes ses vues, et il ne daigne écouter aucune de mes prières.

Joignez-y le fardeau insupportable de plus de cinquante lettres par semaine, auxquelles je suis obligé de répondre ; la régie d'une terre, vingt ouvrages qui viennent à la traverse, et jugez si j'ai du temps de reste pour limer une tragédie. Plaignez-moi et faites jouer les *Scythes*.

Mademoiselle Sainval veut s'essayer dans *Olympie ;* pourquoi non?

5233. — A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Le 16 avril.

En réponse à la lettre du 3 d'avril du cher grand-écuyer, je dirai à toute la famille que mon voyage à Montbéliard est absolument nécessaire; mais je ne le ferai que dans la saison la plus favorable.

Le succès de l'affaire des Sirven me paraît infaillible, quoi qu'en dise Fréron. La calomnie absurde contre cette pauvre servante des Calas ne peut servir qu'à indigner tout le conseil, que cette calomnie attaquait vivement, en supposant qu'il avait protégé des coupables contre un parlement équitable et judicieux. Plus la rage du fanatisme exhale de poison, plus elle rend service à la vérité. Rien n'est plus heureux que de réduire ses ennemis à mentir.

Le prince au service duquel est Morival m'a mandé qu'il l'avait fait enseigne, et qu'il aurait soin de lui. Il est aussi indigné que moi de cette abominable aventure, que j'ai toujours sur le cœur.

Nous sommes embarrassés de toutes les façons à Ferney. Vous pensez bien, messieurs, que les commis condamnés à

(1) La servante de Calas. (G. A.)

restituer les cinquante louis d'or (1) cherchent à les regagner par toutes les vexations de leur métier. Nous sommes en pays ennemi. Il est triste de batailler continuellement avec les fermiers-généraux. Notre position, qui était si heureuse, est devenue tout à fait désagréable : il faut quelquefois savoir boire la lie de son vin. Nous serons plus heureux quand vous pourrez venir passer quelques mois chez nous. Notre transplantation à Hornoy est actuellement de toute impossibilité.

J'aurais souhaité que Tronchin eût été plus médecin que politique, qu'il se fût moins occupé des tracasseries d'une ville qu'il a abandonnée. S'il a pris parti dans ces troubles, il devait me connaître assez pour savoir que je me moque de tous les partis. Quoi qu'il en soit, il est plaisant que Tronchin soit à Paris, et moi aux portes de Genève, Rousseau en Angleterre, et l'abbé de Caveyrac (2) à Rome. Voilà comme la fortune ballotte le genre humain.

Je demande à M. le grand-turc pourquoi son baron de Tott est à Neuchâtel. Dites-moi, je vous prie, mon Turc, si ce Turc de Tott vous a donné de bons mémoires sur le gouvernement de ses Turcs. N'êtes-vous pas bien fâché qu'Athènes et Corinthe soient sous les lois d'un bacha ou d'un pacha?

Mille amitiés à tous. Le Turc est prié d'écrire un mot.

5234. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Le 16 avril.

Albi nostrorum sermonum candide judex. (Hor., lib. I, ep. IV.)

Vous êtes sûrement du nombre des élus, monseigneur, puisque vous n'êtes pas du nombre des ingrats. Vous chérissez toujours les lettres, à qui vous avez dû les principaux événements de votre vie. Je leur dois un peu moins que votre éminence; mais je leur serai fidèle jusqu'au tombeau. Je suis encore moins ingrat envers vous, qui avez bien voulu m'honorer de très bons conseils sur la Scythie. J'attends de Paris mon ouvrage tartare (3), pour vous l'envoyer dans le pays des Wisigoths, quoique assurément il n'y ait dans le monde rien de moins wisigoth que vous. Le blocus de Genève retarde un peu les envois de Paris. Cette campagne-ci sera sans doute bien glorieuse; mais elle me gêne beaucoup. Dès que j'aurai ma rapsodie imprimée, j'y ferai coudre proprement une soixantaine de vers que vous m'avez fait faire, et je dirai : *Si placet, tuum est.*

Si votre éminence souhaite que je lui envoie le factum des Sirven, il partira à vos ordres; il est signé de dix-neuf avocats; c'est un ouvrage très bien fait. On y venge votre province de l'affront qu'on lui fait de la croire féconde en parricides. C'était à un Languedochien, et non à moi, de faire rendre justice aux Sirven et aux Calas. Mais ces deux familles infortunées s'étant réfugiées dans mes déserts, j'ai cru que la fortune me les envoyait pour les secourir.

Plus vous réfléchissez sur tout ce qui se passe, plus vous devez aimer votre retraite. La grosse besogne archiépiscopale me paraît fort ennuyeuse; mais vous faites du bien, vous êtes aimé, et il vous appartient de vous réjouir dans vos œuvres, comme dit le livre de l'*Ecclésiaste*, attribué fort mal à propos à Salomon.

Oserai-je vous demander si vous avez lu le *Bélisaire* de Marmontel, qu'on appelle son *Petit-Carême?* La Sorbonne le censure pour n'avoir pas damné Titus, Trajan, et les Antonins. Messieurs de Sorbonne seront sauvés probablement dans l'autre monde, mais ils sont furieusement sifflés dans celui-ci.

Riez, monseigneur : il faut souvent rire sous cape; mais il est fort agréable de rire sous la barrette.

Felix qui potuit rerum cognoscere causas, etc. (*Georg.*, lib. II.)

Que votre éminence agrée les très tendres respects du vieux Suisse.

5235. — A M. BORDES.

17 avril (4).

Je suis dans la nouvelle Scythie, mon cher monsieur, et j'ai perdu toute idée de l'ancienne; je ne puis plus tenir au vent de bise et à votre éloignement. Les neiges qui m'entourent me rendent aveugle; le vent me tue; les tracasseries de Genève m'ennuient; le blocus de mon petit pays me met à la gêne. On m'a parlé d'une jolie maison sur la Saône, à une lieue de votre belle ville. Si je puis l'acheter sur la tête de madame Denis, à un prix convenable, je ferai le marché, et je partagerai mon temps entre Ferney et cette maison.

Mandez-moi sur votre honneur, je vous en prie, si vous avez eu aujourd'hui vendredi, 17 avril, un vent affreux et de la neige.

Connaissez-vous l'*Anecdote sur Bélisaire?* si vous ne l'avez pas, je vous l'enverrai, et tant que je serai près de Genève, je me charge de vous fournir toutes les nouveautés; vous n'aurez qu'à parler. Adieu, mon cher confrère. Votre très humble, etc.

(1) Dans l'affaire Le Jeune. (G. A.)
(2) Apologiste de la révocation de l'édit de Nantes et de la Saint-Barthélemi. (G. A.)
(3) Les *Scythes*. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

5236. — A M. DAMILAVILLE.

17 avril.

Monsieur, la famille des Sirven a renvoyé selon vos ordres, à M. de Courteilles, le mémoire signé pour être remis à M. l'avocat de Beaumont par votre entremise; ayez la bonté de les retirer avec les autres pièces.

Toute notre famille est fort étonnée et très indignée de la démarche odieuse faite auprès de M. de Meaux. Il y a des hommes qui ne sont jamais occupés qu'à nuire. Nous prions Dieu, qui bénit notre petit commerce, qu'il ne vous fasse point tomber sous la dent de ces gens-là. M. Raitvole (1) dit vous avoir envoyé le livre cité par Fabricius (2), qu'il a eu bien de la peine à trouver. Il y a longtemps qu'on ne trouve plus dans nos quartiers de livres espagnols.

Mon épouse vous salue. J'ai l'honneur d'être très cordialement. BOURSIER.

5237. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 avril.

Je devrais dépouiller le vieil homme dans ce saint jour de Pâques, et me défaire du vieux levain;

Mais *enfin* je suis Scythe, et le fus pour vous plaire.
Act. V, sc. II.

Je plaide encore pour les *Scythes*, du fond de mes déserts. Voilà trois éditions de ces pauvres *Scythes*, celle des Cramer, celle de Lacombe, et une autre qu'un nommé Pellet vient de faire à Genève; on en donnera pourtant bientôt une quatrième, dans laquelle seront tous les changements que j'ai envoyés à mes anges et à M. de Thibouville, avec ceux que je ferai encore, si Dieu prend pitié de moi. Je ne plains point ma peine; mais voyez ma misère! Toutes les lettres qu'on m'écrit se contredisent à faire pouffer de rire. Une des critiques les plus plaisantes est celle de quelques belles dames qui disent : Ah! pourquoi Obéide va-t-elle s'aviser d'épouser un jeune Scythe, c'est-à-dire un Suisse du canton de Zug, lorsque dans le fond de son cœur elle aime Athamare, c'est-à-dire un marquis français? Mais, ô mes très belles dames! ayez la bonté de considérer que son marquis français est marié, et qu'elle ne peut savoir que madame la marquise est morte. Cette fille fait très bien de chercher à oublier pour jamais un marquis qui a ruiné son pauvre père; et ces vers que vous m'avez conseillés, et que j'ai ajoutés trop tard, ces vers assez passables, dis-je, répondent à toutes ces critiques :

Au parti que je prends je me suis condamnée.
Va, si j'*aime en secret les* lieux où je suis née,
Mon cœur doit s'en punir, il se doit imposer
Un frein qui le retienne et qu'il n'ose briser. (Act. II, sc. I.)

Je vous assure encore que le second acte, récité par madame de La Harpe, arrache des larmes. Soyez bien persuadé que si la scène du troisième acte entre Athamare et Obéide était bien jouée, elle ferait une très vive impression.

Pleurez donc, mademoiselle Obéide, lorsque Athamare vous dit :

Elle l'est dans la haine, et lui seul est coupable.
Act. III, sc. II.

Pleurez en disant :

Tu ne le fus que trop; tu l'es de me revoir,
De m'aimer, d'attendrir un cœur au désespoir,
Destructeur malheureux d'une triste famille,
Laisse pleurer en paix et le père et la fille, etc.
Act. III, sc. II.

Et vous, Athamare, dites d'une manière vive et sensible :

Juge de mon amour! il me force au respect.

(1) Anagramme de Voltaire. (G. A.)
(2) Les *Questions de Zapata*. (G. A.)

J'obéis... Dieux puissants, qui voyez mon offense,
Secondez mon amour, et guidez ma vengeance, etc.
Act. III, sc. II.

La scène des deux vieillards, au quatrième acte, attendrit tous ceux qui n'ont point abjuré les sentiments de la simple nature. Mais ces sentiments sont toujours étouffés dans un parterre rempli de petits critiques à qui la nature est toujours étrangère dans le tumulte des cabales. C'est ce qui arriva à la scène touchante de Sémiramis et de Ninias; c'est ce qui arriva à la scène de l'urne dans *Oreste;* c'est ce que vous avez vu dans *Tancrède* et dans *Olympie*. *Trois amis y seront*, etc., est très à sa place, très naturel, très touchant; mais des acteurs froids et intimidés rendent tout ridicule aux yeux d'un public frivole et barbare, qui ne court à une première représentation que pour faire tomber la pièce.

Les deux dernières représentations ne subjuguèrent l'hydre qu'à moitié, parce que les acteurs n'étaient point encore parvenus à ce degré nécessaire de sensibilité qui est le maître des cœurs. Ce n'est qu'avec le temps qu'on goûtera ces mœurs champêtres, cette simplicité si touchante, mise en opposition avec l'insolence du despotisme et la fureur des passions d'un jeune prince qui se croit tout permis. C'est précisément au parterre que cela doit plaire. Tous les gens de lettres sont de mon avis. On s'apercevra aussi que le style n'est point négligé, et que sa naïveté, convenable au sujet, loin d'être un défaut, est un véritable ornement; car tout ce qui est convenable est bien. Les mots de *toison*, de *glèbe*, de *gazons*, de *mousse*, de *feuillage*, de *soie*, de *lacs*, de *fontaines*, de *pâtre*, etc., qui seraient ridicules dans une autre tragédie, sont ici heureusement employés. Mais cette convenance n'est sentie qu'à la longue; elle plaît quand on y est accoutumé.

J'ai dit, dans la préface, que la pièce est très difficile à jouer, et j'ai eu grande raison. Voilà les acteurs enfin un peu accoutumés. Profitez donc, je vous en supplie, mes anges, de ce moment favorable; faites reprendre la pièce après Pâques. La nature, après tout, est partout la même, et il faudra bien qu'elle parle dans votre Babylone comme dans ma Scythie. Si Brizard peut avoir plus de sentiment, si Dauberval peut être moins gauche, si l'un pouvait être moins ridicule, s'ils pouvaient prendre des leçons dont ils ont besoin, si de jeunes bergères vêtues de blanc venaient attacher des guirlandes, dans le deuxième acte, aux arbres qui entourent l'autel, pendant qu'Obéide parle, si elles venaient le couvrir d'un crêpe dans la première scène du cinquième acte, si tous les acteurs étaient de concert, si les confidents étaient supportables, je vous réponds que cela ferait un beau spectacle.

Essayez, je vous prie, et surtout qu'Obéide sache pleurer. Je vois bien qu'elle (1) n'est point faite pour les rôles attendrissants; il lui faudra des Léontine (2) qui disent des injures à un empereur dans sa maison, contre toute bienséance et contre toute vraisemblance. Il lui faudra des Cléopâtre (3) qui fassent à leurs fils la proposition absurde d'assassiner leur maîtresse. Le parterre aime encore ces sottises gigantesques, à la bonne heure; pour moi, qui suis le très humble et très obéissant serviteur du naturel et du vrai, je déteste cordialement ces prestiges dramatiques.

Je crois que je vais bientôt quitter ma Scythie, et en chercher une autre; ma santé ne peut plus tenir à l'hiver barbare qui nous accable au mois d'avril, et aux neiges qui nous environnent, lorsque ailleurs on mange des petits pois. Les commis sont devenus plus affreux que les neiges. Je veux fuir les loups et les frimas.

En voilà trop; respect et tendresse, mes anges.

5238. — A M. DE BELLOY,

A Ferney, le 19 avril.

Je suis bien touché, monsieur, de vos sentiments nobles, de votre lettre et de vos vers (4). Il n'y a point de pièces de théâtre qui aient excité en moi tant de sensibilité. Vous faites plus d'honneur à la littérature que tous les Fréron ne peuvent lui faire de honte. On reconnaît bien en vous le véritable talent. Il ressemble parfaitement au portrait que saint Paul fait de la charité; il la peint indulgente, pleine de bonté, et exempte d'envie; c'est le meilleur morceau de saint Paul, sans contredit, et vous me pardonnerez de vous citer un apôtre le saint jour de Pâques.

Il est vrai que nos beaux-arts penchent un peu vers leur chute; mais ce qui me console, c'est que vous êtes jeune, et que vous aurez tout le temps de former des auteurs et des acteurs. Les vers que vous m'envoyez sont charmants. J'ai avec moi M. et madame de La Harpe, qui en sentent tout le prix, aussi bien que ma nièce. Il y a longtemps que nous aurions joué *le Siége de Calais* sur notre petit théâtre de Ferney, si notre compagnie eût été plus nombreuse. Nous ne pouvons malheureusement jouer que des pièces où il y a peu d'acteurs. M. de Chabanon va venir chez nous avec une tragédie; nous la jouerons, et, dès que vous aurez donné la comtesse de *Vergy* (1), notre petit théâtre s'en saisira. On ne s'est pas mal tiré de la *Partie de Chasse de Henri IV*, de M. Collé. Où est le temps que je n'avais que soixante-dix ans! je vous assure que je jouais les vieillards parfaitement. Ma nièce faisait verser des larmes, et c'est là le grand point. Pour M. et madame de La Harpe, je ne connais guère de plus grands acteurs.

Vous voyez que vos beaux fruits de Babylone croissent entre nos montagnes de Scythie; mais ce sont des ananas cultivés à l'ombre dans une serre, loin de votre brillant soleil.

Adieu, monsieur; vous me faites aimer plus que jamais les arts, que j'ai cultivés toute ma vie. Je vous remercie; je vous aime, je vous estime trop pour employer ici les vaines formules ordinaires, qui n'ont pas certainement été inventées par l'amitié.

5239. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

20 avril.

J'ai reçu votre lettre du 9 d'avril, mon très aimable et preux chevalier (puisque vous ne voulez pas que je vous appelle monsieur). Je vous avais écrit, huit ou dix jours auparavant, par M. Chenevières. Je n'ai reçu aucun des paquets dont vous me parlez. Toutes les choses de ce monde n'atteignent pas à leur but. Il faut se consoler; la patience est une vertu nécessaire.

Je vous fais mon compliment sur votre mariage; faites-nous beaucoup d'enfants qui pensent comme vous : vous ne sauriez rendre un plus grand service à la société. Je vous écris à Châlons-sur-Marne. J'aimerais mieux que ce fût à Châlon-sur-Saône, j'aurais le bonheur d'être moins éloigné de vous. Je ne puis rien vous mander. Je suis dans la solitude et dans les neiges, bloqué par vos troupes, et malade. Quand vous serez à la source des plaisirs et des nouvelles, n'oubliez pas les solitaires dont vous avez fait la conquête.

5240. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ferney, 22 avril.

Je réponds à la lettre du 14, dont mon cher ange m'honore, dans le cabinet d'*Elochicis* (2), à deux grandes parasanges de Babylone (3). Comme je suis à trois cent mille pas géométriques de votre superbe ville, et que vos Persans m'écrivent toujours des choses contradictoires, je suis très souvent le plus embarrassé de tous les Scythes; mais je crois mon ange de préférence à tout. Je pense ne pouvoir mieux faire que de lui envoyer la pièce scythe, bien nettement ajustée. Si cet exemplaire ne suffit pas pour sa comédie, il sera aisé d'en faire encore un autre sur ce modèle. Je suis convaincu que tous les prétextes des ennemis leur étant ôtés, ayant sacrifié *Il est mort en brave homme* (4), qui est pourtant fort naturel; ayant épargné aux gens malins l'idée de viol, qui pourtant est piquante; ayant donné la raison la plus valable du mariage d'Obéide, raison prise dans l'amour même d'Obéide pour Athamare, raison touchante, raison tragique, raison même que mes anges ont toujours voulu que j'employasse; ayant enfin distillé le peu qui me reste de cerveau pour apaiser les Welches, et pour plaire aux bons Français, j'espère que tant de peines ne seront pas perdues.

Ceux qui demandent que le mariage d'Obéide avec Indatire soit nécessaire n'entendent point les intérêts de leurs plaisirs. Cela est bon dans *Alzire*, cela serait détestable dans les *Scythes*. Les deux vieillards doivent faire un très grand effet au quatrième acte, s'ils peuvent jouer d'une manière attendrissante, et surtout si les Welches sont capables de faire réflexion que deux bonnes gens de quatre-vingts ans, sans armée, et consignés à la porte d'Athamare, ne peuvent

(1) Mademoiselle Durancy. (G. A.)
(2) Comme dans *Héraclius*. (G. A.)
(3) Comme dans *Rodogune*. (G. A.)
(4) Sur la première représentation des *Scythes*. (G. A.)

(1) *Gabrielle de Vergy*. Cette tragédie, imprimée en 1770, ne fut jouée qu'en 1777. (G. A.)
(2) Le duc de Choiseul. (G. A.)
(3) Paris. (G. A.)
(4) Act. IV, sc. V. (G. A.)

commander une armée, surtout quand l'un des deux vieillards est évanoui. Le malheur de tous vos comédiens, c'est de jouer froidement; ils n'ont point d'âme, ils n'arrivent jamais qu'à moitié. Je le dirai toujours, jusqu'à ce que je meure, les *Scythes* bien joués doivent faire un grand effet. Madame de La Harpe fait pleurer quand elle dit :

Ah, fatal Athamare!
Quel démon t'a conduit dans ce séjour barbare?
Que t'a fait Obéide? etc. (Act. III, sc. IV.)

et madame Dupuits, qui a une voix touchante, augmente l'attendrissement. Il y a l'infini entre jouer avec art, et jouer avec âme.

Je vous ai soumis, mon cher ange, ma réponse à mademoiselle Sainval; je n'ai écrit que des politesses vagues à mademoiselle Dubois; je ne me suis engagé à rien : vous savez que je ne ferai que ce que vous voudrez; mais je vous répète encore qu'il faut reprendre les *Scythes* après Pâques, malgré la cabale, ou plutôt malgré les cabales, car il y en a quatre contre nous. Il faut que mademoiselle Durancy fasse pleurer, afin que M. le maréchal de Richelieu ne la fasse pas enrager, s'il ne lui fait pas autre chose.

On fait une nouvelle édition des *Scythes* à Genève; on en fait une en Hollande; on en va faire une encore à Lyon : cela peut servir de prétexte à Lacombe pour diminuer un peu l'honoraire de Lekain; mais il n'y perdra rien, il aura toujours ses six cents francs. Puisse-t-il être beau comme le jour, et être un amant charmant quand il viendra, au troisième acte, se jeter aux genoux d'Obéide! puisse-t-il avoir une voix sonore et touchante! puissent les confidents n'être pas des buffles! puisse le seul véritable théâtre de l'Europe n'être pas entièrement sacrifié à l'Opéra-Comique!

Grâce au ridicule retranchement fait par la police à la première scène du troisième acte, Sozame ne dit mot, et joue un rôle pitoyable; je le fais parler de manière que la police n'aura rien à dire.

Je vous remercie tendrement vous et Elochivis; je suis terriblement vexé si on ne réprime pas l'insolence des commis, je serai obligé d'aller mourir ailleurs.

A propos de mourir, savez-vous, mon divin ange, que je n'ai guère de santé? mais qu'importe! je suis aussi gai qu'homme de ma sorte. Je n'ai actuellement que la moitié d'un œil, et vous voyez que j'écris très lisiblement. Je soupçonne avec vous que le tyran du *tripot* (1) a contre vous quelque rancune qui n'est pas du *tripot*. N'y a-t-il pas un fou de Bordeaux, nommé Vergy, qui aurait pu vous faire quelque tracasserie? Ce monde est hérissé d'anicroches. Jean-Jacques est aussi fou que les d'Eon et les Vergy, mais il est plus dangereux.

N. B (2). Vous serez peut-être surpris que Luc m'écrive toujours, j'ai trois ou quatre rois que je mitonne : comme je suis fort jeune, il est bon d'avoir des amis solides pour le reste de la vie. Divin ange! ces quatre rois ne valent pas seulement une plume de vos ailes.

Couple céleste, couple aimable, vous savez si vous m'êtes chers! Mais ce que vous ne saurez jamais bien, c'est le bonheur et la félicité suprême que goûte mon cœur, des hommages purs qu'il vous rend chaque jour dans le temple d'Hyperdulie.

5241. — A M. MARIN.

22 avril.

Vous devez être bien ennuyé, monsieur, des misérables tracasseries de la littérature. Vous êtes plus fait pour les agréments de la société que pour les misères de ce *tripot*. En voici une que je recommande à vos bons offices. Vous êtes le premier qui m'ayez instruit de l'insolence des libraires de Hollande; il est dans votre caractère que vous soyez le premier qui m'aidiez à confondre ces abominables impostures.

Puis-je vous supplier, monsieur, de vouloir bien faire rendre mes barbares (3) à l'avocat devenu libraire (4), qui plaide pour moi au bas du Parnasse? il me paraît un homme de beaucoup d'esprit, et plus fait pour être mon juge que pour être mon imprimeur.

On dit qu'on ôte à Fréron ses feuilles; mais, quand on saisit les poisons de la Voisin, on ne se contenta pas de cette cérémonie.

Lekain est allé chercher des acteurs en province : il n'en trouvera pas; il n'y en a que pour l'opéra-comique. C'est le spectacle de la nation, en attendant Polichinelle.

Fuit Ilium, et ingens
Gloria Teucrorum. (*Æn.*, lib. II.)

J'attends avec impatience le décret de la Sorbonne pour damner les Scipion et les Caton. Il ne manquait plus que cela pour l'honneur de la patrie.

Je vous souhaite les bonnes fêtes, comme disent les Italiens.

5242. — A M. LE BARON DE TOTT.

A Ferney, le 23 avril.

Monsieur, je m'attendais bien que vous m'instruiriez; mais je n'espérais pas que les Turcs me fissent jamais rire. Vous me faites voir que la bonne plaisanterie se trouve en tout pays.

Je vous remercie de tout mon cœur de vos anecdotes; mais quelques agréments que vous ayez répandus sur tout ce que vous me dites de ces Tartares circoncis, je suis toujours fâché de les voir les maîtres du pays d'Orphée et d'Homère. Je n'aime point un peuple qui n'a été que destructeur, et qui est l'ennemi des arts. Je plains mon neveu de faire l'histoire de cette vilaine nation. La véritable histoire est celle des mœurs, des lois, des arts, et des progrès de l'esprit humain. L'histoire des Turcs n'est que celle des brigandages; et j'aimerais autant faire les mémoires des loups du mont Jura, auprès desquels j'ai l'honneur de demeurer. Il faut que nous soyons bien curieux, nous autres Welches de l'Occident, puisque nous compilons sans cesse ce qu'on doit penser des peuples de l'Asie, qui n'ont jamais pensé à nous.

Au reste, je crois le canal de la mer Noire beaucoup plus beau que le lac de Neuchâtel, et Stamboul une plus belle ville que Genève, et je m'étonne que vous ayez quitté les bords de la Propontide pour la Suisse; mais un ami comme M. du Peyrou (1) vaut mieux que tous les vizirs et tous les cadis. J'ai l'honneur d'être, etc.

5243. — A M. COQUELEY.

A Ferney, 24 avril.

Dans la lettre dont vous m'honorez, monsieur, vous m'apprenez que j'ai mal épelé votre nom, qui est mieux orthographié dans l'histoire du président de Thou. Comme je n'ai cette histoire qu'en latin, et que de Thou a défiguré tous les noms propres, je n'ai point consulté ses dix gros volumes, et je n'ai pu vous donner un nom en *us;* ainsi vous pardonnerez ma méprise; mais si votre nom se trouve dans cette histoire, il ne doit pas certainement être au bas des feuilles de Fréron. Vous étiez son approbateur, et il avait trompé apparemment votre sagesse et votre vigilance, lorsqu'une de ses feuilles lui valut le For ou le Four-l'Evêque, et lui attira même l'*Ecossaise*, qui le fit punir sur tous les théâtres de l'Europe. Franchement, un homme bien né, un avocat au parlement, un homme de mérite, ne pouvait pas continuer à être le réviseur d'un Fréron. Je vous sais très bon gré, monsieur, d'avoir séparé votre cause de la sienne; mais je ne pouvais pas en être instruit. Je suis très fâché d'avoir été trompé. Je vous demande pardon pour moi, et pour ceux qui ne m'ont pas averti. Je transporte, par cette présente, mon indignation et mon mépris, c'est-à-dire les sentiments contraires à ceux que vous m'inspirez; j'en fais une donation authentique et irrévocable à celui qui a signé et approuvé la lettre supposée que ce misérable imprima contre le jugement du conseil en faveur de l'innocence des Calas. Il crut se mettre à couvert en alléguant que cette lettre n'était que contre moi; mais, dans le fond, toutes les raisons pitoyables par lesquelles il croyait prouver que je m'étais trompé en défendant l'innocence des Calas tombaient également sur tous les avocats qui s'étaient servis des mêmes moyens que moi, sur les rapporteurs qui employèrent ces mêmes moyens, et enfin sur tous les juges qui les consacrèrent d'une voix unanime par le jugement le plus solennel.

Cette feuille de Fréron, et celle qui lui avait mérité le supplice de l'*Ecossaise*, sont les seules de ce polisson que j'aie jamais lues. Je vous avoue que je ne conçus pas comment on permettait de si infâmes impostures. Un homme très considérable me répondit que l'excès du mépris qu'on avait pour lui l'avait sauvé, et qu'on ne prend pas garde aux dis-

(1) Richelieu. (G. A.)
(2) Ce *nota bene* n'est encore que le fragment d'une lettre qui doit être antérieure à l'année 1767. (G. A.)
(3) Les *Scythes*. (K.)
(4) Lacombe. (K.)

(1) Américain établi en Suisse, ami aussi de Jean-Jacques. (G. A.)

cours de la canaille. Je trouve cette réponse fort mauvaise, et je ne vois pas qu'un délit doive être toléré uniquement parce qu'on en méprise l'auteur.

Voilà mes sentiments, monsieur; ils sont aussi vrais que la douleur où je suis de vous avoir cru coupable, et que l'estime respectueuse avec laquelle j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

5244. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 avril (1).

Mon divin ange, je ne puis empêcher la foule des éditions qu'on fait de ces pauvres *Scythes*, et tout ce que je puis faire, c'est de fournir quelques changements pour les rendre plus tolérables. Je ne doute pas qu'après y avoir réfléchi, vous ne sentiez combien une scène d'Obéide au premier acte serait inutile et froide; un monologue d'Obéide, au commencement du second acte, serait encore pis. Il y a sans doute beaucoup plus d'art à développer son amour par degrés; j'y ai mis toutes les nuances que ma faible palette m'a pu fournir.

Je vous prie de vouloir bien faire corriger deux vers à la fin du quatrième acte; j'ôte ces trois-ci :

Où suis-je? Qu'a-t-il dit? Où me vois-je réduite?
Dans quel abîme affreux, hélas! l'ai-je conduite?
Viens, je t'expliquerai ce mystère odieux;

et je mets à la place :

OBÉIDE.
Qu'a-t-il dit? Que veut-on de cette infortunée?
O mon père! en quels lieux m'avez-vous amenée?
SOZAME.
Pourrai-je t'expliquer ce mystère odieux? etc.

Je vous enverrai incessamment une édition bien complète, qui vous épargnera toutes les importunités dont je vous accable, et dont je vous demande pardon.

Je ne vois pas ce qui empêcherait Lekain de jouer au mois de mai cette pièce; et il me semble que le rôle d'Indatire n'est pas assez violent pour faire mal à la poitrine de Molé.

Vous m'avez flatté d'une nouvelle qui vaut bien le succès d'une tragédie, c'est qu'on allait fermer la boutique de Fréron.

Voici la copie de ma réponse à M. Coqueley; je vous soumets prose et vers.

M. de Chabanon arrive au milieu de nos frimas. Respect et tendresse.

5245. — A M. PERRAND.

24 avril.

Monsieur (2), votre procureur Vachat n'imite ni votre politesse ni vos procédés honnêtes, il exige toujours un prix exorbitant des deux arpents de terre achetés autrefois de M. de Montréal, et relevant de votre chapitre. Il suppose, dans son exploit, qu'il avait une maison sur ce terrain, et il est évident, par son exploit même, et par le plan levé en 1709, que le terrain en question confinait à cette maison ou masure; ainsi il accuse faux pour embarrasser et intimider une veuve qu'il croit hors d'état de se défendre.

Les deux arpents qui vous doivent un cens sont un terrain absolument inutile, que j'ai enclavé dans mon jardin, et qui ne produit rien du tout. Il y avait autrefois dans un de ces arpents une petite vigne entourée de gros noyers, lesquels subsistent encore, et qui, par conséquent ne valait pas la culture. Ce peu de vigne a été arraché il y a longtemps. Vous savez, monsieur, ce que valent les vignes dans ce pays-ci; vous savez que les paysans ne veulent pas même boire du vin qu'elles donnent.

Et à l'égard de l'autre arpent sur lequel il y a aujourd'hui des arbres d'ombrage plantés, vous savez que ce qui ne produit aucun avantage n'a pas une grande valeur. Les terres à *froment même ne sont estimées dans ce pays-ci que vingt* écus l'arpent ou la pose. Quand on évaluerait ces deux poses ensemble à cent écus, je ne devrais au sieur Vachat que le sixième de cent écus, qui font cinquante livres.

Vous avez eu la générosité de me mander que votre procureur devait en user avec moi selon l'usage ordinaire, qui est de n'exiger que la moitié des lods. Si donc, monsieur, le sieur Vachat s'était conformé à la noblesse de vos procédés, il n'aurait exigé que vingt-cinq livres de France; et, s'il avait imité la manière dont j'en use avec mes vassaux, il se serait réduit à douze livres dix sous.

Je suis bien *loin de demander une telle diminution*, je n'en demande aucune; je suis prête à payer tout ce que vous jugerez convenable; c'est à messieurs du chapitre qu'il appartient de mettre un prix au fonds dont nous vous devons le cens. Vachat, étant votre fermier, ne peut exiger pour lods et ventes que la sixième partie de ce fonds même; cependant il exige plus que la valeur du terrain. Il veut me ruiner en frais; il a pris pour m'assigner le temps où j'étais très malade, et où je *ne pouvais répondre*; il m'a fait condamner par défaut; il m'a traduite au parlement de Dijon, et il a dit publiquement qu'il me ferait perdre plus de deux mille écus pour ce cens de deux sous et demi.

Votre chapitre, monsieur, est trop équitable et trop religieux pour ne pas réprimer une telle vexation. Je n'ai jamais contesté votre droit, sur quelque titre qu'il puisse être fondé. Je suis si ennemie des procès, que je n'ai pas seulement *répondu aux manœuvres* de Vachat. Je suis prête à consigner le double et le triple, s'il le faut, de la somme qui vous est due. Ayez la bonté d'évaluer le fonds vous-même, et cette évaluation servira de règle pour l'avenir. Je vous propose de nommer qui il vous plaira pour arbitre de cette évaluation. Voulez-vous choisir M. le maire de Gex, M. de Menthon (1), gentilhomme du voisinage, et le curé de la terre de Ferney, où ces terrains sont situés? Vous préviendrez par là non seulement ce procès injuste, mais tous les procès à venir. Ce sera une action digne de votre piété et de votre justice.

5246. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 25 avril.

J'ignore, monseigneur, si vous vous amusez encore des spectacles dans votre royaume de Guyenne. Je vous envoie à tout hasard cette nouvelle édition (2); et en cas que vos occupations vous permettent de jeter les yeux sur cette pièce, *la voici telle que nous la jouons sur le théâtre de Ferney*.

Je ne sais par quelle heureuse fatalité nous sommes les seuls qui ayons des acteurs dignes des restes de ce beau siècle sur la fin duquel vous êtes né. Nous avons surtout, dans notre retraite de Scythes, un jeune homme nommé M. de La Harpe, dont je crois avoir déjà eu l'honneur de vous parler. Il a remporté deux prix cette année à votre Académie. Il est l'auteur du *Comte de Warwick*, tragédie dans laquelle il y *a de très beaux morceaux*. C'est un jeune homme d'un rare mérite, et qui n'a absolument que ce mérite pour toute fortune. Il a une femme dont la figure est fort au-dessus de celle de mademoiselle Clairon, qui a beaucoup plus d'esprit, et dont la voix est bien plus touchante. Je les ai tous deux chez moi depuis longtemps. Ce sont, à mon gré, les deux meilleurs acteurs que j'aie encore vus. Vous n'avez pas à la Comédie-Française une seule actrice qui puisse jouer les rôles que mademoiselle Lecouvreur *rendait si intéressants*; et, hors Lekain, qui n'est excellent que dans *Oreste* et dans *Sémiramis*, vous n'avez pas un seul acteur à la Comédie.

Mademoiselle Durancy joue, dit-on (et c'est la voix publique), avec toute l'intelligence et tout l'art imaginables. Elle est faite pour remplacer mademoiselle Dumesnil; mais elle ne sait point pleurer, et par conséquent ne fera jamais répandre de larmes.

J'ai vu une trentaine d'acteurs de province qui sont venus dans ma Scythie en divers temps; il n'y en a pas un qui soit seulement capable de jouer un rôle de confident; ce sont des bateleurs faits uniquement pour l'opéra-comique. Tout dégénère en France furieusement, et cependant nous vivons encore sur notre crédit, et on se fait honneur de parler notre langue dans l'Europe.

Nous sommes toujours bloqués dans nos retraites couvertes de neiges. Nous n'avons plus aucune communication avec Genève, et malgré toutes les bontés de M. le duc de Choiseul, dont j'ai le plus grand besoin, notre pays souffre infiniment. Nous ne pouvons ni vendre nos denrées, ni en acheter. Le pain vaut cinq sous la livre depuis très longtemps. Les saisons conspirent aussi contre nous; et enfin, n'ayant plus ni de quoi nous chauffer, ni de quoi manger, ni de quoi boire, je serai forcé de transporter mes petits pénates et toute ma famille auprès de Lyon, uniquement pour vivre. Je tâcherai d'y mener votre protégé (3), si je m'accommode du château qu'on me propose. Il aura plus de secours pour faire son

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Lettre écrite au nom de madame Denis, comme propriétaire de Ferney. (G. A.)

(1) Nous croyons qu'il faut lire Monthou. (G. A.)
(2) Des *Scythes*. (G. A.)
(2) C. Galien. (G. A.)

Histoire du Dauphiné, dont il est toujours entêté, et qui ne sera pas extrêmement intéressante.

Je ne sais trop à quoi vous le destinez, ni ce qu'il pourra devenir. Il est bien dangereux, pour qui n'a nulle fortune, de n'avoir aucun talent décidé, ni aucun but réel, ni aucun moyen de mériter sa fortune par de vrais services. Il a une aversion mortelle pour copier et pour faire la fonction de secrétaire, à laquelle je pensais que vous le destiniez. Il n'a point réformé sa main, et j'ai peur qu'il ne soit au nombre de tant de jeunes gens de Paris, qui prétendent à tout, sans être bons à rien. Il est bien loin d'avoir encore des idées nettes, et de se faire un plan régulier de conduite. Je lui recommande cent fois de se faire un caractère lisible pour vous être utile dans votre secrétairerie, de lire de bons livres pour se former le style, d'étudier surtout à fond l'histoire de la pairie et des parlements, d'avoir une teinture des lois; il pourrait par là vous rendre service, aussi bien qu'à M. le duc de Fronsac; mais il vole d'objet en objet, sans s'arrêter à aucun.

Il a fait venir de Paris, à grands frais, des bouquins que l'on ne voudrait pas ramasser. Il achète à Genève tous les libelles dignes de la canaille, et j'ai peur que ses fréquents voyages à Genève ne le gâtent beaucoup. Il est défendu à tous les Français d'y aller. Si vous le jugiez à propos, on prierait le commandant des troupes de ne le pas laisser passer. J'ai peur encore que sa manière de se présenter et de parler ne soit un obstacle à une profession sérieuse et utile. C'est un grand malheur d'être abandonné à soi-même dans un âge où l'on a besoin de former son extérieur et son âme.

Je m'étonne comment M. le duc de Fronsac ne l'a pas pris pour voyager avec lui; il aurait pu en faire un domestique utile. Il a de la bonté pour lui; l'envie de plaire à un maître aurait pu fixer ce jeune homme. Vous avez daigné l'élever dans votre maison dès son enfance; ce voyage lui aurait fait plus de bien que dix ans de séjour auprès de moi. Il me voit très peu; je ne puis le réduire à aucune étude suivie.

Je vous ai rendu le compte le plus fidèle de tout; je me recommande à vos bontés, et je vous supplie d'agréer mon respect et mon attachement inviolable.

5247. — A M. VERNES.

Le 25 avril.

Mon cher prêtre philosophe et citoyen, je vous envoie deux mémoires des Sirven. Ce petit imprimé vous mettra au fait de leur affaire. Comptez qu'ils seront justifiés comme les Calas. Je suis un peu opiniâtre de mon naturel. Jean-Jacques n'écrit que pour écrire, et moi j'écris pour agir.

Bénissez Dieu, mon cher huguenot, qui chasse partout les jésuites, et qui rend la Sorbonne ridicule. Il est vrai qu'il traite fort mal le pays de Gex; mais il faut lui pardonner le mal en faveur du bien. Je me suis mis, depuis longtemps, à rire de tout, ne pouvant faire mieux.

Rien ne vous empêche de venir chez nous en passant par Versoix, Genloux et Collex; alors nous parlerons de perruques (1). Je vous donne ma bénédiction.

5248. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 avril.

Je reçois la lettre du 21 d'avril, toute de la main de mon ange. Il doit être bien sûr que je pèse toutes ses raisons; mais je conjure tous les anges du monde, en comptant M. de Thibouville, d'examiner les miennes. J'ai toujours voulu faire d'Obéide une femme qui croit dompter sa passion secrète pour Athamare, qui sacrifie tout à son père, et je n'ai point voulu déshonorer ce sacrifice par la moindre contrainte. Elle s'impose elle-même un joug qu'elle ne puisse jamais secouer; elle se punit elle-même, en épousant Indatire, des sentiments secrets qu'elle éprouve encore pour Athamare, et qu'elle veut étouffer. Athamare est marié; Obéide ne doit pas concevoir la moindre espérance qu'elle puisse être un jour sa femme. Elle doit dérober à tout le monde et à elle-même le penchant criminel et honteux qu'elle sent pour un prince qui n'a persécuté son père que parce qu'il n'a pu déshonorer la fille. Voilà sa situation, voilà son caractère.

Une froide scène entre son père et elle, au premier acte, pour l'engager à se marier avec Indatire, ne serait qu'une malheureuse répétition de la scène d'Argire et d'Aménaïde dans *Tancrède*, au premier acte. Il est bien plus beau, bien plus théâtral, qu'Obéide prenne d'elle-même sa résolution, puisqu'elle a déjà pris d'elle-même la résolution de fuir Athamare, et de suivre son père dans des déserts. Ce serait avilir ce caractère si neuf et si noble que de la forcer, de quelque manière que ce fût, à épouser Indatire; ce serait faire une petite fille d'une héroïne respectable. Un monologue serait pire encore; cela est bon pour Alzire. Mais lorsque, dans son indignation contre Athamare, dans la certitude de ne pouvoir jamais être à lui, dans le plaisir consolant de se livrer à toutes les volontés de son père, dans l'impossibilité où elle croit être de jamais sortir de la Scythie, dans l'opiniâtreté de courage avec laquelle elle s'est fait une nouvelle patrie, elle a conclu ce mariage, qui semble devoir la rendre moins malheureuse, tout-à-coup elle revoit Athamare, elle le revoit souverain, maître de sa main, et mettant sa couronne à ses pieds; alors son âme est déchirée : et si tout cela n'est pas théâtral, neuf et touchant, j'avoue que je n'ai aucune connaissance du théâtre, ni du cœur humain.

Je vous répète que, si quelques-unes de vos belles dames de Paris ont trouvé qu'Obéide épousait trop légèrement Indatire, c'est qu'elles ont elles-mêmes jugé trop légèrement; c'est qu'elles ont trop écouté les règles ordinaires du roman, qui veulent qu'une héroïne ne fasse jamais d'infidélité à ce qu'elle aime. Elles n'ont pas démêlé, dans le tapage des premières représentations, qu'Obéide devait détester Athamare, et ne jamais espérer d'être à lui, puisqu'il était marié. Elles ont apparemment imaginé qu'Obéide devait savoir qu'Athamare était veuf; ce qu'elle ne peut certainement avoir deviné. Il faut laisser à ces très mauvaises critiques le temps de s'évanouir, comme aux critiques de *Mérope*, de *Zaïre*, de *Tancrède*, et de toutes les autres pièces qui sont restées au théâtre.

Je vois trop évidemment, et je sens avec trop de force, combien je gâterais tout mon ouvrage, pour que je puisse travailler sur un plan si contraire au mien. Je ne conçois pas, encore une fois, comment ce qui intéresse à la lecture pourrait ne point intéresser au théâtre. Je ne dis pas assurément qu'Obéide doive toujours pleurer; au contraire, j'ai dit qu'elle devait avoir presque toujours une douleur concentrée; douleur qui vaut bien les larmes, mais qui demande une actrice consommée. J'ai marqué les endroits où elle doit pleurer, et où madame de La Harpe pleure. C'est à ces vers :

D'une pitié bien juste elle sera frappée,
En voyant de mes pleurs une lettre trempée, etc.
Act. II, sc. I.

Laisse dans ces déserts ta fidèle Obéide.
Ah!... c'est pour mon malheur... (Act. III, sc. II.)

Ah! fatal Athamare!
Quel démon t'a conduit dans ce séjour barbare?
Que t'a fait Obéide? etc. (Act. III, sc. IV.)

A l'égard des détails, vous les trouverez tout comme vous les désirez.

On veut qu'Athamare soit moins criminel, et moi je voudrais qu'il fût cent fois plus coupable.

Venons maintenant à ce qui m'est essentiel pour de très fortes raisons : c'est de donner incessamment deux représentations avec tous les changements, qui sont très considérables, de n'annoncer que ces deux représentations, qui probablement vaudront deux bonnes chambrées aux comédiens. Je vous demande en grâce de me procurer cette satisfaction; c'est d'ailleurs le seul moyen de savoir à quoi m'en tenir. Je vous envoie un nouvel exemplaire où tout est corrigé, jusqu'aux virgules. Il servira aisément aux comédiens; je leur demande une répétition et deux représentations; ce n'est pas trop, et ils me doivent cette complaisance.

J'ajoute encore que, quand cette pièce sera bien jouée (si elle peut l'être), elle doit faire beaucoup plus d'effet à Paris qu'à Fontainebleau. C'est auprès du parterre qu'Indatire doit réussir à la longue, et jamais à la cour.

Je sais bien qu'Athamare n'est point dans le caractère de Lekain; il lui faut du funeste, du pathétique, du terrible. Athamare est un jeune cheval échappé, amoureux comme un fou : mais pourvu qu'il mette dans son rôle plus d'empressement qu'il n'y en a mis, tout ira bien; le quatrième et le cinquième acte doivent faire un très grand effet.

Enfin le plus grand plaisir que vous me puissiez faire, dans les circonstances où je me trouve, c'est de me procurer ces deux représentations. Je vous en conjure, mes chers anges; quand cela ne servirait qu'à faire crever Fréron, ce serait une très bonne affaire.

J'aurai à M. de Thibouville une obligation que je ne puis exprimer, s'il engage les comédiens à me rendre la justice que je demande. Le rôle d'Indatire ne peut tuer Molé, et il me tue s'il ne le joue pas.

(1) C'est-à-dire des conseillers génevois. (G. A.)

5249. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 avril (1).

Après vous avoir écrit, mon cher ange, et vous avoir envoyé un exemplaire des *Scythes* corrigé à la main, je suis obligé de vous écrire encore. La nouvelle édition, à laquelle on travaille à Genève, sera achevée dans deux jours, et il a fallu envoyer la pièce telle qu'elle est en Hollande, pour prévenir l'édition qu'on y allait faire suivant celle de Paris. Me voilà donc engagé absolument à ne plus rien changer. On traduit cette pièce en italien et en hollandais. Les éditeurs et les traducteurs auraient trop de reproches à me faire, si je les gênais par de nouveaux changements.

Je vous dirai encore que plus je réfléchis sur l'idée de la nécessité d'un mariage en Scythie, et sur l'addition d'un monologue au deuxième acte, plus je trouve ces additions entièrement opposées au tragique. Tout ce qui n'est pas de convenance est froid ; et ce monologue, dans lequel Obéide s'avouerait à elle-même son amour, tuerait entièrement son rôle ; il n'y aurait plus aucune gradation. Tout ce qu'elle dirait ensuite ne serait qu'une malheureuse répétition de ce qu'elle se serait déjà dit à elle-même. Je préfère à tous les monologues du monde ces quatre vers que vous et madame d'Argental m'avez conseillés :

Au parti que je prends je me suis condamnée.
Va, si j'aime en secret les lieux où je suis née,
Mon cœur doit s'en punir ; il se doit imposer
Un frein qui le retienne et qu'il n'ose briser, etc.

En un mot, je vous conjure d'engager le premier gentilhomme de la chambre à exiger de Molé une ou deux représentations ; cela ne peut nuire à sa santé. Le rôle d'Indatire n'est point du tout violent, et il n'y a guère de principal rôle comique qui ne demande beaucoup plus d'action. Il serait fort triste et fort déplacé que Lacombe, à qui j'ai rendu service, refusât de sacrifier ce qui peut lui rester de son édition pour en faire une plus complète, surtout lorsqu'il ne lui en coûte que cent écus pour Lekain. Je pense bien donner à Lekain les cent autres écus, puisque, en d'autres occasions, je lui ai donné cinq ou six fois davantage.

J'envoie à Lekain, par cet ordinaire, un exemplaire conforme aux vôtres, à un ou deux vers près. J'ai oublié à la page 45 :

Ils vaincront avec moi. — Qui tourne ici ses pas ?

au lieu de :

Quel mortel tourne vers moi ses pas ?

Je crois aussi qu'à la page 73 il faut :

Connaissez dans quel sang vous plongerez mes mains.

au lieu de :

vous enfoncez mes mains.

Je me jette à vos pieds et je vous demande mille pardons de tant de tourments ; mais je vous supplie que je vous aie l'obligation de la représentation que je demande aux comédiens, et de l'édition que je demande à Lacombe, édition d'ailleurs dont je lui achèterai deux cents exemplaires, pour envoyer aux académies dont je suis, et dans les pays étrangers. Je me mets à vos pieds, mon cher ange, toujours honteux de mes importunités, et toujours le plus importun des hommes.

5250. — A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

27 avril.

Je prie mon digne chevalier de vouloir bien me mander dans quel endroit du Languedoc demeure le sieur de La Beaumelle. Je me réjouis avec mon brave chevalier de l'expulsion des jésuites. Le Japon commença par chasser ces fripons-là ; les Chinois ont imité le Japon ; la France et l'Espagne imitent les Chinois. Puisse-t-on exterminer de la terre tous les moines qui ne valent pas mieux que ces faquins de Loyola ! Si on laissait faire la Sorbonne, elle serait pire que les jésuites : on est environné de monstres.

On embrasse bien tendrement notre digne chevalier. On l'exhorte à combattre toujours, et à cacher ses marches aux ennemis.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

5251. — A M. LEKAIN.

27 avril.

Vous me ferez un extrême plaisir, mon cher ami, d'essayer une ou deux représentations des *Scythes*, à votre retour de Grenoble, suivant la leçon nouvelle ci-jointe. Engagez M. Molé à se prêter à mes désirs. Je serais au désespoir de nuire à sa santé ; mais il joue dans le comique, et son rôle dans les *Scythes* est bien moins violent que plusieurs rôles de comédie. Je m'en tiendrai même à une seule représentation. Elle vous attirera certainement beaucoup de monde, en annonçant qu'elle sera donnée suivant une nouvelle édition qu'on a reçue de Genève.

J'ai à vous demander pardon, mon cher ami, de vous avoir fait un rôle dont le fond n'est pas aussi intéressant que celui d'Indatire ; il n'a pas ce tragique fier et terrible de Ninias, d'Oreste, et de quelques rôles dans lesquels j'ai servi heureusement vos grands talents. C'est un très jeune homme amoureux comme un fou, fier, sensible, empressé, emporté, qui ne doit mettre dans l'exécution de son personnage aucune de ces pauses, lesquelles font ailleurs un très bel effet. Il doit surtout couper la parole à Obéide avec un empressement plein de douleur et d'amour. Je ne doute pas que vous n'ayez réparé par cet art, que vous entendez si bien, le peu de convenance qui se trouve peut-être entre ce personnage et le caractère dominant de votre jeu.

J'ai envoyé à M. d'Argental deux exemplaires pareils à celui que je vous envoie. J'ai été dans la nécessité absolue de m'en tenir à cette édition, parce que l'on réimprime actuellement la pièce en plusieurs endroits, et qu'on la traduit en italien et en hollandais. Je n'ai pas eu un moment à perdre, et il est impossible d'y rien changer désormais sans faire du tort aux traducteurs et aux éditeurs.

Je vous embrasse de tout mon cœur. Si vous avez de l'amitié pour moi, faites ce que je vous demande. Il vous sera bien aisé de faire porter sur les rôles les changements que vous trouverez à la main dans l'exemplaire ci-joint.

5252. — A M. DAMILAVILLE.

29 avril.

Monsieur, comme je sais que vous aimez les belles-lettres je crois ne pas vous importuner en vous dépêchant les deux brochures (1) ci-jointes, qui ne se débitent pas encore dans la ville de Lyon, mais que je me suis procurées par le canal d'un de mes amis qui est fort au fait de la littérature.

On dit que M. de Voltaire, par le conseil des médecins, va quitter le pays de Gex. C'est en effet un climat trop dur pour sa vieillesse, et pour une santé aussi faible que la sienne. L'air de la Saône est beaucoup plus favorable. Mais je plains beaucoup les environs de Ferney, qui vont retomber dans leur ancienne misère, si M. de Voltaire vient en effet s'établir ici.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec tous les sentiments que je vous ai voués, etc. BOURSIER.

5253. — A M. LACOMBE.

A Ferney, avril.

Si vous m'aviez pu répondre plus tôt, monsieur, je vous aurais envoyé tous les changements que j'ai faits à mesure pour mon petit théâtre de Ferney, et votre nouvelle édition des *Scythes* aurait été complète. Je vous les envoie à tout hasard par M. Marin.

Je compte toujours sur votre amitié, et je vous prie de donner un petit honoraire de vingt-cinq louis d'or à M. Lekain, pour toutes les peines qu'il a bien voulu prendre ; car, quoique cette pièce ne fût point faite du tout pour Paris, il faut pourtant témoigner sa reconnaissance à celui qui s'est donné tant de peine pour si peu de chose. Je suppose que la pièce a quelque succès : si vous y perdez, je suis prêt à vous dédommager ; vous n'avez qu'à parler.

Je voudrais vous avoir donné un meilleur ouvrage ; mais, à mon âge, on ne fait ce que l'on veut en aucun genre : on boit tristement la lie de son vin.

Mandez-moi, le plus tôt que vous pourrez, quel est l'auteur (2) du *Supplément à la Philosophie de l'histoire* de feu M. l'abbé Bazin, mon cher oncle. C'est un digne homme, qui mérite de recevoir incessamment de mes nouvelles ; mais vous me ferez plus de plaisir de me donner des vôtres.

N. B. Je suis bien fâché contre vous de ce que, dans votre

(1) La *Lettre sur les Panégyriques* et *les Homélies prêchées Londres*. Voyez tome IV. (G. A.)
(2) Larcher. (G. A.)

Avant-Coureur, vous imprimez toujours français par un *o*. Je vous demande en grâce de distinguer mon bon patron saint François d'Assise de mes chers compatriotes. Imprimez, je vous en prie, *anglais*, *français*. Si j'*osais* j'*irais* jusqu'à vous prier de mettre un *a* à tous les imparfaits, etc.; mais je ne suis pas encore assez sûr de votre amitié pour vous proposer une si grande conspiration.

5254. — A M. DE LA BORDE.

1er mai (1).

Notre Chabanon arrive; il a la plus grande opinion de mon Orphée (2) de Versailles. Il nous a trouvés dans de grands embarras. Si mon Orphée trouve des épines dans ce meilleur des mondes, nous y trouvons des loups et des tigres. La boîte de Pandore est inépuisable. J'espère que votre belle musique adoucira les mœurs.

J'ai trouvé enfin la brochure que vous demandez (3); je vous l'envoie, sachant bien qu'on peut tout confier à un homme aussi sage que vous. Ces petites plaisanteries des huguenots n'ébranlent pas votre religion; elles n'ont jamais dérangé la mienne. J'ai été toujours bon sujet et bon catholique, et j'espère mourir dans ces sentiments.

Je suis bien fâché que M. Marmontel ait prétendu qu'il pouvait y avoir de la vertu chez des rois et chez des philosophes qui n'étaient pas catholiques. J'espère que la Sorbonne, qui est le concile perpétuel des Gaules, préviendra le scandale qu'une telle opinion peut donner. On dit que le révérend père Bonhomme, cordelier, prépare une censure admirable de cette hérésie. Vous qui cultivez avec succès un des plus beaux arts, vous ne vous mêlez point de querelles théologiques; vous vous bornez à faire le charme de nos oreilles et celui de la société.

Que dites-vous de votre chevalier (4) qui va faire l'éducation d'une mademoiselle de Provenchère? on m'écrit qu'elle est charmante, et la vraie fille d'une mère qui l'était. Notre chevalier n'est pas un trop mauvais précepteur. Croyez-vous qu'il lui permette de mettre du rouge? Pensez-vous que l'esprit qu'on donne à la jeune enfant dégénère entre ses mains? Faites passer la brochure à ce chevalier, et dites-lui combien je l'aime.

5255. — A M. DAMILAVILLE.

4 mai.

Je vois, mon cher ami, qu'il y a dans le monde des gens alertes qui ont dévalisé les licenciés espagnols (5) que je vous avais envoyés; et, à l'égard de la *Destruction des Jésuites*, je ne compte pas qu'elle soit sitôt prête, attendu la négligence et l'imbécillité des gens qui s'en sont chargés.

J'envoie à M. d'Alembert un exemplaire de sa *Lettres au Conseiller*, par M. Necker. Il doit vous faire remettre aussi des chiffons qui ne valent pas cette lettre, deux *Zapata* et deux *Honnêtetés*.

Je suis bien faible, bien languissant, mon cher ami; c'est un grand effort d'écrire de ma main; mon cœur vous en dit cent fois plus que je ne vous en écris.

Ah! qu'importe que les jésuites soient chassés d'Espagne, s'il n'est pas permis de penser en France?

5256 — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 mai.

Vous êtes plus aimable que jamais, mon cher ange, et moi plus importun et plus insupportable que je ne l'ai encore été. Moi, qui suis ordinairement si docile, je me trouve d'une opiniâtreté qui me fait sentir combien je vieillis. Ce monologue que vous demandez, je l'ai entrepris de deux façons : elles détruisent également tout le rôle d'Obéide. Ce monologue développe tout d'un coup ce qu'Obéide veut se cacher à elle-même dans tout le cours de la pièce. Tout ce qu'elle dira ensuite n'est plus qu'une froide répétition de son monologue. Il n'y a plus de gradations, plus de nuances, plus de pièce. Il est de plus si indécent qu'une jeune fille aime un homme marié, cela est si révoltant chez toutes les nations du monde, que quand vous y aurez fait réflexion, vous jugerez ce parti impraticable.

Il y a plus encore; c'est que ce monologue est inutile. Tout monologue qui ne fournit pas de grands mouvements d'éloquence est froid. Je travaille tous les jours à ces pauvres *Scythes*, malgré les éditions qu'on en fait partout.

Lacombe vient d'en faire une qu'il m'envoie, mais il n'y a pas la moitié des changements que j'ai faits; il ne pouvait pas encore les avoir reçus. Il n'a fait cette nouvelle édition que dans la juste espérance où il était que la pièce serait reprise après Pâques. C'est encore une raison de plus pour que je ne puisse exiger de lui qu'il donne cent écus à Lekain; j'aime beaucoup mieux les donner moi-même.

Il est bien vrai que tout dépend des acteurs. Il y a une différence immense entre bien jouer et jouer d'une manière touchante, entre se faire applaudir et faire verser des larmes. M. de Chabanon et M. de La Harpe viennent d'en arracher à toutes les femmes dans le rôle de Nemours et dans celui de Vendôme (1), et à moi aussi.

Je doute fort qu'on puisse faire des recrues pour Paris. On a écarté et rebuté les bons acteurs qui se sont présentés; je ne crois pas qu'il y en ait actuellement deux en province dignes d'être essayés à Paris. Je vous l'ai déjà dit, les troupes ne subsistent plus que de l'opéra-comique. Tout va au diable, mes anges, et moi aussi.

Ma transmigration de Babylone me tient fort au cœur. Ce que vous me faites entrevoir redoublera mes efforts; mais j'ai bien peur que la situation présente de mes affaires ne me rende cette transmigration aussi difficile que mon monologue. Je me trouve à peu près dans le cas de ne pouvoir ni vivre dans le pays de Gex, ni aller ailleurs. Figurez-vous que j'ai fondé une colonie à Ferney, que j'y ai établi des marchands, des artistes, un chirurgien, que je leur bâtis des maisons, que, si je vais ailleurs, ma colonie tombe; mais aussi, si je reste, je meurs de faim et de froid. On a dévasté tous les bois; le pain vaut cinq sous la livre; il n'y a ni police ni commerce. J'ai envoyé à M. le duc de Choiseul, conjointement avec le syndic de la noblesse, un mémoire très circonstancié. J'ai proposé que M. le duc de Choiseul renvoyât ce mémoire à M. le chevalier de Jaucourt, qui commande dans notre petite province. Il a oublié mon mémoire, ou s'en est moqué; et il a tort, car c'est le seul moyen de rendre la vie à un pays désolé, qui ne sera plus en état de payer les impôts. On a voulu faire, malgré mon avis, un chemin qui conduisît de Lyon en Suisse en droiture; ce chemin s'est trouvé impraticable.

Je vous demande pardon de vous ennuyer de ces détails; mais je vois qu'avec la meilleure volonté du monde on nous ruinera sans en retirer le moindre avantage. Je me suis dégoûté de la *Guerre de Genève*, je n'ai point mis au net le second chant, et je n'ai pas actuellement envie de rire.

J'écris lettre sur lettre au sculpteur qui s'est avisé de faire mon buste : c'est un original capable de me faire attendre trois mois au moins, et ce buste sera au rang de mes œuvres posthumes.

Il peut être encore un acteur à Genève dont on pourrait faire quelque chose. Il est malade; quand il sera guéri, je le ferai venir; La Harpe le dégourdira; pour moi, je suis tout engourdi. D'ordinaire la vieillesse est triste, mais la vieillesse des gens de lettres est la plus sotte chose qu'il y ait au monde. J'ai pourtant un cœur de vingt ans pour toutes vos bontés; je suis sensible comme un enfant; je vous aime avec la plus vive tendresse.

5257 — AU MÊME.

13 mai (2).

Je n'ai que le temps, mes anges, mes juges et mes patrons, de vous envoyer cette nouvelle édition (3) nouvellement corrigée. Jugez; je m'en rapporte à vous.

Je n'ai pas eu le temps de répondre à M. de Chauvelin.

N. B. M. de Chabanon joue encore mieux que M. de La Harpe.

5258. — A M. BORDES.

13 mai.

Mon âge commence à désespérer, mon cher confrère, de venir *cum penatibus et magnis diis*. Il m'arrive des dérangements dans ma fortune qui pourront bien me faire rester dans ma Scythie.

Il y a près de cinq mois qu'on m'avait mandé, des frontières d'Espagne, que beaucoup de moines avaient eu part à la révolte générale qui devait se manifester le même jour

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) La Borde lui-même. (G. A.)
(3) Sans doute les *Questions de Zapata*. (G. A.)
(4) Il doit s'agir de Rochefort qui se mariait. (G. A.)
(5) Les *Questions de Zapata*. (G. A.)

(1) Voyez, tome III, *Adélaïde du Guesclin*. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Des *Scythes*. (G. A.)

dans toutes les provinces. Je n'en croyais rien, et me voilà désabusé. On n'a chassé que les jésuites :

Mais à tous penaillons Dieu doit pareille joie. (LA FONT.)

Voici une *Lettre sur les Panégyriques* (1), laquelle n'est pas le panégyrique des moines.

Connaissez-vous l'*Anecdote sur Bélisaire?* Si vous ne l'avez pas, je vous l'enverrai ; et, tant que je serai près de Genève, je me charge de vous fournir toutes les nouveautés : vous n'avez qu'à parler.

Je crois que vous jugez très bien M. Thomas, en lui accordant de grandes idées et de grandes expressions.

Vous m'affligez en m'apprenant qu'il y a tant de sots et de méchants à Lyon. C'est la destinée de toutes les grandes villes ; mais je crois qu'il y a plus de justes qu'il n'y en avait à Sodome. Il y a du moins trois fois plus de philosophes. Je vous nommerais bien quinze personnes qui pensent comme vous et moi. Il me semble que la lumière s'étend de tous côtés : mais les initiés ne communiquent pas assez entre eux ; ils sont tièdes, et le zèle du fanatisme est toujours ardent.

L'anecdote qu'on vous a contée sur ce malheureux Jean-Jacques est très vraie : ce misérable a laissé mourir ses enfants à l'hôpital, malgré la pitié d'une personne compatissante qui voulait les secourir. Comptez que Rousseau est un monstre d'orgueil, de bassesse, d'atrocité et de contradictions.

5259. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 mai.

Nous jouons donc plus souvent les *Scythes* en Scythie qu'à Paris? C'est en essayant mon habit de Sozame que je présente encore ma requête à M. et madame d'Argental, à M. de Thibouville, à M. de Chauvelin (à qui je n'ai pas encore pu faire réponse), et à toutes les belles dames qui se sont imaginé qu'Obéide doit commencer par un beau monologue sur son amour adultère pour un homme marié, qui a voulu l'enlever et en faire une fille entretenue : monologue qui certainement jetterait de l'indécence, du froid et du ridicule sur tout son rôle.

De l'indécence, parce qu'elle ne doit pas balancer lorsqu'elle croit son amant marié; du froid, parce que les combats secrets qu'elle éprouve ensuite ne seraient qu'une répétition de ce que son monologue aurait dit; du ridicule, parce que alors elle serait forcée de dire, dans son entrevue avec Athamare : « Ah! ah! votre femme est donc morte? » tant mieux ; tirez-moi d'ici au plus vite, et allons nous ma» rier à Ecbatane. »

Oui, j'aurai le courage
D'ensevelir mes jours dans ce désert sauvage. (Act. II, sc. I.)

Cela seul, dit de la manière dont madame de La Harpe le récite, fait cent fois plus d'effet qu'un monologue, qui est presque toujours du remplissage.

Ah! si vous aviez deux vieillards attendrissants! Non, vous dis-je, cette pièce n'a jamais été bien jouée que par nous. J'avertirai toujours qu'il faut qu'Obéide pleure à ces vers :

Laisse dans ces déserts ta fidèle Obéïde...
Quand je dois tant haïr ce funeste Athamare... (Act. II, sc. I.)

Si tout finit pour moi, toi seul en es la cause ;
Toi seul m'as condamnée à vivre en ces déserts.
Ah! c'est pour mon malheur!.....
Va, c'est toi qui reviens pour m'arracher le cœur.
Act. III, sc. II.

Et puis, quand son père lui dit :

Mais qu'il parte à l'instant; que jamais sa présence
N'épouvante un asile ouvert à l'innocence; (Act. III, sc. III.)

comme elle doit répondre avec une voix entrecoupée :

C'est ce que je prétends, seigneur!

comme elle doit dire douloureusement :

Et plût aux dieux
Que son fatal aspect n'eût point blessé mes yeux! (Ibid.)

Relisez la pièce d'une tire, je vous en prie, et voyez si, étant jouée avec un concert unanime, par des acteurs intelligents et animés, elle ne doit pas attacher le spectateur d'un bout à l'autre. Voyez si le style n'est pas convenable au sujet; si ce n'est pas une critique ridicule, et digne d'un Fréron, de vouloir qu'Obéide parle comme Sémiramis, Sozame comme Mahomet, et Indatire comme César.

On ne laisse pas de sentir un peu d'indignation de se voir si mal jugé. Ah! Welches! maudits Welches! quand je vous donne du grand, vous dites que je suis boursouflé, et quand je vous donne du simple, vous dites que je suis bas. Allez, vous ne méritez pas les peines que je prends pour vous depuis cinquante années ; je vous abandonne à votre sens réprouvé.

Monsieur le marquis de Chauvelin, je vous demande pardon de ne vous avoir pas écrit. Lisez la pièce, en voilà trois exemplaires; voyez l'effet qu'elle fera sur vous.

Messieurs, détrompez tant que vous pourrez les belles dames ; je les respecte fort, mais jamais je n'approuverai le monologue qu'elles demandent sur un amour adultère dont il ne faut pas dire un mot.

Et toi, pauvre Théâtre-Français, qui n'as qu'un seul acteur (1), et encore est-il trop gros; toi qui n'approches pas de notre petit théâtre de Ferney, est-il possible que tu n'aies ni confident ni second rôle? ferme donc ta porte, malheureux!

Faites comme vous pourrez, mes anges ; mais venons-en à notre honneur, et mettez-moi dans l'occasion aux pieds d'Elochivis et de Nalrisp (2).

A l'égard de Valider (3), je crois que cette âme-là se soucie peu d'une tragédie, et que vous ne vivez pas le long du jour avec lui.

Le faiseur de buste a mandé qu'il avait envoyé, par une diligence qui va de Besançon à Paris, un petit buste d'ivoire dont l'original vous adore. Ce n'était pas ce que je lui avais demandé; je ne l'ai point vu : je suis contredit en tout dans les déserts de Scythie.

Je reçois dans le moment une lettre de M. de Thibouville, lettre funeste, lettre odieuse, dans laquelle il propose un froid réchauffé du monologue d'*Alzire;* cela est intolérable. Ce qui est bon dans *Alzire* est affreux dans les *Scythes*. Il est beau qu'Obéide, étant adultère dans son cœur, se cache dans son crime; il est beau qu'elle l'expie en épousant Indatire; mais il faut que l'actrice fasse sentir qu'elle est folle d'Athamare; il y a vingt vers qui le disent. Comment n'a-t-on pas compris que ce détestable monologue serait absolument incompatible avec le rôle d'Obéide? Une telle proposition excite ma juste colère.

M. de Thibouville me mande que mon ange prend des bouillons purgatifs. Ah! mes anges, portez-vous bien, si vous voulez que je vive.

5260. — AU MÊME.

16 mai.

Je dépêche aujourd'hui à M. d'Argental, par M. le duc de Praslin, trois exemplaires d'une nouvelle édition de Genève. Je vous enverrai incessamment celle de Lyon, qui sera, je crois, plus correcte. Je n'impute toutes ces éditions qu'on s'empresse de faire qu'à cet heureux contraste des mœurs républicaines et agrestes avec les mœurs fardées des cours. Je ne pense pas que la pièce ait un grand mérite; cependant, si vous nous l'aviez vu jouer, je crois que vous en seriez assez content. Lekain trouverait peut-être du plaisir à dire :

Nul monarque avant moi sur le trône affermi
N'a quitté ses Etats pour chercher un ami ;
Je donne cet exemple, et ton maître te prie ;
Entends sa voix, entends la voix de ta patrie,
Celle de ton devoir, qui doit te rappeler,
Et des pleurs qu'à tes yeux mes remords font couler.
Act. II, sc. IV.

J'ai aussi un peu fortifié sa scène avec Indatire, afin qu'il ne fût pas tout à fait écrasé par le Scythe.

Le quatrième acte, au moyen de quelques légers changements, a fait une très grande sensation; les deux vieillards ont fait verser des larmes. C'est un grand jeu de théâtre, c'est la nature elle-même. Les galants Welches ne sont pas encore accoutumés à ces tableaux pathétiques. Je n'ai jamais vu sur notre théâtre un vieillard attendrissant; Sarrazin même ne jouait Lusignan que comme un capucin.

Madame de La Harpe a fait pleurer dès sa première scène, en disant :

Laisse dans ces déserts ta fidèle Obéide...
Quand je dois tant haïr ce funeste Athamare...

(1) Voyez, tome IV, aux Discours. (G. A.)

(1) Lekain. (G. A.)
(2) Choiseul et Praslin. (K.)
(3) Laverdy. (K.)

Tranquilles, sans regrets, sans cruels souvenirs...
Act. II, sc. I.

Il faut convenir que ce rôle est très neuf au théâtre, et, en vérité, c'est quelque chose que de faire du neuf aujourd'hui. Ce vers :

Quand je dois tant haïr ce funeste Athamare;

et ceux-ci :

Va, si mon cœur m'appelle aux lieux où je suis née,
Ce cœur doit s'en punir, il se doit imposer
Un frein qui le retienne, et qu'il n'ose briser;
Act. II, sc. I.

ces vers, dis-je, contiennent tout le monologue qu'on propose; et ils font un bien plus grand effet dans le dialogue. Il y a cent fois plus de délicatesse, plus d'intérêt de curiosité, plus de passion, plus de décence, que si elle commençait grossièrement par se dire à elle-même, dans un monologue inutile, qu'elle aime un homme marié.

Il n'y a personne de nos acteurs de Ferney qui ne sente vivement combien ce monologue gâterait le rôle entier d'Obéide, à quel point il serait déplacé, et combien il serait contradictoire avec son caractère. Comment irriter, par degrés, la curiosité du spectateur? comment lui donner le plaisir de deviner qu'Obéide idolâtre un homme qu'elle doit haïr, quand elle aura dit platement, dans un très froid monologue, ce qu'elle doit, ce qu'elle veut se cacher à elle-même?

Je n'aime pas assurément les longs et insupportables romans de *Paméla* et de *Clarisse* (1). Ils ont réussi, parce qu'ils ont excité la curiosité du lecteur, à travers un fatras d'inutilités : mais si l'auteur avait été assez malavisé pour annoncer, dès le commencement, que Clarisse et Paméla aimaient leurs persécuteurs, tout était perdu, le lecteur aurait jeté le livre.

Serait-il possible que ces insulaires connussent mieux la nature que vos Welches? Ne sentez-vous pas que ce qui est à sa place dans Alzire serait détestable dans Obéide?

La pièce a été mal jouée sur votre théâtre, il faut en convenir, et la malignité a pris ce prétexte pour accabler la pièce : c'est ce qui m'est toujours arrivé. On s'est attaché à de petits détails, à des mots, pour justifier cette malignité. J'ai ôté ce prétexte autant que je l'ai pu; mais je ne puis vous donner des acteurs. Lekain n'est point assez jeune, et mademoiselle Durancy ne sait point pleurer; vos vieillards sont à la glace. Il n'y a pas un rôle dans la pièce qui ne dût contribuer à l'harmonie du tableau. Les confidents mêmes y ont un caractère; mais où trouver des confidents qui sachent parler avec intérêt?

Malgré cette disette, mademoiselle Durancy, les Lekain, les Brizard, les Molé, en jouant avec un peu plus de chaleur et de véhémence (c'est-à-dire comme nous jouons), pourraient certainement attirer beaucoup de monde, et subjuguer enfin la cabale, comme ils ont fait dans *Adélaïde du Guesclin*, laquelle ne vaut pas certainement les *Scythes*.

Le rôle d'Athamare est actuellement plus favorable à l'acteur. Il arrivait au second acte sans parler; il faut qu'il attire sur lui toute l'attention. Ce sont de ces défauts dont je ne me suis aperçu que sur notre théâtre.

Je m'attendais que les comédiens répondraient à toutes les peines que je me suis données, et à tous les services que je leur ai rendus depuis cinquante ans. Ils devaient reprendre les représentations des *Scythes;* c'est une loi dont ils ne se sont écartés que pour moi. Ils ont mieux aimé manquer à ce qu'ils me doivent, et jouer les *Illinois* (2) pour faire mieux tomber les *Scythes*. Ils savent bien que c'est à peu près le même sujet. Leur conduite est le vrai secret de dégoûter le public d'un sujet neuf qu'ils vont rendre trivial. Je ne méritais pas cette ingratitude de leur part. Ma consolation est qu'il y a plus d'éditions des *Scythes* que les comédiens n'en ont donné de représentations.

5261. — A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

16 mai.

Il y a longtemps, monsieur le marquis, que je vous dois les plus tendres remerciements. Je voudrais faire mieux pour vous remercier; je voudrais mériter vos bontés, mais je suis un de ces justes à qui la grâce manque. Il n'y a point de janséniste qui ne vous dise que la bonne volonté ne suffit pas. J'ai fait comme la plupart des hommes qui cherchent à justifier leurs faiblesses.

J'ai écrit plusieurs lettres à M. d'Argental pour tâcher de lui prouver que j'ai raison d'être stérile.

Voici la copie de la dernière lettre que je viens d'écrire à un de ses amis. Je la soumets à votre jugement, et je vous supplie de lire un des trois exemplaires de la dernière édition de Genève, que je viens de faire partir.

Imaginez, en lisant, des acteurs attendrissants, des voix touchantes, des vieillards désespérés, de jeunes amants bien passionnés, et jugez sur l'impression que vous aura faite la lecture.

Il se peut que je sois bien baissé; mais j'ose vous répondre que mes sentiments pour vous ne le sont pas, et que mon très tendre respect et ma reconnaissance n'éprouvent aucune diminution.

5262. — A M. DAMILAVILLE.

16 mai.

Je vois bien, monsieur, par votre lettre du 9 de mai, que ce pauvre homme (1) qui fut mis à Valladolid n'a pu arriver à Paris dans votre hôtel. M. Boursier, votre ami, m'a promis qu'il tenterait de vous faire tenir ce magot par une autre voie.

Ce pauvre Boursier est bien embarrassé. Je ne crois pas qu'il aille sur la Saône (2). Il prendra patience. On dit que c'est la vertu des ânes; mais il faut que chacun porte son bât dans ce monde.

Je vous demande en grâce de m'envoyer le petit libelle sorbonique (3) contre *Bélisaire*. Il y a cent lieues et cent siècles des honnêtes gens d'aujourd'hui à la Sorbonne. J'ai toujours fait une prière à Dieu, qui est fort courte; la voici : ***Mon Dieu, rendez nos ennemis bien ridicules!*** Dieu m'a exaucé.

Je vous embrasse tendrement; tantôt je pleure, tantôt je ris.

5263. — A M. MARMONTEL.

16 mai.

Comment, mon cher confrère, toute l'Académie française ne se récrie-t-elle pas contre l'insolente et ridicule absurdité des chats fourrés qui osent condamner cette proposition : « La vérité luit par sa propre lumière, et on n'éclaire pas les » esprits à la lueur des bûchers? » C'est dire évidemment que les flammes des seuls bûchers peuvent éclairer les hommes, et que les bourreaux sont les seuls apôtres. Ce sera bien alors, que suivant Jean-Jacques, il faudra que les jeunes princes épousent les filles des bourreaux; et vous êtes trop heureux, après tout, que ces polissons aient dit une si horrible sottise. Il est bon d'avoir affaire à de si sots ennemis.

Pourquoi ne m'avez-vous pas envoyé sur-le-champ toutes les bêtises qu'on a écrites contre votre excellent ouvrage? Vous avez raison de ne point répondre, de ne vous point compromettre; mais il y a des théologiens qui prendront votre parti sérieusement et vigoureusement. Il ne s'agit plus ici de plaisanter, il faut écraser ces sots monstres. Celui qui s'en chargera déclarera qu'il ne vous a pas consulté, qu'il ne vous connaît point, qu'il ne connaît que votre livre, et qu'il écrit au nom de la nation contre les ennemis de toute nation.

N. B. Si vous avez lu le livre de la *Tolérance*, il y a deux pages entières de citations des Pères de l'Église contre la proposition diabolique des chats fourrés.

On vous embrasse le plus tendrement du monde.

5264. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

18 mai.

Voici, monseigneur, deux exemplaires du mémoire en faveur des Sirven, et de la nature, et de la justice, contre le fanatisme et l'abus des lois. J'aime mieux vous envoyer cette prose que la tragédie des *Scythes*, que je n'ai pas seulement voulu lire, parce que les libraires s'étant trop hâtés n'ont pas attendu mon dernier mot. On en fait actuellement une édition plus honnête, que j'aurai l'honneur de soumettre au jugement de votre éminence. Je joue demain un des vieillards sur mon petit théâtre, et vous sentez bien que je le jouerai d'après nature.

(1) Par Richardson. (G. A.)
(2) *Hirza, ou les Illinois*, tragédie de Sauvigny. On la joua le 27 mai. (G. A.)

(1) Il s'agit toujours des *Questions de Zapata*. (G. A.)
(2) A Lyon. (G. A.)
(3) *Indiculus propositionum excerptarum ex libro cui titulus : Bélisaire*. (G. A.)

Vraiment, si je suis assez heureux pour vous dédier une épître, cette épître ne sera que morale; mais il faut que cette morale soit piquante, et c'est là ce qui est difficile.

Ce M. Servan (1) se taille des ailes pour voler bien haut. Il vint, il y a deux ans, passer quelques jours chez moi. C'est un jeune philosophe tout plein d'esprit; il pense profondément; il n'a pas besoin des petites pretintailles du siècle.

J'ai peur que notre guerre de Genève ne dure autant que celle de Corse; mais elle ne sera pas sanglante. L'aventure des jésuites fait une très grande sensation jusque dans nos déserts, et on parle à peine d'une femme (1) qui établit la tolérance dans onze cent mille lieues carrées de pays, et qui l'établit encore chez ses voisins. Voilà, à mon gré, la plus grande époque depuis trois siècles. Conservez-moi vos bontés, aimez toujours les lettres, et agréez mon tendre et profond respect.

5265. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

18 mai.

Il y a plus de six semaines, madame, que je suis toujours prêt à vous écrire, à m'informer de votre santé, à vous demander comment vous supportez la vie, vous et M. le président Hénault, et à m'entretenir avec vous sur toutes les illusions de ce monde; mais je me suis trouvé exposé à tous les fléaux de la guerre, et à celui de trente pieds de neige dont j'ai été longtemps environné. Les neiges et les glaces me privent tous les ans de la vue pendant quatre mois; j'ai l'honneur d'être alors, comme vous savez, votre confrère des Quinze-Vingts; mais les quinze-vingts ne souffrent pas, et j'éprouve des douleurs très cuisantes. Je renais au printemps, et je passe de la Sibérie à Naples, sans changer de lieu : voilà ma destinée.

Pardonnez-moi si j'ai passé tant de temps sans vous écrire; vous savez que je vous aimerai toujours. Vous me direz : *Montrez-moi votre foi par vos œuvres; on écrit, quand on aime.* Cela est vrai; mais, pour écrire des choses agréables, il faut que l'âme et le corps soient à leur aise, et j'en ai été bien loin. Vous me mandez que vous vous ennuyez, et moi je vous réponds que j'enrage. Voilà les deux pivots de la vie, de l'insipidité ou du trouble.

Quand je vous dis que j'enrage, c'est un peu exagérer; cela veut dire seulement que j'ai de quoi enrager. Les troubles de Genève ont dérangé tous mes plans; j'ai été exposé, pendant quelque temps, à la famine; il ne m'a manqué que la peste; mais les fluxions sur les yeux m'en ont tenu lieu. Je me dépique actuellement en jouant la comédie. Je joue assez bien le rôle de vieillard, et cela d'après nature, et je dicte ma lettre en essayant mon habit de théâtre.

Vous vous êtes fait lire sans doute le quinzième chapitre de *Bélisaire;* c'est le meilleur de tout l'ouvrage, ou je m'y connais bien mal. Mais n'avez-vous pas été étonnée de la décision de la Sorbonne, qui condamne cette proposition : « La » vérité luit de sa propre lumière, et on n'éclaire point les » hommes par les flammes des bûchers? » Si la Sorbonne a raison, les bourreaux seront donc les seuls apôtres.

Je ne conçois pas comment on peut hasarder quelque chose d'aussi sot et d'aussi abominable. Je ne sais comment il arrive que les compagnies disent et font de plus énormes sottises que les particuliers; c'est peut-être parce qu'un particulier a tout à craindre, et que les compagnies ne craignent rien. Chaque membre rejette le blâme sur son confrère.

A propos de sottises, je vous ferai présenter très humblement de ma part ma sottise des *Scythes*, dont on fait une nouvelle édition, et je vous prierai d'en juger, pourvu que vous vous la fassiez lire par quelqu'un qui sache lire des vers; c'est un talent aussi rare que celui d'en faire de bons.

De toutes les sottises énormes que j'ai vues dans ma vie, je n'en connais point de plus grande que celle des jésuites. Ils passaient pour de fins politiques, et ils ont trouvé le secret de se faire chasser déjà de trois royaumes (3), en attendant mieux. Vous voyez qu'ils étaient bien loin de mériter leur réputation.

Il y a une femme qui s'en fait une bien grande; c'est la Sémiramis du Nord, qui fait marcher cinquante mille hommes en Pologne, pour établir la tolérance et la liberté de conscience. C'est une chose unique dans l'histoire de ce monde, et je vous réponds que cela ira loin. Je me vante à vous d'être un peu dans ses bonnes grâces; je suis son chevalier envers et contre tous. Je sais bien qu'on lui reproche quelque bagatelle au sujet de son mari (1); mais ce sont des affaires de famille dont je ne me mêle pas; et d'ailleurs il n'est pas mal qu'on ait une faute à réparer, cela engage à faire de grands efforts pour forcer le public à l'estime et à l'admiration, et assurément son vilain mari n'aurait fait aucune des grandes choses que ma Catherine fait tous les jours.

Il me prend envie, madame, pour vous désennuyer, de vous envoyer un petit ouvrage concernant Catherine (2), et Dieu veuille qu'il ne vous ennuie pas! Je m'imagine que les femmes ne sont pas fâchées qu'on loue leur espèce, et qu'on les croie capables de grandes choses. Vous saurez d'ailleurs qu'elle va faire le tour de son vaste empire. Elle m'a promis de m'écrire des extrémités de l'Asie; cela forme un beau spectacle.

Il y a loin de l'impératrice de Russie à nos dames du Marais, qui font des visites de quartier. J'aime tout ce qui est grand, et je suis fâché que nos Welches soient si petits. Nous avons pourtant encore un prodigieux avantage : c'est qu'on parle français à Astrakan, et qu'il y a des professeurs en langue française à Moscou. Je trouve cela plus honorable encore que d'avoir chassé les jésuites. C'est une belle époque sans doute que l'expulsion de ces renards; mais convenez que Catherine a fait cent fois plus en réduisant tout le clergé de son empire à être uniquement à ses gages.

Adieu, madame; si j'étais à Paris, je préférerais votre société à tout ce qui se fait en Europe et en Asie.

5266. — A M. *** (POUR REMETTRE AU COMTE DE WARGEMONT) (3).

A Ferney, 20 mai.

Je suis bien malade, monsieur, et la santé de madame Denis est aussi un peu altérée; ainsi nous comptons sur l'indulgence de M. le comte de Wargemont, quand il aura la bonté de venir dans notre hôpital. Vous savez que nous ne sortons jamais; tous les jours nous sont égaux, et, soit qu'il nous fasse l'honneur de venir dîner vers les deux heures, ou de venir souper et coucher, nous nous flattons qu'il voudra bien avoir quelque condescendance pour un vieillard malingre et pour la simplicité de notre vie. Vous connaissez les sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

5267. — A M. DE BELLOY.

A Ferney, le 21 mai.

J'ai eu la hardiesse, monsieur, de me faire acteur dans ma soixante-quatorzième année. Des jeunes gens et des jeunes femmes ont corrompu ma vieillesse. Je n'ai pas soutenu la fatigue aussi bien qu'eux, et j'en ai été malade. C'est ce qui a retardé un peu les tendres et sincères remerciements que vous doit un cœur pénétré de votre mérite et de la beauté de votre âme.

Nous voilà, ce me semble, parvenus à imiter les Grecs, chez qui les auteurs jouaient eux-mêmes leurs pièces. M. de Chabanon et M. de La Harpe récitent des vers aussi bien qu'ils en font, et madame de La Harpe a un talent dont je n'ai encore vu le modèle que dans mademoiselle Clairon.

Enfin, par un concours singulier, la perfection de la déclamation s'est trouvée dans nos déserts. Mais ce qui fait encore plus d'honneur à la littérature, c'est l'exemple que vous donnez; c'est l'amitié que vous me témoignez du soin de vos triomphes; ce sont vos beaux vers (4) qui viennent au secours de ma muse languissante.

Les neuf muses sont sœurs, et les beaux-arts sont frères.
Quelque peu de malignité
A dérangé parfois cette fraternité;
La famille en souffrit, et des mains étrangères
De ces débats ont profité.
C'est dans son union qu'est son grand avantage;
Alors elle en impose aux pédants, aux bigots;
Elle devient l'effroi des sots,
La lumière du siècle, et le soutien du sage.
Elle ne flatte point les riches et les grands :
Ceux qui dédaignaient son encens
Se font honneur de son suffrage,
Et les rois sont ses courtisans.

J'ai grande opinion du chevalier Bayard (5). C'est un beau

(1) Auteur du *Discours sur l'administration de la justice criminelle.* (G. A.)
(2) Catherine II. (G. A.)
(3) Portugal, France et Espagne. (G. A.)

(1) Pierre III qu'elle avait fait tuer. (G. A.)
(2) La *Lettre sur les Panégyriques.* (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. — Le comte de Wargemont était colonel en second de la légion de Soubise, plus tard brigadier et maréchal de camp. (G. A.)
(4) *Sur la première représentation des Scythes.* (G. A.)
(5) *Gaston et Bayard,* tragédie, qui fut jouée à la cour en 1770. (G. A.)

sujet. Je ne suis que le poëte de l'Amérique et de la Chine, et vous êtes celui des Français. Recevez, monsieur, les témoignages les plus vrais de ma reconnaissance.

5268. — A M. DAMILAVILLE.

23 mai.

Nous avons reçu, monsieur, le beau discours (1) de M. l'abbé Chauvelin. Je l'ai communiqué à M. de Voltaire, qui en a pensé comme vous. Il est un peu malade actuellement. C'est apparemment de la fatigue qu'il a eue de faire jouer chez lui les *Scythes*, et d'y représenter lui-même un vieillard. Je n'ai jamais vu de meilleurs acteurs. Tous les rôles ont été parfaitement exécutés, et la pièce a fait verser bien des larmes. Vous n'aurez jamais de pareils acteurs à la Comédie de Paris.

Je sais peu de nouvelles de littérature. J'ai ouï parler seulement d'un livre (2) de feu M. Boulanger, et d'un autre de milord Bolingbroke (3), dont on vient de donner en Hollande une édition magnifique. On parle aussi d'un petit livre espagnol, dont l'auteur s'appelle, je crois, Zapata. On en a fait une nouvelle traduction à Amsterdam.

On calomnie l'impératrice de Russie, quand on dit qu'elle ne favorise les dissidents de Pologne que pour se mettre en possession de quelques provinces de cette république. Elle a juré qu'elle ne voulait pas un pouce de terre, et que tout ce qu'elle fait n'est que pour avoir la gloire d'établir la tolérance.

Le roi de Prusse a soumis à l'arbitrage de Berne toutes ses prétentions contre les Neuchâtelois. Pour nos affaires de Genève, elles sont toujours dans le même état; mais le pays de Gex est celui qui en souffre davantage. On disait que M. de Voltaire allait passer tout ce temps orageux auprès de Lyon, mais je ne le crois pas. Il est dans sa soixante-quatorzième année, et trop infirme pour se transplanter.

J'ai l'honneur, d'être monsieur, bien sincèrement, avec toute ma famille, votre très humble et très obéissant serviteur. **Bourgier.**

5269. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

25 mai.

Je commence, mon cher ange, ma réplique à votre lettre du 14, par vous dire combien je suis étonné que vous ayez de la bile; c'est donc pour la première fois de votre vie. Il n'y a pourtant nulle bile dans votre lettre; au contraire, vous m'y comblez de bontés, et vous compatissez à mes angoisses. C'est à moi qu'il appartient d'avoir de la bile; je ne peux ni rester où je suis, ni m'en aller. Vous savez que j'ai donné la terre de Ferney à madame Denis. J'ai arrangé mes affaires de famille de façon qu'il ne me reste que des rentes viagères qu'on me paie fort mal, et M. le duc de Wurtemberg surtout me met, malgré toutes ses promesses, dans l'impuissance de faire une acquisition auprès de Lyon.

Madame Denis, qui est très commodément logée, se transplanterait avec beaucoup de peine. Tout notre pauvre petit pays est si effarouché, qu'il est impossible de trouver un fermier; nous sommes donc forcés de rester dans cette terre ingrate.

Je vous avouerai, de plus, qu'il y a un certain ressort (4) que je n'aime pas; l'affaire d'Abbeville me tient au cœur, je n'oublie rien; la Saint-Barthélemi me fait autant de peine que si elle était arrivée hier.

Il faut que je vous dise, à propos d'Abbeville, qu'un de ces infortunés jeunes gens qui méritait d'être six mois à Saint-Lazare, et qui a été condamné au plus horrible supplice pour une mièvreté, ayant, pour comble de malheur, un père très avare, a été obligé de se faire soldat chez le roi de Prusse. Il a beaucoup d'esprit; il m'a écrit : j'ai représenté son état au roi de Prusse, qui, sur-le-champ, l'a fait officier. J'espère qu'il sera un jour à la tête des armées, et qu'il prendra Abbeville; mais, en attendant, je ne crois pas que je doive me mettre dans le ressort. Mon cœur est trop plein, et je dis trop ce que je pense.

Après vous avoir ainsi rendu compte de mon âme et de ma situation, je dois vous parler de M. et de madame de Beaumont, et de leur procès au conseil. Ils demandent que vous disiez un mot en leur faveur à M. le duc de Praslin et à M. le duc de Choiseul. Le défenseur des Calas et des Sirven mérite vos bontés, et n'a pas besoin de ma recommandation auprès de vous.

Je viens enfin aux *Scythes;* ils avancent la fin de mes jours; ils me tuent comme Indatire Obéide. Le procédé des comédiens a été pour moi le coup de pied de l'âne; il faut dix ans pour ressusciter quand on est mort d'un pareil coup, témoin *Oreste*, témoin *Adélaïde du Guesclin*, témoin *Sémiramis*. J'avais un besoin extrême du succès de cet ouvrage; j'ai été contredit en tout, et je finis ma carrière par essuyer l'affront et l'injustice inouïe qu'on me fait avec ingratitude. Cela n'empêchera pas que Lekain ne touche le petit honoraire qu'on lui a promis; il peut y compter : on le portera chez lui au mois de juin.

5270. — A M. D'ÉTALLONDE DE MORIVAL.

26 mai.

Je fus très consolé, monsieur, quand le roi de Prusse daigna me mander (1) qu'il vous ferait du bien. Il a rempli sur-le-champ ses promesses, et j'ai l'honneur de lui écrire aujourd'hui pour l'en remercier du fond de mon cœur. Il est assurément bien loin de penser comme vos infâmes persécuteurs. Je voudrais que vous commandassiez un jour ses armées, et que vous vinssiez assiéger Abbeville. Je ne sais rien de plus déshonorant pour notre nation que l'arrêt atroce rendu contre des jeunes gens de famille, que partout ailleurs on aurait condamnés à six mois de prison.

Le nonce (2) disait hautement à Paris que l'inquisition elle-même n'aurait jamais été si cruelle. Je mets cet assassinat à côté de celui des Calas, et immédiatement au-dessous de la Saint-Barthélemi. Notre nation est frivole, mais elle est cruelle. Il y a peut-être dans la France sept à huit cents personnes de mœurs douces et de bonne compagnie qui sont la fleur de la nation, et qui font illusion aux étrangers. Dans ce nombre il s'en trouve toujours dix ou douze qui cultivent les arts avec succès. On juge de la nation par eux; on se trompe cruellement. Nos vieux prêtres et nos vieux magistrats sont précisément ce qu'étaient les anciens druides, qui sacrifiaient des hommes : les mœurs ne changent point.

Vous savez que M. le chevalier de La Barre est mort en héros. Sa fermeté noble et simple, dans une si grande jeunesse, m'arrache encore des larmes. J'eus hier la visite d'un officier de la légion de Soubise, qui est d'Abbeville. Il m'a dit qu'il s'était donné tous les mouvements possibles pour prévenir l'exécrable catastrophe qui a indigné tous les gens sensés de l'Europe. Tout ce qu'il m'a dit a bien redoublé ma sensibilité. Quelle religion, monsieur, qu'une secte absurde qui ne se soutient que par des bourreaux, et dont les chefs s'engraissent de la substance des malheureux!

Servez un roi philosophe, et détestez à jamais la plus détestable des superstitions.

5271. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 27 mai.

Il me paraît, monseigneur, que le royaume du prince Noir m'a été plus favorable que les Welches de Paris. J'en ai uniquement l'obligation au maître de l'Aquitaine (3). Il faut qu'il ait lui-même ordonné des répétitions sous ses yeux, et que l'envie de lui plaire ait mis les acteurs au-dessus d'eux-mêmes. Vous connaissez Paris; il n'est rempli que de petites cabales en tout genre. *Zaïre*, *Oreste*, *Sémiramis*, *Mahomet*, *Tancrède*, *l'Orphelin de la Chine*, tombèrent à la première représentation; elles furent accablées de critiques, elles ne se relevèrent qu'avec le temps. On se faisait un plaisir de me mettre fort au-dessous de Crébillon, pour plaire à madame de Pompadour, qui disait que le *Catilina* de ce Crébillon était la seule bonne pièce qu'on eût jamais faite. Voilà comme on juge de tout, jusqu'à ce que le temps fasse justice. S'il est permis de comparer les petites choses aux grandes, vous savez que le maréchal de Villars ne jouit de sa réputation qu'à l'âge de près de quatre-vingts ans. Le favori de Vénus, de Minerve, et de Mars, sait lui-même quelles contradictions il a essuyées dans sa carrière de la gloire. Il faut se soumettre à cette loi générale qui existe dans le monde depuis le péché originel : il mit dans le cœur humain l'envie et la malignité, qui sans doute n'y étaient pas auparavant.

Je vous avertis que nous avons ici la meilleure troupe de

(1) Prononcé au parlement le 29 avril, sur l'expulsion des jésuites d'Espagne. (G. A.)
(2) Le *Christianisme dévoilé*. (G. A.)
(3) Nouvelle édition de l'*Examen important*. (G. A.)
(4) Le ressort du parlement de Paris, qui s'étendait d'Aurillac à Boulogne, et de La Rochelle à Mézières. (*Beuchot.*)

(1) Le 24 mars. (G. A.)
(2) Colonna Pamphile. (G. A.)
(3) Richelieu lui-même, gouverneur de cette province. (G. A.)

l'Europe, et que l'envie n'est point entrée dans notre *tripot*. Nous avons un jeune M. de La Harpe, auteur du *Comte de Warwick*. Il est, par sa figure et par la beauté de son organe, beaucoup plus fait que Lekain pour jouer Athamare. Jamais je n'ai rien vu de plus parfait qu'un M. de Chabanon, qui a joué Indatire. La femme de M. de La Harpe était Obéide. Sa figure est fort supérieure à celle de mademoiselle Clairon; elle a une voix aussi théâtrale, elle sait pleurer et frémir. Les deux vieillards étaient de la plus grande vérité. Je ne me suis pas mal tiré du rôle de Sozame; et surtout, quand je me plaignais des cours, je puis me vanter d'avoir fait une impression singulière. La pièce n'a point été ainsi jouée à Paris : il s'en faut de beaucoup. A qui en est la faute ? A mon séjour en Scythie. M. d'Argental ne s'en est point mêlé; il est très malade, et je crains même que sa maladie ne soit trop sérieuse.

J'avais vu chez moi mademoiselle Durancy, il y a quelques années; je lui avais trouvé du talent; elle me demanda le rôle d'Obéide. On dit qu'elle le joua très mal à la première représentation, mais qu'à la troisième et quatrième elle fit un très grand effet. On me mande qu'elle joue avec beaucoup d'intelligence et de vérité, mais qu'elle n'est pas d'une figure agréable, et qu'elle n'a pas le don des larmes. On dit que les autres actrices n'ont point de talent, et que le théâtre tragique n'a jamais été dans un état plus pitoyable. On me mande que, lorsqu'un acteur de province se présente pour doubler les premiers rôles, ceux qui sont chargés de ces rôles ne manquent pas de les accabler de dégoûts, et de les faire renvoyer. Si on est aussi malin dans ce *tripot* qu'à la cour, je vous réponds que vous n'aurez d'autre théâtre que celui de l'Opéra-Comique. C'est à vous, qui êtes doyen de l'Académie, et premier gentilhomme de la chambre, de protéger les beaux-arts; ils en ont besoin. Vous savez dans quelle décadence est ma chère patrie dans tous les genres.

Vous conservez votre gloire, mais la France a un peu perdu la sienne. Il faut espérer que nous aurons du moins encore quelques crépuscules des beaux jours du siècle de Louis XIV.

Agréez, monseigneur, mon tendre et profond respect.

5272. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

mai.

Je vous supplie, monseigneur, de lire attentivement ce mémoire (1). Vous savez que j'ai rendu quelques services aux protestants. J'ignore s'ils les ont mérités; mais vous m'avouerez que La Beaumelle est un ingrat.

Je soumets ce mémoire à vos lumières, et la vérité à votre protection. Vous serez indigné, quand vous verrez tant de calomnies et d'horreurs rassemblées, et ce que nous avons de plus auguste avili avec tant d'insolence. On n oserait imaginer qu'un tel homme pût calomnier la cour impunément. Il est dans le pays de Foix, à Mazères. Peut-être un mot de vous pourrait le faire rentrer en lui-même.

Galien attend toujours la décision de son sort. Il a un frère, âgé de quatorze ans tout au plus, qui a été au Canada, à Alger, à Maroc, en qualité de mousse. Il est de retour, et est venu voir son frère ici : il y a resté sept ou huit jours, et ensuite, avec une petite pacotille, il est retourné en Dauphiné chez ses parents, où l'aîné l'aurait bien voulu suivre, à ce qu'il m'a paru, pour peu de temps.

Peut-être ne savez-vous pas que j'ai donné la terre de Ferney à madame Denis, et que je ne me suis réservé que la douceur de finir dans mon obscurité une vie mêlée de bien des chagrins, comme l'est la carrière de presque tous les hommes. Ce n'est qu'avec cette triste vie que finira le tendre et respectueux attachement que je vous ai voué jusqu'à mon dernier moment.

Je vous supplie instamment de me conserver vos bontés; elles me sont nécessaires, par le prix que mon cœur y met; elles sont la plus chère consolation du plus ancien serviteur que vous ayez.

5273. — A M. MOREAU DE LA ROCHETTE.

Au château de Ferney, par Genève, 1er juin.

Vous voulez, monsieur, que j'aie l'honneur de vous répondre sous l'enveloppe de M. le contrôleur-général, et je vous obéis.

Il est vrai que j'avais fort applaudi à l'idée de rendre les enfants trouvés et ceux des pauvres utiles à l'Etat et à eux-mêmes. J'avais dessein d'en faire venir quelques-uns chez moi pour les élever. J'habite malheureusement un coin de terre dont le sol est aussi ingrat que l'aspect en est riant. Je n'y trouvai d'abord que des écrouelles et de la misère. J'ai eu le bonheur de rendre le pays plus sain en desséchant les marais. J'ai fait venir des habitants, j'ai augmenté le nombre des charrues et des maisons, mais je n'ai pu vaincre la rigueur du climat. M. le contrôleur-général m'invitait à cultiver la garance, je l'ai essayé; rien n'a réussi. J'ai fait planter plus de vingt mille pieds d'arbres que j'avais tirés de Savoie; presque tous sont morts. J'ai bordé quatre fois le grand chemin de noyers et de châtaigniers; les trois quarts ont péri, ou ont été arrachés par les paysans : cependant je ne me suis pas rebuté, et, tout vieux et infirme que je suis, je planterais aujourd'hui, sûr de mourir demain. Les autres en jouiront.

Nous n'avons point de pépinières dans le désert que j'habite. Je vois que vous êtes à la tête des pépinières du royaume, et que vous avez formé des enfants à ce genre de culture avec succès. Puis-je prendre la liberté de m'adresser à vous pour avoir deux cents ormeaux qu'on arracherait à la fin de l'automne prochain, qu'on m'enverrait pendant l'hiver par les rouliers, et que je planterais au printemps? je les paierai au prix que vous ordonnerez. Je voudrais qu'on leur laissât à tous un peu de tête.

Il y a une espèce de cormier qui rapporte des grappes rouges, et que nous appelons *timier* (1); ils réussissent assez bien dans notre climat. Si vos ordres pouvaient m'en procurer une centaine, je vous aurais, monsieur, beaucoup d'obligation. J'ai été très touché de votre amour pour le bien public; celui qui fait croître deux brins d'herbe où il n'en croissait qu'un rend service à l'Etat.

J'ai l'honneur d'être avec l'estime la plus respectueuse, monsieur, votre, etc.

5274. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney, 2 juin.

Vous envoyez, monsieur, des tableaux à un aveugle et des filles à un eunuque ; l'état où je suis tombé ne me permet plus de lire. Un homme, qui prononce fort mal l'italien, m'a lu une partie de votre traduction du *Comminges* (2). Il m'a fait entendre, dans son baragoin, de beaux vers sur un triste sujet. Le saint homme Rancé ne s'attendait pas que ses moines fussent un jour le sujet d'une tragédie. Les jésuites fournissent actuellement une matière plus intéressante. Je les recommande à quelque muse : la mienne, aussi languissante que mon corps, ne peut plus chanter les moines. Portez-vous mieux que moi, et vivez.

5275. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 juin.

Mon cher ange éprouve donc aussi les misères de l'humanité; il est donc malade aussi bien que moi : il fait des remèdes, il évacue sa bile ; la mienne ne sort que par le bout de ma plume, quand j'écris des pouilles à mon cher ange sur des monologues. Guérissez-vous, prolongez votre agréable carrière ; voilà le point important.

Le grand malheur de la mienne, c'est que je la finis sans avoir pu vous voir ; j'ai le cœur percé de me voir privé de cette consolation. Voulez-vous, pour nous amuser tous deux, que je vous dise encore un petit mot des *Scythes*? Vous daignez toujours vous y intéresser. Lekain m'a mandé qu'on ne m'avait fait un petit passe-droit qu'à la sollicitation de Molé ; mais je vois que vous êtes tous des fripons qui avez persisté dans l'idée de ne reprendre la pièce qu'à Fontainebleau. Eh bien ! j'y consens ; je demande seulement qu'on essaye les *Scythes* une seule fois à Paris, deux ou trois jours avant que les comédiens partent pour la cour. Cette représentation servira de répétition, et la pièce n'en sera que mieux jouée devant mes deux patrons (3).

J'ai le malheur d'aimer mieux les *Scythes* qu'aucune de mes tragédies. Premièrement, parce qu'ils ont été bannis ; en second lieu, parce qu'elle est pleine de vers naturels, que tout le monde peut s'appliquer, et qui appartiennent à toutes les conditions de la vie, autant qu'à la pièce même.

Je crois vous avoir satisfait sur tout ce que vous me de-

(1) Contre La Beaumelle. Voyez, tome V, l'article XXVI des FRAGMENTS D'HISTOIRE. (G. A.)

(1) C'est le sorbier des oiseleurs ; *sorbus aucuparia L.* (Note de François de Neufchâteau.)

(2) Le *Comte de Comminges*, drame en trois actes et en vers, par d'Arnaud-Baculard. (G. A.)

(3) Choiseul et Praslin. (G. A.)

fripon, nous a saisi nos étoffes; ainsi je ne vois pas comment les cinquante mémoires de M. de Beaumont en faveur des Sirven me parviendront. Nous souffrons infiniment des mesures qu'on a prises très justement contre Genève; nous payons les fautes de cette ville. Il est bon d'être philosophe, mais il est triste d'être toujours obligé de se servir de sa philosophie.

Je reçois dans ce moment votre lettre du 21. M. Boursier assure qu'il vous a dépêché par Lyon, à M. de Courteilles, les instruments de mathématiques de M. Lembertad (1). Il est très vraisemblable qu'on ne quittera point l'affaire de la Cayenne pour celle d'un particulier : nous sommes résignés à tout.

L'aventure de madame Le Jeune a du moins produit un grand bien. On lui a saisi deux cents exemplaires du dernier livre (2) de feu M. Boulanger. Je viens de lire ce livre abominable pour la troisième fois : je sens combien il est dangereux. Il détruirait absolument le pouvoir des ecclésiastiques, avec tous les mystères de notre sainte religion. L'auteur ne veut que de la vertu et de la probité, qui sont si malaisées à rencontrer, et qui ne suffisent pas.

Vous aurez bientôt une lettre ostensible sur les Sirven (3), qui peut-être sera imprimable, supposé qu'il soit permis d'imprimer des choses utiles. On joue actuellement les *Scythes* à Lausanne, à Genève, à Lyon, à Bordeaux, et probablement à Paris. J'aime assez les choses dont personne ne s'est encore avisé; mais je crains que Paris ne soit plus difficile que les provinces.

Adieu, mon cher ami; je vous embrasse. *Ecr. l'inf....*

5212. — A M. BORDES.

27 mars (4).

On vient de réimprimer, monsieur, le *Commentaire sur les délits et les peines*. L'imprimeur de Genève, nommé Grasset, commence à débiter actuellement son édition; elle est beaucoup augmentée. Il doit avoir écrit à Deville pour s'arranger avec lui. J'aurai l'honneur de vous en envoyer un exemplaire par la première occasion. On n'ose plus actuellement se servir des courriers des lettres, depuis qu'un coquin de commis, nommé Dumesrel le fils, a osé arrêter le courrier au bureau de Collonges, sur la route de Lyon; et vous savez qu'il n'y a nulle communication entre Lyon, le pays de Gex et Genève. J'ai pris le parti de faire réimprimer les deux petits volumes que vous savez, et j'espère que vous serez payé au centuple avant six semaines. En attendant, voici une petite brochure (5) qu'on peut mettre dans une lettre; le port n'en sera pas bien considérable; elle m'a été envoyée de Paris.

Je ne puis jouir de la consolation de vous aller voir à Lyon; mais nous sommes malades, madame Denis et moi. Nous ne pouvons quitter le coin du feu; nos montagnes sont encore couvertes de neige.

Conservez-moi, monsieur, une amitié dont je sens tout le prix.

5213. — A MADAME LA DUCHESSE DE GRAMMONT.

Au château de Ferney, 27 mars.

Encouragé par vos bontés, et par celles de monseigneur le duc votre frère, je prends encore la liberté de vous écrire à tous deux, et de vous supplier de lui faire lire cette lettre dans un moment de loisir, s'il est possible qu'il en ait.

Nous sommes bien loin de nous plaindre, madame Denis, M. et madame Dupuits, et moi, et tout ce qui habite dans ma retraite, ni des arrangements pris par M. le duc de Choiseul, ni des troupes, ni des officiers. Nous nous sommes conformés à ses intentions avec le plus grand zèle, en ne tirant de Genève que la viande de boucherie (pardon de ces détails); nous faisons venir tout autre comestible, toute autre provision de Lyon, pour donner l'exemple. Mais jusqu'à ce que les voitures publiques puissent marcher de Lyon au pays de Gex et en Suisse, nous sommes forcés d'user des bontés de monseigneur le duc de Choiseul, en chargeant le courrier de nous apporter les choses nécessaires. Cette voie est la seule praticable.

Un malheureux commis du bureau de Collonges (nommé Dumesrel fils) saisit les étoffes que madame Denis renvoie à Lyon, après avoir choisi celles qu'elle garde. Ce commis, qu'elle a déjà fait condamner à restituer cinquante louis d'or qu'il lui avait extorqués (1), nous persécute comme s'il était le tyran de la province.

Confinés et bloqués dans notre château, ne voulant rien tirer de Genève, obligés de faire venir par Lyon notre argent, nos provisions, nos habits, n'ayant d'autre ressource que la voie du courrier, que deviendrons-nous si on nous coupe la communication avec Lyon? Faudra-t-il me réfugier en Suisse à l'âge de soixante-quatorze ans? Je sais qu'ordinairement il est défendu aux courriers de se charger d'aucun ballot; mais cette loi, portée pour favoriser les entrepreneurs de voitures, cesse quand les voitures manquent.

Comment puis-je recevoir cinquante exemplaires du mémoire de Sirven qui sont à Lyon, et que j'attends pour envoyer aux cours étrangères?

Monseigneur le duc de Choiseul est grand maître des postes; il peut permettre que le courrier de Lyon nous apporte notre nécessaire, dans cette interruption totale de commerce. Il peut réprimer les rapines du nommé Dumesrel fils, receveur du bureau de Collonges.

Il peut donner ses ordres au sieur Tabareau, directeur de la poste de Lyon, à qui le petit ballot saisi était renvoyé. Nous demandons cette justice et cette grâce au protecteur des Calas, des Sirven, et au nôtre.

Comptez, madame, que nous éprouvons depuis trois mois l'état le plus cruel dans un désert qui est pire que la Sibérie la moitié de l'année, et que j'ai pourtant embelli et amélioré aux dépens de ma fortune.

Nous nous jetons à vos pieds et aux siens. J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, madame, etc.

5214. — A M. ***, AVOCAT A BESANÇON,

ÉCRITE SOUS LE NOM D'UN MEMBRE DU CONSEIL DE ZURICH EN SUISSE.

Mars.

Nous nous intéressons beaucoup, monsieur, dans notre république, à la triste aventure du sieur Fantet (2). Il était presque le seul dont nous tirassions les livres qui ont illustré votre patrie, et qui forment l'esprit et les mœurs de notre jeunesse. Nous devons à Fantet les œuvres du chancelier Daguesseau et du président de Thou. C'est lui seul qui nous a fait connaître les *Essais de Morale* de Nicole, les *Oraisons funèbres* de Bossuet, les *Sermons* de Massillon et ceux de Bourdaloue, ouvrages propres à toutes les religions; nous lui devons l'*Esprit des lois*, qui est encore un de ces livres qui peuvent instruire toutes les nations de l'Europe.

Je sais en mon particulier que le sieur Fantet joint à l'utilité de sa profession une probité qui doit le rendre cher à tous les honnêtes gens, et qu'il a employé au soulagement de ses parents le peu qu'il a pu gagner par une louable industrie.

Je ne suis point surpris qu'une cabale jalouse ait voulu le perdre. Je vois que votre parlement ne connaît que la justice, qu'il n'a acception de personne, et que, dans toute cette affaire, il n'a consulté que la raison et la loi. Il a voulu et il a dû examiner par lui-même si, dans la multitude des livres dont Fantet fait commerce, il ne s'en trouverait pas quelques-uns de dangereux, et qu'on ne doit pas mettre entre les mains de la jeunesse; c'est une affaire de police, une précaution très sage des magistrats.

Quand on leur a proposé de jeter ce que vous appelez des monitoires (3), nous voyons qu'ils se sont conduits avec la même équité et la même impartialité, en refusant d'accorder cette procédure extraordinaire. Elle n'est faite que pour les grands crimes; elle est inconnue chez tous les peuples qui concilient la sévérité des lois avec la liberté du citoyen; elle ne sert qu'à répandre le trouble dans les consciences, et l'alarme dans les familles. C'est une inquisition réelle qui invite tous les citoyens à faire le métier infâme de délateur; c'est une arme sacrée qu'on met entre les mains de l'envie et de la calomnie pour frapper l'innocent en sûreté de conscience. Elle expose toutes les personnes faibles à se déshonorer, sous prétexte d'un motif de religion; elle est, en cette occasion, contraire à toutes les lois, puisqu'elle a pour but la réparation d'un délit, et que l'objet de ce monitoire serait d'établir un délit lorsqu'il n'y en a point.

Un monitoire, en ce cas, serait un ordre de chercher, au nom de Dieu, à perdre un citoyen; ce serait insulter à la fois

(1) La *Lettre à un conseiller*, par d'Alembert. (G. A.)
(2) Le *Christianisme dévoilé*, de d'Holbach. (G. A.)
(3) La lettre à Beaumont du 20 mars. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(5) Sans doute les *Questions de Zapata*. (G. A.)

(1) En promettant de laisser passer madame Le Jeune avec ses livres de contrebande, promesse qu'il ne tint pas. (G. A.)
(2) Libraire de Besançon poursuivi. (G. A.)
(3) Lettres du juge d'église qu'on publiait au prône des paroisses pour obliger les fidèles à venir déposer. (G. A.)

la loi et la religion, et les rendre toutes deux complices d'un crime infiniment plus grand que celui qu'on impute au sieur Fantet. Un monitoire, en un mot, est une espèce de proscription. Cette manière de procéder serait ici d'autant plus injuste que, de vos prêtres qui avaient accusé Fantet, les uns ont été confondus à la confrontation, les autres se sont rétractés. Un monitoire alors n'eût été qu'une permission accordée aux calomniateurs de chercher à calomnier encore, et d'employer la confession pour se venger. Voyez quel effet horrible ont produit les monitoires contre les Calas et les Sirven !

Votre parlement, en rejetant une voie si odieuse, et en procédant contre Fantet avec toute la sévérité de la loi, a rempli tous les devoirs de la justice, qui doit rechercher les coupables, et ne pas souhaiter qu'il y ait des coupables. Cette conduite lui attire les bénédictions de toutes les provinces voisines.

J'ai interrompu cette lettre, monsieur, pour lire en public les remontrances que votre parlement fait au roi sur cette affaire. Nous les regardons comme un monument d'équité et de sagesse, digne du corps qui les a rédigées, et du roi à qui elles sont adressées. Il nous semble que votre patrie sera toujours heureuse, quand vos souverains continueront de prêter une oreille attentive à ceux qui, en parlant pour le bien public, ne peuvent avoir d'autre intérêt que ce bien public même dont ils sont les ministres.

J'ai l'honneur d'être bien respectueusement, monsieur, etc. D..... *du conseil des deux cents.*

P.-S. Nous avons admiré le factum en faveur de Fantet. Voilà, monsieur, le triomphe des avocats : faire servir l'éloquence à protéger, sans intérêt, l'innocent, couvrir de honte les délateurs, inspirer une juste horreur de ces cabales pernicieuses qui n'ont de religion que pour haïr et pour nuire, qui font des choses sacrées l'instrument de leurs passions : c'est là sans doute le plus beau des ministères. C'est ainsi que M. de Beaumont défend à Paris l'innocence des Sirven après avoir si glorieusement combattu pour les Calas. De tels avocats méritent les couronnes qu'on donnait à ceux qui avaient sauvé des citoyens dans les batailles. Mais que méritent ceux qui les oppriment ?

5215. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

A Ferney, 1er avril.

J'ai reçu, mon chevalier, une quantité prodigieuse de paquets contre-signés, depuis deux mois, tantôt vice-chancelier, tantôt ministres, tantôt Sartines. Je me souviens, entre autres, d'un imprimé fort éloquent sur les évocations. Je ne crois pas qu'il fût accompagné d'une lettre de vous.

On me rend d'ordinaire toutes les lettres qui me sont adressées, et surtout celles qui sont à contre-seing. Il me semble n'en avoir point reçu de vous depuis le mois de février. Si ma mémoire me trompe, si ma mauvaise santé me rend négligent, daignez me plaindre; si je n'ai pas reçu vos lettres, plaignez-moi encore davantage. Elles font ma consolation; peu de choses me sont plus chères que les témoignages de vos bontés.

On dit qu'il y a eu beaucoup de bruit à la première représentation des *Scythes* (1), et qu'il y avait dans le parterre des barbares qui n'ont nulle pitié de la vieillesse. Vous serez plus indulgent, vous pardonnerez à un vieillard un peu languissant une lettre si écourtée; elle serait bien longue si j'avais le temps de vous exprimer tous les sentiments que je conserverai pour vous toute ma vie. Madame Denis et toute la maison vous font les plus tendres compliments.

5216. — A M. THIERIOT.

1er avril.

M. le marquis de Maugiron vient de mourir. Voici les vers qu'il a faits une heure avant sa mort :

Tout meurt, je m'en aperçois bien.
Tronchin, tant fêté dans le monde,
Ne saurait prolonger mes jours d'une seconde,
Ni Daumat (2) en retrancher rien.
Voici donc mon heure dernière :
Venez, bergères et bergers,
Venez me fermer la paupière ;
Qu'au murmure de vos baisers,
Tout doucement mon âme soit éteinte.
Finir ainsi dans les bras de l'Amour,
C'est du trépas ne point sentir l'atteinte,
C'est s'endormir sur la fin d'un beau jour.

Vous remarquerez qu'il logeait chez l'évêque de Valence, son parent. Tout le clergé s'empressait à lui venir donner son passe-port avec la plus grande cérémonie. Pendant qu'on faisait les préparatifs, il se tourna vers son médecin, et lui dit : *Je vais bien les attraper; ils croient me tenir, et je m'en vais.* Il était mort en effet quand ils arrivèrent avec leur goupillon. Vous pourrez, mon ancien ami, régaler de cette anecdote certain génie (1) à qui vous écrivez quelquefois des nouvelles. Cela sera d'autant mieux placé, qu'il serait homme en pareil cas à imiter M. de Maugiron, et même à faire de meilleurs vers que lui.

Vous avez dû voir la lettre de M. de Mauduit sur *Bélisaire* (2); cela peut encore amuser un philosophe.

Continuez à vivre de régime, afin de vivre longtemps. On me parle dans plusieurs lettres de M. l'évêque de Saint-Brieuc et de son aventure, qu'on me dit fort plaisante. On suppose que je sais cette aventure, et je ne sais rien du tout (3). Je suis bien aise d'ailleurs qu'un évêque amuse le monde, cela vaut mieux que de l'excommunier.

P.-S. Ah ! on vient de me conter l'aventure. Voilà une maîtresse femme. *Vale.*

5217. — A MADAME DU BOCCAGE.

Du château de Ferney, 2 avril (4).

Bion et Moschus, madame, vous ont bien de l'obligation de les avoir embellis, et moi d'avoir bien voulu m'envoyer vos deux très jolies imitations. Je m'imagine que votre beauté est tout comme votre esprit. Vous étiez très belle quand vous passâtes par ma cabane, en revenant des palais d'Italie. Vous ne devez avoir changé en rien; une femme ne s'avise point de faire des vers amoureux sans inspirer de l'amour.

Mont petit La Harpe est enchanté de la bonté que vous avez de le faire Normand; le voilà enrôlé sous vos drapeaux. C'est Sapho qui met Phaon de son académie ; il a plus d'esprit et de génie que Phaon, et peut-être autant de grâces; cela n'a que vingt-sept ans.

Il semble fait également
Et pour le Pinde et pour Cythère,
Et pourrait être votre amant
Aussi bien que votre confrère.

Mais je vous avertis, madame, qu'il est coupable, comme moi, de préférer Jean Racine à Pierre Corneille. J'ai peur que, dans le fond de l'âme, vous ne tombiez dans le même péché. Je crois que c'est à cause de mon hérésie que Cideville ne m'écrit plus; il m'a abandonné tout net comme un réprouvé. Faites-moi grâce : il ne faut pas que je sois excommunié partout.

Mille remerciements, madame, et mille respects. Comptez que je vous suis attaché pour le reste de ma vie (5).

5218. — A M. DAMILAVILLE.

3 avril.

Je reçois, mon cher ami, votre lettre du 21 mars par M. Mallet, et je n'ai reçu encore aucun des envois que vous avez bien voulu me faire par Lyon. Tous les mémoires de M. de Beaumont en faveur des Sirven sont encore à la douane : je ne sais pas quand je pourrai les avoir. Toute communication entre Lyon et Genève est interrompue.

M. Fournier vous avait envoyé l'étui de mathématiques (6) pour M. Lembertad, il y a environ trois semaines, par la même voie que vous aviez vous-même choisie, et par laquelle vous aviez reçu le factum des Sirven signé de toute la famille. Il était à croire que l'étui de mathématiques, qui coûte, comme vous savez, cent écus, vous parviendrait de même. Il faut que quelque grand mathématicien ait mis la main dessus et se le soit approprié; car il est un des meilleurs ouvriers de l'Europe.

Je suis actuellement séparé du reste du monde. Nous ne savons plus de quel côté nous tourner pour faire venir les choses les plus nécessaires à la vie, et je mets les bons livres parmi les choses absolument nécessaires.

---

(1) Elle eut lieu le 26 mars. (G. A.)
(2) Médecin à Valence. (G. A.)

(1) Le roi de Prusse. (G. A.)
(2) *Anecdote sur Bélisaire.* Voyez, tome VI, aux FACÉTIES. (G. A.)
(3) L'évêque avait voulu violer une dame qui lui donna un coup d'épée dans la cuisse. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(5) Cette dernière ligne est de sa main. (*A. François.*)
(6) La *Lettre au conseiller*, de d'Alembert. (G. A.)

Je me sais bien bon gré de vous avoir envoyé ma lettre pour M. Linguet. Je le croyais de vos amis intimes, puisqu'il m'envoyait son livre (1) par vous, et que M. Thiériot me l'avait vanté comme un des meilleurs ouvrages qu'on eût vus depuis longtemps. Je n'ai pas plus reçu le livre que les autres ballots; mais je vous en crois sur ce que vous me dites. Il est bon de savoir à qui on a affaire. Vous vous êtes conduit très sagement, je vous en loue, et je vous en remercie.

On m'a envoyé la lettre de l'abbé Mauduit (2). Il me semble qu'elle n'est que plaisante, et qu'elle n'a aucune teinture d'impiété. L'auteur s'égaie peut-être un peu aux dépens de quelques docteurs de Sorbonne, mais il paraît respecter beaucoup la religion; c'est, comme nous l'avons dit tant de fois ensemble, le premier devoir d'un bon sujet et d'un bon écrivain. Aussi je ne connais aucun philosophe qui ne soit excellent citoyen et excellent chrétien. Ils n'ont été calomniés que par des misérables qui ne sont ni l'un ni l'autre.

Je ne sais point qui est M. de La Férière; mais il paraît que c'est un Burrhus. Je souhaite qu'il ne trouve point de Narcisse.

On m'avait déjà touché quelque chose de ce qu'on imputait à Tronchin (3). Je ne l'en ai jamais cru capable, quoiqu'il me fît l'injustice d'imaginer que je favorisais les représentants de Genève. Je suis bien loin de prendre aucun parti dans ces démêlés; je n'ai d'autre avis que celui dont le roi sera. Il faudrait que je fusse insensé, pour me mêler d'une affaire pour laquelle le roi a nommé un plénipotentiaire. Je suis auprès de Genève comme si j'en étais à cent lieues, et j'ai assez de mes propres chagrins, sans me mêler des tracasseries des autres. Je suis exactement le conseil de Pythagore : *Dans la tempête, adorez l'écho.* Adieu, mon très cher ami.

5219. — A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

3 avril.

Mon cher grand-écuyer, parmi toutes mes détresses il y en a une qui m'afflige infiniment, et qui hâtera mon petit voyage à Montbéliard et ailleurs. Plusieurs personnes dans Paris accusent Tronchin d'avoir dit au roi qu'il n'était point mon ami, et qu'il ne pouvait pas l'être, et d'en avoir donné une raison très ridicule, surtout dans la bouche d'un médecin. Je le crois fort incapable d'une telle indignité et d'une telle extravagance. Ce qui a donné lieu à la calomnie, c'est que Tronchin a trop laissé voir, trop dit, trop répété, que je prenais le parti des représentants, en quoi il s'est bien trompé. Je ne prends assurément aucun parti dans les tracasseries de Genève, et vous avez bien dû vous en apercevoir par la petite plaisanterie intitulée la *Guerre génevoise* (4), qu'on a dû vous communiquer de ma part.

Je n'ai d'autre avis sur ces querelles que celui dont le roi sera; et il ne m'appartient pas d'avoir une opinion quand le roi a nommé des plénipotentiaires. Je dois attendre qu'ils aient prononcé, et m'en rapporter entièrement au jugement de M. le duc de Choiseul.

Voilà à peu près la vingtième niche qu'on me fait depuis trois mois dans mon désert.

Votre cidre n'arrivera pas, et sera gâté. Il arrive la même chose à mon vin de Bourgogne. Vingt ballots envoyés de Paris, avec toutes les formalités requises, sont arrêtés, et Dieu sait quand ils pourront venir, et dans quel état ils viendront. J'aurais bien assurément l'honnêteté de vous envoyer des *Honnêtetés* (5); mais on est si malhonnête, que je ne puis même vous procurer ce léger amusement.

Je viens d'écrire à Morival (6), et, dès que j'aurai sa réponse, j'agirai fortement auprès du prince dont il dépend. Ce prince m'écrit tous les quinze jours; il fait tout ce que je veux. Les choses, dans ce monde, prennent des faces bien différentes; tout ressemble à Janus; tout, avec le temps, a un double visage. Ce prince ne connaît point Morival, sans doute, mais il connaît très bien son désastre. Il m'en a écrit plusieurs fois avec la plus violente indignation, et avec une horreur presque égale à celle que je ressens encore. Il y a des monstres qui mériteraient d'être décimés.

Je ne sais si je vous ai mandé que je suis enchanté de la nouvelle calomnie (7) répandue sur les Calas. Il est heureux que les dévots, qui persécutent cette famille et moi, soient reconnus pour des calomniateurs. Ils font du bien sans le savoir; ils servent la cause des Sirven. Je recommande bien cette cause à mon cher grand-turc (1). Il y a des gens qui disent qu'on pourrait bien la renvoyer au parlement de Paris. Je compte alors sur la candeur, sur le zèle, sur la justesse d'esprit de mon gros goutteux (2), que j'embrasse de tout mon cœur, aussi bien que sa mère.

Vivez tous sainement et gaiement; il n'y a que cela de bon.

Nouvelles tracasseries encore de la part des commis, et point de justice; et je partirai; mais gardez-moi le secret, car je crains la rumeur publique. Je vous embrasse tous bien tendrement.

5220. — A M. CHARDON.

5 avril.

Monsieur, il paraît, par la lettre dont vous m'honorez, du 27 de mars, que vous avez vu des choses bien tristes dans les deux hémisphères. Si le pays d'Eldorado avait été cultivable, il y a grande apparence que l'amiral Drake s'en serait emparé, ou que les Hollandais y auraient envoyé quelques colonies de Surinam. On a bien raison de dire de la France:

Non illi imperium pelagi; (*Æneid.*, lib. I, v. 142.)

mais si on ajoute :

Illa se jactet in aula,
Æneid., lib., I, v. 141.

ce ne sera pas *in aula tolosana* (3).

Je suis persuadé, monsieur, que vous auriez couru toute l'Amérique sans pouvoir trouver, chez les nations nommées sauvages, deux exemples consécutifs d'accusations de parricides, et surtout de parricides commis par amour de la religion. Vous auriez trouvé encore moins, chez des peuples qui n'ont qu'une raison simple et grossière, des pères de famille condamnés à la roue et à la corde, sur les indices les plus frivoles, et contre toute les probabilités humaines.

Il faut que la raison languedocienne soit d'une autre espèce que celle des autres hommes. Notre jurisprudence a produit d'étranges scènes depuis quelques années; elles font frémir le reste de l'Europe. Il est bien cruel que, depuis Moscou jusqu'au Rhin, on dise que, n'ayant su nous défendre ni sur mer ni sur terre, nous avons eu le courage de rouer l'innocent Calas; de pendre en effigie et de ruiner en réalité la famille Sirven; de disloquer dans les tortures le petit-fils d'un lieutenant-général, un enfant de dix-neuf ans; de lui couper la main et la langue, de jeter sa tête d'un côté, et son corps de l'autre, dans les flammes, pour avoir chanté deux chansons grivoises, et avoir passé devant une procession de capucins sans ôter son chapeau. Je voudrais que les gens qui sont si fiers et si rogues sur leurs paillers voyageassent un peu dans l'Europe, qu'ils entendissent ce que l'on dit d'eux, qu'ils vissent au moins les lettres que des princes éclairés écrivent sur leur conduite; ils rougiraient, et la France ne présenterait plus aux autres nations le spectacle inconcevable de l'atrocité fanatique qui règne d'un côté, et de la douceur, de la politesse, des grâces, de l'enjouement et de la philosophie indulgente qui règnent de l'autre; et tout cela dans une même ville, dans une ville sur laquelle toute l'Europe n'a les yeux que parce que les beaux-arts y ont été cultivés; car il est très vrai que ce sont nos beaux-arts seuls qui engagent les Russes et les Sarmates à parler notre langue. Ces arts, autrefois si bien cultivés en France, font que les autres nations nous pardonnent nos fureurs et nos folies.

Vous me paraissez trop philosophe, monsieur, et vous me marquez trop de bonté, pour que je ne vous parle pas avec toute la vérité qui est dans mon cœur. Je vous plains infiniment de remuer, dans l'horrible château (4) où vous allez tous les jours, le cloaque de nos malheurs. La brillante fonction de faire valoir le code de la raison et l'innocence des Sirven sera plus consolante pour une âme comme la vôtre. Je suis bien sensiblement touché des dispositions où vous êtes de sacrifier votre temps, et même votre santé, pour rapporter et pour juger l'affaire des Sirven, dans l

(1) *Théorie des lois civiles.* (G. A.)
(2) *L'Anecdote sur Bélisaire.* (G. A.)
(3) Voyez la lettre suivante. (G. A.)
(4) La *Guerre civile de Genève.* (G. A.)
(5) Les *Honnêtetés littéraires.* (G. A.)
(6) On n'a pas cette lettre. (G. A.)
(7) On avait répandu le bruit que la servante catholique des Calas était morte, et qu'en mourant elle avait déclaré que Jean Calas était bien l'assassin de son fils. Voyez, tome V, page 781, la *Déclaration juridique.* (G. A.)

(1) Mignot. (G. A.)
(2) D'Hornoy. (G. A.)
(3) Le parlement de Toulouse. (G.
(4) Le Palais de justice. (G. A.)

temps que vous êtes enfoncé dans le labyrinthe de la Cayenne. Nous vous supplions, Sirven et moi, de ne vous point gêner. Nous attendrons votre commodité avec une patience qui ne nous coûtera rien, et qui ne diminuera pas assurément notre reconnaissance. Que cette malheureuse famille soit justifiée à la Saint-Jean ou à la Pentecôte, il n'importe; elle jouit du moins de la liberté et du soleil, et l'intendant de la Cayenne n'en jouit pas. C'est au plus malheureux que vous donnez bien justement vos premiers soins; et je suis encore étonné que, dans la multitude de vos affaires, vous ayez trouvé le temps de m'écrire une lettre que j'ai relue plusieurs fois avec autant d'attendrissement que d'admiration. Pénétré de ces sentiments et d'un sincère respect, j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

5221. — A M. ***.

6 avril 1767 (1).

Je comptais, monsieur, vous remercier de jour en jour en connaissance de cause, et vous parler du plaisir que m'aurait fait le livre que vous avez bien voulu m'envoyer, mais je ne l'ai point encore reçu. Il est, depuis près de trois semaines, à la douane de Lyon. Il n'y a plus de communication entre Lyon et Genève. Votre livre est arrêté avec du vin de Bourgogne. Passe encore pour du vin, mais je ne puis supporter qu'on me prive d'un ouvrage dont on m'a dit tant de bien, et dans lequel j'espérais m'instruire. Je fais beaucoup plus de cas de mon âme que de mon gosier, et je consens que les soldats qui m'entourent boivent mon vin, pourvu que je vous lise.

Au reste, que puis-je vous répondre sur l'article de J.-J. Rousseau, sinon que je le plains beaucoup d'avoir insulté ses amis et ses bienfaiteurs, d'avoir manqué à sa patrie et d'avoir mérité l'indignation des ministres à qui nous devons la paix. J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec tous les sentiments que je vous dois, etc.

5222. — A M. DESPREZ DE CRASSI.

A Ferney, 8 avril (2).

Monsieur, vous me pénétrez de joie en m'apprenant votre heureux succès; je me flatte que tout sera bientôt réglé à votre satisfaction. Vous méritiez bien assurément la justice qu'on vous a rendue. Personne ne s'intéressera jamais plus que moi à tous vos avantages. Je suis bien fâché que mon âge et ma mauvaise santé m'empêchent de venir vous dire avec quels sentiments respectueux j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

5223. — A M. DAMILAVILLE.

9 avril.

On reçoit dans ce moment la nouvelle que l'étui de mathématiques est arrivé. Le quart de cercle (3) que vous demandez ne sera pas sitôt prêt : vous savez que jamais les ouvriers de Genève n'ont été si profonds politiques et si mauvais artisans. On se donne beaucoup, dans ce pays-là, le passe-temps de se tuer : voilà quatre suicides en six semaines : mais on n'accuse pas encore les pères de tuer leurs enfants; il faut espérer que cette mode viendra de France.

L'aventure de la servante est heureuse (4). Fréron la contait en s'enivrant avec ses garçons empoisonneurs. Je vous l'ai déjà dit, nos ennemis amassent des charbons ardents sur leur tête. M. de Lavaysse, à qui je fais mille compliments, sait la demeure de M. l'abbé Sabatier (5); il faudra absolument le faire appeler en témoignage.

J'apprends qu'une horde de barbares a fait beau bruit aux *Scythes*; ces gens-là ne respectent point la vieillesse.

Adieu, mon digne et vertueux ami; souvenez-vous de ce que vous avez promis de donner à madame de Florian.

Embrassez bien pour moi le très aimable Lembertad.

5224. — AU MEME.

10 avril.

Je reçois, mon cher ami, votre lettre du 3. Coqueley a certainement approuvé les infamies de Fréron sur la famille Calas, j'en suis certain; mais, pour ne pas compromettre M. de Beaumont, retranchons ce passage. Je crois que vous pouvez très bien faire imprimer la lettre (1), par Merlin, avec l'addition que je vous envoie; cette publication me paraît essentielle. Au reste, les Welches sont bien welches; mais il faut les forcer à goûter le noble et le simple. Ils commencent à n'aimer que les tours de passe-passe et les tours de force. Le goût dégénère en tout genre; c'est aux Français à ramener les Welches. Je n'ai reçu encore ni le ballot, ni les mémoires pour Sirven, ni aucun envoi de Lyon. Je suis dans la position la plus désagréable et la plus gênante. Pourquoi faut-il que je sois dans un désert, et séparé de vous!

On m'a envoyé de province une espèce de dialogue entre l'auteur de *Bélisaire* et un moine (2). L'auteur a trouvé dans saint Paul qu'il ne faut pas damner Marc-Aurèle. Il pourrait faire rougir la Sorbonne, si les corps rougissaient. *Ecr. l'inf...*

5225. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 avril.

Je reçois deux lettres bien consolantes de M. d'Argental et de M. de Thibouville, écrites du 2 d'avril. Ma réponse est qu'on s'encourage à retoucher son tableau, lorsqu'en général les connaisseurs sont contents, mais qu'on est très découragé quand les faux connaisseurs et les cabales décrient l'ouvrage à tort et à travers : alors on ne met de nouvelles touches que d'un main tremblante, et le pinceau tombe des mains.

Vous me faites bien du plaisir, mon cher ange, de me dire que mademoiselle Durancy a saisi enfin l'esprit de son rôle, et qu'elle a très bien joué; mais je doute qu'elle ait pleuré, et c'était là l'essentiel. Madame de La Harpe pleure.

Je vais écrire à M. le maréchal de Richelieu, qui ne fait que rire de toutes les choses qui sont très essentielles pour les amateurs des beaux-arts, et je lui parlerai de mademoiselle Durancy comme je le dois. Mais vous avez à Paris M. le duc de Duras, qui a du goût et de la justice. Je suppose, mon cher ange, que vous avez raccommodé la sottise de Lacombe. Vous me demandez pourquoi j'ai choisi ce libraire : c'est qu'il avait rassemblé il y a deux ans, avec beaucoup d'intelligence, quantité de choses éparses dans mes ouvrages, et qu'il en avait fait une espèce de poétique (3) qui eut assez de succès.

Il m'écrivit des lettres fort spirituelles. Je ne savais pas qu'il fût lié avec Fréron. Il me semble qu'il en a agi comme les Suisses, qui servaient tantôt la France et tantôt la maison d'Autriche. Enfin il me fallait un libraire, et j'ai préféré un homme d'esprit à un sot.

Il faut vous dire encore que, lorsque je lui envoyai la pièce à imprimer, mon seul but était de faire connaître aux méchants, et à ceux qui écoutent les méchants, qu'un homme occupé d'une tragédie ne pouvait l'être de toutes les brochures qu'on m'attribuait. Vous savez bien que je voulais prouver mon alibi.

A présent que je suis un peu plus tranquille et un peu plus rassuré contre la rage des Welches, j'ai revu les *Scythes* avec des yeux plus éclairés, et j'y ai fait des changements assez importants. Je crois que la meilleure façon de vous faire tenir toutes ces corrections éparses est de les rassembler dans le volume même; j'y ferai mettre des cartons bien propres, afin de ménager vos yeux.

J'attends l'édition de Lacombe, pour vous renvoyer deux exemplaires bien corrigés. Mais croirez-vous bien que je n'ai pas cette édition encore? La communication interrompue entre Lyon et mon petit pays me prive de tous les secours. J'ai vingt ballots à Lyon, qui ne m'arriveront probablement que dans trois mois. Je ne sais pas pourquoi je ris de la guerre de Genève, car elle me gêne infiniment, et me rend l'habitation que j'ai bâtie insupportable.

Si je ne puis avoir l'édition de Lacombe, je me servirai de celle des Cramer, quoiqu'elle soit déjà chargée de corrections qui font peine à la vue.

Quand vous aurez la pièce en état, je vous demanderai en grâce qu'on la joue deux fois après Pâques, en attendant Fontainebleau. Une fois même me suffirait pour juger enfin de la disposition des esprits, qu'on ne peut connaître que quand ils sont calmés.

Peut-être le rôle d'Athamare n'est pas trop fait pour Lekain. Il faudrait un jeune homme beau, bien fait, passionné, pleurant tantôt d'attendrissement et tantôt de colère, n'ayant

(1) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) La réimpression de la première partie de l'opuscule de d'Alembert *Sur la Destruction des jésuites*. (G. A.)
(4) Voyez la lettre du 3 avril à Florian. (G. A.)
(5) Futur auteur des *Trois siècles*, alors flatteur des philosophes. (G. A.)

(1) Celle du 20 mars. (G. A.)
(2) Voyez l'*Anecdote sur Bélisaire*. (G. A.)
(3) La *Poétique de M. de Voltaire*. (G. A.)

que des paroles de feu à la bouche dans sa scène avec Obéide, au troisième acte; point de lenteur, point de gestes compassés.

Il faudrait d'autres vieillards que Dauberval, il faudrait d'autres confidents; mais le spectacle de Paris, le seul spectacle qui lui fasse honneur dans l'Europe, est tombé dans la plus honteuse décadence, et je vous avoue que je ne crois pas qu'il se relève.

M. de La Harpe était le seul qui pût le soutenir; le mauvais goût et les mauvaises intentions l'effraient. Il n'a rien, il n'a été que persécuté; il pourra bien renoncer au théâtre, et passer dans les pays étrangers.

Vous me parlez des caricatures que vous avez de ma personne. Je n'ai jamais eu l'impudence d'oser proposer à quelqu'un un présent si ridicule. Je ne ressemble point à Jean-Jacques, qui veut à toute force une statue (1). Il s'est trouvé un sculpteur, dans les rochers du mont Jura, qui s'est avisé de m'ébaucher de toutes les manières : si vous m'ordonnez de vous envoyer une de ces figures de Callot, je vous obéirai.

Je vous assure que je suis très affligé de n'être sous vos yeux qu'en peinture.

Mademoiselle Sainval, comme je vous l'ai dit, me demande à jouer Olympie. Si elle a ce qu'on n'a plus au théâtre, c'est-à-dire des larmes, de tout mon cœur.

Vous trouvez qu'on peut faire un partage des autres pièces entre mademoiselle Dubois et mademoiselle Durancy; votre volonté soit faite.

Je compte qu'une grande partie de cette lettre est pour M. de Thibouville aussi bien que pour mes anges. J'obéirai d'ailleurs aux ordres de M. de Thibouville, à la première occasion que je trouverai.

Je me mets aux pieds de madame d'Argental.

5226. — A M. DE CHENEVIÈRES.

11 avril (2).

Je ne doute pas, mon cher ami, que vous n'ayez fait parvenir ma lettre à M. le chevalier de Rochefort; je vous prie de lui dire combien je suis pénétré de ses bontés. Je crois qu'on lui adresse à présent ses lettres à l'hôtel de Puisieux à Paris; mais je n'en suis pas bien sûr. Ce dont je suis bien sûr, c'est que nous sommes toujours bloqués par vos troupes dans le pays de Gex. Nous manquons de blé, et je suis très embarrassé pour en faire venir; je manque d'argent avec lequel on achète du blé, et il faudra probablement que je fasse le voyage de Wirtemberg au mois de mai, pour aller arranger mes affaires avec la chambre des finances de ce pays-là, sur lequel j'ai une grande partie de mon bien; après quoi je pourrai bien transplanter mes pénates à Lyon, jusqu'à ce que la guerre de Genève soit finie.

Nous avons passé tout à coup d'une grande abondance à une plus grande disette. J'ai eu grande raison de faire les *Scythes*, car je suis en Scythie. Je vous embrasse de tout mon cœur.

5227. — A M. LE PRINCE GALLITZIN.

A Ferney, 11 avril.

Monsieur, votre excellence ne doute pas à quel point son souvenir m'est précieux. Je vous suis attaché à deux grands titres, comme à l'ambassadeur de l'impératrice, et comme à un homme bienfaisant.

Je vous remercie de l'imprimé que vous avez bien voulu m'envoyer (3). Sa majesté impériale avait déjà daigné m'en gratifier il y a trois mois, avant qu'il fût public. Je n'y ai rien trouvé ni à resserrer ni à étendre. Cet ouvrage me paraît digne du siècle qu'elle fait naître. J'oserais bien répondre qu'elle fera goûter à son vaste empire tous les fruits que Pierre-le-Grand a semés. Ce fut Pierre qui forma l'homme, mais c'est Catherine II qui l'anime du feu céleste.

J'ai une opinion particulière sur l'affaire de Pologne, quoiqu'il ne m'appartienne guère d'avoir une opinion politique. Je crois fermement que tout s'arrangera au gré de l'impératrice et du roi, et que ces deux monarques philosophes donneront à l'Europe étonnée le grand exemple de la tolérance. Les pays qui ne produisaient autrefois que des conquérants vont produire des sages, et, de la Chine jusqu'à l'Italie (exclusivement), les hommes apprendront à penser. Je mourrai content d'avoir vu une si belle révolution commencée dans les esprits.

(1) Voyez la *Lettre de Jean-Jacques à Christophe de Beaumont.* (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Manifeste de Catherine sur les dissensions de Pologne. (G. A.)

5228. — A MADAME LA MARQUISE DE FLORIAN.

Le 11 avril.

Famille aimable, je vous embrasse tous. J'aimerais mieux assurément être Picard que Suisse (1); et, pour comble de désagrément, il faudra qu'au mois de mai je quitte la Suisse pour la Souabe (2). Il est comique que le bien d'un Parisien soit en Souabe; mais la chose est ainsi. La destinée est une drôle de chose. Je ne dois ni ne veux mourir avant d'avoir mis ordre à mes affaires.

La destinée des *Scythes* est à peu près comme la mienne; ce sont des orages suivis d'un beau jour. Ne regrettez point Paris quand vous serez à Hornoy, il n'y a plus à Paris que l'opéra-comique et le singe de Nicolet.

Je vois que les deux magistrats (3) resteront à Paris. Je prie le grand-turc de me dire pourquoi le baron de Tott (4) est à Neuchâtel; il me semble qu'il n'y a nul rapport entre Neuchâtel et Constantinople.

Quand M. d'Hornoy rencontrera par hasard mon boiteux de procureur, je le prie de vouloir bien l'engager à recommander au marquis de Lézeau (5) de marcher droit.

Vous trouverez du blé en Picardie; nous en manquons au pays de Gex : il faudra faire une transmigration à Babylone. On ne sait plus où se fourrer pour être bien. Je sais qu'il faut s'accommoder de tout, mais cela n'est pas aussi aisé qu'on dirait bien.

Je finis, comme j'ai commencé, par vous embrasser du meilleur de mon cœur.

5229. — A M. DAMILAVILLE.

13 avril.

Mon cher ami, vous aurez tout ce que vous demandez. Mais il faut auparavant savoir si mon paquet du 9 ou du 10 vous a été rendu chez M. Gaudet. Il y a eu beaucoup de paquets perdus. Je n'ai point encore le ballot des mémoires de M. de Beaumont. Comme vous le voyez, je vis dans l'embarras et dans le chagrin, c'est-à-dire comme la plupart des hommes. Faites passer, je vous prie, mon cher ami, cette petite lettre à M. de Lembertad.

5230. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

A Ferney, 13 avril.

Je reçois, mon cher Cicéron, votre lettre non datée, avec le procès-verbal de la célèbre servante (6). Je vais répondre à tous vos articles.

Je ne crois pas qu'il m'appartienne de parler dans ma lettre de la conduite du parlement de Toulouse. J'ai voulu et j'ai su me borner aux faits dont je suis témoin. C'est à vous qu'il sied bien de faire voir l'outrage que le parlement de Toulouse a fait au conseil, en refusant d'exécuter son arrêt. Ce que vous en dites est d'autant plus fort, que vous l'avez dit avec le ménagement convenable. Le conseil a senti tout ce que vous n'avez pas exprimé. Il y a des cas où l'on doit plus faire entendre qu'on n'en dit, et c'est un des grands mérites de votre mémoire; c'est ce qui pourra surtout ramener M. Daguesseau, qui n'aime pas l'éloquence violente.

J'ai eu mes raisons dans tout ce que je vous ai écrit. Si j'ai le bonheur de vous tenir à Ferney, vous apprendrez à connaître mes voisins. La grandeur d'âme est dans le pays conquis autrefois par Gengis-kan (7). Je ne peux faire signer votre mémoire par les Sirven que quand il me sera parvenu. Je vous ai déjà mandé que toute communication était interrompue entre Lyon et mon malheureux pays.

Si vous trouvez que ma lettre (8) puisse être bien reçue du public, telle que je l'ai envoyée en dernier lieu à M. Damilaville, ôtez les mots *consigné entre vos mains;* et mettez : *l'argent qu'on leur offrait pour leur honoraire;* mettez : *le conseil de Berne*, au lieu de *Berne; le conseil de Genève*, au lieu de *Genève;* et tout sera dans la plus grande exactitude. Il faut rendre à chacun selon ses œuvres, et madame la duchesse d'Enville et madame Geoffrin ne doivent pas être frustrées des éloges dus à leur générosité.

Quant à M. Coqueley, il est très sûr qu'il a eu le malheur d'être l'approbateur de Fréron; c'est être le recéleur de Car-

(1) Le château de la marquise était en Picardie. (G. A.)
(2) Pour le Wurtemberg. (G. A.)
(3) Mignot et d'Hornoy. (G. A.)
(4) Voyez, tome VII, le *Catalogue des correspondants.* (G. A.)
(5) Son débiteur normand. (G. A.)
(6) Voyez à la fin du tome V. (G. A.)
(7) La Chine. (G. A.)
(8) Lettre du 20 mars. (G. A.)

touche. Mais on dit qu'il a abdiqué depuis longtemps un emploi si odieux et si indigne d'un avocat. On m'assure que c'est un nommé d'Albaret qui lui a succédé et qui a été réformé ; si cela est, je transporte authentiquement à d'Albaret, et par devant notaire s'il le faut, l'horreur et le mépris qu'un approbateur de Fréron mérite; mais je ne transporterai jamais mon estime et ma tendre amitié pour vous à qui que ce soit dans le monde. Je vous garde ces deux sentiments pour jamais

5231. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 avril.

Je supplie mes anges et M. de Thibouville de lire les nouveaux changements ci-joints. Il ne faut plaindre ni la peine de l'auteur, ni celle du libraire, ni celle des comédiens.

Pour engager le libraire à faire des cartons ou à faire une édition nouvelle, il ne donnera que trois cents livres à Lekain, et je lui donnerai les trois cents autres.

J'ose me persuader que mes juges, en voyant ce nouveau mémoire de leur client, me donneront cause gagnée.

Je ne sais pas pourquoi on a imprimé à Paris,

Nous marchons dans la nuit, et d'abîme en abîme.

Je vous assure que mon vers

Nous partons, nous marchons de montagne en abîme,
Act. I, sc. III.

est beaucoup plus convenable aux voisins du mont Jura. Je vois de mes fenêtres une montagne, au milieu de laquelle se forment des nuages. Elle conduit à des précipices de quatre cents pieds de profondeurs, et, quand on est englouti dans cet abîme, on trouve d'autres montagnes qui mènent à d'autres précipices. Je peins la nature telle qu'elle est et telle que je l'ai vue. Je vous demande en grâce de faire jouer les *Scythes* après Pâques, de n'en faire annoncer qu'une représentation, et d'en donner deux si le public les redemande, après quoi on les jouera à Fontainebleau.

Les papiers publics disent qu'on les reprendra à la rentrée ; il ne faut pas les démentir, ce serait avouer une chute complète ; les Frérons triompheraient. Lekain me doit au moins cette complaisance ; il pourrait bien retarder d'un jour son voyage de Grenoble.

J'avoue que le rôle d'Athamare ne lui convient point. Il faudrait un jeune homme beau, bien fait, brillant, ayant une belle jambe et une belle voix, vif, tendre, emporté, pleurant tantôt de tendresse et tantôt de colère ; mais comme il n'a rien de tout cela, qu'il y supplée un peu par des mouvements moins lents. Que mademoiselle Durancy passe toute la semaine de Quasimodo à pleurer ; qu'on la fouette jusqu'à ce qu'elle répande des larmes ; si elle ne sait pas pleurer, elle ne sait rien.

Ah ! mon Dieu ! peut-on me proposer d'établir une loi par laquelle on est obligé de se marier au bout de quatre ans? Cela serait en vérité d'un comique à faire rire. Il n'est permis d'ailleurs de supposer des lois que quand il en a existé de pareilles. La loi de venger le sang de son mari, ou de son père, ou de son frère, a été connue de vingt nations; celle de n'être reçu dans un pays qu'à condition qu'on s'y mariera ressemblerait à l'usage du château de Cutendre, où l'on n'entrait que deux à deux (1).

Dieu me préserve de charger d'aventures et d'épisodes la noble simplicité, si difficile à saisir, si difficile à traiter, si difficile à bien jouer !

Rendez-moi mademoiselle Lecouvreur et Dufresne, je vous réponds bien du troisième acte. Le meilleur conseil qu'on m'ait jamais donné se trouve exécuté dans ces vers.

Va, si j'aime en secret les lieux où je suis née,
Mon cœur doit s'en punir, il se doit imposer
Un frein qui le retienne, et qu'il n'ose briser :
N'en demande pas plus... (Act. II, sc. I.)

Je vous dirai de même :

N'en demandez pas plus, ce serait tout gâter.

J'ose vous répondre que, si les comédiens approchaient un peu de la manière dont nous jouons les *Scythes* à Ferney, s'ils avaient la vérité, la simplicité, l'empressement, l'attendrissement de nos acteurs, ils feraient fortune ; mais la même raison pour laquelle ils ne peuvent jouer ni *Mithridate*, ni *Bérénice*, ni tant d'autres pièces, leur fera toujours jouer les *Scythes* médiocrement. N'importe, je demande à cor et à cri deux représentations après Pâques.

(1) Chant XII de la *Pucelle*. (G. A.)

Si mon cher ange parvient à faire chasser le monstre qui déshonore la littérature depuis si longtemps, les gens de lettres lui devront une statue. Je demande pardon à M. Coqueley ; mais un avocat plaide furieusement contre lui-même quand il se fait l'approbateur de Fréron : c'est se faire le receleur de Cartouche. On le dit parent de M. le procureur-général : son parent devait bien lui dire qu'il se déshonorait. On ne connaît pas toutes les scélératesses de Fréron. C'est lui qui a répandu dans Paris la calomnie contre les Calas. Il a voulu engager un des gueux avec lesquels il s'enivre à faire des vers sur les prétendus aveux de la pauvre Viguière (1). Je suis bien fâché que la vérité se soit trop tôt découverte. Il fallait laisser parler et triompher les Frérons pendant quinze jours, et ensuite montrer leur turpitude. Les colombes n'ont pas ou la prudence du serpent.

Déployez vos ailes, mes anges, jetez le diable dans l'abîme, et tirez les *Scythes* du tombeau. Respect et tendresse.

5232. — AU MÊME.

15 avril.

Mon divin ange, battez des ailes plus que jamais, et ne laissez pas à l'infâme cabale un prétexte de dire qu'on n'ose plus rejouer les *Scythes*. Je suis persuadé que si on annonce cette pièce avec des vers nouveaux répandus dans l'ouvrage, elle attirera un très grand concours. Les acteurs, rassurés par le succès des deux dernières représentations, rempliront mieux leurs personnages.

Mademoiselle Durancy, plus pénétrée de son rôle, versera enfin des larmes et en fera répandre.

On pourrait faire précéder la représentation d'un petit compliment, dans lequel on dirait que l'éloignement des lieux n'a pas permis que les acteurs reçussent avant Pâques les changements qu'on avait envoyés. On pourrait faire entendre qu'il est triste qu'un homme qui travaille depuis cinquante ans pour les plaisirs de Paris vive et meure dans un désert éloigné de Paris.

Voyez s'il serait convenable qu'au premier acte, dans la scène des deux vieillards, Sozame dît :

. . . Ah! crois-moi, *ces lauriers* sont affreux;
Ce grand art d'opprimer, trop indigne du brave,
D'être esclave d'un roi, pour faire un peuple esclave ;
Ces honneurs, cet éclat par le meurtre achetés,
Dans le fond de mon cœur je les ai détestés.
Enfin Cyrus sur moi répandant ses largesses, etc. (Sc. III.)

Je vous supplie de vouloir bien faire parvenir mes réponses à mademoiselle Durancy et à mademoiselle Sainval.

Dites bien, quelque mardi, à M. le duc de Choiseul combien je suis outré contre lui; il ne sait pas quel tort il me fait. Je suis vexé dans les lieux que j'ai défrichés, embellis et enrichis; cela n'est pas juste : je suis entré dans toutes ses vues, et il ne daigne écouter aucune de mes prières.

Joignez-y le fardeau insupportable de plus de cinquante lettres par semaine, auxquelles je suis obligé de répondre ; la régie d'une terre, vingt ouvrages qui viennent à la traverse, et jugez si j'ai du temps de reste pour limer une tragédie. Plaignez-moi et faites jouer les *Scythes*.

Mademoiselle Sainval veut s'essayer dans *Olympie;* pourquoi non?

5233. — A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Le 16 avril.

En réponse à la lettre du 3 d'avril du cher grand-écuyer, je dirai à toute la famille que mon voyage à Montbéliard est absolument nécessaire; mais je ne le ferai que dans la saison la plus favorable.

Le succès de l'affaire des Sirven me paraît infaillible, quoi qu'en dise Fréron. La calomnie absurde contre cette pauvre servante des Calas ne peut servir qu'à indigner tout le conseil, que cette calomnie attaquait vivement, en supposant qu'il avait protégé des coupables contre un parlement équitable et judicieux. Plus la rage du fanatisme exhale de poison, plus elle rend service à la vérité. Rien n'est plus heureux que de réduire ses ennemis à mentir.

Le prince au service duquel est Morival m'a mandé qu'il l'avait fait enseigne, et qu'il aurait soin de lui. Il est aussi indigné que moi de cette abominable aventure, que j'ai toujours sur le cœur.

Nous sommes embarrassés de toutes les façons à Ferney. Vous pensez bien, messieurs, que les commis condamnés à

(1) La servante de Calas. (G. A.)

restituer les cinquante louis d'or (1) cherchent à les regagner par toutes les vexations de leur métier. Nous sommes en pays ennemi. Il est triste de batailler continuellement avec les fermiers-généraux. Notre position, qui était si heureuse, est devenue tout à fait désagréable : il faut quelquefois savoir boire la lie de son vin. Nous serons plus heureux quand vous pourrez venir passer quelques mois chez nous. Notre transplantation à Hornoy est actuellement de toute impossibilité.

J'aurais souhaité que Tronchin eût été plus médecin que politique, qu'il se fût moins occupé des tracasseries d'une ville qu'il a abandonnée. S'il a pris parti dans ces troubles, il devait me connaître assez pour savoir que je me moque de tous les partis. Quoi qu'il en soit, il est plaisant que Tronchin soit à Paris, et moi aux portes de Genève, Rousseau en Angleterre, et l'abbé de Caveyrac (2) à Rome. Voilà comme la fortune ballotte le genre humain.

Je demande à M. le grand-turc pourquoi son baron de Tott est à Neuchâtel. Dites-moi, je vous prie, mon Turc, si ce Turc de Tott vous a donné de bons mémoires sur le gouvernement de ses Turcs. N'êtes-vous pas bien fâché qu'Athènes et Corinthe soient sous les lois d'un bacha ou d'un pacha?

Mille amitiés à tous. Le Turc est prié d'écrire un mot.

5234. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Le 16 avril.

Albi nostrorum sermonum candide judex. (Hor., lib. I, ep. IV.)

Vous êtes sûrement du nombre des élus, monseigneur, puisque vous n'êtes pas du nombre des ingrats. Vous chérissez toujours les lettres, à qui vous avez dû les principaux événements de votre vie. Je leur dois un peu moins que votre éminence; mais je leur serai fidèle jusqu'au tombeau. Je suis encore moins ingrat envers vous, qui avez bien voulu m'honorer de très bons conseils sur la Scythie. J'attends de Paris mon ouvrage tartare (3), pour vous l'envoyer dans le pays des Wisigoths, quoique assurément il n'y ait dans le monde rien de moins wisigoth que vous. Le blocus de Genève retarde un peu les envois de Paris. Cette campagne-ci sera sans doute bien glorieuse; mais elle me gêne beaucoup. Dès que j'aurai ma rapsodie imprimée, j'y ferai coudre proprement une soixantaine de vers que vous m'avez fait faire, et je dirai : *Si placet, tuum est.*

Si votre éminence souhaite que je lui envoie le factum des Sirven, il partira à vos ordres; il est signé de dix-neuf avocats; c'est un ouvrage très bien fait. On y venge votre province de l'affront qu'on lui fait de la croire féconde en parricides. C'était à un Languedochien, et non à moi, de faire rendre justice aux Sirven et aux Calas. Mais ces deux familles infortunées s'étant réfugiées dans mes déserts, j'ai cru que la fortune me les envoyait pour les secourir.

Plus vous réfléchissez sur tout ce qui se passe, plus vous devez aimer votre retraite. La grosse besogne archiépiscopale me paraît fort ennuyeuse; mais vous faites du bien, vous êtes aimé, et il vous appartient de vous réjouir dans vos œuvres, comme dit le livre de l'*Ecclésiaste*, attribué fort mal à propos à Salomon.

Oserai-je vous demander si vous avez lu le *Bélisaire* de Marmontel, qu'on appelle son *Petit-Carême?* La Sorbonne le censure pour n'avoir pas damné Titus, Trajan, et les Antonins. Messieurs de Sorbonne seront sauvés probablement dans l'autre monde, mais ils sont furieusement sifflés dans celui-ci.

Riez, monseigneur : il faut souvent rire sous cape; mais il est fort agréable de rire sous la barrette.

Felix qui potuit rerum cognoscere causas, etc. (*Georg.*, lib. II.)

Que votre éminence agrée les très tendres respects du vieux Suisse.

5235. — A M. BORDES.

17 avril (4).

Je suis dans la nouvelle Scythie, mon cher monsieur, et j'ai perdu toute idée de l'ancienne; je ne puis plus tenir au vent de bise et à votre éloignement. Les neiges qui m'entourent me rendent aveugle; le vent me tue; les tracasseries de Genève m'ennuient; le blocus de mon petit pays me met à la gêne. On m'a parlé d'une jolie maison sur la Saône, à une lieue de votre belle ville. Si je puis l'acheter sur la tête de madame Denis, à un prix convenable, je ferai le marché, et je partagerai mon temps entre Ferney et cette maison.

Mandez-moi sur votre honneur, je vous en prie, si vous avez eu aujourd'hui vendredi, 17 avril, un vent affreux et de la neige.

Connaissez-vous l'*Anecdote sur Bélisaire?* si vous ne l'avez pas, je vous l'enverrai, et tant que je serai près de Genève, je me charge de vous fournir toutes les nouveautés; vous n'aurez qu'à parler. Adieu, mon cher confrère. Votre très humble, etc.

(1) Dans l'affaire Le Jeune. (G. A.)
(2) Apologiste de la révocation de l'édit de Nantes et de la Saint-Barthélemi. (G. A.)
(3) Les *Scythes*. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

5236. — A M. DAMILAVILLE.

17 avril.

Monsieur, la famille des Sirven a renvoyé selon vos ordres, à M. de Courteilles, le mémoire signé pour être remis à M. l'avocat de Beaumont par votre entremise; ayez la bonté de les retirer avec les autres pièces.

Toute notre famille est fort étonnée et très indignée de la démarche odieuse faite auprès de M. de Meaux. Il y a des hommes qui ne sont jamais occupés qu'à nuire. Nous prions Dieu, qui bénit notre petit commerce, qu'il ne vous fasse point tomber sous la dent de ces gens-là. M. Raitvole (1) dit vous avoir envoyé le livre cité par Fabricius (2), qu'il a eu bien de la peine à trouver. Il y a longtemps qu'on ne trouve plus dans nos quartiers de livres espagnols.

Mon épouse vous salue. J'ai l'honneur d'être très cordialement. Boursier.

5237. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 avril.

Je devrais dépouiller le vieil homme dans ce saint jour de Pâques, et me défaire du vieux levain;

Mais *enfin* je suis Scythe, et le fus pour vous plaire.
Act. V, sc. II.

Je plaide encore pour les *Scythes*, du fond de mes déserts. Voilà trois éditions de ces pauvres *Scythes*, celle des Cramer, celle de Lacombe, et une autre qu'un nommé Pellet vient de faire à Genève; on en donnera pourtant bientôt une quatrième, dans laquelle seront tous les changements que j'ai envoyés à mes anges et à M. de Thibouville, avec ceux que je ferai encore, si Dieu prend pitié de moi. Je ne plains point ma peine; mais voyez ma misère! Toutes les lettres qu'on m'écrit se contredisent à faire pouffer de rire. Une des critiques les plus plaisantes est celle de quelques belles dames qui disent : Ah! pourquoi Obéide va-t-elle s'aviser d'épouser un jeune Scythe, c'est-à-dire un Suisse du canton de Zug, lorsque dans le fond de son cœur elle aime Athamare, c'est-à-dire un marquis français? Mais, ô mes très belles dames! ayez la bonté de considérer que son marquis français est marié, et qu'elle ne peut savoir que madame la marquise est morte. Cette fille fait très bien de chercher à oublier pour jamais un marquis qui a ruiné son pauvre père; et ces vers que vous m'avez conseillés, et que j'ai ajoutés trop tard, ces vers assez passables, dis-je, répondent à toutes ces critiques :

Au parti que je prends je me suis condamnée.
Va, si j'*aime en secret les* lieux où je suis née,
Mon cœur doit s'en punir, il se doit imposer
Un frein qui le retienne et qu'il n'ose briser. (Act. II, sc. I.)

Je vous assure encore que le second acte, récité par madame de La Harpe, arrache des larmes. Soyez bien persuadé que si la scène du troisième acte entre Athamare et Obéide était bien jouée, elle ferait une très vive impression.

Pleurez donc, mademoiselle Obéide, lorsque Athamare vous dit :

Elle l'est dans la haine, et lui seul est coupable.
Act. III, sc. II.

Pleurez en disant :

Tu ne le fus que trop; tu l'es de me revoir,
De m'aimer, d'attendrir un cœur au désespoir,
Destructeur malheureux d'une triste famille,
Laisse pleurer en paix et le père et la fille, etc.
Act. III, sc. II.

Et vous, Athamare, dites d'une manière vive et sensible :

Juge de mon amour ! il me force au respect.

(1) Anagramme de Voltaire. (G. A.)
(2) Les *Questions de Zapata*. (G. A.)

J'obéis... Dieux puissants, qui voyez mon offense,
Secondez mon amour, et guidez ma vengeance, etc.
Act. III, sc. II.

La scène des deux vieillards, au quatrième acte, attendrit tous ceux qui n'ont point abjuré les sentiments de la simple nature. Mais ces sentiments sont toujours étouffés dans un parterre rempli de petits critiques à qui la nature est toujours étrangère dans le tumulte des cabales. C'est ce qui arriva à la scène touchante de Sémiramis et de Ninias; c'est ce qui arriva à la scène de l'urne dans *Oreste;* c'est ce que vous avez vu dans *Tancrède* et dans *Olympie*. *Trois amis y seront*, etc., est très à sa place, très naturel, très touchant; mais des acteurs froids et intimidés rendent tout ridicule aux yeux d'un public frivole et barbare, qui ne court à une première représentation que pour faire tomber la pièce.

Les deux dernières représentations ne subjuguèrent l'hydre qu'à moitié, parce que les acteurs n'étaient point encore parvenus à ce degré nécessaire de sensibilité qui est le maître des cœurs. Ce n'est qu'avec le temps qu'on goûtera ces mœurs champêtres, cette simplicité si touchante, mise en opposition avec l'insolence du despotisme et la fureur des passions d'un jeune prince qui se croit tout permis. C'est précisément au parterre que cela doit plaire. Tous les gens de lettres sont de mon avis. On s'apercevra aussi que le style n'est point négligé, et que sa naïveté, convenable au sujet, loin d'être un défaut, est un véritable ornement; car tout ce qui est convenable est bien. Les mots de *toison*, de *glèbe*, de *gazons*, de *mousse*, de *feuillage*, de *soie*, de *lacs*, de *fontaines*, de *pâtre*, etc., qui seraient ridicules dans une autre tragédie, sont ici heureusement employés. Mais cette convenance n'est sentie qu'à la longue; elle plaît quand on y est accoutumé.

J'ai dit, dans la préface, que la pièce est très difficile à jouer, et j'ai eu grande raison. Voilà les acteurs enfin un peu accoutumés. Profitez donc, je vous en supplie, mes anges, de ce moment favorable; faites reprendre la pièce après Pâques. La nature, après tout, est partout la même, et il faudra bien qu'elle parle dans votre Babylone comme dans ma Scythie. Si Brizard peut avoir plus de sentiment, si Dauberval peut être moins gauche, si Vin pouvait être moins ridicule, s'ils pouvaient prendre des leçons dont ils ont besoin, si de jeunes bergères vêtues de blanc venaient attacher des guirlandes, dans le deuxième acte, aux arbres qui entourent l'autel, pendant qu'Obéide parle, si elles venaient le couvrir d'un crêpe dans la première scène du cinquième acte, si tous les acteurs étaient de concert, si les confidents étaient supportables, je vous réponds que cela ferait un beau spectacle.

Essayez, je vous prie, et surtout qu'Obéide sache pleurer. Je vois bien qu'elle (1) n'est point faite pour les rôles attendrissants; il lui faudra des Léontine (2) qui disent des injures à un empereur dans sa maison, contre toute bienséance et contre toute vraisemblance. Il lui faudra des Cléopâtre (3) qui fassent à leurs fils la proposition absurde d'assassiner leur maîtresse. Le parterre aime encore ces sottises gigantesques, à la bonne heure; pour moi, qui suis le très humble et très obéissant serviteur du naturel et du vrai, je déteste cordialement ces prestiges dramatiques.

Je crois que je vais bientôt quitter ma Scythie, et en chercher une autre; ma santé ne peut plus tenir à l'hiver barbare qui nous accable au mois d'avril, et aux neiges qui nous environnent, lorsque ailleurs on mange des petits pois. Les commis sont devenus plus affreux que les neiges. Je veux fuir les loups et les frimas.

En voilà trop; respect et tendresse, mes anges.

5238. — A M. DE BELLOY,

A Ferney, le 19 avril.

Je suis bien touché, monsieur, de vos sentiments nobles, de votre lettre et de vos vers (4). Il n'y a point de pièces de théâtre qui aient excité en moi tant de sensibilité. Vous faites plus d'honneur à la littérature que tous les Fréron ne peuvent lui faire de honte. On reconnaît bien en vous le véritable talent. Il ressemble parfaitement au portrait que saint Paul fait de la charité; il la peint indulgente, pleine de bonté, et exempte d'envie; c'est le meilleur morceau de saint Paul, sans contredit, et vous me pardonnerez de vous citer un apôtre le saint jour de Pâques.

Il est vrai que nos beaux-arts penchent un peu vers leur chute; mais ce qui me console, c'est que vous êtes jeune, et que vous aurez tout le temps de former des auteurs et des acteurs. Les vers que vous m'envoyez sont charmants. J'ai avec moi M. et madame de La Harpe, qui en sentent tout le prix, aussi bien que ma nièce. Il y a longtemps que nous aurions joué *le Siége de Calais* sur notre petit théâtre de Ferney, si notre compagnie eût été plus nombreuse. Nous ne pouvons malheureusement jouer que des pièces où il y a peu d'acteurs. M. de Chabanon va venir chez nous avec une tragédie; nous la jouerons, et, dès que vous aurez donné la comtesse de *Vergy* (1), notre petit théâtre s'en saisira. On ne s'est pas mal tiré de la *Partie de Chasse de Henri IV*, de M. Collé. Où est le temps que je n'avais que soixante-dix ans! je vous assure que je jouais les vieillards parfaitement. Ma nièce faisait verser des larmes, et c'est là le grand point. Pour M. et madame de La Harpe, je ne connais guère de plus grands acteurs.

Vous voyez que vos beaux fruits de Babylone croissent entre nos montagnes de Scythie; mais ce sont des ananas cultivés à l'ombre dans une serre, loin de votre brillant soleil.

Adieu, monsieur; vous me faites aimer plus que jamais les arts, que j'ai cultivés toute ma vie. Je vous remercie; je vous aime, je vous estime trop pour employer ici les vaines formules ordinaires, qui n'ont pas certainement été inventées par l'amitié.

5239. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

20 avril.

J'ai reçu votre lettre du 9 d'avril, mon très aimable et preux chevalier (puisque vous ne voulez pas que je vous appelle monsieur). Je vous avais écrit, huit ou dix jours auparavant, par M. Chenevières. Je n'ai reçu aucun des paquets dont vous me parlez. Toutes les choses de ce monde n'atteignent pas à leur but. Il faut se consoler; la patience est une vertu nécessaire.

Je vous fais mon compliment sur votre mariage; faites-nous beaucoup d'enfants qui pensent comme vous : vous ne sauriez rendre un plus grand service à la société. Je vous écris à Châlons-sur-Marne. J'aimerais mieux que ce fût à Châlon-sur-Saône, j'aurais le bonheur d'être moins éloigné de vous. Je ne puis rien vous mander. Je suis dans la solitude et dans les neiges, bloqué par vos troupes, et malade. Quand vous serez à la source des plaisirs et des nouvelles, n'oubliez pas les solitaires dont vous avez fait la conquête.

5240. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ferney, 22 avril.

Je réponds à la lettre du 14, dont mon cher ange m'honore, dans le cabinet d'*Elochéis* (2), à deux grandes parasanges de Babylone (3). Comme je suis à trois cent mille pas géométriques de votre superbe ville, et que vos Persans m'écrivent toujours des choses contradictoires, je suis très souvent le plus embarrassé de tous les Scythes; mais je crois mon ange de préférence à tout. Je pense ne pouvoir mieux faire que de lui envoyer la pièce scythe, bien nettement ajustée. Si cet exemplaire ne suffit pas pour sa comédie, il sera aisé d'en faire encore un autre sur ce modèle. Je suis convaincu que tous les prétextes des ennemis leur étant ôtés, ayant sacrifié *Il est mort en brave homme* (4), qui est pourtant fort naturel; ayant épargné aux gens malins l'idée de viol, qui pourtant est piquante; ayant donné la raison la plus valable du mariage d'Obéide, raison prise dans l'amour même d'Obéide pour Athamare, raison touchante, raison tragique, raison même que mes anges ont toujours voulu que j'employasse; ayant enfin distillé le peu qui me reste de cerveau pour apaiser les Welches, et pour plaire aux bons Français, j'espère que tant de peines ne seront pas perdues.

Ceux qui demandent que le mariage d'Obéide avec Indatire soit nécessaire n'entendent point les intérêts de leurs plaisirs. Cela est bon dans *Alzire*, cela serait détestable dans les *Scythes*. Les deux vieillards doivent faire un très grand effet au quatrième acte, s'ils peuvent jouer d'une manière attendrissante, et surtout si les Welches sont capables de faire réflexion que deux bonnes gens de quatre-vingts ans, sans armée, et consignés à la porte d'Athamare, ne peuvent

(1) Mademoiselle Durancy. (G. A.)
(2) Comme dans *Héraclius*. (G. A.)
(3) Comme dans *Rodogune*. (G. A.)
(4) Sur la première représentation des *Scythes*. (G. A.)

(1) *Gabrielle de Vergy*. Cette tragédie, imprimée en 1770, ne fut jouée qu'en 1777. (G. A.)
(2) Le duc de Choiseul. (G. A.)
(3) Paris. (G. A.)
(4) Act. IV, sc. V. (G. A.)

commander une armée, surtout quand l'un des deux vieillards est évanoui. Le malheur de tous vos comédiens, c'est de jouer froidement; ils n'ont point d'âme, ils n'arrivent jamais qu'à moitié. Je le dirai toujours, jusqu'à ce que je meure, les *Scythes* bien joués doivent faire un grand effet. Madame de La Harpe fait pleurer quand elle dit :

Ah, fatal Athamare!
Quel démon t'a conduit dans ce séjour barbare?
Que t'a fait Obéide? etc. (Act. III, sc. IV.)

et madame Dupuits, qui a une voix touchante, augmente l'attendrissement. Il y a l'infini entre jouer avec art, et jouer avec âme.

Je vous ai soumis, mon cher ange, ma réponse à mademoiselle Sainval; je n'ai écrit que des politesses vagues à mademoiselle Dubois; je ne me suis engagé à rien : vous savez que je ne ferai que ce que vous voudrez; mais je vous répète encore qu'il faut reprendre les *Scythes* après Pâques, malgré la cabale, ou plutôt malgré les cabales, car il y en a quatre contre nous. Il faut que mademoiselle Durancy fasse pleurer, afin que M. le maréchal de Richelieu ne la fasse pas enrager, s'il ne lui fait pas autre chose.

On fait une nouvelle édition des *Scythes* à Genève; on en fait une en Hollande; on en va faire une encore à Lyon : cela peut servir de prétexte à Lacombe pour diminuer un peu l'honoraire de Lekain; mais il n'y perdra rien, il aura toujours ses six cents francs. Puisse-t-il être beau comme le jour, et être un amant charmant quand il viendra, au troisième acte, se jeter aux genoux d'Obéide! puisse-t-il avoir une voix sonore et touchante! puissent les confidents n'être pas des buffles! puisse le seul véritable théâtre de l'Europe n'être pas entièrement sacrifié à l'Opéra-Comique!

Grâce au ridicule retranchement fait par la police à la première scène du troisième acte, Sozame ne dit mot, et joue un rôle pitoyable; je le fais parler de manière que la police n'aura rien à dire.

Je vous remercie tendrement vous et Elochivis; je suis terriblement vexé si on ne réprime pas l'insolence des commis, je serai obligé d'aller mourir ailleurs.

A propos de mourir, savez-vous, mon divin ange, que je n'ai guère de santé? mais qu'importe! je suis aussi gai qu'homme de ma sorte. Je n'ai actuellement que la moitié d'un œil, et vous voyez que j'écris très lisiblement. Je soupçonne avec vous que le tyran du *tripot* (1) a contre vous quelque rancune qui n'est pas du *tripot*. N'y a-t-il pas un fou de Bordeaux, nommé Vergy, qui aurait pu vous faire quelque tracasserie? Ce monde est hérissé d'anicroches. Jean-Jacques est aussi fou que les d'Eon et les Vergy, mais il est plus dangereux.

N. B (2). Vous serez peut-être surpris que Luc m'écrive toujours, j'ai trois ou quatre rois que je mitonne : comme je suis fort jeune, il est bon d'avoir des amis solides pour le reste de la vie. Divin ange! ces quatre rois ne valent pas seulement une plume de vos ailes.

Couple céleste, couple aimable, vous savez si vous m'êtes chers! Mais ce que vous ne saurez jamais bien, c'est le bonheur et la félicité suprême que goûte mon cœur, des hommages purs qu'il vous rend chaque jour dans le temple d'Hyperdulie.

5241. — A M. MARIN.

23 avril.

Vous devez être bien ennuyé, monsieur, des misérables tracasseries de la littérature. Vous êtes plus fait pour les agréments de la société que pour les misères de ce *tripot*. En voici une que je recommande à vos bons offices. Vous êtes le premier qui m'ayez instruit de l'insolence des libraires de Hollande; il est dans votre caractère que vous soyez le premier qui m'aidiez à confondre ces abominables impostures.

Puis-je vous supplier, monsieur, de vouloir bien faire rendre mes barbares (3) à l'avocat devenu libraire (4), qui plaide pour moi au bas du Parnasse? il me paraît un homme de beaucoup d'esprit, et plus fait pour être mon juge que pour être mon imprimeur.

On dit qu'on ôte à Fréron ses feuilles; mais, quand on saisit les poisons de la Voisin, on ne se contenta pas de cette cérémonie.

Lekain est allé chercher des acteurs en province : il n'en trouvera pas; il n'y en a que pour l'opéra-comique. C'est le spectacle de la nation, en attendant Polichinelle.

Fuit Ilium, et ingens
Gloria Teucrorum. (*Æn.*, lib. II.)

J'attends avec impatience le décret de la Sorbonne pour damner les Scipion et les Caton. Il ne manquait plus que cela pour l'honneur de la patrie.

Je vous souhaite les bonnes fêtes, comme disent les Italiens.

5242. — A M. LE BARON DE TOTT.

A Ferney, le 23 avril.

Monsieur, je m'attendais bien que vous m'instruiriez; mais je n'espérais pas que les Turcs me fissent jamais rire. Vous me faites voir que la bonne plaisanterie se trouve en tout pays.

Je vous remercie de tout mon cœur de vos anecdotes; mais quelques agréments que vous ayez répandus sur tout ce que vous me dites de ces Tartares circoncis, je suis toujours fâché de les voir les maîtres du pays d'Orphée et d'Homère. Je n'aime point un peuple qui n'a été que destructeur, et qui est l'ennemi des arts. Je plains mon neveu de faire l'histoire de cette vilaine nation. La véritable histoire est celle des mœurs, des lois, des arts, et des progrès de l'esprit humain. L'histoire des Turcs n'est que celle des brigandages; et j'aimerais autant faire les mémoires des loups du mont Jura, auprès desquels j'ai l'honneur de demeurer. Il faut que nous soyons bien curieux, nous autres Welches de l'Occident, puisque nous compilons sans cesse ce qu'on doit penser des peuples de l'Asie, qui n'ont jamais pensé à nous.

Au reste, je crois le canal de la mer Noire beaucoup plus beau que le lac de Neuchâtel, et Stamboul une plus belle ville que Genève, et je m'étonne que vous ayez quitté les bords de la Propontide pour la Suisse; mais un ami comme M. du Peyrou (1) vaut mieux que tous les vizirs et tous les cadis. J'ai l'honneur d'être, etc.

5243. — A M. COQUELEY.

A Ferney, 24 avril.

Dans la lettre dont vous m'honorez, monsieur, vous m'apprenez que j'ai mal épelé votre nom, qui est mieux orthographié dans l'histoire du président de Thou. Comme je n'ai cette histoire qu'en latin, et que de Thou a défiguré tous les noms propres, je n'ai point consulté ses dix gros volumes, et je n'ai pu vous donner un nom en *us;* ainsi vous pardonnerez ma méprise; mais si votre nom se trouve dans cette histoire, il ne doit pas certainement être au bas des feuilles de Fréron. Vous étiez son approbateur, et il avait trompé apparemment votre sagesse et votre vigilance, lorsqu'une de ses feuilles lui valut le For ou le Four-l'Evêque, et lui attira même l'*Ecossaise*, qui le fit punir sur tous les théâtres de l'Europe. Franchement, un homme bien né, un avocat au parlement, un homme de mérite, ne pouvait pas continuer à être le réviseur d'un Fréron. Je vous sais très bon gré, monsieur, d'avoir séparé votre cause de la sienne; mais je ne pouvais pas en être instruit. Je suis très fâché d'avoir été trompé. Je vous demande pardon pour moi, et pour ceux qui ne m'ont pas averti. Je transporte, par cette présente, mon indignation et mon mépris, c'est-à-dire les sentiments contraires à ceux que vous m'inspirez; j'en fais une donation authentique et irrévocable à celui qui a signé et approuvé la lettre supposée que ce misérable imprima contre le jugement du conseil en faveur de l'innocence des Calas. Il crut se mettre à couvert en alléguant que cette lettre n'était que contre moi; mais, dans le fond, toutes les raisons pitoyables par lesquelles il croyait prouver que je m'étais trompé en défendant l'innocence des Calas tombaient également sur tous les avocats qui s'étaient servis des mêmes moyens que moi, sur les rapporteurs qui employèrent ces mêmes moyens, et enfin sur tous les juges qui les consacrèrent d'une voix unanime par le jugement le plus solennel.

Cette feuille de Fréron, et celle qui lui avait mérité le supplice de l'*Ecossaise*, sont les seules de ce polisson que j'aie jamais lues. Je vous avoue que je ne conçus pas comment on permettait de si infâmes impostures. Un homme très considérable me répondit que l'excès du mépris qu'on avait pour lui l'avait sauvé, et qu'on ne prend pas garde aux dis-

(1) Richelieu. (G. A.)
(2) Ce *nota bene* n'est encore que le fragment d'une lettre qui doit être antérieure à l'année 1767. (G. A.)
(3) Les *Scythes*. (K.)
(4) Lacombe. (K.)

(1) Américain établi en Suisse, ami aussi de Jean-Jacques. (G. A.)

cours de la canaille. Je trouve cette réponse fort mauvaise, et je ne vois pas qu'un délit doive être toléré uniquement parce qu'on en méprise l'auteur.

Voilà mes sentiments, monsieur; ils sont aussi vrais que la douleur où je suis de vous avoir cru coupable, et que l'estime respectueuse avec laquelle j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

5244. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 avril (1).

Mon divin ange, je ne puis empêcher la foule des éditions qu'on fait de ces pauvres *Scythes*, et tout ce que je puis faire, c'est de fournir quelques changements pour les rendre plus tolérables. Je ne doute pas qu'après y avoir réfléchi, vous ne sentiez combien une scène d'Obéide au premier acte serait inutile et froide; un monologue d'Obéide, au commencement du second acte, serait encore pis. Il y a sans doute beaucoup plus d'art à développer son amour par degrés; j'y ai mis toutes les nuances que ma faible palette m'a pu fournir.

Je vous prie de vouloir bien faire corriger deux vers à la fin du quatrième acte; j'ôte ces trois-ci :

Où suis-je? Qu'a-t-il dit? Où me vois-je réduite?
Dans quel abîme affreux, hélas! l'ai-je conduite?
Viens, je t'expliquerai ce mystère odieux;

et je mets à la place :

OBÉIDE.
Qu'a-t-il dit? Que veut-on de cette infortunée?
O mon père! en quels lieux m'avez-vous amenée?
SOZAME.
Pourrai-je t'expliquer ce mystère odieux? etc.

Je vous enverrai incessamment une édition bien complète, qui vous épargnera toutes les importunités dont je vous accable, et dont je vous demande pardon.

Je ne vois pas ce qui empêcherait Lekain de jouer au mois de mai cette pièce; et il me semble que le rôle d'Indatire n'est pas assez violent pour faire mal à la poitrine de Molé.

Vous m'avez flatté d'une nouvelle qui vaut bien le succès d'une tragédie, c'est qu'on allait fermer la boutique de Fréron.

Voici la copie de ma réponse à M. Coqueley; je vous soumets prose et vers.

M. de Chabanon arrive au milieu de nos frimas. Respect et tendresse.

5245. — A M. PERRAND.

24 avril.

Monsieur (2), votre procureur Vachat n'imite ni votre politesse ni vos procédés honnêtes, il exige toujours un prix exorbitant des deux arpents de terre achetés autrefois de M. de Montréal, et relevant de votre chapitre. Il suppose, dans son exploit, qu'il avait une maison sur ce terrain, et il est évident, par son exploit même, et par le plan levé en 1709, que le terrain en question confinait à cette maison ou masure; ainsi il accuse faux pour embarrasser et intimider une veuve qu'il croit hors d'état de se défendre.

Les deux arpents qui vous doivent un cens sont un terrain absolument inutile, que j'ai enclavé dans mon jardin, et qui ne produit rien du tout. Il y avait autrefois dans un de ces arpents une petite vigne entourée de gros noyers, lesquels subsistent encore, et qui, par conséquent ne valait pas la culture. Ce peu de vigne a été arraché il y a longtemps. Vous savez, monsieur, ce que valent les vignes dans ce pays-ci; vous savez que les paysans ne veulent pas même boire du vin qu'elles donnent.

Et à l'égard de l'autre arpent sur lequel il y a aujourd'hui des arbres d'ombrage plantés, vous savez que ce qui ne produit aucun avantage n'a pas une grande valeur. Les terres à froment même ne sont estimées dans ce pays-ci que vingt écus l'arpent ou la pose. Quand on évaluerait ces deux poses ensemble à cent écus, je ne devrais au sieur Vachat que le sixième de cent écus, qui font cinquante livres.

Vous avez eu la générosité de me mander que votre procureur devait en user avec moi selon l'usage ordinaire, qui est de n'exiger que la moitié des lods. Si donc, monsieur, le sieur Vachat s'était conformé à la noblesse de vos procédés, il n'aurait exigé que vingt-cinq livres de France; et, s'il avait imité la manière dont j'en use avec mes vassaux, il se serait réduit à douze livres dix sous.

Je suis bien loin de demander une telle diminution, je n'en demande aucune; je suis prête à payer tout ce que vous jugerez convenable; c'est à messieurs du chapitre qu'il appartient de mettre un prix au fonds dont nous vous devons le cens. Vachat, étant votre fermier, ne peut exiger pour lods et ventes que la sixième partie de ce fonds même; cependant il exige plus que la valeur du terrain. Il veut me ruiner en frais; il a pris pour m'assigner le temps où j'étais très malade, et où je ne pouvais répondre; il m'a fait condamner par défaut; il m'a traduite au parlement de Dijon, et il a dit publiquement qu'il me ferait perdre plus de deux mille écus pour ce cens de deux sous et demi.

Votre chapitre, monsieur, est trop équitable et trop religieux pour ne pas réprimer une telle vexation. Je n'ai jamais contesté votre droit, sur quelque titre qu'il puisse être fondé. Je suis si ennemie des procès, que je n'ai pas seulement répondu aux manœuvres de Vachat. Je suis prête à consigner le double et le triple, s'il le faut, de la somme qui vous est due. Ayez la bonté d'évaluer le fonds vous-même, et cette évaluation servira de règle pour l'avenir. Je vous propose de nommer qui il vous plaira pour arbitre de cette évaluation. Voulez-vous choisir M. le maire de Gex, M. de Menthon (1), gentilhomme du voisinage, et le curé de la terre de Ferney, où ces terrains sont situés? Vous préviendrez par là non seulement ce procès injuste, mais tous les procès à venir. Ce sera une action digne de votre piété et de votre justice.

5246. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 25 avril.

J'ignore, monseigneur, si vous vous amusez encore des spectacles dans votre royaume de Guyenne. Je vous envoie à tout hasard cette nouvelle édition (2); et en cas que vos occupations vous permettent de jeter les yeux sur cette pièce, la voici telle que nous la jouons sur le théâtre de Ferney.

Je ne sais par quelle heureuse fatalité nous sommes les seuls qui ayons des acteurs dignes des restes de ce beau siècle sur la fin duquel vous êtes né. Nous avons surtout, dans notre retraite de Scythes, un jeune homme nommé M. de La Harpe, dont je crois avoir déjà eu l'honneur de vous parler. Il a remporté deux prix cette année à votre Académie. Il est l'auteur du *Comte de Warwick*, tragédie dans laquelle il y a de très beaux morceaux. C'est un jeune homme d'un rare mérite, et qui n'a absolument que ce mérite pour toute fortune. Il a une femme dont la figure est fort au-dessus de celle de mademoiselle Clairon, qui a beaucoup plus d'esprit, et dont la voix est bien plus touchante. Je les ai tous deux chez moi depuis longtemps. Ce sont, à mon gré, les deux meilleurs acteurs que j'aie encore vus. Vous n'avez pas à la Comédie-Française une seule actrice qui puisse jouer les rôles que mademoiselle Lecouvreur rendait si intéressants; et, hors Lekain, qui n'est excellent que dans *Oreste* et dans *Sémiramis*, vous n'avez pas un seul acteur à la Comédie.

Mademoiselle Durancy joue, dit-on (et c'est la voix publique), avec toute l'intelligence et tout l'art imaginables. Elle est faite pour remplacer mademoiselle Dumesnil; mais elle ne sait point pleurer, et par conséquent ne fera jamais répandre de larmes.

J'ai vu une trentaine d'acteurs de province qui sont venus dans ma Scythie en divers temps; il n'y en a pas un qui soit seulement capable de jouer un rôle de confident; ce sont des bateleurs faits uniquement pour l'opéra-comique. Tout dégénère en France furieusement, et cependant nous vivons encore sur notre crédit, et on se fait honneur de parler notre langue dans l'Europe.

Nous sommes toujours bloqués dans nos retraites couvertes de neiges. Nous n'avons plus aucune communication avec Genève, et malgré toutes les bontés de M. le duc de Choiseul, dont j'ai le plus grand besoin, notre pays souffre infiniment. Nous ne pouvons ni vendre nos denrées, ni en acheter. Le pain vaut cinq sous la livre depuis très longtemps. Les saisons conspirent aussi contre nous; et enfin, n'ayant plus ni de quoi nous chauffer, ni de quoi manger, ni de quoi boire, je serai forcé de transporter mes petits pénates et toute ma famille auprès de Lyon, uniquement pour vivre. Je tâcherai d'y mener votre protégé (3), si je m'accommode du château qu'on me propose. Il aura plus de secours pour faire son

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Lettre écrite au nom de madame Denis, comme propriétaire de Ferney. (G. A.)

(1) Nous croyons qu'il faut lire Monthou. (G. A.)
(2) Des *Scythes*. (G. A.)
(3) C. Galien. (G. A.)

Histoire du Dauphiné, dont il est toujours entêté, et qui ne sera pas extrêmement intéressante.

Je ne sais trop à quoi vous le destinez, ni ce qu'il pourra devenir. Il est bien dangereux, pour qui n'a nulle fortune, de n'avoir aucun talent décidé, ni aucun but réel, ni aucun moyen de mériter sa fortune par de vrais services. Il a une aversion mortelle pour copier et pour faire la fonction de secrétaire, à laquelle je pensais que vous le destiniez. Il n'a point réformé sa main, et j'ai peur qu'il ne soit au nombre de tant de jeunes gens de Paris, qui prétendent à tout, sans être bons à rien. Il est bien loin d'avoir encore des idées nettes, et de se faire un plan régulier de conduite. Je lui recommande cent fois de se faire un caractère lisible pour vous être utile dans votre secrétairerie, de lire de bons livres pour se former le style, d'étudier surtout à fond l'histoire de la pairie et des parlements, d'avoir une teinture des lois; il pourrait par là vous rendre service, aussi bien qu'à M. le duc de Fronsac; mais il vole d'objet en objet, sans s'arrêter à aucun.

Il a fait venir de Paris, à grands frais, des bouquins que l'on ne voudrait pas ramasser. Il achète à Genève tous les libelles dignes de la canaille, et j'ai peur que ses fréquents voyages à Genève ne le gâtent beaucoup. Il est défendu à tous les Français d'y aller. Si vous le jugiez à propos, on prierait le commandant des troupes de ne le pas laisser passer. J'ai peur encore que sa manière de se présenter et de parler ne soit un obstacle à une profession sérieuse et utile. C'est un grand malheur d'être abandonné à soi-même dans un âge où l'on a besoin de former son extérieur et son âme.

Je m'étonne comment M. le duc de Fronsac ne l'a pas pris pour voyager avec lui; il aurait pu en faire un domestique utile. Il a de la bonté pour lui; l'envie de plaire à un maître aurait pu fixer ce jeune homme. Vous avez daigné l'élever dans votre maison dès son enfance; ce voyage lui aurait fait plus de bien que dix ans de séjour auprès de moi. Il me voit très peu; je ne puis le réduire à aucune étude suivie.

Je vous ai rendu le compte le plus fidèle de tout; je me recommande à vos bontés, et je vous supplie d'agréer mon respect et mon attachement inviolable.

5247. — A M. VERNES.

Le 25 avril.

Mon cher prêtre philosophe et citoyen, je vous envoie deux mémoires des Sirven. Ce petit imprimé vous mettra au fait de leur affaire. Comptez qu'ils seront justifiés comme les Calas. Je suis un peu opiniâtre de mon naturel. Jean-Jacques n'écrit que pour écrire, et moi j'écris pour agir.

Bénissez Dieu, mon cher huguenot, qui chasse partout les jésuites, et qui rend la Sorbonne ridicule. Il est vrai qu'il traite fort mal le pays de Gex; mais il faut lui pardonner le mal en faveur du bien. Je me suis mis, depuis longtemps, à rire de tout, ne pouvant faire mieux.

Rien ne vous empêche de venir chez nous en passant par Versoix, Gentoux et Collex; alors nous parlerons de perruques (1). Je vous donne ma bénédiction.

5248. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 avril.

Je reçois la lettre du 21 d'avril, toute de la main de mon ange. Il doit être bien sûr que je pèse toutes ses raisons; mais je conjure tous les anges du monde, en comptant M. de Thibouville, d'examiner les miennes. J'ai toujours voulu faire d'Obéide une femme qui croit dompter sa passion secrète pour Athamare, qui sacrifie tout à son père, et je n'ai point voulu déshonorer ce sacrifice par la moindre contrainte. Elle s'impose elle-même un joug qu'elle ne puisse jamais secouer; elle se punit elle-même, en épousant Indatire, des sentiments secrets qu'elle éprouve encore pour Athamare, et qu'elle veut étouffer. Athamare est marié; Obéide ne doit pas concevoir la moindre espérance qu'elle puisse être un jour sa femme. Elle doit dérober à tout le monde et à elle-même le penchant criminel et honteux qu'elle sent pour un prince qui n'a persécuté son père que parce qu'il n'a pu déshonorer la fille. Voilà sa situation, voilà son caractère.

Une froide scène entre son père et elle, au premier acte, pour l'engager à se marier avec Indatire, ne serait qu'une malheureuse répétition de la scène d'Argire et d'Aménaïde dans *Tancrède*, au premier acte. Il est bien plus beau, bien plus théâtral, qu'Obéide prenne d'elle-même sa résolution, puisqu'elle a déjà pris d'elle-même la résolution de fuir Athamare, et de suivre son père dans des déserts. Ce serait avilir ce caractère si neuf et si noble que de la forcer, de quelque manière que ce fût, à épouser Indatire; ce serait faire une petite fille d'une héroïne respectable. Un monologue serait pire encore; cela est bon pour Alzire. Mais lorsque, dans son indignation contre Athamare, dans la certitude de ne pouvoir jamais être à lui, dans le plaisir consolant de se livrer à toutes les volontés de son père, dans l'impossibilité où elle croit être de jamais sortir de la Scythie, dans l'opiniâtreté de courage avec laquelle elle s'est fait une nouvelle patrie, elle a conclu ce mariage, qui semble devoir la rendre moins malheureuse, tout-à-coup elle revoit Athamare, elle le revoit souverain, maître de sa main, et mettant sa couronne à ses pieds; alors son âme est déchirée : et si tout cela n'est pas théâtral, neuf et touchant, j'avoue que je n'ai aucune connaissance du théâtre, ni du cœur humain.

Je vous répète que, si quelques-unes de vos belles dames de Paris ont trouvé qu'Obéide épousait trop légèrement Indatire, c'est qu'elles ont elles-mêmes jugé trop légèrement; c'est qu'elles ont trop écouté les règles ordinaires du roman, qui veulent qu'une héroïne ne fasse jamais d'infidélité à ce qu'elle aime. Elles n'ont pas démêlé, dans le tapage des premières représentations, qu'Obéide devait détester Athamare, et ne jamais espérer d'être à lui, puisqu'il était marié. Elles ont apparemment imaginé qu'Obéide devait savoir qu'Athamare était veuf; ce qu'elle ne peut certainement avoir deviné. Il faut laisser à ces très mauvaises critiques le temps de s'évanouir, comme aux critiques de *Mérope*, de *Zaïre*, de *Tancrède*, et de toutes les autres pièces qui sont restées au théâtre.

Je vois trop évidemment, et je sens avec trop de force, combien je gâterais tout mon ouvrage, pour que je puisse travailler sur un plan si contraire au mien. Je ne conçois pas, encore une fois, comment ce qui intéresse à la lecture pourrait ne point intéresser au théâtre. Je ne dis pas assurément qu'Obéide doive toujours pleurer; au contraire, j'ai dit qu'elle devait avoir presque toujours une douleur concentrée; douleur qui vaut bien les larmes, mais qui demande une actrice consommée. J'ai marqué les endroits où elle doit pleurer, et où madame de La Harpe pleure. C'est à ces vers :

D'une pitié bien juste elle sera frappée,
En voyant de mes pleurs une lettre trempée, etc.
Act. II, sc. I.

Laisse dans ces déserts ta fidèle Obéide.
Ah!... c'est pour mon malheur... (Act. III, sc. II.)

Ah! fatal Athamare!
Quel démon t'a conduit dans ce séjour barbare?
Que t'a fait Obéide? etc. (Act. III, sc. IV.)

A l'égard des détails, vous les trouverez tout comme vous les désirez.

On veut qu'Athamare soit moins criminel, et moi je voudrais qu'il fût cent fois plus coupable.

Venons maintenant à ce qui m'est essentiel pour de très fortes raisons : c'est de donner incessamment deux représentations avec tous les changements, qui sont très considérables, de n'annoncer que ces deux représentations, qui probablement vaudront deux bonnes chambrées aux comédiens. Je vous demande en grâce de me procurer cette satisfaction; c'est d'ailleurs le seul moyen de savoir à quoi m'en tenir. Je vous envoie un nouvel exemplaire où tout est corrigé, jusqu'aux virgules. Il servira aisément aux comédiens; je leur demande une répétition et deux représentations; ce n'est pas trop, et ils me doivent cette complaisance.

J'ajoute encore que, quand cette pièce sera bien jouée (si elle peut l'être), elle doit faire beaucoup plus d'effet à Paris qu'à Fontainebleau. C'est auprès du parterre qu'Indatire doit réussir à la longue, et jamais à la cour.

Je sais bien qu'Athamare n'est point dans le caractère de Lekain; il lui faut du funeste, du pathétique, du terrible. Athamare est un jeune cheval échappé, amoureux comme un fou : mais pourvu qu'il mette dans son rôle plus d'empressement qu'il n'y en a mis, tout ira bien; le quatrième et le cinquième acte doivent faire un très grand effet.

Enfin le plus grand plaisir que vous me puissiez faire, dans les circonstances où je me trouve, c'est de me procurer ces deux représentations. Je vous en conjure, mes chers anges; quand cela ne servirait qu'à faire crever Fréron, ce serait une très bonne affaire.

J'aurai à M. de Thibouville une obligation que je ne puis exprimer, s'il engage les comédiens à me rendre la justice que je demande. Le rôle d'Indatire ne peut tuer Molé, et il me tue s'il ne le joue pas.

(1) C'est-à-dire des conseillers génevois. (G. A.)

5249. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 avril (1).

Après vous avoir écrit, mon cher ange, et vous avoir envoyé un exemplaire des *Scythes* corrigé à la main, je suis obligé de vous écrire encore. La nouvelle édition, à laquelle on travaille à Genève, sera achevée dans deux jours, et il a fallu envoyer la pièce telle qu'elle est en Hollande, pour prévenir l'édition qu'on y allait faire suivant celle de Paris. Me voilà donc engagé absolument à ne plus rien changer. On traduit cette pièce en italien et en hollandais. Les éditeurs et les traducteurs auraient trop de reproches à me faire, si je les gênais par de nouveaux changements.

Je vous dirai encore que plus je réfléchis sur l'idée de la nécessité d'un mariage en Scythie, et sur l'addition d'un monologue au deuxième acte, plus je trouve ces additions entièrement opposées au tragique. Tout ce qui n'est pas de convenance est froid ; et ce monologue, dans lequel Obéide s'avouerait à elle-même son amour, tuerait entièrement son rôle ; il n'y aurait plus aucune gradation. Tout ce qu'elle dirait ensuite ne serait qu'une malheureuse répétition de ce qu'elle se serait déjà dit à elle-même. Je préfère à tous les monologues du monde ces quatre vers que vous et madame d'Argental m'avez conseillés :

Au parti que je prends je me suis condamnée.
Va, si j'aime en secret les lieux où je suis née,
Mon cœur doit s'en punir ; il se doit imposer
Un frein qui le retienne et qu'il n'ose briser, etc.

En un mot, je vous conjure d'engager le premier gentilhomme de la chambre à exiger de Molé une ou deux représentations ; cela ne peut nuire à sa santé. Le rôle d'Indatire n'est point du tout violent, et il n'y a guère de principal rôle comique qui ne demande beaucoup plus d'action. Il serait fort triste et fort déplacé que Lacombe, à qui j'ai rendu service, refusât de sacrifier ce qui peut lui rester de son édition pour en faire une plus complète, surtout lorsqu'il ne lui en coûte que cent écus pour Lekain. Je pense bien donner à Lekain les cent autres écus, puisque, en d'autres occasions, je lui ai donné cinq ou six fois davantage.

J'envoie à Lekain, par cet ordinaire, un exemplaire conforme aux vôtres, à un ou deux vers près. J'ai oublié à la page 45 :

Ils vaincront avec moi. — Qui tourne ici ses pas ?

au lieu de :

Quel mortel tourne vers moi ses pas ?

Je crois aussi qu'à la page 73 il faut :

Connaissez dans quel sang vous plongerez mes mains.

au lieu de :

vous enfoncez mes mains.

Je me jette à vos pieds et je vous demande mille pardons de tant de tourments ; mais je vous supplie que je vous aie l'obligation de la représentation que je demande aux comédiens, et de l'édition que je demande à Lacombe, édition d'ailleurs dont je lui achèterai deux cents exemplaires, pour envoyer aux académies dont je suis, et dans les pays étrangers. Je me mets à vos pieds, mon cher ange, toujours honteux de mes importunités, et toujours le plus importun des hommes.

5250. — A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

27 avril.

Je prie mon digne chevalier de vouloir bien me mander dans quel endroit du Languedoc demeure le sieur de La Beaumelle. Je me réjouis avec mon brave chevalier de l'expulsion des jésuites. Le Japon commença par chasser ces fripons-là ; les Chinois ont imité le Japon ; la France et l'Espagne imitent les Chinois. Puisse-t-on exterminer de la terre tous les moines qui ne valent pas mieux que ces faquins de Loyola ! Si on laissait faire la Sorbonne, elle serait pire que les jésuites : on est environné de monstres.

On embrasse bien tendrement notre digne chevalier. On l'exhorte à combattre toujours, et à cacher ses marches aux ennemis.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

5251. — A M. LEKAIN.

27 avril.

Vous me ferez un extrême plaisir, mon cher ami, d'essayer une ou deux représentations des *Scythes*, à votre retour de Grenoble, suivant la leçon nouvelle ci-jointe. Engagez M. Molé à se prêter à mes désirs. Je serais au désespoir de nuire à sa santé ; mais il joue dans le comique, et son rôle dans les *Scythes* est bien moins violent que plusieurs rôles de comédie. Je m'en tiendrai même à une seule représentation. Elle vous attirera certainement beaucoup de monde, en annonçant qu'elle sera donnée suivant une nouvelle édition qu'on a reçue de Genève.

J'ai à vous demander pardon, mon cher ami, de vous avoir fait un rôle dont le fond n'est pas aussi intéressant que celui d'Indatire ; il n'a pas ce tragique fier et terrible de Ninias, d'Oreste, et de quelques rôles dans lesquels j'ai servi heureusement vos grands talents. C'est un très jeune homme amoureux comme un fou, fier, sensible, empressé, emporté, qui ne doit mettre dans l'exécution de son personnage aucune de ces pauses, lesquelles font ailleurs un très bel effet. Il doit surtout couper la parole à Obéide avec un empressement plein de douleur et d'amour. Je ne doute pas que vous n'ayez réparé par cet art, que vous entendez si bien, le peu de convenance qui se trouve peut-être entre ce personnage et le caractère dominant de votre jeu.

J'ai envoyé à M. d'Argental deux exemplaires pareils à celui que je vous envoie. J'ai été dans la nécessité absolue de m'en tenir à cette édition, parce que l'on réimprime actuellement la pièce en plusieurs endroits, et qu'on la traduit en italien et en hollandais. Je n'ai pas eu un moment à perdre, et il est impossible d'y rien changer désormais sans faire du tort aux traducteurs et aux éditeurs.

Je vous embrasse de tout mon cœur. Si vous avez de l'amitié pour moi, faites ce que je vous demande. Il vous sera bien aisé de faire porter sur les rôles les changements que vous trouverez à la main dans l'exemplaire ci-joint.

5252. — A M. DAMILAVILLE.

29 avril.

Monsieur, comme je sais que vous aimez les belles-lettres je crois ne pas vous importuner en vous dépêchant les deux brochures (1) ci-jointes, qui ne se débitent pas encore dans la ville de Lyon, mais que je me suis procurées par le canal d'un de mes amis qui est fort au fait de la littérature.

On dit que M. de Voltaire, par le conseil des médecins, va quitter le pays de Gex. C'est en effet un climat trop dur pour sa vieillesse, et pour une santé aussi faible que la sienne. L'air de la Saône est beaucoup plus favorable. Mais je plains beaucoup les environs de Ferney, qui vont retomber dans leur ancienne misère, si M. de Voltaire vient en effet s'établir ici.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec tous les sentiments que je vous ai voués, etc. BOURSIER.

5253. — A M. LACOMBE.

A Ferney, avril.

Si vous m'aviez pu répondre plus tôt, monsieur, je vous aurais envoyé tous les changements que j'ai faits à mesure pour mon petit théâtre de Ferney, et votre nouvelle édition des *Scythes* aurait été complète. Je vous les envoie à tout hasard par M. Marin.

Je compte toujours sur votre amitié, et je vous prie de donner un petit honoraire de vingt-cinq louis d'or à M. Lekain, pour toutes les peines qu'il a bien voulu prendre ; car, quoique cette pièce ne fût point faite du tout pour Paris, il faut pourtant témoigner sa reconnaissance à celui qui s'est donné tant de peine pour si peu de chose. Je suppose que la pièce a quelque succès : si vous y perdez, je suis prêt à vous dédommager ; vous n'avez qu'à parler.

Je voudrais vous avoir donné un meilleur ouvrage ; mais, à mon âge, on ne fait ce que l'on veut en aucun genre : on boit tristement la lie de son vin.

Mandez-moi, le plus tôt que vous pourrez, quel est l'auteur (2) du *Supplément à la Philosophie de l'histoire* de feu M. l'abbé Bazin, mon cher oncle. C'est un digne homme, qui mérite de recevoir incessamment de mes nouvelles ; mais vous me ferez plus de plaisir de me donner des vôtres.

N. B. Je suis bien fâché contre vous de ce que, dans votre

(1) La *Lettre sur les Panégyriques* et *les Homélies prêchées Londres*. Voyez tome IV. (G. A.)
(2) Larcher. (G. A.)

Avant-Coureur, vous imprimez toujours français par un *o*. Je vous demande en grâce de distinguer mon bon patron saint François d'Assise de mes chers compatriotes. Imprimez, je vous en prie, *anglais*, *français*. Si j'*osais* j'*irais* jusqu'à vous prier de mettre un *a* à tous les imparfaits, etc.; mais je ne suis pas encore assez sûr de votre amitié pour vous proposer une si grande conspiration.

5254. — A M. DE LA BORDE.

1er mai (1).

Notre Chabanon arrive; il a la plus grande opinion de mon Orphée (2) de Versailles. Il nous a trouvés dans de grands embarras. Si mon Orphée trouve des épines dans ce meilleur des mondes, nous y trouvons des loups et des tigres. La boîte de Pandore est inépuisable. J'espère que votre belle musique adoucira les mœurs.

J'ai trouvé enfin la brochure que vous demandez (3); je vous l'envoie, sachant bien qu'on peut tout confier à un homme aussi sage que vous. Ces petites plaisanteries des huguenots n'ébranlent pas votre religion; elles n'ont jamais dérangé la mienne. J'ai été toujours bon sujet et bon catholique, et j'espère mourir dans ces sentiments.

Je suis bien fâché que M. Marmontel ait prétendu qu'il pouvait y avoir de la vertu chez des rois et chez des philosophes qui n'étaient pas catholiques. J'espère que la Sorbonne, qui est le concile perpétuel des Gaules, préviendra le scandale qu'une telle opinion peut donner. On dit que le révérend père Bonhomme, cordelier, prépare une censure admirable de cette hérésie. Vous qui cultivez avec succès un des plus beaux arts, vous ne vous mêlez point de querelles théologiques; vous vous bornez à faire le charme de nos oreilles et celui de la société.

Que dites-vous de votre chevalier (4) qui va faire l'éducation d'une mademoiselle de Provenchère? on m'écrit qu'elle est charmante, et la vraie fille d'une mère qui l'était. Notre chevalier n'est pas un trop mauvais précepteur. Croyez-vous qu'il lui permette de mettre du rouge? Pensez-vous que l'esprit qu'on donne à la jeune enfant dégénère entre ses mains? Faites passer la brochure à ce chevalier, et dites-lui combien je l'aime.

5255. — A M. DAMILAVILLE.

4 mai.

Je vois, mon cher ami, qu'il y a dans le monde des gens alertes qui ont dévalisé les licenciés espagnols (5) que je vous avais envoyés; et, à l'égard de la *Destruction des Jésuites*, je ne compte pas qu'elle soit sitôt prête, attendu la négligence et l'imbécillité des gens qui s'en sont chargés.

J'envoie à M. d'Alembert un exemplaire de sa *Lettres au Conseiller*, par M. Necker. Il doit vous faire remettre aussi des chiffons qui ne valent pas cette lettre, deux *Zapata* et deux *Honnêtetés*.

Je suis bien faible, bien languissant, mon cher ami; c'est un grand effort d'écrire de ma main; mon cœur vous en dit cent fois plus que je ne vous en écris.

Ah! qu'importe que les jésuites soient chassés d'Espagne, s'il n'est pas permis de penser en France?

5256 — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 mai.

Vous êtes plus aimable que jamais, mon cher ange, et moi plus importun et plus insupportable que je ne l'ai encore été. Moi, qui suis ordinairement si docile, je me trouve d'une opiniâtreté qui me fait sentir combien je vieillis. Ce monologue que vous demandez, je l'ai entrepris de deux façons : elles détruisent également tout le rôle d'Obéide. Ce monologue développe tout d'un coup ce qu'Obéide veut se cacher à elle-même dans tout le cours de la pièce. Tout ce qu'elle dira ensuite n'est plus qu'une froide répétition de son monologue. Il n'y a plus de gradations, plus de nuances, plus de pièce. Il est de plus si indécent qu'une jeune fille aime un homme marié, cela est si révoltant chez toutes les nations du monde, que quand vous y aurez fait réflexion, vous jugerez ce parti impraticable.

Il y a plus encore; c'est que ce monologue est inutile. Tout monologue qui ne fournit pas de grands mouvements d'éloquence est froid. Je travaille tous les jours à ces pauvres *Scythes*, malgré les éditions qu'on en fait partout.

Lacombe vient d'en faire une qu'il m'envoie, mais il n'y a pas la moitié des changements que j'ai faits; il ne pouvait pas encore les avoir reçus. Il n'a fait cette nouvelle édition que dans la juste espérance où il était que la pièce serait reprise après Pâques. C'est encore une raison de plus pour que je ne puisse exiger de lui qu'il donne cent écus à Lekain; j'aime beaucoup mieux les donner moi-même.

Il est bien vrai que tout dépend des acteurs. Il y a une différence immense entre bien jouer et jouer d'une manière touchante, entre se faire applaudir et faire verser des larmes. M. de Chabanon et M. de La Harpe viennent d'en arracher à toutes les femmes dans le rôle de Nemours et dans celui de Vendôme (1), et à moi aussi.

Je doute fort qu'on puisse faire des recrues pour Paris. On a écarté et rebuté les bons acteurs qui se sont présentés; je ne crois pas qu'il y en ait actuellement deux en province dignes d'être essayés à Paris. Je vous l'ai déjà dit, les troupes ne subsistent plus que de l'opéra-comique. Tout va au diable, mes anges, et moi aussi.

Ma transmigration de Babylone me tient fort au cœur. Ce que vous me faites entrevoir redoublera mes efforts; mais j'ai bien peur que la situation présente de mes affaires ne me rende cette transmigration aussi difficile que mon monologue. Je me trouve à peu près dans le cas de ne pouvoir ni vivre dans le pays de Gex, ni aller ailleurs. Figurez-vous que j'ai fondé une colonie à Ferney, que j'y ai établi des marchands, des artistes, un chirurgien, que je leur bâtis des maisons, que, si je vais ailleurs, ma colonie tombe; mais aussi, si je reste, je meurs de faim et de froid. On a dévasté tous les bois; le pain vaut cinq sous la livre; il n'y a ni police ni commerce. J'ai envoyé à M. le duc de Choiseul, conjointement avec le syndic de la noblesse, un mémoire très circonstancié. J'ai proposé que M. le duc de Choiseul renvoyât ce mémoire à M. le chevalier de Jaucourt, qui commande dans notre petite province. Il a oublié mon mémoire, ou s'en est moqué; et il a tort, car c'est le seul moyen de rendre la vie à un pays désolé, qui ne sera plus en état de payer les impôts. On a voulu faire, malgré mon avis, un chemin qui conduisît de Lyon en Suisse en droiture; ce chemin s'est trouvé impraticable.

Je vous demande pardon de vous ennuyer de ces détails; mais je vois qu'avec la meilleure volonté du monde on nous ruinera sans en retirer le moindre avantage. Je me suis dégoûté de la *Guerre de Genève*, je n'ai point mis au net le second chant, et je n'ai pas actuellement envie de rire.

J'écris lettre sur lettre au sculpteur qui s'est avisé de faire mon buste : c'est un original capable de me faire attendre trois mois au moins, et ce buste sera au rang de mes œuvres posthumes.

Il peut être encore un acteur à Genève dont on pourrait faire quelque chose. Il est malade; quand il sera guéri, je le ferai venir; La Harpe le dégourdira; pour moi, je suis tout engourdi. D'ordinaire la vieillesse est triste, mais la vieillesse des gens de lettres est la plus sotte chose qu'il y ait au monde. J'ai pourtant un cœur de vingt ans pour toutes vos bontés; je suis sensible comme un enfant; je vous aime avec la plus vive tendresse.

5257 — AU MÊME.

13 mai (2).

Je n'ai que le temps, mes anges, mes juges et mes patrons, de vous envoyer cette nouvelle édition (3) nouvellement corrigée. Jugez; je m'en rapporte à vous.

Je n'ai pas eu le temps de répondre à M. de Chauvelin.

N. B. M. de Chabanon joue encore mieux que M. de La Harpe.

5258. — A M. BORDES.

13 mai.

Mon âge commence à désespérer, mon cher confrère, de venir *cum penatibus et magnis diis*. Il m'arrive des dérangements dans ma fortune qui pourront bien me faire rester dans ma Scythie.

Il y a près de cinq mois qu'on m'avait mandé, des frontières d'Espagne, que beaucoup de moines avaient eu part à la révolte générale qui devait se manifester le même jour

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) La Borde lui-même. (G. A.)
(3) Sans doute les *Questions de Zapata*. (G. A.)
(4) Il doit s'agir de Rochefort qui se mariait. (G. A.)
(5) Les *Questions de Zapata*. (G. A.)

(1) Voyez, tome III, *Adélaïde du Guesclin*. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Des *Scythes*. (G. A.)

dans toutes les provinces. Je n'en croyais rien, et me voilà désabusé. On n'a chassé que les jésuites :

Mais à tous penaillons Dieu doit pareille joie. (LA FONT.)

Voici une *Lettre sur les Panégyriques* (1), laquelle n'est pas le panégyrique des moines.

Connaissez-vous l'*Anecdote sur Bélisaire?* Si vous ne l'avez pas, je vous l'enverrai ; et, tant que je serai près de Genève, je me charge de vous fournir toutes les nouveautés : vous n'avez qu'à parler.

Je crois que vous jugez très bien M. Thomas, en lui accordant de grandes idées et de grandes expressions.

Vous m'affligez en m'apprenant qu'il y a tant de sots et de méchants à Lyon. C'est la destinée de toutes les grandes villes ; mais je crois qu'il y a plus de justes qu'il n'y en avait à Sodome. Il y a du moins trois fois plus de philosophes. Je vous nommerais bien quinze personnes qui pensent comme vous et moi. Il me semble que la lumière s'étend de tous côtés : mais les initiés ne communiquent pas assez entre eux ; ils sont tièdes, et le zèle du fanatisme est toujours ardent.

L'anecdote qu'on vous a contée sur ce malheureux Jean-Jacques est très vraie : ce misérable a laissé mourir ses enfants à l'hôpital, malgré la pitié d'une personne compatissante qui voulait les secourir. Comptez que Rousseau est un monstre d'orgueil, de bassesse, d'atrocité et de contradictions.

5259. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 mai.

Nous jouons donc plus souvent les *Scythes* en Scythie qu'à Paris? C'est en essayant mon habit de Sozame que je présente encore ma requête à M. et madame d'Argental, à M. de Thibouville, à M. de Chauvelin (à qui je n'ai pas encore pu faire réponse), et à toutes les belles dames qui se sont imaginé qu'Obéide doit commencer par un beau monologue sur son amour adultère pour un homme marié, qui a voulu l'enlever et en faire une fille entretenue : monologue qui certainement jetterait de l'indécence, du froid et du ridicule sur tout son rôle.

De l'indécence, parce qu'elle ne doit pas balancer lorsqu'elle croit son amant marié; du froid, parce que les combats secrets qu'elle éprouve ensuite ne seraient qu'une répétition de ce que son monologue aurait dit; du ridicule, parce que alors elle serait forcée de dire, dans son entrevue avec Athamare : « Ah! ah! votre femme est donc morte? » tant mieux ; tirez-moi d'ici au plus vite, et allons nous ma- » rier à Ecbatane. »

Oui, j'aurai le courage
D'ensevelir mes jours dans ce désert sauvage. (Act. II, sc. I.)

Cela seul, dit de la manière dont madame de La Harpe le récite, fait cent fois plus d'effet qu'un monologue, qui est presque toujours du remplissage.

Ah ! si vous aviez deux vieillards attendrissants ! Non, vous dis-je, cette pièce n'a jamais été bien jouée que par nous. J'avertirai toujours qu'il faut qu'Obéide pleure à ces vers :

Laisse dans ces déserts ta fidèle Obéïde...
Quand je dois tant haïr ce funeste Athamare... (Act. II, sc. I.)

Si tout finit pour moi, toi seul en es la cause ;
Toi seul m'as condamnée à vivre en ces déserts.
Ah ! c'est pour mon malheur!.....
Va, c'est toi qui reviens pour m'arracher le cœur.
Act. III, sc. II.

Et puis, quand son père lui dit :

Mais qu'il parte à l'instant; que jamais sa présence
N'épouvante un asile ouvert à l'innocence; (Act. III, sc. III.)

comme elle doit répondre avec une voix entrecoupée :

C'est ce que je prétends, seigneur!

comme elle doit dire douloureusement :

Et plût aux dieux
Que son fatal aspect n'eût point blessé mes yeux! (Ibid.)

Relisez la pièce d'une tire, je vous en prie, et voyez si, étant jouée avec un concert unanime, par des acteurs intelligents et animés, elle ne doit pas attacher le spectateur d'un bout à l'autre. Voyez si le style n'est pas convenable au sujet; si ce n'est pas une critique ridicule, et digne d'un Fréron, de vouloir qu'Obéide parle comme Sémiramis, Sozame comme Mahomet, et Indatire comme César.

On ne laisse pas de sentir un peu d'indignation de se voir si mal jugé. Ah ! Welches ! maudits Welches! quand je vous donne du grand, vous dites que je suis boursouflé, et quand je vous donne du simple, vous dites que je suis bas. Allez, vous ne méritez pas les peines que je prends pour vous depuis cinquante années ; je vous abandonne à votre sens réprouvé.

Monsieur le marquis de Chauvelin, je vous demande pardon de ne vous avoir pas écrit. Lisez la pièce, en voilà trois exemplaires; voyez l'effet qu'elle fera sur vous.

Messieurs, détrompez tant que vous pourrez les belles dames ; je les respecte fort, mais jamais je n'approuverai le monologue qu'elles demandent sur un amour adultère dont il ne faut pas dire un mot.

Et toi, pauvre Théâtre-Français, qui n'as qu'un seul acteur (1), et encore est-il trop gros; toi qui n'approches pas de notre petit théâtre de Ferney, est-il possible que tu n'aies ni confident ni second rôle? ferme donc ta porte, malheureux!

Faites comme vous pourrez, mes anges ; mais venons-en à notre honneur, et mettez-moi dans l'occasion aux pieds d'Elochivis et de Nalrisp (2).

A l'égard de Valider (3), je crois que cette âme-là se soucie peu d'une tragédie, et que vous ne vivez pas le long du jour avec lui.

Le faiseur de buste a mandé qu'il avait envoyé, par une diligence qui va de Besançon à Paris, un petit buste d'ivoire dont l'original vous adore. Ce n'était pas ce que je lui avais demandé; je ne l'ai point vu : je suis contredit en tout dans les déserts de Scythie.

Je reçois dans le moment une lettre de M. de Thibouville, lettre funeste, lettre odieuse, dans laquelle il propose un froid réchauffé du monologue d'*Alzire;* cela est intolérable. Ce qui est bon dans *Alzire* est affreux dans les *Scythes*. Il est beau qu'Obéide, étant adultère dans son cœur, se cache dans son crime; il est beau qu'elle l'expie en épousant Indatire; mais il faut que l'actrice fasse sentir qu'elle est folle d'Athamare; il y a vingt vers qui le disent. Comment n'a-t-on pas compris que ce détestable monologue serait absolument incompatible avec le rôle d'Obéide? Une telle proposition excite ma juste colère.

M. de Thibouville me mande que mon ange prend des bouillons purgatifs. Ah! mes anges, portez-vous bien, si vous voulez que je vive.

5260. — AU MÊME.

16 mai.

Je dépêche aujourd'hui à M. d'Argental, par M. le duc de Praslin, trois exemplaires d'une nouvelle édition de Genève. Je vous enverrai incessamment celle de Lyon, qui sera, je crois, plus correcte. Je n'impute toutes ces éditions qu'on s'empresse de faire qu'à cet heureux contraste des mœurs républicaines et agrestes avec les mœurs fardées des cours. Je ne pense pas que la pièce ait un grand mérite; cependant, si vous nous l'aviez vu jouer, je crois que vous en seriez assez content. Lekain trouverait peut-être du plaisir à dire :

Nul monarque avant moi sur le trône affermi
N'a quitté ses Etats pour chercher un ami ;
Je donne cet exemple, et ton maître te prie ;
Entends sa voix, entends la voix de ta patrie,
Celle de ton devoir, qui doit te rappeler,
Et des pleurs qu'à tes yeux mes remords font couler.
Act. II, sc. IV.

J'ai aussi un peu fortifié sa scène avec Indatire, afin qu'il ne fût pas tout à fait écrasé par le Scythe.

Le quatrième acte, au moyen de quelques légers changements, a fait une très grande sensation; les deux vieillards ont fait verser des larmes. C'est un grand jeu de théâtre, c'est la nature elle-même. Les galants Welches ne sont pas encore accoutumés à ces tableaux pathétiques. Je n'ai jamais vu sur notre théâtre un vieillard attendrissant; Sarrazin même ne jouait Lusignan que comme un capucin.

Madame de La Harpe a fait pleurer dès sa première scène, en disant :

Laisse dans ces déserts ta fidèle Obéide...
Quand je dois tant haïr ce funeste Athamare...

(1) Voyez, tome IV, aux Discours. (G. A.)

(1) Lekain. (G. A.)
(2) Choiseul et Praslin. (K.)
(3) Laverdy. (K.)

Tranquilles, sans regrets, sans cruels souvenirs...
Act. II, sc. I.

Il faut convenir que ce rôle est très neuf au théâtre, et, en vérité, c'est quelque chose que de faire du neuf aujourd'hui. Ce vers :

Quand je dois tant haïr ce funeste Athamare;

et ceux-ci :

Va, si mon cœur m'appelle aux lieux où je suis née,
Ce cœur doit s'en punir, il se doit imposer
Un frein qui le retienne, et qu'il n'ose briser;
Act. II, sc. I.

ces vers, dis-je, contiennent tout le monologue qu'on propose; et ils font un bien plus grand effet dans le dialogue. Il y a cent fois plus de délicatesse, plus d'intérêt de curiosité, plus de passion, plus de décence, que si elle commençait grossièrement par se dire à elle-même, dans un monologue inutile, qu'elle aime un homme marié.

Il n'y a personne de nos acteurs de Ferney qui ne sente vivement combien ce monologue gâterait le rôle entier d'Obéide, à quel point il serait déplacé, et combien il serait contradictoire avec son caractère. Comment irriter, par degrés, la curiosité du spectateur? comment lui donner le plaisir de deviner qu'Obéide idolâtre un homme qu'elle doit haïr, quand elle aura dit platement, dans un très froid monologue, ce qu'elle doit, ce qu'elle veut se cacher à elle-même?

Je n'aime pas assurément les longs et insupportables romans de *Paméla* et de *Clarisse* (1). Ils ont réussi, parce qu'ils ont excité la curiosité du lecteur, à travers un fatras d'inutilités : mais si l'auteur avait été assez malavisé pour annoncer, dès le commencement, que Clarisse et Paméla aimaient leurs persécuteurs, tout était perdu, le lecteur aurait jeté le livre.

Serait-il possible que ces insulaires connussent mieux la nature que vos Welches? Ne sentez-vous pas que ce qui est à sa place dans Alzire serait détestable dans Obéide?

La pièce a été mal jouée sur votre théâtre, il faut en convenir, et la malignité a pris ce prétexte pour accabler la pièce : c'est ce qui m'est toujours arrivé. On s'est attaché à de petits détails, à des mots, pour justifier cette malignité. J'ai ôté ce prétexte autant que je l'ai pu; mais je ne puis vous donner des acteurs. Lekain n'est point assez jeune, et mademoiselle Durancy ne sait point pleurer; vos vieillards sont à la glace. Il n'y a pas un rôle dans la pièce qui ne dût contribuer à l'harmonie du tableau. Les confidents mêmes y ont un caractère; mais où trouver des confidents qui sachent parler avec intérêt?

Malgré cette disette, mademoiselle Durancy, les Lekain, les Brizard, les Molé, en jouant avec un peu plus de chaleur et de véhémence (c'est-à-dire comme nous jouons), pourraient certainement attirer beaucoup de monde, et subjuguer enfin la cabale, comme ils ont fait dans *Adélaïde du Guesclin*, laquelle ne vaut pas certainement les *Scythes*.

Le rôle d'Athamare est actuellement plus favorable à l'acteur. Il arrivait au second acte sans parler; il faut qu'il attire sur lui toute l'attention. Ce sont de ces défauts dont je ne me suis aperçu que sur notre théâtre.

Je m'attendais que les comédiens répondraient à toutes les peines que je me suis données, et à tous les services que je leur ai rendus depuis cinquante ans. Ils devaient reprendre les représentations des *Scythes;* c'est une loi dont ils ne se sont écartés que pour moi. Ils ont mieux aimé manquer à ce qu'ils me doivent, et jouer les *Illinois* (2) pour faire mieux tomber les *Scythes*. Ils savent bien que c'est à peu près le même sujet. Leur conduite est le vrai secret de dégoûter le public d'un sujet neuf qu'ils vont rendre trivial. Je ne méritais pas cette ingratitude de leur part. Ma consolation est qu'il y a plus d'éditions des *Scythes* que les comédiens n'en ont donné de représentations.

5261. — A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

16 mai.

Il y a longtemps, monsieur le marquis, que je vous dois les plus tendres remerciements. Je voudrais faire mieux pour vous remercier; je voudrais mériter vos bontés, mais je suis un de ces justes à qui la grâce manque. Il n'y a point de janséniste qui ne vous dise que la bonne volonté ne suffit pas. J'ai fait comme la plupart des hommes qui cherchent à justifier leurs faiblesses.

J'ai écrit plusieurs lettres à M. d'Argental pour tâcher de lui prouver que j'ai raison d'être stérile.

Voici la copie de la dernière lettre que je viens d'écrire à un de ses amis. Je la soumets à votre jugement, et je vous supplie de lire un des trois exemplaires de la dernière édition de Genève, que je viens de faire partir.

Imaginez, en lisant, des acteurs attendrissants, des voix touchantes, des vieillards désespérés, de jeunes amants bien passionnés, et jugez sur l'impression que vous aura faite la lecture.

Il se peut que je sois bien baissé; mais j'ose vous répondre que mes sentiments pour vous ne le sont pas, et que mon très tendre respect et ma reconnaissance n'éprouvent aucune diminution.

5262. — A M. DAMILAVILLE.

16 mai.

Je vois bien, monsieur, par votre lettre du 9 de mai, que ce pauvre homme (1) qui fut mis à Valladolid n'a pu arriver à Paris dans votre hôtel. M. Boursier, votre ami, m'a promis qu'il tenterait de vous faire tenir ce magot par une autre voie.

Ce pauvre Boursier est bien embarrassé. Je ne crois pas qu'il aille sur la Saône (2). Il prendra patience. On dit que c'est la vertu des ânes; mais il faut que chacun porte son bât dans ce monde.

Je vous demande en grâce de m'envoyer le petit libelle sorbonique (3) contre *Bélisaire*. Il y a cent lieues et cent siècles des honnêtes gens d'aujourd'hui à la Sorbonne. J'ai toujours fait une prière à Dieu, qui est fort courte; la voici : ***Mon Dieu, rendez nos ennemis bien ridicules!*** Dieu m'a exaucé.

Je vous embrasse tendrement; tantôt je pleure, tantôt je ris.

5263. — A M. MARMONTEL.

16 mai.

Comment, mon cher confrère, toute l'Académie française ne se récrie-t-elle pas contre l'insolente et ridicule absurdité des chats fourrés qui osent condamner cette proposition : « La vérité luit par sa propre lumière, et on n'éclaire pas les » esprits à la lueur des bûchers? » C'est dire évidemment que les flammes des seuls bûchers peuvent éclairer les hommes, et que les bourreaux sont les seuls apôtres. Ce sera bien alors, que suivant Jean-Jacques, il faudra que les jeunes princes épousent les filles des bourreaux; et vous êtes trop heureux, après tout, que ces polissons aient dit une si horrible sottise. Il est bon d'avoir affaire à de si sots ennemis.

Pourquoi ne m'avez-vous pas envoyé sur-le-champ toutes les bêtises qu'on a écrites contre votre excellent ouvrage? Vous avez raison de ne point répondre, de ne vous point compromettre; mais il y a des théologiens qui prendront votre parti sérieusement et vigoureusement. Il ne s'agit plus ici de plaisanter, il faut écraser ces sots monstres. Celui qui s'en chargera déclarera qu'il ne vous a pas consulté, qu'il ne vous connaît point, qu'il ne connaît que votre livre, et qu'il écrit au nom de la nation contre les ennemis de toute nation.

N. B. Si vous avez lu le livre de la *Tolérance*, il y a deux pages entières de citations des Pères de l'église contre la proposition diabolique des chats fourrés.

On vous embrasse le plus tendrement du monde.

5264. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

18 mai.

Voici, monseigneur, deux exemplaires du mémoire en faveur des Sirven, et de la nature, et de la justice, contre le fanatisme et l'abus des lois. J'aime mieux vous envoyer cette prose que la tragédie des *Scythes*, que je n'ai pas seulement voulu lire, parce que les libraires s'étant trop hâtés n'ont pas attendu mon dernier mot. On en fait actuellement une édition plus honnête, que j'aurai l'honneur de soumettre au jugement de votre éminence. Je joue demain un des vieillards sur mon petit théâtre, et vous sentez bien que je le jouerai d'après nature.

---

(1) Par Richardson. (G. A.)

(2) ***Hirza, ou les Illinois***, tragédie de Sauvigny. On la joua le 27 mai. (G. A.)

(1) Il s'agit toujours des *Questions de Zapata*. (G. A.)

(2) A Lyon. (G. A.)

(3) *Indiculus propositionum excerptarum ex libro cui titulus: Bélisaire.* (G. A.)

Vraiment, si je suis assez heureux pour vous dédier une épître, cette épître ne sera que morale; mais il faut que cette morale soit piquante, et c'est là ce qui est difficile.

Ce M. Servan (1) se taille des ailes pour voler bien haut. Il vint, il y a deux ans, passer quelques jours chez moi. C'est un jeune philosophe tout plein d'esprit; il pense profondément; il n'a pas besoin des petites pretintailles du siècle.

J'ai peur que notre guerre de Genève ne dure autant que celle de Corse; mais elle ne sera pas sanglante. L'aventure des jésuites fait une très grande sensation jusque dans nos déserts, et on parle à peine d'une femme (1) qui établit la tolérance dans onze cent mille lieues carrées de pays, et qui l'établit encore chez ses voisins. Voilà, à mon gré, la plus grande époque depuis trois siècles. Conservez-moi vos bontés, aimez toujours les lettres, et agréez mon tendre et profond respect.

5265. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

18 mai.

Il y a plus de six semaines, madame, que je suis toujours prêt à vous écrire, à m'informer de votre santé, à vous demander comment vous supportez la vie, vous et M. le président Hénault, et à m'entretenir avec vous sur toutes les illusions de ce monde; mais je me suis trouvé exposé à tous les fléaux de la guerre, et à celui de trente pieds de neige dont j'ai été longtemps environné. Les neiges et les glaces me privent tous les ans de la vue pendant quatre mois; j'ai l'honneur d'être alors, comme vous savez, votre confrère des Quinze-Vingts; mais les quinze-vingts ne souffrent pas, et j'éprouve des douleurs très cuisantes. Je renais au printemps, et je passe de la Sibérie à Naples, sans changer de lieu : voilà ma destinée.

Pardonnez-moi si j'ai passé tant de temps sans vous écrire; vous savez que je vous aimerai toujours. Vous me direz : *Montrez-moi votre foi par vos œuvres; on écrit, quand on aime.* Cela est vrai; mais, pour écrire des choses agréables, il faut que l'âme et le corps soient à leur aise, et j'en ai été bien loin. Vous me mandez que vous vous ennuyez, et moi je vous réponds que j'enrage. Voilà les deux pivots de la vie, de l'insipidité ou du trouble.

Quand je vous dis que j'enrage, c'est un peu exagérer; cela veut dire seulement que j'ai de quoi enrager. Les troubles de Genève ont dérangé tous mes plans; j'ai été exposé, pendant quelque temps, à la famine; il ne m'a manqué que la peste; mais les fluxions sur les yeux m'en ont tenu lieu. Je me dépique actuellement en jouant la comédie. Je joue assez bien le rôle de vieillard, et cela d'après nature, et je dicte ma lettre en essayant mon habit de théâtre.

Vous vous êtes fait lire sans doute le quinzième chapitre de *Bélisaire;* c'est le meilleur de tout l'ouvrage, ou je m'y connais bien mal. Mais n'avez-vous pas été étonnée de la décision de la Sorbonne, qui condamne cette proposition : « La » vérité luit de sa propre lumière, et on n'éclaire point les » hommes par les flammes des bûchers? » Si la Sorbonne a raison, les bourreaux seront donc les seuls apôtres.

Je ne conçois pas comment on peut hasarder quelque chose d'aussi sot et d'aussi abominable. Je ne sais comment il arrive que les compagnies disent et font de plus énormes sottises que les particuliers; c'est peut-être parce qu'un particulier a tout à craindre, et que les compagnies ne craignent rien. Chaque membre rejette le blâme sur son confrère.

A propos de sottises, je vous ferai présenter très humblement de ma part ma sottise des *Scythes*, dont on fait une nouvelle édition, et je vous prierai d'en juger, pourvu que vous vous la fassiez lire par quelqu'un qui sache lire des vers; c'est un talent aussi rare que celui d'en faire de bons.

De toutes les sottises énormes que j'ai vues dans ma vie, je n'en connais point de plus grande que celle des jésuites. Ils passaient pour de fins politiques, et ils ont trouvé le secret de se faire chasser déjà de trois royaumes (3), en attendant mieux. Vous voyez qu'ils étaient bien loin de mériter leur réputation.

Il y a une femme qui s'en fait une bien grande; c'est la Sémiramis du Nord, qui fait marcher cinquante mille hommes en Pologne, pour établir la tolérance et la liberté de conscience. C'est une chose unique dans l'histoire de ce monde, et je vous réponds que cela ira loin. Je me vante à vous d'être un peu dans ses bonnes grâces; je suis son chevalier envers et contre tous. Je sais bien qu'on lui reproche quelque bagatelle au sujet de son mari (1); mais ce sont des affaires de famille dont je ne me mêle pas; et d'ailleurs il n'est pas mal qu'on ait une faute à réparer, cela engage à faire de grands efforts pour forcer le public à l'estime et à l'admiration, et assurément son vilain mari n'aurait fait aucune des grandes choses que ma Catherine fait tous les jours.

Il me prend envie, madame, pour vous désennuyer, de vous envoyer un petit ouvrage concernant Catherine (2), et Dieu veuille qu'il ne vous ennuie pas! Je m'imagine que les femmes ne sont pas fâchées qu'on loue leur espèce, et qu'on les croie capables de grandes choses. Vous saurez d'ailleurs qu'elle va faire le tour de son vaste empire. Elle m'a promis de m'écrire des extrémités de l'Asie; cela forme un beau spectacle.

Il y a loin de l'impératrice de Russie à nos dames du Marais, qui font des visites de quartier. J'aime tout ce qui est grand, et je suis fâché que nos Welches soient si petits. Nous avons pourtant encore un prodigieux avantage : c'est qu'on parle français à Astrakan, et qu'il y a des professeurs en langue française à Moscou. Je trouve cela plus honorable encore que d'avoir chassé les jésuites. C'est une belle époque sans doute que l'expulsion de ces renards; mais convenez que Catherine a fait cent fois plus en réduisant tout le clergé de son empire à être uniquement à ses gages.

Adieu, madame; si j'étais à Paris, je préférerais votre société à tout ce qui se fait en Europe et en Asie.

5266. — A M. *** (POUR REMETTRE AU COMTE DE WARGEMONT) (3).

A Ferney, 20 mai.

Je suis bien malade, monsieur, et la santé de madame Denis est aussi un peu altérée; ainsi nous comptons sur l'indulgence de M. le comte de Wargemont, quand il aura la bonté de venir dans notre hôpital. Vous savez que nous ne sortons jamais; tous les jours nous sont égaux, et, soit qu'il nous fasse l'honneur de venir dîner vers les deux heures, ou de venir souper et coucher, nous nous flattons qu'il voudra bien avoir quelque condescendance pour un vieillard malingre et pour la simplicité de notre vie. Vous connaissez les sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

5267. — A M. DE BELLOY.

A Ferney, le 21 mai.

J'ai eu la hardiesse, monsieur, de me faire acteur dans ma soixante-quatorzième année. Des jeunes gens et des jeunes femmes ont corrompu ma vieillesse. Je n'ai pas soutenu la fatigue aussi bien qu'eux, et j'en ai été malade. C'est ce qui a retardé un peu les tendres et sincères remerciements que vous doit un cœur pénétré de votre mérite et de la beauté de votre âme.

Nous voilà, ce me semble, parvenus à imiter les Grecs, chez qui les auteurs jouaient eux-mêmes leurs pièces. M. de Chabanon et M. de La Harpe récitent des vers aussi bien qu'ils en font, et madame de La Harpe a un talent dont je n'ai encore vu le modèle que dans mademoiselle Clairon.

Enfin, par un concours singulier, la perfection de la déclamation s'est trouvée dans nos déserts. Mais ce qui fait encore plus d'honneur à la littérature, c'est l'exemple que vous donnez; c'est l'amitié que vous me témoignez du sein de vos triomphes; ce sont vos beaux vers (4) qui viennent au secours de ma muse languissante.

Les neuf muses sont sœurs, et les beaux-arts sont frères.
Quelque peu de malignité
A dérangé parfois cette fraternité;
La famille en souffrit, et des mains étrangères
De ces débats ont profité.
C'est dans son union qu'est son grand avantage;
Alors elle en impose aux pédants, aux bigots;
Elle devient l'effroi des sots,
La lumière du siècle, et le soutien du sage.
Elle ne flatte point les riches et les grands :
Ceux qui dédaignaient son encens
Se font honneur de son suffrage,
Et les rois sont ses courtisans.

J'ai grande opinion du chevalier Bayard (5). C'est un beau

(1) Auteur du *Discours sur l'administration de la justice criminelle.* (G. A.)
(2) Catherine II. (G. A.)
(3) Portugal, France et Espagne. (G. A.)

(1) Pierre III qu'elle avait fait tuer. (G. A.)
(2) La *Lettre sur les Panégyriques.* (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. — Le comte de Wargemont était colonel en second de la légion de Soubise, plus tard brigadier et maréchal de camp. (G. A.)
(4) *Sur la première représentation des Scythes.* (G. A.)
(5) *Gaston et Bayard,* tragédie qui fut jouée à la cour en 1770. (G. A.)

sujet. Je ne suis que le poëte de l'Amérique et de la Chine, et vous êtes celui des Français. Recevez, monsieur, les témoignages les plus vrais de ma reconnaissance.

5268. — A M. DAMILAVILLE.

23 mai.

Nous avons reçu, monsieur, le beau discours (1) de M. l'abbé Chauvelin. Je l'ai communiqué à M. de Voltaire, qui en a pensé comme vous. Il est un peu malade actuellement. C'est apparemment de la fatigue qu'il a eue de faire jouer chez lui les *Scythes*, et d'y représenter lui-même un vieillard. Je n'ai jamais vu de meilleurs acteurs. Tous les rôles ont été parfaitement exécutés, et la pièce a fait verser bien des larmes. Vous n'aurez jamais de pareils acteurs à la Comédie de Paris.

Je sais peu de nouvelles de littérature. J'ai ouï parler seulement d'un livre (2) de feu M. Boulanger, et d'un autre de milord Bolingbroke (3), dont on vient de donner en Hollande une édition magnifique. On parle aussi d'un petit livre espagnol, dont l'auteur s'appelle, je crois, Zapata. On en a fait une nouvelle traduction à Amsterdam.

On calomnie l'impératrice de Russie, quand on dit qu'elle ne favorise les dissidents de Pologne que pour se mettre en possession de quelques provinces de cette république. Elle a juré qu'elle ne voulait pas un pouce de terre, et que tout ce qu'elle fait n'est que pour avoir la gloire d'établir la tolérance.

Le roi de Prusse a soumis à l'arbitrage de Berne toutes ses prétentions contre les Neuchâtelois. Pour nos affaires de Genève, elles sont toujours dans le même état; mais le pays de Gex est celui qui en souffre davantage. On disait que M. de Voltaire allait passer tout ce temps orageux auprès de Lyon, mais je ne le crois pas. Il est dans sa soixante-quatorzième année, et trop infirme pour se transplanter.

J'ai l'honneur, d'être monsieur, bien sincèrement, avec toute ma famille, votre très humble et très obéissant serviteur. **Bourrier.**

5269. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

25 mai.

Je commence, mon cher ange, ma réplique à votre lettre du 14, par vous dire combien je suis étonné que vous ayez de la bile; c'est donc pour la première fois de votre vie. Il n'y a pourtant nulle bile dans votre lettre; au contraire, vous m'y comblez de bontés, et vous compatissez à mes angoisses. C'est à moi qu'il appartient d'avoir de la bile; je ne peux ni rester où je suis, ni m'en aller. Vous savez que j'ai donné la terre de Ferney à madame Denis. J'ai arrangé mes affaires de famille de façon qu'il ne me reste que des rentes viagères qu'on me paie fort mal, et M. le duc de Wurtemberg surtout me met, malgré toutes ses promesses, dans l'impuissance de faire une acquisition auprès de Lyon.

Madame Denis, qui est très commodément logée, se transplanterait avec beaucoup de peine. Tout notre pauvre petit pays est si effarouché, qu'il est impossible de trouver un fermier; nous sommes donc forcés de rester dans cette terre ingrate.

Je vous avouerai, de plus, qu'il y a un certain ressort (4) que je n'aime pas; l'affaire d'Abbeville me tient au cœur, je n'oublie rien; la Saint-Barthélemi me fait autant de peine que si elle était arrivée hier.

Il faut que je vous dise, à propos d'Abbeville, qu'un de ces infortunés jeunes gens qui méritait d'être six mois à Saint-Lazare, et qui a été condamné au plus horrible supplice pour une mièvreté, ayant, pour comble de malheur, un père très avare, a été obligé de se faire soldat chez le roi de Prusse. Il a beaucoup d'esprit; il m'a écrit : j'ai représenté son état au roi de Prusse, qui, sur-le-champ, l'a fait officier. J'espère qu'il sera un jour à la tête des armées, et qu'il prendra Abbeville; mais, en attendant, je ne crois pas que je doive me mettre dans le ressort. Mon cœur est trop plein, et je dis trop ce que je pense.

Après vous avoir ainsi rendu compte de mon âme et de ma situation, je dois vous parler de M. et de madame de Beaumont, et de leur procès au conseil. Ils demandent que vous disiez un mot en leur faveur à M. le duc de Praslin et à M. le duc de Choiseul. Le défenseur des Calas et des Sirven mérite vos bontés, et n'a pas besoin de ma recommandation auprès de vous.

Je viens enfin aux *Scythes;* ils avancent la fin de mes jours; ils me tuent comme Indatire Obéide. Le procédé des comédiens a été pour moi le coup de pied de l'âne; il faut dix ans pour ressusciter quand on est mort d'un pareil coup, témoin *Oreste*, témoin *Adélaïde du Guesclin*, témoin *Sémiramis*. J'avais un besoin extrême du succès de cet ouvrage; j'ai été contredit en tout, et je finis ma carrière par essuyer l'affront et l'injustice inouïe qu'on me fait avec ingratitude. Cela n'empêchera pas que Lekain ne touche le petit honoraire qu'on lui a promis; il peut y compter : on le portera chez lui au mois de juin.

5270. — A M. D'ÉTALLONDE DE MORIVAL.

26 mai.

Je fus très consolé, monsieur, quand le roi de Prusse daigna me mander (1) qu'il vous ferait du bien. Il a rempli sur-le-champ ses promesses, et j'ai l'honneur de lui écrire aujourd'hui pour l'en remercier du fond de mon cœur. Il est assurément bien loin de penser comme vos infâmes persécuteurs. Je voudrais que vous commandassiez un jour ses armées, et que vous vinssiez assiéger Abbeville. Je ne sais rien de plus déshonorant pour notre nation que l'arrêt atroce rendu contre des jeunes gens de famille, que partout ailleurs on aurait condamnés à six mois de prison.

Le nonce (2) disait hautement à Paris que l'inquisition elle-même n'aurait jamais été si cruelle. Je mets cet assassinat à côté de celui des Calas, et immédiatement au-dessous de la Saint-Barthélemi. Notre nation est frivole, mais elle est cruelle. Il y a peut-être dans la France sept à huit cents personnes de mœurs douces et de bonne compagnie qui sont la fleur de la nation, et qui font illusion aux étrangers. Dans ce nombre il s'en trouve toujours dix ou douze qui cultivent les arts avec succès. On juge de la nation par eux; on se trompe cruellement. Nos vieux prêtres et nos vieux magistrats sont précisément ce qu'étaient les anciens druides, qui sacrifiaient des hommes : les mœurs ne changent point.

Vous savez que M. le chevalier de La Barre est mort en héros. Sa fermeté noble et simple, dans une si grande jeunesse, m'arracha encore des larmes. J'eus hier la visite d'un officier de la légion de Soubise, qui est d'Abbeville. Il m'a dit qu'il s'était donné tous les mouvements possibles pour prévenir l'exécrable catastrophe qui a indigné tous les gens sensés de l'Europe. Tout ce qu'il m'a dit a bien redoublé ma sensibilité. Quelle religion, monsieur, qu'une secte absurde qui ne se soutient que par des bourreaux, et dont les chefs s'engraissent de la substance des malheureux!

Servez un roi philosophe, et détestez à jamais la plus détestable des superstitions.

5271. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 27 mai.

Il me paraît, monseigneur, que le royaume du prince Noir m'a été plus favorable que les Welches de Paris. J'en ai uniquement l'obligation au maître de l'Aquitaine (3). Il faut qu'il ait lui-même ordonné des répétitions sous ses yeux, et que l'envie de lui plaire ait mis les acteurs au-dessus d'eux-mêmes. Vous connaissez Paris; il n'est rempli que de petites cabales en tout genre. *Zaïre*, *Oreste*, *Sémiramis*, *Mahomet*, *Tancrède*, *l'Orphelin de la Chine*, tombèrent à la première représentation; elles furent accablées de critiques, elles ne se relevèrent qu'avec le temps. On se faisait un plaisir de me mettre fort au-dessous de Crébillon, pour plaire à madame de Pompadour, qui disait que le *Catilina* de ce Crébillon était la seule bonne pièce qu'on eût jamais faite. Voilà comme on juge de tout, jusqu'à ce que le temps fasse justice. S'il est permis de comparer les petites choses aux grandes, vous savez que le maréchal de Villars ne jouit de sa réputation qu'à l'âge de près de quatre-vingts ans. Le favori de Vénus, de Minerve, et de Mars, sait lui-même quelles contradictions il a essuyées dans sa carrière de la gloire. Il faut se soumettre à cette loi générale qui existe dans le monde depuis le péché originel : il mit dans le cœur humain l'envie et la malignité, qui sans doute n'y étaient pas auparavant.

Je vous avertis que nous avons ici la meilleure troupe de

(1) Prononcé au parlement le 29 avril, sur l'expulsion des jésuites d'Espagne. (G. A.)
(2) Le *Christianisme dévoilé*. (G. A.)
(3) Nouvelle édition de l'*Examen important*. (G. A.)
(4) Le ressort du parlement de Paris, qui s'étendait d'Aurillac à Boulogne, et de La Rochelle à Mézières. (*Beuchot.*)

(1) Le 24 mars. (G. A.)
(2) Colonna Pamphile. (G. A.)
(3) Richelieu lui-même, gouverneur de cette province. (G. A.)

l'Europe, et que l'envie n'est point entrée dans notre *tripot*. Nous avons un jeune M. de La Harpe, auteur du *Comte de Warwick*. Il est, par sa figure et par la beauté de son organe, beaucoup plus fait que Lekain pour jouer Athamare. Jamais je n'ai rien vu de plus parfait qu'un M. de Chabanon, qui a joué Indatire. La femme de M. de La Harpe était Obéide. Sa figure est fort supérieure à celle de mademoiselle Clairon; elle a une voix aussi théâtrale, elle sait pleurer et frémir. Les deux vieillards étaient de la plus grande vérité. Je ne me suis pas mal tiré du rôle de Sozame; et surtout, quand je me plaignais des cours, je puis me vanter d'avoir fait une impression singulière. La pièce n'a point été ainsi jouée à Paris : il s'en faut de beaucoup. A qui en est la faute ? A mon séjour en Scythie. M. d'Argental ne s'en est point mêlé; il est très malade, et je crains même que sa maladie ne soit trop sérieuse.

J'avais vu chez moi mademoiselle Durancy, il y a quelques années; je lui avais trouvé du talent; elle me demanda le rôle d'Obéide. On dit qu'elle le joua très mal à la première représentation, mais qu'à la troisième et quatrième elle fit un très grand effet. On me mande qu'elle joue avec beaucoup d'intelligence et de vérité, mais qu'elle n'est pas d'une figure agréable, et qu'elle n'a pas le don des larmes. On dit que les autres actrices n'ont point de talent, et quele théâtre tragique n'a jamais été dans un état plus pitoyable. On me mande que, lorsqu'un acteur de province se présente pour doubler les premiers rôles, ceux qui sont chargés de ces rôles ne manquent pas de les accabler de dégoûts, et de les faire renvoyer. Si on est aussi malin dans ce *tripot* qu'à la cour, je vous réponds que vous n'aurez d'autre théâtre que celui de l'Opéra-Comique. C'est à vous, qui êtes doyen de l'Académie, et premier gentilhomme de la chambre, de protéger les beaux-arts; ils en ont besoin. Vous savez dans quelle décadence est ma chère patrie dans tous les genres.

Vous conservez votre gloire, mais la France a un peu perdu la sienne. Il faut espérer que nous aurons du moins encore quelques crépuscules des beaux jours du siècle de Louis XIV.

Agréez, monseigneur, mon tendre et profond respect.

5272. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

mai.

Je vous supplie, monseigneur, de lire attentivement ce mémoire (1). Vous savez que j'ai rendu quelques services aux protestants. J'ignore s'ils les ont mérités; mais vous m'avouerez que La Beaumelle est un ingrat.

Je soumets ce mémoire à vos lumières, et la vérité à votre protection. Vous serez indigné, quand vous verrez tant de calomnies et d'horreurs rassemblées, et ce que nous avons de plus auguste avili avec tant d'insolence. On n oserait imaginer qu'un tel homme pût calomnier la cour impunément. Il est dans le pays de Foix, à Mazères. Peut-être un mot de vous pourrait le faire rentrer en lui-même.

Galien attend toujours la décision de son sort. Il a un frère, âgé de quatorze ans tout au plus, qui a été au Canada, à Alger, à Maroc, en qualité de mousse. Il est de retour, et est venu voir son frère ici : il y a resté sept ou huit jours, et ensuite, avec une petite pacotille, il est retourné en Dauphiné chez ses parents, où l'aîné l'aurait bien voulu suivre, à ce qu'il m'a paru, pour peu de temps.

Peut-être ne savez-vous pas que j'ai donné la terre de Ferney à madame Denis, et que je ne me suis réservé que la douceur de finir dans mon obscurité une vie mêlée de bien des chagrins, comme l'est la carrière de presque tous les hommes. Ce n'est qu'avec cette triste vie que finira le tendre et respectueux attachement que je vous ai voué jusqu'à mon dernier moment.

Je vous supplie instamment de me conserver vos bontés; elles me sont nécessaires, par le prix que mon cœur y met; elles sont la plus chère consolation du plus ancien serviteur que vous ayez.

5273. — A M. MOREAU DE LA ROCHETTE.

Au château de Ferney, par Genève, 1er juin.

Vous voulez, monsieur, que j'aie l'honneur de vous répondre sous l'enveloppe de M. le contrôleur-général, et je vous obéis.

Il est vrai que j'avais fort applaudi à l'idée de rendre les enfants trouvés et ceux des pauvres utiles à l'Etat et à eux-mêmes. J'avais dessein d'en faire venir quelques-uns chez moi pour les élever. J'habite malheureusement un coin de terre dont le sol est aussi ingrat que l'aspect en est riant. Je n'y trouvai d'abord que des écrouelles et de la misère. J'ai eu le bonheur de rendre le pays plus sain en desséchant les marais. J'ai fait venir des habitants, j'ai augmenté le nombre des charrues et des maisons, mais je n'ai pu vaincre la rigueur du climat. M. le contrôleur-général m'invitait à cultiver la garance, je l'ai essayé; rien n'a réussi. J'ai fait planter plus de vingt mille pieds d'arbres que j'avais tirés de Savoie; presque tous sont morts. J'ai bordé quatre fois le grand chemin de noyers et de châtaigniers; les trois quarts ont péri, ou ont été arrachés par les paysans : cependant je ne me suis pas rebuté, et, tout vieux et infirme que je suis, je planterais aujourd'hui, sûr de mourir demain. Les autres en jouiront.

Nous n'avons point de pépinières dans le désert que j'habite. Je vois que vous êtes à la tête des pépinières du royaume, et que vous avez formé des enfants à ce genre de culture avec succès. Puis-je prendre la liberté de m'adresser à vous pour avoir deux cents ormeaux qu'on arracherait à la fin de l'automne prochain, qu'on m'enverrait pendant l'hiver par les rouliers, et que je planterais au printemps? je les paierai au prix que vous ordonnerez. Je voudrais qu'on leur laissât à tous un peu de tête.

Il y a une espèce de cormier qui rapporte des grappes rouges, et que nous appelons *timier* (1); ils réussissent assez bien dans notre climat. Si vos ordres pouvaient m'en procurer une centaine, je vous aurais, monsieur, beaucoup d'obligation. J'ai été très touché de votre amour pour le bien public; celui qui fait croître deux brins d'herbe où il n'en croissait qu'un rend service à l'Etat.

J'ai l'honneur d'être avec l'estime la plus respectueuse, monsieur, votre, etc.

5274. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney, 2 juin.

Vous envoyez, monsieur, des tableaux à un aveugle et des filles à un eunuque; l'état où je suis tombé ne me permet plus de lire. Un homme, qui prononce fort mal l'italien, m'a lu une partie de votre traduction du *Comminges* (2). Il m'a fait entendre, dans son baragoin, de beaux vers sur un triste sujet. Le saint homme Rancé ne s'attendait pas que ses moines fussent un jour le sujet d'une tragédie. Les jésuites fournissent actuellement une matière plus intéressante. Je les recommande à quelque muse : la mienne, aussi languissante que mon corps, ne peut plus chanter les moines. Portez-vous mieux que moi, et vivez.

5275. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 juin.

Mon cher ange éprouve donc aussi les misères de l'humanité; il est donc malade aussi bien que moi : il fait des remèdes, il évacue sa bile; la mienne ne sort que par le bout de ma plume, quand j'écris des pouilles à mon cher ange sur des monologues. Guérissez-vous, prolongez votre agréable carrière; voilà le point important.

Le grand malheur de la mienne, c'est que je la finis sans avoir pu vous voir; j'ai le cœur percé de me voir privé de cette consolation. Voulez-vous, pour nous amuser tous deux, que je vous dise encore un petit mot des *Scythes*? Vous daignez toujours vous y intéresser. Lekain m'a mandé qu'on ne m'avait fait un petit passe-droit qu'à la sollicitation de Molé; mais je vois que vous êtes tous des fripons qui avez persisté dans l'idée de ne reprendre la pièce qu'à Fontainebleau. Eh bien! j'y consens; je demande seulement qu'on essaye les *Scythes* une seule fois à Paris, deux ou trois jours avant que les comédiens partent pour la cour. Cette représentation servira de répétition, et la pièce n'en sera que mieux jouée devant mes deux patrons (3).

J'ai le malheur d'aimer mieux les *Scythes* qu'aucune de mes tragédies. Premièrement, parce qu'ils ont été bannis; en second lieu, parce qu'elle est pleine de vers naturels, que tout le monde peut s'appliquer, et qui appartiennent à toutes les conditions de la vie, autant qu'à la pièce même.

Je crois vous avoir satisfait sur tout ce que vous me de-

(1) Contre La Beaumelle. Voyez, tome V, l'article XXVI des FRAGMENTS D'HISTOIRE. (G. A.)

(1) C'est le sorbier des oiseleurs; *sorbus aucuparia L.* (Note de François de Neufchâteau.)

(2) Le *Comte de Comminges*, drame en trois actes et en vers, par d'Arnaud-Baculard. (G. A.)

(3) Choiseul et Praslin. (G. A.)

mandiez, et je suis prêt à vous rendre ce vers que vous aimez :

Ah! l'on venge mon fils, je retrouve mes sens.

Cela est fort aisé ; nous n'aurons pas là-dessus de querelle. J'aime aussi à me rendre à votre avis sur mademoiselle Durancy. Bien des gens m'ont mandé qu'elle et Lekain avaient très mal joué aux deux premières représentations : cela est très vraisemblable ; la pièce est difficile à jouer, et le parterre n'encourageait pas les acteurs ; mais je suis persuadé qu'à la longue les acteurs et le public s'accoutumeront à ce nouveau genre. Il me semble que ce contraste des mœurs champêtres avec celles de la cour doit être bien reçu quand les cabales seront *affaiblies*. Une femme qui ne s'avoue point à elle-même la passion malheureuse dont elle est dévorée est encore quelque chose d'assez neuf au théâtre. Si j'ai encore un peu d'*amour-propre* d'auteur, vous devez me le pardonner ; c'est vous qui, depuis environ treize ans, m'avez fait rentrer dans le champ de bataille dont je croyais être sorti pour jamais. Je ne suis plus qu'un poëte de province ; mes pauvres pièces réussissent mieux à Genève et à Bordeaux qu'à Paris. Pourquoi vient-on de rejouer à Genève, six fois de suite, *Olympie* ? Pourquoi votre troupe royale ne la rejoue-t-elle point ? J'aime mes enfants quand on les abandonne.

Adieu, mon cher ange, je me mets aux pieds de madame d'Argental. Faites-moi savoir, je vous prie, des nouvelles de votre santé. J'espère que M. de Thibouville ne se refroidira pas dans son zèle ; je suis pénétré pour lui de reconnaissance.

5276. — A M. DE LA BORDE.

4 juin (1).

Je vous l'avais bien dit, mon cher Orphée : *la lyre n'apprivoise pas tous les animaux*, encore moins les jaloux ; mais il ne faut pas briser sa lyre, parce que les ânes n'ont pas l'oreille fine. Les talents sont *faits pour combattre*, et, à la longue, ils remportent la victoire. Combattez, travaillez, opposez le génie au mauvais goût, refaites ce quatrième acte, qui est de l'exécution la plus difficile. Je pense qu'il vaut mieux faire jouer une fois votre opéra à Paris que de mendier à la cour une représentation qu'on ne peut obtenir, tout étant déjà arrangé. Croyez que c'est au public qu'il faut plaire. Vous en avez déjà des preuves par devers vous. Je suis persuadé que vous en aurez de nouvelles, quand vous voudrez vous plier à négocier avec les entrepreneurs des doubles croches et des entrechats.

Un jeune homme m'a montré une espèce d'opéra-comique (2) dans le goût le plus singulier du monde. J'ai pensé à vous sur-le-champ ; mais il ne faut courir ni deux lièvres ni deux opéras à la fois. Songez à votre *Pandore*. Tirez de la gloire et des plaisirs du fond de sa boîte ; faites l'amour et des passacailles (3). Pour moi, je suis bien hardi de vous parler de musique, quand je ne dois songer qu'à des *De profundis*, qui ne seront pas même en faux bourdon.

Voudriez-vous avoir la bonté de m'envoyer une copie des paroles de *Pandore*, telles que vous les avez mises en musique ? Je tâcherai de rendre quelques endroits plus convenables à vos talents, et qui *vous* mettront plus à l'aise. Envoyez-moi ce manuscrit contre-signé ; cela vous sera très aisé.

Adieu, mon cher et digne ami ; ne vous rebutez point. Quand un homme comme vous a entrepris quelque chose, il faut qu'il en vienne à bout. Le découragement n'est point fait pour le génie et pour le mérite. Combattez et triomphez. Ne parlez point surtout au maître des jeux (4) ; il est impossible qu'il fasse rien pour vous cette *année* ; je vous en avertis avec très grande connaissance de cause. Ne manquez pas d'*exécuter* votre charmant projet de venir au 1er de juillet ; nous aurons des voix et des instruments. Je vous dirai franchement que madame Denis se connaît mieux en musique que tous les gens dont vous me parlez. Venez, venez, et je vous en dirai davantage.

5277. — A M. DAMILAVILLE.

4 juin.

Mon cher ami, faites d'abord mes compliments à la Sorbonne du service qu'elle nous a rendu ; car les choses spirituelles doivent marcher devant les temporelles : ensuite, ayez la charité de reprendre l'affaire des Sirven. M. Chardon peut à présent rapporter l'affaire. Sirven est prêt à partir pour Paris ; je vous l'adresserai. Il faudra qu'il se cache, jusqu'à ce que son affaire soit en règle.

Je tremble pour celle de notre ami Beaumont ; on me mande qu'elle a un côté odieux et un autre qui est très défavorable. L'odieux est qu'un philosophe, que le défenseur des Calas et des Sirven reproche à un mort d'avoir été huguenot, et demande que la terre de Canon soit confisquée pour avoir été vendue à un catholique ; le défavorable est qu'il plaide contre des lettres patentes du roi. Il est vrai qu'il plaide pour sa femme, qui demande à rentrer dans son bien ; mais elle n'y peut rentrer qu'en cas que le roi lui donne la confiscation. Il reste à savoir si ce bien de ses pères a été vendu à vil prix. Tout cela me paraît bien délicat. C'est une affaire de faveur ; et il est fort à craindre que le secrétaire d'État, qui a signé les lettres patentes de son adverse partie ne soutienne son ouvrage. Je crois que M. Chardon est le rapporteur. Je serais fâché que M. Chardon fût contre lui, et plus fâché encore si, M. Chardon étant pour lui, le conseil n'était pas de l'avis du rapporteur. L'affaire de Sirven me paraît bien plus favorable et bien plus claire. Je m'intéresse vivement à l'une et à l'autre.

Voici un petit mot pour Protagoras, qui est d'une autre nature. Tout ce qui est dans ce billet est pour vous comme pour lui ; tout est commun entre les frères.

Ma santé devient tous les jours plus faible ; tout périt chez moi, hors les sentiments qui m'attachent à vous. Je vous embrasse bien fort, mon très cher ami.

5278. — AU MÊME.

7 juin.

Mon cher ami, voici enfin Sirven qui veut vous voir, vous remercier de vos bontés, et remettre sont sort entre vos mains. Je ne crois pas qu'il doive se montrer avant que son procès ait été porté au conseil.

J'ai écrit à M. Cassen pour le supplier de presser le rapport de M. Chardon. Vous présenterez sans doute Sirven à M. de Beaumont. J'ai bien peur que M. de Beaumont ne puisse pas à présent donner tous ses soins à cette affaire ; il doit être si occupé de la sienne, qu'il n'aura pas le temps de songer à celles des autres. Mais comme il ne s'agit actuellement que de procédures au conseil, M. Cassen est en état de faire tout ce qui est nécessaire. Il pourra avoir la bonté de mener Sirven chez M. Chardon.

J'ai lu les inepties contre mon ami *Bélisaire*. Ces sottises sont écrites par des Vandales dont il triomphera.

On a fait contre ce pauvre abbé Bazin un livre bien plus savant (1), qui mérite peut-être une réponse. Tout cela part, dit-on, du collége Mazarin. Il faudra que nous disions, comme du temps de la Fronde : *Point de Mazarin !*

J'espère que l'affaire du vingtième, qui est plus intéressante, sera finie avant que vous receviez ma lettre. Il faut bien payer les dettes de l'État, et on ne les peut payer qu'au moyen des impôts.

Voici un petit livre qu'on m'a donné pour vous. Personne n'est plus en état que vous de le réfuter. Je vous embrasse avec la plus vive tendresse.

2579. — A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

9 juin

Seigneurs châtelains, nous vous rendons grâce, du pied des Alpes, d'avoir pensé à nous dans les plaines de Picardie. Il n'y a que trois jours que nous avons du beau temps. J'ai été bien près d'aller m'établir auprès de Lyon, tant j'étais las des tracasseries génevoises, qui ne finiront pas de sitôt.

Le diable est à Neuchâtel comme il est à Genève ; mais il est principalement dans le corps de J.-J., qui s'est brouillé en Angleterre avec tout le canton où il demeurait. Il s'est enfui au plus vite, après avoir laissé sur sa table une lettre dans laquelle il chantait pouille à ses hôtes et à ses voisins. Ensuite, il écrivit une lettre au grand-chancelier, pour le prier de lui donner un messager d'État, qui le conduisît au premier port en sûreté. Le chancelier lui fit dire que tout le monde en Angleterre était sous la protection des lois. Enfin, Rousseau est parti avec sa Vachine (2), et il est allé maudire le genre humain ailleurs.

J'ai reçu une lettre pleine d'esprit et de bon sens du jeune Morival, enseigne de la colonelle de son régiment. S'il vient

(1) Editeurs de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Sans doute les *Deux Tonneaux*. Voyez tome III. (G. A.)
(3) Airs de danse. (G. A.)
(4) Richelieu. (G. A.)

(1) Le *Supplément* de Larcher. (G. A.)
(2) Thérèse Levasseur, ainsi surnommée par Voltaire dans la *Guerre civile de Genève*. (G. A.)

jamais assiéger Abbeville, soyez sûrs qu'il vous donnera des sauvegardes ; mais il n'en donnera pas à tout le monde.

J'attends avec impatience l'état des finances, que l'on dit imprimé au Louvre. Je trouve cette confiance et cette franchise très nobles. C'est ainsi qu'en usa M. Desmarets (1), et cette méthode fut très applaudie. Le seul secret pour faire contribuer sans murmure est de montrer le bon usage qu'on a fait des contributions. Personne n'en fera moins mauvaise chère pour payer les deux vingtièmes. Cet impôt d'ailleurs, n'étant point arbitraire, n'est sujet à aucune malversation, et cela console le peuple : c'est à l'Etat que l'on paie, et non pas aux fermiers-généraux.

Je vous envoie un petit mémoire (2) qui regarde un peu votre pays de Languedoc. Il a déjà eu son effet. M. de Gudane, commandant au pays de Foix, a menacé le sieur de La Beaumelle de le mettre pour le reste de sa vie dans un cachot, s'il continuait à vomir ses calomnies.

MM. de Chabanon et de La Harpe sont toujours à Ferney : mais point de tragédies. M. de Chabanon en fait une, encore y a-t-il bien de la peine. Pour moi, je suis hors de combat. Je me console en formant des jeunes gens. Madame de Fontaine-Martel disait que, quand on avait le malheur de ne pouvoir plus être catin, il fallait être maq..... Aimez-moi toujours un peu, et soyez sûrs de ma tendre amitié.

5280. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 juin.

Si vous vous portez bien, mon cher ange, j'en suis bien aise ; pour moi, je me porte mal. C'est ainsi qu'écrivait Cicéron, et je ne vois pas trop pourquoi on nous a conservé ces niaiseries. M. de Thibouville me mande que votre santé est meilleure, et que vous n'êtes point au lait ; il dit grand bien de votre régime. Jouissez, mes anges, d'une bonne santé, sans laquelle il n'y a rien. M. de Thibouville m'écrit une lettre peu déchiffrable, mais dans laquelle j'ai entrevu que mademoiselle Durancy a passé de Scythie au Canada (3), qu'elle s'est perfectionnée dans les mœurs sauvages, et qu'au lieu de se sacrifier pour son amant, elle le tue par mégarde. C'est là sans doute un beau coup de théâtre, et digne d'un parterre welche. Voici ce que je dois répondre à M. de Thibouville sur les *Scythes*, et ce que je vous prie de lui communiquer.

Puisque vous renoncez à votre diabolique monologue, je vous aimerai toujours, et il n'y aura rien que je ne fasse pour vous plaire. Je serai de votre avis sur tous les petits détails dont vous me parlez, du moins sur une bonne partie.

J'attendrai surtout Fontainebleau, pour envoyer à peu près tout ce que vous désirez. Je me flatte toujours que la naïveté singulière des *Scythes* les sauvera à la fin ; car la naïveté est un mérite tout neuf, et il faut du neuf aux Welches. Mettez votre gloire à faire réussir ce que vous avez approuvé, et ne vous laissez jamais séduire par ces Welches capricieux.

A vous, monsieur Lekain : continuez, combattez pour la bonne cause, ne vous laissez point abattre par les cabales et par le mauvais goût. J'aimerai toujours vos talents et votre personne ; et s'il me reste des forces, c'est pour vous que je les emploierai.

Voilà, mon cher ange, tous mes sentiments que je dépose entre vos mains, et que je vous supplie de faire valoir avec votre bonté ordinaire : mais surtout ayez soin d'une santé si chère à tous ceux qui ont ou qui ont eu le bonheur de vivre avec vous.

5281. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

11 juin.

Mon cher marquis, j'allais vous écrire quand j'ai reçu votre lettre. Je n'ai pas, depuis quelque temps, une destinée fort heureuse. J'ai été bien consolé quand vous m'avez appris que vous viendriez passer quelque temps dans votre ancien ermitage, et accepter une cellule dans l'abbaye de Ferney ; mais voici une nouvelle contradiction qui me survient. Je ne sais si vous êtes instruit que j'ai la plus grande partie de mon bien chez M. le duc de Wurtemberg. On propose un arrangement, et je me trouve dans la nécessité d'aller à Montbéliard. Ce voyage me déplaît fort, mais il m'est indispensable. Je vous prie de m'instruire au juste du temps auquel vous pourrez venir, afin que je règle ma marche.

(1) En 1715. (G. A.)
(2) Contre La Beaumelle. (G. A.)
(3) Erreur. C'est mademoiselle Dubois et non mademoiselle Durancy qui jouait dans les *Illinois*. (G. A.)

Je présume qu'on commencera le procès des Sirven au conseil pendant votre séjour à Paris. Il me paraît presque impossible qu'on ne leur rende pas la même justice qu'aux Calas.

Vous allez voir des remontrances sur les deux vingtièmes. C'est fort bien de remontrer, mais il faut payer ses dettes. Si le parlement trouve le secret de libérer l'Etat sans contribution, il me paraîtra fort habile. MM. vos fils seront sans doute du camp de Compiègne. N'irez-vous pas à ce spectacle? il est plus beau que ceux dont vous me parlez. Voulez-vous bien me mettre aux pieds de madame la princesse de Ligne? Je la crois très favorable à la bonne cause. Adieu ; je vous embrasse de tout mon cœur.

5282. — A M. DAMILAVILLE.

12 juin.

J'ai vu M. de Voltaire, monsieur, comme vous me l'avez ordonné par votre lettre du 2 de juin. Sa santé décline toujours, et ses sentiments pour vous ne s'affaiblissent pas.

Sirven, que vous protégez, est parti avec une lettre pour vous. Nous nous flattons que vous le présenterez à M. Cassen, avocat au conseil, et qu'il obtiendra le rapport de son affaire. Je n'ai encore aucune nouvelle sur celle de M. et de madame de Beaumont. Il serait fort triste que notre ami succombât.

Pourriez-vous m'envoyer le dernier factum de sa partie adverse? Voulez-vous bien avoir la bonté de faire donner cinquante-trois livres au sieur Briasson?

La *Seconde Lettre* (1) de M. Lembertad se débite à Genève, mais elle n'est point encore à Lyon. Je ne sais comment je pourrai faire pour la lui envoyer ; car il est très sévèrement défendu de faire passer des imprimés du pays étranger à Paris, quoiqu'il soit permis d'en envoyer de Paris chez l'étranger. La raison m'en paraît plausible : les livres imprimés hors de France n'ont ni approbation ni privilége, et peuvent être suspects ; mais les moindres brochures imprimées en France étant imprimées avec permission, et munies de l'approbation des hommes les plus sages, elles portent leur passe-port avec elles. Ainsi j'ai reçu sans difficulté l'excellent *Supplément*, *la Philosophie de l'Histoire*, et l'*Examen de Bélisaire*(2) *à* composés au collége Mazarin ; mais je ne crois pas qu'on puisse avoir les réponses à Paris. Il est d'ailleurs très difficile de répondre à ces ouvrages supérieurs, qui confondent la raison humaine.

On a fait en Hollande une sixième édition du *Dictionnaire philosophique*. Apparemment que ce livre n'est pas aussi dangereux qu'on l'avait présumé d'abord. On y a ajouté plusieurs articles de divers auteurs. J'en ai acheté un exemplaire. Je vous avoue que j'ai été très content d'y voir partout l'*immortalité de l'âme* et l'*adoration d'un Dieu*. Au reste, il est ridicule d'avoir attribué ce livre à M. de Voltaire, votre ami ; c'est évidemment un choix fait avec assez d'art de plus de vingt auteurs différents.

On me mande aussi qu'on imprime à Amsterdam un ouvrage curieux (3) de feu milord Bolingbroke ; mais il faut plus de trois mois pour que les livres de Hollande parviennent ici par l'Allemagne. Je crois que toutes ces nouveautés vous intéressent moins que les deux vingtièmes. Nous sommes gens de calcul à Genève, et nous jugeons que la continuation de cet impôt est indispensable, parce que l'Etat doit payer les dettes de l'Etat.

Au reste, nous espérons que nos affaires finiront bientôt, grâce aux bontés de sa majesté, qui est aussi aimée et aussi révérée à Genève qu'en France.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble serviteur. BOURSIER.

5283. — A M. LE COMTE DE WARGEMONT.

Ferney, 18 juin (4).

Le solitaire pour qui M. le comte de Wargemont a eu tant de bonté, le remercie très humblement ; il profite de ses offres obligeantes. Il prend la liberté de lui envoyer ce paquet (5). Il lui présente son respect et sa reconnaissance.

(1) *A M. ***, conseiller au parlement*. (G. A.)
(2) L'*Examen* est de Coger. (G. A.)
(3) L'*Examen important*. Voyez tome IV. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(5) Voyez la lettre à d'Alembert du 19 juin. (G. A.)

5284. — A M. LE RICHE.

19 juin.

Un solitaire, monsieur, chez qui vous avez bien voulu accepter pour trop peu de temps une petite cellule, et qui a été bien affligé de votre prompt départ, prie le Seigneur continuellement pour votre salut, et pour celui de vos frères qui souffrent persécution en ce monde. Il se flatte que votre voyage à Paris fera du bien au petit troupeau des fidèles.

On a dû vous remercier de la bonté que vous avez eue de vous charger d'un paquet que vous avez fait rendre à son adresse. Si, à votre retour, vous passez par Lyon, songez que nous sommes sur votre route, et n'oubliez pas les bons moines qui vous sont essentiellement dévoués. Comptez surtout que vous avez en moi un serviteur attaché pour jamais.

5285. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 juin.

Mon cher ange se trouve-t-il mieux de son régime? peut-on avoir une humeur dartreuse, et avoir l'humeur si douce? Donnez-moi votre secret, car je suis insupportable quand je souffre. Je me tapis dans ma cellule, j'y suis inaccessible; je ne vois ni les frères de mon couvent, ni nos commandants, ni nos inspecteurs, ni les officiers, hauts de six pieds, qui viennent remplir mon château, que j'avais bâti pour vivre en retraite.

Je me flatte que vous avez bien voulu instruire M. de Thibouville et Lekain des articles qui étaient pour eux dans ma précédente lettre.

J'avais pris la liberté de vous adresser, il y a environ un mois, une lettre pour M. de Belloy, dans laquelle il y avait de petits vers en réponse à une belle et longue épître dont il m'avait gratifié.

On m'apprend qu'il a fourré une lettre de moi dans le *Mercure;* je ne sais si c'est celle dont je vous parle. Mais pourquoi imprimer les lettres de ses amis? est-ce qu'on écrit au public, quand on fait des réponses inutiles à des lettres qui ne sont que des compliments?

M. de Chabanon refait son *Eudoxie* pour la troisième fois, et notre petit La Harpe commence une pièce nouvelle, après en avoir fait une autre à moitié. Vous voyez qu'une tragédie n'est pas aisée à faire. On a représenté *Sémiramis* sur mon théâtre, et elle a été très bien jouée. J'avais perdu de vue cet ouvrage; il m'a fait sentir que les *Scythes* sont un peu ginguets, en comparaison.

Cependant j'ai toujours du faible pour les *Scythes*, et je vous les recommande pour Fontainebleau.

J'élève un acteur de province qui a de la figure, de la noblesse et de l'âme; quand je lui aurai bien fait dégorger le ton provincial, je vous l'enverrai. Nous verrons enfin si on pourra vous fournir un acteur supportable.

Je ne sais si vous avez entendu parler d'un livre composé par un barbare, intitulé *Supplément à la Philosophie de l'Histoire*. L'auteur n'est ni poli ni gai; il est hérissé de grec; sa science n'est pas à l'usage du beau monde et des belles dames. Il m'appelle Capanée (1), quoique je n'aie jamais été au siége de Thèbes. Il voudrait me faire passer pour un impie; voyez la malice! On donne des privilèges à ces livres-là, et les réponses ne sont pas permises. Avouez qu'il y a d'horribles injustices dans ce monde. Mais portez-vous bien, vous et madame d'Argental; conservez-moi vos bontés; jouissez d'une vie heureuse : peu de gens en sont là.

5286. — A M. LE COMTE DE LAURENCIN.

Au château de Ferney, le 24 juin.

Monsieur, j'ai été très touché de votre lettre. Je dois à la sensibilité que vous me témoignez l'aveu de l'état où je me trouve. Je me suis retiré, il y a environ treize ans, dans le pays de Gex, près de la Franche-Comté, où j'ai la plus grande partie de ma fortune; mais mon âge, ma faible santé, les neiges dont je suis entouré huit mois de l'année dans un pays d'ailleurs très riant, et surtout les troubles de Genève et l'interruption de tout commerce avec cette ville, m'avaient fait penser à faire une acquisition dans un climat plus doux. On m'a offert vingt maisons dans le voisinage de Lyon. Tout ce que vous voulez bien m'écrire, et votre façon de penser, qui me charme, me détermineraient à préférer votre château, pourvu que vous n'en sortissiez pas; mais j'ai avec moi tant de personnes dont je ne puis me séparer, que ma transmigration devient très difficile; car, outre une de mes nièces, à qui j'ai donné la terre que j'habite, j'ai marié une descendante du grand Corneille à un gentilhomme du voisinage; ils logent dans le château avec leurs enfants. J'ai encore deux autres ménages dont je prends soin, un parent impotent, qu'on ne peut transporter, un aumônier auparavant jésuite, un jeune homme que M. le maréchal de Richelieu m'a confié, (1) un domestique trop nombreux; et enfin je suis obligé de gouverner cette terre, parce que la cessation du commerce avec Genève empêche qu'on ne trouve des fermiers.

Toutes ces raisons me forcent à demeurer où je suis, quelque dur que soit le climat, dans quelque gêne que les troubles de Genève puissent me mettre. M. le duc de Choiseul a bien voulu adoucir le désagrément de ma situation par toutes les facilités possibles. D'ailleurs ma terre, et une autre dont je jouis aux portes de Genève, ont un privilége presque unique dans le royaume, celui de ne rien payer au roi, et d'être parfaitement libres, excepté dans le ressort de la justice. Ainsi vous voyez, monsieur, que tout est compensé, et que je dois supporter les inconvénients, en jouissant des avantages.

Je vous remercie de vos offres, monsieur, avec bien de la reconnaissance. Vos sentiments m'ont encore plus flatté; je vois combien vous avez cultivé votre raison. Vous avez un cœur généreux et un esprit juste. Je voudrais vous envoyer des livres qui pussent occuper votre loisir. Je commence par vous adresser un petit écrit qui a paru sur la cruelle aventure des Calas et des Sirven; je l'envoie à M. Tabareau, qui vous le fera tenir. Si je trouve quelque occasion de vous faire des envois plus considérables, je ne la manquerai pas. Il est fort difficile de faire passer des livres de Genève à Lyon. Il est triste que ces ressources de l'âme, et les consolations de la retraite, soient interdites. J'ai l'honneur d'être, etc.

5287. — A M. DAMILAVILLE.

24 juin.

Monsieur, je reçois la vôtre du 16 juin. Je vois que c'est toujours à vous que les infortunés doivent avoir recours. Le sieur Nervis (2) s'est un peu trop hâté d'aller à Paris; mais il n'a pas été possible de modérer son empressement. Il n'était pas d'ailleurs trop content de Genève. Je sais que sa présence n'imposera pas beaucoup : la veuve respectable d'un homme livré par le fanatisme au plus horrible supplice, accompagnée de deux filles dont l'une était belle, devait faire une impression bien différente. Je crois que le mieux que peut faire Nervis est de ne se montrer que très peu.

M. Cassen, son avocat, me paraît un homme de mérite, qui pense sagement, et qui agit avec noblesse. Heureusement l'affaire est uniquement entre ses mains. Je sais que le triste procès de M. de Beaumont peut faire grand tort à la cause que vous soutenez. Le public n'est pas dupe : il verra trop que l'envie de briller lui a fait entreprendre la cause des Calas et des Sirven, et que l'intérêt lui fait réclamer la cruauté de ces mêmes lois contre lesquelles il s'élève dans ses mémoires pour ses deux clients protestants. Ils sont tous révoltés, ils se plaignent amèrement. Cette contradiction frappante, qui les indigne, les refroidit beaucoup pour le pauvre Nervis; mais leur ressentiment n'aura aucune influence sur le rapporteur et sur les juges.

Il n'est point du tout vrai que la communication avec Genève soit rétablie; au contraire, les défenses de rien laisser passer sont plus sévères que jamais. On ouvre plusieurs lettres. J'ai heureusement reçu tous vos paquets, parce qu'on sait que nous sommes tous deux bons serviteurs du roi, et que nous ne nous mêlons d'aucune affaire suspecte. M. de Lemberta doit recevoir (3) quelques instruments de mathématiques dans peu de jours.

Bélisaire, qui est, je crois, de M. Marmontel, a été reçu dans toutes les cours étrangères avec transport. Mes correspondants me mandent que l'impératrice de Russie l'a lu sur le Volga, où elle est embarquée. On me mande aussi qu'elle a fait un présent considérable à madame de Beaumont; mais ce n'est pas la vôtre : c'est une madame de Beaumont-Leprince (4), qui fait des espèces de catéchismes pour les jeunes demoiselles.

Il me semble qu'on ne connaît point encore hors de Paris le *Supplément à la Philosophie de l'Histoire*. Il est d'un nommé Larcher, ancien répétiteur du collége Mazarin, qui l'a composé sous les yeux de Riballier. Il n'est pas trop hon-

(1) L'un des sept chefs qui assiégèrent Thèbes. Il fut foudroyé à cause de ses blasphèmes. (G. A.)

(1) Daumart, le P. Adam et Galien. (G. A.)
(2) Sirven. (K.)
(3) Des exemplaires de sa *Seconde lettre*. (G. A.)
(4) Née en 1711, morte en 1780. (G. A.)

nête qu'on permette de traiter de Capanée feu l'abbé Bazin, qui était un homme très pieux. On veut le faire passer dans la préface, page 33, pour un impie, parce qu'il a dit que la famine, la peste et la guerre sont envoyées par la Providence. Vous voyez bien que ces messieurs, qui osent nier la Providence, se rendent gaiement coupables de la plus horrible impiété, quand ils en accusent leurs adversaires. Il est à croire que les mêmes personnes qui ont permis la rapsodie infâme de Larcher permettront une réponse honnête (1). Ils le doivent d'autant plus que ce Larcher s'appuie de l'autorité de l'hérétique Warburton, qui a scandalisé toutes les Eglises de la chrétienté, en voulant prouver que les Juifs ne connurent jamais l'immortalité de l'âme, et en voulant prouver que cette ignorance même imprimait le caractère de la divinité à la révélation de Moïse. Au reste, je doute fort que les gens du monde lisent tous ces fatras. On ne peut guère faire naître des fleurs au milieu de tant de chardons.

J'ai dû vous mander déjà qu'on a lu avec beaucoup de satisfaction l'ouvrage du bachelier (2) sur les *trente-sept propositions de Bélisaire*. Ce bachelier paraît orthodoxe, et, qui plus est, de bonne compagnie.

Voilà donc Jean-Jacques à Vesel ! il n'y tiendra pas; il n'y a que des soldats; mais il ira souvent en Hollande, où il fera imprimer toutes ses rêveries. On parle d'un roman intitulé l'*Homme sauvage* (3); on l'attribue à un de vos amis. Je vous supplie de vouloir bien me l'envoyer par la voie dont vous vous servez ordinairement.

Adieu, monsieur; toute ma famille vous fait les plus sincères et les plus tendres compliments. BOURSIER.

5288. — A M. LE COMTE DE FÉKÉTÉ.

24 juin.

Celui qui a été assez heureux pour recevoir du noble inconnu un recueil de vers pleins d'esprit et de grâces présente sa respectueuse estime à l'auteur de tant de jolies choses. Il admire comment l'inconnu peut écrire si bien dans une langue étrangère. Il admire encore plus la générosité de son cœur. On serait heureux de pouvoir jouir de la conversation d'un jeune homme d'un mérite si rare. On n'ose pas s'en flatter, on connaît quels sont les liens des devoirs et des plaisirs. Il n'appartient qu'aux souverains et aux belles de jouir du bonheur de le posséder. Quand il voudra se faire connaître, on lui gardera le secret.

En attendant, on bénira le ciel d'avoir produit des Messala et des Catulle dans le pays où l'on prétend que les compagnons d'Attila s'établirent. Il est prié d'agréer tous les sentiments qu'il inspire, et le respect d'un homme pénétré de son mérite.

5289. — A M. BORDES.

26 juin (4).

Le mémoire que vous m'avez envoyé, mon cher confrère, est un des meilleurs que j'aie encore vus; il écrase la partie adverse sous le poids des raisons et sous les traits du ridicule. L'infâme chicane que vous attaquez n'a point de détours et de replis qui puissent la dérober au bras victorieux qui la poursuit. Je vous réponds que le mémoire sera imprimé; mais il faudra que vous nous aidiez à le distribuer aux juges. Dès qu'on aura fini une nouvelle édition du *Bolingbroke*, on se mettra tout de suite à votre mémoire. Je vous assure que vous rendez un grand service à l'innocence opprimée.

Oserai-je vous prier de vouloir bien revoir l'édition des *Scythes* que Périsse devrait avoir finie, il y a un mois? Il m'a envoyé les épreuves qui sont pleines de fautes. Je lui en ai donné une liste de 53. Mais j'ai oublié à la page 13, *on-vrons* pour *ouvrons*. A la page 15, il faut un point après ce vers :

Ma jeunesse peut-être en fut épouvantée. (G. A.)

A la page 33 :

Désespéré, soumis, mais *surieux* encore, etc.;

il faut :

Désespéré, soumis, mais *furieux* encore.

Je vous demande bien pardon de ma témérité et de ces détails; mais il faut que les confrères s'aident l'un l'autre, et je vous réponds que j'aurai attention aux points et aux virgules de votre mémoire. Je vous remercie encore une fois de me l'avoir envoyé. J'espère qu'à la fin la bonne cause triomphera. Je vous en écrirai un jour davantage.

Je vous embrasse et vous aime comme un frère.

5290. — A M. DAMILAVILLE.

26 juin.

On me mande, mon cher ami, que les huguenots d'un petit canton en Guyenne ont assassiné un curé, et en ont poursuivi deux autres. Si la chose est vraie, ces messieurs n'ont pas la tolérance en grande recommandation, et on n'en aura pas beaucoup pour eux. Je ne veux pas croire cette horrible nouvelle. Pour peu qu'ils eussent donné lieu à une émeute, ils ne feraient pas de bien à la cause des Sirven. Je pense qu'alors il faudrait tout abandonner. Mais je me flatte encore que ce n'est qu'un faux bruit. Je n'ai point auprès de moi mon ami Wagnière. J'écris avec peine; je suis malade. Je finis, mon cher ami, en vous recommandant les incluses, et en vous aimant.

5291. — A M. FABRY.

Vendredi à midi, 1er juillet (1).

Pierre Servetaz, manouvrier à Ferney, ayant loué de Durant un appartement au village de Ferney, fut obligé d'en sortir lorsque les troupes arrivèrent, et de céder cet appartement aux soldats.

N'ayant aucun endroit pour se mettre à couvert, le nommé Lareine lui loua une partie de sa cuisine, où il se retira avec sa femme et son enfant. On lui a fait fournir une paire de draps, qu'il est obligé de changer tout les quinze jours, et comme il n'en a que deux paires en tout, lui, sa femme et son enfant sont obligés de coucher nus sur la paille, pendant qu'ils blanchissent la seule paire de draps qui leur reste.

On a placé dix-neuf grenadiers dans la cuisine où il couche, pour y faire leur potage.

Ces grenadiers lui ont brûlé sept fascines de bois qu'il avait.

Il a sa femme enceinte, et qui doit accoucher dans peu de temps, et elle n'a aucun endroit que la cuisine où les dix-neuf grenadiers font leur potage. Durant veut aussi lui faire payer six patagons pour le louage de sa maison, de laquelle on l'a obligé de sortir, ne jouissant que d'un petit jardin et chenevier qu'on lui a tout dévastés.

(*De la main de Voltaire.*) Je supplie M. Fabry de vouloir bien avoir pitié de cette pauvre femme. J'ai l'honneur de lui présenter mes respectueux sentiments.

5292. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 juillet.

Vous serez peut-être aussi affligé que moi, mon cher ami, de ne recevoir qu'un maudit livre de prose (2), au lieu des vers scythes que vous attendiez. Ce n'est pas que vous ne soyez bientôt muni de vos vers scythes; mais enfin ils devaient arriver les premiers, puisque vous les aviez ordonnés; et il est triste de ne recevoir que la prose du neveu de l'abbé Bazin, quand on attend des couplets de tragédie. Bazin *minor* vous a adressé sa petite drôlerie par M. Marin; elle est toute à l'honneur des dames, et même des petits garçons, que les ennemis de l'abbé Bazin ont si indignement accusés. Il est juste de prendre la défense de la plus jolie partie du genre humain, que des pédants ont cruellement attaquée.

A l'égard de la défense juridique des Sirven, j'ai bien peur qu'elle ne soit pas admise. Le procureur général de Toulouse (3) est à Paris, il réclame vivement les droits de son corps, et ce droit est celui de juger les Sirven, et probablement de les condamner. De plus, on me mande que les protestants ont excité une émeute vers la Saintonge, qu'ils ont poursuivi trois curés, qu'ils en ont tué un, qu'on a envoyé des troupes contre eux, qu'on a tué six-vingts hommes. Je veux croire que tout cela est fort exagéré; mais il faut bien qu'il se soit passé quelque chose de funeste; et vous m'avouerez que ces circonstances ne sont pas favorables pour obtenir contre les lois du royaume une nouvelle attribution de juges en faveur d'une famille huguenote. Pour comble de disgrâce, le huguenot La Beaumelle, beau-frère du jeune huguenot Lavaysse, s'est rendu coupable d'une nouvelle horreur.

(1) La *Défense de mon oncle*. Voyez tome IV. (G. A.)
(2) Les *Questions de Zapata*. (G. A.)
(3) Par Mercier. On l'attribuait à Diderot. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) La *Défense de mon oncle*. (G. A.)
(3) Riquet de Bonrepos. (G. A.)

J'ai découvert enfin que c'était lui qui m'avait fait adresser quatre-vingt-quatorze lettres anonymes (1); le compte est net, et le fait est rare. J'en ai reçu enfin une quatre-vingt-quinzième qui m'a mis hors de doute. Il y a d'étranges pervers dans le monde.

L'ami Damilaville ira sans doute chez vous pour consulter l'oracle. Il est fâché, aussi bien que moi, du procès de M. de Beaumont. C'est une chose douloureuse que M. de Beaumont, dans ce procès, paraisse en quelque façon comme délateur des protestants, après avoir été leur défenseur, qu'il demande la confiscation du bien d'un protestant, et qu'il réclame des lois rigoureuses contre lesquelles il s'est élevé lui-même. Il est vrai qu'il redemande le bien des ancêtres de sa femme; mais malheureusement les apparences sont odieuses; il a des ennemis, ces ennemis se déchaînent; tout cela fait au pauvre Sirven un tort irréparable.

Pour me consoler, M. de Chabanon achève aujourd'hui sa tragédie; mais M. de La Harpe n'est pas si avancé; il s'en faut beaucoup. Deux tragédies à la fois, sorties des cavernes du mont Jura, auraient été pour moi une chose bien douce.

Je vous assure que j'ai besoin d'être réconforté. Je ne peux plus rien faire par moi-même pour le *tripot;* j'ai besoin de jeunes gens qui prennent ma place pour vous plaire.

Je me mets aux pieds de madame d'Argental; je me recommande aux bontés de M. de Thibouville. J'espère que les satrapes Natrisp et Elochivis (3) ne seront pas regardés à Fontainebleau comme des satrapes de mauvais goût, quand ils protégeront des Scythes. Agréez, mon divin ange, les tendres sentiments de tout ce qui habite Ferney, et surtout mon culte de dulie.

5293. — A M. DAMILAVILLE.

A Ferney, 4 juillet.

Vous savez, mon cher ami, que ce fut vous qui, dans le temps du triomphe de la famille Calas et de M. Lavaysse, m'apprîtes que M. Lavaysse était beau-frère de ce malheureux La Beaumelle. M. son père m'écrivit de Toulouse que, quelque temps après, mademoiselle sa fille, veuve d'un homme assez riche, avait en effet épousé La Beaumelle, malgré toutes ses représentations. Je fus affligé qu'une famille à laquelle je m'intéresse fût alliée à un homme si coupable; mais je n'en demeurai pas moins attaché à cette famille.

Vous n'ignorez pas que j'ai reçu dans ma retraite un nombre prodigieux de lettres anonymes; j'en ai reçu quatre-vingt-quatorze de la même écriture, et je les ai toutes brûlées. Enfin j'en ai reçu une quatre-vingt-quinzième qui ne peut être écrite que par La Beaumelle, ou par son frère, ou par quelqu'un à qui ils l'auront dictée, puisque, dans cette lettre, il n'est question que de La Beaumelle même. J'ai pris le parti de l'envoyer au ministère. J'avais d'ailleurs dessein d'instruire le public littéraire de cette étrange manœuvre, et de faire connaître celui qui outrageait ma vieillesse avec tant d'acharnement, pour récompense des services rendus à la famille dans laquelle il est entré. J'ai même envoyé à M. Lavaysse le père cette déclaration que je devais rendre publique, et que j'ai supprimée, en attendant que je prenne une résolution plus convenable.

Dans ces circonstances, M. Lavaysse de Vidou m'a écrit le 25 juin. Il ignore apparemment la conduite de son beau-frère; je le plains beaucoup. Je vous prie de lui faire part de mes sentiments, et de lui montrer cette lettre.

Je crains bien que nous n'ayons d'autre parti à prendre, au sujet des Sirven, que celui de la douleur et de la résignation. Ils sont innocents, on n'en peut douter. On leur a ôté leur honneur et leurs biens; on les a condamnés à la mort comme parricides : on leur doit justice. Mais, d'un côté, le malheureux procès de M. de Beaumont, de l'autre, la présence de M. le procureur général du Languedoc, qui soutiendra les droits de son parlement, enfin les bruits affreux qui courent sur les protestants des provinces méridionales, ne permettent pas de se flatter qu'on puisse s'adresser au conseil avec succès. Les nouvelles horreurs de La Beaumelle sont encore un obstacle. Toutes ces fatalités réunies laissent peu d'espérance. Vous voyez les choses de plus près; je m'en rapporte à vous. Je vous supplie de m'instruire de l'état des choses.

La multitude de lettres que j'ai à écrire aujourd'hui, et ma santé, qui baisse tous les jours, me mettent hors d'état de répondre aussi au long que je le voudrais à M. Lavaysse de Vidou. Le peu que je vous écris, mon cher ami, suffira pour le convaincre de mes sentiments, et de l'état où je me trouve. Ayez donc la bonté, encore une fois, de lui faire lire cette lettre; c'est tout ce que je puis vous dire, dans l'incertitude où je ~~suis~~, et dans les souffrances de corps que j'éprouve. Je vous embrasse tendrement, et j'attends mes consolations de votre amitié.

5294. — A M. DE BELLOY.

A Ferney, 6 juillet.

Il y a quelques années, monsieur, que je ne lis aucun papier public; j'ignore dans ma retraite ce qui se fait sur la terre. Je sais pourtant ce qui se passe à Moscou; mais ce n'est pas par le *Mercure*. L'impératrice de Russie daigna me mander, l'année passée, qu'elle avait converti Abraham Chaumeix, et qu'elle en avait fait un tolérant. Si depuis ce temps-là cet Abraham a fait cette sottise, s'il a vendu sa femme à quelque boïard, comme le père des croyants vendit la sienne au roi d'Egypte et au roitelet de Gérare, si, au lieu d'obtenir des bœufs, des vaches, des moutons, des serviteurs et des servantes, il est tombé dans la misère, c'est probablement parce qu'il est ivrogne, et que le vin coûte fort cher en Scythie.

Il n'en est pas de même dans votre Paris, où l'ami Fréron gagne de l'argent à bon marché, et s'enivre de même. Je fais mon compliment à ma chère patrie du privilége exclusif qu'on a donné à cet homme de vilipender son pays; cela manquait à notre siècle.

Ce que vous me mandez, monsieur, de la générosité des comédiens de Paris ne m'étonne point. Ils sont si riches de leur propre fonds, qu'ils peuvent se passer aisément des vers charmants de Racine. Mais ce n'est pas assez qu'ils tronquent des scènes entières de ce grand homme, il faudrait, pour rendre la chose plus touchante, qu'ils substituassent des vers de leur façon à ceux qu'ils retranchent. Le copiste de la Comédie doit être le premier poëte du royaume, et c'est à lui qu'on doit s'en rapporter.

Il me paraît que les imprimeurs en savent autant que les comédiens de votre bonne ville. Ils ont plaisamment accommodé l'endroit dont vous me parlez; il y avait *ennemis des lois et de la science*, et ils ont mis *ennemis des lois et de la sienne*. Cela vaut le *trompez*, *sonnettes*, au lieu de *sonnez*, *trompettes*. Que cela ne vous rebute pas, monsieur; vous savez mieux que personne combien les bons citoyens rendent justice au mérite :

Non lasciar la magnanima... impresa. (Pétr., son. VII.)

Sans compliments, et avec autant d'amitié que d'estime, votre, etc.

5295. — A M. COLINI.

Ferney, 7 juillet.

Il est vrai, mon cher ami, que j'ai eu la faiblesse de jouer un rôle de vieillard dans la tragédie des *Scythes;* mais je l'ai tellement joué d'après nature, que je n'ai pu l'achever; j'ai été obligé d'en sauter près de la moitié, et encore ai-je été malade de l'effort. Vous savez que j'ai soixante-quatorze ans, et que ma constitution est faible. Il y a aujourd'hui quatre années révolues que je ne suis sorti de l'ermitage que j'ai bâti. Mon cœur est à Schwetzingen; mais mon corps n'attend qu'un petit tombeau fort modeste que je me suis élevé auprès d'une petite église de ma façon. Hélas! comment oserai-je me présenter devant leurs altesses électorales, ayant presque perdu la vue, et n'entendant que très difficilement? Il faut savoir subir sa destinée. Nous avons à Ferney d'excellents acteurs; leurs talents me consolent quelquefois de ma décrépitude; le climat est dur, mais la situation est charmante; j'achève doucement ma vie entre une nièce et mademoiselle Corneille, que j'ai mariée, et quelques amis qui viennent partager ma retraite. Mais rien ne me dédommage de Schwetzingen. Je me ferai un plaisir bien vif de vous voir à Manheim, dans le sein de votre famille. J'embrasse de loin votre femme et vos enfants. Je m'intéresserai à votre bonheur jusqu'au dernier moment de ma vie.

Mettez-moi, je vous prie, aux pieds de leurs altesses. Plaignez-moi, et que votre amitié soit ma consolation.

5296. — A M. BORDES.

3 juillet (1).

J'aurai peut-être demain jeudi de vos nouvelles, mon cher confrère, et je saurai à quoi m'en tenir avec les frères Périsse. En attendant, voici un mémoire que je vous prie de

(1) Voyez, tome IV, page 757, *Lettre de M. de Voltaire.* (G. A.)
(2) Praslin et Choiseul. (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. Francois. (G. A.)

lire (1). Vous sentez assez que je n'ai pu me dispenser de le publier. Il faut bien à la fin confondre un pervers. Voilà le secret des lettres anonymes découvert.

Je vous prie d'éclairer de vos lumières un solitaire qui ne voit les choses que de loin, qui doit toujours redouter le public, mais qui a été forcé de parler. Dites-moi ce que vous pensez, et soyez bien persuadé de tout ce que je sens pour vous.

4297. — A M. DE SARTINES.

Ferney, pays de Gex, par Genève, 8 juillet.

Monseigneur, la vérité et moi, nous implorons votre protection contre la calomnie et contre les lettres anonymes. Vous daignerez lire, avec les yeux d'un sage et d'un ministre, cette requête en forme de mémoire (a). Il s'agit des plus horribles noirceurs imputées à toute la famille royale. Il ne m'appartient que de vous supplier d'imposer silence à La Beaumelle, qui est actuellement à Mazères, au pays de Foix, et de vous renouveler le profond respect et la reconnaissance avec lesquels je serai toute ma vie, monseigneur, votre, etc.

5298. — A LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

A Ferney, par Genève, 8 juillet 1767 (2).

Madame, la vieillesse, la maladie et la retraite me laissent bien rarement la consolation d'écrire à votre altesse sérénissime. Les embarras causés par les troubles de Genève, des troupes de France envoyées dans notre petit pays, la longue interruption de toute communication, la disette qui est attachée à ces petites révolutions et toutes les peines journalières qui en résultent, voilà bien de tristes raisons, madame, qui excusent un si long silence.

A toutes ces peines s'est jointe une nouvelle horreur de La Beaumelle. Votre altesse sérénissime peut se ressouvenir qu'après avoir insulté votre auguste nom dans un mauvais livre, intitulé *Mes pensées*, il osa paraître dans Gotha, et qu'il en sortit précipitamment avec une fille qui avait volé sa maîtresse. Il a eu en dernier lieu la hardiesse d'imputer cette dernière action à un autre Français, qui s'est adressé à moi pour se plaindre de cette calomnie et pour demander mon témoignage. J'ai été obligé de le donner, attendu que j'ai été témoin de la vérité, et que tout Gotha avait vu La Beaumelle partir avec cette malheureuse, lorsque je vins vous faire ma cour. Il n'est pas juste en effet, madame, que l'innocent pâtisse pour le coupable. Aucun autre Français que La Beaumelle ne serait capable de ce procédé. J'ai donc cru que je ne manquais pas à ce que je dois à votre altesse sérénissime en donnant un certificat authentique devant les juges du point d'honneur, qu'on appelle en France la connétablie. Ce certificat atteste que ce fut La Beaumelle, *et non un autre, qui partit de Gotha avec une servante qui avait volé sa maîtresse*. Cette affaire est très importante pour le gentilhomme faussement accusé. Mon devoir est de vous en rendre compte. Je me flatte que votre équité approuvera ma conduite.

Je me mets aux pieds de monseigneur le duc et de toute votre auguste maison. Permettez-moi, madame, de ne point oublier la grande maîtresse des cœurs. Agréez le profond respect avec lequel je serai jusqu'au tombeau, madame, de votre altesse sérénissime, le très humble et très obéissant serviteur.

5299. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

Le 10 juillet.

Votre vieux philosophe est bien fâché de n'avoir pu voir apparaître encore dans son ermitage le philosophe militaire de Dirac. Comptez, monsieur, que je sens toute ma perte.

Je ne sais si la nouvelle que vous m'avez apprise d'une émeute des calvinistes, auprès de Sainte-Foy, a eu des suites. On m'a mandé qu'on avait démoli un temple auprès de La Rochelle, et qu'il y avait eu du monde tué ; mais je me défie de tous ces bruits, et je me flatte encore qu'il n'y a pas eu de sang répandu ; il ne faut croire le mal que quand on ne peut plus faire autrement. Notre petit pays est plus tranquille, malgré la prétendue guerre de Genève. Nous sommes entourés des troupes les plus honnêtes et les plus paisibles ; il n'y a rien eu de tragique que sur le théâtre de Ferney, où nous leur avons donné les *Scythes* et *Sémiramis* ; de grands soupers ont été tous nos exploits militaires.

Le ministère a daigné jeter les yeux sur notre pays de Gex. On y fait de très beaux chemins ; on m'a même pris quatre-vingts arpents de terre pour ces nouvelles routes ; mais je sais sacrifier mon intérêt particulier au bien public.

On a des copies très imparfaites de la petite plaisanterie de la *Guerre de Genève* : on a mis Tissot (1), au lieu d'un médecin nommé Bonnet, qui aimait un peu à boire ; le mal est médiocre. Aimez toujours un peu le vieux solitaire. J'apprends, dans ce moment, qu'il y a beaucoup de monde décrété à Bordeaux, que le curé n'est pas mort, et qu'on est fort déchaîné contre les calvinistes.

5300. — A M. BORDES.

10 juillet.

Mon cher confrère en académie, et mon frère en philosophie, mille grâces vous soient rendues de toutes les peines que vous daignez prendre (2)! Je n'aime pas les *h* aspirés, cela fait mal à la poitrine ; je suis pour l'euphonie. On disait autrefois *je hésite*, et à présent on dit *j'hésite* ; on est fou *d'Henri IV*, et non plus *de Henri IV*. On achète du linge *d'Hollande*, et non plus *de Hollande*. Ce qu'on n'adoucira jamais, c'est la canaille de la littérature. Vous en voyez une belle preuve dans ce maraud de La Beaumelle, qui m'a adressé la plupart de ses lettres par Lyon, où il faut qu'il ait quelque correspondant. La dernière était datée de Beaujeu, auprès de Lyon. Je crois que ni les ministres, ni M. le chancelier, ni la maison de Noailles, ni même la maison royale, ne seront contents de ce La Beaumelle. En vérité, ceci est plutôt un procès criminel qu'une querelle littéraire. Ce n'est pas le cas de garder le silence. On doit mépriser les critiques, mais il faut confondre les calomniateurs.

On doit encore plus vous aimer.

Voici une petite brochure (3) en réponse à une grosse brochure. S'il y a quelque chose de plaisant, amusez-vous-en ; passez ce qui vous ennuiera. Faites-moi votre bibliothécaire, je vous enverrai tout ce que je pourrai faire venir des pays étrangers. Bientôt nous ne pourrons plus avoir de France que des almanachs, ou des fredonades, ou du *Journal chrétien*. Si je suis votre bibliothécaire, soyez, je vous prie mon Aristarque. Je recommande la Scythie à vos bontés.

5301. — A M. DAMILAVILLE.

11 juillet.

Il est trop certain, mon cher ami, que les protestants de Guyenne sont accusés d'avoir voulu assassiner plusieurs curés (4), et qu'il y a près de deux cents personnes en prison à Bordeaux pour cette fatale aventure, qui a retardé l'arrivée de M. le maréchal de Richelieu à Paris. C'est dans ces circonstances odieuses que l'infâme La Beaumelle m'a fait écrire des lettres anonymes. J'ai été forcé d'envoyer aux ministres le mémoire ci-joint.

C'est du moins une consolation pour moi d'avoir à défendre la mémoire de Louis XIV et l'honneur de la famille royale, en prenant la juste défense de moi-même contre un scélérat audacieux, aussi ignorant qu'insensé. J'ai toujours été persuadé qu'il faut mépriser les critiques, mais que c'est un devoir de réfuter la calomnie. Au reste, j'ai mauvaise opinion de l'affaire des Sirven. Je doute toujours qu'on fasse un passe-droit au parlement de Toulouse, en faveur des protestants, tandis qu'ils se rendent si coupables, ou du moins si suspects. Tout cela est fort triste : les philosophes ont besoin de constance.

Adieu, mon cher ami ; je n'ai pas un moment à moi, je fais la guerre en mourant. Aimez-moi toujours, et fortifiez-moi contre les méchants.

5302. — A M. BORDES.

13 juillet (5).

Je trouve, mon cher confrère, vos critiques (6) très justes.

Faites-vous un ami *propre* à vous censurer.

Je vous remercie autant que je vous aime. Que dites-vous de La Beaumelle? Est-ce ainsi, bon Dieu, que sont faits les gens de lettres! Voilà mes ennemis, depuis l'abbé Desfontaines.

---

(1) Voyez tome V, page 449. (G. A.)

(a) Lisez seulement depuis la page 10 afin de ne pas perdre un temps précieux.

(2) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)

(1) Dans le chant III. (G. A.)

(2) Pour l'édition lyonnaise des *Scythes*. (G. A.)

(3) La *Défense de mon oncle*. (G. A.)

(4) A Sainte-Foy. (G. A.)

(5) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(6) Sur les *Scythes*. (G. A.)

Vous y consentez tous me paraît nécessaire, et a été très bien reçu, ainsi que tout le Ve acte.

Continuez-moi vos bontés.

5303. — A M. LE COMTE DE WARGEMONT.

A Ferney, 13 juillet (1).

Je suis pénétré, monsieur, des attentions et des bontés dont vous m'honorez. Il est bien rare qu'on se souvienne à Paris des solitaires qu'on a vus en passant dans des retraites ignorées. A peine ma vieillesse et mes maladies m'ont-elles permis de vous faire ma cour, lorsque vous êtes venu dans nos cabanes, et cependant vous m'avez comblé à Paris de vos bons offices, comme si je les avais mérités. Vous avez fait bien plus; je vous dois la protection de madame de Beauharnais (2), dont l'esprit et la beauté sont connus même dans notre pays sauvage.

Si je puis trouver à Genève ou à Bâle quelques nouveautés dignes de votre curiosité, je ne manquerai pas de vous les envoyer à l'adresse que vous avez bien voulu me donner. Je vous supplie, monsieur, d'agréer la très respectueuse reconnaissance de votre très humble, etc.

5304. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 juillet.

Je reçois votre lettre angélique du 10 juillet, mon tendre et respectable ami. Vous aurez bientôt ces malheureux *Scythes;* mais je crois qu'il faut mettre un intervalle entre les sauvages de l'orient et les sauvages de l'occident. Je persiste toujours à penser qu'il faut laisser le public dégorger les *Illinois*, je pense encore qu'une ou deux représentations suffiront avant Fontainebleau. Faisons-nous un peu désirer, et ne nous prodiguons pas.

Je suis sans doute plus affligé que le petit Lavaysse; mais comment voulez-vous que je fasse? J'ai affaire à un d'Eon et à un Vergy (3), et je ne suis pas ambassadeur de France. Je suis persécuté, depuis longtemps, par mes chers rivaux les gens de lettres; c'est un tissu de calomnies si long et si odieux, qu'il faut bien enfin y mettre ordre. Il y a plus de douze ans que ce La Beaumelle me persécute, et me fait le même honneur qu'à la maison royale. Il y a plus de sûreté à s'attaquer à moi qu'aux princes. Si j'étais prince, je ne m'en soucierais guère; mais je suis un pauvre homme de lettres, sans autre appui que celui de la vérité : il faut bien que je la fasse connaître, ou que je meure calomnié. Il ne s'agit pas ici de la *Défense de mon oncle*, qui est une pure plaisanterie; il s'agit des plus horribles impostures dont jamais on ait été noirci.

Je serai assez hardi pour écrire à M. Daguesseau, puisque vous m'encouragez, mon cher ange; et je tâcherai de ne lui écrire que des choses qui pourront lui plaire et le toucher.

La Harpe (Dieu merci) ne fait point deux tragédies, mais il a abandonné un sujet presque impraticable, pour un autre où il est plus à son aise. En un mot, mon atelier aura l'honneur de vous servir.

Je vous avoue que je voudrais bien qu'on jouât *Olympie* une ou deux fois avant Fontainebleau, mais qu'on la jouât comme je l'ai faite, car il est assez dur de se voir mutiler. Il est vrai que je ne le vois point, mais je l'entends dire, et je reçois la blessure par les oreilles : vous savez que les oreilles d'un poëte sont délicates. Toute notre petite troupe vous présente ses hommages, ainsi qu'à madame d'Argental.

Je crois M. de Thibouville à la campagne. S'il vient à Paris, je vous supplie de ne me pas oublier auprès de lui. Recevez toujours mon culte de dulie.

Je viens d'acheter un *Dictionnaire historique portatif* (4), par une société de gens de lettres, en quatre gros volumes in-8°, sous le titre d'Amsterdam, qu'on dit imprimé à Paris. Je tombe sur l'article TENCIN; madame votre tante y est indignement outragée. On y dit que *La Frenaie, conseiller au grand-conseil, fut tué chez elle* (5). Quels historiens! quels Tite-Live! Dites-moi, après cela, si je dois souffrir un La Beaumelle. Vous devriez bien demander à Marin où s'est faite cette infâme édition, et qui en sont les auteurs.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.
(2) Fanny de Beauharnais. (G. A.)
(3) Voyez la lettre à d'Argental du 10 février 1765. (G. A.)
(4) Par de Barral et Guibaud. (G. A.)
(5) Le fait est que La Fresnaye *se tua* chez elle. (G. A.)

5305. — AU MÊME.

16 juillet (1).

Je crois que M. de Courteilles est à la campagne; pardonnez-moi si je vous adresse ce paquet pour Lekain.

J'écris donc à M. Daguesseau, puisque vous l'ordonnez.

L'affaire de La Beaumelle est grave. C'est un monstre. Lavaysse le père a été assez affligé qu'il ait séduit sa fille. Il est l'éditeur des lettres affreuses imprimées sous mon nom. Mais comment souffre-t-on qu'il traite Louis XIV, le Régent et le duc de Bourbon d'empoisonneurs? Comment au moins ne lui impose-t-on pas silence? Ah! mon cher ange, qu'il y a des gens de lettres indignes de ce nom! Cela empoisonne la fin de ma vie.

5306. — A M. LEKAIN.

17 juillet.

Mon cher ami, je reçois votre lettre du 8 de juillet. J'attends tous les jours l'édition des *Scythes*, faite à Lyon pour vous l'envoyer; c'est la seule à laquelle on doive se tenir. Elle est faite entièrement selon les vues de M. d'Argental; on a fait tout ce qu'on a pu pour profiter de ses observations judicieuses. Il est vrai que le rôle que vous voulez bien jouer dans cette pièce ne convient pas tout à fait à vos grands talents, et n'a pas ce sublime et cette terreur que vous savez si bien mettre sur la scène. Athamare est un très jeune homme, amoureux, vif, pétulant dans sa tendresse, un jeune petit cheval échappé, et puis c'est tout. Il est fait pour un petit blondin nouvellement entré au service; mais vous savez vous plier à toute sorte de caractères.

Si vous jouez le *Droit du Seigneur*, comme je l'espère, je donne le rôle d'Acanthe à mademoiselle Doligni, celui de Colette à mademoiselle Luzi, celui du fermier Mathurin à M. Monfoulon; ce sont les dispositions que M. d'Argental a faites lui-même.

A l'égard d'*Olympie*, je suis persuadé que cette pièce, remise au théâtre, vous vaudra quelque argent; mais il est absolument nécessaire de la jouer comme je l'ai faite, et non pas comme mademoiselle Clairon l'a défigurée. Elle a cru devoir sacrifier la pièce à son rôle, supprimer et changer des vers dont la suppression ou le changement ne forme aucun sens. On a surtout dépouillé le cinquième acte de ce qui en faisait toute la terreur et l'intérêt. Une actrice assez bonne, qui a joué Olympie à Genève, ayant restitué tous les endroits supprimés ou altérés par mademoiselle Clairon, a eu un succès si prodigieux, que la pièce a été jouée six jours de suite.

Si vous jouez l'*Orphelin de la Chine*, je vous prie très instamment de la donner aussi telle qu'elle est imprimée dans l'édition des Cramer. Vous devez avoir cette édition; et, si vous ne l'avez pas, elle est chez M. d'Argental.

Voici encore un petit mot pour l'*Ecossaise*, que je vous prie de donner à l'assemblée. Nous allons ce soir jouer l'*Orphelin de la Chine*. M. de Chabanon et M. de La Harpe travaillent pour vous de toutes leurs forces. J'aurai du moins le plaisir de voir mes amis soutenir le théâtre auquel mon grand âge, mes maladies, et peut-être encore plus mes ennemis, me forcent de renoncer. Je vous embrasse de tout mon cœur.

5307. — A M. DEPARCIEUX.

A Ferney, le 17 juillet.

Vous avez dû, monsieur, recevoir des éloges et des remerciements de tous les hommes en place (2) : vous n'en recevez aujourd'hui que d'un homme bien inutile, mais bien sensible à votre mérite et à vos grandes vues patriotiques. Si ma vieillesse et mes maladies m'ont fait renoncer à Paris, mon cœur est toujours votre concitoyen. Je ne boirai plus des eaux de la Seine, ni d'Arcueil, ni de l'Yvette, ni même de l'Hippocrène; mais je m'intéresserai toujours au grand monument que vous voulez élever. Il est digne des anciens Romains, et malheureusement nous ne sommes pas Romains. Je ne suis point étonné que votre projet soit encouragé par M. de Sartines. Il pense comme Agrippa; mais l'Hôtel-de-Ville de Paris n'est pas le Capitole. On ne plaint point son argent pour avoir un Opéra-Comique, et on le plaindra pour avoir des aqueducs dignes d'Auguste. Je désire passionnément de me tromper. Je voudrais voir la fontaine d'Yvette former un large bassin autour de la statue de Louis XV : je voudrais que

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Pour ses mémoires sur la possibilité d'amener les eaux de l'Yvette à Paris. (G. A.)

toutes les maisons de Paris eussent de l'eau, comme celles de Londres. Nous venons les derniers en tout. Les Anglais nous ont précédés et instruits en mathématiques, les Italiens en architecture, en peinture, en sculpture, en poésie, en musique ; et j'en suis fâché.

J'ai l'honneur d'être, avec l'estime infinie que vous méritez, et avec la reconnaissance d'un concitoyen, monsieur, votre, etc.

5308. — A M. DAMILAVILLE.

18 juillet (1).

Mon cher ami, ce qu'un homme qui a été historiographe de France doit à la maison royale, à la patrie, à la vérité, m'a forcé de publier ce mémoire. Les nouvelles accumulations des horreurs de La Beaumelle m'ont imposé ce devoir. Je suis fâché que ce coquin ait séduit et épousé la fille de l'avocat Lavaysse ; mais il faut savoir réprimer le crime de la même main dont on soutient l'innocence. Cela est triste, mais cela est indispensable.

J'ai écrit à M. Daguesseau : je n'ai pas un moment à moi. Je fais la guerre en mourant.

5309. — A LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

A Ferney, 18 juillet (2).

Madame, les nouvelles horreurs de La Beaumelle contre votre auguste maison, et contre ce que nous avons de plus respectable dans le monde, m'obligent de mettre à vos pieds ce mémoire. Je demande à votre altesse sérénissime la permission de confirmer la vérité de la conduite que ce malheureux tint à Gotha. Cela est important pour ma justification, et j'espère que votre altesse sérénissime ne refusera pas cette grâce à un vieillard qui lui est si attaché. Agréez, madame, la reconnaissance et le profond respect que je dois à votre altesse sérénissime. Le Suisse V.

5310. — A M. LE PRINCE DE CONDÉ.

Au château de Ferney, par Genève, 20 juillet.

Monseigneur, je suis trop respectueusement attaché à votre auguste nom, et à la personne de votre altesse sérénissime, pour ne pas lui donner avis que La Beaumelle, retiré à présent au pays de Foix, dans la petite ville de Mazères, fait réimprimer à Avignon le livre abominable (3) dans lequel ce calomniateur ose accuser monseigneur le duc, votre père, d'avoir fait assassiner le sieur Vergier, ancien commissaire de marine. Cette horreur, jointe à tant d'autres, doit certainement être réprimée. L'audace criminelle de ce misérable donne du cours à ses livres, surtout dans les pays étrangers. Je suis persuadé que si votre altesse sérénissime daigne dire ou faire dire un mot à M. de Saint-Florentin, on préviendra aisément cette nouvelle édition. Vous verrez, monseigneur, dans le *Mémoire* ci-joint, la page où ce coquin ose ainsi vous outrager. Vous y verrez ses autres crimes. Jamais l'abus de l'imprimerie n'a rien produit de si coupable. Les sentiments que la France a pour votre personne autorisent la liberté que je prends. Je suis avec un profond respect, etc.

5311. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 juillet.

Ah ! mon respectable ami, mon cher ange, qu'il y a une différence immense entre les sentiments des sociétés de Paris et le reste de l'Europe ! il y a bien des espèces d'hommes différentes ; et quiconque a le malheur d'être un homme public est obligé de répondre à tous.

Vous me mandez, dans votre lettre du 15 de juillet, que La Beaumelle est oublié, tandis qu'il y a sept éditions de ses calomnies dans les pays étrangers, et que tous les sots, dont le monde est plein, prennent ses impostures pour des vérités. Il est triste en effet que La Beaumelle soit le beau-frère de Lavaysse : sa sœur a fait cet indigne mariage malgré son père. Mais dois-je me laisser déshonorer par un scélérat dans toute l'Europe, parce que ce malheureux est le beau-frère d'un homme à qui j'ai rendu service ? n'est-ce pas au contraire à Lavaysse de forcer ce malheureux à rentrer dans son devoir, s'il est possible ? La Beaumelle a fait commencer secrètement une nouvelle édition de ses infamies dans Avignon. Le commandant du pays de Foix (4) est chargé, par M. le comte de Saint-Florentin, de le menacer des plus grands châtiments, mais cela ne le contiendra point ; c'est un homme de la trempe des d'Eon et des Vergy ; il niera tout, et il en sera quitte pour désavouer l'édition. Je n'ai de ressource que dans une justification nécessaire. Je n'envoie mon *Mémoire* qu'aux personnes principales de l'Europe, dont les noms sont intéressés dans les calomnies que La Beaumelle a prodiguées : je remplis un devoir indispensable.

A l'égard des *Scythes*, je suis indigné de la lenteur du libraire de Lyon. Il me mande qu'enfin l'édition sera prête cette semaine ; mais il m'a tant trompé que je ne peux plus me fier à lui. Un libraire d'une autre ville veut en faire encore une nouvelle édition. On n'imprime pas, mais on joue les *Illinois*. Nous avons joué ici l'*Orphelin de la Chine ;* mais, Dieu merci, nous ne l'avons pas donné tel qu'on me fait l'affront de le représenter à Paris. Je ne sais si de Belloy a raison de se plaindre ; mais, pour moi, je me plains très fort d'être défiguré sur le théâtre, et par Duchesne. Je me flatte que vos bontés pour moi ne se démentiront pas. Vous m'avouerez qu'il est désagréable que les comédiens, qui m'ont quelques obligations, prennent la licence de jouer mes pièces autrement que je ne les ai faites. Quel est le peintre qui souffrirait qu'on mutilât ses tableaux ?

Ayez soin de votre santé, mon cher ange ; portez-vous mieux que moi, et je serai consolé d'avoir une santé détestable.

5312. — A M. DAMILAVILLE.

22 juillet.

Je ne puis que vous répéter, mon cher ami, que je suis très fâché que Lavaysse soit le beau-frère de La Beaumelle, mais que ce n'est pas une raison pour que je me laisse accabler par les calomnies de ce malheureux. Mon *Mémoire* présenté aux ministres a eu déjà une partie de l'effet que je désirais. Le commandant du pays de Foix a envoyé chercher La Beaumelle, et l'a menacé des plus grands châtiments ; mais cela ne détruit pas l'effet de la calomnie. Le devoir des ministres est de la punir ; le mien est de la confondre. Je ne sais ni pardonner aux pervers, ni abandonner les malheureux. J'enverrai de l'argent à Sirven : il n'a qu'à parler.

M. Marin a dû vous faire tenir un paquet ; c'est la seule voie dont je puisse me servir. J'ai écrit à M. Daguesseau.

On m'assure que la Sorbonne lâchera toujours son décret contre *Bélisaire*. Il est difficile de comprendre comment un corps entier s'obstine à se rendre ridicule. *Bélisaire* est traduit dans presque toutes les langues de l'Europe. L'impératrice de Russie m'écrit (1), de Casan en Asie, qu'on y imprime actuellement la traduction russe.

Je suis assailli, mon cher ami, à droite et à gauche. Je vous embrasse en courant, mais très tendrement.

5313 — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 22 juillet.

Je me flatte, monseigneur, que c'est par votre ordre que M. de Gudane, commandant au pays de Foix, a fait de justes menaces à La Beaumelle ; mais ces menaces ne l'empêchent pas de faire secrètement réimprimer dans Avignon les calomnies affreuses qu'il a vomies contre la maison royale, et contre tout ce que nous avons de plus respectable en France. Après le crime de Damiens, je n'en connais guère de plus grand que celui d'accuser Louis XIV d'avoir été un empoisonneur, et de vomir des impostures non moins exécrables contre tous les princes. J'ignore si vous êtes actuellement à Paris ou à Bordeaux ; mais, en quelque endroit que vous soyez, vos bontés me sont bien chères, et j'espère qu'elles feront toujours la plus grande douceur de ma retraite. Je compte sur votre protection pour les *Scythes* à Fontainebleau ; j'aurai l'honneur de vous envoyer la nouvelle édition qu'on fait à Lyon. Je vous demanderai qu'il ne soit pas permis aux comédiens de mutiler mes pièces. Vous savez qu'il y a des gens qui croient en savoir beaucoup plus que moi, et qui substituent leurs vers aux miens. Je ne fais pas grand cas de mes vers ; mais enfin j'aime mieux mes enfants tortus et bossus, que les beaux bâtards que l'on me donne.

Je ne sais pas encore quelles sont vos résolutions sur Galien. Il y a longtemps que je ne l'ai vu ; il est presque toujours à Genève. Si j'avais cru que vous le destinassiez à être votre secrétaire, je l'aurais engagé à former sa main ; mais comme vous ne m'avez jamais répondu sur cet article, et que je n'ai point d'autorité sur lui, je me suis borné à le traiter comme un homme qui vous appartient, sans prendre sur

(1) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(2) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(3) Le *Siecle de Louis XIV*, annoté par La Beaumelle. (G. A.)
(4) De Gudane. G. A.)

(1) Le 18/29 mai. (G. A.)

moi de lui rien prescrire. Je souhaite toujours qu'il se rende digne de vos bontés.

Je n'ai que des nouvelles fort vagues touchant le curé de Sainte-Foy et les protestants qui sont en prison. Cette affaire m'intéresse, parce qu'elle peut beaucoup nuire à celle des Sirven, qui se jugera à Compiègne.

Je vous supplie de conserver vos bontés au plus ancien serviteur que vous ayez, et au plus respectueusement attaché.

4314. — A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Le 24 juillet.

Mes chers patrons d'Hornoy, je suis toujours prêt à aller trouver le duc de Wurtemberg, et je ne pars point. Mauvaise santé, travaux nécessaires, affaires qui m'ont traversé, tout s'est opposé jusqu'à présent à mon voyage.

Il est vrai que madame Denis a donné de belles fêtes, mais je suis trop vieux et trop malade pour en faire les honneurs. Je crois que l'affaire des Sirven sera jugée à Compiègne à la fin du mois, et nous espérons qu'elle le sera favorablement. Ce sera une seconde tête de l'hydre du fanatisme abattue.

Je profite de l'adresse que vous m'avez donnée pour vous envoyer un petit mémoire qui regarde un peu votre pays de Languedoc. Il a déjà eu son effet. M. de Gudane, commandant au pays de Foix, a menacé le sieur La Beaumelle de le mettre pour le reste de sa vie dans un cachot s'il continuait à vomir ses calomnies.

Je ne sais point encore de nouvelles du procès de M. de Beaumont. Son affaire est bien épineuse, et il est triste qu'il réclame en sa faveur la sévérité des mêmes lois contre lesquelles il a paru s'élever, avec l'applaudissement du public, dans le procès des Calas et des Sirven.

MM. de Chabanon et de La Harpe sont toujours à Ferney; cela vous vaudra deux tragédies nouvelles pour votre hiver. Pour moi, je suis hors de combat, mais j'encourage les combattants.

Aimez-moi toujours un peu, et soyez sûrs de ma tendre amitié.

5315. — A M. CH. DU C.,

GOUVERNEUR, POUR LE ROI, D'ANDELY.

Au château de Ferney, près Genève, 24 juillet.

L'honneur que vous m'avez fait, monsieur, de me choisir pour m'apprendre qu'il y a à Andely une maison où a logé quelque temps le grand-oncle de mademoiselle Corneille, que j'ai le bonheur d'avoir chez moi, et qui est très bien mariée, exigeait de moi une réponse plus prompte. Je vous prie d'excuser un vieillard malade, qui a presque perdu la vue : je n'en suis pas moins sensible à votre intention. J'ai l'honneur d'être, etc.

5316. — A M. TABAREAU.

27 juillet.

Il a été avéré, mon cher monsieur, que c'est La Beaumelle qui me fit écrire la lettre anonyme dont je me plaignis il y a trois mois. M. le comte de Saint-Florentin l'a fait avertir qu'on le remettrait dans un cul-de-basse-fosse s'il continuait ce manége. Il est bien triste pour moi que cette aventure m'ait privé du bonheur de m'approcher de vous.

Voici le troisième chant de la très ridicule *Guerre de Genève*; je crois qu'on m'a volé le second. Un misérable capucin, très digne, s'étant échappé de son couvent en Savoie, et s'étant réfugié chez moi, m'a volé, au bout de deux ans, des manuscrits, de l'argent et des bijoux. Son nom est Bastian ; il s'appelait chez moi Ricard. Il porte encore un habit rouge que je lui ai donné. Il est à Lyon depuis quelques jours; c'est lui probablement qui a fait courir ce second chant. Il faut l'abandonner à la vengeance de saint François d'Assise.

Savez-vous que le roi d'Espagne a mandé au roi de France que les jésuites avaient fait un complot contre la famille royale? Voilà d'étranges gens, et la religion est une belle chose! On m'a mandé, des frontières d'Espagne, il y a longtemps, que les jésuites n'étaient pas les seuls moines coupables. Ils ont été jusqu'à présent les seuls punis; espérons en la justice de Dieu sur toute cette abominable racaille.

Ne pourriez-vous point, monsieur, vous faire informer secrètement s'il n'y a point quelque négociant protestant à Beaujeu, où même quelque prédicant secret? S'il y en a un à Lyon, comment s'appelle-t-il? comment pourrais-je parvenir à avoir une liste des négociants languedociens protestants qui sont à Lyon? à qui pourrais-je m'adresser?

Le prétendu Pierre III (1) commence à faire du bruit dans le monde, mais il n'en fera pas longtemps ; il ressemblera aux ouvrages nouveaux. On rapporte lundi l'affaire des Sirven.

5317. — A M. L'ABBÉ COGER.

27 juillet.

Vous êtes bien à plaindre, monsieur, de vous acharner à calomnier des citoyens et des académiciens que vous ne pouvez connaître.

Vous m'imputez, dans votre critique de *Bélisaire*, à la gloire duquel vous travaillez, vous m'imputez, dis-je, un poëme sur la *Religion naturelle*. Je n'ai jamais fait de poëme sous ce titre. J'en ait fait un, il y a environ trente ans, sur la *Loi naturelle*, ce qui est très différent.

Vous m'imputez un *Dictionnaire philosophique*, ouvrage d'une société de gens de lettres, imprimé sous ce titre, pour la sixième fois, à Amsterdam, qui est une collection de plus de vingt auteurs, et auquel je n'ai pas la plus légère part.

Page 96, vous osez profaner le nom sacré du roi, en disant que sa majesté en a marqué la plus vive indignation à M. le président Hénault et à M. Capperonnier. J'ai en main la lettre de M. le président Hénault, qui m'assure que ce bruit odieux est faux. Quant à M. Capperonnier, j'atteste sa véracité sur votre imposture. Vous avez voulu outrager et perdre un vieillard de soixante et quatorze ans, qui ne fait que du bien dans sa retraite; il ne vous reste qu'à vous repentir.

5318. — A M. MOREAU DE LA ROCHETTE.

Au château de Ferney, 27 juillet.

Je vous remercie, monsieur, de toutes vos bontés (2); j'ai pris aussi la liberté d'adresser mes remerciements à M. le contrôleur-général.

Les platanes dont vous me parlez ne réussissent pas mal dans nos cantons; je planterais volontiers cinquante érables et cinquante platanes; mais je ne veux pas abuser de vos offres obligeantes. Je tâcherai de préparer si bien la terre, que, malgré les fortes gelées auxquelles nous sommes exposés dès le mois de novembre, j'espère donner une bonne éducation aux enfants que vous voulez bien me confier. Je vois avec bien du plaisir combien vous êtes utile à la France, et je suis pénétré de la reconnaissance que je vous dois. C'est avec ces sentiments que j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

5319. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 juillet.

Mon divin ange, vos *Scythes* de Lyon sont prêts; j'y ai fait tout ce que j'ai pu. Je pense que les *Illinois* ayant voulu imiter les *Scythes* dans le cinquième acte, il sera bon de ne les jouer qu'une seule fois avant Fontainebleau, deux fois tout au plus.

Vous avez peut-être vu la nouvelle édition du Coger, régent au collége Mazarin, contre *Bélisaire*. Pourquoi me fourre-t-il là? pourquoi une si étrange calomnie? est-il permis de prostituer ainsi le nom du roi? Et cela s'imprime avec permission! et on me dit : Méprisez ces sottises; laissez-vous calomnier; laissez-nous en rire. Quant à La Beaumelle, qui est de la clique de Fréron, les avoyers de Berne, plus essentiellement outragés que moi dans les ouvrages de ce misérable, viennent de s'en plaindre à M. de Choiseul. Si j'étais souverain à Berne, je ne me plaindrais pas. Mon cher ange, mettez-moi aux pieds de mes deux protecteurs, et soyez le troisième.

5320. — A M. LE COMTE DE WARGEMONT.

A Ferney, 1er auguste (3).

J'ai reçu, monsieur, la lettre dont vous m'honorez du 22 juillet, mais non pas celle que vous m'annoncez du 21 par le major de la légion. Il faut qu'elle ait été perdue avec quelques autres.

Vous aviez bien raison, monsieur, le livre intitulé les *Hommes* n'est pas fait par un homme fin. Si celui du *soldat aux Gardes* était en effet d'un soldat, il faudrait le faire aide-major; mais je soupçonne qu'il est du chevalier de La Tour, qui l'a mis, pour se réjouir, sous le nom d'un caporal de sa compagnie. Ce caporal m'a envoyé le livre avec une belle lettre, et j'ai encore peine à le croire l'auteur.

Je suis pénétré de vos bontés; je voudrais pouvoir les mé-

(1) Pugatschef. (G. A.)
(2) Voyez la lettre au même du 1er juin. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

riter; mais un pauvre anachorète ne peut vous présenter que ses regrets et son respect. Agréez, monsieur, ces sentiments de votre très humble, etc.

5321. — A M. DAMILAVILLE.

1er auguste.

Mes associés, monsieur, vous ont envoyé ce que vous demandez, et ce qui vous était dû. Si rien ne vous est parvenu, il ne faut s'en prendre qu'à l'interruption du commerce; car il est plus difficile, comme j'ai déjà eu l'honneur de vous le dire, d'envoyer des ballots de ce pays-ci que d'en recevoir. Les bijouteries sont surtout prohibées.

J'ai vu votre ami à la campagne; il traîne une vie assez languissante. Je lui ai parlé du sieur La Beaumelle, en conformité de votre lettre du 25 de juillet; il m'a dit que ce malheureux étant sur le point de faire réimprimer ses calomnies contre tout ce que nous avons de plus respectable, on s'était trouvé dans la nécessité de présenter l'antidote contre le poison; que cela ne se pouvait faire décemment que par un mémoire historique, lequel n'a été adressé qu'aux personnes intéressées, aux ministres, et aux gens de lettres. S'il avait été possible que le jeune M. Lavaysse eût mis un frein à la démence horrible de son beau-frère, et si le repentir avait pu entrer dans l'âme d'un homme aussi méchant et aussi fou, on aurait pris d'autres mesures.

L'aventure de Sainte-Foy est très vraie, et on informe criminellement depuis un mois. L'évêque d'Agen a jeté un monitoire; il y a beaucoup de protestants en prison. On ne sait pas un mot de tout cela à Paris. Il y aurait cinq cents hommes de pendus en province, que Paris n'en saurait pas un seul mot; mais le ministère en est très instruit.

Vous avez dû recevoir de votre ami la copie de la lettre qu'il a écrite (1) au sieur Coger. Il m'a dit qu'il était obligé de faire la guerre toute sa vie, mais que c'était l'état du métier. Il vous est toujours bien tendrement attaché. Toute ma famille vous présente ses obéissances. Est-il vrai que mon ancien compatriote Jean-Jacques Rousseau est établi en Auvergne (2)!

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec les sentiments les plus inviolables, votre, etc. BOURSIER.

5322. — A LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

A Ferney, le 3 auguste 1767 (3).

Madame, mon attachement pour votre altesse sérénissime, qui durera autant que ma vie, a réveillé, il est vrai, ma sensibilité à la vue d'une nouvelle édition de La Beaumelle, dans laquelle il renouvelle les insolences qu'il osa vomir, il y a plusieurs années, contre votre auguste maison. Plusieurs étrangers même s'en sont plaints à notre ministère. Il est bien surprenant qu'un tel homme ait eu la hardiesse d'écrire (4) à votre altesse sérénissime. On lui a fait parler par M. le marquis de Gudane, commandant du pays de Foix, où il est exilé; on a supprimé son édition, et on l'a menacé, de la part du roi, de le punir très sévèrement s'il écrivait avec une pareille licence. Les autres personnes intéressées n'ont pas été aussi indulgentes que vous, madame, parce qu'elles ne sont pas comme vous au-dessus de ces outrages. Plus vous êtes grande, plus vous êtes clémente. Il résulte de la lettre qu'on a daigné écrire à cet homme en votre nom, qu'il partit de vos États avec une misérable servante (5) voleuse. Il appartient bien à un tel homme de parler des princes et de les juger! Votre nom respectable est mêlé dans ses ouvrages à ceux de Louis IX et de toute la maison royale, infiniment plus outragée que votre altesse sérénissime. De tous ceux qu'il a insultés, il n'a osé écrire qu'à votre personne, tant il a compté sur la bonté de votre caractère et sur votre clémence. Pour moi, je ne puis que garder le silence et ne point profaner votre nom par une justification qui est trop au-dessous de ce nom qui m'est sacré. Cette petite affaire m'avait fait sortir de ma léthargie. Je me suis ranimé au bord de mon tombeau pour renouveler à votre altesse sérénissime les protestations de mon inviolable attachement et de mon profond respect. Le vieux Suisse V.

(1) Le 27 juillet. (G. A.)
(2) Non; il était à Trye-Château, chez le prince de Conti. (G. A.)
(3) Éditeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(4) Le 18 juin. C'est le conseiller Rousseau qui lui répondit le 24 juillet, au nom de la duchesse. (G. A.)
(5) Une gouvernante d'enfants, nommée Schwecker. (G. A.)

5323. — A LA MÊME.

A Ferney, 5 auguste 1767 (1).

Madame, je crois devoir envoyer à votre altesse sérénissime le mémoire authentique ci-joint. Elle verra qu'il s'y agit des matières les plus graves, et non pas de vaines disputes littéraires. Elle plaindra peut-être un vieillard de soixante et quatorze ans, obligé de repousser les calomnies d'un homme tel que La Beaumelle. Je la supplie aussi de se faire représenter la lettre que j'écris à M. Rousseau, conseiller de sa cour. Je me recommande aux bontés de la grande maîtresse des cœurs (2), et j'attends tout de l'équité et de la protection de l'auguste princesse à qui je suis attaché depuis longtemps avec le plus profond respect. Son vieux Suisse, V.

5324. — A M. DAMILAVILLE.

5 auguste.

Mon cher ami, Lacombe me mande qu'il imprime le *Mémoire* que je n'avais présenté qu'au vice-chancelier, aux ministres, et à mes amis. Je compte même en mettre un beaucoup plus grand et plus instructif à la tête de la nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*. Cette nouvelle édition, consacrée principalement aux belles-lettres et aux beaux-arts, est augmentée d'un grand tiers. Je n'ai rien oublié de ce qui peut servir à l'honneur de ma patrie et à celui de la vérité. J'espère que cet ouvrage, aussi philosophique qu'historique, aura l'approbation des honnêtes gens. Mais si M. Lavaysse veut que ce monument, que je tâche d'élever à la gloire de la France, ne soit point imprimé avec la réfutation des calomnies de La Beaumelle, il ne tient qu'à lui d'engager le libraire à en suspendre la publication, jusqu'à ce que celui qui a outragé si longtemps et si indignement la vérité et moi reconnaisse sa faute, et s'en repente. Je ne peux qu'à ce prix abandonner ma cause; il serait trop lâche de se taire quand l'imposture est si publique.

Je suis très affligé que le coupable soit le beau-frère de M. Lavaysse; mais je le fais juge lui-même entre son beau-frère et moi. Je vous prie de lui envoyer cette lettre, et de lui témoigner toute ma douleur. Je vous embrasse bien tendrement.

5325. — A M. MARMONTEL.

7 auguste.

Mon cher confrère, vous savez sans doute que ce malheureux Coger a fait une seconde édition de son libelle contre vous (3), et qu'il y a mis une nouvelle dose de poison. Ne croyez pas que ce soit la rage du fanatisme qui arme ces coquins-là; ce n'est que la rage de nuire, et la folle espérance de se faire une réputation en attaquant ceux qui en ont. La démence de ce malheureux a été portée au point qu'il a osé compromettre le nom du roi dans une de ses notes, page 96. Il dit, dans cette note : « Que vous répandez le déisme, que » vous habillez Bélisaire des haillons des déistes; que les » jeunes empoisonneurs et blasphémateurs de Picardie (4), » condamnés au feu l'année dernière, ont avoué que c'était » de pareilles lectures qui les avaient portés aux horreurs » dont ils étaient coupables; que le jour que MM. le président Hénault, Capperonnier et Lebeau eurent l'honneur de » présenter au roi les deux derniers volumes de l'Académie » des belles-lettres, sa majesté témoigna la plus grande indi» gnation contre M. de V., etc. »

Vous savez, mon cher confrère, que j'ai les lettres de M. le président Hénault et de M. Capperonnier, qui donnent un démenti formel à ce maraud. Il a osé prostituer le nom du roi, pour calomnier les membres d'une Académie qui est sous la protection immédiate de sa majesté.

De quelque crédit que le fanatisme se vante aujourd'hui, je doute qu'il puisse se soutenir contre la vérité qui l'écrase, et contre l'opprobre dont il se couvre lui-même.

Vous savez que Coger, secrétaire de Riballier, vous prodigue, dans sa nouvelle édition, le titre de séditieux; mais vous devez savoir aussi que votre séditieux *Bélisaire* vient d'être traduit en russe, sous les yeux de l'impératrice de Russie. C'est elle-même qui me fait l'honneur de me le mander. Il est aussi traduit en anglais et en suédois; cela est triste pour maître Riballier.

On s'est trop réjoui de la destruction des jésuites. Je savais bien que les jansénistes prendraient la place vacante. On

(1) Éditeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(2) Madame de Buchwald. (G. A.)
(3) L'*Examen de Bélisaire*. (G. A.)
(4) Voyez, tome V, l'*Affaire La Barre*. (G. A.)

nous a délivrés des renards, et on nous a livrés aux loups. Si j'étais à Paris, mon avis serait que l'Académie demandât justice au roi. Elle mettrait à ses pieds, d'un côté, les éloges donnés à votre *Bélisaire* par l'Europe entière, et de l'autre les impostures de deux cuistres de collége. Je voudrais qu'un corps soutînt ses membres, quand ses membres lui font honneur.

Je n'ai que le temps de vous dire combien je vous estime et je vous aime.

P.-S. On écrit de Vienne que leurs majestés impériales avant lu *Bélisaire*, et l'ayant honoré de leur approbation, ce livre s'imprime actuellement dans cette capitale, quoiqu'on y sache très bien ce qui se passe à Paris.

5326. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 auguste.

Mon cher ange, je vous crois actuellement à Paris, et j'ai bien des choses à vous dire sur le *tripot*. En premier lieu, les exemplaires de l'édition de Lyon (1) sont encore en chemin de Lyon à Ferney, et, grâce à l'interruption du commerce, ils y seront encore longtemps. Sur votre premier ordre, j'écrirai au libraire de Lyon de faire partir les exemplaires au moins à l'adresse de M. le duc de Praslin.

Secondement, il faut que vous sachiez que Lekain m'écrit que M. le duc de Duras a perdu une petite distribution de rôles que j'avais envoyée, et qu'il en faut une seconde; mais, dans cette seconde, il me semble qu'on enfle un peu la liste des pièces destinées à mademoiselle Durancy. On demande pour elle Alzire, Électre, Aurélie, Aménaïde, Idamé, Zulime, Obéide. Je ferai sur-le-champ ce que vous aurez ordonné. Vous savez qu'il y a des contestations entre mademoiselle Durancy et mademoiselle Dubois.

Après le *tripot* de la comédie, vient celui de la typographie. Il me paraît que c'était à Lavaysse à mettre un frein aux horreurs dont son beau-frère est coupable, et que s'il n'a pu en venir à bout, c'est une preuve que ce beau-frère est un monstre incorrigible. Vous ne savez pas, mon cher ange, combien le reste de l'Europe est différent de Paris, et avec quelle avidité de telles calomnies sont recherchées; elles sont répétées par mille échos. Vous pouvez, ainsi que M. le duc de Praslin, mépriser les d'Eon et les Vergy. M. le prince de Condé peut dédaigner (2) un misérable qui traite son père d'assassin; mais les gens de lettres ne sont pas dans une situation à négliger de pareilles atteintes. Il est assurément bien nécessaire de réprimer cet excès, parvenu à son comble. La vie d'un homme de lettres est un combat perpétuel.

Les jansénistes, d'un autre côté, sont devenus plus persécuteurs et plus insolents que les jésuites. On nous a défaits des renards, mais on nous laisse en proie aux loups. Ce sont des jansénistes qui ont fait ce malheureux *Dictionnaire historique* (3), où feu madame de Tencin est si maltraitée.

Je reviens à la comédie. Vous allez avoir une nouvelle pièce (4), dont Lekain ne me parle pas. Je suis bien aise qu'il y ait quelques nouveautés qui fassent entièrement oublier les *Illinois*. Les nouveautés de MM. de Chabanon et de La Harpe ne seront pas de sitôt prêtes. Tant mieux; plus ils travailleront, plus ils réussiront. M. de Chabanon vous est toujours très attaché, maman (5) aussi, et moi aussi, qui vous adore. Madame d'Argental me boude, mais mettez-moi à ses pieds.

5327. — A M. LACOMBE.

A Ferney, le 7 auguste.

Il serait sans doute bien flatteur pour moi qu'un homme de lettres tel que vous, monsieur, qui a bien voulu se donner à la typographie, entreprit la nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*, que j'ai consacré principalement à la gloire des belles-lettres et des beaux-arts. J'ai augmenté le catalogue raisonné des gens de lettres d'un grand tiers, et j'ai tâché de détruire plus d'un préjugé et plus d'une fable qui déshonoraient un peu l'histoire littéraire de ce beau siècle. J'en ai usé ainsi dans la liste des souverains contemporains, des princes du sang, des généraux et des ministres. D'anciens recueils que j'avais faits pour mon usage m'ont beaucoup servi. J'ai reçu de toutes parts, depuis dix années, des instructions que je fais entrer dans le corps de l'ouvrage : j'ose enfin le regarder comme un monument élevé à l'honneur de la France.

Il est très triste pour moi que cette édition ne se fasse pas en France; mais vous savez que je suis plus près de Genève et de Lausanne que de Paris. L'édition est commencée. Ma méthode, dont je n'ai jamais pu me départir, est de faire imprimer sous mes yeux, et de corriger à chaque feuille ce que je trouve de défectueux dans le style. J'en use ainsi en vers et en prose. On voit mieux ses fautes quand elles sont imprimées.

Au reste, cette édition est principalement destinée aux pays étrangers. Vous ne sauriez croire quels progrès a faits notre langue depuis dix ans dans le Nord; on y recherche nos livres avec plus d'avidité qu'en France. Nos gens de lettres instruisent vingt nations, tandis qu'ils sont persécutés à Paris, même par ceux qui osent se dire leurs confrères.

Quant au *Mémoire* qui regarde les calomnies absurdes du sieur La Beaumelle, il était encore plus nécessaire pour les étrangers que pour les Français. On sait bien à Paris que Louis XIV n'a point empoisonné le marquis de Louvois; que le dauphin, père du roi, ne s'est point entendu avec les ennemis de l'État pour faire prendre Lille; que M. le Duc, père de M. le prince de Condé d'aujourd'hui, n'a point fait assassiner M. Vergier; mais à Vienne, à Bade, à Berlin, à Stockholm, à Pétersbourg, on peut aisément se laisser séduire par le ton audacieux dont La Beaumelle débite ces abominables impostures. Ces mensonges imprimés sont d'autant plus dangereux, qu'ils se trouvent aussi à la suite des *Lettres de madame de Maintenon*, qui sont pour la plupart authentiques. Le faux prend la couleur de la vérité à laquelle il est mêlé. La calomnie se perpétue dans l'Europe, si on ne prend soin de la détruire. Il est de mon devoir de venger l'honneur de tant de personnes de tout rang outragées, surtout dans des notes infâmes dont ce malheureux a défiguré mon propre ouvrage. J'étais historiographe de France lorsque je commençai le *Siècle de Louis XIV* : je dois finir ce que j'ai commencé; je dois laver ce monument de la fange dont on l'a souillé; enfin je dois me presser, ayant peu de temps à vivre.

N. B. Vous saurez, monsieur, en qualité d'homme d'esprit et de goût, qu'il y a dans le monde un nommé M. du Laurens, auteur du *Compère Matthieu*, lequel a fait un petit ouvrage intitulé l'*Ingénu* (1), lequel est fort couru des hommes, des femmes, des filles, et même des prêtres. Ce M. du Laurens m'est venu voir : il m'a dit, avant de partir pour la Hollande, que si vous pouviez imprimer ce petit ouvrage il vous l'enverrait de Lyon à Paris par la poste. M. Marin m'a mandé qu'il avait lu par hasard cet ouvrage, et qu'on donnerait une permission tacite sans aucune difficulté.

5328. — A M. GUYOT.

A Ferney, le 7 auguste.

Il est très certain, monsieur, que la France manque d'un bon vocabulaire (2); l'Espagne et l'Italie en ont; tous les mots y sont marqués avec leurs étymologies, leurs significations propres et figurées, avec des exemples tirés des meilleurs auteurs, dans les différents styles. Il faut remarquer surtout qu'en espagnol et en italien on écrit comme on parle. Tout cela est à désirer dans nos dictionnaires. Notre écriture est perpétuellement en contradiction avec notre prononciation. Il n'y a point de raison pour laquelle je *croyois*, j'*oc*. *troyois*, doivent s'écrire ainsi, quand on prononce je *croyais* j'*octroyais*. Le second *oi* ne doit pas être plus privilégié que le premier. Du temps de Corneille, on prononçait encore je *connois*, et même on retranchait l'*s*. Vous voyez dans *Héraclius* :

> Qu'il entre; à quel dessein vient-il parler à moi,
> Lui que je ne vois point, qu'à peine je *connoi*?
>
> Act. II, sc. IV.

On ne souffrirait point aujourd'hui une pareille rime, puisque l'on prononce *je connais*.

Notre langue est très irrégulière. Les langages, à mon gré, sont comme les gouvernements; les plus parfaits sont ceux où il y a le moins d'arbitraire. Il est bien ridicule que d'*augustus* on ait fait *août*; de *pavonem*, *paon*; de *Cadomum*, *Caen*, de *gustus*, *goût*. Les lettres retranchées dans la prononciation

(1) Édition des *Scythes*. (G. A.)
(2) Le prince de Condé avait écrit à Voltaire que l'ouvrage de La Beaumelle ne méritait que le mépris. (G. A.)
(3) Par Barral et Guibaud. (G. A.)
(4) *Oscars*, par Lefèvre. (G. A.)
(5) Madame Denis. (G. A.)

(1) Voyez, tome VI, aux ROMANS. (G. A.)
(2) Guyot coopérait au *Grand vocabulaire français*; trente volumes in-4°. (G. A.)

prouvent que nous parlions très durement ; ces mêmes lettres, que l'on écrit encore, sont nos anciens habits de sauvages.

Que de termes éloignés de leur origine ! *Pédant*, qui signifiait instructeur de la jeunesse, est devenu une injure ; de *fatuus*, qui signifiait prophète, on a fait un fat ; *idiot*, qui signifiait solitaire, ne signifie plus qu'un sot.

Nous avons des architraves, et point de *trave ;* des archivoltes, et point de *volte*, en architecture ; des soucoupes, après avoir banni les *coupes ;* on est impotent, et on n'est point *potent ;* il y a des gens implacables, et pas un de *placable*. On ne finirait pas, si on voulait exposer tous nos besoins ; cependant notre langue se parle à Vienne, à Berlin, à Stockholm, à Copenhague, à Moscou : elle est la langue de l'Europe ; mais c'est grâce à nos bons livres, et non à la régularité de notre idiome. Nos excellents artistes ont fait prendre notre pierre pour de l'albâtre.

J'attends, monsieur, votre *Vocabulaire* pour fixer mes idées, et je vous remercie par avance de votre politesse et de vos instructions.

5329. — A M. DAMILAVILLE.

8 auguste.

Je vous ai obligation, mon cher ami, de m'avoir fait connaître jusqu'où un Coger pouvait porter l'insolence. M. Capperonnier vient de m'écrire une lettre dans laquelle il donne un démenti formel à ce maraud. Il est bon de répandre parmi les sages et les gens de bien la turpitude des méchants. Cette turpitude est bien punissable. Il n'est pas permis de prendre le nom de Dieu en vain. Je vous l'avais bien dit qu'il fallait passer sa vie à combattre. Un homme de lettres, pour peu qu'il ait de réputation, est un Hercule qui combat des hydres. Prêtez-moi votre massue, j'ai plus de courage que de force. Si j'avais de la santé, tous ces drôles-là verraient beau jeu.

M. le prince de Gallitzin me mande que le livre intitulé l'*Ordre essentiel et naturel des sociétés politiques* (1) est fort au-dessus de Montesquieu. N'est-ce pas le livre que vous m'avez dit ne rien valoir du tout ? Le titre m'en déplaît fort. Il y a longtemps qu'on ne m'a envoyé de bons livres de Paris.

J'ai fait chercher l'*Ingénu*, dont vous me parlez ; on ne le connaît point. Il est très triste qu'on m'impute tous les jours non seulement des ouvrages que je n'ai point faits, mais aussi des écrits qui n'existent point. Je sais que bien des gens parlent de l'*Ingénu*, et tout ce que je puis répondre très ingénument, c'est que je ne l'ai point vu encore. Je vous embrasse bien tendrement.

J'ai lu le plaidoyer de Loyseau contre Berne, par devant l'Europe. Le cas est singulier. Ce Loyseau veut se faire de la réputation, à quelque prix que ce soit ; mais je crois qu'on s'intéressera fort peu à cette affaire dans Paris.

5330. — A M. HENNIN.

9 auguste ; aoust est bien welche.

Ma foi, monsieur, je crois que vous faites une bonne acquisition (2). Vous formerez ce jeune homme, il sera *ad nutus promptus heriles*. Je vais écrire à M. le maréchal de Richelieu. Je suis d'ailleurs à vos ordres comme Galien, et comme toute notre maison, et comme tout le pays ; c'est-à-dire que vous avez mon cœur.

5331. — A M. LE MARQUIS DE MIRANDA,

CAMÉRIER MAJOR DU ROI D'ESPAGNE,

(écrite sous le nom d'un amtmann de Bâle) (3).

10 auguste.

Vous osez penser dans un pays où l'on a regardé souvent cette liberté comme une espèce de crime. Il a été un temps à la cour d'Espagne, surtout lorsque les jésuites avaient du crédit, qu'il était presque défendu de cultiver sa raison. L'abrutissement de l'esprit était un mérite à la cour. Vos rois semblaient être comme les docteurs de la Comédie italienne, qui choisissaient des arlequins pour leurs confidents et leurs favoris, parce que les arlequins sont des balourds. Vous avez enfin un ministre éclairé, qui, ayant lui-même beaucoup d'esprit, a permis qu'on en eût. Il a surtout senti le vôtre ; mais les préjugés sont encore plus forts que vous et lui. Cicéron et Virgile auraient beau venir dans votre cour, ils verraient que des moines et des prêtres seraient plus écoutés qu'eux ; ils seraient forcés de fuir, ou d'être hypocrites Vous avez aux barrières de Madrid la douane des pensées ; elles y sont saisies aux portes comme les marchandises d'Angleterre.

On met chez vous aux galères un libraire qui prête un livre à un officier de la cour pour le désennuyer pendant sa maladie. Cette persécution faite à l'esprit humain rend votre cour et votre religion odieuses à nous autres républicains. Les Grecs esclaves ont cent fois plus de liberté dans Constantinople que vous n'en avez dans Madrid. Cette crainte, si lâche et si tyrannique, cette crainte, où est toujours votre gouvernement, que les hommes n'ouvrent les yeux à la lumière, fait voir à quel point vous sentez que votre religion serait détestée si elle était connue. Il faut bien que vous en ayez aperçu l'absurdité, puisque vous empêchez qu'on ne l'examine. Vous ressemblez à cette reine des *Mille et une Nuits*, qui, étant extrêmement laide, punissait de mort quiconque osait la regarder entre deux yeux.

Voilà, monsieur, l'état où a été votre cour jusqu'au ministère de M. le comte d'Aranda, et jusqu'à ce qu'un homme de votre mérite ait approché de la personne de sa majesté. Mais la tyrannie monacale dure encore. Vous ne pouvez ouvrir votre âme qu'à quelques amis, en très petit nombre. Vous n'osez dire à l'oreille d'un courtisan ce qu'un Anglais dirait en plein parlement.

Vous êtes né avec un génie supérieur ; vous faites d'aussi jolis vers que Lope de Vega ; vous écrivez mieux en prose que Gratien (1). Si vous étiez en France, on croirait que vous êtes le fils de l'abbé de Chaulieu et de madame de Sévigné ; si vous étiez né Anglais, vous deviendriez l'oracle de la chambre des pairs. De quoi cela vous servira-t-il à Madrid, si vous consumez votre jeunesse à vous contraindre ? Vous êtes un aigle enfermé dans une grande cage, un aigle gardé par des hiboux.

Je vous parle avec la liberté d'un républicain et d'un protestant philosophe. Votre religion, j'ose le dire, a fait plus de mal au genre humain que les Attila et les Tamerlan. Elle a avili la nature ; elle a fait d'infâmes hypocrites de ceux qui auraient été des héros ; elle a engraissé les moines et les prêtres du sang des peuples. Il faut, à Madrid et à Naples, que la postérité du Cid baise la main et la robe d'un dominicain. Vous êtes encore à savoir qu'il ne faut baiser de main que celle de sa maîtresse.

Je vous suis très obligé, monsieur le marquis, de la relation d'Erèse que vous voulez bien m'envoyer. Il paraît que vous connaissez bien les hommes, et de là je conclus que vous avez bien des moments de dégoût ; mais je suppose que vous avez trouvé dans Madrid une société digne de vous, et que vous pouvez philosopher à votre aise dans votre *cœtus selectus*. Vous ferez insensiblement des disciples de la raison ; vous élèverez les âmes en leur communiquant la vôtre ; et, quand vous serez dans les grandes places, votre exemple et votre protection donneront aux âmes toute l'élévation dont elles manquent. Il ne faut que trois ou quatre hommes de courage pour changer l'esprit d'une nation.

Voyez ce que fait l'impératrice de Russie ; elle a fait traduire le livre de *Bélisaire*, que des cuistres de Sorbonne voulaient condamner. Elle a traduit elle-même le chapitre contre lequel les théologiens s'étaient élevés avec une fureur imbécile. On est philosophe à sa cour ; on y foule aux pieds les préjugés du peuple. C'est une extrême sottise, dans les souverains, de regarder la religion catholique comme le soutien de leurs trônes ; elle n'a presque servi qu'à les renverser. L'Angleterre et la Prusse n'ont été puissantes qu'en secouant le joug de Rome.

Puissiez-vous, monsieur, quand vous serez en place, enchaîner cette idole, si vous ne pouvez la briser ! C'est ce que j'attends d'un esprit tel que le vôtre. Vous cueillez actuellement les fleurs, vous ferez un jour mûrir les fruits. Je suis, avec bien du respect et un véritable attachement, monsieur, votre très humble, très obéissant serviteur. ERIMBOLT.

5332. — A M. DE BARRAU (2).

A Ferney, 11 auguste.

Monsieur, on fait actuellement une nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*. Je fais usage de toutes les observations que vous eûtes la bonté de me communiquer il y a plus d'une année, et je vous réitère mes très humbles remercie-

(1) Par Mercier de La Rivière. (K.)
(2) Hennin prenait Galien pour secrétaire. (G. A.)
(3) Cette lettre fut imprimée. (G. A.)

(1) Balthazar Gracian, jésuite espagnol, né en 1584, mort en 1658. (G. A.)
(2) Sous ce nom, le chevalier de Taulès avait envoyé à Voltaire des remarques sur le *Siècle de Louis XIV*. (G. A.)

ments; souffrez qu'en même temps je vous envoie ce *Mémoire*. Il est fait pour venger la vérité que vous aimez, et l'honneur de la maison royale que vous servez. J'ai été forcé à cette démarche par ces deux motifs. Je soumets le mémoire à vos lumières et à vos volontés.

On m'a assuré qu'en 1685 ou 1686, il y eut un étrange traité entre l'empereur Léopold et Louis XIV, qui fut à peu près dans le goût du traité de partage fait si longtemps après. Léopold devait laisser le roi s'emparer de toute la Flandre, à condition qu'à la mort du jeune Charles II, qui était d'une complexion très faible, Louis XIV laisserait Léopold s'emparer de l'Espagne. Le traité fut très secret, on n'en fit point de double, et l'original devait être remis au grand-duc de Florence. Louis XIV trouva moyen de l'avoir en sa possession. Les *Mémoires de Torcy* indiquent ce fait d'une manière assez confuse, et vous devez, monsieur, en avoir des preuves certaines. C'est une vérité que le temps permet enfin de révéler.

Si vous aviez d'ailleurs quelques instructions à me donner sur tout ce qui peut faire honneur à la patrie et au ministère, vous pourriez compter sur ma docilité, sur ma discrétion, et sur ma reconnaissance. J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre, etc.

5333. — A M. LE COMTE DE FÉKÉTÉ.

A Genève, en passant, 12 auguste.

J'ai vu la personne qui a été assez heureuse pour être quelque temps auprès de vous. Je n'ai point été surpris de ce que j'ai lu. Vous ne m'étonnez plus, et j'attends de grandes choses de vous en tout genre; je suis surtout édifié de votre piété; c'est un sentiment que vous fortifiez tous les jours dans l'auguste cour (1) où vous êtes. Votre homme m'a dit que vous réfuteriez la lettre d'un Bâlois à M. de Miranda (2). C'est dans cette vue que je vous l'envoie. Je suis pénétré de vos bontés. J'ai l'honneur d'être avec les sentiments les plus respectueux. RATEIVOL (3), *catholique romain*.

5334. — A M. DAMILAVILLE.

12 auguste.

Je crois qu'il faut laisser imprimer le *Mémoire* qui devait précéder la nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*. C'est une affaire qui n'est pas seulement littéraire, elle est personnelle à plusieurs grandes maisons du royaume qui m'ont témoigné leur indignation contre ce malheureux La Beaumelle. Ses calomnies, peut-être peu connues à Paris, sont répandues dans les pays étrangers. Il m'a traité comme Louis XIV, et je ne suis pas roi. Un pauvre particulier doit se défendre; il doit décrier au moins le témoignage de son ennemi.

Je ne reviens point de mon étonnement, quand mes amis me disent qu'il faut mépriser de telles impostures. Je n'entends pas quel honneur il y a de se laisser diffamer, et je suis bien persuadé qu'aucun de ceux qui me disent, Gardez le silence, ne le garderait à ma place.

Voici une grâce que je vous demande. M. Diderot peut vous dire dans quel temps il croit qu'on ait écrit le *Mercure Trismégiste* que nous avons en grec. Je ne sais si je me trompe, mais ce livre me paraît de la plus haute antiquité, et je le crois fort antérieur à Timée de Locres. Engagez le Platon moderne à me donner sur cela quatre lignes d'éclaircissement, que vous me ferez parvenir. Il y a loin de *Mercure Trismégiste* à La Beaumelle, mais il faut répondre à tout. Adieu, mon cher ami; je vous embrasse de tout mon cœur.

5335. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 auguste.

Ah! mon Dieu! on me mande que madame d'Argental est à l'extrémité. Je venais de vous écrire une lettre de quatre pages, je la déchire; je ne respire point. Madame d'Argental est-elle en vie? Mon adorable ange, ordonnez que vos gens nous écrivent un mot. Nous sommes dans des transes mortelles. Un mot par un de vos gens, je vous en conjure.

5336. — A M. LE PRINCE DE GALLITZIN.

A Ferney, 14 auguste.

Monsieur le prince, je vois, par les lettres dont sa majesté impériale et votre excellence m'honorent, combien votre nation s'élève, et je crains que la nôtre ne commence à dégénérer à quelques égards. L'impératrice daigne traduire elle-même le chapitre de *Bélisaire* que quelques hommes de collége calomnient à Paris. Nous serions couverts d'opprobre si tous les honnêtes gens, dont le nombre est très grand en France, ne s'élevaient pas hautement contre ces turpitudes pédantesques. Il y aura toujours de l'ignorance, de la sottise, et de l'envie, dans ma patrie; mais il y aura toujours aussi de la science et du bon goût. J'ose vous dire même qu'en général nos principaux militaires et ce qui compose le conseil, les conseillers d'État et les maîtres des requêtes, sont plus éclairés qu'ils ne l'étaient dans le beau siècle de Louis XIV. Les grands talents sont rares, mais la science et la raison sont communes. Je vois avec plaisir qu'il se forme dans l'Europe une république immense d'esprits cultivés. La lumière se communique de tous les côtés. Il me vient souvent du Nord des choses qui m'étonnent. Il s'est fait, depuis environ quinze ans, une révolution dans les esprits qui fera une grande époque. Les cris des pédants annoncent ce grand changement comme les croassements des corbeaux annoncent le beau temps.

Je ne connais point le livre (1) dont vous me faites l'honneur de me parler. J'ai bien de la peine à croire que l'auteur, en évitant les fautes où peut être tombé M. de Montesquieu, soit au-dessus de lui dans les endroits où ce brillant génie a raison. Je ferai venir son livre; en attendant, je félicite l'auteur d'être auprès d'une souveraine qui favorise tous les talents étrangers, et qui en fait naître dans ses États. Mais c'est vous surtout, monsieur, que je félicite de la représenter si bien à Paris. J'ai l'honneur, etc.

5337. — A LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

14 auguste 1767, à Ferney (2).

Madame, je suis pénétré jusqu'au fond du cœur des lettres dont votre altesse sérénissime m'honore. Vos bontés devraient sans doute bannir de mon esprit toute idée d'un La Beaumelle. S'il n'était question que de moi, je n'y penserais pas; mais daignez songer, madame, que je dois répondre au tribunal de l'Europe des vérités que j'ai dites dans le *Siècle de Louis XIV*, siècle heureux, où toute la branche Ernestine, dont vous êtes aujourd'hui l'ornement, était la meilleure alliée de la France. Je trahirais lâchement mon devoir si je laissais subsister les calomnies que La Beaumelle réimprime contre presque tous ceux qui ont illustré ce beau siècle.

Je sais que votre altesse sérénissime est trop instruite et trop juste pour se laisser séduire par ces impostures; mais combien de lecteurs, madame, ne sont ni justes ni éclairés! Considérez, madame, qu'il n'y a pas une seule cour qui ne s'empresse de réfuter, dans les papiers publics, les mensonges des gazettes. Ces combats durent quelquefois des mois entiers. Voudriez-vous ravir aux particuliers le droit de se défendre? Non, sans doute, et ce n'est pas même comme simple particulier que je dois agir, mais comme un homme qui a été chargé de la cause publique. Je dirai plus encore. Votre altesse sérénissime sait avec quelle insolence La Beaumelle a parlé de votre auguste maison. Voudriez-vous que je l'oubliasse, parce que vous lui pardonnez? je ne le puis, madame. La vérité ne pardonne point; mais elle ne punit qu'en se montrant. C'est par sa lumière qu'elle confond ceux qui veulent l'obscurcir.

Les princes auxquels ce misérable a jeté de la boue feront ce que leur grandeur et leur clémence pourront leur dicter; mais, pour moi, je suis trop petit pour ne me pas défendre.

La reconnaissance que je dois à toutes vos bontés, madame, est le sentiment le plus profond qui m'occupe. Vous êtes ma protectrice et ma consolation. Je suis également dévoué à la vérité et à votre altesse sérénissime, avec le plus profond respect et la plus vive reconnaissance. Votre vieux Suisse.

5338. — A M. EISEN.

A Ferney, 14 auguste (3).

Je commence à croire, monsieur, que la *Henriade* ira à la postérité, en voyant les estampes dont vous l'embellissez; l'idée et l'exécution doivent vous faire également honneur. Je suis sûr que l'édition où elles se trouveront sera la plus recherchée. Personne ne s'intéresse plus que moi aux progrès

(1) La cour de Vienne. (G. A.)
(2) Voyez plus haut. (G. A.)
(3) Anagramme de Voltaire. (G. A.)

(1) L'*Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques*, par Le Mercier de La Rivière. (K.)
(2) Éditeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(3) Nous ne savons si cette lettre est bien ici à sa date. Les estampes d'Eisen furent faites pour l'édition de la *Henriade* qui parut en 1770. (G. A.)

des arts; et plus mon âge et mes maladies m'empêchent de les cultiver, plus je les aime dans ceux qui les font fleurir. Soyez persuadé des sentiments d'estime et de reconnaissance avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

5339. — A M. DAMILAVILLE.

14 auguste.

Mon cher ami, votre lettre du 8 ne m'a pas laissé une goutte de sang; je crains que madame d'Argental ne soit morte; c'est une perte irréparable pour ses amis. Que deviendra M. d'Argental? Je suis désespéré, et je tremble.

M. le maréchal de Richelieu m'écrit sur l'aventure de Sainte-Foy. La chose est très sérieuse. J'espère qu'à la fin l'innocence des protestants sera plus reconnue au parlement de Bordeaux qu'à celui de Toulouse.

Il me mande que La Beaumelle n'est point de son département. Ce La Beaumelle n'a été que fortement réprimandé et menacé par le commandant du pays de Foix, au nom du roi. Ce n'est pas le silence de ce coquin que je demande, c'est une rétractation; sans quoi on lui apprendra à calomnier. Ne tient-il qu'à débiter des impostures atroces, pour se taire ensuite, et laisser le poison circuler? Lavaysse doit le renoncer pour son beau-frère, s'il ne se repent pas.

Il paraît tous les huit jours, en Hollande, des livres bien singuliers. Je vois avec douleur qu'on a une bibliothèque nombreuse contre la religion chrétienne, qu'on devrait respecter. Vous savez que je ne l'ai jamais attaquée, et que je la crois, comme vous, utile à l'Europe.

Permettez que je vous prie d'envoyer à M. Delaleu un certificat qui assure que votre ami est encore en vie, quoique cela ne soit pas tout à fait vrai; mais, tant qu'il aura un souffle, il vous aimera.

5340. — A M. LEKAIN.

A Ferney, 14 auguste.

Je vous envoie, mon cher ami, la distribution des rôles que vous me demandez. Je tâcherai de vous faire parvenir incessamment les *Scythes*. Je crois qu'il ne les faut jouer qu'une ou deux fois tout au plus avant Fontainebleau. La nouvelle édition de Lyon, qui est la huitième, est très bien reçue; mais l'interruption du commerce de Lyon avec Genève m'a empêché jusqu'ici de l'avoir; vous l'aurez probablement à Paris avant moi.

J'apprends dans le moment, par les lettres de Paris, que madame d'Argental est à l'extrémité; elle est peut-être morte. Que va devenir M. d'Argental? Je suis au désespoir. Adieu le théâtre, adieu tout; adieu, mon cher ami.

5341. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 17 auguste.

Celle-ci, monseigneur, est bien autant pour le premier gentilhomme de la chambre que pour le souverain d'Aquitaine. Je mets à vos pieds deux exemplaires des *Scythes*, de l'édition de Lyon; l'un pour vous, et l'autre pour votre troupe de Bordeaux. Cette édition est, sans contredit, la meilleure. Les *Scythes* se recommandent à votre protection pour Fontainebleau. J'avoue que nous avons de meilleurs acteurs que le roi. M. le comte de Coigni, M. le chevalier de Jaucourt, et M. de Melfort, en sont bien étonnés. Il ne tiendrait qu'à vous d'en avoir d'aussi bons, si vous pouviez faire effacer la note d'infamie qu'un sot préjugé attache encore à des talents précieux et rares.

M. Hennin, résident du roi à Genève, a dû avoir l'honneur de vous écrire sur Galien. Il m'en paraît content; il espère le former : cette place est bonne. Les passe-ports et les certificats de vie des Génevois vaudront au moins à Galien mille francs par an. Je donnerai les dix louis d'or en question, sur le premier ordre que je recevrai de vous. Vous me permettez de ne pas vous écrire de ma main quand ma détestable santé me tient sur le grabat : c'est l'état où je suis aujourd'hui, avec la résignation convenable, et avec le plus tendre et le plus respectueux attachement.

5342. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 18 auguste.

Bénis soient Dieu et mes anges! Puisque madame d'Argental se porte mieux, je suis assez hardi pour envoyer deux exemplaires des *Scythes*. Je n'en envoie que deux, pour ne pas trop grossir le paquet. J'en ai adressé quatre à M. le duc de Praslin, et trois à M. le duc de Choiseul. J'en ferai venir tant qu'on voudra; on n'a qu'à commander.

Dès que madame d'Argental sera en pleine convalescence, et qu'elle pourra s'amuser de balivernes, adressez-vous à moi, je vous amuserai sur-le-champ : cela est plus nécessaire que des juleps de cresson. Elle a essuyé là une furieuse secousse. Pour moi, je ne sais pas comment je suis en vie, avec ma maigreur, qui se soutient toujours, et mon climat, qui change quatre fois par jour. Il faut avouer que la vie ressemble au festin de Damoclès : le glaive est toujours suspendu. Portez-vous bien tous deux, mes divins anges. Le petit ermitage va faire un feu de joie.

5343. — A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

A Ferney, 18 auguste.

Je doute beaucoup, monsieur, que le sieur La Beaumelle soit allé à Paris faire des siennes, car je sais qu'il avait ordre de rester où il est; et M. de Gudane, commandant du pays de Foix, l'a menacé, de la part du roi, des châtiments les plus sévères. C'est ce que M. le comte de Saint-Florentin m'a fait l'honneur de me mander. Ce La Beaumelle est un étrange homme. Je l'avais tiré, à Berlin, de la misère. Une veuve, plus charitable que moi, l'a mis à son aise en l'épousant. Cette veuve est malheureusement la fille de M. de Lavaysse, célèbre avocat de Toulouse, dont le fils fut mis aux fers avec les Calas, et dont je pris le parti si hautement et avec tant de chaleur. Il est très triste pour moi que le gendre d'un homme que j'estime et que j'ai servi soit si criminel et si méprisable. Mais, si d'une main on soutient les innocents opprimés, on doit, de l'autre, écraser les calomniateurs. Point de quartier aux méchants, et point d'indifférence pour la cause des gens de bien : voilà le devoir d'un homme qui pense avec fermeté.

Je vois qu'il y a encore bien de la fermentation dans les esprits en Languedoc. Il me paraît qu'il y en a davantage en Guyenne. Vous savez que les protestants y sont accusés d'avoir voulu assassiner un curé, qu'il y a du monde en prison, et que l'affaire n'est pas encore éclaircie. M. le maréchal de Richelieu, à qui j'en ai écrit, me mande que c'est une affaire fort embarrassée et fort embarrassante. La philosophie perce bien difficilement chez les huguenots et chez les papistes.

Nous avons ici plus de légions que César n'en avait quand il chassa Pompée de Rome; mais, Dieu merci, elles ne font que du bien dans notre petit pays de Gex. Vous avez, dans ce pays inconnu, un homme qui vous sera attaché jusqu'au dernier moment de sa vie avec la plus respectueuse tendresse.

5344. — A M. DE CHENEVIÈRES.

18 auguste (1).

Mon cher et ancien ami, je ne vous écris que dans les occasions. Je suis si vieux et si malade qu'il n'y a plus moyen d'écrire pour écrire.

Voici un mémoire que j'ai été forcé de faire; il s'agissait de l'honneur de la maison royale, de celui des lettres et de la vérité. Jugez de l'atrocité des calomnies! Je vous prie d'envoyer ma lettre et un mémoire à M. de La Touraille; ma lettre pour lui est toute ouverte; vous savez que messieurs des postes ne permettent guère qu'on adresse, à ceux qui ont leur port franc, des paquets pour d'autres qu'eux. Il y a des entraves partout. Je vous embrasse tendrement; maman Denis en fait autant.

5345. — A M. MARMONTEL.

A Ferney, 21 auguste.

Je reçois, mon cher ami, votre lettre du 7 d'auguste, car août est trop welche. Vous avez dû recevoir la mienne, dans laquelle je vous disais que notre impératrice, notre héroïne de Scythie, avait traduit le quinzième chapitre. On m'assure, dans le moment, qu'il est traduit en italien, et dédié à un cardinal; c'est de quoi il faut s'informer; mais ce qu'il faut surtout souhaiter, c'est que la Sorbonne le condamne : elle sera couverte d'un ridicule et d'un opprobre éternels; elle sera précisément au niveau de Fréron.

Je vous recommande La Harpe quand je ne serai plus. Il sera un des piliers de notre Eglise; il faudra le faire de l'Académie : après avoir eu tant de prix, il est bien juste qu'il en donne.

Au reste, souvenez-vous que s'il y a dans l'Europe des princes et des ministres qui pensent, ce n'est guère qu'en France qu'on peut trouver les agréments de la société. Les

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

Français, persécutés et chargés de chaînes, dansent très joliment avec leurs fers, quand le geôlier n'est pas là. Nous avons eu des fêtes charmantes à Ferney. Madame de La Harpe a joué comme mademoiselle Clairon, M. de La Harpe comme Lekain, M. de Chabanon infiniment mieux que Molé : cela console.

Adieu, mon cher confrère; je n'écris point de ma main, je suis aveugle comme votre Bélisaire; je répète mon *Credo*, mais je ne le commente pas si bien que lui.

5346. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 22 auguste (1).

Vous m'avez ordonné, monseigneur, de donner dix louis d'or à Galien ; mais voilà un compte de sept cent vingt-deux livres neuf sous, dont je vous enverrai tous les articles signés, quand j'aurai achevé de tout payer. De la façon dont il y allait, sa personne revenait à deux mille livres par an. Il a un frère qui a été à Maroc à meilleur marché. Je crois qu'il aura toute sa vie la reconnaissance qu'il vous doit, que M. Hennin le stylera et le fera beaucoup travailler. Son poste, qui lui vaut mille francs par an, outre le logement, la nourriture et le chauffage, pourra bientôt lui valoir plus de cent louis d'or, en vertu d'un arrangement pour les certificats de vie et pour les passe-ports; plus il aura, plus il devra vous être obligé. Il paraît être pénétré de vos bontés.

J'eus l'honneur de vous adresser, par la dernière poste, deux exemplaires de la nouvelle édition des *Scythes*, l'un pour vous, l'autre pour le théâtre de Bordeaux; mais j'implore toujours votre protection pour le Fontainebleau prochain.

J'espère, avant de mourir, vous envoyer un petit divertissement pour vous amuser dans votre royaume.

Conservez-moi vos bontés, et agréez mon attachement et mon respect.

5347. — A M. DAMILAVILLE.

22 auguste.

Je sais, monsieur, que vous vous amusez quelquefois de littérature. J'ai fait chercher l'*Ingénu* pour vous l'envoyer, et j'espère que vous le recevrez incessamment; c'est une plaisanterie assez innocente d'un moine défroqué, nommé du Laurens, auteur du *Compère Matthieu*.

J'ai vu à Ferney, depuis peu de jours, votre ami, qui est menacé de perdre entièrement les yeux, et dont la santé est très altérée. Il m'a montré des lettres des ministres, de MM. les maréchaux de Richelieu et d'Estrées, et de toute la maison de Noailles, au sujet de La Beaumelle. Il m'a dit que ses démarches étaient absolument nécessaires, que les écrits de La Beaumelle étaient très répandus dans les pays étrangers, et qu'on n'y recherchait même d'autre édition du *Siècle de Louis XIV* que celle qui a été faite par ce malheureux, et qui est chargée de falsifications et de notes infâmes. Ce La Beaumelle est un énergumène du Languedoc, un esprit indomptable, qu'il a fallu écraser. Le canton de Berne, outragé dans ses libelles (2), en a demandé justice au ministère.

On dit que M. de Beaumont fait le factum pour les protestants de Guyenne, accusés d'avoir assassiné les curés. Je ne vois pas comment il peut faire à Paris un mémoire sur une enquête secrète instruite à Bordeaux.

Pourriez-vous, monsieur, avoir la bonté de me faire parvenir le petit livre de la *Théologie portative* (3) ? Vous savez qu'on n'a pas voulu faire une seconde édition de l'ouvrage de mathématiques (4). Le libraire dit qu'on est surchargé d'éléments de géométrie. Il n'y a plus de livres qu'on imprime plusieurs fois, que les livres condamnés. Il faut aujourd'hui qu'un libraire supplie les magistrats de brûler son livre pour le faire vendre.

Votre ami malade vous fait les plus tendres compliments ; il passe la moitié de la journée à souffrir, et l'autre à travailler. J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc. BOURSIER.

5348. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

23 auguste.

Si j'étais votre Atticus, mon cher Cicéron, *præclare venderem* votre livre très instructif (5) ; et je vous assure qu'au propre votre libraire le vendra à merveille. Je vous assure que je ne me porte pas si bien que vous; mais vous m'étonnez de me dire qu'il ne faut pas travailler dans la vieillesse ; c'est, ce me semble, la plus grande consolation de notre âge : *Decet musarum cultorem scribentem mori*. Je ne hais pas même la guerre à mon âge ; cela me ranime, et je ris quelquefois dans ma barbe.

Si je ne peux plus faire de tragédies, on (1) en fait chez moi qui vaudront mieux que les miennes : nous les jouerons bientôt sur le théâtre de Ferney. Je ne faisais pas mal les rôles de vieillard ; mais je deviens aveugle, et je ne pourrai plus jouer que le rôle de Thirésias. Puissiez-vous avoir la goutte, mon cher confrère ! Bernard de Fontenelle en avait quelques accès, et il a vécu jusqu'à cent ans: c'est un avant-goût de la vie éternelle.

Il faut que je vous envoie quelque jour la *Défense de mon oncle*. Il y a je ne sais quelle bavarderie orientale et hébraïque qui pourra amuser un savant comme vous.

J'admire votre style, et votre petite écriture nette et ferme ; pour moi, je suis obligé presque toujours de dicter. Vous êtes *meliore luto* que moi.

Non equidem invideo; miror magis... (VIRG., ecl. I.)

Mes respects à l'Académie, je vous en supplie; et quelques sifflets, si vous le voulez, à la Sorbonne.

Et, sur ce, je vous embrasse de tout mon cœur, avec les sentiments les plus inaltérables. Ainsi fait ma nièce.

5349. — A LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

26 auguste 1767 (2).

Madame, j'obéis à vos ordres, j'envoie à votre altesse sérénissime la *Défense de mon oncle*, et je suis fâché de vous l'envoyer, parce qu'elle ne vous amusera guère ; mais il faut obéir. C'est la réponse d'un pédant à un pédant, et il s'agit de choses très pédantes. Il est vrai qu'on s'y moque un peu de toute l'histoire ancienne, et qu'il y a de temps en temps de petites plaisanteries qui peuvent consoler de l'horreur de l'érudition, et du grec, et du latin, et de l'hébreu, et du turc. Il y a quelques mots un peu gros ; mais ce n'est pas ma faute ; ils sont tirés de l'Ecriture sainte, qui appelle toujours les choses par leur nom. Au reste, madame, vous pouvez choisir dans la liste des chapitres ce qui vous ennuiera le moins. Les quatre petites diatribes de feu l'abbé Bazin, qui sont à la fin du livre, pourront occuper peut-être un esprit aussi juste et aussi éclairé que le vôtre.

A l'égard de ce malheureux La Beaumelle, comme votre altesse sérénissime peut à présent en être instruite, il n'est accusé en aucune manière de son aventure de Gotha, dans le mémoire envoyé au ministère il y a deux ou trois mois. Votre auguste nom n'a été compromis en aucune manière. Il ne se trouve que dans la foule des rois et des princes que ce misérable a calomniés avec tant d'insolence, d'absurdité et d'ignorance. Il était absolument nécessaire de réprimer ce scandale. Comptez que ces livres-là, madame, se vendent mieux que les autres, par cela même qu'ils sont calomnieux. Ils se vendent aux foires de Francfort et de Leipsick ; ils vont jusqu'en Pologne et en Russie ; ils sont cités dans les dictionnaires allemands. Rien ne marche plus rapidement que l'imposture, et j'ai rempli un devoir indispensable en lui coupant les jarrets ; je devais cette justice à la vérité, si indignement outragée. Mais encore une fois, madame, votre nom ne sera point profané. Il est d'ailleurs gravé dans mon cœur, et il le sera jusqu'au dernier moment de ma très languissante vie.

Je me mets aux pieds de monseigneur le duc et de toute votre auguste famille, avec l'attachement le plus inviolable et le plus profond respect. Votre vieux Suisse V.

5350. — A M. BORDES.

30 auguste (3).

Mon cher confrère, mettez dans votre bibliothèque le petit livre (4) que j'ai l'honneur de vous envoyer; il est, dit-on, de l'auteur du *Compère Matthieu*.

Comment puis-je faire parvenir à cette dame son *Tout se dira* et son *Il est temps de parler* (5) ?

J'ai été bien content de M. le comte de Coigni ; il y a peu

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Dans son livre intitulé : *Mes pensées*. (G. A.)
(3) Par d'Holbach. (G. A.)
(4) Le livre de d'Alembert *Sur la Destruction des jésuites*. (G. A.)
(5) *Traité de la Prosodie française*. (G. A.)

(1) La Harpe et Chabanon. (G. A.)
(2) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. — Ce billet est de 1767 et non, comme l'ont cru les éditeurs, de 1768. (G. A.)
(4) L'*Ingenu*. (G. A.)
(5) Ouvrages des jésuites. (G. A.)

de gens de son espèce et de son âge aussi aimables et aussi instruits. Adieu ; le pauvre malade n'a que le temps de vous dire combien il vous aime.

5351. — A M. VERNES.

1er septembre.

Voici, monsieur, les paroles de Sanchoniathon : « Ces choses sont écrites dans la *Cosmogonie* de Thaut, dans ses mémoires, et tirées des conjectures et des instructions qu'il nous a laissées. C'est lui qui nomma les vents du septentrion et du midi, etc... Ces premiers hommes consacrèrent les plantes que la terre avait produites : ils les jugèrent divines et vénérèrent ce qui soutenait leur vie, celle de leur postérité et de leurs ancêtres, etc. »

Au reste, mon cher monsieur, il se pourrait très bien que Sanchoniathon eût dit une sottise, ainsi que des gens venus après lui en ont dit d'énormes.

L'affaire des Sirven n'a pu être encore rapportée, parce que M. d'Ormesson (1) a été malade ; du moins on donne cette excuse ; mais il se pourrait bien que le crédit des ennemis en fût la véritable raison. La malheureuse aventure de Sainte-Foy sur les frontières du Périgord, vingt-quatre pauvres diables de huguenots décrétés, le fatal édit de 1724 renouvelé dans le Languedoc (2), et enfin le malheur de Sirven, qui n'a point de jolie fille pour intéresser les Parisiens, tout cela pourrait nuire à la cause de cet infortuné.

Je vous envoie, mon cher philosophe huguenot, une petite Philippique que j'ai été obligé de faire. L'ami La Beaumelle s'en est mal trouvé. Le commandant de la province l'a un peu menacé, de la part du roi, du cachot qu'il mérite. Je suis très tolérant, mais je ne le suis pas pour les calomniateurs. Il faut d'une main soutenir l'innocence, et de l'autre écraser le crime.

Je vous embrasse en *Jéhovah*, en *Knef*, en *Zeus ;* point du tout en Athanase, très peu en Jérôme et en Augustin.

5352. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

2 septembre.

Nous nous apprêtons à célébrer la convalescence (3) : il y aura comédie nouvelle, souper de quatre-vingts couverts. C'est bien pis que chez M. de Pompignan (4) ; et puis nous aurons bal et fusées.

J'envoyai, par le dernier ordinaire, un *Ingénu*, par M. le duc de Praslin, pour amuser la convalescente, et vous aurez, mes anges, pour votre hiver, les tragédies de MM. de Chabanon et de La Harpe ; cela n'est pas trop mal pour des habitants du mont Jura ; mais en vérité, vous autres Welches, vous êtes des habitants de Montmartre. Je vous assure que les *Guillaume Tell* et les *Illinois* (5) sont aux Danchet et aux Pellegrin ce que les Pellegrin et les Danchet sont à Racine. Je ne crois pas qu'il y ait une ville de province dans laquelle on pût achever la représentation de ces parades qui ont été applaudies à Paris. Cela met en colère les âmes bien nées : cette barbarie avancera ma mort. Le fond des Welches sera toujours sot et grossier. Le petit nombre des prédestinés qui ont du goût n'influe point sur la multitude : la décadence est arrivée à son dernier période.

Vivez donc, mes anges, pour vous opposer à ce torrent de bêtises de tant d'espèces qui inonde la nation. Je ne connais, depuis vingt ans, aucun livre supportable, excepté ceux que l'on brûle, ou dont on persécute les auteurs. Allez, mes Welches, Dieu vous bénisse ! vous êtes la chiasse du genre humain. Vous ne méritez pas d'avoir eu parmi vous de grands hommes qui ont porté votre langue jusqu'à Moscou. C'est bien la peine d'avoir tant d'académies pour devenir barbares ! Ma juste indignation, mes anges, est égale à la tendresse respectueuse que j'ai pour vous, et qui fait la consolation de mes vieux jours.

Tout Ferney se réjouit de la convalescence.

5353. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

2 septembre.

Votre nom, votre âge, vos qualités, mon cher doyen, mon cher maître, envoyez-moi tout cela sur-le-champ, sans perdre un seul instant ; en voici la raison. On réimprime le *Siècle de Louis XIV*, malgré La Beaumelle ; il faut qu'on vous traite de votre vivant comme si vous étiez mort, que je vous rende justice, que je satisfasse mon cœur. La lettre O vous attend (1) : mettez-moi vite à portée de vous rendre l'hommage que je vous dois, et, après cela, vous m'enterrerez si vous voulez.

5354. — A M. L'ABBÉ AUDRA (2).

... septembre.

La malheureuse aventure de Sainte-Foy ayant été depuis longtemps représentée au conseil du roi sous les plus noires couleurs, a nui beaucoup à l'affaire des Sirven, comme je l'avais prévu. Les Sirven avaient été renvoyés par la commission des conseillers d'Etat ordinaires par devant le roi lui-même, pour obtenir la cassation de la sentence confirmée par le parlement de Toulouse. Mais ce parlement a représenté avec tant d'opiniâtreté son droit de ressort contre les condamnés contumaces, droit en effet établi pour tous les parlements du royaume, que le conseil a craint les mouvements de toute la magistrature. Ces mêmes considérations ont empêché de signer l'édit, qui était tout prêt, pour légitimer les mariages des réformés.

Il n'y a d'autre parti à prendre que celui d'attendre tout du temps. Il faudrait n'avoir que de loin en loin des assemblées publiques, et se contenter d'inspirer l'horreur pour les superstitions et pour les persécutions dans quelque petit livre à la portée de tout âge, que les pères de famille liraient à leurs enfants tous les dimanches. Les nouvelles sottises du pape et des jésuites ouvriront tôt ou tard les yeux du ministère.

5355. — A M. DAMILAVILLE.

4 septembre.

Je reçois, monsieur, votre lettre du 29 d'auguste. Tous les paquets arrivent de Paris en pays étranger, mais rien n'arrive de nos cantons à Paris.

Je vois très souvent votre ami, qui vous aime tendrement. Il voudrait bien avoir le *Panégyrique de Louis IX* (3) ; mais je crois que l'impératrice russe mériterait un plus beau panégyrique. Quelle époque, mon cher monsieur ! elle force les évêques sarmates à être tolérants, et vous ne pouvez en faire autant des vôtres. O Welches ! pauvres Welches ! quand l'étoile du Nord pourra-t-elle vous illuminer ?

Savez-vous bien qu'on fait actuellement des vers à Pétersbourg mieux qu'en France ? savez-vous, mes pauvres Welches, que vous n'avez plus ni goût, ni esprit ? Que diraient les Despréaux, les Racine, s'ils voyaient toutes les barbaries de nos jours ! Les barbares *Illinois* l'ont emporté sur le barbare Crébillon : le barbare (4)... le dispute aux *Illinois* par devant l'auteur de *Childebrand*. Ah ! polissons que vous êtes ! combien je vous méprise !

Nous avons du moins chez nous deux hommes (5) qui ont du goût, et c'est ce qui se trouvera difficilement à Paris. La nation m'indigne.

Bonsoir, mon cher monsieur ; vous avez dans mon voisinage un ami qui vous aime avec la plus vive tendresse, tout vieux qu'il est. On dit que les vieillards n'aiment rien ; cela n'est pas vrai. Voici un petit billet qu'on m'a donné pour M. Lembertad. BOURSIER.

5356. — A M. AUDIBERT FILS AINÉ.

A Ferney, 5 septembre.

Celui qui a disputé le prix (6) à M. de Chamfort est M. de La Harpe. Ils sont tous deux amis ; ils s'estiment l'un l'autre ; ils méritent d'être couronnés des mains des muses et de celles de l'amitié.

Voilà, mon cher monsieur, le mot de l'énigme. Vous avez été du nombre des juges, et vous ne pouviez manquer de donner les prix à ceux qui en étaient dignes. M. de La Harpe se fait un mérite d'avoir concouru avec un adversaire qu'il chérit. Si vous voulez m'adresser à Genève ce qui peut lui revenir de cette petite aubaine, vous ferez encore une bonne action ; car M. de La Harpe n'est pas auprès de Plutus aussi

(1) Président au parlement. (G. A.)
(2) Défense aux protestants d'exercer leur religion et d'instruire leurs enfants en dehors du catholicisme. (G. A.)
(3) De madame d'Argental. (G. A.)
(4) Qui, en 1763, donna un repas de vingt-six couverts. Voyez, aux FACÉTIES, la *Lettre de M. de Lécluse*. (G. A.)
(5) C'est-à-dire que les Lemierre et les Sauvigny. (G. A.)

(1) Dans le Catalogue des écrivains du *Siècle de Louis XIV*. (G. A.)
(2) D'après une note du manuscrit, cette lettre serait adressée à l'abbé Audra, professeur royal à Toulouse. (*A. François.*)
(3) Par Bassinet. (G. A.)
(4) Lemierre. (G. A.)
(5) La Harpe et Chabanon. (G. A.)
(6) A Marseille, pour l'*Eloge de La Fontaine*. (G. A.)

bien qu'auprès d'Apollon. Il est dans le château de Ferney depuis un an. Il joue la comédie, il en fait. Nous sortons de la répétition (1). Je vous embrasse de tout mon cœur. Madame Denis vous fait les plus sincères compliments.

5357. — A M. DE CHENEVIÈRES.

7 septembre (2).

Je suppose, mon cher ami, que vous avez eu la bonté de déterrer M. Barrau, qui est à la vérité un homme enterré, mais qui mérite d'être connu. Il est certainement employé au dépôt des affaires étrangères, et il m'a fourni de très bonnes observations pour le *Siècle de Louis XIV*, qu'on réimprime.

C'est au sujet de cette nouvelle édition que j'ai été forcé de recourir au ministère, pour réprimer l'insolence et les calomnies de La Beaumelle. Le commandant du pays de Foix, où il demeure, a eu ordre de le menacer du cachot s'il continuait, et le gouverneur de Guyenne lui a fait de plus fortes menaces.

La profonde ignorance où l'on est communément à Versailles et à Paris de tout ce qui se passe dans le reste de l'Europe, empêche quelquefois de faire attention à des choses qui en méritent beaucoup. On dit, C'est un roquet qu'il faut laisser aboyer. Mais on ne songe pas que ces roquets ameutent les chiens ennemis de la France. Un Français qui accuse Louis XIV d'avoir empoisonné le marquis de Louvois, qui accuse le duc d'Orléans d'avoir empoisonné la famille royale, qui accuse M. le Duc, père de M. le prince de Condé d'aujourd'hui, d'avoir assassiné Vergier (3), qui accuse le père du roi (4) de s'être entendu avec le prince Eugène pour trahir la France et pour faire prendre Lille, et qui ose apporter en preuve de tous ces crimes les manuscrits de Saint-Cyr, un tel coquin, dis-je, fait plus d'impression qu'on ne pense dans les pays étrangers. Il est cité par tous les compilateurs d'anecdotes, et la calomnie, qui n'a pas été réfutée, passe pour une vérité. Tous ceux qui ont été employés dans les affaires étrangères, et particulièrement M. l'abbé de La Ville, sont bien convaincus de ce que je vous dis; ils en ont vu des exemples frappants. Il ne s'agit point du tout de moi dans cette affaire, il s'agit de l'honneur de la maison royale. Le fou de Verberie (5), qu'on a fait pendre, était bien moins coupable que La Beaumelle.

Ne vous imaginez pas, dans votre chambre à Versailles, que les ouvrages de ce faquin soient inconnus; on en a fait plusieurs éditions; ils sont traduits en allemand. Je ne sais si les nouveaux mémoires de madame de Maintenon, qui viennent de paraître, sont de lui; c'est le même style et la même insolence.

J'avoue que ces calomnies me révoltent plus que personne. Je ne dois pas souffrir qu'on couvre d'ordures le monument que j'ai élevé à la gloire de ma patrie. Il est bien étrange qu'un prédicant de la petite ville de Mazères du pays de Foix insulte impunément, de son grenier, tous nos princes et les plus illustres maisons du royaume.

Je vous prie instamment de communiquer ma lettre à M. de La Touraille, et de l'engager à regarder les choses de l'œil dont tous ceux qui s'intéressent comme lui à la maison de Condé les regardent.

5358. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 9 septembre.

Rendez à César ce qui appartient à César.

J'avoue, monseigneur, que l'impertinence (6) est extrême. S'il sait si bien l'histoire, il doit savoir que le secrétaire d'Etat Villeroi écrivait *monseigneur* aux maréchaux de France.

Incessamment Galien pourra vous écrire avec la même noblesse de style, dès qu'il aura fait une petite fortune. Je ne manquerai pas d'exécuter vos ordres. Vous savez peut-être qu'en qualité de Français je ne puis aller à Genève; cela est défendu : mais on viendra chez moi, et je parlerai comme je le dois. De plus, je suis dans mon lit, où une fièvre lente retient ma figure usée et languissante.

Je présume que vous donnerez l'ordre d'achever le paiement de ce que doit Galien, après quoi vous serez probablement débarrassé de ce petit fardeau. Je joins ici les mémoires. Vos paquets sont francs, et ce n'est point une indiscrétion de ma part.

Quant à l'article des spectacles, j'ose espérer que vous aurez la bonté d'entrer dans mes peines. Je ne connais aucun des acteurs, excepté mademoiselle Dumesnil et Lekain. La petite Durancy avait joué chez moi aux Délices, à l'âge de quatorze ans; je ne lui ai donné quelques rôles que sur la réputation qu'elle s'est faite depuis. J'ai fait un partage assez égal entre elle et mademoiselle Dubois. Il me paraît que ce partage entretient une émulation nécessaire. Si mademoiselle Durancy ne réussit pas, les rôles reviennent nécessairement aux actrices qui sont plus au goût du public, et vos ordres décident de tout. Le pauvre d'Argental a été bien loin de pouvoir se mêler dans ces tracasseries; il a été longtemps malade, et sa femme a été un mois entier à la mort. M. de Thibouville, qui a beaucoup de talent pour la déclamation, n'a fait autre chose qu'assister à quelques répétitions. Il est mon ami depuis trente ans, et celui de ma nièce. Vous ne voulez pas nous priver de cette consolation (1), surtout dans le triste état où la vieillesse et la maladie me réduisent.

Daignez agréer mon respect et mon attachement avec votre bonté ordinaire.

5359. — A MADAME DUCHESNE.

Ferney, 12 septembre (2).

A la réception de votre lettre, madame, je commençai une révision exacte des tragédies que vous imprimez, ainsi que des comédies et du poëme épique. Etant tombé malade trois jours après, j'ai été obligé de discontinuer l'ouvrage; et en cas que je me porte mieux, je le reprendrai avec la plus grande exactitude. Si votre mari en avait usé avec la même circonspection et la même franchise, il ne nous aurait pas jetés, vous et moi, dans l'embarras où nous sommes. J'en suis encore très mortifié; je tâcherai de tout réparer, et de vous fournir de quoi donner une édition complète et correcte.

Je suis, madame, bien véritablement votre très humble et très obéissant serviteur.

5360. — A M. DE CHENEVIÈRES.

12 septembre (3).

Permettez-moi, mon cher ami, que je vous parle encore de M. Barrau (4). Il y a certainement un M. Barrau au dépôt des affaires étrangères, homme très instruit et très exact, et qui m'a donné de fort bons avis pour le *Siècle de Louis XIV*. Mandez-moi, je vous prie, si vous lui avez fait tenir ma lettre.

Aurez-vous la comédie à Fontainebleau? On dit qu'il y a de belles nouveautés : les *Illinois*, *Guillaume Tell* et *Eugénie* (5), qui doivent vous faire grand plaisir. Je ne les ai pas vues; mais on m'a dit que le *Mercure* en disait beaucoup de bien (6).

5361. — A M. DAMILAVILLE.

12 septembre.

Mon cher ami, je reçois votre lettre du 5, et je suis pénétré d'une double peine, la vôtre et la mienne. Vous avez à vous plaindre de la nature, et moi aussi. Nous sommes tous deux malades; mais je suis au bout de ma carrière, et vous voilà arrêté au milieu de la vôtre par une indisposition qui pourra vous priver longtemps de la consolation du travail, consolation nécessaire à tout être qui pense, et principalement à vous, qui pensez si sagement et si fortement.

N'êtes-vous pas à peu près dans le cas où s'est trouvé M. Dubois? n'a-t-il pas été guéri? n'y a-t-il pas un homme dans Paris qu'on dit fort habile pour la guérison des tumeurs? Mandez-moi, je vous prie, quel parti vous prenez dans cette triste circonstance.

Malgré mes maux, je m'égaie à voir embellir, par des acteurs qui valent mieux que moi, une comédie (7) qui ne mérite pas leurs peines. Nous avons trois auteurs (8) dans notre troupe. Vous m'avouerez que cela est unique dans le monde; et ce qu'il y a de beau encore, c'est que ces trois auteurs ne

(1) De la comédie de *Charlot*. (G. A.)
(2) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Pour se venger, dit-on, d'une satire de ce poëte. Mais le véritable auteur du crime est un nommé Le Craqueur, voleur de la bande de Cartouche. (*A. François.*)
(4) L'élève de Fénelon, le duc de Bourgogne. (*A. François.*)
(5) Rinquet (G. A.)
(6) Galien, secrétaire d'Hennin, avait mis sur l'adresse d'une lettre du résident à Richelieu : « A monsieur le maréchal, » au lieu de : « A monseigneur le maréchal. » (G. A.)

(1) Il s'agissait de faire jouer les *Scythes* à Fontainebleau. (G. A.)
(2) Éditeurs de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Éditeurs de Cayrol et A. François. (G. A.)
(4) Voyez la lettre du 11 auguste. (G. A.)
(5) Drame de Beaumarchais. (G. A.)
(6) Phrase ironique. (G. A.)
(7) *Charlot*. (G. A.)
(8) Lui, La Harpe et Chabanon. (G. A.)

cabalent point les uns contre les autres. Nous sommes plus unis que la Sorbonne. Tous les étrangers sont très fâchés que cette faculté de grands hommes ait supprimé sa censure; elle aurait édifié l'Europe, et mis le comble à sa gloire.

J'ai reçu les belles pièces de théâtre (1) qu'on m'a envoyées depuis peu ; c'est Racine et Molière tout pur. Il y a quelque temps que l'on m'adressa un livre intitulé le *Siècle de Louis XV* (2). Les principaux personnages du siècle sont trois joueurs d'orgues et deux apothicaires. Il manquait à ce siècle l'ouvrage que la Sorbonne annonçait ; mais j'ose espérer que nous verrons ce chef-d'œuvre. Je ne peux concevoir comme on a permis en France l'impression du livre de du Laurens, intitulé l'*Ingénu* (3). Cela me passe. Je finis, car j'ai la fièvre. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

5362. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 12 septembre.

J'ai fait prier, monseigneur, notre résident de passer chez moi. Je vous avais prévenu que je n'allais plus à Genève; et d'ailleurs quand l'entrée de cette ville serait permise aux Français, l'état où je suis ne me permettrait pas de sortir.

Nous avons eu une longue conférence; et le résultat a été que, la première fois qu'il aurait l'honneur de vous écrire, il ne manquerait pas de vous rendre ce qu'il vous doit (4); voilà ce qu'il m'a dit en présence de ma nièce. Je reçus, sous votre enveloppe, hier au soir, une lettre pour Galien, et je la lui ai envoyée de grand matin.

Voici une très grande partie des frais qui restent à payer pour lui. Comme la somme montera à près de huit cents livres, indépendamment de ce que vous avez déjà bien voulu donner, et de quantité de menus frais qui n'entrent pas en ligne de compte, je n'ai rien voulu faire sans vos ordres exprès. Jusqu'à présent il n'a paru aucun mémoire considérable par lui-même. Je paierai tout sur-le-champ, selon l'ordre que je recevrai de vous. Voilà, je pense, toutes vos commissions remplies : il ne me reste qu'à vous souhaiter un agréable voyage, et à recommander la Scythie à votre protection, en cas qu'on ait des spectacles à Fontainebleau. J'avoue que j'aime la Scythie ; *pardonnez-moi* ma faiblesse, et joignez l'indulgence à vos bontés.

Vous voyez que j'écris régulièrement, tout malade que je suis, dès qu'il s'agit de la moindre affaire. Je regretterai Galien, qui me valait des ordres de votre part.

Nous avons ici beaucoup de troupes : notre petit pays en est charmé.

J'écris dans l'intervalle de la fièvre. Agréez mon tendre respect.

5363. — AU MÊME.

A Ferney, 13 septembre.

Vous me pardonnerez, monseigneur, si je me sers d'une main étrangère; ma fièvre ne me permet pas d'écrire. Vous me pardonnerez encore si je vous importune si souvent pour les affaires de Galien ; mais il faut que mes comptes soient apurés avant que je meure. Il m'est venu voir aujourd'hui avec deux seigneurs espagnols qu'il m'a amenés. Je lui ai demandé s'il n'avait point encore quelques dettes, et il m'a donné le petit mémoire ci-joint; de sorte que tout se monte à la somme de 881 livres 18 sous. Ainsi donc, monseigneur, ce jeune homme vous coûtait par an 1,200 livres, indépendamment de sa nourriture et des autres choses nécessaires. Il y a très peu de personnes qui en fissent davantage pour leur fils. Ses dépenses me paraissent exorbitantes pour un jeune homme que vous aviez si bien équipé quand vous me l'envoyâtes. Je n'ai cessé de lui recommander la plus grande retenue ; mais je vois qu'il a usé largement de vos bontés. Il faut avouer pourtant qu'il a mis de la discrétion dans sa magnificence; car, à l'abri de votre protection et de votre nom, il aurait pu prendre dix mille francs chez les marchands; on ne lui aurait rien refusé. Vous voilà heureusement débarrassé de ce fardeau, sans qu'il puisse être dégagé de la reconnaissance éternelle qu'il vous doit.

Il ne me reste, monseigneur, que d'attendre vos ordres, et de vous supplier de me continuer vos bontés pour le peu de temps que j'ai encore à en jouir.

(1) *Hirza*, *Guillaume Tell*, et *Eugénie*. (G. A.)
(2) *Siècle littéraire de Louis XV*, par d'Aquin de Châteaulyon. (G. A.)
(3) Voyez, tome VI, notre notice sur ce roman. (G. A.)
(4) Le titre de « monseigneur » et des excuses. (G. A.)

5364. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 septembre.

Mon cher ange est donc dans l'allégresse et la jubilation ; la convalescence se soutient donc parfaitement; l'appétit est donc revenu : Dieu soit loué! Je chante *Te Deum* pour madame d'Argental, et pour moi un *Libera*, car j'ai encore de grands ressentiments de fièvre. Je tâcherai d'engager Lacombe à faire encore mieux que vous ne proposez pour Lekain ; mais il a imprimé l'*Ingénu*, sans m'en rien dire, sur les premières feuilles incorrectes qu'il a été assez heureux pour se procurer. Son édition fourmille de fautes absurdes : je ne conçois pas comment on en a pu souffrir la lecture. Je ne lui ai écrit jusqu'à présent que pour lui laver la tête. Vous aurez incessamment *Charlot, ou la Comtesse de Givry*, dont je fais plus de cas que de l'*Ingénu*, mais qui n'aura pas le même succès. Je ne la destine pas aux comédiens, à qui je ne donnerai jamais rien, après la manière barbare dont ils m'ont défiguré, et l'insolence qu'ils ont eue de mettre dans mes pièces des vers dont l'abbé Pellegrin et Danchet auraient rougi. D'ailleurs les caprices du parterre sont intolérables, et les Welches sont trop welches.

Il m'a été de toute impossibilité, mon cher ange, de faire ce que vous exigiez à l'égard des *Scythes*, la tournure que vous vouliez était absolument incompatible avec mon goût et ma manière de penser. On fait toujours très mal les choses auxquelles on a de la répugnance.

Au reste, les comédiens me doivent la reprise des *Scythes*, qu'ils ont abandonnés, après les plus fortes chambrées, pour jouer des pièces qui sont l'opprobre de la nation. J'espère que vous voudrez bien engager les premiers gentilshommes de la chambre, qui sont vos amis, à me faire rendre justice, et que, de son côté, M. le maréchal de Richelieu, qui a fait jouer les *Scythes* à Bordeaux avec le plus grand succès, ne souffrira pas qu'on me traite avec si peu d'égards. On dit qu'il n'y aura point de spectacles à Fontainebleau, ainsi je compte qu'on jouera les *Scythes* à la Saint-Martin. Il serait bien étrange que les comédiens ne payassent mes bienfaits que d'ingratitude; vous ne le souffrirez pas : vos bontés pour moi sont trop constantes, et ce n'est pas votre coutume d'abandonner vos amis.

Mon village est devenu le quartier-général des troupes qui font le blocus de Genève. Je vous écris au son du tambour, et en attendant la fièvre qui va me prendre.

Madame Denis et M. de Chabanon se joignent à moi pour vous dire combien ils s'intéressent à la santé de madame d'Argental, et moi je ne puis vous dire combien je vous aime.

5365. — A M. DAMILAVILLE.

18 septembre.

Je saisis, mon cher ami, l'intervalle de ma fièvre pour vous envoyer de quoi réparer un peu les griefs de Merlin. Il peut imprimer cela sur-le-champ, car je ne veux point absolument de privilége, et ce n'est qu'à condition qu'il n'aura nul privilége que je lui donne ce petit ouvrage (1). Il nous amuse, il plaît aux officiers qui sont chez nous; il plaira, s'il peut, aux Welches.

Je mets encore une condition à ce présent que je lui fais : c'est que la pièce sera imprimée sur-le-champ, sans avoir été communiquée à personne.

Il y a un gros paquet pour vous qui vous sera remis quand il plaira à Dieu. Tâchez que votre santé soit meilleure que la mienne. Je vous embrasse tendrement.

Je vous prie de faire donner cette lettre à Panckoucke.

5366. — AU MÊME.

19 septembre.

Je vous ai envoyé, mon cher ami, une petite galanterie pour Merlin; je vous supplie de vouloir bien faire un petit changement au premier acte.

Madame la comtesse dit à son fils :

> Tous les grands sont polis. Pourquoi? C'est qu'ils ont eu
> Cette éducation qui tient lieu de vertu.
> Si de la politesse un agréable usage
> N'est pas la vertu même, il est sa noble image.

Il faut mettre :

> Leur âme en est empreinte; et si cet avantage
> N'est pas la vertu même, il est sa noble image.

(1) *Charlot, ou la Comtesse de Givry*. (G. A.)

Je crois que Merlin peut tirer, sans rien risquer, sept cent cinquante exemplaires, qu'il vendra bien.

Je ne sais aucune nouvelle. Je suis entouré d'officiers et de soldats, fort affaibli de ma fièvre, et très inquiet de votre santé.

Je rouvre ma lettre pour vous supplier de mettre encore ce petit changement à la fin du troisième acte (1).

5367. — A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

20 septembre.

Je vous pardonne, mon cher marquis, d'avoir oublié un vieillard malade et inutile, longtemps pénétré, dans sa retraite, de l'affliction la plus profonde; mais je ne vous pardonne pas de vous livrer au public (2), qui cherche toujours une victime, et qui s'acharne impitoyablement sur elle. On ne vous dit peut-être pas à quel point il enfonce le poignard dans les plaies qu'il a faites lui-même. Je vous prédis que vous serez malheureux si vous ne vous dérobez pas à l'envie et à la malignité; et je vous répète que vous n'avez d'autre parti à prendre que de vivre avec un petit nombre d'amis dont vous soyez sûr.

Vous vous plaignez de quelques tours qu'on vous a joués; j'aimerais mieux qu'on vous eût volé deux cent mille francs, que de vous voir déchirer par les harpies de la société, qui remplissent le monde. Il faut absolument que vous sachiez que cela a été poussé à un excès qui m'a fait une peine cruelle. On dit : Voilà comme sont faits tous les petits philosophes de nos jours : on clabaude à la cour, à la ville. Vous sentez combien mon amitié pour vous en a souffert. Vous êtes fait pour mener une vie très heureuse, et vous vous obstinez à gâter tout ce que la nature et la fortune ont fait en votre faveur.

Je vous dirai encore qu'il ne tient qu'à vous de faire tout oublier. Je vous demande en grâce que vous soyez heureux. Je ne veux pas qu'un beau diamant soit mal monté. Pardonnez ma franchise; c'est mon cœur qui vous parle; il ne vous déguise ni son affliction, ni ses sentiments pour vous, ni ses craintes : je vous aime trop pour vous écrire autrement.

Je vous invite plus que jamais à vous livrer à l'étude. L'homme studieux se revêt à la longue d'une considération personnelle que ne donnent ni les titres, ni la fortune. Celui qui travaille n'a pas le temps de faire mal parler de soi. Je vous parle ainsi, parce que vous me devez compte de cette heureuse facilité, et de vos belles dispositions pour les lettres. Je vous pardonne si vous écrivez, et surtout si vous m'écrivez. Vous voilà quitte de ma morale; mais, si vous étiez ici, je vous avertis qu'elle serait beaucoup plus longue.

Madame Denis pense absolument de même : quiconque s'intéressera à vous vous dira les mêmes choses. Pardonnez, encore une fois, aux sentiments qui m'attachent à vous.

5368. — A M. DAMILAVILLE.

21 septembre.

Le malade demande comment se porte le malade. Il le supplie de faire coller sur la pièce cette dernière leçon, qui est la meilleure. Il demande à Merlin exactitude et diligence. Le *Huron* du sieur du Laurens est défendu à Paris; mais on espère que la *Comtesse de Givry* aura permission de paraître (3).

5369. — AU MÊME.

23 septembre.

Le malade de Ferney est bien en peine du malade de Paris, et il attend avec impatience de ses nouvelles. Il soupçonne qu'on a fait une faute dans la dernière lettre, où il est question de la *Comtesse de Givry*. On a fait dire à Charlot dans la dernière scène :

O destins inouïs!

et c'est à la belle Julie de le dire. Le malade des champs recommande à la bonté du malade de la ville la comtesse, Charlot, Julie, et l'intendant faiseur de contes. Puisse cette pièce vous amuser autant qu'elle nous amuse, et être utile à l'enchanteur Merlin!

Que faut-il faire pour Sirven? J'ai bien peur que cette affaire ne s'en aille en fumée.

(1) Suivaient six vers qui ne sont plus dans cette comédie, dont le dénouement a été changé. (G. A.)

(2) Villette venait de publier l'*Éloge de Charles V*. (G. A.)

(3) Même remarque que pour la lettre du 19 septembre. (G. A.)

5370. — A M. GUYOT.

A Ferney, 25 septembre.

J'ai enfin reçu, monsieur, les deux premiers volumes de votre *Vocabulaire*. Tout ce que j'en ai lu m'a paru exact et utile : rien de trop ni de trop peu; point de fades déclamations. J'attends la suite avec impatience; votre entreprise est un vrai service rendu à toute la littérature.

Vous me feriez plaisir de m'apprendre les noms des auteurs à qui nous aurons tant d'obligations. J'ai l'honneur d'être bien véritablement, monsieur, votre, etc.

P.-S. Il ne serait pas mal de mettre, dans votre errata, que nous prononçons *auto-da-fé* par corruption, et que les Espagnols disent *auto-de-fé*. Il y a une grosse faute à la page 423 :

Les dieux *mêmes*, éternels arbitres. (J.-B. ROUSSEAU.)

Il faut lire les dieux *même*, sans *s*. Cet *s* donne une syllabe de trop au vers.

Il y a une plus grande faute à la page 422 :

Plaçât *tous* bienfaiteurs au rang des immortels;

c'est un barbarisme. On dit *tous les bienfaiteurs*, et non *tous bienfaiteurs*. On n'entendrait pas un homme qui dirait *j'ai mis tous saints dans le catalogue*. D'ailleurs il faut tâcher, dans un dictionnaire, de ne citer que de bons vers, et ne point imiter en cela l'impertinent *Dictionnaire de Trévoux*. Les vers cités en cet endroit sont trop mauvais : *bonté fertile* (2) est ridicule.

Priez vos auteurs de ne citer que des faits avérés. Le viol d'une dame par un marabout, à la face et non *en face* de tout un peuple, est un conte à dormir debout, digne de Léon d'Afrique.

5371. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 septembre.

Mon cher ange, quoique vous ne m'écriviez point, je suppose toujours que madame d'Argental a repris sa santé, son embonpoint, sa gaieté et ses grâces, et qu'elle est tout comme je l'ai laissée il y a environ quinze ans. Vous voulez que je vous envoie, pour vous amuser, la petite drôlerie qui nous a fait passer quelques heures agréablement dans nos déserts. La perfection singulière avec laquelle cette médiocrité a été jouée me fait oublier les défauts de la pièce, et me donne la hardiesse de vous l'envoyer. Je l'adresse sous l'enveloppe de M. de Courteilles, et j'espère qu'elle vous parviendra saine et sauve.

On dit qu'on va reprendre l'affaire des Sirven en considération. Je commence à en avoir bonne espérance, puisque M. de Beaumont a gagné son procès (3), qui me donnait tant d'inquiétude : il a la main heureuse. La justice du conseil est, à la vérité, comme celle de Dieu, fort lente; mais enfin elle arrive. La justice du parterre est assez dans ce goût; elle fait gagner d'assez mauvais procès en première instance, et il lui faut trente années pour rendre justice à ce qui est passable.

On m'a mandé qu'il n'y aurait point de spectacles à Fontainebleau. La chasse suffit; mais, comme vous aimez mieux la comédie que la chasse, je vous supplie de me mander des nouvelles du *tripot*.

Pour l'autre *tripot*, qui a condamné l'*Ingénu* (4) à ne plus paraître, je ne vous en parle point; mais quand je dis qu'il y a des Welches dans le monde, vous m'avouerez que j'ai raison.

Mille tendres respects à la convalescente.

5372. — A M. DAMILAVILLE.

28 septembre.

Je reçois, mon cher ami, votre lettre du 21. Je vous assure que vous m'aviez donné bien des inquiétudes. Prenez bien des fondants, et vivez pour l'intérêt de la raison et de la vérité.

Vous ne me disiez pas que M. et madame de Beaumont avaient gagné pleinement leur cause. Il est juste, après tout, que le défenseur des Calas et des Sirven prospère. Je me flatte que le procès des Sirven sera rapporté.

(1) J.-B. Rousseau a dit : « Plaçât *leurs* bienfaiteurs. » (G. A.)

(2) Expression de J.-B. Rousseau. (G. A.)

(3) Pour la terre de Canon. (G. A.)

(4) L'*Ingénu* avait été saisi. (G. A.)

J'ai lu les *Pièces relatives* (1). Les Riballier et les Coger devraient mourir de honte, s'ils n'avaient pas toute honte bue.

Je ne sais qui m'a envoyé le *Tableau philosophique du genre humain, depuis le commencement du monde jusqu'à Constantin* (2). Je crois en deviner l'auteur; mais je me donnerai bien de garde de le nommer jamais. Je suis fâché de voir qu'un homme si respectueux envers la Divinité, et qui étale partout des sentiments si vertueux et si honnêtes, attaque si cruellement les mystères sacrés de la religion chrétienne. Mais il est à craindre que les Riballier et les Coger ne lui fassent plus de tort par leur conduite infâme, et par toutes leurs calomnies, qu'elle ne peut recevoir d'atteintes des Bolingbroke, des Woolston, des Spinosa, des Boulainvilliers, des Maillet, des Meslier, des Fréret, des Boulanger, des La Mettrie, etc., etc., etc.

Je présume que vous avez reçu actuellement le brimborion que je vous ai envoyé pour l'enchanteur Merlin. Je lui donne cette pièce, que j'ai brochée en cinq jours, à condition qu'il n'aura nul privilége. Je n'ai pas osé faire paraître Henri IV dans la pièce; elle n'en a pas moins fait plaisir à tous nos officiers et à tout notre petit pays, à qui la mémoire de Henri IV est si chère. Songez à votre santé; la mienne est déplorable.

5373. — A. M. COLINI.

A Ferney, 28 septembre.

Mon cher ami, votre *Dissertation sur le cartel* (3) offert par l'électeur palatin au vicomte de Turenne m'arrivera fort à propos. On a déjà entamé une nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*. Je profiterai de votre pyrrhonisme, pour peu que je le trouve fondé; car vous savez que je l'aime, et que je me défie des anecdotes répétées par mille historiens. Il est vrai que vous êtes obligé d'avoir prodigieusement raison, car vous avez contre vous l'*Histoire de Turenne* par Ramsay, le président Hénault, et tous les mémoires du temps.

Ayez la bonté de m'envoyer sur-le-champ votre ouvrage. Voici comme on peut s'y prendre. Vous n'auriez qu'à l'envoyer à Lyon, tout ouvert, à M. Tabareau, directeur des postes, avec un petit mot de lettre. Vous auriez la bonté de lui écrire que, sachant qu'il lit beaucoup, et qu'il se forme une bibliothèque, vous lui envoyez votre ouvrage comme à un bon juge et à mon ami, que vous le priez de me le prêter après l'avoir lu, en attendant que je puisse en avoir un exemplaire à ma disposition.

Voilà, mon cher ami, les expédients auxquels les impôts horribles mis sur les lettres me forcent d'avoir recours. Si, pour plus de sûreté, pendant que vous enverrez ce paquet par la poste à M. Tabareau, à Lyon, vous voulez m'en envoyer un autre par les chariots qui vont à Schaffhausen et dans le reste de la Suisse, il n'y a qu'à adresser ce paquet à mon nom à Genève, je vous serai très obligé. Comptez que j'ai la plus grande impatience de lire votre dissertation : mettez-moi aux pieds de LL. AA. EE. Si je pouvais me tenir sur les miens, je serais allé à Schwetzingen, tout vieux et tout malade que je suis; mais il y a trois ans que je ne suis sorti de chez moi.

Madame Denis ne cesse de donner des fêtes, et moi je reste dans mon lit : je dicte, ne pouvant écrire; mais ce que je dicte de plus vrai, c'est que je vous aime de tout mon cœur.

5374. — A M. DUPONT.

A Ferney, 29 septembre.

Il faut que je vous avoue, mon cher ami, que j'ai soixante et quatorze ans; que j'ai donné tout mon bien à M. le duc de Wurtemberg, qui ne me paie point. Il me doit une année entière, il doit beaucoup à M. Dietrich sur ses terres d'Alsace; je ne sais ce qu'il doit sur celles de Franche-Comté; mais je n'ai pas le temps d'attendre. Les dissensions de Genève m'ont attiré un régiment entier en garnison dans mes terres. Donnez-moi, je vous prie, un procureur qui puisse saisir les terres d'Alsace; j'en chercherai un pour celles de Franche-Comté, sans quoi il faut que je demande l'aumône, moi et ma famille. M. le duc de Wurtemberg devrait savoir qu'il faut payer ses dettes avant de donner des fêtes. Je vous embrasse de tout mon cœur, et je me recommande à votre justice.

(1) *Pièces relatives à Bélisaire.* (G. A.)
(2) Par Bordes. (G. A.)
(3) Voyez la lettre au même du 21 octobre. (G. A.)

5375. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 septembre.

Je ne comprends pas, mon cher ange, ni votre lettre ni vous. J'ai suivi de point en point la distribution que Lekain m'avait indiquée; comme par exemple, de donner Alzire à mademoiselle Durancy, et Zaïre à mademoiselle Dubois, etc.

Comme je ne connais les talents ni de l'une ni de l'autre, je m'en suis tenu uniquement à la décision de Lekain que j'ai confirmée deux fois.

Mademoiselle Dubois m'a écrit en dernier lieu une lettre lamentable, à laquelle j'ai répondu par une lettre polie. Je lui ai marqué que j'avais partagé les rôles de mes médiocres ouvrages entre elle et mademoiselle Durancy, que si elles n'étaient pas contentes, il ne tiendrait qu'à elles de s'arranger ensemble comme elles voudraient. Voilà le précis de ma lettre; vous ne l'avez pas vue sans doute : si vous l'aviez vue, vous ne me feriez pas les reproches que vous me faites.

M. de Richelieu m'en fait, de son côté, de beaucoup plus vifs, s'il est possible. Il est de fort mauvaise humeur. Voilà, entre nous, la seule récompense d'avoir soutenu le théâtre pendant près de cinquante années, et d'avoir fait des largesses de mes ouvrages.

Je ne me plains pas qu'on m'ôte une pension que j'avais, dans le temps qu'on en donne une à Arlequin. Je ne me plains pas du peu d'égard que M. de Richelieu me témoigne sur des choses plus essentielles; je ne me plains pas d'avoir sur les bras un régiment sans qu'on me sache le moindre gré de ce que j'ai fait pour lui; je ne me plains que de vous, mon cher ange, parce que plus on aime, plus on est blessé.

Il est plaisant que presque dans le même temps je reçoive des plaintes de M. de Richelieu et de vous. Il y a sûrement une étoile sur ceux qui cultivent les lettres, et cette étoile n'est pas bénigne. Les tracasseries viennent me chercher dans mes déserts : que serait-ce si j'étais à Paris? Heureusement notre théâtre de Ferney n'éprouve point de ces orages; plus les talents de nos acteurs sont admirables, plus l'union règne parmi eux : la discorde et l'envie sont faites pour la médiocrité. Je dois me renfermer dans les plaisirs purs et tranquilles que mes maladies cruelles me laissent encore goûter quelquefois. Je me flatte que celui qui a le plus contribué à ces consolations ne les mêlera pas d'amertume, et qu'une tracasserie entre deux comédiennes ne troublera pas le repos d'un homme de votre considération et de votre âge, et n'empoisonnera pas les derniers jours qui me restent à vivre.

Vous ne m'avez point parlé de madame de Groslée (1); vous croyez qu'il n'y a que les spectacles qui me touchent. Vous ne savez pas qu'ils sont mon plus léger souci, qu'ils ne servent qu'à remplir le vide de mes moments inutiles, et que je préfère infiniment votre amitié à la vaine et ridicule gloire des belles-lettres, qui périssent dans ce malheureux siècle.

5376. — A M. LE COMTE ANDRÉ DE SCHOWALOW (2).

A Ferney, 30 septembre.

J'ai été longtemps malade, monsieur; c'est à ce triste métier que je consume les dernières années de ma vie. Une de mes plus grandes souffrances a été de ne pouvoir répondre à la lettre charmante dont vous m'honorâtes, il y a quelques semaines. Vous faites toujours mon étonnement, vous êtes un des prodiges du règne de Catherine II. Les vers français que vous m'avez envoyez sont du meilleur ton, et d'une correction singulière; il n'y a pas la plus petite faute de langage : on ne peut vous reprocher que le sujet que vous traitez (3). Je m'intéresse à la gloire de son beau règne, comme je m'intéressais autrefois au *Siècle de Louis XIV*. Voilà les beaux jours de la Russie arrivés; toute l'Europe a les yeux sur ce grand exemple de la tolérance que l'impératrice donne au monde. Les princes jusqu'ici ont été assez infortunés pour ne connaître que la persécution. L'Espagne s'est détruite elle-même en chassant les Juifs et les Maures. La plaie de la révocation de l'édit de Nantes saigne encore en France. Les prêtres désolent l'Italie. Les pays d'Allemagne, gouvernés par les prélats, sont pauvres et dépeuplés, tandis que l'Angleterre a doublé sa population depuis deux cents ans, et déculpe ses richesses. Vous savez que les querelles de religion, et l'horrible quantité de moines qui couraient comme des fous du fond de l'Egypte à Rome, ont été la vraie cause de la chute de l'empire romain;

(1) Tante de d'Argental. (G. A.)
(2) Dans toutes les éditions, on a confondu en une seule et même personne Jean Schowalow et André Schowalow. André est le neveu de Jean. (G. A.)
(3) Schowalow célébrait Voltaire. (G. A.)

et je crois fermement que la religion chrétienne a fait périr plus d'hommes depuis Constantin qu'il n'y en a aujourd'hui dans l'Europe.

Il est temps qu'on devienne sage ; mais il est beau que ce soit une femme qui nous apprenne à l'être. Le vrai système de la machine du monde nous est venu de Thorn (1), de cette ville où l'on a répandu le sang pour la cause des jésuites. Le vrai système de la morale et de la politique des princes nous viendra de Pétersbourg, qui n'a été bâti que de mon temps, et de Moscou, dont nous avions beaucoup moins de connaissance que de Pékin.

Pierre-le-Grand comparait les sciences et les arts au sang qui coule dans les veines ; mais Catherine, plus grande encore, y fait couler un nouveau sang. Non seulement elle établit la tolérance dans son vaste empire, mais elle la protége chez ses voisins. Jusqu'ici on n'a fait marcher des armées que pour dévaster des villages, pour voler des bestiaux, et détruire des moissons. Voici la première fois qu'on déploie l'étendard de la guerre uniquement pour donner la paix, et pour rendre les hommes heureux. Cette époque est, sans contredit, ce que je connais de plus beau dans l'histoire du monde.

Nous avons aussi des troupes dans ce petit pays de Ferney, où vous n'avez vu que des fêtes, et où vous avez si bien joué le rôle du fils de Mérope. Ces troupes y sont envoyées à peu près comme les vôtres le sont en Pologne, pour faire du bien, pour nous construire de beaux grands chemins qui aillent jusqu'en Suisse, pour nous creuser un pont sur notre lac Léman : aussi nous les bénissons, et nous remercions M. le duc de Choiseul de rendre les soldats utiles pendant la paix, et de les faire servir à écarter la guerre, qui n'est bonne à rien qu'à rendre les peuples malheureux.

Si vous allez ambassadeur à la Chine, et si je suis en vie quand vous serez arrivé à Pékin, je ne doute pas que vous ne fassiez des vers chinois comme vous en faites de français. Je vous prierai de m'en envoyer la traduction. Si j'étais jeune, je ferais assurément le voyage de Pétersbourg et de Pékin ; j'aurais le plaisir de voir la plus nouvelle et la plus ancienne création. Nous ne sommes tous que des nouveaux venus, en comparaison de MM. les Chinois ; mais je crois les Indiens encore plus anciens. Les premiers empires ont été sans doute établis dans les plus beaux pays. L'Occident n'est parvenu à être quelque chose qu'à force d'industrie, nous devons respecter nos premiers maîtres.

Adieu, monsieur ; je suis le plus grand bavard de l'Occident. Mille respects à madame la comtesse de Schowalow.

5377. — A M. THIERIOT.

30 septembre.

Mon ancien ami, j'ai été fort occupé, et ensuite fort malade. Je n'ai pu vous remercier aussitôt que je l'aurais voulu des bons conseils que vous avez donnés à la Duchesne. J'ai chez moi un régiment entier que les tracasseries de Genève nous ont attiré. Aucun des officiers qui sont dans mon château ou dans mon village ne sait si le capitaine Bélisaire a des querelles avec la Sorbonne. Les officiers soupent chez moi pendant que je suis dans mon lit, et les soldats me font un beau chemin aux dépens de mes blés et de mes vignes ; mais ils ne me défendront pas du vent du nord qui va me désoler pendant six mois, ou qui va me tuer.

Tâchez de conserver votre santé, et que je puisse vous dire : *Si bene vales, ego quidem valeo.*

Je ne sais plus où vous demeurez. J'envoie cette lettre à M. Damilaville, dont la santé m'inquiète beaucoup, et dont l'amitié toujours égale, ardente et courageuse, est pour moi d'un prix inestimable.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

5378. — A M. LE COMTE DE WARGEMONT.

A Ferney, 1er octobre (2).

Je venais, monsieur, d'écrire à madame la comtesse de Beauharnais, lorsque je reçois la lettre dont vous m'honorez, du 24 septembre. Je vous confirme ce que je dis à madame de Beauharnais, que je suis à vos ordres jusqu'au dernier moment de ma vie.

La facétie (3), dont vous avez vu une faible répétition, a été jouée bien supérieurement. Tous les acteurs vous regrettaient, car c'est à vous qu'on veut plaire. On regrettait bien aussi les officiers de la légion de Soubise ; il n'y a point de corps mieux composé. Tel maître, telle légion.

Je suis bien honteux, monsieur, des peines que je vous ai données ; je vous en demande pardon, autant que je vous en remercie. Je ne sais pas trop où demeure Thieriot ; tout ce que je sais, c'est qu'il est correspondant du roi de Prusse ; c'est une fonction qui ne lui produira pas des pensions de la cour. Si vous vouliez avoir la bonté d'ordonner à votre secrétaire de mettre le paquet pour Thieriot dans celui de Damilaville, et de l'envoyer sur le quai Saint-Bernard, au bureau du vingtième, il serait sûrement rendu. Damilaville n'est que le premier commis du vingtième ; mais c'est un homme d'un mérite rare, et d'une philosophie intrépide. Il a servi, il s'est distingué par son courage ; il se distingue aujourd'hui par un zèle éclairé pour la philosophie et pour la vertu : c'est un homme qui mérite votre protection.

Tout ce qui habite mes déserts vous présente ses hommages. Recevez, monsieur, avec la bonté à laquelle vous m'avez accoutumé, mes très sincères et très tendres respects.

5379. — A M. DE CHENEVIÈRES.

1er octobre (1).

Il est vrai, mon cher confrère, qu'il a couru des bruits ridicules. Une parente (2) de M. le duc de Choiseul a daigné même venir m'en instruire dans ma retraite. Vous savez qu'il suffit d'un homme malintentionné ou mal instruit, pour répandre les rumeurs les plus odieuses. Il n'y avait pas le plus léger fondement à tout ce qu'on a débité ; d'ailleurs je compte sur les bontés de M. le duc de Choiseul, qui me fait l'honneur de m'écrire quelquefois de sa main. M. le duc de Praslin et lui sont mes deux protecteurs très constants, et je crois d'ailleurs mériter leur protection et les bontés du roi par ma conduite.

Si tous ceux qui habitent leurs terres faisaient ce que je fais dans les miennes, l'Etat serait encore plus florissant qu'il ne l'est. J'ai défriché des terrains considérables ; j'ai bâti des maisons pour les cultivateurs ; j'ai mis l'abondance où était la misère ; j'ai construit des églises ; mes curés, tous les gentilshommes mes voisins ne rendent pas de moi de mauvais témoignages, et quand les *Fréron* et les *Pompignan* voudront me nuire, ils n'y réussiront pas.

Je vous remercie tendrement de votre attention et de la lettre de notre chevalier (3) ; nous vous embrassons tous, vous et la sœur-du-pot (4).

5380. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

A Ferney, 1er octobre.

Par votre lettre du 20 de septembre, mon cher philosophe militaire, vous m'apprenez que MM. de Broglie s'imaginent que je ne leur suis pas attaché ; cela prouve que ni MM. de Broglie ni vous n'avez jamais lu le *Pauvre Diable* : il a pourtant été imprimé bien souvent. Vous y auriez trouvé ces vers-ci, lesquels sont adressés à un pauvre diable qui voulait faire la campagne :

Du duc Broglie osez suivre les pas :
Sage en projets, et vif dans les combats,
Il a transmis sa valeur aux soldats ;
Il va venger les malheurs de la France :
Sous ses drapeaux marchez dès aujourd'hui,
Et méritez d'être aperçu de lui.

Pour moi, je suis un pauvre diable environné actuellement du régiment de Conti, dont trois compagnies sont logées à Ferney. Si elles étaient venues il y a dix ans, elles auraient couché à la belle étoile. Je fais ce que je peux pour que les officiers et les soldats soient contents ; mais mon âge et mes maladies ne me permettent pas de faire les honneurs de mon ermitage comme je le voudrais. Je ne me mets plus à table avec personne. J'achève ma carrière tout doucement ; et, quand je la finirai, vous perdrez un serviteur aussi attaché qu'inutile.

5381. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney, 1er octobre.

Je suis encore entre le mont Jura et les Alpes, monsieur, et j'y finirai bientôt ma vie. Je n'ai point reçu la lettre par laquelle vous me faisiez part de votre chambellanie. Je vous

(1) Patrie de Copernic. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) *Charlot*. (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Sans doute madame de Saint-Julien. (G. A.)
(3) Rochefort. (G. A.)
(4) Madame la duchesse d'Aiguillon. (G. A.)

aimerais mieux dans votre palais à Bologne, que dans l'antichambre d'un prince. J'ai été aussi chambellan d'un roi, mais j'aime cent fois mieux être dans ma chambre que dans la sienne. On meurt plus à son aise chez soi que chez des rois; c'est ce qui m'arrivera bientôt. En attendant, je vous présente mes respects.

5382. — A M. DAMILAVILLE.

2 octobre.

Fondez donc cette maudite glande, mon cher et digne ami. Que l'exemple de M. Dubois vous rende bien attentif et bien vigilant : vous n'avez pas, comme lui, cent mille écus de rente à perdre ; mais vous avez à conserver cette âme philosophique et vertueuse, si nécessaire dans un temps où le fanatisme ose combattre encore la raison et la probité. Vous êtes dans la force de l'âge ; vous serez utile aux gens de bien qui pensent comme il faut, et moi je ne suis plus bon à rien. Je suis actuellement obligé de me coucher à sept heures du soir. Je ne peux plus travailler.

Que Merlin ne fourre pas mon nom à la bagatelle que je lui ai donnée. Si par hasard son édition a quelque succès dans ce siècle ridicule, je lui prépare un petit morceau (1) sur Henri IV, qu'il pourra mettre à la tête de la seconde édition, et je vous réponds que vous y retrouverez vos sentiments. Je finis ma carrière littéraire par ce grand homme, comme je l'ai commencée, et je finis comme lui. Je suis assassiné par des gueux ; Coger est mon Ravaillac.

Adieu, mon cher ami ; je suis trop malade pour dicter longtemps ; mais ne jugez point de mes sentiments par la brièveté de mes lettres.

Faudra-t-il que je meure sans vous revoir?

5383. — A M. MOREAU.

Au château de Ferney, le 4 octobre.

Monsieur, voici le mois d'octobre ; il est dans nos cantons le vrai mois de décembre. J'ai fait tous les préparatifs nécessaires pour planter, et je plante même dès aujourd'hui quelques arbres qui me restaient en pépinière.

J'attendrai l'effet de vos bontés pour planter le reste. Je crois que la rigueur du climat ne permet guère de faire un essai aussi considérable, et qu'il ne faut hasarder que ce qui pourrait remplir une charrette. Si elle peut contenir plus de cent arbres, à la bonne heure ; mais je crois que vingt-cinq tiniers, vingt-cinq ormes, autant de platanes, autant de peupliers d'Italie, suffiront pour cette année.

Je réclame donc, monsieur, les bontés que vous avez voulu me témoigner. J'enverrai une charrette à Lyon pour prendre ces arbres ; et si la gelée était trop forte chez moi lorsqu'ils arriveront à Lyon, je les ferais mettre en pépinière à Lyon même, chez un de mes amis. Il n'y aura pas de soin que je ne prenne pour ne pas rendre vos bontés inutiles.

Il est certain qu'on a trop négligé jusqu'ici les forêts en France, aussi bien que les haras. Je ne suis pas de ceux qui se plaignent à tort et à travers de la dépopulation ; je crois au contraire la France très peuplée, mais je crains bien que ses habitants n'aient bientôt plus de quoi se chauffer. Personne n'est plus persuadé et plus touché que moi du service que vous rendez à l'Etat, en établissant des pépinières. Je voulus, il y a trois ans, avoir des ormes à Lyon, de la pépinière royale; il n'y en avait plus. Je plante des noyers, des châtaigniers, sur lesquels je ne verrai jamais ni noix ni châtaignes ; mais la folie des gens de mon espèce est de travailler pour la postérité. Vous êtes heureux, monsieur, de voir déjà le fruit de vos travaux, c'est un bonheur auquel je ne puis aspirer ; mais je n'en suis pas moins sensible à la grâce que vous me faites. J'ai l'honneur d'être, avec de la reconnaissance, monsieur, votre, etc.

5384. — A M. MARMONTEL.

4 octobre (2).

Mon cher ami, tandis que vous imprimez l'éloge de Henri IV sous le nom de *Charlot*, on l'a rejoué à Ferney mieux qu'on ne le jouera jamais à la Comédie. Madame Denis m'a donné, en présence du régiment de Conti et de toute la province, la plus agréable fête que j'aie jamais vue. Les princes en peuvent donner de plus magnifiques ; mais il n'y a point de souverain qui en puisse donner de plus ingénieuse.

J'attends avec impatience le recueil qui achève d'écraser les pédants de collége. Savez-vous bien que l'impudent Coger a eu l'insolence et la bêtise de m'écrire? J'avais préparé une réponse qu'on trouvait assez plaisante ; mais je trouve que ces maraudes-là ne valent pas la plaisanterie ; il ne faut pas railler les scélérats, il faut les pendre. Voici donc la réponse que je juge à propos de faire à ce coquin (1). Il m'est très important de détromper certaines personnes sur le *Dictionnaire philosophique* que Coger m'impute. Vous ne savez pas ce qui se passe dans les bureaux des ministres, et même dans le conseil du roi, et je sais ce qui s'y est passé à mon égard.

Je pense que l'enchanteur Merlin peut bien me rendre le service d'imprimer la réponse à Coger, et vous pourrez la faire circuler pour achever d'anéantir ce misérable.

Je recommande toujours une faible édition de *Charlot*, afin qu'on puisse corriger dans la seconde ce qui aura paru défectueux dans la première. Il se peut très bien faire que des Welches, qui ont applaudi depuis trois ans à des pièces détestables, se révoltent contre celle-ci. Il y a plus de goût actuellement en province qu'à Paris, et bientôt il y aura plus de talents. J'ai entre les mains un manuscrit admirable contre le fanatisme, fait par un provincial ; j'espère qu'il sera bientôt imprimé.

Je vous supplie, mon cher ami, de donner à Thieriot les rogatons de vers qui sont dans mon paquet ; cela peut servir à sa correspondance.

Je vous embrasse plus tendrement que jamais.

Je tiens qu'il est très bon qu'on envoie cette lettre à Coger, à ses écoliers et aux pères des écoliers. Il ne s'agit pas ici de divertir le public et de plaire, il s'agit d'humilier et de punir un maraud impudent.

5385. — A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

A Ferney, 4 octobre.

Votre sage héros (2), si peu terrible en guerre,
Jamais dans les périls ne voulut s'engager :
Il ne ravagea point la terre,
Mais il la fit bien ravager.

Il doit tout à son Bertrand. Ce bon connétable, le meilleur des hommes, tailla en pièces nombre de ses ennemis. Il fut comparé, dans le temps, à Ituriel l'exterminateur, qui, de son épée flamboyante, chassa les anges rebelles.

Vous mettez sur la même ligne du Guesclin et Turenne. Mais quelle prodigieuse différence pour les mœurs! Le premier recevait des balafres dans les tournois, et voyait jouer les *Mystères*, le second assistait aux carrousels de Louis XIV et aux représentations d'*Athalie* et de *Cinna*.

Pourquoi ne dites-vous pas que votre paisible monarque avait une fort belle marine royale sans sortir de chez lui? Il prit dans les mers de La Rochelle neuf mille Anglais, avec le comte de Pembrock leur amiral!

Pourquoi ne dites-vous pas que le fastueux empereur des Germains, ce roi des rois, qui se faisait servir par sept souverains dans une cour plénière, vint abaisser son orgueil devant la sagesse de Charles? Il fit le pèlerinage de Prague à Paris, pour le visiter, comme la reine de Saba était venue voir Salomon.

Vous pouviez aussi rappeler ce trait si touchant : Le jour de sa mort, il supprima la plupart des impôts ; et quelques heures avant d'expirer, comme un bon père de famille il fit ouvrir les portes de sa chambre, afin de voir encore une fois son peuple, et de le bénir.

Votre amitié, monsieur, pour M. de La Harpe vous a empêché de composer pour l'Académie; mais vous avez travaillé pour le public, pour votre gloire, et pour mon plaisir. Je vous ai deux grandes obligations, celle de m'avoir témoigné publiquement l'amitié dont vous m'honorez, et celle de m'avoir fait passer une heure délicieuse en vous lisant. Puissiez-vous être aussi heureux que vous êtes éloquent! Puissiez-vous mépriser et fuir ce même public pour lequel vous avez écrit!

M. de La Harpe reviendra bientôt vous voir ; il a été un an chez moi : s'il avait autant de fortune que de talents et d'esprit, il serait plus riche que feu Montmartel. Il lui sera plus aisé d'avoir des prix de l'Académie que des pensions du roi. Lui et sa femme jouent ici la comédie parfaitement ; M. de Chabanon aussi. Notre petit théâtre a mieux valu que celui du faubourg Saint-Germain. On a joué *Zaïre* avec une grande perfection. Pour moi, je vous avoue que j'aime mieux une scène de César ou de Cicéron que toute cette intrigue d'amour que je filai il y a trente-cinq ans. Mais le parterre

(1) On ne le connaît pas. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(1) Voyez, tome IV, la *Lettre de Géroste à Coger*. (G. A.)
(2) Charles V, dont Villette avait composé l'*Eloge*. (G. A.)

de Paris et les logos sont plus galants que moi : ils donnent la préférence à ma *Quinauderie*. Vous nous avez bien manqué. Vous devez être un excellent acteur, car, sans rire, vous jouez tous vos contes à faire mourir de rire.

Me voilà bloqué par mon grand ennemi, qui est l'hiver. On me fait peur ici d'une fièvre qui court. On me tourmente pour aller passer six mois à Lyon : toute la maisonnée en brûle d'envie. Mais je resterai où je suis bien calfeutré. J'ai plus de courage que de force. Je sens bien que cette expédition est impossible. Je ne suis pas comme Frédéric, un héros de toutes les saisons.

Conservez vos bontés pour un vieillard dont elles feront la consolation, et qui vous sera véritablement attaché jusqu'au dernier moment de sa vie.

5386. — A M. D'ETALLONDE DE MORIVAL.

6 octobre.

Celui à qui vous avez écrit, monsieur, du 23 de septembre, prendra toujours un intérêt très vif à tout ce qui vous regarde. Le roi que vous servez l'honore quelquefois de ses lettres. Il prendra toujours la liberté de vous recommander à ses bontés, et il fera agir ses amis en votre faveur. Il vous supplie de penser qu'il n'y a d'opprobre que pour les Busiris en robe noire, et pour ceux qui assassinent juridiquement l'innocence. Tous les hommes qui pensent sont indignés contre ces monstres, et contre la détestable superstition qui les anime. La moitié de votre nation est composée de petits singes qui dansent, et l'autre de tigres qui déchirent. Il y a des philosophes; le nombre en est petit : mais à la longue leur voix se fait entendre. Il viendra un temps où votre procès sera revu par la raison, et où vos infâmes juges seront condamnés avec horreur à son tribunal.

Consolez-vous; attendez le temps de la lumière; elle viendra : on rougira à la fin de sa sottise et de sa barbarie. Si vous avez quelque ami à peu près dans le même cas que vous, ayez la bonté, monsieur, d'en donner avis par la même adresse.

5387. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

8 octobre (1).

On ne peut certainement entendre qu'un homme fasse mieux une chose que ceux qui ne la font pas. On ne peut entendre qu'une pièce soit mieux représentée par ceux qui y jouent que par ceux qui n'y jouent pas. On doit encore moins entendre que des personnes du monde, qui jouent la comédie pour leur plaisir (2), aient des talents supérieurs à ceux des plus grands acteurs de Paris.

Ce qu'il faut encore moins entendre, c'est qu'on ait prétendu comparer personne à mademoiselle Clairon.

Ce qu'il faut surtout entendre, et ce qui est d'une vérité incontestable, c'est qu'on a pour mademoiselle Clairon tous les sentiments qu'elle mérite et qu'on ne démentira jamais. Le pauvre vieillard lui sera toujours attaché avec des sentiments aussi vifs que s'il était jeune; il admirera ses talents, et il admirera encore la force qu'elle eut d'en priver un public ingrat; il aimera sa personne jusqu'au dernier moment de sa vie.

5388. — A M. DAMILAVILLE.

9 octobre.

Mon cher ami, je n'ai point encore de nouvelles de Marmontel. Je m'imagine qu'il est occupé de son triomphe (3); mais le pauvre Bret, son approbateur, reste toujours interdit. On commença donc par en croire les Riballier et les Coger, et on finit par bafouer la Sorbonne et les pédants du collége Mazarin, sans pourtant rendre justice à M. Marmontel ni à l'approbateur. Ainsi les gens de lettres sont toujours écrasés, soit qu'ils aient tort, soit qu'ils aient raison.

Voici la réponse que j'ai jugé à propos de faire à ce Coger, qui m'impute le *Dictionnaire philosophique;* il m'est important de détromper certaines personnes. Vous ne savez pas ce qui se passe dans les bureaux des ministres, et même dans le cabinet du roi, et je sais ce qui s'y est passé à mon égard.

Tandis que vous imprimez l'*Eloge de Henri IV*, sous le nom de *Charlot*, on l'a rejoué à Ferney mieux qu'on ne le jouera jamais à la Comédie. Madame Denis m'a donné, en présence du régiment de Conti et de toute la province, la plus agréable fête que j'aie jamais vue. Les princes peuvent en donner de plus magnifiques, mais il n'y a pas de souverain qui en puisse donner de plus ingénieuse.

Je vous supplie, mon cher ami, de donner à Thieriot les rogatons de vers (1) qui sont dans le paquet : cela peut servir à sa correspondance.

Va-t-on entamer l'affaire des Sirven à Fontainebleau? puis-je en être sûr? car je ne voudrais pas fatiguer M. Chardon d'une lettre inutile.

Ma santé va toujours en empirant, et je suis bien inquiet de la vôtre. Adieu, mon cher ami; nous savons tous deux combien la vie est peu de chose, et combien les hommes sont méchants.

5389. — A MADAME LA MARQUISE DE FLORIAN.

A Ferney, le 12 octobre.

Il n'y a pas moyen, ma chère nièce, que je vous blâme de penser comme moi. Je vous sais très bon gré de passer votre hiver à la campagne : on n'est bien que dans son château. Consultez le roi; c'est ainsi qu'il en use. Il ne passe jamais ses hivers à Paris. Le fracas des villes n'est fait que pour ceux qui ne peuvent s'occuper. Ma santé a été si mauvaise que je n'ai pu aller à Montbéliard, quoique ce voyage fût indispensable. Il y a un mois que je ne sors presque pas de mon lit. Je ne me suis habillé que pour aller voir une petite fête que votre sœur m'a donnée. Vous jugerez si la fête a été agréable, par les petites bagatelles ci-jointes (2). On vous enverra bientôt de Paris la petite comédie qu'on a jouée. M. de La Harpe et M. de Chabanon n'ont pas encore fini leurs pièces; et quand elles seraient achevées, je ne vois pas quel usage ils en pourraient faire dans le délabrement horrible où le théâtre est tombé.

Ferney est toujours le quartier-général. Nous avons le colonel du régiment de Conti dans la maison, et trois compagnies dans le village. Les soldats nous font des chemins, les grenadiers me plantent des arbres. Madame Denis, qui a été accoutumée à tout ce fracas à Landau et à Lille (3), s'en accommode à merveille. Je suis trop malade pour faire les honneurs du château. Je ne mange jamais au grand couvert. Je serais mort en quatre jours, s'il me fallait vivre en homme du monde : je suis tranquille au milieu du tintamarre, et solitaire dans la cohue.

S'il me tombe quelque chose de nouveau entre les mains, je ne manquerai pas de vous l'envoyer à l'adresse que vous m'avez donnée. Je m'imagine que M. de Florian ne perd pas son temps cette automne; il aligne sans doute des allées; il fait des pièces d'eau et des avenues. Les pauvres Parisiens ne savent pas quel est le plaisir de cultiver son jardin : il n'y a que Candide et nous qui ayons raison.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

5390. — A M. DUPONT.

A Ferney, 13 octobre.

Depuis ma dernière lettre, mon cher ami, j'ai reçu de nouveaux éclaircissements touchant les terres dépendantes du comté de Montbéliard, situées en France. Les tristes connaissances que j'ai acquises me mettent dans la nécessité indispensable d'assurer mes droits et mon revenu par des actes juridiques; j'ai besoin même de la plus grande célérité. Je suis comptable à ma famille de ce bien qui est presque la seule chose qui me reste. Je vous prie donc de faire agir sans délai mon fondé de procuration, de m'envoyer son nom, et d'avoir l'œil sur lui.

Je vous prie aussi très instamment de me faire avoir une copie authentique des anciens actes de M. le duc de Wurtemberg, énoncés dans les contrats que vous avez passés en mon nom. Ces anciens actes sans doute doivent tenir lieu de contrats, et vous n'aurez pas manqué de les faire homologuer au conseil d'Alsace. Je m'en rapporte à vous pour assurer mes droits et ceux de ma famille; je vous demande en grâce d'envoyer la copie de ces contrats bien conditionnée à l'adresse de M. *Damilaville, premier commis des bureaux du*

(1) Ce fragment de lettre, mis quelquefois au nom de mademoiselle Clairon, a toujours été classé non moins mal à propos à l'année 1760. (G. A.)

(2) Il s'agit des éloges que Voltaire prodiguait à madame La Harpe. (G. A.)

(3) Le gouvernement venait d'arrêter la censure de la Sorbonne et le mandement de l'archevêque de Paris contre [illegible]re. (*Beuchot.*)

(1) Voyez, aux POÉSIES MÊLÉES, la *Prophétie de la Sorbonne.* (G. A.)

(2) Vers en l'honneur de Voltaire écrits le jour de sa fête, 4 [illegible]re. (G. A.)

(3) Feu son mari était commissaire des guerres. (G. A.)

vingtième, quai Saint-Bernard, à Paris, avec une double enveloppe, l'une à moi, l'autre à lui.

En même temps, ayez la bonté de m'écrire ce que vous aurez fait. Vous m'avez mandé que vous aviez bien voulu solliciter en ma faveur la chambre des finances de Montbéliard; mais sachez que cette chambre des finances est la chambre de la confusion et de la pauvreté; M. de Montmartin m'a fait cet aveu; c'est un naufrage, il me faut une planche pour me sauver, et je ne puis trouver ma sûreté que par la voie de la justice. Je ne prétends point en cela manquer de respect à M. le duc de Wurtemberg; je ne m'attaque qu'à ses fermiers et à ses régisseurs; on plaide tous les jours en France contre le roi; je ne dois point trahir les intérêts de ma famille par une vaine considération; en un mot, je vous prie d'agir sans délai. Madame Denis joint ses remerciements aux miens; je vous embrasse bien tendrement, et je fais mes compliments à toute votre famille.

5391. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 14 octobre.

Mon cher ange, j'apprends qu'on vous a saigné trois fois : voilà ce que c'est que d'être gras et dodu. Si on m'avait saigné deux fois, j'en serais mort. On dit que vous vous en êtes tiré à merveille. J'apprends en même temps votre maladie et votre convalescence; tout notre petit ermitage aurait été alarmé, si on ne nous avait pas rassurés. Vous voilà donc au régime avec madame d'Argental, et sous la direction de Fournier. Pour moi, je suis dans mon lit depuis un mois; je suis plus vieux et plus faible que vous; il faut que je me prépare au grand voyage après un petit séjour assez ridicule sur ce globe.

La comédie française me paraît aussi malade que moi. Je me flatte qu'après les saignées qu'on vous a faites, votre sang n'est plus aigri contre votre ancien et fidèle serviteur. Vous avez dû voir combien on a abusé de ma lettre (1) à mademoiselle Dubois, qui n'était qu'un compliment et une plaisanterie, mais dans laquelle je lui disais très nettement que j'avais partagé mes rôles entre elle et mademoiselle Durancy. Il y avait longtemps qu'on vous préparait ce tour; on (2) aurait beaucoup mieux fait de me payer beaucoup d'argent qu'on me doit. Je suis vexé de tous côtés; c'est la destinée des gens de lettres. Ce sont des oiseaux que chacun tire en volant, et qui ont bien de la peine à regagner leur trou avec l'aile cassée.

Je vous embrasse du fond de mon trou, avec une tendresse qui ne finira qu'avec moi, mais qui finira bientôt.

5392. — A M. MARMONTEL.

14 octobre.

Mon cher ami, qui m'appelez votre maître, et qui êtes assurément le mien, je reçois votre lettre du 8 d'octobre dans mon lit, où je suis malade depuis un mois; elle me ressusciterait si j'étais mort. Ne doutez pas que je ne fasse tout ce que vous exigez de moi, dès que j'aurai un peu de force. Souvenez-vous que je n'ai pas attendu les suffrages des princes et les cris de l'Europe en votre faveur, pour me déclarer. Dieu confonde ceux qui attendent la voix du public pour oser rendre justice à leurs amis, à la vertu et à l'éloquence!

Il est bien vrai que la Sorbonne est dans la fange, et qu'elle y restera, soit qu'elle écrive des sottises, soit qu'elle n'écrive rien. Il est encore très vrai qu'il faudrait traiter tous ces cuistres-là comme on a traité les jésuistes. Les théologiens, qui ne sont aujourd'hui que ridicules, n'ont servi autrefois qu'à troubler le monde; il est temps de les punir de tout le mal qu'ils ont fait. Cependant votre approbateur reste toujours interdit, et la défense de débiter *Bélisaire* n'est point encore levée. Coger a encore ses oreilles, et n'a point été mis au pilori; c'est là ce qui est honteux pour notre nation. Croiriez-vous bien que ce marouflé de Coger a osé m'écrire? Je lui avais fait répondre par mon laquais; la lettre était assez drôle; c'était la *Défense de mon maître* (3). Elle pouvait faire un pendant avec la *Défense de mon oncle;* mais j'ai trouvé qu'un pareil coquin ne méritait pas la plaisanterie.

Bonsoir, mon cher ami; resserrez bien les nœuds qui doivent unir tous les gens qui pensent; inspirez-leur du courage. Mes tendres compliments à M. d'Alembert; ne m'oubliez pas auprès de madame Geoffrin.

Madame Denis vous fait mille compliments; autant en disent MM. de Chabanon et de La Harpe.

(1) On n'a pas cette lettre. (G. A.)
(2) Richelieu. (G. A.)
(3) Voyez, tome IV, la *Lettre de Géroste*. (G. A.)

5393. — A M. DAMILAVILLE.

16 octobre.

Mon cher ami, je vous parlerai de Henri IV avant de vous entretenir de mademoiselle Durancy.

1° Je savais qu'on avait défendu de faire jamais paraître Henri IV sur le théâtre, *ne nomen ejus vilesceret;* et, en cas que jamais les comédiens voulussent jouer *Charlot*, il ne fallait pas les priver de cette petite ressource, supposé que c'en soit une dans leur décadence et dans leur misère.

2° Henri IV, étant substitué au duc de Bellegarde, n'aurait pu jouer un rôle digne de lui. Il aurait été obligé d'entrer dans des détails qui ne conviennent point du tout à sa dignité. De plus, tout ce que le duc de Bellegarde dit de son maître est bien plus à l'avantage de ce grand homme, que si Henri IV parlait lui-même.

Enfin il est nécessaire que celui qui fait le dénouement de la pièce soit un parent de la maison; et voilà pourquoi j'ai restitué les vers qui fondent cette parenté au premier acte; ils sont d'une nécessité indispensable.

Je n'ai encore rien écrit sur mon cher Henri IV, mais j'ai tout dans ma tête; et, s'il arrivait que la mémoire de ce grand homme fût assez chère aux Français pour qu'ils pardonnassent aux fautes de ce petit ouvrage, si, malgré les cris des Fréron et des autres Welches, il s'en faisait une autre édition après celle de Genève, je vous enverrais une petite diatribe sur Henri IV; vous n'auriez qu'à parler.

J'ai lu une grande partie de l'*Ordre essentiel des Sociétés* (1). Cette essence m'a porté quelquefois à la tête, et m'a mis de mauvaise humeur. Il est bien certain que la terre paie tout : quel homme n'est pas convaincu de cette vérité! Mais qu'un seul homme soit le propriétaire de toutes les terres, c'est une idée monstrueuse, et ce n'est pas la seule de cette espèce dans ce livre, qui d'ailleurs est profond, méthodique, et d'une sécheresse désagréable. On peut profiter de ce qu'il y a de bon, et laisser là le mauvais : c'est ainsi que j'en use avec tous les livres.

J'ai été bien étonné, en lisant l'article LIGATURE dans le *Dictionnaire encyclopédique*, de voir que l'auteur croit aux sortiléges. Comment a-t-on laissé entrer ce fanatique dans le temple de la vérité? il y a trop d'articles défectueux dans ce grand ouvrage, et je commence à croire qu'il ne sera jamais réimprimé. Il y a d'excellents articles; mais, en vérité, il y a trop de pauvretés.

Depuis trois mois il y a une douzaine d'ouvrages d'une liberté extrême, imprimés en Hollande. La *Théologie portative* n'est nullement théologique; ce n'est qu'une plaisanterie continuelle par ordre alphabétique; mais il faut avouer qu'il y a des traits si comiques, que plusieurs théologiens mêmes ne pourront s'empêcher d'en rire. Les jeunes gens et les femmes lisent cette folie avec avidité. Les éditions de tous les livres dans ce goût se multiplient. Les vrais politiques disent que c'est un bonheur pour tous les Etats et tous les princes, que plus les querelles théologiques seront méprisées, plus la religion sera respectée, et que le repos public ne pouvait naître que de deux sources : l'une, l'expulsion des jésuites; l'autre, le mépris pour les écoles d'arguments. Ce mépris augmente heureusement par la victoire de Marmontel.

Soyez persuadé, mon cher ami, que je n'ai nulle part à la retraite de mademoiselle Durancy. M. d'Argental a été très mal informé. J'ai soutenu le théâtre pendant cinquante ans; ma récompense a été une foule de libelles et de tracasseries. Ah! que j'ai bien fait de quitter Paris, et que je suis loin de le regretter! Votre correspondance me tient lieu de tout ce qui m'aurait pu plaire encore dans cette ville.

Comment vos fondants réussissent-ils? Adieu; il n'y a de remède pour moi que celui de la patience.

5394. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 octobre.

Je jure par tous les anges, et par la probité, et par l'honnêteté, et par la vérité, que je n'ai jamais écrit un seul mot de l'étrange et ridicule phrase soulignée dans la lettre de mon ange, du 8 d'octobre. J'ai écrit tout le contraire; j'ai écrit que le partage fait entre mademoiselle Durancy et mademoiselle Dubois devait être regardé comme mon testament, et qu'après ma mort, si elles n'étaient pas contentes de leur partage, elles pourraient lire le testament expliqué par Esope, et prendre chacune ce qui lui conviendrait.

Je me doutais bien qu'il y avait là quelque friponnerie.

(1) Par Mercier de La Rivière. (G. A.)

Comme ma lettre n'était point de mon écriture, il est très vraisemblable qu'on en aura substitué une autre, en ajoutant à mes paroles, et en me faisant dire ce que je n'ai point dit. Celui à qui je dictai ma lettre se souvient très bien qu'il n'y a pas un seul mot de ce qu'on m'impute. Je le somme devant Dieu de dire la vérité.

« Je proteste, devant Dieu et devant M. d'Argental, que je » n'ai jamais écrit un seul mot de la phrase soulignée par » M. d'Argental dans sa lettre du 8 d'octobre, laquelle com- » mence par ces mots : *Vous devez regarder ce qui s'est passé* » *comme un testament mal fait.* En foi de quoi j'ai signé, ce » 16 d'octobre 1767. A Ferney. WAGNIÈRE. »

Si j'avais écrit à mademoiselle Dubois ce qu'on prétend que je lui ai écrit, elle m'en aurait remercié ; et c'est ce qu'elle n'a eu garde de faire. Cependant voilà mademoiselle Durancy sacrifiée par sa faute, et cela pour avoir pris une résolution trop précipitée, pour n'avoir point confronté l'écriture, pour avoir mal lu, pour n'avoir point pris de moi des informations. L'affaire est faite ; l'artifice a réussi. Ce n'est pas le premier tour de cette espèce qu'on m'a joué ; c'est, Dieu merci, le seul revenant bon de la littérature. L'auteur du beau poëme intitulé le *Balai* et de la *Poule à ma tante* (1) s'avisa un jour de falsifier et de faire courir une lettre que j'avais écrite à M. d'Alembert (2), et de me faire dire que les ministres étaient des oisons, et qu'il n'y avait que la *Poule à ma tante* et le *Balai* qui soutinssent l'honneur de la France. Cette belle lettre parvint à M. le duc de Choiseul, qui d'abord goba cette sottise, et qui bientôt après me rendit plus de justice que vous ne m'en rendez.

Tout ce qui reste, ce me semble, à faire après cette petite infamie, c'est d'abandonner le théâtre pour jamais. Je mourrai bientôt, mais il mourra avant moi. Ce siècle des raisonneurs est l'anéantissement des talents ; c'est ce qui ne pouvait manquer d'arriver après les efforts que la nature avait faits dans le siècle de Louis XIV. Il faut, comme le dit élégamment Pierre Corneille,

.... Céder *au destin*, qui roule toutes choses.
(*Pompée*, act. I, sc. I.)

Pour moi, qui ai vu empirer toutes choses, je ne regrette rien que vous.

Je me doutais bien que madame de Groslée vous jouerait quelque mauvais tour ; c'est bien pis que mademoiselle Dubois. Ces collatéraux-là ne sont pas votre meilleur côté.

Adieu, mon cher ange ; achevons notre vie comme nous pourrons, et ne nous fâchons pas injustement. Il y a dans ce monde assez de sujets réels de chagrin. Tous les miens sont plus adoucis par votre amitié qu'ils n'ont été aigris par vos reproches. Comptez que je vous aimerai tendrement jusqu'au dernier moment de ma vie.

5395. — A MADEMOISELLE CLAIRON.

18 octobre.

Vous m'apprenez, mademoiselle, que vous revenez du pays où j'irai bientôt. Si j'avais su votre maladie, je vous aurais assurément écrit. Vous ne doutez pas de l'intérêt que je prends à votre conservation ; il égale mon indifférence pour le théâtre que vous avez quitté. Il fallait, pour que je l'aimasse, que vous en fissiez l'ornement.

Si vous voulez vous amuser à faire la Scythe (3), chez madame de Villeroi, j'ai l'honneur de vous en adresser un exemplaire par M. Jenel. Une bagatelle, intitulée *Charlot ou la Comtesse de Giery*, a été exécutée à Ferney d'une manière qui peut-être ne vous aurait pas déplu ; c'est à vous qu'il appartient de juger des talents.

Tout ce qui est à Ferney vous fait les plus sincères compliments. Je n'ai pas besoin des arts qui doivent nous unir l'un et l'autre, pour vous être tendrement attaché pour le reste de ma vie.

5396. — A M. L'ABBÉ DE VOISENON.

19 octobre.

Je n'osais me plaindre de votre silence, mon cher ancien évêque de Montrouge, mais j'en étais affligé. Vous sentez bien que, dans la décadence où nous sommes et dans la barbarie dont nous approchons, vous m'êtes nécessaire pour me consoler. Si madame de Saint-Julien prend des cuisiniers à l'Opéra, vous pourriez bien prendre des marmitons à la Comédie-Française. Si vous aviez été homme à venir faire un pèlerinage à Ferney, vous auriez été étonné d'y voir des tragédies mieux jouées qu'à Paris. Nous avons depuis un an M. et madame de La Harpe, et M. de Chabanon, qui sont d'excellents acteurs. Il y a des rôles dont la descendante de Corneille se tire très bien, et elle récite quelquefois des vers comme l'auteur de *Cinna* les faisait. Madame Denis a joué supérieurement dans une bagatelle intitulée, la *Comtesse de Giery ou Charlot*. M. l'évêque de Montrouge aurait donné sa bénédiction à toutes nos fêtes.

Je ne sais si vous êtes docteur de Sorbonne : si vous l'êtes, vous ne prendrez pas assurément le parti de Riballier contre Marmontel. Ce maraud et ses semblables veulent absolument que Dieu soit aussi méchant qu'eux. Vous savez bien que les hommes ont toujours fait Dieu à leur image. Je vous parle votre langage de prêtre. Je suis trop vieux et trop hors de combat pour vous parler la langue de la bonne compagnie, qui vous est plus naturelle que celle de l'Eglise.

Conservez-moi vos bontés, comme vous avez conservé votre gaieté. Madame Denis et tout ce qui est à Ferney vous fait ses compliments de tout son cœur.

5397. — A M. COLINI.

Ferney, 21 octobre.

J'ai lu, mon cher ami, avec un très grand plaisir votre *Dissertation* (1) sur la mauvaise humeur où était si justement l'électeur palatin Charles-Louis contre le vicomte de Turenne. Vous pensez avec autant de sagacité que vous vous exprimez dans notre langue avec pureté. Je reconnais là *il genio fiorentino*. Je ferai usage de vos conjectures dans la nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*, qui est sous presse, et je serai flatté de vous rendre la justice que vous méritez. Voici, en attendant, tout ce que je sais de cette aventure, et les idées qu'elle me rappelle.

J'ai eu l'honneur de voir très souvent, dans ma jeunesse, le cardinal d'Auvergne et le chevalier de Bouillon, neveu du vicomte de Turenne. Ni eux ni le prince de Vendôme ne doutaient du cartel ; c'était une opinion généralement établie. Il est vrai que tous les anciens officiers, ainsi que les gens de lettres, avaient un très grand mépris pour le prétendu du Buisson, auteur de la mauvaise *Histoire de Turenne*. Ce romancier Sandraz de Courtilz, caché sous le nom de du Buisson, qui mêlait toujours la fiction à la vérité pour mieux vendre ses livres, pouvait très bien avoir forgé la lettre de l'électeur, sans que le fond de l'aventure en fût moins vrai.

Le témoignage du marquis de Beauvau (2), si instruit des affaires de son temps, est d'un très grand poids. La faiblesse qu'il avait de croire aux sorciers et aux revenants, faiblesse si commune encore en ce temps-là, surtout en Lorraine, ne me paraît pas une raison pour le convaincre de faux sur ce qu'il dit des vivants qu'il avait connus.

Le défi proposé par l'électeur ne me semble point du tout incompatible avec sa situation et son caractère ; il était indignement opprimé ; et un homme qui, en 1655, avait jeté un encrier à la tête d'un plénipotentiaire, pouvait fort bien envoyer un défi, en 1674, à un général d'armée qui brûlait son pays sans aucune raison plausible.

Le président Hénault (3) peut avoir tort de dire « que M. de » Turenne *répondit* avec une modération qui fit honte à l'é- » lecteur de cette *bravade*. » Ce n'était point, à mon sens, une bravade, c'était une très juste indignation d'un prince sensible et cruellement offensé.

On touchait au temps où ces duels entre des princes avaient été fort communs. Le duc de Beaufort, général des armées de la Fronde, avait tué en duel le duc de Nemours. Le fils du duc de Guise avait voulu se battre en duel avec le grand Condé. Vous verrez, dans les *Lettres de Pélisson*, que Louis XIV lui-même demanda s'il lui serait permis en conscience de se battre contre l'empereur Léopold.

Je ne serais point étonné que l'électeur, tout tolérant qu'il était (ainsi que tout prince éclairé doit l'être), ait reproché dans sa colère au maréchal de Turenne son changement de religion, changement dont il ne s'était avisé peut-être que dans l'espérance d'obtenir l'épée de connétable, qu'il n'eut point. Un prince tolérant, et même très indifférent sur les

(1) L'un est de Dulaurens, l'autre est de Jonquières. (G. A.)
(2) Celle du 20 mars 1762. (G. A.)
(3) A jouer le rôle d'Obeide dans les *Scythes*. (G. A.)

(1) *Dissertation historique et critique sur le prétendu cartel envoyé par Charles-Louis, électeur palatin, au vicomte de Turenne.* (G. A.)
(2) *Mémoires du marquis de B***, concernant ce qui s'est passé de plus mémorable sous le regne de Charles IV, duc de Lorraine et de Bar.* (G. A.)
(3) Dans son *Abrégé*. (G. A.)

opinions qui partagent les sectes chrétiennes, peut fort bien, quand il est en colère, faire rougir un ambitieux qu'il soupçonne de s'être fait catholique romain, par politique, à l'âge de cinquante-cinq ans ; car il est probable qu'un homme de cet âge, occupé des intrigues de cour, et, qui pis est, des intrigues de l'amour et des cruautés de la guerre, n'embrasse pas une secte nouvelle par conviction. Il avait changé deux fois de parti dans les guerres civiles; il n'est pas étrange qu'il ait changé de religion.

Je ne serais point encore surpris de plusieurs ravages faits en différents temps dans le Palatinat par M. de Turenne; il faisait volontiers subsister ses troupes aux dépens des amis comme des ennemis. Il est très vraisemblable qu'il avait un peu maltraité ce beau pays, même en 1664, lorsque le roi de France était allié de l'électeur, et que l'armée de France marchait contre la Bavière. Turenne laissa toujours à ses soldats une assez grande licence. Vous verrez, dans les *Mémoires* du marquis de La Fare, que, vers le temps même du cartel, il avait très peu épargné la Lorraine, et qu'il avait laissé le pays Messin même au pillage. L'intendant avait beau lui porter ses plaintes, il répondait froidement : « Je le ferai dire à l'ordre. »

Je pense, comme vous, que la teneur des lettres de l'électeur et du maréchal de Turenne est supposée. Les historiens malheureusement ne se font pas un scrupule de faire parler leurs héros. Je n'approuve point dans Tite-Live ce que j'aime dans Homère. Je soupçonne la lettre de Ramsay (1) d'être aussi apocryphe que celle du gascon Sandras. Ramsay l'Ecossais était encore plus gascon que lui. Je me souviens qu'il donna au petit Louis Racine, fils du grand Racine, une lettre au nom de Pope, dans laquelle Pope se justifiait des petites libertés qu'il avait prises dans son *Essai sur l'Homme*. Ramsay avait pris beaucoup de peine à écrire cette lettre en français, elle était assez éloquente : mais vous remarquerez, s'il vous plaît, que Pope savait à peine le français, et qu'il n'avait jamais écrit une ligne dans cette langue ; c'est une vérité dont j'ai été témoin, et qui est sue de tous les gens de lettres d'Angleterre. Voilà ce qui s'appelle un gros mensonge imprimé; il y a même, dans cette fiction, je ne sais quoi de faussaire qui me fait de la peine.

Ne soyez point surpris que M. de Chenevières n'ait pu trouver, dans le dépôt de la guerre, ni le cartel ni la lettre du maréchal de Turenne. C'était une lettre particulière de M. de Turenne au roi, et non au marquis de Louvois. Par la même raison, elle ne doit point se trouver dans les archives de Manheim. Il est très vraisemblable qu'on ne garda pas plus de copie de ces lettres d'animosité que l'on n'en garde de celles d'amour.

Quoi qu'il en soit, si l'électeur palatin envoya un cartel par le trompette Petit-Jean, mon avis est qu'il fit très bien, et qu'il n'y a à cela nul ridicule. S'il y en avait eu, si cette bravade avait été honteuse, comme le dit le président Hénault, comment l'électeur, qui voyait ce fait publié dans toute l'Europe, ne l'aurait-il pas hautement démenti? Comment aucun homme de sa cour ne se serait-il élevé contre cette imposture?

Pour moi, je ne dirai pas comme ce maraud de Frelon dans l'*Ecossaise* : « J'en jurerais, mais je ne le parierais » pas. » Je vous dirai : Je ne le jure ni ne le parie. Ce que je vous jurerai bien, c'est que les deux incendies du Palatinat sont abominables. Je vous jure encore que, si je pouvais me transporter, si je ne gardais pas la chambre depuis près de trois ans, et le lit depuis deux mois, je viendrais faire ma cour à leurs altesses sérénissimes, auxquelles je serai bien respectueusement attaché jusqu'au dernier moment de ma vie. Comptez de même sur l'estime et sur l'amitié que je vous ai vouées.

A propos d'incendie, il y a des gens qui prétendent qu'on mettra le feu à Genève cet hiver. Je n'en crois rien du tout; mais si on veut brûler Ferney et Tournay, le régiment de Conti et la légion de Flandre, qui sont occupés à peupler mes pauvres villages, prendront gaiement ma défense.

(1) Tome II de l'*Histoire du vicomte de Turenne*. (G. A.)

5398. — A M. LE COMTE DE FÉKÉTÉ.

A Ferney, 23 octobre.

Je reçus hier, monsieur le comte, vos vers, qui m'étonnent toujours, votre belle apologie des chrétiens, qui en usent avec les dames beaucoup plus honnêtement que les musulmans, et votre vin de Hongrie, dont je viens de boire un coup malgré tous mes maux, et qui est, après vos vers et votre prose, ce que j'aime le mieux. Les bords du lac de Genève, qui ne produisent que de fort mauvais vin, ont été bien étonnés du vôtre, et moi confondu d'un si beau présent, qui vaut mieux assurément que toute l'eau d'Hippocrène. Je suis bien honteux que les stériles montagnes suisses n'aient rien qui soit digne de vous. Il n'y a que des ours, des chamois, des marmottes, des loups, des renards, et des Suisses.

J'ai l'honneur de vous envoyer la faible tragédie scythe, que vous avez la curiosité de voir. Je l'adresse à M. de...., sans aucune lettre particulière, et seulement avec une enveloppe à votre adresse. Si elle arrive à bon port, cela m'encouragera à vous envoyer d'autres paquets.

Vous renoncez donc à la dignité de chancelier, et vous donnez la préférence à celle de général d'armée. Je ne serai plus au monde quand vous commanderez, mais je vous souhaite tous les succès que votre esprit, qui s'étend à tout, doit vous faire espérer. Le roi de Prusse a commencé par faire des vers.

M. le marquis de Miranda me paraît penser très juste, et connaît fort bien son monde. Je croyais que les chambellans de la première reine de l'Europe étaient excellences de droit. J'ai été chambellan d'un roi (1) dont le grand-père tenait sa dignité du grand-père de votre souveraine; mais ces chambellans-là étaient *vostra coglioneria*, et non pas *vostra eccellenza lustrissima*. C'est en Italie que l'*eccellenza lustrissima* a beau jeu.

Quelque titre que vous preniez, monsieur, je chérirai jusqu'au dernier moment de ma vie celui de votre très humble, très obéissant, très attaché et très reconnaissant serviteur.

5399. — A M. DUPONT.

A Ferney, 24 octobre.

Mon cher ami, je reçois votre lettre du 18. Je commence par les plus sincères et les plus tendres remerciements ; je vous dirai ensuite que si le juste soin d'assurer mes droits faisait quelque bruit en Alsace et en Souabe, ce serait tant pis pour la cour de Wurtemberg, qui ne paie pas ses dettes.

J'ai été forcé d'envoyer un avocat (2) de mes amis en Franche-Comté pour assurer mes créances ; et je me flatte que vous voudrez bien faire pour moi dans le district de Colmar ce qu'il a fait dans celui de Besançon.

Il y a longtemps que j'ai prévenu votre conseil, en écrivant à M. le duc de Wurtemberg les lettres les plus pressantes, auxquelles il n'a pas seulement fait réponse. Il faut absolument mettre cette affaire en regle, et forcer la chambre des finances de Montbéliard à me donner des délégations irrévocables sur des fermiers que je puisse contraindre. Je vous répète que j'ai cent personnes à nourrir, et que cette dépense journalière ne permet aucun ménagement.

Je crois qu'on peut faire saisir les revenus des terres en Alsace, sans faire une saisie réelle; je m'en rapporte à vos lumières sur cette formalité.

Il aurait été bien convenable et bien utile que les lois eussent donné autant de force à la copie authentique d'un contrat qu'à la grosse; car cette grosse peut se perdre par mille accidents, par le feu, par la guerre, par la négligence d'un héritier, par la mauvaise foi d'un homme d'affaires. Il aurait donc fallu, pour prévenir tant d'inconvénients, ordonner qu'on délivrât deux grosses, comme les banquiers délivrent deux lettres de change pour la même somme, les deux lettres ne valant que pour une.

Je vous supplie de remarquer surtout que je n'ai point de grosse de contrat pour les engagements précédents de M. le duc de Wurtemberg en 1752 et 1753. Ces objets sont considérables; ils montent à soixante-dix mille écus d'Allemagne.

Je crois vous avoir mandé, mon cher ami, que j'ai remis entre les mains de mon avocat de Franche-Comté le contrat de deux cent mille livres que vous passâtes en ma faveur en 1764; c'est en vertu de ce contrat qu'il agit actuellement dans les terres de Franche-Comté. Je lui manderai de vous envoyer mon contrat dès qu'il aura rempli les formalités nécessaires. J'ai gardé par devers moi pour quatre-vingt mille livres de contrats, uniquement pour ne point multiplier les frais du contrôle que l'on paie dans le comté de Bourgogne.

Si malheureusement quelques discussions arrêtaient trop longtemps en Franche-Comté l'avocat qui s'est bien voulu charger de mes affaires, dites-moi, je vous prie, comment vous pourriez vous y prendre pour me faire rendre justice avec les seules pièces qui sont entre vos mains.

Il est d'une nécessité absolue qu'on agisse en forme juri-

(1) Frédéric II. (G. A.)
(2) Christin. (G. A.)

dique dans la confusion totale où sont les affaires. J'ai écrit à M. Jean Maire; ma lettre est pleine de respect pour M. le duc de Wurtemberg, et ne parle que de la nécessité où je suis de prendre des mesures contre ceux qui pourraient me disputer mes hypothèques. Je prie même M. Jean Maire de communiquer ma lettre à la chambre des finances de Montbéliard.

Je vous ai rendu un compte exact de ma situation; tout mon embarras actuellement est de savoir comment nous ferons pour faire valoir les promesses de contrat de M. le duc de Wurtemberg, faites en 1752 et 1753; promesses qui sont rappelées, si je ne me trompe, dans le contrat de 1764, que vous avez bien voulu signer. Ces promesses valent-elles en effet contrat? Je les ai toutes deux par devers moi: ne faudra-t-il pas que je vous les envoie? Dites-moi, je vous prie, quel usage vous en ferez, et quelle est, sur ce point délicat, la jurisprudence du conseil souverain d'Alsace? Toutes ces affaires ne laissent pas d'être fort tristes pour un homme de mon âge, dont la santé est très languissante; ma consolation est dans votre amitié. Je vous embrasse de tout mon cœur.

5400. — A M. CHRISTIN.

A Ferney, 27 octobre.

Mon cher ami, je vous écris à tout hasard, ne sachant où vous êtes, et je prie M. Le Riche de vous faire tenir ma lettre. J'ai écrit à M. Jean Maire, receveur de M. le duc de Wurtemberg; je lui ai mandé que la nécessité de soutenir mes droits et ceux de ma famille contre les créanciers du prince, m'oblige de mettre les affaires en règle; que vous êtes chargé de ma procuration; que vous devez être incessamment dans le bailliage de Baume, et qu'il est de l'intérêt du prince que la chambre de Montbéliard prenne sans délai des arrangements avec vous, pour prévenir des frais ultérieurs; qu'il n'y a qu'à me déléguer mes rentes et celles de ma famille, sur des fermiers solvables et sur des régisseurs, en stipulant que leurs successeurs seront tenus aux mêmes conditions, quand même ces conditions ne seraient pas exprimées dans les contrats que la chambre de Montbéliard ferait un jour avec eux.

Si la chambre de Montbéliard a une envie sincère de terminer cette affaire, elle le pourra très aisément; et il sera nécessaire que M. le duc de Wurtemberg ratifie ces conventions.

Si les terres de Franche-Comté étaient tellement chargées qu'elles ne pussent suffire à mon paiement, il faudrait faire déléguer le surplus sur les terres de Richwir et d'Horbourg, situées près de Colmar. Mais, dans toutes ces délégations, il faut stipuler que les fermiers ou régisseurs seront tenus de me faire toucher ces revenus dans mon domicile, sans aucuns frais, selon mes conventions avec M. Jean Maire, bien entendu surtout que l'on comprendra dans la dette tous les frais que l'on aura faits, tant pour la procédure que pour les contrôles et insinuations, que pour le paiement de votre voyage.

S'il est impossible d'entrer dans cet accommodement raisonnable, vous ferez saisir toutes les terres dépendantes de Montbéliard en Franche-Comté; après quoi je vous prierai d'envoyer le contrat de deux cent mille livres, par la poste, à M. Dupont, avocat au conseil souverain de Colmar, à Colmar, avec la précaution de faire charger le paquet à la poste.

M. Le Riche m'écrit d'Orgelet qu'il faut faire insinuer mon contrat de deux cent mille livres, parce que, dit-il, on pourrait un jour prétendre *que j'aurais seulement placé sur la tête de ma nièce, sans que ce soit à son profit*. Je ne conçois point du tout cette difficulté, puisqu'il est stipulé dans le contrat que ma nièce ne jouira qu'après ma mort. Certainement cette jouissance exprimée est au profit de madame Denis; mais il ne faut négliger aucune précaution, et je paierai tout ce que M. Le Riche jugera convenable.

Au reste, je me rapporte de toute cette affaire entièrement à vous; mais je crois qu'il ne faut pas se presser de faire l'insinuation, si la chambre des finances se prête à un prompt accommodement.

Mandez-moi, je vous prie, ce que vous pensez de tout cela, et ce que vous aurez fait. Adieu, mon cher ami; on ne peut vous être plus tendrement attaché que je le suis.

5401. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

28 octobre.

Non, mon cher défenseur de l'innocence des autres et des droits de madame votre femme, non, mon cher Cicéron, ne m'envoyez pas votre factum pour les Sirven : ce serait perdre un temps précieux. Je m'en rapporte à vous; je ne veux voir votre mémoire qu'imprimé. Vous n'avez pas besoin de mes faibles conseils, et les malheureux Sirven ont besoin que leur mémoire paraisse incessamment, signé de plusieurs avocats. Je vais écrire à M. Chardon, puisque vous l'ordonnez; mais il me semble qu'aucun maître des requêtes ne demande jamais d'être rapporteur d'une affaire. Ils attendent tous que M. le vice-chancelier les nomme. J'aurai du moins le plaisir de dire à M. Chardon tout ce que je pense de vous.

M. de La Borde, premier valet de chambre du roi, en revenant de Ferney, rencontra M. le vice-chancelier dans la chambre de sa majesté : il lui dit que M. le duc de Choiseul devait lui demander M. Chardon pour rapporteur dans l'affaire des Sirven : M. le vice-chancelier répondit qu'il le nommerait de tout son cœur. Je m'attends donc que votre mémoire pourra faire parler M. le duc de Choiseul, qui aura cette bonté.

Quand vous serez à Paris, pourrez-vous m'envoyer par M. Damilaville vos mémoires contre madame de Roncherolles? Tout ce qui vous concerne m'intéresse. Ne doutez pas que M. d'Argental ne parle et ne fasse parler M. le duc de Praslin à M. Chardon. J'aurai même l'insolence de demander la protection de M. le duc de Choiseul : il a déjà eu la bonté de m'écrire qu'il est depuis longtemps l'ami de M. Chardon, et qu'il l'avait envoyé dans une île (1) toute pleine de serpents, de laquelle il était revenu le plus tôt qu'il avait pu.

Vous avez donc trouvé d'autres serpents en Normandie? M. Ducelier siffle donc toujours contre vous, et tâche de vous mordre au talon? Mais il paraît que vous lui écraserez la tête.

Voilà bien des affaires : vous faites la guerre de tous côtés; mais la grande guerre, celle qui m'intéresse le plus, est celle de qui dépend la fortune de madame de Beaumont. Je vous ai déjà dit que j'ai lu avec beaucoup d'attention vos factums. Je vois que vous demandez à rentrer dans une terre de sa famille, vendue à vil prix; je vois que la raison et les lois sont pour vous : je veux voir absolument le factum de votre adverse partie. Je sais qu'elle a soulevé contre vous beaucoup de protestants; je puis en ramener quelques-uns qui ne laissent pas d'avoir du crédit. Ce que je vous dis est plus essentiel que vous ne pensez. Je vous demande en grâce de m'envoyer ce mémoire de votre adversaire avec celui des Sirven. Depuis votre triomphe dans l'affaire des Calas, toutes vos affaires sont devenues les miennes. Adieu, mon cher Cicéron : mille respects à madame Terentia (2).

5402. — A M. DAMILAVILLE.

30 octobre.

Mon cher ami, je reçois votre lettre du 20 d'octobre, car il faut que je sois exact sur les dates : on dit qu'il y a quelquefois des lettres qui se perdent.

J'écris à M. Chardon, à tout hasard, pour l'affaire des Sirven, quoique je ne croie pas le moment favorable. On vient de condamner à être pendu un pauvre diable de Gascon qui avait prêché la parole de Dieu dans une grange auprès de Bordeaux. Le Gascon, maître de la grange, est condamné aux galères, et la plupart des auditeurs gascons sont bannis du pays; mais quand on appesantit une main, l'autre peut devenir plus légère. On peut en même temps exécuter les lois sévères qui défendent de prêcher la parole de Dieu dans des granges, et venger les lois qui défendent aux juges de rouer, de pendre les pères et les mères sans preuves.

Ne pourriez-vous point m'envoyer cette *Honnêteté théologique* (3) dont on parle tant, et qu'on m'impute à cause du titre, et parce que l'on sait que je suis très honnête avec ces messieurs de la théologie? Je ne l'ai point vue, et je meurs d'envie de la lire. On ne pourra pas empêcher qu'il y ait une Sorbonne, mais on pourra empêcher que cette Sorbonne fasse du mal. Le ridicule et la honte dont elle vient de se couvrir dureront longtemps. Il faut espérer que tant de voix, qui s'élèvent d'un bout de l'Europe à l'autre, imposeront enfin silence aux théologiens, et que le monde ne sera plus bouleversé par des arguments, comme il l'a été tant de fois.

Pourquoi donc ne pas donner vos observations sur l'*Ordre essentiel des Sociétés?* mais il n'y a pas moyen de dire tout ce qu'on devrait et qu'on voudrait dire.

Adieu, mon très cher ami; tâchez donc de venir à bout de cette enflure au cou; pour moi, je suis bien loin d'avoir des enflures, je diminue à vue d'œil, et je serai bientôt réduit à rien.

---

(1) Sainte-Lucie. (G. A.)

(2) Madame de Beaumont. (G. A.)

(3) Second cahier des *Pièces relatives à Bélisaire*. Cette pièce est de Damilaville. (G. A.)

5403. — A M. DUPONT.

A Ferney, 31 octobre.

Mon cher ami, je reçois votre lettre, et celle du procureur que vous avez choisi; je vous demande en grâce d'exiger de lui qu'il fasse sur-le-champ une opposition entre les mains des régisseurs de Richwir et des fermiers du Martinet. Il est essentiel que mes démarches soient faites en même temps en Alsace et en Franche-Comté; je crois qu'on peut toujours faire une opposition sans avoir la grosse en main, sauf à la produire ensuite : tout mon but est de forcer M. le duc de Wurtemberg de mettre de l'ordre dans ses affaires, à ne se pas ruiner, et à ne pas ruiner ses créanciers. Quand il verra qu'on fait des saisies en France, tandis que la commission impériale lui impose des lois en Souabe, il faudra bien qu'il prenne un parti raisonnable, dans la crainte de se voir en tutelle; il aurait même la douleur de ne pouvoir s'opposer à la vente de ses terres, s'il ne prenait incessamment une résolution digne de son rang. Il est fort mal à M. Jean Maire de ne m'avoir point averti du désordre des affaires, et de m'avoir toujours donné des paroles qu'il savait bien ne pouvoir tenir. Il m'a envoyé, en dernier lieu, quatre mille cinq cents livres, au lieu de soixante-deux mille qu'il m'avait promises; ce n'est pas (1) sa faute de promettre ce qu'il ne peut exécuter; M. de Montmartin a été plus sincère que lui. En un mot, mon cher ami, je compte sur vous comme sur ma seule ressource : je vous embrasse du meilleur de mon cœur.
VOLTAIRE.

Je vous prie de me mander à quoi se monte la créance du baron banquier Dietrich, et celle des marchands de Lyon qui ont fourni de belles étoffes à des filles.

5404. — A M. DAMILAVILLE.

2 novembre.

Mon corps, qui n'en peut plus, fait ses compliments à votre cou, qui n'est pas en trop bon ordre, mon cher ami. J'arrange mes petites affaires, et voici un papier que je vous prie de faire parvenir à M. Delaleu.

Au reste, plus la raison est persécutée, plus elle fait de progrès. Puissent les braves combattre toujours, et les tièdes se réchauffer!

Je reçois une lettre d'un des nôtres, nommé M. Dupont, avocat au conseil souverain d'Alsace, qui me mande vous avoir adressé des papiers très importants pour moi. Il faut bien, quelque philosophe que l'on soit, ne pas négliger absolument ses affaires temporelles; ces papiers me seront très utiles dans le délabrement des affaires de M. le duc de Wurtemberg. Personne ne me paie, et j'ai, depuis six semaines, le régiment de Conti, auquel il faut faire les honneurs du pays. Je suis plus embarrassé que la Sorbonne ne l'est avec M. Marmontel.

Je viens d'apprendre qu'il y a des mémoires imprimés du maréchal de Luxembourg (2), et je suis honteux de l'avoir ignoré. Ils me seront très utiles pour la nouvelle édition que l'on fait du *Siècle de Louis XIV*, et je vous prie instamment, mon cher ami, de me les faire venir par Briasson, ou de quelque autre manière.

Connaîtriez-vous un petit écrit sur la population d'une partie de la Normandie et de deux ou trois autres provinces de France (3)? On dit que l'intendant, M. de La Michodière, a part à cet ouvrage, qui est, dit-on, très exact et très bien fait.

Mandez-moi surtout des nouvelles de votre cou; je m'y intéresse plus qu'à tous les dénombrements de la France. Vous ne m'avez point parlé de l'opéra (4) de M. Thomas et de M. de La Borde. Je crois que vous vous souciez plus d'un bon raisonnement que d'une double croche.

Portez-vous bien, mon cher ami, et aimez un homme qui vous chérira jusqu'au dernier moment de sa vie.

5405. — A M. MOREAU.

A Ferney, 3 novembre.

Les arbres dont vous me gratifiez, monsieur, sont heureusement arrivés à Lyon. Je vais les envoyer chercher. La saison est encore favorable. Je sens également l'excès de vos bontés, et le ridicule de planter à mon âge; mais ce ridicule est bien compensé par l'utilité dont il sera à mes successeurs, et au petit pays inconnu que j'ai tâché de tirer de la barbarie et de la misère.

J'ai eu dans mes terres, en dernier lieu, la moitié du régiment de Conti et de la légion de Flandre; ils auraient été obligés de coucher à la belle étoile il y a dix ans. Les officiers et les soldats ont été fort à leur aise. Je suis toujours très convaincu que la France en vaudrait mieux d'un tiers, si les possesseurs des terres voulaient bien en prendre soin eux-mêmes; mais je gémis toujours sur les déprédations des forêts.

Je ne pense pas du tout que la France soit aussi dépeuplée qu'on le dit. Je vois, par le dénombrement exact des feux, fait en 1753, qu'il y a environ vingt millions de personnes dans le royaume, en comptant les soldats, les moines et les vagabonds. Je vois que l'industrie se perfectionne tous les jours, et qu'au fond la France est un corps robuste qui se rétablit aisément en peu d'années par du régime, après ses maladies et ses saignées.

Je ne suis point du nombre des gens de lettres qui gouvernent l'Etat du fond de leur grenier, et qui prouvent que la France n'a jamais été si malheureuse; mais je suis du petit nombre de ceux qui défrichent en silence des terres abandonnées, et qui améliorent leur terrain et celui de leurs vassaux.

Je vous dois bien des remerciements, monsieur, de m'avoir aidé dans mon petit travail. Je dois payer au moins la peine de vos enfants trouvés (1), qui ont arraché les arbres, et qui les ont fait transporter à Chailli. Je vous supplie de vouloir bien me dire à qui et comment je puis faire tenir une petite lettre de change.

Continuez, monsieur, à être utile à l'Etat, par le bel établissement à la tête duquel vous êtes. Jouissez de vos heureux succès; comptez-moi parmi ceux qui en sentent tout le prix, et qui sont véritablement sensibles au bien public.

J'ai l'honneur d'être avec autant de respect que d'estime, monsieur, votre, etc.

5406. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 novembre.

Vraiment, mon divin ange, je ne savais pas que vous eussiez enterré votre médecin (2). Je ne sais rien de si ridicule qu'un médecin qui ne meurt pas de vieillesse; et je ne conçois guère comment on attend sa santé de gens qui ne savent pas se guérir : cependant il est bon de leur demander quelquefois conseil, pourvu qu'on ne les croie pas aveuglément. Mais comment pouvez-vous prendre les mêmes remèdes, madame d'Argental et vous, puisque vous n'avez pas la même maladie? c'est une énigme pour moi. Tout ce que je puis faire, c'est de lever les mains au ciel, et de le prier de vous accorder une vie très longue, très saine, avec très peu de médecins.

J'avais déjà écrit un petit mot à M. de Thibouville pour vous être montré. Votre lettre du 28 d'octobre ne m'a été rendue qu'après. Vous ne doutez pas que je ne sois bien curieux de voir ma lettre à la belle mademoiselle Dubois. Vous avez vu les raisons que j'ai de me tenir un peu clos et couvert jusqu'à ce que j'aie reçu des nouvelles de M. le maréchal de Richelieu. Il me semble qu'il y a dans cette affaire je ne sais quelle conspiration pour m'embarrasser et se moquer de moi. Mais comment M. le duc de Duras n'a-t-il pas eu la curiosité de voir cette lettre, qui est devenue la pomme de discorde chez les déesses du *tripot*? Rien n'est, ce me semble, si facile; tout serait alors tiré au clair, sans que des personnes qui peuvent beaucoup me nuire eussent le moindre prétexte contre moi.

Je vous avouerai grossièrement, mon cher ange, que je me trouve dans une situation bien gênante, et que je crains l'éclat d'une brouillerie qui me mettrait dans l'alternative de perdre une partie de mon bien, ou de le redemander par les voies du monde les plus tristes, et peut-être les plus inutiles. On me mande des choses si extraordinaires, que je ne sais plus où j'en suis; ma santé d'ailleurs est absolument ruinée. Je dois plutôt songer à vivre que songer à la singulière tracasserie qu'on m'a faite. Je n'ose même écrire à Lekain, de peur de l'exposer.

Vous verrez incessamment M. de Chabanon et M. de La

(1) Ou plutôt « n'est-ce pas. » (G. A.)

(2) *Mémoires pour servir à l'histoire du maréchal duc de Luxembourg, depuis sa naissance, en 1628, jusqu'à sa mort, en 1695, contenant des anecdotes très curieuses, et sa détention à la Bastille, écrite par lui-même;* La Haye (Paris), 1758. (G. A.)

(3) *Recherches sur la population des généralités d'Auvergne, de Lyon, de Rouen, et de quelques provinces et villes du royaume,* 1766. (G. A.)

(4) *Amphion.* (G. A.)

(1) Voyez la lettre à Moreau du 12 juin. (G. A.)

(2) Fournier. (G. A.)

Harpe. J'ai donné une lettre à M. de La Harpe pour vous. Adieu, mon divin ange; maman (1) et moi nous nous mettons au bout de vos ailes plus que jamais.

Vous savez quel est pour vous mon culte d'hyperdulie.

5407. — A M. DUPONT.

A Ferney, 7 novembre.

Je reçois à la fois, mon cher ami, vos deux lettres du 29 octobre et du 1er novembre. Je ne demande autre chose, sinon que mon procureur s'oppose (en vertu de mon hypothèque antérieure) à toutes délivrances d'argent ou fruits aux créanciers de Lyon; l'arrêt viendra ensuite quand il pourra; peut-être qu'avant l'arrêt le sieur Jean Maire aura pris un parti raisonnable; mais il faut l'y forcer. Il m'a donné cent paroles qu'il ne m'a point tenues; il me devra soixante et dix-sept mille livres au 1er janvier; et ayant reçu ordre, il y a au moins six semaines, de m'envoyer trois cents louis d'or, il ne m'a donné que des lettres de change pour quatre mille cinq cents livres. Il ne sait pas la triste situation où il me réduit. Il vient de m'écrire une lettre très ridicule; je lui ai fait une réponse catégorique, dont j'enverrai copie, s'il le faut, à M. le duc de Wurtemberg lui-même : je veux absolument que les choses soient en règle, c'est une justice que je dois à ma famille; mais je ne manquerai jamais de respect ni d'attention pour ce prince.

Soyez bien sûr aussi, mon cher ami, que je ne manquerai jamais de reconnaissance envers vous.

Je vous supplie de vouloir bien m'envoyer les noms des marchands de Lyon, et de me faire savoir la somme de la créance du baron banquier Dietrich.

5408. — A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

Le 9 novembre.

Je n'ai pu répondre, monsieur, aussitôt que je l'aurais voulu à la lettre par laquelle vous eûtes la bonté de m'apprendre votre excommunication. J'étais enchanté de vous avoir pour confrère, et il était bien juste qu'un doyen félicitât avec empressement un novice tel que vous; mais j'étais dans ce temps-là sur le point d'aller à tous les diables. Ma vieillesse et mes maladies continuelles ne me permettent pas de remplir mes devoirs bien exactement avec les réprouvés auxquels je suis très attaché. Je me flatte que si vous êtes excommunié auprès de quelques habitués de paroisse, vous ne l'êtes pas auprès de l'habitué de la gloire. Les lauriers des Condé garantissent des foudres de l'Église.

Je vous souhaite, monsieur, beaucoup de joie et de plaisir dans ce monde, en attendant que vous soyez damné dans l'autre.

Ne montrez point ma lettre à M. l'archevêque, si vous voulez que j'aie l'honneur d'être enterré en terre sainte; mais, si jamais vous lui parlez de moi, assurez-le bien que je ne suis pas janséniste.

Conservez-moi vos bontés. Voulez-vous bien me mettre aux pieds de son altesse sérénissime?

5409. — A M. DE CHENEVIERES.

9 novembre.

Vraiment, mon cher ami, je suis fort aise que M. de Taulès soit M. de Barrau; mandez-moi, je vous prie, s'il est encore à Versailles, s'il reviendra bientôt à Soleure. C'est un homme fort instruit, et le seul capable de fournir des anecdotes vraies sur le siècle de Louis XIV. Je ferais bien volontiers le voyage de Soleure pour le consulter, si ma santé me le permettait; il est d'ailleurs du pays de mon héros Henri IV, et j'ai mille raisons pour l'aimer : quand vous écrirez à M. de Rochefort, dites-lui, je vous prie, combien je m'intéresse à son nouvel établissement et à son bonheur. Voici un petit mot pour M. le comte de La Touraille. Maman et moi nous faisons les plus tendres compliments à notre ancien ami et à la sœur-du-pot (2).

5410. — A M. DAMILAVILLE.

Le 11 novembre.

J'ai aussi, mon cher ami, une très ancienne colique. Je suis à peu près de l'âge de M. de Courteilles (3), et beaucoup plus faible et plus usé que lui. Je dois m'attendre à la même aventure au premier jour. Que cette dernière facétie soit jouée dans mon désert, ou demain, ou dans six mois, ou dans un an, cela est parfaitement égal entre deux éternités qui nous engloutissent, et qui ne nous laissent qu'un moment pour souffrir et pour mourir.

Je vous plains beaucoup d'avoir perdu votre protecteur; mais vous ne perdrez pas pour cela votre emploi. Vous vous soutiendrez par vos propres forces : et d'ailleurs vous avez des amis. Plût à Dieu que vous pussiez, au lieu de votre emploi, avoir un bénéfice simple, et venir philosopher avec moi sur la fin de ma carrière!

Mandez-moi, je vous prie, si M. Marmontel est revenu à Paris. Le voilà pleinement victorieux; et il le serait encore davantage, si les chats fourrés de la Sorbonne étaient assez fous pour lâcher un décret. Vous m'avez envoyé les *Pièces relatives* à *Bélisaire*, mais elles ne sont pas complètes.

Il n'est pas juste de m'attribuer l'*Honnêteté théologique* quand je ne l'ai pas faite. Il faut que chacun jouisse de sa gloire. Ceux qui font ces bonnes plaisanteries sont trop modestes de les mettre sur mon compte. J'ai bien assez de mes péchés, sans me charger encore de ceux de mon prochain.

Je ne suis point du tout fâché qu'on ait imprimé ma lettre à Marmontel (1). J'y traite Coger de *maraud;* et j'ai eu raison, car il a eu la conduite d'un coquin avec le style d'un sot. On peut même imprimer cette lettre que je vous écris. Je le trouverai très bon.

Je vous embrasse de toutes les forces qui me restent.

5411. — A M. COLINI.

A Ferney, 11 novembre.

Mon cher ami, oublierez-vous toujours que j'ai soixante-quatorze ans, que je ne sors presque plus de ma chambre? il s'en faut peu que je ne sois entièrement sourd et mort. Vous m'écrivez comme si j'avais votre jeunesse et votre santé. Soyez très sûr que, si je les avais, je serais à Manheim ou à Schwetzingen.

Il y aura toujours un peu de nuage sur la lettre *amère* de l'électeur au maréchal de Turenne : le fait, entre nous, n'est pas trop intéressant, puisqu'il n'a rien produit. C'est un pays en cendres qui est intéressant. Il importe peu au genre humain que Charles-Louis ait défié Maurice de La Tour : mais il importe qu'on ne fasse pas une guerre de barbares.

Gatien de Courtilz, caché sous le nom de du Buisson, avait déjà été convaincu de mensonges imprimés par l'illustre Bayle, avant que le marquis de Beauvau eût écrit. Il est donc très vraisemblable que le marquis de Beauvau n'eût point parlé du cartel, s'il n'avait eu que Gatien de Courtilz pour garant. Bayle, qui reproche tant d'erreurs à ce Courtilz du Buisson, ne lui reproche rien sur le cartel. Il faut donc douter, mon cher ami : *De las cosas mas seguras, la mas segura es dudar.* Mais ne doutez jamais de mon estime et de ma tendre amitié pour vous. Madame Denis vous en dit autant.

5412. — A M. CHARDON.

A Ferney, 14 novembre.

Monsieur, il paraît que le conseil cherche bien plus à favoriser le commerce et la population du royaume, qu'à persécuter des idiots qui aiment le prêche et qui ne peuvent plus nuire. Dans ces circonstances favorables, je prends la liberté de rappeler à votre souvenir l'affaire des Sirven, et d'implorer votre protection et votre justice pour cette famille infortunée. On dit que vous pourrez rapporter cette affaire devant le roi. Ce sera, monsieur, une nouvelle preuve qu'il aura de votre capacité et de votre humanité. Il s'agit d'une famille entière qui avait un bien honnête, et qui se voit flétrie, réduite à la mendicité, et errante, en vertu d'une sentence absurde d'un juge de village.

Il n'y a pas longtemps, monsieur, qu'on a imprimé à Toulouse, par ordre du parlement, une justification de l'affreux jugement rendu contre les Calas. Cette pièce soutient fortement l'incompétence de messieurs des requêtes, et la nullité de leur arrêt. Jugez comme la pauvre famille Sirven serait traitée par ce parlement, si elle y était renvoyée après avoir demandé justice au conseil. Vous êtes son unique appui. Je partage son affliction et sa reconnaissance.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect, monsieur, votre, etc.

5413. — A M. DUPONT.

17 novembre.

Mon cher ami, j'écris quand je peux, et les lettres arrivent aussi quand elles peuvent : la vôtre du 7 novembre m'ap-

(1) Madame Denis. (G. A.)
(2) La duchesse d'Aiguillon. (G. A.)
(3) Mort à soixante et onze ans, le 3 novembre. (G. A.)

(1) Du 7 auguste. (G. A.)

prend qu'il y a encore un usurier qui me coupe l'herbe sous le pied; je ne sais si cet usurier est juif ou chrétien; vous me ferez plaisir de m'apprendre son nom. Le royaume des cieux est souvent comparé à l'usure dans saint Matthieu, dont le premier métier était d'être usurier.

Je vois que le sieur Jean Maire s'est toujours moqué de moi, et ne m'a jamais dit un mot de vérité. J'ai écrit à la chambre des finances de Montbéliard, et je lui ai fait proposer de me payer moitié comptant, de me donner pour le reste des délégations irrévocables sur des fermiers ou régisseurs, bien acceptées, bien autorisées, et bien légalisées; je n'ai pas le temps d'attendre, et j'ai bien la mine de mourir avant d'avoir obtenu de quoi vivre.

J'ai fort à cœur que votre baron banquier (1) n'ait rang et séance qu'après moi au conseil souverain de Colmar, pour l'article des dettes. Quand il s'agira d'une diète de l'Empire, il peut passer devant moi tant qu'il voudra.

Si l'indigente chambre des finances de monseigneur ne me fait pas une réponse catégorique, j'enverrai certaine grosse en vertu de laquelle Simon Magus instrumentera vigoureusement : *interea patitur justus.*

Adieu, mon cher ami; on ne peut vous aimer ni vous regretter plus sincèrement que l'ermite de Ferney.

5414. — A M. DAMILAVILLE.

18 novembre.

Je présume, mon cher ami, qu'on vous a donné de fausses alarmes. Il n'est point du tout vraisemblable qu'un conseiller d'Etat, occupé d'une décision du roi qui le regarde, ait attendu un autre conseiller d'Etat à la porte du cabinet du roi, pour parler contre vous. On ne songe dans ce moment qu'à soi-même, et tout au plus aux affaires majeures, dont on ne dit qu'un mot en passant. Si mon amitié est un peu craintive, ma raison est courageuse. Je ne me figurerai jamais qu'un maréchal de France, qui vient d'être nommé pour commander les armées, attende un ministre au sortir du conseil pour lui dire qu'un major d'un régiment n'est pas dévot : cela est trop absurde. Mais aussi il est très possible qu'on vous ait desservi, et c'est ce qu'il faut parer.

J'ai imaginé d'écrire à madame de Sauvigny (2), qui est venue plusieurs fois à Ferney. Je ferai parler aussi par M. son fils. Je saurai de quoi il est question, sans vous compromettre.

On a imprimé en Hollande des lettres au P. Malebranche; l'ouvrage est intitulé le *Militaire philosophe* (3); il est excellent : le P. Malebranche n'aurait jamais pu y répondre. Il fait une très grande impression dans tous les pays où l'on aime à raisonner.

On m'assure de tous côtés que l'on doit assurer un état civil aux protestants, et légitimer leurs mariages; il est étonnant que vous ne m'en disiez rien.

Bonsoir, mon très cher ami; je vous embrasse bien fort.

5415. — A MADAME D'ÉPINAY.

20 novembre.

Ma belle philosophe a donc aussi chez elle un petit théâtre; ma belle philosophe, qui sait bien qu'il vaut mieux jouer la comédie que de jouer au whist, se donne donc ce petit amusement avec ses amis. C'est assurément le plaisir le plus noble, le plus utile, le plus digne de la bonne compagnie qu'on puisse se donner à la campagne; mais il est bien plaisant qu'on excommunie dans le faubourg Saint-Germain (4) ce que l'on respecte à Villers-Cotterets (5). Il est vrai qu'on n'a jamais eu tant de raisons d'excommunier les comédiens ordinaires du roi. On prétend qu'ils sont en effet diaboliques; le public les fuit comme des excommuniés. On dit que ce *tripot* est absolument désert, et que de toutes les troupes, après celle de la Sorbonne, c'est la plus vilipendée. Il y en a une à Genève qui le dispute à la Sorbonne; c'est la horde des prédicants. Depuis que le grand Tronchin l'a quittée, et qu'elle est abandonnée des médecins, elle est à l'agonie. Les autres citoyens ne se portent guère mieux; leur petite convulsion dure toujours. Il sera fort aisé de leur donner des lois, et impossible de leur donner la paix. Heureux qui se tient paisiblement dans son château! Il me paraît que ma belle philosophe prend ce parti neuf mois de l'année; ainsi je me tiens d'un quart plus philosophe qu'elle; mais elle est faite pour Paris, et moi je ne suis plus fait que pour la retraite.

Je suis bien respectueusement, véritablement, tendrement attaché à ma belle philosophe.

5416. — A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

A Ferney, 20 novembre.

Le zèle de M. de Barrau s'est bien ralenti: il m'avait instruit autrefois, et il m'avait promis de m'instruire encore. Faudra-t-il que je m'en tienne aux mémoires de Torcy sur ce singulier traité entre Louis XIV et Léopold, qui dut être déposé entre les mains du grand-duc? M. de Barrau laissera-t-il son ouvrage imparfait? Quand on a fait un enfant, il faut le nourrir et le vêtir. J'ai recours aux bontés de M. de Barrau, et je le somme de ses promesses.

Les plates tracasseries de Genève peuvent bien être sacrifiées au cabinet de Louis XIV.

C'est bien dommage que M. de Torcy n'ait pas écrit des mémoires sur tout son ministère; c'est un homme plein de candeur.

Si M. de Barrau veut, avec la même candeur, me continuer ses bontés, la vérité et moi nous lui en aurons grande obligation.

5417. — A M. DE CHABANON.

A Ferney, 20 novembre.

Vous êtes assurément un plus aimable enfant que je ne suis un aimable papa; c'est ce que toutes les dames vous certifieront, depuis les portes de Genève jusqu'à Ferney. Vous alliez faire à Paris de nouvelles conquêtes; mais j'espère que vous n'abandonnerez pas l'empire romain et les Vandales.

Je sais que le *tripot* de la comédie est tombé comme cet empire. Il n'y a plus ni acteurs ni actrices; mais vous travaillez pour vous-même. Un bon ouvrage n'a pas besoin d'un *tripot* pour se soutenir, et vous le ferez jouer à votre loisir quand la scène sera un peu moins délabrée. Je voudrais être assez jeune pour jouer le rôle de l'ambassadeur vandale sur notre petit théâtre; mais vous avez assez d'acteurs sans moi, car j'espère toujours vous revoir ici. Je suis comme toutes nos femmes; elles n'ont qu'un cri après vous, et madame de La Harpe sera une très bonne Eudoxie. Mon cher confrère en tragédies, avez-vous vu M. de La Borde, votre confrère en musique? *Amphion* (1) ne doit pas l'avoir découragé. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que dans sa *Pandore* il y a bien des morceaux qui vont à l'oreille et à l'âme. Ranimez, je vous prie, sa noble ardeur; il ne faut pas qu'il enfouisse un si beau talent. Il me paraît surtout entendre à merveille ce que personne n'entend; c'est l'art de dialoguer. Vous ferez quelque jour un bien joli opéra avec lui, mais je ne prétends pas que *Pandore* soit entièrement sacrifiée.

Nos dames, sensibles à votre souvenir, vous écriront des lettres plus galantes; mais je vous avertis que je suis aussi sensible qu'elles, tout vieux que je suis. Ma santé est détestable, mais je suis heureux autant qu'un vieux malade peut l'être. Votre façon d'être heureux est d'une espèce toute différente.

Adieu; je vous souhaite tous les genres de félicité, dont vous êtes très digne.

5418. — A M. DAMILAVILLE.

23 novembre.

Vous n'aviez pas besoin, mon cher ami, de la lettre de M. d'Alembert pour m'exciter. Vous savez bien que, sur un mot de vous, il n'y a rien que je ne hasarde pour vous servir.

Je vous avais déjà prévenu en écrivant la lettre la plus forte à madame de Sauvigny. Je prendrai aussi, n'en doutez pas, le parti d'implorer la protection de M. le duc de Choiseul; mais sachez qu'il est à présent très rare qu'un ministre demande des emplois à d'autres ministres. Il n'y a pas longtemps que j'obtins de M. le duc de Choiseul qu'il parlât à M. le vice-chancelier en faveur d'un ancien officier à qui nous avons donné la sœur de M. Dupuits en mariage. Cet officier, retiré du service avec la croix de Saint-Louis et une pension, avait été forcé, par des arrangements de famille, à prendre une charge de maître des comptes à Dôle; il demandait la vétérance avant le temps prescrit : croiriez-vous bien que M. le vice-chancelier refusa net M. de Choiseul, et lui envoya un beau mémoire pour motiver ses refus? Vous

(1) Dietrich. (G. A.)
(2) Femme de l'intendant de Paris. (G. A.)
(3) Par Naigeon. (G. A.)
(4) Où était le Théâtre-Français. (G. A.)
(5) Où le duc d'Orléans donnait la comédie. (G. A.)

(1) Joué le 13 novembre. (G. A.)

jugez bien que, depuis ce temps-là, le ministre n'est pas trop disposé à demander des choses qui ne dépendent pas de lui. Soyez sûr que je n'aurai réponse de trois mois.

Il y a environ ce temps-là que j'en attends une de lui sur une affaire qui me regarde. Il m'a fait dire, par le commandant de notre petite province, qu'il n'avait pas le temps d'écrire, qu'il était accablé d'affaires : voilà où j'en suis.

Il me paraît de la dernière importance d'apaiser M. de Sauvigny; il faut l'entourer de tous côtés. M. de Montigny, trésorier de France, de l'Académie des sciences, est très à portée de lui parler avec vigueur. N'avez-vous point quelque ami auprès de M. d'Ormesson? Heureusement la place qui vous est promise n'est point encore vacante; on aura tout le temps de faire valoir vos droits si bien établis.

La tracasserie qu'on vous fait est inouïe. Je me souviens d'un petit dévot, nommé Leleu (1), qui avait deux crucifix sur sa table : il débuta par me dire qu'il ne voulait pas transiger avec moi, parce que j'étais un impie, et il finit par me voler vingt mille francs. Il s'en faut beaucoup, mon cher ami, que les scènes du *Tartufe* soient outrées : la nature des dévots va beaucoup plus loin que le pinceau de Molière.

J'aurai, dans le courant du mois de décembre, une occasion très favorable de prier M. le contrôleur général de vous rendre justice. Je ne saurais m'imaginer qu'on pût manquer à sa parole sur un prétexte aussi ridicule. Cela ressemblerait trop au marquis d'O, qui prétendait que le prince Eugène et Marlborough ne nous avaient battus que parce que le duc de Vendôme n'allait pas assez souvent à la messe.

Je vous prie de ne pas oublier le maréchal de Luxembourg (2), qui n'allait pas plus à la messe que le duc de Vendôme. Je suis obligé d'arrêter l'édition du *Siècle de Louis XIV* jusqu'à ce que j'aie vu ces Campagnes du maréchal, où l'on m'a dit qu'il y a des choses fort instructives.

Le petit livre du *Militaire philosophe* vaut assurément mieux que toutes les campagnes. Il est très estimé en Europe de tous les gens éclairés. J'ai bien de la peine à croire qu'un militaire en soit l'auteur. Nous ne sommes pas comme les anciens Romains, qui étaient à la fois guerriers, jurisconsultes et philosophes.

Vous ne me parlez plus de votre cou; pour moi, je vous écris de mon lit, dont mes maux me permettent rarement de sortir. On ne peut s'intéresser à vos affaires, ni vous embrasser plus tendrement que je le fais.

5419. — A M. LE DUC DE BOUILLON.

Ferney, 25 décembre (3).

Monseigneur, les bontés dont votre altesse m'a toujours honoré m'enhardissent à vous faire une prière. On fait actuellement une nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*. J'ai toujours pensé que la cause de la persécution soufferte par M. le cardinal de Bouillon lui était très honorable. Il défendit généreusement l'archevêque de Cambrai contre des ennemis acharnés, qui voulaient le perdre pour des billevesées mystiques. Je trouve la lettre qu'il écrivit à Louis XIV, en quittant la France, non seulement très noble, mais très justifiable, puisqu'il était né lorsque son père était souverain de droit et de fait.

Je présume que votre altesse a des lettres de M. le cardinal de Bouillon sur cette affaire : si elle daigne me les confier, j'en ferai usage avec le zèle que j'ai pour sa maison, sans la compromettre, et en conciliant les devoirs d'un historien avec ceux d'un sujet.

Si vous m'accordez, monseigneur, la grâce que je vous demande, vous pourrez aisément me faire tenir le paquet contre-signé par M. le prince de Soubise ou par quelque autre. Je joindrai ma reconnaissance à l'ancien attachement et au profond respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monseigneur, de votre altesse, le très humble et très obéissant serviteur.

5420. — A M. MARIN.

27 novembre.

Vous me demandez, mon cher monsieur, si je m'intéresse aux édits qui favorisent le commerce et les huguenots : je crois être de tous les catholiques celui qui s'y intéresse le plus. Je vous serai très obligé de me les envoyer. Il me semble que le conseil cherche réellement le bien de l'Etat : on n'en peut pas dire autant de messieurs de Sorbonne.

(1) C'était un usurier. Il s'agit d'une aventure de la jeunesse de Voltaire. Voyez l'ouvrage de M. Gustave Desnoiresterres. (G. A.)
(2) C'est-à-dire les *Mémoires* sur le maréchal. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

J'ai lu les *Lettres sur Rabelais* (1) et autres grands personnages. Ce petit ouvrage n'est pas assurément fait à Genève; il a été imprimé à Bâle, et non point en Hollande, chez Marc-Michel, comme le titre le porte. Il y a, en effet, des choses assez curieuses; mais je voudrais que l'auteur ne fût point tombé quelquefois dans le défaut qu'il semble reprocher aux auteurs hardis dont il parle.

Parmi une grande quantité de livres nouveaux qui paraissent sur cette matière, il y en a un surtout dont on fait un très grand cas. Il est intitulé le *Militaire philosophe*, et imprimé en effet chez Marc-Michel Rey. Ce sont des lettres écrites au P. Malebranche, qui aurait été fort embarrassé d'y répondre.

On a débité en Hollande, cette année, plus de vingt ouvrages dans ce goût. Je sais que la fréronaille m'impute toutes ces nouveautés; mais je m'enveloppe avec sécurité dans mon innocence et dans le *Siècle de Louis XIV*, que je fais réimprimer, augmenté de plus d'un tiers. Je profite de la permission que vous me donnez de vous adresser une copie de l'*errata* que l'exacte et avisée veuve Duchesne a perdu si à propos. Je mets tout cela sous l'enveloppe de M. de Sartines.

Adieu, monsieur; vous ne sauriez croire combien votre commerce m'enchante.

Sera-t-il donc permis au sieur Coger, régent de collége, d'employer le nom du roi pour me calomnier?

5421. — A M. DAMILAVILLE.

27 novembre.

Je suppose pour ma consolation, mon cher ami, que les Campagnes du maréchal de Luxembourg (2) sont en chemin. Il faudra que j'arrête l'impression si elles ne viennent point; car nous en sommes aux batailles de Steinkerque, de Fleurus et de Nerwinde, l'éternel honneur des armes françaises. Il se pourrait que le paquet étant trop gros, on l'eût laissé à la poste, ou qu'on l'eût ouvert.

Toutes les fois que vous aurez la bonté de m'envoyer quelque gros paquet, donnez-m'en avis par une lettre séparée.

Vous ne me parlez point des nouveaux édits en faveur des négociants et des artisans (3). Il me semble qu'ils font beaucoup d'honneur au ministère. C'est en quelque façon casser la révocation de l'édit de Nantes avec tous les ménagements possibles. Cette sage conduite me fait croire qu'en effet des ordres supérieurs ont empêché les sorboniqueurs d'écrire contre la tolérance. Tout cela me donne une bonne espérance de l'affaire Sirven, quoiqu'elle languisse beaucoup.

Je n'ai point encore de réponse de M. Chardon. Votre affaire m'intéresse davantage. J'ai pris la liberté d'écrire, comme je vous l'avais mandé, et je fais présenter ma lettre par un homme à portée de la faire réussir. Cependant je me défie toujours de la cour.

Bonsoir, mon cher ami; mandez-moi des nouvelles de votre affaire et de votre santé.

5422. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 28 novembre.

Il y a environ quarante-cinq ans que monseigneur est en possession de se moquer de son humble serviteur. Il y a trois mois que je sors rarement de mon lit, tandis que monseigneur sort tous les jours de son bain pour aller dans le lit d'autrui, et vous êtes tout ébahi que je me sois habillé une fois pour assister à une petite fête. Puissiez-vous insulter encore quarante ans aux faiblesses humaines, en ne perdant jamais ni votre appétit, ni votre vigueur, ni vos grâces, ni vos railleries!

Vous avez laissé choir le *tripot* de la Comédie de Paris. Je m'y intéresse fort médiocrement; mais je suis fâché que tout tombe, excepté l'opéra-comique. J'ai peur d'avoir le défaut des vieillards, qui font toujours l'éloge du temps passé; mais il me semble que le siècle de Louis XIV, dont on fait actuellement une édition nouvelle fort augmentée, était un peu supérieur à notre siècle.

Comme cet ouvrage est suivi d'un petit abrégé qui va jusqu'à la dernière guerre, je ne manquerai pas de parler de la belle action de M. le duc d'Aiguillon (4), qui a repoussé les Anglais. J'avais oublié cette consolation dans nos malheurs.

Votre ancien serviteur se recommande toujours à votre

(1) Voyez, tome IV, les *Lettres au prince de Brunswick*. (G. A.)
(2) Les *Mémoires* déjà cités. (G. A.)
(3) Voyez la lettre à Pomaret du 18 décembre. (G. A.)
(4) Voyez tome II, page 616. (G. A.)

bonté et loyauté, et vous présente son tendre et profond respect.

5423. — A M. DE CHABANON.

30 novembre.

L'anecdote parlementaire que vous avez la bonté de m'envoyer, mon cher ami, m'est d'autant plus précieuse, qu'aucun écrivain, aucun historien de Louis XIV n'en avait parlé jusqu'à présent.

Et voilà justement comme on écrit l'histoire.
Charlot, act. I, sc. VII.

Vous êtes bien plus attentif que le victorieux auteur (1) de l'*Eloge de Charles V.* Il ne m'a point appris d'anecdote, car il ne m'a point écrit du tout. Je présume qu'il passe fort agréablement son temps avec quelque fille d'Aaron-al-Raschild (2).

Je ne sais pas la moindre nouvelle des *tripots* de Paris. J'ignore jusqu'aux succès des doubles croches de Philidor, et je suis toujours très affligé de l'aventure des croches de notre ami M. de La Borde. J'ai sa *Pandore* à cœur, non parce que j'ai fourni la toile qu'il a bien voulu peindre, mais parce que j'ai trouvé des choses charmantes dans son exécution; et je souhaite passionnément qu'on joue le péché originel à l'Opéra. Vous me direz qu'il ne mérite d'être joué qu'à la foire Saint-Laurent : cela est vrai, si on le donne sous son véritable nom; mais, sous le nom de *Pandore*, il mérite le théâtre de l'Académie de musique. Je vous prie toujours d'encourager M. de La Borde; car, pour vous, mon cher ami, je vous crois assez encouragé à établir votre réputation en détruisant l'empire romain. Mais commencez par établir un théâtre, vous n'en avez point. La comédie française est plus tombée que l'empire romain.

Nous n'avons plus de soldats dans nos déserts de Ferney. L'arrêt des augustes puissances contre les illustres représentants est arrivé, et a été plus mal reçu qu'une pièce nouvelle. Vous ne vous en souciez guère, ni moi non plus.

Maman et toute la maison vous font les plus tendres compliments; j'enchéris sur eux tous.

5424. — A M. LEKAIN.

30 novembre.

Mon cher ami, voici le temps où vous m'avez promis de reprendre les *Scythes :* on me mande que votre santé est raffermie, et je vous somme de votre parole. Il faut faire jouer Obéide par celle qui en est la plus capable; je ne connais aucune actrice; ce n'est point à moi d'employer des talents dont je ne puis juger. Je sais seulement que le public doit être servi de préférence à tout. On dit que votre théâtre est désert; c'est à vous de le rétablir; mais on est actuellement dans la décadence des arts. Plus je vous aime, plus je gémis sur la misère où nous sommes.

5425. — A M. DAMILAVILLE.

1er décembre.

J'attends demain une lettre de vous, mon cher ami; ainsi je vous réponds avant que vous m'ayez écrit, car l'éloignement du bureau de la poste me force toujours de mettre un grand intervalle entre les lettres que je reçois et celles que je réponds.

Je n'ai encore rien reçu de madame de Sauvigny, rien de M. le duc de Choiseul; mais j'ai reçu un livre imprimé à Avignon, intitulé *Dictionnaire anti-philosophique* (3), qui est assurément très digne de son titre. Les malheureux y ont rassemblé toutes les ordures qu'on a vomies dans divers temps contre Helvétius, et Diderot, et contre quelqu'un que vous connaissez. La fureur de ces misérables est toujours couverte du masque de la religion; ils sont comme les coupeurs de bourses qui prient Dieu à haute voix en volant dans l'église.

L'ouvrage est sans nom d'auteur, le titre le fait débiter. Il y a des morceaux qui ne sont pas sans éloquence, c'est-à-dire l'éloquence des paroles; car pour celle de la raison, il y a longtemps qu'elle est bannie de tous les livres de ce caractère. Trois jésuites, nommés Patouillet, Nonnotte et Cérutti (4), ont contribué à ce chef-d'œuvre. On m'assure qu'un avocat a déjà daigné répondre à ces maraudeurs, à la fin d'un livre qui roule sur des matières intéressantes.

Par quelle fatalité déplorable faut-il que des ennemis du genre humain, chassés de trois royaumes, et en horreur à la terre entière, soient unis entre eux pour faire le mal, tandis que les sages qui pourraient faire le bien sont séparés, divisés, et peut-être, hélas! ne connaissent pas l'amitié? Je reviens toujours à l'ancien objet de mon chagrin : les sages ne sont pas assez sages, ils ne sont pas assez unis, ne sont ni assez adroits, ni assez zélés, ni assez amis. Quoi! trois jésuites se liguent pour répandre les calomnies les plus atroces, et trois honnêtes gens resteront tranquilles!

Vous ne serez pas tranquille sur les Sirven. Je compte toujours, mon cher ami, que M. Chardon rapportera l'affaire incessamment devant le roi. Il sera comblé de gloire et béni de la patrie.

Avez-vous lu l'*Honnête criminel* (1)? Il y a quelques beaux vers. L'auteur aurait pu faire de cette pièce un ouvrage excellent; il aurait fait une très grande sensation, et aurait servi notre cause.

Je suis toujours très malade; je sens de fortes douleurs : mais l'amitié qui m'attache à vous est bien plus forte encore. Bonsoir, mon digne et vertueux ami.

5426. — A M. MARMONTEL.

2 décembre.

Commençons par les empereurs, mon très cher et illustre confrère, et ensuite nous viendrons aux rois. Je tiens l'empereur Justinien un assez méprisable despote, et Bélisaire un brave capitaine assez pillard, aussi sottement cocu que son maître. Mais pour la Sorbonne, je suis toujours de l'avis de Deslandes, qui assure, à la page 299 de son troisième volume (2), que c'est le corps le plus méprisable du royaume.

Pour le roi de Pologne, c'est tout autre chose. Je le révère, l'estime et l'aime comme philosophe et comme bienfaisant. Il est vrai que j'eus l'honneur de recevoir sa réponse au mois de mars, et que j'eus la discrétion de ne lui rien répliquer, parce que je craignis d'ennuyer un roi des Sarmates, qui me parut assez embarrassé entre un nonce, des évêques, des Radzivil et des Cracovie; mais, puisqu'il insinue que je dois lui écrire, il aura assurément de mes nouvelles.

Mon cher ami, vive le ministère de France! vive surtout M. le duc de Choiseul, qui ne veut pas que les sorboniqueurs prêchent l'intolérance dans un siècle aussi éclairé! On limo les dents à ces monstres, on rogne leurs griffes; c'est déjà beaucoup. Ils rugiront, et on ne les entendra seulement pas. Votre victoire est entière, mon cher ami : ces drôles-là auraient été plus dangereux que les jésuites, si on les avait laissés faire.

Je suis bien affligé que l'édit en faveur des protestants n'ait point passé. Ce n'est pas que les huguenots ne soient aussi fous que les sorboniqueurs; mais, pour être fou à lier, on n'en est pas moins citoyen; et rien ne serait assurément plus sage que de permettre à tout le monde d'être fou à sa manière.

Il me paraît que le public commence à être fou de la musique italienne; cela ne m'empêchera jamais d'aimer passionnément le récitatif de Lulli. Les Italiens se moqueront de nous, et nous regarderont comme de mauvais singes. Nous prenons aussi les modes des Anglais; nous n'existons plus par nous-mêmes. Le Théâtre-Français est désert comme les prêches de Genève. La décadence s'annonce de toutes parts. Nous allions nous sauver par la philosophie; mais on veut nous empêcher de penser. Je me flatte pourtant qu'à la fin on pensera, et que le ministère ne sera pas plus méchant envers les pauvres philosophes qu'envers les pauvres huguenots.

Je vous supplie d'embrasser pour moi le petit nombre de sages qui voudra bien se souvenir du vieux solitaire, votre tendre ami.

5427. — A M. DAMILAVILLE.

2 décembre.

Mon cher ami, madame de Sauvigny, à qui j'avais écrit de la manière la plus pressante, sans vous compromettre en rien, s'explique elle-même sur les choses dont je ne lui avais point parlé; elle les prévient; elle me dit que M. Mabillo

(1) La Harpe. (G. A.)
(2) Il travaillait aux *Barmécides*. (G. A.)
(3) Par Chaudon. (G. A.)
(4) Le même qui, sous la Révolution, propagea les doctrines voltairiennes dans les campagnes en publiant la *Feuille villageoise*, et qui fut membre de l'Assemblée législative. (G. A.)

(1) Par Fenouillot de Falbaire. (G. A.)
(2) De l'*Histoire de la philosophie*. (G. A.)

dont par parenthèse je ne savais pas le nom, n'est point mort; qu'on ne peut demander la place d'un homme en vie; que son fils d'ailleurs a exercé cet emploi depuis cinq années, à la satisfaction de ses supérieurs : et que, s'il était dépossédé, sa famille serait à la mendicité.

Ces raisons me paraissent assez fortes. Il n'est point du tout question, dans cette lettre, des impressions qu'on aurait pu donner contre vous à M. de Sauvigny. On n'y parle que des services que Mabille a rendus à l'intendance pendant quarante années. C'est encore une raison de plus pour assurer une récompense à son fils. Que voulez-vous que je réponde? faut-il que j'insiste? faut-il que je demande pour vous une autre place? ou voulez-vous vous borner à conserver la vôtre? Vous savez mieux que moi que les promesses des ministres qui ne sont plus en place ne sont pas une recommandation auprès de leurs successeurs.

Vous savez qu'il n'y a point de survivance pour ces sortes d'emplois. Je vois avec douleur que je ne dois rien attendre de M. le duc de Choiseul dans cette affaire. Je n'ai jamais senti si cruellement le désagrément attaché à la retraite; on n'est plus bon à rien, on ne peut plus servir ses amis.

Je crois être sûr que M. de Sauvigny ne vous nuira pas dans l'emploi qui vous sera conservé; mais je crois être sûr aussi qu'il se fait un devoir de conserver au jeune Mabille la place de son père. En un mot, ce père n'est point mort, et ce serait, à mon avis, une grande indiscrétion de demander son emploi de son vivant.

Mandez-moi, je vous prie, où vous en êtes, et quel parti vous prenez. Celui de la philosophie est digne de vous. Plût à Dieu que vous pussiez avoir un bénéfice simple, et venir philosopher à Ferney! Mais si votre place vous vaut quatre mille livres, il ne faut certainement pas l'abandonner.

Vous êtes trop prudent, mon cher ami, pour mettre dans cette affaire le dépit à la place de la raison. Je ne vous parlerai point aujourd'hui de littérature, quand il s'agit de votre fortune. Je suis d'ailleurs très malade. Je vous embrasse avec la plus vive tendresse.

5428. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

A Ferney, le 2 décembre.

Quand vers leur fin mes ans sont emportés,
Vous commencez une belle carrière :
Par les plaisirs vos moments sont comptés.
Goûtez longtemps cette douceur première;
A la raison joignez les voluptés;
Et que je puisse, à mon heure dernière,
Me croire heureux de vos félicités.

Voilà ce qu'un vieux malade, qui n'en peut plus, dit à deux jeunes époux dignes du bonheur qu'il leur souhaite. Monsieur et madame, je me garderai bien de vous séparer.

A moi, du vin de Champagne! à moi, qui suis à l'eau de poulet! à moi, pauvre confisqué! Ah! monsieur et madame, venez le boire vous-mêmes. Je ne puis être que le témoin des plaisirs des autres, et c'est surtout aux vôtres que je m'intéresse. Votre satisfaction mutuelle me ranime un moment pour vous dire à tous deux avec combien de reconnaissance et de respect j'ai l'honneur d'être, etc.

5429. — A STANISLAS-AUGUSTE PONIATOWSKI.

6 décembre.

Sire, on m'apprend que votre majesté semble désirer que je lui écrive. Je n'ai osé prendre cette liberté. Un certain Bourdillon (1), qui professe secrètement le droit public à Bâle, prétend que vous êtes accablé d'affaires, et qu'il faut *captare mollia fandi tempora*. Je sais bien, sire, que vous avez beaucoup d'affaires, mais je suis très sûr que vous n'en êtes pas accablé, et j'ai répondu au sieur Bourdillon : *Rex ille superior est negotiis*.

Ce Bourdillon s'imagine que la Pologne serait beaucoup plus riche, plus peuplée, plus heureuse, si les serfs étaient affranchis, s'ils avaient la liberté du corps et de l'âme, si les restes du gouvernement gothico-sclavonico-romano-sarmatique étaient abolis un jour par un prince qui ne prendrait pas le titre de fils aîné de l'Église, mais celui de fils aîné de la raison. J'ai répondu au grave Bourdillon que je ne me mêlais pas d'affaires d'État, que je me bornais à admirer, à chérir les salutaires intentions de votre majesté, votre génie, votre humanité, et que je laissais les Grotius et les Puffendorf ennuyer leurs lecteurs par les citations des anciens, qui n'ont pas fait le moindre bien aux modernes. Je sais, disais-je à mon ami Bourdillon, que les Polonais seraient cent fois plus heureux si le roi était absolument le maître, et que rien n'est plus doux que de remettre ses intérêts entre les mains d'un souverain qui a justesse dans l'esprit et justice dans le cœur; mais je me garde bien d'aller plus loin. Vous n'ignorez pas, monsieur Bourdillon, qu'un roi est comme un tisserand continuellement occupé à reprendre les fils de sa toile qui se cassent, ou si vous l'aimez mieux, comme Sisyphe, qui portait toujours son rocher au haut de la montagne, et qui le voyait retomber; ou enfin comme Hercule avec les têtes renaissantes de l'hydre.

M. Bourdillon me répondit : Il finira sa toile, il fixera son rocher, il abattra les têtes de l'hydre.

Je le souhaite, mon cher Bourdillon, et je fais des vœux au ciel avec vous pour qu'il réussisse en tout, et pour que les hommes soient moins asservis à leurs préjugés, et plus dignes d'être heureux. Je ne doute pas qu'un grand jurisconsulte comme vous ne soit en commerce de lettres avec un grand législateur. La première fois que vous l'ennuierez de votre fatras, dites-lui, je vous en prie, que je suis avec un profond respect, avec admiration, avec dévouement, de sa majesté, etc.

5430. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 7 décembre.

Mon cher ange, je vous dépêche mon gendre (1), qui ne va à Paris ni pour l'opéra de Philidor, ni pour l'opéra comique, ni pour le malheureux *tripot* de l'expirante Comédie Française. Il aura le bonheur de faire sa cour à mes deux anges; cela mérite bien le voyage. De plus, il compte servir le roi, ce qui est la suprême félicité. Puisse-t-il le servir longues années en temps de paix!

J'ai vaincu mon horrible répugnance, en excédant M. le duc de Duras de l'histoire de la falsification de mon testament (2). Je vois bien que je mourrai avant d'avoir mis ordre à mes affaires comiques, et que cela va produire une file de tracasseries qui ne finira point. Le théâtre de Baron, de Lecouvreur, de Clairon, n'en deviendra pas meilleur. La décadence est venue, il faut s'y soumettre, c'est le sort de toutes les nations qui ont cultivé les lettres; chacune a eu son siècle brillant, et dix siècles de turpitude.

Je finis actuellement par semer du blé, au lieu de semer des vers en terre ingrate; et j'achève, comme je le puis, ma ridicule carrière. Vivez heureux en santé, en tranquillité.

Adieu, mon ange, que j'aimerai tendrement jusqu'au dernier moment de ma vie.

5431. — A M. DE CHABANON.

A Ferney, 7 décembre.

Ami aussi essentiel qu'aimable, ayez tout pouvoir sur *Pandore*. Vous me donnez le fond de la boîte, et j'espère tout de votre goût, de la facilité de M. de La Borde. A l'égard de ma docilité, vous n'en doutez pas.

Je suis bien étonné qu'on ait fait un opéra d'Ernelinde (3), de Rodoald et de Ricimer; cela pourrait faire souvenir les mauvais plaisants

De ce plaisant projet d'un poëte ignorant
Qui de tant de héros va choisir Childebrand.
Art poét., ch. III.

Le bizarre a succédé au naturel en tout genre. Nous sommes plus savants sur certains chefs intéressants que dans le siècle passé; mais adieu les talents, le goût, le génie et les grâces.

Mes compliments à Rodoald; je vais relire *Atys* (4). J'ai peur que vous ne soyez dégoûté de l'empire romain et d'Eudoxie, depuis que vous avez vu la misère où les pauvres acteurs sont tombés. On dit qu'il n'y a que la Sorbonne qui soit plus méprisée que la Comédie-Française.

J'envie le bonheur de M. Dupuits, qui va vous embrasser. Je félicite M. de La Harpe de tous ses succès. Il en est si occupé, qu'il n'a pas daigné m'écrire un mot depuis qu'il est parti de Ferney.

Madame Denis vous regrette tous les jours; elle brave l'hiver, et j'y succombe. Je lis et j'écris des sottises au coin de mon feu, pour me dépiquer.

J'ai reçu d'excellents mémoires sur l'Inde; cela me con-

(1) Pseudonyme de Voltaire pour l'*Essai sur les Dissensions des églises de Pologne*. Voyez tome V, page 434. (G. A.)

(1) Dupuits. (G. A.)
(2) Voyez la lettre à d'Argental du 16 octobre. (G. A.)
(3) *Ernelinde*, paroles de Poinsinet, musique de Philidor. (G. A.)
(4) Opéra de Quinault. (G. A.)

sole des mauvais livres qu'on m'envoie de Paris. Ces mémoires seraient peut-être mal reçus de votre Académie, et encore plus de vos théologiens. Il est prouvé que les Indiens ont des livres écrits il y a cinq mille ans; il nous sied bien après cela de faire les entendus! Les pagodes, qu'on a prises pour des représentations de diables, sont évidemment les vertus personnifiées.

Je suis las des impertinences de l'Europe. Je partirai pour l'Inde, quand j'aurai de la santé et de la vigueur. En attendant, conservez-moi une amitié qui fait ma consolation.

5432. — A M. PEACOCK.

A Ferney, 8 décembre.

Je ne saurais, monsieur, vous remercier en anglais, parce que ma vieillesse et mes maladies me privent absolument de la facilité d'écrire. Je dicte donc en français mes très sincères remerciements sur le livre instructif que vous avez bien voulu m'envoyer. Vous m'avez confirmé de vive voix une partie des choses que l'auteur dit sur l'Inde, sur ses coutumes antiques, conservées jusqu'à nos jours, sur ses livres, les plus anciens qu'il y ait dans le monde; sur les sciences, dont les brachmanes ont été les dépositaires; sur leur religion emblématique, qui semble être l'origine de toutes les autres religions. Il y a longtemps que je pensais, et que j'ai même écrit, une partie des vérités que ce savant auteur développe. Je possède une copie d'un ancien manuscrit qui est un commentaire du *Veidam*, fait incontestablement avant l'invasion d'Alexandre. J'ai envoyé à la Bibliothèque royale de Paris l'original de la traduction (1) faite par un brame, correspondant de notre pauvre compagnie des Indes qui sait très bien le français.

Je n'ai point de honte, monsieur, de vous supplier de me gratifier de tout ce que vous pourrez retrouver d'instructions sur ce beau pays où les Zoroastre, les Pythagore, les Apollonius de Tyane, ont voyagé comme vous.

J'avoue que ce peuple, dont nous tenons les échecs, le trictrac, les théorèmes fondamentaux de la géométrie, est malheureusement d'une superstition qui effraie la nature; mais, avec cet horrible et honteux fanatisme, il est vertueux, ce qui prouve bien que les superstitions les plus insensées ne peuvent étouffer la voix de la raison; car la raison vient de Dieu, et la superstition vient des hommes qui ne peuvent anéantir ce que Dieu a fait. J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec une très vive reconnaissance, etc.

5433. — A M. FENOUILLOT DE FALBAIRE.

A Ferney, 11 décembre.

Je ne peux trop vous remercier, monsieur, de la bonté que vous avez eue de m'envoyer votre pièce, que l'éloquence et l'humanité ont dictée. Elle est pleine de vers qui parlent au cœur, et qu'on retient malgré soi. Il y a des gens qui ont imprimé que si on avait joué la tragédie de *Mahomet* devant Ravaillac, il n'aurait jamais assassiné Henri IV. Ravaillac pouvait fort bien aller à la comédie; il avait fait ses études, et était un très bon maître d'école. On dit qu'il y a encore à Angoulême des gens de sa famille qui sont dans les ordres sacrés, et qui par conséquent persécutent les huguenots au nom de Dieu. Il ne serait pas mal qu'on jouât votre pièce devant ces honnêtes gens, et surtout devant le parlement de Toulouse. M. Marmontel vous en demandera probablement une représentation pour la Sorbonne.

Pour moi, monsieur, je vous réponds que je la ferai jouer sur mon petit théâtre.

Je suis fâché que votre prédicant Lisimond (2) ait eu la lâcheté de laisser traîner son fils aux galères. Je voudrais que sa vieille femme s'évanouît à ce spectacle, que le père fût empressé à la secourir, qu'elle mourût de douleur entre ses bras; que pendant ce temps-là la chaîne partît; que le vieux Lisimond, après avoir enterré sa vieille prédicante, allât vite à Toulon se présenter pour dégager son fils. Le fond de votre pièce n'y perdait rien, et le sentiment y gagnerait.

Je voudrais aussi (permettez-moi de vous le dire) que, dans la scène de la reconnaissance, les deux amants ne se parlassent pas si longtemps sans se reconnaître, ce qui choque absolument la vraisemblance.

N'imputez ces faibles critiques qu'à mon estime. Je crois que vous pouvez rendre au théâtre le lustre qu'il commence à perdre tous les jours; mais soyez bien persuadé que *Phédre* et *Iphigénie* feront toujours plus d'effet que des bourgeois. Votre style vous appelle au grand. J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime que vous méritez, votre très humble, etc.

(1) L'*Ezour veidam*. Voyez ce mot dans le *Dictionnaire philosophique*. (G. A.)

(2) Dans l'*Honnête criminel*. (G. A.)

5434. — A M. CHARDON.

11 décembre.

Monsieur, vous m'étonnez de vouloir lire des bagatelles, quand vous êtes occupé à déployer votre éloquence sur les choses les plus sérieuses; mais Caton allait à cheval sur un bâton avec un enfant, après s'être fait admirer dans le sénat. Je suis un vieil enfant; vous voulez vous amuser de mes rêveries, elles sont à vos ordres; mais la difficulté est de les faire voyager. Les commis à la douane des pensées sont inexorables. Je me ferais d'ailleurs, monsieur, un vrai plaisir de vous procurer quelques livres nouveaux qui valent infiniment mieux que les miens; mais je ne répondrais pas de leur catholicité. Ce qui me rassurerait, c'est que le meilleur rapporteur du conseil doit avoir sous les yeux toutes les pièces des deux parties.

Si vous pouvez, monsieur, m'indiquer une voie sûre, je ne manquerai pas de vous obéir ponctuellement.

J'ose me flatter que vous ferez bientôt triompher l'innocence des Sirven, que vous serez comblé de gloire; soyez sûr que tout le royaume vous bénira; vous détruirez à la fois le préjugé le plus absurde, et la persécution la plus abominable. J'ai l'honneur d'être, avec autant d'estime que de respect, monsieur, votre, etc.

P.-S. Vous me pardonnerez de ne pas vous écrire de ma main; mes maladies et mes yeux ne me le permettent pas.

5435. — A M. L'ABBÉ MORELLET.

12 décembre.

Vous êtes, mon cher docteur philosophe, le modèle de la générosité: c'est un éloge que les simples docteurs méritent rarement. Vous prévenez mes besoins par vos bienfaits. Je vous dois les belles et bonnes instructions que M. de Malesherbes a bien voulu me donner. Cette interdiction de remontrances sous Louis XIV, pendant près de cinquante années, est une partie curieuse de l'histoire, et par conséquent entièrement négligée par les Limiers et les Reboulet, compilateurs de gazettes et de journaux. Je ne connais qu'une seule remontrance, en 1709, sur la variation des monnaies; encore ne fut-elle présentée qu'après l'enregistrement, et on n'y eut aucun égard.

Je vous supplie, mon cher philosophe, d'ajouter à vos bontés celle de présenter mes très humbles remerciements au magistrat philosophe qui m'a éclairé. Plût à Dieu qu'il fût encore à la tête de la littérature! Quand on ôta au maréchal de Villars le commandement des armées, nous fûmes battus, et lorsqu'on le lui rendit, nous fûmes vainqueurs.

Je suis accablé de vieillesse, de maladies, de mauvais livres, d'affaires. J'ai le cœur gros de ne pouvoir vous dire, aussi longuement que je le voudrais, tout ce que je pense de vous, et à quel point je suis pénétré de l'estime et de l'amitié que vous m'avez inspirées pour le reste de ma vie.

5436. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 13 décembre.

Votre malingre et affligé serviteur ne peut écrire de sa main à son héros. Tout languissant qu'il est, il compte bien donner non seulement la *Fiancée du roi de Garbe* (1), quand il aura quatre-vingts ans, mais encore le *Portier des Chartreux* (2) pour petite pièce, que monseigneur fera représenter à la cour avec tout l'appareil convenable.

La prison du prince de Condé, la mort de François II, seraient à la vérité un sujet de tragédie; mais je ne réponds pas de l'approbation de la police. La pièce serait très froide si elle n'était pas très insolente, et, si elle était insolente, on ne pourrait la jouer qu'en Angleterre.

En attendant, si j'avais quelque chose à demander au *tripot*, ce serait qu'on achevât les représentations des *Scythes*. On ne les a données que quatre fois, et elles ont valu six cents francs à Lekain. Il n'y a plus de lois, plus d'honneur, plus de reconnaissance dans le *tripot*.

J'oserais implorer votre protection comme les Génois; mais monseigneur vient à Paris passer six semaines, et partager son temps entre les affaires et les plaisirs; ensuite il court

(1) Conte de La Fontaine. (G. A.)

(2) Roman obscène de Latouche. (G. A.)

dans le royaume du prince Noir (1) pour le reste de l'année, et je ne puis alors recourir aux lois, du fond de mes déserts des Alpes.

On m'a mandé que vous aviez abandonné tout net le département dudit *tripot;* alors je me suis adressé à M. le duc de Duras, afin que mes prières ne sortissent point de la famille.

On m'a fait un grand crime dans Paris, c'est-à-dire parmi sept ou huit personnes de Paris, d'avoir ôté un rôle à mademoiselle Durancy pour le donner à mademoiselle Dubois. Le fait est que j'ai écrit une lettre de politesses et de plaisanteries à mademoiselle Dubois, et qu'il m'est très indifférent par qui tous mes pauvres rôles soient joués. Je ne connais aucune actrice. Le bruit public est que le c.. de mademoiselle Durancy n'est ni si blanc, ni si ferme que celui de mademoiselle Dubois; je m'en rapporte aux connaisseurs, et je n'ai acception de personne.

Vous ne connaissez pas d'ailleurs ma déplorable situation. Si j'avais l'honneur de vous entretenir seulement un quart d'heure, mon héros poufferait de rire. Il sait ce que c'est que l'absence, et combien on dépend quand on est à cent lieues de son *tripot;* mais il sait aussi que je voudrais ne dépendre que de lui, et que c'est à lui que je suis attaché jusqu'au dernier moment de ma vie.

A l'égard du jeune homme (2) dont vous avez eu la bonté de me renvoyer la lettre, il est vrai que c'est un des seigneurs les mieux mis et les plus brillants. J'ai peur que sa magnificence ne lui coûte de tristes moments. Je ne me mêle plus en aucune manière de ses affaires. J'ai eu pour lui, pendant un an, toutes les attentions que je devais à un homme envoyé par vous; je n'ai rien négligé pour le rendre digne de vos bontés; c'est maintenant à M. Hennin uniquement à se charger de son sort et de sa conduite. Si vous avez quelques ordres à me donner sur son compte, je les exécuterai avec exactitude; mais je ne ferai absolument rien sans vos ordres précis.

Agréez, monseigneur, avait autant de bonté que de plaisanterie, mon très tendre et profond respect.

5437. — A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

A Ferney, 14 décembre.

Mes raisons de vous aimer, monsieur, sont que vous avez la franchise et la bonté de mon héros (3), dans le pays duquel vous êtes né. Il faut avoir bien envie de crier, pour trouver mauvais qu'on ait produit les lettres de Jean-Jacques (4); je croyais d'ailleurs que des archives étaient faites pour être consultées; on en use ainsi à la Tour de Londres, et jamais on ne s'est avisé de trouver Rymer (5) indiscret.

Je prendrai la liberté d'en écrire un mot à M. le duc de Choiseul : il y a longtemps que l'anecdote du traité apporté par des gardes-du-corps est imprimée. Un fait aussi peu vraisemblable a besoin d'autorité ; il y a une note (6) qui indique que cela est tiré du dépôt. Effectivement, vous savez qu'avant vous il y a un homme fort au fait qui m'apprit cette particularité, et c'est ce que je certifierai à votre principal; mais il n'est pas encore temps.

Vous êtes informé de plus qu'on m'a fait une petite tracasserie avec lui, et qu'on m'a voulu faire passer pour *représentant* (7); cependant je ne me mêle pas plus des représentations de Genève que de celles des parlements, et je suis comme cet homme qui chantait les psaumes sur l'air : *Tout cela m'est indifférent.* Ce qui ne m'est pas indifférent, c'est votre amitié. Je vous supplie, quand vous verrez M. Thomas, de lui dire qu'il n'a point d'admirateur plus zélé que moi. Je finis là ma lettre, car je suis bien malade, et je la finis sans compliments, ils sont dans mon cœur.

5438. — A M. DUPONT.

Au château de Ferney, par Genève, 14 décembre.

Monsieur, vous n'ignorez pas qu'après les saisies faites par des marchands de Lyon sur les terres de Richwir au préjudice de mes droits, après les paiements exigés par d'autres créanciers postérieurs à moi, j'ai été forcé de recourir aux voies judiciaires pour assurer mes intérêts et ceux de ma famille.

Vous savez que cette démarche était indispensable. Messieurs de la chambre des finances de Montbéliard ont reconnu la justice de mes droits et la circonspection de mes procédés.

Vous êtes avocat de monseigneur le duc de Wurtemberg, et vous pensez comme lui; vous ne pouvez désapprouver aucune de mes démarches.

On me devra environ soixante-douze mille livres à la réception de ma lettre; j'en demandais dix au mois de décembre et dix au mois de janvier, avec le paiement de mes frais, et le reste en délégations sur des fermiers.

La chambre des finances m'a mandé qu'il y avait dix mille livres pour moi à Colmar, mais elle ne me les a point envoyées. Ni mon âge de soixante-quatorze ans passés, ni mes besoins pressants, ni ma famille, ne me permettent d'attendre ; j'ai l'honneur de vous en donner avis; je vous supplie d'envoyer cette lettre à Montbéliard, et de me croire avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre, etc.

5439. — AU MÊME.

14 décembre.

Vous voyez, mon cher ami, que je mets vos intérêts en sûreté par cette lettre ostensible (1), après laquelle je poursuivrai mes droits si on ne me rend une très prompte justice.

Mes frais en Franche-Comté montent à présent à sept cent trente livres. Je vous prie de me dire à quoi montent ceux de Colmar.

Voilà une affaire bien triste à mon âge. Je vous embrasse tendrement.

5440. — A M. DAMILAVILLE.

A Ferney, 14 décembre.

Mon cher ami, je reçois votre lettre du 28 de novembre, et vous devez avoir reçu la mienne du 2 de décembre, dans laquelle je vous mandais ce que j'avais fait auprès de M. le duc de Choiseul et de madame de Sauvigny. Je vous rendais compte de ses intentions et de ses raisons. Je lui envoie aujourd'hui une copie de la lettre de M. le contrôleur général, du 30 de mars. Ma lettre est pour elle et pour M. l'intendant, qui m'a fait aussi l'honneur de me venir voir à Ferney. Mais, encore une fois, vous ferez plus en un quart d'heure à Paris par vous et par vos amis.

Je ne peux encore avoir reçu de réponse de M. le duc de Choiseul.

Vous ne me parlez point des nouveaux édits en faveur des négociants et des artisans. Il me semble qu'ils font beaucoup d'honneur au ministère. C'est, en quelque façon, casser la révocation de l'édit de Nantes avec tous les ménagements possibles. Cette sage conduite me fait croire qu'en effet des ordres supérieurs ont empêché les sorboniqueurs d'écrire contre la tolérance. Tout cela me donne une bonne espérance de l'affaire des Sirven, quoiqu'elle languisse beaucoup.

Je suis bien étonné qu'on ait imprimé à Paris l'*Essai historique sur les dissidents de Pologne* (2). Je ne crois pas que son excellence le nonce de sa sainteté ait favorisé cette impression.

On parle de quelques autres ouvrages nouveaux, entre autres de quelques *Lettres* (3) écrites au prince de Brunswick *sur Rabelais*, et sur tous les auteurs italiens, français, anglais, allemands, accusés d'avoir écrit contre notre sainte religion. On dit que ces lettres sont curieuses. Je tâcherai d'en avoir un exemplaire et de vous l'envoyer, supposé qu'on puisse vous le faire tenir par la poste.

Je laisse là l'opéra de Philidor (4); je ne le verrai jamais. Je ne veux point regretter des plaisirs dont je ne peux jouir. Tout ce que je sais, c'est que le récitatif de Lulli est un chef-d'œuvre de déclamation, comme les opéras de Quinault sont des chefs-d'œuvre de poésie naturelle, de passion, de galanterie, d'esprit et de grâce. Nous sommes aujourd'hui dans la boue, et les doubles croches ne nous en tireront pas.

Voici une réponse que je dois depuis deux mois à un commissaire de marine (5) qui a fait imprimer chez Merlin une ode *sur la Magnanimité.* Je suis assailli tous les jours de vingt lettres dans ce goût. Cela me dérobe tout mon temps, et empoisonne la douceur de ma vie. Plus vos lettres me

(1) L'Aquitaine, depuis la Guyenne. (G. A.)
(2) Galien. (G. A.)
(3) Henri IV. (G. A.)
(4) Voyez la lettre à Hume du 24 octobre 1766. (G. A.)
(5) Auteur de la collection intitulée : *Fœdera, conventiones*, etc. (G. A.)
(6) Supprimée depuis. (G. A.)
(7) C'est-à-dire partisan de la bourgeoisie génevoise. (G. A.)

(1) La lettre précédente que ce billet accompagnait. (G. A.)
(2) Voyez, tome V, AUX FRAGMENTS SUR L'HISTOIRE. (G. A.)
(3) Voyez tome IV. (G. A.)
(4) *Ernelinde.* (G. A.)
(5) De Belin. La lettre de Voltaire manque. (G. A.)

consolent, plus celles des inconnus me désespèrent : cependant il faut répondre, ou se faire des ennemis. Les ministres sont bien plus à leur aise; ils ne répondent point.

Je vous supplie de vouloir bien faire rendre ma lettre par Merlin au magnanime commissaire de marine.

J'attends l'édit (1) du concile perpétuel des Gaules; je sais qu'il n'est pas enregistré par le public.

Adieu; embrassez pour moi Protagoras, et aimez toujours votre très tendre ami. Puisse votre santé être en meilleur état qué la mienne!

Je n'ai point encore reçu mon *Maréchal de Luxembourg* (2).

5441. — A M. HENNIN.

Mardi.

Voici un pauvre garçon bien malheureux. Voyez, monsieur, ce que votre compassion peut faire pour lui. Il a eu le malheur d'être capucin. Je l'avais recueilli chez moi; il lui est échappé quelques paroles indiscrètes dans un cabaret. Le curé a soulevé les habitants contre lui; on veut lui faire un procès criminel. Je suis forcé de le renvoyer. Il est fidèle, discret, et sait copier. Si vous pouvez le placer, je ne crois pas que vous en ayez des reproches. S'il peut vous être utile, il vous coûtera peu. Adieu, monsieur, je vous vois toujours trop peu. Vous connaissez mes tendres et respectueux sentiments pour vous.

5442. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

16 décembre.

Mon cher marquis, je vous ai écrit une lettre bien chagrine; mais j'en ai reçu une de M. le duc de Duras si plaisante, si gaie, si pleine d'esprit, que me voilà tout consolé. Il est bien avéré que mademoiselle Dubois a joué à la pauvre Durancy un tour de maître Gonin; mais il n'est pas moins avéré que le *tripot* tragique est à tous les diables. Il faut que je sois une bonne pâte d'homme, bien faible, bien sotte, pour m'y intéresser encore. La seule ressource peut-être serait d'engager mademoiselle Clairon à reparaître; mais où trouver des hommes? Elle serait là comme madame Gigogne, qui danse avec de petits polichinelles de trois pouces de haut.

Vous n'avez que Lekain; mais on dit qu'il a une maladie qui n'est pas favorable à la voix.

Je vous recommande à la Providence.

Le théâtre n'est pas la seule chose qui m'embarrasse; j'ai quelques autres chagrins en prose et en arithmétique.

Je vous prie de communiquer ma lettre à M. d'Argental. Adieu, mon cher marquis; le bon temps est passé.

5443. — A M. DE POMARET.

18 décembre.

Le solitaire à qui M. de Pomaret a écrit a tenté en effet tout ce qu'il a pu pour servir des citoyens qu'il regarde comme ses frères, quoiqu'il ne pense ni comme eux ni comme leurs persécuteurs. On a déjà donné deux arrêts du conseil, en vertu desquels tous les protestants, sans être nommés, peuvent exercer toutes les professions, et surtout celle de négociant. L'édit pour légitimer leurs mariages a été quatre fois sur le tapis au conseil privé du roi. A la fin il n'a point passé, pour ne pas choquer le clergé trop ouvertement; mais on a écrit secrètement une lettre circulaire à tous les intendants du royaume; on leur recommande de traiter les protestants avec une grande indulgence. On a supprimé et saisi tous les exemplaires d'un décret de la Sorbonne, aussi insolent que ridicule, contre la tolérance. Le gouvernement a été assez sage pour ne pas souffrir que des pédants d'une communion osassent damner toutes les autres de leur autorité privée. Les hommes s'éclairent, et le *contrains-les d'entrer* paraît aujourd'hui aussi absurde que tyrannique.

M. de Pomaret peut compter sur la certitude de ces nouvelles, et sur les sentiments de celui qui a l'honneur de lui écrire.

5444. — A M. DE CHABANON.

18 décembre.

Mon cher enfant, mon cher ami, mon cher confrère, je ne me connais pas trop en *C sol ut* et en *F ut fa*. J'ai l'oreille dure, je suis un peu sourd; cependant je vous avoue qu'il y a des airs de *Pandore* qui m'ont fait beaucoup de plaisir. J'ai retenu, par exemple, malgré moi :

Ah! vous avez pour vous la grandeur et la gloire. (Act. III.)

D'autres airs m'ont fait une grande impression, et laissent encore un bruit confus dans le tympan de mon oreille.

Pourquoi sait-on par cœur les vers de Racine? c'est qu'ils sont bons. Il faut donc que la musique retenue par les ignorants soit bonne aussi. On me dira que chacun sait par cœur :

J'appelle un chat un chat, et Rolet un fripon; (Boil., sat. I.)

Aimez-vous la muscade? on en a mis partout; (Boil., sat. III.)

(ce sont des vers du pont Neuf, et cependant tout le monde les sait par cœur); que la plupart des ariettes de Lulli sont des airs du pont Neuf et des barcarolles de Venise, d'accord : aussi ne les a-t-on pas retenus comme bons, mais comme faciles. Mais, pour peu qu'on ait de goût, on grave dans sa mémoire tout l'*Art poétique* et quatre actes entiers d'*Armide*. La déclamation de Lulli est une mélopée si parfaite, que je déclame tout son récitatif en suivant ses notes, et en adoucissant seulement les intonations; je fais alors un très grand effet sur les auditeurs, et il n'y a personne qui ne soit ému. La déclamation de Lulli est donc dans la nature, elle est adaptée à la langue, elle est l'expression du sentiment.

Si cet admirable récitatif ne fait plus aujourd'hui le même effet que dans le beau siècle de Louis XIV, c'est que nous n'avons plus d'acteurs, nous en manquons dans tous les genres; et, de plus, les ariettes de Lulli ont fait tort à sa mélopée, et ont puni son récitatif de la faiblesse de ses symphonies. Il faut convenir qu'il y a bien de l'arbitraire dans la musique. Tout ce que je sais, c'est qu'il y a, dans la *Pandore* de M. de La Borde, des choses qui m'ont fait un plaisir extrême.

J'ai d'ailleurs de fortes raisons qui m'attachent à cette *Pandore*. Je vous demanderai surtout de faire une bonne brigue, une bonne cabale, pour qu'on ne retranche point

O Jupiter! ô fureurs inhumaines!
Eternel persécuteur,
De l'infortune créateur, etc.,

et non pas de *l'infortuné*, comme on l'a imprimé, cela est très janséniste, par conséquent très orthodoxe dans le temps présent; ces b..... font Dieu auteur du péché, je veux le dire à l'Opéra. Ce petit blasphème sied d'ailleurs à merveille dans la bouche de Prométhée, qui, après tout, était un très grand seigneur, fort en droit de dire à Jupiter ses vérités.

Si vous recevez des jansénistes dans votre Académie, tout est perdu, ils vont inonder la face de la France. Je ne connais point de secte plus dangereuse et plus barbare. Ils sont pires que les presbytériens d'Ecosse. Recommandez-les à M. d'Alembert; qu'il fasse justice de ces monstres ennemis de la raison, de l'Etat, et des plaisirs.

Je plains beaucoup mademoiselle Durancy, s'il est vrai qu'elle ait la voix dure et les fesses molles. On dit que mademoiselle Dubois a un très beau c...; elle devait se contenter de cet avantage, et ne pas falsifier ma lettre pour faire abandonner le *tripot* de la Comédie à cette pauvre enfant. Ce n'est pas là un tour d'honnête fille, c'est un tour de prêtre; mais, si elle est belle, si elle est bonne actrice, il faut tout lui pardonner. M. le duc de Duras a constaté ce petit artifice, mais il est fort indulgent pour les belles, ainsi qu'on doit l'être; il a établi une petite école de déclamation à Versailles.

Puissiez-vous avoir des acteurs pour votre *Empire romain* (1)! Je m'intéresse à votre gloire comme un père tendre. Je vous aimerai, vous et les beaux-arts, jusqu'au dernier moment de ma vie; maman est de moitié avec moi.

5445. — A M. DE CHABANON.

21 décembre.

Mon cher ami, vous me faites aimer le péché originel. Saint Augustin en était fou; mais celui qui inventa la fable de Pandore avait plus d'esprit que saint Augustin, et était beaucoup plus raisonnable. Il ne damne point les enfants de notre mère Pandore, il se contente de leur donner la fièvre, la goutte, la gravelle par héritage. J'aime Pandore, vous dis-je, puisque vous l'aimez. Tout malade, et tout héritier de Pandore que je suis, j'ai passé une journée entière à rapetasser l'opéra dont vous avez la bonté de vous charger. J'envoie le manuscrit, qui est assez gros, à M. de La Borde, en le priant de vous le remettre. Je lui pardonne l'infidélité qu'il m'a faite pour *Amphion*. Cet Amphion était à coup sûr

(1) La *Censure contre Bélisaire*, par la Sorbonne. (G. A.)
(2) Les *Mémoires* sur le maréchal. (G. A.)

(1) *Eudoxie*. (G. A.)

sorti de la boîte; il lui reste l'espérance très légitime de faire un excellent opéra avec votre secours.

Mademoiselle Dubois m'a joué d'un tour d'adresse; mais si elle est aussi belle qu'on le dit, et si elle a les tétons et le c... plus durs que mademoiselle Durancy, je lui pardonne; mais je n'aime point qu'on m'impute d'avoir célébré les amours et le style de M. Dorat, attendu que je ne connais ni sa maîtresse, ni les vers qu'il a faits pour elle. Cette accusation est fort injuste; mais les gens de bien seront toujours persécutés.

Père Adam est tout ébouriffé qu'on ait chassé les jésuites de Naples, la baïonnette au bout du fusil; il n'en a pas l'appétit moins dévorant. On dit que ces jésuites ont emmené avec eux deux cents petits garçons et deux cents chèvres; c'est de la provision jusqu'à Rome. Il ne serait pas mal qu'on envoyât chaque jésuite dans le fond de la mer, avec un janséniste au cou.

Madame Denis mangera demain vos huîtres; je pourrai bien en manger aussi, pourvu qu'on les grille. Je trouve qu'il y a je ne sais quoi de barbare à manger un aussi joli petit animal tout cru. Si messieurs de Sorbonne mangent des huîtres, je les tiens anthropophages.

Je vous recommande, mon cher confrère en Apollon, l'*Empire romain* (1) et *Pandore*. Nous vous aimons tous comme vous méritez d'être aimé.

5446. — A S. A. MONSEIGNEUR LE DUC DE BOUILLON.

A Ferney, 23 décembre.

Monseigneur, je n'ai appris la perte cruelle que vous avez faite que dans l'intervalle de ma première lettre et celle dont votre altesse m'a honoré. Personne ne souhaite plus que moi que le sang des grands hommes et des hommes aimables ne tarisse point sur la terre. Je suis pénétré de votre douleur, et sûr de votre courage.

Je ne crains pas plus les mauléonistes (2) que les jansénistes et les moliniste. Le siècle de Louis XIV était beaucoup plus éloquent que le nôtre, mais bien moins éclairé. Toutes les misérables disputes théologiques sont bafouées aujourd'hui par les honnêtes gens d'un bout de l'Europe à l'autre. La raison a fait plus de progrès en vingt années, que le fanatisme n'en avait fait en quinze cents ans.

Nos mœurs changent, Brutus; il faut changer nos lois.
La Mort de César, act. III, sc. IV.

Bossuet avait de la science et du génie; il était le premier des déclamateurs, mais le dernier des philosophes, et je puis vous assurer qu'il n'était pas de bonne foi. Le quiétisme était une folie qui passa par la tête périgourdine de Fénelon, mais une folie pardonnable, une folie d'un cœur tendre, et qui devint même héroïque dans lui. Je ne vois dans la conduite du cardinal de Bouillon que celle d'une âme noble, qui fut intrépide dans l'amitié et dans la disgrâce. Je n'aime point Rome, mais je crois qu'il fit très bien de se retirer à Rome.

J'ai déjà insinué mes sentiments dans les éditions précédentes du *Siècle de Louis XIV*. Je les développerai dans cette édition nouvelle, avec mon amour de la vérité, mon attachement pour votre maison, mon respect pour le trône, et mes ménagements pour l'Église.

Serai-je assez hardi, monseigneur, pour vous supplier de m'envoyer tout ce qui concerne l'impudent et ridicule interrogatoire fait à madame la duchesse de Bouillon par ce La Reynie, l'âme damnée de Louvois? Le temps de dire la vérité est venu. Soyez sûr de mon zèle et de la discrétion que je dois à votre confiance.

Je garderai le secret à M. Maigrot. Il paraît que ce M. Maigrot a arrangé quelques petites affaires entre votre altesse et moi indigne, il y a environ vingt-cinq ans. S'il est parent d'un certain évêque Maigrot, qui alla à la Chine combattre les jésuites, je l'en aime davantage.

Conservez-moi, monseigneur, vos bontés, qui me sont précieuses. Je suis attaché à votre altesse avec le plus tendre et le plus profond respect.

5447. — A M. DAMILAVILLE.

24 décembre.

Mon cher ami, je reçois votre lettre du 8 du mois avec votre mémoire. Il n'y a, je crois, rien à répliquer; mais la puissance ne cède pas à la raison :

Sic volo, sic jubeo... (JUV., sat. VI.)

est d'ordinaire la raison des gens en place. Il faut absolument entourer M. et madame de Sauvigny de tous les côtés, et les empêcher surtout de donner contre vous des impressions qu'il ne serait peut-être plus possible de détruire, quand la place qui vous est si bien due viendrait à vaquer.

J'ai écrit encore à madame de Sauvigny, et je lui ai fait parler. Je me flatte qu'ils ne verront pas votre mémoire, il les mettrait trop dans leur tort, et des reproches si justes ne serviraient qu'à les aigrir.

Je suis très fâché que vous ayez donné le mémoire à M. Foulon (1). S'il parvient à M. de Sauvigny, il sera fâché qu'on dévoile qu'il a déjà demandé la place en question pour d'autres, et surtout pour un receveur général des finances, à qui elle ne convient point. Cette démarche, que vous rappelez, a plutôt l'air d'un marché que d'une protection. L'affaire est délicate, et demande à être traitée avec tous les ménagements possibles; heureusement vous avez du temps. Ne pourriez-vous point trouver quelque ami auprès de M. Cochin, qui est un homme juste, et qui ferait sentir à M. le contrôleur général le prix de vos longs et utiles services?

Je n'aurai probablement aucune réponse, de longtemps, de M. de Choiseul; il me néglige beaucoup. On m'a fait des tracasseries auprès de lui pour les sottes affaires de Genève; mais c'est ce qui m'inquiète fort peu.

Ne manquez pas, mon cher ami, de m'écrire dès que le titulaire sera près d'aller rendre ses comptes à Dieu; j'écrirai alors sur-le-champ à M. le duc de Choiseul. Malgré tout ce que le sieur Tronchin a fait pour lui persuader que je prenais le parti des représentants, je représenterai très hardiment pour vous; car vous sentez bien que la place n'étant pas encore vacante, je n'ai pu écrire que de façon à préparer les voies; et encore m'a-t-il été fort difficile de faire venir la chose à propos, dans une lettre où il était question d'autres affaires, écrite à un ministre chargé du poids de la guerre, de la paix, et du détail des provinces. Mais, quand il s'agira réellement de donner la place qui vous est due, alors il se souviendra que je lui en ai déjà écrit. Je crois même qu'il serait bon que vous préparassiez à l'avance un mémoire court pour M. le contrôleur général; je l'enverrais à M. de Choiseul, et il serait homme à le donner lui-même.

Je ne sais plus rien de l'affaire des Sirven.

Voici une petite réponse que j'ai cru devoir faire, par mon laquais, au sieur Coger (2), qui m'a fait l'honneur de m'écrire. Adieu; je vous embrasse, mon très cher ami. Je suis dans mon lit, accablé de maux et d'affaires.

5448. — A M. OLIVIER DES MONTS.

25 décembre.

La personne à qui vous avez bien voulu écrire, monsieur, le 17 de décembre, peut d'abord vous assurer que vous ne serez point pendu. L'horrible absurdité des persécutions, sur des matières où personne ne s'entend, commence à être décriée partout. Nous sortons de la barbarie. Un édit pour légitimer vos mariages a été mis trois fois sur le tapis devant le roi à Versailles : il est vrai qu'il n'a point passé; mais on a écrit à tous les gouverneurs de province, procureurs généraux, intendants, de ne vous point molester. Gardez-vous bien de présenter une requête au conseil, au nom des protestants, sur le nouvel arrêt rendu à Toulouse; elle ne serait pas reçue : mais voici, à mon avis, ce qu'il faut faire.

Un conseiller au parlement de Toulouse fit imprimer, il y a environ quatre mois, une lettre contre le jugement définitif rendu par MM. les maîtres des requêtes en faveur des Calas. Le conseil y est très maltraité, et on y justifie, autant qu'on le peut, l'assassinat juridique commis par les juges de Toulouse. M. Chardon, maître des requêtes, et fort avant dans la confiance de M. le duc de Choiseul, n'attend que cette pièce pour rapporter l'affaire des Sirven au conseil privé du roi.

Tâchez de vous procurer cet impertinent libelle par vos amis, qu'on l'adresse sur-le-champ à M. Chardon, avec cette apostille sur l'enveloppe : *Pour l'affaire des Sirven*, le tout sous l'enveloppe de monseigneur le duc de Choiseul, à Versailles. Cela demande un peu de diligence. Ne me citez point, je vous en prie. Il faut aller au secours de la place sans tambour et sans trompette.

Je vais écrire à M. Chardon que probablement il recevra, dans quelques jours, la pièce qu'il demande. Quand cela sera fait, je me flatte que M. le duc de Choiseul lui-même protégera ceux qu'on exclut des offices municipaux. La chose est

(1) *Eudoxie*. (G. A.)
(2) Voyez, au *Catalogue* des écrivains du *Siècle de Louis XIV*, l'article BOSSUET. (G. A.)

(1) Le même qui fut tué par le peuple le 22 juillet 1789. (G. A.)
(2) *Réponse catégorique au sieur Coger*. Voyez tome IV. (G. A.)

un peu délicate, parce que vous n'avez pas les mêmes droits que les luthériens ont en Alsace, et que d'ailleurs M. le duc de Choiseul n'est point le secrétaire d'État de votre province; mais on peut aisément attaquer l'arrêt de votre parlement, en ce qu'il outrepasse ses pouvoirs, et que la police des offices municipaux n'appartient qu'au conseil.

Voilà tout ce qu'un homme qui déteste le fanatisme et la superstition peut avoir l'honneur de vous répondre, en vous assurant de ses obéissances, et en vous demandant le secret.

5449. — A M. CHARDON.

25 décembre.

Monsieur, je n'ai pu retrouver le petit mémoire fait par un conseiller du parlement de Toulouse, dans lequel on justifie l'assassinat juridique de Jean Calas, et on soutient l'incompétence et l'irrégularité prétendue de l'arrêt de MM. les maîtres des requêtes. Mais je crois que vous recevrez dans une quinzaine de jours, au plus tard, cette pièce de Toulouse même; elle vous sera adressée sous l'enveloppe de M. le duc de Choiseul.

Je crois que les circonstances n'ont jamais été plus favorables pour tirer la famille Sirven de l'oppression cruelle dans laquelle elle gémit depuis six années. Elle a contre elle un juge ignorant, un parlement passionné, un peuple fanatique; mais elle aura pour elle son innocence et M. Chardon.

Cette affaire est bien digne de vous, monsieur. Non seulement vous serez béni par cinq cent mille protestants, mais tous les catholiques ennemis de la superstition et de l'injustice vous applaudiront. Je me flatte enfin que l'absence de M. Gilbert ne vous empêchera point de rapporter l'affaire devant le roi, et je suis bien sûr que le roi sera touché de la manière dont vous la rapporterez. Je m'intéresse autant à votre gloire qu'à la justification des Sirven.

J'ai lu le livre de M. de La Rivière (1) : je ne sais si c'est parce que je cultive quelques arpents de terre, que je n'aime point que les terres soient seules chargées d'impôts. J'ai peur qu'il ne se trompe avec beaucoup d'esprit, mais je m'en rapporte à vos lumières.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect, et un attachement qui se fortifie tous les jours, monsieur, votre, etc.

P.-S. J'apprends dans le moment, monsieur, que vous allez faire le rapport devant le roi. Vous n'aurez point encore reçu le mémoire du conseiller de Toulouse contre MM. les maîtres des requêtes; mais soyez assuré qu'il existe; je l'ai lu, et je suis incapable de vous tromper.

5450. — A M. DE CHABANON.

25 décembre.

En qualité de vieux faiseur de vers, mon cher ami, je voudrais avoir fait les deux épigrammes qu'on m'a envoyées, et surtout celle contre Piron (2), qui venge un honnête homme des insultes d'un fou; mais pour les vers contre M. Dorat (3), je les condamne, quoique bien faits. Il ne faut point troubler les ménages; on doit respecter l'amour, on doit encore plus respecter la société. Il est très mal de m'imputer ce sacrilége. Je n'aime point d'ailleurs à nourrir les enfants que je n'ai point faits. En un mot, j'ai beaucoup à me plaindre; le procédé n'est pas honnête.

Oui vraiment, j'ai lu le *Galérien* (4) : il y a des vers très heureux, il y en a qui partent du cœur, mais aussi il y en a de pillés. Le style est facile, mais quelquefois trop incorrect. La bourse donnée par le galérien à la dame ressemble trop à *Nanine*. Le vieux prédicant est un infâme d'avoir laissé son fils aux galères si longtemps. La reconnaissance pèche absolument contre la vraisemblance. Le dernier acte est languissant; la pièce n'est pas bien faite, mais il y a des endroits touchants. L'auteur me l'a envoyée; je l'ai loué sur ce qu'il a de louable.

Il paraît une nouvelle *Histoire de Louis XIII* (5) que je n'ai pas encore lue. Celle de Le Vassor doit être dans la Bibliothèque du roi, comme Spinosa dans celle de M. l'archevêque.

Je vous ai déjà mandé, mon cher confrère en Melpomène, que j'ai envoyé à M. de La Borde *Pandore*, avec une grande partie des changements que vous désirez, le tout accompagné de quelques réflexions qui me sont communes avec maman (1). Elle s'est gorgée de vos huîtres. Je suis toujours embarrassé de savoir comment les huîtres font l'amour, cela n'est encore tiré au clair par aucun naturaliste.

J'attends avec bien de l'impatience l'ouvrage de M. Anquetil (2): j'aime Zoroastre et Brama, et je crois les Indiens le peuple de toute la terre le plus anciennement civilisé. Croiriez-vous que j'aie eu chez moi le fermier-général du roi de Patna (3)? Il sait très bien la langue courante des brames, et m'a envoyé des choses fort curieuses. Quand on songe que, chez les Indiens, le premier homme s'appelle Adimo, et la première femme d'un nom qui signifie la vie, ainsi que celui d'Eve; quand on fait réflexion que notre article *le* était *a* vers le Gange, et qu'Abrama ressemble prodigieusement à Abram, la foi peut être un peu ébranlée; mais il reste toujours la charité, qui est bien plus nécessaire que la foi. Ceux qui m'imputent l'épigramme contre M. Dorat n'ont point du tout de charité, l'abbé Guyon encore moins; mais vous en avez, et de celle qu'il me faut. Je vous le rends bien, et je vous aime de tout mon cœur.

5451. — A M. MAIGROT.

A Ferney, 28 décembre.

Monsieur, vous m'imposez le devoir de la reconnaissance pour le reste de ma vie, puisque c'est vous qui m'avez assuré une rente viagère, et qui me faites connaître la vérité, que j'aime encore mieux qu'une rente.

A propos de vérité, je dois vous dire que monseigneur l'électeur palatin ne croit ni au prétendu cartel proposé par l'électeur Charles-Louis au vicomte de Turenne, ni à la lettre que M. de Ramsay a imprimée dans son histoire, ni à la réponse. Effectivement la lettre de l'électeur est du style de Ramsay, et ce Ramsay était un peu enthousiaste. Cependant feu M. le cardinal d'Auvergne m'a fait l'honneur de me dire plusieurs fois que le cartel était vrai, et M. le grand-prieur de Vendôme disait qu'il en était sûr. Les historiens et le public aiment ces petites anecdotes.

Je me flatte que vous mettrez le comble à votre générosité en me faisant part de la lettre de Louis XIV au cardinal de Bouillon (4), laquelle doit être des premiers jours d'avril ou des derniers de mars 1699. Cette lettre est nécessaire; elle est le fondement de tout.

Si vous aviez aussi quelques anecdotes intéressantes sur le prince de Turenne, qui donnait de si grandes espérances, et qui fut tué à la bataille de Steinkerque, vous me mettriez en état de déployer encore plus le zèle qui m'attache à cette illustre maison. J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que je vous dois, etc.

5452. — A MADAME NECKER.

28 décembre.

Madame, il faut que j'implore votre esprit conciliant contre l'esprit de tracasserie : ce n'est pas des tracasseries de Genève que je parle, on a beau vouloir m'y fourrer, je n'y ai jamais pris part que pour en rire avec la belle Catherine Ferbot, digne objet des amours inconstants de Robert Covelle (5). Il s'agit d'une autre tracasserie que le tendre amour me fait de Paris au mont Jura, à l'âge de soixante-quatorze ans, temps auquel on a peu de choses à démêler avec ce monsieur.

On m'a envoyé de Paris des vers bien faits sur M. Dorat et sa maîtresse; on m'a envoyé aussi une réponse de M. Dorat très bien faite; mais ce qui est assurément très mal fait, c'est de m'imputer les vers contre les amours et la poésie de M. Dorat. Je jure, par votre sagesse et par votre bonté, madame, que je n'ai jamais su que M. Dorat eût une nouvelle maîtresse. Je leur souhaite à tous deux beaucoup de plaisir et de constance. Mais il me paraît qu'il y a de l'absurdité à me faire auteur d'un petit madrigal qui tend visiblement à brouiller l'amant et la maîtresse, chose que j'ai regardée toute ma vie comme une méchante action.

Je sais que M. Dorat vient chez vous quelquefois; je vous prie de lui dire, pour la décharge de ma conscience, que je suis innocent, et qu'il faudrait être un innocent pour me soupçonner; c'est apparemment le sieur Coger, ou quelque licencié de Sorbonne, qui a débité cette abominable calomnie dans le *prima mensis* (6). En un mot, je m'en lave les

(1) L'*Ordre essentiel des sociétés*. (G. A.)
(2) Par Marmontel. (G. A.)
(3) Par La Harpe. (G. A.)
(4) Le drame de Fenouillot de Falbaire. (G. A.)
(5) Par de Bury. (G. A.)

(1) Toujours madame Denis. (G. A.)
(2) Anquetil-Duperron, traducteur du *Zend-Avesta*. (G. A.)
(3) Peacock. (G. A.)
(4) Relativement à l'affaire du quiétisme. (K.) — Voyez le *Siècle de Louis XIV*, ch. XXXVIII. (G. A.)
(5) Voyez la *Guerre civile de Genève*. (G. A.)
(6) Assemblée mensuelle des docteurs de Sorbonne. (G. A.)

mains. Je ne veux point qu'on me calomnie, et je vous prends pour ma caution. Que celui qui a fait l'épigramme la garde; je ne prends jamais le bien d'autrui.

J'apprends, dans le moment, que la demoiselle qui est l'objet de l'épigramme est une demoiselle de l'Opéra. Je ne sais si elle est danseuse ou chanteuse; j'ai beaucoup de respect pour ces deux talents, et il ne me viendra jamais en pensée de troubler son ménage. On dit qu'elle a beaucoup d'esprit; je la révère encore plus. Mais, madame, si l'esprit, si les grandes connaissances, et la bonté du cœur, méritent les plus grands hommages, vous ne pouvez douter de ceux que je vous rends, et des sentiments respectueux avec lesquels je serai toute ma vie votre, etc.

5453. — A M. P*** DE V***.

Au château de Ferney.

Je suis si vieux et si malade, monsieur, que je n'ai pu vous répondre plutôt. Vous êtes, ce me semble, du pays de Maynard (1); vos vers en ont la grâce. Je suis bien loin de mériter tout ce que vous me dites de séduisant; je n'y reconnais qu'une chose de vraie, c'est le vif intérêt que je prends aux progrès des jeunes gens dans les lettres.

Vous voulez, monsieur, faire une pièce de théâtre (2); et Henri IV est votre héros. Je suis très peu propre à décider, dans ma retraite, du succès que doit avoir une pièce de théâtre à Paris. On dit que le goût du public est entièrement changé. Le mien, qui ne l'est pas, est trop suranné et trop hors de mode.

Je suis, etc.

5454. — A M. MARMONTEL.

1er janvier 1768.

Que voulez-vous que je vous dise, mon cher confrère? Le pain vaut quatre sous la livre; il y a des gens de mérite qui n'en ont pas assez pour nourrir leur famille, et on a élevé des palais pour loger et nourrir des fainéants qui ont beaucoup moins de bon sens que Panurge, qui sont bien loin de valoir frère Jean des Entomeures, et qui n'ont d'autre soin, après boire, que de replonger les hommes dans la crasse ignorance qui dota autrefois ces polissons.

Tout ce qui m'étonne, c'est qu'on ne se soit pas encore avisé de faire une faculté des Petites-Maisons. Cette institution aurait été beaucoup plus raisonnable; car enfin les Petites-Maisons n'ont jamais fait de mal à personne, et la sacrée faculté en a fait beaucoup. Cependant, pour la consolation des honnêtes gens, il paraît que la cour fait de ces cuistres fourrés tout le cas qu'ils méritent, et que, si on ne les détruit pas, comme on a détruit les jésuites, on les empêche au moins d'être dangereux.

On n'en fait pas encore assez. Il faudrait leur défendre, sous peine d'être mis au carcan avec un bonnet d'âne, de donner des décrets. Un décret est une espèce d'acte de juridiction. Ils peuvent tout au plus dire leur avis comme les autres citoyens, au risque d'être sifflés; mais ils n'ont pas plus droit que Fréron de donner un décret. Les théologiens ne donnent des décrets ni en Angleterre, ni en Prusse : aussi les Anglais et les Prussiens nous ont bien battus. Il faut de bons laboureurs et de bons soldats, de bons manufacturiers, et le moins de théologiens qu'il soit possible : tous ces petits ergoteurs rendent une nation ridicule et méprisable. Les Romains, nos vainqueurs et nos maîtres, n'ont point eu de sacrée faculté de théologie. Adieu, mon cher ami; mes respects à madame Geoffrin.

5455. — A M. DAMILAVILLE.

1er janvier.

Mon cher ami, je crains que vous ne soyez malade. Vous ne me parlez point de l'affaire de M. Chardon. Je crains bien qu'elle ne soit funeste aux Sirven. Il se peut que les plaintes du parlement de Paris l'empêchent de rapporter au conseil un procès contre un autre parlement. Il se peut encore que le conseil ne veuille pas ordonner la révision, pour ne pas exposer le roi à de nouvelles remontrances. Il y a dans toute l'aventure des Sirven une fatalité qui m'effraie. Ne me laissez pas, je vous prie, dans l'ignorance profonde où je suis d'une chose à laquelle nous prenons tous deux tant d'intérêt. Serait-il possible qu'après cinq années de soins et de peines, nous fussions moins avancés que le premier jour! Le désastre de la Cayenne s'étend donc bien loin! Voilà comme le malheur est fait : il pousse des racines jusqu'à deux ou trois mille lieues; le bonheur, quand il y en a un peu, ne va pas si loin.

Je n'ai point le décret de la Sorbonne (1). On dit que c'est une pièce curieuse qu'il faut avoir dans sa bibliothèque.

Vous avez dû recevoir un paquet d'Italie pour notre ami. Je vous souhaite, mon cher ami, une bonne année, et je me souhaite à moi la consolation de vous revoir encore. Pourrait-on avoir un almanach royal par la poste? Je ne crois pas que la Sorbonne s'oppose à l'envoi de ces livres. J'espère avoir demain samedi de vos nouvelles.

5456. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

2 janvier (2).

Je vous dois des réponses, mon cher philosophe militaire; mais il y a trois mois que je ne sors presque point de mon lit. J'achève ma carrière tout doucement; ma plus grande peine est de ne pouvoir remplir, comme je voudrais, les devoirs de mon cœur.

Savez-vous bien qu'on a imprimé en Hollande un petit livre intitulé, le *Philosophe militaire* (3)? Ce n'est pourtant pas vous qui l'avez fait; on le connaissait depuis longtemps en manuscrit. C'est un ouvrage dans le goût du *Curé Meslier;* il est de Saint-Hyacinthe, que la chronique scandaleuse a cru fils de l'évêque de Meaux, Bossuet : il avait été en effet officier un ou deux ans. Tâchez de vous procurer cet écrit; il n'est pas orthodoxe, mais il est très bien raisonné et mérite d'être réfuté.

Vous pourriez aisément faire venir d'Amsterdam une petite bibliothèque complète. Vous n'auriez qu'à vous adresser à un libraire de Bordeaux, et lui dire de vous faire venir par Marc-Michel Rey, libraire d'Amsterdam, tous les livres que ce Marc-Michel a imprimés sur ces matières; il y en a plus de quinze volumes. Le secrétaire de M. le maréchal de Richelieu ou de l'intendant de la province pourrait aisément vous faire passer le paquet; il n'y a pas à présent de voie plus commode.

Il paraît une autre brochure du même Saint-Hyacinthe intitulée, le *Dîner du comte de Boulainvilliers* (4). On pourrait vous l'envoyer par la poste de Lyon; mais il serait à propos que vous eussiez une correspondance à Limoges.

Je vous souhaite une bonne année; vivez longtemps, monsieur, pour l'intérêt de la vertu et de la vérité.

5457. — A M. HENNIN.

A Ferney, 4 janvier.

Lorsque vous prîtes le sieur Galien, monsieur, l'humanité et l'espérance qu'il se corrigerait sous vos yeux m'engagèrent à ensevelir dans le silence tous les sujets que je pouvais avoir de me plaindre de lui.

M. le maréchal de Richelieu, qui l'avait fait enfermer à Saint-Lazare pendant une année, me l'envoya, et me pria de veiller sur sa conduite. Toute ma maison sait quelles attentions j'ai eues pour lui. M. le maréchal me recommanda expressément de le faire manger avec les principaux domestiques. J'ai rempli toutes les vues de M. le maréchal, autant qu'il a été en moi, pendant une année entière. J'ai dissimulé tous ses torts.

Depuis qu'il est chez vous, il a écrit à M. le maréchal de Richelieu des lettres dont je ne dois pas assurément être content, et que M. le maréchal m'a renvoyées.

Je me flatte que vous approuverez le silence que j'ai gardé si longtemps avec vous, et l'aveu que je suis obligé de vous faire aujourd'hui.

Je suis bien sûr, au reste, que vous n'avez pas admis ce jeune homme dans vos secrets, et que vous avez bien senti dès le premier jour qu'il n'était pas fait pour être dans votre confidence. Je sais à quel point il est dangereux, et vous ne savez pas ce que j'en ai souffert.

Le parti que vous prenez de le chasser est indispensable. Comptez que vous prévenez par là des chagrins qu'il vous aurait attirés. Il voulait aller chez ses parents au village de Salmoran, dont il est natif (5). Je pense qu'il est à propos qu'il y retourne incessamment. La plus grande bonté que vous puissiez avoir pour lui est de l'avertir sérieusement qu'il se

(1) De Toulouse. (G. A.)
(2) Ce monsieur P. de V. fit imprimer en effet une pièce en trois actes sur Henri IV. (G. A.)

(1) Contre *Bélisaire*. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Ou plutôt le *Militaire philosophe*. (G. A.)
(4) Par Voltaire. Voyez, tome VI, le XX^e^ des *Dialogues*. (G. A.)
(5) Ailleurs Voltaire le dit né à Voiron. (G. A.)

prépare un avenir bien malheureux, s'il ne réforme pas sa conduite.

L'article de ses dettes sera très embarrassant. Je pense qu'il serait assez convenable que vous fissiez rendre les bijoux à ceux qui les ont vendus, et qui ne sont pas payés. Je crois qu'il doit beaucoup au sieur Souchai, marchand de drap. M. le maréchal de Richelieu ne veut point entrer dans ses dettes, qu'il avait expressément défendues. Cependant, si on peut faire quelque accommodement, je ne désespère pas qu'il n'accorde une petite somme.

Nous sommes infiniment sensibles, maman et moi, à l'embarras et aux désagréments que sa mauvaise conduite peut vous causer. Adieu, monsieur; je vous embrasse avec le plus tendre et le plus respectueux attachement.

5458. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 janvier.

Comme les cuisiniers, mon cher ange, partent toujours de Paris le plus tard qu'ils peuvent, et s'arrêtent en chemin à tous les bouchons, j'ai reçu un peu tard la lettre que vous avez bien voulu m'écrire le 14 de décembre. Ma réponse arrivera gelée; notre thermomètre est à douze degrés au-dessous du terme de la glace; une belle plaine de neige, d'environ quatre-vingts lieues de tour forme notre horizon; me voilà en Sibérie pour quatre mois. Ce n'est pas assurément cette situation qui me fait désirer de vous revoir et de vous embrasser; je quitterais le paradis terrestre pour jouir de cette consolation. J'espère bien quelque jour venir faire un tour à Paris, uniquement pour vous et pour madame d'Argental. Il me sera impossible d'abandonner longtemps ma colonie. J'ai fondé Carthage, il faut que je l'habite, sans quoi Carthage périrait; mais je vous réponds bien que, si je suis en vie dans dix-huit mois, vous reverrez un vieux radoteur qui vous aime comme s'il ne radotait point.

M. de Thibouville me dit qu'il faut que je vous envoie la lettre de M. le duc de Duras; je ne sais trop où la retrouver. Elle contenait, en substance, que la belle Dubois m'avait traité comme ses amants, qu'elle m'avait trompé, que la comédie était, comme beaucoup d'autres choses, fort en décadence; qu'il avait établi un petit séminaire de comédiens à Versailles, qui ne promettait pas grand'chose; que Lekain était toujours bien malade, et que la tragédie était tout aussi malade que lui.

Nous manquons d'hommes en bien des genres, mon cher ange, cela est très vrai; mais les autres nations ne sont pas en meilleur état que nous.

M. Chardon m'avait promis de rapporter l'affaire des Sirven avant la naissance de notre Sauveur; mais les petites niches qu'il a plu au parlement de lui faire ont retardé l'effet de sa bonne volonté. L'affaire n'a point été rapportée; je ne sais plus où j'en suis, après cinq ans de peines. Il faut se résigner à Dieu et au parlement.

Pour mon petit procès avec madame Gilet, il ne m'inquiète guère; c'est une idiote qui veut quelquefois faire le bel esprit, et qui parle quelquefois à tort et à travers à M. Gilet. Elle est peu écoutée; mais M. Gilet a quelquefois des fantaisies, des lubies, et il y a des affaires dans lesquelles il se rend fort difficile. Il est triste d'avoir des démêlés avec des gens de ce caractère. Je suis sensiblement touché de la bonté que vous avez de songer à redresser l'esprit de M. Gilet.

Mon pauvre Damilaville est tout ébouriffé de la crainte de n'être pas à la tête des vingtièmes. Je vous avoue que je lui souhaiterais une autre place; c'est un lieutenant-colonel dont tout le monde désire que le régiment soit réformé.

N'êtes-vous pas bien aise que l'affaire de Pologne soit accommodée à la plus grande gloire de Dieu et de la raison? Joseph Bourdillon (1), professeur en droit public, n'a pas laissé de servir dans ce procès. Puissé-je réussir comme lui dans celui des Sirven! puissé-je surtout venir un jour vous dire combien je vous aime, combien je vous suis attaché pour le reste de ma languissante vie!

5459. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 6 janvier.

M. Hennin, résident à Genève, me mande, monseigneur, qu'il a eu l'honneur de vous écrire au sujet de Galien. Vous avez vu, par mes lettres, que je n'espérais pas que ce jeune homme se maintînt longtemps dans ce poste. Il s'est avisé de faire imprimer une mauvaise pasquinade (1) dans le style d'un laquais, sur les affaires de Genève; et il a eu la méchanceté inepte de me l'attribuer, en l'imprimant sous le nom d'un *vieillard moribond*, et en ajoutant à ce titre des qualifications peu agréables.

M. Hennin m'a envoyé l'ouvrage, et m'a instruit en même temps qu'il était obligé de le renvoyer, et qu'il vous en écrivait.

Mon respect pour la protection dont vous l'honoriez m'avait fait toujours dévorer dans le silence les perfidies qu'il m'avait faites. Il allait acheter à Genève tous les libelles qu'il pouvait déterrer contre moi, et les vendait à ceux qui venaient dans le château. Je lui remontrai l'énormité et l'ingratitude de ce procédé. Je voulus bien ne l'imputer qu'à sa curiosité et à sa légèreté. Je ne voulus point vous en instruire. J'espérai toujours que le temps et l'envie de vous plaire pourraient corriger son caractère. Je vois, par une triste expérience, que mes ménagements ont été trop grands et mes espérances trop vaines.

Je pense qu'il serait convenable qu'il allât en Dauphiné pour y faire imprimer l'histoire de cette province, qu'il a entreprise. Il est du village de Salmoran, dont il a pris le nom, et il avait toujours témoigné le désir d'y aller voir ses parents.

Peut-être l'article de ses dettes sera-t-il un peu embarrassant avant qu'il parte de Genève. On prétend qu'elles vont à plus de cent louis; c'est ce que j'ignore: mais je sais qu'il répond aux marchands que c'est à vous à payer la plupart des fournitures. J'ai déjà payé deux cents livres, dont je vous avais envoyé les quittances, et que vous avez eu la bonté de me rembourser.

Je vous ai mandé que je ne paierais rien de plus sans votre ordre précis, et j'ai tenu parole, à un louis près. Peut-être voudriez-vous bien encore accorder une petite somme, afin qu'un jeune homme que vous avez daigné faire élever avec tant de générosité ne partît pas de Genève absolument en banqueroutier.

Tous les esprits sont violemment irrités contre lui à Genève. Cette affaire est très désagréable; mais, après tout, l'âge peut le mûrir. Tout ce que vous avez daigné faire pour lui peut parler à son cœur; et quelque chose qui arrive, vous aurez toujours la satisfaction d'avoir exercé les sentiments de votre caractère noble et bienfaisant.

Le thermomètre est ici à treize degrés et un quart au-dessous de la glace; l'encre gèle; mais quoique Galien m'intitule vieillard moribond, je sens que mon cœur a encore quelque chaleur. Elle est tout entière pour vous; elle anime le profond respect avec lequel je vous serai attaché jusqu'au dernier moment de ma vie.

5460. — A M. HENRI PANCKOUCKE.

A Ferney, le 8 janvier.

Vous ne sauriez croire, monsieur, combien j'aime le stoïcien Caton (2), tout épicurien que je suis. Vous avez bien raison de penser que l'amour serait fort mal placé dans un pareil sujet. La partie carrée des deux filles de Caton, dans Addison, fait voir que les Anglais ont souvent pris nos ridicules. Je suis très aise que vous ne vous soyez point laissé entraîner au mauvais goût. Les Français ne sont pas encore dignes d'avoir beaucoup de tragédies sans amour, et je doute même que la mode en vienne jamais; mais vous me paraissez digne de mettre au jour les vertus morales et héroïques sur le théâtre. J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments d'estime que vous méritez, monsieur, votre, etc.

5461. — A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

8 janvier.

Il y a des occasions, monsieur, où il faut chanter des Te Deum au lieu de De profundis. Les âmes de ces deux braves gens sont immortelles sans doute, puisqu'elles ont eu tant de lumières et tant de courage. J'espère bientôt avoir l'honneur de mourir comme eux, quoique des faquins aient poussé la calomnie jusqu'à dire que j'allais à confesse. Il faut être bien méchant et avoir l'âme bien noire pour inventer de pareilles impostures.

Agréez mes respects et présentez-les, je vous prie, à MM. Duché et Venel. Je serais bien trompé si le titre d'encyclopédiste vous avait nui auprès de M. de Guerchy (3); mais

(1) Voltaire a signé de ce nom l'*Essai sur les dissensions des Eglises de Pologne*. (G. A.)

(1) C'était un dialogue entre Ésope et Abauzit. (G. A.)

(2) Ce cousin du grand éditeur Panckoucke lui avait envoyé une tragédie sur la *Mort de Caton*. (G. A.)

(3) Ambassadeur de France en Angleterre. (G. A.)

je vous suis bien caution que le titre d'encyclopédiste ne vous fera aucun tort auprès de M. du Châtelet (1).

Nous avons essuyé un froid si excessif, et j'ai été si malade, que je n'ai pu répondre encore à madame Cramer.

On m'a envoyé quelques petites brochures intéressantes échappées aux griffes de l'inquisition. Ayez la bonté de me mander si on pourrait vous faire tenir quelques-unes de ces fariboles sous l'enveloppe de M. l'intendant, ou du premier secrétaire, ou sous une enveloppe quelconque. Gardons-nous la fidélité et le secret que se doivent les initiés aux sacrés mystères. Quand vous irez faire des revues, ce qui est une chose infiniment agréable, n'oubliez pas, monsieur, votre ancienne auberge. L'hôte, l'hôtesse, et toutes les filles du cabaret, sont à vos ordres.

5462. — A M. DAMILAVILLE.

8 janvier.

Mon cher ami, je n'ai point vu la facétie de la Sorbonne(2), et me soucie fort peu de voir cette platitude; mais j'ai lu l'arrêt du conseil contre le parlement, et la vengeance de M. Chardon, de laquelle j'ai été fort édifié. Pourvu que ces tracasseries parlementaires ne nuisent point aux Sirven, je suis content.

Le froid est excessif. Mes paroles sont gelées, et la main de celui qui écrit est transie.

Je suppose que M. d'Alembert a reçu la lettre d'Italie que j'ai fait chercher à Genève. Voulez-vous bien avoir la bonté d'envoyer l'incluse à M. de La Harpe, rue du Battoir?

Portez-vous bien, et quand vous serez à la tête des vingtièmes, *écrasez l'inf.*

5463. — A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

Je suis aveugle et sourd; ainsi, monsieur, je ne vois et n'entends plus ce qu'on peut faire et dire contre moi.

Votre estime me dédommage du tort que me font mes ennemis. Ces messieurs m'ont pris pour ainsi dire au maillot, et me poursuivent jusqu'à l'agonie. Vous avez raison, monsieur, de me donner des conseils si honnêtes contre les premiers mouvements de la vengeance : on n'en est pas toujours le maître; mais plus elle est vivement sentie, moins elle est durable, tant le moral dépend du physique de l'homme, presque toujours borné dans ses vices comme dans ses vertus. Je serais seulement fâché que Fréron se fît honneur de ma haine; je ne me suis jamais oublié à ce point-là. Est-ce qu'on ne peut écraser un insecte qui nous jette son venin, sans commettre le péché de la colère, si naturel et si condamnable? Conservez, monsieur, cette aimable philosophie qui fait plaindre les méchants sans les haïr, et qui vient si poliment adoucir les tourments de ma caducité dans ma solitude: sur les bords de mon tombeau, j'oppose à mes persécuteurs l'honneur de votre amitié. J'en mourrai plus tranquille. L'ERMITE DE FERNEY.

5464. — A M. DE CHABANON.

11 janvier.

Mon très cher confrère, vous êtes assurément bien bon, quand vous travaillez à *Eudoxie*, de songer à la maîtresse de Prométhée (3). Je suis persuadé que vous aurez été un peu en retraite pendant les grands froids, et qu'*Eudoxie* est actuellement bien avancée. L'empire romain est tombé, mais votre pièce ne tombera point.

Vous avez raison assurément sur ce potier de Prométhée qui ferait une fort plate figure lorsqu'on danserait et qu'on chanterait autour de Pandore, et qu'il resterait assis sur une banquette verte sans dire un mot à sa créature. Il n'y a, ce me semble, d'autre parti à prendre que de le faire en aller pendant le divertissement, pour demander à l'Amour quelques nouvelles grâces. Après que le chœur a chanté :

O ciel! ô ciel! elle respire.
Dieu d'amour, quel est ton empire!

il faudra que le potier dise ces quatre vers :

Je revole aux autels du plus charmant des dieux.
Son ouvrage m'étonne, et sa beauté m'enflamme,
Amour, descends tout entier dans mon âme,
Comme tu règnes dans ses yeux (4).

(1) Ambassadeur à Vienne. (G. A.)
(2) La censure de *Élisaire*. (G. A.)
(3) *Pandore*. (G. A.)
(4) Ces vers n'ont pas été ajoutés. (G. A.)

Le musicien même peut répéter le mot d'amour, pour cause d'énergie; mais ce musicien ne répond point à mes lettres. Ce musicien me traite comme Rameau traitait l'abbé Pellegrin, à qui il n'écrivait jamais. Je le crois fort occupé à Versailles; mais fût-il premier ministre, il ne faut pas négliger *Pandore*.

Tout paraît tendre aujourd'hui à la réconciliation dans le monde, depuis qu'on a chassé les jésuites de quatre royaumes. La tolérance vient d'être solennellement établie en Pologne comme en Russie, c'est-à-dire dans environ treize cent mille lieues carrées de pays; ainsi la Sorbonne n'a raison que dans deux mille cinq cents pieds carrés, qui composent la belle salle où elle donne ses beaux décrets. Certainement le genre humain l'emportera à la fin sur la Sorbonne. Ces cuistres-là n'en ont pas encore pour longtemps dans le ventre. C'est une bénédiction de voir comme le bon sens gagne partout du terrain : il n'en est pas de même du bon goût, c'est le partage du petit nombre des élus.

Les perruques de Genève (1) proposent actuellement des accommodements aux tignasses. Ce n'était pas la peine d'appeler à grands frais trois puissances médiatrices, pour ne rien faire de ce qu'elles ont ordonné. M. le duc de Choiseul doit être las de voir des gens qui demandent à Hercule sa massue pour tuer des mouches. Toute cette affaire de Genève est du plus énorme ridicule.

Tout ce qui est à Ferney vous embrasse assurément de tout son cœur.

5465. — A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

Lyon (2, 12 janvier.

Madame, je vous fais ces lignes pour vous dire qu'en conséquence de vos ordres précis, à moi intimés par madame votre petite-fille (3), j'ai l'honneur de vous dépêcher deux petits volumes traduits de l'anglais, du contenu desquels je ne réponds pas plus que les états de Hollande quand ils donnent un privilége pour imprimer la *Bible;* c'est toujours sans garantir ce qu'elle contient.

Ayez la bonté, madame, de noter que, ne sachant pas si messieurs des postes sont assez polis pour vous donner vos ports francs, j'adresse le paquet sous l'enveloppe de monseigneur votre mari, pour la prospérité duquel nous faisons mille vœux dans notre rue. Nous en faisons autant pour vous, madame; car tous ceux qui viennent acheter des livres chez nous disent que vous êtes une brave dame qui vous connaissez mieux qu'eux en bons livres, qui avez considérablement de l'esprit, et qui ne courez jamais après. Vous avez le renom d'être fort bienfaisante; vous ne condamnez pas même les vieux barbouilleurs de papier à mourir parce qu'ils n'en peuvent plus : cela est d'une bien belle âme.

Enfin, madame, on dit toutes sortes de bien de vous dans notre boutique: mais j'ai peur que cela ne vous fâche, parce qu'on ajoute que vous n'aimez point cela. Je vous demande donc pardon, et suis avec un grand respect, madame, votre très humble et très obéissant serviteur. GUILLEMET, typographe de la ville de Lyon.

5466. — A M. SERVAN.

13 janvier.

Vous m'avez prévenu, monsieur. Il y a longtemps que mon cœur me disait de vous remercier des deux discours (4) que vous avez prononcés au parlement, et qui ont été imprimés. Je me souviendrai toujours d'avoir répandu des larmes pour cette pauvre femme que son mari trahissait si pieusement en faveur de la religion catholique. Tout ce qui était à Ferney fut attendri comme l'avaient été tous ceux qui vous écoutèrent à Grenoble. Je regarde ce discours, et celui qui concerne les causes criminelles, non seulement comme des chefs-d'œuvre d'éloquence, mais comme les sources d'une nouvelle jurisprudence dont nous avons besoin.

Vous verrez, monsieur, par le petit fragment que j'ai l'honneur de vous envoyer, combien on vous rend déjà justice. On vous cite (5) comme un ancien, tout jeune que vous êtes. L'ouvrage que vous entreprenez est digne de vous. Un vieux

(1) Les conseillers. (G. A.)
(2) Cette lettre est datée de Lyon, afin que la date se rapporte avec la signature; mais Voltaire était toujours à Ferney. (*Beuchot.*)
(3) Madame du Deffand appelait madame la duchesse de Choiseul sa grand'maman. (K.)
(4) *Discours dans la cause d'une femme protestante*, et *Discours sur l'administration de la justice criminelle en France*. (G. A.)
(5) Voltaire lui-même l'avait cité dans l'*Homme aux quarante écus*. (G. A.)

magistrat n'aurait jamais le temps de le faire; et d'ailleurs un vieux magistrat aurait encore trop de préjugés. Il faut une âme vigoureuse, venue au monde précisément dans le temps où la raison commence à éclairer les hommes, et à se placer entre l'inutile fatras de Grotius et les saillies gasconnes de Montesquieu.

Je pense que vous aurez bien de la peine à rassembler les lois des autres nations, dont la plupart ne valent guère mieux que les nôtres. La jurisprudence d'Espagne est précisément comme celle de France. On change de lois en changeant de chevaux de poste, et on perd à Séville le procès qu'on aurait gagné à Saragosse.

Les historiens, qui ne sont pour la plupart que de froids compilateurs de gazettes, ne savent pas un mot des lois des pays dont ils parlent. Celles d'Allemagne, dans ce qui regarde la justice distributive, sont encore un chaos plus affreux. Il n'y a que Mathusalem qui puisse prendre le parti de plaider devant la chambre de Vetzlar. On dit que le despotisme en a fait d'assez bonnes en Danemark, et la liberté de meilleures en Suède. Je ne sais rien de plus beau que les règlements pour l'éducation des enfants des rois, publiés par le sénat.

La meilleure loi peut-être qui fût au monde était celle de la grande charte d'Angleterre; mais de quoi a-t-elle servi sous des tyrans comme Richard III et Henri VIII?

Il me semble que l'Angleterre n'a de véritablement bonnes lois que depuis que Jacques II alla toucher les écrouelles au couvent des Anglaises à Paris. Ce n'est du moins que depuis ce temps qu'on a entièrement aboli la torture, et ces supplices affreux prodigués encore chez notre nation, aussi atroce quelquefois que frivole, et composée de singes et de tigres.

Louis XIV rendit au moins un grand service à la France, en mettant de l'uniformité dans la procédure civile et criminelle. Cette uniformité était dès longtemps chez les Anglais, qui n'avaient, depuis six cents ans, qu'un poids et qu'une mesure : c'est à quoi nous n'avons jamais pu parvenir. Mais il me semble que les rédacteurs de notre procédure criminelle ont beaucoup plus songé à trouver des coupables dans les accusés, qu'à trouver des innocents. En Angleterre, c'est précisément tout le contraire; l'accusé est favorisé par la loi : l'Anglais, qu'on croit féroce, est humain dans ses lois; et le Français, qui passe pour si doux, est en effet très inhumain.

L'abominable aventure du chevalier de La Barre et du jeune d'Etallonde en est bien la preuve. Ils ont été traités comme la Brinvilliers et la Voisin, pour une étourderie qui méritait un an de Saint-Lazare. Celui des deux qui échappa aux bourreaux est actuellement officier chez le roi de Prusse: il a acquis beaucoup de mérite, et pourra bien un jour se venger, à la tête d'un régiment, de la barbarie qu'on a exercée envers lui. Il semble que cette aventure soit du temps des Albigeois.

Nous verrons bientôt si le conseil voudra bien revoir et réformer le procès des Sirven. Il y a cinq ans que je poursuis cette affaire. J'ai trouvé chaque jour des obstacles, et je ne me suis jamais rebuté; mais je ne suis qu'un citoyen inutile. C'est à vous, monsieur, qu'il appartient de faire le bien : vous êtes en place, et vous êtes digne d'y être, ce qui n'est pas bien commun. Vous servirez votre patrie dans les fonctions de votre belle charge, et vous vous immortaliserez dans vos moments de loisir.

Vous ferez voir combien la jurisprudence est incertaine en France; vous détruirez les traces qui restent encore de l'ancien esclavage où l'Eglise a tenu l'Etat. Concevez-vous rien de plus ridicule qu'un promoteur et un official? Mais, en vérité, nous avons des juridictions encore plus étonnantes, des tribunaux pour les greniers à sel, des cours supérieures pour le vin et pour la bière, un auguste sénat pour juger si les fermiers-généraux doivent fouiller dans la poche des passants, sénat qui fait presque autant de bien à la nation que les quatre-vingt mille commis qui la pillent.

Enfin, monsieur, dans les premiers corps de l'Etat, que de droits équivoques et que d'incertitudes! Les pairs sont-ils admis dans le parlement, ou le parlement est-il admis dans la cour des pairs? le parlement est-il substitué aux états-généraux? le conseil d'État est-il en droit de faire des lois sans le parlement? le parlement... (*Le reste manque.*)

5467. — A M. HENNIN.

13 janvier.

Vous savez, mon très cher résident, que la place de M. Camp*** ne convient mieux à personne qu'à M. Rieu, qui est né Français, qui a servi le roi longtemps dans les îles, qui vous a été utile pour les passe-ports, et qui vous est attaché. Je suis bien persuadé que vous le protégerez auprès de M. le contrôleur général, et que vous écrirez fortement en sa faveur : vous pouvez même engager M. le duc de Choiseul à dire un mot pour lui. Un homme qui aime autant que lui la comédie mérite assurément de grandes attentions.

Je viens de recevoir une lettre de M. le duc de Choiseul à faire mourir de rire. Je ne manquerai pas de saisir cette occasion pour joindre ma très humble requête aux recommandations que je vous demande. On a toujours grande envie de faire une ville à Versoix ; mais avec quoi la nourrira-t-on?

Si vous saviez à peu près le montant des dettes de ce petit polisson de Galien, de Saimoran, vous me feriez plaisir de m'en donner part.

On dit que la reine n'est pas bien : en savez-vous des nouvelles? Quand aurons-nous l'honneur de vous voir? On ne peut vous être plus tendrement attaché que V.

5468. — A M. SAURIN.

13 janvier.

Mon cher confrère, savez-vous bien que je n'ai point votre *Joueur anglais* (1)? Vos *Mœurs du temps* ont été parfaitement exécutées sur notre petit théâtre. Nous tâcherons de ne pas gâter votre *Joueur*. Envoyez-le-nous par le contre-seing de M. Janel, qui aura volontiers la bonté de s'en charger. Nous aimons fort les comédies intéressantes : *Multæ sunt mansiones in domo patris mei;* mais il paraît que *pater meus* a une maison à la Comédie-Française dont les acteurs font bien mal les honneurs. *Pater meus* est mal en domestiques ; il est servi à la Comédie comme en Sorbonne.

Je suis enchanté que vous m'aimiez toujours un peu ; cela ragaillardit ma vieillesse. Je présente mes respects à celle qui vous rend heureux, et qui vous a donné un enfant, lequel ne sera pas certainement un sot.

Vivez heureusement, gaiement et longtemps. Je souhaite des apoplexies aux Ribaillier, aux Larcher, aux Coger, et à vous, mon cher confrère, une santé aussi inaltérable que l'est mon attachement pour vous.

Si M. Duclos se souvient encore de moi, mille amitiés pour lui, je vous prie.

5469. — A M. DAMILAVILLE.

13 janvier.

Je reçois votre lettre du 7 janvier, mon cher ami. Ne soyez point étonné de l'extrême ignorance d'un homme qui n'a pas vu Paris depuis vingt ans. J'ai connu autrefois un M. d'Ormesson, qui était conseiller d'Etat, chargé du département de Saint-Cyr. Il n'était pas jeune ; je ne sais si c'est lui ou son fils de qui dépend votre place. Il y a deux ou trois ans qu'un homme de lettres, qui était précepteur dans la maison, m'envoya des ouvrages de sa façon, dédiés à un M. d'Ormesson, lequel me faisait toujours faire des compliments par cet auteur, et à qui je les rendais bien. J'ai oublié tout net le nom de cet auteur et celui de ses livres ; j'ai seulement quelque idée que nous nous aimions beaucoup quand nous nous écrivions. Il me passe par les mains cinq ou six douzaines d'auteurs par an ; il faut me pardonner d'en oublier quelques-uns. Mettez-vous au fait de celui-ci. Il avait, autant qu'il m'en souvient, une teinture de bonne philosophie. Il pourrait nous aider très efficacement dans notre affaire. Mandez-moi à quel d'Ormesson il faut que j'écrive; je vous assure que je ne serai pas honteux. Mais surtout, mon cher ami, ne vous brouillez point avec l'intendant de Paris. Comptez qu'un homme en place peut toujours nuire. Madame de Sauvigny a de très bonnes intentions, et quoiqu'elle protége M. Mabille, je peux vous répondre qu'elle n'a nulle envie de vous faire tort ; sa seule idée est de faire du bien à M. Mabille et à vous.

Encore une fois, n'irritez point une famille puissante. J'ai reçu aujourd'hui une lettre de M. le duc de Choiseul : il ne parle point de votre affaire ; tout roule sur le pays de Gex et sur Genève.

M. d'Alembert ne m'a point accusé la réception du paquet d'Italie. Je voudrais bien avoir le *Joueur*, de Saurin, qu'on va représenter ; mais je serais bien plus curieux de lire le rapport que M. Chardon doit faire au conseil. Je compte lui écrire pour lui faire mon compliment de la victoire remportée sur le parlement de Paris. J'espère qu'il battra aussi le parlement de Toulouse à plate couture. J'espère que vous triompherez comme lui, et je vous embrasse dans cette douce idée.

---

(1) *Beverley*, tragédie bourgeoise, imitée de l'anglais. (G. A.)

5470. — A M. MARMONTEL.

13 janvier.

Il y a longtemps, mon cher confrère, que je connais l'origine de la querelle des conseillers Coré, Datan et Abiron, avec l'évêque du veau d'or; mais le bon de l'affaire, c'est qu'elle fut citée solennellement à un concile de Reims, à l'occasion d'un procès que les chanoines de Reims avaient contre la ville.

Où diable avez-vous trouvé le livre de Gaulmin? Savez-vous que rien n'est plus rare, et que j'ai été obligé de le faire venir de Hambourg? Je ne suis pas mal fourni de ces drogues-là.

Il est bien triste qu'on joue encore sur les tréteaux de la Sorbonne, tandis que la Comédie est déserte. Voilà ce qu'a fait la retraite de mademoiselle Clairon. Elle a laissé le champ libre à Riballier et au singe de Nicolet.

J'ai lu hier le *Venceslas* (1) que vous avez rajeuni. Il me semble que vous avez rendu un très grand service au théâtre. Madame Denis est bien sensible à votre souvenir, et moi, très affligé d'être abandonné tout net par M. d'Alembert; mais s'il se porte bien, et s'il m'aime toujours un peu, je me console.

Madame Geoffrin doit être fort contente des succès du roi son ami : c'est une grande joie dans tout le Nord. Le nonce s'est enfui la queue entre les jambes, pour l'aller fourrer entre les fesses. *Il santissimo padre* ne sait plus où il en est. Il pourra bien, à la première sottise qu'il fera, perdre la suzeraineté du royaume de Naples. Le monde se déniaise furieusement. Les beaux jours de la friponnerie et du fanatisme sont passés. Illustres profès, écrasez le monstre tout doucement.

5471. — A M. BEAUZÉE.

14 janvier.

Si je demeurais, monsieur, au fond de la Sibérie, je n'aurais pas reçu plus tard le livre que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Le commerce a été interrompu jusqu'au commencement de novembre, et depuis ce temps, nous avons été ensevelis dans les neiges. Enfin, monsieur, j'ai eu votre paquet et la lettre dont vous m'honorez. Je vois avec beaucoup de plaisir les vues philosophiques qui règnent dans votre *Grammaire* (2). Il est certain qu'il y a, dans toutes les langues du monde, une logique secrète qui conduit les idées des hommes sans qu'ils s'en aperçoivent, comme il y a une géométrie cachée dans tous les arts de la main, sans que le plus grand nombre des artistes s'en doute. Un instinct heureux fait apercevoir aux femmes d'esprit si on parle bien ou mal; c'est aux philosophes à développer cet instinct. Il me paraît que vous y réussissez mieux que personne. L'usage malheureusement l'emporte toujours sur la raison. C'est ce malheureux usage qui a un peu appauvri la langue française, et qui lui a donné plus de clarté que d'énergie et d'abondance : c'est une indigente orgueilleuse qui craint qu'on ne lui fasse l'aumône. Vous êtes parfaitement instruit de sa marche, et vous sentez qu'elle manque quelquefois d'habits. Les philosophes n'ont point fait les langues, et voilà pourquoi elles sont toutes imparfaites.

J'ai déjà lu une grande partie de votre livre. Je vous fais, monsieur, mes sincères remerciements de la satisfaction que j'ai eue et de celle que j'aurai. J'ai l'honneur d'être, etc.

5472. — A M. DAMILAVILLE.

15 janvier.

Je réponds en hâte, mon cher ami, à votre lettre du 7. Je ne conçois pas comment M. d'Argental peut hésiter un moment à faire parler M. le duc de Praslin. On augmente son crédit quand on l'emploie pour la justice et pour l'amitié. La timidité en pareil cas serait une lâcheté dont il est incapable.

M. Boursier m'a dit que vous vouliez avoir je ne sais quel rogaton d'un nommé Saint-Hyacinthe (3). Il demande par quelle voie il faut vous le faire tenir. Il dit que, s'il tombait en d'autres mains, cela pourrait vous nuire dans les circonstances présentes. Je vous demande en grâce de ne point trop effaroucher ceux qui protégent le jeune Mabille. Vous connaissez cet excellent vers de La Motte :

Un ennemi nuit plus que cent amis ne servent.

La protectrice de Mabille paraît se rendre à la raison, et ne veut point du tout qu'on vous laisse sans récompense. Que le titulaire vive encore seulement six semaines, et j'ose croire que M. le duc de Choiseul parlera. Je vous embrasse de tout mon cœur.

5473. — A M. CHARDON.

A Ferney, 15 janvier.

Monsieur, souffrez qu'en vous renouvelant mes hommages et mes remerciements au commencement de cette année, je vous félicite sur la victoire que vous venez de remporter. Le roi en a usé avec vous comme il le fallait. Il vous rend justice comme vous l'avez rendue. On m'apprend que cette petite tracasserie des chambres assemblées n'a pas ralenti vos bontés pour les Sirven. Tout a conspiré contre cette famille malheureuse, jusqu'à son avocat au conseil, qui est mort lorsque vous alliez rapporter cette affaire. Mais plus elle est persécutée par la nature, par la fortune et par l'injustice, plus vous daignerez employer votre ministère et votre éloquence à la tirer d'oppression.

Je me flatte que vous avez enfin reçu cette apologie de l'arrêt de Toulouse contre les Calas. Elle ressemble à l'*Apologie de la Saint-Barthélemi*, par l'abbé de Caveyrac, et au *Panégyrique de la Vérole*, par M. Robbé (1).

La famille Sirven trouvera aisément un autre avocat au conseil que M. Cassen (2); mais elle ne trouvera jamais un rapporteur et un juge plus capable de mettre au grand jour son innocence, et de consoler une calamité si longue et si déplorable. J'ai l'honneur d'être, avec le plus grand respect et le plus sincère dévouement, monsieur, votre, etc.

5474. — A M. LE RICHE.

Le 16 janvier.

Je vous suis très obligé, monsieur, de votre belle consultation sur la retenue du vingtième; aucun avocat n'aurait mieux expliqué l'affaire.

Je me flatte que vous aurez fait parvenir à l'ami Nonnotte la *Lettre d'un avocat* (3) qui ne vous vaut pas. On accommodera plutôt cent affaires avec des princes qu'une seule avec de ss fanatiques. La ville de Besançon est pleine de ces monstre .

Je ne sais si vous avez apprivoisé ceux d'Orgelet. Je ne connaissais point un livre imprimé à Besançon, intitulé *Histoire du Christianisme, tirée des auteurs païens*, par un Bullet, professeur en théologie. Je viens de l'acheter. Si quelque impie avait voulu rendre le christianisme ridicule et odieux, il ne s'y serait pas pris autrement. Il ramasse tous les traits de mépris et d'h orreur que les Romains et les Grecs ont lancés contre les pr emiers chrétiens, pour prouver, dit-il, que ces chrétiens étaient fort connus des païens.

Puisse le pauvre Fantet (4) ne pas trouver en Flandre des gens plus superstitieux que les Comtois! Je vous embrasse, etc.

5475. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

Ferney, le 16 janvier.

Ainsi donc, mon cher défenseur de l'innocence *in propria venit, et sui eum non receperunt*. Je vous croyais en pleine possession de Canon, et je vois, en jouant sur le mot, qu'il vous faudra du canon pour entrer chez vous. Il faudra cependant bien qu'à la fin madame de Beaumont jouisse de la maison de ses pères. Il faut qu'elle soit habitée par l'éloquence et par l'esprit, après l'avoir été par la finance, afin qu'elle soit purifiée.

Notre ami M. Damilaville est actuellement plus embarrassé que vous. On lui conteste une place qui lui avait été promise, et qu'il a méritée par vingt ans de travail assidu.

Je suis très fâché de la mort de M. Cassen. Il sera aisé de trouver un avocat au conseil qui le remplace. M. Chardon n'attend que le moment de rapporter; il est tout prêt. Je pense même que le petit orage que le parlement de Paris

(1) Le *Venceslas*, tragédie de Rotrou, retouchée par Marmontel. (G. A.)

(2) *Grammaire générale, ou Exposition raisonnée des Eléments nécessaires du langage, pour servir de fondement à l'étude de toutes les langues*. (G. A.)

(3) Le *Dîner du comte de Boulainvilliers*. (G. A.)

(1) Mort en 1792. (G. A.)

(2) Mort en décembre 1767. (G. A.)

(3) Voyez tome III, page 731. (G. A.)

(4) Ce libraire, acquitté à Besançon, avait été renvoyé devant le parlement de Douai. (G. A.)

lui a fait essuyer ne ralentira pas son zèle contre le parlement de Toulouse.

J'attends avec grande impatience le mémoire que vous avez bien voulu faire pour les accusés de Sainte-Foy; ils sont encore aux fers, et vous les briserez. Il est inconcevable que la jurisprudence soit si barbare dans une nation si légère et si gaie. C'est, je crois, parce que nos agréments sont très modernes, et notre barbarie très ancienne.

Je ne savais pas que l'Honnête Criminel existât en effet, et qu'il s'appelât Favre (1). Si la chose est comme le dit l'auteur de la pièce, le père est un grand misérable, et l'ouvrage serait plus attendrissant si le père venait se présenter au bout d'un mois, au lieu d'attendre quelques années. Quoi qu'il en soit, il y a trop de fanatiques aux galères, conduits par d'autres fanatiques. La raison et la tolérance vous ont choisi pour leur avocat, elles avaient besoin d'un homme tel que vous.

Je présente mes respects à madame de Beaumont, et je partage entre vous deux mon attachement inviolable et ma sincère estime.

5476. — A M. HENNIN.

Ferney, 17 janvier.

Savez-vous bien, monsieur, de qui est l'ouvrage (2) que vous m'envoyez? de M. le duc de La Vallière. C'est une histoire du théâtre qui fera plaisir au corsaire (3), grand amateur, comme moi, de ces coïonneries.

Il y a un livre (4) à Paris qui fait grand bruit, et qu'on dit fort bien fait. On y prouve que le clergé n'est qu'une compagnie, et non le premier corps de l'Etat. Je souhaite assurément que les finances des Welches se rétablissent; mais le commerce seul peut opérer notre guérison, et les Anglais sont les maîtres du commerce des quatre parties du monde.

Comptez que pour le petit pays de Gex, il restera toujours maudit de Dieu. Mais, en récompense, il bénit la Russie et la Pologne. Ma belle Catherine m'a mandé qu'elle avait consulté dans la même salle des païens, des mahométans, des grecs, des latins, et cinq ou six autres menues sectes, qui ont bu ensemble largement et gaiement. Tout cela nous rend petits et ridicules.

Les ermites entourés de neiges vous embrassent bien cordialement.

5477. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 18 janvier.

Ce n'est aujourd'hui ni au vainqueur de Mahon, ni au libérateur de Gênes, ni au vice-roi de la Guyenne, que j'ai l'honneur d'écrire; c'est à un savant dans l'histoire, et surtout dans l'histoire moderne.

Vous devez savoir, monseigneur, si c'était votre beau-père ou le prince son frère qu'on appelait le *Sourdaud*. Si ce titre avait été donné à l'aîné, le cadet n'en était assurément pas indigne.

Voici les paroles que je trouve dans les *Mémoires de madame de Maintenon* :

« La princesse d'Harcourt n'osait proposer à mademoiselle d'Aubigné son fils aîné, le prince de Guise, surnommé » le *Sourdaud*. Pour le rendre un plus riche parti, elle lui » avait sacrifié le cadet, qu'elle avait fait ecclésiastique. » Cet abbé malgré lui ayant depuis trahi son maître, la mère » alla se jeter aux pieds du roi, qui, la relevant, lui dit de » ce ton majestueux de bonté qui lui était particulier : Eh » bien! madame, nous avons perdu, vous, un indigne fils, » moi, un mauvais sujet; il faut nous consoler. »

Je soupçonne que l'auteur parle ici de feu M. le prince de Guise, qui avait été abbé dans sa jeunesse, et dont vous avez épousé la fille. Je n'ai jamais ouï dire qu'il eût trahi l'Etat. Je ne conçois pas comment cet infâme La Beaumelle a pu débiter une calomnie aussi punissable. Je vous supplie de vouloir bien me dire ce qui a pu servir de prétexte à une pareille imposture. Je m'occupe, dans la nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*, à confondre tous les contes de cette espèce, dont plus de cent gazetiers, sous le nom d'historiens, ont farci leurs impertinentes compilations. Je vous assure que je n'en ai pas vu deux qui aient dit exactement la vérité.

J'espère que vous ne dédaignerez pas de m'aider dans la pénible entreprise de relever la gloire d'un siècle sur la fin duquel vous êtes né, et dont vous êtes l'unique reste; car je compte pour rien ceux qui n'ont fait que vivre et vieillir, et dont l'histoire ne parlera pas.

M. le duc de La Vallière enrichit votre bibliothèque de l'*Histoire du Théâtre*. Ce qu'il a ramassé est prodigieux. Il faut qu'il lui soit passé plus de trois mille pièces par les mains; cela est tout fait pour un premier gentilhomme de la chambre.

Conservez vos bontés, cette année 1768, au plus ancien de vos serviteurs, qui vous sera attaché le reste de sa vie, monseigneur, avec le plus profond respect.

5478. — A M. DE CHABANON.

18 janvier.

La grippe, en faisant le tour du monde, a passé par notre Sibérie, et s'est emparée un peu de ma vieille et chétive figure. C'est ce qui m'a empêché, mon cher confrère, de répondre sur-le-champ à votre très bénigne lettre du 4 de janvier. Quoi! lorsque vous travaillez à *Eudoxie*, vous songez à ce paillard de Samson (1) et à cette p..... de Dalila; et de plus, vous nous envoyez du beurre de Bretagne? il faut que vous ayez une belle âme!

Savez-vous bien que Rameau avait fait une musique délicieuse sur ce *Samson*? Il y avait du terrible et du gracieux. Il en a mis une partie dans l'acte des *Incas*, dans *Castor et Pollux*, dans *Zoroastre*. Je doute que l'homme (2) à qui vous vous êtes adressé ait autant de bonne volonté que vous; et je serai bien étonné s'il ne fait pas tout le contraire de ce que vous l'avez prié de faire, le tout en douceur, et en cherchant le moyen de plaire. Je pense, ma foi, que vous vous êtes confessé au renard. Je ne sais pourquoi M. de La Borde m'abandonne obstinément. Il aurait bien dû m'accuser la réception de sa *Pandore*, et répondre au moins en deux lignes à deux de mes lettres. Sert-il à présent son quartier? couche-t-il dans la chambre du roi? est-ce par cette raison qu'il ne m'écrit point? est-ce parce que *Amphion* n'a pas été bien reçu des Amphions modernes? est-ce parce qu'il ne se soucie plus de *Pandore*? est-ce caprice de grand musicien, ou négligence de premier valet de chambre?

On dit que les acteurs et les pièces qui se présentent au *tripot* tombent également sur le nez. Jamais la nation n'a eu plus d'esprit, et jamais il n'y eut moins de grands talents.

Je crois que les beaux-arts vont se réfugier à Moscou. Ils y seraient appelés du moins par la tolérance singulière que ma Catherine a mise avec elle sur le trône de Thomyris. Elle me fait l'honneur de me mander qu'elle avait assemblé, dans la grande salle de son Kremlin, de fort honnêtes païens, des grecs instruits, des latins nés ennemis des grecs, des luthériens, des calvinistes ennemis des latins, de bons musulmans, les uns tenant pour Ali, les autres pour Omar; qu'ils avaient tous soupé ensemble, ce qui est le seul moyen de s'entendre; et qu'elle les avait fait consentir à recevoir des lois moyennant lesquelles ils vivraient tous de bonne amitié. Avant ce temps-là un grec jetait par la fenêtre un plat dans lequel un latin avait mangé, quand il ne pouvait pas jeter le latin lui-même.

Notre Sorbonne ferait bien d'aller faire un tour à Moscou, et d'y rester.

Bonsoir, mon très cher confrère. Je suis à vous bien tendrement pour le reste de ma vie.

5479. — A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

A Ferney, 18 janvier.

Mes inquiétudes, monsieur, sur les tracasseries de Genève étant entièrement dissipées, et M. le duc de Choiseul m'ayant fait l'honneur de m'écrire la lettre la plus agréable, je profite de ses bontés pour lui demander la permission d'être instruit par vous de quelques vieilles vérités que vous aurez déterrées dans l'énorme fatras du dépôt des affaires étrangères. Je lui représente que ces vérités deviennent inutiles si elles ne servent pas à l'histoire, et que le temps est venu de les mettre au jour. Je lui dis que vous lui montrerez vos découvertes, et que je ne ferai usage que de celles qu'il approuvera. Il me paraît que ma proposition est honnête; j'attends donc les lumières que vous voudrez bien me com-

(1) Ou plutôt Fabre. Dans une lettre à Fenouillot du 11 avril, Voltaire dit au contraire qu'il connaissait ce Fabre. (G. A.)

(2) *Bibliothèque du Théâtre-Français depuis son origine*, par Marin, Mercier de Saint-Léger, Boudot, etc. On disait que le duc de La Vallière avait dirigé ce travail. (G. A.)

(3) Cramer. (G. A.)

(4) *Discussion intéressante sur la prétention du clergé d'être le premier corps de l'Etat*, ouvrage attribué au marquis de Puységur. (G. A.)

(1) Voyez, tome III, l'opéra de *Samson*. (G. A.)

(2) Moncrif, lecteur de la reine, auteur d'*Essais sur les moyens de plaire*. (G. A.)

muniquer. On vous aura l'obligation d'avoir fait connaître un siècle qui, dans presque tous les genres, doit être le modèle des siècles à venir.

Pour moi, tant que je respirerai dans le très médiocre siècle où nous sommes, j'aurai l'honneur d'être, avec la plus sensible reconnaissance, monsieur, etc.

5480. — A M. MOREAU.

A Ferney, 18 janvier.

Je vous renouvelle, monsieur, cette année, les justes remercîments que je vous ai déjà faits pour les arbres que j'ai reçus et que j'ai plantés. Ni ma vieillesse, ni mes maladies, ni la rigueur du climat, ne me découragent. Quand je n'aurais défriché qu'un champ, et quand je n'aurais fait réussir que vingt arbres, c'est toujours un bien qui ne sera pas perdu. Je crains bien que la glace, survenant après nos neiges, ne gèle les racines; car notre hiver est celui de Sibérie, attendu que notre horizon est borné par quarante lieues de montagnes de glaces. C'est un spectacle admirable et horrible, dont les Parisiens n'ont assurément aucune idée. La terre gèle souvent jusqu'à deux ou trois pieds, et ensuite des chaleurs, telles qu'on en éprouve à Naples, la dessèchent.

Je compte, si vous m'approuvez, faire enlever la glace autour des nouveaux plants que je vous dois, et faire répandre au pied des arbres du fumier de vache mêlé de sable.

Le ministère nous a fait un beau grand chemin, j'en ai planté les bords d'arbres fruitiers; mangera les fruits qui voudra. Le bois de ces arbres est toujours d'un grand service. Je m'imagine, monsieur, que vous n'avez guère plus profité que moi de tous les livres qu'on fait à Paris, au coin du feu, sur l'agriculture. Ils ne servent pas plus que toutes les rêveries sur le gouvernement: *Experientia rerum magistra.*

J'ai l'honneur d'être avec bien de la reconnaissance, monsieur, votre, etc.

5481. — A M. DAMILAVILLE.

18 janvier.

Je n'aurai point de repos, mon cher ami, que je ne sache l'issue de votre affaire. Je ne comprends rien à M. de Sauvigny. Je l'ai reçu de mon mieux chez moi, lui, sa femme, et son fils. Madame de Sauvigny m'a donné sa parole d'honneur qu'elle travaillerait à vous faire donner une pension, si vous conserviez la place que vous avez exercée si longtemps. Cela ne s'accorde point avec une persécution. Madame de Sauvigny d'ailleurs semblait avoir quelque intérêt de ménager mon amitié. Elle sait combien j'ai été sollicité par son frère (1), qu'elle a forcé de se réfugier en Suisse; elle sait que j'ai arrêté les factums qu'on voulait faire contre elle.

J'ai prévu, dès le commencement, que M. le duc de Choiseul ne se mêlerait point de cette affaire, puisqu'il m'a répondu sur quatre articles, et qu'il n'a rien dit sur celui qui vous regarde, quoique j'eusse tourné la chose d'une manière qui ne pouvait lui paraître indiscrète : en un mot, je suis affligé au dernier point. Mandez-moi au plus vite où vous en êtes.

M. Boursier demande s'il y a sûreté à vous envoyer l'ouvrage de Saint-Hyacinthe (2).

Vraiment on serait enchanté d'avoir le petit livre qui prouve que le clergé n'est point le premier corps de l'État. Il l'est si peu, qu'il n'a assisté aux grandes assemblées de la nation que sous le père de Charlemagne.

Je ne vous embrasserai qu'avec douleur, jusqu'à ce que je sache que vous ayez la place qui vous est due. Adieu, mon cher ami.

5482. — A M. L'ABBÉ MORELLET.

22 janvier.

Vous savez, monsieur, qu'on a donné six cents francs de pension à celui qui a réfuté Fréret (3); en ce cas, il en fallait donner une de douze cents à Fréret lui-même. On ne peut guère réfuter plus mal. Je n'ai lu cet ouvrage que depuis quelques jours, et j'ai gémi de voir une si bonne cause défendue par de si mauvaises raisons. J'admire comme cet écrivain soutient la vérité par des bêtises continuelles, et suppose toujours ce qui est en question. Il n'appartient qu'à vous, monsieur, de combattre avec de bonnes armes, et de faire voir le faible de ces apologies, qui ne trompent que des ignorants. Grotius, Abbadie, Houteville, ont fait plus de tort à notre sainte religion, que milord Shaftesbury, milord Bolingbroke, Collins, Woolston, Spinosa, Boulainvilliers, Boulanger, La Mettrie, et tant d'autres.

Je ne sais comment on a renouvelé depuis peu une ancienne plaisanterie (1) de l'auteur de *Mathanasius*. Un de mes amis est au désespoir qu'on ose lui attribuer cette brochure, imprimée en Hollande il y a quarante ans. Ces rumeurs injustes peuvent faire un tort irréparable à mon ami; et vous savez quels sont les droits de l'amitié. C'est au nom de ces droits sacrés que je vous conjure de détruire, autant qu'il sera en vous, une calomnie si dangereuse.

Au reste, je suis tout à vos ordres, et vous pouvez compter sur l'attachement inviolable de votre très humble et très obéissant serviteur, l'abbé YVROYE.

5483. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 22 janvier.

En réfutation, monseigneur, de la lettre dont vous m'honorez, du 15 de janvier, voici comme j'argumente. Quiconque vous a dit que j'avais soupçonné ce Galien d'être le fils du plus aimable grand seigneur de l'Europe (2) est un enfant de Satan. Il se peut que ce malheureux l'ait fait entendre à Genève, pour se donner du crédit dans le monde et auprès des marchands; mais, comme j'ai eu chez moi deux de ses frères, dont l'un est soldat, et dont l'autre a été mousse, il est bien impossible qu'il me soit venu dans la tête qu'un pareil polisson fût d'un sang respectable. C'est encore une autre calomnie de dire que madame Denis et moi nous ayons mangé avec lui. Madame Denis vous demande justice. Il n'a jamais eu à Ferney d'autre table que celle du maître-d'hôtel et des copistes, comme vous me l'aviez ordonné. On lui fournissait abondamment tout ce qu'il demandait; mais on ne lui laissait prendre aucun essor dans la maison, et on se conformait en tout aux règles que vous aviez prescrites.

Ses fréquentes absences, qu'on lui reprochait, ne pouvaient être prévenues. On ne pouvait mettre un garde à la porte de sa chambre.

Dès que je sus qu'il prenait à crédit chez les marchands de Genève, je fis écrire des lettres circulaires par lesquelles on les avertissait de ne rien fournir que sur mes billets.

Dès que M. Hennin, résident à Genève, en eut fait son secrétaire, il le fit manger à sa table, selon son usage; usage qui n'est point établi chez moi. Alors Galien vint en visite à Ferney, il mangea avec la compagnie; mais ni madame Denis ni moi ne nous mîmes à table; nous mangeâmes dans ma chambre : voilà l'exacte vérité, C'est principalement chez M. Hennin qu'il a acheté des montres ornées de carats, et des bijoux. Le marchand dont je vous ai envoyé le mémoire ne lui a fourni que le nécessaire. Ne craignez point d'ailleurs qu'il soit jamais voleur de grand chemin. Il n'aura jamais le courage d'entreprendre ce métier, qu'il trouve si noble. Il est poltron comme un lézard. Il est difficile à présent de le mettre en prison. Il partit de Genève le lendemain que le résident l'eut chassé, et dit qu'il allait à Berne ordonner aux troupes de venir investir la ville. Le fond de son caractère est la folie. En voilà trop sur ce malheureux objet de vos bontés et de ma patience. Je dois, à votre exemple, l'oublier pour jamais.

J'ai pris la liberté de vous consulter sur les calomnies d'un autre misérable (3) de cette espèce, qui, dans ses mémoires, a insulté indignement les noms de Guise et de Richelieu en plus d'un endroit. Le monde fourmille de ces polissons qui s'érigent en juges des rois et des généraux d'armée, dès qu'ils savent lire et écrire.

Les deux partis de Genève prennent des mesures d'accommodement toutes différentes de l'arrêt des médiateurs. Ce n'était pas la peine de faire venir un ambassadeur de France chez eux, et d'importuner le roi une année entière. Voilà bien du bruit pour peu de chose, mais cela n'est pas rare.

Agréez, monseigneur, mon tendre et profond respect.

5484. — A M. MARMONTEL.

Le 22 janvier.

Voici, mon cher ami, un petit rogaton (4) qui m'est tombé entre les mains. Il ne vaut pas grand'chose, mais il morti-

(1) Dupuy de Morsan, qui, après avoir dissipé sa fortune, vivait à Genève. (G. A.)

(2) Le *Jouet de Fourcault-Pillavoine*. (G. A.)

(3) L'abbé Bergier, auteur de la *Certitude des preuves du christianisme*. (G. A.

(1) Toujours le *Diner*. (G. A.)

(2) Richelieu lui-même. (G. A.)

(3) La Beaumelle. (G. A.)

(4) Sans doute l'*Epître écrite de Constantinople aux frères*, facétie. (G. A.)

fiera les cuistres, et c'est tout ce qu'il faut. Je vous demande en grâce de ne jamais dire que je suis votre correspondant, cela est essentiel pour vous et pour moi ; on est épié de tous côtés.

J'apprends, avec une extrême surprise, qu'on m'impute un certain *Dîner du comte de Boulainvilliers*, que tous les gens un peu au fait savent être de Saint-Hyacinthe. Il le fit imprimer en Hollande, en 1728 ; c'est un fait connu de tous les écumeurs de la littérature.

J'attends de votre amitié que vous détruirez un bruit si calomnieux et si dangereux. Rien ne me fait plus de peine que de voir les gens de lettres, et mes amis mêmes, m'attribuer à l'envi tout ce qui paraît sur des matières délicates. Ces bruits sont capables de me perdre, et je suis trop vieux pour me transplanter. Pourquoi me donner ce qui est d'un autre ? n'ai-je pas assez de mes propres sottises ? Je vous supplie de dire et de faire dire à M. Suard, dont j'ambitionne l'amitié et la confiance, qu'il est obligé plus que personne à refuter toutes ces calomnies.

Adieu, vainqueur de la Sorbonne. Personne ne marche avec plus de plaisir que moi après votre char de triomphe.

Gardez-moi un secret inviolable.

5485. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 janvier.

Mon cher ange, c'est une grande consolation pour moi que vous ayez été content de M. Dupuits. Il me paraît qu'il vaut mieux que le Dupuis de Desronais (1). Je souhaite à M. le duc de Choiseul que tous les officiers qu'il emploie soient aussi sages et aussi attachés à leur devoir. Je l'attends avec impatience, dans l'espérance qu'il nous parlera longtemps de vous.

Que je vous remercie de vos bontés pour Sirven ! Il faut être aussi opiniâtre que je le suis, pour avoir poursuivi cette affaire pendant cinq ans entiers, sans jamais me décourager. Vous venez bien à propos à mon secours. Je sais bien que cette petite pièce n'aura pas l'éclat de la tragédie des Calas ; mais nous ne demandons point d'éclat, nous ne voulons que justice.

Votre citation du chien qui mange comme un autre du dîner qu'il voulait défendre, est bien bonne ; mais je vous supplie de croire par amitié, et de faire croire aux autres par raison et par l'intérêt de la cause commune, que je n'ai point été le cuisinier qui a fait ce dîner (2). On ne peut servir dans l'Europe un plat de cette espèce, qu'on ne dise qu'il est de ma façon. Les uns prétendent que cette nouvelle cuisine est excellente, qu'elle peut donner la santé, et surtout guérir des vapeurs. Ceux qui tiennent pour l'ancienne cuisine disent que les nouveaux Martialo (3) sont des empoisonneurs. Quoi qu'il en soit, je voudrais bien ne point passer pour un traiteur public. Il doit être constant que ce petit morceau de haut goût est de feu Saint-Hyacinthe. La description du repas est de 1728. Le nom de Saint-Hyacinthe y est ; comment peut-on, après cela, me l'attribuer ? quelle fureur de mettre mon nom à la place d'un autre ! Les gens qui aiment ces ragoûts-là devraient bien épargner ma modestie.

Sérieusement, vous me feriez le plus sensible plaisir d'engager M. Suard à ne point mettre cette misère sur mon compte. C'est une action d'honnêteté et de charité de ne point accuser son prochain quand il est encore en vie, et de charger les morts à qui on ne fait nul mal. En un mot, mon cher ange, je n'ai point fait et je n'aurais jamais fait les choses dont la calomnie m'accuse.

Les envieux mourront, mais non jamais l'envie.
Tartufe, act. V, sc. III.

Puis-je espérer que mon cher Damilaville aura le poste qui lui est si bien dû ? Il est juste qu'il soit curé après avoir été vingt ans vicaire.

J'ai une autre grâce à vous demander ; c'est pour ma Catherine. Il faut rétablir sa réputation à Paris chez les honnêtes gens. J'ai de fortes raisons de croire que MM. les ducs de Praslin et de Choiseul ne la regardent pas comme la dame du monde la plus scrupuleuse ; cependant je sais, autant qu'on peut savoir, qu'elle n'a nulle part à la mort de son ivrogne de mari : un grand diable d'officier aux gardes, Préobazinsky, en le prenant prisonnier, lui donna un horrible coup de poing qui lui fit vomir du sang ; il crut se guérir en buvant continuellement du punch dans sa prison, et il mourut dans ce bel exercice (1). C'était d'ailleurs, le plus grand fou qui ait jamais occupé un trône. L'empereur Venceslas n'approchait pas de lui.

A l'égard du meurtre du prince Yvan, il est clair que ma Catherine n'y a nulle part. On lui a bien de l'obligation d'avoir eu le courage de détrôner son mari, car elle règne avec sagesse et avec gloire, et nous devons bénir une tête couronnée qui fait régner la tolérance universelle dans cent trente-cinq degrés de longitude. Vous n'en avez, vous autres, qu'environ huit ou neuf, et vous êtes encore intolérants. Dites donc beaucoup de bien de Catherine, je vous en prie, et faites-lui une bonne réputation dans Paris.

Je voudrais bien savoir comment madame d'Argental s'est trouvée de ces grands froids ; je suis étonné d'y avoir résisté. Conservez votre santé, mon divin ange ; je vous adore de plus en plus.

5486. — A M. DAMILAVILLE.

27 janvier.

Mon cher ami, il y a deux points importants dans votre lettre du 18, celui de M. le duc de Choiseul et celui de M. d'Ormesson. Je pris la liberté d'écrire à M. le duc de Choiseul, il y a plus de deux mois, à la fin d'une lettre de six pages, ces propres paroles : « J'aurais encore la témérité de » vous supplier de recommander un mémoire d'un de mes » amis intimes à M. le contrôleur général, si je ne craignais » que la dernière aventure de M. le chancelier ne vous eût » dégoûté. Mais, si vous m'en donnez la permission, j'aurai » l'honneur de vous envoyer le mémoire ; c'est pour une » chose très juste, et il ne s'agit que de lui faire tenir sa » promesse. » M. le duc de Choiseul ne m'a point fait de réponse à cet article.

Quant à M. d'Ormesson, puisque vous m'apprenez qu'il est le fils de celui que j'avais connu autrefois, je lui écris une lettre qui ne peut faire aucun mal, et qui peut faire quelque bien. En voici la copie :

A l'égard des nouveautés de Hollande que M. Boursier peut vous faire tenir pour votre petite bibliothèque, il m'a dit qu'il ne pouvait vous les envoyer dans les circonstances présentes qu'autant qu'il serait sûr que vous les recevriez ; il craint qu'il n'y en ait quelques-unes de suspectes, et qu'elles ne vous causent quelques chagrins. Comme j'ignore absolument de quoi il s'agit, je ne puis vous en dire davantage.

Notre peine, mon cher ami, ne sera pas perdue, si M. Chardon rapporte enfin l'affaire de Sirven. Que ce soit en janvier ou en février, il n'importe ; mais il importe beaucoup que les juges ne s'accoutument pas à se jouer de la vie des hommes.

On dit qu'il y a en Hollande une relation du procès et de la mort du chevalier de La Barre, avec le précis de toutes les pièces adressées au marquis Beccaria. On prétend qu'elle est faite par un avocat au conseil ; mais on attribue souvent de pareilles pièces à des gens qui n'y ont pas la moindre part. Cela est horrible. Les gens de lettres se trahissent tous les uns les autres par légèreté. Dès qu'il paraît un ouvrage, ils crient tous : *C'est de lui, c'est de lui !* Ils devraient crier au contraire : *Ce n'est pas de lui, ce n'est pas de lui !* Les gens de lettres, mon cher ami, se font plus de mal que ne leur en font les fanatiques. Je passe ma vie à pleurer sur eux.

Adieu ! Consolons-nous l'un l'autre de loin, puisque nous ne pouvons nous consoler de près.

M. Brossier enverra incessamment ce que vous demandez. ECRLINF (2).

Voici une lettre d'une fille de Sirven pour son père.

5487. — A M. LE BARON GRIMM.

29 janvier.

Puisque votre ami, monsieur, veut absolument avoir les polissonneries que vous méprisez, je les lui envoie sous votre enveloppe (3). Je n'en fais pas plus de cas que vous, et c'est bien malgré moi que je me suis chargé de ces rogatons.

Votre très humble et très obéissant serviteur. BROSSIER.

(1) *Dupuis et Desronais*, comédie de Collé. (G. A.)
(2) Le *Dîner de Boulainvilliers*. (G. A.)
(3) Cuisinier déjà nommé dans le *Mondain*. (G. A.)

(1) Il fut égorgé. (G. A.)
(2) C'est-à-dire *écrasez l'infâme*. Comme le patriarche s'était accoutumé à signer ses lettres, par abréviature, *Ecrlinf*, les commis de la poste, occupés à lire les lettres des honnêtes gens, pour leur instruction et pour celle du gouvernement, s'étaient imaginé pendant longtemps que ces lettres étaient d'un M. *Ecrlinf*, demeurant en Suisse. « Ce M. Ecrlinf n'écrit pas mal, » disaient-ils.
(3) L'*Homme aux quarante écus* et le *Dîner*. (G. A.)

5488. — A M. DE CHABANON.

A Ferney, 29 janvier.

Ami vrai et poëte philosophe, ne vous avais-je pas bien dit que le lecteur (1) ne serait jamais l'approbateur, et qu'il éluderait tous les moyens de me plaire, malgré tous les moyens qu'il a trouvés de plaire? Ne trouvez-vous pas qu'il cite bien à propos feu M. le dauphin, qui, sans doute, reviendra de l'autre monde pour empêcher qu'on ne mette des doubles croches sur la mâchoire d'âne de Samson? Ah! mon fils, mon fils! la petite jalousie est un caractère indélébile.

M. le duc de Choiseul n'est pas, je crois, musicien; c'est la seule chose qui lui manque : mais je suis persuadé que, dans l'occasion, il protégerait la mâchoire d'âne de Samson contre les mâchoires d'âne qui s'opposeraient à ce divertissement honnête, *ut ut est*. Il faut une terrible musique pour ce Samson qui fait des miracles de diable; et je doute fort que le ridicule mélange de la musique italienne avec la française, dont on est aujourd'hui infatué, puisse parvenir aux beautés vraies, mâles et vigoureuses, et à la déclamation énergique que Samson exige dans les trois quarts de la pièce. Par ma foi, la musique italienne n'est faite que pour faire briller des châtrés à la chapelle du pape. Il n'y aura plus de génie à la Lulli pour la déclamation, je vous le certifie dans l'amertume de mon cœur.

Revenons maintenant à *Pandore*. Oui, vous avez raison, mon fils; le bonhomme Prométhée fera une fichue figure, soit qu'il assiste au baptême de Pandore sans dire mot, soit qu'il aille, comme un valet de chambre, chercher les Jeux et les Plaisirs pour donner une sérénade à l'enfant nouveau-né. Le cas est embarrassant, et je n'y sais plus d'autre remède que de lui faire notifier aux spectateurs qu'il veut jouir du plaisir de voir le premier développement de l'âme de Pandore, supposé qu'elle ait une âme.

Cela posé, je voudrais qu'après le chœur,

Dieu d'amour, quel est ton empire,

Prométhée dît, en s'adressant aux nymphes et aux demi-dieux de sa connaissance, qui sont sur le théâtre :

Observons ses appas naissants,
Sa surprise, son trouble, et son premier usage
Des célestes présents
Dont l'amour a fait son partage.

Après ce petit couplet, qui me paraît tout à fait à sa place, le bon homme se confondrait dans la foule des petits demi-dieux qui sont sur le théâtre; et ce serait, à ce qu'il me semble, une surprise assez agréable de voir Pandore le démêler dans l'assemblée des sylvains et des faunes, comme Marie-Thérèse, beaucoup moins spirituelle que Pandore, reconnut Louis XIV au milieu de ses courtisans.

Il faut que je vous parle actuellement, mon cher ami, de la musique de M. de La Borde. Je me souviens d'avoir été très content de ce que j'entendis; mais il me parut que cette musique manquait, en quelques endroits, de cette énergie et de ce sublime que Lulli et Rameau ont seuls connus, et que l'opéra-comique n'inspirera jamais à ceux qui aiment *il gusto grande*.

Mes tendres sentiments à Eudoxie; mes respects à Maxime et à l'ambassadeur. Assurez le bon vieillard, père d'Eudoxie, que je m'intéresse fort à lui.

Maman vous aime de tout son cœur; aussi fais-je, et toutes les puissances ou impuissances de mon âme sont à vous.

5489. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

29 janvier.

Vous m'écrivez, sans lunettes, des lettres charmantes de votre main potelée, mon cher maître; et moi, votre cadet d'environ dix ans, je suis obligé de dicter d'une voix cassée.

Je n'aimerai jamais *rends-moi guerre pour guerre* (2), par la raison que la guerre est une affaire qui se traite toujours entre deux parties. L'immortel, l'admirable, l'inimitable Racine a dit :

Rendre meurtre pour meurtre, outrage pour outrage.
Ath., act. II, sc. VII.

Pourquoi cela? c'est que je tue votre neveu quand vous avez tué le mien; c'est que, si vous m'avez outragé, je vous outrage. S'ils me disent pois, je leur répondrai fèves, disait agréablement le correct et l'élégant Corneille. De plus, on ne va pas dire à Dieu : *Rends-moi la guerre*. Peut-être l'aversion vigoureuse que j'ai pour ce misérable sonnet de ce faquin d'abbé de Lavau me rend un peu difficile.

Et dessus quel endroit tombera *ma censure*,
Qui ne soit *ridicule* et tout *pétri d'ennui!*

Tartara non metuens, non affectatus Olympum,

est un vers admirable; je le prends pour ma devise.

Savez-vous bien que s'il y a des marouflles superstitieux dans votre pays, il y a aussi un grand nombre d'honnêtes gens d'esprit qui souscrivent à ce vers de *Tartara non metuens?*

Vivez longtemps, moquez-vous du *Tartara*. Que dis-tu de mon extrême-onction? disait le P. Talon au P. Gédoyn, alors jeune jésuite. Va, va, mon ami, continua-t-il, laisse-les dire, et bois sec. Puis il mourut. Je mourrai bientôt, car je suis faible comme un roseau. C'est à vous à vivre, vous qui êtes fort comme un chêne. Sur ce, je vous embrasse, vous et votre *Prosodie*, le plus tendrement du monde.

N. B. Je suis obligé de vous dire, avant de mourir, qu'une de mes maladies mortelles est l'horrible corruption de la langue, qui infecte tous les livres nouveaux. C'est un jargon que je n'entends plus ni en vers ni en prose. On parle mieux actuellement le *français* ou *françois* à Moscou qu'à Paris. Nous sommes comme la république romaine, qui donnait des lois au dehors, quand elle était déchirée au dedans.

5490. — A M. PANCKOUCKE.

1er février.

Le froid excessif, la faiblesse excessive, la vieillesse excessive, et le mal aux yeux excessif, ne m'ont pas permis, monsieur, de vous remercier plus tôt des premiers volumes de votre *Vocabulaire* (1), et du *Don Carlos* de M. votre cousin. Toute votre famille paraît consacrée aux lettres. Elle m'est bien chère, et personne n'est plus sensible que moi à votre mérite et à vos attentions.

Plus vous me témoignez d'amitié, moins je conçois comment vous pouvez vous adresser à moi pour vous procurer l'infâme ouvrage intitulé le *Dîner du comte de Boulainvilliers*. J'en ai eu par hasard un exemplaire, et je l'ai jeté dans le feu. C'est un tissu de railleries amères et d'invectives atroces contre notre religion. Il y a plus de quarante ans que cet indigne écrit est connu; mais ce n'est que depuis quelques mois qu'il paraît en Hollande, avec cent autres ouvrages de cette espèce. Si je ne consumais pas les derniers jours de ma vie à une nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*, augmentée de près de moitié, si je n'épuisais pas le peu de force qui me reste à élever ce monument à la gloire de ma patrie, je réfuterais tous ces livres qu'on fait chaque jour contre la religion.

J'ai lu cette nouvelle édition in-4°, qu'on débite à Paris, de mes Œuvres. Je ne puis pas dire que je trouve tout beau

Papier, dorure, images, caractère,

car je n'ai point encore vu les images, mais je suis très satisfait de l'exactitude et de la perfection de cette édition. Je trouve que tout en est beau,

Hormis les vers, qu'il fallait laisser faire
A Jean Racine (2).

Je souhaite que ceux qui l'ont entrepris ne se ruinent pas et que les lecteurs ne me fassent pas les mêmes reproches que je me fais; car j'avoue qu'il y a un peu trop de vers et de prose dans ce monde. C'est ce que je signe en connaissance de cause.

5491. — A M. CHARDON.

Ferney, 3 février (3).

Je vous l'avais bien dit, monsieur, que vous vous couvririez de gloire et que votre nom serait béni par quatre cent mille personnes. Daignez, au milieu des éloges qu'on vous doit, agréer mes remerciements.

(1) Moncrif. Voyez la lettre du 18. (G. A.)

(2) Voyez, dans le *Catalogue* des écrivains du *Siècle de Louis XIV*, à l'article DES BARREAUX, les quatre derniers vers du fameux sonnet de ce poëte. (G. A.)

(1) Le *Grand vocabulaire français*. (G. A.)

(2) A propos des *Métamorphoses d'Ovide mises en rondeaux*, par Benserade, Prépetit avait dit :

. . . . . J'en trouve tout fort beau,
Papier, dorure, images, caractère,
Hormis les vers, qu'il fallait laisser faire
A La Fontaine. (G. A.)

(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

J'ai l'honneur, monsieur, de vous envoyer un petit écrit qui m'est tombé entre les mains ; c'est une espèce de réponse à ceux qui, par passe-temps, se sont mis à gouverner l'Etat depuis quelques années. Je n'ose le présenter à M. le duc de Choiseul ; cela est hérissé de calculs qui réjouiraient peu une tête toute farcie d'escadrons et de bataillons, et des intérêts de tous les princes de l'Europe. Cependant, monsieur, si vous jugiez qu'il y eût dans cette rapsodie quelque plaisanterie bonne ou mauvaise qui pût le faire digérer gaiement après ses tristes dîners, je hasarderai de mettre à ses pieds comme aux vôtres l'*Homme aux quarante écus* (1).

Quant aux ragoûts un peu plus salés, je ne manquerai pas de vous les faire tenir entre deux plats ; ils sont tous de la nouvelle cuisine ; la sauce est courte, et cela peut s'envoyer plus aisément qu'un pâté de Périgueux.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect et avec autant d'attachement que d'estime, monsieur, votre très humble, etc.

5492. — A MADAME ***.

3 février (2).

Toute ma famille, madame, vous fait ses baise-mains. J'ai l'honneur de vous envoyer cette brochure (3), faite par un commis du grenier à sel de notre ville. On dit que les calculs en sont justes ; M. votre époux pourra les vérifier aisément.

Je suis derechef, madame, de vous et de votre époux et de M. son neveu, le très humble et très obéissant serviteur. YVROYE.

5493. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT (4).

Je crois qu'on peut hasarder par la poste de Lyon ce petit paquet, qui ne coûterait pas beaucoup de port, et qui pourra amuser un moment un homme à qui on voudrait marquer mieux sa reconnaissance. Celui qui envoie ce chiffon est plongé actuellement au milieu des neiges, est très malade, et ne se portera bien que quand il aura la consolation de voir les deux très aimables voyageurs (5), auxquels il présente ses respectueux hommages comme à des divinités qu'il adore.— Envoyez-moi de votre encre.

5494. — A M. DAMILAVILLE.

3 février.

Mon cher ami, je reçois votre consolante lettre du 27 janvier. J'écris à M. le duc de Choiseul et à M. le duc de Praslin. Vous croyez bien que je n'oublie pas M. Chardon.

Mais ne réussirez-vous que dans les affaires des autres, et ne vous rendra-t-on point justice quand vous la faites rendre? Vous ne me parlez que de Sirven, et vous ne me dites rien de vous. Il ne faudra pas manquer de faire répéter aux échos le jugement du procès des Sirven quand il sera rendu. Je vous avoue que je voudrais bien avoir le discours de M. Chardon, mais je n'ose le lui demander.

Je lui avais fourni une bonne pièce que, sans doute, il aura bien fait valoir. C'est une apologie de l'abominable arrêt de Toulouse contre les Calas. Cette apologie insulte les maîtres des requêtes qui cassèrent l'arrêt : elle est faite par un conseiller du parlement. On ne pouvait mieux nous servir. Ces gens-là ont amassé des charbons ardents sur leur tête.

Il me vient une idée : seriez-vous homme à échanger la place que vous devez avoir à Paris contre une place au pays de Gex qui n'exigerait aucun soin? Je crois que cette place vaut environ quatre mille livres de revenu. En ce cas, il faudrait que celui qui aurait à Paris votre emploi vous fît une pension considérable, et que cette pension vous fût assignée sur l'emploi même, et non sur le titulaire, comme on a une pension sur un bénéfice. Vous seriez maître de votre temps, et de vous livrer à votre belle passion pour l'étude. Je ne vous parle point du bonheur que j'aurais de vous voir chez moi.

Tout cela est peut-être une belle chimère ; mais on pourrait en faire une réalité.

Je vous embrasse le plus tendrement du monde.

(1) Voyez, tome VI, aux ROMANS. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) L'*Homme aux quarante écus*. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(5) Rochefort et sa femme. (G. A.)

5495. — AU MÊME.

5 février.

Mon fils adoptif (1) arrive. Je suis bien affligé, mon cher ami. Mon désert me devient plus précieux que jamais. Je serais obligé de le quitter, si la calomnie m'imputait le petit écrit de Saint-Hyacinthe (2).

Voici une lettre que je vous envoie pour M. Saurin. Je vous prie de la lui faire rendre, et de parler fortement à M. l'abbé Morellet, à MM. d'Alembert, Grimm, Arnaud, Suard, etc.

Ah ! que de peines dans ce monde !

5496. — A M. SAURIN.

5 février.

Mon cher confrère, mon cher poëte philosophe, je ne suis point de votre avis. On disait autrefois : *les vertus de Henri IV*, et il est permis aujourd'hui de dire : *les vertus d'Henri IV*. Les Italiens se sont défaits des *h*, et nous pourrions bien nous en défaire aussi comme de tant d'autres choses.

J'aime bien mieux :

> Femme par sa tendresse, héros par son courage,
> *Spartacus*, act. I, sc. I,

que

> Femme par sa tendresse, et non par son courage.

Ayez donc le courage de laisser le vers tel qu'il était, et de ne pas affaiblir une grande pensée pour l'intérêt d'un *h*. Je dirai toujours *ma tendresse-héroïque*, et cela fera un très bon hémistiche. *Ma tendress-eu héroïque* serait qarbare.

Le *Dîner* dont vous me parlez est sûrement de Saint-Hyacinthe. On a de lui un *Militaire philosophe* qui est beaucoup plus fort, et qui est très bien écrit. Vous sentez d'ailleurs, mon cher confrère, combien il serait affreux qu'on m'imputât cette brochure, évidemment faite en 1726 ou 27, puisqu'il est parlé du commencement des convulsions. Je n'ai qu'un asile au monde ; mon âge, ma santé très dérangée, mes affaires qui le sont aussi, ne me permettent pas de chercher une autre retraite contre la calomnie. Il faut que les sages s'entr'aident ; ils sont trop persécutés par les fous.

Engagez vos amis, et surtout M. Suard, et M. l'abbé Arnaud, à repousser l'imposture qui m'accuse de la chose du monde la plus dangereuse. On ne fait nul tort à la mémoire de Saint-Hyacinthe, en lui attribuant une plaisanterie faite il y a quarante ans. Les morts se moquent de la calomnie, mais les vivants peuvent en mourir. En un mot, mon cher confrère, je me recommande à votre amitié pour que les confesseurs ne soient pas martyrs.

5497. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 5 février.

Votre lettre, madame, vos bontés pour mon fils adoptif, votre souvenir de mon respectueux attachement pour vous, le désir que vous témoignez d'honorer encore ma chaumière de votre présence, tout cela ranime mon cœur et tourne ma vieille tête. Je suis pénétré de la bienveillance que M. le duc de Choiseul daigne me conserver. Il veut faire quelque chose de mon petit pays barbare ; il y aura un peu de peine.

Vous me faites, madame, beaucoup d'honneur et un mortel chagrin en m'attribuant l'ouvrage de Saint-Hyacinthe, imprimé il y a quarante ans. Les soupçons dans une matière aussi grave seraient capables de me perdre et de m'arracher au seul asile qui me reste sur la terre, dans une vieillesse accablée de maladies, qui ne me permet pas de me transplanter. Mes derniers jours seraient empoisonnés de la manière la plus funeste.

Je vous conjure, madame, par toute la bonté de votre cœur, de bien dire, surtout à M. le duc de Choiseul, que je n'ai ni ne puis avoir aucune part à la foule de ces ouvrages hardis qu'on imprime et qu'on réimprime depuis plusieurs années, et qui ont fait une prodigieuse révolution dans les esprits, d'un bout de l'Europe à l'autre.

Puisque vous avez envoyé à M. le duc de Choiseul une partie de l'imprimé de Saint-Hyacinthe en manuscrit, vous êtes en droit, plus que personne, de certifier que le nom de Saint-Hyacinthe est imprimé à la tête de la brochure, avec la date de 1728.

De plus, il y a cent traits dans cet ouvrage qui indiquent évidemment le temps où il fut composé. Vous n'étiez pas

(1) Dupuits. (G. A.)
(2) Le *Dîner de Boulainvilliers*. (G. A.)

née alors, madame ; il s'en faut beaucoup : mais, toute jeune que vous êtes, vous avez un cœur toujours occupé de faire du bien. Empêchez donc qu'on ne me fasse du mal : repoussez la calomnie. Mon fils Dupuits vous doit tout, et je vous devrai autant que lui. Votre très humble et très obéissant serviteur, avec bien du respect.

5498. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 février.

Mon cher ange, mon gendre m'apporte votre lettre ; il est enchanté de vos bontés, et moi je suis désespéré. M. le duc de Choiseul s'est déclaré violemment contre les Sirven, après m'avoir promis qu'il serait leur protecteur. Mais le *Repas* dont vous me parlez me fait encore plus de peine. Saint-Hyacinthe était, à la vérité, un sot dans la conversation, mais il écrivait bien, il a fait de bons journaux, et il y a de lui un *Militaire philosophe*, imprimé depuis peu en Hollande, lequel est ce qu'on a fait peut-être de plus fort contre le fanatisme ; le *Dîner* a été imprimé sous son nom : pourquoi donc l'attribuer à une autre personne ? Cela est injuste et barbare : il y a plus, cela est très dangereux et d'une conséquence affreuse. On est déchaîné de tous les côtés : on cherche l'ouvrage de Saint-Hyacinthe pour le faire brûler. M. Suard est l'homme du monde le plus capable de détourner des soupçons odieux qui perdraient un vieillard aimé de vous, et rempli pour vous de la tendresse la plus inaltérable.

Vous ai-je prié de persuader M. Suard ? Non ; je vous ai supplié de l'engager à rendre un service digne d'un honnête homme. Il n'importe pas qu'on accuse les morts, mais il importe beaucoup qu'on n'accuse pas les vivants. Que vous coûterait-il de prier M. Suard de passer chez vous, et de l'engager à rendre ce service ? Je vous le demande au nom de l'amitié. Les personnes avec lesquelles vous vivez en intimité croiront ce qu'elles voudront ; je suis bien sûr qu'elles ne me feront pas de mal ; mais les autres peuvent en faire beaucoup.

La poste va partir. Je n'ai que le temps de vous dire combien il est nécessaire qu'on ne me calomnie point auprès du roi, et que M. Suard et M. l'abbé Arnaud, que je vous crois attachés, empêchent qu'on ne me calomnie dans la ville. Je vous embrasse avec la plus vive tendresse.

5499. — A M. DE CHENEVIÈRES (1).

Je vous prie, mon cher ami, de faire rendre sur-le-champ cette lettre à M. de Taulès.

Voici un petit ouvrage (2) d'un commis des finances, que je vous prie de faire lire à ceux qui savent calculer. Mandez-moi si les calculs sont justes ; car je ne m'y connais pas.

5500. — A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

A Ferney, 6 février.

Si vous vous intéressez, monsieur, à la gloire du beau siècle que la France ait vu naître, si vous voulez l'enrichir de vos connaissances, il n'y a pas un moment à perdre. Cela est plus digne de la postérité que les tracasseries de Genève ; l'ouvrage tire à sa fin : j'avais eu l'honneur de vous mander que j'ai prévenu M. le duc de Choiseul ; je ne doute pas que, si vous lui dites un mot, il ne vous permette de m'envoyer des vérités ; il les aime, il sait qu'il est temps de les rendre publiques. Il n'y a que les superstitieux à qui la vérité déplaise. Si vous me secourez, le siècle de Louis XIV vous aura obligation, et moi aussi, qui suis de ce siècle l'homme du monde qui vous est le plus attaché. Les Génevois ont brûlé le théâtre de ce pauvre Rosimond : que ne brûlaient-ils celui de Paris ! On dit qu'il est détestable. Je n'aime pas les incendiaires ; cela peut aller loin. Rome fut brûlée sous Néron, et Genève pourrait bien être brûlée sous le vieux Duluc.

5501. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Ferney, 8 février.

Je n'écris point, madame, cela est vrai ; et la raison en est que la journée n'a que vingt-quatre heures, que d'ordinaire j'en mets dix ou douze à souffrir, que le reste est occupé par des sottises qui m'accablent comme si elles étaient sérieuses. Je n'écris point, mais je vous aime de tout mon cœur. Quand je vois quelqu'un qui a eu le bonheur d'être admis chez vous, je l'interroge une heure entière. Mon fils adoptif Dupuits est pénétré de vos bontés ; il a dû vous rendre compte de la vie ridicule que je mène. Il y a trois ans que je ne suis sorti de ma maison ; il y a un an que je ne sors point de mon cabinet, et six mois que je ne sors guère de mon lit.

M. de Chabrillant a été chez moi six semaines. Il peut vous dire que je ne me suis pas mis à table avec lui une seule fois. La faculté digérante étant absolument anéantie chez moi, je ne m'expose plus au danger. J'attends tout doucement la dissolution de mon être, remerciant très sincèrement la nature de m'avoir fait vivre jusqu'à soixante-quatorze ans, petite faveur à laquelle je ne me serais jamais attendu.

Vivez longtemps, madame, vous qui avez un bon estomac et de l'esprit, vous qui avez regagné en idées ce que vous avez perdu en rayons visuels, vous que la bonne compagnie environne, vous qui trouvez mille ressources dans votre courage d'esprit, et dans la fécondité de votre imagination.

Je suis mort au monde. On m'attribue tous les jours mille petits bâtards posthumes que je ne connais point. Je suis mort, vous dis-je ; mais, du fond de mon tombeau, je fais des vœux pour vous. Je suis occupé de votre état. Je suis en colère contre la nature, qui m'a trop bien traité en me laissant voir le soleil, et en me permettant de lire, tant bien que mal, jusqu'à la fin, mais qui vous a ravi ce qu'elle vous devait.

Cela seul me fait détester les romans qui supposent que nous sommes dans le meilleur des mondes possibles. Si cela était, on ne perdrait pas la meilleure partie de soi-même longtemps avant de perdre tout le reste. Le nombre des souffrants est infini ; la nature se moque des individus. Pourvu que la grande machine de l'univers aille son train, les cirons qui l'habitent ne lui importent guère.

Je suis, de tous les cirons, le plus anciennement attaché à vous ; et, comme je disais fort bien dans le commencement de ma lettre, malgré mon respect pour vous, madame, je vous aime de tout mon cœur.

5502. — A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 8 février.

Madame, un vieillard presque aveugle, et une jeune femme qui serait bien fière si elle avait des yeux comme les vôtres, vous supplient de daigner agréer leurs hommages et leurs remerciements. Nous devons à votre protection tout ce que M. le duc de Choiseul a bien voulu accorder à M. Dupuits. Si le vieux bon homme et moi nous avions quelque petite partie de la succession de Pierre Corneille, nous la dépenserions en grands vers alexandrins pour vous témoigner notre reconnaissance ; mais les temps sont bien durs, et la plupart des vers qu'on fait le sont aussi. Nous nous défions même de la prose. Nous entendons si peu les livres qu'on nous envoie de Paris, que nous craignons d'avoir oublié notre langue.

Nous sommes très honteux l'un et l'autre d'exprimer notre extrême sensibilité dans un style si barbare ; mais, madame, nous vous supplions de considérer que nous sommes des Allobroges. Des gens arrivés de Versailles nous ont dit qu'il fallait absolument avoir de la finesse, de la justesse dans l'esprit, des grâces et du goût, pour oser vous écrire ; nous ne les avons point crus. Nous ne sommes pas de votre espèce, et nous nous sommes flattés au contraire que la supériorité était indulgente, et que les grâces ne rebutaient pas la naïveté. Nous sommes, dans cette confiance, avec un profond respect, madame, etc.

5503. — A M. DAMILAVILLE (1).

8 février.

Le malheur des Sirven fait le mien ; je suis encore atterré de ce coup. Je conçois bien que la forme a du l'emporter sur le fond (2). Le conseil a respecté les anciens usages ; mais, mon cher ami, s'il y a des cas où le fond doit faire taire la forme, c'est assurément quand il s'agit de la vie des hommes.

Quelle forme enfin reprendra votre fortune ? que deviendrez-vous ? Je n'en sais rien. Tout ce que je sais, c'est que je suis profondément affligé.

Mes chagrins redoublent par la quantité incroyable d'écrits contre la religion chrétienne, qui se succèdent aussi rapidement en Hollande que les gazettes et les journaux. L'infâme Fréron, le calomniateur Coger, et d'autres gens de cette espèce, ont la barbarie de m'imputer, à mon âge, une partie de ces extravagances, composées par des jeunes gens et par des moines défroqués.

---

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) L'*Homme aux quarante écus*. (G. A.)

(1) Cette lettre est la dernière à M. Damilaville, qui mourut, peu de temps après, d'un abces à la gorge. (K.)
(2) Dans l'affaire Sirven. (G. A.)

Tandis que je bâtis une église où le service divin se fait avec autant d'édification qu'en aucun lieu du monde ; tandis que ma maison est réglée comme un couvent, et que les pauvres y sont plus soulagés qu'en aucun couvent que ce puisse être ; tandis que je consume le peu de force qui me reste à ériger à ma patrie un monument glorieux, en augmentant de plus d'un tiers le *Siècle de Louis XIV*, et que je passe les derniers de mes jours à chercher des éclaircissements de tous côtés pour embellir, si je puis, ce siècle mémorable, on me fait auteur de cent brochures, dont quelquefois je n'ai pas la moindre connaissance. Je suis toujours vivement indigné, comme je dois l'être, de l'injustice qu'on a eue, même à la cour, de m'attribuer le *Dictionnaire philosophique*, qui est évidemment un recueil de vingt auteurs différents ; mais comment puis-je soutenir l'imposture qui me charge du petit livre intitulé le *Dîner du comte de Boulainvilliers*, ouvrage imprimé, il y a quarante ans, dans une maison particulière de Paris ; ouvrage auquel on mit alors le nom de Saint-Hyacinthe, et dont on ne tira, je crois, que peu d'exemplaires? On croit, parce que je touche à la fin de ma carrière, qu'on peut m'attribuer tout impunément. Les gens de lettres, qui se déchirent et qui se dévorent les uns les autres tandis qu'on les tient sous un joug de fer, disent : C'est lui ; voilà son style. Il n'y a pas jusqu'à l'épigramme contre M. Dorat que l'on n'ait essayé de faire passer sous mon nom ; c'est un très mauvais procédé de l'auteur. Il faut être aussi indulgent que je le suis pour l'avoir pardonné. Quelle pitié de dire : « Voilà son style, je le reconnais bien ! » On fait tous les jours des livres contre la religion, dont je voudrais bien imiter le style pour la défendre. Y a-t-il rien de plus plaisant, de plus gai, de plus salé, que la plupart des traits qui se trouvent dans la *Théologie portative*? y a-t-il rien de plus vigoureux, de plus profondément raisonné, d'écrit avec une éloquence plus audacieuse et plus terrible, que le *Militaire philosophe*, ouvrage qui court toute l'Europe? Concevez-vous rien de plus violent que ces paroles qui se trouvent à la page 84 : « Voici, après de mûres réflexions, le jugement que je » porte de la religion chrétienne : je la trouve absurde, ex» travagante, injurieuse à Dieu, pernicieuse aux hommes, » facilitant et même autorisant les rapines, les séductions, » l'ambition, l'intérêt de ses ministres, et la révélation des » secrets des familles. Je la vois comme une source intarissable de meurtres, de crimes et d'atrocités commises sous » son nom. Elle me semble un flambeau de discorde, de » haine, de vengeance, et un masque dont se couvre l'hypocrite pour tromper plus adroitement ceux dont la crédulité » lui est utile. Enfin j'y vois le bouclier de la tyrannie contre » les peuples qu'elle opprime, et la verge des bons princes » quand ils ne sont point superstitieux. Avec cette idée de » votre religion, outre le droit de l'abandonner, je suis dans » l'obligation la plus étroite d'y renoncer et de l'avoir en » horreur, de plaindre ou de mépriser ceux qui la prêchent, » et de vouer à l'exécration publique ceux qui la soutiennent » par leurs violences et leurs superstitions. »

Certainement les dernières *Lettres provinciales* ne sont pas écrites d'un style plus emporté.

Lisez la *Théologie portative*, et vous ne pourrez vous empêcher de rire, en condamnant la coupable hardiesse de l'auteur.

Lisez l'*Imposture sacerdotale* (1), traduite de Gordon et de Trenchard, vous y verrez le style de Démosthène.

Ces livres malheureusement inondent l'Europe ; mais quelle est la cause de cette inondation? il n'y en a point d'autre que les querelles théologiques, qui ont révolté tous les laïques. Il s'est fait une révolution dans l'esprit humain que rien ne peut plus arrêter : les persécutions ne pourraient qu'irriter le mal. Les auteurs de la plupart des livres dont je vous parle sont des religieux qui, ayant été persécutés dans leurs couvents, en sont sortis pour se venger sur la religion chrétienne des maux que l'indiscrétion de leurs supérieurs leur avait fait souffrir. On aurait prévenu cette révolution, si on avait été sage et modéré. Les querelles des jansénistes et des molinistes ont fait plus de tort à la religion chrétienne que n'en auraient pu faire quatre empereurs de suite comme Julien.

Il est certain qu'on ne peut opposer au torrent qui se déborde d'autre digue que la modération et une vie exemplaire. Pour moi, qui ai trop vécu, et qui suis près de finir une vie toujours persécutée, je me jette entre les bras de Dieu, et je mourrai également opposé à l'impiété et au fanatisme.

(1) *De l'Imposture sacerdotale, ou Recueil de pièces sur le clergé, traduit de l'anglais*, ouvrage du baron d'Holbach. (G. A.)

5504. — A M. DE CHABANON.

12 février.

Mon cher confrère, tout va bien puisque *Eudoxie* est faite. Voilà une belle étoffe toute prête ; mais c'est un brocart de Lyon pour habiller des arlequins. Vous aurez probablement tout le temps de mettre encore des pompons à votre brocart. Il ne se présente pas un acteur supportable, pas une actrice qui soit bonne à autre chose qu'à faire des enfants. Rien dans la province qui donne la plus légère espérance.

Les Genevois se sont avisés de brûler le théâtre qu'on avait bâti dans leur ville pour les rendre plus doux et plus aimables. J'ai grand'peur qu'on n'en fasse autant à Paris. Il ne reste que cette ressource aux gens qui ont un peu de goût. L'Opéra subsistera, parce que les trois quarts de ceux qui y vont n'écoutent point. On va voir une tragédie pour être touché ; on se rend à l'Opéra par désœuvrement, et pour digérer.

Vous croyez donc, mon cher confrère, que les grands joueurs d'échecs peuvent faire de la musique pathétique, et qu'ils ne seront point échec et mat? à la bonne heure, je m'en rapporte à vous (1). Faites tout ce qu'il vous plaira ; je remets entre vos mains la mâchoire d'âne, les trois cents renards, la gueule du lion, le miel fait dans la gueule, les portes de Gaza, et toute cette admirable histoire.

Je suis toujours très indigné, je vous l'avoue, de l'épigramme contre M. Dorat, que l'auteur a fait courir sous mon nom avec peu de probité. On m'a joué des tours plus cruels, et je garde le silence. Il y a encore plus de barbarie à m'attribuer un *Dîner*, moi qui ne me mets presque plus à table. Ce *Dîner* a été fait il y a plus de quarante ans. Les gens de lettres sont plus inhumains qu'on ne pense : ils exposent un pauvre homme aux plus grands dangers pour avoir seulement le plaisir de deviner. Ils disent : Voilà son style, c'est lui. Eh ! mes amis, pour peu que vous ayez d'honnêteté, ne devriez-vous pas dire : Ce n'est pas lui ? Pourquoi calomniez-vous vos camarades?

Je vous porte mes plaintes, mon cher ami, contre toutes ces injustices, parce que je connais votre cœur. Tout le monde ne vous ressemble pas. Vous n'imaginez point avec quelle vivacité de sentiment mes vieux bras se tendent vers vous, et combien mon cœur vous aime.

5505. — A M. LE COMTE ANDRÉ DE SCHOWALOW.

A Ferney, 12 février.

Vous m'avez écrit de Moscou, monsieur, une lettre telle qu'on n'en écrit point de Versailles, soit pour le style, soit pour le fond des choses, et vous avez enflammé mon cœur. Je ne sais si vous connaissez la mauvaise comédie des *Visionnaires* (2), qui eut autrefois en France le plus grand succès. Il y a dans cette pièce une vieille folle qui est amoureuse d'Alexandre. Pour moi, je suis un vieux fou amoureux de Catherine, qui me paraît autant au-dessus d'Alexandre que le fondateur est au-dessus du destructeur.

Voici un sermon (3) dont il me paraît qu'elle est la sainte. Le prédicateur propose hardiment pour modèle, à une petite nation, l'exemple du plus vaste empire du monde. On rend de justes hommages à la législatrice du Nord dans mon voisinage, tandis qu'en France on fait encore le panégyrique de saint François, fondateur des cordeliers, de saint Dominique, à qui nous devons les jacobins, de saint Norberg, qui nous a donné les prémontrés.

Nous leur avons assurément beaucoup d'obligations, et je trouve fort bon qu'ils aient des autels, quoique nous prétendions n'être point idolâtres. Je révère fort sainte Thérèse et sainte Ursule, mais j'aime mieux sainte Catherine.

Je suis bien étonné que Diderot, en faveur de qui cette sainte Catherine a fait des miracles (4), ne lui ait pas chanté quelques antiennes. Il craint apparemment certains hérétiques qui sont en France, et qui sont très mal instruits. Ce serait, ce me semble, une œuvre pie assez nécessaire que de convertir ces hérétiques-là. J'espère bien qu'ils ouvriront les yeux à la lumière, et qu'ils seront tous de ma religion.

Vous êtes à la tête, monsieur, du plus beau comité que je connaisse. Il vaut mieux rédiger les lois de la Russie que d'aller consulter les lois de la Chine, et je vous aime mieux législateur qu'ambassadeur.

(1) Philidor devait remettre *Samson* en musique. (G. A.)
(2) De Desmarets de Saint-Sorlin. (G. A.)
(3) *Sermon*, etc., *par Josias Rossette*. Voyez tome IV, page 271. (G. A.)
(4) Allusion à l'achat de la bibliothèque du philosophe. (G. A.)

Je fais partir, dans quelques jours, un gros ballot que sa majesté impériale a daigné me demander pour sa bibliothèque. Il n'arrivera pas sitôt; il y a environ un quart du globe entre vous et moi, et c'est de quoi je suis bien fâché.

Je me mets aux pieds de madame la comtesse. Ma nièce est enchantée de votre souvenir; elle partage mes sentiments.

5506. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

12 février.

Hier il arriva dans ma cour, couvert de quatre pieds de neige, un énorme panier de bouteilles de vin de Champagne. A la vue de ce puissant remède contre la glace de nos climats et celle de la vieillesse, je reconnus les bontés de deux nouveaux mariés qui, dans leur bonheur, songent à soulager les malheureux: c'est une vertu qui n'est pas ordinaire.

Comptez, monsieur et madame, que je suis aussi reconnaissant que vous êtes généreux. Votre nectar de Champagne vient d'autant plus à propos que celui de Bourgogne a manqué cette année. Vous êtes venus à notre secours dans le temps que nous étions livrés à nos ennemis, au plat vin de Beaujolais et de Mâcon.

Vous nous avez flattés, madame Denis et moi, que vous pourriez bien, en passant, venir boire de votre vin. Nous aurons certainement la discrétion de ne pas tout avaler, et nous vous réserverons votre part bien loyalement.

J'avouerai à M. le comte de Rochefort que je suis très affligé d'un bruit qui court dans Paris, que j'ai dîné autrefois avec le comte de Boulainvilliers et l'abbé Couet. Je vous jure que je n'ai jamais eu cet honneur. C'est une chose cruelle de m'attribuer toutes les fadaises irréligieuses qui paraissent depuis plusieurs années : il y en a plus de cent. Les auteurs se plaisent à me les imputer. C'est un funeste tribut que je paie à une réputation qui me pèse plus qu'elle ne me flatte.

Il est très certain que ce *Dîner*, dans lequel on ne servit que des poisons contre la religion chrétienne, est de Saint-Hyacinthe, et fut imprimé et supprimé il y a quarante ans juste. Cela est si vrai, qu'on parle dans ce petit livre du commencement des convulsions et du cardinal de Fleury, et que tout y atteste l'époque où il fut composé.

Je sais, par une triste expérience, combien les calomnies les plus absurdes sont dangereuses, et viennent m'assiéger jusqu'au fond de ma retraite et empoisonner les derniers jours de ma vie. Votre amitié, monsieur, et la justice que vous me rendez, sont mes consolations. J'y ajoute celle d'employer mes derniers jours à la gloire de la patrie et de la religion, en donnant une édition du *Siècle de Louis XIV*, augmentée d'un grand tiers. Voilà ma seule occupation; il n'est pas juste qu'on cherche à me perdre pour toute récompense.

Je suis pénétré des sentiments les plus respectueux pour les deux nouveaux mariés de Champagne.

5507. — A M. MAIGROT.

A Ferney, 12 février.

Je vous remercie, monsieur, de toutes vos bontés. La lettre de Louis XIV m'était absolument nécessaire; elle fait voir avec évidence qu'il en voulait personnellement à l'archevêque de Cambrai (1). Je trouve que, dans cette affaire, ce monarque se conduisit plus en homme piqué qu'en roi, et que le cardinal de Bouillon concilia noblement son devoir d'ambassadeur avec celui d'un ami.

J'ai déjà donné la bataille de Steinkerque. J'ai dit simplement que la France regretta le prince de Turenne, qui donnait l'espérance d'égaler un jour son grand-oncle (2).

J'ai retouvé heureusement la lettre de Louis XIV au cardinal de La Trimouille (3), écrite en 1710, contre le cardinal de Bouillon. Il dit, dans cette lettre, qu'il est à craindre que ce doyen du sacré-collége ne devienne un jour pape. Cette anecdote est curieuse, et mérite de passer à la postérité. Le temps est venu où la vérité doit paraître, et, quand on la dit sans blesser les bienséances, on ne doit déplaire à personne.

Je vous supplie, monsieur, de vouloir bien présenter mon respect et mes remerciements à monseigneur le duc de Bouillon. Je ne suis point étonné qu'un homme de votre mérite soit auprès de lui. On ne peut être plus reconnaissant que je le suis des lumières que vous m'avez communiquées.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments d'un cœur pénétré de vos bontés, monsieur, votre, etc.

(1) Voyez le *Siècle de Louis XIV*, chap. XXXVIII. (G. A.)
(2) Voyez ibid, chap. XVI. (G. A.)
(3) Voyez ibid, chap. XXXVIII. (G. A.)

5508. — A M. LE COMTE DE LEWENHAUPT.

13 février.

Je voudrais bien, monsieur, que votre nouvelle fût vraie, et qu'on assemblât un concile en Espagne, surtout un concile de philosophes; ce serait une assemblée de pères de la rédemption des captifs : ils délivreraient les âmes que les révérends pères dominicains retiennent prisonnières.

Les pas que l'on fait dans le Milanais, à Venise, et à Naples, sont des pas de tortue. Les calculs des probabilités font croire qu'on pressera un jour la cadence. Je ne serai pas témoin de cette belle révolution; mais je mourrai avec les trois vertus théologales, qui font ma consolation : la foi que j'ai à la raison humaine, laquelle commence à se développer dans le monde; l'espérance que des ministres hardis et sages détruiront enfin des usages aussi ridicules que dangereux; et la charité qui me fait gémir sur mon prochain, plaindre ses chaînes, et souhaiter sa délivrance.

Ainsi, avec la foi, l'espérance et la charité, j'achève ma vie en bon chrétien. Je me flatte de deux choses que l'on a crues longtemps impossibles, le silence des théologiens, et la paix entre les princes. Je ne vois, de plusieurs années, aucun sujet de rupture entre les souverains; et les douze cent mille hommes armés, qui font la parade en Europe, pourront bien ne faire longtemps que la parade. Chaque nation réparera petit à petit ses pertes comme elle pourra. Ce n'est peut-être pas trop vous faire ma cour que de vous prédire qu'il n'y aura point de guerre; c'est dire à un bon danseur qu'on ne donnera point de bal : mais vous êtes du petit nombre qui préfère l'intérêt public à son ambition. Les militaires, ou je me trompe fort, seront réduits à être philosophes, jusqu'à ce qu'il arrive quelque grand événement dans l'Europe.

Je suis très sensible, monsieur le comte, aux bontés que vous avez eues pour mon gendre adoptif M. Dupuits. Si vous avez quelques ordres à donner concernant M. votre fils, ne nous épargnez pas; tout ce qui habite Ferney vous est dévoué, ainsi que moi. Ni ma vieillesse ni mes maladies n'affaiblissent les sentiments d'attachement et de respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, etc.

5509. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 février.

Je vais bien vous ennuyer, mon cher ange; je vous envoie une profession de foi que je fis l'autre jour à un de mes amis (1). Je vous donne pour pénitence de la lire; expiez par là votre énorme péché d'avoir jugé témérairement votre prochain. Vous sentez bien que c'est absolument Saint-Hyacinthe, et non pas moi, qui a dîné.

Je sais qu'il y a des fanatiques et des furieux; je sais que les gens qui pensent sont condamnés aux bêtes. L'Europe réclame, l'Europe crie; mais

> La sagesse n'est rien, la force a tout détruit.
> *Orph. de la Chine.*

Je suis trop vieux pour déménager; cependant, s'il faut aller mourir ailleurs, je prendrai ce parti; ma haine contre certains monstres est trop forte.

J'ai ouï dire qu'on avait envoyé quelque chose à M. Suard. Je ne lui ai certainement rien envoyé, et le grand point est qu'il rende justice à cette vérité. Il est très certain qu'il n'y a personne dans Paris qui puisse dire que je lui aie fait tenir un plat de ce *Dîner* auquel je n'assistai jamais. Il y a d'autres gens qui envoient.

Pour l'*Homme aux quarante écus*, on voit aisément que c'est l'ouvrage d'un calculateur : le ministère en doit être content. Je n'envoie jamais de brochures à Paris, mais je crois qu'on peut vous faire tenir celle-là sans vous compromettre. Je la chercherai si vous en êtes curieux, et vous l'aurez, mon très cher ange; vous n'avez qu'à ordonner.

5510. — AU MÊME.

19 février.

Mon cher ange, le dernier article de votre lettre du 12 février redouble toutes mes afflictions. Ce qui peut me consoler, c'est que madame d'Argental n'est pas entre les mains d'un charlatan; j'espère beaucoup d'un vrai médecin, et encore plus de la nature. Je vous demande en grâce, mon cher ange, de ne me pas laisser ignorer son état, et de vouloir bien quelquefois m'en faire écrire des nouvelles. Nous avons

(1) Voyez la lettre à Damilaville du 8 février. (G. A.)

beaucoup de maladies dans nos cantons; j'en ai ma bonne part. La fin de la vie est triste, le commencement doit être compté pour rien, et le milieu est presque toujours un orage.

Sirven est revenu. Celui-là pourrait dire, plus qu'un autre, combien la vie est affreuse. Sa famille mourra des coups de barre que Calas a reçus, et sa femme en est déjà morte.

Vous avez reçu, sans doute, la copie d'une lettre (1) que j'ai écrite à propos de ce *Dîner*. Je ne suis pas encore bien sûr que le *Militaire philosophe* soit de Saint-Hyacinthe; mais les fureteurs de littérature le croient, et cela suffit pour faire penser qu'il n'était pas indigne de dîner avec le comte de Boulainvilliers.

Au reste, je n'écris jamais à Paris que dans le goût de la lettre dont je vous ai envoyé copie. Voici une petite liste de la dixième partie des ouvrages qui paraissent en Hollande et à Bâle coup sur coup; vous sentez combien il serait absurde de les imputer à un seul homme. Il est impossible que j'y aie la moindre part, moi qui ne suis occupé que du *Siècle de Louis XIV*, dont je vous enverrai bientôt les deux premiers volumes.

Je vous prie, mon cher ange, de me mander ce que vous pensez, et ce que le public éclairé pense, des *Commentaires sur Racine* (2). On dit que Fréron y a beaucoup de part. Quel siècle que celui où un Fréron et un Boisjermain osent juger *Monime*, *Clytemnestre*, *Phèdre*, *Roxane*, et *Athalie*! Je serais bien fâché de mourir sans m'être plaint vivement à vous de toutes ces abominations. Pleurer avec ce qu'on aime est la ressource des opprimés.

Il y a bien des *tripots*. Celui de la Sorbonne, celui de la Comédie, et celui que vous avez quitté, sont les trois les plus pitoyables. Je quitterai bientôt le grand *tripot* de ce monde et je n'y regretterai guère que vous.

Quand vous verrez votre successeur, voulez-vous bien lui dire à quel point je l'estime et révère, en le supposant philosophe?

Mille tendres respects à vous, mon cher ange, et à la malade.

5511. — A MADAME LA MARQUISE D'ANTREMONT.

20 février.

Vous n'êtes point la Desforges-Maillard (3);
De l'Hélicon ce triste hermaphrodite
Passa pour femme, et ce fut son seul art;
Dès qu'il fut homme il perdit son mérite.
Vous n'êtes point (et je m'y connais bien)
Cette Corinne et jalouse et bizarre
Qui par ses vers, où l'on n'entendait rien,
En déraison l'emportait sur Pindare.
Sapho plus sage, en vers doux et charmants,
Chanta l'amour; elle est votre modèle :
Vous possédez son esprit, ses talents;
Chantez, aimez : Phaon sera fidèle.

Voilà, madame, ce que je dirais si j'avais l'âge de vingt et un ans; mais j'en ai soixante-quatorze passés. Vous avez de beaux yeux, sans doute, cela ne peut être autrement, et j'ai presque perdu la vue : vous avez le feu brillant de la jeunesse, et le mien n'est plus que de la cendre froide : vous me ressuscitez; mais ce n'est que pour un moment, et le fait est que je suis mort.

C'est du fond de mon tombeau que je vous souhaite des jours aussi beaux que vos talents. J'ai l'honneur d'être, etc.

5512. — A M. LE PRÉSIDENT HENAULT.

A Ferney, 26 février.

Mon cher et illustre confrère, vous ne voulez donc pas placer le maréchal de La Meilleraie parmi les surintendants? Il le fut pourtant en 1648; c'est un fait avéré.

Je vous avais proposé aussi de mettre Abel Servien à sa place, avec Nicolas Fouquet, puisqu'ils furent tous deux toujours surintendants conjointement.

Mais j'ai de plus grandes plaintes à vous faire. Comment avez-vous pu, dans votre nouvelle édition, démentir la bonté de votre caractère et la douceur de vos mœurs dans l'article *Servet*? Il semble que vous vouliez un peu justifier Calvin et tous les persécuteurs. Vous flétrissez l'indulgence, la tolérance, du nom de *tolérantisme*, comme si c'était une hérésie, comme si vous parliez de l'arianisme et du jansénisme. Vous n'ignorez pas que le meurtre de Servet est une violation criminelle du droit des gens, un véritable assassinat commis en cérémonie, et qui devait attirer sur les assassins le châtiment le plus terrible. J'ose croire que, si le mot d'arien n'avait pas retenu Charles-Quint, ou plutôt s'il n'était pas tombé dès lors dans le triste état qu'il alla bientôt cacher dans la solitude de Saint-Just, il aurait puni sévèrement cet outrage fait dans Genève, ville impériale, à la nation espagnole. C'était un attentat inouï d'arrêter, sans aucun prétexte, un sujet de Charles-Quint, qui voyageait sur la foi publique, muni de bons passe-ports. Servet ne voulait coucher qu'un nuit à Genève, pour aller en Allemagne : Calvin, qui le sut, le fit saisir comme il partait de l'hôtellerie de la *Rose*. On lui vola quatre-vingt-dix-sept doublons d'or, une chaîne d'or, et six bagues.

Vous savez quelle mort suivit ce brigandage. Calvin, qui aurait été lui-même brûlé en France, s'il avait été pris, força le misérable conseil de Genève à faire brûler Servet à petit feu avec des fagots verts, et il jouit de ce spectacle. Il n'y eut point, dans votre Saint-Barthélemi, d'assassinat plus cruellement exécuté.

Vous m'avouerez que la douceur chrétienne, nommée par vous *tolérantisme*, eût mieux valu que cette sainte abomination. J'ose vous dire qu'en France, si les Guises avaient été plus tolérants, votre conseiller Anne Dubourg, neveu du chancelier, et tant d'autres, n'auraient pas péri par le même supplice que Servet. Croyez-moi, mon cher et illustre confrère, la tolérance prêche mieux que les bourreaux.

Vous citez l'exemple de Socrate; vous paraissez regarder sa mort comme une preuve de l'intolérance des Athéniens. On dirait, à vous entendre, que les lois d'Athènes mettaient à mort tous ceux qui s'étaient moqués du hibou de Minerve. Vous êtes trop savant dans l'antiquité pour ne pas convenir que la mort de Socrate fut l'effet d'une cabale criminelle et d'un fanatisme passager, à peu près comme l'assassinat juridique commis à Toulouse contre Calas.

Songez, je vous en supplie, que les Athéniens punirent la cabale qui avait fait empoisonner Socrate, qu'ils condamnèrent à mort les principaux juges, qu'ils érigèrent à Socrate non seulement une statue, mais un temple; en un mot, jamais les Athéniens ne montrèrent un plus grand respect pour la philosophie, et une horreur plus violente pour les persécuteurs.

Les Romains, dont vous tenez vos lois, ont été tolérants depuis Romulus jusqu'au châtiment du centurion Marcel, qui, l'an 298, brisa sa baguette de commandement à la tête des troupes, et déclara qu'il ne fallait plus servir les empereurs, parce qu'ils n'étaient pas chrétiens. Avant Marcel, il y eut quelques chrétiens persécutés; mais, comme dit Origène, de loin à loin, et en très petit nombre. (ORIGÈNE, l. III.) Il serait très aisé de prouver qu'ils ne furent punis que comme factieux, puisque Origène et le fougueux Tertullien moururent dans leur lit, et qu'aucun prêtre, soi-disant évêque de Rome, ne fut exécuté, non pas même saint Pierre, dont le prétendu séjour à Rome est une fable absurde.

Non, vous ne trouverez, pendant plus de huit cents ans, aucun homme persécuté à Rome pour ses opinions. Comment pouvez-vous dire que, s'il n'y avait pas de persécution alors, c'était parce que tout le monde était d'accord sur le culte des dieux? Quoi! les stoïciens et les épicuriens ne rejetaient pas hautement toute la théologie grecque et romaine? quoi! ces sectes nombreuses ne s'en moquaient-elles pas ouvertement? Cicéron lui-même n'en a-t-il pas parlé avec le dernier mépris? Lucrèce n'a-t-il pas chassé la superstition de toutes les honnêtes maisons? ne l'a-t-il pas renvoyée à la canaille, aux femmelettes, et aux hommes faibles, qui sont au-dessous des femmelettes?

Quel censeur, quel tribun, quel préteur, quel centumvir, ont jamais fait un procès à Lucrèce?

La tolérance a toujours été la loi fondamentale de la république romaine, loi non gravée sur les douze Tables, mais empreinte dans toutes les têtes et dans tous les cœurs. Cela est vrai, comme il est vrai qu'Henri IV a été assassiné par la seule intolérance.

Vous citez Dion Cassius, vil Grec, vil écrivain, vil flatteur, vil ennemi de Cicéron, qui, seul de tous les historiens, dit que Mécène, qu'il n'a jamais vu, conseilla à Auguste de ne point admettre de *religions nouvelles*. Les malheureuses équivoques qui embarrassent tous les langages, et qui ont causé parmi nous tant de disputes fatales, ont produit une grande méprise sur ce passage de Dion Cassius; τὰ ἱερὰ ne signifie point ici ce que nous entendons par religion, un système dogmatique ennemi des autres systèmes. Τὰ ἱερὰ veut dire *sacrifices*, *cérémonies sacrées*. Il y en avait assez à Rome : il ne s'agissait, du temps d'Auguste, que d'admettre, par une

(1) Lettre du 8 février. (G. A.)

(2) Par Bret. Ils furent publiés par Luneau de Boisjermain. (G. A.)

(3) La marquise avait envoyé à Voltaire une lettre et des vers en lui affirmant que c'était bien une femme qui lui écrivait, et non un mystificateur comme le poète Desforges. (G. A.)

sanction publique du sénat, les mystères de Cérès Eleusine, ceux de la déesse de Syrie, et ceux d'Isis.

Vous connaissez l'ancienne loi des douze Tables, qui ne fut jamais abolie : *Deos exteros, nisi publice adscitos, nec colunto;* point de culte étranger, s'il n'est admis par la loi. Ces cultes étrangers n'ont donc jamais été autorisés, mais ils ont été tolérés dans l'empire. Isis même, quoique la déesse d'un peuple vaincu et méprisé, eut un temple dans les faubourgs de Rome, du temps d'Auguste.

Les Juifs, ces méprisables Juifs, les plus fanatiques des hommes, avaient à Rome une synagogue. Où pourrez-vous jamais trouver une plus grande différence de cultes, et une plus grande tolérance?

Ah! mon cher confrère, quel temps prenez-vous pour vouloir flétrir une vertu si nécessaire au genre humain! C'est le temps même où la tolérance universelle commence à s'établir dans une grande partie de l'Europe; c'est lorsque la tolérance étanche, dans l'Allemagne, depuis la paix de Vestphalie, le sang que le monstre de l'intolérantisme avait fait couler pendant deux siècles; c'est lorsque l'impératrice de Russie assemble dans la grande salle de son palais jusqu'à des musulmans, des adorateurs du grand-lama, et des païens, pour former le code des lois qu'elle va donner à un empire plus vaste que l'empire romain; c'est lorsque le roi de Pologne établit la liberté de conscience dans un pays deux fois aussi grand que la France.

Vous ne sauriez croire combien de gens de lettres m'ont témoigné de douleur, et se sont plaints à moi comme à votre ancien ami et à votre admirateur très zélé. Je suis affligé comme eux de ce fatal article; il fera un mal que vous n'avez pas voulu. Vous mettez des armes entre les mains des furieux. Est-il possible que ces armes soient aiguisées par le plus doux et le plus aimable des hommes? Je ne vous en aime pas moins; mais ma douleur est égale aux sentiments que je conserverai pour vous jusqu'à la mort.

Je n'écris point à madame du Deffand; que lui manderais-je du désert où j'achève mes jours? je ne pourrais que lui dire que je l'aime de tout mon cœur, ou que de tout mon cœur je l'aime; car il n'y a plus moyen de lui dire : « Belle » marquise, vos beaux yeux me font mourir d'amour, ou » d'amour mourir me font, belle marquise, vos beaux » yeux (1). »

Jouissez tous deux de la vie comme vous pourrez; je la supporte assez doucement.

5513. — A M. CHARDON

Février.

Monsieur, Cicéron et Démosthènes, à qui vous ressemblez plus qu'au maréchal de Villeroi, n'ont pas gagné toutes leurs causes : je ne suis point du tout étonné que la *forme* l'ait emporté sur le *fond;* cela est triste, mais cela est ordinaire. Il ne serait pas mal pourtant que l'on trouvât un jour quelque biais pour que le fond l'emportât sur la forme.

J'ai revu le pauvre Sirven, qui croit avoir gagné son procès, puisque vous avez daigné prendre son parti. Il n'y a pas moyen qu'il aille se présenter au parlement de Toulouse; on l'y punirait très sérieusement de s'être adressé à un maître des requêtes. Vous savez assez, monsieur, par le petit libelle que vous avez reçu de Toulouse, que les maîtres des requêtes n'ont aucune juridiction, et que le roi ne peut leur renvoyer aucun procès : ce sont là les lois fondamentales du royaume. Sirven serait injustement pendu ou roué, pour s'être adressé au conseil du roi; ce serait un esclave que le conseil des dépêches renverrait à son maître pour le mettre en croix. Voilà une famille ruinée sans ressource; mais comme c'est une famille de gens qui ne vont point à la messe, il est juste qu'elle meure de faim (2).

Je plains beaucoup les sots qui se font persécuter pour Jean Calvin; mais je hais cordialement les persécuteurs. Il y a plus de quatorze cents ans qu'on s'acharne en Europe pour des fadaises indignes d'être jouées aux marionnettes; cette démence atroce, jointe à tant d'autres, doit faire aimer la solitude; et c'est du fond de cette solitude qu'un pauvre vieillard malade, qui n'a pas longtemps à vivre, vous présente, monsieur, les sentiments de reconnaissance, d'attachement, et de respect, dont il sera pénétré pour vous jusqu'au moment où il rendra aux quatre éléments sa très chétive existence.

5514. — A M. DUTENS.

Ferney, 29 février (1).

Vous rendez, monsieur, un grand service à la littérature en imprimant toutes les œuvres de Leibnitz : vous faites à peu près comme Isis, qui rassembla, dit-on, les membres épars d'Osiris pour le faire adorer.

Peut-être mon culte pour les monades et pour l'harmonie préétablie n'est-il pas violent; mais enfin Newton a commenté l'*Apocalypse*, et n'en est pas moins Newton. Leibnitz était un prodigieux polymathe, et ce qui est bien plus, il avait du génie; mais il y a encore loin de là à la vérité démontrée; Newton a trouvé cette vérité.

Nec propius fas est mortali attingere divos (2).

5515 — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 1er mars.

Vous avez daigné, monseigneur, faire une petite visite à Ferney; madame Denis part pour vous la rendre. Sa santé est déplorable, et il n'y a plus à Genève ni médecin qu'on puisse consulter, ni aucun secours qu'on puisse attendre; d'ailleurs, vingt ans d'absence ont dérangé ma fortune, et n'ont pas accommodé la sienne. Ma fille adoptive Corneille l'accompagne à Paris, où elle verra massacrer les pièces de son grand-oncle; pour moi, je reste dans mon désert : il faut bien qu'il y ait quelqu'un qui prenne soin du ménage de campagne; c'est ma consolation. J'en éprouverais une plus flatteuse si je pouvais vous faire ma cour; mais c'est un bonheur auquel je ne puis prétendre, et la vie de Paris ne convient ni à mon âge, ni à mes maladies, ni aux circonstances où je me trouve. Je serai très affligé de mourir sans avoir pris congé de vous. Je me regarde déjà comme un homme mort, quoique j'aie égayé mon agonie autant que je l'ai pu. Non seulement je vous dis un adieu éternel quand vous honorâtes ma retraite de votre présence, mais j'ai toujours eu depuis le chagrin de ne pouvoir vous écrire que des choses vagues. La douceur d'ouvrir son cœur est aujourd'hui interdite. J'ai respecté les entraves qu'on met à la liberté de s'expliquer par lettres; je n'ai pu que vous ennuyer. J'aurais désiré faire un petit voyage à Bordeaux, et vous contempler dans votre gloire; mais c'est encore un plaisir auquel il faut que je renonce. Me voilà donc mort et enterré.

La bonté que vous avez de faire payer ce qui m'est dû de ma rente sera tout entière pour madame Denis et pour madame Dupuits. Il faut tout à des femmes, et rien à un vieux solitaire. Je ne me suis pas même réservé de chevaux pour me promener. Si j'étais seul, je n'aurais besoin de rien. Je vous remercie au nom de madame Denis, qui bientôt vous remerciera elle-même, et vous présentera mes hommages, mon attachement inviolable, et mon respect.

5516. — A M. DORAT.

A Ferney, le 1er mars.

J'ai toujours sur le cœur, monsieur, la calomnie qui m'impute mille ouvrages que je ne connais pas, et la mauvaise foi qui se sert de mon nom pour faire courir des épigrammes que je n'ai ni faites ni pu faire. Cette mauvaise foi m'a été extrêmement sensible.

---

(1) *Bourgeois gentilhomme*, act. II, sc. VI. (G. A.)

(2) Les formes judiciaires ne laissaient à Sirven d'autre ressource que d'appeler au parlement de Toulouse de la sentence ridicule et atroce du juge de Mazamet; il en a eu le courage, et un arrêt de ce parlement l'a déclaré innocent. Mais le juge de Mazamet n'a point été puni; on n'a point puni ces religieuses dont la bigoterie barbare avait réduit la malheureuse fille de Sirven au désespoir; du moins les juges de Calas et le capitoul David, moins obscurs que les persécuteurs de Sirven, ont-ils été punis par l'horreur et le mépris de l'Europe. On aurait désiré seulement que le sang répandu de l'innocent Calas eût du moins délivré sa patrie de l'opprobre que répandent sur elle, et cette procession des pénitents, où l'on célèbre le massacre de 1562, et les farces scandaleuses qu'ils y jouent. On avait droit d'espérer cette réforme nécessaire de l'archevêque actuel (*) de cette ville, qui, calomnié lui-même avec fureur par les fanatiques, sait mieux que personne combien leur audace et l'impudence des hypocrites qui les conduisent peuvent encore être dangereuses. (K.)

(*) Lomenie de Brienne. (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(2) Dans l'édition Beuchot, on trouve à la date du 9 juin 1768 un billet analogue :

« Monsieur, vous rendez un grand service aux lettres, et vous me faites un présent dont je sens tout le prix. Vous êtes comme Isis, qui rassembla tous les membres épars d'Osiris, et qui le fit adorer. Je croirai posséder Leibnitz chez moi, si jamais vous me faites l'honneur de venir dans mon ermitage.

Pardonnez à un vieux malade s'il ne vous remercie pas plus au long; je n'en suis pas moins pénétré de reconnaissance, et de tous les sentiments que je vous dois. J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc. » (G. A.)

J'appris, il y a quelques mois, qu'on prétendait que j'avais récité une épigramme, ou plutôt des vers contre vous, qui me paraissent très injustes, quoique assez bien faits (1). Cette imposture fut confondue, mais je fus très affligé. J'en écrivis à madame Necker, qu'on me dit être votre amie : je vous en écris aujourd'hui à vous-même, monsieur. Quoique j'aie eu quelques légers sujets de me plaindre de vous, je l'ai entièrement oublié, et les excuses que vous avez bien voulu me faire m'ont infiniment plus touché que le petit tort dont j'avais sujet de me plaindre (2) ne m'avait été sensible. Il m'était impossible, après cela, de rien faire qui pût vous déplaire. J'étais d'ailleurs malade et mourant quand cette épigramme parut. Songez au temps où elle fut faite ; pouvais-je alors deviner que vous eussiez une maîtresse à l'Opéra ? était-ce à moi de la faire parler ? Je n'ai jamais vu les vers que vous aviez composés pour elle ; en un mot, monsieur, je suis trop vrai et j'ai trop de franchise pour n'être pas cru, quand j'ai juré à madame Necker, sur mon honneur, que je n'avais nulle part à cette tracasserie.

C'est à vous à savoir quels sont vos ennemis. Pour moi, je ne le suis pas : j'ai été très affligé de cette imposture. J'ai des preuves en main qui me justifieraient pleinement ; mais je ne veux ni compromettre ni accuser personne. Je me bornerai à mon devoir ; c'est celui de repousser la calomnie.

Voilà, monsieur, ce que la vérité m'oblige à vous écrire, et cette même vérité doit en être crue quand je vous assure de toute l'estime et de tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

5517. — A M. LE RICHE.

1er mars.

Après la malheureuse aventure, mon cher monsieur, de deux paquets contenant, dit-on, des livres de Genève, il n'est rien que l'insolente inquisition de certaines gens ne se soit permis contre les lois du royaume. Je sais très certainement que mes paquets ne sont point ouverts aux autres bureaux des postes ; et M. Janel, maître absolu dans ce département, a pour moi des attentions dont je ne puis trop me louer. J'ignore absolument ce que les deux paquets adressés à M. l'intendant et à M. Ethis, impudemment saisis à Saint-Claude, pouvaient contenir. J'ignore qui les portait, et qui les envoyait. Je n'ai nul commerce avec Genève, et il y a près de six mois que je suis à peine sorti de mon lit. Tout ce que je sais, c'est que cette affaire a eu des suites infiniment désagréables, et que ceux qui ont abusé ainsi du nom de M. l'intendant ont commis une imprudence très dangereuse.

Le premier président du parlement de Douai a servi Fantet (3) comme s'il avait été son avocat ; il lui était recommandé par un ami intime.

Vous avez lu sans doute le mandement de l'archevêque de Paris contre *Bélisaire* : voici un petit imprimé (4) qu'on m'envoie de Lyon à ce sujet.

Il se fait une très grande révolution dans les esprits en Italie et en Espagne. Le Nord entier secoue les chaînes du fanatisme, mais l'ombre du chevalier de La Barre crie en vain vengeance contre ses assassins. Je vous embrasse, etc.

5518. — A M. DE CHABANON.

1er mars.

Maman verra donc *Eudoxie* avant moi, mon cher confrère ; elle part pour Paris, elle fera madame Dupuits juge si on joue mieux la comédie à Paris qu'à Ferney. Ce qui me désespère, c'est qu'elle sera logée très loin de vous, chez sa sœur (5). Elle va arranger sa santé, ses affaires et les miennes. Tout cela s'est délabré pendant vingt ans qu'elle a été loin de Paris. Je suis menacé plus que jamais d'un voyage dans le Wurtemberg. Voilà Ferney redevenu un désert comme il l'était avant que j'y eusse mis la main. Je quitte Melpomène pour Cérès et Pomone.

Braves jeunes gens, cultivez les beaux-arts, et gorgez-vous de plaisirs ; j'ai fait mon temps.

Voici une drôlerie (6) qui vient, dit-on, de Lyon ; elle pourra vous amuser. Je suis bien sûr de votre discrétion. Vous ne ressemblez pas aux gens qui font courir les bagatelles sous mon nom, et qui disent toujours : *C'est lui, c'est lui!* Non, messieurs, ce n'est point moi. Plût au juste ciel qu'on n'eût jamais publié certain second chant d'une baliverne (1) qui était enfermée dans ma bibliothèque ! Mais, encore une fois, tout le monde n'a pas votre discrétion, mon cher confrère. J'ai été profondément affligé ; mais je pardonne tout à ceux qui n'ont point eu d'intention de nuire. Adieu : je vous embrasse bien fort. Madame Denis et l'enfant vous embrasseront mieux.

(1) Vers de La Harpe. (G. A.)
(2) A propos de l'*Avis aux sages* de Dorat. (G. A.)
(3) Le libraire. (G. A.)
(4) *Lettre de l'archevêque de Cantorbéry*. Voyez, tome VI, aux FACÉTIES. (G. A.)
(5) Madame de Florian. (G. A.)
(6) *Lettre de l'archevêque de Cantorbéry*. (G. A.)

5519. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Ferney, 1er mars.

Vous m'avez envoyé, monsieur, du vin de Champagne quand je suis à la tisane ; c'est envoyer une fille à un châtré. Je comptais au moins avoir la consolation d'en boire quelques verres avec vous, si vous pouviez passer par notre ermitage. Mais madame Denis part cette semaine pour Paris, pour des affaires indispensables ; et moi je serai obligé, dès que je pourrai me traîner, d'aller consommer avec M. le duc de Wurtemberg une affaire épineuse, dont dépend la fortune qui me reste, et celle de ma famille entière.

J'envoie à M. de Chenevières ce que vous demandez. M. le duc de Choiseul et M. Bertin en ont été très contents. L'auteur, qui est inconnu, souhaiterait que M. le contrôleur général en fût un peu satisfait.

J'ai été très affligé que M. de La Harpe ait donné un certain second chant. Il savait qu'il ne devait jamais paraître ; il l'a pris dans ma bibliothèque sans me le dire ; cette imprudence a eu pour moi des suites très désagréables. Je lui pardonne de tout mon cœur ; il n'a point péché par malice ; je l'aime. J'ai été assez heureux pour lui rendre quelques services, et lui en rendrai tant que je serai en vie.

Mes respects à madame de Rochefort. Si je suis en vie l'année qui vient, et si vous allez dans vos terres, n'oubliez pas, monsieur, un solitaire qui vous est dévoué avec un attachement inviolable.

P.-S. Voici ce qu'on m'envoie de Lyon (2) ; je vous en fais part comme à un homme discret, dont je connais la sagesse et les bontés. Pourriez-vous, monsieur, me faire savoir des nouvelles de la santé de la reine ?

5520. — A M. HENNIN.

A Ferney, mardi matin, 1er mars.

Soyez très sûr, très aimable résident, que votre Languedochienne avec ses beaux yeux n'avait point vu la deuxième baliverne. J'avais abandonné aux curieux la première et la troisième ; mais pour la seconde, je l'avais toujours laissée dans mon portefeuille ; et j'avais des raisons essentielles pour ne point la faire paraître. Si votre dame aux grands yeux l'a eue, ce ne peut être que depuis le mois de novembre ; car La Harpe partit au mois d'octobre, et ce fut au commencement de novembre qu'il la donna à trois personnes de ma connaissance. Les copies se sont peu multipliées, attendu qu'on ne se soucie guère à Paris de Tollot (3) l'apothicaire, de Flournoi, de Rodon, du prédicant Buchon, et autres messieurs de cette espèce.

Si quelqu'un avait pu faire cette infidélité, c'était ce polisson de Galien ; cependant il ne l'a pas faite.

S'il était vrai que cette coïonnerie eût paru à Paris avant le voyage de La Harpe au mois d'octobre, comme il l'a dit à son retour pour se justifier, il m'en aurait sans doute averti dans ses lettres. Il m'instruisait de toutes les anecdotes littéraires ; il n'aurait pas oublié celle qui me regardait de si près ; il n'aurait pas manqué de prévenir par cet avertissement les soupçons qui pouvaient tomber sur lui. Cependant il ne m'en dit pas un seul mot ; au contraire, il donna une copie à M. Dupuits, et le pria de ne m'en point parler. Dupuits, en effet, ne m'en parla qu'à son retour, lorsqu'il fallut éclaircir l'affaire. La Harpe ne se justifia qu'en disant qu'il n'avait donné le manuscrit que parce qu'il en courait des copies infidèles. Il en avait donc une copie fidèle, et cette copie fidèle, je ne la lui avais certainement pas donnée.

On lui demanda de qui il la tenait. Il répondit que c'était d'un jeune homme dont il ne dit pas le nom. Huit jours après, il dit que c'était un sculpteur qui demeurait dans sa rue.

Je ne lui ai fait aucun reproche, mais sa conscience lui en faisait beaucoup devant moi. Il ne m'a jamais parlé de cette affaire qu'en baissant les yeux, et son visage prenait un air de pâleur qui n'est pas celui de l'innocence. Son procès est instruit. Il s'en faut beaucoup que je l'aie condamné rigou-

(1) Le second chant de la *Guerre civile de Genève*. (G. A.)
(2) *Lettre de l'archevêque de Cantorbery*. (G. A.)
(3) Voyez la *Guerre civile de Genève*, ch. II. (G. A.)

reusement; je suis trop partisan de la proportion entre les délits et les peines, et je sais qu'il faut pardonner.

Non seulement j'ai eu le bonheur de lui rendre des services essentiels, mais je lui en rendrai toujours autant qu'il dépendra de moi. Je serrerai seulement mes papiers, si jamais madame Denis le ramène à Ferney.

Voilà, aimable résident, l'histoire au juste. Plût à Dieu qu'il n'y eût pas de plus grande tracasserie dans le monde! J'espère que vous verrez bientôt finir celles de Genève. Voulez-vous bien avoir la bonté de donner au porteur cette gazette de France où il est parlé des rodomontades espagnoles contre l'inquisition? Il y a des monstres auxquels il ne suffit pas de leur rogner les ongles, il faut leur couper la tête.

Tuus sum, et semper ero.

5521. — A M. HENNIN.

Mardi au soir, 1er mars.

Mon cher ministre, mon ministre prédicant, j'ai l'honneur de vous renvoyer votre gazette. Elle donne quelques espérances aux cœurs bien faits. Je commence à croire que les ordres donnés à tous les gouverneurs de place sont quelque chose de sérieux.

La petite naïveté de La Harpe (1) n'est pas si sérieuse; mais elle est certaine et avérée. Je sais que le Galien en avait retenu quelques vers; mais je suis très sûr qu'il n'en avait pas pris de copie. D'ailleurs, cet Antoine, ce sculpteur dont La Harpe prétendait tenir le manuscrit, a été interrogé par un de mes amis. Sa réponse a été que La Harpe était un menteur, et quelque chose de pis. Cette infidélité m'a fait beaucoup de peine. Mais je pardonne aisément. J'attends les beaux jours pour vous venir voir dans votre château de Gaillardin; car pour Genève, il n'y a pas moyen que j'aille me fourrer à travers de leurs tracasseries.

Maman est partie; me voilà ermite. Vous savez que le diable le devint quand il fut vieux. Mais, quoi qu'on dio, je ne suis pas diable.

Interim vale.

5522. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1er mars (2).

Quoique vous ne soyez qu'un excommunié, mon divin ange, vous voyez bien pourtant que je brave les foudres de Rome pour vous écrire. Votre prince et ses ministres sont bien honteux, comme je le présume (3).

Voici une petite pièce qui court dans Lyon (4). Irez-vous croire encore que cela est de moi? vous seriez bien loin de compte. L'auteur (5) de la *Lettre au docteur Pansophe*, de l'*Ode* contre les vers belligérants (6) du *Catéchumène*, etc., est un plaisant plus goguenard que moi, et je ne veux pas payer pour lui.

Madame Denis va vous voir avec M. et madame Dupuits. Leur voyage est nécessaire; que ne puis-je en être!... Mais.....

Pour Dieu, comment se porte madame d'Argental?

5523. — A M. DE CHABANON.

2 mars.

Vous êtes fort comme Samson, mon cher ami! Vous triomphez de tout. Vous me faites aimer *Samson* plus que je ne croyais. Je suis plus faible que lui, et n'ai pas plus de cheveux. Je regrette plus madame Denis qu'il ne regrettait Dalila; mais son voyage à Paris était absolument nécessaire. C'est elle qui va combattre pour moi contre les Philistins; et d'ailleurs nos affaires, abandonnées depuis longtemps, étaient absolument délabrées; elle a pris son parti courageusement; elle aura la consolation de vous voir, et moi du moins j'aurai celle de voir *Eudoxie*. Je vous avertis d'avance que j'en attends beaucoup. Vous aurez plutôt fait cinq bons actes que vous n'aurez trouvé des acteurs.

Mon Dieu, que vous êtes aimable! que vous êtes essentiel! que je vous suis obligé d'avoir parlé à M. de Sartines comme vous avez fait! il aura bientôt de mes nouvelles, et vous aussi, et le cher Marin aussi.

A propos, je me mets aux pieds de madame votre sœur. Embrassez pour moi maman, l'enfant (1), et M. Dupuits.

5524. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 4 mars.

M. Dupuits, madame, est allé à Paris vous faire sa réponse. J'en aurais bien fait autant que lui, si j'avais son âge; mais il faut que je reste dans mon tombeau de Ferney.

J'ai envoyé ma nièce et ma fille adoptive à Paris, pour arranger de malheureuses affaires que vingt ans d'absence avaient entièrement délabrées (2). Ce sont bien plutôt leurs affaires que les miennes; car j'achève ma vie avec peu de besoins; et si j'étais à Paris, mon premier devoir serait de vous faire ma cour. Il est vrai que je ne pourrais aller à vos rendez-vous de chasse: pour les autres rendez-vous, ce n'est pas mon affaire; il faut être pour cela du métier des héros, et je n'ai pas l'honneur d'en être.

Je vous souhaite, madame, autant de plaisir que vous en méritez. Agréez les vœux et les respects de votre très humble et obéissant serviteur.

P.-S. Ne lisez point, madame, ce plat rogaton (3); mais donnez-le à M. l'abbé de Voisenon, afin qu'il l'aiguise.

5525. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney, 4 mars (4).

Je n'ai pu trouver, monsieur, l'estampe que vous demandez; il n'y en a plus qu'à Paris, et on ne sait où les prendre. J'ai l'honneur de vous envoyer un petit portrait qu'on a fait d'après un buste; il n'est pas tout à fait mal; il ressemble assez au vieillard qui vous écrit, et qui vous est véritablement attaché. Je touche au bout de ma carrière; ma faiblesse augmente tous les jours.

Si M. Melchiori voulait me venir voir avant que je meure, et passer quelque temps avec moi, je lui demanderais la permission de le rembourser de son voyage, et j'espère que je pourrais lui être utile. Si, à son défaut, vous pouviez m'envoyer quelque pauvre philosophe, il serait très bien reçu; mais il faudrait un vrai philosophe. Le vieux philosophe des Alpes vous aimera, monsieur, jusqu'à son dernier moment.

P.-S. Le portrait est dans une petite caisse couverte de toile cirée, à votre adresse.

5526. — A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

4 mars.

Les trois quarts de la nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV* sont imprimés, monsieur; et à moins que vous n'ayez quelques anecdotes sur le jansénisme, il ne m'est plus possible de vous en demander sur les affaires politiques. Je sais bien qu'il y a eu quelque politique dans les querelles des jansénistes et des molinistes; mais en vérité elle est trop méprisable, et c'est rendre service au genre humain que de donner à ces dangereuses fadaises le ridicule qu'elles méritent.

Quant au *Testament* attribué au cardinal de Richelieu, vous pouvez, je crois, m'instruire avec liberté de tout ce que vous en savez, et en demander la permission à M. le duc de Choiseul, en lui montrant ma lettre. Madame la duchesse d'Aiguillon a fait chercher au dépôt des affaires étrangères tout ce qu'elle a cru favorable à son opinion. Si vous avez quelques lumières nouvelles, je me rétracterai publiquement, et je dirai que le cardinal de Richelieu a fait en politique un ouvrage aussi ridicule et aussi mauvais en tout point qu'il en a fait en théologie. Mais jusque-là je croirai qu'il est aussi faux que ce ministre en soit l'auteur, qu'il est faux que celui qui ôte un moucheron de son verre puisse avaler un chameau (5).

La *Narration succincte*, très mal composée par l'abbé de Bourzéis sous les yeux du cardinal de Richelieu, n'a rien de commun avec le *Testament* (6). Elle démontre au contraire que le *Testament* est supposé; car, puisque cette narration récapitule assez mal ce qu'on avait fait sous le ministère du cardinal, le *Testament* devait dire bien ou mal ce que Louis XIII devait faire quand il serait débarrassé de son ministre: il

(1) Son vol. du deuxième chant de la *Guerre*. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Voyez, sur les affaires de Parme avec le pape, le chap. XXXIX du *Précis du Siècle de Louis XV*. (G. A.)
(4) La *Lettre de l'archevêque de Cantorbéry*. (G. A.)
(5) Bordes. (G. A.)
(6) Cela ne doit pas être le texte exact. (G. A.)

(1) Madame Denis et madame Dupuits. (G. A.)
(2) Il paraît que Voltaire avait chassé de Ferney madame Denis. (G. A.)
(3) *Lettre de l'archevêque de Cantorbéry*. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(5) Matthieu, chap. XXIII, verset 24. (G. A.)
(6) Voyez, tome V, page 390 et suivantes, les écrits sur le *Testament de Richelieu*. (G. A.)

devait parler de l'éducation du dauphin, des négociations avec la Suède, avec le duc de Weymar et les autres princes allemands, contre la maison d'Autriche; comment on pouvait soutenir la guerre et parvenir à une paix avantageuse; quelles précautions il fallait prendre avec les huguenots, quelle forme de régence il était convenable d'établir en cas que Louis XIII succombât à ses longues maladies, etc.

Voilà les instructions qu'un ministre aurait données, si en effet parmi ses vanités il avait eu celle de parler après sa mort à son maître; mais il ne dit pas un mot de tout ce qui était indispensable, et il dit des sottises énormes, dignes du chevalier de Mouhi et de l'ex-capucin Maubert, sur des choses très inutiles.

Si vous voyez M. le chevalier de Beauteville, je vous supplie, monsieur, de vouloir bien lui présenter mes respects.

Aimez un peu, je vous en prie, un homme qui ne vous oubliera jamais.

5527. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

4 mars.

Mon cher patron des infortunés, le départ de ma nièce et de la petite nièce du grand Corneille, qui vont passer quelques mois dans votre ville, et toutes les difficultés qu'on trouve dans nos déserts quand il faut prendre le moindre arrangement, m'ont empêché de vous remercier plus tôt de votre lettre du 12 février, et de votre excellent mémoire pour ces pauvres gens de Sainte-Foy. Franchement notre jurisprudence criminelle est affreuse : les accusés n'auraient pas resté vingt-quatre heures en prison en Angleterre, et nous osons traiter les Anglais de barbares, parce qu'ils ne sont pas si gais et si frivoles que nous! Leurs lois sont en faveur de l'humanité, et les nôtres sont contre l'humanité.

A l'égard des Sirven, pour qui vous aviez attendri tant de cœurs, je sais qu'on a ménagé le parlement de Toulouse, à qui on n'a pas voulu ravir le droit de juger un Languedocien; mais pourquoi vient-on de ravir au parlement de Besançon le droit de juger un Franc-Comtois? Fantet avait été déclaré innocent par ses juges naturels; on l'envoie à Douai, à cent cinquante lieues de chez lui, pour le faire déclarer coupable, tandis qu'on livre les pauvres Sirven, les plus innocents des hommes, à la barbarie de leurs ennemis. Je respecte assurément le conseil; mais je pleure sur tout ce que je vois. Il est clair comme le jour que les pistolets n'appartenaient point à M. de La Luzerne; mais cela n'était clair que pour des hommes qui n'écoutent que la raison, et non pour ceux qui sont asservis aux formes judiciaires. Il n'y avait nulle preuve sur les pistolets, et il y en avait sur les coups d'épée donnés par derrière. M. de La Luzerne a été condamné dans la rigueur de la loi; mais la loi ne disait pas qu'il dût lui en coûter la plus grande partie de son bien.

Je serai bien content des parlements, s'ils s'accordent tous à faire des feux de joie de la bulle du pauvre Rezzonico (1). Il me semble que ce serait un bon tour à lui jouer que de déclarer qu'il paraît un certain libelle qu'on met impudemment sur le compte du pape, et que, pour venger cet outrage fait à sa sainteté, on jette au feu ledit libelle au bas du grand escalier. Voilà ce que j'appellerais une très bonne jurisprudence. Une bonne jurisprudence encore, et la meilleure de toutes, est celle qui met M. et madame de Canon en possession de leur terre. Je leur souhaite toutes les prospérités qu'ils méritent; ils connaissent mes respectueux sentiments.

5528. — A M. DE LA TOURETTE.

Ferney, 13 mars (2).

Le vieux solitaire, bien triste et bien malade, fait les plus tendres compliments à M. de La Tourette et à M. son frère. Si sa mauvaise santé et ses affaires lui permettaient de venir à Lyon, il partirait sur-le-champ. Mais, comme il joint au gouvernement de ses *Quarante écus* (3) la fonction de procureur de madame Denis, il n'est pas possible qu'il puisse venir faire sa cour aux deux frères avant deux ou trois mois.

Voici un paquet, monsieur, qu'on m'a adressé d'Yverdun pour vous remettre. Je m'acquitte de la commission. Je présente mes respects à toute votre famille, à madame de La Tourette et à tout ce que vous aimez.

(1) Voyez le chap. XXXIX du *Précis du Siècle de Louis XV*. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Voyez, tome VI, l'*Homme aux quarante écus*. (G. A.)

5529. — A M. DE CHABANON.

14 mars (1).

Mon cher confrère, mon cher ami, vous êtes aussi essentiel qu'aimable. Voyez maman, je vous en prie, si vous ne l'avez déjà vue; elle vous dira tout, elle se confiera à votre amitié généreuse et prudente. Ce billet est ma lettre de créance. Je crois déjà devoir vous dire que nous comptons vendre Ferney, et que je me flatte de la douceur d'aller mourir à Paris entre ses bras. Il se présente un acheteur pour Ferney. Mais tout est encore très incertain. Si on ne peut compter sur un moment de vie, on doit encore moins compter sur les événements de cette vie aussi orageuse qu'elle est courte.

Voyez maman, vous dis-je, mon cher ami, et envoyez-moi *Eudoxie*. Favorisez le péché originel (2) ou original, et le fort *Samson*. Consolez le vieux solitaire par vos bontés, et par vos lettres. Il a un cœur fait pour sentir ce que vous valez et ce que vous faites. Il vous aimera bien tendrement, tant qu'il sera dans ce monde.

5530. — A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

15 mars (3).

Permettez que je vous dise, monsieur, la même chose qu'à monseigneur le prince de Condé, que, si j'étais jeune et un de ses parents, je ne demanderais pas mon congé. Je suis enchanté que vous soyez content de M. le duc de Choiseul. Par ma foi, c'est le plus aimable ministre que la France ait jamais eu, et il est doux d'avoir obligation à ceux qui sont au gré de tout le monde. J'aurais mieux aimé une épigramme de lui qu'une pension de M. de Louvois.

Réjouissez-vous bien, monsieur, il n'y a que cela de bon après tout. J'envie le bonheur de M. de Chenevières qui jouit du bonheur de vous voir quelquefois. Je ferais exprès le voyage de Paris, si ma santé, absolument perdue, me permettait de venir vous dire qu'il n'y a point de vieillard en Bourgogne qui vous soit attaché avec une plus respectueuse tendresse que le bon homme V.

5531. — A M. HENNIN.

A Ferney, 15 mars.

Il est vrai, monsieur, que Ferney est à vendre, qu'on en a déjà offert beaucoup d'argent, et que j'en ai dépensé bien davantage pour rendre la maison aussi agréable et la terre aussi bonne qu'elles le sont aujourd'hui. Il est encore vrai que je la donnerai à celui qui m'en offrira le plus; le tout, pour faire des rentes à maman; car, pour moi, je ne dois penser qu'à mourir. Tout ce que je puis dire, c'est que quiconque achètera Ferney fera un excellent marché. Je pourrais en ce cas habiter Tournay; car je ne puis plus passer qu'à la campagne le peu de temps qui me reste à vivre.

5532. — FOLIE A M. LE DUC DE CHOISEUL.

16 mars (4).

J'ai reçu avec satisfaction la lettre de bonne année que vous avez pris la peine de m'écrire, en date du 4 de janvier. Je continuerai toujours à vous donner des marques de mes bontés; et, quoique vous radotiez quelquefois, j'aurai de la considération pour votre vieillesse, attendu que je connais votre sincère attachement pour ma personne, et les idées que vous avez de mon caractère. J'ai souvent fait des grâces à des Génevois quand vous m'en avez prié, quoiqu'ils ne les méritent guère. Ils m'ont excédé pendant deux ans pour leurs sottes querelles; et quand ils ont obtenu un jugement définitif, ils ne s'y sont point tenus : c'était bien la peine que je leur fisse l'honneur de leur envoyer un ambassadeur du roi!

Je sais que vous avez très bien traité les troupes que j'ai fait séjourner neuf mois dans vos quartiers, que vous avez fourni le prêt à la légion de Condé, que vous avez eu dans votre chaumière, pendant deux mois, M. de Chabrillant, et tous les officiers du régiment de Conti; et si M. de Chabrillant, chargé des plus importantes affaires, a oublié de marquer sa satisfaction à madame Denis, qui lui a fait de son mieux les honneurs de votre grange, je prends sur moi de vous savoir gré de votre attention pour les officiers, et des couvertures que vous avez fait donner aux soldats dans votre hameau.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) *Pandore*. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(4) C'est Choiseul qui est censé écrire à Voltaire. (G. A.)

Je n'ignore pas que le grand chemin ordonné par moi pour aller de l'inconnu Meyrin à l'inconnu Versoix, dans l'inconnu pays de Gex, vous a coupé quatre belles prairies, et des terres que vous ensemencez au semoir : cela aurait ruiné l'*Homme aux quarante écus* de fond en comble, mais je vous conseille d'en rire.

Tout décrépit que vous êtes, on ne dira pas que vous êtes vieux comme un chemin, car vous avez, ne vous en déplaise, soixante-quatorze ans passés, et mon chemin de Versoix n'a qu'un an tout au plus.

Je sais que vous avez pleuré comme un benêt de ce que j'ai opiné dans le conseil contre la requête des Sirven ; vous êtes trop sensible pour un vieillard goguenard tel que vous êtes. Ne voyez-vous pas que toutes les formes s'opposaient à l'admission de la requête de Sirven, et que, dans les circonstances où je suis, il y a des usages consacrés que je ne dois jamais heurter de front?

Consolez-vous. Je sais que Sirven est dans votre maison avec sa famille ; elle est bien infortunée et bien innocente. J'en aurai soin ; je leur donnerai, dans Versoix, un petit emploi qui, avec ce que vous leur fournissez, les fera vivre doucement. Je fais le bien que je peux, mais il m'est impossible de tout faire.

On m'a dit que La Harpe s'était pressé d'apporter à Paris votre second chant de la *Guerre de Genève*, qui n'était pas achevé ; il faut que vous le raccommodiez.

Est-il vrai qu'il y a cinq chants?

Envoyez-les-moi, *queste coglionerie mi trastullano un poco;* elles me délassent de mille requêtes inconsidérées, et de mille propositions ridicules que je reçois tous les jours.

Je veux que vous me donniez la nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV ;* c'était un beau siècle, celui-là, pour les gens de votre métier. Je suis fâché d'avoir oublié de recommander à Taulès de vous fournir des anecdotes ; votre ouvrage en vaudrait mieux. C'est un monument que vous érigez en l'honneur de votre patrie ; je pourrai le présenter au roi dans l'occasion.

Portez-vous bien ; et si vous avez quelques petits calculs dans la vessie et dans l'urètre, prenez du remède espagnol, je m'en trouve bien. L'Espagne doit contribuer à ma guérison, puisque j'ai contribué à sa grandeur et à celle de la France par mon pacte de famille. Bonsoir, ma chère marmotte ; je crois que je deviens aussi bavard que vous. *Signé*, le duc DE CHOISEUL.

5533. — A M. CHARDON.

16 mars.

Comme M. l'abbé Chardon, votre cousin, veut rendre à l'Eglise le service de réfuter la plupart des mauvais livres qui s'impriment tous les jours en Hollande contre la religion catholique, et qu'il m'a ordonné de lui envoyer, sous votre enveloppe, ce qui paraîtrait de plus virulent, je prends la liberté de lui faire tenir par vous ce petit écrit comique et raisonneur (1), dont il ne lui sera pas difficile de faire voir le faux. C'est dans cette espérance que j'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, l'abbé YVROIE.

5534. — A M. DE CHENEVIÈRES.

18 mars (2).

Mon cher ami, les auteurs et les actrices ont cela de commun avec les princes qu'ont dit toujours des sottises d'eux, quand ils n'en feraient pas. Je compte que vous aurez vu maman et qu'elle vous aura bien détrompé. Elle est à Paris pour les affaires les plus pressantes, et moi je vais à Stuttgard arranger les siennes avec M. le prince de Virtemberg, notre voisin, sur lequel nous avons la plus grande partie de notre bien. Je ne veux pas laisser en mourant les affaires embrouillées. J'ai été un petit duc de Virtemberg ; je me suis ruiné en fêtes. Avec toute ma philosophie, je suis un plaisant philosophe ; mais je vous jure que je n'ai nul goût pour tout ce fracas, et que je n'ai fait le merveilleux que par complaisance.

Je vous demande en grâce de dire à M. le comte de Rochefort que je lui serai attaché jusqu'au dernier moment de ma vie, comme à vous et à la sœur-du-pot.

(1) *Relation du bannissement des jésuites de la Chine.* (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

5535. — A M. HENNIN.

18 mars.

J'étais près de signer le traité aujourd'hui, mon cher ministre ; on donne deux cent vingt mille livres en prenant la moitié des meubles, et me donnant l'autre ; mais on ne paie que soixante mille livres argent comptant, et le reste en dix années. Cet arrangement m'a paru peu convenable. Je n'ai point signé. Il faut un peu plus d'argent comptant. Voyez si vous pouvez rendre ce service à madame Denis. Voici un état fidèle de la terre. J'ai le cœur navré en la quittant ; mais je ne l'ai bâtie que pour maman ; et il faut que la vente la mette à son aise.

Quand vous serez à votre maison de campagne, ne pouvez-vous pas pousser jusqu'à Ferney? car, en conscience, je ne puis aller à Genève.

Dès que vous serez arrangé dans votre petite maison, je quitterai mes confins uniquement pour vous.

5536. — A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

21 mars.

J'ai déjà eu l'honneur, monsieur, de vous répondre sur l'accord honnête de deux puissants monarques, pour partager ensemble les biens d'un pupille (1). Je vous ai dit même, il y a longtemps, que j'avais déjà fait usage de cette anecdote. Je ne vous ai pas laissé ignorer que, dans la nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV* (commencée il y a plus d'un an, et retardée par les amours du chauve Gabriel Cramer), il est marqué expressément que ce fait est tiré du dépôt improprement nommé des affaires étrangères. Les Anglais disent archives ; ils se servent toujours du mot propre : ce n'est pas ainsi qu'en usent les Welches. Je vous répéterai encore ce que j'ai mandé à M. le duc de Choiseul ; c'est que la Vérité est la fille du Temps, et que son père doit la laisser aller à la fin dans le monde.

Comme il y a assez longtemps que je ne lui ai écrit, et que ma requête en faveur de la Vérité était jointe à d'autres requêtes touchant les grands chemins de Versoix, il n'est pas étonnant qu'il ait oublié les grands chemins et les anecdotes.

A l'égard du cardinal de Richelieu, je vous jure que je n'ai pas plus de tendresse que vous pour ce roi-ministre. Je crois qu'il a été plus heureux que sage, et aussi violent qu'heureux. Son grand bonheur a été d'être prêtre. On lui conseilla de se faire prêtre lorsqu'il faisait ses exercices à l'académie, et que son humeur altière lui faisait donner souvent sur les oreilles. J'ajoute que, s'il a été heureux par les événements, il est impossible qu'il l'ait été dans son cœur. Les chagrins, les inquiétudes, les repentirs, les craintes, aigrirent son sang et pourrirent son cul. Il sentait qu'il était haï du public autant que des deux reines, en chassant l'une et voulant coucher avec l'autre, dans le temps qu'il était loué par des lâches, par des Boisrobert, des Scudéry, et même par Corneille. Ce qui fit sa grandeur abrégea ses jours. Je vous donne ma parole d'honneur que, si j'avais vécu sous lui, j'aurais abandonné la France au plus vite.

A l'égard de son *Testament*, s'il en est l'auteur, il a fait là un ouvrage bien impertinent et bien absurde ; un testament qui ne vaut pas mieux que celui du maréchal de Belle-Isle.

Si, parmi les raisons qui m'ont toujours convaincu que ce *Testament* était d'un faussaire, l'article du comptant secret n'est pas une raison valable, ce n'est, à mon avis, qu'un canon qui crève dans le temps que tous les autres tirent à boulets rouges ; et pour un canon de moins, on ne laisse pas de battre en brèche.

Demandez à M. le duc de Choiseul, supposé (ce qu'à Dieu ne plaise !) qu'il tombât malade, et qu'il laissât au roi des mémoires sur les affaires présentes, s'il lui recommanderait la chasteté ; s'il lui parlerait beaucoup des droits de la Sainte-Chapelle de Paris ; s'il lui proposerait de lever deux cent mille hommes, quand on en veut avoir cent mille ; et s'il ferait un grand chapitre sur les qualités requises dans un conseiller d'Etat, etc.

Certainement, au lieu d'écrire de telles bêtises dignes de l'amour-propre absurde du petit abbé de Bourzéis, conseiller d'Etat *ad honores*, M. le duc de Choiseul parlerait au roi du pacte de famille, qui lui fera honneur dans la postérité ; il pèserait le pour et le contre de l'union avec la maison d'Autriche ; il examinerait ce qu'on peut craindre des puissances du Nord, et surtout comment on s'y peut prendre pour tenir tête sur mer aux forces navales de l'Angleterre. Il ne s'éga-

(1) Voyez la lettre à Barrau du 11 auguste 1767. (G. A.)

rerait pas en lieux communs, vagues, et pédantesques : il n'intitulerait pas ce mémoire du nom ridicule de *Testament politique;* il ne le signerait pas d'une manière dont il n'a jamais signé. Il est plaisant qu'on ait fait dire au cardinal de Richelieu, dans ce ridicule *Testament*, tout le contraire de ce qu'il devait dire, et rien de ce qui était de la plus grande importance; rien du comte de Soissons, rien du duc de Weymar; rien des moyens dont on pouvait soutenir la guerre dans laquelle on était embarqué; rien des huguenots qui lui avaient fait la guerre, et qui menaçaient encore de la faire; rien de l'éducation du dauphin, etc., etc., etc.

Je ne finirais pas, si je voulais rapporter tous les péchés d'omission et de commission qui sont dans ce détestable ouvrage. Les hommes sont, depuis très longtemps, la dupe des charlatans en tout genre.

Je ne suis point du tout surpris, monsieur, que l'abbé de Bourzéis se soit servi de quelques expressions du cardinal. Corneille lui-même en a pris quelques-unes. J'ai vu cent petits-maîtres prendre les airs du cardinal de Richelieu, et je vous réponds qu'il y avait cent pédants qui imitaient le style du cardinal.

Si le cardinal a souvent dit fort trivialement *qu'il faut tout faire par raison*, malgré le sentiment du père Canaye (1), il est tout naturel que l'abbé de Bourzéis ait copié cette pauvreté de son maître.

Au reste, monsieur, je hais tant la tyrannie du cardinal de Richelieu, que je souhaiterais que le *Testament* fût de lui, afin de le rendre ridicule à la dernière postérité. Si jamais vous trouvez des preuves convaincantes qu'il ait fait cette impertinente pièce, nous aurons le plaisir, vous et moi, de juger qu'il fallait plutôt le mettre aux Petites-Maisons que sur le trône de France, où il a été réellement assis pendant quelques années. Je vous garderai le secret, et vous me le garderez. Je vous demande en grâce de faire mes tendres compliments au philosophe orateur et poète, M. Thomas, dont je fais plus de cas que de Thomas d'Aquin.

Je vous renouvelle mes remerciements et les assurances de mon attachement inviolable.

Laissons là le cardinal de Richelieu tant loué par notre Académie, et aimons Henri IV, votre compatriote et mon héros.

5537. — A MADAME FAVART.

Ferney, 23 mars.

Vous ne sauriez croire, madame, combien je vous suis obligé : ce que vous avez bien voulu m'envoyer (2) est plein d'esprit et de grâces; et je crois toujours que le dernier ouvrage de M. Favart est le meilleur. Ma foi, il n'y a plus que l'opéra-comique qui soutienne la réputation de la France. J'en suis fâché pour la vieille Melpomène, mais la jeune Thalie de l'hôtel de Bourgogne (3) éclipse bien par ses agréments la vieille majesté de la reine du théâtre. Permettez-moi d'embrasser M. Favart.

J'ai l'honneur d'être avec les sentiments que je dois à tous deux, etc.

5538. — A M. HENNIN.

Mercredi au soir.

Mille tendres remerciements à mon très cher ministre. Je n'oublierai jamais ses bontés. J'ai peur que la fille au vilain ne soit déjà mariée, du moins je la crois fiancée. Si vous pouvez, monsieur, vous échapper un moment, et venir à Ferney, j'ai bien des choses à vous dire. Je ne vous dirai jamais combien je vous aime et révère.

5539. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

30 mars.

Quand j'ai un objet, madame, quand on me donne un thème, comme, par exemple, de savoir si l'âme des puces est immortelle, si le mouvement est essentiel à la matière, si les opéras-comiques sont préférables à *Cinna* et à *Phèdre*, ou pourquoi madame Denis est à Paris, et moi entre les Alpes et le mont Jura, alors j'écris régulièrement, et ma plume va comme une folle.

L'amitié dont vous m'honorez me sera bien chère jusqu'à mon dernier souffle, et je vais vous ouvrir mon cœur.

J'ai été pendant quatorze ans l'aubergiste de l'Europe, et je me suis lassé de cette profession. J'ai reçu chez moi trois ou quatre cents Anglais, qui sont tous si amoureux de leur patrie, que presque pas un seul ne s'est souvenu de moi après son départ, excepté un prêtre écossais, nommé Brown (1), ennemi de M. Hume, qui a écrit contre moi, et qui m'a reproché d'aller à confesse, ce qui est assurément bien dur.

J'ai eu chez moi des colonels français, avec tous leurs officiers, pendant plus d'un mois; ils servent si bien le roi, qu'ils n'ont pas eu seulement le temps d'écrire ni à madame Denis ni à moi.

J'ai bâti un château comme Béchamel, et une église comme Le Franc de Pompignan. J'ai dépensé cinq cent mille francs à ces œuvres profanes et pies; enfin d'illustres débiteurs de Paris et d'Allemagne, voyant que ces magnificences ne me convenaient point, ont jugé à propos de me retrancher les vivres pour me rendre sage. Je me suis trouvé tout d'un coup presque réduit à la philosophie. J'ai envoyé madame Denis solliciter les généreux Français, et je me suis chargé des généreux Allemands.

Mon âge de soixante-quatorze ans, et des maladies continuelles, me condamnent au régime et à la retraite. Cette vie ne peut convenir à madame Denis, qui avait forcé la nature pour vivre avec moi à la campagne; il lui fallait des fêtes continuelles pour lui faire supporter l'horreur de mes déserts qui, de l'aveu des Russes, sont pires que la Sibérie pendant cinq mois de l'année. On voit de sa fenêtre trente lieues de pays, mais ce sont trente lieues de montagnes, de neiges, et de précipices; c'est Naples en été et la Laponie en hiver.

Madame Denis avait besoin de Paris; la petite Corneille en avait encore plus besoin, elle ne l'a vu que dans un temps où ni son âge ni sa situation ne lui permettaient de le connaître. J'ai fait un effort pour me séparer d'elles, et pour leur procurer des plaisirs, dont le premier est celui qu'elles ont eu de vous rendre leurs devoirs. Voilà, madame, l'exacte vérité sur laquelle on a bâti bien des fables, selon la louable coutume de votre pays, et je crois même de tous les pays.

J'ai reçu de Hollande une *Princesse de Babylone* (2); j'aime mieux les *Quarante écus*, que je ne vous envoie point, parce que vous n'êtes pas arithméticienne, et que vous ne vous souciez guère de savoir si la France est riche ou pauvre. La *Princesse* part sous l'enveloppe de madame la duchesse de Choiseul; si elle vous amuse, je ferai plus de cas de l'Euphrate que de la Seine.

J'ai reçu une petite lettre de madame de Choiseul, elle me paraît digne de vous aimer. Je suis fâché contre M. le président Hénault, mais j'ai cent fois plus d'estime et d'amitié pour lui que je n'ai de colère.

Adieu, madame, tolérez la vie, je la tolère bien. Il ne vous manque que des yeux, et tout me manque; mais assurément les sentiments que je vous ai voués ne me manquent pas.

5540. — A M. DELALEU.

30 mars.

Le séjour, monsieur, que madame Denis doit faire à Paris exige que je profite de vos bontés pour faire quelques arrangements nécessaires.

Vous savez que ni M. de Richelieu, ni les héritiers de la maison de Guise, ni M. de Lezeau, ne m'ont payé depuis longtemps.

Cela fait un vide de 8,800 livres de rente. Le reste de mes revenus, que M. Le Sueur doit toucher, se monte à 45,200 livres, sur lesquelles je paie 400 livres au sieur Le Sueur, 1,800 livres à M. l'abbé Mignot, et 1,800 livres à M. d'Hornoy, à compter de ce jour, au lieu de 1,200 livres qu'il touchait; c'est donc 3,400 livres à soustraire de 45,200 livres; reste net 41,800 livres.

Sur ces 41,800 livres, j'en prenais 36,000 livres pour faire aller la maison de Ferney. Vous avez eu la bonté de faire payer encore plusieurs petites sommes pour moi à Paris, dont le montant ne m'est pas présent à l'esprit; il sera aisé de faire ce compte.

M. de La Borde a la générosité de m'avancer tous les mois mille écus pour les dépenses courantes, que vous voulez bien lui rembourser quand le sieur Le Sueur a reçu mes semestres. Je serai obligé de prendre ces 3,000 livres encore quelques mois à Genève, chez le correspondant de M. de La Borde, pour m'aider à payer environ 20,000 livres de dettes criardes.

Sur les 41,800 livres de rente qui me restent entre vos mains, il se peut qu'il me soit dû encore quelque chose. En ce cas, je vous supplie de donner à madame Denis ce

(1) Dans Saint-Evremond. (G. A.)
(2) Les *Moissonneurs*, comédie de Favart, jouée le 27 janvier.
(3) Rue Mauconseil. (G. A.)

(1) Robert Brown. Voyez une note du ch. 1er de la *Guerre civile de Genève*. (G. A.)
(2) Voyez, tome VI, aux ROMANS. (G. A.)

surplus, et de vouloir bien me faire savoir à quoi il se monte.

Outre ce surplus, on a transigé avec M. de Lezeau, à condition qu'il paierait 9,000 livres au mois d'avril où nous entrons. Je compte encore que M. le maréchal de Richelieu lui (1) donnera un à-compte.

Tout cela lui peut composer cette année une somme de 20,000 livres ; après quoi, lorsque les affaires seront en règle, je m'arrangerai de façon avec vous qu'elle touchera chez vous 20,000 livres de pension chaque année. Je me flatte que vous approuverez mes dispositions, et que vous m'aiderez à m'acquitter des chages que les devoirs du sang et de l'amitié m'imposent.

Je vous souhaite une bonne santé. J'ai l'honneur d'être, etc.

5541. — A M. PANCKOUCKE.

A Ferney, mars.

En vous remerciant, monsieur, de votre lettre et de votre beau présent (2), qui ornerait le cabinet d'un curieux. Vous vous êtes chargé d'un livre qui ne se débitera pas si bien (3). Je vous en ai averti dans un petit prologue de la *Guerre de Genève*, qui n'est pas encore parvenu jusqu'à vous. Les goûts changent aisément en France. On peut aimer Henri IV sans aimer la *Henriade*. On peut vendre des ornements à la grecque, sans débiter *Mérope* et *Oreste*, toutes grecques que sont ces tragédies.

Et Gombaud tant loué garde encor la boutique.
Art poét., ch. IV.

Si j'avais un conseil à vous donner, ce serait de modérer un peu l'ancien prix établi à Genève, mais de ne point jeter à la tête une édition qu'alors on jette à ses pieds. Il faut que les chalands demandent, et non pas qu'on leur offre. Les filles qui viennent se présenter sont mal payées ; celles qui sont difficiles font fortune ; c'est l'*a b c* de la profession : imitez les filles, soyez modeste pour être riche. *Interim* je vous embrasse, et suis de tout mon cœur, monsieur, votre, etc.

5542. — A M. LE DUC DE CHOISEUL.

1er avril.

Mon protecteur, ceci s'adresse au ministre de paix. Vous avez la bonté de m'accorder quelques éclaircissements sur le *Siècle de Louis XIV*. Tout ce qui regarde la cruelle guerre est imprimé. Je n'ai plus qu'un seul petit objet de curiosité sur une tracasserie ecclésiastique en cour de Rome. Mon protecteur connaît ce pays-là.

Il y avait, en 1699, un *birbone*, un *furfante*, un *malandrino* nommé Giori, espion de son métier, prenant de l'argent à toute main, et en donnant partie *ad alcuni ragazzi ; quello buggerone* trahissait le cardinal de Bouillon en recevant ses présents : il fut la cause de tous les malheurs de ce cardinal. Il doit y avoir deux ou trois lettres de ce maraud, écrites en février et mars 1699, à M. de Torcy. Si vous vouliez, monseigneur, en gratifier ma curiosité, je vous serais fort obligé.

Y aurait-il encore de l'indiscrétion à vous demander la *Relation de la colique néphrétique* de cet ivrogne de Pierre III, adorateur du roi de Prusse, écrite par M. de Rulhière (4), secrétaire du baron de Breteuil ? Cette relation est entre les mains de plusieurs personnes, et n'est plus un secret. Tout ce que je sais, aussi certainement qu'on peut savoir quelque chose, c'est-à-dire en doutant, c'est que Pierre III n'aurait point eu la colique s'il n'avait dit un jour à un *Orlof*, en voyant faire l'exercice aux gardes Préobazinski : « Voilà une » belle troupe ; mais je ferais fuir tous ces gens-là comme » des grédins, si j'étais à la tête de cinquante Prussiens. »

Je vous jure, mon protecteur, que ma Catherine ne m'a pas dit un mot de cette colique, quoiqu'elle ait eu la bonté de me mander tout le bien qu'elle fait dans ses vastes Etats. Je ne lui ai point écrit :

Ninus, en vous chassant de son lit et du trône,
En vous perdant, madame, eût perdu Babylone.
Pour le bien des mortels vous prévîntes ses coups ;
Babylone et la terre avaient besoin de vous :
Et quinze ans de vertus et de travaux utiles,
Les arides déserts par vous rendus fertiles,
Les sauvages humains soumis au frein des lois,
Les arts dans nos cités naissant à votre voix,
Ces hardis monuments, que l'univers admire,
Les acclamations de ce puissant empire,
Sont autant de témoins, dont le cri glorieux
A déposé pour vous au tribunal des dieux.
Sémir., act. I, sc. v.

Elle n'a pas même fait jouer *Semiramis* une seule fois à Moscou. Cependant je ne la crois pas si coupable qu'on le dit ; mais si vous daignez m'envoyer la petite relation, je vous jure, foi de votre créature, de n'en jamais faire le moindre usage.

Je ne me suis pas encore fait chartreux, attendu que je suis trop bavard, mais je fais régulièrement mes pâques, et je mets aux pieds du crucifix toutes les calomnies fréroniques et pompignantes qui m'imputent toutes les gentillesses antidévotes que Marc-Michel imprime depuis trois ou quatre ans, dans Amsterdam, contre les plus pures lumières de la théologie. Il y a deux ou trois coquins défroqués qui travaillent, sans relâche, à l'œuvre du démon.

Mais sérieusement vous m'avouerez qu'il serait bien injuste d'imaginer qu'un radoteur de soixante-quatorze ans, occupé du *Siècle de Louis XIV*, de mauvaises tragédies, de mauvaises comédies, d'établir une fortune de *quarante écus* (1), de suivre dans ses voyages une *Princesse de Babylone*, et de faire continuellement des expériences d'agriculture, eût le temps et la volonté de barboter dans la théologie.

Les envieux mourront, mais non jamais l'envie.
Tart., act. V, sc. III.

Les envieux ont eu beau jeu. Une nièce qui va à Paris quand un oncle est à la campagne est une merveilleuse nouvelle : mais le fait est que nos affaires étant fort délabrées par le manque de mémoire de plusieurs illustres débiteurs grands seigneurs, tant français qu'allemands, je me suis mis dans la réforme, je me suis lassé d'être l'aubergiste de l'Europe. Je donne vingt mille francs de pension à ma nièce, votre très humble servante. Cornélie-Chiffon, nièce du grand Corneille, a eu en mariage environ quarante mille écus, grâce à vos bienfaits et à ceux de madame la duchesse de Grammont. J'ai partagé une partie de mon bien entre mes parents, et je n'ai plus qu'à mourir doucement, gaiement, et agréablement, entre mes montagnes de neige, où je suis à peu près sourd et aveugle.

Voilà un compte très exact de ma conduite : ma reconnaissance le devait à mon bienfaiteur. Le bavard lui demande pardon de l'avoir tant ennuyé ; il bavardera vos bontés jusqu'au dernier moment de sa vie.

Il voudrait bien bâtir une jolie maison dans votre ville de Versoix, mais il sera mort avant que votre port soit fait.
LA VIEILLE MARMOTTE DES ALPES.

5543. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1er avril, et ce n'est pas un poisson d'avril.

Je reçois, mon cher ange, votre lettre du 26 de mars. Vous n'avez donc pas reçu mes dernières ? vous n'avez donc pas touché les *Quarante écus* que je vous ai envoyés par M. le duc de Praslin, ou bien vous n'avez pas été content de cette somme ? Il est pourtant très vrai que nous n'avons pas davantage à dépenser, l'un portant l'autre. Voilà à quoi se réduit tout le fracas de Paris et de Londres. Serait-il possible que ma dernière lettre adressée à Lyon ne vous fût pas parvenue ? Je vous y rendais compte de mes arrangements avec madame Denis, et ce compte était conforme à ce que j'écris à M. de Thibouville. Ma lettre est pour vous et pour lui. Mandez-moi, je vous en conjure, si vous avez reçu cette lettre, qui doit être timbrée de Lyon ; cela est de la plus grande importance ; car, si elle ne vous a pas été rendue, c'est une preuve que mon correspondant est au moins très négligent. Je vous disais que j'étais dans les bonnes grâces de M. Janel, et je vous le prouve, puisque c'est lui qui vous envoie ma lettre et la *Princesse de Babylone*.

Vous me demandez pourquoi j'ai chez moi un jésuite ; je voudrais en avoir deux ; et, si on me fâche, je me ferai communier par eux deux fois par jour (2). Je ne veux point être martyr à mon âge. J'ai beau travailler sans relâche au *Siècle de Louis XIV*, j'ai beau voyager avec une *Princesse de Babylone*, m'amuser à des tragédies et des comédies, être agriculteur et maçon, on s'obstine à m'imputer toutes les nouveautés dangereuses qui paraissent. Il y a un baron d'Holbach à Paris qui fait venir toutes les brochures imprimées à Ams-

(1) A madame Denis. (G. A.)
(2) Les Œuvres de Buffon. (K.)
(3) L'édition in-4° des Œuvres de l'auteur, que M. Panckoucke venait d'acquérir de MM. Cramer de Genève. (K.)
(4) Rulhière faisait lecture dans les sociétés de ses *Anecdotes sur la revolution de Russie*. (G. A.)

(1) Voyez l'*Homme aux quarante écus*. (G. A.)
(2) Voltaire avait fait ses pâques. (G. A.)

terdam chez Marc-Michel Rey. Ce libraire, qui est celui de Jean-Jacques, les met probablement sous mon nom. Il est physiquement impossible que j'aie pu suffire à composer toutes ces rapsodies ; n'importe, on me les attribue pour les vendre.

J'ai lu la *Relation* (1) dont vous me parlez ; elle n'est point du tout sage et modérée, comme on vous l'a dit ; elle me paraît très outrageante pour les juges. Jugez donc, mon cher ange, quel doit être mon état ; calomnié continuellement, pouvant être condamné sans être entendu, je passe mes derniers jours dans une crainte trop fondée. Cinquante ans de travaux ne m'ont fait que cinquante ennemis de plus, et je suis toujours prêt à aller chercher ailleurs, non pas le repos, mais la sécurité. Si la nature ne m'avait pas donné deux antidotes excellents, l'amour du travail et la gaieté, il y a longtemps que je serais mort de désespoir.

Dieu soit béni, puisque madame d'Argental se porte mieux ! Je me recommande à ses bontés.

5544. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

2 avril (2).

Eh bien ! il faut donc contenter la curiosité de votre amitié et celle de M. et de madame d'Argental. Voici mes raisons : j'ai soixante-quatorze ans, je me couche a dix heures et je me lève à cinq ; je suis las d'être l'aubergiste de l'Europe. Je veux mourir dans la retraite. Cette retraite profonde ne convient ni à madame Denis, ni à la petite Corneille. Madame Denis l'a supportée, tant qu'elle a été soutenue par des amusements et par des fêtes. Je ne puis plus suffire à la dépense d'un prince de l'Empire et d'un fermier-général. J'envoie madame Denis se faire payer des seigneurs français, et je me charge des seigneurs allemands. Je suis actuellement fort à l'étroit, et je lui donne vingt mille francs de pension, en attendant qu'elle en ait trente-six mille, outre la terre de Ferney. Voilà, mon cher ami, à quoi tout se réduit. J'en suis fâché pour la calomnie, qui ne trouvera pas là son compte. J'en suis fâché pour Fréron et pour madame Gilet (3) ; mais je ne puis qu'y faire. Je sais dans ma retraite tout ce que les gazettes ont publié de mensonges ; c'est le revenu de tous ceux qui ont le malheur d'être connus.

Dites aux anges, et soyez très sûr, mon cher ami, que je brûle toutes les lettres dont on pourrait abuser à ma mort. Ne soyez pas moins sûr que, jusqu'à ce moment, mon cœur sera à vous et aux anges.

5545. — A M. BORDES.

A Ferney, 4 avril.

Le cher correspondant est supplié de vouloir bien faire mettre à la poste tous ces petits pistolets de poche. Il paraît, par tout ce qui nous revient, qu'on ne tire pas toujours sa poudre aux moineaux, et qu'on effraie quelquefois les vautours. Croyez-moi, servez la bonne cause, et Dieu vous bénira.

On vous envoie une *Guerre* (4). L'archevêque d'Auch ne sera pas content (5) ; mais aussi il ne faut pas qu'un archevêque fasse d'un mandement un libelle diffamatoire.

L'histoire du *Bannissement des jésuites de la Chine* (6) est une plaisanterie infernale de ce mathurin du Laurens, réfugié à Amsterdam chez Marc-Michel. C'est un drôle qui a quelque esprit, un peu d'érudition, et qui rencontre quelquefois. Il est auteur de la *Théologie portative* et du *Compère Matthieu*. J'avais peine à croire qu'il eût fait le *Catéchumène* (7). Cet ouvrage me paraissait au-dessus de lui ; cependant on assure qu'il en est l'auteur. Ce qu'il y a de triste en France, c'est que des Frérons m'accusent d'avoir part à ces infamies. Je ne connais ni du Laurens, ni aucun de ses associés que Marc-Michel fait travailler à tant la feuille. Ils ont l'impudence de faire passer leurs scandaleuses brochures sous mon nom. J'ai vu le *Catéchumène* annoncé dans trois gazettes, comme étant une de mes productions journalières. On ajoute que « la reine en a demandé justice au roi, et que le roi » m'a banni du royaume. »

On sait assez combien tous ces bruits sont faux ; mais, à force d'être répétés, ils deviennent pernicieux. On se résout aisément à persécuter en effet un homme qui l'est déjà par la voix publique. Je pourrai bien *mettre la plume à la main*, comme dit Larcher, pour confondre toutes ces calomnies. J'écrirai contre frère Rigolet (1) et contre le *Catechumène*. Je dédierai, s'il le faut, l'ouvrage au pape. Est-il possible qu'à mon âge de soixante-quatorze ans on puisse me soupçonner de faire des plaisanteries contre la religion dans laquelle je suis né !

On ne veut pas que je meure en repos. J'espère cependant expirer tranquille, soit au pied des Alpes, soit au pied du Caucase.

Fortem ac tenacem propositi virum. (Hor., lib. III, od. III.)

Je vous embrasse tendrement.

5546. — A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

A Ferney, 4 avril.

M. le duc de Choiseul a eu la bonté, monsieur, de me mander qu'il me ferait communiquer les pièces dont j'aurais besoin ; mais malheureusement je n'ai presque plus besoin de rien, à présent que toute l'histoire militaire et politique de Louis XIV est imprimée ; il ne reste plus que le jansénisme et le quiétisme, sur lesquels il faut se contenter de jeter tout le ridicule qu'ils méritent.

J'ai écrit à M. le duc de Choiseul que je ne lui demandais que deux ou trois lettres d'un *furfante italiano* nommé Giori, écrites de Rome à M. de Torcy, au mois de janvier ou février 1699, contre le cardinal de Bouillon, son bienfaiteur ; c'est ce qui fut la cause de la longue disgrâce de ce cardinal.

Si vous avez pu, monsieur, vous résoudre à lire toutes ces archives des bêtises théologiques et des friponneries de prêtres, je me recommande à vos bontés, en cas que vous y trouviez quelque chose qui puisse augmenter le profond mépris qu'on doit avoir pour ces pauvretés. Je suis pénétré pour vous de reconnaissance autant que d'estime.

5547. — A M. MOREAU.

Ferney, 4 avril.

La moitié de mes arbres est morte, monsieur ; l'autre moitié a été malade à la mort, et moi aussi. Le froid de ma Sibérie a pénétré quatre pieds sous terre. Il y a des climats qu'on ne peut apprivoiser. Je viens de remplacer tous les arbres morts. Il me reste quelques peupliers qui en produiront d'autres, et ils diront à leurs petits-enfants les obligations que je vous ai.

Voulez-vous bien permettre, monsieur, que je vous envoie *Quarante ecus?* C'est trop peu pour le bon office que vous m'avez rendu. Ce petit ouvrage est d'un agriculteur qui réussit mieux que moi en arbres et en livres. Il se moque un peu des nouveaux systèmes de finances proposés par tant de gens qui gouvernent l'État pour leur plaisir, et des systèmes d'agriculture inventés dans les entrailles de l'opéra et de la comédie. Mon ignorance d'ailleurs ne me permet pas de vous garantir tout l'ouvrage.

J'ai l'honneur d'être avec bien de la reconnaissance, monsieur, votre, etc.

5548. — A M. ET MADAME DE FLORIAN.

Ferney, 4 avril.

Il est juste et nécessaire, mes chers Picards, que je vous parle avec confiance. Vous voyez les tristes effets de l'humeur. Vous savez combien madame Denis en a montré quelquefois avec vous. Rappelez-vous la scène qu'essuya M. de Florian. Elle m'en a fait éprouver encore une non moins cruelle. Il est triste que ni sa raison ni sa douceur ordinaire ne puissent écarter de son âme ces orages violents qui bouleversent quelquefois et qui désolent la société. Je suis persuadé que la cause secrète de ces violences qui lui échappaient de temps en temps était son aversion naturelle pour la vie de la campagne, aversion qui ne pouvait être surmontée que par une grande affluence de monde, des fêtes, et de la magnificence. Cette vie tumultueuse ne convient ni à mon âge de soixante-quatorze ans, ni à la faiblesse de ma santé. Je me voyais d'ailleurs très à l'étroit par la cessation du paiement de mes rentes, tant de la part de M. le duc de Wurtemberg que de celle de M. le maréchal de Richelieu, et de quelques autres grands seigneurs. Elle est allée à Paris recueillir quelques débris, tandis que je m'occuperai des

(1) *Relation de la mort du chevalier de La Barre.* (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Bel esprit, qui écrivait dans le journal de Fréron. (G. A.)
(4) La *Guerre civile de Genève.* (G. A.)
(5) Voyez la note *a* de l'*Epilogue.* (G. A.)
(6) Voyez, tome VI, le XXIII^e des *Dialogues.* (G. A.)
(7) Le premier ouvrage est de d'Holbach, le second de du Laurens, et le troisième de Bordes. (G. A.)

(1) Un des interlocuteurs de la *Relation du bannissement des jésuites de la Chine.* (G. A.)

affaires d'Allemagne. Malgré ce dérangement actuel, je lui fais tenir à Paris vingt mille livres de pension; elle possède d'ailleurs douze mille livres de rente; elle en aura beaucoup davantage: je mourrais avec trop d'amertume si aucun de mes proches pouvait, à ma mort, m'accuser de l'avoir ruinée. Je n'en ai pas assez fait pendant ma vie; mais si je peux végéter encore deux années, j'espère que je ne serai pas inutile à ma famille. Je voulais vendre le château que j'ai fait bâtir pour votre sœur, afin de lui procurer tout d'un coup une somme considérable d'argent comptant, et je me privais volontiers des agréments de ce séjour, qui sont très grands sept à huit mois de l'année. Elle n'a pas saisi assez tôt une occasion favorable et unique qui se présentait. Elle a malheureusement manqué un marché qui ne se retrouvera jamais. Pour moi, il ne me faut qu'une chambre pour mes livres, et une pour me chauffer pendant l'hiver. Un vieillard n'a pas de goûts chers.

Je sais tous les discours qu'on a tenus à Paris, tout ce qu'on a inséré dans les gazettes. Je suis accoutumé à ces sottises, qui s'anéantissent en deux jours. La Harpe a malheureusement donné lieu à tout cela par son infidélité, et par cet orgueil mêlé d'impolitesse et de dureté qu'on lui reproche avec tant de raison; cependant, loin de lui nuire, je lui ai pardonné, et je l'ai même défendu.

J'ai cru devoir à l'amitié et à la parenté le compte que je viens de vous rendre. Adieu, mes chers seigneurs d'Hornoy: je dis toujours avec douleur: Ah! que Ferney n'est-il en Picardie! Je vous embrasse tous deux tendrement.

5549. — A M. LE COMTE DE FÉKÉTÉ.

4 avril.

Monsieur, je n'ai pu répondre plus tôt; soixante et quatorze ans de maladies et d'affaires en sont la cause. Mais puisque vous voulez de petites observations critiques, en voici :

Funeste lien dont naquit le parjure.

Lien est de deux syllabes; il faut *nœud*; le vers sera de cinq pieds.

Fidèles sans aucune contrainte.

Le vers n'y est pas, il faut : *toujours fidèles sans contrainte.*

Et Rome de l'hymen sut resserrer le nœud,
En paraissant l'enfreindre.

On enfreint une loi, on n'enfreint point un nœud; on le dénoue, on le rompt, on le brise.

Désire-t-on ce que l'on peut?

Il faudrait dire *ce que l'on possède;* car on désire d'ordinaire toutes les choses auxquelles on peut atteindre.

Est des mariés l'ordinaire reprise.

Le vers n'y est pas, *mariés* est de trois syllabes; il faut *époux*.

Pour mieux connaître ses forfaits,
Il faut le voir sans voile.

Il manque une rime à *voile*.

Non un mariage politique.

Le vers n'y est pas. *Mariage* est ici de quatre syllabes, parce que ce mot est suivi d'une consonne; cela est aisé à corriger en mettant *hymen* au lieu de *mariage*.

Depuis que la vertu s'exila de la terre,
Maudite du mari, son acariâtre humeur.

Acariâtre est de quatre syllabes, et serait de cinq si ce mot n'était pas suivi d'une voyelle; le vers n'y est pas. On pourrait mettre *sa fatigante humeur*, ou *son intraitable humeur*.

L'on verra toujours le mariage.

Le vers n'y est pas; *mariage*, en finissant le vers, est de trois syllabes.

Et contre lui j'exhale en vain ma rage.

Le mot de *rage* est trop fort; on pourrait mettre,

En tous les temps le mariage
Sera tyran de l'univers,
Malgré les satires du sage.

L'envoi est fort joli; mais le dernier vers qui finit par *bénir* ne rime point à *satire*, parce que l'on ne dit point *bénire*, mais *bénir*.

Voix ne rime point à *toi*, à cause de l'*x*, et parce que *voix* est long, et *toi* est bref; on pourrait mettre :

Si le nœud de l'hymen me rangeait sous tes lois,
Je serais loin de le maudire;
Je ferais entendre ma voix
Pour en faire l'éloge, et non pas la satire.

Vous ne pouvez faire de fautes, monsieur, que dans le mécanisme de notre langue et de notre poésie, qui est fort difficile. Vous n'en sauriez faire dans tout ce qui dépend du goût, du sentiment, et de la raison. J'ai l'honneur d'être avec l'estime la plus véritable et la plus respectueuse, monsieur, v. t. h. et t. o. s.

5550. — A M. FISCHER.

A Ferney, 5 avril.

Je vois, monsieur, par la lettre dont vous m'honorez, du 31 de mars, que je suis précisément comme le Bickerstaff de Londres, à qui le docteur Swift et le docteur Arbuthnot prouvèrent qu'il était mort. Il eut beau déclarer dans les papiers publics qu'il n'en était rien, que c'était une calomnie de ses ennemis, et qu'il se portait à merveille, on lui démontra qu'il était absolument mort; que trois gazettes de torys et trois autres gazettes de wighs l'avaient dit expressément; que quand deux partis acharnés l'un contre l'autre affirmaient la même chose, il était clair qu'ils affirmaient la vérité; qu'il y avait six témoins contre lui, et qu'il n'avait pour lui que son seul témoignage, lequel n'était d'aucun poids. Enfin le pauvre homme eut beau faire, il fut convaincu d'être mort; on tendit sa porte de noir, et on vint pour l'enterrer.

Si vous voulez m'enterrer, monsieur, il ne tient qu'à vous, vous êtes bien le maître. J'ai soixante-quatorze ans, je suis fort maigre, je pèse fort peu, et il suffira de deux petits garçons pour me porter dans mon tombeau, que j'ai fait bâtir dans le cimetière de mon église. Vous serez quitte encore de faire prier Dieu pour moi, attendu que dans votre communion on ne prie point pour les morts. Mais moi je prierai Dieu pour la conversion de votre correspondant, qui veut que je sois en deux lieux à la fois; ce qui n'est jamais arrivé qu'à saint François-Xavier, et ce qui paraît aujourd'hui moralement impossible à plusieurs honnêtes gens. J'ai l'honneur d'être, pour le peu de temps que j'ai encore à vivre, monsieur, votre, etc.

5551. — A M. DE CHABANON.

A Ferney, 7 avril (1).

Mon cher ami, j'ai été bien malade; je m'affaiblis tous les jours. Je n'ai pu encore répondre à votre confiance qui a pénétré mon cœur. Je viens enfin de rassembler mes idées et de les dicter. Plus j'ai relu la pièce, plus j'ai été confirmé dans ces idées que je soumets entièrement aux vôtres. Je m'intéresse à votre gloire comme vous-même; c'est ce tendre intérêt qui m'a rendu sévère; vous pardonnerez au motif en réprouvant mes critiques. Vous êtes capable de m'en aimer davantage, quand je me serais trompé par amitié. Je vous embrasse tendrement.

5552. — A M. FENOUILLOT DE FALBAIRE.

Ferney, 11 avril.

Il ne vous manque plus rien, monsieur; vous avez pour vous le public, et il n'y a contre vous que

Ce lourd Fréron diffamé par la ville,
Comme un bâtard du bâtard de Zoïle.

Je ne suis point du tout étonné que cet imbécile maroufle, l'opprobre des supérieurs qui le tolèrent, n'ait pas senti l'intérêt prodigieux qui règne dans votre ouvrage.

Les Frérons sont-ils faits pour sentir la nature (2)?

Vous avez très bien fait d'ajouter à l'histoire du jeune Fabre tout ce qui peut la rendre plus touchante. Le fait n'est pas précisément comme on le débite. S'il était tel, on n'aurait pas défendu à ce jeune homme, en le tirant des galères, d'approcher de Nîmes de plus de dix lieues. Je suis très instruit de toute cette affaire, puisqu'il y a longtemps que Fabre m'a fait prier d'écrire en sa faveur au commandant de la province, et j'ai pris cette liberté. Il vous devra beaucoup

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) « Ce n'est pas aux tyrans à sentir la nature. »
Mér., act. IV, sc. II. (G. A.)

plus qu'à moi, puisque vous avez intéressé pour lui toute la nation.

Je suis charmé que vous soyez lié avec M. de Marmontel; il est mon ami depuis plus de vingt ans : c'est un des hommes qui méritent le plus l'estime du public et les aboiements des Frérons. J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, etc.

5553. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

A Ferney, 11 avril.

L'amitié dont vous m'honorez, monsieur, et l'extrême sensibilité qu'elle m'a inspirée, exigent que je vous ouvre mon cœur. J'aimerais certainement mieux avoir l'honneur de vous recevoir dans Ferney, que de vendre ce petit coin de terre qui m'a coûté près de cinq cent mille livres, et qui est au nombre des ingrats que j'ai faits. Je n'ai voulu le vendre que pour procurer tout d'un coup à madame Denis une somme assez considérable pour qu'elle pût vivre et être logée à Paris aussi commodément qu'elle l'était dans cette campagne. J'ai soixante-quatorze ans; je suis très faible, je n'attends plus que la mort; et quoique je fasse des gambades sur le bord de mon tombeau, je n'en suis pas moins près d'y être couché tout de mon long. Il me serait égal de passer le reste de mes jours dans une petite terre voisine dont je jouis : elle est moins agréable que Ferney; mais les agréments ne sont plus faits pour moi; je les compte pour rien.

J'ai essuyé des chagrins violents; je les compte aussi pour fort peu de chose : c'est l'apanage des hommes, et surtout le mien. Je soupçonne que les *Quarante écus*, que j'avais pris la liberté de vous envoyer, n'ont pas été rendus à M. de Chenevières. On m'a dit que depuis quelque temps on ne souffrait pas que les chefs des bureaux reçussent des paquets qui n'étaient pas pour eux. Je tenterai encore l'aventure, jusqu'à ce que vous puissiez me donner un moyen plus sûr de vous faire parvenir les facéties qui pourront vous amuser, en attendant que je puisse vous envoyer la nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*, ouvrage un peu plus sérieux, qui m'a coûté des recherches immenses, et un travail assidu. Ce travail prouve bien que je ne puis être l'auteur de cent brochures scandaleuses que la calomnie m'attribue journellement. C'est un tribut que je paie à un peu de réputation; mais je ne mérite ni cette réputation, ni ces accusations cruelles.

Mille respects à madame de Rochefort. Vous ne devez pas douter, monsieur, des tendres sentiments qui m'attachent à vous jusqu'au dernier moment de ma vie.

5554. — A M. CHARDON.

A Ferney, 11 avril.

Il faut, monsieur, que je vous parle avec la plus grande confiance, et très ouvertement, quoique par la poste. Je n'ai pas assurément la moindre part à la plaisanterie au gros sel intitulée le *Catéchumène*. Il y a des choses assez joliment tournées; mais je serais fâché de l'avoir faite, soit pour le fond, soit pour la forme. Ce *Catéchumène* est tout étonné de voir un temple : il demande pourquoi ce temple a des portes, et pourquoi ces portes ont des serrures. D'où vient-il donc? quelle est la nation policée sur la terre qui n'ait pas de temple, et quel temple est sans portes? Je me flatte que vous ne me croirez pas capable d'une pareille ineptie.

La Hollande est infectée, depuis quelques années, de plusieurs moines défroqués, capucins, cordeliers, mathurins, que Marc-Michel Rey, d'Amsterdam, fait travailler à tant la feuille, et qui écrivent tant qu'ils peuvent contre la religion romaine, pour avoir du pain. Il y a surtout un nommé Maubert qui a inondé l'Europe de brochures dans ce goût. C'est lui qui a fait le petit livre des *Trois Imposteurs*, ouvrage assez insipide, que Marc-Michel Rey donne impudemment pour une traduction du prétendu livre de l'empereur Frédéric II.

Il y a un théatin (1) qui a conservé son nom de du Laurens, qui est assez facétieux, et qui d'ailleurs est fort instruit. Il est auteur du *Compère Matthieu*, ouvrage dans le goût de Rabelais, dont le commencement est assez plaisant et la fin détestable.

Les libraires qui débitent tous ces livres me font l'honneur de me les attribuer pour les mieux vendre. Je paie bien cher les intérêts de ma petite réputation. Non seulement on m'impute ces ouvrages, mais quelques gazettes même les annoncent sous mon nom. Ce brigandage est intolérable, et peut avoir des suites funestes. Vous savez qu'il y a des gens à la cour qui ont plus de mauvaise volonté que de goût; vous savez combien il est aisé de nuire : il n'est pas juste qu'à l'âge de soixante-quatorze ans ma vieillesse, accablée de maladies, le soit encore par des calomnies si cruelles.

Je compte assez sur l'amitié dont vous m'honorez pour être sûr que vous détruirez, autant qu'il est en vous, ces bruits odieux.

M. Damilaville, mon ami, pour qui vous avez de la bienveillance, vous certifiera que le *Catéchumène* n'est point de moi; et quand vous serez parfaitement instruit de l'injustice qu'on me fait, vous en aurez plus de courage pour la réfuter.

Je ne perds point de vue les commissions que vous avez bien voulu me donner : elles seront faites avec tout l'empressement que j'ai de vous plaire : ma mauvaise santé ne m'a pas encore permis de sortir; mais, dès que j'aurai un peu plus de forces, mon premier devoir sera de vous obéir. J'ai l'honneur d'être, etc.

5555. — A M. L'ÉVÊQUE D'ANNECY.

A Ferney, 15 avril.

Monseigneur, j'aurais dû répondre sur-le-champ à la lettre dont vous m'avez honoré (1), si mes maladies me l'avaient permis.

Cette lettre me cause beaucoup de satisfaction, mais elle m'a un peu étonné. Comment pouvez-vous me savoir gré de remplir des devoirs dont tout seigneur doit donner l'exemple dans ses terres, dont aucun chrétien ne doit se dispenser, et que j'ai si souvent remplis? Ce n'est pas assez d'arracher ses vassaux aux horreurs de la pauvreté, d'encourager leurs mariages, de contribuer, autant qu'on le peut, à leur bonheur temporel, il faut encore les édifier; et il serait bien extraordinaire qu'un seigneur de paroisse ne fît pas, dans l'église qu'il a bâtie, ce que font tous les prétendus réformés dans leurs temples, à leur manière.

Je ne mérite pas assurément les compliments que vous voulez bien me faire, de même que je n'ai jamais mérité les calomnies des insectes de la littérature, qui sont méprisés de tous les honnêtes gens, et qui doivent être ignorés d'un homme de votre caractère. Je dois mépriser les impostures, sans pourtant haïr les imposteurs. Plus on avance en âge, plus il faut écarter de son cœur tout ce qui pourrait l'aigrir; et le meilleur parti qu'on puisse prendre contre la calomnie, c'est de l'oublier. Chaque homme doit des sacrifices, chaque homme sait que tous les petits incidents qui peuvent troubler cette vie passagère se perdent dans l'éternité, et que la résignation à Dieu, l'amour de son prochain, la justice, la bienfaisance, sont les seules choses qui nous restent devant le Créateur des temps et de tous les êtres. Sans cette vertu que Cicéron appelle *charitas generis humani*, l'homme n'est que l'ennemi de l'homme; il n'est que l'esclave de l'amour-propre, des vaines grandeurs, des distinctions frivoles, de l'orgueil, de l'avarice, et de toutes les passions. Mais s'il fait le bien pour l'amour du bien même, si ce devoir (épuré et consacré par le christianisme) domine dans son cœur, il peut espérer que Dieu, devant qui tous les hommes sont égaux, ne rejettera pas des sentiments dont il est la source éternelle. Je m'anéantis avec vous devant lui, et, n'oubliant pas les formules introduites chez les hommes, j'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

P.-S. Vous êtes trop instruit pour ignorer qu'en France un seigneur de paroisse doit, en rendant le pain bénit, instruire ses vassaux d'un vol commis dans ce temps-là même avec effraction, et y pourvoir incontinent, de même qu'il doit avertir si le feu prend à quelques maisons du village, et faire venir de l'eau. Ce sont des affaires de police qui sont de son ressort.

5556. — A M. GROS, CURÉ DE FERNEY (2).

Je prie M. le curé d'avertir les paroissiens qu'on s'est plaint au parlement de Dijon des indécences et des excès qui se commettent quelquefois dans les cabarets à Ferney.

Les remontrances de M. le curé mettront fin à ces plaintes; il inspirera le respect pour la religion et pour les mœurs.

5557. — A M. D'AMMON.

15 avril.

Je suis plus étonné, monsieur, du souvenir dont vous m'ho-

(1) Ou plutôt un mathurin. (G. A.)

(1) Le prêtre lui avait écrit, le 11 avril, pour le blâmer d'avoir fait ses pâques, et d'avoir prêché à cette occasion. (G. A.)

(2) C'était un ivrogne. (G. A.)

norez, que de vous voir entreprendre un ouvrage utile (1). La vieillesse de mon corps et de mon esprit ne me permet pas de vous être du moindre secours; mais elle ne m'empêche pas de sentir vivement tous les droits que vous avez à mon estime. Des généalogies raisonnées, sobrement enrichies de faits intéressants, et ornées des caractères des principaux personnages, peuvent fournir sans doute un ouvrage utile à tous les hommes d'Etat, et agréable pour tous lecteurs.

J'avoue que le nombre des aïeux que vous faites monter, dans seize générations, à cent trente et un mille soixante-onze personnes, passe mes connaissances. Je ne conçois pas comment on peut avoir des générations en nombre impair, à moins que quelque grand'mère ne se soit avisée d'accoucher sans qu'aucun homme s'en mêlât : ce qui n'est arrivé, ce me semble, qu'à la Vierge, dans l'Ecriture, et à Junon, dans la Fable.

Je ne sais si je me trompe; mais il me semble que tout homme, soit charbonnier, soit empereur, doit compter, dans seize quartiers de père et de mère, cent neuf mille six cent seize personnes, tant mâles que femelles. C'est à vous à voir si mon compte est juste. Je vous souhaite autant de pistoles que vous trouverez d'aïeux.

J'ignore pourquoi vous dites que le maréchal de Belle-Isle fut le premier homme titré qui accepta la place de secrétaire d'Etat. Avant lui, sous Louis XIV, pendant la régence, le maréchal de La Meilleraie, le duc de La Vieuville, avaient gouverné les finances. Le maréchal d'Ancre, le comte de Schomberg, le connétable de Luynes, avaient signé comme secrétaires d'Etat. Le cardinal de Richelieu fut secrétaire d'Etat, étant évêque de Luçon; le marquis d'O, le comte de Sancy, le duc de Sully, avaient des patentes de secrétaires d'Etat, et gouvernèrent l'Etat sous Henri IV; et il fallait être reçu secrétaire du roi pour signer en son nom.

Vous me paraissez, monsieur, un très bon chrétien, de ne compter que cent soixante-quatorze générations parmi les hommes. Les peuples de l'Orient ne s'accommoderaient pas de ce calcul; et la *Bible* qu'on appelle *des Septante* pourrait bien contredire un peu la *Bible* dite *la Vulgate*. Vous et moi nous les respectons toutes deux également, sans prétendre à l'honneur de les concilier.

Puisque nous en sommes sur l'exactitude des faits, je vous dirai que, quoique je sois très ancien par mon âge, je ne suis pas ancien gentilhomme ordinaire de la chambre du roi très chrétien.

Le roi m'a conservé cette place; je ne perdis que celle d'historiographe, lorsque j'allai à Berlin; mais je suis dans un âge où l'on est très peu sensible à ces joujoux.

Madame Denis est à Paris, et je suis assez heureux pour être en état de lui faire la même pension que le roi de Prusse daignait me faire quand j'étais votre camarade; s'il y a quelque chose que je regrette, c'est de ne plus l'être.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

5558. — A M. LE CLERC DE MONTMERCY.

16 avril (2).

Plus j'avance en âge, monsieur, et plus j'aime la philosophie et les philosophes; jugez si j'ai conservé pour vous les sentiments d'une véritable amitié. Tout ce que vous m'avez jamais écrit a été conforme à ma manière de penser, excepté les éloges dont vous me comblez, éloges dont je suis redevable à votre seule indulgence.

Il est triste que, tandis que la raison élève sa voix dans presque toute l'Europe, le fanatisme fasse toujours entendre ses cris dans Paris. Les honnêtes gens se taisent, ou sont persécutés; les fripons sont récompensés. Je fais plus de cas d'un philosophe comme vous, qui honore la médiocrité de sa fortune, que d'un hypocrite nageant dans l'opulence et se pavanant dans sa fausse grandeur. Comptez que je vous suis bien véritablement attaché.

5559. — A M. DE CHABANON.

16 avril.

Je crains bien, mon cher ami, d'avoir été trop sévère et même un peu dur dans mes remarques sur *Eudoxie;* mais, avant l'impression, il faut se rendre extrêmement difficile, après quoi on n'est plus qu'indulgent, et on soutient avec chaleur la cause qu'on a crue douteuse dans le secret du cabinet. C'est ainsi que mon amitié est faite : plus mes critiques sont sévères, plus vous devez voir combien je m'intéresse à vous.

Je n'ai pas encore profité de vos conseils auprès de M. de Sartines. J'ai craint que l'*Homme aux quarante écus* et la *Princesse de Babylone* ne fussent pas des ouvrages assez sérieux pour être présentés à un magistrat continuellement chargé des détails les plus importants. Je lui réserve le *Siècle de Louis XIV*, dont on fait une nouvelle édition, augmentée d'un grand tiers. J'espère que le catalogue raisonné des artistes et des gens de lettres ne vous déplaira pas; c'est par là que je commence : car c'est le *Siècle de Louis XIV* que j'écris, plutôt que la vie de ce monarque; et vous pensez avec moi que la gloire de ces temps illustres est due principalement aux beaux-arts. Il ne reste souvent d'une bataille qu'un confus souvenir : les arts seuls vont à l'immortalité.

Il est assez désagréable, lorsque je suis uniquement occupé d'un ouvrage que j'ose dire si important, qu'on ne cesse de m'attribuer les ouvrages du mathurin du Laurens, et les insolences bataviques de Marc-Michel Rey, et je ne sais quel *Catéchumène* qui est tout étonné de trouver des temples chez des peuples policés, et le petit livre des *Trois Imposteurs*, tant de fois renouvelé et tant de fois méprisé, et cent autres brochures pareilles qu'un homme qui écrirait aussi vite qu'Esdras ne pourrait composer en deux années. Il se trouve toujours des gens charitables et nullement absurdes qui favorisent ces calomnies, qui les répandent à la cour avec un zèle très dévot : Dieu les bénisse ! mais Dieu nous préserve d'eux !

Je crois la très désagréable aventure (1) de La Harpe entièrement oubliée; car il faut bien que de telles misères n'aient qu'un temps fort court. Pour moi, je n'y songe plus du tout.

Oui, mon très aimable ami, je suis sensible; mais c'est à l'amitié que je le suis. Je plains notre cher pandorien (2) du fond de mon cœur; mais ce qu'il m'a mandé me donne bonne opinion de son procès (3). Il est clair qu'il a affaire à un coquin hypocrite. Tous les honnêtes gens seront donc pour lui, et, quoi qu'on dise, il y en a beaucoup en France.

Je vous embrasse le plus tendrement du monde.

5560. — A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Ferney, le 20 avril.

Je vois, monsieur, que les Parisiens jouissent d'une heureuse oisiveté, puisqu'ils daignent s'amuser de ce qui se passe sur les frontières de la Suisse, au pied des Alpes et du mont Jura. Je ne conçois pas comment la chose la plus simple, la plus ordinaire, et que je fais tous les ans, a pu causer la moindre surprise. Je suis persuadé que vous en faites autant dans vos terres, quand vous y êtes. Il n'y a personne qui ne doive cet exemple à sa paroisse; et si quelquefois dans Paris le mouvement des affaires, ou d'autres considérations, obligent à différer ces cérémonies prescrites, nous n'avons point à la campagne de pareilles excuses. Je ne suis qu'un agriculteur, et je n'ai nul prétexte de m'écarter des règles auxquelles ils sont tous assujettis. L'innocence de leur vie champêtre serait justement effrayée, si je n'agissais pas et si je ne pensais pas comme eux. Nos déserts, qui devraient nous dérober au public de Paris, ne nous ont jamais dérobés à nos devoirs. Nous avons fait à Dieu, dans nos hameaux, les mêmes prières pour la santé de la reine que dans la capitale, avec moins d'éclat sans doute, mais non pas avec moins de zèle. Dieu a écouté nos prières comme les vôtres, et nous avons appris, avec autant de joie que vous, le retour d'une santé si précieuse.

5561. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 avril.

Mon divin ange, mes raisons pour avoir changé ma table ouverte contre la sainte table pourront ennuyer un excommunié comme vous; mais je me crois dans la nécessité de vous les dire. Premièrement, c'est un devoir que j'ai rempli avec madame Denis une fois ou deux (4), si je m'en souviens bien.

Secondement, il n'en est pas d'un pauvre agriculteur

(1) *Généalogie ascendante jusqu'au 16e degré inclusivement de tous les rois et princes des maisons souveraines de l'Europe actuellement vivants, réduite en CXIV de XVI quartiers, composée selon les principes du blason.* Berlin. (G. A.)

(2) Euteurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(1) Le vol des manuscrits. (G. A.)

(2) La Borde. (G. A.)

(3) Voyez, tome V, l'*Affaire Claustre*. (G. A.)

(4) A Colmar, et en 1761 à Ferney. (G. A.)

comme de vous autres seigneurs parisiens, qui en êtes quittes pour vous aller promener aux Tuileries à midi. Il faut que je rende le pain bénit en personne dans ma paroisse; je me trouve seul de ma bande contre deux cent cinquante consciences timorées; et, quand il n'en coûte qu'une cérémonie prescrite par les lois pour les édifier, il ne faut pas s'en faire deux cent cinquante ennemis.

3° Je me trouve entre deux évêques qui sont du quatorzième siècle, et il faut hurler avec ces sacrés loups.

4° Il faut être bien avec son curé, fût-il un imbécile ou un fripon, et il n'y a aucune précaution que je ne doive prendre, après la lettre de l'avocat Caze.

5° Soyez très sûr que, si je vois passer une procession de capucins, j'irai au-devant d'elle chapeau bas, pendant la plus forte ondée.

6° M. Hennin, résident à Genève, a trouvé un aumônier tout établi; il le garde par faiblesse. Ce prêtre est un des plus détestables et des plus insolents coquins qui soient dans la canaille à tonsure. Il se fait l'espion de l'évêque d'Orléans, de l'évêque d'Annecy, et de l'évêque de Saint-Claude. Le résident n'ayant pas le courage de le chasser, il faut que j'aie le courage de le faire taire.

7° Puisque l'on s'obstine à m'imputer les ouvrages de Saint-Hyacinthe, de l'ex-capucin Maubert, de l'ex-mathurin du Laurens, et du sieur Robinet, tous gens qui ne communient pas, je veux communier; et si j'étais dans Abbeville, je communierais tous les quinze jours.

8° On ne peut me reprocher d'hypocrisie, puisque je n'ai aucune prétention.

9° Je vous demande en grâce de brûler mes raisons après les avoir approuvées ou condamnées. J'aime beaucoup mieux être brûlé par vous qu'au pied du grand escalier.

Je rends de très sincères actions de grâces à la nature, et au médecin qui l'a secondée, d'avoir enfin rendu la santé à madame d'Argental.

Je vous amuserai probablement, par la première poste, de la *Guerre de Genève*, imprimée à Besançon : c'est un ouvrage, à mon gré, très honnête et qui ne peut déplaire dans le monde qu'à deux ou trois mille personnes; encore sont-elles obligées de rire.

Je suis hibou, je l'avoue, mais je ne laisse pas de m'égayer quelquefois dans mon trou; ce qui diminue les maux dont je suis accablé : c'est une recette excellente.

Je suis comme votre ville de Paris : je n'ai plus de théâtre. Je donne à mon curé les aubes des prêtres de Sémiramis; il faut faire une fin. Je me suis retiré sans pension du roi, dans ma soixante-quinzième année. Je ne compte pas égaler les jours de Moncrif; mais si j'ai les *moyens de plaire* (1) à mes deux anges, je me croirai pour le moins aussi heureux que lui. Je me mets à l'ombre de vos ailes, avec une vivacité de sentiments qui n'est pas d'un vieillard

5562. — A M. PAULET.

Ferney, 22 avril.

Je crois, monsieur, que don Quichotte n'avait pas lu plus de livres de chevalerie que j'en ai lu de médecine. Je suis né faible et malade, et je ressemble aux gens qui, ayant d'anciens procès de famille, passent leur vie à feuilleter les jurisconsultes, sans pouvoir finir leur procès.

Il y a environ soixante-quatorze ans que je soutiens comme je peux mon procès contre la nature. J'ai gagné un grand incident, puisque je suis encore en vie; mais j'ai perdu tous les autres, ayant toujours vécu dans les souffrances.

De tous les livres que j'ai lus, il n'y en a point qui m'ait plus intéressé que le vôtre (2). Je vous suis très obligé de m'avoir fait faire connaissance avec Rhasès. Nous étions de grands ignorants et de misérables barbares, quand ces Arabes se décrassaient. Nous nous sommes formés bien tard en tout genre, mais nous avons regagné le temps perdu; votre livre surtout en est un bon témoignage. Il m'a beaucoup instruit; mais j'ai encore quelques petits scrupules sur la patrie de la petite-vérole.

J'avais toujours pensé qu'elle était native de l'Arabie-Déserte, et cousine-germaine de la lèpre, qui appartenait de droit au peuple juif, peuple le plus infecté en tout genre qui ait jamais été sur notre malheureux globe.

Si la petite-vérole était native d'Egypte, je ne vois pas comment les troupes de Marc-Antoine, d'Auguste, et de ses successeurs, ne l'auraient pas apportée à Rome. Presque tous les Romains eurent des domestiques égyptiens, *verna Canopi*; ils n'eurent jamais d'Arabes. Les Arabes restèrent presque toujours dans leur grande presqu'île jusqu'au temps de Mahomet. Ce fut dans ce temps-là que la petite-vérole commença à être connue. Voilà mes raisons; mais je me défie d'elles, puisque vous pensez différemment.

Vous m'avez convaincu, monsieur, que l'extirpation serait très préférable à l'inoculation. La difficulté est de pouvoir attacher la sonnette au cou du chat. Je ne crois pas les princes de l'Europe assez sages pour faire une ligue offensive et défensive contre ce fléau du genre humain; mais, si vous parvenez à obtenir des parlements du royaume qu'ils rendent quelques arrêts contre la petite-vérole, je vous prierai aussi (sans aucun intérêt) de présenter requête contre sa grosse sœur. Vous savez que le parlement de Paris condamna, en 1496, tous les vérolés qui se trouveraient dans la banlieue à être pendus. J'avoue que cette jurisprudence était fort sage, mais elle était un peu dure, et d'une exécution difficile, surtout avec le clergé, qui en aurait appelé *ad apostolos*.

Je ne sais laquelle de ces deux demoiselles a fait le plus de mal au genre humain; mais la grosse sœur me paraît cent fois plus absurde que l'autre. C'est un si énorme ridicule de la nature d'empoisonner les sources de la génération, que je ne sais plus où j'en suis quand je fais l'éloge de cette bonne mère. La nature est très aimable et très respectable sans doute, mais elle a des enfants bien infâmes.

Je conçois bien que si tous les gouvernements de l'Europe s'entendaient ensemble, ils pourraient à toute force diminuer un peu l'empire des deux sœurs. Nous avons actuellement en Europe plus de douze cent mille hommes qui montent la garde en pleine paix; si on les employait à extirper les deux virus qui désolent le genre humain, ils seraient du moins bons à quelque chose; on pourrait même leur donner encore à combattre le scorbut, les fièvres pourprées, et tant d'autres faveurs de ce genre que la nature nous a faites.

Vous avez dans Paris un Hôtel-Dieu où règne une contagion éternelle, où les malades, entassés les uns sur les autres, se donnent réciproquement la peste et la mort. Vous avez des boucheries dans de petites rues sans issue, qui répandent en été une odeur cadavéreuse, capable d'empoisonner tout un quartier. Les exhalaisons des morts tuent les vivants dans vos églises, et les charniers des Innocents, ou de Saint-Innocent, sont encore un témoignage de barbarie qui nous met fort au-dessous des Hottentots et des Nègres : cependant personne ne pense à remédier à ces abominables abus. Une partie des citoyens ne pense qu'à l'opéra-comique, et la Sorbonne n'est occupée qu'à condamner *Bélisaire*, et à damner l'empereur Marc-Antonin.

Nous serons longtemps fous et insensibles au bien public. On fait de temps en temps quelques efforts, et on s'en lasse le lendemain. La constance, le nombre d'hommes nécessaire, et l'argent, manquent pour tous les grands établissements. Chacun vit pour soi : *Sauve qui peut!* est la devise de chaque particulier. Plus les hommes sont inattentifs à leur plus grand intérêt, plus vos idées patriotiques m'ont inspiré d'estime. J'ai l'honneur d'être, etc.

5563. — A M. DUPONT.

A Ferney, 26 avril.

Plût à Dieu, mon cher ami, que je fusse en état d'aller vers le pôle arctique dans ma soixante-quinzième année! je ne ferais pas assurément le voyage, mais je ne serais pas fâché d'être en état de le faire. Vous verrez peut-être bientôt un petit poëme intitulé la *Guerre de Genève*, dans laquelle il est dit que la Renommée porte trois cornets à bouquin : l'un pour le vrai, que personne n'entend, l'autre pour l'incertain et le troisième pour le faux, que tout le monde répète . . . .

. . . . . .

J'apprends que M. de Klinglin s'est retiré; je vous prie de lui présenter mes respects; je lui souhaite, ainsi qu'à madame de Klinglin, la vie la plus longue et la plus heureuse.

J'ai toujours avec moi votre ancien camarade Adam. Madame Denis est allée à Paris pour des affaires qui l'y retiendront probablement un an ou deux. L'agriculture et les lettres partagent ma vie; j'ai auprès de moi un avocat philosophe (1); ils le sont presque tous aujourd'hui. Il s'est fait une furieuse révolution dans les esprits depuis une quinzaine d'années; les prêtres obéiront à la fin aux lois comme les

(1) Moncrif est auteur d'*Essais sur les moyens de plaire*. (G. A.)

(2) *Histoire de la petite vérole, avec les moyens d'en préserver les enfants et de l'anéantir en France avec la traduction du traité de Rhasès, traduit de l'arabe*. (G. A.)

(1) Christin. (G. A.)

chétifs seigneurs de paroisse : je me flatte que mons de Porentruy n'est pas despotique dans la Haute-Alsace.

Adieu, mon cher ami, je vous embrasse bien tendrement.

5564. — AU GAZETIER D'AVIGNON.

J'ai lu, monsieur, dans votre gazette, l'histoire de ma conversion, opérée par la grâce et par un ex-jésuite, qui m'a, dit-on, *confessé et traîné au pied des autels*. Plusieurs autres papiers publics y ont ajouté que j'avais une *lettre de cachet* pour pénitence ; d'autres sont entrés dans des détails de ma famille ; d'autres ont parlé d'un beau sermon que j'ai fait dans l'église. Tout cela pourrait servir à établir le pyrrhonisme de l'histoire. Ceux qui écrivent de Paris ces nouvelles, très ignorées dans mon pays, ne sont pas apparemment mes amis, et vous savez que des succès vains et passagers dans les belles-lettres attirent toujours beaucoup d'ennemis très implacables.

Je puis assurer que l'ex-jésuite retiré chez moi n'a jamais été mon confesseur, que je n'ai jamais eu la moindre part à la foule d'écrits qu'on se plaît à m'attribuer; que je n'ai parlé dans ma paroisse, en rendant le pain bénit, que pour avertir d'un vol qu'on faisait dans ce temps-là même à mes paroissiens, et surtout pour avertir qu'il fallait prier tous les dimanches pour la santé de la reine, dont on ignorait la maladie dans mes déserts.

Enfin, monsieur, pour vous prouver la fausseté de tout ce qu'on a imprimé dans vingt gazettes, d'après les bulletins de Paris, je me vois forcé de publier l'attestation ci-jointe (1), que j'ai eu la précaution d'accepter depuis trois ans, pour confondre les calomniateurs qui me persécutent depuis plus de trente.

Le tout signé par deux curés, par les syndics de la noblesse et de la province, par des prêtres, des gradués, par les habitants, etc., collationné par un notaire royal, et déposé au contrôle de Gex.

Je ne publie pas cette déclaration dans l'espérance de désarmer l'envie et l'imposture ; mais je la dois à la vérité, à mes amis, à ma famille qui sert le roi dans ses armées et dans les premiers tribunaux du royaume, et à la charge que sa majesté a bien voulu me conserver auprès de sa personne. J'ai l'honneur d'être, etc.

5565. — A M. L'ÉVÊQUE D'ANNECY.

29 avril.

Monseigneur, votre seconde lettre (2) m'étonne encore plus que la première. Je ne sais quels faux rapports ont pu m'attirer tant d'aigreur de votre part. On soupçonne beaucoup un nommé Ancian, curé du village de Moëns, qui eut un procès criminel au parlement de Dijon en 1761, procès dans lequel je lui rendis service, en portant les parties qui le poursuivaient à se contenter d'un dédommagement de quinze cents livres, et du paiement des frais. On prétend que l'official de Gex se plaint de ce que les citoyens contre lesquels il plaide pour les dîmes se sont adressés à moi. Il est vrai qu'ils m'ont demandé mes bons offices; mais je ne me suis point mêlé de cette affaire, attendu que l'Eglise étant mineure, il est malheureusement difficile d'accommoder un tel procès à l'amiable. J'ai transigé avec mon curé dans un cas à peu près semblable; mais c'est en lui donnant beaucoup plus qu'il ne demandait : ainsi je ne puis le soupçonner de m'avoir calomnié auprès de vous. Pour les autres procès entre mes voisins, je les ai tous assoupis : je ne vois donc pas que j'aie donné lieu à personne, dans le pays de Gex, de vous écrire contre moi.

Je sais que tout Genève accuse l'aumônier de la résidence (3), dont j'ignore le nom, d'écrire de tous côtés, de semer partout la calomnie; mais à Dieu ne plaise que je lui impute de faire un métier si infâme, sans avoir les preuves les plus convaincantes! Il vaut mieux mille fois se taire et souffrir, que de troubler la paix par des plaintes hasardées. Mais en établissant cette paix précieuse dans mon voisinage, j'ai cru, depuis longtemps, devoir me la procurer à moi-même.

MM. les syndics des états du pays, les curés de mes terres, un juge civil, un supérieur de maison religieuse, étant un jour chez moi, et étant indignés des calomnies qu'on croyait alors répandues par le curé Ancian, pour prix de l'avoir tiré des mains de la justice, me signèrent un certificat qui détruisait ces impostures (*a*).

J'ai l'honneur de vous envoyer cette pièce authentique, conforme à l'original. J'en envoie une autre copie à M. le premier président du parlement de Bourgogne, et à M. le procureur général, afin de prévenir l'effet des manœuvres qui auraient pu surprendre votre candeur et votre équité. Vous verrez combien il est faux que les devoirs dont il est question n'aient été remplis que cette année. Vous serez indigné, sans doute, qu'on ait osé vous en imposer si grossièrement.

Je pardonne de tout mon cœur à ceux qui ont osé ourdir cette trame odieuse. Je me borne à les empêcher de nuire, sans vouloir leur nuire jamais, et je vous réponds bien que la paix, qui est mon perpétuel objet, n'en sera point altérée dans mes terres.

Les bagatelles littéraires n'ont aucun rapport avec les devoirs du citoyen et du chrétien ; les belles-lettres ne sont qu'un amusement. La bienfaisance, la piété solide et non superstitieuse, l'amour du prochain, la résignation à Dieu, doivent être les principales occupations de tout homme qui pense sérieusement. Je tâche, autant que je puis, de remplir toutes ces obligations dans ma retraite, que je rends tous les jours plus profonde. Mais ma faiblesse répondant mal à mes efforts, je m'anéantis encore une fois, avec vous, devant la Providence divine, sachant qu'on n'apporte devant Dieu que trois choses qui ne peuvent entrer dans son immensité, notre néant, nos fautes, et notre repentir.

Je me recommande à vos prières autant qu'à votre équité. J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

5566. — A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

1er mai.

Mon cher marquis, le sieur Gillet ou Gilles n'est pas trop bien informé des affaires de ce monde. Il ne sait pas que quand on est enfermé entre des renards et des loups, il faut quelquefois enfumer les uns et hurler avec les autres. Il ne sait pas qu'il y a des choses si méprisables qu'on peut quelquefois s'abaisser jusqu'à elles sans se compromettre (1). Si jamais vous vous trouvez dans une compagnie où tout le monde montre son cul, je vous conseille de mettre chausses bas en entrant, au lieu de faire la révérence.

Faites, je vous en prie, mes sincères compliments à MM. Duché et Venel; les compagnons francs-maçons doivent se reconnaître au moindre mot.

On demande si on peut vous adresser de petits paquets sous l'enveloppe de M. l'intendant.

Mais surtout, si vous allez à votre régiment, passez par chez nous, n'y manquez pas, je vous en prie : ce pèlerinage est nécessaire, j'ai beaucoup de choses à vous dire pour votre édification.

Le marquis de Mora, fils du comte de Fuentès, ambassadeur d'Espagne à Paris, gendre de ce célèbre M. le comte d'Aranda qui a chassé les jésuites d'Espagne, et qui chassera bien d'autres vermines, est venu passer trois jours avec moi; il s'en retourne en Espagne, et ira peut-être auparavant à Montpellier : c'est un jeune homme d'un mérite bien rare. Vous le verrez probablement à son passage, et vous serez étonné. L'inquisition d'Espagne n'est pas abolie ; mais on a arraché les dents à ce monstre, et on lui a coupé les griffes jusque dans la racine. Tous les livres si sévèrement défendus à Paris entrent librement en Espagne. Les Espagnols, en moins de deux ans, ont réparé cinq siècles de la plus infâme bigoterie.

Rendez grâces à Dieu, vous et vos amis, et aimez-moi.

---

(1) Voyez plus loin. (G. A.)

(2) Le prêtre avait répliqué le 26 avril. (G. A.)

(3) Voyez la lettre à d'Argental du 23 avril. (G. A.)

(*a*) *Copie authentique de l'attestation des états du pays de Gex, signée par le notaire Raffoz, le 28 avril 1765, contrôlée à Gex le même jour, signée* LACHAUX.

Nous soussignés certifions que M. de Voltaire, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, seigneur de Ferney et Tournay, au pays de Gex, près de Genève, a non seulement rempli les devoirs de la religion catholique dans la paroisse de Ferney, où il réside, mais qu'il a fait bâtir et orner l'église à ses dépens; qu'il a entretenu un maître d'école; qu'il a défriché à ses frais les terres incultes de plusieurs habitants; a mis ceux qui n'avaient point de charrue en état d'en avoir, leur a bâti des maisons, leur a concédé des terrains, et que Ferney est aujourd'hui plus peuplé du double qu'il ne l'était avant qu'il en prît possession; qu'il n'a refusé ses secours à aucun des habitants du voisinage. Requis de rendre ce témoignage, nous le donnons comme la plus exacte vérité. *Signé* : GROS, curé; SAUVAGE DE VERNY, syndic de la noblesse; FABRY, premier syndic général et subdélégué de l'intendance; CHRISTIN, avocat; DAVID, prieur des carmes; ADAM, prêtre; et FOURNIER, curé.

(1) Il fait allusion ici à sa communion. (G. A.)

5567. — A M. DE CHABANON.

A Ferney, 5 mai.

Mon cher ami, je suis comme vous, je pense toujours à *Eudoxie*. Je vous demande en grâce de ne vous point presser. Je vous conjure surtout de donner aux sentiments cette juste étendue, nécessaire pour les faire entrer dans l'âme du lecteur; de soigner le style, de le rendre touchant; que tout soit développé avec intérêt, que rien ne soit étranglé, qu'un intérêt ne nuise point à l'autre; qu'on ne puisse pas dire : Voilà un extrait de tragédie plutôt qu'une tragédie; que le rôle de l'ambassadeur soit d'un politique profond et terrible; qu'il fasse frémir, et qu'Eudoxie fasse pleurer; que tout ce qui la regarde soit attendrissant et que tout ce qui regarde l'empire romain soit sublime; que le lecteur, en ouvrant le livre au hasard, et en lisant quatre vers, soit forcé, par un charme invincible, de lire tout le reste.

Ce n'est pas assez qu'on puisse dire : Cette scène est bien amenée, cette situation est raisonnable; il faut que cette scène soit touchante, il faut que cette situation déchire le cœur.

Quand vous mettrez encore trois ou quatre mois à polir cet ouvrage, le succès vous paiera de toutes vos peines. Elles sont grandes, je l'avoue; mais le plaisir de réussir pleinement auprès des connaisseurs vous dédommagera bien.

Vous vous amusez donc toujours de *Pandore*? Je conçois que l'*époux soumis et facile* (1) est un vrai Parisien, et qu'il ne faut pas faire rire dans un ouvrage aussi sérieux que le péché originel des Grecs.

Comme j'en étais là, je reçois votre charmante lettre du 29 d'avril. Elle a beau me plaire, elle ne me désarme point. Voici ma proposition : c'est que vous vous remplissiez la tête de toute autre chose que d'*Eudoxie*, pendant trois mois, que vous y reveniez ensuite avec des yeux frais, alors vous pourrez en faire un ouvrage supérieur. Tenez-la prête pour l'impression, dès que quelqu'un des Quarante passera le pas, et vous serez mon cher confrère ou mon successeur.

Mandez-moi, je vous en prie, comment il faut s'y prendre pour vous faire tenir un petit paquet qui ne vous coûte rien. Bonsoir, mon très cher et très aimable ami.

5568. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 mai.

Mon divin ange, le mémoire de votre infant (2) m'a paru modéré et ferme. Voilà donc la seconde guerre de Parme et du Saint-Siége! Quand les barbares firent la première, ils firent jurer aux soldats de rapporter tous leurs fusils quand la paix serait faite, comptant bien qu'il n'y aurait aucun homme de tué ni de fusil perdu. Les choses ne se seraient pas passées ainsi du temps de Grégoire VII ou d'Innocent IV; ils auraient dit comme Jodelet à l'infant :

> Petit cadet d'infant, vous aurez cent nasardes;
> Car, me devant respect, et l'ayant mal gardé,
> Le moindre châtiment c'est d'être nasardé.

Il faut espérer que Rezzonico, qui a un nez à la vénitienne, et qui n'a pas le nez fin, recevra seul les croquignoles.

J'ai eu pendant trois jours M. le marquis de Mora, que vous connaissez. Je vous prie de faire une brigue pour qu'on l'associe quelque jour au ministère d'Espagne. Je vous réponds qu'il aidera puissamment le comte d'Aranda, son beau-père, à faire un nouveau siècle. Les Espagnols avancent quand nous reculons. Ils ont fait plus de progrès en deux ans que nous n'en avons fait en vingt. Ils apprennent le français pour lire les ouvrages nouveaux qu'on proscrit en France. On a rogné jusqu'au vif les griffes de l'inquisition, elle n'est plus qu'un fantôme. L'Espagne n'a ni jésuites ni jansénistes. La nation est ingénieuse et hardie; c'est un ressort que la plus infâme superstition avait plié pendant six siècles, et qui reprend une élasticité prodigieuse. Je suis fâché de voir qu'en France la moitié de la nation soit frivole et l'autre barbare. Ces barbares sont les jansénistes. Votre ministère ne les connaît pas assez. Ce sont des presbytériens plus dangereux que ceux d'Angleterre. De quoi ne sont pas capables des cerveaux fanatiques qui ont soutenu les convulsions pendant quarante années? Il est cruel d'être exposé aux loups, quand on est défait des renards.

Informez-vous, je vous en prie, du personnage qui a pris le nom de Chiniac La Bastide Duclos, avocat au parlement, et qui est auteur des *Commentaires sur le Discours des libertés gallicanes*, de l'abbé de Fleury (1). C'est un énergumène qui établit le presbytérianisme tout cru; il est de plus calomniateur très insolent, à la manière janséniste. Eux et leurs adversaires calomnient également bien, le tout pour la gloire de Dieu et la propagation du saint Evangile.

Comme vous ne voyez aucun de ces cuistres, vous pourriez vous mettre au fait par M. l'abbé de Chauvelin.

Je sais que la bonne compagnie méprise si fort tous ces animaux-là, qu'elle ne s'informe pas seulement s'ils existent. Les femmes se promènent aux Tuileries, sans s'inquiéter si les chenilles rongent les feuilles. Cette bonne compagnie de Paris est fort agréable, mais elle ne sert précisément à rien. Elle soupe, elle dit de bons mots, et pendant ce temps-là les énergumènes excitent la canaille, canaille composée à Paris d'environ quatre cent mille âmes, ou soi-disant telles.

L'autre *tripot*, j'entends celui de la Comédie, est, quoique vous en disiez, mon cher ange, dans un état déplorable. Voilà vingt femmes qui se présentent, et pas un homme : et encore aucune de ces femmes n'est bonne que pour le métier où elles réussissent toutes, et qu'on ne fait pas devant le public.

M. le duc de Choiseul a envoyé seize officiers dans mon hameau : *domandavo acqua, non tempestà* (2). Quand j'arrivai dans ce désert, on n'aurait pu y loger quatre sergents. Tous les officiers y sont assez à leur aise; mais l'église est devenue trop petite : il faut l'agrandir, et édifier mes paroissiens. J'y fais prier Dieu pour la santé de la reine. J'ai déjà été exaucé sur celle de madame d'Argental. Puisse-t-elle longtemps jouir avec vous de la vie la plus heureuse! Pour moi, tant que je respirerai, je conserverai pour vous deux mon culte de dulie.

5569. — A M. DE CHENEVIÈRES.

12 mai (3).

Avez-vous reçu, mon cher ami, la lettre de change de *quarante écus* que vous aviez demandée pour M. de Menand, qui n'est point chef de bureau? Si vous avez reçu mon paquet, vous aurez vu que c'est précisément à M. de Menand, chef de bureau, que j'avais envoyé, il y a trois mois, le premier exemplaire. C'est ce chef de bureau dont je vous demandais des nouvelles. Est-il mort? est-il vivant? A-t-il été mécontent de la modicité de la somme? Je vous avais prié de lui parler, ou de lui faire parler. Est-ce un homme qui ne parle à personne? Est-il inaccessible? N'êtes-vous pas chef de bureau, comme lui, dans votre tripot? Je n'entends rien à votre silence.

On dit que la santé de la reine va mal; mais j'espère toujours qu'elle se rétablira : j'ai vu plus de vingt exemples de pareilles maladies, auxquelles des personnes de son âge ont résisté. Je fais prier Dieu dans ma petite église pour sa guérison entière.

Adieu, je compte sur votre amitié et sur la sagesse active avec laquelle vous savez rendre service à vos amis. — Avez-vous vu madame Denis?

5570. — A M. DE CHABANON.

A Ferney, 18 mai.

Il n'y a pas de milieu, mon cher ami, vous le savez, vous le voyez, vous en convenez; il faut que l'amour domine ou qu'il soit exclu. Tous les dieux sont jaloux, et surtout celui-là. C'est bien lui qui demande un culte sans partage. Vous pouvez faire d'*Eudoxie* une tragédie vigoureuse et sublime, en vous contentant honnêtement de peindre la veuve d'un empereur assassiné, une fille qui voit mourir son père, une mère qui tremble pour son fils. Encore une fois, cela est beau, cela est grand, et ceux qui aiment la vénérable antiquité vous en sauront beaucoup de gré. Mais vous êtes amoureux, mon cher ami, et vous voulez que votre héroïne le soit; vous avez dit : *Faciamus* Eudoxiam *ad imaginem... nostram*. De tendres cœurs vous ont encouragé, vous avez voulu mêler l'amour au plus grand et au plus terrible intérêt. Sancho Pança vous dirait qu'on ne peut pas ménager la chèvre et les choux.

Si vous voulez absolument de l'amour, changez donc une grande partie de la pièce; mais alors je vous avertis que vous retombez dans le commun des martyrs, que vous vous

---

(1) « Vous régnerez sur votre époux
« Il sera soumis et facile. » (*Pandore*, act. V. (G. A.)

(2) Ferdinand, duc de Parme. (G. A.)

(1) Chiniac en était bien l'auteur. (G. A.)

(2) C'est l'exclamation d'un paysan italien qui demandait au ciel de la pluie, et non de l'orage. (*Bouchot.*)

(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

privez de tous les beaux détails, de tous les grands tableaux que votre ouvrage comportait.

Je penserai toujours que vous pouvez faire un rôle admirable de l'ambassadeur ; il peut et il doit faire trembler Eudoxie pour son fils : c'est là la véritable politique d'un homme d'État, de faire craindre un meurtre qu'il n'aurait pas même intention de commettre. Je ne vois pas trop quel intérêt aurait ce Genséric de conserver le fils de Valentinien ; mais il a certainement un très grand intérêt de déterminer Eudoxie à se joindre à lui, par la crainte qu'il doit lui inspirer pour la vie de son fils. Rien n'est si naturel, et surtout dans un barbare tel que Genséric : l'histoire en fournit cent exemples. Je ne me souviens plus quelle était la femme qui défendait sa ville contre des assiégeants qui étaient déjà sur la brèche et qui lui montraient son fils prisonnier, prêt à périr si elle ne se rendait pas ; elle troussa bravement sa cotte : Voilà, dit-elle, qui en fera d'autres.

Je vous demande en grâce de me faire tenir vos *Commentaires sur Pindare* (1) quand ils seront imprimés.

A l'égard de la musique d'opéra, mon cher ami, il faut du génie et des acteurs ; ce sont deux choses peu communes. Ne doutez pas que je ne fasse pour le péché originel tout ce que vous croirez convenable. Notre aimable musicien (2) peut m'envoyer tous les canevas qu'il voudra, je les remplirai comme je pourrai, bien persuadé que le pauvre diable de poëte doit être l'esclave du musicien comme du public.

Je vous remercie tendrement de votre acharnement pour *Pandore*, mais ayez-en cent fois plus pour *Eudoxie ;* ne l'oubliez que deux mois pour la reprendre avec fureur ; soyez terrible et sublime autant que vous êtes aimable.

Je vous envoie une fadaise à l'adresse que vous m'indiquez. Je vous envoie cette lettre en droiture, afin que vous soyez averti (3).

5571. — A M. TOLLOT.

21 mai.

Le jeune homme, monsieur, à qui vous avez bien voulu écrire, serait très fâché de vous avoir contristé, attendu qu'il n'a voulu que rire (4). Tout le monde rit, et il vous prie instamment de rire aussi. On peut très bien être citoyen de Genève, et apothicaire, sans se fâcher. M. Colladon, mon ami, est d'une des plus anciennes familles de Genève, et un des meilleurs apothicaires de l'Europe. Quand on écrit à un apothicaire en Allemagne, l'adresse est à M. N....., apothicaire très renommé. MM. Geoffroi et Boulduc, apothicaires, étaient de l'Académie des sciences, et ont eu toute leur vie de l'amitié pour moi. Tous les grands médecins de l'antiquité étaient apothicaires, et composaient eux-mêmes leurs remèdes ; en quoi ils l'emportaient beaucoup sur nos médecins d'aujourd'hui, parmi lesquels il y en a plus d'un qui ne sait pas où croissent les drogues qu'il ordonne.

Etes-vous fâché qu'on dise que vous faites de beaux vers ? Si Hippocrate fut apothicaire, Esculape eut pour père le dieu des vers. En vérité, il n'y a pas là de quoi s'affliger. On vous aime et on vous estime ; soyez sain et gaillard, et n'ayez jamais besoin d'apothicaire.

5572. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

A Ferney, 21 mai.

Satis est, domine, satis est. Vous me donnez, monsieur, plus de vin de Champagne que jamais le prince de Condé n'en donna à Santeul ; et cet ivrogne disait encore : *Amplius, domine, amplius ;* mais moi, qui suis moins bon poëte que Santeul, et qui bois beaucoup moins de vin, je vous assure, monsieur, que vous m'en donnez beaucoup trop, et que je ne sais comment m'y prendre ni pour vous remercier, ni pour le boire. Je ne tiens plus de maison. Nous allons peut-être, madame Denis et moi, vendre Ferney : la fin de ma vie sera retirée, et probablement assez triste ; avec une santé déplorable la nature m'a fait présent de soixante-quatorze ans, et des maladies de quatre-vingt-dix.

Jouissez, vous et madame votre femme, de votre brillante jeunesse. Buvez, s'il se peut, plus de vin de Champagne que vous ne m'en donnez. Je me flatte que vous voyez quelquefois M. d'Alembert : il a eu avec moi des procédés charmants qui m'ont pénétré l'âme. Oh ! que j'aime qu'un philosophe soit sensible ! Pour moi, je suis plus sensible que philosophe, et je le suis passionnément à vos bontés, à votre mérite.

Je présente mes respects au couple heureux qui mérite tant de l'être.

5573. — A M. BORDES (1).

22 mai.

Je vous avais bien dit, mon cher Orphée, que je ne devais pas me presser ; je ne vous aurais attiré qu'un dégoût, et j'en aurais été plus mortifié que vous-même. On me mande positivement que celui auprès duquel j'aurais voulu sonder le terrain (2), et qui ne m'a fait aucune réponse, a pris le parti de vos ennemis et des miens, et qu'il a fait tout ce qu'il pouvait faire pour nous exclure l'un et l'autre de tous les plaisirs ; il est vrai que les plaisirs ne sont plus faits pour moi ; mais ils sont votre apanage, ainsi que les talents.

On m'assure que cet homme, sur l'amitié duquel je devais certainement compter, nous a desservis tous deux violemment auprès de la personne (3) à qui vous me pressiez d'écrire. C'est à vous à savoir jusqu'à quel point cette tracasserie a été poussée ; vous êtes discret, vous êtes sage, vous avez des amis, vous connaissez le pays. J'ignore de quels moyens on s'est servi pour me calomnier auprès de l'homme (4), et pour me desservir auprès de la dame ; mais les moyens ne manquent pas aux méchants ; tout leur est bon pourvu qu'ils nuisent ; ils savent tourner tout en poison.

Tâchez de vous mettre au fait ; car je n'ai point de lunette assez longue et assez nette pour voir les choses de cent lieues : ouvrez votre boîte de Pandore ; voyez si quelques-uns des malheurs qui m'appartiennent sont retombés sur vous, et s'il vous reste l'Espérance. Pour moi, je suis bien sûr qu'il ne me reste au fond de la boîte que la tendre amitié qui m'attache à vous, la triste connaissance de la méchanceté des hommes, et la volonté bien déterminée de faire tout ce que vous me prescrirez en connaissance de cause ; je dis en connaissance de cause, car certainement il ne faut se permettre dans cette affaire aucune démarche, si vous n'êtes pleinement sûr du succès.

Je vous embrasse, mon cher ami, avec autant de douleur que de tendresse, et avec une résignation infinie.

5574. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

22 mai.

Je vous aimerai autant que j'aimerai mes anges, c'est-à-dire jusqu'à mon dernier soupir. Je n'écris guère, mon cher marquis, parce que j'ai très peu de temps à moi. La décrépitude, les souffrances du corps, l'agriculture, les peines d'esprit, inséparables du métier d'homme de lettres, une nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*, tout cela ne me laisse pas respirer. Ajoutez-y la calomnie toujours aboyante, et les persécutions toujours à craindre, vous verrez que j'ai besoin de solitude et de courage.

Je sais qu'un de mes malheurs est de ne pouvoir être ignoré. Je sais tout ce qu'on dit, et je vous jure qu'il n'y a pas un mot de vrai. Je n'aime la retraite que parce qu'elle est absolument nécessaire à mon corps et à mon âme. Vivez à Paris, vous autres mondains ; Paris est fait pour vous, et vous pour lui. Aimez le théâtre comme on aime sa vieille maîtresse qui ne peut plus donner de plaisir, mais qui en a donné. Tout le monde la trouve fort vilaine ; mais il est beau à vous et à mes anges d'avoir avec elle de bons procédés.

Il y a très longtemps que je n'ai écrit à ces chers anges ; mais si vous leur montrez ma lettre, ils y verront tous les sentiments de mon cœur.

Je suis enchanté que vous causiez souvent avec madame Denis. Vous devez tous deux vous aimer ; je vous ai vus tous deux très grands acteurs. Entre nous, mon ami, la vie de la campagne ne lui convient pas du tout. Je ne hais pas à garder les dindons, et il lui faut bonne compagnie ; elle me faisait un trop grand sacrifice ; je veux qu'elle soit heureuse à Paris, et je voudrais pouvoir faire pour elle plus que je n'ai fait.

J'ai avec moi actuellement mon gendre adoptif (5), qui sera assurément un officier de mérite. M. le duc de Choiseul, qui se connaît en hommes, commence déjà à le distinguer. Il a daigné faire du bien à ceux que j'ai pris la liberté de lui

(1) *Discours sur Pindare et sur la poésie lyrique, avec la traduction de quelques odes.* (G. A.)
(2) Philidor. G. A.)
(3) On trouve dans le *Dictionnaire philosophique*, à l'article ANA, et sous l'adresse de Damilaville, une lettre adressée à Thieriot le 7 mai 1768 (G. A.)
(4 Tollot était désigné par le nom de Dolot dans le deuxième chant de la *Guerre civile de Genève*. (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Moncrif. (G. A.)
(3) Sans doute la reine. (G. A.)
(4) Louis XV. (G. A.)
(5) Dupuits. (G. A.)

recommander, et je lui suis trop attaché pour lui présenter des personnes indignes de sa protection.

Je compte toujours sur celle de MM. les ducs de Choiseul et de Praslin. Vous savez que j'en ai un peu besoin contre la cabale fréronique, et même contre la cabale convulsionnaire, qui seraient bien capables de me persécuter jusqu'au tombeau, comme les jésuites persécutèrent Arnauld.

Mon curé prend l'occasion de la Pentecôte pour vous faire ses plus tendres compliments. La première fois que je rendrai le pain bénit, je vous enverrai une brioche par la poste.

5575. — A M. DE CHENEVIÈRES.

25 mai (1).

Il me semble, mon cher ami, qu'on a peu d'attention à la poste pour vos paquets. Non seulement je vous avais envoyé *Quarante écus* pour votre M. de Menand, mais je vous avais envoyé encore *Quarante écus* pour madame Denis, avec une lettre. Rien de tout cela n'est arrivé à bon port. Vous voyez qu'il y a des gens qui courent après les sommes les plus modiques. Je ne hasarde point de vous envoyer la *Guerre*, que vous demandez; on l'imprime à Paris.

Je sais, mon cher ami, que les gens qui parlent de tout sans rien savoir, gens qui sont en fort grand nombre, ont fait de beaux commentaires sur le voyage de ma nièce; mais, puisque vous avez eu l'occasion de lui parler de moi, vous savez sans doute qu'il n'y a pas un mot de vrai dans tout ce qu'on a dit. Elle est allée à Paris pour raccommoder nos affaires, qu'une absence de quinze ans avait beaucoup délabrées; malgré ce délabrement, je lui donne vingt mille francs de pension, et environ dix tant au reste de ma famille qu'à madame Dupuits. Un vieillard comme moi à peu de besoins; il faut qu'il ne vive que pour la retraite et pour la sobriété. Je suis honteux même du beau château que j'occupe. J'espère bientôt le vendre pour madame Denis, et me retirer dans un ermitage plus convenable à mon âge et à mon humeur. Je vous confie ma situation. Je compte sur votre amitié et sur celle de madame de Chenevières.

5576. — A M. LE RICHE.

26 mai.

Monsieur, j'ai reçu votre lettre du 20 de mai, par laquelle vous avez bien voulu me faire part de ce que vous ont écrit MM. les fermiers-généraux, touchant les salines de Franche-Comté et le sel qui peut venir en fraude de Genève. Je vois qu'il y a des gens très puissants et très riches, qui, tout dessalés qu'ils sont, ne veulent pas que de pauvres citoyens salent leur soupe à leur fantaisie. Ces messieurs regardent comme un crime énorme qu'on ne leur demande pas humblement de leur sel. Ils prétendent que notre sel, quoique le plus ancien de tous et le moins mêlé de matières étrangères, ne vaut pas le diable. Ils disent que notre sel leur brûle les entrailles, quoique en effet il fasse beaucoup de bien à quantité d'honnêtes gens, et qu'il réussisse de plus en plus chez tous les grands cuisiniers de l'Europe, qui ne veulent plus en mettre d'autre dans leurs sauces. Je suis persuadé que les fermiers généraux eux-mêmes ne mettent point d'autre sel sur leur table à leur petit couvert; il y a même plusieurs ministres d'Etat qui en sont extrêmement friands.

Nous avons eu depuis peu deux grands d'Espagne (2) et un ambassadeur qui allait à Madrid. Ils apportaient avec eux plus de vingt livres de ce sel, que le premier ministre d'Espagne aime passionnément. On n'en sert plus d'autre aujourd'hui chez les princes du Nord, et la contrebande en est même prodigieuse en Italie.

Nous sommes très certains, monsieur, que les fermiers-généraux ne vous sauront point mauvais gré d'en avoir mangé un peu à votre déjeuner avec du beurre de Jéricho. Nous nous flattons que les partisans du gros sel ont beau faire, ils ne pourront nous nuire. Ils crient comme des diables : « Si » notre sel s'évanouit, avec quoi salera-t-on? » mais en secret ils se servent eux-mêmes de notre sel, et n'en disent mot. Vous ne sauriez croire, monsieur, combien nous nous intéressons à votre tranquillité et à votre bonheur, indépendamment de toutes les salines et de toutes les salaisons de ce monde. Vous nous ferez un très sensible plaisir de nous informer du succès qu'aura eu votre réponse à messieurs des fermes générales. Toute la famille vous fait les plus tendres compliments; personne, monsieur, ne vous est plus véritablement attaché que votre très humble et très obéissant serviteur. FRANC-SALÉ.

5577. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT (1).

26 mai.

Mon cher Cicéron, si vous n'êtes point à Canon, si vous êtes à Paris, si vous avez un moment de loisir, voulez-vous avoir la bonté de jeter les yeux sur ce mémoire? On ne demande que deux mots, savoir si le procédé de B... est loyal, et si A... (2) serait du moins fondé à demander en justice la suppression de la dernière clause.

Je respecte trop d'ailleurs vos occupations, et je m'intéresse trop à votre affaire de Canon pour vous demander autre chose que deux lignes signées de vous, et d'un ou deux confrères vos amis. Supposé que ce paquet vous trouve à Paris, je vous supplie d'envoyer ce mémoire, avec avis au bas, à M. Damilaville. Mes respects à madame de Canon, à cette respectable dame, à qui je suis attaché comme à vous, et à qui je regrette bien fort de ne point faire ma cour.

5578. — A M. COLINI.

A Ferney, 29 mai.

Enfin, mon cher ami, si leurs altesses électorales le permettent, ce ne sera plus mon seul petit buste qui leur fera sa cour, ce sera moi-même, ou plutôt l'ombre de moi-même qui viendra se mettre à leurs pieds et vous embrasser de tout son cœur. Je serai libre au mois de juillet; je ne serai plus le correcteur d'imprimerie des Cramer. J'ai rempli cette noble fonction quatorze ans avec honneur. Le *scribendi cacoethes*, qui est une maladie funeste, m'a consumé assez. Je veux avant de mourir remplir mon devoir, et jouir de quelque consolation; celle de revoir Schwetzingen est ma passion dominante, je ne peux y aller que dans une saison brûlante, car telle est ma déplorable santé, qu'il faut que je fasse du feu dix mois de l'année. Franchement je ne suis pas fait pour la cour de monseigneur l'électeur; il ne se chauffe jamais, il a toute la vigueur de la jeunesse : il dîne et soupe. Je suis mort au monde; mais la reconnaissance et l'attachement pourront me ranimer. En un mot, mort ou vif, je vous embrasserai, mon cher ami, à la fin de juillet. Je suis bien vieux, mais mon cœur est encore tout neuf.

5579. — A M. GAY DE NOBLAC.

30 mai.

Vous écrivez, monsieur, à M. de Voltaire, par votre lettre du 19 mai, que vous avez fait un petit ouvrage sur sa *Rétractation*, et que vous le dédiez au chapitre de Saint-André. Il est trop malade pour avoir l'honneur de vous répondre. Je suis obligé de vous dire qu'il respecte fort le chapitre de Saint-André; mais nous ne savons ici ce que c'est que cette rétractation prétendue. Les gazettes des pays étrangers sont souvent trompées par les nouvellistes de Paris, et trompent le public à leur tour : elles deviennent quelquefois les échos de la calomnie; elles immolent les particuliers au public. M. de Voltaire, en s'acquittant le jour de Pâques, dans sa paroisse, d'un devoir auquel personne ne manque dans ce diocèse, entouré de protestants, avertit les assistants du danger de la reine, et fit prier Dieu pour elle. Il donna aussi quelques ordres qui regardaient la police. C'est sur cela, monsieur, que quelques plaisants de Paris ont écrit qu'il avait fait un sermon. Qui n'a jamais rien écrit contre ce qu'il doit respecter n'a point de rétractation à faire. Il sait, monsieur, que des jeunes gens inconsidérés mettent tous les jours sous son nom des brochures qu'il ne lit point. Son âge de soixante-quinze ans devrait le mettre à l'abri de ces imposteurs. Occupé dans la plus profonde retraite du soin de soulager ses vassaux et de défricher des campagnes incultes, il n'a jamais daigné seulement confondre ces bruits populaires; et moi, monsieur, je dois faire ce qu'il ne fait pas. Toute la province rend depuis douze ans le même témoignage que moi. Il n'appartient qu'à ses calomniateurs de se rétracter. On doit laisser les citoyens en repos, et surtout un homme de son âge. Il m'a dit qu'il vous remerciait de vos intentions, mais qu'il vous serait encore plus obligé de votre silence. J'ai l'honneur d'être, etc.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Le marquis de Mora et le duc de Villa-Hermosa. (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.
(2 De Brosses et Arnet (Voltaire). Le philosophe, songeant à vendre Ferney et à se retirer à Tournay, voulant faire annuler la clause du contrat passé avec de Brosses, par laquelle de Brosses devenait propriétaire de tous les meubles se trouvant à Tournay lors de la mort de Voltaire. (G. A.)

5580. — A MADAME D'ÉPINAY.

30 mai.

Ma chère et respectable philosophe, M. de Lalive (1) m'apporte votre lettre du mois de mars 1767. Il a eu le temps de voir l'Italie, laquelle a rarement vu des Français aussi aimables que lui.

Je me recommande à vos bontés plus que jamais. La philosophie gagne par toute l'Europe; mais quand elle parle haut, le fanatisme hurle plus haut encore. Ses cris sont furieux, et ses démarches secrètes sont encore plus affreuses. Les énergumènes soupirent après une seconde représentation de la tragédie du chevalier de La Barre. Ce sont là les spectacles qu'il faut à ces monstres. On est bien persuadé que vos amis détourneront les coups qu'on veut porter aux disciples de la raison, et qu'ils ne permettront jamais que de jeunes indiscrets nomment devant eux les personnes qu'on accuse bien injustement. Vous avez toujours pensé comme les frères rose-croix, qui faisaient *leur séjour invisible* dans ce monde; vous vivez avec les sages; vous fuyez les méchants et les sots, ils ne peuvent vous faire de mal, mais ils peuvent en faire beaucoup à un homme qui vous est tendrement attaché pour le reste de sa vie.

S'il y a quelque chose de nouveau, ma chère philosophe, sur cet article très important, je vous supplie de me le mander. Le solitaire qui a l'honneur de vous écrire vous sera dévoué jusqu'à son dernier soupir avec l'attachement le plus respectueux et le plus tendre.

5581. — A M. LE CHEVALIER DE JULH.

Vous avez écrit (2), monsieur, en digne chevalier, et je vous remercie en bon citoyen. Vous rendez à la fois service à l'art militaire, qui est le premier, dit-on, et à tous les autres arts qu'on cultive sous l'abri de celui-là. On ne pouvait mieux confondre le Jean-Jacques de Genève. Il n'y a rien à répondre à ce que vous dites, que, suivant les principes de ce charlatan, *ce serait à la stupide ignorance à donner la gloire et le bonheur*. Ce malheureux singe de Diogène, qui croit s'être réfugié dans quelques vieux ais de son tonneau, mais qui n'a pas sa lanterne, n'a jamais écrit ni avec bon sens ni avec bonne foi. Pourvu qu'il débitât son orviétan, il était satisfait. Vous l'appelez Zoïle; il l'est de tous les talents et de toutes les vertus. Vous avez soutenu le parti de la vraie gloire contre un homme qui ne connaît que l'orgueil. Je m'intéresse d'autant plus à cette vraie gloire, qui vous est si bien due, que j'ai l'honneur d'être votre confrère dans l'Académie pour laquelle vous avez écrit. Elle a dû regarder votre ouvrage comme une des choses qui lui font le plus d'honneur. Vous m'en avez fait beaucoup en voulant bien m'en gratifier. J'ai l'honneur d'être avec l'estime et la reconnaissance que je vous dois, monsieur, etc.

5582. — A M. CAPPERONNIER.

1er juin.

J'ai bientôt fait usage, monsieur, du livre de la Bibliothèque royale que vous avez eu la bonté de me prêter. Il a été d'un grand secours à un pauvre feu historiographe de France, tel que moi. Je voulais savoir si ce Montecuculo, que nous appelons mal à propos Montecuculli, accusé par des médecins ignorants d'avoir empoisonné le dauphin François, parce qu'il était chimiste, fut condamné par le parlement ou par des commissaires; ce que les historiens ne nous apprennent pas. Il se trouve qu'il fut condamné par le conseil du roi. J'en suis fâché pour François Ier; la vérité est longtemps cachée; il faut bien des peines pour la découvrir. Vous ne sauriez croire ce qu'il me coûte de soins pour la chercher à cent lieues dans le *Siècle de Louis XIV* et de *Louis XV*. Ce travail est rude. Il y a trois ans qu'il m'occupe et qu'il me tue, sans presque aucune diversion. Enfin il est fini. Jugez, monsieur, si je peux avoir eu le temps de faire toutes les maudites brochures qu'on débite continuellement sous mon nom. Je suis l'homme qui accoucha d'un œuf; il en avait pondu cent avant la fin de la journée. Les nouvellistes de Paris ne sont pas si scrupuleux en fait d'historiettes que je le suis en fait d'histoire. Ils en débitent souvent sur mon compte, non seulement de très extraordinaires, mais de très dangereuses; c'est la destinée de quiconque a le malheur d'être un homme public. On souhaite d'être ignoré, mais c'est quand il n'est plus temps. Dès que les trompettes de la renommée ont corné le nom d'un pauvre homme, adieu son repos pour jamais.

J'ai l'honneur d'être avec la plus sensible reconnaissance pour toutes vos bontés, monsieur, etc.

5583. — A M. DE LA HARPE.

2 juin.

On dit que l'apostat La Bletterie, qui avait fait un livre passable sur le brave apostat Julien, vient de traduire Tacite en ridicule (1). Si quelqu'un était capable de donner en notre langue faible et traînante la précision et l'énergie de Tacite, c'était M. d'Alembert (2). Les jansénistes ont la phrase trop longue. Fasse le ciel qu'ils n'aient jamais les bras longs! ces loups seraient cent fois plus méchants que les renards jésuites. Je les ai vus autrefois se plaindre de la persécution : ils méritent plus d'indignation qu'ils ne s'attiraient de pitié; et cette pitié qu'on avait de leurs personnes, leurs ouvrages l'inspirent.

5584. — A M. MONTAUDOIN.

Ferney, 2 juin.

Jusqu'à présent je ne pouvais pas me vanter d'avoir heureusement conduit ma petite barque dans ce monde; mais, puisque vous daignez donner mon nom à un de vos vaisseaux, je défierai désormais toutes les tempêtes. Vous me faites un honneur dont je ne suis pas certainement digne, et qu'aucun homme de lettres n'avait jamais reçu. Moins je le mérite, et plus j'en suis reconnaissant. On a baptisé jusqu'ici les navires des noms de Neptune, des Tritons, des Sirènes, des Griffons, des ministres d'Etat, ou des saints, et ces derniers surtout sont toujours arrivés à bon port; mais aucun n'avait été baptisé du nom d'un faiseur de vers et de prose.

Si j'étais plus jeune, je m'embarquerais sur votre vaisseau, et j'irais chercher quelque pays où l'on ne connût ni le fanatisme ni la calomnie. Je pourrais encore, si vous vouliez, débarquer en Corse ou à Civita-Vecchia, les jésuites Patouillet et Nonnotte, avec l'ami Fréron ci-devant jésuite. Il ne serait pas mal d'y joindre quelques convulsionnaires ou convulsionnistes. On mettait autrefois, dans certaines occasions, des singes et des chats dans un sac, et on les jetait ensemble à la mer.

Je m'imagine que les Anglais me laisseraient librement passer sur toutes les mers; car ils savent que j'ai toujours eu du goût pour eux et pour leurs ouvrages. Ils prirent, dans la guerre de 1741, un vaisseau espagnol tout chargé de bulles de la Cruzade, d'indulgences, et d'*agnus Dei*. Je me flatte que votre vaisseau ne porte point de telles marchandises; elles procurent une très grande fortune dans l'autre monde, mais il faut d'autres cargaisons dans celui-ci.

Si le patron va aux grandes Indes, je le prierai de se charger d'une lettre pour un brame avec qui je suis en correspondance, et qui est curé à Bénarès sur le Gange. Il m'a prouvé que les brames ont plus de quatre mille ans d'antiquité. C'est un homme très savant et très raisonnable : il est d'ailleurs beaucoup plus baptisé que nous, car il se plonge dans le Gange toutes les bonnes fêtes. J'ai dans ma solitude quelques correspondances assez éloignées, mais je n'en ai point encore eu qui m'ait fait plus d'honneur et plus de plaisir que la vôtre.

Je n'ai pu vous écrire de ma main, étant très malade; mais cette main tremblante vous assure que je serai jusqu'au dernier moment de ma vie, monsieur, votre, etc.

5585. — A M. HORACE WALPOLE.

6 juin 1768, à Ferney, près Genève (3).

Monsieur, j'apprends dans ma retraite que vous avez fait un excellent ouvrage (4) sur le pyrrhonisme de l'histoire, et que vous avez répandu une grande lumière sur l'obscurité qui couvre encore les temps des *roses blanche* et *rouge*, toutes deux sanglantes et fanées.

Il y a cinquante ans que j'ai fait vœu de douter; j'ose vous supplier, monsieur, de m'aider à accomplir mon vœu. Je vous suis peut-être inconnu, quoique j'aie été honoré autrefois de l'amitié *of the two brothers* (5).

Je n'ai d'autre recommandation auprès de vous que l'envie de m'instruire : voyez si elle suffit. Voulez-vous avoir la

(1) Fils de madame d'Epinay. (G. A.)
(2) On ne sait quel est l'ouvrage de ce brigadier. (G. A.)

(1) Voyez, tome VI, la lettre à d'Alembert du 27 avril. (G. A.)
(2) D'Alembert a traduit des morceaux de Tacite. (G. A.)
(3) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(4) *Doutes sur la vie et le règne de Richard III.* (G. A.)
(5) Robert et William Walpole. (*A. François.*)

bonté de m'envoyer votre ouvrage par la poste, sous l'enveloppe de M. le chef du bureau des interprètes, à Versailles? Ma témérité va plus loin encore, monsieur. J'ai toujours douté de l'assassinat de M. de Jumonville, qui a produit en France plus de mauvais vers que de représailles (1). Je vois que, dans aucune pièce juridique, dans aucun manifeste, dans aucun écrit des ministres respectifs, il n'est question de cet assassinat prétendu. Si cependant il est vrai que vos soldats aient commis cette barbarie sauvage ou chrétienne en Canada, je vous prie de me l'avouer; s'ils n'en sont pas coupables, je vous prie de les justifier par un mot de votre main. Tout ce que la renommée m'apprend de vous me persuade que vous pardonnez à toutes les libertés que je prends.

Vous pardonnerez encore plus à mon ignorance de vos titres; je n'en respecte pas moins votre personne. Je connais plus votre mérite que les dignités dont il doit être revêtu.

Je suis avec l'estime la plus respectueuse, etc.

5586. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 juin.

Mes chers anges, vous voulez une nouvelle édition de la *Guerre de Genève;* mais vous ne me dites point comment il faut vous la faire parvenir. Je l'envoie à tout hasard à M. le duc de Praslin, quoiqu'il soit, dit-on, à Toulon. S'il y est, il n'y sera pas longtemps, et vous aurez bientôt votre *Guerre*.

Que le bon Dieu vous accorde de bons comédiens, pour amuser la vieillesse où l'un de vous deux va bientôt entrer, si je ne me trompe; car il faut s'amuser : tout le reste est vanité et affliction d'esprit, comme dit très bien Salomon. Je doute fort que le Palatin, qu'on veut faire venir de Varsovie, remette le *tripot* en honneur. J'attends beaucoup plus de ma Catau de Russie et du roi de Pologne; ce sont eux qui sont d'excellents comédiens, sur ma parole.

Je suis fâché que mon gros neveu le Turc (2) veuille faire une grosse histoire de la Turquie, dans le temps que Lacroix, qui sait le turc, vient d'en donner un abrégé très commode, très exact, et très utile. Je suis encore plus fâché que mon gros petit-neveu (3) soit si attaché aux assassins du chevalier de La Barre. Pour moi, je ne pardonnerai jamais aux barbares.

Ecoutez bien la réponse péremptoire que je vous fais sur les fureurs d'Oreste (4). Elles sont telles qu'elles doivent l'être dans l'abominable édition de Duchesne, et telles qu'on les débite au *tripot :* mais vous savez que cet Oreste fut attaqué et défait par les soldats de Corbulon (5). On affecta surtout de condamner les fureurs, qui d'ailleurs furent très mal jouées, et qui doivent faire un très grand effet par le dialogue dont elles sont mêlées, et par le contraste de la terreur et de la pitié, qui me paraissent régner dans cette fin de la pièce. Je fus forcé, par le conseil de mes amis, de supprimer ce que j'avais fait de mieux, et de substituer de la faiblesse à de la fureur. J'ai toujours ressemblé parfaitement au Meunier, à son Fils, et à son Ane (6). J'ai attendu l'âge mûr d'environ soixante-quinze ans pour en faire à ma tête, et ma tête est d'accord avec les vôtres.

Vous ne me parlez point, mon cher ange, de l'autre *tripot* sur lequel on doit jouer *Pandore*. J'ai tâté, dans ma vie, à peu près de tous les maux qui furent renfermés dans la boîte de cette drôlesse. Un des plus légers est qu'on m'a cru incapable de faire un opéra. Plût à Dieu qu'on me crût incapable de toutes ces brochures que de mauvais plaisants ou de mauvais cœurs mettent continuellement sous mon nom!

Je vous souhaite à tous deux santé et plaisir, et je suis à vous jusqu'à ce que je ne sois plus.

5587. — A M. CHRISTIN.

6 juin.

Mon cher ami, mon cher philosophe, en défendant la cause de la veuve et de l'orphelin, vous n'oubliez pas sans doute celle de la raison, et vous cultivez la vigne du Seigneur avec quelque succès, dans un canton où il n'y avait point de vin avant vous, et où tout le monde, presque sans exception, buvait de l'eau croupie. Vous savez qu'on veut persécuter notre ami d'Orgelet (7) pour de très bon sel qu'on prétend qu'il débite gratis à ceux qui veulent saler leur pot; mais je ne crois pas qu'on vienne à bout de perdre un honnête homme si estimable.

Je vous ai envoyé trois factums (1)..... Je vous prie, quand vous n'aurez pas de clients à défendre au parlement de Saint-Claude, de lire ce procès auquel je m'intéresse, et de m'en dire votre avis. L'abbé Claustre s'appelle sans doute Tartufe dans son nom de Baptême. Il est clair qu'il est un maraud; mais j'ai peur que ce maraud n'ait raison juridiquement sur deux ou trois points.

Lorsque je serai assez heureux pour que vous veniez me voir, je vous dirai des choses assez importantes.

Bonsoir, mon cher philosophe; je vous embrasse de tout mon cœur.

5588. — A M. DANTOINE (2),

A MANOSQUE, EN PROVENCE.

6 juin.

Ma vieillesse et mes maladies m'ont empêché, monsieur, de répondre plus tôt à votre lettre du 21 de mai; mes yeux affaiblis distinguent à peine les caractères. Je suis peu en état de juger de la réforme que vous voulez faire dans les langues de l'Europe. Il en est peut-être de ces langues comme des mœurs et du gouvernement; tout cela ne vaut pas grand'chose; c'est du temps qu'il faut attendre la réforme. On parle comme on peut, on se conduit de même, et chacun vit avec ses défauts comme avec ses amis.

Cependant si vous voulez absolument réformer les langues, vous pouvez m'adresser votre ouvrage à Lyon, chez M. La Vergne, mon banquier, par les voitures publiques.

En attendant que la langue française se corrige, et que tout le monde écrive français avec un *a*, et non pas avec un *o*, comme saint François d'Assise, mon cher patron, j'ai l'honneur d'être, selon la formule ordinaire des Français, monsieur, votre très humble, etc.

5589. — A M. GUDIN DE LA BRENELLERIE.

6 juin (3).

Si je n'ai pas eu l'honneur, monsieur, de vous remercier plus tôt, pardonnez à un vieillard malade. Je n'en ai pas moins senti le mérite de votre pièce, et les bontés dont vous vouliez m'honorer. Je viens de lire votre tragédie (4), qui a été imprimée à Genève depuis un mois. Il n'y a plus moyen de vous parler en critique, quand l'ouvrage est publié : je ne dois vous parler qu'en homme très reconnaissant, et surtout très persuadé que de pareils sujets mériteraient d'être mis souvent sur la scène. Il est vrai qu'ils sont difficiles à traiter; mais il paraît, à votre coup d'essai, que vous seriez capable de faire des chefs-d'œuvre. La conformité de votre manière de penser avec la mienne semble me permettre de compter un peu sur votre amitié. Les philosophes n'ont plus d'autre consolation que celle de se plaindre ensemble.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que vous méritez, monsieur, votre très humble, etc.

5590. — A M. DE CHENEVIÈRES.

10 juin (5).

Mon cher ami, je fais partir par la poste une *Princesse de Babylone ;* mais vous ne la recevrez pas plus que les autres paquets, à moins que vous ne vous adressiez à M. Janel. Je vous en donne avis. On ne croit pas qu'un livre, arrivé de Genève, puisse regarder les hôpitaux militaires; cependant je hasarde l'envoi ; vous vous en tirerez comme vous pourrez.

J'aurais bien voulu être entre vous, madame de Chenevières et madame Denis ; mais ma destinée ne le permet pas. Je suis réduit à vous embrasser de loin, à cultiver la terre, à faire de mauvaise prose et de mauvais vers.

Je prends le parti d'adresser le paquet à M. Janel pour madame de Chenevières.

5591. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 13 juin.

Mon héros dit qu'il n'a eu qu'une fois tort avec moi, et que j'ai toujours tort avec lui; je pense qu'en cela même mon héros a grand tort.

---

(1) Allusion au poëme de Thomas, qui avait paru en 1759. (G. A.)
(2) L'abbé Mignot. (G. A.)
(3) D'Hornoy. (G. A.)
(4) Dans la tragédie d'*Oreste*. Voyez tome III. (G. A.)
(5) La cabale de Crébillon. (G. A.)
(6) La Fontaine, livre III, fab. 1. (G. A.)
(7) Le Riche. (G. A.)

(1) Sur l'affaire Claustre. (G. A.)
(2) Auteur inconnu. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(4) *Lothaire, ou le Royaume mis en interdit.* (G. A.)
(5) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

Il se porte bien, et je vis dans les souffrances et dans la langueur ; il est par conséquent encore jeune, et je suis réellement très vieux; il est entouré de plaisirs, et je suis seul au pied des Alpes. Quel tort puis-je avoir de ne lui pas envoyer des rogatons qu'il ne m'a jamais demandés, dont on ne se soucie point, qu'il n'aurait pas même le temps de lire? Dieu me garde de donner jamais une ligne de prose ou de vers à qui n'en demandera pas! Voyez Horace, si jamais vous lisez Horace : il n'envoyait jamais de vers à Auguste, que quand Auguste l'en pressait. Je songe pourtant à vous, monseigneur, plus que vous ne pensez ; et, malgré votre indifférence, j'ai devant les yeux la bataille de Fontenoy, le conseil de pointer des canons devant la colonne, la défense de Gênes, la prise de Minorque, les Fourches Caudines de Closter-Severn, dont le ministère profita si mal. J'aurai achevé dans un mois le *Siècle de Louis XIV* et *de Louis XV*. Vous voyez que je vous rends compte des choses qui en valent la peine.

Vous m'avez quelquefois bien maltraité, et fort injustement ; car lorsque vous me reprochâtes, avec quelque dureté, que je n'avais point parlé de l'affaire de Saint-Cast, il n'était question pour lors que d'un précis des affaires générales, précis tellement abrégé qu'il n'y avait qu'une ligne sur les batailles de Raucoux et de Lawfelt, et rien sur les batailles données en Italie. Il n'en est pas de même à présent; je donne à chaque chose sa juste étendue; je tâche de rendre cette histoire intéressante, ce qui est extrêmement difficile, car toutes les batailles qui n'ont point été décisives sont bientôt oubliées; il ne reste dans la mémoire des hommes que les événements qui ont fait de grandes révolutions. Chaque nation de l'Europe s'enfle comme la grenouille ; chacune a son histoire détaillée, qui exige plusieurs années de lecture. Comment percer la foule? Cela ne se peut pas ; on se perd dans cette horrible multitude de faits inutiles, tous anéantis les uns par les autres; c'est un océan, un abîme dans lequel je ne me flatte de pouvoir surnager que par le nouveau tour que j'ai pris de peindre l'esprit des nations, plutôt que de faire des recueils de gazettes. On ne va plus à la postérité que par des routes uniques ; le grand chemin est trop battu, et on s'y étouffe.

Quand vous aurez un moment de loisir, j'espère que vous serez de mon avis.

Il y a loin de ce tableau de l'Europe à Galien (1). Si ce malheureux avait pu se corriger, il aurait travaillé avec moi, il serait devenu savant et utile ; mais il paraît que son caractère n'est pas exempt de folie et de perversité.

Je ne vous parlerai ni d'Avignon, ni de Bénévent, ni de ma petite église paroissiale où je dois édification, puisque je l'ai bâtie. Je garde un silence prudent, et je ne m'étends que sur des sentiments qui doivent être approuvés de tout le monde, sur mon tendre et respectueux attachement pour vous, qui n'a pas longtemps à durer, quelque inviolable qu'il soit, parce que je n'ai pas longtemps à vivre.

5592. — A M. DE CHABANON.

A Ferney, par Lyon, 13 juin.

J'ai été si accablé de prose, mon cher ami, le *Siècle de Louis XIV* et *de Louis XV* me tiennent si fort au cœur, que je n'ai pas répondu à votre dernière lettre où il s'agissait de vers; mais il faut toujours revenir à ses premières amours. Je m'intéresse à vos vers plus que jamais. Faites-en de beaux, de coulants pour *Eudoxie*, comme vous en savez faire ; intéressez surtout ; c'est tout ce que je puis vous dire : avec de beaux vers et de l'intérêt on va bien loin, de quelque façon qu'on ait tourné son sujet.

Puisque vous ne voulez point me faire part de votre *Pindare*, je suis plus généreux que vous : je vous envoie une ode dans le genre comique, adressée à ce *Pindare* il y a environ deux ans (2). Je sais bien ce qui arrive à *quisquis Pindarum studet æmulari* ; mais aussi Catherine Vadé *studet iuntaxat jocari*.

Mandez-moi, je vous en prie, où en est *Eudoxie*, quel parti vous prenez. Je vous assure que cela m'intéresse plus qu'un carrousel russe. Je m'imagine que Paris va être inondé de chansons sur Avignon et sur Bénevent. Rezzonico (3) sera chanté sur le pont Neuf, ou je suis fort trompé. S'il y a quelque chose de bon, je vous supplie d'en régaler ma solitude.

On ne peut vous être plus tendrement attaché et plus essentiellement dévoué que le solitaire.

(1) Voyez la lettre à Richelieu du 8 octobre 1767. (G. A.)
(2) *Galimatias pindarique*. Voyez tome VI. (G. A.)
(3) Le pape Clément XIII. (G. A.)

5593. — A M. DEPARCIEUX.

A Ferney, le 17 juin.

Je déclare, monsieur, les Parisiens des Welches intraitables et de francs badauds, s'ils n'embrassent pas votre projet. Je suis de plus assez mécontent de Louis XIV, qui n'avait qu'à dire *Je veux*, et qui, au lieu d'ordonner à l'Yvette de couler dans toutes les maisons de Paris, dépensa tant de millions au canal de Maintenon. Comment les Parisiens ne sont-ils pas un peu piqués d'émulation, quand ils entendent dire que presque toutes les maisons de Londres ont deux sortes d'eau qui servent à tous les usages? Il y a des bourses très fortes à Paris, mais il y a peu d'âmes *fortes*. Cette entreprise serait digne du gouvernement ; mais a-t-il six millions à dépenser, toutes charges payées? c'est de quoi je doute fort. Ce serait à ceux qui ont des millions de *quarante écus* de rente à se charger de ce grand ouvrage ; mais l'incertitude du succès les effraie, le travail les rebute, et les filles de l'Opéra l'emportent sur les naïades de l'Yvette : je voudrais qu'on pût les accorder ensemble. Il est très aisé d'avoir de l'eau et des filles.

Comment M. le prévôt des marchands (1), d'une famille chère aux Parisiens, qui aime le bien public, ne fait-il pas les derniers efforts pour faire réussir un projet si utile? on bénirait sa mémoire. Pour moi, monsieur, qui ne suis qu'un laboureur à *quarante écus*, et au pied des Alpes, que puis-je faire, sinon de plaindre la ville où je suis né, et conserver pour vous une estime très stérile? Je vous remercie en qualité de Parisien ; et quand mes compatriotes cesseront d'être Welches, je les louerai en mauvaise prose et en mauvais vers tant que je pourrai.

5594. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 juin.

Il faut toujours que j'amuse ou que j'ennuie mes anges ; c'est ma destinée. Comment veulent-ils que je passe sous silence mon cher La Bletterie? On m'assure qu'il m'a donné quelques coups de patte dans sa préface (2). Je les lui rends tout chauds. Rien n'est plus honnête. Dupuits avait déjà envoyé ce rogaton à madame la duchesse de Choiseul. A l'égard de mon vaisseau, c'est un navire qu'une compagnie de Nantes a baptisé de mon nom ; apparemment qu'il est chargé de papier, de plumes, et d'encre.

Oui, mes anges, j'enverrai à ce souffleur une édition ; mais cela ne servira de rien, tant la troupe m'a mutilé. L'absence a de terribles inconvénients. Mon cœur pourrait, depuis environ vingt ans, vous en dire des nouvelles.

5595. — A M. DUPONT.

Au château de Ferney, 20 juin.

J'ai compté, mon cher ami, sur votre protection auprès du sieur Roset, fermier ou régisseur de Richwir. Pourriez-vous avoir la bonté de me faire savoir quand et comment il veut me faire toucher au commencement de juillet les sept mille livres qu'il doit me faire compter tous les quartiers? Il faut que dans cette affaire, où j'ai eu tant de peines, je vous doive toutes les consolations.

Je vous fais mes compliments sur la belle entrée de M. de Rochechouart et du parlement d'Aix dans Avignon (3), sur les acclamations du peuple, sur les fleurs dont les filles jonchaient les rues. Jamais sacrilége n'a été plus gai et plus applaudi. Mandez-moi, je vous en prie, si madame du Fresney est encore souveraine des lettres à Strasbourg, et si je puis m'adresser à elle pour vous faire tenir un petit paquet. Comment vont vos affaires? Etes-vous content? Je vous embrasse bien fort.

5596. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 29 juin.

Vous conservez donc des bontés, monseigneur, pour ce vieux solitaire? Je les mets hardiment à l'épreuve. Je vous supplie, si vous pouvez disposer de quelques moments, de vouloir bien me dire ce que vous savez de la fortune qu'a laissée votre malheureux lieutenant-général Lally, ou plutôt

(1) Armand-Jérome Bignon. (G. A.)
(2) On avait rapporté à Voltaire que dans la préface de la traduction de Tacite, La Bletterie disait que le philosophe avait oublié de se faire enterrer. (G. A.)
(3) Le 11 juin. Voyez le chap. XXXIX du *Précis du Siècle de Louis XV*. (G. A.)

de la fortune que l'arrêt du parlement a enlevée à sa famille. J'ai les plus fortes raisons de m'en informer. Je sais seulement qu'outre les frais du procès, l'arrêt prend sur la confiscation cent mille écus pour les pauvres de Pondichéry; mais on m'assure qu'on ne put trouver cette somme. On me dit, d'un autre côté, qu'on trouva quinze cent mille francs chez son notaire, et deux millions chez un banquier, ce dont je doute beaucoup. Vous pourriez aisément ordonner à un de vos intendants de prendre connaissance de ce fait.

Je vous demande bien pardon de la liberté que je prends; mais vous savez combien j'aime la vérité, et vous pardonnez aux grandes passions. Je ne vous dirai rien de la sévérité de son arrêt. Vous avez sans doute lu tous les mémoires, et vous savez mieux que moi ce qu'il faut en penser.

Permettez-moi de vous parler d'une chose qui me regarde de plus près. Ma nièce m'a appris l'obligation que je vous ai d'avoir bien voulu parler de moi à M. l'archevêque de Paris. Autrefois il me faisait l'honneur de m'écrire; il n'a point répondu à une lettre que je lui ai adressée il y a trois semaines. Dans cet intervalle, le roi m'a fait écrire, par M. de Saint-Florentin, qu'il était très mécontent que j'eusse monté en chaire dans ma paroisse, et que j'eusse prêché le jour de Pâques. Qui fut étonné? ce fut le révérend père Voltaire. J'étais malade; j'envoyai la lettre à mon curé, qui fut aussi étonné que moi de cette ridicule calomnie, qui avait été aux oreilles du roi. Il donna sur-le-champ un certificat qui atteste qu'en rendant le pain bénit, selon ma coutume, le jour de Pâques, je l'avertis, et tous ceux qui étaient dans le sanctuaire, qu'il fallait prier tous les dimanches pour la santé de la reine dont on ignorait la maladie dans mes déserts, et que je dis aussi un mot touchant un vol qui venait de se commettre pendant le service divin.

La même chose a été certifiée par l'aumônier du château et par un notaire, au nom de la communauté. J'ai envoyé le tout à M. de Saint-Florentin, en le conjurant de le montrer au roi, et ne doutant pas qu'il ne remplisse ce devoir de sa place et de l'humanité.

J'ai le malheur d'être un homme public, quoique enseveli dans le fond de ma retraite. Il y a longtemps que je suis accoutumé aux plaisanteries et aux impostures. Il est plaisant qu'un devoir que j'ai très souvent rempli ait fait tant de bruit à Paris et à Versailles. Madame Denis doit se souvenir qu'elle a communié avec moi à Ferney, et qu'elle m'a vu communier à Colmar. Je dois cet exemple à mon village, que j'ai augmenté des trois quarts; je le dois à la province entière, qui s'est empressée de me donner des attestations auxquelles la calomnie ne peut répondre.

Je sais qu'on m'impute plus de petites brochures contre des choses respectables que je n'en pourrais lire en deux ans; mais, Dieu merci, je ne m'occupe que du *Siècle de Louis XIV;* je l'ai augmenté d'un tiers.

La bataille de Fontenoy, le secours de Gênes, la prise de Minorque, ne sont pas oubliés; et je me console de la calomnie en rendant justice au mérite.

Je vous supplie de regarder le compte exact que j'ai pris la liberté de vous rendre, comme une marque de mon respectueux attachement. Le roi doit être persuadé que vous ne m'aimeriez pas un peu si je n'en étais pas digne. Mon cœur sera toujours pénétré de vos bontés pour le peu de temps qui me reste encore à vivre. Vous savez que rarement je peux écrire de ma main; agréez mon tendre et profond respect.

5597. — A M. LE CHEVALIER DE BOUFFLERS.

Plût au ciel qu'en effet j'eusse été votre père!
Cet honneur n'appartient qu'aux habitants des cieux (1);
Non pas à tous encore : il est des demi-dieux
    Assez sots et très ennuyeux,
    Indignes d'aimer et de plaire.
Le dieu des beaux esprits, le dieu qui nous éclaire,
    Ce dieu des beaux vers et du jour,
    Est celui qui fit l'amour
    A madame votre mère.
Vous tenez de tous deux; ce mélange est fort beau.
Vous avez (comme ont dit les saintes Ecritures)
    Une personne et deux natures :
    De l'Apollon et du Beauvau.

Je suis tendrement dévoué à l'un et à l'autre. La Suisse est émerveillée de vous. Ferney pleure votre absence. Le bon homme vous regrette, vous aime, vous respecte infiniment.

(1) La mère du chevalier avait été la maîtresse de Stanislas Leczinski. (G. A.)

5598. — A M. SAURIN.

1er juillet.

Mon ancien ami, mon philosophe, mon faiseur de beaux vers, je vous remercie tendrement de votre *Béverley* (1). Le solitaire des Alpes vous a l'obligation d'avoir été ému pendant une grande heure. Il n'est pas ordinaire d'être touché si longtemps. De l'intérêt, de la vigueur, une foule de beaux vers, voilà votre ouvrage. Je n'ai point lu le *Béverley* anglais, mais je ferais la *gageure imprévue* (2) qu'il n'y a que de l'atrocité.

Au reste, j'ai été fort étonné que madame Béverley ait reçu cent mille écus de Cadix; car, pour moi, je viens d'y perdre vingt mille écus, grâce à MM. Gilli, que probablement vous ne connaissez point.

Oui, sans doute, *multæ sunt mansiones in domo patris nostri*, et vous n'êtes pas mal logé. Je voudrais bien savoir ce qu'a dit ce maraud de Fréron, qui demeure dans la cave.

Savez-vous la petite espèce d'épigramme qu'un Lyonnais, lequel est bien loin d'être poëte, a faite, comme par inspiration, en feuilletant le *Tacite* de La Bletterie? Il était en colère de ne pouvoir lire le latin qui est imprimé en pieds de mouche, et de ne lire que trop bien la traduction française. Voici les vers qu'il fit sur-le-champ :

Un pédant dont je tais le nom,
En indigne caractère
Imprime un auteur qu'on révère,
Tandis que sa traduction
Aux yeux, du moins, a de quoi plaire.
Le public est d'opinion
    Qu'il eût dû faire
    Tout le contraire.

Cela m'a paru naïf. Cet hypocrite insolent de La Bletterie est borné en province comme à Paris.

Que le bon Dieu bénisse ainsi tous les apostats qui sont trop orgueilleux! car cela n'est pas bien d'être fier.

5599. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

A Ferney, 3 juillet (3).

Je ne vous ai pas encore remercié, mon cher Cicéron; ce n'est pas que mon cœur ne soit pénétré de vos bontés; mais c'est que j'ai été bien malade.

Vous avez donc deviné A... et B... (4) Personne assurément ne sait mieux son alphabet que vous. Il est très clair que B... sera déshonoré dans sa compagnie, dans sa province, et auprès du conseil du roi. Il y aurait assurément un *factum* très plaisant à faire contre M. le président. On pourrait le couvrir à la fois d'opprobre et de ridicule. Mais je tenterai auparavant toutes les voies de la conciliation. Je ne suis à craindre que quand je suis poussé à bout. J'ai actuellement des choses un peu plus pressées.

Quoi! vous trouvez que c'est un mal d'exister, quand vous existez avec madame de Beaumont! Il faut donc que vous ayez eu quelque nouveau chagrin que vous ne me dites pas. Mais une telle union doit changer tous les chagrins en plaisirs; et que ferai-je donc, moi, qui ai la calomnie à combattre depuis environ cinquante ans, et qui suis persécuté par la nature autant que par la méchanceté des fanatiques?

Je vois que vous voulez choisir un sujet qui puisse flatter un roi du Nord. La bienfaisance est une belle chose; mais il y a des pays où l'on ne connaît guère les bienfaits et où l'on ne fait que des marchés.

Je voudrais bien savoir quel est notre concitoyen qui a remporté le prix de Pétersbourg. Le sujet était cette question : *S'il est avantageux à un État que les serfs deviennent libres, et que les cultivateurs travaillent pour eux-mêmes.* C'était là un sujet digne de vous; mais quelque problème que vous vous amusiez à résoudre, vous rendrez toujours service aux hommes quand vous écrirez.

Je ne crois pas que Sirven puisse tenter par autrui la réhabilitation de sa femme, qu'il n'ose pas entreprendre lui-même. Il n'a point, du moins jusqu'à présent, trouvé de parent qui veuille s'exposer à se faire dire, par le parlement de Toulouse : De quoi vous avisez-vous de prendre parti dans une affaire où les condamnés tremblent de paraître? Je crois qu'il restera dans mon voisinage. C'est du moins une victime arrachée à la gueule du fanatisme.

Adieu, mon très cher Cicéron; ma lettre est courte, mais

(1) Tragédie bourgeoise. (G. A.)
(2) Titre d'une comédie de Sedaine, jouée le 27 mai. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(4) Voyez la lettre à Beaumont du 26 mai. (G. A.)

je suis encore bien languissant. Un corps faible de soixante-quinze ans n'est pas fort alerte. Adieu, couple aimable, que j'ai eu le malheur de ne point voir, et auquel je suis attaché autant que ceux qui jouissent de ce bonheur.

5600. — A M. DE CHABANON.

4 juillet, par Lyon et Versoix.

Je devrais déjà, mon cher confrère, vous avoir parlé d'Hiéron, du Rhodien Diagoras et de tous les beaux écarts de votre protégé Pindare. Je vois, Dieu merci, qu'il en était de ce temps-là comme du nôtre. On se plaignait de l'envie en Grèce, on s'en plaignait à Rome, et je m'en moque quelquefois en France ; mais ce qui me fait plus de plaisir, c'est que je vois dans vos vers énergie et harmonie. Ce n'est pas assez, mon cher ami, pour la muse tragique :

Non satis est pulchra esse poemata; dulcia sunto,
Et quocumque volent animum auditoris agunto.
De Art. poet.

On dit que nous aurons des actrices l'année qui vient. Vous aurez tout le temps de mettre *Eudoxie* dans son cadre. Faites comme vous pourrez, mais je vous conjure de rendre Eudoxie prodigieusement intéressante, et de faire des vers qu'on retienne par cœur sans le vouloir. Ce diable de métier est horriblement difficile. Je suis tenté de jeter dans le feu tout ce que j'ai fait, quand je le relis : Jean Racine me désespère. Quel homme que ce Jean Racine ! comme il va au cœur tout droit !

Je suis un bien mauvais correspondant ; les travaux et les maladies dont je suis accablé m'empêchent d'être exact, mais ne dérobent rien à la sensibilité avec laquelle je vous aimerai toute ma vie.

5601. — A M. PANCKOUCKE.

A Ferney, 9 juillet.

J'ai reçu, monsieur, votre beau présent. La Fontaine aurait connu la vanité, s'il avait vu cette magnifique édition (1) ; c'est le luxe de la typographie. L'auteur ne posséda jamais la moitié de ce que son livre a coûté à imprimer et à graver. Si nous n'avions que cette édition, il n'y aurait que des princes, des fermiers-généraux et des archevêques, qui pussent lire les *Fables* de La Fontaine. Je vous remercie de tout mon cœur, et je souhaite que toutes vos grandes entreprises réussissent.

Vous m'apprenez que je donne beaucoup de ridicule à l'édition (2) de notre ami Gabriel Cramer ; je vous assure que je n'en donne qu'à moi. Lorsque je considère tous ces énormes fatras que j'ai composés, je suis tenté de me cacher dessous, et je demeure tout honteux. L'ami Gabriel ne m'a pas trop consulté quand il a ramassé toutes mes sottises pour en faire une effroyable suite d'in-4°. Je lui ai toujours dit qu'on n'allait pas à la postérité avec un aussi gros bagage. Tirez-vous-en comme vous pourrez. Je crierai toujours que le papier et le caractère sont beaux, que l'édition est très correcte ; mais vous ne la vendrez pas mieux pour cela. Il y a tant de vers et de prose dans le monde, qu'on en est las. On peut s'amuser de quelques pages de vers, mais les in-4° de bénédictin effraient.

Il est souvent arrivé que, quand j'avais la manie de faire des pièces de théâtre, et ayant, dans ces accès de folie, le bon sens de n'être jamais content de moi, toutes mes pièces ont été bigarrées de variantes ; on m'a fait apercevoir que, de tant de manières différentes, l'éditeur a choisi la pire. Par exemple, dans *Oreste*, la dernière scène ne vaut pas, à beaucoup près, celle qui est imprimée chez Duchesne ; et quoique cette édition de Duchesne ne vaille pas le diable, il fallait s'en rapporter à elle dans cette occasion. Il peut arriver par hasard qu'on joue *Oreste ;* il peut arriver que quelque curieux qui aura l'in-4° soit tout étonné de voir cette scène toute différente de l'imprimé, et qu'il donne alors à tous les diables l'édition, l'éditeur, et l'auteur.

On pourrait du moins remédier à ce défaut ; il ne s'agirait que de réimprimer une page.

Le Suisse qui imprime pour mon ami Gabriel s'est avisé, dans *Alzire*, de mettre :

Le bonheur m'aveugla, l'*amour* m'a détrompé,
Act. V, sc. VII.

au lieu de

Le bonheur m'aveugla, la mort m'a détrompé.

Cette pagnotterie fait rire. Il y a longtemps qu'on rit à mes dépens ; mais, par ma foi, je l'ai bien rendu.

Je ne puis rien vous dire des estampes, je ne les ai point encore vues, et j'aime mieux les beaux vers que les belles gravures. Je vous aime encore plus que tout cela, car vous êtes fort aimables, vous et madame votre épouse.

Je vous souhaite toutes sortes de prospérités.

5602. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

13 juillet.

Vous me donnez un thème, madame, et je vais le remplir ; car vous savez que je ne peux écrire pour écrire ; c'est perdre son temps et le faire perdre aux autres. Je vous suis attaché depuis quarante-cinq ans. J'aime passionnément à m'entretenir avec vous ; mais, encore une fois, il faut un sujet de conversation.

Je vous remercie d'abord de *Cornélie vestale* (1). Je me souviens de l'avoir vu jouer, il y a plus de cinquante ans ; puisse l'auteur la voir représenter encore dans cinquante ans d'ici ! mais malheureusement ses ouvrages dureront plus que lui ; c'est la seule vérité triste qu'on puisse lui dire.

Saint ou profane, dites-vous, madame. Hélas ! je ne suis ni dévot ni impie ; je suis un solitaire, un cultivateur enterré dans un pays barbare. Beaucoup d'hommes à Paris ressemblent à des singes ; ici ils sont des ours. J'évite, autant que je peux, les uns et les autres ; et cependant les dents et les griffes de la persécution se sont allongées jusque dans ma retraite ; on a voulu empoisonner mes derniers jours. Ne vous acquittez pas d'un usage prescrit, vous êtes un monstre d'athéisme ; acquittez-vous-en, vous êtes un monstre d'hypocrisie. Telle est la logique de l'envie et de la calomnie. Mais le roi, qui certainement n'est jaloux ni de mes mauvais vers ni de ma mauvaise prose, n'en croira pas ceux qui veulent m'immoler à leur rage. Il ne se servira pas de son pouvoir pour expatrier, dans sa soixante-quinzième année, un malade qui n'a fait que du bien dans le pays sauvage qu'il habite.

Oui, madame, je sais très bien que le janséniste La Bletterie demande la protection de M. le duc de Choiseul ; mais je sais aussi qu'il m'a insulté dans les notes de sa ridicule traduction de *Tacite*. Je n'ai jamais attaqué personne, mais je puis me défendre. C'est le comble de l'insolence janséniste que ce prêtre m'attaque, et trouve mauvais que je le sente. D'ailleurs, s'il demande l'aumône dans la rue à M. le duc de Choiseul, pourquoi me dit-il des injures en passant, à moi, pour qui M. le duc de Choiseul a eu de la bonté avant de savoir que La Bletterie existât ? Il dit dans sa préface que Tacite et lui ne pouvaient se quitter ; il faut apprendre à ce capelan que Tacite n'aimait pas la mauvaise compagnie.

On croira que je suis devenu dévot, car je ne pardonne point ; mais à qui refusé-je grâce ? c'est aux méchants, c'est aux insolents calomniateurs. La Bletterie est de ce nombre. Il m'impute les ouvrages hardis dont vous me parlez, et que je ne connais ni ne veux connaître. Il s'est mis au rang de mes persécuteurs les plus acharnés.

Quant aux petites pièces innocentes et gaies dont vous me parlez, s'il m'en tombait quelqu'une entre les mains, dans ma profonde retraite, je vous les enverrais sans doute ; mais par qui, et comment ? et si on vous les lit devant le monde, est-il bien sûr que ce monde ne les envenimera pas ? la société à Paris a-t-elle d'autres aliments que la médisance, la plaisanterie, et la malignité ? ne s'y fait-on pas un jeu, dans son oisiveté, de déchirer tous ceux dont on parle ? y a-t-il une autre ressource contre l'ennui actif et passif dont votre inutile beau monde est accablé sans cesse ? Si vous n'étiez pas plongée dans l'horrible malheur d'avoir perdu les yeux (seul malheur que je redoute), je vous dirais : Lisez, et méprisez ; allez au spectacle, et jugez ; jouissez des beautés de la nature et de l'art. Je vous plains tous les jours, madame ; je voudrais contribuer à vos consolations. Que ne vous entendez-vous avec madame la duchesse de Choiseul pour vous amuser des bagatelles que vous désirez ? Mais il faut alors que vous soyez seules ensemble ; il faut qu'elle me donne des ordres très positifs, et que je sois à l'abri du poison de la crainte, qui glace le sang dans des veines usées. Montrez-lui ma lettre, je vous en supplie ; je sais qu'elle a, outre les grâces, justesse dans l'esprit et justice dans le cœur ; je m'en rapporterai entièrement à elle.

Adieu, madame ; je vous respecte et je vous aime autant que je vous plains, et je vous aimerai jusqu'au dernier moment de notre courte et misérable durée.

(1) *Fables de La Fontaine*, quatre volumes in-folio, avec des figures d'Oudry. (G. A.)

(2) Que Panckoucke débitait aussi. (G. A.)

(1) Tragédie du président Hénault, jouée en 1713 sous le nom de Fuzelier, et imprimée en 1768 avec les presses de Walpole. (G. A.)

5603. — A M. HORACE WALPOLE.

A Ferney, le 15 juillet.

Monsieur, il y a quarante ans que je n'ose plus parler anglais, et vous parlez notre langue très bien. J'ai vu des lettres de vous, écrites comme vous pensez. D'ailleurs mon âge et mes maladies ne me permettent pas d'écrire de ma main. Vous aurez donc mes remerciements dans ma langue.

Je viens de lire la préface de votre *Histoire de Richard III*, elle me paraît trop courte. Quand on a si visiblement raison, et qu'on joint à ses connaissances une philosophie si ferme et un style si mâle, je voudrais qu'on me parlât plus longtemps. Votre père était un grand ministre et un bon orateur, mais je doute qu'il eût pu écrire comme vous. Vous ne pouvez pas dire : *Quia pater major me est.*

J'ai toujours pensé comme vous, monsieur, qu'il faut se défier de toutes les histoires anciennes. Fontenelle, le seul homme du siècle de Louis XIV qui fut à la fois poëte, philosophe et savant, disait qu'elles étaient *des fables convenues*; et il faut avouer que Rollin a trop compilé de chimères et de contradictions.

Après avoir lu la préface de votre histoire, j'ai lu celle de votre roman (1). Vous vous y moquez un peu de moi : les Français entendent raillerie; mais je vais vous répondre sérieusement.

Vous avez presque fait accroire à votre nation que je méprise Shakespeare. Je suis le premier qui aie fait connaître Shakespeare aux Français; j'en traduisis des passages, il y a quarante ans (2), ainsi que de Milton, de Waller, de Rochester, de Dryden, et de Pope. Je peux vous assurer qu'avant moi personne en France ne connaissait la poésie anglaise; à peine avait-on entendu parler de Locke. J'ai été persécuté pendant trente ans par une nuée de fanatiques, pour avoir dit que Locke est l'Hercule de la métaphysique, qui a posé les bornes de l'esprit humain.

Ma destinée a encore voulu que je fusse le premier qui aie expliqué à mes concitoyens les découvertes du grand Newton, que quelques personnes parmi nous appellent encore des *systèmes*. J'ai été votre apôtre et votre martyr : en vérité, il n'est pas juste que les Anglais se plaignent de moi.

J'avais dit, il y a très longtemps, que si Shakespeare était venu dans le siècle d'Addison, il aurait joint à son génie l'élégance et la pureté qui rendent Addison recommandable. J'avais dit *que son génie était à lui, et que ses fautes étaient à son siècle*. Il est précisément, à mon avis, comme le Lope de Vega des Espagnols, et comme le Calderon. C'est une belle nature, mais bien sauvage; nulle régularité, nulle bienséance, nul art, de la bassesse avec de la grandeur, de la bouffonnerie avec du terrible : c'est le chaos de la tragédie, dans lequel il y a cent traits de lumière.

Les Italiens, qui restaurèrent la tragédie un siècle avant les Anglais et les Espagnols, ne sont point tombés dans ce défaut; ils ont mieux imité les Grecs. Il n'y a point de bouffons dans l'*Œdipe* et dans l'*Electre* de Sophocle. Je soupçonne fort que cette grossièreté eut son origine dans nos *fous de cour*. Nous étions un peu barbares tous tant que nous sommes en deçà des Alpes. Chaque prince avait son *fou* en titre d'office. Des rois ignorants, élevés par des ignorants, ne pouvaient connaître les plaisirs nobles de l'esprit : ils dégradèrent la nature humaine au point de payer des gens pour leur dire des sottises. De là vint notre *Mère sotte;* et avant Molière, il y avait toujours un fou de cour dans presque toutes les comédies : cette mode est abominable.

J'ai dit, il est vrai, monsieur, ainsi que vous le rapportez, qu'il y a des comédies sérieuses, telles que le *Misanthrope*, lesquelles sont des chefs-d'œuvre; qu'il y en a de très plaisantes, comme *George Dandin;* que la plaisanterie, le sérieux, l'attendrissement, peuvent très bien s'accorder dans la même comédie. J'ai dit que tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux (3). Oui, monsieur; mais la grossièreté n'est point un genre. *Il y a beaucoup de logements dans la maison de mon père;* mais je n'ai pas prétendu qu'il fût honnête de loger dans la même chambre Charles-Quint et don Japhet d'Arménie, Auguste et un matelot ivre, Marc-Aurèle et un bouffon des rues. Il me semble qu'Horace pensait ainsi dans le plus beau des siècles : consultez son *Art poétique*. Toute l'Europe éclairée pense de même aujourd'hui; et les Espagnols commencent à se défaire à la fois du mauvais goût comme de l'inquisition; car le bon esprit proscrit également l'un et l'autre.

Vous sentez si bien, monsieur, à quel point le trivial et le bas défigurent la tragédie, que vous reprochez à Racine de faire dire à Anthiocus, dans *Bérénice* (act. I, sc. I) :

> De son appartement cette porte est prochaine,
> Et cette autre conduit dans celui de la reine.

Ce ne sont pas là certainement des vers héroïques; mais ayez la bonté d'observer qu'ils sont dans une scène d'exposition, laquelle doit être simple. Ce n'est pas là une beauté de poésie, mais c'est une beauté d'exactitude qui fixe le lieu de la scène, qui met tout d'un coup le spectateur au fait et qui l'avertit que tous les personnages paraîtront dans ce cabinet, lequel est commun aux autres appartements; sans quoi il ne serait point vraisemblable que Titus, Bérénice et Antiochus parlassent toujours dans la même chambre.

> Que le lieu de la scène y soit fixe et marqué, (Ch. III.)

dit le sage Despréaux, l'oracle du bon goût, dans son *Art poétique*, égal pour le moins à celui d'Horace. Notre excellent Racine n'a presque jamais manqué à cette règle; et c'est une chose digne d'admiration qu'Athalie paraisse dans le temple des Juifs, et dans le même place où l'on a vu le grand-prêtre, sans choquer en rien la vraisemblance.

Vous pardonnerez encore plus, monsieur, à l'illustre Racine, quand vous vous souviendrez que la pièce de *Bérénice* était en quelque façon l'histoire de Louis XIV et de votre princesse anglaise, sœur de Charles second. Ils logeaient tous deux de plain-pied à Saint-Germain, et un salon séparait leurs appartements.

Je remarquerai en passant que Racine fit jouer sur le théâtre les amours de Louis XIV avec sa belle-sœur, et que ce monarque lui en sut très bon gré : un sot tyran aurait pu le punir. Je remarquerai encore que cette Bérénice si tendre, si délicate, si désintéressée, à qui Racine prétend que Titus devait toutes ses vertus, et qui fut sur le point d'être impératrice, n'était qu'une Juive insolente et débauchée, qui couchait publiquement avec son frère Agrippa second. Juvénal l'appelle barbare incestueuse. J'observe, en troisième lieu, qu'elle avait quarante-quatre ans quand Titus la renvoya. Ma quatrième remarque, c'est qu'il est parlé de cette maîtresse juive de Titus dans les *Actes des Apôtres*. Elle était encore jeune lorsqu'elle vint, selon l'auteur des *Actes*, voir le gouverneur de Judée Festus, et lorsque Paul, étant accusé d'avoir souillé le temple, se défendait en soutenant qu'il était toujours bon pharisien. Mais laissons là le pharisianisme de Paul et les galanteries de Bérénice. Revenons aux règles du théâtre, qui sont plus intéressantes pour les gens de lettres.

Vous n'observez, vous autres libres Bretons, ni *unité de lieu*, ni *unité de temps*, ni *unité d'action*. En vérité, vous n'en faites pas mieux, la vraisemblance doit être comptée pour quelque chose. L'art en devient plus difficile, et les difficultés vaincues donnent en tout genre du plaisir et de la gloire.

Permettez-moi, tout Anglais que vous êtes, de prendre un peu le parti de ma nation. Je lui dis si souvent ses vérités, qu'il est bien juste que je la caresse quand je crois qu'elle a raison. Oui, monsieur, j'ai cru, je crois, et je croirai que Paris est très supérieur à Athènes en fait de tragédies et de comédies. Molière, et même Regnard, me paraissent l'emporter sur Aristophane, autant que Démosthène l'emporte sur nos avocats. Je vous dirai hardiment que toutes les tragédies grecques me paraissent des ouvrages d'écoliers, en comparaison des *sublimes scènes* de Corneille, et des *parfaites tragédies* de Racine. C'est ainsi que pensait Boileau lui-même, tout admirateur des anciens qu'il était. Il n'a fait nulle difficulté d'écrire au bas du portrait de Racine que ce grand homme avait surpassé Euripide, et balancé Corneille.

Oui, je crois démontrer qu'il y a beaucoup plus d'hommes de goût à Paris que dans Athènes. Nous avons plus de trente mille âmes à Paris qui se plaisent aux beaux-arts, et Athènes n'en avait pas dix mille; le bas peuple d'Athènes entrait au spectacle, et il n'y entre pas chez nous, excepté qu'on lui donne un spectacle gratis, dans des occasions solennelles ou ridicules. Notre commerce continuel avec les femmes a mis dans nos sentiments beaucoup plus de délicatesse, plus de bienséance dans nos mœurs, et plus de finesse dans notre goût. Laissez-nous notre théâtre, laissez aux Italiens leurs *favole boscareccie;* vous êtes assez riches d'ailleurs.

De très mauvaises pièces, il est vrai, ridiculement intriguées, barbarement écrites, ont pendant quelque temps à Paris des succès prodigieux, soutenus par la cabale, l'esprit de parti, la mode, la protection passagère de quelques personnes accréditées. C'est l'ivresse du moment, mais en très peu d'années l'illusion se dissipe. *Don Japhet d'Arménie* et

(1) Le *Château d'Otrante*. (G. A.)
(2) Voyez, tome VI, les *Lettres philosophiques*. (G. A.)
(3) Préface de l'*Enfant prodigue*. (G. A.)

Jodelet (1) sont renvoyés à la populace, et le *Siége de Calais* (2) n'est plus estimé qu'à Calais.

Il faut que je vous dise encore un mot sur la rime que vous nous reprochez. Presque toutes les pièces de Dryden sont rimées, c'est une difficulté de plus. Les vers qu'on retient de lui, et que tout le monde cite, sont rimés : et je soutiens encore que *Cinna*, *Athalie*, *Phèdre*, *Iphigénie*, étant rimées, quiconque voudrait secouer ce joug, en France, serait regardé comme un artiste faible qui n'aurait pas la force de le porter.

En qualité de vieillard, je vous dirai une anecdote. Je demandais un jour à Pope pourquoi Milton n'avait pas rimé son poëme, dans le temps que les autres poëtes rimaient leurs poëmes, à l'imitation des Italiens; il me répondit : ***Because he could not.***

Je vous ai dit, monsieur, tout ce que j'avais sur le cœur. J'avoue que j'ai fait une grosse faute, en ne faisant pas attention que le comte Leicester (3) s'était d'abord appelé Dudley; mais, si vous avez la fantaisie d'entrer dans la chambre des pairs et de changer de nom, je me souviendrai toujours du nom de Walpole avec l'estime la plus respectueuse.

Avant le départ de ma lettre, j'ai eu le temps, monsieur, de lire votre ***Richard III***. Vous seriez un excellent ***attorney general***. Vous pesez toutes les probabilités; mais il paraît que vous avez une inclination secrète pour ce bossu. Vous voulez qu'il ait été beau garçon, et même galant homme. Le bénédictin Calmet a fait une dissertation pour prouver que Jésus-Christ avait un fort beau visage. Je veux croire avec vous que Richard III n'était ni si laid ni si méchant qu'on le dit; mais je n'aurais pas voulu avoir affaire à lui. Votre ***rose blanche*** et votre ***rose rouge*** avaient de terribles épines pour la nation.

Those gracious kings are all a pack of rogues.

En vérité, en lisant l'histoire des York, des Lancastre, et de bien d'autres, on croit lire l'histoire des voleurs de grands chemins. Pour votre Henri VII, il n'était qu'un coupeur de bourse, etc.

Je suis avec respect, etc.

5604. — A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

15 juillet.

La femme du protecteur est protectrice, la femme du ministre de la France pourra prendre le parti des Français contre les Anglais, avec qui je suis en guerre. Daignez juger, madame, entre M. Walpole et moi. Il m'a envoyé ses ouvrages, dans lesquels il justifie le tyran Richard III, dont ni vous, ni moi, ne nous soucions guère; mais il donne la préférence à son grossier bouffon Shakespeare sur Racine et sur Corneille, et c'est de quoi je me soucie beaucoup.

Je ne sais par quelle voie M. Walpole m'a envoyé sa déclaration de guerre; il faut que ce soit par M. le duc de Choiseul, car elle est très spirituelle et très polie. Si vous voulez, madame, être médiatrice de la paix, il ne tient qu'à vous. J'en passerai par ce que vous ordonnerez. Je vous supplie d'être juge du combat. Je prends la liberté de vous envoyer ma réponse. Si vous la trouvez raisonnable, permettez que je prenne encore une autre liberté; c'est de vous supplier de lui faire parvenir ma lettre, soit par la poste, soit par M. le comte du Châtelet.

Vous me trouverez bien hardi; mais vous pardonnerez à un vieux soldat qui combat pour sa patrie, et qui, s'il a du goût, aura combattu sous vos ordres.

5605. — A M. LE COMTE DE MILLY.

A Ferney, 20 juillet.

Il y a un mois, monsieur, que je vous dois des remercîments de la lettre dont vous m'avez honoré, si ma vieillesse et mes maladies, qui la rendent très décrépite, me l'avaient permis. Je vois avec un grand plaisir que vous joignez l'étude des lettres à celle de la guerre, et que vous rendez l'une et l'autre encore plus respectables par la plus saine morale. Quoique je sois très touché, monsieur, des choses obligeantes que vous me dites, je le suis encore plus de votre philosophie humaine. Il est vrai que j'ai eu l'inadvertance condamnable d'oublier le P. Reyneau de l'Oratoire. Je vous suis obligé de m'avoir fait apercevoir de ma faute. Je vais la réparer dans une nouvelle édition que l'on fait du *Siècle de Louis XIV* et du *Siècle de Louis XV*. Pardonnez, monsieur, à mon triste état, qui a retardé si longtemps les témoignages de tous les sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

5606. — A M. DE CHABANON.

26 juillet (1).

J'ai l'air d'être un ingrat, mon cher ami, mon cher confrère; vous m'avez envoyé des vers charmants, et je ne vous en ai pas remercié sur-le-champ. Mais songez toujours combien je suis vieux, et par l'âge, et par les maladies. L'envie et la calomnie poursuivent encore ma pauvre vieillesse. On ne m'a point laissé en repos dans ma retraite. Ce qu'il y a de pis, c'est que ces persécutions continuelles font perdre un temps précieux. Je n'en ai pas été moins sensible au charme de vos vers. Il n'y a peut-être qu'une personne qui en puisse être plus touchée que moi, c'est celle à qui ils sont adressés. Si j'étais son mari, je me défierais fort d'un pareil faiseur de compliments.

Vous devez avoir une ***Princesse de Babylone***. Elle viendra sans doute vous voir à votre lever. Si vous voulez bien lui apprendre par quelle voiture il faut qu'elle parte, et à quel intendant des postes il faut qu'elle présente requête, son père vous aimera de toutes ses forces tant qu'il respirera.

5607. — A M. MARMONTEL.

25 juillet (2).

Pendant que la Sorbonne, entraînée par un zèle louable, mais très peu éclairé et qui fait peu d'honneur à la nation, veut censurer ***Bélisaire***, il est traduit dans presque toutes les langues de l'Europe, et l'impératrice de Russie mande de Casan, en Asie, qu'on y imprime actuellement la traduction russe.

Du 27 juillet.

Je suis assailli, mon cher ami, à droite et à gauche. Le ministère a fait parler vertement à La Beaumelle par le commandant du pays de Foix. On devrait parler plus vertement au calomniateur Coger.

5608. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 juillet.

Vous savez, mon cher ange, que vos ordres me sont sacrés, et que le souffleur de la Comédie (3) aura son petit recueil, si la douane des pensées le permet. J'ai adressé le paquet à Briasson le libraire, et j'ai prié de le faire rendre audit souffleur. Le succès de cette affaire dépend de la chambre syndicale. Vous savez que j'ai peu de crédit dans ce monde. J'espère en avoir un peu plus dans l'autre, grâce aux bons exemples que je donne.

Je ne suis pas revenu de ma surprise, quand on m'a appris que ce fanatique imbécile d'évêque d'Annecy, soi-disant évêque de Genève, fils d'un très mauvais maçon, avait envoyé au roi ses lettres et mes réponses. Ces réponses sont d'un père de l'Église qui instruit un sot. Je ne sais si vous savez que cet animal-là a encore sur sa friperie un décret de prise de corps du parlement de Paris, qu'il s'attira quand il était porter Dieu à la Sainte-Chapelle-Basse. En tout cas, je suis très bien avec mon curé, j'édifie mon peuple, tout le monde est content de moi, hors les filles.

Que Dieu vous ait en sa sainte garde, mes chers anges! Je ne sais pas ce que c'est que la vie éternelle, mais celle-ci est une mauvaise plaisanterie.

A propos, j'ai coupé la tête à des colimaçons (4) : leur tête est revenue au bout de quinze jours; le tonnerre les a tués; dites à vos savants qu'ils m'expliquent cela.

5609. — A M. ***.

A Ferney, 27 juillet.

Ne jugez pas, monsieur, de ma sensibilité par le délai de ma réponse. Je suis quelquefois un malade assez gai; mais quand mes souffrances redoublent, il n'y a plus moyen de badiner avec son vaisseau, ni de remercier aussitôt qu'on le voudrait ceux qui, comme vous, veulent bien lui souhaiter un bon voyage.

Je suis vieux : je fais quelques gambades sur le bord de mon tombeau, mais je ne peux pas toujours remplir mes de-

(1) Comédies de Scarron. (G. A.)
(2) Tragédie de de Belloy. (G. A.)
(3) *Essai sur les mœurs*, chap. CLXIV. (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Delaporte. (G. A.)
(4) Voyez, tome V, les *Colimaçons du R. P. l'Escarbotier*. (G. A.)

voirs; c'en est un pour moi de vous dire combien vos vers sont agréables, et à quel point j'en suis reconnaissant. J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

5610. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

30 juillet.

Voici des thèmes, Dieu merci, madame. Vous savez que mon imagination est stérile quand elle n'est pas portée par un sujet, et que, malgré mon attachement de plus de quarante années, je suis muet quand on ne m'interroge pas. Je suis un vieux Polichinelle qui a besoin d'un compère.

Vous me dites que le président est à plaindre d'avoir quatre-vingts ans; ce sont ses amis qui sont à plaindre. D'ailleurs pensez-vous que soixante-quinze ans, avec des maladies continuelles, et des tracasseries plus tristes encore, ne vaillent pas bien quatre-vingts ans? Nous sommes tous à plaindre, madame, il faut faire contre nature bon cœur.

Vous me parlez du janséniste ou de l'ex-janséniste La Bletterie : je suis son serviteur. Il logeait autrefois chez ma nièce Florian, et ne cessait de dire du mal de moi. Il imprime aujourd'hui que j'ai oublié de me faire enterrer; ce tour est neuf, agréable, et très bien placé dans une traduction de *Tacite*. Ai-je eu tort de lui prouver (1) que je suis encore en vie? On m'a écrit que, dans une autre note aussi honnête, il se contredit : il veut qu'on m'enterre à la façon de mademoiselle Lecouvreur et de Boindin. Vous m'avouerez que, pour peu qu'on ait du goût pour les obsèques, on ne tient point à ces bonnes plaisanteries.

Sérieusement, je ne vous comprends pas, et je ne retrouve ni votre amitié, ni votre équité, quand vous me dites que je devais me laisser insulter par un homme qui a dédié une traduction à M. le duc de Choiseul. Je crois M. le duc de Choiseul et votre grand'mère trop justes pour m'immoler à La Bletterie. Vous m'affligez sensiblement.

Je n'aime ni la traduction de *Tacite*, ni *Tacite* même comme historien. Je regarde Tacite comme un fanatique pétillant d'esprit, connaissant les hommes et les cours, disant des choses fortes en peu de paroles, flétrissant en deux mots un empereur jusqu'à la dernière postérité. Mais je suis curieux, je voudrais connaître les droits du sénat, les forces de l'empire, le nombre des citoyens, la forme du gouvernement, les mœurs, les usages; je ne trouve rien de tout cela dans *Tacite;* il m'amuse, et *Tite-Live* m'instruit. Il n'y a d'ailleurs dans *Tacite* ni ordre ni dates; le président m'a accoutumé à ces deux choses essentielles.

M. Walpole est d'une autre espèce que La Bletterie. On fait la guerre honnêtement contre des capitaines qui ont de l'honneur; mais, pour les pirates, on les pend au mât de son vaisseau.

J'adresserai à votre grand'mère (2) ce que je pourrai faire venir de Hollande. Je sais qu'elle est un très honnête homme. Je compte d'ailleurs sur sa protection, autant que je suis charmé de son esprit juste et délicat. Sans justesse d'esprit, il n'y a rien.

Souvenez-vous toujours, madame, que lorsque je cherche et que j'envoie ces bagatelles pour vous amuser, je vous conjure, au nom de l'amitié dont vous m'honorez depuis longtemps, de ne les confier qu'à des personnes dont vous soyez aussi sûre que de vous-même, et de ne pas prononcer mon nom. Il y a des gens qui diraient à peu près comme le curé de La Fontaine :

Autant vaut l'avoir *fait* que de *vous l'envoyer* (3).

Je ne fais rien que mes moissons, et le *Siècle de Louis XIV*, que je pousse jusqu'à 1761. J'y rends justice à tous ceux qui ont servi la patrie, en quelque genre que ce puisse être, à tous ceux qui ont été Français, et non Welches. Je ne suis ni satirique ni flatteur, je dis hardiment la vérité.

Voilà mes seules occupations. Je n'en suis pas moins persécuté par des fanatiques; mais heureusement le fanatisme est sur son déclin, d'un bout de l'Europe à l'autre. La révolution qui s'est faite depuis vingt ans dans l'esprit humain est un phénomène plus admirable et plus utile que les têtes qui reviennent aux limaçons.

A propos, madame, le fait est vrai; j'en ai fait l'expérience; j'ai eu peine à en croire mes yeux. J'ai vu des limaçons à qui j'avais coupé le cou manger au bout de trois semaines. Saint Denis porta sa tête, comme vous savez, mais il ne mangea pas.

Adieu, madame; conservez la vôtre. Hélas! il revient des yeux aux limaçons. Adieu, encore une fois. Que je vous plains! que je vous aime! que la vie est courte et triste!

5611. — A M. BOURET.

A Ferney, le 13 auguste.

Monsieur, M. Marmontel, votre ami et le mien, vous a dit sans doute, ou vous dira combien notre langue répugne au style lapidaire, à cause de ses verbes auxiliaires et de ses articles. Il vous dira qu'une épigraphe en vers est encore *plus difficile, et que de cent il n'y en a pas une de passable*, excepté celles qui sont en style burlesque : tant le génie de la nation est tourné à la plaisanterie!

Il est triste d'emprunter deux vers d'un ancien auteur latin pour Louis XV. Répéter ce que les autres ont dit, c'est ne savoir que dire; de plus, le roi viendra chez vous; il verra votre statue, et n'entendra pas l'inscription. Si quelque savant duc et pair lui dit que cela signifie qu'on souhaite qu'il vive longtemps, on avouera que la pensée n'en est ni neuve ni fine.

Il y a bien pis : si j'ai la hardiesse de vous faire une inscription en vers pour la statue du roi, il faut rencontrer votre goût, il faut rencontrer celui de vos amis; et vous savez que la première idée qui vient à tout convive, soit à table, soit en digérant, c'est de trouver détestable tout ce qu'on nous présente, à moins que ce ne soit d'excellent vin de Tokai. Les choses se passaient ainsi de mon temps, et je doute que les Français se soient corrigés.

Je ne vous enverrai donc point de vers pour le roi. Le temps des vers est passé chez la nation, et surtout chez moi. Tout ce que je vous dirai, c'est que si j'étais encore officier de la chambre du roi, si j'avais posé sa statue de marbre sur un beau piédestal, s'il venait voir sa statue, il verrait au bas ces *quatre petits vers-ci, qui ne valent rien*, mais qui exprimeraient que c'est un de ses domestiques qui a érigé cette statue, qu'on aime beaucoup celui qu'elle représente, et qu'on craint de choquer son indifférente modestie :

Qu'il est doux de servir ce maître,
Et qu'il est juste de l'aimer!
Mais gardons-nous de le nommer
Lui seul pourrait s'y méconnaître.

Je sais bien que les beaux esprits ne trouveraient pas ces vers assez pompeux; et en effet je ne les ferais pas graver dans une place publique; mais je les trouverais très convenables dans ma maison. Ils le seraient pour moi, ils le seraient pour l'objet de mon quatrain. Cela me suffirait; et les critiques auraient beau dire, mon quatrain subsisterait.

Mais ce que je ferais dans mon petit salon de vingt-quatre pieds, vous ne le ferez pas dans votre salon de cent pieds.

Mes vers trop familiers seront vus de travers,
Et pour les grands salons il faut de plus grands vers.

Quoi qu'il en soit, *ognuno faccia secondo il suo cervello*. Je vous réponds que si jamais le roi passe par ma chaumière, et s'il trouve sa statue, il n'y lira pas d'autres vers au bas. J'aurais pu lui donner, comme un autre, de l'héroïque, et *du plus grand roi du monde*, et *de la terre et de l'onde* par le nez; mais Dieu m'en préserve, et lui aussi!

Mais, si j'étais à votre place, voici comme je m'y prendrais : je collerais du papier sur mon piédestal, et j'y mettrais, le jour de l'arrivée du roi :

Juste, simple, modeste, au-dessus des grandeurs,
Au-dessus de l'éloge, il ne veut que nos cœurs.
Qui fit ces vers dictés par la reconnaissance?
Est-ce Bouret? Non, c'est la France.

Le roi aurait le plaisir de la surprise. Enfin, si j'étais Louis XV, je serais plus content de ce quatrain que de l'autre. Mais, je vous le répète, il y a des courtisans qui ne sont jamais contents de rien.

Le résultat de tout ceci, monsieur, c'est que vous n'aurez point de vers de moi pour votre statue; mais je vous aime de tout mon cœur, et cela vaut mieux que des vers. Je vous supplie de dire à M. de La Borde combien je lui suis attaché, et combien mon cœur est plein de ses bontés. Si j'avais son portrait, il aurait une statue dans mon petit salon.

Avec tous les talents le destin l'a fait naître;
Il fait tous les plaisirs de la société :

(1) Par des épigrammes. (G. A.)
(2) Madame de Choiseul. (G. A.)
(3) « Autant vaut l'avoir vu que de l'avoir mangé. »
LAFONT. Le *Cas de conscience*.

Il est né pour la liberté,
Mais il aime bien mieux son maître.

J'ai l'honneur d'être, etc.

5612. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 auguste.

J'ai reçu une lettre véritablement angélique du 4 d'auguste, que les Welches appellent août. Mais voici bien une autre facétie : il vint chez moi, le 1er d'auguste, un jeune homme fort maigre, et qui avait quelque feu dans deux yeux noirs. Il me dit qu'il était possédé du diable; que plusieurs personnes de sa connaissance en avaient été possédées aussi; qu'elles avaient mis sur le théâtre les Américains, les Chinois, les Scythes, les Illinois, les Suisses, et qu'il y voulait mettre les *Guèbres* (1). Il me demanda un profond secret; je lui dis que je n'en parlerais qu'à vous, et vous jugez bien qu'il y consentit.

Je fus tout étonné qu'au bout de douze jours le jeune possédé m'apportât son ouvrage. Je vous avoue qu'il m'a fait verser des larmes, mais aussi il m'a fait craindre la police. Je serais très fâché, pour l'édification publique, que la pièce ne fût pas représentée. Elle est dans un goût tout à fait nouveau, quoiqu'on semble avoir épuisé les nouveautés.

Il y a un empereur, un jardinier, un colonel, un lieutenant d'infanterie, un soldat, des prêtres païens, et une petite fille tout à fait aimable.

J'ai dit au jeune homme avec naïveté que je trouvais sa pièce fort supérieure à *Alzire*, qu'il y a plus d'intérêt et plus d'intrigue, mais que je tremble pour les allusions, pour les belles allégories que font toujours messieurs du parterre; qu'il se trouvera quelque plaisant qui prendra les prêtres païens pour des jésuites ou pour des inquisiteurs d'Espagne; que c'est une affaire fort délicate, et qui demandera toute la bonté, toute la dextérité de mes anges.

Le possédé m'a répondu qu'il s'en rapportait entièrement à eux, qu'il allait faire copier sa pièce, qu'il l'intitule *tragédie plus que bourgeoise*, que si on ne peut pas la faire massacrer par les comédiens de Paris, il la fera massacrer par quelque libraire de Genève. Il est fou de sa pièce, parce qu'elle ne ressemble à rien du tout, dans un temps où presque toutes les pièces se ressemblent. J'ai tâché de le calmer; je lui ai dit qu'étant malade comme il est, il se tue avec ses *Guèbres*, qu'il fallait plutôt y mettre douze mois que douze jours; je lui ai conseillé des bouillons rafraîchissants.

Quoi qu'il en soit, je vous enverrai ces *Guèbres* par M. l'abbé Arnaud, à moins que vous ne me donniez une autre adresse.

Une autre fois, mon cher ange, je vous parlerai de Ferney; c'est une bagatelle, et je ne ferai sur cela que ce que mes anges et madame Denis voudront. Si madame Denis est encore à Paris quand les *Guèbres* arriveront, je vous prierai de la mettre dans le secret.

Bon! ne voilà-t-il pas mon endiablé qui m'apporte sa pièce brochée et copiée! Je l'envoie à M. l'abbé Arnaud avec une sous-enveloppe. S'il arrivait un malheur, les anges pourraient se servir de toute leur autorité pour avoir leur paquet.

Si ce paquet arrive à bon port, je les aurai du moins amusés pendant une heure; et en vérité c'est beaucoup par le temps qui court.

5613. — A M. HENNIN.

Ferney, 15 auguste.

A propos, monsieur, on dit que vous avez été dîner au château d'Annemasse. Est-ce que vous voulez l'acheter? Vous me feriez plaisir. Mais n'auriez-vous pas vu là un M. de Foncet, un président qui prétend arranger l'hoirie, et peut-être acheter la terre en payant les créanciers? S'il y a quelque chose sur le tapis, soyez assez bon pour m'en faire confidence. Je suis facile en affaires; et d'ordinaire, quand on me rend les trois quarts et même la moitié de l'argent que j'ai prêté, je crois avoir fait un excellent marché.

On dit que celui du roi de Pologne n'est pas si bon que les miens. S'il jouissait en paix de la moitié de son royaume, je ne le croirais pas encore aussi heureux que moi, à moins qu'il ne digère, chose à laquelle j'ai renoncé. Aimez toujours un peu le solitaire de Ferney; vous ne l'aimerez pas longtemps.

(1) Voyez tome III. (G. A.)

5614. — A M. CHRISTIN.

16 auguste (1).

Mon cher avocat, mon cher philosophe, je ferai tout ce qu'on voudra et quand on voudra (2). Je ne connais point ce législateur Furgole; mais il me paraît évident qu'il n'y a pas l'ombre de donation dans tout ceci. C'était autrefois votre avis; il me semble que vos premières idées sont toujours meilleures que les dernières des autres. Un prince souverain étranger stipule une pension en monnaie d'Empire; je voudrais bien savoir ce que les sangsues des domaines du royaume de France ont à dire à cela? Chose promise, chose due. S'il refusait de payer dans l'Empire, on l'actionnerait en France; alors on contrôlerait, et on paierait aux fermiers du domaine ce malheureux contrôle.

Toutes les craintes qu'on témoigne me semblent entièrement chimériques. D'ailleurs, l'objet le plus fort, qui est de deux cent mille livres, a été dûment contrôlé et insinué. Faut-il payer deux fois la même chose? Et ne suffirait-il pas que madame Denis mît au bas du contrat qu'elle accepte la rente? Pour moi, c'est mon avis. De plus, comment faire avec M. l'électeur palatin, qui a fait le même marché, signé à Manheim? Ce n'est pas un contrat, c'est un simple acte; il vaut contrat à Colmar, où il n'y a point de contrôle.

Enfin il n'est pas présumable que des souverains veuillent se déshonorer pour si peu de chose; cela est dans le rang des impossibilités morales. J'écris sur cette affaire à madame Denis, après quoi je serai à vos ordres.

Je me flatte que vous avez écrit à M. Le Riche, et que je vous verrai arriver au mois de septembre avec un beau coq de perdrix. La pauvre solitaire que vous nous avez apportée s'ennuie de n'avoir point d'amant. J'ai préparé ma petite faisanderie.

Adieu, mon cher ami; je recommande toujours la vérité à votre zèle; méprisez les sots, détestez les fanatiques, et aimez-moi.

5615. — A M. HENNIN.

A Ferney, 16 auguste.

Je ne vous ai point du tout prié, monsieur, de mettre auguste à la place d'août (3), comme en usent tous les peuples de l'Europe, excepté les Welches. Mais je vous prie de croire que j'ai l'hypothèque la plus assurée sur la terre d'Annemasse, attendu que j'ai prêté expressément pour en faire l'acquisition, et pour prix non payé. J'ai été substitué aux droits de M. de Barol, ci-devant possesseur de cette terre. J'en ai la reconnaissance. Toutes les règles ont été observées dans mon contrat.

Je plains beaucoup madame de Monthou, et sa rage de se remarier. Je souhaite que ses autres créanciers entrent comme moi dans quelque composition.

Voulez-vous bien avoir la bonté, monsieur, de me marquer si M. de Foncet veut pêcher Annemasse, soit en eau claire, soit en eau trouble. Je n'aurai pas à me reprocher d'avoir dépouillé la veuve et l'orphelin; et, si vous accommodez cette affaire, je vous serai très obligé de me faire rendre quelques sous pour les louis d'or que j'ai donnés.

Je souhaite à Stanislas et à Catau toutes les prospérités imaginables, mais à vous surtout, monsieur, que j'aime mieux que tous les potentats du Nord.

5616. — A M. MARIN.

A Ferney, le 19 auguste.

J'ai été un peu à la mort, mon cher monsieur : un petit tour de broche de plus, on aurait dit : *Il est mort, mais cela n'est rien;* sans cela je vous aurais bien remercié sur-le-champ de la petite réponse de M. Linguet au modeste La Bletterie (4). M. Linguet me paraît un Français plein d'esprit, et La Bletterie un Welche assez impertinent. Il prétend que j'ai oublié de me faire enterrer; c'est ce que je n'oublie point du tout, car je me suis fait bâtir un petit tombeau, fort propre, de bonne pierre de roche, qui d'ailleurs est

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(2) Il s'agit de ses affaires avec le duc de Wurtemberg. (G. A.)

(3) Hennin avait écrit : « Le 15 qui n'est pas plus auguste que le 16.

» Août peut être barbare comme pain; mais il est seul pour signifier un de nos mois, et auguste a déjà, ce me semble, assez d'étendue. Pardon; c'est peut-être la seule chose en quoi je ne pense pas comme vous. »

(4) *Lettre sur la nouvelle traduction de Tacite, par M. l'abbé de La Bletterie, avec un petit recueil de phrases élégantes tirées de la même traduction, pour l'usage de ses écoliers.* (G. A.)

d'une simplicité convenable; mais, comme il faut toujours être poli, je dis au sieur de La Bletterie :

Je ne prétends point oublier
Que mes œuvres et moi nous avons peu de vie;
Mais je suis très poli, je dis à La Bletterie :
« Ah! monsieur, passez le premier! »

On dit que la mortalité est fort grande sur les ouvrages nouveaux; mais, Dieu merci, nous avons un bon *Mercure*. Ce monsieur Lacombe est un homme qui a beaucoup d'esprit; son prédécesseur était un bœuf qui, dit-on, labourait fort mal sa terre. Je vous souhaite prospérité, santé, argent, et plaisir. Je vous aime une fois plus depuis que je sais que vous avez été visiter les saints lieux.

J'ai vu un petit livret (1) où il me paraît prouvé que notre saint-père le pape n'a nul droit de suzeraineté sur le royaume de Naples.

Non nostrum inter vos tantas componere lites. (Virg., ecl. III.)

5617. — A M. CHRISTIN.

21 auguste (2).

Mon cher philosophe, le pendu ne me coûtera rien. Le bailliage de Gex est convenu que ce revenant bon était pour le roi. Je ne sais point d'argent plus mal employé que celui d'ôter la vie en cérémonie pour quinze francs.

Quand vous viendrez passer vos vacances ici, nous ferons dresser les actes en question.

M. de Mailly m'a envoyé des faisans, accompagnés d'une lettre qui vaut certainement mieux que tous les oiseaux du Phase. Bonsoir, très cher philosophe.

5618. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 22 auguste (3).

Ce possédé me disait hier : « Pourquoi m'avez-vous forcé » à envoyer mon brouillon (4) à vos anges? Vous êtes plus » possédé d'eux que je ne le suis de ma drôlerie. La copie » qu'ils ont est pleine de fautes de commission et d'omis- » sion, et, qui pis est, de répétitions. Je suis tout honteux » que vos anges m'aient vu si incorrect. Je vous prie d'ob- » tenir d'eux qu'ils me renvoient mon brouillon, et ils au- » ront sur-le-champ la copie la plus nette. — Monsieur le » possédé, lui ai-je répondu, c'est ainsi que j'en use avec eux » depuis longtemps. Le même esprit malin s'est emparé de » nous deux; il nous fait faire les mêmes sottises, et nous » les réparons tous deux comme nous pouvons. Je vais écrire » à mes anges, et les supplier de vouloir bien renvoyer votre » drôlerie contre-signée. Je suis persuadé que vous en pour- » rez faire quelque chose de bien neuf et de bien intéres- » sant; mis il faut surtout que cela soit écrit avec autant de » pureté et de force que de naïveté.

» A l'égard des allusions que les malins pourraient faire, » je crois que vous pouvez les prévenir, à l'impression, par » une préface sage et modérée, telle qu'il convient à un » jeune homme qui entre dans cette épineuse carrière. Vous » serez trop heureux d'être guidé par mes anges, à qui je » vous recommanderai. Ils sont indulgents; ils vous par- » donneront de leur avoir envoyé une copie si informe. »

Voilà exactement ce qui s'est passé entre le possédé et moi.

Je ne sais si vous avez vu un petit ouvrage traduit de l'italien, intitulé les *Droits des hommes et les Usurpations des autres* (5). On y discute les droits du saint-père sur Naples, sur Ferrare, sur Castro et sur Ronciglione, etc., d'une manière qui ne déplairait pas aux apôtres, mais qui déplaira beaucoup à la chambre apostolique. Ce petit morceau est curieux. On me dit que votre prince (6) le possède; il me semble que son envoyé doit l'avoir aussi.

5619. — A M. GUILLAUMOT.

Au château de Ferney, 24 auguste.

Si ma mauvaise santé me l'avait permis, monsieur, il y a longtemps que je vous aurais remercié. J'ai trouvé votre ouvrage aussi instructif qu'agréable. J'en suis devenu un peu moins indigne, depuis que je n'ai eu l'honneur de vous voir. J'ai fort augmenté ma petite chaumière, et j'en ai changé l'architecture; mais j'habite un désert, et je m'intéresse toujours à Paris, comme on aime ses anciens amis avec leurs défauts.

Je suis toujours fâché de voir le faubourg Saint-Germain sans aucune place publique, des rues si mal alignées, des marchés dans les rues, des maisons sans eau, et même des fontaines qui en manquent, et encore quelles fontaines de village! Mais, en récompense, les cordeliers, les capucins, ont de très grands emplacements. J'espère que dans cinq ou six cents ans tout cela sera corrigé! En attendant, je vous souhaite tous les succès que vos grands talents méritent.

J'ai l'honneur d'être avec toute l'estime qui vous est due, monsieur, votre...

5620. — A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

A Ferney, 26 auguste.

Je vous attends au mois de septembre, mon cher marquis; vous êtes assez philosophe pour venir partager ma solitude. Ferney est tout juste dans le chemin de Nancy. En attendant, il faut que je vous fasse mon compliment de ce que vous n'êtes point athée. Votre devancier, le marquis de Vauvenargues, ne l'était pas; et quoi qu'en disent quelques savants de nos jours, on peut être très bon philosophe, et croire en Dieu. Les athées n'ont jamais répondu à cette difficulté, qu'une horloge prouve un horloger; et Spinosa lui-même admet une intelligence qui préside à l'univers. Il est du sentiment de Virgile :

Mens agitat molem, et magno se corpore miscet. (*Æneid.*, VI.)

Quand on a les poëtes pour soi, on est bien fort. Voyez La Fontaine, quand il parle de l'enfant que fit une religieuse; il dit :

Si ne s'est-il, après tout, fait lui-même. (*Les Lunettes.*)

Je viens de lire un nouveau livre de l'*Existence de Dieu*, par un Bullet (1), doyen de l'université de Besançon. Ce doyen est savant, et marche sur les traces des Swammerdam, des Nieuwentyt, et des Derham; mais c'est un vieux soldat à qui il prend des terreurs paniques. Il est tout épouvanté du grand argument des athées, qu'en jetant d'un cornet les lettres de l'alphabet, le hasard peut amener l'*Enéide* dans un certain nombre de coups donnés. Pour amener le premier mot *arma*, il ne faut que vingt-quatre jets; et, pour amener *arma virumque*, il n'en faut que cent vingt millions : c'est une bagatelle; et, dans un nombre innombrable de milliards de siècles, on pourrait à la fin trouver son compte dans un nombre innombrable de hasards; donc dans un nombre innombrable de siècles, il y a l'unité contre un nombre innombrable de chiffres que le monde a pu se former tout seul.

Je ne vois pas dans cet argument ce qui a pu accabler M. Bullet; il n'avait qu'à répondre sans s'effrayer : Il y a un nombre innombrable de probabilités qu'il existe un Dieu formateur, et vous n'avez, messieurs, tout au plus que l'unité pour vous : jugez donc si la chance n'est pas pour moi.

De plus, la machine du monde est quelque chose de beaucoup plus compliqué que l'*Enéide*. Deux *Enéides* ensemble n'en feront pas une troisième, au lieu que deux créatures animées font une troisième créature, laquelle en fait à son tour : ce qui augmente prodigieusement l'avantage du pari.

Croiriez-vous bien qu'un jésuite irlandais a fourni en dernier lieu des armes à la philosophie athéistique, en prétendant que les animaux se formaient tout seuls? C'est ce jésuite Needham, déguisé en séculier, qui, se croyant chimiste et observateur, s'imagina avoir produit des anguilles (2) avec de la farine et du jus de mouton. Il poussa même l'illusion jusqu'à croire que ces anguilles en avaient sur-le-champ produit d'autres, comme les enfants de Polichinelle et de madame Gigogne. Voilà aussitôt un autre fou, nommé Maupertuis, qui adopte ce système, et qui le joint à ses autres méthodes de faire un trou jusqu'au centre de la terre pour connaître la pesanteur, de disséquer des têtes de géants pour connaître l'âme, d'enduire les malades de poix-résine pour les guérir, et d'exalter son âme pour voir l'avenir comme le présent. Dieu nous préserve de tels athées! celui-là était gonflé d'un amour-propre féroce, persécuteur et calomniateur; il m'a fait bien du mal; je prie Dieu de lui pardonner, supposé que Dieu entre dans les querelles de Maupertuis et de moi.

---

(1) Les *Droits des hommes et les Usurpations des papes*. (G. A.)

(2) Il doit s'agir d'un pauvre diable pendu pour vol. Comme haut-justicier, Voltaire pouvait avoir à payer les frais d'exécution. G. A.)

(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(4) Le brouillon des *Guèbres*. (G. A.)

(5) Voyez tome V, page 637. (G. A.)

(6) Le duc de Parme. (G. A.)

(1) L'*Existence de Dieu démontrée par les merveilles de la nature*. (G. A.)

(2) Voyez, tome VI, les *Lettres sur les miracles*. (G. A.)

Ce qu'il y a de pis, c'est que je viens de voir une très bonne traduction de *Lucrèce* (1) avec des remarques fort savantes, dans lesquelles l'auteur allègue les prétendues expériences du jésuite Needham pour prouver que les animaux peuvent naître de pourriture. Si ces messieurs avaient su que Needham était un jésuite, ils se seraient défiés de ses anguilles, et ils auraient dit :

Latet anguis in herba. (VIRG, ecl. III.)

Enfin il a fallu que M. Spallanzani, le meilleur observateur de l'Europe, ait démontré aux yeux le faux des expériences de cet imbécile Needham. Je l'ai comparé à ce Malcrais de La Vigne (2), gros vilain commis de la douane au Croisic en Bretagne, qui fit accroire aux beaux esprits de Paris qu'il était une jolie fille faisant joliment des vers.

Mon cher marquis, il n'y a rien de bon dans l'athéisme. Ce système est fort mauvais dans le physique et dans le moral. Un honnête homme peut fort bien s'élever contre la superstition et contre le fanatisme : il peut détester la persécution ; il rend service au genre humain s'il répand les principes humains de la tolérance ; mais quel service peut-il rendre s'il répand l'athéisme ? les hommes en seront-ils plus vertueux, pour ne pas reconnaître un Dieu qui ordonne la vertu ? non sans doute. Je veux que les princes et leurs ministres en reconnaissent un, et même un Dieu qui punisse et qui pardonne. Sans ce frein, je les regarderai comme des animaux féroces qui, à la vérité, ne me mangeront pas lorsqu'ils sortiront d'un long repas, et qu'ils digéreront doucement sur un canapé avec leurs maîtresses, mais qui certainement me mangeront, s'ils me rencontrent sous leurs griffes, quand ils auront faim, et qui, après m'avoir mangé, ne croiront pas seulement avoir fait une mauvaise action ; ils ne se souviendront même point du tout de m'avoir mis sous leurs dents quand ils auront d'autres victimes.

L'athéisme était très commun en Italie, aux quinzième et seizième siècles : aussi, que d'horribles crimes à la cour des Alexandre VI, des Jules II, des Léon X ! Le trône pontifical et l'Église n'étaient remplis que de rapines, d'assassinats, et d'empoisonnements. Il n'y a que le fanatisme qui ait produit plus de crimes.

Les sources les plus fécondes de l'athéisme sont, à mon sens, les disputes théologiques. La plupart des hommes ne raisonnent qu'à demi, et les esprits faux sont innombrables. Un théologien dit : Je n'ai jamais entendu et je n'ai jamais dit que des sottises sur les bancs ; donc ma religion est ridicule. Or ma religion est sans contredit la meilleure de toutes ; cette meilleure ne vaut rien ; donc il n'y a point de Dieu. C'est horriblement raisonner. Je dirais plutôt : Donc il y a un Dieu qui punira les théologiens, et surtout les théologiens persécuteurs.

Je sais très bien que je n'aurais pas démontré au Normand de Vire, Letellier, qu'il existe un Dieu qui punit les tyrans, les calomniateurs, et les faussaires, confesseurs des rois. Le coquin, pour réponse à mes arguments, m'aurait fait mettre dans un cul de basse-fosse.

Je ne persuaderai pas l'existence d'un Dieu rémunérateur et vengeur à un juge scélérat, à un barbare avide du sang humain, digne d'expirer sous la main des bourreaux qu'il emploie ; mais je la persuaderai à des âmes honnêtes, et, si c'est une erreur, c'est la plus belle des erreurs.

Venez dans mon couvent, venez reprendre votre ancienne cellule. Je vous conterai l'aventure d'un prêtre constitué en dignité (3), que je regarde comme un athée de pratique, puisque, faisant tout le contraire de ce qu'il enseigne, il a osé employer contre moi, auprès du roi, la plus lâche et la plus noire calomnie. Le roi s'est moqué de lui, et le monstre en est pour son infamie. Je vous conterai d'autres anecdotes : nous raisonnerons, et surtout je vous dirai combien je vous aime.

(1) Par Lagrange, précepteur chez d'Holbach. (G. A.)
(2) Ou plutôt à Desforges-Maillard, qui se donnait pour mademoiselle Malcrais de La Vigne. (G. A.)
(3) Biord, évêque d'Annecy. (G. A.)

5621. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

31 auguste.

Je ne puis qu'approuver le patriotisme de M. Fitz-Gérald, qui veut diminuer, autant qu'il le peut, l'horreur de la Saint-Barthélemi d'Irlande. J'en ferais bien autant, si je le pouvais, de la Saint-Barthélemi de France. Il a raison de citer M. Brooke, qui paraît prouver en effet que les catholiques n'égorgèrent que quarante mille protestants, en comptant les femmes, et les enfants, et les filles qu'on pendait au cou de leurs mères. Il est vrai que, dans la première chaleur de ce saint événement, le parlement d'Angleterre spécifia expressément le massacre de cent cinquante mille personnes ; mais il pouvait avoir été trompé par les plaintes indiscrètes des parents des massacrés. Peut-être on exagérait trop d'un côté, et on diminuait trop de l'autre. La vérité prend d'ordinaire un juste milieu ; et quand nous supposerons qu'il n'y eut qu'environ quatre-vingt-dix mille personnes ou brûlées, ou pendues, ou noyées, ou égorgées pour l'amour de Dieu, nous pourrons nous flatter de ne nous être pas beaucoup écartés du vrai. D'ailleurs je ne suis qu'un simple historien, et il ne m'appartient pas de condamner une action qui, ayant la gloire de Dieu pour objet, avait des motifs si purs et si respectables.

Il est bon pourtant, mon cher ami, que de si grands exemples de charité n'arrivent pas souvent. Il est beau de venger la religion ; mais, pour peu qu'on lui fît de tels sacrifices deux ou trois fois chaque siècle, il ne resterait enfin personne sur la terre pour servir la messe.

Votre correspondant vous envoie, à l'adresse ordinaire, un petit paquet qu'il a reçu pour vous. Je finis tout doucement ma carrière ; mes maux et ma faiblesse augmentent ; il faut que ma patience augmente aussi, et que tout finisse.

5622. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

31 auguste.

Mon cher ange, j'ai montré votre lettre du 25 août, ou d'auguste, au possédé (1). Il vous prie encore de lui renvoyer sa facétie, et donne sa parole de démoniaque qu'il vous renverra la bonne copie au même instant qu'il recevra la mauvaise. Son diable l'a fait raboter sans relâche depuis qu'il fit partir son croquis ; mais il jure, comme un possédé qu'il est, qu'il ne fera jamais paraître l'empereur deux fois ; qu'il s'en donnera bien de garde ; que cela gâterait tout ; que l'empereur n'est en aucune manière *Deus in machina*, puisqu'il est annoncé dès la première scène du premier acte, et qu'il est attendu pendant toute la pièce de scène en scène, comme juge du différend entre le commandant du château et les moines de l'abbaye. S'il paraissait deux fois, la première serait non seulement inutile, mais rendrait la seconde froide et impraticable. C'est uniquement parce qu'on ne connaît point le caractère de l'empereur qu'il doit faire un très grand effet lorsqu'il vient porter à la fin un jugement tel que n'en a jamais porté Salomon. Le bon de l'affaire, c'est que c'est un jardinier qui fait tout ; et cela prouve évidemment qu'il faut cultiver son jardin, comme dit Candide.

Comme cette facétie ne ressemble à rien, Dieu merci, mon possédé croit qu'il faut de la naïveté, que vous appelez familiarité ; et il croit que cette naïveté est quelquefois horriblement tragique.

Ne trouvez-vous pas qu'il y a dans cette pièce du remue-ménage comme dans l'*Écossaise* ? Je suis persuadé que cela vous aura amusés, vous et madame d'Argental, pendant une heure. Il est doux de donner du plaisir, à cent lieues de chez soi, à ceux à qui on est attaché.

Je ne répondrais pas que la police ne fît quelques petites allusions qui pourraient empêcher la pièce d'être jouée ; mais, après tout, que pourra-t-on soupçonner ? que l'auteur a joué l'inquisition sous le nom des prêtres de Pluton ? En ce cas, c'est rendre service au genre humain ; c'est faire un compliment au roi d'Espagne, et surtout au comte d'Aranda ; c'est l'histoire du jour avec toute la bienséance imaginable, et tout le respect possible pour la religion.

Voyez, mon divin ange, ce que votre amitié prudente et active peut faire pour ces pauvres *Guèbres* ; mais je n'ai point abandonné les *Scythes* : ils ne sont pas si piquants que les *Guèbres*, d'accord ; mais, de par tous les diables, ils valent leur prix. La loi porte qu'ils soient rejoués, puisque les histrions firent beaucoup d'argent à la dernière représentation. Les comédiens sont bien insolents et bien mauvais, je l'avoue ; mais il faut obéir à la loi. J'ignore quel est le premier gentilhomme de la loi (2) cette année ; mais en un mot, j'aime les *Scythes*. J'ai envie de finir par les *Corses* ; je suis très fâché qu'on en ait tué cent cinquante d'entrée de jeu ; mais M. de Chauvelin (3) m'a promis que cela n'arriverait plus.

Vous êtes bien peu curieux de ne pas demander les *Droits des hommes et les Usurpations des papes* ; c'est, dit-on, un ouvrage traduit de l'italien, dont un envoyé de Parme doit être très friand.

(1) Voltaire lui-même. (G. A.)
(2) C'est-à-dire de service à la Comédie-Française. (G. A.)
(3) Le marquis. Voyez, sur les affaires de Corse, le chap. XL du *Précis du Siècle de Louis XV*. (G. A.)

Une chose dont je suis bien plus friand, mon cher ange, c'est de vous embrasser avant que je meure. Je suis, à la vérité, un peu sourd et aveugle, mais cela n'y fait rien. Je recommence à voir et à entendre au printemps ; et j'ai grande envie, si je suis en vie au mois de mai, de venir présenter un bouquet à madame d'Argental. Je devais aller cet automne chez l'électeur palatin ; mais je me suis trouvé trop faible pour le voyage. Je me sentirai bien plus fort quand il s'agira de venir vous voir. Il est vrai que je n'y voudrais aucune cérémonie. Nous en raisonnerons quand nous aurons fait les affaires des *Scythes* et des *Guèbres*. Vous êtes charmant de désirer de me revoir ; j'en suis pénétré, et mon culte de dulie en augmente. Je trouve plaisant qu'on ait imaginé que j'irais voir ma Catau, moi âgé de septante-quatre ans! Non, je ne veux voir que vous.

5623. — A M. DE LA MOTTE GEFFRARD.

A Ferney, 3 septembre.

Je suis, monsieur, dans un état si triste, j'éprouve de si longues et de si cruelles maladies, qui sont la suite de ma vieillesse, que je n'ai pu répondre plus tôt à la lettre dont vous m'avez honoré. C'est une grande grâce sans doute, accordée par un grand roi, de permettre qu'on lui érige une statue.

Je trouve l'inscription de M. le comte de Muy fort bonne et fort convenable. Je crois que si je m'avisais d'en faire une (1), il aurait lieu d'être mécontent. Les inscriptions d'ailleurs réussissent rarement dans notre langue. Permettez-moi de vous conseiller d'employer celle de M. de Muy. Vous savez que le mieux est l'ennemi du bien, et de plus il me serait bien difficile de faire ce mieux. Les bons vers sont des coups de hasard, et à mon âge on n'est pas heureux à ce jeu-là.

Comptez que ni ma vieillesse, ni mes maux, ne diminuent rien de l'estime respectueuse avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

5624 — A M. DE CHABANON.

9 septembre.

Mon cher ami, mon cher confrère, il y a tantôt deux mois que je n'ai écrit à personne. J'avais fait un travail forcé qui m'a rendu longtemps malade. Mais, en ne vous écrivant point, je ne vous ai pas oublié, et je ne vous oublierai jamais.

Vous avez eu tout le temps de coiffer *Eudoxie*, et je m'imagine qu'à présent c'est une dame des mieux mises que nous ayons. Pour *Pandore*, je ne vous en parle point. Notre Orphée (2) a toujours son procès à soutenir, et son père mourant à soigner. Il n'y a pas moyen de faire de la musique dans de telles circonstances. Est-il vrai que celle du *Huron* soit charmante? Elle est d'un petit Liégeois (3) que vous avez peut-être vu à Ferney. J'ai bien peur que l'opéra-comique ne mette un jour au tombeau le grand opéra-tragique. Mais relevez donc la vraie tragédie, qui est, dit-on, anéantie à Paris. On dit qu'il n'y a pas une seule actrice supportable. Je m'intéresse toujours à ce maudit Paris, du bord de mon tombeau.

On dit que l'oraison funèbre (4) de notre ami Jean-George est un prodige de ridicule ; et, pendant qu'il la débitait, on lui criait : Finissez donc! C'est un terrible Welche que ce Jean-George. On dit qu'il est pire que son frère. Les Pompignan ne sont pas heureux. Je n'ai point vu la pièce ; mais on m'en a envoyé de petits morceaux qui sont impayables.

J'ai lu une brochure assez curieuse, intitulée les *Droits des hommes et les Usurpations des autres*. Il s'agit des usurpations de notre saint-père le pape sur la suzeraineté du royaume de Naples, sur Ferrare, sur Castro et Ronciglione, etc., etc. Si vous êtes curieux de la lire, je vous l'enverrai, pourvu que vous me donniez une adresse. Adieu, mon cher ami, aimez toujours le vieux solitaire, qui vous aimera jusqu'au temps où l'on n'aime personne.

5625. — A MADAME DE HORN.

Au château de Ferney, 12 septembre (5).

Madame, j'irai bientôt rejoindre le héros votre père, et je lui apprendrai avec indignation l'état où est sa fille. J'ai eu l'honneur de vivre beaucoup avec lui ; il daignait avoir de la bonté pour moi. C'est un des malheurs qui m'accablent dans ma vieillesse, de voir que la fille du héros de la France n'est pas heureuse en France. Si j'étais à votre place, j'irais me présenter à madame la duchesse de Choiseul. Mon nom me ferait ouvrir les portes à deux battants, et madame la duchesse de Choiseul, dont l'âme est juste, noble et bienfaisante, ne laisserait pas passer une telle occasion de faire du bien. C'est le meilleur conseil que je puisse vous donner, et je suis sûr du succès quand vous parlerez. Vous m'avez fait, sans doute, trop d'honneur, madame, quand vous avez pensé qu'un vieillard moribond, persécuté et retiré du monde, serait assez heureux pour servir la fille de M. le maréchal de Saxe. Mais vous m'avez rendu justice, en ne doutant pas du vif intérêt que je dois prendre à la fille d'un si grand homme. J'ai l'honneur d'être avec respect, madame, votre, etc.

5626. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

Ferney, 12 septembre (1).

Daignez-vous, madame, vous souvenir de ce vieux solitaire qui prenait la liberté de vous appeler son papillon philosophe? Vous souvenez-vous encore que vous lui parlâtes d'un musicien (2) que vous protégiez beaucoup, et dont vous disiez des choses merveilleuses? Continuez-vous à le protéger, et fait-il toujours de bonne musique? Faites-moi la grâce, madame, de répondre à cette question. Faites-moi encore une autre grâce, c'est de me garder le plus profond secret : le joli papillon pourrait bien le laisser échapper, mais la philosophe le gardera.

J'ignore, madame, ce que vous faites et où vous êtes, si vous tirez des perdrix ou si vous faites mieux. Avez-vous un fusil à la main ou une flèche de l'Amour? Quelque train de vie que vous ayez pris, je m'intéresserai toujours à vous avec le plus sincère respect et l'attachement que vous inspirez à quiconque a eu le bonheur de vous connaître. Le malade V.

5627. — A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

Au château de Ferney, ce 13 septembre.

Mon très illustre et très aimable confrère, que j'aimerai tant que je vivrai, si vous vous portez bien, si vous êtes libre d'affaires, il faut que vous sachiez qu'il y a un Bury qui croit avoir fait une *Histoire de Henri IV*. Il court une critique (3) de cette histoire, qui fait une très grande impression par le style audacieux et tranchant dont elle est écrite, et par les fautes qu'elle relève ; mais il y a bien autant de fautes dans la critique que dans l'histoire. L'auteur de la critique est visiblement un huguenot, qui ne relève les erreurs de Bury que sur ce qui regarde les huguenots. Cet auteur s'appelle La Beaumelle ; il demeure au Carlat, dans le pays de Foix, patrie de Bayle, dont il n'est pas assurément concitoyen. Voici comme il parle du roi dans son libelle, page 24 : « Je voudrais que ceux qui publient des Vies particulières » des princes ne craignissent point de nous ennuyer en nous » apprenant comment ils furent élevés. Par exemple, je vois » avec un charme infini, dans l'*Histoire du Mogol*, que le » petit-fils (4) de Shah-Abbas fut bercé pendant sept ans par » des femmes ; qu'ensuite il fut bercé pendant huit ans par » des hommes ; qu'on l'accoutuma de bonne heure à s'adorer » lui-même, et à se croire formé d'un autre limon que ses » sujets ; que tout ce qui l'environnait avait ordre de lui » épargner le pénible soin d'agir, de penser, de vouloir, et » de le rendre inhabile à toutes les fonctions du corps et de » l'âme ; qu'en conséquence un prêtre le dispensait de la fa- » tigue de prier de sa bouche le grand Etre ; que certains » officiers étaient préposés pour lui *mâcher noblement*, comme » dit Rabelais, le peu de paroles qu'il avait à prononcer. » Voici maintenant comme ce maraud parle de vous, page 30 : « Du reste, il a copié cette faute de M. le président Hénault, » guide peu sûr, abréviateur infidèle, hasardeux dans ses » anecdotes ; trop court sur les grands événements pour être » lu avec utilité ; trop long sur des minuties pour être lu » sans ennui ; trop attentif à ramasser tout ce qui est étran- » ger à son sujet, tout ce qui l'éloigne de son but, pour ob-

(1) La Motte Geffrard avait demandé à Voltaire une inscription pour la statue pédestre que le bailli d'Aulan, gouverneur de l'île de Ré, avait érigée à Louis XV dans cette île. (*Beuchot.*)

(2) La Borde. (G. A.)

(3) Grétry. (G. A.)

(4) L'oraison funèbre de la reine prononcée le 11 août. (G. A.)

(5) Ma grand'mère (Aurore de Saxe, comtesse de Horn) se trouva réduite à une petite pension de la dauphine, qui même manqua tout à coup un beau jour. Ce fut à cette occasion qu'elle écrivit à Voltaire, et qu'il lui répondit une lettre charmante, dont elle se servit auprès de la duchesse de Choiseul. (*George Sand.*)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(2) Grétry. (G. A.)

(3) *Examen de la nouvelle Histoire de Henri IV, par M. de Bury.* (G. A.)

(4) Louis XV, petit-fils de Louis XIV. (G. A.)

» tenir grâce sur les réticences affectées, sur les négligences » de son style, sur les omissions de faits importants, sur la » confusion qui règne dans ses dates ; auteur estimable pour- » tant, sinon par l'exécution, du moins par le projet, mais » fort inférieur à Marcel (1), quoiqu'il l'ait fait oublier. »

C'est ce même La Beaumelle qui, dans ses ***Mémoires de Maintenon***, insulte toutes les grandes maisons du royaume, et prodigue le mensonge et la calomnie avec l'audace qu'un historien fidèle n'aurait jamais, et que quelques sots ont prise pour la noble hardiesse de la vérité. Je sais qu'il fait actuellement une ***Histoire de Henri IV***, dans laquelle il essaie de vous réfuter sur plusieurs points. Cet homme a de l'esprit et de la lecture, un style violent, mais serré et ferme, qui éblouit le lecteur ; il est protégé par deux ou trois dames qui ont été élevées à Saint-Cyr, et dont il tient les ***Lettres de madame de Maintenon***, qu'il a fait imprimer. Le roi, instruit de l'insolence de cet homme, qui a été prédicant à Genève, lui a fait défense, par M. de Saint-Florentin, d'exercer son talent de médire. Cette défense lui a été signifiée par le commandant du pays de Foix.

Mon zèle et mon amitié ne m'ont pas permis de vous laisser ignorer ce qui intéresse également la vérité, la nation et vous. Je vous crois à portée de faire un usage utile de tout ce que je vous mande ; je m'en remets à votre sagesse, et je vous prie de me continuer une amitié qui fait la consolation de ma vie.

Je vous prie, mon cher et illustre confrère, de dire à madame du Deffand qu'elle sera toujours dans mon cœur.

5628. — A M. RICHARD.

A Ferney, 13 septembre.

Je vous dois, monsieur, une réponse depuis deux mois. Je suis de ceux que leurs mauvaises affaires empêchent de payer leurs dettes à l'échéance. La vieillesse et les maladies qui m'accablent sont mon excuse auprès de mes créanciers. Il n'y en a point, monsieur, que j'aime mieux payer que vous.

Il y a des ouvrages bien meilleurs que les miens, qui pourront contribuer à donner au génie espagnol la liberté qui lui a manqué jusqu'à présent. Le ministre (2) à qui toute l'Europe, excepté Rome, applaudit, favorise cette précieuse liberté, et encouragera les beaux-arts, après avoir fait naître les arts nécessaires.

Je vous félicite, monsieur, de vivre dans le plus beau pays de la nature, où ceux qui se contentaient de penser commencent à oser parler, et où l'inquisition cesse un peu d'écraser la nature humaine.

5629. — A M. THIERIOT.

A Ferney, 15 septembre.

Ma foi, mon ami, tout le monde est charlatan ; les écoles, les académies, les compagnies les plus braves, ressemblent à l'apothicaire Arnould, dont les sachets guérissent toute apoplexie dès qu'on les porte au cou, et à M. Le Lièvre, qui vend son baume de vie à force gens qui en meurent.

Les jésuites eurent, il y a quelques années, un procès avec les droguistes de Paris, pour je ne sais quel élixir qu'ils vendaient fort cher, après avoir vendu de la grâce suffisante qui ne suffisait point, tandis que les jansénistes vendaient de la grâce efficace qui n'avait point d'efficacité. Ce monde est une grande foire où chaque Polichinelle cherche à s'attirer la foule ; chacun enchérit sur son voisin.

Il y a un sage dans notre petit pays qui a découvert que les âmes des puces et des moucherons sont immortelles, et que tous les animaux ne sont nés que pour ressusciter. Il y a des gens qui n'ont pas ces hautes espérances ; j'en connais même qui ont peine à croire que les polypes d'eau soient des animaux. Ils ne voient, dans ces petites herbes qui nagent dans des mares infectes, rien autre chose que des herbes qui repoussent, comme toute autre herbe, quand on les a coupées. Ils ne voient point que ces herbes mangent de petits animaux, mais ils voient ces petits animaux entrer dans la substance de l'herbe, et la manger.

Les mêmes incrédules ne pensent pas que le corail soit un composé de petits pucerons marins. Feu M. de La Faye disait qu'il ne se souciait nullement de savoir à fond l'histoire de tous ces gens-là, et qu'il ne fallait pas s'embarrasser des personnes avec qui on ne peut jamais vivre.

Mais nous avons d'autres génies bien plus sublimes ; ils vous créent un monde aussi aisément que l'abbé de Lattaignant fait une chanson ; ils se servent pour cela de machines qu'on n'a jamais vues : d'autres viennent ensuite, qui vous peuplent ce monde par attraction. Un songe-creux de mon voisinage a imprimé sérieusement qu'il jugeait que notre monde devait durer tant qu'on ferait des sytèmes, et que, dès qu'ils seraient épuisés, ce monde finirait ; en ce cas, nous en avons encore pour longtemps.

Vous avez très grande raison d'être étonné que, dans l'***Homme aux quarante écus***, on ait imputé au grand calculateur Harvey le système des œufs ; il est vrai qu'il y croyait ; et même il y croyait si bien, qu'il avait pris pour sa devise ces mots : ***Tout vient d'un œuf***. Cependant, en assurant que les œufs étaient le principe de toute la nature, il ne voyait, dans la formation des animaux, que le travail d'un tisserand qui ourdit sa toile. D'autres virent ensuite, dans le fluide de la génération, une infinité de petits vermisseaux très sémillants ; quelques temps après on ne les vit plus ; ils sont entièrement passés de mode. Tous les systèmes sur la manière dont nous venons au monde ont été détruits les uns par les autres ; il n'y a que la manière dont on fait l'amour qui n'a jamais changé.

Vous me demandez, à propos de tous ces romans, si dans le Recueil du Lapon, qu'on vient d'imprimer à Lyon (1), on a imprimé ces lettres si étonnantes où l'on proposait de percer un trou jusqu'au centre de la terre, d'y bâtir une ville latine, de disséquer des cervelles de Patagons pour connaître la nature de l'âme, et d'enduire les corps humains de poix-résine pour conserver la santé ; vous verrez que ces belles choses sont très adoucies et très déguisées dans la nouvelle édition. Ainsi il se trouve qu'à la fin du compte c'est moi qui ai corrigé l'ouvrage.

Ridiculum acri
Fortius et melius magnas plerumque secat res. (Hor., lib. I.)

Ce qu'on imprime sous mon nom me fait un peu plus de peine ; mais que voulez-vous, je ne suis pas le maître. M. l'apothicaire Arnould peut-il empêcher qu'on ne contrefasse ses sachets ? Adieu. ***Qui bene latuit bene vixit.***

5630. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 septembre.

Voici, mon cher ange, un Tronchin (2), un philosophe, un homme d'esprit, un homme libre, un homme aimable, un homme digne de vous et de madame d'Argental, un des ci-devant vingt-cinq rois de Genève, qui s'est démis de sa royauté, comme la reine Christine, pour vivre en bonne compagnie.

Je tiens ma parole à mes anges. Je reçus leur paquet hier, et j'en fais partir un autre aujourd'hui. On juge plus à son aise quand il n'y a point de ratures, point d'écriture différente, point de renvois, point de petits brimborions à rajuster, et qui dispersent toutes les idées. J'ai appris enfin le véritable secret de la chose, c'est que cette facétie est de feu M. Desmahis, jeune homme qui promettait beaucoup, et qui est mort à Paris de la poitrine, au service des dames. Il faisait des vers naturels et faciles, précisément comme ceux des ***Guèbres***, et il était fort pour les tragédies bourgeoises. Celle-ci est à la fois bourgeoise et impériale. Enfin Desmahis est l'auteur de la pièce ; il est mort, il ne nous dédira pas.

Le possédé, ayant été exorcisé par vous, a beaucoup adouci son humeur sur les prêtres. L'empereur en faisait une satire qui n'aurait jamais passé. Il s'explique à présent d'une façon qui serait très fort de mise en chancellerie. Je commence à croire que la pièce peut passer, surtout si elle est de Desmahis ; en ce cas, la chose sera tout à fait plaisante.

Si les ***Guèbres*** sont bien joués, ils feront un beau fracas ; il y a des attitudes pour tout le monde.

A genoux, mes enfants, (Act. V, sc. v.)

doit faire un grand effet, et la déclaration de César n'est pas de paille.

Melpomène avait besoin d'un habit neuf ; celui-ci n'est pas de la friperie.

Que cela vous amuse, mon cher ange, c'est là mon grand but ; vous êtes tous deux mon parterre et mes loges.

5631. — A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Ferney, 16 septembre.

Je reconnais, monsieur, la justesse de votre esprit et la

(1) Avocat et chronologiste, mort en 1708. (G. A.)
(2) D'Aranda. (G. A.)

(1) Les *OEuvres de Maupertuis*, en quatre volumes. (G. A.)
(2) Jacob Tronchin. (G. A.)

bonté de votre cœur dans la lettre dont vous m'honorez. J'ai toujours pensé que les athées étaient de très mauvais raisonneurs, et que cette malheureuse philosophie n'est pas moins dangereuse qu'absurde. La plupart des hommes, et encore plus des dames, jugent sans réfléchir, et parlent sans penser. Une femme, dirigée par un janséniste, croit que c'est être athée que de nier la grâce efficace, comme les dévotes des jésuites accusaient d'athéisme ceux qui doutaient de la grâce versatile. Je suis persuadé qu'actuellement les dévotes de Rome regardent le roi de France, le roi d'Espagne, le roi de Naples, et le duc de Parme, comme de francs athées (1).

Le monde est rempli d'automates qui ne méritent pas qu'on leur parle. Le nombre des sages sera toujours extrêmement petit. Vous êtes non seulement, monsieur, de ce petit nombre des élus, mais encore du plus petit nombre des bienfaisants. Pour moi, à qui mon âge et mes maladies ne laissent que peu de temps à vivre, je serai jusqu'au dernier moment de ma vie au nombre, non moins petit, des reconnaissants.

5632. — A M. BORDES.

16 septembre.

Mon cher correspondant, si les ouvrages gais guérissent les vapeurs, il faut vous dire : *Médecin, guéris-toi toi-même*; vous êtes à la source des remèdes. Qui fait, quand il le veut, des choses plus gaies, plus agréables, plus spirituelles que vous?

Il est très vrai que Jean-Jacques a mis tous ses petits bâtards à l'hôpital. Je suis fort aise qu'il fasse une fin, et que la sorcière termine ses amours en épousant son sorcier (2). Je ne croyais pas qu'il y eût dans le monde quelqu'un qui fût fait pour Jean-Jacques.

Il est bien vrai que j'avais promis, il y a trois mois, à l'électeur palatin, d'aller lui faire ma cour; mais ma détestable santé m'a privé de cet honneur et de ce plaisir.

Je n'ai point entendu parler des prétendues faveurs du parlement de Paris. J'ai un neveu actuellement conseiller à la Tournelle, qui ne m'aurait pas laissé ignorer tant de bontés. On ne fait pas toujours ce dont on serait capable.

Je vous embrasse de tout mon cœur, mon cher ami; portez-vous bien. J'espère recevoir encore quelques amusettes pour vous.

5633. — A M. DE LA TOURETTE.

A Ferney, 18 septembre.

Vous allez vous réjouir, monsieur, et vous faites fort bien. On ne peut mieux prendre son temps pour aller voir le pape, que lorsqu'on lui donne des nasardes en lui baisant les pieds. Je ne suis lié à présent avec personne en Italie, et je me suis retranché presque toutes mes correspondances. Il n'y a peut-être que deux personnes à qui je pourrais écrire : l'une est le marquis Beccaria, à Milan; l'autre, le marquis Albergati, à Vérone. Celui-là joue la comédie tant qu'il peut, et est, dit-on, bon acteur. Si vous voulez, je leur écrirai, et je me vanterai d'avoir l'honneur de vous connaître. J'attends sur cela vos ordres. Pour moi, je ne dois attendre de Rome que des excommunications. Vous recevrez plus de bénédictions des dames que du pape. Vous entendrez de la belle musique, qui n'est plus faite pour mes oreilles dures; vous verrez de beaux tableaux dont mes yeux affaiblis ne pourraient plus juger; et vous rencontrerez des Arlequins en soutane, qui ne me feraient plus rire.

Je vous souhaite un bon voyage. J'ai l'honneur d'être avec les sentiments les plus respectueux et les plus tendres, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. Je présente mes respects à toute votre famille.

5634. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 septembre.

Il y a un Tronchin, mon cher ange, qui, lassé des tracasseries de son pays, va voyager à Paris et à Londres, et qui n'est pas indigne de vous. Il a souhaité passionnément de vous être présenté et je vous le présente. Il doit vous remettre deux paquets qu'on lui a donnés pour vous. Je crois qu'ils sont destinés à cette pauvre sœur (3) d'un brave marin tué en Irlande, laquelle fit, comme vous savez, un petit voyage sur terre (1), presque aussi funeste que celui de son frère sur mer. Apparemment qu'on a voulu la dédommager un peu de ses pertes, et qu'on a cru qu'avec votre protection elle pourrait continuer plus heureusement son petit commerce. Je crois qu'il y a un de ces paquets venu d'Italie, car l'adresse est en italien; l'autre est avec une sur-enveloppe à M. le duc de Praslin.

Pour le paquet du petit Desmahis, je le crois venu à bon port; il fut adressé il y a quinze jours à l'abbé Arnaud, et je vous en donnai avis par une lettre particulière.

Je crois notre pauvre père Thoulier, dit l'abbé d'Olivet, mort actuellement (2), car, par mes dernières lettres, il était à l'agonie. Je crois qu'il avait quatre-vingt-quatre ans. Tâchez d'aller par delà, vous et madame d'Argental, quoique, après tout, la vieillesse ne soit pas une chose aussi plaisante que le dit Cicéron.

Vous devez actuellement avoir Lekain à vos ordres. C'est à vous à voir si vous lui donnerez le commandement du fort d'Apamée (3), et si vous croyez qu'on puisse tenir bon dans cette citadelle contre les sifflets. Je me flatte, après tout, que les plus dangereux ennemis d'Apamée seraient ceux qui vous ont pris, il y a cent ans, Castro et Ronciglione (4); mais, supposé qu'ils dressassent quelque batterie, n'auriez-vous pas des alliés qui combattraient pour vous? Je m'en flatte beaucoup, mais je ne suis nullement au fait de la politique présente; je m'en remets entièrement à votre sagesse et à votre bonne volonté.

Je n'ai point vu le chef-d'œuvre d'éloquence de l'évêque du Puy (5); je sais seulement que les bâillements se faisaient entendre à une lieue à la ronde.

Dites-moi pourquoi, depuis Bossuet et Fléchier, nous n'avons point eu de bonne oraison funèbre? est-ce la faute des morts ou des vivants? les pièces qui pèchent par le sujet et par le style sont d'ordinaire sifflées.

Auriez-vous lu un *Examen de l'Histoire d'Henri IV*, écrite par un Bury? Cet *Examen* fait une grande fortune parce qu'il est extrêmement audacieux, et que, si le temps passé y est un peu loué, ce n'est qu'aux dépens du temps présent. Mais il y a une petite remarque à faire, c'est qu'il y a beaucoup plus d'erreurs dans cet *Examen* que dans l'*Histoire d'Henri IV*. Il y a deux hommes bien maltraités dans cet *Examen* : l'un est le président Hénault en le nommant, et l'autre que je n'ose nommer (6). Le peu de personnes qui ont fait venir cet *Examen* à Paris en paraissent enthousiasmées; mais, si elles savaient avec quelle impudence l'auteur a menti, elles rabattraient de leurs louanges.

Adieu, mon cher ange; adieu, la consolation de ma très languissante vieillesse.

5635. — A M. HENNIN.

Dimanche au matin, 25 septembre.

Je vous remercie de tout mon cœur, monsieur, du bon gros paquet que vous avez bien voulu me faire tenir. Je vous demande encore une autre grâce, et même deux. La première est de me dire comment on écrit à ce brave jurisconsulte (7) qui est devenu à peu près premier ministre à Naples, et qui soutient si bien les droits de la couronne contre Rezzonico.

La seconde est de vouloir bien me dire si les enfants de France ne sont précisément entre les mains des femmes que jusqu'à l'âge de sept ans. Ces sept ans sont-ils comptés à six ans et un jour, comme la majorité à treize ans et un jour? Vous devez savoir cela sur le bout de votre doigt, vous qui êtes de Versailles.

Avez-vous lu l'*Examen de l'Histoire d'Henri IV*, imprimé à Genève chez Philibert? On y dit que le petit-fils du grand Shah-Abbas a été bercé pendant sept ans par les femmes et huit ans par les hommes, pour en faire un automate. On y dit encore plus de mal du président Hénault, en le nommant par son nom. Il serait mieux de savoir le nom de l'auteur bénévole.

Adieu, monsieur; je vous embrasse de tout mon cœur. Vous avez beau faire et beau dire, le roi de Pologne restera toujours roi de Pologne, et moi je resterai toujours votre très attaché pour le peu de temps que j'ai à végéter.

---

(1) Ils avaient tous chassé les jésuites. (G. A.)
(2) J.-J. Rousseau venait d'épouser à Bourgoin Thérèse Levasseur. (G. A.)
(3) Madame Le Jeune, sœur de Thurot. (G. A.)

(1) Voyez la lettre à d'Argental des mois de décembre 1768 et janvier 1767. (G. A.)
(2) Il mourut le 8 octobre. (G. A.)
(3) Voyez les *Guebres*. (G. A.)
(4) Voyez, tome V, les *Droits des hommes*, etc. (G. A.)
(5) L'oraison funèbre de la reine. (G. A.)
(6) Louis XV. (G. A.)
(7) Bernard Tanucci. (G. A.)

5636. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 26 septembre.

Je prends le parti, monseigneur, de vous envoyer quelques feuilles de la nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*, avant qu'elle soit achevée. Non seulement je vous dois des prémices, mais je dois vous faire voir la manière dont j'ai parlé de vous et de M. le duc d'Aiguillon. Vous me reprochâtes de n'avoir point fait mention de l'affaire de Saint-Cast; il ne s'agissait alors que du règne de Louis XIV, et les principaux événements qui ont suivi ce beau siècle n'étaient traités que sommairement. Je ne pouvais entrer dans aucun détail, et mon principal but étant de peindre l'esprit et les mœurs de la nation, je n'avais point traité les opérations militaires; mais, donnant dans cette édition nouvelle un *Précis du Siècle de Louis XV*, je me fais un plaisir, un devoir et un honneur de vous obéir.

Peut-être l'importance des derniers événements fera passer à la postérité cet ouvrage, qui ne mériterait pas ses regards par son style trop simple et trop négligé. Du moins les nations étrangères le demandent avec empressement, et les libraires leur ont déjà vendu toute leur édition par avance. Ce sera une grande consolation pour moi, si la justice que je vous ai rendue, et la circonspection avec laquelle j'ai parlé sur d'autres objets, sans blesser la vérité, peuvent trouver grâce devant vous et devant le public. La gloire, après tout, est l'unique récompense des belles actions; tous les autres avantages passent, ou même sont mêlés d'amertume : la gloire reste, quand elle est pure.

J'ai beaucoup envié le bonheur qu'a eu madame Denis de vous renouveler ses hommages à Paris. J'ai cru que dans la résolution que j'ai prise de vivre avec moi-même, et de n'être plus l'aubergiste de tous les voyageurs de l'Europe, une Parisienne eût trop souffert en partageant ma solitude.

Je me suis dépouillé d'une partie de mon bien, pour la rendre heureuse à Paris. J'ai pensé qu'à l'âge de près de soixante-quinze ans, assujetti par mes maladies à un régime qui ne convient qu'à moi, et condamné par la nature à la retraite, je ne devais pas faire souffrir les autres de mon état.

Les médecins m'avaient conseillé les eaux de Barèges, je ne sais pas trop pourquoi. Je n'ai point les maladies de Lekain, qui y est allé par leur ordre. Je n'espère point guérir, puisqu'il faudrait changer en moi la nature; mais j'aurais fait volontiers le voyage pour être à portée de vous faire ma cour. J'aurais été consolé du moins en vous présentant encore, avant de mourir, mon tendre et respectueux attachement; c'est un avantage dont j'ai été malheureusement privé. Il ne me reste qu'à vous souhaiter une vie aussi heureuse et aussi longue qu'elle a été brillante. Je me flatte que vous daignerez toujours me conserver des bontés auxquelles vous m'avez accoutumé pendant plus de quarante années.

Notre doyen (1) de l'Académie française va mourir, s'il n'est déjà mort. J'espère que le nouveau doyen sera plus alerte que lui, quand il aura quatre-vingt-cinq ans comme le sous-doyen.

Agréez, monseigneur, mon respect, mon dévouement inviolable, et mes souhaits ardents pour votre conservation comme pour vos plaisirs.

5637. — A M. LE PRÉSIDENT HENAULT.

Ferney, 28 septembre.

Mon cher et illustre confrère, j'ai reçu vos deux lettres, dont l'une rectifie l'autre. Vivez, et portez-vous bien. Le cardinal de Fleury avait, à votre âge, une tête capable d'affaires; Huet, Fontenelle, ont écrit à quatre-vingts ans. Il y a de très beaux soleils couchants; mais couchez-vous très tard.

Laissons là l'éloquent Bossuet et son *Histoire* prétendue *universelle*, où il rapporte tout aux Juifs, où les Perses, les Egyptiens, les Grecs, et les Romains, sont subordonnés aux Juifs, où ils n'agissent que pour les Juifs. On en rit aujourd'hui; mais ce n'est pas des Juifs dont il est question ici, c'est de vous. J'avais déjà prévenu plusieurs de mes amis, qui m'ont pressé de leur faire parvenir cet *Examen de l'histoire d'Henri IV*, duquel il y a déjà trois éditions. Je l'ai envoyé chargé de mes notes, dans lesquelles je fais voir qu'il y a presque autant d'erreurs dans l'*Examen* que dans le livre examiné. L'erreur que j'ai le plus relevée est celle où il tombe à votre égard. Vous connaissez mon amitié et mon estime également constantes. Vous pensez bien que je n'ai pas vu de sang-froid une telle injustice. J'avais même préparé une dissertation pour être envoyée à tous les journaux; mais j'ai été arrêté par l'assurance qu'on m'a donnée que c'est un marquis de Belloste (1) qui est l'auteur de l'ouvrage. On dit qu'en effet il y a un homme de ce nom en Languedoc. Je ne connaissais que les pilules de Belloste, et point de marquis si profond et en même temps si fautif dans l'histoire de France. Si c'est lui qui est le coupable, il ne convient pas de le traiter comme un La Beaumelle; il faut le faire rougir poliment de son tort. J'avoue que j'ai cru reconnaître le style, les phrases de ce La Beaumelle, son ton décisif, son audace à citer à tort et à travers, son tour d'esprit, ses termes favoris. Il se peut qu'il ait travaillé avec M. de Belloste. Je fais ce que je puis pour m'en éclaircir.

Il y a une chose très curieuse et très importante sur laquelle vous pourriez m'instruire avant que j'ose être votre champion; c'est à vous de me fournir des armes. Le marquis vrai ou prétendu assure qu'aux premiers états de Blois les députés des trois ordres déclarèrent, avec l'approbation du roi, de Catherine, et du duc d'Alençon, *que les parlements sont des états-généraux au petit pied.* Il ajoute qu'il est étrange qu'aucun historien n'ait parlé d'un fait si public. Il vous serait aisé de faire chercher dans la Bibliothèque du roi s'il reste quelque trace de cette anecdote, qui semblerait donner quelque atteinte à l'autorité royale. C'est une matière très délicate, sur laquelle il ne serait pas permis de s'expliquer sans avoir des cautions sûres.

Parmi les fautes qui règnent dans cet *Examen*, il faut avouer qu'on trouve des recherches profondes. Il est vrai qu'il suffit d'avoir lu des anecdotes pour les copier; mais enfin cela tient lieu de mérite auprès de la plupart des lecteurs, séduits d'ailleurs par la licence et par la satire. La plupart des gens lisent sans attention; très peu sont en état de juger. C'est ce qui donne une assez grande vogue à ce petit ouvrage. Il me paraît nécessaire de le réfuter. J'attendrai vos instructions et vos ordres; et si vous chargez un autre que moi de combattre sous vos drapeaux, je n'aurai point de jalousie, et je n'en aurai pas moins de zèle.

Ce qui affaiblit beaucoup mes soupçons sur La Beaumelle, c'est qu'il ne dit point de mal de moi. Quel que soit l'auteur, je persiste à croire qu'une réfutation est nécessaire. Je pense qu'en fait d'ouvrage de génie il ne faut jamais répondre aux critiques, attendu qu'on ne peut disputer des goûts; mais en fait d'histoire il faut répondre, parce que, lorsqu'on m'accuse d'avoir menti, il faut que je me lave. Le révérend père Nonnotte m'a accusé auprès du pape d'avoir menti, en soutenant que Charlemagne n'avait jamais donné Ravenne au pape. Mon bon ange a découvert une lettre par laquelle Charlemagne institue un gouverneur dans Ravenne. Me voilà lavé, mais non absous. J'espère que le révérend père Nonnotte n'empêchera pas qu'on ne nomme bientôt un gouverneur dans Castro.

A propos de Castro, j'ai envoyé à madame du Deffand des anecdotes très curieuses, touchant les droits de sa sainteté (2). C'est à un Vénitien que nous en sommes redevables. Cela n'est peut-être pas trop amusant pour une dame de Paris; il n'y a point là d'esprit, point de traits saillants; mais vous y trouverez des particularités aussi vraies qu'intéressantes. Les yeux s'ouvrent dans toute l'Europe. Il s'est fait une révolution dans l'esprit humain qui aura de grandes suites. Puissions-nous, vous et moi, en être témoins! Comptez que rien ne peut diminuer l'estime infinie et le tendre attachement que je vous ai voués pour le reste de ma vie.

5638. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 septembre.

Le possédé cède toujours à vos exorcismes, et voici une preuve, mon divin ange, de la docilité du jeune étourdi. Il est d'accord avec vous sur presque tous les points, et il vous prie très instamment de faire porter sur le corps de l'ouvrage les changements que vous avez eu la bonté d'indiquer. Il sera très aisé de les mettre proprement à leur place. Je vous prierai de laisser prendre une copie à madame Denis, qui est engagée au secret, et qui le gardera comme vous.

Je crois que la pièce est faite pour avoir un prodigieux succès, grâce à ces illusions mêmes que je crains; et je pense en même temps que la pièce est assez sage pour qu'on puisse la jouer, malgré les inductions qu'on en peut tirer. Cela dépendra absolument de la bonne volonté du censeur, ou du magistrat que le censeur se croira peut-être obligé de consulter.

(1) Ou plutôt notre sous-doyen d'Olivet. (G. A.)

(1) Voyez la lettre à Hénault du 17 octobre. (G. A.)

(2) Les *Droits des hommes et les Usurpations des papes*. (G. A.)

Et fin, après qu'on a joué le *Tartufe* et *Mahomet*, il ne faut désespérer de rien. On pourra mettre un jour Caïphe et Pilate sur la scène; mais, avant que cette négociation soit consommée, il faut bien que Lekain paraisse un peu en Scythe; cela est juste, c'est une attention qu'il me doit; et, quoique les comédiens soient presque aussi ingrats que des prêtres, ils ne peuvent me priver d'un droit que j'ai acquis par cinquante ans de travaux.

Je me mets aux pieds de madame d'Argental.

A propos, vraiment oui je pense comme vous sur l'Académie et sur La Harpe, sans même avoir vu l'ouvrage couronné (1).

5639. — A M. HENNIN.

A Ferney, samedi au soir.

Mon très aimable et très cher résident, voici un paquet qu'on m'adresse. Il me semble que M. votre frère peut beaucoup dans cette affaire : il s'agit des vivants et des morts (2), ils vous auront tous obligation. Pour moi, tant que je serai au nombre des vivants, je vous serai bien tendrement attaché.

5640. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 30 septembre.

Si madame Papillon-Philosophe garde les secrets aussi bien que les paquets, je me confesserai à elle à Pâques. Non, madame, mon cœur n'a pas renoncé au genre humain, dont vous êtes une très aimable partie. Je suis vieux, malade, et dégoûtant, mais je ne suis point du tout dégoûté; et vous seule, madame, me réconcilierez avec le monde.

Voici le secret dont il s'agit. Madame Denis m'a mandé qu'un jeune homme a tourné en opéra-comique (3) un certain conte intitulé l'*Education d'un Prince*. Je n'ai point vu cette facétie, mais elle prétend qu'elle prête beaucoup à la musique. J'ai songé alors à votre protégé (4), et j'ai cru que je vous ferais ma cour en priant madame Denis d'avoir l'honneur de vous en parler. Tout ce que je crains, c'est qu'elle ne se soit déjà engagée. Ne connaissant ni la pièce ni les talents des musiciens, j'ai saisi seulement cette occasion pour vous renouveler mes hommages. L'état triste où je suis ne me permet guère de m'amuser d'un opéra-comique. Il y a loin entre la gaieté et moi; mais mon respectueux attachement pour vous, madame, ne vieillira jamais, et rien ne contribuera plus à me faire supporter ma très languissante vie que la continuation de vos bontés.

J'ignore en quel endroit M. le chevalier de Pezay prend actuellement le bain avec Zélis (5). S'il est toujours baigné depuis qu'il vous remit cette affaire entre les mains, il doit être fort affaibli.

Vous tirez toujours des perdrix, sans doute, et vous n'êtes pas une personne à tirer votre poudre aux moineaux. Rassemblez le plus de plaisirs que vous pourrez, et soyez heureuse autant que vous méritez de l'être. Agréez, madame, mon tendre respect.

5641. — A MADAME LA COMTESSE DE SAINT-POINT.

Au château de Ferney, 1er octobre.

J'ai reçu presque en même temps, madame, la lettre dont vous m'honorez, et les fromages que M. votre fils (6) veut bien m'envoyer. Il m'accable de présents, et il me fait rougir de ne pouvoir reconnaître tant de bontés. J'habite un pays qui a l'air du paradis terrestre, mais qui, en effet, est maudit de Dieu, et qui ne produit rien d'agréable. Un des plus grands plaisirs qui m'y aient consolé a été d'y voir M. votre fils; mais c'est un plaisir dont j'ai joui trop peu de temps. Si ma vieillesse et ma mauvaise santé me l'avaient permis, je lui aurais certainement rendu sa visite. J'aurais été charmé de vous faire ma cour. J'ai l'honneur d'être avec respect, madame, etc.

5642. — A M. DE LALANDE.

1er octobre.

Les intendants, monsieur, sont faits, à ce que je vois, pour vexer les pauvres cultivateurs; ils vous ont enlevé à moi. Je ne peux pourtant pas blâmer M. l'intendant de Bourgogne (1). Si j'avais été à sa place, je vous assure que j'en aurais fait autant que lui. Comme il est de très bonne compagnie, il est bien juste qu'il l'aime.

C'est bien dommage, monsieur, que ce qui arrive aujourd'hui en Italie ne soit pas arrivé quand vous y étiez. Vous auriez ajouté un tome bien curieux à vos huit volumes (2). La bulle *In cœna Domini*, proscrite par la dévote reine de Hongrie, le pape enrôlant des soldats; les femmes poursuivant les enrôleurs à coups de pierres, et criant qu'on enrôle des jésuites, et qu'on leur rende leurs amants; les Romains se moquant universellement de Rezzonico; le pape s'amusant à faire des saints dans le temps qu'on lui prend ses villes (3) : tout cela forme un tableau qui méritait d'être peint par vous, puisque vous avez eu la bonté de mêler l'étude des folies de la terre à celle des phénomènes du ciel.

Nous saurons donc, l'année qui vient, à quelle distance nous sommes du soleil; j'espère que nous saurons aussi à quelle point nous sommes éloignés de la superstition.

Si vous voyez votre très aimable commandant (4), je vous prie de me mettre à ses pieds.

Vous ne doutez pas que j'ai l'honneur d'être, etc.

5643. — A M. HENNIN.

A Ferney, lundi matin, 2 octobre.

Puisque vous mettez, monsieur, ce pauvre malade dans la nécessité de mettre un habit et des souliers, et de recevoir un duc de Bragance, il est juste que ce soit vous qui fassiez les honneurs du pays, et qui le receviez dans ma chaumière. J'avais pris le parti de le prier pour mardi; mais comme malheureusement mardi est jour de casse, je lui demande en grâce, à lui comme à vous, que ce soit pour mercredi. Ayez la charité de réussir dans cette négociation. Je vous remercie de tout mon cœur de vos recommandations en faveur des pestiférés de Versailles (5).

5644. — AU MÊME.

Lundi au soir, 2 octobre.

Vous daignez venir sans doute, monsieur, chez le vieux malade entre une ou deux heures, mercredi. Connaissez-vous M. de Menon, le nouveau contrôleur général? Ah! que la *Riforma d'Italia* (6) est un bon livre! Qu'on laisse faire les Italiens, ils iront à bride abattue. Que vous êtes heureux! vous verrez le jour de la révolution dont je n'ai vu que l'aurore, et cela sera fort plaisant.

5645. — AU MÊME.

Mardi, à deux heures, 3 octobre.

Je ne savais point du tout, monsieur, quelle compagnie M. le duc de Bragance mène avec lui. Je l'avais supplié seulement de venir avec les personnes qui sont de son voyage. J'apprends que M. le baron de van Swieten est avec lui à Genève; son nom et son mérite redoublent l'envie que j'avais de faire ma cour à tout ce qui accompagne M. le duc de Bragance, et j'irais moi-même me présenter à M. de van Swieten, si le triste état où je suis me permettait de sortir. Voulez-vous bien avoir la bonté, monsieur, de l'instruire de mes sentiments? Vous connaissez ceux que j'aurai toute ma vie pour vous.

5646. — A M. PACOU.

Au château de Ferney, ce 3 octobre.

Votre *Mémoire* (7), monsieur, en faveur des morts, qui sont très mal à leur aise, et des vivants, qui sont empestés, est assurément la cause du genre humain; et il n'y a que les ennemis des vivants et des morts qui puissent s'opposer à votre requête. Je l'ai fait lire à M. Hennin, résident à Genève; il est frère de M. le procureur du roi de Versailles; les deux frères pensent comme vous. M. le chancelier a fait rendre un

(1) On avait couronné l'abbé de Langeac pour sa *Lettre d'un fils parvenu à son père laboureur*. (G. A.)
(2) Voyez la lettre à Pacou du 3 octobre. (G. A.)
(3) Voyez, tome III, le *Baron d'Otrante*. (G. A.)
(4) Gretry. (G. A.)
(5) Pezay était auteur de *Zélis au bain*, poëme en quatre chants. (G. A.)
(6) Le chevalier de Rochefort. (K.)

(1) Amelot de Chaillou. (G. A.)
(2) *Voyage d'un Français en Italie, fait dans les années 1765 et 1766*. (G. A.)
(3) Avignon. (G. A.)
(4) M. de Jaucourt. (K.)
(5) Voyez la lettre à Pacou du 3 octobre. (G. A.)
(6) *Di una riforma d'Italia, o sia dei mezzi di riformare i più cattivi costumi et le più perniciose leggi d'Italia*, par Pilati de Tassulo. Lebrun traduisit cet ouvrage en 1769. (G. A.)
(7) *Mémoire concernant le cimetière de la paroisse Saint-Louis de la ville de Versailles*, imprimé dans l'opuscule intitulé *Mémoire sur les sépultures hors des villes, ou Recueil de pièces concernant les cimetières de la ville de Versailles*. (G. A.)

arrêt du parlement contre les morts, qui empuantissent les villes; ainsi je crois qu'ils perdront leur procès. J'attends avec impatience un édit qui me permettra d'être enterré en plein air; c'est une des choses pour lesquelles j'ai le plus de goût. Tant de choses se font contre notre gré à notre naissance et pendant notre vie, qu'il serait bien consolant de pouvoir au moins être enterré à son plaisir.

Je suis en attendant, avec toute l'estime que vous m'avez inspirée de mon vivant, monsieur, etc.

5647. — A M. DUPONT.

Au château de Ferney, 15 octobre.

Je crois bien, mon cher ami, que les chiens qu'on a fessés aboient, mais je vous assure que tous les honnêtes gens en rient, à commencer par ceux qui composent le conseil du roi, et par le roi lui-même; je pourrais vous en dire des nouvelles. Soyez sûr que d'un bout de l'Europe à l'autre il s'est fait depuis quelque temps dans les esprits une révolution qui n'est ignorée peut-être que des capucins de Colmar et des chanoines de Porentruy. Le gendre du premier ministre d'Espagne (1), qui est venu chez moi, m'a appris qu'on venait de limer les dents et de couper les griffes à l'inquisition; on lui a ôté jusqu'au privilége de juger les livres et d'empêcher les Espagnols de lire. Ce qui se passe en Italie doit vous faire voir combien les temps sont changés. On débite actuellement dans Rome la cinquième édition *della Riforma d'Italia*, livre dans lequel il est démontré qu'il faut très peu de prêtres et point de moines, et où les moines ne sont jamais traités que de canaille. Il faut une religion au peuple, mon ami; mais il la faut plus pure et plus dépendante de l'autorité civile : c'est à quoi l'on travaille doucement dans tous les États. Il n'y a presque aucun prince qui ne soit convaincu de cette vérité; il y en a quelques-uns qui vont bien plus loin. Tout cela n'empêche pas qu'on ne doive être sage; il ne faut triompher que quand la victoire sera complète. Les chiens qui jappent encore pourraient mordre. J'aurais plus d'une chose à vous dire si j'avais le bonheur de vous voir dans mon heureuse retraite avec celle que j'en ai faite la souveraine. Faites comme vous voudrez; mais je ne veux point mourir sans vous avoir embrassé. En attendant, je vous prie, mon cher ami, de contribuer à me faire vivre, en voulant bien recommander à M. Roset de me payer le quartier qu'il me doit; j'ai trente personnes à nourrir, et trente mille francs à donner par an à ma famille : vous concevez bien qu'il faut que M. Roset m'aide. Je vous embrasse le plus tendrement du monde.

5648. — A M. LE MARQUIS DE BELESTAT.

Du château de Ferney, le 15 octobre (2).

Monsieur, il y a longtemps que je vous dois des remercîments de vos bontés et de l'*Éloge de Clémence Isaure;* mais ma vieillesse est si infirme, et j'ai été pendant deux mois si cruellement malade, que je n'ai pu remplir aucun de mes devoirs. Un des plus chers et des plus pressés était de vous témoigner l'estime que vous m'avez inspirée. L'Académie devrait mettre votre éloge à la fin de celui que vous avez publié de sa fondatrice. Votre style et votre façon de penser sur la littérature m'ont également charmé. Si je me comptais encore au nombre des vivants, je désirerais passionnément vivre l'ami d'un homme de votre mérite (3).

Vous n'ignorez pas sans doute, monsieur, qu'on vend publiquement sous votre nom, à Genève et dans tous les pays voisins, un *Examen de l'Histoire de Henri IV*, du sieur Bury L'*Examen* est assurément beaucoup plus lu que l'*Histoire*. Oserai-je vous demander dans quelle source est puisée l'anecdote singulière, qu'on trouve à la page 31 : « Que les états » de Blois dressèrent une instruction, par laquelle il est dit : » que les cours des parlements sont des états-généraux au » petit-pied? » Cette anecdote est si importante pour l'histoire, que vous me pardonnerez sans doute la liberté que je prends.

Si vous n'êtes pas l'auteur de cet *Examen* imprimé sous votre nom, souffrez que je vous supplie de me dire à qui je dois m'adresser pour être instruit d'un fait si unique et si peu connu.

J'ai l'honneur d'être, avec autant de respect que d'estime, votre, etc.

(1) Le marquis de Mora. (G. A.)
(2) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Les deux derniers paragraphes ont été publiés par M. Beuchot. (*A. François.*)

5649. — AU MÊME.

Ferney, 17 octobre.

Quoique je sois très malade, monsieur, l'envie de servir, et l'importance des choses dont il s'agit, me forcent de vous écrire encore, dans l'incertitude si ma première lettre vous parviendra. J'ai déjà eu l'honneur de vous dire qu'on débite à Genève, sous votre nom, un petit livre dont voici le titre : *Examen de la nouvelle Histoire de Henri IV, de M. de Bury, par M. le marquis de B....., lu dans une séance d'Académie*, etc.

On trouve à la page 24 le passage (1) que je fais copier, et que je vous envoie. On sent aisément l'allusion coupable qui règne dans ce passage. Le président Hénault est d'ailleurs cruellement outragé dans une autre page de ce libelle. Il y en a plusieurs exemplaires à Paris; mais il passe pour être de vous; cette calomnie peut vous faire des ennemis puissants, et vous nuire le reste de votre vie. Le nommé La Beaumelle est noté chez les ministres; il lui est défendu de venir à Paris; et, en dernier lieu, M. le comte de Gudanne, commandant du pays de Foix, où ce malheureux habite, lui a intimé les défenses du roi de ne rien imprimer. C'est à vous, monsieur, à consulter vos amis et vos parents sur cette aventure, et à voir si vous devez écrire à M. le comte de Saint-Florentin, pour vous justifier, et pour faire connaître que ce n'est pas vous, mais La Beaumelle, qui a composé et imprimé cet écrit. J'ai cru devoir à votre mérite et à l'estime que vous m'avez inspirée les informations que je vous donne, et desquelles vous ferez l'usage le plus convenable.

5650. — A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

A Ferney, 17 octobre.

Vous négligez trop, mon cher et illustre confrère, une affaire importante et un ami qui prend vos intérêts plus que vous-même. Le petit livre en question est débité sous le nom de M. le marquis de Belestat, et non de Beloste; le résident de France à Genève s'était trompé sur le nom. L'ouvrage passe pour être savant et écrit d'un style vigoureux, dans le goût de celui de La Bruyère. Il se fait des partisans par son audace, et par des anecdotes historiques inconnues jusqu'aujourd'hui : pour moi, je crois la plupart de ces anecdotes fausses, et le style plus insolent que ferme et ingénieux.

Je suis lié avec le marquis de Belestat, jeune homme de mérite, académicien de Toulouse et de Montpellier. Je puis vous assurer qu'il n'est point l'auteur de cet écrit, et qu'il en est incapable de toute manière : je crois connaître l'auteur. Que vous coûterait-il de faire chercher, par l'abbé Boudot, à la Bibliothèque du roi : 1° si l'on trouve dans les premiers états de Blois que les états chargèrent leurs députés de dire au roi et à la reine-mère *que les parlements sont les états-généraux du royaume au petit pied?*

2° S'il est vrai que, dans le contrat de mariage de Jeanne de Bourbon avec le père de Henri IV, elle prit le titre de majesté *fidélissime?*

Je supprime les autres anecdotes, sur lesquelles je suis assez instruit. Encore une fois, ne méprisez ni mon zèle, ni ces points d'histoire; vous savez combien votre gloire m'est chère, je l'aime presque autant que la vérité; mais certainement je ne prendrai pas la liberté de combattre pour vous sans votre ordre : je suis de ces officiers subalternes qui ne font rien sans l'agrément de leur général. Je vous embrasse très tendrement, et vous souhaite toujours les jours les plus longs et les plus heureux, s'il y a du bonheur à nos âges.

5651. — A M. DUPONT.

A Ferney, près de Versoix, 18 octobre.

Mon cher ami, le sieur Roset me paraît un virtuose. Il me mande que je suis fils d'Apollon et de Plutus; mais, s'il ne m'envoie point d'argent, Plutus me déshéritera, et Apollon ne me consolera pas. Il dit qu'il a dépensé son argent à fouiller des mines; mais il allonge beaucoup la mienne. Il n'est point dit dans notre marché qu'il cherchera de l'or, mais qu'il m'en donnera; et le vrai moyen de n'avoir pas à m'en donner, c'est d'imaginer qu'il y en a dans les montagnes des Vosges. Les véritables mines sont dans ses vignes bien cultivées; elles font de fort bon vin, qu'on vend très bien à Bâle, où on le vendrait encore mieux s'il y avait encore un concile. Le chapitre seul de Porentruy en boit assez pour que M. Roset ait de quoi me payer.

(1) Voyez la lettre à Hénault du 13 septembre. (G. A.)

Puisqu'il est un bel esprit, j'implore auprès de lui la protection de Bacchus, le dieu des raisins, celle d'Apollon qui doit me donner des lettres de recommandation pour lui, et point du tout celle de Pluton, quoiqu'il soit le dieu des mines; j'implore surtout la vôtre, qui savez ce que vaut une délégation acceptée. Je ne vis plus que de ces délégations : j'ai donné le reste à ma famille; M. Roset doit considérer que, m'étant dépouillé de mon justaucorps et de mon manteau, il ne me reste que ma veste et ma culotte, que s'il m'en prive, j'irai tout nu, et que je mourrai de froid l'hiver prochain. Je lui demande en grâce qu'il m'envoie ce qu'il pourra au plus tôt, et que le reste ne vienne pas trop tard.

Voici une petite lettre galante que je lui écris; je vous supplie de la lui faire tenir. Vous avez dû recevoir des paquets pour vous amuser. Père Adam gagne toujours aux échecs; il vous fait bien ses compliments. Je vous aime de tout mon cœur.

5652. — A M. LE COMTE DE WARGEMONT.

A Ferney, 18 octobre 1768 (1).

Je vous remercie, monsieur, des détails que vous avez eu la bonté de me donner (2). J'y ai été d'autant plus sensible que tout ce qui concerne cette gloire, m'est confirmé de tous côtés. Vous vous êtes conduit avec autant de sagesse que de valeur. Si tout le monde suit votre exemple, on sera bientôt le maître absolu de la Corse. La division est déjà, dit-on, parmi ces insulaires, qui préfèrent leur pauvreté et leur anarchie à un gouvernement juste et modéré qui les enrichirait.

Vous voyez sans doute souvent M. le marquis de Chauvelin (3). Je respecte trop ses occupations pour lui écrire; mais je vous supplie d'avoir la bonté de lui dire que je m'intéresse à son succès plus qu'à celui d'une pièce de théâtre. Mon avis est que les Corses viennent lui parler, et ils seront bientôt soumis. J'aimerais mieux qu'il réussît en les persuadant qu'en les tuant; car, après tout, si on les égorge tous tant qu'ils sont, qui diable voudra habiter l'île? Je ne connais que des boucs et des chèvres qui voulussent s'y établir. J'ai un bon ami parmi ceux qui s'exposent tous les jours à être canardés par les Corses, c'est le major du régiment d'Eppingen, homme de beaucoup d'esprit et excellent officier. Mais de tous ceux qui font cette rude campagne, celui à qui je suis le plus dévoué, et qui a pour moi le plus de bonté, c'est vous sans contredit. J'ai l'honneur d'être, avec les plus respectueux sentiments, monsieur, votre très humble, etc.

5653. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 octobre.

Il faut amuser ses anges tant qu'on peut, c'est mon avis. Sur ce principe, j'ai l'honneur de leur envoyer ce petit chiffon (4) qui m'est tombé par hasard entre les mains.

Mais de quoi s'est avisé M. Jacob Tronchin de dire à M. Damilaville que j'avais fait une tragédie? Certainement je ne lui en ai jamais fait la confidence, non plus qu'au duc et au marquis Cramer. Si vous voyez Jacob, je vous prie de laver la tête à Jacob. L'idée seule que je peux faire une tragédie suffirait pour tout gâter. Je vais, de mon côté, laver la tête à Jacob.

Mais pourquoi n'avez-vous pas conservé une copie des *Guèbres?* Je suis si indulgent, si tolérant, que je crois que ces *Guèbres* pourraient être joués; mais la volonté de Dieu soit faite.

Je pense qu'il était nécessaire que j'écrivisse au président sur le beau portrait qu'on a fait de lui : on disait trop que j'étais le peintre.

On a imprimé cet ouvrage sous le nom d'un marquis de Belestat, qui demeure dans ses terres en Languedoc; mais enfin celui qui l'a fait imprimer m'a avoué qu'il était de La Beaumelle : je m'en étais bien douté. Le maraud a quelquefois le bec retors et la griffe tranchante; mais aussi on n'a jamais débité des mensonges avec une impudence aussi effrontée. Le président sera sans doute bien aise que ces traits soient partis d'un homme décrié.

Comment pourrai-je vous envoyer le *Siècle de Louis XIV* et le *Précis* du suivant, poussé jusqu'à l'expulsion des révérends pères jésuites? Mon culte de dulie ne finira qu'avec moi.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Sur la Corse, où était le comte. (G. A.)
(3) Egalement en Corse. (G. A.)
(4) Les *Trois empereurs en Sorbonne.* (G. A.)

5654. — A M. DE LALANDE.

19 octobre.

Vous pardonnerez, mon cher philosophe, à un pauvre malade sa négligence à vous répondre, car un vrai philosophe est compatissant. Ce pauvre Ferney a été un hôpital.

Si madame de Marron l'honore de sa présence, elle sera comme Philoctète, qui vint à Thèbes en temps de peste.

Il est vrai que rien n'est plus étrange pour une dame que de faire trois tragédies en quatre mois, et de composer la quatrième. Il est très difficile d'en faire une bonne en un an. *Phèdre* coûta deux années à Racine. Mais quand il y aurait des défauts dans les ouvrages précipités de madame de Marron, cette précipitation et cette facilité seraient encore un prodige. J'irais l'admirer chez elle, si je pouvais sortir; mais si elle veut que je voie ses pièces, il faudra bien qu'elle vienne à Ferney. Vous savez bien que les déesses prenaient la peine autrefois de descendre sur leurs autels pour y recevoir l'encens de leurs adorateurs. Elle me verra malade, mais je suis le malade le plus sensible au mérite et aux beaux vers.

Je ne sais si vous êtes actuellement occupé avec les astres; pour moi, je suis fort mécontent de la terre; nous ne pouvons semer; on n'aura point de récolte l'année prochaine, si Dieu n'y met la main.

5655. — A M. MAILLET DU BOULLAY.

A Ferney, 20 octobre.

Monsieur, la lettre dont vous m'honorez, au nom de votre illustre Académie (1), est le prix le plus honorable que je puisse jamais recevoir de mon zèle pour la gloire du grand Corneille, et pour les restes de sa famille. L'éloge de ce grand homme devait être proposé par ceux qui font aujourd'hui le plus d'honneur à sa patrie. Je ne doute pas que ceux qui ont remporté le prix, ou qui en ont approché (2), n'aient pleinement rempli les vues de l'Académie; un si beau sujet a dû animer les auteurs d'un noble enthousiasme. Il me semble que le respect pour ce grand homme est encore augmenté par les petites persécutions du cardinal de Richelieu, par la haine d'un Boisrobert, par les invectives d'un Claveret, d'un Scudéry, et d'un abbé d'Aubignac, prédicateur du roi. Corneille est assurément le premier qui donna de l'élévation à notre langue, et qui apprit aux Français à penser et à parler noblement. Cela seul lui mériterait une éternelle reconnaissance; mais quand ce mérite se trouve dans des tragédies conduites avec un art inconnu jusqu'à lui, et remplies de morceaux qui occuperont la mémoire des hommes dans tous les siècles, alors l'admiration se joint à la reconnaissance. Personne ne lui a payé ces deux tributs plus volontiers que moi, et c'est toujours en lui rendant le plus sincère hommage que j'ai été forcé de relever des fautes.

Quas aut incuria fudit,
Aut humana parum cavit natura. (Hor., *de Art. poet.*)

Ces fautes, inévitables dans celui qui ouvrit la carrière, instruisent les jeunes gens sans rien diminuer de sa gloire. J'ai eu soin d'avertir plusieurs fois qu'on ne doit juger les grands hommes que par leurs chefs-d'œuvre.

Les Anglais lui opposent leur Shakespeare; mais les nations ont jugé ce procès en faveur de la France. Corneille imita quelque chose des Espagnols; mais il les surpassa, de l'aveu des Espagnols mêmes.

Faites agréer, je vous prie, monsieur, à l'Académie, mes très humbles et respectueux remerciements des deux *Eloges* qu'elle daigne me faire tenir. Je les lirai avec le même transport qu'un officier de l'armée de Turenne devait lire l'*Eloge* de son général, prononcé par Fléchier. Je suis extrêmement sensible au souvenir de M. de Cideville; il y a plus de soixante ans que je lui suis tendrement attaché. La plus grande consolation de mon âge est de retrouver de vieux amis. Je crois en avoir un autre dans votre Académie, si j'en juge par mes sentiments pour lui; c'est M. Le Cat, qui joint la plus saine philosophie aux connaissances approfondies de son art. J'ai l'honneur d'être, etc.

5656. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

Ferney, 21 octobre (3).

Une tragédie italienne dans le goût français! Monsieur,

(1) L'Académie de Rouen. (G. A.)
(2) Gaillard avait remporté le prix, et La Harpe l'accessit. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

c'est le plus grand honneur que l'Italie, la mère des arts, puisse faire à la France, sa fille. Je souhaite passionnément de voir cet ouvrage. Vous pourriez avoir la bonté de me l'envoyer par les voitures de Milan à Lyon, à l'adresse de M. Tabareau, directeur général des postes de Lyon. Mais je vous demande en grâce que le caractère en soit bien lisible. Il faut ménager les yeux d'un vieillard qui est presque aveugle.

Je vous supplie, monsieur, de vouloir bien présenter mes respects à M. Carli et de vouloir bien recevoir les miens. Pardonnez à l'état où je suis si mes lettres sont si courtes et si rares.

Vous allez donc réformer le théâtre italien; c'est le temps, ou jamais. Le livre intitulé *la Riforma d'Italia* a beaucoup de réputation en Europe, et fait espérer de très grands changements. Permettez-moi de vous embrasser avec amitié et sans cérémonie.

5657. — A M. TABAREAU.

Octobre.

Il est étonnant, monsieur, que les Chinois sachent au juste le nombre de leurs concitoyens, et que nous, qui avons tant d'esprit et qui sommes si drôles, nous soyons encore dans l'incertitude ou plutôt dans l'ignorance sur un objet si important. Je ne garantis pas le calcul de M. de La Michodière (1); mais, s'il y a vingt millions d'hommes en France, chaque individu doit prétendre à *quarante écus* de rente; et si nous n'avons que seize millions d'animaux à deux pieds et à deux mains, il nous revient à chacun 144 livres ou environ. Cela est fort honnête; mais les hommes ne savent pas borner leurs désirs.

Il y a une chose qui me fâche davantage, c'est que quand vous avez la bonté de donner cours à mes paquets pour Paris, vos commis mettent *Genève* sur l'enveloppe; cela est cause qu'ils sont ouverts à Paris. Les tracasseries génevoises ont probablement été l'objet de cette recherche; mais je ne suis point Génevois *représentant*. J'ai cru que ma correspondance, favorisée par vous, serait en sûreté. Je vous prie en grâce de me dire si les paquets pareils à ceux que je vous ai fait tenir pour vous-même ont été marqués, dans vos bureaux, de ce mot funeste *Genève*. Il serait possible que, dans la multiplicité de mes correspondances, j'eusse envoyé quelques-unes de ces brochures imprimées en Hollande, qu'on me demande quelquefois; il serait bien cruel qu'elles fussent tombées dans des mains dangereuses.

Tout le monde paraît content du débusquement de M. *del Averdi*, et on ne l'appelle plus que M. Laverdi. Cela semble prouver qu'il voulait de l'ordre et de l'économie; on n'aime ni l'un ni l'autre à la cour, mais il en faut pour le pauvre peuple. Cependant ce ministre avait fait du bien; on lui devait la liberté du commerce des grains, celle de l'exercice de toutes les professions, la noblesse donnée aux commerçants, la suppression des recherches sur le centième denier après deux années, les priviléges des corps de villes, l'établissement de la caisse d'amortisssement. Le public est soupçonné quelquefois d'être injuste et ingrat.

Comme nous allons bientôt entrer dans l'avent, votre bibliothécaire, monsieur, vous envoie un sermon (2). Il est vrai que ce sermon est d'un huguenot; mais la morale est de toutes les religions. Je ne manquerai pas de vous faire parvenir tous les ouvrages de dévotion qui paraîtront dans ce saint temps. Vous savez combien je vous suis attaché.

5658. — A M. LE CHEVALIER DE LORRI.

Au château de Ferney, le 26 octobre.

Monsieur, je vous aurais remercié sur-le-champ, si mon âge et mes maladies me l'avaient permis. Je suis bien affligé de n'avoir pas su plutôt l'étonnante action qui doit immortaliser votre régiment et la mémoire de M. d'Assas. Je n'aurais pas manqué d'en parler dans le *Siècle de Louis XIV* et *de Louis XV*, que l'on vient d'imprimer; j'en suis si touché, que je vais faire une addition qui sera envoyée à tous les libraires qui débitent ce livre (3). Je ne veux point mourir sans avoir rendu justice à un homme mort si généreusement pour la patrie.

(1) Dans les *Recherches sur la population des généralités d'Auvergne, de Lyon*, etc. (G. A.)
(2) Voyez, tome IV, l'*Homélie du pasteur Bourn*. (G. A.)
(3) Voyez, tome II, page 612. (G. A.)

5659. — A MADAME DU BOCCAGE.

26 octobre (1).

Les jolis vers qu'on m'avait envoyés pour le jour de saint François étaient signés D. B.; mais, madame, ils n'étaient pas si jolis que les vôtres. Quelle est donc la dame dont le nom ose commencer comme celui de madame du Boccage, et qui ose faire des vers presque aussi bien qu'elle?

La méprise m'a valu une réponse charmante; qu'on m'attrape toujours de même.

Voici un rogaton (2) qu'on m'envoie de Marseille; j'ai imaginé qu'il amusera ma sainte, car les notes sont pieuses.

5660. — A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

A Ferney, 31 octobre.

Ah! nous voilà d'accord, mon cher et illustre confrère. Oui, sans doute, j'y mettrai mon nom (3), quoique je ne l'aie jamais mis à aucun de mes ouvrages. Mon amour-propre se réserve pour les grandes occasions, et je n'en sais point de plus honorable que celle de défendre la vérité et votre gloire.

J'avais déjà prié M. Marin de vous engager à prêter les armes d'Achille à votre Patrocle, qui espère ne pas trouver d'Hector. Je lui ai même envoyé en dernier lieu une liste des faits qu'on ne peut guère vérifier que dans la Bibliothèque du roi, me flattant que M. l'abbé Boudot voudrait bien se donner cette peine. Je vous envoie un double de cette liste; elle consiste en dix articles principaux qui méritent des éclaircissements (*a*).

Vous jugerez par ces articles mêmes que le critique a de profondes et de singulières connaissances de notre histoire, quoiqu'il se trompe en bien des endroits.

Il serait convenable que vous lussiez cet ouvrage; vous seriez bien plus à portée alors de m'éclairer. Vous verriez combien le style, quoique inégal, peut faire d'illusion. Je sais qu'on a envoyé à Paris six cents exemplaires de la première édition, et que le débit n'en a pas été permis; mais l'ouvrage est répandu dans les provinces et dans les pays étrangers; il est surtout vanté par les protestants, et, comme l'auteur semble vouloir défendre la mémoire d'Henri IV, il devient par là cher aux lecteurs qui n'approfondissent rien.

Vous voyez évidemment, par toutes ces raisons, qu'il est absolument nécessaire de le réfuter.

M. Marin a entre les mains une carte sur laquelle l'imprimeur m'a écrit que l'ouvrage est de M. le marquis de Belestat; mais je suis persuadé que ce libraire m'a trompé, et que

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Voyez, aux SATIRES, le *Marseillais et le Lion*. (G. A.)
(3) A la défense qu'il voulait faire de l'*Abrégé* de Hénault. (G. A.)

(*a*) 1° Voir dans l'*Avis aux bons catholiques*, imprimé à Toulouse, et qui est à la Bibliothèque du roi parmi les recueils de la Ligue, si, dans cet écrit, la validité du mariage de Jeanne d'Albret avec Antoine de Bourbon est contestée, et s'il est vrai que le pape Grégoire XIII signifie qu'il ne regardait pas ce mariage comme légitime. Cette dernière partie de l'anecdote me paraît entièrement fausse;

2° Voir si, dans le contrat de mariage de Marguerite de Valois et du prince de Béarn, Jeanne d'Albret prit la qualité de maj sté *fidelissime;*

3° Consulter les manuscrits concernant les premiers états de Blois; et voir si les députés furent chargés d'une instruction portant *que les cours de parlement sont les états-généraux au petit pied;*

4° Savoir si Marguerite de Valois eut en dot les sénéchaussées du Quercy et de l'Agénois, avec le pouvoir de nommer *aux évêchés et aux abbayes;*

5° Savoir s'il est vrai que la sentence rendue par le juge de Saint-Jean-d'Angély porte *que la princesse de Condé sera appliquée à la question;*

6° Savoir si, par l'édit de mars 1552 et l'édit de décembre 1563, la nouvelle religion est véritablement *autorisée*, et si elle y est appelée *religion prétendue réformée;*

7° S'il est vrai que Jeanne d'Albret se soit opposée longtemps au mariage du prince de Béarn son fils, depuis Henri IV, avec Marguerite;

8° S'il est vrai qu'en dernier lieu on ait retrouvé, au greffe du parlement de Rouen, un édit de Henri IV, de janvier 1595, qui chassait tous les jésuites du royaume. Il est sûr que Henri IV assura le pape qu'il ne donnerait point cet edit. De Thou dit que cet édit ne fut point accordé; ce fait est très important;

9° Savoir s'il est vrai que le roi Charles VI ne fut déclaré majeur qu'à l'âge de vingt-deux ans; il fut pourtant sacré en 1380, âgé de treize ans et quelques jours, et le sacre faisait cesser la régence;

10° N'est-il pas vrai qu'avant l'édit de Charles V les rois étaient majeurs à vingt et un ans, et non à vingt-deux?

l'auteur a joint à toutes ses hardiesses celle de mettre ses critiques sous un nom qui s'attire de la considération.

M. le marquis de Belestat est un jeune homme de mérite, qui m'a fait l'honneur de m'écrire quelquefois. Le style de ses lettres est absolument différent de celui de la critique qu'on lui impute; mais on peut avoir un style épistolaire naturel et faible, et un style plus fort et plus recherché pour un ouvrage destiné au public.

Quoi qu'il en soit, je lui ai écrit en dernier lieu pour l'avertir qu'on lui attribue cette pièce; je n'en ai point eu de réponse. Peut-être n'est-il plus à Montpellier, d'où il avait daté les dernières lettres que j'ai reçues de lui.

Vous voilà bien au fait, mon cher et illustre confrère; vous jugerez si j'ai cette affaire à cœur, si votre gloire m'est chère, si un attachement de quarante années peut se démentir. Je vous répéterai ici mon ancienne maxime : en fait d'ouvrages de goût, il ne faut jamais répondre; en fait d'histoire, il faut répondre toujours, j'entends sur les choses qui en valent la peine, et principalement celles qui intéressent la nation.

Si vous m'envoyez les instructions qui me sont nécessaires, je vous prie de me les adresser par M. Marin, qui me les fera tenir contre-signées.

Il ne me reste qu'à vous embrasser avec la tendresse la plus vive, et à vous souhaiter une vie longue et heureuse, que vous méritez si bien. Tant que la mienne durera, vous n'aurez point de serviteur qui vous soit plus inviolablement attaché.

5661. — A M. DE LA HARPE.

31 octobre.

Je ne sais pas ce que vous voulez dire, mon cher enfant, avec le prix de l'Académie; il est certain que vous l'avez eu, car tout le public éclairé vous l'a donné, et il n'y a, je crois, pas un seul de mes confrères qui n'ait souscrit à la fin au jugement du public (1). Il est démontré en rigueur que vous avez eu le prix; et, si vous n'avez pas reçu la médaille, ce n'était assurément qu'une méprise.

Est-ce qu'en voyant la fortune de votre fils aîné, le *Comte de Warwick*, vous n'avez pas envie de lui donner un petit frère cadet? Je vous assure que cela ferait une très jolie famille.

Nous avons perdu un très bon académicien dans l'abbé d'Olivet. Il était le premier homme de Paris pour la valeur des mots; mais je crois son successeur, l'abbé de Condillac, un des premiers hommes de l'Europe pour la valeur des idées. Il aurait fait le livre de l'*Entendement humain*, si Locke ne l'avait pas fait, et, Dieu merci, il l'aurait fait plus court. Nous avons fait là une bonne acquisition. Il y a quelque temps que je n'ai vu M. Hennin. Je ne puis vous dire quand il partira. Je ne sais nulle nouvelle ni du monde, ni de mes voisins : je suis enterré. Il y a huit mois que je n'ai mis le pied hors de chez moi. Quand on est vieux malade, on se retire bien volontiers du monde. C'est un grand bal où il ne faut pas s'aviser de paraître lorsqu'on ne peut plus danser. Pour madame de La Harpe et vous, je vous conseille de danser de toute votre force. Le vieux malade vous embrasse de tout son cœur.

5662. — A M. GAILLARD.

A Ferney, 2 novembre.

Il est vrai, mon cher et illustre ami, que l'Académie de Rouen m'a fait l'honneur de m'écrire qu'elle m'envoyait l'ouvrage couronné (2), sans me dire qu'il était de vous. Vous me comblez de joie en m'apprenant que vous en êtes l'auteur. Ce ne sera donc pas seulement une *pièce couronnée*, mais une excellente pièce. Le sieur Panckoucke, qui a fait si longtemps la litière de Fréron (3), et qui fait actuellement la mienne (4), était chargé de m'envoyer votre discours; mais il est devenu un homme si important depuis qu'il débite les malsemaines de ce Fréron, qu'il ne s'est mis nullement en peine de me faire parvenir l'ouvrage après lequel je soupire.

Je suis réduit à vous faire des compliments à vide; j'ai remercié l'académie normande sans savoir de quoi, et je brûle d'envie de vous remercier en connaissance de cause.

Je vois bien que nous n'aurons pas la partie ecclésiastique (5) de ce brave chevalier et de ce pauvre roi François Ier; cette partie est la honteuse. Charles-Quint, son supérieur en tout, ne faisait pas brûler les luthériens à petit feu; il leur accordait la liberté de conscience, après les avoir battus en rase campagne. C'est dommage que, de ces deux héros, l'un soit mort fou, et l'autre soit mort de la vérole. Permettez à l'estime et à l'amitié de vous embrasser sans cérémonie.

5663. — A M. DE CHABANON.

2 novembre.

Je ne sais où vous prendre, mon cher et aimable ami; mais ce sera sans doute au milieu des plaisirs. Vous êtes tantôt à la campagne, tantôt à Fontainebleau; et moi, du fond de ma solitude, n'étant pas sorti deux fois de chez moi depuis votre départ, ayant seulement ouï dire à mes domestiques que l'on fait la guerre en Corse, et que le roi de Danemark (1) est en France, je vous adresse mon *De profundis* à votre maison de Paris, à tout hasard.

Je ne sais si, depuis votre dernière lettre, vous avez fait une tragédie ou une jouissance. Je ne sais ce qu'est devenu l'Orphée (2) de *Pandore* depuis le gain de son procès contre son détestable prêtre; j'ignore tout; je sais seulement que je vous suis attaché comme si j'étais vivant. N'oubliez pas tout à fait ce pauvre antipode. Quand vous aurez fait des vers, envoyez-les-moi, je vous prie, car j'aime toujours les beaux vers à la folie, quoique je sois actuellement plongé dans la physique (3). La nature est furieusement déroutée depuis que j'ai coupé des têtes à des colimaçons, et que j'ai vu ces têtes revenir. Depuis saint Denis, on n'avait jamais rien vu de plus mirifique. Cette expérience me porte fort à croire que nous ne savons rien du tout nos premiers principes, et que le plus sage est celui qui se réjouit le plus.

On ne peut vous être plus tendrement dévoué que le mort V.

5664. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

A Ferney, 2 novembre.

L'enterré ressuscite un moment, monsieur, pour vous dire que, s'il vivait une éternité, il vous aimerait pendant tout ce temps-là. Il est comblé de vos bontés : il lui est encore arrivé deux gros fromages par votre munificence. S'il avait de la santé, il trouverait son sort très préférable à celui du rat retiré du monde dans un fromage de Hollande; mais, quand on est vieux et malade, tout ce qu'on peut faire c'est de supporter la vie et de se cacher.

Je vous ai envoyé quatre volumes du *Siècle de Louis XIV* et *de Louis XV*; mais en France, les fromages arrivent beaucoup plus sûrement par le coche que les livres. Je crois qu'il faudra tout votre crédit pour que les commis à la douane des pensées vous délivrent le récit de la bataille de Fontenoy et la prise de Minorque. La société s'est si bien perfectionnée, qu'on ne peut plus rien lire sans la permission de la chambre syndicale des libraires. On dit qu'un célèbre janséniste a proposé un édit par lequel il sera défendu à tous les philosophes de parler, à moins que ce ne soit en présence de deux députés de Sorbonne, qui rendront compte au *prima mensis* de tout ce qui aura été dit dans Paris dans le cours du mois.

Pour moi, je pense qu'il serait beaucoup plus utile et plus convenable de leur *couper la main droite*, pour les empêcher d'écrire, et de leur *arracher la langue*, de peur qu'ils ne parlent. C'est une excellente précaution dont on s'est déjà servi, et qui a fait beaucoup d'honneur à notre nation. Ce petit préservatif a même été essayé avec succès dans Abbeville sur le petit-fils d'un lieutenant-général (4); mais ce ne sont là que des palliatifs. Mon avis serait qu'on fît une Saint-Barthélemi de tous les philosophes, et qu'on égorgeât dans leur lit tous ceux qui auraient Locke, Montaigne, Bayle, dans leur bibliothèque. Je voudrais même qu'on brûlât tous les livres, excepté la *Gazette ecclésiastique* et le *Journal chrétien*.

Je resterai constamment dans ma solitude jusqu'à ce que je voie ces jours heureux où la pensée sera bannie du monde, et où les hommes seront parvenus au noble état des brutes. Cependant, monsieur, tant que je penserai et que j'aurai du sentiment, soyez sûr que je vous serai tendrement attaché. Si on faisait une Saint-Barthélemi de ceux qui ont les idées justes et nobles, vous seriez sûrement massacré un des premiers. En attendant, conservez-moi vos bontés. Je me mets aux pieds de madame de Rochefort.

---

(1) La pièce de vers de La Harpe traitait des *Avantages de la philosophie*. G. A.)
(2) L'*Eloge de Corneille*. (G. A.)
(3) Il avait édité l'*Année littéraire*. (G. A.)
(4) En publiant l'édition in-4°. (G. A.)
(5) Cette partie de l'*Histoire de François Ier* ne parut qu'en 1769. (G. A.)

(1) Christian VII. (G. A.)
(2) La Borde. Voyez, tome V, l'*Affaire Claustre*. (G. A.)
(3) Voyez, tome V, *Des Singularités de la nature*. (G. A.)
(4) La Barre. (G. A.)

5665. — A M. GABRIEL CRAMER.

A Ferney, 3 novembre.

Je vous prie, mon cher ami, de me procurer ces trois volumes de *Mélanges*, où vous dites qu'on a inséré plusieurs balivernes de ma façon, comme tragédies médiocres, comédies de société, petits vers de société, qui ne sont jamais bons qu'aux yeux de ceux pour qui ils ont été faits. Si la folie de faire des vers est un peu épidémique, la rage de les imprimer est beaucoup plus grande. On dit qu'on a mêlé à ces fadaises des ouvrages licencieux de plusieurs auteurs. Je suis comme les gens de mauvaise compagnie, qui sont fâchés de se trouver en mauvaise compagnie. Faites-moi venir, je vous prie, par vos correspondants de Hollande, deux exemplaires de ce recueil intitulé, dit-on, *Nouveaux Mélanges*. Je veux en juger.

La faiblesse humaine est d'apprendre
Ce qu'on ne voudrait pas savoir (1).

Il y a tantôt cinquante ans qu'on se plaît à mettre sous mon nom beaucoup de sottises qui, jointes avec les miennes, composent en papier bleu une bibliothèque très considérable; mais la calomnie y mêle quelquefois des ouvrages sérieux qui font bien de la peine. Ces impostures sont d'autant plus désagréables qu'on ne peut guère les repousser; on ne sait d'où elles partent; on se bat contre des fantômes. J'ai beau me mettre en colère comme Ragotin (2), et jurer que cela n'est pas de moi, et que cela est détestable, on me répond que mon style est très reconnaissable; et voilà comme on juge. La condition d'un homme de lettres ressemble à celle de l'âne du public; chacun le charge à sa volonté, et il faut que le pauvre animal porte tout.

Mettez-moi au fait, je vous prie, de ce recueil de *Nouveaux Mélanges*; je vous serai très obligé. J'attends ce service de votre amitié.

5666. — A M. LE CHEVALIER DE BEAUTEVILLE.

A Ferney, 4 novembre.

Monsieur, je suis obligé en honneur de vous rendre compte de ce qui vient de m'arriver. Une dame fort jolie et fort affligée est venue chez moi; je n'ai pas, à mon âge, de quoi la consoler; elle m'a assuré qu'il n'y avait que vous qui puissiez lui donner de la consolation. J'ai le malheur, m'a-t-elle dit, d'être la femme d'un poëte. — Votre mari est-il jeune, madame? fait-il bien des vers? — Ah! monsieur, il les fait détestables. — Cela est fort commun, madame; mais que peut un ambassadeur de France contre la rage de faire de mauvais vers? — Monsieur, je suis Génevoise, et mon mari est un jeune étourdi nommé Lamande. — Eh bien! madame, envoyez-le chez J.-J. Rousseau, ils travailleront du même métier. — Monsieur, il y a renoncé pour sa vie. Il s'avisa, il y a deux ans, pendant les troubles de Genève, où personne ne s'entendait, de faire une mauvaise brochure en vers qu'on n'entendait pas davantage; il a été banni pour neuf ans par un arrêt du conseil magnifique; il a un père encore plus vieux que vous, qui est aveugle, et qui se trouve sans secours; ma mère, vieille et infirme, a besoin de mes soins: je passe ma vie à courir pour me partager entre ma mère et mon mari: M. l'ambassadeur de France est le seul qui puisse finir mes malheurs.

J'ai répondu alors de votre excellence; j'ai assuré la désolée que, si elle venait à votre lever, elle s'en trouverait fort bien, mais que vous étiez actuellement occupé avec les dames de Saint-Omer.

Hélas! monsieur, m'a-t-elle répliqué, il peut de Saint-Omer pardonner à mon mari, et me le rendre. On a prétendu que mon mari lui avait manqué de respect dans son impertinent ouvrage, où personne n'a jamais rien compris..... — Madame, ai-je dit, si votre mari avait été citoyen de Berg-op-Zoom, M. le chevalier de Beauteville lui aurait très mal fait passer son temps; mais s'il est citoyen de Genève, et s'il a écrit des sottises, soyez très persuadée que M. l'ambassadeur de France n'en sait rien, qu'il ne lit point ces pauvretés, ou qu'il ne s'en souvient plus. Alors elle s'est remise à pleurer. Ah! que M. l'ambassadeur pourrait faire une belle action! disait-elle. — Il le fera, madame, n'en doutez pas; c'est une de ses habitudes. De quoi s'agit-il? — Ce serait, monsieur, qu'il trouvât bon que mon magnifique conseil abrégeât le temps du bannissement de mon sot mari, qui a voulu faire le bel esprit. Il ne faudrait pour cela qu'un mot de la main de son excellence. La grâce de mon mari sera accordée si M. l'ambassadeur daigne seulement vous témoigner qu'il sera satisfait que ce magnifique conseil laisse revenir mon mari Lamande dans sa patrie, et que je puisse y soulager la vieillesse de mes parents. Prenez la liberté de lui demander cette faveur, il ne vous refusera pas; car c'est sans doute une chose très indifférente pour lui que le sieur Lamande et moi nous soyons à Genève ou en Savoie.

Enfin, monsieur, elle m'a tant pressé, tant conjuré, que j'ose vous conjurer aussi. Une nombreuse famille vous aura l'obligation de la fin de ses peines. Votre excellence peut avoir la bonté de m'écrire qu'elle est satisfaite de deux ans d'expiation de Lamande, et qu'elle verra avec plaisir qu'il soit rappelé dans sa ville.

Voyez, monsieur, si j'ai trop présumé en vous demandant cette grâce, et si vous pardonnez à Lamande et à mon importunité. Le plus grand plaisir que m'ait fait la jolie pleureuse a été de me fournir cette occasion de vous renouveler le respect et l'attachement avec lesquels je suis, etc.

5667. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 novembre (1).

Le vieux solitaire malade s'égaye quelquefois tant qu'il peut, et il voudrait amuser au moins quelques moments la juste douleur de M. le duc de Praslin. Il envoie à son cher ange tous les rogatons qu'il peut découvrir. Le possédé est assez exorcisé pour faire tout ce qu'on voudra, pourvu qu'il le puisse.

J'ai envoyé à M. le duc de Praslin par la poste, les deux *Siècles* en quatre volumes: il y en a un pour mon divin ange, à la chambre syndicale de Paris (2). Je le prie de présenter mon respect et mon extrême sensibilité à M. le duc de Praslin.

5668. — A M. LE DUC DE SAINT-MÉGRIN.

A Ferney, le 4 novembre.

Monsieur le duc, le vieux malade solitaire a été pénétré de l'honneur de votre visite et de votre souvenir. Il vous écrit à Paris, comme vous le lui avez ordonné. En quelque lieu que vous soyez, vous y faites du bien, vous acquérez continuellement de nouvelles lumières, et vous fortifiez votre belle âme contre les préjugés de toute espèce. Vous avez voyagé, dans la plus grande jeunesse, dans le même esprit que voyageaient autrefois les vieux sages, pour connaître les hommes et pour leur être utiles; vous vous êtes mis en état de rendre un jour les plus grands services à votre nation; vous avez parcouru les provinces et les frontières en philosophe et en homme d'État: la raison et la patrie en sentiront un jour les effets. Je ne verrai pas ces jours heureux, mais je mourrai avec la consolation d'avoir vu celui qui les fera naître.

Votre philosophie bienfaisante est déjà connue, elle a été ornée des grâces de votre esprit; tous les gens de lettres vous ont applaudi: il viendra un temps où la nation entière pourra vous avoir de plus grandes obligations. Vous êtes né dans un siècle éclairé; mais la lumière qui s'est étendue depuis quelques années n'a encore servi qu'à nous faire voir nos abus, et non pas à les corriger; elle a même révolté quelques esprits qui, faits pour les erreurs, pensent qu'elles sont nécessaires. Plus la raison se développe, plus elle effraie le fanatisme. On tient en esclavage les corps et les esprits autant qu'on le peut. Pour comble de malheur, la fausse politique protége ce fanatisme funeste. Il en est de certaines superstitions comme des déprédations autorisées dans la finance: elles sont anciennes, elles sont en usage, donc il les faut soutenir. Voilà comme l'on raisonne; on agit en conséquence, et il y en a eu des exemples bien funestes.

Si quelqu'un peut contribuer un jour à rendre la France aussi heureuse qu'elle commence à être éclairée, c'est assurément vous, monsieur le duc. Les Montausier ont rendu leur nom célèbre dans le siècle des beaux-arts, vous pourrez rendre le vôtre immortel dans celui de la philosophie; c'est ce que je souhaite et que j'espère du fond de mon cœur. Vous m'avez inspiré une tendre vénération; je ferai des vœux, dans le peu de temps qui me reste à vivre, pour que vous soyez à portée de déployer vos grands talents, et de faire tout le bien dont la France a encore besoin.

Agréez mon profond respect. Si vous avez quelque ordre à me donner, signez seulement une L et un V. Permettez-moi de faire mes compliments à M. Dupont, qui est si digne de votre amitié.

(1) Voyez *Amphitryon*, act. II, sc. III. (G. A.)
(2) Dans le *Roman comique* de Scarron. (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Pour corriger les *Guèbres*. (G. A.)

5669. — A M. LE DUC DE CHOISEUL.

12 novembre.

Mon protecteur, daignez lire ceci, car ceci en vaut la peine. Ce n'est pas parce que la marmotte des Alpes a bientôt soixante-quinze ans, ce n'est pas parce qu'elle radote, qu'il s'est glissé un galimatias absurde dans le *Siècle de Louis XIV* et *de Louis XV*, touchant la paix que nous vous devons : pendant que je passe la vie dans mon lit, l'éditeur a mis, à la page 202 du quatrième tome, une addition que je lui avais envoyée pour la page 142. Il a ajouté à votre paix ce qu'il devait ajouter à la paix d'Aix-la-Chapelle. Il vous sera aisé de faire placer adroitement ce carton ci-joint : vous êtes accoutumé à réparer quelquefois les fautes d'autrui. J'ai voulu finir par la gloire de la nation et par la vôtre.

Quand l'édition est finie, quelques officiers (1) m'apprennent des choses étonnantes, dignes de l'ancienne Rome.

Le prince héréditaire de Brunswick veut surprendre M. de Castries, qui en veut faire autant. On envoie à l'entrée de la nuit M. d'Assas, capitaine d'Auvergne, à la découverte; le régiment le suit en silence : il trouve, à vingt pas, des grenadiers ennemis couchés sur le ventre; ils se lèvent, ils l'entourent, lui mettent vingt baïonnettes sur la poitrine : *Si vous criez, vous êtes mort* ; il retient son souffle un moment pour crier plus fort : *A moi, Auvergne, les voilà!* et il tombe percé de coups : Décius en a-t-il plus fait?

On me prend pour le greffier de la gloire; on me fournit de beaux traits, mais trop tard; c'est pour une belle édition in-4°.

Je vous demande en grâce de lire la page 177, tome IV; vous y verrez une action très supérieure à celle des Thermopyles, et très vraie.

N. B. J'ai envoyé un *Siècle* à M. de Saint-Florentin. Il m'a mandé qu'il croyait que je pouvais le présenter au roi, et qu'il s'en chargerait. Je vais lui mander que je crois que vous lui avez donné le vôtre, et j'aurai l'honneur de vous en renvoyer un autre. M'approuvez-vous? Je prêche gloire et paix dans cet ouvrage.

N. B. Il s'est fait une grande révolution dans les esprits. Voici ce qu'un homme très sage (2) me mande de Toulouse :

« Les trois quarts du parlement ont ouvert les yeux, et gémissent du jugement des Calas. Il n'y a plus que les vieux endurcis qui ne soient pas pour la tolérance. »

Il en sera bientôt de même dans le parlement de Paris, je vous en réponds. On ne sera plus homicide pour paraître chrétien aux yeux du peuple. J'aurai contribué à cette bonne œuvre.

N. B. Ce changement dans les mœurs ne sera pas inutile à votre colonie de Versoix.

Permettez-moi de vous écrire un jour, à fond, sur votre colonie. Vous protégez votre vieille marmotte; cet établissement touche à mon pauvre trou; je suis de la colonie.

L'évêque d'Annecy est un fou, vous avez bien dû le voir. Le voilà disgracié à sa cour pour ses sottises. Le fanatisme n'a jamais fait que du mal.

Mon protecteur, vous avez beau jeu. Le duc de Grafton (3) n'est pas une tête à résister à la vôtre.

Me pardonnez-vous de vous écrire une si longue lettre?

La vieille marmotte est à vos pieds; elle vous adore; elle vous souhaite prospérité et gloire; elle vous présente d'ailleurs son profond respect.

5670. — A M. LE DUC DE PRASLIN.

A Ferney, 12 novembre (4).

Monseigneur, je n'ai pas osé vous faire moi-même ces compliments de consolation, qui sont surcroît d'affliction; je les ai adressés à M. d'Argental, qui veut bien faire valoir mes sentiments auprès de vous, et qui en a pour vous de si tendres. Puissiez-vous jouir très longtemps d'une santé affermie, et de tout ce qui peut contribuer à ce qu'on appelle le bonheur!

Comme je passe les trois quarts de ma vie dans mon lit, je n'ai pu avoir soin de la nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*. Il s'y est glissé une faute qui doit vous intéresser plus que personne, puisqu'il s'agit de la paix dont la France vous a l'obligation. On a mis à la page 202 du tome IV une addition qui était destinée pour la paix d'Aix-la-Chapelle; cela fait un galimatias absurde. Voici le carton qu'on peut très aisément substituer. Je vous demande pardon pour mon libraire. Si M. d'Argental est encore avec vous, souffrez que je prenne la liberté de vous adresser le même carton pour lui, et je vous prie de conserver à l'auteur les bontés dont vous l'avez toujours honoré. Il vous sera attaché jusqu'au dernier moment de sa vie, avec autant de reconnaissance que de respect.

5671. — A M. VERNES.

13 novembre.

J'ai fait tout juste avec vous, mon cher philosophe, comme on faisait autrefois avec les théologiens vos devanciers; on les croyait plus qu'on ne se croyait soi-même. J'avais beau être persuadé que M. le chevalier de Beauteville était en Suisse; vous m'assurâtes si positivement qu'il était à Saint-Omer, que c'est à Saint-Omer que j'ai adressé ma lettre. Elle partit dès le lendemain de votre visite; car, dès qu'il s'agit de rendre service, il faut songer que la vie est courte, et qu'il n'y a pas un moment à perdre. Cependant nous avons perdu trois semaines au moins, grâce à la foi implicite que j'ai eue en vous.

On vous avait trompé de même sur les quatre cents hommes pris en débarquant en Corse; c'est bien, par tous les diables, au beau milieu de la terre ferme qu'ils ont été déconfits. Vous avez mis ma foi à de rudes épreuves; cependant j'aurai toujours foi en vous, je veux dire en votre caractère de franchise et de droiture, et en votre esprit plein de grâces. Si Athanase vous avait ressemblé, nous ne serions pas où nous en sommes.

Sur ce, je vous donne ma bénédiction et reçois la vôtre.

P. S. J'aime mieux mille fois cette *Purification* (1) que la fête de la Purification de la Vierge. Les parfums dont on s'est servi montent furieusement au nez. Le purificateur n'a pas physiquement six pieds de haut, mais moralement il en a plus de trente. Tudieu! quel homme! je voudrais bien qu'il vint quelque jour nous parfumer. Si jamais je suis syndic, je me garderai bien d'avoir affaire à si forte partie.

5672. — A M. CHRISTIN.

13 novembre.

Vous ne savez pas, mon cher petit philosophe, combien je vous regrette. Je ne peux plus parler qu'aux gens qui pensent comme vous; il n'y a que la communication de la philosophie qui console.

On (2) me mande de Toulouse ce que vous allez lire : « Je connais actuellement assez Toulouse pour vous assurer qu'il n'est peut-être aucune ville du royaume où il y ait autant de gens éclairés. Il est vrai qu'il s'y trouve plus qu'ailleurs des hommes durs et opiniâtres, incapables de se prêter un seul moment à la raison; mais leur nombre diminue chaque jour; et non seulement toute la jeunesse du parlement, mais une grande partie du centre et plusieurs hommes de la tête vous sont entièrement dévoués. Vous ne sauriez croire combien tout a changé depuis la malheureuse aventure de Calas. On va jusqu'à se reprocher le jugement rendu contre M. Rochette (3) et les trois gentilshommes; on regarde le premier comme injuste, et le second comme trop sévère. »

Mon cher ami, attisez bien le feu sacré dans votre Franche-Comté. Voici un petit *A B C* (4) qui m'est tombé entre les mains, je vous en ferai passer quelques-uns à mesure; recommandez seulement au postillon de passer chez moi, et je le garnirai à chaque voyage. Je vous supplie de me faire venir le *Spectacle de la Nature*, les *Révolutions* de Vertot, les *Lettres américaines sur l'Histoire naturelle* de M. de Buffon; le plutôt c'est toujours le mieux : je vous serai très obligé. Je vous embrasse le plus tendrement qu'il est possible.

5673. — A M. LE COMTE DE FEKETÉ.

14 novembre.

Monsieur, ces deux petites pièces m'étant tombées entre les mains, j'ai cru en devoir faire part à celui qui s'amuse quelquefois à en faire de meilleures. Il y a eu peut-être un M. de

(1) Voyez la lettre au chevalier de Lorry du 26 octobre. (G. A.)
(2) L'abbé Audra. (G. A.)
(3) Premier lord de la trésorerie. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(1) *Purification des trois points de droit*, par l'avocat Delolme le jeune. (K.)
(2) L'abbé Audra. (G. A.)
(3) Ministre protestant, pendu en 1762. (G. A.)
(4) Voyez, tome VI, aux DIALOGUES. (G. A.)

Saint-Didier (1) et un abbé Caillé (2); mais je vous suis plus attaché que tous les abbés du monde. Je crois que vous me prenez pour un abbé allemand, ou pour l'abbé de Saint-Gall en Suisse, à l'énorme quantité de vin que vous m'envoyez. Vous me faites trop d'honneur, et vous avez trop de bonté pour un vieillard forcé à être sobre. Si j'étais jeune, je viendrais vous faire ma cour, et boire avec vous votre bon vin; mais je ne boirai bientôt que de l'eau du Styx. Agréez, monsieur, mes remerciements et mes sentiments respectueux.

5674. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Novembre.

Madame, un officier de dragons me mande que vous lui avez demandé cela (3). Je vous envoie cela. Si votre ami (4) avait lu cela, et bien d'autres choses faites comme cela, il ne serait pas tourmenté, sur la fin de sa vie, par les idées les plus absurdes et les plus détestables que la fureur et la folie aient jamais inventées; il changerait avec tous les honnêtes gens de l'Europe qui ont changé.

Je l'aime malgré sa faiblesse, et je prends vivement son parti contre un marquis de Belestat, qui le traite avec la plus cruelle injustice dans un ouvrage qui a trop de vogue et qu'il faut absolument réfuter.

Je vous souhaite, madame, santé et fermeté : méprisez le monde et la vie, tout cela n'est qu'un fantôme d'un moment.

5675. — A M. COLMAN.

14 novembre.

Si je pouvais écrire de ma main, monsieur, je prendrais la liberté de vous remercier en anglais du présent que vous me faites de vos charmantes comédies; et, si j'étais jeune, je viendrais les voir jouer à Londres.

Vous avez furieusement embelli l'*Ecossaise*, que vous avez donnée sous le nom de *Freeport*, qui est en effet le meilleur personnage de la pièce. Vous avez fait ce que je n'ai osé faire; vous punissez votre Fréron à la fin de la comédie. J'avais quelque répugnance à faire paraître plus longtemps ce poisson sur le théâtre; mais vous êtes un meilleur shérif que moi, vous voulez que justice soit rendue, et vous avez raison.

Lorsque je m'amusai à composer cette petite comédie, pour la faire représenter sur mon théâtre, à Ferney, notre société d'acteurs et d'actrices me conseilla de mettre ce Fréron sur la scène, comme un personnage dont il n'y avait point encore d'exemple. Je ne le connais point, je ne l'ai jamais vu; mais on m'a dit que je l'avais peint trait pour trait.

Lorsqu'on joua, depuis, cette pièce à Paris, ce croquant était à la première représentation. Il fut reconnu dès les premières lignes; on ne cessa de battre des mains, de le huer, et de le bafouer; et tout le public, à la fin de la pièce, le reconduisit hors de la salle avec des éclats de rire. Il a eu l'avantage d'être joué et berné sur tous les théâtres de l'Europe, depuis Pétersbourg jusqu'à Bruxelles. Il est bon de nettoyer quelquefois le temple des Muses de ses araignées. Il me paraît que vous avez aussi vos Frérons à Londres, mais ils ne sont pas si plats que le nôtre. Au temps du *colloque de Poissy*, un bon catholique écrivait à un bon protestant : « Monsieur, les choses sont entièrement égales des deux côtés : il est vrai que votre savant est bien plus savant que notre savant; mais, en récompense, notre ignorant est bien plus ignorant que votre ignorant. »

Continuez, monsieur, à enrichir le public de vos très agréables ouvrages. J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime que vous méritez, etc.

5676. — A M. L'ABBÉ AUDRA.

Le 14 novembre (5).

Votre souvenir m'enchante, monsieur; votre lettre du 2 novembre m'a fait oublier ma vieillesse et ma maladie. On a dépêché sur-le-champ, selon vos ordres, un assez gros paquet à M. Audra de Maljulien; il a été adressé à M. Tabareau, qui sans doute le lui fera remettre. Vous ne doutez pas de la promptitude avec laquelle j'aime à obéir à vos ordres. Je suis persuadé que vous aurez bonne part à la conversion des esprits toulousains. Vous êtes un bon missionnaire; vous avez développé dans eux le germe de raison que l'on avait voulu étouffer trop longtemps.

Je vous supplie, monsieur, de me rendre un petit service dans le pays où vous êtes. Il y a quelques mois que j'ai reçu plusieurs lettres signées, *Le marquis de Belestat*. Ces lettres me semblaient être d'un homme qui me demandait des avis sur ses ouvrages, et, entre autres, sur un *Eloge de Clémence Isaure*. On m'a averti depuis ce temps qu'il n'y a point de jeune marquis de Belestat, et qu'on a pris ce nom pour m'en imposer. Il demeurait, disait-il, tantôt à Montpellier, tantôt à Toulouse, et tantôt dans ses terres. Il est très intéressant pour moi, et pour des personnes assurément plus considérables, qu'on soit informé s'il y a en effet un jeune marquis de Belestat en Languedoc.

J'entretiens toujours une petite correspondance avec votre digne ami M. l'abbé Morellet, et j'y mets les ménagements nécessaires; car à Paris, comme à Toulouse, tout n'est pas encore éclairé. On ne peut, monsieur, vous être plus tendrement dévoué que votre très humble, etc.

5677. — A M. DE SAINT-FLORENTIN.

A Ferney, 14 novembre (1).

Monseigneur, quoique l'âge de soixante-quinze ans et la faiblesse attachée à de longues maladies puissent faire soupçonner de radoter, ce n'est pourtant pas moi qui ai placé à la dernière paix une addition qui était faite pour la paix de 1747. C'est une bévue de l'éditeur, dont je me suis aperçu trop tard, et que je vous supplie de vouloir bien faire réparer dans votre exemplaire. Votre bibliothécaire pourra très bien insérer au quatrième tome le carton ci-joint.

Je suis persuadé que, si vous jetez les yeux sur le troisième volume, à la page 282, ce que je dis de feu M. le comte de Plélo vous attendrira (2).

C'est ici la neuvième édition qu'on a faite dans l'Europe du *Siècle de Louis XIV* et du *Précis* du siècle où nous sommes.

On s'empresse de tous côtés à m'apprendre des particularités bien honorables pour la nation; mais on s'y est pris trop tard. Je serai obligé de faire un supplément, et je compte même faire encore quelques corrections avant que l'ouvrage puisse être présenté au roi. J'ai tâché d'élever à l'honneur de ma patrie un monument que vous puissiez approuver et protéger. Je n'ai rien épargné pour m'instruire, et je crois avoir dit l'exacte vérité, avec la bienséance que des temps si récents exigent.

Je n'ai aspiré, monseigneur, à d'autre récompense d'un travail si long et si pénible que celle d'obtenir votre suffrage et vos bontés, qui seront la plus chère consolation de ma vieillesse. J'ai l'honneur d'être, avec respect et reconnaissance, monseigneur, etc.

5678. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 novembre.

Mes anges avaient très grande raison de s'endormir, comme au sermon, aux deux premières scènes du cinquième acte des *Guèbres;* le diable qui affligeait alors le petit possédé était un diable très soporatif, un diable froid, un diable à la mode. Ces scènes n'étaient que des jérémiades où l'on ne faisait que répéter ce qui s'était passé, et ce que le spectateur savait déjà. Il faut toujours, dans une tragédie, que l'on craigne, qu'on espère à chaque scène; il faut quelque petit incident nouveau, qui augmente ce trouble; on doit faire naître à chaque moment, dans l'âme du lecteur, une curiosité inquiète. Le possédé était si rempli de l'idée de la dernière scène, quand il brocha cette besogne, qu'il allait à bride abattue dans le commencement de l'acte, pour arriver à ce dénoûment, qui était son unique objet.

A peine eut-il lu la lettre céleste des anges, qu'il refit sur-le-champ les trois premières scènes qu'il vous envoie. Il ne s'en est pas tenu là; il a fait, au quatrième acte, des changements pareils : il polit tout l'ouvrage. Ce n'est plus le seul Arzémon qui tue le prêtre, c'est toute la troupe honnête qui le perce de coups. Il n'y a pas une seule de vos critiques à laquelle votre exorcisé ne se soit rendu avec autant d'empressement que de reconnaissance. Le diable de *la Chose impossible* (3) n'était pas plus docile.

A l'égard des adoucissements sur la prêtraille, c'est là véritablement la chose impossible, qui est au-dessus des talents

(1) Voyez le *Marseillais et le Lion*, satire. (G. A.)
(2) Voyez les *Trois empereurs en Sorbonne*, satire. (G. A.)
(3) L'*A B C*. (G. A.)
(4) Hénault. (G. A.)
(5) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Voyez tome II, page 568. (G. A.)
(3) Conte de La Fontaine. (G. A.)

du diable. La pièce n'est fondée que sur l'horreur que la prêtraille inspire ; mais c'est une prêtraille païenne. *Mahomet* a bien passé, pourquoi les *Guèbres* ne passeraient-il pas? Si on craint les allusions, il y en avait cent fois plus dans le *Tartufe*.

Trouverlez-vous à propos que Marin montrât la pièce au chancelier (1), ou plutôt que quelqu'un de ses amis la lui confiât comme un ouvrage posthume de feu Latouche, auteur del'*Iphigénie en Tauride*? Un homme fraîchement sorti du parlement ne s'effraiera pas de l'humiliation des prêtres. Il m'a écrit une lettre charmante sur le *Siècle de Louis XIV*.

A l'égard des acteurs, j'oserais presque dire que la pièce n'en a pas besoin ; c'est une tragédie qu'il faut plutôt parler que déclamer. Les situations y feraient tout, les comédiens peu de chose ; et le sujet est si piquant, si attendrissant, si neuf, si conforme à l'esprit philosophique du temps, que la pièce aurait peut-être le succès du *Siége de Calais* et du *Catilina* de Crébillon, quoique ces deux pièces soient inimitables.

Il y a plus encore : c'est que cette tragédie pourrait faire du bien à la nation ; elle contribuera peut-être à éteindre la flamme où le chevalier de La Barre a péri, à la honte éternelle de ce siècle infâme.

Si on ne peut jouer les *Guèbres*, il se trouvera un éditeur qui la fera imprimer avec une préface sage, dans laquelle on ira au-devant de toutes les allusions malignes. Un jour viendra que les Welches seront assez sages pour jouer les *Guèbres*. C'est dans cette douce espérance que je me mets à l'ombre de vos ailes avec toute la tendresse imaginable.

Est-ce Villars qu'on appelle aujourd'hui Praslin? ou est-ce Praslin auprès de Châlons?

Croyez-vous que Moustapha l'imbécile déclare la guerre à ma Catau-Sémiramis? Ne pensez-vous pas que le pape aide sous main les Corses? Si vous ne faites pas rentrer l'infant dans Castro (2), je vous coupe une aile.

Et du blé, en aurez-vous? je vous avertis que j'ai été obligé de semer trois fois le même champ. L'Évangile ne sait ce qu'il dit, quand il prétend que ce blé doit pourrir pour germer ; les pluies avaient pourri mes semences, et, malgré l'Evangile, je n'aurais pas eu un épi. Je suis un rude laboureur.

5679. — A M. BORDES.

10 novembre (3).

Il y a mille ans que je ne vous ai écrit, mon cher ami; voici un petit livre qui m'est tombé entre les mains (4); je vous prie de m'en dire votre avis (5). Vous avez reçu sans doute le *Lion* et les *Trois Empereurs*. On dit que les Français ont été encore frottés en Corse le 2 du mois. Que diable allaient-ils faire dans cette galère!

La révolution s'opère sensiblement dans les esprits malgré les cris du fanatisme. La lumière vient par cent trous qu'il sera impossible de boucher. Je vous embrasse mille fois.

5680. — A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

A Ferney, 19 novembre (6).

Je vous ai attendu, mon cher marquis, et je n'ai point entendu parler de vous. Si je suis assez malheureux pour ne vous pas posséder chez moi, si vous êtes à Montpellier, je vous demande une grâce, c'est de me mettre au fait d'un prétendu marquis de Belestat. J'ai reçu plusieurs lettres sous ce nom, datées de Montpellier. Celui qui les écrit se dit un jeune homme qui aime les lettres. Il m'envoya, il y a quelques mois, un *Eloge de Clémence Isaure*. Je lui ai écrit, depuis ce temps-là, deux lettres pour une affaire très importante; je n'ai point eu de réponse; et on m'avertit que ce marquis de Belestat n'existe pas. Dites-moi, je vous prie, ce que vous en savez. Soyez bien persuadé surtout que de tous les marquis de votre pays vous êtes celui que j'aime le mieux.

(1) Maupeou. (G. A.)

(2) Voyez le chapitre XXXIX du *Précis du Siècle de Louis XV*. (G. A.)

(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. — Ce billet, presque entier, faisait jusqu'alors partie de la lettre à Bordes du 17 décembre. (G. A.)

(4) L'*A B C*. (G. A.)

(5) Dans la lettre du 17, on lisait ici : « Je ne vous ai point envoyé les *Siècles* parce qu'ils sont pleins de fautes typographiques : mon sort est d'être ridiculement imprimé. (G. A.)

(6) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

5681. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 novembre.

Il vaux mieux servir tout à la fois que plat à plat; ainsi j'envoie à mon divin ange les *Guèbres* tout entiers, sous le couvert de M. le duc de Pr slin. Il m'a paru impossible d'adoucir les traits contre *messieurs* de Pluton. Si ce sont en effet des prêtres païens, des prêtres des enfers, on ne peut trop les rendre odieux. Si les malintentionnés s'obstinent à traiter cela d'allégories, rien ne les en empêchera, quelque tour que l'on prenne.

Je sens bien que mon nom est plus à craindre que la pièce même. Ce serait mon nom qui ferait naître toutes les allusions; il porte toujours malheur à la sacro-sainte. Il est constant que la chose en elle-même est non seulement de la plus grande innocence, mais de la meilleure morale. Si les allusions qu'on peut faire devaient empêcher les pièces d'être jouées, il n'y en aurait aucune qu'on pût représenter. Le possédé a pris son parti; si on ne peut avoir une approbation, il s'en passera très bien; il fera imprimer la facétie, qui déplaira beaucoup aux persécuteurs, mais qui plaira infiniment aux persécutés.

Et, après tout, comme il n'y a point aujourd'hui d'inquisiteurs en France qui fassent brûler les peintres qui les dessinent, je ne vois pas qu'il y ait plus de danger à imprimer cette pièce que celle du *Royaume en interdit*, ou de l'*Honnête Criminel* (1).

Je vous demande en grâce, mon cher ange, de lire l'article *Lally* au quatrième volume du *Siècle*. Je suis convaincu qu'il était aussi innocent que brutal, et que rien n'est aussi injuste que la justice.

L'abbé de Chauvelin, cette fois-ci, ne doit pas être mécontent; au reste, il est bien difficile de *contenter tout le monde et son père*. Respect et tendresse.

5682. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

21 novembre (2).

Venez, monsieur; si je suis malade, vous adoucirez mes maux; si j'ai quelque étude à faire, vous m'éclairerez. Venez manger de votre sassenage et boire de votre vin. Les derniers jours de ma vie seront heureusement employés à vous recevoir; c'est un honneur et un plaisir dont je sens tout le prix. Mille respects à celle qui fait votre bonheur.

5683. — A M. MARMONTEL.

28 novembre.

Point du tout, mon cher ami, le patriarche est toujours malingre; et, s'il est goguenard dans l'intervalle de ses souffrances, il ne doit la vie qu'à ce régime de gaieté, qui est le meilleur de tous.

Tout gai que je suis par accès, je suis au fond très affligé pour l'Espagne que l'université de Salamanque succède aux jésuites dans le ministère de la persécution. Je l'avais bien prévu avec frère Lembertad; et je dis, quand on chassa les renards : On nous laissera manger aux loups.

J'ai toujours votre quinzième chapitre (3) dans le cœur et dans la tête, et la censure *contre*, dans le cul. Je ne crois pas qu'il y ait rien de si déshonorant pour notre siècle. Sans votre quinzième chapitre, ce siècle était dans la boue. Vous devez aller remercier la Sorbonne en cérémonie; elle a rassemblé les pensées d'un grand écrivain et d'un grand citoyen; elle démontre au roi que vous êtes un sujet fidèle, et à l'Eglise que vous êtes un homme très religieux. Il était impossible de travailler plus heureusement à votre justification et à votre gloire.

Votre idée de l'*Histoire politique de l'Eglise* est très belle, mais c'est l'histoire du monde entier. Il n'y a point de royaume en Europe que le pape n'ait donné ou cru donner; il n'y en a point où il n'ait levé des impôts, où il n'ait excité des guerres : j'en ai dit quelques mots dans l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*.

L'*Examen* dans lequel le président Hénault est si maltraité est un tour de maître Gonin, que je n'ai pas encore éclairci. L'ouvrage est assurément d'un homme très profond dans l'histoire de France. Il y a des erreurs, mais il y a aussi des recherches savantes. Le style court après celui de Montesquieu; il l'attrape quelquefois, mais avec des solécismes et des barbarismes dont Montesquieu avait aussi sa part. On a imprimé ce petit livre sous le nom d'un marquis de Belestat.

(1) La première par Gudin, la seconde par Fenouillot. (G. A.)

(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(3) De *Bélisaire*. G. A.)

J'ai reçu moi-même de Montpellier deux lettres signées de ce nom; et il se trouve à fin de compte qu'il n'y a point de marquis de Belestat (1); c'est l'aventure du faux Arnauld.

Je crois, après m'être bien tourmenté à deviner, que je dois finir par rire. Plût à Dieu qu'il n'y eût dans le monde que ces petites méchancetés! Mais je reprends mon air grave et triste quand je songe à certaines choses qui se sont passées dans mon siècle; je ne les oublie point, je les garde pour les posthumes, et je veux que la postérité déteste les persécuteurs.

Je vous embrasse bien tendrement, mon très cher confrère.

5684. — A. M. COLINI.

A Ferney, 28 novembre.

C'est votre ami, qui n'est pas encore mort, qui écrit à son cher ami par la main de son secrétaire. J'ai envoyé deux exemplaires de la nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV* à son altesse électorale et à vous. Vous trouverez que je fais mention de vous à l'article du cartel (2). Mon nom sera désormais confondu avec le vôtre; ce sera pour moi, mon cher ami, une vraie consolation. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

5685. — A M. BORDES.

29 novembre (3).

Mon cher confrère, vous m'abandonnez. J'ai besoin que vous me disiez ce que vous pensez des trois premières lettres de l'alphabet de M. Huet.

Je ne vous demande point de nouvelles des Corses ni de madame du Barry (4); mais je vous en demande de l'A B C. Je veux surtout en avoir des vôtres; car je vous aime autant que vous me négligez.

Il paraît, par la dernière émeute, que votre peuple de Lyon n'est pas philosophe; mais pourvu que les honnêtes gens le soient, je suis fort content. Il s'est fait un prodigieux changement dans Toulouse. Votre très humble serviteur.

5686. — A M. ***.

... novembre (5).

Mon cher vrai philosophe, si le pseudo-philosophe Jean-Jacques Renou (6) herborise, il ne donnera jamais la préférence qu'aux pissenlits et aux chardons, et il mourra de rage sur un gratte-cul de n'être pas regardé. Cultivons nous autres tout doucement la vigne du Seigneur.

5687. — A M. LE PRINCE DE LIGNE.

A Ferney, 3 décembre.

Monsieur le prince, je suis enchanté de votre lettre, de votre souvenir : vous réveillez l'assoupissement mortel dans lequel mon âge et mes maladies m'ont plongé. J'ai quelquefois combattu ma langueur par des plaisanteries qui sont, à ce que je vois, parvenues jusqu'à vous; elles m'ont valu la jolie lettre dont vous m'honorez. Je m'aperçois que certaines plaisanteries sont bonnes à quelque chose : il y a trente ans qu'aucun gouvernement catholique n'aurait osé faire ce qu'ils font tous aujourd'hui. La raison est venue; elle rend à la superstition les fers qu'elle avait reçus d'elle.

J'ai eu l'honneur d'avoir chez moi M. le duc de Bragance, que je crois votre beau-frère ou votre oncle, et qui me paraît bien digne de vous être quelque chose. Il pense comme vous; et il n'y a plus que des universités comme celle de Louvain où l'on pense autrement. Le monde est bien changé.

Je crois M. Dermenches (7) actuellement à Paris : il ne doit pas être jusqu'ici trop content de l'expédition de Corse.

Puissiez-vous, monsieur le prince, ne vous faire jamais tuer par des montagnards ou par des houzards! vivez très longtemps pour les intérêts de l'esprit, des grâces, et de la raison. Agréez mon sincère et tendre respect.

(1) Il y en avait bien un. (G. A.)
(2) Voyez chap. XII, note. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. — Ce billet faisait jusqu'alors partie de la lettre du 17 décembre. (G. A.)
(4) C'est la première fois que nous rencontrons ce nom. (G. A.)
(5) Editeurs, de Cayrol et A. François. — C'est encore sans doute à Bordes que ce billet est écrit. (G. A.)
(6) Nom sous lequel se cachait Rousseau alors à Bourgoin. (G. A.)
(7) Constant d'Hermenches. (G. A.)

5688. — A M. LE COMTE ANDRÉ DE SCHOWALOW.

A Ferney, 3 décembre.

Voilà, monsieur, deux beaux ouvrages (1) contre le fanatisme; voilà deux engagements pris, à la face du ciel et de la terre, de ne jamais permettre à la religion de persécuter la probité. Il est temps que le monstre de la superstition soit enchaîné. Les princes catholiques commencent un peu à réprimer ses entreprises; mais, au lieu de couper les têtes de l'hydre, ils se bornent à lui mordre la queue; ils reconnaissent encore deux puissances, ou du moins ils feignent de les reconnaître : ils ne sont pas assez hardis pour déclarer que l'Eglise doit dépendre uniquement des lois du souverain; leurs sujets achètent encore des dispenses à Rome; les évêques paient des annates à la chambre qu'on nomme apostolique; les archevêques achètent chèrement un licou de laine qu'on nomme un pallium. Il n'y a que votre illustre souveraine qui ait raison; elle paie les prêtres, elle ouvre leur bouche et la ferme; ils sont à ses ordres, et tout est tranquille.

Je souhaite passionnément qu'elle triomphe de l'Alcoran comme elle a su diriger l'Evangile. Je suis persuadé que vos troupes battront les Ottomans amollis. Il me semble que toutes les grandes destinées se tournent vers vos climats. Il sera beau qu'une femme détrône des barbares qui enferment les femmes, et que la protectrice des sciences batte complétement les ennemis des beaux-arts. Puissé-je vivre assez longtemps pour apprendre que les eunuques du sérail de Constantinople sont allés filer en Sibérie! Tout ce que je crains, c'est qu'on ne négocie avec Moustapha, au lieu de le chasser de l'Europe. J'espère qu'elle punira ces brigands de Tartarie, qui se croient en droit de mettre en prison les ministres des souverains (2). Le beau moment, monsieur, que celui où la Grèce verrait ses fers brisés! Je voudrais recevoir une lettre de vous, datée de Corinthe ou d'Athènes. Tout cela est possible. Si Mahomet II a vaincu un sot empereur chrétien, Catherine II peut bien chasser un sot empereur turc. Vos armées ont battu des armées plus disciplinées que les janissaires. Vous avez pris déjà la Crimée, pourquoi ne prendriez-vous pas la Thrace? Vous vous entendrez avec le prince Héraclius, et vous reviendrez après mettre à la raison les bons serviteurs du nonce du pape en Pologne.

Voilà quel est mon roman. Le courage de l'impératrice en fera une histoire véritable; elle a commencé sa gloire par les lois, elle l'achèvera par les armes. Vivez heureux auprès d'elle, monsieur le comte; servez-la dans ses grandes idées, et chantez ses actions. Je présente mes respects à madame la comtesse de Schowalow.

5689. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 décembre.

Le petit possédé demande bien pardon à son ange de le fatiguer continuellement des détails de son obsession. Voici un petit chiffon qui contient les changements demandés, ou du moins ceux qu'on a pu faire. Mais, quelque adoucissement qu'on puisse mettre au portrait des prêtres d'Apamée, le fond restera toujours le même, et c'est ce fond qui est à craindre. J'interpelle ici mes deux anges, et je m'en rapporte à leur conscience. N'est-il pas vrai que le nom du diable qui a fait cet ouvrage leur a fait peur? n'est-il pas vrai que ce nom fatal a fait la même impression sur le philosophe Marin? n'ont-ils pas jugé de la pièce par l'auteur, sans même s'en apercevoir? Ce sont là les tristes effets de la mauvaise réputation; autrement comment auraient-ils pu soupçonner des païens de Syrie d'avoir la moindre ressemblance avec le clergé de France? Ce clergé n'a aucun tribunal, ne condamne personne à mort, ne persécute aujourd'hui personne.

Si les Guèbres pouvaient ressembler à quelque chose, ce ne serait qu'aux premiers chrétiens poursuivis par les pontifes païens, pour n'avoir adoré qu'un seul Dieu; et même on pourrait dire que la pièce de Latouche (3) était originairement une tragédie chrétienne, mais que la crainte de retomber dans le sujet de *Polyeucte*, et le respect pour notre sainte religion, qui ne doit pas être prodiguée sur le théâtre, engagèrent l'auteur à déguiser le sujet sous d'autres noms.

(1) L'un doit être l'*Instruction donnée par Catherine II à la commission établie pour travailler à la rédaction d'un nouveau code de lois*. (G. A.)
(2) L'ambassadeur russe avait été emprisonné à Constantinople. (G. A.)
(3) Les *Guèbres*, que Voltaire attribuait à Guymond de Latouche. (G. A.)

La pièce même, présentée à la police sous ce point de vue avec un avertissement, serait-elle rejetée sous prétexte qu'il y a des prêtres en France, comme il y en a eu de tout temps dans tous les Etats du monde? il n'y a certainement pas un mot qui puisse désigner nos évêques, nos curés, ou même nos moines. On pourrait, tout au plus chercher quelque analogie entre les prêtres d'Apamée et ceux de l'inquisition; mais l'inquisition est abhorrée en France, et réprimée en Espagne; et certainement M. le comte d'Aranda ne demandera pas qu'on supprime cet ouvrage à Paris.

Si on reproche à feu M. Guymond de Latouche d'avoir rendu les prêtres d'Apamée trop odieux, il semble qu'on peut répondre que, s'ils ne l'étaient pas, l'empereur aurait tort de les abolir; que d'ailleurs la loi contre les Guèbres a été portée, non par les prêtres, mais par l'empereur lui-même; que tous les personnages ont tort dans la pièce, excepté le vieux jardinier et sa fille; que l'empereur, en leur pardonnant à tous, fait un grand acte de clémence, et que le dénoûment est fondé sur l'amour de la justice et du bien public.

Si, avec ces raisons, la pièce ne passe point à la police, il faudra s'en consoler en l'imprimant soit sous le nom de Latouche, soit sous un autre.

J'ai bien de l'inquiétude sur un objet beaucoup plus important, qui est la vie ou la mort de M. le comte de Coigny, que nos malheureuses gazettes étrangères ont tué en Corse. Il était venu coucher quelques jours à Ferney, l'année passée; il m'avait paru très aimable, fort instruit, et fort au-dessus de son âge; il passait déjà pour un excellent officier. Je veux encore me flatter que les gazettes ne savent ce qu'elles disent : cela leur arrive fort souvent.

Je ne suis que trop sûr de la mort du chevalier de Béthizy, qui était bien attaché à la bonne cause, et que je regrette beaucoup; mais je veux douter de celle de M. de Coigny.

Donnez-moi donc, pour me consoler, quelques espérances sur un certain duché (1) qui ne vaut pas celui de Milan, mais pour lequel j'ai pris un vif intérêt.

Je persiste plus que jamais dans mon culte de dulie.

5690. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

7 décembre.

Puisque vous vous êtes amusée de *cela* (2), madame, amusez-vous de *ceci :* c'est un ouvrage de l'abbé Caille (3), que vous avez tant connu, et qui vous était bien tendrement attaché.

Eh, pardieu ! madame, comment pouvais-je faire avec le président? Mille gens charitables, dans Paris, m'attribuaient cet ouvrage contre lui; on me le mandait de tous côtés. Jamais Ragotin n'a été plus en colère que moi. Je n'ai découvert l'auteur que d'aujourd'hui, après trois mois de recherches. Ce n'est point le marquis de Belestat, c'est un gentilhomme de la province qu'on appelle aussi M. le marquis. Il est très profond dans l'histoire de France; c'est une espèce de comte de Boulainvilliers, très poli dans la conversation, mais hardi et tranchant la plume à la main.

Il est bien injuste envers M. le président **Hénault**, et bien téméraire envers le petit-fils de Shah-Abbas (4). Si j'ai assez de matériaux pour le réfuter, j'en userai avec toute la circonspection possible. Je veux que l'ouvrage soit utile, et qu'il vous amuse. Il s'agit d'Henri IV; j'ai quelque droit sur ce temps-là; je compte même dédier mon ouvrage (5) à l'Académie française, parce que j'y prends le parti d'un de ses membres. La plupart des gens voient déchirer leur confrère avec une espèce de plaisir; je prétends leur apprendre à vivre.

Vous savez sans doute que quand l'évêque du Puy (6) ennuyait son monde à Saint-Denis, une centaine d'auditeurs se détacha pour aller visiter le tombeau d'Henri IV. Ils se mirent tous à genoux autour du cercueil, et, attendris les uns par les autres, ils l'arrosèrent de leurs larmes. Voilà une belle oraison funèbre et une belle anecdote. Cela ne tombera pas à terre (7).

Je me flatte, madame, que votre *petite mère* (8) n'a rien à craindre des sots contes que l'on débite dans Paris contre son mari, que je regarde comme un homme de génie, et par conséquent comme un homme unique dans le petit siècle qui a succédé au plus grand des siècles.

Oui, sans doute, la paix vaut encore mieux que la vérité, c'est-à-dire qu'il ne faut pas contrister son voisin pour des arguments; mais il faut chercher la paix de l'âme dans la vérité, et fouler aux pieds des erreurs monstrueuses qui bouleverseraient cette âme, et qui la rendraient le jouet des fripons.

Soyez très sûre qu'on passe des moments bien tristes à quatre-vingts ans, quand on nage dans le doute. Vos amis les Chaulieu et les Saint-Aulaire sont morts en paix.

5691. — A M. HENNIN.

7 décembre.

M. Hennin est supplié de vouloir bien se souvenir de l'agréable promesse qu'il a faite de prêter la réfutation du système mis en lumière par le Solon de l'empire russe (1). On le lui rendra avec la plus grande fidélité du monde. Il ne tient qu'à lui de le donner au porteur, ou de l'envoyer chez M. Souchay.

5692. — A M. DE CHABANON.

7 décembre (2).

Je présente mes tendres respects à *Eudoxie*, et j'embrasse de tout mon cœur M. son père; mais je le gronde très vivement d'avoir imaginé que j'aie pu l'oublier à propos d'un *Siècle*. Je vivrais des siècles que je ne l'oublierais pas.

Le *Siècle de Louis XIV* fut envoyé à Genève, il y a huit jours, pour être mis à la diligence de Lyon. Il se trouve que cette diligence ne va plus à Genève, mais à Versoix. Le paquet a été remis à Versoix. Le paquet arrivera quand il plaira à Dieu et au directeur des coches.

On ne trouve plus de *Princesse de Babylone*. J'ai encore une ou deux *Guerre de Genève;* cela pourrait s'envoyer par la poste, pourvu que vous ayez une adresse sûre.

Le *Siècle* me chicane; il y a des gens qui n'aiment pas la vérité, quoique mesurée et circonspecte. Ce qui a été permis aux gazetiers ne l'est plus aux historiens. Cela est aussi fou qu'injuste.

On dit qu'il y a du remue-ménage à quatre lieues de Paris (3); si la chose est vraie, j'en suis très affligé.

Je n'ai plus qu'un souffle de vie, mais il est à vous.

5693. — A M. MAIGROT.

Ferney, 12 décembre (1).

Je vous demande pardon, monsieur, pour la chambre syndicale de Lyon, qui est plus vétillarde que celle de Paris, et qui a retenu, pendant près de deux mois, deux ballots du *Siècle de Louis XIV*, dans l'idée que l'éloge de ce siècle des grands talents était une satire maligne de celui-ci. J'espère que, malgré cette louable délicatesse, vous recevrez à la fin votre exemplaire.

Vous trouverez, à l'article du Quiétisme, combien on a profité de vos bontés.

Je vous supplie, monsieur, de vouloir bien présenter à M. le duc de Bouillon les assurances de mon respect et du vif intérêt que je prends à sa santé et à sa conservation. Agréez mes remerciements et tous les sentiments avec lesquels, etc.

5694. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

12 décembre.

Madame, les imaginations ne dorment point; et, quand même elles prendraient, en se couchant, une dose des oraisons funèbres de l'évêque du Puy et de l'évêque de Troyes (5), le diable les bercerait toujours. Quand la marâtre nature nous prive de la vue, elle peint les objets avec plus de force dans le cerveau; c'est ce que la coquine me fait éprouver.

Je suis votre confrère des Quinze-Vingts, dès que la neige est sur mon horizon de quatre-vingts lieues de tour; le diable alors me berce beaucoup plus que dans les autres

(1) Castro et Ronciglione, que M. de Voltaire désirait de voir réunis au duché de Parme. (K.)
(2) C'était l'*A* ** *c.* (*G. A.*)
(3) Les *Trois Empereurs en Sorbonne*. (G. A.)
(4) Louis XV. (G. A.)
(5) Au lieu d'un ouvrage, il ne fit que quelques notes. (G. A.)
(6) Faisant l'oraison funèbre de la reine. (G. A.)
(7) Voyez l'*Essai sur les mœurs*, chap. CLXXIV. (G. A.)
(8) Madame de Choiseul. (G. A.)

(1) Il s'agit sans doute d'une réfutation de l'*Instruction* de Catherine relative au nouveau code. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) A Versailles, à l'occasion des remontrances du parlement sur les édits d'impôt. (*A. François.*)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(5) J.-G. Le Franc de Pompignan et Poncet de La [illegible] A.

saisons. Je n'ai trouvé à cela d'autre exorcisme que celui de boire : je bois beaucoup, c'est-à-dire demi-setier à chaque repas, et je vous conseille d'en faire autant; il faut que ce soit d'excellent vin; personne, de mon temps, n'en avait de bon à Paris.

L'aventure du président Hénault est assurément bien singulière. On s'est moqué de moi avec des Belosto et des Belestat, grands noms que vous connaissez. Je ne veux ni rien croire, ni même chercher à croire.

L'abbé Boudot a eu la bonté de fureter dans la Bibliothèque du roi. Il en résulte qu'il est très vrai qu'aux premiers états de Blois, dont vous ne vous souvenez guère, on donna trois fois au parlement le titre d'*états-généraux au petit pied* (1). Je ne pense point du tout que les parlements représentent les états-généraux, sur quelque *pied* que ce puisse être; et quand même j'aurais acheté une charge de conseiller au parlement pour quarante mille francs, je ne me croirais point du tout partie des états-généraux de France.

Mais je ne veux point entrer dans cette discussion, et m'aller brouiller avec tous les parlements du royaume, à moins que le roi ne me donne quatre ou cinq régiments à mes ordres. De toutes les facéties qui sont venues troubler mon repos dans ma retraite, celle-ci est la plus extraordinaire.

L'*A B C* est un ancien ouvrage traduit de l'anglais, imprimé en 1762 (2). Cela est fier, profond, et hardi; cette lecture demande de l'attention. Il n'y a point de ministre, point d'évêque en deçà de la mer, à qui cet *A B C* puisse plaire; cela est insolent, vous dis-je, pour des têtes françaises. Si vous voulez le lire, vous qui avez une tête de tout pays, j'en chercherai un exemplaire, et je vous l'enverrai; mais l'ouvrage a un pouce d'épaisseur. Si votre grand'maman a ses ports francs, comme son mari, je le lui adresserai pour vous.

Il faut que je vous conte ce qu'on ne sait pas à Paris. Le singe de Nicolet, qui demeure à Rome, s'est avisé de canoniser, non seulement madame de Chantal, à qui saint François de Sales avait fait deux enfants, mais il a encore canonisé un frère capucin, nommé frère Cucufin (3) d'Ascoli. J'ai vu le procès-verbal de sa canonisation; il y est dit qu'il se plaisait fort à se faire donner des coups de pied dans le cul par humilité, et qu'il répandait exprès des œufs frais et de la bouillie sur sa barbe, afin que les profanes se moquassent de lui, et qu'il offrait à Dieu leurs railleries. Raillerie à part, il faut que Rezzonico soit un grand imbécile; il ne sait pas encore que l'Europe entière rit de Rome comme de frère Cucufin.

Je sais pourtant qu'il y a encore des Hottentots, même à Paris; mais, dans dix ans, il n'y en aura plus : croyez-moi sur ma parole.

Quoi qu'il en soit, madame, buvez et dormez; amusez-vous le moins mal que vous le pourrez; supportez la vie, ne craignez point la mort, que Cicéron appelle la fin de toutes les douleurs. Cicéron était un homme de fort bon sens. Je déteste les poules mouillées et les âmes faibles. Il est trop honteux d'asservir son âme à la démence et à la bêtise de gens dont on n'aurait pas voulu pour ses palefreniers. Souvenons-nous des vers de l'abbé de Chaulieu :

> Plus j'approche du terme et moins je le redoute.
> Sur des principes sûrs mon esprit affermi,
> Content, persuadé, ne connaît plus de doute :
> Des suites de ma fin je n'ai jamais frémi (4).

Adieu, madame; je baise vos mains avec mes lèvres plates, et je vous serai attaché jusqu'au dernier moment.

5695. — A M. BORDES.

17 décembre (5).

Que dites-vous de Catherine, qui se fait inoculer sans que personne en sache rien, et qui va se mettre à la tête de son armée? Je souhaite passionnément qu'elle détrône Moustapha. Je voudrais avoir assez de force pour l'aller trouver à Constantinople; mais je suis plus près d'aller trouver Pierre III, quoique je ne sois pas si ivrogne que lui.

Avez-vous lu la *Riforma d'Italia?* il n'y a guère d'ouvrage plus fort et plus hardi; il fait trembler tous les prêtres, et inspire du courage aux laïques. L'idole de Sérapis tombe en pièces; on ne verra que des rats et des araignées dans le creux de sa tête. Il se peut très bien faire que les Italiens nous devancent; car vous savez que les Welches arrivent toujours les derniers en tout, excepté en falbalas et en pompons.

Je n'ai point entendu parler des prétendues faveurs (1) du parlement de Paris. J'ai un neveu actuellement conseiller à la Tournelle, qui ne m'aurait pas laissé ignorer tant de bontés. On ne fait pas toujours tout ce qu'on serait capable de faire. Portez-vous bien, mon cher vrai philosophe, et cultivez tout doucement la vigne du Seigneur.

5696. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 décembre.

Mon cher ange, les mânes de Latouche se recommandent à votre bonté habile et courageuse. Je me trompe fort, ou il ne reste plus aucun prétexte à l'allégorie. La fin du troisième acte pouvait en fournir; on l'a entièrement retranchée. Ces prêtres mêmes étaient trop odieux, et n'attiraient que de l'indignation lorsqu'il fallait inspirer de l'attendrissement. C'était à la jeune Guèbre à rester sur le théâtre, et non à ces vilains prêtres qu'on déteste. Elle tire des larmes; elle est orthodoxe dans toutes les religions; son monologue est un des moins mauvais qu'ait jamais faits Latouche. Les prêtres ne paraissent plus dans les trois derniers actes; et leur rôle infâme étant fort adouci dans les deux premiers, il me paraît qu'un inquisiteur même ne pourrait s'élever contre la pièce.

Voici donc les trois premiers actes, dans lesquels vous trouverez beaucoup de changements. Les deux derniers étant sans prêtres, il n'y a plus rien à changer que le titre de la tragédie. Latouche l'avait intitulée les *Guèbres;* cela seul pourrait donner des soupçons. Ce titre de *Guèbres* rappellerait celui des *Scythes*, et présenterait d'ailleurs une idée de religion qu'il faut absolument écarter. Je l'appelle donc les *Deux Frères.* On pourra l'annoncer sous ce nom, après quoi on lui en donnera un plus convenable.

Lekain peut donc la lire hardiment à la Comédie. Il ne s'agit plus que d'anéantir dans la tête de Marin le préjugé qui pourrait encore lui donner de la timidité : c'est un coup de partie, mon cher ange; il faut ressusciter le théâtre, qui faisait presque seul la gloire des Welches. Je vous avouerai de plus que ce serait une occasion de faire certaines démarches (2) que sans cela je n'aurais jamais faites. Je n'ai plus que deux passions, celle de faire jouer les *Deux Frères*, et celle de revoir les deux anges.

J'ai encore une demi-passion, c'est que l'opéra (3) de M. de La Borde soit donné pour la fête du mariage du dauphin. La musique est certainement fort agréable. Je doute que M. le duc de Duras puisse trouver rien de mieux. Dites-moi si vous voulez lui en parler, et si vous voulez que je lui en écrive. *Sub umbra alarum tuarum.*

5697. — A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

20 décembre.

Non, mon cher marquis, non, les Socrates modernes ne boiront point la ciguë. Le Socrate d'Athènes était, entre nous, un homme très imprudent, un ergoteur impitoyable, qui s'était fait mille ennemis, et qui brava ses juges très mal à propos.

Nos philosophes aujourd'hui sont plus adroits, ils n'ont point la sotte et dangereuse vanité de mettre leurs noms à leurs ouvrages; ce sont des mains invisibles qui percent le fanatisme d'un bout de l'Europe à l'autre avec les flèches de la vérité. Damilaville vient de mourir; il était l'auteur du *Christianisme dévoilé* (4), et de beaucoup d'autres écrits. On ne l'a jamais su; ses amis lui ont gardé le secret tant qu'il a vécu, avec une fidélité digne de la philosophie. Personne ne sait encore qui est l'auteur du livre donné sous le nom de Fréret (5). On a imprimé en Hollande, depuis deux ans, plus de soixante volumes contre la superstition. Les auteurs en sont absolument inconnus, quoiqu'ils puissent hardiment se découvrir. L'Italien qui a fait la *Riforma d'Italia* n'a eu garde d'aller présenter son ouvrage à Rezzonico; mais son livre a

---

(1) Voyez la lettre au marquis de Belestat du 5 janvier, note. (G. A.)

(2) Voltaire y avait mis cette date. (G. A.)

(3) Voyez, aux FACÉTIES, la *Canonisation de saint Cucufin.* (G. A.)

(4) Chaulieu dit :

Je ne suis libertin ni dévot à demi. (G. A.)

(5) On avait jusqu'alors cousu à cette lettre le billet du 18 novembre et celui du 20. (G. A.)

(1) S'agit-il d'un ouvrage philosophique que le parlement épargnait? (G. A.)

(2) Pour avoir la permission de revenir à Paris. (G. A.)

(3) *Pandore.* (G. A.)

(4) Cet ouvrage est de d'Holbach. (G. A.)

(5) L'*Examen critique des apologistes de la religion chrétienne* est de Levesque de Burigny. (G. A.)

fait un effet prodigieux. Mille plumes écrivent, et cent mille voix s'élèvent contre les abus et en faveur de la tolérance.

Soyez très sûr que la révolution qui s'est faite depuis environ douze ans dans les esprits n'a pas peu servi à chasser les jésuites de tant d'Etats, et a bien encouragé les princes à frapper l'idole de Rome, qui les faisait trembler tous autrefois. Le peuple est bien sot, et cependant la lumière pénètre jusqu'à lui. Soyez bien sûr, par exemple, qu'il n'y a pas vingt personnes dans Genève qui n'abjurent Calvin autant que le pape, et qu'il y a des philosophes jusque dans les boutiques de Paris.

Je mourrai consolé en voyant la véritable religion, c'est-à-dire celle du cœur, établie sur la ruine des simagrées. Je n'ai jamais prêché que l'adoration d'un Dieu, la bienfaisance, et l'indulgence. Avec ces sentiments, je brave le diable, qui n'existe point, et les vrais diables fanatiques, qui n'existent que trop. Quand vous irez à votre régiment, n'oubliez pas mon petit château, qui est votre étape. Je ne veux point mourir sans vous avoir embrassé.

5698. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 décembre.

Mais mon cher ange, l'empereur dit à la dernière scène (1) précisément ce que vous voulez qu'on dise dans votre lettre du 15; mais cela est annoncé dès la première scène dans les dernières additions; mais le troisième acte finit par la prière la plus touchante et la plus orthodoxe; mais il n'y a plus le moindre prétexte à l'allégorie. Oubliez-moi; que Marin m'oublie; mettez-vous bien tous deux Latouche dans la tête, et vous verrez qu'il n'y a pas la moindre ombre de difficulté à la chose. Me trompé-je? ai-je un bandeau sur les yeux? *Mahomet* et le *Tartufe* n'étaient-ils pas cent fois plus hardis? Quel est l'homme dans le parterre et dans les loges qui ne soit pas de l'avis de l'auteur, et qui ne le bénisse? quel est dans la capitale des Welches le porte-Dieu ou le gobe-Dieu qui ose dire : C'est moi qu'on a voulu désigner par les prêtres de Pluton? quel rapport peut-on jamais trouver entre les juges d'Apamée et les chanoines de Notre-Dame? Vous avez toujours l'auteur sur le bout du nez, et vous croyez l'ouvrage hardi parce que cet auteur a une fort méchante réputation.

Mais, au nom de Dieu, ne pensez qu'à Latouche; il vous a écrit un petit mot, en vous envoyant les trois premiers actes retouchés, sous l'enveloppe de M. le duc de Praslin. Vous trouverez sa lettre dans le paquet. Ma foi, ces trois actes raccommodent tout, et les deux anges doivent être très édifiés.

Je suis très fâché que votre fromage de Parmesan ne puisse être arrondi par Castro et Ronciglione. Je m'imaginais que l'aîné laisserait ces rognures à son cadet, d'autant plus qu'elles sont extrêmement à sa bienséance.

Je suis encore plus fâché que ce Tanucci (2) soit une poule mouillée. Que peut-il craindre? est-ce qu'il n'entend pas les cris de l'Europe? est-ce qu'il ne sait pas que cent millions de voix s'élèveront en sa faveur?

Avez-vous vu la *Riforma d'Italia*, mes divins anges? les livres français sont tous circonspects et honnêtes en comparaison. Quand l'auteur parle des moines, il ne les appelle jamais que canailles. Enfin tous les yeux sont éclairés, toutes les langues déliées, toutes les plumes taillées en faveur de la raison.

Damilaville était le plus intrépide soutien de cette raison persécutée; c'était une âme d'airain, et aussi tendre que ferme pour ses amis. J'ai fait une cruelle perte, et je la sens jusqu'au fond de mon cœur. Faut-il qu'un tel homme périsse, et que Fréron vive!

Vivez longtemps, mon cher ange. Vous devez, s'il m'en souvient, n'avoir que soixante-sept ans; j'étais bien votre aîné, et je le suis encore. Je vous aimerai jusqu'à ce que ma drôle de vie finisse.

Cependant que penseriez-vous si, au premier acte, Iradan parlait ainsi à ces coquins de prêtres :

Nous sommes ses soldats, *j'obéis à mon* maître;
Il peut tout.

LE GRAND-PRÊTRE.

Oui, sur vous.

IRADAN.

Sur vous aussi peut-être.
Les pontifes divins, *des peuples* respectés,
Condamnent *tous* l'orgueil, et plus, les cruautés.
Jamais le sang humain ne coula dans leurs temples.
Ils font des vœux pour nous, imitez leurs exemples.

Tant qu'en ces lieux surtout je pourrai commander,
N'espérez pas me nuire et me déposséder
Des droits que Rome *attache* aux tribuns militaires. (Sc. III.)

Que peut-on dire de plus honnête et même de plus fort en faveur des prêtres? cela ne prévient-il pas toutes les allusions? et, s'il faut qu'on en fasse, ces allusions ne sont-elles pas alors favorables?

Ces quatre vers ajoutés ne s'accordent-ils pas parfaitement avec les additions déjà faites dans la première édition? n'êtes-vous pas parfaitement content?

Toute cette affaire-ci ne sera-t-elle pas extrêmement plaisante? Ma foi, ce Latouche était un bon garçon. Voici le papier tout musqué pour le premier acte; il n'y aura qu'à l'ajuster avec quatre petits pains.

5699. — A M. LE COMTE DE MILLY.

A Ferney, 21 décembre.

J'ai été malade deux mois entiers, monsieur; on m'a cru mort; il s'en faut peu que je ne le sois. C'est ce qui fait que je ne vous ai point répondu. J'ai soixante-quinze ans : il y en a environ vingt-cinq que je n'ai vu M. le duc de N***. Je n'ai aucune relation avec lui, encore moins avec le ministre : vous avez le droit de demander de l'emploi. Vous êtes à portée de mettre M. le duc de N*** dans vos intérêts, étant dans sa ville. Que peut un homme mort au monde, et enterré sous les montagnes des Alpes? J'ai l'honneur d'être, avec tous les regrets possibles de n'être qu'un mort inutile, etc.

5700. — A M. DUPUITS

23 décembre.

En vous remerciant, mon cher capitaine, de m'avoir envoyé copie de la jolie lettre de cette dame que madame du Deffand appelle sa petite mère (1). Je dirais volontiers à madame du Deffand :

Il se peut bien qu'elle soit votre mère;
Elle eut un fils assez connu de tous :
Méchant enfant, aveugle comme vous,
Dont vous aviez (soit dit sans vous déplaire)
Et la malice et les attraits si doux,
Quand vous étiez dans l'âge heureux de plaire.

Quoi qu'il en soit, je sais que la petite mère et la petite-fille sont la meilleure compagnie de l'Europe.

Cette dame prétend qu'elle a volé le *Siècle de Louis XIV*; elle ne sait donc pas que c'était son bien : j'avais d'abord imaginé que M. le duc de Choiseul pourrait avoir la bonté d'en faire présenter un exemplaire à quelqu'un qui n'a pas le temps de lire (2). Mais j'envoyai ce même exemplaire pour être donné à celle qui daigne lire, et il y avait même quatre petits versiculets (3) qui ne valent pas grand'chose. Cela sera perdu dans l'énorme quantité de paperasses qu'on reçoit à chaque poste. La perte n'est pas grande.

Il est vrai que je lui ai envoyé le *Marseillais* de Saint-Didier, et que je n'ai pas osé risquer les *Trois Empereurs en Sorbonne*, de l'abbé Caille, à cause des notes.

Dieu me garde d'avoir la moindre part à l'*A B C* ! C'est un ouvrage anglais, traduit et imprimé en 1762. Rien n'est plus hardi, et peut-être plus dangereux dans votre pays. C'est un cadran qui n'est fait que pour le méridien de Londres. On m'a fait étranger, et puis on me reproche de penser comme un étranger; cela n'est pas juste.

On m'a su mauvais gré, par exemple, d'avoir dit des fadeurs à Catherine. Je crois qu'on a eu très grand tort. Catherine avait fourni *cinq mille livres* pour le *Corneille* de madame votre femme. Catherine m'accablait de bontés, m'écrivait des lettres charmantes : il faut un peu de reconnaissance; les muses n'ont rien à démêler avec la politique. Tout cela m'effarouche. Cependant, si on le veut, si on l'ordonne, s'il n'y a nul risque, je chercherai un *A B C*, et j'en ferai tenir un à la personne du monde qui fait le meilleur usage des vingt-quatre lettres de l'alphabet quand elle parle et quand elle écrit.

Pour La Bletterie, il est très certain qu'il a voulu me désigner en deux endroits, et qu'il a désigné cruellement Marmontel dans le temps qu'il était persécuté par l'archevêque et par la Sorbonne. Il a attaqué Linguet; il a insulté de même le président Hénault (page 235, t. II) : « En revanche, fixer » l'époque des plus petits faits avec exactitude, c'est le su» blime de plusieurs prétendus historiens modernes. Cela

(1) Dans les *Guèbres*. (G. A.)
(2) Ministre du roi de Naples. G. A.)

(1) Madame de Choiseul. (G. A.)
(2) Louis XV. (G. A.)
(3) On n'a pas ce quatrain. (G. A.)

» leur tient lieu de génie et des talents historiques. »

Peut-on appliquer un soufflet plus fort sur la joue du président? Et puis comment trouvez-vous les *talents historiques?* Ne reconnaissez-vous pas à tous ces traits un janséniste de l'université, gonflé d'orgueil, pétri d'âcreté, et qui frappe à droite et à gauche?

Je ne savais point du tout qu'il eût surpris la protection de madame la duchesse de Choiseul. Quelqu'un a dit de moi que je n'avais jamais attaqué personne, mais que je n'avais pardonné à personne. Cependant je pardonne à La Bletterie, puisqu'il est protégé par l'esprit et par les grâces; j'ai même proposé un accord. La Bletterie veut qu'on m'enterre, parce que j'ai soixante-quinze ans; rien ne paraît plus plausible au premier aspect : je demande qu'il me permette seulement de vivre encore deux ans. C'est beaucoup, dira-t-il; mais je voudrais bien savoir quel âge il a, et pourquoi il veut que je passe le premier.

Mon cher capitaine, vous qui êtes jeune, riez des barbons qui font des façons à la porte du néant. Je vous embrasse vous et votre petite femme.

5701. — A M. L. C.

28 décembre.

Si vous voulez, monsieur, vous appliquer sérieusement à l'étude de la nature, permettez-moi de vous dire qu'il faut commencer par ne faire aucun système. Il faut se conduire comme les Boyle, les Galilée, les Newton; examiner, peser, calculer, et mesurer, mais jamais deviner.

Newton n'a jamais fait de système; il a vu, il a fait voir, mais il n'a pas mis ses imaginations à la place de la vérité. Ce que nos yeux et les mathématiques nous démontrent, il faut le tenir pour vrai; dans tout le reste, il n'y a qu'à dire *j'ignore.*

Il est incontestable que les marées suivent exactement le cours du soleil et de la lune; il est mathématiquement démontré que ces deux astres pèsent sur notre globe, et en quelle proportion ils pèsent. De là Newton a non seulement calculé l'action du soleil et de la lune sur les marées de l'Océan, mais encore l'action de la terre et du soleil sur les eaux de la lune (supposé qu'il y ait des eaux). Il est étrange, à la vérité, qu'un homme ait pu faire de telles découvertes; mais cet homme s'est servi du flambeau des mathématiques, le seul flambeau qui éclaire.

Gardez-vous donc bien, monsieur, de vous laisser séduire par l'imagination; il faut la renvoyer à la poésie, et la bannir de la physique. Imaginer un feu central pour expliquer le flux de la mer, c'est comme si on résolvait un problème par un madrigal.

Qu'il y ait du feu dans tous les corps, c'est une vérité dont il n'est pas permis de douter; il y en a dans la glace même, et l'expérience le démontre : mais qu'il y ait une fournaise précisément dans le centre de la terre, c'est une chose que personne ne peut savoir, qui n'est nullement probable, et que par conséquent on ne peut admettre en physique.

Quand même ce feu existerait, il ne rendrait raison ni des grandes marées des équinoxes et des solstices, ni de celles des pleines lunes, ni pourquoi les mers qui ne communiquent point à l'Océan n'ont aucune marée, ni pourquoi les marées retardent avec la lune, etc. Donc il n'y aurait pas la moindre raison d'admettre ce prétendu foyer pour cause du gonflement des eaux.

Vous demandez, monsieur, ce que deviennent les eaux des fleuves portées à la mer. Ignorez-vous qu'on a calculé combien l'action du soleil, à un degré de chaleur donné, en un temps donné, enlève d'eau, pour la résoudre ensuite en pluie par le secours des vents?

Vous dites, monsieur, que vous trouvez très mal imaginé ce que plusieurs auteurs avancent, que les neiges et les pluies suffisent à la formation des rivières. Comptez que cela n'est ni bien ni mal imaginé, mais que c'est une vérité reconnue par le calcul. Vous pouvez consulter sur cela Mariotte et les *Transactions d'Angleterre* (1).

En un mot, monsieur, s'il m'est permis de répondre à l'honneur de votre lettre par des conseils, lisez les bons auteurs, qui n'ont que l'expérience et le calcul pour guides, et ne regardez tout le reste que comme des romans indignes d'occuper un homme qui veut s'instruire. Je suis, etc.

(1) *Philosophical transactions*, collection in-4°. (G. A.)

5702. — A M. L. C.

SUR LES QUALITÉS OCCULTES.

Oui, monsieur, je l'ai dit, je le redis, et je le redirai, malgré la certitude d'ennuyer, que la doctrine des qualités occultes est ce que l'antiquité a produit de plus sage et de plus vrai. La formation des éléments, l'émission de la lumière, animaux, végétaux, minéraux, notre naissance, notre vie, notre mort, la veille, le sommeil, les sensations, la pensée, tout est qualité occulte.

Descartes se crut fort au-dessus d'Aristote, lorsqu'il répéta en français ce que ce sage avait dit en grec : *Il faut commencer par douter.* Il ne devait pas, après avoir douté, créer un monde avec des dés; faire de ces dés une matière globuleuse, une rameuse, et une subtile; composer des astres avec de tels ingrédients, et imaginer, dans la nature, une mécanique contraire à toutes les lois du mouvement.

Cet extravagant roman réussit quelque temps, parce que les romans étaient alors à la mode. *Cyrus et Clélie* (1) valaient beaucoup mieux, car ils n'induisaient personne en erreur. Apprenez-moi l'histoire du monde, si vous la savez; mais gardez-vous de l'inventer.

Voyez, tâtez, mesurez, pesez, nombrez, assemblez, séparez, et soyez sûr que vous ne ferez jamais rien de plus.

Newton a calculé la gravitation, mais il n'en a pas découvert la cause. Pourquoi cette cause est-elle occulte? c'est qu'elle est premier principe.

Nous savons les lois du mouvement; mais la cause du mouvement, étant premier principe, sera éternellement cachée. Vous êtes en vie, mais comment? vous n'en saurez jamais rien. Vous avez des sensations, des idées; mais devinerez-vous ce qui vous les donne? cela n'est-il pas la chose du monde la plus occulte?

On a donné des noms à un certain nombre de facultés qui se développent en nous, à mesure que nos organes prennent un peu de force au sortir des téguments où nous avons été renfermés neuf mois (sans qu'on sache même ce que c'est que cette force). Si nous nous souvenons de quelque chose, on dit : C'est de la mémoire; si nous mettons quelques idées en ordre : C'est du jugement; si nous formons un tableau suivi de quelques autres idées éparses, dont le souvenir s'est présenté à nous, cela s'appelle de l'imagination; et le résultat ou le principe de ces qualités est appelé *âme*, chose mille fois plus occulte encore.

Or, s'il vous plaît, puisqu'il est très vrai qu'il n'est point dans vous un être à part qui s'appelle *sensibilité*, un autre qui soit *mémoire*, un troisième qui s'appelle *jugement*, un quatrième qui s'appelle *imagination*, concevrez-vous aisément que vous en ayez un cinquième composé de quatre autres qui n'existent point?

Qu'entendait-on autrefois quand on prononçait en grec le mot de ψυχή, ou celui de νοῦς? entendait-on une propriété de l'homme, ou un être particulier caché dans l'homme? n'était-ce pas l'expression occulte d'une chose très occulte?

Toutes les ontologies, toutes les psychologies, ne sont-elles pas des rêves? On s'ignore dans le ventre de sa mère; c'est là pourtant que les idées devraient être les plus pures, car on est moins distrait. On s'ignore en naissant, en croissant, en vivant, en mourant.

Le premier raisonneur qui s'écarta de cette ancienne philosophie des qualités occultes corrompit l'esprit du genre humain. Il nous plongea dans un labyrinthe dont il nous est aujourd'hui impossible de nous tirer.

Combien plus sage avait été le premier ignorant qui avait dit à l'Etre auteur de tout : « Tu m'as fait sans que j'en » eusse connaissance, et tu me conserves sans que je puisse » deviner comment je subsiste. J'ai accompli une des lois » les plus abstruses de la physique, en suçant le téton de » ma nourrice; et j'en accomplis une beaucoup plus ignorée, » en mangeant et en digérant les aliments dont tu me nour- » ris. Je sais encore moins comment des idées entrent dans » ma tête pour en sortir le moment d'après sans jamais re- » paraître, et comment d'autres y restent toute ma vie, quel- » que effort que je fasse pour les en chasser. Je suis un » effet de ton pouvoir occulte et suprême, à qui les astres » obéissent comme moi. Un grain de poussière que le vent » agite ne dit point : C'est moi qui commande aux vents. » *In te vivimus, movemur et sumus;* tu es le seul Etre, tout » le reste est mode. »

C'est là cette philosophie des qualités occultes que le P. Malebranche entrevit dans le dernier siècle. S'il avait pu s'arrê-

(1) Romans de mademoiselle de Scudéry. (G. A.)

ter sur le bord de l'abîme, il eût été le plus grand ou plutôt le seul métaphysicien; mais il voulut parler au Verbe : il sauta dans l'abîme, et il disparut.

Il avait, dans ses deux premiers livres, frappé aux portes de la vérité. L'auteur *de l'Action de Dieu sur les créatures* (1) tourna tout autour, mais comme un aveugle tourne la meule. Un peu avant ce temps, il y avait un philosophe qui était leur maître, sans qu'ils le sussent : Dieu me garde de le nommer (2)!

Depuis ce temps, nous n'avons eu que des gens d'esprit, desquels il faut excepter le grand Locke, qui avait plus que de l'esprit, etc.

5703. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

26 décembre.

Ce n'est pas assurément, madame, une lettre de bonne année que je vous écris, car tous les jours m'ont paru fort égaux, et il n'y en a point où je ne vous sois très tendrement attaché.

Je vous écris pour vous dire que votre petite mère ou grand'mère (je ne sais comment vous l'appelez), a écrit à son protégé Dupuits une lettre où elle met, sans y songer, tout l'esprit et les grâces que vous lui connaissez. Elle prétend qu'elle est disgraciée à ma cour, parce que je ne lui ai envoyé que le *Marseillais et le Lion*, de Saint-Didier, et qu'elle n'a point eu les *Trois Empereurs*, de l'abbé Caille; mais je n'ai pas osé lui envoyer par la poste ces trois têtes couronnées, à cause des notes, qui sont un peu insolentes; et, de plus, il m'a paru que vous aimiez mieux le *Marseillais et le Lion;* c'est pourquoi elle n'a eu que ces deux animaux. Il y a pourtant un vers dans les *Trois Empereurs* qui est le meilleur que l'abbé Caille fera de sa vie. C'est quand Trajan dit aux chats fourrés de Sorbonne (3) :

Dieu n'est ni si méchant ni si sot que vous dites.

Quand un homme comme Trajan prononce une telle maxime, elle doit faire un très grand effet sur les cœurs honnêtes.

Votre petite mère ou grand'mère a un cœur généreux et compatissant; elle daigne proposer la paix entre La Bletterie et moi. Je demande, pour premier article, qu'il me permette de vivre encore deux ans, entendu que je n'en ai que soixante-quinze, et que, pendant ces deux années, il me soit loisible de faire une épigramme contre lui tous les six mois; pour lui, il mourra quand il voudra.

Saviez-vous qu'il a outragé le président Hénault autant que moi? Tout ceci est la guerre des vieillards. Voici comme cet apostat janséniste s'exprime, page 235, tome II : « En revanche, fixer l'époque des plus petits faits avec exactitude, » c'est le sublime de plusieurs prétendus historiens mo» dernes. Cela leur tient lieu de génie et des talents histo» riques. »

Je vous demande, madame, si on peut désigner plus clairement votre ami? ne devait-il pas l'excepter de cette censure aussi générale qu'injuste? ne devait-il pas faire comme moi, qui n'ai perdu aucune occasion de rendre justice à M. Hénault, et qui l'ai cité trois fois (4) dans le *Siècle de Louis XIV*, avec les plus grands éloges? Par quelle rage ce traducteur pincé du nerveux Tacite outrage-t-il le président Hénault, Marmontel, un avocat Linguet, et moi, dans des notes sur Tibère? qu'avons-nous à démêler avec Tibère? Quelle pitié! et pourquoi votre petite mère n'avoue-t-elle pas tout net que l'abbé de La Bletterie est un malavisé?

Et vous, madame, il faut que je vous gronde. Pourquoi haïssez-vous les philosophes quand vous pensez comme eux? vous devriez être leur reine, et vous vous faites leur ennemie. Il y en a un (5) dont vous avez été mécontente; mais faut-il que le corps en souffre? est-ce à vous de décrier vos sujets?

Permettez-moi de vous faire cette remontrance, en qualité de votre avocat général. Tout notre parlement sera à vos genoux quand vous voudrez; mais ne le foulez pas aux pieds, quand il s'y jette de bonne grâce.

Votre petite mère et vous, vous me demandez l'*A B C*. Je vous proteste à toutes deux, et à l'archevêque de Paris, et au syndic de la Sorbonne, que l'*A B C* est un ouvrage anglais, composé par un M. Huet, très connu, traduit il y a dix ans, imprimé en 1762; que c'est un *roast-beef* anglais, très difficile à digérer pour beaucoup de petits estomacs de Paris. Et sérieusement je serais au désespoir qu'on me soupçonnât d'avoir été le traducteur de ce livre hardi dans mon jeune âge, car, en 1762, je n'avais que soixante-neuf ans. Vous n'aurez jamais cette infamie, qu'à condition que vous rendrez partout justice à mon innocence, qui sera furieusement attaquée par les méchants jusqu'à mon dernier jour.

Au reste, il y a depuis longtemps un déluge de pareils livres. La *Théologie portative* (1), pleine d'excellentes plaisanteries, et d'assez mauvaises; l'*Imposture sacerdotale* (2), traduite de Gordon; la *Riforma d'Italia* (3), ouvrage trop déclamatoire, qui n'est pas encore traduit, mais qui sonne le tocsin contre tous les moines; les *Droits des hommes et les Usurpations des papes* (4), le *Christianisme dévoilé* (5), par feu Damilaville; le *Militaire philosophe* (6), de Saint-Hyacinthe, livres tous pleins de raisonnements, et capables d'ennuyer une tête qui ne voudrait que s'amuser. Enfin il y a cent mains invisibles qui lancent des flèches contre la superstition.

Je souhaite passionnément que leurs traits ne se méprennent point, et ne détruisent pas la religion, que je respecte infiniment, et que je pratique.

Un de mes articles de foi, madame, est de croire que vous avez un esprit supérieur. Ma charité consiste à vous aimer, quand même vous ne m'aimeriez plus; mais malheureusement je n'ai pas l'espérance de vous revoir.

5704. — A M. LE BARON GRIMM.

27 décembre.

L'affligé solitaire des Alpes a reçu la lettre consolante du prophète (7) de Bohême. Ils pleurent ensemble, quoique à cent lieues l'un de l'autre; le défenseur intrépide de la raison et le vertueux ennemi du fanatisme, Damilaville, est mort, et Fréron est gros et gras; mais que voulez-vous, Thersite a survécu à Achille, et les bourreaux du chevalier de La Barre sont encore vivants. On passe sa vie à s'indigner et à gémir.

Il y a des barbares qui imputent la traduction de l'*A B C* à l'ami du prophète bohémien; c'est une imputation atroce. La traduction est d'un avocat nommé La Bastide Chiniac, auteur d'un Commentaire sur les discours de l'abbé Fleury. L'original anglais fut imprimé à Londres en 1761, et la traduction, en 1762, chez Robert Freemann, où tout le monde peut l'acheter. Voilà de ces vérités dont il faut que les adeptes soient instruits, et qu'ils instruisent le monde. Les prophètes doivent se secourir les uns les autres, et ne se pas donner des soufflets, comme Sédéchias en donnait à Michée.

Je prie le prophète de me mettre aux pieds de ma belle philosophe (8).

On dit du bien de mademoiselle Vestris (9); mais il faut savoir si ses talents sont en elle, ou s'ils sont infusés par Lekain; si elle est *ens per se*, ou *ens per aliud*.

Vous reconnaîtrez l'écriture d'Elisée (10) sous la dictée du vieil Elie : je lui laisserai bientôt mon manteau; mais ce ne sera pas pour m'en aller dans un char de feu.

Adieu, mon cher philosophe; je vous embrasse en Confucius, en Epictète, en Marc-Aurèle, et je me recommande à l'assemblée des fidèles.

5705. — A M. LE THINOIS.

27 décembre.

Je vous remercie, monsieur, de l'éloquent mémoire (11) que vous avez bien voulu m'envoyer. Ce bel ouvrage aurait été soutenu de preuves, si votre Nègre des Moluques avait voulu vous instruire de l'âge auquel le roi son père le fit voyager; du nombre et des noms des grands de sa cour, qui sans doute accompagnèrent le dauphin de Timor; des particularités de ce pays, de sa religion, de la manière dont le révérend père dominicain, son précepteur, s'y prit pour vendre le duc et pair nègre, les écuyers et les gentilshommes de la

(1) Boursier. (G. A.)
(2) Bayle. (G. A.)
(3) Voyez les *Trois Empereurs en Sorbonne*. (G. A.)
(4) Et même quatre fois, dit M. Beuchot. (G. A.)
(5) D'Alembert, qui s'était retiré d'elle avec mademoiselle de Lespinasse. (G. A.)

(1) Par d'Holbach. (G. A.)
(2) Par le même. (G. A.)
(3) Par Pilati de Tassulo. (G. A.)
(4) Par Voltaire. (G. A.)
(5) Par d'Holbach. (G. A.)
(6) Par Naigeon. (G. A.)
(7) Grimm lui-même. (G. A.)
(8) Madame d'Epinay. (G. A.)
(9) Elle avait débuté, le 19 décembre, par le rôle d'Aménaïde dans *Tancrède*. (G. A.)
(10) De Wagnière. (G. A.)
(11) *Requête au roi pour Balthazar-Pascal Celze, fils aîné du roi, et héritier présomptif du royaume de Timor et de Solor dans les Moluques*. (G. A.)

chambre du dauphin, et pour changer son altesse royale en garçon de cuisine.

L'île de Timor a toujours passé pour un pays assez pauvre, dont toute la richesse consiste en bois de sandal. Franchement, monsieur, l'histoire de ce prince n'est pas de la plus grande vraisemblance : tout ce qu'on vous accordera, c'est que le P. Ignace est un fripon, mais il est bien étonnant qu'un dominicain s'appelle Ignace; vous savez que les jésuites et les jacobins se sont toujours détestés eux et leurs saints.

Quoi qu'il en soit, monsieur, si le conseil n'a point eu d'égard à votre requête, il a sans doute rendu justice à votre manière d'écrire ; il n'a pu vous refuser son estime, et je pense comme tout le conseil.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre, etc.

5706. — A M. SAURIN.

28 décembre.

Premièrement, mon cher confrère, je vous ai envoyé un *Siècle*, et je suis étonné et confondu que vous ne l'ayez pas reçu.

En second lieu, vos vers sont très jolis (1).

Troisièmement, votre équation est de fausse position. Ce n'est point moi qui ai traduit l'*A B C;* Dieu m'en garde! Je sais trop qu'il y a des monstres qu'on ne peut apprivoiser. Ceux qui ont trempé leurs mains dans le sang du chevalier de La Barre sont des gens avec qui je ne voudrais me commettre qu'en cas que j'eusse dix mille serviteurs de Dieu avec moi, ayant l'épée sur la cuisse, et *combattant les combats du Seigneur*.

Il y a présentement cinq cent mille Israélites en France qui détestent l'idole de Baal; mais il n'y en a pas un qui voulût perdre l'ongle du petit doigt pour la bonne cause. Ils disent : Dieu bénisse le prophète! et si on le lapidait comme Ezéchiel, ou si on le sciait en deux comme Jérémie, ils le laisseraient scier ou lapider, et iraient souper gaiement.

Tout ce que peuvent faire les adeptes, c'est de s'aider un peu les uns les autres, de peur d'être sciés; et si un monstre vient nous demander : Votre ami l'adepte a-t-il fait cela? il faut mentir à ce monstre.

Il me paraît que M. Huet, auteur de l'*A B C*, est visiblement un Anglais qui n'a acception de personne. Il trouve Fénelon trop languissant, et Montesquieu trop sautillant (2). Un Anglais est libre, il parle librement; il trouve la *Politique tirée de l'Ecriture sainte*, de Bossuet, et tous ses ouvrages polémiques, détestables; il le regarde comme un déclamateur de très mauvaise foi. Pour moi, je vous avoue que je suis pour madame du Deffand, qui disait que l'*Esprit des Lois était de l'esprit sur les lois*. Je ne vois de vrai génie que dans *Cinna* et dans les pièces de Racine, et je fais plus de cas d'*Armide* et du quatrième acte de *Roland* que de tous nos livres de prose.

Montesquieu, dans ses *Lettres persanes*, se tue à rabaisser les poëtes. Il voulait renverser un trône où il sentait qu'il ne pouvait s'asseoir. Il insulte violemment dans ses lettres l'Académie, dans laquelle il sollicita depuis une place. Il est vrai qu'il avait quelquefois beaucoup d'imagination dans l'expression; c'est, à mon sens, son principal mérite. Il est ridicule de faire le goguenard dans un livre de jurisprudence universelle. Je ne peux souffrir qu'on soit plaisant si hors de propos ; ensuite chacun a son avis : le mien est de vous aimer et de vous estimer toujours.

5707. — A M. L'ABBÉ BOUDOT.

A Ferney, par Genève, 28 décembre.

Je vous remercie, monsieur, des instructions que vous avez bien voulu me donner (3); si j'étais aussi savant que vous, M. le président Hénault serait bientôt vengé.

Heureusement l'ouvrage du marquis de B... (4) n'a point passé à Paris, il n'est connu que dans les provinces et dans les pays étrangers ; mais il ne fera jamais de tort à l'*Abrégé chronologique* dont vous avez vérifié toutes les dates.

L'abbé de La Bletterie a beau vouloir jeter du ridicule sur cette exactitude si estimable, le ridicule est d'oser la mépriser; mon devoir est de vous estimer ; c'est un devoir que je remplis dans toute son étendue. J'ai l'honneur d'être avec bien de la reconnaissance, monsieur, votre très humble, etc.

5708. — A MADAME DE POMMEREUL.

A Ferney, le 29 décembre.

Madame, si je n'avais pas été très malade sur la fin de cette courte vie, je vous aurais sans doute remerciée sur-le-champ de la longue vie que vous voulez bien me procurer (1). Il faut que vous descendiez d'Apollon en droite ligne, vous et madame d'Antremont.

Vous ne démentez pas votre illustre origine;
Il est le dieu des vers et de la médecine,
Il prolonge nos jours, il en fait l'agrément.
Ce dieu vous a donné l'un et l'autre talent :
Ils sont rares tous deux. J'apprends dans mes retraites
Qu'on a dans Paris maintenant
Moins de bons médecins que de mauvais poëtes.

Grand merci, madame, de votre recette de longue vie. Je me doute que vous en avez pour rendre la vie très agréable ; mais j'ai peur que vous ne soyez très avare de cette recette-là. Le cardinal de Fleury prenait tous les matins d'un baume qui ressemblait fort à votre élixir ; il avait beaucoup usé, dans son temps, de cette autre recette que vous ne donnez pas. Je crois que c'est ce qui l'a fait vivre quatre-vingt-dix ans assez joyeusement. Ce bonheur n'appartient qu'à des gens d'église : Dieu ne bénit pas ainsi les pauvres profanes.

Quoi qu'il en soit, daignez agréer le respect et la reconnaissance avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

5709. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

1er janvier 1769.

Je présente mes tendres et sincères respects au couple aimable qui a honoré de sa présence pendant quelques jours l'ermitage d'un vieux solitaire malingre. Je ne leur souhaite point la bonne année, parce que je sais qu'ils font les beaux jours l'un de l'autre. On ne souhaite point le bonheur à qui le possède et à qui le donne.

Je me flatte qu'un jour Dixhuitans (2) sera le meilleur comme le plus bel appui de la bonne cause. La raison et l'esprit introduiront leur empire dans le Gévaudan, et on sera bien étonné. La bonne cause commence à se faire connaître sourdement partout, et c'est de quoi je bénis Dieu dans ma retraite. J'achève ma vie en travaillant à la vigne du Seigneur, dans l'espérance qu'il viendra de meilleurs apôtres, plus puissants en œuvres et en paroles.

Quoiqu'on dise à Paris que la fête de la Présentation de Notre-Dame (3) doit se célébrer au commencement de janvier, je n'en crois encore rien; car à qui présenter, à des vierges? cela ne serait pas dans l'ordre.

On parle de grandes tracasseries. Je ne connais que celles de Corse. Elles ne réussissent pas plus dans l'Europe que le *Tacite* de La Bletterie en France. Mais le mal est médiocre, et, après la guerre de 1756, on ne peut marcher que sur des roses. Pour le parlement, il fait naître le plus d'épines qu'il peut.

5710. — A M. CARLI.

3 janvier 1769 (4).

Monsieur, la lecture de votre tragédie (5) m'a fait oublier les fluxions dont mes yeux sont accablés. J'ai éprouvé que le meilleur des médecins est le plaisir. La vivacité de l'intrigue m'a attaché depuis le premier vers jusqu'au dernier. Je ne sais pas assez quel est le goût de votre nation pour vous dire à quel point vous devez lui plaire ; je ne puis vous répondre que de moi. Agréez avec bonté mes remerciements et mon estime. Permettez que je fasse ici les plus tendres compliments à M. Albergati, votre ami. Le triste état où je suis ne me permet pas d'écrire plusieurs lettres.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que vous méritez, monsieur, votre très humble, etc.

---

(1) Ils étaient adressés à Voltaire. Nous en citons quelques-uns à la fin de ce volume dans les *Jugements* des écrivains. (G. A.)

(2) Voyez l'*A B C*. Saurin, dans ses vers, reprochait à Voltaire d'avoir attaqué Fénelon et Montesquieu. (A. G.)

(3) Voyez la lettre à madame du Deffand du 12 décembre. (G. A.)

(4) Belestat. (G. A.)

(1) Madame de Pommereul avait adressé à l'auteur la recette de l'élixir de longue vie, avec une lettre mêlée de prose et de vers. (K.)

(2) Madame de Rochefort avait dix-huit ans. (K.)

(3) Il s'agit sans doute de la présentation de la du Barry à Versailles. (G. A.)

(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(5) *Telano ed Ermelinda*. (G. A.)

5711. — A MADAME DE SAUVIGNY.

A Ferney, 3 janvier.

Madame, il y a dans la lettre dont vous m'honorez, du 27 de décembre, un mot qui m'étonne et qui m'afflige. Vous dites que M. votre frère (1) « vous menace, et que vous ne » devez plus rien faire pour empêcher ses menaces d'être ef» fectuées. »

Je serais inconsolable, si ayant voulu l'engager à se confier à vos bontés, j'avais pu laisser échapper dans ma dernière lettre quelque expression qui pût faire soupçonner qu'il vous menaçât, et qui pût jeter l'amertume dans le cœur d'un frère et d'une sœur.

Je vous ai obéi avec la plus grande exactitude. Vous m'avez pressé par deux lettres consécutives de l'attirer chez moi, et de savoir de lui ce qu'il voulait.

Je vous ai instruite de toutes ses prétentions; je vous ai dit que, dans le pays qu'il habite, il ne manquait pas de prétendus amis qui lui conseillaient d'éclater et de se pourvoir en justice; je vous ai dit que je craignais qu'il ne prît enfin ce parti; je vous ai offert mes services; je n'ai eu et je n'ai pu avoir en vue que votre repos et le sien. Non seulement je n'ai point cru qu'il vous menaçât, mais il ne m'a pas dit un seul mot qui pût le faire entendre.

Je vous avoue, madame, que j'ai été touché de voir le frère de madame l'intendante de Paris arriver chez moi à pied, sans domestique, et vêtu d'une manière indigne de sa condition.

Je lui ai prêté cinq cents francs; et, s'il m'en avait demandé deux mille, je les lui aurais donnés.

Je vous ai mandé qu'il a de l'esprit, et qu'il est considéré dans le malheureux pays qu'il habite. Ces deux choses sont très conciliables avec une mauvaise conduite en affaires.

Si le récit qu'il m'a fait de ses fautes et de ses disgrâces est vrai, il est sans contredit un des plus malheureux hommes qui soient au monde.

Mais que voulez-vous que je fasse? S'il n'a point d'argent, et s'il m'en demande encore dans l'occasion, faudra-t-il que je refuse le frère de madame l'intendante de Paris? faudra-t-il que je lui dise : Votre sœur m'a ordonné de ne vous point secourir; après que je lui ai dit, pour montrer votre générosité, que vous m'aviez permis de lui prêter de l'argent dans l'occasion, lorsque vous étiez à Genève? Ceux que nous avons obligés une fois semblent avoir des droits sur nous, et lorsque nous nous retirons d'eux, ils se croient offensés.

Vous savez, madame, que depuis quatorze ans il a auprès de lui une nièce de l'abbé Nollet. Ils se sont séparés, et il ne faut pas qu'il la laisse sans pain. Toute cette situation est critique et embarrassante. Cette Nollet est venue chez moi fondre en larmes. Ne pourrait-on pas, en fixant ce que M. votre frère peut toucher par an, fixer aussi quelque chose pour cette fille infortunée?

Je ne suis environné que de malheureux. Ce n'est point à moi de solliciter la noblesse de votre cœur, ni de faire des représentations à votre prudence. M. votre frère prétend qu'il doit lui revenir quarante-deux mille livres de rente, et qu'il n'en a que six; je crois, en rassemblant tout ce qu'il m'a dit, qu'il se trompe beaucoup. Il vous serait aisé de m'envoyer un simple relevé de ce qu'il peut prétendre; cela fixerait ses idées, et fermerait la bouche à ceux qui lui donnent des conseils dangereux.

Il me paraît convenable que ses plaintes ne se fassent point entendre dans les pays étrangers.

Au reste, madame, je vous supplie d'observer que je n'ai jamais rien fait dans cette malheureuse affaire que ce que vous m'avez expressément ordonné. Soyez très persuadée que je ne manquerai jamais à votre confiance, que j'en sens tout le prix, et que je vous suis entièrement dévoué.

5712. — A M. L'ABBE AUDRA.

A Ferney, le 3 janvier.

Il s'agit, monsieur, de faire une bonne œuvre; je m'adresse donc à vous. Vous m'avez mandé que le parlement de Toulouse commence à ouvrir les yeux, que la plus grande partie de ce corps se repent de l'absurde barbarie exercée contre les Calas. Il peut réparer cette barbarie, et montrer sa foi par ses œuvres.

Les Sirven sont à peu près dans le cas des Calas. Le père et la mère Sirven furent condamnés à la mort par le juge de Mazamet, dans le temps qu'on dressait à Toulouse la roue sur laquelle le vertueux Calas expira. Cette famille infortunée est encore dans mon canton; elle a voulu se pourvoir au conseil privé du roi; elle a été plainte et déboutée. La loi qui ordonne de purger son décret, et qui renvoie le jugement au parlement, est trop précise pour qu'on puisse l'enfreindre. La mère est morte de douleur, le père reste avec ses filles, condamnées comme lui. Il a toujours craint de comparaître devant le parlement de Toulouse, et de mourir sur le même échafaud que Calas; il a même manifesté cette crainte aux yeux du conseil.

Il s'agit maintenant de voir s'il pourrait se présenter à Toulouse avec sûreté. Il est bien clair qu'il n'a pas plus noyé sa fille que Calas n'avait pendu son fils. Les gens sensés du parlement de Toulouse seront-ils assez hardis pour prendre le parti de la raison et de l'innocence contre le fanatisme le plus abominable et le plus fou? se trouvera-t-il quelque magistrat qui veuille se charger de protéger le malheureux Sirven, et acquérir par là de la véritable gloire? En ce cas, je déterminerai Sirven à venir purger son décret, et à voir, sans mourir de peur, la place où Calas est mort.

La sentence rendue contre lui par contumace lui a ôté son bien, dont on s'est emparé. Cette malheureuse famille vous devra sa fortune, son honneur, et la vie : et le parlement de Toulouse vous devra la réhabilitation de son honneur, flétri dans l'Europe.

Vous devez avoir vu, monsieur, le factum des dix-sept avocats du parlement de Paris en faveur des Sirven. Il est très bien fait; mais Sirven vous devra beaucoup plus qu'aux dix-sept avocats, et vous ferez une action digne de la philosophie et de vous.

Pouvez-vous me nommer un conseiller à qui j'adresserai Sirven?

Permettez-moi de vous embrasser avec la tendresse d'un frère.

5713. — A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Ferney, 5 janvier.

Vous êtes bien bon, monsieur, de parler de microscope à un pauvre vieillard qui a presque perdu la vue. Il y a longtemps que je suis accoutumé à voir grossir des objets fort minces. La sottise, la calomnie, et la renommée, leur très humble servante, grossissent tout. On avait fort grossi les fautes du comte de Lally, et les indécences du chevalier de La Barre; il leur en a coûté la vie. On a grossi les panégyriques de gens qui ne méritaient pas qu'on parlât d'eux. On voit tout avec des verres qui diminuent ou qui augmentent les objets, et presque rien avec les lunettes de la vérité.

Il n'en sera pas ainsi sans doute du livre de M. l'abbé Régley, que vous estimez. Je me flatte qu'il n'aura pas vu du jus de mouton produire des anguilles qui accouchent sur-le-champ d'autres anguilles.

J'attends son livre avec d'autant plus d'impatience, que je viens d'en lire un à peu près sur le même sujet. Eu me le donnant, ayez la bonté, monsieur, de me faire avoir les *Découvertes microscopiques*, et je vous enverrai les *Singularités de la nature* (1).

Cette nature est bien plus singulière dans nos Alpes qu'ailleurs; c'est tout un autre monde. Le vôtre est plus brillant. Je remercie le digne petit-fils du grand Condé de daigner se souvenir de moi du sein de sa gloire. Je me mets à ses pieds avec la plus respectueuse reconnaissance, et je vous demande instamment la continuation de vos bontés.

5714. — A M. LAVAYSSE DE VIDON.

5 janvier (2).

J'étais, monsieur, rempli d'estime pour feu M. votre père; je sais qu'il était aussi sage que vertueux. J'aurais voulu en pouvoir dire autant de votre beau-frère La Beaumelle. La raison fait beaucoup plus de progrès que vous ne pensez; voici ce qu'un homme constitué en dignité m'écrit de Toulouse : « Vous ne sauriez croire combien augmente dans » cette ville le zèle des gens de bien et leur amour et leur » respect pour.....(1). Quant au parlement et à l'ordre des » avocats, presque tous ceux qui sont au-dessous de trente» cinq ans, sont pleins de zèle et de lumières, et il ne manque » pas de gens instruits parmi les personnes de condition... » Il est vrai qu'il s'y trouve plus qu'ailleurs des hommes durs » et opiniâtres, incapables de se prêter un seul moment à la » raison; mais leur nombre diminue chaque jour; et non » seulement toute la jeunesse du parlement, mais une grande

(1) Durey de Morsan. (G. A.)

(1) Voyez tome V. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Le mot laissé en blanc est vous. (G. A.)

« partie du centre et plusieurs hommes de la tête vous sont « entièrement dévoués. Vous ne sauriez croire combien tout « a changé depuis la malheureuse aventure de l'innocent « Calas. On va jusqu'à se reprocher l'arrêt contre M. Ro- « chette et les trois gentilshommes : on regarde le premier « comme injuste, et le second comme trop sévère. »

Montrez, monsieur, ce petit extrait à madame Calas et à madame du Voisin (1), et ayez la bonté de leur faire mes plus tendres compliments.

Je ne mangerai pas des fruits de l'arbre de la tolérance que j'ai planté ; je suis trop vieux, je n'ai plus de dents ; mais vous en mangerez un jour, soyez-en sûr.

J'apprends que vous demeurez chez M. Bouffé ; c'est lui qui paie la pension des ex-jésuites ; j'en ai un auprès de moi aussi bien que les Sirven ; car il faut faire du bien aux malheureux, et même aux jésuites.

Je vous prie de vouloir bien me mander dans quel temps à peu près il pourra payer la pension de l'ex-jésuite Adam et de l'ex-jésuite Philibert, à chacun desquels on doit deux cents livres au premier septembre, si je ne me trompe. Les certificats de vie ont été remis à M. Bouffé par M. Le Blanc, qui demeure chez M. Necker. J'ai l'honneur d'être très sincèrement et du fond de mon cœur, sans compliments, monsieur, votre, etc.

N. B. Je vous prie aussi de vouloir bien me marquer ce qu'on retient pour les droits de banque.

5715. — A M. LE MARQUIS DE BELESTAT DE GARDUCH.

5 janvier.

Votre lettre du 20 de décembre, monsieur, n'est point du style de vos autres lettres ; et votre critique de Bury est encore moins du style de l'éloge de Clémence Isaure. C'est une énigme que vous m'expliquerez quand vous aurez en moi plus de confiance.

Le libraire de Genève qui imprima votre dissertation étant le même qui avait imprimé les mémoires de La Beaumelle, on crut que ce petit ouvrage était de lui ; et ce nom le rendit suspect. Le public ne regarda l'intitulé, ***Par M. le marquis de B...***, que comme un masque sous lequel La Beaumelle se cachait. L'article du petit-fils de Shah-Abbas parut à tout le monde un portrait trop ressemblant. Le libraire de Genève envoya à Paris six cents exemplaires que M. de Sartines fit mettre au pilon, et il en informa M. de Saint-Florentin.

Ce n'est pas tout, monsieur ; comme le livre venait de Genève, on me l'attribua ; et cette calomnie en imposa d'autant plus, que dans ce temps-là même je faisais imprimer publiquement à Genève une nouvelle édition du ***Siècle de Louis XIV***.

Le président Hénault, si durement traité dans votre brochure, est mon ami depuis plus de quarante ans ; je lui ai toujours donné des marques publiques de mon attachement et de mon estime. Ses nombreux amis m'ont regardé comme un traître qui avait flatté publiquement le président Hénault, pour le déchirer avec plus de cruauté en prenant un nom supposé.

Si vous m'aviez fait l'honneur de répondre plus tôt à mes lettres, vous m'auriez épargné des chagrins que je ne méritais pas. Lorsque je vous écrivis, j'étais persuadé, avec toute la ville de Genève, que La Beaumelle était l'auteur de cet écrit, et tout Paris croyait qu'il était de moi. Voilà, monsieur, l'exacte vérité.

Vous pouvez me rendre plus de services que vous ne m'avez fait de peines ; il s'agit d'une affaire plus importante.

J'ai auprès de moi la famille des Sirven ; vous n'ignorez peut-être pas que cette famille entière a été condamnée à la mort dans le temps même qu'on faisait expirer Calas sur la roue. La sentence qui condamne les Sirven est plus absurde encore que l'abominable arrêt contre les Calas. J'ai fait présenter au nom des Sirven une requête au conseil privé du roi ; cette famille malheureuse, jugée par contumace, et dont le bien est confisqué, demandait au roi d'autres juges, et ne voulait point purger son décret au parlement de Toulouse, qu'elle regardait comme trop prévenu, et trop irrité même de la justification des Calas ; le conseil privé, en plaignant les Sirven, a décidé qu'ils ne pouvaient purger le décret qu'à Toulouse.

Un homme très instruit (2) me mande de cette ville même que le parlement commence à ouvrir les yeux ; que plusieurs jeunes conseillers embrassent le parti de la tolérance ; « qu'on va jusqu'à se reprocher l'arrêt contre M. Rochette et » les trois gentilshommes. » Ces circonstances m'encourageraient, monsieur, à envoyer les Sirven dans votre pays, si je pouvais compter sur quelque conseiller au parlement qui voulût se faire un honneur de protéger et de conduire cette famille aussi innocente que malheureuse. Je serais bien sûr alors qu'elle serait réhabilitée, et qu'elle rentrerait dans ses biens. Voyez, monsieur, si vous connaissez quelque magistrat qui soit capable de cette belle action, et qui, ayant vu les pièces, puisse prendre sur lui de confondre la fanatique ignorance des premiers juges, et tirer l'innocence de la plus injuste oppression.

« Combien que le parlement ne soit qu'une forme des trois » états raccourcis au petit pied (*a*), » ce sera à vous seul, monsieur, qu'on sera redevable d'une action si généreuse et si juste ; le parlement même vous en devra de la reconnaissance ; vous lui aurez fourni une occasion de montrer sa justice, et d'expier le sang des Calas.

Pour moi, je n'oublierai jamais ce service que vous aurez rendu à l'humanité, et j'aurai l'honneur d'être avec la plus vive reconnaissance, avec l'estime que je dois à vos talents, et toute l'amitié d'un confrère, votre très humble, etc.

5716. — A M. DE LA HARPE.

5 janvier.

Oui, mon cher enfant, le ***Mercure*** est devenu un très bon livre, grâce à vous et à M. Lacombe. Je vous en fais mon compliment à tous deux. Je lui ai envoyé un ***Siècle*** et même deux, ainsi qu'à vous ; le grand siècle et le petit, celui du bon goût et celui du dégoût. Vous aurez vu dans celui-ci la mort du comte de Lally, dont le seul crime a été d'être brutal. Quelque autre main y ajoutera la mort d'un enfant innocent, dont l'arrêt porte qu'on lui arrachera la langue, qu'on lui coupera la main, et qu'on brûlera son corps, pour avoir chanté une ancienne chanson de corps-de-garde. Cela se passa chez les Hottentots il y a environ trois ans.

J'attends votre ***Henri IV*** (1) avec la même ardeur qu'il attendait Gabrielle.

Puisque vous avez une Vestris, donnez-lui donc de beaux vers à réciter. Les polissons qui ne savent que mettre des tours de passe-passe sur le théâtre ignorent que, quand on fait une tragédie en vers, il faut que les vers soient bons ; mais savent-ils ce que c'est qu'un vers? Ah! quels Welches!

L'A B C est réellement un ouvrage anglais, traduit par l'avocat La Bastide de Chiniac, et ce Chiniac est un homme à qui je ne prends nul intérêt. Je vous embrasse de tout mon cœur.

5717. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

6 janvier.

Madame, voilà encore un thème ; j'écris donc. Par une lettre d'un mercredi, c'est-à-dire il y a huit jours, vous me demandez le commencement de l'Alphabet (2) ; mais savez-vous bien qu'il sera brûlé, et peut-être l'auteur aussi? Le traducteur est un La Bastide de Chiniac, avocat de son métier. Il sera brûlé, vous dis-je, comme Chausson (3).

C'est avec une peine extrême que je fais venir ces abominations de Hollande. Vous voulez que je fasse un gros paquet à votre petite mère ou grand'mère ; vous ne dites point si elle paie des ports de lettres, et s'il faut adresser le paquet sous l'enveloppe de son mari, qui ne sera point du tout content de l'ouvrage.

L'*ABC* est trop l'éloge du gouvernement anglais. On sait combien je hais la liberté, et que je suis incapable d'en avoir fait le fondement des droits des hommes ; mais si j'envoie cet ouvrage, on pourra m'en croire l'auteur ; il ne faut qu'un mot pour me perdre.

Voyez, madame, si on peut s'adresser directement à votre petite mère ; et, si elle répond qu'il n'y a nul danger, alors on vous en dépêchera tant que vous voudrez.

Je puis vous faire tenir directement par la poste de Lyon, à très peu de frais, les ***Droits des uns et les Usurpations des autres***, l'***Epître aux Romains*** (4).

Si vous n'avez pas l'***Examen important de milord Bolingbroke*** (5), on vous le fera tenir par votre grand'mère.

(1) Fille mariée de madame Calas. (G. A.)
(2) L'abbé Audra. (G. A.)

(*a*) Ce sont les termes des premiers états de Blois, page 445.
(1) *L'Eloge de Henri IV*, qui avait obtenu l'accessit à l'Académie de La Rochelle. (G. A.)
(2) *L'A B C*. (G. A.)
(3) Voyez une note du chant Ier de la *Guerre civile de Genève*. (G. A.)
(4) Voyez tome V, page 637, et tome IV, page 291. (G. A.)
(5) Voyez tome IV, page 146. (G. A.)

On n'a pas un seul exemplaire du *Supplément*, elle le demande comme vous. Il faut qu'elle fasse écrire par Corby à Marc-Michel Rey, libraire d'Amsterdam, et qu'il lui ordonne d'en envoyer deux par la poste.

Vous me parlez d'un buste, madame; comment avez-vous pu penser que je fusse assez impertinent pour me faire dresser un buste? Cela est bon pour Jean-Jacques, qui imprime ingénument que l'Europe lui doit une statue (1).

Pour les deux *Siècles*, dont l'un est celui du goût, et l'autre celui du dégoût, le libraire a eu ordre de vous les présenter, et doit s'être acquitté de son devoir. Madame de Luxembourg y verra (2) une belle réponse du maréchal de Luxembourg, quand on l'interrogea à la Bastille. C'est une anecdote dont elle est sans doute instruite.

Le procès de cet infortuné Lally est quelque chose de bien extraordinaire; mais vous n'aimez l'histoire que très médiocrement. Vous ne vous souciez pas de La Bourdonnais, enfermé trois ans à la Bastille pour avoir pris Madras; mais vous souciez-vous des cabales affreuses qu'on fait contre le mari (3) de votre grand'mère? Je l'aimerai, je le respecterai, je le vanterai, fût-il traité comme La Bourdonnais. Il a une grande âme, avec beaucoup d'esprit. S'il lui arrive le moindre malheur, je le mettrai aux nues. Je n'y mets pas tout le monde, il s'en faut beaucoup.

Adieu, madame; quand vous me donnerez des thèmes, je vous dirai toujours ce que j'ai sur le cœur. Comptez que ce cœur est plein de vous.

5718. — A M. BEAUMONT-JACOB.

Au château de Ferney, 10 janvier (4).

Pouvez-vous, monsieur, vous charger de douze mille livres pour six mois? Cette somme vous sera comptée au moment que vous le voudrez. J'ai l'honneur d'être, etc.

5719. — A M. BORDES.

A Ferney, 10 janvier.

Je trouve, mon cher ami, beaucoup de philosophie dans le discours de M. l'abbé de Condillac (5). On dira peut-être que ce mérite n'est pas à sa place, dans une compagnie consacrée uniquement à l'éloquence et à la poésie; mais je ne vois pas pourquoi on exclurait d'un discours de réception des idées vraies et profondes, qui sont elles-mêmes la source cachée de l'éloquence.

Il y a dans le discours de M. Le Batteux des anecdotes sur mon ancien préfet l'abbé d'Olivet, dont je connais parfaitement la fausseté; mais la satire ment sur les gens de lettres pendant leur vie, et l'éloge ment après leur mort.

Il serait à désirer que les lettres (6) concernant Nonnotte fussent réimprimées à Lyon, puisque les injures de ce maraud y ont été audacieusement imprimées; c'est d'ailleurs un factum dans une espèce de procès criminel. Il n'y a point de petit ennemi, quand il s'agit de superstition. Les fanatiques lisent Nonnotte, et pensent qu'il a raison. Je crois que les pères de l'Oratoire en seraient très aises, et qu'il y a bien d'honnêtes gens qui seraient charmés de voir l'insolente absurdité d'un ex-jésuite confondue. Voyez ce que vous pouvez faire pour la bonne cause. L'ouvrage d'ailleurs est très respectueux pour la religion, en écrasant le fanatisme.

Bonsoir, mon très cher confrère. J'attends de Bâle un petit livre sur l'histoire naturelle (7), où il y a, dit-on, des choses curieuses; je ne manquerai pas de vous l'envoyer.

5720. — A M. HENNIN.

A Ferney, 11 janvier.

Pardon, pardon, mon très cher et très aimable résident. Il y a huit jours que j'aurais dû vous répondre, et un mois que j'aurais dû vous prévenir. Si vous aviez malheureusement mon âge, vous trouveriez les choses encore bien plus changées qu'elles ne vous l'ont paru. J'ai bu autrefois la lie d'un vin qui était encore assez bon. Le tonneau nouvellement percé est de Brie. Votre principal (8) est presque le seul homme qui soutienne l'honneur du pays, et qui joigne la grandeur d'âme à l'esprit et à la gaieté. On me mande que ses ennemis se démènent beaucoup. Tant pis s'ils réussissent. C'est un des plus grands malheurs qui puissent arriver à feu ma patrie.

Vraiment il est vrai que madame sa femme s'est donné les airs de prétendre être mal à ma cour. Mais j'ai de quoi rabattre son caquet, car je serais homme à lui signifier combien je respecte la vertu douce et sans faste, combien j'aime l'esprit naturel et vrai dans un temps où il y a tant d'esprits faux. Enfin, si je m'y mettais, je la ferais rougir jusqu'au blanc des yeux. Qu'elle ne se joue pas à moi.

Vous ne reviendrez (1) sans doute qu'au printemps, mais j'ai bien peur que vous ne trouviez un printemps fort vilain. Nous avons un hiver si doux qu'il en devient fade. Il faut avoir sa dose de bise chaque année. Nous l'aurons malheureusement au mois de mai. Vous gèlerez de froid dans le jardin que vous avez si joliment planté. Je me suis promené aujourd'hui dans le mien pendant une heure, et j'avais chaud. Nous serons en fourrure à la Pentecôte.

On dit que Catau a déjà battu les infidèles; cela leur apprendra à renfermer les femmes. Ces marauds-là ne sont bons qu'à être renvoyés au delà de l'Oxus, dont ils viennent. Je ne m'accoutume point à voir la Grèce gouvernée par des gens qui ne savent ni lire, ni écrire, ni danser, ni chanter. Si la Grèce était libre, j'irais mourir à Corinthe, quoiqu'il ne soit pas permis à tout le monde d'y aller. Je déteste également les Turcs et la bise. Pour votre Pologne, je la plains; c'est pis que jamais.

Adieu; soyez heureux autant que vous méritez de l'être, et conservez-moi vos bontés.

5721. — A M. SALES DE PRÉGNY.

A Ferney, 11 janvier (2).

Monsieur, je serai très aise de vous avoir pour voisin. Je suis peu flatté, à mon âge, d'être seigneur de Tournay *ad vitam*. Les petits arrangements qu'on pourrait prendre avec vous et avec M. le président de Brosses ne seront pas bien difficiles. Je ne demandais à M. le président de Brosses qu'une sûreté, qu'il n'inquiéterait point après ma mort mon fermier, à qui les bestiaux et les ustensiles appartiennent.

J'ai fait beaucoup trop de dépenses à cette maison que je n'ai jamais habitée. Je l'ai achetée fort cher, et je n'en ai presque rien retiré; mais j'ai fait de plus grandes pertes, et je me suis consolé. Je suis persuadé que si vous achetez cette terre, vous ne refuserez pas le petit dédommagement qui m'est dû, et que vous proposez vous-même. Je pense que vous êtes en effet le seul Génevois à qui cette terre convienne, et je doute qu'aucun autre voulût l'acquérir. Vous y avez des domaines en franc-alleu, et vous seul êtes assez riche pour acheter une terre qui ne vous rapportera rien, tant que je vivrai. Or, je vous avertis, monsieur, que je compte vivre jusqu'à quatre-vingt-deux ans au moins, attendu que mon grand-père, qui était aussi sec que moi, et qui ne faisait ni vers ni prose, en a vécu quatre-vingt-trois.

Ayez la bonté de prendre vos mesures là-dessus. Soyez sûr que je vous donnerai toutes les facilités possibles pour cette acquisition. Je suis à vos ordres, et j'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre très-humble, etc.

5722. — A M. DE POMARET.

15 janvier.

Je vois, monsieur, que vous pensez en homme de bien et en sage; vous servez Dieu sans superstition, et les hommes sans les tromper. Il n'en est pas ainsi de l'adversaire que vous daignez combattre. S'il y avait dans vos cantons plusieurs têtes aussi chaudes que la sienne, et des cœurs aussi injustes, ils seraient bien capables de détruire tout le bien que l'on cherche à faire depuis plus de quinze ans. On a obtenu enfin qu'on bâtirait sur les frontières une ville dans laquelle seule tous les protestants pourront se marier légitimement (3).

Il y aura certainement en France autant de tolérance que la politique et la circonspection pourront le permettre. Je ne jouirai pas de ces beaux jours, mais vous aurez la consolation de les voir naître. Il faudra bien qu'il vienne enfin un temps où la religion ne puisse faire que du bien. La raison, qui doit toujours paraître sans éclat, fait sourdement des progrès immenses. Je vous prie de lire avec attention ce que

(1) Dans sa Lettre à Christophe de Beaumont. (G. A.)
(2) Voyez le chap. XXVI du *Siècle de Louis XIV*. (G. A.)
(3) Choiseul. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(5) Reçu à l'Académie le 22 décembre 1768. (G. A.)
(6) Sont-ce les *Eclaircissements historiques?* Voyez tome V. (G. A.)
(7) *Des Singularités de la nature*. (G. A.)
(8) Le duc de Choiseul. (G. A.)

(1) Hennin était allé à la cour. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Versoix : ce projet ne fut point exécuté. (K.)

m'écrit de Toulouse un homme constitué en dignité, et très instruit.

« Vous ne sauriez croire combien augmente dans cette » ville le zèle des gens de bien, et leur amour et leur res- » pect pour..... (1). Quant au parlement et à l'ordre des avo- » cats, presque tous ceux qui sont au-dessous de trente-cinq » ans sont pleins de zèle et de lumières, et il ne manque pas » de gens instruits parmi les personnes de condition. Il est » vrai qu'il s'y trouve plus qu'ailleurs des hommes durs » et opiniâtres, incapables de se prêter un seul moment à la » raison; mais leur nombre diminue chaque jour, et non » seulement toute la jeunesse du parlement, mais une grande » partie du centre, et plusieurs hommes de la tête, vous sont » entièrement dévoués. Vous ne sauriez croire combien » tout a changé depuis la malheureuse aventure de l'inno- » cent Calas. On va jusqu'à se reprocher l'arrêt contre » M. Rochette et les trois gentilshommes: on regarde le pre- » mier comme injuste, et le second comme trop sévère, » etc., etc. »

Vous voyez, monsieur, qu'il n'était pas possible d'introduire la raison autrement que sur les ruines du fanatisme. Le sang coulera tant que les hommes auront la folie atroce de penser que nous devons détester ceux qui ne croient pas ce que nous croyons. Plût à Dieu que l'évêque de Soissons, Fitz James, vécût encore, lui qui a dit dans son mandement (2) que nous devons regarder les Turcs mêmes comme nos frères! Quiconque dit: Tu n'as pas ma foi, donc je dois te haïr, dira bientôt: Donc je dois t'égorger. Proscrivons, monsieur, ces maximes infernales; si le diable faisait une religion, voilà celle qu'il ferait.

Je vous dois de tendres remerciements des sentiments que vous avez bien voulu me témoigner; comptez qu'ils sont dans le fond de mon cœur.

5723. — A M. LE COMTE DE WARGEMONT.

16 janvier (4).

Le solitaire, monsieur, à qui vous daignez vous expliquer avec confiance, le mérite au moins par son extrême attachement pour vous. Il croit, comme vous, qu'on casse des cruches de terre avec des louis d'or, et qu'après s'être emparé d'un pays très misérable, il en coûtera plus peut-être pour le conserver que pour l'avoir conquis. Je ne sais s'il n'eût pas mieux valu s'en déclarer simplement protecteur avec un tribut; mais ceux qui gouvernent ont des lumières que les particuliers ne peuvent avoir. Il se peut que la Corse devienne nécessaire dans les dissensions qui surviendront en Italie. Cette guerre exerce le soldat et l'accoutume à manœuvrer dans un pays de montagnes.

Je sais bien que l'Europe n'approuve pas cette guerre; mais les ministres peuvent voir ce que le reste du monde ne voit pas. D'ailleurs cette entreprise étant une fois commencée, on ne pourrait guère y renoncer sans honte.

Si vous voyez M. de Chauvelin, je vous supplie, monsieur, d'ajouter à toutes vos bontés celle de lui dire combien je m'intéresse à lui. Je lui suis attaché depuis longtemps. La nation corse ne méritait guère qu'on lui envoyât l'homme le plus aimable de France et le plus conciliant.

Je vous tiens très heureux, monsieur, de pouvoir passer votre hiver auprès d'un homme aussi généralement aimé et estimé que M. le prince de S... (Soubise.) Il me semble que le public rend justice à la noblesse de son âme, à sa générosité, à sa bonté, à sa valeur, et à la douceur de ses mœurs. Il m'a fait l'honneur de m'écrire une lettre à laquelle j'ai été extrêmement sensible; cela console ma vieillesse qui devient bien infirme. Je mourrai en le respectant. Je vous en dis autant, monsieur, et du fond de mon cœur.

5724. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

20 janvier.

Je vous avais bien dit, madame, que j'écrivais quand j'avais des thèmes. J'ai hasardé d'envoyer à votre grand'maman ce que vous demandiez; cela lui a été adressé par la poste de Lyon sous l'enveloppe de son mari. Vous n'avez jamais voulu me dire si messieurs de la poste faisaient à votre grand'maman la galanterie d'affranchir ses ports de lettres. Il y a longtemps que je sais que les femmes ne sont pas infiniment exactes en affaires.

Vous ne me paraissez pas profonde en théologie, quoique vous soyez sœur d'un trésorier de la Sainte-Chapelle. Vous me dites que vous ne voulez pas être aimée par charité: vous ne savez donc pas, madame, que ce grand mot signifie originairement *amour* en latin et en grec; c'est de là que vient mon *cher*, ma *chère*. Les barbares Welches ont avili cette expression divine; et de *charitas* ils ont fait le terme infâme qui parmi nous signifie l'aumône.

Vous n'avez point pour les philosophes cette charité qui veut dire le tendre amour; mais, en vérité, il y en a qui méritent qu'on les aime. La mort vient de me priver d'un vrai philosophe (1) dans le goût de M. de Formont; je vous réponds que vous l'auriez aimé de tout votre cœur.

Il est plaisant que vous vous donniez le droit de haïr tous ces messieurs, et que vous ne vouliez pas que j'aie la même passion pour La Bletterie. Vous voulez donc avoir le privilége exclusif de la haine? Eh bien! madame, je vous avertis que je ne hais plus La Bletterie, que je lui pardonne, et que vous aurez le plaisir de haïr toute seule.

Vous ne m'avez rien répondu sur l'étrange lettre du marquis de Belestat. Je lui sais gré de m'avoir justifié; sans cela, tous ceux qui lisent ces petits ouvrages m'auraient imputé le compliment fait au président Hénault. Vous voyez comme on est juste.

Je m'applaudis tous les jours de m'être retiré à la campagne depuis quinze ans. Si j'étais à Paris, les tracasseries me poursuivraient deux fois par jour. Heureux qui jouit agréablement du monde! plus heureux qui s'en moque et qui le fuit! Il y a, je l'avoue, un grand mal dans cette privation, c'est qu'en quittant le monde je vous ai quittée; je ne peux m'en consoler que par vos bontés et par vos lettres. Dès que vous me donnerez des thèmes, soyez sûre que vous entendrez parler de moi, que je suis à vos ordres, et que je vous enverrai tous les rogatons qui me tomberont sous la main. Mille tendres respects.

5282. — A MADAME DE SAUVIGNY.

20 janvier.

Je commence, madame, par vous remercier de la boîte que vous voulez bien avoir la bonté de me faire parvenir par M. Lullin.

Permettez-moi ensuite d'en appeler à tous les commentateurs passés et à venir. Certainement, madame, vous dire qu'il est à craindre que des réfugiés, et surtout un banqueroutier chicaneur, ne déterminent M. votre frère à se plaindre, ce n'est pas vous dire qu'il vous menace et qu'il plaidera. Certainement vous exposer ses douleurs et son malheur, solliciter votre pitié naturelle pour votre frère, ce n'est pas vous animer l'un contre l'autre. Je ne connais point d'homme de son état qui soit plus à plaindre, et je n'ai pas douté un moment, quand vous avez voulu que je le fisse venir chez moi, que vous n'eussiez intention de soulager autant qu'il est en vous des infortunes si longues et si cruelles: il se les est attirées, je l'avoue, mais il en est bien puni.

Je ne savais qu'une petite partie de ses fautes et de ses disgrâces. J'ai tout appris; vous m'en avez chargé; je lui ai fait quelques reproches, et il s'en fait cent fois davantage. Je crois que l'âge et le malheur l'ont mûri; mais il est d'une facilité étonnante. C'est cette malheureuse facilité qui l'a plongé dans l'abîme où il est.

Voilà pourquoi j'ai pensé qu'il est à propos de le tirer des mains de l'homme (2) qui semble le gouverner dans le pays de Neuchâtel, et qui lui mange le peu qui lui reste. J'ai cru que ce serait lui rendre un très grand service, et ne pas vous désobliger. Cet homme a été autrefois connu de M. votre père (3), et ensuite receveur en Franche-Comté. Il a perdu tout son bien, et vit absolument aux dépens de M. de Morsan. Enfin M. votre frère me mande qu'il ne lui reste plus que dix-huit francs. C'est sans doute un grand et triste exemple, qu'un homme, né pour avoir deux millions de bien, soit réduit à cette extrémité. Ses fautes ont creusé son précipice; mais enfin vous êtes sa sœur, et votre cœur est bienfaisant.

Il m'a envoyé un exemplaire de l'arrêt du conseil, du 2 août 1760. Je vois que ses dettes se montaient alors, tant en principaux qu'en intérêts, à plus de onze cent vingt mille livres. Assurément il n'avait pas brillé pour sa dépense.

Je vois, par un mémoire intitulé *Succession de M. et de madame d'Harnoncourt*, que, tout payé, il lui reste encore qua-

(1) M. de Voltaire supprime ici le mot *vous*, qui se trouve dans la lettre de M. l'abbé Audra, baron de Saint-Just, chanoine de la métropole, et professeur royal d'histoire, à Toulouse. Il a été depuis si violemment persécuté par les dévots, qu'il en est mort de chagrin. (K.)

(2) Du 21 mars 1757. (G. A.)

(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(1) M. Damilaville. (K.)

(2) Guérin. (G. A.)

(3) Pierre Durey d'Harnoncourt. (G. A.)

tre cent vingt-quatre mille et tant de livres substituées, indépendamment des effets restés en commun qui ne sont pas spécifiés. Ainsi je ne vois pas comment on lui a fait entendre qu'il pouvait avoir quarante-deux mille livres de revenu.

Quel que soit son bien, je l'exhorte tous les jours à être sage et économe. Mais je crois, comme j'ai eu l'honneur de vous le mander, madame, qu'il est de son devoir d'assurer, autant qu'il le pourra, une petite pension à la nièce de l'abbé Nollet, qui s'est sacrifiée pendant quatorze ans pour lui. Je conçois bien que ce n'est pas à vous de ratifier cette pension, puisque vous n'êtes pas son héritière, et que c'est une affaire de pure conciliation entre lui et mademoiselle Nollet, dans laquelle vous ne devez pas entrer. Je n'insiste donc que sur votre compassion pour les malheureux, surtout pour un frère. Je ne lui connais, depuis qu'il est mon voisin, d'autre défaut que celui de cette facilité qui le plonge souvent dans l'indigence. Le premier aventurier qui paraît puise dans sa bourse. Ce serait une vertu s'il était riche; mais c'est un vice, quand on s'est appauvri par sa faute,

Je crois vous avoir ponctuellement obéi, et vous avoir assez détaillé tout ce qui est venu à ma connaissance. Ma conclusion est qu'il faudrait qu'il se jetât entre vos bras, que vous lui tinssiez lieu de mère, quoique vous soyez plus jeune que lui, qu'il sortît de Neuchâtel, et qu'il ne fût plus gouverné par un homme qui peut le ruiner et l'aigrir, qu'il vécût dans quelque terre, comme madame sa femme. Il a besoin qu'on gouverne ses affaires et sa personne. Il faut surtout qu'il tombe en bonnes mains. Il aime les lettres, il a des connaissances; l'étude pourrait faire sa consolation. Enfin je voudrais pouvoir diminuer les malheurs du frère, et témoigner à la sœur mon attachement inviolable et mon zèle. J'ai l'honneur d'être, etc.

5726. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 janvier.

J'avouerai à mon divin ange qu'en faisant usage de tous les petits papiers retrouvés dans la succession de Latouche (1), je pense que le tout mis au net pourra n'être pas inutile à la vénérable compagnie: mais permettez-moi de penser que ces brouillons de Latouche peuvent procurer encore un autre avantage, celui de rendre toute persécution odieuse et d'amener insensiblement les hommes à la tolérance. C'était le but de ce pauvre Guymond, qui n'a pas été assez connu. Il faut qu'à ce propos je prenne la liberté de vous faire part de l'effet qu'ont produit certains petits ouvrages dans Toulouse même. Voici ce que me mande un homme en place très instruit :

« Vous ne sauriez croire combien augmente dans cette » ville le zèle des gens de bien, et leur amour et leur respect » pour le patriarche de la tolérance et de la vertu. Vous savez » que le colonel de mon régiment et ses majors-généraux » sont tous dévoués à la bonne doctrine. Ils la disséminent » avec circonspection et sagesse, et j'espère que dans quel- » ques années elle fera une grande explosion. Quant au par- » lement et à l'ordre des avocats, presque tous ceux qui sont » au-dessous de l'âge de trente-cinq ans sont pleins de zèle » et de lumières, et il ne manque pas de gens instruits parmi » les personnes de condition. »

Par une autre lettre, on me mande que le parlement regarde aujourd'hui la mort de Calas comme un crime qu'il doit expier, et que Sirven ne risquerait rien à venir purger sa contumace à Toulouse. Il me semble, mon cher ange, que c'était votre avis. Si je peux compter sur ce qu'on m'écrit, certainement j'enverrai Sirven se justifier et rentrer dans son bien.

Je suis tous les jours témoin du mal que l'intolérance de Louis XIV, ou plutôt de ses confesseurs, a fait à la France. Le gain que vous ferez en prenant la Corse ne compensera pas vos pertes.

Il est bon que la persécution soit décriée jusque dans le *tripot* de la comédie; mais malheureusement les assassins du chevalier de La Barre n'entendront jamais ni Lekain ni mademoiselle Vestris.

Vous ne m'avez point instruit du nom des dames qui doivent passer avant la *Fille du Jardinier* (2). Je crois que ce sont de hautes et puissantes dames à qui il faut faire tous les honneurs. Je ne vous dissimule pas que j'ai grande envie que la *Jardinière* soit bien reçue à son tour. N'avez-vous point quelque ami qui pût engager le lieutenant de police à lui accorder la permission de vendre des bouquets? Il me semble qu'à présent l'odeur de ses fleurs n'est pas trop forte, et ne doit pas monter au nez d'un magistrat. Quelque chose qui arrive, songez que je vous suis plus attaché qu'à ma *Jardinière*. Mille tendres respects aux deux anges.

(1) Il s'agit toujours des *Guèbres*. (G. A.)
(1) Les *Guèbres*. (G. A.)

5727. — A M. GAILLARD.

A Ferney, 23 janvier.

Vous me demandez pardon bien mal à propos, mon grand historien; et moi, je vous remercie très à propos. Je suis étonné qu'il n'y ait pas encore plus de fautes grossières dans l'édition du *Siècle de Louis XIV*. Je suis enterré depuis trois ans dans mon tombeau de Ferney, sans en être sorti. Cramer, qui a imprimé l'ouvrage, court toujours, et n'a point relu les feuilles. Vous verrez, dans la petite plaisanterie (1) que je vous envoie, que Cramer est homme de bonne compagnie, et point du tout libraire. Son compositeur est un gros Suisse qui sait très bien l'allemand et fort peu de français. Jugez ce que j'ai pu faire, étant aveugle trois ou quatre mois de l'année, dès qu'il y a de la neige sur la terre.

Vous avez donc connu Lally. Non seulement je l'ai connu, mais j'ai travaillé avec lui chez M. d'Argenson, lorsqu'on voulait faire sur les côtes d'Angleterre une descente que cet Irlandais proposa, et qui manqua très heureusement pour nous. Il est très certain que sa mauvaise humeur l'a conduit à l'échafaud. C'est le seul homme à qui on ait coupé la tête pour avoir été brutal. Il se promène probablement dans les Champs-Elysées, avec les ombres de Langlade, de la femme Sirven, de Calas, de la maréchale d'Ancre, du maréchal de Marillac, de Vanini, d'Urbain Grandier, et, si vous le voulez encore, de Montecuculli ou Montecucullo, à qui les commissaires persuadèrent qu'il avait donné la pleurésie à son maître le dauphin François. On dit que le chevalier de La Barre est dans cette troupe : je n'en sais rien; mais si on lui a coupé la main et arraché la langue, si on a jeté son corps dans le feu pour avoir chanté deux chansons de corps-de-garde, et si Rabelais a eu les bonnes grâces d'un cardinal pour avoir fait les litanies du c..., il faut avouer que la justice humaine est une étrange chose.

Vittorio Siri, dont vous me parlez, jeta en fonte la statue d'Henri IV, qu'il composa d'or, de plomb et d'ordures. Nous avons ôté les ordures et le plomb, l'or est resté. Nous avons fait comme ceux qui canonisent les saints : on attend que tous les témoins de leurs sottises soient morts.

Le bon Dieu bénisse cet avocat général de Bordeaux (2), qui a fait frapper la médaille d'Henri IV! On dit qu'il est aussi éloquent que généreux. Les parquets de province se sont mis, depuis quelque temps, à écrire beaucoup mieux que le parquet de Paris. Il n'en est pas ainsi des académies de province, il faut toujours que ce soit des Parisiens qui remportent leurs prix; tantôt c'est M. de La Harpe, tantôt c'est vous. Vous marchez tous deux sur les talons l'un de l'autre quand vous courez. Je suis charmé que vous ayez eu le prix, et qu'il ait eu l'accessit. Quiconque vous suit de près est un très bon coureur.

Vous sentez quelle est mon impatience de voir un Henri IV (3) de votre façon. Vous aurez embelli son menton et sa bouche, il sera beau comme le jour.

Si je vous aime! oui, sans doute, je vous aime, et autant que je vous estime; car vous êtes un très bel esprit et une très belle âme. Je vous fais encore une fois mes remerciements du fond de mon cœur.

(1) Sans doute la *Guerre civile de Genève*. (G. A.)
(2) Dupaty. (G. A.)
(3) L'*Eloge de Henri IV*, couronné par l'Académie de la Rochelle. (G. A.)

5728. — A M. LE PRINCE GALLITZIN.

25 janvier.

Monsieur le prince, l'inoculation dont l'impératrice a fait en bonne fortune, et sa générosité envers son médecin, ont retenti dans toute l'Europe. Il y a longtemps que j'admire son courage et son mépris pour les préjugés. Je ne crois pas que Moustapha soit un génie à lui résister; jamais philosophe ne s'est appelé *Moustapha*. On me dira peut-être qu'avant ce siècle il n'y avait point de philosophe nommé *Catherine;* mais aussi je veux qu'elle s'appelle *Thomyris*, et qu'elle donne bien fort sur les oreilles à celui qui possède aujourd'hui une partie des Etats de Cyrus. J'ai eu l'honneur de lui marquer (4) que, si elle prend Constantinople, j'irai avec sa permission m'établir sur la Propontide; car il n'y a pas moyen qu'à soixante-quinze ans j'aille affronter les glaces de la mer Baltique.

(4) Le 15 novembre 1768. (G. A.)

Je crois qu'il y a un prince de votre nom qui commandera une armée contre les musulmans. Le nom de Gallitzin est d'un bon augure pour la gloire de la Russie.

Je ne crois point ce que j'ai lu dans des gazettes, que des canonniers français sont allés servir dans l'armée ottomane. Les Français ont tiré leur poudre aux moineaux dans la dernière guerre ; oseront-ils tirer contre l'aigle de Catherine-Thomyris ?

5729. — A M. THIERIOT.

A Ferney, le 27 janvier.

Vous m'avez la mine, mon ancien ami, d'avoir bientôt vos soixante-dix ans, et j'en ai soixante-quinze ; ainsi vous m'excuserez de n'avoir pas répondu sur-le-champ à votre lettre (1).

Je vous assure que j'ai été bien consolé de recevoir de vos nouvelles, après deux ans d'un profond silence. Je vois que vous ne pouvez écrire qu'aux rois, quand vous vous portez bien.

J'ai perdu mon cher Damilaville, dont l'amitié ferme et courageuse avait été longtemps ma consolation. Il ne sacrifia jamais son ami à la malice de ceux qui cherchent à en imposer dans le monde. Il fut intrépide, même avec les gens dont dépendait sa fortune. Je ne puis trop le regretter, et ma seule espérance, dans mes derniers jours, est de le retrouver en vous.

Je compte bien vous donner des preuves solides de mes sentiments, dès que j'aurai arrangé mes affaires. Je n'ai pas voulu immoler madame Denis au goût que j'ai pris pour la plus profonde retraite ; elle serait morte d'ennui dans ma solitude. J'ai mieux aimé l'avoir à Paris pour ma correspondante, que de la tenir renfermée entre les Alpes et le mont Jura. Il m'a fallu lui faire à Paris un établissement considérable. Je me suis dépouillé d'une partie de mes rentes en faveur de mes neveux et de mes nièces. Je compte pour rien ce qu'on donne par son testament ; c'est seulement laisser ce qui ne nous appartient plus.

Dès que j'aurai arrangé mes affaires, vous pouvez compter sur moi. J'ai actuellement un chaos à débrouiller, et dès qu'il y aura un peu de lumière, les rayons seront pour vous.

Je vous souhaite une santé meilleure que la mienne, et des amis qui vous soient attachés comme moi jusqu'au dernier moment de leur vie.

5730. — A MADAME DE SAUVIGNY.

Ferney, le 30 janvier.

Depuis que j'ai eu l'honneur de vous écrire, madame, M. votre frère est venu passer huit jours chez moi. J'ai eu tout le temps de le connaître, et d'entrer dans le détail de toutes ses malheureuses affaires. Je me trompe beaucoup, ou la facilité de son caractère a été la cause principale de toutes ses fautes et de toutes ses disgrâces. Les unes et les autres sont bien funestes. S'il est vrai que son père, riche de cinq millions, ne lui donna que six cents livres de pension au sortir de ses études, ses premières dettes sont excusables. Elles en attirèrent d'autres ; les intérêts s'accumulèrent ; et voilà la première cause de sa ruine.

Permettez-moi de vous dire que les exemples trop connus, donnés par M. son père, ne pouvaient lui inspirer des mœurs bien régulières.

On le maria à une demoiselle de condition, qui, n'ayant que seize ans, était incapable de le conduire, et il avait besoin d'être conduit. Je ne vois aucune faute contre l'honneur dans toutes celles qu'il a commises. L'affaire de Guérin était la seule qui pût me donner des soupçons ; mais j'ai vu des lettres authentiques qui me prouvent que Guérin l'avait en effet volé, et que M. votre frère, par cette facilité dangereuse qui l'a toujours perdu, eut tort dans la forme avec Guérin, ayant très grande raison dans le fond.

J'ai examiné tous ses papiers ; j'y ai vu des dettes usuraires en assez grand nombre. Je sais quel était cet Oléary, qui ose lui demander plus de deux cent mille francs. Je sais que c'est un Irlandais, aventurier sans aucune fortune, qui vécut longtemps à Madrid aux dépens de M. de Morsan, et qui abusa de cette facilité que je lui reproche, jusqu'à lui faire accroire qu'il allait marier le prince Édouard à une fille du roi de Maroc, et que M. votre frère irait à Maroc l'épouser au nom du prince.

Cet homme était en effet attaché au prétendant. Il persuada à M. de Morsan qu'il gouvernerait l'Angleterre, et le fit enfin consentir à promettre d'épouser sa fille. Tout cela est un roman digne de Guzman d'Alfarache. Oléary réduit aujourd'hui ses prétentions chimériques à douze mille francs. Je suis bien fondé à croire que c'est lui qui les doit, loin d'être en droit de rien demander. Et de plus, les avocats qui sont à la tête de la direction considéreront sans doute qu'un homme qui restreint à douze mille livres une somme de deux cent vingt mille livres est par cela même un homme punissable.

J'ai connu M. de Saint-Cernin, dont la famille redemande des sommes considérables. Je puis vous assurer que M. votre frère n'a jamais reçu la moitié du principal. S'il ne devait payer que ce qu'il a réellement reçu, la somme ne se monterait pas à quatre cent mille livres ; et il faut qu'il en paie onze cent mille ! Je crois que, s'il avait pu être à portée de contredire toutes les demandes qu'on lui fait, il aurait sauvé plus de cent mille écus ; mais, se trouvant proscrit et errant dans les pays étrangers, et privé de presque tous ses documents, il n'a pu se secourir lui-même.

Je le vois séparé d'avec madame sa femme ; mais il me jure qu'il n'a jamais manqué pour elle de complaisance, et qu'il a même poussé cette complaisance jusqu'à la soumission. On a allégué, dans l'acte de séparation, qu'il avait communiqué à madame sa femme le fruit de ses débauches : il proteste qu'il n'en est rien, qu'il lui avoua l'état où il était, et qu'il s'abstint de s'approcher d'elle.

Quant à la lettre qu'il écrivit à sa femme, et qu'elle a produite, il jure que c'est elle-même qui l'exigea, et qu'il eut la malheureuse faiblesse de donner ces armes contre lui.

Enfin, madame, il ne veut revenir ni contre la séparation prononcée, ni contre la commission établie pour liquider ses dettes. Il consent à tout ; et, quand vous le voudrez, je lui ferai signer la ratification de tout ce que vous aurez fait.

Il m'a inspiré une extrême pitié, et même de l'amitié. Le titre de votre frère n'a pas peu servi à faire naître en moi ces sentiments. Il ne demande qu'une chose qui me paraît très juste, et dont le refus me semblerait une persécution affreuse : c'est que la lettre de cachet obtenue par son père contre lui n'ait pas lieu après la mort de son père et de sa mère. Il n'est point criminel d'État ; il n'a point offensé le roi ; il a été mis en prison par ses parents pour ses dettes ; ses dettes sont payées ; il ne doit pas être puni de ses fautes après leur expiation. Il en est assez puni par la perte d'un bien immense, et par dix années de proscription dans les pays étrangers.

Dans le dernier voyage qu'il a fait à Genève, un homme connu lui a conseillé d'écrire à M. de Saint-Florentin ; il l'a fait sans me consulter. Il est revenu ensuite me montrer sa lettre. J'en ai désapprouvé quelques termes un peu trop forts ; mais le fond m'a paru aussi raisonnable que juste. Il ne demande que de pouvoir aller jusqu'à Lyon avec sûreté. Il serait très convenable, en effet, qu'il pût vivre dans le voisinage de Lyon avec le peu qui lui reste. Le pays de Neuchâtel, où il s'est réfugié, est actuellement le réceptacle de tous les banqueroutiers et de tous ceux qui ont de mauvaises affaires. Ils accourent chez lui, et il y en a un qui dévore sa substance. Il est triste, honteux et dangereux que le frère de madame de Sauvigny soit réfugié dans un tel coupe-gorge. Je vous l'ai déjà mandé, madame, et j'en vois plus que jamais les inconvénients. M. votre frère est instruit ; il est homme de lettres : je ne sais si vous savez qu'il a été réduit à être précepteur, et que cet état même a contribué à fortifier ses connaissances. Vous savez combien il est faible ; si on le pousse à bout, et si on le maltraite jusqu'au point de lui refuser la permission de respirer, en province, l'air de sa patrie, il est capable de faire un mémoire justificatif ; ce qui serait très triste à la fois et pour lui et pour sa famille.

Je vous promets, madame, de prévenir ce malheur, si vous voulez continuer à m'honorer de la confiance que vous m'avez témoignée. Il n'y a rien que je ne fasse pour procurer à M. votre frère une vie douce et honnête. Il faut absolument le retirer de l'endroit où il est. Je lui procurerai une maison sous mes yeux ; je répondrai de sa conduite. Il m'a témoigné beaucoup d'amitié, et une déférence entière à mes avis. J'ignore actuellement ce qui peut lui rester de revenu, parce qu'il l'ignore lui-même ; mais, à quelque peu que sa fortune actuelle soit réduite, je me charge de lui faire mener une vie décente et honorable. J'arrangerai ce qu'il doit à mademoiselle Nollet, qui l'a servi longtemps sans gages ; je l'empêcherai de faire aucune dette ; en un mot, je crois que c'est un parti dont lui et toute sa famille doivent être contents.

Si ce que je veux bien faire, madame, a le bonheur de vous

(1) Le 13 janvier, après deux ans de silence, Thieriot lui avait écrit pour lui demander « d'être inscrit sur la feuille de ses bienfaits, » en lui rappelant qu'il lui avait fait la même demande en 1766. (G. A.)

plaire, ayez la bonté de me le mander. Je tâcherai de vous prouver le zèle, l'attachement et le respect avec lesquels.....

5731. — A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

De Lyon (1), ce 2 février.

Madame, le présent manuscrit étant parvenu en ma boutique, et cette chose étant très vraie et très drôle, j'ai cru en devoir faire prompt hommage à votre excellence avant de la mettre en lumière. J'ai pensé que cela vous amuserait plus que les assemblées de *messieurs* (2) pour faire enchérir le pain, et que toutes les tracasseries modernes, dont on dit que vous faites peu de cas.

Au surplus, madame, je charge votre conscience, quand vous aurez lu la *Canonisation de saint Cucufin*, de la faire lire à madame votre petite-fille (3), laquelle a grand besoin d'amusement et de consolation, étant attaquée du mal de Tobie, et n'ayant point d'ange Raphaël pour lui rendre la vue avec le foie d'un brochet. Je me tue à l'amuser tant que je puis ; ce qui est très difficile, tant elle a d'esprit.

Dès que j'aurai mis sous presse la *Canonisation de saint Cucufin*, à qui je fais de présent une neuvaine, je ne manquerai pas de vous envoyer, madame, deux exemplaires, l'un pour vous, et l'autre pour votre petite-fille, comptant parfaitement sur votre dévotion envers les saints, et sur votre discrétion envers les profanes. J'espère même, sous un mois ou six semaines, garnir votre bibliothèque d'un ouvrage fort insolent ; mais si le délicat et ingénieux abbé de la Bletterie me défend de plus vous fournir, je ne vous fournirai rien, et je vous laisserai au filet.

Toutefois, j'ai l'honneur d'être avec un respect vraiment sincère, madame, de votre excellence le très humble et très obéissant serviteur. GUILLEMET.

5732. — A M. TABAREAU.

A Ferney, 3 février 1769 (4).

M. Vasselier est un grand théologien ; mais il est encore meilleur conteur. On peut consulter également les Petites-Maisons et la Sorbonne sur le cas dont il est question ; mais la Sorbonne doit avoir la préférence.

Béni soit M. le duc de Choiseul, à qui j'aurai l'obligation de voir encore une fois M. Tabareau ! C'est la nouvelle la plus agréable que je pouvais recevoir. Il me trouvera bien faible et bien languissant : c'est depuis longtemps ma destinée ; mais j'oublierai mes maux en l'embrassant.

Je remercie M. Vasselier de la bonté qu'il a de faire parvenir le paquet à M. l'abbé Audra.

Il est plaisant de fêter à la fois la Purification et la Présentation. La France serait un bien joli pays sans les impôts et les pédants. A l'égard du peuple, il sera toujours sot et barbare, témoin ce qui est arrivé à Lyon. Ce sont des bœufs auxquels il faut un joug, un aiguillon et du foin. Je vous embrasse de tout mon cœur et M. Vasselier sans compliments, s'il vous plaît.

5733. — A M. LE COMTE DE FEKÉTÉ.

A Ferney, 3 février.

Monsieur, c'en est trop de moitié. Vous m'envoyez de très jolis vers et du vin de Hongrie. Je reçois les vers avec le plus grand plaisir du monde ; mais je suis honteux de tant de vin. Vous me prenez pour un Polonais.

Voici une des bagatelles que vous daignez me demander. Vous ne trouverez, je crois, personne sur les frontières de la Hongrie qui se connaisse en vers français. Il n'y avait guère que M. le duc de Bragance qui pût vous servir de second.

Je ne présume pas que vous ayez la guerre sitôt, à moins que vous ne vouliez la faire absolument. J'imagine que vous vous contenterez des lauriers d'Apollon encore deux ou trois années. Puissent toutes les guerres ressembler à celle de Genève ! elle n'a été que ridicule, et on a fini par boire ensemble.

Vous voulez, monsieur, me faire l'honneur de me voir face à face ; mais pour cela il faudrait que j'eusse une face, et un squelette de soixante-quinze ans n'en a point. Je ressemble à la nymphe Echo, je n'ai plus que la voix, et encore elle est rauque ; mais je sens vivement votre mérite et vos bontés. J'ai l'honneur d'être, etc. L'ERMITE DES ALPES.

5734. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

3 février.

Voici le temps, madame, où vous devez avoir pour moi plus de bontés que jamais. Vous savez que je suis aveugle comme vous, dès qu'il y a de la neige sur la terre, et j'ai par dessus vous les souffrances. Le meilleur des mondes possibles est étrangement fait. Il est vrai qu'en été je suis plus heureux que vous ; et je vous en demande pardon, car cela n'est pas juste.

Serait-il bien vrai, madame, que le marquis de Belestat, qui est très estimé dans sa province, qui est riche, qui vient de faire un grand mariage, eût osé lire à l'Académie de Toulouse un ouvrage qu'il aurait fait faire par un autre, et qu'il se déshonorât de gaieté de cœur pour avoir de la réputation ? Comment pourrait-on être à la fois si hardi, si lâche, et si bête ? Il est vrai que la rage du bel esprit va bien loin, et qu'il y a autant de friponnerie en ce genre qu'en fait de finance et de politique. Presque tout le monde cherche à tromper, depuis le prédicateur jusqu'au faiseur de madrigaux.

Vous, madame, vous ne trompez personne. Vous avez de l'esprit malgré vous : vous dites ce que vous pensez avec sincérité. Vous haïssez trop les philosophes, mais vous avez plus d'imagination qu'eux. Tout cela fait que je vous pardonne votre crime contre la philosophie, et même votre tendresse pour le pincé La Bletterie.

Je songe toujours à vous amuser. J'ai découvert un manuscrit sur la canonisation que notre saint-père le pape a faite, il y a deux ans, d'un capucin nommé Cucufin. Le procès-verbal de la canonisation est rapporté fidèlement dans ce manuscrit : on croit être au quatorzième siècle. Il faut que le pape soit un grand imbécile de croire que tous les siècles se ressemblent, et qu'on puisse insulter aujourd'hui à la raison, comme on faisait autrefois.

J'ai envoyé le manuscrit de la *Canonisation de* frère *Cucufin* à votre grand'maman, avec prière expresse de vous en faire part. Je ne désespère pas que ce monument d'impertinence ne soit bientôt imprimé en Hollande. Je vous l'enverrai dès que j'en aurai un exemplaire. Mais vous ne voulez jamais me dire si votre grand'maman a ses ports francs, et s'il faut lui adresser les paquets sous l'enveloppe de son mari.

Je vous prie instamment, madame, de me mander des nouvelles de la santé du président (1) ; je l'aimerai jusqu'au dernier moment de ma vie. Est-ce que son âme voudrait partir avant son corps ? Quand je dis âme, c'est pour me conformer à l'usage ; car nous ne sommes peut-être que des machines qui pensons avec la tête comme nous marchons avec les pieds. Nous ne marchons point quand nous avons la goutte. Nous ne pensons point quand la moelle du cerveau est malade.

Vous souciez-vous, madame, d'un petit ouvrage nouveau dans lequel on se moque, avec discrétion, de plusieurs systèmes de philosophie ? Cela est intitulé les *Singularités de la nature*. Il n'y a d'un peu plaisant, à mon gré, qu'un chapitre sur un bateau de l'invention du maréchal de Saxe, et l'histoire d'une Anglaise qui accouchait tous les huit jours d'un lapin. Les autres ridicules sont d'un ton plus sérieux. Vous êtes très naturelle, mais je soupçonne que vous n'aimez pas trop l'histoire naturelle.

Cependant cette histoire-là vaut bien celle de France, et l'on nous a souvent trompés sur l'une et sur l'autre. Quoi qu'il en soit, si vous voulez ce petit livre, j'en enverrai deux exemplaires à votre grand'maman dès que vous me l'aurez ordonné.

Adieu, madame ; je suis à vos pieds. Je vous prie de dire à M. le président Hénault combien je m'intéresse à sa santé.

5735. — A M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEY.

4 février 1769, à Ferney.

Mon cher président, les marques de votre souvenir me sont toujours bien chères. Ne viendrai-je donc jamais vous en remercier à Dijon ? Ne verrai-je point cette Académie dont je vous regarde comme le fondateur ? Il y a quinze ans que j'habite la campagne ; il faudra bien qu'enfin j'aille vous embrasser à la ville, et que je vous remercie, vous et M. Le

(1) Voltaire, signant cette lettre du nom d'un prétendu typographe lyonnais, date de Lyon, quoiqu'il écrive de Ferney. (G. A.)
(2) Les membres du parlement. (G. A.)
(3) Madame du Deffand. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(1) Hénault, qui était tombé en enfance. (G. A.)

Goûz (1), de l'adoucissement qu'il a mis aux prétentions de votre confrère le président de Brosses, qui faisait tant de cas de mes meubles, et qui, *par mégarde et sans y penser*, avait mis dans son contrat que tout lui appartiendrait, et qu'il dépouillerait mes héritiers (2).

Si mon cher Isaac (3) va au printemps en Provence, je suis sur sa route; j'irai au-devant de lui en chantant : *Hosanna filio Belzebuth!*

Adieu, mon cher président, ne manquez pas surtout, je vous en prie, d'assurer M. Le Goûz de ma tendre reconnaissance; ce sont des sentiments que je conserverai pour vous et pour lui toute ma vie.

5736. — A M. DE SUDRE.

6 février.

Monsieur, il se présente une occasion de signaler votre humanité et vos grands talents. Vous avez probablement entendu parler de la condamnation portée, il y a cinq ans, contre la famille Sirven, par le juge de Mazamet. Cette famille Sirven est aussi innocente que celle des Calas. J'envoyai le père à Paris présenter requête au conseil pour obtenir une évocation; mais ces infortunés n'étant condamnés que par contumace, le conseil ne peut les soustraire à la juridiction de leurs juges naturels. Il craignait de comparaître devant le parlement de Toulouse, dans une ville qui fumait encore du sang de Calas. Je fis ce que je pus pour dissiper cette crainte. J'ai tâché toujours de leur persuader que plus le parlement de Toulouse avait été malheureusement trompé par les démarches précipitées du capitoul David dans le procès de Calas, plus l'équité de ce même parlement serait en garde contre toutes les séductions dans l'affaire des Sirven.

L'innocence des Sirven est si palpable, la sentence du juge de Mazamet si absurde, qu'il suffit de la lecture de la procédure et d'un seul interrogatoire, pour rendre aux accusés tous leurs droits de citoyens.

Le père et la mère, accusés d'avoir noyé leur fille, ont été condamnés à la potence. Les deux sœurs de la fille noyée, accusées du même crime, ont été condamnées au simple bannissement du village de Mazamet.

Il y a plus de quatre ans que cette famille, aussi vertueuse que malheureuse, vit sous mes yeux. Je l'ai enfin déterminée à venir réclamer la justice de votre parlement. J'ai vaincu la répugnance que le supplice de Calas lui inspirait; j'ai même regardé le supplice de Calas comme un gage de l'équité compatissante avec laquelle les Sirven seraient jugés.

Enfin, monsieur, je les ferai partir dès que vous m'aurez honoré d'une réponse. Vous verrez le grand-père, les deux filles, et un malheureux enfant, qui imploreront votre secours. Ils n'ont besoin d'aucun argent, on y a pourvu; mais ils ont besoin d'être justifiés et de rentrer dans leur bien qu'on a mis au pillage. Je les ferai partir avec d'autant plus de confiance, que je suis informé du changement qui s'est fait dans l'esprit de plusieurs membres du parlement. La raison pénètre aujourd'hui partout, et doit établir son empire plus promptement à Toulouse qu'ailleurs.

Vous ferez, monsieur, une action digne de vous, en honorant les Sirven de vos conseils, comme vous avez travaillé à la justification des Calas. Voici quelques petites questions préliminaires (4) que je prends la liberté de vous adresser, pour faire partir cette famille avec plus de sûreté.

5737. — A M. DE CHABANON.

6 février.

Je suis partagé, mon cher ami, entre le plaisir que m'ont donné les beaux morceaux de votre pièce, et la reconnaissance que je vous dois pour votre préface. Vous n'empêcherez pas les Welches d'être toujours Welches; mais les véritables Français penseront comme vous. Votre pièce (5) serait encore plus belle, si vous aviez donné plus d'étendue aux sentiments, et si l'action avait été un peu plus filée; mais, telle qu'elle est, elle doit vous faire beaucoup d'honneur.

Ne va-t-on pas jouer incessamment le cœur du sire de Couci en ragoût (6)?

Nil intentatum nostri liquere poetæ. (HOR., *de Art. poet.*)

(1) Le Goûz de Gerland, camarade de classe du philosophe. (G. A.)
(2) Voyez la lettre à Beaumont du 26 mai 1768. (G. A.)
(3) D'Argens. (G. A.)
(4) Elles manquent (G. A.)
(5) *Eudoxie*. (G. A.)
(6) *Gabrielle de Vergy*, de du Belloy. (G. A.)

Comment gouvernez-vous Orphée-La-Borde? Est-il toujours attaché à ce maudit procès (1) contre un vilain prêtre? Je n'ai point eu de ses nouvelles depuis près d'un mois.

On m'impute un *A B C*, auquel je n'ai nulle part; mais je voudrais l'avoir fait, et qu'on n'en sût rien.

Je vous embrasse bien tendrement; ma santé s'affaiblit tous les jours, et je crois que j'irai bientôt rendre mes respects à Corneille et à Racine.

5738. — A M. MARC-MICHEL REY.

Ferney, 7 février (4).

On m'a dit, monsieur, qu'on voulait réimprimer, en Hollande, la nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV* et de *Louis XV*, faite à Genève, et qui paraît actuellement à Paris avec quelque succès. Si c'est vous qui la réimprimez, je vous avertis que cet ouvrage est tout rempli de fautes typographiques. Il y a un *errata* imprimé à la fin de chaque volume; mais cet *errata* est très insuffisant. En voici un nouveau, absolument nécessaire.

Si ce n'est pas vous qui vous chargez de cette édition, je vous prie de vouloir bien communiquer cet *errata* à celui de vos confrères qui fait l'entreprise; vous rendrez service au public et à moi.

Au reste, je souhaite passionnément que ce soit vous qui fassiez au *Siècle de Louis XIV* l'honneur de l'imprimer.

J'ai une prière plus sérieuse et plus importante à vous faire : c'est de vouloir bien empêcher qu'on déshonore mon nom, en le mettant dans la longue liste des ouvrages suspects qu'on débite en Hollande. Mon nom ne rendra pas ces ouvrages meilleurs, et n'en facilitera pas la vente. J'aurais trop de reproches à me faire, si je m'étais amusé à composer un seul de ces ouvrages pernicieux. Non seulement je n'en ai fait aucun, mais je les réprouve tous, et je regarde comme une injure cruelle l'artifice des auteurs qui mettent sous mon nom ces scandaleux écrits. Ce que je dois à ma religion, à ma patrie, à l'Académie française, à l'honneur que j'ai d'être un ancien officier de la maison du roi, et surtout à la vérité, me force de vous écrire ainsi, et de vous prier très instamment de ne pas souffrir qu'on abuse de mon nom d'une manière si odieuse. Vous êtes trop honnête homme pour me refuser cette justice.

5739. — A M. PANCKOUCKE.

13 février.

L'Académie de Rouen, monsieur, me fait l'honneur de m'écrire que vous êtes chargé, depuis un mois, de me faire parvenir deux exemplaires du discours qui a remporté le prix (3). Je ne crois pas que les commis de la douane des pensées trouvent rien de contraire à la théologie orthodoxe, dans l'*Eloge* de Pierre Corneille. Peut-être seront-ils plus difficiles pour le *Siècle de Louis XIV* et de *Louis XV*, attendu que, dans une histoire, il y a toujours plusieurs choses malsonnantes pour beaucoup d'oreilles. On dit que ceux qui ont les plus longues vous font quelques petites difficultés.

Notre ami Gabriel (4) m'a averti que vous désiriez que je fisse une petite galanterie à M. le chancelier et à M. de Sartines. Je leur envoie quatre volumes en beau maroquin, à filets d'or; mais cela ne désarmera pas les ennemis du sens commun, et n'empêchera pas les dogues de Saint-Médard d'aboyer et de mordre. Vous aurez à combattre; car vous et moi nous pouvons nous vanter d'avoir quelques rivaux.

Des gredins du Parnasse ont dit que je vends mes ouvrages. Ces malheureux cherchent à penser pour vivre, et moi je n'ai vécu que pour penser. Non, monsieur, je n'ai point trafiqué de mes idées; mais je vous avertis qu'elles vous porteront malheur, et que vous les vendrez à la livre très bon marché, si on s'opiniâtre à faire un si prodigieux recueil de choses inutiles. Un auteur ne va point à la gloire, et un libraire à la fortune, avec un si lourd bagage. Passe pour de gros dictionnaires; mais pour de gros livres de pur agrément, c'est se moquer du public; c'est se faire un magasin de coquilles et d'ailes de papillons.

Quant à votre entreprise de la nouvelle *Encyclopédie*, gardez-vous bien, encore une fois, de retrancher tous les articles de M. le chevalier de Jaucourt. Il y en a d'extrêmement utiles, et qui se ressentent de la noblesse d'âme d'un homme de qualité et d'un bon citoyen, tels que celui du LABARUM.

(1) Voyez, tome V, l'*Affaire Claustre*. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) L'*Eloge de Corneille*, par Gaillard. (G. A.)
(4) Cramer. (G. A.)

Gardez-vous des idées particulières et des paradoxes en fait de belles-lettres. Un dictionnaire doit être un monument de vérité et de goût, et non pas un magasin de fantaisies. Songez surtout qu'il faut plutôt retrancher qu'ajouter à cette *Encyclopédie*. Il y a des articles qui ne sont qu'une déclamation insupportable. Ceux qui ont voulu se faire valoir en y insérant leurs puérilités ont absolument gâté cet ouvrage. La rage du bel esprit est absolument incompatible avec un bon dictionnaire. L'enthousiasme y nuit encore plus, et les exclamations à la Jean-Jacques (1) sont d'un prodigieux ridicule.

Je vous embrasse sans cérémonie, mais de tout mon cœur.

5740. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Ferney, 13 février.

Je n'écris guère au couple aimable, parce que du fond de mes déserts je n'ai rien à leur dire, sinon que je leur suis attaché sans réserve jusqu'à la fin de ma vie, et c'est ce qu'ils savent déjà très bien. Dès qu'il y aura quelque chose de nouveau qui puisse les amuser, alors ils entendront parler de moi. J'espère leur envoyer quelque petite bagatelle dans quelques jours. Le paquet sera affranchi jusqu'à Lyon, c'est tout ce qu'on peut faire : il ne sera pas gros.

On espère recevoir le couple aimable dans son taudis à leur retour, et on se flatte qu'on ne sera plus obligé de gronder son cuisinier devant le monde. On veut absolument prendre sa revanche. Mille tendres respects. Voilà une lettre fort inutile, mais il faut pardonner au zèle et à l'amitié.

5741. — A M. VASSELIER.

Ferney, 20 février.

Vous m'avez appris, monsieur, la mort du pape (2), et moi je vous apprends que nous en avons fait un. Nous avons tiré aux trois dés la place de Rezzonico, après avoir écrit les noms de tous les sujets capables. Il y en a un qui a eu rafle de six. Vous savez que Mathias n'eut la place de Judas que par un coup de dés (3). Nous avous bien cacheté les noms de chacun avec sa chance. Nous ouvrirons le paquet dès que le pape sera nommé, et nous verrons si le conclave est d'accord avec nous.

Mille compliments, je vous prie, à mon cher Tabareau.

Je ne sais, monsieur, si la place de Judas était à envier; mais il est certain que celle de Rezzonico aura plus de concurrents. Si la rafle de six a son effet, j'aurai du conclave la meilleure opinion du monde.

C'était dans leur première simplicité que les apôtres ont procédé par le sort à l'élection de Mathias. L'événement aurait dû en éterniser la manière, puisque le nouvel élu s'est distingué entre ses confrères; car, tandis qu'on le martyrisait en Ethiopie, il fondait une célèbre abbaye près de Trèves, où ses os sont encore révérés aujourd'hui. Je ne crois pas que les *monsignori* reprennent jamais cet antique usage; ils n'y trouveraient pas leur compte.

5742. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

A Ferney, 20 février.

Je croyais, en vérité, vous avoir répondu, mon cher marquis; mais, comme il ne s'agissait que de compliments du jour de l'an, vous n'avez rien perdu. Il faut que les lettres disent quelque chose.

Je ne conçois pas comment on a oublié le maréchal d'Estrades (4). Cette faute va être corrigée, du moins dans un *errata*. Je vous suis très obligé de m'en avoir fait apercevoir.

A l'égard de l'abbé du Resnel, il n'a jamais écrit dans le siècle de Louis XIV; et d'ailleurs, comme j'ai fait la moitié de ses vers, j'ai eu trop de modestie pour en parler.

Je vois que votre ancien goût pour la comédie est passé, puisque vous ne me parlez point des tracasseries des auteurs et des comédiens, et des niches qu'on fait à mademoiselle Vestris, ni des pièces nouvelles, soit imprimées, soit jouées. A l'égard des nouvelles intéressantes, comme vous ne m'avez jamais fait l'honneur de m'en dire, et que vous vous compromettriez trop en ne signant point et en ne cachetant point de vos armes, je n'ai rien à vous dire sur cela; mais je vous prie de considérer que je suis entre des montagnes de seize cents pieds de haut; qu'un chartreux est beaucoup moins solitaire que moi; que j'ai soixante-quinze ans; que je suis très malade et presque aveugle, et que voilà des raisons pour écrire rarement, sans cesser de vous être attaché et de vous aimer de tout mon cœur.

Si vous voyez M. le duc de Villars, à qui je n'écris point, je vous prie de lui exposer mes tristes raisons.

5743. — A M. DE CHABANON.

20 février.

Vraiment oui, des détails! il faut attendre une seconde édition, mon cher ami : c'est alors qu'on donne des coups de rabot avec plus de plaisir. Je n'ai point la pièce (1); elle est entre les mains du gros Rieu que vous connaissez; on va l'imprimer dans le *Recueil de Théâtre* qui se fait à Genève. Si vous aimez les épluchures, je vous en enverrai quand vous la ferez réimprimer à Paris. Ce n'est pas un mauvais signe, quand un ouvrage fait souhaiter qu'on lui donne un peu plus d'étendue. La plupart font désirer tout le contraire.

Je me suis fort intéressé aux scènes de ce fripon de prêtre(2), que notre cher La Borde a prises un peu tragiquement. Il y a des traits de ce sycophante qu'on devrait imprimer à la suite du *Tartufe*. Celles que donnent actuellement les comédiens au public sont dignes de notre siècle. Tout ce que l'on m'écrit me fait aimer ma retraite et mes montagnes. Je regrette peu de chose, mais je regretterai toujours les jours charmants que j'ai eu le bonheur de passer avec vous. Adieu : faites des cocus comme Maxime, mais ne les tuez pas.

5744. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

22 février.

Votre grand'maman, madame, doit vous avoir communiqué la *Canonisation de frère Cucufin* (3), par laquelle Rezzonico a signalé les dernières années de son sage pontificat. J'ai cru que cela vous amuserait d'autant plus que cette histoire est dans la plus exacte vérité.

Je lui ai aussi adressé pour vous quatre volumes du *Siècle de Louis XIV*, pour mettre dans votre bibliothèque. Les faits de guerre ne sont pas trop amusants, et je dis hardiment qu'il n'y a rien de si ennuyeux qu'un récit de batailles inutiles, qui n'ont servi qu'à répandre vainement le sang humain; mais il y a dans le reste de l'histoire des morceaux assez curieux, et vous y verrez assez souvent les noms des hommes avec qui vous avez vécu depuis la régence.

Je voudrais pouvoir fournir tous les jours quelques diversions à vos idées tristes; je sens bien qu'elles sont justes. La privation de la lumière et l'acquisition d'un certain âge ne sont pas des choses agréables. Ce n'est pas assez d'avoir du courage, il faut des distractions. L'amusement est un remède plus sûr que toute la fermeté d'esprit. J'ai le temps de songer à tout cela dans ma profonde solitude, avec des yeux éteints et ulcérés, couverts de blanc et de rouge.

Vous me demandez, madame, si j'ai lu des *Lettres sur les Animaux* (4) écrites de Nuremberg : oui, j'en ai lu deux ou trois, il y a plus d'un an. Vous jugez bien qu'elles m'ont fait plaisir, puisque l'auteur pense comme moi. Il faudrait qu'une montre à répétition fût bien insolente, pour croire qu'elle est d'une nature absolument différente de celle d'un tourne-broche. S'il y a dans l'empyrée des êtres qui soient dans le secret, ils doivent bien se moquer de nous.

La montre du président Henault est donc détraquée? c'est le sort de presque tous ceux qui vivent longtemps. Mon timbre commence à être un peu fêlé, et sera bientôt cassé tout à fait. Il vaudrait mieux n'être pas né, dites-vous; d'accord; mais vous savez si la chose a dépendu de nous. Non seulement la nature nous a fait naître sans nous consulter, mais elle nous fait aimer la vie malgré que nous en ayons. Nous sommes presque tous comme le bûcheron d'Esope et de La Fontaine. Il y a tous les ans deux ou trois personnes sur cent mille qui prennent congé; mais c'est dans de grands accès de mélancolie. Cela est un peu plus fréquent dans le pays que j'habite. Deux Génevois de ma connaissance se sont jetés dans le Rhône, il y a quelques mois : l'un avait cinquante mille écus de rente, l'autre était un homme à bons mots. Je n'ai point encore été tenté d'imiter leur exemple : premièrement, parce que mes abominables fluxions sur les yeux ne me durent que l'hiver; en second lieu, parce que je me couche

(1) « O Rousseau! » s'écrie Diderot au mot ENCYCLOPÉDIE. (G. A.)
(2) Clément XIII, mort le 3 février. (G. A.)
(3) *Actes des Apôtres*, I. (G. A.)
(4) Il est dans la liste des écrivains et non dans celle des maréchaux du *Siècle de Louis XIV*. (G. A.)

(1) *Eudoxie*. (G. A.)
(2) Claustre. — Voyez cette affaire au tome V. (G. A.)
(3) Voyez, tome VI. (G. A.)
(4) Par Charles-Georges Le Roy. (G. A.)

toujours dans l'espérance de me moquer du genre humain en me réveillant. Quand cette faculté me manquera, ce sera un signe certain qu'il faudra que je parte.

On m'a mandé depuis peu, de Paris, tant de choses ridicules que cela me soutiendra gaiement encore quelques mois. A l'égard du ridicule de ce B....., il est à faire vomir.

Je me suis extrêmement intéressé à toutes les tracasseries qu'on a faites au mari de votre grand'maman. Vous ne m'en parlez jamais ; vous avez tort, car il n'y a personne qui lui soit plus attaché que moi ; et vous savez bien qu'on peut tout écrire sans se compromettre.

Bonsoir, madame ; je vous aimerai jusqu'à la dernière minute de ma montre.

5745. — A M. DE SOUMAROKOF.

25 février.

Monsieur, votre lettre et vos ouvrages sont une grande preuve que le génie et le goût sont de tous pays. Ceux qui ont dit que la poésie et la musique étaient bornées aux climats tempérés se sont bien trompés. Si le climat avait tant de puissance, la Grèce porterait encore des Platon et des Anacréon, comme elle porte les mêmes fruits et les mêmes fleurs ; l'Italie aurait des Horace, des Virgile, des Arioste, et des Tasse : mais il n'y a plus à Rome que des processions, et, dans la Grèce, que des coups de bâton. Il faut donc absolument des souverains qui aiment les arts, qui s'y connaissent, et qui les encouragent. Ils changent le climat ; ils font naître les roses au milieu des neiges.

C'est ce que fait votre incomparable souveraine. Je croirais que les lettres dont elle m'honore me viennent de Versailles, et que la vôtre est d'un de mes confrères de l'Académie française. M. le prince de Kolouski, qui m'a rendu ses lettres et la vôtre, s'exprime comme vous ; et c'est ce que j'ai admiré dans tous les seigneurs russes qui me sont venus voir dans ma retraite. Vous avez sur moi un prodigieux avantage ; je ne sais pas un mot de votre langue, et vous possédez parfaitement la mienne.

Je vais repondre à toutes vos questions, dans lesquelles on voit assez votre sentiment sous l'apparence du doute. Je me vante à vous, monsieur, d'être de votre opinion en tout.

Oui, monsieur, je regarde Racine comme le meilleur de nos poëtes tragiques ; sans contredit ; comme celui qui seul a parlé au cœur et à la raison, qui seul a été véritablement sublime sans aucune enflure, et qui a mis dans la diction un charme inconnu jusqu'à lui. Il est le seul encore qui ait traité l'amour tragiquement ; car, avant lui, Corneille n'avait fait bien parler cette passion que dans le *Cid*, et le *Cid* n'est pas de lui. L'amour est ridicule ou insipide dans presque toutes ses autres pièces.

Je pense encore comme vous sur Quinault : c'est un grand homme en son genre. Il n'aurait pas fait l'*Art poétique*, mais Boileau n'aurait pas fait *Armide*.

Je souscris entièrement à tout ce que vous dites de Molière et de la comédie larmoyante, qui, à la honte de la nation, a succédé au seul vrai genre comique, porté à sa perfection par l'inimitable Molière.

Depuis Regnard, qui était né avec un génie vraiment comique, et qui a seul approché Molière de près, nous n'avons eu que des espèces de monstres. Des auteurs qui étaient incapables de faire seulement une bonne plaisanterie ont voulu faire des comédies, uniquement pour gagner de l'argent. Ils n'avaient pas assez de force dans l'esprit pour faire des tragédies ; ils n'avaient pas assez de gaieté pour écrire des comédies ; ils ne savaient pas seulement faire parler un valet ; ils ont mis des aventures tragiques sous des noms bourgeois. On dit qu'il y a quelque intérêt dans ces pièces, et qu'elles attachent assez quand elles sont bien jouées ; cela peut être ; je n'ai jamais pu les lire, mais on prétend que les comédiens font quelque illusion.

Ces pièces bâtardes ne sont ni tragédies ni comédies. Quand on n'a point de chevaux, on est trop heureux de se faire traîner par des mulets.

Il y a vingt ans que je n'ai vu Paris. On m'a mandé qu'on n'y jouait plus les pièces de Molière. La raison, à mon avis, c'est que tout le monde les sait par cœur ; presque tous les traits en sont devenus proverbes. D'ailleurs il y a des longueurs, les intrigues quelquefois sont faibles, et les dénoûments sont rarement ingénieux. Il ne voulait que peindre la nature, et il en a été sans doute le plus grand peintre.

Voilà, monsieur, ma profession de foi, que vous me demandez. Je suis fâché que vous me ressembliez par votre mauvaise santé ; heureusement vous êtes plus jeune, et vous ferez plus longtemps honneur à votre nation. Pour moi, je suis déjà mort pour la mienne.

5746. — A M. LE COMTE DE VORONZOF.

A Ferney, 26 février.

Monsieur, votre lettre du 19 de décembre m'a été rendue par M. le prince de Kolouski. Ce n'a pas été la moindre de mes consolations dans mes maladies qui me rendent presque aveugle. Toutes les bontés dont votre inimitable impératrice m'honore, et ce qu'elle fait pour la véritable gloire, me font souhaiter de vivre. Heureux ceux qui verront longtemps son beau règne ! La voilà, comme Pierre-le-Grand, arrêtée quelque temps dans sa législation par des Turcs, qui sont les ennemis des lois comme des beaux-arts.

Il n'y avait rien de si admirable, à mon gré, que ce qu'elle faisait en Pologne. Après y avoir fait un roi et un très bon roi, elle y établissait la tolérance, elle y rendait aux hommes leurs droits naturels ; et voilà de vilains Turcs, excités je ne sais par qui (apparemment par leur Alcoran et par messieurs de l'Evangile), qui viennent déranger toutes mes espérances de voir la Pologne délivrée du tribunal du nonce du pape. Le nom d'Alla et de Jehova soit béni ? mais les Turcs font là une méchante action.

Eh bien ! monsieur, si vous aviez été ministre à Constantinople, au lieu de l'être à La Haye, vous auriez donc été fourré aux Sept-Tours par des capigibachi ? Je voudrais bien savoir quel plaisir prennent les puissances chrétiennes à recevoir tous les jours des nasardes sur le nez de leurs ambassadeurs, dans le divan de Stamboul. Est-ce qu'on ne renverra jamais ces barbares au delà du Bosphore ? Je n'aime pas l'esclavage, il s'en faut beaucoup ; mais je ne serais pas fâché de voir des mains turques un peu enchaînées cultiver vos vastes plaines de Casan, et manœuvrer sur le lac Ladoga.

Tous les souverains sont des images de la Divinité : on le leur dit tant dans les dédicaces des livres et dans les sermons qu'on prêche devant eux, qu'il faut bien qu'il en soit quelque chose ; mais il me semble que Moustapha ressemble à Dieu comme le bœuf Apis ressemblait à Jupiter. Les Turcs n'ont que ce qu'ils méritent en étant gouvernés par un si sot homme ; mais cet homme, tout sot qu'il est, fera couler des torrents de sang. Puisse-t-il y être noyé !

Ou je me trompe, ou voilà un beau moment pour la gloire de votre empire. Vos troupes ont vaincu les Prussiens, qui ont vaincu les Autrichiens, qui ont vaincu les Turcs. Vous avez des généraux habiles, et l'imbécile Moustapha prend le premier imbécile de son sérail pour être son grand-vizir. Ce grand-vizir donne des corps à commander à ses pousses ; si ces gens-là vous résistent, je serai bien étonné.

Je ne le suis pas moins que la plupart des princes chrétiens entendent si mal leurs intérêts. Ce serait un beau moment à saisir par l'empereur d'Allemagne ; et pourquoi les Vénitiens ne profiteraient-ils pas du succès de vos armes pour reprendre la Grèce, dont je les ai vus en possession dans ma jeunesse(1) ? Mais, pour de telles entreprises, il faut de l'argent, des flottes, de l'adresse, de la célérité, et tout cela manque quelquefois. Enfin, j'espère que vous vous défendrez bien sans le secours de personne.

Je vois, avec autant de plaisir que de surprise, que cette secousse ne trouble point l'âme de ce grand homme qu'on appelle Catherine. Elle daigne m'écrire des lettres charmantes, comme si elle n'avait pas autre chose à faire. Elle cultive les beaux-arts, dont les Ottomans n'ont pas seulement entendu parler, et elle fait marcher ses armées avec le même sang-froid qu'elle s'est fait inoculer. Si elle n'est pas pleinement victorieuse, la Providence aura grand tort. Je veux que vous soyez grand-effendi dans Stamboul avant qu'il soit deux ans.

Agréez, monsieur, les sincères assurances du tendre respect que vous a voué pour sa vie, etc.

5747. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 27 février.

Vous avez plus d'une affaire, monseigneur, et moi je n'en ai presque qu'une seule, c'est d'employer mes derniers jours à vous aimer dans ma retraite entourée de neiges. Je ne vous le dis pas souvent ; mais aussi vous ne me répondez jamais. J'avais cru ne pas déplaire tout à fait dans l'*Histoire du grand Siècle de Louis XIV*. Le libraire a fait bien des fautes ; mais il n'en a point fait sur la bataille de Fontenoy, sur Gênes, sur Port-Mahon. Il me paraît que vous êtes endurci aux éloges, et que vous ne sentez plus rien : cependant on dit que vous êtes encore dans la force de l'âge. Pour moi, qui ai environ trois ans plus que vous, je suis dans la plus pi-

(1) Ils avaient perdu la Morée dans la guerre de 1715. (G. A.)

toyable décrépitude; et tandis que vous courez lestement de Bordeaux à Paris, à Fontainebleau, à Versailles, j'ai passé une année entière sans sortir un moment de ma chambre. C'est de mon lit, ou plutôt de ma bière, que j'élève ma voix rauque jusqu'à vous. Ma lettre est un petit *De profundis*. On dit le président Hénault tombé en enfance : pour moi, je suis tombé en poussière. Je n'exige pas que vous réchauffiez ma cendre par quelqu'une de vos agréables lettres : je sais assez qu'un premier gentilhomme d'année, gouverneur de province, n'a pas beaucoup de temps à lui; mais je demande que vous lisiez au moins avec bonté le *De profundis* d'un serviteur d'environ cinquante années.

Si j'osais me ressouvenir encore du théâtre qui est sous vos lois, et que j'ai tant aimé, je vous demanderais votre protection pour la tragédie, qui s'en va, dit-on, à tous les diables, comme bien d'autres choses; mais je ne suis plus de ce monde; et il ne me reste de vie que pour vous assurer, avec le plus tendre respect, que je mourrai en révérant et en aimant le doyen de notre Académie, et l'homme qui fait le plus d'honneur à la France.

5748. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 février.

Mon divin ange, j'aurais voulu vous écrire plus tôt, mais les neiges m'ont englouti; j'ai été extrêmement malade. Si le président Hénault est tombé en enfance, ma jeunesse se passe, et je tomberai bientôt dans le néant. Molé paraît me condamner à y entrer. Vous, qui êtes beaucoup plus jeune que moi, et dont l'âme tranquille et ferme gouverne un corps plus robuste, vous vous tirerez de là bien mieux que moi, et vous prendrez votre temps pour me rendre la vie. Je me mets entièrement entre vos mains.

Je crois qu'il est fort à désirer que la chose dont il est question puisse avoir son plein effet. Tout ce qui peut tendre à établir la tolérance chez les hommes doit être protégé bien fortement par vous (1).

Ce n'est que sur les lettres réitérées de Toulouse que j'y envoie les Sirven; ce n'est que parce qu'on me mande qu'une grande partie du parlement, qui n'était qu'un séminaire de pédants ignorants, est devenue une académie de philosophes. Il faut partout laisser pourrir la grand'chambre, mais partout les enquêtes se forment. Marc-Michel Rey n'a pas nui à ce prodigieux changement. Il ne s'agissait pas de faire une révolution dans les Etats, comme du temps de Luther et de Calvin, mais d'en faire une dans l'esprit de ceux qui sont faits pour gouverner. Cet ouvrage est bien avancé d'un bout de l'Europe à l'autre, et l'Italie même, le centre de la superstition, secoue fortement la poussière dans laquelle elle a été ensevelie. Je bénis donc Dieu dans mes derniers jours, et je me recommande, dans ma misère, à mes anges gardiens, dans la grâce desquels je veux mourir.

2749. — A MADAME LA MARQUISE DE FLORIAN.

1er mars.

Ma chère nièce, j'ai été bien charmé de voir de votre écriture; car vous savez que j'aime votre style, et surtout votre souvenir. L'idée de n'être point oublié de vous me console dans ma solitude. Il y a aujourd'hui un an que je ne suis sorti de ma chambre et de mon jardin qu'une seule fois. Vous me paraissez avoir pour Paris autant d'aversion qu'il m'inspire d'indifférence. Paris est fort bon pour ceux qui ont beaucoup d'ambition, de grandes passions, et prodigieusement d'argent, avec des goûts toujours renaissants à satisfaire. Quand on ne veut être que tranquille, on fait fort bien de renoncer à ce grand tourbillon. Paris a toujours été à peu près ce qu'il est, le centre du luxe et de la misère : c'est un grand jeu de pharaon, où ceux qui taillent emboursent l'argent des pontes. Mais vous trouveriez Paris le pays de la félicité, si vous aviez vu comme moi le temps du *système* (2), où il était défendu, comme un crime d'Etat, d'avoir chez soi pour cinq cents francs d'argent. Vous n'étiez pas née lorsqu'on augmenta de cent francs la pension que l'on payait pour moi au collège, et que moyennant cette augmentation, j'eus du pain bis pendant toute l'année 1709. Les Parisiens sont aujourd'hui des sybarites, et crient qu'ils sont couchés sur des noyaux de pêche, parce que leur lit de roses n'est pas assez bien fait. Laissez-les crier, et allez dormir en paix dans votre beau château d'Hornoy.

Je m'affaiblis tous les jours, ma chère nièce; je n'ai pas longtemps à vivre, et bientôt je vous dirai bonsoir. Si, en attendant, vous voulez vous amuser à Hornoy de quelques nouveautés, vous n'avez qu'à faire un marché avec la fermière générale qui se charge de vos paquets; on lui donnera la permission de les lire, pourvu qu'elle vous les envoie bien honnêtement. Je vous embrasse, vous et M. de Florian, de tout mon cœur.

5750. — A M. LE COMTE DE WARGEMONT.

1er mars (1).

Une maladie épidémique a régné si longtemps dans mon pays barbare, celui (2) qui écrit d'ordinaire pour moi a été si longtemps malade et moi aussi, j'ai été enfin dans un état si triste que je ne sais plus si j'ai répondu à la lettre dont vous m'honorâtes, il y a environ un mois. Si je ne me suis pas acquitté de ce devoir, je vous en demande pardon, quoique je n'aie pas tort. Si je l'ai rempli, cette lettre-ci ne sera qu'un *duplicata* de mes sentiments pour vous et de ma reconnaissance.

J'ai trouvé toute ma façon de penser et de voir les choses dans ce que vous avez eu la bonté de m'écrire. Cela m'a donné une confiance extrême. Voici bientôt le temps où vous partirez pour la Corse. Je vous y souhaite tous les succès que votre valeur et votre prudence méritent.

Il y a quelque apparence que les troubles de Pologne et la guerre des Turcs dureront plus que la petite guerre des Corses. Je ne sais guère que des nouvelles de l'Orient et du Nord. Moustapha s'étant fait apporter des lettres qui n'étaient pas écrites en turc, et qu'on avait interceptées, fit venir ses drogmans pour les traduire. Ces lettres étaient en chiffres; les interprètes répondirent qu'ils ne pouvaient pas faire leur traduction. Moustapha les menaça de les faire étrangler. Le vizir ayant demandé grâce pour eux, il lui dit qu'il était un fou et qu'il le déposait. Les provisions de la place données au successeur portent que son devancier a été déposé parce qu'il était fou, et que Sa Hautesse ordonnait au présent vizir d'aller sur-le-champ châtier les Russes pour n'avoir pas obéi aux ordres exprès que lui, Moustapha, leur avait donnés de vider sans délai la Podolie. Il faut avouer qu'on ne peut avoir ni plus d'esprit, ni plus de modestie que Moustapha.

Vous savez que l'électeur palatin a envoyé trois mille de ses soldats prendre les eaux à Aix-la-Chapelle. Le pauvre malade n'en sait pas davantage, et sûrement il n'ira point se baigner à Aix-la-Chapelle, cette année.

En quelque état qu'il soit, il vous sera toujours attaché, monsieur, avec les sentiments les plus tendres et les plus respectueux.

5751. — A M. THIERIOT.

A Ferney, le 1er mars.

Il y a non seulement trois grandes années de différence entre vous et moi, mon cher ami; mais il y a trente ans pour la vigueur, et surtout pour la belle maladie qui vous rendait si fier il y a quelques années, et dont peut-être vous êtes encore honoré. Pour moi, je me sens au bout de ma carrière. Quand on a vécu soixante-quinze ans, on ne doit pas se plaindre; c'est avoir un lot assez honnête à la loterie de ce monde; tout le monde ne peut avoir le gros lot comme Fontenelle. Je suis bien étonné même d'être parvenu à mon âge avec tant de faiblesse et tant de maux. J'ai dansé jusqu'à la fin sur le bord de ma tombe.

Si vous n'avez point lu le *Lion et le Marseillais*, si vous ne connaissez pas les *Trois Empereurs*, je pourrai vous envoyer ces rogatons, qui pourront amuser votre royal correspondant, à qui je n'écris plus depuis près d'une année.

Vous ignorez sans doute que le Rezzonico avait, avant sa mort, rendu à l'Eglise le service important de canoniser un capucin nommé Cucufin, dont on a changé le nom en celui de Séraphin; c'est un monument de bêtise qui mérite d'entrer dans vos nouvelles. On imprime, je crois, à présent l'histoire de cette canonisation; elle est exacte et curieuse. Les capucins ont fait en Europe, à cette fête, une dépense qui va à plus de quatre cent mille écus. Vous savez que les capucins sont comme les rois, ils font payer leurs fêtes au peuple.

N'avez-vous jamais déterré une lettre qui a couru, et qui court encore sur la mort de l'ivrogne Pierre III? Si vous en aviez un précis, je vous prierais de me le communiquer. Ce

(1) Il s'agit ici de la représentation des *Guebres*, tragédie. (K.)
(2) De Lass. (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Wagnière. (G. A.)

n'est pas que je croie à ces anecdotes, mais il faut qu'un homme qui écrit l'histoire lise tout.

Avez-vous les *Moyens de réformer l'Italie*, ouvrage italien? Vous pourriez m'envoyer ce livre avec celui de milord Grenville, par les guimbardes de Lyon, à mon adresse à Ferney. Je n'ai pu vous répondre plus tôt, parce que j'ai été très malade au milieu de mes neiges.

5752. — A M. GAILLARD.

2 mars.

« Ombre adorée, ombre sans doute heureuse (1)! » Parbleu, il faut que vous ayez lu la *Canonisation de saint Cucufin*, faite il y a deux ans par le pape Rezzonico. L'auteur qui a écrit la relation de la fête de saint Cucufin propose hardiment de fêter saint Henri IV. Pour moi, monsieur, je vous avertis que je vous dénoncerai à la Sorbonne. Comment, Henri IV sauvé, lui qui était en péché mortel! lui qui est mort amoureux de la princesse de Condé! lui qui est mort sans sacrements! Je vous réponds que Ribaudier et Coger-*pecus* vous laveront la tête, et Christophe vous savonnera. C'est Ravaillac qui est sauvé, entendez-vous; car il a été bien confessé; et d'ailleurs la Sorbonne, ayant fait un saint de Jacques Clément, pourrait-elle refuser une apothéose à François Ravaillac, fût-elle en mauvais latin? J'espère que vous reviendrez de vos mauvais principes. Il serait bien triste qu'un homme si éloquent errât dans la foi.

Vous me parlez de certaine petite folie : il est bon de n'être pas toujours sur le ton sérieux, qui est fort ennuyeux à la longue dans notre chère nation. Il faut des intermèdes. Heureux les philosophes qui peuvent rire, et même faire rire! Si on n'avait pas ce palliatif contre les misères, les sottises atroces, et même les horreurs dont on est quelquefois environné, où en serait-on? Les Sirven passent encore leur vie sous mes yeux, dans mes déserts, jusqu'à ce que je puisse les envoyer à Toulouse, où les mœurs, grâce au ciel, se sont un peu adoucies. Mais qui osera passer par Abbeville? Enfin que voulez-vous, on n'est pas assez fort pour combattre les tigres, il faut quelquefois danser avec les singes.

Le mari de mademoiselle Corneille est arrivé; mais les malles où sont les horreurs ecclésiastiques de François Ier sont encore en arrière. Dieu merci, je n'aime aucun de ces gens-là. Il faut avouer qu'on vaut mieux aujourd'hui qu'alors. Il s'est fait dans l'esprit humain une étrange révolution depuis quinze ans. L'Europe a redemandé à grands cris le sang des Sirven et des Calas; et tous les hommes d'Etat, depuis Archangel jusqu'à Cadix, foulent aux pieds la superstition. Les jésuites sont abolis, les moines sont dans la fange. Encore quelques années, et le grand jour viendra après un si beau matin. Quand les échafauds sont dressés à Toulouse et à Abbeville, je suis Héraclite; quand on se saisit d'Avignon (2), je suis Démocrite : voilà le mot de l'énigme. Je vous embrasse, mon cher Tite-Live; je vous répète que je vous aime autant que je vous estime.

5753. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

3 mars.

Minerve-Papillon, le hibou à qui vous avez fait l'honneur d'écrire a été enchanté de votre souvenir; il en a secoué ses vieilles ailes de joie; il est tout fier de vous avoir si bien devinée; car, dès le premier jour qu'il vous vit, il vous jugea solide plus que légère, et aussi bonne que vous êtes aimable.

Soyez bien sûre, madame, que mon cœur est pénétré de tout ce que vous me dites; mais il faut laisser les aigles, les rossignols et les fauvettes dans Paris, et que les hiboux restent dans leurs masures. J'ai soixante-quinze ans; ma faible machine s'en va en détail; le peu de jours que j'ai à respirer sur ce tas de boue doit être consacré à la plus profonde retraite. Les enfants (3) qui sont revenus sont chez eux, et je reste chez moi; ma maison n'est plus faite pour les amuser. Je l'ai fermée à tout le monde; bien heureux encore de pouvoir vivre avec moi-même dans le triste état où je suis. Regardez-moi, madame, comme un homme enterré, et ma lettre comme un *De profundis*.

Il est vrai que mes *De profundis* sont quelquefois fort gais, et que je les change souvent en *Alleluia*. J'aime à danser autour de mon tombeau, mais je danse seul comme l'amant de ma mie Babichon (1), qui dansait tout seul dans sa grange.

J'estime trop l'homme principal (2) dont vous me faites l'honneur de me parler, pour penser qu'il ait pris sérieusement l'ordre que m'a donné l'abbé de La Bletterie de me faire enterrer au plus vite, et les petites gaietés avec lesquelles je lui ai répondu. Il faudrait que la tête lui eût tourné pour voir gravement des bagatelles. S'il veut faire quelque attention sérieuse à moi, il ne doit considérer que ma passion pour son bonheur et pour sa gloire. Il serait très ingrat s'il faisait la moindre fêlure à la trompette qui est embouchée pour lui.

Si quelque autre personne (3), fort au-dessous en tout sens du caractère de grandeur et du génie de votre ami, veut déplumer le hibou, il ira tout doucement mourir ailleurs. Je suis un être assez singulier, madame : né presque sans bien, j'ai trouvé le moyen d'être utile à ma famille, et de mettre cinq cent mille francs à peupler un désert. Si la moindre persécution y venait effrayer mon indépendance, il y a partout des sépulcres; rien ne se trouve plus aisément.

J'ai lu la petite esquisse que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Je pense qu'on en pourrait faire quelque chose de fort noble et de fort gai pour les noces de monseigneur le dauphin. Ce serait même une très bonne leçon pour un jeune prince, et les personnes de votre espèce pourraient voir avec plaisir qu'elles sont faites pour rendre quelquefois de plus grands services que des hommes d'Etat. Ce ne serait point aux bateleurs de l'Opéra-Comique qu'il faudrait abandonner cet ouvrage. Il faudrait faire exécuter une musique tantôt sublime, tantôt légère, par les meilleurs acteurs du véritable opéra. L'Opéra-Comique n'est autre chose que la Foire renforcée. Je sais que ce spectacle est aujourd'hui le favori de la nation; mais je sais aussi à quel point la nation s'est dégradée. Le siècle présent n'est presque composé que des excréments du grand siècle de Louis XIV. Cette turpitude est notre lot presque dans tous les genres; et si le grand homme dont vous me parlez a des lubies, je donne le siècle à tous les diables sans exception, en vous exceptant pourtant vous, madame Minerve-Papillon, pour qui j'ai un vrai respect, et que je prends même la liberté d'aimer.

5754. — A M. THIERIOT.

Le 4 mars.

J'ai beaucoup rêvé, mon ancien ami, à votre lettre du 13 de janvier. Je vois que je ne pourrai pas suivre les mouvements de mon cœur aussitôt qu'il le veut. Figurez-vous que je donne, moi chétif, trente-deux mille francs de pension, tant à mes neveux et nièces qu'à des étrangers qui sont dans le plus grand besoin, et qu'en comptant à Ferney mes domestiques de campagne, j'en ai soixante à nourrir. Vous me direz que Corneille et Racine, Danchet et Pellegrin, n'en faisaient pas tant : cela est rare au Parnasse, et la chose est d'autant plus extraordinaire, que je suis né avec les quatre mille livres de rente que vous possédez aujourd'hui.

L'idée m'est venue de vous procurer un petit bénéfice cette année. J'ai en main le manuscrit d'une comédie très singulière (4), dont l'auteur m'a laissé le maître absolu; c'est un jeune homme d'une grande espérance, fils d'un président à mortier de province, qui ne veut pas être connu. Il a passé quelques jours dans le château de Ferney, et il m'a étonné. Le sujet de sa pièce est le dépôt dont Gourville mit la moitié entre les mains de Ninon, et l'autre moitié dans celles d'un dévot. Ninon rendit son dépôt, et le dévot viola le sien.

La pièce n'est pas dans le genre larmoyant; ce jeune homme n'a pris que Molière pour son modèle; cela pourra lui faire tort dans le beau siècle où nous vivons. Cependant, tous ses personnages étant caractérisés, et prêtant beaucoup au jeu des acteurs, l'ouvrage pourrait avoir du succès.

Si on était devenu plus difficile et plus rigoureux à la police qu'on ne l'était du temps du *Tartufe*, il serait aisé de substituer les mots de *probité à piété*, et de *bigot à dévot;* il n'y aurait pas alors la moindre difficulté.

Ce serait, à mon avis, une chose fort plaisante de faire réussir sur le théâtre une p..... estimable, qui fait d'un sot dévot un honnête homme.

Je vous enverrai la pièce par le premier courrier, elle peut vous valoir beaucoup, elle peut vous valoir très peu. Tout est coup de dés dans ce monde.

---

(1) Phrase de la péroraison de l'*Eloge de Henri IV*, par Gaillard. (G. A.)

(2) Voyez le chapitre XXXIX du *Précis du Siècle de Louis XV*. (G. A.)

(3) Monsieur et madame Dupuits. (G. A.)

(1) Héros d'une vieille chanson. (G. A.)

(2) Le duc de Choiseul. (G. A.)

(3) La du Barry. (G. A.)

(4) Le *Dépositaire*. Voyez tome III. (G. A.)

C'est à vous à bien conduire votre jeu, et surtout à ne pas laisser soupçonner que je suis dans la confidence; ce serait le sûr moyen de tout perdre.

Je suis bien aise que vous disiez *notre cher Damila ille;* mais il y avait plus de deux ans que je croyais que vous n'étiez plus lié avec lui. La philosophie a fait en lui une grande perte; c'était une âme ferme et vigoureuse. Il était intrépide dans l'amitié. Je vous embrasse de tout mon cœur.

5755. — A M. DE SAINT-LAMBERT.

A Ferney, 7 mars.

Je reçus hier matin, monsieur, le présent dont vous m'avez honoré (1), et vous vous doutez bien à quoi je passai ma journée. Il y a bien longtemps que je n'ai goûté un plaisir plus pur et plus vrai. J'avais quelques droits à vos bontés comme votre confrère dans un art très difficile, comme votre ancien ami, et comme agriculteur. Vous aurez beaucoup d'admirateurs; mais je me flatte d'avoir senti le charme de vos vers et de vos peintures plus que personne. Je crois me connaître un peu en vers; les grands plaisirs, dans tous les arts, ne sont que pour les connaisseurs.

J'ai éprouvé, en vous lisant, une autre satisfaction encore plus rare, c'est que vous avez peint précisément ce que j'ai fait.

> Oh ! que j'aime bien mieux ce modeste jardin
> Où l'art en se cachant fécondait le terrain ! etc. (Ch. I.)

Voilà mon aventure. De longues allées où, parmi quelques ormeaux et mille autres arbres, on cueille des abricots et des prunes; des troupeaux qui bondissent entre un parterre et des bosquets; un petit champ que je sème moi-même, entouré d'allées agréables; des vignes, au milieu desquelles sont des promenades; au bout des vignes, des pâturages, et au bout des pâturages, une forêt.

C'est chez moi que mûrit *la figue à côté du melon*, car je crois que vous n'avez guère de figues en Lorraine. Je dois donc vous remercier d'avoir dit si bien ce que j'aurais dû dire.

Je vous assure que mon cœur a été bien ému en lisant les petites leçons que vous donnez aux seigneurs des terres, dans votre troisième chant. Il est vrai que je n'habite pas le *donjon de mes ancêtres* (2), je n'aime en aucune façon les donjons; mais du moins je n'ai pas fait le malheur de mes vassaux et de mes voisins. Les terres que j'ai défrichées, et un peu embellies, n'ont vu couler que les larmes des Calas et des Sirven, quand ils sont venus dans mon asile. J'ai quadruplé le nombre de mes paroissiens, et, Dieu merci, il n'y a pas un pauvre.

> Nec *Doluit miserans inopem, aut invidit habenti.*
> *Georg.*, lib. II.

En vous remerciant de tout mon cœur du compliment fait à l'intendant qui exigeait si à propos des corvées (3), et qui servait si bien le roi, que les enfants en mouraient sur le sein de leurs mères. Chaque chant a des tableaux qui parlent au cœur. Pourquoi citez-vous Thomson? c'est le Titien qui loue un peintre flamand.

Votre quatrième, qui paraît fournir le moins, est celui qui rend le plus. Je ne crains point d'être aveuglé par la reconnaissance extrême que je vous dois (4); il m'a charmé très indépendamment de la générosité courageuse avec laquelle vous parlez d'un homme si longtemps persécuté par ceux qui se disaient gens de lettres.

J'ai un remords; c'est d'avoir insinué à la fin du *Siècle* présent, qui termine le grand *Siècle de Louis XIV*, que les beaux-arts dégénéraient. Je ne me serais pas ainsi exprimé, si j'avais eu vos *Quatre Saisons* un peu plus tôt. Votre ouvrage est un chef-d'œuvre; les *Quatre Saisons* et le quinzième chapitre de *Bélisaire* sont deux morceaux au-dessus du siècle. Ce n'est pas que je les mette à côté l'un de l'autre, je sais le profond respect que la prose doit à la poésie; c'est ce que Montesquieu ne savait pas, ou voulait ne pas savoir. Écrit en prose qui veut, mais en vers qui peut. Il est plus difficile de faire cent beaux vers que d'écrire toute l'histoire de France. Aussi, qui fait beaucoup de bons vers de suite? presque personne. On a osé faire des tragédies depuis Racine; mais ce sont des tragédies en rimes, et non pas en vers. Nos Welches du parterre et des loges, qu'on a eu tant de peine à débarbariser, se doutent rarement si une pièce est bien écrite. Le nombre des vrais poëtes et des vrais connaisseurs sera toujours extrêmement petit; mais il faut qu'il le soit, c'est le petit nombre des élus. Moins il y a d'initiés, plus les mystères sont sacrés.

Je suis fâché que vous ayez écrit *français* avec un *o;* c'est la seule chose que je vous reproche. Sans doute vous serez des nôtres à la première place vacante. Si c'est la mienne, je m'applaudis de vous avoir pour successeur. Nous avons besoin d'un homme comme vous contre les ennemis du bon goût, et contre ceux de la raison. Ces derniers commencent à être dans la boue; mais ils trépignent si fort, qu'ils excitent quelquefois de petits nuages. Il faudrait se donner le mot de ne jamais recevoir aucun de ces messieurs-là.

A propos, pourquoi votre livre dit-il qu'il est imprimé à Amsterdam? est-ce que Paris n'en est pas digne? n'y a-t-il que le *Journal chrétien* et les décrets de la Sorbonne qui puissent être imprimés dans la capitale des Welches? Je finis en vous remerciant, en vous admirant, et en vous aimant.

5756. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Mars.

Que je vous plains, madame! vous avez déjà perdu l'âme de votre ami le président Hénault, et bientôt son corps sera réduit en poussière. Vous aviez deux amis, lui et M. de Formont; la mort vous les a enlevés : ce sont des biens dont on ne retrouve pas même l'ombre. Je sens vivement votre situation. Vous devez avoir une consolation bien touchante dans le commerce de votre grand'maman; mais elle ne peut vous voir que rarement. Elle est enchaînée dans un pays qu'elle doit détester, vu la manière dont elle pense. Je vous vois réduite à la dissipation de la société; et, dans le fond du cœur, vous en sentez tout le frivole. L'adoucissement de cette malheureuse vie serait d'avoir auprès de soi un ami qui pensât comme nous, et qui parlât à notre cœur et à notre imagination le langage véritable de l'un et de l'autre.

Je crois bien (vanité à part) qu'il y a quelque ressemblance entre votre cervelle et la mienne. La dissipation ne m'est pas si nécessaire, à la vérité, qu'à vous; mais pour le tumulte des idées, pour la vérité dans les sentiments, pour l'éloignement de tout artifice, pour le mépris qu'en général notre siècle mérite, pour le tact de certains ridicules, je serais assez votre homme, et mon cœur est assez fait pour le vôtre. Je voudrais être à la fois à Saint-Joseph (1) et à Ferney; mais je ne connais que l'Eucharistie qui ait le privilége d'être en plusieurs lieux en même temps.

Voilà les neiges de nos montagnes qui commencent à fondre, et mes yeux qui commencent à voir. Il faut que je fasse tout ce que Saint-Lambert a si bien décrit. La campagne m'appelle; deux cents bras travaillent sous mes yeux; je bâtis, je plante, je sème, je fais vivre tout ce qui m'environne. Les *Saisons* de Saint-Lambert m'ont rendu la campagne encore plus précieuse. Je me fais lire à dîner et à souper de bons livres par des lecteurs très intelligents, qui sont plutôt mes amis que mes domestiques. Si je ne craignais d'être un fat, je vous dirais que je mène une vie délicieuse. J'ai de l'horreur pour la vie de Paris, mais je voudrais au moins y passer un hiver avec vous. Ce qu'il y a de triste, c'est que la chose n'est pas aisée, attendu que j'ai l'âme un peu fière.

Je songe réellement à vous amuser, quand je reçois quelques bagatelles des pays étrangers. Vous avez peut-être pris l'histoire de saint Cucufin pour une plaisanterie; il n'y a pas un mot qui ne soit dans la plus exacte vérité. Vous aurez dans un mois quelque chose qui ne sera qu'allégorique (2); il faut varier vos petits divertissements.

Vous ne m'avez point répondu sur les *Singularités de la nature;* ainsi je ne vous les envoie pas, car c'est une affaire de pure physique qui ne pourrait que vous ennuyer.

Vous me faites grand plaisir, madame, de me dire que vous ne craignez rien pour M. Grand'maman (3). J'ai un peu à me plaindre d'une personne (4) qui lui veut du mal, et je m'en félicite. J'aime à voir des Racine qui ont des Pradon pour ennemis; cela me fait penser à la queue du *Siècle de Louis XIV*, que j'ai eu l'honneur de vous envoyer. Votre exemplaire, sauf respect, est précieux, parce qu'il est corrigé

(1) Les *Saisons*, poëme. (G. A.)
(2) « Se plaît dans le séjour qu'ont bâti ses ancêtres. » (Ch. III.)
(3) « J'ai vu le magistrat qui régit la province,
» L'esclave de la cour et l'ennemi du prince. » (Ch. II.)
(4) « Vainqueur des deux rivaux qui règnent sur la scène, » dit Saint-Lambert en parlant de Voltaire. (G. A.)

(1) Madame du Deffand habitait dans cette communauté. (G. A.)
(2) La tragédie des *Guèbres*. (G. A.)
(3) Le duc de Choiseul. (G. A.)
(4) Madame du Barry. (G. A.)

en marge. Faites-vous lire la prison de La Bourdonnais et la mort de Lally, et vous verrez comme les hommes sont justes.

Quand je serai plus vieux, j'y ajouterai la mort du chevalier de La Barre et celle de Calas, afin que l'on connaisse dans toute sa beauté le temps où j'ai vécu. Selon que les objets se présentent à moi, je suis Héraclite ou Démocrite; tantôt je ris, tantôt les cheveux me dressent à la tête : et cela est très à sa place, car on a affaire tantôt à des tigres, tantôt à des singes.

Le seul homme presque de l'âme de qui je fasse cas est M. Grand'maman; mais je me garde bien de le lui dire. Pour vous, madame, je vous dis très naïvement que j'aime passionnément votre façon de penser, de sentir et de vous exprimer, et que je me tiens malheureux, dans mon bonheur de campagne, de passer ma vieillesse loin de vous. Mille tendres respects.

Faites-moi savoir, je vous prie, comment vont l'âme et le corps de votre ami.

5757. — A M. L'ABBÉ AUDRA.

Ferney, 10 mars (1).

Voici enfin, monsieur, l'infortuné Sirven qui paraît devant vous; il perdra ce titre d'infortuné grâce à vos bontés et à celles de M. l'avocat de La Croix. Je peux vous assurer qu'on ne verra dans lui que l'innocence et la vertu même. Il est bien digne de vous et de M. de La Croix de protéger une famille si cruellement persécutée. S'il faut interroger ses deux filles, je les enverrai dès que M. de La Croix m'aura donné ses ordres. Sentez, monsieur, je vous prie, à quel point je suis pénétré de tout ce que vous daignez faire.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

5758. — A M. DE LA HARPE.

A Ferney, ce 10 mars.

Mon cher panégyriste de Henri IV, *et vitula tu dignus, et hic* (2). Vous avez bien du talent en vers et en prose. Puisse-t-il servir à votre fortune comme il servira sûrement à votre réputation! Je vous ai écrit, au sujet du *tripot*, la lettre ostensible (3) que vous demandiez : j'ai écrit aussi à M. le maréchal de Richelieu. Je crois à présent toutes choses en règle.

L'ouvrage de M. de Saint-Lambert me paraît, à plusieurs égards, fort au-dessus du siècle où nous sommes. Il y a de l'imagination dans l'expression, du tour, de l'harmonie, des portraits attendrissants, et de la hauteur dans la façon de penser. Mais les Parisiens sont-ils capables de goûter le mérite de ce poëme? ils ne connaissent les quatre saisons que par celle du bal, celle des Tuileries, celle des vacances du parlement, et celle où l'on va jouer aux cartes à deux lieues de Paris, au coin du feu, dans une maison de campagne. Pour moi, qui suis un bon laboureur, je pense à la Saint-Lambert.

Il m'est venu trois ou quatre *A B C* d'Amsterdam. Si vous voulez, je vous en enverrai un. Je vous embrasse de tout mon cœur, sans cérémonie.

5759. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 mars.

Mon cher ange, j'ai envoyé à ma nièce une espèce de testament, moitié sérieux, moitié gai. C'est une *Epître à Boileau* (4), dans laquelle je fais mes remerciements à M. de Saint-Lambert. J'attends la décision de mes anges, pour savoir si mon testament est valable; j'y ajouterai tous les codicilles qu'ils voudront.

Mon ange ne me dit rien du *tripot* (je parle du *tripot* de la comédie), de la nouvelle pièce de de Belloy (5), des querelles des acteurs et des auteurs, des talents de mademoiselle Vestris, de sa réception. Pour moi, je n'ai d'autre nouvelle à mander, sinon qu'il neige autour de moi, et que la neige me tue.

Vous avez lu sans doute les *Saisons* de Saint-Lambert; je l'ai remercié dans mon testament adressé à Nicolas (6). Je ne sais si ma tête est jeune, mais mon corps est bien vieux. Si je ne m'amusais pas à faire des testaments, je serais bientôt mort d'ennui. Votre amitié me fait prendre la fin de ma vie en patience. Portez-vous bien, vous et madame d'Argental. On ne vit pas assez longtemps. Pourquoi les carpes vivent-elles plus que les hommes? cela est ridicule.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) C'est-à-dire « et Gaillard. »
(3) On n'a pas cette lettre. (G. A.)
(4) Voyez tome VI. (G. A.)
(5) *Gaston et Bayard*. (G. A.)
(6) Nicolas Boileau. (G. A.)

5760. — A M. DUPONT.

A Ferney, 13 mars.

Mon cher ami, il faut que je vous dise que je ne sais ce qu'est devenu M. Roset. Ce fut un avocat, nommé M. Surleau, qui me paya le dernier quartier. Roset est-il encore chargé de la régie de Richwir? ne l'est-il plus? est-il dans le pays? est-il mort? est-il vivant? A qui dois-je m'adresser pour la fin du mois où nous sommes? Je vous prie de vouloir bien m'en informer.

Je crois que M. le duc de Choiseul va faire bâtir, dans mon voisinage, une ville (1) où la tolérance sera établie. Je verrai enfin les fruits de ma prédication. Les jésuites n'étaient pas de si bons missionnaires que moi. Les choses ont bien changé. Que ne puis-je avoir la consolation de causer avec vous? Je vous embrasse, mon cher ami.

5761. — A M. HENNIN.

Samedi au matin.

La représentation des *Scythes* ne sera que pour samedi. M. le résident est supplié de vouloir bien donner au porteur toutes les guirlandes de fleurs qu'il pourra.

M. de Bournonville (2) n'en a pas semé sur nos pas; mais nous pourrons bien en avoir sans lui.

Tâchez aussi, je vous en prie, de nous envoyer le volume que vous avez fait relier, dans lequel se trouve l'Epître de l'abbé de Rancé à ses moines (3).

N.-B. Il se pourrait bien faire que la pièce ne fût jouée que de demain en huit, au lieu d'aujourd'hui en huit; cela sera, je crois, plus commode pour vous. Je vous prie de le dire à mon cher Corsaire (4).

Adieu, monsieur; *vale et ride*.

5762. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND

A Ferney, 15 mars.

Vous me marquâtes, madame, par votre dernière lettre, que vous aviez besoin quelquefois de consolations. Vous m'avez donné la charge de votre pourvoyeur en fait d'amusements; c'est un emploi dont le titulaire s'acquitte souvent fort mal. Il envoie des choses gaies et frivoles, quand on ne veut que des choses sérieuses; et il envoie du sérieux quand on voudrait de la gaieté : c'est le malheur de l'absence. On se met sans peine au ton de ceux à qui on parle; il n'en est pas de même quand on écrit : c'est un hasard si l'on rencontre juste.

J'ai pris le parti de vous envoyer des choses où il y eût à la fois du léger et du grave, afin du moins que tout ne fût pas perdu.

Voici un petit ouvrage contre l'athéisme (5), dont une partie est édifiante et l'autre un peu badine; et voici en outre *mon Testament* (6), que j'adresse à Boileau. J'ai fait ce testament étant malade, mais je l'ai égayé selon ma coutume; on meurt comme on a vécu.

Si votre grand'maman est chez vous quand vous recevrez ce paquet, je voudrais que vous pussiez vous le faire lire ensemble; c'est une de mes dernières volontés. J'ai beaucoup de foi à son goût pour tout ce que vous m'avez dit d'elle, et je n'en ai pas moins à son esprit, par quelques-unes de ses lettres que j'ai vues, soit entre les mains de mon gendre Dupuits, soit dans celles de Guillemet (7), typographe en la ville de Lyon.

Il m'est revenu de toutes parts qu'elle a un cœur charmant. Tout cela, joint ensemble, fait une grand'maman fort rare. Malgré le penchant qu'ont les gens de mon âge à préférer toujours le passé au présent, j'avoue que de mon temps il n'y avait point de grand'maman de cette trempe. Je me souviens que son mari me mandait, il y a huit ans, qu'il avait

(1) Versoix. (G. A.)
(2) Premier commis de la guerre pour les affaires suisses. (G. A.)
(3) Par La Harpe. (G. A.)
(4) Cramer. (G. A.)
(5) *Epître à l'auteur du livre des Trois Imposteurs*. Voyez tome VI. (G. A.)
(6) *Epître à Boileau*. (G. A.)
(7) Il signait de ce pseudonyme ses lettres à madame de Choiseul. (G. A.)

une très aimable femme, et que cela contribuait beaucoup à son bonheur. Ce sont de petites confidences dont je ne me vanterais pas à d'autres qu'à vous. Jugez si je ne dois pas prier Dieu pour son mari dans mes codicilles. Il fera de grandes choses, si on lui laisse ses coudées franches; mais je ne les verrai pas, car je ne digère plus, et, quand on manque par là, il faut dire adieu.

On me mande que le président Hénault baisse beaucoup. J'en suis très fâché, mais il faut subir sa destinée.

Je voudrais qu'à cet âge
On sortît de la vie ainsi que d'un banquet,
Remerciant son hôte, et qu'on fît son paquet.
LA FONT., liv. VIII, fab. I.

Le mien est fait il y a longtemps. Tout gai que je suis, il y a des choses qui me choquent si horriblement, que je prendrai congé sans regret. Vivez, madame, avec des amis qui adoucissent le fardeau de la vie, qui occupent l'âme, et qui l'empêchent de tomber en langueur. Je vous ai déjà dit que j'avais trouvé un admirable secret, c'est de me faire lire et relire tous les bons livres à table, et d'en dire mon avis. Cette méthode rafraîchit la mémoire, et empêche le goût de se rouiller; mais on ne peut user de cette recette à Paris; on y est forcé de parler à souper de l'histoire du jour, et quand on a donné des ridicules à son prochain, on va se coucher. Dieu me préserve de passer ainsi le peu qui me reste à vivre!

Adieu, madame; je vivrai plus heureux si vous pouvez être heureuse. Comptez que mon cœur est à vous comme si je n'avais que cinquante ou soixante ans.

5763. — A M. LINGUET.

Ferney, 15 mars (1).

Vous êtes *aucunement* le maître, monsieur, de demeurer dans un *cul-de-sac*, de dater vos lettres du mois d'*août*, quoique celui qui a donné son nom à ce mois se nommât *Augustus*, et d'appeler la ville de *Cadomum*, *Can*, quoiqu'on l'écrive *Caen*. Vous aurez pu voir des courtisans chez le roi, sans avoir jamais vu de *courtisanes* chez la reine. Vous avez vu dans votre *cul-de-sac* passer les coureurs du cardinal de Rohan (2), mais point de *coureuses*. Vous aurez vu chez lui de beaux garçons, et point de *garces;* des architraves dans son palais, et aucune *trave*. Les gendarmes qui font la revue dans la cour de l'hôtel de Soubise sont si intrépides qu'il n'y en a pas un de *trépide*.

La langue d'ailleurs s'embellit tous les jours : on commence à *éduquer* les enfants, au lieu de les élever; on *fixe* une femme, au lieu de fixer les yeux sur elle. Le roi n'est plus endetté envers le public, mais *vis-à-vis* le public. Les maîtres-d'hôtel servent à présent des *rostbif* de mouton, tandis que le parlement *obtempère* ou n'*obtempère* pas aux édits.

Notre jargon deviendra ce qu'il pourra. Je suis moitié Suisse et moitié Savoyard, enseveli à soixante-quinze ans sous les neiges des Alpes et du mont Jura; je m'intéresse peu aux beautés anciennes et nouvelles de la langue française; mais je m'intéresse beaucoup à vos grands talents, à vos succès, au courage avec lequel vous avez dit quelques vérités. Vous en diriez de plus fortes, si ceux qui sont faits pour les redouter ne cherchaient point à les écraser; cependant elles percent malgré eux. Le temps amène tout, et la raison vient enfin consoler jusqu'aux misérables qui se sont déclarés contre elle. Le même imbécile, conseiller de grand'chambre, qui a donné sa voix contre l'inoculation, finira par inoculer son fils; et, quand la campagne aura besoin de pluie, on ne fera plus promener la châsse de sainte Geneviève sur le pont Notre-Dame. J'ai l'honneur d'être, etc.

5764. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

15 mars.

Vous me mandez, par votre lettre du 25 février, que ma dernière lettre tenait un peu de l'aigre-doux. S'il y a du doux, mon cher marquis, il est pour vous : s'il y a de l'aigre, il est pour toutes les sottises de Paris, pour le mauvais goût qui y règne, pour les plates pièces qu'on y donne, pour les plats auteurs qui les font, et pour les plats acteurs qui les jouent; pour la décadence en toutes choses qui fait le caractère de notre siècle.

Je sens pourtant que j'aimerais encore le *tripot* de la comédie, si j'étais à Paris; mais je vous aimerais bien davantage : ce serait une consolation pour moi de parler avec vous des impertinences qu'on a la bêtise d'applaudir sur le théâtre où mademoiselle Lecouvreur a joué Phèdre.

A l'égard des autres bêtises, je ne vous en parle point, parce que je les ignore, Dieu merci. Je suis encore enterré sous la neige au mois de mars. Je me réchauffe dans une belle fourrure de martre zibeline que l'impératrice Catherine m'a envoyée, avec son portrait enrichi de diamants, et une boîte tournée de sa main, avec le recueil des lois qu'elle a données à son vaste empire. Tout cela m'a été apporté par un prince qui est capitaine de ses gardes. Je doute qu'une lettre d'un bureau de ministre puisse être plus agréable. Une partie de l'Europe me console d'être né Français, et de n'être plus que Suisse. Je vous embrasse bien tendrement.

5765. — A M. TRANTZSCHEN.

16 mars.

Monsieur, si la vieillesse et la maladie l'avaient permis, j'aurais eu l'honneur de vous remercier plus tôt de votre lettre et de votre dialogue (1). On dit que les Allemands sont fort curieux de généalogies; je vous crois descendu de Lucien en droite ligne; vous lui ressemblez par l'esprit; il se moquait, comme vous, des prêtres de son temps : les choses n'ont guère changé que de nom. Il y a toujours eu des fripons et des fanatiques qui ont voulu s'attirer de la considération en trompant les hommes, et toujours un petit nombre de gens sensés qui s'est moqué de ces charlatans.

Il est vrai que les énergumènes de ce temps-ci sont plus dangereux que ceux du temps de Lucien, votre devancier. Ceux-là ne voulaient que faire bonne chère aux dépens des peuples; ceux-ci veulent s'engraisser et dominer. Ils sont accoutumés à gouverner la canaille, ils sont furieux de voir que tous les gens bien élevés leur échappent. Leur décadence commence à être universelle dans l'Europe. Une certaine étrangère, nommée la *Raison*, a trouvé partout des apôtres, depuis une quinzaine d'années. Son flambeau a éclairé beaucoup d'honnêtes gens, et a brûlé les yeux de quelques fanatiques qui crient comme des diables. Ils crieront bien davantage, s'ils voient votre joli dialogue.

Pour moi, monsieur, je n'élève la voix que pour vous témoigner mon estime et ma reconnaissance, et pour vous dire avec quels sentiments respectueux j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

5766. — A MADAME DE SAUVIGNY.

A Ferney, 17 mars.

J'ai attendu, madame, pour vous remercier de la confiance et de la bonté avec laquelle vous avez bien voulu m'instruire de l'état des affaires de M. votre frère, que je fusse plus particulièrement informé de sa conduite présente. Je n'ai rien épargné pour en avoir les informations les plus sûres. J'ai envoyé un homme sur les lieux; j'ai écrit aux magistrats, aux gentilshommes ses voisins. Je crois que vous serez contente d'apprendre que, depuis sept ans qu'il est dans ce pays-là, tout le monde, sans exception, a été charmé de sa conduite. On lui a donné partout droit de bourgeoisie, et on a partout recherché son amitié.

Ces témoignages unanimes plairont sans doute à une sœur qui pense aussi noblement que vous.

Je sens bien que la crainte de voir un frère peu accueilli dans les pays étrangers devait vous inquiéter; je sens combien il est cruel d'avoir à rougir de ceux à qui le sang nous lie de si près, et je partage la consolation que vous devez éprouver d'être entièrement rassurée.

Tout le défaut de M. Durey de Morsan, comme je vous l'ai déjà dit, madame, est cette malheureuse facilité qui causa sa ruine : il a été pillé en dernier par trois ou quatre réfugiés, les uns banqueroutiers, les autres chargés de mauvaises affaires. Il s'était endetté pour eux. L'un d'eux lui avait fait accroire qu'il devait avoir quarante-deux mille livres de rentes par la liquidation de ses biens; et on ne lui mettait ces chimères dans la tête que pour vivre à ses dépens.

Je lui ai fait voir clair comme le jour qu'il ne doit espérer de longtems que les six mille livres de pension auxquelles il est réduit par ses fautes passées. Je lui ai fait sentir très fortement qu'il doit vivre avec une sage économie, en homme de lettres tel qu'il est, et que, loin de se plaindre de vous, il

(1) Linguet avait écrit une lettre à Voltaire pour le réconcilier avec le mot *cul-de-sac* que le patriarche voulait remplacer par le mot IMPASSE. (G. A.)

(2) Linguet habitait dans le cul-de-sac de Rohan. (G. A.)

(1) Ce dialogue est inconnu. (G. A.)

doit s'appliquer à mériter votre tendresse par la conduite la plus mesurée, et par une confiance entière.

Je l'ai tiré des mains qui dévoraient sa subsistance; j'ai payé pour lui environ deux mille livres : je lui ferai rentrer ce qu'on lui doit autant que je le pourrai : la pitié que m'a d'abord inspirée son état s'est changée ensuite en amitié.

Il est très éloigné de vouloir jamais revenir contre ce qui a été décidé par sa famille; il se contentera de ses six mille livres. Il n'a nul dessein de tenter jamais de revenir à Paris; il voudrait seulement pouvoir faire un petit voyage dans le pays de Bresse et dans celui de Saint-Claude, où on lui doit quelque argent. Je lui procurerai une habitation fixe et peu coûteuse vers le territoire de Genève; j'empêcherai qu'il ne dépense un écu au delà de sa pension : il donnera une procuration à un homme de confiance pour recevoir son revenu tous les mois, et payer son petit ménage; il aura des livres qui le consoleront dans sa retraite; je veillerai sur sa conduite, j'en répondrai comme de moi-même; et je m'engage envers vous, madame, et envers sa famille, comme s'il s'agissait de mes propres intérêts.

Je suis bien persuadé que vous aimerez mieux le savoir sous mes yeux que sous des yeux étrangers.

Je vous donne encore ma parole d'honneur qu'il ne sortira pas hors des limites du mont Jura, et qu'il n'habitera jamais aucune ville du royaume. La personne chargée de son revenu ne le permettra pas, et, de plus, je vous jure qu'il n'a nulle envie de se montrer, et qu'il veut vivre dans la plus profonde obscurité. Je me flatte, encore une fois, que ce parti vous agréera, et que vous ne souffrirez pas qu'on poursuive votre malheureux frère comme un voleur de grand chemin, tandis qu'il est assez puni de ses faiblesses passées, et qu'il les expie depuis si longtemps par une vie irréprochable. Je sais, madame, que vous avez eu de la générosité pour des étrangers : vous en aurez pour un frère.

5767. — A M. GROS,
CURÉ DE FERNEY.

Le jour des Rameaux (1).

Il n'y a que d'infâmes calomniateurs qui aient pu, monsieur, vous dire les choses dont vous parlez. Je puis vous assurer qu'il n'y a pas un mot de vrai, et que rien ne doit s'opposer aux usages reçus (2). Vous êtes instruit sans doute des règlements faits par les parlements, et je ne doute pas que vous ne vous conformiez aux lois du royaume. Vous êtes d'ailleurs bien persuadé de mon amitié.

5768. — AU MÊME.

Ce vendredi au matin, 24 mars.

Les ordonnances portent qu'au troisième accès de fièvre on donne les sacrements à un malade. M. de Voltaire en a eu huit violents; il en avertit M. le curé de Ferney.

5769. — A M. DUPATY.

A Ferney, 27 mars.

Monsieur, vous me traitez comme un Rochelois, vous m'honorez de vos bontés, et vous m'enchantez. Je suis un peu votre compatriote, étant de l'Académie de La Rochelle. Mon cœur aurait été bien ému, si je vous avais entendu prononcer ces paroles : « Ce n'est pas au milieu d'eux que » Henri IV aurait dit à Sully : Mon ami, ils me tueront. »

Lorsque je lus le discours que vous prononçâtes à l'Académie, je dis : Voilà la pièce qui aurait le prix, si l'auteur ne l'avait pas donné. Vous avez signalé à la fois, monsieur, votre patriotisme, votre générosité, et votre éloquence. Un beau siècle se prépare; vous en serez un des plus rares ornements; vous ferez servir vos grands talents à écraser le fanatisme, qui a toujours voulu qu'on le prît pour la religion; vous délivrerez la société des monstres qui l'ont si longtemps opprimée, en se vantant de la conduire. Il viendra un temps où l'on ne dira plus, *Les deux puissances*, et ce sera à vous, monsieur, plus qu'à aucun de vos confrères, à qui on en aura l'obligation. Cette mauvaise et funeste plaisanterie n'a jamais été connue dans l'Eglise grecque; pourquoi faut-il qu'elle subsiste dans le peu qui reste de l'Eglise latine, au mépris de toutes les lois?

Un évêque russe (3) a été déposé depuis peu par ses confrères, et mis en pénitence dans un monastère, pour avoir prononcé ces mots, *Les deux puissances;* c'est ce que je tiens de la main de l'impératrice elle-même. Plût à Dieu que la France manquât absolument de lois! on en ferait de bonnes. Lorsqu'on bâtit une ville nouvelle, les rues sont au cordeau : tout ce qu'on peut faire dans les villes anciennes, c'est d'aligner petit à petit. On peut dire parmi nous, en fait de lois :

Hodieque manent vestigia ruris. (Hor., lib. II, ep. I.)

Henri IV fut assez heureux pour regagner son royaume par sa valeur, par sa clémence, et par la messe; mais il ne le fut pas assez pour le réformer. Il est triste que ce héros ait reçu le fouet à Rome, comme on le dit, sur les fesses de deux prêtres français. Nous sommes au temps où l'on fouette les papes; mais, en les fessant, on leur paie encore des annates. On leur prend Bénévent et Avignon, mais on les laisse nommer, dans nos provinces, des juges en dernier ressort dans les causes ecclésiastiques. Nous sommes pétris de contradictions.

Travaillez, monsieur, à nous débarbariser tout à fait; c'est une œuvre digne de vous et de ceux qui vous ressemblent. Je vais finir ma carrière; je vois avec consolation que vous en commencez une bien brillante.

Je vous remercie de la médaille dont vous daignez me favoriser; j'espère qu'un jour on en frappera une pour vous. J'ai l'honneur d'être, etc.

5770. — A M. THIERIOT.

27 mars (1).

Je suis, mon ancien ami, à mon neuvième accès de fièvre. Je vous envoie un de mes testaments (2) pour vous amuser. Vous avez bien fait de jeter la vue sur Préville (3). Je suis charmé que vous soyez charmé du charmant poëme de Saint-Lambert.

5771. — A M. ***.

Dans la chambre du malade, à sept heures du matin, 27 mars.

Monsieur, mon père (4) ne vous écrit pas, parce qu'il est à son dixième accès de fièvre. Il vous prie de faire passer ce paquet à M. Lacombe.

Voici une Epître à M. de Saint-Lambert (5) qui est correcte. Vous êtes prié de corriger ce vers dans celle *A l'auteur du nouveau livre des Trois Imposteurs*, que j'eus l'honneur de vous adresser le 14 :

Ils pourront pardonner au pincé La Blettrie.

mettez :

Ils pourront pardonner à ce dur La Blettrie;

P.-S. Dans ma chambre.

Voici encore un huitain (6) qui n'est pas nouveau; je l'ajoute en cachette :

Un pédant dont je tais le nom, etc.

Quand vous saurez le secret dont je vous ai dit un mot, vous ferez l'application de cet autre huitain à Arzame; il est nouveau :

O toi dont les attraits embellissent la scène,
Toi que l'Amour jaloux dispute à Melpomène,
Séduisante Dubois (7), réponds à nos désirs.
C'est assez sommeiller dans le sein des plaisirs.
Ose enfin te placer au rang de tes modèles;
La Gloire te sourit, et te promet des ailes.
Ose, et, prenant ton vol vers l'immortalité,
Fixe par le talent l'éclair de la beauté.

Mon père vous embrasse tendrement; on ne le croit pas en danger, sa fièvre diminuant chaque jour.

On eut hier les douze premières médailles. Prix en argent, pesant 4 onces, 36 fr; en cuivre, 6 fr. 12 sous, chaque médaille.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Voltaire malade exigeait la communion de son curé, qui exigeait de son côté que le philosophe rétractât ses mauvais ouvrages.
(3) Arsène, évêque de Rostou. (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) L'*Epître à Boileau*. (G. A.)
(3) Pour la comédie du *Dépositaire*. (G. A.)
(4) Ce doit être madame Dupuits qui écrit. (G. A.)
(5) Voyez tome VI, page 565. (G. A.)
(6) Voyez la lettre à Saurin du 1er juillet 1768. (G. A.)
(7) Voltaire voulait lui faire jouer Arzame dans les *Guèbres*. (G. A.)

5772. — A M. COLINI.

A Ferney, 29 mars.

Je vous adresse, mon cher ami, un Palatin (1) qui est venu graver ma vieille et triste figure, dédiée à S. A. E. Je crois que c'est un des meilleurs artistes que monseigneur ait dans ses Etats. Savez-vous bien que je vous écris à mon dixième accès de fièvre? Je suis tout étonné d'être en vie; mais, tant que j'y serai, soyez sûr que vous aurez en moi un bien véritable ami.

Nous avons ici un printemps qui ressemble au plus cruel hiver. Je crois que le climat de Florence vaut mieux que celui des Alpes et du Rhin. Les archiducs et les cadets de la maison de Bourbon règnent sur des climats chauds, ils sont bien heureux. Je n'ai jamais eu le courage d'exécuter ce que j'avais toujours projeté, de me retirer dans un coin de l'Italie; je n'ai jamais vécu que dans des climats qui n'étaient pas faits pour moi. Je vous félicite d'avoir une santé qui vous fait prendre les bords du Rhin pour ceux de l'Arno.

Adieu, mon cher ami; je vous embrasse bien tendrement.

5773. — A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Ferney, 29 mars.

Je ne sais pas, monsieur, pourquoi vous dites à M. le duc de Choiseul qu'il marche dans la carrière des Colbert (2); je ne le soupçonne point du tout être homme de finances, et je crois qu'il ne marche que dans la carrière des Choiseul; il est plus fait pour jeter son argent par la fenêtre que pour en lever sur les peuples; il aura des armées brillantes et bien disciplinées, les paiera qui pourra. Mars n'aurait pas trouvé bon qu'on l'appelât Plutus.

Cependant vos vers sont jolis. Je vous en remercie de tout mon cœur, et je vois avec grand plaisir que vous êtes partisan du bon goût en aimant Lulli et Rameau. Je suis un peu sourd, je ne puis guère m'intéresser à la musique. Je suis aussi fort en train d'être parfaitement aveugle, mais je puis encore lire les ouvrages d'esprit. Le plaisir l'emporte sur la peine. C'est un sentiment que vous m'avez fait éprouver par la petite brochure (3) que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Agréez, monsieur, mes très sincères remerciements, et daignez me mettre aux pieds de monseigneur le prince de Condé.

5774. — A M. DUPONT.

A Ferney, 30 mars.

Mon cher ami, il est très convenable que j'aie entre les mains le contrat du baron banquier Dietrich, et je vous prie instamment de me le faire avoir. Il n'importe pas dans quel temps vous rédigiez mon contrat; cela sera aussi bon à la fin de juin qu'au commencement. Je fournis 96,000 livres à M. le duc de Wurtemberg. Il est déjà payé de 70,000 livres par ses deux billets que je lui rends. J'ai donné 7,000 livres que Roset me devait à la fin de mars; 15,000 livres que le sieur Moiner, receveur des forges de Montbéliard, me devra à la fin du mois de juin; et 4,000 livres sur les 7,000 livres que Roset me devra à la fin du mois de juin. Cela fait juste les 96,000 livres avec lesquelles M. Jean Maire peut rembourser le baron banquier Dietrich.

Voilà donc une affaire réglée, et on aura trente jours pour faire venir les papiers du baron, et pour faire le contrat dans la forme la plus honnête et la plus valable. Il n'y a point d'affaire plus nette et plus aisée. Je sais bien que je serais très embarrassé si les paiements dont les receveurs de Montbéliard et de Richwir sont chargés n'étaient pas exacts; car je dois, moi, être très exact à fournir à ma famille une pension de plus de 30,000 livres. Je bâtis des fermes qui coûtent considérablement, et je n'aurais aucune ressource sur la fin de ma vie, si les gens de M. le duc de Wurtemberg me manquaient.

En un mot, mon cher ami, je m'en remets entièrement à vous. Ayez la bonté de vous arranger avec Jean Maire, qui a toujours besoin d'être un peu excité. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

(1) George-Christophe Waechter, graveur de l'électeur palatin. (G. A.)

(2) La Touraille, dans une épître au duc de Choiseul, disait qu'il marchait dans la carrière de Périclès et de Sully. Il n'y est pas question de Colbert. (G. A.)

(3) *Lettre à M. de Voltaire sur les opéras philosophi-comiques, où l'on trouve la critique de* Lucile, *comédie en un acte et en vers, mêlée d'ariettes.* (G. A.)

5775. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Le 3 avril.

Chacun a son diable, madame, dans cet enfer de la vie. Le mien m'a affublé de onze accès de fièvre, et me voilà; mais ce n'est pas pour longtemps. En vérité, c'est dommage que la nature m'ayant fait, ce me semble, pour vivre avec vous, me fasse mourir si loin de vous. Quand je dis que nos espèces d'âmes étaient modelées l'une pour l'autre, n'allez pas croire que ma vanité radote. Le fait est clair. Vous me dites par votre dernière lettre que « les choses qui » ne peuvent nous être connues ne nous sont pas nécessai- » res. » Grand mot, madame, grande vérité, et, qui plus est, vérité très consolante. Où il n'y a rien le roi perd ses droits, et la nature aussi. Faites-vous lire, s'il vous plaît, l'article NÉCESSAIRE dans un certain livre alphabétique (1), vous y verrez votre pensée.

C'est un dialogue entre Sélim et Osmin, deux braves musulmans; et Osmin conclut que la nature n'ayant pas favorisé le genre humain, en tout temps et en tout lieu, du divin Alcoran, l'Alcoran n'est pas nécessaire à l'homme.

Au reste, je sens très bien que le siècle de Louis XIV est si prodigieusement supérieur au siècle présent, que les athées de ce temps-ci ne valent pas ceux du temps passé. Il n'y en a aucun qui approche de Spinosa.

Ce Spinosa admettait, avec toute l'antiquité, une intelligence universelle; et il faut bien qu'il y en ait une, puisque nous avons de l'intelligence. Nos athées modernes substituent à cela je ne sais quelle nature incompréhensible et je ne sais quels calculs impossibles. C'est un galimatias qui fait pitié. J'aime mieux lire un conte de La Fontaine, quoique, par parenthèse, ses *Contes* soient autant au-dessous de l'Arioste que l'écolier est au-dessous du maître. Cependant ces philosophes ont tous quelque chose d'excellent. Leur horreur pour le fanatisme et leur amour de la tolérance m'attache à eux. Ces deux points doivent leur concilier l'amitié de tous les honnêtes gens.

Je passe des athées à Sémiramis (2). Que voulez-vous, s'il vous plaît, que je fasse? Je ne saurais, en vérité, prendre le parti de Moustapha contre elle. Son fils l'aime, son peuple l'aime, sa cour l'idolâtre; elle m'envoie le portrait de son beau visage, entouré de vingt gros diamants, avec la plus belle pelisse du Nord, et un code de lois aussi admirable que notre jurisprudence française est impertinente. On parle français à Moscou et en Ukraine. Ce n'est ni le parlement de Paris ni la Sorbonne qui a établi des chaires de professeurs en notre langue dans ces pays autrefois si barbares. Peut-être y ai-je un peu contribué. Permettez-moi d'avoir quelque condescendance pour un empire de deux mille lieues d'étendue, où je suis aimé, tandis que je ne suis pas excessivement bien traité dans la petite partie occidentale de l'Europe où le hasard m'a fait naître.

Je vous avoue que j'aimerais mieux avoir l'honneur de souper avec vous que de rester au milieu des neiges dans la belle et épouvantable chaîne des Alpes, ou de courir de roi en impératrice. Soyez très sûre, madame, que vos lettres ont fait de mon envie extrême de vous revoir une passion. Comptez que mon âme court après la vôtre.

Je serais peut-être un peu décontenancé devant madame la duchesse de Choiseul. Quand le vieux chevalier Destouches-Canon, père putatif de d'Alembert, voyait une jolie femme, bien aimable, il lui disait : « Passez, passez vite, madame; » vous n'êtes pas de ma sorte. » Je suis devenu un peu grossier dans ma retraite champêtre.

Que m'importe que la nature,
En dessinant ses traits chéris,
Pour modèle ait pris la figure
De la Vénus de Médicis?
Je suis berger, mais non Pâris.
Un vieux berger n'est pas un homme.
Je pourrais lui donner la pomme
Sans que mon cœur en fût épris,
Et sans que la maligne engeance
Des déesses de son pays
Reprochât à mes sens surpris
D'être séduits par l'apparence.
Je sais que son esprit orné
A toute la délicatesse
Que l'on vanta dans Sévigné,
Avec beaucoup plus de justesse;
Qu'elle aime fort la vérité,
Mais ne la dit qu'avec finesse.
Ma grossière rusticité

(1) Le *Dictionnaire philosophique.* (G. A.)

(2) Catherine II. (G. A.)

Et mon impudence suissesse
Auraient grand'peine à se prêter
A tant de grâce et de souplesse.
Il faut que, pour bien s'ajuster,
Les gens soient d'une même espèce.

Vous, dont l'esprit et les bons mots,
L'imagination féconde,
La repartie et l'à-propos
Font toujours le charme du monde;
Vous, ma brillante Du Deffand,
Conversez dans votre retraite,
Vivez avec la grand'maman :
C'est pour vous que les dieux l'ont faite.
Si j'allais très imprudemment
Troubler vos séances secrètes,
Que diriez-vous d'un chat-huant
Introduit entre deux fauvettes?

Cependant je veux savoir qui soupe entre madame de Choiseul et vous, qui en est digne, qui soutient encore l'honneur du siècle. Que voulez-vous que je vous dise? Hélas! toutes nos petites consolations ne sont encore que des emplâtres sur la blessure de la vie. Mais, dans votre malheur, vous avez du moins le meilleur des remèdes; et, puisque vous existez, qu'y a-t-il de mieux que de consumer quelques moments de cette existence douloureuse et passagère avec des amis qui sont au-dessus du commun des hommes? Vous m'avez donné une grande satisfaction en m'apprenant que le président a repris son âme.

Hélas! qu'a-t-il pu ressaisir
De cette âme qui sut vous plaire?
Quelque faible ressouvenir,
Et quelque image bien légère,
Qui ne revient que pour s'enfuir
A-t-il du moins quelque désir,
Même encor sans le satisfaire?
A-t-il quelque ombre de plaisir?
Voilà notre importante affaire.
Qu'on a peu de temps pour jouir!
Et la jouissance est un songe.
Du néant tout semble sortir,
Dans le néant tout se replonge.
Plus d'un bel esprit nous l'a dit;
Un autre Hénault (1) et Desboulière,
Chapelle et Chaulieu, l'ont écrit;
L'antiquité, leur devancière,
Mille fois nous en avertit;
La Sorbonne dit le contraire :
A ces messieurs rien n'est voilé;
Et quand la Sorbonne a parlé,
Les beaux esprits doivent se taire.

Dites, je vous en conjure, au délabré président, combien je m'intéresse à son âme aimable. La mienne prend la liberté d'embrasser la vôtre. Adieu, madame; vivons comme nous pourrons.

5776. — A M. DE SAINT-LAMBERT.

4 avril.

De la coquetterie! non, pardieu! mon cher confrère ou mon cher successeur; ma franchise suissesse n'a ni rouge ni mouches.

Quand je vous dis que votre ouvrage (2) est le meilleur qu'on ait fait depuis cinquante ans, je vous dis vrai. Quelques personnes vous reprochent un peu trop de *flots d'azur*, quelques répétitions, quelques longueurs, et souhaiteraient, dans les premiers chants, des épisodes plus frappants.

Je ne peux ici entrer dans aucun détail, parce que votre ouvrage court tout Genève, et qu'on ne le rend point; mais soyez très certain que c'est le seul de notre siècle qui passera à la postérité, parce que le fond en est utile, parce que tout y est vrai, parce qu'il brille presque partout d'une poésie charmante, parce qu'il y a une imagination toujours renaissante dans l'expression. Je déteste le fatras et le petit, et tout ce que je vois ailleurs est petit et fatras.

Qui diable vous a donné la *Canonisation de saint Cucufin?* Il faut que ce soit quelque capucin. On pourra bientôt me canoniser aussi, car, depuis un mois, je ne vis que de jaunes d'œufs comme saint Cucufin. J'ai eu douze accès de fièvre; j'ai reçu bravement le viatique, en dépit de l'envie. J'ai déclaré expressément que je mourais dans la religion du roi très chrétien et de la France ma patrie, *as it is establish'd by act of parliament.* Cela est fier et honnête (3).

Ma maladie m'a empêché d'écrire à M. Grimm, mais je ne l'en aime pas moins, lui et ma philosophe madame d'Epinay.

Je vous ai la plus sensible et la plus tendre obligation de vouloir bien engager M. le prince de Beauvau à daigner solliciter de toutes ses forces en faveur des Sirven. Votre cœur aurait été bien ému, si vous aviez vu cette déplorable famille, père, mère, filles, enfants : la mère rendant les derniers soupirs en me venant voir, les filles dans les convulsions du désespoir, le père en cheveux blancs, baigné de larmes. Et qui a-t-on persécuté ainsi? la plus pure innocence et la probité la plus respectable. La destinée m'a envoyé cette famille; il y a six ans que je travaille pour elle. Enfin la lumière est parvenue dans les têtes de quelques jeunes conseillers de Toulouse, qui ont juré de faire amende honorable. Cuistres fanatiques de Paris, misérables convulsionnaires, singes changés en tigres, assassins du chevalier de La Barre, apprenez que la philosophie est bonne à quelque chose.

Je vous conjure, mon cher successeur, de presser la bonne volonté de M. le prince de Beauvau. Voici le moment d'agir.

Sirven, condamné à mort, est actuellement devant ses juges, ses filles sont auprès de moi; je les ferai partir, si ses juges veulent les interroger. Je me recommande à vos bontés et à celles de M. le prince de Beauvau. Je vous embrasse de tout mon cœur, sans cérémonie; mais c'est avec la plus profonde estime et la plus sincère amitié.

5777. — A M. DUPONT.

A Ferney, 4 avril.

Mon cher ami, je ne saurais mieux faire que de vous envoyer la copie de la lettre que j'écris à M. Jean Maire; elle vous mettra au fait de tout. Vous me parlerez en ami et en homme vertueux, tel que vous êtes.

J'ai eu douze accès de fièvre; j'ai passé par toutes les cérémonies qu'un officier de la chambre du roi, un membre de l'Académie française, et un seigneur de paroisse, doivent faire. Je n'ai que peu de temps à vivre; je ne dois rien faire que ma famille puisse reprocher à ma mémoire. Je serai bien fâché de mourir sans vous avoir embrassé.

5778. — A M. SAURIN.

A Ferney, 5 avril.

Je vous remercie très sincèrement, mon cher confrère, de votre *Spartacus;* il était bon, et il est devenu meilleur. Les

(1) Jean Hesnault. (G. A.)
(2) Le poëme des *Saisons*. (G. A.)
(3) Le 31 mars, il fit la déclaration suivante, et communia :

DÉCLARATION PAR DEVANT NOTAIRE, ET PROCÈS-VERBAL.

« Au château de Ferney, le 31 mrs 1769, par devant le notaire Raffoz, et en présence des témoins ci-après nommés, est comparu messire François-Marie de Voltaire, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, l'un des quarante de l'Académie française, seigneur de Ferney, etc., demeurant en son château, lequel a déclaré que le nommé Nonnotte, ci-devant soi-disant jésuite, et le nommé Guyon, soi-disant abbé, ayant fait contre lui des libelles aussi insipides que calomnieux, dans lesquels ils accusent ledit messire de Voltaire d'avoir manqué de respect à la religion catholique, il doit à la vérité, à son honneur, et à sa piété, de déclarer que jamais il n'a cessé de respecter et de pratiquer la religion catholique professée dans le royaume; qu'il pardonne à ses calomniateurs; que si jamais il lui était *échappé quelque indiscrétion* préjudiciable à la religion de l'État, *il en demanderait pardon à Dieu et à l'État;* et qu'il a vécu et veut mourir dans l'observance de toutes les lois du royaume, et dans la religion catholique, étroitement unie à ces lois.

» Fait et prononcé audit château, lesdits jour, mois et an que dessus, en présence de R. P. sieur Antoine Adam, prêtre, ci-devant soi-disant jésuite, de, etc., etc., témoins requis et soussignés avec ledit M. de Voltaire, et moidit notaire. »

AUTRE DÉCLARATION.

« Au même château de Ferney, à neuf heures du matin, le 1er avril 1769, par devant ledit notaire, et en présence des témoins ci-après nommés, est comparu messire François-Marie Arouet de Voltaire, gentilhomme ordinaire, etc., lequel, immédiatement après avoir reçu, dans son lit où il est détenu malade, la sainte communion de M. le curé de Ferney, a prononcé ces propres paroles :

» *Ayant mon Dieu dans ma bouche, je déclare que je pardonne sincèrement à ceux* (*) *qui ont écrit au roi des calomnies contre moi, et qui n'ont pas réussi dans leurs mauvais desseins.*

» De laquelle déclaration ledit messire de Voltaire a requis acte, que je lui ai octroyé en présence de révérend sieur Pierre Gros, curé de Ferney, d'Antoine Adam, prêtre, ci-devant soi-disant jésuite, de, etc., etc., témoins soussignés avec ledit M. de Voltaire, et moidit notaire, audit château de Ferney, lesdits heure, jour, mois et an. » (K.)

(*) Voltaire désigne ici Biord, évêque d'Annecy. (G. A.)

oreilles d'âne de Martin Fréron doivent lui allonger d'un demi-pied.

Je ne vous dirai pas fadement que cette pièce fasse fondre en larmes ; mais je vous dirai qu'elle intéresse quiconque pense, et qu'à chaque page le lecteur est obligé de dire : Voilà un esprit supérieur. J'aime mieux cent vers de cette pièce que tout ce qu'on a fait depuis Jean Racine. Tout ce que j'ai vu depuis soixante ans est boursouflé, ou plat, ou romanesque. Je ne vois point dans votre pièce ce charlatanisme de théâtre qui en impose aux sots, et qui fait crier miracle au parterre welche :

Neque, te ut miretur turba, labores.
Hor., lib., sat. x.

Le rôle de Spartacus me paraît, en général, supérieur au Sertorius de Corneille.

Vous m'avez piqué : j'ai relu l'*Esprit des Lois ;* je suis toujours de l'avis de madame du Deffand (1).

J'aime mieux l'instruction donnée par l'impératrice de Russie pour la rédaction de son code ; cela est net, précis, il n'y a point de contradictions ni de fausses citations. Si Montesquieu n'avait pas aiguisé son livre d'épigrammes contre le pouvoir despotique, les prêtres, et les financiers, il était perdu ; mais les épigrammes ne conviennent guère à un objet aussi sérieux. Toutefois je loue beaucoup son livre, parce qu'il faut louer la liberté de penser. Cette liberté est un service rendu au genre humain.

J'ai été sur le point de mourir il y a quelques jours. J'ai rempli, à mon dixième accès de fièvre, tous les devoirs d'un officier de la chambre du roi très chrétien, et d'un citoyen qui doit mourir dans la religion de sa patrie. J'ai pris acte formel de ces deux points par devant notaire, et j'enverrai l'acte à notre cher secrétaire, pour le déposer dans les archives de l'Académie, afin que la prêtraille ne s'avise pas, après ma mort, de manquer de respect au corps dont j'ai l'honneur d'être. Je vous prie d'en raisonner avec M. d'Alembert. Vous savez que pour avoir une place en Angleterre, quelle qu'elle puisse être, fût-ce celle de roi, il faut être de la religion du pays, *telle qu'elle est établie par acte du parlement.* Que tout le monde pense ainsi, et tout ira bien, et, à fin de compte, il n'y aura plus de sots que parmi la canaille, qui ne doit jamais être comptée. Je vous embrasse très philosophiquement et très tendrement.

5779. — A MADAME LA MARQUISE DE FLORIAN.

A Ferney 8 avril.

Voici le temps où les Picards vont jouir d'une douce tranquillité dans leurs terres. Je souhaite un bon voyage à la dame et au seigneur d'Hornoy, beaucoup de santé, de plaisirs, et de comédies.

Vous savez que celle de l'élection du vicaire de saint Pierre est presque finie à Rome. Mais ce que vous ne savez pas, c'est que j'ai presque autant de part que le Saint Esprit à l'élection de Stopani (2). Le colonel du régiment de Deux-Ponts (3), et madame sa femme, avaient absolument voulu me voir. Madame Cramer les amena chez moi il y a environ deux mois; elle força les barrières de ma solitude. Après dîner, pour nous amuser, nous jouâmes le pape aux trois dés; je tirai pour Stopani, et j'eus raflé.

Comme je jouais avec des hérétiques, il était bien juste que je gagnasse.

Quand, d'un saint zèle possédés,
On nous vit jouer aux trois dés
De Simon le bel héritage,
On rafla pour Cavalchini,
Pour Corsini, pour Negroni :
Stopani m'échut en partage,
Et mon dé se trouva béni.
Stopani du monde est le maître,
Mais il n'en jouira pas longtemps;
Il a soixante et quatorze ans :
C'est mourir pape, et non pas l'être.
J'aime les clés du paradis;
Mais c'est peu de chose à notre âge.
Un vieux pape est, à mon avis,
Fort au-dessous d'un jeune page.

Dans la vieillesse on tolère la vie, et dans la jeunesse on en abuse. Ainsi tout est vanité, à commencer par le pape, et à finir par moi.

J'ai eu douze accès de fièvre, je n'ai vu de médecin qu'une seule fois; j'ai envoyé chercher le saint viatique, et je suis guéri. Je fais des papes et des miracles.

J'enverrai à Hornoy tout ce qui pourra amuser mes chers Picards. Madame Denis doit avoir recommandé une petite affaire à M. d'Hornoy, que j'embrasse tendrement, ainsi que son oncle le Turc.

5780. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

9 avril.

Mon cher ange, je n'ai point entendu parler des remarques de l'aréopage, je les attendrai très patiemment. L'état où je suis ne me permettrait guère actuellement de m'occuper d'un travail qui demande qu'on ait tout son esprit à soi.

J'ai toujours un peu de fièvre depuis six semaines, et j'en ai essuyé dix accès assez violents. On en rira tant qu'on voudra ; mais j'ai été obligé de faire au dixième accès ce qu'on fait dans un diocèse ultramontain. Quand cette cérémonie passera de mode, je ne serai pas assurément un des derniers à me déclarer contre elle ; mais je ne vois pas qu'il faille se faire regarder comme un monstre par les barbares au milieu desquels je suis, pour un mince déjeuner : c'est d'ailleurs un devoir de citoyen ; le mépris marqué de ce devoir aurait entraîné des suites désagréables pour ma famille. Vous savez ce qui est arrivé à Boindin (1), pour n'avoir pas voulu faire comme les autres. Il faut être poli, et ne point refuser un dîner où l'on est prié, parce que la chère est mauvaise.

On m'assure que Stopani est pape. Il me doit assurément sa protection, car il y a deux mois que nous jouâmes aux trois dés la place vacante du saint-siége. Je tirai pour Stopani, et j'amenai raflo.

Vous avez eu la bonté de m'envoyer une lettre de M. Bachelier. Comme je ne sais point sa demeure, voulez-vous bien me permettre de vous adresser ma réponse ?

Je me flatte que madame d'Argental est en bonne santé. Conservez la vôtre, mon cher ange; jouissez d'une vie agréable ; quand je finirai la mienne, ce sera en vous aimant.

5781. — A M. SEDAINE.

Au château de Ferney, 11 avril.

Je vous ai plus d'obligations que vous ne croyez, monsieur. J'étais très malade lorsque j'ai reçu les deux pièces (2) que vous avez bien voulu m'envoyer; elles m'ont fait oublier tous mes maux. Je ne connais personne qui entende le théâtre mieux que vous, et qui fasse parler ses acteurs avec plus de naturel. C'est un grand art que celui de rendre les hommes heureux pendant deux heures ; car, n'en déplaise à messieurs de Port-Royal, c'est être heureux que d'avoir du plaisir : vous devez aussi en avoir beaucoup en faisant de si jolies choses. Je suis bien fâché de n'applaudir que de si loin à vos succès.

J'ai l'honneur d'être avec toute l'estime que vous méritez, monsieur, votre, etc.

5782. — A M. L'ABBÉ AUDRA.

13 avril (3).

Depuis votre dernière lettre, mon cher philosophe, j'ai été sur le point de finir ma carrière; mais la nature me permet encore de faire quelques pas. Vous devez à présent avoir vu votre protégé Sirven ; vous voilà chargé d'engager le parlement de Toulouse à faire une bonne action. Vous avez commencé, vous achèverez.

Je présente très discrètement ma sincère et respectueuse reconnaissance au magistrat compatissant qui veut bien prendre en main la cause d'une famille si innocente et si malheureuse. Il est véritablement philosophe, puisqu'il veut faire le bien et qu'il est votre ami.

Sirven ne m'a point écrit, et il a tort, à moins que ce ne soit sa circonspection qui l'ait retenu. J'attends tout pour lui de vos bontés. Il m'a bien promis qu'il ne ferait aucune démarche que par vos ordres. Vous devriez bien m'envoyer les noms des conseillers au parlement qui se piquent d'être citoyens et point du tout papistes. Quand vous aurez mandé au bon vieillard Siméon que vous avez remporté la victoire pour Sirven, mon âme partira en paix.

(1) Elle disait que c'était de l'*esprit sur les lois*. (G. A.)
(2) Ce fut Ganganelli qui fut élu, et personne n'y songeait. (K.)
(3) Maximilien-Joseph, duc de Deux-Ponts, mort en 1825, roi de Bavière. (G. A.)

(1) Mort sans sacrement, on lui refusa la sépulture ecclésiastique. (G. A.)
(2) La *Bagueure imprévue* et le *Philosophe sans le savoir*. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

5783. — A M. DE CHABANON.

13 avril.

J'apprends que le père d'*Eudoxie* donne à sa fille un beau trousseau dans une seconde édition : heureusement le libraire de Genève n'a point encore commencé la sienne; ainsi, mon cher ami, j'attendrai que vous m'ayez envoyé la nouvelle *Eudoxie* pour la faire mettre dans ce recueil (1). Plus vous aurez mis de beautés de détail dans votre ouvrage, plus il sera touchant : ce n'est que par ces détails qu'on va au cœur; ce n'est que par eux que Jean Racine fait verser des larmes. Les situations, les sentences, ne sont presque rien : il y en a partout; mais les beaux morceaux qu'on retient malgré soi, et qui vont remuer le fond de l'âme, font seuls passer leur homme à la postérité.

Je suis très en peine de votre ami M. de La Borde. Il m'avait écrit, il y a deux mois, pour une affaire importante, et depuis ce temps je n'ai eu aucune nouvelle de lui, quoique je lui aie écrit trois lettres consécutives. Je lui avais envoyé un paquet pour madame Denis : point de nouvelles de mon paquet. Aurait-il abandonné *Pandore*, ses affaires, ses amis, pour une femme dans laquelle il est enterré jusqu'au cou? Il faut sans doute aimer sa maîtresse; mais il ne faut pas abandonner tout le monde : vous avez pourtant la mine d'en faire autant que lui.

5784. — A M. CRAMER L'AINÉ.

14 avril.

Je suis dans l'état le plus triste, j'ai la fièvre toutes les nuits; M. Rieu m'amena hier un étranger à dîner, je ne pus me mettre à table. Je voudrais être en état de recevoir MM. les comtes de Schomberg et de Goerts comme je le dois. Mais s'ils ont la curiosité de voir un mourant, ce mourant tâchera de leur faire les honneurs de son tombeau autant qu'il lui sera possible.

Je prie M. Cramer d'avoir la bonté de leur présenter mon respect, je lui serai très obligé.

5785. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 15 avril.

Après douze accès de fièvre dont je me suis tiré tout seul, je remplis, en revenant pour quelque temps à la vie, un des devoirs les plus chers à mon cœur, en vous renouvelant, monseigneur, un attachement qui ne peut finir qu'avec moi.

Je dois d'abord vous dire, comme au chef de l'Académie, que j'ai fait à l'égard de la religion tout ce que la bienséance exige d'un homme qui est d'un corps à qui le mépris de ces bienséances pourrait attirer une partie des reproches que l'on eût faits à ma mémoire. J'ai déclaré même que je voulais mourir dans la religion professée par le roi, et reçue dans l'Etat. Je crois avoir prévenu par là toutes les interprétations malignes qu'on pourrait faire de cette action de citoyen, et je me flatte que vous m'approuvez. Je suis d'ailleurs dans un diocèse ultramontain, gouverné par un évêque fanatique, qui est un très méchant homme, et dont il fallait désarmer la superstition et la malice.

Si on vous parlait de cette aventure par hasard, j'espère que vous me rendrez la justice que j'attends de la bonté de votre cœur. Si vous savez railler ceux qui vous sont attachés, vous savez encore plus leur rendre de bons offices; et je compte plus sur votre protection que sur vos plaisanteries, dans une occasion qui, après tout, ne laisse pas d'avoir quelque chose de sérieux.

Une chose non moins sérieuse pour moi est la dernière lettre dont vous m'avez honoré. Vous m'y disiez que vous aviez daigné commencer un petit écrit dans lequel vous aviez la bonté de m'avertir des méprises où je pouvais être tombé sur quelques anecdotes du siècle de Louis XIV. Si vous aviez persisté dans cette bonne volonté, j'en aurais profité pour les nouvelles éditions qui se font à Genève, à Leipsick, et dans Avignon.

Il y a à la vérité dans cette histoire quelques anecdotes bien étonnantes : celle de l'homme au masque de fer, dont vous connaissez toute la vérité; celle du traité secret de Louis XIV avec Léopold, ou plutôt avec le prince Lobkovitz, pour ravir la Flandre à son beau-frère encore enfant, traité singulier qui existe dans le dépôt des affaires étrangères, et dont j'ai eu la copie; la révélation de la confession de Philippe V, faite au duc d'Orléans régent par le jésuite d'Aubenton (2), friponnerie plus ordinaire qu'on ne croit, et dont M. le comte de Fuentes et M. le duc de Villa-Hermosa ont la preuve en main; la conduite et la condamnation de ce pauvre fou de Lally, d'après deux journaux très exacts : enfin je n'ai écrit que les choses dont j'ai eu la preuve, ou dont j'ai été témoin moi-même. Je ne crois pas que jamais aucun historien ait fait l'histoire de son temps avec plus de vérité, et en même temps avec plus de circonspection; mais, de toutes les vérités que j'ai dites, les plus intéressantes pour moi sont celles qui célèbrent votre gloire. Si je me suis trompé dans quelques occasions, j'ai droit de m'adresser à vous pour être remis sur la voie. Vous savez que Polybe fut instruit plus d'une fois par Scipion.

Il y aura incessamment une nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*, in-4°. M. le comte de Saint-Florentin m'a mandé qu'il n'y aurait aucun inconvénient à la présenter au roi; mais je ne ferai rien sans votre approbation. Vous savez que je suis sans aucun empressement sur ces bagatelles. Je sais, il y a longtemps, avec quelle indifférence elles sont reçues, et qu'on ne doit guère attendre de compliments que de la postérité; mais daignez songer que j'ai travaillé pour elle et pour vous. Je touche à cette postérité, et vos bontés me rendent le temps présent supportable. Agréez, monseigneur, mon tendre respect.

5786. — A M. DE LA HARPE.

17 avril.

Nostræ spes altera scenæ.

Je suis très fâché que vous enterriez votre génie dans une traduction de Suétone, auteur, à mon gré, assez aride, et anecdotier très suspect. J'espère que vous ne direz pas dans vos remarques que vous renoncez à faire des vers, ainsi que l'a dit notre ami La Bletterie. Il est plaisant que La Bletterie s'imagine avoir fait des vers.

Voici un petit paquet pour votre *Mercure* (1). S'il me tombe quelque rogaton sous la main, je vous en ferai part; mais j'aimerais bien mieux que le *Mercure* eût à parler d'une nouvelle tragédie de votre façon : nous avons besoin de beaux vers, beaucoup plus que de Suétone.

J'ai eu douze accès de fièvre. J'ai été sur le point de mourir, et je disais : Le théâtre français est mort de son côté, si M. de La Harpe n'y met la main. Il a fallu passer par les cérémonies ordinaires. Vous savez que je ne les crains pas, quoique je ne les aime point du tout; mais il faut remplir ses devoirs de citoyen : ceux de l'amitié me sont bien plus chers.

5787. — A M. LECLERC.

Avril.

Je suis aussi sensible, monsieur, à votre prose qu'à vos vers; ils m'ont plu, quoiqu'ils me flattent trop; mais, entre nous, le plus galant homme est toujours un peu faquin dans le cœur.

Il y a longtemps, monsieur, que je vous dois autant de félicitations que de remerciements sur les différents ouvrages que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Je les regarde comme le dépôt de ce que la physique, la morale, et la politique, ont de bon, d'essentiel, et de grand. Je n'ai pas été en état de vous payer mes dettes. Il y a près de deux mois que je suis malade; j'irai bientôt trouver votre bon empereur Yu, et je me renommerai de vous en lui faisant ma cour. Je n'oublierai pas non plus de me mettre aux pieds de l'empereur Yong-Tching, qui a chassé si poliment les jésuites. En attendant, conservez-moi une amitié qui réponde à celle que vous m'avez inspirée. Vous réunissez, monsieur, les talents utiles et agréables, vous possédez une grande connaissance des hommes; puissiez-vous donc, après avoir simplifié la médecine du corps et de l'esprit avec tant de succès, simplifier encore une autre chose dans laquelle on a mis tant d'ingrédients qu'on en a fait un poison! Cette tâche est digne de l'interprète de la nature et de l'apôtre de l'humanité.

Si jamais vous repassez par nos déserts, je me flatte que vous préférerez mon ermitage aux cabarets de Genève; vous y trouverez un homme qui vous est dévoué; ainsi point de cérémonies, s'il vous plaît, entre deux philosophes faits pour être amis.

5788. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Ferney, 24 avril.

Eh bien! madame, je suis plus honnête que vous; vous ne voulez pas me dire avec qui vous soupez, et moi je vou

(1) *Recueil de théâtre.* (G. A.)
(2) Voyez le XXXIII[e] des *Articles de journaux.* (G. A.)

(1) L'*Epître à Saint-Lambert.* (G. A.)

avoue avec qui je déjeune. Vous voilà bien ébaubis, messieurs les Parisiens ! la bonne compagnie, chez vous, ne déjeune pas, parce qu'elle a trop soupé; mais moi je suis dans un pays où les médecins (1) sont italiens, et où ils veulent absolument qu'on mange un croûton à certains jours. Il faut même que les apothicaires donnent des certificats en faveur des estomacs qu'on soupçonne d'être malades. Le médecin du canton que j'habite est un ignorant de très mauvaise humeur (2), qui s'est imaginé que je faisais très peu de cas de ses ordonnances.

Vous ignorez peut-être, madame, qu'il écrivit contre moi au roi l'année passée, et qu'il m'accusa de vouloir mourir comme Molière, en me moquant de la médecine; cela même amusa fort le conseil. Vous ne savez pas sans doute qu'un soi-disant ci-devant jésuite franc-comtois, nommé Nonnotte, qui est encore plus mauvais médecin, me déféra, il y a quelques mois, à Rezzonico (3), premier médecin de Rome, tandis que l'autre me poursuivait auprès du roi, et que Rezzonico envoya à l'ex-jésuite, nommé Nonnotte, résidant à Besançon, un bref dans lequel je suis déclaré atteint et convaincu de plus d'une maladie incurable. Il est vrai que ce bref n'est pas tout à fait aussi violent que celui dont on a affublé le duc de Parme; mais enfin j'y suis menacé de mort subite.

Vous savez que je n'ai pas deux cent mille hommes à mon service, et que je suis quelquefois un peu goguenard. J'ai donc pris le parti de rire de la médecine avec le plus profond respect, et de déjeuner, comme les autres, avec des attestations d'apothicaires.

Sérieusement parlant, il y a eu, à cette occasion, des friponneries de la faculté si singulières, que je ne peux vous les mander, pour ne pas perdre de pauvres diables qui, sans m'en rien dire, se sont saintement parjurés pour me rendre service (4). Je suis un vieux malade dans une position très délicate, et il n'y a point de lavement et de pilules que je ne prenne tous les mois, pour que la faculté me laisse vivre et mourir en paix.

N'avez-vous jamais entendu parler d'un nommé Lebret, trésorier de la marine, que j'ai fort connu, et qui, en voyageant, se faisait donner l'extrême-onction dans tous les cabarets? J'en ferai autant quand on voudra.

Oui, j'ai déclaré que je déjeunais à la manière de mon pays : mais, si vous étiez Turc, m'a-t-on dit, vous déjeuneriez donc à la façon des Turcs? Oui, messieurs.

De quoi s'avise mon gendre d'envoyer ces quatre *Homélies* (5)? elles ne sont faites que pour un certain ordre de gens. Il faut, comme disent les Italiens, donner *cibo per tutti*.

Vous saurez, madame, qu'il y a une trentaine de cuisiniers répandus dans l'Europe qui, depuis quelques années, font des petits pâtés dont tout le monde veut manger. On commence à les trouver fort bons, même en Espagne. Le comte d'Aranda en mange beaucoup avec ses amis. On en fait en Allemagne, en Italie même; et certainement, avant qu'il soit peu, il y aura une nouvelle cuisine.

Je suis bien fâché de n'avoir pas la *Princesse printanière* dans ma bibliothèque; mais j'ai l'*Oiseau Bleu* et *Robert le Diable*. Je parie que vous n'avez jamais lu *Clélie* ni l'*Astrée*; on ne les trouve plus à Paris. *Clélie* est un ouvrage plus curieux qu'on ne pense; on y trouve les portraits de tous les gens qui faisaient du bruit dans le monde du temps de mademoiselle Scudéry; tout Port-Royal y est; le château de Villars, qui appartient aujourd'hui à M. le duc de Praslin, y est décrit avec la plus grande exactitude.

Mais, à propos de romans, pourquoi, madame, n'avez-vous pas appris l'italien? Que vous êtes à plaindre de ne pouvoir pas lire, dans sa langue, l'Arioste, si détestablement traduit en français ! Votre imagination était digne de cette lecture; c'est la plus grande louange que je puisse vous donner, et la plus juste. Soyez très sûre qu'il écrit beaucoup mieux que La Fontaine, et qu'il est cent fois plus peintre qu'Homère, plus varié, plus gai, plus comique, plus intéressant, plus savant dans la connaissance du cœur humain que tous les romanciers ensemble, à commencer par l'histoire de Joseph et de la Putiphar, et à finir par *Pamela*. Je suis tenté toutes les années d'aller à Ferrare, où il a un beau mausolée; mais, puisque je ne vais point vous voir, madame, je n'irai pas à Ferrare.

(1) Les prêtres. (G. A.)
(2) L'évêque d'Annecy. (G. A.)
(3) Clément XIII. (G. A.)
(4) Ils avaient fabriqué et certifié, chez le curé de Ferney, une profession de foi de M. de Voltaire. (K.)
(5) Voyez tome IV, page 283. (G. A.)

Vous me faites un grand plaisir de me dire que votre ami (1) se porte mieux. Mettez-moi aux pieds de votre grand'maman; mais, si elle n'a pas le bonheur d'être folle de l'Arioste, je suis au désespoir de sa sagesse. Portez-vous bien, madame; amusez-vous comme vous pourrez. J'ai encore la fièvre toutes les nuits, et je m'en moque.

Amusez-vous, encore une fois, fût-ce avec les *Quatre fils Aymon;* tout est bon, pourvu qu'on attrape le bout de la journée, qu'on soupe, et qu'on dorme; le reste est vanité des vanités, comme dit l'autre; mais l'amitié est chose véritable.

5789. — A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Ferney, le 24 avril.

Je n'ai jamais prétendu, monsieur, qu'on dût jamais s'offenser d'être comparé à Jean-Baptiste Colbert (2). J'ai écrit seulement qu'un ministre de la guerre et de la paix n'avait pas plus de rapport à un contrôleur général qu'avec un archevêque de Paris. Je vous avoue même que je ne souhaiterais point du tout que M. le duc de Choiseul eût le contrôle général : il fricasserait tout en deux ans : tout l'argent irait en gratifications, pensions, bienfaits, magnificences. Un contrôleur général doit avoir la main et le cœur un peu serrés. M. le duc de Choiseul a des vices tout contraires à cette vertu nécessaire. Il ne se corrigerait jamais de son humeur généreuse et bienfaisante. Quand milord Bolingbroke fut fait secrétaire d'Etat, les filles de Londres, qui faisaient alors la bonne compagnie, se disaient l'une à l'autre : « Betty, Bo» lingbroke est ministre ! Huit mille guinées de rente; tout » pour nous. »

A propos de générosité, je prends la liberté de demander à monseigneur le prince de Condé le congé d'un soldat de sa légion. J'ai fait un peu les honneurs de ma chaumière à cette légion romaine. J'en rappellerais le souvenir à M. le comte de Maillé s'il était à Paris. J'explique toutes mes raisons à son altesse sérénissime; mais ces raisons seront bien moins fortes qu'un mot de votre bouche, et je vous supplie d'avoir la bonté de dire ce mot à un prince qui ne se fait pas prier quand il s'agit de faire des heureux.

Agréez, monsieur, les respectueux sentiments du vieux malade de Ferney.

5790. — A M. DE RULHIÈRE.

26 avril.

Je vous remercie, monsieur, du plus grand plaisir que j'aie eu depuis longtemps (3). J'aime les beaux vers à la folie : ceux que vous avez eu la bonté de m'envoyer sont tels que ceux que l'on faisait il y a cent ans, lorsque les Boileau, les Molière, les La Fontaine, étaient au monde. J'ai osé, dans ma dernière maladie, écrire une lettre à Nicolas Despreaux : vous avez bien mieux fait, vous écrivez comme lui.

« Le jeune bachelier qui répond à tout venant sur « l'es» sence de Dieu; les prêtres irlandais qui viennent vivre à » Paris d'arguments et de messes; le plus grand des torts » est d'avoir trop raison; la justice qui se cache dans le ciel, » tandis que la vérité s'enfonce dans son puits, etc., etc., » sont que traits qui auraient embelli les meilleures épîtres de Nicolas.

Le portrait du sieur d'Aube est parfait. Vous demandez à votre lecteur

> S'il connaît par hasard le contradicteur d'Aube,
> Qui daubait autrefois, et qu'aujourd'hui l'on daube,
> Et que l'on daubera tant que vos vers heureux
> Sans contradiction plairont à nos neveux.

Oui, vraiment, je l'ai fort connu et reconnu sous votre pinceau de Téniers.

Si vous vouliez, monsieur, vous donner la peine, à vos heures de loisir, de relimer quelques endroits de ce très joli discours en vers, ce serait un des chefs-d'œuvre de notre langue.

5791. — A M. GAILLARD.

A Ferney, 28 avril.

Je vous assure, monsieur, qu'un vaisseau arrive plus vite de Moka à Marseille que votre *Siècle de François Ier* (4) n'est

(1) Le président Hénault. (G. A.)
(2) Voyez la lettre à La Touraille du 29 mars. (G. A.)
(3) Rulhière lui avait envoyé son *Discours sur les disputes* que Voltaire reproduit dans ses *Questions sur l'Encyclopédie*. Voyez, tome I, page 301. (G. A.)
(4) L'*Histoire de François Ier*. (G. A.)

arrivé de Paris à Ferney. Mon gendre Dupuits l'avait laissé à Paris; je ne l'ai eu que depuis huit jours. Grand merci de m'avoir fait passer une semaine si agréable. Vous m'avez instruit et vous m'avez amusé : ce sont deux grands services que vous m'avez rendus.

Je n'aime guère François Ier, mais j'aime fort votre style, vos recherches, et surtout votre esprit de tolérance. Vous avez beau dire et beau faire, Charles-Quint n'a jamais brûlé de luthériens à petit feu; on ne les a pas guindés au haut d'une perche en sa présence pour les descendre à plusieurs reprises dans le bûcher, et pour leur faire savourer pendant cinq ou six heures les délices du martyre. Charles-Quint n'a jamais dit que, si son fils ne croyait pas la transsubstantiation, il ne manquerait pas de le faire brûler, pour l'édification de son peuple. Je ne vois guère dans François Ier que des actions ou injustes, ou honteuses, ou folles. Rien n'est plus injuste que le procès intenté au connétable, qui s'en vengea si bien, et que le supplice de Samblançai, qui ne fut vengé par personne. L'atrocité et la bêtise d'accuser un pauvre chimiste italien d'avoir empoisonné le dauphin son maître, à l'instigation de Charles-Quint, doit couvrir François Ier d'une honte éternelle. Il ne sera jamais honorable d'avoir envoyé ses deux enfants en Espagne, pour avoir le loisir de violer sa parole en France.

Quelques pensions données et mal payées à des pédants du Collége royal ne compensent point tant d'actions odieuses; toutes ses guerres en Italie sont conduites avec démence. Point d'argent, point de plan de campagne; son royaume est toujours exposé à la destruction; et, pour comble de honte, il se croit obligé de s'allier avec les Turcs, dans le temps que Charles-Quint délivre dix-huit mille captifs chrétiens des mains de ces mêmes Turcs. En un mot, vous me paraissez meilleur historien que l'amant de la Pisseleu ne me paraît un grand roi. Ce n'est pas que je sois enthousiasmé de son prédécesseur Louis XII, encore moins de Charles VIII. J'ai la consolation d'abhorrer Louis XI, de ne faire nul cas de Charles VII. Il est triste que la nation n'ait pas mis Charles VI aux Petites-Maisons. Charles V du moins était assez adroit; mais il y a un intervalle immense entre lui et un grand homme. Enfin, depuis saint Louis jusqu'à Henri IV, je ne vois rien; aussi les recueils de l'histoire de France ennuient-ils toutes les nations ainsi que moi. David Hume a eu un très grand avantage sur l'abbé Velly et consorts; c'est qu'il a écrit l'histoire des Anglais, et qu'en France on n'a jamais écrit l'histoire des Français. Il n'y a point de gros laboureur en Angleterre qui n'ait la grande charte chez lui, et qui ne connaisse très bien la constitution de l'État. Pour notre histoire, elle est composée de tracasseries de cour, de grandes batailles perdues, de petits combats gagnés, et de lettres de cachet. Sans cinq ou six assassinats célèbres, et surtout sans la Saint-Barthélemi, il n'y aurait rien de si insipide. Remarquez encore, s'il vous plaît, que nous sommes venus les derniers en tout, que nous n'avons jamais rien inventé, et qu'enfin, à dire la vérité, nous n'existons aux yeux de l'Europe que dans le siècle de Louis XIV. J'en suis fâché, mais la chose est ainsi. Convenez-en de bonne foi, comme je conviens que vous faites honneur au siècle de Louis XV, et que vous êtes savant, exact, sage, et éloquent. Croyez que mon estime pour vous est égales à mon mépris pour la plupart des choses; c'était à vous à faire le *Siècle de Louis XIV*. Une édition nouvelle de ce siècle unique paraîtra bientôt. J'ai eu soin de corriger les bévues de l'imprimeur et les miennes; mais, comme je ne revois point les épreuves, il y aura toujours quelques fautes. Je me donne actuellement du bon temps, attendu que j'ai été à la mort il y a quinze jours. Comptez que je vous estimerai, que je vous aimerai jusqu'à ce que j'aille embrasser Quinault et le Tasse, à la barbe de Nicolas Boileau.

5792. — A M. THIERIOT.

28 avril.

J'ai peur que mon ancien ami ne connaisse pas le *tripot* auquel il a affaire. Je ne crois pas qu'il y ait aucun de ces animaux-là à qui Dieu ait daigné donner le goût et le sens commun; ils aiment d'ailleurs passionnément leur intérêt, et ne l'entendent point du tout. Il n'y en a point qui n'ait la rage de vouloir mettre du sien dans les choses qu'on lui confie. Ils ne jugent jamais de l'ensemble que par la partie qui les regarde, et dans laquelle ils croient pouvoir réussir.

De plus, le détestable goût d'un petit siècle qui a succédé à un grand siècle égare encore leur pauvre jugement. Le vieux vin de Falerne et de Cécube ne se boit plus; il faut la lie du vin plat de La Chaussée.

A propos de plat, rien ne serait en effet plus plat et plus grossier que de dire à un homme : *En dusses-tu crever* (1); mais le dire à un mort me paraît fort plaisant.

Au reste, vous avez très bien fait de jeter la vue sur Préville (2). Tâchez de tirer parti de la facétie du jeune magistrat. Je crois que l'aréopage histrionique n'est pas riche en comédies. Tous les jeunes gens qui ont la rage des vers font des tragédies dès qu'ils sortent du collége.

L'épître de M. de Ruthière est pleine d'esprit, de vérité, de gaieté, et de vers charmants; elle mérite d'être parfaite. Je lui écris ce que j'en pense.

Bonsoir; je suis bien malade, mais j'ai encore de la force. Il est défendu aux malades de trop causer; ainsi je vous embrasse sans bavarder davantage. Je vous envoie un de mes *Testaments* pour vous amuser.

5793. — A M. LE COMTE DE WARGEMONT.

30 avril (3).

J'eus l'honneur, monsieur le comte, de vous répondre et de vous remercier, il y a plusieurs mois. J'adressai ma lettre chez M. le prince de Soubise. On ne peut faire que des réflexions désagréables sur les irrégularités de la poste, et il faut se taire.

Vous parlez d'aller voir les Turcs; c'est apparemment pour les battre. Vous êtes trop bon chrétien et trop galant pour prendre le parti des infidèles contre les dames. A l'égard de brûler des maisons et de couper les arbres fruitiers par le pied, comme cela ne se trouve ni dans l'histoire d'Attila ni dans celle de Genséric, et que je ne me mêle plus que de l'histoire ancienne, ce n'est pas à moi de parler de tels exploits; mais ceux de votre valeur et de votre prudence me seront très précieux.

Vous savez, monsieur, avec quels sentiments je vous suis dévoué.

5794. — A M. LEKAIN.

30 avril.

On avait prévu, il y a quinze jours, mon cher ami, le résultat que vous m'avez envoyé. Le jeune homme dont il est question donne de grandes espérances; car, ayant fait cet ouvrage avec une rapidité qui m'étonne, et n'ayant pas mis plus de douze jours à le composer, il s'est fait la loi de l'oublier pendant quatre ou cinq mois, et de le retoucher ensuite de sang-froid avec autant de soin qu'il y avait mis d'abord de vivacité. Des raisons essentielles l'obligent à garder l'incognito. Je pense que plus il sera inconnu, plus il pourra vous être utile, que la pièce (4) d'ailleurs me paraît sage, d'une morale très pure, et remplie de maximes qui doivent plaire à tous les honnêtes gens.

On peut faire des applications malignes, mais il me semble qu'elles seraient bien forcées. Le *Tartufe* et *Mahomet* sont certainement susceptibles d'allusions plus dangereuses; cependant on les représente souvent sans que personne en murmure.

L'intérêt que je prends au jeune auteur, et mon amour pour la tolérance, qui est en effet le sujet de la pièce, me font désirer passionnément que cette tragédie paraisse embellie par vos rares talents.

Si on s'obstinait à reconnaître l'inquisition dans le tribunal des prêtres païens, je n'y vois ni aucun mal ni aucun danger. L'inquisition a toujours été abhorrée en France. On vient de couper les griffes de ce monstre en Espagne et en Portugal. Le duc de Parme a donné à tous les souverains l'exemple de la détruire. Si les mauvais prêtres sont peints dans la pièce avec les traits qui leur conviennent, l'éloge des bons prêtres se trouve en plusieurs endroits.

Enfin le jugement de l'empereur, qui termine l'ouvrage, paraît dicté pour le bonheur du genre humain.

J'ai prié M. d'Argental, de la part de l'auteur, de me renvoyer votre manuscrit, sur lequel on porterait incontinent soixante ou quatre-vingts vers nouveaux qui me semblent fortifier cet ouvrage, augmenter l'intérêt, et rendre encore plus pure la saine morale qu'il renferme. Je renverrais le manuscrit sur-le-champ; il n'y aurait pas un moment de perdu.

Je crois que, dans les circonstances présentes, il conviendrait que la pièce fût jouée sans délai, fût-ce dans le cœur de l'été. L'auteur ne demande point un grand nombre de

(1) « J'embrasserai Quinault, en dusses-tu crever. »
Épît. à Boileau.

(2) Pour le *Dépositaire*. (G. A.)

(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(4) La tragédie des *Guebres*. (K.)

représentations; il ne veut point de rétribution; il ne souhaite que le suffrage des connaisseurs et des gens de bien. Quand la pièce aura passé une fois à la police, elle restera à vos camarades, et la singularité du sujet pourra attirer toujours un grand concours.

J'ai mandé, autant qu'il m'en souvient, à M. et à madame d'Argental tout ce que je vous écris. Je m'en rapporte entièrement à eux. Ils honorent l'ouvrage de leur approbation; ils peuvent le favoriser, non seulement par eux-mêmes, mais par leurs amis. On attend tout de leur bonté, de leur zèle, et de leur prudence.

Je vous embrasse de tout mon cœur, mon cher grand acteur, et je vous prie de seconder, de tout votre pouvoir, les bons offices de mes respectables amis.

5795. — A M. L'ABBÉ FOUCHER (1).

A Ferney, 30 avril.

Monsieur, je suis un homme de lettres, et je n'ai jamais rien publié; ainsi je suis aussi obscur que beaucoup de mes confrères qui ont écrit. Je suis à la campagne depuis quelques années, auprès d'un bon vieillard qui, en son temps, ne laissa pas d'écrire beaucoup, et qui cependant est fort connu. J'ai eu l'honneur de vivre familièrement avec le neveu de feu l'abbé Bazin qui répondit si poliment et si plaisamment (2) à M. Larcher, ce superbe ennemi de l'abbé Bazin. Permettez que j'aie aussi l'honneur de vous répondre. Je n'entends rien à la raillerie; mais j'espère que vous serez content de ma politesse.

On m'a mandé, monsieur, que vous aviez bien maltraité le bon vieillard auprès de qui je cultive les lettres; on dit que c'est dans le vingt-septième volume des *Mémoires de l'Académie des belles-lettres*, p. 331. Je n'ai point ce livre; c'est à vous à voir, monsieur, si les paroles qu'on m'a rapportées sont les vôtres; les voici : « M. de Voltaire, par une » méprise assez singulière, transforme en homme le titre du » livre intitulé le *Sadder*. Zoroastre, dit-il, dans les écrits » conservés par *Sadder*, feint que Dieu lui fit voir l'enfer et » les peines réservées aux méchants, etc. Je parierais bien » que M. de Voltaire n'a pas lu le *Sadder*, etc. »

Permettez, monsieur, que je défende, devant vous et devant l'Académie des belles-lettres, la cause d'un homme hors de combat, qui ne peut se défendre lui-même. J'ai consulté le livre que vous citez, et que vous censurez. Le titre n'est pas *Histoire universelle*, comme vous le dites, mais *Essai sur l'histoire générale et sur les mœurs et l'esprit des nations*. L'endroit que vous citez, et sur lequel vous offrez de parier, est à la page 63 de la nouvelle édition de 1761, tome I (1). Voici les propres paroles : « C'est dans ces dogmes » qu'on trouve, ainsi que dans l'Inde, l'immortalité de l'âme, » et une autre vie heureuse ou malheureuse. C'est là qu'on » voit expressément un enfer. Zoroastre, dans les écrits que » le *Sadder* a rédigés (4), dit que Dieu lui fit voir cet enfer, » et les peines réservées aux méchants, etc. »

Vous voyez bien, monsieur, que l'auteur n'a point dit, *Zoroastre, dans les écrits conservés par Sadder*. Vous concevez bien que le *Sadder* ne peut pas être un homme, mais un écrit. C'est ainsi qu'on dit, les choses annoncées par l'*Ancien Testament*, et prouvées par le *Nouveau*; la destruction de Troie négligée par Homère, et connue par l'*Enéide*; l'*Iliade* d'Homère abrégée par la traduction de La Mothe; les *Fables* d'Esope embellies par les *Fables* de La Fontaine.

Vous voulez parier, monsieur, que ce pauvre bon homme, que vous traitez un peu durement, n'a jamais lu le *Sadder*. Je lui ai montré aujourd'hui la petite correction que vous lui faites, et votre offre de lui gagner son argent. « Hélas! m'a- » t-il dit, qu'il se garde bien de parier, il perdrait à coup » sûr. Je me souviens d'avoir lu autrefois dans le *Sadder*, » porte 32 : *Si quelque homme docte veut lire le livre de Vesta, » il faut qu'il en apprenne les propres paroles, afin qu'il puisse » citer juste.* C'est un excellent conseil que le *Sadder* donne » aux critiques.

» Le même *Sadder*, porte 46, dit (autant qu'il m'en sou- » vient) : *Il ne faut pas reprendre injustement et tromper les » lecteurs; c'est le péché d'Hamimâl : quand vous avez été cou- » pable de ce péché, il faut faire excuse à votre adversaire; car, » si votre adversaire n'est pas content de vous, sachez que vous » ne pourrez jamais passer, après votre mort, sur le point aigu. » Allez donc trouver votre adversaire que vous avez contristé » mal à propos; dites-lui : J'ai tort, je m'en repens; sans quoi » il n'y a point de salut pour vous.*

» Il faut encore, m'a dit ce bon vieillard, que M. l'abbé » Foucher ait la bonté de lire les portes 57 et 58; il y verra » que Dieu ordonne *qu'on dise toujours la vérité*. Je ne doute » pas que M. l'abbé Foucher n'aime beaucoup la vérité. Il a » bien dû concevoir qu'il est impossible que le *Sadder* signi- » fie un homme, et non pas un livre. Les Italiens sont le seul » peuple de la terre chez qui on accorde l'article *le* aux au- » teurs : Le Dante, le Pulci, le Boyardo, l'Arioste, le Tasse; » mais on n'a jamais dit chez les Latins, le Virgile, ni chez » les Grecs, l'Homère; ni chez les Asiatiques, l'Esope; ni » chez les Indiens, le Brama; ni chez les Persans, le Zoroas- » tre; ni chez les Chinois, le Confutzé. Il était donc impos- » sible que le *Sadder* signifiât un homme et non pas un livre. » Il est donc nécessaire et décent que cette petite bévue de » M. l'abbé Foucher soit corrigée, et qu'il ne tombe plus dans » le péché d'Hamimâl.

» Quant au pari qu'il veut faire, il est vrai que *Roquebrune*, » dans le *Roman comique*, offre toujours de parier cent pis- » toles; il est vrai que *Montagne* dit : *Il faut parier, afin que » votre valet puisse vous dire au bout de l'année : Monsieur, » vous avez perdu cent écus en vingt fois pour avoir été igno- » rant et opiniâtre.* Je ne crois point M. l'abbé Foucher igno- » rant, au contraire, on m'a dit qu'il était très savant. Je ne » crois point non plus qu'il soit opiniâtre, et je ne veux lui » gagner ni cent pistoles ni cent écus. »

Voilà, monsieur, mot pour mot, tout ce que m'a dit l'homme plus que septuagénaire, et fort près d'être octogénaire, que vous avez voulu contrister au mépris des lois du *Sadder*. Il n'est nullement fâché de votre méprise; il vous estime beaucoup : j'en use de même, et c'est avec ces sentiments que j'ai l'honneur d'être, etc. BIGEX.

5796. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1er mai.

Voici, mon divin ange, ma réponse à Lekain et aux idées du *tripot*, dont quelques-unes sont bonnes, et d'autres très mauvaises. La vie est courte. J'attends avec impatience le manuscrit que je vous ai demandé.

Béni soit cependant le duc de Parme, béni soit le comte d'Aranda, béni soit le comte de Carvalho, qui a fait incarcérer l'évêque de Coimbre, lequel évêque avait fourré mon nom assez mal à propos dans un mandement séditieux, s'en prenant à moi de ce que les yeux de l'Europe commençaient à s'ouvrir. Son mandement a été brûlé par M. le bourreau de Lisbonne; mais à Paris la grand'chambre a fait brûler le poëme de la *Loi naturelle*, l'ouvrage le plus patriotique et le plus véritablement pieux qu'ait notre poésie française. Cette bêtise barbare est digne de ceux qui ont voulu proscrire l'inoculation. Les Welches seront longtemps Welches. Le fond de la nation est fou et absurde; et, sans une vingtaine de grands hommes, je la regarderais comme la dernière des nations.

Je tremble beaucoup pour le mari d'une très aimable femme que madame du Deffand appelle sa grand'maman, et que madame Denis alla voir en revenant à Paris. J'ai peur qu'il n'y ait des changements qui vous seraient désagréables, et dont je serais extrêmement affligé. Cependant il faut s'attendre à tout, et être bien sûr de tout regarder avec des yeux philosophiques.

J'espère que mes anges seront toujours aussi heureux qu'ils méritent de l'être.

M. du Tillot n'est-il pas toujours premier ministre de Parme? mais n'a-t-il pas un autre nom et un autre titre?

5797. — A M. DE CHABANON.

2 mai (1).

Oui, ayez pitié du pauvre vieux malade, *centum puet artium*; oui, j'attends la scène d'*Eudoxie* et le divertissement que vous mettez en musique, et les vers charmants à M. de Lorry (2), qu'on dit imprimés. Ayez la bonté de faire à votre loisir un petit paquet de tout cela et d'enrichir mon petit cabinet de livres. Mais joignez-y une *Eudoxie* imprimée; car notre ami Rieu s'est emparé de la mienne. Je ferai transcrire proprement la nouvelle scène sur la pièce imprimée que vous m'enverrez. Il vous sera aisé de faire contre-signer le paquet. Je ne vous envoie, en échange de vos vers que j'aime,

(1) Membre de l'Académie des belles-lettres. Cette lettre fut imprimée dans le *Mercure*. (G. A.)

(2) Voyez la *Défense de mon oncle*. (G. A.)

(3) Voyez l'*Essai*, page 59. (G. A.)

(4) En 1756, on lisait : « Zoroastre dans les écrits conservés par Sadder. » En 1761, Voltaire mit : « Dans les écrits que le Sadder a rédigés. » Puis, plus tard : « Dans les écrits abrégés dans le Sadder. » (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(2) Compagnon d'armes du chevalier d'Assas. (G. A.)

qu'un petit morceau de prose assez peu intéressant; mais, comme il regarde l'Académie dont vous êtes, j'ai cru devoir vous l'envoyer, quelque ennuyeuses que ces discussions puissent être.

Je reviens vite à vos jolis vers. Si votre épître à M. de Lorry n'est pas imprimée, voulez-vous me permettre de la faire insérer dans un petit recueil choisi qu'on va faire à Genève? C'est un morceau précieux qui ne doit pas échapper au petit nombre d'amateurs qui existent encore. *Vale, omnium musarum amice.*

5798. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

3 mai.

Il y a peut-être, mon cher ange, je ne sais quoi de fat à vous envoyer sa médaille; mais il faut que du moins je vous présente mes hommages en effigie, puisque je ne peux les apporter en personne.

L'ami Marin m'a appris qu'il y a un conseiller du Châtelet qui n'est pas conseiller du Parnasse (1); cela ne m'étonne ni ne m'épouvante. Renvoyez-moi toujours les *Guèbres;* on y insérera environ quatre-vingts vers nouveaux que l'auteur m'a envoyés; on y mettra un petit mot de préface, dans laquelle on dira que l'auteur avait fait d'abord de cette pièce une tragédie chrétienne; que, sur les représentations de ses amis, il avait cru le christianisme trop respectable pour le mettre encore sur le théâtre, après tant de tragédies saintes que nous avons; qu'il a substitué les Guèbres aux chrétiens, avec d'autant plus de vraisemblance que les Guèbres, ou Parsis, étaient alors persécutés. On pourrait alors faire entendre raison à ce maudit conseiller; on pourrait s'adresser, par madame d'Egmont, à M. de Richelieu, si vous approuvez cette tournure. Au pis aller, on ferait imprimer l'ouvrage bien corrigé et un peu embelli, avec une préface honnête pour l'édification du prochain. On ne fera rien sans l'ordre de mes anges.

5799. — A M. LE PRINCE DE LIGNE.

5 mai.

Vous daignez quelquefois, monsieur le prince, ranimer par vos bontés un vieillard malade. Quoique je sois mort au monde, votre souvenir ne m'en est pas moins précieux.

Vous jouissez à présent des plaisirs de Paris, et vous les faites; mais je suis persuadé qu'au milieu de ces plaisirs vous goûtez la noble satisfaction de voir le règne de la raison qui s'avance partout à grands pas. Ferdinand II n'aurait jamais osé proscrire la bulle *In cœna Domini*. Il y aura enfin des philosophes à Vienne, et même à Bruxelles. Les hommes apprendront à penser, et vous ne contribuerez pas peu à cette bonne œuvre.

On substitue déjà presque partout la religion au fanatisme. Les bûchers de l'inquisition sont éteints en Espagne et en Portugal. Les prêtres apprennent enfin qu'ils doivent prier Dieu pour les laïques, et non les tyranniser. On n'aurait jamais osé imaginer cette révolution il y a cinquante ans; elle console ma vieillesse, que vous égayez par votre très aimable lettre. Agréez, monsieur le prince, avec votre bonté ordinaire, le respect et l'attachement du solitaire V.

5800. — A M. THIERIOT.

Ferney, le 5 mai (2).

Le petit magistrat de province s'attendait, mon cher ami, à l'avis du procureur (3) que vous avez consulté. Je le lui avais prédit, et, en dernier lieu, je vous en avais prévenu. J'ai connu ces gens-là, lorsque j'étais dans votre ville de Paris. Il n'y a d'autre parti à prendre qu'à me renvoyer les pièces du procès. Le jeune magistrat arrangera lui-même la procédure. Il y a même de nouvelles additions qu'il a faites à son factum. Il me le remettra, dès qu'il y aura travaillé, et vous l'aurez incessamment. Je pense que vous pourrez tirer parti de l'impression, et que la cause est intéressante pour un certain nombre d'honnêtes gens.

Je vous prie, mon cher ami, de m'envoyer l'*Alexandre Linguet* (4) et les *Maladies de l'Esprit*, nouvelle édition.

Tâchez de me faire avoir le petit livre de l'abbé de Chateauneuf, sur la musique des anciens; vous savez que j'en ai besoin. Je vous ferai rembourser le tout fort exactement. Je vous embrasse de tout mon cœur. Le vieux malade.

(1) Moreau, procureur du roi au Châtelet. Il s'opposa à la représentation des *Guèbres*. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Préville, consulté sur le *Depositaire*. (G. A.)
(4) *Histoire du siècle d'Alexandre-le-Grand*, de Linguet, réimprimée en 1769. (*A. François.*)

5803. — A M. MARIN.

5 mai (1).

Le jeune homme, monsieur, qui est auteur des *Deux frères*, et qui est aussi magistrat dans son tripot de province, a été un peu surpris que le Châtelet ait jugé ces *Deux frères* à mort. Il se peut faire que le Châtelet se connaisse mieux en vers que lui; mais la sentence paraît un peu dure. Quel est donc ce M. de Launai qui a tout l'air d'avoir la plus grande part à cette sentence, et qui écrit des lettres si impérieuses? Je suis persuadé que si les fiacres avaient une juridiction dans Paris, leur greffier terminerait ses lettres par ces mots: *Tel est notre plaisir*.

Voici un petit mot de requête civile dont vous pouvez vous aider en cas de besoin. Peut-être serait-il convenable de le faire lire à M. de Sartines, uniquement pour votre justification. Le jeune homme serait fort curieux de savoir les motifs de l'arrêt rendu par le parc-civil.

On dit que M. le chancelier est fort tenté de rappeler à son autorité cette partie de son ministère qui y a toujours été attachée; en ce cas, vous auriez tout le crédit que vous devez avoir, et la littérature s'en trouverait bien.

Il y aurait peut-être de la fatuité à vous présenter cette médaille; mais l'amitié ne peut être ridicule.

Un avocat nommé M. Marchand m'a écrit qu'il possède un cabinet de cinq mille médailles, et qu'il veut en avoir cinq mille et une. Il m'apprend qu'il demeure chez M. Pasquier, conseiller de grand'chambre, qu'il a soupé chez M. de Sartines avec un de mes parents, et que par conséquent je dois lui envoyer cette médaille dont on lui a parlé. Si jamais vous le rencontrez à souper chez M. de Sartines, je vous prie de vouloir bien lui faire rendre ma réponse et ma médaille, que je prends la liberté de faire insérer dans ce paquet. Je vous demande bien pardon.

5804. — A M. L'ABBÉ AUDRA.

5 mai.

Vous voilà donc, monsieur, professeur en incertitude: vous ne le serez jamais en mensonge. Si j'étais plus jeune, si j'avais de la santé, je travaillerais de bon cœur à ce que vous me proposez: mais je vois que je serai obligé de m'en tenir à la *Philosophie de l'Histoire*. Si vous n'avez point ce petit livre, j'aurai l'honneur de vous l'envoyer par la voie que vous m'indiquerez.

Sirven sera sans doute allé consulter secrètement ses parents et ses amis vers Mazamet. Je me repose de la justice qu'on lui doit, sur vos bontés et sur celles des magistrats, à qui vous avez inspiré tant de bienveillance pour lui. Sa cause d'ailleurs est si bonne et si claire, qu'il faudrait être également aveugle et méchant pour le condamner.

Je voudrais être caché dans un coin à Toulouse le jour que son innocence sera reconnue. S'il faut faire partir ses filles, je les enverrai à Toulouse, au premier ordre que vous me donnerez. Je ne trouverai rien dans l'histoire moderne qui me plaise davantage que la justification des Calas et des Sirven. Adieu, monsieur; on ne peut vous estimer et vous aimer plus que vous l'êtes du solitaire V.

5805. — A M. SIGNY.

A Ferney, 6 mai (2).

Vous avez fait, monsieur, à mes retraites de Ferney et des Délices un honneur que ni elles ni moi ne méritions. J'ai été bien étonné de me trouver très ressemblant dans des figures de quatre ou cinq lignes. C'est un prodige de l'art. Vos dessins dureront plus que mes maisons; elles sont fort changées depuis que vous ne les avez vues. Je me suis défait des Délices, et j'ai ajouté deux ailes au château de Ferney. Les quatre tours qui cachaient une très belle vue sont détruites. Les jardins sont augmentés, et ce séjour est actuellement moins indigne de vous recevoir.

La santé, sans laquelle on ne jouit de rien, me manque absolument. Les neiges dont je suis entouré, secondées par soixante et quinze ans, me priveront bientôt de la vue; mais rien n'affaiblira en moi l'estime et la reconnaissance que je vous dois. C'est avec ces sentiments que j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

(1) Les éditeurs de cette lettre l'avaient mise à tort à l'année 1770. (G. A.)
(2) Editeurs de Cayrol et A. Francois. (G. A.)

5804. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 mai.

On renvoie aux divins anges les *Deux frères* (1) avec les quatre-vingts vers nouveaux qu'on avait promis. On y ajoute la préface honnête qui doit faire passer l'ouvrage, si on a encore le sens commun à Paris. Il me paraît juste que Marin et Lekain partagent le profit de l'édition.

Mes chers anges sont tout ébouriffés d'un déjeuner par devant notaire (2) ; mais s'ils savaient que tout cela s'est fait par le conseil d'un avocat qui connaît la province ; s'ils savaient à quel fanatique fripon j'ai affaire, et dans quel extrême embarras je me suis trouvé, ils avoueraient que j'ai très bien fait. On ne peut donner une plus grande marque de mépris pour ces facéties que de les jouer soi-même. Ceux qui s'en abstiennent paraissent les craindre ; c'est le cas de qui vous savez (3). On dit que laquelle vous savez (4) affiche aussi la dévotion ; mais vraiment c'est très bien fait, car je suis très dévot aussi, et si dévot, que j'ai reçu des lettres datées du conclave.

Je ne manquerai pas, mon cher ange, de prendre le parti que vous me proposez, si on me rembourse. J'aime à être à l'ombre de vos ailes dans le temporel comme dans le spirituel.

N'avez-vous pas perdu un peu à Cadix avec les Gilli ? J'en ai été pour quarante mille écus. J'ai perdu en ma vie cinq ou six fois plus que je n'ai eu de patrimoine : aussi ma vie est-elle un peu singulière. Dieu a tout fait pour le mieux.

Portez-vous bien tous deux, mes anges ; c'est là le point capital.

5805. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

8 mai.

Puisque vous êtes encore, monseigneur, dans votre caisse de planches (5), en attendant le Saint-Esprit, il est bien juste de tâcher d'amuser votre éminence.

Vous avez lu sans doute actuellement les *Quatre Saisons* de M. de Saint-Lambert. Cet ouvrage est d'autant plus précieux, qu'on le compare à un poëme qui a le même titre (6), et qui est rempli d'images riantes, tracées du pinceau le plus léger et le plus facile. Je les ai lus tous deux avec un plaisir égal. Ce sont deux jolis pendants pour le cabinet d'un agriculteur tel que j'ai l'honneur de l'être. Je ne sais de qui sont ces *Quatre Saisons* à côté desquelles nous osons placer le poëme de M. de Saint-Lambert. Le titre porte par M. le C. de B...; c'est apparemment M. le cardinal de Bembo. On dit que ce cardinal était l'homme du monde le plus aimable, qu'il aima la littérature toute sa vie, qu'elle augmenta ses plaisirs ainsi que sa considération, et qu'elle adoucit ses chagrins, s'il en eut. On prétend qu'il n'y a actuellement dans le sacré-collége qu'un seul homme qui ressemble à ce Bembo, et moi je tiens qu'il vaut beaucoup mieux.

Il y a un mois que quelques étrangers étant venus voir ma cellule, nous nous mîmes à jouer le pape aux trois dés : je jouai pour le cardinal Stopani, et j'amenai rafle ; mais le Saint-Esprit n'était pas dans mon cornet ; ce qui est sûr, c'est que l'un de ceux pour qui nous avons joué sera pape. Si c'est vous, je me recommande à votre sainteté. Conservez, sous quelque titre que ce puisse être, vos bontés pour le vieux laboureur V.

Fortunatus et ille deos qui novit agrestes !
VIRG., *Georg.*, lib. II.

5806. — A M. L'ABBÉ DE VOISENON.

12 mai.

Mon cher confrère, le grand-vicaire de Boulogne, et évêque de la bonne compagnie, prendra, s'il lui plaît, en gré qu'un vieux solitaire du diocèse d'Annecy lui demande sa bénédiction, sa protection dans la sainte Église et chez les honnêtes gens de Paris. Il se recommande à ses bonnes grâces, à ses prières, et à ses chansons, qui valent beaucoup mieux que ses antiennes.

On vient de réimprimer la *Félicité* (7), non pas la félicité éternelle, mais celle du plus aimable homme du monde.

(1) Les *Guèbres*. (G. A.)
(2) Sa communion. (G. A.)
(3) Louis XV. (G. A.)
(4) La du Barry. (G. A.)
(5) En cellule au conclave. (G. A.)
(6) Les *Quatre Saisons* de Bernis. (G. A.)
(7) *L'Histoire de la Felicite*, roman publié par Voisenon en 1751. (G. A.)

5807. — A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Lyon (1), le 20 mai.

Madame, rapport que votre excellence m'a ordonné de lui envoyer les livrets facétieux qui pourraient m'arriver de Hollande, je vous dépêche celui-ci, dans lequel il me paraît qu'il y a force choses concernant la cour de Rome, dans le temps qu'on s'y réjouissait, et que le Saint-Esprit créait des papes de trente-cinq ans. Ce livret vient à propos dans un temps de conclave.

Je me doute bien que monseigneur votre époux n'a pas trop le temps de lire les aventures d'*Amabed et d'Adaté* (2), et d'examiner si les premiers livres indiens ont environ cinq mille ans d'antiquité. Des courriers qui ont passé dans ma boutique m'ont dit que madame était à Chanteloup, et que, dans son loisir, elle recevrait bénignement ces feuilles des Indes.

Pendant que je faisais le paquet, il a passé trois capitaines du régiment des Gardes-Suisses qui disaient bien des choses de monseigneur votre époux. J'écoutai bien attentivement. Voici leurs paroles : « Jarnidié, si jamais il lui arrivait de se » séparer de nous, nous ne servirions plus personne, et tous » nos camarades pensent de même. » Ces jurements me firent plaisir, car je suis une espèce de Suisse, et je lui suis attaché tout comme eux, quoique je ne monte pas la garde.

Ces Suisses, qui revenaient de Versailles, dirent après cela tant de bagatelles, tant de pauvretés, par rapport au pays d'où ils venaient, que je levai les épaules, et je me remis à mon ouvrage. Oh ! voyez-vous, madame, je laisse aller le monde comme il va ; mais je ne change jamais mon opinion, tant je suis têtu. Il y a soixante ans que je suis passionné pour Henri IV, pour Maximilien de Rosny, pour le cardinal d'Amboise, et quelques personnes de cette trempe ; je n'ai pas changé un moment ; aussi tout le monde me dit : Monsieur Guillemet, vous êtes un bon cœur, il y a plaisir avec vous à bien faire ; il est vrai que vous prenez la chèvre quand on (3) vous dit qu'il faut vous enterrer ; mais aussi vous entendez raillerie. Tâchez d'envoyer des rogatons à madame la grand'maman, car en son genre madame vaut monsieur. La journée n'a que vingt-quatre heures, monsieur Guillemet ; heureux qui peut l'amuser une heure dans les vingt-quatre ! c'est beaucoup. N'écrivez jamais de longues lettres à madame la grand'maman, de peur de l'ennuyer, et n'écrivez point du tout à son époux ; contentez-vous de lui souhaiter, du fond du cœur, prospérité, hilarité, succès en tout, et jamais de gravelle. Sachez qu'il lui passe tant de sottises, de misères, de bêtises devant les yeux, que vous ne devez pas en augmenter le nombre. Ainsi donc, pour couper court, je demeure avec un très grand respect, madame, de votre excellence le très soumis et humble serviteur, GUILLEMET, *typographe*.

5808. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 mai.

Mes chers anges, je réponds à tous les articles de votre lettre du 15 de mai. Parlons d'abord des *Guèbres ;* Zoroastre m'intéresse plus que Luchet (4).

Le jeune homme regarde cet ouvrage comme une chose assez essentielle, parce qu'au fond quatre ou cinq cent mille personnes sentiront bien qu'on a parlé en leur nom, et que quatre ou cinq mille philosophes sentiront encore mieux que c'est leur sentiment qu'on a exprimé. Il a donc, depuis sa dernière lettre, passé huit jours à tout réformer : il a corrigé toutes les fautes qui se glissent nécessairement dans les ouvrages de ce genre, avant qu'ils aient été polis avec le dernier soin ; termes impropres, mots répétés, contradictions apparentes rectifiées, entrées et sorties mieux ménagées, additions nécessaires, rien n'a été oublié. Il faudrait donc encore faire une nouvelle copie. On prend le parti de faire imprimer la pièce à Genève. L'auteur et l'éditeur me la dédient. Ce qu'on me dit dans la dédicace était d'une nécessité absolue dans la situation où je me trouve. Cette édition sera pour les pays étrangers, et pour quelques provinces méridionales de France. L'édition de Paris sera pour Paris, et doit valoir honnêtement à M. Marin et à Lekain. Je vous enverrai dans huit ou dix jours la préface, l'épître dont on m'honore, et la pièce.

Vous me parlez d'un nommé Josserand ; je ne savais pas qu'il existât, encore moins les obligations qu'il vous avait. On ne me mande rien dans mon tombeau. Ce Josserand m'écri-

(1) Lyon pour Ferney. (G. A.)
(2) Voyez, tome VI, aux ROMANS. (G. A.)
(3) La Blétterie. (G. A.)
(4) Le marquis de Luchet. (G. A.)

vit, il y a près d'un mois, de lui envoyer un billet sur Laleu ; j'en donnai un autre à la nommée Suisse, son associée.

A l'égard des *Scythes*, je baise le bout de vos ailes avec la plus tendre reconnaissance. Si mademoiselle Vestris joue bien, je ne désespère pas du succès.

A l'égard du déjeuner (1), je vous répète qu'il était indispensable. Vous ne savez pas avec quelle fureur la calomnie sacerdotale m'a attaqué. Il me fallait un bouclier pour repousser les traits mortels qu'on me lançait. Voulez-vous toujours oublier que je suis dans un diocèse italien, et que j'ai dans mon portefeuille la copie d'un bref de Rezzonico contre moi ? voulez-vous oublier que j'allais être excommunié comme le duc de Parme et vous ? voulez-vous oublier enfin que, lorsqu'on mit un bâillon à Lally, et qu'on lui eut coupé la tête pour avoir été malheureux et brutal, le roi demanda s'il s'était confessé ? voulez-vous oublier que mon évêque savoyard, le plus fanatique et le plus fourbe des hommes, écrivit contre moi au roi, il y a un an, les plus absurdes impostures ; qu'il m'accusa d'avoir prêché dans l'église où son grand-père le maçon a travaillé ? Il est très faux que le roi lui ait fait répondre, par M. de Saint-Florentin, qu'il ne voulait pas lui accorder la grâce qu'il demandait. Cette grâce était de me chasser du diocèse, de m'arracher aux terres que j'ai défrichées, à l'église que j'ai rebâtie, aux pauvres que je loge et que je nourris. Le roi lui fit écrire qu'il me ferait ordonner de me conformer à ses sages avis ; c'est ainsi que cette lettre fut conçue. L'évêque-maçon a eu l'indiscrétion inconcevable de faire imprimer la lettre de M. de Saint-Florentin. Ce polisson de Savoyard a été autrefois porte-Dieu à Paris, et repris de justice pour les billets de confession. Il s'est joint avec un misérable ex-jésuite, nommé Nonnotte, excrément franc-comtois, pour obtenir ce bref dont je vous ai parlé. Ils m'ont imputé les livres les plus abominables : ils auront beau faire, je suis meilleur chrétien qu'eux ; je leur pardonne comme à La Bletterie. J'édifie tous les habitants de mes terres, et tous les voisins en communiant. Ceux que leurs engagements empêchent d'approcher de ce sacrement auguste ont une raison valable de s'en abstenir ; un homme de mon âge n'en a point après douze accès de fièvre. Le roi veut qu'on remplisse ses devoirs de chrétien : non seulement je m'acquitte de mes devoirs, mais j'envoie mes domestiques catholiques régulièrement à l'église, et mes domestiques protestants régulièrement au temple ; je pensionne un maître d'école pour enseigner le catéchisme aux enfants. Je me fais lire publiquement l'*Histoire de l'Eglise* et les *Sermons* de Massillon à mes repas. Je mets l'imposteur d'Annecy hors de toute mesure, et je le traduirai hautement au parlement de Dijon, s'il a l'audace de faire un pas contre les lois de l'Etat. Je n'ai rien fait et je ne ferai rien que par le conseil de deux avocats, et ce monstre sera couvert de tout l'opprobre qu'il mérite. Si par malheur j'étais persécuté (ce qui est assez le partage des gens de lettres qui ont bien mérité de leur patrie), plusieurs souverains, à commencer par le pôle, et à finir par le quarante-deuxième degré, m'offrent des asiles. Je n'en sais point de meilleur que ma maison et mon innocence ; mais enfin tout peut arriver. On a pendu et brûlé le conseiller Anne Dubourg. L'envie et la calomnie peuvent au moins me chasser de chez moi, et, à tout hasard, il faut avoir de quoi faire une retraite honnête.

C'est dans cette vue que je dois garder le seul bien libre qui me reste ; il faut que j'en puisse disposer d'un moment à l'autre : ainsi, mes chers anges, il m'est impossible d'entrer dans l'entreprise *luchette* (2).

Je sais ce qu'ont dit certains barbares, et quoique je n'aie donné aucune prise, je sais ce que peut leur méchanceté. Ce n'est pas la première fois que j'ai été tenté d'aller chercher une mort paisible à quelques pas des frontières où je suis, et je l'aurais fait, si la bonté et la justice du roi ne m'avaient rassuré.

Je n'ai pas longtemps à vivre ; mais je mourrai en remplissant tous mes devoirs, en rendant les fanatiques exécrables, et en vous chérissant autant que je les abhorre.

5809. — A M. ***.

Je ne sais point mauvais gré à ceux qui m'ont fait parler saintement dans un style si barbare et si impertinent. Ils ont pu mal exprimer mes sentiments véritables ; ils ont pu redire dans leur jargon ce que j'ai publié si souvent en français ; ils n'en ont pas moins exprimé la substance de mes opinions. Je suis d'accord avec eux ; je m'unis à leur foi ; mon zèle éclairé seconde leur zèle ignorant ; je me recommande à leurs prières savoyardes. Je supplie humblement les faussaires qui ont fait rédiger l'acte du 15 avril de vouloir bien considérer qu'il ne faut jamais faire d'actes faux en faveur de la vérité. Plus la religion catholique est vraie (comme tout le monde le sait), moins on doit mentir pour elle. Ces petites libertés trop communes autoriseraient d'autres impostures plus funestes ; bientôt on se croirait permis de fabriquer de faux testaments, de fausses donations, de fausses accusations, pour la gloire de Dieu. De plus horribles falsifications ont été employées autrefois.

Quelques-uns de ces prétendus témoins ont avoué qu'ils avaient été subornés, mais qu'ils avaient cru bien faire. Ils ont signé qu'ils n'avaient menti qu'à bonne intention.

Tout cela s'est opéré charitablement, sans doute à l'exemple des rétractations imputées à MM. de Montesquieu, de La Chalotais, de Monclar, et de tant d'autres. Ces fraudes pieuses sont à la mode depuis environ seize cents ans. Mais quand cette bonne œuvre va jusqu'au crime de faux, on risque beaucoup dans ce monde, en attendant le royaume des cieux.

5810. — A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

Lyon, 24 mai, en ma boutique.

Madame, aujourd'hui il est venu vingt personnes dans ma boutique, qui, en parlant toutes ensemble, selon la coutume, criaient : Nous sommes à *Corte* (1), et il triomphera de tout. Je leur dis : Je ne sais pas ce que c'est que *Corte*.

Ma benche fossi guardian degli orti,
Vidi e conobbi pur l'inique corti. (LE TASSE, *Ger.*, VII.)

Je vous dis, me répliquèrent-ils, qu'il sera appelé *Corsicus*, en dépit de l'envie. Je n'entends rien à tout cela, madame ; mais j'ai cru devoir vous en donner avis, à cause de la grande joie dont j'ai été témoin, et à cause que j'ai l'honneur d'être par hasard votre typographe, me signant avec un profond respect, madame, votre très humble et très obéissant serviteur. GUILLEMET.

5811. — A M. DE CHABANON.

26 mai (2).

Vraiment, mon cher ami, cette scène était nécessaire ; elle doit faire un grand effet, elle justifie l'impératrice. Peut-être, quand il s'agira de la faire jouer, ajouterez-vous encore quelques nuances dans les caractères d'Eudoxie, de Maxime et de l'ambassadeur. Ce sont ces nuances délicates qui assurent le succès. Vous joindrez de nouveaux détails à ceux qui font déjà le mérite de la pièce. Je suis persuadé qu'en y consacrant à votre loisir quelques matinées, vous en ferez un ouvrage qui restera au théâtre.

Votre divertissement pour les écoles gratuites est non seulement d'un bon citoyen, mais d'un très aimable poëte.

La petite et honnête correction est très justement adressée à l'abbé Foucher. Plût à Dieu que je n'eusse à combattre que des antiquaires ! Les dévots sont plus à craindre. Il y a des Troyens qui forcent quelquefois les Grecs à jouer le rôle de Sinon. *Vive memor mei.*

5812. — A M. VASSELIER.

26 mai (3).

Votre bibliothécaire, monsieur, présume que le paquet contient un *A B C*, et qu'il n'y a nul risque avec ces trois premières lettres de l'alphabet. Il est à croire qu'on a trouvé le paquet trop cher. J'ai toujours été étonné que les intendants des postes n'aient pas mis un taux modéré aux paquets considérables ; il me semble qu'en diminuant le prix, ils auraient eu un plus grand avantage.

Je prie le premier courrier qui ira à Rome de demander pour moi la bénédiction à Ganganelli. Ce nom me paraît tiré de la comédie italienne.

N'avez-vous pas reçu d'Amsterdam le *Cri des Nations* (4) ? M. Tabareau est-il à sa jolie maison de campagne ? Je m'intéresse plus à vous et à lui qu'à Ganganelli. Je vous embrasse de tout mon cœur.

5813. — A M. THIERIOT.

29 mai.

Vous saurez, mon ancien ami, que le jeune magistrat at-

(1) La communion du 1er avril. (G. A.)
(2) L'affaire des mines du marquis de Luchet. (G. A.)

(1) Ville de Corse. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(4) Voyez tome V, page 642. (G. A.)

tendait le livre de l'abbé de Châteauneuf (1) pour faire une préface dans laquelle il voulait faire connaître le caractère de la célèbre Ninon, que Préville ne connaît point du tout. Je l'avais flatté que ce petit livre pourrait venir par la poste; mais comme vous l'avez envoyé par les voitures publiques, il n'arrivera que dans trois semaines. Je n'en suis point fâché; l'auteur aura tout le temps de limer son ouvrage, qu'il veut intituler le *Dépositaire*, et non pas *Ninon*, parce qu'en effet le dépôt fait par Gourville à un dévot est le principal sujet de sa pièce, et tout le reste paraît accessoire.

Il est vrai que l'ouvrage n'est pas dans le goût moderne, et je craindrais même que la passion de boire, qui était autrefois un goût du bel air, et qui est aujourd'hui hors de mode, ne parût insipide. J'ai pris la liberté de dire à l'auteur qu'un tel rôle ne peut réussir que quand il est supérieurement joué, et je l'ai engagé à livrer sa pièce à l'impression plutôt qu'au théâtre. Il vous l'enverra donc dès qu'il y aura mis la dernière main, et vous en ferez tout ce qu'il vous plaira. Quoique l'on soit aujourd'hui très sévère, et qu'on s'effarouche de tout ce qui aurait passé sans difficulté du temps de Molière, je crois que vous obtiendrez aisément une permission. Il est plus aisé à présent d'être imprimé que d'être joué.

S'il y a quelques nouvelles dans la littérature, je me flatte que vous m'en donnerez. Je ne crois pas que vous soyez au fait de ce qu'on imprime en Hollande. Marc-Michel Rey a donné une *Histoire du Parlement de Paris*, que les connaisseurs jugent fidèle et impartiale. Connaissez-vous le *Cri des Nations*? Avez-vous entendu parler des aventures d'un Indien et d'une Indienne (2) mis à l'inquisition à Goa du temps de Léon X, et conduits à Rome pour être jugés? Il y a dans cet ouvrage une comparaison continuelle de la religion et des mœurs des brames avec celles de Rome. L'ouvrage m'a paru un peu libre, mais curieux, naïf, et intéressant. Il est écrit en forme de lettres, dans le goût de *Pamela*. Le titre est *Lettres d'Amabed et d'Adaté*. Mais dans les six tomes de *Pamela* il n'y a rien : ce n'est qu'une petite fille qui ne veut pas coucher avec son maître, à moins qu'il ne l'épouse; et les *Lettres d'Amabed* sont le tableau du monde entier, depuis les rives du Gange jusqu'au Vatican.

Adieu, mon ancien ami, qui êtes mon cadet de plusieurs années; votre vieil ami vous embrasse.

5814. — A M. BEAUMONT-JACOB.

A Ferney, 29 mai (3).

Je vous prie, monsieur, de vouloir bien tenir prêts vingt mille francs, que je dois payer à M. de La Borde le 20 juin préfix. Je lui envoie une lettre de change de cette somme sur vous. Je compte en remettre une plus considérable entre vos mains, au mois d'août.

5815. — AU MÊME.

A Ferney, 30 mai.

Il est très égal pour moi, monsieur, que M. de La Borde tire sur vous les vingt mille livres, ou que vous les lui fassiez tenir à Paris. Vous ne feriez pas mal de lui en écrire; cette correspondance pourrait vous être utile.

5816. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

2 juin (4).

J'ai reçu, monsieur, les truffes que vous avez eu la bonté de m'envoyer : vous ne sauriez croire combien je suis sensible à cette marque d'amitié; elles sont très bonnes et très bien choisies. Je vous demande en grâce, mon cher marquis, de n'en envoyer à Paris que lorsque j'irai y faire un petit tour pour un mal dangereux dont je suis attaqué.

Je vous ai écrit quelquefois par madame de Modant; il y a deux paquets assez gros qu'elle n'a pas probablement voulu recevoir, et qui ont été renvoyés à Lyon, d'où ils étaient partis.

C'est bien pis encore, quand il faut que les paquets passent par Paris. Je comptais vous envoyer des étoffes; mais je ne sais plus comment m'y prendre. Tout ce que je sais, c'est que je vous aimerai jusqu'à la fin de ma vie.

(1) *Dialogue sur la musique des anciens.* (G. A.)
(2) *Lettres d'Amabed.* (G. A.)
(3) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(4) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

5817. — A MADAME D'ÉPINAY.

4 juin.

Je ne puis dire autre chose à ma philosophe que ce que j'écris (1) à mon philosophe d'Alembert. Je voudrais que tous ceux qui pensent pussent faire un peuple à part, et n'eussent jamais rien de commun avec la canaille idiote, fanatique, persécutante, fourbe, atroce, ennemie du genre humain.

Je suis bien malade, madame, et d'une faiblesse extrême. Un homme tel que M. le comte de Schomberg sera ma consolation; je n'ai pas tous les jours de pareilles aubaines. Loin de gêner un pauvre malade, il lui fera oublier tous ses maux.

Puisque les lettres au prophète de Bohême sont exactement rendues à ma philosophe, on ne manquera pas d'adresser quelques paquets à M. de Fontaine.

Mille tendres respects.

Et les chiens s'engraisseront
De ce sang qu'ils lécheront (2).

5818. — A M. DUPONT DE NEMOURS.

Ferney, le 7 juin.

Vous donnez à M. de Saint-Lambert les éloges qu'il a droit d'attendre d'un vrai citoyen et d'un écrivain tel que vous.

Vous ne ressemblez pas à celui qui fournit des nouvelles de Paris à quelques gazettes étrangères, et qui en dernier lieu, parmi une foule d'erreurs injurieuses au gouvernement, à la réputation des particuliers, et à l'honneur des lettres, a mandé que le poëme français des *Saisons* est inférieur au poëme anglais de Thomson. S'il m'appartenait de décider, je donnerais sans difficulté la préférence à M. de Saint-Lambert. Il me paraît non seulement plus agréable, mais plus utile. L'Anglais décrit les saisons, et le Français dit ce qu'il faut faire dans chacune d'elles. Ses tableaux m'ont paru plus touchants et plus riants : je compte encore pour beaucoup la difficulté des rimes surmontée. Les vers blancs sont si aisés à faire, qu'à peine ce genre a-t-il du mérite; l'auteur alors, pour se sauver de la médiocrité et de la langueur prosaïque, est obligé d'employer souvent des idées et des expressions gigantesques par lesquelles il croit suppléer à l'harmonie qui lui manque.

Despréaux recommandait, dans le grand siècle des arts, qu'on polît un écrit.

Qui dit, sans s'avilir, les plus petites choses,
Fit des plus secs chardons des œillets et des roses,
Et sut, même aux discours de la rusticité,
Donner de l'élégance et de la dignité. (Épît. XI.)

Je pense que M. de Saint-Lambert a pleinement exécuté ce précepte. Peut-on exprimer avec plus de justesse et de noblesse à la fois l'action du laboureur?

Et le soc, enfoncé dans un terrain docile,
Sous ses robustes mains ouvre un sillon facile. (*Saisons*, ch. I.)

Voyez comme il peint, auprès de ses brebis et de son chien,

La naïve bergère, assise au coin d'un bois,
Et roulant le fuseau qui tourne sous ses doigts. (Ibid.)

Comme toutes ces peintures, si vraies et si riantes, sont encore relevées par la comparaison des travaux champêtres avec le luxe et l'oisiveté des villes!

Tandis que sous un dais la Mollesse assoupie
Traîne les longs moments d'une inutile vie. (Ibid.)

Thomson, que d'ailleurs j'estime beaucoup, a-t-il rien de comparable?

Je ne sais même s'il est possible qu'un habitant du nord puisse jamais chanter les saisons aussi bien qu'un homme né dans des climats plus heureux. Le sujet manque à un Écossais tel que Thomson; il n'a pas la même nature à peindre. La vendange chantée par Théocrite, par Virgile, origine joyeuse des premières fêtes et des premiers spectacles, est inconnue aux habitants du cinquante-quatrième degré. Ils cueillent tristement de misérables pommes sans goût et sans saveur, tandis que nous voyons sous nos fenêtres cent filles et cent garçons danser autour des chars qu'ils ont chargés de raisins délicieux : aussi Thomson n'a pas osé toucher à ce

(1) Le même jour. (G. A.)
(2) Voyez *Saül*, act. IV, sc. V. (G. A.)

sujet, dont M. de Saint-Lambert a fait de si agréables peintures.

Un grand avantage de notre poëte philosophe, c'est d'avoir moins parlé aux simples cultivateurs qu'aux seigneurs des terres qui vivent dans leurs domaines, qui peuvent enrichir leurs vassaux, encourager leurs mariages, et être heureux du bonheur d'autrui, loin de l'insolente rapacité des oppresseurs : il s'élève contre ces oppresseurs avec une liberté et un courage respectables.

Je sais bien qu'il y a des âmes aussi basses que jalouses qui pourront me reprocher de rendre à M. de Saint-Lambert éloges pour éloges, et de faire avec lui trafic d'amour-propre. Je leur déclare que je ne saurais l'en estimer moins, quoiqu'il m'ait loué : je crois me connaître en vers mieux qu'eux ; je suis sûr d'être plus juste qu'eux. Je raie les louanges qu'il a daigné me donner, et je n'en vois que mieux son mérite.

Je regarde son ouvrage comme une réparation d'honneur que le siècle présent fait au grand siècle passé, pour la vogue donnée pendant quelque temps à tant d'écrits barbares, à tant de paradoxes absurdes, à tant de systèmes impertinents, à ces romans politiques, à ces prétendus romans moraux dont la grossièreté, l'insolence et le ridicule étaient la seule morale, et qui seront bientôt oubliés pour jamais.

Permettez-moi, monsieur, de vous parler à présent de la réflexion que vous faites sur les chaumières des laboureurs, sur ces *cabanes*, sur ces asiles du pauvre ; vous condamnez ces expressions dans le poëme des *Saisons*, que vous estimez d'ailleurs autant que moi.

Vous dites, avec très grande raison, qu'une cabane ne peut pas être le logement d'un agriculteur considérable, qu'il faut des écuries commodes, des étables faites avec soin, des granges vastes et solides, des laiteries voûtées et fraîches, etc.

Oui, sans doute, monsieur, et personne n'est entré mieux que vous dans le détail de l'exploitation rurale : personne n'a mieux fait sentir combien un laboureur doit être cher à l'État. J'ai l'honneur d'être laboureur, et je vous remercie du bien que vous dites de nous ; mais, puisqu'il s'agit ici de fermiers, comparez, je vous prie, les hôtels des fermiers-généraux du bail de 1725 avec les logements de nos fermiers de campagne, et vous verrez que les termes de chaumière, de cabane, ne sont que trop convenables ; les logements des plus gros laboureurs en Picardie et dans d'autres provinces ont des toits de chaume.

Rien n'est plus beau, à mon gré, qu'une vaste maison rustique dans laquelle entrent et sortent, par quatre grandes portes cochères, des chariots chargés de toutes les dépouilles de la campagne ; les colonnes de chêne qui soutiennent toute la charpente sont placées à des distances égales sur des socles de roche ; de longues écuries règnent à droite et à gauche. Cinquante vaches proprement tenues occupent un côté avec leurs génisses, les chevaux et les bœufs sont de l'autre ; leur pâture tombe dans leurs crèches du haut de greniers immenses ; les granges où l'on bat les grains sont au milieu ; et vous savez que tous les animaux, logés chacun à leur place dans ce grand édifice, sentent très bien que le fourrage, l'avoine qu'il renferme, leur appartiennent de droit.

Au midi de ces beaux monuments d'agriculture sont les basses-cours et les bergeries ; au nord sont les pressoirs, les celliers, la fruiterie ; au levant, les logements du régisseur et de trente domestiques ; au couchant s'étendent les grandes prairies pâturées et engraissées par tous ces animaux, compagnons du travail de l'homme.

Les arbres du verger, chargés de fruits à noyaux et à pepins, sont encore une autre richesse. Quatre ou cinq cents ruches sont établies auprès d'un petit ruisseau qui arrose ce verger ; les abeilles donnent au possesseur une récolte considérable de miel et de cire, sans qu'il s'embarrasse de toutes les fables qu'on a débitées sur ce peuple industrieux, sans rechercher très vainement si cette nation vit sous les lois d'une prétendue reine qui se fait faire soixante à quatre-vingt mille enfants par ses sujets.

Il y a des allées de mûriers à perte de vue ; les feuilles nourrissent ces vers précieux qui ne sont pas moins utiles que les abeilles.

Une partie de cette vaste enceinte est fermée par un rempart impénétrable d'aubépine proprement taillée, qui réjouit l'odorat et la vue.

La cour et les basses-cours ont d'assez hautes murailles.

Telle doit être une bonne métairie ; il en est quelques-unes dans ce goût vers les frontières que j'habite ; et je vous avouerai même sans vanité que la mienne ressemble en quelque chose à celle que je viens de vous dépeindre ; mais, de bonne foi, y en a-t-il beaucoup de pareilles en France ?

Vous savez bien que le nombre des pauvres laboureurs et des métayers, qui ne connaissent que la petite culture, surpasse des deux tiers au moins le nombre des laboureurs riches que la grande culture occupe.

J'ai dans mon voisinage des camarades qui fatiguent un terrain ingrat avec quatre bœufs, et qui n'ont que deux vaches : il y en a dans toutes les provinces qui ne sont pas plus riches. Soyez très sûr que leurs maisons et leurs granges sont de véritables chaumières où habite la pauvreté : il est impossible qu'au bout de l'année ils aient de quoi réparer leurs misérables asiles ; car, après avoir payé tous les impôts, il faut qu'ils donnent encore à leurs curés la dîme du produit clair et net de leurs champs ; et ce qui est appelé *dîme* très improprement est réellement le quart de ce que la culture a coûté à ces infortunés.

Cependant, quand un paysan trouve un seigneur qui le met en état d'avoir quatre bœufs et deux vaches, il croit avoir fait une grande fortune : en effet, il a de quoi vivre, et rien au delà ; c'est beaucoup pour lui et pour sa famille ; et cette famille connaît encore la joie ; elle chante dans les beaux jours et dans les temps de récolte.

Ne sachons donc pas mauvais gré, monsieur, à l'aimable auteur des *Saisons* d'avoir parlé des chaumières de mes camarades les laboureurs. Il est certain qu'ils seraient tous plus à leur aise, si les seigneurs habitaient leurs terres neuf mois de l'année, comme en Angleterre : non-seulement alors les possesseurs des grands domaines feraient quelquefois du bien par générosité à ceux qui souffrent, mais ils en feraient toujours par nécessité à ceux qu'ils feraient travailler. Quiconque emploie utilement les bras des hommes rend service à la patrie.

Je sais bien qu'il y a plus de deux cent mille âmes à Paris qui s'embarrassent fort peu de nos travaux champêtres. De jeunes dames, soupant avec leurs amants au sortir de l'Opéra-Comique, ne s'informent guère si la culture de la terre est en honneur ; et beaucoup de bourgeois qui se croient de bonnes têtes dans leur quartier pensent que tout va bien dans l'univers, pourvu que les rentes sur l'Hôtel-de-Ville soient payées ; ils ne songent pas que c'est nous qui les payons, et que c'est nous qui les faisons vivre.

Le gouvernement nous doit toute sa protection : c'est un crime de lèse-humanité de gêner nos travaux, c'en est un de nous condamner encore, dans certains temps de l'année (1), à une honteuse et funeste oisiveté deux ou trois jours de suite : on nous oblige de refuser, après midi, à la terre, les soins qu'elle nous demande, après que nous avons rendu le matin nos hommages au ciel : on encourage nos manœuvres à perdre leur raison et leur santé dans un cabaret, au lieu de mériter leur subsistance par un travail utile. Cet horrible abus a été réformé en partie ; mais il ne l'a pas été assez : eh ! qui peut réformer tout ?

Est quadam prodire tenus, si non datur ultra.
Hor., lib. I, ep. 1.

Je n'en dirai pas davantage, monsieur, sur des sujets que vous et vos associés avez si bien approfondis pour l'avantage du genre humain.

5819. — A M. LETOURNEUR.

Au château de Ferney, par Genève, le 7 juin.

Vous avez, monsieur, fait beaucoup d'honneur à mon ancien camarade Young (2) ; il me semble que le traducteur a plus de goût que l'auteur. Vous avez mis autant d'ordre que vous avez pu dans ce ramas de lieux communs, ampoulés et obscurs. Les sermons ne sont guère faits pour être mis en vers ; il faut que chaque chose soit à sa place. Voilà pourquoi le poëme de la *Religion* du petit Racine, qui vaut beaucoup mieux que tous les poëmes de Young, n'est guère lu ; et je crois que tous les étrangers aimeront mieux votre prose que la poésie de cet Anglais, moitié prêtre et moitié poëte.

J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime et la reconnaissance que je vous dois, monsieur, votre, etc.

5820. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, 12 juin.

Viva il cardinale Bembo e la poesia!

J'ai lu, je ne sais où, que le cardinal Bembo était d'une

(1) Dans quelques éditions, on lit ici en note : « Voltaire avait écrit dès 1761 à Clément XIII, afin que le pontife lui permît, par une bulle spéciale, de cultiver la terre les jours de fête sans être damné. » (G. A.)

(2) En traduisant ses *Nuits* et ses *Œuvres diverses*. (G. A.)

très ancienne maison, et que, de plus, il était fort aimable, mais que c'était la *poesia* qui avait commencé à le faire connaître, et que, sans les belles-lettres, il n'aurait pas fait une grande fortune. Il était véritablement très bon poëte, car

Scribendi recte sapere est et principium et fons.
Hor.. *de Art. poet.*

Votre éminence sait-elle que votre correspondant, M. le duc de Choiseul, est aussi notre confrère? Il y a quelques années qu'étant piqué au jeu sur une affaire fort extraordinaire, il m'envoya une vingtaine de stances de sa façon (1), qu'il fit en moins de deux jours. Elles étaient nobles, elles étaient fières. Il y en avait de très agréables; l'ouvrage en tout était fort singulier. Je vous confie cela comme à un archevêque, sous le secret de la confession.

Je ne crois pas que Clément XIV soit un Bembo; mais, puisque vous l'avez choisi, il mérite sûrement la petite place que vous lui avez donnée. Or, monseigneur, comme dans les petites places on peut faire de petites grâces, il peut m'en faire une, et je vous demande votre protection; elle ne coûtera rien ni à sa sainteté, ni à votre éminence, ni à moi; il ne s'agit que de la permission de porter la perruque. Ce n'est pas pour mon vieux cerveau brûlé que je demande cette grâce; c'est pour un autre vieillard (ci-devant soi-disant jésuite (2), ne vous en déplaise), lequel me sert d'aumônier.

Ferney est, comme Albi, auprès des montagnes, mais notre hiver est incomparablement plus rude que celui d'Albi. Je vois de ma fenêtre quarante lieues de la partie des Alpes qui est couverte d'une neige éternelle. Les Russes qui sont venus chez moi m'ont avoué que la Sibérie est un climat plus doux que le mien, aux mois de décembre et de janvier. Nos curés, qui sont nés dans le pays, peuvent supporter l'horreur de nos frimas; et, quoiqu'ils soient tous des têtes à perruque, ils n'en portent cependant pas; ils ont même fait vœu d'être chauves en disant la messe. Mon aumônier est Lorrain, il a été élevé en Bourgogne, il n'a point fait le vœu de s'enrhumer; il est malade, et sujet à de violents rhumatismes; il priera Dieu de tout son cœur pour votre éminence, si vous voulez bien avoir la bonté d'employer l'autorité du vicaire de Jésus-Christ pour couvrir le crâne de ce pauvre diable.

Je ne vous cacherai point que notre évêque d'Annecy est un fanatique, un homme à billets de confession, à refus de sacrements. Il a été vicaire de paroisse à Paris, et s'y est fait des affaires pour ses belles équipées : en un mot, j'ai besoin de toute la plénitude du pouvoir apostolique pour coiffer celui qui me dit la messe. Je ne puis avoir d'autre aumônier que lui; il est à moi depuis près de dix ans; il me serait impossible d'en trouver un autre qui me convînt autant. Je vous aurai une très grande obligation, monseigneur, si vous daignez m'envoyer le plus tôt qu'il sera possible un beau bref à perruque.

Je ne sais si vous avez continué M. l'archevêque de Chalcédoine dans son poste de secrétaire des brefs : je me doute que non; mais, qui que ce soit qui ait cette place, j'imagine qu'il est votre secrétaire.

Votre éminence gouverne Rome et la barque de saint Pierre, ou je me trompe fort. Si je n'obtiens pas ce que je demande, je m'en prendrai à vous.

Ma lettre n'a rien d'un bref, elle est trop longue. Je vous supplie de me pardonner, et de conserver pour ma vieille tête et pour mon jeune cœur des bontés dont je fais plus de cas que de toutes les perruques possibles.

N. B. Voici un petit mémoire du suppliant : c'est trop abuser de votre charité que de vous supplier d'ordonner que la supplique soit rédigée selon la forme usitée.

N. B. M. le duc de Choiseul me fit avoir, haut la main, de la part de Clément XIII, des reliques pour l'autel de ma paroisse; M. le cardinal Bembo n'aura-t-il pas le pouvoir de me faire avoir une tignasse de Clément XIV?

Agréez les tendres respects du radoteur.

N. B. Peut-être que le nom d'ex-jésuite n'est pas un titre pour obtenir des faveurs; mais peut-être aussi, quand on abolit le corps, on ne refusera pas à des particuliers des grâces qui sont sans conséquence.

Daignez répondre à mon verbiage quand votre éminence aura un moment de loisir.

(1) Elles étaient de la façon de Palissot. (G. A.)
(2) Le P. Adam. (G. A.)

5821. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

14 juin (1).

Il est vrai, monsieur, que j'avais projeté, il y a deux ans, de faire un petit voyage en Italie. Vous en étiez le principal objet. Je voulais alors avoir avec moi quelque jeune homme italien instruit et sage, qui pût me rendre le voyage plus agréable; mais la longue maladie, qui m'a mis aux portes du tombeau, ne m'a pas permis de remplir mes vues. Si j'étais assez heureux pour me pouvoir transplanter, je viendrais moi-même vous demander la personne que vous voulez bien me proposer; mais il n'y a plus de plaisir pour moi, et je ne dois penser qu'à mourir au pied des Alpes, au lieu de les franchir pour venir vous embrasser.

Conservez-moi des bontés qui feront ma consolation jusqu'à mon dernier moment.

5822. — A M. THIERIOT.

A Ferney, 14 juin.

Je n'ai pas été assez heureux, mon ancien ami, pour que l'ouvrage de M. de Mairan sur le feu central (2) parvînt jusque dans l'enceinte de mes montagnes de neige. Tout ce que je sais, c'est que le feu qui anime sa respectable vieillesse m'a toujours paru brillant et égal. Il me semble que M. de Mairan possède en profondeur ce que M. de Fontenelle avait en superficie. Faites-moi l'amitié de me chercher son feu central, et d'ajouter ce petit déboursé à ceux que vous avez déjà bien voulu faire pour moi.

Il y a longtemps que je suis très certain que le feu est partout; mais je pense qu'il serait difficile de prouver qu'il y eût un foyer ardent tout au beau milieu de notre globe; il faudrait pour cela creuser ce grand trou que proposait ce fou de Maupertuis.

A propos, puisque vous dînez avec madame Dupin (3) et M. de Mairan, dites-leur, je vous prie, que je voudrais bien en faire autant.

Vous avez raison sur le cardinal de Bernis; c'est lui qui a fait le pape : il fait ce qu'il veut dans Rome, il y est adoré.

Le petit magistrat m'est venu voir encore (4); c'est un être fort singulier; il ne lâche point prise; il se retourne de tous les sens : je vous ferai savoir de ses nouvelles dans quinze jours.

On a frappé en Angleterre une médaille de l'amiral Anson; c'est un chef-d'œuvre digne du temps d'Auguste. Le revers est une Victoire posée sur un cheval marin, tenant une couronne de lauriers. Les noms des principaux officiers qui firent avec lui le tour du monde sont gravés autour de la Victoire, dans de petits cartouches entourés de lauriers. Cela est patriotique, brillant, et neuf : la famille me l'a envoyée en or; elle m'a fait cet honneur en qualité de citoyen du globe dont l'amiral Anson avait fait le tour (5).

Bonsoir, mon ancien ami, qui me serez toujours cher tant que je végéterai sur ce malheureux globe.

5823. — A M. L'ABBÉ AUDRA.

Le 14 juin.

Votre zèle, mon cher philosophe, contre les fables décorées du nom d'histoire, est très digne de vous. Mais comment faire avec des nations chez lesquelles il n'y a d'autre éducation que celle de l'erreur; où tous les livres nous trompent, depuis l'almanach jusqu'à la gazette? Il y aurait bien quelques petits chapitres à faire sur cet amas inconcevable de bêtises dont on nous berce. Un temps viendra (6) où l'on jettera au feu toutes nos chronologies dans lesquelles on prend pour époques des aventures entièrement fausses, et des personnages qui n'ont jamais existé.

Mais une époque bien vraie, bien agréable, sera celle où le parlement de Toulouse vengera l'innocence opprimée par ce misérable juge de village qui a outragé également les lois, la nature, et la raison, en osant condamner les Sirven. Ce sera à vous que nous aurons l'obligation de la justice qu'on nous rendra. J'espère que cette affaire que j'ai tant à cœur, finira au moins cette année. Si je pouvais aller à Toulouse, je viendrais vous embrasser.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Dans les *Mémoires de l'Académie des sciences*. (G. A.)
(3) Fille naturelle de Samuel Bernard. (G. A.)
(4) Il s'agit toujours des *Guebres*. (G. A.)
(5) Voltaire lui a consacré tout le chapitre XXVII de son *Précis du Siècle de Louis XV*. (G. A.)
(6) Ce temps vint sous la première république. (G. A.)

5824. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 juin.

Mes divins anges sauront que j'ai envoyé quatre exemplaires des *Guèbres* à M. Marin : l'un pour vous; le second pour lui; le troisième pour l'impression; le quatrième pour madame Denis.

Je ne suis pas à présent en état d'en juger, parce que je suis assez malade; mais, autant qu'il peut m'en souvenir, cet ouvrage me paraissait fort honnête et fort utile, il y a ques jours, dans le temps que je souffrais un peu moins. Il en sera tout ce qu'il plaira à Dieu et à la barbarie dans laquelle nous sommes actuellement plongés.

Eh bien! mon cher ange, nous n'avons donc vécu que pour voir anéantir la scène française qui faisait vos délices et ma passion. Je ne m'attendais pas que le théâtre de Paris mourrait avant moi. Il faut se soumettre à sa destinée. Je suis né quand Racine vivait encore, et je finis mes jours dans le temps du *Siége de Calais*, et dans le triomphe de l'Opéra-Comique. Un peu de philosophie consolait notre malheureux siècle de sa décadence; mais comme on traite la philosophie, et comme elle est écrasée par la superstition tyrannique! Les *Guèbres* me paraissaient faits pour soutenir un peu la philosophie et le bon goût; mais voilà qu'un pédant du Châtelet (1) s'oppose à l'un et à l'autre, et on ne sait à qui s'adresser contre ce barbare. Je m'en remets à vous. Nous n'avons contre les Goths et les Vandales que la voix des honnêtes gens. Vous les ameuterez; les honnêtes gens l'emportent à la longue.

Celui qui a imprimé les *Guèbres* dans mon pays sauvage, ne sachant pas de qui était cette tragédie, me l'a dédiée (2). Il a cru cette dédicace nécessaire pour recommander la pièce, et la faire vendre dans les pays étrangers, où l'on ne juge que sur parole. J'ai soigneusement retranché cette dédicace, qui serait aussi mal reçue à Paris qu'elle est bien accueillie ailleurs.

On a supprimé aussi le titre de la *Tolérance*, dont le nom effarouche plus d'une oreille dans votre pays. Cette tragédie est imprimée chez l'étranger sous ce titre de *Tolérance*. C'est un nom devenu respectable et sacré dans les trois quarts de l'Europe; mais il est encore en horreur chez les misérables dévots de la contrée des Welches. Trémoussez-vous, mes chers anges, pour écraser habilement le monstre du fanatisme. Comptez que vous lui porterez un rude coup en donnant aux *Guèbres* quelque accès dans le monde. Vous me direz peut-être que ce fanatisme triomphe d'une certaine cérémonie (3) qu'un certain ennemi des coquins a faite il y a quelques mois; mais cette cérémonie servira un jour à mieux manifester la turpitude de ce monstre infernal : il y a des choses qu'on ne peut pas dire a présent. Le public juge de tout à tort et à travers; laissez faire, tout viendra en son temps. Je me mets à l'ombre de vos ailes.

5825. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

A Lyon, 24 juin.

Vous ne doutez pas, monsieur, du plaisir que m'a fait votre lettre. Vous savez combien je vous suis attaché, à vous, monsieur, et à madame *Dixhuitans* (4). L'amitié d'un pauvre vieillard malade et solitaire est bien peu de chose; mais enfin vous daignez y être sensible.

J'écris quelquefois à madame Finette (5), et rarement à l'abbé Bigot (6); mais je suis assurément un de leurs plus zélés serviteurs. Je crois que l'abbé Bigot, qui n'est point du tout bigot, réussira en tout, et c'est un de mes plus grands plaisirs; on aime d'ailleurs à voir ses prédictions accomplies, et son goût approuvé du public.

Je ne sais trop comment finira l'affaire du prélat (7), dont je vous ai tant parlé, et qui m'a forcé à des démarches qui ont paru très extraordinaires, et qui pourtant étaient fort raisonnables. J'ai rendu compte de tout au marquis (8); il m'a paru qu'il n'approuvait pas la conduite de ce prêtre, et qu'il était fort content de la mienne. Mais je voudrais être bien sûr de ses sentiments pour moi. Je vous aurais une très grande obligation de lui parler, de lui faire valoir un peu la décence avec laquelle je me suis conduit envers un homme qui n'en a point, de lui peindre la vie honnête que je mène, et de l'assurer surtout de mon dévouement pour sa personne. Ayez la bonté de me mander ce qu'il aura dit; vous ne pouvez me rendre un meilleur office.

Vous ne vous écarterez sûrement pas de la vérité, quand vous lui direz que *mon ami* (1) est un brouillon, reconnu pour tel lorsqu'il était à Paris, détesté et méprisé dans la province. C'est un homme qui a le cœur aussi dur que les pierres que son grand-père, le maçon, a employées autrefois dans le château que j'habite. Je rends toutes ses fureurs inutiles par la discrétion et par la bienséance que je mets dans mes paroles et dans mes démarches. En un mot, réchauffez pour moi le marquis, je vous en supplie.

Je suis extrêmement content de mon frère l'abbé. Pour ma cousine (2), je n'ai aucune relation avec elle. Peut-être qu'un jour M. Anjoran (3) serait en état de l'engager à me rendre un petit service, mais rien ne presse; je voudrais seulement savoir si son esprit se forme, si elle s'intéresse véritablement à M. Le Prieur (4). Je compte toujours sur M. Anjoran; mais il est bon que de temps en temps on le fasse souvenir qu'il me doit quelque amitié.

Comment êtes-vous avec votre Peste (5)? Ne prenez-vous pas quelques mesures pour vous en dépêtrer, pour vous mettre entièrement entre les mains de l'abbé Bigot? Rien ne presse sur aucun de ces articles.

Ne vous donnez la peine de me répondre que quand vous n'aurez rien à faire du tout. Il n'est pas juste que mes plaisirs vous gênent. Vous devez être très occupé; vos devoirs demandent un homme tout entier.

Conservez-moi une place dans votre cœur, et soyez bien sûr que le mien est a vous pour le temps que j'ai encore à vivre.

J'oubliais de vous parler des Tenans et de M. d'Ermido (6). Ils doivent être de vos amis, car ils ont beaucoup d'esprit et le cœur noble.

5826. — A M. L'ABBÉ FOUCHER.

A Genève, ce 20 juin.

J'ai reçu, monsieur, la lettre dont vous m'honorez, en date du 17 de juin (7). Je vous prie de permettre que ma réponse figure avec votre lettre dans le *Mercure de France*, qui devient de jour en jour plus agréable, attendu qu'il est rédigé par deux hommes (8) qui ont beaucoup d'esprit, ce qui n'est pas rare, et beaucoup de goût, ce qui est assez rare.

Je n'ai point encore montré votre lettre au bon vieillard contre lequel vous voulez toujours avoir raison. Son nom, dites-vous, s'est trouvé au bout de votre plume, quand vous écriviez sur Zoroastre : mais, monsieur, il n'a rien de commun avec Zoroastre que d'adorer Dieu du fond de son cœur, et d'aimer passionnément le soleil et le feu, son âge de soixante et seize ans, et ses maladies, lui ayant fait perdre toute chaleur naturelle, jusqu'à celle du style.

Je suis très aise, pour votre bourse, que vous ayez perdu l'envie de parier; je vous aurais fait voir que, dans son dernier voyage en Perse avec feu l'abbé Bazin, il composa une tragédie persane, intitulée *Olympie*. Il dit, dans les remarques sur cette pièce : « Quant à la confession... elle est expressé-» ment ordonnée par les lois de Zoroastre, qu'on trouve dans » le *Sadder*. »

Je vous aurais prié de lire, dans d'autres remarques de sa façon sur l'*Histoire générale*, page 26 : « Les mages n'avaient » jamais adoré ce que nous appelons le mauvais principe.... » ce qui se voit expressément dans le *Sadder*, ancien com-» mentaire du livre du *Zend*. »

Je vous montrerais à la page 36 du même ouvrage, ces propres mots : « Puisqu'on a parlé de l'*Alcoran*, on aurait dû » parler du *Zend-Avesta*, dont nous avons l'extrait dans le » *Sadder*. »

Vous voyez bien, monsieur, qu'il ne prenait point le livre du *Sadder* pour un capitaine persan, et que vous ne pouvez en conscience dire de lui :

> Notre magot prit pour le coup
> Le nom d'un port pour un nom d'homme ;
> De telles gens il est beaucoup

---

(1) Moreau, procureur du roi. (G. A.)
(2) Voyez tome III. (G. A.)
(3) Sa communion. (G. A.)
(4) Madame de Rochefort. (G. A.)
(5) La duchesse de Choiseul. (G. A.)
(6) Le duc de Choiseul. (G. A.)
(7) Biord, évêque d'Annecy. (G. A.)
(8) M. de Choiseul. (G. A.)

(1) L'évêque d'Annecy. (G. A.)
(2) Madame du Barry. (G. A.)
(3) Richelieu. (G. A.)
(4) Louis XV. (G. A.)
(5) Le duc de Villeroi, capitaine des gardes. (G. A.)
(6) Le prince de Beauvau. (G. A.)
(7) Foucher répondait a la lettre du 30 avril. (G. A.)
(8) La Harpe et Lacombe. (G. A.)

Qui prendraient Vaugirard pour Rome,
Et qui, caquetant au plus dru,
Parlent de tout, et n'ont rien vu.
LA FONT., liv. IV, fab. VII.

Je ne demande pas qu'en vous rétractant vous apportiez un sac plein d'or pour payer votre pari, avec une épée pour en être percé à discrétion par l'offensé. Je connais ce bon homme; il ne veut assurément ni vous ruiner, ni vous tuer; et d'ailleurs on sait que, dans les dernières cérémonies persanes (1), il a pardonné publiquement à ceux qui l'avaient calomnié auprès du sofi.

Je suis très étonné, monsieur, que vous prétendiez l'avoir fâché; car c'est le vieillard le moins fâché et le moins fâcheux que j'aie jamais connu. Je vous félicite très sincèrement de n'être point du nombre des critiques qui après avoir voulu décrier un homme, s'emportent avec toutes les fureurs de la pédanterie et de la calomnie contre ceux qui prennent modestement la défense de l'homme vexé. Je renvoie ces gens-là à la noble et judicieuse lettre de M. le comte de La Touraille, qui a si généreusement combattu depuis peu en faveur du neveu de l'abbé Bazin. Vous semblez être d'un caractère tout différent; vous entendez raillerie, vous paraissez aimer la vérité.

Adieu, monsieur; vivons en honnêtes Parsis; ne tuons jamais le coq; récitons souvent la prière de l'Ashim Vuhu; elle est d'une grande efficacité, et elle apaise toutes les querelles des savants, comme le dit la porte 39.

Lorsque nous mangeons, donnons toujours trois morceaux à notre chien, parce qu'il faut toujours nourrir les pauvres, et que rien n'est plus pauvre qu'un chien, selon la porte 35.

Ne dites plus, je vous en prie, que le *Sadder* est un plat livre. Hélas! monsieur, il n'est pas plus plat qu'un autre. Je vous salue en Zoroastre, et j'ai l'honneur d'être en bon français, monsieur, etc. BIGEX.

5827. — A M. LE COMTE DE WARGEMONT.

1er juillet (2).

L'ermite de Ferney réitère ses remerciements et ses compliments au digne Romain, tribun de la légion de Soubise. Il conseille au vainqueur de donner la préférence aux dames françaises sur les dames turques. Il sera mieux reçu, après avoir soumis la Corse, qu'après avoir suivi un bacha dans les déserts d'Okzacov. Plus tôt il reviendra, plus tôt il jouira.

Le vieil ermite offre ses prières à Dieu pour les succès en amour et en guerre du très digne tribun d'une *légion romaine*.

5828. — A M. L'ABBÉ ROUBAUD.

Ferney, ce 1er juillet.

Votre livre (3), monsieur, me paraît éloquent, profond et utile. Je suis bien persuadé avec vous que le pays où le commerce est le plus libre sera toujours le plus riche et le plus florissant, proportion gardée. Le premier commerce est, sans contredit, celui des blés. La méthode anglaise, adoptée enfin par notre sage gouvernement, est la meilleure; mais ce n'est pas assez de favoriser l'exportation si on n'encourage pas l'agriculture. Je parle en laboureur qui a défriché des terres ingrates.

Je ne sais comment il se peut faire que la France étant, après l'Allemagne, le pays le plus peuplé de l'Europe, il nous manque pourtant des bras pour cultiver nos terres. Il me paraît évident que le ministère en est instruit, et qu'il fait tout ce qu'il peut pour y remédier. On diminue un peu le nombre des moines, et par là on rend les hommes à la terre. On a donné des édits pour extirper l'infâme profession de mendiant, profession si réelle, et qui se soutient malgré les lois, au point que l'on compte deux cent mille mendiants vagabonds dans le royaume. Ils échappent tous aux châtiments décernés par les lois; et il faut pourtant les nourrir, parce qu'ils sont hommes. Peut-être, si on donnait aux seigneurs et aux communautés le droit de les arrêter et de les faire travailler, on viendrait à bout de rendre utiles des malheureux qui surchargent la terre.

J'oserais vous supplier, monsieur, vous et vos associés, de consacrer quelques-uns de vos ouvrages à ces objets très importants. Le ministère, et surtout les officiers des cours supérieures, ne peuvent guère s'instruire à fond sur l'économie de la campagne que par ceux qui en ont fait une étude particulière. Presque tous vos magistrats sont nés dans la capitale que nos travaux nourrissent, et où ces travaux sont ignorés. Le torrent des affaires les entraîne nécessairement : ils ne peuvent juger que sur les rapports et sur les vœux unanimes des cultivateurs éclairés.

Il n'y a pas certainement un seul agriculteur dont le vœu n'ait été le libre commerce des blés, et ce vœu unanime est très bien démontré par vous.

Je sais bien que deux grands hommes se sont opposés à la liberté entière de l'exportation. Le premier est le chancelier de L'Hospital, l'un des meilleurs citoyens que la France ait jamais eus; l'autre, le célèbre ministre des finances Colbert, à qui nous devons nos manufactures et notre commerce. On s'est prévalu de leur nom et des règlements qu'on leur attribue, mais on n'a pas peut-être assez considéré la situation où ils se trouvaient. Le chancelier de l'Hospital vivait au milieu des horreurs des guerres civiles, le ministre Colbert avait vu le temps de la Fronde, temps où la livre de pain se vendit dix sous et davantage dans Paris et dans d'autres villes; il travaillait déjà aux finances, sans avoir le titre de contrôleur général, lorsqu'il y eut une disette effrayante dans le royaume, en 1662.

Il ne faut pas croire qu'il fût, dans le conseil, le maître de toutes les grandes opérations. Tout se concluait à la pluralité des voix, et cette pluralité ne fut que trop souvent pour les préjugés. Je puis assurer que plusieurs édits furent rendus malgré lui; et je crois très fermement que si ce ministre avait vécu de nos jours, il aurait été le premier à presser la liberté du commerce.

Il ne m'appartient pas, monsieur, de vous en dire davantage sur des choses dont vous êtes si bien instruit. Je dois me borner à vous remercier et vous assurer que j'ai pour vous une estime aussi illimitée que doit l'être, selon vous, la liberté du commerce.

5829. — A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

Lyon, 3 juillet.

Guillemet ignore si madame la duchesse est dans son palais de Paris, ou dans son palais de Chanteloup, ou dans sa chambre de Versailles. Quelque part où elle soit, elle dit et elle fait des choses très agréables.

Guillemet prend la liberté de lui en dépêcher qui ne sont pas peut-être de ce genre; mais, comme elle est très tolérante, il s'est imaginé qu'elle pourrait jeter un coup d'œil sur une tragédie où l'on dit que la tolérance est prêchée.

Monseigneur son époux le corsique aurait-il le temps de s'amuser un moment de cette bagatelle? Guillemet en doute. Monseigneur a un nouveau royaume et un nouveau pape à gouverner, et force petits menus soins qui prennent vingt-quatre heures au moins dans la journée. Les détails me pilent, disait Montaigne, à ce qu'on m'a rapporté : voilà pourquoi Guillemet se garde bien d'écrire à monseigneur. Mais quand nous entendons parler de ses succès dans nos climats sauvages, notre cœur danse de joie.

Je vais bientôt, madame, quitter la typographie, avant que je quitte la vie, selon le conseil de La Bletterie. Je suis comme l'apothicaire Arnoult, qui se plaignait que l'on contrefît toujours ses sachets. Cela dégoûte à la fin du métier les typographes comme les apothicaires. Ainsi, madame, vous vous pourvoirez, s'il vous plaît, ailleurs. Il faut bien que tout finisse; il faut surtout finir cette lettre, de peur de vous ennuyer.

Daignez donc, madame, agréer le profond respect qui ne finira qu'avec la vie de GUILLEMET.

P.-S. Je ne sais comment je suis avec madame votre petite-fille, depuis un certain déjeuner; je ne sais si elle aime encore les vers; je ne sais rien d'elle.

5830. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Ferney, 3 juillet.

J'ai reçu, monsieur, l'honneur de la vôtre du 25 juin. Je suis bien persuadé que le médecin Bigot (1) vous guérira un jour de cette maladie que vous appelez la Peste (2). Votre tempérament est excellent, et je souhaite passionnément que le médecin s'affectionne à son malade. J'ai reçu quelquefois des lettres de madame Bigot (3), qui ne me paraissait point du tout embarrassée.

(1) C'est-à-dire en communiant. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) *Représentations aux magistrats contenant l'exposition raisonnée des faits relatifs à la liberté du commerce des grains, et les résultats respectifs des réglements et de la liberté.* (G. A.)

(1) M. le duc de Choiseul. (G. A.)
(2) Le duc de Villeroi, capitaine des gardes du corps. (G. A.)
(3) Madame la duchesse du Choiseul. (G. A.)

A propos de médecin, j'avais écrit il y a deux ans à M. de Sénac, sur les bontés de qui j'ai toujours compté. Il s'agissait d'un jeune homme de mes parents, mousquetaire du roi, à qui on avait fait une opération bien douloureuse. M. de Sénac me manda qu'il ne croyait pas qu'il y eût de remède; il ne s'est pas trompé : le jeune homme est mort dans de cruelles douleurs.

Vous voyez donc quelquefois M. le duc de La Vallière? C'est un des plus aimables hommes du monde, et qui ne laisse pas d'être philosophe. Je ne lui écris point du fond de ma solitude, mais je lui suis toujours très tendrement attaché.

Je voudrais bien, monsieur, que vous fussiez chef de brigade dans la compagnie écossaise (1); celui qui la commande n'est pas fier comme un Écossais; mais heureux les Français qui lui ressemblent un peu; on n'a point plus d'esprit et de raison. Je ne connais point les lettres hébraïques; mais, selon ce que vous me mandez, il n'y a qu'à faire lire la *Bible* à l'auteur pour y répondre. L'impotent convulsionnaire a mal pris son temps pour faire opérer sur lui un miracle; la mode en est passée, le pauvre homme est venu trop tard.

Je suis bien fâché que la famille de ce pauvre Morsan (2) soit si impitoyable. Il faut espérer que sa bonne conduite et le temps adouciront ses malheurs et le cœur de ses parents. Je lui ai dit, monsieur, de quelles bontés vous l'avez honoré; il y est sensible comme il le doit : je vous présente ses très humbles remerciements et les miens.

Je viens de lire l'histoire (3) dont vous me faites l'honneur de me parler. Elle est sûrement d'un jeune homme qui quelquefois a été assez modeste pour imiter mon style; on m'a dit que c'est un jeune maître des requêtes; mais je n'en crois rien. Quoi qu'il en soit, ceux qui m'imputent cet ouvrage sont bien injustes. Il est évident que l'auteur a fouillé dans de vieilles archives dont je ne puis avoir la moindre connaissance, étant hors de Paris depuis plus de vingt ans. Ainsi, loin de prétendre que l'auteur a dit ce que d'autres avaient rapporté avant lui, il faut avouer au contraire qu'il a avancé des choses que personne n'avait jamais dites; comme, par exemple, les emprunts de Louis XII et de François Ier. Cela ne se peut trouver que dans des registres que je n'ai jamais vus. D'ailleurs, je trouve que sur la fin il y a des expressions très peu mesurées. M. de Bruguières (4) est fort méchant et fort dangereux. Je compte bien que vous aurez la bonté, ainsi que M. d'Alembert, de confondre la calomnie qui a la cruauté de m'imputer un tel ouvrage.

Vous connaissez mon très tendre attachement, qui ne finira qu'avec ma vie.

5831. — A M. HENNIN.

A Ferney, lundi 3 juillet.

L'ermite de Ferney se laisse aller demain mardi à une horrible débauche. Il a l'audace de donner à dîner à un jeune antiquaire qui lui a paru très aimable. M. Hennin veut-il, en cette qualité, nous honorer de sa présence, et dire ce qu'il pense des ruines de Palmyre? Le solitaire lui montrera une belle médaille moderne (5); il jugera si elle est digne de l'antiquité. Ledit solitaire lui présente son très humble respect.

5832. — A M. BORDES.

5 juillet (6).

Mon cher ami, mon cher philosophe, vos lettres valent beaucoup mieux que tous les rogatons que je vous ai envoyés. J'aurais dû être un peu moins votre bibliothécaire, et un peu plus votre correspondant. Je serais bien curieux de savoir la vérité de l'histoire de votre médecin italien : j'ai peur qu'il ne soit doublement charlatan. S'il lui prenait fantaisie de voir Genève, je vous avoue que je serais curieux de m'entretenir avec lui.

Je ne sais pas trop ce que sera le cordelier Ganganelli; tout ce que je sais, c'est que le cardinal de Bernis l'a nommé pape, et que par conséquent ce ne sera pas un Sixte-Quint. C'est bien dommage, comme vous le dites, qu'on ne nous ait pas donné un brouillon. Il nous fallait un fou, et j'ai peur qu'on ne nous ait donné un homme sage. Plût à Dieu qu'il ressemblât au pontife de la tragédie que je vous envoie! Les abus ne se corrigent que quand ils sont outrés. Je vous demande en grâce de ne montrer cette tragédie à personne avant de m'en avoir dit votre avis. Elle ne sera pas jouée sans doute; car les magistrats ne sont pas encore assez raisonnables, et il n'y a point d'acteurs. Tout tombe en décadence, excepté l'opéra-comique qui soutient la gloire de la patrie.

Adieu, mon cher ami; dites-moi votre avis, gardez-moi le secret et aimez-moi.

(1) Première compagnie des gardes du corps, à la tête de laquelle était le duc de Noailles. (G. A.)
(2) Le frère de madame de Sauvigny. (G. A.)
(3) L'*Histoire du Parlement*. (G. A.)
(4) Le parlement de Paris. (G. A.)
(5) Celle de l'amiral Anson. (G. A.)
(6) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

5833. — A M. MARIN.

A Ferney, ce 5 juillet (1).

Vous savez, monsieur, que, vers la fin de l'année passée, il parut une brochure intitulée : *Examen de la nouvelle Histoire d'Henri IV, par M. le marquis de B****.

On est inondé de brochures en tout genre; mais celle-ci se distinguait par un style brillant, quoiqu'un peu inégal. Le titre porte qu'elle avait été lue dans une séance d'Académie, et cela était vrai. De plus, tout ce qui regarde l'histoire de France intéresse tous ceux qui veulent s'instruire, et ce qui concerne Henri IV est très précieux. On traitait, dans cet écrit, plusieurs points d'histoire qui avaient été jusqu'ici assez inconnus.

1° On y assurait que le pape Grégoire XIII n'avait pas reconnu la légitimité du mariage de Jeanne d'Albret et d'Antoine de Bourbon, père d'Henri IV;

2° Que cette même Jeanne d'Albret avait pris la qualité de *majesté fidélissime;*

3° On affirmait que Marguerite de Valois eut en dot les sénéchaussées de Quercy et de l'Agénois, avec le pouvoir de nommer aux évêchés et aux abbayes de ces provinces.

Il y avait beaucoup d'anecdotes très curieuses, mais dont la plupart se sont trouvées fausses par l'examen que M. l'abbé Boudot en a bien voulu faire.

Ce qui me choqua le plus dans cette critique fut l'extrême injustice avec laquelle on y censure l'ouvrage très utile et très estimable de M. le président Hénault. Ce fut pour moi, vous le savez, monsieur, une affliction bien sensible quand vous m'apprîtes que plusieurs personnes me faisaient une injustice encore plus absurde, en m'attribuant cette même critique, dans laquelle il y a des traits contre moi-même. Je demandai la permission à M. le président Hénault de réfuter cet ouvrage, et je priai M. l'abbé Boudot, par votre entremise, de consulter les manuscrits de la Bibliothèque du roi sur plusieurs articles. Il eut la complaisance de me faire parvenir quelques instructions; mais le nombre des choses qu'il fallait éclaircir était si considérable, et cette critique fut bientôt tellement confondue dans la foule des ouvrages de peu d'étendue, qui n'ont qu'un temps, enfin je tombai si malade, que cette affaire s'évanouit dans les délais.

Elle me semble aujourd'hui se renouveler par une nouvelle *Histoire du Parlement*, qu'on m'attribue. Je n'en connais d'autre que celle de M. Le Page (2) avocat à Paris, divisée en plusieurs lettres, et imprimée sous le nom d'Amsterdam en 1754.

Pour composer un livre utile sur cet objet, il faut avoir fouillé, pendant une année entière au moins, dans les registres; et quand on aura percé dans cet abîme, il sera bien difficile de se faire lire. Un tel ouvrage est plutôt un long procès-verbal qu'une histoire.

Si quelque libraire veut faire passer cet ouvrage sous mon nom, je lui déclare qu'il n'y gagnera rien, et que, loin que mon nom lui fasse vendre un exemplaire de plus, il ne servirait qu'à décréditer son livre. Il y aurait de la folie à prétendre que j'ai pu m'instruire des formes judiciaires de France, et rassembler un fatras énorme de dates, moi qui suis absent de France depuis plus de vingt années, et qui ai presque toujours vécu, avant ce temps, loin de Paris à la campagne, uniquement occupé d'autres objets.

Au reste, monsieur, si on voulait recueillir tous les ouvrages qu'on m'impute, et les mettre avec ceux qu'on a écrits contre moi, cela formerait cinq à six cents volumes, dont aucun ne pourrait être lu, Dieu merci.

Il est très inutile encore de se plaindre de cet abus, car les plaintes tombent dans le gouffre éternel de l'oubli avec les livres dont on se plaint. La multitude des ouvrages inutiles est si immense, que la vie d'un homme ne pourrait suffire à en faire le catalogue.

Je vous prie, monsieur, de vouloir bien permettre que ma lettre soit publique pour le moment présent, car le moment d'après on ne s'en souviendra plus; il en est ainsi de presque toutes les choses de ce monde.

(1) Cette lettre parut dans le *Mercure*. (G. A.)
(2) Ou mieux Lepaige. (G. A.)

5834. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 juillet.

Rien n'est plus sûr, mon cher ange, que les lettres de Lyon; vous pouvez d'ailleurs les adresser à M. La Vergne, banquier, ou à M. Scherer, aussi banquier, tantôt l'un, tantôt l'autre. Cela est inviolable et inviolé, et je vous en réponds sur ma vieille petite tête.

Permettez-moi de réfuter quelques petits paragraphes de votre exhortation du 29 de juin, en me soumettant à beaucoup de points. Les *Sermons* du P. Massillon sont un des plus agréables ouvrages que nous ayons dans notre langue. J'aime à me faire lire à table; les anciens en usaient ainsi, et je suis très ancien. Je suis d'ailleurs un adorateur très zélé de la Divinité; j'ai toujours été opposé à l'athéisme; j'aime les livres qui exhortent à la vertu, depuis Confucius jusqu'à Massillon; et sur cela on n'a rien à me dire qu'à m'imiter. Si tous les conseils des rois de l'Europe étaient assemblés pour me juger sur cet article, je leur tiendrais le même langage, et je leur conseillerais la lecture à dîner, parce qu'il en reste toujours quelque chose, et qu'il ne reste rien du tout des propos frivoles qu'on tient dans ces repas, tant à Rome qu'à Paris.

Quant à l'*Histoire* dont vous me parlez, mon cher ange, il est impossible que j'en sois l'auteur; elle ne peut être que d'un homme qui a fouillé deux ans de suite dans des archives poudreuses. J'ai écrit sur cette petite calomnie, qui est environ la trois centième, une lettre à M. Marin, pour être mise dans le *Mercure*, qui commence à prendre beaucoup de faveur. Je sais, à n'en pouvoir douter, que cet ouvrage n'a pas été imprimé à Genève, mais à Amsterdam, et qu'il a été envoyé de Paris. Je sais encore qu'on en a fait deux éditions nouvelles avec additions et corrections; car je suis fort au fait de la librairie étrangère.

Il est bon, mon cher ange, que l'on fasse imprimer, sans délai, jour et nuit, sans perdre un moment, ces *Guèbres* sur lesquels je pense précisément comme vous. On me les a dédiés dans le pays étranger, et on me loue, dans l'épître, d'aimer passionnément la tolérance et de respecter beaucoup la religion; cela fait toujours plaisir.

On a fait deux nouvelles éditions du *Siècle de Louis XIV* et *de Louis XV*. On m'a envoyé d'Angleterre une belle médaille d'or de l'amiral Anson, en signe de reconnaissance du bien que j'ai dit de ce grand homme, avec la vérité dont je suis assez partisan.

On dit que nous allons avoir une petite histoire de la guerre de Corse. Je suis bien fâché que M. de Chauvelin n'ait pas été à la place de M. de Vaux. Vous ne sauriez croire quelle considération le ministère de France a chez l'étranger, ou plutôt vous le savez mieux que moi. Faire un pape, gouverner Rome, prendre un royaume en vingt jours, ce ne sont pas là des bagatelles.

Tout languissant et tout mourant que je suis, je pourrais bien ajouter un chapitre (1) au *Siècle de Louis XV*.

Je prends la plume, mon cher ange, pour vous dire que j'ai su que vous cherchiez quelque argent. Je n'ai actuellement que dix mille francs dont je puisse disposer à Paris; les voilà. Agréez le denier de la veuve. Je suis très affligé du dérangement de la santé de madame d'Argental. Dites-moi de ses nouvelles, je vous en conjure.

N'admirez-vous pas comme j'écris lisiblement quand j'ai une bonne plume? A l'ombre de vos ailes, mes anges.

5835. — AU MÊME.

7 juillet.

Eh bien! mon cher ange, il faut vous dire le fait. Vous saviez déjà que j'ai affaire à un fanatique qui a été vicaire de paroisse à Paris, et qui a donné à plein collier dans les billets de confession. C'est un des méchants hommes qui respirent. Il a ôté les pouvoirs à mon aumônier (2), et il me ménageait une excommunication formelle qui aurait fait un bruit diabolique. Il faisait plus, il prenait des mesures pour me faire accuser au parlement de Dijon d'avoir fait des ouvrages très impies. Je sais bien que j'aurais confondu l'accusateur devant Dieu et devant les hommes; mais il en est de ces procès comme de ceux des dames qui plaident en séparation; elles sont toujours soupçonnées. Je n'ai fait aucune démarche dans toute cette affaire que par le conseil de deux avocats. J'ai toujours mis mon curé et ma paroisse dans mes intérêts. J'ai d'ailleurs agi en tout conformément aux lois du royaume.

A l'égard du Massillon, j'ai pris juste le temps qu'un président du parlement de Dijon est venu dîner chez moi, et c'était une bonne réponse aux discours licencieux et punissables que le scélérat m'accusait d'avoir tenus à table. En un mot, il m'a fallu combattre cet homme avec ses propres armes. Quand il a vu que j'entendais parfaitement cette sorte de guerre, et que j'étais inattaquable dans mon poste, le croquant s'y est pris d'une autre façon; il a eu la bêtise de faire imprimer les lettres qu'il m'avait écrites et mes réponses.

Il a poussé même l'indiscrétion jusqu'à mettre dans ce recueil une lettre de M. de Saint-Florentin, sans lui en demander la permission. Il a eu encore la sottise d'intituler cette lettre de façon à choquer le ministre. Je me suis contenté d'envoyer le tout à M. le comte de Saint-Florentin, sans faire la moindre réponse. Le ministre m'en a su très bon gré, et a fort approuvé ma conduite.

Vous n'êtes pas au bout. L'énergumène voyant que je ne répondais pas, et que j'étais bien loin de tomber dans le piége qu'il m'avait tendu si grossièrement, a pris un autre tour beaucoup plus hardi et presque incroyable. Il a fait imprimer une prétendue profession de foi qu'il suppose que j'ai faite par devant notaire, en présence de témoins; et voici comme il raisonnait :

« Je sais bien que cet acte peut être aisément convaincu » de faux, et que, si on voulait procéder juridiquement, ceux » qui l'ont forgé seraient condamnés; mais mon diocésain » n'osera jamais faire une telle démarche, et dire qu'il n'a » pas fait une profession de foi catholique. »

Il se trompe en cela comme en tout le reste, car je pourrais bien dire aux témoins qu'on a fait signer : Je souscris à la profession de foi, je suis bon catholique comme vous; mais je ne souscris pas aux sottises que vous me faites dire dans cette profession de foi, faite en style de Savoyard. Votre acte est un crime de faux, et j'en ai la preuve; l'objet en est respectable, mais le faux est toujours punissable. Qui est coupable d'une fraude pieuse pourrait l'être également d'une fraude à faire pendre son homme.

Mais je me garderai bien de relever cette turpitude; le temps n'est pas propre; il suffit, pour le présent, que mes amis en soient instruits; un temps viendra où cette imposture sacerdotale sera mise dans tout son jour.

Je vous épargne, mon cher ange, des détails qui demanderaient un petit volume, et qui vous feraient connaître l'esprit de la prêtraille, si vous ne le connaissiez pas déjà parfaitement. Je suis dans une position aussi embarrassante que celle de Rezzonico et de Ganganelli. Tout ce que je puis vous dire, c'est que j'ai de bonnes protections à Rome. Tout cela m'amuse beaucoup, et je suis de ce côté dans la sécurité la plus grande.

Je me tirerai de même de l'*Histoire du Parlement*, à laquelle je n'ai ni ne puis avoir la moindre part. C'est un ouvrage écrit, il est vrai, d'un style rapide et vigoureux en quelques endroits; mais il y a vingt personnes qui affectent ce style, et les prétendus connaisseurs en écrits, en écriture, en peinture, se trompent, comme vous savez, tous les jours dans leurs jugements. Je crois vous avoir mandé que j'ai écrit sur cet objet une lettre à M. Marin, pour être mise dans le *Mercure*.

Un point plus important à mon gré que tout cela, c'est que M. Marin ne perde pas un moment à faire imprimer les *Guèbres*; c'est une manière sûre de prouver l'alibi. Il est physiquement impossible que j'aie fait à la fois l'*Histoire du Siècle de Louis XV*, les *Guèbres*, l'*Histoire du Parlement*, et une autre œuvre dramatique (1) que vous verrez incessamment. Je n'ai qu'un corps et une âme; l'un et l'autre sont très chétifs : il faudrait que j'en eusse trois pour avoir pu faire tout ce qu'on m'attribue.

Encore une fois, il ne faut pas que M. Marin perde un seul moment. Je passerai pour être l'auteur des *Guèbres*, je m'y attends bien, et voilà surtout pourquoi il faut se presser. On a déjà envoyé à Paris des exemplaires de l'édition de Genève. La pièce a beau m'être dédiée, on soupçonnera toujours que le jeune homme qui l'a composée est un vieillard. Je n'ai pu m'empêcher d'en envoyer un exemplaire à madame la duchesse de Choiseul, parce que je savais qu'un autre prenait les devants, et que je suis en possession de lui faire tenir tout ce qu'il y a de nouveau dans le pays étranger. On se prépare à faire une nouvelle édition des *Guèbres* à Lyon; il faut donc se hâter prodigieusement à Paris.

Voilà, mon cher ange, un détail bien exact de toutes mes

(1) Le chapitre XL (*De la Corse*). (G. A.)
(2) Le père Adam. (G. A.)

(1) *Sophonisbe*. (G. A.)

bagatelles littéraires et dévotes. Je vous prie de faire part de cette lettre à madame Denis. Je ne puis lui écrire par cet ordinaire; je suis malade, la tête me tourne, la poste part. — A l'ombre de vos ailes. V.

Mais surtout comment se porte madame d'Argental?

5836. — A M. LACOMBE.

A Ferney, 9 juillet.

Toutes les réflexions, monsieur, toutes les critiques que j'ai lues sur les ouvrages nouveaux, dans votre *Mercure*, m'ont paru des leçons de sagesse et de goût. Ce mérite assez rare m'a fait regarder votre ouvrage périodique comme très utile à la littérature.

Vous ne répondez pas des pièces qu'on vous envoie. Il y en a une sous mon nom, page 53 du *Mercure* de juillet (1769); c'est une lettre qu'on prétend que j'ai écrite à mon cher B... On me fait dire en vers un peu singuliers à mon cher B... « que le feu est l'âme du monde, que sa clarté l'i-« nonde, que le feu maintient les ressorts de la machine » ronde, et que sa plus belle production est la lumière éthé-« rée, dont Newton le premier, par sa main inspirée, sépara « les couleurs par la réfraction. »

Je vous avoue que je ne me souviens pas d'avoir jamais écrit ces vers à mon cher B..., que je n'ai pas l'honneur de connaître. Je vous ai déjà mandé qu'on m'attribuait trois ou quatre cents pièces de vers et de prose que je n'ai jamais lues. On a imprimé sous mon nom les *Amours de Moustapha et d'Elmire*, les *Aventures du chevalier Ker*, et j'espère que bientôt on m'attribuera le *Parfait teinturier*, et l'*Histoire des Conciles en général*.

Je vous ai déjà parlé de l'*Histoire du Parlement*. Cet ouvrage m'est enfin tombé entre les mains. Il est, à la vérité, mieux écrit que les *Amours de Moustapha;* mais le commencement m'en paraît un peu superficiel, et la fin indécente. Quelque peu instruit que je sois dans ces matières, je conseille à l'auteur de s'en instruire plus à fond, et de ne point laisser courir sous mon nom un ouvrage aussi informe, dont le sujet méritait d'être approfondi par une très longue étude et avec une grande sagesse. On est accoutumé d'ailleurs à cet acharnement avec lequel on m'impute tant d'ouvrages nouveaux. Je suis le contraire du geai de la fable, qui se parait des plumes du paon. Beaucoup d'oiseaux, qui n'ont peut-être du paon que la voix, prennent plaisir à me couvrir de leurs propres plumes; je ne puis que les secouer, et faire mes protestations, que je consigne dans votre greffe de littérature. J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec toute l'estime que je vous dois, votre, etc.

5837. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Ferney, 10 juillet (1).

Le plus vieux et le plus attaché de vos serviteurs ne vous importune, monseigneur, que dans les occasions qui fournissent quelque excuse. Vous devez être excédé de lettres et de demandes. C'est toujours au doyen de notre Académie que j'écris, et non au gouverneur, au premier gentilhomme de la chambre.

Vous souviendrez-vous des *Mémoires de Maintenon* faits par La Beaumelle, et de quelques autres brochures dans ce goût qui calomnient les plus grandes maisons du royaume, à commencer par la famille royale? vous daignâtes me marquer ce que vous en pensiez. Il paraît dans le pays étranger un livre assez curieux écrit dans ce style, c'est l'*Histoire du Parlement*. Je n'ai rien à dire contre le premier volume; il fait voir que le parlement tire toute sa dignité des pairs. J'ai toujours été de cet avis. Il y a d'ailleurs, dans ce premier tome, des anecdotes dont je ne puis juger; il faudrait avoir consulté le greffe. Je doute que La Beaumelle ait été à portée de fouiller dans ces archives, et c'est ce qui me fait suspendre toute idée sur le nom de l'auteur.

Pour le second tome, j'en trouve la fin non seulement fausse, mais excessivement indécente, et je l'ai dit hautement. L'auteur, quel qu'il soit, s'efforce de faire passer son ouvrage sous mon nom : je suis accoutumé à ces impostures; mais celle-ci m'afflige. Je suis d'un corps dont vous êtes le principal membre, et dont le roi est protecteur. A la bonne heure qu'on impute à ma vieillesse de plats vers et de la prose languissante; mais certainement il y a, dans ce second tome, des expressions impertinentes qui devraient déplaire au roi, s'il n'était pas trop grand pour être seulement instruit de ces sottises. Dans l'indignation où je suis qu'on m'impute un pareil ouvrage, je ne puis que déclarer que l'auteur est très malavisé, qu'il est un impudent et que je réprouve son livre qui est plein d'erreurs.

Qu'il me soit encore permis de dire à mon doyen (dont je suis le doyen par l'âge) qu'on achève actuellement deux nouvelles éditions du *Siècle de Louis XIV* et de *Louis XV :* ce sont des monuments de votre gloire. Ils vaudraient mieux si j'avais pu recevoir vos instructions; mais tels qu'ils sont, puis-je les présenter au roi? Daignerez-vous me dire si je dois prendre cette liberté? M. de Saint-Florentin le croit; mais je ne veux rien faire sans vous consulter. Donnez-moi cette marque de vos anciennes bontés.

Je suis honteux de vous ennuyer d'une si longue lettre; mais mon héros a toujours été indulgent pour moi. Je me flatte qu'il le sera encore, en daignant m'apprendre par un mot ce que je dois faire. J'attends cette grâce de lui, et je lui renouvelle mon très vieux et très tendre respect.

5838. — A M. THIERIOT.

Le 12 juillet.

Mon petit magistrat m'a enfin envoyé son œuvre dramatique (1); je vous la dépêche, mon ancien ami. C'est actuellement la mode de faire imprimer les pièces de théâtre sans les donner aux comédiens; mais de tous ces drames, il n'y a que l'*Écossaise* qu'on ait jouée.

Pourriez-vous, mon cher ami, me faire avoir les *Mélanges historiques* relatifs à l'*Histoire de France* (2), ouvrage qui a brouillé le parlement avec la chambre des comptes?

La liste des livres nouveaux devient immense; celle des livres qu'on m'attribue n'est pas petite. Il y a une *Histoire du Parlement* qui fait beaucoup de bruit; je viens de la lire. Il y a quelques anecdotes assez curieuses qui ne peuvent être tirées que du greffe du parlement même : il n'y a certainement qu'un homme du métier qui puisse être auteur de cet ouvrage. Il faut être enragé pour le mettre sur mon compte. Il est bien sûr que, depuis vingt ans que je suis absent de Paris, je n'ai pas fouillé dans les registres de la cour.

Scribendi non est finis. La multitude des livres effraie; mais, après tout, on en use avec eux comme avec les hommes, on choisit dans la foule.

J'ai reçu la *Piété filiale* (3); l'auteur me l'a envoyée, je vais la lire : c'est encore une de ces pièces qu'on ne jouera pas, si j'en crois la préface que j'ai parcourue. Il en pourra bien arriver autant à notre petit magistrat de province; j'apprends d'ailleurs qu'on ne joue plus à Paris que des opéras-comiques.

Je suis si malade qu'il ne me vient pas même dans la tête de regretter les plaisirs de votre ville. Quand on souffre, on ne regrette que la santé, et quelques amis qui pourraient apporter un peu de consolation. Je vous mets au premier rang, et je vous embrasse de tout mon cœur.

5839. — A M. DERREY DE ROQUEVILLE.

Ferney, 12 juillet 1769.

Je vous dois, monsieur, autant de remerciements que d'éloges. Vous êtes une preuve de ce que j'ai dit publiquement, que l'éloquence qui régnait à Paris, sous le grand siècle de Louis XIV, se réfugie aujourd'hui en province. Je serais bien étonné si Louis Dussol (4) ne vous doit pas sa fortune : il est pauvre; il doit donc partager avec les pauvres; il est de la famille; il doit donc avoir la meilleure part. Voilà comment la nature jugerait ce procès, si on lui faisait l'honneur de la consulter. Toute loi qui contredit la nature est bien injuste!

Pardonnez à un vieillard malade, qui répond tard, et quand il peut.

5840. — A M. L'ABBÉ MORELLET.

A Ferney, 14 juillet.

J'ai reçu ces jours-ci, monsieur, le plan du *Dictionnaire d Commerce;* je vous en remercie. Il y aura, grâce à vous, des commerçants philosophes. Je ne verrai certainement pas l'é-

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(1) Les *Guèbres*. (G. A.)

(2) Par Damiens de Gomicourt. Cet ouvrage, supprimé par la cour des comptes, fut encore supprimé par le parlement qui déniait à la cour des comptes le droit de suppression. (G. A.)

(3) Drame en cinq actes et en prose, par Courtial. (G. A.)

(4 Louis Dussol réclamait devant le parlement de Toulouse l'héritage d'un frère qui, revenant d'Amérique où il s'était enrichi, et se croyant sans famille, avait légué sa fortune aux hospices. (G. A.)

dition des cinq volumes, je suis trop vieux et trop malade; mais je souscris du meilleur de mon cœur : c'est ma dernière volonté. J'ai deux titres essentiels pour souscrire; je suis votre ami, et je suis commerçant; j'étais même très fier quand je recevais des nouvelles de Porto-Bello et de Buenos-Ayres. J'y ai perdu quarante mille écus. La philosophie n'a jamais fait faire de bons marchés, mais elle fait supporter les pertes. J'ai mieux réussi dans la profession de laboureur; on risque moins, et on est moralement sûr d'être utile.

Avouez qu'il est assez plaisant qu'un théologien, qui pouvait couler à fond saint Thomas et saint Bonaventure, embrasse le commerce du monde entier, tandis que Crozat et Bernard n'ont jamais lu seulement leur catéchisme. Certainement votre entreprise est beaucoup plus pénible que la leur; ils signaient des lettres écrites par leurs commis. Je vous souhaite la trente-troisième partie de la fortune qu'ils ont laissée, cela veut dire un million de bien, que vous ne gagnerez certainement pas avec les libraires de Paris. Vous serez utile, vous aurez fait un excellent ouvrage :

Sic vos non vobis mellificatis, apes! (VIRG.)

Le commerce des pensées est devenu prodigieux; il n'y a point de bonne maison dans Paris et dans les pays étrangers, point de château qui n'ait sa bibliothèque. Il n'y en aura point qui puisse se passer de votre ouvrage; tout s'y trouve, puisque tout est objet de commerce.

Votre ami (1) et votre confrère en Sorbonne a donc quitté la théologie pour l'histoire, comme vous pour l'économie politique?

Vous savez sans doute qu'il fait actuellement une belle action. Je lui ai envoyé Sirven; il a la bonté de se charger de faire rendre justice à cet infortuné. La philosophie a percé dans Toulouse, et par conséquent l'humanité. Sirven obtiendra sûrement justice, mais il a pris la route la plus longue; il ne l'obtiendra que très tard, et il sera encore bien heureux : son bien reste confisqué en attendant. N'est-ce pas un objet de commerce que la confiscation? car il se trouve qu'un fermier du domaine gagne tout d'un coup la subsistance d'une pauvre famille, et, par un virement de parties, le bien d'un innocent passe dans la poche d'un commis.

On me fait à moi une autre injustice; on m'impute une *Histoire du Parlement* en deux petits volumes. Il y a dans cette *Histoire* des anecdotes de greffe dont, Dieu merci, je n'ai jamais entendu parler. Il y a aussi des anecdotes de cour que je connais encore moins, et dont je ne me soucie guère. L'ouvrage d'ailleurs m'a paru assez superficiel, mais libre et impartial. L'auteur, quel qu'il soit, a très grand tort de le faire courir sous mon nom. Je n'aime point en général qu'on morcelle ainsi l'histoire. Les objets intéressants qui regardent les différents corps de l'Etat doivent se trouver dans l'*Histoire de France*, qui, par parenthèse, a été jusqu'ici assez mal faite.

Continuez, monsieur, votre ouvrage aussi utile qu'immense; et songez quelquefois, en y travaillant, que vous avez au pied des Alpes un partisan zélé et un ami.

5841. — A M. DUPONT.

Ferney, 15 juillet 1769 (2).

Je reçois, mon cher ami, votre lettre du 9 juillet. Lorsque je vous écrivis, je fis mes remontrances à Jean Maire par le même ordinaire; et, dans ces remontrances, je lui dis que, si son affaire était manquée avec Dietrich, si le duc, son maître, avait besoin d'argent pour la consommer et pour se libérer, j'offrais de lui chercher, sur mon crédit, à Genève, la somme dont son altesse pourrait avoir besoin, que je me tiendrais trop heureux de la servir, etc. Je me suis flatté qu'avec de pareils procédés je m'assurais l'estime et les bonnes grâces du prince : je crois ne m'être pas trompé.

J'ai reçu enfin une lettre de Jean Maire; il me mande qu'il s'est nanti de quatre-vingt-seize mille livres à moi appartenantes, savoir : vingt-six mille en argent comptant, et soixante et dix mille livres que son altesse me doit par des billets à ordre signés d'elle-même. Mais il a si peu de soin, il est si négligent, il traite cette affaire si cavalièrement, qu'il ne m'a pas seulement expliqué comment, en quoi, de qui il a reçu ces vingt-six mille livres. Un trésorier doit avoir ses comptes en règle; il paraît qu'il n'emploie pas avec moi cette méthode. J'ignore encore quelle conduite il aura. Tout ce que je sais, c'est qu'il a mon argent, et qu'il faut ou qu'il me le rende, ou qu'il m'envoie des mandats pour recevoir en quatre années la somme dont il est convenu avec vous payable par quartiers, à commencer du 1er avril dernier.

Je vous prie, mon cher ami, de me mander ce qu'il vous aura répondu. On ne peut guère être plus embarrassé que je le suis; mes arrangements avec ma famille en souffrent. Mandez-moi, je vous prie, ce que c'est que cette terre dont Dietrich s'était emparé, ce qu'elle vaut, et si elle est bâtie; je vous serai très obligé.

N. B. Voici les propres mots que m'écrit Jean Maire, du 2 juillet : « *Notre bonne foi et notre reconnaissance égale-* » *ront la générosité avec laquelle vous vous êtes prêté à nos ar-* » *rangements.* » Cela est positif, et il n'y a plus moyen de reculer; mais, en pareil cas, la reconnaissance est de l'argent comptant, et Jean Maire doit comprendre qu'on me doit un quartier commençant au 1er avril. Il faudra bien qu'il remplisse tous ses engagements; il ne voudra pas rougir devant vous.

N. B. Je vous envoie, mon cher ami, la copie de la lettre que je vous écris; il faut tirer toute cette affaire au clair. Je vous embrasse, mon cher ami, de tout mon cœur.

5842. — A M. LE DUC DE CHOISEUL.

REQUÊTE DE L'ERMITE DE FERNEY, PRÉSENTÉE PAR M. COSTE, MÉDECIN.

16 juillet.

Rien n'est plus à sa place que la supplication d'un vieux malade pour un jeune médecin : rien n'est plus juste qu'une augmentation de petits appointements, quand le travail augmente. Monseigneur sait parfaitement que nous n'avions autrefois que des ecrouelles dans les déserts de Gex, et que depuis qu'il y a des troupes nous avons quelque chose de plus fort (1). Le vieil ermite, qui, à la vérité, n'a reçu aucun de ces deux bienfaits de la Providence, mais qui s'intéresse sincèrement à tous ceux qui en sont honorés, prend la liberté de représenter douloureusement et respectueusement que le sieur Coste, notre médecin très aimable, qui compte nous empêcher de mourir, n'a pas de quoi vivre, et qu'il est en ce point tout le contraire des grands médecins de Paris. Il supplie monseigneur de vouloir bien avoir pitié d'un petit pays dont il fait l'unique espérance (2).

5843. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

18 juillet.

Ma nièce m'a dit, madame, que vous vous plaignez de mon silence, et que vous voyez bien qu'un dévot comme moi craint de continuer un commerce scandaleux avec une dame profane telle que vous l'êtes. Eh! mon Dieu, madame, ne savez-vous pas que je suis tolérant, et que je préfère même le petit nombre qui fait la bonne compagnie à Paris, au petit nombre des élus? ne savez-vous pas que je vous ai envoyé par votre grand'maman les *Lettres d'Amabed*, dont j'ai reçu quelques exemplaires de Hollande? Il y en avait un pour vous dans le paquet.

N'ai-je pas encore songé à vous procurer la tragédie des *Guèbres*, ouvrage d'un jeune homme qui paraît penser bien fortement, et qui me fera bientôt oublier? Pour moi, madame, je ne vous oublierai que quand je ne penserai plus; et, lorsqu'il m'arrivera quelques ballots de pensées des pays étrangers, je choisirai toujours ce qu'il y aura de moins indigne de vous pour vous l'offrir. Vous serez bientôt lasse des contes de fées. Quoi que vous en disiez, je ne regarde ce goût que comme une passade.

Avez-vous lu l'*Histoire* de M. Hume? il y a là de quoi vous occuper trois mois de suite. Il faut toujours avoir une bonne provision devant soi.

Il paraît en Hollande une *Histoire du Parlement*, écrite d'un style assez hardi et assez serré; mais l'auteur ne rapporte guère que ce que tout le monde sait, et le peu qu'on ne savait pas ne mérite point d'être connu : ce sont des anecdotes du greffe. Il est bien ridicule qu'on m'impute un tel ouvrage; il a bien l'air de sortir des mêmes mains qui souillèrent le papier de quelques invectives contre le président Hénault (3) il y a environ deux années; c'est le même style : mais je suis accoutumé à porter les iniquités d'autrui. Je ressemble assez à vous autres, mesdames, à qui on donne une vingtaine d'amants, quand vous en avez un ou deux.

Deux hommes que vous connaissez sans doute, M. le comte

(1) L'abbé Audra. (K.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(1) La v..... (G. A.)
(2) Voyez la lettre à Coste du 17 octobre. (G. A.)
(3) Dans l'*Examen de la nouvelle Histoire de Henri IV*. (G. A.)

de Schomberg et M. le marquis de Jaucourt, ont forcé ma retraite et ma léthargie; ils sont très contents de mes progrès dans la culture des terres, et je le suis davantage de leur esprit, de leur goût, et de leur agrément; ils aiment ma campagne, et moi je les aime. Ah! madame, si vous pouviez jouir de nos belles vues! il n'y a rien de pareil en Europe; mais je tremble de vous faire sentir votre privation. Vous mettez à la place tout ce qui peut consoler l'âme. Vous êtes recherchée comme vous le fûtes en entrant dans le monde : on ambitionne de vous plaire; vous faites les délices de quiconque vous approche. Je voudrais être entièrement aveugle, et vivre auprès de vous.

5844. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 19 juillet.

Ce n'est point aujourd'hui à M. le doyen de notre Académie, c'est au premier gentilhomme de la chambre que je présente ma requête. Je vous jure, monseigneur, que la musique de *Pandore* est charmante, et que ce spectacle ferait le plus bel effet du monde aux yeux et aux oreilles. Il n'y avait certainement qu'un grand opéra qui pût réussir dans la salle du Manége, où vous donnâtes une si belle fête (1) aux noces de la première dauphine; mais la voûte était si haute, que les acteurs paraissaient des pygmées; on ne pouvait les entendre. Le contraste d'une musique bruyante avec un récit qui était entièrement perdu, faisait l'effet des orgues qui font retentir une église quand le prêtre dit la messe à voix basse.

Il faut, pour des fêtes qui attirent une grande multitude, un bruit qui ne cesse point, et un spectacle qui plaise continuellement aux yeux. Vous trouverez tous ces avantages dans la *Pandore* de M. de La Borde, et vous aurez de plus une musique infiniment agréable, qui réunit, à mon gré, le brillant de l'italien et le noble du français.

Je vous en parle assurément en homme très désintéressé, car je suis aveugle tout l'hiver, et presque sourd le long de l'année. Je ne suis pas homme d'ailleurs à demander un billet pour assister à la fête, je ne vous parle qu'en bon citoyen qui ne songe qu'au plaisir des autres.

De plus, il me semble que l'opéra de *Pandore* est convenable aux mariages de tous les princes; car vous m'avouerez que partout il y a de grands malheurs ou de grands chagrins, mêlés de cent mille petits désagréments. *Pandore* apporte l'amour et l'espérance, qui sont les consolations de ce monde et le baume de la vie. Vous me direz peut-être que ce n'est pas à moi à me mêler de vos plaisirs, que je ne suis qu'un pauvre laboureur occupé de mes moissons, de mes vers à soie, et de mes abeilles; mais je me souviens encore du temps passé, et, si je ne peux plus donner de plaisir, je suis enchanté qu'on en ait.

Madame de Fontaine-Martel, en mourant, ayant demandé quelle heure il était, ajouta : Dieu soit béni! quelque heure qu'il soit, il y a un rendez-vous.

Pour moi, je n'emporterai que le regret d'avoir traîné les dernières années de ma vie sans vous faire ma cour; mais je vous suis attaché comme si je vous la faisais tous les jours. Agréez le tendre respect de V.

5845. — A M. MARIN.

19 juillet.

Je n'avais point achevé, monsieur, la lecture de l'*Histoire du Parlement*, lorsque je vous mandais que cet ouvrage me paraissait très superficiel, et d'ailleurs un plagiat presque continuel. Mais je vous avoue que les derniers chapitres m'ont paru aussi indécents que faux et mal écrits. Qu'est-ce *qu'un supplice perpétré?* qu'est-ce *qu'un départ pour son exil?* qu'est-ce *qu'un procès à faire à Damiens?* Je ne connais guère de plus mauvais style que celui de ces derniers chapitres; ils ne paraissent pas de la même main que les premiers; et ils sont si mauvais en tout sens, qu'ils ne méritent pas qu'on les réfute. Si on lisait avec quelque attention, si tous les lecteurs étaient aussi judicieux que vous, on ne m'imputerait pas de telles rapsodies; mais j'ai toujours remarqué qu'on ne lisait point, qu'on parcourait avec négligence, et qu'on jugeait au hasard. Rien ne peut égaler l'indignation où je suis, ni ma sincère amitié pour vous.

(1) En 1745. On y joua la *Princesse de Navarre*. Voyez tome III. (G. A.)

5846. — A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

19 juillet (1).

Vraiment, monsieur, je ne savais pas l'honneur que vous m'avez fait et l'obligation que je vous ai. Vous écrivez des lettres charmantes à des pédants, et après vous être fait tailler avec tant de courage, vous vous amusez à venger la pauvre innocence opprimée. Vous rendez justice à la mémoire de mon cher oncle, l'abbé Bazin. Je le verrai bientôt, et je lui dirai ce que vous avez daigné faire pour lui; il y sera sensible. Vous savez que les morts sont bien moins ingrats que les vivants.

Je ne sais pourquoi on s'obstine parmi les vivants à m'attribuer l'*Histoire du Parlement*. Il est juste que je prenne la liberté de vous confier ce que je pense sur cet ouvrage dont l'impression est, je vous assure, un grand mystère d'iniquité. Voici la copie de la lettre que j'ai écrite (2) à M. Marin, secrétaire de la librairie. Vous vous êtes fait mon chevalier : vous voilà engagé par vos bienfaits. Ajoutez, monsieur, à toutes les grâces dont vous me comblez, celle de me mettre aux pieds du digne petit-fils du grand Condé. Comptez, monsieur, jusqu'au dernier moment de ma vie, sur le tendre respect de l'ermite des Alpes.

5847. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

20 juillet.

Je n'ai que le temps, monsieur, de vous envoyer ce papier, que je reçois dans le moment au départ de la poste. J'aurai l'honneur de vous écrire incessamment plus en détail. Cette aventure est une noirceur effroyable. La lettre à M. Marin (3) le fait voir assez, et j'en ai d'ailleurs les preuves les plus indubitables. Je suis indigné autant que vous de l'injustice qu'on fait à notre ami. Il ne faut pas souffrir une pareille injustice. Il m'a mandé qu'il aurait l'honneur de vous écrire incessamment; mais je sais qu'il est actuellement si malade, qu'il faut lui pardonner s'il ne vous écrit pas par cet ordinaire. J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que vous me connaissez, monsieur, votre, etc.

5848. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 juillet.

Mon cher ange, sur votre lettre du 13, je vous renvoie à madame Denis. Je lui ai confié une partie du mystère d'iniquité; je ne l'ai su que par elle. En vérité tout est un jeu de hasard dans ce monde, ou peu s'en faut.

La duchesse, bonne imbécile, consulte madame Denis sur un recueil de mes lettres qu'on lui a vendu, et qu'elle veut imprimer. Je ne reçois ce beau recueil par madame Denis que le 19 du mois. Je vois alors qu'on m'a volé beaucoup de manuscrits, et entre autres ces lettres peu faites assurément pour voir le jour, et un gros manuscrit de recherches sur l'histoire, par ordre alphabétique. La lettre *P* était fort ample (4). On s'en s'est servi, on a suppléé, on a ajouté, on a broché, brodé comme on a pu; on a vendu le tout.

L'auteur (5) de toute cette manœuvre m'est assez connu, mais je dois absolument me taire. On me dirait : « Vous » avouez qu'on vous a volé ces lettres, donc elles sont de » vous; vous avouez qu'on vous a volé le recueil *P*, donc il » est de vous. » De plus, que de noirceurs nouvelles on ajouterait à la première! On ne s'arrête pas dans le chemin du crime. Cette affaire deviendrait un labyrinthe horrible dont je ne pourrais me tirer. Je n'ai que la certitude entière qu'on a trahi l'hospitalité. Je n'ai point de preuves juridiques, et, quand j'en aurais, elles ne serviraient qu'à me plonger dans un abîme, et les cagots m'y égorgeraient à leur plaisir.

Je n'ai donc d'autre parti à prendre que celui de me justifier sans accuser personne. Je vous jure, mon cher ange, que je n'ai pas la moindre petite part à ces derniers chapitres. Je les trouve croqués, plats, faux, ridicules, insolents, et je le dis, et je ferai encore plus.

Ce petit mot écrit à M. Marin me paraît déjà un léger appareil sur la blessure qu'on m'a faite. Il me semble qu'on ne peut trop faire courir mon billet à M. Marin chez les personnes intéressées. Je voudrais que M. l'abbé de Chauvelin eût des copies, et qu'on en donnât aux avocats généraux.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Le 5 juillet. (G. A.)
(3) Celle du 5 juillet. (G. A.)
(4) L'*Histoire du Parlement de Paris*. (K.)
(5) La Harpe n'était pour rien dans la publication de l'*Histoire du Parlement*; mais Voltaire veut dépister son monde. (G. A.)

Mon neveu d'Hornoy peut y servir beaucoup. On a déjà prévenu les coups que l'on pourrait porter du côté de la cour. Je compte sur la voix de mes anges, beaucoup plus que sur tout le reste. Elle est accoutumée à soutenir la vérité et l'amitié; elle a toujours été ma plus grande consolation. J'ai résisté à des secousses plus violentes. J'ai pour moi mon innocence et mes anges; je puis paraître hardiment devant Dieu.

Ah! mon cher ange, que me dites-vous sur le bonheur que j'ai eu de vous offrir un petit service (1)! Vous êtes mille fois trop bon.

5849. — A M. DE MOULTOU.

22 juillet.

Mon cher philosophe, notre Zurichois (2) ira loin. Il marche à pas de géant dans la carrière de la raison et de la vertu. Il a mangé hardiment du fruit de l'arbre de la science, dont les sots ne veulent pas qu'on se nourrisse, et il n'en mourra pas. Un temps viendra où sa brochure sera le catéchisme des honnêtes gens. On dira à tout théologien :

Théologal insupportable,
Quel dogme nous annonces-tu!
Moins de dogme, et plus de vertu :
Voilà le culte véritable (3).

Je vous embrasse toujours en Zaleucus, en Confucius, en Platon, en Marc-Aurèle, et non en Augustin, en Jérôme, en Athanase.

5850. — A M. DE CHENEVIÈRES.

23 juillet (4).

C'est belle malice à vous, mon cher ami, d'être malade sous les yeux de M. de Senac. C'est crier famine près d'un tas de blé. Cependant, il faut avouer que, quand on serait l'ami intime de toute la faculté, on n'en serait pas moins exposé à toutes les infirmités dont la nature a doté la race humaine; j'en sais des nouvelles. J'ai vécu longtemps, mais toujours pour souffrir. Je n'existe aujourd'hui que pour être calomnié; on m'impute je ne sais quelle *Histoire du Parlement*, dont les derniers chapitres sont un chef-d'œuvre d'erreurs, d'impertinences et de solécismes. Dieu soit béni! Voilà le centième ouvrage qu'on m'attribue depuis trois ans. Quand je dicterais jour et nuit, comme Esdras, sans fermer la bouche, je n'aurais pu y suffire.

Je vous écris à Versailles; je ne vous crois pas à Compiègne, attendu qu'on ne tuera personne au camp, et que les hôpitaux militaires n'auront rien à faire.

J'habite un petit pays autrefois très inconnu, où l'on n'était malade que des écrouelles; on y a envoyé des troupes, et avec elles la v..... Je remercie les bureaux de la guerre de cette attention.

Bonsoir, mon cher ami; on dit que vous aurez une très belle salle de spectacle à Versailles, et qu'on se prépare déjà pour les fêtes du mariage de M. le Dauphin. Vous allez être plongé jusqu'au col dans les plaisirs.

5851. — A M. DE CHABANON.

23 juillet.

Plus vous aurez de frères, mon cher ami, mieux ce sera pour les gens qui pensent. Nous avons besoin d'une recrue de gens d'esprit contre les barbares. Il faut que votre soleil de l'Amérique (5) vienne réchauffer notre continent.

J'ai eu affaire, moi qui vous parle, à des barbares welches, qui m'ont imputé une *Histoire du Parlement* dont les derniers chapitres sont un tissu de fausseté et d'impertinences qui ne sont pas mêmes écrites en français. Vous voyez que j'ai à soutenir la guerre à la fois contre les Perses et contre les Welches. Plût à Dieu qu'on ne me chicanât que sur le *Sadder* (6)! Zoroastre ne me fera jamais de mal; mais les dévots du siècle peuvent en faire beaucoup. Réjouissez-vous; faites des vers comme Tibulle pour vos maîtresses et pour vos amis; vivez plus longtemps que lui, et souvenez-vous quelquefois du vieil ermite des Alpes. Il est beau à vous, dans le fracas de Paris, de songer à un vieillard qui va se faire enterrer sur le bord du lac Léman. Le cœur ne vieillit point. Soyez sûr que je vous aime autant que je vous suis inutile. Je vous embrasse bien fort, et je suis à vous jusqu'au dernier moment de ma vie.

(1) Dix mille francs prêtés. (G. A.)
(2) Jacques-Henri Meister, qui venait de publier l'*Origine des principes religieux*. (G. A.)
(3) On trouve encore ce quatrain tome IV, page 280. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(5) Chabanon était né à Saint-Domingue. (G. A.)
(6) Voyez ses lettres à l'abbé Foucher. (G. A.)

5852. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

24 juillet.

Je vous ai envoyé en grand secret, madame, la tragédie des *Guèbres*. Vous me feriez une peine extrême si vous disiez publiquement votre pensée sur cette tolérance dont vous ne vous souciez guère, et qui me touche infiniment. Vous n'êtes informée que des plaisirs de Paris, et je le suis des malheurs de trois ou quatre cent mille âmes qui souffrent dans les provinces.

On ne veut pas les reconnaître pour citoyens; leurs mariages sont nuls; on déclare leurs enfants bâtards.

Un jeune homme de la plus grande espérance, plein de candeur et de génie, m'apporta, il y a près de six mois, cet ouvrage que je vous ai envoyé. J'ai beaucoup travaillé avec lui; je l'ai aidé de mon mieux. Les comédiens allaient jouer la pièce, lorsque des magistrats, qui ont cru reconnaître nos prêtres dans les prêtres païens, s'y sont opposés. Les comédiens étaient enchantés de cet ouvrage, qui est très neuf, et qui aurait été encore plus utile.

Gardez-vous bien, madame, d'être aussi difficile que le procureur du roi du Châtelet. Je crois que cette tragédie sera bientôt imprimée à Paris. On la jouera, si les honnêtes gens la désirent fortement; leur voix dirige à la fin l'opinion des magistrats mêmes. Mes amis feront tout ce qu'ils pourront pour obtenir cette justice. Je vous mets à leur tête, madame, et je vous conjure d'employer pour mon jeune homme toute votre éloquence et toutes vos bontés.

Faites-vous lire la pièce par un bon récitateur de vers. Vous verrez aisément de quoi il s'agit, et vous viendrez à notre secours. Je vous le demande avec la plus vive instance.

Quant à l'*Histoire du Parlement*, c'est une rapsodie. Les derniers chapitres sont d'un sot et d'un ignorant, qui ne sait ni le français ni l'histoire. Mon dernier chapitre à moi, c'est de vous aimer très tendrement, et de souhaiter, avec une passion malheureuse, de vous voir et de vous entendre. Adieu, madame; cette vie n'est pas semée de roses.

5853. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

25 juillet (1).

Votre lettre, mon cher Cicéron, a donné une belle secousse à mon âme un peu languissante. J'ai toujours été convaincu que vous aviez raison, que les pistolets ne pouvaient appartenir à M. de La Luzerne, et que la colère qui l'avait emporté si loin, était une preuve de son innocence. Un homme qui a médité un mauvais coup peut commettre une action atroce; mais il pâlit en la commettant, et ne se met point en colère. Juger M. de La Luzerne coupable, c'est ne pas connaître le cœur humain. En défendant les Calas, les Sirven et M. de La Luzerne, vous avez défendu les lois de la nature.

Je viens de lire l'*Essai sur le suicide*. Il faudra que je le relise. Je le proposerai ensuite à M. Cramer, pour le faire imprimer.

Je parcourus ces jours passés l'*Histoire du Parlement*. Il m'a paru que cet ouvrage est de deux mains différentes. Les derniers chapitres sont remplis d'erreurs, de solécismes et de barbarismes. L'auteur dit que le supplice de Damiens a été *perpétré*, pendant qu'une partie du parlement *allait à son exil*. Il y a quelques autres phrases dans ce goût. Jamais on n'a tant écrit qu'aujourd'hui, et jamais on n'a écrit plus mal. En un mot, les derniers chapitres de cet ouvrage sont très impertinents. Mais il y a quelque chose de plus impertinent encore, c'est de me l'attribuer. Il y a quarante ans, Dieu merci, que je suis accoutumé à de pareilles calomnies. Je ne m'étonne pas que le démon de l'imposture se déchaîne contre moi. J'ai passé ma vie à lui arracher les cornes.

Je vous croyais à Canon. Mais je vois bien que l'affaire de M. de La Luzerne vous a rappelé à Paris. Vous sacrifiez votre repos au plaisir de défendre l'innocence.

Sirven, qui vous a tant d'obligation, a pris le chemin le plus long pour finir sa malheureuse affaire. Mais on dit que c'est le plus sûr. Le parlement de Toulouse est bien changé. Toute la jeunesse a lu, et est instruite. Les enfants frémiront de la manière dont ont pensé leurs pères.

Mille respects à madame de Canon (2). Mon cœur se partage entre vous deux.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Madame E. de Beaumont. (G. A.)

5854. — A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

Lyon, 26 juillet.

Anacréon, de qui le style
Est souvent un peu familier,
Dit, dans un certain vaudeville,
Soit à Daphné, soit à Bathylle,
Qu'il voudrait être son soulier.
Je révère la Grèce antique;
Mais ce compliment poétique
Paraît celui d'un cordonnier.

Pour moi, madame, qui suis aussi vieux qu'Anacréon, je vous avoue que j'aime mieux votre tête et votre cœur que vos pieds, quelque mignons qu'ils soient. Anacréon aurait voulu les baiser à cru, et moi aussi; mais je donne net la préférence à votre belle âme.

Vous êtes, madame, le contraire des dames ordinaires; vous donnez tout d'un coup plus qu'on ne vous demande; il ne me faut qu'un de vos souliers, c'est bien assez pour un vieil ermite, et vous daignez m'en offrir deux. Un seul, madame, un seul. Il n'est jamais question que d'un soulier dans les romans qui en parlent, et remarquez qu'Anacréon dit : Je voudrais être ton soulier, et non pas tes souliers. Ayez donc la bonté, madame, de m'en faire parvenir un, et vous saurez ensuite pourquoi (1).

Mais il y a une autre grâce plus digne de vous, que je vous demande, c'est pour la tragédie de la *Tolérance*. Elle est d'un jeune homme qui donne certainement de grandes espérances; il en a fait deux actes chez moi; j'y ai travaillé avec lui, moins comme à un ouvrage de poésie que comme à la satire de la persécution.

Vous avez senti assez que les prêtres de Pluton pouvaient être le P. Letellier, les inquisiteurs, et tous les monstres de cette espèce. Le jeune auteur n'a pu obtenir que les magistrats en permissent la représentation à Paris. Je suis persuadé qu'elle y ferait un grand effet, et que la dernière scène ne déplairait pas à la cour, s'il y avait une cour.

Donnez-nous votre protection, madame, et celle du possesseur de vos pieds. On a imprimé cette pièce chez l'étranger, sous le nom de la *Tolérance*. Ce nom fait trembler; on me la dédie, et mon nom est encore plus dangereux.

Il y a dans le royaume des Francs environ trois cent mille fous qui sont cruellement traités par d'autres fous depuis longtemps. On les met aux galères, on les pend, on les roue pour avoir prié Dieu en mauvais français en plein champ; et ce qui caractérise bien ma chère nation, c'est qu'on n'en sait rien à Paris, où l'on ne s'occupe que de l'Opéra-Comique et des tracasseries de Versailles.

Oui, madame, vous seriez la bienfaitrice du genre humain, si vous et M. le duc de Choiseul vous protégiez cette pièce, et si vous pouviez un jour vous donner l'amusement de la faire représenter.

Votre petite-fille n'est pas contente des *Guèbres*, et moi je trouve l'ouvrage rempli de choses très neuves, très touchantes, écrites du style le plus simple et le plus vrai.

Aidez-nous, madame, protégez-nous. On pense depuis dix ans dans l'Europe comme cet empereur qui paraît à la dernière scène. Il se fait dans les esprits une prodigieuse révolution. C'est à une âme comme la vôtre qu'il appartient de la seconder. Le suffrage de M. le duc de Choiseul nous vaudrait une armée. Il va faire bâtir dans mon voisinage une ville qu'on appelle déjà la ville de la tolérance. S'il vient à bout de ce grand projet, c'est un temple où il sera adoré. Comptez, madame, que réellement toutes les nations seront à ses pieds. Je me mets aux vôtres très sérieusement, et je vous conjure d'embrasser cette affaire avec fureur, malgré toute la sage douceur de votre charmant caractère. Agréez, madame, le profond respect de GUILLEMET.

5855. — A M. CHRISTIN.

27 juillet (2).

Dites-moi, mon cher ami, votre avis sur un cas de jurisprudence française; c'est une supposition.

On a imprimé dans les pays étrangers un livre concernant le parlement de Paris, dans lequel on dit qu'il y a des méprises et des expressions désagréables, quoiqu'il n'y eût point de terme offensant. La voix publique attribue cet ouvrage à un jeune avocat de province, sans qu'on ait ni qu'on puisse avoir la plus légère preuve.

On demande si le parlement est en droit d'ajourner personnellement ou même de décréter de prise de corps, sur de simples faux bruits, un jeune homme domicilié dans un autre parlement, et qui est seigneur de paroisse dans le ressort d'un parlement de province; on demande si, au cas que messieurs de Paris prissent cette voie, le jeune avocat n'est pas en droit de demander d'être renvoyé devant ses juges naturels.

On demande si, pour cet effet, il doit présenter requête au conseil, ou s'il doit la présenter au parlement dans le ressort duquel il habite.

Ce jeune homme est né à Paris; mais il n'y a jamais eu de domicile à lui appartenant.

Je ferai passer à mon cher petit philosophe les arrêts concernant les mainmortables (1) sitôt que je les aurai reçus. J'embrasse bien tendrement mon philosophe.

5856. — A M. LE PRINCE DE LIGNE.

Ferney, 28 juillet (2).

Un vieux malade, un homme devenu absolument inutile au monde et à lui-même, se met aux pieds de M. le prince de Ligne, et lui demande pardon d'avoir été deux mois entiers dans un état si triste, qu'il lui a été absolument impossible d'écrire.

Je sais, par mes yeux et par mes oreilles, monsieur le prince, combien vous êtes aimable; je sais, par les yeux et par les oreilles d'autrui, que mademoiselle Dubois est grande, belle et bien faite, et qu'elle a une voix charmante. Je sais encore quels ordres vous m'avez donnés pour elle; mais je n'ai pas plus de crédit dans le tripot, dont elle a l'honneur d'être, que le roi de Pologne n'en a sur les confédérés de Podolie. Bien en prend à mademoiselle Dubois d'avoir d'autres talents que ceux du théâtre.

Ce malheureux Théâtre-Français est absolument tombé; mais le temple de l'Amour, dont mademoiselle Dubois est première prêtresse, ne tombera jamais. L'Opéra-Comique est actuellement le seul spectacle à la mode.

Il y a une tragédie nouvelle intitulée les *Guèbres*, et qui pourrait être intitulée l'*Inquisition;* elle ne sera probablement jamais jouée. Elle est pourtant extrêmement honnête; il y a surtout une dernière scène que je vous invite à lire. Agréez, monsieur le prince, mon très tendre respect, et pardonnez au pauvre vieillard V.

5857. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

A Lyon, 28 juillet.

Monsieur, j'ai reçu en son temps la dernière lettre dont vous avez bien voulu m'honorer dans ma petite manufacture auprès de Lyon. Je suis persuadé de plus en plus de votre bonne volonté pour moi et pour ma famille. Nous vous prions, mes associés et moi, de vouloir bien faire distinguer nos étoffes de celles des autres; car, quoique nos concurrents aient travaillé sur des modèles à peu près semblables, les dessins sont fort différents. Nous espérons, à votre retour de Compiègne, vous envoyer de bons échantillons.

Nous avons reçu de très bonnes nouvelles de M. l'abbé Bigot (3). Madame Finette (4) et madame de Barbera (5) se sont adressées à nous, et nous commençons à croire d'ailleurs que MM. de Bruguières (6) ne nous feront aucun tort. Madame votre tante (7) a parlé de nous avec la plus grande bienveillance. Elle paraît très contente de nos anciens dessins, et a déclaré qu'elle voudrait nous servir. Si vous avez quelques nouvelles de madame votre cousine et de M. Le Prieur (8), vous nous obligerez beaucoup de vouloir bien nous en instruire.

Nous sommes toujours à vos ordres, ma famille et moi.

J'ai l'honneur d'être, avec bien du respect, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. MARTINEAU.

5858. — A M. BORDES.

A Ferney, 29 juillet (9).

J'ai reçu, mon cher confrère, une lettre de madame *Oliver*,

(1) Voyez au 4 septembre. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(1) Voyez, tome V, les *Ecrits pour les serfs du Mont-Jura*. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Le duc de Choiseul. (G. A.)
(4) Madame la duchesse de Choiseul. (G. A.)
(5) Madame de Grammont, sœur de M. de Choiseul. (G. A.)
(6) Les membres du parlement. (G. A.)
(7) Madame du Barry. (G. A.)
(8) Louis XV. (G. A.)
(9) Editeurs, de Cayrol et A. François. C'est à tort qu'on avait classé cette lettre à l'année 1767. (G. A.)

ou *Olivier*, ou *Olinen;* je n'ai pu lire son écriture. Je vous supplie de lui dire qu'elle aura incessamment ce qu'elle demande, soit d'une manière, soit d'une autre. Il y a en effet dans ces deux petits livres (1) des anecdotes très curieuses. On a voulu faire réimprimer les feuilles qui contiennent ces anecdotes historiques, dont quelques-unes sont tirées des registres du parlement de Paris, et qui ne se trouvent point ailleurs. Les troubles de Genève ont malheureusement retardé l'exécution de ce projet utile.

Je vous supplie d'assurer cette dame que son livre est en sûreté, et qu'il lui sera infailliblement remis dans le courant du mois où nous allons entrer, qu'on prendra toutes les précautions nécessaires pour le lui faire parvenir sûrement, malgré l'interdiction de tout commerce. Conservez-moi vos bontés, et comptez sur l'amitié inviolable de votre très humble, etc.

5859. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

31 juillet.

Mon cher ange, j'ai à vous entretenir de la plus grande affaire de l'Europe; il s'agit de la musique de *Pandore*. Tous les maux qui étaient dans la boîte affligent l'univers et moi; et je n'ai pas l'espérance qu'on exécute la musique de La Borde. Est-ce que madame la duchesse de Villeroi ne pourrait pas nous rendre cette espérance que nous avons perdue, et qui était au fond de cette maudite boîte?

J'aime bien les *Guèbres*, mais j'aimerais encore mieux que *Pandore* réussît à la cour, supposé qu'il y en ait une. En vérité, voilà une négociation que vous devriez entreprendre. On veut du Lulli; c'est se moquer d'une princesse autrichienne (2) élevée dans l'amour de la musique italienne et de l'allemande; il ne faut pas la faire bâiller pour sa bienvenue. On me dira peut-être que La Borde la ferait bâiller bien davantage; non, je ne le crois pas : sa musique m'a paru charmante, et le spectacle serait magnifique.

On me dira encore qu'on ne veut point tant de magnificence, qu'on ira à l'épargne; et moi je dis qu'on dépensera autant avec Lulli qu'avec La Borde, et que messieurs des Menus n'épargnent jamais les frais. Mais où est le temps où on aurait joué les *Guèbres?* Le *Tartufe*, qui assurément est plus hardi, fut représenté dans une des fêtes de Louis XIV. O temps! ô mœurs! ô France! je ne vous reconnais plus.

Mes anges, je suis un réprouvé, je ne réussis en rien. J'avais entamé une petite négociation avec le pape pour une perruque (3), et je vois que j'échouerai; mais je n'aurai pas la tête assez chaude pour me fâcher.

Portez-vous bien, mes anges, et je me consolerai de tout. Je vous répéterai toujours que je voudrais bien vous revoir un petit moment, avant d'aller recevoir la couronne de gloire que Dieu doit à ma piété dans son saint paradis.

5860. — A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 31 juillet (4).

Les belles doivent aimer à lire ce qui regarde leurs amants et leurs amis. Je crois donc ne pas déplaire à mon héros, en le suppliant de vouloir bien présenter cette édition (5) telle qu'elle est, sans ôter les petits billets : il ne faut pas rougir de sa gloire.

M. de Rochefort, chef de brigade des gardes du corps, devait donner ce petit paquet à mon héros; mais il a fallu servir son quartier, et il n'a pas attendu.

Je ne sais pas quel est le premier gentilhomme de la chambre qui donnera de la musique à madame la dauphine; mais je sais que celle de M. de La Borde est charmante.

Que mon héros daigne se souvenir toujours de l'ermite V.

5861. — A M. SAURIN.

3 auguste.

Je m'intéresse plus que personne, mon cher confrère, au triste état d'Abeilard (6). Soixante-quinze ans font à peu près le même effet que le rasoir de M. le chanoine. Horace a bien raison de dire, et Boileau après lui, que les plus tristes sujets peuvent réussir en vers. Les vôtres sont bien agréab e et bien attendrissants.

Vous savez qu'on a imprimé les *Guèbres* du jeune Desmahis. Cette pièce m'a paru fort sage : il serait à souhaiter qu'elle l'eût été moins; elle aurait fait une plus grande impression. Je conseillerais aux prêtres de demander qu'on la joue telle qu'elle est; car, s'ils ont la sottise de s'y opposer, il arrivera que les héritiers de Desmahis remettront la pièce dans toute son ancienne horreur. On m'a dit que l'auteur en avait adouci presque tous les traits, et qu'il avait passé quelques couleurs sur l'extrême laideur de ces messieurs; mais, s'ils ne se trouvent pas assez flattés, on les peindra tels qu'ils sont. Je crois qu'il est de l'intérêt de tous les honnêtes gens qu'on joue quelquefois de pareilles pièces : cela vaut pour le moins une grand'messe de votre archevêque, et beaucoup mieux sans doute que tous ses billets de confession.

J'ai essuyé plus d'une affaire et plus d'une maladie; c'en est trop à mon âge. Plaignez-moi, si je vous écris si rarement et si laconiquement.

5862. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, le 3 auguste.

Par pitié pour l'âge caduque
D'un de mes sacrés estafiers,
Vous abritez sa vieille nuque :
Quand on est couvert de lauriers,
On peut donner une perruque.
Prêtez-moi quelque rime en *uque*
Pour orner mes vers familiers.
Nous n'avons que celle d'eunuque.
Ce mot me conviendrait assez;
Mais ce mot est une sottise,
Et les beaux princes de l'Eglise
Pourraient s'en tenir offensés.

Je remercie très tendrement votre éminence de la perruque de mon pauvre aumônier (1), qui ne verra pas ma lettre. Mais souffrez qu'il vous rende de très humbles actions de grâces : il ne les dit jamais à table, et j'en suis fâché.

On dit que vous faites des merveilles à Rome, et que vos pieds, tout potelés qu'ils sont, marchent sur des épines sans se blesser. Je suis très fâché que votre saint-père soit peu versé dans l'histoire (2); il se croira encore au seizième siècle, mais vous le remettrez au courant, et vous viendrez plus aisément à bout d'un homme d'esprit que d'un sot. Vous avez une grande réputation dans l'Europe, et je prédis que vous ne vous en tiendrez pas à la place que vous occupez à présent. Vivez seulement, et laissez faire au temps. Je fais actuellement de la soie, tout comme si j'avais l'honneur d'être de votre diocèse (3).

Je jouis d'une retraite qui serait agréable, même dans le voisinage de Rome; mais, quand le temps viendra où

De l'urne céleste
Le signe funeste
Domine sur nous,
Et pour nous commence
L'humide influence
De l'Ourse en courroux (4),

alors je deviendrai un des plus malheureux agriculteurs qui respirent; alors, si j'étais seul, si ma nièce ne venait pas dans ma Sibérie, je volerais en tapinois dans votre climat, je vous ferais ma cour par un escalier dérobé, et je verrais Saint-Pierre. Mais à moi n'appartient tant d'honneur. Je suis comme Mahomet II, qui fit graver sur son tombeau : « Il eut » un grand désir de voir l'Italie. »

J'en ai un plus grand, c'est que le plus aimable, le plus instruit, le plus brillant et le plus véritablement sage des Septante (5) agrée toujours mon tendre respect et me conserve ses bontés.

P.-S. Vraiment, en relisant le chiffon de M. de Philippopolis (6), je trouve qu'il renvoie mon aumônier à son évêque (7), malgré la formule du *non obstantibus contrariis*. Cet évêque est l'ennemi mortel des perruques; il refusera net. Cela ferait un procès, ce procès ferait du bruit et produirait du ridicule. Un ex-jésuite et moi, voilà des sujets d'épigrammes et de quoi égayer les gazetiers. On n'a déjà que trop tym-

(1) L'*Histoire du Parlement*. (G. A.)
(2) Marie-Antoinette. (G. A.)
(3) Voyez la lettre à Bernis du 12 juin. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(5) L'édition du *Précis du Siècle de Louis XV*, qu'il chargeait Richelieu de déposer sur la toilette de la du Barry pour le roi lui-même. (G. A.)
(6) Saurin venait de publier une *Epître d'Héloïse et d'Abeilard*, d'après Pope. (G. A.)

(1) Voyez la lettre à Bernis du 12 juin. (G. A.)
(2) C'était l'opinion de Bernis. (G. A.)
(3) Bernis était archevêque d'Albi. (G. A.)
(4) *Epître sur l'Hiver*, attribuée à Bernis, mais qui est de Gentil-Bernard. (G. A.)
(5) C'est-à-dire des soixante-dix cardinaux. (G. A.)
(6) Secrétaire des brefs. (G. A.)
(7) Biord. (G. A.)

Panisé ma dévotion. Je ne ferai donc rien sans un ordre de votre éminence ; je jetterais dans le feu les perruques du P. Adam et les miennes, plutôt que de compromettre votre éminence.

5863. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 auguste.

Mon cher ange, parlez-moi, je vous prie, du rhume de madame d'Argental. Comment est-on enrhumé au mois d'août ou d'auguste ? Il est vrai que la nature m'avertit quelquefois de mon âge et de ma faiblesse ; mais je la laisse dire, et quand elle a tout dit, elle me laisse faire. Comme madame d'Argental est plus jeune et plus sage que moi, elle se tirera mieux des tours que sa santé lui joue quelquefois.

Vous me parlez, dans votre lettre du 22, de certains papiers dont un curieux s'est emparé. Vraiment, je n'en ai parlé à personne, et je suis très éloigné de faire une tracasserie qui pourrait perdre un jeune homme (1), et qui d'ailleurs ne me ferait que du mal. Dupuits le vit emporter de ma bibliothèque beaucoup de papiers : j'en ai perdu de très importants ; j'ai été puni de mon trop de confiance. C'est un malheur qu'il faut oublier ; j'en ai essuyé de plus grands, et je sais trop qu'il y a des circonstances où il faut absolument se taire.

C'est la faute de Marin, s'il n'a pas mieux fait son marché (2). Il s'en est rapporté au libraire, dont je n'avais exigé que cent écus pour Lekain, et qui s'en est tenu à cet usage. Il faut espérer que les représentations vaudront davantage ; car on me mande que quelques amateurs veulent absolument que l'on joue la pièce. M. de Ximenès m'a déjà envoyé une distribution des rôles : il n'y a point eu de défense formelle ; M. Moreau (3) est le seul qui ait prétendu que l'ouvrage était une satire de nos prêtres ; il me semble qu'on peut aisément faire entendre raison à ce M. Moreau. Tous les gens qui veulent avoir du plaisir doivent se liguer contre lui.

Pandore et les *Guèbres* sont de petits bâtards qu'il est difficile d'élever. Si M. le duc d'Aumont ne protége pas *Pandore*, il faudra bien qu'il favorise les *Guèbres*. On ne peut exclure tant de gens à la fois.

La santé de madame d'Argental vous permettra-t-elle de faire un tour à Compiègne ? Se met-elle au lait ? Est-ce M. Bouvard qui la gouverne ? Je ne m'accoutume point à la mort de Fournier ; cela devrait détromper des médecins ; j'en ai enterré cinq ou six pour ma part ; mais ce n'est pas d'eux que je voudrais qu'on fût le plus détrompé. A vos pieds, mes chers anges.

5864. — A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

4 auguste.

Je conçois bien, monsieur, que les guerriers grecs et romains faisaient quelquefois des cent lieues pour aller voir des grammairiens et des raisonneurs en *us* et en *es* ; mais qu'un maréchal de camp des armées des Welches, très entendu dans l'art de tuer son prochain, vînt visiter dans des déserts un vieux radoteur moitié rimeur, moitié penseur, c'est à quoi je ne m'attendais pas. L'amitié dont vous m'honorez a été le fruit de ce voyage. Je vous assure qu'à votre camp de Compiègne le roi n'aura pas deux meurtriers plus aimables que vous et M. le marquis de Jaucourt. Vous avez tous deux rendu ma retraite délicieuse. Je vois que vous vous êtes bien aperçus que vous faisiez la consolation de ma vie, puisque vous me flattez d'une seconde visite. Il semble que je ne me sois séquestré entièrement du monde que pour être plus attaché à ceux qui, comme vous, sont si différents du monde ordinaire, qui pensent en philosophes et qui sentent tous les charmes de l'amitié.

Je ne doute pas, monsieur, que votre suffrage ne contribue beaucoup au succès dont vous me dites que les *Guèbres* sont honorés. Je souhaite passionnément qu'on les joue, parce que cet ouvrage me paraît tout propre à adoucir les mœurs de certaines gens qui se croient nés pour être les ennemis du genre humain. L'absurdité de l'intolérance sera un jour reconnue comme celle de l'horreur du vide et toutes les bêtises scolastiques. Si les intolérants n'étaient que ridicules, ce ne serait qu'un demi-mal ; mais ils sont barbares, et c'est là ce qui est affreux. Si je faisais une religion, je mettrais l'intolérance au rang des sept péchés mortels.

Je ne voudrais mourir que quand M. le duc de Choiseul aura bâti dans mon voisinage la petite ville de Versoix, où j'espère qu'on ne persécutera personne.

Adieu, monsieur ; vous m'avez laissé en partant bien des regrets, et vous me donnez des espérances bien flatteuses. Je vous suis attaché avec le plus tendre respect jusqu'au dernier jour de ma vie.

5865. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

7 auguste.

Vous me dites, madame, que vous perdez un peu la mémoire ; mais assurément vous ne perdez pas l'imagination. A l'égard du président, qui a huit ans plus que moi, et qui a été bien plus gourmand, je voudrais bien savoir s'il est fâché de son état, s'il se dépite contre sa faiblesse, si la nature lui donne l'apathie conforme à sa situation ; car c'est ainsi qu'elle en use pour l'ordinaire ; elle proportionne nos idées à nos situations.

Vous vous souvenez donc que je vous avais conseillé la casse. Je crois qu'il faut un peu varier ces grands plaisirs-là ; mais il faut toujours tenir le ventre libre pour que la tête le soit. Notre âme immortelle a besoin de la garde-robe pour bien penser. C'est dommage que La Mettrie ait fait un assez mauvais livre sur l'homme-machine ; le titre était admirable.

Nous sommes des victimes condamnées toutes à la mort ; nous ressemblons aux moutons qui bêlent, qui jouent, qui bondissent, en attendant qu'on les égorge. Leur grand avantage sur nous est qu'ils ne se doutent pas qu'ils seront égorgés, et que nous le savons.

Il est vrai, madame, que j'ai quelquefois de petits avertissements ; mais comme je suis fort dévot, je suis très tranquille.

Je suis très fâché que vous pensiez que les *Guèbres* pourraient exciter des clameurs. Je vous demande instamment de ne point penser ainsi. Efforcez-vous, je vous en prie, d'être de mon avis. Pourquoi avertir nos ennemis du mal qu'ils peuvent faire ? Vraiment, si vous dites qu'ils peuvent crier, ils crieront de toute leur force. Il faut dire et redire qu'il n'y a pas un mot dont ces messieurs puissent se plaindre ; que la pièce est l'éloge des bons prêtres, que l'empereur romain est le modèle des bons rois, qu'enfin cet ouvrage ne peut inspirer que la raison et la vertu : c'est le sentiment de plusieurs gens de bien qui sont aussi gens d'esprit. Mettez-vous à leur tête, c'est votre place. Criez bien fort, ameutez les honnêtes gens contre les fripons. C'est un grand plaisir d'avoir un parti et de diriger un peu les opinions des hommes.

Si on n'avait pas eu de courage, jamais *Mahomet* n'aurait été représenté. Je regarde les *Guèbres* comme une pièce sainte, puisqu'elle finit par la modération et par la clémence. *Athalie*, au contraire, me paraît d'un très mauvais exemple ; c'est un chef-d'œuvre de versification, mais de barbarie sacerdotale. Je voudrais bien savoir de quel droit le prêtre Joad fait assassiner Athalie, âgée de quatre-vingt-dix ans, qui ne voulait et qui ne pouvait élever le petit Joas que comme son héritier ? Le rôle de ce prêtre est abominable.

Avez-vous jamais lu, madame, la tragédie de *Saül et David* ? On l'a jouée devant un grand roi ; on y frémissait et on y pâmait de rire ; car tout y est pris mot pour mot de la sainte Ecriture.

Votre grand'maman est donc toujours à la campagne ? Je suis bien fâché de tous ces petits tracas ; mais avec sa mine et son âme douce, je la crois capable de prendre un parti ferme, si elle y était réduite. Son mari (1), le capitaine de dragons, est l'homme du royaume dont je fais le plus de cas. Je ne crois pas qu'on puisse ni qu'on ose faire de la peine à un si brave officier, qui est aussi aimable qu'utile.

Adieu, madame ; vivez, digérez, pensez. Je vous aime de tout mon cœur ; dites à votre ami que je l'aimerai tant que je vivrai.

5866. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

7 auguste (2).

Je reçois, mon cher et vertueux ami, votre lettre du 1er de ce mois. Vous devez savoir que les lettres voyagent tout ouvertes, et que la vôtre a passé par Paris, au lieu de passer par Limoges. Il y a un paquet adressé pour vous, à Limoges, par le coche de Lyon qui va en droiture. Il est à l'adresse du sieur Morand, trafiquant en pelleteries, pour vous être rendu. C'est par ce M. Morand que je vous écris ce petit billet : l'état de ma santé ne me permet pas d'écrire de longues lettres.

(1) La Harpe. (G. A.)
(2) Pour les *Guèbres*. (G. A.)
(3) Procureur du roi au Châtelet. (G. A.)

(1) Choiseul. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

Mandez-moi, je vous en prie, si ce billet et ce ballot vous sont parvenus. Souvenez-vous toujours de votre ami, qui vous sera tendrement attaché tant qu'il respirera.

5867. — A M. DE CHABANON.

7 auguste.

J'aimerais encore mieux, mon cher ami, une bonne tragédie et une bonne comédie que des éloges de Racine et de Molière (1); mais enfin il est toujours bon de rendre justice à qui il appartient.

Il me paraît qu'on a rendu justice à l'arlequinade substituée à la dernière scène de l'inimitable tragédie d'*Iphigénie* (2). Il y avait beaucoup de témérité de mettre le récit d'Ulysse en action. Je ne sais pas quel est le profane qui a osé toucher ainsi aux choses saintes.

Comment ne s'est-on pas aperçu que le spectacle d'Eryphile se sacrifiant elle-même ne pouvait faire aucun effet, par la raison qu'Eryphile, n'étant qu'un personnage épisodique et un peu odieux, ne pouvait intéresser? Il ne faut jamais tuer sur le théâtre que des gens que l'on aime passionnément.

Je m'intéresse plus à l'auteur des *Guèbres* qu'à celui de la nouvelle scène d'*Iphigénie* (2). C'est un jeune homme qui mérite d'être encouragé; il n'a que de bons sentiments, il veut inspirer la tolérance; c'est toujours bien fait: il pourra y réussir dans cinquante ou soixante ans. En attendant, je crois que les honnêtes gens doivent le tolérer lui-même, sans quoi il serait exposé à la fureur des jansénistes, qui n'ont d'indulgence pour personne. Tous les philosophes devraient bien élever leur voix en faveur des *Guèbres*. J'ai vu cette pièce imprimée, dans le pays étranger, sous le nom de la *Tolérance;* mais on est bien tiède aujourd'hui à Paris sur l'intérêt public; on va à l'Opéra-Comique le jour qu'on brûle le chevalier de La Barre, et qu'on coupe la tête à Lally. Ah! Parisiens, Parisiens! vous ne savez que danser autour des cadavres de vos frères. Mon cher ami, vous n'êtes pas Welche.

5868. — A M. THIERIOT.

Le 9 auguste.

Grand merci de ce que vous préférez le mois d'*auguste* au barbare mois d'*août;* vous n'êtes pas Welche.

Je ne vous démentirai pas sur les *Guèbres*, j'en connais l'auteur; c'est un jeune homme qu'il faut encourager. Il paraît avoir de fort bons sentiments sur la tolérance. Les honnêtes gens doivent rembarrer avec vigueur les méchants allégoristes qui trouvent partout des allusions odieuses: ces gens-là ne sont bons qu'à commenter l'*Apocalypse*. Les *Guèbres* n'ont pas le moindre rapport avec notre clergé, qui est assurément très humain, et qui de plus est dans l'heureuse impuissance de nuire.

Je ne crois pas que la comédie du *Dépositaire* que vous m'avez envoyée soit de la force des *Guèbres:* une comédie ne peut jamais remuer le cœur comme une tragédie; chaque chose doit être à son rang.

Je ne crois pas que Lacombe vous donne beaucoup de votre comédie. Une pièce non jouée, et qui probablement ne le sera point, est toujours très mal vendue; en tout cas, mon ancien ami, donnez-la à l'enchère.

Je ne sais rien de si mal écrit, de si mauvais, de si plat, de si faux, que les derniers chapitres de l'*Histoire du Parlement*. Je ne conçois pas comment un livre, dont le commencement est si sage, peut finir si ridiculement; les derniers chapitres ne sont pas même français. Vous me ferez un plaisir extrême de m'envoyer ces deux volumes de *Mélanges historiques* (3), par les guimbardes de Lyon.

Je vous plains de souffrir comme moi; mais avouez qu'il est plaisant que j'aie attrapé ma soixante-seizième année en ayant tous les jours la colique.

Mon ami, nous sommes des roseaux qui avons vu tomber bien des chênes.

5869. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 auguste.

Voici, mon cher ange, la copie de la lettre que j'écris à M. le duc d'Aumont. S'il n'en est pas touché, il a le cœur dur, et si son cœur est dur, son oreille l'est aussi. La musique de M. de La Borde est douce et agréable. Madame Denis, qui s'y connaît, en est extrêmement contente. C'est elle qui m'a déterminé à écrire à M. le duc d'Aumont, en m'assurant que vous approuveriez cette démarche; mais, après avoir fait ce pas, il serait triste de reculer. J'ai fort à cœur le succès de cette affaire pour plus d'une raison; c'est la seule chose qui pourrait déterminer un certain voyage (1); d'ailleurs, il serait bien désagréable pour La Borde d'avoir sollicité une grâce dont il peut très bien se passer, et de n'avoir pu l'obtenir. En vérité, ce serait à lui qu'on devrait demander sa musique comme une grâce. Il est ridicule de présenter une vieille musique purement française à une princesse qui est entièrement pour le goût italien. Vous devriez bien mettre madame la duchesse de Villeroi dans notre parti.

Au reste, si La Borde s'adresse à la personne (2) qui est si bien avec notre premier gentilhomme de la chambre, je ne crois pas que cela doive faire la moindre peine à l'adverse partie, qui ne se mêle point du tout des opéras.

Je ne sais si La Borde est assez heureux pour être connu de vous; c'est un bon garçon, complaisant et aimable, et dont le caractère mérite qu'on s'intéresse à lui, d'autant plus qu'il aime les arts pour eux-mêmes, et sans aucune vue qui puisse avilir un goût si respectable. En un mot, mon cher ange, faites ce que vous pourrez, et que l'espérance me reste encore au fond de la boîte.

J'espère surtout que madame d'Argental se porte mieux par le beau temps que nous avons.

Je vous répète encore que, quoique je sois très sûr qu'on m'a pris beaucoup de papiers, je ne veux jamais connaître l'auteur de cette indiscrétion; et, si on accusait dans le public celui que l'on soupçonne, je prendrais hautement son parti comme j'ai déjà fait en pareille occasion (3).

On dit que l'abbé Chauvelin se meurt, et que le président Hénault est dans les limbes; pour moi, je suis toujours dans le purgatoire, et je me croirais dans le paradis si je pouvais vous embrasser.

5870. — A M. L'ABBÉ AUDRA.

10 auguste (4).

Votre ami l'abbé Morellet a fait un excellent ouvrage (5), qui pourrait bien aboutir à faire abolir la compagnie des Indes. Je voudrais qu'il fît abolir aussi des établissements beaucoup plus funestes.

L'affaire de Sirven me paraît furieusement traîner en longueur. A-t-il rencontré des difficultés? N'est-il pas conduit par un excellent avocat? N'a-t-il pas de bons protecteurs? Je vous supplie de vouloir bien, quand vous aurez un moment de loisir, me mettre au fait de la situation de cet infortuné.

Il y a un académicien de Toulouse, nommé d'Arquier, qui me mande qu'on fait une souscription pour former une bonne troupe de comédiens, et que l'intention des souscripteurs est de faire représenter des pièces tragiques avec des chœurs. Je me prêterais volontiers à cette entreprise, s'il y avait en effet une bonne troupe, ou du moins une troupe qu'on pût former. Mon goût pour les beaux-arts ne finira qu'avec ma vie; mais j'aime mieux employer mes derniers jours à servir avec vous des malheureux. Je vous embrasse de tout mon cœur.

5871. — A M. ***.

Genève, 13 août.

Monsieur, quelques bains que mon père (6) a pris ont remis sa santé dans un si bon état, que toute notre famille est on ne peut plus joyeuse. Je vous ai parlé, le 1er de ce mois, des bonnes nouvelles de Nervis (7); celles qu'on a eues depuis de notre ami qui est dans le service de Russie ont encore augmenté notre joie.

Quant aux nouvelles littéraires, notre voisin C. (8) Philibert vient de publier des *Réflexions sur les mœurs, la religion et le culte*, par J. Vernet, pasteur et professeur en théologie; 128 pages in-8°.

---

(1) Tels qu'en proposait l'Académie et pour lesquels Chamfort concourait. (G. A.)

(2) Saint-Foix avait essayé de mettre en action le récit du cinquième acte d'*Iphigénie*. Le 31 juillet, on siffla cette tentative. (G. A.)

(3) De Damiens de Gomicourt. (G. A.)

(1) A Paris. (G. A.)

(2) Madame du Barry. (G. A.)

(3) A propos du second chant de la *Guerre civile de Genève;* mais La Harpe n'avait pas dérobé l'*Histoire du Parlement*. (G. A.)

(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(5) *Mémoire sur la situation actuelle de la compagnie des Indes*. (G. A.)

(6) C'est madame Dupuits qui écrit. (G. A.)

(7) Sirven. (G. A.)

(8) Cramer. (G. A.)

Voici ce qu'en pense un de nos républicains, en attendant son *Tout en Dieu* (1), etc.

5872. — A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

14 auguste.

Madame Gargantua, j'ai reçu le soulier dont il a plu à votre grandeur de me gratifier ; il est long d'un pied de roi et d'un demi-pouce; et comme j'ai ouï dire que vous êtes de la taille la mieux proportionnée, il est clair que vous devez avoir sept pieds trois pouces et demi de haut, ce qui, avec les deux pouces et demi de votre talon, compose une dame de sept pieds six pouces : c'est une taille fort avantageuse. On dira, tant qu'on voudra, que la Vénus de Médicis est petite, mais Minerve était très grande.

C'est à Minerve à me dire si elle aime les *Guèbres*. L'auteur sera enchanté de ne lui pas déplaire ; il me l'a dit lui-même. C'est précisément votre tolérance qu'il demande. On s'est bien donné de garde de l'imprimer à Paris sous le titre de la *Tolérance*. Tout ce qu'on demande à vos grâces, madame, c'est que vous en disiez un peu de bien. Il y a des âmes approchantes de la vôtre qui la prennent sous leur protection, et il n'y a que ce moyen-là de lui procurer une entrée agréable dans le monde. On se garde bien de vous compromettre ; mais on croit ne point abuser de vos bontés en vous suppliant de joindre tout doucement votre voix à celles qui favorisent ces pauvres *Guèbres*.

Quant à la ville de la tolérance (2), il est bien clair que ce ne sera pas là son nom ; mais si la chose n'y est pas, j'assure le maître de votre pied qu'elle ne sera jamais peuplée.

L'*Histoire* (3) dont vous me faites l'honneur de me parler, madame, m'a paru écrite de deux mains bien différentes ; la fin est remplie d'erreurs, de sottises monstrueuses et de solécismes. Cette fin est impertinente de tout point. Je crois qu'il n'y a qu'un Fréron dans le monde qui puisse l'attribuer à mon ami. Il mourrait d'un excès d'indignation, si un être raisonnable et honnête pouvait perdre la raison et l'honnêteté au point de lui attribuer une si infâme rapsodie. Je me fâche presque en vous parlant. Je mets ma tête dans votre soulier (elle y entre très aisément) pour oublier des idées si désagréables ; et, me confiant à votre tête et à votre cœur beaucoup plus qu'à vos souliers, je suis avec un profond respect, madame Gargantua, votre, etc. GUILLEMET.

5873. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

A Ferney, 14 auguste.

Nous vous remercions, monsieur, ma famille et moi, des bontés dont vous ne cessez de nous honorer. Nous nous réjouissons beaucoup que madame votre femme soit en train de vous donner un enfant qui vous ressemble. Nous ne voulons point fatiguer M. votre frère l'abbé de trop de lettres. Nous l'avons remercié deux fois de la protection qu'il nous accorde, et il nous a toujours répondu très gracieusement. Nous comptons toujours sur sa faveur.

Nous avons aussi reçu des lettres de M. et madame Bigot (4), ainsi que de sa sœur (5) ; nous croyons même vous l'avoir mandé. Mais ce qui serait pour nous d'une très grande importance, ce serait de savoir si M. Anjoran (6) a donné à madame votre cousine un petit paquet que je lui ai envoyé pour elle. J'ai mandé à M. Anjoran combien vous l'aimiez. Vous pourrez lui parler à cœur ouvert sur ce paquet et sur les bonnes intentions que madame votre cousine semble avoir pour moi ; il en pourrait résulter des choses qui me mettraient à portée de vous témoigner plus souvent de vive voix combien je vous suis dévoué.

Nous avons vu à Lyon la tragédie des *Guèbres ;* elle nous a paru très utile pour la réforme des mœurs et pour la destruction des préjugés. Il est bien à désirer qu'elle soit jouée ; mais elle ne le sera point, à moins que tous les honnêtes gens n'élèvent leur voix en sa faveur. Vous êtes fait pour conduire les plus gros bataillons de cette armée. On espère que les ennemis ne pourront pas tenir devant vous.

Je vous présente mes respects, ainsi qu'à madame la comtesse de Rochefort. Votre très humble et très obéissant. COUTURIER.

(1) Voyez tome IV, page 327. (G. A.)
(2) Versoix. (G. A.)
(3) L'*Histoire du Parlement*. (G. A.)
(4) Le duc et la duchesse de Choiseul. (G. A.)
(5) Madame la duchesse de Grammont. (G. A.)
(6) Le maréchal de Richelieu. (G. A.)

5874. — A M. LE ROY.

Ferney, 16 auguste (1).

Je suis, monsieur, aussi sensible que Sirven à la justice que vous lui rendez. Si les prétendus professeurs d'équité étaient aussi éclairés et aussi honnêtes qu'un professeur de médecine tel que vous, cette famille innocente et malheureuse ne serait pas dans l'état funeste où l'ignorance et l'injustice l'ont plongée. La sentence contre les Sirven est un nouvel outrage au sens commun, à la physique, aux sentiments de la nature, qui couvre la patrie de honte. Je me flatte que votre rapport ne contribuera pas peu à venger les Sirven et la France. Tous les bons citoyens vous béniront, et je vous aurai, monsieur, une obligation particulière, moi qui suis occupé depuis six ans à tirer la famille Sirven de l'oppression et de la misère. Il est bien cruel que la vie et l'honneur d'un père de famille dépendent d'un chirurgien ignorant et d'un juge idiot.

Agréez, monsieur, ma reconnaissance et tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

5875. — A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

16 auguste.

Vous êtes trop bon, monsieur. Il est vrai que j'ai eu un petit avertissement; il est bon d'en avoir quelquefois pour mettre ordre à ses affaires, et pour n'être pas pris au pied levé. Cette vie-ci n'est qu'une assez misérable comédie ; mais soyez bien sûr que je vous serai tendrement attaché jusqu'à la dernière ligne de mon petit rôle.

Dès qu'il y aura quelque chose de nouveau dans nos quartiers, je ne manquerai pas de vous l'envoyer. Voyez si vous voulez que ce soit sous le contre-seing de M. le duc de Choiseul, ou sous celui de monseigneur le duc d'Orléans.

Je voudrais bien que ce prince protégeât un peu les *Guèbres*. Henri IV, dont il a tant de choses, les protégea ; et la dernière scène des *Guèbres* est précisément l'édit de Nantes. Ceci n'est point un amusement de poésie, c'est une affaire qui concerne l'humanité. Les Welches ont encore des préjugés bien infâmes. Il n'y a rien de si sot, de si méprisable qu'un Welche ; mais il n'y a rien de si aimable et de si généreux qu'un Français. Vous êtes très Français, monsieur, c'est en cette qualité que vous agréerez mon très tendre respect.

5876. — A MADAME D'ÉPINAY.

17 auguste.

Il y a un mois, ma belle philosophe, que le solitaire des Alpes devrait vous avoir écrit; mais je ne fais pas toujours ce que je veux : ma santé n'est pas aussi forte que mon attachement pour vous.

Je trouve que notre cher prophète (2) est bien sage et bien habile d'avoir fait le voyage de Vienne; il sera connu et protégé par madame la dauphine, longtemps avant qu'elle parte pour Paris. Il est impossible que son mérite ne lui procure pas quelque place plus avantageuse, et il sera peut-être un jour à portée de faire un bien réel à la philosophie. Je vous prie, madame, de lui dire combien je l'approuve et combien j'espère.

On dit que les *Guèbres*, dont vous me parlez, rencontrent quelques difficultés sur la permission de se montrer en public. Cela est bien injuste ; mais il est à croire que cette petite persécution finira comme la pièce, par une tolérance entière. Les esprits de tous les honnêtes gens de l'Europe penchent vers cette heureuse tolérance. Il est vrai qu'on commence toujours à Paris par s'opposer à tout ce que l'Europe approuve. Notre savante magistrature condamna l'art de l'imprimerie dès qu'il parut; tous les livres contre Aristote, toutes les découvertes faites dans les pays étrangers, la circulation du sang, l'usage de l'émétique, l'inoculation de la petite-vérole : elle a proscrit les représentations de *Mahomet*, elle pourrait bien en user ainsi avec les *Guèbres ou* (3) *la Tolérance*. Mais à la fin la voix de la raison l'emporte toujours sur les réquisitoires ; et puisque l'*Encyclopédie* a passé, les *Guèbres* passeront, surtout s'ils sont appuyés par le suffrage de ma belle philosophe. Il faut que les sages parlent un peu haut, pour que les sots soient enfin obligés à se taire. Je connais l'auteur des *Guèbres ;* je sais que ce jeune homme a travaillé uniquement dans la vue du bien public ; il m'a écrit qu'il

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Grimm. (G. A.)
(3) Toutes les éditions portent « et. » Nous croyons que c'est une faute. (G. A.)

espérait que les philosophes soutiendraient la cause commune avec quelque chaleur. C'est dommage qu'ils soient quelquefois désunis; mais voici une occasion où ils doivent se rallier.

Puissent-ils, madame, se rassembler tous sous vos drapeaux! Je fais des vœux du fond de ma retraite, pour que les disciples de saint Paul ne persécutent point les disciples de Zoroastre. D'ailleurs, en qualité de jardinier, je dois m'intéresser à Arzame, la jardinière. Vous êtes un peu jardinière aussi : voyez que de raisons pour crier en faveur des *Guèbres!*

J'ajoute à toutes ces raisons que je suis serviteur du soleil autant que les Parsis. Je n'ai de moments passables que quand cet astre veut bien paraître sur mon horizon ; ainsi c'est ma religion que je défends. Cependant il y a une divinité que je lui préfère encore, c'est celle que je vis à Genève il y a quelques années : elle avait de grands yeux noirs et infiniment d'esprit : si vous la connaissez, madame, ayez la bonté de lui présenter mes très humbles respects.

5877. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

17 auguste.

Madame Denis, mon cher Cicéron, m'a mandé que, lorsque vous protégez si bien l'innocence de vos clients, vous me faites à moi la plus énorme injustice. Vous pensez qu'en fermant ma porte à une infinité d'étrangers qui ne venaient chez moi que par une vaine curiosité, je la ferme à mes amis, à ceux que je révère.

Si vous venez à Lyon (ce dont je doute encore), j'irai vous y trouver, plutôt que de ne vous pas voir. Si vous venez à Genève, je vous conjurerai de ne pas oublier Ferney ; vous ranimerez ma vieillesse; j'embrasserai le défenseur des Calas et de Sirven ; mon cœur s'ouvrira au vôtre ; je jouirai de la consolation des philosophes, qui consiste à rechercher la vérité avec un homme qui la connaît.

Vous avez mis le sceau à votre gloire, en rétablissant l'innocence et l'honneur de M. de La Luzerne. Vous êtes

Et nobilis et decens,
Et pro sollicitis non tacitus reis. (Hor., lib. IV, od. I.)

Je ne sais si vous êtes informé de l'aventure d'un nommé Martin, condamné à être roué par je ne sais quel juge de village en Barrois, sur les présomptions le plus équivoques. La Tournelle étant un peu pressée, et le pauvre Martin se défendant assez mal, a confirmé la sentence. Martin a été roué dans son village. Trois jours après, le véritable coupable a été reconnu ; mais Martin n'en a pas moins comparu devant Dieu avec ses bras et ses cuisses rompus. On dit que ces choses arrivent quelquefois chez les Welches. Je vous embrasse bien tendrement, et je me mets aux pieds de madame de Beaumont.

5878. — AU MÊME.

Le 19 auguste.

Je ne conçois plus rien, mon cher Cicéron, à la jurisprudence de ce siècle. Vous rendez l'affaire de M. de La Luzerne claire comme le jour, et cependant les juges ont semblé décider contre lui. Je souhaite que d'autres juges lui soient plus favorables; mais que peut-on espérer? tout est arbitraire.

Nous avons plus de commentaires que de lois, et ces commentaires se contredisent. Je ne connais qu'un juge équitable, encore ne l'est-il qu'à la longue : c'est le public. Ce n'est qu'à son tribunal que je veux gagner le procès des Sirven. Je suis très sûr que votre ouvrage sera un chef-d'œuvre d'éloquence qui mettra le comble à votre réputation. Votre succès m'est nécessaire pour balancer l'horreur où me plongera longtemps la catastrophe affreuse du chevalier de La Barre, qui n'avait à se reprocher que les folies d'un page, et qui est mort comme Socrate. Cette affaire est un tissu d'abominations, qui inspire trop de mépris pour la nature humaine.

Vous plaidez, en vérité, pour le bien de madame votre femme, comme Cicéron *pro domo sua*. Je ne vois pas qu'on puisse vous refuser justice. Vous aurez une fortune digne de vous, et vous ferez des *Tusculanes* après vos *Oraisons*.

Je croyais que madame de Beaumont était entièrement guérie. Ne doutez pas, mon cher monsieur, du vif intérêt que je prends à elle. Je sens combien sa société doit vous consoler des outrages qu'on fait tous les jours à la raison. Que ne pouvez-vous plaider contre le monstre du fanatisme! Mais devant qui plaideriez-vous? ce serait parler contre Cerbère au tribunal des Furies. Je m'arrête pour écarter ces affreux objets, pour me livrer tout entier au doux sentiment de l'estime et de l'amitié la plus vraie.

5879. — A M. *** (1).

21 auguste (1).

Voici, mon cher ami, un petit mémoire sur la facétie en question. Je tâcherai de faire partir, par la première poste, deux exemplaires. Je pourrai même les corriger à la main, afin qu'ils soient plus dignes de vos bontés et de vos remarques.

Je vous embrasse en idée, avec l'espérance consolante de vous revoir.

5880. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 21 auguste (2).

Mon héros souffrira-t-il qu'on donne de vieille musique à une jeune princesse (3)? Je lui répète et je l'assure que l'opéra de M. de La Borde est rempli de morceaux charmants, qui tiennent de l'italien autant que du français.

Qui favorisera un premier valet de chambre du roi, si ce n'est un premier gentilhomme de la chambre? L'amie (4) de mon héros ne doit-elle pas s'intéresser à faire donner une belle fête? Cela ne lui fera-t-il pas honneur? Je crois qu'elle n'a qu'à témoigner sa volonté. Je ne doute pas que M. le duc d'Aumont ne se fasse un plaisir de lui donner l'opéra qu'elle demandera. Si j'osais répondre de quelque chose, ce serait du succès de cette musique. En vérité, il est honteux de donner du réchauffé à une dauphine. Vous avez soutenu la gloire de la nation dans des occasions un peu plus sérieuses, et vous ne l'abandonnerez pas quand il s'agit de plaisirs. Il ne vous en coûtera que trois ou quatre paroles, et à votre amie autant. Ne rejetez pas la prière du plus ancien, du plus tendre et du plus respectueux de vos courtisans. Tout mourant qu'il est, il s'intéresse fort aux plaisirs des vivants ; mais il vous est encore plus attaché qu'à tous les plaisirs de la cour. Il vous supplie, monseigneur, d'agréer son profond respect.

5881. — A M. JEAN MAIRE.

A Ferney, 23 auguste.

Monseigneur le duc de Wurtemberg me doit, par billet à ordre au mois de mars passé, trente-cinq mille livres, et autant l'année prochaine. Son altesse sérénissime propose de me subroger à la créance du sieur Dietrich de Strasbourg, auquel elle doit 96,000 livres, moyennant que je lui prête ces 96,000 livres, remboursables en quatre ans, à 24,000 livres par an avec les intérêts légitimes. Pour cet effet, on veut que je rétrocède les deux billets de 70,000 francs, et que je fournisse le reste argent comptant.

Quoique à mon âge de soixante-quinze ans ce marché soit peu avantageux, je l'accepte; et même, pour marquer à son altesse sérénissime mon attachement respectueux, je me relâche des cinq pour cent d'intérêt que j'aurais, si cet acte était passé à Genève ou à Montbéliard.

Je me réduis à quatre pour cent, et j'espère que monseigneur le duc de Wurtemberg sera content de mon procédé.

Voici un compte net du paiement à faire de ces 96,000 livres, avec l'intérêt à quatre pour cent en quatre années.

. . . . . .

. . . . . .

Il observera que j'emprunte à six, et que je prête à quatre. Je me flatte que M. Dupont rédigera le tout dans la meilleure forme ; que je serai payé de tout ce qu'on me doit, exactement par quartiers, n'ayant plus que ces effets pour subsister moi et ma famille, et que son altesse sérénissime me continuera l'honneur de ses bontés.

. . . . . .

Je prie M. Jean Maire de communiquer cet écrit à M. l'avocat Dupont. Son très humble et très obéissant serviteur. VOLTAIRE.

5882. — A M. SERVAN.

Ferney, 26 auguste.

Voici un jeune homme à qui je porte envie, non parce qu'il est dans la fleur de l'âge et que je suis très vieux, non parce qu'il a de la santé et que je suis très malade, mais parce qu'il aura l'honneur de vous faire sa cour : c'est

(1) Ce billet doit avoir été adressé à Bordes. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Marie-Antoinette. (G. A.)
(4) La du Barry. (G. A.

M. Mallet-Dupan (1), d'une ancienne famille de la magistrature de Genève. Il sait que c'est à Grenoble qu'il faut aller pour voir l'honneur de la magistrature ; il est un de ceux qui respectent le plus la vraie vertu et la vraie éloquence. Je prends la liberté, monsieur, de vous le présenter pour me consoler du malheur d'être éloigné de vous. Agréez les sentiments que je vous ai voués pour le reste de ma vie. Personne n'est plus sensible que moi à vos grands talents et à vos bontés. Je me flatte que votre santé vous permet de vous occuper de l'important ouvrage que vous avez commencé ; vous rendrez à la France un service dont elle a grand besoin. J'ai l'honneur d'être avec respect, monsieur, etc.

5883. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 30 auguste.

Je sais qu'il est beau d'être modeste, mais il ne faut pas être indifférent sur sa gloire. Je me flatte, monseigneur, que du moins cette petite édition (2), que j'ai eu l'honneur de vous envoyer, ne vous aura pas déplu. Elle devrait vous rebuter, s'il y avait de la flatterie; mais il n'y a que de la vérité. Je ne vois pas pourquoi ceux qui rendent servive à la patrie n'en seraient pas payés de leur vivant. Salomon dit que les morts ne jouissent de rien, et il faut jouir.

J'ai eu l'honneur de vous parler de l'opéra de M. de La Borde. Permettez-moi de vous présenter une autre requête sur une chose beaucoup plus aisée que l'arrangement d'un opéra : c'est d'ordonner les *Scythes* pour Fontainebleau au lieu de *Mérope*, ou les *Scythes* après *Mérope*, comme il vous plaira ; vous me ferez le plus grand plaisir du monde. J'ai des raisons essentielles pour vous faire cette prière. Je vous demande en grâce de faire mettre les *Scythes* sur la liste de vos faveurs pour Fontainebleau. Mes soixante-seize ans et mes maladies ne m'empêchent pas, comme vous voyez, de penser encore un peu aux bagatelles de ce monde. Pardonnez-les-moi en faveur de ma grande passion; c'est celle de vous faire encore une fois ma cour avant de mourir, et de vous renouveler mon très tendre et profond respect.

5884. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 auguste.

Mon cher ange, j'ai été un peu malade ; je ne suis pas de fer, comme vous savez ; c'est ce qui fait que je ne vous ai pas remercié plus tôt de votre dernière lettre.

Le jeune auteur des *Guèbres* m'est venu trouver; il a beaucoup ajouté à son ouvrage, et j'ai été assez content de ce qu'il a fait de nouveau : mais tous ses soins et toute sa sagesse ne désarmeront probablement pas les prêtres de Pluton. On était près de jouer cette pièce à Lyon; la seule crainte de l'archevêque (3), qui n'est pourtant qu'un prêtre de Vénus, a rendu les empressements des comédiens inutiles.

L'intendant (4) veut la faire jouer à sa campagne; je ne sais pas encore ce qui en arrivera. Il se trouve, par une fatalité singulière, que ce n'est pas la prêtraille que nous avons à combattre dans cette occasion, mais les ennemis de cette prêtraille qui craignent de trop offenser leurs ennemis.

J'ai écrit à M. le maréchal de Richelieu pour le prier de faire mettre les *Scythes* sur la liste de Fontainebleau. Les *Scythes* ne valent pas les *Guèbres*, il s'en faut beaucoup; mais, tels qu'ils sont, ils pourront être utiles à Lekain, et lui fournir trois ou quatre représentations à Paris.

Je me flatte que la rage de m'attribuer ce que je n'ai pas fait est un peu diminuée.

Je ne me mêle point de l'affaire de Martin (5) : elle n'est que trop vraie, quoi qu'en dise mon gros petit neveu qui a compulsé les registres de la Tournelle de cette année, au lieu de ceux de 1767; mais j'ai bien assez des Sirven sans me mêler des Martin. Je ne peux pas être le Don Quichotte de tous les roués et de tous les pendus. Je ne vois de tous côtés que les injustices les plus barbares. Lally et son bâillon, Sirven, Calas, Martin, le chevalier de La Barre, se présentent quelquefois à moi dans mes rêves. On croit que notre siècle n'est que ridicule, il est horrible. La nation passe un peu pour être une jolie troupe de singes ; mais parmi ces singes, il y a des tigres, et il y en a toujours eu. J'ai toujours la fièvre le 24 du mois d'auguste, que les barbares Welches nomment août : vous savez que c'est le jour de la Saint-Barthélemi : mais je tombe en défaillance le 14 de mai, où l'esprit de la Ligue catholique, qui dominait encore dans la moitié de la France, assassina Henri IV par les mains d'un révérend père feuillant. Cependant les Français dansent comme si de rien n'était.

Vous me demandez ce que c'est que l'aventure du pape et de la perruque. C'est que mon ex-jésuite Adam voulait me dire la messe en perruque pour ne pas s'enrhumer, et que j'ai demandé cette permission au pape, qui me l'a accordée. Mais l'évêque, qui est une tête à perruque, est venu à la traverse, et il ne tient qu'à moi de lui faire un procès en cour de Rome, ce qu'assurément je ne ferai pas.

Le parlement de Toulouse semble faire amende honorable aux mânes de Calas, en favorisant l'innocence de Sirven. Il a déjà rendu un arrêt par lequel il déclare le juge subalterne, qui a jugé toute la famille à être pendue, incapable de revoir cette affaire, et la remet à d'autres juges : c'est beaucoup. Je regarde le procès des Sirven comme gagné ; j'avais besoin de cette consolation.

Mes tendres respects à mes deux anges.

5886. — A MADAME LA COMTESSE DE ROCHEFORT.

Ferney, 31 auguste.

J'ai reçu la vôtre, qui m'a fait une grande joie ; car quoique vous n'ayez pas *dix-huit ans*, cependant vous raisonnez comme une femme de quarante, et outre cela vous avez un très bon petit cœur, ce qui vous attirera toujours beaucoup d'amis. Un homme qui vous a vue dans votre province nous disait l'autre jour en famille : Cette madame Clotier est très belle, mais elle pourrait se passer de beauté.

Nous sommes toujours très attachés, ainsi que M. votre époux, à M. l'abbé Bigot (1), et à M. d'Ermido (2). MM. de Bruguières (3), nos ennemis, nous accuseraient en vain de vendre de la contrebande; nous n'en vendons point. Toutes nos marchandises sont du cru de France ; et pourvu qu'on ne nous desserve pas auprès de M. Le Prieur (4), nous nous moquons de MM. de Bruguières et des financiers. Nous souhaitons seulement que vous n'ayez plus la peste, et nous espérons toujours que M. Bigot sera votre médecin, qu'il conservera toujours sa bonne réputation, malgré la tante (5), qui est, je crois, une bonne femme.

Notre manufacture va toujours son petit train, et nous comptons dans quelques semaines pouvoir vous envoyer des échantillons. Nous reçûmes, il y a un mois, un maroquin rouge fort propre : nous ne savions d'où il venait ; mais enfin nous avons jugé qu'il vient de votre boutique, car vous n'avez que du beau et du bon : c'est une justice qu'on rend à madame Clotier et à M. son cher époux.

Je suis, madame Clotier, avec un profond respect, votre très humble servante et commère. GIRAFOU.

5887. — A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

31 auguste.

Il est vrai, monsieur, que j'ai été fort malade. C'est le partage ordinaire de la vieillesse, surtout quand on est né avec un tempérament faible; et ces petits avertissements sont des coups de cloche qui annoncent que bientôt il n'y aura plus d'heure pour nous. Les bêtes ont un grand avantage sur l'espèce humaine; il n'y a point de coup de cloche pour les animaux, quelque esprit qu'ils aient : ils meurent tous sans qu'ils s'en doutent; ils n'ont point de théologiens qui leur apprennent les quatre fins des bêtes (6) ; on ne gêne point leurs derniers moments par des cérémonies impertinentes et souvent odieuses ; il ne leur en coûte rien pour être enterrés ; on ne plaide point pour leurs testaments ; mais aussi nous avons sur eux une grande supériorité, car ils ne connaissent que l'habitude, et nous connaissons l'amitié. Les chiens barbets ont beau avoir la réputation d'être les meilleurs amis du monde, ils ne nous valent pas.

Vous me faites sentir du moins, monsieur, cette consolation dans toute son étendue.

Je n'ai jamais eu l'honneur de voir madame Gargantua (7), je ne connais d'elle qu'un soulier qui annonce la plus grande

(1) Voyez, tome VII, au Catalogue des *Correspondants*. (G. A.)
(2) L'édition des deux *Siècles*. (G. A.)
(3) Montazet. (G. A.)
(4) Jacques de Flesselles, prévôt des marchands de la ville de Paris en 1789. (G. A.)
(5) Voyez la lettre à d'Alembert du 4 septembre. (G. A.)

(1) Le duc de Choiseul. (G. A.)
(2) Le prince de Beauvau. (G. A.)
(3) Gens du parlement. (G. A.)
(4) Louis XV. (G. A.)
(5) Madame du Barry. (G. A.)
(6) Allusion à un ouvrage sur les *Quatre fins de l'homme*. (G. A.)
(7) Madame de Choiseul. (G. A.)

taille du monde; mais je connais d'elle des lettres qui me font croire qu'elle a l'esprit beaucoup plus délicat que ses pieds ne sont gros.

Je lui passe de ne pas aimer Catau; c'est entre elles deux qui sera la plus grande : mais je ne lui passe pas de croire qu'une rapsodie (1), contre laquelle vous m'avez vu si en colère, puisse être de moi.

La compagnie des Indes, dont vous me parlez, paie actuellement le sang de Lally; mais qui paiera le sang du chevalier de La Barre?

Ne soyez point étonné, monsieur, que j'aie été malade au mois d'auguste, que les Welches appellent *août*. J'ai toujours la fièvre vers le 24 de ce mois, comme vers le 14 de mai (2). Vous devinez bien pourquoi, vous dont les ancêtres étaient attachés à Henri IV. Votre visite et votre souvenir sont un baume sur toutes mes blessures. Conservez-moi des bontés dont le prix m'est si cher.

5887. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

31 auguste.

Je remercie le jeune auteur des *Guèbres*, qui m'a valu une lettre de mon cher marquis. Je suis bien malade, et assez hors d'état de donner des conseils à l'auteur. Je ne puis que lui souhaiter un meilleur siècle, moins d'égarement dans le goût public, moins de ridicule politique dans ceux qui craignent qu'on ne prenne des prêtres d'Apamée pour des archevêques de Paris : cela est d'une impertinence horriblement welche.

Quoi! l'on jouera le *Tartufe*, et l'on ne jouera pas les *Guèbres!* L'inconséquence est le fruit naturel du sol de votre pays.

J'ai ouï dire qu'en effet il y a actuellement à Paris une belle et spirituelle Hongroise, dont le père était sans doute à la tête de la nation quand l'impératrice présenta son fils, et fit verser des larmes à tout le monde. Le comte de Palfi parla dignement, et pleura de même; mais il est très certain que Marie-Thérèse prononça les paroles que j'ai recueillies (3). Il faut bien se garder de les donner à un autre; elle sont déchirantes dans la bouche d'une mère. Cela ferait à merveille dans une belle scène de tragédie.

Je prie mon cher marquis de dire à tous les Welches qu'il rencontrera qu'ils sont des monstres s'ils empêchent qu'on ne joue les *Guèbres*. Je l'embrasse de tout mon cœur.

5888. — A M. L'ABBÉ FOUCHER.

31 auguste (4).

Monsieur, la persévérance à défendre ceux à qui on est attaché est une vertu; l'acharnement à soutenir une critique injurieuse et injuste n'est pas si honnête.

Quand on veut faire une critique, il faut consulter toutes les éditions, voir si elles sont conformes, examiner si une faute d'imprimeur, que la malignité rejette souvent sur un écrivain, n'est pas corrigée dans les dernières éditions. Un censeur est une espèce de délateur; plus son rôle est odieux, plus il a besoin d'exactitude; il faut qu'il ait raison ou tort.

Celui qui fait imprimer dans le recueil d'une académie des outrages contre un homme d'une autre académie manque à toutes les bienséances. Il ne faut pas dire, « Je parierais bien » que M. de *** n'a pas lu le livre dont il parle, » parce que cette expression, *je parierais bien*, est d'un style très bas; parce que dire à un homme, « Vous ne connaissez pas les » choses dont vous parlez, » est une injure grossière; parce qu'il est évident que vous auriez perdu votre gageure; parce que non seulement l'homme que vous outragez connaît les choses dont il parle, mais les fait quelquefois connaître au public de manière à faire repentir ceux qui l'insultent au hasard; parce que ce n'est pas une excuse valable de dire comme vous faites, « Son nom est venu au bout de ma » plume. » Vous sentez, monsieur, que le vôtre peut venir au bout de la sienne et être connu du public.

Permettez-moi, monsieur, de faire ici une réflexion générale. Une des choses qui révoltent le plus les honnêtes gens, c'est cette obstination à vouloir publier son tort. Se tromper est très ordinaire, insulter en se trompant est odieux. Chercher mille prétextes pour faire croire qu'on a eu raison d'insulter un homme à qui on devait des égards est le comble du mauvais procédé. Au reste la personne avec laquelle vous en avez si mal agi n'a jamais lu votre ouvrage, elle en a été avertie par quelques amis. J'ai vengé la vérité; j'ai fait mon devoir, et vous n'avez pas fait le vôtre.

Je suis, monsieur, etc. BIGEX.

P.-S. Vous pensez, à ce que je vois par votre dernière lettre, que l'on m'a dicté mes réponses. Vous vous trompez en cela comme dans tout le reste. Je ne suis d'aucune académie; mais je sais m'exprimer, et je connais les devoirs de la société.

5889. — A M. LE MARQUIS DE XIMENÈS.

1er septembre (1).

Vraiment, monsieur le marquis, vous auriez rendu un grand service à trois ou quatre cent mille hommes qui soupirent après la tolérance, si vous aviez engagé M. le maréchal de Richelieu à faire jouer les *Guèbres* à Fontainebleau. Mais n'y a-t-il point quelque méprise? N'a-t-on point pris les *Scythes* pour les *Guèbres*? Le jeune auteur n'est pas à portée de se mêler de cette affaire. On m'a dit qu'il vivait dans la plus profonde retraite, loin du tripot de la comédie, et loin de tous les autres tripots. Personne ne s'est chargé de solliciter les représentations des *Guèbres*, personne n'en a été prié; vous êtes le seul qui en ayez parlé à M. le maréchal de Richelieu, et c'est à vous seul qu'on en aurait l'obligation, si la chose réussissait.

On m'a mandé que l'auteur y a fait quelques additions. Je suis persuadé qu'il vous enverrait sa pièce avec ses changements, et qu'il serait infiniment sensible à vos bons offices.

Je ne vois pas pourquoi le premier gentilhomme de la chambre aurait besoin, à Fontainebleau, du lieutenant de police de Paris pour faire jouer une tragédie imprimée. Le roi n'est-il pas le maître chez lui, et l'empereur Gallien ne peut-il pas débiter devant lui les maximes les plus sages et les plus favorables aux hommes, sans l'approbation par écrit d'un censeur royal?

Au reste, je doute fort que le magistrat de la police prenne sur lui d'approuver ouvertement cette pièce; il est trop circonspect, et les ennemis de la raison sont trop acharnés. Si vous pouvez l'encourager et le déterminer, vous ferez une bien belle action, et en qualité de tolérant, je vous aurai la même obligation que les premiers chrétiens avaient à ceux qui faisaient cesser les persécutions.

Les derniers chapitres de l'*Histoire* dont vous me parlez ne peuvent pas sans doute être de la même main que les autres. Ils sont remplis de fautes grossières et de faussetés évidentes. Les noms sont estropiés, les méprises sont absurdes..... (*La fin de cette lettre manque.*)

5890. — A M. ***.

1er septembre.

Monsieur, les nouvelles de Nervis (2) sont aussi bonnes que celles de M. Boursier. Un de nos voisins (3) ayant écrit à M. l'abbé Foucher une lettre insérée page 151 du *Mercure de France* (juin 1769), cet académicien répondit page 144 du second volume de juillet; on lui écrivit page 122 du volume d'août, et l'abbé mettra sans doute dans le *Mercure* de septembre sa seconde réponse reçue le 26 août, et répondue le 31 du même mois : le tout au sujet du *Sadder*.

On a aussi imprimé la prétendue *Profession de foi de M. de Voltaire*, dont le confesseur et le curé de ce savant ont pris acte le 15 avril devant le notaire de Ferney, qui avait doné acte le 1er dudit mois d'avril à M. de Voltaire du pardon public des Guyon, Nonnotte, etc. Cette profession de foi n'est point signée de M. de Voltaire, ni des témoins qui ont signé les actes du 31 mars et du 1er avril : ce qui en rend la vérité et l'authenticité plus que suspectes à ceux qui lisent avec réflexion.

Voici la lettre qu'une religieuse de Paris (4), laquelle a été quelque temps à Gex, vient d'écrire à ce sujet à M. le curé de Ferney, avec un extrait qu'elle lui envoie de ces quatre actes. Vous aurez la bonté de me renvoyer cette lettre et de faire parvenir à ladite religieuse la réponse de M. le curé, que vous cachèterez après l'avoir lue, et vous la ferez mettre à la petite poste.

M. Delean a une médaille en plomb qu'il aura l'honneur de vous remettre, ou à M. de La Haye, qui voudra bien lui porter le petit billet ci-joint, et se charger de sa réponse que

(1) L'*Histoire du Parlement*. (G. A.)
(2) Jour anniversaire de l'assassinat de Henri IV. (G. A.)
(3) Voyez tome II, page 571. (G. A.)
(4) Voyez la lettre au même du 25 juin. (G. A.)

(1) Editeurs, E. Bavoux et A. François. — C'est à tort que ces éditeurs ont classé cette lettre à l'année 1767. (G. A.)
(2) Sirven. (G. A.)
(3) Les lettres de Voltaire à Foucher sont signées : *Bigex*. (G. A.)
(4) On n'a pas cette pièce. (G. A.)

vous m'enverrez avec la lettre de la religieuse au curé, et celle que m'a promise l'homme de confiance de M. le comte de Sch. (1), qui porta une bagatelle à une dame respectable dont j'attends des nouvelles avec les vôtres, à votre arrivée à Paris.

Les melons seront bientôt mûrs; on n'oubliera pas GG. ni SS.

Quand M. Waechter vous aura envoyé des médailles de cuivre, on rendra celle de plomb à M. Delean.

5891. — A M. L'ABBÉ AUDRA.

Ferney, le 4 septembre.

Je ne conçois pas, monsieur, pourquoi cet infortuné Sirven se hâte si fort de se remettre en prison à Mazamet, puisque vous serez à la campagne jusqu'à la Saint-Martin. Il faut qu'il s'abandonne entièrement à vos conseils. Je crains pour sa tête dans une prison où il sera probablement longtemps. Il m'a envoyé la consultation des médecins et chirurgiens de Montpellier. Il est clair que le rapport de ceux de Mazamet était absurde, et que l'ignorance et le fanatisme ont condamné, flétri, ruiné une famille entière, et une famille très vertueuse. J'ai eu tout le temps de la connaître; elle demeure, depuis six ans, dans mon voisinage. La mère est morte de douleur en me venant voir; elle a pris Dieu à témoin de son innocence à son dernier moment; elle n'avait pas même besoin d'un tel témoin.

Ce jugement est horrible, et déshonore la France dans les pays étrangers. Vous travaillez, monsieur, non seulement pour secourir l'innocence opprimée, mais pour rétablir l'honneur de la patrie.

J'espère beaucoup dans l'équité et dans l'humanité de M. le procureur général. M. le prince de Beauvau lui a écrit, et prend cette affaire fort à cœur; mais je crois qu'on n'a besoin d'aucune sollicitation dans une cause que vous défendez. Je suis même persuadé que le parlement embrassera avec zèle l'occasion de montrer à l'Europe qu'il ne peut être séduit deux fois par le fanatisme du peuple, et par de malheureuses circonstances qui peuvent tromper les hommes les plus équitables et les plus habiles. J'ai toujours été convaincu qu'il y avait dans l'affaire des Calas de quoi excuser les juges. Les Calas étaient très innocents, cela est démontré; mais ils s'étaient contredits. Ils avaient été assez imbéciles pour vouloir sauver d'abord le prétendu honneur de Marc-Antoine leur fils, et pour dire qu'il était mort d'apoplexie, lorsqu'il était évident qu'il s'était défait lui-même. C'est une aventure abominable; mais enfin on ne peut reprocher aux juges que d'avoir trop cru les apparences. Or il n'y a ici nulle apparence contre Sirven et sa famille. L'alibi est prouvé invinciblement; cela seul devait arrêter le juge ignorant et barbare qui l'a condamné.

On m'a mandé que le parlement avait déjà nommé d'autres juges pour revoir le procès en première instance. Si cette nouvelle est vraie, je tiens la réparation sûre; si elle est fausse, je serai affligé. Je voudrais être en état de faire dès à présent le voyage de Toulouse. Je me flatte que les magistrats me verraient avec bonté, et qu'ils me verraient avec d'autant moins mauvais gré d'avoir pris si hautement le parti des Calas, que j'ai toujours marqué dans mes démarches le plus profond respect pour le parlement, et que je n'ai imputé l'horreur de cette catastrophe qu'au fanatisme dont le peuple était enivré. Si les hommes connaissaient le prix de la tolérance, si les lois romaines, qui sont le fond de votre jurisprudence, étaient mieux suivies, on verrait moins de ces crimes et de ces supplices qui effraient la nature. C'est le seul esprit d'intolérance qui assassina Henri III et Henri IV, votre premier président Duranti, et l'avocat général Raffis; c'est lui qui a fait la Saint-Barthélemi; c'est lui qui a fait expirer Calas sur la roue. Pourquoi ces abominations n'arrivent-elles qu'en France? pourquoi tant d'assassinats religieux, et tant de lettres de cachet prodiguées par le jésuite Letellier? Sont-ils le partage d'un peuple si renommé pour la danse et pour l'opéra-comique?

Tant que vous aurez des pénitents blancs, gris, et noirs, vous serez exposés à toutes ces horreurs. Il n'y a que la philosophie qui puisse vous en tirer; mais la philosophie vient à pas lents, et le fanatisme parcourt la terre à pas de géant.

Je me consolerai, et j'aurai quelque espérance de voir les hommes devenir meilleurs, si vous faites rendre aux Sirven une justice complète. Je vous prie, monsieur, de ne vous point rebuter des irrégularités dans lesquelles peut tomber un homme accablé d'une infortune de sept années, capable de déranger la meilleure tête.

Au reste, il doit avoir encore assez d'argent, et il n'en manquera pas. Je suis tout prêt de faire ce que veut M. d'Arquier. Je pense entièrement comme lui; il m'a pris par mon faible, et vous augmentez beaucoup l'envie que j'ai de rendre ce petit service à la littérature. Il faudrait pour cela être sur les lieux, il faudrait passer l'hiver à Toulouse. C'est une grande entreprise pour un vieillard de soixante-quinze ans, qui aime passionnément les beaux-arts, mais qui n'a que des désirs et point de force.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec tous les sentiments d'estime, et j'ose dire d'amitié que vous méritez, votre, etc.

P.-S. Notre ami l'abbé Morellet a donc écrasé la compagnie des Indes (1); mais cette compagnie a fait couper le cou à Lally, qui, à mon gré, ne le méritait pas. Il y avait quelques gens employés aux Indes qui méritaient mieux une pareille catastrophe; c'est ainsi que va le monde. Tout ira bien dans la Jérusalem céleste.

5892. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Ferney, 4 septembre (2).

Mon héros, je suis un imbécile; je voulais qu'elle (3) trouvât sur sa toilette ce qui est à la gloire de son amant et de son ami. On n'a pas le temps de lire dans le pays où vous êtes, et j'avais mis le doigt sur les endroits qu'on doit lire avec plaisir.

La lettre dont mon héros m'honore, du 26 auguste (que les Welches appellent barbarement août), a été croisée par celle de son vieux serviteur, qui lui demandait les *Scythes* très humblement et très instamment, au lieu de *Mérope* et après *Mérope*.

Je vous remercie de tout mon cœur, monseigneur, de vos bontés pour la *Princesse de Navarre*. La musique est charmante, et, en vérité, il y a quelquefois d'assez jolies choses dans les paroles. Je n'aurais pas osé vous la demander. Vous mettez, à votre ordinaire, des grâces dans vos bienfaits. Mais il faut que mon héros ait le diable au corps d'imaginer que je parle de la musique de *Pandore*, sans l'avoir entendue. J'en ai entendu trois actes dans mon ermitage; madame Denis, qui s'y connaît parfaitement, en a été très contente. M. le duc d'Aumont, qui avait pris d'autres engagements, demandait qu'une belle dame lui forçât un peu la main. Je suppose que mon ami La Borde a fait sur cela son devoir et ses diligences.

Mon héros est encore possédé d'un autre diable, en croyant que je m'adresse à M. d'Argental pour les bagatelles du théâtre. J'en suis bien loin. Mais il est rempli de l'esprit divin en faisant de belles réflexions sur les vanités et sur les tracasseries de ce monde. Le grand Condé disait à Chantilly qu'*ayant tâté de tout, il était lassé de tout*. Vous êtes encore dans la fleur de l'âge, vous n'avez que soixante-onze ans; quand vous en aurez soixante-seize, comme moi, vous serez bien plus grand philosophe que je ne puis l'être; vous verrez d'un œil bien plus aguerri toutes les pauvretés de ce monde, et vous jouirez de votre belle âme en paix. A Dieu ne plaise que je mette les beaux-arts dans le rang des misères dont on doit être dégoûté; cela serait horrible en parlant au doyen de l'Académie française.

Je ne sais si une tragédie nouvelle, intitulée les *Guèbres*, est parvenue jusqu'à vous; si vous vouliez vous en amuser, je vous en enverrais une édition, quoiqu'elle me soit dédiée; vous verriez qu'on peut faire quelque chose du jeune auteur.

Agréez, monseigneur, mon très tendre respect et ma vive reconnaissance.

5893. — A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

Ferney, 4 septembre.

Madame Gargantua, pardon de la liberté grande; mais comme j'ai appris que monseigneur votre époux forme une colonie dans les neiges de mon voisinage, j'ai cru devoir vous montrer à tous deux ce que notre climat, qui passe pour celui de la Sibérie sept mois de l'année, peut produire d'utile.

Ce sont mes vers à soie qui m'ont donné de quoi faire ces bas; ce sont mes mains qui ont travaillé à les fabriquer chez moi, avec le fils de Calas; ce sont les premiers bas qu'on ait faits dans le pays.

(1) Schomberg. (G. A.)

(1) Par son *Mémoire* sur la situation de ladite compagnie. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) La du Barry. Voyez la lettre à Richelieu du 31 juillet. (G. A.)

Daignez les mettre, madame, une seule fois; montrez ensuite vos jambes à qui vous voudrez; et si on n'avoue pas que ma soie est plus forte et plus belle que celle de Provence et d'Italie, je renonce au métier; donnez-les ensuite à une de vos femmes, ils lui dureront un an.

Il faut donc que monseigneur votre époux soit bien persuadé qu'il n'y a point de pays si disgracié de la nature qu'on ne puisse en tirer parti.

Je me mets à vos pieds, j'ai sur eux des desseins;
Je les prie humblement de m'accorder la joie
De les savoir logés dans ces mailles de soie
Qu'au milieu des frimas je formai de mes mains.
Si La Fontaine a dit : *Dechaussons ce que j'aime* (1),
J'ose prendre un plus noble soin;
Mais il vaudrait bien mieux (j'en juge par moi-même)
Vous contempler de près que vous chausser de loin.

Vous verrez, madame Gargantua, que j'ai pris tout juste la mesure de votre soulier. Je ne suis fait pour contempler ni vos yeux ni vos pieds, mais je suis tout fier de vous présenter de la soie de mon cru. Si jamais il arrive un temps de disette, je vous enverrai, dans un cornet de papier, du blé que je sème, et vous verrez si je ne suis pas un bon agriculteur digne de votre protection.

On dit que vous avez reçu parfaitement un petit médecin (2) de votre colonie; mais un laboureur est bien plus utile qu'un médecin. Je ne suis plus typographe; je m'adonne entièrement à l'agriculture, depuis le poëme des *Saisons* de M. de Saint-Lambert. Cependant, s'il paraît quelque chose de bien philosophique qui puisse vous amuser, je serai toujours à vos ordres.

Agréez, madame, le profond respect de votre ancien colporteur, laboureur, et manufacturier. GUILLEMET.

5894. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

6 septembre.

Je viens de faire ce que vous voulez, madame; vous savez que je me fais toujours lire pendant mon dîner. On m'a lu un éloge de Molière qui durera autant que la langue française : c'est le *Tartufe*.

Je n'ai point lu celui qui a été couronné (3) à l'Académie française. Les prix institués pour encourager les jeunes gens sont très bien imaginés. On n'exige pas d'eux des ouvrages parfaits; mais ils en étudient mieux la langue; ils la parlent plus exactement, et cet usage empêche que nous ne tombions dans une barbarie complète.

Les Anglais n'ont pas besoin de travailler pour des prix; mais il n'y a pas chez eux de bon ouvrage sans récompense : cela vaut mieux que des discours académiques. Ces discours sont précisément comme les thèmes que l'on fait au collége : ils n'influent en rien sur le goût de la nation. Ce qui a corrompu le goût, c'est principalement le théâtre, où l'on applaudit à des pièces qu'on ne peut lire; c'est la manie de donner des exemples; c'est la facilité de faire des choses médiocres, en pillant le siècle passé, et se croyant supérieur à lui.

Je prouverais bien que les choses passables de ce temps-ci sont toutes puisées dans les bons écrits du *Siècle de Louis XIV*. Nos mauvais livres sont moins mauvais que les mauvais qu'on faisait du temps de Boileau, de Racine, et de Molière, parce que, dans ces plats ouvrages d'aujourd'hui, il y a toujours quelques morceaux tirés visiblement des auteurs du règne du bon goût. Nous ressemblons à des voleurs qui changent et qui ornent ridiculement les habits qu'ils ont dérobés, de peur qu'on ne les reconnaisse. A cette friponnerie s'est jointe la rage de la dissertation et celle du paradoxe. Le tout compose une impertinence qui est d'un ennui mortel.

Je vous promets bien, madame, de prendre toutes ces sottises en considération l'hiver prochain, si je suis en vie, et de faire voir à mes chers compatriotes que, de Français qu'ils étaient, ils sont devenus Welches.

Ce sont les derniers chapitres que vous avez lus qui sont assurément d'une autre main, et d'une main très maladroite. Il n'y a ni vérité dans les faits, ni pureté dans le style. Ce sont des guenilles qu'on a cousues à une bonne étoffe.

On va faire une nouvelle édition des *Guèbres*, que j'aurai l'honneur de vous envoyer. Criez bien fort pour ces bons *Guèbres*, madame; criez, faites crier, dites combien il serait ridicule de ne point jouer une pièce si honnête, tandis qu'on représente tous les jours le *Tartufe*.

Ce n'est pas assez de haïr le mauvais goût, il faut détester les hypocrites et les persécuteurs; il faut les rendre odieux, et en purger la terre. Vous ne détestez pas assez ces monstres-là. Je vois que vous ne haïssez que ceux qui vous ennuient. Mais pourquoi ne pas haïr aussi ceux qui ont voulu vous tromper et vous gouverner? ne sont-ils pas d'ailleurs cent fois plus ennuyeux que tous les discours académiques? et n'est-ce pas là un crime dont vous devez les punir? mais, en même temps, n'oubliez pas d'aimer un peu le vieux solitaire, qui vous sera tendrement attaché tant qu'il vivra.

Vous savez que votre grand'maman m'a envoyé un soulier d'un pied de roi de longueur. Je lui ai envoyé une paire de bas de soie qui entrerait à peine dans le pied d'une dame chinoise. Cette paire de bas, c'est moi qui l'ai faite; j'y ai travaillé avec un fils de Calas. J'ai trouvé le secret d'avoir des vers à soie dans un pays tout couvert de neiges sept mois de l'année; et ma soie, dans mon climat barbare, est meilleure que celle d'Italie. J'ai voulu que le mari de votre grand-maman, qui fonde actuellement une colonie dans notre voisinage, vît par ses yeux que l'on peut avoir des manufactures dans notre climat horrible.

Je suis bien las d'être aveugle tous les hivers; mais je ne dois pas me plaindre devant vous. Je serais comme ce sot de prêtre qui osait crier, parce que les Espagnols le faisaient brûler en présence de son empereur, qu'on brûlait aussi. Vous me diriez comme l'empereur (1) : Et moi, suis-je sur un lit de roses?

Vous êtes malheureuse toute l'année, et moi je ne le suis que quatre mois : je suis bien loin de murmurer, je ne plains que vous. Pourquoi les causes secondes vous ont-elles si maltraitée? pourquoi donner l'être, sans donner le bien-être? c'est là ce qui est cruel. Adieu, madame; consolons-nous.

5895. — A M. BORDES.

6 septembre.

Plus je pense à cet ouvrage (2), mon cher ami, plus je crois qu'il serait très important de le jouer en public. Je vous enverrai incessamment quelques exemplaires de l'édition de Genève corrigée. Je voudrais auparavant être instruit des motifs de refus de M. de La Verpilière (3). Il faut savoir surtout s'il a consulté M. l'archevêque (4), ou s'il a seulement craint de le choquer. Il me semble que l'archevêque n'a rien du tout à démêler avec des prêtres de Pluton, attendu qu'il a été assez longtemps prêtre de Vénus, et que ces deux divinités ne se rencontrent jamais ensemble. De plus, votre archevêque est réputé chrétien, et par conséquent il ne peut prendre le parti des prêtres païens. J'ajoute à ces raisons qu'il est mon confrère à l'Académie française ou françoise; mais mon meilleur argument est que je l'ai connu homme de beaucoup d'esprit, et infiniment aimable.

Me conseilleriez-vous de lui écrire en faveur de l'auteur de cette pièce qui m'est dédiée, et de le prier seulement d'ignorer si on la joue? Je ne ferai cette démarche qu'en cas que M. de La Verpilière fût disposé à la laisser jouer; et j'attendrai vos avis pour me conduire.

Mandez-moi, je vous prie, si mon roman peut devenir une réalité; si madame Lobreau (5) peut faire jouer une pièce nouvelle de son autorité privée; si elle est discrète; si on peut avoir déjà à Lyon l'édition de Paris; s'il y a quelques acteurs qu'on puisse débarbariser et déprovincialiser. Savez-vous bien que je serais homme à me rendre *incognito* à Lyon? Nous verrions ensemble comment il faudrait s'y prendre pour former des acteurs; nous ne dirions d'abord notre secret qu'à la directrice. Je crois qu'il n'y a dans sa troupe aucun comédien qui me connaisse : la chose est délicate, mais on peut la tenter. Vous pourriez me trouver quelque petit appartement bien ignoré; j'y viendrais en habit noir, comme un vieux avocat de vos parents et de vos amis. Le pis qui pourrait m'arriver serait d'être reconnu, et il n'y aurait pas grand mal.

Cette idée m'amuse. Qu'a-t-on à faire dans cette courte vie que de s'amuser? Mais une considération bien plus forte m'occupe : je voudrais vous voir, causer avec vous, et oublier les sottises de ce monde dans le sein de la philosophie et de l'amitié. Les fidèles faisaient autrefois de plus longs voyages pour se consoler de la persécution.

(1) Dans la *Courtisane amoureuse*. (G. A.)
(2) Coste. (G. A.)
(3) *Éloge de Molière*, par Chamfort. (G. A.)

(1) Guatimozin. (G. A.)
(2) Les *Guebres*. (G. A.)
(3) Prévôt des marchands de Lyon. (G. A.)
(4) Montazet. (G. A.)
(5) Directrice du théâtre de Lyon. (G. A.)

Au reste, le petit troupeau de sages augmente tous les jours; mais le grand troupeau de fanatiques frappe toujours de la corne, et mugit contre les bergers du petit troupeau. Je vous embrasse en frère.

5896. — A M. BORDES.

6 septembre.

Voici le fait, mon cher ami : M. de Sartines a fait imprimer les *Guèbres* par Lacombe, mais il ne veut pas être compromis. Les ministres souhaitent qu'on la joue, mais ils veulent qu'on la représente d'abord en province. On en donne, cette semaine, une représentation à Orangis (1), à deux lieues de Paris. Vous pouvez compter sur la vérité de ce que je vous mande.

Tout bien considéré, M. de Flesselles (2) pourrait écrire à M. de Sartines. Il est certain qu'il répondra favorablement. Je vous réponds de même de M. le duc de Choiseul, de M. le duc de Praslin, de M. le chancelier. A l'égard du roi, il ne se mêle en aucune manière de ces bagatelles.

J'ai fait réflexion qu'il faut bien se donner de garde de fournir à un évêque, quel qu'il soit, le prétexte de se flatter qu'on doive le consulter sur les divertissements publics ou particuliers. On joue tous les jours le *Tartufe* sans faire aux prêtres le moindre compliment; ils ne doivent se mêler en rien de ce qui ne regarde pas l'Eglise; c'est la maxime du conseil du roi et de toutes les juridictions du royaume. Le temps est passé où les hypocrites gouvernaient les sots. Il faut détruire aujourd'hui un pouvoir aussi odieux que ridicule. On ne peut mieux parvenir à ce but qu'en jouant les *Guèbres*, qui rendent la persécution exécrable, sans que ceux qui veulent être persécuteurs puissent se plaindre.

On fit très mal, à mon avis, de priver la ville de Lyon de l'usage où elle était de donner une petite fête le premier dimanche du carême, et de craindre les menaces que faisait un certain homme (3) d'écrire à la cour. Soyez très sûr que le corps de ville l'aurait emporté sur lui sans difficulté, et que ses lettres à la cour ne feraient pas plus d'effet que les excommunications de Rezzonico (4). Je ne connais pas quel rapport le parlement de Bretagne peut avoir avec l'intendant de Lyon; mais je conçois très bien qu'il vaut mieux jouer une tragédie que de donner à jouer à des jeux de hasard ruineux, qui doivent être ignorés dans une ville de manufactures.

Au reste, rien ne presse. Ce petit divertissement sera aussi bon en novembre qu'en septembre. Je ne sais, mon cher ami, si ma santé me permettra de faire le voyage; mais, si je le fais, il faudra que je vive à Lyon dans la plus grande retraite, que je n'y vienne que pour consulter des médecins, et que je ne fasse absolument aucune visite. Je me meurs d'envie de vous embrasser.

N. B. Ne soyez point étonné que les évêques espagnols aillent publiquement à la comédie; c'est l'usage. Les prêtres espagnols sont en cela plus sensés que les nôtres. Il y a plusieurs pièces de théâtre à Madrid qui finissent par *Ite, comœdia est.* Alors chacun fait le signe de la croix, et va souper avec sa maîtresse.

5897. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 septembre.

Non vraiment, on ne s'est point adressé à l'archevêque de Lyon, mon cher ange; mais on a craint de lui déplaire : c'est pure poltronnerie au prévôt des marchands. L'intendant veut faire jouer la pièce à sa maison de campagne; mais cette maison est tout auprès de celle du prélat, et on ne sait encore s'il osera élever l'autel de Baal contre l'autel d'Adonaï. Les petites additions aux *Guèbres* ne sont pas fort essentielles. Je les ai pourtant envoyées à La Harpe. Il y a deux vers qu'il ne sera pas fâché de prononcer; c'est en parlant des marauds d'Apamée :

> Ils ont, pour se défendre et pour nous accabler,
> César, qu'ils ont séduit, et *Dieu*, qu'ils font parler.
>
> Act. II, sc. VI.

Le seul moyen de faire jouer cette pièce, ce serait de détruire entièrement dans l'esprit des honnêtes gens la rage de l'allégorie. Ce sont nos amis qui nous perdent. Les prêtres ne demanderaient pas mieux que de pouvoir dire : Ceci ne nous regarde pas, nous ne sommes pas chanoines d'Apamée, nous ne voulons point faire brûler les petites filles. Nos amis ne cessent de leur dire : Vous ne valez pas mieux que les prêtres de Pluton; vous seriez, dans l'occasion, plus méchants qu'eux. Si on ne le leur dit pas en face, on le dit si haut que tous les échos le répètent.

Enfin je ne joue pas heureusement, et il faut que je me retire tout à fait du jeu.

Je vois bien que *Pandore* a fait coupe-gorge. Il est fort aisé de faire ordonner par Jupiter à la dame Némésis d'emprunter les chausses de Mercure, et son chapeau, et ses talonnières; mais le reste m'est impossible :

> Tu nihil invita dices faciesve Minerva.
>
> *De Art. poet.*

Ce sont de ces commandements de Dieu que les justes ne peuvent exécuter.

J'ai reçu une lettre d'un sénateur de Venise, qui me mande que tous les honnêtes gens de son pays pensent comme moi. La lumière s'étend de tous côtés; cependant le sang du chevalier de La Barre fume encore. A l'égard de celui de Martin, ce n'est pas à moi de le venger; tout ce que je puis dire, mon cher ange, c'est qu'il y a des tigres parmi les singes; les uns dansent, les autres dévorent. Voilà le monde, ou du moins le monde des Welches; mais je veux faire comme Dieu, pardonner à Sodome, s'il y a dix justes comme vous. Mille tendres respects à mes deux anges.

5898. — A M. TABAREAU.

13 septembre 1769 (1).

Je ne vous appellerai plus mon cher ami, puisque vous m'appelez monsieur. Mais je prie instamment votre raison, votre zèle pour la bonne cause et vos bontés pour moi, de confondre le fanatisme des sots et d'enhardir la timidité des sages.

On me mande que les *Guèbres* doivent être joués à Fontainebleau, mais j'en doute beaucoup. Tout ce que je sais certainement, c'est qu'un de mes amis doit en parler avec vigueur à M. de Sartines. Il doit le prévenir sur le dessein de représenter la pièce à Lyon, afin que les fanatiques de Paris aient moins de prétextes pour crier. Je pense qu'il suffira que M. de Sartines vous mande qu'il ne s'oppose point aux spectacles que vous donnez dans votre ville, et qu'il s'en remet au goût et à la volonté de vos magistrats.

Je demandais le nom d'un médecin de Lyon pour avoir un prétexte de faire un petit voyage, en cas qu'on joue les Guèbres. Comme je suis toujours malade, le prétexte est valable. La véritable raison était de venir vous embrasser.

Je pourrais comme un autre vous dire, *monsieur*, que je suis votre très humble et très obéissant serviteur; mais j'aime bien mieux être votre ami.

Voici un exemplaire (2) où il se trouve des changements qui n'étaient pas dans l'autre.

5899. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Ferney, 13 septembre (3).

En voici bien d'une autre, monseigneur; M. de Ximenès me mande que vous avez la bonté de faire jouer à Fontainebleau les *Guèbres*. Je prends donc la liberté de vous les envoyer, quoiqu'ils me soient dédiés.

Vraiment, je vous serais très obligé si, au lieu de *Tancrède* ou de *Mérope* qu'on connaît assez, on jouait les *Guèbres* et les *Scythes*, qu'on ne connaît point. Cela mettrait, ce me semble, plus de vivacité dans vos amusements de Fontainebleau; et ce serait pour moi une grande consolation et beaucoup d'honneur de contribuer un moment à vos plaisirs.

Si vous avez lu l'*Histoire du Parlement*, vous avez trop de pénétration et de goût avec trop de connaissance du temps présent, pour ne pas vous apercevoir que ces chapitres ne sont pas de la même main qui a écrit les premiers. Presque toutes les anecdotes sont fausses. On a pris le conseiller *Vesigny* pour le vieux président de *Nassigny*. On suppose que tous ceux qui ont assisté au procès de Damiens ont eu des pensions, ce qui est également faux et ridicule. D'ailleurs, ces chapitres sont écrits très grossièrement, et avec une impropriété de langage qui révolte.

Vous savez quel brigandage a régné dans la campagne des Indes et au Canada; il n'y en a pas moins dans la république des lettres. Voilà ce qui m'avait déterminé à sortir de France,

(1) Près de Petit-Bourg. (G. A.)
(2) Alors intendant de Lyon. (G. A.)
(3) L'archevêque de Lyon. (G. A.)
(4) Clement XIII. (G. A.)

(1) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(2) Des *Guèbres*. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

et si j'y suis rentré, ce n'est pas bien avant. Vos bontés me consolent de tout.

Agréez le tendre respect de votre vieux serviteur, qui sera pénetré pour vous tant qu'il vivra de son inutile et inviolable attachement.

5900. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 septembre.

Je réponds, mon cher ange, à vos lettres du 4 et du 9. Vous devez actuellement avoir reçu, par M. Marin, la tragédie des *Guèbres*, avec les additions que le jeune auteur a faites.

Lekain a joué à Toulouse Tancrede, Zamore, et Hérode, avec le plus grand succès. La salle était remplie à deux heures. On dit la troupe fort bonne ; plusieurs amateurs ont fait une souscription assez considérable pour la composer. Cette troupe a donné *Athalie* avec la musique des chœurs, et on me demande des chœurs pour toutes mes pièces. Les spectacles adoucissent les mœurs, et, quand la philosophie s'y joint, la superstition est bientôt écrasée. Il s'est fait depuis dix ans, dans toute la jeunesse de Toulouse, un changement incroyable. Sirven s'en trouvera bien ; il verra que votre idée de venir se défendre lui-même était la meilleure ; mais plus il a tardé, plus il trouvera les esprits bien disposés. Vous voyez qu'à la longue les bons livres font quelque effet, et que ceux qui ont contribué à répandre la lumiere n'ont pas entierement perdu leur peine.

On me presse pour aller passer l'hiver à Toulouse. Il est vrai que je ne peux plus supporter les neiges qui m'ensevelissent pendant cinq mois de suite, au moins ; mais il se pourra bien faire que madame Denis vienne affronter auprès de moi les horreurs de nos frimats, et celle de la solitude et de l'ennui, avec un pauvre vieillard qu'il est bien difficile de transplanter.

M. de Ximenès m'a mandé que M. le maréchal de Richelieu avait mis les *Guebres* sur le répertoire de Fontainebleau ; je crois qu'il s'est trompé, car M. de Richelieu ne m'en parle pas. Il a assez de hauteur dans l'esprit pour faire cette démarche, et ce serait un grand coup. Les tribuns militaires vont au spectacle, et les prêtres de Pluton n'y vont point ; la raison gagnerait enfin sa cause, ce qui ne lui arrive pas souvent.

Je vois bien que je perdrai la mienne auprès de M. le duc d'Aumont. Il me sera impossible de refaire la scène d'Ève et du serpent, à moins que le diable en personne ne vienne m'inspirer. Je suis à présent aussi incapable de faire des vers d'opéra que de courir la poste à cheval. Il y a des temps où l'on ne peut répondre de soi. Je prends mon parti sur *Pandore* ; ce spectacle aurait pu être une occasion qui m'aurait fait faire un petit voyage que je désire depuis longtemps, et que vous seul, mon cher ange, me faites désirer. Quand je dis vous seul, j'entends madame d'Argental et vous ; mais, encore une fois, je ne suis pas heureux. Adieu, mon très cher ange ; pardonnez à un pauvre malade, si je ne vous écris pas plus au long.

5901. — A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Ferney, le 17 septembre.

Le livre (1) dont vous me parlez, monsieur, est évidemment de deux mains différentes. Tout ce qui précède l'attentat de Damiens m'a paru vrai, et écrit d'un style assez pur ; le reste est rempli de solécismes et de fausses tes. L'auteur ne sait ce qu'il dit. Il prend le président de Besigni pour le président de Nassigni. Il dit qu'on a donné des pensions à tous les juges de Damiens, et on n'en a donné qu'aux deux rapporteurs. Il se trompe grossièrement sur la prétendue union de M. d'Argenson et de M. de Machault.

Vous aimez les lettres, monsieur, et vous êtes assez heureux pour ignorer le brigandage qui règne dans la littérature. L'abbé Desfontaines fit autrefois une édition clandestine de la *Henriade*, dans laquelle il inséra des vers contre l'Académie, pour me brouiller avec elle, et pour m'empêcher d'être de son corps. On a eu cette fois-ci une intention plus maligne. Ces petits procédés qui ne sont pas rares n'ont pas peu contribué à me faire quitter la France, et à chercher la solitude. L'amitié dont vous m'honorez me console. Je vous prie de me la conserver ; j'en sens tout le prix. Je serais enchanté d'avoir l'honneur de vous voir ; mais il n'y a pas d'apparence que vous puissiez quitter les états de Bourgogne et la cour brillante de M. le prince de Condé pour des montagnes couvertes de neige, et pour un vieux solitaire devenu aussi froid qu'elles.

5902. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 18 septembre.

Je vous écris, monseigneur, quand j'ai quelque chose à mander que je crois valoir la peine de vous importuner. Je me tais quand je n'ai rien à dire, et quand je songe que vous devez recevoir par jour une quarantaine de lettres, je crains de faire la quarante et unième.

Vous me demandez où est la gloire : je vais vous le dire. Un homme qui revient de Gênes me contait hier qu'il y avait vu un homme de la cour de l'empereur. Cet Allemand, en regardant votre statue, disait : Voilà le seul Français qui, depuis le maréchal de Villars, ait mérité une grande réputation. Un pareil discours est quelque chose. Ce seigneur allemand ne se doutait pas que vous le sauriez par moi.

Vous m'accusez toujours d'avoir une confiance aveugle en certaines personnes. Qui voulez-vous que je consulte ? Je ne connais aucun comédien, excepté Lekain. Il y a vingt et un ans que je n'ai vu Paris, et tous les acteurs ont été reçus depuis ce temps-là. J'ai une autre nièce que madame Denis, qui se mêle aussi de jouer quelquefois la comédie dans son castel. Elle a distribué une ou deux fois de mes rôles. J'ai aussi un neveu conseiller au parlement, qui est sans contredit le meilleur comique des enquêtes. Je voudrais que la grand'chambre ne fît que ce métier-là, tout en irait mieux.

A propos de grand'chambre, vous devez bien voir, monseigneur, par l'énorme brigandage qui régnait dans l'Inde, que ce n'était pas votre ancien protégé Lally qui était coupable. Il y a des choses qui me font saigner le cœur longtemps. Je suis un peu le Don Quichotte des malheureux. Je poursuis sans relâche l'affaire des Sirven, qui est toute semblable à celle des Calas, et j'espère en venir à bout dans quelques semaines. Ces petits succès me consolent beaucoup de ce que les sots appellent malheur.

J'ignore toujours si M. le marquis de Ximenès ne s'est pas trompé quand il m'a mandé que vous ordonniez qu'on jouât les *Guèbres*. Ordonnez ce qu'il vous plaira ; je vous serai sensiblement obligé de tout ce que vous ferez. J'ai la vanité de croire les *Guèbres* très dignes de votre protection. Il n'y a qu'un fat de robin (1) qui ait dit que les *Guèbres* étaient dangereux : où a-t-il pris cette impertinente idée ? craint-il qu'on se fasse Guèbre à Paris ? M. de Sartines est bien loin de penser comme cet animal.

Je me mets aux pieds de mon héros, et je le remercie de toutes ses bontés.

5903. — A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 18 septembre.

Madame, vous n'êtes plus madame Gargantua, et je ne m'appelle plus Guillemet ; je n'ai reçu votre joli et vrai soulier qu'après avoir pris la liberté de vous envoyer ma soie ; j'ignore si vous avez daigné agréer ce ridicule hommage, mais je sais bien que mes jours ne seront pas filés d'or et de soie, si vous persistez à soupçonner que des choses (2) que j'abhorre soient de moi. Vous avez entendu quelquefois parler des tracasseries de cour, des petites calomnies qu'on y débite, des beaux tours qu'on y joue ; soyez bien sûre que la république des lettres est précisément dans ce goût. Arlequin disait : *Tutto 'l mondo è fatto come la nostra famiglia* ; et Arlequin avait raison. Je ne vous fatiguerai pas des noirceurs qu'on m'a faites ; mais souvenez-vous de cet écrit (3) dans lequel on insulta, l'année passée, le président Hénault, et une personne très respectable (4) que je ne nomme point, la même dont vous me parlez dans votre dernière lettre, la même à laquelle vous êtes si attachée, la même qui... Le style de cet ouvrage était brillant et hardi ; on me fit l'honneur de me l'imputer, et bien des gens me l'attribuent encore. Un homme de condition (5) l'avait lu dans la séance publique d'une académie, comme s'il en était l'auteur ; il en reçut les compliments, et s'en vanta à moi dans sa lettre ; et, pour comble, il a été avéré qu'il n'avait d'autre part à l'ouvrage que celle de l'avoir acheté, et qu'il était très incapable de l'écrire.

Le tour qu'on me fait aujourd'hui est plus méchant ; mais comment croira-t-on que j'aie dit que le roi donna des pen-

(1) *Histoire du Parlement de Paris.* (K.)

(1) Moreau. (G. A.)
(2) L'*Histoire du Parlement.* (G. A.)
(3) L'*Examen de l'Histoire de Henri IV.* (G. A.)
(4) Louis XV. (G. A.)
(5) Belestat. (G. A.)

sions à tous les conseillers qui jugèrent Damiens, tandis qu'il est de notoriété publique qu'on n'en donna qu'aux deux rapporteurs? Comment aurais-je pris M. de Bésigni pour le président de Nassigni? comment aurais-je dit qu'on *fit un procès à Damiens, et qu'on perpétra son supplice?* Tout cela est absurde, et aussi impertinent que mal écrit. Un abbé Desfontaines fit autrefois une édition de la *Henriade*, dans laquelle il inséra des vers contre l'Académie pour m'empêcher d'en être. J'ai une édition de la *Pucelle* dans laquelle il y a des vers contre le roi et contre madame de Pompadour; et ce qu'il y a de pis, c'est que ces vers ne sont pas absolument mauvais. MM. les tracassiers de cour ont-ils jamais rien fait de plus noir? Voilà, madame, ce qui m'a fait quitter la France: ai-je tort? Je suis très honteux de vous entretenir de ces misères, il ne faut vous aborder que les mains pleines de fleurs.

J'ai vu un petit médecin (1) dont vous avez fait la fortune et la réputation : je n'avais pas osé vous le recommander; je lui avais seulement conseillé d'implorer vos bontés, parce que sa requête était juste; vous avez fait pour lui plus qu'il n'espérait et plus qu'il ne demandait. Voilà comme vous êtes, madame; la bienfaisance est votre passion dominante; vous aurez des autels jusque dans le pays barbare que j'habite. Dupuits vous doit tout; et moi, que ne vous dois-je point? Vous m'avez fait connaître tout votre esprit et toute la bonté de votre caractère; vous m'avez réconcilié avec mon siècle, dont j'avais fort mauvaise opinion.

Je reviens, madame, à votre soulier : on dit que quelque Praxitèle s'est mêlé des proportions de votre figure.

Je n'en crois rien, et je demande
Aux connaisseurs que vous voyez
Comment, avec ces petits pieds,
On peut avoir l'âme si grande!

Daignez recevoir, madame, avec votre bonté ordinaire, le profond respect de votre ancien typographe, et de votre très affligé et très obéissant serviteur, etc.

5904. — A MADAME DE LA BORDE DES MARTRES.

18 septembre.

Madame, j'ai reçu les mémoires que vous avez bien voulu m'envoyer touchant votre procès (1). Je ne suis point avocat. J'ai soixante-seize ans bientôt; je suis très malade; je vais finir le procès que j'ai avec la nature; je n'ai entendu parler du vôtre que très confusément. Je ne connais point du tout le *Supplément aux Causes célèbres* dont vous me parlez : je vois par vos mémoires, les seuls que j'aie lus, que cette cause n'est point célèbre, mais qu'elle est fort triste. Je souhaite que la paix et l'union s'établissent dans votre famille : c'est là le plus grand des biens. Il vaut mieux prendre des arbitres que de plaider. La raison et le véritable intérêt cherchent toujours des accommodements; l'intérêt mal entendu et l'aigreur mettent les procédures à la place des procédés. Voilà, en général, toute ma connaissance du barreau.

Votre lettre, madame, me paraît remplie des meilleurs sentiments, et M. de La Borde, premier valet de chambre du roi, passe pour un homme aussi judicieux qu'aimable; vous semblez tous deux faits pour vous concilier, et c'est ce que votre lettre même me fait espérer.

5905. — A M. L'ABBÉ AUDRA.

20 septembre (3).

Mon cher philosophe, je reçois en ce moment votre lettre du 13 septembre. Le projet de faire un abrégé de l'*Essai sur l'esprit et les mœurs des nations* est une très bonne idée, et vous l'exécuterez en habile homme. Je vais recommander à Cramer de vous envoyer la nouvelle édition in-4°, qui sera achevée dans quelques jours; elle est très augmentée.

J'attends le détail que M. de La Croix doit m'envoyer sur l'affaire de Sirven. Si on rend une justice complète à cette famille innocente et opprimée, si les magistrats de Toulouse voient sans chagrin dans leur ville le défenseur des Calas, si le théâtre nouvellement établi peut profiter de mes soins, le plaisir de vous revoir me rendra peut-être assez de forces pour entreprendre ce voyage.

Je viendrais dans une espèce de litière, et je passerais l'hiver à Toulouse; mais ce serait à condition que je mènerais ma vie de malade : il faudrait que mon âge et mes maux me dispensassent de faire aucune visite, et qu'on me pardonnât ma vie solitaire. Je partirai probablement dès que je serai certain d'être bien reçu et de n'avoir rien à craindre des vieux restes du fanatisme.

J'ai oublié le nom du conseiller qui protége Sirven; je vous prie de me le dire. Il ne serait pas mal qu'il me donnât des assurances positives qu'on approuverait mon voyage.

C'est tout ce que je puis vous dire à présent. Je n'ajoute rien de nouveau, en vous disant combien je vous aime, et combien j'ai envie de vous embrasser.

5906. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

20 septembre.

Oui, madame, je veux vous adresser mes idées sur le style d'aujourd'hui, sur l'extinction du génie, et sur les abus de ce qu'on appelle *esprit;* mais avant d'entreprendre cet ouvrage, il faut que je vous parle de cette *Histoire du Parlement* que vous vous êtes fait lire.

Vous vous apercevrez aisément que les deux derniers chapitres ne peuvent être de la même main qui a fait les autres; ils sont remplis de solécismes et de fausse tés. Le barbouilleur qui a joint ce tableau grimaçant aux autres, qui paraissent assez fidèles, dit autant de sottises que de mots. Il prend le président de Bésigni pour le président de Nassigni. Il dit que le roi a donné des pensions à tous les juges de Damiens, et il est public qu'il n'en a donné qu'aux deux rapporteurs. Il se trompe sur toutes les dates, il se trompe sur M. de Machault.

Si vous vous souvenez de ce petit ouvrage que M. de Belestat s'attribuait (1), et qu'il était incapable de faire, vous trouverez que ces deux chapitres sont du même style. Je ne veux pas approfondir cette nouvelle iniquité; mais je vous répéterai ce que je viens d'écrire à votre grand'maman : il y a autant de friponneries parmi les gens de lettres, ou soi-disant tels, qu'à la cour. Je ne veux pas les dévoiler, pour l'honneur du corps : je suis comme les prêtres, qui sauvent toujours, autant qu'ils le peuvent, l'honneur de leurs confrères. Il y a pourtant tel confrère que j'aurais fait pendre assez volontiers.

La Beaumelle fit autrefois une édition de la *Pucelle*, dans laquelle il y avait des vers contre le roi et contre madame de Pompadour; et malheureusement ces vers n'étaient pas mal tournés. Il les fit parvenir à madame de Pompadour elle-même, avec un signet qui marquait la page où elle était insultée : cela est plus fort que les deux derniers chapitres.

On joua de pareils tours à Racine; et le *Misanthrope* de Molière en cite un de cette espèce (2). Ce qui m'étonne, c'est qu'on fasse de ces horreurs sans aucun intérêt que celui de nuire, et sans y pouvoir rien gagner.

Je conçois bien à toute force qu'on soit fripon pour devenir pape ou roi; je conçois qu'on se permette quelques petites perfidies pour devenir la maîtresse d'un roi ou d'un pape; mais les méchancetés inutiles sont bien sottes. J'en ai vu beaucoup de ce genre en ma vie; mais, après tout, il y a de plus grands malheurs, et je n'en sais point de pires que la perte des yeux et de l'estomac.

Par quelle fatalité faut-il que la nature soit notre plus cruel ennemi? Je commence déjà à redevenir votre confrère quinze-vingts, parce qu'il est tombé de la neige sur nos montagnes. Je pourrais bien aller passer mon hiver dans les pays chauds, comme font les cailles et les hirondelles, qui sont beaucoup plus sages que nous.

Vous m'avez parlé quelquefois d'un petit livre sur la raison des animaux (3); je pense comme l'auteur. Les essaims de mes abeilles se laissent prendre une à une pour entrer dans la ruche qu'on leur a préparée; elles ne blessent alors personne, elles ne donnent pas un coup d'aiguillon. Quelque temps après, il vint des faucheurs qui coupèrent l'herbe d'un pré rempli de fleurs qui convenaient à ces demoiselles; elles allèrent en corps d'armée défendre leur pré, et mirent les faucheurs en fuite.

Nos guerres ne sont pas si justes; il s'en faut de beaucoup. Si on se contentait de défendre son bien, on n'aurait rien à se reprocher; mais on prend le bien d'autrui, et cela n'est point du tout honnête.

Cependant il faut avouer que nous sommes un peu moins barbares qu'autrefois; la société est un peu perfectionnée. Je m'en rapporte à vous, madame, qui en êtes l'ornement. Je me mets à vos pieds.

---

(1) Coste. Sur la recommandation de Voltaire du 16 juillet, Choiseul avait porté à douze cents francs les appointements de ce médecin du pays de Gex. (G. A.)

(2) Voyez, tome V, l'*Affaire Claustre*, page 526, note. (G. A.)

(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(1) L'*Examen de la nouvelle Histoire de Henri IV*. (G. A.)

(2) Act. V, sc. I. (G. A.)

(3) *Lettres sur les animaux*, par Leroy. (G. A.)

5907. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 septembre.

Mon cher ange, on veut que je vous prie de recommander M. de Mondion à M. le duc de Praslin. Je vous en prie de tout mon cœur, vous et madame d'Argental. M. le duc de Praslin sait de quoi il s'agit, il connaît M. de Mondion, il le protége, et vous ne ferez qu'affermir M. le duc de Praslin dans ses bontés pour lui.

Quoique je sois actuellement dans un département qui n'a rien de commun avec les vers, cependant je viens de relire cette scène de *Pandore*. Je la trouve assez bien filée, et les raisons de Mercure très bonnes ; mais je n'aime point le couplet de Némésis :

Je ne peux que vous apprendre
A plaire, à brûler toujours.

Le mot de *brûler* me choque, et n'est point officieux pour la musique ; je suis tenté de tourner ainsi ce couplet :

NÉMÉSIS (*sous la figure de Mercure*).
Confiez-vous à moi; je viens pour vous apprendre
Le grand secret d'aimer et de plaire toujours.
PANDORE.
Ah! si je le croyais!
NÉMÉSIS,
C'est trop vous en défendre;
J'éternise vos amours,
Et vous craignez de m'entendre, etc.

Je suis encore dans une profonde ignorance sur cet ordre donné par M. le maréchal de Richelieu de représenter à Fontainebleau les *Guèbres*. M. de Ximenès est le seul qui m'en ait parlé ; la chose devrait être, mais c'est probablement une raison de croire qu'elle ne sera pas. C'est beaucoup qu'on donne à Fontainebleau le divertissement de la *Princesse de Navarre*, les *Scythes*, *Mérope*, et *Tancrède*.

Lacombe doit avoir vendu plus de *Guèbres* qu'il ne dit ; mais le marché a été mal fait, on ne peut plus y revenir : j'en suis fâché pour Lekain ; mais dans quelque temps je tâcherai de l'indemniser.

Je viens à des affaires plus graves : c'est le succès de l'avis que vous donnâtes à Sirven ; vous aviez seul raison. Tout le parlement de Toulouse est pour Sirven, si j'en crois les nouvelles que je reçois aujourd'hui. On remettra cette famille aussi innocente que malheureuse dans tous ses droits. Je vous le dis et le redis, il s'est fait depuis dix ans une prodigieuse révolution dans tous les parlements du royaume, excepté dans la grand'chambre de Paris. Il faut laisser mourir les vieux assassins du chevalier de La Barre, qui sont en horreur dans l'Europe entière. Un grand souverain (1) me mandait, il y a quelques jours, qu'il les aurait fait enfermer dans les Petites-Maisons de son pays pour toute leur vie.

On ne peut pas assembler les hommes dans la plaine de Grenelle pour leur prêcher la raison ; mais on éclaire, par des livres de plus d'un genre, les jeunes gens qui sont dignes d'être éclairés, et la lumière se propage d'un bout de l'Europe à l'autre. Les Welches sont toujours les derniers à s'instruire, mais ils s'instruisent à la fin : j'entends les honnêtes gens, car pour les convulsionnaires, les bedeaux de paroisse, et les porte-Dieu, il ne faut pas s'embarrasser d'eux.

Adieu, mon divin ange ; rien n'est plus doux que de faire un peu de bien.

5908. — A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

22 septembre.

Les vieux malades, monsieur, n'écrivent pas quand ils veulent; mais j'en connais un qui a le cœur bien sensible pour toutes vos bontés.

Je profite de l'avis que vous m'avez donné de vous adresser quelques paquets sous l'enveloppe du petit-fils d'Henri IV. Il m'a paru que les *Guèbres* n'étaient point indignes de paraître aux yeux d'un prince dont le grand-père a fait l'édit de Nantes. Henri IV parla au parlement à peu près comme l'empereur s'exprime dans cette tragédie. Je ne sais si on ne pourrait pas s'en amuser à Villers-Coterets. Il y a une bonne troupe de citoyens qui jouent cette pièce auprès de Paris, à Orangis. J'imagine que cette petite société se rendrait volontiers aux ordres de monseigneur le duc d'Orléans. M. et madame de La Harpe sont les principaux acteurs ; je puis vous assurer qu'ils vous feraient grand plaisir.

Vous aurez bientôt M. le marquis de Jaucourt. Je souhaite que les eaux savoyardes aient fait du bien à ses oreilles. M. de Bourcet est venu tracer la nouvelle ville de Versoix. Il dit que la Corse est un bon pays, qui peut nourrir trois cent mille hommes, s'il est bien cultivé ; en ce cas, le pays que j'habite est bien loin de ressembler à la Corse.

Tous ceux qui reviennent de Corse prétendent que la réputation de Paoli était un peu usurpée. S'il s'est mêlé d'être législateur, il ne s'est pas mêlé d'être héros. Quoi qu'il en soit, cette conquête fait beaucoup d'honneur à M. le duc de Choiseul ; il gagne un royaume d'une main, et il bâtit une ville de l'autre. Il pourrait dire comme Lulli à un page, pendant qu'il tonnait : « Mon ami, fais le signe de la croix, car tu vois bien que j'ai les deux mains occupées. »

Conservez-moi vos bontés, monsieur; elles consolent ma solitude et mes souffrances; comptez à jamais sur mes tendres et respectueux sentiments.

5909. — A M. DE CHABANON.

27 septembre.

Je n'ai l'honneur, mon cher confrère, d'être en aucune relation avec M. le duc de Nivernais, malgré la belle réputation que j'ai sur son compte. Il m'a un jour refusé tout net d'interposer son autorité pour une affaire de bibus au collége des Quatre-Nations, quoiqu'il soit aux droits du fondateur. Depuis ce temps-là, je me suis contenté de le respecter et de l'aimer, sans lui rien demander. M. et madame d'Argental sont très en état d'appuyer votre demande, quoique vous n'ayez nul besoin d'appui. Je vais leur écrire, non pas pour me donner les airs d'animer leur zèle en votre faveur, mais pour les remercier, et pour prendre sur moi tous les bons offices qu'ils vous rendront. Je ne sais ce que fait La Borde ; je n'entends plus parler de lui : je crois qu'il oublie totalement la musique en faveur de la danse. Les jeunes gens font très bien d'être amoureux ; mais il ne faut pas pour cela négliger ses talents ; au contraire, il faut les cultiver pour plaire encore plus à sa maîtresse. C'est l'avis de votre vieux confrère, qui vous sera toujours tendrement attaché.

5910. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 septembre.

Voici encore une autre requête que Chabanon me prie de présenter à mes anges. Mais qu'a-t-il besoin de moi? pourquoi prendre un si grand tour? Je suppose qu'il a parlé lui-même. Il s'agit d'une place de garde-marine que le chevalier de Vezieux sollicite auprès de M. le duc de Praslin. Le chevalier de Vezieux est neveu de M. de Chabanon, et recommandé par M. le duc de Nivernais. Un mot de mes anges, placé à propos, fera grand bien.

On attend à Lyon que M. de Sartines ait déclaré à un de ses amis qu'il ne se mêle point des spectacles de cette ville, et qu'il ne leur veut aucun mal. Tout se fait bien ridiculement dans votre pays welche. Si M. le duc de Richelieu avait voulu, les *Guèbres* auraient été joués à Fontainebleau sans le moindre murmure. Nous n'avons actuellement de ressource que dans Orangis. Il se pourrait bien que M. le duc d'Orléans priât bientôt cette troupe de venir jouer à Saint-Cloud (1) ou à Villers-Coterets; ce serait un bel encouragement. Je ne croirai les Welches dignes d'être Français que quand on représentera, publiquement et sans contradiction, une pièce où les droits des hommes sont établis contre les usurpations des prêtres.

Le vieux solitaire malade lève de loin ses mains aux anges.

5911. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 27 septembre.

Mon héros voit bien que, lorsque j'ai sujet d'écrire, je barbouille du papier sans peine, et que je l'ennuie souvent ; mais quand je n'ai rien à dire, je respecte ses occupations, ses plaisirs, sa jeunesse, et je me tais. Il y a quarante-neuf ans que mon héros prit l'habitude de se moquer de son très humble serviteur ; il la conserve et la conservera. Je n'y sais autre chose que de faire le plongeon, et d'admirer la constance de monseigneur à m'accabler de ses lardons.

Je n'étais pas informé de la circonstance du Brayer : il y a mille traits de l'histoire moderne qui échappent à un pauvre solitaire retiré au milieu des neiges.

S'il était permis de vous parler sérieusement, je vous dirais que je n'ai jamais chargé M. de Ximenès de vous parler des *Guèbres*, ni de vous les présenter. Il a pris tout cela sous

(1) Catherine II. (G. A.)

(1) Appartenant alors aux d'Orléans. (G. A.)

son bonnet, qui n'est pas celui du cardinal de Ximenès, dont il prétend pourtant descendre en ligne droite. Je lui suis très obligé d'aimer les *Guèbres*, mais je ne l'ai assurément prié de rien.

J'ai eu l'honneur de vous envoyer un autre exemplaire, et on en fait encore actuellement une édition bien plus correcte. Tous les honnêtes gens de Paris souhaitent qu'on représente cette pièce. On la joue en province. Une société de particuliers vient de la représenter à la campagne (1) avec beaucoup de succès; on la jouera probablement chez M. le duc d'Orléans. Il n'y a pas un seul mot qui puisse avoir le moindre rapport ni à nos mœurs d'aujourd'hui, ni au temps présent. S'il y a quelque chose qui fasse allusion à l'inquisition, nous n'avons point d'inquisition en France; elle y a toujours été en horreur. Le *Tartufe*, qui était une satire des dévots, et surtout de la morale des jésuites, alors tout-puissants, a été joué par la protection d'un premier gentilhomme de la chambre, et est resté au théâtre pour toujours.

Mahomet, où il est dit,

Quiconque ose penser n'est pas né pour me croire;
Act. III, sc. VI.

Mahomet, dans lequel il y a un Séide qui est précisément Jacques Clément, est joué souvent sans que personne en murmure. M. de Sartines ne demande pas mieux qu'on fasse aux *Guèbres* le même honneur; mais il n'ose pas se compromettre. Il n'y a qu'un premier gentilhomme de la chambre, ayant le droit d'être un peu hardi, qui puisse prendre sur lui une telle entreprise. Quelques sots pourraient crier, mais trois à quatre cent mille hommes le béniraient.

J'ai bien senti que mon héros, qui a d'ailleurs tant de gloire, ne se soucierait pas beaucoup de celle-ci : aussi je me suis bien donné de garde de lui en parler, et encore plus de lui en faire parler par M. de Ximenès; je lui ai seulement présenté les *Guèbres* pour l'amuser. Il viendra un temps où cette pièce paraîtra fort édifiante; ce temps approche, et j'espère que mon héros vivra assez pour le voir.

Au reste, il sait que j'ai juré, depuis longtemps, d'obéir à ses ordres, et de ne jamais les prévenir, de lui envoyer tout ce qu'il me demanderait, et de ne jamais rien lui dépêcher qu'il ne le demande, parce que je ne puis deviner ses goûts; je ne dois rien lui présenter sans être sûr qu'il le recevra, et je ne veux rien faire qui ne lui plaise. Voilà mon dernier mot pour quatre jours que j'ai à vivre. Je vivrai et je mourrai son attaché, son obligé, et son berné.

5912. — A M. DE CHAMFORT.

A Ferney, 27 septembre.

Tout ce que vous dites, monsieur, de l'admirable Molière (2), et la manière dont vous le dites, sont dignes de lui et du beau siècle où il a vécu. Vous avez fait sentir bien adroitement l'absurde injustice dont usèrent envers ce philosophe du théâtre des personnes qui jouaient sur un théâtre plus respecté. Vous avez passé habilement sur l'obstination avec laquelle un débauché refusa la sépulture à un sage. L'archevêque Chanvallon mourut depuis, comme vous savez, à Conflans, de la mort des bienheureux, sur madame de Lesdiguières (3), et il fut enterré pompeusement, au son de toutes les cloches, avec toutes les belles cérémonies qui conduisent infailliblement l'âme d'un archevêque dans l'empyrée. Mais Louis XIV avait eu bien de la peine à empêcher que celui qui était supérieur à Plaute et à Térence ne fût jeté à la voirie : c'était le dessein de l'archevêque et des dames de la Halle, qui n'étaient pas philosophes.

Les Anglais nous avaient donné, cent ans auparavant, un autre exemple; ils avaient érigé, dans la cathédrale de Strafford, un monument magnifique à Shakespeare, qui pourtant n'est guère comparable à Molière ni pour l'art ni pour les mœurs.

Vous n'ignorez pas qu'on vient d'établir une espèce de jeux séculaires en l'honneur de Shakespeare en Angleterre. Ils viennent d'être célébrés avec une extrême magnificence : il y a eu, dit-on, des tables pour mille personnes. Les dépenses qu'on a faites pour cette fête enrichiraient tout le Parnasse français.

Il me semble que le génie n'est pas encouragé en France avec une telle profusion. J'ai vu même quelquefois de petites persécutions être chez les Français la seule récompense de ceux qui les ont éclairés. Une chose qui m'a toujours réjoui, c'est qu'on m'a assuré que Martin Fréron avait beaucoup plus gagné avec son *Ane littéraire* que Corneille avec le *Cid* et *Cinna;* mais aussi ce n'est pas chez les Français que la chose est arrivée, c'est chez les Welches.

Il s'en faut bien, monsieur, que vous soyez Welche; vous êtes un des Français les plus aimables, et j'espère que vous ferez de plus en plus honneur à votre patrie.

Je vous suis très obligé de la bonté que vous avez eue de m'envoyer votre ouvrage qui a remporté le prix, et qui le mérite.

J'ai l'honneur d'être avec toute l'estime que je vous dois, monsieur, votre, etc.

5913. — A M. SERVAN.

A Ferney, 27 septembre.

C'est votre vie, monsieur, et non pas la mienne, qui est utile au monde. Je ne suis que *vox clamantis in deserto;* et j'ajoute que, *vien rauca e perde il canto e la favella.* De plus, cette vieille voix ne part que du gosier d'un homme sans crédit, et qui n'a d'autre mission que celle de son amour pour une honnête liberté, de son respect pour les bonnes lois, et de son horreur pour des ordonnances et des usages absurdes, dictés par l'avarice, par la tyrannie, par la grossièreté, par des besoins particuliers et passagers, et qui enfin, pour comble de clémence, subsistent encore quand les besoins ne subsistent plus. Il n'appartient, monsieur, qu'à un magistrat tel que vous d'élever une voix qui sera respectée, non seulement par son éloquence singulière, mais par le droit de parler que vous avez dans la place où vous êtes.

C'est à vous de montrer combien il est absurde qu'un évêque se mêle de décider des jours où je puis labourer mon champ et faucher mes prés, sans offenser Dieu; combien il est impertinent que des paysans, qui font carême toute l'année, et qui n'ont pas de quoi acheter des soles comme les évêques, ne puissent manger, pendant quarante jours les œufs de leur basse-cour sans la permission de ces mêmes évêques. Qu'ils bénissent nos mariages, à la bonne heure; mais leur appartient-il de décider des empêchements? tout cela ne doit-il pas être du ressort des magistrats? et ne portons-nous pas encore aujourd'hui les restes de ces chaînes de fer dont ces tyrans sacrés nous ont chargés autrefois? Les prêtres ne doivent que prier Dieu pour nous, et non pas nous juger.

J'attends avec impatience que vous mettiez ces vérités dans tout leur jour, avec la force de votre style, qui ne perdra rien par la sagesse de votre esprit : vous rendrez un service éternel à la France.

Vous nous ferez sortir du chaos où nous sommes, chaos que Louis XIV a voulu en vain débrouiller. Nos petits-enfants s'étonneront peut-être un jour que la France ait été composée de provinces devenues, par la législation même, ennemies les unes des autres. On ne pourra comprendre à Lyon que les marchandises du Dauphiné aient payé des droits d'entrée, comme si elles venaient de Russie. On change de lois en changeant de chevaux de poste; on perd au delà du Rhône un procès qu'on gagne en deçà (1).

S'il y a quelque uniformité dans les lois criminelles, elle est barbare. On accorde le secours d'un avocat à un banqueroutier évidemment frauduleux, et on le refuse à un homme accusé d'un crime équivoque.

Si un homme, qui a reçu un assigné pour être ouï, est absent du royaume, et s'il ignore le tour qu'on lui joue, on commence par confisquer son bien. Que dis-je! la confiscation, dans tous les cas, est-elle autre chose qu'une rapine? et si bien rapine, que ce fut Sylla qui l'inventa. Dieu punissait, dit-on, jusqu'à la quatrième génération chez le misérable peuple juif, et on punit toutes les générations chez le misérable peuple welche. Cette volerie n'est pas connue dans votre province; mais pourquoi réduire ailleurs des enfants à l'aumône, parce que leur père a été malheureux? Un Welche dégoûté de la vie, et souvent avec très grande raison, s'avise de séparer son âme de son corps; et, pour consoler le fils, on donne son bien au roi, qui en accorde presque toujours la moitié à la première fille d'Opéra qui le fait demander par un de ses amants; l'autre moitié appartient de droit à MM. les fermiers-généraux.

Je ne parle pas de la torture à laquelle de vieux grands-chambriers appliquent si légèrement les innocents comme les coupables. Pourquoi, par exemple, faire souffrir la torture au chevalier de La Barre? était-ce pour savoir s'il avait chanté trois chansons contre Marie-Madeleine, au lieu de deux? est-ce chez les Iroquois, ou dans le pays des tigres,

(1) A Orangis. (G. A.)
(2) Dans l'*Eloge de Molière*. (G. A.)
(3) Le 6 auguste 1695. (G. A.)

(1) Ce passage est célèbre. (G. A.)

qu'on a rendu cette sentence? L'impératrice de Russie, de ce pays qui était si barbare il y a cinquante ans, m'a mandé qu'aujourd'hui, dans son empire de deux mille lieues, il n'y a pas un seul juge qui n'eût fait mettre aux Petites-Maisons de Russie les auteurs d'un pareil jugement; ce sont ses propres paroles.

Puisse votre faible santé, monsieur, vous laisser achever promptement le grand ouvrage que vous avez entrepris, et que l'humanité attend de vous! Nous avons croupi, depuis Clovis, dans la fange; lavez-nous donc avec votre hysope, ou du moins cognez-nous le nez dans notre ordure, si nous ne voulons pas être lavés.

M. l'abbé de Ravel a dû vous dire à quel point je vous estime, je vous aime, et je vous respecte. Souffrez que je vous le dise encore dans l'effusion de mon cœur.

5914. — A M. PANCKOUCKE.

29 septembre.

J'approuve fort votre dessein de faire un supplément à l'*Encyclopédie*. Je souhaite qu'il ne se trouve plus d'Abraham Chaumeix, et que ceux qui ont condamné les thèses contre Aristote, l'émétique, la circulation du sang, la gravitation, l'inoculation, le quinzième chapitre de *Bélisaire*, soient si las de leurs anciennes bévues, qu'ils n'en fassent plus de nouvelles. J'ose même espérer qu'à la fin on donnera en France quelques droits d'hospitalité à cette étrangère qu'on nomme la *Vérité*, qu'on a toujours si mal reçue. Le ministère verra qu'il n'y a nulle gloire à commander à un peuple de sots, et que, s'il y avait dans le monde un roi des génies et un roi des grues, le roi des génies aurait le pas.

Vous vous moquez de moi, et vous m'offensez, en me proposant dix-huit mille francs pour barbouiller des idées que vous pourrez insérer dans vos *in-folio*. C'est se moquer d'imaginer qu'à soixante-seize ans je puisse être utile à la littérature; et c'est un peu m'insulter que de me proposer dix-huit mille francs pour environ six cents pages. Vous savez que j'ai donné toutes mes sottises *gratis* à des Génevois, je ne les vendrai pas à des Parisiens. J'ai à me plaindre, ou plutôt à les plaindre, de s'être obstinés à rechercher tout ce qui a pu m'échapper, et qui ne méritait pas de voir le jour (1): vous en porterez la peine, car je vous certifie que vous ne vendrez pas cet énorme fatras.

A l'égard de votre *Encyclopédie*, je pourrais, dans deux ou trois mois, commencer à vous faire les articles suivants: ENTENDEMENT HUMAIN, EGLOGUE, ELÉGIE, EPOPÉE, en ajoutant quelques notes historiques à l'article de M. Marmontel. EPREUVE, FABLE; on peut faire une comparaison agréable des fables inventées par l'Arioste et imitées par La Fontaine. FANATISME (*histoire du*); cela peut être très intéressant. FEMME; article ridicule, qui peut devenir instructif et piquant. FATALITÉ; on peut dire sur cet article des choses très frappantes, tirées de l'histoire. FOLIE; il y a des choses sages à dire sur les fous. GÉNIE; on peut en parler sans encore en avoir. LANGAGE; cet article peut être immense. JUIFS; on peut proposer des idées très curieuses sur leur histoire, sans trop effaroucher. LOI; examiner s'il y a des lois fondamentales. LOCKE; il faut le justifier sur une erreur qu'on lui attribue à son article MAINMORTE; on me fournira un excellent article sur cette jurisprudence barbare. MALEBRANCHE; son système peut fournir des réflexions fort curieuses. MÉTEMPSYCOSE, MÉTAMORPHOSE, bons articles à traiter (2).

Je vous indiquerai les autres matières sur lesquelles je pourrai travailler; mais c'est à condition que je serai en vie, car je vous réponds que, si je suis mort, vous n'aurez pas une ligne de moi.

Quant à l'Italien (3) qui veut, dit-on, refondre, avec quelques Suisses, l'*Encyclopédie* faite par des Français, je n'ai jamais entendu parler de lui dans ma retraite.

5915. — A M. HENNIN.

4 octobre au soir.

Je suis à vos ordres, monsieur, et je vous remercie de la préférence. Vous n'avez qu'à envoyer chercher les rogatons dont vous avez besoin. Je viendrais vous les porter moi-même, si mon pouls était comme celui d'un autre homme.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. *Le vieux malade de Ferney.*

(1) L'édition de Genève, in-4°. (K.)
(2) On trouve presque tous ces articles dans le *Dictionnaire philosophique*. (G. A.)
(3) Felice, éditeur de l'*Encyclopédie* d'Yverdun. (G. A.)

5916. — A M. VERNES.

Le 9 octobre.

Mon cher philosophe, si Dieu a dit: « Croissez et multi» pliez, » voici deux personnes qui veulent obéir à Dieu. L'une est catholique romain, l'autre est de votre religion, et née à Berne. Nos belles lois de 1685 ne permettent pas à un serviteur du pape d'épouser une servante de Zwingle; mais je crois que vous regardez Dieu comme le père de tous les garçons et de toutes les filles. Vous savez que la femme fidèle peut convertir le mari infidèle.

Tâchez, mon cher philosophe, de faire en sorte que ces deux personnes puissent se marier à Genève. Je vous demande votre protection pour elles; mais ne me nommez pas, car le mariage est un sacrement dans notre Eglise, et l'on m'accuse, quoique assez mal à propos, de ne pas croire aux sept sacrements.

Permettez-moi de vous embrasser de tout mon cœur, sans cérémonie.

5917. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 10 octobre.

Mon héros, dans sa dernière lettre, a daigné me glisser un petit mot de son jardin. Je suis, comme Adam, exclu du paradis terrestre, et je suis devenu laboureur comme lui. Je vous assure, monseigneur, que jamais mon cœur n'a été pénétré d'une plus tendre reconnaissance. Oserais-je vous supplier de vouloir bien faire valoir auprès de votre amie (1) les sentiments dont la démarche qu'elle a bien voulu faire m'a pénétré? J'ai été tenté de l'en remercier; mais je n'ose, et je vous demande sur cela vos ordres.

Au reste, il n'y a pas d'apparence que j'aie l'impudence de me présenter devant vous dans le bel état où je suis. Il n'est bruit dans le monde que de votre perruque en bourse, et je ne puis être coiffé que d'un bonnet de nuit. Toutes les personnes qui vous approchent jurent que vous avez trente-trois à trente-quatre ans tout au plus. Vous ne marchez pas, vous courez; vous êtes debout toute la journée. On assure que vous avez beaucoup plus de santé que vous n'en aviez à Closter-Severn (1), et que vous commanderiez une armée plus lestement que jamais. Pour moi, je ne pourrais pas vous servir de secrétaire, encore moins de coureur; la raison en est que mes fuseaux, que j'appelais jambes, ne peuvent plus porter votre serviteur, et que mes yeux sont actuellement à la Chaulieu, bordés de grosses cordes rouges et blanches, depuis qu'il a neigé sur nos montagnes. Vous, qui êtes un grand chimiste, vous me direz pourquoi la neige, que je ne vois point, me rend aveugle, et pourquoi j'ai les yeux très bons dès que le printemps est revenu. Comme vous êtes parfaitement en cour, je vous demanderai une place aux Quinze-Vingts pour l'hiver. Je défie toute votre Académie des sciences de me donner la raison de ce phénomène; il est particulier au pays que j'habite. J'ai un ex-jésuite auprès de moi qui est précisément dans le même cas, et plusieurs autres personnes éprouvent cette même faveur de la nature. Plus j'examine les choses, et plus je vois qu'on ne peut rendre raison de rien.

J'ai à vous dire qu'on imprime actuellement dans le pays étranger les *Souvenirs de madame de Caylus* (3). Elle fait un portrait fort plaisant de M. le duc de Richelieu votre père, et votre père véritable, quoi que vous en disiez; je vois que c'était un bel esprit, et que l'hôtel de Richelieu l'emportait sur l'hôtel de Rambouillet.

Permettez-moi, monseigneur, de vous remercier encore, au nom des *Scythes*, de la vieille *Mérope* et de *Tancrède*.

On vient donc de jouer une tragédie anglaise (4) à Paris; je commence à croire que nous devenons trop Anglais, et qu'il nous siérait mieux d'être Français. C'est votre affaire, car c'est à vous à soutenir l'honneur du pays. Agréez toujours mon tendre respect et mon inviolable attachement.

5918. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 octobre.

Mon cher ange, j'aurais dû plus tôt vous faire mon compliment de condoléance sur votre triste voyage d'Orangis; je vous aurais demandé ce que c'est qu'Orangis, à qui appartient Orangis, s'il y a un beau théâtre à Orangis; mais j'ai

(1) Toujours la du Barry. (G. A.)
(2) Où, le 8 septembre 1757, Richelieu avait fait capituler le duc de Cumberland. (G. A.)
(3) Voyez, tome V, page 463, les préface et notes que Voltaire fit pour cet ouvrage. (G. A.)
(4) *Hamlet*, tragédie de Ducis, jouée le 30 septembre. (G. A.)

été dans un plus triste état que vous. Figurez-vous qu'au 1er d'octobre il est tombé de la neige dans mon pays ; j'ai passé tout d'un coup de Naples à la Sibérie ; cela n'a pas raccommodé ma vieille et languissante machine. On me dira que je dois être accoutumé, depuis quinze ans, à ces alternatives ; mais c'est précisément parce que je les éprouve depuis quinze ans que je ne les peux plus supporter. On me dira encore : George Dandin, vous l'avez voulu ; George répondra comme les autres hommes : J'ai été séduit, je me suis trompé, la plus belle vue du monde m'a tourné la tête ; je souffre, je me repens ; voilà comme le genre humain est fait.

Si les hommes étaient sages, ils se mettraient toujours au soleil, et fuiraient le vent du nord comme leur ennemi capital. Voyez les chiens, ils se mettent toujours au coin du feu ; et quand il y a un rayon de soleil, ils y courent. La Motte, qui demeurait sur votre quai, se faisait porter en chaise, depuis dix heures jusqu'à midi, sur le pavé qui borde la galerie du Louvre, et là il était doucement cuit à un feu de réverbère.

J'ai peur que les maladies d'Argental ne viennent en partie de votre exposition au nord. N'avez-vous jamais remarqué que tous ceux qui habitent sur le quai des Orfèvres ont la face rubiconde et un embonpoint de chanoine, et que ceux qui demeurent à quatre toises derrière eux, sur le quai des Morfondus, ont presque tous des visages d'excommuniés ?

C'est assez parler du vent du nord, que je déteste, et qui me tue.

Vous avez sans doute vu *Hamlet* : les ombres vont devenir à la mode ; j'ai ouvert modestement la carrière, on va y courir à bride abattue ; *domandavo acqua, non tempestà*. J'ai voulu animer un peu le théâtre en y mettant plus d'action, et tout actuellement est action et pantomime ; il n'y a rien de si sacré dont on n'abuse. Nous allons tomber en tout dans l'outré et dans le gigantesque ; adieu les beaux vers, adieu les sentiments du cœur, adieu tout. La musique ne sera bientôt plus qu'un cherivari italien, et les pièces de théâtre ne seront plus que des tours de passe-passe. On a voulu tout perfectionner, et tout a dégénéré : je dégénère aussi tout comme un autre. J'ai pourtant envoyé à mon ami La Borde le petit changement que je vous avais envoyé pour *Pandore*, un peu enjolivé. Je vous avoue que j'aime beaucoup cette Pandore, parce que Jupiter est absolument dans son tort ; et je trouve extrêmement plaisant d'avoir mis la philosophie à l'Opéra. Si on joue *Pandore*, je serais homme à me faire porter en litière à ce spectacle ; mais,

Sic vos non vobis mellificatis, apes. (VIRG.)

J'ai donné quelquefois à Paris des plaisirs dont je n'ai point tâté. J'ai travaillé de toute façon pour les autres, et non pas pour moi ; en vérité, rien n'est plus noble.

Je vous ai envoyé, je crois, deux placets pour M. le duc de Praslin ; ce n'est point encore pour moi, je ne suis point marin, dont bien me fâche ; je me meurs sur un vaisseau ; sans cela, est-ce que je n'aurais pas été à la Chine, il y a plus de trente ans, pour oublier toutes les persécutions que j'essuyais à Paris, et que j'ai toujours sur le cœur ?

Mille tendres respects à madame d'Argental.

A propos, si tout est chez moi en décadence, mon tendre attachement pour vous ne l'est pas.

5919. — A M. COSTE.

A Ferney, 17 octobre 1769 (1).

Je suis très fâché sans doute, monsieur, d'avoir été tympanisé dans la *Gazette de Berne* d'une manière si indécente : les affaires des particuliers ne doivent point être prostituées ainsi en public ; cet honneur n'appartient qu'aux souverains. Je ne me souviens plus des mots qui étaient dans le mémoire (2) dont vous vous chargeâtes pour M. le duc de Choiseul ; mais je sais très bien que le gazetier suisse n'en devait avoir aucune connaissance. Je vois que vous pensez comme moi ; mais après tout, ce n'est qu'une bagatelle qui n'est bonne qu'à être oubliée. J'ai l'honneur d'être, monsieur, bien véritablement votre, etc.

5920. — A M. LUNEAU DE BOISJERMAIN.

Château de Ferney, 21 octobre.

Je suis très malade, monsieur ; je ne verrai pas longtemps les malheurs des gens de lettres (3).

Je ne vois pas qu'on puisse rien ajouter ni répondre au factum de M. Linguet (1).

Il me paraît que les toilliers, les droguistes, les vergettiers, les menuisiers, les doreurs, n'ont jamais empêché un peintre de vendre son tableau, même avec sa bordure. M. le doyen du parlement de Bourgogne veut bien me vendre tous les ans un peu de son bon vin, sans que les cabaretiers lui aient jamais fait de procès.

Pour les gens de lettres, c'est une autre affaire ; il faut qu'ils soient écrasés, attendu qu'ils ne font point corps, et qu'ils ne sont que des membres très épars.

En 1753, on me proposa de faire à Lyon une très jolie édition du *Siècle de Louis XIV* ; une personne très intelligente et très bienfaisante persuada au cardinal de Tencin que c'était un livre contre Louis XIV ; le cardinal l'écrivit au roi, et j'ai vu la réponse de sa majesté.

La vie est hérissée de ces épines, et je n'y sais d'autre remède que de cultiver son jardin.

5921. — A M. COLINI.

Ferney, 25 octobre.

C'était un Allemand de beaucoup d'esprit qui avait fourni, mon cher ami, la première légende (2). J'ai écrit au graveur pour qu'il m'envoyât environ une trentaine de médailles avec cette légende même ; et je lui ai demandé, je crois, une douzaine d'autres de la nouvelle fabrique qui ont pour devise : ORPHEUS ALTER.

Comme il ne m'appartient ni d'*éclairer les nations* ni d'être un *second Orphée*, je ne me mêle point de tout cela, et je dois l'ignorer. Je ne puis qu'acheter les médailles du graveur ; je les ai demandées en bronze ; c'est tout ce que je puis faire. Vous me ferez plaisir, mon cher ami, de le presser.

Je suis étonné d'être en vie après la maladie de langueur que j'ai essuyée. Une de mes plus grandes consolations est la bonté dont son altesse électorale daigne m'honorer, et votre amitié, sur laquelle je compte jusqu'à mon dernier moment.

5922. — A M. LE COMTE ANDRE DE SCHOWALOW.

30 octobre.

La charmante lettre que vous m'avez écrite, mon cher chambellan, de la législatrice victorieuse ! Je vous avais déjà fait mon compliment par M. d'Eck ; j'étais alors trop malade pour écrire. C'est donc Cotcin qu'il faut dire, et non pas Choctzim ; moi je l'appelle *Triomphopolis*.

Je me flatte que le code des lois s'achèvera parmi les victoires. Mars est, dit-on, le dieu de la Thrace, où réside son pauvre serviteur Moustapha ; mais Minerve réside à Pétersbourg, et vous savez que, dans Homère, Minerve l'emporte beaucoup sur Mars.

Quel Mars que Moustapha !

A propos, Orphée était de Thrace aussi ; faites-y donc un petit voyage, à la suite de sa majesté impériale. Ah ! s'il me restait encore un peu de voix, je chanterais, comme les cygnes, en mourant. Il est bien triste pour moi de mêler de si loin mes acclamations aux vôtres. Je vous embrasse mille fois dans les transports de ma joie. Mille respects à madame la comtesse de Schowalow.

Je présente mes très humbles et mes tendres félicitations à M. le prince Gallitzin, ci-devant ambassadeur, tant chez les Français que chez les Welches, et à M. le comte de Voronzof, qui est, je crois, à présent à votre cour.

Permettez-moi de faire mettre dans la *Gazette de Berne*, qui va en France, les détails intéressants de votre lettre.

5923. — A M. BORDES.

30 octobre.

Si j'en avais cru mon cœur, je vous aurais remercié plus tôt, mon très cher confrère. Vous avez fait une manœuvre de grand politique, en ne vous trouvant point au rendez-vous. Je suis persuadé qu'on aurait fait valoir en vain les louanges prodiguées dans la pièce (3) aux pontifes, gens de bien et tolérants. Il y a des traits qui auraient déplu à l'architriclin (4), tout homme de bien et tolérant qu'il est.

---

(1) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(2) Lettre à Choiseul du 16 juillet. (G. A.)
(3) M. Luneau était en procès avec les libraires qui n'entendaient pas que les auteurs vendissent ou échangeassent leurs ouvrages. (K.)

(1) Phrase ironique. Linguet défendait les libraires. (G. A.)
(2) Il ôte aux nations le bandeau de l'erreur. L'électeur désapprouva cette légende. (G. A.)
(3) Les *Guèbres*. (G. A.)
(4) L'archevêque de Lyon. (G. A.)

M. de La Verpilière (1) ne risque certainement pas plus à faire représenter cette pièce que de me donner à souper à Lyon, si j'étais homme à souper; mais je crois toujours qu'il est bon d'en différer la représentation jusqu'au départ du primat : alors soyez très sûr que je partirai, et que je viendrai vous voir mort ou vif. Si je meurs à Lyon, ses grands-vicaires ne me refuseront pas la sépulture; et, si je respire encore, ce sera pour vous ouvrir mon cœur, et pour voir, s'il se peut, les fruits de la raison éclore dans une ville plus occupée de manufactures que de philosophie.

Si vous avez ces fragments de *Michon* et de *Michette* (2), qu'on vous a tant vantés, je vous demande en grâce de me les envoyer. Le titre m'en paraît un peu ridicule. On dit que c'est une satire contre trois conseillers au parlement. Je soupçonne un très grand seigneur d'en être l'auteur, mais je ne puis lui pardonner de n'avoir pas le courage de l'avouer; ce procédé est infâme. J'ai bien de la peine à croire qu'une satire sur un tel sujet soit aussi bonne qu'on le dit. Ceux qui font courir leurs ouvrages sous le nom d'autrui sont réellement coupables du crime de faux; mais il s'agit de confronter les écritures. Tout ce que je puis vous dire, c'est que je ne connais ni Michon ni Michette, ni les trois conseillers au parlement dont il est question, et que l'auteur, quel qu'il soit, est un malhonnête homme s'il m'impute cette rapsodie.

Adieu, mon cher confrère; je vous embrasse toujours avec le désir de vous voir.

5924. — A M. HENNIN.

A Ferney, 30 octobre.

Ma haute dévotion, monsieur, m'ayant fait craindre qu'on ne fît accroire au roi de Prusse que je suis l'auteur de la lettre (3) véritablement digne d'un homme qui a fait ses pâques, j'envoie à M. Genep (4) mon désaveu dans une lettre à M. le duc de Grafton. La lettre est à cachet volant, je vous prie de la lire. Je me flatte que M. Genep aura la bonté de l'envoyer. Vous voyez que les Anglais ont des fanatiques, comme nous avons des jansénistes. Il n'y a point de grandes villes où il n'y ait beaucoup de fous.

Bonsoir, monsieur; je vous supplie de vouloir bien mettre mon paquet pour M. Genep dans le vôtre pour la cour; je vous serai sérieusement obligé. Maman (5) et moi nous sommes, comme vous le savez, entièrement à vos ordres. V.

On dit les Russes à Yassi et à Bender.

5925. — A M. HENNIN.

30 octobre.

En vous remerciant, monsieur, de toutes vos bontés.

Je vous renvoie l'estampe (6), comme vous l'ordonnez. Je crois qu'en y corrigeant quelque chose, surtout au bras droit de la dame, cela peut très bien passer; mais je voudrais la faire voir à Cramer, qui doit la payer; et s'il ne la paie pas, je m'en charge.

Je ne me souvenais pas de la belle défense (7), sur peine de la vie, d'avoir raison.

Je vous suis très obligé, monsieur, du paquet de M. Pingeron que vous avez bien voulu m'envoyer, concernant l'affaire de M. Luneau. M. de Pingeron est sans doute un homme de mérite, puisqu'il est connu de vous. Ainsi, tout ce qui me viendra de sa part sera bien venu.

Maman et moi nous vous embrassons de tout notre cœur.

5926. — A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

31 octobre.

Je ne peux trop vous remercier, monsieur, des éclaircissements que vous avez la bonté de me donner sur les événements dont vous avez été témoin. Permettez-moi de répondre, par une petite anecdote, aux vôtres. C'est moi qui imaginai d'engager M. le maréchal de Richelieu à faire ce qu'il pourrait pour sauver la vie à ce pauvre amiral Byng. Je l'avais fort connu dans sa jeunesse; et, afin de donner plus de poids au témoignage de M. le maréchal de Richelieu, je feignis de ne le pas connaître. Je priai donc votre général de m'écrire une lettre ostensible (1), dans laquelle il dirait qu'ayant été témoin de la bataille navale, il était obligé de rendre justice à la conduite de l'amiral Byng, qui, étant sous le vent, n'avait pu s'approcher du vaisseau de M. La Galissonnière. M. le maréchal eut la générosité d'écrire cette lettre; je l'envoyai à M. l'amiral Byng; elle fit impression sur l'esprit de deux juges du conseil de guerre; mais le parti opposé était trop fort.

Vos réflexions, monsieur, sur cette mort, sont bien justes et bien belles; je crois, comme vous, qu'il est fort égal de mourir sur un échafaud ou sur une paillasse, pourvu que ce soit à quatre-vingt-dix ans.

Je n'ai pu faire autre chose à l'égard de M. de Bussy (2), que de le croire sur sa parole; c'est le second de ceux qui portent nouvellement ce nom, avec qui la même chose m'est arrivée.

Je n'ai fait que copier ce que le frère de M. d'Assas et le major du régiment (3) m'ont mandé.

Si j'avais été assez heureux, monsieur, pour recevoir vos instructions plus tôt, j'aurais corrigé l'édition in-4° qu'on vient d'achever. Il n'est plus temps, et je n'ai que des remords.

Ma nièce, en arrivant de Paris, m'a parlé de *Michon et Michette :* on dit que c'est une satire violente contre trois membres du parlement, que, Dieu merci, je n'ai jamais connus. Il faut que celui qui a été assez hardi pour la faire soit bien lâche de me l'attribuer. Cet ouvrage, par conséquent, ne peut être que d'un coquin; d'ailleurs, le titre de la pièce annonce, ce me semble, un ouvrage du pont Neuf. Ce n'était pas ainsi qu'Horace et Boileau intitulaient leurs satires.

Au reste, j'aurai l'honneur de vous envoyer, dans quelques jours, une nouvelle édition des *Guèbres*, avec beaucoup d'additions et un discours préliminaire assez philosophique, que je soumettrai à votre jugement.

S'il me tombe sous les mains quelque ouvrage passable imprimé en Hollande, je vous l'enverrai sous l'adresse que vous m'avez prescrite, à moins que vous ne donniez un contre-ordre.

Adieu, monsieur; conservez-moi des bontés dont je sens si vivement tout le prix.

J'oubliais de vous parler du meurtre de Lally; vous savez que les Anglais n'aiment pas les Irlandais, et que Lally était surtout un des plus violents jacobites. Cependant toute l'Angleterre s'est soulevée contre le jugement qui a condamné Lally; on l'a regardé comme une injustice barbare, et j'ai vu quelques livres anglais où l'on ne parle qu'avec horreur de cette aventure. Joignez-y celle de La Bourdonnais, et vous aurez le code de l'ingratitude et de la cruauté; mais les Anglais ont aussi leur amiral Byng.

Iliacos intra muros peccatur et extra. (Hor., lib. I, ep. II.)

5927. — A M. MARMONTEL.

1er novembre.

Mon cher ami, mon cher confrère, j'ai été enchanté de votre souvenir et de votre lettre. Vous dites que tous les hommes ne peuvent pas être grands, mais que tous peuvent être bons: savez-vous bien que cette maxime est mot à mot dans Confucius? Cela vaut bien la comparaison du royaume des cieux avec de la moutarde, et de l'argent placé à usure.

Je conviens, mon cher ami, que la philosophie s'est beaucoup perfectionnée dans ce siècle; mais à qui le devons-nous? aux Anglais; ils nous ont appris à raisonner hardiment. Mais à quoi nous occupons-nous aujourd'hui? à faire quelques réflexions spirituelles sur le génie du siècle passé.

Songez-vous bien qu'une cabale de jaloux imbéciles a mis pendant quelques années la partie carrée d'Electre, d'Iphianasse, d'Oreste, et du petit Itys (4), le tout en vers barbares, à côté des belles scènes de Corneille, de l'*Iphigénie* de Racine, des rôles de Phèdre, de Burrhus, et d'Acomat? Cela seul peut empêcher un honnête homme de revenir à Paris.

Cependant je ne veux point mourir sans vous embrasser vous et M. d'Alembert, et MM. Duclos, de Saint-Lambert, Diderot, et le petit nombre de ceux qui soutiennent, avec le quinzième chapitre de *Bélisaire*, la gloire de la France.

J'aurai besoin, si je suis en vie au printemps, d'une petite opération aux yeux, que quinze ans et quinze pieds de neige ont mis dans un terrible désordre. Je n'approcherai point

(1) Prévôt des marchands de Lyon. (G. A.)

(2) Poème satirique de Turgot contre les conseillers Michaut de Monblin et Michel Lepelletier de Saint-Fargeau. (G. A.)

(3) Voyez, tome VII, ce qu'en dit Voltaire à Frédéric en novembre 1769. (G. A.)

(4) Commis aux affaires étrangères. (G. A.)

(5) Madame Denis était revenue à Ferney depuis deux jours. (G. A.)

(6) Pour les *Guèbres*. (G. A.)

(7) Défense d'imprimer, débiter, ou colporter des écrits sur les finances, mars 1764. (G. A.)

(1) Voyez à l'année 1757. (G. A.)

(2) Il s'agit de Bussy-Castelnau, qui commanda aux Indes les troupes françaises. (G. A.)

(3) Lorry. (G. A.)

(4) Voltaire parle ici de l'*Electre de Crébillon*. (G. A.)

mon vieux visage de celui de mademoiselle Clairon; mais j'approcherai mon cœur du sien. Ses talents étaient uniques, et sa façon de penser est égale à ses talents.

Madame Denis vous fait les compliments les plus sincères.

Adieu ; vous savez combien je vous aime. Je n'écris guère ; un malade, un laboureur, un griffonneur n'a pas un moment à lui.

5928. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Ferney, 1er novembre.

Si je suis en vie au printemps, madame, je compte venir passer dix ou douze jours auprès de vous avec madame Denis. J'aurais besoin d'une opération aux yeux, que je n'ose hasarder au commencement de l'hiver. Vous me direz que je suis bien insolent de vouloir encore avoir des yeux à mon âge, quand vous n'en avez plus depuis si longtemps.

Madame Denis dit que vous êtes accoutumée à cette privation; je ne me sens pas le même courage. Ma consolation est dans la lecture, dans la vue des arbres que j'ai plantés, et du blé que j'ai semé. Si cela m'échappe, il sera temps de finir ma vie, qui a été assez longue.

J'ai ouï parler d'un jeune homme fort aimable, d'une jolie figure, ayant de l'esprit, des connaissances, un bien honnête, qui, après avoir fait un calcul du bien et du mal, s'est tué à Paris d'un coup de pistolet. Il avait tort, puisqu'il était jeune, et que par conséquent la boîte de Pandore lui appartenait de droit. Un prédicant de Genève, qui n'avait que quarante-cinq ans, vient d'en faire autant; c'était une maladie de famille : son grand-père, son père, et son frère, lui avaient tous donné cet exemple. Cela est unique et mérite une grande considération. Gardez-vous bien d'en faire jamais autant; car vous courez, vous soupez, vous conversez, et surtout vous pensez. Ainsi, madame, vivez; je vous enverrai bientôt quelque chose d'honnête (1), ainsi qu'à votre grand'maman. Je n'ai guère le temps d'écrire des lettres; car je passe ma vie à tâcher de faire quelque chose qui puisse vous plaire à toutes deux; j'en ai pour l'hiver.

J'aime passionnément le mari (2) de votre grand'maman; c'est une belle âme. Croyez-moi, il vaut mieux que tout le reste : il se ruinera ; mais il n'y a pas grand mal, il n'a point d'enfants. Mais surtout qu'il ne haïsse point les philosophes parce qu'il a plus d'esprit qu'eux tous; c'est une fort mauvaise raison pour haïr les gens.

Je vois qu'on me regarde comme un homme mort; les uns s'emparent de mes sottises ; les autres m'attribuent les leurs. Dieu soit béni !

Comment se porte le président Hénault? je m'intéresse toujours bien tendrement à lui. Il a vécu quatre-vingt-deux ans; ce n'est qu'un jour. On aime la vie, mais le néant ne laisse pas d'avoir du bon.

Adieu, madame ; je suis à vous jusqu'au premier moment du néant. Madame Denis vous en dit autant.

5929. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

8 novembre.

J'attends ces jours-ci, monseigneur, les *Souvenirs de madame de Caylus*. En attendant, j'ai l'honneur de vous envoyer cette nouvelle édition des *Guèbres*, dont on dit que la préface est curieuse. Comme vous êtes actuellement le souverain des spectacles, j'ai cru que cela pourrait vous amuser un moment dans votre royaume.

Je ne vous envoie jamais aucun des petits livrets peu orthodoxes qu'on imprime en Hollande et en Suisse. J'ai toujours pensé qu'il m'appartenait moins qu'à personne d'oser me charger de pareils ouvrages, et surtout de les envoyer par la poste. Je n'ai été que trop calomnié; je me flatte que vous approuvez ma conduite.

Madame Denis m'a assuré que vous me conservez les bontés dont vous m'honorez depuis cinquante ans. J'ai toujours désiré de ne point mourir sans vous faire ma cour pendant quelques jours ; mais il faudra que je me réduise à consigner cette envie dans mon testament, à moins que vous n'alliez faire un tour à Bordeaux l'été prochain, et que je n'aille aux eaux de Barèges : mais qui peut savoir où il sera et ce qu'il fera? Mon cœur est à vous, mais la destinée n'est à personne : elle se moque de nous tous.

Daignez agréer mon tendre respect. V.

Oserais-je vous supplier, monseigneur, d'ordonner qu'on joue à Paris les *Scythes*? Je n'y ai d'autre intérêt que celui de la justice. Les comédiens ont tiré dix-huit cents francs de la dernière représentation. Je ne demande que l'observation des règles. Pardonnez cette petite délicatesse.

(1) Le *Journal de la cour de Louis XIV, avec des notes*, et les *Souvenirs de madame de Caylus*. Voyez, tome V, aux FRAGMENTS SUR L'HISTOIRE. (G. A.)

(2) Choiseul. (G. A.)

5930. — A M. L'ABBÉ AUDRA.

13 novembre (3).

J'ai été plus près, mon cher philosophe, de faire le voyage de l'autre monde que celui de Toulouse. Madame Denis est revenue de Paris prendre soin de mon triste état. Je vous recommande ce pauvre Sirven; achevez votre ouvrage. La faiblesse de mon corps ne s'étend point sur mes sentiments. Je suis pénétré de reconnaissance et d'admiration pour le zèle de M. de La Croix. Le style de ses lettres me fait juger du succès qu'aura son mémoire en faveur de l'innocence, si cruellement opprimée. Je le prie de regarder cette lettre comme écrite à vous et à lui. Pardonnez-moi tous deux une lettre si courte ; mon état est mon excuse.

Si le pauvre Sirven a besoin d'argent, il n'a qu'à parler; je vous prie de le lui faire dire.

5931. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, le 13 novembre.

Votre éminence veut s'amuser à Rome de quelques vers français : eh bien! en voilà. *Ma, per tutti i santi*, oubliez que vous êtes archevêque et cardinal. Souvenez-vous seulement que vous êtes le plus aimable des hommes, l'académicien le plus éclairé, et que vous avez du génie. J'ajouterai encore : Souvenez-vous que vous avez de la bonté pour moi; et dites-moi, je vous en prie, si vous êtes de l'avis de milord Cornsbury.

Vous ne montrerez pas les *Guèbres* au cardinal Torregiani, n'est-il pas vrai? Ma foi, votre pape paraît une bonne tête. Comment donc ! depuis qu'il règne il n'a fait aucune sottise.

5932. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

18 novembre.

Je suis devenu plus paresseux que jamais, monsieur, parce que je suis devenu plus faible et plus misérable. Il m'aurait été impossible de faire le voyage de Paris : je peux à peine faire celui de mon jardin. Madame Denis a rapporté une belle lunette, mais il faut avoir des yeux. On perd tout petit à petit, excepté les sentiments qui m'attachent à vous et à madame de Rochefort.

Je voudrais bien avoir des compliments à vous faire sur l'accomplissement des promesses qu'on vous a faites. C'est là ce qui m'intéresse véritablement; car, en vérité, j'ai beaucoup d'indifférence pour tout le reste. J'espère que M. le duc de Choiseul fera les choses que vous désirez. C'est la plus belle âme que je connaisse; il est généreux comme Aboul-Cassem, brillant comme le chevalier de Grammont, et travailleur comme M. de Louvois. Il aime à faire plaisir ; vous serez trop heureux d'être son obligé.

Je compte qu'au printemps vous serez un père de famille. Madame de Rochefort accouchera d'un brave philosophe; il en faut de cette espèce.

Je voudrais bien vous envoyer une nouvelle édition d'une pièce (2) qui commence ainsi :

> Je suis las de servir; souffrirons-nous, mon frère,
> Cet avilissement du grade militaire?

mais je ne sais comment m'y prendre. Il est beaucoup plus aisé d'envoyer des lunettes que des livres.

L'oncle et la nièce disent tout ce qu'ils peuvent de plus tendre à M. et à madame de Rochefort.

5933. — A MADAME ***.

Au château de Ferney, 19 novembre (3).

Madame, il est vrai que si je n'avais cru que mes sentiments respectueux pour votre personne et ma sensibilité pour votre triste état, j'aurais écrit à M. l'avocat-général du sénat de Chambéry; mais étant partie dans cette affaire, je n'ai pas osé prendre cette liberté. Il m'a paru qu'un étranger ne devait qu'attendre le jugement et s'y soumettre. D'ailleurs, tout ce qu'on m'a dit de M. l'avocat général me fait croire que les sollicitations sont très inutiles auprès de lui. Je sais qu'il est beaucoup mieux informé de votre affaire que je ne puis

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(2) La tragédie des *Guèbres*. (G. A.)

(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

l'être. On m'assure de tous côtés qu'il est aussi bienfaisant qu'éclairé. Votre cruelle situation l'a sans doute attendri. Je vous conseille de faire comme moi, madame, d'attendre son rapport, et de vous conformer à ce qui sera décidé. Je ne puis croire que la grâce que le roi vous a faite vous devienne jamais inutile. J'ai l'honneur d'être avec respect, madame, etc.

5934. — A M. HENNIN.

21 novembre.

On a l'honneur de renvoyer à M. Hennin la très belle et très sage lettre du roi.

On lui envoie un paquet qu'on a reçu pour lui. On se doute de ce que c'est, et on souhaite qu'il ne soit point ennuyé.

5935. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

22 novembre.

Je n'ai pu encore, monseigneur, avoir les *Souvenirs* (1), mais j'ai l'honneur de vous envoyer un petit ouvrage (2) qui ne doit pas vous déplaire : car, après tout, vous avez servi sous Louis XIV, vous avez été blessé au siége de Fribourg; il me semble qu'il vous aimait. La manie qu'on a aujourd'hui de le dénigrer me paraît bien étrange. Rien assurément ne me flatterait plus que de voir mes sentiments d'accord avec les vôtres.

On me mande que les *Scythes* viennent d'être représentés dans votre royaume de Bordeaux, avec un très grand succès. Quelque peu de cas que je fasse de ces bagatelles, je vous supplie toujours de vouloir bien ordonner que les comédiens de Paris me rendent la justice qu'ils me doivent; car, en effet, du temps de Louis XIV, ils ne manquaient point ainsi aux lois que les premiers gentilshommes de la chambre leur avaient données. Il est si désagréable d'être maltraité par eux, que vous me pardonnerez mes instances réitérées : je vous demande cette grâce au nom de mon ancien attachement et de vos bontés.

Agréez, monseigneur, mon très tendre respect.

5936. — A M. LE COMTE DE FÉKETÉ.

A Ferney, le 27 novembre.

Monsieur, il n'y a qu'une seule chose qui ait pu m'empêcher de répondre sur-le-champ à votre très aimable lettre et à vos très jolis vers, c'est que j'ai été sur le point de mourir. Peut-être dois-je au plaisir que vous m'avez fait d'être encore en vie; mais vous n'avez pas pu faire le miracle tout entier. Je suis si faible, que je ne peux même entrer dans aucun détail sur les beautés de votre ouvrage. Je n'ai précisément que la force de vous remercier. Si je vis, je vous supplie de me conserver vos bontés; et si je meurs, je vous demande votre souvenir.

Pardon d'une lettre si courte. Il faut tout pardonner à un vieillard qui n'en peut plus, et qui vous est très tendrement attaché.

5937. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 novembre.

Vous êtes le premier, mon cher ange, à qui je dois apprendre que l'innocence de Sirven vient de triompher, que les juges lui ont ouvert les prisons, qu'ils lui ont donné mainlevée de ses biens saisis par les fermiers du domaine; mais il faut qu'il y ait toujours quelque amertume dans la joie, et quelque absurdité dans les jugements des hommes. On a compensé les dépens entre le roi et lui; cela me paraît d'un énorme ridicule. De plus, il est fort incertain que messieurs du domaine rendent les arrérages qu'ils ont reçus. Sirven en appelle au parlement de Toulouse. J'ose me flatter que ce parlement se fera un honneur de réparer entièrement les malheurs de la famille Sirven, et que le roi paiera les frais tout du long. Ce n'est pas là le cas où il faut lésiner, et sûrement le roi trouvera fort bon que les dépens du procès retombent sur lui.

J'ai vu, dans une gazette de Suisse, que M. le duc de Praslin quittait le ministère. Ce n'est certainement pas le suisse de votre porte qui mande ces belles nouvelles; mais il y a dans Paris un Suisse bel esprit, qui inonde les Treize-Cantons des bruits de ville les plus impertinents.

Mais comment se porte madame d'Argental? On dit qu'elle est languissante, qu'elle fait des remèdes : je la plains bien, je sais ce que c'est que cette vie-là. Est-ce la peine de vivre quand on souffre? oui, car on espère toujours qu'on ne souffrira pas demain; du moins, c'est ainsi que j'en use depuis plus de soixante ans. Ce n'est pas pour rien que j'ai fait un opéra où l'espérance arrive au cinquième acte. On dit que la *Pandore* de La Borde a très bien réussi à la répétition; mais il y a certains vers où l'on dit que le mari de Pandore doit obéir; cela est manifestement contraire à saint Paul, qui dit expressément: *Femmes, obéissez à vos maris.* Je croyais avoir rayé cette hérésie de l'opéra.

Mille tendres respects, mon cher ange, à vous et à madame d'Argental.

5938. — A M. L'ABBÉ AUDRA.

Le 30 novembre.

Mon cher philosophe, vous êtes actuellement instruit du contenu de la sentence. Je conseille à Sirven de faire tout ce que vous et M. de La Croix lui ordonnerez. Son innocence ne peut plus être contestée. Faudra-t-il qu'il lui en coûte de l'argent pour avoir été si indignement accusé, pour avoir été exilé de sa patrie pendant sept ans, et pour avoir vu mourir sa femme de douleur? Je suis prêt à payer les deux cent quatre-vingts livres de frais auxquelles on le condamne; mais il serait plus juste que le juge de Mazamet les payât. Il est vrai que Sirven était contumax, mais il ne fallait pas le condamner, lui et sa famille, quand on n'avait nulle preuve contre lui. Le juge et le médecin méritaient tous d'être mis au pilori avec un bonnet d'âne sur leur tête.

Je suis bien malade. Je ne puis écrire à M. de La Croix. Je vous supplie de lui dire que je suis prêt à l'aimer autant que je l'estime. Bonjour, mon cher philosophe.

5939. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

3 décembre.

Enfin, monseigneur, voici les *Souvenirs de madame de Caylus*, que j'attendais depuis si longtemps; ils sont détestablement imprimés. C'est dommage que madame de Caylus ait eu si peu de mémoire. Mais enfin, comme elle parle de tout ce que vous avez connu dans votre première jeunesse, et surtout de madame la duchesse de Richelieu votre mère, et de M. le duc de Richelieu, qui est votre père, *quoi qu'on die*, je suis persuadé que ces *Souvenirs* vous en rappelleront mille autres, et par là vous feront un grand plaisir. Je me flatte que le paquet vous parviendra, quoique un peu gros. Permettez-moi de vous faire souvenir des *Scythes*, pour le dernier mois de votre règne des Menus. On dit qu'il ne sied pas à un dévot comme moi de songer encore aux vanités de ce monde; mais ce n'est point vanité, c'est justice. Je vous supplie d'être assez bon pour me dire si les *Souvenirs de madame de Caylus* vous ont amusé.

Recevez, avec votre bonté ordinaire, mon très tendre respect.

5940. — A M. SERVAN.

6 décembre.

Monsieur, la lettre dont vous m'honorez me ranime; je suis bien malade, et presque mourant; mais portez-vous bien et vivez. Soyez très sûr que, malgré votre modestie, le monde a besoin de vous. M. l'abbé de Ravel m'a dit que votre santé était très faible; je vous conjure d'en avoir grand soin et surtout de votre poitrine.

Il est très vrai que j'ai souvent sur ma cheminée et sous mes yeux le peu d'écrits publics qu'on a de vous; mais je vous ai donné mon cœur; je m'intéresse à votre vie, encore plus s'il est possible qu'à votre gloire; qu'il y ait trois ou quatre hommes comme vous en France, et la France en vaudra mieux.

Vous ai-je jamais dit combien de larmes interrompirent la lecture que je faisais à douze ou quinze personnes de ce discours (1) dans lequel vous vengiez les droits de l'humanité contre un lâche qui s'était fait catholique, apostolique, romain, pour trahir sa femme et la réduire à l'aumône? On m'a dit que tout l'auditoire avait éclaté en sanglots comme nous. M. Daguesseau, dont on a imprimé dix volumes, n'a jamais fait répandre une larme. Je ne veux pas vous en dire davantage; mais je ne suis point ébloui des noms.

Je me flatte que vous n'avez pas oublié votre beau projet sur la jurisprudence. Peut-être l'article des MŒURS, dont vous voulez bien me parler, entre-t-il dans cet ouvrage. Permettez-moi de vous confier qu'une très petite société de

(1) *Souvenirs de madame de Caylus.* (G. A.)

(2) *Journal de la cour de Louis XIV, depuis 1684 jusqu'à 1715, avec des notes intéressantes.* (G. A.)

(1) *Discours dans la cause d'une femme protestante.* (G. A.)

gens, qui ont du moins le mérite de penser comme vous, travaille à un supplément de l'*Encyclopédie* (1), dont on va bientôt imprimer le premier volume. Si vous étiez assez bon pour envoyer ce que vous avez daigné écrire sur les *Spectacles qui peuvent contribuer aux bonnes mœurs*, ce serait un morceau bien précieux, dont nous ferions usage à l'article DRAMATIQUE; et cela vaudrait mieux que la *Conversation de l'intendant des Menus avec l'abbé Grizel* (2).

Il est bien plaisant, monsieur, que Jean-Jacques ait écrit contre les spectacles en faisant une mauvaise comédie, et contre les romans en faisant un mauvais roman. Mais qu'attendre d'un polisson qui dit dans je ne sais quel *Emile*, que M. le dauphin pourrait faire un bon mariage en épousant la fille du bourreau? Cet inconcevable fou descend en droite ligne du chien de Diogène: vous lui faites bien de l'honneur de prononcer son nom.

Si vous poussiez la générosité jusqu'à nous envoyer ce qui regarde les spectacles, vous pouvez être sûr du plus profond secret. Vous n'auriez qu'à faire adresser le paquet à M. Vasselier, premier commis des bureaux des postes à Lyon. Je ne mérite pas cette bonté de votre part; mais accordez-la au public, et agréez l'extrême vénération et l'attachement très respectueux du pauvre vieillard des montagnes.

5941. — A M. PANCKOUCKE.

6 décembre.

Vous savez, monsieur, que je vous regarde comme un homme de lettres et comme mon ami; c'est à ces titres que je vous écris.

On a besoin sans doute d'un supplément à l'*Encyclopédie;* on me l'a proposé; j'y ai travaillé avec ardeur; j'ai fait servir tous les articles que j'avais déjà insérés dans le grand dictionnaire; je les ai étendus et fortifiés autant qu'il était en moi; j'ai actuellement plus de cent articles de prêts. Je les crois sages; mais s'ils paraissent un peu hardis, sans être téméraires, on pourrait trouver des censeurs qui feraient de mauvaises difficultés, et qui ôteraient tout le piquant pour y mettre l'insipide. Je vous réponds bien que tous ceux qui sont à la tête de la librairie ne mettront aucun obstacle à l'introduction de cet ouvrage en France; et je vous réponds d'ailleurs qu'il sera vendu dans l'Europe, parce que, tout sage qu'il est, il pourra amuser les oisifs de Moscou, aussi bien que les oisifs de Berlin. Puisque vous avez été assez hardi pour vous charger de mes sottises in-4°, il faut que cette sottise-ci soit de la même parure.

Il ne serait pas mal, à mon avis, de faire un petit programme par lequel on avertirait Paris, Moscou, Madrid, Lisbonne, et Quimper-Corentin, qu'une société de gens de lettres tous Parisiens et point Suisses, va, pour prévenir les jaloux, donner un supplément à l'*Encyclopédie*. On pourrait même, dans ce programme, donner quelque échantillon, comme, par exemple, l'article FEMME (3), afin d'amorcer vos chalands.

Au reste, je pense qu'il faut se presser, parce qu'il se pourrait bien faire qu'étant âgé de soixante-seize ans, je fusse placé incessamment dans un cimetière, à côté de mon ivrogne de curé, qui prétendait m'enterrer et qui a été tout étonné que je l'enterrasse.

Encore un mot, monsieur: avant que vous vous fussiez lancé dans les grandes entreprises, vous aviez, ce semble, ouvert une souscription pour les malsemaines de Martin Fréron. Je me suis aperçu, à mon article CRITIQUE (4), que je dois dévouer à l'horreur de la postérité les gueux qui, pour de l'argent, ont voulu décrier l'*Encyclopédie* et tous les bons ouvrages de ce siècle, et que c'est une chose aussi amusante qu'utile de rassembler les principales impertinences de tous ces polissons. Envoyez-moi tout ce que vous avez, jusqu'à ce jour, des imbéciles méchancetés de Martin, afin que je le fasse pendre avec les cordes qu'il a filées.

Je vous embrasse de tout mon cœur, sans cérémonie, et je vous prie de vouloir bien faire mes compliments à madame votre femme, dont j'ai toujours l'idée dans la tête depuis que je l'ai vue à Ferney.

5942. — A M. LE DUC DE PRASLIN (5).

Monseigneur, un pauvre Suisse qui vous est toujours très attaché, prend la liberté de vous présenter ce placet pour une affaire qui le regarde en quelque manière, étant créancier d'un des négociants à qui les diamants pris par messieurs de Tunis appartiennent. Je vous supplie de vouloir bien me faire dire, par un de vos secrétaires ou des premiers commis des bureaux de la marine, où en est cette étonnante affaire. Il n'est pas surprenant que messieurs de Tunis soient des brigands; mais il est beaucoup qu'ils osent fouiller les vaisseaux portant pavillon de France. La seule grâce que je vous demande à présent est d'avoir la bonté d'ordonner que je sois informé de l'état des choses. Je vous supplie de permettre que je vous aie encore cette obligation.

Sirven, que vous protégiez, a gagné son procès, du moins en grande partie.

J'ai l'honneur d'être, avec la plus vive reconnaissance et un profond respect, monseigneur, votre, etc.

5943. — A M. LAUS DE BOISSY.

A Ferney, 7 décembre (1).

Monsieur, j'ai reçu votre *Secrétaire du Parnasse*. S'il y a beaucoup de pièces de vous dans ce recueil, il y a bien de l'apparence qu'il réussira longtemps; mais je crois que votre secrétaire n'est pas le mien. Il m'impute une *Epître à mademoiselle Chéré, actrice de l'académie de Marseille*. Je n'ai jamais connu mademoiselle Chéré, et je n'ai jamais eu le bonheur de courtiser aucune Marseillaise. Le *Journal encyclopédique* m'avait déjà attribué ces vers, dans lesquels je promets à mademoiselle Chéré que

Malgré les *Tisiphones*
L'amour unira nos *personnes*.

Je ne sais point quelles sont ces *Tisiphones;* mais je vous jure que jamais la *personne* de mademoiselle Chéré n'a été unie à la mienne ni ne le sera.

Soyez bien sûr encore que je n'ai jamais fait rimer *Tisiphone*, qui est long, à *personne*, qui est bref. Autrefois, quand je faisais des vers, je ne rimais pas trop pour les yeux, mais j'avais grand soin de l'oreille.

Soyez très persuadé, monsieur, que *mon barbare sort* ne m'a jamais ôté *la lumière des yeux* de mademoiselle Chéré, et que je *n'erre point dans ma triste carrière*. Je suis si loin *d'errer dans ma carrière*, que depuis deux ans je sors très rarement de mon lit, et que je ne suis jamais sorti de celui de mademoiselle Chéré. Si je m'y étais mis, elle aurait été bien attrapée.

Je prends cette occasion pour vous dire qu'en général c'est une chose fort ennuyeuse que cet amas de rimes redoublées qui ne disent rien, ou qui répètent ce qu'on a dit mille fois. Je ne connais pas l'amant de votre gentille Marseillaise, mais je lui conseille d'être un peu moins prolixe.

D'ailleurs, toutes ces épîtres à Aglaure, à Flore, à Phyllis, ne sont guère faites pour le public: ce sont des amusements de société. Il est quelquefois aussi ridicule de les livrer au libraire, qu'il le serait d'imprimer ce qu'on a dit dans la conversation.

MM. Cramer m'ont rendu un très mauvais service, en publiant les fadaises de ce goût qui me sont souvent échappées. Je leur ai écrit cent fois de n'en rien faire. Les vers médiocres sont ce qu'il y a de plus insipide au monde. J'en ai fait beaucoup, comme un autre; mais je n'y ai jamais mis mon nom, et je ne le mettais à aucun de mes ouvrages. Je suis très fâché qu'on me rende responsable, depuis si longtemps, de ce que j'ai fait et de ce que je n'ai point fait; cela m'est arrivé dans des choses plus sérieuses. Je ne suis qu'un vieux laboureur réformé à la suite des *Ephémérides du Citoyen*, défrichant des campagnes arides, et semant avec le semoir, n'ayant nul commerce avec mademoiselle Chéré, ni avec aucune *Tisiphone*, ni avec aucune *personne* de son espèce agréable.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre, etc.

P.-S. J'ajoute encore que je ne suis point né en 1696, comme le dit votre graveur, mais en 1694, dont je suis plus fâché que du peu de ressemblance.

---

(1) Il s'agit des *Questions sur l'Encyclopédie*. (G. A.)
(2) Voyez aux DIALOGUES. (G. A.)
(3) Voyez ce mot dans le *Dictionnaire philosophique*. (G. A.)
(4) Ibid. (G. A.)
(5) Ce billet a été édité par MM. de Cayrol et A. François, avec la date du 18 juillet 1769. Nous ne croyons pas cette date exacte. Voyez les lettres à d'Argental du 11 décembre 1769 et 5 janvier 1770. (G. A.)

(1) Cette lettre, toujours classée à l'année 1770, est de 1769, puisque Grimm la reproduit dans sa *Correspondance* en janvier 1770. (G. A.)

5944. — A M. L'ABBÉ AUDRA.

Le 10 décembre.

Mon cher philosophe, j'espère que Cicéron La Croix (1) fera rendre une pleine justice au client qu'il protége. Je salue son éloquence; la bonté de son cœur fait tressaillir le mien. J'espère tout de vos bontés et des siennes. Je me flatte que le parlement saisira cette occasion de faire voir à l'Europe qu'il sait consoler l'innocence opprimée. M. Scherer, banquier de Lyon, doit avoir fait tenir quinze louis à Sirven pour l'aider à soutenir son procès. Je lui ai donné l'adresse de M. Chauliac, procureur. Je vous prie instamment de vouloir bien vous faire informer si cet argent a été remis à Sirven.

Il y a longtemps qu'on a envoyé un paquet (2) pour vous, suivant vos ordres, à l'adresse que vous aviez donnée. L'état déplorable où je suis ne me permet pas de dicter de longues lettres; mais l'amitié n'y perd rien.

J'aurai l'honneur de répondre à mademoiselle Calliope de Vaudeuil (3), dès que la fièvre qui me mine pourra être passée. Malgré ma fièvre, voici mon petit remerciement, que je vous prie de lui communiquer :

A MADEMOISELLE DE VAUDEUIL.

La figure un peu décrépite
D'un vieux serviteur d'Apollon
Etait dans la barque à Caron
Prête à traverser le Cocyte;
Le maître du sacré vallon
Dit à sa muse favorite :
« Ecrivez à ce vieux barbon. »
Elle écrivit, je ressuscite.

5945. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

11 décembre.

J'ai envoyé, madame, à votre grand'maman ce que vous demandez, et ce que j'ai enfin trouvé. Puissiez-vous aussi trouver de quoi vous amuser quand vous êtes seule ! c'est un point bien important.

Il y a une hymne de Santeul qu'on chante dans l'église welche, qui dit que Dieu est occupé continuellement à se contenter et à s'admirer tout seul, et qu'il dit comme dans le *Joueur :*

Allons, saute, marquis; (Act. IV, sc. x.)

mais il faut quelque chose de plus aux faibles humains. Rien n'est triste comme d'être avec soi-même sans occupation. Les tyrans savent bien cela, car ils vous mettent quelquefois un homme entre quatre murailles, sans livres; ce supplice est pire que la question, qui ne dure qu'une heure.

Je vous avertis qu'il n'y a rien que de très vrai dans ce que votre grand'maman doit vous donner. Reste à savoir si ces vérités-là vous attacheront un peu : elles ne seront certainement pas du goût des dames welches, qui ne veulent que l'histoire du jour; encore leur histoire du jour roule-t-elle sur deux ou trois tracasseries. Mon histoire du jour, à moi, c'est celle du genre humain. Les Turcs chassés de la Moldavie, de la Bessarabie, d'Azof, d'Erzeroum, et d'une partie du pays de Médée, en un mot, toutes ces grandes révolutions, que vous ignorez peut-être à Paris, ne sont qu'un point sur la carte de l'univers.

Si ce que je vous envoie vous fatigue et vous ennuie, vous aurez autre chose, mais pas sitôt. Je travaille jour et nuit : la raison en est que j'ai peu de temps à vivre, et que je ne veux pas perdre de temps; mais je voudrais bien aussi ne pas vous faire perdre le vôtre.

Je suis confondu des bontés de votre grand'maman. Je vous les dois, madame; je vous en remercie du fond de mon cœur. C'est un petit ange que madame Gargantua. Il y a une chose qui m'embarrasse : je voudrais encore que votre grand-papa fût aussi heureux qu'il mérite de l'être. Je voudrais que vous eussiez la bonté de m'en instruire quand vous n'aurez rien à faire. Dites, je vous prie, à M. le président Hénault que je lui serai toujours très attaché.

5946. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 décembre.

Mon cher ange, vous m'inquiétez et vous me désespérez. Vous n'avez point répondu à trois lettres. On dit que la santé de madame d'Argental est dérangée. Que vous coûterait-il de nous informer par un mot, et de nous rassurer? Si heureusement ce qu'on nous a mandé se trouvait faux, je vous parlerais de l'envie qu'on a toujours de jouer les *Guèbres* à Lyon, du dessein qu'on a de se faire autoriser par M. Bertin; je vous demanderais des conseils; je vous dirais que nous espérons obtenir du parlement de Toulouse une espèce de dédommagement pour la famille Sirven; je vous prierais de dire un mot à M. le duc de Praslin d'une affaire de corsaires que j'ai pris la liberté de lui recommander, et qui m'intéresse (1); je vous parlerais même d'un discours fort désagréable qu'on prétend avoir été tenu au sujet de nos pauvres spectacles, de votre goût pour eux, et de mon tendre et éternel attachement pour vous : mais je ne puis sérieusement vous demander autre chose que de n'avoir pas la cruauté de nous laisser ignorer l'état de madame d'Argental.

Nous vous renouvelons, madame Denis et moi, les assurances de tout ce que nos cœurs nous disent pour vous deux.

5947. — A M. CHRISTIN.

11 décembre.

L'ermite de Ferney fait les plus tendres compliments à son cher philosophe de Saint-Claude.

Il est instamment prié d'écrire à son ami, qui est employé en Lorraine, de dire bien positivement où en est l'affaire de ce malheureux Martin, si on la poursuit, si on a réhabilité la mémoire de cet homme si injustement condamné, si c'est à la Tournelle de Paris que la sentence fut confirmée : cette affaire est très importante. Ceux qui l'ont mandée à Paris, sur la foi des lettres reçues de Lorraine, craignent fort d'être compromis, si malheureusement l'ami de M. Christin s'est trompé.

Sirven a été élargi, et il a eu mainlevée de son bien, malgré la bonne volonté de ses juges subalternes, qui voulaient absolument le faire rouer. Il en appelle au parlement de Toulouse, qui est très bien disposé en sa faveur, et il espère qu'il obtiendra des dédommagements.

Si le solitaire se portait mieux, il pourrait faire donner les étrivières au carme; mais il est trop malade pour entrer dans ces petites discussions. La sottise et l'insolence du carme auraient été dangereuses au quatorzième siècle; mais, dans celui-ci, on peut prendre le parti d'en rire. Je me trouve d'ailleurs entre le bon et le mauvais larron, entre Bayle et Jean-Jacques.

Mon cher philosophe rendra un grand service à la jurisprudence et à la nation, en continuant à son loisir l'ouvrage qu'il a commencé. Il est prié de mettre une grande marge à la copie.

Madame Denis et moi nous vous souhaitons la bonne année; nous aurions bien voulu la finir et la commencer avec vous.

5948. — A M. MARENZI.

15 décembre, au château de Ferney, par Genève.

Monsieur, j'ai soixante-seize ans, je suis très malade. J'ai été sur le point de mourir; ainsi vous aurez la bonté de m'excuser si je ne vous ai pas remercié plus tôt. Vous nous avez ressuscités, Zaïre et moi (2). Vous faites des vers italiens comme j'en voudrais faire de français, si j'avais encore la force de m'amuser à ce charmant badinage; mais l'état où je suis ne me permet tout au plus que de vous remercier en prose du fond de mon cœur. J'ai toujours désiré vainement de voir l'Italie; on ne peut avoir une passion plus malheureuse; vous augmentez, monsieur, cette passion et mes regrets. Autrefois mes compatriotes faisaient un pèlerinage à Notre-Dame de Lorette; j'en ferais un au tombeau de messer Ariosto, si je n'étais pas trop près du mien; mais je viendrais surtout voir celui qui m'a bien voulu embellir.

5949. — A M. M. D.

Au château de Ferney, le 15 décembre.

Monsieur, si je n'avais pas été en train de tâter de mon cimetière, je vous aurais félicité plus tôt de votre victoire sur les ennemis des cimetières en plein air (3). Il y a beaucoup de gens dans ce monde qui persécutent les vivants et les morts. Vous me paraissez prendre en main la cause des uns et des autres.

---

(1) Avocat à Toulouse. (G. A.)
(2) *Dieu et les Hommes.* (G. A.)
(3) Fille du premier président du parlement de Toulouse. (G. A.)

(1) Voyez les lettres à d'Argental des 5 et 20 janvier 1770. (G. A.)
(2) Il avait traduit la tragédie de Voltaire. (G. A.)
(3) Ce M. D.*** avait écrit à Voltaire qu'il avait réussi à faire transférer le cimetière hors de la petite ville qu'il habitait. (G. A.)

Vous pensez bien juste sur les véritables pauvres et sur certains mendiants. Le dernier pape canonisa, il y a deux ans, un de ces pauvres (1); et ses confrères, mendiants par état, y ont dépensé quatre cent mille écus que les peuples ont payés.

Voyez, monsieur, où nous en sommes dans le siècle de la raison. Jugez si nous avons besoin d'êtres pensants qui vous imitent dans votre courage et dans vos succès. Je suis vieux comme Moïse, et je ne peux que lever les mains au ciel comme lui, pendant que vous vous battrez contre les barbares. J'ai l'honneur d'être, etc.

5950. — A M. SERVAN.

A Ferney, 20 décembre (2).

L'ermite du mont Jura présente ses tendres respects au Cicéron du Dauphiné, et qui doit l'être de la France.

Le vieux malade de Ferney est très inquiet de la santé de l'ermite de Romans; il met à ses pieds le petit amusement qu'il a l'honneur de lui envoyer.

M. Dupuits lui a parlé du plus beau discours qu'on ait encore fait à la rentrée. Il lui a parlé aussi d'une lettre et d'un extrait dont il dit que M. de Servan avait bien voulu l'honorer, mais qu'il n'a pas reçus.

L'ermite de Ferney dit pour seule prière à Dieu: Que M. Servan vive.

5951. — A M. TABAREAU.

A Ferney, 22 décembre (3).

Que ne suis-je jeune, monsieur! j'irais avec vous en Italie. Recommandez-moi, je vous prie, à votre philosophe de vingt-deux ans, et qu'il ait pour un pauvre vieillard, pendant votre absence, les mêmes bontés que vous aviez pour moi.

Voici quelques rogatons qui m'arrivent de Hollande, et que je vous envoie pour vous amuser (4). Il y en a un pour M. Vasselier et un autre pour votre jeune élève que je suppose être philosophe, puisque vous l'aimez. Votre bibliothécaire sera à vos ordres à votre retour d'Italie, s'il est encore en vie.

5952. — A MADAME DUPUY, NÉE DE L'ESTANDUÈRE.

Au château de Ferney, le 23 décembre.

Madame, le triste état de ma santé, qui est la suite de la vieillesse, ne m'a pas permis de répondre plus tôt à l'honneur que vous me faites.

L'ouvrage (5) dont vous me parlez n'est qu'un abrégé, qui n'a pas permis qu'on entrât dans les détails. Je ferai sans doute usage de ceux que vous avez bien voulu me faire parvenir, si mon âge et mes maladies me permettent d'étendre cette histoire selon mes premières vues.

Je suis bien flatté que vous ayez approuvé le peu que j'ai dit de M. votre père; je n'ai fait que rendre gloire à la vérité, et justice à son rare mérite.

J'ai l'honneur d'être avec les sentiments les plus respectueux, madame, etc.

5953. — A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

1er janvier 1770.

Madame, votre excellence saura que, comme j'étais dans ma boutique le jour de la Saint-Sylvestre, sans rien faire, parce que c'était un dimanche, il passa chez moi un pédant qui fait des vers *françois*, et je lui dis: Monsieur le pédant, faites-moi des vers *françois* pour les étrennes de madame Gargantua; et il me fit cela, qui ne m'a pas paru trop bon:

Je souhaite à la belle Hortense
Une âme noble, un cœur humain,
Un goût sûr et plein d'indulgence,
Un esprit naturel et fin,
Qui s'exprime comme elle pense;
Un mari de grande importance,
Qui ne fasse point l'important,
Qui serve son prince et la France,
Et qui se moque plaisamment
Des jaloux et de leur engeance;
Que tous deux soient d'intelligence,
Et qu'ils goûtent en concurrence
Le plaisir de faire du bien.

Ma muse alors en confidence
Me dit: Ne leur souhaite rien.

Il me semble, madame, que moi, qui ne suis qu'un typographe, j'aurais fait de meilleurs vers *françois* que cela, si je m'étais adonné à la poésie *française*. J'ai l'honneur de faire à monseigneur votre époux, comme à vous, madame, les compliments des révérends pères capucins, de tous les maçons de Versoix, de tous les manœuvres, de tous ceux qui veulent bâtir des maisons en cette ville, où il fait froid comme en Sibérie. J'ai de plus l'honneur d'être, avec un profond respect, madame, etc. GUILLEMET.

5729. — A M. TABAREAU.

Janvier (1).

Savez-vous quelque chose de l'effroyable nouvelle du Portugal (2)? On dit qu'elle n'est venue que par Rome et par l'Angleterre. Si elle était vraie, ne la saurions-nous pas par l'ambassadeur de France à Lisbonne, par nos consuls et par nos marchands? L'idée seule de cette aventure fait frémir.

5594. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 janvier.

Je vous supplie instamment, mon cher ange, de me rendre le plus important service. Il faut que madame Le Jeune me déterre le livre du père Griffet (3), ou de frère Griffet. On imprime la lettre *A* d'un supplément au *Dictionnaire encyclopédique* dans le pays étranger, et frère Griffet doit avoir sa place à l'article ANA, ANECDOTES. On peut envoyer le livre aisément par la poste, en deux ou trois paquets: pourvu qu'un paquet ne pèse pas plus de deux livres, il arrive à bon port. Marin, Suard peuvent le contre-signer; rien n'est plus aisé. Madame Le Jeune (4) ou son ayant-cause recevra une lettre de change payable au porteur. Ayez la bonté d'avoir pitié de ma passion qui est très vive. J'abuse de votre complaisance; mais les jeunes gens sont actifs, ils se démènent pour rendre service. Je vous l'avais bien dit, que vous n'aviez que soixante-neuf ans. Vous êtes bien injuste et bien lésineux de m'en accorder à peine soixante-quinze, lorsque je suis possesseur de la soixante-seizième. Il faut dire que j'en ai soixante-dix-huit, et n'y pas manquer; car, après tout, on se fait une conscience d'affliger trop un pauvre homme qui approche de quatre-vingts.

Je suis bien étonné que cette comédie (5) dont vous parlez soit si drôle. Par le sang-bleu, messieurs, je ne croyais pas être si plaisant que je suis (6); mais j'ai plus de tendresse pour les *Scythes* et une passion furieuse pour les *Guèbres*. Je tiens que ces *Guèbres* feraient une révolution.

M. le duc de Praslin a eu la bonté de m'envoyer un détail touchant des diamants pris par les corsaires. J'ai bien peur que ce ne soit une affaire finie, et que les propriétaires des diamants n'aient aucun renseignement, moyennant quoi le corsaire se moquera d'eux. Je m'en lave les mains, et je remercie M. le duc de Praslin de toute sa bonté. Madame Denis et moi nous souhaitons à mes deux anges santé et prospérité, cette année 1770. Je ne me suis jamais attendu à voir cette année, et j'avais fait plus d'un marché qui a fini en l'an 1760, tant je me suis toujours défié de mes forces. J'ai été heureusement trompé. Mille tendres respects à vous deux.

5550. — A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

5 janvier.

Monsieur, quand l'ermite du mont Jura s'intitulait le *pauvre vieillard*, il n'avait pas tort. Sa santé et ses affaires étaient également dérangées, et le sont encore. Malheur aux vieillards malades! La faiblesse extrême où il est ne lui a pas permis d'écrire pendant un mois entier. Il est tout à fait hors de combat, et d'ailleurs excédé par des travaux qui l'avaient d'abord consolé des misères de ce monde.

Soyez très persuadé, monsieur, qu'il n'a jamais trempé dans l'infâme complot que quelques parents et amis avaient fait de l'arracher à sa retraite. Il connaît trop le prix de la liberté

(1) Cucufin. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(4) *Dieu et les Hommes*. (G. A.)
(5) Le *Précis du Siècle de Louis XV*, où Voltaire avait parlé du père de cette dame. Voyez chapitre XXVIII. (G. A.)

(1) Ce billet a toujours été classé au mois de juillet 1770. Il doit être de janvier. (G. A.)
(2) L'attentat sur la personne du roi de Portugal, 3 décembre 1769. (G. A.)
(1) *Traité des différentes sortes de preuves qui servent à établir la vérité de l'histoire*. (G. A.)
(2) Voyez les lettres à d'Argental fin décembre 1766 et janvier 1767. (G. A.)
(1) Le *Dépositaire*. (G. A.)
(2) *Misanthrope*, act. II, sc. VII. (G. A.)

et celui du repos nécessaire à son âge. Il est sensible à vos bontés comme s'il était jeune. Il voit d'ailleurs, avec une honnête indifférence, qui gouverne et qui ne gouverne pas, qui se remue beaucoup pour rien et qui ne se remue pas, qui tracasse et qui ne tracasse pas ; il aime, il estime votre philosophie, et rend justice à vos différentes sortes de mérite ; il mourra votre très attaché.

Si vous n'avez pas un petit livre de Hollande intitulé : ***Dieu et les Hommes***, je pourrai vous en procurer un par un ami ; vous n'avez qu'à ordonner.

Si vous voyez M. d'Alembert, voici un petit article pour lui.

Je sais qu'un homme qui fait des vers mieux que moi lui a récité des bribes fort jolies d'un petit poëme intitulé : ***Michaud***, ou ***Michon et Michette***, et qu'il lui a dit que ces gentillesses étaient de moi. Le bruit en a couru par la ville. Il est clair cependant qu'elles sont de celui qui les a récitées. C'est, dit-on, une satire violente contre trois conseillers au parlement, qui sont des gens fort dangereux. On met tout volontiers sur mon compte, parce qu'on croit que je peux tout supporter, et qu'étant près de mourir, il n'y a pas grand mal de me faire le bouc émissaire. Après tout, je crois l'auteur trop galant homme pour m'imputer plus longtemps son ouvrage. Il est dans une situation à ne rien craindre de MM. Michon ou Michaud, supposé qu'il y ait des conseillers de ce nom. Je ne suis pas dans le même cas ; et d'ailleurs je n'ai jamais vu un seul vers de cet ouvrage. Je ne doute pas que M. d'Alembert, quand il reverra l'auteur, qui n'est pas actuellement à Paris, ne lui conseille généreusement de se déclarer ou d'enfermer son œuvre sous vingt clefs.

Voilà, monsieur, ce que je vous supplie de montrer à M. d'Alembert dans l'occasion. Je ne lui écris point, je suis trop faible, et c'est un effort pour moi très grand de dicter même des lettres.

Adieu, monsieur, je serai, jusqu'au dernier moment, pénétré pour vous de la plus tendre estime. Je ne cesse d'admirer un militaire si rempli de goût, d'esprit et de bonté.

5957. — A M. CHRISTIN.

5 janvier 1770 (1).

Cent bonnes années à mon cher petit philosophe. Le vieil ermite est toujours bien malade et bien faible ; mais ses sentiments pour le Cicéron de Saint-Claude ne sont point affaiblis.

Nous commencerons l'impression d'une très honnête encyclopédie (2) dès que nous aurons reçu les réflexions sur la jurisprudence des Francs. L'article CRIMINEL contient le procès du chevalier de La Barre tout au long. On ne sait si on réimprimera cette pièce sous le nom du chevalier de La Barre ou sous un nom supposé. Nous espérons voir mon frère Christin vers le saint temps de Pâques, et nous raisonnerons de tout cela à tête reposée. L'oncle et la nièce lui font mille compliments.

5958. — A M. SERVAN.

5 janvier.

Vous croyez bien, monsieur, que si j'avais été en vie, je vous aurais remercié le jour même que je reçus votre paquet. J'ai été dans un état bien déplorable ; mais je vous relis, et je me porte bien. Je me suis demandé à moi-même pourquoi tous les discours du chancelier Daguesseau me refroidissent, et pourquoi tout ce que vous m'écrivez m'échauffe : c'est que vous parlez du cœur, et qu'il ne parle que de l'esprit ; il est rhéteur, et vous êtes éloquent : c'est pourtant le premier homme qu'ait eu le parlement de Paris.

Vous avez tous deux traité l'article des spectacles. En vérité, la différence qui est entre vous et lui, c'est qu'il a traité ce sujet en pédant, et je crois, en lisant le peu que vous en avez dit, que vous avez fait quelque bonne tragédie.

Je ne suis pas du tout honteux de ne pas mériter les éloges dont vous m'honorez. Je sais bien que personne ne peut aller au delà des bornes que la nature a prescrites à son talent. Il ne faut point rougir de n'avoir pas six pieds de haut quand on n'en a que cinq. Je n'ai jamais été où je voulais aller ; mais je suis né vif et sensible, et je le suis à soixante-seize ans comme à vingt-cinq. C'est cette sensibilité qui m'attache infiniment à vous, monsieur ; c'est elle qui me fait retrouver mon âme tout entière quand je lis vos lettres, dans lesquelles la vôtre se peint avec de si vives couleurs.

Courage, monsieur ! c'est à vous à signaler les abus de tout genre dont nous sommes environnés. Je vous demande pardon pour Gros-Jean, qui remontre à plus que son curé. Le même Gros-Jean a de grandes espérances en vous, et il est pénétré pour vous, monsieur, de tendresse et de respect.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.
(2) Les *Questions sur l'Encyclopédie* (G. A.)

5959. — A M. DE LA TOURETTE.

Le 6 janvier.

Le vieux malade de Ferney remercie bien tendrement M. de La Tourette. Une traduction de la ***Henriade*** est une preuve que les Italiens sont convertis. Vous pouviez très bien, monsieur, m'envoyer cette traduction par la poste. M. Vasselier s'en chargerait très volontiers. Pour les ***Riflessioni di un Italiano sopra la chiesa***, je ne l'ai point, et vous me ferez plaisir de me faire avoir cet ouvrage.

Il est très vrai qu'on commence à parler bien haut en Italie, et surtout à Venise ; tous les esprits des honnêtes gens sont éclairés et toutes les mains prêtes à fracasser l'idole. Il ne s'agit plus que de trouver quelque brave qui donne le premier coup. On m'a dit que M. de Firmian (1) est instruit et hardi, et M. de Tanucci (2) instruit, mais un peu timide. Il a osé prendre Bénévent, qui n'appartenait point au roi de Naples, et n'a pas osé prendre Castro, qui lui appartient.

Madame Denis est aussi sensible qu'elle le doit à votre souvenir. Dupuits est à sa campagne ; il vous conserve toute l'amitié qu'on a pour vous dès qu'on vous a connu : c'est ainsi que j'en use. Conservez-moi des sentiments qui me sont bien chers, et agréez l'inviolable attachement du pauvre vieillard.

5960. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

A Ferney, 10 janvier.

Mon cher Cicéron, il y a un mois que je n'ai entendu parler de Sirven. Je lui ai envoyé quelque argent, dont il n'a pas seulement accusé la réception. Je ne sais plus où en est son affaire, ni ce qu'il fait, ni ce qu'il fera. Si j'en apprends quelque chose, je ne manquerai pas de vous le mander. Il fait si froid dans nos quartiers, que tous les juges, les plaideurs, et les huissiers, se tiennent probablement au coin du feu.

A l'égard de l'affaire de ce pauvre petit diable qui a fait tant de sottises, et qui en est si durement puni (3), je suis toujours prêt à le sécher au bord du puits du fond duquel je l'ai tiré ; mais je vous avoue que je ne voudrais pas me hasarder à écrire à M. Gerbier, que je n'ai pas l'honneur de connaître, et à essuyer un refus. J'aimerais mieux la voie de ce procureur qui est venu vous parler ; cela tirerait moins à conséquence.

Il serait bon d'ailleurs de savoir s'il y a quelques fonds sur lesquels on pourrait donner six mille livres au petit interdit ; car, s'il n'y en a point, toutes les démarches seraient peines perdues, attendu que sa sœur ne veut rien avancer, et qu'on ne voit pas où l'on prendrait ces deux mille écus. Je ne crois pas qu'on les assigne pour le présent sur les postes. Vos commis de ce grand bureau des secrets de la nation se tuent comme Caton ; mais Caton ne volait pas des caisses comme eux.

Votre roi de Portugal (4) n'a point été assassiné : il y a eu quelques coups de bâton d'un cocu qui n'entend pas raillerie, et qui l'a trouvé couché avec sa femme (5) : cela s'est passé en douceur, et il n'en est déjà plus question.

Mille respects à madame votre femme : conservez toujours vos bontés pour l'homme du monde qui vous est le plus attaché, et qui sent tout le prix de votre mérite et de votre amitié.

5961. — A M. DUPONT.

A Ferney, 11 janvier.

Tâchez, mon cher ami, de tuer quelque gros prélat dont le bénéfice soit à la nomination de M. le duc de Wurtemberg, car il m'a promis que la première place serait pour M. votre fils, et M. de Montmartin m'en a donné aussi sa parole. Mais sur quelle parole peut-on compter ? Je n'entends parler ni de M. Roset, ni de la subrogation sur la terre du baron banquier Dietrich, ni du remboursement *di questo barone*. On s'est moqué de moi dans cet arrangement ; mais, après tout, le sieur Roset s'est soumis à me payer quatorze mille francs

(1) Ministre de l'empereur à Milan. (K.)
(2) Ministre du roi de Naples. (K.)
(3) Durey de Morsan. (G. A.)
(4) Joseph Ier. (G. A.)
(5) Le 3 décembre 1769. (G. A.)

tous les trois mois jusqu'à fin de compte; et quand même il dirait : *Le beau billet qu'a La Châtre!* il faut qu'il me donne de l'argent.

Je vous prie de vouloir bien le faire souvenir très sérieusement de ses engagements, et d'avoir la bonté de me dire en quels termes on est avec le baron. Je soupçonne qu'il n'a jamais été question de le rembourser; il est assez vraisemblable que tout mon argent a été donné à M. le prince de Wurtemberg, qui est à Montbéliard avec quatre enfants. Il est juste qu'étant prince et père de famille, il passe avant nous; mais il est juste aussi que Roset me paie, car j'ai aussi une nombreuse famille à nourrir. Je vous demande en grâce de me recommander à ses bontés, afin que je ne sois pas forcé de demander la protection du conseil souverain d'Alsace auprès de lui.

Adieu, mon cher ami; je vous souhaite à vous et à toute votre famille beaucoup de bonnes années; ainsi fait madame Denis; ainsi fait aussi père Adam.

5962. — A M. TABAREAU.

12 janvier (1).

Je suis très sensiblement touché, monsieur, de tout ce qui vous arrive. Voilà une aventure bien étrange que celle de ce dévot caissier qui vous emporte votre argent (2)? On dit qu'il portait un cilice, ou du moins qu'il le faisait porter par son laquais. Je suis bien sûr que, si vous en aviez été informé, vous ne lui auriez pas confié un sou; mais enfin il faudra bien que l'argent se retrouve, puisqu'on a sa personne. Je vous prie d'avoir la bonté de m'instruire de votre bonne ou mauvaise fortune dans cette singulière affaire.

Est-il bien vrai qu'il y a cinq banqueroutiers qui se sont tués dans Paris? comment peut-on avoir la lâcheté de voler, et le courage de se donner la mort? Voilà de plaisants Catons d'Utique que ces drôles-là!

La banqueroute est-elle aussi considérable qu'on le dit? M. Janel exerce-t-il toujours son emploi? Voilà bien des questions que je vous fais. J'y ajouterai encore une importunité sur le roi de Portugal. On m'avait mandé que son aventure n'était qu'une galanterie, qu'un cocu lui avait donné quelques coups de bâton, et que cela n'était rien (3).

En voilà trop pour un homme accablé d'affaires, comme vous l'êtes. Ne me répondez point.

Mais vous, monsieur Vasselier, si vous avez un moment à vous, répondez-moi sur toutes mes demandes.

Votre bibliothécaire ne pourra augmenter votre cabinet de livres qu'au printemps; en attendant, conservez-moi tous deux une amitié qui fait ma consolation dans ma très infirme vieillesse.

5963. — A M. DE BELLOY.

A Ferney, 17 janvier.

Eh, mon Dieu! monsieur, oh, mon Dieu! mon cher confrère en Melpomène, mon chantre des héros de la France, comment diable aurais-je pu faire pour vous causer la moindre petite peine? Le jeune auteur inconnu de la *Tolérance* ou des *Guèbres* n'avait jamais pensé à être joué ni devant ni après personne. La pièce était imprimée longtemps avant qu'on se fût avisé de la lire très imprudemment aux comédiens, pour qui elle n'est point faite. Peut-être dans cent ans pourra-t-on la jouer, quand les hommes seront devenus raisonnables, et qu'il y aura des acteurs. Je sais positivement que le jeune inconnu n'avait songé, dans sa petite préface, qu'à faire civilité à ceux qui daignaient travailler pour le théâtre. Si je n'avais pas détruit le mien pour y loger des vers à soie, je vous réponds bien que nous y jouerions le *Chevalier sans peur et sans reproche* (4). On ne vous fait d'autre reproche à vous, mon cher confrère, que d'avoir privé le public du plaisir de la représentation; mais on s'en dédommage bien à la lecture.

J'avoue que je serais curieux de savoir pourquoi vous, qui êtes le maître du théâtre, vous ne l'avez pas gratifié de votre digne chevalier.

Pardon de la brièveté de ma lettre. Je suis bien malade et bien vieux; mais j'ai encore une âme qui sent tout votre mérite. Comptez, monsieur, que j'ai l'honneur d'être, du fond de mon cœur, avec tous les sentiments que vous méritez, votre très humble, très obéissant, et très étonné serviteur. LE VIEIL ERMITE DES ALPES.

5964. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

Ferney, 17 janvier 1770 (1).

Mon cher Cicéron, je vois que vous réussissez à tout ce que vous entreprenez. Vous ne cessez de faire du bien; c'est votre vocation; on ne peut mieux la remplir.

Je ne suis point étonné que M. de Gerbier ait concouru avec vous à une bonne œuvre. Le triste état de M. Durey de Morsan a dû toucher un cœur aussi noble que le sien. Je le remercierai, lui et M. Boudot, à qui nous avons tant d'obligation, et qui s'est donné tant de mouvement dans cette affaire.

Le grand point est que M. Durey soit entièrement corrigé; qu'il achève de payer toutes ses petites dettes dans ce pays-ci; qu'il n'en fasse jamais; qu'il remplisse tous ses devoirs; qu'il ait de quoi se meubler honnêtement, et qu'il continue à mener une vie décente et irréprochable, digne des personnes auxquelles il tient par la naissance et par l'alliance. S'il négligeait une seule de ces choses essentielles, il serait perdu sans ressource. Il est bien nécessaire qu'il expie par la conduite la plus mesurée les fautes dont il porte très justement la peine.

Je crois, monsieur, que le meilleur parti est d'adresser la lettre de change de six mille livres pour mon compte à M. Scherer, banquier à Lyon; j'en donnerai le reçu. Je paierai les dettes les plus pressantes, et j'arrangerai tout pour qu'il puisse aller passer ses jours doucement à Neuchâtel, de la manière la plus convenable. Mon reçu sera fait en son nom, et il m'en fera un pour ma décharge. Je lui ai servi de père depuis un an, et je lui en servirai encore; mais c'est vous, monsieur, qui faites véritablement tout pour lui dans cette occasion; c'est vous qui êtes son protecteur. Agréez encore une fois mes tendres remerciements.

Quant à Sirven, je vous ai déjà mandé que je ne sais plus où en est son affaire. Je n'ai nulle nouvelle de lui, et j'ai bien peur qu'il ne s'en tienne au premier jugement qui le délivre de la prison et qui le fait rentrer dans son bien. C'est un bon et honnête homme; mais sa tête est un peu capricieuse, et ses deux filles sont un peu folles : il faut prendre les gens comme ils sont.

Vraiment, je serai enchanté de voir tous les mémoires que vous voulez bien m'envoyer. Vous savez avec quel plaisir je les lirai. Je m'intéresse à vos clients plus qu'à Cluentius et à Roscius, défendus par votre ancien camarade.

Il y a longtemps que je connais l'affaire du sieur Beck; je crois vous avoir mandé que j'arrivai à Strasbourg quelques jours après son aventure. Je ne sais pas bien précisément quel était le degré de sa probité; mais je sais qu'il avait affaire à un grand fripon,

Je compte bien que vous ferez aussi triompher pleinement M. de La Luzerne. L'innocence opprimée est très à son aise avec vous.

Madame Denis et moi, nous remercions bien sensiblement madame de Canon de ses bontés; nous vous sommes inviolablement attachés l'un et l'autre pour toute notre vie.

5965. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 janvier.

Vous avez eu la bonté, mon cher ange, de me faire présent du livre de notre ami Griffet, et moi je prends la liberté de vous envoyer un manuscrit qui sûrement n'est pas de lui. Vous voulez vous amuser avec madame d'Argental de cette comédie de feu l'abbé de Châteauneuf, mort il y a plus de soixante ans. Je vous envoie une copie que j'ai faite sur-le-champ, à la réception de vos ordres. Mon manuscrit est bien meilleur que celui de Thieriot, plus ample, plus correct, beaucoup plus plaisant, à mon gré, et purgé surtout des expressions qui pourraient présenter la moindre idée de dévotion, et par conséquent de scandale. Je ne sais si vous trouverez la pièce passable; elle est bien différente du goût d'aujourd'hui; ce n'est point du tout une tragi-comédie de La Chaussée; elle m'a paru tenir un peu de l'ancien style; mais on ne rit plus, et on ne veut plus rire.

Si vous supposez pourtant, vous et madame d'Argental, qu'on puisse encore aller à la comédie pour s'épanouir la rate; si vous trouvez dans cette pièce des mœurs vraies et quelque chose de plaisant, alors on pourra la faire jouer. Il

(1) Cette lettre a toujours été classée mal à propos à l'année 1769. Elle est de 1770. (G. A.)

(2) Billard, caissier général des postes, qui fit une banqueroute frauduleuse. (G. A.)

(3) Voyez plus haut. (G. A.)

(4) *Gaston et Bayard*, tragédie. (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

n'y aura nulle difficulté du côté de la police; mais, en ce cas, il faudrait envoyer chercher Thieriot, et lui donner copie de la copie que je vous envoie, en lui recommandant le secret: il est intéressé à le garder. Je lui envoyai ce rogaton il y a quelques mois, pour lui aider à faire ressource; et comme je lui mandais que tous les émoluments ne seraient pas pour lui (1), il se pourrait bien faire aussi que votre protégé Lekain en retirât quelque avantage.

Je ne sais point où demeure Thieriot, qui change de gîte tous les six mois, et qui ne m'a point écrit depuis plus de quatre. On peut s'informer de sa demeure chez le secrétaire de M. d'Ormesson, nommé Faget de Villeneuve; voilà tout ce que j'en sais.

Je vous avertis que je prends la liberté d'envoyer à M. le duc de Praslin la pièce de l'abbé de Châteauneuf: il la lira s'il veut, et sera dans le secret pour se dépiquer des belles manières des Anglais et de messieurs de Tunis. Je lui écris en même temps pour le remercier de ses bontés pour les vingt-six diamants qui courent grand risque d'être perdus, attendu que les marchands n'ont rien fait en forme juridique.

J'ignore encore si on osera faire jouer à Toulouse la tragédie de la *Tolérance;* ce serait prêcher l'*Alcoran* à Rome. Je sais seulement qu'on la répète actuellement à Grenoble; mais il n'est pas bien sûr qu'on l'y joue.

Vous me feriez plaisir, mon cher ange, de m'apprendre si M. le maréchal de Richelieu va à Bordeaux, comme on me l'a mandé. Il est si occupé de ses grandes affaires, qu'il ne m'écrit point.

Je ne sais si vous savez qu'on a mis dans quelques gazettes qu'on donnait la Corse au duc de Parme, et que vous étiez chargé de cette négociation. Il est bon que vous soyez informé des bruits qui courent, quelque mal fondés qu'ils puissent être.

Le progrès des armes de Catau est très certain. On n'a jamais fait une campagne plus heureuse. Si elle continue sur ce ton, elle sera l'automne prochain dans Constantinople. Nos opéras-comiques sont bien brillants; mais ils n'approchent pas de cette pièce étonnante qui se joue des bords du Danube au mont Caucase et à la mer Caspienne. Les géographes doivent avoir de grands plaisirs.

L'oncle et la nièce se mettent sous les ailes des anges.

A propos, c'est bien à vous de parler de neige; nous en avons dix pieds de haut, et quatre-vingts lieues de pourtour.

Nota bene que si on me soupçonne d'être le prête-nom de l'abbé de Châteauneuf, tout est perdu.

5966. — A M. LEKAIN.

Ce 20 janvier.

L'oncle et la nièce, mon cher ami, sont aussi sensibles à votre souvenir qu'ils doivent l'être. Nous savons à peu près ce que c'est que la petite drôlerie dont vous nous parlez; c'est une ancienne pièce qui n'est point du tout dans le goût d'à présent; elle fut faite par l'abbé de Châteauneuf, quelque temps après la mort de mademoiselle Ninon Lenclos. Je crois même qu'elle ne pourrait réussir qu'autant qu'elle est du vieux temps. Ce serait aujourd'hui une trop grande impertinence d'entreprendre de faire rire le public, qui ne veut, dit-on, que des comédies larmoyantes.

Je crois qu'il n'y a, dans Paris, que M. d'Argental qui ait une bonne copie du *Dépositaire*. Je sais, de gens très instruits, que celle qu'on a lue à l'assemblée est non seulement très fautive, mais qu'elle est pleine de petits compliments aux dévots, que la police ne souffrirait pas. L'exemplaire de M. d'Argental est, dit-on, purgé de toutes ces horreurs: au reste, si on la joue, on pourra très bien s'arranger en votre faveur avec Thieriot; mais il faut que le tout soit dans le plus profond secret, à ce que disent les parents de l'abbé de Châteauneuf, qui ont hérité de ses manuscrits. Quant aux *Scythes*, je m'en rapporte à votre zèle, à votre amitié, et à vos admirables talents.

5967. — A M. COLINI.

22 janvier.

La médaille de monseigneur l'électeur est parfaite, mon cher ami: c'est un chef-d'œuvre. Votre médailliste (2) est bien bon de travailler pour la face blême d'un cadavre, après avoir gravé un si beau visage.

Vous ne m'avez pas mandé que vous avez quatre filles. Que ne puis-je un jour servir à les marier toutes quatre! Il y a un mois que nous savons l'aventure portugalienne (1); mais ce n'est rien que cela.

Mettez-moi aux pieds de monseigneur l'électeur. Je vous embrasse de tout mon cœur.

(1) Il ne lui dit pas cela dans sa lettre du 9 auguste 1769. (G. A.)
(2) Waechter. (G. A.)

5968. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 janvier.

C'est pour dire à mes anges que, dans l'idée de les amuser, et au risque de les ennuyer, j'ai envoyé un énorme paquet que j'ai pris la liberté d'adresser à M. le duc de Praslin. Ce paquet contient une pièce qui a l'air d'être du temps passé, et qu'on attribue à l'abbé de Châteauneuf, ou à Raymond le Grec, comme on voudra.

Cet énorme paquet doit être actuellement arrivé à l'hôtel des anges. Ils s'apercevront que, par une juste providence, une pièce, dont le principal personnage est un caissier dévot, vient tout juste dans le temps des cilices du sieur Billard et des confessions de l'abbé Grizel. Je ne bénirai pourtant pas la Providence, *si questa coglioneria* n'amuse pas mes anges.

J'ai lu le livre de l'abbé Galiani (2). Oh! le plaisant homme! oh! le drôle de corps! on n'a jamais eu plus gaiement raison. Faut-il qu'un Napolitain donne aux Français des leçons de plaisanterie et de police! Cet homme-là ferait rire la grand'chambre; mais je ne sais s'il viendrait à bout de l'instruire.

J'ai vraiment lu *Bayard* et *Hamlet* (3). Je me réfugie sous les ailes de mes anges.

5969. — A M. LE DUC DE PRASLIN.

A Ferney, 24 janvier (4).

Monseigneur, pardon: je tremble de fatiguer vos bontés. Voici le seul papier justificatif concernant les diamants volés par messieurs de Tunis (5). Si jamais vous daignez prendre la peine de battre ces barbares, je vous supplierai alors de faire comprendre les diamants dans les articles de paix que vous daignerez leur accorder.

J'ai toujours été émerveillé que les princes chrétiens qui se font quelquefois la guerre de gaieté de cœur, ne s'accordassent pas à jeter Tunis et Alger dans leurs ports. Voilà de plaisants successeurs des Carthaginois que ces voleurs de Tunis.

On dit que vous avez une très florissante marine. Permettez à un de vos vieux courtisans de s'intéresser passionnément à votre gloire. J'ai l'honneur, etc.

5970. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

A Ferney, le 24 janvier.

Mon cher Cicéron, je reçois les papiers que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Vous voyez bien qu'il n'y a là qu'un ménage de gâté. J'entends fort mal les affaires; mais je ne crois pas que la sentence du lieutenant civil, qui ordonne qu'on enfermera chez des moines, par avis de parents, un fils de famille (6), en cas que le roi lui rende la liberté, puisse subsister après dix ans, quand le père et la mère sont morts, quand le fils de famille est père de famille, quand il a cinquante-trois ans, quand sa mère s'est opposée à cette étonante sentence, et l'a fait son légataire universel.

> Ma foi, juge et plaideurs, il faudrait tout lier.
> Les *Plaid.*, act. I, sc. VIII.

J'ignore encore si l'homme aux cinquante-trois ans ne ressemble pas aux nèfles, qui ne mûrissent que sur la paille. Je me suis chargé par pitié de deux personnes fort extraordinaires: l'une est cet original, l'autre est une nièce de l'abbé Nollet, qui lui est attachée depuis quatorze ans, et qu'on va tâcher de marier.

L'affaire principale est d'achever de payer le peu de dettes contractées dans ce pays par le sieur interdit, de procurer audit interdit des meubles, et de ne lui pas laisser toucher un denier, attendu que je suis prêt à signer avec les parents qu'il a la tête un peu légère, avec l'air posé d'un homme capable.

Je vous supplie très instamment, mon cher Cicéron, de me

(1) Voyez la lettre à Beaumont du 10 janvier. (G. A.)
(2) *Dialogues sur le commerce des blés*, 1770. (G. A.)
(3) *Bayard* de du Belloy, et *Hamlet* de Ducis. (G. A.)
(4) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(5) Voyez la lettre à d'Argental du 5 janvier. (G. A.)
(6) Durey de Morsan, alors âgé de cinquante-trois ans. (G. A.)

donner des nouvelles positives des deux mille écus, afin que je prenne des mesures justes, et qu'après l'avoir

Alimenté, rasé, désaltéré, porté, (*Joueur*, act. III, sc. IV.)

pendant un an, on ne m'accuse pas d'avoir la tête aussi légère que lui.

Point de nouvelles de Sirven, sinon qu'il est à Toulouse, et qu'on veut y jouer les *Guèbres*. Autre tête encore que ce Sirven ! Le monde est fou.

Mille tendres respects à vous et à madame de Canon, à vous les deux sages, et les deux sages aimables.

5971. — A M. DE LA HARPE.

26 janvier.

Dieu et les hommes (1) vous en sauront gré, mon cher confrère, d'avoir mis en drame (2) l'aventure de cette pauvre novice qui, en se mettant une corde au cou, apprit aux pères et aux mères à ne jamais forcer leurs filles à prendre un malheureux voile. Cela est digne de l'auteur (3) de la *Réponse* à ce fou mélancolique de *Rancé*.

Savez-vous bien que cette réponse est un des meilleurs ouvrages que vous ayez jamais faits? On l'imprime actuellement dans un recueil qu'on a fait à Lausanne. Savez-vous bien ce que vous devriez faire, si vous avez quelque amitié pour moi? me faire envoyer votre *Ecole des Pères et mères*, acte par acte; nous la lirons, madame Denis et moi. Nous méritons tous deux de vous lire.

Je suis bien étonné que Panckoucke ne vous ait rien dit au sujet de la partie littéraire du nouveau *Dictionnaire encyclopédique*; mais il était engagé avec M. Marmontel, qui fera tout ce qui regarde la littérature. Peut-être donnera-t-on dans quelque temps un petit supplément (4); mais vous savez que les libraires mes voisins ne sont pas gens à encourager la jeunesse, comme on fait à Paris. Je craindrais fort que vous ne perdissiez votre temps, et je vous conseille de l'employer à des choses qui vous soient plus utiles. Je voudrais que chacune de vos lignes vous fût payée comme aux Robertson (5).

J'ai lu un petit ouvrage de M. de Falbaire (6) où il fait voir que, depuis les premiers commis des finances jusqu'au portier de la Comédie, tout le monde est bien payé, hors les auteurs.

Je viens de recevoir le *Mercure*. Je vous suis bien obligé d'avoir séparé ma cause de celle de mon prédécesseur Garnier (7). Je vous embrasse de tout mon cœur.

5972. — A M. THIERIOT.

26 janvier.

Mon ancien et oublieux ami, je crois que vous vous êtes coupé la gorge et la bourse en laissant répandre un faux bruit que j'ai quelque part à cette pièce que vous m'avez envoyée, laquelle est, dites-vous, de l'abbé de Châteauneuf et de Raymond le Tirec. Vous sentez bien que si on se borne à s'ennuyer aux ouvrages des morts, on se plaît fort à siffler ceux qui sont attribués aux vivants; mais il y a remède à tout. Je sais que vous avez une copie très informe de cette comédie. Je sais, à n'en pouvoir douter, qu'il y en a une beaucoup plus ample et beaucoup plus correcte entre les mains de M. d'Argental. C'est sur celle-là qu'il faudrait vous régler. La copie que vous m'avez envoyée n'aurait certainement pas passé à la police. Plus le monde est devenu philosophe, plus cette police est délicate : les mots de dévotion seraient d'autant plus mal reçus, que la dévotion est plus méprisée; mais on m'assure que ce qui pourrait trop alarmer est très sagement déguisé dans l'exemplaire de M. d'Argental. Informez-vous-en ; faites comme vous pourrez.

Si vous voyez M. Diderot, faites mes compliments à ce digne soutien de la philosophie, à cet immortel vainqueur du fanatisme.

(1) Voltaire venait de publier son écrit intitulé : *Dieu et les Hommes*. (G. A.)
(2) *Mélanie*. (G. A.)
(3) La Harpe. (G. A.)
(4) Les *Questions sur l'Encyclopédie*. (G. A.)
(5) Auteur de l'*Histoire de Charles-Quint*. (G. A.)
(6) *Avis aux gens de lettres*. (G. A.)
(7) A propos d'une réimpression de la *Henriade* de Garnier, La Harpe avait écrit que Voltaire ne l'avait peut-être jamais lue. G. A.)

5973. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Ferney, 28 janvier.

Qui ? moi, madame, que je n'aie point répondu à une de vos lettres ! que je n'aie pas obéi aux ordres de celle qui m'honore depuis si longtemps de son amitié ! de celle pour qui je travaille jour et nuit, malgré tous mes maux ! Vous sentez bien que je ne suis pas capable d'une pareille lâcheté. Tout ours que je suis, soyez persuadée que je suis un très honnête ours.

Je n'ai point du tout entendu parler de M. Crawford ; si j'avais su qu'il fût à Paris, je vous aurais suppliée très instamment de me protéger un peu auprès de lui, et de faire valoir les sentiments d'estime et de reconnaissance que je lui dois.

Vous m'annoncez, madame, que M. Robertson veut bien m'envoyer sa belle *Histoire de Charles-Quint*, qui a un très grand succès dans toute l'Europe, et que vous aurez la bonté de me la faire parvenir. Je l'attends avec la plus grande impatience ; je vous supplie d'ordonner qu'on la fasse partir par la guimbarde de Lyon.

C'était autrefois un bien vilain mot que celui de guimbarde ; mais vous savez que les mots et les idées changent souvent chez les Français, et vous vous en apercevez tous les jours.

Vous avez la bonté, madame, de m'annoncer une nouvelle cent fois plus agréable pour moi que tous les ouvrages de Robertson. Vous me dites que votre grand-papa, le mari de votre grand'maman, se porte mieux que jamais (1) ; j'étais inquiet de sa santé, vous savez que je l'aime comme M. l'archevêque de Cambrai aimait Dieu, pour lui-même. Votre grand'maman est adorable. Je m'imagine l'entendre parler quand elle écrit : elle me mande qu'elle est fort prudente ; de là je juge qu'elle n'a montré qu'à vous les petits versiculets de M. Guillemet (2).

Si je retrouve un peu de santé dans le triste état où je suis, je vais me remettre à travailler pour vous. Je ne vous écrirai point de lettres inutiles, mais je tâcherai de faire des choses utiles qui puissent vous amuser. C'est à vous que je veux plaire ; vous êtes mon public. Je voudrais pouvoir vous désennuyer quelques quarts-d'heure, quand vous ne dormez pas, quand vous ne courez pas, quand vous n'êtes pas livrée au monde. Vous faites très bien de chercher la dissipation, elle vous est nécessaire comme à moi la retraite.

Adieu, madame ; jouissez de la vie autant qu'il est possible, et soyez bien sûre que je suis à vous, que je vous appartiens jusqu'au dernier moment de la mienne.

5974. — A M. CHRISTIN.

30 janvier (3).

Le solitaire mande au petit philosophe, son ami, que l'édit pour la fondation de Versoix va paraître ; alors le moment pourra être favorable pour présenter la requête (4). Je crois qu'il faudra en envoyer des copies collationnées à tous les ministres. Une affaire si délicate ne peut être jugée que dans le conseil du roi. Il faudra craindre les oppositions de ceux qui sont intéressés à rendre éternelle la tyrannie dont on se plaint. Vos ennemis sont sans doute instruits de la démarche des communautés. Il serait bon de répandre le bruit qu'on a renoncé à l'entreprise ; on frapperait le coup plus sûrement. Je désire autant que vous le succès de cette affaire.

Pour la babiole des *Choudens*, j'ai mandé à Balleidier (5) de faire tout ce qu'il voudrait. Je serai mort avant que cette affaire soit entièrement jugée.

J'attendrai avec bien de l'impatience que vous veniez ici faire vos pâques. Je vous embrasse bien tendrement, mon cher ami.

5975. — A M. DE POMARET.

31 janvier (6).

Le vieillard à qui M. de Pomaret a écrit, est pénétré des sentiments qu'il veut bien lui témoigner. Continuez, monsieur, à répandre l'esprit de conciliation dans des pays où la discorde a régné autrefois si cruellement. Quand les jésuites

(1) C'est-à-dire que Choiseul est plus que jamais en faveur. (G. A.)
(2) Voyez la lettre à madame de Choiseul du 26 juillet 1769. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(4) Pour les Serfs du Mont-Jura. (G. A.)
(5) Procureur à Aix. (G. A.)
(6) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

sont abolis dans le royaume, il faut bien qu'on vive en paix.

Espérez peu du canoniseur (1), et songez qu'un moine est toujours moine.

Permettez-moi de vous dire que vous prenez mal votre temps pour dire que le projet de la ville libre (2) n'a point eu lieu. On vous confie que l'édit est passé, qu'on vient d'envoyer cent mille livres pour travailler aux ouvrages; mais il est de la plus grande importance que cela ne fasse pas de bruit dans votre province. Les derniers arrangements ne seront pris qu'au printemps.

Consolez-vous, espérez beaucoup; un temps viendra où tous les honnêtes gens serviront Dieu sans superstition. Je ne verrai pas ce temps; mais vous le verrez, et je mourrai avec cette espérance.

5976. — A M. DE CHABANON.

6 février.

Mon cher ami, nous vous sommes trop attachés, madame Denis et moi, pour souffrir que vous épuisiez votre génie à faire *Alceste* après Quinault. Vous êtes obligé d'en retrancher tout le pittoresque et tout le merveilleux, afin d'éviter la ressemblance. Vous vous mettez vous-même à la gêne; vous vous privez du pathétique, et vous affaiblissez l'intérêt. Le comique, qui était encore à la mode dans nos premiers opéras, est réprouvé aujourd'hui. Vous ne tombez pas dans ce défaut, et c'est probablement ce qui vous a séduit. Mais à ce comique il faut substituer la tendresse, un nœud qui attache, du brillant, du théâtral. Et quand même vous jetteriez ces beautés avec profusion dns les premiers actes, jamais on ne vous pardonnera d'avoir supprimé les enfers et le retour d'Alceste.

Tout le monde sait par cœur ces beaux vers d'Alcide à Pluton :

> Si c'est te faire outrage
> D'entrer par force dans ta cour,
> Pardonne à mon courage,
> Et fais grâce à l'amour. (*Alceste*, act. IV, sc. v.)

J'ai toujours été étonné que Quinault n'ait pas osé imiter Euripide, et fait présenter Alceste voilée à son mari. Ce serait cette hardiesse d'Euripide qu'il faudrait imiter. Nous présumons qu'elle aurait un grand succès, si on avait à l'Opéra des acteurs comme on y a des chanteurs. Voilà ce que nous avons pensé, madame Denis et moi.

Si vous voulez absolument traiter ce sujet après Quinault, vous êtes tenu étroitement de donner un ouvrage admirable dans toutes ses parties, et d'amener des fêtes charmantes prises dans le fond du sujet.

Nous ne parlerions pas si hardiment à tout autre qu'à vous. Nous vous disons ce que nous croyons la vérité, parce que vous méritez qu'on vous la dise. Nous pouvons nous tromper, mais nous ne voulons pas certainement vous tromper. Reconnaissez la tendre amitié que nous avons pour vous à la liberté que nous prenons; nous croyons vous en donner une preuve en vous parlant à cœur ouvert. Pardonnez-nous, et aimez-nous.

J'ai lu une partie de la traduction des *Géorgiques* (3); j'y ai vu l'extrême mérite de la difficulté surmontée. Je ne m'attendais pas à voir tant de poésie dans la gêne d'une traduction. Je crois que cet ouvrage aura une très grande réputation parmi les amateurs des anciens et des modernes.

Je vous supplie, mon cher ami, de vouloir bien assurer M. Delille de ma reconnaissance et de ma très sincère estime.

5977. — A M. LE RICHE.

6 février.

Vous avez quitté, monsieur, des Welches pour des Welches (4). Vous trouverez partout des barbares têtus. Le nombre des sages sera toujours petit. Il est vrai qu'il est augmenté; mais ce n'est rien en comparaison des sots, et, par malheur, on dit que Dieu est toujours pour les gros bataillons. Il faut que les honnêtes gens se tiennent serrés et couverts. Il n'y a pas moyen que leur petite troupe attaque le parti des fanatiques en rase campagne.

J'ai été très malade, je suis à la mort tous les hivers; c'est ce qui fait, monsieur, que je vous ai répondu si tard. Je n'en suis pas moins touché de votre souvenir. Continuez-moi votre amitié; elle me console de mes maux et des sottises du genre humain. Recevez les assurances, etc.

(1) Le pape Ganganelli, qui avait été cordelier. (G. A.)
(2) Versoix. (G. A.)
(3) Par Delille. (G. A.)
(4) M. Le Riche avait été directeur des domaines à Besançon. (K.) — Il était alors à Amiens. (G. A.)

5978. — A M. ***.

Au château de Ferney, par Genève, 6 février.

Vous vous adressez, monsieur, à un vieillard malade, qui a presque oublié sa langue. MM. vos oncles auraient bien mieux décidé que moi la question que vous me proposez. Je me souviens seulement que dans le *Don Quichotte* il est dit que Sancho-Pança *enfile* des proverbes. Je crois même que, dans la comédie du *Menteur*, il est parlé des mensonges que Dorante *enfile*, parce que en effet Dorante en débite plusieurs; et son valet peut lui dire : *Comme vous les enfilez!* Mais on ne peut jamais se servir du mot *enfiler* tout seul, pour signifier mentir. Voilà, monsieur, tout ce que je sais, et c'est bien peu de chose. Je ne vous fais point un mensonge en vous disant que j'ai été très sensible à l'honneur que vous m'avez fait. J'ai celui d'être avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre, etc.

5979. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, le 9 février.

Vous me tenez rigueur, monseigneur; mais permettez-moi de vous dire que votre éminence a tort : tout fâché que je suis contre vous, je ne laisse pas de vous donner ma bénédiction; recevez-la avec autant de cordialité que je vous la donne. Si vous êtes cardinal, je suis capucin. Le général qui est à Rome m'en a envoyé la patente; un gardien me l'a présentée. Je me fais faire une robe de capucin assez jolie. Il est vrai que la robe ne fait pas le moine, et que je ne peux m'appliquer ces vers charmants :

> Je ne dis rien de mon sommeil;
> On sait bien que les gens du monde
> N'en connaissent point de pareil.

A l'égard de Joad, vous pensez comme moi; mais vous ne devez pas me le dire : aussi ne me le dites-vous pas, et vous devez être très sûr que je vous garderai le secret, même sur votre silence. Permettez seulement qu'un vieillard de soixante-seize ans vous aime de tout son cœur, indépendamment de son respect.

Vous êtes bien heureux dans la ville aux sept collines, dans le temps que je suis entre quarante montagnes glacées. Il ne me manque que la femme de neige de saint François. Frère VOLTAIRE, capucin indigne.

5980. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

9 février.

Je présume, monseigneur, que vous reçûtes en son temps le petit livre de madame de Caylus (1) que j'eus l'honneur de vous envoyer. Vos occupations et vos plaisirs ne vous ont pas laissé le temps de m'en instruire. C'est un livre fort rare, je ne crois pas qu'il y en ait encore à Paris d'autres exemplaire que le vôtre. Vous y aurez vu que M. le duc votre père mettait les portraits de ses anciens serviteurs au grenier; mais si j'étais dans votre grenier, je me tiendrais encore très heureux.

Je suis très fâché de mourir sans avoir pu vous donner ma bénédiction. Vous êtes tout étonné du terme dont je me sers, mais il me sied très bien; j'ai l'honneur d'être capucin. Notre général, qui est à Rome, m'a envoyé mes patentes signées de sa vénérable main. Je suis du tiers ordre, mes titres sont *fils spirituel de saint François, et père temporel.*

Dites-moi laquelle de vos défuntes maîtresses vous voulez que je tire du purgatoire, et je vous réponds sur ma barbe qu'elle n'y sera pas vingt-quatre heures.

Je dois vous dire qu'en qualité de capucin j'ai renoncé aux biens de ce monde, et que, parmi quelques arrangements que j'ai faits avec ma famille, je lui ai abandonné ce qui me revenait, tant sur la succession de madame la princesse de Guise (2) que sur votre intendant; mais je n'ai point prétendu vous gêner, et je serais au désespoir de vous causer le moindre embarras. Ma famille recevra vos ordres, et les recevra comme des bienfaits.

Vous me parliez, monseigneur, dans votre dernière lettre, de votre beau jardin de Paris; et je suis entouré actuellement de quatre-vingts lieues de neiges. J'aimerais mieux vous faire ma cour dans votre palais de Richelieu que dans tout autre; mais vous n'habiterez jamais Richelieu. Vous

(1) Les *Souvenirs*. (G. A.)
(2) Deuxième femme de Richelieu. (G. A.)

êtes fait pour aller briller tantôt à Versailles, tantôt à Bordeaux. J'admire comme vous éparpillez votre vie. Souffrez que, du fond de ma caverne, je vous renouvelle mon très tendre respect, et que madame Denis le fasse valoir auprès de vous.

Recevez la bénédiction de V., capucin indigne, qui n'a point de bonne fortune de capucin.

5981. — A M. MARENZI.

A Ferney, 12 février.

Je vous aurais remercié plus tôt de l'honneur que vous me faites, si j'avais été assez heureux pour être en état de lire la traduction (1) dans laquelle vous m'embellissez. Des fluxions très dangereuses, qui me tombent sur les yeux dans le temps des neiges, me privent alors entièrement de la vue.

Dès que je les ai pu ouvrir, ils m'ont servi à lire votre belle traduction. Je suis partagé entre l'estime et la reconnaissance. Je compte bien faire imprimer votre ouvrage à Genève. Il est bien flatteur pour la France que l'Italie, la mère des beaux-arts, daigne nous traiter en sœur ; mais elle sera toujours notre sœur aînée. Pour moi, je la regarderai toujours comme ma mère.

Agréez mes sincères remerciements, et tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

5982. — A M. L'ABBÉ AUDRA.

Le 14 février.

Je suis plus étonné que jamais, mon cher philosophe, de n'avoir aucune nouvelle de Sirven. M. de La Croix avait eu la bonté de me mander qu'il travaillait à un mémoire en sa faveur, mais que ce Sirven voulait faire l'entendu, et qu'il dérangeait ses mesures. Je commence à croire qu'il a pris son parti, et qu'il ne songe qu'à rétablir le petit bien qu'on lui a rendu. Il a ses deux filles à quelques lieues de moi. S'il veut avoir ses deux filles auprès de lui, je leur donnerai de quoi faire leur voyage honnêtement. Si le père a besoin d'argent, je lui en donnerai aussi pour achever de réparer ses malheurs.

Je vous demande en grâce de vouloir bien faire mes compliments et mes remerciements à M. de La Croix, et l'assurer de la véritable estime que je conserverai pour lui toute ma vie.

Qu'est devenue votre *Histoire universelle* (2) ? Est-elle imprimée ? êtes-vous toujours bien content de Toulouse ? avez-vous reçu un petit paquet que j'adressai pour vous à Lyon il y a quelques mois, à l'adresse que vous m'avez donnée ?

Je vous embrasse sans cérémonie, en philosophe et en ami.

5983. — A M. DE JARDIN.

A Ferney, 15 février.

Vous avez bien voulu, monsieur, servir de tuteur à M. Durey de Morsan. Je partage cet emploi depuis une année entière. Madame de Sauvigny m'ayant chargé, par deux de ses lettres, de le voir et de lui parler, j'exécutai ses ordres. Je sus qu'il ne touchait deux mille écus de revenu que depuis peu de temps, et qu'il avait fait quelques dettes à Neuchâtel : je payai les dettes qui vinrent à ma connaissance ; je l'ai gardé chez moi pendant une année entière, et je puis assurer toute sa famille que, pendant cette année, il s'est conduit avec la plus grande circonspection. Il m'a paru qu'il sentait ses fautes, et qu'il voulait passer le reste de sa vie à les réparer. Il est nécessaire que sa conduite ne fasse jamais rougir sa famille.

Premièrement, il a quelques dettes criardes à payer ; en second lieu, il doit donner à sa fille naturelle, qui est dans la misère, un secours dont elle a besoin ; il faut aussi qu'il aide un peu une demoiselle Nollet, nièce de M. l'abbé Nollet, de l'Académie des sciences, qui va se marier convenablement ; elle lui est attachée depuis plus de dix années, sans que jamais elle ait eu d'appointements. Une légère somme, en cette occasion, est la moindre chose qu'il puisse faire. Tout cela doit être pris sur les six mille livres d'extraordinaire que lui donne la commission nommée juridiquement pour payer ses dettes.

Je présume que ces détails monteront à cent louis d'or ou environ : il en restera assez pour acheter les meubles nécessaires, et le faire subsister honorablement à Neufchâtel, avec sa pension de deux mille écus, qui doit augmenter avec le temps.

Il est convenable que le frère de madame de Sauvigny jouisse de quelque considération dans la retraite qu'il s'est choisie.

J'ai tout lieu de me flatter que sa famille et lui seront entièrement en repos. Je ne crains que la facilité de M. Durey. Je l'ai mandé à madame de Sauvigny. C'est principalement cette facilité qui a causé ses fautes et ses malheurs. Son âge de cinquante-trois ans, et ses réflexions, me donnent pourtant beaucoup d'espérance.

Quoi qu'il en soit, monsieur, je ne me chargerai des six mille livres accordées par ses créanciers qu'à condition que toutes ses dettes seront payées, mademoiselle Nollet récompensée honnêtement, mais avec économie, et qu'on lui fera acheter probablement les meubles indispensables pour s'établir à Neuchâtel, et pour ne plus payer de loyer en chambre garnie.

Je lui ai servi de père pendant un an ; mais je le renoncerais, s'il ne se rendait pas digne de la famille dont il est, et de celle à laquelle il est allié.

J'ai cru ne devoir me charger de rien sans vous avoir donné ces éclaircissements. J'attends l'honneur de votre réponse. J'ai celui d'être avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, etc.

5984. — A M. HENNIN.

16 février.

Ne l'avais-je pas toujours bien dit, monsieur, que vous êtes le plus aimable homme du monde? Je vois plus que jamais la bonté de votre cœur; le mien vous remercie bien tendrement.

Il se peut très bien faire qu'il y ait des lettres de mon ami Wagnière entre les mains des assassins (1). Mais je ne crois pas qu'il y en ait de moi. Je me souviens très bien que, lorsque vous arrivâtes dans le séjour de la discorde, et quelques mois après, les natifs s'adressèrent à moi, et que je les renvoyai à vous, comme de raison.

Lorsqu'on parla de bâtir Versoix, dix-huit natifs vinrent m'apporter leurs signatures, et s'engagèrent à y bâtir des maisons. J'envoyai leurs propositions à M. le duc de Choiseul, et je leur dis de s'adresser à vous uniquement.

Voilà la seule correspondance que j'aie eue avec eux.

Auzière, d'ailleurs, est un philosophe qui a une petite bibliothèque composée de livres suspects, hérétiques, sentant l'hérésie, remplis de propositions malsonnantes, et offensant les oreilles chastes. Il sera sans doute brûlé comme Servet avec ses livres.

Sérieusement, je crains pour cet homme. Comme il est le premier qui ait voulu se retirer à Versoix, il mérite la protection de M. le duc de Choiseul. Je suis persuadé qu'il trouvera très bon que vous le favorisiez autant qu'il pourra être en vous, sans vous compromettre.

J'ai vu Genève pendant quatre ou cinq ans une ville très agréable. Les choses sont bien changées. Je ne crois pas que rien doive vous empêcher de causer avec madame Denis, qui vous fait les plus tendres compliments. En vous remerciant mille fois.

5985. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

16 février.

J'ignore, mon cher Cicéron, si les désordres de Genève permettront que ma lettre aille jusqu'à la poste. Les bourgeois tuèrent *hier* trois habitants, et l'on dit, dans le moment, qu'ils en ont tué quatre ce matin. Les battus paient l'amende dans la coutume de Lori; mais, dans la coutume de Genève, les battus sont pendus, et l'on assure qu'on pendra trois ou quatre habitants dont les compagnons ont été tués. Toute la ville est en armes, tout est en combustion dans cette sage république; il y a quatre ans qu'on s'y dévore.

Nos philosophes ont vraiment bien pris leur temps pour faire l'éloge de ce beau gouvernement ! Cela ne m'empêche pas de prendre un vif intérêt à l'horrible aventure des Perra (2). Vous pouvez, mon cher Cicéron, m'envoyer votre mémoire en deux ou trois paquets, par la poste, adressés à Ferney par Lyon et Versoix.

---

(1) La *Henriade*, traduite en vers blancs italiens. (G. A.)
(2) L'*Abrégé* de l'*Essai sur les mœurs*. (G. A.)

(1) Les bourgeois de Genève. Voyez la lettre suivante. (G. A.)
(2) Voyez, dans le *Dictionnaire philosophique*, à l'article CRIMES, cette affaire lyonnaise. (G. A.)

Je n'entends pas plus parler de ce pauvre entêté de Sirven, que s'il n'avait jamais eu de procès criminel.

A l'égard de l'interdit démarié, j'ai écrit à M. de Jardin, greffier en chef du Châtelet, son tuteur, que je ne me chargerais des deux mille écus qu'à condition que toutes les dettes criardes qu'il a faites dans ce pays-ci, et toutes les dettes de bienséance et d'honneur, seraient préalablement acquittées; que je lui ferais acheter un lit et quelques meubles, afin qu'il pût reparaître d'une manière décente et honorable dans le pays de Neuchâtel, et que le frère de madame l'intendante de Paris ne fît point de honte à sa famille dans lespays étrangers. J'ai laissé en dépôt, chez M. Delaleu, les deux mille écus, et je ne ferai rien sans être autorisé de son tuteur. Je crois devoir cette attention à sa famille. J'espère que, moyennant les arrangements que je prendrai, et moyennant les cinq cents francs qu'il touchera par mois dorénavant, somme qui augmentera toutes les années, il pourra se donner la considération que doit avoir un homme si bien allié. Il ne peut réparer ses fautes passées que par la plus grande sagesse.

Je vous supplie, monsieur, de parler à MM. les avocats de la commission, si vous les rencontrez, et à M. Boudot, en conformité de ce que j'ai l'honneur de vous mander.

Permettez que je vous donne ma bénédiction en qualité de capucin. J'ai non seulement l'honneur d'être nommé père temporel des capucins de Gex, mais je suis associé, affilié à l'ordre, par un décret du révérend père général. Jeanne la pucelle et la tendre Agnès Sorel sont tout ébaubies de ma nouvelle dignité. Mille respects et mille bénédictions à madame de Beaumont.

5986. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Ferney, 16 février (1).

Le vieux malade, qui n'écrit plus, n'en est pas moins attaché à M. et à madame de Rochefort. Il craint qu'ils n'aient pas reçu un paquet (2) semblable à celui-ci, accompagné d'un petit mot de lettre. Il se flatte que les couches seront heureuses. Il salue le père, la mère et l'enfant. Madame Denis se joint à lui.

On s'égorge actuellement à Genève; trois hommes furent tués hier, quatre aujourd'hui; et pour mettre la paix dans cette sage république, on pendra demain les parents et amis de ceux qui ont été massacrés. J'espère que M. d'Alembert voudra bien ajouter ce petit fleuron à la couronne de roses et d'épines dont il a décoré cette métropole socinienne.

5987. — A M. HENNIN.

16 février, à une heure.

Ceci devient sérieux, monsieur; je regarde Auzière et tous ceux qui ont signé comme des sujets du roi. Ils se sont soumis à venir à Versoix au premier ordre de M. le duc de Choiseul. Ce n'est pas leur faute, si au lieu de bâtir des maisons nécessaires, on a fait une galère dont on pouvait se passer.

J'imagine que vous pourriez écrire sur-le-champ à M. le duc de Choiseul, et lui demander ses ordres. Il y a parmi les prisonniers un parent de mon ami Wagnière que vous protégez : *je n'ai pas besoin de vous le recommander.* Pour moi, je donne hardiment asile à tous ceux qui viennent m'en demander, et fussent-ils Turcs échappés des mains des Russes, je leur donnerais le couvert.

Je n'écris point à M. le duc de Choiseul. Je n'entre point dans les querelles de Genève; je ne ferai rien que par votre avis. Je vois avec horreur tout ce qui se passe.

Ne viendrez-vous pas voir madame Denis, qui ne se porte pas trop bien? Recevez les assurances de ma tendre amitié.

5988. — AU MÊME.

18 février.

Ma foi, monsieur, ayant bien pesé tout ce que vous avez la bonté de m'écrire, *je prends le parti de faire une élégie* en prose que j'envoie à M. le duc de Choiseul. La Motte faisait bien des odes en prose. J'y ajouterai une exhortation pathétique pour bâtir quelques maisons. Je ne sais si, après cette aventure, les maisons de Genève seront bien louées. Je ne crois pas que les étrangers s'empressent à envoyer leurs enfants étudier à Genève, ni que beaucoup de metteurs en œuvre viennent offrir leurs services aux citoyens marchands de montres. La colère de Dieu éclatera sur la maison de Jacob, et je m'imagine que M. le duc de Choiseul sera l'Amalécite dont Dieu se servira pour châtier son peuple.

Madame Denis attend avec bien de l'impatience le moment de vous voir. Vous savez que nous ne dînons plus; je n'ose vous promettre de vous (donner) des œufs frais, attendu qu'on vient de me voler mes poules. Je n'ose en accuser le conseil de Genève, car il faut être juste.

En vérité, le monde est bien méchant. Vous souvenez-vous d'un grand homme assez bien bâti nommé Bougroz (1) et de sa prétendue femme Bougroz, qui sont venus vous demander des passe-ports? C'étaient des voleurs, ne vous déplaise, et pis que des voleurs de poules. Mais, comme je suis capucin, je mets tout cela au pied de mon crucifix. Daignez agréer ma bénédiction. Frère V., capucin indigne.

5989. — A MÉCÉNAS-ATTICUS,

DUC DE CHOISEUL, ETC.

A Ferney, 18 février.

La voix de Jean criant dans le désert vous dit ces choses :

Ce n'est pas assez que vous ayez fait des pactes de famille, donné un royaume (2) à l'aîné de la famille, fait un pape madré ou non madré, et mis les soldats d'Israël sur un meilleur pied qu'ils n'ont jamais été; tout cela n'est rien sans la charité. Le Dieu d'Israël est irrité contre les enfants de Jacob, qui assassinent dans les rues des vieillards de quatre-vingts ans, des innocents destitués d'armes, blessent des femmes grosses, et se préparent à pendre ceux qu'ils n'ont pu assassiner.

C'est une des suites de l'insolence avec laquelle ils en ont usé envers l'ambassadeur de l'oint du Seigneur et envers Messala-Atticus, premier ministre de cet oint. Le sanhédrin n'est pas moins coupable d'avoir fomenté, préparé, autorisé les abominations des enfants de Bélial.

Voici ce que dit le Seigneur : Si vous aviez seulement *fait bâtir à Versoix une cinquantaine de maisons de boue*, vous auriez actuellement dans Versoix quatre cents habitants qui ne savent où coucher, qui vous seraient attachés pour jamais, et qui probablement iront habiter l'Angleterre que mon cœur réprouve, ou la Hollande que je vomis de ma bouche parce qu'elle est tiède (3).

J'ai ordonné à mon serviteur François V., capucin indigne, d'avoir soin de ces malheureux, en attendant que votre rosée puisse les consoler.

Je sais que mon serviteur, chargé de la bourse commune, loge le diable dans sa bourse, c'est-à-dire rien, et qu'il ne pourra donner cent mille sicles pour bâtir des maisons.

Mon serviteur François V. est encore plus pauvre pour le moment présent; mais vous pourriez trouver quelque bon ami, non pas de cour, mais de finance, qui prêterait des sicles pour bâtir des maisons. Il n'est pas besoin d'édit pour donner à qui voudra de quoi reposer sa tête.

Vous avez une galère *dans un port qui n'est pas fait*; mais des familles ne peuvent coucher dans une galère, à moins que ce ne soit la famille de Fréron.

L'esprit de charité pourrait vous porter encore à empêcher qu'on ne pende plusieurs de vos serviteurs qui se sont engagés à vous, dont vous avez la signature, qui se sont soumis à coucher dans les maisons que vous n'avez pas bâties, qui se sont déclarés Français, et qui, pour cette raison, sont présumés avoir incessamment la hart au cou.

Je vous dis donc de la part du Seigneur : Faites comme vous voudrez; car vous avez l'œil de l'aigle et la prudence du serpent. Signé JEAN, prédicateur du désert.

Et plus bas : FRANÇOIS V., capucin indigne, admis à la dignité de capucin par frère Amatus d'Alamballa (4), général des capucins résidant à Rome; et de plus, déclaré père temporel des capucins de Gex.

Lequel François prie Dieu pour vous et pour votre digne épouse.

5990. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 février.

Mon cher ange, les vieillards de quatre-vingts ans qu'on assassine à Genève n'ont pas laissé de m'affecter un peu, attendu que les gens de soixante-seize ans sont réputés octogénaires. Je n'aime pas non plus qu'on blesse des femmes grosses, qu'on tue du monde dans les rues, sans savoir pourquoi. On veut pendre aussi ceux qui voulaient se retirer à

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) *Dieu et les Hommes*. (G. A.)

(1) Voyez la lettre à Hennin du 16 mars. (G. A.)
(2) La Corse. (G. A.)
(3) *Apocalypse*, III. (G. A.)
(4) Aimé de Lamballe. (G. A.)

Versoix, ville que M. le duc de Choiseul fait bâtir. Je ne crois pas qu'il trouve toute cette aventure fort honnête. Tout cela nous a fait frémir d'horreur madame Denis et moi. Quoique j'aie fait beaucoup de tragédies, ces scènes tragiques à ma porte me paraissent abominables; c'est pis que ce qui se passe en Pologne.

La comédie du *Dépositaire* est plus consolante. On y a rapetassé une trentaine de vers qu'on vous enverra très fidèlement.

Il vaut mieux payer des dixièmes que d'être aux portes de Genève. Ces gens-là sont devenus des fous barbares. Je suis très convaincu que si vous aviez été plénipotentiaire chez eux, vous auriez adouci leur esprit, et que rien de ce qui arrive aujourd'hui ne serait arrivé.

Du moins en France vous payez vos dixièmes paisiblement; vous lisez paisiblement *Gabrielle de Vergy* (1); vous allez dans vos petites loges; vous n'avez pas vingt pieds de neige; votre plus grand malheur est de vous ennuyer aux pièces nouvelles et aux livres nouveaux.

M. le duc de Praslin a eu encore la bonté de m'écrire, et de daigner faire de nouvelles tentatives pour faire rendre les diamants pris par les corsaires de Tunis, quoiqu'il n'en espère rien. Je vous supplie de lui bien dire combien je suis pénétré de ses bontés. Vous aviez bien raison, quand vous me disiez qu'il était plus essentiel que bruyant. Je lui serai attaché jusqu'au dernier moment de ma pauvre vie.

Je suis bien malade, mon cher ange. Mille tendres respects à madame d'Argental, et mille vœux pour sa santé. Je vous donne à tous deux ma bénédiction. Frère V., capucin indigne.

Si vous êtes surpris de ma signature, sachez que je suis non seulement père temporel des capucins de Gex, mais encore agrégé au corps par le général Amatus d'Alamballa, résidant à Rome. Voilà ce que m'a valu saint Cucufin (2). Vous voyez que Dieu n'abandonne pas ses dévots.

5991. — A. M. COLINI.

20 février.

En me proposant, mon cher ami, le voyage dont vous me parlez, vous oubliez que j'ai soixante-seize ans, et que je ne sortirai de mon lit que pour aller *nella bara* (3); mais vous verrez que je ne vous ai point oublié.

Vous pouvez dire à Waechter (4) que non seulement je lui achèterai des médailles, mais que je lui en ferai vendre. Le triste état de ma santé ne me permet pas de vous écrire une plus longue lettre. Je vous embrasse de tout mon cœur.

5992. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

21 février.

J'ai reçu, madame, le *Charles-Quint* anglais (5); je n'en ai pu lire que quelques pages; mes yeux me refusent le service, tant que la neige est sur la terre. Il est bien étrange que je m'obstine à rester dans ma solitude pour y être aveugle pendant quatre mois; mais la difficulté de se transplanter à mon âge est si grande et si désagréable, que je n'ai pu encore me résoudre à passer mon hiver dans des climats plus chauds. Je me suis consolé en me regardant comme votre confrère; et puisque vous souffrez une privation totale, j'ai cru qu'il y aurait de la pusillanimité à n'en pas supporter une passagère.

Je voulais vous remercier plus tôt; les éclaboussures de Genève m'ont dérangé pendant quelques jours. On s'est mis à tirer sur les passants dans la sainte cité de maître Jean Calvin. On a tué tout raides quatre ou cinq cents personnes en robe de chambre, et moi, qui passe ma vie en robe de chambre comme Jean-Jacques, je trouve fort mauvais qu'on respecte si peu les bonnets de nuit. On a tué un vieillard de quatre-vingts ans, et cela me fâche encore; vous savez que j'approche plus de quatre-vingts que de soixante-dix, et vous n'ignorez pas combien la réputation d'octogénaire me flatte, et m'est nécessaire. Vous êtes très coupable envers moi d'avoir étriqué mon âge, au lieu de lui donner de l'ampleur. Vous m'avez réduit malignement à soixante-quinze ans et trois mois, cela est infâme; donnez-moi, s'il vous plaît, soixante-dix-sept ans, pour réparer votre faute.

On a encore appuyé la baïonnette sur le ventre ou dans le ventre d'une femme grosse; je crois qu'elle en mourra : tout cela est abominable; mais les prédicants disent que c'est pour avoir la paix. Il a fallu avoir quelques soins des battus qui se sont enfuis; car, quoique je sois capucin, je ne laisse pas d'avoir pitié des huguenots.

Mais, mon Dieu, madame, saviez-vous que j'étais capucin? c'est une dignité que je dois à madame la duchesse de Choiseul et à saint Cucufin. Voyez comme Dieu a soin de ses élus, et comme la grâce fait des tours de passe-passe avant que d'arriver au but (1). Le général m'a envoyé de Rome ma patente. Je suis capucin au spirituel et au temporel, étant d'ailleurs père temporel des capucins de Gex.

Tant de dignités ne m'ont point tourné la tête; les honneurs chez moi ne changent point les mœurs. Vous pouvez toujours compter, madame, sur mon attachement, comme si je n'étais qu'un homme du monde. Il est vrai que je n'ai pas les bonnes fortunes du capucin de madame de Forcalquier, mais on ne peut pas tout avoir. Recevez ma bénédiction.

Frère V., capucin indigne.

5993. — A M. LE CHEVALIER DE MONTFORT,

A FLORAC EN GÉVAUDAN.

21 février.

Monsieur, celui à qui vous avez écrit, se sent très indigne des éloges que vous voulez bien lui donner; mais il est touché de votre mérite, et du soin que vous avez pris de vous instruire.

La dissertation de Calmet (1), dont vous parlez, est une de ses plus faibles. Il vous suffira d'un coup d'œil pour juger des paroles de ce pauvre homme.

« Je pourrais avancer que le voyage de saint Pierre à » Rome est prouvé par saint Pierre même, qui marque ex» pressément qu'il a écrit sa lettre de Babylone, c'est-à-dire » de Rome, comme nous l'expliquons avec les anciens; » cette preuve seule suffirait pour trancher la difficulté. »

Vous voyez, monsieur, combien il serait ridicule de dire qu'une lettre datée de Paris vient de Toulouse.

Le premier qui écrivit ce prétendu voyage et les aventures de Simon Barjone avec Simon, qu'on disait magicien, est un nommé Abdias, fort au-dessous des historiens de *Robert le Diable* et des *Quatre fils Aymon*. Marcel, autre auteur digne de la *Bibliothèque bleue*, suivit Abdias; Egésippe enchérit encore sur eux. C'est ce même Egésippe qui écrivit que Domitien, ayant su que les petits fils de Jude étaient à Rome, qu'ils étaient parents de Jésus, et descendants de David en droite ligne, les fit venir devant lui, dans la crainte qu'ils ne s'emparassent du royaume de Jérusalem, auquel ils avaient un droit incontestable, etc.

Soyez très sûr que l'histoire ecclésiastique n'a pas été écrite autrement jusqu'au seizième siècle. Mais puisque tout cela vaut cent mille écus de rente à certains abbés, des souverainetés à d'autres hommes, il ne faut pas se plaindre.

L'artillerie dans laquelle vous êtes officier ne peut rien contre les remparts que l'erreur s'est bâtis; mais le bon esprit sert à ne se laisser pas subjuguer par ces erreurs. J'ai l'honneur d'être, etc.

5994. — A M. PANCKOUCKE.

21 février.

Consolez-vous, monsieur; il est impossible que les captifs qui sont à Alger (3) ne soient pas délivrés par les mathurins quand le temps sera favorable : puisqu'on a rendu les premiers, on rendra les seconds; les cadets ne peuvent être traités plus durement que les aînés.

J'ai dû à M. d'Alembert et à M. Diderot la politesse que j'ai eue pour eux. Il n'était pas juste que mon nom parût avant le leur, et il faut surtout qu'il n'y paraisse point. Ceux qui travaillent à deux ou trois volumes de *Questions sur l'Encyclopédie* croient vous rendre un très grand service. Ils donnent les plus grands éloges à la première édition, ils annoncent la seconde; ils espèrent décréditer un peu les contrefaçons, et ils s'amusent.

Je n'ai point vu mon ami Cramer. Tout est en combustion dans Genève, tout est sous les armes; on a assassiné sept ou huit personnes juridiquement dans les rues, dans les maisons; un vieillard de quatre-vingts ans a été tué en robe de chambre; une femme grosse, bourrée à coups de crosse de fusil, est mourante; une autre est morte. Cramer commande la garde. Il faut espérer que son magasin ne sera pas

(1) Tragédie de du Belloy, imprimée et non représentée alors. (G. A.)
(2) Voyez, aux FACÉTIES, la *Canonisation*. (G. A.)
(3) Dans la bière. (G. A.)
(4) Le graveur. (G. A.)
(5) *L'Histoire de Charles-Quint*, par G. Robertson. (G. A.)

(1) Voyez la lettre à madame de Choiseul du 26 mars. (G. A.)
(2) *Dissertation sur le voyage de saint Pierre à Rome*. (G. A.)
(3) Les volumes de l'*Encyclopédie* détenus à la Bastille. (K.)

brûlé. Le diable est partout. J'espère que je l'exorciserai, en qualité de capucin; car il faut que vous sachiez que je suis agrégé à l'ordre des capucins par notre général Amatus d'Alamballa, résidant à Rome, qui m'a envoyé mes lettres patentes. C'est une obligation que j'ai à saint Cucufin, et j'en sens tout le prix. Je prie Dieu pour vous. Recevez ma bénédiction. Fr. FRANÇOIS V., capucin indigne.

5995. — A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

Ferney, 24 février.

Madame, tout l'ordre des capucins n'a pas assez de bénédictions pour vous. Je n'osais ni espérer ni demander ce que vous avez daigné faire pour ce pauvre canonnier Fabry (1). Nous avons bien des saintes en paradis, mais il n'y en a pas une qui soit aussi bienfaisante que vous l'êtes. Je suis à vos pieds, non pas à ces pieds de quatorze pouces dont vous m'avez envoyé les souliers, mais à ces pieds de quatre pouces et demi tout au plus, qui portent un corps aussi aimable, dit-on, que votre âme.

La dernière lettre que j'eus l'honneur de vous écrire était au sujet du brigandage de Genève, et des meurtres qui se sont commis dans cette abominable ville. On ne tue plus à présent, mais on pille. M. le duc de Choiseul, mon bienfaiteur, est instruit par M. le résident Hennin de toutes les horreurs qui s'y passent. J'achève mes jours dans un bien triste voisinage; j'ai de quoi fournir à notre patriarche saint François plus d'un million de femmes de neige. C'est ainsi qu'il les aimait, tant il avait de feu; mais pour moi, pauvre moine, trente lieues de neige dont je suis entouré, et des assassinats à ma porte, ne sont pas une perspective agréable. Vos extrêmes bontés, madame, font ma consolation.

Je ne crois pas que ce soit en abuser que de vous présenter les respects et la reconnaissance de mon gendre Dupuits, et d'oser même vous supplier de daigner le recommander en général à M. Bourcet (2). Mon gendre est votre ouvrage; c'est vous, madame, qui l'avez placé. Il ne s'est pas assurément rendu indigne de votre protection. Il sert bien, il est actif, sage, intelligent, et de la meilleure volonté du monde. M. Bourcet en paraît fort content. Mon gendre ne demande qu'un mot de votre bouche qui témoigne que vous l'êtes aussi. Toute ma famille ainsi que notre couvent se regardent comme vos créatures.

Agréez, madame, notre attachement respectueux et inviolable; j'y ajoute mes ferventes prières et ma bénédiction. Frère FRANÇOIS, capucin indigne.

5996. — A M. HENNIN.

24 février.

J'ai encore écrit aujourd'hui, monsieur, à madame la duchesse de Choiseul; mais un mot de votre main à M. le duc fera plus que toutes mes lettres. J'ai actuellement plusieurs familles à Ferney.

Je ne sais pas trop ce que je ferai du chartreux que vous m'envoyez. Mais, en qualité de capucin, il faut bien que je l'héberge pendant quelque temps, et j'aurai pour lui tous les égards que je dois à un homme recommandé par vous.

Il court une lettre charmante de l'empereur (3). La voici; elle pourra entrer dans vos recueils, quand vous l'aurez fait copier : ayez la bonté de me la renvoyer.

Madame Denis vous fait ses compliments. Recevez les bénédictions du frère François, capucin indigne.

P.-S. Je rengaîne la lettre de l'empereur, car je la trouve dans la *Gazette*.

5997. — A M. ROBERSTON.

26 février.

Il y a quatre jours que j'ai reçu le beau présent dont vous m'avez honoré; je le lis malgré les fluxions horribles qui me font craindre de perdre entièrement les yeux. Il me fait oublier tous mes maux. C'est à vous et à M. Hume qu'il appartient d'écrire l'histoire. Vous êtes éloquent, savant, et impartial : je me joins à l'Europe pour vous estimer.

5998. — A M. HENNIN.

26 février.

Vous savez, monsieur, qu'hier cinquante émigrants ont écrit à M. le duc de Choiseul qu'ils n'étaient persécutés que pour avoir fait, il y a plus d'un an, leur soumission d'aller habiter Versoix à ses ordres. Rien n'est plus vrai, et nous en avons tous ici des preuves indubitables.

Vous savez que tous les jours, pour les empêcher de s'établir en France, on leur disait que M. le duc de Choiseul était déplacé. Vous connaissez assurément mieux que personne le peu d'affection qu'on a dans Genève pour la France, très compatible avec l'amour extrême qu'on y porte aux louis d'or de France.

Vous êtes instruit qu'on refuse de payer ce qu'on doit aux émigrants. Si on persiste dans ce refus, il se pourrait très bien faire que M. le duc de Choiseul les fît payer sur les quatre millions cinq cent mille livres que les Génevois tirent tous les ans de ce pays, qu'ils haïssent si fort. *Sapienti pauca.*

5999. — A M. DE LA HARPE.

2 mars.

J'allais vous écrire, mon cher confrère, tout occupé et tout languissant que je suis, lorsque j'ai reçu votre lettre du 23 février. Je tremble pour la *Religieuse* (1), si elle n'est pas imprimée avant l'assemblée du clergé; mais les cris du public feront taire ceux qui oseront murmurer. Votre ouvrage a enchanté tout Paris; M. d'Alembert en est idolâtre. Vous avez pour vous les philosophes et les femmes; avec cela on va loin.

Je regarde la prison des quatre mille volumes in-folio (2) comme une lettre de cachet qu'on donne à un fils de famille pour le mettre à la Bastille, de peur que le parlement ne le mette sur la sellette.

Il m'est tombé il y a quelques mois, entre les mains, un ouvrage philosophique et honnête, intitulé *Dieu et les Hommes*. On le dit imprimé en Hollande; mais l'extrême honnêteté dont il est fait qu'on n'ose pas l'envoyer par la poste, de peur des curieux malhonnêtes.

Vous avez bien raison de dire que la philosophie gagne, et que les arts se perdent. Heureux ceux qui, comme vous, font une *Religieuse* dont la philosophie fait verser des larmes!

Vraiment vous ne connaissez pas toutes mes dignités. Non seulement je suis père temporel des capucins, mais je suis capucin moi-même. Je suis reçu dans l'ordre, et je recevrai incessamment le cordon de saint François, qui ne me rendra pas la vigueur de la jeunesse.

A l'égard du cordon dont on régale actuellement bien des gens à Constantinople, je ne puis mieux faire que d'en envoyer une aune à Martin Fréron.

Madame Denis vous fait mille compliments. Je vous embrasse aussi tendrement que je vous félicite de vos succès. Mes hommages à madame de La Harpe.

Vous savez qu'on s'est un peu égorgé à Genève; on y a assassiné jusqu'à des femmes : tout cela ne sera rien.

6000. — A MADAME LA MARQUISE DE FLORIAN.

Le 3 mars.

Je vous prie, ma chère nièce, de me faire un très grand plaisir. J'implore surtout l'assistance de M. le grand-écuyer de Cyrus, qui est un homme ingambe et serviable.

J'ai le plus grand et le plus pressant besoin des livres dont vous trouverez la note sur un petit billet. Je ne sais où ils se vendent. M. de Florian, en allant à la comédie, peut aisément les acheter, et donner ordre qu'on me les envoie par les guimbardes de Lyon.

Croiriez-vous qu'un docteur de Sorbonne (3), ami et parent de l'abbé Morellet, professeur d'histoire à Toulouse, enseigne publiquement mon *Histoire générale;* que tout le parlement vient l'écouter; qu'il l'a fait imprimer pour l'usage des collèges, en y retranchant seulement quelques petites libertés philosophiques; qu'un prêtre fanatique l'a brûlée devant sa porte, pour faire amende honorable à la sainte Eglise; que le premier président l'a fait prendre par deux huissiers, et la menacé du cachot en pleine audience; que la fille du premier président (4) m'a écrit d'assez jolis vers; que Sirven va demander la permission de prendre ses premiers juges à partie; que la philosophie expie, au bout de huit ans, l'assassinat de Calas?

Allons, courage, monsieur le Turc (5), monsieur du parle-

(1) On le nomma capitaine d'artillerie. (G. A.)
(2) Le duc de Choiseul. (K.)
(3) Joseph II. (G. A.)

(1) *Mélanie, ou la Religieuse forcée.* (G. A.)
(2) De l'*Encyclopédie*. (G. A.)
(3) L'abbé Audra. (G. A.)
(4) Mademoiselle de Vaudeuil. (G. A.)
(5) L'abbé Mignot. (K.)

ment de Paris (1)! mettez la philosophie, l'humanité, à la mode. Que fera-t-on pour Martin (2)?

J'ai obtenu deux mille écus des créanciers de Durey, par les bons offices de M. de Beaumont. J'ai marié mademoiselle Nollet, qui l'avait suivi dans tous ses malheurs depuis douze ans, et que l'abbé Nollet son oncle reniait comme un beau diable. Durey, dans le fond, n'est pas à beaucoup près aussi coupable qu'on le dit; c'est un bon homme très serviable, très faible, qui a fait de très mauvais marchés, et dont le plus grand crime est d'avoir demandé par écrit à sa femme, en grâce, de le faire cocu. Je vous jure, d'ailleurs, qu'il n'a jamais empoisonné personne.

Avez-vous lu le dernier mémoire d'Elie? n'est-il pas bien fort, bien convaincant, bien utile? La Harpe vous a-t-il récité sa *Religieuse*? avez-vous pleuré? avez-vous vu l'opéra-comique (3) de Marmontel? comment vous portez-vous tous tant que vous êtes? J'ai une enflure à la gorge qui n'est point du tout plaisante au milieu de quarante ou cinquante lieues de neige. Sur ce, je vous donne à tous ma bénédiction. Frère FRANÇOIS, capucin indigne.

6001. — A M. TABAREAU.

8 mars.

M. Tabareau et M. Vasselier savent sans doute ce qui se passe à Genève : on y assassine dans les rues des vieillards de quatre-vingts ans et des femmes grosses; la sainte cité est devenue un enfer. Grâce au ciel, on ne voit point de pareilles horreurs à Lyon.

Je réciterai pour vous la prière des voyageurs; je ne cesserai de demander au ciel qu'il vous rende l'argent que vous avez perdu au billard (4). J'espère tout obtenir par l'intercession de mon confrère saint Cucufin.

Je vois que vous n'étiez pas instruit de ma fortune. Non seulement je suis père temporel des capucins de Gex, mais j'ai l'honneur d'être capucin moi-même. J'ai droit de porter le cordon et l'habit; j'ai reçu ma patente de notre révérend père général Amatus d'Alamballa, à qui sans doute vous vous êtes confessé quand vous étiez à Rome (5).

J'avais écrit, il y a quelques semaines, à M. de La Borde, qui avait eu lui-même la bonté de placer en rescriptions toute la fortune dont je pouvais disposer; je crois qu'il a été si embarrassé pour lui-même qu'il ne m'a point encore fait de réponse; il attend apparemment qu'il y ait quelque chose de décidé. On m'avait écrit, il y a quelques mois, que M. de La Borde était exilé; mais je crois qu'il n'y a de banni que l'argent de la caisse d'escompte.

Permettez à votre bibliothécaire de demander justice contre toutes les lettres simples qu'on me fait payer doubles. Je suis d'ailleurs assassiné de lettres d'inconnus que je suis obligé de renvoyer. Pardonnez à un pauvre capucin, à qui M. l'abbé Terray ravit deux cent mille francs dans sa besace, de ménager quatre sous. Vous me dites que le ministère veut protéger l'agriculture; il ne devait donc pas dépouiller un laboureur de deux cent mille francs qui sont tout son patrimoine. Il faut mettre ces petites aventures, comme bien d'autres, au pied de son crucifix. Voici des *Oremus* de frère François, capucin indigne.

6002. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 mars.

Mon cher ange, je devrais m'adresser à saint Cucufin mon confrère, mais je vous donne la préférence. M. Bouvart vient souvent chez vous; je vous prie de lui communiquer ma petite requête. Il conduit si bien la santé de madame d'Argental, que j'ai en lui une extrême confiance. Je sais bien qu'il ne l'a point mise au lait de chèvre; mais comme je suis plus sec, plus vieux, plus attaqué que madame d'Argental, je veux absolument tâter du lait de chèvre, et que M. Bouvart soit de mon avis. Ainsi je vous demande votre protection; plaidez pour ma chèvre, je vous en prie.

Vous avez vu sans doute la belle pancarte du roi d'Espagne, signée d'*Aranda*, par laquelle on coupe les ongles jusqu'au vif au très révérend grand-inquisiteur, archevêque de Pharsale. Cet archevêque me paraît être l'aumônier de Pompée. Le voilà battu sans ressource.

Tout capucin que je suis, je ne laisse pas de bénir Dieu de cette petite mortification donnée à M. de Pharsale.

Vous devez savoir si cet archevêque de Pharsale n'est pas confesseur du roi. Ayez la bonté, je vous prie, de me le mander; car je m'intéresse vivement à toutes les affaires ecclésiastiques.

Je crois que vous n'ignorez pas ma nouvelle dignité. J'en ai la première obligation à madame la duchesse de Choiseul. Si elle a la ceinture de Vénus, j'ai le cordon de saint François.

On dit que si M. l'abbé Terray continue son petit train, nombre d'honnêtes gens seront obligés de quêter comme mes confrères.

Croiriez-vous qu'on a imprimé à Toulouse une certaine *Histoire générale des mœurs et de l'esprit des nations*, à l'usage des colléges, avec privilége du roi? qu'un docteur de Sorbonne, professeur en histoire, l'enseigne publiquement, et que tout le parlement va l'entendre? Vous voyez comme Dieu bénit ceux qui sont à lui. Mille tendres respects à mes deux anges. Frère FRANÇOIS, capucin indigne.

6003. — A M. BOUVART.

5 mars.

Un vieillard de soixante-seize ans, attaqué depuis longtemps d'une humeur scorbutique qui l'a toujours réduit à une très grande maigreur, qui lui a enlevé presque toutes ses dents, qui s'attache quelquefois aux amygdales, qui lui cause souvent des borborygmes, des insomnies, etc., etc., attachés à cette maladie;

Supplie M. Bouvart de vouloir bien avoir la bonté d'écrire, au bas de ce billet, s'il pense que le lait de chèvre pourrait procurer quelques soulagements.

Il est ridicule peut-être de prétendre guérir à cet âge; mais le malade ayant quelques affaires qui ne pourront être finies que dans six mois, il prend la liberté de demander si le lait de chèvre pourrait le mener jusque-là.

Il demande si on a l'expérience que le lait de chèvre, avec quelques purgations absolument nécessaires, ait fait quelque bien en cas pareil.

6004. — A M. DE LA HARPE.

7 mars.

J'avais grand besoin de ce que je viens de recevoir. Je suis très malade, mon cher enfant, mais j'ai oublié mes maux en vous lisant. Voilà le vrai style, clair, naturel, harmonieux; point d'ornement recherché; tous les vers frappés et sentencieux naissent du fond du sujet, et se présentent d'eux-mêmes; grande simplicité, grand intérêt; on ne peut quitter la pièce dès qu'on a lu quatre vers, et les yeux se mouillent à mesure qu'ils lisent. Il faut jouer cette pièce dans tous les couvents, puisqu'on ne la jouera pas sur le théâtre; mais je suis persuadé qu'on la jouera dans trente familles : je dis plus, je parie qu'elle fera beaucoup de bien, et que plus d'une fille vous aura l'obligation de n'être point religieuse.

J'ai reçu cette semaine deux pièces qui m'ont bien consolé. Premièrement, la vôtre, et ensuite celle de M. le comte d'Aranda, qui porte le dernier coup à l'inquisition.

En voici une troisième non moins agréable que je trouve dans le paquet avec *Mélanie* : c'est votre joli envoi. Je ne suis pas en état de vous payer en même monnaie. Votre jeune et brillante muse me prend trop à son avantage. Il m'est plus aisé, dans mes souffrances, de sentir votre mérite que d'y répondre.

Madame Denis m'arrache *Mélanie*, et va pleurer comme moi.

6005. — A M. DE CHABANON.

7 mars.

Vous m'avez fait un grand plaisir, mon cher confrère. Comme vous savez que j'ai l'honneur d'être capucin, vous devez présumer que je n'aime pas les dominicains. Nous ne pouvons souffrir, nous autres serviteurs de Dieu, les gens qui se croient en droit de venir voir ce que nous faisons dans nos couvents.

Je remercie bien M. le duc de Villa-Hermosa; je bénis M. le comte d'Aranda; je fais mes compliments de condoléance à la sainte inquisition. Cette petite anecdote trouvera sa place avant qu'il soit peu. Il y a d'honnêtes gens qui ne laissent rien échapper. J'avais besoin d'une consolation; je suis dans un état assez triste. Une humeur de soixante-seize ans s'est jetée sur mes glandes, et le contrôleur général sur mes rescriptions. Je vous embrasse de toute mon âme. Sœur Denis vous est toujours très dévouée. Frère FRANÇOIS.

(1) M. d'Hornoy. (K.)
(2) Voyez la lettre à d'Alembert du 4 septembre 1769. (G. A.)
(3) *Sylvain*, joué le 19 février. (G. A.)
(4) C'est-à-dire avec le caissier des postes, nommé Billard. (G. A.)
(5) Ce qui suit est postérieur au 3 mars. (G. A.)

6006. — A M. AUDIBERT.

A Ferney, le 9 mars.

Savez-vous bien, monsieur, que vous avez assisté le serviteur de Dieu? Sans y penser, vous avez fait une œuvre pie, tout maudit huguenot que vous êtes. Je suis capucin; j'ai le droit de porter le cordon de saint François. Le général des capucins m'a envoyé de Rome ma patente; n'en riez point, rien n'est plus vrai. Cela m'a porté bonheur, car Dieu a été sur le point de m'appeler à lui, et j'aurais été infailliblement canonisé. M. le marquis de Saint-Tropez n'y aurait gagné qu'une rente de cinq cent quarante livres, qui ne vaut pas la vie éternelle. Il est vrai que j'ai prêché la tolérance; mais cela n'a pas empêché qu'on ne s'égorge à Genève. Dieu merci, ce n'est pas pour des arguments de théologie; il ne s'agit que d'une querelle profane; ainsi elle ne durera pas longtemps. S'il était question de controverse, nous en aurions pour trente années.

Vous savez sans doute que le pouvoir de l'inquisition vient d'être anéanti en Espagne; il n'en reste plus que le nom : c'est un serpent dont on a empaillé la peau. Le roi d'Espagne, par un édit, a défendu que l'inquisition fît jamais emprisonner aucun de ses sujets. Nous voilà enfin parvenus au siècle de la raison, depuis Pétersbourg jusqu'à Cadix; et ce qui vous surprendra, c'est qu'il y a des philosophes dans le parlement de Toulouse. Je ne vois pas qu'il se soit jamais fait une révolution plus prompte dans les esprits. La canaille est et sera toujours la même; mais tous les honnêtes gens commencent à penser d'un bout de l'Europe à l'autre. Madame Denis vous fait les plus sincères compliments. Agréez, monsieur, de votre, etc.

6007. — A M. TABAREAU.

Mars 1770 (1).

Partez-vous bientôt pour Paris, monsieur? Me permettrez-vous de vous adresser ce paquet que je vous supplierai de faire rendre à M. de La Harpe, lorsque vous serez arrivé? Il n'y aura qu'à le faire remettre chez Lacombe, libraire, rue Christine, que tout le monde connaît.

Vous avez lu sans doute la *Religieuse :* c'est un ouvrage qui fera plaisir aux lecteurs et qui, si je ne me trompe, fera du bien aux familles.

Oserai-je vous demander ce que c'est que cette équipée de saisir toutes les reseriptions aux particuliers? On m'a pris (2) le seul argent dont je pouvais disposer. Dieu veuille que vous ne soyez pas traité de même! Je n'entends rien à cette nouvelle opération de finances; car je suis fort ignorant. J'embrasse de tout mon cœur M. Vasselier.

6008. — A M. HENNIN.

Dimanche.

Je vous supplie, monsieur, de vouloir bien me mander s'il est vrai que M. Cramer le conseiller (3) soit envoyé par le *magnifique* conseil au petit duc de Choiseul, dans la petite cour de France, pour représenter au roi l'insolence de ses ministres. Je ne doute pas que s'il va donner des ordres à Versailles, il ne soit reçu avec toute la soumission qu'un roi doit à la république romaine. En attendant il s'agit d'avoir à Versoix du bœuf, du mouton, du veau, du bois, et de la chandelle; cela est plus important que l'ambassade de Flaminius Cramer.

Je suis toujours dans mon lit, d'où je contemple tranquillement les orages; mais je vous avoue que mon orgueil est bien flatté de voir un de mes libraires aller donner des ordres à votre cour.

Vous devriez bien venir coucher chez nous quand vous serez de loisir.

6009. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Ferney, 12 mars.

Vous avez bien raison, monsieur, de demander ma bénédiction; car enfin je suis capucin : j'ai reçu mes patentes de notre général qui réside à Rome. J'ai le droit de porter le cordon de saint François, et j'aurais baptisé mademoiselle votre fille très proprement, et tout aussi bien qu'un curé, si j'avais été à Paris. J'ai prié Dieu avec ferveur pour la santé de l'accouchée, et pour la prospérité de toute la famille.

J'ai vu avec horreur mes voisins les Génevois s'égorger. L'Eglise abhorre le sang! nous avons beaucoup d'émigrants dans le pays de Gex; cela peuplera la colonie de M. le duc de Choiseul. On aligne aujourd'hui les rues de la ville qu'il fait bâtir. Je n'aurai pas la satisfaction de voir cette ville; je suis dans toute la faiblesse de la décrépitude, et malade au lit; mais mon cœur bat très fortement pour vous, et sera à vous deux tant qu'il battra.

Le paquet que je vous avais envoyé il y a trois mois n'est pas le seul qui ait été perdu. Dieu soit béni! Recevez la bénédiction du frère François.

6010. — A M. HENNIN.

13 mars.

Le pauvre vieux malade est bien étonné de n'avoir point reçu de nouvelles de M. Hennin; il ne s'agissait que d'un oui ou d'un non, pour savoir si une nouvelle était fausse ou vraie.

On m'a dit que c'était un nommé Mercier qui appelait toujours M. le duc de Choiseul *le petit duc*. Je ne sais si ce Mercier n'est pas un prêtre. Je vais loger deux familles dans mon château, qui l'appelleront le grand duc.

M. Hennin sera toujours mon cher résident, titre que je ne donnerai pas à l'abbé Terray, qui m'a pris mon argent.

6011. — AU MÊME.

16 mars.

Vraiment, monsieur, je ne me plains point de Bougros; mais je plains beaucoup ceux qu'il a volés. Sa femme et lui sont fort adroits. Ils enlevèrent tous leurs meubles pendant la nuit sous le nez de leur hôtesse, emportèrent la clef de l'appartement, laissèrent pour environ six cents livres de dettes, et vinrent tranquillement vous demander un passe-port.

Ce Bougros a été garde du corps dans la compagnie de Noailles, chassé probablement pour des tours semblables, et envoyé en Amérique. Il se fit depuis chirurgien, médecin, et apothicaire. Il est très violemment soupçonné d'avoir empoisonné à Ferney une pauvre fille de Suisse qu'il disait sa femme.

Tout ce qu'on pourrait faire en faveur de celle qu'il a emmenée en Languedoc, et avec laquelle il a fait un contrat en Suisse, serait de l'exhorter à n'être jamais purgée de sa façon.

Je pense d'ailleurs que vous pourriez lui faire envoyer son attestation de divorce, mais avec une boîte de contre-poison.

Voilà tout ce que je sais de Bougros.

Quant à M. l'ambassadeur, si c'est M. le baron de Thilibert, il est bon qu'on en soit instruit à Versailles pour le recevoir selon sa dignité.

On prétend que M. le duc est fort mécontent de M. l'abbé (1); je le défie de l'être plus que moi; j'aiderai pourtant la colonie autant que je le pourrai, quoiqu'on m'ait pris une somme terrible.

Il y a deux émigrants à Ferney, l'un nommé Vaucher, l'autre Gaubiac, qui veulent ravoir leurs femmes et leurs effets. On les a menacés de la prison, s'ils reviennent à Genève, parce qu'ils n'ont pas fait le serment. Je pense que vous pourriez leur accorder un passe-port comme à des Français; mais, en attendant, j'envoie leur placet à M. le duc, et je le prie de vous le renvoyer apostillé.

On m'a assuré que l'ambassadeur, qui est séduisant, séduirait M. de Taulès contre vous, et que tous deux séduiraient M. de Bournonville, lequel séduirait M. le duc. Je doute beaucoup de toutes ces séductions. Vous savez avoir raison, et plaire. Vous avez séduit mon cœur pour tout le temps qu'il battra dans ma pauvre machine.

Comme le pape me fait des compliments par M. le cardinal de Bernis, je vous prie, monsieur, de recevoir ma bénédiction séraphique. Frère François, capucin indigne.

6012. — A M. LE DUC DE CHOISEUL.

A Ferney, 17 mars.

Notre protecteur, vous ne croyez donc pas aux femmes grosses assassinées? Tenez, voyez, lisez. Il y a huit jours que je n'ai vu votre résident; il se peut faire qu'on vous ait caché une partie des horreurs qui se sont passées à Genève. Très souvent on ne sait pas dans une rue ce qu'on a fait dans l'autre Pour moi, qui suis bien malade, et qui paraî-

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Chez le banquier La Borde. (G. A.)
(3) Philibert Cramer. (G. A.)

(1) Terray (G. A.)

trai bientôt devant Dieu, je vous dis la vérité telle qu'on me l'a dite. Je n'en aime pas moins mon libraire Philibert Cramer, conseiller de Genève.

Je pardonnerai, à l'article de la mort, et pas plus tôt, à M. l'abbé Terray ; et je ne pardonnerai ni dans ce monde ni dans l'autre à ceux qui voudraient vous contrecarrer : voilà ma dernière volonté. Mes petits-neveux verront Versoix, mais moi je verrai Dieu face à face : je vous aurais donné volontiers la préférence. Agréez le profond respect du capucin, et moquez-vous de lui si vous voulez.

6013. — A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

17 mars.

Madame, il ne s'agit point ici de capucins, il s'agit de femmes grosses ; vous devez les protéger ; et plût à Dieu que vous le fussiez (car *la fussiez* n'est pas français, régulièrement parlant)! je ferais une belle offrande à saint François mon patron. Oui, madame, on a assassiné des femmes grosses à Genève, et je vous demande justice de monseigneur votre époux. Je vous demande en grâce de lui faire lire cette lettre, quoiqu'il n'ait pas beaucoup de temps à perdre.

Je ne veux pas abuser du vôtre et de vos bontés ; je suis très malade ; ma dernière volonté est pour votre salut ; et, si je réchappe, je compte avoir l'honneur de vous envoyer des œufs de Pâques. En attendant, daignez agréer le respect paternel, les prières et les bénédictions de frère François, capucin indigne.

6014. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 mars.

Je reçois, mon cher ange, aujourd'hui 17 de mars, votre lettre du 27 de février. Cela est aussi difficile à concilier que la chronologie de la *Vulgate* et des *Septante*.

Quoique votre lettre vienne bien tard, je ne laisse pas d'envoyer sur-le-champ à M. le duc de Choiseul les attestations de la mort de femmes grosses. Je prétends qu'on me croie quand je dis la vérité. Un capucin est fait pour être cru sur sa parole, qui est celle de Dieu. D'ailleurs on ne ment point quand on est aussi malade que je le suis ; on a sa conscience à ménager.

Si les choses de ce monde profane me touchaient encore, je vous parlerais de M. l'abbé Terray, votre ancien confrère, qui, sans respecter votre amitié pour moi, m'a pris dans la caisse de M. de La Borde, tout ce que j'avais, tout ce que je possédais de bien libre, toute ma ressource. Je lui donne ma malédiction séraphique. Mais, plaisanterie à part, je suis très fâché et très embarrassé. Je n'ai assurément ni assez de santé, ni assez de liberté dans l'esprit pour songer au *Dépositaire*. Mon dépositaire est contrôleur général; mais il n'est pas marguillier. J'ai soupçonné que, dans toute cette affaire, il y avait eu quelque malin vouloir ; et vous pouvez, en général, me mander si je me trompe.

Je vous ai envoyé une petite consultation pour M. Bouvart; elle arrivera peut-être au mois d'avril, comme votre lettre de février est arrivée en mars. Je voulais savoir s'il avait des exemples que le lait de chèvre eût fait quelque bien à des pauvres diables de mon âge, attaqués de la maladie qui me mine. N'ayant point de réponse, j'ai consulté une chèvre ; et si elle me trompe, je la quitterai.

J'imagine qu'à présent vous avez quelques beaux jours à Paris, et que madame d'Argental s'en trouve mieux. Je vous souhaite à tous deux tous les plaisirs, toutes les douceurs, tous les agréments possibles. Vous pouvez être toujours sûrs de ma bénédiction. Non seulement je suis capucin, mais je suis si bien avec les autres familles de saint François, que frère Ganganelli m'a fait des compliments.

Vraiment oui, j'ai lu la *Religieuse*, et ce n'a pas été avec des yeux secs. Tout ce qui intéresse les couvents me touche jusqu'au fond de l'âme.

Recommandez-vous bien aux saintes prières de frère François, capucin indigne.

6015. — AU MÊME.

18 mars.

Je reçois la lettre du 13 de mars, mon cher ange. Il n'y a point eu de retardement à celle-ci. Il faut que la première, du 27 de février, ait traîné dans quelque bureau, ce qui arrive quelquefois.

Je ne suis pas assurément en état de travailler au *Dépositaire* pour le moment présent ; mais j'espère que Dieu m'exaucera quand j'aurai fait mes pâques. Jamais temps ne fut plus favorable pour des restitutions de dépôt. J'espère que la grâce se fera entendre au cœur de M. l'abbé Terray. Voudrait-il m'enlever mon seul bien de patrimoine, que j'avais en dépôt dans la caisse de M. de La Borde, le seul bien qui puisse répondre à mes nièces des clauses de leurs contrats de mariage, le seul avec lequel je puisse récompenser mes domestiques? Dans quel tribunal une telle action serait-elle admise ? en a-t-on un seul exemple, excepté dans les proscriptions de Sylla et du triumvirat? M. l'abbé Terray, qui sort de la grand'-chambre, ne devrait-il pas distinguer entre ceux qui achètent du papier sur la place, et ceux qui déposent chez le banquier du roi leur bien paternel? Je vois bien qu'il faudra que je meure en capucin, tel que j'aurai vécu.

Dès que j'aurai chassé ces tristes idées de ma cervelle encapuchonnée, et que ma chèvre aura mis un peu de douceur dans mon sang, je vous parlerai de Ninon ; je vous dirai qu'elle ne serait pas Ninon, si elle ne formait pas les jeunes gens, et qu'alors il faudrait lui donner un tout autre nom. Le plaisant et l'utile, à mon gré, est qu'une coquette soit cent fois plus vertueuse qu'un marguillier, sans quoi il n'y a plus de pièce.

Je ne connais ni *Sylvain* (1), ni les *Trois Capucins*. Je suis entièrement de votre avis sur la *Religieuse*. C'est la seule pièce de théâtre qui nous tire de la barbarie welche ; elle est écrite comme il faut écrire.

Je tremble sur la démarche de mademoiselle Daudet (2). Comment l'envoyer dans un pays si orageux, pendant une guerre ruineuse, et qui peut finir d'une manière terrible, quoiqu'elle ait heureusement commencé? En vérité je ne sais quel parti prendre. Mon avis est qu'on attende les événements de cette campagne ; est-ce le vôtre ?

On dit qu'on ne pendra ni Billard le dévot, ni Grizel l'apôtre; c'est bien dommage que ce confesseur ne soit pas martyr. J'ai quelque envie de donner à M. Garant (3) le nom de Grizant au moins.

Mais si vous avez quelqu'un à pendre, je vous donne Fréron. Lisez, je vous prie, le mémoire ci-joint que m'a envoyé son beau-frère (4). Tâchez d'approfondir cette affaire, quand ce ne serait que pour vous amuser. On m'assure que Fréron est espion de la police, et que c'est ce qui le soutient dans le beau monde. Je me flatte que vous distribuerez des copies du petit mémoire du beau-frère. Il faut rendre justice aux gens de bien.

Nous faisons mille vœux ici pour la santé de madame d'Argental ; vous savez si nos cœurs sont aux deux anges.

6016. — A M. BERTRAND.

19 mars.

Je suis, monsieur, aussi honteux que reconnaissant ; tous les bienfaits sont de votre côté, et tous les torts sont du mien. Je vous devais depuis longtemps une réponse à une lettre charmante que vous m'aviez écrite ; mais que ne vous dois-je point pour l'article DROIT CANONIQUE (5) ! Je ne sais rien de mieux pensé, de plus méthodique, de plus vrai ; vous avez un esprit juste et un cœur droit, et vous immolez la prêtraille à la vérité et à l'intérêt public : votre courage est aussi respectable que votre écrit est bien fait. Il y aura peut-être quelques endroits qu'on vous demandera la permission d'élaguer, parce qu'ils sont déjà traités dans quelques autres articles.

Si vous avez du loisir, si vous voulez rendre service au genre humain, donnez-nous encore quelque chose sur la primitive Eglise, sur l'égalité des prêtres et des évêques, sur les usurpations de la cour romaine, sur tout ce qui vous passera par la tête : tout ce qui sortira de cette tête achèvera d'éclairer les autres cervelles. Il faut que le feu de la vérité porte la lumière dans les yeux de tous les hommes honnêtes, et brûle les yeux des tyrans.

On ne peut vous estimer et vous aimer plus que votre collaborateur.

6017. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

Le 19 mars.

Je crois, mon cher Cicéron, qu'il ne sera pas difficile de vous faire tenir les pièces de l'interrogatoire de Sirven par

(1) Opéra-comique de Marmontel. (G. A.)
(2) Fille de mademoiselle, Lecouvreur qui voulait aller en Russie. (G. A.)
(3) Personnage du *Dépositaire*. (G. A.)
(4) Royou. Voyez un mémoire à la suite de la lettre à d'Alembert du 19 mars. (G. A.)
(5) Voyez, dans le *Dictionnaire philosophique*, le préambule de l'article DROIT CANONIQUE. (G. A.)

le nouveau juge nommé pour juger en première instance. J'attends ces pièces dans deux ou trois jours. Je les avais demandées inutilement pendant quatre mois. Vous verrez ce que vous en pourrez faire. Le fumier deviendra or entre vos mains.

Vous aurez le temps de faire votre mémoire pour Pâques; c'est après Pâques que l'affaire sera jugée.

Vous vous ressouvenez bien que Sirven était détenu très rigoureusement au secret par l'ancien juge même de Mazamet, qui s'était fait le geôlier de son confrère subrogé à sa place. Il ne lui était pas permis de recevoir une lettre. Il a fallu que j'aie écrit au procureur général, et que je lui aie envoyé une lettre ouverte pour Sirven. Le procureur général a réprimandé le geôlier-juge; et le nouveau juge, nommé Astruc, forcé de reconnaître l'innocence de Sirven, n'a donné sa sentence que comme le diable est obligé de reconnaître la justice de Dieu.

Je crois qu'on a pillé un peu Sirven dans sa prison; car j'ai été obligé de lui envoyer de l'argent deux fois.

Je dévore votre factum pour M. de Lupé. J'en suis à l'endroit où la mère voit le portrait de Henri IV et de Louis XV. Si vous plaidiez devant eux, vous gagneriez bientôt votre cause avec dépens.

L'abbé Grizel n'était-il pas confesseur de Fréron? Que dites-vous de l'enlèvement de nos rescriptions? sont-elles plus justes que l'enlèvement du beau-frère de maître Aliboron? Saviez-vous que ce coquin était espion de la police, et que c'était cela seul qui le soutenait, et qui lui facilitait les moyens de vivre dans la plus infâme crapule?

Mon cher ami, je vous crois nécessaire dans Paris : plus les injustices sont atroces, plus on a besoin d'un homme comme vous.

Madame Denis et moi, qui sentons également votre mérite, nous vous bénissons tous deux, et je vous donne aussi mon autre bénédiction de capucin dans ce saint temps de carême.

P.-S. Si vous voyez M. de La Harpe, dites-lui combien je l'aime lui et sa *Religieuse*.

6018. — A M. SAURIN.

21 mars (1).

Mon cher confrère, vous voyez par ma réponse combien je mérite peu que madame Saurin veuille bien baiser ma barbe. Si on pend Grizel, je vous prie d'obtenir qu'on me nomme pour son confesseur. Vous verrez avec quelle sainteté je m'acquitterai de cette douce commission. Votre invariable partisan et ami. Frère François V.

6019. — A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Le 21 mars.

Vraiment le grand-écuyer de Cyrus est devenu un excellent ambassadeur. Je le remercie très tendrement des livres qu'il veut bien me faire avoir, et que probablement je recevrai bientôt.

J'accable aujourd'hui toute ma famille de requêtes. Je recommande à M. d'Hornoy l'infortune d'un pauvre diable qui se trouve vexé par des fripons. J'ennuie le Turc du compte que je lui rends d'un mauvais chrétien. J'envoie un petit sommaire du désastre d'un beau-frère de Fréron, qui pourra vous paraître extraordinaire; mais je m'adresse à vous, monsieur, pour l'objet le plus intéressant.

M. l'abbé Terray me saisit tout le bien libre que j'avais en rescriptions, les seuls effets dont je pusse disposer, mon unique bien, tout le reste périssant avec moi. Il est un peu dur de se voir ainsi dépouillé à l'âge de soixante-seize ans, et de ne pouvoir aller mourir dans un pays chaud, s'il m'en prend fantaisie.

J'ai quelque curiosité de savoir comment on débrouillera le chaos où nous sommes. Vous me paraissez d'ordinaire assez bien instruit. Voici le temps des grandes nouvelles. Les Russes pourront bien être à Constantinople dans six mois, et les Français à l'hôpital.

La petite ville de Genève est toujours sous les armes, et les émigrants sont à Versoix sous des planches. J'en ai logé quelques-uns à Ferney. On aligne les rues de Versoix; mais il est plus aisé d'aligner que de bâtir; et, s'il arrivait malheur à M. le duc de Choiseul, adieu la nouvelle ville. Je vous embrasse tous deux du meilleur de mon cœur avec la plus vive tendresse.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

6020. — A MADAME DESPREZ DE CRASSI.

Ferney, 23 mars (1).

Madame, nous sommes pénétrés, ma nièce et moi, des procédés nobles de M. de Crassi et des vôtres. Si je n'étais pas depuis longtemps au lit, je viendrais moi-même m'informer de la santé de M. de Crassi, et vous assurer du respectueux dévouement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

6021. — A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 26 mars.

Madame, j'ai envoyé bien vite à votre protégé, M. Fabry, la lettre que vous avez bien voulu faire passer par mes mains. Vous avez, comme M. le duc de Choiseul, le département de la guerre. Vous faites du bien aux pacifiques capucins et aux meurtriers canonniers. Je vous dois en outre mon salut; car c'est à vous, après Dieu et frère d'Alamballa, que je dois mon cordon. Frère Ganganelli espère beaucoup des opérations de la grâce sur ma personne; vous êtes, madame, le premier principe de tant de faveurs.

Il faut avouer que la grâce
Fait bien des tours de passe-passe
Avant que d'arriver au but (2).

Je me flatte que quand Versoix sera bâti, monseigneur votre époux voudra bien me nommer aumônier de la ville. Je suis encore un peu gauche à la messe, mais on se forme avec le temps, et l'envie de vous plaire donne des talents.

Un de nos frères, qui fait des vers, m'a envoyé ces petits quatrains (3), et m'a prié de vous les présenter. Je m'acquitte de ce devoir en vertu de la sainte obédience.

Je vous supplie, madame, d'agréer toujours mon profond respect, ma reconnaissance, et ma bénédiction. Frère François, capucin par la grâce de Dieu et de madame la duchesse de Choiseul.

6022. — A M. L'ABBÉ AUDRA.

Le 26 mars.

Mon cher philosophe, c'est apparemment depuis que je suis capucin que vous me croyez digne d'entrer dans des disputes théologiques. Vous n'ignorez pas qu'ayant obtenu de M. le duc de Choiseul une gratification pour les capucins de mon pays, frère Amatus d'Alamballa, notre général résidant à Rome, m'a fait l'honneur de m'agréger à l'ordre; mais je n'en suis pas plus savant.

J'attends toujours, avec la plus grande impatience, le mémoire de M. de La Croix en faveur de Sirven. Je vous prie de vouloir bien me mander si Sirven a reçu quinze louis d'or que je lui envoyai à la réception de votre dernière lettre.

Je suis toujours bien malade. La justification entière de Sirven, et ce coup essentiel porté au fanatisme, me feront plus de bien que tous les remèdes du monde. On m'a mis au lait de chèvre, mais j'aime mieux écraser l'hydre.

Amusez mes confrères, les maîtres des jeux floraux, de ces petits versiculets (4); vous verrez qu'ils sont d'un capucin bien résigné.

Donnez-moi votre bénédiction, et recevez celle de frère François, capucin indigne.

P.-S. M. d'Alembert est bien content de votre Abrégé de mon *Essai sur l'Histoire générale de l'esprit et des mœurs des nations*. Quelques fanatiques n'en sont pas si contents, mais c'est qu'ils n'ont ni esprit ni mœurs : aussi n'est-ce pas pour ces monstres que l'on écrit, mais contre ces monstres.

6023. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

26 mars.

Mon cher ange, je vous remercie de tout mon cœur de la consultation de M. Bouvart; j'avais oublié de vous remercier de *Sémiramis* : c'est un vice de mémoire et non de cœur. Je vous ai envoyé un mémoire sur Fréron, qui m'a été adressé par son beau-frère, et qui me paraît bien étrange. Si vous découvrez quelque chose touchant cette affaire, ayez la bonté, je vous prie, de m'en instruire.

Je ne sais aucune nouvelle des grandes opérations de M. l'abbé Terray; je trouve seulement qu'il ressemble à M. Bouvart; il met au régime.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Vers de la *Bathsebath* (Betsabée), poésie badine. (G. A.)
(3) Voyez, tome VI, les *Stances à madame de Choiseul*. (G. A.)
(4) Voyez les *Stances à M. Saurin*. (G. A.)

Je m'amuse actuellement à travailler à une espèce de petite *Encyclopédie* que quelques savants brochent avec moi. J'aimerais mieux faire une tragédie, mais les sujets sont épuisés, et moi aussi.

Les comediens ne le sont pas moins; on ne peut plus compter que sur un opéra-comique.

J'avais fait, il y a quelque temps, une petite réponse à des vers que m'avait envoyés M. Saurin : cela n'est pas trop bon; mais les voici, de peur qu'il n'en coure des copies scandaleuses et fautives. Je ne voudrais déplaire pour rien du monde ni à mon bon patron saint François, ni à frère Ganganelli.

Comme l'ami Grizel n'est pas de notre ordre, je crois que la charité chrétienne ne me défend pas de souhaiter qu'il soit pendu, et que l'archevêque le confesse à la potence, ce qui ne sera qu'un rendu.

Je me flatte que la santé de madame d'Argental se fortifie et se fortifiera dans le printemps. Je me mets au bout des ailes de mes deux anges.

6024. — A M. BOUVART.

26 mars.

Le vieux capucin de Ferney, qui a eu l'honneur de consulter M. Bouvart, le remercie très sensiblement des conseils qu'il a bien voulu lui donner.

Il a eu précisément les gonflements sanglants dont M. Bouvart parle. Il prend le lait de chèvre avec beaucoup de retenue, dans un pays couvert de glaces et de neiges six mois de l'année, et où il n'y a point d'herbe encore.

Il croit qu'il sera obligé de chercher un climat plus doux l'hiver prochain, et, en ce cas, il demande à M. Bouvart neuf mois de vie au moins, au lieu de six, sauf à lui présenter une nouvelle requête après les neuf mois écoulés. Il en est de la vie comme de la cour; plus on en reçoit de grâces, plus on en demande. Il prie M. Bouvart de vouloir bien agréer les sentiments de reconnaissance dont il est pénétré pour lui.

6025. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

26 mars.

Je ne vous ai point écrit, madame, depuis que j'ai obtenu ma dignité de capucin : ce n'est pas que les honneurs changent mes mœurs, mais c'est que j'ai été entouré des massacres, et que les Génevois, qui n'ont pas voulu être tués, et qui se sont réfugiés chez moi, n'ont pas laissé que de m'occuper.

Je crains bien de ne pas vous tenir parole sur les rogatons que je vous avais promis pour vos pâques. De deux frères libraires qui avaient longtemps imprimé mes sottises, l'un est devenu magistrat, et est actuellement ambassadeur de la république à la cour, où il fera, dit-on, beaucoup d'*impression;* l'autre monte la garde soir et matin, et ne marche qu'au son du tambour. Ainsi vous courez grand risque de vous passer de ma petite *Encyclopédie.* D'ailleurs vous n'aimez guère que le plaisant; mon *Encyclopédie* est rarement plaisante. Je la crois sage et honnête, et puis c'est tout. Elle ne sera bonne que pour les pays étrangers, où l'on ne rit pas tant qu'en France, quoique à présent nous n'ayons pas trop de quoi rire.

Si M. l'abbé Terray vous a rogné un peu les ongles, il me les a coupés jusqu'au vif. J'avais en rescriptions tout le bien dont je pouvais disposer, toutes mes ressources sans exception. Vous verrez, par les petits quatrains (1) que je vous envoie, qu'il veut que je m'occupe uniquement de mon salut. J'y suis bien résolu, et je sens plus que jamais les vanités des choses de ce monde, d'autant plus que je suis malade depuis six semaines, et si malade que je n'ai pas consulté M. Tronchin. L'estomac, l'estomac, madame, et la vie éternelle! Je ne suis pas mal, heureusement, avec frère Ganganelli : c'est une petite consolation.

C'en est une fort grande que l'aventure de l'abbé Grizel : on dit que les dévotes se trémoussent prodigieusement à Paris et à Versailles. Je m'intéresse passionnément à ce saint homme, et, s'il est pendu, je veux avoir de ses reliques. Il y a quelques années qu'on fit cette cérémonie à un nommé l'abbé Fleur, bachelier de Sorbonne, qui, dit-on, ne prêchait pas mal.

Si les quatrains sur mon capuchon ne vous déplaisent pas absolument, il y en a d'autres encore plus mauvais qui sont entre les mains de votre grand'maman (2), et qu'elle pourra vous montrer. Elle a eu pour moi des bontés dont je suis confus. C'est à vous, madame, que je dois toutes les grâces dont elle m'a comblé. Je n'ai nulle idée de sa jolie figure; je ne la connais que par son soulier. Joussoz, pendant quarante ans, madame, d'une société si délicieuse; je vous serai entièrement attaché tant que ma vie durera, mais elle ne tient à rien.

(1) Les *Stances* à Saurin. (G. A.)
(2) Les *Stances* à madame de Choiseul. (G. A.)

6026. — A M. DUPONT.

A Ferney, 30 mars.

Mon cher ami, vous avez été bien étonné peut-être que je n'aie point répondu à votre dernière lettre, et que je ne vous aie point envoyé ce que vous m'avez demandé. Mais figurez-vous que mon libraire (1) est sous les armes depuis environ six semaines; que toute la ville monte la garde; qu'on a assassiné des vieillards de mon âge, des femmes grosses; que presque toutes les boutiques sont fermées, dans cette anarchie horrible; que plusieurs habitants sont sortis de la ville, qu'on ne sait où les loger, et que tout est en combustion. Le Cramer (2) que vous avez vu à Colmar chez moi est actuellement conseiller à grande perruque. Sa république l'a envoyé en qualité d'ambassadeur à la cour de France pour justifier les petits procédés de Genève. On disait qu'étant libraire, il ferait beaucoup d'*impression* à la cour; cependant il n'en a fait aucune; il n'a pas même vu les ministres.

Je ne sais si je vous ai fait mon compliment sur la cure de M. votre fils; je m'offre à l'aider dans ses fonctions quand il voudra; car il faut que vous apprenliez que je suis capucin.

J'avais rendu, je ne sais comment, de petits services à des capucins, mes voisins, auprès de M. le duc de Choiseul; notre révérend père général m'a sur-le-champ envoyé de Rome de belles lettres patentes de capucin. Il ne me manque que la vertu du cordon de saint François. Le pape m'en a fait des compliments par le cardinal de Bernis; mais M. le contrôleur général n'a pas été si poli que le pape, il m'a pris tout le bien que j'avais à Paris, dès qu'il a su que j'avais renoncé à ceux de ce monde. Je me suis trouvé englobé dans la saisie des rescriptions, sur quoi je me suis récrié, en mettant cette déconvenue au pied de mon crucifix :

Dès que monsieur l'abbé Terray
A su ma capucinerie,
De mes biens il m'a délivré.
Que servent-ils dans l'autre vie?
J'aime fort cet arrangement :
Il est leste et plein de prudence.
Plût à Dieu qu'il en fît autant
A tous les moines de la France!

Je vous embrasse de tout mon cœur, vous et toute votre famille. Frère FRANÇOIS V., *capucin indigne.*

6027. — A M. GABRIEL CRAMER.

A Ferney, 31 mars 1770 (3).

Mon cher Gabriel, je vous ai demandé mille fois de ne me point immoler au public. Vous avez imprimé, sans me consulter, des sottises de ma jeunesse et des pièces fugitives qui ne méritent pas de grossir les recueils. Je vous ai dit, je vous ai écrit, j'ai écrit à Panckoucke, votre associé, que vous seriez tous deux, tôt ou tard, les dupes de cette rage de tant d'octavo et de quarto. Je vous répète qu'on ne va point à la postérité avec un si gros bagage. Il en est, Dieu me pardonne, des auteurs comme des rois : de même qu'il ne faut pas écrire toutes les actions des rois, mais seulement les faits dignes d'être écrits, il ne faut pas imprimer toutes les sottises des auteurs, mais le peu qui mérite d'être lu.

Je voudrais qu'on n'eût point grossi les œuvres du chancelier Daguesseau de je ne sais quelles réflexions sur la tragédie, où il n'entendait rien du tout, et de quelques autres pièces très médiocres qui figurent mal avec ses bons ouvrages.

Je voudrais qu'on n'eût point déshonoré la mémoire de l'illustre Bossuet, en mettant à côté de ses oraisons funèbres, son *Apocalypse*, sa *Politique tirée de l'Ecriture sainte*, et des écrits de controverse dans lesquels, en vérité, il y a plus de mauvaise foi que d'érudition.

Pourquoi imprimer les lettres de Bayle à madame sa chère mère, et ses misérables disputes avec le détestable Jurieu?

(1) Gabriel Cramer. (G. A.)
(2) Philibert Cramer. (G. A.)
(3) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)

Que de platitudes, que d'inutilités dans la prétendue continuation de Bayle par un nommé Chaufepié?

N'a-t-on pas imprimé des histoires de moines en neuf ou dix volumes in-folio? Les déclamations puériles qu'on trouve jusque dans l'*Encyclopédie*, ne déshonorent-elles pas un dictionnaire utile dont elles augmentent la cherté?

Quelle foule épouvantable de controversistes et de casuistes pourrissent dans la Bibliothèque du roi et dans celle de Saint-Germain des Prés! Si tout cela était avec la bibliothèque d'Alexandrie, il y aurait eu du moins à gagner: ces monceaux de paperasses dégoûtantes auraient servi à chauffer des bains.

Je vous le redis, mon cher Gabriel, vous vous ensevelissez, Panckoucke et vous, sous du papier et de l'encre.

Vous craignez, dites-vous, de manquer au public; et moi je vous assure que vous ne consultez assez ni le public ni vos intérêts.

Au surplus, puisque vous avez la maladie de vouloir faire un gros in-quarto plutôt qu'un petit, puisque vous cherchez partout de vieilles puérilités qui courent sous mon nom, n'y fourrez pas du moins ce qui ne m'appartient pas. Que chacun garde son bien, si ces pauvretés peuvent être appelées de ce nom. Je n'ai point fait les *Si* (1), que vous avez imprimés dans des octavo sans me consulter. Je vous ai dit de qui ils sont.

Le *Préservatif* (2) est d'un petit abbé de La Marre, que j'avais recueilli à Cirey. Il le fit en présence de madame la marquise du Châtelet qu'on a trop tôt perdue, et de madame de Champbonin qui vit encore. Je me souviens qu'à l'âge de dix-neuf ans j'essuyai des calomnies et des persécutions qui m'ont poursuivi jusqu'à mon extrême vieillesse, pour une pièce intitulée les *J'ai vu*, qui était d'un très mauvais poëte nommé Le Brun, père d'un plus mauvais poëte (3) encore, digne antagoniste de Fréron.

Il en est de même à présent d'un poëme intitulé *Michon et Michette*, que je n'ai jamais vu. On m'a imputé le *Balai*, les *Jésuitiques*, *le Compère Matthieu* (4). Je ne finirais pas.

En un mot, je tâcherai de vous rassembler quelques pièces utiles, qui ne pourront ni déshonorer l'auteur, ni ruiner le libraire.

Je vous embrasse à la hâte, comme je dicte ma lettre. *Vale, amice.*

6028. — A MADAME NECKER.

Vers mars.

Il me paraît, madame, que le plaisir de servir le public est un excellent remède pour M. Necker. On dit qu'il a parlé avec la plus grande éloquence à la séance de la compagnie des Indes. Je vois de plus en plus que vous êtes faits l'un pour l'autre.

J'ai lu l'abbé Galiani (5). On n'a jamais été si plaisant à propos de famine. Ce drôle de Napolitain connaît très bien notre nation: il vaut encore mieux l'amuser que la nourrir. Il ne fallait aux Romains que *panem et circenses*; nous avons retranché *panem*, il nous suffit de *circenses*, c'est-à-dire de l'Opéra-Comique.

Vous êtes bien bonne, madame, de tenir pour l'ancien goût de la tragédie. Soyez bien persuadée que vos lettres me font beaucoup plus de plaisir que les battements de mains du parterre; vous êtes mon public. J'ai l'honneur d'être, etc.

6029. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Avril.

Je reçois, en ce moment, les faveurs de M. Bouvart, dont je vous remercie tous deux. J'ai renoncé à ma chèvre, mon cher ange; le temps est trop affreux; je suis plongé dans les neiges.

Je vous demande quelques mois de grâce pour le *Dépositaire;* il m'est impossible de travailler dans l'état où je suis; quand je serai en vie, à la bonne heure, je serai assurément à vos ordres.

Les petits versiculets faits pour madame la duchesse de Choiseul et pour M. Saurin n'étaient faits que pour eux.

C'est apparemment pour faire sa cour à M. l'abbé Terray qu'on les a montrés.

Voulez-vous me faire un plaisir? informez-vous, je vous en prie, si on a *fulminé*, le jeudi de l'absoute, la bulle *In cœna Domini*. Quel mot, *fulminé!* cela m'est important pour fixer mes idées sur Ganganelli; il faut avoir des idées nettes (1).

Mais surtout dites à madame de Choiseul que vous vous êtes chargé expressément de la gronder.

Me pardonnez-vous tout ce bavardage?

6030. — A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Le 7 avril.

Mon cher grand-écuyer, il faut que frère François mette tout au pied de son crucifix. Les livres qui font ma consolation ne me viennent point; il faut que l'abbé Terray ait arrêté les guimbardes avec les rescriptions. Il m'a pris tout mon bien de patrimoine, et fort au delà. Non seulement il me traite en capucin, mais il me traite en évêque. Il veut que je meure banqueroutier comme la plupart de nosseigneurs. Le bon Dieu soit loué! La fin de la vie est triste, le milieu n'en vaut rien, et le commencement est ridicule.

M. Delaleu a trop d'affaires pour m'avoir jamais entendu. Je lui ai toujours dit que le plaisir que me faisait M. de La Borde était de m'épargner sept à huit pour cent, pour le change et pour la conversion de l'argent de Genève en argent de France.

Au reste, je trouve très bon qu'on prenne les rescriptions des financiers qui ont gagné beaucoup en pillant l'État; mais je trouve très mauvais qu'on prenne le patrimoine des particuliers, et qu'on ruine des familles innocentes. Vous vous en sentirez comme moi, messieurs; je vous exhorte à entrer, à mon exemple, dans l'ordre des capucins.

Je remercie bien le conseiller du parlement (2) de la bonté qu'il a pour l'affaire de mon benêt de Franc-Comtois. Je le prie de vouloir bien me mander combien cela aura coûté de frais. J'enverrai sur-le-champ une lettre de change, en dépit de M. l'abbé Terray.

Si j'avais des rescriptions sur le grand-turc, l'impératrice de Russie me les ferait bien payer. Je crois vous avoir dit qu'elle m'a mandé qu'elle ne manquerait ni d'hommes ni d'argent; tout le monde n'en peut pas dire autant.

Genève se dépeuple, mais le contrôleur général de France leur paie toujours quatre millions cinq cent mille livres de rente. Pourquoi ne pas prendre cet argent, au lieu du nôtre?

Allez au plus vite jouir des douceurs de la campagne avec madame de Florian. Nous sommes enchantés d'apprendre que sa santé s'est rétablie.

Nous vous embrassons vous et elle, et le grand-conseil et le parlement (3). Frère FRANÇOIS.

6031. — A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 9 avril.

Madame, en attendant que vous veniez faire votre entrée dans votre nouvelle ville, qu'il est si difficile de fonder; avant que je vous harangue à la tête des capucins; avant que je vous présente le vin de ville, le plus détestable vin qu'on ait jamais bu; avant que je vous affuble du cordon de saint François, que je vous dois; avant que je mette mon vieux cœur à vos pieds; pendant que les tracasseries sifflent à vos oreilles; pendant que des polissons sont sous les armes dans le trou de Genève; pendant que tout le monde fait son jubilé chez les catholiques, apostoliques, romains; pendant que votre ami Moustapha tremble d'être détrôné par une femme, je chante en secret ma bienfaitrice, dans le fond de mes déserts; et comme on ne vous peut écrire que pour vous louer et vous remercier, je vous remercie de ce que vous avez bien voulu faire pour mon gendre Dupuits-Corneille.

J'ai eu l'insolence d'envoyer à vos pieds et à vos jambes les premiers bas de soie qu'on ait jamais faits dans l'horrible abîme de glaces et de neiges où j'ai eu la sottise de me confiner. J'ai aujourd'hui une insolence beaucoup plus forte. A peine monseigneur Atticus-Corsicus-Pollion a dit, en passant dans son cabinet, je consens qu'on reçoive les émigrants, que sur-le-champ j'ai fait venir des émigrants dans ma chaumière. A peine y ont-ils travaillé, qu'ils ont fait assez de montres pour en envoyer une petite caisse en Espagne. C'est le commencement d'un très grand commerce (ce qui ne devrait pas déplaire à M. l'abbé Terray). J'envoie la caisse à monseigneur le duc par ce courrier, afin qu'il voie combien il est aisé de fonder une colonie quand on le veut bien. Nous aurons, dans trois mois, de quoi remplir sept ou huit autres caisses; nous aurons des montres dignes d'être à vo-

(1) Les *Si* sont de Morellet. (G. A.)
(2) Il passe toujours pour être de Voltaire. Voyez tome IV. (G. A.)
(3) Ecouchard Lebrun. (G. A.)
(4) Ouvrage de du Laurens. (G. A.)
(5) *Dialogues sur le commerce des bleds*, 1770. (G. A.)

(1) Ganganelli ne la fulmina pas. (G. A.)
(2) D'Hornoy. (G. A.)
(3) C'est-à-dire Mignot et d'Hornoy. (G. A.)

tre ceinture, et Homère ne sera pas le seul qui aura parlé de cette ceinture.

Je me jette à vos gros et grands pieds, pour vous conjurer de favoriser cet envoi, pour que cette petite caisse parte sans délai pour Cadix, soit par l'air, soit par la mer, pour que notre protecteur, notre fondateur, daigne donner les ordres les plus précis. J'écris passionnément à M. de La Ponce (1) pour cette affaire, dont dépend absolument un commerce de plus de cent mille écus par an. Je glisse même dans mon paquet un placet pour le roi. J'en présenterais un à Dieu, au diable, s'il y avait un diable; mais j'aime mieux présenter celui-ci aux Grâces.

O Grâces! protégez-nous.

C'est à vous qu'il faut s'adresser en vers et en prose.

Agréez, madame, le profond respect, la reconnaissance, le zèle, l'impatience, les sentiments excessifs de votre très humble et très obligé serviteur. Frère FRANÇOIS, capucin plus indigne que jamais.

6032. — A M. TABAREAU.

14 avril 1770 (2).

Si vous êtes à Paris encore, monsieur, votre bibliothécaire vous présente une requête au nom du pays de Gex (3); c'est qu'aucune des lettres qu'on nous écrit ne passe par Genève, et que tout soit adressé à Versoix, où nous les envoyons chercher.

Les lettres simples de Paris à Gex et à Versoix ne doivent coûter que neuf sous, et elles en coûtent quinze en passant par Genève. Cela fait au bout de l'année un objet très considérable pour les particuliers, surtout dans un temps où M. l'abbé Terray nous invite à l'économie.

Oserais-je encore vous supplier de vouloir bien faire insérer dans les *Petites Affiches* cet avertissement :

Tous ceux qui écrivent au pays de Gex sont avertis d'adresser leurs lettres à Versoix, et non pas à Genève, sans quoi elles courent risque d'être perdues.

Je me charge de faire passer le même avertissement au *Mercure* et à la *Gazette*.

On me dira peut-être qu'il faut que les citoyens se retranchent, et que la ferme des postes gagne. Mais si les citoyens n'ont plus d'argent pour payer les pensées de leurs amis, que deviendrons-nous? Un peu de commisération, messieurs, je vous en supplie.

6033. — AU MÊME (4).

Je fais toujours de sincères vœux, dans ce saint temps de Pâques, pour la délivrance de saint Grizel et de saint Billard; mais je fais encore plus de vœux pour être en état de vous recevoir à Versoix ou à Ferney. Si les nouveaux établissements vous engagent à faire encore quelque voyage dans notre pays, vous y trouverez des amis véritables; car vous êtes aimé partout où vous allez, et surtout de madame Denis et de frère François.

Je ne sais s'il me serait permis de représenter à M. le contrôleur général que c'est mon patrimoine que j'avais mis en rescriptions; que ce n'est point une affaire de finance, que c'est un bien dont je suis comptable à ma famille, etc. Probablement il ne m'écouterait pas; ventre affamé n'a point d'oreilles; il faut en France souffrir et se taire.

6034. — A M. DE LA BORDE (5).

A Ferney, 16 avril.

Je n'ai l'honneur de vous connaître, monsieur, que par votre générosité. Vous commençâtes par m'aider à marier la petite-fille de Corneille; vous avez eu toujours la bonté de me faire toucher mes rentes, sans souffrir que je perdisse un denier par le change; vous avez bien voulu encore placer mon petit pécule : qu'ai-je fait pour vous? rien.

Si j'étais jeune, je viendrais en poste vous embrasser à La Ferté; mais j'ai bientôt soixante-dix-sept ans, et je suis très malade.

Je ne savais pas un mot des belles choses qui se sont faites, quand je vous écrivis le 5 de mars (1). Je n'ai encore vu ni édit, ni déclaration; je suis enterré dans les neiges, où je meurs.

Je comprends un peu à présent, et je conçois qu'on a jeté sur votre maison une grosse bombe, dont un éclat est tombé sur ma chaumière. Dans ce désastre, vous voulez encore rétablir mon toit, que les ennemis ont brûlé. C'en est trop, monsieur, il ne faut pas que vous payiez tous les frais de la guerre; vous êtes trop noble. J'accepte tout ce que vous me proposez, excepté ce dernier trait de grandeur d'âme.

Oui, monsieur, votre idée des rentes sur la ville est très bonne, et je vous supplie de donner ordre qu'on l'exécute.

Vous savez les desseins de M. le duc de Choiseul sur la fondation d'une ville dans mon voisinage. Vous êtes instruit des meurtres commis à Genève, et de la protection que la cour donne aux émigrants.

Je n'ai pas déplu à M. le duc de Choiseul, en recueillant chez moi plusieurs habitants de Genève. En six semaines ils ont fait des montres, j'en ai envoyé une caisse à M. le duc de Choiseul lui-même. J'établis une manufacture considérable; si elle tombe, je ne perdrai que l'argent que je prête sans aucun profit.

Les seize mille cinq cents livres dont vous me parlez viendraient très bien au secours de notre manufacture au mois d'auguste.

Si vous pouviez m'indiquer quelque manière d'avoir de l'or d'Espagne en lingots ou espèces, vous me rendriez un grand service; il ne nous en faudra que pour environ mille louis par an. Les ouvriers disent que l'or est beaucoup trop cher à Genève, et qu'on perd trop sur les louis d'or; on donnerait des lettres sur Lyon pour chaque envoi de matière.

Tout cela est fort éloigné de mes occupations ordinaires; mais j'ai le plaisir de décupler les habitants de mon hameau, de faire croître du blé où il croissait des chardons, d'attirer des étrangers, et de faire voir au roi que je sais faire autre chose que l'*Histoire du Siècle de Louis XIV*, et des vers.

Je sais surtout, monsieur, sentir tout votre mérite et toutes les obligations que je vous ai. Je vous crois fort au-dessus des revers que vous avez essuyés. Toutes les âmes nobles sont fermes.

J'ai l'honneur d'être, avec une reconnaissance inviolable, avec l'estime qu'on vous doit, avec l'amitié que vous m'inspirez, monsieur, etc.

6035. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Par Versoix, pour le château de Ferney, 20 avril.

Je suis enchanté quand vous avez la bonté de m'écrire, mais je ne me plains point quand vous me négligez. Il faudrait que je radotasse cent fois plus que je ne fais, pour exiger que mon héros, vice-roi d'Aquitaine, premier gentilhomme de la chambre, entouré d'enfants, de parents, d'amis, d'affaires considérables, domestiques et étrangères, eût du temps à perdre avec ce vieux solitaire qui vous sera attaché jusqu'à son dernier moment.

Je m'attendais bien, monseigneur, que les *Souvenirs de madame de Caylus* vous en rappelleraient beaucoup d'autres. Ils ne disent presque rien; mais ils rafraîchissent la mémoire sur tout ce que vous avez vu dans votre première jeunesse. Tout est précieux du siècle de Louis XIV, jusqu'aux bêtises du valet de chambre La Porte. Je ne crois pas qu'il y ait un seul nom des personnes dont sa cour était composée qui ne puisse exciter encore de l'attention, non seulement en France, mais chez les étrangers.

Il faut à présent aller en Russie pour voir de grandes choses. Si on vous avait dit, dans votre enfance, qu'il y aurait à Moscou des carrousels d'hommes et de femmes plus magnifiques et plus galants que ceux de Louis XIV; si on avait ajouté que les Russes, qui n'étaient alors que des troupeaux d'esclaves, sans habits et sans armes, feraient trembler le Turc dans Constantinople, vous auriez pris ces idées pour des contes des *Mille et une Nuits*.

L'impératrice me faisait l'honneur de me mander, il n'y a pas quinze jours, qu'elle ne manquait et ne manquerait ni d'hommes ni d'argent. Pour des hommes, il y en a en France; et pour de l'argent, votre contrôleur général doit en avoir, car il nous a pris tout le nôtre. La bombe a crevé sur moi; il m'a pris deux cent mille francs qui faisaient tout mon patrimoine, et que j'avais mis entre les mains de M. de La Borde. Si cet holocauste est utile à l'Etat, je fais le sacrifice sans murmurer.

J'avais déjà partagé mon bien comme si j'étais mort. Mes

(1) Secrétaire de Choiseul. (G. A.)
(2) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(3) Voyez, tome V, les *Ecrits pour les Serfs du Mont-Jura*. (G. A.)
(4) Dans l'édition Beuchot, ce billet est daté du 14 avril 1770. Cette date est fausse si celle du billet précédent est exacte. (G. A.)
(5) C'est le banquier. (G. A.)

(1) On n'a pas cette lettre. (G. A.)

besoins se réduiront à peu de chose pour quelques jours que j'ai encore à vivre; ainsi je ne regrette rien. Vous avez eu trop de bonté de vous arranger si vite avec ma famille; vous savez que j'étais bien éloigné de demander pour elle un paiement si prompt. Je serais extrêmement affligé que vous vous fussiez gêné.

Je ne sais à quoi aboutiront toutes les secousses que l'on donne aux fortunes des particuliers. J'imagine toujours que le gouvernement sera prudent et équitable.

Je ne m'attendais pas que mon neveu, qui a eu l'honneur de vous parler, fût jamais juge de M. le duc d'Aiguillon (1); cela me paraît ridicule. Je suis entouré de ridicules plus sérieux. Vous savez sans doute qu'il y a eu du monde de tué à Genève, et que ces pauvres enfants de Calvin sont sous les armes depuis deux mois. Genève n'est plus ce que vous l'avez vue. Mon petit château, que vous avez daigné honorer de votre présence, et que j'ai beaucoup agrandi depuis, est plein actuellement de Génevois fugitifs à qui j'ai donné un asile. J'ai eu chez moi des blessés. La guerre a été à ma porte. La république a envoyé mon libraire en ambassade à Versailles; je m'imagine que le roi lui enverra son relieur pour mettre la paix chez elle.

Je conçois que vous avez des affaires qui doivent vous occuper davantage; les tracasseries de ce monde ne finissent point tant qu'on est sur le trottoir.

La Fontaine avait bien raison de dire :

Jamais un courtisan ne borna sa carrière.

On n'attrape jamais le repos après lequel tout le monde soupire; le repos n'est que dans le tombeau. J'ai été sur le point de le trouver au milieu de mes neiges, il n'y a pas longtemps; j'en suis encore entouré l'espace de quarante lieues; il y en a actuellement de trente pieds de hauteur dans les abîmes du mont Jura. La Sibérie est le paradis terrestre, en comparaison de ce petit morceau.

Franchement, j'aurais mieux aimé vous faire ma cour dans votre beau palais, qui est aussi brillant que votre place Royale était triste; mais je vois bien que je mourrai sans avoir eu la consolation de vous revoir, et cela me fâche.

Si vous êtes le doyen de notre Académie, je suis, moi, le doyen de vos courtisans; il n'y a personne en France qui puisse me disputer ce titre.

Je serais enchanté que vous pussiez rendre mademoiselle Clairon au théâtre. Je ne jouirai pas à la vérité de cette conversion, mais le public vous en saurait gré (si le public sait jamais gré de quelque chose). On passe sa vie à travailler pour des ingrats; on voit deux ou trois générations passer sous ses yeux; elles se ressemblent comme deux gouttes d'eau; j'entends pour les vices du cœur, car pour les beaux-arts et le bon goût, c'est autre chose. Le bon temps est passé, il faut en convenir. Enveloppez-vous dans votre gloire et dans les plaisirs, c'est assurément le meilleur parti. Vous pourriez très bien, quand vous serez dans le royaume du prince Noir (2), vous donner l'amusement de faire jouer les *Guèbres*. Il y a là un jeune avocat général, M. Dupaty, qui pétille d'esprit, et qui déteste cordialement les prêtres de Pluton. Il est idolâtre de la tolérance. Mon apostolat n'a pas laissé de faire fortune parmi les honnêtes gens; c'est ce qui berce ma vieillesse. Mais ce qui la bercerait avec plus de charmes, ce serait de vous apporter ma maigre figure, avec mon très tendre et très profond respect.

En attendant, je prierai Dieu pour vous, en qualité de bon capucin. Cette nouvelle dignité, dont je suis décoré, a beaucoup réjoui Ganganelli, qui est, en vérité, un homme de beaucoup d'esprit.

Daignez recevoir ma bénédiction, comme vous la reçûtes à Notre-Dame de Cléry. Frère François, capucin indigne.

(1) Son affaire avait été évoquée devant le parlement de Paris. (G. A.)

(2) En Guyenne. (G. A.)

6036. — A M. DE SUDRE.

20 avril.

Monsieur, quarante lieues de neige qui m'entourent, soixante-seize ans sur ma tête, ma vue presque entièrement perdue, trois mois de suite dans mon lit, m'ont privé de l'honneur de vous répondre plus tôt.

Il me semble qu'il est fort peu important que MM. les avocats fassent un corps ou un ordre. Les ducs et pairs, les maréchaux de France font un corps; on dit le corps du parlement, et non pas l'ordre du parlement. Les mots ne sont que des mots. Ce qui est essentiel, c'est que les juges ne fassent pas rouer un innocent, quand les avocats ont démontré son innocence; c'est qu'un gradué de village n'ait pas l'insolence de condamner à mort la famille de Sirven sur les présomptions les plus absurdes; c'est qu'on respecte plus la vie des citoyens, et que nos barbares usages, qu'on appelle jurisprudence, ne déshonorent pas notre nation.

Dieu merci, la française est la seule, dans l'univers entier, chez qui l'on achète le droit de juger les hommes, et chez qui les avocats ne parviennent pas à être juges par leur seul mérite. Nous avons été Gaulois, Ostrogoths, Visigoths, Francs, et nous tenons encore beaucoup de notre ancienne barbarie dans le sein de la politesse.

Ce sont là mes griefs, et je souhaite passionnément que votre corps ou votre ordre puisse les corriger. Si cela était, ma lettre serait à M. le président de Sudre.

6037. — A M. DE LA HARPE.

23 avril.

Mon cher enfant, n'espérez pas rétablir le bon goût. Nous sommes en tous sens dans le temps de la plus horrible décadence. Cependant soyez sûr qu'il viendra un temps où tout ce qui est écrit dans le style du siècle de Louis XIV surnagera, et où tous les autres écrits goths et vandales resteront plongés dans le fleuve de l'oubli. Les hommes veulent bien se tromper pour quelque temps, cabaler, en imposer; mais ils ne veulent point s'ennuyer.

Il est impossible de lire la plupart des ouvrages qu'on fait aujourd'hui; mais on lira toujours la *Religieuse*. Pourquoi? parce qu'elle est écrite dans le style de Jean Racine.

Je crois qu'à présent on ne lit guère dans Paris que les arrêts du conseil : l'auteur a bien senti qu'il fallait intéresser pour être lu et parler aux passions. Je suis même persuadé que les écrits de M. le contrôleur général ont touché jusqu'aux larmes quatre ou cinq mille pères et mères de famille. Jamais mademoiselle Clairon ni mademoiselle Dumesnil n'en ont tant fait répandre; mais on ne peut pas dire à l'auteur, avec Horace et Boileau :

Pour m'arracher des pleurs, il faut que vous pleuriez.
Art poét., ch. III.

Celui qui vous a prié, dans sa lettre anonyme, de ne me point ressembler a bien raison; ne ressemblez jamais qu'à vous-même.

Nous embrassons de tout notre cœur, madame Denis et moi, le père et la marraine de *Mélanie*.

6038. — A M. HENNIN.

24 avril.

Ce qui fait que je n'ai point répondu à mon très aimable résident, c'est que j'étais mort. Nous avons tous été malades d'un catarrhe qui ne vaut rien du tout pour les gens de soixante-dix-sept ans et demi.

La prospérité du hameau de Ferney m'a ressuscité. J'ai actuellement une quarantaine d'ouvriers employés à enseigner à l'Europe quelle heure il est. Mais je suis bien indigné que M. le duc et madame la duchesse de Choiseul n'aient point répondu à la lettre (1) la plus importante et la plus ridicule que je puisse jamais leur écrire.

M. l'abbé Terray continue à faire des siennes; il continue à me ruiner, il m'écrase sans en rien savoir. Il faut avouer qu'il me met en grande compagnie. Vous savez le conte de l'homme qui criait au voleur quand il passait; cela est fort plaisant, mais cela ne rend l'argent à personne.

Si vous voulez que je vous dise des nouvelles, je n'en sais point d'autres, sinon que le roi de Prusse me mande qu'il protége vivement les jésuites auprès du pape, et qu'il compte sur la canonisation de saint Voltaire et de saint Frédéric. Il me place le premier comme le plus ancien, mais non comme le plus digne.

Pendant ce temps-là, Catherine suit toujours sa pointe, comme dit élégamment le P. Daniel; mais elle n'a point l'ambition de sa canonisation, comme le roi de Prusse. Madame Denis vous fait mille tendres compliments.

(1) Celle du 9 avril. (G. A.)

6039. — A M. TABAREAU.

A Ferney, 24 avril (2).

Nous autres Français, mon cher ami, nous ne sommes pas dignes de billets de banque ni d'aucuns billets publics. Cela est bon pour des Hollandais, des Anglais, des Vénitiens et des

(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

Génois. Mais ce qui est remède pour eux est poison pour nous. Un poison qui me mine, c'est l'aventure de la caisse d'escompte. J'y avais mis presque tout mon bien libre. Ne savez-vous rien de ce nouvel arrangement de finance? Les pauvres actionnaires de bonne foi seront-ils ruinés? La gazette de Suisse dit que La Borde est exilé dans une de ses terres; mais je crois qu'il n'y a de banni que l'argent mis par les particuliers à la caisse d'escompte.

Portez-vous bien : santé vaut mieux que richesse. Je vous embrasse de tout mon cœur.

6040. — A M. LEKAIN.

25 avril.

Mon très grand et très cher soutien de la tragédie expirante, on avait dit dans la chambre du roi que vous étiez mort; on me l'avait mandé, et, au lieu de vous répondre, je vous ai pleuré. Dieu merci, j'apprends que vous êtes en vie. La vérité ne se dit guère dans la chambre du roi.

Vous allez briller à Versailles, et faire voir à madame la dauphine ce que c'est que la tragédie française bien jouée. Elle n'en a sûrement pas l'idée.

Pigalle, mon cher ami, tout Pigalle, tout Phidias qu'il est, ne pourra jamais animer le marbre (1) comme vous animez la nature sur le théâtre. Vous avez au-dessus des sculpteurs et des peintres un grand avantage, c'est celui de rendre tous les sentiments et toutes le attitudes, et ils n'en peuvent exprimer qu'un seul.

Nous savons à peu près ce que c'est que la petite drôlerie dont vous nous avez parlé; c'est une ancienne pièce qui n'est point du tout dans le goût d'à présent. Elle fut faite par l'abbé de Châteauneuf, quelque temps après la mort de mademoiselle Ninon de Lenclos. Je crois même qu'elle ne pourrait réussir qu'autant qu'on saurait qu'elle est du vieux temps. Ce serait aujourd'hui une trop grande impertinence d'entreprendre de faire rire le public, qui ne veut, dit-on, que des comédies larmoyantes.

Je crois qu'il n'y a dans Paris que M. d'Argental qui ait une bonne copie du *Dépositaire*. Je sais de gens très instruits que celle qu'on a lue à l'assemblée est non seulement très fautive, mais qu'elle est pleine de petits compliments aux dévots, que la police ne souffrirait pas. L'exemplaire de M. d'Argental est, dit-on, purgé de toutes ces horreurs.

Au reste, si on la joue, on pourra très bien s'arranger en votre faveur avec Thieriot; mais il faut que le tout soit dans le plus profond secret, à ce que disent les parents de l'abbé de Châteauneuf, qui ont hérité de ses manuscrits.

Je ne crois pas, entre nous, que les eaux, de quelque nature qu'elles soient, puissent faire du bien; mais je crois que l'eau pure en fait beaucoup, et le régime encore davantage. Les voyages des eaux ont été inventés par des femmes qui s'ennuyaient chez elles.

Conservez votre santé malgré M. l'abbé Terray, et qu'il ne vous ôte pas ce bien inestimable.

6041. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

Le 23 d'avril (2).

Mon cher ami, les dévots qui cabalaient contre M. de Lupé étaient sans doute les Grizel et les Billard. Votre second mémoire est un des plus forts, des plus éloquents, des plus concluants que vous ayez jamais faits. J'approuve fort le *respect* avec lequel vous recevez les lettres de cachet; mais pour la *joie*, il me paraît qu'elle est de trop. Le *respect* suffisait. La *joie* n'est bien placée qu'à l'audience, où l'on fait payer une lettre de cachet vingt mille francs (3).

On pourrait parler de cette affaire dans le *Dictionnaire encyclopédique*, et vous rendre justice sur tous les points, excepté sur celui de la *joie*. On pourrait glisser cet article dans celui d'ARRÊTS NOTABLES (4). On n'oublierait pas M. Target; mais il serait bon d'avoir son plaidoyer.

Peut-être le beau-frère de Fréron, à qui ce Fréron a servi d'espion, dont il avait été le délateur, et contre lequel il a obtenu une lettre de cachet, vous priera de le prendre sous sa protection. C'est alors que le public vous bénirait, et qu'on vous battrait des mains depuis votre maison jusqu'à la grand'-chambre.

Je n'ai pas plus de nouvelles aujourd'hui de l'affaire de Sirven que s'il ne l'eût jamais entreprise. Il se pourrait bien faire qu'il l'eût abandonnée. Je vous ai déjà dit que je soupçonnais fort sa cervelle et celles de toute sa famille d'être mal timbrées.

Ma lettre est courte, mon cher ami; nous sommes tous malades au château, et moi plus que les autres, parce que je suis le plus vieux. Nous avons au mois d'avril dix pieds de neige d'un côté et trente de l'autre. Ce sont là de terribles lettres de cachet de la cour d'en haut.

(1) Les gens de lettres réunis chez madame de Necker venaient de décider qu'ils élèveraient une statue au patriarche. (G. A.)

(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(3) Elie de Beaumont avait fait obtenir ce dédommagement à la comtesse de Lanoze, mise arbitrairement à la Bastille. (G. A.)

(4) Voyez tome Ier. (G. A.)

6042. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

25 avril.

Mon cher ange, on m'avait mandé que Lekain était mort; passe pour moi, qui ai, comme vous savez, soixante-dix-sept ans, et qui n'en peux plus; mais il faut que Lekain vive, et qu'il fasse vivre mes enfants. Permettez que je vous adresse mes lettres pour lui.

Il me semble que les ciseaux de M. l'abbé Terray sont encore plus tranchants que ceux de la Parque. Ce diable d'homme, en deux coups, me dépouille de tout le bien que j'ai en France.

Je ne sais si vous avez vu milord Cramer, ambassadeur de la république de Genève, et si, en qualité de mon libraire, il a fait, comme on dit, une *grande impression* à Versailles. N'allez-vous pas les mardis dans ce pays-là?

Je vous demande très instamment une grâce auprès des puissances; c'est de gronder beaucoup madame la duchesse de Choiseul, et même, s'il le faut, M. son mari, et par dessus le marché, M. de La Ponce, son secrétaire.

J'ai recueilli chez moi des horlogers français établis ci-devant à Genève; j'ai rendu une cinquantaine de familles à la patrie; j'ai établi une manufacture de montres; j'ai prêté de l'argent à tous ces ouvriers pour les aider à travailler; ils ont, en six semaines de temps, rempli de montres une boîte pour Cadix. J'ai pris la liberté de l'envoyer à M. le duc de Choiseul, comme un essai de ce qu'on pouvait faire dans sa nouvelle colonie. J'ai écrit la lettre la plus pressante à madame la duchesse de Choiseul, et une autre non moins vive à M. de La Ponce. Si on ne me répond point, vous sentez bien qu'on ne survit point à ces outrages-là quand on est attaqué de la poitrine, au milieu des neiges, à la fin d'avril.

Si on ne favorise pas ma manufacture de toutes ses forces, il est certain que je n'ai pas huit jours à vivre. Il n'est pas juste que quand M. l'abbé Terray m'assassine à droite, M. le duc de Choiseul m'égorge à gauche. En vérité, sans saint Billard et saint Grizel, qui font mourir de rire, je crois que je mourrais de douleur.

Mettez-vous donc en fureur contre madame la duchesse de Choiseul. On dit qu'elle est emportée comme vous dans la conversation, qu'elle n'a ni finesse ni agrément; c'est précisément ce qu'il vous faut.

Comment se porte madame d'Argental? Vous n'avez pas nos neiges, mais vous avez, dit-on, de la pluie et du froid.

Les solitaires de Ferney sont à vous plus que jamais.

Lisez, s'il vous plaît, cette réponse (1) au frère de Fréron; et si vous la trouvez bien, ayez la bonté de la faire mettre à la poste. Je crois qu'il faut affranchir pour Londres.

Je vous demande bien pardon de tant de peines, mais quand il s'agit de Fréron, il n'y a rien qu'on ne fasse.

Point du tout : ce pauvre diable, accusé par son beau-frère Fréron d'avoir cabalé à Rennes, est actuellement en Espagne. Dieu veuille délivrer la France de son cher beau-frère, et qu'il soit assisté en place de Grève par l'abbé Grizel!

6043. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

25 avril.

Vous voulez être taupe, madame : savez-vous bien qu'il y a un proverbe qui dit que les taupes servent d'exemple? *exemplum ut talpa*. Il est vrai que nous avons, vous et moi, quelque ressemblance avec ces animaux, qui passent pour aveugles. Je suis toujours de la confrérie, tant que les neiges couvrent nos montagnes : je ne vois guère plus qu'une taupe; et d'ailleurs, j'irai bientôt dans leur royaume, en regrettant fort peu celui-ci, mais en vous regrettant beaucoup.

Vous avez deviné très juste, madame, en devinant que M. l'abbé Terray m'a pris six fois plus qu'à vous; mais c'est à ma famille qu'il a fait cette galanterie : car il m'a pris tout le bien libre dont je pouvais disposer, et je ferai probablement, en mourant, banqueroute comme un évêque.

Vous voulez avoir cette prétendue *Encyclopédie* qui n'en est point une : c'est un ouvrage malheureusement fort sage

(1) Cette lettre à Royou manque. (G. A.)

(àce que je crois), mais fort ennuyeux (à ce que j'affirme). J'serai mort avant qu'il soit imprimé, attendu que, de mes deux libraires, l'un est devenu magistrat et ambassadeur, l'autre monte la garde continuellement, en qualité de major, dans le *tripot* de Genève, qu'on appelle *république*.

Cependant, madame, afin que vous ne m'accussiez pas de négligence, voici trois feuilles qui me tombent sous la main. Faites-vous lire seulement les articles ADAM et ADULTÈRE. Notre premier père est toujours intéressant, et adultère est toujours quelque chose de piquant. Vous pourriez aussi vous faire lire l'article ADORER, parce qu'il y a réellement une chanson composée par Jésus-Christ, qui est fort curieuse. Ce n'est point une plaisanterie ; la chose est très vraie. Vous verrez même que c'est une chanson à danser, et qu'on dansait alors dans toutes les cérémonies religieuses.

Quand vous vous serez amusée ou ennuyée de ces trois rogatons, n'oubliez pas, je vous prie, de gronder horriblement votre grand'maman. Elle m'a comblé de grâces, elle m'a fait capucin ; elle a fait capitaine d'artillerie un homme (1) que j'ai pris la liberté de lui recommander sans le connaître ; elle a donné une pension à un médecin (2) que je ne connais pas davantage et que je ne consulte jamais ; et ce qui est le plus essentiel, elle m'a écrit des lettres charmantes ; mais elle est devenue une cruelle, une perfide qui m'abandonne dans ma plus grande détresse, dans une affaire très importante, dans une manufacture que j'ai établie, et que j'ai mise sous sa protection.

C'est la plus belle entreprise qu'on ait faite dans le mont Jura depuis qu'il existe ; cela est bien au-dessus de ma manufacture de soie. Je sers l'Etat, je donne au roi de nouveaux sujets, je fournis de l'argent même à M. l'abbé Terray ; et on ne me fait pas le moindre remerciement ; on ne répond point à mes lettres ; on se moque de moi, et le mari de madame Gargantua s'*en moque tout le premier: voilà comment* sont faites les puissances de ce monde. Je sais bien qu'elles ont d'autres affaires que celles du mont Jura ; mais on peut faire écrire un mot, consoler, encourager un pauvre homme.

Enfin, madame, grondez votre grand'maman, si vous pouvez ; mais on dit qu'il est impossible d'en avoir le courage. Portez-vous bien, madame ; ayez du moins cette consolation. Qu'importent mon attachement inviolable et mon respect du mont Jura à Saint-Joseph ? L'éloignement entre les gens qui pensent est horrible. Frère FRANÇOIS.

6044. — A M. MARMONTEL.

27 avril.

Au sujet près, mon cher ami, jamais les gens de lettres, dans aucun pays, n'ont imaginé rien de plus noble (3). Les douze apôtres n'ont pas eu ce courage. Les douze personnes à qui cette étrange idée a passé par la tête sont dignes chacune de ce qu'elles veulent me donner.

Cet honneur est bien grand, tous l'ont su mériter.
Mais douze monuments et douze statuaires!
Ce serait un peu trop d'affaires.
Ils ont dit : « Choisissons, pour nous représenter,
Celui qui d'entre nous donna les étrivières
Le plus fort et le plus longtemps
Aux Grizels, aux Fréron, aux cuistres, aux pédants;
C'est notre prête-nom, c'est lui qui dans la troupe
Combattit en enfant perdu;
C'est notre vieux soldat, au service assidu :
Faisons son effigie avant qu'à notre insu
La friponne Atropos lui coupe
Le fil mal renoué dont on le tient pourvu;
On croira, quand on l'aura vu,
Que de nous tous on voit le groupe.
D'ailleurs, si nous l'aimons, certes il nous le rend bien.
Vite, qu'on nous l'ébauche ; allons, Pigal, dépêche;
Figure à ton plaisir ce très mauvais chrétien!
Mais en secret nous craignons bien
Qu'un bon chrétien ne t'en empêche. »

Vous m'allez dire que ces petits versiculets familiers ne valent rien ; je le sais tout comme vous ; mais j'ai la poitrine attaquée ; je n'en puis plus ; et je vous conseille de mettre l'inscription : « A Voltaire mourant, » comme je le mande à M. d'Alembert (4). Bonsoir, mon très cher confrère. Frère FRANÇOIS.

(1) Fabry. (G. A.)
(2) Coste. (G. A.)
(3) L'érection de sa statue. (G. A.)
(4) Même jour. (G. A.)

6045. — A M. LAUS DE BOISSY.

Ferney, 28 avril (3).

Monsieur, Anacréon chantait et dansait, Platon *raisonnait* ou déraisonnait dans le beau pays de la Grèce, et moi je suis entouré de quarante lieues de neiges, à la fin d'avril, entre les Savoyards et les Suisses ; et tant que les neiges sont sur la terre, je suis privé de la vue. Pardonnez-moi si, dans cet état, je ne réponds qu'en prose à vos très-jolis vers ; je sens tout leur mérite ; mais vous me prenez trop à votre avantage ; ce n'est pas le cas où

Nardi parvus onix eliciet cadum.
Vejanus, armis
Herculis ad postem fixis, latet abditus agro.

Vous daignez me chercher dans la solitude où je suis enseveli pour me recompenser de mes travaux passés ; je ne puis que vous offrir de sincères et d'inutiles remerciements des fleurs que vous jetez sur le bord de mon tombeau. J'ai perdu la voix ; mais si elle me revient, ce sera pour vous dire combien je suis sensible aux bontés dont vous m'honorez.

6046. — A M. SENAC DE MEILHAN.

Au château de Ferney, le 1er mai.

Monsieur, si vous vous souvenez encore de moi, permettez que je recommande, avec la plus vive instance, à vos bontés, un citoyen de La Rochelle, qui, à la vérité, a le malheur d'être ministre du saint Evangile à Genève (2), mais qui est le plus doux, le plus honnête, le plus tolérant des hommes. Il ne vient dans sa patrie pour quelque temps que pour les intérêts de sa famille, et compte repartir dès qu'il les aura arrangés. Il ne s'agit ici en aucune manière de la parole de Dieu, qu'il prêche le plus rarement qu'il peut à Genève, et qu'il ne prêchera certainement point à La Rochelle. Il a été pasteur d'une église où j'avais un banc ; et nous l'appelions *brebis* plutôt que pasteur. C'est le meilleur diable qui soit parmi les hérétiques. Je vous prie, monsieur, de lui accorder votre protection, et point d'eau bénite de cour, attendu qu'il n'aime l'eau bénite d'aucune façon. Je regarderai comme des faveurs faites à moi-même toutes les bontés que vous voudrez bien avoir pour lui.

6047. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 4 mai.

Mon cher ange, je me plaignais à tort de l'indifférence de M. le duc de Choiseul pour ma manufacture. Il a eu plus de bonté et plus d'attention que je n'osais en espérer. J'ai poussé l'injustice jusqu'à gronder madame la duchesse de Choiseul, qui ferait tout pour moi ; j'étais, sans le savoir, le plus ingrat des hommes et le plus difficile à vivre.

Voici une autre affaire qui pourra vous amuser, en attendant le mariage de votre prince. Vous êtes supplié de lire ce mémoire (3), et de nous dire si nous n'avons pas raison, et, en cas que nous ayons prodigieusement raison, comme je le crois, de recommander l'affaire à M. le duc de Praslin, qui est un des juges.

A propos, j'ai une fluxion horrible de poitrine qui m'empêche de faire usage de l'ordonnance de M. Bouvart. M'est avis, mes anges, que je m'en vais à tous les diables avec mon cordon de saint François.

Portez-vous bien, et ne faites ce voyage que le plus tard que vous pourrez.

6048. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Ferney, 5 mai.

Je suis un ingrat, madame, indigne de vous et de votre grand'maman. Je ne mérite pas de voir le jour ; aussi je ne le vois guère, car il tombe encore de la neige chez moi au 5 de mai.

Oui, j'ai tort si je vous ai dit
Qu'elle n'était qu'une volage,
Fière du brillant avantage
De sa beauté, de son esprit,
Et se moquant de l'esclavage
De tous ceux qu'elle assujettit :
Cette image est trop révoltante;
Je crois qu'on peut la définir

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Jean Perdriau. (G. A.)
(3) *Au roi en son conseil, pour les sujets du roi qui réclament la liberté en France.* (G. A.)

Une adorable indifférente,
Faisant du bien pour son plaisir.

Figurez-vous, madame, que lorsque j'appelais votre grand'-maman inconstante, volage, cruelle, elle me comblait tout doucement de bontés; elle les a poussées non seulement jusqu'à protéger mes horlogers, mais jusqu'à protéger aussi mon sculpteur (1). Je ne peux pas vous dire ce que c'est que cette nouvelle faveur, car, s'il faut se livrer à la reconnaissance, il ne faut pas se livrer à la vanité. Je ne sais si elle a dans le moment présent beaucoup de temps à elle; mais en avez-vous, madame, vous qui, malgré votre état de recueillement, passez votre vie à courir?

Je vous envoie l'article AME, que vous pourrez jeter dans le feu, s'il ne vous plaît pas. Votre grand'maman vous dira, si elle le veut, ce que c'est que sa jolie âme; pour moi, je n'ai jamais su comment cet être-là était fait, et vous verrez que je le sais moins que jamais. Si vous voulez apprendre à ignorer, je suis votre homme. Je n'écris qu'à vous, et point à votre grand'maman, car je suis honteux devant elle.

J'aurai pourtant, je crois, dans quelques jours, une grâce à lui demander; mais il me sera impossible d'avoir cette hardiesse après mes injustices. Voici le fait :

Avant que les jésuites fussent devenus gens du monde, ils avaient un établissement à ma porte pour convertir les huguenots. Ils venaient d'arrondir leur domaine en achetant à vil prix le bien de neuf gentilshommes (2), sept frères et deux sœurs; sept étaient mineurs, et tous étaient ruinés. Tous les frères étaient au service du roi. Le plus jeune avait treize ans, et le plus vieux en avait vingt-cinq. Le procureur des jésuites, le plus grand fripon que j'aie jamais connu, obtint une pancarte du conseil pour s'emparer à jamais du bien de ces pauvres enfants. Ils vinrent me trouver : je me fis leur Don Quichotte; ils rentrèrent dans leur bien, et j'eus le plaisir d'attraper les jésuites avant qu'ils fussent chassés. Je n'ai jamais eu en ma vie tant de satisfaction.

L'aîné des sept frères a une grâce à demander, et il va même à Versailles dans le temps des fêtes. Ce n'est point à M. l'abbé Terray qu'il demandera cette grâce, car il ne s'agit point d'argent, et M. l'abbé le jette par les fenêtres; en un mot, je ne sais ce que c'est que cette grâce, et je ne prendrai certainement pas la liberté de la demander à votre grand'maman. Vous lui en parlerez si vous voulez, madame; mais, pour moi, Dieu m'en garde! j'ai trop abusé de ses extrêmes bontés. Elle a encore en dernier lieu honoré de nouvelles faveurs mon gendre Dupuits. Il faut que je m'aille cacher, quand je pense à tout cela. C'est à vous, madame, que je dois tous ces agréments qui se répandent sur les derniers jours de ma vie; c'est vous qui m'avez présenté à votre grand'maman, que je n'ai jamais eu le bonheur de contempler; c'est à vous que je dois son soulier et ses lettres : elle m'a fait capucin, je lui dois tout. Puissiez-vous jouir longtemps des charmes de son amitié et de sa conversation!

Quand il y aura quelques articles de belles-lettres moins ennuyeux que ceux de métaphysique, j'aurai l'honneur de vous les envoyer. Il ne s'agit, dans ce monde, que d'attraper la fin de la journée sans douleur et sans ennui, et encore la chose est-elle difficile. Je suis à vous, madame, jusqu'à mon dernier souffle, avec le plus tendre respect et la plus inutile envie de vous faire encore ma cour. Frère FRANÇOIS.

(1) Pigalle. (G. A.)
(2) Les Desprez de Crassy. (G. A.)
(3) *Discours sur la richesse et les avantages du duché de Wurtemberg.* (G. A.)

6049. — A M. URIOT.

Au château de Ferney, 7 mai.

Il y a deux ans, monsieur, que je passe ma vie dans mon lit. Si ma vieillesse et mes maladies ne me retenaient pas dans cette triste situation, je viendrais remercier monseigneur de Wurtemberg de tout le bien qu'il fait à ses sujets. Vous en avez rendu un compte si vrai et si touchant, que le voyage serait aussi pour vous.

Je ne puis vous dire à quel point je vous suis obligé de m'avoir gratifié d'un ouvrage (3) si intéressant, puisque c'est la vérité qui l'a dicté; il fait autant d'honneur au panégyriste qu'au prince.

Je vous prie de me mettre aux pieds de son altesse sérénissime. J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que vous méritez, etc.

6050. — A M. VERNES.

7 mai.

Mon cher prêtre philosophe, je ne connais point du tout le *Système de la Nature* (1). On a tant dit de sottises sur la nature, que je ne lis plus aucun de ces livres-là. C'est apparemment quelque livre impie contre ma chère religion catholique, apostolique, et romaine. Il faudrait que je demandasse permission de le lire à mon gardien, selon les règles de notre patriarche François, et on ne l'accorderait pas; ainsi je ne pourrais le lire sans péché mortel.

A l'égard de la nature de mon individu, elle est toute délabrée, et s'en va à tous les diables : ce climat-ci me tue. Je veux aller passer l'hiver en Grèce, où Catherine II me donnera une bonne habitation. Je vous souhaite joie et santé. Frère FRANÇOIS, capucin indigne.

6051. — A M. BERTRAND.

Ferney, 7 mai.

Je suis beaucoup plus malade, monsieur, que je ne l'étais lorsque j'ai eu la consolation de vous voir avec M. d'Osterwald. Si je reviens au monde, ce sera pour m'occuper de tout ce qui pourra servir à votre entreprise : elle m'est plus chère que la manufacture de montres que j'ai établie dans mon village, et qui prospère plus que je ne l'osais espérer.

Vous me ferez un extrême plaisir de m'envoyer la *Primauté du Pape*, la *Législation du Divorce*, et le *Traité de l'amitié perpétuelle entre la Pologne et Catherine*.

J'ai reçu ce que vous avez bien voulu m'envoyer par le coche. Vous me paraissez bien mieux fourni que les libraires de Genève, qui ne vendent que des romans de France et des opéras-comiques.

Je vous demande en grâce, monsieur, de ne vous point constituer en frais pour m'envoyer les livres dont vous me gratifiez. Permettez que je vous les rembourse, et envoyez-moi tout ce que vous croirez pouvoir contribuer à la petite *Encyclopédie* à laquelle j'aurais bien voulu travailler avec vous. J'attends surtout, avec impatience, le *Traité de l'amitié perpétuelle*; mais comme il est fait par un ennemi, je crois qu'il faut s'en défier : *audi et alteram partem*. Tout ce que je sais bien positivement, c'est que le prince Repnin lui-même a fourni tous les mémoires à M. Bourdillon (2), et qu'il a fait imprimer deux mille Bourdillons à La Haye.

Ne m'oubliez pas, je vous prie, auprès de M. d'Osterwald.

Votre très fidèle ami V. sans cérémonie.

6052. — A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

8 mai.

Frère François, monsieur, est pénétré de la bonté que vous avez de mettre dans le tronc pour faire placer son image dans une niche; il vous supplie de ne pas oublier l'auréole.

Comme il sait qu'on ne canonise les gens qu'après leur mort, il se dispose à cette cérémonie. Une fluxion très violente sur la poitrine le tient au lit depuis un mois. Il tombe encore de la neige au 8 de mai, et il n'y a pas un arbre qui ait des feuilles. Si j'étais moins vieux et plus alerte, je crois que j'irais passer la fin de mes jours en Grèce, dans le pays de mes maîtres Homère, Sophocle, Euripide, et Hérodote. Je me flatte qu'à présent Catherine II est maîtresse de ce pays-là. Les Lacédémoniens et les Athéniens reprennent courage sous ses ordres. Nous touchons au moment d'une grande révolution dont l'Opéra-Comique de Paris ne se doute pas. Saint Nicolas va chasser Mahomet de l'Europe; je dois en bénir Dieu en qualité de capucin.

On dit que frère Ganganelli a supprimé la belle bulle *In cœna Domini*, le dernier jeudi de l'absoute; cela est d'un homme sage.

Si vous voyez mon cher commandant, je vous prie, monsieur, de vouloir bien entretenir la bienveillance qu'il veut avoir pour moi, et de me conserver la vôtre; elle fait ma consolation dans le triste état où je suis. Agréez mon tendre respect et ma bénédiction. Frère FRANÇOIS, capucin indigne.

6053. — A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

[A Ferney, faubourg de Versoix, 29 mai (3).

Mademoiselle, nous autres capucins, nous ressemblons aux

(1) Par d'Holbach. (G. A.)
(2) Voyez, tome V, l'*Essai historique et critique sur les dissensions des Eglises de Pologne*. (G. A.)
(3) Cette lettre est censée adressée à la première ou à la seconde de ses femmes de chambre.

amoureux dans les comédies; ils s'adressent toujours aux demoiselles suivantes pour s'introduire auprès de la maîtresse du logis. Je prends donc la liberté de vous importuner par ces lignes, pour vous demander si nous pourrions prendre l'extrême liberté d'envoyer de notre couvent à madame la duchesse de Choiseul les six montres que nous venons de faire à Ferney. Nous les croyons très jolies et très bonnes; mais tous les auteurs ont cette opinion de leurs ouvrages.

Nous avons pensé que, dans le temps du mariage et des fêtes, ces productions de notre manufacture pourraient être données en présent, soit à des artistes qui auraient servi à ces fêtes, soit à des personnes attachées à madame la dauphine. Le bon marché plaira sans doute à M. l'abbé Terray, puisqu'il y a des montres qui ne coûteront que onze louis chacune, et que la plus chère, garnie de diamants, n'est mise qu'à quarante-sept louis. Celle où est le portrait du roi en émail avec des diamants, n'est que de vingt-cinq louis; et celle où est le portrait de monseigneur le dauphin, avec une aiguille en diamants, n'est que de dix-sept. Tout cela coûterait à Paris un grand tiers de plus. Nous servons avec la plus grande économie, et par là nous méritons la protection du ministère.

Des gens, qui sont au fait du secret de la cour, nous assurent que le ministre des affaires étrangères et le premier gentilhomme de la chambre font des présents, au nom du roi, dans l'occasion présente; mais nous ne savons comment nous y prendre pour obtenir la protection de votre bienfaisante maîtresse; nous craignons qu'elle ne nous prenne pour des impertinents qui ne savent pas leur monde. Cependant la charité nous oblige de représenter qu'il faut aider notre colonie naissante de Ferney, qui n'est composée, jusqu'à présent, que de soixante personnes, lesquelles n'ont chacune que leurs dix doigts pour vivre.

C'est une terrible chose, mademoiselle, qu'une colonie et une manufacture. Nous espérons que votre maîtresse indulgente aura pitié de nous, malgré les injures que nous lui avons dites. Nous sommes importuns, il est vrai; mais nous savons qu'il faut faire violence au royaume des cieux, comme dit l'autre. Ainsi, mademoiselle, nous demandons votre puissante protection auprès de madame la duchesse, et nous prierons Dieu pour elle et pour vous, ce qui vous fera grand bien. Je vous supplie en mon particulier, mademoiselle, de me mettre à ses pieds, longs de quatorze pouces de roi.

J'ai l'honneur de demeurer en Christ, mademoiselle, votre très cher frère François, capucin indigne.

Permettez-moi, mademoiselle, d'ajouter à ma lettre que, si monseigneur le duc ou madame la duchesse montrait au roi la montre en diamants avec trois fleurs de lys, et celle où est son portrait, il serait émerveillé qu'on ait fait cette chose dans notre village.

6054. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, le 11 mai.

Quoique je sois, monseigneur, fort près d'aller voir saint François d'Assise, le patron du pape et le mien, il faut pourtant que je prenne la liberté de vous proposer une négociation mondaine, et que je vous demande votre protection.

Je ne sais si votre éminence est informée que M. le duc de Choiseul établit une ville nouvelle à deux pas de mon hameau. On a déjà construit sur le lac de Genève un port qui coûte cent mille écus. Les bourgeois de Genève, gens un peu difficiles à vivre, ont conçu une grande jalousie de cette ville, qui sera commerçante; et, depuis que je suis capucin, ils ont craint que je ne convertisse leurs meilleurs ouvriers huguenots, et que je ne transplantasse leurs ouailles dans un nouveau bercail, comme de fait, grâce à saint François, la chose est arrivée.

Vous n'ignorez pas qu'il y eut beaucoup de tumulte à Genève il y a trois mois. Les bourgeois, qui se disent nobles et seigneurs, assassinent quelques Génevois qui ne sont que natifs : les confrères des assassinés, ne pouvant se réfugier dans la ville de M. le duc de Choiseul, parce qu'elle n'est pas bâtie, choisirent mon village de Ferney pour le lieu de leur transmigration; ils se sont répandus aussi dans les villages d'alentour. Je les ai convertis à moitié, car ils ne vont plus au prêche : il est vrai qu'ils ne vont pas non plus à la messe; mais on ne peut pas venir à bout de tout en un jour, et il faut laisser à la grâce le temps d'opérer. Ce sont tous d'excellents horlogers; ils se sont mis à travailler dès que je les ai eu logés.

J'ai pris la liberté d'envoyer au roi de leurs ouvrages; il en a été très content, et il leur accorde sa protection. M. le duc de Choiseul a poussé la bonté jusqu'à se charger de faire passer leurs ouvrages à Rome. Notre dessein est de ruiner saintement le commerce de Genève, et d'établir celui de Ferney.

Nos montres sont très bien faites, très jolies, très bonnes et à bon marché.

La bonne œuvre que je supplie votre éminence de faire est seulement de daigner faire chercher par un de vos valets de chambre, ou par quelque personne en qui vous aurez confiance, un honnête marchand, établi à Rome, qui veuille se charger d'être notre correspondant. Je vous réponds qu'il y trouvera son avantage.

Les entrepreneurs de la manufacture lui feront un envoi, dès que vous nous aurez accordé la grâce que nous vous demandons.

Je suis enchanté de mes nouveaux hôtes; ils sont tous d'origine française. Ce sont des citoyens que je rends à la patrie, et le roi a daigné m'en savoir gré. C'est cela seul qui excuse la liberté que je prends avec vous. Cette négociation devient digne de vous, dès qu'il s'agit de faire du bien. La plupart de ces familles sont *languedochiennes;* c'est encore une raison de plus pour toucher votre cœur (1).

Si Catherine II prend Constantinople, nous comptons bien fournir des montres à l'Eglise grecque : mais nous donnons de grand cœur la préférence à la vôtre, qui est incomparablement la meilleure, puisque vous en êtes cardinal. La triomphante Catherine m'a donné rendez-vous à Athènes, et je n'y trouverai personne que je vous puisse comparer, quand il descendrait d'Homère ou d'Hésiode en droite ligne. Mais en trouverais-je beaucoup à Rome?

Que votre éminence conserve ses bontés à frère FRANÇOIS, capucin indigne.

6055. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 mai.

Mon cher ange, je me hâte de vous remercier de votre lettre du 10 de mai. Je vous enverrai la copie de la lettre du beau-frère de Martin Fréron, dès que je l'aurai retrouvée dans le tas de paperasses que je mets en ordre; cela vous mettra entièrement au fait. Il est bon de rendre justice aux gens qui honorent le siècle et l'humanité.

Je suis bien fâché que les prémices de ma manufacture ne puissent être acceptées. J'avais envoyé à madame la duchesse de Choiseul une petite boîte de six montres charmantes, et qui coûtent très peu; ce serait d'assez jolis présents à faire à des artistes qui auraient servi aux fêtes. La plus chère est de quarante-six louis, et la moindre est de douze; tout cela coûterait le double à Paris. J'aurais voulu surtout que le roi eût vu les montres qui sont ornées de son portrait en émail, et de celui de monseigneur le dauphin. Je suis persuadé qu'il aurait été surpris et bien aise de voir que, dans un de ses plus chétifs villages, on eût pu faire, en aussi peu de temps, des ouvrages si parfaits; mais le voyage de madame la duchesse de Choiseul à Chanteloup dérange toutes mes idées. Elle va aussi prendre soin de ses manufactures. C'est une philosophe pas plus haute qu'une pinte, et dont l'esprit me paraît furieusement au dessus de sa taille.

Je songe comme vous à mademoiselle Lecouvreur-Daudet (2), je frémis de l'envoyer en Russie : mais qu'en faire? a-t-elle au moins quatre ou cinq cents livres de rente? voilà ce que je voudrais savoir. J'aimerais mieux établir une manufacture de filles qu'une de montres; mais la chose est faite, je suis embarqué. Votre prince (3) donne un plus bel exemple; il établit une manufacture de comédies. Il faut que M. le duc d'Aumont en fasse une d'acteurs; cela devient impossible, on ne joue plus que des opéras-comiques dans les provinces. Il faut que tout tombe, quand tout s'est élevé; c'est la loi de la nature.

Vous êtes tout étonné, mon cher ange, que je me vante de soixante-dix-sept ans, au lieu de soixante-seize : est-ce que vous ne voyez pas que, parmi les fanatiques mêmes, il y a des gens qui ne persécuteront pas un octogénaire, et qui pileraient, s'ils pouvaient, un septuagénaire dans un bénitier?

J'ai pensé comme vous sur frère Ganganelli, dès que j'ai vu qu'il ne faisait point de sottises.

N'allez-vous pas à Compiègne? attendez-vous à faire vos compliments à Versailles?

Voudriez-vous bien faire parvenir à M. le duc d'Aumont

(1) Albi, dont Bernis était archevêque, appartenait au Languedoc. (G. A.)

(2) Voyez la lettre à d'Argental du 18 mars. (G. A.)

(3) Le duc de Parme. (G. A.)

ma respectueuse reconnaissance de toutes les bontés qu'il me témoigne ?

Je me doutais bien que madame d'Argental se porterait mieux au mois de mai ; mais c'est l'hiver, le fatal hiver qui me désespère. J'en éprouve encore d'horribles coups de queue. Une maudite montagne couverte de neige fait le malheur de ma vie.

Madame Denis et moi nous vous renouvelons à tous deux le plus tendre attachement qui fut jamais.

6056. — A M. HENNIN.

A Ferney, 19 mai.

Je suis fâché de troubler vos fêtes par des plaintes. Le sieur Pierre Dufour-Vincent, domicilié à Ferney, sous la protection du roi, allant aujourd'hui à Genève pour les affaires de son commerce, a été insulté assez près de la porte, et battu outrageusement par le nommé Lalime fils, dit Vernion, à la tête de quelques séditieux. Il n'a pu pénétrer chez vous, craignant d'être massacré dans la rue.

De pareils excès arriveront fréquemment si on n'y met pas ordre. Les sujets du roi sont tous les jours insultés dans Genève, tandis que les Génevois sont reçus avec la plus grande honnêteté dans tout le pays de Gex.

Je vous supplie d'envoyer ma lettre au ministère, m'en rapportant d'ailleurs à votre prudence et à votre zèle.

6057. — A M. CHRISTIN.

21 mai (1).

Mon cher petit philosophe saura que M. le duc de Praslin, l'un des juges, a été très content du mémoire (2), et qu'il est disposé comme nous désirons qu'il le soit. Nous avons tout lieu d'espérer que les autres juges penseront de même. Tous ceux qui ont lu ce factum, ont la même indignation que nous contre les chanoines. Toutes les vraisemblances sont que mon cher petit philosophe gagnera sa cause, et sera regardé comme le défenseur de la liberté publique. On lui fait mille tendres compliments.

6058 — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 mai.

Mon cher ange, les bonnes actions ne sont jamais sans récompense, car Dieu est juste. On ne peut vous donner un prix qui soit plus suivant votre goût qu'une tragédie : en voici une qui m'est tombée entre les mains, et dont je viens de corriger moi-même toutes les fautes typographiques. C'est à vous à juger si M. Lantin (3) était aussi bon réparateur de *Sophonisbe* que M. Marmontel l'a été de *Venceslas*. Il y aura des malins qui diront que M. Lantin se moque du monde, et qu'il n'y a pas un mot dans *Sophonisbe* qui ressemble à celle de Mairet ; mais il faut laisser dire ces gens-là, et ne pas s'en embarrasser.

Au reste, je serais au désespoir qu'on pût m'accuser d'avoir la moindre correspondance avec les héritiers de M. Lantin. M. Marin, qui a fait imprimer cette pièce, dont l'original est chez M. le duc de La Vallière, peut me rendre la justice qui m'est due : mais, si on fait une sottise dans Paris, tout aussitôt on me l'attribue. Je ne doute pas que votre amitié et votre zèle pour la vérité ne s'opposent à ce torrent de calomnies.

On a bien eu la cruauté de m'imputer le *Dépositaire*. Il faut que ce soit l'abbé Grizel qui ait débité cette imposture, et c'est ce qui m'empêche de donner la pièce. Je ferai écrouer l'abbé Grizel comme calomniateur impudent. Il avait volé cinquante mille francs à madame d'Egmont, fille de M. le duc de Villars, lorsqu'il la convertit. Je ne sais pas au juste ce qu'il a volé depuis, pour la plus grande gloire de Dieu ; mais je le tiens pour damné, s'il dit que le *Dépositaire* est de moi.

Voici un tarif très honnête des montres que M. le duc de Praslin a bien voulu demander. On ne peut mieux faire que de s'adresser à nous, nous sommes bons ouvriers et très fidèles. Si quelqu'un de vos ministres étrangers veut des montres à bon marché, qu'il s'adresse à Ferney. Secourez notre entreprise, mes chers anges ; nous avons vingt familles à nourrir.

A l'égard des humeurs scorbutiques, je plains bien madame d'Argental si son état approche de mon état. Portez-vous bien tous deux, jouissez d'une vie douce, conservez-nous vos bontés, protégez nos manufactures ; mais protégez aussi celle de feu M. Lantin. Nous vous présentons nos cœurs, madame Denis et moi.

6059. — A MADAME NECKER.

21 mai.

Ma juste modestie, madame, et ma raison me faisaient croire d'abord que l'idée d'une statue était une bonne plaisanterie ; mais, puisque la chose est sérieuse, souffrez que je vous parle sérieusement.

J'ai soixante-seize ans, et je sors à peine d'une grande maladie qui a traité fort mal mon corps et mon âme pendant six semaines. M. Pigalle doit, dit-on, venir modeler mon visage, mais madame, il faudrait que j'eusse un visage ; on en devinerait à peine la place. Mes yeux sont enfoncés de trois pouces, mes joues sont du vieux parchemin mal collé sur des os qui ne tiennent à rien. Le peu de dents que j'avais est parti. Ce que je vous dis là n'est point coquetterie : c'est la pure vérité. On n'a jamais sculpté un pauvre homme dans cet état ; M. Pigalle croirait qu'on s'est moqué de lui ; et, pour moi, j'ai tant d'amour-propre, que je n'oserais jamais paraître en sa présence. Je lui conseillerais, s'il veut mettre fin à cette étrange aventure, de prendre à peu près son modèle sur la petite figure en porcelaine de Sèvres. Qu'importe après tout, à la postérité, qu'un bloc de marbre ressemble à un tel homme ou à un autre ? Je me tiens très philosophe sur cette affaire. Mais, comme je suis encore plus reconnaissant que philosophe, je vous donne, sur ce qui me reste de corps, le même pouvoir que vous avez sur ce qui me reste d'âme. L'un et l'autre sont fort en désordre ; mais mon cœur est à vous, madame, comme si j'avais vingt-cinq ans, et le tout avec un très sincère respect. Mes obéissances, je vous en supplie, à M. Necker.

6060. — A M. DE LA HARPE.

23 mai.

Le capucin attaché à la paroisse du curé de Mélanie prie toujours Dieu, mon cher enfant, pour vos affaires temporelles ; car, pour les spirituelles, elles vont très bien, Dieu merci.

Il est bien plaisant, bien digne des Welches, qu'un Fréron ait le droit exclusif de dire son avis grossièrement sur les welcheries nouvelles, et qu'on vous conteste celui de dire le vôtre (1) avec finesse et agrément. Il me semble qu'il n'y a jamais eu d'injustice plus ridicule, et que c'est le dernier degré d'ignominie dans laquelle les lettres sont tombées en France. Il est bien honteux qu'un misérable comme lui, chargé de crimes et d'opprobres, trouve de la protection. La lettre de son beau-frère Royou, dont vous avez, je pense, un extrait, suffirait seule pour le faire enfermer à Bicêtre ; mais parce qu'il s'est fait hypocrite,

Fruitur dis
Iratis. (JUVÉN., sat. I.)

Les anecdotes sur ce coquin m'intéressent moins que celles de Suétone sur ces coquins d'empereurs romains, qui ne valaient guère mieux.

Quand aurons-nous donc votre *Suétone* ? Si vous l'enrichissez de remarques historiques et philosophiques, ce sera un livre dont aucun homme de lettres ne pourra se passer. Je l'attends avec le plus grand empressement ; car, tout vieux et tout malade que je suis, j'ai encore les passions vives, surtout quand il s'agit de votre gloire.

6061. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

25 mai.

Je soupçonne, madame, que vous vous souciez peu de la métaphysique ; cependant il est assez curieux de chercher si on a une âme ou non, et de voir tous les rêves qu'on a faits sur cet être incompréhensible. Nous ressemblons tous au capitaine suisse qui priait dans un buisson avant une bataille, et qui disait : « Mon Dieu, s'il y en a un, ayez pitié de mon âme, si j'en ai une. » Vous me paraissez fort indifférente sur ces bagatelles ; on s'endurcit en vivant dans le monde.

---

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Pour les serfs de Saint-Claude. (G. A.)
(3) Pseudonyme de Voltaire pour la tragédie de *Sophonisbe*. Voyez tome III. (G. A.)

(1) Dans le *Mercure*. (G. A.)

Vous avez voulu absolument que je vous envoyasse quelques chapitres ; mais j'ai peur qu'ayant beaucoup lu et beaucoup réfléchi, vous ne soyez plus amusable, et que ne sois point du tout amusant. Vous en savez trop pour que je vous donne du plaisir.

Voyez si les articles ALCHIMISTE, ALCORAN, ALEXANDRE, qui sont remplis d'historiettes, pourront vous désennuyer un moment. Je suis avec vous comme Arlequin, à qui on disait (1) : Fais-moi rire, et qui ne pouvait en venir à bout.

J'imagine que votre grand'maman est une vraie philosophe ; elle s'en va voir sa colonie, que vous appelez si bien Salente. Elle va faire le bonheur de ses vassaux, au lieu d'avoir la tête étourdie du fracas des fêtes, dont il ne reste que la lassitude quand elles sont passées. Je crois le fond de son caractère un peu sérieux, d'une couleur très douce, toute brodée de fleurs naturelles. Je me figure qu'elle a une âme égale et constante, sans ostentation ; qu'elle n'aime point à se prodiguer dans le monde ; que chaque jour elle aimera davantage la retraite ; qu'en connaissant les hommes par la supériorité de sa raison, elle aime à répandre des bienfaits par instinct ; qu'elle est très instruite, et ne veut point le paraître : voilà le portrait que je me fais de la souveraine d'Amboise, au pied de mes Alpes, où j'ai encore de la neige.

J'ai pris avec elle une étrange liberté ; j'ai mis sous sa protection des essais de ma manufacture de montres : que ne suis-je un de ses vassaux d'Amboise ! On dit que le blé a manqué jusque dans ses États ; nous n'en avons point dans notre pays barbare.

Je crois que les Russes mangeront bientôt celui des Turcs. Il me semble que voilà une révolution qui se prépare, et à laquelle personne ne s'attendait : c'est de quoi exercer la philosophie de votre grand'maman.

La mienne consiste à souffrir patiemment, ce qui coûte un peu, et à vous être attaché, madame, avec le plus tendre respect. Il ne faut assurément nul effort pour vous aimer.

Voulez-vous bien, madame, avoir la bonté de me mettre aux pieds de votre grand'maman ?

6062. — A M. HENNIN.

Samedi au soir (2).

Je crois que le bon homme Homère
Eût été très flatté de dîner avec vous.
Mon destin n'est pas fait pour des plaisirs si doux :
Hélas ! je ne suis que Voltaire.

J'ai voulu m'essayer. J'ai été chez mes enfants (3) à Maconex aujourd'hui, en robe de chambre ; cela ne m'a pas réussi. Je ne puis mettre un justaucorps. Le canon me tuerait ; le dîner encore plus. Ma faiblesse augmente d'heure en heure. Je dînerai bientôt avec Homère dans les Champs-Élysées. Je présente ma misère et mon respect à madame votre sœur et à M. votre beau-frère (4).

6063. — A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

A Ferney, 28 mai.

Monsieur, je persiste à croire que les philosophes m'ont daigné prendre pour leur représentant, comme une compagnie fait souvent signer pour elle le moindre de ses associés. Je consens de signer, quoique j'aie la main fort tremblante.

Vous avez donc la bonté, monsieur, d'être un des protecteurs de la statue. M. le duc de Choiseul y a de plus grands droits qu'on ne pense ; il fait des vers plus jolis que ceux de nous autres faiseurs, et tient le cas secret ; j'en ai de lui qui sont charmants.

Je ne sais comment reconnaître ses bontés : il protége une manufacture de montres que les émigrants de Genève ont établie dans mon hameau ; il a bien voulu descendre jusqu'à leur faciliter le débit. Je ne verrai pas la ville qu'il va bâtir dans mon voisinage ; mais je jouis déjà de tout le bien qu'il veut faire.

Je goûte à présent, malgré tous mes maux, le plus grand des plaisirs ; je vois les fruits de la philosophie éclore. Soixante artistes huguenots, répandus tout d'un coup dans ma paroisse, vivent avec les catholiques comme des frères ; il serait impossible à un étranger de deviner qu'il y a deux religions dans ce petit canton-là. En conscience, messieurs les moines, monsieur Rose, évêque de Senlis, messieurs les curés Aubry et Guincestre, cela ne vaut-il pas mieux que vos Saint-Barthélemi ?

Peut-être l'impératrice de Russie opère-t-elle à présent une grande révolution chez les Turcs ; mais j'aime mieux celle dont je suis témoin, et j'ai la mine de mourir content. Je crois que ces nouvelles ne déplairont pas au respectable M. d'Alembert, l'appui de la tolérance et de la vertu, et si digne d'être votre ami.

Conservez vos bontés, monsieur, à votre très humble, et très obéissant, et très reconnaissant serviteur, le languissant frère François, plus humain que tous les capucins du monde.

6064. — A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

1er juin (1).

Je dois vous dire, monsieur, que mon ombre, ensevelie pendant six mois dans des neiges qui durent encore, est de toutes les ombres la plus sensible ; que je suis pénétré dans mon tombeau de toutes vos bontés, et que je pense comme vous sur les affaires de ce monde et de l'autre.

J'eus l'honneur de vous écrire quand vous étiez aux États (2). Votre province manquerait à présent de blé, si on n'avait pas arrêté celui qui allait à Genève. Les Genevois ne méritent guère de manger du pain, depuis qu'ils se mettent à canarder leurs compatriotes. Pour nous autres, si les choses continuent sur le même pied, nous allons voir renaître le beau siècle d'or, où l'arbre de Jupiter nourrissait des hommes qui étaient, dit-on, innocents, ou plutôt des innocents.

Quand son altesse sérénissime voudra des montres de Ferney, qui a l'honneur d'être dans sa province, nous en faisons d'aussi bonnes qu'à Paris, et à un tiers meilleur marché. Conservez, monsieur, vos bontés au vieil ermite.

6065. — A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

Ferney, 1er juin.

Madame, je crois que vous avez fait une gageure d'exercer votre patience, et moi de pousser à bout vos bontés. J'ai eu l'honneur de vous parler, dans une de mes lettres (3), de sept frères, tous au service du roi, dont les jésuites avaient usurpé l'héritage, pour la plus grande gloire de Dieu. Voici, je pense, l'aîné de ces sept Machabées. Il prétend qu'ayant été auprès de vous, madame, le secrétaire des capucins, je dois, à plus forte raison, être celui des officiers qui ont été blessés au service. Je ne sais pas ce qu'il demande. Pour moi, je ne demanderais, à Versailles, que l'honneur et la consolation de vous entendre. Tout le monde croit, dans mon pays de neiges, que j'ai un grand crédit auprès de vous, depuis l'aventure des capucins, et surtout depuis celle des montres. Moi, qui suis excessivement vain, je ne les détrompe pas ; ils viennent tous me dire : Allons, notre secrétaire, vite une lettre pour madame la duchesse, qui *fait du bien pour son plaisir*. Je baisse les oreilles, j'écris, et puis je suis tout honteux, et je voudrais m'aller cacher.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, et en rougissant de mes hardiesses, madame, votre très humble, très obéissant, et très obligé serviteur.

6066. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

1er juin.

Vous avez dû voir, madame, que je consume ma pauvre vie dans mes déserts de neige pour vous récréer un quart d'heure, vous et votre grand'maman. Il y a des insectes qui sont trois ans à se former pour vivre quelques minutes : c'est le sort de la plupart des ouvrages en plus d'un genre. Je vous prie toutes deux de prêter un peu d'attention à l'article ANCIENS ET MODERNES, c'est une affaire de goût : vous êtes juges en dernier ressort.

Quant aux choses scientifiques, je ne crois pas que tout ce qu'on ne peut comprendre soit inutile. Personne ne sait comment une médecine purge, et comment le sang circule vingt fois par heure dans les veines ; cependant il est très souvent utile d'être purgé et saigné.

---

(1) Dans la *Vie est un songe*, comédie de Boissy. (G. A.)

(2) Hennin lui avait écrit un billet commençant par ces deux vers :

Aux noces des enfants des dieux
Je voudrais inviter Homère. (G. A.)

(3) M. et madame Dupuits. (G. A.)

(4) M. et madame Legendre. (G. A.)

(1) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(2) De Bourgogne, à Dijon, avec le prince de Condé. (G. A.)

(3) La lettre à madame du Deffand du 5 mai. (G. A.)

Il est fort utile d'être défait de certains abominables préjugés, sans qu'on ait quelque chose de bien satisfaisant à mettre à la place. C'est assez qu'on sache certainement ce qui n'est pas, on n'est pas obligé de savoir ce qui est. Je suis grand démolisseur, et je ne bâtis guère que des maisons pour les émigrants de Genève. La protection de madame la duchesse de Choiseul leur a fait plus de bien que leurs compatriotes ne leur ont fait de mal. Qui m'aurait dit que je lui devrais tout, et qu'un jour je fonderais au mont Jura une colonie qui ne prospérerait que par ses bontés? et puis qu'on dise qu'il n'y a point de destinée! C'est vous, madame, qui m'avez valu cette destinée-là ; c'est à vous que je dois votre grand'maman.

Je lui ai envoyé le mémoire des communautés de Franche-Comté, d'accord; mais il est signé des syndics, et non pas de moi. Je ne suis point avocat : le fond du mémoire est de M. Christin, avocat de Besançon; je l'ai un peu retouché. Il n'y a rien que de très vrai. L'avocat au conseil chargé de l'affaire l'a approuvé, l'a donné à plusieurs juges. S'il n'est pas permis de soutenir le droit le plus évident, où fuir? Je tiens qu'il faut le soutenir très fortement, ou l'abandonner.

Ce n'est point ici une grâce qu'on demande. Ces communautés sont précisément sur la route que M. le duc de Choiseul veut ouvrir de sa colonie en Franche-Comté. Ces gens-là seraient fort aises d'être les serfs du mari de votre grand'maman, mais ils ne veulent point du tout l'être des moines de saint Benoît, devenus chanoines. La prétention de saint Claude est absurde. Saint Claude est un grand saint, mais il est aussi ridicule qu'injuste ; du moins il me paraît tel. J'ai cru qu'il fallait faire sentir cette absurdité avant qu'on discutât des fatras de papiers que les ministres n'ont jamais le temps de lire.

J'avoue que mon nom est fatal en matière ecclésiastique; mais je n'ai jamais prétendu que mon nom parût; Dieu m'en préserve ! et d'ailleurs ceci est matière féodale. Le roi ne lit point ces factums préparatoires, on ne les met point sous ses yeux. Le rapporteur seul est écouté ; et comme tout dépend ordinairement de lui, il nous a paru essentiel que les juges fussent bien au fait. Ils jettent souvent un coup d'œil égaré sur ces pièces ennuyeuses ; j'ai voulu les intéresser par la tournure, j'ai voulu les amuser, eux, et non pas le roi, qui a d'autres affaires, et qui très communément laisse décider ces procès sommaires sans y assister, comme il arriva dans le procès des Sirven, où M. le duc de Choiseul fut net contre moi, et avec raison.

Enfin, si j'ai tort, on perdra de bons sujets, et j'en suis fâché; mais je me résigne, car il faut toujours se résigner, et je ne suis pas capucin pour rien.

Résignez-vous, madame, à la fatalité qui gouverne ce monde. Horace recommandait cette philosophie, il y a quelque dix-huit cents ans; il recommandait aussi l'amitié, et la vôtre fait le charme de ma vie.

6067. — A M. L'ABBÉ AUDRA.

2 juin (1).

Pardonnez, mon cher docteur, si je réponds si tard à votre dernière lettre; ce n'est pas négligence, c'est misère; je tombe tous les jours, je n'ai pas un moment de santé.

A l'égard de Sirven, l'affaire a tant traîné qu'elle ne fera nulle sensation dans le monde, lorsqu'elle sera sur le bureau. Personne au monde ne se souciera que Sirven, replongé dans son obscurité, ait un hors-de-cour ou un arrêt plus agréable. Le voilà maître de son bien; il exerce son ancienne profession. Ses filles sont un peu folles; ainsi l'était la noyée. Sa famille a été bien secourue; il doit être content. S'il obtient l'arrêt qu'il désire, tant mieux; sinon je lui conseille de vivre en paix.

Jouissez, mon cher ami, de votre réputation et de tous les agréments que votre mérite vous procure.

Puis-je vous demander s'il y a quelques négociants à Toulouse qui puissent faire usage des billets ci-joints? Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

6068. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 juin.

Mon cher ange, je vous dirai dabord, pour m'insinuer dans vos bonnes grâces, que l'abbé de Châteauneuf s'est arrangé tout comme vous l'avez voulu avec le *Dépositaire*. Ninon n'a point couché avec le jeune Gourville; et quant à M. Agnant, il n'est point un ivrogne à balbutiement et à hoquets; c'est un buveur du quartier qui peut regarder les gens fixement et d'un air comique, en disant son mot, mais qui n'est point du tout ivre : et, en cela même, il est un personnage assez neuf au théâtre.

Dès que messieurs du clergé seront prêts à plier bagage (1), je vous enverrai celui de Ninon ; l'*Encyclopédie* ne me laisse pas à présent à moi.

Venons maintenant au profane. Je crains bien que M. le duc de Praslin ne fasse pas sitôt des présents de montres aux janissaires et aux douaniers de la Porte-Ottomane. Vous savez comme on s'égorge dans la patrie de Sophocle et de Platon, comme on massacre et comme on pille. Cependant, si nos consuls restent, si M. le duc de Praslin veut des montres, nous sommes à ses ordres.

M. le duc de Choiseul a la bonté de nous en prendre. Favorisez-nous, je vous en conjure; engagez vos camarades MM. les ministres étrangers à nous donner la préférence. Si nous avions une estampe de votre prince (2), nous lui enverrions une montre avec son portrait en émail qui ne serait pas chère.

Nous avons fait celui du roi et de monseigneur le dauphin, qui ont parfaitement réussi. Nous faisons à présent celui de M. le comte d'Aranda; c'est une entreprise très considérable. M. l'abbé Terray en a fait une bien cruelle en me saisissant deux cent mille francs d'argent comptant qui n'avaient rien à démêler avec les deniers de l'État, et qui auraient servi à bâtir des maisons pour nos artistes, et à augmenter la fabrique. Il a fait un mal irréparable.

On avait bien trompé ou du moins voulu tromper M. le duc de Choiseul, quand on lui avait dit que les natifs de Genève massacrés par les bourgeois n'étaient que des gredins et des séditieux. Je vous assure que ceux qui travaillent chez moi sont les plus honnêtes gens du monde, les plus sages, les plus dignes de sa protection.

Dites bien, je vous prie, à MM. les ducs de Choiseul et de Praslin combien je leur suis attaché ; mon cœur vous en dit toujours autant.

6069. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

4 juin (3).

Je ne commence que d'aujourd'hui, monsieur, à être débarrassé de mes neiges et à ouvrir un peu les yeux. Mon état est si triste que vous devez me pardonner mon silence. J'ai commencé à lire ce que vous avez bien voulu m'envoyer. C'est une nouvelle obligation que je vous ai. Mon estime et mon attachement pour vous ne diminuent point comme mes forces. La langueur extrême de mon état n'influe point sur les sentiments avec lesquels je serai jusqu'à mon dernier moment, monsieur, votre, etc.

6070. — A TOUS LES AMBASSADEURS.

Ferney, le 5 juin.

Monsieur, j'ai l'honneur d'informer votre excellence que les bourgeois de Genève ayant malheureusement assassiné quelques-uns de leurs compatriotes, plusieurs familles de bons horlogers s'étant réfugiées dans une petite terre que je possède au pays de Gex, et M. le duc de Choiseul les ayant mises sous la protection du roi, j'ai eu le bonheur de les mettre en état d'exercer leurs talents. Ce sont les meilleurs artistes de Genève ; ils travaillent en tout genre, et à un prix plus modéré qu'en toute autre fabrique. Ils font en émail, avec beaucoup de promptitude, tous les portraits dont on veut garnir les boîtes des montres. Ils méritent d'autant plus la protection de votre excellence, qu'ils ont beaucoup de respect pour la religion catholique.

C'est sous les auspices de M. le duc de Choiseul que je supplie votre excellence de les favoriser, soit en leur donnant vos ordres, soit en daignant les faire recommander aux négociants les plus accrédités.

Je vous prie, monseigneur, de pardonner à la liberté que je prends, en considération de l'avantage qui en résulte pour le royaume. J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect, monsieur, de votre excellence, etc.

6071. — A M. VASSELIER.

Ferney, 6 juin (4).

L'aventure d'Arrie-Petus (5) est bien étonnante pour des

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(1) Il y avait assemblée du clergé. (G. A.)
(2) Le duc de Parme. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(5) Deux amants qui s'étaient suicidés à Lyon. (G. A.)

Welches. Je voudrais bien savoir au juste le véritable motif de ce coup fourré; car il me semble que les raisons qu'on en donne ne sont guère valables.

Je vous enverrai, monsieur, le mémoire de Billard, écrit de sa main, si vous ne l'avez pas. C'est dans ce mémoire qu'il dit que la Providence l'appelait à voler la caisse.

Dès que nous aurons une petite pacotille de montres, nous la recommanderons à vos bontés. Mille tendres compliments à M. Vasselier.

6072. — A M. DELISLE DE SALES.

Ferney, 6 juin.

J'ai lu, monsieur, votre livre (1) avec enchantement. Je vous suis d'autant plus obligé que je le crois capable de faire le plus grand bien. Tous les gens sages le liront, et estimeront l'auteur; mais c'est principalement aux malades à lire les bons livres de médecine. Vous leur avez emmiellé les bords du vase, comme dit Lucrèce. Vous ne vous contentez pas de leur parler raison, vous y joignez l'éloquence, qui est son passe-port : *Utile dulci* est votre devise.

La lecture de votre ouvrage, monsieur, m'a fait oublier ma vieillesse et les maux dont je suis accablé. Vous êtes comme les anciens mages, qui guérissaient avec des paroles enchantées.

J'ai l'honneur d'être avec toute la reconnaissance et toute l'estime que je vous dois, etc.

6073. — A M. THIERIOT.

Ferney, 6 juin.

Mon ancien ami, comme il y a un an que je n'ai reçu de vos nouvelles, j'ignore si vous demeurez aux Incurables ou au faubourg Saint-Antoine.

Je suppose que vous n'avez appris la mort de votre frère qu'au bout de trois mois, et que, dans deux ans, vous me manderez si vous avez touché quelque chose de sa succession. Il est bon de mettre de grands intervalles dans les affaires; cela donne le temps de réfléchir, et prévient les fausses démarches.

Vous avez peut-être rencontré depuis votre dernière lettre, c'est-à-dire depuis quinze mois, les héritiers de l'abbé de Châteauneuf, qui se sont arrangés avec vous pour le dépôt de la belle gardeuse de cassettes. Vous vous êtes accommodé sans doute avec l'assemblée du clergé, afin que, dès qu'elle sera dissoute, on puisse produire M. Billard et l'abbé Grizel sous le nom de M. Garant. Je crois qu'on mettra partout *Philosophie* à la place de *Théologie*, pour ne point effaroucher les âmes timorées. M. d'Argental et M. Marin se chargent de vos intérêts (2); car, si on s'en remettait à vous, nous n'en saurions des nouvelles que dans trois ans. Vous saurez que, dans trois ans, j'en aurai au moins quatre-vingts, s'il plaît à Dieu.

Je suppose que vous recevrez ma lettre en quelque endroit du monde que vous soyez gîté; je vous adresse celle que je dois à M. de Sales. Quelque louange que je lui donne, je ne lui ferai pas la moitié du plaisir qu'il m'a fait.

Faites bien mes compliments, je vous prie, à M. de Montmercy (3). Portez-vous bien, vivez longtemps, et aimez-moi.

6074. — A M. LACOMBE.

Juin.

Ah! monsieur, que je suis content de *Mélanie!* Voilà le style dont il faut écrire. Les Welches vont être débarbarisés.

Je ne regarde l'aventure de l'*Encyclopédie* que comme une défense aux rôtisseurs de Paris d'étaler des perdrix pendant le carême. Je suis persuadé qu'après Pâques (4) on fera très bonne chère. Je souhaite beaucoup la délivrance des volumes de l'*Encyclopédie* et des rescriptions. Les dernières m'intéressent très particulièrement.

Je vous remercie, mon cher monsieur, de la *Gazette littéraire* et de la lettre de M. de Fontanelle, et d'avoir purgé votre librairie des follicules de ce maraud de maître Aliboron. Vous imprimez le *Suétone* au lieu de l'*Ane littéraire;* c'est mettre un diamant à la place de la boue. Vous me faites un plaisir extrême de me dire que les remarques sont excellentes, je m'en doutais bien. Personne, à mon gré, n'a le jugement plus sûr que M. de La Harpe; son style est clair et vigoureux; il dit beaucoup en peu de mots : c'est le grand ennemi du fatras. Il faut absolument le mettre de l'Académie, quand il décampera quelque évêque ou moi. Je vous réponds de moi dans peu de temps.

Vous devez avoir vu une assez belle bibliothèque à Manheim. Vous êtes sans doute en correspondance avec M. Colini, mon ami. Je me flatte que je puis vous appeler du même nom. Vous devez bien compter sur tous les sentiments, etc.

6075. — A M. DE BELLOY.

A Ferney, 11 juin.

En vérité, monsieur, vous travaillez pour l'honneur de la France, en prose comme en vers. Plus d'une ancienne maison du royaume vous a de très grandes obligations; mais les lecteurs ne vous en ont pas moins. Vous avez bien merité du public en tout genre. Les Ducnesne et les Dupuy n'ont jamais mieux discuté que vous en généalogie. Les Coucy vous devront leur illustration par vos recherches (1) comme par votre tragédie.

Il est bien naturel, quand tous les Français vous doivent de la reconnaissance, que le maraud de Quimper-Corentin soit le serpent qui ronge votre lime. Celui qui fait honneur à notre littérature doit avoir pour ennemi celui qui en fait l'opprobre. Il est bon que vous connaissiez l'extrait d'une lettre de son beau-frère. Vous verrez qu'un homme qui fait un métier aussi infâme ne peut être qu'un scélérat. J'aurais voulu joindre à cet extrait des anecdotes (2) qui m'ont été envoyées de Paris sur ce misérable; je tâcherai de vous les faire parvenir bientôt. *Oportet cognosci malos.*

Le triste état de ma santé m'empêche de vous en dire davantage. *Diligo probos.*

6076. — A M. LE FRANÇAIS.

Ferney, 11 juin.

Le vieillard très malade que M. Le Français a bien voulu honorer de son attention, et des meilleurs vers qu'on ait faits depuis longtemps, lui demande bien pardon de le remercier si tard, et de ne le remercier qu'en prose : soixante-seize ans, des montagnes pleines de neige qui lui font perdre la vue, et des maladies cruelles, sont une excuse trop valable; agréez-la, monsieur, avec la reconnaissance respectueuse que vous doit le solitaire honoré de vos bontés.

6077. — A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

11 juin (3).

Eh! mon Dieu, madame, je n'ai appris que par la poste du 9 de ce mois le triste accident arrivé à M. d'Argental (4). On me mande qu'il n'aura point de suites funestes; mais on me dit que l'épaule est démise; cela n'est que trop funeste.

Vous sentez comme je partage vos peines et vos inquiétudes; nous ne parlons, madame Denis et moi, que de cette inconcevable aventure. Nous ne savons jamais rien à temps dans nos déserts. Celui qui nous a écrit a supposé que nous étions informés, et n'est entré dans aucun détail. Nous vous demandons en grâce de nous faire écrire, par votre secrétaire, en quel état est M. d'Argental, et comment il s'est pu faire qu'il ait été blessé dans un carrosse. Cela fait frémir. On prétend qu'il y a eu près de trois cents personnes de mortes. Est-ce un échafaud qui est tombé? Voilà un abominable feu d'artifice.

M. d'Argental est-il au lit? Son épaule a-t-elle été réellement démise? Si cela est, il a dû souffrir de grandes douleurs. Tout cela n'a pas dû raffermir votre santé. Nous vous conjurons, madame, de nous faire savoir comment nos deux anges se portent. Nous avons le plus grand besoin d'un mot qui nous rassure.

6078. — A M. HENNIN.

A Ferney, lundi au soir, 11 juin.

La personne à qui nous avons proposé des grâces (5) en a tant, qu'elle ne se soucie pas d'en acheter des autres. D'ailleurs, leur sexe est un empêchement dirimant.

---

(1) La *Philosophie de la Nature.* (K.)
(2) Thieriot devait bénéficier du *Dépositaire.* (G. A.)
(3) Leclerc de Montmercy. (G. A.)
(4) C'est-à-dire après la dissolution de l'assemblée du clergé. (G. A.)

(1) *Mémoires historiques sur la maison de Coucy, sur la dame de Fayel, sur Eustache de Saint-Pierre.* (G. A.)
(2) Voyez tome IV, page 703. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(4) Aux fêtes du 30 mai. (G. A.)
(5) Hennin voulait vendre au roi de Prusse son tableau des *Trois Grâces*, de Vanloo. (G. A.)

Au surplus, le nommé Charles, huissier de je ne sais quels magnifiques et très honorés seigneurs (1), s'est avisé d'assigner le sieur Dufour, directeur de la manufacture royale de Ferney, naturalisé Français, protégé spécialement par le roi, et si bien protégé, que le roi vient de lui acheter et de lui payer argent comptant six belles montres de sa façon, pour encourager ladite manufacture royale.

On ne voit pas de quel droit les magnifiques et très honorés seigneurs assignent le très magnifique et honoré Dufour.

Je vous prie réellement, monsieur, et raillerie à part, d'interposer votre autorité pour que dorénavant on s'abstienne de pareilles violations de territoire, sans quoi on serait obligé de traiter fort mal lesdites assignations, juridiquement parlant. Il est temps de mettre ordre à ces impertinences. Notre manufacture française, protégée par le roi, et travaillant pour le roi, doit être respectée.

Je vous demande en grâce d'en parler vertement. Vous savez que la loi est qu'on assigne à Gex ceux qui demeurent dans le territoire de Gex. Nous prévoyons que, si on ne met pas un frein à ces polissonneries, elles reviendront tous les jours; le temps de nos artistes est précieux. Madame Denis se joint à moi pour vous prier avec la plus vive instance de soutenir les droits des Français. Vous n'avez pas besoin d'être prié. Mille respects à madame votre sœur et à vous.

6079. — A M. HENNIN.

A Ferney, 16 juin.

« Va te faire f....., va gratter ton cul avec celui du rési» dent; tu as du pain dans tes poches pour les grimauds; tu » viens de la part de ces b..... de Français de Ferney, etc., » etc., etc. »

Ce sont là, monsieur, les propres mots de la philippique prononcée aujourd'hui, 16 du mois de la jeunesse, contre Dalloz, commissionnaire de Ferney, porteur, non de pain pour les grimauds, mais d'une petite truite pour notre souper.

Ces galanteries arrivent fort souvent. Nous en régalerons M. le duc de Choiseul, à qui nous devons d'ailleurs des remerciements, pour avoir fait acheter et payer par le roi nos montres de grimauds. Je n'ai point vu le cul de Dalloz, je ne crois pas qu'il soit digne de gratter le vôtre. Passe encore pour celui (2) à qui vous destiniez vos Grâces. Mais franchement les bontés des Génevois deviennent trop fortes depuis le soufflet donné à tour de bras, dans la rue, au président du Tillet (3). On dit dans l'Europe que notre nation porte un peu au vent, et a l'air trop avantageux. Ces petits avertissements, que l'auguste république de Genève daigne lui donner, la corrigera sans doute, et le roi lui en aura une très grande obligation.

Nous vous prions, madame Denis et moi, de vouloir bien présenter nos très humbles remerciements à M. le syndic de la garde et à M. le commandant de la sublime porte de Cornevin (4).

On dit le pain ramendé dans la superbe ville de Gex, et que le blé n'y vaut plus que 24 livres la coupe, c'est-à-dire 50 livres le setier; c'est marché donné. Rien ne fait mieux voir la haute prudence des Welches, qui vendirent tout leur blé en 1769, ne se doutant pas qu'ils auraient faim en 1770. Bonsoir, monsieur. L'oncle et la nièce vous font les plus tendres compliments.

6080. — AU MÊME.

A Ferney, dimanche matin, 17 juin.

Le plus aimable des résidents verra par la présente que ses blanches et potelées fesses ont été compromises avec les fesses de Dalloz, qui n'en sait pas assez pour inventer un tel épisode. Les gens de M. le résident ne firent que passer, et peuvent très bien n'avoir pas entendu tous les compliments, puisqu'on retint avec outrage Dalloz au corps de garde une demi-heure entière.

Nous voyons avec douleur les chrétiens réformés appeler leurs frères Raca et b....., ce qui est expressément défendu dans l'Evangile, et ce qui attire infailliblement la géhenne du feu.

Nous irons le plus tôt que nous pourrons voir M. le résident et madame Le Gendre dans sa maison de campagne, quelque belle soirée, quand le vieux malade pourra un peu aller. Je leur présente mes très humbles respects. V.

P.-S. Jean-Louis Tourte a été dépouillé à Collonge de dix-huit montres d'or.

Il n'est pas malheureusement domicilié au pays de Gex; mais je pense que s'il pouvait prendre un logement en ce pays, on lui rendrait ses montres.

Je m'en rapporte à M. Hennin, mieux instruit que moi, et qui est autorisé.

(La pièce jointe est une déposition faite par Dalloz, par devant le greffier de la justice de Ferney, relativement aux injures qui lui avaient été dites à la porte de Cornevin.)

6081. — A M. THIERIOT.

17 juin.

Mon ancien ami, c'est dommage que M. Guy-Duchesne ait imprimé avec tant de fautes de commission et d'omission la vieille *Sophonisbe* de Mairet, rajeunie par M. Lantin. Vous connaissez ce Lantin, auteur du conte de la *Fourmi*. Son neveu, qui demeure à Dijon, est bien indigné qu'on attribue à d'autres qu'à lui le rapetassage de cette vieille *Sophonisbe*. C'est, à ce que je vois, le *Rajeunissement inutile* (1). On a une étrange rage dans Paris de vouloir toujours nommer au hasard les pères des enfants trouvés: sans cela vous auriez déjà mademoiselle Ninon (2) aux Tuileries (3).

Vous souvenez-vous d'une espèce de *Vie de Catherin Fréron*, dit Aliboron, que vous m'envoyâtes manuscrite il y a vraiment dix années? Je ne savais ce qu'elle était devenue: je la trouve imprimée dans un recueil intitulé: les *Choses utiles et agréables;* mais on en a fait une autre édition particulière, à laquelle on ajoute la lettre du sieur Royou, beau-frère d'Aliboron, avocat au parlement de Rennes, lequel se plaint que son beau-frère, ayant servi d'espion dans les troubles de Bretagne, l'accusa d'avoir écrit en faveur de M. de La Chalotais, obtint une lettre de cachet contre lui, vint lui-même le saisir avec des archers, le fit enchaîner, et le conduisit en prison en tenant le bout de la chaîne. Fréron mettra apparemment cet événement dans son *Année littéraire*.

Portez-vous bien, mon ancien ami, et jouissez de l'hiver de la vie autant que vous le pourrez.

6082. — A M. HENNIN.

A Ferney, dimanche au soir, 17 juin.

Permettez-moi, mon très aimable résident, de ne point envoyer Dalloz devant un auditeur qui est Génevois. Nous n'attendons ni ne voulons aucune justice de ces messieurs. Nous pensons que c'est à M. le duc de Choiseul qu'il faut envoyer sa déposition, seulement pour l'amuser, en attendant qu'il rende aux vingt-quatre (4) et aux vingt-cinq (5) tout ce qu'il leur doit.

Pigalle est venu. Vous seriez charmant, si vous vouliez venir quelqu'un de ces jours avec un recueil de vos plus belles estampes: vous raisonneriez peinture et sculpture avec un homme qui est assurément digne de vous entendre. Maman vous fait mille compliments.

6083. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Ferney, 18 juin.

On fait ce qu'on peut, madame, dans nos déserts, pour vous faire passer quelques minutes à Saint-Joseph; et, malgré la crainte de vous ennuyer, on vous envoie ces deux feuilles détachées. Imposez silence à votre lecteur, sitôt que vous vous sentirez la moindre envie de bâiller.

J'ignore tout ce qui se fait à présent sur la terre. Je ne sais pas même si Lacédémone appartient à Catherine II ou à Moustapha; je ne sais où est votre grand'maman, et c'est ce qui m'intéresse davantage. Si elle est dans son palais de Chanteloup, occupée de sa florissante colonie, je la déclare philosophe. J'entends surtout, par ce mot, philosophe-pratique; car ce n'est pas assez de penser avec justesse, de s'exprimer avec agrément, de fouler aux pieds les préjugés de tant de pauvres femmes, et même de tant de sots hommes, de connaître bien le monde, et par conséquent de le mépriser; mais se retirer de la foule pour faire du bien, encourager les arts nécessaires, être supérieur à son rang par ses

(1) De la république génevoise. (G. A.)
(2) Le roi de Prusse. (G. A.)
(3) En 1765. (G. A.)
(4) On sort de Genève par cette porte pour aller à Ferney. (G. A.)

(1) Titre d'une poésie de Moncrif. (G. A.)
(2) C'est-à-dire le *Dépositaire*. (G. A.)
(3) La Comédie-Française était alors aux Tuileries. (G. A.)
(4) Commissaires génevois pour la médiation. (G. A.)
(5) Membres du petit conseil. (G. A.)

actions comme par son esprit, n'est-ce pas là la véritable philosophie?

Je vous plains toutes deux de ne pouvoir pas aller ensemble dans le paradis terrestre de Chanteloup. Il faut toujours, madame, que je vous remercie de toutes les bontés dont elle m'a comblé, car sans vous elle m'aurait peut-être ignoré. Elle protége, du haut de sa colonie de Carthage, la colonie de mon hameau; elle me fait goûter chaque jour le plaisir de la reconnaissance. Je me flatte qu'elle était dans son royaume dans le temps que les badauds de Paris se tuaient au milieu des fêtes, assez près de son hôtel; elle aurait été trop sensiblement frappée de ce désastre. Est-il possible qu'on s'égorge pour aller voir des lampions!

Adieu, madame; conservez du moins votre santé; la mienne est désespérée. Mille tendres respects.

6084. — A M. HENNIN.

Lundi, à dix heures trois quarts.

Vous êtes trop bon, monsieur, et Dalloz est un animal. Je vous l'envoie tout malade qu'il est; je le suis aussi. Il jure toujours qu'il y a eu du cul dans cette affaire. Le mien est dans un piteux état; il n'est pas fait pour être sculpté par Pigalle. Prêtez-nous le vôtre, ou plutôt votre belle mine.

Consule Fabricio dignumque numismate vultum.

6085. — A M. CHRISTIN.

17 juin (1).

Mon cher petit philosophe, nous avons donc été malades, éloignés l'un de l'autre, et c'est ce qui m'afflige doublement. Il est vrai que le libraire de Genève avait vendu quelques exemplaires (2), quoiqu'il n'en dût pas vendre. On a pris alors le parti d'en faire une nouvelle édition. Vous verrez combien elle était nécessaire par la copie de ma lettre à M. de Cléry. Vous verrez combien on craint que vous ne soyez renvoyés au parlement de Besançon. Je frappe à toutes les portes pour parer ce coup, qui serait funeste aux habitants.

Il me semble qu'il y a un ancien édit qui porte : *Nulle servitude sans titre*. N'est-ce pas au roi d'expliquer cet édit, émané de l'autorité royale?

Bonsoir, mon cher philosophe; je vous embrasse bien tendrement.

P.-S. On vous envoie quelques exemplaires de la nouvelle fournée, qui pourra adoucir un peu les chanoines.

Le sieur Buvard, dont vous me parlez, a voulu sans doute faire sa cour à ses maîtres aux dépens de ses concitoyens.

6086. — A M. L'ABBÉ AUDRA.

Le 19 juin.

Mon très cher philosophe, vous m'avez raccommodé avec Sirven. Je vois avec plaisir qu'il poursuit son affaire; je ne doute pas qu'un homme aussi sage et aussi éloquent que M. de La Croix ne lui fasse remporter une victoire entière. Tous les honnêtes gens lui applaudiront. Dites-lui, je vous prie, qu'il ait la bonté d'adresser son mémoire à M. Vasselier, premier commis de la poste de Lyon. Il ne serait pas mal qu'il y en eût deux exemplaires dans le paquet, l'un pour M. Vasselier, l'autre pour moi. Vive désormais le parlement de Toulouse!

Je dois vous dire que j'ai prié M. de La Croix de gronder Sirven d'avoir été six mois entiers sans écrire à ses filles.

A l'égard de votre sage hardiesse, vous n'avez rien à craindre. Il n'y a pas un mot dans votre *Abrégé* (5) sur lequel on puisse vous inquiéter. On sera fâché, mais comme les plaideurs qui ont perdu leur procès. Vous avez d'ailleurs un archevêque (2) qui pense comme vous, qui est prudent comme vous, et qui sera bientôt de l'Académie; il ne ressemble point du tout à Martin Le Franc de Pompignan.

Je vous demande votre bénédiction, mon cher docteur de Sorbonne; et je vous donne la mienne, en qualité de capucin.

6087. — A MADAME NECKER.

Ferney, 19 juin.

Quand les gens de mon village ont vu Pigalle déployer quelques instruments de son art : *Tiens, tiens*, disaient-ils, *on va le disséquer; cela sera drôle*. C'est ainsi, madame, vous le savez, que tout spectacle amuse les hommes; on va également aux marionnettes, au feu de la Saint-Jean, à l'Opéra-Comique, à la grand'messe, à un enterrement. Ma statue fera sourire quelques philosophes, et renfrognera les sourcils réprouvés de quelque coquin d'hypocrite ou de quelque polisson de folliculaire : vanité des vanités!

Mais tout n'est pas vanité; ma tendre reconnaissance pour mes amis et surtout pour vous, madame, n'est pas vanité. Mille tendres obéissances à M. Necker.

6088. — A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

23 juin.

Mon aimable commandant (1) est ici, monsieur; ma consolation aurait été parfaite, si vous étiez venu avec lui. Pigalle a déjà modelé le squelette dont l'âme subsiste encore, et vous sera très attachée jusqu'au moment où elle sera dissipée, et rendue à la matière subtile dont elle est venue.

Je vous sais bien bon gré de ne point aimer du tout ce fanatique de Joad. Je bénis Dieu de ce que le petit-fils de Henri IV pense comme vous sur ce barbare énergumène.

J'ai raisonné beaucoup avec Pigalle sur le veau d'or qui fut jeté en fonte, en une nuit, par cet autre grand-prêtre Aaron; il m'a juré qu'il ne pourrait jamais faire une telle figure en moins de six mois. J'en ai conclu pieusement que Dieu avait fait un miracle pour ériger le veau d'or en une nuit, et pour avoir le plaisir de punir de mort vingt-trois mille Juifs qui murmuraient de ce qu'il était trop longtemps à écrire ses deux tables (2).

Agréez toujours, monsieur, ma tendre reconnaissance de toutes les bontés que vous me témoignez.

6089. — A M. DE LA TOURETTE.

23 juin.

Vous savez peut-être, monsieur, qu'on a imprimé, dans la gazette de Berne, que Jean-Jacques Rousseau vous avait écrit une lettre, par laquelle il souscrivait entre vos mains pour certaine statue. Je vous prie de me dire si la chose est vraie. J'ai peur que les gens de lettres de Paris ne veuillent point admettre d'étranger. Ceci est une galanterie toute française. Ceux qui l'ont imaginée sont tous ou artistes ou amateurs. M. le duc de Choiseul est à la tête, et trouverait peut-être mauvais que l'article de la gazette se trouvât vrai.

Madame Denis vous fait les plus sincères compliments. Agréez, monsieur, les assurances de mon tendre attachement pour vous et pour toute votre famille.

6090. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 25 juin.

J'apprends que le vainqueur de Mahon et le dictateur des Fourches-Caudines de Closter-Severn (3) a bien voulu faire pour son vieux serviteur ce que les Génois (4) firent pour mon héros, proportion gardée, s'entend, entre le héros et le barbouilleur de papier. Je le prie de recevoir les très humbles remerciements du squelette de Ferney, que Pigalle a su rendre vivant. Ce squelette n'est en vie que pour sentir la reconnaissance qu'il doit à son doyen de l'Académie.

Comme vous serez un jour le doyen des pairs, permettez-moi de vous féliciter sur le succès indubitable du procès que M. le duc d'Aiguillon a voulu absolument avoir devant les pairs. Il ne tiendrait qu'à vous d'avoir la bonté de faire gagner le procès des *Guèbres* au parlement du parterre de Bordeaux. Un mot à l'avocat général M. Dupaty, qui est un franc Guèbre, ferait l'affaire.

On dit que vous protégez prodigieusement une nouvelle pièce de Palissot, intitulée le *Satirique* (1); c'est un beau grenier à tracasseries. Je vois que vous faites la guerre aux philosophes, ne pouvant plus la faire aux Anglais et aux Allemands : cela vous amuse, et c'est toujours beaucoup. Puissiez-vous vous amuser pendant tout le siècle où nous sommes! Vous en avez fait l'ornement, et vous en ferez la satire mieux que personne.

Je voudrais bien avoir une copie de votre statue, pour que la mienne fût aux pieds de la vôtre. Agréez toujours, monseigneur, mon tendre respect.

---

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Du mémoire au roi pour les serfs de Saint-Claude. (G. A.)
(3) De l'*Essai sur les mœurs*. (G. A.)
(4) Loménie de Brienne. (G. A.)

(1) Jaucourt. (G. A.)
(2) Voyez, dans le *Dictionnaire philosophique*, l'article FONTE. (G. A.)
(3) Voyez, tome II, le *Précis du Siècle de Louis XV*, ch. XXXVIII. (G. A.)
(4) Ils élevèrent une statue à Richelieu. (G. A.)
(5) Pièce qui fut défendue. (G. A.)

6091. — A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

A Ferney, 25 juin.

Mon cher capitaine philosophe, je vous suis très obligé de votre souvenir : madame Denis partage ma reconnaissance. Je crois qu'il en est des Anglais comme de nous, leur bon temps en fait de génie est passé; ils n'ont plus ni d'Addison, ni de Pope, ni de Swift. A l'égard de leurs querelles intestines et de leurs projets militaires, comme je n'y entends rien, il ne m'appartient pas d'en parler.

Je m'imagine que vous entrez dans leurs plaisirs sans entrer dans leurs dissensions : il y en a partout; on s'est assassiné à Genève.

Il est vrai que j'aimerais mieux votre climat de Languedoc que celui de nos glacières; mais il n'y a pas moyen de me transplanter à mon âge : je ne puis abandonner une maison que j'ai bâtie et une colonie que j'ai formée; il faut que je m'enterre dans ma caverne.

Ce pauvre malade, qui ne peut vous écrire de sa main, vous prie de lui conserver vos bontés, et de présenter ses respects à M. l'ambassadeur.

6092. — A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

25 juin.

Nous remercions bien tendrement madame d'Argental de nous avoir écrit et de nous avoir rassurés; elle a rendu un compte bien net de la mêlée; peu d'écrivains font des récits de bataille plus précis et plus intéressants.

Nous envoyons, pour amuser les deux convalescents, un petit *Lantin* (1) bien corrigé. Le paquet serait trop gros si on y joignait le *Dépositaire*, qui est prêt depuis longtemps. Le neveu de l'abbé de Châteauneuf, auteur de cette pièce, croit avoir fait tout ce qu'on exigeait de lui. Il n'y a que le mot de dévot qu'il faudra peut-être changer dans un endroit où il est nécessaire, car j'ai ouï dire que les Welches étaient devenus bien plus difficiles que Louis XIV ne l'était du temps du *Tartufe*.

Nous envoyons à nos deux anges le panégyrique de Fréron (2); il n'est pas fait par un homme bien éloquent; mais on dit que tout est dans la plus exacte vérité, et la vérité vaut mieux que l'éloquence.

Thieriot nous envoya ce chef-d'œuvre il y a environ huit ans. Je crois qu'il serait expédient que M. d'Argental eût la bonté de prier Thieriot de passer chez lui. Thieriot ne pourrait lui refuser de nommer l'auteur. Il faut enfin qu'on connaisse les méchants, et qu'on rougisse de protéger un pareil faquin. C'est par cette raison qu'on a joint au panégyrique un extrait fidèle de la lettre du sieur Royou, beau-frère du scélérat.

Nous ne perdons point de vue mademoiselle Daudet (3); mais nous sommes actuellement plongés dans les embarras d'un établissement très considérable : s'il réussit, nous pourrons l'y intéresser. Nous pouvons aussi nous y ruiner, si nous ne sommes pas entièrement favorisés par le gouvernement. C'est une affaire qui peut aisément produire dix mille écus par an, mais qui peut aussi ruiner de fond en comble l'entrepreneur, un peu amoureux des choses extraordinaires. Il a tout fait à ses dépens, sans se réserver un denier de profit pour lui. C'est un peu trop à la fois qu'une *Encyclopédie*, un *Dépositaire*, une *Sophonisbe*, une manufacture, et une construction de maisons sur deux cents pieds de face.

Pigalle a fait un chef-d'œuvre de squelette, et le squelette se couvre des ailes de ses deux anges.

6093. — A M. TABAREAU.

28 juin (4).

Mille tendres compliments à M. Tabareau. J'ai bien peur qu'il n'ait pas été payé de ce que lui devait saint Billard. Que ne se rejette-t-il sur saint Grizel, qui de ma connaissance a volé cinquante mille francs à la fille de M. le duc de Villars, qu'il a faite religieuse?

Par le mémoire que M. Vasselier a bien voulu m'envoyer, je vois que l'affaire durera longtemps, et que saint Billard mériterait bien un bout de corde au moins autant qu'une auréole.

Je remercie M. Vasselier de la bonté qu'il a eue de faire partir les montres de notre manufacture royale.

Pigalle m'a fait penser et parler; mais il n'a pas pu empêcher que je ne fusse très souffrant. Les honneurs ne guérissent personne.

(1) Une *Sophonisbe*. (G. A.)
(2) *Anecdotes sur Fréron*. (G. A.)
(3) Voyez la lettre à d'Argental du 16 mai. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

6094. — A M. LE MARQUIS DE JAUCOURT.

Juin.

Mon très généreux et très cher commandant, je suis votre sujet plus que jamais. J'ai établi dans le hameau de Ferney-lès-Versoix une petite annexe de vos manufactures de montres de votre capitale de Bourg en Bresse. Cette salle de théâtre que vous connaissez est changée en ateliers; on fond de l'or, on polit des rouages, là où on déclamait des vers; il faut bâtir de nouvelles maisons pour les émigrants; tous les ouvriers de Genève viendraient, s'il y avait de quoi les loger. Il faut songer que chacun veut avoir une montre d'or, depuis Pékin jusqu'à la Martinique, et qu'il n'y avait que trois grandes manufactures, Londres, Paris, et Genève.

Les âmes tolérantes et sensibles seront encore fort aises d'apprendre que soixante huguenots vivent avec mes paroissiens de façon qu'il ne serait pas possible de deviner qu'il y a deux religions chez moi; voilà qui est consolant pour la philosophie, et qui démontre combien l'intolérance est absurde et abominable. La révolution s'est faite tout doucement dans les têtes les moins instruites comme dans les plus éclairées; nous verrons la même chose dans dix ans en Turquie, si mon impératrice *pousse sa pointe*, comme dit le P. Daniel. Ma foi, le temps de la raison est venu, et j'en bénis Dieu, tout capucin que je suis : c'est dommage que je sois si vieux et si malade, car je me flatte que dans quelques années je verrai le vrai paradis de mon vivant.

Conservez-moi vos bontés, monsieur, elles sont un des ingrédients de mon paradis. Frère François.

Je lis actuellement tous les articles de M. le chevalier de Jaucourt; vous ne sauriez croire combien il me fait aimer sa belle âme, et comme je m'instruis avec lui.

6095. — A M. HENNIN.

A Ferney, 4 juillet.

Le nommé Tourte, horloger de Genève, dont on saisit plusieurs montres à Collonge, il y a trois semaines, s'adressa sans doute à vous, et on me mande de Lyon que son affaire a été accommodée. C'est ce que j'ignore. Mais un négociant, nommé Maroy, domicilié à Lyon, était celui à qui les montres appartenaient. Il a déjà payé 1,400 livres argent comptant à Tourte, et lui a donné pour 2,000 livres de lettres de change; mais il n'a reçu aucune montre, et il n'est pas juste qu'il paie une marchandise qu'il n'a point reçue.

Je vous supplie de vouloir bien me mettre au fait de cette affaire; elle m'est recommandée très vivement. J'ignore ce qu'il faut faire et ce que je dois répondre à ceux qui s'adressent à moi.

Etes-vous dans votre maison de campagne? Mille respects à madame Le Gendre.

6096. — A M. DESPREZ,

ARCHITECTE ET PROFESSEUR DE DESSIN A L'ÉCOLE MILITAIRE.

A Ferney, le 6 juillet.

Si je n'avais point essuyé, monsieur, un violent accès d'une maladie à laquelle ma vieillesse est sujette, je vous aurais assurément remercié plus tôt de l'honneur que vous me faites. M. Pigalle était prêt à partir de ma petite retraite lorsque votre beau présent arriva (1) Ce grand artiste lui donna l'approbation la plus complète; M. Hennin, résident de France à Genève, un des meilleurs connaisseurs que nous ayons, en fut enchanté, et moi j'eus la vanité de vouloir être enterré au plus vite dans ce beau monument. Je me flatte pourtant que vous vous occuperez plus à loger les vivants que les morts : je suis un peu architecte aussi; j'ai bâti la maison dans laquelle je finis mes jours. Je voudrais vous voir construire une salle de spectacle ou un hôtel-de-ville; alors j'aurais autant d'envie de vous aller féliciter à Paris que j'en ai d'être éloigné d'une ville où tout un peuple s'écrase et se tue, pour aller voir des bouts de chandelles sur un rempart (2). J'ai l'honneur d'être avec toute l'estime et la reconnaissance que je vous dois, etc.

(1) *Projet d'un temple funéraire destiné à honorer les cendres des rois et des grands hommes.* (G. A.)
(2) Aux fêtes pour le mariage du dauphin. (G. A.)

6097. — A. M. VASSELIER.

6 juillet.

Mon cher correspondant, jamais Tourte n'a habité dans mes terres : il vint un jour me prier d'intercéder en sa faveur; je le renvoyai à M. Hennin, résident à Genève. J'écris à M. Hennin au moment que je reçois votre lettre. Il faut savoir si on a rendu à Tourte ses montres : en ce cas, il faut qu'il soit condamné à les remettre au sieur Maroy, auquel elles appartiennent, et c'est à quoi M. Hennin pourrait servir.

Si les montres sont encore confisquées, je pense que Maroy pourrait, avec quelque protection, s'accommoder avec les fermiers-généraux. Je présume que cette affaire ne regarde qu'eux, et qu'elle n'est point du ressort de M. le duc de Choiseul. Mettez-moi bien au fait. Toutes les choses auxquelles la bonté de votre cœur s'intéresse intéresseront toujours le mien.

Mille tendres amitiés à M. Tabareau. Je vois que votre fou de Lyon n'aimait pas les têtes puantes; mais il ne faut pas pour cela donner des coups de couteau à un capucin; car qui tue un capucin pourrait bientôt tuer un homme.

6098. — A M. HENNIN.

A Ferney, 7 juillet.

M. Fabry, monsieur, ayant inquiété le menuisier Landry sur les bois qu'il a fait transporter à Prégny, sans avoir fait viser votre ordre, et ayant demandé à voir votre signature que j'ai entre les mains, je n'ai pas cru devoir m'en dessaisir sans votre permission expresse, d'autant plus qu'elle est la seule justification de Landry, et que si elle était perdue, il serait très exposé. Je ne ferai rien sans vos ordres.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec tous les sentiments que vous me connaissez, votre, etc.

P.-S. Vous savez comme le parlement traite M. d'Aiguillon (1). Malgré les lettres patentes du roi, il ne veut point *obtempérer*.

6099. — A M. TABAREAU.

9 juillet (2).

Je vous remercie de tout mon cœur, monsieur, des bonnes nouvelles que vous me donnez du succès de vos affaires; vous savez combien je m'y intéresse. Je trouve le procès de messieurs des postes très bon, et je ne suis pas sûr qu'ils le gagnent. Vous savez que tout est arbitraire, et que le parlement aime un peu à dégraisser tout fermier du roi.

Pour saint Billard et saint Grizel, j'opine au pilori. A l'égard du procès du parlement avec le roi, il est curieux; nous attendons le dénouement.

Je crois que rien ne pourra empêcher le factum de La Chalotais de paraître; le public s'amusera, disputera, s'échauffera; dans un mois tout finira; dans cinq semaines tout s'oubliera.

Est-on encore, monsieur, dans l'usage de prendre des rescriptions des postes en payant à Paris au caissier qui ne soit pas un saint? Madame Denis veut faire venir deux cents louis de Paris; pourriez-vous les lui faire tenir par la poste, quand son beau-frère les aurait remis à Paris au bureau? Mille tendres compliments à M. Vasselier. Votre très humble, etc., V., l'ancien bibliothécaire.

6100. — A M. LE BARON GRIMM.

De Ferney, le 10 juillet.

Mon cher prophète, M. Pigalle, quoique le meilleur homme du monde, me calomnie étrangement; il va disant que je me porte bien, et que je suis gras comme un moine. Je m'efforçais d'être gai devant lui, et d'enfler les muscles buccinateurs (3) pour lui faire ma cour.

Jean-Jacques est plus enflé que moi, mais c'est d'amour-propre. Il a eu soin qu'on mît, dans plusieurs gazettes, qu'il a souscrit, pour cette statue, deux louis d'or; mes parents et mes amis prétendent qu'on ne doit point accepter son offrande.

Je vous prie de me dire si vous avez lu le *Système de la Nature*, et si on le trouve à Paris. Il y a des chapitres qui me paraissent bien faits, d'autres qui me semblent bien longs, et quelques-uns que je ne crois pas assez méthodiques. Si l'ouvrage eût été plus serré, il aurait fait un effet terrible; mais, tel qu'il est, il en fait beaucoup. Il est bien plus éloquent que Spinosa; mais Spinosa a un grand avantage sur lui, c'est qu'il admet une intelligence dans la nature, à l'exemple de toute l'antiquité, et que notre homme suppose que l'intelligence est un effet du mouvement et des combinaisons de la matière, ce qui n'est pas trop compréhensible. J'ai une grande curiosité de savoir ce qu'on en pense à Paris; vous, qui êtes prophète, vous en pourrez dire des nouvelles mieux que personne.

Ne m'oubliez pas auprès de ma philosophe et de vos amis.

6101. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 11 juillet.

Monseigneur, j'ai reçu, comme j'ai pu, dans mon misérable état, M. le prince Pignatelli, mais avec tout le respect que j'ai pour son nom, et avec l'extrême sensibilité que son mérite m'a inspirée.

Je vous avoue que je suis flatté de ma statue posée au pied de la vôtre, plus que mademoiselle Lemaure (1) ne l'était d'être dans le carrosse de madame la dauphine. Le carrosse et les chevaux ne sont plus; votre statue durera, et votre gloire encore davantage. Vous me pousserez à la postérité.

Mon héros, en me caressant d'une main, m'égratigne un peu de l'autre, selon sa louable coutume. Voici ce que je réponds à ces belles invectives contre la philosophie, à laquelle il vous plaît de déclarer la guerre par passe-temps. Lisez, je vous prie, cette page que je détache d'une feuille d'une *Encyclopédie* de ma façon; elle m'est apportée dans le moment; c'est le commencement d'un article où l'on réfute une partie des extravagances absurdes de Jean-Jacques. Je déteste l'insolence d'une telle philosophie autant que vous la méprisez. Le système de l'égalité m'a toujours paru d'ailleurs l'orgueil d'un fou. Il n'en est pas de même de la tolérance. Non seulement les philosophes qui méritent votre suffrage l'ont annoncée, mais ils l'ont inspirée aux trois quarts de l'Europe entière. Ils ont détruit la superstition jusque dans l'Italie et dans l'Espagne. Elle est si bien détruite, que dans mon hameau, où j'ai reçu plus de cent Génevois avec leurs familles, on ne s'aperçoit pas qu'il y ait deux religions. J'ai une colonie entière d'excellents artistes en horlogerie; j'ai des peintres en émail. Le roi a acheté plusieurs montres de ma manufacture. Cet établissement fait venir en foule des marchands de toute espèce. Je bâtis des maisons, je vivifie un désert. Si j'avais été assez heureux pour en faire autant dans les landes de Bordeaux, je suis sûr que vous m'en sauriez gré, et que vous appelleriez mes efforts du nom de véritable philosophie. Il était digne de vous de vous déclarer le protecteur des philosophes plutôt que celui de Palissot. Vous savez qu'ils ont un grand parti, et qu'on ambitionne leur suffrage. Je n'ai plus qu'un désir, c'est celui de vous renouveler mes très tendres hommages, de vous entretenir, de vous ouvrir mon cœur, de vous faire voir qu'il n'est pas indigne de vos bontés. Il est vrai que la vie de Paris me tuerait en huit jours. Il y a plus d'un an que je suis en robe de chambre. J'ai bientôt soixante-dix-sept ans; je suis très affaibli; mais je donnerais ma vie pour passer quelques jours auprès de vous, dès que ma colonie n'aura plus besoin de moi.

Il est plaisant qu'un garçon horloger (2), avec un décret de prise de corps, soit à Paris, et que je n'y sois pas.

Votre Paris est plein de tracasseries, tandis que celles de Catherine II vont à exterminer l'empire des Turcs. Croyez qu'elle est bien loin d'être dans la situation équivoque où de fausses nouvelles la représentent. Elle a fait deux légions de Spartiates qui ont le courage des héros de la guerre de Troie. Elle peut dans deux mois être maîtresse de la Grèce et de la Macédoine; et, à moins d'un revers qui n'est pas vraisemblable, vous verrez une grande révolution. Songez que cette même impératrice, dans son code qu'elle a daigné m'envoyer écrit de sa main, a établi la tolérance universelle pour la première de ses lois.

Je vous demande la vôtre. Vous savez si mon cœur est à vous, et quel est mon respect, ma passion, mon idolâtrie pour mon héros.

6102. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

11 juillet.

Je vous ai parlé plus d'une fois à cœur ouvert, madame;

(1) Le 4 juillet, le parlement avait suspendu des fonctions de sa pairie. (G. A.)
(2) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Pigalle racontait à Paris que Voltaire s'était amusé à souffler ses pois. (G. A.)

(1) Actrice de l'Opéra devenue dévote. (G. A.)
(2) Jean Jacques Rousseau. (G. A.)

il est actuellement fendu en deux, et je vous envoie les deux moitiés dans cette lettre.

L'Envie et la Médisance sont deux nymphes immortelles. Ces demoiselles ont répandu que certains philosophes, que vous n'aimez pas, avaient imaginé de me dresser un statue, comme à leur député; que ce n'était pas les belles-lettres qu'on voulait encourager, mais qu'on voulait se servir de mon nom et de mon visage pour ériger un monument à la liberté de penser. Cette idée, dans laquelle il y a du plaisant, peut me faire tort auprès du roi. On m'assure même que vous avez pensé comme moi, et que vous l'avez dit à une de vos amies. Cette pauvre philosophie est un peu persécutée. Vous savez que le gros recueil de l'*Encyclopédie* est prisonnier d'État à la Bastille avec saint Billard et saint Grizel; cela est de fort mauvais augure.

Je me trouve actuellement dans une situation où j'ai le plus grand besoin des bontés du roi. Je ne sais si vous savez que j'ai recueilli chez moi une centaine d'émigrants de Genève, que je leur bâtis des maisons, que j'établis une manufacture de montres; et, si le roi ne nous accorde pas des privilèges qui nous sont absolument nécessaires, je cours risque d'être entièrement ruiné, surtout après les distinctions dont M. l'abbé Terray m'a honoré.

Il est donc très expédient qu'on n'aille point dire au roi, en plaisantant, à souper : Les encyclopédistes font sculpter leur patriarche. Cette raillerie, qui pourrait être trop bien reçue, me porterait un grand préjudice. Je pourrais offrir ma protection en Sibérie et au Kamtschatka; mais en France, j'ai besoin de la protection de bien des gens, et même de celle du roi. Il ne faut donc pas que ma statue de marbre m'écrase. Je me flatte que les noms de M. et de madame de Choiseul seront ma sauvegarde.

J'aurai l'honneur de vous envoyer, madame, les articles de la petite *Encyclopédie* que je croirai pouvoir vous amuser un peu; car il ne s'agit à nos âges que de passer le temps, et de glisser sur la surface des choses. On doit avoir fait ses provisions un peu avant l'hiver; et quand il est venu, il faut se chauffer doucement au coin du feu qu'on a préparé.

Adieu, madame; jouissez du peu que la nature nous laisse. Soumettons-nous à la nécessité qui gouverne toutes choses. Homère avoue que Jupiter obéissait au destin; il faut bien que nos imaginations lui obéissent aussi. Mon destin est de vous être bien tendrement attaché, jusqu'à ce que mon faible corps soit changé en chou ou en carotte.

6103. — A M. HENNIN (1).

Le malade remercie M. Hennin de tout son cœur pour le déserteur qu'il n'a jamais eu l'honneur de voir, mais qu'il verra sans doute, et auquel il rendra la belle pancarte. Je me flatte qu'il ne désertera pas. Madame Denis fait mille tendres compliments à M. Hennin.

6104. — A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

13 juillet.

Vous me permettrez, monsieur, d'avoir l'honneur de vous recevoir avec les mêmes sentiments que j'ai reçu M. le prince Pignatelli, mais avec la même misère, en robe de chambre, et n'en pouvant plus.

Pigalle a sculpté mon squelette; mais il ne m'a pas guéri; il ne fait durer que du marbre; mais un plus grand maître que lui se joue de nos corps et de nos âmes, et vous pulvérise tout cela. Vous autres, messieurs les meurtriers, vous l'aidez de toutes vos forces activement et passivement. *Vanitas vanitatum et stultitia stultitiarum;* voilà l'inscription qu'il faut mettre sur tous les tombeaux. Cependant, comme il faut jouir de la vie, tandis qu'on la tient, j'en jouirai, monsieur, avec délices, lorsqu'en revenant de votre régiment vous voudrez bien honorer ma petite retraite de votre présence. Vous y trouverez ma nièce, qui vous en fera les honneurs mieux que je ne vous les ai faits.

Permettez-moi de présenter mes respects à M. le prince Pignatelli; agréez les miens, monsieur, et conservez-moi vos bontés, qui adoucissent tous mes maux.

6105. — A M. LE MARQUIS D'OSSUN.

16 juillet 1770, au château de Ferney (par Lyon) (2).

Monsieur, j'ai l'honneur d'envoyer à votre excellence le tarif des prix de la manufacture de Ferney, entreprise par les sieurs Dufour et Céret.

J'obéis aux ordres qu'elle a bien voulu me donner. On fait actuellement dans cette fabrique une montre à répétition fort belle, avec le portrait de M. le comte d'Aranda, et une autre avec le portrait de M. le duc de Choiseul.

Si votre excellence en veut quelques-unes pour elle dans ce goût, la compagnie est à vos ordres, et certainement, vous et vos amis, vous achèteriez un grand tiers meilleur marché tout ce que la fabrique vous fournirait.

M. le duc de Choiseul a acheté les six premières montres faites à Ferney; il peut certifier ce que j'ai l'honneur de vous dire.

Les émigrants qui ont établi cette manufacture sont des gens de la probité desquels je réponds. J'ose vous demander encore une fois votre protection pour eux en Espagne, où ils comptent faire leur plus grand commerce.

J'ai l'honneur d'être, avec beaucoup de respect et de reconnaissance, etc. (1).

6106. — A M. DUPONT, DE NEMOURS.

De Ferney, le 16 juillet.

M. Bérenger m'a fait le plaisir, monsieur, de m'apporte votre ouvrage, qui est véritablement d'un citoyen. Bérenger l'est aussi, et c'est ce qui fait qu'il est hors de sa patrie. Je crois que c'est lui qui a rectifié un peu les premières idées qu'on avait données d'abord sur Genève. Pour moi, qui suis citoyen du monde, j'ai reçu chez moi une vingtaine de familles génevoises, sans m'informer ni de quel parti ni de quelle religion elles étaient. Je leur ai bâti des maisons, j'ai encouragé une manufacture assez considérable, et le ministère et le roi lui-même m'ont approuvé. C'est un essai de tolérance et une preuve évidente que dans le siècle éclairé où nous vivons, cette tolérance ne peut avoir aucun effet dangereux; car un étranger qui demeurerait trois mois chez moi ne s'apercevrait pas qu'il y a deux religions différentes. Liberté de conscience et liberté de commerce, monsieur, voilà les deux pivots de l'opulence d'un Etat petit ou grand.

Je prouve par les faits, dans mon hameau, ce que vous

---

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(2) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)

(1) A cette lettre étaient joints un *prospectus* des ouvriers horlogers et des vers au ministre réformateur de l'Espagne, le comte d'Aranda. (A. F.) Voici le prospectus :

« *Dufour, Céret et compagnie, entrepreneurs de la fabrique des montres à Ferney, près de Versoix, route de Lyon, avertissent qu'ils travaillent en toutes sortes d'horlogerie, qu'ils garnissent les boîtes des portraits en émail qu'on leur demande, et qu'ils sont en état de fournir des ouvrages à meilleur marché que partout ailleurs, par la protection et les exemptions que le roi daigne leur accorder, ainsi qu'à tous ceux qui voudront s'établir avec eux.*

TARIF DES MONTRES DE LA FABRIQUE ROYALE DE FERNEY.

Montre d'argent lisse		3	louis.
—	— gravée ou guillochée	4	—
—	— pour particulier, lisse	4	—
—	— répétition, bonne	14	—
—	d'or lisse de pacotille (*) ou légères	7	—
—	— de 18 dér, bonne	8	1/2
—	— d'une once	9	1/2
—	— gravée taille-douce. Ouvrage fin et particulier	10	1/2
—	— or de couleur, ouvrage très fin	13	—
—	répétition d'or lisse, bon ouvrage	20	—
—	— — taille-douce	21	—
—	— or de couleur, de 24 à	28	—
—	— à cylindre, de 32 à	38	—
—	— — et à secondes	42	—

Nous répondons pour deux ans de toutes les pièces qui passent huit louis et demi. — LES DUFOUR ET CÉRET, entrepreneurs de la fabrique de Ferney.

Voici les vers sur le comte d'Aranda :

Le barbouilleur de mon village
A très mal peint, je l'avouerai,
Les traits du héros de notre âge
Il est un peu défiguré;
Mais dans les cœurs est son image.
C'est lui, c'est d'ARANDA, dit-on,
Par qui l'Espagne est florissante,
Qui sut avec religion
Dompter la superstition,
Et chasser la horde puissante
Des docteurs de l'attrition,
Et de la grâce suffisante.
C'est lui qui, dans ses grands projets
Dont nous verrons un jour les suites,
Saura triompher des Anglais,
Comme il triompha des jésuites.

(*) *On entend par pacotille des* pièces *marchandes qui nous sont payés comptant, et dont nous ne répondons pas.*

et M. l'abbé Roubaud vous prouvez éloquemment par vos ouvrages.

J'ai lu, avec l'attention que mes maladies me permettent encore, tout ce que vous dites de curieux sur la compagnie des Indes et sur le système (1). Tout cela n'est pas à l'honneur de la nation. Vous m'avouerez au moins que cet extravagant système n'aurait pas été adopté du temps de Louis XIV, et que Jean-Baptiste Colbert avait plus de bon sens que Jean Lass.

A l'égard de la compagnie des Indes, je doute fort que ce commerce puisse jamais être florissant entre les mains des particuliers. J'ai bien peur qu'il n'essuie autant d'avanies que de pertes, et que la compagnie anglaise ne regarde nos négociants comme de petits interlopes qui viennent se glisser entre ses jambes. Les vraies richesses sont chez nous, elles sont dans notre industrie; je vois cela de mes yeux. Mon blé nourrit tous mes domestiques; mon mauvais vin, qui n'est point malfaisant, les abreuve; mes vers à soie me donnent des bas; mes abeilles me fournissent d'excellent miel et de la cire; mon chanvre et mon lin me fournissent du linge. On appelle cette vie patriarcale; mais jamais patriarche n'a eu de grange telle que la mienne, et je doute que les poulets d'Abraham fussent meilleurs que les miens. Mon petit pays, que vous n'avez vu qu'un moment, est entièrement changé en très peu de temps.

Vous avez bien raison, monsieur, la terre et le travail sont la source de tout, et il n'y a point de pays qu'on ne puisse bonifier. Continuez à inspirer le goût de la culture, et puisse le gouvernement seconder vos vues patriotiques!

Mettez-moi, je vous prie, au pied de M. le duc de Saint-Mégrin, qui m'a paru fait pour rendre un jour de véritables services à sa patrie, et dont j'ai conçu les plus grandes espérances.

J'ai l'honneur d'être avec la plus haute estime et tous les autres sentiments que je vous dois, monsieur, votre, etc.

P.-S. Voulez-vous bien, monsieur, faire mes tendres compliments à M. l'abbé Morellet, quand vous le verrez?

6107. — A M. HENNIN.

Samedi au soir.

Il faut vite dépêcher le domestique de notre cher résident. Madame Denis lui fera demain les honneurs de Ferney. On lui conseille de se crever à dîner; car nous n'avons, Dieu merci, ni cuisinier, ni cuisinière; mais cela ne fait rien.

Allez, allez; comptez que ma Catau (2) a tout ce qu'il lui faut. Ne la plaignez point; mais daignez plaindre un peu les pauvres malades.

Je recevrai votre voyageur comme je pourrai; il me pardonnera.

6108. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 juillet.

Mon cher ange, il y a longtemps que je ne vous ai écrit; la raison en est qu'étant très malade, quoi qu'on die, et ayant une assez nombreuse colonie à conduire, ma tête, qui n'est pas plus grosse que celle d'un lapin, m'a un peu tourné. Il faut digérer et avoir une grosse tête pour bâtir des maisons et des comédies, et pour diriger les têtes des autres.

Je suis donc très malade, vous dis-je, malgré les calomnies de Pigalle, qui répand partout que je me porte bien.

Je vous avertis qu'il faudrait jouer le *Dépositaire* avant qu'on piloriât saint Grizel et saint Billard; car, quand ils seront pilorіés, la pitié succédera dans les cœurs à l'indignation, et ce qui aurait été plaisant pourra passer pour cruel: mais, comme messieurs du clergé, que Grizel confessait, ne se sépareront pas sitôt, je laisse le tout à votre prudence, et je vous enverrai, quand il vous plaira, le *Dépositaire* de l'abbé de Châteauneuf, et la *Sophonisbe* de M. Lantin, pour mettre avec l'*Ecossaise* de M. Jérôme Carré.

Il me paraît que vos ambassadeurs ne font pas grand cas de nos montres de Ferney; cependant je compte qu'il y en aura une incessamment avec le portrait du comte d'Aranda, qu'il faudra bien que M. l'ambassadeur d'Espagne prenne.

J'ai reçu de mon mieux le prince Pignatelli, son fils, malgré mes maux, ma misère, et ma colonie.

Le beau-frère de Fréron me persécute toujours pour lui faire avoir justice; mais je ne sais ce que c'est que son affaire. Ce beau-frère me paraît un bavard; et d'ailleurs on dit qu'il suffit d'être allié de Fréron pour ne valoir pas grand'chose.

Lekain nous a envoyé trois grandes lettres pour avoir deux copies de mon visage en plâtre, je lui réponds par un petit billet, que je vous prie de lui faire tenir; on n'a pas de visage de plâtre si aisément qu'il le pense.

Je ne sais, mon cher ange, si vous êtes à Paris ou à Compiègne. Supposé que ce soit à Compiègne, je vous supplie de communiquer à M. le duc de Choiseul mon étonnement, dont je ne suis pas encore revenu. J'avais pris la liberté d'envoyer sous son enveloppe, en Espagne, une caisse des ouvrages de ma manufacture. Il daigna se charger de la faire passer par la poste à Bordeaux, et de l'adresser à un patron de vaisseau pour la rendre à Cadix; et voici qu'il m'envoie lui-même le reçu du patron: mon protecteur devient mon commissionnaire. Mons de Louvois n'aurait pas fait de ces choses-là; aussi je l'aime autant que je hais mons de Louvois.

Il a fait encore bien pis; il a acheté de nos montres pour le compte du roi. Nos émigrants l'adorent et j'en fais tout autant. Il fera de notre petit pays, jusqu'à présent inconnu, un pays charmant. Mais que dites-vous de moi, qui risque de me ruiner pour établir chez moi des familles genevoises? L'ingénieur du roi de Narsingue (1) n'y faisait œuvre. Je sens bien que cela est un peu ridicule à mon âge et avec mes maladies.

> Un octogénaire plantait.
> Passe encor de bâtir; mais planter à cet âge!
> LA FONT., liv. XI, fab. VIII.

A quelque âge que ce soit, radoteur ou non, je serai tendrement attaché à mes deux anges jusqu'au dernier moment de ma drôle de vie.

Madame Denis se joint à moi pour vous dire les mêmes choses. Ce n'est pas qu'elle radote comme moi, elle n'en est pas là, mais elle vous aime comme moi.

6109. — A M. ***.

22 juillet.

J'ai reçu, mon cher correspondant, les anecdotes manuscrites. Il y en a plusieurs que j'avais déjà dans mes paperasses, et dont je n'ai point fait usage dans l'*Histoire de la Russie*, parce qu'elles étaient fort suspectes, et très contraires aux mémoires que l'impératrice Elisabeth m'avait fait remettre. Il y en a quelques-unes dans votre manuscrit qu'il faudra beaucoup adoucir, car assurément je ne veux pas déplaire à ma Catherine, qui venge l'Europe de l'insolence des Turcs.

Je voudrais qu'on vengeât le public d'un Fréron. On me mande que tout le fond (2) de ce qu'on dit de lui est vrai. Si cela est, il faut donc le pilorier avec saint Billard et saint Grizel. Vous me feriez plaisir de m'instruire de tout ce que Thieriot a pu omettre, car je suis très curieux.

Je tâcherai, mon cher correspondant, de vous avoir le meilleur parti possible de vos historiettes russes, et de tout ce que vous m'enverrez. Je suis à vous sans réserve. Je vous prie de m'envoyer la demeure de Jean-Jacques Rousseau.

6110. — A MADAME NECKER.

Ferney, 23 juillet (3).

Madame, c'est à vous que je dois tout; c'est vous qui avez honoré la fin de ma vie, et qui m'avez consolé de toutes les tribulations attachées à la littérature, que j'ai éprouvées pendant cinquante ans. Mon cœur est plein, et mon seul chagrin est de ne pas vous l'ouvrir. Je dois au moins vous consacrer le peu de jours qui me restent, et sur lesquels vous avez répandu des faveurs que je ne mérite pas.

Je suis bien fâché que vous n'ayez pas acheté une terre dans nos cantons; vous ne saviez pas alors ce qui était réservé au petit pays de Gex. Il va devenir, grâce à M. de Choiseul, un des plus florissants de l'Europe, et toutes les terres y doubleront de prix dans très peu d'années. Mais la fortune arrange toutes choses de façon que les hommes n'y entendent rien, et ne peuvent rien prévoir.

M. Dupuits, mon gendre, a cru devoir prendre la liberté de s'adresser à M. Necker pour un petit arrangement, attendu que M. Necker est aussi bienfaisant que vous. Il me permettra de joindre ici ma reconnaissance de la peine qu'il

(1) Dans les *Ephémérides du citoyen*. (G. A.)
(2) Catherine II. (G. A.)

(1) Maupertuis. (G. A.)
(2) *Anecdotes sur Fréron*. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

voudra bien prendre pour celui qui a ranimé le sang de Corneille.

Pour vous, madame, je vous en dois bien davantage. Soyez bien sûre que mon cœur s'acquitte de sa dette, et qu'il vous appartiendra, tant qu'il battra dans la très sèche poitrine de votre très humble et très obéissant serviteur. Le vieux malade de Ferney.

6111. — A M. DE FONTANELLE.

23 juillet.

Votre lettre, monsieur, réjouit un vieux malade. Je vois que vous aimez la vérité et la liberté, deux choses excellentes qui ont trouvé jusqu'ici peu d'asile chez les hommes. Vous en jouissez sous la protection d'un prince (1), ce qui est encore plus rare.

Je crois que votre journal (2) se distinguera de la foule de tous ceux dont l'Europe est remplie. Tous vos extraits m'ont paru très bien faits. On vous aura déjà dit probablement qu'en changeant une lettre à votre nom, on pourra vous prendre pour celui qui faisait si bien les extraits de l'Académie des sciences.

On ne peut être plus sensible que je le suis aux faveurs que vous me faites. J'ai l'honneur d'être avec toute l'estime que vous méritez, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

6112. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Ferney, 23 juillet (3).

Il faut que notre chef de brigade nous croie de terribles buveurs! car je ne soupçonne que lui de nous avoir envoyé encore du vin de Champagne. Il faut qu'il le vienne boire avec madame Dixneufans, sans quoi ce vin ressemblerait aux anciennes libations qu'on faisait aux morts.

Le pauvre ermite est dans un état pitoyable, quoi qu'en dise Pigalle, devant qui il s'est efforcé de paraître oublier tous ses maux. Non-seulement il ne peut plus boire, mais il ne peut presque plus manger. Il se met aux pieds de madame Dixneufans. Il y a l'infini entre elle et lui.

Je finis par établir à Ferney une petite colonie d'émigrants de Genève et autres lieux; M. le duc de Choiseul la protége de toutes ses forces. Nous faisons des montres excellentes. Paris les tire toutes de Genève, et nous les donnons à un grand tiers meilleur marché qu'à Paris. Quand vous en voudrez pour vos amis, adressez-vous à votre serviteur, avant qu'il rende son existence aux quatre éléments, supposé qu'il y ait quatre éléments. En attendant, il vous embrasse de tout son cœur, et se met aux pieds de madame Dixneufans.

6113. — A M. COLINI.

Ferney, 25 juillet.

Mon cher ami, j'ai tort; je tombai malade il y a trois mois, quand j'allais vous écrire. Ma maladie fut un peu longue, je fis comme le cardinal Dubois, qui ayant beaucoup de lettres à répondre, les brûla, et dit: « Me voilà au courant. »

Il y a des débiteurs qui n'osent pas paraître devant leurs créanciers; mais moi, je vous avoue ma dette, et je vous la paie de tout mon cœur, en disant que je vous aimerai jusqu'au dernier moment de ma vie. Ma santé n'est guère meilleure à présent. Je suis né faible, et je suis bien vieux.

Adieu, mon cher ami, je vous souhaite tout le bonheur que vous méritez.

6114. — A M. THIERIOT.

26 juillet 1770 (4).

Mon ancien ami, il faut absolument rendre gloire à la vérité, constater les faits énoncés dans cet écrit (5), qui me paraissent tous très vraisemblables, et faire connaître un scélérat; *oportet cognosci malos*.

La Ninon de l'abbé de Châteauneuf (6) est dans son cadre; il faut attendre que l'assemblée du Sanhédrin (7) soit finie. Sur ce je vous embrasse.

(1) Le prince de Deux-Ponts. (G. A.)
(2) *Gazette universelle de politique et de littérature.* (G. A.)
(3) Editeurs de Cayrol et A. François. (G. A.)
(4) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(5) Les *Anecdotes sur Fréron.* (G. A.)
(6) Le *Dépositaire.* (G. A.)
(7) L'assemblée du clergé. (G. A.)

6115. — A M. DE LA HARPE.

27 juillet.

Suétone ne voit-il pas que l'ami Lantin a voulu rire quand il a exhorté les jeunes gens à rapetasser les détestables pièces, et les détestables sujets du raisonneur ampoulé (1), qui ne fut jamais tragique que dans trois ou quatre scènes, quand il fit un petit voyage en Espagne?

L'ami Lantin ne s'est amusé à ressemeler *Sophonisbe* que pour montrer qu'il y avait du tragique avant le raisonneur. Le cinquième acte de Mairet avait un très grand fond de tragique; mais on ne pouvait pas faire grand'chose de Massinisse; il en a fallu faire un jeune imprudent qui se laisse prendre comme un sot. *Non est hic vis tragica.*

Dans tout ce qui se passe aujourd'hui en France, il y a *comica*, mais non pas *vis*.

J'attends Suétone l'anecdotier; et je me doute bien que l'esprit mâle et judicieux qui l'a traduit et commenté aura pesé toutes ces anecdotes dans la balance de la raison.

On va jouer la *Religieuse* à Lyon; cela vaut mieux sans doute que vingt-quatre pièces du raisonneur, et cependant... Oh! qu'il fait bon venir à propos!

6116. — A M. TABAREAU.

28 juillet 1770 (2).

Vous faites trop d'honneur, monsieur, à Versoix : le receveur de la poste de cette superbe ville est fort loin d'avoir deux cents louis d'or en caisse; et c'est, je crois, deux cents louis d'or que madame Denis a fait remettre à la caisse des postes de Paris pour les pouvoir faire venir de Lyon à Ferney.

Nous avions lu dans le mémoire de MM. les fermiers des postes que cet usage était établi; ainsi c'est à la fête de saint Billard et de saint Grizel que vous devez attribuer cette importunité. Nous nous servions autrefois de la voie de Genève; mais vous savez que l'intention du ministère est que dorénavant nous fassions tout par la France.

Vraiment oui, je n'ai pas manqué d'écrire à M. le duc de Choiseul que j'envoyais une petite caisse de montres à Marseille par la poste; il le trouve très bon, et vous savez que lui-même a eu la bonté d'en faire parvenir une caisse à Cadix. Il est très important de donner à notre manufacture naissante toute la faveur possible; c'est par là seul qu'elle peut se soutenir.

Versoix deviendra un lieu très considérable; mais il ne l'est pas encore. Ferney est un petit entrepôt qui s'augmente de jour en jour. Nous faisons tout ce que nous pouvons pour reconnaître les bontés de M. le duc de Choiseul pour notre zèle.

Je me flatte bien que les nouveaux établissements vous feront faire encore un voyage dans nos quartiers. Je n'ai point assez joui du bonheur de vous voir, vous et M. Vasselier. Adieu, monsieur; personne ne vous est plus tendrement attaché que l'ermite de Ferney.

6117. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

A Ferney, le 30 juillet.

On me dit, il y a un mois, mon cher Cicéron, que vous étiez en Normandie. Je ne vous écrivis point, attendant votre retour. Je ne sais où vous êtes; mais je ne puis rester plus longtemps sans vous remercier de votre dernière lettre. J'ignore si vous embellissez Canon, si vous faites vos moissons, ou si vous prenez la défense de quelque innocent persécuté. Vous donneriez bien tous vos vergers et tout votre froment pour secourir quelque infortuné. Sirven ne l'est plus. Il est toujours demandeur en réparation, dommages et intérêts, qu'il obtiendra difficilement. Je ne sais pas un mot des procedures, je sais seulement que nous avons affaire à un procureur général un peu dur.

Savez-vous bien que ce M. Riquet (3) avait conclu à pendre madame Calas, et à faire rouer son fils et Lavaysse? Je tiens cette horrible anecdote de madame Calas elle-même. Le pays des Chichacas et des Topinambous est la patrie de la raison et de l'humanité, en comparaison de ces horreurs; et voilà de quels hommes nos vies et nos fortunes dépendent!

L'affaire de Sirven ne sera décidée qu'après la Saint-Martin. Il y a huit ans que cette pauvre famille combat contre l'injustice.

(1) Pierre Corneille. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Procureur général à Toulouse. (G. A.)

Avez-vous su l'histoire des deux amants de Lyon? Un jeune homme de vingt-cinq ans et une fille de dix-neuf, tous deux d'une figure charmante, se donnent rendez-vous avec deux pistolets dont la détente était attachée à des rubans couleur de rose ; ils se tuent tous deux en même temps; cela est plus fort encore qu'Arrie et Petus. La justice n'a fait nulle infamie dans cette affaire; cela est rare (1).

Avez-vous lu le *Système de la Nature?* il ne me paraît pas consolant ; mais nous avons d'autres systèmes qui le sont encore moins, par exemple celui des jansénistes.

Adieu, mon cher Cicéron ; ne m'oubliez pas, je vous prie, auprès de madame Terentia.

6118. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

3 auguste,

Mon cher philosophe militaire, vous m'aviez mandé, il y a deux mois, que vous passeriez chez nous, et je vous attendais. J'imaginais que vous alliez voir MM. vos enfants, et c'aurait été une grande consolation pour moi de vous embrasser sur la route. Je suis tombé dans un état de faiblesse dont j'ai l'obligation à ma vieillesse et à un travail un peu forcé; mais il faut travailler jusqu'à la fin de sa vie. Job, un de mes patrons, dit que l'homme est né pour travailler, comme l'oiseau pour voler.

J'ai été tout émerveillé de la petite galanterie que vous m'avez envoyée ; j'en suis très touché. Vous sentez combien je suis sensible à une telle marque d'amitié.

Vous ne saviez pas apparemment l'autre galanterie que les gens de lettres de Paris ont bien voulu me faire. Si vous étiez venu à Ferney, vous y auriez vu M. Pigalle, qu'ils m'ont envoyé, et qui a fait le modèle d'une statue dont ils honorent ma très chétive figure. Je n'ai point un visage à statue; mais enfin il a bien fallu me laisser faire. Il n'y a pas eu moyen de refuser un honneur que me font cinquante gens de lettres des plus considérables de Paris : cette faveur est rare. Ils ont fait un fonds pour donner à M. Pigalle un honoraire convenable ; j'en ai été surpris, et le suis encore. Je ne puis attribuer une chose si extraordinaire qu'au désir qu'on a eu de consoler votre ami des choses dont vous parlez. Il doit actuellement les oublier. Une statue de marbre annonce un tombeau, et j'y descendrai en vous étant aussi attaché que je l'ai été depuis que j'ai eu l'honneur de vous connaître.

6119. — A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Le 3 auguste.

Mon cher grand-écuyer de Cyrus, buvez à ma santé le jour de la noce (2), vous et madame de Florian. L'homme du monde qui a le moins l'air d'un garçon de la noce, c'est moi. Si mon cœur décidait de ma conduite, j'assisterais au mariage. Ma chétive santé et mon âge ne me laissent prétendre à d'autre sacrement pour ma personne qu'à celui de l'extrême-onction. Je passe mes derniers jours à établir une colonie ; je ne jouirai pas du fruit de mes travaux : il est beaucoup plus aisé de marier un jeune conseiller du parlement, que de loger et d'accorder une trentaine de familles. Cependant nous travaillons nuit et jour à présenter à la nouvelle mariée les fruits de notre nouvel établissement. Nous avons fait une montre assez jolie et qui sera fort bonne. Nos artistes sont excellents ; il n'y en a point de meilleurs à Paris : mais leur transmigration ne leur a pas permis d'aller aussi vite en besogne que M. d'Hornoy. Il se marie le 7, et nous serons prêts le 15. Nous enverrons notre offrande, madame Denis et moi, par M. d'Ogny, à qui nous l'adresserons. Nos fabricants ont voulu absolument mettre mon portrait à la montre. Puisque Pigalle m'a sculpté, il faut bien que je souffre qu'on me peigne ; j'ai toute honte bue.

J'embrasse tendrement le nouveau marié, sa mère, et son oncle le Turc (3).

Je fais grand cas de votre philosophie, qui vous ramène à la campagne. J'aime à être encouragé, par votre exemple, à chérir la solitude et à fuir le tracas du monde.

On ne peut vous être plus tendrement dévoué que l'ermite de Ferney.

6120. — A M. DORAT.

A Ferney, le 6 auguste.

J'ignore, monsieur, et je veux ignorer quel est le sot ou le fripon, ou celui qui, revêtu de ces deux caractères, a pu vous dire que j'étais l'auteur des *Anecdotes sur Fréron ;* il aura pu dire avec autant de vraisemblance que j'ai fait *Guzman d'Alfarache.* Je n'ai jamais, Dieu merci, ni vu ni connu ce misérable Fréron ; je n'ai jamais vu aucune de ses rapsodies, excepté une demi-douzaine que je tiens de M. Lacombe; je sais seulement que c'est un barbouilleur de papier complétement déshonoré.

Je ne connais pas plus ses prétendus croupiers que sa personne. Je suis absent de Paris depuis plus de vingt ans, et je n'y ai jamais fait, avant ce temps, qu'un séjour très court. L'auteur des *Anecdotes sur Fréron* dit qu'il a été très lié avec lui ; j'ai essuyé bien des malheurs en ma vie, mais j'ai été préservé de celui-là.

Je n'ai jamais vu M. l'abbé de La Porte, dont il est tant parlé dans ces *Anecdotes.* On dit que c'est un fort honnête homme, incapable des horreurs dont Fréron est chargé par tout le public.

Vous sentez, monsieur, qu'il est impossible que j'aie vu Fréron au café de Viseu, dans la rue Mazarine. Je n'ai jamais fréquenté aucun café, et j'apprends pour la première fois, par ces *Anecdotes,* que ce café de Viseu existe ou a existé.

Il est de même impossible que je sache quels sont les marchés de Fréron avec les libraires, et tous les vils détails des friponneries que l'auteur lui reproche.

Il serait absurde de m'imputer la forme et le style d'un tel ouvrage.

Vous vous plaignez que votre nom se trouve parmi ceux que l'auteur accuse d'avoir travaillé avec Fréron : ce n'est pas assurément ma faute. Tout ce que je puis vous dire, c'est que vous me semblez avoir tort d'appeler cela un affront, puisque vous pouvez très bien lui avoir prêté votre plume sans avoir eu part à ses infamies. Vous m'apprenez vous-même que vous avez inséré dans les feuilles de ce Fréron un extrait contre M. de La Harpe. Je ne sais ce que c'est que l'autre imputation dont vous me parlez.

Si vous étiez curieux de savoir quel est l'auteur des *Anecdotes,* adressez-vous à M. Thieriot ; il doit le connaître, et il y a quelques années qu'il m'écrivit touchant cette brochure. Adressez-vous à M. Marin, qui est au fait de tout ce qui s'est passé depuis quinze ans dans la librairie, et qui sait parfaitement que je ne puis avoir la moindre part à toutes ces futilités. Adressez-vous à madame Duchesne, à M. Guy, lesquels doivent être fort instruits des gestes de Fréron. Adressez-vous à Lambert, chez qui l'auteur dit avoir vu les pièces d'un procès entre Fréron et sa sœur la fripière. Adressez-vous à M. l'abbé de La Porte, qui doit être mieux informé que personne. L'auteur paraît avoir écrit il y a six ou sept ans, et je vous avoue que j'ai la curiosité de savoir son nom.

Je connais deux éditions de ces *Anecdotes :* l'une, qui est celle dont vous me parlez ; l'autre, qui se trouve dans un pot-pourri (1) en deux volumes. Il faut qu'il y en ait une troisième un peu différente des deux autres, puisque vous me parlez d'une nouvelle accusation contre vous que je ne trouve pas dans celle qui est en ma possession.

En voilà trop sur un homme si méprisable et si méprisé. Vous pouvez faire imprimer votre lettre et la mienne. J'ai l'honneur d'être, etc.

6121. — A M. TABAREAU.

8 auguste (2).

J'ai reçu, mon cher correspondant, le livre anglais que vous m'avez envoyé. C'est une traduction des *Eglogues* de Théocrite en vers, et la meilleure sans contredit qu'on ait jamais faite. Ce Théocrite, à mon sens, était supérieur à Virgile en fait d'églogue.

Vous m'avez demandé trois volumes des *Questions sur l'encyclopédie ;* il n'y en a encore que deux d'imprimés, et les trois ne paraîtront que vers le mois de novembre. Cela ne sera pas trop bon ; mais il y aura des choses fort curieuses.

Vous m'aviez promis une estampe de M. le duc de Choiseul; vous l'avez oubliée.

Je n'ai point oublié les anecdotes russes, et je tâcherai de vous en faire tirer un bon parti incessamment.

Ne croyez point vos Marseillais sur les Russes d'aujourd'hui ; ils craignent si fort de perdre leurs marchandises dans la Morée, que le moindre petit avantage des Turcs leur paraît une bataille de Pharsale. Je vous réponds que Catherine fera repentir Moustapha de s'être mêlé de ce qui ne le regardait pas.

(1) Il y a un quatrain de J.-J. Rousseau sur cette aventure. (G. A.)
(2) De d'Hornoy. (G. A.)
(3) Mignot. (G. A.)

(1) Les *Choses utiles et agreables.* (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

Il est bon qu'on traite Fréron de Turc à Maure ; mais c'est la honte de notre siècle de mettre un Fréron en état de payer le *Journal des Savants* et de faire des pensions aux gens de lettres. Quoi ! donner à un coquin le privilége de médire, pour payer des hommes qui écrivent sagement ! c'est là le comble de l'ignominie.

Est-ce que vous ne pourriez point savoir quel est l'auteur des *Anecdotes* ? M. Dorat m'a écrit que j'en étais accusé ; c'est une absurdité égale à l'infamie de Fréron.

Voulez-vous bien avoir la bonté, mon cher correspondant, de faire mettre à la poste ma lettre pour l'Angleterre, et de faire parvenir à M. Gaillard celle qui est pour lui ?

6122. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

8 auguste.

Eh bien! madame, je ne peux en faire d'autres ; je ne peux louer les gens sérieusement en face. Vous vous doutez bien que les six vers qui commencent par

Etudiez leur goût (1),

sont pour la petite-fille, et tout le reste pour la grand'maman. J'ai été bien aise de finir par La Harpe, parce que le mari de la grand'maman lui fait du bien, et lui en pourra faire encore.

Il faut un tant soit peu de satire pour égayer la louange. La satire est fort juste, et tombe sur le plus détestable fou que j'aie jamais lu. Son *Héloïse* me paraît écrite moitié dans un mauvais lieu, et moitié aux Petites-Maisons. Une des infamies de ce siècle est d'avoir applaudi quelque temps à ce monstrueux ouvrage. Les dames qu'il outrage sont assurément d'une autre nature que lui. La *Zaïde* de madame de La Fayette vaut un peu mieux que la Suissesse de Jean-Jacques, qui accouche d'un faux germe pour se marier. Ce polisson m'ennuie et m'indigne, et ses partisans me mettent en colère. Cependant il faut être véritablement philosophe et calmer ses passions, surtout à nos âges.

Votre homme (2), qui ne s'intéressait qu'à ce qui le regardait, doit vous raccommoder avec la philosophie. Tout ce qui regarde le genre humain doit nous intéresser essentiellement, parce que nous sommes du genre humain. N'avez-vous pas une âme ? n'est-elle pas toute remplie d'idées ingénieuses et d'imagination ? s'il y a un Dieu qui prend soin des hommes et des femmes, n'êtes-vous pas femme ? s'il y a une Providence, n'est-elle pas pour vous comme pour les plus sottes bégueules de Paris ? si la moitié de Saint-Domingue vient d'être abîmée, si Lisbonne l'a été, la même chose ne peut-elle pas arriver à votre appartement de Saint-Joseph ? Un diable d'homme, inspiré par Belzébuth, vient de publier un livre intitulé *Système de la Nature*, dans lequel il croit démontrer à chaque page qu'il n'y a point de Dieu. Ce livre effraie tout le monde, et tout le monde le veut lire. Il est plein de longueurs, de répétitions, d'incorrections ; il se trompe grossièrement en quelques endroits, et, malgré tout cela, on le dévore. Il y a beaucoup de choses qui peuvent séduire ; il y a de l'éloquence, et, sous ce rapport, il est fort au-dessus de Spinosa.

Au reste, croyez que la chose vaut bien la peine d'être examinée. Les nouvelles du jour n'en approchent pas, quoiqu'elles soient bien intéressantes.

Ceux qui disent que les pairs du royaume ne peuvent être jugés par les pairs et par le roi, sans le parlement de Paris, me paraissent ignorer l'histoire de France. Il semble qu'à force de livres on est devenu ignorant. Je ne me mêle point de ces querelles : je songe à celles que nous avons avec la nature. J'en ai d'ailleurs une assez grande avec Genève. Je lui ai volé une partie de ses habitants, et je fonde ma petite colonie, que le mari de votre grand'maman protége de tout son cœur.

Il n'y a maintenant qu'un tremblement de terre qui puisse ruiner mon établissement ; mais je veux que celui à qui j'ai tant d'obligations donne son denier à la statue, et je veux surtout qu'il donne très peu : 1° parce qu'on n'en a point du tout besoin ; 2° parce qu'il donne trop de tous les côtés. C'est une affaire très sérieuse ; je casserais à la statue les bras et les jambes si son nom ne se trouvait pas sur la liste.

Adieu, madame ; faites comme vous pourrez : vivez, portez-vous bien, digérez, cherchez le plaisir, s'il y en a. Luttez contre cette fatale nature dont je parle sans cesse, et où j'entends si peu de chose. Ayez de l'imagination jusqu'à la fin, et aimez votre très ancien serviteur, qui vous est plus attaché que tous vos serviteurs nouveaux.

(1) *Epître à La Harpe.* (G. A.)
(2) Le président Hénault. (G. A.)

6123. — A M. THIERIOT.

9 auguste (1).

Je vous envoyai, il y a plus d'un mois, mon ancien ami, un tome de ce que vous demandiez, sous l'enveloppe de M. d'Ormesson, et je comptais vous faire parvenir le reste, volume par volume ; mais, comme vous ne m'aviez point accusé la réception de mon paquet, je n'ai pas osé faire un second envoi. Je commence à croire qu'on a ouvert le paquet à la poste, et qu'on l'a retenu. Je pense que le *Système de la Nature* a produit cette attention sévère : c'est un terrible livre, et qui peut faire bien du mal.

Je crois qu'on aura le *Dépositaire* à la Comédie vers la fin de l'automne.

Il y a des gens assez absurdes pour m'attribuer les *Anecdotes sur Fréron*. Je suis obligé d'en appeler à votre témoignage : vous savez ce qui en est. J'ai encore l'original que vous m'avez envoyé ; j'ignore quel en est l'auteur ; il serait très important que je le susse. Comme, Dieu merci, je n'ai jamais vu ni Fréron, ni aucun de ceux qui sont cités dans ces *Anecdotes* ; et comme, Dieu merci encore, mon style est très différent de celui de l'auteur, sans être meilleur, il faut être absurde pour m'imputer un tel ouvrage. J'ai des affaires un peu plus sérieuses et plus agréables, mais je ne néglige rien ; je ne néglige point surtout l'amitié.

(1) C'est à tort qu'on a toujours classé cette lettre à l'année 1771. Elle est de 1770. (G. A.)

6124. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 15 auguste.

Je me dis toujours, monseigneur, que vos occupations et vos plaisirs partagent vos journées, que je ne dois pas fatiguer vos bontés, et qu'il n'appartient pas à ceux qui sont morts au monde d'écrire aux vivants.

Cependant il faut que je vous informe d'un gros paquet que j'ai reçu, et qui vous regarde ; il est d'un M. de Castera, qui me paraît très malheureux, et qui me fait juger, par son style, qu'il s'est attiré ses malheurs. Je doute même si sa tête n'est pas aussi dérangée que ses lettres sont prolixes ; en ce cas, il n'est que plus à plaindre. Il m'a mis au fait de toute sa conduite avec assez de naïveté. Je présume, à la quantité de procès qu'il a essuyés, qu'il descend en droite ligne de la comtesse de Pimbesche. S'il a dit des injures, on les lui a bien rendues.

Je vois, par tout ce qu'il me mande, que sa plus grande ambition est de rentrer dans vos bonnes grâces. Sa destinée me paraît déplorable ; c'est un homme chargé de onze enfants. Je m'acquitte du devoir de l'humanité, en vous rendant compte de son état, sans prétendre le justifier auprès de vous, ni vous demander autre chose que ce que votre sagesse et votre justice vous prescrivent. Vous connaissez l'homme dont il s'agit, et c'est à vous seul de voir ce que vous devez faire. Il me semble qu'il avait un oncle chargé des affaires de France en Pologne ; c'est tout ce que je connais de sa famille.

Après avoir achevé la mission que m'a donnée M. de Castera, que puis-je dire à mon héros du fond de ma solitude, sinon que je lui souhaite une santé meilleure que la mienne, et des jours plus brillants ? Il ne m'appartient pas de parler des tracasseries de la France. Je m'intéressais fort à celles des Turcs, c'est-à-dire que je souhaitais passionnément qu'on les chassât de l'Europe, parce qu'ils ont asservi les descendants des Alcibiade et des Sophocle. J'entends dire que ces circoncis ont repris le Péloponèse ; en ce cas, je me raccommoderai avec eux ; car j'ai établi, des débris de Genève, une petite société qui est fort en relation avec Constantinople.

J'aimerais encore mieux de bons acteurs et de bonnes pièces au théâtre de Paris, sous la protection du premier gentilhomme de la chambre ; mais cette manufacture paraît furieusement tombée.

Me permettez-vous, monseigneur, de me mettre aux pieds de madame la comtesse d'Egmont, quoiqu'elle soit alliée à la maison d'un pape ? Vous devez juger combien j'ambitionne ses bontés, puisqu'elle a toutes les grâces de votre esprit sans compter les autres.

Agréez, avec votre bienveillance ordinaire, le très tendre respect du vieux solitaire des Alpes.

6125. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Ferney, 19 auguste (2).

Si l'aimable et digne mari de madame Dixneufans veut une montre avec son portrait, il n'aurait qu'à envoyer ce portrait contre-signé Choiseul; il serait parfaitement copié. Vous voulez sans doute la montre à répétition, une aiguille de diamants; donnez vos ordres précis; vous serez très bien servi, et à un grand tiers meilleur marché qu'à Paris. Mes émigrants m'ont fourni, en dernier lieu, une montre que les horlogers de Paris auraient vendue au moins cent louis; c'est le plus bel ouvrage que j'aie vue de cette espèce.

Nous vous attendons, monsieur, au mois d'octobre. Votre montre sera prête pour le jour que vous aurez ordonné. Nous voudrions bien que M. d'Alembert prît son chemin par Ferney. Je suis plus malade que jamais; je me flatte que je guérirais en me trouvant avec vous, madame Dixneufans et lui. Madame Denis vous fait mille compliments.

6126. — A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 20 auguste.

Madame, après tout ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, j'ai vu tant de justesse d'esprit que je vous ai crue philosophe; passez-moi ce mot. Votre petite-fille (2) me paraît un peu dégoûtée de la métaphysique; je lui pardonne aisément ce dégoût. La mataphysique n'est d'ordinaire que le roman de l'âme, et ce roman n'est pas si amusant que celui des *Mille et une Nuits*. Vous m'avouerez du moins, madame, que le sujet qu'on traite dans la petite brochure (3) qu'on met à vos pieds est assez intéressant; chacun y est pour sa part, et cette part est tout son être. Cela est un peu plus important que les tracasseries dont on s'entretient si profondément à Paris et à Versailles. Je n'ose demander que, dans un moment de loisir, vous daigniez, madame, me dire en deux mots ce que vous en pensez; je ne veux que deux mots, car vous êtes si occupée à servir l'Etre suprême en faisant du bien, que vous n'avez guère le temps d'examiner ce que de faibles cervelles disent pour ou contre son existence.

M. de Crassy (4) m'a mandé qu'il avait obtenu, par votre protection, une très grande grâce. Songez, madame, que c'est à vous seule uniquement qu'il la doit, et que je n'avais pas osé seulement vous la demander. Voilà comme vous êtes; dès qu'on vous offre de loin la moindre petite ouverture pour faire du bien, vous saisissez la chose avec un acharnement qui n'a point d'exemple; j'en suis confondu, je ne sais plus que vous dire.

M. le marquis d'Ossun, ambassadeur en Espagne, favorise de tout son pouvoir la fabrique de Ferney, faubourg de Versoix. Il y prend autant d'intérêt que si c'était son propre ouvrage. Oserais-je vous supplier, madame, d'obtenir que M. le duc voulût bien lui marquer qu'il est sensible à tous ses bons offices, qui sont en vérité très considérables, et qui pourront être efficaces? M. l'abbé Billardi n'a pas eu le mêmes bontés que M. le marquis d'Ossun; il ne m'a pas fait de réponse; apparemment que l'inquisition le lui a défendu.

Nos artistes de Ferney donnent, le jour de la Saint-Louis, une belle fête; je crois que leur zèle ne déplaira pas à M. le duc.

C'est votre nom, madame, que je fête tous les jours de l'année. Je vous suis attaché pour ma vie avec le plus profond respect et la plus vive reconnaissance. LE VIEIL ERMITE DE FERNEY.

6127. — A M. CHRISTIN.

20 auguste (5).

Mon cher ami, tout languissant que je suis, je vais pourtant écrire. Mais vous savez que Dieu ne peut empêcher que ce qui est fait ne soit fait; à plus forte raison les pauvres humains ne le peuvent. Votre procureur général (6) me fait trembler; il sera plus à craindre que Charlemagne. C'est une chose bien délicate que de s'engager à prouver la fausseté des actes de cet empereur. Vos adversaires n'exigeraient-ils pas réparation et dommages (7)?

Voilà tout ce que peut vous dire ma pauvre tête affaiblie; mais mon cœur vous dit qu'il vous aime beaucoup.

6128. — A MADAME D'HORNOY.

A Ferney, 20 auguste.

Vous faites, madame, le bonheur d'un homme à qui je tiens par les liens de l'amitié encore plus que par ceux de la nature. Le seul plaisir qui reste aux vieillards est d'être sensibles à celui des autres. Je vous dois la plus grande satisfaction que je puisse goûter : la vôtre est bien rare de vivre avec un bon mari sans quitter le meilleur des pères. M. d'Hornoy égaie la retraite de madame Denis et la mienne, en nous disant combien il est enchanté. Madame Denis doit vous dire tout ce qui peut plaire à de nouveaux mariés; les femmes entendent cela cent fois mieux que les hommes. Pour moi, je vous dirai que vous êtes bien bonne, au milieu du fracas des noces, de l'embarras des visites et des compliments et des occupations plus sérieuses, d'écrire à un vieux solitaire inutile au monde; je vous en remercie. Vous avez encore un mérite de plus, c'est que votre lettre est fort jolie, et que votre écriture ne ressemble pas à celle de votre mari, qui écrit comme un chat, aussi bien que son autre oncle l'abbé Mignot. L'abbé Dangeau, de notre Académie française, renvoyait les lettres de sa maîtresse quand elles étaient mal orthographiées, et rompait avec elle à la troisième fois. Moi, qui suis aussi de l'Académie, je ne vous renverrai pas votre lettre, madame; il n'y manque rien; je la garderai comme une chose qui m'est bien chère. Je vous aime déjà comme si je vous avais vue : et, sans oublier le respect qu'on doit aux dames, j'ai l'honneur d'être de tout mon cœur, madame, votre, etc.

6129. — A M. DUCLOS.

20 auguste.

Monsieur, je présente mes très humbles remercîments à l'Académie; elle n'a considéré que l'honneur qui rejaillit sur la littérature, dont elle est le modèle et la protectrice; elle encourage les beaux-arts, en mettant dans ses archives la lettre (1) d'un roi qui apprit d'elle à écrire si purement notre langue. La part que j'ai dans cet événement, si honorable pour les gens de lettres, me fait sentir combien d'autres en sont plus dignes que moi, et cette justice que je dois me rendre augmente encore ma reconnaissance.

Agréez tous les sentiments que je vous dois, et ayez la bonté, monsieur, d'assurer la compagnie du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être son très humble, très obéissant et très obligé serviteur.

6130. — A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

Ferney, 25 auguste.

Puisque vous poussez vos bontés, monsieur, jusqu'à vouloir bien honorer encore de votre présence la solitude du mont Jura, et consoler un vieux malade par les charmes de votre conversation, je vous avertis, pour vous encourager à cette bonne œuvre, que vous y trouverez probablement M. d'Alembert.

Il a semblé bon au Saint-Esprit et à lui de passer par chez moi en allant voir le pape. On ne peut mieux prendre son temps. J'ai établi une colonie de huguenots; c'est un petit commencement de réunion entre les deux plus belles sectes de philosophie qui font tant d'honneur à l'esprit humain, les papistes et les calvinistes. Vous ferez trêve pour quelques jours, dans ma retraite pacifique, à votre grand art de tuer les hommes avec gloire et salaire. Que ne puis-je, tous les ans, me trouver sur votre route! Agréez toujours, monsieur, mon respectueux attachement.

6131. — A M. LE CHANCELIER MAUPEOU.

Ferney, 22 auguste (2).

Monseigneur, il ne faut point prendre la liberté de vous présenter des ouvrages nouveaux, parce que assurément vous pensez mieux que les auteurs de ce siècle; une seule de vos lettres est mieux écrite que tous leurs livres. Mais peut-être dans les circonstances présentes, où le *Système de la Nature* fait tant de bruit dans l'Europe, il semble permis d'offrir au chef de la littérature (3) aussi bien que des lois la faible esquisse d'une réfutation.

---

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Madame du Deffand. (G. A.)
(3) Intitulée DIEU. *Réponse au Système de la Nature*. Voyez le mot DIEU dans le *Dictionnaire philosophique*. (G. A.)
(4) Toutes les éditions précédentes portent « Crassier. » On écrit plus communément Crassy. (G. A.)
(5) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(6) Doroz. (G. A.)
(7) Il s'agit toujours de l'affaire des serfs de Saint-Claude. (G. A.)

(1) Voyez cette lettre, tome VI, page 30. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) La direction de la librairie était dans les attributions du chancelier. (*A. François.*)

Si vous daignez, dans la multitude de vos grandes occupations, jeter les yeux un moment sur ce petit écrit, il vous en dira moins que votre esprit ne vous en dira. Puissé-je avoir rencontré quelques-unes de vos idées ! Ce serait le seul moyen de n'être pas indigne de votre suffrage. J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, monseigneur, etc.

6132. — A M. LE MARQUIS D'OSSUN.

21 auguste 1770, à Ferney (par Lyon).

Monsieur, permettez que j'importune encore votre excellence par mes remerciements. Tout ce que vous daignez faire pour la petite colonie de nouveaux Français montre bien la générosité de votre cœur, et fait voir que vous représentez un roi de France.

Je me suis vanté à M. le duc et à madame la duchesse de Choiseul des extrêmes bontés dont vous m'honorez; j'en étais trop plein pour m'en taire. Je vous supplie de me pardonner cette indiscrétion; elle ne dérobe rien à la reconnaissance que je vous dois. Le fort du commerce de mes colons étant en Espagne, jugez, monsieur, quelles obligations je vous ai. J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, etc.

6133. — A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

Ferney, 27 auguste.

Madame, après avoir embelli votre royaume de Chanteloup par vos bienfaits, vous venez encore, M. le duc de Choiseul et vous, d'étendre vos grâces sur notre hameau de Ferney. Peut-être apprendrez-vous tous deux avec quelque satisfaction que nos émigrants ont donné pour la Saint-Louis une petite fête qui a consisté en un très bon souper de cent couverts, avec illumination, feu d'artifice, et des *vive le roi !* sans fin. Peut-être même M. le duc ne sera pas fâché d'apprendre au roi qu'il est aimé et célébré par ses nouveaux sujets comme par les anciens.

Vos noms, madame, n'ont été oubliés ni en buvant, ni dans le feu d'artifice.

Nous étions tous fort attendris,
Voyant, du fond de nos tanières,
Des Choiseul les beaux noms écrits
En caracteres de lumières
Sur nos vieux chênes rabougris,
Et parmi nos seches bruyères.

C'était un plaisir de voir nos huguenots et nos papistes être tous de la même religion, et montrant à leurs bienfaiteurs la même reconnaissance.

Rien n'est plus selon mon humeur
Que de voir ces bons hérétiques
Boire et chanter de si grand cœur
Avec nos pauvres catholiques.
Dans cet asile du bonheur,
Le prêche est ami de la messe;
Ils se sont dit : Vivons heureux,
Et tolérons avec sagesse
Ceux qui se moquent de nous deux.

Que j'aime à voir notre vicaire
Appliquer assez pesamment
Un baiser, près du sanctuaire,
A la femme du prédicant!

On voit bien après cela, monseigneur, qu'il n'y a pas moyen de refuser un édit de tolérance. Nos colons, vos protégés, se mettent à vos pieds, et nous supplions tous notre bienfaiteur et notre bienfaitrice d'agréer nos profonds respects et notre reconnaissance. LE VIEIL ERMITE DE FERNEY, secrétaire.

6134. — A M. TABAREAU.

30 auguste 1770 (1).

Mille tendres compliments à M. Tabareau et à M. Vasselier. J'ai lu le très plat mémoire fait pour Grizel par l'avocat de l'archevêque. C'est un grand malheur que ce Grizel ne soit pas aussi ridicule que je le croyais; à peine y a-t-il le mot pour rire dans son aventure et dans son factum. Cet animal a trompé le public, qui s'attendait à une scène très réjouissante.

6135. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

2 septembre.

Je vous envoie, madame, par votre grand'maman, la petite drôlerie (1) en faveur de la Divinité, contre le volume du *Système de la Nature*, que sûrement vous n'avez pas lu; car la matière a beau être intéressante, je vous connais, vous ne voulez pas vous ennuyer pour rien au monde, et ce terrible livre est trop plein de longueurs et de répétitions pour que vous puissiez en soutenir la lecture. Le goût, chez vous, marche avant tout. Celui qui vous amusera le plus, en quelque genre que ce soit, aura toujours raison avec vous. Si je ne vous amuse pas, du moins je ne vous ennuierai guère, car je réponds en vingt pages à deux gros volumes.

Je me flatte que votre grand'maman s'est enfin réconciliée avec Catherine II. Tant de sang ottoman doit effacer celui d'un ivrogne (2) qui l'aurait mise dans un couvent; et, après tout, ma Catau vaut beaucoup mieux que Moustapha. Avouez, madame, que dans le fond du cœur vous êtes pour elle.

Des lettres de Venise disent que la canaille musulmane a tué l'ambassadeur de France et presque toute sa suite, que l'ambassadeur d'Angleterre s'est sauvé en matelot, et que Moustapha a donné une garde de mille janissaires au baile (3) de Venise. Je veux ne point croire ces étranges nouvelles; mais si malheureusement elles étaient vraies, votre grand'maman elle-même ferait des vœux pour que Catherine fût couronnée à Constantinople.

Le roi de Prusse est allé en Moravie rendre à l'empereur sa visite familière. Il y a actuellement entre les souverains chrétiens une cordialité qui ne se trouve pas entre les ministres.

Voilà, madame, tout ce que sait un vieux solitaire qui voit avec horreur les jours s'accourcir et l'hiver s'approcher. Conservez votre santé, votre gaieté, votre imagination, et votre bonté pour votre très vieux et très malingre serviteur, qui vous est bien et tendrement attaché pour le reste de ses jours.

6136. — A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 2 septembre.

Madame, puisque votre petite-fille veut voir la cause du père defendue par un homme qui passe pour n'être pas l'ami du fils, je prends la liberté de la mettre (4) sous vos auspices. Au bout du compte, quoi qu'elle en dise, la chose vaut la peine d'être examinée. Je n'ai pu encore, à mon âge, m'accoutumer à l'indifférence et à la légèreté avec laquelle des personnes d'esprit traitent la seule chose essentielle; je ne m'accoutume pas plus aux sottises énormes dans lesquelles le fanatisme plonge tous les jours des têtes qui d'ailleurs n'ont pas perdu absolument le sens commun sur les choses ordinaires de la vie : ces deux constrastes m'étonnent encore tous les jours.

Je n'ai dit que ce que je pense dans ma petite réponse à l'auteur du *Système de la Nature;* il a dit aussi ce qu'il pensait, et vous jugerez entre nous deux, madame, sans me dire tout ce que vous pensez.

Une chose assez plaisante, c'est que le roi de Prusse m'a envoyé de son côté une réponse (5) sur le même objet. Il a pris le parti des rois, qui ne sont pas mieux traités que Dieu dans la *Système de la Nature :* pour moi, je n'ai pris que le parti des hommes.

Je crois avoir deviné quelle est l'épreuve à laquelle ce capitaine du régiment de Bavière veut que vous le mettiez. Je crois qu'il ressemble à celui qui disait à la reine Anne d'Autriche : Madame, dites-moi qui vous voulez que je tue, pour vous faire ma cour.

Il est vrai, madame, que je ne prends point tant de liberté avec M. le duc qu'avec vous; mais c'est que j'imagine que vous avez un peu plus de temps que lui, quoique vous n'en ayez guère, et que votre département de faire du bien vous occupe beaucoup. Je me sers de vous effrontément pour lui faire parvenir les sentiments qui m'attachent à lui pour le reste de ma vie, et je mets ma reconnaissance sous votre protection, sans vous faire le même compliment qu'on faisait à la reine-mère, car vous êtes trop douce et trop bonne.

Si vous daignez lire mon rogaton théologique, je vous prie d'être bien persuadée que je ne crois point du tout à la Providence particulière; les aventures (1) de Lisbonne et de Saint-Domingue l'ont rayée de mes papiers.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(1) L'opuscule sur DIEU. (G. A.)
(2) Pierre III. (G. A.)
(3) Titre des résidents de Venise à Constantinople. (G. A.)
(4) Il s'agit toujours de la brochure intitulée : *Dieu*. (G. A.)
(5) *Examen critique du livre intitulé :* Système de la Nature. (G. A.)
(6) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

On dit que les Turcs ont assassiné votre ambassadeur de France; cela serait fort triste; mais le grand Être n'entre pas dans ces détails. Pardonnez, madame, au vieux bavard qui est à vos pieds avec le plus profond respect.

6137. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

A Ferney, 3 septembre.

Vous ne me mandez point, mon cher philosophe militaire, où vous logez à Paris. Je hasarde ma réponse à l'hôtel d'Entragues, où il me semble que vous étiez à votre dernier voyage. Vous sentez bien qu'il ne convient guère à un vieux pédant comme moi d'oser me mêler des affaires des colonels, et que cette indiscrétion de ma part servirait plutôt à reculer vos affaires qu'à les avancer.

Horace dit qu'il faut que chacun reste dans sa peau; mais je tâcherai de trouver quelque ouverture pour me mettre à portée de parler de vous comme je le dois, et de satisfaire mon cœur. Je regarderai d'ailleurs cette démarche comme une des clauses de mon testament; car j'approche tout doucement du moment où les philosophes et les imbéciles ont la même destinée. Je suis furieusement tombé, et il n'y a plus de société pour moi. La vôtre seule me serait précieuse, si l'état où je suis me permettait d'en jouir aussi agréablement qu'autrefois. Je n'ai plus guère que des sentiments à vous offrir; car, pour les idées, elles s'enfuient. L'esprit s'affaiblit avec le corps; les souffrances augmentent, et les pensées diminuent; tout le monde en vient là; il n'y a que du plus ou du moins. Il faut avouer que nous sommes de pauvres machines; mais il est bon d'avoir fait sa provision de philosophie et de constance pour les temps d'affaiblissement: on arrive au tombeau d'un pas plus ferme et plus délibéré. Jouissez de la santé, sans laquelle il n'y a rien; établissez MM. vos enfants; vivez, et vivez pour eux et pour vous; conservez-moi vos bontés, qui sont des soutiens de ma petite philosophie.

6138. — A M. COLINI.

Ferney, 4 septembre.

Mon cher ami, faites ce que vous voudrez du peu qui me reste de visage; mais la première médaille de Waechter n'est pas faite pour servir de modèle. La seconde vaut un peu mieux, pourvu que le nez soit moins long et moins pointu. Je voudrais vous aller porter moi-même ma figure avec mon cœur; mais j'attends doucement la fin de ma vie, sans pouvoir sortir de chez moi. Je suis aussi privé de l'espérance de faire ma cour à S. A. E. dans Schwetzingen, que d'aller complimenter l'impératrice de Russie à Constantinople. Je conserverai toute ma vie les sentiments que je vous ai voués. Madame Denis est très sensible à votre souvenir.

6139. — A M. SERVAN.

A Ferney, 4 septembre (1).

Monsieur, le vieux malade de Ferney présente ses respects au jeune malade de Grenoble qui est à Lausanne. Je souhaite que vous trouviez auprès de M. Tissot la santé que je ne cherche plus. Quand vous vous remettrez en route, souffrez que je vous offre du moins le repos et le régime dans ma retraite, où vous jouirez d'un air très pur, et où vous ne mangerez que ce que vous ordonnerez.

Vous savez combien vos jours sont précieux à tous les hommes qui pensent. L'intérêt extrême que nous y prenons, ma nièce et moi, mérite que vous nous donniez la préférence sur les cabarets.

Ayez la bonté, monsieur, de nous faire avertir du jour de votre arrivée et du régime où vous êtes, afin que nous ne transgressions point les lois imposées par M. Tissot. J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments les plus respectueux et l'intérêt le plus vif, monsieur, votre, etc.

6140. — A M. LE DUC DE CHOISEUL.

A Ferney, 7 septembre.

Notre bienfaiteur, vous savez probablement que le roi de Prusse a été sur notre marché, qu'il fait venir dix-huit familles d'horlogers de Genève. Il les loge *gratis* pendant douze ans, les exempte de tous impôts, et leur fournit des apprentis dont il paie l'apprentissage: c'est du moins une preuve que les natifs de Genève ne veulent pas rester dans cette ville: mais ces dix-huit familles de plus nous auraient fait du bien; elles sont presque toutes d'origine française. Je suis fâché qu'elles se transportent si loin de leur ancienne patrie; mais je me flatte que votre colonie l'emportera sur toutes les autres.

Dieu me préserve des lettres de Venise, qui disent qu'après la bataille navale contre les Turcs, ces messieurs ont voulu assassiner l'ambassadeur de France, parce qu'il portait un chapeau, que l'ambassadeur d'Angleterre a été obligé de se sauver déguisé en matelot, et que l'ambassadeur de Venise a échappé à la faveur d'une garde! Je ne crois point la canaille turque si barbare, quoiqu'elle le soit beaucoup.

J'ai eu la visite d'un serf et d'une serve des chanoines de Saint-Claude. Ce serf est maître de la poste de Saint-Amour, et receveur de M. le marquis de Choiseul votre parent, et, par conséquent, vous appartient à double titre: mais les chapitres de Saint-Claude n'en ont aucun pour les faire serfs. Ils diront comme Sosie:

> Mon maître est homme de courage;
> Il ne souffrira pas que l'on batte ses gens.
> *Amph.*, act. II, sc. v.

On les bat trop; les chanoines les accablent: et vous verrez que tout ce pays-là, qui doit nourrir Versoix, s'en ira en Suisse, si vous ne le protégez. Le procureur général de Besançon (1) est dans des principes tout à fait opposés aux vôtres, quand il s'agit de faire du bien.

Le vieil ermite de Ferney est très malade, et n'en pouvant plus, se met à vos pieds avec la reconnaissance et le respect qu'il vous conservera jusqu'au dernier moment de sa chétive existence.

6141. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 septembre.

Mon cher ange, j'ai passé bien du temps sans vous écrire. Je n'avais que mes petits désastres à vous mander: des ouragans qui m'ont arraché le fruit de douze ans de travail; une assez longue maladie qui voulait m'emporter dans le pays où il n'y a point d'ouragans, et où l'on ne sent pas le moindre vent coulis; des contradictions dans mes établissements, auxquelles je me suis toujours bien attendu.

La petite-fille (2) d'Adrienne Lecouvreur m'a fait entrevoir qu'elle pourrait bien aller à Paris, et demeurer chez moi en attendant. Il n'y a rien que je ne fisse pour elle, et je vous prie de l'en assurer: mais je me trouve dans la situation la plus embarrassante: il a fallu fournir aux frais immenses d'une colonie, et ces frais ne seront remboursés qu'à mes héritiers. Je me suis ruiné pour faire quelque bien.

Pendant ce temps-là, le contrôleur général a manqué à la parole qu'il avait donnée au nom du roi de payer les arrérages de cent soixante millions dont l'emprunt a été enregistré au parlement; et non seulement il a manqué à sa parole, mais il n'a pas fait délivrer, depuis six mois, les contrats d'acquisition; de sorte que je me trouve, avec la plus grande partie de ma fortune, comme si j'étais entièrement ruiné. C'est pourtant un dépôt d'argent comptant, un bien de famille, un bien hypothéqué par contrat de mariage, qu'on m'a pris sans me donner le plus léger dédommagement.

Tant de malheurs venus coup sur coup, surchargés d'une maladie considérable, ne m'ont pas trop laissé la liberté d'écrire, et me mettent encore moins en état de faire ce que je voudrais pour la petite-fille d'Adrienne. Si j'avais quelque petite ressource au moment où je me trouve, je lui donnerais du moins un petit entre-sol auprès de madame Denis; mais je suis si accablé et si désorienté, que je ne puis rien faire.

Je ne vous parle point des deux cent mille francs de M. Garant (3): je suis trop en peine des miens, et je n'ai point du tout le nez tourné à la plaisanterie pour le moment présent.

Je vous demande pardon, mon cher ange, de vous écrire une lettre si triste. Quand vous croirez qu'il sera temps de jouer le *Dépositaire*, donnez-moi vos ordres: cela me ragaillardira.

Je me flatte que madame d'Argental et vous, vous jouissez tous deux d'une bonne santé, et que vous menez une vie charmante. Cela fait ma consolation. Recevez tous deux les assurances de mon tendre et respectueux attachement.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(1) Doroz. (G. A.)
(2) Il veut dire la fille. (G. A.)
(3) Voyez le *Dépositaire*, act. I, sc. IV. (G. A.)

6142. — A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

Ferney, 15 septembre.

M. Dorat, monsieur, m'a galvaudé deux fois sans que je lui en aie donné le moindre sujet : je lui ai pardonné deux fois. Comme je me meurs, et que je veux mourir en bon chrétien, s'il me fait une troisième algarade, je lui pardonnerai pour la troisième, parce que je trouve qu'il a beaucoup de talents et de grâces; mais ne lui en dites mot, parce que je ne veux pas qu'on sache jusqu'à quel point je pousse les bonnes œuvres.

Si la maladie qui me tient me fait partir, recevez les adieux de votre très humble et très obéissant serviteur.

6143. — A M. DE LA SAUVAGÈRE.

Au château de Ferney, par Lyon et Versoix, 23 septembre.

Monsieur, une longue maladie, qui est le fruit de ma vieillesse, ne m'a pas permis de vous remercier plus tôt de votre excellent ouvrage. Il y avait déjà longtemps que je savais quelles obligations vous a l'histoire naturelle, et combien vous aimez la vérité. Vous en avez découvert, dans votre nouveau livre (1), de très intéressantes qui étaient peu connues : il y en a même qui donnent de grands éclaircissements sur l'histoire ancienne du genre humain, comme les longues et larges pierres qui servaient de monuments à presque tous les peuples barbares, telles qu'on en voit encore en Angleterre. Il est à croire que c'est par là que les Egyptiens commencèrent avant que de bâtir des pyramides.

J'ai passé autrefois quelques mois à Ussé, mais les deux momies n'y étaient plus (2). L'explication que vous en donnez me paraît très vraisemblable : il me semble que l'esprit philosophique s'est répandu sur tout votre ouvrage. On ne peut le lire sans concevoir la plus grande estime pour l'auteur. Je joins à ce sentiment la reconnaissance et le respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

6144. — A M. BERTRAND.

De Ferney, 25 septembre.

Monsieur, en vous remerciant de SCÉLÉRATESSE (3). Ce titre pourrait contenir les archives du monde en deux lignes.

Nous avons du gypse dans notre petit canton; mais on ne s'est jamais avisé de s'en servir pour fertiliser nos terres, qui seront toujours infertilisables. Nous avons de très belles vues et de très chétives moissons; c'est notre partage, on ne change point la nature.

Des personnes qui vous sont chères, et auxquelles par conséquent je m'intéresse, m'ont compromis d'une manière désagréable. Je ne les en servirai pas moins dans l'affaire que vous m'avez recommandée. Je souhaite, autant que vous, que MM. vos parents gagnent ce procès; je l'ai sollicité autant que je l'ai pu, et je continuerai.

On ne peut, monsieur, vous être plus sincèrement dévoué que j'ai l'honneur de vous l'être.

6145. — A MADAME NECKER.

Ferney, 26 septembre.

Je vous crois actuellement à Paris, madame; je me flatte que vous avez ramené (4) M. Necker en bonne santé. Je lui présente mes très humbles obéissances, aussi bien qu'à M. son frère, et je les remercie tous deux de la petite correspondance qu'ils ont bien voulu avoir avec mon gendre, le mari de mademoiselle Corneille.

J'ai actuellement chez moi M. d'Alembert, dont la santé s'est affermie, et dont l'esprit juste et l'imagination intarissable adoucissent tous les maux dont il m'a trouvé accablé. J'achève ma vie dans les souffrances et dans la langueur, sans autre perspective que de voir mes maux augmentés si ma vie se prolonge. Le seul remède est de se soumettre à la destinée.

M. Thomas fait trop d'honneur à mes deux bras. Ce ne sont que deux fuseaux fort secs; ils ne touchent qu'à un temps fort court; mais ils voudraient bien embrasser ce poëte philosophe qui sait penser et s'exprimer. Comme dans mon triste état ma sensibilité me reste encore, j'ai été vivement touché de l'honneur qu'il a fait aux lettres par son discours académique (1), et de l'extrême injustice qu'on a faite à ce discours en y entendant ce qu'il n'avait pas certainement voulu dire; on l'a interprété comme les commentateurs font Homère. Ils supposent tous qu'il a pensé autre chose que ce qu'il a dit. Il y a longtemps que ces suppositions sont à la mode.

J'ai ouï conter qu'on avait fait le procès, dans un temps de famine, à un homme qui avait récité tout haut son *Pater noster*; on le traita de séditieux, parce qu'il prononça un peu haut : *Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien.*

Vous me parlez, madame, du *Système de la Nature*, livre qui fait grand bruit parmi les ignorants, et qui indigne tous les gens sensés. Il est un peu honteux à notre nation que tant de gens aient embrassé si vite une opinion si ridicule. Il faut être bien fou pour ne pas admettre une grande intelligence quand on en a une si petite; mais le comble de l'impertinence est d'avoir fondé un système tout entier sur une fausse expérience faite par un jésuite irlandais (2) qu'on a pris pour un philosophe. Depuis l'aventure de ce Malcrais de La Vigne (3), qui se donna pour une jolie fille faisant des vers, on n'avait point vu d'arlequinade pareille. Il était réservé à notre siècle d'établir un ennuyeux système d'athéisme sur une méprise. Les Français ont eu grand tort d'abandonner les belles-lettres pour ces profondes fadaises, et on a tort de les prendre sérieusement.

A tout prendre, le siècle de *Phèdre* et du *Misanthrope* valait mieux. Je vous renouvelle, madame, mon respect, ma reconnaissance et mon attachement.

6146. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

26 septembre.

Mon cher ange, quoique mon âme et mon corps soient terriblement en décadence, il faut que je vous écrive au plus vite concernant votre protégée de Strasbourg (4). Il me paraît qu'elle n'a nulle envie de se transporter au soixante et deuxième degré (5), et je crois qu'actuellement cette transmigration serait difficile.

Il y a deux grands obstacles, sa naissance, et le peu de goût qu'on a actuellement pour la nation française. Je ne lui ai point encore fait réponse sur son dessein d'aller à Paris, et de pouvoir se ménager pendant l'hiver quelque asile agréable où elle pourrait rester jusqu'au printemps. Ma maison est à son service, dès ce moment jusqu'à celui où elle pourra se transporter à Paris: je vous prie de le lui mander, et je lui écrirai en conformité, dès que vous aurez appris ses sentiments et ses desseins; mais je vous prie aussi de lui dire combien mes affaires ont mal tourné, et combien peu je suis en état de faire pour elle ce que je voudrais. Mon zèle pour les colonies m'a mangé; le zèle de M. le contrôleur général pour les rescriptions m'a achevé. Il ne m'est pas possible, dans cette situation, de payer aux mânes d'Adrienne ce que je voudrais.

Je pense que vous pouvez lui parler à cœur ouvert sur tout ce que je vous mande. Madame Denis tâcherait de lui rendre la vie agréable pendant le temps de son entrepôt; pour moi, je ne dois songer qu'à achever ma vie au milieu des souffrances.

J'ai ici pour consolation M. d'Alembert et M. le marquis de Condorcet. Il ne s'en est fallu qu'un quart d'heure que M. Seguier et M. d'Alembert ne se soient rencontrés chez moi; cela eût été assez plaisant. J'ai appris bien des choses que j'ignorais (6). Il me semble qu'il y a eu dans tout cela beaucoup de malentendu, ce qui arrive fort souvent. Le philosophie n'a pas beau jeu; mais les belles-lettres ne sont pas dans un état plus florissant. Le bon temps est passé, mon cher ange; nous sommes en tout dans le siècle du bizarre et du petit.

On m'a parlé d'une tragédie en prose (7) qui, dit-on, aura du succès. Voilà le coup de grâce donné aux beaux-arts.

> Traître, tu me gardais ce trait pour le dernier !
> *Tartufe*, act. V, sc. VII.

J'ai vu une comédie où il n'était question que de la ma-

---

(1) *Recueil d'antiquités romaines dans les Gaules.* (G. A.)
(2) On les avait peut-être déplacées pour en réparer les piédestaux. (*Note de La Sauvagère.*)
(3) Sans doute un article pour les *Questions sur l'Encyclopédie;* mais Voltaire n'en fit pas usage. (G. A.)
(4) De Spa. (G. A.)

(1) En recevant Loménie de Brienne. (G. A.)
(2) Needham. (G. A.)
(3) Ou plutôt Desforges-Maillard, qui se donna pour mademoiselle Malcrais de La Vigne. (G. A.)
(4) Mademoiselle Daudet-Lecouvreur, fille de la célèbre actrice. (K.)
(5) En Russie. (G. A.)
(6) Voyez la lettre à madame de Saint-Julien du 22 janvier 1772. (G. A.)
(7) *Maillard ou Paris sauvé*, par Sedaine. Cette tragédie ne fut jamais jouée. (G. A.)

nière de faire des portes et des serrures (1). Je doute encore si je dors ou si je veille.

Je vous avoue que j'avais quelque opinion de la *Pandore* de La Borde : cela eût fait certainement un spectacle très neuf et très beau; mais La Borde n'a pas trouvé grâce devant M. le duc de Duras.

La *Sophonisbe* de Lantin (2) aurait réussi il y a cinquante ans ; je doute fort qu'elle soit soufferte aujourd'hui, d'autant plus qu'elle est écrite en vers.

S'il ne tenait qu'à y faire encore quelques réparations, Lantin serait encore tout prêt ; mais n'est-il pas inutile de réparer ce qui est hors de mode?

J'aurai beaucoup d'obligation à M. le duc de Praslin, s'il daigne envoyer des montres au dey et à la milice d'Alger, au bey et à la milice de Tunis.

A l'égard des diamants qu'on envoyait à Malte, comme les marchands qui les ont perdus n'avaient point de reconnaissance en forme, je ne crois pas que je doive importuner davantage un ministre d'Etat pour cette affaire; mais quand il voudra des montres bien faites et à bon marché, ma colonie est à ses ordres.

Adieu, mon très cher ange ; conservez vos bontés, vous et madame d'Argental, au vieux et languissant ermite.

6147. — A M. DE LA HARPE.

27 septembre (3)

Vous ne m'aviez point dit, mon cher Suétone (4), que je dusse envoyer les deux tomes à M. Suard; j'en dépêche un, et vous renvoie l'autre ensuite par la même voie. Je suis bien sûr que vous réussirez en prose et en vers; vous avez ce qui manque à presque tous les écrivains de ce siècle, justesse d'esprit, goût et style naturel, avec l'art de vous exprimer avec force sans faire de contorsions.

Il est vrai que dans une lettre à madame la duchesse de Choiseul je glissai quelques vers, où je lui disais tout ce que je pense de vous; j'en cherche la minute, et je ne puis la retrouver. Je suis plus zélé pour mes amis que je ne suis soigneux.

M. d'Alembert est à Ferney; il m'a mis au fait de tout. Il me semble qu'on traite les gens de lettres comme du temps où on les prenait pour des sorciers. Il faut espérer que la raison, qui fait tant de progrès, en fera aussi sur certaines choses.

Comptez sur les sentiments du vieux malade, qui vous embrasse de tout son cœur.

6148. — A M. DE CHABANON.

28 septembre.

M. d'Alembert, mon cher ami, me donne les mêmes consolations que j'ai reçues de vous, quand vous avez égayé et embelli Ferney de toutes vos grâces. Non seulement il n'a point de mélancolie, mais il dissipe toute la mienne. Il me fait oublier la langueur qui m'accable, et qui m'a empêché pendant quelques jours de vous écrire. Il arriva à Ferney dans le moment où M. Seguier en partait. J'aurais bien voulu qu'ils eussent dîné ensemble: mais Dieu n'a pas permis cette plaisante scène.

En récompense, j'ai M. le marquis de Condorcet, qui est plus aimable que tout le parquet du parlement de Paris.

Il me paraît qu'on maltraite un peu en France les pensées et les bourses. On craint l'exportation du blé et l'importation des idées. Platon dit que les âmes avaient autrefois des ailes; je crois qu'elles en ont encore aujourd'hui, mais on nous les rogne.

Pour les ailes qui ont élevé l'auteur du *Système de la Nature*, il me paraît qu'elles ne l'ont conduit que dans le chaos. Non seulement ce livre fera un tort irréparable à la littérature, et rendra les philosophes odieux, mais il rendra la philosophie ridicule. Qu'est-ce qu'un système fondé sur les anguilles de Needham? quel excès d'ignorance, de turpitude, et d'impertinence, de dire froidement qu'on fait des animaux avec de la farine de seigle ergoté! Il est très imprudent de prêcher l'athéisme ; mais il ne fallait pas du moins tenir son école aux Petites-Maisons.

Ma foi, juge et plaideurs, il faudrait tout lier.
Les *Plaid.*, act. Ier, sc. VIII.

Voilà ce que je dis toujours, et sauve qui peut! et sur ce je vous embrasse tendrement : ainsi font tous ceux qui habitent Ferney.

6149. — A M. NECKER.

A Ferney.

Présentez, mon cher philosophe, je vous en supplie, mes respects et mes remerciements à la belle philosophe (1) qui vous a écrit en ma faveur. Dites-lui que ce cœur qui est couvert d'une peau assez mince, et que M. Pigalle a laissé entrevoir comme derrière un rideau d'étamine jaune, est entièrement à elle. Je le lui dirai sans doute moi-même, dès que je pourrai écrire. En attendant, suppliez-la de me permettre d'être de la communion de Cicéron, qui examinait les choses et qui en doutait. Plus j'avance en âge, et plus je doute. Mais ne doutez, je vous prie, ni de la sincère estime ni de la véritable amitié du vieux malade de Ferney.

6150. — A MADAME LA COMTESSE DE ROCHEFORT.

Ferney.

Vous avez été attaquée dans votre foie, madame, et vous avez été saignée trois fois; M. d'Alembert, qui a été votre garde-malade, vous dira qu'autrefois, selon l'ancienne philosophie et l'*Ancien Testament*, les passions étaient dans le foie, et l'âme dans le sang. Aujourd'hui on dit que les passions sont dans le cœur ; et pour l'âme, elle est je ne sais où. La mienne, quelque part qu'elle soit, a été sensible, comme elle le doit, à votre danger et à votre convalescence. N'ayez donc point, madame, de colique hépatique, si vous ne voulez pas que j'aie le transport au cerveau ; et allez en Bourgogne, puisque vous me donnez l'espérance que je verrai l'une des deux personnes à qui je suis également attaché.

Il est vrai que l'orateur (2) dont vous me parlez me vint voir le même jour que M. d'Alembert arriva. S'ils s'étaient rencontrés, la scène aurait été beaucoup plus plaisante ; mais quoiqu'il n'y eût que deux acteurs, elle n'a pas été sans agréments.

Le bout des ciseaux de M. l'abbé Terray a donc coupé aussi votre bourse? c'est sans doute pour notre bien, puisque c'est pour celui de l'Etat : nous devons l'en remercier. Je lui ai le double, et au delà, de l'obligation que vous lui avez. Je ne sais pas s'il pourra contribuer à la colonie de Versoix, mais il a furieusement dérangé celle de Ferney. C'est grand dommage, cela prenait un beau train; les étrangers venaient peupler ce désert, les maisons se bâtissaient de tous côtés, le commerce, l'abondance, commençaient à vivifier ce petit canton ; un mot a tout perdu, et ce mot est: *Car tel est notre plaisir*. Cette catastrophe empoisonne un peu mes derniers jours ; mais il faut s'y soumettre.

Je vous enverrai dans quelques jours un petit amusement. Vivez gaiement couple heureux, et si digne de l'être.

A propos, je remercie bien tendrement M. de Rochefort de m'avoir donné de vos nouvelles ; j'en ai quelquefois aussi de M. l'abbé Bigot de fort agréables ; mais elles ne me rendent pas la santé, que je crois avoir perdue sans retour. J'ai eu beau me faire capucin, je n'ai pas prospéré depuis ce temps-là, et je crois que je verrai bientôt saint François, mon bon maître. Je suis très aise de laisser sur la terre des personnes qui l'embellissent comme vous. Je vous prie d'agréer ma bénédiction. Frère FRANÇOIS, *capucin indigne*.

6151. — A M. DORAT.

Ferney, 1er octobre (3).

Je vous dois, monsieur, autant de remerciements que d'éloges; les sentiments dont vous m'honorez, et les vers charmants que vous avez faits pour M. Diderot, pénètrent mon cœur. Les journaux sont enrichis par de telles pièces, qui manifestent la générosité de votre âme autant que vos talents ; ils seraient déshonorés par le nom de Fréron. L'union entre les véritables gens de lettres n'a jamais été si nécessaire.

C'est uniquement pour ériger un monument de cette union, que les personnes du plus rare mérite, au nombre desquelles vous êtes, ont voulu employer le ciseau de M. Pigalle. Je n'ai été que leur prête-nom ; ils ont fait voir à l'Europe qu'ils sont unis, et qu'ils pensent avec noblesse. Par là ils se sont mis au-dessus de ceux qui veulent les abaisser; et ils se rendent respectables, malgré tous les efforts qu'on fait contre

(1) La *Gageure imprévue*, par Sedaine. (G. A.)
(2) Voyez tome III. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(4) Les *Douze Césars*, traduits par La Harpe, venaient de paraître. (G. A.)

(1) Madame d'Epinay. (G. A.)
(2) L'avocat-général Seguier. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

eux. Les places de l'Académie deviennent de jour en jour plus précieuses et plus dignes des principaux citoyens de Paris, qui joignent le mérite personnel à celui de leur famille. Dans cette situation où sont aujourd'hui les lettres, c'est une grande consolation pour moi, monsieur, de pouvoir déjà compter parmi mes amis un homme dont les talents et les grâces m'avaient fait tant de plaisir, avant que je fusse à portée de connaître ses qualités essentielles. J'ai l'honneur d'être, etc.

P.-S. Permettez-moi de présenter mes très humbles obéissances à M. de Pezay, qui doit partager tous les tributs d'estime que je vous dois.

6152. — A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

Au château de Ferney, 5 octobre.

Mon misérable état, monsieur, ne me permet pas d'écrire aussitôt et aussi souvent que je le voudrais à l'homme du monde qui m'a le plus attaché à lui : M. d'Alembert me console en me parlant souvent de vous. Madame Denis, ma garde-malade, passe ses jours à vous regretter.

Puisque vous avez été touché, monsieur, de la requête de nos pauvres esclaves francs-comtois, permettez que je vous en envoie deux exemplaires. Je suis persuadé que monseigneur le duc d'Orléans ne souffrirait pas cette oppression dans ses domaines.

Vous savez les succès inouïs des Russes contre les Turcs ; ils perdaient une bataille au pied du mont Caucase, dans le temps que le grand-vizir était battu au bord du Danube, et que la flotte du capitan-bacha était détruite dans la mer Egée. On croirait lire la guerre des Romains contre Mithridate. D'ailleurs, l'Araxe, le Cyrus, le Phase, le Caucase, la mer Egée, le Pont-Euxin, sont de bien beaux mots à prononcer, en comparaison de tous vos villages d'Allemagne auprès desquels on a livré tant de combats malheureux ou inutiles.

Vous venez du moins de réduire les habitants de Tunis, successeurs des Carthaginois, à demander la paix que Dieu puisse vous conserver tant à la cour que sur les frontières.

Il y a deux choses encore pour lesquelles je m'intéresse fort, ce sont les finances et les beaux-arts; je voudrais ces deux articles un peu plus florissants.

Pour le *Système de la Nature*, qui tourne tant de têtes à Paris, et qui partage tous les esprits autant que le menuet de Versailles (1), je vous avoue que je ne le regarde que comme une déclamation diffuse, fondée sur une très mauvaise physique; d'ailleurs, parmi nos têtes légères de Français, il y en a bien peu qui soient dignes d'être philosophes. Vous l'êtes, monsieur, comme il faut l'être, et c'est un des mérites qui m'attachent à vous.

Dès qu'il gèlera, nos gélinottes iront vous trouver.

6153. — A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 8 octobre.

Madame, je venais de vous écrire, lorsque j'ai reçu le paquet dont vous m'honorez, du 1er d'octobre. Tout ce paquet n'est plein que de vos bontés: mais votre lettre surtout m'a enchanté. J'y vois la sensibilité de votre cœur, et l'étendue de vos lumières.

Permettez-moi encore un mot sur les esclaves des moines, pour qui vous avez de la compassion; sur Catau, qui vous cause toujours quelque indignation ; et sur Dieu, qui nous laisse tous dans le doute et dans l'ignorance. Il y aurait là de quoi faire trois volumes, et j'espère que vous n'aurez pas trois pages. A grands seigneurs peu de paroles, et à bons esprits encore moins.

Je veux bien que les Comtois, appelés *francs*, soient esclaves des moines, si les moines ont des titres; mais si ces moines n'en ont point, et si ces hommes pour qui je plaide en ont, ces hommes doivent être traités comme les autres sujets du roi : *nulle servitude sans titre*, c'est la jurisprudence du parlement de Paris. La même affaire a été jugée, il y a dix ans, à la grand'chambre, contre les mêmes chanoines de Saint-Claude, au rapport de M. Seguier, qui me l'a dit chez moi, en allant en Languedoc. Je vous supplie de vouloir bien lire cette anecdote au généreux mari de la généreuse grand'maman.

Pour Catau, je vous renvoie, madame, à l'histoire turque, et je vous laisse à décider si les sultans n'ont pas fait cent fois pis. Demandez surtout à M. l'abbé Barthélemy si la langue grecque n'est pas préférable à la langue turque.

A l'égard de Dieu, je vous assure que rien n'est plus nouveau que le système des anguilles, par lequel on croit prouver que de la farine aigrie peut former de l'intelligence. Spinosa ne pensait pas ainsi : il admet l'intelligence et la matière, et par là son livre est supérieur (1) à celui dont M. Seguier a fait l'analyse (2), comme le siècle de Louis XIV est supérieur au nôtre, et comme le mari de la grand'maman est supérieur à...(3).

Me voilà plongé, madame, dans les affaires de ce monde, lorsque je suis près de le quitter. J'ai voulu faire une niche à mon neveu La Houlière, et je me suis adressé à votre belle âme pour en venir à bout. Il n'en sait rien. Si je pouvais obtenir ce que je demande, si M. le duc pouvait me remettre le brevet, si vous pouviez me l'adresser contre-signé, si je pouvais l'envoyer par Lyon et Toulouse, qui sont sur la route de Perpignan, si je pouvais étonner un homme qui ne s'attend point à cette aubaine, ce serait assurément une très bonne plaisanterie; elle serait très digne de vous, et je vous devrais le bonheur de la fin de ma vie.

Il y a encore un article sur lequel je dois vous ouvrir mon cœur, c'est que je ne demanderai rien pour le pays de Gex à celui (4) qui m'a ôté les moyens d'y faire un peu de bien; je n'aime à demander qu'à certaines âmes élevées.

Les sœurs de la charité prient Dieu pour vous ; elles sont comblées de vos grâces ainsi que les capucins. Vous aurez de tous côtés des protections en paradis. Mais comme vous êtes faite pour avoir des amis partout, je vous supplie, madame, de compter sur moi et sur mon neveu en enfer.

Je me mets aux pieds de ma protectrice, pour les quatre jours que j'ai à végéter dans ce bas monde, et je la prie toujours d'agréer le profond respect et la reconnaissance du vieil ermite.

6154. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 8 octobre.

Je suis très reconnaissant, monseigneur, de votre lettre du 30 de septembre. Je suis charmé qu'elle soit datée de Versailles, et encore plus que vous ayez été à Richelieu. Il y a là je ne sais quel esprit de philosophie qui me fait bien augurer de vous. Pour votre souper à Bordeaux, je sais qu'il a été excellent, que tous les convives en ont été fort contents, qu'il y en a à qui vous avez fait mettre de l'eau dans leur vin, et que le roi a dû trouver que vous êtes le premier homme du monde pour arranger ces soupers-là.

Ayez la bonté d'agréer mon compliment sur la paternité de M. le prince Pignatelli, puisque je ne puis vous en faire sur la maternité de madame la comtesse d'Egmont. C'est bien dommage assurément qu'elle ne produise pas des êtres ressemblants à son grand-père et à elle. Je vous demande votre protection auprès d'elle et auprès de M. son beau-frère. Ils m'ont tous deux lié à vous par de nouvelles chaînes : madame la comtesse d'Egmont, par la lettre pleine d'esprit et de grâces qu'elle a bien voulu m'écrire ; et M. le prince Pignatelli, par la supériorité d'esprit qu'il m'a paru avoir sur les jeunes gens de son âge.

Vous me reprochez toujours les philosophes et la philosophie. Si vous avez le temps et la patience de lire ce que je vous envoie (5), et de le faire lire à madame votre fille, vous verrez bien que je mérite vos reproches bien moins que vous ne croyez. J'aime passionnément la philosophie qui tend au bien de la société, et à l'instruction de l'esprit humain, et je n'aime point du tout l'autre. Il n'y a qu'à s'entendre, et jusqu'ici vous ne m'avez pas trop rendu justice sur cet article. Comme d'ailleurs il est question de chimie dans le chiffon que je mets à vos pieds, vous en êtes juge très compétent.

Vous ne l'êtes pas moins de ce pauvre théâtre français qui était si brillant sous Louis XIV, et qui tombe dans une si triste décadence, ainsi que bien des choses. Si d'ici à la Saint-Martin vous avez quelques moments à perdre, je vous supplierai de jeter les yeux sur quelque chose dont le *tripot* d'aujourd'hui pourra se mêler. Je conçois bien que notre théâtre sera toujours meilleur que celui de Pétersbourg, où l'on ne joue plus de tragédies françaises, parce que l'on n'a pas trouvé un seul acteur. Il faudra désormais représenter les pièces de Sophocle dans Athènes, si on enlève la Grèce aux Turcs comme on vient de leur enlever les bords de la

(1) Voyez la correspondance de Grimm, 1er juin 1770. (G. A.)

(1) Dans une lettre précédente, Voltaire a dit tout le contraire. (G. A.)

(2) Seguier avait requis, le 18 auguste, contre le *Système de la Nature*. Il demanda aussi ce jour-là la condamnation de l'écrit de Voltaire intitulé : *Dieu et les Hommes*. (G. A.)

(3) Sans doute l'abbé Terray. (G. A.)

(4) Terray. (G. A.)

(5) La réponse au *Système de la Nature*. (G. A.)

mer Noire, à droite, jusqu'aux embouchures du Danube, et à gauche jusqu'à Trébizonde. Ils ont été battus au pied du Caucase, dans le même temps que le grand-vizir perdait sa bataille et abandonnait tout son camp. Si vous trouvez cela peu de chose, vous êtes difficile en opérations militaires; mais assurément c'est à vous qu'il est permis d'être difficile.

Je supplie mon héros d'être toujours un peu indulgent envers son ancien serviteur, qui n'en peut plus, et qui vous sera attaché jusqu'au dernier moment de sa vie avec le plus profond et le plus tendre respect.

6155. — A M. LE BARON DE GRIMM.

De Ferney, 10 octobre.

Mon cher prophète, je suis le bon homme Job; mais j'ai eu des amis qui sont venus me consoler sur mon fumier, et qui valent mieux que les amis de cet Arabe. Il est très peu de gens de ces temps-là, et même de ces temps-ci, qu'on puisse comparer à M. d'Alembert et à M. de Condorcet. Ils m'ont fait oublier tous mes maux. Je n'ai pu malheureusement les retenir plus longtemps. Les voilà partis, et je cherche ma consolation en vous écrivant autant que mon accablement peut me le permettre.

Ils m'ont dit, et je savais sans eux, à quel point les Welches se sont déchaînés contre la philosophie. Voici le temps de dire aux philosophes ce qu'on disait aux sergents, et ce que saint Jean disait aux chrétiens : « Mes enfants, aimez-» vous les uns les autres; car qui diable vous aimerait? »

Ce maudit *Système de la Nature* a fait un mal irréparable. On ne veut plus souffrir de cornes dans le pays, et les lièvres sont obligés de s'enfuir, de peur qu'on ne prenne leurs oreilles pour des cornes.

On a beau dire avec discrétion qu'on ne fait point d'anguilles avec du blé ergoté, qu'il y a une intelligence dans la nature, et que Spinosa en était convaincu; on a beau être de l'avis de Virgile, le monde est rempli de Bavius et de Mævius.

Embrassez pour moi, je vous prie, frère Platon, quand même il n'admettrait pas l'intelligence, ainsi que Spinosa. Ne m'oubliez pas auprès de ma philosophe. Le vieux malade ne l'oubliera jamais, et vous sera dévoué jusqu'au dernier moment.

6156. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

11 octobre.

Le vieux malade de Ferney embrasse de ses deux maigres bras les deux voyageurs philosophes qui ont adouci ses maux pendant quinze jours.

Un grand courtisan (1) m'a envoyé une singulière réfutation du *Système de la Nature*, dans laquelle il dit que la nouvelle philosophie amènera une révolution horrible, si on ne la prévient pas. Tous ces cris s'évanouiront, et la philosophie restera. Au bout du compte, elle est la consolatrice de la vie, et son contraire en est le poison. Laissez faire, il est impossible d'empêcher de penser; et plus on pensera, moins les hommes seront malheureux. Vous verrez de beaux jours; vous les ferez : cette idée égaie la fin des miens. Agréez, messieurs, les regrets de l'oncle et de la nièce.

6157. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

12 octobre (2).

Mon ombre a été consolée, égayée par M. d'Alembert et par M. de Condorcet pendant quinze jours. J'aurais bien dû me vanter de ma fortune à mes deux consolateurs du Vivarais, dont je regrettais plus que jamais la présence. Que madame la philosophe Dixneufans nous aurait animés! que M. le chef de brigade nous en aurait dit de bonnes? Je ne peux plus écrire, tant je suis faible; mais j'aurais pensé et senti.

M. d'Alembert est actuellement à Lyon, et s'achemine tout doucement en Provence.

Nous jetons enfin les fondements de Versoix; nous y bâtissons, madame Denis et moi, la première maison. Ce n'est pas que l'aventure des inscriptions (3) m'ait laissé le moyen de bâtir; mais le zèle fait des efforts, et l'envie de mettre la première pierre dans la ville de M. le duc de Choiseul m'a fait passer par dessus tout. Je sais bien que je n'habiterai pas cette maison; mais madame Denis en jouira, et je suis content. En attendant, je me flatte d'être encore assez heureux pour voir M. et madame de Rochefort honorer Ferney de leur présence; on ne peut finir plus agréablement sa carrière.

(1) Le marquis de Voyer d'Argenson. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Les mesures financières de Terray. (G. A.)

6158. — A M. LE MARQUIS DE VOYER D'ARGENSON.

A Ferney, 12 octobre.

Monsieur, je ne suis pas étonné qu'un maître de poste, tel que vous, mène si bon train l'auteur du *Système de la Nature;* il me paraît que les maîtres de poste de France ont bien de l'esprit. Vous avez daté votre lettre d'un château où il y en a plus qu'ailleurs, et c'est aussi la destinée du château des Ormes, où je me souviens d'avoir passé des jours bien agréables.

Je ne savais pas, quand je vous fis ma cour à Colmar, que vous étiez philosophe; vous l'êtes, et de la bonne secte : je n'approche pas de vous, car je ne fais que douter. Vous souvenez-vous d'un certain Simonide à qui le roi Hiéron demandait ce qu'il pensait de tout cela? il prit deux jours pour répondre, ensuite quatre, puis huit; il doubla toujours, et mourut sans avoir eu un avis.

Il y a pourtant des vérités, et c'en est une peut-être de dire que les choses iront toujours leur train, quelque opinion qu'on ait ou qu'on feigne d'avoir sur Dieu, sur l'âme, sur la création, sur l'éternité de la matière, sur la nécessité, sur la liberté, sur la révélation, sur les miracles, etc., etc., etc.

Rien de tout cela ne fera payer les rescriptions, ni ne rétablira la compagnie des Indes. On raisonnera toujours sur l'autre monde; mais sauve qui peut dans celui-ci!

L'ouvrage dont vous m'avez honoré, monsieur, me donne une grande estime pour son auteur, et un regret bien vif d'être si loin de lui. Ma vieillesse et mes maladies ne me permettent pas l'espérance de le revoir, mais je lui serai bien respectueusement attaché, à lui et à toute sa maison, jusqu'au dernier moment de ma vie.

6159. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 octobre (1).

Mon cher ange, M. Marin me mande qu'il m'a envoyé, le 6 octobre, un gros paquet de vous que je n'ai point reçu, quoiqu'il m'en soit parvenu six contre-signés Choiseul et Chancelier. Tous ces six étaient des factums de plaideurs. Cependant je ne crois pas être de la chambre des vacations, encore moins du conseil d'État.

Pour moi, je vous envoie le factum de Massinisse contre Scipion, par l'avocat Lantin. Il a réformé son plaidoyer dans plusieurs points pour captiver la faveur de ses juges. Je ne sais si Lekain pourra plaider cette cause à Fontainebleau devant le duc de Praslin et M. le duc de Choiseul; je vous adresserai d'autres exemplaires, dès que vous l'ordonnerez.

Si vous êtes à Fontainebleau, j'ai bien fait d'adresser ce paquet à M. le duc de Praslin; et si vous êtes à Paris, j'ai encore bien fait, parce que ce paquet lui arrivera plus sûrement.

Qu'il ait la bonté de me permettre de le féliciter et de le remercier d'avoir mis Tunis à la raison. Comme on aime passionnément dans ce pays-là les montres de France, et qu'elles sont à bien meilleur marché que celles d'Angleterre, la fabrique de Ferney offre ses très humbles services à M. le duc de Praslin.

Pour moi, mon cher ange, je ne vous offre pour le présent que des vers de six pieds en tout genre.

Je me flatte que madame d'Argental est en bonne santé; madame Denis vous fait les plus tendres compliments.

6160. — A M. HENNIN.

A Ferney, 17 octobre.

Voyez, monsieur, si vous pouvez quelque chose dans cette affaire, et si elle mérite qu'on vous importune. Tout le monde vole dans ce monde; les confédérés polonais volent leurs compatriotes; les Russes volent les Turcs à main armée. On nous a volé des rescriptions. Le nommé Sandos, natif génevois, actuellement à Genève, a volé de la limaille d'or à Resseguier le fils, dans Ferney. Il l'a vendue à un nommé Prévôt, orfèvre à Genève, et il l'a avoué devant Jacques Resseguier, monteur de boîtes, demeurant à Genève, rue du Temple, père de Resseguier de Ferney.

Le même Sandos a volé chez Vincent, monteur de boîtes à Ferney, beaucoup de limaille d'or; mais il ne l'a pas avoué.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

J'ignore si on peut faire venir Sandos à résipiscence et à restitution. Je m'en rapporte à vos bontés et à votre crédit. Mais je serais fâché que vous prissiez trop de peine pour une chose aussi méprisable que l'or, et si méprisable que M. l'abbé Terray n'en donne à personne. Mes respects très humbles à vous, monsieur, et à toute votre famille. *Le vieux malade de Ferney.*

6161. — A M. COLINI.

Ferney, 20 octobre.

Je reçus il y a quelques jours, mon cher ami, le grand médaillon (1), et je n'ai pu vous en remercier plus tôt. J'ai vu le moment où il ne restait de moi que ces monuments dont je suis très indigne. Je profite des moments de relâche que mes maux me donnent, pour vous dire que je ne veux point quitter cette vie sans vous donner quelque petit témoignage de ma tendre amitié pour vous.

6162. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

21 octobre.

M. Crawford, madame, a quelquefois de petites velléités de sortir de la vie, quand il ne s'y trouve pas bien, et il a grand tort, car ce n'est pas aux gens aimables de se tuer; cela n'appartient qu'aux esprits insociables comme Caton, Brutus, et à ceux qui ont été enveloppés dans la banqueroute du porteur de cilice Billard. Mais pour les gens de bonne compagnie, il faut qu'ils vivent, et surtout qu'ils vivent avec vous.

Vous demandez si je suis à peu près heureux : il n'y a en effet en ce genre que des à peu près; mais quel est votre à peu près, madame? Vous avez perdu deux yeux que j'ai vus bien beaux il y a trente ans; mais vous avez conservé des amis, de l'esprit, de l'imagination, et un bon estomac. Je suis beaucoup plus vieux que vous, je ne digère point, je deviens sourd, et voilà les neiges du mont Jura qui me rendent aveugle : cela est à peu près abominable.

Je ne puis ni rester à Ferney ni le quitter. Je me suis avisé d'y fonder une colonie, et d'y établir deux belles manufactures de montres. J'en forme actuellement une troisième d'étoffes de soie. C'est dans le fort de ces établissements que M. l'abbé Terray m'a pris deux cent mille francs que j'avais mis en dépôt chez M. de La Borde, et l'irruption faite sur ces deux cent mille francs me cause une perte de trois cent mille. Cela est embarrassant pour un barbouilleur de papier tel que j'ai l'honneur de l'être; cependant je ne me tuerai point : la philosophie est bonne à quelque chose, elle console.

Je n'ai, Dieu merci, aucun intérêt dans mes fondations; j'ai tout fait par pure vanité. On dit que Dieu a créé le monde pour sa gloire; il faut l'imiter autant qu'on peut. Je ne sais pas à qui il voulait plaire; pour moi, je voulais plaire à votre grand'-maman et à M. son mari ; ils m'accablent de bontés, ils viennent encore de faire un de mes neveux brigadier. Je ne songe qu'à mourir leur vassal dans leur fondation de Versoix. Je leur suis attaché à la fureur; car mes passions sont toujours vives, et l'esprit est aussi prompt chez moi que la chair est faible, comme dit cet étrange Paul que vous ne lisez point, et que je lis pour mon plaisir.

Vous devez être informée, madame, de la santé du mari de votre grand'maman. Vous me mandâtes, il y a quelque temps, que cela allait à merveille (2), malgré les insomnies qu'on tâchait de lui donner. Mandez-moi donc la confirmation de ces bonnes nouvelles.

Tout le monde me paraît malade. Il y a des compagnies entières qui ont le scorbut, des factions qui ont la fièvre chaude, des gens qui sont en langueur : c'est un hôpital.

Je ne sais s'il vous paraîtra aussi plaisant qu'à moi que M. Seguier soit parti de mon ermitage le même jour que M. d'Alembert y arriva.

Les philosophes ne sont pas bien en cour; le *Système de la Nature* est comme le système de Lass : il fait tort au monde; celui qui l'a réfuté (3), bien ou mal, a fait fort sagement. A quoi servirait l'athéisme? certainement, il ne rendra pas les hommes meilleurs.

Adieu, madame; quelque chose que vous pensiez, de quelque chose que vous soyez dégoûtée, quelque vie que vous meniez, l'ermite de Ferney vous sera tendrement attaché, jusqu'au moment où il ira savoir qui a raison de Platon ou de Spinosa, de saint Paul ou d'Epictète, de Confucius ou du *Journal chrétien*. Pour Catherine II et Moustapha, c'est assurément Catherine qui a raison.

(1) Par le sculpteur Linck. (G. A.)
(2) C'est-à-dire que Choiseul était toujours en crédit. (G. A.)
(3) Voltaire lui-même. (G. A.)

6163. — A M. HENNIN.

A Ferney, 21 octobre.

L'oncle et la nièce font mille compliments à M. le résident et à toute sa famille. Il est supplié de vouloir bien mander s'il a quelque nouvelle du vol de matières d'or sur quoi on a eu l'honneur de lui écrire. Il est fort vraisemblable qu'on n'obtiendra aucune justice; mais il est toujours bon de faire un peu de bruit, comme on met un épouvantail dans les jardins pour épouvanter les oiseaux.

On demande bien pardon à M. le résident de l'importuner pour une bagatelle.

6164. — A M. DE LA HOULIÈRE,

COMMANDANT A SALSES.

A Ferney, 22 octobre.

Mon cher neveu à la mode de Bretagne (car vous l'êtes, et non pas mon cousin), apprenez, s'il vous plaît, à prendre les titres qui vous conviennent.

Vous vous lamentez, dans votre lettre du 20 de septembre, de n'être point brigadier des armées du roi, tandis que vous l'êtes (1). Fi, que cela est mal de crier famine sur un tas de blé!

Pour vous prouver que vous avez tort de dire que vous n'êtes point brigadier, lisez, s'il vous plaît, la copie de ce que M. le duc de Choiseul a la bonté de m'écrire de sa main potelée et bienfaisante, du 14 d'octobre :

« J'ignorais, mon cher Voltaire, que M. de La Houlière fût » votre neveu ; mais je savais qu'il méritait de l'être, et d'être » brigadier, qu'il nous a bien servi et qu'il s'occupe d'agri- » culture, ce qui est encore un service pour l'Etat, pour le » moins aussi méritoire que celui de détruire. Votre lettre » m'apprend l'intérêt que vous prenez à M. de La Houlière, et » j'ose me flatter que le roi ne me refusera pas la grâce de » le faire brigadier à mon premier travail, etc., etc. »

M. Cayot, à qui j'avais pris la précaution d'écrire aussi, me mande :

« Les dispositions du ministre n'ont rien laissé à faire à » mes soins pour le succès. J'aurai tout au plus le petit mé- » rite d'accélérer, autant qu'il sera en moi, l'expédition de la » grâce accordée, etc., etc. »

Dormez donc sur l'une et l'autre oreille, mon cher petit neveu, et mandez cette petite nouvelle à votre frère. Il est vrai qu'il ne me fit point part du mariage de sa fille ; mais il est fermier-général, ce qui est une bien plus grande dignité que celle de brigadier, d'autant plus qu'ils ont des brigadiers à leur service. Il n'y a pas longtemps que M. le brigadier Courtmichon se fit annoncer chez moi ; c'était un employé au bureau de la douane.

Madame Denis, qui est véritablement votre cousine, vous fait les plus tendres compliments ; je présente mes très humbles obéissances à madame la brigadière.

(1) Voyez la lettre à madame de Choiseul du 8 octobre. (G. A.)

6165. — A M. DE POMARET.

Ferney, 24 octobre (2).

Je savais bien, monsieur, que vous faisiez de très bonne prose, et je suis d'autant plus aise que vous fassiez des vers que je ne puis plus en faire. Ma vieillesse et mes maladies m'ont tout enlevé, hors cet amour pour la tolérance dont vous me parlez; ma passion n'est pas malheureuse. J'ai chez moi actuellement deux cents protestants de Genève, avec lesquels mes catholiques vivent comme des frères.

Il est vrai que la ville de Versoix, dans laquelle on doit avoir liberté de commerce et de conscience, n'a pas été commencée au mois de mai, comme je l'espérais ; mais du moins les rues en sont tracées; tout le terrain est acheté, et le port est presque fini. Ainsi, vous et vos amis, vous pouvez absolument compter sur ce que j'avais l'honneur de vous mander. La première pierre qui sera posée à cette ville sera la plus heureuse époque de ma vie, que je finirai sans regret, quoiqu'au milieu des souffrances.

(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

6166. — A M. TABAREAU.

24 octobre (3).

J'adressai par la dernière poste, à mon cher philosophe

(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

correspondant, un petit paquet pour le graveur de Henri IV, de Louis XIV et de leur barbouilleur. Voici maintenant deux paquets, l'un pour M. Capperonnier et l'autre pour un physicien qui n'est point du tout de l'avis de M. de Buffon sur les coquilles et sur les montagnes. J'ai pris aussi la liberté de demander la feuille de l'*Ane littéraire*, où une certaine édition est annoncée. J'ai poussé l'indiscrétion jusqu'à demander encore les *Mémoires de Russie* par le général Manstein. C'est un peu abuser de vos bontés ; mais puisque je suis en train, j'insiste pour savoir s'il est vrai qu'on a arrêté M. Dupaty, l'avocat général de Bordeaux ; je m'y intéresse infiniment. J'ai lu enfin les canaux et les lettres de M. Linguet. Cet homme est intrépide ; il traite Cicéron comme le dernier des hommes, et n'est en rien de l'avis de personne. Paris a donc aussi son Jean-Jacques ; mais puisqu'il n'est que Parisien, il n'aura jamais autant de vogue à Paris qu'un étranger. Je vous ai envoyé aussi un reçu de Chirol. Voilà tout. Le pauvre malade vous embrasse de tout son cœur.

6167. — A M. DE LA SAUVAGÈRE.

25 octobre, au château de Ferney, par Lyon et Versoix.

Monsieur, j'ai eu l'honneur de vous envoyer, par la voie de Paris, le petit livre des *Singularités de la nature* (1) ; il y a des choses dans ce petit ouvrage qui sont assez analogues à ce qui se passe dans votre château : je m'en rapporte toujours à la nature, qui en sait plus que nous, et je me défie de tous les systèmes. Je ne vois que des gens qui se mettent sans façon à la place de Dieu, qui veulent créer un monde avec la parole.

Les prétendus lits de coquilles qui couvrent le continent, le corail formé par des insectes, les montagnes élevées par la mer, tout cela me paraît fait pour être imprimé à la suite des *Mille et une Nuits*.

Vous me paraissez bien sage, monsieur, de ne croire que ce que vous voyez ; les autres croient le contraire de ce qu'ils voient, ou plutôt ils veulent en faire accroire ; la moitié du monde a voulu toujours tromper l'autre : heureux celui qui a d'aussi bons yeux et un aussi bon esprit que vous ! J'ai l'honneur d'être, avec la plus respectueuse estime, etc.

6168. — A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

28 octobre (2).

Le ciron qui a parlé de Dieu remercie bien sincèrement le bravo militaire philosophe qui a daigné faire valoir la théologie de ce ciron. Je vous avoue, monsieur, que vous me rendez un très grand service. J'ai toujours pensé tout ce que j'ai dit dans ce petit ouvrage (3). Je le crois honnête, et puisque vous l'approuvez, j'ose le croire utile. Il le sera beaucoup pour moi, s'il parvient à détromper ceux qui m'ont imputé des sentiments dont je suis si éloigné. J'ai trouvé ces trois exemplaires que j'ai l'honneur de vous envoyer, et, si vous me le permettez, j'en chercherai d'autres. Ce malheureux livre du *Système de la Nature* a fait un tort irréparable à la vraie philosophie. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les bons pâtissent pour les méchants.

Tout ce que je souhaite sur la fin de ma vie, monsieur, c'est que vous fassiez beaucoup de revues en Franche-Comté, et que je puisse voir un jour M. le duc et madame la duchesse de Choiseul faire leur entrée à Versoix. Je suis pénétré pour vous de la plus respectueuse reconnaissance.

6169. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Ferney.

Je me hâte, monsieur, de vous remercier de vos bontés ; je crains que ma lettre ne vous trouve pas dans vos terres du Gévaudan ; mais elle vous sera renvoyée à Paris ou à Versailles. Pourquoi n'ai-je pas eu la consolation de rendre mes hommages à ce couple aimable dans ma solitude ? Elle est bien triste ; nous y sommes tous malades (1).

Je ne pourrai vous présenter sitôt le *Siècle de Louis XIV* et de *Louis XV*. C'est un ouvrage aussi difficile qu'immense. Il y a deux ans que j'y travaille ; mais il sera fini bientôt.

Pendant que je fais mes efforts pour élever ce monument à la gloire du roi et de ma patrie, la calomnie prend des pierres pour écraser l'auteur ; le jansénisme hurle, les dévots cabalent ; on ne cesse de m'imputer des brochures contre des choses que je respecte, et dont je ne parle jamais. Les assassins du chevalier de La Barre voudraient une seconde victime ; vous ne sauriez croire jusqu'où va la fureur de ces ennemis de l'humanité ; la solitude, les maladies, rien ne les désarme, rien ne les apaise ; il s'élève une espèce d'inquisition en France, tandis que celle d'Espagne pleure d'avoir les griffes coupées et ses ongles arrachés ; ceux mêmes qui méprisent et qui affligent le plus le chef prétendu de l'Église se font une gloire barbare de paraître les vengeurs de la religion, tandis qu'ils humilient le pape : ils deviennent persécuteurs, pour avoir l'air d'être chrétiens ; on immole tout, jusqu'à la raison, à une fausse politique. Adieu, monsieur ; j'en dirais trop, je m'arrête. Donnez-moi votre adresse quand vous serez à Paris, et un moyen sûr de vous faire parvenir ce que je pourrai attraper de nouveau et de digne d'être lu par vous ; il faut faire un choix dans la multitude des brochures qui viennent de Hollande.

Adieu, couple aimable ; je vous souhaite à tous deux un bon voyage. Agréez mes respectueux sentiments. LE VIEIL ERMITE.

6170. — A M. CHRISTIN.

31 octobre (1).

Mon cher petit philosophe, à qui tout Ferney fait les plus tendres compliments, a fait un très bon article sur le mariage. Il n'est pas possible qu'il ne fasse pas un très heureux mariage, après en avoir si bien parlé.

Il se pourra bien qu'on ne rapporte l'affaire des esclaves qu'après la Saint-Martin. Tant mieux ! nous aurons alors le discours de M. Seguier, qui nous sera d'un très grand secours. On embrasse tendrement mon cher petit philosophe.

6171. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

1er novembre.

Ah ! ah ! mon héros est aussi philosophe ! il a mis le doigt dessus, il a découvert tout d'un coup le pot aux roses. Je ne suis pas étonné qu'il juge si bien de Cicéron, mais je suis surpris qu'au milieu de tant d'affaires et de plaisirs qui ont partagé sa vie, il ait eu le temps de le lire. Il l'a lu avec fruit, il le définit très bien. L'auteur du *Système de la Nature* est encore plus bavard ; et le système fondé sur des anguilles faites avec de la farine est digne de notre pauvre siècle.

Cette fausse expérience n'avait point été faite du temps de Mirabaud ; et Mirabaud, notre secrétaire perpétuel, était incapable d'écrire une page de philosophie.

Quel que soit l'auteur (2), il faut l'ignorer ; mais il était pour moi de la plus grande importance, dans les circonstances présentes, qu'on sût que je n'approuve pas ses principes. Je suis persuadé d'ailleurs que mon héros n'est pas mécontent de la modestie de ma petite *drôlerie*. Je lui aurais bien de l'obligation, et il ferait une action fort méritoire, si, dans ses goguettes avec le roi, il avait la bonté de glisser gaiement, à son ordinaire, que j'ai réfuté ce livre qui fait tant de bruit, et que le roi lui-même a donné à M. Seguier pour le faire ardre.

Au reste, je pense qu'il est toujours très bon de soutenir la doctrine de l'existence d'un Dieu rémunérateur et vengeur ; la société a besoin de cette opinion. Je ne sais si vous connaissez ce vers :

Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer (3).

Le saut est grand de Dieu à la comédie : je sais bien que ce *tripot* est plus difficile à conduire qu'une armée ; les gens tenant la comédie et les gens tenant le parlement sont un peu difficiles : mais, en tout cas, je vous envoie une pièce qui m'est tombée entre les mains, et dans laquelle j'ai corrigé quelques vers ; elle m'a paru mériter d'être ressuscitée ; c'est la première du théâtre français (4). Ne peut-on pas rajuster les anciens habits, quand on n'en a pas de nouveaux ? Lekain sait son rôle de Massinisse, et cela pourrait vous amuser à Fontainebleau ; car enfin il faut s'amuser, et plaisir vaut mieux que tracasserie.

Je ne suis plus fait ni pour avoir du plaisir, ni pour en donner ; mes maladies augmentent tous les jours ; mais mon

(1) Voyez tome V. (G. A.)
(2) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) La réponse à d'Holbadh. (G. A.)
(4) Ce billet, auquel on avait cousu jusqu'alors celui du 12 octobre, ne nous semble pas être à sa place. Ce qui suit appartient également à une autre époque. (G. A.)

(1) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Le baron d'Holbach. (G. A.)
(3) Voyez, tome VI, l'*Épître à l'auteur du livre des Trois Imposteurs*. (G. A.)
(4) La *Sophonisbe*, de Mairet. (G. A.)

tendre attachement pour vous ne diminue pas, et mon cœur sera plein de vous jusqu'à mon dernier soupir.

6172. — A M. LE BARON DE GRIMM.

Ferney, 1er novembre.

Mon cher prophète, je suis toujours Job, quoi que vous en disiez : car qui souffre est Job, et tout lit est fumier. J'avoue que vous ne ressemblez point aux amis de Job, et bien m'en prend : c'est vous que je dois remercier des lettres des rois de Prusse et de Pologne; c'est à la manière dont vous leur parlez de moi que je dois celle dont ils en parlent.

Mon cher prophète, vous avez beau rire, les oraisons funèbres de l'évêque du Puy ne vaudront jamais celles de Bossuet; les pièces de Racine seront toujours mieux écrites que celles de Crébillon; Boileau l'emportera sur les pièces de vers qu'on nous donne; le style de Pascal sera meilleur que celui de Jean-Jacques; les tableaux du Poussin, de Lesueur, et de Lebrun, l'emporteront encore sur les tableaux du salon; et sans les deux frères D... (1), je ne sais pas trop ce que deviendrait notre siècle. Il y a une distance immense entre les talents et l'esprit philosophique, qui s'est répandu chez toutes les nations. Cet esprit philosophique aurait dû retenir l'auteur du *Système de la Nature;* il aurait dû sentir qu'il perdait ses amis, et qu'il les rendait exécrables aux yeux du roi et de toute la cour Il a fallu faire ce que j'ai fait; et si l'on pesait bien mes paroles, on verrait qu'elles ne doivent déplaire à personne.

J'envoie à mon prophète des rogatons dépareillés qui me sont tombés sous la main.

Je reçois dans ce moment une lettre charmante de ma philosophe (2). J'aurai l'honneur de lui écrire sitôt que mes maux me donneront un moment de relâche.

6173. — A M. TABAREAU.

5 novembre 1770.

Voici, mon cher correspondant, un mémoire que les esclaves des chanoines de Saint-Claude, en Franche-Comté, envoient à leur avocat au conseil pour tâcher de jouir des droits de l'humanité; et, comme vous êtes l'homme du monde le plus humain, je me flatte que vous voudrez bien faire parvenir le paquet à sa destination.

Vous me feriez un très grand plaisir de m'apprendre quel est le protecteur de l'homme en question dont vous m'envoyez la feuille; on pourrait très aisément ouvrir les yeux au protecteur et obtenir sa faveur, en lui faisant connaître la vérité. Mille remerciements.

6174. — A MADAME D'ÉPINAY.

6 novembre.

La fièvre me prit, madame, dans le temps que j'allais vous écrire. Il n'est pas étrange qu'on ait le sang en mouvement, quand on est occupé de vous. Franchement, je suis bien malade; mais le plaisir de vous répondre fait diversion.

Oui, madame, j'ai lu le troisième volume (3) qui contient la réfutation du Pernety, et je sais très bon gré à ce Pernety de nous avoir valu un si bon livre.

Comment pouvez-vous me dire que je ne connais point l'abbé Galiani ! est-ce que je ne l'ai pas lu? par conséquent je l'ai vu. Il doit ressembler à son ouvrage comme deux gouttes d'eau, ou plutôt comme deux étincelles. N'est-il pas vif, actif, plein de raison et de plaisanterie? Je l'ai vu, vous dis-je, et je le peindrais.

On fait actuellement un petit *Dictionnaire encyclopédique* (4), où il n'est pas oublié à l'article BLÉ.

Le mot d'impôt, et tout ce qui a le moindre rapport à cette espèce de philosophie, me fait trémir, depuis que le philosophe M. l'abbé Terray m'a pris deux cent mille francs qui faisaient toute ma ressource, et que j'avais en dépôt chez M. de La Borde. Il n'y a que vous, madame, qui puissiez me faire supporter la philosophie sur la finance, parce que sûrement vous mettrez des grâces dans tout ce qui passera par vos mains.

Je veux croire qu'on a très bien raisonné; mais le pain vaut quatre à cinq sous la livre au cœur du royaume, et à l'extrémité où je suis.

L'idée qu'on ne nous charge que parce que nous sommes utiles est très vraie. On ne fait porter des fardeaux qu'aux bêtes de somme, et Dieu nous a faits chevaux et ânes. Si nous étions oiseaux, on s'amuserait à nous tirer en volant.

En voilà trop pour un pauvre vieillard qui n'en peut plus, et qui est entre les mains des contrôleurs généraux et des apothicaires.

Mes compliments à vos beaux yeux, ma charmante philosophe, quoique les miens ne voient goutte. Mille respects.

6175. — A M. LE MARQUIS DE VOYER D'ARGENSON.

6 novembre.

Auriez-vous jamais, monsieur, dans vos campagnes en Flandre et en Allemagne, porté les *Satires* de Perse dans votre poche? Il y a un vers qui est curieux, et qui vient fort à propos :

Minimum est quod scire laboro :
De Jove quid sentis? (Sat. II.)

(Il ne s'agit que d'une bagatelle : que pensez-vous de Dieu?)

Vous voyez que l'on fait de ces questions depuis longtemps. Nous ne sommes pas plus avancés qu'on n'était alors. Nous savons très bien que telles et telles sottises n'existent pas, mais nous sommes fort médiocrement instruits de ce qui est. Il faudrait des volumes, non pas pour commencer à s'éclaircir, mais pour commencer à s'entendre. Il faudrait bien savoir quelle idée nette on attache à chaque mot qu'on prononce. Ce n'est pas encore assez : il faudrait savoir quelle idée ce mot fait passer dans la tête de votre adverse partie. Quand tout cela est fait, on peut disputer pendant toute sa vie sans convenir de rien.

Jugez si cette petite affaire peut se traiter par lettres. Et puis vous savez que, quand deux ministres négocient ensemble, ils ne disent jamais la moitié de leur secret.

J'avoue que la chose dont il est question mérite qu'on s'en occupe très sérieusement; mais gare l'illusion et les faiblesses!

Il y a une chose peut-être consolante, c'est que la nature nous a donné à peu près tout ce qu'il nous fallait; et si nous ne comprenons pas certaines choses un peu délicates, c'est apparemment qu'il n'était pas nécessaire que nous les comprissions.

Si certaines choses étaient absolument nécessaires, tous les hommes les auraient, comme tous les chevaux ont des pieds. On peut être assez sûr que ce qui n'est pas d'une nécessité absolue pour tous les hommes, en tous les temps et dans tous les lieux, n'est nécessaire à personne. Cette vérité est un oreiller sur lequel on peut dormir en repos; le reste est un éternel sujet d'arguments pour et contre.

Ce qui n'admet point le pour et le contre, monsieur, ce qui est d'une vérité incontestable, c'est mon sincère et respectueux attachement pour vous. LE VIEUX MALADE.

6176. — A M. TABAREAU.

10 novembre (1).

Mon cher correspondant, voulez-vous bien ajouter à vos faveurs celle de me dire quel est l'homme de Toulouse qui protége La Beaumelle? Comptez que je n'abuserai pas de votre confidence.

Les *Mémoires* de Manstein ont été imprimés en pays étranger, mais je ne sais où. Je les avais vus autrefois; je les avais même corrigés : ils étaient fort vrais et assez curieux. Les mémoires de Catherine le seront bien davantage. Je ne désespère pas qu'au printemps prochain elle ne soit dans Constantinople. On confirme que Moustapha a perdu l'Egypte : il est bon qu'un peuple ennemi des arts soit enfin chassé de l'Europe.

Voulez-vous bien avoir la bonté de faire rendre cette lettre à M. Saurin?

6177. — A M. VASSELIER.

A Ferney, 10 novembre (2).

Vous m'avez écrit une lettre charmante, mon cher correspondant; vous blâmez également et le *Système de la Nature* et le système du réquisitoire. Il me semble que tous les honnêtes gens pensent comme vous. Leur mot de ralliement est Dieu et la Tolérance. Il faut que vous soyez d'une bien bonne religion pour tolérer mes importunités. Voici encore un pa-

(1) D'Alembert et Diderot. (G. A.)
(2) Madame d'Epinay. (G. A.)
(3) De Pauw avait publié ses *Recherches sur les Américains* en deux volumes. Pernety avait critiqué de Pauw, et de Pauw s'était défendu dans un troisième volume. (G. A.)
(4) Les *Questions sur l'Encyclopédie*. (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

quet que je vous supplie de vouloir bien faire parvenir, franc de port, à un homme qui aime la lecture et qui n'est pas riche.

J'embrasse de tout mon cœur M. Tabareau; je ne le sépare jamais de vous.

6178. — A M. SAURIN.

A Ferney, 10 novembre.

Votre épître, mon cher confrère, est aussi philosophique qu'ingénieuse (1); elle est surtout d'un bon ami : vous avez raison sur tous les points, hors sur ce qui me regarde.

Je sais bien qu'il y aura toujours des gens qui feront la guerre à la raison, puisqu'en effet on a des soldats de robe longue payés uniquement pour servir contre elle; mais on a beau faire, dès que cette étrangère a des asiles chez tous les honnêtes gens de l'Europe, son empire est assuré.

On peut longtemps, chez notre espèce,
Fermer la porte à la raison;
Mais dès qu'elle entre avec adresse,
Elle reste dans la maison,
Et bientôt elle en est maîtresse.

Son ennemi perd de son crédit chaque jour, de Moscou jusqu'à Cadix. Les moines ne gouvernent plus, quoiqu'un moine soit devenu pape. J'ai été très fâché qu'on ait poussé trop loin la philosophie. Ce maudit livre du *Système de la Nature* est un péché contre nature. Je vous sais bien bon gré de réprouver l'athéisme, et d'aimer ce vers :

Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer.

Je suis rarement content de mes vers, mais j'avoue que j'ai une tendresse de père pour celui-là.

Les ennemis des causes finales m'ont toujours paru plus hardis que raisonnables. S'ils rencontrent des chevilles et des trous, ils disent, sans hésiter, que les uns ont été faits pour les autres, et ils ne veulent pas que le soleil soit fait pour les planètes.

Vous faites trop d'honneur, mon cher confrère, aux rogatons alphabétiques que vous voulez lire (2). Je tâcherai de vous les faire parvenir au plus tôt. Je les crois sages; mais ils n'en seront pas moins persécutés.

Je suis tout glorieux du baiser de madame Saurin; elle est bien hardie à cent lieues : elle n'oserait de près. Les pauvres vieillards ne s'attirent pas de telles aubaines. J'ai été heureux pendant quinze jours; j'ai eu M. d'Alembert et M. de Condorcet : ce sont là de vrais philosophes.

Adieu, vous qui l'êtes; conservez-moi votre amitié.

6179. — A M. COLINI.

Ferney, 19 novembre.

Je vous prie, mon cher ami, de m'envoyer encore deux médaillons en plâtre, pareils à celui dont vous m'avez gratifié; mais je ne veux les avoir qu'en payant, et je vous supplie d'en faire le prix. Je vous demande en grâce d'y faire travailler avec la plus grande célérité. Je vous embrasse de tout mon cœur.

6180. — A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 16 novembre.

Madame, je voudrais amuser notre bienfaitrice philosophe, et je crains fort de faire tout le contraire. L'auteur de cette *Epître au roi de la Chine* (3) dit qu'il est accoutumé à ennuyer les rois : cela peut être, je l'en crois sur sa parole; mais il ne faut pas pour cela ennuyer madame la philosophe grand'-maman, qui a plus d'esprit que tous les monarques d'Orient; car pour ceux d'Occident, je n'en parle pas.

Si, malgré mes remontrances, sa majesté chinoise veut venir à Paris, je lui conseillerai, madame, de se faire de vos amis, et de tâcher de souper avec vous; je n'en dirai pas autant à Moustapha. Franchement, il ne m'en paraît pas digne; je le crois d'ailleurs très incivil avec les dames, et je ne pense pas que ses eunuques lui aient appris à vivre.

Si, par un hasard que je ne prévois pas, cette *Epître au roi de la Chine* trouvait un moment grâce devant vos yeux, je vous dirais : Envoyez-en copie pour amuser votre petite-fille, supposé qu'elle soit amusable, et qu'elle ne soit pas dans ses moments de dégoût.

Pour reussir *chez elle*, il faut prendre son temps.
Epître au roi de la Chine.

Puissé-je, madame, prendre toujours bien mon temps en vous présentant le profond respect, la reconnaissance, et l'attachement du vieil ermite de Ferney!

6181. — A M. CHRISTIN.

16 novembre (1).

Mon très cher petit philosophe, la Saint-Martin est passée sans que le procès des tyrans et des esclaves ait été rapporté. J'écris à M. l'avocat général Seguier pour le prier de vouloir bien communiquer à M. Cherry son plaidoyer et ses conclusions, suivant lesquelles lesdits tyrans de Saint-Claude furent condamnés, il y a dix ans, dans un cas à peu près semblable. Il affirmait dans son discours qu'il n'y a plus d'esclaves en France, et c'est la jurisprudence du parlement de Paris. C'est ce que je représente de toutes mes forces au ministère. Dites bien à vos chers esclaves que je travaillerai pour eux jusqu'au moment de la décision, et qu'il faut absolument qu'ils soient libres. Je vous embrasse de tout mon cœur.

6182. — A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

A Ferney, 16 ou 17 novembre.

Votre lettre de Cirey, monsieur, adoucit les maux qui sont attachés à ma vieillesse. J'aimerai toujours le maître du château, et je n'oublierai jamais les beaux jours que j'y ai passés. Je vous sais très bon gré d'être attaché à votre colonel, qui est assurément un des plus estimables hommes de France (2). Je l'ai vu naître, et il a passé toutes mes espérances.

Je ne sais comment je pourrai vous faire tenir la petite réponse au *Système de la Nature;* ce n'est point un ouvrage qui puisse être imprimé à Paris. En rendant gloire à Dieu, il dit trop la vérité aux hommes. Il leur faut un Dieu aussi impertinent qu'eux; ils l'ont toujours fait à leur image. Paris s'amuse de ces disputes comme de l'opéra-comique. Il a lu le *Système de la Nature* avec le même esprit qu'il lit de petits romans; au bout de trois semaines on n'en parle plus. Il y a, comme vous le dites, des morceaux d'éloquence dans ce livre; mais ils sont noyés dans des déclamations et dans des répétitions. A la longue, il a le secret d'ennuyer sur le sujet le plus intéressant.

La chanson que vous m'envoyez doit avoir beaucoup mieux réussi. Je suis bien aise qu'elle soit en l'honneur de l'homme du monde à qui je suis le plus dévoué, et à qui j'ai le plus d'obligations (3); j'ose être sûr que les niches qu'on a voulu lui faire ne seront que des chansons. S'il me tombe entre les mains quelque rogaton qui puisse vous amuser, je ne manquerai pas de vous l'envoyer. Je suis à vous tant que je serai encore un peu en vie.

6183. — A M. DE LA CROIX.

Ferney, 23 novembre (4).

J'ignorais, monsieur, la triste fin de notre ami l'abbé Audra; elle me pénètre de douleur. Je lui avais écrit il n'y a pas quinze jours; la lettre doit être au bureau de la poste. Nous vous aurons grande obligation, le mort et moi (supposé que les morts soient sensibles), de vouloir bien la retirer. Je ne manquerai pas d'écrire à M. le premier président Niquet; mais je crois que votre mémoire fera beaucoup plus d'effet que toutes les lettres du monde. Vous servez la cause de Sirven avec autant de générosité que d'éloquence; je prendrai et tâcherai de faire vendre des exemplaires.

Il est très vrai qu'on a beaucoup de peine à vivre actuellement vers la Suisse; le blé est d'une cherté excessive, ainsi que dans notre petite province : le setier de Paris vaut plus de cinquante francs dans nos quartiers. Je vais tâcher de soulager les filles de Sirven, et les engager à attendre la décision. Je doute fort que M. le procureur général soit favorable à Sirven; mais je suis très sûr que vous lui concilierez tous les suffrages. La mort de ce pauvre abbé Audra n'a fait qu'augmenter votre zèle. Je pleure sa perte; ma consolation est que Sirven a trouvé en vous un protecteur qui ne l'abandonnera point.

(1) *Epître sur la Vérité.* (G. A.)
(2) Les *Questions sur l'Encyclopédie.* (G. A.)
(3) Voyez tome VI. (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) M. le duc du Châtelet. (K.)
(3) Le duc de Choiseul. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

6184. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 24 novembre.

Mon cher ange, je suis presque aveugle ; j'écris de ma main, et le plus gros que je peux. Celui (1) qui me soulageait dans ce bel art de mettre ses idées et ses pensées en noir sur du blanc s'est fendu la tête par une chute horrible, et j'écris très lisiblement. Vous savez que j'ai écrit aussi au roi de la Chine, et je vous ai envoyé la lettre. Je m'imagine qu'on ne pourra représenter *Sophonisbe* et le *Dépositaire* que chez lui. J'ai prié, de votre part, M. Lantin d'ajouter quelques vers au quatrième acte ; il était impossible de faire mander Massinisse par Scipion, parce que deux actes, dans cette pièce, finissent par un pareil message, et que M. Mairet saurait très mauvais gré à M. Lantin de cette répétition.

A l'égard du *Dépositaire*, je pense qu'il faut aussi mettre ce drame au cabinet. La cabale fréronique est trop forte, le dépit contre la statue trop amer, l'envie de la casser trop grande. De plus, la métaphysique et le larmoyant ont pris la place du comique. Le public ne sait plus où il en est. J'aime ce petit ouvrage ; et plus je l'aime, plus je suis d'avis qu'on ne le risque pas. Je suis, dans mon désert, si éloigné de Paris et de son goût, que je n'oserais pas conseiller à Molière de donner le *Tartufe*. Il me paraît que le goût est égaré dans tous les genres, et que la littérature ne va pas mieux que les finances.

J'ai écrit à mademoiselle Daudet, conformément à ce que vous m'aviez mandé. Je l'aurais gardée très volontiers pendant six mois, et je lui aurais donné un petit viatique pour Paris ; mais il s'est fait un tel bouleversement dans ma fortune, que je n'aurais pu rien faire pour la sienne. La saisie de tout mon argent comptant par M. l'abbé Terray, dans le temps que j'établissais une colonie assez nombreuse, que je bâtissais huit maisons, et que je commençais à faire fleurir une manufacture, a été un coup de tonnerre qui a tout renversé. Figurez-vous un vieux malade obligé d'entrer dans tous les détails, accablé de soins, de vers, et de l'*Encyclopédie* : il n'y avait que vous et l'empereur de la Chine qui pussent me consoler.

M. le duc de Choiseul a favorisé ma manufacture autant qu'il l'a pu ; je souhaite que M. le duc de Praslin envoie beaucoup de montres à son ami le bey de Tunis, et au prétendu nouveau roi d'Egypte Ali-Bey ; et même qu'il ne m'oublie pas, quand il aura procuré la paix entre Moustapha et Catherine. Je vous prie instamment de l'en faire souvenir.

On nous a menacés quelque temps de la guerre et de la peste ; mais, Dieu merci, nous n'avons que la famine, du moins dans nos cantons. Le blé vaut plus de cinquante francs le setier, depuis un an, à trente lieues à la ronde. Je ne sais pas ce qu'ont opéré MM. les économistes ailleurs, mais je soupçonne MM. les Welches de ne pas entendre parfaitement l'économie.

A l'égard de l'économie des pièces de théâtre, je vous dirai que M. le maréchal de Richelieu refuse son suffrage à Mairet (2) ; et c'est encore une raison pour ne la pas hasarder. Les sifflets sont encore plus à craindre que la disette. Mes deux aimables et chers anges, vivez aussi gaiement qu'il est possible ; et si vous rencontrez M. Seguier, recommandez-lui d'être sobre en réquisitoires (3), à moins qu'il n'en fasse pour des filles. Et, sur ce, je me mets à l'ombre de vos ailes, au milieu de quatre pieds de neige.

6185. — A M. LE CLERC DE MONTMERGY.

24 novembre.

Le vieux malade de Ferney, monsieur, vous doit depuis longtemps une réponse ; il vous l'envoie de la Chine, et peut-être trouverez-vous les vers un peu chinois. Quand vous n'aurez rien à faire, et que vous voudrez écrire à ce vieillard, je vous prie de donner votre lettre à M. Marin ; vous pourrez me dire à cœur ouvert tout ce que vous penserez ; j'aime bien autant votre prose que vos vers.

C'est au bout de trois ans que j'ai su votre demeure par M. Marin, à qui je l'ai demandée. Si vous m'en aviez instruit, je vous aurais remercié plus tôt, tout malade que je suis. Je ne vous ai point écrit depuis la mort de M. Damilaville, notre ami ; il se chargeait de mes lettres et de mes remerciements.

Il y a toujours dans vos vers des morceaux pleins d'esprit et d'imagination ; on se plaint seulement de la profusion qui empêche qu'on ne retienne les morceaux les plus marqués. Vous trouverez ma lettre bien courte, pour tant de beaux vers dont vous m'avez honoré ; mais pardonnez à un malade qui est absolument hors de combat, et qui sent tout votre mérite beaucoup plus qu'il ne peut vous l'exprimer.

6186. — A M. DELISLE DE SALES.

25 novembre.

Je suis bien sûr, monsieur, que vos *Mélanges sur Suétone* me donneront autant de plaisir que votre dernier ouvrage, et que j'y trouverai partout la main du philosophe.

Je mets une différence essentielle entre la *Philosophie de la Nature* et le *Système de la Nature*. Il y a, j'en conviens, deux ou trois chapitres éloquents dans le *Système*, mais tout le reste est déclamation et répétition. L'auteur suppose tout, et ne prouve rien. Son livre est fondé sur deux grands ridicules : l'un est la chimère que la matière non pensante produit nécessairement la pensée, chimère que Spinosa même n'ose admettre ; l'autre, que la nature peut se passer de germes. Je ne vois pas que rien ait plus avili notre siècle que cette énorme sottise. Maupertuis fut le premier qui adopta la prétendue expérience du jésuite anglais Needham, qui crut avoir fait, avec de la farine de seigle, des anguilles qui, le moment d'après, engendraient d'autres anguilles. C'est la honte éternelle de la France que des philosophes, d'ailleurs instruits, aient fait servir ces inepties de base à leurs systèmes.

Vous êtes bien loin, monsieur, de tomber dans de pareils travers ; et je n'ai vu, dans votre livre, que du génie, du goût, des connaissances, et de la raison.

Vous vous défiez, sans doute, de tout ce que rapportent des voyageurs qui ont ignoré la langue des pays dont ils parlent ; défiez-vous aussi des écrivains qui vous ont dit que Newton dans sa vieillesse n'entendait plus ses ouvrages. Pemberton dit expressément le contraire, et je puis vous le certifier. Sa tête ne s'affaiblit que trois mois avant sa mort dans les douleurs de la gravelle.

6187. — A M. LE MARQUIS D'OSSUN.

A Ferney, 26 novembre 1770 (1).

Monsieur, je suis confus de vos bontés. Je vois que vous êtes en Espagne le protecteur de tous les Français, et toute ma petite colonie est devenue française. J'ai remis aux entrepreneurs de la fabrique les mémoires dont votre excellence a bien voulu m'honorer. Ils sont à vos pieds ; ils ne manqueront pas d'écrire à M. Camps et de lui faire un envoi. Votre excellence me permettra-t-elle d'abuser de sa protection au point de lui adresser le paquet à elle-même par le premier courrier que M. le duc de Choiseul lui dépêchera ? Ils me font espérer que M. Camps sera très content d'eux. Ils n'ont pas laissé de faire quelques affaires à Cadix par Marseille et par Bayonne, depuis qu'ils sont établis chez moi. Il y a tout lieu de croire que cette fabrique réussira, et ce sera à vos bontés, monsieur, qu'ils en auront la principale obligation.

Si vous avez quelques ordres à leur faire parvenir, et si vous daignez encore les honorer de quelque mémoire, je vous supplierai de vouloir bien ordonner qu'ils partent sous l'enveloppe de M. le duc de Choiseul ou sous celle de son premier secrétaire, M. de La Ponce, pour plus de sûreté.

Il ne me reste qu'à vous faire les plus sincères et les plus vifs remerciements. J'ai l'honneur d'être avec autant de respect que de reconnaissance, etc.

6188. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 26 novembre.

Mon héros me gronde quelquefois de ce que je ne l'importune pas de toutes les sottises auxquelles se livre un vieux malade dans sa retraite. Je ne sais si mon commerce avec le roi de la Chine vous amusera beaucoup. Comme il est assez gai, j'ai cru que vous pourriez pardonner la hardiesse en faveur de la plaisanterie. Je crois que je suis à présent en correspondance avec tous les rois, excepté avec le roi de France ; mais de tous ces rois, il n'y en a pas un jusqu'à présent qui protége la manufacture que j'ai établie dans mon hameau. On y fait pourtant les meilleures montres de l'Europe, et bien moins chères que celles de Londres et de Paris. M. le cardinal de Bernis pouvait très aisément favoriser cet établisse-

(1) Wagnière. (G. A.)
(2) A la *Sophonisbe*, refaite à neuf. (G. A.)
(3) Seguier avait prévenu Voltaire qu'il serait forcé de requérir en février contre l'*Histoire du Parlement*. (G. A.)

(1) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)

ment en cour de Rome, et il ne l'a point fait. Je ne me suis jamais senti mieux excommunié.

Vous savez bien, monseigneur, que la *Sophonisbe* rapetassée est de M. Lantin, de Dijon. Cette pièce, à la vérité ridicule, mais qui l'emporta autrefois sur la *Sophonisbe* de Corneille, non moins ridicule et beaucoup plus froide, mérite votre protection, puisque c'est la première qui ait fait honneur au théâtre français. Il y a cent quarante ans qu'elle est faite.

Je prends la liberté de vous demander plus vivement votre protection pour M. Gaillard, qui sollicite la place du jeune Moncrif (1). L'historien de François Ier vaut mieux que l'historien des chats. Conservez toujours vos bontés à celui de Louis XIV et au vôtre.

6189. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

26 novembre.

J'ai changé d'avis, mon cher ange, depuis ma dernière lettre; je me suis repris d'amitié pour Ninon, pour Gourville et pour madame Aubert (2). Cette madame Aubert n'était point annoncée, et il faut annoncer tout le monde dans une bonne maison : c'est la politesse du théâtre.

J'ai ri en la relisant. Si le public ne rit pas, il a tort : on riait autrefois. La comédie larmoyante n'est qu'un monstre. Vous verrez avec M. Marin s'il faut jouer, ou imprimer avec la préface de M. l'abbé de Châteauneuf. A l'ombre de vos ailes.

6190. — A FRÉDÉRIC-GUILLAUME.

A Ferney, le 28 novembre.

Monseigneur, la famille royale de Prusse a grande raison de ne pas vouloir que son âme soit anéantie. Elle a plus de droit que personne à l'immortalité.

Il est vrai qu'on ne sait pas trop bien ce que c'est qu'une âme; on n'en a jamais vu. Tout ce que nous savons, c'est que le Maître éternel de la nature nous a donné la faculté de penser et de connaître la vertu. Il n'est pas démontré que cette faculté vive après notre mort; mais le contraire n'est pas démontré davantage. Il se peut, sans doute, que Dieu ait accordé la pensée à une monade, qu'il fera penser après nous; rien n'est contradictoire dans cette idée.

Au milieu de tous les doutes qu'on tourne depuis quatre mille ans en quatre mille manières, le plus sûr est de ne jamais rien faire contre sa conscience. Avec ce secret, on jouit de la vie, et on ne craint rien à la mort.

Il n'y a que des charlatans qui soient certains. Nous ne savons rien des premiers principes. Il est bien extravagant de définir Dieu, les anges, les esprits, et de savoir précisément pourquoi Dieu a formé le monde, quand on ne sait pas pourquoi on remue son bras à sa volonté.

Le doute n'est pas un état bien agréable, mais l'assurance est un état ridicule.

Ce qui révolte le plus dans le *Système de la Nature* (après la façon de faire des anguilles avec de la farine), c'est l'audace avec laquelle il décide qu'il n'y a point de Dieu, sans avoir seulement tenté d'en prouver l'impossibilité. Il y a quelque éloquence dans ce livre, mais beaucoup plus de déclamation et nulle preuve. L'ouvrage est pernicieux pour les princes et pour les peuples:

Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer.

Mais toute la nature nous crie qu'il existe, qu'il y a une intelligence suprême, un pouvoir immense, un ordre admirable, et tout nous instruit de notre dépendance.

Dans notre ignorance profonde, faisons de notre mieux; voilà ce que je pense, et ce que j'ai toujours pensé, parmi toutes les misères et toutes les sottises attachées à soixante-dix-sept ans de vie.

Votre altesse royale a devant elle la plus belle carrière. Je lui souhaite et j'ose lui prédire un bonheur digne d'elle et de ses sentiments. Je vous ai vu enfant, monseigneur, je vins dans votre chambre quand vous aviez la petite-vérole; je tremblais pour votre vie. Monseigneur votre père m'honorait de ses bontés; vous daignez me combler de la même grâce, c'est l'honneur de ma vieillesse, et la consolation des maux sous lesquels elle est prête à succomber. Je suis avec un profond respect, monseigneur, de votre altesse royale, etc.

(1) Mort le 12 novembre. (G. A.)
(2) C'est-à-dire pour la comédie du *Dépositaire*. (G. A.)

6191. — A M. MARMONTEL.

29 novembre (1).

Je prie instamment Bélisaire de faire succéder M. Gaillard au jeune Moncrif, que j'irai trouver incessamment.

A l'égard de l'empereur Kien-Long, je crois qu'il faut lui donner une place d'honoraire à l'Académie des inscriptions, qu'il enrichira de soixante espèces de caractères.

Croyez-vous, mon cher confrère, que M. Riballier se présente cette fois-ci pour remplir la place vacante?

6192. — A M. DE VEYMERANGE (2).

Ferney, 29 novembre (3).

Monsieur, les cavaliers des fermes-générales viennent d'arrêter sur le chemin de Muyrin à Genève, dans la route de traverse, cinq voitures chargées de cinquante-deux coupes de blé, lesquelles appartiennent au nommé Cimetière et à un nommé Gros, dit Bordon, son associé. Tous deux, sous prétexte de fournir le Génevois Cambassadez à Gentoux, ravissent tout le blé du pays, le portent dans l'étranger, et font mourir les agriculteurs de faim.

Il y a plus de six semaines que ce brigandage s'exerce jour et nuit. Nous avons besoin de la plus prompte justice, et de la délivrance du fléau dont nous sommes accablés.

Il est bien cruel que ce soit un Génevois, demeurant sur terre de Genève, qui soit chargé de nourrir les troupes du roi, et qui, par là, fournisse un prétexte continuel de mettre la famine dans notre province.

Nous vous demandons en grâce de vous concerter avec M. de Caire pour sauver ce malheureux petit canton.

6193. — A M. SERVAN.

A Ferney, 30 novembre (4).

Au nom de Dieu, monsieur, venez coucher chez nous; vous serez mieux couché que dans une auberge.

Je prends le matin des médecines qui me tuent. Je suis plus malade que vous. Il m'est impossible de voir personne le matin dans l'état cruel où je suis. Quittez la triste ville de Genève à portes fermantes; venez dans notre hôpital : nos sœurs grises auront soin de vous. Il faut que les malheureux se consolent ensemble.

Vous parlez de faire une visite du matin, comme si vous vous portiez bien. Il faut rester dans son lit jusqu'à midi au moins, se lever tard, se coucher de bonne heure. Je n'ai trouvé que ce secret pour prolonger une misérable vie, qui vous est entièrement dévouée.

6194. — A M. DE VEYMERANGE.

Ferney, 30 novembre (5).

Permettez, monsieur, que je joigne mes remercîments à ceux de toute la province. Vous lui rendez un service essentiel, vous et M. de Caire, en ne souffrant pas qu'on abuse de votre nom pour nous affamer. Le blé vaut aujourd'hui cinquante-quatre livres le setier, mesure de Paris.

Ceux qui ont abusé de vos passe-ports pour transporter le blé à l'étranger, et qui causaient chez nous la disette, ont été arrêtés près des terres de Genève, dans le chemin opposé à Versoix. Leur délit est constaté, les blés sont saisis par la justice, et c'est bien le moins qu'ils soient vendus à un prix raisonnable, dans le marché public, aux pauvres qui en ont besoin.

Vous sauverez réellement notre petit canton et nos colonies naissantes, en accélérant la construction des fours de Versoix, afin qu'on ne soit plus réduit à cuire le pain des troupes françaises sur le territoire de Genève, et qu'il n'y ait plus aucun prétexte aux monopoleurs qui exportent la nourriture du pays. L'état présent où nous sommes me force de réitérer mes instances et mes remercîments.

Madame Denis se flatte d'avoir l'honneur de vous voir ce soir. J'ai celui d'être, avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre, etc.

(1) Toutes les éditions donnent mal à propos ce billet à l'année 1773. (G. A.)
(2) Conseiller au parlement de Metz, directeur général des vivres. (G. A.)
(3) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(4) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(5) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

6195. — A M. VERNES.

30 novembre.

Le vieux malade à qui M. Vernes a fait la faveur d'écrire est actuellement dans un état déplorable. Dès qu'il sera un peu mieux, il suppliera M. Vernes de vouloir bien ne pas oublier de le venir voir avec son ami M. Palissot. Il présente ses respects à l'un et à l'autre.

6196. — A CHRISTIAN VII.

Novembre.

Sire, M. d'Alembert m'a instruit des bontés de votre majesté pour moi. Tant de générosité de votre part ne m'étonne point; mais l'objet m'en étonne: ce n'était pas sans doute à un simple citoyen comme moi qu'il fallait une statue. L'Europe en doit aux rois qui voyagent pour répandre des lumières, qui ont la modestie de croire en acquérir, qui donnent des exemples en prétendant qu'ils en reçoivent, qui emportent les vœux de tous les peuples chez lesquels ils ont été, qui ne revoient leurs sujets que pour les rendre heureux, pour en être chéris, et pour les venger des barbares.

Je suis près de finir ma carrière, lorsque votre majesté en commence une bien éclatante. L'honneur qu'elle daigne me faire répand sur mes derniers jours une félicité que je ne devais pas attendre. Je sens combien il est flatteur de finir par avoir tant d'obligations à un tel monarque. Je suis avec le plus profond respect et la plus vive reconnaissance, etc.

6197. — A M. BERTRAND.

Ferney, 3 décembre.

Mon cher philosophe, on peut tirer une très bonne quintessence de la grosse bouteille que vous m'avez envoyée. Sans précision et sans sel on ne tient rien. Le monde est rassasié de dissertations sur le monarchique, le démocratique, le métaphysique, le poétique et le narcotique.

Si Bayle faisait son dictionnaire, son libraire serait ruiné.

Je vous prie de me mander si l'*Encyclopédie* in-4° (1) réussit, s'il y a des additions considérables, si elle mérite qu'on l'achète, ou s'il faut s'en tenir à ne pas multiplier les êtres sans nécessité. *Vale.*

6198. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

5 décembre.

Vous avez vu, madame, finir votre ami (2) que vous aviez déjà perdu. C'est un spectacle bien triste; vous l'avez supporté pendant plus de deux années. Le dernier acte de cette fatale pièce fait toujours de douloureuses impressions. Je suis actuellement, sans contredit, le premier en date de vos anciens serviteurs. Cette idée redouble mon chagrin de ne vous point voir, et de me dire que peut-être je ne vous reverrai jamais.

Je regrette jusqu'au fond de mon cœur le président Hénault; je le rejoindrai bientôt; mais où? et comment? On chantait à Rome, et sur le théâtre public, devant quarante mille auditeurs : « Où va-t-on après la mort? où l'on était avant de naître. »

On voudrait cuire aujourd'hui, devant quarante mille hommes, celui qui répéterait ce passage de Sénèque. Nous sommes encore des polissons et des barbares. Il y a des gens d'un très grand mérite chez les Welches, mais le gros de la nation est ridicule et détestable. Je suis bien aise de vous le dire avec autant de franchise que je vous dis combien je vous aime, combien j'estime votre façon de penser, à quel point je regrette d'être loin de vous.

Je voudrais bien savoir s'il y a quelques particularités intéressantes dans le testament du président. Je serais bien fâché qu'il y eût quelque trait qui sentît encore le père de l'Oratoire. Je voudrais que, dans un testament, on ne parlât jamais que de ses parents et de ses amis.

Adieu, madame; conservez votre santé, et quelquefois même de la gaieté; mais n'est pas gai qui veut, et ce monde, en général, ne réjouit pas les esprits bien faits. Mille tendres respects.

6199. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

5 décembre.

Puisque M. le marquis de Condorcet tolère les vers, le roi de la Chine le prie de le tolérer. Il avait envoyé un exemplaire pour vous, monsieur, à votre compagnon de voyage. Je ne sais si on oublie Pékin quand on est à Paris. Cet exemplaire français n'est imprimé que dans une sorte de caractères. Vous savez qu'à la Chine on en a employé soixante-quatre pour rendre l'impression et la lecture plus faciles. C'est de la pâture pour messieurs des inscriptions et belles-lettres. Au reste, je ne doute pas que le roi de la Chine n'aime aussi les mathématiques. Pour moi, monsieur, j'aime passionnément les deux mathématiciens qui ont autant de justesse que de grâces dans l'esprit.

Je suis très malade, et tout de bon, quoique l'hiver soit doux. La faculté digérante me quitte, et par conséquent la faculté pensante. Il me reste l'aimante; j'en ferai usage pour vous tant que je serai dans l'état du président Hénault, dont j'approche fort; j'entends l'état où il était avant de finir. C'est peu de chose qu'un vieil académicien.

La faculté écrivante me quitte. Le vieil ermite vous assure de ses tendres respects.

6200. — A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

7 décembre.

J'ai commandé sur-le-champ, madame, à mes Vulcains, quelque chose de plus galant que la ceinture de Vénus, pour madame la marquise de Chalvet, la Toulousaine. Elle aura cercle de diamants, boutons, repoussoir, aiguilles de diamants, crochets d'or, chaîne d'or colorié. Vous aurez du très beau et du très bon. J'ai un des meilleurs ouvriers de l'Europe : c'était lui qui faisait à Genève les montres à répétition, où les horlogers de Paris mettaient leur nom impudemment. Je ne saurais vous dire le prix actuellement. Cela dépendra de la beauté des diamants.

Vous voulez peut-être, madame, des chaînes de marcassites séparément; c'est sur quoi je vous demande vos ordres. Les chaînes ordinaires sont d'argent doré, dont chaque chaton porte une pierre : ces chaînes valent six louis d'or.

Celles dont les chatons portent des pierres appelées jargon, qui imitent parfaitement le diamant, valent onze louis.

Voilà tout ce que je sais de mes fabricants, car je ne les vois guère : ils travaillent sans relâche. Vous prétendez que j'en fais autant de mon côté, vous me faites bien de l'honneur. Je n'ai guère de moments à moi. Il m'a fallu bâtir plus de maisons que le président Hénault n'en avait dans le quartier Saint-Honoré, et il me faut à présent combattre la famine. Le pain blanc vaut chez nous huit sous la livre. J'ai envie d'en porter mes plaintes aux *Ephémérides du Citoyen.*

Vous me dites que du temps des sorciers j'aurais été brûlé : vraiment, madame, je le serais bien à présent, si on en croyait l'honnête gazetier ecclésiastique. Mais n'appelez point l'*Epître au roi de la Chine* un ouvrage; ce sont les vers de sa majesté chinoise qui sont un ouvrage considérable. On y trouve sa généalogie : il descend en droite ligne d'une vierge : cela n'est point du tout extraordinaire en Asie.

Je ne sais pas encore ce qui s'est passé au parlement. Il a dû trouver fort mauvais qu'on veuille le policer; lui qui prétend avoir la grande et la petite police. Il ferait bien mieux peut-être de ne point ordonner des auto-da-fé pour des chansons.

La *Sophonisbe* de Lantin deviendra ce qu'elle pourra. On tâchera de trouver un quart d'heure pour envoyer quelques ponpons à cette Africaine; mais la journée n'a que vingt-quatre heures, et on n'est pas sorcier comme vous le prétendez.

On dit que Lekain est plus gras que jamais, et se porte à merveille; cela doit réjouir infiniment M. d'Argental; il aura enfin des tragédies bien jouées.

Je me mets à l'ombre des ailes de mes anges. Madame Denis leur est attachée autant que moi, c'est beaucoup dire. Mille respects.

6201. — A M. FABRY.

7 décembre.

Monsieur, le pain blanc vaut aujourd'hui à Ferney à raison de huit sous la livre. On nous menace avec juste raison qu'il sera dans quelque temps à vingt sous. Il faut trois mois pour faire venir du blé de Marseille. La famine est un monstre contre lequel on ne saurait prendre trop de précautions. Nous n'avons ni petits grains ni pommes de terre, pour soulager les pauvres. Cette situation est bien funeste. Je vous remercie en mon particulier de tous les soins que vous daignez prendre.

Les employés sont venus vexer la colonie de Ferney. Ce n'est pas là ce qu'on lui avait promis au nom du roi. Je ne crois pas que je voie jamais quinze mille familles s'établir à Versoix, comme l'impératrice de Russie a fait à Astracan.

(1) L'*Encyclopédie* d'Yverdun. (G. A.)
(2) Hénault, mort le 24 novembre. (G. A.)

6202. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

10 décembre.

M. Lantin, de Dijon, présente ses respects à M. de Thibouville et aux anges; il les supplie de se contenter du petit billet qu'il leur envoie; il lui est impossible de s'occuper davantage des affaires des Romains; il en a de si pressantes au sujet d'une colonie moderne et de la famine qui est dans son pays, que sa pauvre petite âme en est tout entreprise.

Il s'est trompé en écrivant que M. le maréchal de Richelieu n'était pas pour *Sophonisbe;* c'est bien vraiment tout le contraire.

Le susdit Lantin pense qu'il sera nécessaire de faire annoncer la *Sophonisbe* comme la véritable pièce de Mairet, dont on a retouché le style, et comme la première pièce qui ait fondé le théâtre français, ce qui est très vrai et trop oublié.

Il est à croire que *Sophonisbe* aura bien autant de représentations que *Venceslas* (1) et pourra servir un peu à ranimer le théâtre.

Il est assez singulier que ce soit un Américain (2) qui débute par Zamore; la balle va au joueur.

Madame Denis fait mille compliments à M. de Thibouville. Qu'il conserve sa bienveillance pour celui qui n'est ni Jean ni Pierre, qui n'aime point du tout le raisonné de Pierre, et qui n'approche point du senti de Jean (3).

6203. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 12 décembre.

SCIPION, *à la fin de la scène seconde du cinquième acte, après ces mots,* mériter son estime.

(A un tribun.)

Vous, au prochain rivage ayez soin de guider
Et la reine et les siens, qu'il vous faudra garder,
Mais en mêlant surtout à votre vigilance
Des plus profonds respects la noble bienséance.
Les ordres du sénat qu'il faut exécuter
Sont de vaincre les rois, non de les insulter.
Gardons-nous d'étaler un orgueil ridicule,
Que nous impute à tort un peuple trop crédule.
Conservez d'un Romain la modeste hauteur :
Le soin de se vanter rabaisse la grandeur.
Dédaignez avec moi des vanités frivoles;
Soyez grand par les faits, et simple en vos paroles.
Mais Massinisse vient.

Voilà, mes anges, un petit allongement pour la queue trop écourtée de *Sophonisbe.* Je vous prie de communiquer à Lekain cette petite satire des Romains ampoulés qu'on a trop mis sur le théâtre. Je n'aime point cette enflure et ces échasses que les sots admirent et écoutent bouche béante.

Au reste, quand vous aurez relevé de couche votre infante, quand vous aurez déterminé la guerre ou la paix au sujet d'une île déserte dans l'autre monde, mandez-moi, je vous prie, si vous faites jouer M. Lantin de Damerei. Mandez-moi surtout si M. le duc de Duras est à Paris, s'il revient, quand il revient : c'est pour une affaire qui pourra amuser mes anges (4). Il faudra du courage. Préparez-vous. Vous ne laisserez pas d'être surpris.

6204. — A M. LE MARQUIS DE VOYER D'ARGENSON.

A Ferney, 14 décembre.

Monsieur, je crois vous avoir mandé que j'ai soixante-dix-sept ans; que de douze heures j'en souffre onze, ou environ; que je perds la vue dès que mes déserts sont couverts de neige; qu'ayant établi des fabriques de montres tout autour de mon tombeau, dans mon petit village où l'on manque de pain, malgré les *Ephémérides du Citoyen,* je me trouve accablé des maux d'autrui encore plus que des miens; que j'ai très rarement la force et le temps d'écrire, encore moins de pouvoir être philosophe. Je vous dirai ce que répondit Saint-Evremond à Waller, lorsqu'il se mourait, et que Waller lui demandait ce qu'il pensait sur les vérités éternelles et sur les mensonges éternels : « Monsieur Waller, vous me prenez » trop à votre avantage. »

Je suis avec vous, monsieur, à peu près dans le même cas : vous avez autant d'esprit que Waller; je suis presque aussi vieux que Saint-Evremond, et je n'en sais pas autant que lui.

Amusez-vous à rechercher tout ce que j'ai cherché en vain pendant soixante ans. C'est un grand plaisir de mettre sur le papier ses pensées, de s'en rendre un compte bien net, et d'éclairer les autres en s'éclairant soi-même.

Je me flatte de ne point ressembler à ces vieillards qui craignent d'être instruits par des hommes qui sortent de la jeunesse. Je recevrai, avec grande joie, une vérité aujourd'hui, étant condamné à mourir demain.

Continuez, monsieur, à rendre vos vassaux heureux, et à instruire vos anciens serviteurs. Mais que je traite avec vous, par lettres, des choses où Aristote, Platon, saint Thomas et saint Bonaventure se sont cassé le nez, c'est ce qu'assurément je ne ferai pas : j'aime mieux vous dire que je suis un vieux paresseux qui vous est attaché avec le plus tendre respect, et cela de tout son cœur.

6205. — A M. DUPATY.

15 décembre.

Monsieur, le jour que j'appris votre étrange malheur (1), on imprimait à Genève des *Questions sur l'Encyclopédie,* et je mis vite, au troisième volume, page 144, votre nom à côté de celui du chancelier Daguesseau; c'est-à-dire que je fis cet honneur à ce magistrat, qui n'était pas, comme vous, philosophe et patriote.

Je voudrais bien savoir comment on peut s'y prendre pour mettre ce livre à vos pieds, car rien ne passe. Pour cette lettre, elle passera, et elle vous dira, monsieur, que si mon âge de soixante-dix-sept ans et mes maladies m'empêchent de venir vous parler d'Henri IV et de vous, rien ne m'empêchera de vous assurer du zèle, de l'estime, et du respect de votre très humble, etc.

6206. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

16 décembre.

Je m'en étais douté (2) : il y a trente ans que son âme n'était que molle, et point du tout sensible; qu'il concentrait tout dans sa petite vanité; qu'il avait l'esprit faible et le cœur dur; qu'il était content pourvu que la reine trouvât son style meilleur que celui de Moncrif, et que deux femmes (3) se le disputassent; mais je ne le disais à personne. Je ne disais pas même que ses *Etrennes mignonnes* (4) ont été commentées par Dumolard et faites par l'abbé Boudot.

Je reprends toutes les louanges que je lui ai données.

Je chante la palidonie;
Sage du Deffand, je renie
Votre président et le mien.
A tout le monde il voulait plaire;
Mais ce charlatan n'aimait rien;
De plus, il disait son bréviaire.

Je voudrais, madame, que vous sussiez ce que c'est que ce bréviaire, ce ramas d'antiennes et de répons en latin de cuisine!

Apparemment que le pauvre homme voulait faire sa cour à Dieu, comme à la reine, par de mauvais vers.

Je suis dans la plus grande colère; je suis si indigné, que je pardonne presque au misérable La Beaumelle d'avoir si maltraité les *Etrennes mignonnes* du président (5). Quoi! ne pas vous laisser la moindre marque d'amitié dans son testament, après vous avoir dit pendant quarante ans qu'il vous aimait!

Sa petite âme ne voulait qu'une réputation viagère. Je suis très persuadé que l'âme noble de votre grand'maman trouvera cela bien infâme.

Vous voulez des vers pour la *Bibliothèque bleue* (6); vous vous adressez très bien. En voici qui sont dignes d'elle :

La belle Maguelonne avec *Robert-le-Diable*
Valaient peut-être au moins les romans de nos jours.
Ils parlaient de combats, de plaisirs, et d'amours.
Mais tout ce papier bleu, quoique très estimable,
N'est plus regardé qu'en pitié;
Mon cœur en a senti la cause véritable :
On n'y parle point d'amitié.

N'est-il pas vrai, madame, que nous n'aurons point la guerre? C'est une obligation que la France aura encore au mari de votre grand'maman.

---

(1) Pièce de Rotrou, retouchée par Marmontel. Elle tomba. (G. A.)
(2) Larive. Il était né à La Rochelle. (G. A.)
(3) Pierre Corneille et Jean Racine. (G. A.)
(4) Il s'agissait de faire souscrire Louis XV à la statue du patriarche. (G. A.)

(1) Son emprisonnement. (G. A.)
(2) Que le président Hénault était devenu idiot. (G. A.)
(3) Madame du Deffand et madame de Castelmoron. (G. A.)
(4) L'*Abrégé chronologique.* (G. A.)
(5) Dans l'*Examen critique de l'Histoire de Henri IV.* (G. A.)
(6) Que madame du Deffand aimait à lire. (G. A.)

Je veux que vous m'écriviez dorénavant à cœur ouvert; nous n'avons rien à dissimuler (1) ensemble; mais, quelque chose que vous ayez la bonté de m'écrire, faites contre-signer par votre grand'maman, ou envoyez votre lettre chez M. Marin, secrétaire général de la librairie, rue des Filles Saint-Thomas, qui me la fera tenir très sûrement; le tout pour cause.

6207. — A M. DUPATY.

Décembre.

Le paquet dont vous m'avez honoré, monsieur, et mon petit billet se sont croisés, comme vous l'avez vu. Ah! ah! vous êtes donc aussi des nôtres! votre poésie est pleine d'imagination. Tous les hommes éloquents ont commencé par faire des vers. Cicéron et César en firent avant d'être consuls; ils eurent l'un et l'autre de furieuses lettres de cachet: mais je ne sais s'il ne vaut pas mieux être assassiné par ceux que l'on peut assassiner aussi, que de voir sa destinée dépendre entièrement de quatre mots griffonnés par un commis. Ce n'est pas moi qui vous écris cela, au moins; c'est un Suisse qui a soupé chez moi avec un Anglais. Pour moi, je n'écris à personne; je suis très vieux et très malade. Si vous voulez venir chez moi, vous me rendrez la vie, car vous me ferez penser. Je m'intéresse à vous comme un père à son fils, et le fils est très respecté par le père. Mille très humbles et très tendres obéissances à M. de Bory.

6208. — A M. D'AGINCOURT.

17 décembre.

Non, monsieur, je ne suis point assurément de l'avis des sots et des ignorants qui pensent que les chevaliers romains chargés du recouvrement des impôts publics n'étaient pas des citoyens nécessaires et estimables. Je sais que Jésus-Christ les anathématise; mais en récompense il prit un commis de la douane pour un de ses évangélistes. Pour moi, je n'ai qu'à me louer de MM. les fermiers-généraux et de leur générosité, depuis que j'ai établi une petite colonie dans un désert qui n'est pas celui de Jean.

Je recommande encore cette colonie à leur bienveillance. Ces nouveaux habitants ne sont venus que sur la promesse royale, expédiée en bonne forme, d'être exempts de toutes charges et de tous droits jusqu'à nouvel ordre. Vous m'avouerez qu'un Suisse ne peut pas deviner qu'en France il faut, d'un village à un autre, pour une livre de beurre, un *acquit à caution* qui coûte de l'argent.

Certainement l'intention du roi, ni celle des fermes-générales, n'est pas que des fabricants paient pour les outils qu'ils apportent.

Je laisse à votre humanité et à votre sagesse, et à celle de MM. vos confrères, à vous arranger avec M. le duc de Choiseul, quand il aura fondé la ville de Versoix. Vous pensez comme lui sur l'avantage du royaume. Je me flatte que nous lui aurons l'obligation de la paix, parmi tant d'autres. Si la guerre se déclare, notre petit canton est perdu pour longtemps.

Oui, monsieur, j'ai dit que Newton et Locke étaient les précepteurs du genre humain, et cela est vrai; mais Locke et Newton n'auraient pas mis le monde en feu pour une île déserte, située vers le pays de Patagons.

Il est encore très vrai que Louis XIV dut la paix d'Utrecht au ministère d'Angleterre; mais ce n'est pas une raison pour que la France fasse la guerre au roi George III, qui n'en a certainement nulle envie.

Je vois, monsieur, que vous êtes patriote et homme de lettres autant pour le moins que fermier-général. Vous me faites souvenir d'Atticus, qui était fermier-général aussi, mais c'était de l'empire romain.

6209. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 décembre.

Que l'on fasse ou non la guerre aux Anglais, que le parlement fasse ou non des sottises, moi je fais sottises et guerre.

Mes anges recevront par M. le duc de Praslin un paquet. Ce paquet est la tragédie des *Pélopides*, c'est-à-dire *Atrée et Thyeste*. Il est vrai qu'elle a été faite sous mes yeux, en onze jours, par un jeune homme. La jeunesse va vite, mais il faut l'encourager.

Ma sottise, — vous la voyez.

Ma guerre est contre les Allobroges qui ont soutenu qu'un Visigoth, nommé Crébillon, avait fait des tragédies en vers français; ce qui n'est pas vrai.

Mes divins anges, il y va ici de la gloire de la nation.

De plus, ce nasillonneur de Brosses, président, veut être de l'Académie; c'est Foncemagne qui veut le faire entrer. Il est bon que Foncemagne sache que j'ai une consultation de neuf avocats de Paris, qui m'autorise à lui faire un procès pour dol (1).

J'enverrai cette consultation si on veut. Le président, pour détourner le procès, m'a écrit pour me faire entendre que, si je lui faisais un procès, il me dénoncerait comme auteur de quelques livres contre la religion, moi qui assurément n'en ai jamais fait.

J'enverrai la lettre, si on veut.

Tous les gens de lettres doivent avoir de Brosses en recommandation.

Mes anges diront à M. de Foncemagne ce qu'ils voudront; je m'en remets à leur bonté, discrétion, prud'homie, et à leur horreur contre de tels procédés.

6210. — A M. HENNIN.

A Ferney, 19 décembre.

Il n'est point dit dans l'édit (2) que le parlement rendra compte au chancelier.

Le parlement n'a point envoyé de démission.

Il n'est pas du tout sûr que nous ayons la guerre.

Il est encore moins sûr que nous soyons payés.

Je regrette bien cette pauvre madame Gaussen (3); je la suivrai bientôt, et *vivat!*

6211. — AU MÊME.

A Ferney, 20 décembre.

Quoique vous ne me disiez rien, monsieur, vous savez pourtant que le parlement a cessé ses fonctions, sans donner sa démission; qu'il a protesté contre l'édit; qu'il a envoyé deux fois le premier président au roi; que le roi n'a point voulu le voir. De tout cela vous ne nous en dites mot.

Mais nous vous demandons, madame Denis et moi, vos bons offices pour une chose qui nous intéresse très vivement, et qui ne demande pas même de délais.

C'est de savoir s'il est vrai que la république ait affranchi madame Denis de la qualité éminente de serve de Genève. Nous avons à Gex un procès contre un seigneur, citoyen de Genève, nommé, non pas Choudens, mais de Choudens, ouvrier en montres, qui nous vendit, il y a dix ans, un petit domaine sur le chemin de Ferney à Tournay. Il le déclara libre, et quand nous eûmes signé, il se trouva qu'il était mortaillable en grande partie. Madame Denis fut donc serve de la sérénissime.

Aujourd'hui M. de Choudens, seigneur ouvrier de Genève, prétend, pour se disculper, et affirme dans ses mémoires, que la sérénissime a daigné nous affranchir de la servitude. Nous n'avons jamais entendu parler de cet affranchissement. Nous savons seulement que M. de Choudens s'étant accommodé avec la république pour 500 francs, nous payâmes pour lui à M. le grand trésorier 500 livres à la décharge dudit Choudens.

Ce que nous vous demandons, monsieur, c'est de savoir du grand trésorier actuellement régnant s'il est vrai que la sérénissime ait affranchi depuis la dame Denis, et en ait fait une alliée de la république, au lieu d'une servante.

Nous croyons qu'il n'en est pas un mot, et nous vous supplions très vivement de vouloir bien requérir une attestation de M. le grand trésorier, par laquelle il soit constaté que nous avons payé entre ses mains, en tel jour, en telle année, la somme de 500 livres, pour la servitude dudit Choudens, et qu'il n'a jamais été question d'un affranchissement.

Cela est très sérieux, quoique très ridicule. Nous vous prions de vouloir bien envoyer ce soir, chez Souchay, au *Lion-d'Or*, votre paquet, que nous enverrons chercher demain. Nous vous aurons la plus grande obligation, et *vivat!*

6212. — AU MÊME.

A Ferney, 20 décembre.

Nous conjurons notre cher résident de vouloir bien parler

(1) « Qui n'a plus qu'un moment à vivre
N'a plus rien à dissimuler. » (*Quinault.*) (G. A.)

(1) Il s'agit d'une déclaration par laquelle M. de Voltaire renonçait au titre d'académicien, si on lui donnait le président de Brosses pour confrère. (K.)

(2) Du 27 novembre. (G. A.)

(3) Dame genevoise. (G. A.)

au secrétaire d'État : c'est lui qui doit être au fait. Il sait, comme tout le conseil, qu'il n'y a pas un mot de vrai dans l'allégation du nommé Choudens ;

Que jamais le conseil n'a songé à se départir de ses droits sur la maison et sur le terrain attenant vendus par Choudens à la dame Denis. Il prétend que, le 24 ..... 1760, le conseil supprima la taillabilité à laquelle Choudens était sujet, moyennant la somme de 507 livres que paya pour lui madame Denis.

Il est bien vrai que madame Denis paya 507 livres pour Choudens au trésorier ; mais il est faux que le conseil ait levé la taillabilité attachée à cette portion de terre. Nous croyons même que le conseil n'en a pas le droit, et que c'est un bien de la république, sur lequel il n'y a que le conseil des soixante qui puisse transiger.

Pourvu qu'un secrétaire d'État ou un syndic nous donne une attestation que la république ne s'est jamais départie de ce droit qu'elle réclame, nous sommes contents ; et c'est à nous seulement à nous pourvoir en temps et lieu contre cette prétention. Nous ne voulons être taillables de personne, pas même de l'évêque d'Annecy.

Vous pourriez encore, monsieur, nous donner de votre main une attestation que les syndics de Genève vous ont assuré n'avoir jamais cédé, ni à Choudens ni à personne, le droit de mainmorte que la république prétend sur la maison et terrains vendus par le sieur Choudens à madame Denis en 1759 ; en foi de quoi vous avez signé, pour servir ce que de raison.

6213. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 21 décembre.

Eh, mon Dieu ! je ne sais plus si j'ai demandé à mon héros sa protection auprès de l'empereur de la Chine. En tout cas, voici mon placet que je lui présente (1).

Les meurtriers du chevalier de La Barre et du lieutenant-général Lally sont donc un peu humiliés ; mais le sang en est-il moins répandu, et est-ce là une satisfaction ?

Je souhaite à mon héros une bonne année de 1771. Ma bonne année sera celle de sa première gentilhommerie de la chambre en exercice, supposé que je sois alors en vie, ce que je ne crois pas.

On dit que l'Américain (2) de mademoiselle Clairon n'a pas extrêmement réussi ; mais on espère qu'il réussira. Je me mets aux pieds de mon héros.

6214. — A M. FABRY.

22 décembre.

Monsieur, je me félicite bien de m'être rencontré avec vous : je vous avoue que j'avais écrit quatre lettres consécutives, et que j'avais toujours représenté que nous n'avions pas de quoi nourrir des troupes.

Votre approvisionnement fera grand bien ; les blés que le roi de Sardaigne accorde reviennent encore aux Genevois à un prix plus cher qu'on ne les achète au marché de Gex, à cause de l'extrême rareté des voitures.

Nous serons probablement obligés de nous fournir à Lyon ou à Marseille pour le printemps. Dieu veuille que les pluies et les débordements ne désolent point les provinces voisines ! Tout est à craindre.

Les querelles du parlement de Paris ne feront jamais croître un épi de blé ; si nous n'avons point de guerre, nous en aurons l'obligation à M. le duc de Choiseul, qui fait tout le bien qu'il peut, et que je regarde comme le premier homme de l'Europe.

Il n'est que trop vrai, monsieur, que les circonstances présentes ne sont pas plus favorables à l'édit de Versoix que les débordements ne sont favorables aux biens de la terre. C'est bien dommage, l'entreprise était belle ; mais la cire verte enlacée de soie rouge et verte ne s'échauffe pas aisément pendant les pluies continuelles.

6215. — A M. LE COMTE DE FOY.

A Ferney, 24 décembre.

Je réponds fort tard, monsieur, à la lettre dont vous m'avez honoré, du 1er décembre : je ne l'ai reçue que le 15. J'ai soixante-dix-sept ans ; je suis très malade : ce sont là des raisons pour n'être pas fort exact.

D'ailleurs, madame votre femme ayant des lettres de M. François de Sales, ferait peut-être des signes de croix en voyant une lettre de François de Voltaire. Cela pourrait mettre du trouble dans votre ménage, et j'en serais très affligé.

Je vois avec douleur que toutes les personnes dont vous me parliez sont mortes ; car, sans compter madame de Chantal et son saint (1), nous avons perdu madame de Pompadour, madame la duchesse de Gotha et madame de Buchwald (2).

Si M. de Pezay, qui répand tant de fleurs dans ses vers, veut une place à l'Académie, je lui offre la mienne, qui sera bientôt vacante, et qui ne vaut pas celle qu'il a dans l'état-major. Au reste, monsieur, je suis très sensible à l'honneur que vous me faites ; mais ce sont des gouttes d'Angleterre que vous envoyez à un apoplectique. Jouissez gaiement de la vie ; c'est tout ce que vous peut dire un homme qui est près de la perdre et qui ne la regrette pas beaucoup.

6216. — A M. DUCLOS.

A Ferney, 21 décembre.

Mon vertueux et illustre confrère, vous aimez la liberté : vous avez trois places à donner (3), et je vous en fournirai bientôt une quatrième. Je vous conjure de ne jamais laisser entrer un homme (4) qui menace les gens de lettres d'être leur délateur. Les Gaillard, les Delille, les La Harpe, sont sur les rangs, et ils ont des droits véritables ; mais s'il est vrai qu'il y ait des difficultés pour l'un d'eux, je vous recommande très instamment M. Marin, qui joint à ses talents le mérite de rendre continuellement service à tous les gens de lettres. Il vaut beaucoup mieux avoir dans notre Académie un ami qu'un président ou un évêque.

Conservez-moi votre amitié, dont je sens certainement tout le prix.

6217. — A M. HENNIN.

Le saint Noël.

Mon charmant résident, j'ignore si madame Denis voudra présenter requête pour savoir si le MAGNIFIQUE CONSEIL s'est désisté ou non d'un prétendu droit de mainmorte.

Présente ta requête
Comme tu veux dormir. (Les *Plaid.*, act. I, sc. II.)

C'est une chose à savoir dans la conversation, et quand on la sait, on agit en conséquence à Gex ; on argue un shoudan de mensonge, on instrumente.

J'attendrai le retour de Joseph Turretin, qui donne du blé à sa chère patrie.

Point de guerre qu'avec le parlement ; c'est toujours le ministre de la guerre qui nous donne la paix.

Quoi, le grand Covelle (5) est dans la geôle ! *O tempora ! o mores !* Mille respects.

Agathe accouche d'un gros garçon. Nous ne savons plus où mettre notre marmaille. Dieu nous bénit.

6218. — A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

26 décembre.

En attendant, madame, que les metteurs en œuvre me donnent les instructions précises sur vos chaînes de montres ; en attendant que je puisse vous dire pourquoi on ne monte jamais en or les chaînes qui sont entièrement de marcassites, je vous dirai un petit mot du jeune metteur en œuvre dont vous avez reçu probablement cinq pierres (6) fausses par M. le duc de Praslin.

Je lui ai fait enfin comprendre que son cinquième acte ne valait rien du tout. Je lui ai dit : Vous croyez, parce que vous êtes jeune, qu'on peut faire une bonne tragédie en onze jours ; vous verrez, quand vous serez plus mûr, qu'il en faut quinze pour le moins. Il m'a cru, car il est fort docile. Il a fait sur-le-champ un nouveau cinquième acte, qu'il met sous les ailes de mes anges.

Tout cela était assez difficile, car ce pauvre enfant n'avait à mettre, dans toute sa pièce, que du sentiment. Point d'aventure romanesque ; point de fils de Thyeste amoureux d'une jeune inconnue trouvée sur le sable de la mer, et qui est reconnue enfin pour sa sœur ; point de galimatias : il n'était soutenu par rien ; il fallait que, pour la première fois, une honnête femme avouât à son mari qu'elle a un enfant d'un autre, et cela sans faire rire.

---

(1) *Épître au roi de la Chine.* (G. A.)
(2) Larive. (G. A.)

(1) François de Sales. (G. A.)
(2) Grande maîtresse à la cour de Saxe-Gotha. (G. A.)
(3) Celles de Moncrif, de Hénault, et d'Alary. (G. A.)
(4) De Brosses. (G. A.)
(5) L'horloger Robert Covelle. Voyez, tome VI, la *Guerre civile de Genève.* (G. A.)
(6) Les *Pélopides*, tragédie en cinq actes. Voyez tome VI. (G. A.)

Il fallait qu'une bonne mère s'offrît pour prendre soin de l'enfant sans faire rire aussi, et qu'Atrée fût un barbare sans être trop révoltant.

Encore une fois, il y avait du risque; mais mon jeune metteur en œuvre croit avoir marché sur ces charbons ardents sans se brûler; il croit même avoir parlé au cœur, dans un ouvrage qui ne semblait susceptible que de faire dresser les cheveux à la tête.

Voici les éclaircissements des metteurs en œuvre. Nous souhaitons une quantité prodigieuse de bonnes années à nos anges.

6219. — A M. TABAREAU.

Du Nil au Bosphore
L'Ottoman frémit :
Son peuple l'adore,
La terre applaudit (1).

Voilà, monsieur, ce que j'ai pu faire de plus court pour votre protégé; et le plus court en cas pareil est toujours le moins *mauvais*.

6220. — A M. PHILIPPON.

28 décembre.

Monsieur, vous m'avez envoyé un ouvrage (2) dicté par l'humanité et par l'éloquence. On n'a jamais mieux prouvé que les juges doivent commencer par être hommes, que les supplices des méchants doivent être utiles à la société, et qu'un pendu n'est bon à rien. Il est vrai que les assassinats prémédités, les parricides, les incendiaires, méritent une mort dont l'appareil soit effroyable. J'aurais condamné, sans regrets, Ravaillac à être écartelé; mais je n'aurais pas livré au même supplice celui qui n'aurait voulu ni pu donner la mort à son prince, et qui aurait été évidemment fou. Il me paraît diabolique d'avoir arquebusé loyalement l'amiral Byng pour n'avoir pas fait tuer assez de Français. La mort de la maréchale d'Ancre, celle du maréchal de Marillac, du chevalier de La Barre, du général Lally, me paraissent ce qu'elles vous paraissent.

Je me sens le très obligé de quiconque écrit en citoyen : ainsi, monsieur, je vous ai plus d'obligation qu'à personne. J'ai l'honneur d'être, etc.

6221. — A M. CHARDON.

.... (3).

Ma confusion est égale à ma reconnaissance. Votre générosité va trop loin pour un homme qui n'a d'autre recommandation auprès de vous que de vous avoir admiré, lorsque votre justice et votre éloquence rendirent l'honneur, la liberté et la subsistance à une famille devenue à jamais célèbre (4). Je n'ai pas longtemps à vivre; mais je ne dois pas souffrir que ce marbre (5) que vous prenez sous votre protection, puisse jamais vous être à charge. Je n'ai jamais su ce qu'on en voulait faire; je sais seulement quelle est la noblesse de votre âme, et que je dois être, tant que je vivrai, avec la plus respectueuse et la plus tendre reconnaissance, votre, etc.

6222. — A M. CHRISTIN.

28 décembre (6).

Je vous remercie, mon philosophe, des *Taxes en cour de Rome* autant que des gélinottes. Vous me ferez grand plaisir de me prêter ce livre de M. Le Pelletier (7); je vous le renverrai après en avoir fait mon profit.

J'écris à M. Philippon; je présenterai ma requête pour votre curé, au nom de son père; mais il me paraît essentiel de savoir préalablement de quoi on accuse ce pauvre prêtre.

Bonsoir, mon cher philosophe.

(1) Vers destinés à être mis au bas du portrait de l'impératrice de Russie, exécuté sur le métier, par les soins de M. de La Salle, fabricant très habile. (K.) — Ce billet, sans date précise, avait été jusqu'alors cousu à d'autres billets. (G. A.)

(2) *Discours sur la nécessité et les moyens de supprimer les peines capitales*. (G. A.)

(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(4) Les Calas. (G. A.)

(5) La statue. (G. A.)

(6) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(7) Voyez, dans le *Dictionnaire philosophique*, l'article DROIT CANONIQUE, section VII. (G. A.)

6223. — A M. DE LA CROIX.

A Ferney, le 28 décembre.

Votre mémoire pour Sirven, monsieur, est aussi persuasif qu'éloquent. Nous verrons si la justice sera juste. Je puis vous assurer que le public le sera. Qui ne frémirait d'indignation en lisant les conclusions de ce procureur fiscal Trinquet, qui requiert qu'on bannisse du village une famille dûment atteinte et convaincue de parricide? Ce polisson a trouvé le secret de faire rire de pitié en inspirant de l'horreur. L'archevêque de Toulouse se défend beaucoup d'avoir persécuté l'abbé Audra. Il dit qu'il avait voulu le servir, et que l'abbé ne voulut jamais entendre à ses propositions.

Agréez, monsieur, les protestations de ma reconnaissance, de mon estime et de mon attachement.

6224. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, 28 décembre.

Je vois, monseigneur, par votre lettre à l'Académie de Marseille, que vous êtes mon protecteur; mais j'ai vu, par votre silence sur la colonie que j'ai établie, que vous ne me protégez point du tout. Je ne peux m'empêcher de vous dire que vous m'avez profondément affligé. Je n'ai point mérité cette dureté de votre part, je m'en plains à vous avec une extrême douleur.

Vous avez cru apparemment que ma colonie n'était qu'une licence poétique. C'est pourtant une colonie très réelle et très considérable, composée de trois fabriques protégées par le roi, et singulièrement par M. le duc de Choiseul. Elles réussissent toutes. Il n'y a point d'ambassadeur qui ne se soit empressé de nous procurer des correspondances dans les pays étrangers. Vous êtes le seul qui non seulement n'ayez pas eu cette bonté, mais qui ayez dédaigné de me répondre. Que vous en coûtait-il de faire dire un mot au consul de France, que vous avez à Rome? J'attendais cette grâce de la bienveillance que vous m'aviez témoignée, et de l'ancienne amitié dont vous m'honoriez. Vous faites descendre *canos meos cum mœrore ad infernum*.

Je ne devrais pas vous faire de reproches, mais je ne suis pas glorieux. Si vous aviez voulu pour vous ou pour quelqu'un de vos amis quelque jolie montre aussi bonne que celles d'Angleterre, et qui aurait coûté la moitié moins, vous l'auriez eue en dix jours par la poste de Lyon.

Que votre éminence agrée, s'il lui plaît, le respect et l'extrême colère de l'ermite de Ferney.

6225. — A M. CHRISTIN.

31 décembre.

Mon cher philosophe, voici le cas d'exercer sa philosophie.

Æquam memento rebus in arduis
Servare mentem, non secus in bonis. (HOR., lib. II, od. III.)

Vous savez peut-être déjà que M. le duc de Choiseul est à Chanteloup pour longtemps, et qu'il ne rapportera point l'affaire des esclaves (1), qui peut-être ne sera point rapportée du tout. Il en sera de même de votre pauvre curé. Un mot d'un seul homme suffit pour déranger les idées de cent mille citoyens. Heureux qui vit tranquille et ignoré!

6226. — A M. HENNIN.

Tous nos correspondants welches nous mandent aujourd'hui que c'est grand dommage; mais supposant que nous sommes instruits de tout, ils ne nous apprennent rien; nous ne savons pas qui est nommé.

Si le plus aimable des résidents en sait quelque chose, il nous fera grand plaisir de nous le dire, afin qu'on sache à qui s'adresser.

6227. — A M. TABAREAU.

31 décembre 1770.

J'embrasse M. Tabareau tendrement et douloureusement; nous avons fait tous les deux la plus grande perte que nous pussions faire. Je ne sais pas si on a nommé de nouveaux ministres. Je ne sais rien; je prie M. Vasselier de m'instruire. Sa dernière lettre est charmante.

(1) Le duc était exilé. (G. A.)

6228. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1er janvier 1771.

Mon cher ange, le jeune étourdi qui vous a envoyé l'œuvre des onze jours (1) vous demande en grâce de le lui rendre. Il m'a dit qu'il était honteux, mais qu'il fallait pardonner aux emportements de la jeunesse; qu'il voulait absolument y mettre vingt-deux jours au moins.

A propos de jours, je vous en souhaite à tous deux de fort agréables ; mais on dit que cela est difficile par le temps qui court. Vous ne perdez rien, et je perds tout. Voilà ma colonie anéantie ; je fondais Carthage, et trois mots ont détruit Carthage.

Je n'ai pas une passion bien violente pour la *Sophonisbe* de Lantin, mais je serais fort aise qu'on rejouât *Olympie;* c'est un beau spectacle. Mademoiselle Clairon avait grand tort, et on dit que mademoiselle Vestris s'en tirerait à merveille. Vous devriez bien présenter requête à M. Lekain pour jouer Cassandre ; ce serait même une fête à donner à la cour, en guise de feu d'artifice. Chargez-vous, je vous prie, de cette importante négociation, et moi je me chargerai de faire la paix de Catherine et de Moustapha.

On me mande que M. le maréchal de Richelieu est fort malade ; il devrait pourtant se bien porter. J'écris à M. le duc de Praslin. Voilà qui est fait ; il n'enverra plus de mes montres au prétendu roi d'Egypte, mais il lui reste Praslin : c'est une bonne et belle consolation, non pas en hiver, mais dans les grandes chaleurs. Le lieu est froid, sombre, et d'une beauté assez triste. Vous y attendiez-vous ? Dites-moi enfin si *messieurs* obtempèrent et se tempèrent.

On fait vos montres. Madame d'Argental sera plus tôt servie que le roi d'Egypte. Mille tendres respects.

6229. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Ferney, 1er janvier (2).

On me mande que mon héros est malade; cela n'est peut-être pas vrai, car il y a si peu de choses vraies. Vous savez, monseigneur, si je souhaite qu'il n'y ait rien de plus faux. Dieu me préserve, au reste, de vous ennuyer par une longue épître. Vous avez d'autres affaires que celle de lire les hommages inutiles d'un vieux serviteur enterré dans les neiges. Dieu bénisse et allonge votre belle carrière ; conservez vos bontés pour le hibou des Alpes, qui vous sera dévoué avec le plus grand respect, tant qu'il aura encore quelques plumes sur son corps très usé.

6230. — A M. LE GOUX DE GERLAND.

Ferney, 2 janvier.

Monsieur, avant de répondre à l'article de votre lettre concernant M. de Brosses, souffrez que je vous remercie encore de la générosité avec laquelle vous interposâtes votre médiation entre lui et ma famille ; je dis ma famille, et non moi-même, car il ne s'agissait que de ce qui pouvait appartenir à M. de Brosses après ma mort.

Je m'en étais remis absolument à lui pour le contrat d'acquisition à vie de la petite seigneurie de Tournay. Il l'estima dans le contrat trois mille cinq cents livres de rente : il m'en fit payer quarante-sept mille livres; je ne l'ai affermée jusqu'à présent que seize cents livres. Je ne me plaignis point ; mais ma famille me fit apercevoir qu'il avait stipulé dans le contrat entre autres articles onéreux, « que tout meuble qui » se trouverait dans le château lui appartiendrait à ma » mort. » Cette clause était insoutenable. Je lui proposai, en 1767, de prendre M. le président, ou qui il voudrait de ses confrères, pour arbitre; il le refusa. Enfin, monsieur, vous voulûtes bien lui en parler, et, quoique son allié, vous le condamnâtes. Il m'écrivit, en ce temps-là, une lettre pour m'intimider, dans laquelle il me dit : « Quoique je ne blâme » point la liberté de penser, cependant, etc... » Il me faisait entendre qu'on pourrait m'imputer des ouvrages, et que.... Je ne vous en dis pas davantage, monsieur ; il semblait me menacer d'écouter la calomnie, et d'éteindre un procès pour mes meubles et pour ceux de mon fermier dans un procès pour des livres (3).

Un homme d'un rare mérite qui était chez moi vit cette lettre, et en fut très affligé. Il en a parlé en dernier lieu, lorsqu'il s'est agi de l'Académie française. Quelques personnes zélées pour la liberté académique, et pour l'honneur de notre corps, m'en ont écrit, etc.

J'ai fait pendant dix ans tout ce que j'ai pu pour obtenir les bonnes grâces de M. de Brosses. Je me flatte d'avoir mérité les vôtres par la confiance que j'ai toujours eue dans vos bontés. Dites-moi ce que vous voulez que je fasse; je suis à vos ordres. J'ai l'honneur d'être avec le plus respectueux attachement, etc.

6231. — A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

3 janvier (1).

Ma foi, madame, vous venez trop tard; j'aurais cru devoir au moins un petit mot de respect et d'attachement (2); je l'ai donné, et je crois qu'on le trouvera fort bon. On n'a jamais commandé l'ingratitude. Je suis hors de ligne, et la voix d'un pauvre mourant ne peut faire ombrage à personne.

Je supplie instamment M. le comte d'Argental de vouloir bien me renvoyer les cinq *Anti-Crébillon* (3).

Je parle de votre montre tous les jours, et j'espère bientôt vous l'envoyer. Il n'y aura rien à y refaire; ce n'est pas comme l'œuvre des onze jours; aussi y en a-t-on mis davantage. Ma pauvre colonie ne se trouvera pas bien de cette affaire-ci. Tous les malheurs m'arrivent à la fois. J'avais recommandé mes fabriques à M. le cardinal de Bernis; il n'en a tenu compte. Je me suis mis en colère contre lui; il s'est moqué de ma colère. Vous ne me parlez point de lui, madame; c'est peut-être parce qu'on en parle beaucoup.

Renvoyez-moi toujours mes cinq actes, si vous voulez en avoir cinq autres. Mille tendres respects à mes anges.

6232. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, le 3 janvier.

Eh bien ! cruelle éminence, ne protégez point ma colonie; laissez-la périr. Je péris bien, moi qui l'ai fondée. Je suis ruiné de fond en comble; mais cela n'est rien à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Souvenez-vous seulement que je vous écrivais il y a deux ans (4) : *Vous ne vous en tiendrez pas là.* Vous êtes dans la vigueur de l'âge. Prospérez; il ne tient qu'à vous. Mais de la félicité, n'en avez-vous pas par dessus la tête?

Si je meurs, c'est en aimant votre barbare et charmante éminence. LE VIEIL ERMITE DE FERNEY.

6233. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

6 janvier.

Madame, je suis enterré tout vivant : c'est la différence qui est entre le président Hénault et moi, il n'a été enterré que lorsqu'il a été tout à fait mort.

Mais je ne suis occupé actuellement que de votre grand'maman et de son mari. Puis-je me flatter que vous aurez la bonté de lui mander que, dans le nombre très grand de ses serviteurs, je suis le plus inutile et le plus triste, et que si je pouvais quitter mon lit, je voudrais lui demander la permission de me mettre au chevet du sien pour lui faire la lecture; mais je commencerais d'abord par vous, madame. Ce serait vraiment un joli voyage à faire que de venir passer quinze jours auprès de vous, et de là quinze jours auprès d'elle. On dit qu'elle ne se portait pas bien à son départ. Je tremble toujours pour sa petite santé.

On dit tant de sottises, que je n'en crois aucune. Il faut pourtant que le coup ait été porté assez inopinément, puisqu'on n'avait encore pris aucunes mesures pour les places à donner. On parle de M. de Monteynard (5), de Grenoble, qu'on regarde comme un homme sage. Je ne sais pas encore s'il est bien vrai que M. le comte de La Marche ait les Suisses.

J'ai vu des *Questions sur le Droit public*, à l'occasion de l'affaire de M. le duc d'Aiguillon ; cet ouvrage me paraît fort instructif. Je doute pourtant que vous le lisiez : il me semble que vous donnez la préférence à ceux qui vous plaisent sur ceux qui vous instruisent ; d'ailleurs cet ouvrage roule sur des formes juridiques qui ne sont point du tout agréables. C'est bien assez de savoir que la mauvaise humeur du parlement de Paris contre M. le duc d'Aiguillon est aussi ridicule que tout ce qu'il a fait du temps de la Fronde, mais non pas si dangereux.

Je m'intéresse plus à la guerre des Russes contre les Ottomans, qu'à la guerre de plume du parlement. Cependant, madame, je vous avoue que vous me feriez grand plaisir de

(1) Les *Pélopides*. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Voyez la lettre à d'Argental du 19 décembre 1770. (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Envers Choiseul et Praslin, disgraciés. (G. A.)
(3) Les cinq actes des *Pélopides*. (G. A.)
(4) Le 3 auguste 1769.
(5) Pour ministre de la guerre. (G. A.)

dicter à quoi on en est, ce qu'on fait, et ce qu'on dit que l'on fera. Pour moi, je crois que dans six semaines on n'en parlera plus, et que tout rentrera dans l'ordre accoutumé (1).

Si à vos moments perdus vous voulez m'écrire tout ce que vous avez sur le cœur, et tout ce qui se débite, vous le pouvez en toute sûreté en envoyant la lettre à M. Marin, secrétaire général de la librairie. Il m'envoie mes lettres sous un contre-seing très respecté ; et d'ailleurs quand on ne garantit point toutes les sottises qu'on entend dire, on n'en est point responsable.

On m'a envoyé un tome de ***Lettres à une illustre morte*** (2) : elles m'auraient fait mourir d'ennui, si je ne l'étais déjà de chagrin.

On nous dit que M. le marquis d'Ossun, ambassadeur en Espagne, a les affaires étrangères, et que M. l'évêque d'Orléans (3) n'a plus celles de l'Eglise.

J'ai beaucoup de relations avec l'Espagne pour la vente des montres de ma colonie, ainsi je m'intéresse fort à M. le marquis d'Ossun, qui la protége; mais pour les affaires de l'Eglise, vous savez que je ne m'en mêle pas.

Portez-vous bien, madame; conservez-moi une amitié qui fait ma plus chère consolation. Ecrivez-moi tout ce que vous pourrez m'écrire, et envoyez, encore une fois, votre lettre chez M. Marin.

6234. — A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

6 janvier (4).

Je suis très abasourdi, monsieur, très affligé et très malade. Si quelque chose peut me consoler, c'est que vous n'êtes rien de tout cela. Vous devez être tranquille au milieu des orages; rien ne doit vous alarmer, parce que rien ne peut vous nuire. Vous conservez toujours vos places, et vous aurez pour vous la voix publique.

Je n'écris point au très aimable commandant de la Bresse et du petit pays de Gex, où l'on meurt de faim et où le pain blanc coûte neuf sous la livre. On a été obligé de renvoyer un bataillon d'artillerie qui était à Versoix, parce qu'on n'avait pas de quoi le nourrir. Tout nourrit ma douleur, et il n'y a que cela de bien nourri dans mes déserts.

Je vous prie, monsieur, si vous voyez, comme je n'en doute pas, mon très aimable commandant (5), d'avoir la bonté de l'assurer des inutiles sentiments du plus humble et du plus triste de vos serviteurs, qui vous sera attaché bien respectueusement tant qu'il vivra.

6235. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

A Ferney, le 6 janvier (6).

J'ai été, monsieur, bien malade et bien affligé. Ma pauvre colonie est aussi délabrée que moi. J'ai bien peur que les maisons que j'ai bâties ne deviennent inutiles, et que mon petit pays ne retombe dans le néant dont je l'avais tiré.

Les vers que vous m'avez cités de M. de La Harpe sont très beaux; il faut qu'il soit de l'Académie française, et que vous nous fassiez le même honneur. Nous avons besoin d'hommes qui pensent comme vous.

Ma nièce et moi, nous vous souhaitons la bonne année, et dans cette bonne année sont compris tous les plaisirs qu'un philosophe de votre âge peut goûter.

Conservez un peu d'amitié au pauvre vieillard enterré dans les neiges.

6236. — A M. FABRY.

6 janvier.

Ce que vous me faites l'honneur de me mander, monsieur, est bien vraisemblable. Je ne me croyais sûr que de M. le marquis de Monteynard, par un de ses parents qui me l'avait mandé il y a près de huit jours.

M. le marquis d'Ossun serait un choix heureux. Il favoriserait en Espagne, de tout son pouvoir, le commerce de ma petite colonie, et il l'avait protégé avec un zèle étonnant.

On m'avait déjà parlé de M. l'évêque d'Orléans, qui s'était brouillé, dit-on, avec M. l'archevêque de Reims ; mais j'avais beaucoup de peine à croire cette nouvelle.

Je ne puis concevoir comment M. le prince de Condé ayant pris place au conseil le 30, toute la France n'en ait pas été instruite.

Il me semble que M. de Boynes (1) avait bien peu de rapport avec la marine; mais il y a des génies qui sont propres à tout.

Nous ne manquerons pas de ministres; mais sans les soins que vous prenez, monsieur, pour la province, nous pourrions bien manquer de pain. Mille tendres respects.

6237. — A M. BERTRAND.

A Ferney, 7 janvier.

Voici, monsieur, le temps de neige où je suis mort, et je me soulève un peu de mon tombeau pour vous dire que c'est avec vous que je voudrais vivre.

Je fais une grande perte dans M. le duc et dans madame la duchesse de Choiseul. On ne peut compter sur rien de ce qui dépend de la cour. Le premier homme de l'Etat n'est jamais sûr de coucher chez lui. Vous ne connaissez pas chez vous de pareils orages; vous jouissez du moins d'une tranquillité assurée, et je tiens cette possession bien préférable aux autres.

On dit qu'il va paraître, en Pologne, quelque ombre de pacification. Cela vous intéresse : je vous crois toujours attaché au roi. Votre Pologne est assurément pire que la France; non seulement on ne couche pas chez soi dans ce pays-là, mais on y est tué sur le pas de sa porte.

Voici un petit ouvrage (2) que vous ne connaissez probablement pas, et que je vous envoie pour vos étrennes. Je vous embrasse de tout mon cœur, et vous souhaite tout plein de bonnes années.

6238. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 9 janvier.

Je suis obligé d'importuner mon héros pour des pauvretés académiques : cela n'est pas fort intéressant, surtout par le temps qui court. Mais on me mande que vous voulez avoir pour confrère un président de Bourgogne, nommé de Brosses. Je vous demande en grâce, monseigneur, de ne me le donner que pour mon successeur ; il n'attendra pas longtemps, et vous me feriez mourir de chagrin plus tôt qu'il ne faut, si vous protégiez cet homme, qui est en vérité bien peu digne d'être protégé par mon héros. Daignez seulement jeter les yeux sur la copie de la lettre (3) que j'ai écrite sur cette petite affaire, et vous verrez si je ne mourrais pas de mort subite en cas que M. de Brosses fût académicien de mon vivant. Je vous supplie de ne point faire descendre mes cheveux blancs avec tristesse en enfer, comme dit la sainte Ecriture ; mais je vous supplie encore plus de me conserver vos bontés.

6239. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

9 janvier.

Je ne crois pas, mon cher Baron (4), que madame Denis vous ait encore écrit; mais moi je vous écris, quoi que vous en disiez, et c'est pour vous dire que je vous ai envoyé une *Sophonisbe* de M. Lantin, que s'il faut encore quelques vers, ils sont tout prêts, mais que je doute fort qu'on joue cette pièce.

Les *Pélopides* de M. Durand (5) seraient plus faits pour la nation; il y a là une petite pointe d'adultère qui ne réussirait pas mal ; il y a même un inceste assez galant et très honnête; on ne peut pas faire un enfant avec un beau-frère avec plus de modestie. La vengeance est dure, je l'avoue; mais cela se pardonne dans un premier mouvement.

Un des malheurs de Crébillon (et ses malheurs sont innombrables) c'était de se venger après vingt ans de courage, et de se venger par plaisir, comme on fait une partie de chasse. M. Durand a mis beaucoup de nouvelles nuances à son enseigne à bière; il a fait un cinquième acte tout battant neuf. Il a prié M. d'Argental de lui renvoyer toute l'ancienne copie; il vous en fera tenir une autre incessamment. Il faut, s'il vous plaît, le plus profond secret.

Il ne serait pas mal de savoir de M. d'Argental si on pourrait faire jouer cela pour le mariage (6), en s'adressant à M. le duc de Duras.

Voilà le sommaire de tous les articles. Pressez-vous de me répondre; car je me meurs, et je veux savoir à quoi m'en tenir avant ma mort. Ma dernière volonté est que je vous aime de tout mon cœur.

---

(1) Et que tout rentre ici dans l'ordre accoutumé. *Bajazet*, act. II, sc. II. (G. A.)
(2) Par Ch. de Caraccioli. (G. A.)
(3) Jarente. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(5) Jaucourt. (G. A.)
(6) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(1) Bourgeois de Boynes. (G. A.)
(2) L'opuscule intitulé : *Dieu*. (G. A.)
(3) A Le Goux de Gerland, du 2 janvier. (G. A.)
(4) Allusion à l'acteur de ce nom. (K.)
(5) Pseudonyme de Voltaire. (G. A.)
(6) Du comte de Provence. (G. A.)

6240. — A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

11 janvier (1).

Eh bien! madame; vous aurez des marcassites montées sur de l'argent avec crochet d'or. C'est sur cela qu'on attendait vos ordres pour travailler, parce qu'il faut que le metteur en œuvre travaille pour la montre: il y a longtemps qu'elle est commencée. Savez-vous bien qu'il faut cinquante paires de mains pour faire une montre, et que ce n'est pas une petite affaire d'avoir établi trois fabriques dans un village, en neuf mois de temps?

Je persiste toujours à croire qu'il est très permis d'écrire des balivernes à des dames qui sont, comme moi, à la campagne au mois de janvier.

A propos de balivernes, j'en attends cinq, et même six, que je vous ai supplié de vouloir bien me renvoyer. Je vous avais bien dit qu'il fallait absolument vingt-deux jours à ce jeune homme; il les a employés le mieux qu'il a pu pour plaire à mes anges. Cette plaisanterie devient très sérieuse. Il faudrait, avant que je mourusse, que j'enterrasse Crébillon, qui m'avait enterré. J'ai revu son *Atrée;* cela m'a paru le tombeau du sens commun, de la grammaire et de la poésie. On croirait que c'est l'ouvrage d'un Vandale qui a quelque génie, et qui a mal appris notre langue. Ce sera à vous à voir s'il faudra mettre le duc de Duras dans la confidence.

Au reste, ne croyez pas que je fasse ces tours de force tous les six mois; j'ai baissé beaucoup depuis ce temps-là, et j'ai pensé mourir ces jours-ci.

Je vous supplie, quand vous écrirez à votre ami (2), de vouloir bien lui dire qu'il y a un vieux sorcier, au milieu des neiges de la Suisse, qui lui est attaché pour le reste de sa vie. Mille tendres respects à mes deux anges.

6241. — A FRÉDÉRIC-GUILLAUME.

A Ferney, 11 janvier.

Monseigneur, j'ai été tout près d'aller savoir des nouvelles positives de cet autre monde qui a si souvent troublé celui-ci, quand on n'avait rien de mieux à faire. Mon âge et mes maladies me jettent souvent sur les frontières de ce vaste pays inconnu, où tout le monde va, et dont personne ne revient. C'est ce qui m'a privé pendant quelques jours de l'honneur et du plaisir de répondre à votre dernière lettre. Il est beau à un jeune prince tel que vous de s'occuper de ces pensées philosophiques qui n'entrent pas dans la tête de la plupart des hommes; mais aussi il faut que ceux qui sont nés pour les gouverner en sachent plus qu'eux. Il est juste que le berger soit plus instruit que le troupeau.

Je prends la liberté de vous envoyer tout ce que je sais sur ces importantes questions dont votre altesse royale m'a fait l'honneur de me parler. Vous verrez que ma science est bien bornée; et vous vous en direz cent fois plus que je n'en dis dans ce petit extrait (3). Il est tiré d'un petit livre intitulé *Questions sur l'Encyclopédie*, dont on vient d'imprimer trois volumes. J'ai l'honneur d'envoyer à votre altesse royale ces trois tomes par les chariots de poste. Le quatrième n'est pas achevé, l'état où je suis en retarde l'impression; mais rien ne peut retarder mon empressement de répondre à la confiance dont vous m'honorez.

Le système des athées m'a toujours paru très extravagant. Spinosa lui-même admettait une Intelligence universelle. Il ne s'agit plus que de savoir si cette Intelligence a de la justice. Or il me paraît impertinent d'admettre un Dieu injuste. Tout le reste semble caché dans la nuit. Ce qui est sûr, c'est que l'homme de bien n'a rien à craindre. Le pis qui lui puisse arriver, c'est de n'être point; et s'il existe, il sera heureux. Avec ce seul principe on peut marcher en sûreté, et laisser dire tous les théologiens, qui n'ont jamais dit que des sottises. Il faut des lois aux hommes, et non pas de la théologie; et avec les lois et les armes sagement employées dans la vie présente, un grand prince peut attendre à son aise la vie future. Je suis avec un profond respect, etc.

6242. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Ferney, 11 janvier.

J'étais, monseigneur, en colère comme Ragotin (4) quand on ne lui ouvrait pas la porte assez tôt: je grondais votre éminence dans le temps même que vous m'écriviez, et que je vous devais des remerciements.

Si je réussis dans ma prédiction (1), je ne vous importunerai point pour les Etats du pape, mais je demanderai votre *protection pour ceux du grand-turc. C'était là le grand objet* du commerce de ma colonie. Cette branche a été anéantie par la guerre avec les Russes. Le roi de Prusse m'a enlevé douze familles qui devaient s'établir dans mon hameau; et les fermiers-généraux en ont fait déserter deux par leurs petites persécutions. Mais si Moustapha me reste, je suis trop heureux. Je vous prierai donc de faire au plus tôt la paix entre lui et la victorieuse *Catherine II.* C'est la grâce que j'attends, si vous retournez de Rome à Versailles, comme je l'espère. Quoi qu'il arrive, je suis sûr que vous serez heureux soit à Versailles, soit à Rome.

Est Ulubris, *est hic*, animus si te non deficit æquus.
HOR., lib. I, ep. XI.

Agréez toujours, monseigneur, les tendres respects de ce vieillard si colère.

6243. — A MADAME NECKER.

A Ferney, 14 janvier.

Je n'écris jamais, madame, de lettres du jour de l'an; mais mon cœur *vous est attaché tous les jours de ma vie.*

Vous souvenez-vous que vous m'exhortâtes, il y a quelques mois, à réfuter le *Système de la Nature*, qui m'a toujours paru le système de la folie et de l'ignorance? Je vous soumets ce que j'en ai écrit dans le quatrième tome des *Questions sur l'Encyclopédie:* il est juste de présenter mes idées sur la Divinité à un de ses plus charmants ouvrages.

Agréez, *madame, vous et monsieur Necker, mes très humbles* hommages. Vous devez tous deux bien regretter celui que je regrette; car je sais qu'il estimait M. Necker infiniment.

6244. — A M. MAIGROT.

A Ferney, 14 janvier (2).

Je ne savais pas, monsieur, les obligations que je vous avais, et je vous assure que vous ne pouviez pas placer vos bontés plus à propos. On mande que monseigneur le duc de Bouillon me doit cinq années de mes rentes; c'est ce que j'ignore entièrement. Tout ce que je sais, c'est que je me trouve dans la situation la plus triste, ayant fondé dans mes déserts une colonie et des manufactures assez considérables, que M. le duc de Choiseul avait protégées avec la plus grande générosité. Je me trouve à présent sur le point d'être ruiné avec elles, si on ne me paie point ce qu'on me doit.

Je vous demande en grâce de vouloir bien prendre un peu mon parti auprès de M. Berard (3). Il faut que je fournisse de l'or tous les jours à mes colons qui travaillent en horlogerie. Je leur ai établi un commerce en Espagne, en Turquie et en Russie; *tout cela va tomber si je ne suis pas secouru.*

Monseigneur le duc de Bouillon fera subsister deux cents personnes, s'il ordonne à M. Berard de me payer tout ce qui m'est dû. Je vous supplie, monsieur, de lui présenter mes respects et mes besoins. Je compte sur sa générosité et sur sa justice, comme sur la vôtre. J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments que je vous dois, etc.

6245. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 14 janvier, à quatre heures après-midi (4).

Je reçois la lettre de mon héros. La poste va partir. J'ai à peine le temps de vous dire, monseigneur, que la plus grande grâce que vous puissiez me faire est de ne me point donner pour confrère un homme dont j'ai à me plaindre si cruellement (5). Je me suis tu, quand il n'a fait qu'abuser de ma confiance et me tromper de la manière la plus indigne dans des affaires d'intérêt, qui sont publiques dans toute la province où son caractère est très connu. Mais, dans la crainte que je ne lui fisse un procès, il m'a menacé de me dénoncer comme auteur d'un livre que je n'ai point fait. Jugez quelle douleur ce serait pour moi de me voir à son côté, et s'il est digne d'être au vôtre! Je me flatte que vous ne voudrez pas, après cinquante ans d'attachement, me donner une pareille mortification. Je vous conjure de me l'épargner. Il faut finir. Je me recommande à vos bontés avec la tendresse la plus respectueuse.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Praslin. (G. A.)
(3) La brochure sur *Dieu*. (G. A.)
(4) Voir le *Roman comique*, de Scarron. (G. A.)

(1) Voyez à la date du 3 janvier. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Capitaine de vaisseau dans la compagnie des Indes, qui disparut et lui emporta beaucoup d'argent. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(5) De Brosses. (G. A.)

6246. — A CHRISTIAN VII.

15 janvier.

Sire, rien n'est si ennuyeux que trop de vers : je demande pardon à votre majesté de lui en présenter une si énorme quantité (1) ; mais, en récompense, je prends la liberté de lui envoyer beaucoup plus de prose. Le paquet doit lui arriver par les voitures publiques.

Sa majesté me permettra-t-elle de la féliciter sur le bien qu'elle fait à ses sujets? La liberté qu'elle veut donner aux hommes est assurément plus précieuse que la liberté des livres. Je suis avec le plus profond respect et la plus sincère reconnaissance, de votre majesté, etc.

6247. — A MADAME D'ÉPINAY.

16 janvier.

Je vous ai envoyé, madame, l'article BLÉ (2), et vous avez dû trouver qu'on n'y traite pas l'abbé Galiani avec la même dureté qu'ont les économistes ; je ne vous ai point écrit parce que j'étais très malade ; je perds les yeux dès qu'il y a de la neige sur la terre, et bientôt je les fermerai pour toujours. J'ai cru d'ailleurs que cet article BLÉ valait mieux que mes lettres : la différence entre les économistes et moi, c'est qu'ils écrivent, et que je sème ; et bien m'en a pris d'avoir été plus laboureur qu'écrivain. La famine est dans notre pays ; il y a trois mois qu'une livre de pain blanc coûte neuf sous : vous êtes plus heureux à Paris. Si vous vouliez vous réduire à venir mener chez nous la vie patriarcale, comme vous le disiez dans votre dernière lettre, vous auriez peut-être de la peine à vous y accoutumer. Les patriarches n'étaient point dans les neiges six mois de l'année ; et puis, toute philosophe que vous êtes, serez-vous jamais assez philosophe pour quitter Paris? Vous n'en ferez rien, madame ; vous trouverez Paris insupportable, et vous l'aimerez. On prétend que cette grande ville est un peu folle pour le moment présent, et que tout le monde y fait son château en Espagne ; j'aimerais bien mieux que vous eussiez un beau château dans mon voisinage.

Adieu, madame ; probablement je n'aurai jamais la consolation de vous revoir, mais vous serez toujours ma chère et belle philosophe.

6248. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 16 janvier.

Mon héros, je vous représentai mes raisons fort à la hâte par le dernier courrier, étant fort pressé par le temps. Permettez que je vous parle encore de cette petite affaire qui ne vous intéresse en aucune façon, et qui m'intéresse infiniment. Pour peu que vous fussiez lié avec l'homme en question (3), vous savez avec quel plaisir je sacrifierais mes répugnances à vos goûts ; mais vous ne le connaissez point du tout, et moi je le connais pour m'avoir trompé, pour m'avoir ennuyé, et pour m'avoir voulu dénoncer. Si vous aviez eu le malheur de lire ses *Fétiches* et ses *Terres australes*, vous ne voudriez pas assurément de lui. Hélas ! nous avons assez de présidents. Encore si on nous donnait un président Hénault ! mais nous n'en aurons plus de si aimable.

Je vous conjure encore une fois de ne nous point charger de celui qui se présente ; ce serait un affront pour moi, dans l'état où sont les choses, et ce ne serait pas une grande satisfaction pour lui. Il est même dit dans nos statuts qu'un homme obligé par sa place de résider toujours en province ne peut être de l'Académie.

Vous me demandez si je veux qu'on joue *Sophonisbe*. Hélas ! je veux sur cela tout ce qu'on voudra, et surtout ce que vous ordonnerez. Ce que je voudrais principalement, ce sont des acteurs, et on dit qu'il n'y en a point. Laissera-t-on ainsi tomber le théâtre, qui faisait tant d'honneur à la France dans les pays étrangers, et n'aurons-nous plus que des opéras-comiques? Il y va de la gloire de la nation, et vous êtes accoutumé à la soutenir.

Vous me parlez du carillon de mon village et de mes montres démontées. Je puis vous assurer que c'est une entreprise qui mérite toute la protection du ministère. Il est assez singulier qu'un petit particulier comme moi ait peuplé un désert et ait bâti douze maisons pour des artistes qui ont déjà établi leur commerce dans les pays étrangers. Le roi lui-même a pris quelques-unes de nos montres, et en a fait des présents. Nous avons quelques-uns des meilleurs ouvriers de l'Europe, et nous étendrions notre commerce en Turquie avec un grand avantage, s'il plaisait à Catherine II de faire la paix. Je n'ai aucun intérêt dans cet établissement. Je suis comme les gens qui fondent les hôpitaux, mais qui ne s'y font point recevoir. M. le duc de Duras a eu la bonté d'encourager nos fabriques, en prenant quelques-unes de nos montres pour les présents du mariage de monseigneur le comte de Provence. Nous vous demanderions la même grâce, si vous étiez d'année. Ma nièce soutiendra cette manufacture après moi ; vous lui continuerez les bontés dont vous m'avez honoré si longtemps, et elle vous attestera que vous êtes l'homme de l'Europe à qui j'ai été attaché avec le plus de respect et de tendresse.

(1) L'*Epître au roi de Danemark*. (G. A.)
(2) Des *Questions sur l'Encyclopédie*. (G. A.)
(3) De Brosses. (G. A.)

6249. — A M. ***.

A Ferney, 18 janvier (1).

Il y a, monsieur, deux personnes dans le monde que je n'ai jamais eu le bonheur de voir, et à qui j'ai les plus grandes obligations : l'une est M. de La Borde, et l'autre M. le duc de Choiseul. Je désespère même de les voir jamais. Je suis accablé de maladies et d'années ; mais je vous réponds que quand je mourrai, si je suis damné, ce ne sera pas pour le péché d'ingratitude. On a grand tort de ne compter que sept péchés mortels ; il y en a huit, et l'ingratitude est le premier.

Je prendrai ma petite rente chez M. Bontemps, si vous le trouvez bon.

Le nouvel événement (2) fait un tort irréparable à ma colonie ; mais ce n'est pas là ce que je regrette.

Je vous souhaite, monsieur, et à toute votre famille, toutes les prospérités qu'assurément vous méritez. M. et madame Dupuits se joignent à moi, du fond des neiges qui nous engloutissent : c'est encore à M. le duc de Choiseul et à vous qu'ils doivent tout ce qu'ils sont.

J'ai l'honneur d'être, avec une reconnaissance aussi tendre que respectueuse, monsieur, etc.

6250. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 janvier.

Mon cher ange, j'ai dit au jeune homme que la fin du second acte (3) était froide, et je l'en ai fait convenir. C'est une chose fort plaisante que la docilité de cet enfant ; il s'est mis sur-le-champ à faire un nouvel acte. Je vous l'enverrais aujourd'hui, s'il ne retravaillait pas les autres.

Quand je vous dis (4) que vous n'avez rien perdu, j'entends que vous conservez votre place, votre belle maison de Paris, et que vous allez au spectacle tant qu'il vous plaît. Pour moi, je vous ai donné des spectacles, et je ne les ai point vus. J'ai établi une colonie, et je crains bien qu'elle ne soit détruite. Les fermiers-généraux la persécutent, personne ne la soutiendra. Je ne suis pas même à portée de solliciter la restitution de mon propre bien, qu'on s'est avisé de me prendre sans aucune forme de procès. Voilà comme j'entends que je perds, et malheureusement je perds aussi la vue. Je suis enseveli dans les neiges, qui m'ont arraché les yeux par l'âcreté de l'air qu'elles apportent avec elles. Je maudis Ferney quatre mois de l'année au moins ; mais je ne puis le quitter, je suis enchaîné à ma colonie.

J'ai bien envie de vous envoyer, pour votre amusement une grande lettre en vers que j'ai écrite au roi de Danemark sur la liberté de la presse qu'il a donnée dans tout son royaume : bel exemple que nous sommes bien loin de suivre. Vous l'aurez dans quelques jours ; on ne peut pas tout faire à la fois, surtout quand on souffre.

Je vous prie de vouloir bien me mander s'il est vrai qu'un homme de considération (5), qui écrivit le 23 de décembre à un de ses anciens amis (6), lui manda qu'il l'aurait envoyé voyager plus loin sans madame sa femme, qui est fort délicate.

Au reste, cette dame a encore plus de délicatesse dans l'esprit que dans la figure, et à cette délicatesse se joint une grandeur d'âme singulière, qui n'est égalée que par la bonté de son cœur.

Est-il vrai, comme on le dit, que monsieur et madame sont endettés de deux millions ?

Est-il vrai qu'on leur ait offert douze cent mille francs le jour de leur départ ?

Reçoivent-ils des visites ? comment se porte votre ami de

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) La chute du ministère Choiseul. (*A. François.*)
(3) Des *Pélopides*. (G. A.)
(4) Le 1er janvier. (G. A.)
(5) Louis XV. (G. A.)
(6) Le duc de Choiseul. (G. A.)

trente-cinq ans (1)! son séjour est bien beau, mais il est bien triste en hiver.

Pouvez-vous encore me dire ce que devient M. de La Ponce (2)? Vous me direz que je suis un grand questionneur; mais vous répondrez ce qu'il vous plaira, on ne vous force à rien.

Conservez votre santé, mes deux anges; c'est là le grand point. Je sens ce que c'est que de n'en avoir point; c'est être damné, au pied de la lettre. Je mets ma misère à l'ombre de vos ailes.

6251. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 19 janvier (3).

Madame, le vieil ermite qui a eu l'honneur de vous faire sa cour à Ferney prend cette occasion pour vous faire ressouvenir de lui : il est devenu presque entièrement aveugle; il n'en est pas extrêmement affligé. A quoi lui serviraient ses yeux, puisqu'il ne peut avoir le bonheur de vous voir?

Celui qui vous rendra cette lettre est un homme de mérite qui comptait bâtir la ville de Versoix, laquelle, probablement, ne se bâtira de longtemps. C'est lui qui a fait, sur le lac de Genève, un port digne de l'Océan, pour recevoir tout au plus quelques bateaux de charbon. Si vous pouvez lui rendre quelque bon office, je vous en serai aussi obligé que si vous me l'aviez rendu à moi-même.

Ma tristesse, madame, est la très humble servante de votre gaieté, et ma vieillesse salue votre jeunesse toujours brillante. Daignez conserver vos anciennes bontés pour le très vieil ermite de Ferney.

6252. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

19 janvier.

Votre grand'maman, madame, me fait l'honneur de m'appeler son confrère. Je prends la liberté de me dire plus que jamais votre confrère aussi, car il y a quatre jours que je suis absolument aveugle. Nous sommes enterrés sous la neige. En voilà pour un grand mois au moins.

Votre grand'maman, Dieu merci, est moins à plaindre. Elle est dans le plus beau climat de la terre. Elle sera honorée partout; elle sera plus chère à son mari; elle possède un petit royaume (4) où elle fera du bien.

Mais j'ai un scrupule. On dit que son mari a autant de dettes qu'il a fait de belles actions. On les porte à plus de deux millions. On ajoute qu'un homme de quelque considération (5) lui a mandé que, sans sa femme, il aurait été ailleurs que chez lui. Voilà de ces choses que vous pouvez savoir et que vous pouvez me dire.

Cette petite Vénus en abrégé me paraît un Caton pour les sentiments, et son catonisme est plein de grâces. Vous ne sauriez croire combien je suis fâché de mourir sans vous avoir revues l'une et l'autre.

Un jeune homme qui me paraît promettre quelque chose est venu me montrer cette lettre traduite de l'arabe, que je vous envoie (6). Je pense que votre grand'maman l'a reçue. Je vous conjure de n'en point laisser prendre de copie.

Adieu, madame; je souffre beaucoup, je ne pourrais rien écrire qui pût vous amuser. Je suis forcé de finir en vous disant que je vous serai attaché jusqu'au dernier moment de ma vie.

6253. — A M. IMBERT.

Le 21 janvier (7).

Votre peuple de Paris, monsieur, est fort plaisant; il lui faut l'opéra-comique et du pain blanc. Je ne lui donne point d'opéra-comique; mais je soutiens que mon pain, moitié pomme de terre et moitié froment, est tout aussi blanc et plus nourrissant et plus savoureux que son pain de Gonesse. Quand on n'y mettrait qu'un tiers de ces pommes de terre, ce serait toujours un tiers de farine épargné; mais cela demande un peu de peine pour le bien pétrir, et peut-être les boulangers n'ont pas voulu prendre cette peine.

Je vois M. Cramer deux ou trois fois l'an, et je passe la fin de ma vie dans mon lit. Je lui écris pour lui recommander de vous envoyer, sans délai, ce que vous voulez avoir. En attendant, voici un de ces rogatons qui me tombe sous la main, je ne dirai pas sous les yeux, car je n'en ai plus; les neiges m'ont rendu aveugle, et je meurs en détail; mais je prends la chose comme il faut. J'ai l'honneur d'être, etc.

(1) M. le duc de Praslin. (K.)
(2) Secrétaire de Choiseul. (G. A.)
(3) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(4) Chanteloup. (G. A.)
(5) Louis XV. (G. A.)
(6) *Épître de Benaldaki à Caramouftée*. (G. A.)
(7) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

6254. — A M. MARIN.

27 janvier.

Si j'avais accès auprès de M. le chancelier, comme vous (1), je voudrais, mon cher correspondant, savoir s'il est bien vrai que les pauvres gens de province ne seront plus obligés d'aller plaider à cent cinquante lieues de chez eux, si on prépare un nouveau code dont nous avons tant besoin. Il faudra en même temps qu'on prépare une couronne civique pour M. le chancelier.

Je ne reviens point de l'insolence de ce petit Clément (2), qui décide à tort et à travers, et qui s'associe avec Le Brun pour louer Le Brun aux dépens de M. Delille. Il est vrai que s'il n'est coupable que d'être un fat, cela ne méritait pas la prison (3).

Croyez-vous que nous aurons un ministre des affaires étrangères? Nomme-t-on toujours M. le duc d'Aiguillon? On peut être très entaché dans le parlement et très bien servir le roi. Mais le grand point est qu'on se réjouisse à Paris. Je dis toujours : O Welches! ayez du plaisir et tout ira bien. Mais pour avoir du plaisir, il faut de l'argent, et on dit que M. l'abbé Terray n'en donne guère.

6255. — A MADAME LA MARQUISE D'ARGENS.

A Ferney, 1er février.

Madame, vous ne pouviez confier vos sentiments et vos regrets à un cœur plus fait pour les recevoir et pour les partager. Mon âge de soixante-dix-huit ans, les maladies dont je suis accablé, et le climat très rude que j'habite, tout m'annonce que je verrai bientôt le digne mari (4) que vous pleurez.

Je fus bien affligé qu'il ne prît point sa route par Ferney, quand il partit de Dijon; et, par une fatalité singulière, ce fut le roi de Prusse qui m'apprit la perte que vous avez faite. Je ne crois pas qu'il eût en France un ami plus constant que moi. Mon attachement et mon estime augmentaient encore par les traits que frère Berthier et d'autres polissons fanatiques lançaient continuellement contre lui. Les ouvrages de ces pédants de collège sont tombés dans un éternel oubli, et son mérite restera. C'était un philosophe gai, sensible, et vertueux. Ses ennemis n'étaient que des dévots, et vous savez combien un dévot est loin d'un homme de bien. Son nom sera consacré à la postérité par le roi de Prusse et par vous. Voilà les deux ornements de son buste. On ne peut rien ajouter à l'épitaphe faite par le roi. Il n'y a que vous, madame, dont le pinceau puisse se joindre au sien.

C'est un prodige bien singulier qu'une dame, aussi aimable que vous l'êtes, ait fait une étude particulière des deux langues savantes qui dureront plus que toutes les autres langues de l'Europe. Vous avez la science de madame Dacier, et elle n'avait point vos grâces.

Que ne puis-je, madame, être auprès de vous! que ne puis-je vous parler longtemps de mon cher Isaac, et surtout vous entendre!

Si vous permettez en effet que mon amitié et ma douleur gravent un mot dans un coin du monument que vous lui destinez, si vous souffrez que mes sentiments s'expliquent avec ceux du roi de Prusse et les vôtres, vous ne doutez pas que je ne sois à vos ordres. Vous ne sauriez croire combien j'ai été touché de votre lettre. S'il restait encore quelque chose de nous-mêmes après nous, (ce qui est fort douteux), il vous saurait gré de la consolation que vous m'avez donnée en m'écrivant.

Soyez bien persuadée, madame, de l'estime respectueuse avec laquelle je serai, tant que je vivrai, votre, etc.

6256. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, le 4 février.

Mon héros passe sa vie à m'accabler de bontés et de niches. On me mande qu'il est à la tête d'une faction brillante contre M. Gaillard. Je le supplie de descendre un moment

(1) A titre de secrétaire général de la librairie. (G. A.)
(2) Auteur d'*Observations critiques* sur les *Géorgiques*, les *Saisons*, la *Déclamation*, la *Peinture*, poèmes. (G. A.)
(3) Où Saint-Lambert l'avait fait mettre. (G. A.)
(4) Mort le 11 janvier. (G. A.)

du grand tourbillon dans lequel il plane, pour considérer que M. Gaillard travaille au *Journal des Savants* depuis vingt-quatre ans, qu'il a remporté des prix à l'Académie, qu'il a fait l'*Histoire de Francois Ier*, laquelle est très estimée, et qu'il n'a fait ni les *Fétiches*, ni les *Terres australes*.

Je supplie notre respectable doyen, le neveu de notre fondateur, de ne pas contrister à ce point ma pauvre vieillesse toute décrépite. Je sais bien qu'il ne fera que rire de mes lamentations, et qu'il se moquera de moi jusqu'au dernier moment de ma vie. Mon héros est très capable de me venir voir, et de m'accabler de plaisanteries. Il daigne m'aimer depuis longtemps et me tourner parfois en ridicule. Je suis accoutumé à son jeu, et il sait que je supporte la chose avec une patience angélique.

Il me reproche toujours des chimères, des préférences qu'il imagine, des négligences qui n'existent pas, et, sur ce beau fondement, il mortifie son très humble et très obéissant serviteur.

L'Europe croit que j'ai beaucoup de crédit sur l'esprit de mon héros; l'Europe se trompe, et je lui certifierai, quand elle voudra, que je n'en ai aucun, et qu'il passe sa vie à se moquer de moi; cependant il faut qu'il soit juste.

Là, mon héros, mettez la main sur la conscience; vous avez fait serment devant Dieu de donner votre voix au plus digne, sans écouter la brigue et les cabales. Jugez quel est le plus digne, et songez à ce que dira de vous la postérité, si vous me bafouez dans cette affaire de droit. Je vous avertis que cette postérité a l'œil sur vous, quoique vous soyez continuellement occupé du présent. Je me plaindrai à elle comme font tous les mauvais poëtes, et, toute prévenue qu'elle est en votre faveur, elle me rendra justice. Ne désespérez point le très vieux et très railló solitaire du mont Jura, qui vous a toujours aimé et révéré d'un culte de dulie, et qui en est pour son culte.

6257. — A M. JOLY DE FLEURY.

A Ferney, 4 février.

Monsieur, vous ne serez point surpris qu'un homme, qui a eu l'honneur de vous faire sa cour pendant que vous étiez intendant de Bourgogne (1), vous implore pour des infortunés; il vous voyait alors occupé du soin de les soulager.

L'avocat que je prends la liberté de vous présenter n'est point un homme que l'on doive juger par la taille (2). Il joint à la plus grande probité une science au-dessus de son âge. Il est le défenseur de douze ou quinze mille bons sujets du roi, que vingt chanoines veulent rendre esclaves; il a cru que quinze mille cultivateurs pouvaient être aussi utiles à l'Etat, du moins dans cette vie, que vingt chanoines qui ne doivent être occupés que de l'autre.

Vous connaissez cette affaire, monsieur; vous en êtes juge. Il ne m'appartient pas d'oser vous parler en faveur d'aucune des parties; mais il m'est permis de vous dire que l'impératrice de Russie a rendu libres quatre cent mille esclaves de l'Eglise grecque; que le roi de Sardaigne a aboli la servitude dans ses Etats; et je puis encore ajouter à ces exemples celui du roi de Danemark, qui a la bonté de me mander qu'il est actuellement occupé à détruire dans ses deux royaumes cet opprobre de la nature humaine. Tout ce que désireraient les quinze mille hommes à qui on refuse les droits de l'humanité serait que vous en fussiez le rapporteur. J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect, monsieur, votre, etc.

6258. — A M. LE CHEVALIER DE CHASTELLUX.

A Ferney, 5 février.

Monsieur, je sais depuis longtemps que vous n'employez qu'à faire du bien les talents de votre esprit et la considération dont vous jouissez.

Permettez que je prenne la liberté de vous adresser l'avocat d'une province entière. Les mémoires ci-joints vous feront connaître de quoi il s'agit. Quinze mille infortunés, opprimés sans aucun titre par vingt chanoines, demandent votre protection auprès de M. Daguesseau, l'un de leurs juges. Il égalera la gloire de son père, s'il contribue à l'abolition de l'esclavage, et le genre humain vous devra des remerciements, si vous déterminez M. Daguesseau.

Souffrez, monsieur, que je joigne ma faible et mourante voix aux cris de la reconnaissance d'une province que vous aurez fait jouir des droits de l'humanité.

(1) Il était devenu conseiller d'Etat. (G. A.)
(2) Christin. (K.)

6259. — A M. CHRISTIN.

5 février.

Mon très cher avocat de l'humanité contre la rapine sacerdotale, voici deux lettres (1) que je vous envoie; c'est tout ce que peut faire pour le présent votre ami moribond. Je ne crois pas que votre affaire soit sitôt jugée; tout le conseil est actuellement occupé à remplacer le parlement. Il me semble qu'on se soucie fort peu à Paris de ce parlement. Au bout du compte, il est dans son tort avec le roi, et l'assassinat du chevalier de La Barre et de Lally ne doit pas le rendre cher à la nation.

On dit que M. le chancelier prépare un nouveau code dont nous avons grand besoin. M. Chéry (1) devrait bien l'engager à mettre dans son corps de lois quelque règlement en faveur des hommes libres que des chanoines veulent rendre esclaves. Il doit savoir s'il est vrai qu'on va resserrer la juridiction de Paris dans des limites plus convenables, et qu'on ne sera plus forcé d'aller se ruiner à Paris en dernier ressort, à cent cinquante lieues de chez soi. C'est le plus grand service que M. le chancelier puisse rendre; son nom sera béni.

Si j'étais à Paris, mon cher philosophe, je me ferais votre clerc, votre commissionnaire, votre solliciteur; je frapperais à toutes les portes, je crierais à toutes les oreilles. Dès que vous serez près d'être jugé, je prendrai la liberté d'écrire à M. le chancelier, à qui j'ai déjà écrit sur cette affaire; vous pouvez en assurer vos clients. Je pense fermement qu'il est de son intérêt de vous être favorable, et qu'il se couvrira de gloire en brisant les fers honteux de douze mille sujets du roi, très utiles, enchaînés par vingt chanoines très inutiles.

Adieu, mon cher ami; je suis à vous et à vos clients jusqu'au dernier jour de ma vie.

6260. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 février.

Mes anges, notre jeune homme m'a remis enfin son manuscrit (3) que je vous envoie. Je ne chercherai point à vous séduire en sa faveur; je ne remarquerai point combien le sujet était difficile; je ne vous dirai point que Sénèque fut un plat déclamateur et que Jolyot de Crébillon fut un plat barbare; je n'insisterai point sur l'artifice des premiers actes et sur la terreur des derniers; c'est à vous de juger, et à moi de me taire.

Je vous prierai seulement de songer que mon jeune homme aurait très grand besoin d'un succès. Ce succès servirait à faire voir qu'il n'est pas possible qu'il fasse tous les ouvrages qu'on lui impute contre l'*inf...*, tandis qu'il est tout entier à sa chère Melpomène.

Notre adolescent pourrait alors prendre cette occasion pour venir faire un petit tour en tapinois dans la capitale des Welches. Je vous avertis qu'il fait beaucoup plus de cas des *Pelopides* que de la *Sophonisbe*, et qu'il n'y met aucune comparaison. C'est à Pâques qu'il faudrait donner la *Famille de Tantale :* c'est à présent qu'il aurait fallu donner *Sophonisbe*. Si Lekain se donne au genre tempéré, il devrait débuter par *Massinisse*, qui ne demande aucun effort, et qui n'exige un peu de véhémence qu'au cinquième acte.

J'ai parlé à M. Lantin de votre plaisante idée, que Sophonisbe fasse des façons comme une femme qui se défend au premier rendez-vous, ou comme une fille qui combat pour son pucelage. Une femme telle que Sophonisbe, m'a-t-il dit, doit se marier sur la cendre chaude de Syphax, sans délibérer. L'horreur de l'esclavage et la haine des Romains doivent dresser l'autel sur-le-champ et allumer les flambeaux de l'hymen pour en brûler le camp des Romains et pour la conduire en triomphe au camp d'Annibal.

La petite prétendue bienséance française est en pareille occasion une puérilité froide et misérable.

A ces conditions j'accepte la couronne;
Ce n'est qu'à mon vengeur que ma fierté se donne.

Voilà ce qu'il faut que Sophonisbe dise; elle n'est pas une petite fille sortant du couvent.

Je me suis rendu au sentiment de M. Lantin et je lui ai seulement souhaité des acteurs qui pussent rendre sa tragédie de Mairet, dans laquelle il n'y a pas, Dieu merci, un seul mot de Mairet.

Il m'a assuré qu'il avait envoyé à M. de Thibouville ces

(1) Les deux précédentes, à Joly de Fleury et au chevalier de Chastellux. (K.)
(2) Avocat aux conseils du roi, défenseur des habitants de Saint-Claude. (G. A.)
(3) Toujours les *Pélopides*. (G. A.)

vers dont je vous parle, et vous êtes prié de les mettre sur votre copie.

Quant au *Dépositaire*, nous en parlerons une autre fois. On vous enverra *Barmécide* (1); vous aurez aussi le *Roi de Danemark*. Mais la journée n'a que vingt-quatre heures; les *Questions sur l'Encyclopédie* en prennent douze; le reste du temps est employé à souffrir. J'ai la goutte, je suis presque aveugle; j'ai de plus une colonie à conduire; on n'est pas de fer : un peu de patience.

Madame d'Argental aura sa chaîne et sa montre dans quelques jours.

Que dites-vous de M. le maréchal de Richelieu, qui se met à la tête d'une faction en faveur du nasillonneur de Brosses? Parlez fortement à M. de Foncemagne, à M. de Sainte-Palaye, à M. de Mairan. Il faut, malgré ma tendresse pour notre doyen, qu'il ne remporte pas cette victoire. Ne passons pas sous le joug comme le duc de Cumberland à Closter-Severn (2). Il a d'ailleurs assez d'avantages, et son dernier triomphe est assez complet.

Je ne puis finir ma lettre sans vous dire encore un mot des *Pélopides*. Faudra-t-il que je sois toujours reconnu comme M. de Pourceaugnac? Ne pourrez-vous point, vous et M. de Thibouville, baptiser mon jeune homme? M. de Thibouville ne peut-il pas connaître des jeunes gens de bonne volonté, parmi lesquels il choisirait un prête-nom, quelqu'un qui aurait une belle voix, et qui lirait la pièce aux comédiens, comme si elle était de lui? n'y aurait-il pas un plaisir infini de jouer ce tour au public et aux soldats de Corbulon? Rêvez à cela, mes anges; ne m'oubliez pas auprès de votre ami le campagnard (3). Adieu, mes anges gardiens; veillez bien sur moi, car je ne puis rien par moi-même sans votre grâce.

6261. — A M. DE CHABANON.

6 février.

Mon cher ami, je n'écris jamais pour écrire; mais, quand j'ai un sujet, je n'épargne pas ma plume, tout vieux et tout mourant que je suis. Mon sujet aujourd'hui est un étrange livre qu'on vient de m'envoyer contre M. Delille et contre M. de Saint-Lambert.

Quel est donc ce législateur nommé Clément, qui dicte ses arrêts du haut de son trône? Je vous avoue que je n'ai jamais rien lu de plus injuste et de plus insolent. Je regarde la traduction des *Géorgiques* par M. Delille comme un des ouvrages qui font le plus d'honneur à la langue française; et je ne sais même si Boileau aurait osé traduire les *Géorgiques*.

Dites-moi donc ce que c'est que ce Clément. J'en connais un (4) qui est fils d'un procureur de Dijon, et qui porta, il y a deux ans, une tragédie aux comédiens, et qui fut éconduit par eux dès qu'ils eurent lu le premier acte.

Voilà les barbouilleurs qui se mêlent de juger les peintres. Ce qu'il y a de pis dans cet ouvrage, c'est qu'on y trouve par-ci par-là d'assez bonnes choses, et que les gens malins, à la faveur d'une bonne critique, en adoptent cent mauvaises.

Je ne vous parle point de la critique que M. le chancelier a faite du parlement de Paris : j'ai toujours cru, et surtout depuis la catastrophe du chevalier de La Barre, que ses arrêts pouvaient être sujets à la révision de la postérité; mais je ne me mêle point de cette espèce de controverse. Il me paraît que vous ne vous en mêlez pas plus que moi. Vous êtes occupé de vos plaisirs et de vos talents; moi, je le suis de mes misères, qui augmentent tous les jours, et qui m'annoncent la fin de ma vie. En attendant, je vous embrasse de tout mon cœur.

6262. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

6 février.

Partisan du bon goût dans un siècle dégénéré, protecteur d'un théâtre en décadence, connaisseur dans un art où presque personne ne se connaît plus, élève de Baron, dont on devrait prendre des leçons, et dont on n'en prend guère, le jeune provincial a envoyé aux anges les *Pélopides*. Il vous prie de les lire avec attention; il vous prie encore de relire, si vous pouvez, le barbare *Atrée* du barbare Crébillon, et de juger entre un Français et un Vandale. Ceci devient une affaire importante, une affaire de parti, et par conséquent très convenable au temps où nous sommes. Prenez cette affaire à cœur; mettez-y toute la politique et tout le courage possibles; trouvez quelque jeune homme dont vous pourrez disposer, qui passera pour l'auteur, et qui pourra même lire la pièce aux comédiens.

N'y aurait-il point à Paris quelque jeune comédien de campagne qui, moyennant quelques pistoles, pourrait se charger de cette négociation? Cela serait fort plaisant : rêvez-y; amusez-vous et aimez-moi. Si la chose réussit, je viendrai vous voir. Madame Denis vous fait mille compliments.

6263. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

9 février.

Le vieux solitaire, monsieur, vous fait ses compliments du fond de son cœur sur votre sous-lieutenance des gardes. Vous êtes trop heureux de servir sous M. le duc de Noailles. Je vous supplie de lui présenter mes respects : c'est l'homme de cour qui a le plus d'esprit, et qui, en disant des choses fort plaisantes, s'est toujours conduit avec le plus de sagesse. Je serai sans doute attaché jusqu'au dernier moment de ma vie à la personne que nous regrettons! Je lui dois tout; il n'est pas dans ma nature d'être ingrat. Je ferai partir lundi, 11 du mois, votre montre; je l'adresserai à M. d'Ogny, que sans doute vous avez prévenu.

Nous mourons de faim dans nos beaux déserts; le setier de blé y vaut environ vingt écus depuis près de quatre mois.

Je ne sais si vous connaissez un journal qu'on appelle les *Ephémérides du Citoyen*. Il prétend que nous ne manquons de pain que parce que nous n'avons pas vendu assez de blé à l'étranger. *Vende omnia quæ habes, et sequere me.*

Adieu, monsieur : mes respects à madame Dixneufans. Conservez vos bontés pour le vieux malade du mont Jura.

6264. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

11 février.

Votre camarade le quinze-vingts, madame, affligé de la goutte et de la fièvre, ramasse le peu de force qui lui reste pour vous écrire, et pour vous supplier de faire passer à votre grand'maman la lettre ci-jointe.

Je n'ai depuis huit jours aucune nouvelle de Paris dans mon enceinte de neiges. Enfermé dans mon sépulcre blanc, j'ignore où vous en êtes, si vous allez trouver votre amie à la campagne, si la personne que vous me disiez devoir être nommée lundi a été en effet nommée et déclarée, si les avocats se sont remis à plaider, si le Châtelet continue à faire ses fonctions, si l'Opéra-Comique attire toujours tout Paris. Je suis mort au monde; ce serait un état assez doux si je ne souffrais pas horriblement.

Vous faites cas de la nation anglaise; vous avez raison de l'estimer. Elle a trouvé un très beau secret, c'est qu'aucun particulier (1) chez elle ne va à la campagne que quand il lui en prend envie.

On m'a mandé que M. et madame Barmécide (2) sont endettés de près de trois millions; en ce cas, ils ont besoin d'une nouvelle vertu, la seule peut-être qui leur manquât, et qu'on appelle l'économie.

Mais vous, madame, comment vous êtes-vous tirée d'affaire dans les réductions qu'on a faites sur votre revenu? vous n'êtes pas une personne à devoir des trois millions.

Comment vous portez-vous, madame? comment passez-vous vos vingt-quatre heures? comment supportez-vous la vie? la mienne est à vous, mais très inutilement; et probablement je ne vous reverrai jamais, ce dont je suis beaucoup plus affligé que de ma goutte et de ma fièvre. Vous ne savez pas combien le vieil ermite vous regrette.

6265. — A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 11 février.

Vous prétendez donc, madame, être fort orgueilleuse? il y a bien des personnes qui en effet le seraient, si elles étaient à votre place. Je m'imagine que vous mettez votre orgueil à être bien douce, bien égale, bien préparée à tout : c'est un fort bon vice que cet orgueil-là. Il n'y a point de vertu cardinale et théologale qui approche de ce péché mortel. Pour moi, je suis obligé de mettre mon petit orgueil à souffrir l'aveuglement presque total où je suis réduit dans une enceinte de quatre-vingts lieues de neiges, la goutte, et tous

(1) *Epître de Benaldaki à Caramouftée*. (G. A.)
(2) Voyez tome II, page 610. (G. A.)
(3) Praslin. (G. A.)
(4) C'était bien celui-là. (G. A.)

(1) Allusion à l'exil de Choiseul. (G. A.)
(2) M. et madame de Choiseul. (G. A.)

ses accompagnements, et tout ce que la vieillesse traîne après elle. Ainsi quand, dans mes premiers transports, je disais que je me ferais porter en brancard, du mont Caucase où je demeure, sur les bords de l'Oronte, chez le grand Barmécide, comme homme à lui appartenant, c'était supposer que je fusse encore en vie et que j'eusse un firman (1) par écrit. Madame sait ce que c'est qu'un firman en arabe et en turc. Je suis, madame, un mort fort orgueilleux, mais non pas indiscret.

Je ne sais si le bienfaisant Barmécide trouvera bon que le jour même qu'on sut au mont Caucase la nouvelle de son voyage à la campagne, les commis des douanes du calife aient fouillé dans les poches de mes nouveaux colons, et leur aient pris tout ce qu'ils portaient : pour moi, j'ai trouvé ce trait abominable. Il n'y a plus de générosité musulmane sur la terre; Allah nous a punis : nous éprouvons la famine en attendant la peste; car, pour la guerre, le bienfaisant Barmécide nous en a préservés immédiatement avant que d'aller à sa belle campagne sur l'Oronte.

Je m'imagine à présent que vous placez ce bel orgueil, dont vous me parlez, à mettre de l'ordre dans vos affaires, après que le vizir s'est amusé pendant douze ans à régler celles de l'Europe. C'était ainsi qu'en usait Scipion à Linterne. Je ne crois pas que Linterne valût Chanteloup, ni que Scipion eût fait d'aussi grandes dépenses, ni qu'il eût été aussi généreux, ni que madame Scipion valût madame Barmécide.

Il aimait un peu les vers de Térence; il avait raison, car Térence écrivait très purement dans sa langue, et il n'employait jamais que le mot propre. Comme je n'ai pas le même talent, je n'ose vous envoyer une *Epître au roi de Danemark* sur la liberté qu'il a donnée, dans ses Etats, d'écrire et d'imprimer tout ce qu'on voudrait. Il est ridicule que je fasse des vers arabes à mon âge : aussi vous voyez que je ne les montre qu'en tremblant.

Je me mets en prose à vos pieds, madame, tout imperceptibles qu'ils sont. Je présente mon respectueux et inviolable attachement au généreux Barmécide, ainsi qu'à madame la duchesse de la grande montagne. Au reste, les échos du mont Caucase se joignent à tous les autres échos.

Partout également on vous chante, on vous loue;
On vous voit partout du même œil;
Vous êtes adorée, et tout le monde avoue
Que vous avez raison d'avoir beaucoup d'orgueil.

6266. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Ferney, le 13 février.

Un garçon bleu (2), qui a de bons yeux et de bonnes oreilles, est venu dans ce pays-ci pour recueillir une petite succession : il prétend qu'il a entendu un familier dire au maître : « Il n'y a que le cardinal de B. qui puisse vous tirer d'affaire, » et que le maître a répondu par un sourire tout à fait agréable sans dire un mot.

Je me hâte, monseigneur, de vous mander cette nouvelle. Peut-être le temps de l'accomplissement de ma prophétie approche. Pour moi, je pense comme le familier et comme le garçon bleu; mais il se pourrait bien que vous ne voulussiez point quitter votre heureuse tranquilité pour vous mêler des querelles d'autrui. Quoi qu'il en soit, je renouvelle à votre éminence les assurances de mon très tendre respect.

LE VIEIL ERMITE DU MONT JURA.

6267. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 13 février.

Par la sainte Vierge, monseigneur, c'est à vous, c'est à notre doyen, c'est à M. le maréchal de Richelieu à gouverner notre Académie; mais mon héros ne peut y donner qu'un coup d'œil en passant; il a quelques affaires un peu plus importantes. Tout ce que je sais, c'est que je vous demande votre protection pour M. Gaillard, que vous en trouverez très digne, et qui n'est point du tout infecté de ces principes que vous haïssez avec raison.

Je vous prie de remarquer que M. d'Alembert est le seul de nos académiciens qui ait travaillé à l'*Encyclopédie*, et que c'est assurément un homme d'un très rare mérite. Je ne connais guère que Jean-Jacques Rousseau à qui on puisse reprocher ces idées d'égalité et d'indépendance et toutes ces chimères qui ne sont que ridicules. Mais ne craignez pas que je vous demande jamais une place d'académicien pour lui, encore moins pour La Beaumelle, qui est fort inférieur à Jean-Jacques pour l'esprit et pour les connaissances, et infiniment supérieur en méchanceté et en impudence.

Il me paraît qu'il y a bien d'autres places à donner actuellement. Voilà un grand labyrinthe dont il sera difficile de sortir. Pour moi, qui ne sors guère de mon lit depuis que la neige couvre mes déserts, et qui suis privé à la fois de mes yeux et de mes jambes, je ne vois point les événements de ce monde du fond de mon tombeau de neiges. J'attends paisiblement les beaux jours : je n'en trouverai que quand je pourrai vous faire encore ma cour avant d'achever ma carrière, et je prie Dieu que celle de notre doyen égale au moins celle du doyen Fontenelle. Agréez mon tendre et profond respect.

6268. — A M. HENNIN.

15 février.

M. de Voltaire et madame Denis font bien des compliments à M. Hennin. Ils ont ouï dire que l'on avait à Genève la liste des maisons de campagne de messieurs du parlement (1). Ils seraient très obligés à M. Hennin, s'il voulait bien avoir la bonté de la leur procurer.

6269. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Ferney, 15 février.

Je vous demande en grâce, madame, de me faire écrire sur-le-champ s'il est vrai que la grand'maman ait reçu une lettre du *patron* (2), et si cette lettre est aussi agréable qu'on le dit. Les petits versiculets barmécidiens (3) ont couru. Je peux en être fâché pour eux qui ne valent pas grand'chose, mais je ne saurais en être fâché pour moi qui ne rougis point d'un sentiment honnête. J'aurais trop à rougir, si je craignais de montrer mon attachement pour mes bienfaiteurs : je ne leur ai jamais demandé de grâce qu'ils ne me l'aient accordée sur-le-champ. Il est vrai que ces grâces étaient pour d'autres, mais c'est ce qui me rend plus reconnaissant encore. Je leur serai dévoué jusqu'à mon dernier soupir.

Je voudrais vous accompagner, madame, dans votre voyage, mais mon triste état ne me permet pas de me remuer; et d'ailleurs je n'ai pas le bonheur d'être de ce pays que vous aimez et où l'on va coucher chez qui l'on veut. Tout ce que je puis faire, c'est de vous être dévoué comme à vos amis; on ne s'est point encore avisé de nous défendre ce sentiment-là.

Portez-vous bien, écrivez-moi tout ce qu'il vous plaira, et conservez-moi un peu d'amitié.

6270. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 18 février.

Oui, mon héros, je vous l'avoue, j'ai ri un peu quand vous m'avez mandé que vous aviez la goutte; mais savez-vous bien pourquoi j'ai ri? c'est que je l'ai aussi. Il m'a paru assez plaisant qu'ayant pensé comme vous presque en toutes choses, ayant eu les mêmes idées, j'aie aussi les mêmes sensations. Dieu m'avait fait pour être réformé à votre suite; c'est bien dommage que je sois toujours si éloigné de vous, et que je sois une planète si distante du centre de mon orbite.

D'Argens vient de mourir à Toulon : il ne vous reste plus que moi de vos anciens serviteurs bafoués ou par vous ou par les rois. Je le suis fort aussi par la nature; mes yeux à l'écarlate sont absolument aveuglés par la neige à l'heure que je vous écris.

Je cours actuellement ma soixante-dix-huitième année, et vous êtes un jeune homme de près de soixante-quinze. Voilà, si je ne me trompe, le temps de faire des réflexions sur les vanités de ce monde. Deux jours que j'ai à vivre, et une vingtaine d'années qui vous restent, ne diffèrent pas beaucoup.

Je ris des folies de ce monde encore plus que de ma goutte; mais je ne ris point quand mon héros me gronde, selon sa louable coutume, de ne lui avoir pas envoyé je ne sais quels livres imprimés en Hollande, dont il me parle. Voulait-il que je les lui envoyasse par la poste, afin que le paquet fût ouvert, saisi, et porté ailleurs? m'a-t-il donné une adresse? m'a-t-il fourni des moyens? ignore-t-il que je ne suis ni en Prusse, ni en Russie, ni en Angleterre, ni en Suède, ni en Danemark, ni en Hollande, ni dans le nord de l'Allemagne, où les hommes jouissent du droit de savoir lire et écrire?

(1) Permission de rentrer à Paris. (G. A.)
(2) Valet de la maison du roi. (G. A.)

(1) Exilés par lettres de cachet des 21 et 22 janvier. (G. A.)
(2) Louis XV. (G. A.)
(3) L'*Epître de Benaldaki*. (G. A.)

Ne se souvient-il plus du pauvre garçon apothicaire (1) qui fut, il y a deux ans, fouetté, marqué d'une fleur de lis toute chaude, condamné aux galères perpétuelles par *Messieurs*, et qui mourut de douleur le lendemain avec sa femme et sa fille, pour avoir vendu, dans Paris, une mauvaise comédie intitulée la *Vestale*, laquelle avait été imprimée avec une permission tacite?

Ne vous souvient-il plus qu'un des plus horribles crimes mentionnés dans le procès du chevalier de La Barre était d'avoir, dans son cabinet, des livres qu'on appelle défendus? ce qui, joint à l'abomination de n'avoir pas ôté son chapeau pendant la pluie devant une procession de capucins, engagea les tuteurs des rois à lui faire couper le poing, à lui arracher la langue, et à faire jeter dans les flammes sa tête d'un côté et son corps de l'autre.

Ne saviez-vous pas, mon héros, que, parmi ces Welches pour lesquels vous avez combattu sous Louis XIV et sous Louis XV pendant soixante ans, il y a des tigres acharnés à dévorer les hommes, comme il y a des singes occupés à faire la culbute?

J'ai été assez persécuté, je veux mourir tranquille. Dieu merci, je ne fais point de livres, puisqu'il est si dangereux d'en faire. J'achève ma vie au pied du mont Jura, et j'irai mourir au pied du Caucase, si on me persécute encore. J'eusse aimé mieux rire avec vous à Richelieu; mais mon héros est incapable de porter la philosophie jusque-là. Il sera dans le tourbillon jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans, comme le duc d'Epernon, qui ne le valait pas. Il faut que chaque individu remplisse sa destinée.

Je vous remercie très tendrement d'avoir favorisé M. Gaillard (2) qui en est digne.

Je crois votre goutte aussi légère que votre brillante imagination. Il n'est pas possible que, vous étant baigné presque tous les jours, l'accès soit bien violent et bien douloureux. La mienne est peu de chose aussi; mais mes yeux, mes yeux, voilà ce qui m'accable. Je ne conçois pas comment madame du Deffand peut être si gaie et si sémillante après avoir perdu la vue. Dieu vous conserve vos deux yeux, qui ont été tant lorgneurs et tant lorgnés! Dieu vous conserve tout le reste! Ne grondez plus votre vieux serviteur, qui assurément ne le mérite pas.

Vous souvenez-vous de Couratin, qui avait toujours tort avec vous, quelque chose qu'il fît?

Permettez-moi de me mettre aux pieds de madame la comtesse d'Egmont. LE VIEIL ERMITE.

6271. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

20 février.

Le pauvre malade dira en deux mots à M. Baron que s'il a eu le diable au corps, il prétendait bien aussi le faire entrer dans celui d'Atrée. Il le supposait à la fin agité des Furies. Il croit qu'il n'y a pas d'autre moyen de se tirer de là. Il est fort aisé de substituer quelques vers à ceux qui finissent la pièce; mais je pense qu'il ne faut jamais rien étriquer; c'est un des plus horribles défauts de ce siècle, à mon gré. Je prétends qu'on doit finir par ce qu'on appelle des fureurs: c'est un châtiment des dieux, et Atrée mérite certainement punition.

Pour madame la mère, je crois qu'il serait très ridicule de la faire tuer. On ne doit multiplier ni les morts ni les êtres sans nécessité. Il n'est pas trop aisé de donner aux deux Atrée le temps de saigner l'enfant. Cependant la nourrice peut dire qu'elle a été poursuivie par des soldats, et qu'elle a été obligée de prendre son plus long. Le malade aura soin de tout cela s'il peut recouvrer un peu de santé. Il est aveugle, il a la goutte, il n'en peut plus. Il demande à M. Baron et aux anges le plus profond secret. On travaillera, vous dis-je. Il est juste de dessiller les yeux d'un certain public sur le compte d'un certain Vandale (3).

Ne s'amuse-t-on pas à Paris tout comme si de rien n'était? N'est-ce pas là le génie welche? M. Baron est prié de nous le mander: cela est important. Vraiment oui, attendez-vous que madame Denis écrive!

6272. — A M. SERVAN.

22 février (4).

Monsieur, j'ai recours à vous. J'ai été volé, et je vous supplie de me faire rendre justice. Ce n'est pourtant pas au nom du roi, quoique vous soyez son avocat général; c'est au nom de la raison et de l'humanité. On m'a pris ce que j'avais de plus précieux: votre plaidoyer en faveur de cette pauvre femme huguenote, à qui vous fîtes donner des dommagements par son indigne mari catholique, et votre discours de rentrée sur les devoirs de la magistrature.

Si vous ne daignez pas, monsieur, me faire présent de ces deux ouvrages, vous serez cause que je ferai une mauvaise action; car je vous avertis que je les volerai au premier qui en sera possesseur. Quelqu'un a dit: *Panem nostrum substantialem da nobis hodie.* Je vous fais la même prière à bien plus juste titre.

Nous avons eu à Ferney un de vos confrères les avocats généraux, tout fraîchement arrivé d'un beau château qu'on nomme Pierre-Cise où Pierre-Encise (1). C'est un favori que le maître de la maison aime si fort qu'il en a été jaloux, et qu'il n'a voulu le laisser parler à personne, pendant tout le temps qu'il l'a eu dans sa maison. C'est un grand avantage que les Français ont sur les Anglais d'être logés et hébergés aux dépens du patron, sans qu'il leur en coûte rien pour leur voyage et pour leur nourriture. Il faut avouer qu'on ne trouve point ailleurs une pareille politesse.

Ayez soin de votre santé, monsieur, et n'oubliez pas, dans votre livre sur notre jurisprudence, de rendre toute la justice qui est due à un si généreux établissement.

Je vous demande en grâce de faire un petit paquet de tout ce qu'on a imprimé de vous, et de me l'envoyer par le coche de Versoix, par Lyon. Vous contribuerez à la guérison d'un vieux malade, qui a plus de foi en vous qu'en M. Tissot. Agréez les tendres respects de votre très humble et très obéissant serviteur. LE VIEIL ERMITE DU MONT JURA.

6273. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

22 février (2).

Le jeune homme qui est recommandé à M. Baron (3) exécuta ses ordres sur-le-champ, et changea les deux morceaux dont il était question. Sa docilité me donne de grandes espérances, et je crois qu'avec le temps il pourra aller plus loin que feu M. Lantin.

M. Baron ferait le coup le plus décisif et le plus plaisant, s'il trouvait à Paris quelque jeune prête-nom qui pût se charger de cette famille de bonnes gens, nommés les *Pélopides*. Les soldats de Corbulon, s'il en reste, seraient bien déroutés. C'est un plaisir qu'il faut absolument se donner.

M. Baron est supplié de renvoyer à M. Lantin, neveu de feu M. Lantin, la *Sophonisbe* corrigée à la main. Il n'en a aucun exemplaire. Il la renverra sur-le-champ, beaucoup plus correcte. Il n'y a qu'à adresser le paquet à M. Marin, secrétaire général de la librairie, rue des Filles-Saint-Thomas.

Voilà de quoi s'amuser, et cela est plus plaisant que toutes les querelles des parlements.

6274. — A MADAME LA PRINCESSE DE TALMONT.

A Ferney, 23 février.

Madame, j'ai soixante-dix-huit ans, je suis né faible, je suis très malade et presque aveugle: Moustapha lui-même excuserait un homme qui, dans cet état, ne serait pas exact à écrire.

Si M. le prince de Salm vous a dit que je me portais bien, je lui pardonne cette horrible calomnie, en considération du plaisir infini que j'ai eu quand il m'a fait l'honneur de venir dans ma chaumière.

A l'égard du grand-turc, madame, je ne puis absolument prendre son parti. Il n'aime ni l'opéra, ni la comédie, ni aucun des beaux-arts; il ne parle point français, il n'est pas mon prochain; je ne puis l'aimer. J'aurai toujours une dent contre des gens qui ont dévasté, appauvri et abruti la Grèce entière. Vous ne pouvez pas honnêtement exiger de moi que j'aime les destructeurs de la patrie d'Homère, de Sophocle, et de Démosthène. Je vous respecte même assez pour croire que, dans le fond du cœur, vous pensez comme moi.

J'aurais désiré que vos braves Polonais, qui sont si généreux, si nobles, et si éloquents, et qui ont toujours résisté aux Turcs avec tant de courage, se fussent joints aux Russes pour chasser de l'Europe la famille d'Ortogul. Mes vœux n'ont pas été exaucés, et j'en suis bien fâché; mais, quelque chose qui arrive, je suis persuadé que votre respectable nation

(1) Jean Lécuyer et Marie Suisse, sa femme, condamnés le 24 septembre 1768. (G. A.)
(2) Pour l'Académie française. (G. A.)
(3) Crébillon. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(1) Prison d'Etat, où l'avocat-général Dupaty fut enfermé après la dissolution des parlements. (*A. François.*)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Thibouville lui-même. (G. A.)

conservera toujours ce qu'il y a de plus précieux au monde, la liberté. Les Turcs n'ont jamais pu l'entamer, nulle puissance ne la ravira. Vous essuierez toujours des orages, mais vous ne serez jamais submergés ; vous êtes comme les baleines, qui se jouent dans les tempêtes.

Pour vous, madame, qui êtes dans un port assez commode, je conçois quel est le chagrin de votre belle âme de voir les peines de vos compatriotes. Vous avez toujours pensé avec grandeur, et j'ose dire qu'il y a une espèce de plaisir à sentir qu'on ne peut souffrir que par le malheur des autres. Je ne puis qu'approuver tous vos sentiments, excepté votre tendre amitié pour des barbares qui traitent si mal votre sexe, et qui lui ôtent cette liberté dont vous faites tant de cas. Que vous importe, après tout, qu'ils se lavent en commençant par le coude? comme vous n'avez aucun intérêt à ces ablutions, autant vaudrait-il pour vous qu'ils fussent aussi crasseux que les Samoïèdes. Il faut que tous les musulmans soient naturellement bien malpropres, puisque Dieu a été obligé de leur ordonner de se laver cinq fois par jour.

Au reste, madame, je sens que je serais toujours rempli de respect et d'attachement pour vous, soit que vous fussiez à la Mecque, ou à Jérusalem, ou dans Astracan. Je finis mes jours dans un désert fort différent de tous ces lieux si renommés. J'y fais des vœux pour votre bonheur, supposé qu'en effet il y ait du bonheur sur notre globe. Vous avez vu des malheurs de toutes les espèces : je vous recommande à votre esprit et à votre courage. Agréez, madame, le profond respect, etc.

6275. — A M. DE LA HARPE.

A Ferney, 25 février.

Le diable se fourre partout depuis longtemps. Si on vous a imputé des vers contre M. le maréchal de Richelieu, on m'attribue une lettre au pape. On veut vous faire arrêter, et on veut m'excommunier : personne n'est en sûreté ni dans cette vie, ni dans l'autre ; il suffit d'avoir de la réputation pour être persécuté et damné. Il faut se soumettre à tous les ordres de la Providence. Nous lui devons des remerciements, puisqu'elle vous a choisi pour punir maître Aliboron, dit Fréron. Le *Mercure*, en effet, est devenu le seul journal de France, grâce à vos soins. L'âne d'Apulée mangeait des roses, l'âne de Fréron s'enivre : chacun se console à sa façon : je plains seulement son cabaretier. A l'égard du libraire (1) qui faisait la litière d'Aliboron, il ne risque rien ; il lui restera toujours le *Journal chrétien*, avec lequel on fait son salut, si on ne fait pas sa fortune.

On dit que Gentil-Bernard a perdu la mémoire ; il a pourtant pour mère une des filles de Mémoire, et il doit avoir du crédit dans la famille.

Est-il vrai que M. de Mairan se dégoûte de son âge de quatre-vingt-treize ans, et qu'il veuille aller trouver Fontenelle? Pour moi, j'irai bientôt trouver Pellegrin, Danchet, et le barbare Crébillon. En attendant, je vous embrasse de tout mon cœur.

6276. — A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Le 25 février.

La nature et la fortune nous traitent tous bien mal. Il est triste d'avoir à combattre à la fois deux puissances aussi formidables. Madame de Florian languissante et malade encore; son fils (2) confiné avec sa femme dans un pauvre village à plus de cent lieues de vous ; madame Denis au mont Jura avec une très mauvaise santé ; moi chétif, devenu aveugle et attaqué de la goutte ; ma colonie, qui commençait à prospérer, frappée d'un coup de foudre ; tout presque détruit en un moment ; des dépenses immenses perdues : quand tout cela se joint ensemble, c'est un amas d'infortunes dont il est bien difficile de se tirer.

Je ne sais pas comment finira l'affaire du parlement, mais j'oserais bien dire que les compagnies font de plus grandes fautes que les particuliers, parce que personne n'en répondant en son propre nom, chacun en devient plus téméraire. Il m'a toujours paru absurde de vouloir inculper un pair du royaume (3), quand le roi, dans son conseil, a déclaré que ce pair n'a rien fait que par ses ordres, et a très bien servi. C'est au fond vouloir faire le procès au roi lui-même ; c'est, de plus, se déclarer juge et partie; c'est manquer, ce me semble, à tous les devoirs.

Je vous avoue encore que j'ai sur le cœur le sang du chevalier de La Barre et du comte de Lally. Heureusement d'Hornoy n'y a point trempé ses mains ; mais ceux qui ont à se reprocher ces cruautés, dont l'Europe est indignée, sont-ils bien à plaindre d'être à la campagne? Il y a dix-sept ans que j'y suis, et je n'ai pourtant assassiné personne.

Le setier de blé, mesure de Paris, vaut toujours chez nous environ vingt écus. C'est un très petit malheur pour moi, mais c'en est un fort grand pour le peuple.

Je vous embrasse tous deux tendrement, et je suis désespéré de n'être d'aucun secours à ma nièce.

6277. — A M. DE VEYMERANGE.

Le 25 février.

Le vieux malade, goutteux, aveugle, n'en pouvant plus, remercie bien tendrement M. de Veymerange de ses bontés et de ses nouvelles. Il tient encore au monde par les bontés que vous avez pour lui. Il est très affligé des brigandages dont il a été témoin dans le pays barbare qu'il habite. Il est fâché d'avoir vu tout le blé du pays vendu impunément à l'étranger par un Génevois : il est fâché que le froment coûte encore près de vingt écus le setier, mesure de Paris. Il voit avec douleur sa colonie vexée et dégoûtée. Il a levé les épaules quand la cohue des enquêtes s'est mise à contrarier le roi, et à vouloir entacher les gens ; il a ri, mais il ne rit point quand on manque de pain. C'est là l'essentiel ; et le *Pater noster* commence par là, ce qui est, à mon avis, fort sensé.

Je m'interesse fort à vos yeux, monsieur ; je suis d'ailleurs du métier, une fluxion épouvantable m'a rendu aveugle.

Je vous remercie, encore une fois, de tout ce que vous avez bien voulu m'apprendre.

On me mande de Lyon que M. le chancelier a déjà nommé onze conseillers du conseil suprême qu'il veut établir à Lyon. Si la chose est vraie, c'est un des plus grands services qu'il puisse rendre à l'Etat, et il sera béni à jamais. N'était-il pas horrible d'être obligé de s'aller ruiner, en dernier ressort, à cent lieues de chez soi, devant un tribunal qui n'entend rien au commerce, et qui ne sait pas comment on file la soie? M. le chancelier paraît un homme d'esprit très éclairé et très ferme. S'il persiste, il se couvrira de gloire ; s'il mollit, il aura toujours des ennemis à combattre.

Délivrez-nous du Génevois Cambassadès, qui à présent, au lieu de vendre notre blé à l'étranger, vend notre pain tout cuit.

Madame Denis vous fait les plus sincères compliments. Je suis entièrement à vos ordres. *Le vieux malade du mont Jura, et le plus inutile des hommes.*

6278. — A M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEY.

A Ferney, 27 février.

Mon cher président, je sais bien que j'aurais dû vous écrire plus tôt ; mais avec soixante-dix-sept ans, des fluxions horribles sur les yeux, et la goutte, on ne fait pas toujours ce qu'on voudrait.

Je crois que les présidents du parlement de Dijon ont actuellement des choses plus importantes que celles de l'Académie française. On a persuadé à M. de Brosses que je m'étais opposé à son élection, parce que j'avais écrit plusieurs lettres en faveur de M. Gaillard. Mais je le prie de considérer que j'avais écrit ces lettres longtemps avant que j'eusse appris que M. De Brosses voulût être notre confrère. Il nous fera certainement bien de l'honneur à la première occasion. *Multæ sunt mansiones in domo patris mei* (1).

J'ai fait ce que j'ai pu pour mériter son amitié ; et excepté le tort que j'ai peut-être de vivre encore, je n'ai rien à me reprocher.

On prépare à Paris un nouveau code, un nouveau parlement : ne pourrait-on pas en même temps imaginer une nouvelle manière de payer ses dettes? il est bon de songer à tout.

Savez-vous qu'on établit un conseil supérieur à Lyon? qu'il y a déjà des juges de nommés? On parle aussi de Poitiers et de Clermont en Auvergne.

Voilà tout ce que je sais : vous en savez sans doute davantage à Dijon. Conservez-moi toujours un peu d'amitié, mon très cher président, cela me fera finir plus gaiement. Si vous voyez M. Le Goux, je vous prie de lui dire que je lui suis toujours très tendrement attaché.

(1) Panckoucke. (G. A.)
(2) D'Hornoy, exilé à Sançoins, dans le Berry. (G. A.)
(3) D'Aiguillon. (G. A.)

(1) Evangile de saint Jean, XIV, 2. (G. A.)

6279. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 27 février.

Comme je suis réformé à la suite de mon héros, et que je suis quitte de ma goutte, je me flatte qu'il en est délivré aussi ; elle ne lui allait point du tout. Passe pour un prélat désœuvré ; mais monseigneur le maréchal n'est pas fait pour se tenir couché sur le dos, avec un cataplasme sur le pied. C'est une chose bien plaisante que la goutte, et qui confond terriblement l'art prétendu de la médecine. Comment se peut-il faire que la douleur passe tout d'un coup d'un doigt de la main gauche à l'orteil du pied droit, sans qu'on sente le moindre effet de ce passage dans le reste du corps? Quand les médecins m'expliqueront cette transmigration, et qu'ils y remédieront, je croirai en eux.

On dit que nous allons avoir un nouveau code ; nous en avons grand besoin. Cette réforme immortaliserait le règne du roi. Il est surtout bien à désirer qu'on ne voie plus de jugements semblables à ceux du lieutenant-général Lally et du chevalier de La Barre, qui n'ont pas fait honneur à la France dans le reste de l'Europe. J'avoue encore que je ne sais rien de si ridicule que la rage d'entacher (1) ; il y a eu des choses plus odieuses du temps de la Fronde, mais rien de plus impertinent. On croit que c'est à l'Opéra-Comique que la nation est folâtre ; on se trompe, c'est à la cohue des enquêtes, et le parterre juge beaucoup mieux qu'elle.

C'est trop raisonner pour un pauvre aveugle ; j'ai presque perdu la vue dans mes neiges ; je ne pourrai plus voir mon héros, mais je lui serai attaché jusqu'au dernier moment de ma vie avec le plus tendre respect.

6280. — A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

1er mars (2).

Les cadets, monsieur, ne doivent point marcher devant les aînés. Laissez-moi, s'il vous plaît, l'honneur qui m'appartient. J'ai soixante-dix-sept ans. Vous vous vantez d'avoir la goutte, comme si je ne l'avais pas! Etes-vous entouré, comme moi, d'une circonférence de cinquante lieues de neiges, qui vous rendent absolument aveugle pendant quatre mois de l'année? C'est bien à vous vraiment à parler de partir avant moi ! Non, monsieur, nous ne verrons point, dans le pays où nous allons, les Frérons et les Desfontaines dont vous parlez ; ils sont dans le Tartare avec Sisyphe, et nous irons dans les Champs-Elysées converser avec Horace et Tibulle.

Vous comptez parmi vos maux l'absence de mon bienfaiteur (3) ; c'est encore une conformité que j'ai avec vous, et celle qui m'est la plus sensible.

Quand vous serez quitte de votre goutte, monsieur, je vous supplie de me mettre aux pieds de monseigneur le prince de Condé. LE VIEIL ERMITE DE FERNEY.

6281. — A MM. DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

A Ferney, 4 mars.

Messieurs, permettez-moi de vous soumettre une idée dans laquelle j'ose me flatter de me rencontrer avec vous. Rempli de la lecture des *Géorgiques* de M. Delille, je sens tout le mérite de la difficulté si heureusement surmontée, et je pense qu'on ne pouvait faire plus d'honneur à Virgile et à la nation. Le poëme des *Saisons* et la traduction des *Géorgiques* me paraissent les deux meilleurs poëmes qui aient honoré la France après l'*Art poétique*. Vous avez donné à M. de Saint-Lambert la place qu'il méritait à plus d'un titre ; il ne vous reste qu'à mettre M. Delille à côté de lui. Je ne le connais point ; mais je présume, par sa préface, qu'il aime la liberté académique, qu'il n'est ni satirique ni flatteur, et que ses mœurs sont dignes de ses talents.

Je me confirme dans l'estime que je lui dois, par la critique odieuse et souvent absurde qu'un nommé Clément a faite de cet important ouvrage, ainsi que du poëme des *Saisons*. Ce petit serpent de Dijon s'est cassé les dents à force de mordre les deux meilleures limes que nous ayons.

Je pense, messieurs, qu'il est digne de vous de récompenser les talents en les faisant triompher de l'envie. La critique est permise, sans doute ; mais la critique injuste mérite un châtiment ; et sa vraie punition est de voir la gloire de ceux qu'elle attaque.

M. Delille ne sait point quelle liberté je prends avec vous. Je souhaite même qu'il l'ignore, et je me borne à vous faire juges de mes sentiments, que je dois vous soumettre. J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, etc.

6282. — A M. TABAREAU.

4 mars (1).

J'avoue à M. Tabareau et à M. Vasselier que je suis enchanté de l'édit (2) et du discours de M. le chancelier. Je pense que le roi en sera aimé davantage, et que M. de Maupeou sera couvert de gloire. Cependant on dit que, le jour de la publication de cet édit, tous les papiers baissèrent à Paris. Il me semble qu'ils devaient hausser ; mais jurisprudence n'est pas finance. Mais que les actions de la compagnie des Indes soient chères ou bon marché, cela n'empêche pas que M. le chancelier n'ait rendu au royaume le service le plus important.

Je vous remercie de toutes vos bontés pour ma colonie. Je ne sais ce que deviendra Versoix. Il n'y a pas d'apparence que j'y voie jamais de ville florissante. Le bibliothécaire espère vous envoyer bientôt le IVe tome des *Questions*. Aimez toujours un peu le vieil ermite du mont Jura.

6283. — A M. DUCLOS.

A Ferney, 4 mars.

Si M. Duclos pense comme moi, et s'il trouve ma lettre à l'Académie convenable, je le supplie de la présenter dans la séance qui lui paraîtra la mieux disposée. Je m'en rapporte à ses lumières, à toutes les vues qu'il peut avoir, et à l'amitié dont il m'a toujours honoré. Je puis l'assurer que je n'ai jamais eu la moindre liaison avec M. Delille, que je ne lui ai jamais écrit (3), que j'ignore même s'il fait des démarches pour être reçu à l'Académie. Mais il me paraît si digne d'en être, que je n'ai pu m'empêcher de dire ce que j'en pense, supposé que cela soit permis par nos statuts. Je présente mes respects à M. Duclos.

6284. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Ferney, 4 mars.

Mon cher lieutenant de la garde prétorienne, je viens de lire la meilleure pièce qu'on ait faite depuis bien longtemps, pour le fond, pour la conduite et pour le style. Je ne sais pas si elle réussit à Paris comme en province, mais je sais qu'elle est excellente, et que c'est ainsi qu'il faut écrire en prose. La pièce, à la vérité, est en six actes (4) ; mais ces six actes sont très bien distribués, et chacun d'eux doit faire un très bon effet. Il me paraît que l'auteur a deux choses nécessaires et rares, du génie, et de l'esprit. Si, par hasard, vous le voyez à Versailles, je vous supplie de lui dire que j'admire son plan et que je suis enchanté de son style. Cet ouvrage doit aller à l'immortalité. Rien n'est si beau que la justice gratuite, rien n'est si consolant que de n'être pas obligé d'aller se ruiner à cent lieues de chez soi ; c'est le plus grand service rendu à la nation.

Comment se porte madame Dixneufans? ferez-vous un petit tour cette année dans le Vivarais? aurons-nous le bonheur de vous posséder?

Madame Denis vous fait mille compliments ; le pauvre vieux malade vous embrasse comme il peut, car il n'en peut plus.

6285. — A M. LE MARQUIS D'OSSUN.

6 mars 1771, à Ferney (5).

Monsieur, votre excellence a porté bonheur à ma petite colonie, et je me flatte qu'elle subsistera par votre protection, quoiqu'elle ait perdu son bienfaiteur, M. le duc de Choiseul. C'est toujours une grande faveur que vous ayez daigné faire accepter la montre par M. le comte d'Aranda ; je vous en remercie avec la plus vive reconnaissance. Mes artistes m'ont pressé de prendre encore une liberté auprès de vous ; c'est de prier M. d'Ogny de mettre à votre adresse, par le premier courrier extraordinaire, une caisse de montres que je vous supplierai de faire parvenir à M. Camps. J'ai peut-être manqué à l'étiquette d'Espagne : les souverains du Nord m'ont gâté ; l'impératrice de Russie m'a demandé pour vingt mille livres de montres de ma colonie, et m'a écrit sur cela une lettre dans le goût de madame de Sévigné.

---

(1) Le parlement avait déclaré que d'Aiguillon était entaché. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Choiseul. (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) L'édit établissant six conseils. (G. A.)
(3) Il lui avait écrit une fois. (G. A.)
(4) Il s'agit des six conseils supérieurs. (G. A.)
(5) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

Apparemment qu'elle veut faire des présents aux Turcs, quand elle leur aura bien voulu accorder la paix.

Votre excellence sait que M. le duc de Choiseul votre ami est toujours à Chanteloup, honoré et estimé de la nation.

Les princes de Suède, qui plaisent également à Versailles et à Paris et qui ont banni absolument toute cérémonie, viendront voir la simplicité de notre Suisse vers Pâques (1), après n'avoir point été éblouis de la magnificence de nos villes.

Je vous supplie, monsieur, d'agréer avec votre bonté ordinaire la reconnaissance et le respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

6286. — A M. DE LA CONDAMINE.

A Ferney, 8 mars.

Monsieur, M. l'envoyé de Parme m'a fait parvenir votre lettre. J'ai l'honneur d'être votre confrère dans plus d'une académie : je suis votre ami depuis plus de quarante ans. Vous me parlez avec candeur, je vais vous répondre de même.

Le sieur de La Beaumelle, en 1752, vendit à Francfort, au libraire Eslinger, pour dix-sept louis, le *Siècle de Louis XIV*, que j'avais composé autant qu'il avait été en moi à l'honneur de la France et de ce monarque.

Il plut à cet écrivain de tourner cet éloge véridique en libelle diffamatoire. Il le chargea de notes, dans lesquelles il dit qu'il soupçonne Louis XIV d'avoir fait empoisonner le marquis de Louvois, son ministre, dont il était excédé, et qu'en effet ce ministre craignait que le roi ne l'empoisonnât. (T. III, p. 269 et 271.)

Que Louis XIV ayant promis à madame de Maintenon de la déclarer reine, madame la duchesse de Bourgogne irritée engagea le prince son époux, père de Louis XV, à ne point secourir Lille, assiégée alors par le prince Eugène, et à trahir son roi, son aïeul et sa patrie.

Il ajoute que l'armée des assiégeants jetait dans Lille des billets dans lesquels il était écrit : « Rassurez-vous, Français ! la Maintenon ne sera pas reine, nous ne lèverons pas le siége. »

La Beaumelle rapporte la même anecdote dans les Mémoires qu'il a fait imprimer sous le nom de madame de Maintenon. (Tome IV, page 109.)

Qu'on trouva l'acte de célébration du mariage de Louis XIV avec madame de Maintenon dans de vieilles culottes de l'archevêque de Paris ; mais qu'un « tel mariage n'est pas extraordinaire, attendu que Cléopâtre déjà vieille enchaîna Auguste. » (T. III, p. 75.)

Que le duc de Bourbon, étant premier ministre, fit assassiner Vergier, ancien commissaire de marine, par un officier, auquel il donna la croix de Saint-Louis pour récompense. (T. III du *Siècle*, p. 323.)

Que le grand-père de l'empereur aujourd'hui régnant avait, ainsi que sa maison, des empoisonneurs à gages. (Tome II, page 345.)

Les calomnies absurdes contre le duc d'Orléans, régent du royaume, sont encore plus exécrables ; on ne veut pas en souiller le papier. Les enfants de la Voisin, de Cartouche, et de Damiens, n'auraient jamais osé écrire ainsi, s'ils avaient su écrire. L'ignorance de ce malheureux égalait sa détestable impudence.

Cette ignorance est poussée jusqu'à dire que la loi qui veut que le premier prince du sang hérite de la couronne, au défaut d'un fils du roi, *n'exista jamais*.

Il assure hardiment que le jour que le duc d'Orléans se fit reconnaître à la cour des pairs régent du royaume, le parlement suivit constamment l'instabilité de ses pensées ; que le premier président de Maisons était prêt à former un parti pour le duc du Maine, quoiqu'il n'y ait jamais eu de premier président de ce nom.

Toutes ces inepties, écrites du style d'un laquais qui veut faire le bel esprit et l'homme important, furent reçues comme elles le méritaient, on n'y prit pas garde ; mais on rechercha le malheureux qui, pour un peu d'argent, avait tant vomi de calomnies atroces contre toute la famille royale, contre les ministres, les généraux, et les plus honnêtes gens du royaume. Le gouvernement fut assez indulgent pour se contenter de le faire enfermer dans un cachot, le 24 avril 1753. Vous m'apprenez dans votre lettre qu'il fut enfermé deux fois, c'est ce que j'ignorais.

Après avoir publié ces horreurs, il se signala par un autre libelle intitulé *Mes Pensées*, dans lequel il insulta nommément MM. d'Erlach, de Watteville, de Diesbach, de Sinner, et d'autres membres du conseil souverain de Berne, qu'il n'avait jamais vus. Il voulut ensuite en faire une nouvelle édition ; M. le comte d'Erlach en écrivit en France, où La Beaumelle était pour lors : on l'exila dans le pays des Cévennes, dont il est natif. Je ne vous parle, monsieur, que papiers sur table et preuves en main.

Il avait outragé la maison de Saxe dans le même libelle (p. 108), et s'était enfui de Gotha avec une femme de chambre qui venait de voler sa maîtresse.

Lorsqu'il fut en France il demanda un certificat de madame la duchesse de Gotha. Cette princesse lui fit expédier celui-ci :

« On se rappelle très bien que vous partîtes d'ici avec la gouvernante des enfants d'une dame de Gotha, qui s'éclipsa furtivement avec vous, après avoir volé sa maîtresse, ce dont tout le public est pleinement instruit ici. Mais nous ne disons pas que vous ayez part à ce vol. A Gotha, 24 juillet 1767. *Signé* Rousseau, conseiller aulique de son altesse sérénissime. »

Son altesse eut la bonté de m'envoyer la copie de cette attestation, et m'écrivit ensuite ces propres mots, le 15 auguste 1767 : « Que vous êtes aimable d'entrer si bien dans mes vues au sujet de ce misérable La Beaumelle ! Croyez-moi, nous ne pouvons rien faire de plus sage que de l'abandonner, lui et son aventurière, etc. » Je garde les originaux de ces lettres, écrites de la main de madame la duchesse de Gotha. Je pourrais alléguer des choses beaucoup plus graves ; mais comme elles pourraient être trop funestes à cet homme, je m'arrête par pitié.

Voilà une petite partie du procès bien constatée. Je vous en fais juge, monsieur, et je m'en rapporte à votre équité.

Dans ce cloaque d'infamies, sur lequel j'ai été forcé de jeter les yeux un moment, j'ai été bien consolé par votre souvenir. Je vous souhaite du fond de mon cœur une vieillesse plus heureuse que la mienne, sous laquelle je succombe dans des souffrances continuelles. J'ai l'honneur d'être, etc.

6287. — A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

Ferney, 9 mars.

Je ne pourrai aujourd'hui, madame, parler à mes anges ni de M. Lantin, ni du petit anti-Crébillon (1) que M. de Thibouville a si heureusement trouvé. Je suis absolument aveugle pour le moment présent. Je sais bien qu'il serait fort mal de renoncer aux vers, parce qu'on a perdu les yeux ; au contraire, c'est alors qu'on en doit faire plus que jamais ; on a l'esprit bien plus recueilli, et l'exemple d'Homère encourage infiniment : mais l'état où je me trouve a été si embelli par tant d'autres accompagnements dignes de mon âge, que je suis obligé de demander quartier pour quelques jours.

Je vous avertis seulement, mes anges, que j'ai une répugnance infinie à tuer la reine-mère, après avoir empoisonné sa bru. Je vous trouve trop cruels ; ne pourriez-vous point prendre des mœurs un peu plus douces ?

M. d'Argental a donc toujours un grand goût pour ce *Système de la Nature* ? Je le supplie de bien effacer les vers dans lesquels on en parle au roi de Danemark. Cependant je vous jure que ce livre est farci de déclamations, de répétitions, et très peu fourni de raisons. Il y a des morceaux éloquents, d'accord ; mais il me paraît absurde de nier qu'il y ait une Intelligence dans le monde. Spinosa lui-même, qui était bon géomètre, est obligé d'en convenir. L'intelligence répandue dans la matière fait la base de son système. Cette intelligence est assurément démontrée par les faits, et l'opinion opposée de notre auteur me semble très anti-philosophique : d'ailleurs, qu'est-ce qu'un système uniquement fondé sur une balourdise d'un pauvre jésuite (2) qui crut avoir fait des anguilles avec de la farine de blé ergoté ? J'avoue que tout cela me paraît le comble de l'extravagance. Spinosa est moins éloquent, mais il est cent fois plus raisonnable.

Je passe volontiers de ce chaos à la nouvelle pièce en six actes que le roi vient de faire. Je trouve ces six actes admirables, surtout si on trouve des acteurs ; il me paraît que la pièce réussit beaucoup auprès de tous les gens désintéressés. Il faut la jouer au plus tôt. Je la regarde comme un chef-d'œuvre qui doit enchanter la nation, malgré la cabale.

Je parlerai de la famille d'Atrée et de celle d'Annibal (3)

(1) La mort du roi de Suède les rappela en ce moment même dans leur patrie. (G. A.)

(1) C'est-à-dire, ni de *Sophonisbe* ni des *Pélopides*. (G. A.)
(2) Needham. (G. A.)
(3) Toujours les *Pélopides* et *Sophonisbe*. (G. A.)

dès que je serai quitte de mes souffrances. Mille tendres respects à mes anges.

6288. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 mars.

Je vous renvoie, mon cher ange, le cinquième service du souper d'Atrée, car il faut bien vous renvoyer quelque chose; et il m'est impossible de rien faire du manuscrit que j'ai reçu de M. de Thibouville, concernant M. Lantin. Je suis absolument aveugle, et quand j'aurais les meilleurs yeux du monde, je n'aurais pas pu déchiffrer son horrible griffonnage: mais quand il se serait servi d'un secrétaire de ministre, je n'y aurais rien compris. Je m'en suis fait lire quelques lignes; la première commence ainsi :

Vous savez, Scipion, si vous m'avez aimée.

Au diable si jamais Scipion a aimé cette drôlesse; et quand il l'aurait aimée, il ne fallait pas assurément qu'elle lui fît de telles agaceries. Ce vers n'est pas de moi; il y en a aussi quelques autres qui n'en sont pas. En un mot, je n'y entends rien. Je sais bien que je ne suis pas dans ma patrie, et que je mourrai dans une terre étrangère; mais il ne faut pas qu'on dénature ainsi mon bien de mon vivant.

Si vous avez quelque goût pour la besogne de M. Lantin, il faudrait lui envoyer l'exemplaire que Lekain a reçu en dernier lieu, sans quoi il ne pourra plus savoir où il en est, s'étant malheureusement dessaisi du seul exemplaire corrigé qui lui restât; mais les *Pélopides* sont, à mon gré, un ouvrage bien autrement important; il serait fort aisé de le faire représenter aux noces de madame la comtesse de Provence. La mort de ma nièce de Florian m'obligerait alors de faire un voyage à Paris, et le délabrement de mes affaires serait un nouveau motif; mais vous savez que mon cœur en aurait un autre bien plus pressant. Vous savez qu'il y a vingt-deux ans que je n'ai eu la consolation de vous voir; je ne doute pas que vous n'ayez quelque scribe sous la main qui puisse transcrire les *Pélopides*.

6289. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 11 mars.

Il n'y a rien à répliquer, monseigneur, au mémoire dont vous m'avez favorisé, si ce n'est ce que disait M. le Grand à Louis XIV, sur les rangs que le roi venait de régler : Sire, le charbonnier est maître chez lui.

Le roi peut arranger les choses comme il lui plaît à un bal, à son souper, à sa chapelle; mais, pour la constitution de l'Etat, elle demande un peu plus d'attention et de connaissances.

Il est prouvé que la pairie est la vraie noblesse et la vraie juridiction suprême du royaume; c'est l'ancien baronnage, c'est le véritable parlement, aussi ancien que la monarchie.

Guillaume le Conquérant, premier vassal du roi de France, porta les lois fondamentales de la France dans l'Angleterre, où elles se sont fortifiées, tandis qu'elles se sont affaiblies dans le lieu de leur origine. Cela est si vrai, que la pairie a été toujours composée en Angleterre de ducs, de marquis, au nombre de deux, de comtes, de vicomtes, et de barons; les ducs y ont toujours eu et prennent encore le titre de très haut et de très puissant prince, et on les appelle encore *votre grâce*, qualité qu'on donne au roi.

Voilà pourquoi François de Montmorency, pair et maréchal de France (cité dans le mémoire, page 11), fut inscrit dans le rôle des chevaliers de la Jarretière en 1572, sous ce titre : *His grace the most high and potent;* Sa grâce, le très haut et puissant prince le duc de Montmorency.

La raison en est que, dans ce temps, les ducs et pairs étaient tous en Angleterre de la famille royale, comme ils l'avaient été en France. Les Anglais ont conservé leur ancienne prérogative, et c'est encore la raison pour laquelle les ducs et pairs anglais qui étaient dans l'armé du roi Guillaume III ne voulurent jamais céder aux princes de l'Empire. Les princes étrangers n'ont aucun rang en Angleterre que par courtoisie, et les chevaliers de la Jarretière ne marchent que suivant l'ordre de leur réception, indistinctement, selon l'ancien usage de France.

Puisque me voilà embarqué dans les profondeurs de la pairie, je vous dirai que la juridiction suprême, en matière d'Etat, a toujours continué d'être en Angleterre la seule cour des pairs, et qu'elle est seule le parlement, comme elle l'était chez nous.

Le roi de France peut encore assembler ses pairs où il veut, et juger la cause d'un pair où il veut, sans y appeler aucun homme de robe, cela est incontestable; c'est pourquoi les difficultés que le parlement de Paris a faites au roi (1) en dernier lieu m'ont toujours paru très mal fondées.

Votre jurisprudence ayant continuellement changé, ainsi que tous vos usages, vous avez certainement besoin d'une réforme.

Un des plus grands abus était de se voir obligé d'aller plaider trop loin de chez soi. Cet abus a ruiné mille familles, et la justice n'en a pas été mieux rendue. Si on peut y remédier, c'est un très grand service rendu à l'Etat, et qui mérite la reconnaissance de la nation.

Voilà mes petites idées, elles se soumettent entièrement aux vôtres, comme de raison; vous devez assurément en savoir plus que moi sur tout ce qui concerne votre très respectable pétaudière. J'en parle comme un moineau qui ne doit pas juger les aigles de son pays.

Je me mets, dans le fond de mon pot à moineaux, sous la protection de l'aigle de Fontenoy, de Gênes, et de Minorque.

Conservez vos bontés pour ce vieil aveugle qui vous est dévoué avec un respect aussi tendre que s'il avait deux yeux.

Si vous pouviez me gratifier des *Remontrances de la cour des aides* (2), je vous serais infiniment obligé; mais de quoi s'avise la cour des aides? et que fera la cour des monnaies?

6290. — A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

13 mars.

Le vieux malade, que ses fluxions ont rendu aveugle, remercie bien tendrement son cher et respectable inspecteur de son souvenir.

Je n'ai point lu les *Remontrances de la cour des aides*, et je n'entends point pourquoi la cour des aides se mêle des conseils souverains que le roi juge à propos de créer dans son royaume pour le soulagement de ses peuples; mais puisqu'elles sont si bien écrites, je suis curieux de les voir comme pièce d'éloquence, et non pas comme affaire d'Etat. Si vous pouvez, monsieur, avoir la bonté de me les faire parvenir contre-signées du nom de monseigneur le duc d'Orléans, je vous serai très obligé; si cela fait la moindre difficulté, je retire ma très humble prière. Quand je verrai des remontrances qui opéreront le paiement de nos rentes, je serai fort content; jusque-là je ne vois que des phrases inutiles. L'oraison de Cicéron *pro lege Manilia* fit donner le commandement d'Asie à Pompée. Toutes les belles harangues de *Messieurs* n'ont produit, depuis François Ier, que des lettres de cachet. Il aurait bien mieux valu ne se point baigner dans le sang du chevalier de La Barre et du comte de Lally.

Votre héros, le prince Adolphe, devenu roi (3), n'honorera point Ferney de sa présence. J'aurais été assez embarrassé de le recevoir dans l'état où je suis. Je n'ai qu'un souffle de vie; mais, tant que je respirerai, ce sera, monsieur, pour vous aimer et pour vous respecter.

6291. — A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

13 mars.

(JOB A MADAME BARMÉCIDE.)

Le diable avait oublié de crever les yeux à l'autre Job, il s'est perfectionné depuis : ainsi, madame, vous avez actuellement une petite-fille (4) et un vieux serviteur aux Quinze-Vingts. C'est de mon fumier que j'ai l'honneur de vous écrire avec un têt de pôt cassé. Madame votre petite-fille est la plus heureuse aveugle qui soit au monde; elle court, elle soupe, elle veille dans Babylone; elle compte même aller à Chantoloup, ce qui est, dit-on, la suprême félicité. Job n'y prétend point, il compte mourir incessamment dans ses neiges, et voici ce qu'il dit, de la part du Seigneur, à l'illustre Barmécide :

Votre nom répandra toujours une odeur de suavité dans les nations; car vous faisiez le bien au point du jour et au coucher du soleil; vous n'avez point fait de pacte avec le diable, mais vous avez fait un pacte de famille, qui est de Dieu; vous avez une fois donné la paix à Babylone, et vous avez une autre fois empêché la guerre; et une autre fois, pour vous amuser, vous avez donné une fête au commandeur des croyants : aussi je vous ai écrit dans le livre de vie, très petit livre où n'a pas de place qui veut.

J'encadrerai avec vous la sultane Barmécide, ma philosophe, dont l'Eternel s'est complu à former la belle âme; et je

(1) Qui avait fait défense de poursuivre d'Aiguillon. (G. A.)
(2) Par Malesherbes. Voyez tome V, page 653. (G. A.)
(3) Gustave III. (G. A.)
(4) Madame du Deffand. (K.)

mettrai dans le même cadre votre sœur (1) de la grande montagne, en qui mérite abonde; et j'ai dit : Ils seront bien partout où ils seront, parce qu'ils seront bien avec eux-mêmes, et que les cœurs généreux sont toujours en paix.

Et si vous voulez vous amuser de rogatons par *A*, *B*, *C*, *D*, *E*, comme ABBAYE, ABRAHAM, ADAM, ALCORAN, ALEXANDRE, ANCIENS ET MODERNES, ANE, ANGE, ANGUILLES, APOCALYPSE, APÔTRES, APOSTAT, on vous fera parvenir ces facéties honnêtes par la voie que vous aurez la bonté d'indiquer; facéties d'ailleurs pédantesques, et très instructives pour ceux qui veulent savoir des choses inutiles.

Si Job pouvait occuper un moment le loisir de la maison Barmécide, il serait trop heureux; mais que peut-il venir de bon des précipices et des neiges du mont Jura? C'est dans les belles campagnes de Chanteloup que se trouvent l'esprit, la raison et le génie; ainsi je me tais et m'endors sur mon fumier, en me recommandant au néant.

En attendant, je supplie madame Barmécide de me conserver ses bontés, qui font ma consolation pour le moment qui me reste à vivre, et d'agréer mon profond respect. LE VIEIL ERMITE.

6292. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

13 mars (1).

J'apprends, monsieur, avec une extrême douleur la perte que vous avez faite, et je me console dans la certitude que vous la réparerez. Je témoigne à madame Dixneufans ma sensibilité et mes regrets. Je suis constant dans mes passions. Mon attachement pour l'homme que vous savez (3) ne se démentira jamais. Je serais un monstre d'ingratitude, si je n'étais pas pénétré pour lui d'une reconnaissance que personne ne peut blâmer. Je suis persuadé qu'il approuve la pièce en six actes (4) qui m'a tant charmé. Je ne sais pas encore si elle réussira entièrement; mais je la regarderai toujours comme le plus bel ouvrage qu'on ait fait en France depuis plusieurs siècles. Mon suffrage est bien peu de chose; mais il ne peut être suspect; c'est celui d'un vieillard aveugle, goutteux et mourant, qui n'a plus rien à dissimuler.

Je suis bien aise que vous soyez content de votre montre. J'ai peur qu'elle ne soit pas encore bien réglée; cela demande quelquefois du temps. Il s'agit de tourner comme il faut l'aiguille de la spirale; souvent même il faut l'enlever pour la replacer. C'est une opération fort délicate. Chaque art a ses finesses. A l'égard du prix, Dufour et Caret (5) m'ont dit qu'il n'était que de 650 livres. Cela m'a paru très bon marché. Vous paierez ces bonnes gens à votre commodité; et, si vous voulez le permettre, on tirera sur vous, quand votre quartier sera fini, au 1er avril, une lettre de change de pareille somme.

Je voudrais bien pouvoir aussi vous envoyer par la poste ces *Questions sur l'Encyclopédie;* mais cela n'est pas aisé. Le vieux malade du mont Jura vous embrasse de tout son cœur.

6293. — A MADAME LA COMTESSE DE ROCHEFORT.

Ferney, 13 mars (6).

Après la mère et le père, j'ose dire, madame, que c'est moi qui suis le plus affligé. Je comptais qu'un fils de M. et de madame de Rochefort devait être un Hercule, qu'il devait réparer l'honneur de la plupart des races d'aujourd'hui qui ne sont que des pygmées, et qu'il vivrait l'âge d'un patriarche. Le voilà mort à l'entrée de la vie! Je mêle mes regrets aux vôtres. Vous avez, M. de Rochefort et vous, de quoi vous consoler, et vous êtes tous les deux dans l'âge des plus belles espérances.

Je ne vous ai point fait mon compliment sur la place de lieutenant des gardes; mais vous savez que je m'intéresse à tous les événements de votre vie. La mienne est un peu triste; je meurs en détail; c'est en général le sort des gens de mon âge. Mais jusqu'au dernier moment, j'aurai pour vous le plus tendre respect, et je prendrai la liberté de vous aimer, comme si j'étais jeune. LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

6294. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

16 mars.

Je vous trouve très heureuse, madame, de n'être qu'aveugle; pour moi qui le suis entièrement depuis quinze jours, avec des douleurs horribles dans les yeux, moi qui ai la goutte et la fièvre, je me tiens un petit Job sur mon fumier. Il est vrai que Job n'avait point perdu les deux yeux, et n'avait point surtout perdu la langue, car c'était un terrible bavard; le diable, à la vérité, lui avait ôté tout son bien, et il ne m'a pris qu'une grande partie du mien : mais Dieu rendit tout à Job, et il n'a pas la mine de me rien rendre.

Votre grand'maman a de la santé et bonne compagnie; sa philosophie et la trempe de son âme doivent encore contribuer à son bonheur dans le plus beau lieu de la nature : elle doit être plus chère que jamais à son mari; enfin elle jouira des agréments de votre société. Joignez à tout cela l'acclamation de la voix publique; son lot me paraît un des meilleurs de ce monde. Il me semble que quand on a tous les cœurs pour soi, on est le premier personnage de la terre.

Ma Catherine joue un autre rôle. Il y a à parier qu'elle sera dans Constantinople avant la fin de l'année, à moins qu'Ali-Bey ne la prévienne, et ne devienne son ennemi, ce qui pourrait très bien arriver. Voilà des événements, cela! nos tracasseries parlementaires sont des sottises de pédants, des pauvretés méprisables, en comparaison de ces belles révolutions. Vous pourriez bien aussi voir cet été quelques querelles sur mer entre les Espagnols et les Anglais; mais ce sont de petites fusées, en comparaison des grands feux de ma Catherine.

Les princes de Suède devaient venir dans mon pays barbare; mais ils ont un voyage plus pressé à faire.

Adieu, madame; portez-vous bien. Allez voir votre amie; faites toutes deux le bonheur l'une de l'autre, si le mot de bonheur peut se prononcer. Conservez-moi des bontés qui me consolent.

6295. — A M. DE MENOU.

A Ferney, 22 mars (1).

Si j'étais en vie, monsieur, je passerais les jours et les nuits à faire ce que vous désirez; mais ayant soixante et dix-sept ans passés, étant aveugle, ayant la goutte, je vous prie de m'excuser et de me regarder comme mort. Si jamais je ressuscite, et si votre légion va au-devant de madame la comtesse d'Artois, je serai alors à votre service. Mais dans le moment présent il n'y a pas moyen; et au lieu des divertissements que vous me demandez, je vous demande un *De profundis*. On ne peut être plus affligé que je le suis d'être mort, et plus affligé de ne pas profiter de l'occasion que vous me donnez de faire quelque chose qui vous soit agréable.

Je présente mes respects à MM. les officiers de la légion du fond de mon tombeau. J'ai l'honneur d'être, avec les mêmes sentiments, etc.

6296. — A M. DE LA PONCE.

A Ferney, mars.

Si vous allez à Chanteloup, je me recommande à vos bons offices. Je vous prie de me mettre aux pieds de M. le duc, de madame la duchesse de Choiseul, et de madame la duchesse de Grammont; leurs bontés seront toujours gravées dans mon cœur. Il me semble que je suis comme la France; je dois beaucoup à ce grand ministre.

S'il a fait le pacte de famille, s'il vous a donné la paix, si la Corse est au roi, je lui dois aussi l'établissement de mademoiselle Corneille, les franchises de mes terres, et les grâces dont il a comblé toutes les personnes que j'ai pris la liberté de lui recommander : ainsi, monsieur, je crois qu'il peut très raisonnablement compter sur les cœurs de la France, sur le vôtre, et sur le mien.

Ce n'est pas que je ne trouve l'érection des six nouveaux conseils admirable, ce n'est pas que je ne sois persuadé que nous avons besoin d'une nouvelle jurisprudence; mais cela n'a rien de commun avec les services que M. le duc de Choiseul a rendus à l'Etat, et avec la reconnaissance que je lui dois.

Je vous remercie bien sensiblement, monsieur, du service essentiel que vous venez de rendre à ma petite colonie, en assurant par vos bontés et par vos soins l'envoi de la petite caisse adressée à M. le marquis d'Ossun : vous ne pouviez mieux favoriser ces pauvres gens dans une circonstance plus critique. Ils sont maltraités de tous les côtés. Ils n'ont encore rien pu obtenir de ce qu'ils demandaient; et notre petit pays, qui se flattait, il y a quelques mois, de la protection la plus signalée, est bien près de retourner dans son ancienne

(1) La duchesse de Grammont. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Choiseul. (G. A.)
(4) La création de six conseils. (G. A.)
(5) Directeurs de la manufacture de montres à Ferney. (G. A.)
(6) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

barbarie. Je m'étais épuisé entièrement pour le vivifier un peu; un moment a tout détruit : nous n'avons à présent qu'une perspective très triste, avec la famine dont nous avons bien de la peine à nous délivrer.

6297. — A M. DE CHABANON.

25 mars.

Vraiment oui, mon cher ami, quoique les malades ne ressentent que leurs maux, j'ai senti vivement le triste état de douze mille honnêtes gens (1) traités comme des nègres par des chanoines et par des moines. On leur avait persuadé qu'ils étaient nés esclaves, et ils le croyaient bonnement.

L'instruction fait tout, (*Zaïre*, act. I, sc. I.)

comme vous le savez. J'ai travaillé vivement pour eux, et M. le duc de Choiseul les prenait sous sa protection. Ils ont, dans mon petit Christin, un défenseur admirable. Il est enthousiaste de la liberté, de l'humanité, et de la philosophie; mais je crois que par ce temps-ci les affaires de mes pauvres esclaves ne seront pas sitôt jugées; le conseil est occupé à des choses plus pressantes : il faut attendre.

Je dois remercier madame la duchesse de Villeroi de m'avoir épargné le soin de faire des chœurs à *OEdipe*, je n'y aurais pas réussi; on fait mal les choses qu'on n'aime pas, et j'avoue que je n'ai pas de goût pour la musique mêlée avec la déclamation : il me paraît que l'une tue toujours l'autre.

Je suis bien aise que le ton magistral de ce petit Clément, sa malignité et ses bévues, vous aient révolté comme moi. Ce marouflé descend de Zoïle, qui engendra l'abbé Desfontaines, qui engendra Fréron, qui engendra Clément.

Adieu, mon cher ami; je suis accablé de maux, je suis aveugle; mais on m'assure que je retrouverai mes yeux quand ce mont Jura, que vous connaissez, n'aura plus de neige. Madame Denis vous fait les plus tendres compliments. Je vous embrasse de tout mon cœur.

6298. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

27 mars.

Si vous passez, comme vous le dites, monsieur, au mois de juillet par votre hospice de Ferney avec madame Dix-neufans, vous savez comme cette faveur sera sentie par ma nièce et par son oncle l'aveugle. J'espère qu'alors j'aurai des yeux; car jusqu'à présent l'été me rend la vue que je perds dans le temps des neiges. On ne peut mieux prendre son temps pour voir, que quand madame Dixneufans passe.

Vous verrez ma petite colonie assez heureusement établie : celle de Versoix est un peu négligée à présent. Il me semble qu'on a trop étendu les idées de M. le duc de Choiseul. On a fait dépenser au roi six cent mille francs pour un port qui honorerait Brest ou Toulon, mais où il n'y aura jamais que deux ou trois barques. Au lieu de construire le port à l'embouchure de la rivière, on l'a placé beaucoup plus haut, et on s'est mis dans la nécessité de donner à la rivière un autre lit, ce qui exigerait des dépenses immenses. Voilà comment les meilleurs projets échouent, quand on veut plus faire que le ministère n'ordonne.

Je conserverai, jusqu'au dernier jour de ma vie, la plus tendre et la plus respectueuse reconnaissance pour M. le duc de Choiseul. Il m'accordait sur-le-champ tout ce que je lui demandais, et je ne lui ai jamais rien demandé que pour les autres; c'est ce qui augmente les obligations que je lui ai.

Il est horrible d'être ingrat, mais il faut être juste. Je persiste dans la ferme opinion que rien n'est plus utile et plus beau que l'établissement des six conseils souverains; cela seul doit rendre le règne de Louis XV cher à la nation. Ceux qui s'élèvent contre ce bienfait sont des malades qui se plaignent du médecin qui leur rend la santé. Quelquefois les institutions les plus salutaires sont mal reçues, parce qu'elles ne viennent pas dans un temps favorable; mais bientôt les bons esprits se rendent : pour la canaille, il ne faut jamais la compter.

Adieu, monsieur; conservez-moi votre amitié, dont vous savez que je sens tout le prix, et qui fait ma consolation.

6299. — A M. TABAREAU.

A Ferney, 31 mars 1771 (2).

Je suis entièrement aux ordres de M. Tabareau, et dès que j'aurai reçu ce beau portrait (1), je me conformerai à ses intentions.

Il est vrai que je persiste dans l'admiration et la reconnaissance que tout Français doit avoir pour le roi, qui délivre tant de provinces de l'affreuse nécessité d'aller se ruiner en procès à Paris; mais je suis indigné contre les libraires de Lyon qui s'avisent de mettre, sous le nom de Genève, des choses dont tous les citoyens de Lyon devraient s'honorer.

Voulez-vous bien, monsieur, avoir la bonté de faire parvenir ce petit mot d'écrit au sieur Rosset, libraire?

P.-S. Je croyais, monsieur, vous avoir présenté ces chiffons de médailles il y a longtemps; je me suis bien trompé. Souffrez que j'aie l'honneur de vous présenter les deux qui me restent, l'une à vous, monsieur, l'autre à M. Vasselier.

Je m'étais toujours bien douté que le grand-conseil deviendrait parlement et que le roi serait le maître. M. le chancelier me comble de bontés qui exigent toute ma reconnaissance; je n'en ai pas moins pour toutes les marques d'amitié que vous et M. Vasselier me donnez continuellement.

6300. — A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

1er avril.

J'ai été pendant un mois accablé de souffrances, mon cher grand-écuyer de Cyrus; j'ai eu la goutte, j'ai été accablé de fluxions sur les yeux; j'ai été aveugle, j'ai été mort, et le vent du nord poursuit encore ma cendre.

Pendant ce temps-là, on m'imputait à Paris je ne sais combien de petites brochures qui coururent sur les tracasseries parlementaires (2); de sorte que je me suis trouvé un des morts les plus vexés.

Tout cela est cause que je ne vous ai pas écrit en même temps que madame Denis. Tous ceux qui m'écrivent de Paris me protestent qu'ils sont très fâchés d'y être; mais ils y restent. Vous êtes plus sage qu'eux, vous prenez le parti de vivre à la campagne, sans vous vanter de rien. Je ne sais si vous y êtes actuellement.

N'êtes-vous pas curieux de voir le dénoûment de la pièce qu'on joue à Paris depuis deux mois? Les six actes réussissent très bien dans les provinces. Pour moi, je vous avoue que je bats des mains quand je vois que la justice n'est plus vénale, que des citoyens ne sont plus traînés des cachots d'Angoulême aux cachots de la Conciergerie, que les frais de justice ne sont plus à la charge des seigneurs. Je le dis hautement, ce règlement me paraît le plus beau qui ait été fait depuis la fondation de la monarchie, et je pense qu'il faut être ennemi de l'État et de soi-même pour ne pas sentir ce bienfait.

Vous avez un neveu (3) qui est charmant : voici un petit mot pour lui que je glisse dans ma lettre, sans cérémonie, pour ne pas multiplier les ports de lettres.

6301. — A M. LE PRINCE DE BEAUVAU.

A Ferney, 5 avril.

Je me mets aux pieds de mon très respectable confrère, qui veut bien m'appeler de ce nom (4). Comme un chêne est le confrère d'un roseau, le roseau, en levant sa petite tête, dit très humblement au chêne : Ceux de Dodone n'ont jamais mieux parlé. Il est vrai, illustre chêne, que vous n'avez point prédit l'avenir; mais vous avez raconté le passé avec une noblesse, une décence, une finesse, un art admirable.

En parlant de ce que le roi a fait de grand et d'utile, vous avez trouvé le secret de faire l'éloge d'un ministre votre ami, dont les soins ont rendu le comtat d'Avignon à la couronne, subjugué et policé la Corse, rétabli la discipline militaire, et assuré la paix de la France. Vous avez sacrifié à l'amitié et à la vérité. Je n'ai que deux jours à vivre, mais j'emploierai ces deux jours à aimer et à révérer un grand ministre qui m'a comblé de bontés, et le roi approuvera ma reconnaissance. Je ne me mêle pas assurément des affaires d'État, ce n'est pas le partage des roseaux; j'applaudis comme vous à l'érection des six conseils, à la justice rendue gratuitement, aux frais de justice dont les seigneurs des terres sont délivrés; mais je n'écris point sur ces objets : j'en suis bien loin, et je suis indigné contre ceux qui m'attribuent tant de belles choses.

Il y a, entre autres écrits, un *Avis important à la noblesse de France* (5), dont la moitié est prise mot pour mot d'un petit

(1) Les serfs de Saint-Claude. (G. A.)
(2) Cette lettre, jointe à d'autres billets, a été classée jusqu'ici à la fin de l'année 1770. (G. A.)

(1) Celui de Catherine II, exécuté à Lyon. (G. A.)
(2) Voyez ces brochures, tome V, page 652 et suiv. (G. A.)
(3) Charles de Florian. (G. A.)
(4) Beauvau venait d'être reçu à l'Académie française. (G. A.)
(5) Voyez tome V. (G. A.)

livre d'un jésuite, intitulé *Tout se dira;* et on a l'injustice et l'ignorance de m'imputer cette feuille, qui n'est qu'un réchauffé. Qu'on m'impute *Barmécide* (1), voilà mon ouvrage; je le réciterais au roi.

Mais, dans ma vieillesse et dans ma retraite, je ne peux que rendre justice obscurément et sans bruit au mérite.

C'est ainsi que ce pauvre roseau cassé en use avec le beau chêne verdoyant auquel il présente son profond respect.

6302. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Ferney, 5 avril.

Eh bien! madame, vous aurez l'*Epître au roi de Danemark*. Je ne vous l'ai point envoyée, parce que j'ai craint que quelque Welche ne s'en fâchât. Depuis ma correspondance avec l'empereur de la Chine (2), je me suis beaucoup familiarisé avec les rois; mais je crains un certain public de Paris, qu'il est plus difficile d'apprivoiser.

D'ailleurs, non seulement je suis dans les ténèbres extérieures, mais tous les maux sont venus à la fois fondre sur moi. Il y a un avocat, nommé Marchand, qui s'est avisé de faire mon testament (3). Il peut compter que je ne lui ferai pas plus de legs que le président Hénault ne vous en a fait.

M. le prince de Beauvau m'a fait l'honneur de m'envoyer son discours à l'Académie. Il est noble, décent, écrit du style convenable; j'en suis extrêmement content. Je ne le suis point du tout qu'on m'impute des ouvrages où l'on dit que les parlements sont maltraités. Il y en a un d'un jésuite qui est l'auteur d'un livre intitulé *Tout se dira*, et d'un autre intitulé *Il est temps de parler* (4). Pour moi, je ne me mêle point du tout des affaires d'Etat; je me contente de dire hautement que je serai attaché à M. le duc et à madame la duchesse de Choiseul jusqu'au dernier moment de ma vie.

Je l'ai dit à la terre, au ciel, à Guzman même.
Alzire, act. III, sc. IV.

Ce qui m'a paru le plus beau dans le discours de M. le prince de Beauvau, c'est le secret qu'il a trouvé de relever tous les services que M. le duc de Choiseul a rendus à l'Etat, et qu'en faisant l'éloge du roi il a fait celui de M. le duc de Choiseul, sans que le roi en puisse prendre le moindre ombrage: il y a bien de la générosité et de la finesse dans ce tour, qui n'est pas assurément commun.

Je n'ai pas approuvé de même quelques remontrances qui m'ont paru trop dures. Il me semble qu'on doit parler à son souverain d'une manière un peu plus honnête. J'ai écrit ce que j'en pensais à un homme qui a montré ma lettre.

J'ajoutais que j'étais enchanté de l'établissement des six conseils nouveaux qui rendent la justice gratuitement. Je trouvais très bon que le roi payât les frais de justice dans mon village. On a montré ma lettre au roi, qui ne s'est pas fâché; il aime les sentiments honnêtes; et il devrait être encore plus content, s'il voyait que je parle, dans le peu de lettres que j'écris, de la reconnaissance que je dois au mari de votre grand'maman.

Adieu, madame; soupez, digérez, conversez; et quand vous écrirez à votre grand'maman, qui ne m'écrit point, mettez-moi tout de mon long à ses pieds.

6303. — A M. DE SAINT-LAMBERT.

A Ferney, 7 avril.

Mon charmant confrère, je suis de votre avis dans tout ce que vous m'écrivez dans votre lettre non datée. Ce petit procureur de Dijon ne gagnera pas son procès, ou je me trompe fort. Il rend des arrêts comme le parlement, sans les motiver. Il est bien fier, ce Clément; c'est un grand homme. Il lut, il y a deux ans, une tragédie aux comédiens, qui s'en allèrent tous au second acte. Voilà les gens qui s'avisent de juger les autres. J'aurai l'honneur de lui rendre incessamment la plus exacte justice.

On m'a envoyé de Lyon des écrits sur les affaires du temps, qui n'ont pas été faits par messieurs des enquêtes. Il y a un homme (5) à Lyon dont les ouvrages passent quelquefois pour les miens. On se trompe entre ces deux Sosie. Je voudrais que chacun prît franchement ce qui lui appartient; mais il y a des occasions où l'on fait largesse de son propre bien, au lieu de prendre celui d'autrui. Quoi qu'il arrive, je suis choiseulliste et ne suis point parlementaire. Je n'aime point la guerre de la Fronde, attendu que les premiers coups de fusil ne manqueraient pas d'estropier la main des payeurs des rentes; et, de plus, j'aime mieux obéir à un beau lion qui est né beaucoup plus fort que moi, qu'à deux cents rats de mon espèce. Je trouve d'ailleurs l'établissement des nouveaux conseils admirable. Clément, en qualité de procureur de Dijon, pourra écrire contre eux tant qu'il voudra; pour moi, je vais écrire contre les neiges qui couvrent encore nos montagnes, et qui me rendent entièrement aveugle.

Bonsoir, mon charmant confrère; conservez bien le goût de la littérature; il est infiniment préférable à la rage des tracasseries de cour. Soyez bien persuadé que je sens tout votre mérite. Je ne suis pas, Dieu merci, des barbares antipoétiques.

6304. — AU MARQUIS D'OSSUN.

13 avril 1771, à Ferney (1).

Monsieur, une longue maladie, effet très naturel de mon âge et du climat que j'habite, m'a privé du plaisir de vous remercier de toutes vos bontés. La retraite de M. le duc de Choiseul n'a pas laissé plus de santé à la ville de Versoix qu'il voulait bâtir, et à ma colonie, qu'à moi-même.

Nous sommes tous très malades; mais j'espère que l'Etat se portera bien, malgré la prodigieuse quantité de médecins qui se présentent pour le traiter. Il paraît que le roi, qui est meilleur médecin qu'eux, a entrepris sa cure et qu'il y réussira (2).

Il ne m'appartient pas de dire des nouvelles à votre excellence; elle sait mieux que moi celles de la France et de l'Europe; permettez-moi seulement de vous en dire une, digne de la générosité espagnole et de la galanterie française; je la tiens de la propre main de l'impératrice de Russie.

Le comte Alexis Orloff, ayant pris un vaisseau dans lequel étaient toute la famille, les domestiques et les effets d'un bacha, les lui avait renvoyés à Constantinople. Ce bacha, se trouvant en dernier lieu dans l'armée du grand-vizir, un officier russe y vint pour traiter de l'échange de quelques prisonniers. Le bacha lui remit sans rançon tous ceux qui lui appartenaient, le combla de présents et le pria d'assurer le comte Orloff qu'il serait toute sa vie son serviteur, son admirateur et son frère.

Quand je songe que cet empire russe est né de mon temps, et que je suis beaucoup plus vieux que Pétersbourg, je ne reviens point de ma surprise! C'est encore un des sujets de mon étonnement que l'impératrice ne manque d'argent ni pour une guerre si dispendieuse, ni pour les fêtes qu'elle a données au prince Henri de Prusse. Cette princesse daigne accepter des montres de ma colonie, ainsi que M. le comte d'Aranda; mais je n'en envoie point au sultan Moustapha, à qui les heures doivent paraître bien longues.

J'ai l'honneur d'être, avec un respect égal à ma reconnaissance, etc.

6305. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 avril.

Mon cher ange, votre lettre est un vrai poisson d'avril, car elle est datée du 1er, et je ne l'ai reçue que le 14. Il faut qu'elle ait été égarée dans les bureaux de M. Bertin.

Je vous dirai, au sujet de vos remarques sur *Sophonisbe*, comme M. Vigouroux : « Si je meurs, je les passe; si je vis, » à revoir. » Je suis aveugle et très malade, et je ne crois pas qu'il me soit possible de faire encore beaucoup de tragédies. Il faut pourtant vous avouer, avec la sincérité d'un mourant, que je n'ai jamais conçu pourquoi la dernière épée du bon homme Syphax vous déplaisait tant, après que la première épée de Rodrigue ne vous a jamais déplu. Pour moi, je tiens qu'il n'y aurait plus moyen de faire des vers, si des métaphores aussi simples, aussi claires, n'étaient pas permises.

A l'égard des *Pélopides*, il y a plus d'un mois que je ne les ai regardés, et je ne les reverrai qu'en cas que la nature me rende la vue et la vie.

Est-ce l'abbé Grizel qui a fait banqueroute à Lekain? Je le plains infiniment, mais je ne puis le mettre sur mon testament, attendu que M. le contrôleur général d'un côté, et ma colonie de l'autre, m'ont absolument ruiné. S'il a perdu vingt mille francs, j'en ai perdu plus de quatre cent mille, ou du moins ils sont prodigieusement hasardés. La retraite de M. le duc de Choiseul m'a porté le dernier coup, aussi bien qu'à la

(1) *L'Epître de Benaldaki à Caramouftée.* (G. A.)
(2) *Epître au roi de la Chine.* (G. A.)
(3) *Testament politique de M. de V**** (G. A.)
(4) Voyez la lettre à Bordes du 29 novembre 1766. (G. A.)
(5) Bordes. (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Il n'y a dans l'édition Beuchot que ces deux alinéas. (G. A.)

ville de Versoix qu'il voulait bâtir. Notre petit canton est actuellement dans un état déplorable.

Je vous conjure, mon cher ange, de me mander s'il est vrai que M. le duc de Choiseul ait été accusé de s'entendre avec le parlement de Paris, et de fomenter sa très condamnable désobéissance. Il m'est de la dernière importance de le savoir; et comme il s'agit ici d'un bruit public et non d'un mystère d'Etat, madame d'Argental peut fort bien me mander ce que l'on dit, sans se compromettre dans ce qu'elle aura la bonté de m'écrire.

Je vous supplie de ne me pas oublier auprès de M. le duc de Praslin, à qui je serai toujours dévoué. Le roi ne condamne pas les sentiments de la reconnaissance : j'en dois beaucoup à M. le duc de Praslin et à M. le duc de Choiseul, et je dois remplir mon devoir jusqu'à ma mort, en trouvant les parlements très ridicules.

J'ai lu toutes les remontrances et toutes les brochures : elles m'ont affermi dans l'opinion que le roi a raison, et qu'il faut absolument qu'il ait raison.

Je vous demande en grâce de vouloir bien dire à M. de Thibouville combien je m'intéresse à sa santé du bord de mon tombeau. Je prie madame d'Argental de me conserver ses bontés, et de vouloir bien m'écrire sur ce que je lui demande.

Donnez-moi votre bénédiction, mes anges : j'en ai grand besoin au milieu des neiges et de la famine qui nous environnent.

6306. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

24 avril (1).

M. d'Argental m'avait bien mandé, mon cher marquis, que vous aviez été malade; mais je ne croyais pas que la chose eût été si sérieuse; votre lettre m'a fait trembler. Mais vous me rassurez, puisque vous demandez une montre à répétition. Je trouverai votre affaire, avant qu'il soit peu; vous aurez une bonne montre, et à bon marché. Puissiez-vous compter les heures pendant cinquante ans! Pour moi, je distingue à peine actuellement le cadran d'une montre; je suis aveugle, et bientôt il n'y aura plus d'heure ni de minutes pour moi.

Madame Denis me charge de vous dire combien elle est sensible au danger que vous avez couru, et elle vous sera toujours très attachée, aussi bien que son vieil oncle l'aveugle.

Quand vous m'écrirez, je vous prie de m'écrire à Gex, attendu les changements qui viennent d'être faits dans la poste. Ayez aussi la bonté de dire à M. d'Argental de m'écrire à Gex.

6307. — A M. DE LA VERPILLIÈRE.

Ferney, 27 avril.

Monsieur, M. Pasquier (2) aime à peindre les aveugles et les mourants; il destine apparemment mon portrait aux Quinze-Vingts. Quoi qu'il en soit, j'ai obéi à vos ordres; je l'ai laissé enjoliver la charpente de mon visage. Son pinceau délicat n'était pas fait pour moi. C'est, je crois, la première fois qu'on a fait une miniature d'une face de soixante et dix-huit ans. Il y a dans le misérable étui une âme pénétrée de tous les sentiments que M. et madame de La Verpilière inspirent.

Agréez, monsieur, le respect avec lequel je serai, jusqu'au dernier moment de ma vie, votre très humble et très obéissant serviteur. LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

P.-S. Après que l'aveugle a eu dicté cette lettre, on lui a dit que c'est madame, et non monsieur, qui lui a fait l'honneur de lui écrire; mais il n'y a rien de gâté.

6308. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 29 avril.

Il y a longtemps que le vieux malade de Ferney n'a importuné son héros; il a respecté les tracasseries publiques et l'épidémie régnante. Je ne suis pas courtisan, il s'en faut beaucoup; mais j'ai pensé dans ma retraite que le parlement n'avait pas le sens commun, et j'ai toujours dit avec Chicaneau :

L'esprit de contumace est dans cette famille.
Les *Plaid.*, act. II, sc. v.

Je ne connais rien d'égal à la plate folie d'avoir soutenu au roi, opiniâtrément, qu'un pair était *entaché*, quand le roi le déclarait très net, sur le vu même des pièces du procès. C'était, ce me semble, vouloir entacher le roi lui-même; et toute cette aventure m'a paru celle des Petites-Maisons plutôt que celle d'un parlement.

Franchement, nous sommes une nation d'enfants mutins à qui il faut donner le fouet et des sucreries.

La fermentation est aussi forte dans les provinces qu'à Paris, et ne produira vraisemblablement que des arrêtés qui ne subsisteront pas, et des protestations très inutiles, sans quoi la France serait la fable de l'Europe.

J'avais deux neveux, l'un (1) vient de prendre la place de l'autre dans le parlement de Paris; cela me fait rire, et je ris de tout ceci, parce que je ne crois pas que cette maladie de la nation soit mortelle. Ses symptômes sont des vertiges qu'il faut faire guérir par M. Pomme.

Il y a une maladie plus triste, c'est celle que M. l'abbé Terray ne peut guérir; elle m'a rendu paralytique. J'avais établi une colonie assez considérable dans mon hameau, et on commençait à prendre mon hameau pour une petite ville; il y avait des manufactures sous la protection de M. de Choiseul; tout cela est presque détruit en un jour. Les petits pâtissent du malheur des grands, et quelquefois même de leur bonheur. Je ne pourrai plus donner de pension aux conseillers du parlement (2), comme j'avais l'insolence de faire. Pour le roi, il ne me donne point de pension, et je l'en quitte.

Si j'osais, je penserais comme mon héros, et je dirais qu'une statue vaut mieux qu'une pension. Mais à mon âge, et dans l'état où je suis, cela me paraît un peu frivole.

Mon tendre et respectueux attachement pour vous vous paraîtra peut-être un peu frivole aussi; mais agréez les sentiments d'un cœur qui est à vous depuis cinquante années.

A propos, on m'a envoyé la réponse au mémoire des états de Bourgogne. Les accusations me paraissent absurdes. Le duc de Sully avait bien raison de dire que si la sagesse venait au monde, elle ne se logerait jamais dans une compagnie.

6309. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

A Ferney, 1er mai (3).

Le vieux malade de Ferney, devenu presque entièrement aveugle, aimera, tant qu'il vivra, le philosophe militaire d'Angoulême. Son état l'empêche souvent d'écrire, et d'ailleurs le long circuit des lettres qui passent par Paris est un obstacle.

On a dépêché depuis quelques jours un petit paquet pour amuser mon philosophe angoumois; on ne sait s'il parviendra.

Nous avons beaucoup de fermentation dans le parlement de Dijon, comme dans tous ceux du royaume; mais il est à croire que la sagesse du roi et du ministre dissiperont tous ces nuages. Le droit est certainement du côté du roi; sa fermeté et sa douceur rendront ce droit respectable.

6310. — A M. TABAREAU.

4 mai (4).

Je me souviens bien, monsieur, qu'un Espagnol qui passa à Ferney, il y quelques mois, me dit qu'il m'enverrait quelques livres espagnols assez curieux. Il me les envoie par la voie de Marseille; mais je ne les crois point curieux du tout. Je crois qu'il n'y a de curieux en Espagne que *Don Quichotte*. Le négociant de Marseille peut en toute sûreté de conscience envoyer ces rogatons; il doit savoir qu'on n'imprime rien dans ce pays-là qu'avec l'approbation du saint-office, et je serais bien fâché de lire un ouvrage qui ne serait pas muni de ce sceau respectable.

Je vous remercie de toutes vos bontés. M. Sherer paiera ce qu'il faudra. Votre bibliothécaire vous est bien tendrement attaché, et compte incessamment vous faire un petit envoi qui ferait trembler la Sainte-Hermandad. M. Vasselier en aura sa part, comme de raison.

Mille tendres amitiés à l'un et à l'autre. Le vieil aveugle de Ferney.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Peintre de portraits en émail. (G. A.)

(1) Mignot. (G. A.)
(2) Il pensionnait d'Hornoy. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. — Ce billet a été classé jusqu'ici avec d'autres à la fin de l'année 1770. (G. A.)

Voulez-vous bien me permettre de vous adresser ce paquet pour Rosset?

6311. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

5 mai.

Ma sœur, vous êtes dénaturée : vous abandonnez votre frère le quinze-vingts, comme votre grand'maman abandonne son frère le campagnard. Si je n'étais qu'aveugle et sourd, je prendrais la chose en patience ; si à ces disgrâces de la nature, la fortune se contentait d'ajouter la ruine de ma colonie, je me consolerais encore : mais on m'a calomnié, et je ne me console point. Je serai fidèle à votre grand'maman et à M. son mari tant que j'aurai un souffle de vie ; cela est bien certain.

Je ne crois point du tout leur manquer en détestant des pédants absurdes et sanguinaires. J'ai abhorré, avec l'Europe entière, les assassins du chevalier de La Barre, les assassins de Calas, les assassins de Sirven, les assassins du comte de Lally. Je les trouve, dans la grande affaire dont il s'agit aujourd'hui, tout aussi ridicules que du temps de la Fronde. Ils n'ont fait que du mal, et ils n'ont produit que du mal.

Vous savez probablement que d'ailleurs je n'étais point leur ami. Je suis fidèle à toutes mes passions. Vous haïssez les philosophes, et moi je hais les tyrans bourgeois. Je vous ai pardonné toujours votre fureur contre la philosophie, pardonnez-moi la mienne contre la cohue des enquêtes. J'ai d'ailleurs pour moi le grand Condé, qui disait que la guerre de la Fronde n'était bonne qu'à être chantée en vers burlesques.

Je ne sais rien dans mes déserts de ce qui s'est passé derrière les coulisses de ce théâtre de polichinelle. Je me borne à dire hautement que je regarde le mari de votre grand'maman comme un des hommes les plus respectables de l'Europe, comme mon bienfaiteur, mon protecteur, et que je partage mon encens entre votre grand'maman et lui. J'ai soixante-dix-sept ans, quoi qu'on dise ; je mets entre vos mains mes dernières volontés, pour la décharge de ma conscience. Je vous prie même avec instance de communiquer ce testament à votre grand'maman, après quoi je me fais enterrer.

Soyez très sûre, madame, que je mourrai en regrettant de n'avoir pu passer auprès de vous quelques dernières heures de ma vie. Vous savez que vous étiez selon mon cœur et que je suis le doyen de tous ceux qui vous ont été attachés ; je suis même le seul qui vous reste de vos anciens serviteurs ; je dois hériter d'eux : je réclame mes droits pour le moment qui me reste.

6312. — A MADAME LA COMTESSE DE BOISGELIN.

A Ferney, ce mardi 7 mai.

Un pauvre malade de soixante et dix-sept ans, devenu presque entièrement aveugle, se sent consolé par l'honneur que madame la comtesse de Boisgelin veut bien lui faire. Ses souffrances, et les remèdes pires que les souffrances, ne lui permettent pas de faire aujourd'hui sa cour à madame la comtesse de Boisgelin : mais si elle veut venir demain vers les six heures souper et coucher à Ferney, et amener M. l'abbé Dupré et M. Caillard, madame Denis lui fera comme elle pourra les honneurs de la chaumière, dans un pays barbare où il n'y a ni pain, ni vin, ni viande. Le vieil aveugle présente son très humble respect à madame la comtesse de Boisgelin et à sa compagnie.

6313. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

8 mai (1).

Il est aussi impossible, mon cher baron, d'avoir une montre à répétition pour quatre louis que d'avoir à Paris un esturgeon pour quatre sous ; ainsi, je vous conseille de renoncer à cette idée.

M. de Belloy (2) mérite une pension de la cour pour avoir ramené au spectacle les oisifs de Paris, qui ne s'occupaient que de brochures pour et contre l'ancien parlement. Il fait là une belle diversion dont le gouvernement doit lui être très obligé. C'est le poëte tragique de la nation ; les autres étaient Grecs et Romains. Il est bon qu'il y en ait un qui soit citoyen. Je vous prie de lui faire mes très sincères compliments.

Je ne me porte pas assez bien, j'ai des affaires trop épineuses et des occupations trop tristes pour songer actuellement à des vers. Chaque chose a son temps ; je suis bien aise d'ailleurs d'oublier entièrement un ouvrage pour le revoir avec des yeux frais.

Portez-vous bien ; madame Denis s'intéresse bien vivement à votre santé, quoique elle n'écrive point.

Ayez la bonté de faire la cour à mes anges, vos voisins, quand vous les verrez, et conservez-moi votre amitié, qui me sera toujours bien précieuse. Je suis un peu aveugle et sourd, et presque mourant ; mais cela n'est rien.

6314. — A M. DE MAUPEOU.

A Ferney, 8 mai.

Monseigneur, sera-t-il permis à un vieillard inutile d'oser vous présenter un jeune avocat (1) dont la famille exerce cette fonction honorable depuis plus de deux cents ans dans la Franche-Comté ? Il est un de vos plus grands admirateurs, et très capable de servir utilement.

La cause dont il s'est chargé, et que M. Chéry poursuit au conseil de sa majesté, est digne assurément d'être jugée par vous. Il s'agit de savoir si douze ou quinze mille Francs-Comtois auront le bonheur d'être sujets du roi, ou esclaves des chanoines de Saint-Claude. Ils produisent leurs titres, qui les mettent au rang des autres Français ; les chanoines n'ont pour eux qu'une usurpation clairement démontrée.

Il est à croire, monseigneur, que, parmi les services que vous rendez au roi et à la France en réformant les lois, on comptera l'abolition de la servitude, et que tous les sujets du roi vous devront la jouissance des droits que la nature leur donne. Je respecte trop vos grands travaux pour abuser plus longtemps de votre patience. Souffrez que je joigne à mon admiration le profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

6315. — A M. CHRISTIN.

8 mai.

Voilà, mon cher ami, la lettre que je prends la liberté d'écrire à M. le chancelier : cela est un peu hardi de ma part. *Vox clamantis in deserto* n'est pas faite pour être écoutée à la cour, mais l'envie de vous servir me rend un peu insolent. Je vais écrire à M. Marie, et même à M. le marquis de Monteynard.

Frontis ad urbanæ descendo præmia. (Hor., lib. I, ep. IX.)

Votre évêque de Saint-Claude veut destituer Nidol, notaire de Longchaumois, pour avoir reçu les protestations des habitants contre les faux actes dont les chanoines se prévalent. Il demande à être reçu notaire royal. Je ne sais, mon cher philosophe, si la chose est possible ; je ne me connais point en lettres de chancellerie ; vous êtes à portée d'être instruit.

J'ai tout lieu d'espérer que vous aurez d'ailleurs un plein succès, et que vous reviendrez chez vous comme Charles-Quint de son expédition de Tunis, avec dix-huit mille chrétiens dont il avait brisé les fers ; vous n'êtes pas homme à renoncer, par ennui, à une chose que vous avez entreprise par vertu. Voilà de ces occasions où il faut rester sur la brèche jusqu'au dernier moment. Je vous embrasse bien tendrement.

6316. — A M. LE DUC DE LA VRILLIÈRE.

A Ferney, le 9 mai.

Monseigneur, je dois vous représenter que, par le marché fait au nom du roi avec l'entrepreneur, tous les matériaux et tout ce qui peut servir au port et à la ville de Versoix appartiennent à sa majesté, qui s'est engagée à les payer.

La petite frégate qui a servi à faire les voyages en Savoie, et qui est destinée à porter les sels en Suisse, appartient au roi ; elle est ornée de fleurs de lis, et porte pavillon de France.

M. Bourcet me manda même qu'il voulait la réclamer au nom de sa majesté. Les dettes pour lesquelles elle avait été saisie dans un port de Savoie, sur le lac de Genève, ne se montaient qu'à deux mille livres. Je ne balançai pas à la racheter. Je n'insiste point sur le paiement ; je m'en rapporte à votre équité, ou à celle du secrétaire d'État dans lequel le département de la ville de Versoix pourra tomber, ou à M. le contrôleur général, et j'attendrai votre commodité et la leur.

Quant au projet de la ville de Versoix, mon intérêt personnel doit céder sans doute à l'intérêt public. Toutes les observations que j'ai eu l'honneur de vous faire, je les ai

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) On venait de jouer *Gaston et Bayard*. (G. A.)

(1) Christin. (G. A.)

faites à M. le duc de Choiseul, qui daigna condescendre à toutes mes prières et approuver toutes mes vues, excepté celle de l'emplacement du port que j'avais proposé à l'embouchure de la rivière, seulement pour épargner les frais.

M. Bourcet, chargé alors de toute l'entreprise, et assurément plus capable que personne de la conduire, connut, par la nature du terrain, qu'il fallait placer le port beaucoup plus haut, quoique cette position coûtât davantage.

On commençait à tracer la ville, et les fondements du port étaient déjà jetés, lorsque environ deux cents *natifs* de Genève, dont quelques-uns avaient été assassinés par les *citoyens*, se réfugièrent dans Ferney. Ce sont presque tous d'excellents ouvriers en horlogerie ; je les recueillis, je leur bâtis des maisons avec une célérité aussi grande que mon zèle. M. le duc de Choiseul approuva ma conduite. Sa majesté leur permit d'exercer leurs fonctions en toute liberté, sans payer aucun impôt. On promit au village de Ferney tous les privilèges dont la ville de Versoix devait jouir.

J'avançai tout ce qui me restait d'argent à ces nouveaux colons ; ils travaillèrent. M. le duc de Choiseul eut même la générosité d'acheter plusieurs de leurs montres ; ils en fournissent actuellement en Espagne, en Italie, en Hollande, en Russie, et font entrer de l'argent dans le royaume. Les choses ont changé depuis ; mais j'espère que vos bontés pour moi ne changeront point, et que vous voudrez bien protéger ma colonie comme M. le duc de Choiseul la protégeait. Je lui dois tout. Je serai pénétré jusqu'au dernier moment de ma vie de la reconnaissance respectueuse que je lui dois, et de l'admiration que la noblesse de son caractère m'a toujours inspirée.

Vous approuvez mes sentiments, monseigneur ; vous avez intérêt, plus que personne, que l'on ne soit point ingrat.

Accablé de vieillesse et de maladies, près de finir ma carrière, je vous implore bien moins pour moi que pour les artistes qui se sont habitués à Ferney, et qui sont utiles à l'État, auquel je suis très inutile. J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, etc.

6317. — A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 13 mai.

Madame, je vous prie de lire et de faire lire la copie de la lettre à M. le duc de La Vrillière. Vous y verrez une très petite partie de mes sentiments, et mon principal objet a été de les lui manifester ; car assurément je n'insiste point sur ce qu'il m'en a coûté pour retirer le vaisseau amiral d'esclavage.

La colonie que j'avais établie sous la protection de M. le duc de Choiseul et sous la vôtre, sera bientôt détruite ; je serai entièrement ruiné, et je m'en console avec beaucoup d'honnêtes gens. Près de finir ma carrière, je regrette fort peu les vanités de ce monde.

Permettez-moi seulement de vous dire, madame, que mes derniers sentiments seront ceux de la reconnaissance que je vous dois, de mon admiration pour votre caractère comme pour celui de Barmécide, de mon respect et de mon attachement inviolable pour tous deux : c'est ma profession de foi et rien ne m'en fera changer. Je mourrai aussi fidèle à la foi, que je vous ai jurée, qu'à ma juste haine contre des hommes qui m'ont persécuté tant qu'ils ont pu, et qui me persécuteraient encore s'ils étaient les maîtres. Je ne dois pas assurément aimer ceux qui devaient me jouer un mauvais tour au mois de janvier (1), ceux qui versaient le sang de l'innocence, ceux qui portaient la barbarie dans le centre de la politesse ; ceux qui, uniquement occupés de leur sotte vanité, laissaient agir leur cruauté sans scrupule, tantôt en immolant Calas sur la roue, tantôt en faisant expirer dans les supplices, après la torture, un jeune gentilhomme qui méritait six mois de Saint-Lazare, et qui aurait mieux valu qu'eux tous. Ils ont bravé l'Europe entière, indignée de cette inhumanité ; ils ont traîné dans un tombereau, avec un bâillon dans la bouche, un lieutenant-général justement haï, à la vérité, mais dont l'innocence m'est démontrée par les pièces mêmes du procès. Je pourrais produire vingt barbaries pareilles, et les rendre exécrables à la postérité. J'aurais mieux aimé mourir dans le canton de Zug ou chez les Samoïèdes, que de dépendre de tels compatriotes. Il n'a tenu qu'à moi autrefois d'être leur confrère ; mais je n'aurais jamais pensé comme eux.

Je vous ouvre, madame, un cœur qui ne sait rien dissimuler, et qui est cent fois plus touché de vos bontés qu'ulcéré de leurs injustices atroces et de leur despotisme insupportable.

(1) Voyez la lettre suivante. (G. A.)

Je ne me flatte pas, madame, que les circonstances où nous sommes, vous et moi, vous permettent de m'écrire. Il est vrai que si vous me faites dire un mot par votre petite-fille, je mourrai plus content ; mais si vous gardez le silence, je n'en serai pas moins à vos pieds, je ne vous serai pas moins dévoué avec une reconnaissance aussi vive que respectueuse.

6318. — A LA MÊME.

15 mai.

Permettez, madame, que j'ajoute un petit codicille à mon testament, et que je vous explique les étrennes qu'on voulait me donner au mois de janvier dernier.

M. Seguier, après la réception que le public lui avait faite à l'Académie française, se mit à voyager. Il vint chez moi, et me dit que plusieurs conseillers du parlement le pressaient de dénoncer l'histoire de ce corps, imprimée, dit-on, il y a deux ans, qu'il ne pourrait s'empêcher à la fin de remplir son ministère, que, s'il ne faisait pas la dénonciation, ces conseillers la feraient eux-mêmes, et que cela pourrait aller très loin.

Je lui répondis, en présence de M. Hennin, résident à Genève, et de ma nièce, que cette affaire ne me regardait point du tout ; que je n'avais aucune part à cette histoire ; que d'ailleurs je la regardais comme très véridique ; et que s'il était possible qu'une compagnie eût de la reconnaissance, le parlement devait des remerciements à l'écrivain qui l'avait extrêmement ménagé.

Voilà, madame, ma confession achevée. Si vous me donnez l'absolution, je ne mourrai que dans quinze jours ; si vous me la refusez, je mourrai dans quatre ; mais si je ne mourais pas en vous adorant, je me croirais plus réprouvé que Belzébuth. LE VIEIL ERMITE.

6319. — A M. CHARDON.

A Ferney, 15 mai.

Monsieur, je ne vous ai point remercié assez tôt de l'honneur de votre souvenir. La raison en est que j'ai été tout près d'aller dans le vaste pays où l'on ne se souvient plus de personne ; mais le voyage est différé peut-être de quelques mois. En attendant, je me suis hâté de vous envoyer, par un coche qui va de nos déserts à Lyon, un petit paquet à votre adresse, intitulé *Papiers*. Je me flatte qu'on respectera votre nom, et que le petit paquet arrivera sain et sauf.

Vous avez commencé, monsieur, par gouverner des serpents dans l'île Sainte-Lucie ; vous civilisez actuellement des loups-cerviers (1) : je suis persuadé que vous parviendrez à les métamorphoser en hommes.

Je souhaite que vous puissiez changer ainsi vos montagnes en terres fertiles, et que vous fassiez ce que les Arabes et les Romains n'ont pu faire.

On dit qu'il y a quelques bons cantons dans votre île, et que vous avez d'excellent gibier, mais que la Corse ne sera jamais une terre à froment. Je m'en rapporte à vous, monsieur ; vous y ferez sûrement tout le bien qui peut s'y faire. Je serai attaché jusqu'au dernier moment de ma vie à l'homme supérieur, à l'homme respectable qui vous a mis à la tête de la Corse, et qui est actuellement, malgré lui, dans un plus beau climat.

Vous savez quelles sont nos tracasseries parlementaires : il est vrai qu'on ne s'assassine point comme on faisait autrefois en Corse ; mais les haines sont aussi violentes qu'elles peuvent l'être entre des Français qui ont le bonheur d'oublier tout au bout de six mois.

Pour moi, monsieur, je n'oublierai jamais les bontés dont vous m'avez honoré. Tous mes sens se sont affaiblis ; mais il n'y aura nulle diminution dans l'attachement et le respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc. L'ERMITE DES ALPES.

6320. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

20 mai.

Si mon héros ne peut deviner comment cette pétaudière se terminera, il n'y a pas d'apparence qu'un vieil aveugle entrevoie ce que le vice-roi d'Aquitaine ne voit point. Je juge seulement, à vue de pays, que notre nation a été toujours légère, quelquefois très cruelle, qu'elle n'a jamais su se gouverner par elle-même, et qu'elle n'est pas trop digne d'être libre. J'ajouterai encore que j'aimerais mieux, malgré mon goût extrême pour la liberté, vivre sous la patte d'un lion,

(1) Chardon était alors intendant de la Corse, (G. A.)

que d'être continuellement exposé aux dents d'un millier de rats mes confrères.

On m'envoie une seconde édition beaucoup plus ample de la brochure des *Peuples aux parlements* (1). Monseigneur voudra bien que je lui en fasse part. Elle produit quelque effet dans la province; ce n'est pas une raison pour qu'elle réussisse à Paris : cependant tous les faits en sont vrais.

Je sais très bon gré à l'auteur d'avoir donné hardiment tant d'éloges à M. le duc de Choiseul; il a les plus grandes obligations à ce ministre.

M. le duc de Choiseul a favorisé sa colonie, a fait donner des priviléges étonnants à sa petite terre; il lui a accordé sur-le-champ toutes les grâces que ce solitaire lui a demandées pour les autres : places, argent, priviléges, rien ne lui a coûté; et la dernière grâce qu'il a signée a été une patente de brigadier pour un des neveux (2) du solitaire. Il serait donc le plus ingrat et le plus indigne de tous les hommes, s'il n'avait pas une reconnaissance proportionnée à tant de bienfaits. Malheur à celui qui le condamnerait d'avoir rempli son devoir ! ce ne sera pas certainement mon héros qui conseillera l'ingratitude. Un brave chevalier peut être d'un parti différent d'un autre brave chevalier; mais tous deux doivent se rendre justice. Je me trouve comme Atticus entre César et Pompée. Le solitaire n'a écouté que son cœur : il est intimement persuadé que l'ancien parlement de Paris avait autant de tort que du temps de la Fronde; il ne peut d'ailleurs aimer ni les meurtres des Calas, ni ceux du pauvre Lally, ni ceux du chevalier de La Barre. Les jurisconsultes de l'Europe, et surtout le célèbre marquis Beccaria, n'ont jamais qualifié ces jugements que d'assassinats,

Le solitaire a dans le nouveau parlement un neveu, doyen des conseillers clercs (3), qui pense entièrement comme lui.

Le solitaire se flatte que M. le chancelier, qui jusqu'à présent a très approuvé ses sentiments et sa conduite, trouvera très bon qu'en rendant gloire à la vérité, il rende aussi ce qu'il doit à M. le duc de Choiseul.

Le solitaire regarde les nouveaux établissements faits par M. le chancelier comme le plus grand service qu'on pouvait rendre à la France. Il n'a été que trop témoin des malheurs attachés au trop d'étendue qu'avait le ressort du parlement de Paris. Il trouve que les princes et les pairs auront bien plus d'influence sur le nouveau parlement, qui sera moins nombreux. Il croit que tous les seigneurs hauts-justiciers doivent rendre grâces à M. le chancelier des droits qu'il leur donne. Il pense que le chef de la justice est presque le seul qui ait eu une éloquence absolument opposée au pédantisme, et il est rempli d'estime pour lui, sans rien savoir et sans vouloir rien savoir des intérêts particuliers qui ont pu diviser la cour.

Le solitaire supplie même monseigneur le maréchal de Richelieu de vouloir bien, dans l'occasion, faire valoir auprès de M. le chancelier la naïveté, le désintéressement qu'on expose dans cette lettre, et dont on ne peut pas douter. M. le chancelier a eu la bonté de lui écrire.

Il arrive quelquefois, dans de pareilles occasions, qu'on déplaît aux deux partis; mais, à la longue, la franchise et la pureté des sentiments réussissent toujours.

J'ose penser aussi qu'à la longue le nouveau système réussira, parce que c'est le bien de la France.

Ce qui alarme le plus les provinces, c'est la crainte des nouveaux impôts, c'est la douleur de voir qu'après neuf ans de paix les finances du royaume soient dans un état si déplorable, tandis qu'une trentaine de financiers, qui ont fait des fortunes immenses, insultent par leur faste à la misère publique.

J'ai dit à mon héros tout ce que j'avais sur le cœur; j'ajoute très sérieusement que mon plus grand chagrin est de mourir sans avoir la consolation de lui faire encore une fois ma cour; mais les circonstances présentes ne me le permettent pas, et mon triste état me prive absolument de ce que j'ambitionnais le plus.

Je suis très aise que vous ayez rendu vos bonnes grâces à un homme (4) qui était en effet très affligé de les avoir perdues, et qui sentait toutes les obligations qu'il vous avait. J'ai été quelquefois fâché contre lui d'avoir mis dans mes pièces des vers que je ne voudrais pas avoir faits; mais dans l'amitié il faut se pardonner ces petits griefs. Ce serait un grand malheur de se brouiller avec ses amis pour des vers ou pour de la prose.

(1) Voyez tome V. (G. A.)
(2) Marchand de La Houlière. (G. A.)
(3) Mignot. (G. A.)
(4) D'Argental. (G. A.)

Voilà trop de prose; je vous en demande bien pardon. Agréez mon très tendre respect, et tous les sentiments qui m'attachent inviolablement à vous tant que je respirerai.

6321. — A M. LE CLERC DE MONTMERCY.

22 mai (1).

J'ai toujours le temps de vous aimer, monsieur, mais jamais celui de vous écrire. Ma chétive vieillesse est accablée de maux; je perds les yeux; j'ai une colonie à soutenir qui fatiguerait un homme de trente ans bien robuste. Je me console à peine par des *Questions sur l'Encyclopédie* que je voudrais bien vous faire tenir. En attendant, voici un petit ouvrage de province (2) qui m'est tombé entre les mains; il m'a paru qu'il y avait des vérités ; c'est pourquoi je vous l'envoie. Portez-vous mieux que moi, et conservez-moi votre amitié.

6322. — A M. DE POMARET.

22 mai (3).

Je saisis, monsieur, un moment que mes souffrances me donnent de relâche, pour vous remercier de votre souvenir. Je ne crois pas du tout qu'on rétablisse la compagnie de Jésus, du moins sitôt. Le ministère n'a que trop d'ennemis, et ne voudrait pas déplaire à toute la nation pour des gens dont il n'a point du tout besoin. Nous ne sommes plus au temps des Clément VIII et des Paul V. Mais, malheureusement, la ville de liberté (4), qu'on avait déjà tracée et dont le port est entièrement construit, ne sera pas achevée : c'était une entreprise admirable.

Je n'ai rien su de l'affaire de Brie : ces malheurs particuliers sont toujours ignorés de tout Paris, qui n'est occupé que de tracasseries et de plaisirs. Votre vie, monsieur, est bien différente; vous n'êtes occupé que de faire du bien.

J'ai chez moi plus de cent de vos Samaritains (5); ils vivent comme frères avec la tribu de Judas. J'ai obtenu qu'ils fussent exempts de tous impôts. C'est une grande grâce qu'on leur a faite ; elle me console de ne point voir la ville bâtie; j'ai du moins un village très libre, et rien n'est si rare. On ne peut être avec plus d'estime, etc.

6323. — A M. LE DUC DE CHOISEUL (6).

Un ermite qui veut l'être, qui connaît parfaitement son néant et celui de ce monde, qui n'a jamais été gouverné que par son cœur, qui respecte, qui aime passionnément le grand, le généreux Barmécide, autant qu'il détestait les assassins de Calas et ceux du chevalier de La Barre, une marmotte qui préfère sa caverne à toutes les cours, trouve une occasion de se mettre aux pieds de son bienfaiteur et de celui de la France. Il saisit ce moment auquel il aspirait. Il vous dit, illustre Barmécide : « Je ne me soucie ni de Versoix ni de Versailles; » je songe à vous, soir et matin ; je m'entretiens de vos bien- » faits; j'admire votre belle âme; je dis à la petite-fille du » grand Corneille : C'est le grand Barmécide et madame sa » sœur qui vous ont mariée; vous lui devez tout, et jusqu'à » vos enfants. Il n'a fait que du bien, et mille personnes lui » doivent autant de reconnaissance que vous et moi. Il doit » être heureux; car les cœurs sont à lui. Ainsi il est toujours » à la première place. »

Je me mets aux pieds de madame Barmécide. Que pourrai-je leur présenter pour les amuser? On est philosophe à la campagne; on n'a pas le temps de l'être ailleurs.

Si, dans ces lettres de l'*alphabet* (7), il y en a deux ou trois qui vous plaisent, tant mieux pour la philosophie.

6324. — AU MARQUIS D'OSSUN.

31 mai 1771, à Ferney (8).

Monsieur, je suis toujours beaucoup plus près d'aller trouver la colonie d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, qui sont dans le ciel, où je prétends bien aller aussi, que de faire fleurir dans mes déserts ma colonie d'horlogers, établie sous les auspices de M. le duc de Choiseul. Je ne vois depuis cinq mois que du découragement. Il suffit d'un seul homme pour faire le bien, et de son absence pour produire le mal.

Je n'ai plus les mêmes facilités que j'avais pour profiter

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Les *Peuples aux parlements*. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(4) Versoix. (G. A.)
(5) Génevois réfugiés. (G. A.)
(6) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(7) Les *Questions sur l'Encyclopédie*. (G. A.)
(8) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)

de vos bontés. Ma colonie dit qu'elle a envoyé, il y a près de quatre mois, à M. Camps, sous l'enveloppe de votre excellence, une petite pacotille de montres. Je n'en ai eu aucune nouvelle depuis, et j'ai été si malade que je me suis résigné à la Providence, qui abandonne net ma colonie.

Rien n'est plus commun en France que des établissements utiles qui périssent faute de protection. Les tracasseries parlementaires se sont emparées de toute l'attention. On n'a pas même songé à la famine qui désole encore plusieurs provinces. J'aurais voulu que ma santé m'eût permis d'aller à Chanteloup pour goûter la consolation de voir mon protecteur; mais je ne suis pas en état de faire un voyage.

Cependant aucun des entrepreneurs n'a abandonné la colonie; ils sont entre la crainte et l'espérance. J'entends dire que M. le comte d'Aranda a fait des établissements en Castille qui réussissent mieux; mais aussi il est M. le comte d'Aranda.

Je remercie bien sensiblement votre excellence de toutes ses bontés. J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect et la plus tendre reconnaissance, etc.

6325. — A M. L'ABBÉ ARNAUD.

A Ferney, 1er juin.

Il y avait longtemps, monsieur, que nous étions confrères. Nous avions souvent pensé de même dans la *Gazette étrangère* (1), et je pense absolument comme vous sur tout ce que vous dites des langues dans votre discours (2) aussi utile que sage et éloquent.

Il est très vrai que notre langue s'est formée très tard, et que cet édifice n'est bâti qu'avec des débris. Voilà pourquoi Racine et Boileau, qui ont fait un palais régulier, sont des hommes admirables : aussi on fait à présent en Angleterre une nouvelle édition magnifique de Boileau, et on n'en fera jamais de Bourdaloue ni de Massillon. Soyez très sûr que si on parle aujourd'hui français à Moscou et à Copenhague, ce n'est pas à Pascal même quand on en a l'obligation.

Notre droguet ne vaut pas le velours d'Athènes, mais on l'a si bien brodé qu'il est à la mode dans toute l'Europe. Vous savez que tous les gens de lettres apprennent aujourd'hui l'anglais, langue plus irrégulière que la nôtre, beaucoup plus dure et plus difficile à prononcer; et ce n'est que depuis Pope qu'on apprend l'anglais.

Dieu me garde de n'être que le cousin du meilleur de mes frères, dont j'ambitionne l'estime et l'amitié plus que le titre de cousin du roi! Je vous donnerai du respect dans cette première lettre; mais si les maux qui m'accablent me permettent encore de vous écrire, je bannirai les cérémonies qui ne conviennent pas aux philosophes.

6326. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

1er juin.

Vous avez brûlé, madame, tout ce qu'on a écrit sur les parlements. Eh bien! brûlez donc encore cette troisième édition d'un écrit (3) composé à Lyon; mais ne brûlez pas la page 7, qui contient les justes éloges du mari de votre grand'maman. Vous devriez bien, si vous avez de l'amitié pour moi, envoyer cette page 7 à madame Barmécide.

Je vous répète que je ne serai jamais ingrat, mais que je n'oublierai jamais le chevalier de La Barre et mon ami, le fils du président d'Etallonde, qui fut condamné au supplice des parricides pour une très légère faute de jeunesse. Il se déroba par la fuite à cette boucherie de cannibales; je le recommandai au roi de Prusse qui lui a donné, en dernier lieu, une compagnie de cavalerie.

A peine se souvient-on dans Paris de cette horreur abominable. La légèreté française danse sur le tombeau des malheureux. Pour moi, je n'ai jamais mis ma légèreté à oublier ce qui fait frémir la nature. Je déteste les barbares et j'aime mes bienfaiteurs.

Vous aimez les Anglais; n'ayez donc point d'indifférence pour un homme qui est tout aussi Anglais qu'eux. Songez d'ailleurs que je vis dans un désert où je veux mourir, à moins que je n'aille mourir en Suisse. Songez que je ne dis jamais que ce que je pense, et qu'il y a soixante ans que je fais ce métier. Songez qu'ayant fondé une colonie dans ma Sibérie, je dois approuver infiniment la grâce que fait le roi à tous les seigneurs des terres de payer les frais de leurs justices.

(1) Il veut dire la *Gazette littéraire*. (G. A.)
(2) De réception à l'Académie. (G. A.)
(3) Les *Peuples aux parlements*. (G. A.)

Je sais bien, encore une fois, qu'à Paris on ne fait pas la moindre attention à ce qui peut faire le bonheur des provinces; je sais qu'on ne s'occupe que de souper, et de dire son avis au hasard sur les nouvelles du jour. Il faut d'autres occupations à un homme moitié cultivateur et moitié philosophe. Je me suis ruiné à faire du bien, je ne demande aucune grâce à personne, et je ne veux rien de personne. Si jamais je vais à Paris pour une opération qu'on dit qu'il faut faire à mes yeux, et qui ne réussira pas, ce sera beaucoup plus pour avoir la consolation de m'entretenir avec vous, que pour recouvrer la vue et pour prolonger ma vie.

Un hasard assez heureux m'amena en France il y a près de vingt ans; je ne devrais pas y être, parce que je ne pense pas à la française; mais quand je serais autre, comptez, madame, que je vous serai attaché jusqu'à mon dernier moment, avec des sentiments aussi inaltérables que ma façon de penser.

6327. — A M. FABRY.

2 juin.

Monsieur, notre fontaine, le village et moi, nous vous avons beaucoup d'obligation. J'allai ces jours passés me promener en robe de chambre à Versoix. Je vis les vignes qui repoussaient, et qui disaient que ce n'était pas la peine de les avoir arrachées.

Je vis la frégate royale, que je n'avais jamais vue; elle est réellement aussi belle qu'elle sera inutile. Je souhaite au pays de belles et promptes moissons, avec la fin de toutes les peines que cette malheureuse année vous donne. Il est difficile de faire le bien, et cela n'est pas plus aisé à Ferney qu'ailleurs. J'ai l'honneur d'être, etc.

6328. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 3 juin.

La lettre de mon héros m'a donné un tremblement de nerfs qui m'aurait rendu paralytique, si je n'avais pas, le moment d'après, reçu une lettre de M. le chancelier, qui a remis mes nerfs à leur ton, et rétabli l'équilibre des liqueurs. Il est très content; il a seulement changé deux mots, et fait réimprimer la chose (1). On en a fait quatre éditions dans les provinces. C'est la voix de Jean prêchant dans le désert, et que les échos répètent.

Mon héros sait que, quand César releva les statues de Pompée, on lui dit : Tu assures les tiennes. Aussi mon héros, dans son cœur, trouvera très bon qu'on montre de la reconnaissance pour un homme qu'on appelle en France disgracié, et qu'on relève ses statues, pourvu qu'elles n'écrasent personne.

J'avoue que je suis une espèce de Don Quichotte qui se fait des passions pour s'exercer. J'ai pris parti pour Catherine II, l'étoile du Nord, contre Moustapha, le cochon du croissant. J'ai pris parti contre nosseigneurs, sans aucun motif que mon équité et ma juste haine envers les assassins du chevalier de La Barre et du jeune d'Etallonde, mon ami, sans imaginer seulement qu'il y eût un homme qui dût m'en savoir gré.

J'ai, dans toutes mes passions, détesté le vice de l'ingratitude; et si j'avais obligation au diable, je dirais du bien de ses cornes.

Comme je n'ai pas longtemps à ramper sur ce globe, je me suis mis à être plus naïf que jamais : je n'ai écouté que mon cœur; et, si on trouvait mauvais que je suivisse ses leçons, j'irais mourir à Astracan plutôt que de me gêner, dans mes derniers jours, chez les Welches. J'aime passionnément à dire des vérités que d'autres n'osent pas dire, et à remplir des devoirs que d'autres n'osent pas remplir. Mon âme s'est fortifiée à mesure que mon pauvre corps s'est affaibli.

Heureusement mon caractère a plu à l'homme auquel il aurait pu déplaire. Je me flatte qu'il ne vous rebute pas, et c'est ce que j'ai ambitionné le plus.

Je sens vivement vos bontés. Je ne désespère pas de faire un jour, si je vis, un petit tour très incognito à Paris ou à Bordeaux, pour vous faire ma cour, vous jurer que je meurs en vous aimant, et m'enfuir au plus vite; mais je crois qu'il faut attendre que j'aie quatre-vingts ans sonnés. Je n'en ai que soixante-dix-huit, je suis encore trop jeune.

J'ai d'ailleurs fondé une colonie que l'homme à qui je dois tout (2) faisait fleurir, et qui me ruine à présent en exigeant ma présence.

(1) Les *Peuples aux parlements*. (G. A.)
(2) Choiseul. (G. A.)

Ce que vous daignez me dire sur ma santé et Tronchin me fait cent fois plus de plaisir que votre vespérie ne m'alarme : aussi vous suis-je plus attaché que jamais avec le plus tendre et le plus profond respect, et le plus éloigné de l'ingratitude

6329. — A M. DE MARCY DE CERNAY-LA-VILLE.

A Ferney, 3 juin (1).

Monsieur, en qualité d'homme, de citoyen et du plus proche voisin de vingt mille Francs-Comtois qui attendent leur existence de vos bontés, je prends la liberté de vous conjurer de rapporter cette affaire, qui est digne d'occuper un esprit tel que le vôtre. Vous rendrez aux meilleurs sujets du roi la liberté qu'ils ont perdue par des fraudes avérées, et par une usurpation la plus tyrannique.

Je me joins déjà à ces vingt mille hommes pour vous remercier. J'ai l'honneur d'être, avec une respectueuse reconnaissance, monsieur, votre, etc.

6330. — A M. HENNIN.

... juin.

C'est aujourd'hui lundi que M. Hennin doit avoir M. le duc d'Aiguillon pour son ministre.

Tout le reste est caché dans une nuit profonde.

6331. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

A Ferney, 7 juin.

Je ne sais, mon cher Cicéron, si vous êtes à Rome ou à Tusculum. Il y a des gens qui prétendent que vous êtes à la cour, et que vous avez une charge auprès de M. le comte de Provence. Je vous aimerais mieux dans votre royaume de Canon, dont vous ferez sûrement un lieu d'abondance, de délices, et d'étude.

Je conseille à mon petit neveu d'Hornoy d'en faire autant chez lui. Quand on a bien cherché le bonheur, on ne le trouve jamais que dans sa propre maison. Je n'ai jamais imaginé qu'il pût être dans la grand'chambre ou dans la grand'salle. Voilà mon autre neveu, le gros abbé, doyen des clercs; il ne s'y attendait pas il y a six mois. J'aime mieux tout simplement l'ancienne méthode des jurés, qui s'est conservée en Angleterre. Ces jurés n'auraient jamais fait rouer Calas, et conclu, comme Riquet (2), à faire brûler sa respectable femme; ils n'auraient pas fait rouer Martin, sur le plus ridicule des indices; le chevalier de La Barre, âgé de dix-neuf ans, et le fils du président d'Etallonde, âgé de dix-sept, n'auraient point eu la langue arrachée par un arrêt, le poing coupé, le corps jeté dans les flammes, pour n'avoir point fait la révérence à une procession de capucins, et pour avoir chanté une mauvaise chanson de grenadiers. Ils n'auraient point traîné à Tyburn un brave général d'armée (3), quoique très brutal, avec un baillon dans la bouche, et n'auraient point prétendu extorquer à sa famille quatre cent mille francs d'amende, à quoi son bien était fort loin de monter. Je m'étonne seulement qu'on ne lui fit pas subir, à Paris, la question ordinaire et extraordinaire, pour savoir au juste à quelle minute les Anglais nous avaient chassés de toute l'Inde, où tant de gens s'étaient conduits en fous, et tant d'autres en fripons.

Mon ami, quand des juges n'ont que l'ambition et l'orgueil dans la tête, ils n'ont jamais l'équité et l'humanité dans le cœur. Il y a eu dans l'ancien parlement de Paris de belles âmes, des hommes très respectables, pour qui j'ai de la vénération; mais il y a eu des bourreaux insolents. Je n'ai qu'un jour à vivre, et je le passe à dire ce que je pense. Je persiste à croire que l'établissement des six conseils souverains est le salut de la France. Je n'aime le pouvoir arbitraire nulle part, et surtout je le hais dans des juges.

Il faut que le nouveau parlement de Paris prenne bien garde à ce qu'il fera sur l'affaire des Perra de Lyon (4). Je pense que la Lerouge a été noyée, que c'est son corps qu'on a trouvé dans le Rhône. M. Loyseau ne s'éloigne pas de cet avis, et je crois avec lui que la Lerouge, en cherchant son chat, ou en étant poursuivie dans cette allée sombre par quelque effronté, tomba dans les privés que l'on curait alors, et qui étaient ouverts malgré les règlements de police. Ceux qui laissèrent ces lieux ouverts, étant en contravention, prirent peut-être le parti d'aller jeter le corps dans le Rhône; ce qui est assez commun à Lyon.

Tout le reste de l'accusation contre les Perra et contre les autres accusés me paraît le comble de l'absurdité et de l'horreur. Je trouve d'ailleurs qu'il est contre toute raison, contre toute législation, contre toute humanité, de recommencer un procès criminel contre six personnes déclarées innocentes par trente juges qui les ont examinées pendant neuf mois, et qui ne sont pas des imbéciles.

Il y a deux choses bien réformables en France, notre code criminel et le fatras de nos différentes coutumes.

Que voulez-vous? nous avons été barbares dans tous les arts, jusqu'au temps qui touchait au beau siècle de Louis XIV. Nous le sommes encore en jurisprudence; et une preuve indubitable, c'est la multiplicité de nos commentaires. Si quelqu'un veut se donner la peine de nous refondre, ce sera un Prométhée qui nous apportera le feu céleste.

Pour moi, je ne me mêle que de ma petite colonie, qui m'a ruiné dans mon désert. M. le duc et madame la duchesse de Choiseul la soutenaient par leurs bontés généreuses. Elle est actuellement sur le penchant de sa ruine. J'ai perdu mes protecteurs, j'ai perdu la plus grande partie de mon bien; je vais bientôt perdre la vie, ce qui arrive à tout le monde; mais ce sera en étant fidèle à la vérité et à l'amitié. Mille respects à madame de Canon.

6332. — A MADAME ***.

A Ferney, ce 12 juin.

Mes yeux ont bien de l'obligation aux vôtres : vous avez senti tout ce qu'ils perdaient quand vous daignâtes passer chez ce pauvre aveugle. Si vous aviez aussi quelque recette pour les oreilles, vous l'auriez très bien placée. Le plaisir de vous entendre vaut celui de vous voir; mais à mon âge il n'y a plus de plaisirs : je suis comme ce pauvre homme qui disait à madame la duchesse de Longueville qu'il avait perdu les joies de ce monde; il ne me reste de moyen, pour revenir au monde, que de venir vous faire ma cour, madame, et à M. votre frère; je crois que je serais à Parme, sans l'inquisition, dont l'ombre me fait toujours peur.

J'ai l'honneur d'être sur le mont Jura, comme je le serai sur le Pô, avec bien du respect, votre très humble et très obéissant serviteur.

6333. — A M. L'ABBÉ DE CRILLON.

14 juin.

« Il est honteux à l'homme de mettre l'humanité au nom-» bre des vertus; elle est moins son attribut que son essence; » être homme et ne pas être humain, c'est exister contre les » lois de la nature.

» Marc-Aurèle, Titus, ces hommes plus grands que les dieux » qu'ils adoraient, faisaient les délices du monde. »

Voilà des traits, monsieur, qui font voir que vous pensez avec la même grandeur d'âme que le brave Crillon combattait. Je vous ai une double obligation d'avoir fait cet ouvrage (1), et de m'avoir honoré d'un exemplaire.

Si vous aviez suivi la profession des armes, vous seriez un guerrier très généreux. Vous avez suivi celle du sacerdoce, vous êtes compatissant, indulgent et tolérant. Vous regardez Dieu comme le père de tous les hommes; il y a plus de soixante ans que j'ai la même foi que vous, mais je ne l'ai jamais trouvée si bien expliquée que dans votre ouvrage.

J'ai l'honneur d'être avec l'estime la plus respectueuse et avec bien de la reconnaissance, monsieur, etc.

6334. — A M. THOMAS.

A Ferney, 14 juin.

Je vous aime, monsieur, de tout mon cœur, non seulement parce que vous faites de très beaux vers, mais parce que vous soutenez noblement l'honneur et la liberté des lettres.

L'article ÉPOPÉE (2) vous sera assurément très inutile; vous l'aurez dans quatre mois, si la chambre syndicale est aussi exacte cette fois-ci qu'elle l'a été l'autre : mais souvenez-vous bien que cet article ÉPOPÉE n'est que dans votre génie. L'auteur de cet article s'est bien donné de garde de hasarder aucun précepte; il ne connaît que les exemples. Il a traduit quelques morceaux des poëtes étrangers, et s'en est tenu là, comme de raison, laissant à tout lecteur la liberté de conscience qu'il demande pour lui-même.

Vous avez très bien fait de choisir un héros (3) arrivé de la mer Glaciale. Nous n'en avons guère sur les bateaux de la

(1) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Procureur général du parlement de Toulouse. (G. A.)
(3) Lally. (G. A.)
(4) Voyez une lettre à un anonyme, fin de 1771. (G. A.)

(1) De l'*Homme moral*. (G. A.)
(2) Voyez ce mot dans le *Dictionnaire philosophique*. (G. A.)
(3) Pierre-le-Grand. (G. A.)

Seine et de la Loire. Il est vrai que votre héros avait deux natures, il était moitié loup-cervier et moitié homme; mais c'est l'homme que vous chantez.

Savez-vous ce qui s'est passé, il y a un an, sur son tombeau? L'impératrice de Russie y fit chanter un *Te Deum* en grec, pour la victoire navale dans laquelle toute la flotte turque avait été détruite. Un archimandrite, nommé Platon, aussi éloquent que celui d'Athènes, remercia Pierre-le-Grand de cette victoire, et fit souvenir la Russie qu'avant lui on ne connaissait pas le nom de flotte dans la langue de ses vastes Etats. Cela vaut bien, monsieur, nos sermons de Saint-Roch et de Saint-Eustache, et même nos itératives remontrances, qui font tant de bruit chez les Welches.

Soyez sûr, monsieur, que personne ne rend plus de justice que moi à votre génie et à vos sentiments, et que j'aime votre façon de penser autant que je hais la bassesse et la charlatanerie.

6335. — A M. LEKAIN.

15 juin.

Pressez-vous, mon cher ami, car je suis bien loin d'avoir une démonstration que vous me trouviez en vie au mois de septembre; mais madame Denis vous fera les honneurs de la maison.

Dites, je vous en prie, les choses les plus tendres à M. et à madame d'Argental, si vous avez le bonheur de les voir.

6336 — A MADAME LA PRINCESSE DE TALMONT.

A Ferney, 15 juin (1).

Madame, un vieillard aveugle et mourant a été instruit, par les yeux d'autrui, que votre cachet était à une lettre du 4 juin, non signée de vous. Le vieillard est fort éloigné d'oser se mêler des querelles de nations : vous lui avez rendu la vôtre (2) trop respectable; elle a sauvé Vienne du joug des Ottomans, et peut-être un jour contribuera-t-elle à chasser de l'Europe ces usurpateurs barbares. Il y a longtemps qu'on en serait délivré, si les princes chrétiens avaient pu préférer l'honneur et le salut public à ce qu'ils ont cru leur intérêt : les personnes de votre sexe et de votre naissance, qui triomphent aujourd'hui par terre et par mer de ces déprédateurs du genre humain, me paraissent sûres, du moins par ce côté, et dignes de votre estime.

Il n'appartient pas à un vieillard, obscur et mort au monde, de porter ses vues plus loin. Il se souvient avec reconnaissance de vos anciennes bontés, et vous est attaché, madame, avec beaucoup de respect.

6337. — A M. ALLAMAND,

MINISTRE A CORZIER, PAYS DE VAUD, EN SUISSE, PRÉSENTEMENT PROFESSEUR A LAUSANNE.

A Ferney, le 17 juin.

Une partie de ce que je désirais, monsieur, est arrivée; je ne voulais que la tolérance, et, pour y parvenir, il fallait mettre dans tout leur ridicule les choses pour lesquelles on ne se tolérait pas.

Je vous assure que, le 30 de mai dernier, Calvin et le jésuite Garasse auraient été bien étonnés s'ils avaient vu une centaine de vos huguenots dans mon village, devenu un lieu de plaisance, faire les honneurs de ce que nous appelons la *fête de Dieu*, élever deux beaux reposoirs, et leurs femmes assister à notre grand'messe pour leur plaisir. Le curé les remercia à son prône, et fit leur éloge.

Voilà ce que n'auraient fait ni le cardinal de Lorraine, ni le cardinal de Guise.

Il est vrai que je ne suis pas encore parvenu à faire distribuer aux pauvres les trésors de Notre-Dame de Lorette, pour avoir du pain; mais ce temps viendra. On s'apercevra que tant de pierreries sont fort inutiles à une vieille statue de bois pourri : *Dic lapidibus istis ut panes fiant.*

Il ne faut plus compter sur la prétendue ville de la Tolérance qu'on voulait bâtir à Versoix. Elle n'existera qu'avec la ville de la Diète européanne, dont l'abbé de Saint-Pierre a donné le plan; mais du moins il y a un village de libre en France, et c'est le mien. Quand je ne serais parvenu qu'à voir rassemblés chez moi, comme des frères, des gens qui se détestaient au nom de Dieu il y a quelques années, je me croirais trop heureux.

Vous m'écrivîtes, il y a longtemps, monsieur, que certaines brochures, dont l'Europe est inondée, ne feraient pas plus d'effet que les écrits de Tyndal et de Toland; mais ces messieurs ne sont guère connus qu'en Angleterre. Les autres sont lus de toute l'Europe; et je vous réponds, que de la mer Glaciale jusqu'à Venise, il n'y a pas un homme d'Etat aujourd'hui qui ne pense en philosophe. Il s'est fait dans les esprits une plus grande révolution qu'au seizième siècle. Celle de ce seizième siècle a été turbulente, la nôtre est tranquille. Tout le monde commence à manger paisiblement son pain à l'ombre de son figuier, sans s'informer s'il y a dans le pain autre chose que du pain. Il est triste pour l'espèce humaine que, pour arriver à un but si honnête et si simple, il ait fallu percer dix-sept siècles de sottises et d'horreurs.

Adieu, monsieur; je suis bien fâché que mon domicile, qui s'embellit tous les jours, soit si loin du vôtre; je voudrais que votre Jérusalem fût à deux pas de ma Samarie. Je vous embrasse sans cérémonie du meilleur de mon cœur, avec bien de l'estime et de l'amitié.

Je suis aveugle et mourant; mais les vingt-quatre lettres de l'alphabet (1) sont à peu près remplies.

6338. — A M. LE COMTE DE SAINT-PRIEST.

A Ferney, 17 juin.

Monseigneur, le triste état de ma santé ne m'a pas permis de remercier plus tôt votre excellence au nom de ma petite colonie et au mien : elle a perdu un grand appui dans M. le duc de Choiseul; mais la protection dont vous voulez bien l'honorer lui tiendra lieu de tout.

Je crois que le sieur Pinel partira bientôt, chargé de quelques montres qu'il a commandées à ces artistes; je crois que voilà la première fois qu'un petit village de France a commercé avec la Turquie, la Russie, la Hollande et l'Espagne.

Cette entreprise singulière commence à être de quelque utilité, et mérite certainement l'attention du gouvernement, auquel d'ailleurs nous n'avons demandé aucun secours : notre colonie ne veut que la liberté de travailler, et de faire venir de l'argent en France; elle a eu jusqu'à présent toutes les facilités possibles, malgré les obstacles qu'elle a trouvés.

Si la première tentative du sieur Pinel réussit en Turquie, il y a lieu d'espérer que mon village des horloges réussira. On a bâti déjà plusieurs maisons assez grandes, de pierre de taille, qui ne sont pas communes dans nos hameaux, et qui ne sont pas même, dit-on, en trop grande quantité dans Stamboul.

Je regarde ce petit établissement comme un prodige, supposé qu'il dure : je l'ai encouragé par des dépenses immenses pour un particulier, sans y avoir d'autre intérêt que celui de faire le bien de l'Etat, autant qu'il est en moi. Mon âge ne me permet pas l'espérance de voir de grands progrès; mais les premiers essais sont déjà très heureux : mes colons ont un avantage singulier, celui de travailler à bien meilleur marché qu'à Paris et à Londres, et surtout d'être d'excellents artistes; ils fournissent même en France beaucoup d'horlogers, qui mettent hardiment leurs noms aux ouvrages qui se font chez moi.

La Turquie pourra être un meilleur débouché encore que Paris, lorsque la paix sera faite; car enfin il faudra bien qu'elle se fasse.

Les princes chrétiens ne se sont jamais accordés pour renvoyer les Turcs au delà du Bosphore; et probablement ils resteront encore longtemps, malgré les armes victorieuses des Russes.

Dans ma solitude, entre les Alpes et le mont Jura, je ne puis amuser votre excellence par des nouvelles que vous avez sans doute de Paris. S'il y avait quelques livres nouveaux imprimés à Genève qui pussent occuper vos moments de loisir, je m'offrirais à être votre commissionnaire, et vous verriez, par mon zèle et par mon exactitude, combien vos ordres me seraient chers. J'ai l'honneur d'être, etc.

6339. — A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

17 juin.

Madame, quoiqu'on ne m'écrive guère de Babylone, et que j'écrive encore moins, on m'a mandé que vous étiez malade; peut-être n'en est-il rien : mais, dans le doute, vous trouverez bon que je vous dise combien votre santé est précieuse à tous ceux qui ont des yeux, des oreilles, et une âme. Pour des yeux, je ne m'en pique pas; il n'y a plus qu'un degré entre votre petite-fille et moi. Mes oreilles ne sont pas malheureusement à portée de vous entendre; à l'égard de l'âme, c'est autre chose : je crois entendre de loin

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) La Pologne. (G. A.)

(1) Les *Questions sur l'Encyclopédie*. (G. A.)

la vôtre, devant laquelle la mienne est à genoux. Il n'y a point d'âme au monde qui puisse trouver mauvais qu'il y ait des âmes sensibles, pleines de la plus respectueuse reconnaissance pour leurs bienfaiteurs.

Soit que votre santé ait été altérée, soit que, vous et le grand-père de votre petite-fille, vous conserviez une santé brillante, je compte ne rien faire de mal à propos, en vous disant que votre soulier (1) que je conserve me sera toujours le plus précieux de tous les bijoux; que les capucins de mon pays, et les sœurs de la charité, et tous les gens qui vont à présent pieds nus, vous bénissent; que les horlogers, en émaillant leurs cadrans, et en les ornant de votre nom, vous souhaitent des heures agréables; que les neiges des Alpes et du mont Jura se fondent quand on parle de vous; que tous ceux qui ont été comblés de vos bontés ne s'entretiennent que de leur reconnaissance; que sur les bords de l'Euphrate, comme sur ceux de l'Oronte, tous les bergers vous chantent sur leurs chalumeaux.

Cette églogue, madame, ne pourrait déplaire qu'à ceux qui n'aiment ni Théocrite ni Virgile.

Pour moi, madame, qui les aime passionnément, je vous dirai :

Ante leves ergo pascentur in *æthere* cervi,
Quam nostro illius labatur pectore vultus. (VIRG., ecl. 1.)

Vous entendez le latin, madame; vous savez ce que cela veut dire : *Les cerfs iront paître dans l'air avant que j'oublie son visage.* Les savants assurent que cela est fort élégant. Vous me direz, madame, que je n'ai jamais vu votre visage. Je vous demande pardon, je le connais très bien; car j'ai, comme vous savez, votre soulier et vos lettres, et quand on connaît le pied et le style de quelqu'un, il faudrait être bien bouché pour ne pas connaître ses traits parfaitement. Je suis désespéré de ne les pas voir face à face, mais je présume que ce bonheur n'est pas fait pour moi.

Embellissez les bords de l'Oronte, tandis que je vais me faire enterrer vers le lac Léman, en vous présentant à vous, et à tout ce qui vous environne en Syrie, mon profond respect, mon inviolable reconnaissance, mon adoration de latrie, ou du moins d'hyperdulie. *Le vieux radoteur aveugle*, entre un lac et une montagne couverte de neige.

6340. — A M. MARMONTEL.

21 juin.

Il y a si longtemps, mon très cher confrère, que je vous ai envoyé trois tomes des *Questions sur l'Encyclopédie*, qu'il faut que vous ne les ayez pas reçus. J'en ai encore deux autres à mettre dans votre petite bibliothèque; et comme il est souvent question de vous dans ces volumes, j'ai fort à cœur que vous les ayez; mais je ne sais comment m'y prendre.

Je dois vous dire que vous avez dans le Nord une héroïne qui combat pour vous; c'est madame la princesse Daschkof (2), assez connue par des actions qui passeront à la postérité. Voici comme elle parle de votre chère Sorbonne, dans son *Examen du Voyage de l'abbé Chappe en Sibérie* : « La Sorbonne nous est connue par deux anecdotes. La pre» mière, lorsqu'en l'année 1717, elle s'illustra en présentant » à Pierre-le-Grand les moyens de soumettre la Russie au » pape : la seconde, par sa prudente et spirituelle condam» nation du *Bélisaire* de M. de Marmontel, en 1767. Vous » pouvez juger, par ces deux traits, de la profonde vénéra» tion que tout homme qui a le sens commun doit avoir pour » un corps aussi respectable, qui plus d'une fois a condamné » le pour et le contre. »

J'ai eu deux jours cette très étonnante princesse à Ferney; cela ne ressemble point à vos dames de Paris : j'ai cru voir Thomyris qui parle français.

Je vous prie, quand vous verrez quelque premier commis des bureaux, de lui demander pourquoi on parle notre langue à Moscou et à Yassi. Pour moi, je crois qu'on en a plus d'obligation à votre *Bélisaire* et autres ouvrages semblables, qu'à nos lettres de cachet.

Est-il vrai que nous aurons bientôt vos *Incas?* est-ce dans leur patrie qu'il faut chercher le bien-être? Je suis bien sûr que j'y trouverai le plaisir; c'est ce que je trouve rarement dans les livres qui me viennent de France : j'ai grand besoin des vôtres.

Avez-vous vu la *Dunciade* et l'*Homme dangereux*, etc., en trois volumes? Il y a bien de la différence entre chercher la plaisanterie et être plaisant.

(1) Voyez au 26 juillet 1769. (G. A.)
(2) La complice de Catherine II. (G. A.)

Bonsoir, mon très cher confrère; souvenez-vous de moi avec ceux qui s'en souviennent, et aimez toujours un peu votre plus ancien ami. Madame Denis vous fait mille tendres compliments.

6341. — A M. L'ABBÉ MIGNOT.

A Ferney, 24 juin.

Du temps de la Fronde, mon cher ami, on criait bien autrement contre les sages attachés à la bonne cause; mais, avec le temps, la guerre de la Fronde fut regardée comme le délire le plus ridicule qui ait jamais tourné les têtes de nos Welches impétueux et frivoles.

Je ne donne pas deux années aux ennemis de la raison et de l'Etat pour rentrer dans leur bon sens.

Je ne donne pas six mois pour qu'on bénisse M. le chancelier de nous avoir délivrés de trois cents procureurs. Il y a vingt-quatre ans que le roi de Prusse en fit autant : cette opération augmenta le nombre des agriculteurs, et diminua le nombre des chenilles.

Vous avez fait une belle œuvre de surérogation, en remettant votre place de juge de la caisse d'amortissement, et je ne crois pas cette caisse bien garnie; mais enfin vous résignez quatre mille livres d'appointements : cela est d'autant plus beau que la faction ne vous en saura aucun gré. Quand les esprits sont échauffés, on aurait beau faire des miracles, les pharisiens n'en crient pas moins *Tolle!* mais cela n'a qu'un temps.

Je vois la bataille avec tranquillité, du haut de mes montagnes de neige, et je lève mes vieilles mains au ciel pour la bonne cause. Je suis très persuadé que M. le chancelier remportera une victoire complète, et qu'on aimera le vainqueur.

Je suis fâché qu'on laisse courir plusieurs brochures peu dignes de la gravité de la cause, et du respect que l'on doit au général de l'armée. J'en ai vu une qu'on appelle le *Coup de peigne d'un maître perruquier*, dans laquelle on propose de faire mettre à Saint-Lazare tous les anciens conseillers du Châtelet, et de les faire fesser par les frères. Cette plaisanterie un peu grossière ne me paraît pas convenable dans un temps où presque tout le royaume est dans l'effervescence et dans la consternation.

Je serais encore plus fâché qu'on vous proposât, dans le moment présent, des impôts à enregistrer.

J'avoue que je ne conçois pas comment, après neuf années de paix, on a besoin de mettre de nouveaux impôts. Il me semble qu'il y aurait des ressources plus promptes, plus sûres, et moins odieuses; mais il ne m'appartient pas de mettre le nez dans ce sanctuaire, qui est plus rempli d'épines que d'argent comptant.

On parle d'une nouvel arrêté du parlement de Dijon, plus violent que le premier; mais je ne l'ai point vu.

Il faut que je vous dise que j'ai un ami intime à Angoulême : c'est M. le marquis d'Argence, non pas le d'Argens de Provence qui a fait tant d'ouvrages, mais un brigadier des armées du roi, qui a beaucoup de mérite et beaucoup de crédit dans sa province. Il prétend que le présidial de cette ville ne voulait point enregistrer; il prétend que je lui ai écrit ces mots : « Le droit est certainement du côté du » roi; sa fermeté et sa clémence rendront ce droit respec» table. » Il prétend qu'il a lu à ces messieurs mes deux petites lignes, et qu'il y a pris son texte pour obtenir l'enregistrement.

Je ne crois point du tout être homme à servir de texte; je n'ai point cette vanité, mais j'ai beaucoup de bonne volonté.

Nous sommes bien contents, votre sœur et moi, de votre Turquie (1). Nous ne pensons point du tout que le gouvernement des Moustapha, des Mahomet et des Orcan, ait le moindre rapport avec notre monarchie gouvernée par les lois, et surtout par les mœurs. Votre conduite n'a certainement pas démenti vos opinions. Notre pauvre d'Hornoy me paraît toujours très affligé (2). Il est heureux, il est jeune; le temps change tout. Nous vous embrassons bien tendrement.

6342. — A M. POMME.

A Ferney, ce 27 juin.

Madame R... (3), monsieur, qui habite dans mon désert, et qui est possédée depuis longtemps du même démon que l'hémorrhoisse, n'est pas encore guérie par vos délayants;

(1) *Histoire de l'empire ottoman.* (G. A.)
(2) Il était toujours exilé. (G. A.)
(3) M. Beuchot croit qu'il s'agit de madame Rilliet. (G. A.)

mais ces sortes de démons ne se chassent qu'avec le temps, et je vous tiens toujours pour un très bon exorciste.

Je crois bien que vous rencontrerez dans votre chemin des scribes et des pharisiens qui tâcheront de décrier vos miracles; mais, quoi qu'ils fassent, votre royaume est de ce monde. Pour moi, je suis possédé d'un démon qui me rend les yeux aussi rouges que les fêtes mobiles dans les almanachs, et qui m'ôte presque entièrement la vue; mais je me ferai lire avec grand plaisir tout ce que vous écrirez contre les ennemis de votre doctrine. J'ai de la foi à votre évangile, quoique les gens de mon âge soient difficiles à persuader.

6343. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

30 juin.

Croyez-moi, madame, si quelque chose dépend de nous, tâchons tous deux de ne point prendre d'humeur. C'est ce que nous pouvons faire de mieux à notre âge, et dans le triste état où nous sommes.

Vous me laissez deviner tout ce que vous pensez; mais pardonnez-moi aussi mes idées. Trouvez bon que je condamne des gens que j'ai toujours condamnés, et qui se sont souillés en cannibales du sang de l'innocent et du faible. Tout mon étonnement est que la nation ait oublié les atrocités de ces barbares. Comme j'ai été un peu persécuté par eux, je suis en droit de les détester: mais il me suffit de leur rendre justice. Rendez-la-moi, madame, après cinquante années de connaissance ou d'amitié.

J'avais infiniment à cœur que votre grand'maman et son mari fussent persuadés de mes sentiments. Je ne vois pas pourquoi vous ne leur avez pas envoyé cette septième page (1), et il est très triste pour moi qu'elle leur vienne par d'autres.

Votre dernière lettre me laisse dans la persuasion que vous êtes fâchée, et dans la crainte que votre grand'maman ne le soit; mais je vous avertis toutes deux que je m'enveloppe dans mon innocence; je n'ai écouté que les mouvements de mon cœur; n'ayant rien à me reprocher, je ne me justifierai plus. Il y a d'ailleurs tant de sujets de s'affliger, qu'il ne s'en faut pas faire de nouveaux.

Je n'aurai pas la cruauté d'être en colère contre vous. Je vous plains, je vous pardonne, et je vous souhaite tout ce que la nature et la destinée vous refusent aussi bien qu'à moi.

Pardonnez-moi de même l'affliction que je vous témoigne, en faveur de l'attachement qui ne finira qu'avec ma vie, laquelle finira bientôt.

6344. — A M. GABRIEL CRAMER.

Je viens d'ouvrir, pour la première fois, le dix-huitième volume de mes prétendues *Œuvres complètes*. Si vous m'aviez consulté, je vous aurais prié de me laisser faire un choix, et de ne pas vous ruiner à donner tant d'ouvrages indignes d'être lus. Je vous ai dit plus d'une fois qu'on ne va point à la postérité avec un si prodigieux bagage; vous ne m'avez pas voulu croire. Mais pourquoi ajoutez-vous à mes rapsodies d'autres rapsodies qui ne sont pas de moi? pourquoi, par exemple, imprimez-vous une lettre à un M. de B*** que je n'ai pas l'honneur de connaître? pourquoi m'imputez-vous des vers tels que ceux qui sont à la page 446? J'ai arraché cette feuille, et je vous la renvoie : vous en rougirez.

Vous ne voulez pas me rendre ridicule, et déshonorer votre presse. Y a-t-il un moyen de sauver votre honneur et le mien? ce serait de faire des cartons, et de tâcher de substituer quelque chose de passable aux impertinences barbares qu'on m'attribue.

Si vous saviez combien on méprise tout ce fatras de petits vers de société, vous ne vous donneriez pas la peine honteuse de les recueillir.

Quelle rage et quel intérêt mal entendu! Ne vaut-il pas mieux resserrer un volume que de l'augmenter par des inepties qui le décréditent? On a imprimé à Lausanne, sous mon nom, trente pièces de vers que le cocher de Vertamon désavouerait. On croit, parce que vous êtes mon voisin, que c'est moi qui dirige votre imprimerie, et que je vous fournis ces platitudes ainsi qu'aux libraires de Lausanne. On dit, on imprime que je vous vends mes ouvrages, et vous laissez courir ces calomnies! Vous imprimez tout ce qu'on ramasse et qu'on m'impute. Je ne reconnais là ni votre goût ni votre amitié.

S'il en est encore temps, jetez au feu ces bêtises, indignes de vous et de moi.

(1) Voyez au 1er juin. (G. A.)

6345. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1er juillet.

Je n'écris plus; je suis devenu en peu de temps incapable de tout; je suis tombé très lourdement, après avoir fait encore quelques tours de passe-passe.

Mon cher ange est prié de me renvoyer les *Pélopides* de ce jeune homme; car je ne veux plus entendre parler de ces momeries dans un temps où le goût est entièrement perdu à la cour et égaré à la ville. Il ne reste plus rien du dernier siècle; il est enterré, et je m'enterre aussi.

Je remercie infiniment madame d'Argental d'avoir fait parvenir à madame Corbi les imprécations (1) contre les cannibales en robe qui se sont souillés tant de fois du sang innocent, et qu'on a la bêtise de regretter. Il était digne de notre nation de singes de regarder nos assassins comme nos protecteurs. Nous sommes des mouches qui prenons le parti des araignées.

Je sais bien qu'il y a des torts de tous les côtés; cela ne peut être autrement dans un pays sans principes et sans règles.

On dit que les fortunes des particuliers se sentiront de la confusion générale; il le faut bien, et je m'y attends. Ma colonie sera détruite, mes avances perdues, toutes mes belles illusions évanouies.

Je crois que mon ange a été sollicité de parler à M. de Monteynard en faveur de douze mille braves gens qui sont, je ne sais pourquoi, esclaves de vingt chanoines. On ne sait point à Paris qu'il y a encore des provinces où l'on est fort au-dessous des Cafres et des Hottentots.

Mon cher ange aura sans doute fait sentir à M. de Monteynard tout l'excès d'horreur et de ridicule que douze mille hommes utiles à l'Etat, soient esclaves de vingt fainéants, chanoines, remués (2) de moines. M. de Monteynard a trop de raison pour ne pas être révolté d'un si abominable abus.

Que dirai-je d'ailleurs à mes anges, du fond de mes déserts? qu'il y a deux solitaires qui leur sont attachés plus tendrement que jamais, et pour toute leur vie.

6346. — A M. LE COMTE DE MILLY.

Ferney, 8 juillet.

Un vieillard très malade, et qui a presque entièrement perdu la vue, remercie plus tard qu'il n'aurait voulu, M. de Milly de ses bontés, et du livre agréable qu'il a bien voulu lui envoyer. Il n'est pas en état de vérifier les dates dont il lui parle. Il croit qu'elles sont exactes dans l'édition in-4°. Le triste état où il est ne lui permet à présent que de marquer à M. le comte sa reconnaissance et ses respectueux sentiments. V.

6348. — A M. PAPILLON DE LA FERTÉ.

A Ferney, 8 juillet (5).

Je ne sais, monsieur, où vous êtes à présent, si c'est à Paris, à La Ferté ou à Bruxelles; mais ma lettre vous trouvera, et les sentiments de mon cœur vous chercheraient partout.

Il y a longtemps que je vous ai écrit; j'ai respecté vos occupations qui doivent être assez grandes, et les affaires publiques qui intéressent tous les citoyens. Vous avez d'ailleurs une nombreuse famille qui exige tous vos soins et qui fait votre consolation. Vos belles terres demandent une attention continuelle. Ainsi, heureusement pour vous, toutes vos occupations sont de vrais plaisirs.

Les miennes ne sont pas de cette nature; je crains beaucoup à présent pour la colonie que j'ai établie : les dépenses qu'elle m'a coûtées étaient trop au-dessus d'un particulier aussi obscur et aussi médiocre que moi. J'ignore si on paiera du moins les derniers six mois des rentes enregistrées au parlement, que vous eûtes la bonté de me procurer, en dédommagement de l'argent comptant que j'avais mis en dépôt chez M. de La Baluc, et dont le ministère a été obligé de s'emparer par le malheur des temps.

J'ignore si l'on est en état de satisfaire à des engagements si sacrés, et qui intéressent la fortune de tant de particuliers. Je ne suis au fait de rien. L'amitié que vous m'avez toujours témoignée m'autorise à m'adresser à vous. Cinquante familles que j'ai recueillies, et pour lesquelles j'ai bâti des maisons, augmentent mes inquiétudes; mais je suis plus pénétré de

(1) Il s'agit toujours de l'opuscule intitulé : les *Peuples aux parlements*. (G. A.)

(2) *Issus*. (G. A.)

(3) Editeurs, de Cayrol et A. Francois. (G. A.)

ma reconnaissance pour vous, qu'accablé de ma situation présente.

Je vous souhaite, monsieur, toute la prospérité que vous méritez, et je me résigne aux malheurs que j'éprouve. Si vous me conseillez d'écrire à M. Duclos, je lui écrirai. Si vous jugiez qu'on pût obtenir quelques paiements de la part de ceux que le ministère a chargés de ce département, je m'adresserais à eux ; mais je dois d'abord vous consulter, et surtout vous réitérer les sentiments d'attachement et de reconnaissance avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

6348. — A M. HENNIN.

A Ferney, 9 juillet.

Monsieur, j'ai l'honneur de vous renvoyer des papiers que les horlogers de Versoix m'ont apportés. Cela ressemble au procès de madame la comtesse de Pimbesche et de M. Chicaneau : Qu'est-ce qu'on vous a dit?

Qu'est-ce qu'on vous a fait? — On m'a dit des injures.

Ils ne peuvent pas dire :

Outre un soufflet, monsieur, que j'ai reçu plus qu'eux.
Les *Plaid.*, act. II, sc. IX.

Tout cela ne me paraît pas mériter d'attention ; mais ce qui mérite à mon gré la mienne, c'est que tous ces horlogers, à qui j'ai bien voulu faire les avances les plus considérables, puissent ne point être inquiétés dans leurs travaux, et qu'ils soient en état de me payer, moi ou mes hoirs. Ainsi c'est pour eux que madame Denis et moi nous demandons votre protection. Madame Denis vous fait mille compliments.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre, etc.

6349. — A M. GABRIEL CRAMER.

11 juillet (1).

Je prie encore une fois M. Cramer de ne rien mettre dans son édition in-4° que je puisse désavouer. Il sait qu'il y a beaucoup de petits bâtards qui courent le monde sous le nom de mes enfants légitimes. On s'imagine, à Paris, que c'est moi qui dirige à Genève toutes ces éditions, auxquelles je n'ai pourtant aucune part. Plus j'aime M. Cramer, et plus je serais fâché d'être obligé de renier ce qu'il fait imprimer. On est et on sera plus difficile que jamais à Paris; il faut bien que je sois difficile aussi, tout facile que Dieu m'a fait. Je vous demande en grâce de ne rien faire sans m'en avertir. Vous vous doutez bien que j'ai de fortes raisons.

6350. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

11 juillet.

Dieu soit béni, madame! votre grand'maman me rend justice, et vous me la rendez. Je ne crains plus de déplaire à une âme aimable, juste et bienfaisante, pour avoir élevé ma voix contre des êtres malfaisants et injustes, qui dans la société ont toujours été insupportables, et, dans l'exercice de leur charge, tantôt des assassins, et tantôt des séditieux.

Je suis dans un âge et dans une situation où je puis dire la vérité. Je l'ai dite sans rien attendre de personne au monde, et soyez sûre que je ne demanderai jamais rien à personne, du moins pour moi, car je n'ai jusqu'ici demandé que pour les autres.

Si M. Walpole est à Paris, je vous prie de lui donner à lire la page 76 de la feuille (2) que je vous envoie; il y est dit un petit mot de lui, j'ai regardé son sentiment comme une autorité, et ses expressions comme un modèle. Cette feuille est détachée du septième tome des *Questions sur l'Encyclopédie*, que vous ne connaissez ni ne voulez connaître. On a déjà fait quatre éditions des six premiers volumes, comme on a fait quatre éditions de ce grand dictionnaire qui est à la Bastille. Il est en prison dans sa patrie; mais l'Europe est encyclopédiste. Vous me répondrez comme une héroïne de Corneille à Flaminius :

Le monde sous vos lois! ah! vous me feriez peur,
S'il ne s'en fallait pas l'Arménie et mon cœur.
Nicom., act. III, sc. VII.

Ne confondez pas, je vous prie, l'or faux avec le véritable. Je vous abandonne tout l'alliage qu'on a mêlé à la bonne philosophie. Nous rendrons justice à ceux qui nous ont donné du vrai et de l'utile; soyons ce que le parlement devrait être, équitables et sans esprit de parti ; réunissons-nous dans cette sainte religion qui consiste à vouloir être juste, et à ne voir (autant qu'on le peut) les choses que comme elles sont.

Si vous daignez vous faire lire la feuille que je vous envoie (laquelle n'est qu'une épreuve d'imprimeur), vous verrez qu'on y foule aux pieds tous les préjugés historiques.

Il y a d'autres articles sur le goût, tous remplis de traductions en vers des meilleurs morceaux de la poésie italienne et anglaise. Cela aurait pu vous amuser autrefois; mais vous avez traité tout ce qui regarde l'*Encyclopédie* comme vous avez traité mon impératrice Catherine. Vous êtes devenue turque, pour n'être pas de mon avis.

Avouez du moins qu'on lit l'*Encyclopédie* à Moscou, et que les flottes d'Archangel sont dans les mers de la Grèce. Avouez que Catherine a humilié l'empire le plus formidable, sans mettre aucun impôt sur ses sujets; tandis qu'après neuf ans de paix on nous prend nos rescriptions sans nous rembourser, et qu'on accable d'un dixième le revenu de la veuve et de l'orphelin.

A propos de justice, madame, vous souvenez-vous des quatre *Épîtres sur la loi naturelle?* Je vous en parle, parce qu'un prélat étranger étant venu chez moi m'a dit que non seulement il les avait traduites, mais qu'il les prêchait. Je lui ai répondu que Mᵉ Pasquier, l'oracle du parlement, les avait fait brûler par le bourreau de son parlement. Il m'a promis de faire brûler Pasquier, si jamais il passe par ses terres.

6351. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 juillet (1).

J'ai reçu de mon cher ange sa lettre du 11 juillet. Il ne doit point craindre que le jeune homme égorge son fils (2) ; il ne le redemande que pour lui donner un habit neuf, qu'il prétend être assez propre et assez bien fait, quoique par un tailleur de village.

Il en est de même de l'abbé de Châteauneuf et du petit Lantin (3); ils aiment leurs bâtards comme des fous.

Je me flatte que mon petit philosophe Christin aura la gloire de délivrer quinze mille esclaves en Franche-Comté, comme fit Charles-Quint à Tunis. Vos bontés auront contribué à cette bonne œuvre. M. de La Coré, intendant de la province, dont on a demandé l'avis, est entièrement pour nous. Son mémoire est impartial, savant et éloquent; enfin, j'espère beaucoup.

La colonie enverra incessamment les deux montres qu'on demande. Celui qui se plaint que sa montre retarde, quand la chaîne est au bout, n'a qu'à avancer un peu l'aiguille de la spirale.

Je supplie mon cher ange de montrer à M. le marquis de Monteynard (4) la lettre ci-jointe; je lui ai déjà écrit à peu près les mêmes choses; mais vous ne sauriez croire quels brigandages ont été exercés dans toute cette entreprise. Si toutes les affaires ont été traitées dans ce goût, je ne m'étonne pas du dérangement des finances. Est-il possible qu'après neuf ans de paix, nous soyons plus mal que nous étions dans le temps d'une guerre désastreuse!

Nous renouvelons, madame Denis et moi, nos hommages les plus tendres à nos anges.

6352. — A M. LE COMTE ANDRÉ DE SCHOWALOW.

A Ferney, le 19 juillet.

Oui, j'aime Pallas l'intrépide,
Qui fait tomber sous son égide
Tout l'orgueil de ce vieux sultan.
J'admire avec même justice
Cette Pallas législatrice,
Qui de la Finlande au Cuban
Donne une loi moins tyrannique
Que certain code evitique
Et le fatras de l'Alcoran.

Courage, braves Russes! la victoire est toujours venue du nord. Il faut que la raison en vienne; il faut que les beaux et malheureux climats, si longtemps soumis à l'inquisition ou à l'équivalent, et peuplés de tant de fripons et d'imbéciles, soient éclairés par l'étoile du Nord, qui fait briller du haut du pôle arctique la tolérance universelle, qu'on n'ose pas même désirer encore dans certains pays.

(1) Éditeurs de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Voyez le chapitre XVII du *Pyrrhonisme de l'histoire*, que Voltaire avait reproduit dans ses *Questions sur l'Encyclopédie*. (G. A.)

(1) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Il s'agit toujours des *Pélopides*. (G. A.)
(3) Toujours le *Dépositaire* et *Sophonisbe*. (G. A.)
(4) Ministre de la guerre, parent de d'Argental. (*A. François.*)

Savez-vous, monsieur le comte, que, grâce à la stupidité d'un de nos Welches, revêtu à Paris de l'éminente dignité de censeur des livres, l'*Instruction* de sa majesté impériale n'a pas eu la permission d'entrer en France? N'imputez point cette barbarie à notre nation; elle n'en est point coupable. Tous les gens qui pensent parmi nous révèrent cette *Instruction* admirable, et n'en voudraient jamais d'autre. Notre chancelier n'a rien su de cette sottise : cela s'est fait uniquement par la bêtise des subalternes, et avant le changement du ministère. Mais on est très coupable d'avoir confié quelque espèce de juridiction sur les belles-lettres à des gens qui ne devraient avoir que la surintendance des chardons.

Oui, je reçus en son temps la lettre que vous eûtes la bonté de m'écrire sur M. de Tchogoglof. Je ne sais où il est, et j'ai abandonné cette petite affaire, pour laquelle on m'avait vivement sollicité.

J'ai eu l'honneur de vous adresser un ingénieur-dessinateur, garçon de mérite, qui peut être utile. Je vous souhaite, et je l'espère, une paix glorieuse, digne de vos victoires. Si Moustapha n'a pu être chassé par les Russes, il les respectera du moins, et votre voisin le poëte-empereur chinois les respectera aussi; l'autre poëte-roi de Prusse sera toujours leur bon ami. Je ne vous réponds point du troisième, et je vous garde le secret. Mes respects à madame la comtesse.

6353. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 20 juillet.

On est donc, mon héros, à Paris comme à Rome, *parents contre parents*. La différence est qu'il s'agissait chez les Romains de l'empire du monde et de ses bribes, et que chez les Welches il ne s'agit, comme à leur ordinaire, que de billevesées. Je crois pourtant que s'il y a un bon parti, vous l'avez pris : et ce qui me persuade que ce parti est le meilleur, c'est qu'il n'est pas assurément le plus nombreux.

Je me trouve, monseigneur, réformé à votre suite dans ma chétive petite sphère. J'ai deux neveux qui ont chacun un grand crédit dans l'ancien et le nouveau parlement. J'ai donné mon suffrage au nouveau, mais je n'y ai pas eu grand mérite. Il y a longtemps que les Calas, les chevaliers de La Barre, les Lally, etc., m'ont brouillé avec les tuteurs des rois (1); et j'ai toujours mieux aimé dépendre du descendant de Robert-le-Fort, lequel descendait par femmes de Charlemagne, que d'avoir pour rois des bourgeois mes confrères. Je suis bien sûr que toute leur belle puissance intermédiaire, l'unité, l'indivisibilité de tous les parlements ne m'auraient jamais fait rendre un sou des deux cent mille livres d'argent comptant que M. l'abbé Terray m'a prises un peu à la Mandrin, dans le coffre-fort de M. Magon. Je lui pardonne cette opération de housard, s'il ne nous prend pas tout le reste.

C'est surtout cette aventure qui a dérangé ma pauvre colonie. Elle était née sous la protection de M. le duc de Choiseul, elle est tombée avec lui. On avait établi chez moi trois manufactures qui travaillaient pour l'Espagne, pour la Turquie, pour la Russie. Il était assez beau de voir entrer de l'argent en France par les travaux d'un misérable petit village. Tout cela va tomber, si je ne suis pas secouru. Les secours que je demandais n'étaient que le paiement de ce qu'on me doit, et qu'on avait promis de me payer. Je profiterai de vos bontés. J'écrirai à M. l'abbé de Blet. Si on me refuse l'aumône, je n'aurai pas du moins à me reprocher de ne l'avoir pas demandée.

Je m'étais figuré que mon héros habiterait uniquement Versailles; mais je vois qu'il veut encore jouir de son beau palais de Paris, où probablement j'aurai le malheur de ne lui faire jamais ma cour.

J'ai pris la liberté de recommander à madame la duchesse d'Aiguillon une dame de qualité de Franche-Comté, madame la comtesse de Beaufort; et cette liberté, qui serait ridicule dans d'autres circonstances, porte son excuse dans l'étonnante aventure dont cette dame est la victime. Un coquin de prêtre, d'ailleurs très scandaleux, et mort de ses débauches et d'une fièvre maligne, a déclaré, en mourant, que M. le comte de Beaufort l'avait assassiné.

M. de Beaufort, ancien officier, père de six enfants, et reconnu pour un des plus honnêtes gentilshommes de la province, a été décrété de prise de corps, et sa femme d'ajournement personnel. Les prêtres se sont ameutés, ils ont ameuté le peuple; M. de Beaufort a été obligé de s'enfuir pour laisser passer le torrent. Il ne demande qu'un sauf-conduit d'un mois, pour avoir le temps de préparer ses défenses. J'ignore si on peut obtenir cela de M. le chancelier. Si vous pouviez protéger madame de Beaufort dans cette cruelle affaire, vous feriez une action digne de vous.

Cela ressemble à l'aventure de ce La Fresnaye (1) qui se tua chez madame de Tencin, pour lui faire pièce. Ma destinée est de prendre le parti des opprimés. Je plaide actuellement au conseil du roi pour douze mille hommes bien faits, que vingt chanoines prétendent être leurs esclaves, et que je soutiens n'appartenir qu'au roi. Ces petites affaires-là tiennent la vieillesse en haleine, et repoussent l'ennui, qui cherche toujours à s'emparer des derniers jours d'un pauvre homme.

Je ne renonce d'ailleurs ni aux vers ni à la prose; et, si vous étiez premier gentilhomme d'année, je vous importunerais, moi tout seul, plus que quatre jeunes gens. Je suis pourtant aveugle, non pas comme madame du Deffand, mais il s'en faut très peu. Madame de Boisgelin, qui m'a vu dans cet état, m'a recommandé, avec son frère l'archevêque d'Aix (2), à l'oculiste Grandjean. Il serait plaisant qu'un archevêque me rendît la vue.

Je demande bien pardon à mon héros de l'entretenir ainsi de mes misères, mais il a voulu que je lui écrivisse. Il est assez bon pour me dire que ces misères l'amusent : je ne suis pas assez vain pour m'en flatter; ainsi je finis avec le plus profond respect et le plus tendre attachement.

6354. — AU MÊME.

A Ferney, le 21 juillet.

Je mets à profit vos bontés, monseigneur; permettez que je vous envoie la lettre que j'écris à M. l'abbé de Blet.

Je suis toujours émerveillé de voir que les affaires des plus grands seigneurs du royaume ne soient pas plus en ordre que celles de l'État.

Le connétable de Lesdiguières disait à cet infortuné duc de Montmorency : « N'entreprenez jamais rien que vous » n'ayez six cent mille écus dans vos coffres; j'en ai toujours » usé ainsi, et je m'en suis bien trouvé. »

Mon héros a eu bien raison de me dire que ma petite vanité d'être le Sancho-Pança du village de Barataria est un jeu qui ne vaut pas la chandelle; mais cela a été entrepris dans un temps où j'avais la protection la plus entière, où je faisais tout ce que je voulais, où Sancho-Pança n'approchait pas de moi, où les croix de Saint-Louis, les pensions, les brevets, pleuvaient à ma moindre requête : le rêve est fini.

Je ne crois pas que mon désert suisse et les petits intérêts du plus petit canton de la France doivent occuper beaucoup M. le duc d'Aiguillon, qui doit jeter la vue sur des objets beaucoup plus dignes de son attention. Je crains surtout de l'importuner dans les commencements de son ministère; et quoique je ne sois point bavard en fait d'affaires, cependant je crains toujours d'importuner un homme d'État. S'il veut bien, quand il sera un peu de loisir, permettre que je lui envoie un mémoire que je crois absolument nécessaire dans la circonstance présente, je prendrai la liberté de lui en adresser un, et il peut compter que je lui dirai exactement la vérité.

Je vous enverrai le mémoire : vous en jugerez, et si vous le trouvez convenable, je vous demanderai votre protection. Je n'ai d'autre patrie que le petit asile que je me suis formé, et dont vous avez daigné voir les commencements. Le climat est bien rude; mais le pays est de la plus grande beauté. Il est triste de perdre la vue dans un endroit qui ne peut plaire qu'aux yeux; mais il est bien plus triste de penser qu'on mourra sans vous avoir fait sa cour, sans avoir joui des charmes de votre conversation, sans avoir vu dans son beau salon celui qui fait tant d'honneur à la France, et qui rappelle les brillantes idées du beau siècle de Louis XIV. Je n'aurai donc que des regrets à vous offrir, qu'une admiration stérile, et qu'un attachement aussi inutile que respectueux et tendre.

6355. — A M. LE COMTE DE LA TOURETTE.

23 juillet (3).

Mes souffrances continuelles, monsieur, ne m'ont point empêché de sentir vivement l'honneur que MM. vos neveux m'ont fait. Si j'étais en état de suivre mon goût, je viendrais certainement leur rendre leur visite. Il y a quinze ans que je fais le projet de venir présenter mes respects à toute vo-

(1) Les parlementaires. (G. A.)

(1) Voyez la lettre à d'Argental du 15 juillet 1767. (G. A.)

(2) Jean de Dieu-Raymond de Lucé de Boisgelin, mort cardinal en 1804. (G. A.)

(3 Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

tre famille, et surtout à vous. Je n'ai jamais trouvé le moment de pouvoir l'exécuter.

Quoique j'aie presque perdu la vue, j'ai cherché dans un tas énorme de papiers la *Henriade* toscane (1). Je ne sais si elle ne serait point entre les mains de M. Cramer, qui m'avait promis de l'imprimer; mais l'*Encyclopédie* s'est emparée de toutes ses affections et de tout son temps. Il faudra bien pourtant qu'il donne un habit à cette Italienne, ou qu'il la renvoie dans son pays toute nue.

Mille tendres respects à M. de Fleurieu, votre père, à M. votre frère et à toute votre famille. Le vieux malade de Ferney.

6356. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

25 juillet (2).

M. Christin, l'avocat de douze mille esclaves contre vingt chanoines, m'écrit que M. de Rochefort et madame Dixneufans sont partis. J'ignore, monsieur, si c'est pour la Bourgogne, où vous m'aviez mandé que vous deviez aller, si c'est pour la Champagne, ou pour la ville de Mende.

Vous nous aviez flattés que vous vous souviendriez de nous sur votre route. J'ai vécu dans cette espérance, qui m'a soutenu dans les misères de mes maladies. Je ne vous ai point écrit, parce que j'ai compté sur la consolation de vous parler; ce qui est beaucoup plus agréable et beaucoup plus sûr.

J'adresse ma lettre à Paris, qui vous sera sans doute renvoyée où vous êtes. Je vous demande en grâce de m'instruire de votre marche. Madame Denis se joint à moi pour vous en prier. Vous savez combien nous sommes attachés à M. le lieutenant des gardes et à madame Dixneufans.

6357. — A M. PAPILLON DE LA FERTÉ.

A Ferney, 31 juillet (3).

J'étais bien loin d'espérer, monsieur, que ces rentes seraient payées, et vous m'avez très agréablement surpris. Ce qui me faisait croire qu'elles étaient en souffrance, c'est qu'on ne paie point les rentes de la compagnie des Indes. Je n'ai jamais que des remerciements à vous faire, et je sais que je ne suis pas le seul. Jouissez, monsieur, non seulement de votre belle terre de La Ferté dans le sein de votre famille, mais jouissez surtout du noble plaisir de rendre de bons offices, autant que vous le pouvez. J'ai l'honneur d'être avec bien de la reconnaissance, monsieur, votre, etc.

6358. — A M. DE BELLOY.

Ce 3 auguste.

Il est bien juste, monsieur, que le citoyen de Calais soit citoyen de l'Académie (4). Il sera beau que, dans notre corps, l'homme de lettres succède au prince du sang, et que celui qui a si bien chanté nos héros remplace celui qui a marché sur leurs traces. Je ne puis de si loin joindre que mes vœux à ceux de mes confrères; mais vous devez être sûr de mes désirs autant que de leurs voix. Si l'Académie est la récompense des talents, quel homme en est plus digne que vous? C'est avec la plus grande joie que j'apprends le choix qu'on va faire de vous. J'ai été un des premiers qui aient applaudi à votre mérite, et je ne serai pas assurément un des derniers à reconnaître la justice qu'on vous rend. J'espère donc, dans un mois, faire mon compliment à mon cher confrère. Agréez, en attendant, les très sincères et tendres sentiments de votre, etc. LE VIEUX MALADE ET LE VIEIL AVEUGLE DE FERNEY.

6359. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

De ma maison de quinze-vingts à la vôtre, 9 auguste.

« Envoyez-moi des pâtes d'abricot de Genève. »

Cela est bientôt dit, madame, mais cela n'est pas si aisé à faire. Vos confiseurs de Paris s'opposent à ce commerce. Il n'a jamais été si difficile d'envoyer un pot de marmelade dans votre pays, lorsque toute l'Europe en mange. Si M. Walpole demeurait encore quelquefois en France, on pourrait lui en envoyer; car je ne crois pas qu'on soit assez hardi chez vous pour saisir les confitures d'un ministre anglais.

Quand vous verrez votre grand'maman, je vous prie de me mettre à ses pieds. Elle m'a pardonné mon goût pour Catherine; elle me pardonnera bien la juste horreur que j'ai eue de tout temps pour les pédants qui firent la guerre des pots de chambre au grand Condé, et qui ont assassiné un pauvre chevalier de ma connaissance (1).

Passez-moi l'émétique, madame, et je vous passerai la saignée. Je vous sacrifierai une demi-douzaine de philosophes; abandonnez-moi autant de pédants barbares, vous ferez encore un très bon marché.

Ne m'aviez-vous pas mandé, dans une de vos dernières lettres, que les nouveaux règlements de finance vous avaient fait quelque tort? ils m'en ont fait beaucoup, et j'ai bien peur que cela ne dérange la pauvre petite colonie que j'avais établie au pied des Alpes. Je crois que la France est le pays où il doit y avoir le plus d'amis; car, après tout, l'amitié est une consolation, et on a toujours besoin en France de se consoler.

Ma plus grande consolation, madame, a toujours été la bonté dont vous m'avez honoré dans tous les temps. Vous savez si je vous suis attaché, et si je ne compterais pas parmi les plus beaux moments de ma vie le plaisir de vous entendre; car, grâce à nos yeux, nous ne pouvons guère nous voir.

Je ne peux vous dire, madame, que je vous aime comme mes yeux; mais je vous aime comme mon âme, car je me suis toujours aperçu qu'au fond mon âme pensait comme la vôtre.

6360. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

9 auguste.

Mais, mon cher ange, je vous dis que mon jeune homme a redemandé sa petite drôlerie. Il s'est bien formé depuis six mois, et il est honteux de vous l'avoir envoyée telle qu'elle était. Je présume que vous en serez bien content. Pour moi, je vous avoue que je le suis : vous en jugerez et vous me direz si je me trompe.

La Harpe vient de remporter deux prix à l'Académie. On dit que le public confirmera ce jugement, et que ces deux ouvrages sont excellents (2). Nos prix n'ont jamais fait la réputation de personne; nous les avons donnés souvent à des pièces bien médiocres. Avez-vous vu ces deux pièces? l'*Eloge de Fénelon* passe pour un chef-d'œuvre.

J'ai toujours oublié de vous demander s'il était vrai que Bernard eût perdu tout à fait la mémoire. Cela serait bien triste pour un favori des filles de Mémoire. Cela me fait trembler en qualité de son confrère, non que je me tienne favori, je me suis toujours borné à être courtisan. C'est mon jeune homme qui sera favori; mais on prétend qu'il ne trouvera point d'acteurs, et que la race en périt tous les jours.

Je vous ai envoyé à tout hasard un petit mémoire, pour que vous eussiez la bonté d'en dire la substance à M. de Monteynard, quand l'occasion s'en présenterait. Je n'ai point pressé vos bontés sur cet objet; il faut être discret.

Si vous étiez parent de M. l'abbé Terray, comme de M. de Monteynard, je vous presserais bien davantage. Il m'a joué de funestes tours. Ma pauvre colonie est sans appui. Il y a sept mois que nous ne nous soutenons que par nous-mêmes. Nous vous enverrons incessamment les deux montres que madame d'Argental a commandées; elles sont presque faites, et seront très bonnes. Il n'y a que nous qui donnions de bonne marchandise à bon marché. On ne nous connaît pas assez, et on ne nous protége pas assez.

J'ai encore une chose à vous demander : est-il vrai que M. le maréchal de Richelieu a été malade, et qu'il a perdu aussi la mémoire dans sa maladie? Il n'y aura plus moyen de se souvenir de rien, si M. de Richelieu et Gentil-Bernard ont tout oublié.

Ce qui est bien sûr, c'est que je n'oublierai jamais mes respectables anges, et que je leur serai attaché jusqu'au dernier moment de ma vie.

Les deux montres que vous m'avez demandées partent aujourd'hui à l'adresse de M. Villemorier, pour M. l'abbé de Villeraze.

6361. — A. M. VASSELIER.

Ferney, 16 auguste (3).

Voici une singulière prière que je fais à mon cher correspondant.

N'y a-t-il pas une école vétérinaire à Lyon? Qui est-ce qui

(1) La traduction de Marenzi. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(4) De Belloy fut nommé à la place du prince de Clermont. (G. A.)

(1) Le chevalier de La Barre. (G. A.)
(2) L'*Eloge de Fenelon*, morceau d'éloquence, et *Des talents dans leur rapport avec la société et le bonheur*, poésie. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

préside à cette école vétérinaire? Le président trouverait-il mauvais qu'on lui fît voir une petite partie de pierres qu'on vient de trouver dans la vessie d'un bœuf? Cet examen pourrait-il être de quelque utilité?

Je demande pardon à M. Vasselier; mais en cas que la chose en vaille la peine, il pourrait en faire parler aux gens du métier; tous nos gens de campagne disent qu'ils n'ont jamais vu de pareille pierre dans la vessie de personne.

Ce n'est pas trop que cent quatre-vingt-trois coquins en cent trente années pour une ville aussi peuplée que Lyon, et encore il faut retrancher de ce nombre environ trois cents personnes qui n'ont été coupables que de très petits délits. J'en fais mon compliment à la ville. Il y a eu en effet plus d'exécutions que de vrais crimes. Si on avait fait travailler à la terre tous ceux qu'on a pendus, elle serait beaucoup plus fertile.

6362. — A M. CHRISTIN.

19 auguste.

Courage, mon cher philosophe; vous attendrez un peu longtemps, mais vous gagnerez la bataille. On a fort applaudi à celle que l'ancien parlement de Besançon a perdue.

Ne manquez pas, je vous prie, de mettre une feuille de laurier dans votre lettre, quand vous m'apprendrez le gain du procès des esclaves. Il faut qu'à votre retour vous ayez une place de conseiller; personne ne la mérite mieux que vous.

Madame de Beaufort (1) demande à M. le chancelier la grâce de son mari, lequel ne demandait qu'un sauf-conduit. Je crois que cela dépendra des informations. On prétend qu'il y a double sacrilége et simple assassinat : double sacrilége, parce qu'il y a meurtre de *prêtre* dans une *église*, assassinat parce qu'ils étaient deux, le comte de Beaufort et un jeune avocat, lesquels ont tous deux pris la fuite. L'avocat Loyseau de Lyon, qui était à Genève, avait commencé un beau factum en faveur de M. de Beaufort. Il prétendait que le prêtre n'était mort que pour faire niche à l'accusé. Il a rengaîné son factum, et il est allé à Paris. J'espère que M. votre frère aura bientôt un bon emploi, et que vous reviendrez bientôt victorieux à Saint-Claude revoir votre petite maîtresse. Je vous embrasse le plus tendrement du monde.

6363. — A M. ROSSET.

22 auguste (2).

Je crois que l'ami Rosset pourrait imprimer et débiter ce rogaton à Lyon; il y a des choses fort plaisantes.

Maître Billard m'a la mine d'être au moins pilorié, avant qu'il soit peu. Il serait bon que Grizel, le confesseur de notre archevêque, fût en regard, et qu'on les peignît tous deux dans cette attitude. Bonsoir, mon cher ami.

6364. — A M. FORMEY.

A Ferney, 26 auguste.

Je n'ai qu'une idée fort confuse, monsieur, de la tragédie (3) dont vous me parlez. Il me semble que Lothaire avait tort avec sa femme, mais que le pape avait plus grand tort avec lui. C'est un de nos grands ridicules que la barrette d'un pape prétende gouverner de droit divin la braguette d'un prince. Les Orientaux sont bien plus sages que nous; leurs prêtres ne se mêlent point du sérail des sultans.

Je fais assurément plus de cas du Condé (4) de Reinsberg que de tous les papes de Rome, sans y comprendre saint Pierre, qui n'a jamais été dans ce pays-là. Je vois avec grand plaisir qu'il daigne mêler les lauriers d'Apollon à ceux de Mars. Il jouit d'un bien plus grand avantage; il a pour lui les cœurs de toute l'Europe. Tout ce que vous dites de la vie qu'il mène à Reinsberg me confirme dans mon idée que les arts et la gloire se sont réfugiés vers le Nord.

Vous m'apprenez, monsieur, que vous avez environ deux ans plus que moi, et vous prétendez que vous finirez bientôt votre carrière. Pour moi, qui suis un jeune homme de soixante-dix-huit ans, je vous avoue que j'ai déjà fini la mienne. Je suis devenu aveugle, et c'est être véritablement mort, surtout dans une campagne où il n'y a d'autre beauté que celle de la vue.

Je vous assure que je suis très touché de la lettre que vous m'écrivez; elle me fait espérer que vous aurez quelque pitié de moi dans mon oraison funèbre. Vous me reprocherez de n'avoir cru ni aux monades, ni à l'harmonie préétablie, mais il faudra bien que vous conveniez que j'ai été l'apôtre de la tolérance.

J'ai établi, Dieu merci, chez moi cinquante familles huguenotes qui vivent comme frères et sœurs avec les familles papistes, et je souhaite que les Welches fassent en grand ce que moi Allobroge j'ai fait en petit. Comme je ne peux plus jouer la comédie, j'ai changé mon théâtre en manufacture; c'est ainsi que j'expie mes péchés. Vous me direz que je me vante, au lieu de me confesser; mais j'avoue mon péché d'orgueil, et mon orgueil est de vous plaire.

Adieu, monsieur; conservez vos yeux et votre appétit, tandis que je perds tout cela. Conservez-moi aussi vos bontés, qui m'ont fait un plaisir extrême. LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

6365. — A M. DELISLE DE SALES.

Monsieur, il y a deux ans que je ne sors point de ma chambre, et que la vieillesse et les maladies qui accablent mon corps très faible me retiennent presque toujours dans mon lit. Je ne prendrai point contre vous le parti de ceux qui vont en carrosse (1) : tout ce que je puis vous dire, c'est qu'un homme qui écrit aussi bien que vous mérite au moins un carrosse à six chevaux. Vous voulez qu'on soit porté par des hommes; j'irai bientôt ainsi dans ma paroisse, supposé qu'on veuille bien m'y recevoir. En attendant, j'ai l'honneur d'être avec la plus profonde estime et la plus vive reconnaissance.

6366. — A M. BASKERVILLE (2).

Au château de Ferney, par Genève, 2 septembre.

I thank you erneastly for the honour you do me. I send you anexemplary by the way of Holland. I am your most obedient servant.— VOLTAIRE, gentleman of the M. C. King's Chamber.

6367. — A M. DE LA HARPE.

A Ferney, 4 septembre.

« Il déclare qu'il ne se chargera pas de porter la parole » divine, si on lui donne des soutiens qui la déshonorent, et » qu'il ne parlera au nom de Dieu et du roi que pour faire » aimer l'un et l'autre. »

« Le monarque a dit : Je vous donne mon fils; et les peu- » ples disent : Donnez-nous un père (3).

Et le portrait de l'enthousiasme, et celui de madame de Maintenon, si vrais, si fins, et si sublimes; et cette admirable pensée de sentiment : *Il est triste de représenter le génie persécutant la vertu;* et cet ignorant *Louis XIV*, moins *blessé peut-être des Maximes des Saints que des maximes du Télémaque;* et cette foule de peintures qui attendrissent, et de traits de philosophie qui instruisent : tout cela, mon cher ami, est admirable; c'est le génie du grand siècle passé, fondu dans la philosophie du siècle présent.

Je ne sais pas si vous êtes entré actuellement dans l'Académie, mais je sais que vous êtes tout au beau milieu du temple de la Gloire.

Votre discours est si beau, que le cardinal de Fleury vous aurait persécuté, mais sourdement et poliment, à son ordinaire. Il ne pouvait souffrir qu'on aimât l'aimable Fénelon. J'eus l'imprudence de lui demander un jour s'il faisait lire au roi le *Télémaque;* il rougit : il me répondit qu'il lui faisait lire de meilleures choses; et il ne me le pardonna jamais.

Ce fut un beau jour pour l'Académie, pour la famille de cet homme unique, et surtout pour vous. M. d'Alembert, avec sa petite voix grêle, est un excellent lecteur; il fait tout sentir, sans avoir l'air du moindre artifice. J'aurais bien voulu être là; j'aurais versé des larmes d'attendrissement et de joie.

Il ne manque à votre pièce de poésie qu'un sujet aussi intéressant; elle est également belle dans son genre. Je suis enchanté de ces deux ouvrages et de vous. J'en fais mon

(1) Voyez la lettre à Richelieu du 20 juillet. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) *Lothaire et Valrade*, tragédie de Gudin de La Brenellerie. (G. A.)
(4) Le prince Henri. (G. A.)

(1) Delisle de Sales venait de publier les *Lettres de Brutus sur les chars anciens et modernes*. (G. A.)
(2) Célèbre imprimeur-éditeur. Voici la traduction du billet édité par MM. de Cayrol et A. François : « Monsieur, je vous remercie bien vivement de l'honneur que vous me faites. Je vous envoie un exemplaire par la voie de Hollande. Je suis votre très obéissant serviteur. — V., gentilhomme de la chambre de sa majesté très chrétienne. (G. A.)
(3) Citation de l'*Eloge de Fénelon*. (G. A.)

compliment, du fond de mon cœur, à madame votre femme.

M. le duc de Choiseul sera flatté de voir ses bienfaits si heureusement justifiés.

M. de Létang, avocat, l'un de vos admirateurs, m'a écrit votre triomphe. Je ne puis lui répondre aujourd'hui, je suis trop malade. Il vous voit souvent, sans doute; je vous prie de le remercier pour moi.

Embrassez bien tendrement l'illustre d'Alembert. Il est donc associé à M. Duclos; ils doivent tous deux vous ouvrir les portes d'un sanctuaire dont ils sont de très dignes prêtres. Les Thomas et les Marmontel n'ont-ils pas pris une part bien véritable à vos honneurs? Réunissons-nous tous pour écraser l'envie.

Madame Denis est aussi sensible que moi à votre gloire.

6368. — A M. TABAREAU.

9 septembre (1).

Vous avez donc chez vous des suicides et des parricides, tandis que vous m'envoyez d'excellents melons : c'est l'image du monde; des plaisirs à droite, des horreurs à gauche.

Les parlements vont donc défiler paisiblement (2).

Voici une petite boîte de ma colonie, qui se met sous votre protection. J'embrasse tendrement M. Tabareau et M. Vasselier.

6369. — A M. GABRIEL CRAMER.

10 septembre (3).

Le vieux malade fait mille compliments à M. Cramer. Il vient de recevoir cinq volumes in-4° de son imprimerie; il est bien étonné d'y trouver la traduction des Evangiles (4) recueillis par Fabricius. Il doit savoir que cette traduction est du sieur Bigex, qui la fit imprimer par le sieur M.-M. Rey, et qui, par conséquent, sera en droit de se plaindre que je m'attribue son ouvrage : je passerai pour un plagiaire; voilà tout ce qui en résultera.

La lettre à M. l'archevêque de Lyon (5) est de M. Prost de Royer, avocat de Lyon. Il y a un autre Prost de Royer, procureur général de la ville, qui s'est plaint avec justice qu'on attribuât au procureur général l'ouvrage de l'avocat; mais me l'imputer à moi, qui n'avais jamais entendu parler de la dispute élevée dans Lyon sur le prêt à intérêt, m'imputer une pièce dans laquelle je suis loué, c'est me rendre non seulement plagiaire, mais ridicule.

Il y a encore bien d'autres choses dans ces volumes qui ne sont pas de moi, et j'ai bien peur d'être réduit à la triste nécessité de les désavouer dans tous les journaux.

Les pièces qui m'appartiennent sont imprimées sans aucune des corrections que j'y ai faites.

Tout cela est capable de me faire un grand tort; mais surtout cette lettre à M. l'archevêque de Lyon me fait une peine extrême. Il n'y a personne à Lyon qui ne sache que cette lettre est de M. Prost de Royer, qui vint à Genève il y a dix ans.

Voilà ce que c'est que d'avoir imprimé vos cinq volumes sans me consulter sur une seule page. Je vous avais conjuré vingt fois par mes lettres de ne rien faire sans ma participation. Me voilà imprimé comme si j'étais à cent lieues de vous. Je suis très affligé; mais je vous embrasse de tout mon cœur.

6370. — A M. BORDES.

13 septembre.

Mon cher philosophe, j'ai eu l'honneur de voir votre filleule, et j'ai reconnu son parrain : elle en a l'esprit et les grâces. Que n'êtes-vous le parrain de toute la ville de Lyon! J'ai presque oublié mon âge et mes souffrances en voyant madame de La Bévière.

On m'a mandé qu'on avait puni dans Lyon, d'un supplice égal à celui de Damiens, un homme qui avait assassiné sa mère, que ce spectacle attira une foule prodigieuse, et que le lendemain, quand on pendit un pauvre diable, il n'y eut personne : cela fait voir évidemment pourquoi l'on court depuis quelque temps aux tragédies dans le goût anglais.

Je viens d'apprendre que vous n'avez point reçu des *Questions* qu'il n'appartient qu'à vous de résoudre, et qu'un Génevois, qui s'était chargé de vous les rendre, n'a point passé par Lyon, comme il m'en avait flatté; je répare cette faute, et j'en commets peut-être une plus grande en vous envoyant des choses peu dignes de vous; mais, si l'auteur des *Questions* pense peu, il pourra faire penser beaucoup. Il y a bien des morceaux où il ne dit rien qu'à moitié, et vous suppléerez aisément à tout ce qu'il n'a osé dire.

Vous m'attribuez, mon cher philosophe, trop de talent, dans vos jolis vers.

> Vous prétendez qu'avec trop de largesse
> De m'enrichir la nature a pris soin.
> — Peu de ducats composent ma richesse;
> Mais ils sont tous frappés à votre coin.

Il me semble que je pense absolument comme vous sur tous les objets qui valent la peine d'être examinés.

Ayez bien soin de votre santé, c'est là ce qui en vaut la peine. Je vous embrasse sans cérémonie; les philosophes n'en font point, les amis encore moins.

6371. — A M. VASSELIER.

A Ferney, 13 septembre (1).

Vous nous envoyez, mon cher correspondant, autant de melons que ma colonie vous adresse de boîtes; vous êtes trop bon, et ma colonie est bien fatigante. Voici encore des montres.

Votre peuple ne veut donc plus que des roues et des bûchers? La pendaison lui est insipide : cela justifie les tragédies à l'anglaise. Pourquoi donc n'a-t-on jamais pu redonner l'*Atrée* de Crébillon? C'est qu'il ne suffit pas qu'un spectacle soit atroce, il faut encore que la pièce soit bien écrite et intéressante.

Vous me rendrez, mon cher ami, un très grand service, si vous voulez bien avoir la bonté de nous faire parvenir mille écus d'or d'Espagne, que M. Sherer doit envoyer à la société Valentin, Dalizette et Dufour (2). Je vous embrasse de tout mon cœur.

6372. — A M. MILLE.

A Ferney, le 13 septembre.

Un vieux malade demi-bourguignon a reçu, monsieur, avec un extrême plaisir, votre *Histoire de Bourgogne* (3), et vous en remercie avec autant de reconnaissance. Mes remerciements tombent d'abord sur votre dissertation contre dom Titrier (4), que je viens de lire. Il serait bien à désirer que toutes ces usurpations, qui ne sont que trop prouvées, fussent enfin rendues à l'Etat. Dom Titrier a travaillé dans toutes les provinces de l'Europe, et particulièrement dans la Franche-Comté, où nous plaidons actuellement contre lui. Ses titres n'étant pas de droit humain, il prétend qu'ils sont de droit divin; mais nous sommes assurés qu'ils sont de droit diabolique, et nous espérons que le diable en habit de moine ne gagnera pas toujours sa cause. J'ai l'honneur d'être, etc.

6373. — A M. FABRY.

16 septembre.

Je vous supplie de vouloir bien lire cette pancarte, d'avoir la bonté de me dire ce que vous en pensez, et ce que je dois faire. Il est très certain que le nommé François Collet, charpentier, et domicilié à Ferney, et possesseur de quelques champs, a acheté deux coupes de blé au marché de Gex, pour ensemencer son petit domaine. Les employés lui volent son cheval et son blé, sous prétexte qu'il n'avait pas d'acquit à caution; mais il me semble qu'ils devaient lui apprendre ce que c'est qu'un *acquit à caution*, et lui dire d'en aller chercher un.

Ils prétendent, dans leur grimoire, que cet homme est très coupable pour n'avoir pas lu les lettres de M. de Trudaine; mais ce pauvre homme n'a jamais entendu parler de M. de Trudaine, et, de plus, il ne sait pas lire.

Je vous demande pardon, monsieur, de vous importuner d'une telle misère; mais cette minutie est très essentielle pour ce pauvre homme, et ces vexations sont bien cruelles. J'ai l'honneur d'être, etc.

---

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) On supprimait les parlements de province ligués avec celui de Paris. (*A. François.*)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(4) Voyez, tome IV, cette traduction. (G. A.)
(5) Sur le prêt à intérêt. (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) A Ferney. (G. A.)
(3) *Abrege chronologique de l'Histoire de Bourgogne.* (G. A.)
(4) Dans le tome II de l'*Abregé*. (G. A.)

6374. — A M. VASSELIER.

A Ferney, 20 septembre (1).

On dit, mon cher correspondant, que tout s'est passé à Bordeaux dans la plus grande tranquillité, et que M. de Richelieu, quoique un peu vieux, a eu plus de crédit que les jeunes dames. Il est à croire que tous les autres régiments de la robe seront réformés avec la même facilité.

Je vous remercie bien tendrement de toutes vos bontés pour ma colonie ; je me flatte qu'elle sera protégée par M. le duc d'Aiguillon, comme elle l'était par M. le duc de Choiseul.

Voici une petite boîte qui se recommande à vous. Le vaisseau est prêt à partir de Marseille ; si je tardais un moment, je perdrais une occasion que ma colonie ne retrouvera de plus de trois mois. Mille compliments à M. Tabareau.

6375. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 septembre.

Voici ce que le vieux solitaire, le vieux malade, le vieux radoteur dit à son cher ange :

1° Il a reçu la lettre du 14 septembre.

2° M. de La Ferté ne sait pas que, de ces deux portraits, l'un est de madame la dauphine, et l'autre de la reine de Naples ; ce qui me fait soupçonner que ces deux portraits ne sont pas trop ressemblants. Puisque mon cher ange est lié avec M. de La Ferte, je le prie, au nom de ma petite colonie, de vouloir bien nous recommander à lui ; elle fournira tout ce qu'on demandera, et à très bon marché.

3° Le jeune auteur des *Pélopides* m'a montré sa nouvelle leçon, qui est fort différente de la première. Il est honteux de son ébauche ; il vous prie instamment de la renvoyer, et de nous dire comment il faut s'y prendre pour vous faire tenir la leçon véritable.

4° M. Lantin le Bourguignon se flatte toujours que le célèbre Lekain prendra son affaire d'Afrique (2) en considération.

5° Si, dans l'occasion, mon cher ange peut faire quelque éloge de nos colonies à M. le duc d'Aiguillon, il nous rendra un grand service. Figurez-vous que nous avons fait un lieu considérable d'un méchant hameau où il n'y avait que quarante misérables, dévorés de pauvreté et d'écrouelles. Il a fallu bâtir vingt maisons nouvelles de fond en comble. Nous avons actuellement quatre fabriques de montres, et trois autres petites manufactures. Loin d'avoir le moindre intérêt dans toutes ces entreprises, je me suis ruiné à les encourager, et c'est cela même qui mérite la protection du ministère. Le simple historique d'un désert affreux, changé en une habitation florissante et animée est un sujet de conversation à table avec des ministres. M. le duc de Choiseul avait daigné acheter quelques-unes de nos montres pour en faire des présents au nom du roi. Nos fabriques les vendent à un tiers meilleur marché qu'à Paris. Presque tous les horlogers de Paris achètent de nous les montres qu'ils vendent impudemment sous leur nom, et sur lesquelles ils gagnent non seulement ce tiers, mais très souvent plus de moitié. Tout cela sera très bon à dire quand on traitera par hasard le chapitre des arts.

6° Je ne demande point à mon cher ange le secret de Parme : mais je m'intéresse infiniment à M. de Felino (3) ; on dit que ce sont les jésuites qui ont trouvé le secret de le persécuter. Il est certain que si les jésuites étaient reléguées en enfer, ils y cabaleraient ; jugez de ce qu'ils doivent faire étant à Rome.

7° Je vous prie de présenter mes respects à votre voisin.

8° Comment mon autre ange se porte-t-elle ? a-t-elle repris toute sa santé ? sa poitrine et son estomac sont-ils bien en ordre ? vous amusez-vous tous deux, et madame Vestris entre-t-elle dans vos plaisirs ?

Je me mets plus que jamais sous les ailes de mes anges.

6376. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 23 septembre.

Je n'ai pas été assez impudent pour oser interrompre mon héros dans son expédition de Bordeaux ; mais s'il a un moment de loisir, qu'il me permette de l'ennuyer de mes remerciements pour la bonté qu'il a eue dans mes petites affaires avec les héritiers de madame la princesse de Guise, et avec mon héros lui-même.

Vous avez de plus, monseigneur, la bonté de me protéger auprès de M. le duc d'Aiguillon. Je ne savais pas, quand j'eus l'honneur de vous écrire, qu'il fût enfin décidé que Versoix, dont il était question, serait entièrement dans le département de M. le duc de La Vrillière. Je l'apprends, et je me restreins à demander les bontés de M. le duc d'Aiguillon pour la colonie que j'ai établie. Elle est assez considérable pour attirer l'attention du ministère, et pour mériter sa protection dans le pays étranger. Son commerce est déjà très étendu ; elle travaille avec succès, et ne demande ni ne demandera aucun secours d'argent à M. l'abbé Terray. Je désire seulement qu'on daigne la recommander à Paris à M. d'Ogny, intendant général des postes, et, en Espagne, à M. le marquis d'Ossun, qui nous ont rendu déjà tous les bons offices possibles, et que je craindrai encore moins d'importuner, quand ils sauront que le ministre des affaires étrangères veut bien me protéger.

J'ai été entraîné dans cette entreprise assez grande par les circonstances presque forcées où je me suis trouvé, et je ne demande, pour assurer nos succès, que ces bontés générales qui ne compromettent personne.

C'est dans cet esprit que j'écris à M. le duc d'Aiguillon, et que je me renomme de vous dans ma lettre ; j'espère que vous ne me démentirez pas. Il ne s'agit, encore une fois, que de me recommander à M. le marquis d'Ossun et à M. d'Ogny. Si vous voulez bien lui en écrire un petit mot, je vous en aurai beaucoup d'obligation.

Je vous demande bien pardon de vous fatiguer de cette bagatelle ; mais après tout, c'est un objet de commerce intéressant pour l'État, et qui augmente la population d'une province. Vous êtes si accoutumé à faire du bien dans celles que vous gouvernez, que vous ne trouverez pas ma requête mal placée.

Conservez vos bontés, monseigneur, à votre plus ancien courtisan, qui vous sera attaché avec le plus tendre respect jusqu'au dernier moment de sa vie.

6377. — A MILORD CHESTERFIELD.

A Ferney, le 21 septembre.

Des cinq sens que nous avons en partage, milord Huntingdon dit que vous n'en avez perdu qu'un seul, et que vous avez un bon estomac ; ce qui vaut bien une paire d'oreilles.

Ce serait peut-être à moi de décider lequel est le plus triste d'être sourd ou aveugle, ou de ne point digérer. Je puis juger de ces trois états en connaissance de cause ; mais il y a longtemps que je n'ose décider sur les bagatelles, à plus forte raison sur des choses si importantes. Je me borne à croire que si vous avez du soleil dans la belle maison que vous avez bâtie, vous aurez des moments tolérables. C'est tout ce qu'on peut espérer à l'âge où nous sommes, et même à tout âge. Cicéron écrivit un beau traité sur la vieillesse, mais il ne prouva point son livre par les faits ; ses dernières années furent très malheureuses. Vous avez vécu plus longtemps et plus heureusement que lui. Vous n'avez eu affaire ni à des dictateurs perpétuels ni à des triumvirs. Votre lot a été et est encore un des plus désirables dans cette grande loterie où les bons billets sont si rares, et où le gros lot d'un bonheur continu n'a été encore gagné par personne.

Votre philosophie n'a jamais été dérangée par des chimères qui ont brouillé quelquefois des cervelles d'ailleurs assez bonnes. Vous n'avez jamais été, dans aucun genre, ni charlatan, ni dupe des charlatans ; et c'est ce que je compte pour un mérite très peu commun, qui contribue à l'ombre de félicité qu'on peut goûter dans cette courte vie, etc.

6378. — A M. GABRIEL CRAMER.

Ferney, 26 septembre (1).

Vous ne pouvez, mon cher Gabriel, réparer trop tôt la méprise énorme qu'on a faite en imprimant sous mon nom, dans cette collection plus énorme encore, l'ouvrage de M. Prost de Royer, avocat de Lyon, sur le prêt à jour ou à terme. C'est une affaire de jurisprudence dont je ne me suis jamais mêlé ; et, pour comble de ridicule, vous intitulez M. Prost de Royer procureur général.

Je lis les volumes in-4° que vous m'avez envoyés ; si vous m'aviez consulté quand vous les avez imprimés, on n'y aurait pas mis tant de petites pièces qui ne sont pas de moi, et le tout aurait été imprimé plus correctement.

Je vois bien que cette édition n'a pas été faite sous vos

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) *Sophonisbe.* (G. A.)
(3) Du Tillot, marquis de Felino, premier ministre du duc de Parme. (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

yeux ; j'y vois des pages entières répétées. Le monologue de Hamlet commence par ces mots :

Demeure; il faut choisir et passer à l'instant
De la vie à la mort et de l'être au néant.

Il y a un vers d'oublié dans l'article d'Hudibras, et cet oubli gâte absolument tout le sens.

Il y a des vers oubliés dans les tragédies. Les fautes d'impression sont assez considérables ; elles exigeront des *errata* et des cartons. Mais ce qui m'embarrasse et me mortifie le plus, c'est la quantité de petits ouvrages qui ont couru sous mon nom, et qui ne m'appartiennent point.

Je vois que tous ces volumes ne sont pas encore complets; je vous réitère encore les justes prières que je vous ai faites de ne rien ajouter à cette collection malheureuse sans mon aveu ; plus je la lis, plus je suis affligé.

A l'égard de l'impôt qu'on met sur le papier, il servira à faire acheter les livres plus cher. Il y en a trop. Il fallait autrefois encourager l'imprimerie, et on veut aujourd'hui la restreindre. La lecture est l'aliment de l'âme ; mais je vois que le ministère craint les indigestions.

6379. — A M. DE LA HARPE.

Le 26 septembre.

Je suis assurément bien étonné et bien confondu, mon cher enfant. Je ne l'aurais pas été, si on vous avait donné une place à l'Académie, avec une pension ; c'était là ce qu'on devait attendre. Je viens d'écrire à un homme (1) qui peut servir et nuire ; mais je crains bien que ce ne soit Marion Delorme qui écrit en faveur de Ninon, et qu'on ne les envoie toutes deux faire pénitence aux Madelonnettes.

Je souhaite, pour l'honneur de la nation, que cette affaire s'assoupisse (2) ; elle deviendrait encore plus ridicule que celle de *Bélisaire;* mais il y a longtemps que le ridicule ne nous effraie point. Je suis sûr que si vos succès vous donnent des ennemis, ils vous donneront des protecteurs. Tous ceux qui vous ont couronné sont intéressés à affermir votre couronne. Tous les parents de Télémaque et de Calypso prendront votre parti. Ce petit ouvrage augmentera votre célébrité. Courage ! il faut combattre. Si on s'obstine à vous chicaner, il sera beau de dire : J'imite mon héros, j'aime la vertu, et je me soumets.

6380. — A M. DE SAUVIGNY.

A Ferney, 28 septembre (3).

Monsieur, il n'y a que ma vieillesse et mon état languissant qui aient pu m'empêcher de venir vous faire ma cour aussi bien qu'à madame de Sauvigny.

Si nous pouvions nous flatter que vous voulussiez bien nous faire l'honneur de venir dîner dans notre masure de Ferney, nous serions, ma nièce et moi, comblés de cet honneur. Je suis très affligé de l'indisposition de madame de Sauvigny ; j'espère qu'elle n'aura pas des suites assez sérieuses pour nous priver de la grâce que vous voulez bien nous faire. Nous vous attendrons demain, monsieur, avec votre compagnie sur les deux heures. J'ai l'honneur d'être, etc.

6381. — A M. AUDIBERT.

Ferney, 2 octobre.

Mille remerciements, monsieur, de toutes vos bontés; c'est en avoir beaucoup que de daigner descendre, comme vous faites, dans toutes les minuties de ma cargaison. Je félicite de tout mon cœur vos Marseillais d'avoir si bien profité de la mauvaise spéculation des Anglais, et de faire si bien leurs affaires avec les Ottomans, qui font fort mal les leurs. Moi, qui vous parle, je soutiens actuellement un commerce que j'ai établi entre Ferney et la sublime Porte. J'ai envoyé à la fois des montres à sa hautesse Moustapha et à sa majesté impériale russe, qui bat toujours sa pauvre hautesse ; et je fais bien plus de cas de ma correspondance avec Catherine II qu'avec le commandeur des croyants. C'est une chose fort plaisante que j'aie bâti vingt maisons dans mon trou de Ferney pour les artistes de Genève, qu'on a chassés de leur patrie à coups de fusil. Il se fait actuellement, dans mon village, un commerce qui s'étend aux quatre parties du monde; je n'y ai d'autre intérêt que celui de le faire fleurir à mes dépens. J'ai trouvé qu'il était assez beau de se ruiner ainsi de fond en comble avant que de mourir.

Voudriez-vous bien, monsieur, quand vous serez de loisir, me mander s'il est vrai que la flotte russe ait brûlé toute la flotte turque dans le port de Lemnos ; qu'Aly-Bey ait repris Damas et Jérusalem la Sainte ; si le comte Orlof a repris Négrepont, et si Raguse s'est mis sous le protection du saint Empire romain?

Le commerce de Marseille ne souffre-t-il pas un peu de toutes ces brûlures et de tous ces ravages?

Je vous réitère mes remerciements, et tous les sentiments avec lesquels, etc.

6382. — A M. THOMASSIN DE JUILLY (1).

Au château de Ferney, 11 octobre (2).

Vous avez écrit, monsieur, en digne chevalier, et je vous remercie en bon citoyen. Vous rendez à la fois service à l'art militaire, qui est le premier, et à tous les autres arts. On ne pouvait mieux confondre le Jean-Jacques de Genève. Il n'y a rien à répondre à ce que vous dites que, suivant les principes de ce charlatan, *ce serait à la stupide ignorance à donner la gloire et le bonheur.* Ce malheureux singe de Diogène, qui croit s'être réfugié dans quelques vieux ais de son tonneau, mais qui n'a pas sa lanterne, n'a jamais écrit ni avec bon sens, ni avec bonne foi. Pourvu qu'il débitât son orviétan, il était satisfait. Vous l'appelez Zoïle ; il l'est de tous les talents et de toutes les vertus. Vous avez soutenu le parti de la vraie gloire contre un homme qui ne connaît que l'orgueil. Je m'intéresse d'autant plus à cette vraie gloire qui vous est si bien due, que j'ai l'honneur d'être votre confrère dans l'Académie d'Angers, pour laquelle vous avez écrit. Elle a dû regarder votre ouvrage comme une des choses qui lui font le plus d'honneur ; vous m'en avez fait beaucoup en voulant bien m'en gratifier. J'ai l'honneur d'être, avec l'estime et la reconnaissance que je vous dois, monsieur, votre, etc.

6383. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 octobre.

Mon cher ange, votre lettre du 30 de septembre m'a trouvé bien affligé. On dit que les vieillards sont durs ; j'ai le malheur d'être sensible comme si j'avais vingt ans. Le soufflet donné à La Harpe et à notre Académie (3) est tout chaud sur ma joue.

Ma colonie, qui n'est plus protégée, me donne de très vives alarmes. Je me suis ruiné pour l'établir et pour la soutenir ; j'ai animé un pays entièrement mort ; j'ai fait naître le travail et l'opulence dans le séjour de la misère ; et je suis à la veille de voir tout mon ouvrage détruit : cela est dur à soixante-dix-huit ans.

La situation très équivoque dans laquelle est ma colonie, par rapport à Pétersbourg, où elle avait de très gros fonds, me met dans l'impossibilité de rien faire à présent pour mademoiselle Daudet : c'est encore pour moi une nouvelle peine.

Si la retraite de M. de Felino avait pu produire quelque chose de désagréable pour vous, jugez combien j'aurais été inconsolable.

J'ai commandé vos deux montres telles que vous les ordonnez; vous les aurez probablement dans quinze jours.

Mon jeune homme vous enverrait bien aussi les *Pélopides*, qui sont très différents de ceux qui sont entre vos mains ; mais, malgré toute la vivacité de son âge, il sait attendre. Vous auriez aussi la folie Ninon (4), et vous ne seriez peut-être pas mécontent de la docilité de ce jeune candidat; mais le temps ne me paraît guère favorable.

Ma pauvre colonie occupe actuellement toute mon attention. Cent personnes dont il faut écouter les plaintes et soulager les besoins, d'assez grandes entreprises près d'être détruites, et l'embarras des plus pénibles détails, font un peu de tort aux belles-lettres. Je vous demande en grâce de parler à M. le duc d'Aiguillon; vous le pouvez, vous le voyez les mardis; je ne vous demande point de vous compromettre, j'en suis bien éloigné. Je lui ai écrit, je lui ai demandé en général sa protection; j'ose dire qu'il me la devait : il ne m'a point fait de réponse; ne pourriez-vous pas lui en dire un mot? Serait-il possible que les bontés de M. le duc de Choiseul pour ma colonie m'eussent fait tort, et que je fusse à la fois ruiné et opprimé pour avoir fait du bien? cela serait rude. Il vous est assurément très aisé de savoir, dans la

(1) Au chancelier Maupeou. (G. A.)
(2) Un arrêt du conseil supprimait l'*Eloge de Fénelon*, par La Harpe. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(1) Sous-lieutenant aux gardes du corps. Il écrivait dans le *Mercure*. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Voyez la lettre à La Harpe du 26 septembre. (G. A.)
(4) Le *Dépositaire*. (G. A.)

conversation, s'il est favorablement disposé ou non. Voilà tout ce que je conjure votre amitié de faire le plus tôt que vous pourrez, dans une occasion si pressante. Si M. le maréchal de Richelieu était à Versailles, il pourrait lui en dire quelques mots, c'est-à-dire en faire quelques plaisanteries, tourner mon entreprise en ridicule, se bien moquer de moi et de ma colonie ; mais mon ange sentira mon état sérieusement, et le fera sentir : c'est en mon cher ange que j'espère. Je parlerai belles-lettres une autre fois ; je ne parle aujourd'hui que tristesse et tendresse. Mille respects à madame d'Argental.

6384. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

12 octobre (1).

Je profite, mon cher marquis, d'un moment de relâche que me donnent mes fluxions sur les yeux, pour vous dire que j'ai exécuté vos ordres pour M. Marsan et pour les deux montres que M. d'Argental m'a recommandé d'envoyer à votre adresse, sous l'enveloppe de M. de Richebourg. Je doute que madame Denis vous réponde aussi régulièrement que moi ; vous savez si elle est paresseuse ! Sa mauvaise santé la rend plus paresseuse encore, et elle n'écrit point, quand elle n'a rien à mander. Quant au jeune homme que vous élevez à la brochette pour lui faire réciter une pièce grecque devant des comédiens qui sont rarement français (2), nous en parlerons au retour de Fontainebleau. Conservez-moi votre bonne volonté et celle de votre disciple.

Le temps n'est pas trop favorable pour les arts d'aucune espèce ; nos beaux jours sont passés. Il sera beau à vous de faire naître un moment de crépuscule : plus la chose est difficile, plus elle vous fera honneur ; alors je viendrai vous embrasser.

6385. — A M. DE POMARET.

14 octobre.

Le vieux malade, monsieur, est bien sensible à votre souvenir. Le ministère est trop occupé des parlements pour songer à persécuter les dissidents de France. On laisse du moins fort tranquilles ceux que j'ai recueillis chez moi ; ils ne paient même aucun impôt, et j'ai obtenu jusqu'à présent toutes les facilités possibles pour leur commerce.

Je présume qu'il en est ainsi dans le reste du royaume. On s'appesantit plus sur les philosophes que sur les réformés ; mais si les uns et les autres ne parlent pas trop haut, on les laissera respirer en paix ; c'est tout ce que l'on peut espérer dans la situation présente. Le gouvernement ne s'occupera jamais à déraciner la superstition ; il sera toujours content, pourvu que le peuple paie et obéisse. On laissera le prépuce de Jésus-Christ dans l'église du Puy en Velay, et la robe de la vierge Marie dans le village d'Argenteuil. Les possédés qui tombent du haut-mal iront hurler la nuit du jeudi-saint dans la Sainte-Chapelle de Paris, et dans l'église de Saint-Maur ; on liquéfiera le sang de saint Janvier à Naples. On ne se souciera jamais d'éclairer les hommes, mais de les asservir. Il y a longtemps que, dans les pays despotiques, *sauve qui peut!* est la devise des sujets.

6386. — A MADAME LA DUCHESSE DOUAIRIÈRE D'AIGUILLON.

A Ferney, 16 octobre.

Madame, je vous ai importunée deux fois fort témérairement : la première, pour un gentilhomme (3) qui disait n'avoir point tué un prêtre, et qui l'avait tué ; la seconde, pour moi, qui disais ne pas recevoir de réponse de M. le duc d'Aiguillon, et qui, le moment d'après, en reçus une pleine d'esprit, de grâces, et de bonté, comme si vous l'aviez écrite. Cela prouve que je suis un jeune homme de soixante-dix-huit ans, très vif et très impatient, ce qui autrement veut dire un radoteur ; mais je ne radote point, en étant persuadé que M. le duc d'Aiguillon écrit mieux que M. le cardinal de Richelieu, et que je vous donne sans difficulté la préférence sur madame la duchesse d'Aiguillon, première du nom.

Il est vrai que je meurs dans l'impénitence finale sur les *Testaments* (4) ; mais aussi je meurs dans le respect et dans la reconnaissance finale avec laquelle j'ai l'honneur d'être, madame, etc.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Voyez la lettre à d'Argental du 19 janvier 1772. (G. A.)
(3) Le comte de Beaufort. (G. A.)
(4) Il s'agit du *Testament de Richelieu*. Voyez tome V, page 390. (G. A.)

6387. — A M. THIERIOT.

A Ferney, 20 octobre.

J'ai bien vu, mon ancien ami, que vos sentiments pour moi ne sont point affaiblis, puisque vous m'avez envoyé M. Bacon (1). C'est un homme qui pense comme il faut, et qui me paraît avoir autant de goût que de simplicité. Il serait à souhaiter que tous les procureurs généraux eussent été aussi humains et aussi honnêtes que leur substitut.

Il m'apprend que vous avez encore changé de logement, et que vous êtes dans une situation assez agréable. Vivez et jouissez. Vous approchez de la soixante-dixième, et moi de la soixante-dix-huitième. Voilà le temps de songer bien sérieusement à la conservation du reste de son être, de se prescrire un bon régime, et de se faire des plaisirs faciles qui ne laissent après eux aucune peine. Je tâche d'en user ainsi. J'aurais voulu partager cette petite philosophie avec vous, mais ma destinée veut que je meure à Ferney. J'y ai établi une colonie d'artistes, qui a besoin de ma présence. C'est une grande consolation que de rendre ses derniers jours utiles, et ce plaisir tient lieu de tous les plaisirs.

Adieu ; portez-vous bien, et conservez-moi une amitié dont je sens le charme aussi vivement quesi je n'avais que trente ans.

6388. — A M. MARMONTEL.

21 octobre.

Mon cher ami, après les aventures des Bélisaire et des Fénelon (2), il ne nous reste plus que d'adorer en silence la main de Dieu qui nous châtie. Les jésuites ont été abolis, les parlements ont été réformés, les gens de lettres ont leur tour. Bergier, Ribailler, Coger *pecus et omnia pecora*, auront seuls le droit de brouter l'herbe. Vous m'avouerez que je ne fais pas mal d'achever tout doucement ma carrière dans la paix de la retraite, qui seule soutient le reste de mes jours très languissants.

Heureux ceux qui se moquent gaiement du rendez-vous donné dans le jardin pour aller souper en enfer, et qui n'ont point affaire à des fripons gagés pour abrutir les hommes, pour les tromper, et pour vivre à leurs dépens ! Sauve qui peut !

Dieu veuille qu'en dépit de ces marauds-là vous puissiez choisir, pour remplir le nombre de nos Quarante, quelque honnête homme franc du collier, et qui ne craigne point les cagots ! Il n'y a plus moyen d'envoyer un seul livre à Paris. Cela est impraticable, à moins que vous ne trouviez quelque intendant ou fermier des postes qui soit assez hardi pour s'en charger : encore ne sais-je si cette voie serait bien sûre. Figurez-vous que tous les volumes de *Questions sur l'Encyclopédie* qui ont été imprimés jusqu'ici l'ont été à Genève, à Neuchâtel, dans Avignon, dans Amsterdam, que toute l'Europe en est remplie, et qu'il n'en peut entrer dans Paris un seul exemplaire. On protégeait autrefois les belles-lettres en France ; les temps sont un peu changés.

Vous faites bien, mon cher confrère, de vous amuser de l'Opéra-Comique ; cela n'est sujet à aucun inconvénient ; et d'ailleurs on dit que le grand théâtre tragique est tout à fait tombé depuis la retraite de mademoiselle Clairon. Je vous prie de lui dire combien je lui suis attaché, et d'être persuadé de la tendre amitié qu'on a pour vous dans la retraite de Ferney.

6389. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 octobre (3).

Mon cher ange, il faut que je vous avoue qu'ayant été malade, et voulant mettre de l'ordre dans mes affaires, j'ai brûlé tous mes papiers pour avoir plus tôt fait. Votre lettre, dans cette expédition, a malheureusement suivi le sort de mes paperasses ; mais je crois n'avoir pas tout à fait perdu la mémoire de vos ordres.

N'y a-t-il pas cinq montres à vous envoyer ? Parmi ces cinq montres, n'y en a-t-il pas deux à répétition, l'une qu'on veut payer dix-huit louis, et l'autre dix-sept ? Elles ont été toutes deux commandées sur-le-champ ; celle de dix-sept ne vaudra pas l'autre. Vous aurez les trois montres sans répétition dans le même temps. J'adresserai le tout à M. d'Ogny, si vous le trouvez bon ; il me fait de ces petits plaisirs-là quelquefois, et j'aurai le temps d'attendre vos instructions, que je ne brûlerai plus.

(1) Substitut du procureur général à Paris. (G. A.)
(2) Le roman de *Bélisaire* censuré, et l'*Eloge de Fénelon* supprimé. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

Je vous avais prié de vouloir bien dire un mot en faveur de notre pauvre colonie à M. le duc d'Aiguillon; mais heureusement il a prévenu vos sollicitations par la lettre la plus obligeante. Ainsi, je ne vous supplierai que de lui parler de ma reconnaissance, quand l'occasion s'en présentera.

Je ne sais si vous êtes à Fontainebleau ou à Paris ; mais si vous voyez notre Lekain, ayez la bonté de lui dire que je suis aussi sensible à ses succès que lui-même.

Les affaires d'Afrique et d'Argos (1) iront comme elles pourront. Comme le traité a été fait il y a longtemps, il est bien difficile d'y ajouter de nouvelles clauses. Ce sera pour le congrès qui ne se présentera pas sitôt. Il faut laisser passer Pierre le Cruel (2), et la dame de Padilla, et tous ceux qui voudront passer. Mes jeunes candidats savent attendre, et le vieil ermite de Ferney sait vous aimer jusqu'à son dernier soupir.

6390. — A M. BOURGELAT.

A Ferney, 26 octobre.

En lisant, monsieur, la savante dissertation que vous avez eu la bonté de m'envoyer, sur la vessie de mon bœuf, vous m'avez fait souvenir du bœuf du quatrième livre des *Géorgiques*, dont les entrailles pourries produisaient un essaim d'abeilles. Les perles jaunes que j'avais trouvées dans cette vessie me surprenaient surtout par leur énorme quantité, car je n'en ai pas envoyé à Lyon la dixième partie. Cela m'a valu de votre part des instructions dont un agriculteur comme moi vous doit les plus sincères remerciements : voilà le miel que vous avez fait naître.

Je suis toujours effrayé et affligé de voir les vessies des hommes et des animaux devenir des carrières, et causer les plus horribles tourments, et je me dis toujours : Si la nature a eu assez d'esprit pour former une vessie et tous ses accompagnements, pourquoi n'a-t-elle pas eu assez d'esprit pour la préserver de la pierre? On est obligé de me répondre que cela n'était pas en son pouvoir, et c'est précisément ce qui m'afflige.

J'admire surtout votre modestie éclairée, qui ne veut pas encore décider sur la cause et la formation de ces calculs. Plus vous savez, et moins vous assurez. Vous ne ressemblez pas à ces physiciens qui se mettent toujours sans façon à la place de Dieu, et qui créent un monde avec la parole. Rien n'est plus aisé que de former des montagnes avec des courants d'eau, des pierres calcaires avec des coquilles, et des moissons avec des vitrifications ; mais le vrai secret de la nature est un peu plus difficile à rencontrer (3).

Vous avez ouvert, monsieur, une nouvelle carrière par la voie de l'expérience ; vous avez rendu de vrais services à la société : voilà la bonne physique. Je ne vois plus que par les yeux d'autrui, ayant presque entièrement perdu la vue à mon âge de soixante-dix-huit ans; et je ne puis trop vous remercier de m'avoir fait voir par vos yeux. J'ai l'honneur d'être, etc.

6391. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 novembre (4).

Mon cher ange, il y a des temps durs à passer dans la vie; je suis dans une de ces époques, et mon royaume n'a jamais été de ce monde. Je compte pourtant vous envoyer tout ce que vous avez bien voulu commander à notre fabrique. Je vous promets de ne point brûler la petite lettre du 2 novembre, contenant vos instructions.

Je ne puis vous envoyer le petit écrit que je fis l'année passée, en faveur des esclaves de Saint-Claude. Je n'en ai plus d'exemplaires, je n'en retrouve plus ; c'était un petit préliminaire assez vague, et qui ne servirait de rien à celui qui voudrait rapporter l'affaire. C'était la voix qui criait dans le desert : Preparez les chemins pour Christ ou pour Christin.

Je sais que plusieurs personnes puissantes, qui ont des mainmortables, et qui craignent un règlement sur cet abus, sollicitent vivement contre nous. Ces personnes ne savent pas qu'il y aurait à gagner pour elles si on supprimait la mainmorte en France, comme elle est supprimée depuis peu en Savoie. Leur cupidité les trompe ; d'ailleurs leur situation n'est point du tout celle de Saint-Claude. Ces seigneurs ont des titres, et les chanoines de Saint-Claude n'en ont point. Nous ne plaidons que contre des moines usurpateurs et des moines faussaires.

(1) *Sophonisbe* et les *Pélopides*. (G. A.)
(2) *Pierre le Cruel*, tragédie de de Belloy. (G. A.)
(3) Voltaire vise ici Buffon. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

Je vais répondre à M. l'abbé du Vernet qui daigne être mon historien (1). Il est plaisant à la vérité qu'on fasse l'histoire d'un homme de son vivant ; mais je pense que je pourrai esquiver ce ridicule et que je serai mort avant qu'il ait rassemblé ses matériaux, car ma santé est horriblement délabrée. Cette mauvaise santé, les neiges qui vont m'engloutir, les fluxions sur les yeux qui recommencent, et les embarras horribles qui sont des suites inévitables de la fondation de ma colonie, ont fait un peu de tort aux vers alexandrins du neveu de M. Lantin et de l'autre jeune homme. La poésie s'accorde mal avec les tribulations.

Vous me direz que j'ai pourtant toujours aimé ce maudit métier au milieu des épines. Cela est vrai ; mais à la fin on succombe. Que ne puis-je succomber à la tentation de venir vous embrasser, et vous renouveler les plus tendres sentiments dont un cœur ait jamais été pénétré!

P.-S. M. Dupuits vous apportera le six et le sept (2).

6392. — A M. L'ABBÉ DU VERNET.

Ferney, le 8 novembre.

Le vieux malade, dont M. l'abbé du Vernet daigne être l'historien, n'a pas été en état de le remercier plus tôt. Comme on ne fait guère l'histoire des gens qu'après leur mort, il est à croire que M. l'abbé sera bientôt dans les règles. Le vieillard est mourant ou à peu près, et probablement son curé l'aura dûment enterré avant que l'ouvrage puisse paraître.

On ne manquera pas d'envoyer, en attendant, tout ce que M. l'abbé a la bonté de demander. S'il pouvait venir faire un petit tour à Ferney, il serait à portée de lire beaucoup de choses et de jeter de l'eau bénite sur le corps du défunt, qui se recommande à ses prières.

M. de La Condamine sait l'histoire de Pelletier des Forts (3) et de la loterie de 1729; il était alors mon ami, et n'avait point encore fait de voyage dans le Nouveau Monde. Il ne connaissait point encore La Beaumelle (4). Rappelez-lui la parade de l'Arménien chez madame Dufay, qui nous aimait tous deux. Ce fut chez elle que, pendant tout un souper, je fus la dupe de notre Arménien-Français. Je me souviens très bien que je finis par l'embrasser, et par le remercier de beaucoup de choses qu'il m'avait apprises en plaisantant. Je suis, etc.

6393. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 9 novembre (5).

La belle Diane, qui a soumis tant de cœurs et tué tant de perdrix, légère comme un papillon et philosophe comme Minerve, veut-elle bien recevoir l'hommage d'un vieux hibou du mont Jura?

Mon gendre, M. Dupuits, est bien heureux, il verra Diane; il ne m'appartient que de lui présenter de loin mon respect et mes regrets.

6394. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

9 novembre.

Mon cher ange, on ne trouve pas tous les jours des facilités d'envoyer des livres. M. Dupuits vous remettra le six et le sept (6). Je voudrais pouvoir vous envoyer quelque chose de plus agréable, car j'aime toujours mieux les vers que la prose; mais actuellement je suis bien dérouté. Mes colonies, qui ne sont point du tout poétiques, sont pour moi une source d'embarras qui feraient tourner la tête à un jeune homme; jugez ce qui doit arriver à celle d'un pauvre vieillard cacochyme. Cela n'empêchera pas que vous n'ayez vos montres dans quelque temps.

M. Dupuits, ci-devant employé dans l'état-major, va solliciter la faveur d'être replacé. Je ne crois pas qu'on puisse trouver un meilleur officier, plus instruit, plus attaché à ses devoirs, et plus sage. Je m'applaudis tous les jours de l'avoir marié à notre Corneille; ils font tous deux un petit ménage charmant. Je compte bien, mon cher ange, que vous le vanterez à M. le marquis de Montevnard. Il y a plaisir à recommander des gens qui ne vous attireront jamais de reproches. Mon gendre Dupuits a déjà quinze ans de service. Comme le

(1) Cette *Vie de Voltaire* ne parut qu'en 1786. (*A. François.*)
(2) Les tomes VI et VII des *Questions sur l'Encyclopédie*. (*A. François.*)
(3) Voyez, tome VI, le *Commentaire historique*. (G. A.)
(4) Voyez au 24 juillet 1774. (G. A.)
(5) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(6) Les tomes VI et VII des *Questions*. (G. A.)

temps va ! cela n'est pas croyable. Ce serait une grande consolation pour moi de le voir bien établi avant que je finisse ma chétive carrière.

Je vous prie donc, et très instamment, de le protéger tant que vous pourrez auprès du ministre.

J'ai été bien émerveillé de l'aventure de madame de La Garde (1), et du procès de M. Duhautoi contre M. de Soyecourt. Je ne conçois pas trop, quoique nous soyons dans un siècle de fer, comment des hommes de cette qualité se sont mis fermiers de forge.

J'ai peine aussi à comprendre comment les étincelles de cette forge n'ont pas un peu roussi le manteau de M. l'abbé Terray. Je m'aperçois qu'il est toujours à la tête des finances, parce qu'on ne me paie point une partie de l'argent qu'il m'a pris dans mes poches, dans l'aventure des rescriptions.

Ne pourriez-vous point me dire quelle est la porte qui conduit à son cabinet et à son coffre-fort?

J'ai toujours ouï dire que les ministres, pour se délasser de leurs travaux, avaient volontiers quelque catin à laquelle on pouvait s'adresser dans l'occasion.

A propos de catin, n'avez-vous pas quelque actrice un peu passable à la Comédie qui puisse jouer *Zaïre* et *Olympie*? Ce sont deux pièces que j'aime : *Olympie* d'ailleurs est faite pour le peuple; il y a des prêtres et un bûcher. Je ne les verrai pas jouer; mais on aime ses enfants, quoiqu'on soit éloigné d'eux. C'est ainsi que je vous aime, mon cher ange, et que je suis attaché à madame d'Argental avec le plus tendre respect.

6395. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

9 novembre.

Vous pardonnez sans doute, mon cher militaire philosophe, au vieux malade qui paraît si négligent; mais il sera toujours pénétré pour vous de la plus tendre amitié. Je prends la liberté d'en dire autant à madame Dixneufans, qui est tout aussi philosophe que vous.

Je ne vous ai point envoyé la *Méprise d'Arras* (2). Premièrement, le paquet serait trop gros; en second lieu, ayant été mieux informé, j'ai su que l'avocat avait fait un roman plutôt qu'un factum, et qu'il avait joint au ridicule de sa déclamation puérile le malheur de mentir en cinq ou six endroits importants. Ce bavard m'avait induit en erreur; ainsi on est obligé de supprimer la *Méprise*. Le malheureux qui a été condamné à la roue était assurément très innocent; sa femme, condamnée à être brûlée, était plus innocente encore; mais l'avocat n'en est qu'un plus grand sot d'avoir affaibli une si bonne cause par des fausseté, et d'avoir détruit des raisons convaincantes par des raisons pitoyables. J'ignore actuellement où cette affaire abominable en est; je sais seulement que la malheureuse veuve de Montbailli n'a point été exécutée. Il est arrivé à cette infortunée la même chose qu'aux prétendus complices du chevalier de La Barre. Le supplice de ce jeune officier, qui serait certainement devenu un homme d'un très grand mérite, arracha tant de larmes et excita tant d'horreur, que les misérables juges d'Abbeville n'osèrent jamais achever le procès criminel de ces pauvres jeunes gens qui devaient être sacrifiés au fanatisme. Ces fatales catastrophes, qui arrivent de temps en temps, jointes aux malheurs publics, font gémir sur la nature humaine. Mais que mon militaire philosophe soit heureux avec madame Dixneufans! il est de l'intérêt de la Providence que la vertu soit quelquefois récompensée.

On vient de réformer le parlement de Dijon; on en fait autant à Rennes et à Grenoble. Celui de Dombes, qui n'était qu'une excroissance inutile, est supprimé. Voilà toute cette grande révolution finie plus heureusement et avec plus de tranquillité qu'on n'avait osé l'espérer. La justice rendue gratuitement, et celle des seigneurs exercée aux dépens du roi, seront une plus grande époque, et la plus honorable de ce siècle. Un grand mal a produit un grand bien. Il y a de quoi se consoler de tant de malheurs attachés à notre pauvre espèce.

Vous ne retournez à Paris qu'à la fin de décembre; il faudra que vous alliez servir votre quartier; vous n'aurez guère le temps de voir M. d'Alembert; mais, si vous le voyez, je vous prie de lui dire que je voudrais passer le reste de ma vie entre vous et lui.

Notre ermitage vous renouvelle les sincères assurances de l'amitié la plus inviolable.

(1) Maîtresse de l'abbé Terray. Elle rançonnait tellement les solliciteurs que le ministre dut la chasser. (G. A.)

(2) Voyez, tome V, l'*Affaire Montbailli*. (G. A.)

6396. — A M. VASSELIER.

A Ferney, 11 novembre (1).

Dieu soit béni, et M. le chancelier! Je n'écris point au premier; je le verrai bientôt. Je fais mon compliment au second. Je vous prie, mon cher correspondant, de donner cours au petit paquet que je lui envoie. Puisse-t-on réformer la jurisprudence, comme on a réformé les jurisprudents!

Je vois enfin que la révolution des parlements se fera aussi doucement que celle des jésuites; cela est consolant. Mille tendres amitiés à M. Tabareau et à M. Vasselier.

6397. — A GUSTAVE III.

12 novembre.

Sire, c'est avec ces larmes qu'arrachent l'attendrissement et l'admiration que j'ai lu l'éloge du roi votre père, composé par votre majesté. L'Europe prononce le vôtre; permettez à un étranger de joindre sa voix à toutes celles qui font mille vœux pour vous. Si je ne suis pas né votre sujet, je le suis par le cœur, et les sentiments de ce cœur que vous avez pénétré sont l'excuse de la liberté que je prends. Je suis avec le plus profond respect, sire, de votre majesté, etc.

6398. — A M. DE THIBOUVILLE.

15 novembre (2).

Le vieux malade vous doit une réponse, mon cher marquis; son état ne lui permet pas d'être le plus exact des correspondants. Il n'en est pas moins sensible. Vous aurez votre montre, que notre pauvre colonie a faite à très bon marché, et qui est très bonne. Vous aurez les *Pelopides* du jeune homme, qui ne sont pas bons, mais qui valent cent mille fois mieux que le Visigoth *Atrée* du barbare Crébillon. Mais il ne sait comment vous adresser le paquet. Démenez-vous un peu, et tâchez d'attraper quelque contre-seing. Portez-vous mieux que moi. Madame Denis est toujours bien paresseuse; mais que voulez-vous qu'on vous mande du mont Jura? C'est à MM. les Parisiens, qui sont au centre des belles nouvelles, à réjouir les campagnards casaniers.

Nous avons, dans un de nos villages, une troupe de comédiens qu'on dit assez bonne. Je n'y vas jamais. Il y a une mademoiselle Camille (3), grande fille, bien faite, belle voix, de l'esprit, de l'âme. Pourquoi l'avez-vous laissée aller? Vous auriez formé cela.

6399. — A M. BASKERVILLE.

A Ferney, par Genève, 16 novembre (4).

The old scribler, to whom you have been so kind as to send your magnificent editions of Virgil and Milton, thanks you heartily.

He will send you, as soon as possible, his poor sheets duty corrected. They stand in great need of it.

Your most, etc.

6400. — A M. HENNIN.

18 novembre.

Le vieux malade et madame Denis font bien leurs compliments à M. Hennin, et souhaitent un bon voyage à M. et à madame Le Gendre.

Le parlement de Grenoble est réduit à quarante membres.

L'impôt sur la nouvelle noblesse est perçu depuis longtemps par les subdélégués. Il produit beaucoup, et n'est point affermé 300,000 livres.

L'impôt de soixante livres par quintal, sur les livres étrangers, est enregistré depuis longtemps.

Le conseil supérieur de Lyon a été reçu à sa rentrée avec des battements de mains.

C'est une compagnie de Paris qui a traité des nouvelles charges d'agents de change à Lyon.

L'impératrice de Russie a payé les artistes de Ferney.

La peste n'est point à Moscou; du moins on ne veut pas que ce soit la peste.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(3) Elle entra à la Comédie-Italienne et y réussit. (*A. François.*)

(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. — « Le vieux griffonneur, à qui vous avez eu la bonté d'envoyer vos magnifiques éditions de Virgile et de Milton vous remercie de tout son cœur. Il vous enverra le plus tôt possible ses pauvres chiffons dûment corrigés; ils en ont grand besoin. » (G. A.)

Je reçois une lettre (1). Ce n'est point la peste.
La peste est au trésor royal à Paris.

6401. — A M. VASSELIER.

22 novembre (2).

Mon Dieu, mon cher ami, je ne vous ai pas remercié de votre jésuite Richeome (3) : c'est un bon impertinent. Il est bon d'avoir cela dans sa bibliothèque, et de voir jusqu'où l'esprit humain peut aller en fait de bêtise.

Je vous prie de ne me pas oublier auprès de M. Tabareau, quand vous lui écrirez à Rome.

6402. — A M. DE LA HARPE.

A Ferney, 23 novembre.

« Autant que l'université de Paris était autrefois célèbre et brillante, autant est-elle tombée dans l'avilissement. La faculté de théologie surtout me paraît le corps le plus méprisable qui soit dans le royaume. » Ces paroles sont tirées de l'*Histoire critique de la philosophie*, par M. Deslandes, t. III, p. 299.

Nous sommes bien loin, vous et moi, mon cher ami, de penser comme l'auteur de cette histoire. Nous respectons tous deux, comme nous le devons, le concile perpétuel des Gaules, et surtout le père du concile qui a daigné vous reprendre et vous faire sentir la vérité. Il est triste pour moi d'ignorer son nom, et de ne pouvoir lui rendre la justice qu'il mérite.

J'ignore aussi le nom du jeune homme égaré (4) qui préfère le talent de faire de bons vers à la dignité de cuistre de collége. Boileau certainement ne travaillait pas si bien à son âge. Il lui manque très peu de chose pour égaler le Boileau du bon temps.

Je voudrais peut-être qu'il changeât *ici sa main d'une onde ;* cet hémistiche n'est pas heureux.

Et son bras demi-nud est armé. On prononce *nu est*, et cela est rude.

Je ne sais si on aimera la *voix langoureuse :* la chaleur du baiser est dans Vertumne : ainsi j'aimerais mieux *donne un baiser* que *prend un baiser*. Ovide a dit : *Dedit oscula.*

Je voudrais que le mariage de la vigne et de l'ormeau fût écrit avec plus de soin. *Ces feuillages verts, dans les airs*, sont un peu faibles. Il faut que ce morceau l'emporte sur celui de l'opéra des *Sens*.

Essayer à la fin sa douceur fortunée. Cette douceur fortunée est un peu faible.

Jamais belle n'eût vu tant d'amants sur ses pas. Cela veut dire : Si vous étiez mariée, vous auriez plus d'amants que personne. Cela n'est ni honnête, ni de l'intérêt de Vertumne. Ovide dit : Si vous vouliez vous marier, Hélène n'aurait pas plus de prétendants. Il ne dit pas *si vous vouliez essayer.*

Peut-être que le discours de Vertumne est un peu trop long dans l'auteur français ; j'ai peur qu'il ne languisse un peu. Il fera plus d'effet s'il est plus resserré.

Voilà toutes mes réflexions sur un très bel ouvrage. Il me semble qu'il faudrait faire une souscription pour engager l'auteur à suivre un si beau talent. Je souscris pour deux cents francs, parce que je suis devenu pauvre; ma colonie m'a ruiné.

Je vous embrasse tendrement, mon cher ami ; *macte animo.* La carrière est rude, mais elle est belle.

6403. — A M. SABATIER DE CAVAILLON.

Au château de Ferney, 25 novembre.

Je ne sais, monsieur, ce que c'est que le libelle (5) dont vous me faites l'honneur de me parler. Quand je l'aurais eu, je n'aurais pas pu le lire, étant devenu presque entièrement aveugle, d'ailleurs fort près de ma fosse, et n'ayant pas de temps à perdre. J'ai ouï dire que cette rapsodie était d'un nommé La Beaumelle, ci-devant apprenti pasteur à Genève, et devenu loup en France. Je suis fort étonné qu'on ose mettre une telle infamie sous le nom d'un homme tel que vous. Toutes ces pauvretés-là ne font de mal à personne. M. de Fontenelle disait que sa chambre ne contiendrait pas tous les livres qu'on avait faits contre lui ; ceux qu'on imprima contre Louis XIV n'auraient pas tenu dans le château de Versailles. Je rends grâces au polisson qui m'a valu toutes vos politesses, auxquelles je suis fort sensible. J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre, etc.

5979. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, le 27 novembre.

On me mande, monseigneur, qu'un Anglais, très Anglais, qui s'appelle Muller, homme d'esprit, pensant et parlant librement, a répandu dans Rome qu'à son retour il m'apporterait *les oreilles du grand inquisiteur* dans un papier de musique ; et que le pape, en lui donnant audience, lui a dit : « Faites mes compliments à M. de Voltaire, et annoncez-lui » que sa commission n'est pas faisable ; le grand inquisi- » teur à présent n'a plus d'yeux ni d'oreilles. »

J'ai bien quelque idée d'avoir vu cet Anglais chez moi; mais je puis assurer votre éminence que je n'ai demandé les oreilles de personne, pas même celles de Fréron et de La Beaumelle.

Supposé que M. Muller ou Milles ait tenu ce discours dans Rome, et que le pape lui ait fait cette réponse, voici ma réplique ci-jointe. Je voudrais qu'elle pût vous amuser ; car, après tout, cette vie ne doit être qu'un amusement. Je vous amuse très rarement par mes lettres, car je suis bien vieux, bien malade, et bien faible. Mes sentiments pour vous ne tiennent point de cette faiblesse ; ils ne ressemblent point à mes vers. Agréez mon très tendre respect, et conservez vos bontés pour le vieillard de Ferney.

Le grand inquisiteur, selon vous, très saint père,
N'a plus ni d'oreilles ni d'yeux :
Vous entendez très bien, vous voyez encor mieux,
Et vous savez surtout bien parler et vous taire.
Je n'ai point ces talents, mais je leur applaudis.
Vivez longtemps heureux dans la paix de l'Eglise;
Allez très tard en paradis :
Je ne suis point pressé que l'on vous canonise.
Aux honneurs de là-haut rarement on atteint.
Vous êtes juste et bon, que faut-il davantage ?
C'est bien assez, je crois, qu'on dise : « Il fut un sage. »
Dira qui veut : « Il fut un saint. »

6101. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 27 novembre.

Vraiment, mon héros, quand je vous envoyai le *Bolingbroke* par la poste de Toulouse, ce fut plutôt pour amuser le politique que pour instruire le philosophe. Vous êtes tout instruit ; cependant il n'est pas mal de répéter quelquefois son catéchisme, pour s'affermir dans cette bonne doctrine qui fait jouir de la vie et mépriser la mort.

Un autre Anglais nommé Muller, qui m'était venu voir à Ferney, et qui croit être partout dans le parlement de Westminster, s'est avisé de dire depuis peu, dans Rome, qu'il s'était chargé de me rapporter les oreilles du grand-inquisiteur dans un papier de musique. Le pape en ayant été informé, lui a dit : « Faites bien mes compliments à M. de Voltaire; » mais dites-lui que sa commission est infaisable : le grand- » inquisiteur n'a plus d'yeux ni d'oreilles. »

Moi, qui n'avais pas du tout chargé mon Anglais de cette mauvaise plaisanterie, j'ai été tout confondu du compliment de sa sainteté. J'ai pris la liberté de lui écrire que je lui croyais les meilleures oreilles et les meilleurs yeux du monde, *un ingegno accorto, un cuore benevolo*, et que je comptais sur sa bénédiction paternelle *in articulo mortis*.

A vue de pays, votre cour des pairs ne sera pas longtemps le parlement de M. Muller. Voilà une grande révolution faite en peu de mois ; c'est une époque bien remarquable dans l'histoire des Welches.

Vous savez, sans doute, tous les détails de l'assassinat du roi de Pologne (1) ; c'est bien là une autre affaire parlementaire. Je vous supplie de remarquer que voilà cinq têtes couronnées, cinq images de Dieu, assassinées en très peu de temps (2) dans ce siècle philosophique. On ne peut pas dire pourtant que les philosophes aient eu beaucoup de part à ces actions d'Aod et de Ravaillac.

Conservez-moi vos bontés, monseigneur ; il faut que ceux qui ont encore la vigueur du bel âge aient pitié de ceux qui l'ont perdue.

---

(1) Celle du 6/17 octobre. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Auteur de deux volumes in-folio de controverses. Mort en 1625. (G. A.)
(4) Fariau de Saint-Ange, traducteur des *Métamorphoses* d'Ovide. (G. A.)
(5) Les *Trois Siècles de la littérature*, par l'abbé Sabatier de Castres. (G. A.)

(1) Le 3 novembre 1771. (G. A.)
(2) Louis XV, Joseph de Portugal, Pierre III, Ivan et Stanislas-Auguste. (G. A.)

6406. — A M. FRANÇOIS TRONCHIN (1).

Au château de Ferney, le 1er décembre.

Mon cher successeur des Délices, je m'en rapporte bien à vous sur la statue; personne n'est meilleur juge que vous (2). Pour moi, je ne suis que sensible; je ne sais qu'admirer l'antique dans l'ouvrage de M. Pigalle; nu ou vêtu, il ne m'importe. Je n'inspirerai pas d'idées malhonnêtes aux dames, de quelque façon qu'on me présente à elles. Il faut laisser M. Pigalle le maître absolu de la statue. C'est un crime en fait de beaux-arts de mettre des entraves au génie. Ce n'est pas pour rien qu'on le représente avec des ailes; il doit voler où il veut et comme il veut.

Je vous prie instamment de voir M. Pigalle, de lui dire comme je pense, de l'assurer de mon amitié, de ma reconnaissance, et de mon admiration. Tout ce que je puis lui dire, c'est que je n'ai jamais réussi dans les arts que j'ai cultivés que quand je me suis écouté moi-même.

6407. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

2 décembre.

Mon cher ange, Florian arrive; il m'apporte votre lettre. Je suis bien faible, bien misérable, bien accablé de tous les horribles détails de ma colonie, qui ne conviennent guère à un vieux malade; mais je vous réponds sur-le-champ comme je peux, et cela article par article, comme un homme qui fait semblant d'avoir de l'ordre.

Je ne savais pas que IV et V (3) vous manquassent : vous les aurez par la première occasion; mais vous n'aurez pas sitôt ni *Pélopides*, ni *mademoiselle Lenclos*, ni *Sophonisbe*.

C'est une terrible chose qu'une colonie; je n'aurais pas conseillé à Sophocle d'en établir; et je suis devenu, de plus, si questionneur, que je n'ai fait que des *Questions* depuis deux mois.

Je répondrai à la question de votre ami : Pourquoi les *Guèbres* et *Sophonisbe* ne sont-ils pas dans le recueil? C'est que ces ouvrages n'étaient pas encore faits quand le marquis (4) imprimait mes facéties théâtrales sans consulter ni le prince ou son frère, ni moi; et ce qui vous étonnera, c'est que je n'ai pas vu une page de son édition.

Je suppose que mademoiselle Daudet est auprès de madame de Strogonof. En ce cas, elle est avec la personne la plus riche de la Russie. Si c'est madame Stagarof, comme vous l'écrivez, je ne la connais pas. Tout ce que je sais, c'est que je suis au désespoir d'avoir été inutile à mademoiselle Daudet.

J'ai encore un petit mot à dire pour M. le marquis de Monteynard. J'ai retrouvé le mémoire qu'il avait la bonté de me demander, et je le lui ai envoyé accompagné d'un autre que j'ai présenté hardiment à tous les juges. Dans ce nouveau mémoire (5), j'ai l'insolence de proposer de faire une loi générale sur la mainmorte, et d'abolir cet usage qui jure avec le nom de France, et surtout avec celui de Franche-Comté. J'ose indiquer un moyen de dédommager les seigneurs en augmentant un peu les redevances, et en rendant les vassaux libres : je prends même la liberté d'ajouter que ce règlement mettrait le comble à la gloire du ministère. M. le chancelier a poussé la bonté jusqu'à m'écrire à ce sujet. J'espère beaucoup. Je mourrai heureux si je puis avoir contribué à briser les fers de plus de deux cents mille sujets du roi : c'est un de mes rêves.

Je viens à présent à l'article des montres, M. Le Gendre (6), de Versailles, comme je vous l'ai mandé, doit vous en remettre une, ou à madame d'Argental. M. le baron Duben, seigneur suédois, en a trois autres qu'il doit remettre à madame d'Argental ou à vous. Il n'en reste plus qu'une qu'on ne tardera pas à vous envoyer. Je ne savais pas que de ces cinq montres il y en eût une nommément pour M. de Thibouville. Je croyais que c'était une commission qu'il donnait pour une autre personne.

Il ne me reste qu'à vous parler de l'abbé, mon historien. Je lui ai écrit; je l'ai invité à venir chez moi; j'ignore s'il a reçu ma lettre.

Voilà tous les articles traités sommairement. Celui de la santé de madame d'Argental est le plus intéressant. Madame Denis et moi nous nous mettons tous deux à l'ombre des ailes de nos anges. Ne nous oubliez pas auprès de votre ami.

6408. — A M. DE BELLOY.

2 décembre.

Le vieux chantre des pays étrangers fait ses tendres compliments au chantre brillant des Français. C'est une belle époque pour la littérature qu'un simple fils d'Apollon succède à un prince du sang, et que celui qui célèbre si bien la gloire des Capets remplace un descendant de Hugues. Le vieux malade est enchanté d'avoir un tel confrère, cela seul est capable de le rajeunir; le discours de réception achèvera de lui rendre la santé. Son T : H : O : S : LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

6409. — A STANISLAS-AUGUSTE PONIATOWSKI.

A Ferney, 3 décembre.

Sire, votre majesté m'a honoré de trop de bontés pour que je ne mêle pas ma voix à toutes celles qui font des vœux pour votre conservation et pour votre bonheur. Ma voix, à la vérité, n'est que celle qui crie dans le désert, mais elle est sincère; elle part du cœur. Et quel cœur en effet ne doit pas être sensible à tout ce qui intéresse votre personne! il faut être barbare pour ne pas vous aimer; il faut entendre bien mal ses intérêts pour ne vous pas servir. Mais la vraie bonté et la vraie vertu triomphent de tout à la fin.

Permettez-moi de faire les vœux les plus sincères pour votre félicité, dont vous êtes si digne. Je suis avec la plus parfaite reconnaissance et le plus profond respect, etc.

6410. — A M. PHILIPON.

4 décembre.

Je commence, monsieur, par vous faire mon très sincère compliment. Vous serez dans votre patrie l'avocat général des gens de bien et des gens sensés, encore plus que du bureau des finances.

Je ne me souviens point du tout d'avoir demandé à M. Muller les oreilles du grand inquisiteur. La réponse du pape est fort jolie; mais il doit trouver, au fond, la prétendue demande très indiscrète, et le cardinal inquisiteur ne doit pas trouver bon qu'on demande ses oreilles sur les frontières de la Suisse. J'ai écrit à M. le cardinal de Bernis pour le supplier de s'informer bien exactement de la vérité de cette plaisanterie : il est bon de savoir jusqu'où elle a été poussée. *Timeo Danaos dona ferentes, et Romanos ridentes.*

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre, etc.

6411. — A M. [illegible].

A Ferney, 6 décembre (1).

Il serait triste pour moi, monsieur, de mourir sans voir celui à qui j'ai obligation; mais, en attendant que je puisse jouir d'un si cher avantage, je dois vous dire que la saisie de mon bien, qui était entre les mains de M. Magon (2), me jette aujourd'hui dans un embarras inexprimable.

J'ai établi une colonie qui fait un commerce utile à l'Etat. Cette colonie va périr, si je ne lui donne de nouveaux secours. Pouvez-vous avoir la bonté de me faire vendre cent mille francs de contrats? Je ne disputerai pas sur le prix et je regarderai cette grâce que vous me ferez comme la plus grande faveur.

Voilà où l'opération de M. l'abbé Terray m'a réduit. Si je ne puis parvenir à vendre mes contrats, votre amitié seule me console; si je puis les vendre, j'aurai le bonheur d'être utile à l'Etat, autant que le peut comporter ma petite sphère. Mon plus grand bonheur est d'avoir trouvé un ami tel que vous. J'ai l'honneur d'être, avec la plus sensible reconnaissance, monsieur, etc.

6412. — A STANISLAS-AUGUSTE PONIATOWSKI.

A Ferney, 6 décembre.

Sire, permettez à mon sincère attachement pour votre personne, pour votre cause, pour vos vertus, de dire encore un mot à votre majesté.

---

(1) C'est l'ancien conseiller d'Etat de Genève. Il était alors à Paris. (G. A.)

(2) La nudité de la statue projetée par Pigalle avait occasionné un schisme parmi les souscripteurs. (G. A.)

(3) Des *Questions*. (G. A.)

(4) Gabriel Cramer. (G. A.)

(5) Voyez, tome V, *Coutume de Franche-Comté*, dans les ECRITS POUR LES SERFS DU MONT JURA. (G. A.)

(6) Beau-frère de Hennin. (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(2) Banquier du roi. (G. A.)

Tous les papiers publics disent que Kosinski (1) avait fait serment à la sainte Vierge, ainsi que les autres conjurés, de consommer leur attentat sacrilége. Je respecte fort la sainte Vierge ; je suis seulement fâché que Poltrot, Jean Châtel, Ravaillac, Damiens, le révérend père Malagrida, etc., etc., aient eut tant de religion.

Oserais-je demander à votre majesté s'il n'est pas vrai que votre aspect, vos discours, le souvenir de vos vertus, enfin l'humanité, aient réveillé, dans le cœur de l'assassin, les sentiments naturels que la dévotion à la sainte Vierge avait un peu endormis? La religion avait part au crime, et la nature l'a empêché.

Au reste, on est persuadé que cette horreur tournera à votre avantage. Le bien sort du mal comme les moissons viennent de la fange. Il sera désormais trop honteux d'être rebelle. Les confédérés eux-mêmes vous aimeront comme tous les esprits bien faits de l'Europe vous aiment.

Si votre majesté daigne répondre en deux lignes à ma question, je la supplie d'adresser sa lettre à Genève. Je suis avec le plus profond respect et avec un attachement qui redouble tous les jours, sire, de votre majesté, etc.

6413. — A M. LAURENT.

6 décembre.

Je savais, monsieur, il y a longtemps, que vous aviez fait des prodiges de mécanique; mais je vous avoue que j'ignorais, dans ma chaumière et dans mes désorts, que vous travaillassiez actuellement par ordre du roi aux canaux qui vont enrichir la Flandre et la Picardie. Je remercie la nature, qui nous épargne les neiges cette année; je suis aveugle quand la neige couvre nos montagnes; je n'aurais pu voir les plans que vous avez bien voulu m'envoyer; j'en suis aussi surpris que reconnaissant. Votre canal souterrain surtout est un chef-d'œuvre inouï. Boileau disait à Lous XIV, dans le beau siècle du goût :

J'entends déjà frémir les deux mers, étonnées
De voir leurs flots unis au pied des Pyrénées. (Epît. I.)

Lorsque son successeur aura fait exécuter tous ses projets, les mers ne s'étonneront plus de rien, elles seront très accoutumées aux prodiges.

Je trouve qu'on se faisait peut-être un peu trop valoir dans le siècle passé, quoique avec justice, et qu'on ne se fait peut-être pas assez valoir dans celui-ci. Je connaissais le poëme de l'empereur de la Chine, et j'ignorais les canaux navigables de Louis XV.

Vous avez raison de me dire, monsieur, que je m'intéresse à tous les arts et aux objets du commerce :

Tous les goûts à la fois sont entrés dans mon âme (2).

Quoique octogénaire, j'ai établi des fabriques dans ma solitude sauvage; j'ai d'excellents artistes qui ont envoyé de leurs ouvrages en Russie et en Turquie; et si j'étais plus jeune, je ne désespérerais pas de fournir la cour de Pékin du fond de mon hameau suisse.

Vive la mémoire du grand Colbert, qui fit naître l'industrie en France,

Et priva nos voisins de ces tributs serviles
Que payait à leur art le luxe de nos villes? (Boil., Ep. I.)

Bénissons cet homme qui donna tant d'encouragement au vrai génie, sans affaiblir les sentiments que nous devons au duc de Sully, qui commença le canal de Briare, et qui aima plus l'agriculture que les étoffes de soie. *Illa debuit facere, et ista non omittere.*

Je défriche depuis longtemps une terre ingrate ; les hommes quelquefois le sont encore plus; mais vous n'avez pas fait un ingrat, en m'envoyant le plan de l'ouvrage le plus utile. J'ai l'honneur d'être avec une estime égale à ma reconnaissance, etc.

6414. — A M. DE LA CROIX.

Le 6 décembre.

Votre loquence, monsieur, et vos raisons ont fait enfin rendre une justice complète à mon ami Sirven. Vous avez acquis de la gloire, et lui du repos. Ce sont deux bons oreillers sur lesquels on peut dormir à son aise.

J'ai l'honneur de remercier M. le premier président. Je fais mes tendres compliments à M. Sirven. Je l'attends avec impatience. Le triste état de ma santé ne me permet pas d'en dire davantage. J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, etc.

(1) Voyez, dans le *Dictionnaire philosophique*, l'article SUPERSTITION, sect. III. (G. A.)

(2) *Epître à une dame ou soi-disant telle.* (G. A.)

6415. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 7 décembre (1).

C'est pour dire à mes anges que la montre à répétition part aujourd'hui à l'adresse de M. de Richebourg. Voilà vos cinq montres arrivées. Il faudra peut-être passer quelques jours à les régler; mais elles sont bonnes et à bon marché. S'il y en a une pour M. de Thibouville, il faudra qu'il ait la bonté de la payer. Il est arrivé un malheur à mes pauvres artistes; ils ont besoin d'être remboursés de leurs avances. Pardon.

Le roi de Pologne fut donc assassiné le 3 novembre, et le roi de Prusse m'envoie un poëme héroï-comique sur les confédérés (2) du 18 du même mois; et quel poëme! Cela est aussi extraordinaire que la scène de Kosinski, mais pas si touchant.

M. le premier président de Toulouse (3) a la bonté de me mander qu'il a voulu présider lui-même à la Tournelle pour juger enfin Sirven. On lui a rendu la jouissance de ses revenus, saisis pendant huit ans de contumace; ce qui est sans exemple, on lui a adjugé des dépens considérables. Cet arrêt semble une amende honorable à la cendre des Calas : point du tout; vous allez être bien ébahis : le premier président m'écrit qu'il lui est démontré que tous les Calas étaient coupables aussi bien que Lavaysse, et qu'ils ne furent épargnés que par considération pour Lavaysse le père, qui était ami de la plupart de messieurs. Eh bien! mes anges, n'êtes-vous pas ébahis, comme je vous le disais?

Vous êtes surpris que j'écrive de ma main; c'est que nous n'avons point de neiges : sans cela, je serais aveugle. Je ne suis que mourant; mais ce ne sera rien, et je suis sous vos ailes.

6416. — A M. BERTRAND.

A Ferney, 10 décembre.

Je vous envoie, monsieur, par la coche de Berne, un petit article nouveau sur la superstition (4), dans lequel on rend aux révérends pères dominicains, confrères de Jacques Clément, toute la justice qui leur est due. Cela se trouve dans le huitième tome des *Questions sur l'Encyclopédie*, que vous pourrez envoyer à M. votre neveu pour son édification.

Ne croyez-vous pas que cette horrible aventure pourra devenir très utile au roi de Pologne? Rien n'est plus avantageux que d'avoir des ennemis détestés du genre humain. Les confédérés ont amassé des charbons ardents sur leur tête, et ont affermi la couronne sur la tête du roi. Mais que dites-vous de cinq têtes couronnées assassinées en peu de temps dans ce siècle de la philosophie? Pour moi, je dis que Lucrèce vivait du temps des proscriptions. *Tantum religio*, etc. Le très malade vieillard vous embrasse de tout son cœur.

6417. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 16 décembre.

Me voilà chargé d'une rude commission pour mon héros Un brave brigadier suisse, nommé M. Constant d'Hermenches, et, si l'on veut, Rebecque, lieutenant-colonel du régiment d'Inner, ayant servi très utilement en Corse, est venu à Ferney sur le cheval que montait autrefois Paoli, et je crois même qu'il a monté sur sa maîtresse : voilà deux grands titres.

Comme je me vante partout d'être attaché à mon héros, il s'est imaginé que vous lui accorderiez votre protection auprès de M. le duc d'Aiguillon. Il s'agit vraiment d'un régiment suisse; ce n'est pas une petite affaire. Il y a là une file de tracasseries dans lesquelles je suis bien loin de vous prier d'entrer, et dont je n'ai pas une idée bien nette.

Tout ce que je sais, monseigneur, c'est que, pour soutenir ma vanité parmi les Suisses, et pour leur faire accroire que j'ai beaucoup de crédit auprès de vous, je vous supplie de vouloir bien donner à M. le duc d'Aiguillon la lettre ci-jointe, avec le petit mot de recommandation que vous croirez convenable à la situation présente. J'ignore parfaitement si M. le duc d'Aiguillon est chargé de cette partie; je sais seulement que je suis chargé de vous présenter cette lettre, et que je ne puis me dispenser de prendre cette liberté.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(2) *La Polygniade.* (G. A.)

(3) Bastard. (G. A.)

(4) Voyez, dans le *Dictionnaire philosophique*, l'article SUPERSTITION, sect. III. (G. A.)

Je présume que vous êtes accablé de requêtes d'officiers, et je vous demande bien pardon de vous parler d'un régiment suisse, pendant que les Français vous obsèdent; mais après tout, il ne vous en coûtera pas plus de donner cette lettre qu'il ne m'en a coûté à moi d'avoir la hardiesse de vous l'envoyer.

Je suis si enterré dans mes déserts, que je ne sais si vous êtes premier gentilhomme d'année en 1772. Si vous l'êtes, je vous demanderai votre protection pour ma colonie.

Croiriez-vous que le roi de Prusse a fait déjà deux chants d'un poëme épique, en vers français, sur l'assassinat du roi de Pologne? Le roi de la Chine et lui sont les deux plus puissants poëtes que nous ayons.

J'ai commencé à établir entre Pétersbourg et ma colonie un assez gros commerce, et je n'attends qu'une réponse pour en établir un avec Pékin par terre; cela paraît un rêve, mais cela n'en est pas moins vrai. Je suis sûr que, si j'étais plus jeune, je verrais le temps où l'on pourrait écrire de Paris à Pékin par la poste, et recevoir réponse au bout de sept ou huit mois. Le monde s'agrandit et se déniaise. Je demande surtout que quand mon crédit s'étend jusqu'à Archangel, M. le duc d'Aiguillon ait la bonté de me recommander à M. d'Ogny.

Je vous demande en grâce, monseigneur, d'exiger absolument de M. votre neveu ce petit mot de recommandation, sans quoi mes grandes entreprises seraient arrêtées, ma colonie irait à tous les diables, les maisons que j'ai bâties pour loger mes artistes deviendraient inutiles, et tout l'excès de ma vanité serait confondu. Si on me protége, je suis homme à bâtir une ville; si on m'abandonne, je reste écrasé dans une chaumière, et bien puni d'avoir voulu être fondateur à l'âge de soixante-dix-huit ans passés: mais il faut faire des folies jusqu'au dernier moment; cela amuse un vieux malade qui est toujours passionné pour votre grandeur, pour votre gloire et pour vos plaisirs, et qui vous aimera jusqu'au dernier moment de sa vie avec le plus profond respect.

Je vous demande encore pardon de la lettre suisse, qui me paraît un peu hasardée.

6418. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Décembre.

Je n'ai point changé, d'avis, monsieur, depuis que je vous ai vu. Je déteste toujours les assassins du chevalier de La Barre, je respecte le gouvernement du roi. Rien n'est si beau que la justice gratuitement rendue dans tout le royaume, et la vénalité supprimée. Je trouve ces deux opérations admirables, et je suis affligé qu'on ne leur rende pas justice. La reine de Suède disait que la gloire d'un souverain consiste à être calomnié pour avoir fait du bien.

M. le premier président de Toulouse me mande que la première chose qu'il a faite avec son nouveau parlement a été de rendre une entière justice aux Sirven, et de leur adjuger des dépens considérables. Songez qu'il ne fallut que deux heures pour condamner cette famille au dernier supplice, et qu'il a fallu neuf ans pour faire rendre justice à l'innocence.

J'apprends que les assassins du roi de Pologne avaient tous communié, et fait serment à l'autel de la sainte Vierge d'exécuter leur parricide. J'en fais mes compliments à Ravaillac et au révérend père Malagrida.

Mais j'aime mieux me mettre aux pieds de madame Dixneufans que je soupçonne avoir vingt ans, et que vous avez empêchée de rester vierge.

Quand vous serez à Versailles, je pourrai vous envoyer un abrégé de l'*Histoire du Parlement*, très véridique. Vous pourrez en parler à M. le chancelier, qui permettra que je vous fasse tenir le paquet à son adresse.

6419. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 18 décembre (1).

J'ai bien peur, monseigneur, que la démarche de M. Constant d'Hermenches, baron de Rebecque, ne soit un peu indiscrète, et la mienne fort téméraire. Pour peu que vous trouviez mes craintes fondées, il vous sera aisé de faire mettre la lettre à la poste pour Versailles, sans vous fatiguer d'une sollicitation, peut-être mal placée puisque la chose ne paraît pas être du district de M. le duc d'Aiguillon. Les provinciaux comme moi font de ces fautes-là tous les jours. Tout ce que je puis faire, c'est de vous demander bien pardon si j'ai fait une sottise. Je vous souhaite mille bonnes années quinze jours à l'avance, avec le plus tendre respect.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

6420. — A M. LE COMTE D'ARANDA.

A Ferney, 20 décembre.

Monsieur le comte, vos manufactures sont fort au-dessus des miennes : mais aussi votre excellence m'avouera qu'elle est un peu plus puissante que moi.

Je commence par la manufacture de vos vins, que je regarde comme la première de l'Europe. Nous ne savons à qui donner la préférence du Canarie, ou du Garnacha, ou du Malvasia, ou du muscatel de Malaga. Si ce vin est de vos terres, il s'en faut bien que la terre promise en approche. Nous avons pris la liberté d'en boire à votre santé, dès qu'il fut arrivé.

Jugez quel effet il a dû faire sur des gens accoutumés aux vins de Suisse.

Votre manufacture de demi-porcelaine est très supérieure à celle de Strasbourg. Ma poterie est, en comparaison de votre porcelaine, ce qu'est la Corse en comparaison de l'Espagne.

Je fais aussi des bas de soie; mais ils sont grossiers, et les vôtres sont d'une finesse admirable.

Pour du drap, je ne vas pas jusque-là. Vos beaux moutons sont inconnus chez nous. Votre drap est moelleux, aussi ferme que fin, et très bien travaillé, sans avoir cet apprêt qui gâte, à mon gré, les draps d'Angleterre et de France, et qui n'est fait que pour tromper les yeux.

Agréez avec bonté mes remerciements, mes observations, et mon admiration pour un homme qui descend dans tous ces petits détails, au milieu des plus grandes choses. Il me semble que du temps des ducs de Lerme et des comtes d'Olivarès, l'Espagne n'avait pas de ces fabriques.

Je conserve précieusement l'arrêt solennel du 7 de février 1770, qui décrie un peu les fabriques de l'inquisition; mais c'est à l'Europe entière à vous en remercier.

Si jamais vous voulez orner le doigt de quelque illustre dame espagnole d'une montre en bague, à répétition, à secondes, à quart et demi-quart avec un carillon, le tout orné de diamants, cela ne se fait que dans mon village, et on y sera à vos ordres. Ce n'est pas par vanité ce que j'en dis, car c'est le pur hasard qui m'a procuré le seul artiste qui travaille à ces petits prodiges. Les prodiges ne doivent pas vous déplaire. J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, etc.

6421. — A M. LE MARQUIS D'OSSUN.

21 décembre 1771, à Ferney (1).

Monsieur, tous les malheurs sont arrivés à ma colonie. La destitution de notre protecteur (2) a été notre perte; elle est totale et sans ressource. J'ai payé la montre aux artistes qui l'avaient faite. M. le comte d'Aranda nous a consolés par le meilleur vin qu'on puisse boire, et par la plus belle faïence sur laquelle on puisse manger, après la porcelaine de Saxe et celle de Sèvres. Il ne me reste qu'à remercier votre excellence de ses bontés infinies. Il faut savoir supporter son malheur. Il y en a de plus grands, et qui tombent sur des têtes plus précieuses.

Conservez-moi toujours vos bontés; elles seront pour moi le dédommagement le plus ample et le plus flatteur. Je suis encore pénétré des attentions généreuses dont vous voulûtes bien m'honorer l'année passée; elles seront toujours chères à mon cœur plein de reconnaissance. J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

6422. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 décembre.

Mon cher ange, IV, V et VIII (3) vous seront rendus par milord Dalrymple, à moins qu'ils ne soient saisis aux portes. Milord Dalrymple est un Ecossais modeste, chose assez rare; jeune homme simple et même un peu honteux, avec beaucoup d'esprit; philosophe comme Spinosa, doux comme une fille. Il est neveu de milord Stair, et l'aîné de la maison; il n'a pas le nez si haut, mais je crois qu'il l'aura plus fin.

Voilà tout ce que le vieux malade de Ferney peut dire aujourd'hui à ses anges, auxquels il souhaite cent bonnes années.

6423. — A M. SISSOUS DE VALMIRE.

A Ferney, 27 décembre,

J'ai reçu, monsieur, ces jours passés, la lettre dont vous

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Choiseul. (G. A.)
(3) Des *Questions sur l'Encyclopédie*. (G. A.)

m'avez honoré, avec un livre (1) qui sert à m'instruire. J'y découvre beaucoup de profondeur, de finesse, et d'esprit.

Je ne suis pas surpris de ne pas voir l'approbation d'un docteur de Sorbonne, suivie d'un privilége. J'ignore si les philosophes sont aussi effarouchés que les docteurs.

Vous avez su, par la sagacité de votre esprit, résoudre des problèmes qui sont fort au-dessus de la plupart de nos raisonneurs, et même des gens raisonnables.

Deux et deux font quatre : c'est un principe d'où résultent beaucoup de vérités.

L'égalité des angles qui ont même base et même hauteur : voilà aussi une belle proposition.

Mais pour le quaternaire de Pythagore et le ternaire de Timée, je suis leur serviteur.

Au reste, personne, à mon gré, n'a mieux réussi que vous à rectifier ces idées chimériques, et à porter des traits de lumière dans les rêveries des anciens.

Vous vous êtes élevé bien haut :

Sub pedibusque videt nubes et sidera Daphnis. (VIRG., ecl, v.)

Je n'aurais point osé prendre ce vol ; mais il est aussi ferme que difficile.

Plût à Dieu que le platonisme n'eût jamais produit d'autre livre que le vôtre ? Vous savez combien de maux il a causés, sans que Platon s'en soit jamais douté. C'est ainsi qu'après la mort des gens il arrive souvent bien des maux qu'ils n'auraient pas soupçonnés pendant leur vie. Je suis, monsieur, avec toute l'estime que je vous dois, etc.

6424. — A M. ***.

A Ferney, 28 décembre (2).

Ce n'est pas du tout, monsieur, ma défiance du gouvernement qui me force à vendre, c'est la nécessité. Il me faut cent mille livres pour soutenir ma colonie, ou que j'aie la douleur et la honte de la voir périr ; je ne veux pas mourir avec cet opprobre.

J'ai déjà quelques deniers ; mais il m'en manque beaucoup. Si vous pouvez étendre vos bontés jusqu'à me faire toucher quatre-vingt mille livres en divers paiements, vous soutiendrez trois fabriques considérables qui vont tomber. Mon unique but est de faire du bien ; c'est ce qui me remplit de confiance en vos bontés. Je vous supplie donc de vouloir bien ordonner qu'on vende jusqu'à concurrence de quatre-vingt mille livres d'argent comptant, rendu chez moi. C'est votre destinée de m'aider dans mes tribulations, et la mienne d'être, avec la plus respectueuse reconnaissance, monsieur, votre, etc.

6425. — A M. PERRET.

A Ferney, le 28 décembre.

Je vous remercie, monsieur, de nous avoir fait connaître nos usages barbares (3). J'ai lu ce qui regarde l'esclavage de la mainmorte, avec d'autant plus d'attention et d'intérêt que j'ai travaillé quelque temps en faveur de ceux qu'on appelle *Francs*, et qui sont esclaves, et même esclaves de moines. Saint Pacôme et saint Hilarion ne s'attendaient pas qu'un jour leurs successeurs auraient plus de serfs de mainmorte que n'en eut Attila ou Genseric. Nos moines disent qu'ils ont succédé aux droits des conquérants, et que leurs vassaux ont succédé aux peuples conquis. Le procès est actuellement au conseil. Nous le perdrons, sans doute : tant les vieilles coutumes ont de force, et tant les saints ont de vertu !

On rit du péché originel, on a tort. Tout le monde a son péché originel. Le péché de ces pauvres serfs, au nombre de plus de cent mille dans le royaume, est que leurs pères, laboureurs gaulois, ne tuèrent pas le petit nombre de barbares visigoths, ou bourguignons, ou francs, qui vinrent les tuer et les voler. S'ils s'étaient défendus comme les Romains contre les Cimbres, il n'y aurait pas aujourd'hui de procès pour la mainmorte. Ceux qui jouissent de ce beau droit assurent qu'il est de droit divin ; je le crois comme eux, car assurément il n'est pas humain. Je vous avoue, monsieur, que j'y renonce de tout mon cœur ; je ne veux ni mainmorte, ni échute, dans le petit coin de terre que j'habite ; je ne veux ni être serf, ni avoir des serfs. J'aime fort l'édit de Henri II, adopté par le parlement de Paris : pourquoi n'est-il pas reçu dans tous les autres parlements ? Presque toute notre ancienne jurisprudence est ridicule, barbare, contradictoire. Ce qui est vrai en deçà de mon ruisseau est faux au delà (1). Toutes nos coutumes ne sont bonnes qu'à jeter au feu. Il n'y a qu'une loi et qu'une mesure en Angleterre.

Vous citez l'*Esprit des lois*. Hélas ! il n'a remédié et ne remédiera jamais à rien. Ce n'est pas parce qu'il cite faux trop souvent, ce n'est pas parce qu'il songe presque toujours à montrer de l'esprit, c'est parce qu'il n'y a qu'un roi qui puisse faire un bon livre sur les lois, en les changeant toutes. Agréez, monsieur, mes remerciements, etc.

6426. — A M. ***,

SUR LE PROCÈS CRIMINEL INTENTÉ DANS LYON CONTRE PLUSIEURS PERSONNES ACCUSÉES DE VIOL ET DE PARRICIDE.

Le procès criminel (2) concernant la Lerouge et les Perra partage toujours toute la ville et tout le pays de Lyon en deux factions très animées. On attend du nouveau parlement de Paris un jugement qui éclaire tous les esprits et qui les calme.

L'intérêt que j'ai été obligé de prendre à cette cruelle affaire sera mon excuse auprès de M. le rapporteur, à qui je prends la liberté d'exposer mes réflexions.

Je crois apercevoir que cet événement horrible, avec toutes ses circonstances, est fondé sur un fait dont il n'a pas encore été question dans tout le procès.

Il me semble très probable que la fille Lerouge, allant chercher son chat chez sa voisine la Forobert, à neuf heures du soir, dans une allée obscure qui conduisait à une fosse de latrines que l'on curait alors, soit tombée dans cette fosse, et ait été étouffée sur-le-champ.

C'était le temps où les vidangeurs avait quitté leur ouvrage, qu'ils reprirent deux heures après. Ils avaient vraisemblablement oublié de fermer cette fosse. Ils y trouvent le cadavre d'une fille ; ils craignent d'être repris de justice, ayant contrevenu à la loi de police qui leur ordonne de fermer l'entrée de la fosse toutes les fois qu'ils quittent le travail.

Ils prennent le parti d'aller jeter le cadavre dans le Rhône ; ce qui n'est que trop commun dans la ville de Lyon.

Je ne vois que cette seule manière d'expliquer le fait avec vraisemblance. Toutes les accusations de viol et d'assassinat me paraissent le comble de l'absurdité et de la contradiction.

Je supplie M. le rapporteur de vouloir bien peser ma conjecture, et de la comparer avec toutes les pièces qu'il a sous les yeux.

Je crois que les chirurgiens de Lyon qui ont fait le rapport sur le cadavre trouvé dans le Rhône se sont trompés, et qu'en voulant soutenir leur erreur ils ont exposé les accusés à la haine publique, et au danger d'un arrêt de mort.

Je ne doute pas que M. le rapporteur n'ait lu le mémoire sur la cause de la mort des noyés, par le médecin Duchemin de l'Etang. Ce mémoire est très contraire à celui des chirurgiens de Lyon.

Les étonnantes dépositions d'un enfant de cinq ans et demi contre sa mère me semblent également horribles et frivoles.

Je sais d'un avocat, qui eut la permission d'interroger cet enfant, qu'il lui fit toujours dire oui à toutes les questions qu'il lui faisait. N'as-tu pas vu violer debout la petite Claudine Lerouge ? — Oui. — Ne lui avait-on pas lié les jambes l'une sur l'autre avec une grosse corde pour la mieux violer ? — Oui. — Ne disait-elle pas certaines paroles d'amitié quand on la violait ? — Oui.

Toutes les dépositions de l'enfant sont de nulle valeur.

Toutes les autres dépositions justifient les accusés.

L'huissier Constant, qui a conduit cette affaire épouvantable, a été condamné à être pendu en 1769, un an après la mort de Claudine Lerouge.

Je soumets toutes mes idées aux lumières de M. le rapporteur, et je le supplie d'agréer ma confiance et mon respect.

6427. — A M. HENNIN.

A Ferney, le 1er de 1772.

Pacatumque nitet diffuso lumine cœlum (3).

Nous n'aurons donc point la peste comme le bon homme David ; Dieu soit loué ! Je m'imagine que ce sont les mar-

(1) *Dieu et l'Homme*. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Perret avait publié des *Observations sur les usages des provinces de Bresse, Bugey, Valmorey et Gex*. (G. A.)

(1) « Vérité au deçà des Pyrénées, a dit Pascal, erreur au delà. (G. A.)
(2) Voyez, dans le *Dictionnaire philosophique*, l'article CRIMES. (G. A.)
(3) Lucr., liv. I. (G. A.)

chands italiens qui ont fait courir ce vilain bruit pour vendre plus cher leurs aromates, comme les *stoks-jobbers* débitent de mauvaises nouvelles sur la compagnie des Indes pour faire tomber les actions.

Toute la petite peuplade de Ferney souhaite à M. Hennin une année 1772 toute pleine de plaisirs, pendant trois cent soixante-cinq jours de suite sans interruption.

Le pauvre vieux malade est bien étonné de voir commencer cette année 1772; il ne s'y attendait pas.

6428. — A M. MARMONTEL.

6 janvier.

Je regrette Helvétius (1) avec tous les honnêtes gens, mon cher ami; mais ce que les pauvres honnêtes gens ne peuvent faire à Paris, je l'ai toujours fait au mont Jura. J'ai crié que les pédants absurdes, insolents, et sanguinaires, ces bourgeois tuteurs des rois qui l'avaient condamné, et qui se sont souillés du sang du chevalier de La Barre, sont des monstres qui doivent être en horreur à la dernière postérité. J'ai crié, et des têtes couronnées m'ont entendu. Je n'avais cependant pas trop à me louer de cet innocent d'Helvétius (2).

Je vous prie d'embrasser pour moi M. d'Alembert, M. Duclos, M. Thomas, M. Gaillard, M. de Belloy, et tous ceux qui veulent bien se souvenir de moi dans l'Académie.

Je vous enverrai par cet Emery ce que vous voulez bien avoir. Je serais bien fâché de mourir sans causer avec vous.

6429. — A M. L'ABBÉ DU VERNET.

Le 13 janvier.

Le vieillard de Ferney a été malade pendant un mois; il est dans l'état le plus douloureux, et n'en est pas moins sensible aux bontés et au mérite de M. l'abbé du Vernet. Privé presque entièrement de la vue et enterré dans les neiges, il se console en voyant qu'un philosophe aimable et plein d'esprit veut le faire revivre dans la postérité. Il s'en faut beaucoup que ce vieillard approche de Despréaux; mais, en récompense, M. l'abbé du Vernet vaut beaucoup mieux que Brossette (3).

Mon ancien ami Thieriot, si monsieur l'abbé veut prendre la peine de l'aller voir, le mettra au fait de tout ce qui peut avoir rapport au duc de Sully et au chevalier de Rohan (4), qui passait pour faire le métier des Juifs; il lui donnera aussi des anecdotes sur Julie (5), devenue la comtesse de Gouvernet, et sur la bagatelle *des Tu et des Vous* (6). Il est très vrai que, dans ma seconde retraite à la Bastille, il me pourvut de livres anglais, et qu'il lui fut permis de venir dîner souvent avec moi. Il est encore très vrai que son amitié, du fond de la Normandie, où il était alors, dans une des terres du président de Bernières, le fit voler à mon secours au château de Maisons, où j'avais la petite-vérole. Gervasi, le Tronchin de ce temps-là, fut mon médecin. La limonade et lui me tirèrent d'affaire.

M. de Cideville, dont vous me parlez, était conseiller au parlement de Rouen. Il avait alors beaucoup d'amitié pour moi: il est à Paris, très vieux, très infirme, et très dévot: c'était un magistrat intègre, et la dévotion ne l'a pas empêché de me rendre justice, et d'avouer que la cupidité de Jore gâta tout, et me donna de grands embarras. Cet imprimeur me demanda pardon d'avoir signé un mémoire grossier qu'avait forgé l'abbé Desfontaines. M. Hérault, alors lieutenant de police, intercéda pour lui: je lui pardonnai, et le tirai de la misère.

6430. — A MADAME DU VOISIN (7).

Au château de Ferney, le 15 janvier.

Cette lettre, madame, sera pour vous, pour M. du Voisin et pour madame votre mère. Toute la famille Sirven se rassembla chez moi hier en versant des larmes de joie; le nouveau parlement de Toulouse venait de condamner les premiers juges à payer (8) tous les frais du procès criminel: cela est presque sans exemple. Je regarde ce jugement, que j'ai enfin obtenu avec tant de peine, comme une amende honorable. La famille était errante depuis dix années entières; elle est, ainsi que la vôtre, un exemple mémorable de l'injustice atroce des hommes. Puissent madame Calas, ainsi que ses enfants, goûter toute leur vie un bonheur aussi grand que leurs malheurs ont été cruels! Puisse votre vie s'étendre au delà des bornes ordinaires; et qu'on dise après un siècle entier: Voilà cette famille respectable qui a subsisté pour être la condamnation d'un parlement qui n'est plus!

Voilà les vœux que fait pour elle le vieillard qui va bientôt partir de ce monde.

6431. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 janvier.

Or, mes anges, voici le fait. Cette lettre sera pour vous et pour M. de Thibouville, puisqu'il a trouvé son jeune homme (1); et je suppose que ce jeune homme lira bien, et fera pleurer son monde.

Mon jeune homme à moi m'est venu trouver hier, et m'a dit ces propres paroles;

« A l'âge où je suis, j'ai grand besoin d'avoir des protections à la cour, comme par exemple auprès du secrétaire de M. le trésorier des Menus, ou auprès de MM. les comédiens ordinaires du roi. On m'a dit que *Sophonisbe* n'étant qu'un réchauffé, et les *Pélopides* ayant été déjà traités, ces deux objets me procureraient difficilement la protection que je demande.

» D'ailleurs, des gens bien instruits m'ont assuré que, pour balancer le mérite éclatant de l'opéra-comique et de faxhall (2), pour attirer l'attention des Welches, et pour forcer la délicatesse de la cour à quelque indulgence, il fallait un grand spectacle bien imposant et bien intéressant; qu'il fallait surtout que ce spectacle fût nouveau; et j'ai cru trouver ces conditions dans la pièce ci-jointe, que je soumets à vos lumières. Elle m'a coûté beaucoup de temps, car je l'ai commencée le 18 de décembre, et elle a été achevée le 12 de janvier.

» Il serait triste d'avoir perdu un temps si précieux. »

J'ai répondu au jeune candidat que je trouvais sa pièce fort extraordinaire, et qu'il n'y manquait que de donner bataille sur le théâtre, que sans doute on en viendrait là quelque jour, et qu'alors on pourrait se flatter d'avoir égalé les Grecs.

Mais, mon cher enfant, quel titre donnez-vous à votre tragédie? — Aucun, monsieur. On ferait cent allusions, on tiendrait cent mauvais discours, et les Welches feraient tant, que ma pièce ne serait point jouée; alors je serais privé de la protection du secrétaire de M. le trésorier des Menus, et de celle de MM. les comédiens ordinaires du roi; et je serais obligé d'aller travailler aux feuilles de M. Fréron, pour me pousser dans le monde.

J'ai eu pitié de ce pauvre enfant, et je vous envoie son œuvre, mes chers anges. Si M. de Thibouville veut se trémousser et conduire cette intrigue, cela pourra l'amuser beaucoup, et vous aussi.

Il y a vraiment dans ce drame je ne sais quoi de singulier et de magnifique qui sent son ancienne Grèce; et si les Welches ne s'amusent pas de ces spectacles grecs, ce n'est pas ma faute; je les tiens pour réprouvés à jamais. Pour moi, qui ne suis que Suisse, j'avoue que la pièce m'a fait passer une heure agréable dans mon lit, où je végète depuis longtemps.

Je vous remercie, mes chers anges, des ouvertures que vous me donnez avec tant de bonté pour établir un bureau d'adresse en faveur de mes montriers. Madame Le Jeune (3) ne pourrait-elle pas être la correspondante? On s'arrangerait avec elle.

Il est arrivé de grands malheurs à notre colonie; je m'y suis ruiné, mais je ne suis pas découragé. J'aurai toujours dans mon village le glorieux titre de fondateur. J'ai rassemblé des gueux; il faudra que je finisse par leur fonder un hôpital.

Je me mets à l'ombre de vos ailes plus que jamais, mes divins anges.

Vous devez recevoir la drôlerie de mon jeune homme par

---

(1) Mort le 26 décembre 1771. (G. A.)
(2) Helvétius, dans son livre de l'ESPRIT, avait mis Voltaire sur la même ligne que Crébillon. (G. A.)
(3) Commentateur de Boileau. (G. A.)
(4) Voyez, tome Ier, la *Vie de Voltaire*, par Condorcet. (G. A.)
(5) Mademoiselle de Livry. (G. A.)
(6) Voyez, tome VI, aux EPITRES. (G. A.)
(7) Fille cadette de madame Calas. (G. A.)
(8) Hélas! il ne s'agissait que d'un paiement de *trente-huit livres huit sols six deniers*. (G. A.)

(1) Pour lire aux comédiens les *Lois de Minos*. (G. A.)
(2) Il veut parler du fameux *Colysée*, ouvert depuis sept mois. (G. A.)
(3) C'est la même qui avait été arrêtée à la fin de 1766 pour contrebande de livres. Voltaire cherche ici à lui venir en aide. (G. A.)

M. Bacon, non pas le chancelier, mais le substitut du procureur général, lequel doit l'avoir reçue dûment cachetée de la main de M. le procureur général. Si ces curieux ont ouvert le paquet, je souhaite qu'ils aiment les vers, mais j'en doute.

6432. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 22 janvier.

Le vieillard, madame, que vous honorez de tant de bontés, vous parlera aussi librement dans sa lettre que s'il avait le bonheur de vous entretenir au coin du feu. Nous n'avons, vous et moi, que des sentiments honnêtes; on peut les confier au papier encore mieux qu'à l'air, qui les emporte dans une conversation qui s'oublie.

Un petit mot, glissé dans votre lettre, que M. Dupuits m'a apportée, m'oblige de vous ouvrir tout mon cœur.

Je dois à M. le duc de Choiseul la reconnaissance la plus inviolable de tous les plaisirs qu'il m'a faits. Je me croirais un monstre si je cessais de l'aimer passionnément. Je suis aussi sensible à l'âge de près de quatre-vingts ans qu'à vingt-cinq.

Je ne dois pas bénir la mémoire de l'ancien parlement comme je dois chérir et respecter votre parent, votre ami de Chanteloup. Il était difficile de ne pas haïr une faction plus insolente que la faction des Seize.

M. Seguier, l'avocat général, me vint voir au mois d'octobre 1770, et me dit, en présence de madame Denis et de M. Hennin, résident du roi à Genève, que quatre conseillers le pressaient continuellement de requérir qu'on brûlât l'*Histoire du Parlement*, et qu'il serait forcé de donner un beau réquisitoire vers le mois de février 1771. On requit autre chose en ce temps-là de ces messieurs, et la France en fut délivrée.

Il eût fallu quitter absolument la France s'ils avaient continué d'être les maîtres. M. Durey de Meynières, président des enquêtes, m'avait écrit, dix ans auparavant, que le parlement ne me pardonnerait jamais d'avoir dit la vérité dans l'*Histoire du Siècle de Louis XIV*.

Vous savez combien il était dangereux d'avoir une terre dans le voisinage d'un conseiller, et quels risques on courait, si on était forcé de plaider contre lui.

Joignez à ces tyrannies leurs persécutions contre les gens de lettres, la manière aussi infâme que ridicule dont ils en usèrent avec le vertueux Helvétius; enfin le sang du chevalier de La Barre dont ils se sont couverts, et tant d'autres assassinats juridiques. Songez que, dans leurs querelles avec le clergé, ils devinrent meurtriers, afin de passer pour chrétiens; et vous verrez que je ne suis pas payé pour les aimer.

La cause de ces bourgeois tyrans n'a certainement rien de commun avec celle de votre parent aussi aimable que respectable.

Il y a deux ans que je ne sors guère de mon lit. J'ai rompu tout commerce. J'attends la mort, sans rien savoir de ce que font les vivants : mais je croirais mourir damné, si j'avais oublié un moment mes sentiments pour mon bienfaiteur. C'est là ma véritable profession de foi que je fais entre vos mains; c'est là ce que j'ai crié sur les toits au temps de son départ.

Je l'ai dit à la terre, au ciel, à Guzman même.
Alzire, act. III, sc. IV.

Je mourrai en l'aimant; et je vous supplie, par mon testament, d'avoir la bonté de le lui faire savoir si vous lui écrivez; c'est la seule grâce que mon cœur puisse implorer, et je me jette à vos pieds, madame, pour l'obtenir. LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

6433. — A M. MARMONTEL.

26 janvier.

Je vous écris bien tard, mon cher ami; mais je n'ai pas un moment à moi. Mes maladies et mes travaux, qui ne les soulagent guère, occupent tout ce malheureux temps; ces travaux sont devenus forcés, car quand on a commencé un ouvrage, il faut le finir. J'envoie les tomes VI, VII et VIII (1) aux adresses que vous m'avez données, et j'espère que ces rogatons vous parviendront sûrement.

Je verrai bientôt cet Helvétius que les assassins du chevalier de La Barre traitèrent si indignement, et dont je pris le parti si hautement. Je n'avais pas beaucoup à me louer de lui, et d'ailleurs je ne trouvais pas son livre trop bon; mais je trouvais la persécution abominable. Je l'ai dit et redit vingt fois. Je ne sais si M. Saurin a reçu un petit billet que je lui ai écrit sur la mort de son ami (1).

Je dois de grands remerciements à M. l'abbé Morellet pour une dissertation très bien faite que j'ai reçue de sa part. Je n'ai pas la force de dicter deux lettres de suite; chargez-vous, je vous en prie, de ma reconnaissance, et dites-lui combien je l'estime et je l'aime.

Ma misère m'empêche aussi d'écrire à M. d'Alembert. Embrassez-le pour moi, aussi bien que tous mes confrères qui veulent bien se souvenir que j'existe.

Dites à mademoiselle Clairon que je ne l'oublierai qu'en mourant, et aimez votre ancien ami V., qui vous est tendrement attaché, jusqu'à ce qu'il aille fumer son jardin après l'avoir cultivé.

6434. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 28 janvier.

Mon héros, je viens de lire, dans le discours de de Belloy, un trait de vous que je ne connaissais pas (1), et qui est bien digne de vous. Mon héros m'avait caché celui-là. Il entrera pourtant dans l'histoire, malgré vous. Quand vous avez fait une belle action, vous ne songez plus qu'à vous divertir, et vous semblez oublier la gloire, comme si elle était ennuyeuse; cependant vous deviez bien me dire un mot de cette aventure, car elle est aussi plaisante que glorieuse, et tout à fait dans votre caractère.

Je n'ai pas trop consulté votre caractère, quand je vous ai ennuyé de requêtes pour des choses dont je me soucie assez médiocrement; mais comme tout le monde, jusqu'aux Suisses, sait que vous m'honorez de vos bontés depuis environ cinquante-cinq ans, on m'a forcé de vous importuner.

Je présume que vous avez daigné disposer M. le duc d'Aiguillon en faveur de ma colonie : car M. d'Ogny lui donne toutes les facilités possibles. Ma colonie réussit, du moins jusqu'à présent; elle travaille dans mon village pour les quatre parties du monde, en attendant qu'elle meure de faim.

Je n'ai nulle nouvelle de la succession de madame la princesse de Guise. Je ne sais rien de ce qui se passe en France; mais je suis fort au fait des Turcs et des Russes.

Que dites-vous du roi de Prusse, qui m'a envoyé un poëme en six chants contre les confédérés de Pologne? Les contributions qu'il tire de tous les environs de Dantzick pourront servir à faire imprimer son poëme, avec de belles estampes et de belles vignettes.

Le roi de Pologne n'est pas comme vous, qui ne m'écrivez point; il m'a écrit (3) une lettre pleine d'esprit et de plaisanterie sur son assassinat : il est digne de régner, car il est philosophe.

Croiriez-vous qu'une partie des confédérés a proposé pour roi le landgrave de Hesse (4), que vous avez vu à Paris? Voilà ce que c'est que d'être bon catholique.

Je finis ma lettre, de peur d'ennuyer mon héros, qui se moquerait de moi. Je le supplie d'agréer le tendre et profond respect d'un vieux malade qui n'en peut plus.

6435. — A M. DE LA HARPE.

28 janvier.

Mon cher champion du bon goût, je ne savais pas que vous eussiez été malade; car je ne sais rien dans mon lit, dont je ne sors presque plus.

N'y a-t-il pas une place vacante à l'Académie, et ne l'aurez-vous point? car les arrêts du conseil passent (5), et le mérite reste.

Je ne suis pas plus pour les gravures que vous. Ce que j'aime du beau *Virgile* d'Angleterre, c'est qu'il n'y a point d'estampes.

Ne faisiez-vous pas une tragédie? mais faites donc des actrices. On dit qu'il n'en reste plus que la moitié d'une.

J'aime tout à fait un élan *qui expire sous une combinaison*; cela m'enchante. J'avais autrefois un père qui était grondeur comme Grichard (6); un jour, après avoir horriblement et très mal à propos grondé son jardinier, et après l'avoir presque battu, il lui dit : « Va-t'en, coquin; je souhaite que tu

(1) Des *Questions*. (G. A.)

(1) Helvétius. (G. A.)

(2) C'est l'ordre du jour publié devant Minorque à la tête de l'armée, et portant que tous les soldats qui s'enivreraient seraient privés de la gloire de monter à l'assaut. (*Beuchot.*)

(3) Le 28 décembre. (G. A.)

(4) Frédéric, correspondant de Voltaire. Il avait abjuré le protestantisme. (G. A.)

(5) Allusion à la suppression de l'*Eloge de Fénelon*. (G. A.)

(6) Personnage de la comédie du *Grondeur*. (G. A.)

» trouves un maître aussi patient que moi; » je menai mon père au *Grondeur;* je priai l'acteur d'ajouter ces propres paroles à son rôle et mon bon homme de père se corrigea un peu.

Faites-en autant aux *Précieuses ridicules*, faites ajouter *l'élan de la combinaison;* menez-y l'auteur, quel qu'il soit, et tâchez de le corriger. Le vieux malade vous embrasse de tout son cœur.

6436. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Ferney, 28 janvier.

Voici, monseigneur, une affaire qui est de la compétence d'un archevêque, d'un cardinal, et d'un ambassadeur. Il s'agit d'acquérir une jolie sujette au roi, et d'empêcher un ancien officier du roi de se damner.

Je ne sais si Florian a l'honneur d'être connu de votre éminence; il dit qu'il a celui d'être allié de votre maison. Il a ci-devant épousé une de mes nièces, et, après la mort de sa femme, il est venu passer quelques mois dans mon ermitage. Lucrèce-Angélique a essuyé ses larmes; tous deux et moi troisième, nous demandons votre protection; sans quoi Philippe et Lucrèce sont exposés à des péchés mortels qui font trembler.

Moi, qui ne peux plus faire de péchés mortels, je m'intéresse à deux âmes qui courent risque de perdre leur innocence baptismale, si le saint-père n'y met la main (1).

Je sais que le pape est *intra et extra jus*. Je sais que vous êtes plein de bonté, et que vous favorisez, autant qu'il est en vous, les sacrements et les amours; j'entends les amours légitimes.

Quoi qu'il en soit, et de quelque manière que la requête des deux amants soit reçue, je supplie votre éminence d'agréer le respect et le tendre attachement du vieux malade de Ferney.

Que je vous trouve heureux d'être à Rome! On dit que la plupart de ceux qui sont à Versailles et à Paris enragent.

MÉMOIRE QUI ACCOMPAGNAIT CETTE LETTRE.

Philippe-Antoine de Claris de Florian, ancien capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, pensionnaire du roi, né à Sauve en Languedoc, diocèse d'Alais;

Et Lucrèce-Angélique, fille de Jean-Antoine de Normandie et de Lucrèce-Madeleine Courtonne, née à Rotterdam;

Tous deux majeurs, et sans père ni mère, veulent s'épouser.

Le sieur de Florian est catholique;

Lucrèce-Angélique est protestante; mais elle consent de se confesser et de se faire instruire, pourvu qu'elle se marie avant d'être instruite, espérant que la grâce descendra sur elle, et que le mari fidèle convertira la femme infidèle.

Elle a eu le malheur d'épouser ci-devant un calviniste (2) à Genève; mais elle a obtenu un divorce selon les lois de Genève, et est libre.

Ils sont tous deux dans le diocèse de Genève, sur terre de France; ils demandent une dispense de sa sainteté pour se marier.

6437. — A M. LE DOCTEUR MARET.

A Ferney, 1er février.

Monsieur, le souvenir dont vous m'honorez est une grande consolation pour moi dans le triste état où tous les maux attachés à la vieillesse m'ont réduit. Je vous supplie de vouloir bien ajouter à vos bontés celle de dire à M. le président de Ruffey et à M. de Gerland que je leur serai bien tendrement attaché jusqu'au dernier moment de ma vie.

Je n'ai point encore reçu un petit paquet que M. de Gerland voulait bien m'envoyer. J'aurai l'honneur de lui écrire incessamment: agréez mes remerciements et mon respect pour l'Académie (3) et pour vous. C'est avec ces sentiments que j'ai l'honneur d'être, etc.

6438. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

A Ferney, 1er février.

Le vieux malade de Ferney a eu l'honneur, monsieur, de vous envoyer les fadaises du questionneur (4) par la voie que vous lui avez indiquée. Je ne sais si vous aurez des moments pour lire des choses si inutiles. Un homme qui ne sort pas de son lit, et qui dicte au hasard ses rêveries, n'est guère fait pour amuser.

Il me paraît que tous les honnêtes gens ont été d'autant plus sensibles à la perte d'Helvétius, que les marauds d'ex-jésuites, et les marauds d'ex-convulsionnaires, ont toujours aboyé contre lui jusqu'au dernier moment. Je n'aimais point son livre, mais j'aimais sa personne.

Vous avez grande raison, monsieur, de dire qu'on a souvent exagéré la méchanceté de la nature humaine; mais il est bon de faire des caricatures des méchantes gens, et de leur présenter des miroirs qui les enlaidissent: quand cela ne servirait qu'à en corriger un ou deux sur vingt mille, ce serait toujours un bien.

Quant aux barbares qui veulent des tragédies en prose, ils en méritent. Qu'on leur en donne à ces pauvres Welches, comme on donne des chardons aux ânes.

Pour les autres Welches qui se passionnent pour ou contre les parlements, cela passera comme le jansénisme et le molinisme; mais ce qui ne passera qu'après ma mort, c'est mon tendre et sincère attachement pour vous, monsieur, qui méritez autant d'amitié que d'estime.

6018. — A M. SAURIN.

2 février.

Nous sommes, mon cher philosophe un petit nombre d'adeptes qui aimons encore les bons vers. Votre petit recueil (1), moitié gai, moitié philosophique, m'a fait grand plaisir. Comment! vous parlez de la vieillesse comme si vous la connaissiez. Pour moi, je sais ce qui en est; j'en éprouve toutes les misères, et, avec cela, je vous dirai que je n'ai trouvé la vie tolérable que depuis que je vieillis dans ma retraite.

Vous faites des vers comme si vous n'écriviez point en prose, et vous écrivez en prose comme si vous ne faisiez point de vers. Votre comédie du *Mariage de Julie* est une des plus agréablement dialoguées que j'aie jamais lues.

Adieu, mon cher philosophe; vieillissez, quoi que vous en disiez. Je m'amuse à établir des colonies et à marier des filles; cela me rajeunit.

J'ai toujours oublié de vous demander si mademoiselle de Livry (2), votre ancienne amie, vit encore. Je me souviens que, du temps de l'aventure horrible des Calas, j'écrivis à M. de Gouvernet pour le prier de s'intéresser à cette famille infortunée. Il ne me fit point de réponse, et ne voulut point voir madame Calas. Il ne mérite pas de vieillir; cependant je ne souhaite pas qu'il soit mort. Je vous embrasse bien tendrement.

5804. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 février.

Ce jeune homme, mes chers anges, quoi qu'on dise, est un fort bon garçon; et, quoiqu'il se soit égayé quelquefois aux dépens des Nonnotte, des Fréron, et des Patouillet, il a un fonds de raison et de justice qui me fait toujours plaisir.

Ce jeune Crétois était donc avec moi, lorsqu'on m'apporta les remarques de vos quatre têtes dans un bonnet; il les lut avec attention.

Je ne suis point, me dit-il, de ces Crétois dont parle saint Paul; il les appelle menteurs, méchantes bêtes, et ventres paresseux; c'était bien lui, pardieu! qui était un menteur et une méchante bête. Je ne sais pas s'il était constipé, mais je suis bien sûr qu'il n'aurait jamais fait ma tragédie crétoise (3), quelque peu qu'elle vaille; il n'aurait pas fait non plus les remarques des quatre têtes; elles me paraissent fort judicieuses; il faut qu'il y ait bien plus d'esprit à Paris que dans nos provinces, car je n'ai trouvé personne, ni à Mâcon, ni à Bourg en Bresse, qui m'ait fait de pareilles observations.

Aussitôt il prit papier, plume, et encre; et voilà mon jeune homme qui se met à raturer, à corriger, à refaire. Il est fort vif; c'est un petit cheval qui au moindre coup d'éperon vous court le grand galop. Je n'ai pas été mécontent de sa besogne, mais je ne puis rien assurer qu'après qu'elle aura été remise sous vos yeux.

Ce qui me plaît de sa drôlerie, c'est qu'elle forme un très

---

(1) Le pape déclara qu'il ne pouvait y mettre la main; on se passa du pape; un ministre luthérien fit l'affaire. (G. A.)

(2) Théodore Rilliet. (G. A.)

(3) De Dijon. (G. A.)

(4) Toujours les *Questions sur l'Encyclopédie*. (G. A.)

(1) *Epîtres sur la Vieillesse et sur la Vérité, suivies de quelques pièces fugitives en vers, et d'une comédie nouvelle en prose et en un acte, ayant pour titre le* Mariage de Julie, *par M. Saurin, de l'Académie française*. (G. A.)

(2) Ancienne maîtresse de Voltaire, devenue marquise de Gouvernet. (G. A.)

(3) Les *Lois de Minos*. (G. A.)

beau spectacle. D'abord des prêtres et des guerriers disant leur avis sur une estrade, une petite fille amenée devant eux qui leur chante pouilles, un contraste de Grecs et de sauvages, un sacrifice, un prince qui arrache sa fille à un évêque tout prêt à lui donner l'extrême-onction ; et, à la fin de la pièce, le maître-autel détruit, et la cathédrale en flammes: tout cela peut amuser; rien n'est amené par force, tout est de la plus grande simplicité; et il m'a paru même qu'il n'y avait aucune faute contre la langue, quoique l'auteur soit un provincial.

Mon candidat veut que je vous envoie sa pièce le plus tôt que je pourrai, mais il faut le temps de la transcrire. Il m'a dit qu'il avait des raisons essentielles que son drame fût joué cette année. Je prie donc M. de Thibouville de me mander si son autre jeune homme est prêt, et si on peut compter sur lui.

A l'égard de votre ami, qui est à la campagne, je vous dirai qu'il ne peut avoir été choqué d'un petit mot (1), d'ailleurs très juste et très à sa place, à l'article PARLEMENT, puisque ce petit mot n'a paru que depuis environ un mois, et est probablement entièrement ignoré de lui.

Quoi qu'il en soit, je vous aurai une obligation infinie, si vous voulez bien faire en sorte qu'il soit persuadé de mes sentiments.

Mon jeune homme vous prie de répondre sur M. de Thibouville, ou qu'il fasse répondre lui-même, supposé qu'on puisse lire son écriture; car je crains toujours que ce candidat qui est fort vif, comme je vous l'ai dit, n'ait la rage de faire imprimer son drame dès qu'il en sera un peu content. *Interim* je me mets à l'ombre de vos ailes. LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

6441. — A M. SERVAN.

Ferney, 9 février.

Comme vous rêvez, monsieur, et que vos rêves sont beaux! vos songes sont les veilles de Cicéron. Mais est-ce un songe que vous soyez à Lyon? Quoi ! l'envie est venue vous attaquer jusque dans votre sanctuaire de Grenoble ! En ce cas, je devrais adresser ma lettre à Linterne (2).

Vous dites que votre petite maison de Suisse n'est pas encore achetée : vraiment, monsieur, je le crois bien; il n'est point du tout aisé d'acheter un bien-fonds dans le canton de Berne. Nos lois, dont nous nous moquons souvent avec justice, sont du moins plus honnêtes que celles des Suisses. Un Suisse protestant peut acheter en France une terre d'un ou deux millions, et un Français catholique ne peut pas rester trois jours dans un canton calviniste sans la permission d'un magistrat, qui est quelquefois un cabaretier. Les Suisses sont heureux à leur manière, mais ils ne sont point du tout hospitaliers.

J'avais forcé la loi à Lausanne et à Genève, et enfin j'ai trouvé que je n'étais véritablement libre qu'à Ferney. *Ubicumque calculum ponas, ibi naufragium invenies.* Je suis dans un heureux port depuis vingt ans, et dans une retraite qui convient à un homme né malade.

Si vous prenez le parti de la retraite, soit chez vous, soit dans un autre pays, il est certain que vous vivrez plus heureux et plus longtemps : voilà le grand point; tout le reste est pure chimère. Les hommes ne méritent guère qu'on se tue pour eux; et peut-être le travail forcé de votre place vous aurait-il tué. Vous aurez à vos ennemis l'obligation de vivre. Vous êtes dans la fleur de votre âge et de votre réputation ; votre nom est précieux à quiconque aime l'équité et l'humanité. Dans quelque lieu que vous soyez, vous serez sur un grand théâtre; vous nous instruirez sur le droit public des nations, au lieu de vous enrhumer à résumer les procès des Dauphinois, dont le reste de la terre se soucie médiocrement; vous parlerez au genre humain, au lieu de parler à des conseillers de Grenoble; les rayons de votre gloire iront à Pétersbourg, au lieu qu'une partie peut-être se serait perdue dans le Grésivaudan.

Il y a encore un autre parti à prendre, c'est celui d'aller écraser des ennemis du poids de votre mérite. La chose est assurément très aisée; mais cela demande autant de santé que vous avez de courage. Quoi que vous fassiez, soyez bien sûr, monsieur, que je mourrai plein du plus tendre respect pour vous, que j'aimerai jusqu'au dernier moment votre éloquence, votre philosophie, et la bonté de votre cœur. Agréez tous les sentiments et la vénération du vieux malade qui n'en peut plus. VOLTAIRE.

(1) L'éloge de Maupeou. (G. A.)
(2) Scipion l'Africain y mourut exilé. (G. A.)

6442. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

12 février.

Comment donc ! mon héros daigne du milieu de son tourbillon, m'écrire dans ma caverne une lettre toute philosophique ! Je suis persuadé que le duc d'Epernon, votre devancier en Aquitaine, dont je vous ai vu autrefois si entiché, et qui ne vous valait pas à beaucoup près, n'aurait point écrit une pareille lettre de quatre pages à Malherbe ou à Gassendi.

J'avoue qu'il y a un peu de ridicule à moi à me mêler des affaires des autres ; mais je suis comme ces vieilles catins qui ne peuvent rien refuser, et qui sont trop heureuses qu'on leur demande quelque chose. D'ailleurs, vous savez comme la destinée est faite, et comme elle nous ballotte. Elle m'adressa les Calas et les Sirven, sans que je cherchasse pratique. Je me pris de passion pour ces infortunés, et, Dieu merci, je réussis, ce qui m'arrive bien rarement.

J'ai eu la même faiblesse pour deux ou trois cents Génevois sur qui leurs compatriotes tiraient comme sur des perdreaux; ils se réfugièrent dans mon village; je leur bâtis une vingtaine de maisons de pierre. J'ai établi quatre manufactures ; ce sont les hochets de ma vieillesse; et si M. le contrôleur général ne m'avait pas pris dans ma poche, ou plutôt dans celle de M. Magon, deux cent mille francs qu'il avait à moi en dépôt (ce qui s'appelle, dit-on, chez les Welches, une opération de finances), ma colonie aurait été très florissante presque en naissant. Elle se soutient pourtant, malgré cette perte épouvantable; et si le ministère voulait bien nous protéger, et surtout si je n'étais pas si vieux, mon village deviendrait une ville dans peu d'années.

Je vois donc que la destinée fait tout, et que nous ne sommes que ses instruments. Elle vous a choisi pour les plus brillants événements en tout genre, pour tous les plaisirs, et pour toutes les sortes de gloire, et elle me fait faire des sauts de carpe dans un désert.

Vraiment je ne savais pas que M. le duc d'Aiguillon n'avait point la surintendance des postes, je ne sais rien de ce qui se passe dans votre brillante cour. Je ne suis en relation qu'avec les climats de l'Ourse. Je sais plus de nouvelles d'Archangel que de Versailles. J'ignore même si vous êtes cette année premier gentilhomme de la chambre en exercice. Si vous l'étiez, je sais bien ce que je vous proposerais pour vous amuser; mais je pense que c'est M. le duc de Fleury, et je ne le crois pas si amusable que vous, j'oserai même dire si amusant; car enfin, il faut bien qu'il y ait des nuances entre les confrères, et chacun a son mérite différent.

Quoi qu'il en soit, monseigneur, conservez vos bontés pour un vieillard cacochyme qui vous est attaché avec le plus tendre respect, jusqu'au moment où il ira revoir ou ne pas revoir tous ceux qui ont vécu avec vous, et qui sont engloutis dans la nuit éternelle.

6443. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

15 février 1772 (1).

L'élève de Baron n'est-il pas un peu attristé de voir le théâtre de *Phèdre*, d'*Iphygénie* et d'*Athalie* si indignement tombé de toutes façons ? A-t-il quelque espérance dans le jeune homme dont je lui ai tant parlé, et qui veut être inconnu ? Je ne doute pas, monsieur, que vous n'ayez été du petit comité composé de quatre têtes.

Mandez-moi, je vous prie, si je puis adresser pour vous, à M. de Richebourg, une copie plus au net. J'espère que votre jeune homme sera le lecteur du mien. L'ouvrage me paraît fournir un très beau spectacle; c'est ce qu'il faut aujourd'hui.

Je suis bien étonné que vous ne m'ayez pas écrit sur le comité. J'attends votre réponse pour envoyer l'ouvrage par la voie que vous indiquerez.

Madame Denis, plus paresseuse que jamais, vous fait mille compliments; et moi, plus malade que jamais, j'ai besoin d'un jeune homme qui me remplace.

6444. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 19 février (2).

J'envoie à mes anges la petite boîte de montres dont M. d'Ogny a la bonté de se charger. J'y joins la facture du sieur Valentin. La dame Le Jeune (3) pourra vendre ces mon-

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Voyez la lettre à d'Argental du 19 janvier. (G. A.)

tres ce qu'elle voudra une à une ; le profit sera pour elle. Valentin dit qu'il les lui donne au prix coûtant.

Je remercie bien tendrement mes anges de la protection qu'ils donnent à ma colonie. Si on ne peut vendre ces montres, Valentin viendra les reprendre au premier voyage qu'il fera à Paris.

Mes anges me demanderont pourquoi je n'ai pas ajouté à ce paquet celui de mon jeune candidat : c'est que le paquet eût été trop gros, et que je n'ai pas voulu abuser de l'indulgence extrême de M. d'Ogny.

Voici encore d'autres raisons dans ce petit billet séparé, qui est pour mes anges et pour M. de Thibouville.

6445. — A M. DE LA HARPE.

25 février.

Mon cher ami, qui devriez être mon confrère, je vois, par votre lettre du 15 de février, que vous avez été malade. Vos maladies, Dieu merci, sont passagères. Je ne relèverai pas de la mienne, qui me conduit tout doucement dans l'autre monde. Je vous avertis que, si vous ne me succédez pas à l'Académie, je serai très fâché.

Je ne vois pas pourquoi vous ne vous chargeriez pas du roi de Prusse, en laissant aux militaires le soin de parler de ses campagnes, et en vous bornant à la partie littéraire. Il me fait l'honneur de m'écrire, tous les quinze jours, des lettres pleines d'esprit et de connaissances; il fait encore quelquefois des vers français : tout cela est de votre ressort. Vous êtes dans le beau printemps de votre âge, et ma vieille main ne peut plus tenir le pinceau.

Je n'ai presque jamais lu dans le *Mercure* que les articles de votre façon. Je ne connais guère que vous et M. d'Alembert qui sachiez écrire. La raison en est que vous savez penser ; les autres font des phrases. Ils sont tous les élèves du P. Nicodème, qui disait à Jeannot :

Fais des phrases, Jeannot; ma douleur t'en conjure (1).

On écrit à peu près en prose comme en vers, en style allobroge et inintelligible. La précision, la clarté, les grâces, sont passées de mode il y a longtemps. Tâchez de ranimer un peu ce malheureux siècle, qui ne subsiste plus que de l'opéra-comique.

Croiriez-vous qu'on va jouer *Mahomet* à Lisbonne avec la plus grande magnificence ? c'est une belle époque dans le pays de l'inquisition. Le Visigoth Crébillon avait fait ce qu'il avait pu pour qu'on ne le jouât pas à Paris; il avait raison.

Adieu, mon cher successeur ; on ne peut vous être plus attaché que le vieux malade de Ferney.

6446. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

2 mars.

Messieurs du quatuor, j'ai montré au jeune avocat Duroncel (2) les pouilles que vous lui chantez. Voici comment il a plaidé sa cause, et mot pour mot ce qu'il m'a répondu :

« Je suis très occupé dans ma province, et il me serait impossible d'être témoin à Paris de l'histrionage en question. Mon seul plaisir serait de contribuer deux ou trois fois à l'amusement de messieurs du quatuor à qui vous êtes si justement attaché ; mais cela devient absolument impossible. On doit jouer le mercredi des Cendres la pièce de M. Le Blanc (3), qui traite précisément le même sujet. Voici ce qu'un connaisseur qui a vu cette tragédie m'en écrit :

« Le sujet en est beau; c'est l'abolition des sacrifices hu» mains dont nos ancêtres se rendaient coupables. On la » jouera le mercredi des Cendres ; et, en attendant mieux, » nous aurons le plaisir de voir sur le théâtre un peuple dé» trompé qui chasse ses prêtres, et brise des autels arrosés » de son sang. Je vous enverrai cette pièce aussitôt qu'elle » sera imprimée. L'auteur, M. Le Blanc, est un véritable phi» losophe, un brave ennemi des préjugés de toute espèce et » des tyrans de toutes les robes; et, ce qui est bien plus né» cessaire pour écrire une tragédie, il est vraiment poëte. »

« Il ne me reste donc d'autre parti à prendre que celui de me joindre à M. Le Blanc, de montrer que je ne suis point son plagiaire, et que deux citoyens, sans s'être rien communiqué, ont plaidé, chacun de leur côté, la cause du genre humain. Je regarde le supplice des citoyens qui furent immolés à Thorn en 1724, à la sollicitation des jésuites, la mort affreuse du chevalier de La Barre, la Saint-Barthélemi, et les arrêts de l'inquisition, comme de véritables sacrifices de sang humain; et c'est ce que je me propose de faire entendre dans une préface et dans des notes, d'une manière qui ne pourra choquer personne. Voilà le seul but que je me propose dans mon ouvrage. Je l'aurais livré de tout mon cœur aux comédiens de Paris, si je ne me voyais prévenu; mais ils n'accepteraient pas à la fois deux pièces sur le même sujet. Le réchauffé n'est jamais bien reçu; et vous savez d'ailleurs combien de gens s'ameuteraient pour faire tomber mon ouvrage. Je me pique seulement d'écrire en français; c'est un devoir indispensable que tout le monde a négligé depuis Racine. On m'assure que M. Le Blanc a rempli ce devoir indispensable pour quiconque veut être lu des gens de goût.

« Je suis fâché que vous ayez envoyé déjà ma tragédie à messieurs du quatuor, je ne la trouve pas digne d'eux. »

Voilà, messieurs, mot pour mot, ce que m'a dit ce jeune homme, et je vous avoue que je n'ai pas eu le courage de lui rien répliquer. J'ai trouvé qu'il avait raison en tout, et j'ose croire que vous penserez comme moi. Si la pièce de M. Duroncel vaut quelque chose, vous serez bien aises que le petit nombre de connaisseurs qui restent encore à Paris voie à la fois deux ouvrages sur un objet si intéressant.

Quant aux autres dont M. de Thibouville parle, ce sera l'affaire de M. le maréchal de Richelieu quand il sera d'année, et quand il y aura des acteurs; j'ajoute encore quand les temps seront plus favorables, et quand les cabales seront un peu apaisées.

Pour réussir en France, il faut prendre son temps.
Epître au roi de la Chine.

Vous savez comme on a voulu, pendant vingt ans, étouffer la *Henriade*, et ce que toutes mes tragédies ont essuyé de contradictions. On doit tâcher de bien faire, et se résigner.

Je ne suis fait que pour les pays étrangers. La *Henriade* ne fut bien reçue qu'en Angleterre. Crébillon empêcha *Mahomet* d'être joué. C'est madame Necker, née en Suisse, qui m'a fait un honneur (1) que je ne méritais pas. Ce sont aujourd'hui les rois de Suède, de Danemark, de Prusse, de Pologne, et l'impératrice de Russie, qui me protégent. Nul n'est prophète en son pays.

6447. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

Ferney.

Mon jeune candidat est venu chez moi tout effaré : On va jouer, m'a-t-il dit, les *Druides* d'un illustre auteur de Paris, nommé M. l'abbé Le Blanc (2), qui a déjà donné un *Mogol* avec beaucoup de succès. Ces *Druides* sont précisément la même chose que mes *Crétois :* ils veulent immoler une jeune fille, on les en empêche. Je me vois dans la douloureuse nécessité d'imprimer ma pièce avant que celle de M. l'abbé Le Blanc soit jouée. Mon pauvre jeune homme m'a assuré qu'il avait fondé de grandes espérances sur son île de Candie (3). Il est fort affligé; je l'ai consolé comme j'ai pu ; mais, au fond, je ne vois pas qu'il ait d'autre parti à prendre. Je lui ferai part des conseils que vous voudrez bien lui donner. Comme je ne connais point Paris, et que tout est changé depuis environ vingt-quatre ans que j'ai passé par cette ville, je ne puis lui rien dire sur le parti qu'il doit prendre. Mes respects au quatuor.

6448. — A M. VASSELIER.

A Ferney, 2 mars

Je ne plains, mon cher correspondant, ni le conseiller qui s'est pendu (4), ni celui qui n'a pris conseil de personne ; ils ont tous deux suivi leur goût. Je plains ceux qu'on empoisonne avec du vert-de-gris, parce que ce n'était pas leur intention.

Je vous confie qu'un jeune avocat, nommé M. Duroncel, m'a remis un manuscrit fort singulier dont vous pourriez gratifier votre protégé Rosset (5). Il obtiendrait certainement une permission sans difficulté, et je puis vous assurer que cela lui vaudrait quelque argent. J'ai eu beaucoup de peine à engager M. Duroncel à donner la préférence à Lyon sur Genève. Ce que M. Duroncel vous demande surtout, c'est le plus profond secret ; il n'en faut parler ni à votre père ni à votre maîtresse ; je suis sûr de votre confesseur.

(1) Voyez, tome VI, le *Père Nicodème et Jeannot*. (G. A.)
(2) Pseudonyme de Voltaire pour les *Lois de Minos*. (G. A.)
(3) Les *Druides*. (G. A.)

(1) D'ouvrir une souscription pour lui élever une statue. (G. A.)
(2) Qu'il ne faut pas confondre avec Le Blanc, auteur d'*Abensaïd*. (G. A.)
(3) Les *Lois de Minos*. (G. A.)
(4) Duval, exilé à Montargis. (G. A.)
(5) Libraire à Lyon. (G. A.)

6449. — A M. L'ABBE DU VERNET.

A Ferney, le 4 mars.

Il faut, monsieur, que chacun fasse son testament; mais vous vous doutez bien que celui qu'on m'impute n'est point mon ouvrage. L'*Ancien et le Nouveau Testament* ont fait dire assez de sottises sans que j'y ajoute le mien. Mes prétendues dernières volontés sont d'un avocat de Paris, nommé Marchand (1), qui fait rire quelquefois par ses plaisanteries. J'espère que mon vrai testament sera plus honnête et plus sage. Le malheur est qu'après avoir été esclave toute sa vie, il faut l'être encore après sa mort. Personne ne peut être enterré comme il voudrait l'être : ceux qui seraient bien aises d'être dans une urne, sur la cheminée d'un ami, sont obligés de pourrir dans un cimetière ou dans quelque chose d'équivalent; ceux qui auraient envie de mourir dans la communion de Marc-Aurèle, d'Epictète et de Cicéron, sont obligés de mourir dans celle de Luther, s'ils meurent à Upsal, et d'aller dans l'autre monde avec de l'huile d'un patriarche grec, si la fièvre les prend dans la Morée. J'avoue que, depuis quelque temps, on meurt plus commodément qu'autrefois dans le petit pays que j'habite. La liberté de penser s'y établit insensiblement comme en Angleterre. Il y a des gens qui m'accusent de ce changement : je voudrais avoir mérité ce reproche depuis Constantinople jusqu'à la Dalécarlie. Il est ridicule de troubler les vivants et les morts : chacun, ce me semble, doit disposer de son corps et de son âme à sa fantaisie; le grand point est de ne jamais molester le corps ni l'âme de son prochain; notre consolation, après la mort, est que nous ne saurons rien de la manière dont on nous aura traités. Nous avons été baptisés sans en rien savoir; nous serons inhumés de même. Le mieux serait peut-être de n'avoir jamais reçu cette vie dont on se plaint si souvent, et qu'on aime toujours. Mais rien n'a dépendu de nous : nous sommes attachés, comme dit Horace, avec les gros clous de la Nécessité.

6450. — A M. DE CHABANON.

A Ferney, le 9 mars.

Vous me faites un très beau présent, mon cher ami. Vous rendez un grand service aux lettres, en faisant connaître Pindare (2). Votre traduction est noble et élégante, vos notes très instructives. Je vous avoue que j'ai de la peine à m'accoutumer à voir ce Pindare couper si souvent ses mots en deux, mettre une moitié du mot à la fin d'un vers, et l'autre moitié au commencement du vers suivant.

Je sais bien que vous me direz que c'est en faveur de la musique; mais je ne suis pas moins étonné de voir, dès la première strophe :

Χρυσέα φόρμιγξ, Ἀπόλλω-
νος καὶ ἰοπλοκάμων. (PYTH. I.)

Voudriez-vous mettre, dans un opéra :

Lyre d'or d'Apol-
lon, et des cheveux violets?

Que dites-vous de

Ἄμφί τε Λα-
τοΐδᾳ. (PYTH. I.)

Le fils de La-
tone?

On aurait pu, ce me semble, faire de la musique grecque sans cette étrange bigarrure. Les odes d'Anacréon étaient chantées, et Anacréon ne s'avisa jamais de couper ainsi les mots en deux.

On prétend aussi que les rapsodes chantaient les vers d'Homère, et il n'y a pas un seul vers d'Homère taillé comme ceux de Pindare.

Ce qui me paraît bien étrange, c'est de voir dans Horace :

Jove non probante u-
xorius amnis. (Lib. I, od. II.)

Jupiter condamnait le cour-
roux du fleuve amant de sa femme.

Il se donne souvent cette licence. Il n'y a pas moyen de réprouver une méthode qu'Horace adoptait. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que les Français se moqueraient de nous si nous prenions la liberté que Pindare et Horace ont prise. Passe pour Chapelle qui écrit au courant de la plume :

A cet agréable repas
Petit-Val ne se trouva pas.
Et sais-tu bien pourquoi? c'est parce
Qu'il est toujours avec sa garce (1).

Au reste, je doute fort qu'on ait chanté toutes les odes d'Horace. Croyez-vous que les dames romaines et les hommes du bon ton eussent goûté un grand plaisir à chanter à table cette chanson : *Persicos odi*, que Dacier a traduite ainsi :

« Laquais, je ne suis point pour la magnificence des Perses. » Je ne puis même souffrir les couronnes qui sont pliées » avec de petites bandelettes de tilleul. Cesse donc de t'in- » former où tu pourras trouver des roses tardives. Je ne de- » mande que des couronnes de simple myrte, sans que tu y » fasses d'autre façon. Le myrte sied bien à un laquais comme » toi; et il ne me sied pas mal lorsque je bois sous l'épais- » seur d'une treille. »

Je doute encore que la bonne compagnie de Rome ait répété en chorus les horreurs qu'Horace reproche à la sorcière Canidie et à quelques autres vieilles.

Plusieurs savants prétendent que les trois quarts des odes d'Horace n'étaient point faites pour la musique. Mais enfin ode signifie chanson; et qu'est-ce qu'une chanson qu'on ne peut chanter? On nous dit que c'est ainsi qu'on en use dans toute l'Europe; on y fait des stances rimées qui ne se chantent jamais : aussi les amateurs de la musique répondent que c'est un reste de barbarie.

L'abbé Terrasson demandait sur quel air Moïse avait mis son fameux cantique au sortir de la mer Rouge : *Chantons un hymne au Seigneur, qui s'est manifesté glorieusement.*

Il faut que je vous fasse une petite querelle sur votre discours préliminaire, qui me paraît excellent. Vous appelez Cowley le Pindare anglais; vous lui faites bien de l'honneur : c'était un poëte sans harmonie, qui cherchait à mettre de l'esprit partout. Le vrai Pindare est Dryden, auteur de cette belle ode intitulée la *Fête d'Alexandre, ou Alexandre et Timothée*. Cette ode, mise en musique par Purcell (si je ne me trompe), passe en Angleterre pour le chef-d'œuvre de la poésie la plus sublime et la plus variée; et je vous avoue que, comme je sais mieux l'anglais que le grec, j'aime cent fois mieux cette ode que tout Pindare.

C'est assez blasphémer contre le premier violon du roi de Sicile Hiéron. Je voudrais bien savoir seulement si on chantait ses odes en partie. Il est très probable que les Grecs connaissaient cette harmonie que nous leur nions avec beaucoup d'impudence. Platon le dit expressément, et en termes formels : pardon de faire avec vous le savant.

D'un certain magister le rat tenait ces choses,
Et les disait à travers champs. etc.
LA FONT., liv. IX, fab. VIII.

Gardez-vous bien de me prendre pour un Grec sur tout ce que je vous dis là, car je suis l'homme du monde le moins Grec. Je devine seulement que vous devez avoir eu une peine extrême à rendre en prose agréable et coulante votre sublime chantre des cochers grecs et des combats à coups de poing.

Je ne connais point les vers de Clément (2), ni ne les veux connaître. Je suis émerveillé qu'un pareil petit gredin, qui n'a jamais rien fait qu'une détestable tragédie (3), refusée par les comédiens, se soit avisé d'insulter MM. de Saint-Lambert, Watelet, Delille, et *tutti quanti*, avec autant de suffisance que d'insuffisance. Marsyas n'en avait pas tant fait quand Apollon l'écorcha. Il faut que ce polisson soit un bâtard de Fréron, comme Fréron est un bâtard de Desfontaines.

Adieu, mon cher ami; il faut qu'après avoir prêté des grâces, de l'ordre, de la clarté à votre inintelligible et boursouflé Thébain qu'on dit sublime, vous vous remettiez à faire quelque tragédie ou quelque opéra français. Notre langue a autant de vogue qu'en avait autrefois la langue grecque. On parle français dans tout le Nord, où les Grecs étaient inconnus. Ranimez un peu nos muses qui languissent en plus d'un genre; soutenez notre honneur, qui se recommande à vous. Je vous embrasse avec la plus tendre et la plus constante amitié. Madame Denis se joint à moi.

(1) Voyez, dans le *Dictionnaire philosophique*, l'article PHILOSOPHE, sect. II. (G. A.)

(2) *Odes pythiques de Pindare, traduites en français, avec des remarques et un discours préliminaire sur le genre.* (G. A.)

(1) *Epître au marquis de Jonsac.* (G. A.)

(2) *Boileau à Voltaire.* G. A.)

(3) *Médée.* (G. A.)

6451. — A M. MARIN.

11 mars 1772 (1).

Je vous écris bien rarement, mon cher ami; que pourrait vous mander un vieillard aveugle, un blaireau des Alpes, un solitaire enfoncé dans les neiges? Que pourrait-il dire à celui qui deux fois par semaine nous instruit des affaires de l'Europe (2)? Je vous aime de loin dans mon trou, et je me tais.

Voulez-vous bien avoir la bonté de faire rendre cette lettre à M. de La Harpe? Conservez-moi toujours un peu d'amitié; la mienne pour vous ne finira qu'avec ma vie.

6452. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 mars.

J'ai montré au jeune avocat la lettre du 9 mars, qui est bien plus pour lui que pour moi. Il est bien difficile de le guérir de la prévention où il est que sa pièce ne sera que du réchauffé; et je l'ai vu tout prêt à quitter la poésie, ainsi que le barreau. Je l'ai ranimé autant que je l'ai pu; mais je n'ai rien eu à lui dire sur la reconnaissance et l'attachement qu'il a pour le quatuor. Il m'a paru de ce côté-là beaucoup plus parfait que sa pièce.

J'ai tiré de lui quelques changements à la fin du second acte : je vous les envoie. Ces corrections me paraissent nécessaires : le dialogue est plus pressé et plus vif; l'aristocratie des Crétois me semble bien mieux développée. Je vous supplie donc, avec lui, de faire porter ces changements sur la pièce que vous avez.

Madame Denis a examiné la pièce avec les yeux les plus sévères; elle pense fermement qu'elle vaut mieux que tous les plaidoyers de nos avocats; elle dit qu'il est bien à désirer qu'on la joue immédiatement après Pâques, pour des raisons qui sont fort bonnes, et que je ne puis détailler ici.

Je n'ai point reçu le bon *Bourru* (3) du bon Goldoni. Je l'ai acheté. Cette comédie m'a paru infiniment agréable. C'est une époque dans la littérature française qu'une comédie du bon ton faite par un étranger.

Je suis enchanté de l'approbation du duc d'Albe (4). Ma colonie est à vos pieds, et vous remercie de vos bontés. Je me joins à elle et à notre jeune avocat pour vous dire que, si j'avais un peu de santé, nous viendrions tous faire nos pâques dans votre paroisse.

6453. — AU MÊME.

20 mars.

Mes divins anges, si cette lettre du pays des neiges parvient jusqu'à vous, si, parmi les sottises de Paris, vous daignez vous intéresser un peu aux sottises de la Crète, vous saurez que le jeune avocat Duroncel est toujours reconnaissant, comme il doit l'être, des bontés du quatuor. Il lui est venu un petit scrupule qu'il m'a confié, et sur lequel je vous consulte. Il a peur que Teucer ayant paru déterminé, dès le second acte, à étendre son autorité trop bornée, et à ne pas souffrir le sacrifice d'Astérie, ne paraisse se démentir au troisième acte, lorsque la violence de Datame a changé la situation des affaires. Il craint qu'on ne reproche à Teucer de changer aussi trop aisément; il prétend que Teucer ne saurait trop insister sur les raisons qui le forcent à souffrir le supplice d'Astérie, contre lequel il s'était déclaré d'abord si hautement.

Cet avocat ne plaide que pour vous plaire; il craint même que son factum ne paraisse à l'audience des comédiens. Il est toujours dans l'idée que ces messieurs n'ont ni goût, ni sentiment, ni raison; qu'ils ne se connaissent pas plus en tragédies que les libraires en livres, et qu'en tout ils sont aussi mauvais juges que mauvais acteurs; qu'enfin il est honteux de subir leur jugement, et plus honteux d'en être condamné. C'est à vous de juger de ces moyens que mon avocat emploie; je ne puis lui donner de conseils, moi qui suis absent de Paris depuis vingt-quatre ans, et qui ne suis au fait de rien.

On m'a dit d'étranges nouvelles d'un autre *tripot* (5) plus respectable. Je ne sais si on me trompe; mais on m'assure que tout va changer : je ne crois que vous en vers et en prose.

Je me mets à l'ombre de vos ailes. Si cette facétie vous a amusés un peu, je me tiens très content.

6454. — A M. DE LA CROIX.

A Ferney, 22 mars.

Vous pardonnerez, monsieur, à un vieux malade de ne vous avoir pas remercié plus tôt. J'ai connu autrefois plusieurs auteurs du *Spectateur anglais;* vous me paraissez avoir hérité de Steele et d'Addison. Pour moi, je ne puis plus être ni spectateur ni même auditeur. Je perds insensiblement la vue et l'ouïe, et je me prépare à faire le voyage du pays dont personne ne revient, où les uns disent que tout est sourd et aveugle, et où les autres prétendent que l'on voit et que l'on entend les plus belles choses du monde; mais tant que je resterai dans ce pays-ci, et que mes yeux verront un reste de lumière, je lirai votre ouvrage avec autant d'estime que de reconnaissance. J'ai l'honneur d'être bien sincèrement, monsieur, votre, etc. LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

6455. — A M. L'ABBÉ DU VERNET.

A Ferney, 23 mars.

Le vieux malade de Ferney, monsieur, vous renouvelle ses remerciements et sa protestation bien sincère qu'il n'a jamais lu ni ne lira le libelle diffamatoire de La Beaumelle et de l'abbé Sabatier (1). Il y a plus de quatre cents libelles de cette espèce. La vie est courte, et le peu de temps qui me reste doit être mieux employé. Il est juste, monsieur, que vous, qui voulez bien être mon avocat, vous lisiez les pièces du procès; mais, pour moi, qui ai presque perdu la vue, il faut que je remette entièrement ma cause entre vos mains, et que je m'en rapporte à votre éloquence et à votre sagesse.

A l'égard du procès que poursuit M. Christin, et qui est assurément plus considérable, il espère faire rendre justice à ses clients (2) par le parlement de Besançon, auquel l'affaire a été renvoyée.

Je n'ai point donné ma médaille à Grasset; il y a environ dix-huit ans que je n'ai vu cet homme; je ne lui ai jamais écrit (3), j'ai tiré d'un état bien triste son frère, qui est chargé d'une nombreuse famille à Genève. Ces deux frères ont pu imprimer mes sottises; m'imprime qui veut, et me lit qui peut.

Vous me demandez les pièces de vers qu'on a faites à mon honneur et gloire; je conserve peu de ces pièces fugitives. Si j'en ai quelques-unes, elles sont confondues dans des tas immenses de papiers, que ma santé délabrée et mes fluxions sur les yeux ne me permettent guère de débrouiller. Je tâcherai de vous satisfaire; mais vous savez que les louanges des amis persuadent moins le public que les satires des ennemis. J'aurais beau étaler cent certificats, comme l'apothicaire Arnoult et le sieur Le Lièvre, cela ne servirait de rien.

Puisque vous êtes l'enchanteur qui daigne écrire la vie du Don Quichotte des Alpes qui s'est battu si longtemps contre des moulins à vent, il faut vous fournir les pièces nécessaires en original. M. Durey de Morsan, frère de madame la première présidente (4), a l'extrême bonté de se donner cette peine; c'est un homme de lettres fort instruit. Si on lui reproche quelques fautes de jeunesse, il les répare aujourd'hui par la conduite la plus sage. Je le possède à Ferney depuis quelque temps. Il faut qu'il soit bien bon, car la besogne qu'il a entreprise n'est point amusante et sera fort longue; mais il paraît que vous avez encore plus de bonté que lui (5). Agréez, monsieur, tous les sentiments que vous doit la reconnaissance de votre très humble, etc. LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

---

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(2) Marin rédigeait la *Gazette de France* depuis le mois d'août 1771. (G. A.)

(3) Le *Bourru bienfaisant*, comédie jouée le 4 novembre 1771. (G. A.)

(4) Le duc de Choiseul. (K.)

(5) La cour. (G. A.)

(1) Les *Trois Siècles de la littérature française*. (G. A.)

(2) Les serfs de Saint-Claude. (G. A.)

(3) Voltaire lui avait écrit en 1755. On lit encore sur une copie de cette lettre : « ... Grasset, qui est actuellement à Paris. Vous pouvez savoir de lui l'aventure de la *Pucelle*. Je me souviens très bien que, au sujet d'une *Pucelle* ordurière, il me mit dans une grande colère aux Délices, et que je le fis mettre en prison à Genève... » (G. A.)

(4) Bertier de Sauvigny, intendant de Paris, était aussi premier président du parlement de Paris établi par Maupeou. (G. A.)

(5) On lit en outre sur la copie dont j'ai parlé : « M. Christin, qui m'est fort attaché, doit dans peu se rendre à Paris... Malgré mes fluxions sur les yeux, j'aime à me flatter, et je ne désespère pas de le charger d'un petit paquet pour vous... M. Christin est un avocat philosophe qui va plaider au tribunal du roi la cause de trente mille malheureux esclaves du chapitre de Saint-Claude, et qui béniront tous ceux qui ont contribué à leur rendre la liberté. » (G. A.)

6456. — A M. VASSELIER.

A Ferney, 23 mars (1).

Je reçois votre lettre, mon cher correspondant, et celle de M. de Jonval. Je suis affligé de lui être inutile; ma colonie m'a ruiné, et j'ai grand'peur qu'elle ne se ruine elle-même.

Il me vient une idée; peut-être M. Duroncel serait-il homme à lui céder les *Lois*, sur lesquelles il a écrit. On pourrait exiger en sa faveur une petite rétribution du libraire, en cas que l'ouvrage se vendît bien. Et, dans cette supposition, il pourrait le faire jouer à Paris et avoir une partie des représentations à son profit. Tout cela me paraît assez difficile à arranger; car probablement il faudrait qu'il sollicitât les premiers gentilshommes de la chambre pour faire représenter cet ouvrage. Il faudrait encore qu'il allât à Paris; mais je ne pourrais me mêler en rien de cette affaire. Je crains toujours d'être compromis avec les gens de lettres. Si vous aimez M. de Jonval, voyez, mon cher ami, ce que vous pouvez faire en sa faveur, et mandez-le-moi. Je recommande l'incluse à vos bontés.

6457. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Ferney, 24 mars.

Je vous écris, madame, malgré le pitoyable état où mon grand âge, ma mauvaise santé, et le climat dur où je me suis confiné, ont réduit mon corps et mon âme. Un officier suisse, qui part dans le moment, veut bien se charger de ma lettre. Songez que vous m'aviez mandé que vous alliez chez votre grand'maman, il y a près de six mois; j'ai cru toujours que vous y étiez. J'apprends que vous êtes à Paris. Vous m'aviez promis de me mettre aux pieds de votre grand'maman et de son mari.

Je vous dis très sincèrement que je mourrai bientôt, mais que je mourrai de douleur si votre grand'maman et son très respectable mari pouvaient soupçonner un moment que mon cœur n'est pas entièrement à eux. Je l'ai déclaré très nettement à un homme considérable qui ne passe pas pour être de leurs amis. Je ne demande rien à personne, je n'attends rien de personne. Je repasse dans ma mémoire toutes les bontés dont votre grand'maman et son mari m'ont comblé; j'en parle tous les jours; elles font encore la consolation de ma vie.

J'ai autant d'horreur pour l'ingratitude que pour les assassins du chevalier de La Barre, et pour des bourgeois insolents qui voulaient être nos tyrans. J'ai manifesté hautement tous ces sentiments; je ne me suis démenti en rien, et je ne me démentirai certainement pas; je n'ai d'autre prétention dans ce monde que de satisfaire mon cœur. Je suis votre plus ancien ami; vous vous êtes souvenue de moi dans ma retraite; votre commerce de lettres, la franchise de votre caractère, la beauté de votre esprit et de votre imagination, m'ont enchanté. Mon amitié n'est point exigeante; mais vous lui devez quelque chose; vous lui devez de me faire connaître aux deux personnes respectables qui ne me connaissent pas. Je ne leur écris point, parce qu'on m'a dit qu'ils ne voulaient pas qu'on leur écrivît, et que d'ailleurs je ne sais comment m'y prendre; mais vous avez des moyens, et vous pouvez vous en servir pour leur faire passer le contenu de ma lettre. Je vous en conjure, madame, par tout ce qu'il y a de plus sacré dans le monde, par l'amitié. Il m'est aussi impossible de les oublier que de ne pas vous aimer.

Je vous souhaite toutes les consolations qui peuvent vous rendre la vie supportable. Je voudrais être avec vous à Saint-Joseph (2), dans l'appartement de Formont. J'y viendrais, si je pouvais m'arracher à mes travaux de toute espèce, et à une partie de ma famille, qui est avec moi. Consolez-moi d'être loin de vous en faisant hardiment ce que je vous demande. Soyez bien persuadée, madame, que vous n'avez pas dans ce monde un homme plus attaché que moi, plus sensible à votre mérite, plus enthousiaste de vous, de votre grand'maman, et de son mari.

6458. — A M. VASSELIER.

Le 28 mars.

Premièrement, le cher correspondant est supplié de s'informer du jeune Chazin, écolier de rhétorique qui paraît avoir quelques talents, et qui a écrit une lettre si bien faite, que le vieux malade lui a répondu, quoiqu'il ne réponde à personne, et qu'on lui envoie un petit livre tout de poésie, pour le mettre un peu au fait.

Secondement, voici bien une autre histoire : la pièce de l'avocat Duroncel a été lue aux comédiens, qui en ont été émerveillés, et qui l'ont reçue avec acclamation. On ne sait encore s'ils pourront la jouer immédiatement après Pâques, parce qu'ils ont donné parole à M. de Belloy, et qu'ils ont appris déjà sa tragédie de *Don Pèdre*. Un ami de M. Duroncel s'est chargé de cette négociation; on attend des nouvelles de cet ami : ainsi il faudra absolument que Rosset attende ces nouvelles pour imprimer. Il ne s'agit que de huit ou dix jours; c'est un présent qu'on lui fait, et il doit se conformer aux intentions de ceux qui le lui font : à cheval donné on ne regarde pas la bride, dit Cicéron.

Au reste, il y a de bien bonnes notes à faire à la queue de cette tragédie, à commencer par les sacrifices de sang humain qu'ont faits si souvent les Juifs, tantôt à leur Adonaï, tantôt à Moloch, tantôt à Melkom : mais ces notes doivent édifier les fidèles dans une autre édition.

On embrasse tendrement le cher correspondant.

P.-S. M. Duroncel, à qui j'ai communiqué votre lettre du 27, dit que vous êtes le maître absolu de la facétie à vous envoyée, que tout ce que vous ferez sera très bien fait. Pour moi, je trouve que les druides d'aujourd'hui sont aussi fripons que les anciens. Je suis sûr qu'ils brûleraient tous les philosophes dans des statues d'osier, s'ils le pouvaient. Je ne sais pas quels monstres sont les plus abominables, ou ceux du temps passé, ou ceux du temps présent.

6459. — A M. GABARD.

A Ferney, 28 mars.

Je prie l'homme très avisé qui a quitté sagement la Pologne pour M. Hennin, de vouloir bien mettre dans son paquet ce petit mot d'un vieux malade qui n'en peut plus, et qui n'en est pas moins sensible au souvenir de l'aimable résident.

Il n'y a pas grand mal que le paquet dont M. Hennin avait bien voulu se charger ne lui ait pas été rendu en son temps; il ne contenait que des balivernes. Ce sera un plaisir très sérieux pour le vieux malade et pour madame Denis quand ils auront l'honneur de recevoir l'homme du monde à qui ils sont le plus attachés, et dont ils connaissent tout le mérite.

6460. — A M. CHRISTIN.

30 mars.

Mon cher philosophe, nous avons lu et traduit l'acte de *magister Andreas Bauduyni*, qu'un de vos habitants de Longchaumois m'a apporté. Nous avons trouvé que cet acte est un peu équivoque, et peut-être serait plus dangereux que profitable à nos pauvres esclaves. On les appelle *taillables* dans ces actes, et on les relève seulement de l'obligation où ils étaient de payer certaines redevances onéreuses.

Il est vrai qu'on trouve dans cet écrit les mots de *liberté* et de *franchise;* mais je crains que cette liberté et cette franchise regardent seulement les petites impositions annuelles dont on les délivre, et ne les laissent pas moins soumis à cette infâme taillabilité de servitude qui est l'opprobre de la nature humaine. C'est aux moines d'être esclaves, et non d'en avoir. Les hommes utiles à l'Etat doivent être libres; mais nos lois sont aussi absurdes que barbares. Douze mille hommes esclaves de vingt moines devenus chanoines! cela augmente la fièvre qui me tourmente ce printemps. Je n'aurai point de santé cette année. Je crains bien de mourir en 1772; c'est l'année centenaire de la Saint-Barthélemi. Venez faire vos pâques à Ferney, mon cher philosophe. Je vous embrasse bien tendrement.

6461. — A M. SEIGNETTE.

Mars.

Monsieur, accablé de maladies et ayant presque entièrement perdu la vue, c'est une grande consolation pour moi, dans le triste état où je suis, de recevoir votre prose et les vers de M. Fontanes (1), mon confrère; mais c'est une nouvelle douleur pour moi de n'y pouvoir répondre comme je le voudrais.

Daignez, messieurs, agréer tous deux mes remercîments. Les vers sont beaux, et pleins de ce feu qui annonce le génie. Moins j'en suis digne, plus j'y suis sensible. Mes souf-

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Communauté où madame du Deffand habitait. (G. A.)

(1) Mort en 1821. Il avait alors dix-sept ans; il était membre de l'Académie des belles-lettres de La Rochelle, dont Voltaire faisait aussi partie; il venait de publier une *Epître* au patriarche. (G. A.)

frances, qui ne me permettent pas de donner plus d'étendue à l'expression de mes sentiments, n'en diminuent point la vivacité.

6462. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1er avril.

Mon cher ange a sans doute reçu la lettre écrite au quinqué (1); et je ne puis rien ajouter au verbiage de M. Duroncel. Vraiment je vous enverrai tant de neuvièmes (2) que vous voudrez, mais comment, et par où? Les clameurs commencent à s'élever, et il y a des personnes qui n'osent pas voyager. Si vous ne trouvez pas une voie, vous qui habitez la superbe ville de Paris, comment voulez-vous que j'en trouve, moi qui suis chez les Antipodes, dans un désert entouré de précipices?

Vous m'avez ôté un poids de quatre cents livres qui pesait sur mon cœur, en me disant que M. d'Albe (3) avait toujours de la bonté pour moi : mais ce n'est pas assez; et je mourrai certainement d'une apoplexie foudroyante, s'il n'est pas persuadé de mon inviolable attachement, et de la reconnaissance la plus vive que ce cœur oppressé lui conserve. L'idée qu'il en peut douter me désespère. Je l'aime comme je l'ai toujours aimé, et autant que j'ai toujours détesté et méprisé des monstres noirs et insolents, ennemis de la raison et du roi.

Florian (4), qui pleurait ma nièce, et qui est venu chez moi toujours pleurant, a trouvé dans la maison une petite calviniste assez aimable (5), et au bout de quinze jours il est allé se faire marier vers le lac de Constance par un ministre luthérien. Ce mariage-là n'est pas tout à fait selon les canons, mais il est selon la nature, dont les lois sont plus anciennes que le concile de Trente.

Est-il vrai que M. le duc de La Vrillière se retire? j'en serais fâché; il m'a témoigné en dernier lieu les plus grandes bontés. Ayez celle de me mander si vous voyez déjà des arbres verts aux Tuileries, des fenêtres de votre palais. Je me mets, de ma chaumière, au bout des ailes de mes anges avec effusion de cœur.

6463. — AU MÊME.

1er avril (6).

Nos lettres se sont croisées, mon cher ange; j'ai à peine un moment pour vous dire qu'on peut tirer un grand parti des deux observations que vous faites, et que M. Duroncel va y travailler aujourd'hui. Il lui semble que le nom de *Teucer* est bien maigre et bien peu connu, mais que les *Lois de Minos* sont un titre un peu dangereux, qui donne lieu à des allusions malignes. Il lui semble que l'on peut donner sa petite drôlerie à la rentrée, en disant que ce sont les *Guèbres sous un autre nom*. C'est le seul moyen de prévenir une édition qu'il sera très difficile d'empêcher. Duroncel met tout entre vos mains et est à vos pieds.

Je suis fâché de la mort de Duclos (7), et de la mienne qui s'approche; car, après tout, il est doux de vivre. Je vous supplie de me répondre sur M. d'Albe, pour me rendre la vie plus douce. Mes tendres respects à l'autre ange.

6464. — AU MÊME.

3 avril.

Mes anges ont voulu des changements, les voilà. S'ils n'en sont pas contents, M. Duroncel est homme à en faire d'autres; c'est un homme très facile en affaires, un peu goguenard, à la vérité, mais dans le fond bon diable.

Il croit que le quinqué se moque de lui, quand le quinqué lui propose de nommer aux premières dignités de la Crète (8). Il dit que c'est au jeune candidat, qui a lu la pièce, à nommer les grands-officiers de la cour de Teucer. C'est à ce jeune candidat qu'on peut transférer l'ancien droit des *Guèbres*. Songez, au reste, que mon avocat est un pauvre provincial, qui n'a pas la moindre connaissance des *tripots* de Paris. Amusez-vous; faites comme il vous plaira. Notre Duroncel dit que, si on ne plaide pas sa cause à Paris, il l'ira plaider à Varsovie, que Teucer est frère de lait de Stanislas Poniatowski, que sûrement Stanislas finira comme Teucer, et que Pharès, évêque de Cracovie, passera mal son temps.

Pour moi, mes anges, je n'entends rien à tout cela. Tout ce que je sais, c'est que si jamais on me soupçonnait de connaître seulement M. Duroncel, je serais sifflé à triple carillon par une armée de Pompignans, de Frérons, de Cléments, et *tutti quanti*.

Sur ce, j'attends vos ordres, et je vous supplie très instamment d'engager votre ami à mander à M. d'Albe que je lui serai inviolablement attaché jusqu'à mon dernier soupir, tout comme à vous si j'ose le dire.

6465. — A M. GOLDONI.

A Ferney, 4 avril.

Un vieux malade de soixante-dix-huit ans, presque aveugle, vient de recevoir par Genève le charmant phénomène d'une comédie française (1) très gaie, très purement écrite, très morale, composée par un Italien. Cet Italien est fait pour donner dans tous les pays des modèles de bon goût. Le vieux malade avait déjà lu cet agréable ouvrage. Il remercie l'auteur avec la plus grande sensibilité, et ne sachant pas sa demeure, il adresse sa lettre chez son libraire. Il souhaite à M. Goldoni toutes les prospérités qu'il mérite.

6466. — A M. NOVERRE.

A Ferney, le 4 avril.

Un vieux malade de soixante-dix-huit ans, qui a presque entièrement perdu la vue, n'en est pas moins sensible, monsieur, à votre mérite et à vos bontés. Il ne verra point ces belles peintures vivantes (2) que votre génie a produites, mais il les admirera toujours.

Il a lu avec un vif intérêt les programmes de vos ballets, et a reçu M. Burcet (3) comme un homme qui venait de votre part. S'il suivait les mouvements de son cœur, il vous dirait plus au long combien il vous estime. Son triste état ne lui permet pas de vous témoigner tous les sentiments qu'il vous doit. VOLTAIRE.

6467. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 avril.

Mes anges sauront que j'épuise tout mon savoir-faire à suspendre l'édition (4) de la tragédie de notre jeune avocat. Je crois que j'y parviendrai; mais je me flatte que le quinqué, en considération de mes services, pourra faire passer, à la rentrée, le bon homme Teucer subrogé aux droits des *Guèbres*; car il me semble qu'on peut céder son droit à qui on veut, et que le *tripot* est le maître de substituer Crétois à Guèbres, en changeant *gué* en *cré*, et *bres* en *tois*.

De plus, je ne doute pas que mon avocat, qui plaide pour rien, ne donne à Teucer et à la demoiselle Astérie (5) les émoluments de sa drôlerie. Ils pourraient, sur ce pied-là, s'obstiner à dire : Nous voulons faire le voyage de Crète avant le voyage d'Espagne (6). Don Pèdre se soutiendra toujours par lui-même, mais Teucer a besoin d'un temps favorable. Si cette négociation est trop difficile, il faudrait du moins être sûr qu'il n'y aurait point d'intervalle entre l'Espagne et la Crète. L'avocat demande votre avis sur ce point de droit, comme à un fameux jurisconsulte. Vous savez de quelle docilité il a été dans son factum, et il espère surtout qu'un ancien conseiller de grand'chambre lui sera favorable dans cette conjoncture critique. Voilà tout ce qu'il peut dire à présent pour sa cause. *Signé* maître DURONCEL, avocat, L'OUVREUR DE LOGE, procureur; M. D..., rapporteur; M. de T..., solliciteur.

6468. — A M. DE LA HARPE.

6 avril.

Notre Académie défile (7) : j'attends mon heure, mon cher enfant. J'envoie mon codicille à notre illustre doyen (8), qui

(1) C'est-à-dire au comité d'Argental, composé de cinq personnes. (G. A.)
(2) Neuvième volume des *Questions*. (G. A.)
(3) Le duc de Choiseul. (G. A.)
(4) Le marquis de Florian, veuf de madame de Fontaine. (G. A.)
(5) Madame Rilliet. (G. A.)
(6) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(7) Le 26 mars. (G. A.)
(8) Il s'agit de la distribution des rôles des *Lois de Minos*. (G. A.)

(1) Le *Bourru bienfaisant*. (G. A.)
(2) Ballets de Noverre. (G. A.)
(3) Ou mieux Bursay, auteur dramatique et acteur. (G. A.)
(4) Celle de Lyon. (G. A.)
(5) Mademoiselle Vestris. (G. A.)
(6) C'est-à-dire faire jouer les *Lois de Minos* avant *Pierre le Cruel*, de du Belloy. (G. A.)
(7) Après Duclos, Bignon venait de mourir. (G. A.)
(8) Richelieu. (G. A.)

pourrait bien se moquer de mon testament, comme il s'est moqué plus d'une fois de son très humble serviteur le testateur.

Je crois que le philosophe d'Alembert, très véritable philosophe qui a refusé la place du duc de La Vauguyon (1) à Pétersbourg, se soucie fort peu de la place de secrétaire ; mais nous devons tous souhaiter qu'il daigne l'accepter, d'autant plus que, malgré tous ses mérites, il a une écriture fort lisible, ce que vous n'avez pas.

Le moment présent ne me paraît pas favorable pour écrire à l'homme en place dont vous me parlez (2). On m'a fait auprès de lui une petite tracasserie ; car il y a toujours des gens officieux qui me servent de loin. Agissez toujours ; *pulsate, et aperietur vobis.*

Connaissez-vous M. l'abbé du Vernet, qui veut absolument écrire ma Vie, en attendant que je sois tout à fait mort ? M. d'Alembert le connaît ; il faudrait qu'il eût la bonté d'engager mon historiographe à ne point faire paraître de mon vivant certains petits morceaux qu'il m'a envoyés, et qui me paraissent très prématurés, et, qui pis est, très peu intéressants. Je n'ose prier M. d'Alembert de lui en parler ; mais, si par hasard il voyait M. l'abbé du Vernet, il me ferait grand plaisir de l'engager à modérer son zèle, qui d'ailleurs ne lui procurerait ni prébende ni prieuré. Ces moments-ci ne sont pas les plus brillants pour la république des lettres ; nous sommes condamnés *ad bestias*. Contentons-nous, pour le présent, du bon témoignage de notre conscience. Pour moi, je mets tout aux pieds de mon crucifix, à mon ordinaire.

Adieu ; je vous embrasse de tout mon cœur, et je vous donne ma bénédiction *in quantum possum, et in quantum indiges.*

6469. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 6 avril.

J'adresse mes hommages tantôt à mon héros, tantôt à mon doyen. C'est aujourd'hui mon doyen qui est le sujet de ma lettre. Vous nous enterrez tous l'un après l'autre, et vous avez vu renouveler toute notre pauvre Académie, quoique plusieurs de mes confrères soient beaucoup plus âgés que vous. Enterrez-moi quand il vous plaira, et faites-moi accorder un peu de terre sainte, ce qui est une grande consolation pour un mort ; mais, en attendant, vous allez nommer un secrétaire. Je ne sais pas sur qui vous jetez les yeux ; mais daignez songer, monseigneur, qu'il y a une pension sur la cassette, attachée d'ordinaire à cette éminente dignité ; que d'Alembert est pauvre, et qu'il n'est pauvre que parce qu'il a refusé cinquante mille livres de rente en Russie. Il possède toutes les parties de la littérature ; il me paraît plus propre que personne à cette place, il est exact et assidu. Si vous n'êtes engagé pour personne, je pense que vous ne sauriez faire un meilleur choix que celui de M. d'Alembert ; mais votre volonté soit faite tant à l'Académie qu'à la cour !

Oserai-je encore vous parler du petit La Harpe, qui a beaucoup d'esprit et beaucoup de goût, qui a fait de jolies choses, qui a bien traduit Suétone, qui est travailleur, et qui est bien plus pauvre que Dalembert ? Si vous le mettiez de l'Académie, il pourrait vous devoir sa fortune ; vous feriez un heureux, et c'est un très grand plaisir, comme vous savez.

Ces deux idées me sont venues dans la tête, en apprenant dans mes déserts la mort de deux de mes confrères (3). Je vous les soumets au hasard, et peut-être fort étourdiment ; et pour peu que vous réprouviez mes deux idées, je les abandonne tout net. Mes grandes passions (car il faut en avoir jusqu'au dernier moment) se tournent actuellement vers Ali-Bey, Catherine II, Moustapha, et le roi de Pologne. J'avais pris toutes ces affaires-là fort à cœur ; cependant, à la fin, je m'en détacherai comme de l'Académie et du théâtre.

Je m'étais flatté d'abord que les Turcs seraient chassés de la Grèce, et que je pourrais aller voir ce beau pays d'Athènes où naquit votre devancier Alcibiade ; mais je vois qu'il faudra mourir au milieu des neiges du mont Jura ; cela est bien désagréable pour un homme aussi frileux que moi. Ce qui est beaucoup plus triste, c'est de mourir sans avoir refait ma cour à mon héros ; mais je deviens aveugle et sourd, il me faut un pays chaud ; je suis réduit à couvrir toujours ma pauvre tête d'un bonnet, quelque temps qu'il fasse ; il n'y a pas moyen d'aller à Paris dans cet état, lorsque tout le monde est coiffé à l'oiseau royal. Je ne puis me présenter l'hôtel de Richelieu avec un bonnet à oreilles ; mais il y a sous ce bonnet une vieille tête et un cœur qui vous appartiennent : l'une vous a toujours admiré, l'autre toujours aimé, et cela forme un composé plein d'un profond respect pour mon héros.

(1) Gouverneur du dauphin. (G. A.)
(2) Le chancelier Maupeou. (G. A.)
(3) Duclos et Bignon. (G. A.)

6470. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Ferney, 10 avril.

Il est certain, madame, ou que vous m'avez trompé, ou que vous vous êtes trompée. On dit que les dames y sont sujettes, et nous aussi ; mais le fait est que vous m'écrivîtes que vous alliez à la campagne (1), et que j'ignore encore si vous y avez été ou non. M. Dupuits prétend que vous n'avez jamais fait ce voyage. Si vous ne l'avez pas fait, vous deviez donc avoir la bonté de m'en instruire. Vous me dites : Je pars, et vous restez un an sans m'écrire. Qui de vous ou de moi a tort en amitié ?

Tout ce que je vous puis dire, c'est que je n'ai pas changé un seul de mes sentiments. Je vous répète que j'ai détesté et que je détesterai toujours les assassins en robe, et les pédants insolents.

Je n'ai rien su de ce qui se passe depuis un an dans aucun des *tripots* de Paris. J'ai conservé, j'ai affiché hautement la reconnaissance que je dois à vos amis, et je l'ai surtout signifiée à M. le maréchal de Richelieu, que vous voyez peut-être quelquefois.

Du reste, je sais beaucoup plus de nouvelles du Nord que de Paris.

Je suis fort aise que vous vous soyez remise à relire Homère, vous y trouverez du moins un monde entièrement différent du nôtre. C'est un plaisir de voir que nos guerres sur le Rhin et sur le Danube, notre religion, notre galanterie, nos usages, nos préjugés n'ont rien de ces temps qu'on appelle héroïques. Vous verrez que l'immortalité de l'âme, ou du moins d'une petite figure aérienne qu'on appelait âme, était reçue dans ce temps-là chez toutes les grandes nations. Cette opinion était ignorée des Juifs, et n'y a été en vogue que très tard, du temps d'Hérode. Vous êtes bien persuadée que ni les pharisiens ni Homère ne nous apprendront ce que nous devons être un jour. J'ai connu un homme qui était fermement persuadé qu'après la mort d'une abeille, son bourdonnement ne subsistait plus. Il croyait, avec Epicure et Lucrèce, que rien n'était plus ridicule que de supposer un être inétendu, gouvernant un être étendu, et le gouvernant très mal. Il ajoutait qu'il était très impertinent de joindre le mortel à l'immortel. Il disait que nos sensations sont aussi difficiles à concevoir que nos pensées, qu'il n'est pas plus difficile à la nature, ou à l'auteur de la nature, de donner des idées à un animal à deux pieds, appelé homme, que du sentiment à un ver de terre. Il disait que la nature a tellement arrangé les choses, que nous pensons par la tête comme nous marchons par les pieds. Il nous comparait à un instrument de musique, qui ne rend plus de son quand il est brisé. Il prétendait qu'il est de la dernière évidence que l'homme est comme tous les autres animaux et tous les végétaux, et peut-être comme toutes les autres choses de l'univers, fait pour être et pour n'être plus.

Son opinion était que cette idée console de tous les chagrins de la vie, parce que tous ces prétendus chagrins ont été inévitables : aussi cet homme, parvenu à l'âge de Démocrite, riait de tout comme lui. Voyez, madame, si vous êtes pour Démocrite ou pour Héraclite.

Si vous aviez voulu vous faire lire des *Questions sur l'Encyclopédie*, vous y auriez pu voir quelque chose de cette philosophie, quoiqu'un peu enveloppée. Vous auriez passé les articles qui ne vous auraient pas plu, et vous en auriez peut-être trouvé quelques-uns qui vous auraient amusée. A peine cet ouvrage a-t-il été imprimé qu'il s'en est fait quatre éditions, quoiqu'il soit peu connu en France. Vous y trouveriez aisément sous la main toutes les choses dont vous regrettez quelquefois de n'avoir pas eu connaissance. Vous passeriez sans peine et sans regret le peu d'articles qui ont exigé des figures de géométrie. Vous y trouveriez un précis de la philosophie de Descartes, et du poëme de l'Arioste. Vous y verriez quelques morceaux d'Homère et de Virgile, traduits en vers français. Tout cela est par ordre alphabétique. Cette lecture pourrait vous amuser autant que celle des feuilles de Fréron.

Il y a une dame avec qui vous soupiez, ce me semble, quelquefois, et qui est la mère d'un contre-seing. Mais je ne sais plus ni ce que vous faites, ni ce que vous pensez. Pour moi, je pense à vous, madame, plus que vous ne croyez, et je vous aime sans doute plus que vous ne m'aimez.

(1) A Chanteloup. (G. A.)

6471. — A M. MARMONTEL.

11 avril.

Mon cher et ancien ami, qui sont les gens qui ont dit qu'on n'aime point son successeur? Ils en ont menti; j'étais ami de Duclos, et je suis encore plus le vôtre. Je me flatte qu'avec le titre d'historiographe (1) vous avez une bonne pension. Martin Fréron dit que vous n'avez fait que des romans. Premièrement, je maintiens que les anciens historiens n'ont fait que cela, et ensuite je dis qu'un homme qui écrit bien une fable en écrira beaucoup mieux l'histoire. Je suis persuadé que Fénelon aurait su rendre l'histoire de France intéressante. C'est un secret qui a été ignoré de tous nos écrivains. Laissez donc braire maître Aliboron, dit Fréron. Il appartient bien à cette canaille d'oser juger les véritables gens de lettres! Ce misérable n'a gagné sa vie qu'à décrier ce que les autres ont fait, et il n'a jamais rien fait par lui-même. Encore son devancier Desfontaines, son maître en méchanceté, avait-il donné une médiocre traduction de l'*Enéide*. C'est une chose bien avilissante pour la France que le *Journal des Savants* soit négligé parce qu'il est sage, et qu'on ait soutenu les feuilles des Desfontaines et des Fréron parce qu'elles sont satiriques. Je me suis toujours déclaré l'implacable ennemi de ces interlopes, qui sont l'opprobre de la littérature, et je suis fidèle à mes principes.

Ce que vous me mandez du nommé Clément me fait voir qu'il aspire à remplacer Fréron. Ce sera une belle série, depuis Zoïle et Mœvius. Je viens de retrouver une lettre (2) de ce misérable, dans laquelle il me demande l'aumône; et, dès qu'il a été à Paris, il s'est mis à écrire contre moi: mais je ne lui en sais pas mauvais gré; il m'a mis en bonne compagnie.

Sommes-nous assez heureux pour que M. d'Alembert soit notre secrétaire perpétuel? Je réponds du moins que, s'il y a de la perpétuité, ce sera pour son nom.

Ne m'oubliez pas, je vous en prie, auprès de ceux qui veulent bien se souvenir de moi dans l'Académie. Adieu, mon cher historiographe de *Bélisaire* et des *Incas*.

6472. — A M. LE DUC DE LA VRILLIÈRE.

A Ferney, 13 avril (3).

Monseigneur, pardonnez-moi ma surprise; je ne m'attendais pas que l'affaire inconnue et très embrouillée des exjésuites dans le désert, non moins inconnu, du pays de Gex, serait si parfaitement mise au net dans tous ses détails par un ministre d'Etat, chargé d'un nombre si prodigieux d'affaires importantes. Vous avez démêlé toute cette affaire beaucoup mieux que moi, et vous avez la bonté de m'en écrire, dans le temps que je tremblais de vous excéder par mes sollicitations pour mon curé; votre indulgence est extrême.

Un avocat au conseil présentera la requête comme vous voulez bien le prescrire. Je crois que le sieur Hugonet n'est pas indigne de la grâce qu'il attend de vous. Il ne m'en coûtera qu'un peu d'argent pour lui obtenir un établissement honnête. Ce sera à vous seul que j'en aurai l'obligation. La colonie qui est à Ferney est composée d'autant de catholiques que de protestants; l'union singulière qui règne entre eux tous fait voir combien le curé est sage, et que vous ne pouvez mieux placer vos bontés.

Je fais mille vœux, monseigneur, avec toutes les provinces qui sont de votre département, pour que vous jouissiez longtemps d'une santé qui leur est si précieuse, et que vous passiez l'âge du cardinal de Fleury dans un ministère où vous n'avez fait que du bien. Votre tête et votre cœur valent mieux que la main que vous avez perdue.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect et un attachement et une reconnaissance sans borne, monseigneur, votre très obéissant et très obligé serviteur.

6473. — A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

18 avril.

Mon héros m'a reproché quelquefois de trop respecter ses plaisirs et ses occupations, et de ne lui envoyer jamais les petits ouvrages de province qui pouvaient me tomber sous la main.

Voici un sermon de carême (1) qui m'a paru n'être pas indigne d'entrer dans le sottisier de monseigneur. J'ai pensé même qu'il pourrait, vers la Quasimodo, engager M. l'abbé de Voisenon, ci-devant grand-vicaire de Boulogne, à faire de ce sermon un opéra-comique (2) afin que la morale soit annoncée dans toutes les assemblées de la nation. C'est à mon héros à dire s'il y a jamais eu de bégueule dans le goût de celle dont il est ici question. S'il en a trouvé, il les a bien vite corrigées sans être charbonnier. Je me mets aux pieds de mon héros, du fond des antres des Alpes, où j'achève ma vie, en le respectant autant que je l'aime.

6474. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 avril (3).

Le jeune avocat met tout entre les mains de ses anges; c'est à eux de défendre la cause d'Astérie (4) et de solliciter son procès. En attendant, il leur envoie la petite pièce. Ce jeune Duroncel ressemble, comme deux gouttes d'eau, à l'ingénieur du roi de Narsingue; il n'y a sorte de sottise dont il ne s'avise.

On manqua M. Constant (5) d'un moment pour lui remettre un neuvième (4). Ce neuvième attend son passe-port depuis un mois. Si j'étais moins vieux, et si j'avais un peu de santé, je ne demanderais un passe-port que pour venir voir mes anges; mais étant sourd et aveugle, il faut que je meure dans mon trou. Je baise le bout de vos ailes.

6475. — A M. DE LA HARPE.

A Ferney, le 19 avril (6).

Vous prêtez de belles ailes à ce *Mercure* qui n'était pas même *galant* du temps de Visé, et qui devient, grâce à vos soins, un monument de goût, de raison, et de génie.

Votre dissertation sur l'ode (7) me paraît un des meilleurs ouvrages que nous ayons. Vous donnez le précepte et l'exemple. C'est ce que j'avais conseillé il y a longtemps aux journalistes; mais peut-on conseiller d'avoir du talent? Vos traductions d'Horace et de Pindare prouvent bien qu'il faut être poëte pour les traduire. M. de Chabanon était très capable de nous donner Pindare en vers français; et s'il ne l'a pas fait, c'est qu'il travaillait pour une société littéraire plus occupée de la connaissance de la langue grecque et des anciens usages que de notre poésie.

Je pense qu'on ne chanta les odes de Pindare qu'une fois, et encore en cérémonie, le jour qu'on célébrait les chevaux d'Hiéron, ou quelque héros qui avait vaincu à coups de poing. Mais j'ai lieu de croire qu'on répétait souvent à table les chansons d'Anacréon, et quelques-unes d'Horace: une ode, après tout, est une chanson; c'est un des attributs de la joie. Nous avons dans notre langue des couplets sans nombre qui valent bien ceux des Grecs, et qu'Anacréon aurait chantés lui-même, comme on l'a déjà dit très justement.

Toute la France, du temps de notre adorable Henri IV, chantait *Charmante Gabrielle;* et je doute que, dans toutes les odes grecques, on trouve un meilleur couplet que le second de cette chanson fameuse :

Recevez ma couronne,
Le prix de ma valeur;
Je la tiens de Bellone,
Tenez-la de mon cœur.

A l'égard de l'air, nous ne pouvons avoir les pièces de comparaison; mais j'ai de fortes raisons pour croire que la musique grecque était aussi simple que la nôtre l'a été, et qu'elle ressemblait un peu à nos noëls et à quelques airs de notre chant grégorien : ce qui me le fait croire, c'est que le pape Grégoire Ier, quoique né à Rome, était originaire d'une famille grecque, et qu'il substitua la musique de sa patrie au hurlement des Occidentaux.

A l'égard des chansons pindariques, j'ai vu avec plaisir, dans un essai de supplément à l'entreprise immortelle de l'*Encyclopédie*, qu'on y cite des morceaux sublimes de Quinault, qui ont toute la force de Pindare, en conservant toujours cet heureux naturel qui caractérise le phénix de la poésie chantante, comme l'appelle La Bruyère.

---

(1) Comme historiographe de France, Marmontel succédait à Duclos, qui avait succédé à Voltaire. (G. A.)
(2) Voyez le XXXIVe des ARTICLES DE JOURNAUX, tome IV. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(1) La *Bégueule*. Voyez aux CONTES. (G. A.)
(2) Voisenon, ou plutôt Favart, en fit la *Belle Arsène*. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(4) Les *Lois de Minos*. (G. A.)
(5) Constant de Rebecque, qui devait emporter pour d'Argental le neuvième volume des *Questions*. (G. A.)
(6) Cette lettre parut dans le *Mercure* du mois de mai. (G. A.)
(7) *De la poésie lyrique, ou De l'ode chez les anciens et les modernes*. (G. A.)

Chantons dans ces aimables lieux
Les douceurs d'une paix charmante :
Les superbes géants, armés contre les dieux,
Ne nous donnent plus d'épouvante.
Ils sont ensevelis sous la masse pesante
Des monts qu'ils entassaient pour attaquer les cieux.
Nous avons vu tomber leur chef audacieux
Sous une montagne brûlante :
Jupiter l'a contraint de vomir à nos yeux
Les restes enflammés de sa rage expirante.
Jupiter est victorieux,
Et tout cède à l'effort de sa main foudroyante.
Chantons dans ces aimables lieux
Les douceurs d'une paix charmante.
(*Proserpine*, act. Ier, sc. I.)

Le beau chant de la déclamation, qu'on appele récitatif, donnait un nouveau prix à ces vers héroïques pleins d'images et d'harmonie. Je ne sais s'il est possible de pousser plus loin cet art de la déclamation que dans la dernière scène d'*Armide;* et je pense qu'on ne trouvera dans aucun poëte grec rien d'aussi attachant, d'aussi animé, d'aussi pittoresque, que ce dernier morceau d'*Armide*, et que le quatrième acte de *Roland*.

Non seulement la lecture d'une ode me paraît un peu insipide à côté de ces chefs-d'œuvre qui parlent à tous les sens, mais je donnerais, pour ce quatrième acte de Quinault, toutes les satires de Boileau, injuste ennemi de cet homme unique en son genre, qui contribua comme Boileau à la gloire du grand siècle, et qui savait apprécier les sombres beautés de son ennemi, tandis que Boileau ne savait pas rendre justice aux siennes.

Je reviens à nos odes : elles sont des stances, et rien de plus ; elles peuvent amuser un lecteur, quand il y a de l'esprit et des vérités ; par exemple, je vous prie d'apprécier cette stance de La Motte :

Les champs de Pharsale et d'Arbelle
Ont vu triompher deux vainqueurs,
L'un et l'autre digne modèle
Que se proposent les grands cœurs;
Mais le succès a fait leur gloire;
Et si le sceau de la victoire
N'eût consacré ces demi-dieux,
Alexandre, aux yeux du vulgaire,
N'aurait été qu'un téméraire,
Et César qu'un séditieux. (La *Sagesse du roi.*)

Dites-moi si vous connaissez rien de plus vrai, de plus digne d'être senti par un roi et par un philosophe. Pindare ne parlait pas ainsi à cet Hiéron, qui lui donna pour ses louanges cinq talents, évalués du temps du grand Colbert à mille écus le talent, lequel en vaut aujourd'hui deux mille.

La grande ode ou plutôt la grande hymne d'Horace, pour les jeux séculaires, est belle dans un goût tout différent. Le poëte y chante Jupiter, le Soleil, la Lune, la déesse des accouchements, Troie, Achille, Enée, etc. Cependant il n'y a point de galimatias ; vous n'y voyez point cet entassement d'images gigantesques, jetées au hasard, incohérentes, fausses, puériles par leur enflure même, et qui sont cent fois répétées sans choix et sans raison ; ce n'est pas à Pindare que j'adresse ce petit reproche.

Après avoir très bien jugé et même très bien imité Horace et Pindare, et après avoir rendu au très estimable M. de Chabanon la justice que mérite sa prose noble et harmonieuse, qui paraît si facile, malgré le travail le plus pénible, vous avez rendu une autre espèce de justice. Vous avez examiné, avec autant de goût et de finesse que de sagesse et d'honnêteté, je ne sais quelle satire un peu grossière, intitulée *Epître de Boileau* (1). Je ne la connais que par le peu de vers que vous en rapportez, et dont vous faites une critique très judicieuse. Je vois que plusieurs personnes d'un rare mérite sont attaquées dans cette satire. MM. de Saint-Lambert, Delille, Saurin, Marmontel, Thomas, de Belloy, et vous-même, monsieur, vous paraissez avoir votre part aux petites injures qu'un jeune écolier s'avise de dire à tous ceux qui soutiennent aujourd'hui l'honneur de la littérature française.

Comment serait reçu un écolier qui viendrait se présenter dans une Académie le jour de la distribution des prix, et qui dirait à la porte : Messieurs, je viens vous prouver que vous êtes les plus méprisables des gens de lettres? Il faudrait commencer par être très estimable pour oser tenir un tel discours, et alors on ne le tiendrait pas.

Lorsque la raison, les talents, les mœurs de ce jeune homme auront acquis un peu de maturité, il sentira l'extrême obligation qu'il vous aura de l'avoir corrigé. Il verra qu'un satirique qui ne couvre pas par des talents éminents ce vice né de l'orgueil et de la bassesse, croupit toute sa vie dans l'opprobre ; qu'on le hait sans le craindre, qu'on le méprise sans qu'il fasse pitié ; que toutes les portes de la fortune et de la considération lui sont fermées ; que ceux qui l'ont encouragé dans ce métier infâme sont les premiers à l'abandonner; et que les hommes méchants qui instruisent un chien à mordre ne se chargent jamais de le nourrir.

Si l'on peut se permettre un peu de satire, ce n'est, ce me semble, que quand on est attaqué. Corneille, vilipendé par Scudéry, daigna faire un mauvais rondeau contre le gouverneur de Notre-Dame de la Garde. Fontenelle, honni par Racine et par Boileau, leur décocha quelques épigrammes médiocres. Il faut bien quelquefois faire la guerre défensive; il y a eu des rois qui ne s'en sont pas tenus à cette guerre de nécessité.

Pour vous, monsieur, il me semble que vous soutenez la vôtre bien noblement. Vous éclairez vos ennemis en triomphant d'eux ; vous ressemblez à ces braves généraux qui traitent leurs prisonniers avec politesse, et qui leur font faire grande chère.

Il faut avouer que la plupart des querelles littéraires sont l'opprobre d'une nation.

C'est une chose plaisante à considérer que tous ces bas satiriques qui osent avoir de l'orgueil ; en voici un (1) qui reproche cent erreurs historiques à un homme qui a étudié l'histoire toute sa vie. Il n'est pas vrai, lui dit-il, que les rois de la première race aient eu plusieurs femmes à la fois; il n'est pas vrai que Constantin ait fait mourir son beau-père, son beau-frère, son neveu, sa femme et son fils ; il est vrai que l'empereur Julien, qui n'était point philosophe, immola une femme et plusieurs enfants à la lune, dans le temple de Carrès ; car Théodoret l'a dit, et c'était un secret sûr pour battre les Perses, que de pendre une femme par les cheveux et de lui arracher le cœur. Il n'est pas vrai que jamais un laïque ait confessé un laïque ; témoin le sire de Joinville, qui dit avoir confessé et absous le connétable de Chypre, selon qu'il en avait le droit; et témoin saint Thomas, qui dit expressément : « La confession à un laïque n'est pas sacrement ; mais elle est comme sacrement. » *Confessio, ex defectu sacerdotis, laïco facta sacramentalis est quodammodo* (tome III, p. 255). Il est faux que les abbesses aient confessé jamais leurs religieuses ; car Fleury, dans son *Histoire ecclésiastique*, dit qu'au treizième siècle les abbesses, en Espagne, confessaient les religieuses, et prêchaient (tome XVI, page 246) ; car ce droit fut établi par la règle de saint Basile (tome II, page 453) ; car il fut longtemps en usage dans l'Eglise latine (Martenne, tome II, page 39). Il n'est pas vrai que la Saint-Barthélemi fut préméditée, car tous les historiens, à commencer par le respectable de Thou, conviennent qu'elle le fut. Il est vrai que la Pucelle d'Orléans fut inspirée; car Monstrelet, contemporain, dit expressément le contraire : donc vous êtes un ennemi de Dieu et de l'Etat.

Quand on a daigné répondre à cet homme (car il faut répondre sur les faits et jamais sur le goût), il fait encore un gros livre pour sauver son amour-propre, et pour dire que s'il s'est trompé sur quelques bagatelles, c'était à bonne intention.

Vous avez grande raison, monsieur, de ne pas baisser les yeux vers de tels objets; mais ne vous lassez pas de combattre en faveur du bon goût; avancez hardiment dans cette épineuse carrière des lettres, où vous avez remporté plus d'une victoire en plus d'un genre. Vous savez que les serpents sont sur la route, mais qu'au bout est le temple de la Gloire. Ce n'est point l'amitié qui m'a dicté cette lettre, c'est la vérité : mais j'avoue que mon amitié pour vous a beaucoup augmenté avec votre mérite, et avec les malheureux efforts qu'on a faits pour étouffer ce mérite qu'on devait encourager.

6476. — A M. L'ABBÉ DE VOISENON.

20 avril.

Mon très cher et très aimable confrère, quoique je sois mort au monde, je sens cependant que je suis encore en vie pour vous. Je présente à votre révérendissime gaieté ce petit conte (2) qui m'est tombé entre les mains. Je crois avoir entendu dire que vous aviez un ami qui daignait quelquefois inspirer les muses badines de l'Opéra-Comique, et leur prêter des grâces. Il me paraît que cet ami pourrait faire un drôle d'opéra de ce petit conte. Peut-être le contraste du palais de

(1) Par Clément. (G. A.)

(1) Nonnotte. (G. A.)
(2) La *Bégueule*. (G. A.)

Psyché et d'un charbonnier ferait un plaisant effet; peut-être les dames du bon ton ne seraient pas fâchées de voir une bégueule doucement punie et corrigée.

Quoi qu'il en soit, je vous envoie le conte pour avoir une occasion de vous dire que je vous serai attaché jusqu'au dernier moment de ma vie.

6477. — A M. MALLET DU PAN.

A Ferney, 24 avril.

Mon cher et aimable professeur, qui ne professerez jamais que la vérité et le noble mépris des impostures et des imposteurs, que vous êtes heureux d'être auprès d'un prince juste (1), bon, éclairé, qui foule aux pieds l'infâme superstition, et qui met la religion dans la vertu; qui n'est ni papiste, ni calviniste, mais homme, et qui rend heureux les hommes qui lui sont soumis! Si j'étais moins vieux, je quitterais mes neiges pour les siennes, et mon triste climat pour son triste climat qu'il adoucit, et qu'il rend agréable par ses mœurs et par ses bontés.

Vous avez devant vous une belle carrière; vous pouvez, en donnant des leçons d'histoire dans un goût nouveau, et en détruisant les mensonges absurdes qui défigurent toutes les histoires, attirer à Cassel un grand nombre d'étrangers qui apprendront à la fois la langue française et la vérité. J'ai eu un ami, nommé M. Audra, docteur de Sorbonne, qui méprisait prodigieusement la Sorbonne, et qui était allé faire à Toulouse ce que vous faites à Cassel. Une foule étonnante venait l'entendre. Les fripons tremblèrent; ils se réunirent contre lui. Les prêtres firent tant, qu'ils lui ôtèrent sa place, que le conseil de ville lui avait donnée. Il en est mort de chagrin. Vous éprouverez un sort tout contraire. Par quelle fatalité faut-il que les plus beaux climats de la terre, le Languedoc, la Provence, l'Italie, l'Espagne, soient livrés aux superstitions les plus infâmes, lorsque la raison règne dans le Nord? Mais souvenons-nous que ce sont les peuples du Nord qui ont conquis la terre; espérons qu'ils pourront l'éclairer.

Madame Denis, et tout ce qui est à Ferney, vous fait mille compliments. Je vous envoie le neuvième tome des *Questions*, qui excite beaucoup de rumeur chez les tartuffes de Genève. Je vous embrasse de tout mon cœur.

6478. — A M. MARIN.

A Ferney, 27 avril.

Je dois vous dire d'abord, mon cher ami, que c'est moi qui fis faire une consultation à Rome (2). Il s'agissait du marquis de Florian, mon neveu, et d'une femme divorcée. Ce n'est point du tout le cas de M. de Bombelles (3); ces deux affaires n'ont aucun rapport. De plus, mon neveu étant officier, chevalier de Saint-Louis, et pensionné par le roi, est astreint à des devoirs dont la transgression pourrait avoir des suites fâcheuses. Priez M. Linguet de ne point parler du tout de cette affaire.

J'ai lu le mémoire en faveur de M. le comte de Morangiés (4). J'ai été fort lié dans ma jeunesse avec madame sa mère. Je date de loin. Je ne peux imaginer qu'il perde son procès. Il est vrai qu'il a commis une grande imprudence en confiant à des gredins des billets pour cent mille écus. Les grandes affaires se traitent souvent ainsi à Lyon et à Marseille. Oui; mais c'est avec des banquiers et des négociants accrédités, et non pas avec des gueuses qui prêtent sur gages.

Cette affaire, qui paraît unique, ressemble assez à celle d'une friponne de janséniste que j'ai connue. Elle redemandait dans Bruxelles, en 1740, la somme de trois cent mille florins d'Empire au frère Yancin, procureur des jésuites, et son confesseur. Je fus témoin de ce procès. Cette femme, nommée Genep, feignit d'être fort malade; elle envoya chercher le confesseur procureur Yancin. La coquine avait mis en sentinelle derrière une tapisserie, un notaire, deux témoins, et son avocat, janséniste comme Arnauld. Le confesseur arrive; il prend une espèce de transport au cerveau à madame Genep. Elle s'écrie : Mon père, je ne me confesserai point que je ne voie mes trois cent mille florins en sûreté. Le confesseur, qui lui voit rouler les yeux et grincer les dents, croit devoir ménager sa folie; il lui dit, pour l'apaiser, qu'elle ne doit point craindre pour son argent, et qu'il faut d'abord songer à son âme. Tout cela est bel et bon, reprit la mourante; mais avez-vous fait un emploi valable de mes trois cent mille florins? — Oui, oui; ne soyez en peine que de votre salut, ma bonne. — Mais songez bien à mon argent. — Eh! mon Dieu! oui, j'y songe; un petit mot de confession, s'il vous plaît. Cependant on fait un procès-verbal des demandes et des réponses; et dès le lendemain, la malade répète en justice cette somme immense, ce qui prouve en passant que les disciples d'Augustin en savent autant que les enfants d'Ignace. Les jésuites se servirent contre ma drôlesse des mêmes moyens que M. Linguet emploie. Où avez-vous pris trois cent mille florins d'Empire, vous la veuve d'un petit commis à cent écus de gages! — Où je les ai pris? dans mes charmes. Que répondre à cela? que faire? Madame Genep meurt, et jure en mourant, sur son crucifix, qu'elle a porté la somme entière chez son confesseur. Les héritiers poursuivent, ils trouvent un fiacre qui dépose qu'il a porté l'argent dans son carrosse. Le fiacre apparemment était janséniste aussi. L'avocat triomphait. Je lui dis : Ne chantez pas victoire; si vous aviez demandé dix ou douze mille florins, vous les auriez eus; mais vous n'en aurez jamais trois cent mille. En effet, le fiacre qui n'était pas aussi habile que madame Genep, fut convaincu d'être un sot menteur, il fut fouetté et banni. J'ai peur qu'il en arrive autant à notre ami du Jonquay.

A propos, j'ai été fâché que M. Linguet, élève de Cicéron, ait traité Cicéron de lâche (1), qui ne plaidait que pour des coquins; il ne faut pas qu'un cordelier prêche contre saint François d'Assise; mais j'ai toujours pensé comme lui sur l'histoire ancienne, et je l'ai dit longtemps avant lui, et ensuite je me suis appuyé de son opinion. Son plaidoyer me paraît bien raisonné et bien écrit. Je voudrais bien voir ce que M. Gerbier peut opposer à des arguments qui me semblent convaincants.

L'*Eloge de la Police* est un beau morceau; la comparaison hardie de la direction des boues et lanternes, des p....., des filous et des espions, avec l'ordre des sphères célestes, est si singulière, que l'auteur devait bien citer Fontenelle, à qui elle appartient (2).

Tâchez, mon cher ami, de me procurer les deux factums pour et contre, et l'épître du faquin qui se croit secrétaire de Boileau, en cas que vous ayez ce rogaton. On ne peut vous être plus attaché que le vieux malade de Ferney.

6479. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 avril (3).

Mon cher ange, vous saurez d'abord que M. Huber (4), Génevois, qui va à Paris, vous remettra un neuf.

Ensuite vous saurez que l'avocat Duroncel est convenu de tout ce que vous dites dans votre lettre du 13 avril. Il y a remédié comme il a pu, ainsi qu'à quelques autres défauts; il vous enverra une nouvelle copie de son factum bien et dûment corrigée. Il se pressait d'abord de faire porter sa cause à l'audience, parce qu'il craignait ce qui est arrivé; et les mêmes raisons qui lui donnaient de la vivacité, le forcent à présent à temporiser beaucoup.

Il sait d'ailleurs que votre ville de Paris est remplie des plus sottes et des plus violentes cabales, des intrigues les plus ridicules, des plus absurdes calomnies en tout genre. Si vous avez vu un petit libelle intitulé, *Réflexions sur la jalousie* (5), composé par un ancien associé d'Helvétius, voici ma réponse (6). Si le libelle est publié, je la publierai; s'il est inconnu, je la supprimerai. Mandez-moi, je vous prie, si on nomme l'auteur du libelle; soyez sûr que je vous garderai inviolablement le secret.

Sur ce, je me mets *sub umbra alarum tuarum.*

P.-S. J'ai lu ce plaidoyer en faveur du comte de Morangiés. N'êtes-vous pas indigné contre Gerbier, qui soutient des coquins absurdes, dont le crime saute aux yeux? Il faut que l'absurdité soit bien faite pour le peuple, puisque tout Paris a pris le parti de ces misérables.

6480. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 29 avril.

Je dirai d'abord à mon héros qu'il est impossible que La

(1) Frédéric, landgrave de Hesse-Cassel. (G. A.)
(2) Voyez la lettre à Bernis du 28 janvier. (G. A.)
(3) Voyez tome V, page 528. (G. A.)
(4) Voyez cette affaire, tome V. (G. A.)

(1) Dans son livre intitulé, *Canaux navigables, ou Développement des avantages qui résulteraient de l'exécution de plusieurs projets en ce genre pour la Picardie, l'Artois, la Bourgogne, la Champagne et toute la France*, etc. (G. A.)
(2) *Eloge de d'Argenson.* (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(4) Le peintre. (G. A.)
(5) Par Charles Leroy. (G. A.)
(6) Voyez, tome IV, page 738, la *Lettre sur un écrit anonyme.* (G. A.)

Harpe ait fait les très impertinents vers que les cabaleurs du temps ont mis sur son compte; il en est incapable, et il est évident qu'ils sont d'un homme qui ose être jaloux de votre gloire, de votre considération, de l'extrême supériorité que vous avez eue sur tous ceux qui ont couru la même carrière que vous. Soyez très persuadé, monseigneur, que La Harpe n'a eu aucune part à cette plate infamie; je le sais de science certaine. Il en résultera de cette calomnie atroce que vous accorderez votre protection à ce jeune homme, avec d'autant plus de bonté qu'il a été accusé auprès de vous plus cruellement.

Je vois de loin toutes les ridicules cabales qui désolent la société dans Paris, et qui rendent notre nation fort méprisable aux étrangers. Nous sommes dans l'année centenaire de la Saint-Barthélemi; mais nous avons substitué des combats de rats et de grenouilles à la foule des grands assassinats et des crimes horribles qui nous firent détester du genre humain. Aujourd'hui du moins nous ne sommes qu'avilis.

La discorde n'a chez nous d'autre effet que celui qu'elle a chez les moines. Elle produit des pasquinades contre M. le prieur, de petites jalousies, de petites intrigues; tout est petit, tout est bassement méchant. Je ne vois pas ce que nous deviendrions sans l'opéra-comique, qui sauve un peu notre gloire.

Dieu me garde de m'aller fourrer dans le tourbillon d'impertinences qui emporte à tout vent toutes les cervelles de Paris! Je voudrais bien pourtant ne point mourir sans vous avoir fait ma cour. Il est dur pour moi de n'avoir point cette consolation, mais je ne puis me remuer. Il y a deux ans que je n'ai mis d'habit; j'ai fermé ma porte à tous les étrangers; je suis presque entièrement sourd et aveugle, quoique j'aie encore quelquefois de la gaieté.

J'ai peur de ne pas réussir à être gai; j'ai peur que vous n'ayez pas été content de ma *Bégueule*, car vous n'avez jamais fréquenté de ces personnes-là, et elles n'auraient pas été longtemps bégueules avec vous. Si jamais vous faisiez un petit tour à Richelieu, je me ferais traîner sur la route pour envisager encore une fois mon héros, et pour lui renouveler le plus sincère, le plus respectueux et le plus tendre des hommages.

6481. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, 2 mai.

Je l'avais bien dit à votre éminence et à sa sainteté, que vous seriez tous deux responsables des péchés de ce pauvre Florian (1). Il s'est marié comme il a pu. On prétend que son mariage est nul; mais les conjoints l'ont rendu très réel. C'est bien la peine d'être pape pour n'avoir point le pouvoir de marier qui l'on veut! Pour moi, si j'étais pape, je donnerais liberté entière sur cet article, et je commencerais par la prendre pour moi.

En attendant, permettez que j'aie l'honneur de vous envoyer ce petit conte qui m'a paru très honnête (2), et qui est, je crois, d'un jeune abbé. Quand les dieux autrefois venaient sur la terre, c'était pour s'y amuser, attendu que la journée a vingt-quatre heures. Votre génie doit s'amuser toujours, même à Rome; il serait peut-être excédé de tracasseries dans Versailles; il verrait de trop près nos misères; il est mieux dans le pays des Scipion, des Virgile, et des Horace. Le vieux malade de Ferney vous demande très humblement votre bénédiction et des indulgences plénières.

6482. — A M. MARIN.

4 mai 1772 (3).

Comme je suis sûr, mon cher monsieur, que le libelle (4) auquel j'ai voulu répondre est de Langleviel dit La Beaumelle, j'ai trouvé qu'il ne méritait pas qu'on lui répondît. J'aime mieux m'amuser avec des Bégueules qu'avec des méchants très méprisables.

On parle d'une mauvaise réponse faite au plaidoyer de M. Linguet; je suis surpris qu'on ose en faire une.

Vous savez la réparation qu'on a faite sur la méprise d'Arras (5); mais qu'elle réparation! Il fallait que les premiers juges demandassent pardon à genoux à la veuve de l'innocent, et lui fissent une pension de la moitié de leurs biens. Je recommande les incluses à vos bontés.

(1) Voyez la lettre à d'Argental du 1er avril. (G. A.)
(2) La *Bégueule*. (G. A.)
(3) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(4) Les *Trois Siècles de la littérature*, par Sabatier de Castres. (G. A.)
(5) Voyez, tome V, l'affaire Montbailly. (G. A.)

6483. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

4 mai.

Les quatre ou cinq ans dont vous me parlez, madame, supposeraient pour mon compte quatre-vingt-deux ou quatre-vingt trois ans, ce qui n'est pas dans l'ordre des probabilités. Il est certain qu'en général votre espèce féminine va plus loin que la nôtre; mais la différence en est si médiocre, que cela ne vaut pas la peine d'en parler. Un philosophe nommé Timée (1) a dit, il y a plus de deux mille cinq cents ans, que notre existence est un moment entre deux éternités; et les jansénistes, ayant trouvé ce mot dans les paperasses de Pascal, ont cru qu'il était de lui. Les individus ne sont rien, et les espèces sont éternelles.

Je ne crois pas que vous ayez lu les ***Lettres de Memmius à Cicéron*** (2), dont la traduction se trouve à la fin du neuvième tome des ***Questions***, que je ne vous ai pas envoyé. Non seulement je n'envoie le livre à personne, et je n'écris presque à personne, mais je pense que la moitié de ces *Questions* au moins n'est faite que pour les gens du métier, et doit furieusement ennuyer quiconque ne veut que s'amuser. J'ignore si vous avez le temps et la volonté de vous faire lire bien posément ces ***Lettres de Memmius***: les idées m'en paraissent très plausibles, et c'est à quoi je me tiens.

Le petit conte de la *Bégueule* est d'un genre tout différent; c'est la farce après la tragédie. J'avoue que je n'ai pas osé vous l'envoyer, parce que j'ai supposé que vous n'aviez nulle envie de rire. Le voilà pourtant; vous pouvez le jeter dans le feu, si bon vous semble.

Quand je vous dis, madame, que je voudrais habiter la chambre de Formont, je ne vous dis que la vérité; mais l'état de ma santé ne me permettrait pas même de vous voir, ce qu'on appelle en visite. La vie de Paris serait non seulement affreuse, mais impossible à soutenir pour moi. Je ne sais plus ce que c'est que de mettre un habit; et lorsque le printemps et l'été me délivrent de mes fluxions sur les yeux, mes journées entières sont consacrées à lire. Si je vois quelques étrangers, ce n'est que pour un moment.

Voyez si cette vie est compatible avec le séjour d'une ville où il faut promener la moitié du temps son corps dans une voiture, et où l'âme est toujours hors de chez elle. Les conversations générales ne sont qu'une perte irréparable du temps.

Vous êtes dans une situation bien différente. Il vous faut de la dissipation : elle vous est aussi nécessaire que le manger et le dormir. Votre triste état vous met dans la nécessité d'être consolée par la société; et cette société, qu'il me faudrait chercher d'un bout de la ville à l'autre, me serait insupportable. Elle est surtout empoisonnée par l'esprit de parti, de cabale, d'aigreur, de haine, qui tourmente tous vos pauvres Parisiens, et le tout en pure perte. J'aimerais autant vivre parmi des guêpes que d'aller à Paris par le temps qui court.

Tout ce que je puis faire pour le présent, c'est de vous aimer de tout mon cœur, comme j'ai fait pendant environ cinquante années. Comment ne vous aimerais-je pas? Votre âme cherche toujours le vrai; c'est une qualité aussi rare que le vrai même. J'ose dire qu'en cela je vous ressemble: mon cœur et mon esprit ont toujours tout sacrifié à ce que j'ai cru la vérité.

C'est en conséquence de mes principes que je vous prie très instamment de faire passer à votre grand'maman ce petit billet de ma main que je joins à ma lettre.

Vous m'avez boudé pendant près d'un an, vous avez eu très grand tort assurément: vous m'avez fait une véritable peine, mais mon cœur n'en est pas moins à vous. Il faut que vous le soulagiez du fardeau qui l'accable. J'ai été désolé de l'idée qu'on a eue que j'aie pu changer de sentiment. Vous me devez justice auprès de votre grand'maman. Puisque vous m'envoyez ce qu'elle vous écrit pour moi, envoyez-lui donc ce que je vous écris pour elle, et songez que, vous et votre grand'maman, vous êtes mes deux passions si vous n'êtes pas mes deux jouissances.

6484. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 mai.

Mon cher ange, ceci est sérieux. On m'accuse publiquement dans Paris d'être l'auteur d'une pièce de théâtre intitulée les ***Lois de Minos***, ou ***Astérie***. Cette calomnie sera si préjudiciable à votre pauvre Duroncel, qu'assurément sa pièce

(1) Ou plutôt Mercure Trismégiste. (G. A.)
(2) Voyez tome IV, page 330. (G. A.)

ne sera jamais jouée, et je sais qu'il avait besoin qu'on la représentât, pour bien des raisons. Vous savez qu'on fit examiner les *Druides* par un docteur de Sorbonne, et qu'on a fini par en défendre la représentation et l'impression.

Vous voyez qu'il est d'une nécessité indispensable que M. le duc de Duras, M. de Chauvelin, M. de Thibouville, mademoiselle Vestris et surtout Lekain, crient de toutes leurs forces à l'imposture, et rendent à l'avocat ce qui lui appartient.

Il est certain qu'en toute autre circonstance sa pièce aurait passé sans la moindre difficulté ; mais vous savez que, quand le lion voulut chasser les bêtes à cornes de ses États, il voulut y comprendre les lièvres, et qu'on s'imagina que leurs oreilles étaient des cornes.

Il arrivera malheur, vous dis-je, si vous n'y mettez la main. J'aurais sur cette affaire mille choses à vous dire que je ne vous dis point. Tout est parti, intrigue, cabale, dans Paris. Duroncel deviendra un terrible sujet de scandale. Il se flattait de venir passer quelques jours auprès de vous, et il ne le pourra pas ; cette idée le désespère. Il me semble que vous pouvez aisément mettre un emplâtre sur cette blessure. Vos amis peuvent soutenir hardiment la cause de ce jeune avocat, sans que personne soit en droit de les démentir.

Au reste, quand il faudra sacrifier quelques vers à la crainte des allusions, Duroncel sera tout prêt; vous savez combien il est docile.

Il me semble que M. le duc de Duras peut s'amuser à protéger cet ouvrage. Puisqu'il y a tant de cabales, il peut se mettre à la tête de celle-là sans aucun risque. Rien n'est si amusant, à mon gré, qu'une cabale. J'ose croire que, quand il le faudra, M. le chancelier protégera son avocat. J'ai sur cela des choses assez extraordinaires à vous dire. Je crois que je dois compter sur ses bontés; mais le préalable de toute cette négociation est qu'on dise partout que la pièce n'est point de moi ; sans ce point principal, on ne viendra à bout de rien.

C'est grand'pitié que ce qui était, il y a trente ans, la chose du monde la plus simple et la plus facile, soit aujourd'hui la plus épineuse. C'était pour se dérober à toutes ces petites misères que Duroncel voulait imprimer son plaidoyer sans le prononcer.

Enfin vous êtes ministre public ; les droits de la Crète sont entre vos mains, mon cœur aussi.

6485. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 8 mai.

J'ai quelque soupçon que mon héros me boude et me met en pénitence. Trop de gens me parlent des *Lois de Minos*, et monseigneur le premier gentilhomme de la chambre, M. notre doyen peut dire : On ne m'a point confié ce code de Minos, on s'est adressé à d'autres qu'à moi. Voici le fait.

Un jeune homme et un vieillard passent ensemble quelques semaines à Ferney. Le jeune candidat veut faire une tragédie, le vieillard lui dit : Voici comme je m'y prendrais. La pièce étant brochée : Tenez, mon ami, vous n'êtes pas riche, faites votre profit de ce rogaton ; vous allez à Lyon, vendez-la à un libraire, car je ne crois pas qu'elle réussît au théâtre; d'ailleurs nous n'avons plus d'acteurs. Mon homme la donne à un libraire de Lyon (1); le libraire s'adresse au magistrat de la librairie; ce magistrat est le procureur général. Ce procureur général, voyant qu'il s'agit de *lois*, envoie vite la pièce à M. le chancelier qui la retient, et on n'en entend plus parler. Je ne dis mot; je ne m'en avoue point l'auteur; je me retire discrètement. Pendant ce temps-là, un autre jeune homme, que je ne connais point, va lire la pièce aux comédiens de Paris. Ceux-ci, qui ne s'y connaissent guère, la trouvent fort bonne; ils la reçoivent avec acclamation. Ils la lisent ensuite à M. le duc de Duras et à M. de Chauvelin; ces messieurs croient deviner que la pièce est de moi, ils le disent, et je me tais ; et quand on en parle, je nie, et on ne me croit pas.

Voilà donc, mon héros, à quel point nous en sommes (2).

Je suppose que vous êtes toujours à Paris dans votre palais, et non dans votre grenier de Versailles. Je suppose encore que vos occupations vous permettent de lire une mauvaise pièce, que vous daignerez vous amuser un moment des radoteries de la Crète et des miennes : en ce cas, vous n'avez qu'à donner vos ordres. Dites-moi comment il faut s'y prendre pour vous envoyer un gros paquet, et dans quel temps il faut s'y prendre; car monseigneur le maréchal a plus d'une affaire, et une plate pièce de théâtre est mal reçue quand elle se présente à propos, et à plus forte raison quand elle vient mal à propos.

Pour moi, c'est bien mal à propos que j'achève ma vie loin de celui à qui j'aurais voulu en consacrer tous les moments, et dont la gloire et les bontés me seront chères jusqu'à mon dernier soupir.

6486. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

9 mai.

M. de Thibouville ne m'a pas écrit un seul mot en faveur de Duroncel; je ne sais ce qu'il fait, ni où il est. N'est-il point à Neuilly? mais que deviendra la Crète? que ferez-vous d'Astério et de son petit sauvage? pensez-vous, mes chers anges, avoir fait une bonne action en me calomniant, en me faisant passer pour l'auteur, et notre avocat pour mon prête-nom? ne voyez-vous pas déjà tous les Pharès (1) du monde s'unir pour m'excommunier, et la pièce défendue et honnie? comment vous tirerez-vous de ce bourbier?

Je suis persuadé que la paix entre Catherine et Moustapha est moins difficile à faire. Vous sentez, de plus, combien un certain doyen (2) sera piqué de n'avoir pas été dans la confidence, combien ses mécontentements vont redoubler. Il trouvera la pièce scandaleuse, impertinente, ridicule. Voyez quel remède vous pouvez apporter à ce mal presque irréparable, et qui n'est pas encore ce qu'il y a de plus terrible dans l'affaire de ce pauvre Duroncel. Pour moi, je n'y sais d'autre emplâtre que de me confier au doyen; après quoi il faudra, dans l'occasion, me confier aussi au chancelier; car vous frémiriez si je vous disais ce qui est arrivé (3). Allez, allez, vous devez avoir sur les bras la plus terrible négociation que jamais envoyé de Parme ait eue à ménager.

Quoi qu'il en soit, je baise les ailes de mes anges. Je les prie de s'amuser gaiement de tout cela. Avec le temps on vient à bout de tout, ou du moins de rire de tout.

Le roi de Prusse trouve les *Pélopides* une très bonne pièce, très bien écrite. Il dit expressément (4) que celle de Crébillon est d'un Ostrogoth. L'impératrice de Russie me demandait, il n'y a pas longtemps, si Crébillon avait écrit dans la même langue que moi.

6487. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

11 mai.

J'ai été tenté de me mettre dans une grosse colère à l'occasion de ce qui s'est passé à l'Académie française (5); mais, quand je considère que M. d'Alembert a bien voulu être notre secrétaire perpétuel, je suis de bonne humeur, parce que je suis sûr qu'il mettra les choses sur un très bon pied. Les ouragans passent, et la philosophie demeure.

Si le jeune auteur d'une tragédie nouvelle a l'honneur d'être connu de vous, monsieur, et s'il y a, comme vous le dites, un grain de philosophie dans sa pièce, conseillez-lui de la garder quelque temps dans son portefeuille : la saison n'est pas favorable.

Je vais faire venir, sur votre parole, l'*Histoire de l'Établissement du commerce dans les Deux-Indes* (6). J'ai bien peur que ce ne soit un réchauffé avec de la déclamation. La plupart des livres nouveaux ne sont que cela.

Un barbare vient de m'envoyer, en six volumes, l'*Histoire du monde entier*, qu'il a copiée, dit-il, fidèlement d'après les meilleurs dictionnaires.

Embrassez pour moi, je vous prie, mon cher secrétaire. L'Académie n'en a point encore eu de pareil. Je mourrais bien gaiement, si vous pouviez faire encore un petit voyage avec lui.

6488. — A M. DE CHABANON.

11 mai.

Ma foi, mon cher ami, je ne me souviens plus de ce que j'ai écrit (7) à M. de La Harpe au courant de la plume. Il faudra que je lise le *Mercure* pour savoir ce que je pense. Je suis bien sûr d'avoir pensé que votre traduction de Pindare

(1) Rosset. (G. A.)

(2) Voilà, belle Emilie, à quel point nous en sommes.
Cinna, act. Ier, sc. III. (G. A.)

(1) Le grand-prêtre des *Lois de Minos*. (G. A.)

(2) Richelieu. (G. A.)

(3) Voyez la lettre à Richelieu du 8 mai. (G. A.)

(4) Lettre du 18 avril. (G. A.)

(5) Le roi ne ratifia pas les nominations de Delille et de Suard faites le même jour. (G. A.)

(6) Par Raynal. (G. A.)

(7) Le 16 avril. (G. A.)

doit vous faire le plus grand honneur : c'est un ouvrage que très peu de gens de lettres sont à portée de faire.

Je m'imagine d'ailleurs qu'il n'y avait pas moins de tracasseries et moins de cabales dans Athènes que dans Paris : il est vrai que je vois les choses de si loin, que je les vois mal; cependant je crois voir clairement qu'à la première occasion vous serez mon confrère ou mon successeur.

Quand j'ai du chagrin, je m'amuse à faire des contes. Madame d'Argental a une *Bégueule ;* elle vous en fera part, d'autant plus volontiers qu'elle est autant le contraire d'une bégueule que vous êtes le contraire d'un pédant. Le vieux malade de Ferney vous embrasse de tout son cœur : madame Denis en fait autant.

6489. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

12 mai.

J'écris de ma main, madame, cette fois-ci, et d'une petite écriture comme votre grand'maman, malgré mes fluxions sur les yeux. Je voudrais bien que vous pussiez en faire autant.

J'ai exécuté les ordres de votre grand'maman à la lettre. Je n'ai prononcé son nom qu'à des étrangers qui passent continuellement par nos cantons, et j'ai conclu que l'Europe pensait comme moi.

Au reste, je n'écris à personne, et je ne fatigue la poste qu'à porter les montres que ma colonie fabrique. J'ai été longtemps un peu émerveillé que M. Seguier, ci-devant avocat général, fût venu me voir à Ferney pour me dire qu'il serait obligé de déférer l'*Histoire du Parlement*, et que *messieurs* l'en pressaient fort : comme si un historien avait pu dissimuler la guerre de la Fronde, et comme s'il avait fallu mentir pour plaire à *messieurs*. Je n'avais pas lieu assurément de me louer de *messieurs ;* mais, après avoir dit ce que je pensais d'eux depuis vingt ans, j'ai gardé un profond silence sur toutes les choses de ce monde, et je n'ai laissé remplir mon cœur que des sentiments que je dois à mes généreux bienfaiteurs.

Je fais des vœux pour eux, moi qui ne prie jamais Dieu, et qui me contente de la résignation. Il y a des choses que je déteste et que je souffre. Je vois parfaitement de loin toute la méchanceté des hommes, et le néant de leurs illusions.

J'attends la mort en ne changeant de sentiment sur rien, et surtout sur l'attachement que je vous ai voué pour le reste de ma vie.

6490. — A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

15 mai.

Le vieux solitaire, le vieux malade de Ferney est également reconnaissant du souvenir de M. le comte de Schomberg et de la visite de M. le baron de Gleichen (1). C'est vraiment une ancienne connaissance. J'avais eu l'honneur de le voir, il y a bien longtemps, chez madame la margrave de Bareuth. Il paraît un peu malade comme moi; mais il court, et je ne puis sortir de ma chambre. Il y a deux ans que je n'ai mis d'habit. Il va chercher la mort, et je l'attends. Il est assurément fort aimable : je le plains beaucoup, lui et son maître (2).

Sa nouvelle sur la Pologne (3), si bien accréditée à Paris, étonne beaucoup notre Suisse. Un comte Orlof, qui était hier dans mon ermitage, dit qu'il n'y a pas un mot de vrai, et les lettres de l'impératrice de Russie semblent dire tout le contraire de ce qu'on débite. Nous autres ermites pacifiques qui mangeons tranquillement notre pain à l'ombre de nos figuiers, nous sommes fort mal informés des bouleversements de ce monde, et nous laissons aller ce malheureux monde comme il plaît à Dieu.

Votre Allemand danois, monsieur, m'a apporté une lettre du prophète Grimm avec la vôtre. Je ne sais où prendre ce prophète; j'ignore sa demeure : je crois qu'il a un titre de secrétaire de M. le duc d'Orléans; il me semble, par conséquent, que je puis vous demander votre protection pour lui faire parvenir ma réponse. Je me suis imaginé que vous pardonnerez cette liberté : il veut que je lui envoie un conte intitulé la *Bégueule*, qui est, dit-on, d'un ex-jésuite franc-comtois. Je prends le parti de vous envoyer ce conte, bon ou mauvais, et je l'avertis que, s'il veut en avoir copie, il vienne vous demander la permission de le transcrire chez vous.

Soyez bien persuadé, monsieur le comte, que mon cœur est pénétré de vos anciennes bontés, et que vous n'avez point de serviteur plus respectueusement attaché, comme de plus inutile.

(1) Ministre de Danemark à la cour de Versailles. (G. A.)
(2) Allusion à l'affaire de Struensée. (G. A.)
(3) Le partage de la Pologne. Voltaire n'y pouvait croire. Il s'était toujours imaginé que les Russes n'étaient entrés en Pologne que pour y faire régner la tolérance. (G. A.)

6491. — A M. L'ABBÉ DE VOISENON.

15 mai (1).

Mon cher prélat, je suppose que la raison, ou le temps, ou quelque nouvelle maîtresse vous a consolé (2). Quoi qu'il en soit, voici *Jean qui pleure et Jean qui rit* (3), qui pourra vous amuser un moment.

Je crois, mon cher historiographe de l'Europe, que ma première réponse à M. Le Roy était un peu trop virulente sur la fin; il ne faut jamais se fâcher, mais rire de tout. Vous m'aviez promis la réponse au *factum* de M. de Morangiés. Je m'imagine qu'elle ne vaudra rien, mais je suis curieux.

Je vous avertis que je ne crois pas un mot du partage de la Pologne.

Par quelle fatalité n'y a-t-il rien de vous dans le *Mercure?* Eh bien! moi, je fournirai ma part ce mois-ci, si M. Louvet (4) veut bien le permettre. Mes compliments à M. Lacombe, qui vaut mieux que M. Louvet.

6492. — A MADAME DE BEAUHARNAIS.

Le ...

On dit, madame, que les divinités apparaissaient autrefois aux solitaires dans les déserts ; mais elles n'écrivaient point de jolies lettres ; et j'aime mieux la lettre dont vous m'avez honoré, que toutes les apparitions de ces nymphes de l'antiquité. Il y a encore une chose qui me fait grand plaisir, c'est que vous ne m'auriez point écrit si vous aviez été dévote ou superstitieuse : il y a des confesseurs qui défendent à leurs pénitentes de se jouer à moi. Je crois, madame, que si quelqu'un est assez heureux pour vous diriger, ce ne peut être qu'un homme du monde, un homme aimable qui n'a point de sots scrupules. Vous ne pouvez avoir qu'un directeur raisonnable, et fait pour plaire. Le comble de ma bonne fortune, c'est que vous écrivez naturellement, et que votre esprit n'a pas besoin d'art. On dit que votre figure est comme votre esprit. Que de raisons pour être enchanté de vos bontés! Agréez, madame, la reconnaissance et le respect du vieux solitaire V.

6493. — A M. VASSELIER.

A Ferney, mai.

Mon cher correspondant, j'aime mieux envoyer des montres à Genève pour Maroc, que des mémoires de l'avocat Duroncel (5) à M. le chancelier. Notre fabrique a l'air d'une grande correspondance. Elle envoie à la fois à Pétersbourg, à Constantinople, et au fond de l'Afrique; mais jusqu'à présent elle n'en paraît pas plus riche. Il faut espérer que ce petit commerce, dans les quatre parties du monde, produira enfin quelque chose, et que j'en viendrai à mon honneur, qui a été le seul but de mon entreprise.

Je fais réflexion que les équivoques gouvernent ce monde : on intitule une tragédie les *Lois de Minos ;* à ce mot de lois, un magistrat lyonnais croit qu'il s'agit de nos parlements, et un prêtre croit qu'il est question du droit canon ; mais la première loi des Français est le ridicule. Il ne faut songer qu'à cultiver son jardin et à soutenir sa colonie : c'est vous qui la soutenez.

Pourriez-vous, mon cher ami, m'aider à rendre un petit service? Il s'agirait de faire toucher six louis à un vieillard nommé Daumart (6), retiré depuis peu au Mans. J'imagine que le directeur de la poste du Mans pourrait les lui faire remettre. M. Scherer (7) vous donnerait ces six louis sur la seule inspection de mon billet ; mais s'il y a la moindre difficulté, le moindre inconvénient, n'en faites rien : je prierai M. Scherer de me rendre ce bon office. Je vous embrasse de tout mon cœur.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Sa maîtresse, madame Favart, était morte au mois d'avril. (G. A.)
(3) Voyez tome VI, page 493. (G. A.)
(4) Père de l'auteur du *Chevalier de Faublas*. (*A. François.*)
(5) Pseudonyme de Voltaire pour les *Lois de Minos*. (G. A.)
(6) Parent de Voltaire. (G. A.)
(7) Banquier à Lyon. (G. A.)

6494. — A M. DIDEROT.

17 mai (1).

Non assurément, mon cher philosophe, je ne vous ai jamais soupçonné d'avoir eu la moindre part à ce libelle (2) que M. Le Roy s'est diverti à faire contre moi. Il est très permis sans doute de dire que je suis un plat auteur, un mauvais poëte, un vieux radoteur; mais il n'est pas honnête de dire que je suis jaloux et ingrat; car, sur mon Dieu, je n'ai jamais été ni l'un ni l'autre.

Je suis charmé que la petite leçon que M. Le Roy m'a faite m'ait valu une de vos lettres; vous n'écrivez que dans les grandes occasions : vous consolez vos amis, quand ils éprouvent des disgrâces. Je suis juste; je n'en aime pas moins l'article INSTINCT de M. Le Roy dans ce grand dictionnaire, sur lequel je vous fais, de mon côté, mes compliments de condoléance. J'en dois aussi à notre pauvre Académie (3); nous sommes tous *sub gladio*, et nous ne dirons pas :

Et spes et ratio studiorum in Cæsare tantùm. (Juv.)

Cela pourrait se dire à Florence, où le grand-duc donne une somme considérable pour l'édition de l'*Encyclopédie*, malgré les notes qu'on y coud. Pour vous autres Welches, il faut bien que vous n'ayez aucun besoin des faveurs de la cour, car on ne vous les jette pas à la tête. Vous ressemblez au duc de Mazarin, à qui Louis XIV avait refusé un régiment : « Messieurs, il m'a trouvé tant d'agréments, qu'il m'a dit que je pouvais me passer de celui-là. » Au surplus, vous savez que

Levius fit patientia
Quidquid corrigere est nefas.

Jouissez, mon cher philosophe, de votre réputation que personne ne vous ôtera; arrondissez votre fortune, mariez votre fille; vivez heureux, soyez plus indulgent que M. Le Roy; j'en ai besoin.

J'irai bientôt voir Damilaville; nous verrons qui, de lui ou de moi, avait raison. Je lui soutenais qu'il y avait dans la nature intelligence et matière; il me niait intelligence, et nous étions bons amis.

Faccia ognuno secondo il suo cervello.

Soyez sûr que ma cervelle et mon cœur sont à vous. Si vous aviez pu lire quelque chose des *Questions*, vous auriez vu de quelle respectueuse estime le questionneur est pénétré pour vous.

6495. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 mai.

Mon cher ange, le jeune avocat Duroncel a non seulement renoncé aux âmes de fer et à son crédit, mais il a changé entièrement la troisième partie de son plaidoyer, et plusieurs paragraphes dans les autres.

Vous avez la bonté de nous mander que M. le duc de Duras daigne s'intéresser à cette petite affaire, et qu'il doit la recommander au magistrat dont elle dépend. Si ce magistrat est M. le chancelier, sachez enfin qu'il la connaît déjà, et qu'il y a plus d'un mois que le plaidoyer de Duroncel est entre ses mains, par une aventure très bizarre et très ridicule. Il n'en a dit mot, ni moi non plus; l'avocat n'a point paru. J'ai dû ignorer tout; je me suis renfermé dans mon honnête silence. Il ne m'appartient pas de me mêler des affaires du barreau, on jugera bien cette cause sans moi; mais M. le duc de Richelieu m'inquiète : j'ai lieu de croire qu'il est fâché qu'on se soit adressé à d'autres qu'à lui; nous tâcherons de l'apaiser.

On a suivi entièrement le conseil de l'ange très sage, dans la petite réponse à M. Le Roy. (4) Point d'injures, beaucoup d'ironie et de gaieté. Les injures révoltent, l'ironie fait rentrer les gens en eux-mêmes, la gaieté désarme.

La Condamine n'aurait pas tant de tort; comptons :

Les soldats de Corbulon	30
La Beaumelle et compagnie	5
Clément et compagnie	15
Fréron et compagnie	20
L'escadron volant	30
Total	100

Lesquels font au parterre une troupe formidable, soutenue de quatre mille hypocrites.

Que faut-il opposer à cette armée? force bons vers, et force bons acteurs : mais où les trouver?

Je me flatte que l'autre Teucer sera agissant dans les derniers actes, comme le mien.

Je commence à croire qu'il y aura un long congrès à Yassi, car ma colonie y envoie des montres avec des cadrans à la turque.

Je plains ce galant Danois (1); c'était l'*Amour médecin* (2), et, après tout, ni Astolphe ni Joconde ne firent couper le cou aux amants de leurs femmes. Je baise humblement les ailes de mes anges.

Dites-moi donc comment je puis vous envoyer la *Crète :* pourquoi n'a-t-on pas encore représenté *Pierre* (3)?

6496. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Ferney, 18 mai.

Vraiment, madame, je me suis souvenu que je connaissais votre Danois (4). Je l'avais vu, il y a longtemps, chez madame de Bareuth; mais ce n'était qu'en passant. Je ne savais pas combien il était aimable. Il m'a semblé que M. Bernstorff, qui se connaissait en hommes, l'avait placé à Paris, et que ce pauvre Struensée, qui ne se connaissait qu'en reines, l'avait envoyé à Naples. Je ne crois pas qu'il ait beaucoup à attendre actuellement du Danemark ni du reste du monde. Sa santé est dans un état déplorable : il voyage avec deux malades qu'il a trouvés en chemin. Je me suis mis en quatrième, et leur ai fait servir un plat de pilules à souper; après quoi, je les ai envoyés chez Tissot, qui n'a jamais guéri personne, et qui est plus malade qu'eux tous, en faisant de petits livres de médecine.

Ce monde-ci est plein, comme vous savez, de charlatans en médecine, en morale, en théologie, en politique, en philosophie. Ce que j'ai toujours aimé en vous, madame, parmi plusieurs autres genres de mérite, c'est que vous n'êtes point charlatane. Vous avez de la bonne foi dans vos goûts et dans vos dégoûts, dans vos opinions et dans vos doutes. Vous aimez la vérité, mais l'attrape qui peut. Je l'ai cherchée toute ma vie, sans pouvoir la rencontrer. Je n'ai aperçu que quelque lueur qu'on prenait pour elle; c'est ce qui fait que j'ai toujours donné la préférence au sentiment sur la raison.

A propos de sentiment, je ne cesserai jamais de vous répéter ma profession de foi pour votre grand'maman. Je vous dirai toujours qu'indépendamment de ma reconnaissance, qui ne finira qu'avec moi, elle et son mari sont entièrement selon mon cœur.

N'avez-vous jamais vu la carte de Tendre dans *Clélie* (5)? je suis pour eux à Tendre-sur-Enthousiasme. J'y resterai. Vous savez aussi, madame, que je suis pour vous, depuis vingt ans, à Tendre-sur-Regrets. Vous savez quelle serait ma passion de causer avec vous; mais j'ai mis ma gloire à ne pas bouger; et voilà ce que vous devriez dire à votre grand'maman.

Adieu, madame : mes misères saluent les vôtres avec tout l'attachement et toute l'amitié imaginables.

6497. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

23 mai (6).

Je n'ai point vu mon cher Wagnière depuis quinze jours; je ne puis écrire de ma très languissante main; et quoique ma tête fasse des *Bégueules*, mes trois doigts me refusent le service. Mon cœur est encore plus jeune que ma tête; et madame Dixhuitans (qui sera toujours pour moi madame Dixhuitans), sera toujours dans ce cœur qui en a près de quatre-vingts, aussi bien que son très aimable mari. Je m'intéresse même encore à notre pauvre Académie, comme si j'étais dans la force de l'âge. Je n'écris guère à M. d'Alembert, ne pouvant et même n'osant écrire à personne, parce que je sais qu'il y a des malins qui font des procès sur un mot : je me contente de faire des vœux pour le retour de la paix et du bon goût.

Si jamais, monsieur, vous allez faire un petit tour chez madame votre mère (7), j'espère avoir l'honneur de vous faire ma cour sur la route; alors je parlerai autant que j'écris peu. Je crois vous avoir mandé que j'avais reçu la rescription; mais je crois vous avoir mandé aussi que je n'avais

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) *Réflexions sur la jalousie.* (G. A.)
(3) A propos de l'exclusion de Delille et de Suard. (G. A.)
(4) *Lettre sur un écrit anonyme.* Voyez tome IV. (G. A.)

(1) Struensée. (G. A.)
(2) Titre d'une comédie de Molière. (G. A.)
(3) *Pierre-le-Cruel.* (G. A.)
(4) Le baron de Gleichen. (G. A.)
(5) Roman de mademoiselle de Scudéry. (G. A.)
(6) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(7) La comtesse de Saint-Point. (G. A.)

jamais reçu la lettre que vous annoncez pour moi à M. Christin, lettre dans laquelle vous vous trompiez en prédisant l'avenir.

Je ne connais que le présent; encore ne le connais-je guère.

Je ne réponds que des sentiments qui m'attachent à vous deux.

6498. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 25 mai.

Mon héros est doyen de notre délabrée Académie, et moi le doyen de ceux que mon héros tourne en ridicule depuis environ cinquante ans. Le cardinal de Richelieu en usait ainsi avec Boisrobert. Il me paraît que chacun à son souffre-douleurs. Permettez à votre humble plaignant de vous dire que, s'il y a des mots plaisants dans votre lettre, il n'y en a pas un seul d'équitable.

Premièrement, je ne suis pas assez heureux pour avoir la plus légère correspondance avec M. le duc de Duras, et s'il m'honorait de sa bonté et de sa familiarité, comme vous le prétendez, vous ne le trouveriez pas mauvais. Bon sang ne peut mentir.

Je vous certifierai ensuite que M. d'Argental a ignoré très longtemps cette baliverne des *Lois de Minos*, qu'elle a été lue aux comédiens par un jeune homme, et donnée pour être l'ouvrage d'un avocat nommé Duroncel, étant raisonnable qu'une tragédie sur les lois parût faite par un jurisconsulte.

Puis je vous certifierai qu'il y a trois ans que je n'ai écrit à Thieriot (1). Je vous dirai de plus que je voulais faire imprimer la pièce, et donner le revenant-bon de l'édition à l'avocat (ainsi que j'ai donné depuis vingt ans le profit de tous mes ouvrages), que je ne voulais point du tout risquer celui-ci au théâtre. Cet avocat l'avait mis entre les mains du libraire Rosset, à Lyon. Le procureur général, qui a la librairie dans son département, crut, sur le titre et sur la dédicace à un ancien conseiller (2), que c'était une satire des nouveaux parlements et des prêtres : mais le fait est que, s'il y a quelque allusion dans cette pièce, c'est manifestement sur le roi de Pologne qu'elle tombe. J'ai déjà eu l'honneur de vous dire que M. le procureur général de Lyon envoya la pièce à M. le chancelier, qui l'a gardée; et, quelque extrême bonté qu'il ait pour moi, je n'ai pas voulu la réclamer. Je me suis amusé seulement à corriger beaucoup la pièce, et surtout à l'écrire en français, ce qui n'est pas commun depuis plusieurs années.

Vous me demanderez peut-être pourquoi je n'ai pas pris la liberté de m'adresser à vous, et d'implorer vos bontés pour *Minos* : c'est parce que je voulais demeurer inconnu; c'est parce que je craignais prodigieusement que vous n'exerçassiez sur votre humble client l'habitude enracinée où vous êtes de vous moquer de lui; c'est parce que vous n'avez jamais eu la bonté de m'instruire comment je pourrais vous adresser de gros paquets; c'est parce qu'on risque de prendre très mal son temps avec un vice-roi d'Aquitaine, avec un maréchal de France entouré d'affaires et de courtisans, qui peut être tenté de jeter au feu une malheureuse pièce de théâtre qui se présente mal à propos; c'est que vous vous moquâtes de la tragédie de *Mérope;* c'est qu'à soixante-dix-huit ans il est tout naturel que je ne mérite que vos sifflets, en vous ennuyant d'une tragédie. Ce n'est pas que je n'aie tout bas l'insolence de la croire bonne, mais je n'oserais le présumer tout haut : d'ailleurs, à qui confierais-je mes faiblesses plutôt qu'à mon respectable doyen, s'il daignait m'encourager, au lieu de me rabâtir, comme il fait toujours?

Eh bien! quand vous aurez du temps de reste, quand vous voudrez voir mon œuvre, qui est fort différente de celle qu'on a lue au tripot de la Comédie, dites-moi donc si je dois vous l'envoyer sous l'enveloppe de M. le duc d'Aiguillon ou sous la vôtre. Mais, Dieu merci, vous ne me dites jamais rien. Ne serait-il pas même de votre intérêt qu'on dît un jour qu'à nos âges on conservait le feu du génie?

Pour vous faire rougir de vos cruautés, tenez, voilà les *Cabales* (3); elles valent mieux que la *Bégueule :* c'est, je crois, de mes petits morceaux détachés le moins mauvais. Tournez cela en ridicule, si vous l'osez. Vous serez du moins le seul qui vous en moquerez, car vous êtes le seul à qui je l'envoie en toute humilité.

Vous m'allez dire encore qu'il faut que j'aie une terrible santé, puisque je fais tant de pauvretés à mon âge; voilà sur quoi mon héros se trompe. *Toto cœlo, tota terra aberrat.*

Je suis plié en deux, je souffre vingt-trois heures en vingt-quatre, et je me tuerais si je n'avais pas la consolation de faire des sottises. J'en ferai donc tant que je vivrai; mais je vous serai attaché, monseigneur le railleur, avec un aussi tendre respect que si vous applaudissiez à mes lubies. — Je me prosterne.

N. B. Je crois que le comte de Morangiés n'a point touché les cent mille écus. Oserais-je vous demander ce que vous en pensez?

L'abbé Mignot est mon propre neveu, et passe pour le meilleur juge du parlement; ainsi vous gagnerez vos trois procès; mais perdrai-je toujours le mien avec vous?

6499. — AU MÊME.

A Ferney, 30 mai.

A VOUS SEUL, JE VOUS EN SUPPLIE.

Mon héros, l'impératrice de Russie, qui me fait l'honneur de m'écrire plus souvent que vous, me mande, par sa lettre du 10 d'avril, qu'elle enverra en Sibérie les prisonniers français (1). On les croit déjà au nombre de vingt-quatre.

Il se peut qu'il y en ait quelques-uns auxquels vous vous intéressiez. Il se peut aussi que le ministère ne veuille pas se compromettre en demandant grâce pour ceux dont l'entreprise n'a pas été avouée par lui.

Quelquefois on se sert (et surtout en semblables occasions) de gens sans conséquence. J'en connais un qui n'est de nulle conséquence, et que même quelquefois vous appelâtes inconséquent. Il serait prêt à obéir à des ordres positifs, sans répondre du succès; mais assurément il ne hasarderait rien sans un commandement exprès. Il se souvient qu'il eut le bonheur d'obtenir la liberté de quelques officiers suisses pris à la journée de Rosbach. Il ne se flatte pas d'être toujours aussi heureux; mais il est plus ennemi du froid que des mauvais vers, et tient que des Français sont très mal à leur aise en Sibérie.

Il attend donc les ordres de monseigneur le maréchal, supposé qu'il veuille lui en donner de la part du ministre des affaires étrangères ou de celui de la guerre. Oserais-je, monseigneur, vous demander ce que vous pensez du procès de M. de Morangiés? Il court dans Paris la copie d'une lettre de moi sur cette affaire (2) : cette copie est fort infidèle, et celui qui l'a divulguée n'est pas discret. Quoi qu'il en soit, je me mets aux pieds de mon héros avec soumission profonde.

6500. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Ferney, 5 juin.

Vous me parlez, madame, de philosophie pratique : parlez-moi de santé pratique. La disposition des organes fait tout; et malgré le sot orgueil humain, malgré les petites vanités qui se jouent de notre vie, malgré les opinions passagères qui entrent dans notre cervelle, et qui en sortent sans savoir ni pourquoi ni comment, la manière dont on digère décide presque toujours de notre manière de penser, témoin *Jean qui pleure et qui rit*, qui a couru tout Paris, et que vous n'avez probablement point lu.

M. de Gleichen m'a paru digérer fort mal. Je crois qu'il n'approuve guère le style du théâtre danois. J'étais très malade quand il vint dans mon ermitage. J'ai peur qu'en qualité de ministre accoutumé aux cérémonies, il n'ait été un peu choqué de ma rusticité. Je laisse faire aux dames les honneurs de ma retraite champêtre; c'est à elles à voir si les lits sont bons, et si on a bien fait mousser le chocolat de *messieurs* à leur déjeuner.

M. de Schomberg a paru pardonner à mes mœurs agrestes. Je souhaite que les Danois soient aussi indulgents que lui. De tous ceux qui ont passé par Ferney, c'est la sœur de M. de Cucé (3) dont j'ai été le plus content, car c'est à elle que je dois de n'avoir pas perdu entièrement les yeux. Elle me donna d'une drogue qui ne m'a pas guéri, mais qui m'a beaucoup soulagé. Je voudrais bien qu'il y eût des recettes pour votre mal comme pour le mien. Nous avons à Genève un physicien qui électrise parfaitement le tonnerre; il a voulu électriser aussi un homme qui a une goutte sereine, mais il n'y a pas réussi. A l'égard du tonnerre, c'est une bagatelle; on l'inocule comme la petite-vérole. Nous nous familiarisons fort, dans notre siècle, avec tout ce qui faisait trembler dans les

(1) Il lui avait écrit depuis trois ans. (G. A.)
(2) On n'a pas cette dédicace. (G. A.)
(3) Voyez, tome VI, aux SATIRES. (G. A.)

(1) Voyez la correspondance avec Catherine à cette époque. (G. A.)
(2) La lettre à Marin du 27 avril. (G. A.)
(3) Madame de Boisgelin. (G. A.)

siècles passés. Il est prouvé même, généralement parlant, que chez les nations policées on vit un peu plus longtemps qu'on ne vivait autrefois. Je vous en fais mon compliment, si c'en est un à faire. Je vois bien qu'il est si doux de vivre avec votre grand'maman, que vous aimez encore la vie, malgré tout le mal que vous en dites souvent avec tant de raison. C'est un rossignol que vous êtes allée entendre chanter dans sa belle cage (1). Je conçois très bien qu'on soit heureux quand on a, comme dit le Guarini :

Lieto nido, esca dolce, aura cortese.

Mais lorsque avec ces avantages on est aimé, repecté de l'Europe, et qu'on possède un génie supérieur, on doit être content. Le moyen de n'être pas au-dessus de la fortune, quand on est si fort au-dessus des autres!

J'ai un peu besoin, moi chétif, de cette philosophie dont vous me parlez. De tous les établissements que j'ai faits dans mon désert, il ne me restera bientôt plus que mes vers à soie. On a chicané mes artistes, qui envoyaient des montres en Amérique, à Constantinople, et à Pétersbourg. Le commerce qu'ils entreprenaient était immense, et faisait entrer en France beaucoup d'argent. C'était un plaisir de voir mon abominable village changé en une jolie petite ville, et de nombreux artistes étrangers, devenus Français, bien logés et faisant bonne chère avec leurs familles dans de jolies maisons de pierres de taille que je leur avais bâties. La protection d'un grand homme (2) avait fait ce miracle, qui va se détruire. Il faudra que je dise, comme le bon homme Job : Je suis sorti tout nu du sein de la terre et j'y retournerai tout nu; mais remarquez que Job disait cela en s'arrachant les cheveux et en déchirant ses habits. Moi, je ne m'arrache pas les cheveux, parce que je n'en ai point, et je ne déchire point mes habits, parce que par le temps qui court il faut être économe.

Adieu, madame; faisons tous deux comme nous pourrons. Vogue la pauvre galère! Pensez fortement et uniformément, et conservez-moi vos bontés; vous savez combien elles me sont chères.

6501. — A M. D'OGNY.

A Ferney, 5 juin (3).

On m'a fait voir une lettre de M. Fabri, subdélégué de l'intendance à Gex, et votre fermier des postes à Versoix. Il se plaint que ma colonie ait envoyé des boîtes par la poste sans les faire taxer; mais sans doute il ignore, monsieur, les bontés dont vous m'honorez; et d'ailleurs il sait que le port d'aucun paquet n'est payé par celui qui le dépêche, mais par celui qui le reçoit.

De plus, ma colonie n'a jamais envoyé de petites caisses de montres qu'à vous, monsieur, qui avez daigné le souffrir, et à Lyon, selon la permission que lui avait donnée M. le duc de Choiseul, permission que vous n'avez jamais révoquée.

Sans ces bontés, il serait impossible à mes artistes d'envoyer leurs ouvrages en France et dans les pays étrangers; ils seraient forcés de déserter le lieu de leur établissement. Je leur ai prêté cent mille francs sans aucun intérêt, et je leur ai bâti des maisons pour cent quatre mille francs; ils ne peuvent me payer que par leur travail. Ce travail journalier est utile à l'État, et c'est cette considération qui a principalement déterminé votre cœur bienfaisant à me favoriser.

Je n'ose vous adresser de nouveaux paquets sans votre permission; je me flatte que vous ne cesserez pas de protéger mon établissement, qui n'a subsisté que par les grâces de M. le duc de Choiseul et par les vôtres. J'ai l'honneur d'être, avec la reconnaissance la plus inviolable et la plus respectueuse, votre, etc.

6502. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 8 juin.

Mon héros daigne me mander qu'il va dans son royaume d'Aquitaine. Il y est donc déjà; car mon héros est comme les dieux d'Homère, il va fort vite, et sûrement il est arrivé au moment que j'ai l'honneur de lui écrire. Il a d'autres affaires que celle des *Lois de Minos* : il est occupé de celles de Louis XV.

Je commence par lui jurer, s'il a un moment de loisir, qu'il n'y a pas un mot à changer dans tout ce que je lui ai écrit touchant la *Crète;* et si M. d'Argental lui a donné une très mauvaise défaite, ce n'est pas ma faute. Pourquoi mentir sur des bagatelles? il ne faut mentir que quand il s'agit d'une couronne ou de sa maîtresse.

Je n'ai point de nouvelles de la Russie : vous pensez bien, monseigneur, qu'on ne m'écrit pas toutes les postes. Ce que je vous ai proposé (1) est seulement d'une bonne âme : je ne cherche point du tout à me faire valoir. Il se pourrait même très bien que l'on se piquât d'en agir noblement, sans en être prié; comme fit l'impératrice Anne à la belle équipée du cardinal de Fleury, qui avait envoyé quinze cents Français contre dix mille Russes, pour faire semblant de secourir l'autre roi Stanislas. Ma destinée est toujours d'être un peu enfoncé dans le Nord. Vous vous en apercevrez quand vous daignerez lire quelques endroits des *Lois de Minos*. Vous verrez bien que le roi de Crète, Teucer, est le roi de Pologne Stanislas-Auguste Poniatowski, et que le grand-prêtre est l'évêque de Cracovie; comme aussi vous pourrez prendre le temple de Gortine pour l'église de Notre-Dame de Czenstochova.

J'ai donc la hardiesse de vous envoyer cette facétie, à condition que vous ne la lirez que quand vous n'aurez absolument rien à faire. Vous savez bien qu'Horace, en envoyant des vers à Auguste, dit au porteur : Prends bien garde de ne les présenter que quand il sera de loisir et de bonne humeur.

Si mon héros est donc de belle humeur et de loisir, je lui dirai que madame Arsène et son charbonnier (2) sont un sujet difficile à manier, et que celui qui en fera un joli opéra-comique sera bien habile.

Je prendrai encore la liberté de lui dire que, selon mon petit sens, il faudrait quelque chose d'héroïque, mêlé à la plaisanterie. J'ai un sujet qui, je crois, serait assez votre fait; mais je ne sais rien de plus propre à une fête que la *Pandore* de La Borde. La musique m'a paru très bonne. Vous me direz que je ne m'y connais point; cela peut fort bien être, mais je parierais qu'elle réussirait infiniment à la cour. Vous m'avouerez qu'il est beau à moi de songer aux plaisirs de ce pays-là.

Il faut, dans votre grande salle des spectacles à Versailles, des pièces à grand appareil; les *Lois de Minos* peuvent avoir du moins ce mérite. *Olympie* aussi ferait, je crois, beaucoup d'effet; mais vous manquez, dit-on, d'acteurs et d'actrices : et de quoi ne manquez-vous pas? le beau siècle ne reviendra plus. Il y aura toujours de l'esprit dans la nation; il y aura du raisonné, et malheureusement beaucoup trop, et même du raisonné fort obscur et fort inintelligible; mais, pour les grands talents, ils seront d'autant plus rares que la nature les a prodigués sous Louis XIV. Jouissez longtemps de la gloire d'être le dernier de ce siècle mémorable, et de soutenir l'honneur du nôtre. Vivez heureux, autant qu'on peut l'être en ce pauvre monde et en ce pauvre temps. Vos bontés ajoutent infiniment à la quiétude de ma douce retraite. Mon cœur y est toujours pénétré pour vous du plus tendre respect.

6503. — A M. DE BELLOY.

A Ferney, 8 juin!

Mon cher et illustre confrère, nous avons affaire, vous et moi, à une drôle de nation,

Quæ sola constans in levitate sua est. (Ov., *Trist.*, élég. VIII.)

Elle ressemble à l'Euripe, qui a plusieurs flux et reflux, sans qu'on ait jamais pu en assigner la cause. Il faut en rire.

Puisqu'on s'est déchaîné contre le prince Noir et du Guesclin (3), il est sûr que Caboche réussira. La décadence du goût est arrivée. Les *Lois de Minos* sont un très faible ouvrage qu'on dit avoir quelque rapport avec les *Druides*, et qui, par conséquent, ne sera point joué. J'en avais fait présent à un jeune avocat. Rien n'était plus convenable à un homme du barreau qu'une tragédie sur les lois. Mais elle n'est bonne qu'à être jouée à la Basoche. Don Pèdre, Transtamare, le prince Noir, du Guesclin, étaient de vrais héros faits pour la cour. Il faut que la cabale ait été bien acharnée pour prévaloir sur ces grands noms, illustrés encore par vous. De tels orages sont l'aveu de votre réputation. On ne s'est jamais avisé de faire du tapage aux pièces de Danchet et de l'abbé Pellegrin. Le vieux proverbe, qu'il vaut mieux faire envie que pitié, vous est très applicable.

N'ai-je pas ouï dire que vous aviez une pension du roi? Je songe pour vous au solide autant qu'à la gloire, qu'on ne vous ôtera point. Ce n'est pas assez de vivre dans la posté-

(1) A Chanteloup. (G. A.)
(2) Le duc de Choiseul. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(1) Lettre du 30 mai. (G. A.)
(2) La *Begueule*. (G. A.)
(3) *Pierre-le-Cruel*, tragédie jouée et sifflée le 10 mai. (G. A.)

rité, il faut vivre aussi pendant qu'on existe. Vos grands talents m'ont attaché véritablement à vous; je souhaite passionnément que vous soyez aussi heureux que vous méritez de l'être; mais vous êtes aussi bon philosophe que bon poëte.

Je vous embrasse de tout mon cœur, sans les vaines cérémonies que de bons confrères doivent mépriser.

6504. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 juin (1).

Tenez, mes anges, comme cela ne m'a coûté qu'une matinée à faire, vous perdrez encore moins de temps à le lire (2). Mais la *Crète* est plus sérieuse; et tel cerveau qui peut faire une épître en quatre ou cinq heures, ne peut quelquefois corriger une scène en quatre ou cinq semaines : il y a des matières rebelles.

Daignez m'envoyer la *Crète* par M. Marin : je la demande telle qu'elle est, raturée, biffée, tronquée, massacrée. Je la renverrai toute musquée. Il y a des choses absolument nécessaires que vous n'avez pas.

On parle d'une jeune Saint-Val (3) qui joue Zaïre mieux que mademoiselle Gaussin : cela est-il vrai? Elle devrait bien jouer *Olympie* à Fontainebleau. J'ai besoin que l'on me joue; j'ai encore plus besoin de vous voir, avant de mourir.

Ma colonie a reçu de l'argent par M. Constant, et vous remercie.

6505. — AU MÊME.

14 juin.

Mon ange ne me mande rien; mais des lutins m'écrivent que la distribution des Crétois a déjà excité la cabale la plus vive, la plus turbulente, la plus agissante, la plus moqueuse, la plus dénigrante, la plus assommante; que Molé, désespéré du passe-droit qu'on lui a fait en ne lui donnant pas la moindre charge en Crète, ameute une trentaine de belles dames, lesquelles ont fait acheter tous les sifflets qu'on a pu trouver encore à Paris. Je vous ai prié, j'ai prié M. de Thibouville de m'envoyer sans délai cette pauvre Crète; elle est déjà blessée à mort par la police : elle mourra des mains de Dauberval, de Monvel, de Dalainval, de Clavareau, de Bagnoli, et de Belmont; mais je ne veux pas être complice de sa mort. Je vous demande, avec la plus vive instance, d'avoir la bonté de me renvoyer la pièce sur-le-champ par Marin, qui la contre-signera, et je la renverrai tout de suite avec les changements qui sont prêts. Ces changements sont d'une nécessité absolue. Il est triste que le champ de bataille soit à cent trente lieues du pauvre général. Vous savez ce qui arriva à l'armée de M. de Belle-Isle, pour avoir voulu la commander de loin (4). Je me mets à l'ombre de vos ailes; mais écrivez-moi donc.

Vous avez dû recevoir un petit paquet de moi par Marin.

6506. — AU MÊME.

19 juin.

Non, je ne puis croire ce comble d'iniquité; non, il n'est pas possible que mes anges abandonnent la Crète à tant d'horreurs, et qu'ils laissent plaider la cause sans que les avocats soient préparés. J'ai déjà mandé que ce pauvre diable d'avocat Duroncel travaillait comme Linguet à mettre plus d'ithos et de pathos dans son plaidoyer, et à prévenir toutes les objections de ses adversaires. Jugez-en par ces vers-ci, qui expliquent précisément quelle était l'espèce de pouvoir d'un roi de Crète :

> Minos *fut despotique, et laissa pour* partage
> *Aux rois ses successeurs* un pompeux esclavage,
> Un titre, un vain éclat, le nom de majesté,
> L'appareil du pouvoir, et nulle autorité. (Act. I, sc. I.)

Tout ce qui pourrait fournir aux méchants des allusions impies sur les prêtres, ou quelques allégories audacieuses contre les parlements, est ou adouci ou retranché avec toute la prudence dont un avocat est capable. Enfin tous les emplâtres sont prêts, et on les appliquera sur-le-champ aux blessures faites par les ciseaux de la police. Il n'est donc pas possible, encore une fois, que des anges gardiens, des anges consolateurs, exposent aux sifflets du barreau un plaidoyer auquel on travaille tous les jours. Ils ne sont pas capables d'une telle diablerie. Ils me renverront par Marin le plaidoyer de Duroncel, tel qu'il a été estropié à la police, et on le renverra par la même voie.

Toutes les nouvelles font l'éloge de mademoiselle Sainval la cadette. Je supplie instamment mes anges de faire une forte brigue pour lui faire jouer *Olympie* à Fontainebleau. J'ai mes raisons pour cela, mais des raisons si fortes, si touchantes, si convaincantes, que, si mes anges les savaient, ils les préviendraient avec la bonté la plus empressée. Je n'ai point de nouvelles de M. le maréchal de Richelieu, et je ne sais quand il revient. Que dites-vous du procès de la veuve Verron (1)?

6507. — AU MÊME.

22 juin (2).

J'ai reçu enfin deux consolations de mon cher ange, du 15 et du 16. Vous savez que l'avocat polonais, qui d'abord avait été pour l'impression de son *factum* (3), et qui s'était ensuite réservé pour l'audience, voulait absolument différer cette audience même; vous savez avec quel zèle il retravaillait son mémoire. Il est infiniment soulagé d'apprendre vos sages résolutions, et il vous supplie de vouloir bien lui renvoyer le *factum*, tel qu'on devait le prononcer en dernier lieu, après avoir passé par l'étamine des réviseurs. Vous avez été, véritablement ange gardien dans toute cette affaire, et vous mettrez le comble à vos bontés en me renvoyant sans délai ce *factum*, auquel on aura tout le temps de travailler.

Je réponds à la lettre du 16 que je suis comme un homme mort, dont chacun s'approprie les meubles et en fait ce qu'il veut. Figurez-vous qu'on fait actuellement quatre éditions de mes sottises, sans que je m'en mêle, sans qu'on me consulte. Les Cramer mêmes ont inséré dans leur recueil bien des choses qui ne sont pas de moi : on me mutile, on m'estropie à Paris et dans le pays étranger. Je n'avais envoyé qu'à M. le maréchal de Richelieu les *Cabales;* apparemment quelqu'un de ses secrétaires s'en est emparé. On me mande qu'on les a imprimées indignement : c'est ma destinée; il faut la subir.

Lekain m'écrit qu'il pourra venir au mois de septembre; il sera le très bien venu et le très bien reçu, et il pourra gagner quelque argent à la Comédie de Genève. S'il veut jouer *Tancrède*, *Zaïre*, *Alzire*, *Mérope*, *Sémiramis*, etc., il trouvera des actrices qui pourront un peu le seconder.

Vous ne me parlez point de la mort de madame la duchesse d'Aiguillon. Vous ne me dites point si M. le maréchal de Richelieu revient, et vous ne me dites point qui a l'administration de la Corse. Tout cela n'eût coûté qu'un mot dans votre aimable lettre; mais, je vous en prie, envoyez-moi le plaidoyer de notre avocat.

Je suis toujours tendrement attaché à vos deux amis (4) qui sont à la campagne. Je suis fort aise d'y être aussi, mais fort fâché d'être si loin de vous. Je me mets toujours à l'ombre des ailes de mes anges. M. de Thibouville ne m'écrit point. Mais, au nom de Dieu, envoyez-moi la pièce par Marin.

6508. — A M. THIERIOT.

Ferney, 22 juin.

Mon cher et ancien ami, j'apprends que vous avez été malade d'un asthme assez violent; mais en même temps je suis consolé en apprenant que vous vous portez mieux. Je vous regarde comme un jeune homme, en comparaison de moi, et je sais que la jeunesse a bien des ressources.

J'apprends aussi que vous voulez faire imprimer le *Dépositaire;* mais vous n'en avez qu'une détestable copie, et vous ne savez pas qu'il a déjà été imprimé deux fois dans le pays étranger. Je vous en envoie une édition dont vous ferez tout ce qu'il vous plaira, ou plutôt tout ce que vous pourrez : cela pourra vous amuser. Nous devons nous borner, vous et moi, aux seuls amusements; c'est notre principale et unique affaire dans cette courte vie. Je crois que vous êtes toujours le nouvelliste de la Prusse. On me mande d'étranges choses de ce pays-là.

Vous demandez les *Cabales* (5); on dit qu'on en a fait une détestable édition, et que cette badinerie est entièrement dé-

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) L'*Epître au roi de Suède*. (G. A.)
(3) Sainval cadette. (G. A.)
(4) En 1742, le maréchal de Belle-Isle, envoyé à la diète d'élection en qualité d'ambassadeur extraordinaire, avait conservé le commandement de l'armée de Bohême, et quelques échecs furent essuyés par l'armée française. (*Beuchot.*)

(1) Voyez, tome V, l'*Affaire Morangies*. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Il s'agit des *Lois de Minos*. (G. A.)
(4) Choiseul et Praslin. (G. A.)
(5) Voyez, tome VI, aux SATIRES. (G. A.)

figurée. Je vous en enverrai une copie correcte. Je vous embrasse de tout mon cœur. Ayez soin de votre santé.

6509. — A M. LEKAIN.

22 juin.

Mon cher ami, le vieux malade de Ferney et madame Denis seront charmés de vous revoir, et les Génevois le seront de vous entendre. Il est bien triste que ce ne soit que dans trois mois. Nous compterons tous les moments jusqu'à votre apparition ; soyez sûr que quand vous viendrez, vous vous trouverez entre les applaudissements et l'amitié. Je vous embrasse, mon cher ami, de tout mon cœur.

6510. — A M. LE COMTE DE SCHOWALOW (1).

Ferney, par Geneve, le 27 juin.

Monsieur, je ne pouvais jamais recevoir une lettre plus agréable ni mieux présentée que celle dont M. le prince Galitzin m'a honoré de la part de votre excellence ; il m'a fait l'honneur de coucher dans mon petit ermitage. L'avantage de voir un de vos neveux m'a fait presque oublier ma vieillesse et tous les maux qui l'accablent. Il ne me manquait que de faire la cour à M. son oncle pour être entièrement consolé. Je trouve M. le prince Galitzin bien bon de quitter Rome pour Geneve. Il quitte le sein des beaux-arts pour des écoles un peu seches. Mais son esprit embellira toutes les sciences auxquelles il voudra s'appliquer. Tout malade que je suis, j'ai vu combien il est aimable. Il a fait la conquête de toutes les dames qui étaient chez moi. Je n'ai jamais senti une plus douce consolation que quand il m'a dit que vous pouviez passer par nos frontieres de la Suisse. Il y a bien longtemps que vous êtes absent d'une patrie qui se couvre tous les jours de gloire. Je suis trop heureux de me trouver sur votre route et de vous renouveler le sincere respect et l'attachement inviolable avec lequel j'ai l'honneur d'être, pour le peu de temps que j'ai encore à vivre.

6511. — A M. DE LA HARPE.

Juillet.

Vous n'êtes pas, monsieur, le seul à qui l'on ait attribué les vers d'autrui. Il y a eu, de tout temps, des peres putatifs d'enfants qu'ils n'avaient pas faits.

M. d'Hannetaire (2), homme de lettres et de mérite, retiré depuis longtemps à Bruxelles, se plaint à moi, par sa lettre du 6 juin, qu'on ait imprimé sous mon nom (3) une épître en vers qu'il revendique. Elle commence ainsi :

> En vain en quittant ton sejour,
> Cher ami, j'abjurai la rime ;
> La même ardeur en or m'anime,
> Et semble augmenter chaque jour.

Il est juste que je lui rende son bien, dont il doit être jaloux. Je ne puis choisir de dépôt plus convenable que celui du *Mercure*, pour y consigner ma déclaration authentique que je n'ai nulle part à cette pièce ingénieuse, qu'on m'a fait trop d'honneur, et que je n'ai jamais vu ni cet ouvrage, ni M. de M... auquel il est adressé, ni le recueil où il est imprimé. Je ne veux point être plagiaire, comme on le dit dans l'*Année littéraire*. C'est ainsi que je restituai fidèlement, dans les journaux, des vers d'un tendre amant pour une belle actrice de Marseille (4). Je protestai, avec candeur, que je n'avais jamais eu les faveurs de cette héroïne. Voilà comme à la longue la vérité triomphe de tout. Il y a cinquante ans que les libraires ceignent tous les jours ma tête de lauriers qui ne m'appartiennent point. Je les restitue à leurs propriétaires dès que j'en suis informé.

Il est vrai que ces grands honneurs, que les libraires et les curieux nous font quelquefois à vous et à moi, ont leurs petits inconvénients. Il n'y a pas longtemps qu'un homme qui prend le titre d'avocat et qui divertit le barreau, eut la bonté de faire mon testament et de l'imprimer. Plusieurs personnes, dans nos provinces, et dans les pays étrangers, crurent en effet que cette belle pièce était de moi ; mais comme je me suis toujours déclaré contre les testaments attribués aux cardinaux de Richelieu, de Mazarin, et d'Alberoni, contre ceux qui ont couru sous les noms des ministres d'État Louvois et Colbert, et du maréchal de Belle-Isle, il est bien juste que je m'élève aussi contre le mien, quoique je sois fort loin d'être ministre. Je restitue donc à M. Marchand, avocat en parlement, mes dernières volontés, qui ne sont qu'à lui ; et je le supplie au moins de vouloir bien regarder cette déclaration comme mon codicille.

En attendant que je le fasse mon exécuteur testamentaire, je dois, pendant que je suis encore en vie, certifier que des volumes entiers de lettres imprimées sous mon nom (1), où il n'y a pas le sens commun, ne sont pourtant pas de moi.

Je saisis cette occasion pour apprendre à cinq ou six lecteurs qui ne s'en soucient guère, que l'article MESSIE imprimé dans le grand *Dictionnaire encyclopédique*, et dans plusieurs autres recueils, n'est pas mon ouvrage, mais celui de M. Polier de Bottens, qui jouit d'une dignité ecclésiastique dans une ville célèbre (2), et dont la piété, la science et l'éloquence sont assez connues. On m'a envoyé depuis peu son manuscrit qui est tout entier de sa main.

Il est bon d'observer que, lorsqu'on croyait cet ouvrage d'un laïque, plusieurs confrères de l'auteur le condamnèrent avec emportement ; mais quand ils surent qu'il était d'un homme de leur robe, ils l'admirèrent. C'est ainsi qu'on juge assez souvent, et on ne se corrigera pas.

Comme les vieillards aiment à conter, et même à répéter, je vous rementevrai qu'un jour les beaux esprits du royaume (et c'étaient le prince de Vendôme, le chevalier de Bouillon, l'abbé de Chaulieu, l'abbé de Bussy, qui avait plus d'esprit que son père, et plusieurs élèves de Bachaumont, de Chapelle, et de la célèbre Ninon) disaient à souper tout le mal possible de La Motte-Houdart. Les fables de La Motte venaient de paraître : on les traitait avec le plus grand mépris ; on assurait qu'il lui était impossible d'approcher des plus médiocres fables de La Fontaine. Je leur parlai d'une nouvelle édition de ce même La Fontaine, et de plusieurs fables de cet auteur qu'on avait retrouvées. Je leur en récitai une ; ils furent en extase ; ils se récriaient. Jamais La Motte n'aura ce style, disaient-ils : quelle finesse et quelle grâce! on reconnaît La Fontaine à chaque mot. La fable était de La Motte (3).

Passe encore lorsqu'on ne se trompe que sur de telles fables ; mais lorsque le préjugé, l'envie, la cabale, imputent à des citoyens des ouvrages dangereux ; lorsque la calomnie vole de bouche en bouche aux oreilles des puissants du siècle ; lorsque la persécution est le fruit de cette calomnie : alors que faut-il faire ? cultiver son jardin comme Candide.

6512. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 4 juillet.

Mon héros, je reçois de votre grâce une lettre qui m'enchante. Elle me fait voir qu'au bout de cinquante ans vous avez daigné enfin me prendre sérieusement. Je vois que notre doyen, quand il veut s'en donner la peine, est le véritable protecteur des lettres : mais ce que vous avez la bonté de me dire sur la perte que vous avez faite a pénétré mon cœur. J'avais déjà pris la liberté de vous ouvrir le mien. Je sentais combien vous deviez être affligé, et à quel point il est difficile de réparer de tels malheurs. Je vous plaignais en vous voyant rester presque seul de tout ce qui a contribué aux agréments de votre charmante jeunesse. Tout est passé, et on passe enfin soi-même pour aller trouver le néant, ou quelque chose qui n'a nul rapport avec nous, et qui est par conséquent le néant pour nous.

Je souhaite passionnément que les affaires et les plaisirs vous distraient longtemps.

La bonté avec laquelle vous vous êtes occupé de la Crète (4) a été pour vous un moment de diversion. Vos réflexions sont très justes ; et quoique cet ouvrage ait beaucoup plus de rapport à la Pologne qu'à la France, cependant il est très aisé d'y trouver des allusions à nos anciens parlements et à nos affaires présentes. Il ne faut pas laisser le moindre prétexte à ces allégories désagréables, et c'est à quoi j'ai travaillé, à la réception de la belle lettre dont vous m'avez honoré. Il y a même beaucoup encore à faire dans le dialogue et dans la versification, pour que la pièce soit digne d'être protégée par monseigneur le maréchal de Richelieu.

---

(1) Cette lettre est adressée à Jean Schowalow. (G. A.)

(2) Servandoni d'Haunetaire, auteur et acteur, né en 1719, mort en 1780. (G. A.)

(3) Dans l'*Evangile du jour*, tome VIII. (G. A.)

(4) Voyez au 7 décembre 1769. (G. A.

(1) Les Recueils de Robinet. (G. A.)

(2) Lausanne. (G. A.)

(3) Voltaire oublie ici de conter que les convives du prince de Vendôme s'étant fait répéter la fable, la trouverent détestable. Pareil tour fut joué à Voltaire en 1765, à Ferney. La Harpe lui ayant récité la plus belle strophe de l'ode sur la mort de J.-B. Rousseau, sans lui dire qu'elle était de Le Franc de Pompignan, Voltaire la trouva admirable ; mais il continua d'en parler de la même maniere, après avoir su de qui elle était et se l'être fait répéter. (*Clogenson.*)

(4) C'est à-dire des *Lois de Minos*. (G. A.)

Notre doyen sait de quelle difficulté il est d'écrire à la fois raisonnablement et avec chaleur, de ne pas dire un mot inutile, de mêler l'harmonie à la force, d'être aussi exact en vers qu'on le serait dans la prose la plus châtiée. On peut remplir ces devoirs dans cinq ou six vers ; mais il n'a été donné qu'à Jean Racine d'en faire des centaines de suite qui approchent de la perfection ; tout le reste est plein de boue, et les fautes fourmillent au milieu des beautés.

Il ne faut pourtant pas se décourager. Il faut qu'à mon âge je tâche de faire voir qu'il y a encore des ressources, et que ceux qui sont nés lorsque Racine et Boileau vivaient encore, lorsque Louis XIV tenait encore sa brillante cour, lorsque madame la dauphine de Bourgogne commençait à donner les plus grandes espérances, lorsque la France donnait le ton à toutes les nations d'Europe, conservent encore quelques étincelles de ce feu qui nous animait.

Je vous demande en grâce de ne pas laisser sortir de vos mains ma pauvre Crète, jusqu'à ce que j'aie épuisé tout mon savoir-faire.

Pour vous parler des prisonniers français (1) qui se sont beaucoup plus signalés que les Crétois, je vous dirai que je me flatte toujours qu'ils seront reçus magnifiquement à Pétersbourg, qu'on y étalera toute la pompe de la puissance, tout l'éclat de la victoire, et toute la galanterie d'une femme de beaucoup d'esprit. On ne peut mieux réparer la petite fredaine dont vous parlez, et vous m'avouerez que cette fredaine a produit les plus grandes choses. Si vous étiez encore au mois d'auguste dans votre royaume, je vous supplierais de vous y faire donner les *Crétois* bien corrigés. Le vieux malade aura l'honneur de vous en dire davantage une autre fois; il est à vos pieds avec le plus tendre respect.

6513. — A M. L'ABBÉ DU VERNET.

A Ferney, juillet.

Il y a, monsieur, trop de miracles et trop de vers dans ce monde; mais il n'y a jamais trop d'une prose aussi agréable que la vôtre. Le solitaire octogénaire vous prie, monsieur, de lui faire avoir l'*Epître de Boileau*, dont on lui a tant parlé et qu'il n'a jamais vue. Vous pourriez la lui envoyer sous le contre-seing de M. de Sauvigny, dont vous vous êtes servi quelquefois.

Ce n'est point contre les *Questions sur l'Encyclopédie* que M. l'évêque de Tréguier (2) devrait être en colère, mais contre ceux qui ont abusé de son nom pour imprimer une *Lettre de Jésus-Christ*. Je ne doute pas que Jésus-Christ n'ait écrit cette lettre ; mais, dans les règles de l'honnêteté, on ne publie jamais les lettres d'un homme sans sa permission. A l'égard des miracles que vous avez vus à Paris chez un cabaretier, rue des Moineaux, ces messieurs sont dans l'habitude d'en faire tous les jours depuis les noces de Cana, et les convulsionnaires en ont fait pendant vingt ans de suite dans les cabarets et dans les cimetières.

6514. — A M. LE COMTE DE MORANGIÉS.

A Ferney, 6 juillet.

Monsieur, l'auteur de l'*Essai sur les Probabilités* (3) devait être absolument impartial. Il n'en était pas moins convaincu de la scélératesse de vos adversaires. Son indignation contre eux augmentait encore par le souvenir des bontés que madame votre grand'mère avait eues pour lui et pour toute sa famille. La justice de votre cause me paraît démontrée. Vous n'avez contre vous que la malheureuse facilité d'avoir fait des billets pour une somme très considérable à des fripons qui se servent avantageusement de ces armes que vous leur avez fournies. Je suis persuadé que si cette affaire était restée entre les mains de M. de Sartines (4), il y a longtemps que tout aurait été pleinement éclairci. Je crains que vos preuves ne périssent avec le temps, et que vous ne restiez chargé de ces billets funestes. C'est encore un grand malheur pour vous, monsieur, d'avoir voulu évoquer cette affaire au conseil, comme si vous vous étiez défié de la justice du parlement, auquel elle ressortit de droit. Je ne doute pas que vous ne rassembliez avec la plus grande diligence tout ce qui peut vous servir dans une conjoncture aussi importante et aussi épineuse. On vient de juger à Lyon une affaire à peu près semblable : le porteur des billets exigibles a été condamné aux galères.

M. Marin m'a mandé qu'il avait vu chez M. de Saluces un domestique qui était chez vous le jour même que du Jonquay prétend y avoir fait ses treize incroyables voyages. Pour peu que vous ayez encore un autre témoin, je pense que vous parviendrez aisément à découvrir la friponnerie aux yeux de la justice, d'autant plus que ce sont des témoins nécessaires, quoiqu'ils vous aient appartenu. Il me paraît aussi bien important que vous détruisiez je ne sais quelles accusations intentées contre vous par l'avocat La Croix, pages 12 et 18 de son mémoire (1). Si ces accusations ne sont pas fondées, il vous doit une réparation authentique. J'ai un neveu, doyen des conseillers-clercs du parlement, qui ne sera point votre juge, parce que la cause est au criminel ; mais il a beaucoup de crédit dans son corps. Il viendra passer les vacances à Ferney : je lui parlerai fortement, et s'il peut vous rendre service, ce sera m'en rendre un très essentiel. Nous avons ici un parent (2), ancien capitaine de cavalerie, qui a eu l'honneur de servir avec vous, et qui est de votre province : il prend, comme moi, un intérêt très vif à votre procès. Les raisons qui m'ont frappé ont fait sur lui la même impression. Le fond de l'affaire ne doit laisser aucun doute à quiconque a le sens commun. Il est bien triste que vous ayez à combattre des formes qui l'emportent si souvent sur le fond ; mais je me flatte que les formes mêmes vous seront favorables quand vous aurez discuté judiciairement tous les faits : c'est de quoi il s'agit ; vous n'épargnerez rien pour réparer votre seul tort, qui est celui d'une confiance trop aveugle. Constatez bien vos preuves, vous avez un avocat intelligent et actif, dont l'éloquence ne peut plus rien ici. Il n'est plus question de probabilités ; il faut des faits, il faut des interrogatoires ; il faut parvenir à des démonstrations qui forcent les juges à déclarer vos billets nuls, et à punir ceux qui vous les ont extorqués. Je vous plains infiniment, monsieur, mais quand vous auriez le malheur de perdre votre procès, je ne vous en respecterais pas moins. C'est avec ce respect bien véritable que j'ai l'honneur, etc.

6515. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

6 juillet.

Je fais depuis vingt ans, madame, en petit dans ma chaumière ce que votre grand'maman fait avec tant d'éclat dans son palais délicieux. Je vous imite aussi en parlant d'elle et de son respectable mari, et en leur étant tendrement attaché, quoi qu'ils en disent ; et une preuve que je ne change point, c'est que je suis chez moi. Madame de Saint-Julien, qui a daigné faire cent trente lieues pour me venir voir dans mon ermitage, pourrait vous en dire des nouvelles. Je finirai par m'en tenir à ma bonne conscience, et à souffrir en paix qu'on ne me croie pas.

Savez-vous qu'il paraît deux petits volumes de *Lettres de madame de Pompadour* (3) ? Elles sont écrites d'un style léger et naturel, qui semble imiter celui de madame de Sévigné. Plusieurs faits sont vrais, quelques-uns faux, peu d'expressions de mauvais ton. Tous ceux qui n'auront pas connu cette femme croiront que ces lettres sont d'elle. On les dévore dans les pays étrangers. On ne saura qu'avec le temps que ce recueil n'est que la friponnerie d'un homme d'esprit qui s'est amusé à faire un de ces livres que nous appelons, nous autres pédants, *pseudonymes*. Il y a bien des gens de votre connaissance qui ne seront pas contents de ce recueil ; ils y sont extrêmement maltraités, à commencer par son frère ; mais dans un mois on n'en parlera plus. Tout cela s'engloutit dans le torrent des sottises dont on est inondé.

Vous voulez que je vous envoie les miennes ; vous en aurez. On a imprimé à Paris les *Cabales*, la *Béguelle*, *Jean qui pleure et qui rit* : on les a cruellement défigurés. Je vous en ferai tenir, dans quelques semaines, une petite édition, avec des notes très instructives pour la jeunesse qui veut être philosophe.

Je crois votre M. de Gleichen à Spa, où il y a grande compagnie. Sa santé est bien mauvaise, et les révolutions du Danemark ne la rétabliront pas. Il faisait un peu le mystérieux à Ferney, mais son mystère était qu'il ne savait rien. Toute cette aventure (4) est bien horrible et bien honteuse. Gardez-vous d'ailleurs d'aimer trop les étrangers : leurs amitiés sont comme eux, des oiseaux de passage. Formont valait mieux. Il n'y a que les gens peu répandus qui sachent aimer. Adieu, madame ; je suis très peu répandu.

(1) Voyez la lettre à Richelieu du 30 mai. (G. A.)
(2) Voyez, dans le *Dictionnaire philosophique*, l'article SUPERSTITION, sect. II. (G. A.)
(3) Voyez tome V, page 533. (G. A.)
(4) Lieutenant de police. (G. A.)

(1) *Réponse à l'imprimé du comte de Morangiés.* (G. A.)
(2) Le marquis de Florian. (G. A.)
(3) Par Barbé-Marbois. (G. A.)
(4) L'affaire Struensée. (G. A.)

6516. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Ferney, 8 juillet (1).

Je suis persuadé, monsieur, que M. de Morangiés n'a point reçu trois cent mille livres, et qu'il souffre à la fois la vexation la plus inouïe et la calomnie la plus cruelle; mais je vois en même temps qu'il s'est attiré ce malheur, dont il sera bien difficile de le délivrer. Les liaisons avec une malheureuse courtière, les reproches qu'il en a essuyés, son fatal empressement de recevoir douze cents livres d'un bretailleur à un troisième étage, son imprudence impardonnable de signer pour trois cent vingt-sept mille livres de billets, les fausses démarches qu'il a faites depuis, tout le plonge dans l'abîme. Cet abîme a été creusé par cette détestable vanité, si commune à Paris, de préférer, comme dit le baron de Feneste, *le paraître à l'être*. S'il s'était retiré dans ses terres pour quelques années, s'il s'était entendu avec ses créanciers pour exploiter sa forêt, il jouirait actuellement avec honneur de tout son bien. Je gémis en voyant M. le comte de Morangiés aux prises avec un clerc de procureur et un cocher pour cent mille écus. Il a trouvé le secret de rendre son affaire si obscure, que je connais de très bons juges qui n'y comprennent rien. Je crains même que le temps n'affaiblisse ou n'anéantisse ses preuves. Ses adverses parties ont un intérêt trop pressant à détruire toutes les allégations qui pourraient leur nuire. Les billets, signés par lui, parlent trop hautement : sa déclaration chez le commissaire Chénon semble fournir quelques armes contre lui ; les lettres de la courtière sont trop désagréables; en un mot, rien n'est plus triste que cette affaire. Je suis convaincu de son innocence ; mais je vois en même temps qu'il a fait tout ce qui dépendait de lui pour se faire croire coupable. Les démentis que se donnent continuellement les avocats sur des faits qui devraient être éclaircis, me font une peine extrême.

Il me semble que tout dépend actuellement des preuves judiciaires qui constateront que ce du Jonquay n'a pas fait ses treize ridicules voyages. C'est une cause criminelle qui consiste en interrogatoires et en confrontations. Il n'y a plus lieu ici à des probabilités : cent vraisemblances ne prévaudront jamais contre des billets payables à ordre. Voilà ce que je pense avec douleur.

Je vous écris une triste lettre de jurisconsulte ; nous parlerons de choses plus agréables, quand nous aurons le bonheur de vous posséder avec madame Dixhuitans.

Si vous avez lu les *Lettres de madame de Pompadour*, vous avez dû être étonné du style facile et léger qu'on lui prête, et qu'elle n'avait pas. Ces lettres sont un autre tissu de calomnies. Notre siècle en est inondé. Tout concourt à avilir cette France, qui était autrefois le modèle et l'envie de l'Europe. Adieu, monsieur, conservez-moi, vous et madame votre femme, les bontés dont vous m'honorez.

6517. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 juillet.

Mon cher ange, je commence par vous demander si vous avez lu les *Lettres de madame de Pompadour*, c'est-à-dire les lettres qui ne sont pas d'elle, et dans lesquelles l'auteur cherche à copier le style de madame de Sévigné. On les dévore et on les dévorera, jusqu'à ce qu'on soit bien convaincu que c'est un ouvrage supposé, et qu'on doit en faire le même cas que des *Lettres de Ninon* (2), de celles *de la reine Christine* (3), et des *Mémoires de madame de Maintenon* (4). Des gens qui sont assez au fait prétendent que ce recueil est de cet honnête Vergy (5) qui vous a fait une si jolie tracasserie. Vous n'êtes point nommé dans ces lettres : M. le maréchal de Richelieu y est horriblement maltraité. Il est difficile de mettre un frein à ces infamies.

Il faut que vous sachiez qu'il arriva chez moi, ces jours passés, deux Piémontais qui me dirent avoir travaillé longtemps dans les bureaux de M. de Felino (6), et qui ont, disent-ils, été emprisonnés longtemps à son occasion ; ils prétendaient avoir été accusés d'avoir voulu empoisonner la duchesse de Parme. Je leur demandai ce qu'ils voulaient de moi, ils me répondirent qu'ils me priaient de les employer ; je leur dis que j'étais bien fâché, mais que je n'avais personne à empoisonner; et le singulier de l'aventure, c'est qu'ils refusèrent de l'argent.

Disons à présent, je vous prie, un petit mot de la Crète (1). Bénis soient ceux qui me l'ont renvoyée ! elle était perdue, si on l'avait donnée telle qu'elle était. Les mutilations lui feront du bien ; j'ajuste des bras et des jambes à la place de ceux qu'on a coupés. Je l'avais envoyée à M. le maréchal de Richelieu, avec quelques additions que vous n'aviez pas. Je ne comptais pas qu'elle pût lui plaire, elle a été plus heureuse que je ne croyais. Il voulait la faire jouer à Bordeaux, où il dit avoir une excellente troupe. Je l'ai conjuré de n'en rien faire. Je ne crois pas en faire jamais une pièce qui soit aussi touchante que *Zaïre ;* mais il se pourra faire qu'elle ait son petit mérite. Il ne faut pas que tous les enfants d'un même père se ressemblent ; la variété fait quelque plaisir. Je voudrais bien que l'amour jouât un grand rôle chez nos Crétois, mais c'est une chose impossible. Un amant qui ne soupçonne pas sa maîtresse, qui n'est point en fureur contre elle, qui ne la tue point, est un homme insipide ; mais il est beau de réussir sans amour chez des Français. Enfin nous verrons si vous serez content. J'espère du moins que le roi de Pologne le sera. Vous sentez bien que c'est pour lui que la pièce est faite. Je suis quelquefois honni dans ma patrie ; les étrangers me consolent. On a joué à Londres une traduction de *Tancrède* avec un très grand succès. La pièce m'a paru fort bien écrite.

Je sors de *Zaïre ;* des comédiens de province m'ont fait fondre en larmes. Nous avions un Lusignan (2) qui est fort au-dessus de Brizard, et un Orosmane qui a égalé Lekain en quelques endroits.

Une mademoiselle Camille, grande, bien faite, belle voix, l'air noble, le geste vrai, va se présenter pour les rôles de reine ; elle demande votre très grande protection auprès de M. le duc de Duras. Je ne l'ai point vue ; on en dit beaucoup de bien, vous en jugerez, elle viendra vous faire sa cour à Paris. C'est assez, je crois, vous parler comédie ; le sujet est intéressant, mais il ne faut pas l'épuiser. Je me mets à l'ombre des ailes de mes anges.

6518. — AU MÊME.

11 juillet (3).

Je vous renvoie, mon cher ange, ces *Crétois* que M. de Thibouville m'avait fait parvenir avec toutes les indications qui marquaient ce que le ministère, ou ceux qui parlaient au nom du ministère, voulaient y changer. Tous ces endroits sont corrigés dans une nouvelle copie que vous aurez bientôt. Il est essentiel que vous ayez la bonté de garder celle-ci, afin qu'on puisse la présenter dans l'occasion, et faire voir, papier sur table, à quel point on a été docile. Peut-être la pièce gagnera-t-elle à cette docilité. Si on l'avait jouée comme on le voulait, sans rien substituer à ce qui avait été mutilé si horriblement, je ne crois pas qu'on eût pu l'achever. Je la garde encore quelque temps ; car, dès que mon lutin me tourmentera, je travaillerai, et je me flatte que vous serez contents.

C'est madame de Saint-Julien qui veut bien se charger de mon paquet. Elle a passé un mois dans mon ermitage ; car elle est encore plus philosophe que papillon. Elle nous a laissé bien des regrets.

Je me flatte que madame d'Argental a repris toute sa santé dans les beaux jours que nous avons depuis deux mois. Adieu, mon cher ange ! aimons toujours les spectacles jusqu'au dernier moment.

6519. — A M. *** (4).

A Ferney, 13 juillet (5).

J'aurais, monsieur, bien d'autres éclaircissements à demander, et il faudrait m'éclairer plus qu'on n'a fait. Je prends cette funeste affaire (6) très à cœur. Plusieurs magistrats paraissent pencher pour les Verron ; il y en a même qui ont été révoltés du ton décisif de M. Linguet. Je crois que le public ne peut revenir que par un écrit modéré, qui paraisse impartial.

Je voudrais surtout trouver quelque raison plausible d'avoir fait des billets pour 327,000 livres, sans avoir reçu un sou.

---

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Par Louis Damours. (G. A.)
(3) Par Lacombe. (G. A.)
(4) Par La Beaumelle. (G. A.)
(5) Treyssac de Vergy. Dans sa querelle avec d'Eon en 1761, il avait fait figurer d'Argental. (G. A.)
(6) Ex-premier ministre de Parme. (G. A.)

(1) Les *Lois de Minos*. (G. A.)
(2) Patrat. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(4) Peut-être M. de Combault. (G. A.)
(5) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(6) L'*affaire Morangiés*. (G. A.)

Pourquoi faire ces billets au profit de la Verron, quand on espère toucher l'argent d'une compagnie?

Peut-on administrer quelque preuve ou du moins quelque présomption forte que du Jonquay ait fait accroire à M. de Morangiés que c'était une compagnie qui prêtait les cent mille écus? Et en ce cas, par quelle contradiction a-t-il fait les billets au profit de la Verron?

Comment M. de Morangiés, ayant des soupçons de la fourberie le plus insigne, n'a-t-il pas sur-le-champ réclamé légalement contre ses billets, par une protestation par devant un commissaire?

En un mot, monsieur, je demande les instructions les plus amples que vous pourriez m'envoyer par M. d'Ogny. Je tâcherai alors de bien servir la cause à laquelle vous vous intéressez. Il me faut surtout le mémoire en faveur du nommé Mauvoisin, publié par l'avocat Laville. Vous connaissez tous les sentiments de votre, etc.

6520. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

De Ferney, 13 juillet.

Etes-vous, monseigneur, aussi étonné et aussi fâché que moi de voir tant de mensonges courir l'Europe, sous le nom de madame de Pompadour, se faire lire et se faire croire? Il n'y a pas une lettre d'elle, et cependant on ne sera détrompé de longtemps. Cela ressemble aux ***Mémoires de madame de Maintenon*** que La Beaumelle a débités, et qu'on regarde encore comme authentiques dans quelques pays étrangers. Comment peut-on avoir l'insolence d'outrager tant de personnes respectables pour gagner un peu d'argent? Est-il possible que tant de gens de lettres soient coupables d'une telle infamie? Nous avions besoin autrefois qu'on encourageât la littérature, et aujourd'hui il faut avouer que nous avons besoin qu'on la réprime.

Je suis si indigné contre les prétendues ***Lettres de madame de Pompadour***, que j'oublie dans ce moment ma grande passion pour la presse, et que je me souviens seulement que je suis citoyen.

Du moins une tragédie et un opéra-comique ne font point de mal. J'espère que les ***Lois de Minos***, auxquelles j'ai beaucoup travaillé, mériteront la protection dont vous les honorez, et que cette pièce ne sera point écrite de ce style barbare et vandale qu'on s'est permis si longtemps.

Je parle ici au doyen de notre Académie qui doit maintenir plus que personne la pureté de notre langue.

L'impératrice de Russie me demandait, il y a quelque temps, s'il y avait deux langues en France. Elle avouait qu'elle n'avait pu entendre ce style abominable qui a fait tant de fracas sur nos théâtres, à la honte de la nation.

J'ai supplié mon héros de me mander s'il pourrait faire donner ***Pandore***, dont on dit que la musique est très bonne. J'ai toujours un très joli sujet d'un opéra-comique ou d'un petit opéra galant qui pourrait fournir une fort jolie fête, et qui n'exigerait que très peu de dépense. Ce dernier mérite plairait beaucoup à M. l'abbé Terray; mais pourvu que je puisse plaire à mon héros, je ne demande rien à personne.

Je me flatte que madame de Saint-Julien vous dira à Paris combien vous êtes révéré à Ferney : il faut bien que les dieux reçoivent quelquefois l'encens des villages. Recevez aussi, avec votre bonté ordinaire, les tendres respects de ce hibou des Alpes.

6521. — A M. L'ABBÉ MIGNOT.

15 juillet.

Je suis toujours étonné qu'un maréchal-de-camp, âgé de quarante-cinq ans, fasse, à des inconnus, pour cent mille écus de billets à ordre sans en avoir reçu la valeur.

D'un autre coté, la friponnerie des du Jonquay me paraît évidente; et il faut bien qu'elle soit vraie, puisqu'ils l'ont avouée chez un commissaire qui ne les violentait pas.

Les treize voyages me paraissent absurdes. Probablement les faux témoins ont espéré partager le profit. Ils ont eu le temps de se préparer; il sera très difficile de les convaincre de faux. Les billets de M. de Morangiés parlent contre lui, et le public me semble parler plus haut qu'eux.

M. de Morangiés me paraît coupable d'avoir très mal conduit ses affaires, d'avoir ajouté de nouvelles dettes à celles de sa famille, pour lesquelles il s'était accommodé avec ses créanciers, et leur avait abandonné une partie de son bien; de s'être livré continuellement à des usurières, à des prêteuses sur gages; d'avoir été en commerce de lettres avec elles; de s'être fait illusion jusqu'à croire qu'on lui prêterait cent mille écus sur ses billets, et qu'il paierait ensuite ces cent mille écus comme il voudrait; enfin d'avoir poussé l'avilissement jusqu'à aller emprunter dans un galetas douze cents francs d'un misérable qui le flattait de lui faire toucher trois cent mille livres sur ses billets.

C'est dans cette confiance absurde qu'il signa un des billets que lui présenta du Jonquay, et qu'il mit au bas de la valeur ces mots : « Je donnerai mon reçu quand on m'aura apporté » l'argent. » C'est dans l'avide espérance de recevoir cet argent qu'il accepta misérablement un prêt de douze cents francs de celui qui le faisait tomber dans le piége, et qu'il signa ses billets au profit de la Verron, que du Jonquay lui disait être une associée de la compagnie des prêteurs. Cette Verron était absolument inconnue à M. de Morangiés, à ce qu'il me mande.

Il est probable que cet officier ayant approuvé le plan du prêt que du Jonquay lui proposait pour le tromper, il eut la faiblesse de signer les billets de cent mille écus, dans la confiance qu'un jeune homme, logé à un troisième étage, ne pourrait pas concevoir seulement l'audace de détourner ces cent mille écus à son profit. Cela est extrêmement imprudent, mais cela est possible. C'est un homme qui croit voir une issue pour sortir de l'abîme; il s'y jette sans réfléchir.

Il me semble impossible que le comte de Morangiés ait conçu le dessein de voler cent mille écus à une famille du peuple, et celui de la faire pendre pour lui avoir prêté cet argent. Ce projet serait évidemment absurde et impraticable. Si M. de Morangiés avait imaginé un pareil crime, il aurait refusé son billet après avoir reçu l'or que M. du Jonquay prétend lui avoir apporté; il lui aurait du moins volé le premier envoi, qui était de mille louis d'or; en un mot, on ne fait point un billet de cent mille écus pour les voler, et pour faire pendre celui qui les prête.

Toutes les présomptions sont donc contre les gens du troisième étage. C'est un bretailleur, c'est un cocher, c'est une prêteuse sur gages; c'est un homme qui, de laquais, s'est fait tapissier, rat-de-cave, et solliciteur de procès; c'est un avocat rayé du tableau : ce ne sont pas là des preuves, mais ce sont des probabilités; et si l'on peut arracher la vérité par les interrogatoires, si les témoins, bien avertis de leurs dangers, sont fermes et uniformes dans leurs dépositions, ce ne sera qu'à des probabilités qu'on pourra recourir.

Mais qu'est-ce que des probabilités contre des billets payables à ordre? Il n'est pas probable, sans doute, que la veuve Verron ait eu cent mille écus; et, par comble d'impertinence, son testament en porte cinq cent mille.

Tout est marqué à mes yeux, dans cette affaire, au sceau de la friponnerie, et tout le tissu de cette friponnerie est romanesque; mais les adversaires du comte de Morangiés sont au nombre de sept ou huit, qui ameutent le peuple, et qui sont tous intéressés à faire illusion aux juges. M. de Morangiés est seul; il a contre lui ses dettes, sa malheureuse réputation de vouloir faire plus de dépense qu'il ne peut, ses liaisons avilissantes avec des courtières, des prêteuses sur gages, des marchands. Ainsi, plus il est homme de qualité, moins la faveur publique est pour lui; mais la justice ne connaît point cette faveur; il faut juger le fait, et le fait consiste à savoir, 1° s'il est vraisemblable qu'une femme qui demeurait dans un logis de deux cent cinquante livres ait reçu un fidéi-commis de deux cent soixante mille livres et de vaisselle d'argent de la part de son mari mort, lequel, en son vivant, n'était qu'un vil courtier; 2° s'il est possible que maître Gillet, notaire, ait fait de ces deux cent soixante mille livres une somme de cent mille écus, et l'ait rendue à la Verron en 1760, tandis qu'il était mort en 1755; 3° comment la Verron, dans son testament, articule-t-elle cinq cent mille livres, lorsqu'elle dit n'en avoir que trois cent mille, et lorsque, par sa manière de vivre, elle paraît n'avoir presque rien? 4° comment cette femme, au lieu de prêter cent mille écus chez elle à l'emprunteur, qui serait venu les recevoir à genoux, envoie-t-elle son fils en coureur faire cinq lieues à pied, pour porter, en treize voyages, une somme qu'on pourrait si aisément donner en un seul? 5° pourquoi du Jonquay et sa mère ont-ils avoué librement devant un commissaire qu'ils étaient des fripons, s'ils étaient d'honnêtes gens?

Enfin de quel côté la raison doit-elle faire pencher sa balance, en attendant que la justice paraisse avec la sienne?

Pardon, mon très juste et très éclairé doyen, de tant de verbiage; mais l'affaire en vaut la peine.

Je vous demande en grâce de faire voir ce petit croquis à M. de Combault. Nous parlerons de cette affaire à Ferney, avec votre ami M. Le Vasseur. Je conçois que vos travaux sont bien pénibles, mais ils sont bien respectables; car, après tout, vous passez votre vie à chercher la vérité et à la trouver. Nous vous embrassons tous bien tendrement, et nous vous attendons avec impatience.

6522. — A M. MALLET DU PAN.

A Ferney, 11 juillet (1).

Mon cher ami, vieillesse et maladie ne sont pas vice. Je vous remercie bien tard; mais celui qui vint le dernier travailler à la vigne fut placé comme le premier. Tout paresseux que je parais, je n'en ai pas été moins charmé de la profusion de connaissances que vous étalez dans votre discours (2), et de la noble hardiesse avec laquelle vous parlez. Vous irez loin (3), je vous en assure; vous serez un des fermes appuis de la philosophie et du bon goût. Je vous souhaite toutes les espèces de bonheur. Si vous restez où vous êtes, le travail vous soutiendra; si vous n'y restez pas, vous serez très aimable partout où vous serez. Soyez très sûr que je m'intéresse vivement à tout ce qui peut vous être agréable, et que personne ne vous est attaché plus véritablement, et sans aucun vain compliment, que ce vieil ermite de Ferney, qui est pénétré de tout ce que vous valez et de tout ce que vous vaudrez.

6523. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 juillet.

Puisque vous m'avez fait tenir, mon cher ange, le discours de M. de Bréquigny (4) et sa lettre, vous permettrez que je vous adresse les remerciements que je lui dois. Ou je me trompe, ou ce serait une bonne acquisition pour le théâtre de Paris, que cet acteur, nommé Patrat, qui a joué si parfaitement Lusignan, et qui jouerait de même Azémon. Cela ne ferait aucun tort à Brizard : l'un garderait sa couronne, et l'autre sa calotte de vieillard.

Je n'ai point entendu mademoiselle Camille; elle a de la réputation en province; mais cela ne suffit pas pour Paris : vous en jugerez.

Je ne sais si Lekain a bien fait de lire les *Lois de Minos* dans plusieurs maisons, avant qu'il eût la dernière leçon; je ne sais pas non plus s'il serait tenté de donner aux Génevois une représentation de *Gengis-kan* (5) et une de *Mahomet*. Il me semble que le directeur ne pourrait lui donner que cent écus par représentation. Vous pouvez le sonder, s'il a l'honneur de vous voir. Pour moi, je vous enverrai les *Lois de Minos* avant son départ. Je donne actuellement la préférence à mes moissons. Cérès doit l'emporter sur Melpomène; mais personne ne l'emporte sur vous dans mon cœur.

Quoique les *Lettres* prétendues *de madame de Pompadour* ne soient pas bonnes, soyez très sûr qu'elle était incapable d'écrire de ce style, autant qu'elle l'était de dire tant d'impertinences...

6524. — AU MÊME.

25 juillet.

Mon cher ange, M. le marquis de Felino est bien bon de daigner descendre jusqu'à m'expliquer ce que c'est que mes deux aventuriers (6) de Nice. Il me passe tous les jours sous les yeux de pareils Guzmans d'Alfarache. Il y en a autant que de mauvais poëtes à Paris, et de mauvais prêtres à Rome; mais je vois que la Providence tire toujours le bien du mal, puisque ces deux polissons m'ont valu un écrit instructif de la part d'un homme pour qui j'ai l'estime la plus respectueuse, et qui est votre ami. Je vois avec douleur que l'esprit de la cour romaine domine encore dans presque toute l'Italie, excepté à Venise.

Romanos rerum dominos gentemque togatam. (*Æneid.*, lib. I.)

Je ne voyagerai point dans ce pays-là, quoique M. Ganganelli m'ait assuré que son grand inquisiteur n'a plus ni d'yeux, ni d'oreilles (7).

Je vous supplie de vouloir bien présenter mes très humbles remerciements à M. le marquis de Felino. Je crois que le séjour de Paris lui sera pour le moins aussi agréable que celui de Parme.

Je songe toujours à la Crète, et je vous aurais déjà envoyé mon dernier mot, si je pouvais avoir un dernier mot.

Votre favori Roscius (8) veut-il, quand il sera à Ferney, jouer *Gengis* et *Sémiramis?* Je crois que le pauvre entrepreneur de la troupe ne pourrait lui donner que cent écus par représentation, et, si je ne me trompe, je vous l'ai déjà mandé. Cela sert du moins à payer des chevaux de poste. Pour moi, je ne puis plus être magnifique; je me suis ruiné en bâtiments et en colonies, et je m'achève en bâtissant une maison de campagne pour Florian.

Je dirai, en parodiant *Didon :*

Exiguam urbem statui; mea mœnia vidi,
Et nunc *parva* mei sub terras ibit imago. (*Æneid.*, lib. IV.)

Voici des pauvretés pour vous amuser.

Je me mets à l'ombre des ailes de mes anges.

Vous croyez bien que je recevrai M. le chevalier de Buffevent de mon mieux, tout malade et tout languissant que je suis. Les apparitions de vos parents et de vos amis sont des fêtes pour moi.

6525. — A MADAME LA COMTESSE DE SAINT-HEREM.

A Ferney, 27 juillet.

Madame, vous avez écrit à un vieillard octogénaire qui est très honoré de votre lettre; il est vrai que madame votre mère daigna autrefois me témoigner beaucoup d'amitié et quelque estime. Ce serait une grande consolation pour moi, si je pouvais mériter de sa fille un peu de ses sentiments.

Vous avez assurément très grande raison de regarder l'adoration de l'Etre des êtres comme le premier des devoirs, et vous savez sans doute que ce n'est pas le seul. Nos autres devoirs lui sont subordonnés; mais les occupations d'un bon citoyen ne sont pas aussi méprisables et aussi haïssables qu'on a pu vous le dire.

Celui qui a contribué à rendre Henri IV encore plus cher à la nation, celui qui a écrit le *Siècle de Louis XIV*, qui a vengé les Calas, qui a écrit le *Traité de la Tolérance*, ne croit point avoir célébré des choses méprisables et haïssables. Je suis persuadé que vous ne haïssez, que vous ne méprisez que le vice et l'injustice; que vous voyez dans le maître de la nature le père de tous les hommes; que vous n'êtes d'aucun parti; que plus vous êtes éclairé, plus vous êtes indulgente; que votre vertu ne sera jamais altérée par les séductions de l'enthousiasme. Telle était madame votre mère, que je regrette toujours.

Tous les hommes sont également faibles, également petits devant Dieu, mais également chers à celui qui les a formés. Il ne nous appartient pas de vouloir soumettre les autres à nos opinions. Je respecte la vôtre, je fais mille vœux pour votre félicité, et j'ai l'honneur d'être avec le plus sincère respect, madame, votre, etc.

6526. — A MADAME LA COMTESSE DE SAINT-JULIEN.

31 juillet.

Je vous avais dit, madame, que je n'aurais jamais l'honneur de vous écrire pour vous faire de vains compliments, et que je ne m'adresserais à vous que pour exercer votre humeur bienfaisante : je vous tiens parole; il s'agit de favoriser les blondes. Je ne sais si vous n'aimeriez pas mieux protéger des blondins; mais il n'est question ici ni de belles dames, ni de beaux garçons : et je ne vous demande votre protection qu'auprès de la marchande qui soutient seule l'honneur de la France, ayant succédé à madame Duchapt (1).

Vous avez vu cette belle blonde, façon de dentelle de Bruxelles, qui a été faite dans notre village. L'ouvrière qui a fait ce chef-d'œuvre est prête d'en faire autant, et en aussi grand nombre qu'on voudra, et à très bon marché, pour l'ancienne boutique Duchapt; elle prendra une douzaine d'ouvrières avec elle, s'il le faut, et nous vous aurons l'obligation d'une nouvelle manufacture. Vous nous avez porté bonheur, madame; notre colonie augmente, nos manufactures se perfectionnent; je suis encore obligé de bâtir de nouvelles maisons. Si le ministère voulait un peu nous encourager, et me rendre du moins ce qu'il m'a pris, Ferney pourrait devenir un jour une ville opulente. Ce sera une assez plaisante époque dans l'histoire de ma vie, qu'on m'ait saisi mon bien de patrimoine entre les mains de M. de La Borde et de M. Magon, tandis que j'employais ce bien, sans aucun intérêt, à défricher des champs incultes, à procurer de l'eau aux habitants, à leur donner de quoi ensemencer leurs terres, à établir six manufactures, et à introduire l'abondance dans le séjour de la plus horrible misère; mais je

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) *Discours de l'influence de la philosophie sur les lettres.* (G. A.)
(3) Il alla jusqu'à l'ingratitude envers son bienfaiteur dont il attaqua les doctrines. (G. A.)
(4) Reçu à l'Académie le 6 juillet. (G. A.)
(5) L'*Orphelin de la Chine.* (G. A.)
(6) Voyez la lettre à d'Argental du 18 juillet. (G. A.)
(7) Voyez la lettre à Bernis du 27 novembre. (G. A.)
(8) Lekain. (G. A.)

(1) Fameuse marchande de modes. (K.)

me consolerai, si vous favorisez nos blondes, et si vous daignez faire connaître à l'héritière de madame Duchapt qu'il y va de son intérêt et de sa gloire de s'allier avec nous.

Quand vous reviendrez, madame, aux Etats de Bourgogne, si vous daignez vous souvenir encore de Ferney, nous vous baignerons dans une belle cuve de marbre, et nous aurons un petit cheval pour vous promener, afin que vous ne soyez plus sur un génevois. Tout ce que je crains, c'est d'être mort quand vous reviendrez en Bourgogne. Votre écuyer Racle (1) a pensé mourir ces jours-ci, et je pense qu'il finira comme moi par mourir de faim; car M. l'abbé Terray, qui m'a tout pris, ne lui donne rien, du moins jusqu'à présent. Il faut espérer que tout ira mieux dans ce meilleur des mondes possibles. Je me flatte que tout ira toujours bien pour vous, que vous ne manquerez ni de perdrix, ni de plaisirs. Vous ne manqueriez pas de vers ennuyeux, si je savais comment vous faire tenir *Systèmes*, *Cabales*, etc., avec des notes très instructives. En attendant, recevez, madame, mon très tendre respect. LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

6527. — A M. W. CHAMBERS.

Au château de Ferney, 1er auguste.

Monsieur, ce n'est pas assez d'aimer les jardins, ni d'en avoir; il faut avoir des yeux pour les regarder, et des jambes pour s'y promener. Je perds bientôt les uns et les autres, grâce à ma vieillesse et à mes maladies. Un des derniers usages de ma vue a été de lire votre très agréable ouvrage. Je m'aperçois que j'ai suivi vos préceptes autant que mon ignorance et ma fortune me l'ont permis. J'ai de tout dans mes jardins, parterres, petites pièces d'eau, promenades régulières, bois très irréguliers, vallons, prés, vignes, potagers avec des murs de partage couverts d'arbres fruitiers, du peigné et du sauvage, le tout en petit et fort éloigné de votre magnificence. Un prince d'Allemagne se ruinerait en voulant être votre écolier. J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime que vous méritez, votre très obéissant, etc.

6528. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1er auguste (2).

Mon cher ange, puisque vous avez eu la bonté de m'adresser le paquet de M. Parfait, vous permettrez que la réponse passe aussi par vos mains.

Je crois toujours que plus notre avocat tardera à plaider, mieux il plaidera (3). Il peut perdre sa cause, quoiqu'il la croie bonne, et il faut qu'il y travaille comme s'il la croyait mauvaise. Il donnera son factum à l'avocat Lekain, et je crois qu'il ne sera pas mal que Lekain nous mande dans quelles pièces il veut jouer, afin qu'on se prépare. Le temps presse, il n'y a pas un moment à perdre.

Ce Patrat, dont je vous ai parlé, est réellement un bon acteur, et il deviendra bien meilleur quand il sera à Paris. Je suis toujours dans le dessein de lui donner le rôle du vieillard de Cydonie. Je vous supplierai de le recommander bien fortement à M. le duc de Duras; c'est non seulement un bon comédien, mais un bon homme et fort estimable.

Mademoiselle Camille va, je crois, bientôt implorer vos bontés. Grande créature, comme je vous l'ai dit, bien faite, l'air imposant, belle voix, de l'esprit, du sentiment. Elle remplacera mademoiselle Dumesnil, dès qu'elle sera tout à fait déprovincialisée. Je vous ai remercié du mémoire historique de M. le marquis de Felino (4). Je me mets à l'ombre des ailes de mes anges.

6529. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

3 auguste (5).

Je trouve, mon cher monsieur, beaucoup de probabilités en faveur du comte (6); mais je ne vois qu'une seule preuve bien convaincante de la friponnerie de messieurs du troisième étage, c'est l'alibi du nommé Aubriot, supposé que cet alibi soit prouvé. S il est avéré qu'Aubriot était parfumé de mercure le jour même qu'il prétend avoir aidé à faire les sacs, il est clair que M. Aubriot est un vilain débauché et un faux témoin. Or, un faux témoin reconnu dévoile bientôt toute la friponnerie. Il est bien essentiel de savoir si cet Aubriot a pu sortir le 23 septembre.

(1) L'architecte de Ferney. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Il s'agit toujours des *Lois de Minos*. (G. A.)
(4) Exilé en France. (G. A.)
(5) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(6) Morangiés. Voyez tome V. (G. A.)

J'aurais grand besoin d'avoir le mémoire de cet avocat Patelin nommé Déville; je prends cette affaire à cœur. Il pourrait bien paraître, dans quelques jours, une nouvelle édition des *Probabilités*, extrêmement augmentée; mais il me faut le mémoire de Déville.

Comment pourrai-je vous faire parvenir une édition des *Systèmes* et des *Cabales*, avec des notes fort instructives pour la jeunesse? Mille respects à madame Dixneufans.

6530. — A M. MARIN.

20 auguste 1772 (1).

Il y a dans la maison, mon cher ami, un laquais qui a été l'intime ami de du Jonquay, qui a bu souvent avec lui, qui connaît ses sœurs. Il dit que l'une brodait pour les marchands du pont au Change, et l'autre travaillait en linge; que c'est d'ailleurs une honnête famille dont la grand'mère prêtait sur gages. Il faut espérer que toute cette impertinente histoire sera tirée au clair. Mais que dites-vous de Catherine seconde, qui augmente d'un cinquième la paie de ses troupes après quatre ans de guerre? Il faut croire que du moins en France on nous rendra ce qu'on nous a pris.

Voulez-vous bien avoir la bonté de faire parvenir ces deux chiffons à leur adresse? Je vous embrasse tendrement.

6531. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

8 auguste.

Le vieux malade de Ferney éprouve sans doute une grande consolation quand il reçoit certaines lettres de Rome; mais il ne l'exige pas. Il respecte *barrette et paresse*. Il prend seulement la liberté d'envoyer ce rogaton (2) pour aider un peu à la méridienne après dîner. Il présente son tendre respect.

6532. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Le 10 auguste.

J'ai tort, madame, j'ai très tort; mais je n'ai pas pourtant si grand tort que vous le pensez: car, en premier lieu, je croyais que vous n'aviez plus du tout de goût pour les vers, et surtout pour les miens; et, secondement, je n'étais pas content de l'édition dont vous avez la bonté de me parler; je vous en envoie une meilleure (3).

Pour peu que vous vouliez connaître le système de Spinosa, vous le verrez assez proprement exposé dans les notes. Si vous aimez à vous moquer des systèmes de nos rêveurs, il y aura encore de quoi vous amuser.

Vous verrez de plus, dans les notes des *Cabales*, si j'ai eu si grand tort de me réjouir de la chute et de la dispersion de *messieurs*. La plupart sont, comme moi, à la campagne; je leur souhaite d'en tirer le parti que j'en tire.

Je me suis mis à établir une colonie; rien n'est plus amusant: ma colonie serait bien plus nombreuse et plus brillante, si M. l'abbé Terray ne m'avait pas réduit à une extrême modestie.

Puisque vous avez vu M. Huber, il fera votre portrait: il vous peindra en pastel, à l'huile, en *mezzo-tinto;* il vous dessinera sur une carte avec des ciseaux, le tout en caricature. C'est ainsi qu'il m'a rendu ridicule d'un bout de l'Europe à l'autre. Mon ami Fréron ne me caractérise pas mieux, pour réjouir ceux qui achètent ses feuilles.

Nous voici bientôt, madame, à l'anniversaire centenaire de la Saint-Barthélemi. J'ai envie de faire un bouquet (4) pour le jour de cette belle fête. En ce cas, vous avez raison de dire que je n'ai point changé depuis cinquante ans; car il y a en effet cinquante ans que j'ai fait la *Henriade*. Mon corps n'a pas plus changé que mon esprit. Je suis toujours malade comme je l'étais. Je passe mon temps à faire des gambades sur le bord de mon tombeau, et c'est en vérité ce que font tous les hommes. Ils sont tous *Jean qui pleure et qui rit;* mais combien y en a-t-il malheureusement qui sont Jean qui mord, Jean qui vole, Jean qui calomnie, Jean qui tue!

Eh bien! madame, n'avouerez-vous pas à la fin que ma Catherine II n'est pas Catherine qui file? ne conviendrez-vous pas qu'il n'y a rien de plus étonnant? Au bout de quatre ans de guerre, au lieu de mettre des impôts, elle augmente d'un cinquième la paie de toutes ses troupes: voilà un bel exemple pour nos Colberts.

Adieu, madame; quoi qu'en dise M. Huber, je n'ai pas long-

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Les *Cabales*. (G. A.)
(3) Une meilleure édition des *Systèmes*, satire. (G. A.)
(4) Voyez, tome VI, aux ODES. (G. A.)

temps à vivre; et, quoi que vous en disiez, j'ai la plus grande envie de vous faire ma cour. Comptez que je vous suis attaché avec le plus tendre respect.

6533. — A M. LEKAIN.

A Ferney, 10 auguste.

Mon cher ami, vous sentez bien que ce serait pour moi un extrême plaisir de profiter des offres très flatteuses de M. Belmont (1), de paraître sur le théâtre établi par mon héros, et d'être embelli par un homme aussi supérieur que vous l'êtes.

La pièce est très différente de celle que vous avez lue, et moins indigne de vos soins; mais comment vous l'envoyer? J'ignore si M. le maréchal est à Bordeaux : la saison s'avance; mais, de plus, nous avons un obstacle insurmontable; la pièce n'est point encore approuvée par le ministère. M. le chancelier et MM. les secrétaires d'État me sauraient très mauvais gré d'avoir fait représenter les *Lois de Minos* en province avant d'y être autorisé par eux. Cette démarche même pourrait compromettre un peu M. le maréchal de Richelieu. Je suis donc forcé, mon cher ami, à mon très grand regret, de vous supplier de me priver d'une satisfaction qui me comblerait d'honneur et de joie.

Madame Denis et moi, nous vous attendons à Ferney. Je vous prie de dire à M. de Belmont combien je l'estime et l'honore. *Signé*, le meilleur de vos amis.

6534. — A MADAME D'ÉPINAY.

14 auguste.

Le vieux malade de Ferney a entrevu M. le comte de Valory, qui lui a paru très digne d'être votre ami : je voudrais bien l'avoir vu un peu plus à mon aise, mais j'étais extrêmement malade : c'est à quoi je passe ma vie, qui s'en va finir. Le grand docteur Tronchin sait bien qu'il ne peut pas la prolonger, car il n'est pas venu me voir; on dit qu'il est piqué que je n'aie pas parlé de lui à madame sa fille, que je vis un moment il y a un an. Il a raison de vouloir qu'on parle de lui; mais je l'oubliai tout net, et je vois qu'il punit les péchés d'omission.

Puissiez-vous, madame, en commettre beaucoup de commission! On a bien peu de temps dans ce monde pour goûter de ces consolations-là.

Voici un bouquet pour la Saint-Barthélemi. Une bonne âme me fait ce présent quelques jours à l'avance, et j'ai l'honneur de vous l'envoyer (2).

6535. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 auguste.

Nous touchons, mon cher ange, au grand anniversaire de la Saint-Barthélemi. C'est une belle époque.

Voici un bouquet qu'on m'a envoyé pour cette fête. Il me semble qu'on ne peut tirer un parti plus honnête de cette belle époque : l'abbé de Caveyrac (3) en saura quelque gré à l'auteur.

Il me semble que Lekain avait quelque envie d'essayer une promulgation des *Lois de Minos* à Bordeaux : il m'en a fait écrire par le directeur de la troupe. J'ai été effrayé de la proposition, et j'ai fait de fortes remontrances contre les *Lois*. Je me flatte toujours (car on aime à se flatter) que notre avocat, à force de limer son plaidoyer, le rendra un peu supportable pour Fontainebleau. Il commence à être moins mécontent de lui, et il ne croit pas qu'il y ait une seule ligne qui puisse alarmer la police : il la croit bien plus ébouriffée de l'aventure du procureur et du commis pousse-cul (4), qui ont été mis en prison au sujet des du Jonquay. C'est une étrange affaire que ce procès-là. Je vous prie de lire cette seconde édition de l'*Essai sur les Probabilités;* elle est beaucoup plus ample que la première, et je me crois pour le moins égal à maître Petit-Jean. Mille tendres respects à mes anges.

Du 15.

J'ai le bonheur d'avoir chez moi M. le chevalier de Buffevent, et, par malheur, c'est pour peu de temps. Je suis bien indigne de sa conversation, car je suis très malade.

(1) Directeur du théâtre de Bordeaux. (G. A.)
(2) Voyez aux Odes. (G. A.)
(3) Apologiste de la Saint-Barthélemi. (G. A.)
(4) Lachauve et Desbrugnières. Voyez, tome V, l'*Affaire Morangiés*. (G. A.)

6536. — A M. MARIN.

21 auguste 1772 (1).

Mon secrétaire et moi, nous vous demandons pardon du *qui pro quo*. Ces petites méprises arrivent quelquefois, et même dans les bureaux des ministres.

Je vous demande en grâce d'envoyer cet *Essai sur les Probabilités à* M. de Morangiés.

Nous voici à la veille de la Saint-Barthélemi; j'espère vous envoyer incessamment un petit bouquet pour cette fête. — Salamaleken.

Je ne sais ce que c'est que *Lise*. Vous savez qu'on met plus d'une sottise sur mon compte selon l'usage. Si *Lise* vaut la peine qu'on l'envoie, je vous supplie de vouloir bien me la faire voir.

6537. — AU MÊME.

22 auguste (2).

Voici un petit bouquet qu'on m'a donné pour la fête de la Saint-Barthélemi (3), qui arrive incessamment. Il y a de petits ornements rouges, qui paraissent sanguinolents; cela paraît assez convenable. Il arrivera peut-être trop tard. Il faut prendre les Français sur le temps. Que ceux qui se plaignent du présent, songent au passé; ils se consoleront (4).

6538. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 25 auguste.

Ce n'était pas, madame, quand je n'avais plus l'honneur de vous tenir à Ferney que mes jours devaient être filés d'or et de soie. J'ai reçu ces petit échantillons de soie blanche, façonnée en blondes, que vous avez eu la bonté de nous envoyer. Nos ouvrières de Ferney vont travailler sur ces modèles. J'aurai bientôt l'honneur de vous envoyer un essai d'une autre manufacture, car je suis aussi sûr de votre secret que de vos bontés.

Vraiment je remercierai M. le duc de Duras; mais je dois commencer par vous. Oserai-je, en vous présentant mes remerciements, vous faire encore une prière? ce serait, madame, de vouloir bien, quand vous verrez M. d'Ogny, lui parler de la reconnaissance extrême que j'ai de toutes les facilités qu'il a accordées à ma colonie jusqu'à présent. Ma sensibilité, et surtout un petit mot de votre bouche, l'engageront peut-être à me continuer des faveurs qui me sont bien nécessaires. Si elles cessaient, mes fabriques tomberaient, mes maisons que j'ai augmentées deviendraient inutiles, les fabricants ne pourraient me rien rembourser des avances énormes que je leur ai faites sans aucun intérêt; je me verrais ruiné. Voilà deux hommes à Ferney dont vous daignez soutenir la cause dans des genres différents, Racle et moi.

Le vieux malade est trop vieux pour venir vous faire sa cour à Paris. Il faut savoir aimer la retraite; mais, madame, il vous sera attaché jusqu'au dernier moment de sa vie avec le plus tendre respect.

6539. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 auguste.

Mon cher ange m'écrit du 22; mais n'a-t-il point reçu le paquet des *Lois de Minos* que je lui avais dépêché par M. Bacon, substitut de M. le procureur général? Il me parle de la fête de la Saint-Barthélemi, mais pas un mot de *Minos*. J'ai peur que messieurs de la poste ne se soient lassés de favoriser mon petit commerce de tragédies et de montres, que je faisais assez noblement. J'ai essuyé les plus grandes difficultés et les plus cruels contre-temps, dont ni tragédie, ni comédie, ni petits vers, ni brochures ne peuvent guère me consoler; mais si *Minos* ne vous a point été rendu, que deviendrai-je?

J'ai toujours été persuadé que le procureur qui a joué le rôle de magistrat avec du Jonquay est punissable, et que Desbrugnières, le pousse-cul, mérite le pilori; que M. de Morangiés a cru attraper les du Jonquay en se faisant prêter par eux cent mille écus qu'il ne pouvait rendre; qu'il a été attrapé lui-même; que, dans l'ivresse de l'espérance de toucher cent mille écus dans trois jours, il a signé des billets avant d'avoir l'argent; mais je tiens qu'il est impossible que les du Jonquay aient eu cent mille écus.

(1) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) L'ode sur cet anniversaire. (G. A.)
(4) Une version porte encore : « Le vieux malade, très malade, recommande les incluses à vos bontés. » (G. A.)

Dieu veuille que je ne perde pas cent mille écus à mes manufactures!

Minos me consolera un peu, s'il réussit; mais vraiment, pour le *Dépositaire*, je ne suis pas en état d'y songer : *Minos* a toute mon âme.

On a joué, ces jours passés, *Olympie* sur le théâtre de Genève, qui est à quelques pas de la ville; elle a été applaudie bien plus qu'à Paris. Une belle actrice toute neuve (1), toute simple, toute naïve, sans aucun art, a fait fondre en larmes. Ce rôle d'*Olympie* n'est pas fait, dit-on, pour mademoiselle Vestris; c'est à vous d'en juger. Patrat a joué supérieurement le grand-prêtre. Je le trouve bien meilleur que Sarrazin dans plusieurs rôles; il me paraît nécessaire au *tripot* de Paris. Il s'offre à jouer tous les rôles. Il a beaucoup d'intelligence, un air très intéressant; il y a là de quoi faire un acteur admirable. Il me serait très nécessaire dans les *Lois de Minos*. Les comédiens le refusent-ils parce qu'il est bon? Ils ont déjà privé le public de plusieurs sujets qui auraient soutenu leur pauvre spectacle. Les intérêts particuliers nuisent au bien général dans tous les *tripots*.

Je lirai le livre (2) dont vous me faites l'éloge; mais j'aime mieux Molière que des réflexions sur Molière. A l'ombre de vos ailes, mes divins anges.

6540. — A M. DE CHABANON.

A Ferney, 30 auguste.

Où avais-je l'esprit, mon cher ami, lorsqu'en vous écrivant je fus assez distrait pour ne pas repondre à l'offre intéressante que vous me faisiez de m'envoyer quelques odes d'Horace traduites par M. votre frère (3)? Je me flatte que j'aimerai Horace en français autant que Pindare. Je suis d'autant plus curieux de cette traduction, que je m'amuse actuellement à écrire à Horatius Flaccus (4), comme j'écrivis il y a un an à Nicolas Boileau. Mais j'aime bien mieux encore écrire à mon très aimable M. de Chabanon, que j'aimerai tant que je respirerai.

Mes compliments à M. votre frère, notre confrère.

6541. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 30 auguste (5).

Je vous avais bien dit, madame, que pour vous plaire je vous écrirais dès que j'aurais des grâces à vous demander. Il ne s'agit ici ni de contrôleur général, ni d'intendant des finances; ce sont des choses bien plus sérieuses, c'est un opéra-comique (6). Un jeune homme m'est venu apporter cette esquisse; je l'ai trouvée très favorable à la musique, et à des sortes de musique de toute espèce. Madame Denis dit qu'il faut suivre de point en point toutes les directions de l'auteur. Il avait promis cet ouvrage à un autre musicien que M. de Montcivrey; mais nous avons jugé qu'il fallait lui donner la préférence sur tous les autres, non seulement parce qu'il est votre protégé, mais parce qu'il mérite de l'être. Si Montcivrey est occupé ailleurs, ayez la bonté de nous renvoyer le manuscrit contre-signé soit par le grand aumônier, soit par qui il vous plaira.

Pardonnez à un jeune homme qui n'a pas un moment à lui, s'il ne vous dit pas plus au long, madame, combien il vous adore et vous respecte. Madame Denis et moi, nous vous demandons le plus profond secret.

6442. — A M. MARIN.

A Ferney, 31 auguste 1772 (7).

Grand merci de la nouvelle que vous me mandez, mon cher ami, que de faux témoins qui déposaient contre M. de Morangiés ont pris la fuite.

Est-ce à vous que j'ai envoyé, il y a environ quinze jours, un paquet de près de soixante pages pour M. d'Argental? Il ne l'a point reçu, j'en suis très en peine. Il arrive souvent de ces malheurs-là aux gens qui sont à cent lieues de Paris.

Je crois enfin le partage de la Pologne en bon train, quoiqu'il y ait quelques difficultés entre les copartageants.

J'ignore quand on plaidera le procès de Minos, et je vous prie de ne m'en pas aimer moins si je perds ma cause avec dépens, comme cela pourra très bien arriver.

(1) Camille. (G. A.)
(2) *De l'Art de la comédie*, par Cailhava. (G. A.)
(3) Chabanon de Maugris, né en 1736, mort en 1780. (G. A.)
(4) Voyez, tome VI, aux Epitres. (G. A.)
(5) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(6) Voyez, tome III, les *Deux Tonneaux*. (G. A.)
(7) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

6543. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

1er septembre.

L'abbé Pinzo (1), monsieur, écrit trop bien en français; il n'a point le style diffus et les longues phrases des Italiens. J'ai grand'peur qu'il n'ait passé par Paris, et qu'il n'ait quelque ami encyclopédiste. Malheureusement sa position est celle de Pourceaugnac : « Il me donna un soufflet, mais je lui dis bien » son fait. »

A l'égard des *Systèmes*, il faut s'en prendre un peu à M. Le Roi (2), dont l'équipée est un peu ridicule.

A l'égard des athées, vous savez qu'il y a athée et athée, comme il y a fagots et fagots. Spinosa était trop intelligent pour ne pas admettre une intelligence dans la nature. L'auteur du *Système* (3) ne raisonne pas si bien que Spinosa, et déclame beaucoup trop.

Je suis fâché pour Leibnitz, qui sûrement était un grand génie, qu'il ait été un peu charlatan; ni Newton ni Locke ne l'étaient. Ajoutez à sa charlatanerie que ses idées sont presque toujours confuses. Puisque ces messieurs veulent toujours imiter Dieu, qui créa, dit-on, le monde avec la parole, qu'ils disent donc comme lui : *Fiat lux*.

Ce que j'aime passionnément de M. d'Alembert, c'est qu'il est clair dans ses écrits comme dans sa conversation, et qu'il a toujours le style de la chose. Il y a des gens de beaucoup d'esprit (4) dont je ne pourrais en dire autant.

Adieu, monsieur : faites provigner la vigne tant que vous pourrez; mais il me semble qu'on nous fait manger à présent des raisins un peu amers.

6544. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 septembre.

Eh bien! mon cher ange, tout est-il déchaîné contre les *Lois de Minos*, jusqu'à la poste? Il est certain, de certitude physique, que je fis partir le paquet, il y a plus de trois semaines, à l'adresse de M. le procureur général du parlement, et sous cette enveloppe à son substitut M. Bacon, à qui j'envoie d'autres paquets toutes les semaines, et qui, jusqu'à présent, n'a pas été négligent à les rendre. Au nom de Rhadamante, envoyez chez ce Bacon. Il se peut que la multiplicité prodigieuse des affaires, sur la fin de l'année de robe, lui ait fait oublier mon paquet cette fois-ci. Il se peut encore que messieurs des postes, qui ont taxé un autre envoi vingt-cinq pistoles, aient retenu ce dernier; peut-être quelque commis aime les vers : enfin je suis très en peine, et je suis émerveillé de votre tranquillité. Ce n'est point, encore une fois à Marin, c'est à Bacon que j'avais envoyé *Minos*; et ce qu'il y a de pis, c'est que je n'ai plus que des brouillons informes auxquels on ne connaît rien.

Je me console par le succès de *Roméo* (5), et par le succès de tous ces ouvrages absurdes écrits en style barbare, dont nos Welches ont été si souvent les dupes. Il faut qu'une pièce passablement écrite soit ignorée, quand les pièces visigothes sont courues; mais faut-il qu'elle soit égarée, et qu'elle devienne la proie de Fréron avant terme! Il faut avouer qu'il y a des choses bien fatales dans ce monde, sans compter ce qui est arrivé en Pologne, en Danemark, à Parme, et même en France.

On s'est avisé de jouer à Lyon le *Dépositaire*, on y a ri de tout son cœur, et il a fort réussi. Les Lyonnais apparemment ne sont point gâtés par La Chaussée; ils vont à la comédie pour rire. O Molière! Molière! le bon temps est passé. Qui vous eût dit qu'on rirait un jour au théâtre de Racine, et qu'on pleurerait au vôtre, vous eût bien étonné.

Comment en un plomb *lourd votre* or s'est-il changé?
Athal., act. III, sc. VII.

Il nous manque une tragédie en prose (6), nous allons l'avoir. C'en est fait, le monde va finir, l'Antechrist est venu.

J'ai écrit à M. le duc de Duras pour le remercier de ses bontés. Hélas! elles deviendront inutiles. Paris est devenu welche. Vous étiez ma consolation, mon cher ange; mais vous vous êtes gâté; vous avez je ne sais quelle inclination

(1) *Lettre de l'abbé Pinzo au surnommé Clément XIV, son ancien camarade de collége, qui l'a condamné à une prison perpétuelle, etc.* (G. A.)
(2) L'auteur des *Réflexions sur la jalousie*. (G. A.)
(3) D'Holbach. (G. A.)
(4) Il veut parler de Diderot. (G. A.)
(5) *Roméo et Juliette*, tragédie de Ducis, jouée le 27 juillet. (G. A.)
(6) Le *Maillard* de Sedaine. Il ne fut pas joué. (G. A.)

fatale pour la comédie larmoyante, qui abrégera mes jours. Je ne vous en aime pas moins ; mais je pleure dansma retraite, quand je songe que vous aimez à pleurer à la comédie. Tendres respects à mes anges.

6545. — A MADAME LA PRÉSIDENTE DE MEYNIÈRES (5).

A Ferney, 9 septembre (2).

Un vieillard presque octogénaire, madame, tout accablé qu'il est de maladies, n'a pu recevoir des marques de confiance de M. votre fils et lire son excellent mémoire sans se ressouvenir du mérite de madame sa mère et des bontés dont elle l'a honoré autrefois.

Recevez mes très sincères compliments sur votre nouvelle union, qui doit faire deux heureux, si le mot d'heureux est fait pour les pauvres mortels. Vous vivez avec l'homme du monde le plus estimable et loin des tracasseries de Paris (3). Si avec cela le bonheur n'est pas chez vous, il n'est nulle part. Il y a plus de vingt ans que j'ai trouvé dans la retraite ce bonheur après lequel tout le monde court dans les villes.

Je vous souhaite surtout à M. de Meynières et à vous une bonne santé, sans laquelle il n'y a rien. Je ne l'ai jamais eue, cette santé si nécessaire ; j'ai vécu pour souffrir ; ainsi, ce que j'appelle mon bonheur n'est que ma consolation.

J'ai bâti une espèce de petite ville ; j'y ai fait venir une colonie ; j'y ai établi des manufactures, et puis j'ai dit : Tout est vanité. Mais ce qui n'est point vanité et ce qui pourrait nourrir en secret la mienne, c'est la lettre dont vous honorez ce pauvre malade, qui présente ses respects à monsieur et à madame.

6546. — A M. DESBANS,

ANCIEN CAPITAINE DE DRAGONS, A NIMES.

Au château de Ferney, 9 septembre.

Un vieillard octogénaire, très malade, mais toujours sensible au mérite, a reçu depuis peu une brochure très agréable, accompagnée d'une lettre très ingénieuse, sans savoir par quelle voie ce paquet lui est parvenu. Il fait ses compliments à M. Desbans, qui se console avec les muses du chagrin de ne pouvoir plus faire la guerre. Il le remercie de l'honneur qu'il lui a fait. Le triste état où il est à présent ne lui permet pas de s'étendre autant qu'il le voudrait sur les sentiments de reconnaissance et d'estime dont il est pénétré pour M. Desbans, et dont il a l'honneur d'être, etc.

6547. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Ferney, le 10 septembre.

En voici bien d'une autre, monseigneur ; il court une *Lettre* insolente, exécrable, abominable, d'un abbé Pinzo au pape. Je n'ai jamais assurément entendu parler de cet abbé Pinzo ; mais des gens remplis de charité m'attribuent cette belle besogne. Cette calomnie est absurde ; mais il est bon de prévenir toute sorte de calomnie.

Je demande en grâce à votre éminence de vouloir bien me mander s'il y a en effet un abbé Pinzo. L'on m'assure qu'on a envoyé cette lettre au pape comme étant mon ouvrage. Je révère trop sa personne, et je l'estime trop, pour craindre un moment qu'il me soupçonne d'une telle sottise. Mais enfin, comme il se peut faire qu'une telle imposture prenne quelque crédit dans Rome, chez des gens moins éclairés que sa sainteté, vous me pardonnerez de vous en prévenir, et même de joindre à cette lettre le témoignage de M. le résident de France à Genève.

Le dangereux métier d'homme de lettres expose souvent à de telles imputations. On dit qu'il faut prendre le bénéfice avec les charges ; mais ici le bénéfice est du vent, et les charges sont des épines.

Mon très ancien, très tendre, et très respectueux attachement pour votre éminence, me fait espérer qu'elle voudra bien m'ôter cette épine du pied, ou plutôt de la tête : elle est bien sûre de mon cœur (4).

6548. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 septembre.

Je suis inquiet sur bien des choses, mon cher ange, quoique à mon âge on doive être tranquille. Ce n'est point la paix entre l'empire ottoman et l'empire russe, ce n'est point la révolution de Suède qui altère mon repos ; c'est le petit paquet de la Crète, dont vous ne me parlez jamais, et dont je n'ai aucune nouvelle : mais comme le malheur est bon à quelque chose, je viens de corriger encore cet ouvrage, en le faisant recopier, et j'espère qu'à la fin il méritera toute votre indulgence. Lekain est actuellement à Lyon ; s'il vient à Ferney, je le chargerai du paquet, et tout sera réparé ; mais j'aurai toujours sujet de craindre que la pièce ne soit tombée entre des mains infidèles qui en abuseront.

Ce que je crains encore plus, c'est le mauvais goût, c'est la barbarie dans laquelle nous retombons, c'est l'avilissement des spectacles, comme de tant d'autres choses.

Voici un autre sujet de mon étonnement et de mon trouble mortel.

Avez-vous jamais entendu parler d'un abbé Pinzo, qu'on dit avoir été autrefois camarade d'école du pape ? On prétend que son camarade, ne trouvant pas ses opinions orthodoxes, l'a fait mettre en prison, et qu'il s'en est évadé. Il court une lettre très insolente, très folle, très insensée, très horrible de cet abbé Pinzo à sa sainteté.

Vous vous étonnez d'abord que cette affaire m'inquiète ; mais la raison en est qu'on m'attribue la lettre, et qu'on l'a envoyée au pape en lui disant qu'elle était de moi. Voilà une tracasserie d'un genre tout nouveau.

Je vous supplie, mon cher ange, de vous informer de ce que c'est que cet abbé Pinzo, et sa lettre. Je ne doute pas que quelques ex-jésuites ne fomentent cette calomnie. Ces bonnes gens sont les premiers hommes du monde quand il s'agit d'imposture. Je sais combien cette accusation est absurde ; mais l'absurdité ne rassure pas. Il faut donc toujours combattre jusqu'au dernier moment. Voilà tout ce que vaut cette malheureuse fumée de la réputation. Allons donc, combattons ; j'ai encore bec et ongles.

J'écrivis l'année passée à Boileau ; je viens d'écrire à Horace tout ce que j'ai sur le cœur. Je vous l'enverrai pour vous amuser. Il y a loin d'Horace à l'abbé Pinzo. Je me mets à l'ombre des ailes de mes anges.

6549. — A M. HENNIN.

A Ferney, 13 septembre.

Je vous renvoie, monsieur, avec mille remerciements, la *Relation de Stockholm* (1). On m'en a envoyé de Versailles un exemplaire que je conserverai toute ma vie, comme un monument de la plus noble fermeté et de la plus haute sagesse.

Il n'en sera pas de même de la *Lettre* de cet abbé *Pinzo*. Je ne sais si cet extravagant est à Paris. Il n'est pas vraisemblable qu'un Italien ait écrit une telle lettre en français. Ce qui est bien sûr, c'est qu'une telle lettre est l'abominable production d'un fou furieux qui doit être enchaîné ; c'est d'ailleurs une plate imitation des *Vous* et des *Tu* (2).

J'ignore s'il y a en Savoie quelque barbare assez sot pour avoir envoyé cette lettre au pape, et assez dépourvu de sens et de goût pour me l'imputer ; mais je suis sûr que le pape a trop d'esprit pour me croire capable d'une si horrible platitude. Il y a des calomnies qui sont dangereuses quand elles sont faites avec art ; mais les impostures absurdes ne réussissent jamais. Il faut en tout pays laisser parler la canaille ; il vaudrait mieux qu'elle ne parlât pas, mais on ne peut lui arracher la langue.

On débite à Paris des sottises plus étranges. J'en ai reçu par la poste. Il en faut toujours revenir au mot du cardinal Mazarin : Laissons-les dire, et qu'ils nous laissent faire. Mes très humbles respects.

6550. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 16 septembre.

Mon héros est très bienfaisant, quoiqu'il se moque de la bienfaisance. Ce qu'il daigne me dire sur les mariages des protestants me touche d'autant plus, qu'il n'y a point de

---

(1) Ci-devant madame Belot. (G. A.)

(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(3) A Chaillot. (G. A.)

(4) PIÈCE JOINTE A CETTE LETTRE.

Je soussigné certifie que M. de Voltaire m'a fait voir aujourd'hui une lettre datée d'une campagne près Paris, du 21 août 1772, contenant en trois pages diverses choses particulières, et à la fin ces mots : « Le pape a fait enfermer un abbé Pinzo ; il court ici une lettre de cet abbé à sa sainteté, etc. ; » et que, sur une feuille séparée, de la même écriture, est la lettre dudit abbé Pinzo, telle qu'elle a été imprimée : certifie de plus que personne ne connaît à Genève cet abbé Pinzo, et que tous les Génevois que j'ai vus m'ont témoigné une indignation marquée de cette lettre vraie ou supposée. Fait à Genève, le 9 septembre 1772. HENNIN, *résident pour le roi.*

(1) *Relation de ce qui est arrivé à Stockholm du 19 août au 21 inclusivement, etc.* Le ministère des affaires étrangères à Versailles fit une édition de cette relation. (G. A.)

(2) Voyez aux EPITRES. (G. A.)

semaine où je ne voie des suites funestes de la proscription de ces alliances. Je suis assurément intéressé plus que personne à voir finir cette horrible contradiction dans nos lois, puisque j'ai peuplé mon petit séjour de protestants. Certainement l'ancien commandant du Languedoc, le gouverneur de la Guyenne, est l'homme de France le plus instruit des inconvénients attachés à cette loi, dont les catholiques se plaignent aujourd'hui aussi hautement que les huguenots; et monseigneur le maréchal de Richelieu, qui a rendu de si grands services à l'Etat, est peut-être aujourd'hui le seul homme capable de fermer les plaies de la révocation de l'édit de Nantes. Il sent bien que la faute de Louis XIV est de s'être cru assez puissant pour convertir les calvinistes, et de n'avoir pas vu qu'il était assez puissant pour les contenir.

Moustapha, tout borné qu'il est, fait trembler cent mille chrétiens dans Constantinople, pendant que les Russes brûlent ses flottes et font fuir ses armées.

Vous connaissez très bien nos ridicules; mais jugez s'il y en a un plus grand que celui de refuser un état à des familles que l'on veut conserver en France. Voyez à quoi on est réduit tous les jours. M. de Florian, ancien capitaine de cavalerie, a l'honneur d'être connu de vous; il avait épousé une de mes nièces, qui est morte. Il vient à Ferney pour se dissiper; il y trouve une huguenote fort aimable, il l'épouse; mais comment l'épouse-t-il? c'est un prêtre luthérien qui le marie avec une calviniste dans un pays étranger.

Vous voyez quels troubles et quels procès peuvent en naître dans les deux familles.

Je suis persuadé que vous avez été témoin de cent aventures aussi bizarres.

Puisque vous poussez la bonté et la condescendance jusqu'à vouloir qu'un homme aussi obscur que moi vous dise ce qu'il pense sur un objet si important et si délicat, permettez-moi de vous demander s'il ne serait pas possible de remettre en vigueur et même d'étendre l'arrêt du conseil signé par Louis XIV lui-même, le 15 de septembre 1685, par lequel les protestants pouvaient se marier devant un officier de justice? Leurs mariages n'avaient pas la dignité d'un sacrement comme les nôtres, mais ils étaient valides; les enfants étaient légitimes, les familles n'étaient point troublées. On crut, en révoquant cet arrêt, forcer les huguenots à rentrer dans le sein de la religion dominante, on se trompa. Pourquoi ne pas revenir sur ses pas lorsqu'on s'est trompé? Pourquoi ne pas rétablir l'ordre, lorsque le désordre est si pernicieux, et lorsqu'il est si aisé de donner un état à cent mille familles, sans le moindre risque, sans le moindre embarras, sans exciter le plus léger murmure? J'ose croire que, si vous êtes l'ami de M. le chancelier, vous lui proposerez un moyen qui paraît si facile.

6551. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 septembre.

Mon cher ange, je suis dans l'extase de Lekain. Il m'a fait connaître *Sémiramis*, que je ne connaissais point du tout. Tous nos Génevois ont crié de douleur et de plaisir; des femmes se sont trouvées mal, et en ont été fort aises.

Je n'avais point d'idée de la véritable tragédie avant Lekain; il a répandu son esprit sur les acteurs. Je ne savais pas quel honneur il faisait à mes faibles ouvrages, et comme il les créait; je l'ai appris à six-vingts lieues de Paris. Il est bien fatigué; il demande en grâce à M. le duc de Duras, et à M. le maréchal de Richelieu, la permission de ne se rendre à Fontainebleau que le 12. Il mérite cette indulgence. Je vous supplie d'en parler; j'écris de mon côté et en son nom; un mot de votre bouche fera plus que toutes nos lettres. Vous n'aurez donc que le 12 le code *Minos;* vous le trouverez un peu changé, mais non pas autant que je le voudrais.

Je ne suis plus si pressé que je l'étais. J'ai dompté la fougue impétueuse de ma jeunesse; mais je crois qu'on pourra fort bien publier ce code au retour de Fontainebleau.

On parle d'une pièce de M. le chevalier de Chastellux, qu'on répète (1); je lui cède le pas sans difficulté. Son livre de la *Félicité publique* m'a rendu heureux, du moins pour le temps que je l'ai lu; il est juste que j'en aie de la reconnaissance. De plus, il faut laisser les Welches dégorger leur *Roméo* et leur *Juliette*. Je me mets toujours sous les ailes de mes divins anges.

(1) Chastellux ne fit représenter de pièces que sur les théâtres de société. (G. A.)

6552. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 21 septembre.

Il ne s'agit pas aujourd'hui, monseigneur, des mariages des protestants. Lekain est chez moi, et il me fait oublier toutes les religions du monde, excepté celle des musulmans, quand il joue *Mahomet*. Il m'a fait connaître *Sémiramis*, que je n'avais point vue depuis vingt-quatre ans. Cela m'a fait frémir, tant cela ressemble (1) !... J'en ai été honteux et hors de moi-même. Tous les étrangers ont éprouvé le même sentiment.

Lekain a fait des efforts qui font craindre pour sa santé. Nous vous demandons en grâce, lui et moi, de permettre qu'il ne vienne à Fontainebleau que le 12. Ayez cette bonté pour nous deux; je vous en aurai la plus grande obligation. Agréez le tendre et profond respect du vieux malade de Ferney.

6553. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 21 septembre.

Vous passez donc votre vie, madame, à tuer des perdrix et à rendre de bons offices? Vous êtes essentielle et discrète. Ce n'est pas pour rien que vous vous habillez si souvent en homme : vous avez toutes les bonnes qualités des deux sexes. Je vous appelais papillon philosophe; je ne vous appellerai plus que papillon bienfaisant.

Je vous suis infiniment obligé d'avoir parlé à M. d'Ogny; ma colonie devient tous les jours plus considérable, et, si elle n'est pas protégée, elle tombera. J'aurai fait en vain des efforts au-dessus de mon état et de ma fortune; j'aurai en vain défriché des terres et bâti des maisons, établi quarante familles d'étrangers et une assez grande quantité de manufactures : ma destinée aura été de travailler pour des ingrats de plus d'un genre. M. le contrôleur général m'a fait un tort irréparable; mais je ne lui ai pas demandé la moindre grâce. Je suis consolé par vos bontés, par votre amitié : vous m'encouragez, et je continue hardiment ce que j'ai commencé.

Racle vous doit tout : il est vrai qu'il n'a encore rien, mais il aura; il faut savoir attendre. Vous êtes la divinité de notre petit canton. Je vous brûle des grains d'encens tous les jours sans vous le dire. Soyez bien persuadée, madame, de mon tendre et respectueux attachement. LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

6554. — A M. LE COMTE DE LEWENHAUPT.

A Ferney, 21 septembre.

Monsieur, il y avait longtemps que j'étais chapeau (2); mais la tête m'a tourné de joie et d'admiration. Elle est tellement tournée, que je vous envoie les mauvais vers qui m'échappèrent au premier bruit qui me vint de la révolution. Je vous prie de me les pardonner. Le zèle n'est pas toujours éloquent; mais ce qui part du cœur a des droits à l'indulgence. Agréez mes compliments sur les *Trois Gustaves*, et les assurances du tendre respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

6555. — A MADAME NECKER.

Ferney, 27 septembre.

Madame, à propos de mademoiselle Camp (3), dont vous me faites l'honneur de me parler, peut-être ne serait-il pas impossible de mettre à profit l'attendrissement universel qu'elle a excité; peut-être des hommes principaux ne s'éloigneraient-ils pas de proposer le renouvellement de l'arrêt du conseil du 15 septembre 1685, qui permet de se marier légalement devant le juge du lieu. Des personnes de la plus grande considération ont approuvé cette idée. Peut-être enfin seriez-vous plus capable que personne de la faire réussir. Je ne vois les choses qu'à travers des lunettes de cent lieues. Vous les voyez de près, et avec des yeux excellents, et qui sont aussi beaux que bons. Les miens sont bien vieux, et sont privés de la vue tous les hivers. Il me reste à peine des oreilles pour vous entendre. Voilà mon état; jugez si je ne dois pas dire, comme le bon homme Lusignan :

Mais à revoir Paris je ne dois plus prétendre.
Vous voyez qu'au tombeau je suis prêt à descendre.
Zaïre, act. II, sc. III.

(1) A la révolution de palais qui mit Catherine sur le trône en 1762. (G. A.)

(2) C'est-à-dire adversaire des *bonnets*, nom du parti qui avait décapité le père de Lewenhaupt et à qui Gustave III venait d'enlever toute puissance. (G. A.)

(3) Voyez cette affaire, tome V. (G. A.)

Je vous demande pardon de citer de mes vers. Mais Lekain qui les joue, et qui les fait trop valoir, me servira d'excuse. Je l'ai trouvé supérieur à lui-même. Ce n'est pas moi assurément qui ai fait mes tragédies, c'est lui. Nous avons, grâce à ses soins, une troupe à Châtelaine qui égale celle de Paris, et qui nous a fait sentir des choses dont on ne se doutait pas à Genève.

Hélas ! madame, que ferais-je à Paris? L'abbé de Caveyrac y est : cela ne suffit-il pas? Il a fait *un si beau panégyrique de la révocation de l'édit de Nantes!!!* La Beaumelle y est aussi : ces grands hommes sont la gloire de la France. Il n'en faut pas trop ; la multitude se nuirait. Je défriche des terrains qui étaient incultes depuis cette *révocation si heureuse*. Je bâtis des maisons ; j'établis des colonies et des manufactures; je tâche d'être utile dans mon obscurité. Je me tiens trop récompensé, madame, par tout ce que vous avez la bonté de me dire, et par le petit secret que vous daignez me confier sur la statue. Je n'en abuserai pas ; mais comptez que je sens jusqu'au fond de mon cœur tout ce que je vous dois. Je vous assure que je suis très fâché de mourir sans vous revoir. Mais je vous aime comme si j'avais le bonheur de vous voir tous les jours. J'en dis autant à M. Necker. Conservez tous deux vos bontés pour le vieux malade de Ferney.

6556. — A M. DE LA HARPE.

29 septembre.

Mon cher successeur, on a donc essayé sur mon image ce qu'on fera un jour pour votre personne? La maison de mademoiselle Clairon est donc devenue le temple de la Gloire (1)? c'est à elle de donner des lauriers, puisqu'elle en est toute couverte. Je ne pourrai pas la remercier dignement ; je suis un peu entouré de cyprès. On ne peut plus mal prendre son temps pour être malade.

M. Lekain est chez moi. Il a joué six de mes pièces, et l'auteur est actuellement dans son lit. Je vais pourtant me secouer, et écrire au grand-prêtre et à la grande-prêtresse (2).

Je n'ai point lu *Roméo*. On m'a mandé que cela était un peu bizarre; mais j'attends les *Barmécides* (3), comme on attend du vin de Champagne dans un pays où l'on ne boit que du vin de Brie. Je vous avais envoyé les *Cabales* et les *Systèmes*, mais vous étiez à la campagne.

Je suis fâché, mon cher successeur, de mourir sans vous revoir. Nous avons actuellement M. de Florian, que vous connaissez; il s'est remarié avec une jolie huguenote, et devient un habitant de Ferney, où nous lui bâtissons une jolie maison. Ce séjour est bien changé. Il est vrai que nous n'avons plus de théâtre, mais en récompense notre village est devenu une petite ville assez jolie, toute pleine de manufactures florissantes. C'est dommage que je m'y sois pris si tard ; et j'avoue encore qu'un souper avec vous chez mademoiselle Clairon vaut mieux que tout cela.

Vous avez donc changé d'habitation : je vous souhaite, quelque part que vous soyez, autant de bonheur que vous avez de talent. Madame Denis ne vous oublie point, mais elle n'écrit à personne. Sa paresse d'écrire est invincible, et par conséquent pardonnable. Elle est uniquement occupée de l'éducation de la fille de M. Dupuits, qui a de singuliers talents. M. de Boufflers ne dirait pas d'elle qu'elle tient plus d'une corneille que du grand Corneille.

Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur, et je me recommande au souvenir de madame de La Harpe.

6557. — A M. MARMONTEL.

A Ferney, 29 septembre.

On m'a instruit, mon cher ami, du beau tour que vous m'avez joué (4). Il m'est impossible de vous remercier dignement, et d'autant plus impossible que je suis assez malade. Il ne faut pas vous témoigner sa reconnaissance en mauvais vers, cela ne serait pas juste; mais je dois vous dire ce que je pense en prose très sérieuse : c'est qu'une telle bonté de votre part et de celle de mademoiselle Clairon, une telle marque d'amitié, est la plus belle réponse qu'on puisse faire aux cris de la canaille qui se mêle d'être envieuse. C'est une plus belle réponse encore aux Riballier et aux Coger. Soyez très certain que je suis plus honoré de votre petite cérémonie de la rue du Bac, que je ne le serais de toutes les faveurs de la cour. Je n'en fais nulle comparaison. Il y a sans doute de la grandeur d'âme à témoigner ainsi publiquement son estime et sa considération en France à un Suisse presque oublié, qui achève sa carrière entre le mont Jura et les Alpes.

Il n'y a pas grand mal à être oublié, c'est même souvent un bonheur ; le mal est d'être persécuté, et vous savez combien nous l'avons été; et par qui? par des cuistres dignes du treizième siècle.

S'il faut détester les cabales, il faut respecter l'union des véritables gens de lettres ; c'est l'unique moyen de leur donner la considération qui leur est nécessaire.

Je vous remercie donc pour moi, mon cher ami, et pour la gloire de la littérature que vous avez daigné honorer dans moi.

Voici mon action de grâces à mademoiselle Clairon (1). Je vous en dois une plus travaillée ; mais vous savez qu'un long ouvrage en vers demande du temps et de la santé.

Je vous embrasse tendrement, mon cher ami ; mon seul chagrin est de mourir sans vous revoir. Je vous prie de présenter à mademoiselle Clairon ma petite épître écourtée.

6558. — A M. LE PRINCE DE LIGNE.

A Ferney, 29 septembre.

On dit, monsieur le prince, que les mourants prophétisent : je me trouve peut-être dans ce cas. Je fis, il y a trois mois, une assez mauvaise tragédie (2) qu'on pourra bien jouer au retour de Fontainebleau. Il s'est trouvé que c'était mot pour mot, dans deux ou trois situations, l'aventure du roi de Suède. J'en suis encore tout étonné, car en vérité je n'y entendais pas finesse.

Puis donc que vous me faites apercevoir que je suis prophète, je vous prédis que vous serez ce que vous êtes déjà, un des plus aimables hommes de l'Europe, et un des plus respectables. Je vous prédis que vous introduirez le bon goût et les grâces chez une nation qui peut-être a cru jusqu'à présent que ses bonnes qualités lui devaient tenir lieu d'agréments. Je vous prédis que vous ferez connaître la saine philosophie à des esprits qui en sont encore un peu loin, et que vous serez heureux en la cultivant.

Je me prédis à moi, sans être sorcier, que je vous serai attaché jusqu'au dernier moment de ma vie avec le plus tendre et le plus sincère respect. LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

6559. — A M. LE BARON DE CONSTANT DE REBECQUE.

29 septembre.

Le vieux malade de Ferney, monsieur, n'est pas trop exact, mais il est bien sensible ; il est pénétré de votre souvenir et de vos bontés.

Nous avons eu Lekain assez longtemps. Il a joué six fois, et s'en est retourné avec de l'argent et des présents. J'aurais bien voulu que la garnison d'Huningue eût été plus près de Genève.

Je me crois un peu prophète. Je fis, il y a plus de trois mois, une tragédie qui ne vaut pas grand'chose, mais qui est, à quelques différences près, la révolution de Suède. Nous attendons celle de Pologne.

Il n'y a rien de nouveau en Russie, sinon un rhinocéros pétrifié qu'on a trouvé dans les sables, au soixante-cinquième degré de latitude. Ce rhinocéros, joint aux os d'éléphant qu'on rencontre souvent en Sibérie, fait présumer que ce monde est bien vieux, et qu'il a éprouvé des révolutions que le véridique Moïse n'a point connues.

Voilà tout ce que je sais dans ma retraite.

Vous êtes occupé actuellement à commander des évolutions à de braves gens qui ne feront, je crois, la guerre de longtemps. Vous faites très bien d'embellir votre maison de campagne auprès de Lausanne. Quand on a bien connu le monde, on conclut qu'on n'est bien que chez soi.

Madame Denis vous fait mille compliments. Vous savez, monsieur, avec quels sentiments je vous suis attaché pour le reste de ma vie.

6560. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, 29 septembre.

Je prends la liberté, monseigneur, de vous présenter un

(1) On avait solennellement inauguré le buste de Voltaire chez mademoiselle Clairon, rue du Bac. (G. A.)
(2) Marmontel et mademoiselle Clairon. (G. A.)
(3) Par La Harpe. (G. A.)
(4) Pour fêter le buste de Voltaire, mademoiselle Clairon, habillée en prêtresse, avait récité une ode de Marmontel à la gloire du patriarche. (G. A.)

(1) Voyez, tome VI, page 649, aux POÉSIES MÊLÉES. (G. A.)
(2) Les *Lois de Minos*. (G. A.)

voyageur génevois, digne de toutes les bontés de votre éminence, tout huguenot qu'il est. Sa famille est une des plus anciennes de ce pays, et sa personne est une des plus aimables. Il s'appelle M. de Saussure (1). C'est un des meilleurs physiciens de l'Europe. Sa modestie est égale à son savoir. Il mérite de vous être présenté d'une meilleure main que la mienne. Je me tiens trop heureux de saisir cette occasion de vous renouveler mes hommages, et le respect avec lequel j'ai l'honnêtre d'être, monseigneur, etc.

6561. — A M. LEKAIN.

A Ferney, 2 octobre 1772.

Je vous envoie peut-être trop tard, mon cher ami, cette lettre de M. d'Argental; il me mande qu'on ne vous accorde point de délai, et qu'on est fâché que vous en ayez demandé; il est tout naturel qu'on aime à jouir de vos talents. Je crois qu'il faut que vous partiez immédiatement après avoir lu cette lettre, et que vous fassiez la plus grande diligence. Je vous embrasse de tout mon cœur. Partez sur-le-champ.

6562. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Ferney, 4 octobre.

J'ai bien des remords, madame, d'avoir été si longtemps sans vous écrire; mais j'ai été malade : il m'a fallu mener Lekain tous les jours à deux lieues, pour jouer la comédie auprès de Genève; et n'ayant rien à faire du tout, j'ai été accablé des détails les plus inquiétants.

J'ai été sur le point de voir ma colonie détruite. Dès qu'on veut faire quelque bien, on est sûr de trouver des ennemis. Qu'on rende service, dans quelque genre que ce puisse être, on peut compter qu'on trouvera des gens qui chercheront à vous écraser. Faites de la prose ou des vers, bâtissez des villes, cela est égal : l'envie vous persécutera infailliblement. Il n'y a d'autre secret, pour échapper à cette harpie, que de ne jamais faire d'autre ouvrage que son épitaphe, de ne bâtir que son tombeau, et de se mettre dedans au plus vite.

Quand je vous dis, madame, que j'ai bâti une petite ville assez jolie, cela est très ridicule, mais cela est très vrai. Cette ville même faisait un commerce assez considérable; mais si on continue à me chicaner, tout périra. Pour me dépiquer, j'ai fait une *Epître à Horace*. Je ne vous l'envoie pas, parce que je ne sais pas si vous aimez Horace, si vous souffrez encore les vers, si vous avez envie de lire les miens. Vous n'aurez cette épître que quand vous m'aurez dit : Envoyez-la-moi. Ce n'est pas assez de prier quelqu'un à souper, il faut avoir de l'appétit.

J'ai toujours mon ancien chagrin que vous connaissez. Ce chagrin m'empêchera de revoir jamais Paris. Je ne saurais souffrir les tracasseries et les factions, aussi ridicules qu'acharnées, qui règnent dans cette Babylone où tout le monde parle sans s'entendre. Je m'en tiens à mes Alpes et à votre souvenir. Je vous souhaite toute la santé, tous les amusements, toute la bonne compagnie, tous les bons soupers qu'on peut mettre à la place des deux yeux qui vous manquent.

Voici le temps où je vais perdre les miens, dès que les neiges arrivent; et cependant je ne cherche point à revenir à Paris, parce que j'aime mieux souffrir chez moi que d'essuyer des tracasseries dans votre grande ville. Il est vrai que les hommes ne se mangent pas les uns les autres dans Paris comme dans la Nouvelle-Zélande, qui est habitée par des anthropophages dans huit cent lieues de circonférence; mais on se mange dans Paris le blanc des yeux fort mal à propos. On dit même quelquefois que le ministère nous mange et nous gruge; mais je n'en veux rien croire.

Adieu, madame; vivons l'un et l'autre le moins malheureusement que nous pourrons : c'est toujours là mon refrain; car, puisque nous ne nous tuons pas, il est clair que nous aimons la vie.

Je vous aime, madame; je vous aimerai toujours; je vous serai inviolablement attaché, aussi bien qu'à votre grand'maman : mais de quoi cela servira-t-il?

6563. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 octobre.

Mon cher ange, je suis bien malingre; cependant je vous écris de ma très faible main. Dès que je reçus votre lettre et celle pour Lekain, je lui envoyai sur-le-champ votre dépêche à Lyon; je lui écrivis : Partez dans l'instant.

Le lendemain, je reçus les lettres de M. le maréchal de Richelieu et de M. le duc de Duras. J'envoyai à Lekain la lettre de M. le duc de Duras, et je réitérai mes instances. Il doit être parti aujourd'hui, 4 octobre, s'il est sage et honnête, comme je crois qu'il l'est.

M. le maréchal de Richelieu me mande qu'il le fera mettre en prison s'il n'est pas à Paris le 4. Cela ne me paraît ni d'un bon compte, ni d'une exacte justice. Vous m'aviez toujours mandé qu'il pourrait arriver le 8, et qu'on serait content; or il est certain qu'il peut aisément être à Paris le 8.

Il vous apportera le code *Minos*, que je lui donnai quand il partit de Ferney. Je suis fâché que madame la comtesse Dubarry n'ait pas la bonne leçon, car j'entends dire qu'elle a beaucoup de goût et d'esprit naturel. Vous devez le savoir mieux que moi, vous qui allez nécessairement à la cour.

En attendant que Lekain vous ait remis cette dernière copie, voici, pour vous amuser, l'*Epître à Horace*. Je vous supplie de n'en laisser prendre de copie à personne; c'est jusqu'à présent un secret entre Horace et vous. Je ne vous parle point des barbaries de notre théâtre vandale et anglais. Je gémis et je vous implore.

6564. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, 5 octobre.

Monseigneur, M. le marquis de Condorcet et M. d'Alembert m'ont appris ce que c'était que cet abbé Pinzo et son impertinente *Lettre;* mais certainement celui qui l'a envoyée au pape est encore plus impertinent. Il faut être enragé pour l'avoir écrite, et enragé pour l'avoir envoyée. Il ne faudrait pas être moins enragé pour me l'attribuer. Je vous demande pardon de vous avoir importuné de cette sottise; mais qu'on soit roi ou pape, les choses personnelles sont toujours sensibles. Je m'en suis aperçu quelquefois, et notre résident de Genève (1) m'avait dit qu'il était important d'aller au-devant de cette calomnie. Si cette imposture a eu quelque suite, je vous demande instamment votre protection; si elle est ignorée, je vous demande bien pardon de tant d'importunités.

J'ai l'honneur d'être avec l'attachement le plus respectueux et le plus inviolable, monseigneur, etc.

6565. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

17 octobre (2).

Je ne sais où vous êtes actuellement, madame. Des députés de ma colonie m'apportent une petite boîte pour vous. Je l'envoie à M. d'Ogny; c'est lui seul qui soutient cette colonie, approuvée et abandonnée par M. le contrôleur général.

Nous vous demandons en grâce d'employer votre éloquence et votre art de persuader à nous conserver la bonne volonté de M. d'Ogny. Je suis honteux des peines que je lui donne tous les jours, et de la quantité énorme de boîtes dont je charge ses courriers.

Nous vous supplions de vouloir bien lui parler de ses bienfaits et de notre reconnaissance, et de faire valoir auprès de lui-même le prix de toutes ses bontés. Ferney est fort augmenté; il s'accroît tous les jours : il devient une petite ville; mais il périra, si on ne le soutient. Il est bien juste que ce soit la sœur de notre commandant (3) qui nous protége. Cet établissement est bien supérieur à un opéra-comique.

Je souffre plus que jamais de l'opération par laquelle M. le contrôleur général débuta : il se saisit de la plus grande partie de mon bien, qui était en dépôt chez M. Magon. Il n'y a pas de jour où je ne sente cette privation; elle arrête tous nos progrès qui, sans ce malheur, auraient été plus considérables et plus rapides. C'est le plus violent chagrin que j'essuie, après la douleur de voir que votre ami (4), qui est à la campagne comme moi, s'imagine que je lui ai manqué : cette plaie est la plus cruelle, et elle saigne toujours.

Madame Denis vous présente ses très humbles obéissances.

Racle n'a pas plus d'argent au mois d'octobre qu'il n'en a eu au mois de juillet.

On prit deux montres pour le roi dans notre colonie, au mariage de madame la dauphine; mais elles ne sont point

(1) Horace-Bénédict de Saussure, né en 1742, mort en 1799. (G. A.)

(1) Hennin. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Le marquis de La Tour-du-Pin. (G. A.)
(4) Choiseul. (G. A.)

payées, et l'impératrice de Russie paie les siennes, malgré sa guerre avec les Turcs.

Continuez vos bontés, madame; elles me consolent de tout. Soyez heureuse, portez-vous bien. Daignez vous souvenir d'un petit coin du monde où vous êtes adorée. LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

6566. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 octobre.

J'ai d'abord à me justifier devant mon ange gardien de quelques péchés d'omission. J'avais, dans mes distractions, oublié cette jolie petite nièce de madame du Boccage. Voici ce que je dis à la tante, et même en assez mauvais vers :

Ces bontés que pour moi ta nièce a fait paraître,
De tes rares talents sont encore un effet ;
Elle a pris en jouant, pour orner mon portrait,
Un reste de ces fleurs que ta muse a fait naître.

Cette demoiselle aura de meilleurs vers quand elle aura quinze ans; ce ne sera pas moi qui les ferai. Il faut bientôt que je renonce à vers et à prose; car vous avez beau avoir de l'indulgence pour les *Lois de Minos*, c'est mon dernier effort, c'est le chant du cygne.

Il faut que je me prépare à rendre visite à Despréaux et à Horace. Je vous remercie, mon divin ange, de n'avoir laissé prendre de copie à personne de l'*Epître à Horace;* elle exciterait beaucoup de murmures, et ce n'est pas le temps de faire crier. On criera contre moi si les *Lois de Minos* réussissent.

Le *Symbole*, en patois savoyard (1) est une profession de foi extrêmement bête, que ce polisson d'évêque d'Annecy, soi-disant prince de Genève, a fait imprimer sous mon nom. Voyez l'article FANATISME, aux pages 24 et 25, etc., du tome VI des *Questions sur l'Encyclopédie*.

J'ai fait les plus incroyables efforts pour lire les *Chérusques* (2) et *Roméo*. Je ne sais auquel des deux ouvrages donner le prix. Je suis émerveillé des progrès que ma chère nation fait dans les beaux-arts. Il est démontré que, si ces admirables ouvrages réussissent, les *Lois de Minos* seront huées d'un bout à l'autre : il faut s'y attendre, en prévenir les acteurs, ne se pas décourager, jouer la pièce avec un majestueux enthousiasme, bien morguer le public, et le traiter avec la dernière insolence.

Il ne paraît pas trop convenable que le rôle de Mérione ne soit pas joué par Molé; mais je ne veux faire aucune bassesse auprès de ce héros; j'abandonne la pièce à son mauvais destin.

M. le duc de Praslin est donc à Paris; je prie mes chers anges de vouloir bien continuer à me mettre dans ses bonnes grâces : il est plus juste que son cousin (3).

Mes chers anges, vous pensez bien que mon cœur prend souvent la poste pour aller chez vous, mais il est bien difficile que mon corps soit du voyage. Il faut tant de cérémonies; et puis ma détestable santé me condamne à des assujettissements qui m'excluent de la société. Je suis homme pourtant à franchir tous les obstacles, si je puis venir passer huit jours à l'ombre de vos ailes; après quoi je reviendrai mourir dans mes Alpes.

Mon doyen des clercs (4), qui est chez moi, dit que vous avez un vieux procès de la succession paternelle; vous croyez bien que votre cause nous paraîtra excellente. Je renouvelle mes tendres et respectueux hommages à mes anges.

6567. — A M. LEKAIN.

A Ferney, 23 octobre.

Je vous prie, mon cher ami, de faire à madame la marquise du Deffand, la même faveur que vous avez faite à Tronchin; je veux dire de souper chez elle, et de lui lire, en très petite compagnie, les *Lois de Minos*. Vous savez que la perte de ses yeux ne lui permet guère d'aller au spectacle, et que les yeux de son âme sont excellents. Je vous demande avec la plus vive instance de ne me pas refuser; on vous gardera le secret; on le jurera sur la pièce, qui tiendra lieu d'Evangile; et vous verrez jusqu'à quel point un lecteur tel que vous peut faire illusion, en débitant un ouvrage très indigne de paraître après les chefs-d'œuvre qui ornent la scène française.

Portez-vous bien; formez des acteurs, ne pouvant pas former des poëtes. Je vous embrasse le plus tendrement du monde.

6568. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

23 octobre.

Je me vante, madame, d'avoir les oreilles aussi dures que vous, et le cœur encore davantage; car je vous assure que je n'ai pas entendu un seul mot de presque tous les ouvrages en vers et en prose qu'on m'envoie depuis dix ans. La plupart m'ont mis dans une extrême colère. J'ai été indigné que le siècle fût tombé de si haut. Je ne reconnais plus la France en aucun genre, excepté dans celui des finances.

J'ai voulu, dans la tragédie des *Lois de Minos*, faire des vers comme on en faisait il y a environ cent ans. Je voudrais que vous en jugeassiez. Il faudrait que je vous procurasse du moins ce petit amusement. Vous diriez au lecteur de cesser quand l'ennui vous prendrait; avec cette précaution on ne risque rien. Mon idée serait que vous priassiez Lekain de venir souper chez vous en très petite et très bonne compagnie. J'entends par petite et bonne compagnie, quatre ou cinq personnes tout au plus, qui aiment les vers qui disent quelque chose, et qui ne sont pas tout à fait allobroges.

J'exige encore que vos convives aiment le roi de Suède, et même un peu le roi de Pologne. Je veux qu'ils soient persuadés qu'on a immolé des hommes à Dieu, depuis Iphigénie jusqu'au chevalier de La Barre.

Je veux, outre cela, que vos convives, hommes et femmes, soient un peu indulgents, puisque la sottise est faite, et qu'il n'y a plus moyen de rien réparer.

J'exige encore que la chose soit secrète, et que vos amis aient au moins le plaisir d'y mettre du mystère, si le mystère est plaisir.

Si vous acceptez toutes ces conditions, voici un petit billet pour Lekain, que je mets dans ma lettre. Lisez ce billet, ou plutôt faites-le-vous lire, puis faites-le cacheter.

Je ne vous parlerai point cette fois-ci de l'*Epître à Horace*. Ce que je vous proposo a l'air plus agréable. Cette *Epître à Horace* n'est pas finie; elle est d'ailleurs fort scabreuse, et elle demanderait un secret bien plus profond que le souper des *Lois de Minos*.

Je vous avouerai, madame, que j'aimerais mieux vous lire cette tragédie crétoise que de la faire lire par un autre; mais j'ai fait vœu de ne point aller à Paris tant qu'on me soupçonnera d'avoir manqué à votre grand'maman. Je suis toujours très ulcéré, et ma blessure ne se fermera jamais. Ne vous fâchez pas si je suis constant dans tous mes sentiments.

6569. — A MADAME D'ÉPINAY.

23 octobre.

Cette *Epître à Horace*, ma chère philosophe, n'est ni finie ni montrable; elle me ferait mille fois plus de tracasseries que les Epîtres de saint Paul; il faut attendre du moins que les *Lois de Minos* aient essuyé le premier feu de la cabale. J'ai parlé à Horace avec la liberté qu'on avait chez Mécénas; mais les Mécénas d'aujourd'hui pourraient trouver ma liberté très insolente; c'est déjà une grande folie à mon âge de faire des vers, c'en serait une plus grande de les faire courir. M. d'Argental n'a qu'une ébauche d'une partie de cette *Epître;* j'ai été obligé de le consulter sur certaines convenances, au fait desquelles il est plus que personne; mais il s'en faut beaucoup que la pièce soit achevée.

Recevez mes très justes excuses, vous et votre prophète (1). Encore une fois, ce petit ouvrage, tel qu'il est, est très indigne de vous : vous l'aurez quand j'aurai la vanité de croire vous plaire, et quand je pourrai croire qu'il ne déplaira pas à des personnes qu'il faut ménager. Mille tendres respects, etc.

6570. — A M. L'ABBÉ DU VERNET.

Ferney, 23 octobre.

FRAGMENTS.

... Le pauvre vieillard est hors de combat: il a pensé mourir ces jours-ci... Je ne crois pas que vous trouviez des choses bien intéressantes dans les paperasses de l'abbé Moussinot (2). Je vous en enverrai de plus curieuses....

Le juif Hirschel (3) était un fripon, et ses souffleurs des maladroits. M. Darget, mon ancien camarade de Potsdam,

(1) Voyez l'*Epître à Horace*. (G. A.)
(2) Tragédie de Bauvin, jouée le 26 septembre. Elle est imitée de l'allemand. (G. A.)
(3) Le duc de Choiseul. (G. A.)
(4) Mignot. (G. A.)

(1) Grimm. (G. A.)
(2) Pour écrire la Vie de Voltaire lui-même. (G. A.)
(3) Voyez la *Correspondance générale*, fin de 1750. (G. A.)

voyait mouvoir à la cour d'un grand roi tous les ressorts secrets de la petitesse et de l'envie françaises.

Si M. l'abbé du Vernet veut prendre la peine de l'interroger à l'oreille, il l'instruira de bien des choses puériles, mais curieuses.

6571. — A M. MARMONTEL.

23 octobre.

Je ne sais, mon très cher confrère, ce que j'aime le mieux de votre prose ou de vos vers. Votre ode m'immortalisera, et votre lettre fait ma consolation. Je n'ai qu'un chagrin, mais il est violent et je vous le confie.

On s'est imaginé que j'avais manqué à des personnes très considérables (1), parce que j'avais trouvé la conduite de M. le chancelier très ferme et très juste, parce que j'avais dit hautement que l'obstination d'*entacher* M. le duc d'Aiguillon était un ridicule énorme, parce que enfin je ne pouvais voir qu'avec horreur ceux que M. Beccaria appelle dans ses lettres les assassins du chevalier de La Barre.

Je n'ai prétendu, en tout cela, être d'aucun parti ; et c'est même ce qui m'a déterminé à faire la petite plaisanterie des *Cabales*. Mais, plus je me suis moqué de toutes les cabales, moins on me doit accuser d'en être. Les chefs de ma faction sont Horace, Virgile, et Cicéron. Je prends surtout parti contre les vers allobroges dont nous sommes inondés depuis si longtemps. Je ris de Fréron et de Clément, mais je n'entre point dans les querelles de la cour. J'ignore s'il y en a. C'est la plus horrible injustice du monde de m'avoir soupçonné d'abandonner des personnes à qui j'ai mille obligations; cette idée me fâche. Le soupçon d'ingratitude me fait plus de peine que la chute des *Lois de Minos* ne m'en fera.

C'est contre ces *Lois* qu'il y aura une belle cabale, et je m'en moque. J'ai fait cette pièce pour avoir occasion d'y mettre des notes qui vous réjouiront. Je reviens à vos vers, mon cher ami; ils sont trop beaux pour moi. Je fais ce que je puis pour oublier que c'est de moi dont vous parlez, et alors je les trouve plus admirables, et j'admire votre courage autant que votre poésie. Mais quand verrons-nous les Incas (2)? quand ferai-je un petit voyage au Pérou? On dit que cette fois-ci vous ne mettez point votre nom à votre ouvrage, que vous ne voulez plus vous battre avec *Coge pecus* et avec Ribaudier (4). J'y perds une occasion de rire à leurs dépens ; mais je me consolerai très aisément si vous n'avez point de tracasseries.

Je me mets aux pieds de la grande-prêtresse de votre temple (4) ; je vous assure qu'un jour cette petite orgie sera une grande époque dans l'histoire de la littérature. Si je pouvais faire un voyage, ce serait celui de la rue du Bac. Je ne viendrais à Paris que pour voir quatre ou cinq amis, la statue d'Henri IV, et m'en retourner.

Madame Denis vous fait mille tendres compliments, et je vous aime comme je le dois.

6572. — A M. MARIN.

23 octobre 1772 (5).

Voici, mon cher ami, de nouvelles *Probabilités* (6) qui m'ont paru nécessaires. Il s'agit de bien distinguer ici la forme du fond, et l'arrêt qui dépend des juges, de l'honneur qui n'en dépend pas. Il est certain que la prévention est contre M. de Morangiés ; mais il me paraît, à moi, très certain qu'il ne peut être coupable.

Ce qui frappe le plus les juges, c'est le mystère qu'il a voulu mettre à un emprunt considérable qui ne se peut jamais faire secrètement. Ses billets d'ailleurs parlent contre lui, et, si des témoins qu'il est difficile de convaincre persistent à déposer en faveur des du Jonquay, je ne vois pas qu'il puisse gagner sa cause. Mais il ne faut pas qu'il la perde au tribunal du public.

Je crois donc qu'il est de la dernière importance de séparer bien nettement son honneur de ses cent mille écus. J'espère toujours qu'il ne sera pas condamné à payer ce qu'il ne doit point. Mais enfin ce malheur peut arriver et il faut le prévenir. Je crois que c'est le tour le plus favorable qu'on pourrait prendre et que cette manière d'envisager la chose peut servir même auprès des juges, comme auprès de tous ceux qui ne sont pas instruits.

Le plus grand avantage de ce mémoire, c'est qu'il est très court. Les longs plaidoyers fatiguent tous les lecteurs. J'en enverrai autant d'exemplaires qu'on voudra, vous n'avez qu'à parler.

J'attends le *Dépositaire*. Je ne sais ce que c'est qu'*Albert* et *Adeline* (1). Le doyen des clercs (2) et sa sœur vous font les plus tendres compliments. Je recommande les incluses à vos bontés.

6573. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

26 octobre (3).

Je demande pardon à mon cher ange de l'importuner d'un petit scrupule qui est venu à notre jeune avocat.

M. de Thibouville lui a mandé : « J'ai porté sur la dernière copie, approuvée par Marin, tous les changements de » la dernière copie présentée à M. de Sartines et approuvée » par lui. »

Le scrupule de notre avocat consiste à ne pouvoir comprendre que M. de Thibouville ait fait passer d'une copie à l'autre des actes entièrement bouleversés, comme s'il ne s'agissait que de trois ou quatre lignes d'écriture.

Vous avez dû vous apercevoir, mon cher ange, que le premier acte est entièrement altéré, de façon qu'il faut le recopier tout entier. Ce qui était la dernière scène de cet acte est devenu la première; et ce changement en a encore exigé d'autres. Ce bouleversement a paru nécessaire pour une raison que je trouve bien forte.

La première scène était d'un appareil pompeux et d'un intérêt aussi pressant que tragique; la dernière était tout entière en raisonnements : c'était servir le rôti avant le potage.

On a donc, dans cette dernière leçon que je vous ai envoyée par Lekain, remis les choses dans l'ordre où elles doivent être. Vous avez paru approuver ce nouvel ordre, et moi j'y tiens fortement. Il me semble que le tout compose actuellement un édifice dont toutes les parties sont tellement liées, qu'il est impossible de les déranger sans défigurer toute l'architecture.

Il se pourrait que M. de Thibouville n'eût pas examiné ce premier acte, qu'il eût cru que les changements n'étaient que dans les quatre autres, et en petite quantité, et qu'en conséquence il n'eût fait porter, sur sa première copie, que quelques vers de la vôtre.

Je vous écris donc pour vous dire que je m'en tiens absolument à cette dernière copie à vous envoyée. Je vous prie très instamment que ce soit la seule à laquelle on ait égard; sans quoi, je courrais grand risque de perdre mon procès. Je crains qu'on n'ait préféré l'ancien premier acte au nouveau; cela serait désespérant. Je vous demande en grâce de me rassurer.

Ne pensez-vous pas qu'il sera convenable d'attendre le retour de Fontainebleau pour représenter nos *Lois de Minos*? On parle d'une pièce nouvelle, intitulée *Adeline*. Je laisserai passer cette *Adeline* très volontiers. J'étais très pressé l'année passée; je le suis un peu moins à présent. Je sens cependant qu'il ne faut pas laisser trop refroidir l'enthousiasme où l'on est de la révolution de Suède. Si les lois de la Pologne ont quelque rapport au deuxième acte, l'aventure de la Suède fait le cinquième presque tout entier; il n'y manque que de donner le nom de baron de Rudbeck à Mérione.

Je finis, comme je finis toujours, en remettant tout entre vos mains, et en me recommandant à votre providence.

6574. — A M. LE COMTE DE MORANGIÉS.

A Ferney, 30 octobre.

Je suis toujours, monsieur, très persuadé de la justice de votre cause, et je ne le suis pas moins de la violence des préjugés contre vous, et de l'acharnement de la cabale. Un parti nombreux vous poursuit, et se déchaîne sur votre avocat (4) autant que sur vous. Je me souviens que, quand il défendit la cause de M. le duc d'Aiguillon, on m'envoya les satires les plus sanglantes contre l'avocat et contre l'accusé.

Cependant il me parut très clair, par son mémoire, que M. le duc d'Aiguillon avait très bien servi l'État et le roi, tant dans le militaire que dans le civil. Il a triomphé à la fin, malgré ses nombreux ennemis, et malgré les plus horribles calomnies. J'espère que tôt ou tard on vous rendra la même justice.

Il ne faut pas vous dissimuler un malheur que M. le duc d'Aiguillon n'avait pas, c'est celui de vous être trouvé chargé de dettes de famille très considérables, qui vous ont

(1) Le duc et la duchesse de Choiseul. (G. A.)
(2) Ce roman de Marmontel ne parut qu'en 1777. (G. A.)
(3) Coger et Ribaldier, dénonciateurs du *Belisaire*. (G. A.)
(4) Mademoiselle Clairon. (G. A.)
(5) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(6) Voyez, tome V, l'*Affaire Morangiés*. (G. A.)

(1) Pièce en trois actes et en vers libres, de Leblanc. (G. A.)
(2) L'abbé Mignot. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(4) Linguet. (G. A.)

forcé d'en faire encore de nouvelles, et de recourir à des expédients aussi onéreux que désagréables.

La saisie de vos meubles, ordonnée par le parlement en faveur de quelques créanciers pendant le cours de votre procès contre les du Jonquay, a pu vous faire très grand tort. On a mêlé malignement toutes ces affaires ensemble, on s'est élevé également contre vous et contre votre avocat.

Plus le procès devient compliqué, plus il semble que les préjugés augmentent. Il peut y avoir des juges prévenus, ils peuvent se laisser entraîner à l'opinion dominante d'un certain public, puisqu'ils voient déjà par avance, dans cette opinion même, l'approbation d'une sentence qu'ils rendraient contre vous.

Je ne balancerais pas, si j'étais à votre place, à faire un mémoire en mon propre et privé nom, signé de mon procureur. Je suis sûr que ce mémoire serait vrai dans tous ses points; j'avouerais même la nécessité fatale où vous avez été de recourir quelquefois à des ressources déjà connues du public, ressources tristes, mais permises, et qui n'ont rien de commun avec la cruelle affaire de du Jonquay et de la Verron.

Je crois que c'est le seul moyen que vous deviez prendre. Je vous servirai de grammairien; je mettrai les points sur les *i*. Il sera bien important que vous ne disiez rien qui ne soit dans la plus exacte vérité, et je m'en rapporte à vous. Il faudra même que vous disiez hardiment que vous faites dépendre le jugement de votre cause du moindre fait que vous auriez altéré par un mensonge.

Je ne m'embarrasse pas que vous soyez condamné ou non en première instance : il serait triste sans doute de perdre, au bailliage, ce procès qui me paraît si juste; mais ce malheur même pourrait tourner à votre avantage, en vous ramenant un public qu'on a vu changer plus d'une fois de sentiment sur les choses les plus importantes. J'oserais vous répondre que le parlement n'en aura que plus d'attention à écarter tout préjugé dans son arrêt en dernier ressort, et qu'il y mettra l'application la plus scrupuleuse, comme la justice la plus impartiale.

En un mot, cette affaire est une bataille dans laquelle vous devez commander en personne. Vous me paraissez d'autant plus capable de livrer ce combat avec succès, que vous semblez tranquille dans les secousses que vous éprouvez. Vous savez qu'il faut qu'un général ait la tête froide et le cœur chaud. Je serai de loin le secrétaire du général, pourvu que j'aie son plan bien détaillé. Quand vous seriez battu par les formes, il faut vaincre par le fond; il faut que votre réputation soit à couvert, c'est là le point essentiel pour vous et pour toute votre maison.

En un mot, monsieur, je suis à vos ordres sans cérémonies.

Gardez-moi le secret, ne craignez point au parlement un rapporteur prévenu.

Vous ne pouviez mieux faire que d'offrir vous-même de vous constituer prisonnier; et, si vous avez fait cette démarche, elle contribuera à faire revenir le public.

Je viens de consulter sur votre affaire; rien n'est plus nécessaire qu'un mémoire en votre propre nom, dans lequel vous fassiez bien sentir qu'on a malignement confondu le procès de la Verron avec quelques affaires désagréables, auxquelles vos dettes de famille vous ont exposé. C'est ce malheureux mélange qui vous a nui plus que vous ne pensez. Mettez-moi au fait de tout, vous serez promptement servi par un avocat qui ne fera rien imprimer sans votre approbation en marge à chaque page, et qui ne vous fera parler que convenablement.

6575. — A M. MARIN.

A Ferney, 30 octobre.

Vous vous intéressez, mon cher ami, à M. de Morangiés : il me mande du 21 qu'il est résolu à s'aller mettre lui-même en prison, puisqu'on y a mis le chirurgien Ménager. Vous m'écrivez du 25 qu'on le dit à la Conciergerie. Cette démarche est triste, mais elle est d'un homme sûr de son innocence. Au reste, il est bien étrange que le comte de Morangiés soit emprisonné, et que du Jonquay soit libre. Je vous supplie de lui faire parvenir sûrement cette lettre, quelque part où il soit. Je m'intéresse infiniment à cette affaire. Elle est capable de faire mourir de chagrin le père de M. de Morangiés, et M. de Morangiés lui-même. Il faudrait qu'il ne me cachât rien. Cela est plus important qu'il ne pense. Je me trouve en état de le servir, et j'ai encore plus de zèle (1).

Mon gros doyen n'est pas aisé à convaincre. Il commence pourtant à se convertir. Il a l'esprit et le cœur justes.

Je vous prie de lire ce que j'écris à M. de Morangiés et de le cacheter.

Nous parlerons une autre fois de *Ninon* et de *Minos*.

6576. — A MADAME LA PRÉSIDENTE DE MEYNIÈRES.

A Ferney, 30 octobre (1).

Oui, madame, j'ai osé écrire à Horace, et je n'ose vous envoyer mon épître : la raison en est qu'elle n'est point finie. Ce n'est qu'une esquisse sur laquelle j'ai consulté M. d'Argental; car il faut toujours consulter, dans les choses mêmes où l'on croit avoir raison. Je devrais vous consulter plus que personne; mais vous m'intimideriez par ces trois lignes que je trouve dans votre lettre. Les voici :

« Je crois que l'on blasphème, lorsqu'on assure que vous » avez heurté par distraction des vérités, des maximes que » vous avez enseignées. »

Vous m'avouerez, madame, que pour m'inspirer une pleine confiance, vous devriez bien commencer par me confier ces accusations terribles dont je ne me sens point du tout coupable. Il faut dans les traités que la bonne foi soit réciproque : dites-moi hardiment ce que vous avez sur le cœur, et je vous répondrai de même. Si je suis assez téméraire pour n'être pas de votre avis, ce sera en vous estimant et en vous respectant de toute mon âme. Il y a longtemps que ces sentiments sont gravés dans mon cœur, et rien ne les effacera. J'en dis autant à M. le président de Meynières. LE VIEUX MALADE DE FERNAY.

6577. — A M. LE MARQUIS DE XIMENÈS.

A Ferney, le 31 octobre.

Pardonnez, encore une fois, à un vieillard qui lutte contre les douleurs, de vous remercier si tard. Je n'en suis pas moins, monsieur le marquis, reconnaissant de vos faveurs (2). Il est très vrai que vous faites mieux des vers que l'homme dont vous me parlez; mais je ne crois pas que vous augmentiez votre fortune comme il arrondit la sienne. Votre lyre est plus harmonieuse; il a pour lui la flûte, le tambour et le coffre-fort.

Je crois que l'abbé Mignot, mon neveu, mérite l'éloge dont vous l'honorez. Je suis bien loin de me croire digne des fleurs que vous jetez sur le drap mortuaire dont je vais bientôt être embéguiné. J'écrivis, il y a quelque temps, à Horace, qui est de votre connaissance; mais je n'ai pas osé rendre ma lettre publique, attendu que je lui ai parlé un peu librement; mais je prendrai encore plus de liberté quand je le verrai.

Je prends avec vous celle de recommander à votre indulgence les *Lois de Minos*. Vous verrez un beau tapage le jour de l'audience. Vous êtes dans un pays où tout est cabale, et loin duquel je fais très bien de mourir en vous étant très tendrement attaché.

6578. — A M. MARMONTEL.

4 novembre.

Je vous envoie, mon cher ami, cette *Epître à Horace*, tout informe qu'elle est : elle sera pour vous et pour nos amis. Je suis forcé de la laisser courir, parce que je sais qu'on en a dans Paris des copies très incorrectes. Je tire du moins de ce petit malheur un très grand avantage, en vous soumettant cette esquisse. Les ennemis d'Horace et les jansénistes crieront; peu de gens seront contents. La seule chose qui me console, c'est que la fin de l'Epître est si insolente qu'on ne l'imprimera pas.

J'ai lu *Roméo;* je sais qu'il a réussi au théâtre, et que *Cléopâtre* (3) est tombée; mais je vous avertis qu'il y a trente morceaux dans votre *Cléopâtre* qui valent mieux que trente pièces qui ont eu du succès. Il me semble que le public ne sait plus où il en est. J'avouerai que je ne sais plus où j'en suis. Il est trop ridicule de faire de ces pauvretés-là à mon âge; j'en rougis : c'est barbouiller le buste que vous et la grande-prêtresse avez si merveilleusement décoré.

La copie que je vous envoie est aussi pour M. d'Alembert. N'a-t-il pas un copiste?

(1) Dans les éditions précédentes, plusieurs billets sont cousus à celui-ci. (G. A.)

(1) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(2) Ximenès venait de lui envoyer ses *Œuvres*. (G. A.)
(3) Tragédie de Marmontel, jouée en 1750. (G. A.)

6579. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

4 novembre.

L'*Epître à Horace*, encore une fois, n'est pas achevée, madame; et cependant je vous l'envoie, et, qui plus est, je vous l'envoie avec des notes. Soyez très sûre que ce n'est pas de moi que madame la comtesse de Brionne la tient; mais voici le fait.

Mon âge et mes maux me mettent très souvent hors d'état d'écrire. J'ai dicté ce croquis à M. Durey (1), beau-frère de M. le premier président du parlement de Paris, qui a été huit mois chez moi.

On ne se fait nul scrupule d'une infidélité en vers. Pour celles qu'on fait en prose dans votre pays, je ne vous en parle pas. Un fils de madame de Brionne est à Lausanne, où l'on envoie beaucoup de vos jeunes seigneurs, pour dérober leur éducation aux horreurs de la capitale. M. Durey a eu la faiblesse de donner cet ouvrage informe au jeune M. de Brionne, qui l'a envoyé à madame sa mère.

J'en suis très fâché; mais qu'y faire? il faut dévorer cette petite mortification; j'en ai essuyé d'autres en assez grand nombre.

Le roi de Prusse sera peut-être mécontent que j'aie dit un mot à Horace de mes tracasseries de Berlin (2), dans le temps où il m'a fait mille agaceries et mille galanteries.

Les dévots feront semblant d'être en colère de la manière honnête dont je parle de la mort. L'abbé Mably sera fâché. Vous voyez que de tribulations pour avoir fait copier une méchante lettre par un frère de madame de Sauvigny! Voilà ce que c'est que d'avoir des fluxions sur les yeux. Je suis persuadé que votre état vous a exposée à de pareilles aventures.

Je vous avertis que je fais beaucoup plus de cas des *Lois de Minos* que de mon commerce secret avec Horace. Cette tragédie aura au moins un avantage auprès de vous : ce sera d'être lue par le plus grand acteur (3) que nous ayons. A l'égard de l'Epître, il est impossible de la bien lire sans être au fait. Vous n'aurez nul plaisir, mais vous l'avez voulu.

Je surmonte toutes mes répugnances; et, quand je fais tout pour vous, c'est vous qui me grondez. Vous êtes tout aussi injuste que votre grand'maman et son mari. Ce qu'il y a de pis, c'est que madame de Beauvau est tout aussi injuste que vous: elle s'est imaginé que j'étais instruit des tracasseries qu'on avait faites au mari de votre grand'maman, et qu'au milieu de mes montagnes je devais être au fait de tout, comme dans Paris. Vous m'avez cru toutes deux ingrat, et vous vous êtes toutes deux étrangement trompées. C'est l'horreur d'une telle injustice, encore plus que ma vieillesse, qui me détermine à rester chez moi et à y mourir.

Vivez, madame, le moins malheureusement que vous pourrez. Je vous aime, malgré tous vos torts, bien respectueusement et bien tendrement.

Ces deux adverbes joints font admirablement.

Fem. sav., act. III, sc. II.

6580. — A M. MOULTOU.

A Ferney, le 5 novembre.

J'ai été infiniment content de revoir notre martyr de Zurich, ce jeune sage persécuté par de vieux fous... Il me semble que si les prêtres de cette ville sont encore barbares, les magistrats se polissent. Dieu soit loué! J'espère que dans cinq cents ans les petits cantons seront philosophes.

6581. — A M. FABRY.

7 novembre.

Monsieur, voilà un pauvre homme de Sacconex qui prétend qu'il fournit du lait d'ânesse à Genève: il dit que ses ânesses portaient du son pour leur déjeuner, et qu'on les a saisies avec leur son. Je ne crois pas que ce soit l'intention du roi de faire mourir de faim les ânesses et les ânes de son royaume. Je recommande ce pauvre diable, qui a six enfants, à votre charité, et je saisis cette occasion de vous renouveler les respectueux sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

(1) Durey de Morsan. (G. A.)
(2) Voyez l'*Epître à Horace*. (G. A.)
(3) Lekain. (G. A.)

6582. — A MADAME NECKER.

9 novembre (1).

M. Meister, madame, jeune sage de Zurich, longtemps persécuté, selon l'usage, par des fous sérieux, m'a fait voir combien j'avais eu tort de ne pas mettre à vos pieds ma nouvelle folie. Je devais savoir en effet plus que personne combien vous êtes indulgente; mais cette Epître n'est point finie (2): un homme très indiscret en a fait tenir une copie assez informe à madame la comtesse de Brionne, et des copies encore plus mauvaises se sont multipliées.

Je prends donc la liberté de vous en adresser une un peu moins ridicule. Je vous demande pardon de la grosseur du paquet et de la platitude de l'ouvrage.

Je suis fâché que cela paraisse dans un temps où l'on va jouer certaines *Lois de Minos*. C'est allumer à la fois deux flambeaux dans les mains de la critique; mais ma peau s'est endurcie à force d'être brûlée par ce monstre. Tout mon chagrin est de barbouiller la statue que je vous dois. Mais vous pardonnerez à un vieux malade obligé de garder sa chambre, et qui s'amuse malgré lui à travailler de son premier métier.

Croyez du moins, madame, que mon cœur est beaucoup plus occupé de vous que mon esprit ne l'est de mes bagatelles surannées. Si j'étais en état de faire un voyage, je ferais celui de Paris exprès pour vous faire ma cour, et pour vous dire avec quelle reconnaissance je vous suis attaché jusqu'au dernier moment de ma vie, à vous, madame, et à M. Necker.

6583. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Ferney, 11 novembre.

Nous recevons la lettre du 2 novembre, dans l'instant où la poste va partir. L'oncle et la nièce n'ont que le temps d'assurer M. le comte de Rochefort et madame Dixneufans du plaisir extrême qu'ils auront de les recevoir, de leur attachement sincère, et de l'impatience qu'ils ont de les revoir. Venez vite, couple aimable, car il n'y a pas encore de neige.

6584. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 novembre.

Mon cher ange, il me revient que les Fréron, les La Beaumelle, et compagnie, ont fait un pacte pour faire siffler notre avocat (3); mais, puisque vous l'avez pris sous votre protection, je me flatte que vous lui donnerez une audience favorable.

Je vous suis très obligé d'avoir fait copier les écritures de ce procès, conformément à la dernière copie. J'ose croire que, si les acteurs jouent avec un peu d'enthousiasme, mais sans précipitation, notre cause sera gagnée; je dis notre cause, car vous en avez fait la vôtre.

Le frère de madame de Sauvigny, qui me sert de copiste, chose assez singulière! jure son dieu et son diable qu'il n'a donné à personne de copie de la lettre d'Horace. S'il ne me trompe point, il se pourrait faire que votre secrétaire en eût laissé traîner une; cependant, vous autres messieurs les ministres, vous avez des secrétaires fidèles et attentifs qui ne laissent rien traîner. Après tout, il n'y a plus de remède. Il faut se consoler, et croire que ni le roi de Prusse, ni Ganganelli, ni l'abbé Grizel, ni l'avocat Marchand ne me persécuteront pour cette honnête plaisanterie. On marche toujours sur des épines dans le maudit pays du Parnasse; il faut passer sa vie à combattre. Allons donc, combattons, puisque c'est mon métier.

On m'a apporté une répétition; boîte unie, avec ciselure au bord, diamants aux boutons et aux aiguilles, le tout pour dix-sept louis : j'en suis émerveillé. Si vous connaissiez quelqu'un qui fût curieux d'un si bon marché, je vous enverrais la montre avec un joli faux étui. Un tel ouvrage vaudrait cinquante louis à Londres. Ma colonie prospère, et moi non. J'ai de terribles reproches à faire à M. le contrôleur général.

Le gros doyen clerc (4) doit être à présent à Paris, et certainement prendra votre affaire à cœur; il ne serait pas de la famille s'il ne vous était pas fortement attaché.

Voudriez-vous avoir la bonté de m'écrire ce que vous pensez des répétitons? J'y étais autrefois assez indifférent, mais je crois que je deviens sensible; vous me rajeunissez. A l'ombre de vos ailes.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.
(2) L'*Epître à Horace*. (G. A.)
(3) Il s'agit toujours des *Lois de Minos*, que Voltaire disait être de l'avocat Duroncel. (G. A.)
(4) Mignot. (G. A.)

6585. — A M. LE CONTROLEUR GÉNÉRAL DES FINANCES (1).

Novembre.

Monseigneur, l'abbé Mignot, mon neveu, qui a passé les vacances avec moi, et dont vous connaissez l'attachement pour vous, m'assure que, malgré la multitude de vos importants travaux, vous voudrez bien recevoir ma lettre avec bonté.

Je suis très éloigné d'oser faire valoir d'assez grands défrichements de terres; un misérable hameau, habité précédemment par une quarantaine de mendiants rongés d'écrouelles, changé en une espèce de ville; des maisons de pierre de taille nouvellement bâties, occupées par plus de quatre cents fabricants; un commerce assez étendu qui fait entrer quelque argent dans le royaume, et qui pourrait, s'il est protégé, faire tomber celui de Genève, ville enrichie uniquement à nos dépens.

Je sais qu'un particulier ne doit pas demander des secours au gouvernement, surtout dans un temps où vous êtes occupé à remplir avec tant de peine toutes les brèches faites aux finances du roi. Je ne vous prie point de me faire payer actuellement ce qui m'est dû; mais si vous pouvez seulement me promettre que je serai payé, au mois de janvier, d'une très petite somme qui m'est nécessaire pour achever mes établissements, j'emprunterai cet argent avec confiance à Genève.

Sans cette bonté, que je vous demande très instamment, je cours risque de voir périr des entreprises utiles. J'ai chez moi plusieurs fabriques de montres qui ne peuvent se soutenir qu'avec de l'or que je tire continuellement d'Espagne. Mes fabriques sont associées avec celles de Bourg en Bresse, et un jour viendra peut-être que la province de Bresse et de Gex fera tout le commerce qui est entre les mains des Génevois, et qui se monte à plus de quinze cent mille francs par an.

C'est par cette industrie, jointe au mystère de leur banque, qu'ils sont parvenus à se faire en France quatre millions de rentes que vous leur faites payer régulièrement.

Permettez que je vous cite ces vers de Boileau, qui plurent tant à Louis XIV et au grand Colbert :

> Nos artisans grossiers rendus industrieux,
> Et nos voisins frustrés de ces tributs serviles
> Que payait à leur art le luxe de nos villes. (Ire *Epît. au roi.*)

Je suis sûr qu'on vous donnera le même éloge. Je vous demande pardon de mon importunité. J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, monseigneur, etc.

Souffrez encore, monseigneur, que je vous dise combien il est triste d'avoir dépensé plus de sept cent mille francs à ce port inutile de Versoix, que le même entrepreneur aurait construit pour trente mille écus à l'embouchure de la rivière de ce nom, ce qui était la seule place convenable.

6586. — A M. LE CHANCELIER DE MAUPEOU (2).

Monseigneur, oserai-je assez présumer de vos bontés pour croire que vous aurez celle de lire ma lettre jusqu'au bout?

Je veux d'abord vous parler de deux prophéties très avérées. L'une est de M. le marquis d'Argenson, qui fut depuis ministre des affaires étrangères; elle vous regarde. Voici ses propres mots tirés de son livre, intitulé *Considérations sur le gouvernement*, écrit en 1720, lorsqu'il était intendant à Valenciennes :

« Il est étonnant qu'on ait accordé une approbation générale au livre intitulé *Testament politique du cardinal de Richelieu*, ouvrage de quelque pédant ecclésiastique et indigne du grand génie auquel on l'attribue, ne fût-ce que pour le chapitre où l'on canonise la vénalité des charges, misérable invention qui a produit tout le mal qui est à redresser aujourd'hui et par où les moyens en sont devenus si pénibles! car il faudrait beaucoup d'argent pour rembourser seulement les principaux officiers qui nuisent le plus. »

Il est démontré par là que les esprits les mieux faits trouvaient la grande révolution que vous avez faite aussi nécessaire que difficile.

J'ajoute une autre prédiction, c'est que les siècles à venir vous béniront.

La seconde prophétie est du roi de Pologne, grand-père de monseigneur le dauphin, dans son livre *De la voix du Citoyen* : « Ou nous serons la proie de quelque fameux conquérant, ou les puissances voisines s'accorderont à partager nos États. »

Cette seconde prophétie est plus triste que la première; mais enfin toutes deux ont été accomplies.

Quant à l'heureux changement dont on vous est redevable, que j'ai désiré toute ma vie et contre lequel je vois avec douleur l'esprit de parti s'irriter encore, je prends pour juge la postérité.

Souffrez, monseigneur, que je vous dise un mot du temps présent, et ne me décelez pas.

L'abbé Mignot, qui vous est très attaché et qui, je crois, vous a bien servi, a été assez heureux pour passer chez moi les vacances. C'est un fier gueux. Vous connaissez sa manière de penser; mais vous ne savez pas ce que j'ai découvert malgré lui, c'est qu'il avait un intime ami, beaucoup plus gueux que lui, nommé M. de La Palme, homme d'une ancienne maison, qui mourut entre ses bras il y a quelques années, et qui laissa pour tout bien un enfant à la mendicité. L'abbé Mignot s'en est chargé, et a partagé son bien avec lui par un contrat; il n'en a rien dit à personne, pas même à moi. Cette belle action fait qu'il va tous les jours, à pied, de sa maison à la grand'chambre, et en fiacre, quand il va chez vous; de sorte que la sœur très brillante d'un ancien conseiller, femme d'un fermier-général prodigieusement riche, disait en le voyant à votre porte : « Voilà de plaisants conseillers au parlement! ils vont en fiacre. »

J'imagine qu'il serait bien juste que celui qui a la feuille des bénéfices sût que mon neveu le sous-diacre fait d'assez bonnes actions, qu'il marche à pied, et que, quand il est en fiacre, mesdames les fermières-générales se moquent de lui.

Il est incapable de vous parler de ses petits services, de sa conduite, de son sous-diaconat et de sa crotte; mais moi, qui suis très indiscret, j'ai la hardiesse de vous en parler; j'ose d'ailleurs me flatter que vous protégez l'oncle et le neveu.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, et, j'ose dire, avec un très véritable attachement, etc.

6587. — A M. MARIN.

A Ferney, 13 novembre 1772 (1).

Voici encore des *Probabilités*. Avec tout cela il n'est que trop probable que M. Morangiés perdra son procès. Je voudrais être un peu instruit de ce qui se passe, et je ne le suis point.

Le roi de Prusse m'a envoyé un service de porcelaine de Berlin. Cette porcelaine est plus belle que celle de Saxe. C'est ce que j'ai jamais vu de plus parfait. Cela console des sifflets que vous avez prédits aux *Lois de Minos*.

Je vous embrasse de tout mon cœur, mon cher correspondant.

Voulez-vous bien avoir la bonté de faire parvenir la lettre ci-jointe à M. d'Alembert?

6588. — A M. CHRISTIN.

14 novembre.

Mon cher philosophe, mon cher défenseur de la liberté humaine, vous avez assurément plus de courage et d'esprit que vous n'êtes gros. Vous rendez service, non seulement à vos esclaves (2), mais au genre humain.

> Et pro sollicitis non tacitus reis,
> Et centum puer artium. (Hor., lib. IV, od. I.)

Je vous envoie un fatras d'érudition (3) que j'ai reçu de Paris. Le fait est qu'il est abominable que des moines veuillent rendre esclaves des hommes qui valent mieux qu'eux, et à qui ils ont vendu des terres libres. Il n'y a point de prescription contre un pareil crime. J'ai reçu votre aimable lettre; elle me donne de grandes espérances. Toutefois un bon accommodement vaudrait mieux qu'un procès, dont l'issue est toujours incertaine. Si les chanoines veulent se mettre à la raison, leur transaction pourra servir de modèle aux autres, et vous serez le père de la patrie.

Je vous embrasse, mon cher ami, du meilleur de mon cœur.

Rarement les philosophes en savent assez pour faire venir du blé à leurs amis; mais vous êtes de ces philosophes qui

(1) L'abbé Terray. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(1) Editeurs, E. Bavoux et A. François. — Dans les autres éditions on trouve à cette date une lettre fabriquée avec plusieurs billets. (G. A.)
(2) Les serfs de Saint-Claude. (G. A.)
(3) *Dissertation sur l'établissement de l'abbaye de Saint-Claude, ses chroniques, ses légendes, ses chartes, ses usurpations, et sur les droits des habitants de cette terre.* (G. A.)

savent être utiles. Nous vous avertissons qu'il y a, dans notre petit pays de Gex, plus de difficultés pour faire venir un sac de froment qu'il n'y en a eu à Paris pour se faire oindre des saintes huiles au nombril et au croupion, du temps des billets de confession. Il faut que votre certificat et votre acquit à caution soient à Gex, au plus tard vingt-quatre heures après le départ de Saint-Claude. Cela devient insupportable. Je vous demande bien pardon de tant de peine.

6589. — A M. BERTRAND.

18 novembre.

Un vieillard malade, mon cher philosophe, a à peine la force de dicter que, s'il peut reprendre un peu de santé, il emploiera tous les moments de vie qui lui resteront à chercher l'occasion de vous servir. Le temps n'est pas favorable, parce que ce n'est pas celui où les Anglais voyagent. Je me croirais infiniment heureux si je pouvais contribuer à placer M. votre fils avantageusement. Le roi de Prusse a de bonnes places à donner, mais c'est à des catholiques romains : il vient d'acquérir deux évêchés considérables et une grosse abbaye (1). Je suis persuadé qu'avant qu'il soit peu le roi de Pologne sera un souverain fort à son aise, très indépendant et très soutenu. Il se trouvera à la fin qu'en ne faisant rien, il se sera procuré un sort plus doux que ceux qui ont tout fait.

Je vous embrasse sans cérémonie, mon cher philosophe. Le vieux malade de Ferney.

6590. — A M. MARIN.

A Ferney, 18 novembre 1772 (2).

Voilà encore de nouvelles *Probabilités*, mon cher ami. Plus je m'intéresse à cette affaire, plus je tremble. Je ne laisse pas aussi de craindre beaucoup pour la Crète ; mais je suis plus tranquille sur cet article que sur celui de M. de Morangiés. Je serai pourtant jugé avant lui ; mais je ne perdrai pas cent mille écus. Tout ce qui peut m'arriver, c'est d'être sifflé ; c'est le plus petit malheur du monde.

Je vous supplie de vouloir bien faire passer ce petit paquet à M. de La Harpe. Votre, etc.

Je suis bien malade, mais j'espère aller encore quelques mois, malgré l'avocat Marchand (2).

6591. — A M. FABRY.

A Ferney, 19 novembre 1772 (4).

Je vous supplie de vouloir bien accorder huit coupes de blé à la femme François, boulangère à Ferney, qui en a un extrême besoin pour fournir ses pratiques. Je vous serai très-obligé. J'ai l'honneur d'être, avec un attachement respectueux, etc.

6592. — A M. ***.

A Ferney, 20 novembre (5).

Monsieur, M. de Crassy, mon voisin, brave et bon officier, m'a mandé que vous vouliez bien lui accorder vos bons offices auprès de monseigneur le duc de La Vrillière. Souffrirez-vous, monsieur, que moi, qui suis à peine connu de vous, je vous fasse mes remerciements pour mon ami ? Pardonnez cette liberté à l'amitié que j'ai pour lui depuis longtemps. J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments les plus respectueux, monsieur, etc.

6593. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 21 novembre.

Mon héros, je me doutais bien que Nonnotte ne vous amuserait guère ; mais ce Nonnotte m'intéresse, et il faut que tout le monde vive. Voici quelque chose qui vous amusera davantage.

Vous avez sans doute dans votre bibliothèque les ouvrages de tous les rois, et nommément ceux du feu roi Stanislas. Vous verrez, dans la préface de son livre intitulé la *Voix du Citoyen*, qu'il a prédit mot pour mot ce qui arrive aujourd'hui à sa Pologne. Je crois que le roi de Prusse est celui qui gagne le plus au partage. Il m'a envoyé un joli petit service de sa porcelaine, qui est plus belle que celle de Saxe. Je le crois très bien dans ses affaires. Mais que dites-vous de l'impératrice de Russie qui, au bout de quatre ans de guerre, augmente d'un cinquième les appointements de tous ses officiers, et qui achète un brillant (1) gros comme un œuf ? Minos ne portait pas de pareils diamants à son bonnet. On dit que dans sa succession on trouvera des sifflets qui m'étaient destinés de loin. Que cela ne décourage pas vos bontés. On a été hué quelquefois par le parterre de Paris, et approuvé de la bonne compagnie. D'ailleurs c'est une chose fort agréable qu'une première représentation. On y voit les états-généraux en miniature, des cabales, des gens qui crient, un parti qui accepte, un parti qui refuse, de la liberté et beaucoup de critique. Chacun jouit du *liberum veto*, et cette diète est aussi tumultueuse que celle des Polonais. Je ne crois pas qu'on doive s'en tenir aux délibérations d'une première séance ; on ne juge bien des ouvrages de goût qu'à la longue ; et même, dans des choses plus graves, vous verrez que le public n'a jamais bien jugé qu'avec le temps. Je sais que j'ai contre moi une terrible faction, mais je suis tout résigné, et, pourvu que je vous plaise un peu, je me tiens fort content. C'est toujours beaucoup qu'un jeune homme comme moi ait pu amuser mon héros une heure ou deux.

Conservez-moi vos bontés, monseigneur ; soyez bien sûr qu'elles me sont beaucoup plus chères que tous les applaudissements qu'on pourrait donner à Lekain, à mademoiselle Vestris, et à Brizard. Agréez toujours mon tendre et profond respect. LE VIEUX MALADE.

6594. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 novembre.

Mon cher ange, voici une petite addition qui m'a paru essentielle dans la mémoire de notre avocat (2). Je vous prie de la mettre entre les mains du président Lekain. Elle est nécessaire, car on jouait au propos interrompu.

Je crains fort les ciseaux de la police. Si on nous rogne les ongles, il nous sera impossible de marcher : d'ailleurs le vent du bureau n'est pas pour nous. On ne veut plus que des *Roméo* et des *Chérusques*. Les beaux vers sont passés de mode. On n'oxige plus qu'un auteur sache écrire. Hélas ! j'ai hâté moi-même la décadence, en introduisant l'action et l'appareil. Les pantomimes l'emportent aujourd'hui sur la raison et sur la poésie ; mais ce qu'il y a de plus fort contre moi, c'est la cabale. J'ai autant d'ennemis qu'en avait le roi de Prusse. C'est une chose plaisante de voir tous les efforts qu'on prépare pour faire tomber un vieillard qui tomberait bien de lui-même.

Actuellement que le congrès de Foczani (3) est renoué, il n'y a plus que moi en Europe qui fasse la guerre ; mais la ligue est trop forte, je serai battu. Ne m'en aimez pas moins, mon cher ange.

6595. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

A Ferney, 24 novembre (4).

Je crois voir, mon cher marquis, que le vent du bureau n'est pas pour notre avocat (5). Mais je veux d'abord vous parler de votre montre, afin de ne vous faire voir que des objets brillants. Je me trompais ; elle est de dix-huit louis ; mais elle est excellente et à répétition, et, ce qu'il y a de plus plaisant, c'est qu'elle est ornée de diamants. Il est vrai que ces diamants sont des espèces de marcassites ; mais ils ont le même éclat, et cela fait un effet merveilleux ; c'est un marché étonnant. Ajoutez à tout cela que vous ne la paierez qu'au mois de mars. Voulez-vous que je vous l'envoie tout à l'heure sous le couvert de M. de La Reynière ?

(*Suit un fragment de scène corrigée*).

Cela est mieux dialogué. Vous aurez sans doute le temps de faire insérer ce petit dialogue nécessaire.

Je vous avertis d'ailleurs que si on fait des coupures il ne restera rien ; car le factum de notre avocat est le plus écourté que j'aie jamais vu. En récompense, on y mettra des notes plus longues que le texte. Mandez-moi donc quand vous comptez épouser madame Denis, afin qu'elle vous écrive.

---

(1) Voyez la lettre de Frédéric du 1er novembre. (G. A.)
(2) Éditeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(3) Auteur du *Testament politique de Voltaire*. (G. A.)
(4) Éditeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(5) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(1) Il fut acheté 450,000 roubles. (G. A.)
(2) Toujours les *Lois de Minos*. (G. A.)
(3) Où se trouvaient réunis les plénipotentiaires de la Russie et de la Turquie. (G. A.)
(4) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(5) C'est-à-dire, qu'on ne veut pas jouer les *Lois de Minos*. (G. A.)

6596. — A M. MARIN.

A Ferney, 25 novembre (1).

Je ne puis trouver, mon cher ami, la lettre d'Helvétius sur le *Bonheur*. A l'égard du sujet de la lettre, je sais qu'il ne se trouve nulle part, et je ne vous le demande pas. Mais pour la lettre, je vous supplie de vouloir bien me la communiquer si vous l'avez. Il est bon de savoir ce qu'on dit de cet être fantastique après lequel tout le monde court.

Savez-vous ce que c'est qu'un *Sylla* du jésuite La Rue, qu'on attribue à Pierre Corneille (2). Je l'ai lu autrefois. S'il était de Corneille, ce n'était pas de son bon temps.

On ne jugera, je crois, le procès *Minos* que dans dix ou douze jours.

Voulez-vous bien avoir la bonté de faire rendre cette lettre à M. d'Argental? *Vale.*

P.-S. Je viens d'avoir le *Bonheur*, d'Helvétius; c'est un livre. Je croyais que c'était un petit poëme à la main. Je vous demande pardon.

6597. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 novembre (3).

Vous savez, messieurs du comité, que Boileau, dans son *Art poétique*,

D'un mot mis en sa place enseigna le pouvoir;

or, dans la première scène du second acte (les *Lois de Minos*),

Je ne te réponds pas que ta noble fierté....

noble n'est pas le mot propre, c'est *dure*, c'est *sauvage;* ajoutez que le mot *noble* est déjà deux fois dans cette scène.

Je n'aime point, dans la seconde scène de ce deuxième acte :

Ainsi le fanatisme et la sédition
Animeront toujours ma triste nation.

Ce n'est que répéter ce qu'on a dit au premier acte; il faut, dans toute cette scène, quelque chose qui annonce un changement soit grand, soit petit. Je trouve fort mauvais que, dans cette scène, Dictime dise :

. . . . . Quoi! le conseil l'appuie!

Il le savait bien, et il ne doit pas s'étonner d'une chose qu'il a vue et qu'il a dite. Voici donc mes changements que je tiens absolument nécessaires, et que je supplie mon comité de recommander au tripot, fût-ce pour la seconde représentation, si malheureusement on a déjà joué la pièce. Je recommande à vos bontés mon petit mémoire.

6598. — A M. MARIN.

30 novembre (4).

Je vous suis bien obligé, mon cher correspondant, de m'avoir envoyé la *Réponse d'Horace;* elle est vraiment de lui ou de M. de La Harpe. Je le remercie de tout mon cœur, quoique en prose. Je ne suis pas en train de faire des vers. Madame Denis a été attaquée d'une dyssenterie qui m'a fort inquiété.

Je n'avais point entendu parler, au pied de mes Alpes, de ce brave homme qui soulage la curiosité du prochain régulièrement, et pour une somme honnête. J'aurai l'honneur de m'adresser à lui. J'en ai déjà un qui m'envoie des nouvelles; mais il n'entre pas dans de grands détails.

Je croyais que vous m'aviez prédit des sifflets ou quelque chose d'approchant; car je me les étais bien prédits moi-même, et nous sommes ordinairement du même avis.

J'ai bien peur que les ciseaux de la police n'aient coupé le nez à *Minos*. Quelques bonnes gens auront substitué des vers honnêtes à des vers un peu hardis, et c'est encore un nouvel encouragement à la sifflerie; car vous savez que ces vers si sages sont d'ordinaire fort plats et fort froids. *Vale.*

6599. — A M. DE LA HARPE.

30 novembre.

Il n'y a que vous, mon cher successeur, qui ayez pu écrire au nom d'Horace (5). Heureusement vous ne lui avez pas refusé votre plume, comme il refusa la sienne à Auguste. Vous avez mis dans sa lettre la politesse, la grâce, l'urbanité de son siècle. Boileau (1) n'a jamais été si bien servi que lui. De quoi s'avisait-il aussi de prendre son secrétaire dans les charniers des Saints-Innocents? Je vous remercie des galanteries que vous me dites, tout indigne que j'en suis; et je vous remercie encore plus d'avoir si bien saisi l'esprit de la cour d'Auguste. Ce n'est pas tout à fait le ton d'aujourd'hui. Notre racaille d'auteurs est bien grossière et bien insolente; il faut lui apprendre à vivre.

J'avais voulu autrefois ménager ces messieurs; mais je vis bientôt qu'il n'y avait d'autre parti à prendre que de se moquer d'eux. Ce sont les enfants de la médiocrité et de l'envie; on ne peut ni les éclairer ni les adoucir. Il faut brûler leur vilain visage avec le flambeau de la vérité. Jamais de paix avec un sot méchant : pour peu qu'on soit honnête, ils prétendent qu'on les craint.

Vous donnez quelquefois dans le *Mercure* des leçons qui étaient bien nécessaires à notre siècle de barbouilleurs. Continuez, vous rendrez un vrai service à la nation. Je vous embrasse plus tendrement que jamais.

6600. — A MADAME LA COMTESSE DE ROCHEFORT.

30 novembre (5).

Madame, vous serez toujours madame de Dixneufans pour M. de Rochefort, même pour moi, qui en ai quatre-vingts. Si j'avais pu être affligé en le voyant, je l'aurais été bien cruellement d'être privé de votre présence à Ferney; mais j'ai lu que vous étiez occupée à faire une bonne action; c'est à cela que je reconnaîtrai toujours monsieur et madame.

Madame Denis, qui vous regrette autant que moi, a été très malade; à peine avons-nous pu profiter d'avoir chez nous M. le comte de Rochefort. Si je n'étais pas beaucoup plus malade qu'elle, je sais bien ce que je ferais; j'irais à Mâcon. Mais je suis réduit, madame, à vous présenter de loin mon triste respect et mon très sensible attachement. — LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

6601. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 2 décembre.

Je crois, monseigneur, que vous êtes déjà instruit de l'aventure de cette tragédie de *Sylla* qu'on attribuait à notre père du théâtre. Elle est véritablement d'un écolier, puisque le jésuite La Rue, qui en est l'auteur, et qui a tant prêché devant Louis XIV, n'a jamais été au fond qu'un écolier de rhétorique. J'avais vu cette pièce il y a environ soixante-cinq ans. Je me souviens même de quelques vers. Je me souviens surtout qu'il y avait trois femmes qui venaient assassiner le dictateur perpétuel; il les renvoyait coudre, ou faire quelque chose de mieux.

Comme la pièce était remplie de deux choses que La Couture, le fou de Louis XIV, n'aimait point, qui sont le *brailler* et le *raisonner*, le P. Tournemine, mauvais raisonneur et très ampoulé personnage, mit en titre de sa copie : *Sylla, tragédie digne de Corneille.* Un autre jésuite, qui avait plus de goût, effaça *digne.* C'est en cet état qu'elle est parvenue aux héritiers d'un héritier de Dumoulin, le médecin; et c'est ce chef-d'œuvre qui a extasié votre parlement de la comédie.

Mon héros, qui a plus de goût que ces sénateurs, ne s'est pas mépris comme eux.

Mais comme il a autant de bonté que de goût, il daigne protéger la Crète. Je ne sais si on avait bien distribué les rôles, je ne m'en suis point mêlé. Lekain est le seul des héros crétois qui soit de ma connaissance. Je m'en rapporte en tout aux bontés et aux ordres de mon héros de la France.

Vraiment vous avez bien raison sur la *Sophonisbe;* il faudrait absolument refaire la fin du quatrième acte : ce n'est pas une chose aisée à un pauvre homme presque octogénaire, qui a versé sur les Crétois les dernières gouttes de son huile; mais, si la cabale des Fréron et des La Beaumelle n'écrase point les *Lois de Minos*, et s'il me reste encore quelque vigueur, je l'emploierai auprès de *Sophonisbe*, pour tâcher de vous plaire.

Le *tripot* comique doit sans doute vous excéder, mais cela amuse; c'est une république qui ne ressemble à rien; et il y a toujours à la tête de ce gouvernement anarchique quelques dames de considération, très soumises à M. le premier gentilhomme de la chambre.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Ce *Sylla* est de Mallet de Bresme, mort en 1750. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(5) *Réponse d'Horace* à l'Epître de Voltaire. (G. A.)

(1) Allusion à l'*Epître de Boileau à Voltaire*, par Clément. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

Puissiez-vous amuser votre loisir à ressusciter les talents et les plaisirs! Ni les uns ni les autres ne sont plus faits pour moi; je n'ai plus guère à vous offrir que mon tendre et respectueux attachement, qui me suivra jusqu'au tombeau.

6602. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

2 décembre (1).

Mon cher ange, on dit partout qu'il y a beaucoup de fermentation dans votre fromage de Parmesan (2) : je me flatte que ces petites secousses n'iront pas jusqu'à vous.

Je n'ose vous parler du tripot de la Crète, pendant que vous êtes occupé sans cesse des affaires de l'Italie lombarde. Cependant, si vous aviez quelques moments de loisir, je vous dirais que j'ai toujours oublié, je ne sais comment, de vous envoyer une petite correction, absolument nécessaire à la troisième scène du quatrième acte :

Du criminel Datame on va trancher le sort.

Il faut mettre :

D'un barbare étranger on va trancher le sort.

J'étais convenu depuis longtemps avec vous qu'au nom de Datame, le bon vieillard Azémon devait montrer une surprise et une douleur qu'il ne manifestait point du tout : votre critique était très juste; je vous demande bien pardon de ma négligence.

M. le maréchal de Richelieu m'a écrit qu'il protégeait beaucoup cette Crète; mais j'ignore ce qu'il fait. Je ne sais quel rôle joue Molé; je sais encore moins quand la pièce sera représentée; on ne m'a averti de rien, excepté de la cabale *Fréronique* et *Beaumeltique*, qui prépare, dit-on, ses batteries avec tout l'art de la guerre. Le jour du combat amusera Paris. Pour moi, je resterai tranquille au milieu de mes manufactures, qui ne laissent pas de m'embarrasser beaucoup, et peut-être plus que ne pourrait faire à Paris une tragédie.

J'attendais de M. le contrôleur général une justice qu'il m'a refusée avec une extrême politesse. C'est une chose bien étrange qu'il me refuse mon propre bien de patrimoine, dont je ne ferais usage que pour servir l'Etat. Cela est bien pis qu'une cabale d'auteurs! Je baise toujours les ailes de mes deux anges.

6603. — AU MÊME.

4 décembre.

Mon cher ange, ce que vous me mandez dans votre lettre du 27 de novembre est bien affligeant. J'ai peur que cette nouvelle n'ait contribué à la maladie de madame d'Argental.

Quidquid delirant reges, plectuntur Achivi.
Hor., lib. I, ep. II.

Je tremble que le fromage (3) ne soit entièrement autrichien, et qu'il ne soit saupoudré par des jésuites; mais aussi il me semble que ce mal peut produire un très grand bien pour vous. Vous êtes conciliant, vous avez dû plaire, vous pourrez tout raccommoder; tout peut tourner à votre gloire et à votre avantage. Je ne sais si je me fais illusion, et si mes conjectures sur le fromage sont vraies. Je vois les choses de trop loin. Je n'ai jamais été si fâché de n'être pas auprès de vous; mais, pour faire ce voyage, il faut être deux.

C'est à Jean-Jacques Rousseau, à qui la France a tant d'obligations, d'honorer de sa présence votre grande ville, et d'y marier nos princes à la fille du bourreau; c'est au sage et vertueux La Beaumelle d'y briller dans de belles places; j'espère même que Fréron y sera noblement récompensé : mais moi je ne suis fait que pour la Scythie.

Que vous êtes bon, que vous êtes aimable, que je vous suis obligé d'avoir empêché mademoiselle Taschin d'hériter de moi (4)! car cette demoiselle, qui a tué Thieriot (5), s'appelle Taschin. Je reconnais bien là votre cœur. Ma plus grande consolation dans ce monde a toujours été d'avoir un ami tel que vous.

Je vais écrire à M. de Sartines suivant vos instructions. Thieriot avait toujours espéré être lui-même l'éditeur de mes lettres et de beaucoup de mes petits ouvrages; il sera bien attrapé.

Voici un petit mot pour ce chevalier que je ne connais point du tout; mais, puisque vous le protégez, il m'intéresse.

Je conçois que Molé aura eu de la peine à prendre son rôle de confédéré (1), et à se voir prisonnier de guerre de Lekain; mais enfin il faut que les héros s'attendent à des revers. M. le maréchal de Richelieu m'a écrit sur cela la lettre du monde la plus plaisante. Je lui ai grande obligation de m'avoir un peu ranimé au sujet de *Sophonisbe*. Je crois qu'avec un peu de soin on peut en faire une pièce très intéressante. Je crois même qu'un Africain peut avoir trouvé du poison avant de trouver un poignard, attendu qu'en Afrique il n'y a qu'à se baisser et en prendre. A peine ai-je reçu sa lettre que j'ai travaillé à cette *Sophonisbe*. Je suis comme Perrin Dandin, qui se délasse *à voir d'autres procès*. Les intervalles de mes maladies continuelles sont toujours occupés par la folie des vers, ou par celle de la prose.

Madame Denis a été malade tout comme moi; elle a eu une violente dyssenterie : ce mal a été épidémique vers nos Alpes, et même beaucoup de monde en est mort. J'ai été d'abord dans de cruelles transes, mais elle est entièrement hors d'affaire. Je n'ai plus d'inquiétude que sur votre fromage, car je me flatte que l'indisposition de madame d'Argental n'a pas de suite; si elle en avait, je serais bien affligé. Adieu, mon très cher ange; à l'ombre de vos ailes. LE VIEUX V.

6604. — A M. LE CHEVALIER DE CHASTELLUX.

A Ferney, 7 décembre.

Monsieur, la première fois que je lus la *Félicité publique*, je fus frappé d'une lumière qui éclairait mes yeux, et qui devait brûler ceux des sots et des fanatiques; mais je ne savais d'où venait cette lumière. J'ai su depuis que je l'aurais aisément reconnue, si j'avais jamais eu l'honneur de converser avec vous; car on dit que vous parlez comme vous écrivez : mais je n'ai pas eu la félicité particulière de faire ma cour à l'illustre auteur de la *Félicité publique*.

Je chargeai de notes mon exemplaire, et c'est ce que je ne fais que quand le livre me charme et m'instruit. Je pris même la liberté de n'être pas quelquefois de l'avis de l'auteur. Par exemple, je disputais contre vous sur un demi-savant, très méchant homme, nommé Dutens, réfugié à présent en Angleterre, qui imprima, il y a cinq ans, un sot libelle atroce contre tous les philosophes, intitulé le *Tocsin* (2). Ce polisson prétend que les anciens avaient connu l'usage de la boussole, la gravitation, la route des comètes, l'aberration des étoiles, la machine pneumatique, la chimie, etc, etc.

Je disputais encore sur ce mot *Jéhovah*, que je croirais phénicien, et je ne regardais le patois hébraïque que comme un informe composé de syriaque, d'arabe, et de chaldéen.

Mais, en écrivant mes doutes sur ces misères, avec quel transport je remarquais tout ce qui peut élever l'âme, l'instruire, et la rendre meilleure! comme je mettais *bravo!* à la page cinquième du premier volume, à ces *règnes cruellement héroïques*, etc., et à *salus gubernantium*, et aux réflexions sur la *cloaca magna*, et sur mille traits d'une finesse de raison supérieure qui me faisait un plaisir extrême!

Je recherchais s'il n'y a en effet qu'un million d'esclaves chrétiens (3). Vous entendez les serfs de glèbe, et j'en trouvais plus de trois millions en Pologne, plus de dix en Russie, plus de six en Allemagne et en Hongrie. J'en trouvais encore en France, pour lesquels je plaide actuellement contre des moines-seigneurs.

J'observais que Jésus-Christ n'a jamais songé à parler d'adoucir l'esclavage; et cependant combien de ses compatriotes étaient en servitude de son temps! Je me souvenais qu'au commencement du siècle le ministère comptait, dans la généralité de Paris, dix mille têtes de prêtraille, habitués, moines, et nonnes. Il n'y a que dix mille *priests* en Angleterre. Je mettais madame de Vintimille à la place du cardinal de Fleury, page 152. Vous savez que ce pauvre homme fit tout malgré lui.

Enfin votre ouvrage, d'un bout à l'autre, me fait toujours penser. Tout ce que vous dites sur le christianisme est d'une

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Dans le duché de Parme. (G. A.)
(3) Le gouvernement de Parme. (G. A.)
(4) D'Argental ne retira pas tous les manuscrits de Voltaire que possédait Thieriot. C'est de ce dernier que proviennent la plupart et les plus curieuses des pièces qui composent le volume intitulé : *Pièces inédites de Voltaire*, Paris, Didot aîné, 1820; in-8° et in-12. (*Beuchot.*)
(5) Mort le 23 novembre. Il avait soixante-quinze ans. (G. A.)

(1) Le rôle de Merione dans les *Lois de Minos*. (G. A.)
(2) Le *Tocsin*, ou *Appel au bon sens*, 1769. (G. A.)
(3) On ne parle, en cet endroit de l'ouvrage, que des esclaves noirs, et non pas des serfs, qu'on ne peut assimiler aux esclaves des anciens. (K.)

sage hardiesse. Vous en usez avec les théologiens comme avec des fripons qu'un juge condamne sans leur dire des injures.

Quelle réflexion que celle-ci : « Ce n'est qu'à des peuples » brutes qu'on peut donner telles lois qu'on veut ! »

Que vous jugez bien François Ier ! J'aurais voulu que vous eussiez dit un mot de certains barbares dont les uns assassinèrent Anne Dubourg, la maréchale d'Ancre, etc., et les autres le chevalier de La Barre, etc., en cérémonie.

Population, *Guerre*, chapitres excellents.

Je vous remercie de tout ce que vous avez dit; je vous remercie de l'honneur que vous faites aux lettres et à la raison humaine. Je suis pénétré de celui que vous me faites en daignant m'envoyer votre ouvrage. Je suis bien vieux et bien malade, mais de telles lectures me rajeunissent.

Conservez-moi, monsieur, vos bontés, dont je sens tout le prix. Que n'êtes-vous quelquefois employé dans mon voisinage ! je me flatterais, avant de mourir, du bonheur de vous voir. Certes il se forme une grande révolution dans l'esprit humain. Vous mettez de belles colonnes à cet édifice nécessaire. J'ai l'honneur d'être avec respect, avec reconnaissance, avec enthousiasme, etc.

6605. — A M. BERTRAND.

8 décembre.

Mon cher philosophe, l'état où je suis ne me permet pas de me montrer. Madame Denis a été attaquée d'une dyssenterie très dangereuse. Je suis beaucoup plus mal qu'elle. Dites à M. de Potocky (1) combien je suis indigne de sa visite. Il ne faut pas qu'il fasse comme Ulysse, qui, dans ses voyages, allait visiter les ombres. Je vous embrasse tendrement, et pour fort peu de temps. LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

6606. — A M. D'ÉTALLONDE DE MORIVAL.

12 décembre.

Un vieux malade de quatre-vingts ans a reçu, monsieur, votre lettre du 23 de novembre, et sur-le-champ j'ai remercié le roi de Prusse de ce qu'il voulait bien penser à vous. J'ai pris la liberté de lui dire (2) combien vous méritez d'être avancé, et que sa gloire est intéressée à réparer les abominables injustices qu'on vous a faites en France. Le mot d'injustice même est trop faible; je regarde cette atrocité comme un grand crime, et tous les hommes éclairés pensent comme moi.

Je suppose que vous m'avez écrit par la voie de M. Rey d'Amsterdam. Je me sers de la même voie pour vous répondre, et pour vous assurer que vous me serez toujours cher par votre malheur et par votre mérite. Permettez-moi de ne point signer, et reconnaissez-moi à mes sentiments.

6607. — A M. SAURIN.

A Ferney, 14 décembre.

Votre femme doit voir en vous
Le modèle des bons époux,
Le modèle des bons poetes :
Si les enfants que vous lui faites
De vos écrits ont la beauté,
Nul homme en sa postérité
Ne fut plus heureux que vous l'êtes.

Je prends la liberté d'abord d'embrasser madame votre femme, pour qui vous avez fait cette jolie épître qui est à la tête de cette jolie *Anglomanie* (3) : et puis je vous dirai que cette pièce est écrite d'un bout à l'autre comme il faut écrire, ce qui est très rare, qu'elle est étincelante de traits d'esprit que tant de gens cherchent, et qui sont chez vous si naturels.

Ensuite je vous dirai que dès que l'hiver est venu, les neiges me tuent, et qu'il faut alors que je reste au coin de mon feu, sans quoi je viendrais causer au coin du vôtre. Je suis toujours prêt l'été à faire un voyage à Paris, malgré l'abbé Mably et Fréron. Mais depuis l'impertinence que j'ai eue de faire de grands établissements dans un malheureux village au bout de la France, et de me ruiner à former une colonie d'artistes qui font entrer de l'argent dans le royaume, sans que le ministère m'en ait la moindre obligation, la nécessité où je me suis mis de veiller continuellement sur ma colonie ne me permet pas de m'absenter l'été plus que l'hiver. J'ajoute à ces raisons que j'ai bientôt quatre-vingts ans, que je suis très malade, et qu'il ne faut pas, à cet âge, risquer d'aller faire une scène à Paris, et d'y mourir ridiculement; car je ne voudrais mourir ni comme Maupertuis ni comme Boindin.

Inter utrumque tene, medio tutissimus ibis.
Ov., *Métam.*, liv. III.

J'ai toujours sur le cœur la belle tracasserie que m'a faite ce M. Le Roi (1) sur le livre de l'*Esprit*. Vous savez que j'aimais l'auteur; vous savez que je fus le seul qui osai m'élever contre ses juges, et les traiter d'injustes et d'extravagants, comme ils le méritaient assurément. Mais vous savez aussi que je n'approuvai point cet ouvrage, que Duclos lui avait fait faire, et que, lorsque vous me demandâtes ce que j'en pensais, je ne vous répondis rien.

Il y a des traits ingénieux dans ce livre; il y a des choses lumineuses, et souvent de l'imagination dans l'expression; mais j'ai été révolté de ce qu'il dit sur l'amitié. J'ai été indigné de voir Marcel (2) cité (3) dans un livre sur l'Entendement humain, et d'y lire que Lecouvreur et Ninon ont eu autant d'esprit qu'Aristote et Solon (4). Le système que tous les hommes sont nés avec les mêmes talents est d'un ridicule extrême. Je n'ai pu souffrir un chapitre intitulé *De la Probité par rapport à l'Univers* (5). J'ai vu avec chagrin une infinité de citations puériles ou fausses, et presque partout une affectation qui m'a prodigieusement déplu. Mais je ne considérai alors que ce qu'il y avait de bon dans son livre, et l'infâme persécution qu'on lui faisait. Je pris son parti hautement, et quand il a fallu depuis analyser son livre, je l'ai critiqué très doucement (6).

Vous avez l'esprit trop juste et trop éclairé pour ne pas sentir que j'ai raison. S'il se pouvait, contre toute apparence, que j'eusse le bonheur de vous voir encore, nous parlerions de tout cela en philosophes, en aimant passionnément la mémoire de l'homme aimable dont nous voyons vous et moi les petites erreurs.

Adieu, mon cher philosophe, mais philosophe avec de l'esprit et du génie, philosophe avec de la sensibilité. Je vous aime véritablement pour le peu de temps que j'ai encore à ramper dans un coin de ce globule.

6608. — A M. MARIN.

14 décembre (7).

Vous avez raison, mon cher correspondant, de me dire que vous m'envoyez une espèce de livre; c'est même une espèce de bibliothèque; c'est une souscription pour la langue primitive et universelle (8) qui contiendra en plusieurs volumes in-folio tous les dictionnaires des langues qu'on a parlées et qu'on parle, pour revenir ensuite au grand dictionnaire de la langue primitive que tous les hommes doivent parler; après quoi, nous ferons des tragédies et des comédies dans cette belle langue.

En attendant, je vous supplie dans la mienne de vouloir bien faire parvenir ma lettre à M. Saurin.

Est-il vrai que La Baumelle est hors de Paris? Vous ne savez peut-être pas s'il y a été.

6609. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 décembre (9).

Mon cher ange, il faut que je vous dise que les deux polissons nommés Blancardi (10) sont à Lyon. Ils m'ont écrit un volume prodigieusement fou et absurde; ils prétendent que M. le marquis de Felino a été obligé de leur envoyer de l'argent. C'est le malheur de ma position sur le chemin d'Italie, d'Allemagne, de Savoie et de Suisse, d'être continuellement exposé à recevoir de tels chevaliers errants et d'industrie. J'ai beau m'en débarrasser autant que je le puis; si on les chasse par la porte, ils rentrent par la cheminée.

Je fais toujours des réflexions profondes sur la *Crète;* je vois que je joue mon argent comptant contre des fiches, Mais, après tout, cet argent comptant n'est que de la fumée.

(1) Patriote polonais. (G. A.)
(2) Le 8 décembre. (G. A.)
(3) C'est sous ce titre qu'on venait de reprendre l'*Orpheline léguée*, jouée, pour la première fois, en 1765. (G. A.)

(1) Auteur des *Réflexions sur la jalousie*. (G. A.)
(2) Marcel, maître à danser. (G. A.)
(3) *De l'Esprit*, discours II, chap. I. — (4) Ibid. — (5) Ibid., chap. XXV. (G. A.)
(6) Voyez, dans le *Dictionnaire philosophique*, l'article QUISQUIS, RAMUS. (G. A.)
(7) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(8) Le *Monde primitif* de Court de Gebelin. (G. A.)
(9) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(10) Voyez la lettre à d'Argental du 8 juillet. (G. A.)

C'est la fumée de la gloire, dit-on; d'accord. Mais on dit aussi que les *sifflets* font plus de peine que les battements de mains ne font de plaisir. On dit que, si cela est joué froidement, me voilà honni sans rémission, que nos seigneurs du tripot n'ont pas encore commencé une seule répétition, qu'ils se soucient fort peu de faire valoir une pièce nouvelle.

La scène de Sertorius et de Pompée a de grandes beautés, *concedo;* mais que le reste de la pièce soit passable, *nego.* Oh! comme je serais bafoué, si je donnais une telle pièce aujourd'hui! Quel rôle je jouerais dans les journaux!

Mais venons à des choses plus intéressantes. Est-il vrai que le roi d'Espagne a retranché environ quatre cent mille livres de rente à votre infant? Comment se porte surtout madame d'Argental?

6610. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

18 décembre (1).

M. le comte de Rochefort et la vieille madame Dixneufans étant partis le 17 de Mâcon, selon la lettre écrite par le trio, le vieux malade de Ferney, se fondant sur cette lettre, compte que nos voyageurs seront bientôt à Paris; par conséquent, il adresse ses remerciements dans la rue Sainte-Anne, et suppose qu'ils leur parviendront, soit à Paris, soit à Vandœuvre, et voici ce qu'il leur dit :

« Aimables voyageurs, vous ne verrez point jouer les *Lois* » *de Minos;* car vous serez en quartier lorsqu'on les présen- » tera après les Rois; mais je vous demande en grâce, en- » core une fois, de ne montrer ces *Lois* qu'à M. d'Alembert. » Je ne crois pas qu'il y ait la moindre allusion raisonnable » à faire; mais tout est toujours à craindre des esprits fri- » voles, inquiets et méchants. D'ailleurs l'exemplaire que » vous avez est très incorrect, et on est obligé de refaire » deux feuillets. Je sais bien que de pareilles bagatelles ne » méritent pas une grande attention; mais, comme il y a » dans le monde des gens qui profitent de tout pour nuire, » nous vous demandons en grâce de leur en ôter les moyens » dans cette petite occasion.

» Madame Denis remercie très respectueusement madame » Dixneufans. J'en fais autant pour la troisième personne à » qui j'ai l'honneur d'adresser ma lettre, et je me mets aux » pieds de ma vieille. »

6611. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, le 21 décembre.

Quoi! toujours la cruelle envie
Poursuit ma réputation!
On dit qu'une nymphe jolie,
Dans ma dernière maladie,
M'a donné l'extrême-onction,
Et que j'emporte en l'autre vie
Ce peu de consolation.
Voyez l'horrible calomnie!
Seigneur, il n'appartient qu'à vous,
A votre jeunesse immortelle,
De faire encor de si beaux coups,
Et d'être entre les deux genoux
D'une coquine fraîche et belle.
Je sens que je suis au tombeau;
Cet état me fait de la peine :
Mais il ne faut pas qu'un roseau
Vive aussi longtemps que le chêne.

Mon héros exige que je lui conte le fait (2), parce qu'il veut être instruit de ce que ses sujets jeunes et vieux font dans son empire. Je lui dirai donc, comme devant Dieu, que madame Denis faisant les honneurs d'un grand dîner, je mangeais dans ma chambre un plat de légumes, ainsi que vous en usâtes quand vous honorâtes mon taudis de votre présence. Une belle demoiselle (3) de la compagnie, plus grande que madame Ménage (4) de deux doigts, plus jeune, plus étoffée, plus rebondie, vint me consoler. Les Génevois sont malins, et les calvinistes sont bien aises de jeter le chat aux jambes des papistes; mais le fait est que cette auguste demoiselle me faisait trembler de tous mes membres, et que si je m'évanouis, c'était de crainte ou de respect.

Je vous jure que j'aurais plutôt fait la scène de *Sylla*, de *Pompée*, ou de *César*, dont vous me parlez, que je n'aurais fait un couplet avec cette belle personne. Depuis que j'ai des lettres de capucin, je mets toutes les impostures aux pieds de mon crucifix, et je ne dis à personne : Ouvrez le loquet.

Au reste, je présume toujours que les princesses de la Comédie sont partout sous vos lois, ainsi que dans leurs lits, et que vous êtes toujours le maître des autres à table, au lit, et à la guerre, comme je crois que vous l'êtes aussi au spectacle. J'ai rapetassé la *Sophonisbe;* j'aurai l'honneur de vous en envoyer deux exemplaires, l'un pour vous, l'autre pour la Comédie. Je ne suis pas bien sûr que vos ports soient francs de Lyon à Paris; je sais seulement qu'ils sont exorbitants. Je vous demande vos ordres pour savoir si je dois faire partir ce paquet sous votre nom ou sous celui de M. le duc d'Aiguillon. Je suis bien sensible à toutes les peines que mon héros daigne prendre d'écarter les sifflets préparés pour les *Lois de Minos.*

A l'égard de *Sylla*, cette entreprise était aisée pour le R. P. de La Rue; elle est fort difficile pour moi. Je vous avoue que je baisse beaucoup, quoi qu'en disent mes panégyristes, et ceux de la belle demoiselle qu'on suppose avoir eu tant de bontés pour moi.

Il me semble que le goût de ma chère nation est un peu changé; et, si vous me permettez de vous le dire, je crois qu'elle n'est pas plus digne d'entendre Sylla, Pompée, et César, que je ne suis digne de les faire parler. Cependant, s'il me venait quelque idée heureuse, je l'emploierais bien vite pour vous faire ma cour; mais les idées viennent comme elles veulent. Ma plus chère idée serait de ne pas mourir sans avoir la consolation de vous revoir encore. Je ne suis le maître ni de chasser cette idée ni de l'exécuter. Je suis bien sûr seulement que ma destinée est de vous être attaché jusqu'à la mort avec le plus tendre respect. LE VIEUX MALADE DE FERNEY, à qui l'on fait trop d'honneur.

6612. — A MADAME LA COMTESSE DE SAINT-POINT.

Ferney, 25 décembre.

M. votre fils (1) veut donc que je mange tous ses fromages de Roquefort? Il est vrai qu'ils sont excellents; mais vous poussez vos bontés trop loin, et malheureusement je n'ai rien à vous présenter qui soit digne de vous. Notre pays ne produit que des neiges; mais aussi elles durent très longtemps.

Permettez-moi de vous souhaiter une bonne année sans neige, et accompagnée de beaucoup de fromages. J'ai l'honneur d'être avec bien du respect, madame, etc.

6613. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

Ferney, ce 28 décembre.

Quand madame Denis vous épousera, il faudra bien qu'elle écrive, quand ce ne serait que pour signer son nom, à moins que son aversion pour l'écriture ne lui en donne aussi pour le sacrement du mariage.

Je vous prie de me mander si vous êtes un peu content des répétitions. Je voudrais bien que notre plaidoyer (2) pût réussir. Nous avons contre nous une cabale aussi forte que celle qui accable M. de Morangiés; mais je tiens qu'il faut être extrêmement insolent et ne s'étonner de rien.

Je puis donc compter que vous avez eu la bonté de faire copier le plaidoyer conformément au dernier *factum* de Lekain; mais j'ai peur que le français dans lequel il est écrit ne soit pas entendu, car il me paraît qu'on parle aujourd'hui la langue des Goths et des Vandales. Si *on* ne fait plus de cas de l'harmonie des vers, si on compte ses oreilles pour rien, j'espère au moins que les yeux ne seront pas mécontents. Le spectacle sera beau, majestueux et attachant. Autrefois il fallait plaire à l'esprit, à présent il faut frapper la vue. Que diraient les Anacréon, les Sophocle, les Euripide, les Virgile, les Ovide, les Catulle, les Racine et les Chaulieu, s'ils revenaient aujourd'hui sur la terre? *O tempora! ô mores!*

Voulez-vous bien aussi avoir la bonté de me dire quel rôle prend Molé? Qu'est-ce donc que cet Albert (3)? Est-ce Albert d'Autriche? est-ce Albert le grand? est-ce le petit Albert?

Dupont, auteur de cette pièce, est-il le Dupont auteur des *Ephémérides du citoyen?* Vous m'enverrez au diable avec mes questions, et vous ferez bien; mais je n'en aurai pas pour vous moins d'amitié et moins de reconnaissance. Revenons

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) On avait dit qu'à la suite d'un tête-à-tête avec une dame, il s'était trouvé mal. (G. A.)
(3) Mademoiselle de Saussure. (G. A.)
(4) Aux pieds de laquelle Voltaire avait surpris Richelieu. (G. A.

(1) Rochefort. (G. A.)
(2) Les *Lois de Minos.* (G. A.)
(3) On venait d'interdire la comédie de Leblanc, intitulée : *Albert Ier ou Adeline.* Le sujet de cette pièce était un acte de bonté et de justice de Joseph II. (G. A.)

en Crète; je viens de m'apercevoir que, dans la première scène de l'acte second, on joue un peu au propos interrompu. Le Sauvage dit à Dictime :

Nous voulons des amis : méritez-vous de l'être ?

et Dictime lui réplique :

Je ne te réponds pas que ta noble fierté
Ne puisse de mon roi blesser la dignité.

Ce n'est pas répondre catégoriquement ; il faut dire :

Oui, Teucer en est digne, et peut-être aujourd'hui
En l'ayant mieux connu vous combattrez pour lui.

DATAME.

Nous !

DICTIME.

Vous-même. Il est temps que nos haines finissent,
Que pour leurs intérêts nos deux peuples s'unissent.
Mais je ne réponds pas, etc.

Cela est mieux dialogué. Vous aurez sans doute le temps de faire insérer ce petit dialogue nécessaire. Mandez-moi donc quand vous comptez épouser madame Denis, afin qu'elle vous écrive.

Que vous me faites plaisir par tout ce que vous m'écrivez sur madame la duchesse d'Enville ! Je n'ai jamais douté de ses sentiments, et moins encore de son cœur. Quand le moment opportun sera arrivé, je ferai alors auprès d'elle tout ce que vous désirez. Je désire que vous soyez aussi convaincu de mon empressement à vous plaire, que je le suis moi-même de ses sentiments invariables. Il n'y a que les girouettes qui varient au gré des vents ; mais l'attachement qu'elle et moi nous vous portons ne variera jamais.

6614. — A MADEMOISELLE RAUCOURT.

Ferney, 1773.

Raucourt, tes talents enchanteurs (1)
Chaque jour te font des conquêtes ;
Tu fais soupirer tous les cœurs,
Tu fais tourner toutes les têtes ;
Tu joins au prestige de l'art
Le charme heureux de la nature,
Et la victoire toujours sûre
Se range sous ton étendard.
Es-tu Didon, es-tu Monime,
Avec toi nous versons des pleurs ;
Nous gémissons de tes malheurs,
Et du sort cruel qui t'opprime.
L'art d'attendrir et de charmer
A paré ta brillante aurore ;
Mais ton cœur est fait pour aimer,
Et ce cœur n'a rien dit encore.
Défends ce cœur des vains désirs
De richesse et de renommée ;
L'amour seul donne les plaisirs,
Et le plaisir est d'être aimée.
Déjà l'amour brille en tes yeux ;
Il naîtra bientôt dans ton âme :
Bientôt un mortel amoureux
Te fera partager sa flamme.
Heureux, trop heureux cet amant
Pour qui ton cœur deviendra tendre,
Si tu goûtes le sentiment
Comme tu sais si bien le rendre !

Voilà, mademoiselle, le tribut que vous offre ma muse : un bon vieillard, dont l'âge s'écrit par quatre et par vingt, n'a que de mauvais vers à vous présenter. Il y avait longtemps que je n'avais ressenti au spectacle les douces émotions que vous inspirez si bien ; je me ressouvenais à peine d'avoir versé des larmes de sentiment : en un mot, j'étais le vieil Eson, et vous êtes l'enchanteresse Médée. Je ne vous répéterai pas tous les éloges que vous méritez ; ils sont gravés dans mon esprit et dans mon cœur. Quand on réunit, comme vous, tous les suffrages, ceux d'un particulier deviennent moins flatteurs ; mais à mon âge, on entre dans la classe des hommes rares. Si j'étais à vingt ans, si j'avais un corps, une fortune, et surtout un cœur digne de vous, vous en auriez l'hommage ; mais j'ai tout perdu. Il me reste à peine des yeux pour vous voir, une âme pour vous admirer, et une main pour vous l'écrire,

6615. — A M. LEKAIN.

A Ferney, 1er janvier.

Mon cher ami, je vous souhaite la bonne année à vous et aux Crétois ; on dit qu'il y a eu plus de tracasseries dans cette île qu'il n'y en a à la cour de France. Si vous voulez me le mander pour me réjouir dans ma vieillesse, vous me ferez plaisir.

On me mande que la cabale d'une certaine racaille, dont je me suis toujours moqué, est très forte ; mais vous serez plus fort qu'elle ; il me semble que je vous vois dominant le théâtre en héros fier et sauvage. C'est dommage que vous ne puissiez paraître plus souvent : mais trois fusées de votre part valent mieux qu'un feu d'artifice des autres.

J'embrasse de tout mon cœur votre sauvagerie. Madame Denis, qui a été bien malade, vous fait ses compliments. LE VIEUX MALADE.

6616. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

1er janvier.

Vous voilà actuellement très bien en femmes (1) : quand aurez-vous des hommes ? J'ai en main un honnête homme, un homme d'esprit, un acteur qui est un Protée (2). Il m'a fait verser bien des larmes dans le rôle de Lusignan. Il joue également les rôles de vieillards et de jeunes gens. Belle figure, belle voix, du naturel, du sentiment ; et, si vous pouvez le défaire de l'habitude de plier son corps en deux, et de certains gestes peu nobles, vous en ferez un acteur excellent, qui sera votre ouvrage. Je l'ai annoncé à M. le maréchal de Richelieu, qui l'entendit un moment autrefois, et qui n'en jugea pas très favorablement. Ce pauvre homme en fut tout rabêti. Le véritable goût, à mon gré, est de voir les beautés à travers les défauts, et de démêler ce qu'on peut faire de bien, même quand on fait mal. Je m'en rapporte à mon cher Baron.

Le *tripot* dont vous parlez est une république, et vous savez que les républiques sont des assemblées d'ingrats. Je sais que les rois ne sont pas moins accusés d'ingratitude ; mais ils paient du moins leur intérêt et leurs plaisirs. Les *tripots* sont insensibles comme les chapitres de moines.

Je n'ai point vu l'*Eloge de Racine* (3) ; on m'en dit beaucoup de bien. Ce serait une grande consolation pour moi et un grand encouragement pour le bon goût, que le succès de la tragédie de M. de La Harpe. Je n'ai d'espérance qu'en lui. Il me semble qu'il est le seul qui puisse relever un peu notre siècle, qui dégringole.

Vivez longtemps de votre côté pour soutenir notre pauvre théâtre, et pour jouir de toutes les douceurs de la vie. Je vous souhaite beaucoup de bonnes années du fond de mon cœur.

6617. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

4 janvier.

Je suppose, monsieur, qu'une lettre de la rue Saint-Roch et du bureau de la *Gazette* est de vous, du moins je le présume par le style ; car il y a bien des écritures qui se ressemblent, et personne ne signe. Vous devriez mettre un C, ou tel autre signe qu'il vous plaira, pour éviter les méprises.

Voici un petit paquet de ces marrons que Bertrand a commandés à Raton. S'ils ne valent rien, il n'y a qu'à les rejeter dans le feu d'où Raton les a tirés. Vous êtes obéi sur les autres points. Il s'est trouvé un honnête homme, nommé l'abbé Masan (4), qui rend aux assassins du chevalier d'Etallonde et du chevalier de La Barre la justice qui leur est due, dans des notes assez curieuses de l'édition qu'on fait à Francfort d'une tragédie nouvelle. C'est dommage que cet abbé Masan, cousin germain de l'abbé Bazin, n'ait pas su l'anecdote du sieur de Menneville de Beldat ; mais ce qui est différé n'est pas perdu. L'ouvrage d'Helvétius (5) est celui d'un bon enfant qui court à tort et à travers sans savoir où ; mais la persécution contre lui a été une des injustices les plus absurdes que j'aie jamais vues.

Il y a un M. de Belguai, ou de Belleguerre, ou Belleguier (6), qui a composé pour le prix de l'université selon vos vues : c'est un ancien avocat retiré. J'ai lu quelque chose de son discours : cela est si terrible et si vrai, que j'en crains la publication.

Soyez sûr, monsieur, que je ne mérite point du tout l'honneur qu'on m'a fait de me mettre au-dessus du Sophocle en

(1) Voyez, à propos de ces vers, la lettre à d'Alembert du 19 février 1773. (G. A.)

(1) Mesdames Vestris, Sainval, Raucourt. (G. A.)
(2) Patrat. (G. A.)
(3) *Eloge de Racine, avec des notes, par M. de La Harpe.* (G. A.)
(4) Voltaire a signé ses notes sur les *Lois de Minos*, du nom de Morza. (G. A.)
(5) *De l'Homme et de son éducation.* (G. A.)
(6) Voyez, tome IV, les *Discours de Me Belleguier.* (G. A.)

physique : c'est une mauvaise plaisanterie qu'on a faite mal à propos sur une très belle demoiselle, qui n'est pas assez sotte pour s'adresser à moi. Mille respects.

6618. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 janvier.

Eh bien ! avais-je tort de vous appeler mon ange gardien, et de me mettre à l'ombre de vos ailes? M. de Chauvelin s'en mêle donc aussi ? Je lui dois quelques petits remerciements couchés par écrit. Ils partent du fond de mon cœur ; ainsi vous trouverez bon que je les fasse passer par vos mains. La personne (1) qui a répondu *mais*, sans aigreur, n'est pas sujette à en montrer ; mais cette personne est opiniâtre comme une mule sur certaines petites choses, quoiqu'elle se laisse aller à tout vent sur d'autres, à ce qu'on disait très mal à propos. Il faut prendre les gens comme ils sont, à ce qu'on dit. Je profiterai de tout cela dans l'occasion, et cette occasion pourrait bien se trouver dans l'île de Candie (2), supposé que le voyage fût heureux, et que nous n'essuyassions pas de vents contraires (3).

Vous savez, mon très cher ange, qu'il y a dans les plus petites affaires, de même que dans les plus grandes, des anicroches qui dérangent tout. L'aventure des exemplaires d'une pauvre tragédie est de ce nombre. Il faut d'abord vous dire que le jeune homme, auteur d'*Astérie*, n'ayant nulle expérience du monde, crut, sur la foi de monseigneur du *tripot*, qu'il serait exposé aux sifflets immédiatement après le Fontainebleau. Ensuite on lui certifia qu'il serait jugé quinze jours après, sans faute. Le jeune étourdi, comptant sur cette parole, donna son factum à imprimer dans l'imprimerie de l'imprimeur Gabriel Cramer, dont il eut aussi parole que ce factum, accompagné de notes un peu chatouilleuses, ne paraîtrait qu'après la première séance des juges.

Vous saurez maintenant qu'il y a deux Grasset frères ; l'un est dans l'imprimerie de l'imprimeur Gabriel Cramer, l'autre est libraire à Lausanne. Ce Grasset de Lausanne est, dit-on,

> Pipeur, *escroc*, *sycophante*, *menteur*,
> Sentant la hart de cent pas à la ronde.
>
> MAROT, *Epît. au roi.*

Il est associé avec le bourgmestre de Lausanne et deux ministres de la parole de Dieu : ce sont eux qui, en dernier lieu, ont fait une édition des ouvrages du jeune homme, édition presque aussi mauvaise que celle de Cramer et de Panckoucke ; mais enfin cela fait beaucoup d'honneur à l'auteur. Rien ne répond plus fortement au *mais* qu'une édition faite par deux prêtres. Or, le Grasset de Genève a probablement envoyé à son frère de Lausanne les feuilles du mémoire du jeune avocat, feuilles incomplètes, feuilles auxquelles il manque des cartons absolument nécessaires, feuilles remplies de fautes grossières, selon la coutume de nos Allobroges. Je ne puis être présent partout, je ne puis remédier sur-le-champ à tout ; je passe ma vie dans mon lit ; j'y griffonne ; j'y dirige cent horlogers, dont les têtes sont quelquefois plus mal montées que leurs montres ; j'y donne mes ordres à mes vaches, à mes bœufs, à mes chevaux de toute espèce. Le prince et le marquis sont occupés des tracasseries continuelles de leur vaste république, et pendant ce temps-là on envoie des *Minos* tronqués à Paris.

Cela peut être, mais il se peut aussi que deux ou trois curieux aient vu un exemplaire de la première épreuve, que j'avais confié à M. le comte de Rochefort, lorsqu'il était à Ferney, au mois de novembre ; il manque même à cet exemplaire la dernière page. Il se peut encore que ce Grasset ait compté contrefaire l'édition cramérienne sitôt qu'elle paraîtrait, et qu'il l'ait mandé au libraire de Paris qui débite son édition lausannoise en trente-six volumes. Je n'ai aucun commerce avec ce malheureux : il est venu quelquefois à Ferney ; je lui ai fait défendre ma porte.

Voilà l'état des choses, quant aux typographes : à l'égard des calomniographes, j'en ris ; il y a cinquante ans que j'y suis accoutumé. Mais je remercie bien tendrement mon cher ange de la bonté qu'il a de songer à réprimer ce coquin de Clément. S'il a fait imprimer un libelle, il faut que quelque petit censeur royal, quelque petit fripon de commis à la douane des pensées ait été de concert avec lui. Je tâcherai de découvrir cette manœuvre ; mais encore une fois, je suis touché jusqu'au fond du cœur des bontés de mon cher ange.

(1) Maupeou. (G. A.)
(2) Toujours les *Lois de Minos*. (G. A.)
(3) Tout ce qui suit, sauf la dernière phrase, est une autre lettre qui doit prendre place au mois de février. (G. A.)

Madame Denis et moi nous souhaitons le plus heureux 1773 à mes deux anges, et la tranquillité à Parme, avec les pensions.

6619. — A M. TABAREAU.

8 janvier 1773 (1)

Ah ! monsieur, quelle horrible nuit que celle de l'embrasement de l'Hôtel-Dieu, si tout ce que l'on me mande est véritable ! Mais on exagère tout, et il était impossible d'être informé sitôt de tous les détails (2).

Voulez-vous bien avoir la bonté de faire rendre la lettre ci-jointe à M. de Chabanon? C'est un homme qui a bien des connaissances et bien des talents.

Savez-vous qui est l'auteur du drame *Alcydonis* (3) ?

Le vieux malade vous embrasse de tout son cœur.

6620. — A M. DE CHABANON.

8 janvier.

Votre lettre sur la langue et sur la musique, mon cher ami, est bien précieuse. Elle est pleine de vues fines et d'idées ingénieuses. Je ne connais guère la musique de Corelli. J'entendis autrefois une de ses sonates, et je m'enfuis, parce que cela ne disait rien ni au cœur, ni à l'esprit, ni à mon oreille. J'aimais mille fois mieux les Noëls de Mouton et Roland Lassé.

Ce Corelli est bien postérieur à Lulli, puisqu'il mourut en 1734. Si vous voulez avoir un modèle de récitatif mesuré italien avant Lulli, absolument dans le goût français, faites-vous chanter par quelque basse-taille le *sunt rosæ mundi breves* (4) de Carissimi. Il y a encore quelques vieillards qui connaissent ce morceau de musique singulier. Vous croirez entendre le monologue de Roland au quatrième acte.

Vous pouvez d'ailleurs trouver quelques contradicteurs ; mais vous ne trouverez que des lecteurs qui vous estimeront.

J'attends avec impatience la traduction des *Odes d'Horace*. Il est juste que je présente à ce traducteur si digne de son auteur, et à son aimable frère, une certaine épître à cet Horace, que vous n'avez vue que très incorrecte.

Madame Denis vous fait mille compliments. Le vieux bavard qui a osé écrire à Horace vous aime de tout son cœur.

6621. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 janvier.

Il ne s'agit pas cette fois-ci de la Crète auprès de mes anges, il s'agit de montres. Je présente requête, au nom de Valentin et compagnie, contre Le Jeune (5) et sa femme, à qui ils ont confié depuis longtemps plusieurs montres, et fourni une pièce de toile. Le sieur Valentin leur a écrit plusieurs lettres sans pouvoir obtenir une seule réponse. Je supplie très instamment mes anges de vouloir bien parler à Le Jeune, et de tirer la chose au clair. La société de Valentin est la moins riche de Ferney ; elle a essuyé plusieurs malheurs ; un nouveau l'accablerait sans ressource.

Cependant Valentin et compagnie ne m'occupent pas si fort qu'ils me fassent absolument oublier les Crétois. Je ne vois pas pourquoi les *Lois de Minos* seraient appelées *Astérie*, qui n'est qu'un nom de roman ; la pièce est connue partout sous le nom des *Lois de Minos* ; c'est sous ce titre qu'elle est imprimée ; mais votre volonté soit faite ! Vous ne m'avez rien dit du drame d'*Alcydonis*, et du beau passe-droit qu'on vous faisait. Vous avez craint apparemment que je n'en fusse affligé ; mais je m'attends à tout de la part du *tripot*, et je vous avoue que dans le fond

> Il ne m'importe guère
> Que *Minos* soit devant, ou *Minos* soit derrière.
>
> SCARRON, *Don Japhet d'Arménie*, act. II, sc. II.

Je pourrai me plaindre de Lekain, qui ne m'a pas seulement écrit ; mais je ne me fâche point contre les héros de l'antiquité ; et pourvu que Lekain ne fasse point trop les beaux bras, pourvu qu'il ne cherche point à radoucir sa voix dans son rôle de sauvage ; pourvu qu'il ne fasse point de ces longs

(1) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(2) L'incendie éclata dans la nuit du 29 au 30 décembre 1772. Plusieurs centaines de malades périrent dans les flammes, ou sous les ruines des salles écroulées. (*A. François.*)
(3) *Alcydonis, ou la Journée lacédémonienne*, comédie en trois actes, avec intermèdes, par Louvay de La Saussaye, jouée le 13 mars. (G. A.)
(4) Cantate du cardinal Delphini. (G. A.)
(5) Valet de chambre de d'Argental. Voyez la *Correspondance*, janvier 1767. (G. A.)

silences qui impatientent, excepté dans le moment où il croit sa sauvage morte, et où il se laisse aller, comme évanoui, entre les bras d'un de ses compagnons; si dans tout le reste il veut être un peu brutal, je serai très content. Le succès d'une tragédie, au théâtre, dépend absolument des acteurs, et de l'auteur à l'impression; mais on a beau imprimer la pièce, quand elle est tombée, il faut dix ans, il faut être mort pour qu'elle se relève. Les gens de lettres sont les seuls qui puissent la rétablir, et ils s'en gardent bien; au contraire ils jettent des pierres dans sa fosse; et, quand l'auteur n'est plus, ils ne le déterrent que pour ensevelir à sa place la pièce de quelque auteur en vie. Voilà le train du monde dans plus d'une profession.

Venons à quelque chose qui me tient plus au cœur. Mon cher ange a-t-il reçu une lettre par la voie de M. Bacon? M. le maréchal de Richelieu vous a-t-il parlé de ce souper (1)? s'est-il expliqué avec vous sur le projet d'un certain voyage? Vous savez que Charles XII ne voulut jamais revoir Stockholm après la journée de Pultava. Tâchez que je ne sois pas battu en Crète; mais, vainqueur ou vaincu, je serai toujours bien dévot au culte des anges, et je leur serai très tendrement résigné à la vie et à la mort.

6622. — A M. MARIN.

14 janvier 1773 (2).

Je vous ressouhaite la bonne année, mon cher ami que je n'ai jamais vu, et que probablement je ne verrai jamais, mais que j'aime parce que vous êtes franc et sincère.

S'il il y a quelque chose de nouveau sur le cocher Gilbert et sur le... Aubriot (3), je vous prie de m'en régaler.

Je vous demande la grâce de faire passer l'incluse à l'auteur de la *Réponse d'Horace*, et de m'envoyer un petit paquet que j'attends de lui.

Savez-vous quel est le commis à la phrase qui donne des approbations tacites aux *Clémentines* (4)? Vous devriez bien me mettre au fait de ces *coglionerie* pour m'amuser. J'en entends parler, et je n'ai rien vu.

6623. — AU MÊME.

18 janvier 1773 (5).

Je ne vous fatigue pas de longues lettres, mais je vous demande trois choses : premièrement, d'avoir la bonté de faire rendre mon billet à M. le secrétaire perpétuel; secondement, de vouloir bien me dire de qui est *Alcydonis;* troisièmement, où en est le procès de du Jonquay. Cela ne coûte que trois mots; je vous les demande, et je vous embrasse de tout mon cœur.

6624. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE (6).

Il y a, vous dis-je, des tripots qui sont ingouvernables : le roi n'a pu parvenir à mettre la paix dans Genève, et vous ne parviendrez jamais à la mettre chez les comédiens de Paris. M. d'Argental s'est bien donné de garde de m'avouer les dégoûts que le tripot vous a donnés à tous deux; c'est un ministre qui ne veut pas révéler la turpitude de sa cour; vous êtes plus confiant, monsieur le marquis.

Après tout, on dit que le carême est tout aussi bon pour les sifflets que le carnaval : il importe assez peu qu'*Alcydonis* soit devant ou derrière.

Je n'ai jamais entendu parler de ce drame en prose. On ne sait plus de quoi s'aviser. Il me semble que nos Welches font tout ce qu'ils peuvent pour se rendre ridicules. Vous qui êtes un vrai Français, plein des grâces et de bon goût, soutenez bien l'honneur de la nation.

On fera l'impossible pour retarder le débit des *Lois de Minos*, puisqu'on retarde à Paris la représentation; je ne sais pourquoi on veut nommer la pièce *Astérie*, puisqu'elle est connue partout sous le titre des *Lois de Minos;* mais je ne m'oppose à rien, tout m'est bon, pourvu que vous soyez content.

(1) Voyez la lettre à Richelieu du 21 décembre 1772. (G. A.)

(2) Les éditeurs de ce billet, MM. de Cayrol et A. François, le font adresser à Tabareau. Nous croyons qu'il était pour Marin. (G. A.)

(3) Voyez, tome V, l'*Affaire Morangiés*. (G. A.)

(4) *Lettres de Clément XIV*, par Caraccioli. (G. A.)

(5) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)

(6) Editeurs, de Cayrol et A. François. C'est à tort, selon nous, que les éditeurs ont classé cette lettre en octobre 1773. Elle ne peut être que de janvier. (G. A.)

6625. — A M. HENNIN.

A Ferney, 20 janvier.

Monsieur, il y a plaisir à être brûlé. Ce petit accident attire des lettres charmantes. Nous en avons été quittes pour deux petites chambres qui ne valent pas votre lettre. Guérissez-vous vite. Nous sommes tous malingres à Ferney. Madame Denis languit; je suis plus mal qu'elle; madame de Florian plus mal que moi; et madame Dupuits n'est pas trop bien. Les vents du midi, qui rongent ici les pierres, rongent aussi le corps humain. S'il y avait un élément appelé air, il ne souffrirait pas ce désordre. Ce sont les vapeurs de la Savoie qui nous empestent.

Je suis un peu fatigué de la journée du feu; mais je ne le suis point du tout de l'autre journée qu'on m'impute (1). Qui n'a point combattu ne saurait être blessé. On m'a fait mille fois trop d'honneur. Cette belle calomnie a été jusqu'au roi. Ces messieurs-là sont faits pour être trompés en tout. Quand vous viendrez oublier au coin de notre feu les tracasseries de Genève, nous parlerons à notre aise des rois et des belles. Mille tendres respects. Ma réputation d'Hercule ne m'empêche pas de signer LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

6626. — A M. DE LA HARPE.

A Ferney, 22 janvier.

Mon cher ami, mon cher successeur, votre éloge de Racine est presque aussi beau que celui de Fénelon, et vos notes sont au-dessus de l'un et de l'autre. Votre très éloquent discours sur l'auteur du *Télémaque* vous a fait quelques ennemis. Vos notes sur Racine sont si judicieuses, si pleines de goût, de finesse, de *force*, et de *chaleur*, qu'elles pourront bien vous attirer encore des reproches; mais vos critiques (s'il y en a qui osent paraître) seront forcés de vous estimer, et, je le dis hardiment, de vous respecter.

Je suis fâché de ne vous avoir pas instruit plus tôt de ce que j'ai entendu dire souvent, il y a plus de quarante ans, à feu M. le maréchal de Noailles, que Corneille tomberait de jour en jour, et que Racine s'élèverait. Sa prédiction a été accomplie, à mesure que le goût s'est formé : c'est que Racine est toujours dans la nature, et que Corneille n'y est presque jamais.

Quand j'entrepris le *Commentaire sur Corneille*, ce ne fut que pour augmenter la dot que je donnais à sa petite-nièce, que vous avez vue; et en effet mademoiselle Corneille et les libraires partagèrent cent mille francs que cette première édition valut. Mon partage fut le redoublement de la haine et de la calomnie de ceux que mes faibles succès rendaient mes éternels ennemis. Ils dirent que l'admirateur des scènes sublimes qui sont dans *Cinna*, dans *Polyeucte*, dans le *Cid*, dans *Pompée*, dans le cinquième acte de *Rodogune*, n'avait fait ce commentaire que pour décrier ce grand homme. Ce que je faisais par respect pour sa mémoire, et beaucoup plus par amitié pour sa nièce, fut traité de basse jalousie et de vil intérêt par ceux qui ne connaissent que ce sentiment et le nombre n'en est pas petit.

J'envoyai presque toutes mes notes à l'Académie; elles furent discutées et approuvées. Il est vrai que j'étais effrayé de l'énorme quantité de fautes que je trouvais dans le texte; je n'eus pas le courage d'en relever la moitié; et M. Duclos me manda que, s'il était chargé de faire le commentaire, il en remarquerait bien d'autres. J'ai enfin ce courage. Les cris ridicules de mes ridicules ennemis, mais plus encore la voix de la vérité, qui ordonne qu'on dise sa pensée, m'ont enhardi. On fait actuellement une très belle édition in-4° de *Corneille* et de mon commentaire. Elle est aussi correcte que celles de mes faibles ouvrages est fautive. J'y dis la vérité aussi hardiment que vous.

> Qui n'a plus qu'un moment à vivre
> N'a plus rien à dissimuler. (QUIN., *Atys*, act. I, sc. VI.)

Savez-vous que la nièce de notre père du théâtre se fâche quand on lui dit du mal de Corneille? mais elle ne peut le lire : elle ne lit que Racine. Les sentiments de femme l'emportent chez elle sur les devoirs de nièce. Cela n'empêche pas que, nous autres hommes qui faisons des tragédies, nous ne devions le plus profond respect à notre père. Je me souviens que quand je donnai, je ne sais comment, *Œdipe*, étant fort jeune et fort étourdi, quelques femmes me disaient que ma pièce (qui ne vaut pas grand'chose) surpassait celle de Corneille (qui ne vaut rien du tout); je répondis par ces deux vers admirables de *Pompée :*

(1) Le souper avec mademoiselle de Saussure. (G. A.)

Restes d'un demi-dieu dont *jamais je ne* puis
Egaler le grand nom, tout vainqueur que j'en suis.
Act. V, sc. I.

Admirons, aimons le beau, mon cher ami, partout où il est; détestons les vers visigoths dont on nous assomme depuis si longtemps, et moquons-nous du reste. Les petites cabales ne doivent point nous effrayer; il y en a toujours à la cour, dans les cafés, et chez les capucins. Racine mourut de chagrin, parce que les jésuites avaient dit au roi qu'il était janséniste. On a pu dire au roi, sans que j'en sois mort, que j'étais athée, parce que j'ai fait dire à Henri IV :

Je ne décide point entre Genève et Rome. (*La Henr.*, ch. II.)

Je décide avec vous qu'il faut admirer et chérir les pièces parfaites de Jean, et les morceaux épars, inimitables de Pierre. Moi qui ne suis ni Pierre ni Jean, j'aurais voulu vous envoyer ces *Lois de Minos* qu'on représentera, ou qu'on ne représentera pas, sur votre théâtre de Paris; mais on y a voulu trouver des allusions, des allégories. J'ai été obligé de retrancher ce qu'il y avait de plus piquant, et de gâter mon ouvrage pour le faire passer. Je n'ai d'autre but, en le faisant imprimer, que celui de faire, comme vous, des notes qui ne vaudront pas les vôtres, mais qui seront curieuses; vous en entendrez parler dans peu. Adieu; le vieux malade de Ferney vous embrasse très serré.

6627. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

25 janvier.

Mon cher ange, les notes chatouilleuses (1) ne paraîtront qu'après la pièce, du moins si on me tient parole; et encore j'empêcherai bien que ce volume un peu hasardé n'entre à Paris; ou, s'il y entre, il ne sera qu'entre peu de mains, et alors il n'y a aucun danger; car, en fait de livres comme en fait d'amour, il n'y a de scandale que dans l'éclat.

On m'a mandé que cet *Alcydonis*, auquel j'ai été sacrifié, est protégé par madame la duchesse de Villeroi, qui même y a travaillé, et qui a fait faire la musique; si la chose est ainsi, elle m'a ôté le plaisir d'être le premier à lui céder tous mes droits bien respectueusement.

Lorsque les *Lois de Minos* ou *Astérie* seront sur le point d'être représentées au jugement très incertain et souvent très fautif de la cohue du parterre, je vous informerai de la cabale, qui a pris déjà ses mesures. Elle est de la plus grande violence; mais

Je ne *veux pas* prévoir les malheurs de si loin.
Andr., act. I, sc. II.

M. le marquis de Chauvelin a eu la bonté de m'écrire; mais vous sentez qu'il ne faut pas que M. le maréchal de Richelieu se presse, avant que l'affaire des *Lois de Minos* soit plaidée; je joue gros jeu dans cette partie. Il est certain qu'il eût mieux valu ne plus jouer du tout à mon âge, et se retirer paisiblement sur son gain; mais je vois que la passion du jeu ne se corrige guère. Une autre fois je vous en dirai davantage puisque vous avez la bonté de vous intéresser à mes passions; mais je suis un malade entouré de gens plus malade que moi. Madame de Florian (2) est attaquée de la poitrine; je lui ai bâti une maison que probablement elle n'habitera guère. Il ne faut pas plus compter sur la vie que sur le succès des pièces nouvelles. Je ne compte que sur votre amitié, qui fait ma consolation.

6628. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Ferney, 1er février.

A moi les philosophes! c'est-à-dire les sages et les honnêtes gens. Vous savez quelle peine j'avais prise pour ces *Lois de Minos*. J'avais vraiment employé près de huit jours pour les faire, et j'en mettais presque autant pour les corriger. Un nommé Valade, libraire de Paris, vient d'imprimer la pièce toute défigurée, toute remplie de mauvais vers que je n'ai pourtant pas faits; en un mot, toute différente de mon dernier manuscrit, qui était encore tout différent des feuilles imprimées que vous avez entre les mains. C'est quelque bel esprit de comédien (3) qui m'a joué ce tour. Je vous prie d'en parler à M. le maréchal de Richelieu, qui a la surintendance du *tripot*, et qui ne laissera pas un tel brigandage impuni. J'ai d'ailleurs l'honneur de lui en écrire; tout cela est un fort petit malheur, mais il faut de l'ordre en toutes choses.

Mes respects à madame Dixneufans et à son digne mari. Je leur serai attaché jusqu'au dernier moment de ma ridicule vie.

6629. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

1er février (1).

A mon secours les philosophes! Vous savez, monsieur, dans quel esprit j'avais fait les *Lois de Minos*; cela m'avait coûté des peines infinies; car j'avais mis près de huit jours à faire cette pièce, et j'en mettrais presque autant à la corriger. Voilà tout d'un coup un comédien, ou un souffleur, ou un ouvreur de loges qui barbouille cette tragédie de vers de sa façon, qui supprime ce que j'ai fait de plus passable, qui gâte le reste et qui vend le tout à un libraire nommé Valade, qui imprime et débite hardiment la pièce sous mon nom, sans approbation, sans privilége. Ce brigandage est digne du tripot de la comédie et de tous les tripots qui partagent votre ville.

L'avocat Belleguier me mande de Grenoble qu'il ne sait comment vous envoyer sa diatribe (2); ayez la bonté de lui donner une adresse, et mettez un C. au bas de vos lettres, de peur de méprise. Allons, combattons jusqu'au dernier soupir.

6630. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 1er février.

En voici bien d'une autre, monseigneur; le *tripot* m'a joué d'un mauvais tour. Quelqu'un de ces messieurs a vendu une copie informe et détestable du *Minos* que vous protégiez à un nommé Valade, fripon de libraire de la rue Saint-Jacques, qui la débite hardiment dans Paris, au mépris de toutes les lois de la Crète et de la France. Cette piraterie doit intéresser MM. d'Argental et de Thibouville; car j'ai trouvé dans la pièce beaucoup de vers de leur façon. Je les crois meilleurs que les miens; mais enfin chacun a son style, et il n'y a point de peintre qui fût content qu'un autre travaillât à son tableau.

Quoi qu'il en soit, ce Valade me paraît méprisable, et le voleur qu'il lui a vendu la pièce très punissable. Je n'ai pas l'honneur de connaître M. de Sartines, et je n'ai nulle protection auprès de lui. Je ne sais pas pourquoi l'impression ne dépend pas de MM. les premiers gentilshommes de la chambre, puisque la représentation en dépend. Ce monde-ci est plein de contradictions et d'anicroches.

J'avais fondé sur *Minos* l'espérance de vous faire ma cour à Paris; mon espérance est détruite : c'est la fable du pot au lait.

Il serait curieux de savoir quel est le seigneur crétois qui a fait l'infamie de vendre la pièce à un des pirates de la rue Saint-Jacques; cela peut servir dans l'occasion; et vous sauriez à quoi vous en tenir sur l'honnêteté des gens du *tripot*.

Je comptais vous dédier cette pièce, malgré tout le ridicule des dédicaces; mais comment faire à présent? Je suis déjoué de toutes les façons. Les Frérons et toute la canaille de la littérature vont me tomber sur le corps. N'importe, je vous la dédierai encore, si vous me le permettez. Mais feriez-vous si mal d'écrire à M. de Sartines? Il donnerait certainement tous ses soins à découvrir le fripon.

On m'assure que les comédiens ne laisseront pas de donner la pièce au 1er de mars. Il n'y a autre chose à faire qu'à y travailler encore, pour dérouter les polissons.

Conservez toujours vos bontés pour votre ancien courtisan sifflé ou non sifflé, mais attaché à vous avec le plus profond et le plus tendre respect.

6631. — A M. LE CHEVALIER DE CHASTELLUX.

A Ferney, 1er février.

Il y a huit villages, monsieur, appelés Fresne; et puisque tous les curés de Fresne auprès de Paris ont été aussi sots que les nôtres, ce n'est pas à ce Fresne que je dois m'adresser (3). Je ne puis me repentir de vous avoir importuné,

(1) Des *Lois de Minos*. (G. A.)
(2) Ci-devant madame Rilliet. (G. A.)
(3) Voyez la lettre à Rochefort du 3 mars. (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Voyez, tome IV, page 276. (G. A.)
(3) « M. de Voltaire m'avait demandé des éclaircissements sur une belle action (je ne sais plus laquelle) qui devait avoir été faite par un curé de Fresne. M. Daguesseau, mon oncle, possède la terre de Fresne, qu'il tient du chancelier Daguesseau, son père. M. de Voltaire voulait savoir si c'était ce village de Fresne où était curé l'homme qu'il avait dessein de citer. » (*Note de Chastellux.*)

puisque cela m'a valu l'assurance que j'aurais l'honneur de vous posséder, vers le mois d'auguste, dans ma chaumière. Vous allez en Italie. Vous pourrez y entendre de la musique qui ne parle jamais au cœur ; vous pourrez y voir force *sonettieri*, et pas un homme de génie. Ils ne retrouveront plus leur *cinquecento*, comme nous ne reverrons plus le siècle de Louis XIV.

Je ne crois pas qu'il y ait dans toute l'Italie un homme capable de faire le livre de la *Félicité publique*. On dit qu'il y a quelques princes qui cerchent à mettre en pratique une partie de vos leçons. Je le souhaite, et je le crois même, si l'on veut. Heureusement ils sont forcés de se tenir en paix, par le peu de moyens qu'ils ont de faire la guerre.

Ce qui m'étonne de l'Italie, c'est que depuis deux cents ans qu'il y a des assemblées, des *ridotti*, il n'y ait point de société. C'est en quoi la France l'emporte sur l'univers entier. Je sais par madame Denis qu'il y a autant de plaisir à vous entendre qu'à vous lire. C'est une consolation à laquelle je n'aurais osé prétendre dans la décrépitude où je suis. Mais, quoique très indigne de votre conversation, j'en sentirai tout le prix, comme si j'étais dans la force de l'âge.

Comme l'espérance de vous voir, monsieur, ranime beaucoup mon misérable amour-propre, je ne veux pas que vous me méprisiez à un certain point, et que vous pensiez qu'une édition des *Lois de Minos*, faite par un libraire de Paris, nommé Valade, soit de moi. Ma pièce est bien mauvaise ; mais celle de ce Valade est encore pire. Je suis un peu le bouc émissaire qu'on charge de tous les péchés du peuple. Que cela ne vous empêche pas de venir, en passant par Genève ou par la Suisse, voir un solitaire rempli pour vous de la plus haute estime et du plus tendre respect.

6632. — A M. DE CHABANON.

1er février (1).

I nunc, et versus tecum meditare canoros.

Mon cher ami, il m'arrive une aventure digne de ce siècle, la lie des siècles. Je ne sais quel est le comédien, ou le souffleur, ou l'ouvreur de loges, qui s'est avisé de travestir ma tragédie des *Lois de Minos*, de supprimer ce que j'ai fait de plus passable, et de défigurer le reste par des vers à la Crébillon. Ce polisson a vendu secrètement la pièce à un libraire affamé, nommé Valade, qui la vend hardiment sous mon nom, sans approbation, sans privilége, et peut-être avec une espèce de permission tacite donnée, pour de l'argent, par un censeur de livres. Si cet infâme brigandage est autorisé dans Paris, il faut s'enfuir en Amérique. Tout ce qui se passe dans vos différents tripots est à peu près de même parure ; mais je ne m'intéresse qu'à ce qui s'appelle *humaniores litteræ*, qui sont devenues *inhumanæ litteræ*. Dieu vous préserve, M. votre frère et vous, des brigands qui infestent les cafés, le parterre, le Parnasse, et les b..... de toute espèce !

Adieu ; quoi qu'on en dise, Lulli sera toujours pour moi le dieu et le seul dieu de la déclamation. Je vous embrasse tendrement ; madame Denis vous fait mille compliments.

6633. — A M. MARMONTEL.

1er février 1773 (2).

Mon cher ami, il me semble que vos bontés pour moi et celles de vos amis aient aigri encore la canaille de la littérature. Je ne sais quel fripon faisant des vers a pu attraper une copie très informe des *Lois de Minos*, et y ayant ajouté beaucoup de traits de sa façon, a vendu le tout à un autre fripon de libraire nommé Valade, qui débite impudemment cette édition sans approbation ni privilége, malgré toutes les lois de la Crète et de Paris. On me regarde comme un homme mort, dont on vend les habits à la friperie, après les avoir gâtés.

J'ignore si M. de Sartines souffrira ce brigandage. Fréron va bien triompher, et la racaille va bien se déchaîner. Les honnêtes gens ne sauront rien de la vérité ; votre vieil ami sera conspué ; il ne s'en soucie que très médiocrement ; mais c'est de votre amitié et de votre estime qu'il se soucie beaucoup.

Je présente mes hommages à l'héroïne de la tragédie (3) avec qui vous avez le bonheur de demeurer. Je vous embrasse tous deux à la fois de tout mon cœur.

— Il y a une *Prière du curé de Fresne*, qui est attribuée par quelques-uns à Voltaire. (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(3) Mademoiselle Clairon. (G. A.)

6634. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE (1).

J'avais déjà écrit à l'autre ange sur la rapine du corsaire Valade, et je m'étais plaint assez vivement à M. de Sartines. S'il y a quelque justice dans ce monde (ce dont j'ai toujours fort douté), il est certain qu'on doit réprimer ce Valade, qui s'empare du bien d'autrui, et saisir ses marchandises de contrebande. C'est à quoi pourraient aisément parvenir mes deux protecteurs des *Lois de Minos*.

Au reste il faut laisser passer cet orage; il faut laisser pleuvoir les *Fréronades*, et les *Clémentines*, et les *Sabatières*. Autant vaudra la pièce après Pâques que pendant le carême. J'aurai le temps de limer un peu cet ouvrage, et plus il sera différent de l'imprimé, moins il sera sifflable; mais il me paraît très important pour le bien public que ce M. Valade soit relancé par la police.

6635. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Ferney, 3 février.

Non vraiment, monsieur, je n'ai point reçu les deux lettres dont vous me parlez, qui étaient contre-signées; il arrive fort souvent que les commis ne veulent point se charger de ces contre-seings. Ecrivez-moi tout uniment à mon adresse, et vous pouvez compter que la lettre me parviendra; mettez seulement un R au bas, car très souvent je prends votre écriture pour celle d'un autre.

Si vous voyez M. le chancelier et M. le maréchal de Richelieu, je vous recommande ces pauvres *Lois de Minos ;* je les avais beaucoup travaillées depuis votre départ de Ferney. Un fripon m'ôte tout le fruit de mon travail. Je ne me plains pas des libelles que le libraire Valade débite tous les huit jours contre moi et mes amis; j'aurais mauvaise grâce de ne vouloir pas qu'on me calomnie, quand on a l'insolence de faire tant de mauvais libelles contre M. le chancelier lui-même; mais je ne trouve point du tout bon qu'on me vole, et que la police souffre ce vol public. Je présente sur cette affaire une petite requête à M. le grand référendaire. Mettez bien le cœur au ventre à M. de Richelieu, il doit être fort mécontent des tours qu'on lui joue dans son *tripot*.

J'ai eu bien raison d'écrire contre les cabales; tout est cabale, de la Foire jusqu'à Versailles, et des curés de village jusqu'au pape. Les bruits les plus ridicules courent l'Europe; mais tout tombe au bout de huit jours dans un éternel oubli.

Je vous supplie, vous et madame Dixneufans, de ne me point oublier. Je suis actuellement cent pieds sous les neiges: c'est un fléau plus terrible que les Clément et les Sabatier. Conservez vos bontés au vieux malade de Ferney.

6636. — A M. L'ABBÉ DE VOISENON.

3 février.

Mon très cher confrère, je vous prie de ne pas manquer d'excommunier, d'une excommunication majeure, le libraire Valade, grand imprimeur de libelles, qui, malgré toutes les lois de la police, a défiguré les *Lois de Minos* d'une manière à déchirer les entrailles paternelles d'un vieux radoteur qui ne reconnaît plus son ouvrage. Le scélérat a sans doute acheté une détestable copie de quelque bel esprit ouvreur de loges, qui n'a pas manqué d'y mettre beaucoup de vers de sa façon. Voilà certainement le plus horrible abus qui soit en France, et peut-être le seul; car tout le reste assurément va à merveille. Mais j'ai mes *Lois de Minos* sur le cœur, et j'ambitionne trop votre suffrage pour vous laisser croire un moment que la pièce soit entièrement de moi.

Vous me direz qu'il est très ridicule, à mon âge, de faire des pièces de théâtre; je le sais bien: mais il ne faut pas reprocher à un homme d'avoir la fièvre. Que voulez-vous qu'on fasse au milieu des neiges, si ce n'est des tragédies? Si j'étais avec vous, je passerais mon temps à vous écouter et à me réjouir, et nous serions tous deux Jean qui rit. Cependant M. Valade ne fera pas de moi Jean qui pleure. Je vous embrasse, je vous regrette, et je vous aime de tout mon cœur.

6637. — A M. IMBERT.

A Ferney, 5 février (2).

Vous avez bien voulu, monsieur, m'écrire quelquefois; je

(1) Ces deux alinéas se trouvaient jusqu'ici en tête de la lettre à Thibouville du 1er janvier. Ils doivent appartenir à une lettre du mois de février. (G. A.)

(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

m'adresse à vous dans une occasion où je crains de fatiguer M. le chancelier et M. de Sartines, occupés tous deux de plus grandes affaires que de celles d'un libraire. J'ai déjà porté mes justes plaintes à M. de Sartines de la contravention d'un nommé Valade, libraire de la rue Saint-Jacques, qui, sans approbation ni privilége, a imprimé et publié, sous le titre de Genève, les *Lois de Minos* entièrement défigurées.

Il faut que quelque gagiste de la comédie lui ait vendu clandestinement un mauvais manuscrit, auquel on aura cousu quelques vers pour grossir l'ouvrage. Le libraire Valade aura trompé le censeur royal et lui aura fait accroire que le manuscrit venait de moi.

Comme je n'ai presque aucun commerce avec Paris, je ne connais aucun censeur des livres. Je vous prie, monsieur, de vouloir bien m'indiquer celui à qui Valade a pu s'adresser, afin que je le supplie de vouloir bien prendre les mesures nécessaires pour arrêter le débit de cette édition furtive.

Je viens d'apprendre que ce même Valade a été l'imprimeur des *Trois Siècles* et d'une lettre à moi adressée, qui sont, dit-on, des libelles diffamatoires composés par un nommé Sabatier et par un nommé Clément, remplis des plus horribles calomnies.

J'ignore quel est le secrétaire de la librairie qui a succédé à M. Marin. Mon âge et mes maladies m'ont privé de toute correspondance avec les gens de lettres. Souffrez que je vous rappelle ici les sentiments avec lesquels vous m'avez prévenu. Je vous supplie de me les continuer et de vouloir bien montrer ma lettre à M. de Sartines. J'ai l'honneur, etc.

6638. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE (1).

Il est clair que le pièce imprimée par Valade l'a été sur le manuscrit de M. d'Argental, car on y trouve ce vers :

Tout pouvoir a son *terme*, et cède au préjugé.

Il y a dans mon manuscrit, et dans l'édition de Cramer, *tout pouvoir a sa borne;* M. d'Argental a voulu absolument *son terme*. Il n'a pas songé qu'avoir son terme signifie *finir; tout pouvoir finit, et cède au préjugé*, n'a pas de sens; et s'il en forme un, c'est celui-ci : *tout roi est détrôné par le préjugé*, ce qui est absurde. Il ne faut que trois ou quatre contre-sens pareils pour gâter entièrement une scène passable. Si c'est vous qui avez fait cette correction, vous avez été dans une grande erreur. Il est plus difficile d'écrire correctement qu'on ne pense; mais aussi rien ne m'est plus aisé que de vous dire combien mon cœur est plein de reconnaissance et d'attachement pour vous, et qu'il ne cessera de vous aimer que quand il cessera de battre.

6639. — AU MÊME.

A Ferney, 8 février.

Je vous ai un peu grondé, mais je ne vous en aime pas moins. Il est vrai que si l'on avait été tout d'un coup à M. le lieutenant de police, le vol aurait été découvert et puni. D'ailleurs je pense encore qu'il vous est fort aisé de savoir à qui vous avez donné la pièce telle qu'elle est imprimée, et en quelles mains elle est restée. C'est un bonheur, après tout, qu'on m'ait mis à portée de désavouer cet ouvrage, et de crier à la falsification. Vous me faisiez beaucoup d'honneur de joindre vos vers aux miens; mais, en vérité, vous deviez m'en avertir. L'art des vers est plus difficile qu'on ne pense. Je sais bien que le cinquième acte est le plus faible, et, après le quatrième, je ne pouvais pas aller plus loin; mais du moins il ne faut pas finir, comme je vous l'ai dit, par des compliments qui ne signifient rien.

Après avoir détruit tes funestes erreurs.

Vous sentez combien le mot d'erreurs est faible et mal placé quand il s'agit de sacrifices de sang humain, d'une faction barbare, et d'une bataille meurtrière. Ajoutez que l'épithète *funeste* n'est qu'une épithète, et par conséquent qu'une cheville.

Ta clémence, grand prince, a subjugué nos cœurs.

Ce n'est sûrement pas la clémence qui a gagné Datame. Le roi est venu lui-même le tirer de prison, lui donner des armes, le faire combattre avec lui : ce n'est pas là de la clémence; c'est tout ce que pourrait dire un courtisan rebelle à qui on aurait pardonné, et le mot de *grand prince*, suivi de *grand homme* et de *grand roi*, est, comme vous le voyez, bien insupportable.

Je ne méritais pas le trône où tu m'appelle.

Il faut une *s* à *appelle*, grâce aux lois sévères de notre poésie, qui ne permet plus la plus légère licence en fait de langue. On retranchait quelquefois cette *s* du temps de Voiture; mais aujourd'hui c'est un solécisme.

Mais j'adore Astérie, il me rend digne d'elle.

C'est ce qu'on pourrait dire dans des lettres patentes du roi; mais vous voyez combien il est au-dessous du caractère de Datame de ne se croire digne d'épouser Astérie que parce qu'il obtient une dignité dont il ne faisait nul cas. Ce compliment dément son caractère. Certainement il était bien plus convenable à ce fier sauvage, qui se croit égal aux rois, de dire qu'il pense être digne d'Astérie, parce qu'il l'a toujours aimée; c'est le sentiment d'une âme hardie et fière; le contraire est un compliment très ordinaire, et par conséquent d'une extrême froideur.

Les quatre derniers vers de Datame sont de la même faiblesse. Il dit, et il retourne en quatre vers sans force qu'il sera un sujet fidèle.

J'ai vu plusieurs endroits dans la pièce sur lesquels je vous ferais de pareilles remarques. On souffre des vers de liaison dans une tragédie; mais les gens de goût ne peuvent souffrir des vers lâches, des hémistiches rebattus, des épithètes oiseuses, des lieux communs qui traînent les rues. Vous devez concevoir à quel point je dois être affligé qu'on ait ainsi gâté mon ouvrage, sans daigner m'en dire un mot. Mes plus cruels ennemis ne m'auraient pas rendu un si mauvais service.

Cependant, encore une fois, je vous pardonne, en me flattant que vous réparerez cet affront, qui est très aisé à pardonner et à réparer.

Une vingtaine de vers ne me feront jamais oublier l'amitié que vous m'avez témoignée; j'oublie même le peu de confiance que vous avez eu en moi dans ce qui m'intéressait personnellement. Vous m'avez fait accroire que vous vous serviez d'un jeune homme pour faire passer cette pièce sous son nom, et il s'est trouvé que ce jeune homme est un mauvais comédien de la troupe de Paris. Mais, encore une fois, j'oublie tout, parce que je vous aime. Je vous demande seulement en grâce de ne pas permettre qu'on joue cette pièce dans l'état malheureux où elle est. J'y retravaillais dans le temps où la friponnerie du libraire Valade m'a joué un fort mauvais tour. Réparons tout cela, vous dis-je; ne traitez plus un vieillard en enfant, et un homme qui a quelque connaissance de son art en imbécile. Au reste, il ne tiendrait qu'à vous et à M. d'Argental de savoir tout le détail de la scélératesse que j'éprouve. Je suis persuadé que si vous aimez le théâtre, vous m'aimez tous deux aussi, et que vous me conserverez des bontés qui m'ont toujours été chères.

6640. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 février (1).

J'envoie à mes anges la lettre que je suis forcé d'écrire à M. de Thibouville. Mes anges ont trop de goût pour ne pas convenir que j'ai raison. Ils connaissent trop bien le cœur humain pour ne pas sentir combien je dois être affligé de l'affront qu'on me fait et du ridicule qu'on me donne. Madame Denis pense comme moi; et certainement quiconque sera instruit, pensera de même. J'avais bien assez de mes fautes, sans qu'on m'en imputât de pareilles. D'ailleurs, tandis que ce malheureux Valade falsifiait ainsi mon ouvrage, je m'occupais à y mettre la dernière main. Tous mes travaux deviennent inutiles. Je suis en proie à mes ennemis, auxquels on me livre pieds et poings liés. Mais ma santé est si déplorable, que je ne puis donner toute mon attention aux persécutions que j'essuie. Ma seule consolation est de ne m'occuper que de mes maux, et d'oublier les chagrins qu'on m'a fait essuyer. Mon espérance, s'il m'en reste, est dans l'amitié de mes anges, qui ne voudront pas oublier tout à fait un homme qui leur est tendrement attaché depuis si longtemps, et qui le sera jusqu'au dernier moment de sa vie.

6641. — A M. GUILLAUMOT.

8 février 1773, à Ferney (2).

Les maladies qui m'accablent, monsieur, ne m'ont pas per-

(1) Ce billet ou fragment de lettre avait été jusqu'alors cousu comme *post-scriptum* à la lettre à Thibouville du 28 décembre 1772. Il ne peut être que de février 1773. (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

mis de vous remercier plus tôt. Votre ouvrage m'a paru très judicieux (1). Il est bien plus aisé de se plaindre des corvées que de construire des chemins nécessaires. Vous rendez service à l'État par vos travaux, et vous éclairez les citoyens par vos réflexions. J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime que vous méritez, monsieur, etc.

6642. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 février.

Il n'est pas douteux, mon cher ange, qu'il ne faille absolument retirer la pièce, pour attendre une saison plus favorable. Il est bien cruel que ce Valade ait choisi tout juste le temps où je travaillais à cet ouvrage pour le défigurer si indignement. Mais il est bien étrange que M. de Sartines n'ait pas fait saisir tous les exemplaires. Les méchants, qui sont toujours en grand nombre, ne manquent pas de faire accroire que c'est moi qui ai fait imprimer la pièce telle qu'elle est, et qui crie contre ma propre sottise.

Vous avez dû voir, dès le premier moment, quel est celui dont l'avidité insatiable (1) a vendu ce misérable manuscrit au libraire Valade. Il m'a fait beaucoup plus de tort qu'il ne pensait, et il doit se repentir de la lâcheté de son action.

J'envoie à M. de Thibouville un billet signé de moi pour retirer la pièce. J'écris à M. le maréchal de Richelieu pour le supplier d'empêcher qu'on ne la représente; voilà tout ce que peut faire un pauvre vieillard attaqué d'une strangurie cruelle : c'est un mal pire que tous les comédiens et tous les Valade du monde. Je pourrais bien en mourir; en ce cas, je ne ferai plus de mauvais vers, et on ne m'en attribuera plus; mais je mourrai en aimant mes anges.

6643. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

A Ferney, 12 février.

Je vous envoie, mon cher Baron (3), le billet que vous me demandez.

Vous devez actuellement, vous et M. d'Argental, connaître celui qui m'a joué ce tour cruel, et que j'ai deviné dès le premier moment (4); cela doit vous dégoûter de messieurs de la comédie.

Le comédien qui se plaint de Valade se plaint sans doute de ce que ce libraire a mis trop tôt en vente l'indigne ouvrage qu'il lui avait vendu; en un mot, cette infamie est démontrée.

J'écris à M. le maréchal de Richelieu, et je le supplie d'empêcher les comédiens de jouer une pièce si horriblement défigurée. Valade a menti impudemment à M. de Sartines. Il n'y a dans tout le pays, autour de Genève, d'autre exemplaire des *Lois de Minos*, actuellement, que celui que Grasset, libraire, habitué à Lausanne, a fait venir de Paris, et que Grasset lui-même m'a envoyé. J'ai cette infâme édition entre les mains. Grasset même, voulant l'imprimer, y a mis des pages blanches pour y faire les corrections nécessaires. Il est bien étrange qu'on n'ait pas fait saisir à Paris l'édition de Valade, sur laquelle il n'a nul droit.

L'état où je suis ne me permet pas d'en dire davantage sur cette malheureuse affaire; je ne veux pas croire qu'elle ait contribué à augmenter mon mal.

Je suis très fâché de toutes les peines que cette perfidie vous a causées, et j'oublie mon chagrin pour ne m'occuper que du vôtre.

6644. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 12 février.

Je me meurs pour le présent, mon héros; vous me direz que, quand je serai mort, il n'importe guère que mademoiselle Raucourt soit fâchée ou non contre moi : je vous répondrai qu'il importe beaucoup à ma mémoire que je ne meure pas souillé de cet opprobre. De méchantes langues ont fait courir cette histoire scandaleuse dans Paris, et ont prétendu que c'était un tour cruel que vous aviez voulu faire à cette pauvre fille, dont tout le monde est idolâtre (5). Je crois que, dans l'ordre des petites choses, rien n'est plus essentiel que de faire parvenir à mademoiselle Raucourt la petite lettre que je vous ai écrite sur son compte (6).

Vous aurez bientôt Patrat, dont je crois qu'il est très aisé de faire un acteur excellent, et de le rendre utile dans tous les genres.

Il m'est arrivé un petit accident; c'est que je me meurs, au pied de la lettre. On m'a fait baigner au milieu de l'hiver pour ma strangurie. Votre exemple m'encourageait; mais il n'appartient pas à tout le monde d'oser vous imiter; mes deux fuseaux de jambes sont devenus gros comme des tonneaux. J'ajouterais au bel état où je suis la sottise de mourir de douleur, si on jouait les *Lois de Minos* telles que des gens de beaucoup d'esprit et de mérite les ont faites. Je ne veux point me parer des plumes du paon; je suis un pauvre geai qui s'est toujours contenté de son plumage. Les vers de ces messieurs peuvent être fort beaux, mais ils ne sont pas de moi, et je n'en veux point. Leurs beautés entièrement déplacées dépareraient trop l'ouvrage.

En un mot, je vous demande en grâce qu'on ne joue pas cette indigne rapsodie, vendue par un comédien au libraire Valade. Ce libraire a la bêtise de dire qu'il ne l'a imprimée que sur la copie de Genève et de Lausanne, et vous remarquerez qu'elle n'a paru encore ni à Lausanne ni à Genève; mais ce brigandage est comme tout le reste. Dieu ait pitié de ma chère patrie, qui avait autrefois une si belle réputation dans l'Europe! Tout est bien changé, et vous ne faites que rire de cette décadence. Riez de la mienne, mais pleurez de celle de votre patrie. Votre vieux courtisan se recommande très tristement à vos bontés.

6645. — A M. LEKAIN.

A Ferney, 15 février.

Mon cher ami, voilà mon rêve fini. J'avais imaginé que vos belles décorations, mais surtout vos talents inimitables, procureraient quelque succès aux *Lois de Minos;* je voulais même que le profit des représentations et de l'impression allât à l'Hôtel-Dieu, et je vous destinais un émolument qui eût été bien plus considérable : tout a été dérangé par cette détestable édition de Valade, dans laquelle on a inséré des vers dignes de l'abbé Pellegrin. Il ne faut plus penser à tout cela : je retire absolument la pièce; je vous prie très instamment de le dire à vos camarades. J'attendrai un temps plus favorable. D'ailleurs le rôle de Datame était trop petit pour vous. Mon grand malheur est que ma faiblesse et mes maladies me mettent hors d'état de joindre mes faibles talents aux vôtres: ma consolation est d'espérer de vous revoir quand vous irez à Marseille. Portez-vous bien, faites longtemps les délices de Paris; tâchez de former des élèves qui ne vous égaleront jamais. Je vous embrasse de tout mon cœur.

6646. — A M. MARMONTEL.

15 février.

Mon cher confrère, mon cher successeur, vous voilà donc le protecteur de l'Hôtel-Dieu, en très beaux vers et en très bonne prose (1); mais je suis encore plus content des vers, par la raison qu'ils sont cent fois plus difficiles à faire, et qu'il est beaucoup plus malaisé de bien danser que de bien marcher. Vous avez raison dans tout ce que vous dites, et il est encore bien rare d'avoir raison, soit en vers, soit en prose.

Ce M. Valade n'avait pas raison quand il disait qu'il lui était permis d'imprimer à Paris ce qui avait été imprimé à Genève, et ce qui s'y débitait publiquement; car la véritable édition des *Lois de Minos* n'est point encore achevée d'imprimer dans cette ville. Valade a imprimé la pièce sur un mauvais manuscrit de gens de beaucoup d'esprit (2), mais qui font des vers à la Pellegrin, et qui en ont farci mon ouvrage. J'ose dire que ma pièce est un peu différente. Le principal objet, surtout, est une assez grande quantité de notes instructives sur les sacrifices de sang humain, à commencer par celui de Lycaon, et à finir par le meurtre abominable du chevalier de La Barre. Vous verrez tout cela en son temps, et la bonne cause n'y perdra rien. Ces rapsodies seront jointes à des pièces détachées assez curieuses de plusieurs auteurs, parmi lesquels il y a deux têtes couronnées. Voilà tout ce que peut vous mander, pour le présent, un pauvre diable attaqué d'une strangurie impitoyable, à l'âge de près de quatre-vingts ans, lequel se moque de la strangurie, et de Valade, et des sots, et de tous les libellistes du monde.

On nous avait mandé que Fréron était mort bien ivre et bien confessé. Je suis bien aise que la nouvelle ne se confirme pas, car il aurait pour successeur Clément, l'ex-procureur, ou Savatier ou Sabatier, l'ex-jésuite. Il est plaisant

(1) *Lettre sur l'administration des corvées.* (G. A.)
(2) Il veut parler de Lekain. (G. A.)
(3) Sobriquet donné par Voltaire à Thibouville. (G. A.)
(4) Voyez la lettre à Rochefort du 3 mars. (G. A.)
(5) Voyez la lettre à d'Alembert du 19 février 1773. (G. A.)
(6) Voyez plus haut. (G. A.)

(1) La *Voix du pauvre, épître sur l'incendie de l'Hôtel-Dieu*, avec préface. (G. A.)
(2) Thibouville et d'Argental. (G. A.)

que, dans votre France, l'emploi de gredin folliculaire soit devenu une charge de l'Etat. Bonsoir, je souffre beaucoup; je vous embrasse de tout mon cœur.

6647. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

A Ferney, 22 février.

Vous me prenez à votre avantage. Je suis dans les horreurs d'une maladie qui pourrait bien être la dernière. On se réconcilie à la mort avec ses ennemis, à plus forte raison avec ses amis. Je vous demande donc pardon très sérieusement de vous avoir soupçonné d'avoir fait les vers à la Pellegrin qui ont déshonoré mon ouvrage. Il y en a un entre autres qui est d'un ridicule extrême; c'est à la seconde scène du second acte :

Ah! tu vois ce pontife ardent à m'outrager.

Il faut avouer que voilà un *ah!* bien placé, et que cela fait un bon effet. Je répète que mes plus cruels ennemis n'auraient jamais pu me jouer un pareil tour.

Quant à celui qui a fait vendre sous main à Valade ce malheureux exemplaire, je sais qui c'est; vous le savez aussi, et je n'en parle pas.

Croyez-moi, jouissez des talents des acteurs, s'ils en ont, et renoncez au *tripot*.

Quant à la proposition de faire parler d'amour une sauvage dont l'amour n'est pas le sujet de la pièce, cette proposition est beaucoup plus déplacée que les compliments qu'on mettait dans la bouche de Datame, à la fin du cinquième acte. La fade galanterie n'a certainement rien à voir dans cette pièce. Elle était faite pour plaire au roi de Suède, au roi de Pologne, et au roi de Prusse; elle était faite pour fournir des notes sur les sacrifices de sang humain, et sur toutes les horreurs religieuses; mais n'en parlons plus, c'est trop bavarder pour un homme qui se meurt.

J'allais écrire à M. d'Argental; mes maux, qui augmentent, m'en empêchent. Pardonnez-moi le crime de vous avoir soupçonné d'une vingtaine de vers détestables, et soyez sûr que, si je meurs, ce sera en vous aimant.

6648. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 février (1).

De profundis. Avec la fièvre double tierce, une toux convulsive, la goutte et une strangurie, je ne perdrai pas des moments précieux avec ce polisson de Valade; je les emploierai à dire à mon cher ange que je l'aimerai jusqu'au tombeau, dont je suis assez près.

Je lui envoie ma déclaration sur le procès de M. de Morangiés, et ma réponse à cet avocat Lacroix (2), qui fait je ne sais quel *Spectateur*. Je suis devenu par une singulière fatalité partie dans cette affaire. Je me défends, et je crois me défendre en honnête homme et en homme modéré. Ce travail a pu augmenter ma maladie; mais il valait mieux mourir que de ne se pas justifier. J'embrasse mes anges, mort ou vif.

6649. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

1er mars (3).

J'ai reçu, monsieur, un petit ouvrage d'or (4) à mon vingt-deuxième accès de fièvre; je l'ai lu tout de suite. Je ne suis pas guéri; mais je suis en vie, et je crois que c'est à vous que je le dois.

Cet ouvrage est un monument bien précieux; vous paraissez partout le maître de ceux dont vous parlez, mais un maître doux et modeste; c'est un roi qui fait l'histoire de ses sujets. Je parle des Français, car pour Huygens et Roëmer, je les mets à part. Je n'ose vous remercier, parce que je n'ose me reconnaître dans un de vos portraits.

Si vous voyez M. de La Lande, je vous supplie de lui dire que mon triste état m'a empêché jusqu'à présent de lui faire réponse sur *Cogepecus*, mais que, si j'en réchappe, il aura bientôt de mes nouvelles (5).

Il est bien étrange que je sois obligé, la mort sur les lèvres, de répondre à un avocat, et que je sois en quelque façon partie dans le procès de M. de Morangiés. Je soumets mes raisons à vos lumières. Il me semble que la cause de M. de Morangiés ne devrait être jugée que par des philosophes qui savent peser les probabilités.

Regardez, je vous prie, monsieur, comme une démonstration, les assurances de ma respectueuse estime et de mon tendre attachement. Le vieux malade de Ferney.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Voyez, tome V, pages 541 et 543. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(4) *Eloge des académiciens morts avant 1699*. (G. A.)
(5) Voyez, tome IV, page 649, la *Lettre sur la prétendue comète*. (G. A.)

6650. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

A Ferney, 3 mars (1).

Il est bien étrange qu'à mon vingt-huitième accès de fièvre entre les bras de la mort, je vous envoie deux apologies, l'une sur l'infâme édition de ce malheureux Valade, l'autre sur M. de Morangiés; ces deux objets vous ont trop intéressé, pour que je ne fasse pas un effort sur les douleurs qui m'accablent.

Vous m'écrivez le 23 février : « M. le maréchal de Richelieu assure que les *Lois de Minos* ont été imprimées sur un » exemplaire arrivé de Lausanne, et M. de Sartines proteste » avoir vu l'exemplaire et plusieurs autres. »

Je vous dirai d'abord que M. de Sartines me dit tout le contraire, dans sa lettre du 19 février. A l'égard de M. le maréchal, j'ignore si ses occupations lui ont permis d'examiner l'affaire; mais pour peu qu'il y eût apporté la moindre attention, il eût vu qu'il est impossible que ce Valade ait eu un exemplaire de Lausanne : 1° parce que la pièce n'a jamais encore été imprimée, ni à Lausanne ni à Genève; 2° parce que j'ai envoyé à M. de Sartines une attestation en forme du libraire de Lausanne, qui donne un démenti à ce malheureux Valade; 3° parce que l'édition de Valade n'est conforme qu'à un manuscrit de Lekain donné à Lekain par MM. d'Argental et de Thibouville, manuscrit dans lequel on a inséré plusieurs vers qui ne sont point de moi et que je n'ai jamais vus que dans cette misérable édition. Ces vers étrangers peuvent me faire beaucoup d'honneur; mais je ne suis point un geai qui se pare des plumes du paon; 4° si Valade avait reçu un exemplaire de Lausanne ou de Genève, il le montrerait; mais il n'en a jamais eu d'autres que ceux de son édition détestable. Le fripon alla porter un de ses exemplaires, furtivement imprimés chez lui, à un censeur royal, obtint une permission tacite de s'emparer du bien d'autrui, et dit ensuite que son édition était conforme à cet exemplaire qu'il avait montré : voilà comme il a trompé M. de Sartines et Lekain lui-même; 5° vous devez plus que personne savoir que l'édition de Valade n'est point conforme à ma pièce, puisque je vous en confiai les premières épreuves que je faisais imprimer à Genève, lorsque vous partîtes de Ferney. Depuis votre départ, je fis changer ces épreuves, et je retravaillai l'ouvrage avec d'autant plus de soin que je comptais le dédier à M. le maréchal de Richelieu. J'avais fait la pièce en huit jours, je mis un mois à la corriger. Elle n'est point encore imprimée; ainsi il est impossible que ni Valade ni personne au monde ait eu cette édition, qui n'est pas faite.

Etant donc démontré qu'il n'y a jamais eu encore d'édition des *Lois de Minos*, ni à Lausanne ni à Genève, il est démontré que Valade a imprimé sur le manuscrit de Lekain, ou sur une copie de ce manuscrit qu'on lui a vendue.

Valade m'a écrit pour me demander pardon; il m'a mandé qu'il était pauvre et père de famille. Je lui ai fait écrire que je le récompenserais s'il me disait la vérité, il ne me la dira pas. Au reste, je souhaite que mon véritable ouvrage soit digne de M. le maréchal de Richelieu, à qui je le dédie, et du roi de Suède et du roi de Pologne, pour qui je l'ai composé. Si je meurs de ma maladie, je mourrai du moins avec cette consolation.

Quant à M. de Morangiés, l'affaire est plus sérieuse, et vous y êtes intéressé de même. C'est vous qui, par amitié pour M. le marquis de Morangiés, le lieutenant-général son père, me pressâtes d'écrire en faveur de son fils. Un avocat nommé Lacroix, auteur d'une feuille périodique intitulée le *Spectateur*, a fait un libelle infâme contre M. de Morangiés et contre moi (2); voici ma réponse. Je l'ai envoyée à M. le chancelier, et j'espère qu'on en permettra l'impression dans Paris. Je crois apprendre un peu à M. Lacroix son devoir. Je crois que M. le comte de Morangiés doit paraître très innocent et très imprudent à quiconque n'a pas renoncé aux lumières du sens commun, et j'attends respectueusement la décision des juges.

En voilà trop pour un mourant, mais non pour l'intérêt de la vérité, et il n'y en aura jamais assez pour les sentiments avec lesquels je vous suis dévoué.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Voyez la lettre à Lacroix du 22 mars. (G. A.)

6651. — A. M. DE SARTINES.

A Ferney, 14 mars (1).

Monsieur, quoique je sois accablé d'une maladie dont il est difficile que je réchappe, je ne peux m'empêcher de vous supplier de lire la copie de la lettre que mon secrétaire écrit au libraire Valade. Elle vous fera connaître la vérité; c'est ma plus chère ambition; elle se joint nécessairement à celle de mériter vos bonnes grâces. J'ai l'honneur d'être, etc.

COPIE DE LA LETTRE DE WAGNIÈRE A M. VALADE.

A Ferney, 14 mars.

J'avais répondu, monsieur, à une de vos lettres dans laquelle vous paraissiez vous repentir de votre faute. Je vous avais mandé que M. de Voltaire vous récompenserait si vous lui avouiez la vérité. Mais, au lieu d'avouer cette vérité, vous avez persisté à vouloir tromper M. de Sartines, et à soutenir que vous aviez travaillé à votre détestable édition sur l'édition publiée à Genève. Ensuite vous avez dit que c'était sur une édition de Lausanne. Or, je vous déclare une seconde fois que les *Lois de Minos* n'ont jamais été encore imprimées ni à Lausanne ni à Genève, et que toutes les provinces voisines, au nombre de plus de trois millions d'âmes, peuvent vous démentir. Comment avez-vous pu affirmer une fausseté si évidente?

Vous avez imprimé les *Lois de Minos* sur une copie manuscrite de l'exemplaire de M. Lekain, dans lequel il y a plus de quarante vers qui ne sont pas de M. de Voltaire, et qui ne se trouveront pas assurément dans l'édition qu'on fait actuellement à Genève, et qui paraîtra bientôt. Votre procédé n'est pas excusable; mais M. de Sartines ne pouvait pas supposer que vous osassiez abuser à ce point de sa bonté.

Montrez l'exemplaire que vous dites avoir reçu de Lausanne; on vous en défie. Vous ne montrerez que l'exemplaire que vous aviez imprimé clandestinement sous le nom de Lausanne, avant d'avoir obtenu une permission tacite.

M. de Voltaire ne veut point vous perdre; il en est bien éloigné; et, si vous aviez eu la bonne foi de lui avouer votre délit, vous vous en seriez bien trouvé. C'est tout ce que peut vous dire votre serviteur. VAGNIÈRE, secrétaire de M. de Voltaire.

6652. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 17 mars.

Je ne sais pas, mon cher ange, si je suis encore en vie; mais si j'existe, c'est bien tristement. J'ai la sottise d'être profondément affligé de l'insolence avec laquelle ce fripon de Valade a fait accroire à M. le chancelier et à M. de Sartines qu'il n'avait fait sa détestable édition que sur celle qui lui avait été envoyée de Genève, tandis que ma véritable édition de Genève n'est pas encore tout à fait achevée d'imprimer, à l'heure que je vous écris.

Vous pouviez confondre d'un mot l'imposture de ce misérable, puisque son édition contient des vers que je n'ai point faits, et dont la pièce a été remplie sans m'en donner le moindre avis. Vous savez ce que je vous ai mandé sur ces vers, et vous pouvez juger de la peine extrême que j'en ai ressentie. Il faut peu de chose pour accabler un malade : et souvent qui a résisté à cinquante accès de fièvre consécutifs ne résiste pas à un chagrin.

Pendant ma maladie, il m'est arrivé des revers bien funestes dans ma fortune, et j'ai craint de mourir sans pouvoir remplir mes engagements avec ma famille. La vie et la mort des hommes sont souvent bien malheureuses; mais l'amitié que vous avez pour moi, depuis plus de soixante ans, rend la fin de ma carrière moins affreuse.

Pardonnez les expressions que la douleur m'arrache; elles sont bien excusables dans un vieillard octogénaire qui sort de la mort pour se voir enseveli sous quatre pieds de neige, et pour être, comme il est d'usage, abandonné de tout le monde. J'espère que je ne le serai pas par vous, que je ne mourrai pas de chagrin, n'étant pas mort de cinquante accès de fièvre, et que je reprendrai ma gaieté pour les minutes que j'ai à ramper sur ce misérable globule.

6653. — A M. TABAREAU.

17 mars 1773 (2).

Mon cher, ami, je crois, Dieu me pardonne, que je suis encore en vie; en ce cas, je vous prie d'envoyer un exemplaire de mon petit factum à M. de La Harpe.

Je persiste à vous dire que M. de Morangiès s'est bien mal conduit dans toute cette affaire, depuis le premier pas jusqu'au dernier, et je serai bien étonné s'il ne succombe pas. Votre lettre de change sur lui est-elle considérable?

Plusieurs personnes me mandent que mon mémoire les a convaincues de l'innocence de M. de Morangiès, et qu'il perdra son procès. Je crois avoir gagné le mien contre l'avocat Lacroix; mais je voudrais l'avoir perdu et que M. de Morangiès gagnât le sien.

A l'égard de l'édition des *Lois de Minos*, le maraud de Valade soutient toujours qu'il a imprimé sa détestable rapsodie sur l'édition de Genève; et M. de Sartines l'a cru, quoique l'édition de Genève ne soit point encore achevée, et qu'elle soit absolument différente. Rien ne réussit aux gens qui sont loin.

Voulez-vous bien avoir la bonté de faire parvenir l'inclusa à son adresse?

6654. — A M. LEJEUNE DE LACROIX.

A Ferney, ce 22 mars.

J'ai reçu, monsieur, votre lettre, lorsque j'échappais à peine, et pour très peu de temps, d'une maladie qui n'épargne guère les gens de mon âge. Ainsi votre confrère M. Marchand est plus en droit que jamais de faire mon testament; mais vous êtes bien plus en droit de réfuter la calomnie qui vous a imputé un libelle contre M. de Morangiès et contre moi (1). Je connais trop votre style, monsieur, pour m'y être mépris un moment. Il est vrai qu'on a voulu l'imiter, mais on n'en est pas venu à bout. Je vous ai toujours rendu justice; et, quoique nous soyons d'avis très différent sur le singulier procès de M. de Morangiès, mon estime pour vous n'en a jamais été altérée. Je me hâte de vous témoigner mes véritables sentiments, malgré la faiblesse extrême où je suis; je serais trop fâché de mourir sans compter sur votre amitié, et sans vous assurer de la mienne. C'est avec ces sentiments, monsieur, que j'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissant serviteur.

6655. — A M. MARIN.

27 mars.

J'ai reçu, mon cher monsieur, ma *Déclaration* imprimée à Paris. J'ai été fâché de voir, *Réponse d'un avocat à l'écrit intitulé*, au lieu de *Réponse à l'écrit d'un avocat*, intitulé, etc. (2). Cela fait un contre-sens assez ridicule; mais il faut souffrir ce ridicule, auquel on ne peut remédier.

L'affaire de M. de Morangiès est d'un ridicule bien triste et bien cruel. Il la perdra quoiqu'il soit démontré qu'il n'a jamais reçu les cent mille écus. Dieu veuille que je me trompe!

6656. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

29 mars.

Savez-vous bien, madame, pourquoi j'ai été si longtemps sans vous écrire? c'est que j'ai été mort pendant près de trois mois, grâce à une complication de maladies qui me persécutent encore. Non seulement j'ai été mort, mais j'ai eu des chagrins et des embarras; ce qui est bien pire.

Puisque vous avez lu les *Lois de Minos*, il est juste que je vous envoie les notes qu'une bonne âme a mises à la fin de cette pièce. Je pourrais même vous dire que cette tragédie n'a été faite que pour amener ces notes, qui paraîtront peut-être trop hardies à quelques fanatiques, mais qui sont toutes d'une vérité incontestable. Faites-vous-les lire; elles vous amuseront au moins autant qu'une feuille de Fréron.

Quelques personnes seront peut-être étonnées qu'on parle dans ces notes du chevalier de La Barre, et de ses exécrables assassins; mais je tiens qu'il en faut parler cent fois, et faire détester, si l'on peut, la mémoire de ces monstres appelés juges, à la dernière postérité.

Je sais bien que l'intérêt personnel d'un très grand nombre de familles, l'esprit de parti, la crainte des impôts et du pouvoir arbitraire, ont fait regretter dans Paris l'ancien parlement; mais, pour moi, madame, j'avoue que je ne pouvais qu'avoir en horreur des bourgeois, tyrans de tous les citoyens, qui étaient à la fois ridicules et sanguinaires. Je me suis déclaré hautement contre eux, avant que leur insolence

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(1) *Preuves démonstratives en fait de justice*, par Falconnet. (G. A.)
(2) Voyez tome V, pages 541 et 543. (G. A.)

ait forcé le roi à nous défaire de cette cohue. Je regardais la vénalité des charges comme l'opprobre de la France, et j'ai béni le jour où nous avons été délivrés de cette infamie. Je n'ai pas cru assurément m'écarter de la reconnaissance que je dois et que je conserve à un bienfaiteur, en m'élevant contre des persécuteurs qui n'ont rien de commun avec lui. Je n'ai fait ma cour à personne; je n'ai demandé aucune grâce à personne. La satisfaction de manifester mes sentiments et de dire la vérité m'a tenu lieu de tout. Un temps viendra où les haines et les factions seront éteintes, et alors la vérité restera seule.

Il y a quelque chose d'aussi sacré pour moi que cette vérité, c'est l'ancienne amitié. Je compte sur la vôtre en vous répondant de la mienne; c'est ce qui fait ma consolation dans mes neiges et dans mes souffrances. Ma gaieté n'est pas revenue; mais elle reviendra avec les beaux jours, si mes maladies diminuent. Si je n'ai plus de gaieté, j'aurai du moins de la résignation et de la fermeté, un profond mépris pour toute superstition, et un attachement inviolable pour vous.

6657. — A M. DE LA HARPE.

29 mars.

Oui, j'ai vu les vers sur la statue : ils me font trop d'honneur, mais ils sont excellents. En voici (1) sur cette statue, qui ne valent pas les vôtres. Ce sont *levia carmina et faciles versus* qu'on fait *currente calamo*, et qui ne prétendent à rien. Cependant, si vous pouvez les glisser dans le *Mercure*, ce sera toujours un petit service rendu à Aliboron et à sa séquelle.

Je fais partir un ballot de livres de contrebande. Vous croyez bien qu'il y en a quelques exemplaires pour vous, qui êtes un peu de contrebande aussi, puisque vous êtes rempli de goût et de génie.

Le *Discours* de l'avocat *Belleguier*, en l'honneur de l'université, se trouve dans ce recueil. Il y a des pièces curieuses, et même importantes. Ce qu'il contient de moins bon, c'est la tragédie des *Lois de Minos;* mais du moins les vers dont Valade l'avait honorée n'y sont pas. Cette pièce n'avait été faite que pour amener des notes sur les sacrifices du temps passé et du temps présent. Ces notes ne seront approuvées ni par Riballier ni par *Coge pecus*, mais elles sont toutes dans la plus exacte vérité; ainsi elles peuvent faire du bien.

Le vrai seul est aimable :
Il doit régner partout. BOIL., ép. IX.

Il y a une épître dédicatoire à M. le maréchal de Richelieu, bien longue et assez singulière. Il me semble que je vous ai assez bien désigné à la page 10 (2). Puissent les alguazils de la littérature, et les commis à la douane des pensées, laisser arriver mon petit ballot en sûreté!

6658. — A M. MARMONTEL.

29 mars.

Votre ancien ami est revenu au monde, mais ce n'est pas pour longtemps. Ce qui est bien sûr, c'est qu'il vous sera tendrement attaché dans le petit nombre de minutes qu'il peut avoir encore à végéter sur ce globule.

Je vous plains, je plains le théâtre et le bon goût, puisque mademoiselle Clairon va en Allemagne (3); mais je ne puis la blâmer de quitter le pays de la frivolité et de l'ingratitude.

J'ai mis au coche un petit ballot de rogatons qu'on vient enfin d'imprimer à Genève. On y trouve des pièces assez curieuses, et entre autres le *Discours* de l'avocat *Belleguier*, qui n'aura point le prix de l'université. Vous y verrez aussi les *Lois de Minos*, qui n'ont été faites que pour amener des notes très vraies et très insolentes, très dignes de l'avocat Belleguier, très dignes d'être lues par vous, et qui ne seront point du tout du goût de *Coge pecus* et de Ribaudier.

Vous voyez bien que Valade est un fripon, et un sot fripon, puisqu'il ose dire qu'il imprima son infâme rapsodie sur une édition de Genève, et que cette édition de Genève ne paraît que depuis huit jours.

Voici une lettre à M. Pigalle; elle se sent un peu de ma maladie, mais aussi elle n'a point de prétention.

Adieu, mon très cher confrère; ma grande prétention est à votre amitié. Présentez, je vous prie, mes regrets à mademoiselle Clairon.

(1) Voyez, tome VI, l'*Epître à Pigalle*. (G. A.)
(2) Voyez tome III, page 716. (G. A.)
(3) A la cour du margrave d'Anspach. (G. A.)

6659. — A M. LE CHEVALIER DU COUDRAY.

Pardonnez, monsieur, à un vieillard décrépit et malade, si du fond de ses abîmes de neiges il ne vous a pas remercié plus tôt de l'honneur que vous lui avez fait. J'ai de bien plus grandes grâces à vous rendre; c'est de mon plaisir. Tout ce que vous dites est naturel et vrai. Je suis de l'avis de Boileau :

Le vrai seul est aimable.

Peut-être quelques gens d'un goût difficile vous reprocheront quelquefois de ne vous être pas assez servi de la lime; mais je trouve que cette aisance sied très bien à un mousquetaire.

Quant au luxe dont vous parlez (1), vous faites très bien de déclamer contre lui et d'en avoir un peu chez vous; le luxe est une fort bonne chose quand il ne va pas jusqu'au ridicule. Il est comme tous les autres plaisirs, il faut les goûter avec quelque sobriété pour en bien jouir. Vous savez tout cela mieux que moi, et vous en faites un bien meilleur usage. Je suis sur le bord de mon tombeau; c'est de là que je vous souhaite des jours remplis de gaieté. J'ai l'honneur d'être, etc. LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

6660. — AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Mars.

Monseigneur, une des plus douces consolations que j'aie reçues depuis plus de vingt ans a été la lettre (2) dont votre altesse royale m'a honoré; je vois que vous daignez toujours protéger les lettres, et que vous favorisez les Français après vous être amusé à les battre; ils sont dignes en effet de vos bontés. Cette nation, qui passe pour être un peu légère, ne l'a jamais été pour vous; elle vous a toujours aimé, et les gens sensés de chez nous ont rendu unanimement justice à vos grands talents militaires comme à vos grâces.

Le jeune M. Mainissier, secrétaire du général de Brux, Ecossais au service de l'impératrice de Russie, m'apporta hier dans mon lit, où mes maladies me retiennent, la lettre dont je remercie votre altesse royale; mon triste état, et la perte presque entière de mes yeux, ne me permettront guère de lire trois gros volumes de la *Politique morale*, dont ce jeune homme est l'auteur; mais je lui rendrai tous les services qui dépendront de moi, quoiqu'il soit très difficile de dire des choses neuves en morale, et peut-être dangereux d'en dire de vieilles en politique.

Il est vrai qu'il y a eu de grands politiques à l'âge de vingt-cinq ans; mais ils n'imprimaient rien à cet âge sur le gouvernement.

Quoi qu'il en soit, si le jeune M. Mainissier est assez heureux pour penser et s'exprimer comme vous, il réussira. Je le trouve bien heureux d'avoir pu vous faire sa cour; mon âge et ma fin prochaine ne me laissent pas espérer un tel bonheur. Je suis avec le plus profond respect, monseigneur, de votre altesse royale, etc.

6661. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

A Ferney, mars.

Mon cher Christin m'a montré, monsieur, la lettre que vous lui avez écrite; vous lui avez fait une belle peur, et à moi encore davantage. Je ne serais pas étonné qu'en effet il y eût de ces incidents singuliers dans les mauvaises pièces qu'on joue aujourd'hui sur votre théâtre. Vous dites à Christin que vous m'avez écrit sous l'enveloppe de M. Marin; je n'ai point reçu cette lettre. Il faut que quelque malin enchanteur ait escamoté ce que vous m'écriviez : cela redouble encore mes inquiétudes. Je suis un peu comme Atticus, attaché à César et à Pompée, et par conséquent fort embarrassé. Je trouve la comparaison d'Atticus fort bonne, car cet Atticus était malingre comme moi; mais, ne pouvant plus supporter la vie, il se tua, et je ne me tue point; je suis seulement confondu de ce que César, qui vous croit probablement ami de Pompée, vous ait défendu de rire devant lui (3).

. . . . . .

Je vous envoie un neuvième (4) dont plusieurs endroits vous

(1) Le *Luxe, poëme en six chants*. (G. A.)
(2) 13 février. (G. A.)
(3) Dans les éditions précédentes, la lettre entière à Rochefort du 3 mars se trouve cousue à cet alinéa. (G. A.)
(4) Neuvième tome des *Questions*. Ces deux derniers alinéas ont dû faire partie d'une autre lettre. (G. A.)

feront rire quand vous n'aurez rien de mieux à faire. Pour madame Dixneufans, on dit qu'elle n'a été occupée que de danser chez madame la dauphine. Tâchez tous deux de venir voir cet été madame votre mère, et de faire chez nous une longue pause.

Embrassez tous deux pour moi mon cher d'Alembert, quand vous le verrez. L'oncle et la nièce vous font les plus tendres compliments.

6662. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 avril.

Il s'en faut bien, mon cher ange, que je sois guéri. Les apparences sont que j'irai bientôt trouver votre ami M. de Croismare (1), qui était mon cadet.

Permettez-moi de vous citer un vers de ces pauvres *Lois de Minos :*

On voit périr les siens avant que de mourir. (Act. IV, sc. II.)

Mais, à mesure qu'on est privé de ses anciens amis, on s'attache plus à ceux qui nous restent, et c'est ce que j'attends de votre cœur sensible : c'est moi qui ai plus que jamais besoin de consolation. La petite cabale qui me persécute fait débiter dans Paris deux volumes (2) d'horreurs affreuses qu'elle m'attribue, et qu'on a imprimées à la suite du *Dépositaire* et des *Pélopides*, afin de faire passer la calomnie à la faveur de la vérité. On a inséré dans ce recueil infâme le *Catéchumène*, qui est, comme on le sait, d'un académicien de Lyon.

Outre ces infamies scandaleuses et punissables, on a inséré dans ce recueil je ne sais quel écrit fait contre les anciens parlements, et jusqu'à des pièces relatives à l'attentat commis contre le roi de Pologne, imprimées à Varsovie, et dans lesquelles il y a beaucoup de termes que je n'entends point (3).

Enfin il est bien démontré aux yeux de tout homme impartial et de tout esprit raisonnable que non seulement je n'ai pas plus de part à cette édition qu'à celle de Valade, mais qu'elle a été faite uniquement dans l'intention de me perdre, et de plonger dans le désespoir les derniers moments de ma vie. Voilà tout ce que les belles-lettres m'ont produit. Une statue ne console pas, lorsque tant d'ennemis conspirent à la couvrir de fange. Cette statue n'a servi qu'à irriter la canaille de la littérature. Cette canaille aboie, elle excite les dévots; ces dévots cabalent; et les honnêtes gens sont très indifférents.

Je ne sais comment faire pour vous faire parvenir un autre recueil plus honnête à la suite des *Lois de Minos*. Je crains pour les recueils. On me dira : Si vous avez fait celui-ci, vous pouvez bien avoir fait l'autre, dont vous vous plaignez. Heureux qui vit et qui meurt inconnu! *qui bene latuit, bene vixit :* je n'ai pas eu ce bonheur.

Je n'ai point de nouvelles de M. le maréchal de Richelieu. Je lui ai pourtant dédié cette véritable édition des *Lois de Minos*. Elle réussit beaucoup chez l'étranger. Je ne suis toléré dans ma patrie qu'à la longue; mais, entre les Alpes et le mont Jura, a-t-on une patrie? un ami tel que vous en tient lieu.

Adieu. Non seulement je vous souhaite une vieillesse plus heureuse que la mienne, mais je suis sûr que vous l'aurez; j'en dis autant à madame d'Argental.

6663. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

A Ferney, 6 avril.

Oh! pour ces vers-là, je les trouve fort bons; mais je ne les mérite guère. Ma maladie m'a laissé des suites affreuses :

La Renommée est vanité;
Courir après elle est folie :
Qu'importe l'immortalité,
Quand on souffre pendant sa vie?

Portez-vous bien; tout le reste est bien peu de chose. Continuez-moi vos bontés; elles font ma consolation.

Madame Denis vous fait mille compliments par ce pauvre malade; cela lui est plus aisé que d'écrire.

Pour moi, je n'ai pas le courage de vous parler de spectacles ni de plaisirs; je ne puis vous parler que de mon attachement, de ma reconnaissance, et de la patience avec laquelle il faut que je supporte toutes les douleurs du corps, et de ce qu'on appelle âme.

(1) Gouverneur de l'Ecole militaire, mort le 22 mars. (G. A.)
(2) Les onzième et douzième parties des *Nouveaux Mélanges*. (G. A.)
(3) On trouve toutes ces pièces dans le tome V. (G. A.)

6664. — A M. LAUS DE BOISSY.

A Ferney, 6 avril.

Une très longue maladie, monsieur, m'a mis jusqu'à présent hors d'état de vous remercier et de vous témoigner toute mon estime, ainsi que ma reconnaissance. Je ne saurais me plaindre d'un ennemi tel que l'abbé Sabatier, puisqu'il m'a valu un défenseur tel que vous (1).

Je sais qu'on a payé cet abbé pour me nuire; mais vous, monsieur, vous n'avez écouté que la noblesse de votre âme, et vous faites autant d'honneur aux belles-lettres que tous ces écrivains mercenaires et calomniateurs y jettent de honte et d'opprobre.

Je cherche à vous faire parvenir mon petit hommage (2) par M. Bacon, substitut de M. le procureur général. J'espère qu'il vous sera rendu, malgré la difficulté de la correspondance du pays où j'achève mes jours, avec votre belle et dangereuse ville de Paris.

J'ai l'honneur d'être avec les sentiments sincères que je vous dois, et j'ose dire même avec amitié, etc.

6665. — A M. DE SARTINES.

A Ferney, 6 avril (1).

Monsieur, je ne puis trop vous remercier de vos bontés ni trop respecter vos sages ménagements pour la personne qui a pu vendre ce manuscrit au libraire Valade. Cette affaire n'est qu'une bagatelle, et mon seul but était de vous convaincre que je n'avais point fait débiter ce petit ouvrage dans le pays étranger, comme Valade m'en accusait, pour se justifier. Puisque vous avez bien voulu approfondir la vérité, cela me suffit, et je suis trop content.

Il y a plus de quarante ans que je suis accoutumé non seulement à voir falsifier mes ouvrages, mais à me voir imputer des choses que je n'ai jamais faites ni jamais sues. Ma profonde retraite et mon âge de près de quatre-vingts ans n'ont pu me mettre à l'abri de cette vexation; c'est un inconvénient qu'il faut souffrir, ainsi que tous les autres chagrins auxquels la vie de l'homme est exposée. C'est une grande consolation pour les véritables gens de lettres d'être sous la protection d'un magistrat aussi éclairé et aussi prudent qu'équitable. Personne n'est plus sensible que moi à ce bonheur dont on jouit à Paris, et dont je ressens les effets jusque dans le pays étranger. J'ai l'honneur d'être, avec bien du respect et de la reconnaissance, monsieur, votre, etc.

6666. — A M. TABAREAU.

A Ferney, 9 avril 1773 (4).

L'oncle et la nièce sont également pénétrés, monsieur, de vos bontés; mais je crains qu'ils ne puissent pas en profiter sitôt. Vous savez probablement quel rendez-vous secret on a donné à l'oncle (5), et le temps de ce rendez-vous est encore un peu incertain. La santé de ce pauvre oncle n'est pas rétablie; il s'en faut beaucoup.

Il lui faudrait plus d'un jour pour se mettre en état de faire le voyage.

Il y a encore une autre raison qui pourrait empêcher l'oncle et la nièce de hasarder l'aventure d'une loge grillée à une première représentation. Vous savez combien le parterre de Lyon est tumultueux ces jours-là, et tout ce qui peut arriver de désagréable. Il me semble qu'il faudrait au moins attendre la seconde journée, supposé qu'il y en ait une; enfin il faut que les *Lois de Minos* et l'auteur aient un peu de santé. Mais ce qui est bien sûr, c'est que si je suis en vie, je ferai tôt ou tard un petit voyage *incognito* pour venir vous remercier, pour vous embrasser, pour vous dire que vous n'avez point de serviteur plus tendrement attaché que le vieux malade de Ferney et de Prangins.

6667. — A M. BORDES.

A Ferney, 10 avril.

Vraiment, c'est bien vous, monsieur, qui avez plus d'un ton. Il s'en faut bien, à mon gré, que *Ver-Vert*, avec ses *b* et ses *f*, qui *voltigeaient sur son bec*, soit aussi agréable que *Pa-*

(1) Boissy venait de publier : *Addition à l'ouvrage intitulé les* Trois Siècles de notre littérature, *ou Lettre critique adressée à M. l'abbé Sabatier de Castres, soi-disant auteur de ce dictionnaire.* (G. A.)
(2) Les *Lois de Minos*. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.
(5) Par Richelieu, à Lyon. (G. A.)

rapilla (1). Quand vous aurez mis la dernière main à cet agréable ouvrage, il sera un des meilleurs que nous ayons dans ce genre, en italien et en français. Nous avons à Genève un homme dont le nom était précisément celui du premier héros du poëme : il a changé son nom en celui de *Planteamour*, comme l'ex-jésuite Fesse, de Lyon, qui m'a volé pendant trois ans de suite, avait changé son nom en celui de P. Fessi.

Je crois que les notes à la suite des *Lois de Minos* ne vous auront pas déplu, et que vous serez content du *Discours de l'avocat Belleguier*, pour les prix de l'université. Que dites-vous du recteur, qui ne sait pas le latin, et qui a pris *magis* pour *minus?*

Je suis bien fâché qu'Aufresne ne puisse aller à Lyon; on dit que c'est un acteur qui a des moments et des éclairs admirables. Il me semble quelquefois que, si on pouvait représenter sur le beau théâtre de Lyon les *Lois de Minos* avec quelque succès, je pourrais faire un effort, et oublier assez mes maux pour venir vous embrasser. J'ai des raisons essentielles pour avoir un prétexte plausible de ce petit voyage. Que de choses j'aurais à vous dire, et que de choses à entendre!

Aimons-nous, mon cher philosophe, car les ennemis de la raison n'aiment guère ceux qui pensent comme nous.

6668. — A M. DE LA HARPE.

10 avril.

Je viens de retrouver une lettre de Clément (1), qu'il est bon de faire connaître à mon cher successeur. Il n'y a pas six mois d'intervalle entre cette lettre tout à fait cordiale et les pouilles qu'il nous chante à tous deux. Cela prouve que les grands hommes changent d'opinion volontiers, et se rétractent comme saint Augustin.

Le *Mercure* me paraît le greffe où cette lettre doit être déposée, avec quelques petites réflexions de votre part sur les progrès que font en peu de temps les hommes de génie, et sur la rapidité avec laquelle ils passent du pour au contre.

Je ne sais quand vous recevrez les *Lois de Minos*. La contrebande devient difficile. La pièce est suivie de notes fort édifiantes, du *Discours de l'avocat Belleguier*, et de plusieurs pièces dans ce goût, qui ne passeront jamais à la douane de la pensée.

6669. — A M. MARIN.

A Ferney, 10 avril 1773 (3).

Il me paraît que le public des honnêtes gens revient beaucoup en faveur de M. de Morangiés. C'est une chose bien absurde que la rétractation d'un faux témoin ne soit pas admise en justice après le récolement. Je regarde le désaveu fait par cette malheureuse Hérissé Tempête, avant d'être fouettée et marquée, comme une espèce de testament de mort qui doit servir de matière à une nouvelle instruction, et qui prouve évidemment que M. de Morangiés est opprimé par la plus infâme canaille. La faveur donnée à un vérolé, et le décret de prise de corps contre un chirurgien honnête homme, marquent, ce me semble, la plus mauvaise volonté de la part du juge. Ce juge s'est fait un point d'honneur de protéger la populace contre la noblesse; mais il ne fallait protéger que la vérité contre l'imposture. Le grand malheur est qu'on ne peut prouver cette imposture juridiquement, et que les billets de M. de Morangiés subsistent toujours.

Au reste, ce problème me paraît plus intéressant que cent mille billevesées mathématiques et cent mille discours pour les prix des académies.

Je ne connais point du tout, mon cher ami, ce M. de Boissy dont vous vous plaignez, ni ce M. l'abbé Savatier qui m'a tant dénigré (4). Ma longue maladie, dont je ne suis pas encore guéri, ne m'a pas laissé le temps de lire leurs brochures. On dit que M. de La Harpe a fait une tragédie, qui est le meilleur de tous ses ouvrages. Je le souhaite de tout mon cœur pour l'honneur des lettres et pour son avantage. C'est de tous nos jeunes gens celui qui fait le mieux des vers, qui écrit le mieux en prose, et qui a le goût le plus sûr.

Voudriez-vous bien avoir la bonté de lui faire remettre cette lettre?

Le vieux malade de Ferney vous embrasse bien tendrement.

6670. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 11 avril.

Je m'imagine que mon héros fait ses pâques à Versailles, et que j'aurai tout le temps de disposer mon squelette à me rendre à ses ordres.

Votre Lazare ressuscité ne manquera pas de venir au rendez-vous, le plus secrètement que faire se pourra, dès que vous lui aurez marqué le jour où il devra partir; après quoi il retournera bien vite dans son ermitage.

On doit jouer incessamment les *Lois de Minos* à Lyon, et l'on fait pour cela de grands préparatifs; c'est précisément de quoi je ne veux pas être témoin. Comme vous êtes l'unique objet de mon voyage, je ne veux pas qu'aucune idée étrangère se mêle à mon idée dominante. Je compte d'ailleurs beaucoup plus sur les acteurs de Bordeaux que sur ceux de Lyon. Belmont fera ses efforts pour faire réussir une pièce que vous protégez, qui vous est dédiée, et qui vous appartient.

A l'égard de Paris, je pense qu'il ne faut pas se presser, et que vous pourriez attendre le voyage de Fontainebleau. Il n'est pas impossible que dans ce temps-là vous n'ayez quelques bons acteurs. Il y en a un (1) qui était à Lyon, et que j'envoie malheureusement à Pétersbourg. Je m'en repens du fond de mon cœur. Je crois qu'il serait devenu excellent à Paris.

La pièce d'ailleurs était fort mal arrangée par Lekain, et les rôles ridiculement donnés. Monseigneur me permettra d'arranger tout cela différemment, selon son bon plaisir.

Il pleut de mauvais vers à Turin; c'est tout comme chez vous; et vous rembourserez plus d'un sonnet, quand vous viendrez dans ce pays-là. La troupe de l'impératrice-reine est revenue de Naples et de Venise, où elle a beaucoup réussi. C'est la première fois qu'on a vu des acteurs français au fond de l'Italie. Vous pourriez bien trouver parmi ces comédiens quelqu'un qui vous convînt. Je m'aperçois que je ne vous parle que de théâtre; mais vous êtes premier gentilhomme de la chambre, et les plaisirs de l'esprit sont faits pour vous être aussi chers que les autres.

Vous ne m'avez point mandé si l'on pouvait vous envoyer de gros paquets du côté de la Suisse. Je crains toujours de commettre quelque indiscrétion; mon ombre me fait peur : c'est apparemment depuis que j'ai été sur le point de n'être plus qu'une ombre.

Jouissez, monseigneur, de votre belle santé. Il n'y a de jeunes que ceux qui se portent bien. Daignez continuer à me faire oublier par vos bontés toutes les misères de ma décrépitude, et agréez toujours mon très tendre respect.

M. de Sartines m'a écrit qu'il ne doutait pas de la prévarication de Valade; qu'il aurait tout saisi, si tout n'avait pas été vendu, et qu'il me priait de ne pas exiger de lui qu'il poussât plus loin cette affaire. Je vous rends compte de tout comme à mon médecin.

A propos, je vous crois réellement le meilleur médecin du monde; car, par votre attention et votre régime, vous avez fortifié votre santé et prolongé vos plaisirs. Boerhaave, avec tous ses livres et un tempérament de fer, n'a pas su arriver à soixante-dix ans faits. Vivez cent ans, et moquez-vous intérieurement des médecins, ainsi que du reste du monde.

6671. — A M. BORDES.

A Ferney, 12 avril (2).

Madame Denis a voulu lire aussi *Parapilla*, mon cher confrère; je vous renvoie à regret cet agréable ouvrage, et je mets sous votre protection les *Aventures crétoises*, qui ne plairont pas si fort aux dames.

Je crois qu'Aufresne sera dans deux ou trois jours à Lyon; ne pourrait-on pas l'engager à jouer Teucer? Le vieux malade vous embrasse bien tendrement.

6672. — A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

Ferney, 14 avril (3).

Monsieur, la lettre dont vous m'avez honoré a été une do

(1) Poëme de Bordes. (G. A.)
(2) Dans cette lettre du 5 décembre 1768, Clément se déclarait l'admirateur de Voltaire et lui demandait sa protection pour obtenir un emploi. (G. A.)
(3) Éditeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(4) Louis de Boissy, dans sa brochure contre Sabatier, demandait à celui-ci pourquoi il avait attaqué Voltaire et épargné Marin. (G. A.)

(1) Aufresne. (G. A.)
(2) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

mes plus gaandes consolations. Il est vrai que j'ai été assez mal; mais j'avais chargé M. l'avocat Belleguier (1), qui fait les affaires de la Sorbonne et les miennes, de vous assurer que je mourrais très attaché à tous mes anciens sentiments, et surtout à vous, monsieur, qui daignez toujours prendre quelque intérêt à ce qui me regarde, malgré ma constante aversion pour les assassins du chevalier de La Barre.

Si j'ai encore à vivre quelque temps dans ma retraite, au milieu de ma petite colonie, ce sera pour regretter les moments que vous avez bien voulu me donner quelquefois, pour en conserver le souvenir le plus cher et pour vous être très dévoué jusqu'à mon dernier moment. Je suis encore bien faible; mais il me semble que je reprends un peu de force en vous écrivant. J'ai l'honneur d'être, avec bien du respect et de la reconnaissance, monsieur, etc.

6673. — A MADAME ***.

2 mars (2).

Madame, mon âge de près de quatre-vingts ans et une longue maladie sont mon excuse de vous remercier si tard, et de ne vous pas écrire de ma main.

Si vous êtes Italienne, le Tasse a été votre maître ; c'est Addison, si vous êtes Anglaise.

J'étais mourant quand M. Bourgeois m'apporta votre présent, et je ne pus avoir le bonheur de le voir. Tout ce que je puis faire est d'adresser mes remerciements chez votre libraire. Il a imprimé une tragédie qui vaut beaucoup mieux que la mienne ; je serais plein de jalousie, si je ne l'étais de reconnaissance. Etes-vous une Anglaise qui a voyagé en Italie, ou une Italienne établie à Londres? Dans l'une ou dans l'autre supposition, le génie de Shakespeare et l'élégance d'Addison vous ont inspirée. J'ai l'honneur d'être, avec la plus respectueuse estime, madame, votre, etc.

6674. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 avril.

Mon cher ange, votre lettre du 13 avril m'a bien consolé, mais ne m'a pas guéri, par la raison qu'à soixante-dix-neuf ans, avec un corps de roseau et des organes de papier mâché, je suis inguérissable. Toutes les chimères dont je me berçais sont sorties de ma tête. Vous savez que j'avais imaginé de partir de Crète sur un vaisseau suédois (3), pour venir vous embrasser ; la destinée en a ordonné autrement. Je vous avoue que j'en ai été au désespoir, et que mon chagrin n'a pas peu contribué à envenimer l'humeur qui rongeait ma déplorable machine.

On va représenter les Crétois à Lyon, à Bordeaux, à Bruxelles. A l'égard des comédiens de votre ville de Paris, je puis dire d'eux ce que saint Paul disait des Crétois de son temps : « Ce sont de méchantes bêtes et des ventres paresseux. » Je puis ajouter encore que ce sont des ingrats. Ils ont eu le mauvais procédé et la bêtise de préférer je ne sais quel *Alcydonis ;* Dieu les en a punis en ne leur accordant qu'une représentation. J'espère que M. le maréchal de Richelieu pourra mettre quelque ordre dans ce *tripot*. Il était bien ridicule d'ailleurs que Lekain s'avisât de vouloir jouer le rôle d'un jeune homme, tandis que celui de Teucer était fait pour sa taille, et le rôle du vieillard pour Brizard. Si on ne peut pas réformer le *tripot*, je m'en lave les mains, et je me borne à mes bosquets et à mes fontaines.

On m'a mandé que la détestable copie sur laquelle le détestable Valade avait fait sa détestable édition venait d'une autre copie qui avait traîné dans l'antichambre de madame du Barry ; mais cela est impossible, parce que l'exemplaire prêté par Lekain à madame du Barry était absolument différent.

Vous saurez, s'il vous plaît, que les *Lois de Minos* sont suivies de plusieurs pièces très curieuses qui composent un assez gros volume ; c'est ce volume que je veux vous envoyer. Je cherche des moyens de vous le faire parvenir. Cela n'est pas si aisé que vous le pensez, surtout après l'aventure des deux tomes (4) très condamnables et très brûlables que de charitables âmes m'ont fait la grâce de m'imputer. Ce monde est un coupe-gorge, et il y a des gens qui, pour couper la mienne, se servent d'un long rasoir dont le manche est dans une sacristie. Est-il possible que vous n'ayez pas un moyen à m'indiquer pour vous faire parvenir le recueil crétois? Il ne part pas tous les jours des voyageurs de Genève pour Paris. D'ailleurs je n'en vois aucun ; je fais fermer ma porte à tout le monde ; mon triste état ne me permet pas de recevoir des visites.

Lekain m'a écrit sur ma maladie. Je le crois actuellement à Marseille. Je lui répondrai quand il sera de retour.

Vous me parlez de la *Sophonisbe* de Mairet rapetassée, et tellement rapetassée, qu'il n'y a pas un seul mot de Mairet. Vous aurez cette *Sophonisbe* dans le paquet de la Crète ; mais quand et par où? Dieu le sait ; car Marin ne peut plus recevoir de gros paquets.

J'ai répondu à tout ; mais il me semble toujours que je n'ai pas répondu assez aux marques de l'amitié constante que vous daignez me conserver, vous et madame d'Argental. Mon corps souffre beaucoup ; mon âme, s'il y en a une, ce qui est fort douteux, vous est tendrement attachée jusqu'à la dissolution entière de mon individu, laquelle est fort prochaine.

6675. — A M. DIDEROT.

A Ferney, 20 avril.

J'ai été bien agréablement surpris, monsieur, en recevant une lettre signée Diderot, lorsque je revenais d'un bord du Styx à l'autre.

Figurez-vous quelle eût été la joie d'un vieux soldat couvert de blessures, si M. de Turenne lui avait écrit. La nature m'a donné la permission de passer encore quelque temps dans ce monde, c'est-à-dire une seconde entre ce qu'on appelle deux éternités, comme s'il pouvait y en avoir deux.

Je végéterai donc au pied des Alpes encore un instant, dans la fluente du temps qui engloutit tout. Ma faculté intelligente s'évanouira comme un songe, mais avec le regret d'avoir vécu sans vous voir.

Vous m'envoyez les fables d'un de vos amis (1). S'il est jeune, je réponds qu'il ira très loin ; s'il ne l'est pas, on dira de lui qu'il écrivit avec esprit ce qu'il inventa avec génie ; c'est ce qu'on disait de La Motte. Qui croirait qu'il y eût encore une louange au-dessus de celle-là? et c'est celle qu'on donne à La Fontaine : *Il écrivit avec naïveté*. Il y a, dans tous les arts, un je ne sais quoi qu'il est bien difficile d'attraper. Tous les philosophes du monde, fondus ensemble, n'auraient pu parvenir à donner l'*Armide* de Quinault, ni les *Animaux malades de la peste*, que fit La Fontaine, sans savoir même ce qu'il faisait. Il faut avouer que, dans les arts de génie, tout est l'ouvrage de l'instinct. Corneille fit la scène d'Horace et de Curiace comme un oiseau fait son nid ; à cela près qu'un oiseau fait toujours bien, et qu'il n'en est pas de même de nous autres chétifs. M. Boisard paraît un très joli oiseau du Parnasse, à qui la nature a donné, au lieu d'instinct, beaucoup de raison, de justesse, et de finesse. Je vous envoie ma lettre de remerciements pour lui. Ma maladie, dont les suites me persécutent encore, ne me permet guère d'être diffus. Soyez sûr que je mourrai en vous regardant comme un homme qui a eu le courage d'être utile à des ingrats, et qui mérite les éloges de tous les sages. Je vous aime, je vous estime, comme si j'étais un sage.

LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

6676. — A MADAME NECKER.

A Ferney, 23 avril.

La lettre, madame, dont vous m'honorez m'est assurément plus précieuse que tous les sacrements de mon église catholique, apostolique, et romaine. Je ne les ai point reçus cette fois-ci. On s'était trop moqué à Paris de cette petite facétie ; et le petit-fils de mon maçon, devenu mon évêque, ainsi qu'il se prétend le vôtre, avait trop crié contre ma dévotion. Il est vrai que je ne m'en porte guère mieux. Presque tout le monde a été malade dans nos cantons, vers l'entrée du printemps. Je n'avais point du tout mérité ma maladie. Les plaisanteries qui ont couru n'avaient, malheureusement pour moi, aucun fondement; et je vous assure que je mourrais le plus innocemment du monde.

Je m'arrange assez philosophiquement pour ce grand voyage dont tout le monde parle sans connaissance de cause. Comme on n'a point voyagé avant de naître, on ne voyage point quand on n'est plus. La faculté pensante que l'éternel Architecte du monde nous a donnée se perd comme la faculté mangeante, buvante, et digérante. Les marionnettes de la Providence infinie ne sont pas faites pour durer autant qu'elle.

---

(1) C'est-à-dire qu'il lui avait envoyé le *Discours de Me Belleguier*. Voyez tome IV. (G. A.)

(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(3) C'est-a-dire de venir assister à la première représentation des *Lois de Minos*. (G. A.)

(4) De *Nouveaux Mélanges*. (G. A.)

(1) Boisard, secrétaire du conseil du comte de Provence. (G. A.)

De toutes ces marionnettes, le plus sensible à vos bontés, c'est moi. Je vous regarde comme un des êtres les plus privilégiés que l'ordre éternel et immuable des choses ait fait naître sur ce petit globe. Je suis très fâché de ramper loin de vous sur un petit coin de terre où vous n'êtes plus; je ne vois plus personne, je ferme surtout ma porte à tout étranger : mais je compte que M. Moulton (1) viendra ce soir dans mon ermitage, et que nous nous consolerons l'un l'autre en parlant longtemps de vous.

Je remercie M. Necker de son souvenir avec la plus tendre reconnaissance. Madame Denis me charge de vous dire à quel point elle vous est attachée. Agréez le sincère respect, la véritable estime, et l'amitié du vieux malade de Ferney.

6677. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 26 avril (2).

C'est toujours du premier gentilhomme de la chambre que le vieux malade de Ferney implore les bontés et la justice. Je vous demande en grâce, monseigneur, de donner un ordre au sieur Patrat de jouer Lusignan, et, s'il n'arrache pas des larmes, j'ai tort. Vous savez que dans une chambre on est intimidé par ses rivaux, sans être animé par l'illusion du spectacle. On est plus soutenu sur le théâtre, à moins qu'il n'y ait une cabale formée. En un mot, il faut être à son aise et en place pour réussir. J'ose vous demander cette grâce pour le sieur Patrat, dont j'ai été infiniment content, lorsqu'il a joué devant un auditoire qui lui était favorable. D'ailleurs, il n'y a point de rôle qu'il ne puisse jouer avec succès. Si je me trompe, ce n'est que par le désir de perfectionner des spectacles qui sont sous vos ordres et sous votre protection. Agréez mon tendre et profond respect.

6678. — A M. DE CHABANON.

A Ferney, 26 avril.

Le vieux malade de Ferney, qui n'avait nullement mérité sa maladie, qui n'en est point rétabli, et qui traîne une vie assez misérable, a été très consolé en voyant un des trois frères. Il fait les plus tendres compliments à Pindare (3) et à Horace (4).

Le Martinicain (5) ne traduit point d'odes; mais il paraît fait pour réussir dans les deux mondes, et pour bien conduire la barque des trois frères. Il était accompagné d'un camarade de M. de La Borde. Ce sont deux voyageurs bien aimables que j'aurais voulu retenir plus longtemps. Mon état languissant me rend de bien mauvaise compagnie, et ne m'empêche pas d'aimer passionnément la bonne.

Bonsoir, mon cher ami; mes compliments à Horace.

6679. — A M. LE CHEVALIER DE LALLY-TOLENDAL.

A Ferney, 28 avril.

J'avais eu l'honneur, monsieur, de connaître particulièrement M. de Lally (6), et de travailler avec lui, sous les yeux de M. le maréchal de Richelieu, à une entreprise dans laquelle il déployait tout son zèle pour le roi et pour la France. Je lus avec attention tous les mémoires qui parurent au temps de sa malheureuse catastrophe. Son innocence me parut démontrée : on ne pouvait lui reprocher que son humeur aigrie par tous les contre-temps qu'on lui fit essuyer. Il fut persécuté par plusieurs membres de la compagnie des Indes, et sacrifié par le parlement.

Ces deux compagnies ne subsistent plus, ainsi le temps paraît favorable; mais il me paraît absolument nécessaire de ne faire aucune démarche sans l'aveu et sans la protection de M. le chancelier.

Peut-être ne vous sera-t-il pas difficile, monsieur, de produire des pièces qui exigeront la révision du procès; peut-être obtiendrez-vous d'ailleurs la communication de la procédure. Une permission secrète au greffier criminel pourrait suffire. Il me semble que M. de Saint-Priest, conseiller d'État, peut vous aider beaucoup dans cette affaire. Ce fut lui qui, ayant examiné les papiers de M. de Lally, et étant convaincu non seulement de son innocence, mais de la réalité de ses services, lui conseilla de se remettre entre les mains de l'ancien parlement. Ainsi la cause de M. de Lally est la sienne aussi bien que la vôtre : il doit se joindre à vous dans cette affaire si juste et si délicate.

Pour moi, je m'offre à être votre secrétaire, malgré mon âge de quatre-vingts ans, et malgré les suites très douloureuses d'une maladie qui m'a mis au bord du tombeau. Ce sera une consolation pour moi que mon dernier travail soit pour la défense de la vérité.

Je ne sais s'il est convenable de faire imprimer le manuscrit que vous m'avez envoyé; je doute qu'il puisse servir, et je crains qu'il ne puisse nuire. Il ne faut, dans une pareille affaire, que des démonstrations fondées sur les procédures mêmes. Une réponse à un petit libelle inconnu ne ferait aucune sensation dans Paris. De plus, on serait en droit de vous demander des preuves des discours que vous faites tenir à un président du parlement, à un avocat général, au rapporteur, à des officiers; et, si ces discours n'étaient pas avoués par ceux à qui vous les attribuez, on vous ferait les mêmes reproches que vous faites à l'auteur du libelle. Cette observation me paraît très essentielle.

D'ailleurs ce libelle m'est absolument inconnu, et aucun de mes amis ne m'en a jamais parlé. Il serait bon, monsieur, que vous eussiez la bonté de me l'envoyer par M. Marin, qui voudrait bien s'en charger.

Souffrez que ma lettre soit pour madame la comtesse de La Heuze comme pour vous. Ma faiblesse et mes souffrances présentes ne me permettent pas d'entrer dans de grands détails. Je lui écris simplement pour l'assurer de l'intérêt que je prends à la mémoire de M. de Lally. Je vous prie l'un et l'autre d'en être persuadés. J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre, etc.

6680. — A M. MARMONTEL.

A Ferney, 28 avril.

Mon cher ami, vous venez bien à propos au secours des libraires de Paris, qui, sans vous, n'auraient fait qu'une collection insipide (1); et, grâce aux soins dont vous voulez bien les honorer, je crois que l'ouvrage sera très intéressant et très instructif.

La tragédie de *Sophonisbe* n'est pas si bien réformée que celle de *Venceslas*. La raison en est qu'on n'a pas laissé subsister un seul vers de Mairet.

Il y a longtemps que je cherche une occasion de vous envoyer un petit recueil pour mettre dans un coin de votre bibliothèque; mais la contrebande est devenue si difficile, que je ne sais comment m'y prendre,

Je vous remercie de demeurer dans une impasse, mais je ne vous pardonne pas d'écrire *français* par un *o*. Je vous embrasse bien tendrement.

6681. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

A Ferney, 28 avril.

Il y a près de trois mois, monsieur, que mon triste état ne m'a permis que d'écrire deux ou trois lettres à Paris, et c'était pour des affaires pressantes.

Quarante-huit caractères font vingt-quatre syllabes, à deux lettres par syllabe; et douze syllabes forment un vers alexandrin; en ce cas il faut deux vers; mais il y a nécessairement des syllabes qui ont trois ou quatre lettres; ainsi la chose devient impossible (2).

Pour exprimer une pensée bonne ou mauvaise, il faut deux vers ou quatre; c'est ce qui rend notre langue très peu susceptible du style lapidaire, qui demande une extrême précision : nos articles, nos verbes auxiliaires, joints à la gêne de nos rimes, font un effet souvent ridicule dans les inscriptions. Un vers latin dit plus que quatre vers français; j'oserais proposer celui-ci, en attendant qu'on en fasse un meilleur :

Arte manus regitur, genius prælucet utrique.

« L'art conduit la main, le génie les éclaire tous deux. » Voilà toute la chirurgie exprimée en peu de mots.

Si on voulait absolument une inscription en français, on pourrait mettre :

D'où partent ces soins bienfaisants?
Ils sont d'un monarque et d'un père :
Il veille sur tous ses enfants,
Il les soulage et les éclaire.

(1) Pasteur génevois, ami de J.-J. Rousseau. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Chabanon lui-même. (G. A.)
(4) Chabanon de Maugris. (G. A.)
(5) Chabanon des Salines, négociant à la Martinique. (G. A.)
(6) Voyez le *Précis du Siècle de Louis XV*, chap. XXXIV. (G. A.)

(1) *Chefs-d'œuvre dramatiques, ou Recueil des meilleures pièces du théâtre français, tragique, comique, et lyrique, avec des discours préliminaires sur les trois genres et des remarques sur la langue et le goût.* Il n'en parut qu'un volume renfermant la *Sophonisbe* de Mairet, le *Scévole* de du Ryer, et le *Venceslas* de Rotrou. (G. A.)
(2) Il s'agit d'une inscription pour l'école de chirurgie. (G. A.)

Mais voilà quatre-vingt-une lettres au lieu de quarante-huit. Il faudrait donc rendre les caractères de moitié plus petits, et alors l'inscription serait peut-être inlisible. Je trouverais cette inscription française assez passable; mais vous voyez que c'est une rude tâche de faire des vers à tant le pied, *à tant le pouce*.

Le pauvre malade vous est très tendrement et très inutilement attaché à vous et à madame Dixneufans.

6682. — A M. MARET.

A Ferney, 28 avril.

Monsieur, je n'ai nul talent pour les inscriptions. Celles qu'on fait en vers français sont toujours languissantes, à cause de la rime, des articles et des verbes auxiliaires. Le latin est bien plus propre au style *lapidaire*. Il faut toujours deux vers pour le moins en français, il n'en faut qu'un en latin. J'oserais proposer ce vers iambe :

Musarum amicus, judex, patronus fuit (1).

Mais je ne le propose qu'avec une extrême défiance de moi-même. Il vous sera très aisé d'en faire un meilleur. Vous avez le bonheur de jouir de la société de M. de Gerland, vous serez mieux inspiré que moi. Le triste état où je suis influe, comme vous savez, sur les facultés de ce qu'on appelle âme; le zèle ne donne point d'imagination. Je vous prie de l'assurer de mon très tendre attachement, et de croire que je suis avec les mêmes sentiments, monsieur, etc.

6683. — A M. VASSELIER.

28 avril.

La neige a de nos champs fait blanchir la verdure,
Et nous mangeons des petits pois!
Ainsi donc vous changez les lois
De l'aveugle et triste nature.
Si jamais quelque potentat
Veut achever par la justice
De changer les lois de l'État,
Il nous rendra plus d'un service.

Vous m'envoyez, mon cher ami, non seulement des petits pois et des artichauts, mais encore de jolis vers : je vous remercie des uns et des autres. Défaites-vous donc de votre goutte; il me semble que vous en êtes trop souvent attaqué. Pour moi, j'ai tous les maux ensemble; sans cela je serais actuellement avec vous. LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

6684. — A M. DE LA BORDE.

5 mai (2).

Quoi! mon cher Orphée, vous voulez que ce soit moi qui agisse, moi si *étranger dans votre cour*, moi pauvre vieillard, dont toute l'ambition est d'être oublié dans ce pays-là! moi persécuté, moi mourant, moi qui n'ai jamais eu la moindre correspondance avec la personne (3) dont vous parlez!

J'ai grand'peur qu'Orphée n'ait joué de sa lyre devant des animaux jaloux de lui. Mais vous approchez vos dieux, vous êtes dans l'Olympe; vous êtes à portée d'obtenir tout des déesses. Ces divinités daigneraient-elles seulement répondre à un mortel confiné dans un désert? Liraient-elles seulement sa lettre? Le héros qui préside aux fêtes daigne quelquefois se souvenir de moi, mais bien rarement. Je vais lui écrire et le prier de parler à la belle déesse. Je lui demanderai même si je puis hasarder une lettre, ce qui est extrêmement délicat *dans la position où je suis. On m'a dit que beaucoup* de choses avaient été applaudies à une répétition que vous fîtes faire, il y a, je crois, trois ans, quoique cette répétition fût très mal exécutée, mais que surtout la symphonie et les voix s'acquittèrent très mal de leur devoir au quatrième acte, et la musique ne parut que du bruit.

Cette répétition, qui devait faire l'effet le plus favorable, en fit un désavantageux; cette impression est restée, à ce qu'on prétend, dans la tête du surintendant des fêtes de cette année. Je lui dirai que ce quatrième acte est tout changé, et que vous avez surtout accourci quelques endroits qui parurent trop longs.

Vous savez qu'il faut entrer un peu dans l'opinion des gens qu'on sollicite; *en un mot*, je vais faire tout ce qui dépendra de moi; mais encore une fois, ce n'est pas dans les limbes où je suis que l'on dispose de la cour céleste.

Je vous embrasse bien tendrement. Je baise le manche de votre lyre, et je finis ma lettre pour écrire au maître des jeux.

6685. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 5 *mai*.

C'est toujours au premier gentilhomme de la chambre, au grand-maître des jeux et des plaisirs, que j'ai l'honneur de m'adresser. Je lui ai écrit en faveur de Patrat, que je crois très utile au théâtre que mon héros veut rétablir.

Je lui présente aujourd'hui requête pour La Borde, dont on prétend que la *Pandore* est devenue un ouvrage très agréable. Je crois qu'il mourra de douleur, si mon héros ne fait pas exécuter son spectacle aux fêtes de madame la comtesse d'Artois; et moi je reprendrai peut-être un peu de cette vie, si cette aventure pouvait me fournir une occasion de vous faire ma cour pendant quelques jours.

Je crois que cette *Pandore*, avec sa boîte, a été en effet la source de bien des maux, puisqu'elle fit mourir de chagrin ce pauvre Royer, et qu'elle est capable de jouer un pareil tour à La Borde. Les musiciens me paraissent encore plus sensibles que les poëtes.

Il y a longtemps, monseigneur, que je cherche le moyen de vous envoyer un recueil qui contient les *Lois de Minos* et plusieurs petits ouvrages, en prose et en vers, assez curieux. Je vous demanderais une petite place pour ce livre dans votre bibliothèque; il est assez rare jusqu'à présent. Ne puis-je pas vous l'envoyer sous l'enveloppe de M. le duc d'Aiguillon? J'attends sur cela vos ordres.

On va jouer les *Lois de Minos* à Lyon; le spectacle sera très beau, mais les acteurs sont bien médiocres. Je compte que la pièce sera mieux jouée dans votre capitale de la Guyenne. Je n'irai point voir le spectacle de Lyon, les suites de ma maladie ne me le permettent pas; mais, quand il s'agira d'obéir à vos ordres, *je trouverai des ailes, et je volerai. Je vois qu'un* certain voyage est un peu différé; tant mieux, car nous n'avons point encore de printemps, mais, en récompense, nous sommes entourés de neige.

Conservez vos bontés à ce pauvre malade qui ne respire que pour en sentir tout le prix.

N.-B. On me mande que La Borde a beaucoup retravaillé sa *Pandore*, et qu'elle est très digne de votre protection.

6686. — A M. LEKAIN.

A Ferney, 7 mai.

Je croyais, mon cher ami, que vous étiez à Marseille, que vous faisiez les délices de la Provence; et j'avais même espéré que ma malheureuse santé me permettrait de vous rencontrer à Lyon à votre retour. M. d'Argental m'a détrompé; mais je ne perds point cette espérance qui est toujours dans le fond de ma boîte de Pandore. On dit que vous pourriez, vers le mois d'août, revenir faire un tour à Châteleine : qui sait si je n'aurais pas la force d'aller à Lyon! *j'ai juré de ne* voir jamais aucun spectacle que ceux qui sont embellis par vous. Le vieux malade vous embrasse de tout son cœur.

6687. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney 8 mai.

Vous voulez que je vous écrive, mon cher ange; c'est à moi bien plutôt de vous supplier de m'écrire, et de me mander des nouvelles de madame d'Argental. Que puis-je vous mander du fond de ma retraite? *vous amuserai-je beaucoup*, quand je vous dirai que je suis en Sibérie, sous le quarante-sixième degré et demi de latitude, et que nous avons, *au 8 de mai, plus de cent pieds de neige* au revers du mont Jura; que tous nos fruits sont perdus; que ma pauvre colonie est sur le point d'être ruinée, et que je serais peut-être à Paris actuellement, auprès de vous, sans la friponnerie de Valade, et l'impertinente ingratitude des comédiens? Mille contre-temps à la fois ont exercé ma patience, ma mauvaise santé la met encore à de plus grandes épreuves.

Je ne sais point du tout comment m'y prendre pour vous envoyer ce recueil à la tête duquel les *Lois de Minos* se trouvent : ce qu'on peut dans un temps, on ne le peut pas dans un autre : tous les envois de livres du pays étranger sont devenus plus difficiles que jamais. Je pourrais hasarder d'envoyer le petit paquet par le carrosse de Lyon, à la chambre syndicale de Paris. Voyez si vous pourriez le réclamer, et si M. de Sartines voudrait vous le faire rendre. Je suis étranger, je suis de contrebande; je suis environné de chagrins, quoique je tâche de n'en point prendre. Je suis vieux, je suis malade; j'ai la mort sur le bout de nez : si ce n'est

(1) M. Beuchot croit que cette inscription s'applique au président de La Marche ou au président de Ruffey. (G. A.)
(2) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Madame du Barry. (G. A.)

pas pour cette année, c'est pour l'année prochaine. On ne meurt point comme on veut dans les heureux pays libres qu'on appelle papistes ou papaux. Rabelais dit qu'on y est toujours tourmenté par les clergaux et par les évesgaux. On ne sait où se fourrer ; j'espère pourtant que je m'en tirerai galamment ; mais vous avouez que tout cela n'est pas joyeux. La philosophie fait qu'on prend son parti ; mais elle est trop sérieuse cette philosophie, et on ne rit point entre des peines présentes et un anéantissement prochain. Je gagerais que Démocrite n'est pas mort en riant.

Sur ce, mon cher ange, portez-vous bien, et vivez.

Je croyais Lekain à Marseille. Permettez que je vous adresse un petit mot de réponse que je dois à une lettre qu'il m'écrivit il y a plus d'un mois.

Pour mademoiselle Daudet (1), je lui en dois une depuis le mois de janvier ; il y a prescription. Je vous supplie de lui dire que mon triste état m'a mis dans l'impossibilité de lui répondre : rien n'est si inutile qu'une lettre de compliments. Je lui souhaite fortune et plaisirs, et surtout qu'elle reste à Paris le plus qu'elle pourra. Quoique je n'aime point Paris, je sens bien qu'on doit l'aimer.

Que mes anges me conservent un peu d'amitié, je serai consolé dans mes neiges et dans mes tribulations ; je leur serai attaché tant que mon cœur battra dans ma très faible machine.

6688. — A M. MARIN.

8 mai 1773 (2).

Mon cher ami, pourriez-vous bien m'envoyer ce nouveau mémoire de Lacroix? Aurait-il donc quelque chose de neuf à dire sur cette cruelle affaire? Je sais qu'il écrit plutôt contre M. Linguet que contre M. de Morangiés. C'est une chose déplorable qu'on se déchaîne si universellement contre un avocat qui ne fait que son devoir. On dit qu'on ne jugera ce procès que sur les probabilités qui frappent tout le monde ; mais je n'en crois rien. Les juges sont astreints à suivre les lois. L'ancien parlement se mettait au-dessus ; celui-ci n'est pas encore assez puissant pour prendre de telles libertés. La détention de M. de Morangiés et le refus d'entendre de nouveaux témoins me font trembler pour lui. Je le regarderai toujours comme un homme très innocent. Dieu veuille qu'il n'augmente pas mon catalogue des innocents condamnés !

Avez-vous vu M. de Tolendal? Son oncle est une terrible preuve de ce que peut la cabale.

Le roi de Prusse a parmi ses officiers le jeune d'Etallonde, qui fut condamné avec le chevalier de La Barre à la question ordinaire et extraordinaire, à l'amputation de la main droite et de la langue, et à être brûlé vif, pour n'avoir pas ôté son chapeau devant des capucins, et pour avoir chanté je ne sais quelle chanson que personne ne connaît. C'est un exemple qu'il faut toujours avoir devant les yeux ; il nous prouve que notre siècle est aussi abominable que frivole.

Voici deux lettres que je vous supplie de vouloir bien faire rendre à leur adresse. Le très vieux et très malade solitaire de Ferney vous embrasse de tout son cœur.

6689. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 mai (3).

Je hasarde de vous envoyer, par la poste, ces *Lois de Minos*. Il y en a, mon cher ange, deux exemplaires, l'un pour vous, l'autre pour M. de Thibouville. Je me flatte que M. d'Ogny permettra que le paquet vous parvienne.

Je suppose que vous savez qui on nommera pour aller demander madame la comtesse d'Artois à M. son père (4), et quand se fera cette cérémonie à la cour de Savoie : vous me direz que je suis bien curieux.

Aufresne est revenu à Genève, après avoir fait connaître le théâtre français à Venise et à Naples, ce qui n'était jamais arrivé. Je ne connais point ses talents ; je ne l'ai jamais vu sur la scène. Peut-être, s'il se montre sur le théâtre de bateleurs qui est actuellement auprès de Genève, je serai privé du plaisir de le voir ; car je ne suis point encore en état de sortir. Je serai bien embarrassé quand il faudra mettre un habit.

Faites-moi l'amitié, mon cher ange, de me mander comment madame d'Argental se porte ; je m'imagine que le climat de Paris est meilleur que celui de Genève. Le malheur en a voulu à notre colonie : nous avons eu des malades, des morts, des ruinés et des déserteurs ; mais toute cela arrive dans toute colonie.

Nous serions absolument anéantis par vos cours des monnaies, votre marc d'or et vos autres lois de Minos, si nous n'avions pas été un peu soutenus par le pays étranger. Cette situation équivoque ne peut pas durer. J'ai bien peur qu'avant ma mort toute cette machine, que j'ai construite avec tant de soin et de dépense, ne soit entièrement détruite. J'ai tout fondé à Ferney ; mais ce sera le château d'Armide ; tout est illusion, excepté de vous aimer et de vivre avec vous.

6690. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Ferney, 15 mai (1).

Je ne cesse, monseigneur, de vous importuner. Il ne faut pas excéder son héros ; mais vous avez eu la bonté de promettre votre protection à ma colonie pour la faire payer de ce qu'elle a fourni au roi, il y a environ trois ans ; un mot suffirait pour obtenir ce paiement du trésorier des Menus.

Vous avez bien voulu aussi flatter nos artistes de l'espérance de travailler pour vous. Ils demandent vos ordres : vous pouvez être sûr que vous serez content de leurs ouvrages.

Quant à *Pandore*, je n'ose renouveler mes supplications.

Je suis toujours prêt, mort ou vif, à venir au rendez-vous que vous avez bien voulu me donner. Si j'arrive en vie, j'arriverai sourd et aveugle, boiteux, impotent, pouvant à peine parler ; mais tout cela n'y fait rien ; j'aurai le bonheur de vous entrevoir, d'entendre une partie de ce que vous me direz, de vous renouveler mon hommage et mon tendre respect.

6691. — A M. DE CHENEVIÈRES.

17 mai (2).

Mon ancien ami, nous sommes très sensibles, madame Denis et moi, à votre souvenir. Je suis surtout très flatté que vous cultiviez toujours les lettres ; elles vous rendront votre retraite encore plus agréable. Mais vous avez sur moi deux grands avantages : le premier est la santé, et le second la proximité de Paris ; vous êtes à portée de tous les plaisirs auxquels j'ai renoncé depuis longtemps. Vous avez sans doute une petite loge à l'Opéra, et nous n'en avons qu'à l'Opéra-Comique d'auprès de Genève ; vous pouvez voir les tableaux du Salon, et nous avons à peine un barbouilleur ; vous avez vu le beau pont de Neuilly (3), et nous n'avons que des vieux ponts de planches pourries ; vous avez le plus brillant voisinage, nous ne pouvons nous vanter d'une pareille société ; enfin vous faites encore des vers, et je n'en fais plus. Je ne sais si vous commencez à grisonner, mais j'ai bientôt quatre-vingts ans ; vous vous portez bien, et j'ai été sur le point de mourir ; vous me félicitez sur le retour de ma santé, et je suis aussi mal que j'étais ; d'ailleurs un peu sourd, un peu aveugle, très impotent : quoi qu'on dise, je ressemble comme deux gouttes d'eau à une momie d'Egypte mal conservée.

Je conclus de tout cela que vous êtes bien généreux d'envoyer des vers de votre royaume de Chenevières à ma solitude des Alpes ; je ne puis que vous remercier de vos bienfaits, mais non pas y répondre.

6692. — A M. DE LA BORDE.

19 mai (4).

Mon cher Orphée, je suis aussi intéressé que vous dans cette affaire délicate. J'ai assurément autant d'envie que vous qu'elle réussisse ; mais je vous conjure de ne la point gâter et de ne la point rendre impraticable. Elle échouerait infailliblement, si je faisais la moindre démarche avant d'avoir reçu la réponse à la lettre que j'ai écrite, et on vous en saurait, comme à moi, un très mauvais gré. Vous savez que je suis dans une position assez équivoque. Vous sentez bien d'ailleurs que, si on faisait la moindre tentative pour forcer la main à l'homme de qui la chose dépend (5), il aura mille moyens de rendre nos efforts inutiles, et mille autres moyens de se venger sur moi d'avoir entrepris de l'assiéger et de le forcer dans sa ville capitale.

Encore une fois, mon cher Orphée, attendons sa réponse ; que ce petit délai ne vous empêche pas d'embellir votre ou-

(1) Fille de mademoiselle Lecouvreur. (G. A.)
(2) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(4) Victor-Amédée, roi de Sardaigne. (*A. François.*)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Que venait de construire l'ingénieur Péronnet. (*A. François.*)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(5) Richelieu. (G. A.)

vrage, lorsque vous vous sentirez inspiré. Le génie n'a besoin de personne; il est indépendant de tout, il est au-dessus de toutes les difficultés, il aplanit tous les obstacles.

Ecoutez ce génie et ma tendre amitié. Soyez bien persuadé que j'ai le cœur déchiré; et un de mes plus grands chagrins est de ne pouvoir vous montrer mes blessures.

6693. — A M. BORDES.

19 mai (1).

Mon cher confrère, j'aurais dû vous remercier plustôt de m'avoir envoyé des dames dignes d'être vos parentes ; mais j'aurais dû aussi être un peu plus digne d'une pareille visite. J'étais cruellement malade lorsqu'elles me firent l'honneur de venir à Ferney; je combattis mon mal, je pris la liberté de leur faire ma cour en robe de chambre; mais je ne pus jouir longtemps de l'avantage que vous me procurez. Je passe ma vie dans les souffrances et dans les regrets, on dit que c'est assez le partage de la vieillesse.

Je suis bien fâché que Aufresne ne puisse aller à Lyon; on dit que c'est un acteur qui a des moments et des éclairs admirables. Il me semble quelquefois que, si on pouvait représenter sur le beau théâtre de Lyon les *Lois de Minos* avec quelque succès, je pourrais faire un effort et oublier assez mes maux pour venir vous embrasser. J'ai des raisons essentielles pour avoir un prétexte plausible de ce petit voyage. Que de choses j'aurais à vous dire, et que de choses à entendre! Aimons-nous, mon cher philosophe, car les ennemis de la raison n'aiment guère ceux qui pensent comme nous. Je vous embrasse bien tendrement. LE VIEUX MALADE.

6694. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 19 mai.

Ce que madame Denis veut vous dire, madame, c'est que M. le maréchal de Richelieu, votre ami, vient de m'affliger d'une manière bien sensible pour un cœur qui lui est si tendrement attaché depuis plus de cinquante ans. Il m'accable d'abord de bontés au sujet des *Lois de Minos;* il n'a jamais été si empressé avec moi ; et le moment d'après il m'accable de dégoûts, il me traite comme ses maîtresses. Voici le fait : dans la chaleur de nos tendresses renaissantes, je lui dédie les *Lois de Minos*, et je me livre dans cette dédicace à toute ma passion pour lui ; il me promet et me donne sa parole d'honneur qu'il fera représenter les *Lois de Minos* à Fontainebleau, au mariage de M. le comte d'Artois. Sur cette parole, je retire la pièce des mains des comédiens qui allaient la jouer, et je n'ai de confiance qu'en ses bontés.

Quelque temps après, Lekain vient lui présenter la liste des pièces qu'on doit donner à Fontainebleau ; il met dans cette liste plusieurs de mes pièces, et surtout les *Lois de Minos*. M. le maréchal les raie toutes, et substitue à leur place le *Catilina* de Crébillon, et je ne sais quelles autres pièces barbares. Voilà ce qu'on me mande (2) et ce que j'ai peine à croire; je l'aime et je le respecte trop pour croire qu'il en ait usé ainsi avec moi, dans le temps même qu'il me prodiguait les marques les plus flatteuses de l'amitié dont il m'a honoré depuis si longtemps.

Nous avons recours, ma nièce et moi, madame, à celle qui connaît si bien le prix de l'amitié, à celle dont la bienveillance et l'équité sont si actives, à celle qui a tiré notre ami Racle du profond bourbier où il était plongé, à celle qui n'entreprend rien dont elle ne vienne à bout. Vous allez à la chasse des perdrix; allez à la chasse de M. de Richelieu : trouvez-le, parlez-lui, faites-le rougir, s'il est coupable ; faites-le rentrer en lui-même, ramenez-moi mon infidèle. Il n'appartient qu'à vous de faire de tels miracles. Vous connaissez ma position : cette petite aventure tient à des choses qui sont essentielles pour moi, et même pour ma famille.

Nous vous prions de vouloir bien ajouter aux bons offices que nous vous demandons celui de parler de vous-même à mon perfide; d'ignorer avec lui que nous vous avons écrit; de lui dire que vous ne venez lui représenter son inconstance que sur le bruit public, et que vous ne sauriez souffrir qu'on attaque ainsi sa gloire.

Franchement, madame, rien n'est plus cruel que de se voir abandonné et trahi sur la fin de sa vie par les personnes sur lesquelles on avait le plus compté, et dans qui on avait mis toutes ses affections. Il n'y a que vos bontés qui puissent me consoler, et me tenir lieu de ce que je perds.

J'ai l'honneur de vous envoyer un exemplaire de la pièce en question, avec des notes que je vous prie de lire quand vous n'irez point à la chasse. Agréez, madame, mon respect et mon attachement inviolable.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) C'est d'Alembert qui lui mandait cela. (G. A.)

6695. — A M. CHRISTIN.

20 mai.

Vous êtes, mon cher ami, meilleur citoyen que les anciens Romains; ils étaient dispensés d'aller à la guerre pour le service de la république, et vous, à peine êtes-vous marié, que vous faites la campagne la plus vive en faveur du genre humain contre les bêtes puantes appelées moines. Tout ce que je peux faire à présent est de lever les mains au ciel pendant que vous vous battez.

Il y a des choses qui m'ont paru fort équivoques dans le mémoire de l'avocat de Besançon. Je tremblerai toujours jusqu'au jour de la décision. Ce serait au roi à terminer ce grand procès dans toute la France. L'abolissement du droit barbare de mainmorte serait encore plus nécessaire que l'abolissement des jésuites. Puisse le roi jouir de la gloire de nous avoir délivrés de ces deux pestes! Bonsoir, mon cher philosophe; soyez le plus heureux des maris et des avocats.

6696. — A MADAME CHRISTIN.

20 mai.

Vous m'avez prévenu, madame; c'était à moi de faire mon compliment à la femme de mon meilleur ami. Je me serais sans doute acquitté de ce devoir, si les suites de ma maladie ne m'en avaient empêché.

Je vous souhaite tout le bonheur que vous méritez, et je suis sûr que vous l'aurez. On ne peut être plus sensible que je le suis à la bonté que vous avez eue de m'écrire : si j'avais eu de la santé, j'aurais été un des garçons de la noce. J'ai l'honneur d'être, etc.

6697. — A M. MARIN.

22 mai (1).

Le vieux malade supplie M. Marin de vouloir bien avoir la bonté de donner cours aux incluses.

J'attends avec bien de l'impatience des nouvelles de cet étrange procès de M. de Morangiés.

Savez-vous qu'un jeune Tronchin, âgé de vingt-six à vingt-sept ans, plus beau que son oncle, beaucoup plus riche, nouvellement marié à une jeune personne encore plus belle et plus riche que lui, vient de se tirer un coup de fusil par-dessous le menton, dans la cervelle? Les trois balles, qui ont percé son crâne, ont fait des trous au plafond. Je ne connais guère de plus terrible exemple.

6698. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

23 mai (2).

Vous êtes un vrai philosophe, monsieur, c'est-à-dire un vrai sage, et vous rendez la philosophie bien aimable par les grâces de votre esprit. Il ne faut que deux hommes comme vous et M. d'Alembert pour conserver le dépôt du feu sacré que tant d'hypocrites veulent éteindre; et, Dieu merci, vous avez dans Paris un très grand nombre d'honnêtes gens qui vous secondent. Ainsi, monsieur, ne vous découragez jamais. Quand la raison a mis une fois le pied dans un pays, on peut la persécuter, on peut la faire taire pour quelque temps; mais on ne peut la chasser. Vous serez toujours à la tête des sages. C'est la plus belle place du monde à mon gré.

Je fais bien plus de cas des secrétaires que des fondateurs. Je me tais pour le présent sur le reste. Je m'en rapporte à M. d'Alembert comme à vous. Il y a des gens plus dangereux que les *Comètes* (3).

Comptez sur mon dévouement entier, monsieur, pour le peu de temps qui me reste à vivre.

6699. — A M. DE LA HARPE.

24 mai.

« Je souhaite que la calomnie ne députe point quelques-» uns de ses serpents à la cour, pour perdre ce génie nais-» sant, en cas que la cour entende parler de ses talents. » (Page 10 de l'*Epître morale et instructive* de Guillaume Vadé) (4).

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Voyez tome IV, page 649. (G. A.)
(4) *Epître dédicatoire* des *Lois de Minos*. (G. A.)

Vous voyez, mon cher ami, que Guillaume était très instruit qu'il y avait des préjugés contre celui qui a donné quelquefois de si bonnes ailes aux talons de Mercure, et dont le génie alarme ceux qui n'en ont pas.

J'ai ouï dire que Guillaume Vadé, avant sa mort, avait essuyé quelques injustices un peu plus fortes, qu'un commentateur avait interprété fort mal ses discours auprès d'un satrape de Perse, lorsque Guillaume était à la campagne, à quelques lieues d'Ispahan ; mais ce n'est point de cela que Guillaume mourut; il était accoutumé à tous ces orages, et il en riait. On s'était imaginé qu'il était fort sensible à toutes ces misères : on se trompait beaucoup.

Sa nièce, Catherine Vadé, que vous avez connue, vous dira qu'il avait le plus profond mépris pour les tracasseries personnes. Il était quelquefois un peu malin, soit quand il écrivait à Nicolas (1), soit quand il écrivait à Flaccus (2); mais il fut très sensible et reconnaissant pour le secrétaire intime de Flaccus (3), lequel avait l'esprit et les grâces de son maître : il m'a même chargé en mourant de dire à ce secrétaire intime qu'il ne l'oubliait point, quoiqu'il allât boire les eaux du fleuve de l'oubli. Il me le recommandait en présence de Catherine sa nièce. Je vous exhorte, lui disait-il souvent, à ne point craindre vos envieux, à marcher toujours dans le sentier épineux de la gloire, entre le général d'armée Warwick et le ministre Barmécide (4) ; comptez, quand on a la gloire pour soi, que le reste vient tôt ou tard.

Je pense comme Guillaume. Je vous suis très sincèrement dévoué, et j'en prends à témoin Catherine; j'espère trouver l'occasion de vous le prouver. Il y a longtemps que je vous ai dit :

Macte *animo, generose* puer. (VIRG., *Æn.*, lib. IX.)

6700. — A M. LE CHEVALIER LE LALLY-TOLENDAL.

24 mai.

Vous avez, monsieur, du courage dans l'esprit comme dans le cœur; et une chose à laquelle vous ne faites peut-être pas attention, c'est que votre mémoire est de l'éloquence la plus forte et la plus touchante.

On m'a mandé que le roi vous avait accordé une grande grâce, il y a quelques mois. Vous ne pouviez mieux lui en marquer votre reconnaissance qu'en manifestant l'injustice des juges qui ont trempé dans le sang de votre oncle leurs mains teintes du sang du chevalier de La Barre. Ces tuteurs des rois étaient les ennemis du roi : vous le servez en demandant justice contre eux.

Je pense que c'est un devoir indispensable à M. de Saint-Priest (5) de se joindre à vous. Je ne sais pas comment il est votre parent ou votre allié; je ne sais pas même ce que vous est madame la comtesse de La Heuze, si elle est votre tante ou votre sœur. Je vous prie de vouloir bien mettre au fait un solitaire si ignorant, en cas que vous lui fassiez l'honneur de lui écrire.

J'ai peur que l'homme puissant à qui vous vous êtes adressé ne vous ait donné des paroles, et non pas une parole; mais il ne vous empêchera pas de tenter toutes les voies de venger la mort et la mémoire de votre oncle.

Je présume que madame du Barry vous protégerait dans une entreprise si juste et si décente. J'ose croire encore que M. le maréchal de Richelieu, que j'ai vu l'ami de M. de Lally, ne vous abandonnerait pas.

Enfin on peut faire un mémoire au nom de la famille. Il me semble qu'il faudrait que ce mémoire fût signé d'un avocat au conseil. La requête la plus juste n'aura aucun succès, si elle n'est pas dans la forme légale, et ne sera regardée tout au plus que comme une plainte inutile.

J'ajoute, et avec chagrin, qu'il faudra se résoudre à épargner, autant qu'on le pourra, les ennemis qui ont déposé contre leur général. Ils sont en grand nombre; et on doit songer, ce me semble, plutôt à justifier le condamné qu'à s'emporter contre les accusateurs. Sa mémoire réhabilitée les couvrira d'opprobre.

Il me paraît que vous avez un juste sujet de présenter requête en révision, si vous prouvez que plusieurs pièces importantes n'ont point été lues. Il n'y a point, en ce cas, d'avocat au conseil qui refuse de signer votre mémoire. Alors vous aurez la consolation d'entendre la voix du public se joindre à la vôtre, et ce cri général éveillera la justice.

(1) *Epître à Boileau.* (G. A.)
(2) *Epître à Horace.* (G. A.)
(3) La Harpe avait répondu à Voltaire au nom d'Horace. (G. A.)
(4) La Harpe est auteur d'une tragédie sur *Warwick* et d'une autre sur les *Barmecides.* (G. A.)
(5) Ambassadeur à Constantinople. (G. A.)

Je suis plus malade encore que je ne suis vieux; mais mon âge et mes souffrances ne peuvent diminuer l'intérêt que je prends à cette cruelle affaire, et les sentiments que vous m'inspirez.

6701. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

31 mai (1).

J'ai reçu, madame, au milieu de mes souffrances qui se sont renouvelées, la lettre très consolante dont vous m'avez honoré; elle m'a été rendue par M. Racle qui est revenu chargé de vos bienfaits. Vous me traitez comme lui, vous voulez me faire tout le bien dont votre belle âme est capable; vous m'avez accablé de bontés sans m'en rien dire. J'écris à M. le comte de Bissy, que vous avez mis de moitié avec vous, et je n'écrirai à la personne à laquelle il s'est adressé, que quand vous m'assurerez que cette démarche est convenable et qu'elle sera bien reçue.

A l'égard de la manière étonnante dont en use un homme (2) à qui j'ai témoigné pendant cinquante ans un attachement si public, et que plus d'un de mes confrères (3) me reproche aigrement aujourd'hui, je n'ai rien à vous dire, sinon que mon cœur est blessé de son procédé autant qu'il est pénétré pour vous d'une reconnaissance qui ne finira qu'avec ma vie. Ces sentiments sont bien plus vrais que les beaux excès de jeunesse dont les plaisants de Paris ont voulu me faire honneur (4). Soyez sûre que je ne suis point du tout galant avec les dames génevoises, mais que, si vous me permettez le mot d'amitié, j'en ai une pour vous qui est fort au-dessus de tout ce que les dames de Genève et même de Paris pourraient inspirer à des jeunes gens.

Je n'ai pu lire l'article de votre lettre où vous dites : « La ..... des *Lois de Minos* est bien; » je ne sais quel mot vous avez mis après « La ..... » Je voudrais vous envoyer un recueil où sont les *Lois de Minos* avec quelques pièces assez curieuses; mais je ne sais comment m'y prendre. M. d'Ogny ne veut se charger d'aucun paquet où il y ait des livres. C'est à vous à me donner vos instructions et vos ordres.

Madame Denis vous est attachée comme moi; je ne peux vous rien dire de plus fort. Agréez les respects et les remerciements du vieux malade.

6702. — A M. MARIN.

31 mai (5).

Le généreux M. Marin est prié d'envoyer ce petit billet à M. de Tollendal.

Il y a bientôt quatre-vingts ans que je suis au monde, et je n'ai jamais vu que des injustices. Je crois que Mathusalem aurait pu en dire autant.

6703. — A M. VASSELIER.

Mai.

Vous êtes donc mon confrère en fait de goutte, mon cher ami? Pour moi, je n'ai la goutte que comme un accessoire à tous mes maux. On sait bien qu'il faut mourir; mais, en conscience, il ne faudrait pas aller à la mort par de si vilains chemins. Je désire bien vivement de guérir pour venir vous voir; mais je commence à en désespérer.

Je ne suis point du tout étonné de l'évêque (6) dont vous me parlez. Les comédiens sont toujours jaloux les uns des autres. Nous allons avoir une troupe en Savoie, à la porte de Genève, qui fera sans doute crever de dépit celle que nous avons déjà à l'autre porte en France. Chacun joue la comédie de son côté; je ne la joue pas, mon cher correspondant, en vous disant combien je vous aime.

Mille grâces de la belle branche de palmier. *Quid retribuam Domino?*

P.-S. Il y a, dans le Bugey, un brave officier qui aime la lecture, qui est philosophe, et qui m'a demandé des livres. Je crois ne pouvoir mieux remplir mon devoir de missionnaire qu'en m'adressant à vous. Je vous envoie le paquet que je vous supplie instamment de faire tenir à ce digne officier, à qui le roi ne donne pas de quoi acheter des livres.

Faites un philosophe, et Dieu vous le rendra. Je ne puis faire une meilleure action dans le triste état où je suis.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Richelieu. (G. A.)
(3) Tel que d'Alembert. (G. A.)
(4) Avec mademoiselle de Saussure. (G. A.)
(5) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(6) Montazet, archevêque de Lyon. (G. A.)

6704. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 4 juin.

En vérité, monseigneur, je ne sais si je dois pleurer ou rire de ce que vous me mandez dans votre lettre du 28 de mai; mais, quand un comédien fait une tracasserie à M. le maréchal de Richelieu, il faut rire; et c'est sans doute ce que vous avez fait.

J'admire seulement votre bonté de daigner m'écrire, lorsque les autres tracasseries de Bordeaux pour du pain, qui ont été, dit-on, suivies d'une sédition meurtrière, attiraient toute votre attention. Si cet orage est passé, permettez-moi de vous parler d'abord d'une chose qui m'intéresse beaucoup plus que tous les spectacles de Fontainebleau et de Versailles; c'est du petit voyage dont vous m'aviez flatté. L'état où je suis ne m'aurait certainement pas empêché d'être à vos ordres; il n'y a que la mort qui eût pu me retenir à Ferney; mais je vois que tout est rompu, et c'est là ce qui me fait pleurer. J'avais tout arrangé pour cette petite course; il ne m'appartient pas d'avoir une dormeuse, mais j'avais une voiture que j'appelais une commode. Il faut s'attendre aux contre-temps jusqu'au dernier moment de sa vie.

Quant à l'article des spectacles, mon héros est engagé d'honneur à protéger mon histrionage. J'ignore quel est le goût de la cour, j'ignore l'esprit du temps présent; mais je compterai toujours sur votre indulgence pour moi, et sur votre protection nécessaire à ma jeunesse.

Je vous ai supplié, et je vous supplie encore, d'honorer d'une place dans votre liste le roi de Suède, sous le nom de *Teucer*, malgré toutes les différences qui se trouvent entre ces deux personnages.

Je vous demande votre protection pour Mairet, qui est mort il y a environ six-vingts ans, et qui était protégé par votre grand-oncle : il ne tient qu'à vous de le ressusciter. *Minos* et *Sophonisbe* sont deux pièces nouvelles; toutes deux, et surtout les *Lois de Minos*, forment des spectacles où il y a beaucoup d'action. On dit que c'est ce qu'il faut aujourd'hui, car tout le monde a des yeux, et tout le monde n'a pas des oreilles.

Je vous réitère donc ma très humble et très instante prière de vouloir bien ordonner à nosseigneurs les acteurs de jouer ces deux pièces sur la fin de votre année. J'aurai le temps de les rendre moins indignes de vous, si je suis en vie.

Je quitte le cothurne pour vous parler de ma colonie. Vous qui gouvernez une grande province, vous sentez quelles peines a dû éprouver un homme obscur, sans pouvoir, sans crédit, avec une fortune assez médiocre, en établissant des manufactures qui demandaient un million d'avances pour être bien affermies. Il a fallu changer un misérable hameau en une espèce de ville florissante, bâtir des maisons, prêter de l'argent, faire venir les artistes les plus habiles, qui font les montres que les plus fameux horlogers de Paris vendent sous leur nom. Il a fallu leur procurer des correspondances dans les quatre parties du monde : je vous réponds que cela est plus difficile à faire que la tragédie des *Lois de Minos*, qui ne m'a pas coûté huit jours. Les plus petits objets, dans une telle entreprise, ne sont pas à négliger. Ma colonie était perdue, et expirait dans sa naissance, si M. le duc de Choiseul n'avait pas pris et payé, au nom du roi, plusieurs de nos ouvrages, et si l'impératrice de Russie n'en avait pas fait venir pour environ vingt mille écus.

Les deux montres que M. le duc de Duras voulut bien accepter pour le roi, au mariage de madame la dauphine, avaient un grand défaut. Un misérable peintre en émail, qui croyait avoir un portrait ressemblant de madame la dauphine, la peignit fort mal sur les boîtes de ces montres. Je n'ose vous proposer de les renvoyer. Si vous pouvez pousser vos bontés jusqu'à faire payer les sieurs Ceret et Dufour de ces deux montres, je vous aurai beaucoup d'obligation; ils sont les moins riches de la colonie. Daignez faire dire un mot à M. Hébert, et un frère de Céret, qui est son correspondant à Paris, ira chercher l'argent.

Je vous demande bien pardon d'entrer dans de tels détails avec le vainqueur de Mahon et le défenseur de Gênes; mais enfin mon héros daigne quelquefois s'amuser de bagatelles. On n'est pas toujours à la tête d'une armée; il faut bien descendre quelquefois aux niaiseries de la vie civile.

A propos de niaiseries, souvenez-vous bien, je vous en prie, que je vous ai envoyé dans Patrat un acteur qui deviendrait en trois mois égal à Lekain en bien des choses, et très supérieur à lui par le don de faire répandre des larmes. Je m'y connais, je suis du métier. J'ai joué Cicéron et Lusignan avec un prodigieux succès; mais ce n'était pas le Cicéron du barbare Crébillon.

J'envoie Patrat à l'impératrice de Russie, avec un autre comédien assez bon (1), dont on n'a point voulu à Paris. Je suis fâché que le Nord l'emporte sur le Midi en tant de choses.

Quand je songe à cette lettre prolixe dont j'importune mon héros, je suis tout honteux. Cependant je le conjure de la lire tout entière, et de conserver ses bontés à son vieux courtisan, tout ennuyeux qu'il peut être. Certainement il lui sera attaché jusqu'au dernier moment de sa vie avec le respect le plus tendre.

6705. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 4 juin.

La protectrice réussit à tout ce qu'elle entreprend, et ses entreprises sont toujours de faire du bien. Je me jette à ses pieds, et je les baise avec mes lèvres de quatre-vingts ans, en la priant seulement de détourner les yeux.

Mon doyen de l'Académie, qui est fort mon cadet, a eu la bonté de m'écrire une lettre très consolante. Je lui écris aujourd'hui sur nos histrions qui sont à ses ordres, et je le supplie, comme je l'ai toujours supplié, et comme il me l'a toujours promis, de faire jouer, sur la fin de son année, les *Lois de Minos*, d'un jeune auteur, et la *Sophonisbe* de Mairet, qui est mort il y a environ cent trente ans; le tout sans préjudice des autres faveurs qu'il peut me faire, et sur lesquelles vous avez insisté avec votre générosité ordinaire.

J'aurais bien voulu vous envoyer des *Lois de Minos* pour vos amis, et surtout pour M. votre frère (2); mais M. d'Ogny me mande qu'il ne peut plus se charger de paquets de livres. Il veut bien faire passer toutes les montres de ma colonie, dont il est le protecteur; mais, pour la littérature, on dit qu'elle est aujourd'hui de contrebande, et que les commis à la douane des pensées n'en laissent entrer aucune. Je crois pourtant que si jamais vous rencontrez M. d'Ogny, vous pourriez lui demander grâce pour les *Lois de Minos*, et alors vous en auriez tant qu'il vous plairait.

A propos de lois, madame, je ne suis point surpris de la sentence portée contre M. de Morangiés; j'ai toujours dit qu'ayant eu l'imprudence de faire des billets, il serait obligé de les payer, quoiqu'il soit évident qu'il n'en ait jamais touché l'argent.

J'ai toujours dit encore que les faux témoins qui ont déposé contre lui, ayant eu le temps de se concerter et de s'affermir dans leurs iniquités, triompheraient de l'innocence imprudente.

Voilà une affaire bien singulière et bien malheureuse. Elle doit apprendre à toute la noblesse de France à n'avoir jamais affaire avec les usuriers, et à ne jamais connaître madame de la Ressource : mais on ne corrigera point nos officiers du bel air. J'ai peur qu'il ne soit difficile de faire modérer la sentence par le parlement, et impossible d'en changer le fond, à moins que quelqu'un des fripons qui ont gagné leur procès ne meure incessamment, et ne demande pardon à Dieu et à la justice de ses manœuvres criminelles. Toute cette aventure sera longtemps un grand problème. Il ne faut compter dans ce monde que sur votre belle âme et sur votre amitié courageuse; mais daignez compter aussi, madame, sur la très tendre et très respectueuse reconnaissance de ce pauvre malade du mont Jura.

6706. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 juin.

Je n'ai jamais, mon cher ange, rien entendu aux affaires de ce monde. Le maître des jeux (3) m'écrit de son côté, et dit que le grand acteur en a menti, et qu'il y est fort sujet. D'un autre côté, je recevais plusieurs lettres qui m'affligeaient infiniment; elles me peignaient, comme mon ennemi déclaré, un homme à qui je suis attaché depuis cinquante ans, et à qui je venais de donner des marques publiques (4) d'une estime et d'une vénération qu'on me reprochait. A toutes ces tracasseries se joignait la détestable édition de mon ami Valade, et la petite humiliation qui résulte toujours d'avoir affaire à mon ami Fréron.

Je ne sais pas trop quel est le goût de la cour, je ne sais pas même s'il y a un goût en France. J'ignore ce qui convient, et ce qui ne convient pas; mais je sais très certainement que j'avais écrit au maître des jeux plusieurs fois, pour le prier de donner une place dans sa liste à mes pauvres Crétois pour

(1) Aufresne. (G. A.)
(2) La Tour du Pin. (G. A.)
(3) Richelieu. (G. A.)
(4) En lui dédiant les *Lois de Minos*. (G. A.)

le mois de novembre, et il a oublié sans doute qu'il me l'avait promis formellement. Il voulait même ressusciter Mairet. Il m'avait demandé quelques changements à l'habit de Sophonisbe; j'y travaillai sur-le-champ, il en fut content; apparemment qu'il ne l'est plus. Je vous enverrai incessamment cette vieille *Sophonisbe*, la mère du théâtre français, dont j'ai replâtré les rides. Elle aurait été bien reçue à la cour du temps du cardinal de Richelieu; mais les choses pourraient bien avoir changé du temps du maréchal. Je lui écrirai encore pour le faire souvenir qu'en qualité de premier gentilhomme de la chambre, il m'a promis de présenter *Astérie* et *Sophonisbe* comme de nouvelles mariées. Je ne demande point qu'elles soit baisées, mais seulement qu'elles fassent la révérence.

C'est assez parler du *tripot;* voici maintenant bien des grâces que je vous demande.

Premièrement, c'est de vouloir bien assurer madame de Saint-Julien, M. le duc de Duras, et M. le comte de Bissy, de ma reconnaissance, que vous exprimerez bien mieux que moi, et que vous ferez bien mieux valoir quand vous les verrez.

Je pense qu'il faut attendre le mois de novembre et la présentation de ces deux dames, avant de faire la moindre démarche sur ce que vous savez (1).

Je vous supplie ensuite de me dire si vous avez entendu parler d'un neveu du comte de Lally, qui a obtenu du roi je ne sais quelle grâce, concernant la petite fortune que son malheureux oncle pouvait avoir laissée. Il est aux mousquetaires sous le nom de M. de Tolendal; le connaissez-vous? en avez-vous entendu parler? Je vois quelquefois dans mes rêves, à droite et à gauche, le comte de Lally et le chevalier de La Barre, et je me dis : Quiconque a du pain et une retraite assurée doit se croire heureux. Ma retraite cependant est bien troublée; ma vieillesse languissante ne peut supporter les peines que ma colonie me donne; elle a été jusqu'ici très utile à l'Etat. Si M. le contrôleur général avait pu la protéger, et me faire payer de ce qu'il me devait, je ne serais pas dans le cruel embarras où je me trouve. J'ai fondé une espèce de petite ville fort jolie; mais j'ai peur que bientôt elle ne soit déserte. Il faut s'attendre à tout, et mourir.

Que madame d'Argental vive heureuse et pleine de santé avec vous : voilà, encore une fois, ma consolation.

6707. — A M. MARIN.

A Ferney, 12 juin (2).

J'ai le capitaine Lawrence; ce n'est pas là ce qu'il me faut. Personne ne lit les détails des combats et des siéges; rien n'est plus ennuyeux que la droite et la gauche, les bastions et la contrescarpe. J'ai de meilleurs mémoires que toutes ces minuties des horreurs de la guerre. Il faut amorcer le lecteur par des choses intéressantes, sans quoi on ne tient rien.

J'ai un *Holwell*, un *Scrafton* (3). Il s'agit de faire un ouvrage attachant, une histoire qui ait l'air simple et qui touche le cœur; point de partialité, mais beaucoup de vérité. On est perdu pour peu que l'ouvrage ait la moindre ressemblance avec un factum d'avocat. Une pareille histoire d'ailleurs doit être courte, quoique pleine; elle doit avoir, comme une tragédie, exposition, nœud et dénoûment, avec épisode agréable.

Je finirai par vous dire, mon cher correspondant : Si vous voulez voir un beau tour, faites-le : mais si vous ne le faites pas, je le ferai.

Je trouve le jugement de M. de Morangiés absurde; mais que diable allait-il faire dans cette galère? Quelque parti qu'on prît, il semble qu'il n'y a que Dieu seul qui pût juger ce procès.

6708. — A M. LE CHEVALIER HAMILTON.

A Ferney, 17 juin.

Monsieur, le public vous a l'obligation de connaître le Vésuve et l'Etna beaucoup mieux qu'ils ne furent connus du temps des Cyclopes, et ensuite de celui de Pline (4). Les montagnes que vous avez vues de mes fenêtres à Ferney sont d'un goût tout opposé. Votre Vésuve et votre Etna sont pleins de caprices : ils ressemblent aux petits hommes trop vifs, qui se mettent souvent en colère sans raison; mais vos montagnes de glaciers, qui sont dix fois plus hautes, et quarante fois plus étendues, ont toujours le même visage, et sont dans un calme éternel. Des lacs toujours glacés, de six milles de longueur, sont établis dans la moyenne région de l'air, entre des rochers blancs, au-dessus des nuages et du tonnerre, sans qu'il y ait eu de l'altération depuis des milliers de siècles.

Il n'y a pas bien loin de la fournaise où vous êtes aux glaciers de la Suisse; et cependant quelle énorme différence entre les terrains, entre les hommes, entre les gouvernements, entre Calvin et San-Gennaro!

J'ai vu avec douleur que vous n'avez pu faire rajuster un thermomètre en Sicile. Que dirait Archimède, s'il revenait à Syracuse? mais que diraient les Trajan et les Antonin, s'ils revenaient à Rome?

Je trouve tout simple que les éruptions des volcans produisent des monticules; ceux que les fourmis élèvent dans nos jardins sont bien plus étonnants. Ces petites montagnes, formées en huit jours par des insectes, ont deux ou trois cents fois la hauteur de l'architecte. Mais pour nos vénérables montagnes, seules dignes de ce nom, d'où partent le Rhin, le Danube, le Rhône, le Pô, ces énormes masses paraissent avoir plus de consistance que Monte-Nuovo, et que la prétendue nouvelle île de Santorin. La grande chaîne des hautes montagnes qui couronnent la terre en tous sens m'a toujours paru aussi ancienne que le monde: ce sont les os de ce grand animal; il mourrait de soif s'il n'y avait pas de fleuves, et il n'y aurait aucun fleuve sans ces montagnes, qui en sont les réservoirs perpétuels. On se moquera bien un jour de nous, quand on saura que nous avons eu des charlatans qui ont voulu nous faire croire que les courants des mers avaient formé les Alpes, le mont Taurus, les Pyrénées, les Cordillières.

Tout Paris, en dernier lieu, était en alarme; il s'était persuadé qu'une comète viendrait dissoudre notre globe le 20 ou le 21 de mai. Dans cette attente de la fin du monde, on manda que les dames de la cour et les dames de la halle allaient à confesse; ce qui est, comme vous savez, un secret infaillible pour détourner les comètes de leur chemin. Des gens, qui n'étaient pas astronomes, prédirent autrefois la fin du monde pour la génération où ils vivaient. Est-ce par pitié ou par colère que cette catastrophe a été différée?

To be, or not to be; that is the question, etc. (SHAK.)

6709. — A M. LE PRINCE DE GALLITZIN.

A Ferney, 19 juin.

Monsieur le prince, vous rendez un grand service à la raison, en faisant réimprimer le livre de feu M. Helvétius (1). Ce livre trouvera des contradicteurs, et même parmi les philosophes. Personne ne conviendra que tous les esprits soient également propres aux sciences, et ne diffèrent que par l'éducation. Rien n'est plus faux, rien n'est plus démontré faux par l'expérience. Les âmes sensibles seront toujours fâchées de ce qu'il dit de l'amitié, et lui-même aurait condamné ce qu'il en dit, ou l'aurait beaucoup adouci, si l'esprit systématique ne l'avait pas entraîné hors des bornes.

On souhaitera peut-être, dans cet ouvrage, plus de méthode et moins de petites historiettes, la plupart fausses; mais il me semble que tout ce qu'il dit sur la superstition, sur les abominations de l'intolérance, sur la liberté, sur la tyrannie, sur le malheur des hommes, sera bien reçu de tout ce qui n'est pas un sot ou un fanatique. Quelque philosophe aurait pu corriger son premier livre; mais persécuter l'auteur, comme on a fait, cela est aussi barbare qu'absurde, et digne du quatorzième siècle. Tout ce que des fanatiques ont anathématisé dans cet homme si estimable se trouvait au fond dans le petit livre du duc de La Rochefoucauld, et même dans les premiers chapitres de Locke. On peut écrire contre un philosophe, en cherchant comme lui la vérité par des routes différentes; mais on se déshonore, on se rend exécrable à la postérité, en le persécutant. Il s'en fallut peu que des Mélitus et des Anytus ne présentassent un gobelet de ciguë à votre ami.

Je dois encore des remerciements à votre excellence, pour cette histoire (2) de la guerre de la sublime Catherine contre

(1) La permission de venir à Paris. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Auteurs, comme W. Lawrence, d'écrits historiques sur l'Inde. (*A. François.*)
(4) Hamilton avait publié des *Observations sur le mont Vésuve, le mont Etna, et d'autres volcans.* (G. A.)

(1) Ambassadeur russe à Versailles en 1765, Gallitzin était alors représentant de la cour de Saint-Pétersbourg à La Haye, où il venait de faire une édition du livre d'Helvétius sur l'*Homme*. (G. A.)
(2) *Histoire de la guerre entre la Russie et la Turquie, et particulièrement la campagne de* 1759 (par le chevalier de Kéralio), réimprimée par Gallitzin. (G. A.)

la sublime Porte du peu sublime Moustapha. Vous savez que je m'intéresse à cette guerre presque autant qu'à la tolérance universelle qui condamne toutes les guerres. Il faut bien quelquefois se battre contre ses voisins, mais il ne faut pas brûler ses compatriotes pour des arguments. On dit que le pape est aussi tolérant qu'un pape peut l'être ; je le souhaite pour l'amour du genre humain ; j'en souhaite autant au mufti, au schérif de la Mecque, au grand-lama, et au daïri.

Je suis possesseur d'un tas de boue, grand comme la patte d'un ciron, sur ce misérable globe ; il y a chez moi des papistes, des calvinistes, des piétistes, quelques sociniens, et même un jésuite : tout cela vit ensemble dans la plus grande concorde, du moins jusqu'à présent. Il en est ainsi dans votre vaste empire, sous les auspices de Catherine. On goûte depuis longtemps de ce bonheur en Angleterre, en Hollande, en Brandebourg, en Prusse, et dans plusieurs villes d'Allemagne ; pourquoi donc pas dans toute la terre? pourquoi n'adoucirait-on pas un peu cette maxime : « Que celui » qui n'est pas de notre avis soit comme un commis des fer» mes et comme un païen? » pourquoi jetterions-nous dans un cachot le convive qui n'aurait pas mis son bel habit pour souper avec nous? pourquoi ferait-on aujourd'hui mourir d'apoplexie un père de famille (1) et sa femme, qui, ayant donné presque tout leur bien aux jacobins, garderaient quelques florins pour dîner? pourquoi...? pourquoi...? pourquoi...? Si on me demande pourquoi je vous suis si attaché, je réponds : C'est que vous êtes tolérant, juste, et bienfaisant.

Que dites-vous du barbare énergumène (2) qui a cru que que j'étais l'ennemi de votre ami, et qui m'a écrit une philippique? Agréez, monsieur le prince, ma très sensible et très respectueuse reconnaissance.

6710. — A MADAME LA COMTESSE DU BARRY.

20 juin.

Madame, M. de La Borde (3) m'a dit que vous lui aviez ordonné de m'embrasser des deux côtés de votre part.

Quoi! deux baisers sur la fin de ma vie!
Quel passe-port vous daignez m'envoyer!
Deux ! c'est trop d'un, adorable Egérie;
Je serais mort de plaisir au premier.

Il m'a montré votre portrait : ne vous fâchez pas, madame, si j'ai pris la liberté de lui rendre les deux baisers.

Vous ne pouvez empêcher cet hommage,
Faible tribut de quiconque a des yeux.
C'est aux mortels d'adorer votre image;
L'original était fait pour les dieux.

J'ai entendu plusieurs morceaux de la *Pandore* de M. de La Borde; ils m'ont paru bien dignes de votre protection. La faveur donnée aux véritables beaux-arts est la seule chose qui puisse augmenter l'éclat dont vous brillez.

Votre portrait va me suivre sans cesse,
Et je lui rends vos baisers ravissants,
Oui, tous les deux; et dans ma douce ivresse,
Je voudrais voir renaître mon printemps.

Daignez agréer, madame, le profond respect d'un vieux solitaire dont le cœur n'a presque plus d'autre sentiment que celui de la reconnaissance.

6711. — A M. MARIN.

26 juin (4).

J'ai reçu, monsieur, en dernier lieu, la moitié d'un imprimé ; peut-être le reste viendra aujourd'hui. Je me flatte aussi que M. de Tolendal répondra à mes questions.

J'ignore quelle espèce de grâce le roi lui a faite ; mais je vois que je m'étais trompé en le prenant pour un neveu et pour un héritier; cela change prodigieusement l'espèce de travail auquel on m'avait engagé. Il ne faut tromper ni son avocat ni son confesseur. M. de Tolendal n'est nullement en droit de demander la révision du procès, et quand il serait fils unique légitime, il ne l'obtiendrait pas. La famille de Thou n'a jamais pu obtenir, dans les temps les plus favorables, la révision du procès criminel d'Auguste de Thou, à qui le cardinal de Richelieu avait si injustement fait couper la tête.

M. de Tolendal me répond sur la noblesse des Lally qu'ils avaient un château en Irlande dès le septième siècle; en ce cas, sa maison est beaucoup plus ancienne que celle du roi. M. le vicomte de Fumel, reconnu pour être véritablement d'une des plus anciennes maisons de l'Europe, dit que feu Lally était absolument sans naissance comme sans vertu. Je ne décide point entre des assertions si contraires ; mais j'ai demandé s'il est vrai que l'avocat d'Antremont, après la mort de Lally, ait dénoncé quinze cent mille francs déposés chez lui par cet officier; on ne me répond point sur cet article important. Je sais que Lally était né sans aucun bien, et que s'il a laissé plusieurs dépôts pareils, ce n'est pas une preuve bien convaincante de son innocence.

Il y a parmi ses accusateurs beaucoup de gens de qualité, beaucoup d'hommes de considération, et quelques-uns qui ont encore du crédit; cela ne m'empêchera pas de travailler. Je serai vrai et sage, du moins je l'espère. Mais, encore une fois, si on ne me satisfait pas sur les quinze cent mille francs, cette histoire ne fera pas grand bien à la mémoire de Lally.

Tout ceci entre nous, s'il vous plaît.

On dit le grand-vizir complétement battu ; vous devez en savoir des nouvelles.

Pourriez-vous me dire, mon cher correspondant, quel est le premier commis de M. le duc d'Aiguillon, chargé des dépêches pour Gênes? J'ai besoin d'une petite protection dans ce pays-là contre un négociant marquis (1), lequel fait banqueroute en marquis à des artistes de ma colonie. Je ne veux point importuner M. le duc d'Aiguillon de cette affaire; un commis me suffit contre un marquis.

Voudriez-vous bien avoir la bonté de faire passer cette lettre à M. d'Alembert? Mille tendres amitiés.

6712. — A M. LEJEUNE DE LA CROIX.

A Ferney, 28 juin.

Un vieux malade de quatre-vingts ans a retrouvé dans ses papiers une lettre du 12 de mai, dont M. Lejeune de La Croix l'a honoré. Il y parle du mot *idiotisme*. Puisque *idiot* signifiait autrefois *solitaire*, le vieillard avoue qu'il est un grand idiot; et, comme les organes de l'âme s'affaiblissent avec ceux du corps, il avoue encore qu'il est idiot dans le sens qu'on attache aujourd'hui à ce terme. Il pense que l'idiotisme est l'état d'un idiot, comme le pédantisme est l'état d'un pédant, le jansénisme est l'état d'un janséniste, le fanatisme celui d'un fanatique, comme le purisme est le défaut d'un puriste, comme le népotisme était autrefois l'habitude des neveux de gouverner Rome, comme le newtonianisme est la vérité qui a écrasé les fables du cartésianisme.

Le vieillard n'a pas le fatuisme de croire avoir raison, il s'en faut beaucoup ; mais, comme il a embrassé depuis longtemps le tolérantisme, il espère qu'en faveur de l'analogisme, M. de La Croix voudra bien, malgré son atticisme, permettre à un homme qui est depuis vingt ans en Suisse un solécisme ou un barbarisme.

Multa renascentur quæ jam cecidere, cadentque
Quæ nunc sunt in honore, vocabula, si volet usus,
Quem penes arbitrium est, et jus et norma loquendi.
Hor., *de Art. poet.*

Comme estime est due à un homme estimable, le vieillard assure M. de La Croix de sa respectueuse estime.

6713. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 juin.

Vous aurez incessamment, mon cher ange, une nouvelle édition de la *Sophonisbe* de Mairet; et si Cramer n'était pas un paresseux trop occupé de son plaisir, je vous l'enverrais dès aujourd'hui; mais il faudra que j'attende encore plus de quinze jours, et peut-être un mois. Mairet est revenu exprès de l'autre monde, pour profiter d'une critique très judicieuse et très fine de M. le maréchal de Richelieu. Il a de bien beaux éclairs quand la rapidité des affaires et des plaisirs lui laisse des moments pour tirer en volant aux choses de littérature et de goût, et pour daigner s'en occuper une minute. Mairet a refait plus de cent vers dans cette pièce, qui est la première en date du théâtre français. Il faut qu'il ait l'honneur de rappeler ce Lazare de son tombeau ; cela est digne du petit-neveu du cardinal de Richelieu : le tout, s'il vous plaît, sans préjudice de la Crète.

Vous avez bien raison sur Lally et sur La Barre. Vous ver-

(1) Ananias, dans les *Actes des Apôtres*. (G. A.)
(2) Le Roy (Ch.-G.), auteur des *Réflexions sur la jalousie*. (G. A.)
(3) Il venait d'arriver à Ferney, se rendant en Italie. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(1) Viale. (G. A.)

rez incessamment un ouvrage concernant l'Inde et ce Lally (1). Je le crois curieux, intéressant, hardi et sage, surtout très vrai dans tous ses points; vous en jugerez. Il est très certain qu'un mort n'est bon à rien, que le chevalier de La Barre serait devenu un des meilleurs officiers de France, puisqu'il s'appliquait à son métier, au milieu des dissipations et des débauches de la jeunesse. Son camarade, le fils du président d'Etallonde, est un des meilleurs officiers qu'ait le roi de Prusse; il en est extrêmement content, car il connaît jusqu'au dernier capitaine de ses armées.

Vous m'offrez vos bons offices, mon cher ange, pour ma colonie; en voici une belle occasion. Un marquis génois, nommé Vial ou Viale, s'est adressé à un de nos comptoirs, et malheureusement au plus pauvre; il lui a commandé des montres et des bijoux pour la cour de Maroc. Je me défiais beaucoup des Maroquains et des marquis. Le noble Génois Viale n'en a pas usé noblement: il a fait une banqueroute complète, et n'a pas daigné seulement répondre aux lettres que mes artistes lui ont écrites. Cette triste aventure retombe entièrement sur moi, et elle n'est pas la seule. Je ne suis point marquis, mais j'ai bâti des maisons pour toutes mes fabriques, et je leur ai avancé des sommes considérables, sans être secouru d'un denier par le ministère. J'ai vaincu cent obstacles, j'ai tout fait, j'ai tout combattu, et je combats encore. Vous connaissez M. l'envoyé de Gênes, il est votre ami. Les artistes auxquels le marquis a fait banqueroute s'appellent Servand et Boursault: ce sont deux très honnêtes gens, ils sont pères de famille, ils méritent votre protection.

J'ai écrit à M. Boyer, ministre du roi à Gênes. Je n'ose fatiguer M. le duc d'Aiguillon de cette affaire particulière; il est assez occupé de celles du Nord; mais je voudrais savoir quel est le premier commis qui a la correspondance de Gênes; je lui demanderais une recommandation auprès de M. Boyer, et je lui enverrais un mémoire détaillé sur cette banqueroute, qui est certainement frauduleuse.

Je vous jure que la santé de madame d'Argental m'intéresse plus que cette banqueroute: cela est tout simple; la santé est préférable à des montres et à des diamants. Je mourrai bientôt; mais je travaille jusqu'au dernier moment; je fais des vers et de la prose, bien ou mal; je bâtis une espèce de ville florissante, où il n'y avait qu'un hameau abominable; je sème du blé dans des terres qui n'avaient point été cultivées depuis la création; je fais travailler trois cents artistes; je suis persécuté et honni; je vous aime très tendrement: voilà un compte exact de mon existence.

6714. — A M. LE DUC DE CHOISEUL.

Juin.

S'il y a dans cet ouvrage (2) un petit nombre de vers heureux qui vous plaisent, ce dont je doute beaucoup, je vous dirai comme Horace à Mécène:

Principibus placuisse viris non ultima laus est.
Liv. I, ép. XVII.

Ce n'est pas un petit avantage de plaire aux premiers hommes de sa nation.

Cela est beaucoup plus vrai qu'on ne pense. La raison est que les hommes élevés au-dessus des autres sont distraits par tant d'affaires importantes, qu'ils n'ont ni le temps ni la volonté d'écouter des choses triviales. Ils sont si accoutumés, dans toutes les discussions qui se font en leur présence, à proscrire tous les lieux communs de rhétorique, toutes les pensées fausses mal exprimées, tout ce qui est inutile, qu'ils se font, sans même s'en apercevoir, des règles du bon goût au-dessus de celles qu'on trouve dans les livres. Il faut toujours du vrai et du naturel; mais ce vrai doit être intéressant, et ce naturel doit être noble. Monseigneur le duc d'Orléans, régent du royaume, me faisant un jour réciter le second chant de la *Henriade*, me dit: « Il faut que le vers me » subjugue. »

J'ignore s'il y aura dans les *Lois de Minos* quelque morceau qui puisse vous subjuguer.

6715. — A M. L'ABBÉ DE CURSAY.

A Ferney, 3 juillet.

e vois bien, monsieur, que vous descendez d'un homme qui ne voulait pas assassiner ses frères pour plaire au duc de Guise (3). On ne les assassinait, il y a quelques années, dans Abbeville, que par arrêt de l'ancien banc du roi, nommé parlement; aujourd'hui on se contente de les calomnier. Ainsi le monde est tout le contraire de ce que disait Horace, il se corrige au lieu d'empirer. Je vais le quitter bientôt, et je suis bien aise de le laisser dans ces bonnes dispositions.

Plus il y aura d'hommes qui vous ressemblent, monsieur, moins il faudra dire de mal de son siècle. M. d'Alembert, qui m'a envoyé votre lettre et votre livre (1) est un de ceux qui me réconcilient le plus avec le genre humain. Il est encore un peu sot ce genre humain; mais à la fin la lumière pénétrera chez tous les honnêtes gens. Vous contribuerez à les éclairer, comme votre ancêtre à les laisser vivre.

6716. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 3 juillet.

Le gros La Borde m'apporte une lettre de mon héros. Il va en Italie, comme vous savez, tandis que, moi misérable, je suis dans mon lit, fort peu en état d'aller en France.

Vous m'apprenez la jolie niche que vous vouliez me faire. Vous pensez bien, monseigneur, que je la trouve charmante attrapez-moi toujours de même. Mon cœur est bien sensible à cette bonne plaisanterie. J'ai bien peur que ce ne soit donner des gouttes d'Angleterre à un homme qui est mort. Je ressemble un peu au Lazare, à qui vous avez dit: *Viens-t'en dehors;* mais je vois qu'on ne ressuscite plus: le bon temps est passé, et c'est bien dommage.

Après avoir remercié mon protecteur du fond de mon âme, je vais parler à M. le doyen (2). Il ne se souvient plus de m'avoir donné un très bon conseil, très fin, très judicieux, très digne de M. le doyen. C'était pour la *Sophonisbe* de Mairet, c'était pour la fin du quatrième acte. Je crois avoir exécuté pleinement ce que vous m'avez prescrit. J'ai tâché d'ailleurs de garnir d'un peu d'embonpoint ce squelette de Mairet; je l'ai travaillé de la tête aux pieds. Je le fais réimprimer, et, dès qu'il sera sorti de la presse, je l'enverrai à M. le doyen et à M. le premier gentilhomme de la chambre. Ce premier monument de la scène française mérite assurément d'être rajeuni: c'est le premier ouvrage où les trois unités aient été observées. Corneille ne les connaissait pas encore, et c'est une obligation que nous avons à M. le cardinal de Richelieu. La pièce même de Mairet était beaucoup plus intéressante que la *Sophonisbe* de Corneille, bien plus naturelle et bien plus tragique. Elle était plus correctement écrite, quoique antérieure de près de quarante ans; et si elle n'avait pas été entièrement infectée d'une familiarité comique, souvent poussée jusqu'à la bassesse, elle se serait soutenue toujours au théâtre.

Je pense donc, et j'ose dire que je pense avec mon héros, qu'en donnant à la *Sophonisbe* un ton plus noble, on peut la ressusciter pour jamais. Il fera ce miracle quand il le voudra et quand il le pourra. J'aurai l'honneur de lui envoyer quelques exemplaires de la ressuscitée, et je le supplierai d'en faire parvenir un à Lekain, afin qu'il apprenne son rôle de Massinisse, supposé que M. le doyen soit content de l'ouvrage.

Je n'ose lui parler de *Minos* et de la Crète, parce que je sais qu'il ne faut courir ni deux lièvres ni deux tragédies à la fois, et surtout qu'il ne faut point fatiguer son héros, qui a autre chose à faire qu'à écouter mes balivernes.

N. B. Une très belle dame de votre connaissance (3), et qui, par son portrait, me paraît ce que j'ai jamais vu de plus beau, a chargé La Borde de m'embrasser des deux côtés, à ce qu'il prétend; je lui en ai témoigné ma reconnaissance par une lettre un peu insolente, qu'elle pourrait vous montrer avant de la jeter au feu.

Pardonnez à la longueur de celle que je vous écris, en faveur de ma bavarde vieillesse et de mon tendre et profond respect.

6717. — A M. DE CHABANON.

7 juillet.

Je reçois votre lettre du 30 juin, mon cher élève de Pindare et de Théocrite. Vous allez donc être des fêtes de Versailles (4) au mois de novembre! Vous allez prodiguer tout l'esprit et toute l'harmonie de la Grèce; la gloire et les plaisirs

(1) *Fragments historiques sur l'Inde et sur le général Lally.* Voyez tome V. (G. A.)
(2) Les *Lois de Minos.* (G. A.)
(3) Jean Hennuyer. (G. A.)

(1) *Anecdotes sur des citoyens vertueux de la ville d'Angers, mises au jour à l'occasion de Jean Hennuyer, évêque de Lysieux*, drame (de Mercier). (G. A.)
(2) Richelieu était le doyen des académiciens. (G. A.)
(3) Madame du Barry. (G. A.)
(4) On devait y jouer *Sabinus*, tragédie-opéra de Chabanon, musique de Gossec. (G. A.)

vont vous suivre; M. votre frère, de son côté, va donner son *Horace*. Il faut avouer que vous rassemblez chez vous bonne compagnie.

Je suis bien flatté du souvenir de M. de Chamilly. Je suppose qu'en envoyant à M. d'Ogny vos neuf louis, vous étiez sûr qu'il voudrait bien avoir la bonté de s'en charger, et qu'il en était convenu avec M. de Chamilly, sans quoi je craindrais qu'il ne fût un peu étonné de cette commission. Il est le seul protecteur de notre colonie, et sans lui elle aurait été perdue.

Nous sommes en faute, madame Denis et moi. Nous ne nous souvenions point du tout des deux petites statues; nous en demandons bien pardon à M. de Chamilly. Je suis excusable d'avoir perdu, dans ma vieillesse décrépite, la mémoire avec la santé; mais madame Denis, qui est grasse comme une abbesse, et qui se porte bien, est inexcusable. Nous allons réparer notre tort dans l'instant; nous écrivons au sculpteur du village qu'il fasse deux statues excellentes, et qu'il les fasse vite. Il en fait une en six semaines. Je ne sais s'il en a de commandé; mais nous lui demandons la préférence pour M. de Chamilly.

Nous avons à Ferney votre ami M. de La Borde et M. son son frère, qui s'en vont en Italie, et qui reviendront pour le mariage de monseigneur le comte d'Artois, pour votre opéra. Pour moi, qui ai renoncé au plaisir, je ne vous applaudirai que de loin, mais je n'en serai pas moins sensible à tous les succès de votre famille. Adieu, mon cher ami; je vous embrasse très tendrement.

6718. — A MADAME LA DUCHESSE DE WURTEMBERG.

10 juillet.

Madame, on me dit que votre altesse sérénissime a daigné se souvenir que j'étais au monde. Il est bien triste d'y être sans vous faire sa cour. Je n'ai jamais ressenti si cruellement le triste état où la vieillesse et les maladies me réduisent.

Je ne vous ai vue qu'enfant, mais vous étiez assurément la plus belle enfant de l'Europe. Puissiez-vous être la plus heureuse princesse comme vous méritez de l'être! J'étais attaché à madame la margrave (1) avec autant de dévouement que de respect, et j'avais l'honneur d'être assez avant dans sa confidence, quelque temps avant que ce monde, qui n'était pas digne d'elle, eût perdu cette princesse adorable. Vous lui ressemblez; mais ne lui ressemblez point par une faible santé. Vous êtes dans la fleur de votre âge: que cette fleur ne perde rien de son éclat; que votre bonheur puisse égaler votre beauté; que tous vos jours soient sereins; que les douceurs de l'amitié leur ajoutent un nouveau charme! Ce sont là mes souhaits; ils sont aussi vifs que le sont mes regrets de n'être point à vos pieds. Quelle consolation ce serait pour moi de vous parler de votre tendre mère et de tous vos augustes parents! Pourquoi faut-il que la destinée vous envoie à Lausanne et m'empêche d'y voler!

Que votre altesse sérénissime daigne agréer du moins le profond respect du vieux philosophe mourant de Ferney.

6719. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

10 juillet (2).

Monseigneur, vous allez voir un parent de votre confrère M. le cardinal Giraud, qui n'est pas encore cardinal, mais qui est un des plus aimables petits apprentis que vous ayez dans l'Eglise de Dieu, et des plus agréables dans le commerce du monde. Aussi modeste qu'instruit, plein de goût et philosophe comme on doit l'être. Pour M. de La Borde, vous le connaissez; il vous a été toujours très attaché. Pour moi, que puis-je dire à votre éminence? que je meurs avec le regret de ne pouvoir vous faire ma cour. LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

6720. — A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

A Ferney, 12 juillet.

Si vous voyagez, monsieur, pour les belles divinités de la France, vous faites bien d'aller où est madame la comtesse de Brionne (3). Si vous voulez, chemin faisant, voir des ombres, comme faisait le capitaine de dragons Ulysse dans ses voyages, vous ne pouvez mieux vous adresser que chez moi. Je suis la plus chétive ombre de tout le pays, ombre de quatre-vingts ans ou environ, ombre très légère et très souffrante. Je n'apparais plus aux gens qui sont en vie. Mon triste état m'interdit tout commerce avec les humains; mais, quoique vous n'ayez point traduit les *Géorgiques* (1), hasardez de venir à Ferney quand il vous plaira. Madame Denis, qui est le contraire d'une ombre, vous fera les honneurs de la chaumière. Nous avons aussi un neveu (2), capitaine de dragons tout comme vous, qui demeure dans une autre chaumière voisine. Et moi, si je ne suis pas mort absolument, je vous ferai ma cour comme je pourrai, dans les intervalles de mes anéantissements. Si je meurs pendant que vous serez en route, cela ne fait rien; venez toujours, mes mânes en seront très flattés; ils aiment passionnément la bonne compagnie. J'ai l'honneur d'être avec respect, monsieur, votre très humble et très obéissante servante. L'OMBRE DE VOLTAIRE.

6721. — A M. BORDES.

A Ferney, 14 juillet.

Mon cher confrère, mon cher philosophe, il est bien triste pour votre belle ville de Lyon qu'il y ait de si mauvais acteurs sur un théâtre si magnifique. Adieu les beaux-arts dans le siècle où nous sommes. Nous avons des vernisseurs de carrosses, et pas un grand peintre; cent faiseurs de doubles croches, et pas un musicien; cent barbouilleurs de papier, et pas un bon écrivain. Les beaux jours de la France sont passés. Nous voilà comme l'Italie après le siècle des Médicis; il faut prendre son mal en patience, et être tranquille sur nos ruines.

Vous m'aviez mandé l'année passée que vous iriez à Chanteloup. Je ne sais si vous êtes encore dans le même dessein; je suis bien fâché que Ferney ne soit pas sur la route; je vous aurais dit :

Mecum una in sylvis imitabere Pana canendo. (VIRG., ecl. II.)

Conservez-moi une amitié qui peut seule me consoler de votre absence.

6722. — A M. MARIN.

A Ferney, 17 juillet 1773 (3).

Voici, monsieur, la seule médaille qui me reste; il n'y en a jamais eu que douze (4) qui aient porté pour légende :

Il ôte aux nations le bandeau de l'erreur.

Si vous pouviez m'en faire tirer deux ou trois douzaines, je les paierais bien volontiers. On m'en demande de tous les côtés. Il ne faut pas qu'il y en ait trop; mais il est assez bon qu'il y en ait quelques-unes.

Madame Denis est bien loin d'oublier madame Marin; nous lui sommes tous deux très attachés.

6723. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 19 juillet.

C'est uniquement pour ne point fatiguer les yeux de mon héros que j'ai fait réimprimer quelques exemplaires de cette *Sophonisbe* de Mairet. J'y ai mis tout ce que je sais; et ma petite palette n'a plus de couleurs pour repeindre ce tableau. Il se peut bien faire que les arts étant aujourd'hui perfectionnés, le public étant enthousiasmé des spectacles de M. Audinot et des comédiens de bois (5), se soucie fort peu de juger entre la *Sophonisbe* de Mairet et celle de Corneille; mais il y a toujours un petit nombre d'honnêtes gens qui ont du goût et du bon sens, et qu'il ne faut pas absolument abandonner. Il est nécessaire qu'il y ait à la cour un homme qui empêche la prescription, et qui ne souffre pas que l'Europe se moque toujours de nous. Le seul vice du sujet, c'est que Massinisse, qui en est le héros, est toujours un peu avili, soit que les Romains lui ordonnent de quitter sa femme, étant vainqueur, soit qu'ils le prennent prisonnier dans un combat, soit qu'ils le désarment dans son propre palais. On a tâché de remédier à ce défaut essentiel en faisant de Massinisse un jeune héros emporté et imprudent, parce que tout se pardonne à la jeunesse; mais on ne sait si on a réussi à corriger, par quelques beautés de détail, un vice si capital.

Quoi qu'il en soit, il y a quelque apparence que Lekain fera beaucoup valoir le rôle de Massinisse. J'ignore à qui

(1) La margrave de Bareuth, sœur de Frédéric II. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) A Lausanne. (K.)

(1) Allusion à l'autre Delille, traducteur de Virgile. (G. A.)
(2) Le marquis de Florian. (G. A.)
(3) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(4) Il s'agit de la médaille que l'électeur palatin avait fait faire et dont il fit changer la légende. (G. A.)
(5) Sur le boulevard du Temple. Depuis 1770, des enfants avaient remplacé les comédiens de bois. (G. A.)

monseigneur donnera celui de Sophonisbe et celui de Scipion. La disette des héros et des héroïnes est fort grande.

Je vous envoie quatre exemplaires sous le couvert de M. le duc d'Aiguillon. Vous en donnerez un à M. d'Argental, si vous voulez ; et, si vous voulez aussi, vous ne lui en donnerez pas, vous êtes le maître absolu.

J'écris à Cramer, et je lui mande qu'il mette les autres exemplaires sous la clef ; c'est d'ailleurs une précaution assez inutile. La pièce est imprimée de l'année passée, et court tout le monde. Personne ne s'embarrasse ni ne s'embarrassera de savoir s'il y a une édition nouvelle dans laquelle il y a quelques vers de changés. Nous sommes dans un temps où rien ne fait une grande sensation. Tous les objets, de quelque nature qu'ils soient, sont effacés les uns par les autres.

Je vous ai toujours supplié, et je vous supplie encore, de vouloir bien ordonner qu'on représente les *Lois de Minos* dans les fêtes du mariage (1). Les comédiens avaient déjà appris cette pièce, et les lois de la comédie sont qu'on la représente. Je ne vous ai donc demandé, et je ne vous demande encore, que l'exécution littérale des lois de votre empire, soutenues de votre protection. Les *Lois de Minos* sont à moi, et la *Sophonisbe* est à Mairet. Les *Lois de Minos* forment un spectacle magnifique, et un contraste très pittoresque de Crétois civilisés, méchamment superstitieux, et de vertueux sauvages. Une fille dont on va faire le sacrifice est plus intéressante qu'une femme qui épouse son amant deux heures après la mort de son mari.

La détestable édition que la mauvaise foi et le mauvais goût firent chez Valade me causa, je vous l'avoue, un extrême chagrin. On n'aime point à voir mutiler ses enfants. Je retirai cette pièce, qu'on allait représenter, et je vous conjurai d'avoir la bonté de ne la donner qu'au mois de novembre. J'ai toujours persisté dans cette idée et dans mes supplications. J'ai pensé que je pourrais même avoir le temps d'ôter quelques défauts à cet ouvrage, et de le rendre moins indigne d'être protégé par vous.

J'ai imaginé encore que si les *Lois de Minos* et la *Sophonisbe* réussissaient, ce succès pourrait être un prétexte pour faire adoucir certaines lois (2) dont vous savez que je ne parle jamais. Il faudrait un peu plus de santé que je n'en ai pour profiter de l'abrogation de ces lois arbitraires.

J'avais longtemps imaginé d'aller aux eaux de Barèges comme Lekain, quand vous seriez dans votre royaume ; et il n'y a pas loin de Barèges à Bordeaux : c'était là l'espérance dont je me berçais. Vos bontés me présentent une autre perspective (3) : je doute un peu de la réussite. Vous savez qu'il y a des gens opiniâtres sur les petites choses, et à qui le terme *non* est beaucoup plus familier dans de certaines occasions que le terme *oui*.

Au reste, il me paraît que chacun s'en va tout le plus loin qu'il peut. Il y a, de compte fait, plus de soixante personnes de considération à Lausanne, venues toutes de votre pays, et on en attend encore. Pour moi, il y a vingt ans que je n'ai changé de lieu, et je n'en changerai jamais que pour vous.

La Borde a fait exécuter à Ferney quelques morceaux de sa *Pandore*. Si tout le reste est aussi bon que ce que j'ai entendu, cet ouvrage aura un très grand succès. Le sujet n'est pas si funeste, puisque l'amour reste au genre humain ; et d'ailleurs, qu'importe le sujet, pourvu que la pièce plaise ? Le grand point, dans toutes ces fêtes, est d'éviter la fadeur de l'épithalame. Je devrais éviter la fadeur des longues et ennuyeuses lettres ; mais la consolation de m'entretenir avec mon héros, et de lui renouveler mon tendre respect, m'emporte toujours trop loin.

(1) Du comte d'Artois. (G. A.)
(2) Son exil de Paris. (G. A.)
(3) Le retour à Paris. (G. A.)

6724. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 juillet.

J'ai attendu longtemps, mon cher ange, que cette édition de la *Sophonisbe* de Mairet fût finie, pour vous l'envoyer, et actuellement qu'elle est faite, je ne vous l'envoie pas. En voici la raison : le maître des jeux veut qu'on ne l'envoie qu'à lui seul ; il me dénonce expressément cette volonté despotique, et, si je suis réfractaire, la pièce ne sera pas jouée. Cela est fort plaisant, et si plaisant que vous tâcherez de n'en rien savoir.

Il ne sera pas moins plaisant que vous lui disiez, quand vous le verrez, que j'ai refusé de vous donner l'ouvrage, et qu'il faut une lettre de cachet de sa part pour que vous l'ayez en votre possession, comme lorsque le roi fit saisir à Versailles toutes les *Encyclopédies*, et ne les rendit qu'aux gens qui avaient une bonne réputation.

J'aurais dû commencer par vous remercier de votre négociation génoise ; mais l'aventure de *Sophonisbe* m'a paru si drôle, que je lui ai donné la préférence.

M. de Spinola se trompe ou veut tromper sur une chose qui n'en vaut pas la peine. Le marquis Vial ou Viale est marchand et banqueroutier en son propre nom de marquis. C'est lui qui écrivit à mes artistes, c'est lui seul qui se chargea des effets à lui seul envoyés ; et, s'il a fait banqueroute avec quelques associés, il en est seul la véritable cause. M. de Spinola s'est encore trompé en vous disant que le marquis ne s'était point absenté ; le marquis est à Naples, et c'est notre ministre à Gênes qui me mande tout cela. C'est une affaire dans laquelle on ne peut agir ni par conciliation ni par la voie de l'autorité ; on ne peut y employer que la vertu de la résignation. J'exhorte à présent mes pauvres artistes à la patience, et je tâche de profiter moi-même de mon sermon dans plus d'une affaire. Ceux qui disent que la patience n'est que la vertu des ânes ont grand tort ; elle doit être, surtout à présent, la vertu des philosophes et de ceux qui aiment les bons vers.

Vous savez que nous avons à présent à Lausanne la moitié de la France et la moitié de l'Allemagne. M. l'évêque de Noyon (1) est dans la maison qui m'a appartenu neuf ans

Monsieur l'évêque de Noyon
Est à Lausanne en ma maison,
Avec d'honnêtes hérétiques.
Il en est très aimé, dit-on,
Ainsi que des bons catholiques.
Petits embryons frénétiques
De Loyola, de Saint-Médard,
Qui troublâtes longtemps la France,
Apprenez tous, quoique un peu tard,
A connaître la tolérance.

Comment se porte madame d'Argental ? a-t-elle besoin de la vertu de la patience ? J'embrasse mon cher ange le plus tendrement du monde.

Dieu veuille que l'homme à qui vous avez prêté la *Crète* n'ait point donné la chose à examiner à des gens qui auraient été effrayés de tout ce qui l'accompagne ! Mes notes, et certains petits traités subséquents, pourraient bien éveiller les Cerbères.

(1) Charles de Broglie. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Les *Lois de Minos*. (G. A.)

6725. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 21 juillet (2).

J'ai oublié, monseigneur, dans ma dernière lettre, de vous dire que les meilleurs artistes de ma colonie voulaient se rendre dignes de la protection que vous daignâtes leur accorder, il y a quelque temps. Il ne s'agira que d'une seule montre ; elle sera très belle et très bonne. Si vous voulez qu'elle soit ornée de diamants fins, elle le sera ; mais elle coûtera fort cher. Si vous voulez qu'elle soit ornée seulement de marcassites avec la chaîne de même, soit pour homme, soit pour femme, ils disent que le prix ne pourra pas passer cinquante ou soixante louis.

Voudriez-vous avoir la bonté de me donner vos ordres ? Vous serez servi un mois après la réception de votre lettre.

Vous devez avoir reçu l'ouvrage (3) d'une autre manufacture qui ne coûtera rien au roi. Celle-là me tient plus à cœur que toutes les autres. On aime toujours son premier métier, et quoique j'aie déruit mon théâtre pour bâtir des maisons d'horlogers, j'aime toujours mieux des tragédies que des cadrans. Je pourrais me vanter à M. l'abbé Terray d'être un bon laboureur et de faire croître du blé dans des champs maudits, où il n'y avait pas même d'herbe depuis la création. Mais ma passion l'emporte sur tout cela ; je suis pour les vers ce qu'est La Borde pour la musique. Mon héros sait le pouvoir des passions, et il les excuse. Je lui demande donc son indulgence, en attendant que j'en aie une du pape *in articulo mortis*. Je le supplie d'être toujours un peu sensible au tendre respect du vieux bon homme V.

P.-S. Il est supplié de vouloir bien me dire s'il veut la chaîne de montre pour homme ou pour femme.

6726. — A M. L'ABBÉ DU VERNET.

A Ferney, 24 juillet (1).

J'ai toujours aimé M. de La Condamine. Je vous prie, monsieur l'abbé, de l'en assurer, et de le remercier de son *Catéchisme* (2). Vous pouvez aussi, monsieur, le bien assurer que je suis très fâché de savoir qu'il loge chez lui La Beaumelle, et qu'il donne à dîner à Fréron. Il y a de meilleures bonnes œuvres à faire. Ses vers ne sont pas d'un grand poëte; il n'en a jamais fait que pour s'amuser; mais ses sentiments sont ceux d'un honnête homme. Je l'ai toujours connu pour être de la communion des gens de bien. Je n'aimeni La Beaumelle, ni Fréron, qui m'a affligé quelquefois, et qui souvent m'a fait rire. Mais je crois, monsieur, avec vous et votre ami M. de La Condamine, qu'il existe un Dieu rémunérateur et punisseur, et qui, s'il se mêle des chenilles de nos vergers, rendra à mes ennemis selon leurs œuvres.

Je vous renvoie, monsieur, le *Chinois* de M. de La Condamine. Un jeune homme de beaucoup de talent, que je possède dans ma chartreuse, s'est amusé à rajuster et à raccourcir les habits de cet honnête Chinois; cela ne peut déplaire ni à Kien-Long, son empereur, ni à son père, l'arpenteur du zodiaque, que j'aime toujours, malgré Fréron, La Beaumelle, et autres grands écrivains, qui font la gloire du règne de Louis XV.

6727. — A M. MARIN.

24 juillet 1773 (3).

Vous aurez probablement par la première poste, mon cher ami, quelque chose sur les révolutions de l'Inde et même sur les révolutions du bailliage du Palais. Il me paraît démontré que M. de Morangiés est entièrement innocent et s'est très mal conduit, que Linguet ne s'est guère conduit mieux, que le bailliage s'est conduit encore plus mal, et que, si cette affaire était restée entre les mains de M. de Sartines, elle aurait été entièrement éclaircie en cinq ou six jours. Il y a bientôt trois ans qu'elle dure, et elle restera encore obscure après le jugement.

Je vous prie de m'envoyer le dernier mémoire de Linguet en faveur du chirurgien Ménager. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Voulez-vous bien faire parvenir cette lettre à M. d'Alembert?

6728. — A M. MARMONTEL.

A Ferney, 24 juillet.

Soit que les commentaires des anciennes tragédies vous occupent, mon cher confrère, soit que vous donniez des lois aux Incas (qui, par parenthèse, sont vengés aujourd'hui (4) par messieurs du Chili), soit que vous instruisiez nos jeunes princesses par quelque conte moral, où vous mêlez l'*utile dulci*, je vous prie instamment de répondre le plus tôt que vous pourrez à ma requête, la voici :

Vous savez qu'un Père de l'Eglise, nommé l'abbé Sabatier, nous accuse, vous, M. d'Alembert, M. Thomas et moi, *e tutti quanti*, d'être un peu hérétiques, ou du moins tombés dans des erreurs qui sentent l'hérésie. Des gens de bien se sont laissés séduire par cette horrible accusation. L'intérêt de la religion exige qu'on démasque nos ennemis, qui sont hérétiques eux-mêmes.

J'ai entre les mains le système de Spinosa (5), éclairci et commenté par M. l'abbé Sabatier, écrit tout entier de sa main, et signé Bathesabit, ce qui est à peu près l'anagramme de son nom. Vous avez plusieurs de ses lettres; je vous prie de me les envoyer; *oportet cognosci malos*. Confiez ce petit paquet à M. Marin, qui me le fera tenir sur-le-champ.

Mes occupations et mes souffrances ne me permettent pas de vous en dire davantage; je me borne à vous assurer que je serai toujours fidèle à la bonne cause autant qu'à votre amitié.

6729. — A M. MARIN.

Ce mercredi 28 juillet, à quatre heures après midi, au passage du courrier (6).

Vous avez dû recevoir, mon cher ami, ou vous recevrez, ou vous demanderez chez M. de Sartines un paquet que je vous ai dépêché ce matin, et qui contient une histoire des dernières révolutions de l'Inde et du procès de M. de Lally. J'y ai joint, comme je vous l'ai mandé, un précis historique du procès de M. de Morangiés.

Si vous êtes content de l'*Inde*, demandez permission de faire imprimer ce petit ouvrage.

Mais pour le *Précis du procès* de M. de Morangiés (1), je vous prie de le bien cacher, quand même vous en seriez content. Il faut y changer bien des choses, surtout depuis que le dernier mémoire de Lacroix a paru. Il donne un démenti formel à Linguet. On ne sait plus où l'on en est. Serait-il possible que Linguet fût assez fou et même assez malhonnête homme pour accuser le bailli du Palais d'avoir reçu des pâtés, sans en avoir des preuves démonstratives? Attendons, je vous en prie. — Le courrier part.

6730. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

30 juillet.

Vous avez sans doute, madame, trouvé fort mauvais que je ne vous aie point écrit, et que je ne vous aie point remerciée de m'avoir fait connaître M. de Lisle, qui, par son esprit et son attachement pour vous, méritait bien que je me hâtasse de vous faire son éloge. Ce n'est pas que la foule des princes et des princesses de Savoie et de Lorraine, ou de Lorraine et de Savoie, qui étonnent la Suisse par leur affluence, m'ait pris mon temps; ce n'est pas que Genève, encore plus étonnée que le reste de la Suisse, m'ait vu à ses bals et à ses fêtes : vous sentez bien que tout ce fracas n'est pas fait pour moi; mais je n'ai pas eu un instant dont je pusse disposer, et je veux vous dire de quoi il est question.

Les parents de M. de Lally, qui se trouvent dans une situation très équivoque et très désagréable, se sont imaginé que je pourrais rendre quelques services à sa mémoire. Ils m'ont envoyé leurs papiers : il m'a fallu étudier ce procès énorme, qui a duré trois ans, et qui a fini enfin d'une manière si funeste.

J'ai trouvé qu'il n'y avait pas plus de preuves contre lui que contre les Calas, et que les assassins du chevalier de La Barre avaient à se reprocher le sang de Lally, tout autant que celui de cet infortuné jeune homme.

Mais, sachant très bien que le public ne se soucierait point du tout aujourd'hui du procès de Lally, que tout s'oublie, qu'on ne s'intéresse ni à Louis XIV ni à Henri IV, et qu'il faut toujours piquer la curiosité de nos Welches par quelque chose de nouveau, j'ai fait un petit précis des révolutions de l'Inde, à la fin duquel la catastrophe de Lally s'est trouvée naturellement.

Voilà, madame, ce qui m'a occupé jour et nuit, et, quoique j'aie près de quatre-vingts ans, c'est le travail qui m'a le plus coûté dans ma vie.

Peut-être, dans l'indifférence où vous paraissez être pour les choses de ce monde, vous ne vous intéressez point du tout à ce qui s'est passé dans l'Inde et dans le parlement; nos sottises et nos désastres à Pondichéry et dans Paris peuvent fort bien ne vous pas toucher; aussi je me garderai bien de vous envoyer cette petite histoire, que j'ai composée pourtant pour le petit nombre de personnes qui ont le sens droit comme vous, et qui aiment, comme vous, la vérité.

Je me suis mis à juger les vivants et les morts. J'ai fait un *Précis* historique *du procès de M. de Morangiés*, et je ne suis pas plus de l'avis du bailli du Palais que je n'ai été de l'avis du parlement dans tout ce qu'il a fait depuis le temps de la Fronde, excepté quand il a renvoyé les jésuites. Mais soyez bien sûre que vous n'aurez ni *Morangiés* ni *Lally*, à moins que vous ne l'ordonniez positivement.

J'oserais mettre encore dans mon marché que je voudrais que vous pensassiez comme moi sur ces deux objets; mais ce serait trop demander. Il faut laisser une liberté tout entière aux personnes qu'on prend pour juges, et ne les point révolter par trop d'enthousiasme.

Il est bon d'avoir votre suffrage, mais je veux l'avoir par la force de la vérité; et je ne vous prierai pas même d'avoir la plus légère complaisance. Tout ce que je crains, c'est de vous ennuyer; mais, après tout, les objets que je vous présente valent bien tous les rogatons de Paris, et tous les misérables journaux que vous vous faites lire pour attraper la fin de la journée.

Il me semble qu'il y a un roman intitulé les *Journées amusantes* (2); ce ne peut être en effet qu'un roman. Les journées

---

(1) Cette lettre a toujours été classée par erreur à l'année 1774. Elle est de 1773. (G. A.)
(2) Pièce de vers de La Condamine. (G. A.)
(3) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(4) Voyez la lettre à Marmontel du 9 auguste. (G. A.)
(5) Voyez, tome VI, une note du *Dialogue de Pégase et du Vieillard*, satire. (G. A.)
(6) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)

(1) Voyez, tome V, les *Fragments sur l'Inde* et le *Précis*. (G. A.)
(2) Par madame de Gomez. (G. A.)

heureuses seraient une fable encore plus incroyable. Vous les méritiez, ces journées heureuses; mais on n'a que des moments. J'aurais du moins des moments consolants, si je pouvais vous faire ma cour.

6731. — A M. PARFAICT.

A Ferney, 31 juillet.

On ne peut être, monsieur, plus sensible que je le suis au mérite de votre ouvrage (1), à celui d'un travail si long et si pénible, et à la bonté que vous avez eue de m'en faire part. Je vois que vous avez déterré trente mille pièces de théâtre, sans compter celles qui paraîtront et disparaîtront avant que votre ouvrage soit achevé d'imprimer. Votre livre sera également utile aux amateurs des anciens et des modernes. On dira peut-être que parmi environ quarante mille ouvrages dramatiques, il n'y en a pas cent de véritablement bons; mais il faut que le bon soit rare. Peut-être dans quarante mille tableaux n'y a-t-il pas plus de cent chefs-d'œuvre.

Quoi qu'il en soit, vous rendez service aux lettres, et je vous en remercie de tout mon cœur, en mon particulier. J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, etc.

6732. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

4 auguste (2).

Je vous adresse, monsieur, mes remerciements (3) en droiture, comme vous me l'ordonnez.

Je n'avais jamais entendu parler de cette illustre assemblée des oies, qui ne sont pas du Capitole. Je sais seulement que celui qui se moque d'eux n'était qu'un canard enroué, qui croyait avoir la voix plus belle que celle d'Homère et de Sophocle. C'est de lui que sont venues les comédies de la Passion et les moralités de la mère Sotte.

Nous avons ici beaucoup de Languedociens d'auprès de Toulouse; mais personne ne connaît la fête des ânes et des mulets. Il faut qu'elle soit imitée de celle des chevaux, sur lesquels on jette de l'eau bénite à Rome, à la porte de l'église de Saint-Antoine.

Si Rome fait cet honneur aux chevaux, il est juste que Toulouse, qui n'est qu'une capitale de province, ne fête que des ânes. Il faut avouer que les vaches de M. Legentil (4) sont encore au-dessus des mulets et des chevaux. M. Scrafton, qui a servi longtemps dans l'Inde et sur le Gange, est entièrement de l'avis de M. Legentil. Il est étonné de la facilité avec laquelle les Brames calculent les éclipses. Vous connaissez sans doute tout ce que dit M. Holwell sur les anciens Bracmanes, et sur le livre du Shasta-Sid, qui a cinq mille ans d'antiquité. Si M. Holwell ne nous a pas trompés, c'est, sans contredit, le plus ancien monument de la terre. On m'a envoyé depuis peu un petit extrait de l'ouvrage de M. Legentil, tiré du *Journal des Savants*. Cet extrait annonce des choses bien intéressantes. Je pourrais aussi vous faire tenir incessamment quelque chose d'assez curieux sur l'Inde.

Dieu veuille que ce petit ouvrage vous parvienne.

Je mettrai dans le paquet deux exemplaires, l'un pour vous, monsieur, l'autre pour M. d'Alembert.

L'inclément Clément n'aura pas beau jeu à désavouer les *Clémentines* qu'il m'a écrites (5) : j'ai tous les originaux de sa main. Je ne crois pas qu'il y ait d'êtres si méprisables dans le monde que toute cette petite canaille de la littérature. Ils avilissent les belles-lettres autant que vous honorez les sciences.

J'ai vu M. de Garville; mais je ne l'ai point assez vu; j'étais trop malade. Il m'a paru bien digne de votre amitié.

Ce qu'on vous a dit du capitaine d'Etallonde n'est malheureusement pas vrai; mais ce qui est assez vraisemblable, c'est qu'il peut venir un jour chez les Welches en grande compagnie. Agréez, monsieur, les sincères assurances de mon tendre et respectueux attachement.

6733. — A M. MARIN.

6 auguste 1773 (6).

Je reçois, monsieur, votre lettre du 31 juillet. Vous ne me dites rien du gros paquet que je vous adressai, il y a environ quinze jours, sous le couvert de M. de Sartines.

Je vous envoie aujourd'hui un petit paquet sous votre propre et privé nom. Il ne contient qu'un exemplaire *Lally* et qu'un *Morangiés;* mais cela forme une masse assez grosse pour ne pas en hasarder deux. Vous pourrez obtenir d'imprimer ces ouvrages à Paris, si vous l'entreprenez; car il me semble que vous venez aisément à bout de ce que vous voulez. En attendant, je continuerai à vous faire des envois chaque poste.

Non seulement les mémoires de M. de Tolendal sont venus trop tard, mais il n'aurait pas été possible d'en faire usage, en quelque temps qu'on me les eût adressés. Aucun des faits allégués dans ces mémoires n'est prouvé, et dans un tel ouvrage on ne doit parler que les preuves à la main. On parle dans cet écrit d'un doyen des substituts du procureur général; mais l'opinion de ce substitut est comptée pour rien. C'est aux conclusions du parquet que l'on s'en tient; encore ne sont-elles pas mises au rang des voix des juges. Le parquet propose, et les juges disposent.

Le mémoire dit *que le parlement envoya au roi pour le prier de ne point faire grâce;* cela est de la plus insigne fausseté.

A l'égard d'un Lally roi d'Irlande en 327, c'est une discussion que je laisse à M. d'Hozier.

Je vous dirai encore que jamais je n'attaquerai l'honneur de M. de Bussy, ni d'aucun des officiers qui ont servi dans l'Inde. Ce serait une extravagance atroce et impardonnable, qui ne servirait qu'à rendre la mémoire de M. de Lally odieuse; et je déclare d'avance que si on veut flétrir la réputation de tous ces officiers dans l'histoire de la guerre de l'Inde, que M. de Tolendal dit être prête à paraître, c'est le plus mauvais parti et le plus dangereux que l'on puisse prendre.

Le motif de madame de La Heuze et de M. de Tolendal est très louable; mais la manière dont ils paraissent vouloir s'y prendre ne serait pas prudente. Ils craignent que le public n'attribue la perte de Pondichéry aux caprices et aux emportements que tout le monde, sans exception, a reprochés à Lally; il me semble que cette crainte est très mal fondée. Les *Fragments sur l'Inde* (1) disent expressément le contraire. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur, et je vous fais juge entre M. de Tolendal et moi.

6734. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 7 auguste.

Si mon héros a un moment de loisir à Compiègne, je le supplie de daigner lire un petit précis très vrai et très exact du meurtre de M. de Lally, lieutenant-général, et un précis très court de l'affaire de M. de Morangiés, maréchal-de-camp. Il peut être sûr de ne trouver dans ces deux mémoires aucun fait qui ne soit appuyé sur des papiers originaux qu'on a entre les mains.

On a joué les *Lois de Minos* à Lyon avec beaucoup de succès. Un acteur nommé Larive a emporté tous les suffrages dans le rôle de Datame, et la ville a prié Lekain de jouer le rôle de Teucer à son retour au mois de septembre.

Pour moi, je vous supplie instamment, monseigneur, d'avoir la bonté d'ordonner aux comédiens de Paris de jouer les tragédies de *Sophonisbe* et de *Minos*. Je compte sur vos promesses autant que je suis pénétré de vos bontés. Je ne demande, après tout, que ce qu'on ne pourrait refuser à MM. Lemierre et Portelance.

J'ai encore une passion plus forte que celle des tragédies, ce serait de vous faire ma cour au moins deux jours avant de mourir, au premier voyage que vous feriez dans votre royaume de Guyenne. Il ne faut nulle permission pour cela, les chemins sont libres; je mourrais content.

J'envoie ce paquet sous le couvert de M. le duc d'Aiguillon, ne sachant pas si vous avez vos ports francs pour les gros paquets qui ne viennent point de votre gouvernement. Vous ne m'avez jamais répondu sur cet article.

Daignez me conserver vos bontés; elles sont la première des consolations d'un homme qui bientôt n'aura plus besoin d'aucune.

6735. — A M. LEKAIN.

7 auguste.

L'acteur unique de la France, et mon ancien ami, es parti de Lyon sans qu'on ait entendu parler de lui à Ferney. On ferait le voyage de Ferney à Lyon s'il voulait apprendre le rôle de Teucer, et le jouer à son passage.

On aurait la consolation de l'embrasser en l'admirant,

(1) *Dramaturgie générale*, ouvrage resté inédit. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Pour l'envoi des *Eloges*. (*A. François.*)
(4) Legentil de La Galaisière, savant astronome. (*A. François.*)
(5) Trois lettres, ou plutôt trois suppliques. (G. A.)
(6) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)

(1) Voyez *OEuvres complètes*, t. XLVII. (*A. François.*)

Tout ce qui est à Ferney lui fait les plus sincères compliments.

6735. — A M. MARMONTEL.

9 auguste.

Mon cher historiographe, vous voilà donc entré dans ce chemin semé d'épines : mais vous le couvrirez de fleurs convenables au sujet. Voilà d'ailleurs les *Incas* qui vous appellent. On prétend que les *Indios bravos*, après avoir détruit leurs vainqueurs, ont enfin mis sur le trône un homme de la race des anciens Incas. Ce n'est pas là vraiment une affaire de roman, c'est matière d'historiographerie. Vous en avez assez honnêtement dans le Nord et dans le Midi.

J'ai vu M. de Garville, et je ne l'ai point assez vu. J'étais très malade, mois j'espère qu'il me donnera ma revanche.

J'ai reçu une brochure imprimée chez Valade. C'est une *Epître à Sabatier et compagnie* (1). J'ignore à qui j'en suis redevable. Je soupçonne M. l'abbé du Vernet, et encore un autre abbé dont j'ignore la demeure. Je ne m'attendais pas, je l'avoue, à être défendu par des gens d'Eglise. Ceux-ci me paraissent de la petite Eglise des gens d'esprit, et du petit nombre des élus.

Dans l'embarras où je suis de savoir à quel saint je dois des actions de grâces, je m'adresse à vous, mon cher ami ; je vous envoie ma réponse tout ouverte; je vous supplie d'y mettre l'adresse, et de l'envoyer à l'auteur, qui sans doute est connu de vous ou de M. d'Alembert. Il ne serait pas mal que l'on connût un peu à fond ce M. Sabatier. Ses protecteurs sauront au moins qu'ils sont fort mal servis par les gens qu'ils emploient.

Je me flatte que vous recevrez dans quelques jours un petit essai sur quelques révolutions de l'Inde, sur la perte de Pondichéry, et sur la mort funeste de Lally. Cela est du ressort de feu l'historiographe et de l'historiographe vivant (3). Je puis vous assurer de la vérité de tous les faits. La plupart sont curieux, et peuvent même être intéressants six ans après l'événement. L'auteur est un peu l'avocat des causes perdues; mais vous serez convaincu que M. de Lally était innocent, et que l'ancien parlement n'était pas infaillible.

Je suis enchanté que La Harpe ait remporté un nouveau prix (1). Je souhaite qu'il en ait deux cette année : à la fin, sa gloire forcera le gouvernement à lui rendre justice.

Adieu, mon très cher et illustre confrère ; continuez toujours à veiller sur notre petit troupeau, qui est toujours près d'être mangé des loups.

6737. — A M. L'ABBÉ DU VERNET.

A Ferney, le 9 auguste.

On m'a envoyé une épître (4) qui commence par ce vers :

Bravo, messieurs ! quatre contre un.

Je la crois de vous, monsieur, parce qu'il y a une foule de très jolis vers, pleins de facilité et de naturel. Je peux oublier les injures de ces pauvres gens, mais je me souviendrai toujours de vous avoir eu pour défenseur (5).

J'ai ouï dire que l'abbé Sabatier de Castres m'avait loué plus que je ne méritais dans une espèce de *Dictionnaire* (6) que je ne connais point, mais qu'il avait bien réparé son erreur dans un autre livre intitulé les *Trois Siècles*. On m'a assuré que dans ce livre il avait la cruauté de m'accuser d'avoir écrit contre des vérités respectables. Voici, monsieur, ma réponse à cet abbé.

J'ai une analyse de Spinosa, faite par lui-même, écrite tout entière de sa main, et adressée à feu Helvétius. J'ai aussi plusieurs pièces de vers de sa façon. Je ne crois pas que, dans notre langue, il y ait de plus mauvais vers et de plus mauvaise prose que ces ouvrages de M. l'abbé Sabatier; mais, en même temps, je puis vous assurer qu'il n'y a rien de plus effronté et de plus scandaleux.

Voilà pourtant l'homme qu'on a choisi pour m'accuser, moi et mes amis, d'avoir des sentiments suspects. Je prévois qu'on sera forcé d'instruire ses protecteurs de la turpitude et de la scélératesse de ce personnage. Ils ont trop de vertu pour soutenir le crime, et trop de raison pour excuser ce crime, dénué de tous les talents. Il importe à la société de faire connaître des pervers qui n'ont rien d'utile ni d'agréable pour faire pardonner leurs iniquités. Il y a des âmes honnêtes et sensibles comme la vôtre qui prendront soin d'éclairer le public sur ces amas d'atrocités si plates et si dégoûtantes. C'est tout ce que je puis vous dire aujourd'hui, en rendant hommage à votre vertu courageuse, qui a déjà confondu l'imposture.

6738. — A M. ***.

9 auguste 1773 (1).

On prétend que Linguet a fait de nouveaux ennemis à M. de Morangiés dans le parquet, dans le barreau et parmi les gens de lettres. Rien n'est plus triste et rien ne me fait plus trembler pour cette malheureuse affaire, qui va se juger définitivement. Je suis historien sincère; vous qui l'êtes, aidez-moi. Je ne vois pas qu'il ait le moindre droit de se plaindre qu'on répète ses propres paroles, sans y faire aucune réflexion.

M. Pigeon (2) serait bien plus en droit de se fâcher ; mais il faut préférer la vérité à tout. Cette vérité aura bien de la peine à gagner sa cause au parlement ; elle court grand risque d'être écrasée par les formes. Elle aura pour mortelle ennemie la prévention où l'on est contre Linguet. On dit qu'il va donner un nouveau mémoire ; il faut espérer qu'il prouvera dans cet écrit les choses qu'il a promis de prouver.

Bonsoir, mon cher historiographe, qui ne dites pas tout ce que vous savez.

P.-S. Je pense qu'il faudrait imprimer sans délai ma *Morangeade*, telle que je vous l'envoie, en attendant la *Laliade* (3), qui est annoncée dès la première ligne du procès Morangiés. Le mémoire de l'inspecteur Dupuis est sans réplique ; il n'y a que des raisons, et c'est ce qu'il faut. — Je vous embrasse bien tendrement. LE TRÈS VIEUX ET TRÈS MALADE V.

6739. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 13 auguste (4).

Je vous supplie instamment, monseigneur, de lire et de faire lire cet écrit sur une affaire (5) qui me paraît intéresser la plus saine partie de l'Etat. Je m'en rapporte à votre jugement. J'ose même ajouter que voilà une de ces occasions où les pairs du royaume devraient rendre la justice.

Souffrez que je vous représente encore qu'un des comptoirs de ma colonie a bientôt achevé la montre que vous avez permis qu'on vous envoyât pour les noces de madame la comtesse d'Artois. Ayez la bonté de me dire si vous voulez qu'on vous l'envoie. Je la ferai partir sous le couvert de M. le duc d'Aiguillon. Il est important pour ces pauvres artistes d'être sûrs de vos ordres, pour ne se pas consumer en frais inutiles.

Je vous réitère que vous pourriez faire l'acquisition de trois acteurs, que sûrement l'envie de vous plaire rendrait excellents, et peut-être un jour supérieurs à Lekain. Je suis consolé dans mes souffrances continuelles par l'espérance que vous avez bien voulu me donner de prendre sous votre protection *Sophonisbe* et les *Lois de Minos*. Je me console surtout par l'idée d'aller vous faire ma cour à Bordeaux, si vous y faites un voyage, et si je ne fais pas celui de l'autre monde.

6740. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Ferney, 13 augusto.

J'ai peur, madame, que vous ne vous intéressiez pas plus à nos Indiens qu'à la plupart de nos Welches. Vous m'avez mandé que vous aviez jeté votre bonnet par dessus les moulins, mais il ne sera pas arrivé jusqu'à l'Inde. Pour moi, je vous l'avoue, je considère avec quelque curiosité un peuple à qui nous devons nos chiffres, notre trictrac, nos échecs, nos premiers principes de géométrie, et des fables qui sont devenues les nôtres ; car celle sur laquelle Milton a bâti son singulier poëme est tirée d'un ancien livre indien, écrit il y a près de cinq mille ans.

---

(1) *Epître à MM. La Beaumelle, Fréron, Clément, et Sabatier, suivie de la Profession de foi, autre épître du même auteur, par M. de V***.* (G. A.)

(2) Feu l'historiographe est Voltaire, et l'historiographe vivant est Marmontel lui-même. (G. A.)

(3) Avec son *Ode sur la navigation*. (G. A.)

(4) *Epître à MM. La Beaumelle*, etc. (G. A.)

(5) Du Vernet avait publié des *Réflexions* au sujet des *Lois de Minos*. (G. A.)

(6) *Dictionnaire de littérature, dans lequel on traite de tout ce qui a rapport à l'éloquence, à la poésie, et aux belles-lettres*, 1770. (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(2) Lieutenant-général au bailliage du Palais. (*A. François.*)

(3) Les *Fragments sur l'Inde*. (G. A.)

(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(5) L'Affair Lally. (G. A.)

Vous sentez combien cela élargit notre sphère. Il me semble que, quand on rampe dans un petit coin de notre Occident, et quand on n'a que deux jours à vivre, c'est une consolation de laisser promener ses idées dans l'antiquité, et à six mille lieues de son trou.

Cependant il se pourra très bien que la description des pays où le colonel Clive a pénétré plus loin qu'Alexandre ne vous amusera pas infiniment. Ce qui était si essentiel pour notre défunte compagnie des Indes sera peut-être pour vous très insipide. En tout cas, il ne tient qu'à vous de ne pas vous faire lire le commencement de cet ouvrage, et d'aller tout d'un coup aux aventures de ce pauvre Lally, à son procès criminel, à son arrêt et à son bâillon.

Nous donnons de temps en temps à l'Europe de ces spectacles affreux qui nous feraient passer pour la nation la plus sauvage et la plus barbare, si d'ailleurs nous n'avions pas tant de *droits* à la réputation de l'espèce la plus frivole et la plus comique.

J'ai un petit avertissement à vous donner sur cet envoi que je vous fais, c'est qu'il n'est pas sûr que vous le receviez. M. d'Ogny, qui a des bontés infinies pour ma colonie, et qui veut bien faire passer jusqu'à Constantinople et à Maroc les travaux de nos manufactures, m'a mandé qu'il ne voulait pas se charger d'une seule brochure pour Paris.

Mon village de Ferney envoie tous les ans pour cinq cent mille francs de marchandises au bout du monde, et ne peut pas envoyer une pensée à Paris. Le commerce des idées est de contrebande.

Je ne peux donc pas vous répondre, madame, que mes idées vous parviennent. Cependant c'est un ouvrage dans lequel il n'y a rien que de vrai et d'honnête. Le plus rude commis à la douane de l'entendement humain ne pourrait y trouver à redire. Je ne sais si nous ne devons pas cette rigueur qu'on exerce aujourd'hui contre tous les livres à messieurs les athées. Ils ont fort mal fait, à mon avis, de faire imprimer tant de sermons contre Dieu; cette espèce de philosophie ne peut faire aucun bien, et peut faire beaucoup de mal. Notre terre est un temple de la Divinité. J'estime fort tous ceux qui veulent nettoyer ce temple de toutes les abominables ordures dont il est infecté; mais je n'aime pas qu'on veuille renverser le temple de fond en comble.

Je languis au milieu de souffrances continuelles, dans un petit coin de ce temple, et j'attends chaque jour le moment d'en sortir pour jamais. Vous n'avez perdu qu'un de vos sens, et je perds mes cinq.

Je n'ai pu faire ma cour ni à madame de Brionne ni à madame la princesse de Craon, sa fille, quoiqu'elles soient toutes deux philosophes; madame la duchesse de V..... l'est aussi. Une centaine d'êtres pensants de la première volée sont venus dans nos cantons. On prétend que tous les dieux se réfugièrent autrefois en Egypte; ils se sont donné cette fois-ci rendez-vous en Suisse.

Si vous aviez pu y venir, j'aurais été consolé. Je fais mille vœux pour vous, madame; mais à quoi servent-ils? Je vous suis attaché tendrement et inutilement. Nous sommes tous condamnés aux privations, suivies de la mort. Je l'attends sur mon fumier du mont Jura, et je vous souhaite du moins de la santé dans votre Saint-Joseph. Adieu, madame; contre nature, bon cœur.

6741. — A M. LE CONSEILLER TRONCHIN.

Ferney, 16 auguste 1773 (1).

Si le vieux malade de Ferney pouvait avoir un rayon de santé, il ne répondrait pas aux vers flatteurs de M. Soufflot (2) en simple prose; s'il pouvait sortir, il irait aux Délices rendre ses devoirs à M. et à madame Tronchin, et à M. Soufflot; s'il s'avisait jamais de vivre l'âge de M. Jean Causeur (3), il prierait alors M. Soufflot ou madame Tronchin de vouloir bien lui faire son épitaphe.

6742. — A M. VILLEMAIN D'ABANCOURT (1).

19 auguste.

Le vieux malade de Ferney vous remercie, monsieur, avec la plus grande sensibilité. Il ressemble à ces vieux chevaliers qui ne pouvaient plus combattre en champ clos; ils étaient *exoines*, comme dit la chronique; et un jeune chevalier plein de courage prenait leur défense.

Je n'aurais jamais si bien combattu que vous, monsieur; je rends grâces à ma vieillesse, qui m'a valu un si brave champion. Vous êtes entré dans la lice accompagné des Grâces. Le bon roi René dit que, quand « li preux chevalier se desmene si gentiment, il rengrege l'amitié de sa dame. » Je ne doute pas que vous ne plaisiez fort à la vôtre. Pour moi, je ne sais si les agréments de votre style ne m'ont pas fait encore plus de plaisir que votre combat ne m'a fait d'honneur.

Agréez, monsieur, la reconnaissance très sincère de votre, etc.

6743. — A M. DE GAMERRA.

A Ferney, 20 auguste.

Un vieillard de quatre-vingts ans, bien malade, vous remercie de votre *Corneide* (2); il vous doit le seul plaisir dont il soit capable, celui d'une lecture agréable. L'histoire des cornes n'est pas de son âge, il ne peut ni en donner ni en porter, n'étant point marié; mais on doit toujours aimer les jolis vers et la gaieté jusqu'au tombeau. Il vous trouve bien discret de n'avoir fait qu'un volume sur un sujet qui en pouvait fournir plus de vingt. Vous auriez pu surtout apaiser les dévots, en plaçant dans le royaume de Cornouilla les infidèles musulmans, et surtout Mahomet à leur tête. Vous savez que la belle Aïshé orna la tête du grand prophète de la plus belle paire de cornes qu'on eût jamais vue en Asie, et Mahomet au lieu de s'en plaindre, comme aurait fait quelque sot prince chrétien, fit descendre du ciel un chapitre de l'*Alcoran*, pour apprendre aux vrais croyants que les favoris du Très-Haut ne peuvent jamais être cocus.

Au reste, monsieur, votre ouvrage montre une parfaite connaissance de l'antiquité et des mœurs modernes. Je ne sais pas ce que pensent les cocus d'Italie; mais je crois que tous ceux qui en font, depuis Rome jusqu'à Paris, vous ont une grande obligation. J'ai l'honneur d'être avec une estime infinie, etc.

6744. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 26 auguste.

Je mets aux pieds de mon héros une troisième lettre à la noblesse de son ancien gouvernement (3). Quand le parlement condamnerait M. de Morangiés par les formes, je le croirais toujours innocent dans le fond. Vous êtes maréchal de France et juge de l'honneur; vous êtes pair du royaume et juge de tous les citoyens, prononcez.

Si j'osais demander une autre grâce à notre doyen, je le conjurerais de ne pas flétrir une *Electre* (4) composée avec quelque soin d'après celle de Sophocle, sans épisode, sans un ridicule amour, écrite avec une pureté qu'un doyen de l'Académie, un Richelieu doit protéger, représentée avec tant de succès par mademoiselle Clairon, et qu'enfin mademoiselle Raucourt pourrait encore embellir; je vous conjurerais de me raccommoder avec elle, puisque vous m'avez attiré sa colère.

Je vous supplierais de ne me point donner le dégoût de préférer une partie carrée (5) d'amours insipides en vers allobroges, une Electre qui s'écrie :

> Je ne puis y souscrire; allons trouver le roi;
> Faisons tout pour l'amour, s'il ne fait rien pour moi (6).

Une Iphianasse qui dit :

> J'ignore quel dessein vous a fait révéler
> Un amour que l'espoir semble avoir fait parler. (Act. II, sc. II.)

---

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(2) Soufflot, intendant des bâtiments du roi, architecte du Panthéon, étant venu voir le conseiller Tronchin aux Délices, y coucha dans le lit qu'avait occupé Voltaire. Il fit à cette occasion les vers suivants :

> Dans ton lit, en rêvant, je me suis cru poëte;
> J'ai cru sentir du ciel l'influence secrète;
> Mais, prêt à le chanter, s'éveillant en sursaut,
> Le pauvre chantre est tombé de son haut.
> De rien faire éveillé j'ai perdu l'espérance;
> Et cependant en vers, contre toute apparence,
> Mon cœur m'a dicté ce souhait
> Pour mettre au bas de ton portrait :
> Il paraît, nouvel astre, au siècle du génie,
> Il éclaira celui de la philosophie;
> Parques, filez pour lui les jours de Jean Causeur;
> A trois siècles, pour vous, il aura fait honneur. (*A. François.*)

(3) Boucher aux environs de Brest, âgé de plus de cent ans. (*A. François.*)

(1) Sur sa fable intitulée le *Cygne et les Hiboux*, qui n'est qu'une allusion à M. de Voltaire et à ses ennemis. (K.)

(2) Poëme. (G. A.)

(3) Voyez, tome V, l'*Affaire Morangiés*, page 547 et suivantes. (G. A.)

(4) La tragédie d'Oreste. (G. A.)

(5) L'*Electre*, de Crébillon. (G. A.)

(6) C'est Iphianasse qui prononce ces vers, à la fin du premier acte. (G. A.)

Un Ityx qui fait ce compliment à Electre :

Pénétré du malheur où mon cœur s'intéresse,
M'est-il enfin permis de revoir ma princesse?..,
Je ne suis point haï. Comblez donc tous les vœux
Du cœur le plus fidèle et le plus amoureux, etc., etc.
Act. V, sc. II.

Enfin j'espérerais que vous ne donneriez point cette préférence humiliante à un mort sur un mourant qui vous a été attaché pendant plus de cinquante ans.

Vous savez que mon unique ressource, dans la situation où je suis, serait d'adoucir des personnes prévenues contre moi, en leur inspirant quelque indulgence pour mes faibles talents.

Je suis désespéré de vous importuner de mes plaintes. Je n'ai de consolation qu'en vous parlant de mon respect et de mon attachement inviolable.

6745. — A M. KEATE (1).

A Ferney, 27 auguste.

Et in Arcadia ego!

He was dead, and I am a dying; and what is worse, I am a suffering. But my torments are allayed by your Arcadian musick.

Tale tuum carmen nobis, divine poeta,
Quale sopor fessis in gramine; quale per æstum
Dulcis aquæ saliente sitim restinguere rivo. (Virg., ecl. v.)

My stormy life at last sinks to a calm. Come death when it will, I'll meet it smiling. Dear sir, enjoy the happiness you deserve (2).

6746. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 auguste.

Mon cher ange, les côtes de Malabar et de Coromandel, l'Indus et le Gange, la mauvaise tête et le triste cou du pauvre Lally, le procès pitoyable de M. de Morangiés, l'absurdité de M. Pigeon, mes craintes qu'il n'y ait quelques Pigeons dans le parlement, les embarras multipliés que me donne ma colonie, les cruautés de M. l'abbé Terray, ma détestable santé, etc., etc., etc., etc., tout cela m'a empêché de vous écrire. Je ne vous parle point des caprices du maître des jeux (3) : il y a de petites malices qui me confondent.

Je vous envoie par M. Sabatier, qui n'est point l'abbé Sabatier, la première partie des affaires des brachmanes et de Lally, en attendant la seconde, en attendant tout le reste.

Si vous voulez que, pour ranimer vos bontés, je vous parle de comédie, je vous dirai que j'ai vu trois comédiens auxquels il manque peu de chose pour devenir excellents; mais les maîtres des jeux ne les prendront pas.

Adieu, mon cher ange; croirait-on que, dans ma profonde retraite, je n'ai pas un seul moment à moi? mais vous savez, mes deux anges, si mon cœur est à vous.

6747. — A M. L'ABBÉ MIGNOT.

29 auguste.

Vous sentez, mon cher ami, que le déchaînement d'une faction nombreuse en faveur des du Jonquay a été produit principalement par l'horreur que l'administration nécessaire de la police inspire à la basse bourgeoisie de Paris. Les ennemis du gouvernement et les vôtres se sont joints à cette multitude. On s'est imaginé que M. de Morangiés était protégé par la cour, et, sur cela seul, bien des gens l'ont jugé coupable. On revient enfin de cette monstrueuse idée. Toute la noblesse de France, qui avait été longtemps en suspens, commence à prendre fait et cause pour M. de Morangiés.

Si les faits allégués par Linguet sont vrais, comme il n'est guère permis d'en douter, il est démontré que M. de Morangiés est innocent, et qu'il est opprimé par la plus insolente et la plus artificieuse canaille qu'on ait vue depuis les convulsions.

Le roi a senti tout le ridicule et toute l'horreur du roman des cent mille écus portés à pied en treize voyages. M. Pigeon n'a pas eu autant de bon sens que le roi.

Si quelques esprits du parlement sont encore préoccupés, quel homme est plus capable que vous de les éclairer? Je suis attaché dès mon enfance à la maison de Morangiés; mais je ne prends son parti que parce que je suis attaché mille fois davantage à la vérité. Je ne vous sollicite point; je vous dis seulement : Voyez, je m'en rapporte à vous.

Si on pouvait espérer de ramener d'Hornoy (1) à ses vrais intérêts, je me joindrais à vous; je ferais le voyage, tout mourant que je suis. On pourrait lui procurer un établissement bien honorable; mais je vous embrasse de tout mon cœur.

6748. — A M. DE SAINT-LAMBERT.

A Ferney, 1er septembre.

Je reçois de vous, monsieur, deux beaux présents à la fois; il est vrai que je les reçois tard. C'est la cinquième édition du très beau poëme des *Saisons*, avec une de vos lettres; elle est du 12 de mai, et nous sommes au mois de septembre. Le paquet est resté environ quatre mois à Lyon dans les mains des commis. Le poëme des *Saisons* ne restera jamais si longtemps chez les libraires.

Je trouve à l'ouverture du livre, page 104 :

J'entends de loin les cris d'un peuple *infortuné*
Qui court le thyrse en main, de pampre couronné, etc.

Les premières éditions portaient d'un peuple *fortuné*. Vous seriez-vous ravisé cette fois-ci? voudriez-vous dire qu'un peuple infortuné, chargé de corvées et d'impôts, ne laisse pas pourtant de s'enivrer, de danser, et de rire? Cette seconde leçon vaudrait bien la première; mais, en ce cas, il eût fallu exprimer que la vendange fait oublier la misère, *et addit cornua pauperi* : j'aime mieux croire que c'est une faute d'impression (2).

J'ignore si vous avez reçu les *Lois de Minos*. Vous vous doutez bien dans quel esprit j'ai fait cette rapsodie : il ne faut jamais perdre de vue le grand objet de rendre la superstition exécrable. J'aurais dû y mettre un peu plus de *vim tragicam*; mais un malade de quatre-vingts ans ne peut rien faire de ce qu'il voudrait en aucun genre.

Si j'ai rendu à une belle dame (3) deux baisers qu'elle m'avait envoyés par la poste, personne ne doit m'en blâmer : la poésie a cela de bon qu'elle permet d'être insolent en vers, quoiqu'on soit fort misérable en prose. Je suis un vieillard très galant avec les dames, mais plein de reconnaissance pour des hommes éternellement respectables qui m'ont accablé de bontés.

Voici deux petites lettres (*h*) sur l'affaire de M. de Morangiés qui vous sont probablement inconnues. Comment pourrais-je vous faire tenir les *Fragments sur l'Inde*, dans lesquels je crois avoir démontré l'injustice et l'absurdité de l'arrêt de mort contre Lally? Il me semble que j'ai combattu toute ma vie pour la vérité. Ma destinée serait-elle de n'être que l'avocat des causes perdues? Je fus certainement l'avocat d'une cause gagnée, quand je fus si charmé du poëme des *Saisons*; soyez sûr que cet ouvrage restera à la postérité comme un beau monument du siècle. Les polissons qui l'ont voulu décrier sont retombés bien vite dans le bourbier dont ils voulaient sortir. Que dites-vous de ce malheureux abbé Sabatier qui a sauté de son bourbier dans une sacristie, et qui a obtenu un bénéfice? J'ai en ma possession des lettres de ce coquin à Helvétius, qui ne sont pleines à la vérité que de vers du pont Neuf et d'ordures de bord...; mais j'ai aussi un commentaire de sa main sur Spinosa, dans lequel ce drôle est plus hardi que Spinosa même. Voilà l'homme qui se fait père de l'Église à la cour; voilà les gens qu'on récompense. Ce galant homme est devenu un confesseur, et mériterait assurément d'être martyr à la Grève. Ce sont là de ces choses qui font aimer la retraite. Votre poëme des *Saisons*, que je vais relire pour la vingtième fois, la fait aimer bien davantage.

M. de Lisle, le très aimable dragon, qui est venu dans nos cantons suisses avec madame de Brionne, m'a communiqué l'*Art d'aimer* (5) de Bernard. Ce pauvre Bernard était bien sage de ne pas publier son poëme : c'est un mélange de sable et de brins de paille avec quelques diamants très joliment taillés.

Le livre posthume d'Helvétius (6) est bien pire; on a rendu

(1) Il avait envoyé à Voltaire le *Tombeau de l'Arcadie*, poëme dramatique. (G. A.)

(2) « Il était mort, et je suis mourant; et ce qui est pire, je suis souffrant; mais mes douleurs sont allégées par votre musique d'Arcadie..... Ma vie orageuse à la fin devient calme. Vienne la mort quand elle voudra, je la recevrai en souriant. Cher monsieur, jouissez du bonheur que vous méritez. » (G. A.)

(3) Richelieu. (G. A.)

(1) Il était toujours opposant. (G. A.)

(2) C'en était une. (G. A.)

(3) La du Barry. (G. A.)

(4) Les lettres *première* et *seconde à la noblesse du Gévaudan*. Voyez tome V. (G. A.)

(5) Publié en 1775. (G. A.)

(6) *De l'Homme et de son éducation*. (G. A.)

un mauvais service à l'auteur et aux sages en le faisant imprimer; il n'y a pas le sens commun.

Adieu, monsieur; il faut que je vous prie, avant de mourir, d'ajouter un jour à vos *Saisons*, dans quelque nouvelle édition, l'image d'un vieux fou de poëte mangeant, dans sa chaumière assez belle, le pain dont il a semé le blé dans des landes qui n'en avaient jamais porté depuis la création, et établissant une colonie très utile et très florissante dans un bameau abominable, où il n'y avait d'autre colonie que celle de la vermine. Cela vaut mieux que les *Lois de Minos :* ce sont vos leçons que je mets en pratique. Je suis votre vieil écolier, votre admirateur, et votre ami *hasta la muerte.*

6749. — A M. DE LA HARPE.

2 septembre.

Je suis plus heureux, mon cher ami, en odes qu'en ombres. Jamais l'*Ombre de Duclos* (1) ne m'a apparu; mais j'ai vu avec grand plaisir le fantôme du cap de Bonne-Espérance (2) plus majestueux et plus terrible dans vous que dans Camoëns. Vous faites frémir le lecteur sur les dangers de la navigation, et le moment d'après vous lui donnez envie de s'embarquer.

Pectus inaniter angis. (Hor., liv. II, ep. I.)

Le grand point est de remuer l'âme en l'étonnant. Rien n'est plus difficile aujourd'hui que le public; fatigué des arts véritables, il court à l'Opéra-Comique et aux marionnettes.

J'ai vu M. de Schomberg; il vous aime, il connaît votre mérite.

Quel est donc ce M. André (3) qui embrasse et qui félicite son vainqueur avec un si grand air de vérité? Si tous ceux que vous surpassez vous embrassaient, vous seriez las de baisers. Je ne sais si M. André est l'*Homme aux quarante écus :* il m'a envoyé son ouvrage : je vais le remercier et l'embrasser de tout mon cœur, quoique ma misérable santé et mon âge ne me permettent guère d'écrire.

Qui vous a donc parlé du *Taureau blanc* (4)? n'est-ce pas une traduction du syriaque par un professeur du collége Royal?

Je n'ai point lu l'ouvrage (5) de M. Necker. S'il blâme les économistes d'avoir dit du mal du grand Colbert, il me paraît qu'il a grande raison. A l'égard des autres messieurs, il serait fort aisé de s'accorder, si on voulait s'entendre. Baruch Spinosa admet une intelligence suprême; et Virgile a dit :

Mens agitat molem. (*Æneid.*, lib. VI.)

J'aurais voulu que le parlement eût commencé par faire sortir de prison M. de Morangiés. Le fond du procès est aussi ridicule que révoltant. On sera un jour étonné d'avoir pu croire une fable aussi absurde que celle des Verron. C'est le sort de notre nation de traiter sérieusement des extravagances, et légèrement les plus sérieuses affaires.

Adieu, mon cher successeur, qui vaudrez mieux que moi. Faites bien mes compliments au digne secrétaire d'une Académie dont vous devriez être, et à ceux de mes confrères que vous voyez.

Madame Denis est comme moi, son amitié et son estime pour vous augmentent tous les jours.

6750. — A MADAME NECKER.

3 septembre (6).

Madame, je ne connais pas plus l'auteur (7) modeste et couronné de l'éloge de Colbert que je ne connais l'auteur (8) téméraire et honni des *Fragments sur l'Inde*. Je me doute seulement que le sage qui a remporté le prix de l'Académie mériterait peut-être de succéder au grand homme qu'il a si bien loué. Son principal mérite à mes yeux, jusqu'à présent, était d'avoir rendu justice au vôtre. Je ne connaissais pas ses grands talents, et la raison en est que je n'avais ou presque jamais l'honneur de le voir.

Je lui sais bien bon gré d'avoir un peu prêché les économistes et les athées. Il y a, sous le gouvernement de Dieu, du bien et du mal, comme il y en avait en France sous l'administration de J.-B. Colbert; mais cela n'empêche pas qu'on ne doive adorer Dieu et estimer beaucoup J.-B. Colbert.

Nous autres, qui connaissons le prix du blé, et qui le payons encore trente francs le setier, après la récolte la plus abondante, nous savons que Jean-Baptiste était très avisé de tenir continuellement la main à l'exportation, et nous ne l'appelons point un esprit mercantile comme MM. les économistes l'ont nommé.

Quant à feu la compagnie des Indes, je vois, madame, que je me suis mépris; nous avons, quelques Génevois et moi, envoyé un vaisseau au Bengale. Vous me faites trembler pour notre entreprise. Mais, dans les derniers temps de la Compagnie, on ne tremblait pas, on pleurait. Pour moi, je rirai encore, si les cinquante-neuf personnes qui sont sur notre vaisseau mangent tout notre argent et se moquent de nous, comme il y a très grande apparence. Plus on est vieux et malade, plus il faut vivre; la décrépitude est trop triste.

Nous présentons, madame Denis et moi, nos très humbles respects à M. et madame Necker, et c'est du fond de notre cœur.

6751. — A M. BORDES.

3 septembre.

Mon cher confrère, je ne doute pas que vous n'ayez instruit M. de Saint-Lambert de l'empressement de MM. les commis de la douane à vous remettre votre paquet au bout de trois mois. Le proverbe : *Il vaut mieux tard que jamais*, n'a pas encore été mieux appliqué.

Je ne connais point cette *Histoire des Deux-Indes* (1), dans laquelle vous dites qu'on a tant prodigué l'enthousiasme. Y a-t-il un livre nouveau intitulé l'*Histoire des Deux-Indes?* ou entendez-vous par là le fatras du jésuite Catrou sur l'Indoustan, et les impertinences du jésuite Lafiteau sur l'Amérique?

Lally était un grand étourdi, j'en conviens; et il se peut fort bien faire qu'il ait eu tort avec votre officier, qui se met assez mal à propos à pleurer pour si peu de chose. Il ne faut pleurer que sur Lally, sur le chevalier de La Barre, sur d'Etallonde son camarade, et sur tous ceux dont l'ancien parlement de Paris a été l'assassin, pour faire croire qu'il était bon chrétien. Nous pleurerons encore, si vous voulez, sur la compagnie des Indes et sur l'Etat; mais mes yeux sont si vieux et si secs, qu'ils n'ont plus de larmes à fournir. J'aime mieux rire tout malade que je suis, quoi qu'en dise M. Tessier, qui me suppose de la santé, parce qu'il est jeune et qu'il se porte bien. Il ne lui reste plus qu'à dire que je suis très amusant, parce que sa société m'a très amusé et très consolé à Ferney; mais je lui pardonne son injustice. Adieu, mon cher confrère; jouissez de la vie, moi je la supporte.

6752. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 9 septembre.

Je dérobe un moment, madame, à mes souffrances continuelles, et à mille affaires qui m'accablent, pour me jeter à vos pieds, pour vous remercier de vos bontés, dont mon cœur est pénétré.

Je commence par vous dire que l'innocence de M. de Lally m'est aussi démontrée que celle de M. de Morangiés; la seule différence que je trouve entre eux, c'est que l'un était le plus brutal des hommes, et que l'autre est le plus doux. J'ai entrepris d'écrire sur ces deux affaires, par des motifs qu'une âme comme la vôtre approuve. J'avais passé une partie de ma jeunesse avec la mère de M. de Morangiés, le lieutenant-général, qui voulait bien m'honorer de sa bienveillance. J'avais été lié avec M. de Lally, par un hasard singulier, dans l'affaire du monde la plus importante; et, en dernier lieu, sa famille m'avait demandé le faible service que je lui ai rendu.

Puisque vous voulez, madame, vous occuper un moment des *Fragments sur l'Inde*, qui contiennent la justification de M. de Lally, donnez-moi vos ordres sur la manière de vous les faire parvenir. M. d'Ogny, qui a la générosité de se charger des ouvrages de nos manufactures, ne peut faire passer par la poste rien qui sorte de la manufacture des libraires : cela est expressément défendu.

Vous faites assurément une bien bonne action, madame, en déterminant M. le maréchal de Richelieu à faire représenter à la cour une pièce qui lui est dédiée, et qui a été faite pour cette cour même. Vous croyez bien que je sens

---

(1) Satire de La Harpe. (G. A.)

(2) Dans l'*Ode sur la navigation*, de La Harpe. (G. A.)

(3) Plus connu sous le nom de Murville; auteur d'une *Epître d'un jeune poëte à un jeune guerrier*, qu'il avait envoyée au concours de l'Académie. (G. A.)

(4) Voyez, tome VI, aux ROMANS. (G. A.)

(5) L'*Éloge de Colbert*, couronné par l'académie française. (G. A.)

(6) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(7) Necker. (G. A.)

(8) Voltaire lui-même. (G. A.)

(1) Par Raynal. Il avait eu l'intention de la faire venir en 1772. Voyez la lettre à Condorcet du 11 mai de cette année-là. (G. A.)

toutes les conséquences de cette indulgence que M. le maréchal aurait pour moi, et dont j'aurais l'obligation à votre belle âme. Elle ne se lasse pas plus de rendre de bons offices et de faire du bien, que votre légère figure de nymphe ne se lasse de tuer des perdrix.

Ce n'est point moi, assurément, madame, qui ai donné des copies de ce petit billet que j'écrivis par M. de La Borde; il sait que je n'en avais pas de copie moi-même. Je ne devinais pas que cette petite galanterie pût jamais être publique (1).

Quant aux plaisanteries entre M. le maréchal de Richelieu et M. d'Argental, comme je ne suis pas absolument au fait, je ne sais qu'en dire; je dois me borner à leur être tendrement attaché à tous les deux; et, si j'avais encore quelques talents, je ne les emploierais qu'en m'efforçant de mériter les suffrages de l'un et de l'autre. J'ai su tout ce qui s'était passé au sujet d'un de vos amis, dont je respecte le mérite; j'en ai été bien affligé. Je m'intéresserai, jusqu'au dernier moment de ma vie, à tout ce qui pourra vous toucher. M. Dupuits, qui viendra vous faire sa cour incessamment, vous en dira davantage; il vous dira surtout combien vos sujets de Ferney vous adorent. Ma reconnaissance n'a point de bornes, et mon cœur n'a point d'âge. Agréez, madame, mon tendre respect.

6753. — A M. LE CONSEILLER TRONCHIN.

9 septembre (2).

Le vieux malade est bien sensible aux bontés de M. et de madame Tronchin. Il est assez mal aujourd'hui; il ne peut répondre d'un quart d'heure. Madame Denis dort, elle se porte bien, je crois qu'on peut compter sur elle. Sans la santé, il n'y a rien dans le monde. Mille tendres remerciements.

6754. — AU MÊME (3).

Le vieux malade de Ferney n'est pas infiniment exact. Il est l'avocat des causes perdues; occupé jour et nuit des Lally et des Morangiés, il n'a pas répondu à M. Tronchin; mais il ne l'a pas oublié. Il lui est tendrement attaché, ainsi qu'à toute sa famille, avec les sentiments les plus inviolables.

6755. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Ferney, 10 septembre.

Eh bien! madame, que dites-vous à présent de la cabale abominable qui poursuivait M. de Morangiés? Que dites-vous en tout genre de ce monstre énorme qu'on appelle le public, et qui a tant d'oreilles et de langues, étant privé des yeux? Si vous avez perdu la vue du corps, et si je suis à peu près dans le même état quand l'hiver approche, il me semble que nous avons conservé du moins les yeux de l'entendement. Avouez que le parlement d'aujourd'hui répare les crimes que l'ancien a commis en assassinant juridiquement Lally et le chevalier de La Barre.

J'ignore si M. D... vous a fait tenir les *Fragments sur l'Inde* et sur le malheureux Lally. Ce petit ouvrage a quelque succès: il est fondé du moins sur la vérité. Mais il vous faut des vérités intéressantes, et je voudrais que celles-là pussent vous occuper quelques moments.

Je voudrais surtout qu'une bonne santé vous rendît la vie supportable, si mes ouvrages ne le sont pas. Ma santé est horrible; et, quand j'écris, ce n'est qu'au milieu des souffrances. Soyez bien sûre, madame, que mes maux ne dérobent rien aux sentiments qui m'attachent à vous jusqu'au dernier moment de ma vie.

6756. — A M. D'OIGNY DU PONCEAU.

12 septembre.

L'octogénaire de Ferney, monsieur, tout malade et tout languissant qu'il est, n'en est pas moins sensible à vos beaux vers, à votre jolie lettre, et à toutes les choses flatteuses que vous voulez bien me dire. Je vois que vous joignez la philosophie aux grâces; vous êtes du petit nombre des élus, et il faut laisser crier ceux qui ne sont ni philosophes ni aimables; ce sont là les véritables damnés. Si mon triste état me le permettait, je vous en dirais davantage. Prêt à quitter la vie, je ne puis que vous exhorter à cultiver les arts qui la rendent agréable.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, etc.

(1) La lettre à madame du Barry du 20 juin avait été imprimée dans le *Mercure*. (G. A.)

(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. — (3) Ibid. (G. A.)

6757. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 septembre.

Voici le fait, mon cher ange. Il y a longtemps que je donnai à M. de Garville un petit paquet pour vous, dans lequel il y avait aussi quelque chose pour M. de Thibouville, et principalement des exemplaires de ces *Lettres* pour M. de Morangiés, lesquelles sont devenues très inutiles. M. de Garville m'avait dit qu'il partait pour Paris, et en effet il monta dans son carrosse en sortant de souper à Ferney. Mais j'apprends aujourd'hui qu'au lieu de retourner à Paris, il est allé se réjouir dans une maison de campagne, avec mes inutiles paquets. Il y avait, autant qu'il m'en souvient, du Lally et du *Minos*. Cela vous parviendra peut-être à Noël. Ce M. de Garville est un philosophe instruit et aimable, qui est fort bien avec M. le duc d'Aiguillon, votre grand correspondant en affaires étrangères.

J'ai voulu être fidèle au serment qu'on a exigé de moi. Je n'ai envoyé de *Sophonisbe* à personne, pas même à vous. Nous verrons si les dieux de théâtre me récompenseront de ma piété et de ma résignation, ou s'ils me persécuteront malgré mon innocence. Au reste, tous ces petits dégoûts que j'essuie tous les jours depuis la belle aventure de M. Valade (1) ont servi beaucoup à m'instruire; ils ont amorti le feu de ma jeunesse, et j'ai senti le néant des vanités du monde.

J'avoue que j'avais un peu de passion pour la scène française; mais les choses sont tellement changées qu'il faut y renoncer. Je veux avoir au moins le mérite de dompter une passion si dangereuse, qui pourrait bien m'empêcher de prendre un parti honnête dans le monde, quand il faudra m'établir. Les affaires sérieuses ne s'accommodent pas trop de la poésie. Je commençais à bâtir une petite ville assez propre, j'allais même y élever un petit obélisque; mais je me suis aperçu à la fin que les pierres de taille ne venaient pas s'arranger d'elles-mêmes au son de la lyre, comme du temps d'Amphion.

Mon cher ange, je n'ai plus de parti à prendre que celui de finir mes jours en philosophe obscur, et d'attendre la mort tout doucement, au milieu des souffrances du corps et des chagrins de ce petit être fantasque, et probablement très fantastique, qu'on appelle âme.

L'affaire de ce marquis génois (2) n'est pas la seule qui ait dérangé ma colonie. Je vois qu'il faut être prince ou fermier-général pour entreprendre de tels établissements. J'aurais pu réussir si M. l'abbé Terray ne m'avait pas pris mes rescriptions entre les mains de M. Magon. Il n'a point voulu réparer cette cruauté. Je n'ai point trouvé de Mécène qui m'ait fait rendre mon bien. Je ne sais enfin si on pourra me dire:

Fortunate senex! ergo tua rura manebunt! (VIRG., ecl. I.)

Je ne vous ennuie point de mes autres misères. Il ne faut pas appesantir son fardeau sur les épaules de l'amitié, mais savoir le porter avec un peu de courage.

Je vois que tous les honnêtes gens auraient souhaité que l'infâme cabale des Verron eût été plus rigoureusement punie; mais nous avons été encore bien heureux d'obtenir ce que nous avons obtenu. Vous savez qu'il y avait deux partis dans le parlement; car où n'y a-t-il pas deux partis? Nous avons eu plusieurs voix absolument contre nous; et ce qui est bien étrange, c'est que l'avocat de M. de Morangiés avait indisposé une partie du parlement contre sa partie. M. de Morangiés lui-même ne sait pas ce que cette affaire m'a coûté de peine. Ma situation est singulière; je sers les autres, et je ne me sers pas moi-même.

Adieu, mon cher ange; votre amitié me console. Que madame d'Argental se porte mieux, et je me porterai moins mal.

6758. — A M. LE BARON DE CONSTANT DE REBECQUE.

Le ...

Vous combattez vaillamment pour la Vulgate, mon brave colonel! Je ne lui connaissais point d'aimables défenseurs comme vous. On dit que Fra-Paolo ne voulut pas jeter les yeux sur le livre d'un de ses amis qui démontrait la vérité des dogmes, *pour ne pas perdre le mérite de la foi*: je vous lis pour rendre hommage à votre mérite, dans une affaire où la défensive est plus difficile que l'attaque.

Votre esprit et vos vertus doivent vous faire estimer par les sages de tous les rites et de toutes les croyances; mais

(1) Qui avait empêché la représentation des *Lois de Minos*, en publiant à l'avance cette tragédie. (G. A.)

(2) Viale. (G. A.)

savez-vous qu'en Sorbonne et devant le saint-office je ne répondrais pas que vous fussiez mieux traité que Socrate par les prêtres de Cérès?

Cette foi qui peut transporter les montagnes ne me paraît pas être la vôtre. Vous n'écrivez point d'injures, vous parlez raison. Hérésie! hérésie! si j'étais orthodoxe, comme vous le voulez, je vous dénoncerais pour la plus grande gloire de Dieu.

Venez être notre missionnaire: je me suis confessé entre vos mains il y a longtemps; je ne hais que l'intolérance et le fanatisme. Nous vous attendons à bras ouverts. Vous connaissez le tendre respect avec lequel je vous suis attaché.

6759. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 septembre (1).

J'envoie à mon cher ange le recueil des *Lois de Minos*. Je ne lui envoie point le *Sophonisbe* de Mairet pour être fidèle à mon serment (2), attendu que les parjures sont punis de Dieu.

Le jeune M. Bontems, fils d'un riche banquier de Genève, a bien voulu se charger de remettre ce paquet à mon cher ange. Quand M. de Garville voudra (3), il lui remettra un autre paquet.

Il n'y a rien de nouveau entre le mont Jura et les Alpes. Ce qui serait nouveau, ce serait de jouer à Fontainebleau les *Lois de Minos*. M. de Richelieu me l'avait promis.

Je me flatte que madame de Saint-Julien voudra bien le faire ressouvenir de sa promesse. Je laisse cette grande affaire à la prudence de mon cher ange. Je le supplie de vouloir bien m'excuser auprès de M. de Thibouville. Je suis si malade et si occupé de mille riens, que je n'ai pas même le temps de dicter une plus longue lettre. Mille tendres respects à mes anges et à M. de Thibouville.

6760. — A MADAME LA COMTESSE DU BARRY.

A Ferney, 20 septembre (4).

Madame, M. le maréchal de Richelieu voulut bien m'écrire, il y a quelques mois, qu'il accepterait plusieurs montres, fabriquées dans les manufactures de Ferney, pour les présents destinés aux personnes qui accompagneraient madame la comtesse d'Artois. Il me manda, depuis, que vous aviez la bonté de vous charger de ces présents.

Je prends donc la liberté, madame, de vous adresser un essai des travaux de la colonie que j'ai établie dans ma terre. Cette montre est ornée de diamants, et, ce qui vous surprendra, c'est que les sieurs Ceret et Dufour, qui l'ont faite sous mes yeux, n'en demandent que mille francs.

Vous protégez tous les arts en France, j'ose espérer que vous protégerez nos efforts. Je me croirai bien récompensé d'avoir établi des artistes industrieux, d'avoir acquis à sa majesté plus de six cents nouveaux sujets des pays étrangers, et d'avoir changé un petit hameau, pauvre et malsain, en une espèce de petite ville assez jolie, si mes soins ont le bonheur de vous plaire.

La montre que j'ai l'honneur de vous présenter n'est malheureusement pas à répétition; mais si vous en vouliez, non seulement à répétition, mais à chaînes de marcassites, vous seriez étonnée qu'elles coûteraient un tiers de moins que celles de Paris. Ce serait, madame, une grande consolation pour ma vieillesse, si je pouvais jamais me flatter qu'il sortît quelque chose de Ferney qui ne fût pas indigne de vos regards et de votre protection. J'ai l'honneur d'être avec respect, madame, etc.

6761. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 20 septembre.

Selon ce que vous daignâtes me mander, monseigneur, par votre dernière lettre, j'envoie aujourd'hui à madame la comtesse du Barry une montre de ma colonie. Si vous en êtes content, j'espère qu'elle en sera satisfaite; car ce n'est pas seulement dans les ouvrages d'esprit que mon héros a du goût.

Il n'a pas daigné répondre à mes justes plaintes sur la partie carrée de l'*Electre* de Crébillon; mais j'ose présumer que, dans le fond de son cœur, il est assez de mon avis. Je compte toujours sur ses bontés pour l'Afrique et pour la Crète, pour l'impudente *Sophonisbe*, et pour les *Lois de Minos*; car, quoique je sente parfaitement le néant de toutes ces choses, j'y suis portant bien attaché, attendu que je suis néant moi-même. J'ai été sur le point, ces jours passés, d'être parfaitement néant, c'est-à-dire de mourir; il ne s'en est pas fallu l'épaisseur d'un cheveu; et je disais: Je ne saurai pas dans un quart d'heure si mon héros a encore de la bonté pour moi.

Vivez, mon héros, vivez, et vivez gaiement. Je suis très sûr que vous vivrez longtemps; car vous êtes très bien constitué, et vous êtes votre médecin à vous-même. Daignez, dans la multitude de vos occupations ou de vos plaisirs, vous souvenir qu'il existe encore, entre les Alpes et le mont Jura, le plus ancien de vos courtisans, et le plus pénétré de respect pour vous. LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

6762. — A M. MARIN.

22 septembre 1773 (1).

Il n'y a point de nouvelle édition des *Fragments sur l'Inde*. Celles de Genève et de Lausanne ne sont pas encore écoulées. Si on en faisait jamais une édition nouvelle, il faudrait que ce fût à Paris, et, en ce cas, le vieux malade y retravaillerait avec grand plaisir. Quoiqu'il soit dans un état bien triste et absolument hors de combat, il ne doute pas que M. Marin n'ait eu la bonté d'envoyer des exemplaires de la quatrième lettre à M. le comte de Morangiés et à M. Linguet. Il pense que cette lettre doit suffire, et que ce n'est pas à celui qui s'est épuisé en louanges à prévenir par une lettre celui qu'il a tant loué; ce serait plutôt au louangé à remercier le louangeur. Il se flatte d'ailleurs que M. Marin a eu la bonté de faire parvenir à M. de Morangiés un petit billet que le vieux malade mit dans un de ses derniers paquets, vers le 9 ou le 10 de ce mois. C'était une réponse à la lettre de remerciements que M. de Morangiés m'avait écrite. M. Linguet n'a pas eu pour moi la même attention. Je suppose toujours que M. Marin a bien voulu faire parvenir à M. de Morangiés cette quatrième *Lettre à Messieurs de la noblesse du Gévaudan*. Plus n'en sait le pauvre malade. Il jette au cou de M. Marin ses deux bras languissants et décharnés.

6763. — A M. LE CHEVALIER DE SAUSEUIL.

Ferney, 24 septembre.

Un octogénaire très malade, monsieur, et qui bientôt ne parlera plus aucune langue, vous remercie bien sensiblement du profond ouvrage (2) que vous avez eu la bonté de lui envoyer sur la langue française. Il paraît que ce n'est pas le seul langage que vous connaissiez à fond. Vous trouverez peu de lecteurs aussi instruits que vous. Tout le monde s'en tient à la routine et à l'usage. Votre livre ramène à des principes puisés dans la nature, et qui pourtant exigent une attention suivie. On ne peut lire votre ouvrage sans concevoir pour vous beaucoup d'estime, et sans être étonné des peines que vous avez prises.

L'état où je suis ne me permet pas de donner plus d'étendue à mes réflexions, et aux sentiments avec lesquels, etc.

6764. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 25 septembre.

J'écris rarement, madame, à mon papillon philosophe, et philosophe très bienfaisant, pour qui j'ai l'attachement le plus respectueux et le plus tendre. Que pourrait vous dire d'agréable un octogénaire languissant entre les Alpes et le mont Jura? Cependant il faut bien que je vous parle de vos bontés et de ma reconnaissance.

Vous avez fait rentrer en lui-même M. le maréchal de Richelieu, au sujet de l'Afrique et de la Crète (3). Du moins vous l'avez convaincu, si vous ne l'avez pas entièrement converti. Je ne sais pas où les choses en sont; mais je sais que je vous ai beaucoup d'obligations. Il est depuis longtemps dans la douce habitude de se moquer de toutes mes idées. Je me souviendrai toujours que mon héros me prit pour un extravagant, quand j'osai entreprendre l'affaire des Calas; et, en dernier lieu, dans l'affaire de M. de Morangiés, il ne me regardait que comme un avocat de causes perdues. J'ignore si j'ai perdu les causes des Carthaginois et des Crétois. Mon temps est passé; la faveur n'est plus pour moi. Il faut que je subisse le sort attaché à la vieillesse. Vos bontés

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Le duc de Richelieu lui avait fait promettre de n'envoyer cette tragédie qu'à lui seul, sous peine de ne pas la laisser jouer. (*A. François.*)
(3) Ami du duc d'Aiguillon. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(1) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(2) *An analysis of the french orthography.* (G. A.)
(3) *Sophonisbe* et les *Lois de Minos*. (G. A.)

me consolent. Ma colonie, que vous avez protégée, prospère et m'amuse. Mon ami Racle réussit, et vous doit tous ses succès. Vous faites du bien à cent cinquante lieues de vous. Jamais ni philosophie ni papillon n'en a fait autant.

Je m'imagine que, malgré votre acharnement à tuer toutes les perdrix du roi, vous voyez quelquefois M. d'Argental. Je ne lui écris pas plus qu'à vous. Les souffrances de mon âge, ma solitude, m'ont un peu découragé. Quoique ma colonie prospère, elle a essuyé de violentes secousses. J'en essuie de même, et ne prospère guère.

Madame Denis est bien plus heureuse que moi. Elle n'est point chargée des affaires de la Crète auprès de M. le maréchal de Richelieu; elle est tranquille, elle vous est attachée comme moi; mais elle ne vous écrit pas davantage. Nous sommes de grands paresseux l'un et l'autre. Je me mets à vos pieds, madame, avec bien du respect et la plus vive reconnaissance.

6765. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

26 septembre.

Et moi, mon cher ange, je me hâte de me justifier de l'obscurité que vous me reprochez par votre lettre du 20. L'obscurité est assurément dans la conduite du maître des jeux. Je lui ai toujours présenté mes humbles requêtes très nettement et très constamment. Je ne lui ai pas écrit une seule lettre où je ne l'aie fait souvenir de la parole d'honneur qu'il avait donnée au bon roi Teucer, au petit sauvage, et à son amoureuse. Je me suis même plaint douloureusement de la préférence qu'il donnait à la partie carrée d'Iphianasse avec Oreste, et d'Electre avec le petit Itys.

J'ai toujours insisté sur la nécessité absolue de faire un peu valoir un ancien serviteur. Je lui ai représenté que c'était peut-être la seule manière de venir à bout d'une chose dont il m'avait flatté. Il m'a toujours répondu des choses vagues et ambiguës. Il y a deux affaires que je n'ai jamais comprises, c'est cette conduite du maître des jeux et l'édition de Valade.

Il y en a une troisième que je comprends fort bien, c'est le changement d'avis du maître des choses. Je conçois que des hypocrites ont parlé à ce maître des choses, et qu'ils ont altéré ses bonnes dispositions. Les tartufes sont toujours très dangereux. A l'égard de *Sophonisbe*, comment puis-je distribuer les rôles, moi qui depuis trente ans ne connais d'autre acteur que Lekain? c'est au maître des jeux à en décider.

J'ai écrit ces jours-ci à madame de Saint-Julien, et je l'ai remerciée de toutes ses bontés, en comptant même qu'elle en aurait encore de nouvelles; mais voici le voyage de Fontainebleau, et je n'ai plus le temps de rien espérer. Celle (1) qui a lu si bien ma petite lettre à mon successeur l'historiographe (2) aurait pu se mêler un peu des affaires de la Crète et de l'Afrique; mais je n'ai pas osé seulement lui faire parvenir cette proposition, j'ai craint de faire une fausse démarche. On voit rarement les choses telles qu'elles sont, avec des lunettes de cent trente lieues.

J'ai donc tout remis, en dernier lieu, entre les mains de la Providence.

Vous daignez entrer, mon cher ange, dans toutes mes tribulations. Vous me parlez de ma malheureuse affaire des rescriptions: elle est très désagréable, et elle a beaucoup nui à ma colonie. C'est encore une affaire de la Providence qui demande une grande résignation.

Quant à M. de Garville, qui est si lent dans ses voyages, je crois qu'il s'était chargé de deux *Minos*, l'un pour vous, et l'autre pour M. de Thibouville.

Il ne me reste plus qu'à répondre à vos semonces d'écrire à M. le duc d'Albe (3). Il me semble qu'il y a trop longtemps que j'ai laissé passer l'occasion de lui écrire. Je dois d'ailleurs ignorer la chose, et ne me point mêler de ce que des gens de lettres ont bien voulu faire pour moi, tandis que des gens d'église me persécutent un peu. Et puis il faut vous dire que je suis découragé, affligé, malade, vieux comme un chemin, que je crains les nouvelles connaissances, les nouveaux engagements, et les nouveaux fardeaux.

Pardonnez-moi; il y a des temps dans la vie où l'on ne peut rien faire, des temps morts; et je me trouve dans cette situation. Vous me demanderez pourquoi j'écris des fariboles à mon successeur l'historiographe, et que je ne puis écrire des choses raisonnables à M. le duc d'Albe: c'est précisément parce que ce sont des fariboles; on retombe si aisément dans son caractère! mais je me sens bien plus à mon aise quand je vous écris, parce que c'est mon cœur qui vous parle. Je suis bien consolé par ce que vous me dites de madame d'Argental: si elle se porte bien, elle est heureuse; il ne lui manquait que cela.

Madame Denis et moi nous lui en marquons toute notre joie. Vous savez à quel point nous vous sommes attachés.

Adieu, mon cher ange; je vous aimerai jusqu'à ce que mon corps soit rendu aux quatre éléments, et l'âme à rien du tout, ou peu de chose.

Pour répondre à tout, je vous dirai que le *Taureau blanc* est entre les mains de M. de Lisle, et qu'il faut le faire transcrire.

6766. — A M. DE LALANDE.

A Ferney, 29 septembre (1).

Le vieux malade de Ferney remercie avec la plus grande sensibilité le philosophe de Bourg en Bresse de sa lettre et de son livre. Il n'a point d'assez bonnes lunettes pour observer l'anneau de Saturne; mais il s'en rapporte à son maître sur tout ce qui se passe dans le ciel. Si, à son retour de Béziers (2), il veut bien se souvenir de Ferney, il comblera de joie madame Denis et ressuscitera peut-être le vieux malade, qui est pénétré pour lui de la plus profonde estime et du plus véritable attachement.

6767. — A M. MARIN.

1er octobre 1773 (3).

Je me flatte, mon cher monsieur, que vous me mettrez au fait de l'affaire de M. de Goezmann (4), qui est devenue la vôtre.

L'extrait d'un voyage dans l'Inde, que je crois avoir reçu par vous de M. de Tolendal, ne pourrait guère me servir. Dieu me préserve d'entrer dans ces petit détails, qui ne peignent point les mœurs des hommes! Ce n'est pas là ce qu'il me faut.

Est-il vrai qu'il y a une réponse à Beaumarchais? J'en serais curieux.

Voulez-vous avoir la bonté de donner cours aux incluses? Votre, etc.

6768. — A M. LE MARQUIS DE XIMENÈS.

Ferney, 1er octobre.

L'imprimeur dont vous vous plaignez, monsieur, a beaucoup de goût et a très bien servi les gens qui en ont, en imprimant votre juste et bel ouvrage sur Louis XIV (5).

Vous faites des vers comme on en faisait de son temps.

J'ignore depuis longtemps ce que vous faites. Je voudrais bien que l'acquisition que vous fîtes autrefois, dans mon voisinage, eût été à Ferney. Il est devenu un lieu moins indigne de vous. Il y a plusieurs maisons jolies. J'y ai établi une colonie d'horlogers assez considérable. Elle prospère; c'est ma consolation dans les souffrances continuelles qui tourmentent ma vieillesse: mais ma consolation la plus chère est le souvenir dont vous honorez votre très humble, très vieux, et très malade serviteur.

6769. — A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 8 octobre.

On me charge de faire un abrégé des principales choses qui distinguent mon héros. Cela doit s'imprimer avec votre estampe dans un grand *in-folio* intitulé la *Galerie française* (6): monseigneur le maréchal peut juger si cette commission m'enchante. Je crois vous savoir assez par cœur; mais je pourrais, dans mon désert, me tromper sur les dates.

Permettez donc que j'aie recours à vous. Vous pouvez faire mettre par un secrétaire, sur une feuille de papier, les jours où vous fûtes fait colonel, brigadier, maréchal-de-camp, lieutenant-général, maréchal de France; les dates des Fourches-Caudines du duc de Cumberland, de Gênes sauvée, etc.

Je me charge de l'enluminure du tableau, et je vous supplie de vouloir bien me faire tenir le paquet contre-signé.

J'ai reçu votre *ultimatum* de Trianon, du 27 septembre. Je

---

(1) La du Barry. (G. A.)
(2) Marmontel. (G. A.)
(3) Choiseul. Il avait envoyé à d'Alembert vingt louis pour la statue de Voltaire. (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Où il était allé pour observer l'anneau de Saturne. (G. A.)
(3) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(4) C'est l'affaire que Beaumarchais a rendue si fameuse. (G. A.)
(5) Avec les *Lois de Minos*, Voltaire avait fait imprimer le poëme de Ximenès intitulé: *Les lettres ont autant contribué à la gloire de Louis XIV qu'il avait contribué à leurs progrès.* (G. A.)
(6) Par Moline. (G. A.)

vois bien qu'il y a quelque chose dans le *Code de Minos* qui ne plaît pas à des Français ou à des Françaises. La vieillesse est faite pour recevoir des dégoûts; mais elle doit être assez sage pour les supporter avec une entière résignation. Les Anglais sont fous d'une tragédie des *Scythes* que mes bons amis avaient tâché de faire échouer à Paris. On la joue continuellement à Londres, et on en a fait trois éditions coup sur coup. Nul n'est prophète en son pays. J'ai d'ailleurs un ennemi assez violent auprès de la personne (1) dont vous avez eu la bonté de m'envoyer une lettre. Il est fortement protégé par mademoiselle sa belle-sœur, avec laquelle il est venu à Paris. C'est originairement un petit huguenot (2) d'un petit village auprès de Castres, qui a été ministre du saint Evangile à Genève et en Danemark. Je vous le livre pour le plus déterminé scélérat qui soit dans l'Eglise de Calvin. Il a obtenu par cette demoiselle la place qu'avait l'abbé Alary à la Bibliothèque du roi. Cela est juste, et est à sa place. J'espère que l'abbé Sabatier aura le premier évêché vacant. Pour moi, qui ai renoncé aux dignités ecclésiastiques, je ne prétends qu'à la continuation de vos bontés. Ce sera ma consolation au bord de mon lac et au pied de mes montagnes, en attendant que je puisse venir vous faire ma cour dans votre royaume (3) du prince Noir.

Au reste, le billet de cette belle dame était plein de grâce comme elle, et, en me l'envoyant vous-même, vous me l'avez rendu encore plus précieux. La moitié de votre cour était à Lausanne en Suisse; mais j'imagine que vous aurez plus de monde à Fontainebleau.

Que mon héros daigne agréer toujours mes très respectueux et très tendres sentiments. LE VIEUX MALADE.

6770. — A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

A Ferney, 13 octobre.

Que je vous suis obligé, monsieur, de m'écrire du séjour de la gloire et du bonheur (4)! Ces deux personnes sont rarement ensemble; mais, quand on les trouve, il semble qu'il soit permis d'oublier tout le monde. Vous n'avez pourtant point oublié un pauvre vieux solitaire : nous vous remercions tendrement, madame Denis et moi.

Grand merci de cette lettre d'un évêque de Picardie (5). Ce pays-là fut autrefois le berceau de la Ligue; le fanatisme s'y est conservé. J'ai peine à croire que cette lettre soit d'un évêque né à Carpentras, et par conséquent sujet du pape. Ce n'est pas qu'il n'eût pu penser tout ce qui est dans la lettre, mais il y a longtemps que le pauvre diable ne pense plus : il est tombé en enfance, et vous verrez que quelque ex-jésuite lui aura fait signer cette lettre, également injurieuse au roi et au pape. Il serait plaisant que nous eussions un schisme et des anti-papes pour la compagnie de Jésus. Il ne nous manque plus que cela pour nous achever de peindre.

On dit que tout est factions et cabales à Paris, depuis les petites marionnettes jusqu'aux grandes. Je ne m'attendais pas qu'il dût se trouver un parti qui soutînt le crime absurde des du Jonquay contre l'innocence de M. de Morangiés, après l'arrêt du parlement. La folie a établi son trône dans Paris, comme la raison a mis le sien dans le beau séjour où vous êtes. Cependant je ne sais comment on aime toujours cette ville, qui est le centre de toutes les erreurs et de toutes les sottises; il faut apparemment qu'il y ait aussi du plaisir. Les singes font des gambades très plaisantes, quoiqu'ils se mordent. Pour moi, j'achève mes jours en paix, malgré mon ami Fréron et mon ami l'abbé Sabatier.

Je serais fâché que le *Taureau blanc* parût en public et me frappât de ses cornes. Je prierai M. le chevalier de Chastellux de vouloir bien ne le mettre que dans des écuries bien fermées, dont les profanes n'aient point la clef. On le traiterait comme le bœuf gras : on courrait après lui, et ensuite on le mangerait, et moi aussi, quoique je ne sois pas gras.

Quand vous serez à Paris, je vous demanderai deux grâces : la première, c'est de vous souvenir de moi; la seconde, c'est d'en faire souvenir madame du Deffand, à qui je n'écris point, parce que je n'ai rien à lui envoyer qui puisse l'amuser, mais à qui j'ai la plus grande obligation du monde, puisque c'est à elle que je dois votre connaissance, et, j'ose même dire, l'honneur de votre amitié. Je ne sais si vous l'amuserez avec votre bœuf; car il faut être un peu familiarisé avec le style oriental et les bêtises de l'antiquité, pour se plaire un peu avec de telles fadaises; et madame du Deffand ne se plaît guère avec cette antiquité respectable. Je n'ai jamais pu lui persuader de se faire lire l'*Ancien Testament*, quoiqu'il soit, à mon gré, plus curieux qu'Homère.

Vous aurez incessamment une suite des *Fragments sur l'Inde*. Figurez-vous qu'il y a, par delà Lahore, une république qui possède plus de cent lieues de pays, et qui n'a d'autre religion que l'adoration d'un Dieu, sans aucune cérémonie. C'est la république des Seïques; elle est alliée des Anglais, qui ne sont pas cérémonieux, et qui possèdent actuellement tout le Bengale en souveraineté. Il est assez singulier que je m'occupe en Suisse de ce qui se passe dans l'Inde; mais je ne trouverais pas mauvais qu'une fourmi, à un bout de sa fourmilière, s'intéressât à ce qui arrive à l'autre bout. Adieu, monsieur; je suis une vieille fourmi qui vous est bien véritablement dévouée.

6771. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, 14 octobre.

Ceci n'est pas, monseigneur, une affaire d'Académie : ce ne sont pas *levia carmina et faciles versus*. Pourquoi m'envoie-t-on, à moi solitaire, à moi octogénaire malade, cette lettre attribuée à l'évêque d'Amiens? Je ne puis croire qu'elle soit de lui; mais elle est sûrement de la faction, et je crois bien faire de l'envoyer à votre éminence.

S'il arrivait que vous la fissiez lire au pape, je vous supplierais de lui dire que j'obéis parfaitement à un article de sa bulle; je ne parle, ni en bien ni en mal, des jésuites, ni du diable. Je trouve le pape très sage, très habile, très digne de gouverner. Tous nos Génevois et tous nos Suisses, gens plus difficiles qu'on ne pense, l'estiment et le révèrent, et je pense comme eux.

J'ai eu le bonheur de contribuer un peu au gain du singulier procès de M. le comte de Morangiés. Je le crois une de vos ouailles; c'était une brebis qui était poursuivie par des renards et des loups qu'il fallait pendre.

Nota bene que ce petit billet que je prends la liberté de vous écrire est tout entier de ma main : cela n'est pas mal pour un vieillard de quatre-vingts ans qui n'en peut plus. Si jamais j'en ai cent, je serai attaché à votre éminence comme aujourd'hui.

Conservez-moi vos bontés, si vous voulez que j'aille jusqu'à la centaine. *Baccio umilmente il lembo di sua porpora, ovvero purpura.* LE VIEUX DE LA MONTAGNE.

6772. — A M. CHRISTIN.

A Ferney, 15 octobre.

Mon cher philosophe humain, défenseur des opprimés, je vous adresse une infortunée, dépouillée de tous ses biens, en vertu de cette abominable mainmorte. Un ancien conseiller du parlement de Besançon, exilé à Gray, a fait condamner cette femme. On lui a pris jusqu'à ses nippes et ses habits : on a fouillé dans ses poches; il ne lui reste que ses papiers, qu'elle vous remettra.

Le fond de son affaire ne me paraît pas bien clair; mais il est plus clair que la rapacité du conseiller exilé est bien barbare. Dieu veuille que le malheur de cette femme n'influe pas sur le sort de nos douze mille esclaves!

Cette pauvre femme est venue de Gray dans ma retraite : que puis-je pour elle, que de lui donner le couvert et quelque argent? Je vous prie de lire ses mémoires, et de lui donner un conseil.

Elle dit qu'il y a, en dernier lieu, une sentence du bailliage de Besançon qui lui adjuge la possession d'un cotillon et de ses chemises, et qui lui permet de prouver que l'argent qu'on lui a saisi lui appartient en propre.

Vous remarquerez que cet ancien conseiller, contre lequel elle plaide, se nomme Brody, et est fils de votre grand-juge de Saint-Claude.

Si cette affaire pouvait s'accomoder, vous feriez une action charitable; vous y êtes accoutumé.

Peut-être une autre femme, mon cher ami, adoucirait la cruauté d'un autre homme; mais cette pauvre diablesse n'est pas faite pour toucher le cœur, et on dit que ce M. Brody n'est pas tendre. *Vale, amice.*

6773. — A M. LE MARQUIS DE XIMENÈS.

A Ferney, 15 octobre.

Vous allez donc enfin, monsieur, mêler *utile dulci!* Vous me ferez grand plaisir assurément de vouloir bien m'envoyer votre miniature de l'Europe. Je vous garderai fidèlement

(1) Madame du Barry. (G. A.)
(2) La Beaumelle. (G. A.)
(3) La Guyenne. (G. A.)
(4) De Chanteloup. (K.)
(5) De l'évêque d'Amiens (d'Orléans de La Motte) sur la bulle de destruction des jésuites; il y blâme hautement le pape. (K.)

le secret, et je serai digne de votre confiance, quoiqu'on m'accuse de n'être pas de votre parti. On me reproche d'être devenu un peu Russe dans mes déserts, et d'avoir souhaité un peu de mal aux Turcs, qui abrutissent le pays d'Alcibiade, d'Homère, et de Platon. Mais comment veut-on que je fasse? Un Russe (1) vient de m'envoyer une épître en vers à Ninon, que je croirais faite par vous, si elle ne m'avait pas été envoyée de Pétersbourg. J'attendrai que les Turcs fassent d'aussi jolis vers français pour prendre leur parti.

Je vous avouerai encore que vos factions de toute espèce qui partagent Paris me dégoûtent un peu des Welches. Il faudra bien qu'à la fin toutes ces cabales se dissipent. On a beau protéger les du Jonquay, et mettre dans toutes les gazettes que le conseil du roi va casser l'arrêt du parlement, ni le conseil, ni le public éclairé, ne le casseront, et M. le premier président jouira de la gloire d'avoir découvert la vérité et de l'avoir fait connaître. Je ne sais rien de plus absurde et de plus criminel que toute la manœuvre de ces coquins. Il me paraît clair qu'il y a cinq ou six coupables qui ont voulu partager le gâteau de cent mille écus; que le testament de la Verron ressemble à celui de Crispin dans le *Légataire universel*; que le tapissier usurier Aubourg, qui a acheté ce procès, et qui l'a conduit, est un fripon digne des galères, malgré les éloges que l'avocat Vermeil lui a prodigués; que le cocher Gilbert est un des plus insolents fourbes qui aient jamais bravé la justice.

J'oserais même espérer que ce cocher Gilbert, fait pour mener la charrette qui doit le conduire à la Grève, pourrait, puisqu'il est en prison, découvrir toute l'intrigue de cette canaille, et attirer enfin sur elle les peines qu'elle a méritées. C'est une chose trop honteuse pour notre nation que cette bande de scélérats trouve encore des protecteurs, après le jugement si doux du parlement.

Je suis très attaché à madame de Sauvigny, dont vous me faites l'honneur de me parler. Je n'ai M. son frère depuis deux ans chez moi que par considération pour elle, et pour le préserver de sa ruine entière, où il courait de toutes ses forces. Il a besoin d'être un peu contenu, quoiqu'il soit assurément dans l'âge d'être sage. Madame de Sauvigny s'est conduite en dernier lieu avec la générosité la plus noble. Adieu, monsieur; conservez-moi un peu d'amitié. Madame Denis vous fait ses compliments.

6774. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

A Ferney, 15 octobre (2).

Quelquefois l'octogénaire malade est bien excusable dans sa négligence à répondre; quelquefois aussi il y a un moment de relâche, et alors il saisit cet instant pour remercier M. le marquis d'Argence, et pour le bien assurer qu'il mourra plein de tendresse pour lui.

Si M. de Sauvigny, premier président du parlement de Paris, n'avait pas interrogé lui-même deux coquins de la bande Jonquay, jamais M. le comte de Morangiés n'aurait gagné son procès, tant la faction de ces fripons était devenue puissante, tant ils avaient fasciné les yeux des juges. M. le marquis d'Argence, qui est aussi sage que rempli de bonté pour moi, fait une très belle action en publiant sa lettre (3), et en fait une très prudente en la répandant sobrement. Le vieux malade le supplie d'agréer ses tendres respects.

6775. — A M. LE COMTE ANDRÉ DE SCHOWALOW.

A Ferney 15 octobre.

L'Amour, Epicure, Apollon,
Ont dicté vos vers que j'adore (4).
Mes yeux ont vu mourir Ninon;
Mais Chapelle respire encore.

Je ne reviens point, monsieur, de ma surprise que Chapelle ait perfectionné son style à Pétersbourg. Quelques Français me demandent pourquoi je prends le parti des Russes contre les Turcs. Je leur réponds que quand les Turcs auront une impératrice comme Catherine II, et qu'il y aura à la Porte ottomane des chambellans comme M. le comte de Schowalow, alors je me ferai Turc; mais je ne puis être que Grec tant que vous ferez des vers comme Théocrite. Il y a même dans votre épître une philosophie qu'on ne trouve ni dans Théocrite, ni dans aucun des anciens poëtes grecs.

Profitez de votre printemps;
Chantez, baisez votre bergère;
Faites des vers et des enfants.
Ma triste muse octogénaire,
Qui cède aux outrages du temps,
Doit vous admirer et se taire.

6776. — A M. LEKAIN.

A Ferney, 20 octobre.

Le vieux malade de Ferney, monsieur, a été sensible à votre souvenir et à votre lettre; s'il ne vous a pas remercié plus tôt, c'est qu'il a été dans un état déplorable.

Il a su que vos grands talents se sont déployés plus que jamais à Fontainebleau; il a fait son petit profit des choses que vous avez bien voulu lui mander, et M. d'Argental peut vous en instruire.

Il n'a été à aucun spectacle depuis que vous avez quitté le petit pays de Gex. On ne peut entendre personne, quand on a eu le plaisir de vous entendre. Madame Denis vous fait bien des compliments, et l'inutile vieillard vous embrasse de tout son cœur.

6777. — A M. CHRISTIN.

A Ferney, 22 octobre.

Avez-vous vu, mon cher ami, une pauvre femme franc-comtoise, à qui un conseiller de votre ancien parlement a voulu persuader qu'elle était son esclave, et à qui on a enlevé tout, jusqu'à sa chemise?

J'ai recours à vous, mon cher philosophe, en plus d'un genre. Je voudrais trouver, dans les *Institutes* de Justinien, l'endroit où il est parlé de l'ancienne loi des Douze Tables, qui permet aux pères de vendre leurs enfants deux fois, loi abolie par l'humanité de Dioclétien, qu'on fait passer parmi nous pour un monstre, et rétablie par Constantin, qu'on nous donne pour un saint. Si vous pouvez trouver ces deux lois du méchant Dioclétien et du bon Constantin, vous me rendrez un grand service, car il n'y a point, dans mon Justinien, de grande table de matières. Mon édition est de 1756, chez les Cramer.

Mandez-moi un peu de vos nouvelles. Je vous embrasse bien tendrement. LE VIEUX MALADE.

6778. — A M. DE MONTEYNARD (1).

Mon gendre Dupuits a obéi à vos ordres avec la célérité d'un officier qui veut vous plaire en faisant son devoir; mais il n'a pu mettre à vos pieds le détail de ses opérations aussi promptement qu'il les a faites. Il a fallu chercher dans nos déserts des mains qui pussent transcrire son écrit, et copier promptement ses dessins que vous verrez dans le corps de l'ouvrage. Il ne m'appartient pas, monseigneur, de juger de l'utilité de son travail. Je ne puis répondre que de son empressement à vous obéir et à mériter vos bonnes grâces.

J'envoie son paquet à Lyon par un exprès; le directeur de la poste vous le dépêchera sans doute par le même ordinaire. Je suis avec un profond respect, monseigneur, etc.

6779. — A M. BERTRAND.

A Ferney, 25 octobre (2).

Le vieux malade de Ferney vous avoue, monsieur, qu'il joint la paresse à toutes ses autres maladies. Je ne suis pourtant pas paresseux, lorsqu'il est question de lire d'aussi bons ouvrages que celui dont M. Bertrand m'a gratifié (3).

Quant à l'énorme et ridicule fatras imprimé à Lausanne, dont j'ai envoyé une vingtaine de volumes à M. Bertrand, je lui demande bien pardon de la faiblesse que j'ai eue de faire cette sottise. Je ne savais pas ce que contenaient tous ces livres qu'on imprime à Lausanne et à Genève, sans m'en donner le moindre avis. Il y a mille fadaises qui ne sont pas de moi, et celles qui en sont méritent encore plus que les autres d'être jetées au feu. C'est le parti que je prends souvent, quand je rencontre par hasard un de ces volumes qu'on imprime sans me consulter. Je ressemble aux vieilles catins dont on débite l'histoire amoureuse; si elles ont eu quelques amants dans leur jeunesse, on leur en donne mille.

Le vieux malade fait infiniment plus de cas des connaissances utiles de M. Bertrand, et surtout de sa conversation, que de toutes les rapsodies qu'on appelle belles-lettres. Il

(1) Schowalow. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) *Lettre au comte de Périgord*, où d'Argence détruit diverses calomnies répandues sur Voltaire. (*A. François.*)
(4) Schowalow lui avait envoyé une *Epître à Ninon de Lenclos*. (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Le *Dictionnaire universel des fossiles*. (G. A.)

conservera pour lui, jusqu'au dernier moment de sa vie, le plus sincère estime et la plus tendre amitié.

6780. — A M. MARIN.

25 octobre (1).

Je vous avoue, mon cher monsieur, que je n'avais pas pensé qu'un service d'ami pût avoir des conséquences si désagréables. Il me paraît que l'affaire de madame Goezmann et de M. de Beaumarchais ne devait vous compromettre en aucune façon, ni vous ni M. d'Arnaud. Voilà la première fois qu'on a été inquiété pour avoir voulu apaiser une querelle et étouffer un procès.

Je pense que rien n'est plus étranger à ce procès que les deux incidents qu'on appelle épisodes. Le véritable fond de l'affaire est précisément ce qu'on ne dit pas dans les mémoires, ce qu'on fait soupçonner à tout le public et ce qui ne regarde nullement, à mon gré, ni vous ni M. d'Arnaud.

Je trouve que M. de Beaumarchais pouvait se passer de vous compromettre tous deux.

Je suis très affligé de cette tracasserie qu'on vous fait de gaieté de cœur. J'en suis fâché pour Lépine, qui me paraît un honnête homme, et qui est fort utile aux manufactures de montres que j'ai établies à Ferney. Il m'a paru sage, laborieux et pacifique. S'il pouvait contribuer à étouffer cette affaire, je crois que ce serait une très bonne action.

Je vous prie de ne me laisser rien ignorer de toute cette aventure. Vous savez combien je m'intéresse à tout ce qui vous touche. J'ose dire que je m'intéresse aussi à la gloire du parlement de Paris, qui est attaquée dans le sujet de la pièce dont vous faites un épisode.

On m'a mandé que les du Jonquay avaient osé présenter requête au conseil contre l'arrêt du parlement qui les condamne à des peines trop douces. Cette démarche me paraît aussi étrange pour le moins que cet épisode qui vous compromet dans une cause qui vous est absolument étrangère. Adieu, mon cher ami, je vous suis aussi attaché que je vous suis inutile.

6781. — A M. BERTRAND.

Ferney, 30 octobre.

Le vieux malade est toujours dans son lit; il fait mille compliments à M. Bertrand. Il lui enverra cette détestable édition, sitôt qu'elle sera finie.

6782. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Ferney, 1er novembre.

Eh bien! madame, je commence par les diamants brillants (2). Page 102, tome Ier : « Pourquoi faire de Dieu un tyran oriental? pourquoi lui faire punir des fautes légères par des châtiments éternels? Pourquoi mettre le nom de la Divinité au bas du portrait du diable? »

Page 107 : « Nous sommes étonnés de l'absurdité de la religion païenne; celle de la religion papiste étonnera bien davantage la postérité. »

Page 121 : « Pour être philosophe, dit Malebranche, il faut voir évidemment; et, pour être fidèle, il faut croire aveuglément. Malebranche ne s'aperçoit pas que de son fidèle il en fait un sot. »

Page 321 : « Pourquoi tout moine, qui défend avec un emportement ridicule les faux miracles de son fondateur, se moque-t-il de l'existence des vampires? c'est qu'il n'a point d'intérêt à le croire. Otez l'intérêt, reste la raison, et la raison n'est pas crédule. »

Je prends ces petits diamants au hasard, madame; il y en a mille dans ce goût, dont l'éclat ma frappé. Cela n'empêche pas que le livre ne soit très mauvais. Je passe ma vie à chercher des pierres précieuses dans du fumier; et, quand j'en rencontre, je les mets à part, et j'en fais mon profit; c'est par là que les mauvais livres sont quelquefois très utiles.

J'ai lu, il n'y a pas longtemps, l'*Art d'aimer*, de Bernard. C'est un des plus ennuyeux poëmes qu'on ait jamais faits; cependant il y a, dans ce long poëme, une trentaine de vers admirables et dignes d'être éternels, comme le sujet du poëme le sera.

Pour faire un bon livre, il faut un temps prodigieux et la patience d'un saint; pour dire d'excellentes choses dans un plat livre, il ne faut que laisser courir son imagination. Cette folle du logis a presque toujours de beaux éclairs : voilà pour Helvétius.

A l'égard de l'*Eloge de Colbert*, c'était un ouvrage qu'on ne pouvait faire qu'avec de l'arithmétique : aussi est-ce un excellent banquier (1) qui a remporté le prix. J'avoue que je ne saurais souffrir qu'un homme qui porte un habit de drap de Van-Robais ou de velours de Lyon, qui a des bas de soie à ses jambes, un diamant à son doigt, et une montre à répétition dans sa poche, dise du mal de Jean-Baptiste Colbert, à qui on doit tout cela.

La mode est aujourd'hui de mépriser Colbert et Louis XIV : cette mode passera; et ces deux hommes resteront à la postérité avec Racine et Boileau.

Après vous avoir confié mes inutiles idées sur ces objets de curiosité, je viens à l'essentiel, c'est-à-dire à vous, à votre santé, à votre situation, qui m'intéressent véritablement. L'âge avance, je le sens bien, et mes quatre-vingts ans m'en avertissent rudement. Notre faculté de penser s'en ira bientôt, comme notre faculté de manger et de boire. Nous rendrons aux quatre éléments ce que nous tenons d'eux, après avoir souffert quelque temps par eux, et après avoir été agités de crainte et d'espérance pendant les deux minutes de notre vie. Vous êtes plus jeune que moi; ainsi, selon la règle ordinaire, je dois passer avant vous.

M. de Lisle se moque de moi de dire qu'il m'a trouvé de la santé. Je n'en ai jamais eu, je ne sais ce que c'est que par ouï-dire. Je n'ai pas passé un jour de ma vie sans souffrir beaucoup. J'ai peine même à concevoir ce que c'est qu'une personne dans une santé parfaite; car on ne peut jamais avoir de notion juste de ce qu'on n'a point éprouvé; voilà pourquoi je suis très persuadé qu'il est impossible qu'un médecin ait la moindre connaissance de la fièvre et des autres maladies, à moins qu'il n'en ait été attaqué lui-même.

Vous me citez deux beaux vers de M. de Saint-Lambert. Ils vous ont fait plus d'impression que les autres, parce qu'ils vous rappellent votre état et celui de vos amis. Le grand secret des vers, c'est qu'ils puissent s'ajuster à toutes les conditions et à toutes les situations où l'on se trouve. Ces deux vers de l'abbé de Chaulieu :

> Bonne ou mauvaise santé
> Fait notre philosophie,

resteront éternellement, parce qu'il n'y a personne qui n'en éprouve la vérité.

Ce que vous me mandez de madame de La Vallière m'étonne et m'afflige; mais si elle n'est que faible, il y a du remède. Le vin n'a été inventé que pour donner de la force. Je conçois que son état vous attriste; vous n'avez point, dites-vous, de courage; cela veut dire que vous êtes sensible; car le courage de voir périr autour de soi, sans s'émouvoir, toutes les personnes avec lesquelles on a vécu, est la qualité d'un monstre ou d'un bloc de pierre de roche. Je fais grand cas de votre faiblesse; tant qu'on est sensible, on a de la vie. Puissiez-vous, madame, avoir longtemps cette faiblesse d'âme dont vous vous plaignez! Je mourrai sans avoir eu la consolation de m'entretenir avec vous; c'est là ma grande douleur et ma grande faiblesse. Mon âme (s'il y en a une) aime tendrement la vôtre; mais à quoi cela sert-il?

6783. — A M. DE MAUPEOU (2).

Monseigneur, permettez que j'aie l'honneur de vous présenter le mémoire du sieur Bacon, substitut de M. le procureur général. Vous y verrez une vexation bien criminelle, exercée par un des plus insolents factieux du parti de l'ancien parlement contre un officier du nouveau, créé par vous-même. Un tel excès, porté jusqu'à compromettre votre nom, est bien surprenant. Le sieur Bacon était venu chez moi, l'année passée, avec l'abbé Mignot, et il est venu seul cette année. Son aventure à Mont-Luçon prouve assez qu'on a voulu outrager en lui le parlement de Paris. Ce n'est pas à moi, monseigneur, de vous représenter l'énormité de cet attentat; c'est au chef suprême de la magistrature, qui peut le réprimer, à en juger. Je suis avec un profond respect et un attachement inviolable, monseigneur, etc.

6784. — A M. DE CHABANON.

1er novembre.

L'octogénaire de Ferney est très affligé de n'avoir pu se

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(2) Madame du Deffand avait prié Voltaire de lui montrer les perles et les diamants qu'il avait trouvés dans la « petite brochure de quatorze cents pages de M. Helvétius. » La *petite* brochure est le livre sur l'*Homme*. (G. A.)

(1) Necker. (G. A.)

(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

ranimer au feu de M. de Chamfort. Il m'a envoyé de Strasbourg la lettre de M. de Chabanon, et je le crois à présent à Paris. Je prie l'intime ami de Pindare et de Chamfort de leur dire que je suis bien leur serviteur à tous deux, mais que je suis sûr que le dernier, qui fait les vers les plus naturels, n'imitera jamais le galimatias du premier.

Je crois qu'il a enfin retrouvé de la santé. Je lui souhaite bien sincèrement les autres ingrédients qui entrent dans la composition du bonheur. Si ce bonheur dépendait des talents, il deviendrait un des plus heureux hommes du monde. Je lui ai écrit par votre ami M. de La Borde, qui sans doute voudra bien lui faire parvenir ma lettre.

Réjouissez-vous, mon cher ami, soit à la ville, soit à la campagne; remplissez votre agréable carrière dans le temps que je finis la mienne; jouissez de la vie, moi je la tolère. Je m'anéantis, mais ce n'est pas tout doucement; c'est avec des souffrances continuelles : il faut même qu'elles soient bien fortes, puisque je vous écris une si courte lettre.

Madame Denis est très sensible à votre souvenir. Nous n'avons plus, elle et moi, que des souvenirs.

6785. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 novembre.

Je remercie bien tendrement mon cher ange d'avoir songé à m'écrire au milieu des fêtes et du fracas de la cour. Ce qu'il y a de mieux, à mon avis, dans *Sophonisbe*, c'est qu'elle est la plus courte de toutes les tragédies, et que, si elle a ennuyé de belles dames auxquelles il faut des opéras-comiques, elle ne les a pas ennuyées longtemps.

Les *Lois de Minos* auraient du moins produit un plus beau spectacle pour les yeux; mais ces *Lois de Minos* sont malheureuses. Je ne veux pas croire que, parmi les grandes intrigues qui agitent quelquefois votre cour, il y en ait eu une contre *Astérie*. Je n'ai jamais rien entendu à tout ce qui s'est passé dans cette affaire, et j'ai fini par me résigner à la Providence, qui dispose de la scène française.

J'ai écrit un petit mot au maître des jeux sur la mort de sa fille (1), mais je ne lui ai rien dit cette fois-ci sur la mort des miennes. J'ai eu tant d'enfants qu'il faut bien que j'en perde quelques-uns.

J'ai entendu à Ferney la tragédie du *Connétable de Bourbon*, que M. de Guibert ne récite pas trop bien, mais qui étincelle de beaux vers : il a bien de l'esprit ce M. Guibert! S'il commande jamais une armée, il sera le premier général qui ait fait une tragédie. Il est déjà le premier en France qui soit l'auteur d'une *Tactique* et d'une pièce de théâtre; je dis en France, car Machiavel en avait fait avant lui tout autant en Italie, et, par dessus tout cela, il avait fait une conspiration.

Puisque mon cher ange se réjouit à Fontainebleau, j'en conclus que les affaires du Parmesan vont très bien, et que toutes les affaires sont heureusement arrangées. Je lui en fais mon compliment, et je l'exhorte à jouir gaiement de la vie, pendant que je la supporte assez tristement; car, à la fin, l'extrême vieillesse et les extrêmes souffrances rendent un peu sérieux, et il faudrait avoir un orgueil insupportable pour n'en pas convenir. Je fais contre fortune et contre nature bon cœur, et je souhaite, mon cher ange, que vous n'en soyez jamais logé là. Conservez-moi toujours votre amitié, elle fera ma consolation.

6786. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 novembre.

Si, dans le fracas de ces fêtes, mon cher ange a un quart d'heure de loisir, je lui envoie un rogaton (2) pour passer ce quart d'heure. Il convient, ce me semble, à un ministre pacifique.

Je ne sais s'il a lu la *Tactique* de M. Guibert (3), ou du moins le discours préliminaire. Ce livre est plein de grandes idées, comme sa tragédie du *Connétable de Bourbon* est pleine de beaux vers. J'ai eu l'auteur chez moi; je ne sais s'il sera un Corneille ou un Turenne, mais il me paraît fait pour le grand, en quelque genre qu'il travaille.

Oserais-je vous prier de lui faire parvenir une copie de la satire ou de l'éloge que je viens de faire de son métier de la guerre? Vous saurez aisément sa demeure. Il n'est pas juste qu'il soit des derniers à voir cette petite plaisanterie, qui le regarde si personnellement; et vous me pardonnerez aisément la liberté que je prends avec vous.

J'en prends encore une autre, c'est de vous prier d'engager Lekain à jouer à Paris la *Sophonisbe* qui n'est ni de Mairet ni de Corneille. Il me doit, ce me semble, ses bons offices dans cette petite affaire.

Après ces deux requêtes, je vous en présente une troisième bien plus importante; c'est de me mander comment se porte madame d'Argental.

Souvenez-vous, mon cher ange, du vieux malade de Ferney, qui n'est pas encore tout à fait mort.

6787. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

16 novembre.

Vous voulez absolument, madame, que je vous dise si je suis content d'un ouvrage (1) où il y a autant de mauvais que de bon, autant de phrases obscures que de claires, autant de mots impropres que d'expressions justes, autant d'exagérations que de vérités. Que voulez-vous que je vous réponde? Je m'imagine que vous pensez comme moi, et j'ai la vanité de croire penser comme vous. On dit que c'est le meilleur ouvrage de tous ceux qui ont été composés sur le même sujet; je n'en suis pas surpris. Ce sujet était très difficile, et n'était pas favorable à l'éloquence.

Quant aux diamants qu'on a trouvés dans la cassette d'un homme qui n'est plus (2), je vous avoue qu'ils sont très mal enchâssés; je crois vous l'avoir dit. Il faut avoir ma persévérance et la passion que j'ai de m'instruire sur la fin de ma vie, pour chercher, comme je fais, des pierres précieuses dans des tas d'ordures. C'est peut-être le seul avantage que ce siècle a sur le siècle passé, que nos plus mauvais livres soient toujours semés de quelques beautés. Du temps de Pascal, de Boileau, et de Racine, les mauvais livres ne valaient rien du tout; au lieu que les plus détestables livres de nos jours brillent toujours par quelque endroit.

J'ai trouvé encore plus de génie dans la *Tactique* de M. de Guibert que dans sa tragédie, et même encore un peu plus de hardiesse. Ce qui m'a charmé, c'est que ce docteur en l'art d'assassiner les gens m'a paru, dans la société, le plus poli et le plus doux des hommes.

Vous me parlez de cailloux : eh bien! madame, je vous envoie un petit caillou de mon jardin (3), qui ne vaut pas assurément les pierreries de M. de Guibert. J'ai été étonné que le même homme ait pu faire deux ouvrages si différents l'un de l'autre (4).

Les Saxe, les Turenne, n'auraient pas fait assurément des tragédies. Je devais naturellement donner la préférence à la tragédie, sur l'art de tuer les hommes : je crois même qu'en la travaillant un peu, on pourrait en faire un ouvrage régulier et intéressant dans toutes ses parties. Je déteste cordialement l'art de la guerre, et j'admire pourtant sa tactique. L'admiration, dit-on, est la fille de l'ignorance : c'est ce qui fait que vous admirez peu de chose en fait d'esprit. Je ne prétends point du tout que vous accordiez votre suffrage à mon caillou; vous serez tenté de le jeter par la fenêtre : mais songez que je n'ai voulu vous amuser qu'un moment, et que je vous envoie ma *Tactique* avant de l'envoyer à M. de Guibert lui-même.

Je vous prie de vouloir bien, madame, me mander des nouvelles de la santé de madame de La Vallière. Il est bien juste que la vôtre soit bonne. La nature vous a fait assez de mal pour qu'elle vous laisse en repos. Elle me persécute horriblement, mais je tiens bon.

6788. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

16 novembre.

Je ne sais quelles nouvelles à la main, monsieur, m'avaient donné des alarmes sur une de vos amies. Je vois que je me suis trompé. A l'égard de Brama, ou du Chang-Ti, ou d'Oromase, ou d'Isis, je ne crois pas encore me tromper tout à fait. Il faut les admettre quand on a affaire avec des fripons, et crier plus haut qu'eux.

De plus, il m'est évident qu'il y a de l'intelligence dans la nature, et que les lois imposées aux planètes, à la lumière, aux animaux, et aux végétaux, ne sont pas inventées par un sot.

Mens agitat molem. (VIRG., *Æneid.*, lib. VI.)

Ce sont les Sabatier qui sont sots et méchants; mais je crois

---

(1) Morte le 14 octobre. (G. A.)
(2) La *Tactique*, satire. Voyez tome VI. (G. A.)
(3) *Essai général de Tactique*. (G. A.)

(1) L'*Eloge de Colbert*, par Necker. (G. A.)
(2) *De l'Homme*, par Helvétius. (G. A.)
(3) La *Tactique*. (G. A.)
(4) Guibert, auteur de l'*Essai de Tactique*, avait fait aussi une tragédie intitulée : le *Connétable de Bourbon*. (G. A.)

la nature bonne et sage; il est vrai qu'elle fait quelquefois des pas de clerc, mais je ne la crois ni impeccable ni infinie. Je pense que son intelligence a tout fait pour le mieux, et que dans ce mieux il y a encore bien du mal. Tout cela est une affaire de métaphysique qui n'a rien à faire avec la morale, et qui n'empêche pas que les Verron, les Clément, les Sabatier, etc., ne soient la plus méprisable canaille de Paris.

Comme je sais que vos mathématiques ne vous empêchent point de cultiver les belles-lettres, permettez-moi de vous demander si vous avez lu le *Connétable de Bourbon* de M. de Guibert. Sa *Tactique* n'est pas un ouvrage de belles-lettres, mais elle m'a paru un ouvrage de génie. Il y a une autre sorte de génie dans le *Connétable*. Je ne sais si notre frivole Paris est digne de deux ouvrages excellents qui parurent l'année passée; c'est la *Tactique* et la *Félicité publique*. Je ne me connais ni à l'un ni à l'autre de ces sujets, mais je voudrais que ceux qui sont à la tête du gouvernement eussent le temps de bien examiner si M. de Chastellux et M. de Guibert ont raison.

Il m'est tombé entre les mains un petit manuscrit (1) sur le livre de M. de Guibert; ce n'est qu'une plaisanterie. J'aurai l'honneur de vous la faire tenir sous l'enveloppe de M. de Sartines. Vous la ferez lire à M. d'Alembert, ou je l'enverrai à M. d'Alembert afin que vous la lisiez, supposé que cela puisse vous amuser un moment. Vous êtes tous deux les vrais secrétaires d'Etat dans le royaume de la pensée. Vos lettres sont assurément plus instructives et plus agréables que toutes les lettres de cachet. Conservez toujours, monsieur, un peu de bonté pour le vieux malade.

6789. — A M. MARIN.

A Ferney, 27 novembre (4).

On m'a encore assuré, mon cher monsieur, que l'affaire dont il est question n'a et n'aura aucun rapport aux horloges et aux cadrans. Au reste, on mande de Paris des choses si singulières que je n'en crois aucune. Je ne croirai que ce que vous me manderez.

Voulez-vous bien avoir la bonté de faire parvenir ce petit paquet à madame du Deffand?

Je cherche pour vous ce *Taureau* (3) qui ne mérite pas d'être cherché; je suis retombé si malade à l'entrée de l'hiver que je ne retrouve rien; mais je retrouve bien aisément tous les sentiments qui m'attachent à vous.

6790. — A M. L'ABBÉ DE VOISENON.

A Ferney, 19 novembre.

Vous étiez autrefois mon grand-vicaire de Montrouge, mon très aimable et très cher confrère : vous êtes actuellement ministre. Vous m'avez envoyé une fort jolie patente qui me flattait de l'honneur de recevoir madame Darnay et madame de Chanorier. Elles ont eu la bonté de venir à Ferney, mais, malheureusement pour moi, dans le temps que j'avais une fièvre très violente. Madame Denis leur a fait les honneurs de la chaumière le mieux qu'elle a pu. Je suis inconsolable de n'avoir pu faire ma cour à ces deux dames, qui méritent tous mes hommages, puisque vous êtes leur ami.

Il y avait dans votre lettre de très jolis vers pour M. le contrôleur général; mais ils étaient en trop petit nombre. Je vous envoie en revanche une longue rapsodie (4) qui ne regarde que le ministre de la guerre. Je fis cette sottise il y a environ quinze jours, après avoir eu chez moi M. de Guibert, et le *Connétable de Bourbon*. J'étais dans un des intervalles que me laissent quelquefois mes souffrances habituelles. Vous savez ce que c'est, mon cher confrère, que de faire des vers en sortant de l'agonie; mais vous étiez jeune, et votre muse aussi; les Grâces vous accompagnaient avant et après l'extrême-onction. Vous ferez de meilleurs vers que moi quand vous aurez quatre-vingts ans. En attendant, voici les miens : vous y trouverez de la vérité, si vous n'y trouvez pas de poésie.

Madame votre sœur m'avait flatté que j'aurais l'honneur de voir chez moi M. votre neveu; mes espérances ont été trompées : j'en suis encore plus fâché que de ma triste aventure avec madame Darnay et son amie. Adieu, mon illustre confrère : portez-vous mieux que moi, et vivez encore plus longtemps. LE VIEUX MALADE.

(1) La *Tactique*. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Le *Taureau blanc*, roman. Voyez tome VI. (G. A.)
(4) La *Tactique*. (G. A.)

6791. — A M. MARIN.

19 novembre (2).

J'ai retrouvé les cornes du *Taureau;* mais je n'ai pu retrouver encore sa queue. Je suis dans mon lit depuis près de quinze jours, mon cher ami; je n'ai pu mettre aucun ordre dans le tas énorme de mes paperasses.

Ne manquez pas, je vous en conjure, de m'instruire de votre épisode dans la comédie de madame Goezmann.

Voulez-vous bien avoir la bonté de faire passer ces deux petits paquets à leur adresse? Votre, etc.

6792. — A M. MOLINE.

Ferney, 22 novembre.

Agréez, monsieur, les remerciements que je vous dois de votre lettre obligeante, et de la notice des services rendus à la France par M. le maréchal duc de Richelieu, notice dont vous ornez la *Galerie française* (2). Il est vrai qu'on m'avait proposé de travailler à cet article; mais je ne m'en serais jamais acquitté si bien que vous. D'ailleurs les justes éloges que vous lui donnez, monsieur, seront mieux reçus de votre part que de la mienne : j'aurais pu paraître suspect à quelques personnes par un attachement de près de soixante ans à M. le maréchal de Richelieu.

Mon portrait, que vous me faites l'honneur de m'envoyer, m'est un témoignage de votre bonté. Moins je mérite une place dans la *Galerie française*, plus je vous dois de reconnaissance. C'est avec ces sentiments bien véritables que j'ai l'honneur d'être, etc.

6793. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney, 22 novembre (3).

Le malade octogénaire de Ferney est bien flatté et bien consolé de recevoir, avant de quitter ce monde, une petite marque du souvenir de M. le marquis Albergati. Il serait encore plus aise (s'il pouvait lire) de lire sa comédie que la tragédie d'un autre.

Il est vrai que le malade n'écrit à personne. Qu'aurait-il à mander? Qu'il achève sa vie dans un désert au milieu des neiges, et qu'il va bientôt en sortir.

Il mourra avec le regret de n'avoir pu embrasser M. le marquis Albergati.

6794. — A M. MARIN.

A Ferney, 26 novembre 1773 (4).

Vraiment, non seulement il était huguenot, mais il était prédicant, le traître (5)! Et il avait été reçu en cette qualité en 1745. C'était un plaisant apôtre. Je ne crois pas qu'il y ait rien dans le monde de plus bas, de plus lâche, de plus insolent, de plus fripon que cette canaille de la littérature : vous devez vous en apercevoir, mon cher ami.

Votre affaire va-t-elle son train? Je ne la puis encore regarder comme une affaire sérieuse. Il est impossible qu'elle vous fasse le moindre tort. On débite que M. de Goezmann va être premier président en Corse. Je vous ai prié de m'en dire des nouvelles. Vous savez que je vous ai promis de ne croire que ce que vous me diriez.

Linguet est-il toujours exilé?

Voulez-vous bien avoir la bonté d'épargner un port de lettre à notre ami La Harpe, et... une pour M. d'Argental?

P.-S. On dit que ce pauvre Baculard (6) a fait une grande perte par trop de confiance. La même chose m'est arrivée. Nous autres gens de lettres, nous sommes assez sujets à ces petits inconvénients. Conservez toujours un peu d'amitié au vieux malade.

6795. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

.... novembre (7).

Mon cher ange, mon écrivain n'y est pas; je n'ai ni papier ni plumes, je suis aveugle et sourd; j'écris comme je peux. La neige couvre Ferney; elle est dans mon corps. Je suis mort.

Voici (8) à peu près ce que veulent des dames qui font les

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Cette publication était faite par livraisons. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(5) La Beaumelle (G. A.)
(6) Qui avait aussi son rôle dans l'affaire Goezmann. (G. A.)
(7) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(8) Corrections pour *Sophonisbe*. (G. A.)

sucrées, et qui toutes auraient épousé Massinisse. J'écrirai à Lekain, quand je pourrai. Dites un *De profundis* pour Syphax et pour moi.

6796. — A M. LE COMTE DE MILLY.

A Ferney, 25 novembre.

Un vieux malade octogénaire reçoit la lettre dont M. le comte de Milly l'honore. Je me souviens en effet, monsieur, d'avoir fait autrefois la plaisanterie de l'*Homme aux quarante écus* (1). Il ne serait pas étonnant que cette idée fût tombée aussi dans la tête de quelque autre. On dit un jour à un nommé Autreau : *Voilà monsieur qui se dit l'auteur de votre pièce. — Pourquoi ne l'aurait-il pas faite?* répondit-il : *je l'ai bien faite, moi.*

Si la personne dont vous me parlez, monsieur, a aussi ses *quarante écus*, cela fait quatre-vingts avec les miens. Il n'y a pas là de quoi aller au bout de l'année; mais aussi il faut avoir un métier, et c'est à quoi ne pensent pas assez ceux qui n'ont point de fortune, et qui ont beaucoup de vanité.

C'est tout ce que je puis vous dire sur cette petite affaire dont vous me parlez. J'ai l'honneur d'être, etc. LE VIEUX MALADE DE FERNEY, votre confrère à l'Académie de Lyon.

6797. — A M. LE MARQUIS D'OSSUN.

Au château de Ferney, 28 novembre 1773 (2).

Monsieur, votre excellence me permettra de profiter de l'occasion qui se présente pour vous renouveler les sentiments de reconnaissance que je dois depuis longtemps à vos bontés.

Un jeune horloger français, correspondant de la colonie établie à Ferney, aura l'honneur de vous présenter cette lettre. J'ose vous demander votre protection pour lui. Il a autant de probité que d'intelligence, et je suis persuadé qu'il sera digne de vos bontés. J'ai l'honneur d'être avec respect, monsieur, etc.

6798. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

5 décembre.

C'est bien vous qui êtes mon maître, monsieur le marquis, et qui l'auriez été de Bernard de Fontenelle. C'est vous qui êtes un vrai philosophe, et un philosophe éloquent. On m'a parlé d'un éloge de M. Fontaine (3), qui est un chef-d'œuvre. Vous ne sauriez croire quel plaisir vous me feriez de me le faire parvenir.

Je ne connais guère que vous et M. d'Alembert qui sachiez présenter les objets dans leur jour, et écrire toujours d'un style convenable au sujet. J'ai cherché dans mes paperasses la mauvaise plaisanterie sur les comètes (4), je ne l'ai point trouvée. On dit qu'il y en a deux, l'une de moi, l'autre que je ne connais pas : mais, dans l'état où je suis, souffrant continuellement, et près de quitter ce petit globe, je dois prendre peu d'intérêt à ceux qui roulent comme nous dans l'espace, et avec qui probablement je ne serai jamais en liaison.

Il est vrai que, dans les intervalles que mes maladies me laissent quelquefois, je m'amuse à la poésie, que j'aime toujours, quand ce ne serait que pour donner un os à ronger à Clément et à Sabatier; mais j'aime mieux votre prose que tous les vers du monde. Ce que j'aime autant que votre prose, c'est votre personne. Jamais les belles-lettres et la philosophie n'ont été si honorées que par vous.

Agréez, monsieur, le très tendre respect du vieux malade de Ferney.

6799. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 décembre (5).

Je suis bien affligé, mon cher ange, de la mort de M. de Chauvelin (6); voilà encore un ancien ami que vous perdez. Je n'espérais pas le revoir; car vous voyez bien que je dois mourir au pied des Alpes; mais vous savez combien je devais lui être attaché. Qui osera désormais parler à certains soupers (1), comme vous m'apprîtes qu'il avait parlé? ce ne sera pas le maître des jeux (2), dont la conduite ne paraît pas compréhensible, et que je comprends pourtant très bien et trop bien.

Vous avez dû recevoir le petit emplâtre que j'ai mis à la précipitation avec laquelle Sophonisbe convole en secondes noces. Vous me direz peut-être que cet emplâtre est un mauvais palliatif, mais je ne sais qu'y faire : il y a des maladies qu'on ne peut guérir. Quant à *Teucer* (3), le temps est passé où son aventure pouvait exciter la curiosité des Welches. Cependant, si cette pièce était bien jouée, elle pourrait faire quelque plaisir; et, puisqu'on l'a répétée le carême passé, on pourrait bien la jouer le carême qui vient : c'est mon droit après tout. Les comédiens sont-ils assez ingrats et assez puissants pour m'ôter mon droit?

Vous m'avez parlé, il y a trois semaines, d'une lettre que vous m'aviez écrite, et qu'un homme, connu de madame de Saint-Julien, devait me rendre; je n'ai vu ni la lettre ni l'homme. Vous m'y nommiez, dites-vous, l'auteur de cette maudite édition (4), qui m'a fait tant de tort. Nommez-le-moi donc, je vous prie, et je vous promets le secret; je vous promets même de ne point me fâcher; je n'en ai plus la force. Si je me fâchais, ce serait contre la nature, qui vous enlève vos amis, et qui m'avertit tous les jours de les aller trouver. Je lui pardonne, si elle conserve la santé à madame d'Argental; pour la vôtre, j'en suis sûr heureusement, et c'est mon unique consolation dans mes misères de plus d'une espèce (5).

6800. — A M. COLINI.

A Ferney, 8 décembre.

Je vous adresse, mon cher ami, la lettre que je dois à celui (6) qui m'a fait l'honneur de traduire la *Henriade* en italien. J'écris bien rarement; mais quand j'écris mes dernières volontés, je pense à vous.

6801. — A M. PROST DE ROYER.

A Ferney, 8 décembre (7).

Monsieur, on me propose d'avoir l'honneur et le plaisir de vous écrire. C'est en faveur du sieur Porami, régisseur de ma terre de Ferney, et du sieur Perrachon, marchand établi dans ma petite colonie, contre un banqueroutier, nommé Cretet, qui s'est sauvé des prisons de Lyon, et contre les créanciers de ce banqueroutier.

Perrachon soutient qu'étant à Lyon en 1772, il fit des marchés avec ce Cretet et lui paya ses marchandises, de quoi la preuve est au procès. Perrachon dit qu'il fit adresser les marchandises par lui achetées et payées, sous le nom du sieur Wagnière, mon secrétaire, parce qu'alors ledit Perrachon était à Lyon, et que sa maison, que je lui bâtissais à Ferney, n'était pas encore prête; qu'il partit sur-le-champ de Lyon, et que, rencontrant le voiturier dans Ferney, il reçut les effets avant qu'ils arrivassent dans la maison du sieur Vagnière; qu'il fit décharger ses marchandises dans ma ferme, où demeure Porami; qu'il fit payer le voiturier par Porami même; qu'ensuite il fit transporter ces marchandises dans sa propre maison, lorsqu'elle fut achevée; que non seulement il paya ces marchandises à Cretet, qui fit banqueroute, mais qu'il lui redoit encore beaucoup d'argent; et qu'ainsi, loin que les créanciers puissent avoir le moindre recours contre lui, c'est à lui à redemander ce que ce banqueroutier lui redoit, supposé qu'il reste de quoi payer quelque partie des dettes.

Le sieur Wagnière, mon secrétaire, n'est pour rien dans cette affaire; le sieur Porami n'y est mêlé que pour avoir rendu service, et Cretet paraît un insigne fripon. On dit qu'il est allé chez les Turcs.

Je vous demande, monsieur, votre protection pour le sieur Perrachon, qui n'est en aucune manière responsable des effets de ce malheureux.

A l'égard de mon secrétaire et de Porami, ils sont absolument étrangers à toute cette affaire.

Non seulement Perrachon ne doit rien au banqueroutier Cretet, mais Cretet lui vola un cheval que Perrachon lui avait prêté à Lyon.

---

(1) Publiée en 1768. (G. A.)
(2) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(3) Fontaine de Bertins, géomètre, mort en 1771. C'est Condorcet qui est l'auteur de l'*Eloge*. (G. A.)
(4) *Lettre sur la prétendue comète*. Voyez, tome V, aux ARTICLES DE JOURNAUX. (G. A.)
(5) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(6) Frappé d'apoplexie, en jouant au piquet avec Louis XV, dans les petits appartements, chez madame du Barry. (*A. François.*)

(1) Ceux du roi. (G. A.)
(2) Richelieu. (G. A.)
(3) Les *Lois de Minos*. (G. A.)
(4) L'édition Valade. (G. A.)
(5) Cette dernière phrase est de la main de Voltaire. (*A. François.*)
(6) Marenzi. Nous doutons que ce billet porte sa véritable date. (G. A.)
(7) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

Voilà, monsieur, tout ce que je sais de cette affaire, qui me paraît simple, et dont vous êtes instruit beaucoup mieux que moi, puisque vous en êtes juge, et que vous avez les pièces sous les yeux.

Je saisis cette occasion de vous renouveler les sentiments de l'estime respectueuse, avec laquelle j'ai, etc.

6802. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 10 décembre.

Le vieux malingre de Ferney, monseigneur, a toujours le cœur très jeune et très sensible. Soyez bien sûr qu'il est profondément touché de votre perte (1), et qu'il n'aurait désiré d'être à Paris que pour vous demander la permission de s'enfermer avec vous dans les premiers jours de votre douleur; mais je regarde comme un bonheur pour vous les assujettissements de votre place à la cour, qui font nécessairement une diversion qui vous arrache à vous-même; votre cœur se serait rongé, si vous n'aviez pas été rejeté malgré vous dans un fracas dont vous ne pouvez vous dispenser. Ce fracas ne console point, mais il empêche que l'esprit ne se livre continuellement à la contemplation de ce que l'on regrette; c'est une espèce de petit mal qui en guérit un grand. Vous savez que Louis XIV, dont quelques-uns de nos beaux esprits se plaisent aujourd'hui à dire tant de mal, allait à la chasse le jour qu'il avait perdu ses enfants. Il faisait fort bien : il faut secouer son corps quand l'âme est abattue.

J'espère encore me traîner à Bordeaux quand vous y serez, car je ne voulais aller à Paris que pour vous; et pourvu que je vous fasse ma cour incognito, dans vos moments de loisir, il m'importe peu que ce soit à Paris ou à Bordeaux.

Je ne vous ai point envoyé je ne sais quelle petite *Tactique* qui a couru dans Paris; elle avait été faite dans le premier temps de votre affliction; et, lorsque j'appris cette triste nouvelle, je fus bien loin de vous parler d'amusements. Je vous en enverrais une copie, si vous me donniez vos ordres, et si tous les détails importants dans lesquels vous êtes obligé d'entrer vous laissaient un moment pour jeter un coup d'œil sur ces misères. Il y a dans cette *Tactique* un petit mot qui vous regarde; et, quoiqu'on m'ait mandé (2) que M. le baron d'Espagnac m'a contredit dans son *Histoire de M. le maréchal de Saxe*, je crois pourtant que j'ai raison. Il y a toujours des contradicteurs qui croient disposer des places dans le temple de la Gloire; mais il n'y a que la vérité qui les donne. Cette gloire, que vous avez si justement acquise, doit être votre plus grande consolation : c'est votre bien propre, et que personne ne peut vous ravir.

Conservez vos bontés, monseigneur, pour le plus ancien de vos serviteurs, qui vivra et qui mourra plein de l'attachement et du respect qu'il vous a voués.

6803. — A M. MARIN.

A Ferney, 11 décembre (3).

Le courrier part; je n'ai que le temps, mon cher monsieur, de vous remercier de vos mémoires. Il y a longtemps que vous devez avoir reçu la *Tactique*.

Le *Taureau blanc* court et ne m'a laissé que ses cornes. Je n'ai pas retrouvé quatre feuilles de cette mauvaise plaisanterie. Je souffre; je fais contre quatre-vingts ans bon cœur.

J'espère, pour ma consolation, que cette maudite affaire finira bientôt. J'entends la maudite affaire de Beaumarchais; car il y a mille autres affaires maudites dans ce monde. Heureux qui en est loin!

6804. — A MADAME NECKER.

De Ferney, 11 décembre.

Vous m'avez écrit, madame, une lettre charmante, une lettre qui m'enivrerait d'amour-propre, si l'amour-propre n'était pas étouffé par tous les sentiments que vous inspirez; et cependant vous n'avez eu de nouvelles de moi que par je ne sais quelle *Tactique* assez informe et assez mal copiée. Je ne crois pas que la tactique soit votre art favori; votre art est précisément tout le contraire. Si je ne vous ai pas remerciée plus tôt, madame, ce n'est pas assurément par indifférence : c'est un sentiment que personne n'a pour vous; mais c'est que je passe la fin de ma vie dans les souffrances, et, quand j'ai un petit moment de relâche, je fais des *Tactiques*, ou je vous écris.

(1) La perte de sa fille. (G. A.)
(2) C'était faux. (G. A.)
(3) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

J'apprends que vous êtes liée depuis peu avec madame du Deffand; je vous en fais mon compliment à toutes deux. Je voudrais bien me trouver en tiers, mais j'en suis très indigne. La privation des yeux n'ôte rien à l'esprit de société, rend l'âme plus attentive, et augmente même l'imagination. Vous avez tout cela, et, qui plus est, vous avez des yeux; mais qui souffre n'est bon à rien.

Nous avons très peu de neige cette année dans votre ancienne patrie. Cette bonté fort rare de la Providence, dans ce climat, me conserve la vue; mais le reste va bien mal; je suis obligé de fermer ma porte à tout le monde; la nature m'a mis en prison dans ma chambre.

Savez-vous, madame, une aventure de votre pays, qu'il faut que vous contiez à madame du Deffand? Savez-vous que mademoiselle Lullin, fille de votre petit secrétaire d'État Lullin, et plus petite que lui, s'était éprise, à l'âge de seize ans, du fils d'Huber, le grand découpeur, et que, dès que ce jeune homme est revenu de Paris entièrement aveugle, elle a été au plus vite le demander en mariage à son père, et lui a déclaré qu'elle n'aurait jamais un autre mari, et que, dès qu'elle aurait vingt-cinq ans, elle consommerait cette belle affaire? Ce serait Psyché amoureuse de l'amour, si ces deux enfants étaient plus jolis.

Pour moi, si je n'étais point hors de combat, je demanderais madame du Deffand en mariage, attendu que vous êtes pourvue, et la mieux pourvue du monde.

Le sage panégyriste de Jean-Baptiste Colbert (1) avait bien raison de dire que le commerce des Indes ne valait pas grand'chose; j'éprouve qu'il n'est pas meilleur pour les particuliers qu'il ne l'a été pour la compagnie. Ce grave auteur, quel qu'il soit, a le nez fin. Je lui présente mon respect, ainsi qu'à vous, madame, du fond de mon cœur.

6805. — A M. BELLEVAL.

13 décembre (2).

La personne à qui M. de Belleval a fait parvenir un papier, signé de lui, le 9 de novembre 1773, est obligée de lui dire que le journal en question (3) est tout entier de M. Cassen, avocat au conseil, écrit de sa main. Il a été imprimé dans les *Questions encyclopédiques*, auxquelles plusieurs gens de lettres ont travaillé. On en achève présentement une nouvelle édition, dans laquelle le même article est déjà inséré. Si M. de Belleval a des instructions à donner, on les imprimera à la suite, et on corrigera l'article suivant ses intentions. Il serait bon que madame l'abbesse fît tenir aussi quelques particularités dont on pût faire usage.

Le roi de Prusse protége beaucoup le fils de M. d'Etallonde, et a promis d'avoir soin de son avancement.

6806. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 15 décembre (4).

J'écris vite à mon héros comme je peux, avec mes yeux très mal en ordre, pour lui dire qu'il n'est pas vrai que M. le baron d'Espagnac m'ait démenti (5) sur le service signalé que vous rendîtes le jour de Fontenoy; au contraire, il dit précisément les mêmes choses que j'avais dites, et il vous rend la plus grande justice. Une bonne âme de Paris m'avait mandé que ce n'était pas vous qui aviez proposé les quatre canons, et que M. d'Espagnac en donnait la gloire à d'autres. M. d'Espagnac me fait l'honneur de m'envoyer son ouvrage, et je vois avec grand plaisir qu'il ne faut pas croire les tracassiers de votre bruyante ville, pleine de petites factions, de petits partis, de petites jalousies, de petits mensonges; tout cela passe, et la gloire reste.

Un M. Moline a été chargé de votre portait dans la *Galerie française;* il m'a envoyé sa besogne. Il n'importe quelle main vous peigne; les traits sont ressemblants, et cela suffit.

Quelle consolation ce sera pour moi d'aller à Bordeaux vous faire ma cour dans vos moments de loisir, de revenir dans mon trou sans passer par Paris, et de pouvoir dire : Je l'ai revu, celui qui fit tant d'honneur à la France!

Vivez, monseigneur, plus longtemps que votre devancier le duc d'Épernon, qui n'a jamais approché de vous.— V. qui a cent ans.

(1) Necker. (G. A.)
(2) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) La relation de la mort du chevalier de La Barre. (G. A.)
(4) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(5) Dans son *Histoire de Maurice de Saxe*. (G. A.)

6807. — A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

A Ferney, 15 décembre.

Je vous dois, monsieur, quatre remerciements pour vos quatre faveurs, qui sont deux lettres charmantes, votre hymne sur saint Nicolas, qui devrait être chanté dans toutes les églises, et vos douze perroquets de la cour d'Auguste (1).

A l'égard de saint Nicolas, par lequel il faut commencer, puisqu'il est votre patron, il mérite sans doute tout le bien que vous dites de lui, car pendant sa vie il ressuscitait tous les matelots qui s'avisaient de mourir sur mer; et, après sa mort, son portrait étant tombé entre les mains d'un Vandale qui ne croyait pas en Dieu, ce Vandale allant en voyage pria le portrait de lui garder son argent comptant. A peine fut-il parti, que des voleurs vinrent prendre le magot. Le Vandale de retour battit l'image de Nicolas, et la jeta dans la rivière. Nicolas descendit du haut du ciel, repêcha son image, la rapporta au Vandale avec son argent : Apprenez, lui dit-il, à ne plus battre les saints. Le cousin (2) qui baptisa le cousin n'a jamais rien fait de plus beau.

Madame la maréchale de Luxembourg me paraît avoir raison. *Emporter le chat* signifie à peu près *faire un trou à la lune*. Les savants pourront y trouver quelques petites différences : ils diront qu'emporter le chat signifie simplement partir sans dire adieu, et faire un trou à la lune veut dire s'enfuir de nuit pour une mauvaise affaire. Un ami qui part le matin de la maison de campagne de son ami a emporté le chat; un banqueroutier qui s'est enfui a fait un trou à la lune. Voilà tout ce que je sais sur cette grande question.

L'étymologie du *trou à la lune* est toute naturelle pour un homme qui s'est évadé de nuit; à l'égard du chat, cela souffre de grandes difficultés. Madame de Moncornillon, à qui Dieu faisait voir toutes les nuits un trou à la lune, ce qui marquait évidemment qu'il manquait une fête à l'Eglise, n'emporta point le chat. C'est bien dommage que le grand Moncrif, favori de la reine et des chats, soit mort à mon âge; il aurait assurément éclairci cette question importante.

Je vois, monsieur, que vous êtes dans le temple de Cérès (3) aussi bien que dans celui de l'honneur et de la félicité. Vingt charrues à la fois sont sans doute un plus beau spectacle que vingt opéras médiocres qui auraient fait bâiller Cérès et Triptolème. J'ai eu une fois l'insolence de faire marcher sept charrues de front dans un champ de mes déserts, d'où je n'écris point de *Tristes de Ponto*. Il n'appartient point à Naso d'avoir autant de charrues que Pollio.

Je sais qu'il y a quelques Juifs dans les colonies anglaises. Ces marauds-là vont partout où il y a de l'argent à gagner, comme les Guèbres, les Banians, les Arméniens, courent toute l'Asie, et comme les prêtres isiaques venaient, sous le nom de Bohêmes, voler des poules dans les basses-cours, et dire la bonne aventure. Mais que ces déprépucés d'Israël, qui vendent de vieilles culottes aux sauvages, se disent de la tribu de Nephthali ou d'Issachar, cela est fort peu important; ils n'en sont pas moins les plus grands gueux qui aient jamais souillé la face du globe.

Il me reste à vous dire ce que je pense du procès de Beaumarchais; je crois ne m'être pas trompé sur le procès du comte de Morangiés, du général Lally, de Calas, de Sirven, et de Montbailli. Je me suis fait Perrin Dandin; je juge les procès au coin de mon feu, et j'ai jugé celui de Beaumarchais dans ma tête; mais je me garderais bien de prononcer tout haut mon jugement. Je prévois déjà que *messieurs* ne seront pas tout à fait de mon avis tout haut, quoique dans le fond du cœur ils en soient tout bas.

Je crois, monsieur, avoir répondu tant bien que mal à tous vos articles; mais il y en a un qui me tient bien plus au cœur, c'est celui de l'espérance que j'ai de vous revoir, si jamais vous allez consulter Tissot, ou si votre régiment est en Franche-Comté. Conservez vos bontés pour le vieux bavard malingre.

6808. — A M. LE COMTE D'ESPAGNAC.

A Ferney, 15 décembre.

La première chose que j'ai faite, monsieur, en recevant votre livre (4), c'a été de passer presque toute la nuit à le lire avec mes yeux de quatre-vingts ans; et le premier devoir dont je m'acquitte en m'éveillant est de vous remercier de l'honneur et du plaisir extrême que vous m'avez faits.

J'ai déjà lu ce qui regarde la guerre de Bohême, et je n'ai pu m'empêcher d'aller vite à la bataille de Fontenoy, en attendant que je relise tout l'ouvrage d'un bout à l'autre. On m'avait dit que vous donniez d'autres idées que moi de cette mémorable journée de Fontenoy (1) : je me préparais déjà à me corriger; mais j'ai vu avec une grande satisfaction que vous daignez justifier le petit précis que j'en avais donné sous les yeux de M. le comte d'Argenson. Il n'appartient qu'à un officier tel que vous, monsieur, qui avez servi avec tant de distinction, d'entrer dans tous les détails intéressants que mon ignorance de l'art de la guerre ne me permettait pas de développer. Je regarde votre histoire comme une instruction à tous les officiers, et comme un grand encouragement à bien servir l'Etat. Vous rendez justice à chacun, sans blesser jamais l'amour-propre de personne. Vous faites seulement sentir très sagement, par les propres lettres du maréchal de Saxe, combien il était supérieur aux généraux de Charles VII, électeur de Bavière. Il n'y a guère d'officier blessé ou tué dans le cours de cette guerre, dont la famille ne trouve le nom soit dans vos notes, soit dans le corps de l'histoire.

Votre ouvrage sera lu par toute la nation, et principalement par ceux qui sont destinés à la guerre.

Vous êtes très exact dans toutes les dates, c'est le moindre de vos mérites; mais il est nécessaire, et c'est ce qui manque aux *Commentaires* de César, et même à Polybe.

Vous ne pouviez, monsieur, employer plus dignement le noble loisir dont vous jouissez qu'en instruisant la nation pour laquelle vous avez combattu.

Agréez ma reconnaissance de l'honneur que vous m'avez fait, et le respect avec lequel je serai, tant qu'il me restera un peu de vie, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

P.-S. Je viens de lire le portrait du maréchal de Saxe, qui est à la fin du second volume; il est de main de maître, et écrit comme il convient. J'ose espérer qu'on fera bientôt une nouvelle édition in-4°, avec des planches qui me paraissent absolument nécessaires pour l'instruction de tout le militaire.

6809. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 18 décembre.

Je crois, mon cher ange, vous avoir dit dans ma dernière lettre (2) combien j'étais touché de la mort de M. de Chauvelin. Voilà donc les trois Chauvelin anéantis. Celui-là était le plus aimable des trois et le plus raisonnable. Tout ce que nous voyons périr fait faire des réflexions qui ne sont pas plaisantes. Je suis presque honteux de vivre, et je ne sais pas trop pourquoi j'aime encore la vie.

Je sens que je suis un mauvais père, et tout le contraire des bons vieillards. Je me détache de mes enfants à mesure que j'avance en âge, et que mes souffrances augmentent.

Voici pourtant la manière dont je voudrais finir *Sophonisbe*, à laquelle vous daignez vous intéresser :

> . . . . . Ils sont morts en Romains.
> Grands dieux! puissé-je un jour, ayant dompté Carthage,
> Quitter Rome et la vie avec même courage!

Il me semble qu'il serait trop sec de finir par ce petit mot : *Ils sont morts en Romains*. L'étriqué me déplaît autant que le trop d'ampleur. D'ailleurs c'est une espèce d'avant-goût de ce qui arriva depuis à ce Scipion l'Africain.

Je ne puis rien pour la scène du mariage, et la tête me fend.

Portez-vous bien, vous et madame d'Argental. C'est à vous de vivre, car je vous crois heureux autant que faire se peut; pour moi, il n'importe. Respect et tendresse.

6810. — A M. DE MAUPEOU.

A Ferney, 20 décembre.

Monseigneur, je commence par vous demander pardon de ce que je vais avoir l'honneur de vous écrire.

Vous avez méprisé, avec tous les honnêtes gens du royaume, plus d'un libelle écrit par la canaille et pour la canaille. L'abbé Mignot, outragé comme vous dans ces libelles écrits probablement par quelque laquais d'un ancien parlementaire, a suivi votre exemple; et peut-être même ni vous, monseigneur, ni lui, n'avez daigné jeter les yeux sur ces misérables

(1) Voyez l'*Almanach des Muses* de 1774. (G. A.)
(2) Jean-Baptiste. (G. A.)
(3) Chanteloup. (K.)
(4) L'*Histoire de Maurice, comte de Saxe*. (G. A.)

(1) Voyez le récit de cette journée dans le *Précis du Siècle de Louis XV*. (G. A.)
(2) Celle du 5 décembre. (G. A.)

écrits. Cependant il y a des calomnies qui ne laissent pas de faire quelque tort à la magistrature; et, quand on en connaît les auteurs, quand ils mettent eux-mêmes leur nom à la tête d'une brochure, j'ose croire qu'il est permis de vous en demander la suppression.

On avait dit, dans deux libelles contre vous et contre votre parlement, que l'abbé Mignot est le petit-fils du pâtissier Mignot, dont Boileau dit, dans ses *Satires*, que

Dans le monde entier
Jamais empoisonneur ne sut mieux son métier. (Sat. III.)

Je ne sais pas si en effet cet homme était un si mauvais cuisinier, ni même si ces vers de Boileau sont si bons; mais je sais que mon neveu est le fils d'un correcteur des comptes, petit-fils et arrière-petit-fils de secrétaires du roi, et que sa famille, anoblie depuis plus de cent cinquante ans, établit la manufacture des draps de Sedan, et fut par conséquent plus utile au royaume que le faiseur de petits pâtés.

Cependant un nommé Clément, fils d'un procureur de Dijon, qui n'exerce plus depuis 1771, s'avise de répéter cette sottise dans une brochure littéraire à moi adressée, intitulée *Quatrième Lettre à M. de Voltaire*, par M. Clément. A Paris, chez Moutard, libraire de madame la dauphine, rue du Hurepoix, à Saint-Ambroise. Ce Clément, chassé de Dijon, et demeurant à Paris, a été déjà mis en prison par la police.

Il dit, page 83, que le pâtissier Mignot est mon oncle. Je ne serais pas fâché d'avoir eu pour oncle un traiteur, si on avait fait bonne chère chez lui; mais, dans un ouvrage de littérature, imprimé avec permission, et que tout le monde lit, cette petite calomnie jette un très grand ridicule sur la tête à cheveux blancs d'un conseiller de grand'chambre, et avilit un corps que vous avez voulu honorer.

Les libelles contre les grands sont des grains de sable qui ne peuvent aller jusqu'à eux; mais les libelles contre de simples citoyens sont des cailloux qui leur cassent quelquefois la tête.

Je finis, comme j'ai commencé, par vous demander pardon de vous importuner pour cette misère. Je suis avec le plus profond respect et le plus sincère attachement, monseigneur, etc.

6811. — A M. D'ÉTALLONDE DE MORIVAL.

20 décembre.

Je commence par vous assurer, monsieur, que le mot de flétrissure dont vous vous servez en parlant de cette malheureuse affaire ne convient qu'à vos exécrables juges; ce sont eux qui seront flétris jusqu'à la dernière postérité, et c'est ainsi que pensent tous les honnêtes gens du royaume.

J'ai pris la liberté d'écrire plus d'une fois à votre sujet au monarque que vous servez. Il m'a répondu avec bonté qu'il aurait soin de votre avancement. Je suis d'ailleurs convaincu que, si le diocèse d'Amiens était en sa puissance, ce que vous demandez si justement serait bientôt fait.

J'ignore si, dans l'état présent des affaires de l'Europe, il serait convenable de demander la protection du roi de Prusse auprès du roi de France pour un de ses officiers né Français. J'ignore même si votre démarche ne pourrait pas faire craindre que vous quittassiez le service d'un prince auquel vous avez consacré toute votre vie, et que vous n'abandonnerez jamais.

De plus, si M. le marquis de Pons, envoyé extraordinaire auprès de sa majesté le roi de Prusse, était chargé de votre affaire, il s'adresserait nécessairement au ministre des affaires étrangères, et c'est au chancelier qu'il faut s'adresser. C'est le chancelier qui scelle et qui délivre les lettres de grâce, ou d'abolition, ou de rémission, ou de réhabilitation.

Le point principal est de vous rendre capable de succéder et de jouir en France de tous vos droits de citoyen, quoique vous serviez un autre monarque. Toutes ces considérations exigeront probablement que vous soyez en France pendant le temps qu'on sollicitera la justice qui vous est due.

Il s'agirait donc, pour y parvenir, de venir en France pendant quelques mois. Je supplierai sa majesté le roi de Prusse de vous accorder un congé d'un an; et, s'il m'accordait cette grâce, ma petite retraite de Ferney serait à votre service. Elle est à une lieue de Genève, de la Suisse et de la Savoie. Vous y seriez en sûreté comme à Vesel. Vous y trouveriez au printemps un ancien capitaine de cavalerie (1) qui était auprès d'Abbeville dans le temps de cette funeste aventure, et qui regarde vos juges avec la même exécration qu'il manifesta alors publiquement. Ma petite terre malheureusement n'est pas un pays de chasse; vous n'y trouveriez d'autre amusement que celui d'un peu de société les soirs, et une petite bibliothèque, si vous aimez la lecture.

Pendant votre séjour dans ce petit coin de terre, nous verrions à loisir quels moyens les plus prompts il faudrait prendre. M. le chancelier m'honore d'une extrême bonté. J'ai un neveu (1) conseiller de grand'chambre au parlement de Paris, qui a beaucoup de crédit dans son corps, et qui pense en honnête homme. Nous vous servirions de notre mieux; et, s'il était nécessaire d'implorer la protection du roi de Prusse, et de demander ses bons offices auprès de la cour de France, j'y serais d'autant plus autorisé que, n'étant absent que par congé, vous seriez toujours à son service.

Mon âge et mes maladies ne m'empêcheraient pas d'agir avec vivacité. J'y mettrais plus de chaleur que la vieillesse n'a de glace. En un mot, monsieur, vous pouvez disposer entièrement de votre très humble, etc.

(1) Le marquis de Florian. (G. A.)

6812. — A MESSIEURS DE LA RÉGENCE DE MONTBELLIARD.

A Ferney, 21 décembre (2).

Messieurs, ayant eu l'honneur de vous écrire que je sacrifierais avec grand plaisir mes intérêts et mes besoins les plus pressants à mon respectueux attachement pour son altesse sérénissime (3) et à l'envie de vous plaire, je vous marquai en même temps qu'il ne m'était plus possible, à mon âge de quatre-vingts ans, de négocier des lettres de change.

Le sieur Meiner m'en envoie dix, par le dernier ordinaire, pour le paiement de l'ancien quartier échu le dernier septembre, de 8,531 livres 5 sous.

De ces lettres de change, il y en a quelques-unes sur des villes de Suisse avec lesquelles on n'a aucun commerce. Souvent on renvoie ces lettres, souvent aussi on demande beaucoup de temps pour les payer; et quand on les négocie à Genève, il en coûte beaucoup, tant pour le change que pour la conversion de l'argent courant de Genève en argent de France.

Je vous ai suppliés, messieurs, et je vous supplie encore de m'épargner ces pertes et l'extrême désagrément de ces détails.

Monseigneur le duc de Virtemberg a eu la bonté de s'engager à me faire payer chez moi, en espèces. Permettez-moi de réclamer ses promesses et les vôtres, et de remettre entre vos mains les lettres de change du sieur Meiner. Il lui sera bien plus aisé qu'à moi de se faire payer de ces lettres de change. Les négociants ont des facilités que je ne puis avoir. Je serais fâché de vous jeter dans le moindre embarras; mais je vous supplie de me tirer de celui où je suis. J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que je vous dois, messieurs, etc.

6813. — A M. MARMONTEL.

22 décembre.

On dit, mon cher successeur (4), que vous vous mariez. Ce n'est point ne cela que vous êtes mon successeur : il ne m'a jamais appartenu de donner des exemples en amour. Si la nouvelle est vraie, je vous en fais mon compliment; si elle est fausse, je vous en félicite encore.

Je vous envoie une petite édition de la *Tactique*, bonne ou mauvaise, qu'on dit faite à Lyon. Il y a un petit mot pour notre ami Clément et pour notre ami Sabatier. Il est vrai que ces cuistres ne méritaient pas de se trouver en bonne compagnie; mais ils n'y sont que comme des chiens qu'on chasse d'une église.

Ce Clément ne cesse de vous attaquer dans les admirables *Lettres* (5) qu'il m'adresse. Est-ce que vous ne replongerez pas un jour ce polisson dans le bourbier dont il s'efforce de se tirer?

Je ne sais si vous avez reçu deux petits billets que je vous avais écrits, et que j'avais adressés imprudemment dans la rue des Marais.

Marié ou non, conservez un peu d'amitié pour un vieux malade qui ne cessera de vous aimer que quand il ne sera plus.

(1) L'abbé Mignot. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (A. B.
(3) Le duc de Wurtemberg. (G. A.)
(4) Comme historiographe de France. (G. A.)
(5) Il en publia neuf. (G. A.)

6814. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

24 décembre (1).

Vous m'avez fait passer, monsieur, un quart d'heure bien agréable; cela ne m'arrive pas souvent. J'aime mieux voir Alexis Fontaine (2) dans votre ouvrage qu'en original. Je l'ai entrevu autrefois; il fit un voyage de sa terre à Paris sur un âne, comme les prophètes juifs; son portemanteau était tout chargé d'XX que ces prophètes ne connaissaient pas. Vous tirez *aurum ex stercore Ennii*. Bernard de Fontenelle en tirait quelquefois du clinquant. Vous nourrissez et vous embellissez la sécheresse du sujet par une morale noble et profonde qui doit faire une grande impression, qui ne corrigera ni Fréron, ni Clément, ni Sabatier, mais qui enchantera tous les honnêtes gens.

Ce qui m'étonne, c'est que Fontaine aimât Racine. C'est le plus bel éloge qu'on ait jamais donné à ce grand poëte. J'ai connu dans mon enfance un chimiste nommé La Ligerie; c'est de lui que nous vient la poudre des Chartreux. On le mena un jour à *Phèdre;* il se mit à rire à la première scène et s'en alla à la deuxième. L'aventure de Fontaine et de son avocat me paraît beaucoup plus plaisante. Si vous avez besoin de votre copie, monsieur, je vous la renverrai en vous demandant la permission d'en faire une pour moi, qui ne sortira pas de mes mains.

Je ne sais si vous avez fait de nouvelles découvertes en mathématiques; j'ignore même si on peut en faire de grandes; mais il me semble que vous en faites dans le cœur humain, ce qui me paraît tout aussi difficile.

Le mauvais plaisant de Grenoble, qui s'était un peu égayé sur les comètes, est bien obligé au grand philosophe, quel qu'il soit, d'avoir daigné prendre le parti de ses oreilles contre d'autres oreilles. Continuez, monsieur, à protéger la raison, qui est toujours persécutée en plus d'un genre. Le petit troupeau des gens qui pensent n'en peut plus; vous savez qu'il y a des gens puissants qui ressemblent au docteur Balouard. Ce docteur ne voulut jamais d'autre valet que le balourd Arlequin, parce qu'il s'imaginait qu'Arlequin ne pourrait jamais découvrir ses turpitudes, et il se trompa : des gens d'esprit l'auraient beaucoup mieux servi qu'un sot. Puissiez-vous, avec d'Alembert, détromper le docteur Balouard! Peut-être à vous deux formerez-vous un nouveau siècle. Je quitterai bientôt le mien en vous regrettant tous deux, et en emportant dans le néant ma très respectueuse amitié pour vous.

6815. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

24 décembre.

Quoique je n'aie rien d'intéressant à vous dire, madame; quoique je n'aie aucune nouvelle à vous mander ni de la Suisse, ni de Genève, ni de l'Allemagne; quoiqu'on m'écrive que vous vous divertissez, que vous donnez à souper la moitié de la semaine, et que vous allez souper en ville l'autre moitié; quoique d'ordinaire je ne puisse prendre sur moi d'écrire une lettre sans avoir un sujet pressant de le faire; quoique mes journées soient remplies par des occupations qui m'accablent, et qui ne me laissent pas un moment, il faut pourtant vous écrire, dussé-je vous ennuyer.

Je ne veux pas vous conter l'aventure d'une jeune fille amoureuse d'un aveugle (3); j'ai prié madame Necker de vous la dire, et elle s'en acquittera bien mieux que moi; mais je ne peux réprimer l'impertinence que j'ai de vous envoyer un des cailloux de mon jardin, puisque vous m'avez ordonné de jeter les pierres de mon jardin dans le vôtre.

Ce caillou est fort plat, mais heureusement il est fort petit. Je l'ai jeté à la tête d'une dame (4) qui était tout émerveillée que je fusse assez fou pour faire encore des vers dans un âge où l'on ne doit dire que son *In manus*.

Pardonnez-moi donc la liberté grande de mettre à vos pieds cette sottise. Il y a pourtant dans cette pauvreté je ne sais quoi de philosophique et d'assez vrai; mais ce n'est rien de dire vrai, il faut le bien dire; et puis cela n'est bon que pour ceux qui ont lu *Tibulle* en latin, et vous n'avez pas cet honneur. Le marquis de La Fare a traduit assez heureusement cet endroit :

Que je vive avec toi, que j'expire à tes yeux;
Et puisse ma main défaillante
Serrer encor la tienne en nos derniers adieux!

Le latin est bien plus court, plus tendre, plus énergique, plus harmonieux. M. de La Fare n'avait que soixante-quatre ans quand il faisait ces vers.

Je dois me taire en vers et en prose; mais, en me taisant, je vous serai toujours très vivement attaché. Je ferai des vœux pour que vous viviez beaucoup plus longtemps que moi, pour qu'une santé parfaite vous console de ce que vous avez perdu, pour que vous jouissiez d'un excellent estomac, pour que vous soyez aussi heureuse qu'on peut l'être dans un monde où les douleurs et les privations sont d'une nécessité absolue.

6816. — A M. LE CHEVALIER DE CHASTELLUX.

24 décembre.

Je suis charmé, monsieur, d'apprendre qu'on a traduit en anglais la *Félicité publique;* car on pourrait bien prendre ce livre pour l'ouvrage de quelque Anglais comme Locke ou Addison. Je le lirai certainement en anglais, pour éclaircir mes doutes sur l'auteur.

A l'égard de la traduction allemande, je ne sais pas assez cette langue pour en juger. Je lisais autrefois le *Zeitung* (1), et encore avec assez de peine; mais j'ai tout oublié. C'est assurément la marque d'un bon livre d'être traduit partout. Pour la plupart des ouvrages qu'on fait aujourd'hui en France, ils ne seront jamais traduits qu'en ridicule. Je ne savais pas que vous eussiez honoré père Adam d'un petit mot de lettre, où je l'avais oublié, et je vous en demande pardon.

Je n'espère pas, monsieur, avoir l'honneur et la consolation de vous revoir une seconde fois. Je suis dans un âge et dans un état qui ne me permettent pas de m'en flatter; mais, si jamais le hasard vous ramenait vers nos quartiers, je vous demanderais en grâce de daigner vous détourner un peu pour passer à Ferney. Je n'ai point assez joui de l'honneur que vous m'avez fait, je ne me suis point assez expliqué avec vous, je ne vous ai pas assez entendu; je voudrais réparer mes fautes avant de partir.

Je vous souhaite, monsieur, une félicité telle que l'auteur de la *Félicité publique* la mérite. On dit que le bonheur est une chose fort rare; et c'est par cette raison-là même que je le crois fait pour vous. Agréez, monsieur, les respectueux sentiments, etc.

6817. — A M. MARIN.

30 décembre (2).

En voici bien d'une autre! l'affaire de M. de Goezmann tourne assez mal; mais je suis toujours pour ce que j'en ai dit. Il ne me paraît pas possible que vous soyez le moins du monde inquiété pour cette tracasserie. Beaumarchais a plus d'esprit que le Bedlam de Londres et les Petites-Maisons de Paris réunis. Il faut qu'il ait eu le diable au corps de vous mêler dans ce procès auquel vous êtes si étranger. Il n'avait qu'à s'en tenir à certaine minute de Le Jay, corrigée de la main de M. Goezmann. Il semble qu'il cherche des ennemis et qu'il aime à se battre seul contre une armée. Je me flatte que cette maudite affaire n'altère point votre tranquillité.

Je vous prie, mon cher monsieur, de vouloir bien avoir la bonté de faire parvenir l'incluse à M. de La Harpe; il est plus à plaindre que tous ceux qui ont des procès, car il n'a pas de quoi en avoir un.

Je vous supplie de vouloir bien me mander le résultat de la tracasserie que Beaumarchais vous a faite; il vous doit assurément une réparation.

6818. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 décembre.

Mon cher ange, votre lettre du 19 décembre me confirme dans les soupçons que j'avais depuis longtemps. Je n'ai point reçu celle que vous m'avez écrite par M. de Varicourt, qui a été très longtemps malade. L'homme dont vous me parlez (3) commence à être connu; je n'ai autre chose à faire qu'à me taire.

J'ai lu cette pauvre *Orphanis* (4). Cela est très digne du siècle où nous sommes. Tout me dégoûte du théâtre, et pièces et comédiens. Sans Lekain, il faudrait donner la préférence à Gilles sur le Théâtre-Français.

---

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Mathématicien, mort en 1771. (G. A.)
(3) Voyez la lettre à madame Necker du 11 décembre. (G. A.)
(4) Voyez, tome VI, les *Stances* à madame Lullin. (G. A.)

(1) *Allgmeine litteratur Zeitung*. (G. A.)
(2) Editeurs de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Marin. C'était lui qui avait vendu à Valade les *Lois de Minos*. (G. A.)
(4) Par Blin de Sainmore. Cette tragédie avait été jouée le 25 septembre. (G. A.)

Il ne me reste plus qu'à cultiver mon jardin après avoir couru le monde : mais malheureusement on ne cultive point son jardin pendant l'hiver, et cet hiver est furieusement long entre les Alpes et le mont Jura. Il faut donc mourir sans vous avoir revu et sans vous avoir embrassé.

Je n'ai pour ma consolation qu'un procès très désagréable que me fait un polisson de Genève, au sujet d'une petite terre (1) auprès de Ferney que j'avais achetée de lui pour madame Denis.

Voici dans mes détresses une autre petite affaire que je confie à votre générosité.

La Harpe me paraît être dans une situation assez pressante, et je n'ai pas de quoi l'assister, parce que M. le duc de Wurtemberg ne me paie plus, et que M. Delalou est considérablement en avance avec moi. Si vous pouviez donner pour moi vingt-cinq louis à La Harpe, vous me feriez un plaisir infini. On dit qu'il a fait une excellente tragédie des *Barmécides*. L'avez-vous vue? en êtes-vous aussi content que lui?

Je ne sais s'il sera jamais un grand tragique; mais il est le seul qui ait du goût et du style; c'est le seul qui donne des espérances, le seul peut-être qui mérite d'être encouragé, et on le persécute.

Si les vingt-cinq louis vous gênent, mandez-le-moi hardiment.

J'ai lu tous les mémoires de Beaumarchais, et je ne me suis jamais tant amusé. J'ai peur que ce brillant écervelé n'ait au fond raison contre tout le monde. Que de friponneries, ô ciel! que d'horreurs! que d'avilissement dans la nation! quel désagrément pour le parlement! que mon Caton d'abbé Mignot est ébouriffé! Il vaudrait mieux manger en paix de meilleurs petits pâtés que n'en faisait l'empoisonneur Mignot, qu'il a plu à MM. les auteurs des *Œufs rouges* (2), et à M. Clément, de faire passer pour son grand-père. M. Clément imprime cette belle généalogie dans une des lettres qu'il me fait l'honneur de m'écrire avec une permission tacite. Encore une fois, nous sommes dans un étrange temps. Dieu soit béni! la tête m'en tourne. Je me mets, au milieu de mes frimas, sous les ailes de mes anges.

6819. — A SA MAJESTÉ LA REINE DE SUÈDE. (3)

Madame, l'honneur que me fait votre majesté redouble le petit chagrin d'avoir quatre-vingts ans, et d'être sur le bord du lac de Genève, au lieu d'être venu faire ma cour au lac Meler. Je ne pourrai mourir content qu'après m'être jeté à vos pieds et à ceux du roi votre digne fils; et je ne peux être consolé de cette privation que par la bonté avec laquelle votre majesté a daigné se souvenir de moi. L'Académie, que vous protégez, sera employée à célébrer le plus beau règne de la Suède. Que ne puis-je venir joindre ma faible voix à toutes celles qui sont inspirées par l'admiration et par l'amour! Je suis avec un profond respect et la plus vive reconnaissance, madame, de votre majesté, etc.

6820. — A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

3 janvier 1774.

Je reçois votre lettre du 26 de décembre, mon cher ami. Il y a bien longtemps que je ne vous avais écrit : j'ai mal fini et mal commencé l'année; mes maux ont augmenté, et la force de les supporter diminue.

Nous avons, pour m'achever de peindre, un procès très considérable, très désagréable, très impertinent, à soutenir contre celui qui nous avait vendu l'Ermitage (4), et qui veut y rentrer au bout de quatorze ans. Vous voyez que le pèlerinage de cette vie n'est pas semé de roses, et que les dernières journées de la route sont presque toujours les plus épineuses. Vous ne laissez pas de rencontrer aussi quelque mauvais chemin au milieu de votre carrière; mais vous vous en tirerez heureusement. La pepie de votre serin (5) se guérira par la nature et par vos soins plus que par l'art des médecins. Il y a cent exemples de personnes qui ont vécu très longtemps avec des humeurs erratiques, qui tantôt causent des migraines, tantôt des pertes de sang, qui affectent la poitrine, et qui enfin se dissipent d'elles-mêmes.

J'ai toujours été très persuadé que tous les remèdes picotants et agissants ne valaient rien pour notre cher serin, dont le sang n'est que trop vif et trop allumé. Ce principe me fait croire que les eaux minérales, de quelque nature qu'elles soient, lui seraient très dangereuses; elles ont tué madame d'Egmont. Il m'est évident qu'il n'y a de convenable que le régime. Le sang circule tout entier dans le corps humain six cents fois par jour : la médecine consiste donc à ne point charger cette rivière de sang, qui nous donne la vie, de particules étrangères qui ne sont faites ni pour nourrir ni pour laver notre corps. De petites purgations très légères, de temps en temps, aident la nature, qui cherche toujours à se dégager; mais il ne faut jamais la surcharger ni l'irriter : voilà pourquoi j'ai toujours eu une secrète aversion pour la liqueur rouge de votre médecin suisse, et beaucoup de mépris pour un homme qui n'ose pas vous dire quel remède il vous donne. La ridicule charlatanerie de deviner les maladies et les tempéraments par des urines est la honte de la médecine et de la raison. Je ne voulus pas vous dire ce que j'en pensais, parce que je vous vis trop préoccupé. J'espérais que la bonté du tempérament de notre serin le soutiendrait contre le mal que la liqueur rouge du Suisse pourrait lui faire; mais enfin, puisque vous êtes débarrassé de ce remède dangereux, je puis vous parler avec une entière liberté.

J'ai mangé un de vos petits ortolans. Je me flatte que le petit serin deviendra aussi gras qu'eux, dès qu'il sera un peu tranquille. C'est l'inquiétude, c'est le changement continuel de médecins, c'est le passage rapide d'un régime à un autre qui diminue l'embonpoint; et la tranquillité rend ce que l'inquiétude a ôté.

Je vous embrasse tous deux avec tendresse, et je vous donne rendez-vous, au printemps, dans votre chamante petite cage de Ferney.

Il n'y a rien de nouveau, excepté la nouvelle année, que je vous souhaite très heureuse.

Vous savez sans doute que le parlement a décrété son membre pourri, le sieur Goëzmann. Les mémoires de Beaumarchais sont ce que j'ai jamais vu de plus singulier, de plus fort, de plus hardi, de plus comique, de plus intéressant, de plus humiliant pour ses adversaires. Il se bat contre dix ou douze personnes à la fois, et les terrasse comme Arlequin sauvage renversait une escouade du guet. Cela vous amuserait beaucoup, si vous aviez le temps de vous amuser (1). Adieu; je vous écris de mon lit, dont je ne sors presque plus.

6821. — A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

6 janvier.

Mon cher ami, j'ai déjà répondu à votre avant-dernière lettre, et j'ai adressé la mienne à Pézénas : peut-être ai-je mal fait; mais vous avez sans doute donné ordre qu'on vous renvoyât à Montpellier toutes vos lettres.

Je réponds aujourd'hui, autant que je le peux, à votre lettre du 31 de décembre. Je dis autant que je le peux; car je suis très malade. J'ai chez moi, depuis quelques jours, M. d'Hermenches, qui a amené avec lui mademoiselle sa fille, et une autre demoiselle qui est aussi sa fille d'une autre façon que celle qui est autorisée dans nos pays occidentaux. Mon état m'empêche de les voir, mais il ne m'empêche pas de vous écrire. Je surmonte pour vous tous mes maux.

Vous ne savez pas encore l'aventure de deux jeunes dragons (2), qui, ayant fait de sérieuses réflexions sur les malheurs de cette vie, se sont tués chacun d'un coup de pistolet, le jour de Noël, dans un cabaret, à Saint-Denis, après avoir soupé amicalement ensemble, et après avoir signé un beau mémoire très philosophique, contenant les raisons qu'ils ont eues de disposer de leur personne étant encore mineurs. On a envoyé leur mémoire au roi. Je ne les imiterai pas, quoique je sois plus en droit qu'eux de finir ma vie, qui m'est à charge depuis fort longtemps. Je trouve plus honnête de savoir souffrir.

Je vous ai dit ce que je pensais sur le médecin des urines et sur ses maudites fioles rouges. Il est absurde qu'on sache ce qu'un cuisinier nous sert à souper, et qu'on ne sache pas

---

(1) L'*Ermitage*. (G. A.)

(2) Pamphlet contre Maupeou, dont le principal auteur est Pidansat de Mairobert. (G. A.)

(3) Ulrique, sœur de Frédéric II. (G. A.)

(4) C'est cette campagne que Voltaire avait offerte jadis à J.-J. Rousseau. (G. A.)

(5) Madame de Florian, ainsi surnommée parce qu'elle chantait fort bien. (G. A.)

(1) Les gens du monde s'étonnaient des tons variés de l'auteur des mémoires, dont la gaieté n'était pourtant qu'un raffinement de mépris pour tous ses lâches adversaires. D'ailleurs il savait bien qu'il n'avait à Paris que ce moyen de se faire lire : changeant de style à chaque page, égayant les indifférents, frappant au cœur des gens sensibles, et raisonnant avec les forts, au point qu'on commençait à croire que plusieurs plumes différentes travaillaient au même sujet. (*Note du correspondant général de la Société littéraire typographique*. (K.) — Ces mots désignent Beaumarchais.

(2) Voyez la *Correspondance de Grimm*, janvier 1774. (G. A.)

ce qu'un prétendu médecin nous sert quand nous sommes malades. Cet excès d'impertinence et d'insolence allemande n'est pas tolérable, et je n'y pense point sans être en colère.

M. Lamure (1) est un homme très sage et très savant, et plus capable que personne de vous donner de bons conseils. J'espère qu'il nous renverra notre cher serin au mois d'avril. J'espère tout du courage de ce cher serin, que vous avez tant de raison d'aimer, et à qui je suis presque aussi attaché que vous-même. J'espère dans son régime et dans les ressources infinies de la nature. En vérité, si je pouvais me remuer, j'irais vous voir tous les deux, et je reviendrais à Ferney avec vous.

Nous recommandons M. Mallet à notre gros doyen des conseillers-clercs. Je vous embrasse tous deux bien tendrement de mes faibles bras.

6822. — A M. DE CHENEVIÈRES.

A Ferney, 6 janvier 1774 (2).

Je ne puis, mon cher confrère en Apollon, vous remercier qu'en prose, et j'en suis bien fâché; mon état a empiré depuis quelques jours. Je renonce à tous les vers, hors aux vôtres. Je vous dirai en passant, que malgré mes souffrances, qui sont assez intolérables, je ne suivrai point l'exemple des deux dragons de Saint-Denis; les uns ont le courage de mourir, les autres le courage de souffrir. Je m'acquitte assez bien de cette dernière fonction. Je me borne à vous assurer de mon sincère attachement, aussi inutile que ma lettre.

6823. — A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

6 janvier.

Le vieux malade de Ferney, monsieur, oublie tous ses maux en recevant une lettre de vous. Je vous suis très obligé des deux Catons dragons. S'ils m'avaient consulté, je leur aurais conseillé d'attendre du moins jusqu'au lendemain. On n'a pas toujours, en se réveillant le matin, les mêmes idées qu'on avait en buvant bouteille; mais enfin l'affaire est faite, et il n'y a plus de conseil à leur donner. Je serais plus en droit que ces messieurs de faire une pareille escapade; mais j'aime mieux faire la *Tactique* (que vous me demandez), quand j'ai un moment de santé. Voici donc cette *Tactique;* voici encore ce petit extrait que vous voulez d'un ouvrage intitulé *Fragments* (3).

Il faut que cet abbé Sabatier, dont il est question dans l'article XVI, soit un des plus grands fous du Languedoc, et un des plus grands fripons de l'Eglise de Dieu.

J'ai espéré longtemps de ne point mourir sans avoir l'honneur de vous revoir encore. Je me console, si vous êtes heureux à Versailles. Je fais mille vœux pour la continuation de votre prospérité, et je vous serai attaché jusqu'au dernier moment de ma vie.

6824. — A M. LE COMTE DE LEWENHAUPT.

Janvier.

Monsieur, je suis avec vous comme le coq à qui on donna une perle; il dit qu'on lui faisait trop d'honneur, et qu'il ne lui fallait qu'un grain de millet. Je suis très indigne du beau mémoire que vous m'avez envoyé sur la désertion, mais j'en sens tout le prix; et, quoiqu'il ne m'appartienne pas de dire mon avis sur une chose si importante et si éloignée de mes connaissances, j'ose pourtant être entièrement de votre opinion.

Ce sont les moines qui devraient déserter en foule, et ce sont les soldats qui devraient rester avec leurs colonels; cependant c'est parmi nous tout le contraire. La raison en est que les moines sont animés par trois motifs qui manquent aux soldats, l'enthousiasme, l'espérance, et la cuisine.

Les soldats suédois avaient l'espérance avec Charles XII, et son enthousiasme guerrier. Les Anglais se nourrissent, dit-on, mieux que les autres.

Tous ces gens-là d'ailleurs croient avoir une patrie; et vous savez qu'en général le soldat français est accusé de n'en point avoir, d'être fort raisonneur, inconstant, et pillard. Personne n'est plus entouré de déserteurs que moi; ils passent tous par Ferney pour aller en Suisse, à Genève, et en Savoie; et ils reviennent à Ferney mourant de faim. On en composerait une armée plus nombreuse que celles qui ont été commandées par les Condé et les Turenne. Ce fléau cessera peut-être quand on cessera d'avilir le métier (1). M. le marquis de Monteynard a déjà fait, dans ce dessein, la plus belle opération qui ait été tentée encore, et j'ose croire que, depuis cette époque, la désertion est moins fréquente.

Madame Denis est infiniment flattée de votre souvenir; et je suis bien consolé, dans ma vieillesse et dans mes maladies, par les bontés que vous voulez bien avoir pour moi.

6825. — A M. LE MARQUIS DE MONTEYNARD.

A Ferney, 10 janvier (2).

Monseigneur, il n'appartient point du tout à un vieillard inutile de vous fatiguer de ses compliments, encore plus inutiles que lui. Mais s'il est vrai que le roi ait dit que vous deviez compter parmi vos amis votre probité et lui, permettez-moi de vous dire qu'outre ces deux amis-là, vous avez de très respectueux serviteurs qui font des vœux pour votre prospérité, et je suis confondu dans cette foule.

Je me flatte que vous avez été content du travail que vous daignâtes confier l'année passée à M. Dupuits (3), ainsi que de celui qu'il fit sous vos ordres, il y a deux ans. Vous le trouverez toujours prêt à vous servir avec la plus grande exactitude et la plus grande diligence. Je sais qu'il a couru cinq cents lieues en peu de temps, sans que cette rapidité nuisît à l'intelligence avec laquelle il a tout remarqué.

Je suis en droit, monseigneur, de vous représenter son empressement à vous obéir, d'autant plus qu'il ne s'est point fait valoir, et qu'il ne vous a parlé ni de ses peines, ni de l'argent qu'il a été obligé d'emprunter pour faire ses voyages, ni d'aucune récompense. Je me borne à vous assurer de son zèle, et à souhaiter qu'il reçoive longtemps des ordres d'un ministre aussi équitable et aussi éclairé que vous. J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, monseigneur, etc.

6826. — A M. LE BARON D'ESPAGNAC.

A Ferney, le 10 janvier.

Je vous demande bien pardon, monsieur, de n'avoir pas répondu plus tôt à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. J'ai été très malade comme à mon ordinaire, et j'ai voulu laisser passer les compliments du jour de l'an.

Pour les compliments que vous recevez, monsieur, de toutes parts sur votre belle et instructive *Histoire du maréchal de Saxe*, ils ne passeront pas sitôt. Je vous supplie de me compter au nombre de ceux qui ont admiré les premiers cet ouvrage, quoique je ne sois pas militaire; j'ai senti bientôt que vous avez fait le bréviaire des gens de guerre. Je souhaite que la France demeure longtemps en paix, et que, quand il faudra marcher en campagne, tous les officiers sachent votre livre par cœur. J'ai l'honneur d'être, etc.

6827. — A M. LE COMTE DE S***.

Je suis vieux, aveugle et sourd. Ainsi, monsieur, je ne vois ni n'entends plus ce qu'on peut dire et faire contre moi. Votre estime me dédommage du tort que me font mes ennemis. Ces messieurs m'ont pris pour ainsi dire au maillot, et me poursuivent jusqu'à l'agonie. Vous avez raison, monsieur, de me donner des conseils si honnêtes contre les premiers mouvements de la vengeance. On n'en est pas le maître; mais plus elle est vivement sentie, moins elle est durable, tant le moral dépend du physique de l'homme, presque toujours borné dans ses vices comme dans ses vertus. Est-ce qu'on ne peut écraser un insecte qui nous jette son venin, sans commettre le péché de la colère, si naturel et si condamnable? Conservez, monsieur, cette aimable philosophie qui fait plaindre les méchants sans les haïr, et qui vient si poliment adoucir les tourments de ma caducité dans ma solitude. Sur les bords de mon tombeau, j'oppose à mes persécuteurs l'honneur de votre amitié. J'en mourrai plus tranquille.

6828. — A M. MARIN.

12 janvier (4).

Eh bien! où en est donc cette maudite affaire (5) dans laquelle vous ne deviez entrer pour rien du tout?

Les deux dragons (6) ont un peu détourné les yeux du public, qui étaient fixés sur ce Beaumarchais.

---

(1) Médecin à Montpellier. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) *Fragments sur l'Inde, sur l'Histoire générale et sur la France.* G. A.)

(1) C'est ce qui arriva sous la république. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Comme officier d'état-major. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(5) L'affaire Beaumarchais. (G. A.)
(6) Voyez la lettre à Florian du 6 janvier. (G. A.)

On ne se soucie guère à Paris des procès qui se jugent vers le Danube. Le roi de Prusse, qui a des officiers dans l'armée russe, m'a mandé que votre visir Azem (1) a été complétement battu; ainsi je ne crois pas qu'on en puisse douter.

Voulez-vous bien avoir la bonté de faire parvenir le petit paquet ci-inclus à M. de Thibouville?

J'ai des procès aussi; qui terre a guerre a, et souvent même qui terre n'a pas.

6829. — A M. LE MARQUIS DE FLORIAN. (2)

Le vieil oncle trouve que l'on conduit Serin avec science et prudence, et qu'on a connu sa maladie. Il souhaite qu'il y ait des jus d'herbe qui valent mieux que le lait d'ânesse. Cette ânesse a fait du lait avec ce jus d'herbes. Si les hommes avaient le secret de changer des herbes en lait, en les faisant bouillir dans une chaudière, ce serait un bel art.

La maladie du vieillard continue; il faut que les orages aient leurs cours.

6830. — A M. MARMONTEL.

A Ferney, 15 janvier.

Vous avez envoyé, mon cher ami, un opéra (3) qui me paraît précisément ce qu'il faut aujourd'hui. C'est un spectacle charmant, c'est un dialogue coupé, ce sont des vers délicieux, faits pour la musique. Partout du sentiment et des tableaux, partout des grâces; Grétry vous a bien des obligations.

Je vous avais prié de faire de *jolis riens*, et, au lieu de m'accorder ma requête, vous faites de très jolies choses. Vous me demandez pourquoi je n'ai pas fait imprimer le *Spinosa* de ce coquin de Sabatier; c'est qu'il ne me convient pas d'être l'éditeur de *Spinosa*. Je veux bien qu'on sache que ce calomniateur compose des poisons; mais ce n'est pas à moi de les faire débiter. Je ne crois pas qu'il y ait un plus lâche maraud que ce Sabatier.

Vous me ferez grand plaisir de me dire s'il est vrai que notre confrère l'abbé de La Ville soit nommé directeur des affaires étrangères, et qu'il soit évêque *in partibus infidelium* (4). Cela serait plaisant; mais rien ne doit étonner.

Vous êtes donc comme celui qui avait envie de se marier tous les matins (5), et à qui l'envie en passait l'après-dînée? Bonsoir, mon très cher successeur.

6831. — A M. D'ÉTALLONDE DE MORIVAL.

17 janvier.

M. Misopriest (6), monsieur, a reçu votre lettre du 2 de janvier; il a écrit sur-le-champ à sa majesté. Il lui demande très instamment un congé d'un an pour vous. Il est d'ailleurs instruit de votre situation, et a promis d'avoir soin de vous. M. Misopriest lui répond que vous lui ferez de très belles recrues dans le pays où vous devez rester quelque temps pour vaquer à vos affaires. C'est à une lieue de la Suisse, de la Savoie, de Genève, et de la Franche-Comté; vous y serez aussi en sûreté qu'à Vesel.

Ne vous adressez ni à père ni à frère. Si vous avez besoin de quelque argent pour aller de Vesel à Genève, vous pourrez en prendre, sur cette simple lettre, chez M. Marc-Michel Rey, à Amsterdam, qui, sur ma signature (*Voltaire*), vous fournira ce petit viatique avec sa générosité ordinaire, et auquel je rembourserai sur-le-champ cet argent par la voie de Genève. Vous n'aurez pas la plus légère dépense à faire dans le château de Ferney. C'est à vous à voir, monsieur, si vous voulez écrire aussi au roi. Je lui demande un congé d'un an; je lui promets des recrues (7); je lui parle de la passion que vous avez pour son service. Tout serait manqué s'il nous refusait ce congé. C'est de là que dépend votre destinée, à laquelle je m'intéresse bien vivement.

(1) Marin a écrit une *Histoire du sultan Saladin*. (*A. François.*)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) *Céphale et Procris, ou l'Amour conjugal*, musique de Grétry. (G. A.)
(4) Evêque de Tricomie. (G. A.)
(5) Fontenelle. (G. A.)
(6) Pseudonyme de Voltaire, qui veut dire *ennemi des prêtres*. (G. A.)
(7) Le roi non-seulement dispensa M. de Morival de faire des recrues, mais encore lui recommanda de ne s'occuper que de ses affaires particulières, et lui donna un congé illimité. (K.)

6832. — A M. MARIN.

17 janvier. (1)

Voici ma réponse dont M. de Tolendal jugera, si sa passion respectable pour la gloire de son père lui permet de juger.

Je n'ai pu parvenir à voir la prétendue lettre d'un prétendu maréchal-de-camp contre le jugement du parlement en faveur de M. de Morangiés. Si vous pouviez, mon cher ami, avoir la bonté de me la procurer, vous me rendriez un grand service.

Je suis fâché que vous ne me disiez rien que de vague sur l'épisode postiche que Beaumarchais a inséré contre vous dans sa comédie; il me semble que cet étonnant fou n'ait songé qu'à se faire des ennemis. Ses mémoires se font lire beaucoup plus que toutes les pièces nouvelles. Mais ce n'est pas sur de bonnes plaisanteries que le parlement juge, et je ne vois pas, encore une fois, que vous deviez être interrogé juridiquement sur ce que vous n'avez pas dit chez la dame Lépine, à propos de quinze louis que la dame de Goezmann aurait dû rendre, plutôt que de se faire tympaniser et encloîtrer. Tout cela est une farce misérable.

La tragédie des deux dragons est beaucoup plus noble.

Celle de l'abbé de Roussillon est bien abominable. Je connais beaucoup le frère de mademoiselle de Chamflour, que ce tendre amant assassina il y a environ quinze ans. Je crois même que cet Orosmane passa par les Délices en s'en allant en Hollande.

Je vous demande en grâce de vouloir bien faire parvenir ce petit paquet à M. de Thibouville.

6833. — A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

27 janvier.

Le vieux malade, monsieur, vous remercie d'abord de vos *Trois Rois* (2). On n'a jamais parlé d'eux plus convenablement ni plus gaiement. L'aventure de Tours est dans un autre goût (3); c'est du Crébillon tout pur. Il est vrai que nous avons dans la sainte Ecriture une aventure à peu près pareille. Le patriarche Juda ayant couché avec sa belle-fille, et lui ayant fait un enfant, la condamna à la mort; mais la sentence ne fut pas exécutée. Si Amnon coucha avec une de ses sœurs, il ne lui donna ensuite que des coups de pied au cul, et ne la tua point. Je ne croyais pas les Tourangeaux si méchants.

Je ne sais si je vous ai conté qu'il y a environ cinquante à soixante ans je trouvai à Tours un procureur du roi qui me dit : « Je ne suis pas du pays; mais, en passant par Tours il » y a vingt-cinq ans, je trouvai le peuple si bon, que j'y fixai » mon séjour; et, depuis que j'y suis, il ne m'est pas passé » un seul procès criminel par les mains. »

Je répétais un jour ces paroles à une Tourangeaute, et lui disais : Voyez un peu, madame, il y a vingt-cinq ans qu'il ne s'est commis un crime à Tours. Elle me répondit : « Est-ce » qu'il s'en serait commis auparavant? »

Je suis fondé, sur la réponse de cette bonne femme, à croire que votre salpêtrier n'est point Tourangeau, et que c'est quelque coquin, parent de Fréron ou de l'abbé Sabatier, qui s'est allé établir à Tours. C'est une chose que je veux approfondir.

Pour vos quatre ensorcelés (4), il y a un petit opéra-comique des ensorcelés (5), beaucoup plus plaisant que ces quatre imbéciles. Je suis plus ensorcelé qu'eux, car le diable me berce continuellement, afflige mon corps, et se moque de mon âme; c'est ce qui fait que je vous écris une si courte lettre, et que je réponds si mal à toutes vos bontés. Je finis en vous assurant que, mort ou vif, je suis à vos ordres.

6834. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 janvier.

Je n'ai pu remercier plus tôt mon cher ange de toutes ses bontés. Je ne suis pas toujours le maître de mon temps. J'ai été assez violemment malade huit jours de suite, et dans cet

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Chanson. Voyez la *Correspondance de Grimm* de février 1774. (G. A.)
(3) Un habitant de Tours, salpêtrier de profession, avait tué sa fille de trois balles dans la poitrine, après lui avoir fait un enfant. (K.)
(4) Une famille entière auprès du Raincy, maison à M. le duc d'Orléans, se disait ensorcelée; et comme la chose était bien absurde, elle fut crue, et crue par la meilleure compagnie, en 1774. (K.)
(5) Les *Ensorcelés, ou Jeannot et Jeannette*, par madame Favart, Guérin et Harni. (G. A.)

état-là, on ne songe guère ni aux Africains, ni aux anciens Romains; mais je songe toujours à mon cher ange.

Je ne sais pas trop ce que c'est que ces petites familiarités dont vous me parlez. Vous me ferez grand plaisir de m'en instruire quand vous aurez un moment de loisir.

Je n'ai reçu qu'une lettre assez vague de la part de La Harpe. Je suis si peu informé, qu'on ne m'a pas même mandé si c'est Molé qui joue Scipion. (1) On dit qu'il n'est pas fait pour jouer seulement le rôle d'un page. Je ne le connais point du tout; je m'en rapporte à ce que vous en pensez.

Lekain m'écrivit il y a quelque temps. Voulez-vous bien me permettre de mettre ma réponse dans votre paquet?

Tout le monde dit qu'il s'est surpassé dans le rôle de Massinisse. Je ne crois pourtant pas que cette pièce ait un succès durable. Celle de Mairet était ridicule, celle de Corneille ne valait rien du tout, et celle-ci ne vaut pas grand'chose. Le succès constant est presque toujours dans le sujet, celui de *Sophonisbe* n'est que difficile.

Je suis encore si faible, et d'ailleurs si peu instruit de l'état présent du *tripot*, que je ne peux vous rien dire touchant le *Code de Minos*. Cet ouvrage aurait pu passer dans le temps où il fut fait. C'était un vaudeville moitié polonais, moitié suédois.

Je vous prie, mon cher ange, lorsque vous voudrez bien m'écrire, d'adresser dorénavant vos ordres à Gex. Je rends grâces au bon Dieu de ce que madame d'Argental se porte mieux.

6835. — A M. LE COMTE DE WARGEMONT.

30 janvier (1).

Vous êtes bien humain et bien généreux, monsieur, de vous souvenir d'un vieil ermite octogénaire, qui a joué de son reste avant de quitter la table de jeu, et qui ne sait encore s'il s'est retiré sur son gain.

Je n'ai qu'une idée très confuse des petits mouvements faits, il y a plus d'un an, en Normandie; mais j'en ai une très nette des services que vous savez rendre au roi et à l'État. Si j'ai renoncé au monde, je n'ai pas certainement renoncé à l'intérêt que je pris à vos succès et à votre gloire, depuis que j'eus l'honneur de vous connaître. Les Normands sont quelquefois aussi difficiles à mener que le parterre de Paris; mais vous êtes fait pour réussir dans tout ce que vous entreprenez.

L'état où je suis ne me permet pas d'écrire de longues lettres, quoiqu'il ne dérobe rien aux sentiments qui m'attachent à vous. Agréez, monsieur, le sincère respect de votre, etc. LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

6836. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

30 janvier.

Je commence par vous dire, monseigneur, que de tous mes confrères de quatre-vingts ans je suis sans contredit le plus fou, puisque je donne, à mon âge, des pièces de théâtre. Ceux qui ont fait une cabale contre *Sophonisbe* sont des jeunes gens qui sont encore plus fous que moi. Le dévot sexe féminin, qui prétendait que l'auteur de la nouvelle *Sophonisbe* n'est pas assez pieux, était encore plus fou que tout le reste, surtout si on ajoutait deux lettres à cette belle épithète de fou.

J'avais imaginé que ces bagatelles pourraient être une occasion de faire parler de ce que vous savez (3); et c'est encore une autre espèce de folie : car, après tout, la sagesse consiste à savoir vivre et mourir en paix où l'on est.

Il m'est venu, ces jours passés, un Russe infiniment aimable (4) qui a gouverné pendant quinze ans despotiquement un empire de deux mille lieues de long, et qui me paraît avoir la triste folie de n'être point heureux. J'ai conclu de là qu'il ne faut ni courir après des chimères, ni les regretter.

A propos de chimères, je n'ai jamais su quels acteurs jouaient dans *Sophonisbe*, excepté Lekain. Je ne connais personne des sénateurs et des sénatrices du *tripot*. C'est vous qui avez la bonté de m'apprendre que Brizard a joué Lélie; je ne sais pas encore qui a joué Scipion.

Je ne savais pas qu'une première représentation fût un jour de bataille, ni qu'il fallût prendre ses postes et avoir un mot de ralliement; mais, puisque vous avez daigné faire la guerre pour moi, et me traiter comme la ville de Gênes, permettez-moi de vous en faire mes très humbles et très sincères remerciements.

(1) Dans *Sophonisbe*. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) De pouvoir revenir à Paris. (G. A.)
(4) Le comte Jean Schowalow. (G. A.)

Je vous avais mandé qu'on m'avait écrit d'abord qu'on ne vous rendait pas justice dans l'histoire du maréchal de Saxe (1); mais, ayant vérifié le contraire le lendemain, je vous écrivis qu'on vous rendait toute la justice qui vous était due. Ce que j'avais écrit sur la bataille de Fontenoy, sous les yeux de M. d'Argenson, et d'après les lettres de tous les officiers, s'est trouvé entièrement conforme à ce qu'en M. d'Espagnac. Il est vrai qu'il ne dit pas tout; il supprime l'ordre donné, deux fois de suite, par le maréchal de Saxe, d'évacuer le poste d'Antoin; mais s'il fait des péchés d'omission, il ne paraît qu'il n'en fait point de commission.

J'ai répondu, je crois, à tous les points de la lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire. Il ne me reste qu'à attendre doucement le temps où je pourrai venir faire ma cour à mon héros dans son royaume. Je vous prierai de me recommander au meilleur apothicaire de Bordeaux : j'ai plus besoin de ces messieurs que de tous les rois de l'Europe. Il y a près de quatre-vingts ans que mon sort dépend absolument d'eux. Parmi tout ce qui vous distingue des autres hommes, je ne compte pas pour peu de chose l'habileté que vous avez eue de vous mettre au-dessus de tous les apothicaires, en étant un bon chimiste, et en étant votre médecin à vous-même. Puisse ce bon médecin conserver très longtemps la vie de mon héros, et le tenir toujours en état de goûter tous les plaisirs! car mon héros est né pour eux, aussi bien que pour la gloire. Ses bontés font ma plus grande consolation. Agréez le tendre respect du vieux malade.

6837. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

31 janvier.

Dès que j'ai reçu la lettre où mon cher ange m'ordonne de lui envoyer des *Fragments* (2) indous et français, sous l'enveloppe de M. de Sartines, j'ai pris sur-le-champ cette liberté avec confiance. Le paquet part à la garde de Dieu. Il vaut mieux prendre des libertés avec M. de Sartines qu'avec l'hippopotame (3).

Je ne conçois pas comment on a pu afficher dans Paris, sous mon nom, la *Sophonisbe* de Mairet. Je n'ai jamais donné cet ouvrage que comme celui de Mairet, un peu retouché, pour engager les jeunes gens à refaire les belles pièces de Corneille, comme *Attila*, *Agésilas*, *Pertharite*, *Théodore*, *Pulchérie*, la *Toison-d'Or*, etc.

En donnant *Sophonisbe* sous mon nom, on a réveillé la racaille. J'oserais penser qu'il ne faut ni précipiter la retraite, ni laisser languir les représentations, mais prendre un juste milieu, afin que Lekain ait une rétribution honnête.

Je persiste à croire que Beaumarchais n'a jamais empoisonné personne, et qu'un homme si gai ne peut être de la famille de Locuste (4).

Je suis bien embarrassé avec mes Génois et mon marquis Viale. (5) Dieu vous garde d'établir jamais une colonie! c'est une terrible entreprise : M. l'abbé Terray même y serait un peu embarrassé. Je baise les ailes de mes anges.

(1) Par le baron d'Espagnac. (G. A.)
(2) *Fragments sur l'Inde, sur l'Histoire générale et sur la France.* Voyez tome V. (G. A.)
(3) Voltaire désigne Marin par ce mot, pris dans les *Mémoires* de Beaumarchais. (K.)
(4) Cette opinion de M. de Voltaire produisit dans le temps une assez plaisante anecdote. Si elle a trouvé place ici, c'est qu'elle peint à la fois le temps, les mœurs, les caractères. On jouait aux Français *Eugénie* : un beau monsieur du parquet, après avoir bien déchiré la pièce, tomba tout à coup sur l'auteur. Entre autres choses, il raconta qu'ayant dîné ce jour-là même chez M. le comte d'Argental, il y avait entendu lire une lettre de Voltaire, lequel s'obstinait, on ne savait pourquoi, à soutenir que ce Beaumarchais-là n'avait pas empoisonné ses trois femmes. Mais, ajouta le conteur, c'est un fait dont on est bien sûr parmi messieurs du parlement.

L'homme à qui s'adressait la parole faisait de la main, en riant, signe aux voisins de ne pas interrompre; chacun se lève, il répond froidement : « Il est si vrai, monsieur, que ce misérable homme a empoisonné ses trois femmes, quoiqu'il n'ait été marié que deux fois, qu'on sait de plus au parlement-Maupeou qu'il a mangé son bon père en salmis, après avoir étouffé sa mère entre deux épaisses tartines; et j'en suis d'autant plus certain, que je suis ce Beaumarchais-là, qui vous ferait arrêter sur-le-champ, ayant bon nombre de témoins, s'il ne s'apercevait à votre air effaré que vous n'êtes point un de ces rusés scélérats qui composent les atrocités, mais seulement un des bavards qu'on emploie à les propager, au grand péril de leur personne. »

On applaudit; le conteur court encore, oubliant qu'il avait payé pour voir jouer la petite pièce. (*Note du correspondant général de la Société littéraire typographique.*) (K.) — Ces mots désignent Beaumarchais.

(5) Voyez la lettre à d'Argental du 28 juin 1773. (G. A.)

6838. — A M. MARIN.

A Ferney, 31 janvier (1).

Je n'entends plus rien ni aux ordinaires de madame de Goezmann, ni à la *Sophonisbe* de Mairet, ni à celle de Corneille, ni à celle de Lantin, ni à Lépine, qui est de mon pays, ni aux *Lois de Minos*, ni à tout ce qui passe vers le Danube, ni au roi de Prusse, ni à toutes les sottises de ce bas monde dont je fais partie. Tout ira comme il pourra. Portez-vous bien, soyez gai.

Je ne sais point la demeure de La Harpe; ainsi, je vous prie de vouloir bien lui envoyer ce chiffon et de m'aimer toujours un peu.

6839. — A UN ACADÉMICIEN DE SES AMIS.

. . . . . .

Si on ne veut point croire dans Paris que le jeune comte de Schowalow, chambellan de l'impératrice de Russie, et président d'un bureau de la législation, soit l'auteur de l'*Epître à Ninon*, c'est apparemment par modestie, car cette épître est peut-être ce qui fait le plus d'honneur à notre nation. C'est une chose bien surprenante que n'ayant été, je crois, que trois mois à Paris, il ait pris si bien ce que vous appelez *le ton de la bonne compagnie*, qu'il l'ait perfectionné, qu'il y ait ajouté l'élégance et la correction, si inconnues à quelques seigneurs français qui n'ont pas daigné apprendre l'orthographe.

M. de Schowalow faisait déjà de très jolis vers français quand il était chez moi, il y a quelques années, et nous avons eu depuis, dans des recueils, quelques pièces fugitives de lui, très bien travaillées.

Il se trompe en disant que Chapelle

A côté de Ninon fredonnait un refrain.

Chapelle, qu'on a beaucoup trop loué, était bien loin de fredonner des chansons à côté de Ninon. Cet ivrogne, qui eut quelques saillies agréables, était son mortel ennemi, et fit contre elle des chansons assez grossières. En voici une :

Il ne faut pas qu'on s'étonne
Si parfois elle raisonne
De la sublime vertu
Dont Platon fut revêtu;
Car, à bien compter son âge,
Elle doit avoir.... *vécu*
Avec ce grand personnage.

Ce n'est pas là le style de M. le comte de *Schovalo*. J'écris son nom comme nous le prononçons : car je ne saurais me faire aux doubles *W*, pour lesquels j'ai toujours eu la plus grande aversion, ainsi que pour le mot *françois*.

J'admire les gens qui m'attribuent cette épître : ils m'imputent de m'être donné des louanges qui sont pardonnables à l'amitié de M. de Schovalo, mais qui seraient assurément très ridicules dans ma bouche.

J'ai lu par hasard des nouvelles à la main, n° 25, dont l'auteur prétend que je me suis caché sous le nom de M. de Schovalo; il pourrait dire aussi que je me cache tous les jours sous le nom du roi de Prusse, qui fait des choses non moins étonnantes en notre langue, et sous celui de l'impératrice de Russie, qui écrit en prose comme son chambellan en vers. Les fadaises insipides dont tant de petits Welches nous inondent, croyant être de vrais Français, sont bien loin d'égaler les chefs-d'œuvre étrangers dont je vous parle; c'est que ces petits Welches n'ont que des mots dans la tête, que ces génies du Nord pensent solidement.

J'emploie le double *W* pour les Welches : il faut être barbare avec eux.

Les minces écrivains de nouvelles et d'inutilités m'imputent une *Lettre d'un Ecclésiastique* (2) sur les jésuites, et je ne sais quel *Taureau blanc*. Je vous assure que je ne me mêle point des jésuites; je suis comme le pape, je les ai pour jamais abandonnés, excepté père Adam que j'ai toujours chez moi. A l'égard des taureaux blancs ou noirs, je m'en tiens à ceux que j'élève dans mes étables et avec lesquels je laboure. Il y a soixante ans que je suis un peu vexé, et je m'en console dans ma chaumière, pratiquant *quid faciat lætas segetes*. J'ai surtout *lætum animum*, malgré la cabale qui croit m'affliger, et dont je me moquerai tant que j'aurai un souffle de vie, etc.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Voyez tome V, page 662. (G. A.)

6840. — A M. FABRY.

5 février.

Je ne voudrais pas, monsieur, fatiguer vos bontés; mais on vient tous les jours me prier de vous importuner pour un pauvre imbécile qui fournissait autrefois du pain aux comédiens établis à Châtelaine. Il se nomme Pélissier; on dit qu'il est en prison en Gex depuis six mois, pour avoir dit qu'il s'appelait *Péant*. S'il s'est trompé de nom, il en est bien puni. Si vous pouvez avoir la bonté de lui faire accorder la permission de vendre du pain chez lui, au lieu d'être au pain du roi, ce sera une de vos bonnes actions. Me voilà quitte de ma commission. J'ai l'honneur d'être avec le plus respectueux attachement, etc.

6841. — A M. RAIMOND.

A Ferney, 7 février.

M. d'Ogny, monsieur, a la bonté de vouloir bien se charger lui-même de faire parvenir à leur destination les envois de la petite colonie que j'ai établie à Ferney. Besançon est si près, que j'ai cru devoir épargner le chemin de Ferney à Paris, et de Paris en Franche-Comté; je me suis flatté que vous auriez pour moi la même bonté que M. d'Ogny, et que vous voudriez bien faire remettre aux sieurs Pellier et Pochet, dans votre ville, la petite boîte que je prends la liberté de vous envoyer, et qu'on demande avec le plus grand empressement : je vous serai très obligé; la bienveillance que vous aurez pour une société naissante, dont vous serez un des bienfaiteurs, nous sera extrêmement précieuse. Je voudrais bien être à portée de recevoir quelques-uns de vos ordres. J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, etc.

6842. — A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

9 février.

Je me flatte, mon cher ami, que madame de Florian n'est pas réduite à garder le lit comme moi; il y a très longtemps que je ne sors du mien qu'à huit heures du soir. Il faut espérer que le petit serin (1) reviendra au printemps sauter dans sa cage de Ferney, que vous avez si joliment embellie, et qu'il voltigera sur les fleurs que vous avez plantées.

Pour ma maladie, elle est incurable, puisqu'elle date de quatre-vingts ans; c'est un mal qui m'empêche quelquefois d'être aussi exact que je le voudrais dans mes réponses. J'ai fini ma carrière, et le serin n'est qu'au milieu de la sienne. Vous avez tous deux de beaux jours à espérer, et moi je n'ai que deux ou trois tristes nuits à supporter. Nous passons tous comme des ombres; notre vie est comme la place d'un ministre à Versailles : aujourd'hui quelque chose, et demain rien.

Le déplacement de M. de Monteynard (2) coupe la gorge et la bourse à notre voisin Dupuits. Ce ministre l'avait employé deux années de suite sans le payer; il a fallu qu'il empruntât pour servir, et le voilà ruiné. Quand un rocher tombe, il entraîne toujours mille petites pierrailles dans sa chute. Il ne faut compter sur rien que sur les légumes de son jardin; encore y est-on souvent attrapé.

Si on est mécontent de la terre, les aventures de mer ne sont pas plus agréables; et, quoi que Labat vous dise, le vaisseau l'*Hercule* ne rapportera que des chimères. Je vois que la résignation est la seule chose qui puisse nous consoler dans ce meilleur des mondes possibles.

Je comptais, l'année passée, que Moustapha irait passer le carnaval à Venise avec Candide, mais je me suis bien trompé. S'il fallait que les ministres qui ont été déplacés de mon temps allassent loger à Venise dans le même cabaret, la place Saint-Marc ne serait pas assez grande pour leur donner à souper.

J'ai reçu tout ce que vous m'avez envoyé d'Abbeville. On ne peut faire autre chose que ce qu'on a fait dans la dernière édition (3), qui est achevée. On a rendu justice à M. Belleval, et le public ne s'en soucie guère. Tout passe, tout s'oublie, tout s'anéantit. Le déluge fit autrefois beaucoup de bruit, et actuellement on n'en parle plus que pour en rire. *Vanité des vanités, et tout n'est que vanité.*

Regardez, je vous prie, ma tendre amitié pour vous et pour le serin comme une réalité.

(1) Madame de Florian. (G. A.)
(2) Il avait quitté le ministère de la guerre le 28 janvier. (G. A.)
(3) De la *Relation*. Voyez tome V, page 512. (G. A.)

6843. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

25 février.

Il y a longtemps, mon cher ange, que je voulais vous écrire, et je ne l'ai pas pu; j'ai eu une violente secousse de mes maux ordinaires, qui se sont tournés à l'extraordinaire. Je n'ai point appelé de médecin; on meurt sans eux, et on guérit sans eux. A présent que je respire un peu, et que j'ai lu le quatrième mémoire de Beaumarchais, il faut que je vous ouvre mon cœur.

Il y avait longtemps que M. le marquis de Condorcet m'avait un peu dessillé les yeux sur Marin, et m'avait même donné quelques inquiétudes, en me priant très instamment de ne lui jamais écrire par un tel correspondant. M. de Condorcet me parlait de cet homme précisément comme Beaumarchais en parle. Dans ces circonstances, vous m'écrivez que Marin est l'unique cause du funeste contre-temps que j'ai essuyé à propos des *Lois de Minos*, contre-temps par lequel toutes mes espérances ont été détruites. Il n'est pas douteux qu'en effet ce ne soit Marin qui ait vendu la mauvaise copie au libraire Valade.

Vous voyez dans quel précipice cette perfidie mercenaire m'a plongé. Je me doutais déjà de ses manœuvres et de son avidité, par les plaintes qu'il m'avait faites de ce que vous aviez bien voulu partager entre Lekain et lui le produit de je ne sais plus quelle tragédie : tout me paraît éclairci. Je me rappelle même que M. de Sartines en était instruit, quand il me conseilla de ne pas pousser plus loin (1) l'affaire de Valade, et de ne pas exiger qu'il nommât le traître : tout cela m'accable. Je vois toujours avec horreur de quoi certaines gens de lettres sont capables. J'ai le cœur gros, et pourtant il est bien serré.

Beaumarchais m'envoyait ses mémoires, et je ne le remerciais seulement pas, ne voulant point que Marin, sur lequel je n'avais encore que des soupçons, et auquel je confiais encore tous mes paquets, pût me reprocher d'être en correspondance avec son ennemi. Il faut vous dire encore que, Marin étant bien reçu chez M. le premier président (2) (du moins avant le *Quatrième mémoire*) (3), j'écrivis à madame de Sauvigny que je ne voulais pas seulement remercier Beaumarchais de ses factums, parce que j'étais l'ami de Marin.

Je lis et je relis ce quatrième mémoire; j'y vois les imprudences et la pétulance d'un homme passionné, poussé à bout, justement irrité, né très plaisant et très éloquent. Il me persuade tout ce qu'il dit; il me développe surtout le caractère et la conduite de Marin, et par le tableau qu'il fait de cet homme, il me confirme ce que vous m'en avez appris (4).

Vous me demanderez quel est le résultat de ma lettre; le voici : c'est premièrement de vous supplier de me dire franchement ce qu'on pense de Marin dans Paris; secondement, de vouloir bien m'apprendre s'il est vrai qu'il soit encore en crédit auprès de M. le premier président et de M. de Sartines, et quelle est sa situation auprès de M. le duc d'Aiguillon. Vous pouvez en être informé; et il n'y a que vous dans le monde à qui je puisse le demander. N'allez pas me dire que je suis trop curieux, car je vous jure que j'ai raison de l'être. Ce Marin m'a plusieurs fois embâté; il se faisait fort de réussir en tout; il me protégeait réellement. Enfin j'ai besoin d'être instruit, mon cher ange.

Je me flatte que vous ne croyez plus les contes qu'on vous a faits sur Beaumarchais, et que vous êtes détrompé comme moi. Un homme vif, passionné, impétueux, peut donner un soufflet à sa femme, et même deux soufflets à ses deux femmes, mais il ne les empoisonne pas (5).

Je vous écris hardiment par la poste, parce qu'il n'y a rien dans cette lettre, ni dans aucune autre de mes lettres, qui puisse alarmer le gouvernement; il n'y a que quelques passages qui pourraient alarmer Marin; mais, s'il y a des curieux, ils ne lui en diront mot. Je change d'avis; je m'adresse à M. Bacon, substitut du procureur général. Il vous fera tenir ma lettre. Mille tendres respects à madame d'Argental.

(1) Voyez la lettre à Richelieu du 11 avril 1773. (G. A.)
(2) Berthier de Sauvigny. (G. A.)
(3) De Beaumarchais. (G. A.)
(4) M. de Voltaire ne connaissait pas encore, même de vue, M. de Beaumarchais, lorsqu'il écrivit cette lettre. (*Note du correspondant général de la Société littéraire typographique.*) (K.) — Ces mots désignent Beaumarchais.
(5) Je certifie que ce Beaumarchais-là, battu quelquefois par des femmes, comme la plupart de ceux qui les ont aimées, n'a jamais eu le tort honteux de lever la main sur aucune. (*Note du correspondant général de la Société littéraire typographique.* (K.)

6844. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

A Ferney, 25 février 1774 (1).

Le vieux malade, monsieur, plus vieux et plus malade que jamais, presque aussi sourd que La Condamine, presque aussi aveugle que madame du Deffand, vous écrit tout uniment par la poste, comme vous l'avez voulu, et comme vous avez eu raison de le vouloir. La voie dont il se servait (2) était trop dangereuse. Vous me l'avez dit, et je l'ai bien éprouvé.

Je vous dois mille remerciements. J'en ai dit quelque chose à votre digne confrère en secrétariat (3); mais je n'ai pas osé lui expliquer tout le problème. Je me flatte qu'il est aussi bien instruit que vous, et qu'il a trouvé l'équation tout d'un coup.

Voilà de ces choses qu'on ne devrait pas attendre dans la république des lettres. Que d'infamies dans cette république! Il faut espérer que les deux secrétaires unis mettront tout sur un meilleur pied. Je suis un peu victime des brigands soi-disant lettrés; mais je me console avec vous.

Le quatrième mémoire de Beaumarchais ne laisse pas de donner de grandes lumières sur des choses dont vous m'aviez déjà parlé, et dont je vous prierais de m'instruire, si vos occupations vous le permettaient. Ce Beaumarchais justifie bien les défiances que vous aviez. Malheureusement j'ai eu trop de confiance. Pour surcroît de peine, il faut que je me taise. Cela gêne beaucoup, quand on a de quoi parler et qu'on aime à parler.

Ne vous gênez pas, je vous en prie, avec moi, si vous avez quelque chose à m'apprendre touchant l'homme (4) dont vous vous êtes si justement défié.

Il me semble que La Condamine vous a laissé un beau canevas à remplir. On dit qu'il est mort d'une manière antiphilosophique, en se mettant entre les mains d'un charlatan qui l'a tué (5). Je sais bien que tous les hommes meurent entre les mains des charlatans, soit empiriques, soit autres.

Dieu me préserve de tous ces gens-là! Je serai bientôt dans le cas.

Adieu, monsieur; jouissez en paix de la vie, de votre réputation et de votre vertu. Si vous me faites l'honneur de m'écrire, je vous prie d'adresser vos lettres à Gex. RATON.

6845. — A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Ferney, 26 février.

Mon cher ami, il y a longtemps que je ne vous ai écrit, et que je n'ai reçu de vos nouvelles (6). J'ai été si malingre, si faible, si misérable, sur la fin de cet hiver, selon ma coutume, qu'en vérité je n'existais pas. Je ne m'en occupais pas moins de l'état de votre serin, et je m'attendais chaque poste que vous m'en diriez des nouvelles. L'inquiétude s'est jointe à tous mes maux : je vous demande de mon lit si elle sort du sien, si elle se promène, si elle digère, si vous jouissez tous deux d'un beau soleil. Mon Dieu, que cette vie a d'amertumes, de dangers, de malheurs de toute espèce, et que tout cela s'oublie vite quand on se porte bien!

Je m'imagine que vous savez à Montpellier plus de nouvelles de Paris que nous autres solitaires de Ferney. Vous avez plus de monde autour de vous. J'ai pourtant eu le *Quatrième mémoire* de Beaumarchais; j'en suis encore tout ému. Jamais rien ne m'a fait plus d'impression; il n'y a point de comédie plus plaisante, point de tragédie plus attendrissante, point d'histoire mieux contée, et surtout point d'affaire épineuse mieux éclaircie. Goëzmann y est traîné dans la boue. Mais Marin y est beaucoup plus enfoncé; et je vous dirai bien des choses de ce Marin quand nous nous verrons (7).

Toute la famille d'Etallonde est certaine que Belleval est la première cause de l'affreuse catastrophe du chevalier de La Barre : mais elle dit qu'il s'est brouillé depuis avec le procureur du roi, et qu'alors il a changé d'avis. On ajoute que ses enfants sont avantageusement mariés, et qu'ils ont de la

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Celle de Marin. (G. A.)
(3) D'Alembert. (G. A.)
(4) Marin. (G. A.)
(5) Voyez le récit de sa mort dans la *Correspondance* de Grimm, février 1774. (G. A.)
(6) Florian était alors à Montpellier où il faisait soigner sa femme. (G. A.)
(7) Un homme disait, dans un souper, que Goëzmann et Marin savaient où l'on faisait les mémoires que ce Beaumarchais s'attribuait; celui-ci répondit gaiement : « Les maladroits qu'ils sont! que n'y font-ils faire les leurs? » (*Note du correspondant général de la Société littéraire typographique.* (K.) — Ces mots désignent Beaumarchais.

considération dans leur province. Ce sera donc pour eux qu'on rétablira la réputation du père, dans la nouvelle édition qui est presque achevée. Goëzmann et Marin auront, dit-on, plus de peine à rétablir la leur.

Adieu, mon cher ami; mandez-moi, je vous prie, tout ce que fait le serin. Je ne sortirai de ma chambre que quand elle sera dans sa jolie cage du petit Fernay.

6846. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 4 mars.

J'aurais bien voulu remercier plus tôt mon héros de sa très aimable et très plaisante lettre; mais, pour écrire, il faut exister. La fin des hivers m'est toujours fatale. On dit que les Romains ne donnèrent le nom de février au mois dont nous sortons, qu'à cause de la fièvre. J'ai été traité comme un ancien Romain; c'est peut-être parce que je me suis avisé de refaire *Sophonisbe*. Il ne faut point chanter avec une vieille voix enrhumée.

C'est à mon héros à briller toujours dans sa belle et noble carrière. Son esprit et son corps ne vieilliront point. Il y a des êtres pour qui la nature a été prodigue aux dépens du pauvre genre humain. Mon héros est de ce petit nombre des élus. Le voilà d'ailleurs assez bien établi dans le monde par lui-même et par les siens. Je voudrais bien savoir ce que pensent MM. Grateau, Martineau, Lardeau, Quatrehommes, Quatresous (1), quand ils voient celui qu'ils ont entaché si bien détaché et si net.

On me dit que vous préférez le gouvernement de notre bonne ville, où vous êtes né, à celui du prince Noir (2), que vous voulez jouir du palais que vous avez embelli, que vous voulez rester au centre de votre gloire. Soit: partout où vous serez, vous régnerez, et je serai toujours votre fidèle sujet.

On m'a un peu alarmé pour ma *Sémiramis du Nord;* mais les Ninias ne reparaissent que dans l'élégante tragédie de Crébillon ou dans la mienne. Elle-même m'a écrit (3) une lettre tout à fait plaisante sur la résurrection de son mari. C'est une dame unique; elle se joue d'un empire de deux mille lieues, et fait mouvoir cette énorme machine aussi aisément qu'une autre femme fait tourner son rouet.

J'aurais bien voulu voir son conseil de législation, dans lequel elle rassemble des chrétiens de toute secte, des musulmans et des païens. Elle a auprès d'elle deux jeunes chambellans, dont l'un est un jeune comte de Schowalow, qui fait des vers français mieux que toute votre Académie. Diderot croit être à Versailles dans les beaux jours de Louis XIV. Vous seriez-vous douté, monseigneur, il y a quarante ans, que Pétersbourg serait une ville toute française? Si vous preniez parti pour le Turc, ce serait attaquer votre patrie.

On prétend que vous voulez ressusciter les jésuites, à l'exemple du roi de Prusse. J'ajouterai cela au chapitre des contradictions qui règnent dans ce monde. Je commence à croire qu'on me donnera un évêché. Je bavarde trop pour un vieux malade. Il faut aimer son héros, mais il ne faut pas l'ennuyer.

6847. — A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

7 mars.

L'octogénaire de Ferney est malade, et ne peut écrire de sa main; le jeune Wagnière est malade, et ne peut prêter sa main à l'octogénaire : il emprunte donc une troisième main pour demander comment on se porte à Montpellier : il subsiste de l'espérance de revoir les deux voyageurs au mois d'avril. M. de Florian sait sans doute que Goëzmann et Beaumarchais sont jugés, et que le public n'est point content. Le public, à la vérité, juge en dernier ressort; mais ses arrêts ne sont exécutés que par la langue. Le monde a beau parler, il faut obéir (4).

La Chalotais obéit quand la maréchaussée le traîne en prison à Loches, à l'âge de soixante-quatorze ans, pissant le sang, écorché de gravelle.

Pour madame de Monglat (1), que la maréchaussée conduisait à Montpellier, pour aller pleurer ses péchés dans un couvent, elle n'a point obéi; elle a pris, pendant la nuit, un cheval de la maréchaussée même, et s'est échappée au grand galop, en corset et en jupon, tenant d'une main sa boîte de diamants, et de l'autre la bride de son cheval. On croit que cette brave amazone se réfugie à Genève.

Le vieux malade n'a pas pu manger des perdrix rouges dont M. de Florian a régalé Ferney; mais madame Denis, plus gourmande que jamais, les a trouvées excellentes. Elle voudrait que les deux voyageurs de Montpellier les eussent mangées avec elle au petit Ferney. La poste part, il faut finir cette lettre, et souhaiter le prompt retour des deux aimables voyageurs.

6848. — A M. D'ÉTALLONDE DE MORIVAL.

Au château de Ferney, 8 mars.

Je reçois, monsieur, votre lettre du 22 de février : ma réponse ne peut partir que le 8 de mars. Si vous avez besoin de quelque argent pour votre voyage, je ne doute pas que M. Rey ne vous en fournisse sur ce simple billet : je connais son cœur. J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec un entier dévouement, votre très humble, etc. VOLTAIRE, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi.

Je promets rembourser sur-le-champ, par Genève, l'argent qu'il aura bien voulu prêter à M. de Morival pour son voyage. VOLTAIRE.

(2) J'ai envoyé au roi de Prusse la lettre que vous me fîtes l'honneur de m'écrire il y a deux mois, dans laquelle vous me marquiez tout le zèle qui vous attache à son service, et toute votre reconnaissance. Il ne me reste plus qu'à trouver autant de bienveillance dans le cœur du magistrat de qui seul dépend votre affaire, qui est devenue la mienne.

6849. — A M. COLINI.

Ferney, 12 mars.

J'ai recours à vous, mon cher ami; je vous prie de me tirer de peine. J'ai écrit deux fois depuis le commencement de février à M. Wreiden (3). Je lui ai envoyé les quittances d'un argent qu'il devait me payer, et que je n'ai point reçu. Il ne me fait aucune réponse. Serait-il malade? serait-il absent? Y aurait-il quelque changement? Je vous prie de me mettre au fait. J'écris de ma main avec beaucoup de peine, à mon âge de quatre-vingts ans. Ainsi je finis en vous embrassant. Votre vieil ami.

6850. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

14 mars (4).

Je suis fort embarrassé, monsieur, entre l'hippopotame et le tonnerre et les jésuites. Je me tais sur l'hippopotame (5). J'ai dans mon jardin un conducteur que j'appelle l'antitonnerre (6); il est de cent pieds de haut; voici le temps des Salmonées (7). Je vais envoyer chez Baron (8) le notaire de la foudre, et pour cela, il faut que j'écrive au mien. En attendant, voici quelques fusées qu'on a tirées au nez de saint Ignace (9). Bertrand les avait demandées à Raton. Si vous n'en êtes pas contents, messieurs, allumez-en votre feu.

Est-ce que La Condamine avait subi l'opération d'Origène à soixante-quatorze ans? Que ne laissait-il agir la nature? Il n'a voulu ni vivre ni mourir comme un autre. Mais chacun fait comme il l'entend.

Ce n'est point à Ferney qu'un comte de Schowalow a fait l'*Epître à Ninon*, c'est à Pétersbourg; ce n'est point le comte Schowalow (10) qui est à Paris, c'est son neveu, jeune homme

---

(1) Voltaire plaisante ici les anciens parlementaires qui avaient *entaché* d'Aiguillon. (G. A.)

(2) La Guyenne. (G. A.)

(3) Le 8/19 janvier. (G. A.)

(4) Les juges restèrent assemblés depuis cinq heures du matin jusqu'à dix heures du soir. Il y eut de très grands débats; enfin la rage l'emporta : M. de Beaumarchais fut blâmé. Monseigneur le prince de Conti vint le même soir à sa porte l'inviter pour le lendemain à passer la journée chez lui; il y laissa un billet finissant par ces mots : « Je veux que vous veniez demain; nous sommes d'assez bonne maison pour donner l'exemple à la France de la manière dont on doit traiter un grand citoyen tel que vous. » Trois jours après, toute la cour s'était fait inscrire chez lui. (*Note du correspondant général de la Société littéraire typographique.*) (K.) — Ces mots désignent Beaumarchais.

(1) Femme d'un président de la chambre des comptes de Montpellier. (G. A.)

(2) Selon M. Beuchot, cet alinéa, qui est un *post-scriptum*, doit n'avoir été écrit que trois jours après la lettre. (G. A.)

(3) Caissier général de la chambre électorale des finances. (*Note de Colini.*)

(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(5) Marin. (G. A.)

(6) Paratonnerre. (G. A.)

(7) Salmonée fut foudroyé par Jupiter pour avoir voulu imiter le tonnerre. (G. A.)

(8) Chimiste. (G. A.)

(9) La *Lettre d'un ecclésiastique*, etc. (G. A.)

(10) Jean Schowalow. (G. A.)

de vingt-sept ans. Cela me fait croire que, du temps d'Attila, les Huns faisaient de fort jolis vers latins.

Arrangez-vous, monsieur, avec votre camarade M. d'Alembert, pour le petit paquet ci-joint. J'ai actuellement un petit procès; mais Goëzmann ne sera pas mon rapporteur. Conservez toujours un peu de bonté pour le vieil de la montagne.

6851. — A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Ferney, 16 mars.

Bienheureux ceux qui ont de la santé, s'ils sentent leur bonheur! Tous nos voisins, et madame Dupuits et moi, nous sommes sur le grabat; chacun est damné dans ce monde à sa façon. Pour moi, je dis dans ma chaudière : Comment se porte le serin? viendra-t-il nous voir au printemps? restera-t-il dans la cage de M. Lamure (1)?

J'ai prêté la quatrième *Philippique* de Beaumarchais dans Genève : donc elle ne me reviendra pas. On a imprimé tout ce procès à Lyon; M. Vasselier peut vous le faire tenir. Beaumarchais a eu raison en tout, et il a été condamné. L'arrêt ne réussit pas mieux à Paris qu'à Montpellier (2).

La colonie prospère, mais moi je suis bien loin de prospérer. Madame Denis sort en carrosse; elle va chez madame Dupuits et madame Racle, qui sont toutes deux grosses. Madame Dupuits souffre beaucoup; mais qui ne souffre pas, soit de corps, soit d'esprit? Ce monde-ci est une vallée de misère, comme vous savez. Le bonheur n'est qu'un rêve, et la douleur est réelle; il y a quatre-vingts ans que je l'éprouve. Je n'y sais autre chose que me résigner, et me dire que les mouches sont nées pour être mangées par les araignées, et les hommes pour être dévorés par les chagrins. Celui d'être loin de vous et du serin est bien grand pour le vieux malade.

6852. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 mars.

Ma strangurie est revenue me voir, mon cher ange, je souffre comme un damné que je suis; mais je commande à mes souffrances de me laisser dicter que j'ai bien reçu votre lettre du 11 mars, que je vous en remercie tendrement, que je trouve vos conseils aussi sages que votre conduite, et que je les avais prévenus, quoique ma conduite n'ait jamais été aussi sage que la vôtre.

Vous savez qu'en fait d'histoire je me suis toujours défié de la foule de ces empoisonnements dont les chroniqueurs aiment à grossir leurs ouvrages. Passe pour Britannicus; je veux bien croire que Néron lui donna une grosse indigestion à souper. Je n'aime pourtant pas trop que l'on fonde une tragédie sur un plat de champignons; et, sans les belles scènes de Burrhus et même de Narcisse, je serais de l'avis du parterre, qui réprouva cette pièce aux premières représentations. Mais je ne croirai jamais qu'un fou ait empoisonné deux de ses femmes l'une après l'autre. Je crois plus volontiers aux sottises, aux absurdités, aux cabales, aux inconséquences, aux misères, dont votre ville de Paris abonde.

Je n'ai jamais lu *Eugénie*. On m'a dit que c'est une comédie larmoyante. Je n'ai pas un grand empressement pour ces sortes d'ouvrages; mais je lirai *Eugénie* pour voir comment un homme aussi pétulant que Beaumarchais a pu faire pleurer le monde. On m'a dit qu'on riait encore dans Paris de l'aventure de *Crispin rival* (3).

Je vous avoue que j'ai une répugnance extrême à remercier un duc espagnol (4) d'une chose que je dois ignorer. Ma pauvre statue m'a attiré tant d'ennemis, que je suis affligé toutes les fois qu'on m'en parle. Je m'étais bien douté que cette statue serait barbouillée par tous les gredins de la littérature. Je l'avais mandé à Pigalle, et même en vers assez plats. Toutes les fois qu'on veut trop élever un contemporain, il est sûr de trouver beaucoup de gens qui le rabaissent. C'est l'usage de tous les temps. Je fais plus de cas de votre amitié que de toutes les statues du monde, et elle me console de toutes les injures qu'on me dit.

(1) A Montpellier. (G. A.)

(2) Cet arrêt a été cassé d'une voix unanime, sous Louis XVI, par la grand' chambre et la Tournelle assemblées, quand le vrai parlement fut rétabli dans ses fonctions. M. de Beaumarchais, rendu à son état de citoyen, fut porté par le peuple, de la grand'chambre à son carrosse, au milieu d'un concours d'applaudissements, fondant en larmes, et presque étouffé par la foule. (*Note du correspondant general de la Société litteraire typographique.* (K.) — Ces mots désignent Beaumarchais.

(3) Le 12 mars, le public avait appliqué à l'affaire Beaumarchais quelques traits de cette comédie de Lesage. (G. A.)

(4) Le duc d'Albe. Voyez, tome VI, la lettre de d'Alembert du 13 mai 1773. (G. A.)

Consolez-moi aussi de l'impertinence de ce *Taureau blanc* qui court les rues de Paris. Je crains bien qu'il ne me donne de furieux coups de cornes; et, à mon âge de quatre-vingts ans, il ne me sied pas de me battre contre les taureaux, comme un Espagnol. La nature et la fortune me font assez de mal sur la fin de ma vie. Cette fin sera, comme le commencement, toute entière à vous. Je me mets aux pieds de madame d'Argental.

6853. — A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

A Ferney, 21 mars (1).

Le vieux malade, monsieur, et sa nièce, vous remercient plus que jamais. J'étais accablé de maux quand je reçus votre lettre du 17 mars, et je les oubliai tous. Je vous avais encore l'obligation de m'avoir écrit le 24 février, et je n'avais pas manqué de vous dire, sous l'enveloppe de M. le duc de Coigny, combien je suis sensible à tout le plaisir que vous me faites; je n'ai point d'autre adresse. Vous m'écrivez des choses charmantes sur les autres, et vous ne m'avez rien dit de vous. Je ne sais pas seulement où vous demeurez; peut-être ne demeurez-vous point, peut-être voyagez-vous de belle en belle et de château en château, comme les anciens troubadours et les anciens héros.

Je hasarde encore ce petit billet-ci à l'adresse de M. le duc de Coigny, pour vous dire qu'il n'y a rien au monde de si plaisant que toutes ces aventures qui viennent de se passer excepté la peinture que vous en faites.

Si les quatre petits vers à l'honneur des talents et de la modestie de M. le marquis (2) ne sont pas de vous, ils sont donc de quelqu'un qui a autant d'esprit que vous, et qui entend parfaitement la bonne plaisanterie. Je suis bien aise qu'il y ait deux personnes dans Paris qui puissent faire de si jolies choses.

Je ne suis point étonné qu'on ait tant ri de *Crispin rival*. J'en ai ri aussi longtemps et aussi haut que le parterre. J'en suis encore tout honteux; car cela ne sied pas à la gravité de ma vieillesse ni au sérieux de ma maladie.

Oui vraiment, j'aime madame du Deffand, et je l'aimerai toute ma vie, eussé-je cent ans et elle aussi; mais comme elle ne m'écrit point, et que je n'écris guère, ma passion pour elle consiste dans les regrets. Si dans vingt ou trente ans d'ici, je faisais un petit voyage à Paris, ce serait pour vous entendre tous deux. Mais j'ai un petit malheur, c'est que je suis beaucoup plus sourd que ne l'était le président Hénault. Je perds mes cinq sens. On prétend qu'il me reste une âme, je le veux croire; mais en vérité cela ne suffit pas. Supposez que j'en aie une, elle est pénétrée pour vous, monsieur, d'estime et d'amitié, et tout ce que je désire, c'est que vous veniez voir encore M. Tissot ou le médecin des urines. Recevez les très tendres respects de V.

6854. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 mars (3).

Le vieux malade aveugle envoie à ses anges une *Sophonisbe* toute musquée; s'il prend congé de la compagnie,

C'est ainsi qu'en partant il vous fait ses adieux.

Je recommande à vos charités sa dernière fille.

On lui mande que ceux (4) qui ont si joliment accommodé le chevalier de La Barre et le comte de Lally pourraient bien revenir. Tâchez qu'il ne meure point avec ce déboire.

6855. — A M. MARIN.

A Ferney, 23 mars (5).

Le vieux malade de Ferney embrasse de ses bras bien faibles le plaideur qui, Dieu merci, ne plaide plus, et qui ne devait assurément jamais être mis en cause dans une affaire si impertinente. Il est bien prouvé par l'événement que Beaumarchais aurait dû suivre vos bons conseils et se taire. Vous savez sans doute qu'il a donné sa procuration à Lépine,

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(2) Le marquis de Pezay, auteur des *Campagnes de Maillebois* d'une traduction de Catulle, de *Zélie au bain*, etc.; marquis, prosateur et poète également ridicule. Voici le quatrain :

Ce garçon a beaucoup acquis,
Beaucoup acquis, je vous assure :
Il s'est fait poète et marquis,
Et tous deux malgré la nature. (*A. François.*)

(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(4) Les membres de l'ancien parlement. (G. A.)

(5) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

et qu'il a fait un trou dans la lune. Lépine a une maison dans Ferney; on y travaille beaucoup pour lui : il vaut mieux faire des montres que des factums.

Comment gouvernez-vous M. Pugatschew? J'ai eu chez moi l'hetman des Cosaques, avec lequel on le dit fort lié. Ce procès-là me paraît assez intéressant; mais je crois que Catherine se tirera mieux d'affaire que madame Goezmann.

Voulez-vous bien avoir la bonté de faire passer l'incluse à M. de La Harpe? Vous ne vous lassez point de faire des plaisirs aux gens de lettres.

6856. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Ferney, 26 mars.

J'aurais bien envie, madame, de vous payer votre quartier, puisque vous dites que je ne vous écris qu'une fois en trois mois; mais, pour payer ses dettes, il faut être en argent comptant. Tout me manque, santé, loisir, esprit, imagination. Je suis accablé à l'âge de quatre-vingts ans d'affaires qui dessèchent l'âme, et de maux qui mettent le corps à la torture. Jugez, s'il vous plaît, si je ne suis pas en droit de vous demander du répit. Je voudrais être votre invalide, et vous faire la lecture; mais je suis bien plus qu'invalide, je suis mort. M. de Lisle, qui est tout à fait en vie, doit vous tenir lieu de tout. Je n'ai jamais vu un homme plus nécessaire à la société que lui. Les dragons de mon temps n'avaient pas l'esprit de cette tournure-là. Il ne veut pas croire que l'*Epître à Ninon* soit du jeune comte de Schowalow, et faite dans les glaces de la Newa. Quelque aimable que soit M. de Lisle, il se trompe. Rien n'est plus extraordinaire que cet assemblage de toutes les grâces françaises dans le pays qui n'était que celui des ours il y a cinquante ans; mais rien n'est plus vrai. Vous avez dû voir, par vos conversations avec M. de Schowalow, l'oncle de l'auteur de l'épître, que la patrie d'Attila n'était pas le pays des sots.

On parle français à la cour de l'impératrice plus purement qu'à Versailles, parce que nos belles dames ne se piquent pas de savoir la grammaire. Diderot est tout étonné de ce qu'il a vu et entendu.

C'est sans doute le style de nos arrêts du conseil et de nos édits de finance qui a porté le bon goût devers la mer Glaciale, et qui fait qu'on joue *Zaïre* en Russie et à Stockholm.

Vous souviendrait-il, madame, que vous m'écrivîtes une fois que Catherine n'était qu'une héroïne de gazettes? Ce n'est pas de nos gazettes de Paris qu'elle est l'héroïne : elles ne lui sont pas favorables. J'espère que celles de Pékin lui rendront plus de justice. Il y a un homme dans mon voisinage qui sait fort bien le chinois, et qui a envoyé des vers chinois à l'empereur Kien-Long, lequel empereur passe pour le meilleur poëte de l'Asie.

Pour Catherine, elle ne fait point de vers, mais elle s'y connaît fort bien; et d'ailleurs elle fait de très bonnes plaisanteries sur le Cosaque (1) qui s'est mis en tête de la détrôner.

Vous ne vous souciez guère de tout cela, et vous faites bien. Vivez, madaouciez guère de rtez-vous bien. Je suis à vos pieds.

6857. — A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

27 mars.

Grand merci, monsieur, de vos nouvelles, mais cent fois plus de la manière dont vous les contez. Vous êtes comme La Fontaine; il n'inventait pas ses contes, mais il avait un style à lui. Vous devez avoir reçu l'*Histoire de l'Inde*, qui n'est pas un conte; vous devez avoir lu le *Catéchisme* (2) des premiers brames, et vuos ne m'en avez rien dit. Je vous l'adresserai pourtant sous l'enveloppe de votre général des dragons.

Mes respects à M. Goëzmann. Ne vous avais-je pas bien dit qu'il n'y avait qu'un coupable dans cette belle affaire, comme il n'y avait qu'un homme amusant? Vous vous imaginiez donc que *hors de cour* signifiait justifié, déclaré innocent? et, parce que vous écrivez mieux que nos académiciens, vous pensiez savoir la langue du barreau? Je vous crois actuellement détrompé. Vous savez sans doute que *hors de cour* veut dire *hors d'ici, vilain!* Vous êtes violemment soupçonné d'avoir reçu de l'argent des deux parties. Il n'y a pas assez de preuves pour vous convaincre, mais vous restez *entaché*, comme disait l'*autre* (3), et vous ne pouvez plus posséder aucune charge de judicature.

Pour le blâme de Beaumarchais, je ne sais pas encore bien précisément ce qu'il signifie; pour moi, je ne blâme que ceux qui m'ennuient, et, en ce sens, il est impossible de blâmer Beaumarchais. Il faut qu'il fasse jouer son *Barbier de Séville*, et qu'il rie en vous faisant rire (1).

Quant à La Chalotais, je pleure. Pour vous, monsieur, je vous aime de tout mon cœur, et je suis pénétré de vos bontés pour moi.

6858 — A M. DE MAUPEOU.

Monseigneur, il est dit, dans la *Vie de Molière*, qu'il obtint de Louis XIV un bénéfice pour le fils de son médecin, dont il n'avait jamais suivi les ordonnances. Je suis encore plus rebelle à celles de mon curé; mais je ne sais si j'obtiendrai pour lui la ferme du Jong.

En attendant que M. le procureur général de Bourgogne vous envoie les informations que vous avez la bonté de demander, permettez que je vous dise ce que je sais des jésuites à qui cette ferme appartenait, et du pays barbare où je suis naturalisé.

Notre province de Gex est de six lieues de long sur deux de large, située le long du lac de Genève, entre le mont Jura d'un côté, et les Alpes de l'autre : pays admirable à la vue, et dans lequel on meurt de faim. Il n'y eut pendant longtemps dans ce désert que des prêches, des goîtres, et des écrouelles. Le canton de Berne, conquérant de ces vastes provinces, fut possesseur, au seizième siècle, de la métairie du Jong, conquise auparavant par des chartreux du pays de Vaud (lesquels n'existent plus) sur une famille de paysans du même canton, éteinte, ainsi que tous les moines, dans cette partie de la Suisse.

Les Bernois cédèrent depuis Gex et la ferme du Jong au duc de Savoie, et gardèrent le pays de Vaud, parce que le vin y est bien meilleur : ils gardèrent aussi le bien des chartreux dans cette province de Vaud; et la ferme de Jong resta au duc de Savoie.

Henri IV, comme vous le savez, monseigneur, échangea le marquisat de Saluces pour la Bresse et pour notre petite langue de terre, en 1601. Nous fûmes presque tous huguenots jusqu'en 1685. Louis XIV révoqua l'édit de Nantes, et tout le monde s'enfuit. Nos terres restèrent incultes, et ne sont même encore cultivées que par des Savoyards.

On avait envoyé des jésuites dans le pays dès l'an 1649, pour cultiver nos âmes; et le cardinal Mazarin, le plus pieux des hommes, leur avait donné dès lors cette grange du Jong, que j'ai l'insolence de demander pour mon curé.

Les jésuites, en cultivant la vigne du Seigneur dans notre pays, firent assez bien leurs affaires. Permettez-moi de vous raconter, monseigneur, qu'en 1756 j'appris qu'ils avaient acheté à ma porte le bien de six gentilshommes, tous frères au service du roi, tous mineurs, tous orphelins, tous pauvres. Ce bien était en antichrèse, c'est-à-dire prêté à usure depuis longtemps. Nos missionnaires l'achetèrent d'un huguenot qui l'avait acheté lui-même à vil prix. Ainsi l'on vit la concorde établie entre les jésuites et les hérétiques. Les jésuites obtinrent, en 1757, des lettres patentes pour acheter ce bien; ils les firent entériner au parlement de Bourgogne : c'était le révérend père Fesse qui conduisait cette négociation. On lui dit qu'il risquait beaucoup, que les six mineurs pourraient un jour rentrer dans leur terre, en payant l'argent pour lequel elle avait été antichrésée; il répondit, dans un mémoire que j'ai vu, qu'il ne craignait rien, et que ces gentilshommes étaient trop pauvres. Cela me piqua. Je déposai l'argent qu'il fallait, et ces gentilshommes, nommés MM. de Crassy, très bons officiers, sont en possession de l'héritage de leurs pères. Le P. Fesse est actuellement à Lyon; il a changé son nom en Fessi, de peur qu'on ne prît ce nom pour des armes parlantes, attendu son énorme derrière.

Ce bien faisait partie du chef-lieu des jésuites; ce chef-lieu s'appelle Ornex. Toutes les acquisitions faites par les jésuites l'environnent. Le tout vaut entre quatre et cinq mille livres de rente, distraction faite des terres rendues à MM. de Crassy. La ferme du Jong, donnée par le roi aux jésuites, peut valoir annuellement six cents livres; elle est

(1) Pugatschew. (G. A.)

(2) Voyez les *Fragments sur l'Inde*, art. XXVI. (G. A.)

(3) *L'autre* : le parlement, qui, n'ayant pu parvenir à juger M. d'Aiguillon, s'en dédommagea en le déclarant entaché dans son honneur : il devint ministre six mois après. (K.)

(1) On raconte que partout où M. de Beaumarchais se montrait, on l'entourait et on l'applaudissait; que le lieutenant de police, qui lui voulait du bien, l'envoya chercher, et lui dit : « Je vous conseille, monsieur, de ne vous montrer nulle part; ce qui se passe irrite bien des gens; ce n'est pas tout d'être blâmé, sachez qu'il faut être modeste. » (*Note du correspondant général de la Société littéraire typographique.*) (K.) — Ces mots désignent Beaumarchais.

administrée par un procureur de Gex, nommé Martin, qui en rend compte au parlement de Dijon. Nous saisimes le revenu du Jong, dans le procès en faveur des orphelins contre les jésuites. Nous apprîmes alors que cette métairie était un don royal, fait à condition d'édifier les huguenots. Elle est voisine de Ferney. J'ai eu le bonheur d'établir une colonie assez nombreuse, et des manufactures, dans cette paroisse; le curé a besoin d'un vicaire. Nos curés, comme je crois avoir eu l'honneur de vous le dire, n'ont point de casuel, de peur que les hérétiques ne les accusent de vendre les choses saintes; et si mon curé obtenait la ferme, il édifierait les hérétiques et ses ouailles.

Si par hasard la ferme du Jong était affectée en paiement des créanciers des jésuites, je ne demande rien pour mon curé; je vous demande seulement pardon de vous avoir ennuyé du vrai portrait de mon pays et du P. Fesse.

6859. — A M. LE BARON DE CONSTANT DE REBECQUE.

11 avril.

L'ange exterminateur est chez nous. Wagnière et moi nous sommes au lit. Je m'y démène comme un possédé, quand je vois que les Welches de Paris ne veulent pas convenir que l'*Epître à Ninon* soit du comte de Schowalow. M. son oncle, qui est dans Paris, et qui a fait tirer une trentaine d'exemplaires de ce singulier ouvrage, sait bien ce qu'il en est. Il en a été aussi étonné que moi. Il y a un vers que je n'entends point, qui est probablement une faute d'impression. J'avoue que c'est un prodige qu'un tel ouvrage nous vienne du soixante et unième degré; mais le génie, qui est rare partout, se trouve aussi en tout climat. Fontenelle avait tort de dire qu'il n'y aurait jamais de poëtes chez les Nègres : il y a actuellement une Négresse qui fait de très bons vers anglais (1). L'impératrice de Russie, qui est l'antipode des Négresses, écrit en prose aussi bien que son chambellan en vers, et tous deux m'étonnent également. Ceux qui m'attribuent la *Lettre à Ninon* sont bien malavisés. Je ne dirai pas, comme madame Deshoulières :

> Ce n'est pas tant pis pour l'ouvrage,
> Quand on dit que nous l'avons fait (2).

Mais je ne suis pas assez impertinent pour me donner à moi-même les louanges que M. de Schowalow me prodigue dans son épître, et qui ne sont pardonnables qu'à l'amitié. Il est aussi faux que Catherine vende ses diamants, qu'il est faux que j'aie taillé ceux qu'on a envoyés de Pétersbourg à Ninon. J'ajoute qu'elle se moque très plaisamment de M. Pugatschew. On ne sait ce qu'on dit à Paris ni en vers ni en prose. Je vous prie, monsieur, de vouloir bien me faire avoir l'épître de M. Dora (3), qui ne sera certainement pas tombé dans l'erreur du public. Le vieux malade vous embrasse très tendrement.

6860. — A M. CAILLEAU.

13 avril.

Monsieur, quoique j'avance à pas de géant à mon seizième lustre, et que je sois presque aveugle, mon cœur ne vieillit point; je l'ai senti s'émouvoir au récit des malheurs d'Abélard et d'Héloïse (4), dont vous avez eu l'honnêteté de m'envoyer les *Lettres* et les *Epîtres*, que je connaissais déjà en partie. Le choix que vous en avez fait, et l'ordre que vous y avez donné, justifient votre goût pour la littérature. Votre réponse à la lettre de notre ami Pope m'a beaucoup intéressé; elle enrichit votre collection; elle est purement écrite, et avec énergie. Qu'elle peint bien les agitations d'un cœur combattu par la tendresse et le repentir! Il serait à souhaiter que ceux qui exercent l'art typographique eussent vos talents; le siècle des Elzévier, des Estienne, des Frœben, des Plantin, etc., renaîtrait. Je ne le verrai point, mais je mourrai du moins avec cette espérance. Je suis, etc.

6861. — A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

18 avril.

Autant le vieux malade, monsieur, est enchanté de vos bontés et de vos lettres, autant il est affligé de votre incrédulité : c'est très sérieusement que je vous le dis. Toute la cour de Russie me saurait assurément très mauvais gré, si j'avais eu l'impudence de mettre un ouvrage un peu licencieux et un peu téméraire sous le nom d'un chambellan de l'impératrice, et d'un président de la législation. Je serais, de plus, un faquin très méprisable, si je m'étais loué moi-même dans cette pièce, qu'on m'attribue. Ne me faites pas passer, je vous en prie, pour un malhonnête homme et pour un ridicule; je ne sais de ces deux réputations laquelle est la plus cruelle. Ne me citez point M. d'Adhémar; il y a très grande apparence qu'il était parti de Pétersbourg avant que le jeune comte de Schowalow eût fait son *Epître à Ninon*. Je venais de la recevoir, lorsque l'autre comte de Schowalow, son oncle, vint chez moi, il y a environ un mois. Il la fit imprimer sur-le-champ à Genève, et en fit tirer une quarantaine d'exemplaires; il en a gardé l'original. Ce sont des faits qu'il vous sera aisé de constater avec lui, quand vous le verrez chez madame du Deffand, où il va quelquefois.

J'avoue qu'il y a quelque ressemblance entre mon style et celui du jeune poëte russe. Il s'exprime très clairement, et ne court point après l'esprit : ce sont mes seules bonnes qualités. J'ai fait des disciples en Prusse et à Pétersbourg, et mes ennemis sont à Paris.

Catherine II me mandait, il n'y a pas longtemps, qu'il fallait qu'il y eût deux langages en France, celui des beaux esprits et le mien, mais qu'elle n'entendait rien au galimatias du premier.

Je viens, dans ma juste colère, de faire imprimer à Genève (1) une édition de l'*Epître à Ninon*. Je vous l'envoie en vous protestant encore de mon innocence et de ma douleur.

On dit que madame de Brionne va chez le médecin suisse avec M. le duc de Choiseul; je ne le crois point. Je puis vous certifier, par de très tristes exemples, que ce médecin des urines n'est pas digne de voir les conduits de l'urine de madame de Brionne, et que c'est le plus plat charlatan qui existe; mais c'est assez qu'il tienne cabaret au haut d'une montagne, pour qu'on aille le consulter.

N. B. Votre dernière lettre a été ouverte et mal recachetée. Je ne m'étonne pas qu'on soit curieux de vous lire; mais, quand vous voudrez me faire cette faveur, ayez la bonté d'envoyer votre lettre chez Marin *quès-à-co* (2), qui me fait tout tenir sûrement.

6862. — A M. LE COMTE ANDRÉ DE SCHOWALOW (3).

J'admire cette épître; je donne un nouveau démenti à ceux qui osent dire que j'y ai quelque part. Cet honneur inouï que les Russes font à notre langue doit nous convaincre de l'énergie avec laquelle ils écrivent dans la leur, et nous faire rougir de tous les fades écrits dont nous sommes inondés dans ce siècle des abominations et des fadaises.

La frivolité qui succède chez nous si rapidement à la barbarie, cette foule d'écrits insipides en prose et en vers qui nous accable et qui nous déshonore; ce déluge de nouvelles et d'années littéraires; ces dictionnaires de mensonges dictés par la faim, par la rage, par l'hypocrisie, tout doit nous faire voir combien nous dégénérons, tandis que des étrangers nous instruisent en se formant sur nos bons modèles. Ce n'est pas la seule leçon qu'on nous donne dans le Nord. Si on lisait les lettres de l'impératrice de Russie, du roi de Prusse, du feu comte de Tessin, etc., on apprendrait à penser, supposé que cela puisse s'apprendre. Il semble que ces génies n'aient cultivé notre langue que pour nous corriger; mais nous ne nous corrigerons pas.

6863. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

18 avril (4).

Il y a un an qu'un solitaire tendrement attaché à M. de Rochefort et à madame Dixneufans, toujours mourant et cependant ne mourant point, n'a pas trouvé une occasion d'écrire; car il y a trop de curieux. Enfin il pense que M. Marie, secrétaire du cabinet, chef d'un bureau de la guerre, le tirera d'inquiétude. Si M. de Rochefort a un moment de loisir, s'il peut écrire un mot à ce vieux solitaire, on espère que M. Marie pourra faire passer ce mot en sûreté.

On envoie ce rogaton à M. de Rochefort; il y a des notes

---

(1) Phillis-Wheatley, de Boston, morte en 1787. (G. A.)
(2) *Réponse à M. de Saint-Gilles.* (G. A.)
(3) *Ninon à un comte russe*, réponse à Schowalow. (G. A.)
(4) Le libraire Cailleau avait publié les *Lettres d'Héloïse à Abélard*, avec une *Vie de ces amants et une réponse à Pope.* (G. A.)

(1) *Epître à Ninon Lenclos et Réponse à M. de V***, publiées par M. Asinoff, ancien pasteur d'Oldenbourg; nouvelle édition.* La *Réponse* est de Maucherat de Longpré. (G. A.)
(2) Sobriquet que Beaumarchais, dans ses *Mémoires*, donne à Marin. (K.)
(3) Ceci est un billet que Voltaire fit imprimer en note dans l'édition qu'il donna de l'*Epître à Ninon*. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

curieuses. On lui renouvelle le dévouement le plus inaltérable.

6864. — A M. MARIN.

20 avril (1).

Croyez-moi, mon cher ami, n'allez point à Lampédouse ; restez à Paris gai et tranquille. Si vous voyagez, venez chez nous ; comptez que vous y trouverez de vrais amis dans madame Denis, dans M. de Florian et dans moi.

Permettez-moi de mettre tous ces chiffons sous votre enveloppe.

6865. — A M. ROSSET.

A Ferney, le 22 avril.

Monsieur, vous pardonnerez sans doute à mon grand âge et à mes maladies continuelles, si je ne vous ai pas remercié plus tôt du beau présent dont vous m'avez honoré.

J'ai lu avec beaucoup d'attention votre poëme sur l'agriculture (2). J'y ai trouvé l'utile et l'agréable, la variété nécessaire, et la difficulté presque toujours heureusement surmontée.

On dit que vous n'avez jamais cultivé l'art que vous enseignez. Je l'exerce depuis plus de vingt ans, et certainement je ne l'enseignerai pas après vous.

J'ai été étonné que, dans votre premier chant, vous adoptiez la méthode de M. Tull, Anglais, de semer par planches. Plusieurs de nos Français (que vous appelez toujours François, et que par conséquent vous n'avez jamais osé mettre au bout d'un vers) ont voulu mettre en crédit cette innovation. Je puis vous assurer qu'elle est détestable, du moins dans le climat que j'habite. Un homme qui a été longtemps loué dans les journaux, et qui était cultivateur par titres, se ruinait à semer par planches, et était obligé d'emprunter de l'argent, tandis que son nom brillait dans le *Mercure*.

J'ai défriché les terrains les plus ingrats, qui n'avaient jamais pu seulement produire un peu d'herbe grossière ; mais je ne conseillerai à personne de m'imiter, excepté à des moines, parce qu'eux seuls sont assez riches pour suffire à ces frais immenses, et pour attendre vingt ans le fruit de leurs travaux.

Voilà pourquoi l'illustre et respectable M. de Saint-Lambert, que vous avouez être distingué par ses talents, a dit très justement (3) « qu'il a fait des Géorgiques pour les hommes chargés de protéger les campagnes, et non pour ceux qui les » cultivent ; que les *Géorgiques* de Virgile ne peuvent être » d'aucun usage aux paysans ; que donner à cet ordre » d'hommes des leçons en vers sur leur métier est un ou» vrage inutile ; mais qu'il sera utile à jamais d'inspirer à » ceux que les lois élèvent au-dessus des cultivateurs la » bienveillance et les égards qu'ils doivent à des citoyens es» timables. »

Rien n'est plus vrai, monsieur ; soyez sûr que si je lisais aux paysans de mes villages les *Œuvres* et les *Jours* d'Hésiode, les *Géorgiques* de Virgile, et les vôtres, ils n'y comprendraient rien. Je me croirais même en conscience obligé de leur faire restitution, si je les invitais à cultiver la terre en Suisse comme on la cultivait auprès de Mantoue.

Les *Géorgiques* de Virgile feront toujours les délices des gens de lettres, non pas à cause de ses préceptes, qui sont pour la plupart les vaines répétitions des préjugés les plus grossiers ; non pas à cause des impertinentes louanges et de l'infâme idolâtrie qu'il prodigue au triumvir Octave ; mais à cause de ses admirables épisodes, de sa belle description de l'Italie, de ce morceau si charmant de poésie et de philosophie qui commence par ce vers :

O fortunatos nimium, etc.;

à cause de sa terrible et touchante description de la peste ; enfin à cause de l'épisode d'Orphée.

Voilà pourquoi M. de Saint-Lambert donne aux *Géorgiques* l'épithète de charmantes, que vous semblez condamner.

J'aurais mauvaise grâce, monsieur, de me plaindre que vous avez été plus sévère envers moi qu'envers M. de Saint-Lambert. Vous me reprochez d'avoir dit, dans mon *Discours à l'Académie*, qu'on ne pouvait faire des Géorgiques en français. J'ai dit qu'on ne l'osait pas, et je n'ai jamais dit qu'on ne le pouvait pas. Je me suis plaint de la timidité des auteurs, et non pas de leur impuissance. J'ai dit, en propres mots, qu'on avait resserré les agréments de la langue dans des bornes trop étroites. Je vous ai annoncé à la nation ; et il me paraît que vous traitez un peu mal votre précurseur.

Il me semble que vous en voulez aussi à la poésie dramatique, quand vous dites « que la prose a eu au moins autant » de part à la formation de notre langue que la poésie de » notre théâtre ; et que quand Corneille mit au jour ses chefs» d'œuvre, Balzac et Pélisson avaient écrit, et Pascal écri» vait. »

Premièrement, on ne peut compter Balzac, cet écrivain de phrases ampoulées, qui changea le naturel du style épistolaire en fades déclamations recherchées.

A l'égard de Pélisson, il n'avait rien fait avant le *Cid* et *Cinna*.

Les *Lettres provinciales* de Pascal ne parurent qu'en 1654 ; et la tragédie de *Cinna*, faite en 1642, fut jouée en 1643. Ainsi il est évident, monsieur, que c'est Corneille qui, le premier, a fait de véritablement beaux ouvrages en notre langue.

Permettez-moi de vous dire que ce n'est pas à vous de rabaisser la poésie. J'aimerais autant que M. d'Alembert et M. le marquis de Condorcet rabaissassent les mathématiques : que chacun jouisse de sa gloire. Celle de M. de Saint-Lambert est d'avoir enseigné aux possesseurs des terres à être humains envers leurs vassaux ; aux ministres, à adoucir le fardeau des impôts autant que l'intérêt de l'Etat peut le permettre. Il a orné son poëme d'épisodes très agréables. Il a écrit avec sensibilité et avec imagination.

Vous avez joint, monsieur, l'exactitude aux ornements ; vous avez lutté à tout moment contre les difficultés de la langue, et vous les avez vaincues. M. de Saint-Lambert a chanté la nature, qu'il aime, et vous avez écrit pour le roi. La Fontaine a dit :

> On ne peut trop louer trois sortes de personnes :
> Les dieux, sa maîtresse, et son roi.
> Esope (1) le disait : j'y souscris quant à moi.
> Liv. I, fab. XIV.

Esope n'a jamais rien dit de cela ; mais qu'importe ?

6866. — A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

A Ferney, 22 avril (2).

Tenez, monsieur, lisez, je vous en prie, l'extrait de la lettre du comte de Schowalow, l'oncle, et jugez si Attila et Totila n'ont pas fait de jolis vers français. Je suis piqué et j'aime à faire connaître la vérité. L'épître du Russe me paraît très supérieure à celle du Welche (3), quoiqu'il y ait dans cette dernière des vers très heureux. Ce jeune comte de Schowalow, aussi bon législateur que bon poëte, est un prodige très singulier.

Puis-je enfin vous dire, *Quia vidisti, Thoma, credidisti ?* Je vous demande très vivement votre protection pour Pégase et pour le vieillard (4). C'est une chose infâme qu'il soit permis à un gueux d'athée, à un petit abbé Sabatier, de reprocher l'irréligion à tous les honnêtes gens. Voici donc le règne de l'hypocrisie qui recommence : il ne manquait plus que cela aux Welches.

Je vous demande en grâce, quand vous me ferez l'honneur de m'écrire, d'envoyer vos lettres à Marin, et non pas à la poste.

Je compte que mes dernières lettres ont été pour madame du Deffand, comme pour vous. A peine puis-je écrire et même dicter. Je suis accablé non seulement de vieillesse, mais de maladies, et de travaux et d'affaires. Je n'ai pas un moment à moi ; mais je suis bien sensible à ceux que vous avez la bonté de me donner.

6867. — A M. AUDIBERT.

A Ferney, 23 avril.

Je vous demande bien pardon, monsieur, d'avoir quatre-vingt et un ans ; mais comme vous avez bien voulu être mon appui lorsque je n'en avais qu'environ soixante et douze, je vous supplie de me continuer vos bienfaits au sujet de ma rente sur M. de Saint-Tropez. A mon âge, le temps presse. Je vous serai très obligé si vous voulez bien faire remettre une lettre de change sur Lyon à M. Shérer, banquier, qui ne manquera pas de m'en donner avis, et sur-le-champ j'enverrai ma quittance, qui sera probablement la dernière. J'ai l'hon-

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Ce conseiller a la cour des aides venait de publier des *Géorgiques françaises*. (G. A.)
(3) Dans le *Discours préliminaire* du poëme des *Saisons*. (G. A.)

(1) Voltaire cite mal. La Fontaine a écrit « *Malherbe le disait.* » (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) La réponse de Maucherat. (G. A.)
(4) Voyez, tome VI, aux SATIRES. (G. A.)

neur d'être avec bien de la reconnaissance, monsieur, votre, etc.

6868. — A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

A Ferney, 25 avril (1).

Le vieux malade n'a pas la force d'écrire; mais il supplie M. de Lisle de lui écrire tant qu'il pourra, afin que le bon homme finisse doucement et plus gaiement.

6869. — A M. MARIN.

27 avril (2).

Je vous ai adressé, mon cher ami, plusieurs paquets pour quelques-uns de nos académiciens; mais il y en avait principalement pour vous, comme de raison. Je n'ai entendu parler ni de vous ni de personne. Il faut qu'il soit arrivé malheur. Etes-vous malade? Etes-vous à Paris, ou en Provence, ou à Lampedouse? Quelque part que vous soyez, je vous aimerai toujours.

6870. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 avril.

Mon cher ange, je vous avais d'abord envoyé quelques *Pégases* (3) par l'hippopotame; mais je n'ai point eu de nouvelles de ce *cheval marin* (4), quoique j'aie caressé son poitrail; je n'ai pas même eu de réponse de lui depuis quinze jours; je ne sais s'il est au fond de la mer. Tous mes *Pégases*, que je lui avais envoyés sont probablement noyés avec lui.

Je suis toujours très malade; et, quoique je m'égaie quelquefois à faire de mauvais vers, je n'en souffre pas moins.

Je me suis donné la petite consolation de démasquer, dans les notes de *Pégase*, ce scélérat d'abbé Sabotier, qui, après avoir commenté Spinosa, a l'insolence d'accuser d'irréligion tant d'honnêtes gens, et qui, ayant fait des vers que le cocher de Vertamont aurait été honteux de faire dans un mauvais lieu, ose condamner les libertés innocentes qu'on peut prendre en poésie. Ce petit monstre est, dit-on, le favori de l'évêque Jean-George de Pompignan; il est bon de connaître ces scélérats d'hypocrites. La littérature est devenue un cloaque que mille gredins remplissent de leurs ordures. Vous conviendrez qu'il vaut mieux à présent faire labourer Pégase que le monter.

Portez-vous bien, mon cher ange, vous et madame d'Argental; jouissez d'une vie honorée et tranquille; pour moi, je me meurs entre mes montagnes.

6871. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 1er mai (5).

Si je n'apprenais pas, par une lettre du 29 avril, la maladie du roi, dans le même moment que je reçois votre lettre du 26, je vous dirais, monseigneur, que je n'avais pas osé vous excéder d'une plate rapsodie indigne de vos regards, occupés alors de canons et de détails militaires; je vous dirais que je n'ai pas cru que de misérables querelles littéraires dussent paraître devant mon héros. Mais dans la crise où l'on doit être (6), je ne dois vous parler que des alarmes que vous éprouvez.

La lettre du 29 dont je vous parle me dit qu'on avait été saigné deux fois, et que l'éruption avait causé de l'assoupissement. Il faut espérer que les deux saignées, faites si à propos, auront écarté tout danger. Cependant on tremble toujours pour l'événement, surtout quand on est à plus de cent lieues. Si la bonne constitution rassure, l'âge donne de la crainte. Quelle que soit l'issue de cette maladie dangereuse, je vois bien que vous ne partez pas sitôt pour votre royaume. Votre attachement vous retiendra à la cour.

L'état où je suis ne m'empêchera pas de venir vous rendre mes hommages. La mort a été dans nos retraites sauvages. J'ai perdu une amie intime qui consolait ma décrépitude, et j'ai été fort malade après avoir conversé avec mon cheval Pégase. On fait une mauvaise plaisanterie le soir, et on meurt le lendemain matin. Voilà comme la destinée est faite.

La petite-vérole peut n'être qu'un dépurement du sang; elle peut avoir un caractère plus funeste. Je vous crois actuellement dans de grandes inquiétudes; elles seront finies, quand ma lettre vous arrivera: tout sera décidé. On ne m'a point mandé qu'il y eût un danger pressant. Je ne peux vous dire que des choses très vagues et très inutiles sur cet événement si intéressant. Je crains même de vous fatiguer de ma lettre, et je dois me borner, dans ces circonstances critiques, à vous renouveler le profond respect et le tendre attachement, qui ne finira qu'avec la vie du vieux malade de Ferney.

6872. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

4 mai.

Le vieux malade ne peut écrire ni de sa main, ni de celle de son scribe, qui est malade aussi; il se sert d'une main étrangère pour vous dire, monsieur le marquis, que vous devenez l'homme le plus nécessaire à la France. Vous avez su tirer *aurum ex stercore Condamini* (1). Votre ministère de secrétaire fera une grande époque dans la nation.

Je vois, dans tout ce que vous faites, toutes les fleurs de l'esprit et tous les fruits de la philosophie; c'est la corne d'abondance. On courra à vos éloges comme aux opéras de Rameau et de Gluck. La réputation que vous vous faites est bien au-dessus des *honneurs obscurs de quelque légion* (2). Tout le monde convient qu'une compagnie de cavalerie n'immortalise personne; et je puis vous assurer que vos éloges de l'Académie des sciences éterniseront l'Académie et le secrétaire. Il n'y a qu'une chose de fâcheuse, c'est que le public souhaitera qu'il meure un académicien chaque semaine, pour vous en entendre parler.

Je voudrais que le clergé eût un secrétaire comme vous, et que vous pussiez, en enterrant tous les prêtres, faire leur oraison funèbre, et enseigner aux hommes la raison, qu'on est fort loin de leur enseigner. Vous rendez bien des services importants à cette malheureuse raison. Je vous en remercie de tout mon cœur, comme attaché passionnément à vous et à elle.

6873. — A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

7 mai (3).

Vraiment, monsieur, si j'avais pu deviner les choses sérieuses et tristes dont on est occupé, je me serais bien donné de garde de vous envoyer tant de niaiseries. Voilà le malheur des lettres de province, elles arrivent presque toujours à Paris mal à propos. Nous nous alarmons à présent peut-être fort mal à propos encore, lorsque vous êtes parfaitement rassuré. Ayez pitié de nous si vous avez un moment de loisir. Madame Denis et le vieux malade vous en conjurent; nous ne savons rien dans notre retraite. Nous sommes enterrés; tout ce que nous pouvons vous dire, c'est que nous vous aimons passionnément.

6874. — AU MÊME.

9 mai (4).

Non seulement, monsieur, vous êtes un homme aimable, mais vous êtes un homme unique. Votre pitié pour de pauvres reclus, votre exactitude, vos bontés sont sans exemple. Mais j'imagine que vous avez autant de discrétion que de bonté. On m'a écrit qu'une belle dame (5), que vous n'aimez guère, a passé sa main blanche sur certaines excroissances de chair (6) qu'on appelle d'un nom dont je ne me souviens plus. Je ne sais pas non plus où cette dame loge. Son amant est, dit-on, un militaire qui a fait quelques campagnes et qui a la croix de Saint-Louis. On assure que ce militaire s'est moqué de son curé, et que c'est un brave homme qui traite, comme il faut, les choses de ce monde-ci et de l'autre. On dit qu'il s'était brouillé mal à propos avec un de ses amis (7); c'est apparemment quelque querelle de femme dans laquelle je n'entre point.

Je ne suis point du tout étonné que madame du Deffand ait eu les oreilles écorchées des vers et de la musique (8). Quelques personnes m'ont mandé que tout cela était du haut allemand, et que les Français ne savent plus ce qu'ils veulent. Mais je m'en rapporte à vous sur les vers, sur la musique et sur la prose, et sur le chevalier de Saint-Louis. Nous vous

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) *Dialogue du Pégase et du Vieillard*, satire. (G. A.)
(4) Marin. (G. A.)
(5) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(6) Louis XV venait d'être atteint de la petite-vérole. (G. A.)

(1) Dans son *Eloge de La Condamine*. (G. A.)
(2) Voyez *Britannicus*, act. I, sc. II. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(5) La du Barry. (G. A.)
(6) La petite-vérole du roi. (*A. François.*)
(7) Choiseul. (G. A.)
(8) A l'*Iphygenie* de Gluck. (G. A.)

remercions, nous vous embrassons; vos lettres font la consolation de notre vie.

6875. — A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

13 mai (1).

Quand je vous dis, monsieur, que vous êtes un homme unique, ai-je tort? Vous avez la bonté de proposer des airs de Gluck pour l'éducation de la petite-fille du grand Corneille. Si elle était élevée par madame du Deffand, vous n'oseriez faire une pareille proposition. Mais, quoique nous aimions passionnément sur toute chose le cinquième acte d'*Armide* et le quatrième de *Roland*, cependant la curiosité nous emporte jusqu'à chercher du Gluck, et si cela est aussi bon que l'ouverture du *Déserteur*, nous croirons entendre d'excellente musique. Il est vrai que cette ouverture, qui me paraît toujours un chef-d'œuvre, est entièrement dans le goût français; mais quand les airs de M. Gluck seraient dans le goût turc ou chinois, nous vous aurons une obligation essentielle de nous les envoyer.

Toute la musique de la France roulera sur des *Te Deum* dans peu de jours, à ce qu'on nous mande de tous les côtés (2).

Le bon vieux laboureur et le bon vieux citoyen accepte volontiers ces deux titres dont vous le décorez. A l'égard de celui de bon homme ou de bon diable, il avoue qu'il ne l'est point avec les Frérons et les Sabatiers; mais il se regarderait comme le plus méchant homme du monde, s'il n'était pas pénétré de toutes vos bontés, et s'il ne vous était pas tendrement attaché, aussi bien qu'à celui (3) qui a cru fort sérieusement qu'on était une espèce d'ingrat, parce qu'on détestait des pédants barbares.

6876. — A M. MALLET DU PAN.

Ferney, mai.

Vivez heureux, mon cher philosophe, chez un prince (4) rempli de mérite et de justice, tandis que vos compatriotes ont essuyé un peu de tracasserie. Le travail que vous allez entreprendre est agréable de toute façon. Vous aurez plus d'une fois occasion de déployer dans votre ouvrage cet esprit de sagesse et de tolérance si nécessaire à la société, et si inconnu encore dans plus d'un pays de l'Europe. Figurez-vous qu'il est plus difficile de faire entrer un bon livre à Vienne qu'à Rome. Par quelle fatalité malheureuse les hommes sont-ils venus au point de craindre qu'on ne pense? N'est-ce pas afficher sa turpitude, que de consigner la vérité aux portes, comme une étrangère à qui on ne veut pas donner l'hospitalité?

Bonsoir; si je suis encore en vie quand vous reviendrez, venez parler raison à Ferney. Mettez-moi, je vous prie, aux pieds de monseigneur le landgrave, qui entend très bien raison, et conservez un peu d'amitié pour le vieux malade.

6877. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 mai.

Quelque chose qui soit arrivé et qui arrive, je ne veux pas mourir sans avoir la consolation d'avoir revu mes anges. Il n'y a que ma malheureuse santé qui puisse m'empêcher de faire un petit tour à Paris. Je n'ai affaire à aucun secrétaire d'Etat; je ne suis point de l'ancien parlement. Il y avait une petite tracasserie entre le défunt (5) et moi, tracasserie ignorée de la plus grande partie du public, tracasserie verbale, tracasserie qui ne laisse nulle trace après elle (6). Il me paraît que je suis un malade qui ne peut prendre l'air partout, sans ordonnance des médecins.

Cependant je voudrais que la chose fût très secrète. Je pense qu'il est aisé de se cacher dans la foule. Il y aura tant de grandes cérémonies, tant de grandes tracasseries, que personne ne s'avisera de songer à la mienne.

En un mot, il serait trop ridicule que Jean-Jacques le Génevois eût la permission de se promener dans la cour de l'Archevêché, que Fréron pût aller voir jouer l'*Ecossaise*, et moi que je ne puisse aller ni à la messe ni aux spectacles dans la ville où je suis né. Tout ce qui me fâche, c'est l'injustice de celui (7) qui règne à Chanteloup, et qui doit régner bientôt dans Versailles. Non seulement je ne lui ai jamais manqué, mais j'ai toujours été pénétré pour lui de la reconnaissance la plus inaltérable. Devait-il me savoir mauvais gré d'avoir haï cordialement les assassins du chevalier de La Barre et les ennemis de la couronne? Cette injustice, encore une fois, me désespère. J'ai quatre-vingts ans; mais je suis avec M. de Chanteloup comme un amant de dix-huit ans quitté par sa maîtresse.

Quand vous jugerez à propos, mon cher ange, d'engager, de forcer votre ami et votre voisin, M. de Praslin, à représenter mon innocence, vous me rendrez la vie.

Je ne vous parle point des bruits qu'on fait déjà courir de l'ancien parlement qu'on rappelle, de M. le chancelier qu'on renvoie : je n'en crois pas un mot. Tout ce que je sais, c'est que je suis dévot à mes anges.

6878. — A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

18 mai (1).

Vous assistez, monsieur, à une pièce plus intriguée que toutes celles de Thomas Corneille; personne ne rend mieux compte que vous de ces pièces de théâtre. Voilà déjà une actrice (2) qui disparaît au troisième acte, contre toutes les règles de la tragédie. Il est probable que les plus grands et les meilleurs acteurs reparaîtront bientôt. Rien n'est plus juste ni plus souhaité du parterre et des loges. Quoique je sois très éloigné, je m'intéresse vivement à ce coup de théâtre.

Nous attendons du Gluck; nous devons tout à vos bontés, en prose, en vers, et en doubles croches. Si j'ai un moment de santé, je paierai à madame du Deffand le quartier courant. Je vous remercie du fond de mon cœur. LE VIEUX MALADE.

6879. — A M. MARIN.

22 mai (3).

Je crois, mon cher ami, que vous vous trémoussez un peu; mais je ne crois point que vous alliez à Lampedouse. J'ai été très bien informé de toute la maladie (4). Mais si vous voyez M. le référendaire et M. le duc d'Aiguillon, je vous demande en grâce de les assurer de mon respect et de mon attachement inviolable.

Je serais très affligé qu'on admît la requête de ces polissons de Verron. On m'assure que le rapporteur est un homme de beaucoup d'esprit; cela me suffit pour me tranquilliser. Je suis persuadé qu'il faut être un fripon pour ne pas voir que du Jonquay est l'un et l'autre.

Si, dans ces moments-ci, quelqu'un de bien intéressant quittait sa maison de campagne pour venir à Paris (5), je vous supplierais de m'en instruire.

Je vous embrasse le plus cordialement du monde.

6880. — A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

27 mai.

La première chose, monsieur, qui me vint dans la tête quand le roi eut la petite-vérole, c'est que la famille royale et tout Versailles allaient en être attaqués.

Regis ad exemplar totus componitur orbis.

Cette maudite peste arabique a cela de particulier, qu'elle se communique non seulement par le tact et par l'air, mais encore par l'imagination. Il aurait fallu commencer par imiter M. le duc d'Orléans; il faudrait donner la petite-vérole à tout le monde, pour sauver tout le monde.

Vous devez sans doute mener une vie bien triste ; mais plus elle est sombre, plus vous avez besoin de Gluck, et nous aussi.

On nous envoie des tas de nouvelles dont nous ne croyons rien : nous doutons, et nous attendons.

La proposition que vous me faites d'acheter toute la cargaison de Pompignan (6) est d'un grand calculateur; mais je trouve encore mieux mon compte dans l'Inde, où nous nous sommes avisés, quelques Génevois et moi, d'envoyer un vaisseau. Ce vaisseau a péri à son arrivée en France, tant notre marine est toujours malheureuse! et, malgré cela, nous n'y avons rien perdu. Comme j'irai bientôt dans l'autre monde, chargez-moi d'y vendre votre part du Pompignan, car il n'y aurait pas de l'eau à boire dans celui-ci.

---

(1) Choiseul. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) On annonçait que le roi allait mieux. (G. A.)
(4) Le landgrave de Hesse-Cassel. (G. A.)
(5) Louis XV, mort le 10 mai. (G. A.)
(6) Louis XV avait exilé *verbalement* le patriarche. (G. A.)
(7) Le duc de Choiseul. (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Madame du Barry fut obligée de quitter Versailles. (*A. François.*)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(4) Celle de Louis XV. (G. A.)
(5) Choiseul. (G. A.)
(6) On la proposait au rabais. (K.) — Tout cet alinéa pourrait bien être de 1775. (G. A.)

On dit que le fermier (1) dont vous me parlez veut rester dans sa ferme : en ce cas, il a raison; car tant vaut l'homme, tant vaut sa terre. Mais ce digne fermier a eu très grand tort d'imaginer qu'un pauvre manœuvre, éloigné de cent lieues, devait savoir s'il y avait ou non des charançons qui gâtaient ses blés. Cela m'a fait une peine extrême, et je ne m'en consolerai point : il faut pourtant se consoler.

On dit que la nation se prépare à être fort sérieuse et fort sage : elle y aura de la peine; ce n'est pas là de ces choses où il n'y a que le premier pas qui coûte.

6881. — A M. MARIN.

27 mai (2).

Je vous demande en grâce, mon cher citoyen de Lampedouse, de me dire si les bruits qui courent sur notre référendaire ont quelque fondement. Peu de choses m'inquiètent à mon âge. Mais tout ce qui regarde le référendaire m'intéresse. Vous devriez vous expliquer avec moi avec plus d'ouverture. Quelque chose qui arrive, conservez-moi votre amitié.

Je vous recommande les incluses.

6882. — A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

30 mai (3).

Nous sommes tous Gluck à Ferney, monsieur; nous sommes aussi Arnould; nous sommes encore plus de Lisle, et, pour vous en convaincre, nous avons sauvé un pauvre diable de moine défroqué qui osait porter votre nom.

A l'égard de mademoiselle Arnould, qui chante si bien *Que de grâces, que de beauté!* nous sentons bien qu'on peut lui reprocher un petit manque de modestie, et qu'il n'est pas honnête de chanter ainsi ses louanges. Elle se tirera de cette critique comme elle pourra.

Pour madame du Deffand, nous ne lui pardonnons pas de s'être ennuyée à cette musique.

En vous remerciant de toutes vos bontés.

Il court une petite oraison funèbre de Louis XV, prononcée par un M. de Chambon (4) dans l'Académie de Valence. Elle est courte; nous vous enverrons le premier exemplaire qui nous tombera sous la main. Votre très humble obligé. LE VIEUX MALADE.

6883. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

31 mai.

Quand monseigneur sera dans son royaume d'Aquitaine, ou dans sa province de Richelieu, ou dans son pavillon des fées, il n'a qu'à me dire Lève-toi, et marche, mon cadavre lui obéira. Je suis dans un état pitoyable; il n'importe. Je ne pourrai jamais avoir l'honneur de manger en public à sa table; ma décrépitude et mes infirmités ne me le permettent pas. Je doute encore beaucoup que vous daigniez m'accueillir en particulier. Je suis très sourd, et on dit que mon héros est un peu dur d'oreille. N'importe, encore une fois. Je serai consolé, et j'oublierai ma misère pour m'occuper de votre gloire, et pour être témoin que vous êtes un vrai philosophe. C'est par là qu'il faut finir. Je vous ai déjà dit que votre duc d'Epernon ne l'était pas, et que c'était en tout sens un homme infiniment inférieur à vous. C'est ce que je vous prouverai quand il vous plaira.

Songez, quoique vous ne soyez pas à beaucoup près si vieux que moi, que vous avez vu six générations, en comptant Louis XIV, et que, pendant ces six générations, vous avez toujours eu une carrière brillante. Cette seule idée est un excellent appui de la philosophie. Je vivrais cent trente-quatre ans, comme Jean Causeur, qui vient de mourir en Bretagne, que jamais je ne risquerais de vous envoyer des *Pégases* et autres fadaises de chétive littérature. Mais je vous envoie hardiment une petite oraison funèbre de Louis XV, composée par un académicien de province, nommé Chambon. Vous n'y trouverez aucun de ces lieux communs et rien de ces déclamations dont le public est tant rebattu; mais vous y verrez de la vérité. Elle est bien étonnée, cette vérité, de se trouver dans une oraison funèbre, et elle sera encore plus étonnée de ne pas déplaire. Remarquez, je vous en prie, qu'un seul académicien (5) fit l'éloge du feu roi pendant sa vie, et que c'est un académicien qui le premier l'a loué publiquement après sa mort. Les louanges sont un peu restreintes. Il n'y a que celles-là de vraies.

Ce modéré panégyriste n'avait pas de rancune.

Mais ce vain éloge, et le monarque, tout sera bientôt oublié. Autrefois, dans de pareilles circonstances, le grand chambellan disait : Messieurs, le roi est mort, songez à vous pourvoir. On y songeait assez sans qu'il le dît. Pour moi, monseigneur, je ne songe qu'à vous être attaché avec le plus tendre respect jusqu'au dernier moment de ma vie.

(1) M. le duc de Choiseul. (K.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(4) Voyez tome IV, page 686. (G. A.)
(5) Voltaire lui-même. (G. A.)

6884. — A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

6 juin (1).

Vous m'avez envoyé du Gluck, monsieur, je vous envoie du Chambon. Ce Chambon est, dit-on, un académicien de Valence. Son ouvrage me paraît dans le genre médiocre; mais peut-être y a-t-il quelques vérités utiles, et des vérités valent mieux que toute l'emphase des oraisons funèbres. Le meilleur ouvrage qu'on ait fait depuis longtemps est l'édit du roi du 30 mai (2).

Madame du Deffand, qui n'est pas contente de la musique de Gluck, le sera sûrement de la prose de Louis XVI. Le vieux malade se recommande toujours à vos bontés.

6885. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

6 juin.

Je vous dois un quartier, madame : il faut que je me hâte de vous le payer, parce que bientôt je ne vous en parlerai plus jamais. Le petit ouvrage de M. de Chambon m'a paru mériter que je vous l'envoie, non pas à cause de son éloquence, car je le crois un peu trop simple, mais à cause des vérités qui m'y semblent prodiguées assez sagement. Souvenez-vous de moi, madame, en cas qu'on m'honore jamais d'une messe des morts, et soyez bien sûre que les sept ou huit jours que j'ai encore à vivre seront employés à vous aimer, à vous regretter, et à souhaiter qu'il y ait au moins dans Paris cinq ou six dames qui vous ressemblent.

6886. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

Ferney, 8 juin (3).

Il y a tantôt deux ans, madame, que le malade qui en a quatre-vingts n'est presque point sorti de son lit. Il n'a d'autre voyage à faire que celui de l'autre monde. Divertissez-vous dans celui-ci, tant que vous pourrez : le temps est court, et il faut le prendre; mais votre cœur bienfaisant est toujours plus occupé de rendre de bons offices que de chercher les plaisirs. Je suis pénétré de vos bontés; j'ose vous supplier de vouloir bien dire à M. le prince de Beauvau combien je suis sensible aux siennes. Rien n'est plus sensé, sans doute, que de ne rien dire et de ne rien faire; c'est le parti le plus convenable à beaucoup de gens, et surtout à un vieux malade qui n'est plus bon à rien. Il est triste de n'avoir à vous offrir, madame, qu'une stérile reconnaissance, un attachement inviolable et des regrets; mais on offre ce qu'on a. Vivez heureuse, le vieux bon homme mourra content.

6887. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Ferney, 11 juin.

Voici le temps, monsieur, où nous espérons avoir l'honneur de vous posséder quelques jours dans la course que vous allez faire en Vivarais. Je suis pressé de vous voir accomplir vos promesses; car si vous tardez, il y a grande apparence que vous ne me trouverez plus. Je m'affaiblis tous les jours, et je sens que dans peu il faudra me joindre à la foule des gens qui m'ont précédé, et qui me suivront. Il est vrai que si j'ai le bonheur de vous revoir, vous me donnerez encore l'envie de vivre; mais je veux bien en courir les risques.

Je suis très fâché que madame Dixneufans ne vienne point avec vous. Mais quand on a juste la moitié de ce qu'on voudrait avoir, on doit être très content.

Je ne sais pas trop où vous êtes actuellement, ni où est madame Dixneufans; je hasarde ma lettre, elle vous trouvera bien. Passez par chez nous quand vous irez voir madame votre mère. Vous me trouverez probablement dans mon lit. Je n'en suis guère sorti depuis votre dernière apparition. Je suis entièrement mort au monde; mais je revivrai pour vous embrasser. Je vous souhaite toutes les prospérités, tous les

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Où Louis XVI renonçait au droit de joyeux avénement. (*A. François.*)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

agréments, tous les plaisirs dont je suis détrompé, et dont vous serez détrompé un jour tout comme moi. En attendant, conservez-moi vos bontés, qui me sont bien chères.

6888. — A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

11 juin (1).

Le vieux malade du mont Jura, monsieur, vous avait envoyé un petit paquet dans le temps même que vous partiez pour Mouzon. Ce paquet, qui ne vaut pas assurément la musique de Gluck, vous avait été adressé sous l'enveloppe de M. le duc de Coigny : s'il est perdu, c'est la plus médiocre perte que vous puissiez jamais faire.

Vous sentez bien, monsieur, que, dans le fond de mes déserts, je ne puis reconnaître toutes les obligations que je vous ai. Vous m'avez instruit et amusé pendant près d'un mois. Tout ce que je puis faire pour vous, c'est de vous plaindre d'être à Mouzon, et de pleurer sur moi d'être si loin de vous.

Vous devez être encore plus fâché d'être loin de la Touraine : le branle de la roue de la fortune disperse très ridiculement les gens qui étaient destinés par la nature à être rassemblés. Je suis réduit à souhaiter que madame de Brionne ait quelque gros rhumatisme et qu'elle croie aux charlatans, afin qu'elle vienne encore en Suisse et que je puisse vous revoir; mais je ne l'espère pas.

Ne pouvant voyager, je me suis mis à lire le *Voyage autour du Monde*, de MM. Banks et Solander. Je ne connais rien de plus instructif. Je vois avec un plaisir extrême que M. de Bougainville nous a dit la vérité. Quand les Français et les Anglais sont d'accord, il est démontré qu'ils ne nous ont point trompés. Je suis encore dans l'île de Taïti : j'y admire la diversité de la nature; j'y vois avec édification la reine du pays assister à une communion de l'Eglise anglicane, et inviter les Anglais au service divin qu'on fait dans son royaume. Ce service divin consiste à faire coucher ensemble un jeune homme et une jeune fille tout nus, en présence de sa majesté et de cinq cents courtisans et courtisanes. On peut assurer que les habitants de Taïti ont conservé dans toute sa pureté la plus ancienne religion de la terre. Un jeune capitaine de dragons, comme vous, était fait pour être le roi ou le grand-prêtre de l'île. Dites votre *Pervigilium Veneris* pendant que je récite mon *De profundis*. Le vieux malade vous regrettera, monsieur, tant qu'il vivra.

6889. — A M. MARIN.

11 juin (2).

Je me flatte, mon cher ami, que vous resterez tel que vous êtes. Mais s'il vous prenait envie de faire un petit tour dans le monde, tâchez de passer par notre ermitage.

Vous me feriez grand plaisir de me mander s'il est vrai que M. Linguet ait obtenu la permission de plaider. Je n'ai jamais cru que la requête des Verron fût de l'avocat au conseil chez qui on la vendait. Ce libelle m'a paru être d'un homme de la bande.

Voudriez-vous bien avoir la bonté d'envoyer l'incluse aux Gobelins par la petite poste? LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

P.-S. Ayez la charité de faire parvenir ma réponse à M. Suard, qui ne m'a pas donné son adresse. La mienne est toujours à Ferney, où je n'aurai pas sans doute le bonheur de vous voir, puisque j'ai le bonheur de savoir que vous resterez en place.

6890. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 juin (3).

Mon cher ange, je vous ai envoyé un paquet par M. Bacon, substitut de M. le procureur général, place Royale. Je suppose que vous l'avez reçu. Si vous voulez avoir la bonté de me faire réponse par la même voie, je vous serai très obligé. Vous êtes ma boussole : je navigue sur une mer inconnue, et, si vous ne me montrez pas le pôle, je ne pourrai trouver que des naufrages. Vous avez cru que j'étais tombé en jeunesse; mais c'est véritablement tomber en enfance que de ne savoir rien du tout. Daignez donc éclairer mon enfance; envoyez-moi une paire de lisières par M. Bacon.

N'avez-vous point vu madame de Saint-Julien? je lui ai écrit; je lui ai mandé mon triste état; je lui ai dit que, depuis deux ans, je n'étais point sorti de mon lit. On prétend qu'il y a une personne (1) qui veut me faire de la peine; mais je ne le crois point. Au reste, si j'ai de vos nouvelles, je serai consolé de tout.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

6892. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

15 juin (2).

M. Ricard et moi, monsieur, nous vous sommes infiniment obligés de la bonté que vous avez eue de nous écrire (3), au sujet du jeune homme qui donne de si grandes espérances en mathématiques. Votre lettre du 5 juin nous a cependant un peu alarmés. Nous craignons beaucoup la mauvaise compagnie; et puisque vous avez été si bon que de vous intéresser à notre famille, nous vous supplions de nous continuer la même bienveillance. Daignez nous dire où votre protégé en est de ses études (4), et si vous croyez qu'il puisse réussir dans la *trigaudénométrie*.

Nous finissons par vous présenter nos très humbles remerciements et par vous supplier de vouloir bien nous répondre. Votre très humble et très obéissante servante. SOUCHAY, au *Lion-d'Or*, à Genève.

6893. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 juin (5).

Mais, mon cher ange, écrivez-moi donc; ne me faites pas languir. Vous ne connaissez pas le petit ouvrage de la *Fatalité* (6). J'en faisais peu de cas, et je ne savais pas qu'il eût produit un très grand bien.

Est-il vrai qu'on a demandé au roi le retour de l'ancien parlement?

Est-il vrai que M. le duc de Choiseul soit revenu? N'aurait-il pas été plus beau et plus digne de lui de ne se point presser?

Voilà de bons commencements. Je suis presque fâché de mourir, quand je vois l'aurore du jour le plus heureux. Je vous ai écrit par M. Bacon. Vous recevrez ce petit paquet par madame de Sauvigny, et vous pourrez m'ouvrir votre cœur par la même voie.

6894. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 juin.

Mon cher ange, l'esprit est prompt et la chair est faible. Si je pouvais mettre un pied devant l'autre, vous croyez bien que mes deux pieds seraient chez vous. Je vous aurais même apporté quelques fruits de ma retraite; car je suis de ces vieux arbres près de périr par le tronc, et qui ont encore quelques branches fécondes. C'est une destinée bien funeste que je puisse et que je ne puisse pas venir vous voir; mais j'espère encore, malgré mes quatre-vingts ans et toutes mes misères. Il est vrai que je suis un peu sourd, un peu aveugle, un peu impotent; le tout est surmonté de trois à quatre infirmités abominables; mais rien ne m'ôte l'espérance : ce fond de la boîte de Pandore me reste. Je ne sais si La Borde conserve encore ce trésor; il se flattait de faire jouer sa *Pandore*, lorsqu'il a été écrasé par Gluck et par la mort de son protecteur (7).

Vous avez, mon cher ange, l'espérance le plus juste de vivre longtemps, très honoré, et très heureux avec madame d'Argental, et vous n'avez aucun des maux qui sont sortis de la boîte. Votre lot est un des plus heureux, votre félicité me sert de consolation.

J'écris à papillon-philosophe (8), qui est un phénix en amitié. Je me mets aux pieds de madame d'Argental. Je ne doute pas que vous ne voyiez souvent M. le duc de Praslin; et, comme je le crois plus juste que son cousin (9), je vous supplie de vouloir bien, dans l'occasion, lui parler de mon attachement inviolable.

(1) Sans doute le comte de Maurepas que Louis XVI venait de nommer premier ministre. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Condorcet avait envoyé à Voltaire la *Lettre d'un théologien à l'auteur des* Trois siècles. (G. A.)
(4) C'est-à-dire s'il peut dissimuler, rester inconnu, garder l'anonyme. (G. A.)
(5) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(6) *De la Mort de Louis XV et de la Fatalité.* Voyez tome V, page 438. (G. A.)
(7) Louis XV. (G. A.)
(8) Madame de Saint-Julien. (K.)
(9) Le duc de Choiseul. (G. A.)

6894. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

20 juin (1).

Le papillon-philosophe est bien mieux que papillon; c'est un phénix, et il faut être aussi hibou que je le suis, pour ne pas venir me prosterner devant ses brillantes ailes et son bec adorable. Mais un hibou malade ne peut pas faire ce qu'il ferait en bonne santé. Il ne peut qu'être pénétré de la plus vive reconnaissance, et attendre, quoiqu'il soit dans un âge où l'espérance n'est plus permise.

Si, lorsque vous serez lasse de tuer des perdreaux, vous voulez vous amuser à lire, je vous envoie deux rogatons que vous jetterez au feu, s'ils vous ennuient. Votre très obligé et très reconnaissant.

6895. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

25 juin.

Je vous ai fait des infidélités, madame, en faveur de M. de Lisle; mais aussi il me faisait mille agaceries, quand vous me traitiez avec indifférence. Il me parlait de vous, et vous ne m'en disiez mot. Il m'apprenait que vous aviez été à l'opéra d'*Iphigénie*, et que vous aviez trouvé les vers, le récitatif, les ariettes, la symphonie, les décorations mêmes, détestables. Il nous a envoyé quelques airs qui ont paru très bons à ma nièce, grande musicienne; mais, comme l'accompagnement manquait, j'ai persisté à croire qu'il n'y a rien dans le monde au-dessus du quatrième acte de *Roland* et du cinquième acte d'*Armide*. Je suis toujours pour le siècle de Louis XIV, malgré tout le mérite du siècle de Louis XV et de Louis XVI.

Enfin, madame, vous vous humanisez avec moi. Vous m'écrivez, vous me fournissez matière à écrire, vous m'envoyez de très jolis vers qui valent beaucoup mieux qu'une très grande ode (2). Je vous en remercie, et je voudrais bien savoir de qui ils sont. Je ne suis pas accoutumé à en recevoir de pareils. Voilà un bon ton, et rien n'est plus rare.

J'ai su que M. le duc de Choiseul était revenu à Paris en triomphateur, et qu'il était reparti en philosophe. Je lui bats des mains avec le peuple, et je ne le trouve pas moins injuste envers moi.

Je persiste dans ma haine contre les assassins du chevalier de La Barre et du comte de Lally; et je n'ai jamais conçu comment il avait pu être mécontent de l'horreur que j'ai eue pour des injustices auxquelles il ne peut prendre le moindre intérêt. Je lui serai toujours attaché, fût-il exilé, ou fût-il souverain. Je serai pénétré de reconnaissance pour lui, je le regarderai comme un génie supérieur; mais je ne lui pardonnerai jamais l'erreur dans laquelle il est tombé sur mon compte.

Pour vous, madame, je vous pardonne de ne m'avoir jamais instruit de rien, et d'avoir voulu que je vous écrivisse de mon désert, où j'ignorais tout ce qui se passait dans le monde. Vous m'écriviez quelquefois quatre mots cachetés du grand sceau de vos armes, au lieu de me mettre au fait, et de cacheter avec une tête.

M. de Lisle a eu plus de compassion que vous; cependant je ne vous ai point abandonnée. Je vous ai fait parvenir de plates vérités en vers et en prose, quand il m'en est tombé entre les mains, et je vous en enverrai tout autant qu'il m'en viendra.

Vous ne me donnez aucunes nouvelles des grands tourbillons qui vous entourent; et moi je vous écrirai tout ce que je saurai dans ma solitude. Vous voyez, madame, que je suis de meilleure composition que vous, et cependant c'est vous qui vous plaignez.

6896. — A M. LE COMTE CAMPI.

Monsieur, votre belle tragédie et la lettre dont vous m'avez honoré me sont parvenues, heureusement pour moi, dans un temps où je peux encore lire; lorsque l'hiver approche avec ses neiges, mes yeux de quatre-vingts ans me refusent le service. Agréez mes remerciements; vous devez avoir reçu ceux de toute l'Italie, dont vous augmentez la gloire.

Votre tragédie est conduite avec un grand art; et votre épisode d'Idolea me paraît supérieur à l'Aricie de l'admirable Racine; mais, ce qui est plus essentiel, votre pièce intéresse, et fait couler des larmes. Une intrigue vraisemblable et bien suivie se fait approuver, le sentiment seul se rend maître du cœur :

Et quocumque volent animum auditoris agunto.
Hor., *de Art. poet.*

Vous avez très heureusement imité Ovide dans les excuses que Biblis, amoureuse de son frère, cherche auprès des dieux :

Di melius, Di nempe suas habuere sorores.
Sic Saturnus Opim junctam sibi sanguine duxit,
Oceanus Tethyn, Junonem rector Olympi :
Sunt Superis sua jura. (*Met.*, IX.)

Si Biblis avait été Juive, elle aurait pu apporter l'exemple de Sara, qui était la sœur d'Abraham, son mari, à ce qu'elle dit. Elle se serait fondée sur le discours de Thamar, qui dit à son frère Amnon : Demandez-moi en mariage à mon père; il ne vous refusera pas. Si elle avait été Italienne, elle aurait pu implorer votre proverbe : ***La cugina non mancare, la sorella se.***

Mais la tragédie veut des passions, des remords, et des catastrophes sanglantes; c'est en quoi, monsieur, vous avez très bien réussi. Je ne suis point surpris du nombre des sonnets faits à votre louange; ce sont des fleurs qu'on jette partout sur votre passage. Pour nous autres Français, quand nous nous amusons à faire des tragédies, nous ne recueillons guère que des chardons : nos Cotins et nos Frérons s'en nourrissent, et en offrent à quiconque réussit. J'ai l'honneur d'être avec la plus respectueuse estime, monsieur, etc.

6897. — A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

1er juillet 1774.

Il vaut cent mille fois mieux, monsieur, être à Chanteloup qu'à Mouzon. Votre vieux malade de Ferney, que vous avez ragaillardi par vos lettres, achèvera tout doucement sa petite carrière à Ferney, quoiqu'on le presse de venir badauder à Paris. Il serait fort aise d'entendre l'*Iphigénie* de Gluck; mais il n'est pas homme à faire cent lieues pour des doubles croches; et il craint plus les sots propos, les tracasseries, les inutilités, la perte du temps, qu'il n'aime la musique.

Quand vous serez dans ce vaste tourbillon, vos lettres me tiendront lieu de tous les plaisirs qu'on cherche dans le fracas du monde. Je verrai mieux ces sottises par vos yeux que par les miens, qui sont très affaiblis par mes quatre-vingts ans. Ecrivez-moi de Paris, et je renonce à Paris.

Vous savez que ce n'est que par vous que j'ai été instruit de l'état des choses. Je sais un peu l'histoire de France, mais je ne savais rien du temps présent. J'étais assez instruit que l'ancien parlement, tuteur des rois, avait banni du royaume Charles VII, l'un de ses pupilles; qu'il avait fait brûler en place de Grève la maréchale d'Ancre comme sorcière; qu'il mit à cinquante mille écus la tête d'un cardinal premier ministre; que MM. Culet, Grateau, Martineau, Crépin, Quatresous, Quatrehommes (1), etc., chassèrent deux fois leur pupille Louis XIV de Paris, et son petit frère, et leur pauvre mère. Je savais même qu'ils voulaient me faire pendre, pour avoir rapporté quelques-uns de ces faits dans le *Siècle de Louis XIV*. Je bénis Dieu et celui (2) qui nous a défaits de *messieurs;* mais je ne l'ai jamais vu, je ne le connais point. Quand je vous dis que je ne le connais point, ce n'est pas de Dieu dont je parle; c'est de l'homme qui a détruit *messieurs*, et qui nous a délivrés de la vénalité de la justice. Je ne lui ai jamais rien demandé.

Il n'y a qu'un seul homme (3) en France à qui j'aie jamais demandé des grâces. Il me les a toutes accordées. J'en conserverai, vif ou mort, une reconnaissance inviolable. Je le regarderai toujours comme le premier homme de l'Etat, quand il y aurait autant de du Barry que Salomon avait de concubines. J'ai toujours pensé de même, et, s'il en doute, je l'aime au point de ne pouvoir lui pardonner.

Je vous demande pardon de vous parler de tout cela; mais j'ai le cœur plein, il faut que je déborde.

Je ne vous dirai rien de ce qu'on fait à Paris, parce que probablement on n'y sait ce qu'on fait ni ce qu'on dit, et j'attendrai, pour avoir des notions justes, que vous soyez dans ce pays-là. Si j'avais le malheur d'être roi, j'aurais assurément le bonheur de vous prendre pour mon premier ministre, car vous êtes le seul qui me disiez la vérité. La plupart de ceux qui me font l'honneur de m'écrire ne me mandent que des bagatelles, ou des bruits populaires, ou des contradictions.

---

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Le *Nouveau règne*, par Dorat. (G. A.)

(1) Noms de conseillers au parlement du temps de la Fronde (G. A.)
(2) Maupeou. (G. A.)
(3) Choiseul. (G. A.)

6898. — A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

5 juillet.

Je suis coupable envers vous, monsieur, et d'autant plus coupable que, pensant absolument comme vous, je devais vous faire sur-le-champ mes remerciements, et vous envoyer ma profession de foi.

Oui, monsieur, j'aime mieux le *Tartufe* et le *Misanthrope* que les comédies nouvelles. Oui, j'ose préférer Racine à nos drames, et j'aime mieux *Roland* et *Armide* que certains opéras (1). Ce n'est pas parce que j'ai quatre-vingts ans que je pense ainsi; car j'avais le même goût à quinze, et probablement je mourrai dans mon péché. Je vois que, chez toutes les nations du monde, les beaux-arts n'ont qu'un temps de perfection; et, après le siècle du génie, tout dégénère à force d'esprit.

Je vous sais un très grand gré de combattre en faveur du bon goût; mais vous ne ramènerez pas au vin de Bourgogne des gens blasés qui s'enivrent de mauvaise eau-de-vie. Ceci soit dit entre nous, car il ne faut pas fâcher les ivrognes; ils n'entendent ni raison ni raillerie.

On dit que vous avez un drame qui s'appelle le *Vindicatif* (2); mais il n'y avait qu'à jouer *Atrée*, c'est le plus grand vindicatif qu'on ait jamais connu.

Amusez-vous de ce qu'on vous donnera; le bon temps est passé, le meilleur vin est bu. Vous savez sans doute que dans l'Evangile on donnait toujours le plus mauvais vin (3) au dessert.

Pardonnez-moi encore une fois, monsieur, de vous écrire si tard. Je suis le plus négligent des hommes. J'égare tous mes papiers; je suis comme le siècle, je ne sais ce que je fais; mais je sais bien ce que je dis en vous renouvelant tous les sentiments de ma très respectueuse estime. LE VIEUX MALADE.

6899. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 juillet.

Mon cher ange, plus d'un personnage des tragédies de Corneille dit qu'il est pénétré à la fois de joie et de douleur; cela m'a paru autrefois une espèce de contradiction, ou du moins une idée un peu trop recherchée; mais je sens qu'il peut y avoir du vrai dans le galimatias. Votre lettre du 25 juin me remplit de joie; mais voici mes douleurs.

J'ai entrepris un régime qui ne me permet pas la moindre fatigue; je suis de la plus extrême faiblesse; ma pauvre colonie exige ma présence réelle; j'ai trois procès pour quelques arpents de terre : ma destinée est bien étrange. Je m'arrangeais, après vingt-cinq ans d'absence, pour me livrer à la félicité de me revoir entre mes deux anges, et il m'est impossible de partir de plus de deux mois. Ce ne sera donc qu'en septembre que je pourrai goûter une joie pure.

Il faut encore vous dire que j'avais presque un engagement à Bordeaux, et qu'il m'aurait été impossible de le remplir. Vous savez bien que vous êtes ma première passion.

J'ai écrit à madame de Saint-Julien; je lui ai dit combien j'étais touché de ses bontés, et je lui ai demandé bien pardon de n'en pas profiter; je ne sais même si j'oserais, vers ce mois de septembre, prendre la liberté de loger dans un palais qui appartient en quelque sorte au clergé de France. Ne serait-ce point un sacrilége?

Je n'ai point de nouvelles de notre ancien maître des jeux (4). Comme tout le monde se mêle ici de prophétiser, on prophétise qu'il ne restera pas longtemps dans son gouvernement. Je conçois bien que son ancien ami (5), qui est, je crois, actuellement à Marly, lui ferait, s'il le pouvait, donner le conseil d'aller prendre l'air de Richelieu.

Vous souvenez-vous que, sous la fin de la régence, tous les ministres jouaient aux lettres de cachet les uns contre les autres? Je pense qu'on sera plus réservé dans ce temps-ci. L'aurore de ce règne annonce le plus beau jour. On m'a envoyé de Paris une félicitation à M. Dorat sur sa terrible ode à l'honneur du *Nouveau Règne*.

> Puissent, mon cher Dorat, ces jours du nouveau règne,
> Plus heureux que tes vers, être plus longs encor (6).

(1) Ceux de Gluck. (G. A.)
(2) Cinq actes en vers libres par Dudoyer. (G. A.)
(3) Jean, chap. II. (G. A.)
(4) Richelieu. (G. A.)
(5) Maurepas. (G. A.)
(6) Vers d'une épigramme que Voltaire attribuait au chevalier de Lisle, mais qui est de Rulhière. (G. A.)

Cela m'a paru bien joli; on ne peut pas dire à un homme plus délicatement qu'il est très ennuyeux.

Seriez-vous assez bon, assez aimable, pour me dire des nouvelles du *Vindicatif*? Ce n'est pas trop un sujet de comédie : c'est peut-être quelque drame larmoyant. Molière n'aurait jamais choisi un tel sujet; l'*Atrée* de Crébillon pouvait très bien être intitulé le *Vindicatif*; mais il n'y a pas le mot pour rire dans cette pièce. Les genres me semblent un peu confondus; on ne sait plus où l'on en est. Plus on a d'esprit, moins on a de goût. Si vous n'étiez pas à Paris, je n'aimerais guère Paris. Je me mets à l'ombre des ailes de mes anges, et cela très tendrement.

6900. — A M. LE COMTE CAMPI.

A Ferney, 8 juillet.

Nardi parvus onyx eliciet cadum. (HOR., liv. IV, od. XII.)

Le *Dialogue de Pégase et du Vieillard* m'a valu une lettre de vous, que je proposerais à tous les jeunes gens comme une leçon de raison et de goût. Il est d'une belle âme et d'un esprit juste de sentir de l'horreur et du mépris pour ce discours que Photin tient à Ptolémée dans la *Pharsale*, et que Corneille a si malheureusement imité dans sa tragédie de *Pompée*, si remplie de grandes beautés et de défauts insupportables.

Lucain tombe d'abord dans une faute, dans une contradiction que Corneille ne s'est point permise; c'est de dire que Ptolémée est un enfant plein d'innocence : *Puer est, innocua est ætas;* et de dire, quelques vers après, que Photin conseilla l'assassinat de Pompée en homme qui savait flatter les pervers, et qui connaissait les tyrans :

> Sed melior suadere malis, et nosse tyrannos,
> Ausus Pompeium letho damnare Photinus. (LUC., liv. VIII.)

Mais j'ai toujours vu avec chagrin, et je l'ai dit hardiment, que le Photin de Corneille débite plus de maximes de scélératesse que celui de Lucain; maximes cent fois plus dangereuses, quand elles sont récitées devant les princes avec toute la pompe et toute l'illusion du théâtre, que lorsqu'une lecture froide laisse à l'esprit la liberté d'en sentir l'atrocité.

Je ne m'en dédis point, je ne connais rien de si affreux que ces vers :

> Le droit des rois consiste à ne rien épargner;
> La timide équité détruit l'art de régner.
> Quand on craint d'être injuste, on a toujours à craindre;
> Et qui veut tout pouvoir doit oser tout enfreindre,
> Fuir comme un déshonneur la vertu qui le perd,
> Et voler sans scrupule au crime qui le sert.
> *Pomp.*, act. I, sc. I.

Vous avez vu très judicieusement, monsieur, que non seulement ces maximes sont exécrables, et ne doivent être prononcées en aucun lieu du monde, mais qu'elles sont absurdes dans la circonstance où elles sont placées. Il ne s'agit pas du *droit des rois;* il est question de savoir si on recevra Pompée, ou si on le livrera à César. Il faut plaire au vainqueur; ce n'est pas là un droit des rois. Ptolémée est un vassal qui craint d'offenser César son maître.

J'ai exprimé sans ménagement mon horreur pour tous ces lieux communs de barbarie, qui font frémir l'honnêteté et le sens commun. J'ai dit et j'ai dû dire combien sont horribles à la fois et ridicules ces autres vers que j'ai entendu réciter au théâtre :

> Chacun a ses vertus, ainsi qu'il a ses dieux...
> Le sceptre absout toujours la main la plus coupable...
> Le crime n'est forfait que pour les malheureux...
> Oui, lorsque de nos sorts la justice est l'objet,
> Elle y doit emprunter le secours du forfait (1).

On ne peut dire plus mal des choses plus odieuses : cependant il y a des gens d'assez mauvaise foi pour oser excuser ces horreurs ineptes. Point de mauvaise cause qui ne trouve un défenseur, et point de bonne qui n'ait un adversaire; mais, à la longue, le vrai l'emporte, surtout quand il est soutenu par des esprits tels que le vôtre.

Si rien n'est plus odieux aux honnêtes gens que ces scélérats de comédie qui parlent toujours de *crime*, qui crient que le *crime* est héroïque, que la *vengeance est divine*, qu'on s'immortalise par des *crimes*, rien n'est plus fade aussi que ces héroïnes qui nous rebattent les oreilles de leur vertu. C'est un grand art dans Racine que Néron ne dise jamais qu'il aime le *crime*, et que Junie ne se vante point *d'être ver-*

(1) Vers de Crébillon cités dans les Remarques sur *Pompée*. Voyez tome IV. (G. A.)

tueuse. Je vous demande bien pardon, monsieur, de vous dire des choses que vous paraissez savoir mieux que moi.

6901. — A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

6 juillet 1774 (1).

J'ai oublié, monsieur, de vous demander plusieurs grâces: premièrement, celle de me dire si un certain campagnard bien respectable (2) a lu un certain petit ouvrage (3), dans lequel il est dit: *« qu'il est dangereux de changer de médecins et qu'il est triste » de changer d'amis. »* Ce mot n'a pas été mis pour lui déplaire. Secondement, je vous supplierai de me donner des nouvelles du *Vindicatif* (4). Est-ce quelque comédie bien gaie, dans le goût d'*Atrée* et de *Thieste?* J'aimerais mieux qu'on jouât l'*Indulgent*, le *Clément* (5); mais ce caractère est déjà dans l'Auguste de *Cinna*. Troisièmement, j'ai une impatience extrême de savoir s'il est vrai qu'on ait admis la requête des Verron contre M. de Morangiés et contre le parlement. Si cette affaire recommence, il faut espérer que le magistrat du Jonquay pourrait bien être pendu. Je ne sais point ce que c'est que le *triomphe* de Goëzmann à l'Académie de Metz. Je vais faire venir le mémoire de ce magistrat désintéressé (6).

Il me semble qu'il n'y a rien de mieux à faire pour les Français que d'être doux, gais, et aimables. M. le duc d'Orléans donnait, il y a quelques années, des fêtes charmantes, et jouait parfaitement la comédie. M. de Maurepas était le premier homme du monde pour les parades; il était célèbre pour ses bons mots. Tout cela est plus agréable que de se déchirer les oreilles, pour savoir si les assassins des Calas et des La Barre achèteront encore ou non le droit de nous juger.

Je vous demande en grâce, monsieur, de me faire lire l'épître de M. de Rulhière (7); j'aime les bons vers autant que M. le comte de Provence, à qui je sais bon gré d'ailleurs de faire renaître le temps des anciens troubadours.

Il me semble que je ne vous ai point assez dit combien je suis charmé de ces deux vers :

> Puissent, mon cher Dorat, les jours du nouveau règne,
> Plus heureux que tes vers, être plus longs encor!

Si ces deux vers ne sont pas de vous, il y a donc quelqu'un dans le monde qui vous vaut bien.

Madame Denis et moi nous souhaitons passionnément que votre régiment aille incessamment sur notre frontière.

Une très belle voix, que Dieu nous a envoyée dans nos déserts, nous a chanté des morceaux d'*Iphigénie* et d'*Orphée* qui nous ont fait un extrême plaisir.

6902. — A MADAME D'ÉPINAY.

8 juillet.

Quoi, ma philosophe a été comme moi sur la frontière du néant, et je ne l'ai pas rencontrée! je n'ai point su qu'elle fût malade! Je ne doute pas que son ancien ami Esculape-Tronchin ne lui ait donné dans ce temps funeste des preuves de son amitié pour elle, et de son pouvoir sur la nature : si cela est, je l'en révérerai davantage, quoiqu'il m'ait traité un peu rigoureusement.

Mes misérables quatre-vingts ans sont les très humbles serviteurs de vos étouffements et de vos enflures; et, sans ces quatre-vingts ans, je pourrais bien venir me mettre à côté de votre chaise longue.

J'ai reçu, il y a longtemps, des nouvelles d'un de vos philosophes (8), datées du pôle arctique; mais rien de l'autre (9), qui est encore en Hollande : je ne sais pas actuellement où est M. Grimm; on dit qu'il voyage avec MM. de Romanzow; il devrait bien leur faire prendre la route de Genève; il est bon que ceux qui sont nés pour être les soutiens du pouvoir absolu voient les républiques.

J'admire le roi de s'être rendu à la raison, et d'avoir bravé les cris du préjugé et de la sottise; cela me donne grande opinion du siècle de Louis XVI. S'il continue, il ne sera plus question du siècle de Louis XIV. Je l'estime trop pour croire qu'il puisse faire tous les changements dont on nous menace. Il me semble qu'il est ne prudent et ferme; il sera donc un grand et bon roi. Heureux ceux qui ont vingt ans comme lui, et qui goûteront longtemps les douceurs de son règne! Non moins heureux ceux qui sont auprès de votre chaise longue! Je suis fixé sur le bord du lac, et c'est de ma barque à Caron que je vous souhaite, du fond de mon cœur, la vie la plus longue et la plus heureuse. Agréez, madame, mes très tendres respects, etc.

6903. — A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

A Ferney, 10 juillet.

J'ai oublié, monsieur, de vous répondre sur le chapitre du *roué* (1), ou *rouable*, que vous croyez être à Lausanne, et y avoir pris votre nom. Il est vrai qu'il y avait un *roué* surnommé Delille. C'était un moine défroqué qui avait enlevé une fort jolie fille. Ses supérieurs couraient après lui pour le faire brûler : nous avons envoyé le moine et sa demoiselle en Russie.

L'autre moine, dont vous me parlez, ou l'autre roué, comme il vous plaira, a passé quelque temps à Vevay sur le chemin du Valais. On le dit à présent en Italie. Voilà tout ce que je sais des anciens seigneurs de la cour.

6904. — A M. SUARD.

A Ferney, 16 juillet.

J'ai, monsieur, plus d'un remerciement à vous faire (2). Je n'ose vous parler d'un portrait dans lequel je ne dois pas avoir l'impudence de me reconnaître; mais, s'il était vrai que vous eussiez voulu soutenir un pauvre vieillard sur le bord de son tombeau, contre la sainte cabale qui ameute les Sabatier et les Clément, jugez quelle obligation vous aurait ce vieux bon homme, et comme il marcherait gaiement vers sa dernière heure!

C'est d'un plus grand bienfait que je voudrais vous rendre des actions de grâces publiques. Savez-vous qu'un curé de votre pays (3) et de mon voisinage a fait un assez gros livre pour prouver que je suis le plus religieux des hommes, et que j'ai eu bien de la peine à empêcher qu'il ne fût imprimé? tant la bonté extrême de cet honnête curé aurait fait rire la malignité humaine!

Je vous dois cent fois plus de reconnaissance (et la saine partie de l'Académie, et la saine partie du public, en auront autant que moi) pour votre très étonnant discours, pour cette vertu courageuse dont vous avez donné le premier (4) exemple, pour cette raison victorieuse avec laquelle vous avez confondu les ennemis de la raison. Le jour de votre réception (5) sera une grande époque. Il y a si peu d'intervalle entre l'éloge de Fénelon, condamné par un arrêt du conseil (6), et votre discours (condamné sans doute par le recteur Coger), que je suis encore tout stupéfié de votre intrépidité. Il est vrai qu'elle est accompagnée d'une grande sagesse. Vous vous êtes couvert de l'égide de Minerve, en frappant à droite et à gauche avec l'épée de Mars.

Je dois me taire sur ceux qui ont eu le malheur de retarder votre réception; j'en ai gémi pour eux. Je me flatte qu'ils verront combien ils avaient été trompés. Vous ne vous êtes vengé qu'en les éclairant; il faudra bien qu'ils pensent comme le public.

Voilà, Dieu merci, une nouvelle carrière ouverte; il faudra jeter dans le feu presque tous les discours précédents, qui n'ont été que de fades éloges en style académique.

Je vois enfin les véritables fruits de la philosophie, et je commence à croire que je mourrai content. J'ai craint pendant quelque temps qu'on ne rendît quelque arrêt pour supprimer le nom de philosophe dans la langue française; supprimez le nom d'hypocrite dans l'Académie, ou du moins que ceux qui le sont encore en rougissent, et qu'ils prennent les livrées de la raison, pour oser paraître devant les honnêtes gens.

Je vais relire votre discours pour la quatrième fois. Si mes

---

(1) Éditeurs. E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(2) Choiseul. (G. A.)
(3) *Éloge de Louis XV.* (G. A.)
(4) Jouée le 2 juillet. (G. A.)
(5) Allusion à Louis XVI. (G. A.)
(6) Tout ce qui suit a fait partie jusqu'ici de la lettre du 10 juillet. (G. A.)
(7) *Épître à M. de Ch..., sur le renversement de la fortune.* (G. A.)
(8) Grimm. Il était allé avec Diderot à Saint-Pétersbourg. (G. A.)
(9) Diderot. (G, A.)

(1) Du Barry, surnommé *le Roué* : on disait à Paris qu'après la mort de Louis XV, il s'était réfugié en Suisse sous le nom de Delille, qu'il aurait pu porter à cause de la terre de l'Ile-Jourdain qu'il avait escroquée, et que l'abbé Terray lui rescroqua dès que Louis XV fut mort. (K.)
(2) Suard lui avait envoyé le discours qu'il devait prononcer à l'Académie le jour de sa réception. (G. A.)
(3) De Franche-Comté. (G. A.)
(4) VAR. « Le précieux. »
(5) Le 4 août. (G. A.)
(6) Cet ouvrage de La Harpe fut condamné le 21 septembre 1771. (G. A.)

quatre-vingts ans et mes maladies me permettaient de me remuer, je voudrais vous embrasser vous et vos amis. Adieu, monsieur; point de formule gothique, de très, etc. Je suis votre redevable, etc.

6905. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

18 juillet.

Je suis confus, monsieur, et pénétré de reconnaissance. Ce n'est point par vanité que mon cœur est si sensible à tout ce que vous avez bien voulu dire en ma faveur, dans le *Mercure* de juillet (1); c'est qu'en effet rien n'est plus précieux pour moi qu'une pareille marque d'amitié. Ce qui ajoute encore à votre bienfait, c'est ce noble et juste mépris qu'il vous sied si bien de témoigner à ces petits regrattiers de la littérature, à cette canaille qui, en barbouillant du papier pour vivre, ose avoir de l'amour-propre, et qui juge avec tant d'insolence de ce qu'elle n'entend pas. Il est juste d'écarter à coups de fouet les chiens qui aboient sur notre passage.

J'aurais bien voulu lire les *Barmécides* de M. de La Harpe. Il est le seul qui approche du style de Racine, et même d'assez près; mais il a encore plus d'ennemis que n'en eut Racine. Dieu veuille qu'il trouve un Louis XIV! j'ai peur qu'il ne rencontre que des Pradons. Il a, de plus, un grand malheur; c'est d'être né dans un siècle dégoûté, qui ne veut plus que des drames et des doubles croches, et qui au fond ne sait ce qu'il veut. Le public est à table quatre-vingts ans; il boit enfin de mauvaise eau-de-vie sur la fin du repas.

Les hommes de génie peuvent dire, dans ce temps, qu'ils sont nés mal à propos. Ce n'est pas pour vous que je parle, ni pour d'Alembert; car vous êtes nés tous deux pour honorer votre siècle, et pour nous défaire de la multitude d'insectes qui bourdonnent et qui voudraient piquer.

Je suis bien aise que l'insecte qui a voulu ressusciter le procès de M. de Morangiés ait été écrasé par la commission du conseil; cet insecte était dangereux : il donnait au mensonge l'air de la vérité. J'ai lu une moitié de son mémoire, qu'on m'a envoyé : il faut que le rapporteur du conseil ait un esprit bien fin et bien juste, pour avoir démêlé toutes les petites fourberies dont ce mémoire atroce fourmille. Il me semble que M. de Sartines est très outragé dans ce mémoire, sous le nom général de *la police*. Je ne sais rien de plus punissable.

On me console, en m'assurant que les assassins du chevalier de La Barre ne reviendront point pour être nos tyrans, en faisant semblant d'être les protecteurs du pauvre peuple, qui n'est que le sot peuple.

On parle de prochains changements dans le ministère; mais il est dit dans la sainte Écriture : *Nolite audire prophetas*. Adieu, monsieur; conservez-moi des bontés qui font la consolation de ma vie.

6906. — A M. DE LA MOTTE.

A Ferney, ce 18 juillet.

Le malade octogénaire à qui vous avez fait l'honneur d'écrire fut, il est vrai, assez heureux, il y a quinze ans, pour être de quelque utilité à la descendante d'un grand homme (2); mais ayant été, depuis ce temps, dépouillé par le ministère de cent mille écus qu'il avait mis en dépôt chez le banquier du roi, pour subvenir aux frais d'une colonie qu'il a établie dans sa terre, il se trouve dans l'impossibilité de faire ce que vous lui proposez.

S'il peut, avant de mourir, rétablir ses affaires, il se fera un plaisir et un honneur d'exécuter vos volontés (3). Il est avec respect, etc.

6907. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney, 8 juillet (4).

Le vieux malade de Ferney remercie monsieur Albergati de la bonté qu'il a eue de le ressusciter, en lui faisant lire son *Prisonnier*. Il espère que sa résurrection sera parfaite, dès qu'il aura lu son *Hôte*. Son état ne lui permet point d'écrire de longues lettres; mais il compte sur l'indulgence du respectable auteur de l'*Hôte* et du *Prisonnier*. Ce sera toujours une grande consolation pour lui de recevoir tout ce que M. le marquis d'Albergati voudra bien lui envoyer. Il lui présente ses très humbles et très sensibles remerciements.

(1) *Lettre de M. le marquis de Condorcet à M. de La Harpe.* (G. A.)
(2) Mademoiselle Corneille. (G. A.)
(3) Nous ne savons quelle personne lui était recommandée. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

6908. — A M. DE POMARET.

26 juillet.

C'était, monsieur, un Montillet, archevêque d'Auch, qui, ayant appris qu'un grand nombre de vos réformés s'étaient assemblés extraordinairement le 4 de mai dans son diocèse, et avaient transgressé la loi au point de prier Dieu publiquement pour la santé de Louis XV, déféra ce crime à Louis XVI.

Je donnai part à quelques-uns de vos confrères du zèle qu'a témoigné ce digne prélat, possesseur d'ailleurs de cent mille écus de rente. Il est gouverné par une demi-douzaine de jésuites, qui ne sont pas aussi riches que lui, mais qui sont aussi saints et aussi sages.

Un marquis de Ganges, exempt des gardes du roi, est aujourd'hui à Ferney. Je voudrais bien qu'il vous y eût amené.

J'espère que, dans sept ou huit cents ans, les hommes ne se persécuteront plus pour savoir, *Utrum chimæra bombinans in vacuo possit comedere secundas intentiones.*

6909. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

28 juillet.

Je n'ai point de thème aujourd'hui, madame; j'ai envie de vous écrire, et je n'ai rien à vous dire. Quand je vous aurai souhaité un bon estomac, de la dissipation, et de l'amusement, il en résultera seulement que je vous ai ennuyée.

Le conte que vous m'avez fait de ce nouveau conseiller qui n'osait *copiner* avant que ses anciens *copinassent*, est un vieux conte que j'ai entendu faire avant que madame de Choiseul fût née.

J'ai un neveu (1) qui est gros comme un muid, et qui est doyen des conseillers-clercs du nouveau parlement : il faut me pardonner de prendre un peu le parti de sa compagnie. L'ancienne n'était guère plus savante, et était certainement plus tracassière. Si vous vous faites lire l'histoire, vous aurez remarqué que, depuis François Ier, le parlement de Paris a cru toujours ressembler au parlement d'Angleterre.

C'est précisément comme si un de nos consuls se croyait consul romain. Le monde a toujours été gouverné par des équivoques. Toutes nos querelles de religion ont eu des équivoques pour principe; c'est ce qui m'a fait souhaiter que la satire de Boileau sur les équivoques fût un peu meilleure.

Il me paraît que vous autres Parisiens vous allez voir une grande et paisible révolution dans votre gouvernement et dans votre musique. Louis XVI et Gluck vont faire de nouveaux Français.

M. de Lisle va à son régiment (2), et je n'aurai plus de nouvelles. Il avait une pitié charmante pour ma curiosité. Il me donnait des thèmes toutes les semaines; il égayait le sérieux de ma vie, car je suis très sérieux : je fais mes moissons, je plante, je bâtis, j'établis une colonie qu'on va peut-être détruire : voilà des occupations graves.

Portez-vous bien, madame, ayez du plaisir, si vous pouvez; cela est bien plus important et beaucoup plus difficile. Je vous suis attaché depuis bien longtemps; mais à quoi cela sert-il? Je vous suis inutile, je suis vieux, je vais mourir. Adieu, madame: je vous aime comme si j'avais encore vingt ans à vivre gaiement avec vous. LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

6910. — A M. TURGOT.

Ferney, 28 juillet (3).

Huc quoque *clara tui* pervenit fama triumphi,
Languida quo fessi vix venit aura noti.
OVID., *Pont.*, liv. II, ép. I.

M. de Condorcet me mande qu'il ne se croit heureux que du jour (4) où M. Turgot a été nommé secrétaire d'État.

Et moi, monseigneur, je vous dis que je me tiens très malheureux d'être continuellement près de mourir, lorsque je vois la vertu et la raison supérieure en place. Vous allez être accablé de compliments vrais, et vous serez presque le seul à qui cela sera arrivé. Je suis bien loin de vous de-

(1) Mignot. (G. A.)
(2) De Champagne-dragons. (A. *François.*)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(4) Le 20 juillet. (G. A.)

mander une réponse ; mais en chantant à basse note *De profundis* pour moi, je chante *Te Deum laudamus* pour vous.

Le vieux très moribond et très aise ermite de Ferney.

6911. — A. M. PERRONET.

Au château de Ferney, 28 juillet.

Vous me donnez, monsieur, une grande envie de prendre la poste pour venir voir le pont de Neuilly. Je partirais sur-le-champ, si mes quatre-vingts ans et mes maladies continuelles ne me retenaient. Il est triste de mourir sans avoir vu les monuments qui illustrent sa patrie. Je vous remercie bien sensiblement d'avoir eu la bonté de me faire voir le dessin de ce bel ouvrage. Je ne doute pas que le roi n'emploie vos rares talents à de nouveaux chefs-d'œuvre qui immortaliseront son siècle et son règne. Je vous prie de me compter dans le grand nombre de vos admirateurs. Les estampes me paraissent dignes du pont. Vous m'avez pénétré de l'estime et de la reconnaissance sincères avec lesquelles j'ai l'honneur d'être, monsieur, etc.

6912. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 (juillet (1).

Enfin donc, mon cher ange, le grand-référendaire (2) l'emporte ! Pourrait-on ne pas sentir le service essentiel qu'il a rendu à la couronne, et j'ose dire à la nation ? Je reconnais vos bontés et votre amitié à la conversation que vous avez eue avec lui.

Si vous voulez jeter un coup d'œil sur ma requête au roi en son conseil des finances (3), signée par cent pères de famille, et dont l'original est entre les mains de M. l'abbé Terray, vous verrez que j'ai plus d'une affaire auprès du grand-référendaire ; mais il n'a que sa voix, et M. l'abbé Terray paraît souverain dans tout ce qui concerne l'argent comptant.

J'ai une requête plus importante encore à présenter dans quelque temps (4) ; il s'agit d'une chose à laquelle vous vous intéressez : il est question d'humanité et de justice. Il faut faire amende honorable à la nature et à la raison d'une barbarie abominable commise, il y a quelques années, avec le poignard des lois ; c'est tout ce que je peux vous en dire pour le présent. Je suis devenu une espèce de Don Quichotte et de redresseur de torts ; mais j'ai bien peur de ne pas mieux réussir que lui. Il me semble que mon personnage serait plus plaisant à mettre sur le théâtre que le *Vindicatif*.

Comment notre nation, qui n'était que ridicule il y a quelques années, peut-elle être devenue si atroce ? C'est une question que me font souvent les étrangers. Je leur réponds que la même nation a fait la guerre de la Fronde et la Saint-Barthélemi, et que la poudre de succession était à la mode dans le temps le plus brillant de Louis XIV, au milieu des beaux-arts, des plaisirs et de la galanterie. Je me mets à l'ombre des ailes de mes anges avec des élans de dévotion.

6913. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

29 juillet.

Je ne suis pas surpris que mon héros ne m'ait pas donné ses ordres ; je me suis bien douté que ma petite demi-dormeuse, que j'appelle ma commode, et que j'avais fait faire exprès dans mon village (5), me serait inutile, surtout quand j'ai su qu'un voyageur (6) très connu de mon héros était en Suisse. J'ai conclu que le ciel s'opposait à mon voyage de Bordeaux, et qu'il fallait que je mourusse dans mon trou.

O destinée ! destinée ! les Turcs ont bien raison de croire à la fatalité. Cependant mon héros, à ce qu'il me semble, a toujours maîtrisé assez cette destinée, et s'est toujours noblement tiré d'affaire. Que dire et que faire contre un homme qui a servi l'Etat soixante ans, et qui commença par être blessé au siége de Fribourg, si longtemps avant que la famille royale fût née ? Ceux qui pourraient être jaloux de vous ont-ils pris Mahon, ont-ils fait passer l'armée anglaise sous les Fourches-Caudines ? etc., etc.

Donc j'ai dit en moi-même : Il continuera à régner dans l'Aquitaine, sans y lire même les vers orduriers du poëte Ausone, natif de Bordeaux, et consul romain ; il y aura une meilleure troupe de comédiens qu'à Paris ; il se réjouira, et il sera honoré. Il me semble qu'il y a des hommes qui ont acquis une telle considération, que la fortune ne peut leur faire aucun mal. Le nombre en est petit, et mon héros est assurément de ce nombre. Il m'aurait été bien doux de lui faire ma cour : j'en suis très indigne, je l'avoue. Je ne suis plus fait que pour être enterré. Vivez aussi longtemps qu'un doyen des maréchaux de France, qu'un doyen de l'Académie, un marguillier de paroisse peut vivre. Régnez dans votre ciel de Bordeaux. Les orages ne peuvent se former que sous vos pieds. On va chanter des *De profundis* à Saint-Denis ; mais on se souviendra toujours que vous avez fait chanter des *Te Deum* à Notre-Dame. Agréez mes tendres respects.

6914. — A M. DE PEZAY.

Aide-maréchal-des-logis
Et de Cythère et du Parnasse,
Je vois que vous avez appris
Sous le grand général Horace
Ce métier qu'avec tant de grâce
On vous voit faire dans Paris.
J'ai lu votre aimable Rosière (1) :
Malheur au duc atrabilaire
Qui lui reproche un doux baiser !
Quel mortel ne doit excuser
Une personne si discrète ?
Un seul baiser, un seul amant,
Chez les bergères d'à-présent,
Est la vertu la plus parfaite.

Je vous remercie bien sensiblement, monsieur, de votre paquet. Je ne sais par quelle voie il m'est venu, mais il me rendra heureux pendant deux jours. Je ne remercie point M. Dorat, quoiqu'il m'ait rendu heureux aussi ; mais ce n'est pas lui qui m'a gratifié de sa *Réponse de Ninon* et de ses odes. Le vieux malade de Ferney vous est toujours très attaché.

6915. — A M. LE PRINCE DE LIGNE.

5 auguste 1774, à Ferney (2).

Vous feriez rire un mort, monsieur le prince, avec vos prélats et vos lavements (3). Moi, qui suis plus près des lavements que des sacrements, j'ai été enchanté d'être encore dans votre souvenir. Je m'imagine bien que tout ce que vous avez vu vous a amusé sans vous étonner. C'est un drame d'une nouvelle espèce, et vous êtes bon juge. J'ai renoncé à tous les spectacles ; mais je suis charmé quand un connaisseur comme vous daigne m'en parler.

Tout enterré que je suis dans ma solitude, j'ai entendu parler, il y a quelques mois, d'une belle fête que vous aviez donnée. Je me doute bien qu'il y avait autant de goût que de magnificence. Mes jours de fête seraient ceux où je serais à portée de vous faire ma cour ; mais ma destinée m'a tapi trop loin de vous.

J'ai eu la consolation de dire fort au long à M. de Constant (4) combien je vous suis attaché. J'ai joint mes vœux aux siens, pour que votre manière de penser s'établisse à Bruxelles. J'en dirai autant à M. d'Hermenches, quand je le reverrai. Il est un peu mécontent, il boude ; mais j'espère qu'il prendra le parti de nous demeurer. Il ne trouvera guère de pays où l'on sente mieux son mérite. Agréez, monsieur le prince, mes éternels regrets d'être si éloigné de vous, et mon profond respect.

6916. — A M. DE RULHIÈRE.

8 auguste.

Je vous remercie, monsieur, de tout mon cœur. Placé entre votre Germanicus et votre Mécène (5), vous ne dédaignez pas même un vieux Allobroge qui ne se voit depuis plus de vingt ans qu'entre Zwingle et Calvin, et dont la mémoire n'est guère à Paris qu'entre Fréron et l'abbé Sabotier. Cependant j'aime toujours les bons vers passionnément, comme si j'étais Français, comme si je soupais quelquefois entre vous et M. de Chamfort. Vous m'avez deux fois traité selon mon goût ; la première, quand mon ami Thieriot m'envoya

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Turgot. (G. A.)
(3) Voyez tome V, page 565. (G. A.)
(4) Pour d'Etallonde de Morival. Voyez, tome V, l'*Affaire La Barre*. (G. A.)
(5) Pour aller à Bordeaux. (G. A.)
(6) Jean du Barry. (G. A.)

(1) *La Rosière de Salency*, opéra-comique, paroles du marquis de Pezay, musique de Gruétry. (G. A.)
(2) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(3) Le prince lui racontait la fin de Louis XV. (G. A.)
(4) Le père de Benjamin Constant. (G. A.)
(5) Et lorsque j'ai perdu Mécène,
J'ai retrouvé Germanicus.
RULHIÈRE, *Ep. à M. de Ch...*

Auriez-vous par hasard connu feu M. d'Aube,
Qu'une ardeur de dispute éveillait avant l'aube (1)?

La seconde, quand vous m'avez gratifié vous-même de votre épître sur le grand art de savoir se passer de fortune :

Vous avez rendu respectables
Les bons vers et la pauvreté;
L'ignorance et la vanité
Osaient les croire méprisables.

Vous direz à présent comme Horace :

Pauperies immunda *domus* procul absit. Ego, utrum
Nave ferar magna an parva, ferar unus et idem.
Liv. II, ép. II.

Votre épître est comme elle doit être, et la satire sur la Dispute était comme elle devait être. L'une était à la Boileau, et l'autre à la Chaulieu.

Il me semble qu'il se forme enfin un siècle : et, pour peu que Monsieur s'en mêle, le bon goût subsistera en France. Je m'y intéresse comme si j'étais encore de ce monde. Je ressemble aux vieilles catins qui ont toujours du goût pour leur premier métier.

Je ne savais pas que l'abbé Chappe eût été un philosophe si plaisant. J'ai son grand et gros livre (2), et j'ai pris son parti hardiment contre madame la princesse Sharkof, ou Sarrekof (3), car je ne prononce pas les noms russes si bien que vous. Cette dame est pour le moins aussi plaisante que l'abbé Chappe.

Le vieux malade de Ferney est pénétré pour vous de l'estime la plus vraie. Mais, puisque vous dites que vous êtes avec respect mon très humble serviteur, pardieu, je suis le vôtre avec plus de respect encore.

6917. — A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

8 auguste (4).

Je pense comme vous, monsieur, sur l'épître de M. de Rulhière; elle n'est pas si acérée que celle où il peignait si plaisamment M. d'Aube; mais elle respire une facilité de mœurs et de vers qui me fait un extrême plaisir; cela est dans le goût de Chaulieu, et n'en a pas les négligences.

Le *garçon qui a tout acquis* (5) en peu de temps, n'a point encore acquis cette mollesse et cet air de vérité qui règnent dans le petit ouvrage de M. de Rulhière. Le gros du monde y trouvera des longueurs; ces longueurs ne me déplaisent pas, quand elles partent d'un cœur qui est plein et qui déborde. Le *garçon* ne me l'a pas envoyée; je la tiens de vous et de l'auteur lui-même : je vous en fais à tous deux mes compliments bien sincères.

L'aventure de mademoiselle de Vence (6) ressemble à celle de mademoiselle de Divion, qui fut brûlée du temps de Philippe de Valois, pour avoir fait de fausses lettres patentes en faveur de M. le comte d'Artois (7). La plupart de nos dames ne sont pas si savantes. Ma conclusion n'est pas que l'on brûle mademoiselle de Vence; il ne faudrait, à mon sens, brûler que les feuilles de Fréron et toutes celles qui nous ennuient. On se contenta de pendre M. l'abbé Fleur, chanoine de Besançon, prêtre et prédicateur, qui avait contrefait des lettres de change de Montmartel.

Vous ne faites si fort aimer l'histoire moderne, que je vais vous fatiguer de questions : il s'agit du savoir si on joue *Orphée;*

Si on continue le *Vindicatif;*

S'il est vrai que M. le duc de Choiseul ait acheté la charge de grand chambellan.

Je suppose, monsieur, que vous êtes encore à Paris, quand je vous demande tant de choses; car si vous êtes à Mouzon, je ne vous demande qu'un prompt retour. LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

(1) Voyez le *Discours en vers sur les disputes*, dans le *Dictionnaire philosophique*, article DISPUTE. (G. A.)
(2) *Voyage en Sibérie*. (G. A.)
(3) Daschkof. Voyez la lettre à Marmontel du 21 juin 1771. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(5) Le marquis de Pezay. (G. A.)
(6) Madeleine de Saint-Vincent, fameuse par son procès contre le maréchal de Richelieu. (*A. François.*)
(7) Elle voulait faire restituer à ce prince le comté d'Artois, qu'il réclamait en justice. (*A. François.*)

6918. — A M. MÉZIÈRE.

Au château de Ferney, 10 auguste.

J'ai reçu, monsieur, le chef-d'œuvre que vous m'avez envoyé (1). On ne peut être ni plus indigne, ni plus reconnaissant de l'honneur que vous me faites. Je vois que le portrait est fait sur une médaille (2) frappée à Genève. Vous avez corrigé les défauts de cette médaille, qui était très défectueuse. Il est impossible de retrouver à présent un seul de ces médaillons, le coin ayant été rompu par accident. La solitude où je vis, ma vieillesse et mes maladies, mais encore plus le peu de goût qu'on a pour les beaux-arts dans le pays où je suis, me font désespérer de trouver rien ici qui puisse vous être présenté. Il faudrait être dans le pays des Raphaëls et des Titiens pour vous remercier dignement. J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, etc.

6919. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 auguste.

Mon cher ange, je vous écris de mon lit; c'est le pupitre des gens de quatre-vingts ans : c'est pour vous dire que je ne suis point surpris que madame d'Argental se fasse porter, et que M. votre frère (3) ait eu la fièvre. Les chaleurs extrêmes qu'on doit éprouver au bord de la Seine, comme du lac de Genève, peuvent fort bien déranger le pouls et ôter les forces. Je n'ai pas celle de faire ce voyage, dont la seule idée me faisait sauter de joie. Quatre-vingts années de maladies presque continuelles ne permettent guère de se mettre en route dans le zone torride, et au mois d'octobre je serai dans le zone glaciale. Vous jugerez si je suis impotent, quand vous saurez qu'on a joué hier auprès de Genève les *Lois de Minos*, et que je n'ai pu m'y transporter. On me dit que cette rapsodie a été merveilleusement accueillie par des gens qui ne connaissaient autrefois que les psaumes de Marot, et qui passent aujourd'hui pour n'être savants que dans l'art de compter; mais depuis qu'ils ont profité des manœuvres de votre ministère des finances, au point de se faire six ou sept millions de rentes sur le roi, ils se sont mis à aimer les vers français.

Je ne renonce point au projet d'obtenir du grand-référendaire quelque ombre de justice pour un jeune et brave officier (4), le plus honnête et le plus sage du monde, que le roi de Prusse m'a confié depuis quatre mois. Il serait triste qu'un homme qui lui appartient resiât condamné à avoir la main droite coupée, la langue arrachée, à être roué et brûlé pour n'avoir pas salué, chapeau bas, une procession de capucins pendant la pluie. Je ne puis attendre le sacre, qui est le temps des grâces. Il faut que j'écrive bientôt, et que l'affaire soit faite ou manquée. Si je n'obtiens rien, je renverrai l'officier à son maître, qui n'en aura pas meilleure opinion de nous. Je dois avoir quelque espérance, s'il est vrai que le roi ait répondu à ceux qui lui disaient que M. Turgot est encyclopédiste : *Il est honnête homme, et cela me suffit.* Ces paroles n'annoncent pas un bigot gouverné par la prêtraille, elles manifestent une âme juste et ferme.

Je souhaite que les *Deux Reines* (5) de Dorat réussissent autant que notre monarque.

J'ai quelque idée d'avoir vu une déclamation de collége, intitulée *Sophronie* (6), et de n'avoir pu en soutenir la lecture. Je n'ai point su le nom de l'auteur. Dieu me préserve de songer à faire l'histoire des papes! à moins qu'on ne m'assure vingt ans de vie pour courir sur la barque de saint Pierre, depuis ce renégat jusqu'au prudent Ganganelli. Quelle imagination! moi l'histoire des papes! à mon âge!

Je pense bien comme vous sur *Armide* et sur le quatrième acte de *Roland;* mais tant de gens disent que cette musique est du plain-chant, tant d'oreilles aiment le mérite de la difficulté surmontée, tant de langues crient, de Pétersbourg à Madrid, que nous n'avons pas de musique, que je n'ose me battre contre toute l'Europe. Cela n'appartenait qu'à Louis XIV et au roi de Prusse.

Adieu, mon cher ange, Dieu vous envoie des vents frais,

(1) Mézière avait envoyé à Voltaire un tableau représentant l'Histoire qui arrête le Temps dans sa course. Le Temps prête ses ailes à l'Histoire, qui en tire quelques plumes pour écrire les traits mémorables de la vie du grand homme. (Note de l'*Almanach littéraire* de 1784.)
(2) Au fond du tableau était le médaillon de Voltaire. (Id.)
(3) Pont de Veyle. (G. A.)
(4) D'Etallonde. (G. A.)
(5) Drame en prose. (G. A.)
(6) *Olinde et Sophronie*, drame en prose de Mercier. (G. A.)

qui rendent des forces à madame d'Argental et à M. de Pont de Veyle !

6920. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

12 auguste (1).

Je ne vous écris aujourd'hui, monsieur le secrétaire (2), ni sur les sciences et les beaux-arts, qui commencent à vous devoir beaucoup, ni sur la liberté de conscience, dont on a voulu dépouiller ces beaux-arts qui ne peuvent exister sans elle.

Vous avez rempli mon cœur d'une sainte joie, quand vous m'avez mandé que le roi avait répondu aux pervers qui lui disaient que M. Turgot est encyclopédiste : « Il est honnête » homme et éclairé, cela me suffit. »

Savez-vous que les rois et les beaux esprits se rencontrent? Savez-vous, et M. Bertrand (3) sait-il que le poëte Kien-Long, empereur de la Chine, en avait dit autant il y a quelques années? Avez-vous lu, dans le 33e recueil des prétendues *Lettres édifiantes et curieuses*, la lettre d'un jésuite imbécile nommé Benoît à un fripon de jésuite nommé Dugad ? Il y est dit en propres mots qu'un ministre d'Etat accusant un mandarin d'être chrétien, l'empereur lui dit : « La province est-elle mécontente de lui? — Non. — Rend-il la justice avec impartialité? — Oui. — A-t-il manqué à quelque devoir de son état? — Non. — Est-il bon père de famille ? — Oui. — Eh bien ! pourquoi l'inquiéter pour une bagatelle ? »

Si vous voyez M. Turgot, faites-lui ce conte.

Je vous envoie la copie d'une requête que j'ai barbouillée pour tous les ministres. Il n'y a que le roi à qui je n'en ai pas envoyé. Je souhaite passionnément que cette requête soit présentée au conseil de commerce, dans lequel M. Turgot pourrait avoir une voix prépondérante. J'ai du moins la consolation de voir que, malgré les grands hommes, tels que Fréron, Clément et Sabatier, Ferney est devenu, depuis que vous ne l'avez vu, un lieu assez considérable, qui n'est pas indigne de l'attention du ministère. Il y a non seulement d'assez grandes maisons de pierres de taille pour les manufactures, mais des maisons de plaisance très jolies qui orneraient Saint-Cloud et Meudon. Tout cela va rentrer dans le néant d'où je l'ai tiré, si le ministère nous abandonne. Je suis peut-être le seul fondateur de manufactures qui n'ait pas demandé de l'argent au gouvernement. Je ne lui demande que d'écouter son propre intérêt. Je vous en fais juges, vous et M. Bertrand.

Je voudrais bien venir vous consulter tous deux sur une affaire qui vous intéressera davantage, et que je vais entreprendre. J'invoque Dieu et vous pour réussir. Il s'agit de la bonne cause ; vous la soutiendrez toujours avec Bertrand. Je m'incline devant vous deux.

6921. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

12 auguste.

Ah ! cette fois-ci, j'ai un thème, et mon thème, madame, est la révolution en ministres et en musique.

Je ne suis ni marin ni musicien. Je suis fâché que M. Turgot n'ait que le département de nos vaisseaux et de nos colonies. Je ne le crois pas plus marin que moi ; mais il m'a paru un excellent homme sur terre, plein d'une raison très éclairée, aimant la justice, comme les autres aiment leurs intérêts, et aimant la vérité presque autant que la justice.

Quant à la musique, j'avoue que je ferais un voyage à Paris pour entendre *Roland* et *Armide*, après vous avoir entendue parler ; et la seule chose qui m'en empêche, c'est mon extrait baptistaire daté, dit-on, de l'an 1694, lequel extrait baptistaire est accompagné de recettes pour mes yeux, pour mes oreilles, et pour mes jambes, qui sont dans le plus mauvais état du monde.

Madame Denis, qui montre la musique à l'arrière-petite-nièce de Corneille, née chez nous, prétend que le chevalier Gluck module infiniment mieux que le chevalier Lulli, que des Touches, et que Campra. Je veux l'en croire sur sa parole ; car je me souviens que le roi de Prusse ne regardait la musique de Lulli que comme du plain-chant. On pense de même dans le reste de l'Europe, et j'en suis très fâché, car le récitatif de Lulli me paraît encore admirable. C'est une déclamation naturelle, remplie de sentiment, et parfaitement adaptée à notre langue; mais elle demande des acteurs. Cinna ne pouvait être joué que par Baron. Je n'en dirai pas autant des symphonies de Lulli ; aucune n'approche seulement de l'ouverture du *Déserteur* (1).

Il faut songer que, quand le cardinal Mazarin fit venir chez nous l'opéra, nous n'avions que vingt-quatre violons discordants qui jouaient des sarabandes espagnoles. Nous sommes venus tard en tout genre. Il n'y a guère de nation qui ait plus de vivacité et moins d'invention que la nôtre.

Je souhaite, pour votre amusement, qu'on traduise incessamment, et bien les deux gros volumes de *Lettres du comte de Chesterfield à son fils Philippe Stanhope*. Il y parle d'un très grand nombre de personnes que vous avez connues. Il y a beaucoup à apprendre, et je ne sais si ce n'est pas le meilleur livre d'éducation qu'on ait jamais fait. Il y peint toutes les cours de l'Europe. Il veut que son fils cherche à plaire, et lui en donne des moyens qui valent peut-être ceux du grand Moncrif (2), qui sut plaire à une auguste reine de France. Il traite bien mal le maréchal de Richelieu, en avouant pourtant qu'il a su plaire. Il conseille à son fils d'être amoureux de madame du P....., et lui envoie le modèle d'une déclaration d'amour.

J'ai peur que ce livre ne soit traduit par quelque garçon de la boutique de Fréron votre ami, ou par quelque autre valet de librairie. Il faudrait un homme du monde qui voulût s'en donner la peine ; mais on n'en permettra jamais le débit en France. Si j'étais à Paris, je vous lirais en français quelques-unes de ces lettres, ayant l'anglais sous mes yeux; mais mon état ne me permet point Paris; et d'ailleurs j'ai eu l'insolence de créer une espèce de petite ville dans mon désert, et d'y établir des manufactures qui demandent ma présence et mes soins continuels. Mes travaux de campagne sont encore des chaînes que je ne puis rompre. Je me traîne en carrosse auprès de mes charrues ; mes laboureurs n'exigent point que j'aie de la santé et de l'esprit, et que je leur fasse des vers pour être mis dans le *Mercure*.

Il me semble que quand Louis XIV prit en mains les rênes du gouvernement, on lui présentait de meilleurs vers que ceux dont on accable Louis XVI. Je le plaindrais fort, s'il était obligé de les lire.

Vous devez être instruite, madame, si M. le duc de Choiseul a acheté en effet la charge de grand-chambellan de M. le duc de Bouillon. Il serait bon qu'un homme qui a tant d'élévation dans le caractère tînt toujours à la cour par quelque grande place. Je finis, faute de papier. Mille tendres respects.

6922. — A M. DE MAUPEOU.

14 auguste.

Monseigneur, lorsque je pris la liberté d'implorer votre suffrage dans le conseil des finances, en faveur de la colonie de Ferney, j'eus l'honneur de vous dire que je vous importunerais bientôt pour une affaire qui n'est pas indigne de vos regards.

Il s'agit d'une grâce qui dépend entièrement de vous; et vous avez rendu d'assez grands services à la couronne et à l'Etat, pour que le roi ait en vous la plus entière confiance. Voici de quoi il s'agit :

Le roi de Prusse m'envoya, à la fin d'avril, un jeune officier né Français, qui est lieutenant dans un régiment à Vesel ; ce jeune homme est ce que j'ai jamais vu de plus sage et de plus circonspect. Vous serez étonné, monseigneur, quand vous saurez que c'est ce même d'Etallonde d'Abbeville qui à l'âge de dix-sept ans fut condamné par contumace à l'horrible supplice que subit en partie le chevalier de La Barre. Vous avez su que depuis, les esprits ayant été calmés, le tribunal d'Abbeville eut horreur de sa procédure, et relâcha tous les autres coaccusés.

D'Etallonde, dont j'ai l'honneur de vous parler, alla servir cadet dans un régiment prussien à Vesel. Le roi de Prusse a su qui il était; il a connu ses mœurs et son mérite ; il lui a donné une sous-lieutenance, et ensuite une lieutenance. Le bien que ce jeune homme héritait de sa mère ayant été confisqué, son père en a demandé et obtenu la confiscation, dont il jouit sans secourir son malheureux fils. Dans l'état cruel où ce jeune homme se trouve, le roi de Prusse m'autorise, monseigneur, à vous prier en son nom d'accorder à d'Etallonde toutes les bontés que votre magnanimité et votre prudence croiront praticables. Je ne suis point étonné que le roi de Prusse ne veuille point être compromis; je sens, de plus, qu'il me sied peut-être moins qu'à personne de solliciter une

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Secrétaire de l'Académie des sciences. (G. A.)
(3) D'Alembert. (G. A.)

(1) Opéra-comique de Sedaine, musique de Monsigny. (G. A.)
(2) Auteur des *Essais sur la nécessité et les moyens de plaire*, et lecteur de Marie Leczinska. (G. A.)

telle grâce dans une affaire qui en son temps effaroucha tant de gens respectés.

J'ose tout remettre entre vous et le roi de Prusse, suivant ces mots de sa lettre de Potsdam, du 30 de juillet : « Enfin » vous en userez dans cette affaire comme vous le jugerez » convenable au bien du jeune homme. »

Je ne sais rien de plus convenable que de vous implorer, de ne point paraître me mêler du sieur d'Etallonde, d'attendre tout de vos seules bontés, et de me taire.

Je n'écris à personne sur cette démarche. Si vous pouvez, monseigneur, avoir la bonté de m'envoyer le parchemin scellé dont vous daignerez favoriser d'Etallonde quand vous le jugerez à propos, ce sera une faveur aussi précieuse que secrète, dont je sentirai tout le prix, d'autant plus que je m'en vanterai moins. J'ai assez de sujets de publier ce que vous doit la France, sans y mêler indirectement les obligations que je vous aurai.

6923. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 15 auguste (1).

Les artistes de ma colonie, monseigneur, qui ont fourni, selon vos ordres, une montre garnie de diamants pour les noces de madame la comtesse d'Artois, se jettent à vos pieds.

Ils adressèrent cette montre à M. d'Ogny, qui la présenta lui-même à madame du Barry, laquelle s'était chargée des présents.

Cependant cette montre n'a point été comprise dans la liste de M. de La Ferté, signée de vous, et M. de La Ferté n'en a jamais entendu parler.

Je suis honteux et je vous demande pardon de vous parler de cette petite affaire, au milieu de toutes celles que vous avez. Mais ces pauvres artistes, qui sont d'ailleurs très vexés et qui sont fort à plaindre, me forcent de vous demander votre protection pour eux. Il paraît qu'ils n'ont que deux ressources : l'une, de vous supplier de vouloir bien faire réparer cet oubli dans le premier compte que signera M. le duc d'Aumont ; l'autre, de demander le prix de leur montre à madame du Barry elle-même, puisqu'il est très certain qu'elle l'a reçue des mains de M. d'Ogny.

Je vous supplie très instamment d'avoir la bonté de me donner vos ordres sur cette affaire.

La mort du notaire Laleu me met dans la situation la plus désagréable et la plus pressante. Vous éprouvez vous-même dans le moment présent des embarras qui vous font sentir à quel point sont à plaindre de simples particuliers sans protection.

Je compte toujours sur vos bontés, et je me flatte qu'elles seront proportionnées à un attachement d'environ cinquante ans. Reconnaissez, à cette époque, votre très vieux, très malade et très fidèle serviteur.

6924. — A M. MARIN.

16 auguste.

Vous avez fait, monsieur, bien de l'honneur à mes yeux de les croire capables de lire votre écriture. Non vraiment, je ne vous ai point cru à Lampedouse ; mais j'étais, moi, sur les bords du Styx, où je suis très souvent.

Il me semble que Louis XVI et M. Gluck vont créer un nouveau siècle. C'est un Solon sous lequel nous aurons un Orphée, du moins à ce que disent tous les grands connaisseurs en politique et en musique. Pour moi, je ne verrai d'Orphée que dans le pays où il alla chercher sa femme :

> Tænarias etiam fauces, alta ostia Ditis,
> Et caligantem nigra formidine lucum. (VIRG., *Georg.*, lib. IV.)

Si vous avez du temps à vous, mon cher correspondant, mandez-moi, je vous prie, comment sont reçus dans le public les deux discours de M. Suard et de M. Gresset (2) ; l'un très philosophique, et l'autre grammatical.

On me parle de la *Lettre d'un théologien à l'abbé Sabotier*. Je l'ai lue ; elle m'a inspiré de l'admiration et de l'effroi. L'auteur (3) est sans doute un profond géomètre et un homme d'un esprit supérieur ; mais c'est un Hercule qui s'amuse à écraser un scorpion à coups de massue. Je suis bien surpris qu'un homme de son mérite traite sérieusement un Sabotier ; c'est une chose bien hardie d'ailleurs de donner tant de soufflets au clergé sur la joue de ce misérable polisson.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Reçus à l'Académie française le 4 août 1774. (G. A.)
(3) M. le marquis de Condorcet. (K.)

On me mande que l'ouvrage fait dans Paris un effet prodigieux : quelques personnes me l'attribuent, mais j'en suis incapable. Il y a trop longtemps que j'ai renoncé à la géométrie ; et, de plus, je ne saurais approuver qu'on dise tant de mal des prêtres, sans aucun correctif. Il est très certain qu'il y a parmi eux de très belles âmes, des évêques, des curés sages et charitables. Il ne faut jamais attaquer un corps tout entier, excepté les jésuites. En un mot, je suis fâché que, dans les premiers jours d'un nouveau règne, on ait fait un si bon et si dangereux ouvrage, que le ministère sera probablement forcé de condamner, et qu'on pourrait bien déférer au parlement.

Je vous prie de me dire aussi si vous êtes idolâtre d'*Orphée*, et si vous avez abjuré entièrement *Roland* et *Armide*.

6925. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 17 auguste.

Ceci devient sérieux, mon cher ange. Vous connaissez sans doute la *Lettre d'un théologien* à l'auteur du *Dictionnaire des trois siècles;* c'est Hercule qui assomme à coups de massue un insecte, mais il frappe aussi sur toutes les têtes de l'hydre. On ne peut être ni plus éloquent ni plus maladroit. Cet ouvrage, aussi dangereux qu'admirable, armera sans doute tout le clergé. Il paraît tout juste dans le temps que j'écris à M. le chancelier pour l'affaire que vous savez. Pour comble de malheur, on m'impute cet écrit funeste, dans lequel il est question de moi presque à chaque page.

L'ouvrage est d'un homme qui a sans doute autant d'esprit que Pascal, et qui est aussi bon géomètre. Il dit que d'Alembert « a résolu le premier d'une manière générale et sa» tisfaisante le problème des cordes vibrantes, et qu'il a in» venté le calcul des différences partielles. »

Je n'ai jamais lu ces cordes vibrantes ni ces différences partielles de M. d'Alembert. Il y a près de quarante ans que vous m'avez fait renoncer à la sécheresse des mathématiques.

Il est donc impossible que je sois l'auteur de cet écrit. J'aime les philosophes, mais je ne veux pas être leur bouc émissaire. Je ne veux ni de la gloire d'avoir fait la *Lettre d'un théologien*, ni du châtiment qui la suivra.

J'admire seulement comme tous les événements de ce monde s'enchaînent, et comment un gueux comme Sabatier, un misérable connu pour avoir volé ses maîtres, un polisson payé par les Pompignan, devient le sujet d'une persécution ou d'une révolution.

Je mets peut-être trop d'importance à cette aventure. Je peux me tromper, et je le souhaite ; mais, si le gouvernement se mêle de cette affaire, il est juste que je me défende sans accuser personne.

Je ne sais actuellement où vous êtes, mon cher ange ; mais, si cette affaire fait autant de bruit qu'on le dit, si M. le chancelier en est instruit, s'il vous en parle, songez, je vous en prie, que je n'ai nulle part à la *Lettre du théologien*, que je me suis contenté de causer avec Pégase (1), et qu'il y aurait une injustice affreuse à me rendre responsable des témérités respectables de gens qui valent beaucoup mieux que moi. Je suis affligé qu'on ait gâté une si bonne cause, en la défendant avec tant d'esprit. Je vois la guerre déclarée, et la philosophie battue. Mon innocence et ma douleur sont telles, que je vous écris en droiture. Je vous demande en grâce de me répondre le plus tôt que vous pourrez. J'attends avec impatience des nouvelles de la santé de madame d'Argental et de M. votre frère.

6926. — A M. POULTIER DELMOTTE.

19 auguste.

Un vieillard de près de quatre-vingts ans, accablé de maladies, s'est presque senti renaître en lisant les vers très agréables dont M. Delmotte a bien voulu l'honorer. Il le supplie de vouloir bien lui pardonner si son triste état ne lui permet pas de répondre comme il le voudrait. Si les forces lui manquent, sa sensibilité n'en est pas diminuée. Il supplie M. Delmotte d'agréer sa reconnaissance, et l'estime infinie avec laquelle il a l'honneur d'être, etc. LE MALADE DE FERNEY.

6927. — A M. L'ABBÉ DE VOISENON.

20 auguste.

Mon cher prélat, avez-vous lu la *Lettre d'un théologien à l'abbé Sabatier*, qui fait, dit-on, un très grand bruit dans Paris ? Je l'ai lue, et j'ai vu avec douleur que l'auteur ou les auteurs vous rendent bien peu de justice. On y lit, page 35,

(1) Voyez, tome VI, le *Dialogue de Pégase et du Vieillard*. (G. A.

que vous ne vous êtes fait connaître que par des bouffonneries ordurières : cela est faux; vous avez écrit des choses galantes avec beaucoup d'agrément, mais jamais d'obscènes.

L'auteur a très bien fait, à mon gré, de tomber sur un vil scélérat tel que l'abbé Sabatier; mais il a très mal fait d'insulter des hommes qui méritent autant de considération que vous; il a beaucoup plus mal fait de parler du clergé avec tant d'indécence et de fureur; il a encore plus mal fait d'oser dire en France, page 82, que les rois tiennent leur autorité du peuple. On lui répondra que le roi tient sa couronne de soixante-cinq rois ses ancêtres.

Il y a, dans cette brochure, des plaisanteries qui ont réussi, et, sur la fin, une violence qu'on appelle de l'éloquence; mais il y a une folie atroce à insulter cruellement tout le clergé de France à propos d'un abbé Sabatier. L'auteur prend ma défense; j'aime mieux être outragé que d'être ainsi défendu. Je suis très affligé qu'on ait fait un tel ouvrage. L'abbé Sabotier, au sortir des cachots de Strasbourg, méritait les galères. Ceux qui sont assez insensés pour rendre l'Eglise de France responsable des sottises de Sabotier méritent les Petites-Maisons : voilà ma façon de penser; elle est aussi inébranlable que mon amitié pour vous.

Adieu, mon très cher confrère; les horreurs de la littérature empoisonnent la fin de ma vie.

6928. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

26 auguste (1).

Le vieux de la montagne remercie son héros avec la tendresse la plus respectueuse de la relation et de la lettre qu'il vient de recevoir. Au bout du compte, monseigneur, il ne vous arrive que ce qui arrive tous les jours au roi; des fripons le volent en abusant de son nom. Mais ils sont plus adroits que ce M. Benevent qui a contrefait votre signature. Tout est reconnu ; madame la première président eavait déjà eu la bonté de m'en avertir. Elle prend à vous tout l'intérêt que doivent y prendre ceux qui aiment votre gloire et celle de la nation. Ce qu'il y a de déplorable dans cette aventure, c'est que cette folle de madame de Saint-Vincent est parente de feu madame la princesse de Guise votre femme, et qu'elle a parmi ses complices des personnes du plus grand nom. Cela justifie presque cet évêque de Senez, qui a prononcé dans Saint-Denis la satire du siècle de Louis XV. Vous serez obligé de poursuivre la condamnation de madame de Saint-Vincent, et encore plus de demander sa grâce. Mais pour M. Benevent, je suis d'avis qu'il paie les frais du procès et qu'il soit pendu, comme le fut il y a quelques années un chanoine nommé Fleur, qui avait merveilleusement contrefait l'écriture de Montmartel.

Cette affaire est très extraordinaire, mais elle ne vous compromet en rien. Il est vrai que, dans la situation présente, vous avez très bien fait de venir à Paris pour faire taire les cabales, qui, ne pouvant vous faire aucun mal réel, auraient cherché à faire de mauvaises plaisanteries. Il y a eu des événements qui vous ont été plus sensibles que les signatures de M. Benevent; mais vous vous tirerez toujours avec gloire et même avec bonheur de tous les accidents de la fortune.

Si le cœur donnait des forces, je serais à présent auprès de vous. Je n'ai ni votre santé, ni votre vigueur, ni vos ressources. Vous avez en moi un serviteur bien inutile; qu'importe un attachement si vif et si ancien? il faudrait faire, au premier avis, cent lieues en trois jours; sans quoi, que sert-il d'aimer? Est-il possible que je sois condamné à mourir, sans venir prendre congé de mon héros?

Quand vous aurez fini votre affaire, je vous supplierai de daigner vous souvenir de mes pauvres colons, et de vouloir bien les recommander à M. de La Ferté-Menu (2).

6929. — A M. MARIN.

27 auguste (3).

Eh bien! voilà donc l'Eglise grecque qui triomphe de l'Eglise turque. L'autocratrice me l'avait toujours bien prédit. Les Welches voient-ils clair, enfin?

Je vous supplie, mon cher Turc, de vouloir bien donner cours aux incluses, et de me mander positivement comment il faut vous écrire dorénavant.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) C'est-à-dire intendant des Menus-Plaisirs. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

6930. — AU RÉVÉREND PÈRE EN DIEU MESSIRE JEAN DE BEAUVAIS,

CRÉÉ PAR LE FEU ROI LOUIS XV ÉVÊQUE DE SENEZ (1).

Mon révérend père en Dieu, (2) j'assistai ces jours passés au service que fit le curé de Neuilly. « Ouailles, dit-il, souhaitons » la vie éternelle à notre bon roi, qui ne demanda que la paix » après avoir gagné deux batailles en personne (3), qui fit » l'aumône aux pauvres, qui aurait payé toutes ses dettes s'il » avait eu de l'argent, qui fonda l'École militaire, qui a bâti » le beau pont de Neuilly, sur lequel vous vous promenez, et » qui avait un valet de garde-robe, auquel je dois ma cure. »

Cette oraison funèbre me plut beaucoup, parce qu'elle ne prétendait à rien, qu'elle partait du cœur, et surtout qu'elle était courte.

J'ai assisté depuis à la vôtre. Je ne vous dis point qu'elle parut longue; mais l'assemblée ne trouva pas bon que vous commençassiez par parler de vous : « Quand j'annonçais il y a peu de temps la divine parole..... »

Tout le monde convint qu'il ne fallait pas débuter, dans l'éloge d'un roi, par celui de *messire Jean de Beauvais*. Nous aimons la parole divine; l'égoïsme la profane.

Vous dites que Dieu seul *possède l'immortalité*; et nos âmes, mon révérend père, et nos âmes! ne passent-elles pas pour être immortelles aussi? On aurait souhaité que vous eussiez dit : « Dieu qui possède et qui donne l'immortalité. » Car enfin, le diable, comme vous savez, le diable qui nous inspire tant de passions, le diable qui est partout, a la réputation d'être immortel.

Vous vous comparez à Jérémie, mon révérend père : Jérémie vit d'abord à quatorze ans « une verge veillante et une marmite bouillante (*a*). » Dans un âge plus mûr, il fut accusé d'avoir trahi son roi pour le roi de Babylone. Qu'avez-vous de commun avec Jérémie? Auriez-vous manqué à votre roi comme ce Juif? Avez-vous vu comme lui une verge veillante et une marmite bouillante?

Vous comparez une auguste princesse (4), qui a quitté la cour pour un couvent, à la fille de Jephté, à qui son père coupa la tête; vous comparez Louis XV à Joas, qu'Athalie fit poignarder : mais jamais le feu roi ne fut poignardé par sa grand'mère, et jamais il ne coupa le cou de sa fille. Il faut que les comparaisons soient justes, même dans une oraison funèbre.

Le cri public vous a obligé de changer l'endroit où vous reprochiez au feu roi d'avoir chassé les jésuites. Vous avez cru adoucir cette satire en imprimant que la société de ces jésuites était une *fausse société;* mais cela ne s'entend pas. On sait bien ce que c'est qu'un homme faux, un homme qui parle contre sa conscience, une pensée fausse, un faux pas, un faux brillant; on ne sait ce que c'est qu'une *société fausse*. Le R. P. Malagrida et le R. P. Lavalette ont fait de fausses démarches, qui ont entraîné la ruine d'une société très véritable et autrefois très dangereuse (5).

Vous ne deviez pas comparer cette société à Jonas que des idolâtres jetèrent dans la mer pour apaiser une tempête (6). Les rois de France, d'Espagne, de Naples, de Portugal, le souverain de Rome, ne sont point des idolâtres. Les déclama-

(1) Cette lettre, qui parut en brochure au mois d'août 1774, appartient aux FACÉTIES. C'est par erreur qu'elle se trouve rejetée ici. (G. A.) — Jean de Beauvais, après avoir insulté à la vérité et à la raison dans son *Oraison funèbre* (*), comme c'est l'usage, insulta de plus à la mémoire du roi son bienfaiteur. Il comptait avoir un meilleur évêché, et il se trompa. On voyait alors des hommes qui avaient flatté Louis XV pendant sa vie, et qu'il avait comblés de biens, déchirer sa mémoire, et témoigner de sa mort une joie indécente. Les gens qu'on appelle philosophes, et que ce prince, trompé par la calomnie, avait plus laissé persécuter qu'il ne les avait encouragés, furent alors les seuls qui lui rendissent quelque justice. On leur reproche d'oser juger les rois pendant qu'ils règnent, mais ils savent les respecter, et durant leur vie, et même lorsqu'ils ont cessé de régner : ils savent qu'il y a autant de bassesse à insulter un pouvoir qui n'est plus, qu'à flatter la main qu'on craint, ou dont on espère. (K.)

(2) C'était le titre qu'on donnait aux évêques avant Richelieu. (G. A.)

(3) Louis XV était présent à Fontenoy et à Laufelt. (G. A.)

(*a*) Jérémie, chap. I, v. 11, 12 et 13.

(4) La princesse Louise, quatrième fille de Louis XV, religieuse carmélite. (G. A.)

(5) Voyez, tome II, l'*Histoire du Parlement*, chap. LXVIII. (G. A.)

(6) Tout cet alinéa, sauf la première phrase, ne se trouve que dans la *Correspondance* de Grimm. (G. A.)

(*) Jean de Beauvais, né en 1731, mort en 1790, prononça l'oraison funèbre de Louis XV dans l'abbaye de Saint-Denis, le 27 juillet 1774. (G. A.)

teurs devraient, dans ce siècle de raison, se garder de toutes ces comparaisons puériles.

Vous dites que « les anciens parlements se sont laissé entraîner par l'impulsion des circonstances au delà de leur » premier but. » L'impulsion des bienséances et de votre génie ne devait pas vous entraîner dans de pareilles phrases.

Quelle impulsion étrange vous force à vous déchaîner contre le dix-huitième siècle de notre ère vulgaire? « Il était » donc réservé, dites-vous, au dix-huitième siècle, d'attaquer » à la fois les principes de l'honneur, de la justice, de la vertu, » de l'honnêteté naturelle! » Et vous proclamez le successeur de Louis XV le restaurateur des mœurs! vous auriez dû l'appeler le conservateur. Car enfin, monsieur de Beauvais, dans quel temps a-t-on vu plus de princesses renommées par des mœurs plus pures? Dans quel pays a-t-on vu mourir tant de ministres des finances dans une pauvreté si respectée? Avez-vous su quels hommes étaient MM. d'Argenson? L'un, étant ministre, a écrit en faveur du peuple (1); l'autre a laissé une mémoire chère à tous les gens de guerre (2). Vous avez lu l'histoire : y avez-vous rencontré beaucoup de personnages qui aient soutenu ce qu'on appelle si lâchement une disgrâce, avec plus de *grandeur et d'honnêteté naturelle* que certains ministres dont je ne vous dirai pas le nom (3)?

Dans quel temps les libéralités, cette pierre de touche de la vraie grandeur d'âme, ont-elles été plus abondantes?

Mille actions généreuses, qui se multiplient tous les jours, auraient dû vous avertir de respecter un peu plus votre siècle, et le feu roi, votre bienfaiteur, dont vous avez fait (permettez-moi de vous le dire) une satire un peu grossière.

Vous vous écriez : « Il n'y aura plus d'hypocrites, parce » qu'il n'y aura plus de vertu. » Il est vrai que le roi régnant n'a point d'hypocrites dans son conseil (4); mais vous en plaignez-vous? L'infâme superstition est la mère de l'hypocrisie; et la vertu est la fille de la religion sage, éclairée, et indulgente. Comment avez-vous la naïveté de regretter l'hypocrisie?

Vous vous servez du mot de *vice*, en parlant des sentiments du dernier roi. Ah! monsieur, employons le mot propre. L'amour est une faiblesse; l'ingratitude envers son bienfaiteur est un vice : ce sont là les principes de l'honnêteté naturelle. Pour insulter ainsi son siècle et son maître, il faudrait être prodigieusement supérieur à l'un et à l'autre. Mais alors on ne les insulterait pas (*a*).

A propos, je n'ai lu ni dans Bossuet ni dans Fléchier que les âmes des rois *palpitassent* au jugement de Dieu. Ayez la complaisance de me dire comment une âme palpite. C'est apparemment comme une verge qui veille. Votre très humble serviteur, B., académicien.

6931. — A M. HENNIN.

A Ferney, 30 auguste.

Monsieur, un Claude Dufour et son associé, dont j'ignore le nom, implorent votre protection pour une affaire dont je ne sais rien du tout. Ils disent qu'ils sont Français et bons catholiques, qu'ils ont été fourrés à Genève dans une prison huguenote pour du sel; et ils disent, d'après l'Evangile : Si on prend notre sel, avec quoi salera-t-on?

Soit que ces pauvres diables soient salés ou dessalés, je vous renouvelle toujours à bon compte les sentiments d'attachement et de respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, etc.

6932. — A M. FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU.

A Ferney, 31 auguste.

Le vieux malade, monsieur, que vous avez ragaillardi par votre jolie *Epître sur le mois d'auguste* (1), vous est bien obligé. Vous avez raison en tout, excepté dans les choses trop flatteuses dont vous enivrez mon amour-propre. Comment ne vous aimerais-je pas, puisque vous êtes au-dessus des préjugés? Si vous les combattez tous avec autant d'élégance et d'harmonie, il n'y en aura bientôt plus.

Je suis trop faible pour écrire de longues lettres, mais je n'en sens pas moins vivement le prix de vos talents et de votre amitié.

6933. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 septembre.

Mon cher ange, je suis toujours inquiet de la santé de madame d'Argental et de M. de Pont de Veyle. Je vois par votre lettre du 23 auguste que ni vous ni le grand-référendaire n'êtes pas devins, quelque esprit que vous ayez tous deux. Vous ne vous doutiez ni l'un ni l'autre du compliment qu'on devait lui faire le lendemain 24, jour de la Saint-Barthélemi. Je ne sais par quelle fatalité singulière j'ai la fièvre tous les ans ce jour-là.

Je crois bien qu'on n'a pas beaucoup parlé de la *Lettre du théologien* dans tout le fracas des nouveaux changements qu'on a faits. Le bourdonnement des guêpes ne fait pas grand bruit au milieu des coups de tonnerre. Il est ridicule d'attribuer cette lettre à un Allemand nommé Paw, qui a écrit, dans un style obscur et entortillé, des conjectures hasardées sur les Américains et sur les Chinois (2). Vous savez que c'est l'abbé du Vernet qui a tenu la plume, et qui sont ceux qui l'ont dirigée. Ils m'ont pris pour leur bouc émissaire, et ils m'ont couronné de fleurs pour me sacrifier. Pour comble de douleur, vous sentez que je ne puis les nommer, et qu'il a fallu encore les ménager quand je leur ai fait les reproches qu'ils méritaient. Rien n'est plus triste, à mon sens, que d'être assassiné par ses amis, et d'être obligé de se taire.

Madame du Deffand me mande qu'elle vous voit quelquefois. Je vous prie de lui faire connaître la vérité; elle sait la répandre et la rendre piquante.

Je me garderai bien de traîner mon cadavre à Paris parmi les factions qui le divisent. Je laisse à mes deux neveux de l'ancien (3) et du nouveau (4) parlement le soin de débrouiller le chaos. Je crois savoir qu'on veut créer une nouvelle compagnie composée des deux autres, et que ce projet n'est guère exécutable. J'entrevois qu'il ne serait ni honnête ni utile de sacrifier ceux qui ont servi le roi à ceux qui l'ont bravé. J'aperçois de tous côtés des embarras et des dangers; mais les choses s'arrangent presque toujours d'une manière que personne n'avait prévue, et rien de ce qui était vraisemblable n'arrive. Qui aurait imaginé la paix des Turcs et de ma Catau si prochaine?

M. Turgot passa quinze jours aux Délices il y a plusieurs années : mais M. Bertin y vint aussi, et ne m'a servi de rien. Si j'avais quelques jours de vie encore à espérer, j'attendrais beaucoup de M. Turgot, non que je lui redemande l'argent que l'abbé Terray m'a pris dans ma poche, mais j'espère sa protection pour les gens qui pensent, parce qu'il est lui-même un excellent penseur. Il a été élevé pour être prêtre, et il connaît trop bien les prêtres pour être leur dupe ou leur ami. Toutefois Antoine se ligua avec Lépide, qui était grand-pontife, sot et fripon.

On me mande que le pontife Beaumont est exilé à Conflans; je crois bien qu'il est à Conflans pour radouber sa vessie; mais exilé, j'en doute. Je doute aussi que M. le duc de La Vrillière se soit enfin défait de sa charge de facteur des lettres de cachet.

---

(1) Le marquis d'Argenson, auteur des *Considérations sur le gouvernement de la France*, 1764. (G. A.)

(2) Le comte d'Argenson, ministre de la guerre de 1742 à 1757. (G. A.)

(3) Le duc de Choiseul et le duc de Praslin. (G. A.)

(4) Allusion à Turgot. (G. A.)

(*a*) Nous avons, depuis environ un an, un livre intitulé : *De la félicité publique*, livre qui répond à son titre, composé par un homme d'une grande naissance, et très supérieur à cette naissance. L'auteur prouve invinciblement que les mœurs, ainsi que les arts, se sont perfectionnées dans ce siècle, depuis Pétersbourg jusqu'à Cadix, et que jamais les hommes n'ont été plus instruits et plus heureux. Cela n'empêche pas qu'il n'y ait quelques crimes. On a vu des Brinvilliers et des Voisin dans le grand siècle de Louis XIV; nous avons vu dans le nôtre quelques injustices abominables, commises avec le glaive de la justice. Ce sont des orages passagers au milieu des beaux jours. Jamais la société n'a été plus aimable et plus remplie de sentiments d'honneur; jamais les belles-lettres n'ont plus influé sur les mœurs. S'il se trouve quelques misérables, comme un abbé Sabatier, qui commente Spinosa, et qui prêche la religion catholique, apostolique et romaine, qui recommande la chasteté dans un dictionnaire de trois siècles, et qui fasse des vers infâmes dans un b...., au sortir du cachot, qui écrive des libelles pour de l'argent, en attendant un bénéfice, etc., de telles horreurs ne sont pas comptées. Un crapaud qu'on rencontre dans les jardins de Versailles, ou de Saint-Cloud, ne diminue pas le prix de ces chefs-d'œuvre de l'art.

Assemblez tous les sages de l'Europe, et demandez-leur quel temps ils préfèrent; ils répondront : *Celui ci.*

Messieurs les Parisiens, je vous demande bien pardon de vous dire que vous êtes heureux. — Voyez, sur le livre *De la félicité publique*, par Chastellux, tome IV, le trente et unième des ARTICLES DE JOURNAUX. (G. A.)

(1) Le *Mois d'Auguste, épître à M. de Voltaire.* Celui-ci la fit paraître à la suite de ses *Lettres chinoises.* (G. A.)

(2) *Recherches philosophiques sur les Américains*, et *Recherches philosophiques sur les Egyptiens et les Chinois.* (G. A.)

(3) D'Horroy. (G. A.)

(4) Mignot. (G. A.)

Il y a quelque temps que M. le maréchal de Richelieu m'envoya un mémoire qui me paraît une lettre circulaire sur l'étrange procédé de sa folle cousine, très indigne petite-fille de madame de Sévigné. Je le crois plus affligé des aventures de la cour que de celles de madame de Saint-Vincent.

Je vous trouve bien heureux d'être plein de sécurité au milieu de tant d'orages, et d'être un tranquille ambassadeur de famille. Je voudrais seulement que Parme fût un Etat plus considérable.

Ecrivez-moi, je vous en prie, non pas comme ambassadeur, mais comme ami, soit par madame Lobreau, soit par madame de Sauvigny, soit par Bacon, substitut du procureur général, qui demeure à un ancien hôtel de Richelieu, place Royale.

Je crois que l'hippopotame Quès-à-co (1) ne se chargera plus des lettres de personne. On dit qu'un abbé Aubert est chargé de l'histoire appelée *Gazette* (2), attendu qu'il a fait des fables.

Je vous embrasse, mon cher ange, de mes mains maigres, et je soupire après des nouvelles de vos malades.

6934. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Ferney, 7 septembre.

Jamais je n'ai eu plus de thèmes pour vous écrire, madame. Savez-vous que ce fut ce polisson de Vadé, auteur de quelques opéras de la Foire, qui, dans un cabaret à la Courtille, donna au feu roi le titre de *Bien-Aimé*, et qui en parfuma tous les almanachs et toutes les affiches? Vous souvenez-vous que les cris des fanatiques et des parlementaires enflammèrent le cerveau du misérable Damiens, et assassinèrent le roi bien-aimé, par les mains de ce gueux aussi insensé que coupable? Vous voyez à présent la mémoire du roi bien-aimé poursuivie par ce même peuple qui était prêt à lui dresser des autels pour s'être séparé de madame de Châteauroux pendant quinze jours.

C'est ce peuple qui fait des neuvaines à Sainte-Geneviève, et qui se moque tous les ans de Jésus et de sa mère, dans des noëls remplis d'ordures. C'est le même qui fit la Fronde et la Saint-Barthélemi, et qui siffla longtemps *Britannicus*, *Armide*, et *Athalie*. Il n'y a peut-être rien de plus fou et de plus faible, après les Welches, que ceux qui veulent leur plaire.

Peut-être est-il étonnant qu'on veuille sacrifier le nouveau parlement, qui n'a su qu'obéir au roi, à l'ancien, qui n'a su que le braver. Peut-être beaucoup d'honnêtes gens seraient-ils fâchés de revoir en place ceux qui ont assassiné avec le poignard de la justice, le brave et malheureux comte de Lally, qui ont eu la lâcheté barbare de le conduire à la Grève dans un tombereau d'ordures, avec un bâillon à la bouche; ceux qui ont souillé leurs mains du sang d'un enfant (3) de dix-sept ans en personne, et du sang d'un autre enfant de seize ans en effigie; qui leur ont fait couper le poing, arracher la langue; qui les ont condamnés à la question ordinaire et extraordinaire, et à être brûlés à petit feu dans un bûcher composé de deux cordes de bois, le tout pour avoir passé dans la rue sans avoir salué une procession de capucins, et pour avoir récité l'*Ode à Priape* de Piron, lequel Piron avait, par parenthèse, douze cents livres de pension sur la cassette. Les gens qui sont occupés de la musique de Gluck et de leur souper ne songent pas à toutes ces horreurs; ils iraient gaiement à l'Opéra et à leurs petites maisons sur les cadavres de ceux qu'on égorgea les jours de la Saint Barthélemi et de la bataille du faubourg Saint-Antoine.

Il y en a d'autres qui considèrent sérieusement tous ces événements, et qui en gémissent. J'aime à rire tout comme un autre, et je n'ai que trop ri; mais j'aime aussi à pleurer sur Jérusalem. Je me console et je me rassure dans l'opinion que j'ai de M. de Maurepas et de M. Turgot. Ils ont tous deux beaucoup d'esprit, et sont surtout fort éloignés de l'esprit superstitieux et fanatique. M. de Maurepas, à l'âge de près de soixante-quatorze ans, ne doit et ne peut guère avoir d'autres passions que celle de signaler sa carrière par des exemples d'équité et de modération.

M. Turgot est sage et juste; il est laborieux et appliqué. Si quelqu'un peut rétablir les finances, c'est lui. Je suis à présent sous sa coupe. Je demandais au conseil des finances des grâces et des règlements pour une colonie d'étrangers que j'ai faits sujets du roi, et pour qui je bâtis de jolies maisons dans mon abominable trou de Ferney, que j'ai changé en une espèce de ville assez agréable. Si le conseil veut favoriser cette colonie, j'aime mieux en avoir l'obligation à M. Turgot qu'à M. l'abbé Terray. J'ai dépensé plus de quatre cent mille francs pour cet établissement, et je ne demande au roi, pour toute récompense, que la permission de faire entrer de l'argent dans son royaume: il en est assez sorti. Chacun a sa chimère; voilà la mienne. C'est ainsi que je radote à l'âge de quatre-vingts ans.

Je ne radote point quand je vous dis, madame, combien je vous aime, combien je vous regrette, et à quel point il m'est douloureux de finir mes jours sans vous revoir; mais, tout frivole que j'ai été, j'ai huit cents personnes à conduire et à soutenir. Je me trouve fondateur dans un pays sauvage; j'y ai changé la nature, et je ne peux m'absenter sans que tout retombe dans le chaos.

Quant à M. le duc et à madame la duchesse de Choiseul, je leur serai attaché jusqu'au dernier moment de ma vie avec respect, vénération, et reconnaissance.

Je vous fais là toute l'histoire de mon cœur, parce qu'il est à vous. Je crains pour la vie de Pont de Veyle; son frère (1) fait la consolation de la mienne.

L'affaire de M. le maréchal de Richelieu est désagréable; il sera forcé de faire condamner sa cousine (2), et de demander sa grâce. Nous aurions de belles lettres de madame de Sévigné sur sa petite-fille, si madame de Sévigné vivait encore.

Adieu, madame; jouissez de tous les spectacles de la cour et de la ville, et daignez quelquefois vous souvenir du vieux malade.

6393. — A M. MARIN.

10 septembre (3).

C'est vous, mon cher historiographe, qui m'apprenez que le petit chiffon sur l'*Encyclopédie* (4) est imprimé séparément. C'était un chapitre destiné pour la nouvelle édition des *Questions sur l'Encyclopédie*.

On m'avait assuré, en effet, qu'on avait envoyé votre *Gazette* au pays des fables. Mais je vois qu'on ne dit que des sottises.

Ma Catau est bien triomphante. Si Joseph (5) avait voulu, ou plutôt s'il avait eu de l'argent, il n'y aurait plus de Turcs en Europe. La patrie de Sophocle, d'Euripide et d'Anacréon serait libre.

Le peuple de Paris est fou, il l'a toujours été et le sera. Il a fait l'anniversaire comique de la Saint-Barthélemi, le 24 août, jour où j'ai toujours la fièvre.

Voulez-vous bien avoir la bonté de faire parvenir ce petit paquet à M. d'Alembert?

6593. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

14 septembre.

Vous avez bien raison, monseigneur, de ne point faire juger la pièce provençale (6) par le sot et tumultueux parterre de Paris. Les têtes welches sont à présent si exaltées, si absurdes, si folles, qu'il ne faut les laisser juger que leurs camarades les marionnettes des boulevards. Les romans les plus extravagants n'approchent pas des sottises qu'on débite. Je vous assure que quand Vadé, écrivain de la Foire, donna le nom de *Bien-Aimé* à Louis XV, dans un cabaret de la Courtille, et que tous les almanachs furent enluminés de ce titre de tout pour avoir renvoyé madame de Châteauroux, Louis XV aurait fort bien fait de défendre, par un édit, qu'un si sot peuple lui donnât un si beau nom:

Odi profanum vulgus. (Hor., liv. III, od. 1)

Vous faites très bien de vous en tenir à poursuivre et à presser la sentence du Châtelet; ce n'est que dans des affaires un peu douteuses qu'on fait des mémoires. Celle-ci est si claire et si démontrée, qu'on l'affaiblirait en voulant la fortifier d'un factum d'avocat; et, puisque la folle de Provence n'ose pas faire un mémoire, je ne vois pas pourquoi vous vous abaisseriez à en produire un.

Les fausses nouvelles courent dans Paris avec tant de rapidité, et sont crues si universellement, que Lekain écrivait, ces jours passés à un batelier d'auprès de Genève, ces propres mots: « Le calomniateur Maupeou est à la Bastille, et » on lui fait son procès criminel. » Cette belle nouvelle fut

(1) D'Argental. (G. A.)
(2) Madame de Saint-Vincent. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(4) Voyez tome VI, page 381. (G. A.)
(5) Joseph II. (G. A.)
(6) Le procès de Richelieu avec madame de Saint-Vincent. (G. A.)

(2) La *Gazette de France*. (G. A.)
(3) Le chevalier de La Barre. (G. A.)

regardée dans tout Genève comme certaine. Le lendemain on disait que l'abbé Terray serait infailliblement pendu, et que les Génevois y perdraient six ou sept millions de rentes qu'ils ont acquises fort adroitement sur les aides et gabelles de France. Cependant Genève est une ville beaucoup plus sage que Paris, et qui raisonne beaucoup mieux. Jugez donc, s'il suffit d'un faux bruit pour alarmer toute une ville où l'on pense, ce qui doit arriver dans une ville où l'on parle, et où l'on ne pense guère. Je conclus de tout cela que mon héros a raison en tout.

Je suis très fâché de la mort de Pont de Veyle (1). Quand la cabane de planches de mon voisin brûle, je dois prendre garde à ma cabane de paille.

Je pourrais très bien venir vous faire ma cour à Paris; rien ne m'en empêche que le triste état de ma santé. Pour écouter sa passion et faire un voyage, il faut commencer par être en vie.

Vous savez que je m'occupe, avant d'achever ma mort, à créer une habitation assez singulière, qui n'est ni ville, ni village, ni catholique, ni protestante, ni république, ni dépendante, ni tout à fait cité, ni tout à fait campagne. Tout ce que je crains, c'est qu'après moi cet ouvrage, qui m'a tant coûté, ne soit entièrement anéanti.

Je vous remercie très sensiblement de la bonté que vous avez de vouloir bien faire payer les artistes qui ont fourni la montre ornée de diamants pour les noces de monseigneur le comte d'Artois.

Je soupire toujours après le bonheur de vous voir et de vous faire ma cour, tout indigne que j'en suis. Mon respectueux attachement pour vous est sans bornes.

6936. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 septembre.

Mon cher ange, je ne m'attendais pas que votre frère passât avant moi. Je suis honteux d'être en vie, quand je songe à toutes les victimes qui tombent de tous côtés autour de moi. Mon cœur vous dit : Vivez longtemps, mon cher ange, vous et madame d'Argental; comme si la chose dépendait de vous. Nous sommes tous, dans ce monde, comme des prisonniers dans la petite cour d'une prison; chacun attend son tour d'être pendu, sans en savoir l'heure; et, quand cette heure vient, il se trouve qu'on a très inutilement vécu. Toutes les réflexions sont vaines, tous les raisonnements sur la nécessité et sur la misère humaine ne sont que des paroles perdues. Je regrette votre frère, et je vous aime de tout mon cœur; voilà tout ce que je puis vous dire.

Si vous avez le temps d'entendre parler des sottises des vivants, je vous dirai que votre protégé Lekain a écrit à un Génevois ces belles paroles : « Le calomniateur Maupeou est » à la Bastille, et on lui fait son procès. » Cette nouvelle a été crue fermement dans tout Genève. Il n'y a point de ville en Europe qui s'intéresse plus qu'elle à vos affaires de France, attendu qu'elle s'est acquis six ou sept millions de rentes sur le roi, par son habileté, tandis que les Welches vont à l'Opéra-Comique.

Personne n'a douté un moment que la nouvelle de Lekain ne fût très vraie; il était réputé l'avoir apprise de tout le public : cependant elle est fausse. Mais j'ai grand intérêt de savoir si l'homme accusé d'avoir calomnié une personne très respectable et très aimable serait en effet coupable d'avoir trempé dans une intrigue qu'on lui impute. Vous pouvez me dire oui ou non, sans vous compromettre.

Je vous ai écrit par madame de Sauvigny; vous pouvez me dire un mot par M. Bacon, substitut de M. le procureur général. Vous pouvez m'écrire des *on dit;* tout le monde écrit des *on dit;* cent mille lettres à la poste sont pleines de cent mille *on dit*. Où en serions-nous si on ne permettait pas les *on dit?* La société ne subsiste que des *on dit*.

Je voudrais bien venir vous voir sans qu'on dît : Il est à Paris. Plus j'avance en âge, plus je dis :

> Moins connu des mortels, je me cacherais mieux;
> Je hais jusques aux soins dont m'honorent les dieux.
>
> *Phèd.*, act V, sc. VII.

Mes anges, puissiez-vous conserver très longtemps votre santé, sans laquelle il n'y a rien!

Je suis bien sensible à l'attention que vous avez de me payer les neuf mille quatre cents livres; cela vient très à propos, car ma colonie me ruine. Je prendrai la liberté de tirer une lettre de change sur vous, puisque vous le permettez.

(1) 8 septembre 1774. (G. A.)

Adieu, mon cher ange; Paris est bien fou, et ce monde-ci bien misérable : c'est dommage qu'il n'y en ait pas d'autre.

6938. — A M. LE CHEVALIER DE CUBIÈRES.

A Ferney, 18 septembre.

Ce n'est pas ma faute, monsieur, si étant affublé de quatre-vingts ans et de tous les accompagnements de cet âge, je ne vous ai pas remercié plus tôt de votre jolie lettre. Vous me parlez de vos deux maîtresses, une fille de quinze ans et la Gloire : je vois que vous avez les faveurs de ces deux personnes. Je vous en félicite, et je garde les manteaux. Jouissez longtemps, et agréez les respectueux sentiments du vieux malade.

6939. — A M. DE POMARET.

29 septembre (1).

Le vieux malade, à qui M. de Pomaret a écrit le 11 septembre, peut l'assurer que les prélats qui ont le goût de la persécution ne seront point écoutés, et qu'on ne doit attendre rien que d'humain et de favorable du ministère présent. Il y a tout lieu d'espérer qu'à la première occasion, il y aura un règlement pour les mariages, qui assurera l'état des enfants et la tranquillité de la famille. C'est ce que M. de Pomaret peut mander à M. Pradel, à qui le vieux malade ne peut écrire, ayant perdu son adresse.

6940. — A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

19 septembre.

Je vous envoie, mon cher ami, la publication de votre bonheur, faite hier authentiquement en présence des hommes et des anges. Je n'y étais pas, car, en qualité de vieux malade, j'étais dans mon lit lorsque le curé avertissait la paroisse que vous seriez incessamment dans le lit de mademoiselle Joly (2). Remplissez donc au plus vite cette auguste cérémonie, sous la main de la justice, dans le château de Sainte-Geneviève, et revenez au plus vite au château de Bijou avec madame de Florian. Il ne faut pas qu'elle arrive dans le joli jardin que vous avez planté, lorsque les arbres seront sans feuilles, et que vos fleurs seront mortes sous quatre pieds de neige.

Toutes vos lettres ont été portées à la grande et opulente ville de Genève; tous vos ordres ont été exécutés. Je suis fâché de tout ce que j'entrevois de loin dans Paris, et de tout ce que je prévois; mais votre présence et celle de madame de Florian me consoleront. Je vous remercie du mémoire de madame de Saint-Vincent : il n'est pas trop bien fait; mais on ne pouvait pas le bien faire. Ou je me trompe, ou ce procès ne sera pas jugé sitôt.

Je vous embrasse bien tendrement. Nous attendons votre retour à Ferney avec grande impatience; mais nous sentons combien le séjour où vous êtes doit avoir de charmes pour vous.

6941. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 23 septembre.

Mon cher ange, j'ai profité de la permission que vous m'avez donnée. On viendra chez vous vous présenter le billet de neuf mille quatre cents livres, avec un petit écrit de ma main au bas, par lequel je dis que, le billet étant de dix mille francs, vous en avez payé six cents livres.

Ainsi je vous supplie de vouloir bien ordonner que l'on compte au porteur neuf mille quatre cents livres, dont je crois qu'il faudra que le porteur vous donne un reçu.

Les affaires publiques seront un peu plus difficiles à arranger. Je suis comme tout le monde, j'attends beaucoup de M. Turgot. Jamais homme n'est venu au ministère mieux annoncé par la voix publique. Il est certain qu'il a fait beaucoup de bien dans son intendance. « Quia super pauca fuisti » fidelis, super multa te constituam. »

Je ne lui demanderai qu'un peu de protection pour ma colonie. J'ai bâti Carthage, mais, si on veut mettre des impôts sur Carthage, elle périra, et certainement sa petite existence n'était pas inutile au royaume.

J'ai toujours chez moi le jeune et très estimable infortuné (3) dont je vous avais parlé, et pour qui M. le chancelier semblait prendre quelque intérêt. J'ose espérer que, quand il en sera temps, M. le garde des sceaux ne lui refusera pas

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Troisième mariage du marquis de Florian. (G. A.)
(3) D'Etallonde de Morival. (G. A.)

la faveur qu'il demande, et cette faveur me paraît de la plus étroite justice.

Les intérêts de ma colonie et de ce jeune homme m'occupent tellement, et ma mauvaise santé me rend si faible, que j'ai un peu ralenti de mon ardeur pour ces belles-lettres qui m'ont fait une illusion si longue, et qui m'ont souvent consolé dans mes afflictions.

Je me flatte que madame d'Argental a tous les soins possibles de sa santé, dans son bel appartement, dont elle ne sort guère, et dans lequel j'aurais bien voulu vous faire ma cour.

Vous pourriez bien me dire en général, sans entrer dans aucun détail, si l'homme dont je vous ai parlé dans ma dernière lettre (1) a été en effet assez abandonné de Dieu et du bon sens pour faire l'énorme sottise qu'on lui a imputée. Le vieux malade, mon cher ange, se cache toujours dans son trou, à l'ombre de vos ailes.

6942. — A M. MARIN.

21 septembre (2).

Vous oubliez donc, monsieur, combien je m'intéresse à vous. Pas la moindre nouvelle de ce que vous devenez, de ce que vous faites. Vous me laissez ignorer si l'on vous a donné au moins une pension sur la *Gazette*. Je ne crois pas que vous alliez dans votre Lampedouse; mais si par hasard vous preniez ce chemin, songez que vous avez des amis sur la route.

Il a couru des bruits bien ridicules sur le magistrat (3) qui vous avait donné le secrétariat de la librairie. Je ne crois rien de ce qu'on dit; mais je croirai tout ce que vous me direz.

Mandez-moi, je vous prie, quel est le magistrat qui est à la tête de la librairie. Est-ce M. Lenoir? Et faut-il vous écrire sous son enveloppe?

6943. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

25 septembre (4).

Je venais, mon cher ange, d'envoyer votre billet, selon la permission que vous m'en aviez donnée. Je reçois dans le moment votre lettre du 19 septembre, et je vais sur-le-champ écrire à Paris, afin qu'on ne vous présente le billet que lorsque vous en donnerez l'ordre. D'ailleurs, l'homme qui devait venir chez vous pour ce petit paiement a dû être chargé d'attendre votre commodité, et il n'y avait nulle forme de lettre de change.

Je vous suis très obligé des éclaircissements que vous avez bien voulu me donner sur un homme à qui je m'intéresse (5); on m'a assuré qu'il avait un courage tranquille. Je serai fort étonné si je vois le dénoûment des affaires publiques; je m'affaiblis tous les jours, et j'irai bientôt trouver votre pauvre frère. J'ai lutté vingt ans contre le climat de la Suisse; cela est bien honnête. J'espère que madame Denis soutiendra la petite colonie que j'ai établie; je dirai en prenant congé :

... Urbem *exiguam* statui : mea mœnia vidi.

A l'égard du jeune homme (6) pour qui vous avez une juste pitié, il n'est pas possible qu'il aille à Paris, et il n'y a qu'un ami de M. de Miromesnil (7) qui pût obtenir pour lui la faveur dont il est si digne. Je ne connais personne auprès de lui. Je souhaite de vivre assez pour être utile à cet infortuné; mais je ne l'espère pas.

L'abbé de Voisenon me mande que M. le maréchal de Richelieu s'amuse à lui prouver que je suis l'auteur de la lettre du théologien. Je suis bien aise que son procès contre madame de Saint-Vincent lui laisse assez de gaieté dans l'esprit pour turlupiner ainsi ses serviteurs; mais je suis fâché qu'il respecte si peu les bontés dont il m'a toujours honoré; il est si aimable, qu'on lui pardonne tout.

Bonsoir, mon très cher ange; jouissez longtemps d'une vie heureuse, de la considération que vous avez méritée; bravez avec madame d'Argental l'hiver qui va me porter le dernier coup; mes très faibles bras vous embrassent. Je me mets aux pieds de madame d'Argental.

(1) Maupeou. (G. A.)
(2) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Maupeou. (G. A.)
(4) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(5) Maupeou. Voyez la lettre du 14. (G. A.)
(6) Toujours d'Etallonde. (G. A.)
(7) Nouveau garde des sceaux. (G. A.)

6944. — A M. TURGOT.

A Ferney, 28 septembre.

Le vieux malade de Ferney remercie la nature de l'avoir fait vivre assez longtemps pour voir l'arrêt du conseil du 13 septembre 1774 (1). Il présente ses respects et ses vœux à l'auteur.

6945. — A M. LE COMTE D'AGAY.

Monsieur, je vous dois plus d'un remerciement du *Discours* (2) dont vous avez bien voulu que M. Laurent me gratifiât. Vous avez donné un grand exemple. C'est, je crois, la première fois qu'on a vu un magistrat être, à la fois, à la tête d'une province et de tous les arts, les encourager par son éloquence comme par sa protection. Je suis dans la foule de ceux qui vous applaudissent, et je serais dans celle que vous animez par vos leçons, si ma vieillesse et mes maladies me permettaient de cultiver encore quelqu'un des beaux-arts qui vous ont tant d'obligations. Le triste état où je suis me rend incapable de vous remercier comme je le voudrais, mais ne me rend pas moins sensible à votre rare mérite. Vous illustrez un siècle célèbre par tous les talents utiles. Heureux ceux qui les exercent sous vos yeux! J'ai l'honneur d'être avec autant de respect que d'estime et de reconnaissance, etc.

6946. — A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

2 octobre (3).

J'aurais bien voulu, monsieur, passer quelques jours avec vous dans le château dont j'ai vu naître le seigneur (4); mais je ne suis pas comme les jeunes dragons; je ne puis courir, et j'attends patiemment dans mon lit la camarde muette qui met fin à toutes les tracasseries.

Vous m'apprenez que M. l'évêque de Laon est un Rochechouart; c'est un nom que je respecte, et ce que vous me dites de cet évêque me le rend bien plus respectable. Je ne sais point du tout ce que c'est que la *physique de son diocèse* dont vous me parlez; mais je sais très bien qui sont les auteurs de cette lettre d'un prétendu théologien. Je ne le dirai pas, car je ne veux pas me brouiller avec ceux qui travaillent pour la bonne cause. Je ne veux pas non plus me brouiller avec vous, parce que vous ne m'avez pas soupçonné sans doute d'être assez fat pour me louer moi-même, ni d'être assez géomètre pour examiner le système des cordes vibrantes de d'Alembert (5), dont je n'ai jamais entendu parler, ni assez imprudent pour attaquer tout le clergé en général, avec la même violence que Pascal tombait sur les jésuites dans les dernières *Lettres provinciales*. J'en ai dit mon sentiment à ces messieurs; je leur ai représenté combien il est dangereux d'insulter un corps, qui est le premier du royaume, comme l'étaient les druides, et qui a plus de richesses que les financiers. J'ai été très fâché, surtout, qu'on ait dans cette lettre outragé l'abbé de Voisenon, qui est mon ami depuis quarante ans. Je ne puis vous exprimer la colère où je serais contre ceux qui auraient l'injustice de m'imputer cet ouvrage.

Pour la petite brochure sur l'oraison funèbre (6), c'est autre chose. J'en ai fait venir deux exemplaires de Lyon pour vous les envoyer. Vous verrez que l'auteur a pensé comme vous sur l'oraison funèbre des jésuites et sur la satire de Louis XV.

Quand vous reviendrez à Paris, monsieur, tâchez, je vous en prie, de trouver Ferney sur votre route. Vous pourrez voir aux Deux-Ponts M. de Fontanelle (7), qu'on prendrait volontiers pour M. de Fontenelle. S'il vous tombe sous la main, seriez-vous assez bon pour lui dire qu'il a en moi un très zélé partisan dont il n'a nul besoin?

Une très belle voix que Dieu nous a envoyée, nous a chanté des morceaux d'*Iphigénie* et d'*Orphée* qui nous ont fait un extrême plaisir. Ce qui m'en a fait encore beaucoup, c'est l'arrêt du conseil sur la liberté des blés. Ce qui

(1) C'est l'arrêt du conseil qui autorise le libre commerce du blé dans le royaume. (*A. François.*)
(2) *Sur les avantages que l'humanité retire des sciences, des lettres et des arts.* Il avait été prononcé à l'Académie d'Amiens. (G. A.)
(3) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(4) Circy, appartenant au duc du Châtelet. (*A. François.*)
(5) Il est question de ces cordes vibrantes dans la *Lettre d'un théologien.* (*A. François.*)
(6) L'oraison funèbre de Louis XV, prononcée à Saint-Denis par Beauvais, évêque de Senez. (G. A.)
(7) Rédacteur de la *Gazette universelle de Deux-Ponts.* (G. A.)

m'en ferait davantage, aussi bien qu'à madame Denis, ce serait d'avoir l'honneur de vous posséder dans notre ermitage. — V.

P.-S. J'ai été aussi aise du rétablissement de la santé de M. le duc de Choiseul que fâché de sa méprise sur mon compte.

6947. — A M. L'ABBÉ DE VOISENON.

10 octobre.

Je ne suis absolument content, mon cher confrère, ni de votre dernière lettre sur le prétendu théologien, ni de celle que M. le maréchal de Richelieu m'écrit à ce sujet.

La *Lettre d'un théologien* à l'auteur du *Dictionnaire des trois Siècles* est plus répandue que vous ne pensez. On en a fait une nouvelle édition. Tous les journaux en parlent, excepté la *Gazette de Paris* (1). Je vous envoie l'extrait qui s'en trouve dans la *Gazette universelle de Littérature* qui se fait aux Deux-Ponts, et qui a un grand cours dans toute l'Europe.

Vous ne devez pas douter qu'un ouvrage dans lequel on parle si hardiment de tant d'hommes en place, et où il est question de tant de gens de lettres connus, ne soit très recherché, au milieu même des cabales et des intrigues qui divisent la France sur des objets plus considérables. L'auteur a tort de daigner raisonner et plaisanter avec un coquin aussi méprisable que l'abbé Sabatier; mais enfin il y parle de presque tous les hommes de ce siècle qui ont de la réputation, de M. d'Alembert, de l'abbé de Chaulieu, de Pope, de vous, de cent personnes qui sont sous les yeux du public. Vous devez sentir qu'il doit être lu.

Puisque vous savez qu'il est de M. l'abbé du Vernet, ami de plusieurs académiciens, vous pouvez savoir aussi que le même abbé du Vernet donne tous les mois, dans le *Journal encyclopédique*, un mémoire contre l'infâme auteur des *Trois Siècles;* mais aussi vous avez trop de raison, trop d'esprit, et trop d'équité, pour ne pas sentir qu'il est impossible que j'aie la moindre part à cet ouvrage. Il faudrait que je fusse un monstre et un fat pour dire du mal de vous, et pour célébrer mes louanges.

Il y a, à la fin de cet ouvrage, une satire sanglante de tout le clergé, que je trouve très condamnable. Il ne faut jamais outrager un corps, et surtout le premier du royaume. On peut s'élever contre des abus, mais on doit toujours respecter le premier des ordres de l'Etat.

Je ne puis me plaindre de ce que M. l'abbé du Vernet a dit de moi, je ne puis condamner ce qu'il dit de M. d'Alembert; mais je désapprouve hautement ce qu'il dit de vous, non seulement parce que je vous suis attaché depuis quarante ans, mais parce qu'il est faux que vous ayez jamais écrit les ordures qu'on vous reproche. Je suis votre ami, je le suis de M. d'Alembert, et vous me devez la même justice que je vous rends.

Si on m'avait consulté, cet ouvrage aurait été plus circonspect, et n'aurait point compromis des personnes que j'honore (2). Il y a quelques anecdotes très fausses que j'aurais relevées.

C'est une cruauté insupportable de m'avoir soupçonné un moment d'avoir part à cette brochure; et vous ne sauriez croire à quel point j'ai été affligé que vous ayez pu hésiter sur mes sentiments pour vous, que j'ai manifestés dans toutes les occasions de ma vie. Je n'ai jamais succombé sous mes ennemis, et je n'ai jamais manqué à mes amis. Comptez sur mon cœur, qui n'est point desséché par la vieillesse comme mon esprit.

6948. — A M. TURGOT.

Ferney, 10 octobre (3).

Le vieux malade de Ferney remercie très humblement monseigneur le contrôleur général de la bonté qu'il a eue pour le frère de feu Damilaville.

Il a entendu parler de cent mille écus appartenant de droit à un sage et renvoyés au trésor royal par un homme vertueux (4).

La lettre en brevet (5) qui exemptait de tout impôt la colonie de Ferney et de Versoix, fut envoyée par les colons à M. l'abbé Terray et doit être dans ses papiers. Ils attendront les ordres de monseigneur le contrôleur général, et s'y conformeront avec soumission et reconnaissance. Le bon vieillard Siméon bénit Dieu, *quia audierunt aures meæ salutare nostrum.*

(1) Il désigne ici la *Gazette de France.* (G. A.)
(2) Entre autres, Voisenon. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(4) Il s'agit du pot-de-vin des fermiers généraux refusé par Turgot. (G. A.)
(5) Du mois de mars 1770. (G. A.)

6949. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 octobre.

Mon cher ange, vous êtes trop bon; vous venez à mon secours dans un temps bien critique pour moi. Malgré les bontés de M. Turgot, sur lesquelles j'ai toujours compté, les commis de la nouvelle ferme du marc d'or sont venus effaroucher la colonie que j'ai établie avec tant de frais, et cent pères de famille sont près de m'abandonner. La mort de Laleu (1) a mis au jour ma misère. J'ai vu, entre autres mortifications, que M. le maréchal de Richelieu me devait près de cinq années d'une rente que je croyais payée, et que toutes mes affaires sont dérangées. Ce n'est pas ce désordre qui me ferait aller à Paris, c'est la consolation de vous revoir, et d'oublier auprès de vous toutes les afflictions qui fondent sur moi; mais j'ai quatre-vingts ans, et je souffre vingt-quatre heures par jour. Le mal me cloue; voilà mon état : il faut faire contre fortune et nature bon cœur.

J'ai toujours chez moi une jeune victime de la superstition des cannibales. J'attends un certificat du roi son maître, qui m'a envoyé ce pauvre jeune homme. Ce certificat me serait très nécessaire, mais j'ai peur qu'il ne veuille pas se compromettre.

Mon gros petit-neveu d'Hornoy me mande qu'un de ses confrères, son ami, et ami intime du grand-référendaire, pourrait servir beaucoup dans cette affaire; je voudrais, mon cher ange, que vous pussiez voir d'Hornoy. La proposition qu'on sera obligé de faire sera bien délicate : car ce jeune homme, plein d'honneur et de courage, ne veut point subir l'humiliation d'aller se mettre à genoux pour entérinement; et, sans cet entérinement les lettres de grâce ne sont point valables. Il faudrait donc exprimer dans les lettres, « qu'attendu son service auprès du roi son maître, on lui ac» corde tout le temps nécessaire pour faire entériner ces let» tres. »

Ce serait une dérogation aux usages de la chancellerie très difficile à obtenir. Son souverain m'a mandé (2) « qu'en der» nier lieu il a empêché une guerre qui allait embraser » l'Europe. » Si cela est, le ministère sera bien aise de favoriser un de ses officiers; mais enfin qui peut y compter? Tout cela est bien étrange. Ma correspondance assez vive avec ce souverain est plus étrange encore, et vous êtes témoin à Paris de choses beaucoup plus étranges. J'attends donc; mais on meurt en attendant. Qu'il serait doux, avant ce moment, de venir tout courbé, tout ratatiné, sans dents et sans oreilles, revoir encore avec mes faibles yeux celui à qui je suis attaché depuis soixante-dix ans, et de me mettre aux pieds de madame d'Argental!

6950. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 14 octobre (3).

Je vous suis assurément très obligé, monseigneur, de la justice que vous voulez bien faire rendre aux artistes de Ferney, qui ont fourni la montre pour les présents du mariage de madame la comtesse d'Artois. Cette bonté de votre part est d'autant mieux placée, que les ouvriers, qui ont fait cette montre, sont les plus pauvres de la colonie, et que je suis certain qu'ils n'avaient voulu rien gagner sur cet ouvrage, afin de mériter votre protection et celle de MM. les premiers gentilshommes de la chambre.

Il est singulier que presque tous les ouvriers que j'ai établis à Ferney travaillent pour les horlogers de Paris, qui mettent hardiment leurs noms aux montres qui se font chez moi.

Si le ministère pouvait nous tenir la parole que M. le duc de Choiseul nous avait donnée d'exempter d'impôts cette colonie, il est sûr qu'elle serait très utile au royaume, et qu'avec le temps son commerce l'emporterait sur celui de Genève. Je suis parvenu à faire une assez jolie petite ville d'un hameau misérable et ignoré, et à établir un commerce qui s'étend en Amérique, en Afrique et en Asie. L'unique avantage que j'aie retiré de cet établissement, est la satisfaction d'avoir fait une chose qui n'est pas fort ordinaire aux gens de lettres; il me semble du moins que c'est se ruiner en bon citoyen.

(1) Son notaire. (G. A.)
(2) Le 19 septembre. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

C'est aussi en bon citoyen que je mourrai attaché à mon héros, qui a rendu tant de services à l'État dans des carrières un peu plus nobles et plus brillantes, dont rien n'altérera jamais la gloire. Souvenez-vous toujours avec bonté du vieillard de Ferney.

6951. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 17 octobre (1).

Votre gloire est si peu compromise dans l'étonnante affaire des faux billets (2), et vous êtes si supérieur à cette misérable affaire, que je ne crains point, monseigneur, d'abuser de votre loisir et de vos bontés en mettant sous vos yeux la lettre du joaillier du roi, Aubert, et celle du notaire de madame du Barry aux fabricants de Ferney, au sujet de la montre en question.

Vous verrez, par les deux endroits soulignés, que le joaillier du roi n'accuse pas juste, et que M. Le Pot d'Auteuil est convaincu de la générosité de madame du Barry.

Je vois, par la lettre dont vous m'avez honoré sur cette affaire, qu'elle dépend entièrement de vous, et non du ministre des affaires étrangères. Le sieur Aubert offre, après deux années, de rendre la montre aux ouvriers qui l'ont faite, ce qui les jetterait dans un nouvel embarras. Ils sont les moins riches de tous ceux à qui j'ai donné dans Ferney des établissements : et je suis si épuisé par les frais immenses qui sont très au-dessus de mon état et de ma fortune que je serais très embarrassé s'il me fallait encore prendre sur moi cette perte.

Je compte donc sur la bonté avec laquelle vous voulez bien que M. de La Ferté fasse payer le prix de la montre aux sieurs Céret et Dufour, fabricants de Ferney.

Après vous avoir importuné de cette bagatelle, permettez que je revienne à l'affaire des faux billets. Un des complices, qui s'était enfui dans mon voisinage, et qui devait être arrêté, a été, comme vous savez, manqué d'un quart d'heure. Mais ce qui me fait le plus de peine, c'est l'acharnement de certaines personnes à vouloir jeter des nuages sur une affaire si claire et si démontrée. On prend parti contre moi avec la même véhémence que quand il s'est agi de l'ancien et du nouveau parlement; il faudra du temps pour que cet esprit de faction se dissipe.

Je rends grâces à tous les maux que me fait la nature, et qui m'empêchent de revoir Paris; ils me sauvent des injustices dont je serais témoin et victime.

Si vous aviez eu le temps de lire la lettre d'un prétendu théologien à je ne sais quel gredin nommé l'abbé Sabatier, vous auriez vu bien clairement que l'abbé Voisenon n'y était insulté que parce qu'il avait pris parti pour le précédent ministère.

Je prends parti pour mes blés qui me fournissent très peu de pain, et pour mes vignes qui me donnent du vin détestable. J'attends mes neiges avec frayeur, et je gémis avec une douleur inexprimable sur l'impossibilité où je suis réduit de porter mes hommages à mon héros : il est triste de mourir si loin de lui.

6952. — AU MÊME.

A Ferney, 17 octobre.

Quoiqu'il y ait, monseigneur, un paquet de moi à la poste ce matin lundi 17 octobre, j'ai encore le temps de répondre à la lettre du 12 dont vous m'honorez.

Je ne puis cesser de vous dire que vous faites très bien de mettre au jour, par la voie de la justice, l'affaire odieuse et absurde qui vous est suscitée par la friponnerie la plus grossière. Vous avez des ennemis secrets dans Paris qui parlent beaucoup plus hautement que dans des cafés, qui parleront et qui écriront jusqu'à ce qu'une sentence leur impose le silence qu'ils auraient dû garder.

Je n'ai jamais su qui m'avait envoyé le mémoire de madame de Saint-Vincent. Ce mémoire est manuscrit et n'est signé de personne; ainsi je ne puis le regarder que comme un libelle. Il y a de la rage à prendre le parti d'une femme si criminelle, et qui est absolument abandonnée de toute sa famille en Provence. Certainement cette affaire ne peut vous être désagréable qu'autant qu'elle vous dérobe un temps précieux.

L'abbé de Voisenon a été instruit, à ce qu'on m'assure, que c'est M. l'abbé du Vernet qui est l'auteur de la *Lettre d'un théologien*. Cet abbé, qui demeure à la barrière Notre-Dame des Champs, est ami de quelques-uns de vos confrères de l'Académie. Il a, dit-on, beaucoup d'esprit. Ce n'est pas lui qui a fait les articles concernant la géométrie, qu'il n'a jamais étudiée. Il s'est trompé sur plusieurs choses plus importantes; mais ces choses, importantes pour quelques personnes, doivent être bien indifférentes pour vous.

Je souhaite passionnément que vous alliez à Fontainebleau, tandis que je serai dans mon lit et que je ne verrai que des neiges par ma fenêtre. Je réchaufferai ma méchante machine en pensant à vous, et en vous souhaitant une vie aussi longue qu'elle a été agréable et glorieuse.

6953. — A M. LE PRINCE DE LIGNE.

De Ferney, 19 octobre.

Monsieur le prince, le mourant de Ferney n'a pu faire sa cour comme il aurait voulu à madame la comtesse de Mérode; il a même été privé de l'honneur d'assister à son souper et à sa toilette. Voilà ce que c'est que d'avoir quatre-vingts ans. Si quelque chose pouvait me consoler dans mon triste état, ce serait le joli ouvrage dont vous m'avez honoré; il est fait par un homme plein d'esprit et de goût. Il a presque ranimé mon ancienne passion pour un art dont j'ai été si longtemps idolâtre. J'ai été charmé d'y retrouver le mot *achève* de La Motte. J'étais à côté de lui à la première représentation de la pièce; il ne s'en était point déclaré l'auteur : je lui dis à ce mot : Il n'y a plus de secret, elle est de vous.

Je crois avoir deviné de même à plusieurs traits l'auteur des *Lettres à Eugénie* (1).

Je viens de lire la *Lettre au prince de Lichtenstein;* je ne connais rien du tout à l'art des généraux de l'Empire. J'aimais mieux autrefois celui de mademoiselle Gaussin; mais cette lettre me paraît un chef-d'œuvre en son genre. Je souhaite que de longtemps vous ne soyez à portée d'exercer un art si fatal, et que vous louez si bien. Agréez, monsieur le prince, avec votre bonté ordinaire, le respect infini du vieux malade.

6954. — A M. BORDES.

A Ferney, 19 octobre (2).

Je doute fort, mon cher confrère, que je puisse jouir de la consolation que vous me préparez en m'annonçant vos belles et parfaites cousines : mes agonies ne me sont jamais plus insupportables que quand elles me privent de la bonne compagnie. Je n'ai pu voir hier madame Tourton, qui s'en retournait à Paris. Je ne réponds pas que je sois encore en vie, quand vos dames viendront. Tout ce que je puis faire probablement, c'est d'être extrêmement affligé de mourir sans vous avoir vu, vous et toute votre famille; mais enfin il faut bien que chacun, à son tour, aille faire sa cour à Louis XV, au sultan Achmet et à Ganganelli.

Je vous embrasse bien tendrement aujourd'hui, tout coup vaille. Si je suis encore en vie, j'attends mesdames vos parentes, non pas de pied ferme. Bonsoir, mon cher philosophe : la nuit éternelle me talonne, ou je suis fort trompé.

6955. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 octobre.

Mon cher ange, vos lettres attendrissent mon cœur, et le déchirent en deux. J'avais fait faire, au commencement de l'été, une petite voiture que j'appelais ma commode, et non pas ma dormeuse. Je cours toujours en idée, de mon beau plateau entre le noir mont Jura et les effroyables Alpes, pour venir me mettre à l'ombre de vos ailes dans votre superbe cabinet, qui donne sur les Tuileries. La nature et la destinée enchaînent mon petit corps, quand mon âme vole à vous. Je ne puis vous exprimer ma situation; il faudrait que j'assemblasse des médecins, des notaires, des procureurs, des maçons, des charpentiers, des laboureurs, des horlogers, qui vous prouveraient, papier sur table, l'impossibilité physique de sortir de mon trou. Vous êtes un ange bien consolateur, un vrai paraclet, de vous être adressé à madame la duchesse d'Enville pour mon jeune homme, qui brave chez moi, depuis six mois, ses anciens assassins. Vous entreprenez sa guérison; vous êtes le bon Samaritain, vous secourez celui que les pharisiens ont assassiné. Son maître m'a toujours mandé qu'il désespérait du succès; et moi j'en suis sûr, si vous vous en mêlez avec madame la duchesse d'Enville. Je

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Affaire Saint-Vincent. (G. A.)

(1) *Lettres à Eugénie sur les spectacles*, par le prince de Ligne. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

sens bien qu'il faut attendre; mais, pendant qu'on attend, tout change, et on meurt à la peine. Cependant, attendons. J'obtiendrai aisément que votre protégé reste encore six mois chez moi. Si je meurs, je vous le léguerai par mon testament.

Avez-vous dit à madame d'Enville que cette victime des pharisiens était chez moi? Sait-elle que c'est par bonté pour moi autant que par principe d'humanité et de justice, que vous lui avez recommandé cette affaire? Dois-je lui écrire pour la remercier, et pour mettre à ses pieds moi et mon jeune homme?

J'ai peine à me retenir quand je vous parle de cette horrible aventure. Elle donne envie de tremper sa plume dans du sang plutôt que dans de l'encre.

Vous poussez encore vos bontés jusqu'à vous intéresser pour ma colonie. Florian l'embellit en y amenant une troisième femme qu'il a épousée chez madame de Sauvigny. Je lui ai bâti une petite maison qui ressemble comme deux gouttes d'eau à un pavillon de Marly, à cela près qu'il est plus joli et plus frais. Nous avons quatre ou cinq maisons dans ce goût. Nous élevons une petite descendante de Corneille, âgée de dix ans, que nous avons vue naître. Nous sommes occupés à encourager cinq ou six cents artistes qui seront très utiles, si M. Turgot les soutient, et qui, à la lettre, me réduiront à la mendicité, s'il les abandonne.

Voilà mon état à quatre-vingts ans, sans avoir exagéré d'un seul mot dans ma lettre.

M. Turgot ne m'a point écrit, mais il il a écrit à une autre personne qu'à ma considération il venait de faire du bien à un frère de feu Damilaville. Il m'a fait dire aussi qu'il avait entre les mains la requête de ma colonie, et je vois qu'il daigne y songer, puisqu'elle n'est pas encore dévorée par les fermiers ou directeurs. On nous laisse tranquilles jusqu'à présent. J'attendrai le résultat de ses bontés.

Je présume que vous verrez M. Turgot à Fontainebleau, et que vous pourrez, mon cher ange, lui dire en général quelques mots qui réveilleront son attention pour un établissement digne en effet d'être protégé par lui.

Voilà deux ministres qui sont venus tous deux chez moi : l'un est M. Bertin; l'autre, M. Turgot. Puissent-ils s'en ressouvenir, non pas pour favoriser ma personne, mais pour le bien de la chose! elle en vaut la peine, quoique ce ne soit qu'un point sur la carte.

Je suis persuadé que vous êtes bien avec M. de Maurepas. Vous avez des droits à son amitié, et encore plus à son estime. Je ne crois pas que ma liaison indispensable avec un homme (1) auquel je suis attaché depuis cinquante années, et dont il n'était pas l'ami intime, lui ait donné pour moi une haine bien marquée. Je ne crois pas non plus qu'il me favorise beaucoup; vous ne croyez pas aussi qu'il ait pour moi la plus vive tendresse. Je présume seulement qu'il a de trop grandes affaires, et qu'il a l'âme trop noble pour ne pas me laisser mourir en paix.

Me voilà, mon cher ange, à l'âge de quatres-vingts ans, un peu perclus, un peu sourd, un peu aveugle, assez embarrassé dans mes affaires, n'ayant du gouvernement qu'un carré de parchemin, ne demandant rien pour moi, ne désirant rien que de vous voir, vous souhaitant, à vous et à madame d'Argental, santé et amusement, mettant ma frêle existence à l'ombre de vos ailes, vous respectant de toutes mes forces, vous aimant de tout mon cœur.

Croiriez-vous que je viens de recevoir des vers français d'un fils du comte de Romanzof, vainqueur des Turcs, et que parmi ces vers il y en a de très beaux, remplis surtout de la philosophie la plus hardie, et telle qu'elle convient à un homme qui ne craint ni le mufti ni le pape? Cela me confirme dans l'opinion que j'ai toujours eue qu'Attila était un homme très aimable et un fort joli poëte.

6956. — A M. HENNIN.

26 octobre.

Jamais le vieux malade n'a été si malade; il n'en peut plus; mais il assure M. le résident que cela n'y fait rien. Il le mande expressément à M. le duc d'Ayen. On aura toujours un souper tel quel, et de bons lits. Le reste ira comme il pourra. Mille respects.

6957. — A M. VERNES.

28 octobre.

Le petit ouvrage en vers du jeune comte de Romanzof est un *Dialogue entre Dieu et le père Hayer, récollet*, l'un des auteurs du *Journal chrétien*.

Hayer prêche à Dieu l'intolérance; Dieu lui répond qu'il n'a point de bastille, et qu'il ne signe jamais de lettres de cachet. Hayer lui dit :

> Ciel! que viens-je d'entendre! ah! ah! je le vois bien,
> Que vous-même, Seigneur, vous ne valez plus rien.

Je ne crois pas que Palard soit fort au fait des affaires de Rome. Il faut croire plutôt un ancien ami du pape (frère François), qui dit avoir entendu de sa bouche : *Io moro; so perchè moro; so da che moro : basta così.*

Frère François, confident et domestique de Ganganelli, est mort de la même maladie que son maître. Le vieux malade fait mille compliments à M. Vernes.

6958. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

30 octobre (1).

Je viens de recevoir, monseigneur, deux exemplaires imprimés des mémoires sur le provisoire. Je suis bien sûr que vous n'y répondrez pas, puisque les avocats de ces mémoires y ont répondu eux-mêmes, et ont constaté le crime qu'ils veulent excuser.

Je retrouve, dans le mémoire pour le major, cette même lettre qu'on m'avait envoyée, il y a deux mois, en manuscrit: « *Je vous envoie, ma chère cousine, votre billet signé et doux: » avec l'un vous paierez vos dettes*, etc. »

Je ne savais pas que cette lettre est aussi fausse que les billets de 425,000 livres, et j'avais pensé d'abord qu'ayant eu la bonté de donner 4 à 5,000 livres, on avait abusé de cette bonté au point de porter cette somme jusqu'à celle de 425,000 livres par une falsification assez aisée et très punissable. Je vois très clairement que le crime est beaucoup plus grand et plus prémédité que je ne croyais.

Cette désagréable affaire est étonnante dans tous ses points. Une femme de cette qualité, une petite-fille de madame de Sévigné, une parente de feu madame la duchesse de Richelieu, un ancien officier major du régiment Dauphin, un abbé d'une maison illustre, tout cela n'a point d'exemple; et ce qui est plus étrange encore, c'est la bizarrerie de certaines gens qui affectent de douter lorsque tout est démontré.

J'ai peur que les délais des procédures et les vérifications nécessaires ne prennent beaucoup de temps; mais ces formes de la justice ne prendront point sur votre repos; car, au bout du compte, de quoi s'agit-il? Ce sont des voleurs pris en flagrant délit : les lois les puniront, sans que vous vous en mêliez davantage; il ne vous en coûtera d'autre peine que de donner vos ordres, et peut-être de solliciter leur grâce quand ils seront condamnés.

Je vous demande pardon de vous avoir importuné par mes lettres sur l'affaire de mes pauvres horlogers Céret et Dufour. Je vous demanderai en grâce, lorsque vous aurez quelque loisir, de vouloir bien me faire savoir ce que vous aurez ordonné sur cette bagatelle, qui est entièrement de votre juridiction, et non de celle du ministre des affaires étrangères.

Je souhaite à mon héros une santé aussi ferme que son âme doit l'être, dans le malheur qu'elle a eu de perdre un roi témoin de ses grands services. Régnez longtemps dans le beau pays du prince Noir. Puissé-je ne point mourir sans avoir eu la consolation de venir vous faire ma cour quelques moments dans votre royaume! Conservez vos bontés pour votre plus ancien serviteur, qui vit encore.

6959. — A MADAME LA COMTESSE DE VIOLAINE.

Ferney, le 1er novembre.

Un vieillard octogénaire a reçu de madame la comtesse de Violaine, le 26 du mois dernier, une pièce de vers charmante. Il est bien fâché de ne pas répondre comme il le désirerait à tant d'esprit et à tant d'agrément; mais les infirmités dont il est accablé ne le lui permettent pas. Il prie madame la comtesse de recevoir ses remerciements, et l'assurance de l'estime respectueuse dont il est pénétré pour elle.

6960. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

4 novembre.

J'ai eu, il est vrai, mon cher marquis, l'honneur de recevoir madame Amelot; mais je n'ai point eu celui de souper avec elle. Je ne jouis plus d'aucun plaisir; je fais quelquefois

(1) Le maréchal de Richelieu. (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

un petit effort quand il me vient des dames de Paris, pour me souvenir qu'il faut tâcher de les amuser un petit moment, après quoi je m'enfuis. On me dit qu'on est bien aise de me trouver en bonne santé; je réponds que je me meurs; on me réplique : J'en suis bien aise. Si je pouvais remuer, est-ce que je ne serais pas à Paris? est-ce que je ne viendrais pas les soirs me mettre entre vous et mes anges? abandonnerais-je toutes mes affaires, que trente ans d'absence ont mises dans un état déplorable? ne viendrais-je pas entendre *Orphée*, qu'on préfère à la musique de Rameau? ne viendrais-je pas voir tous les embellissements et toutes les nouveautés de Paris? Il faut qu'un mourant sache se tenir discrètement à sa place.

Je ne sais si vous connaissez Texier (1) : il nous a joué, avec quelques amis, de petites comédies en proverbe, qui m'auraient fait mourir de rire, si je ne mourais pas de la colique. Jouissez de la vie, mon cher marquis, et de tous les riens de ce monde.

6961. — A M. DE LA LANDE.

Ferney, 4 novembre (2).

Le vieux malade, monsieur, est pénétré de votre souvenir et de vos bontés. Il tient encore un peu au monde, mais c'est aux talents et à la vertu; c'est ce qui fait qu'il vous est très attaché à vous et à madame de Maron (3).

Je vous crois beaucoup plus occupé des vérités physiques et morales que du remue-ménage des parlements. Vous n'oublierez point pourtant celui (4) qui vous a fait gagner votre procès contre *Coge-pecus*. Quelques magistrats qu'on choisisse pour juger des procès, je souhaite seulement qu'il n'y ait jamais parmi eux ni d'assassins du comte de Lally, ni d'assassins du chevalier de La Barre. Les factions de l'ancien et du nouveau parlement causent trop de querelles; j'aime mieux celles des partisans de Rameau et de Gluck : elles ne peuvent faire aucun mal. Mais ce que j'aime passionnément, ce sont les instructions qu'on peut prendre auprès de vous et que je viendrais chercher, si je pouvais sortir de mon lit et faire d'autres voyages que celui de l'autre monde.

Soyez sûr, monsieur, que tant que je végéterai dans celui-ci, je serai pénétré pour vous de l'estime la plus respectueuse et du plus sincère dévouement.

6962. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 novembre.

En lisant votre lettre du 30 d'octobre, mon cher ange, je suis prêt à voler vers vous; mais donnez-moi des ailes. Mes plus fortes chaînes sont celles qui me retiennent dans mon lit, où je ne dors point. Je suis près de ma salle à manger, où je ne mange point; je vois mon jardin, où je ne me promène point; j'ai autour de moi des sociétés dont je ne jouis point; j'ai la passion la plus forte de venir au coin de votre feu, et ce n'est qu'une passion très malheureuse.

Je suis pénétré de tout ce que vous daignez faire pour mon jeune homme. Son souverain m'écrit (5) qu'il l'a recommandé à son ministre, et je compte sur vous plus que sur tous les ministres du monde. J'écrirai bien certainement à madame la duchesse d'Enville et à madame du Deffand (6). Heureusement rien ne presse encore; nous aurons tout le temps de nous déterminer ou à demander une grâce (ce qui me paraît très triste et très honteux), ou à soutenir le procès (ce qui me paraît noble et convenable). Linguet, qui, dans cette affaire, donna un mémoire pour plusieurs accusés, pourrait être consulté; mais il s'est brouillé bien indiscrètement avec M. d'Alembert. Mon neveu d'Hornoy n'est que médiocrement au fait de la procédure. J'en ai une entre les mains, mais j'ignore si elle est complète. Tout ce que je sais bien certainement, c'est qu'il n'y a qu'un seul témoin d'un délit un peu grave; que ce témoin n'est pas oculaire; que ce témoin était un enfant intimidé, que son enfance même a fait mettre hors de cour. Linguet, qui est du pays (7), pourrait seul donner des indications. Est-il encore avocat, reprendra-t-il cette profession sous l'ancien parlement? Attendons encore une fois; mais on meurt à force d'attendre.

S'il s'agissait des Sirven, des Calas, des Montbailli, je paraîtrais bien hardiment, je soulèverais le ciel et la terre; mais ici le ciel et la terre seraient contre moi. Je dois me taire, je dois travailler fortement, et me cacher soigneusement.

Je suppose que cette affaire irait aux chambres assemblées, attendu que votre protégé est gentilhomme. Je suppose encore qu'il faudrait des lettres d'attribution du garde des sceaux au parlement, pour ne point passer par la juridiction d'une petite ville subalterne, remplie d'animosité, de haine de familles, de superstition, et surtout d'ignorance.

Je suppose encore que ces lettres d'attribution ne seraient pas difficiles à obtenir, puisque l'affaire a été jugée en dernier ressort par le parlement, et qu'il ne s'agit que de purger une contumace à ce parlement même; mais il s'agit de purger cette contumace après le temps prescrit par les ordonnances, et c'est sur quoi il faut des lettres du grand sceau.

Toutes les affaires sont épineuses, et celle-ci plus qu'une autre. Je demande à la nature un peu de force pour ne pas succomber dans le travail que cette entreprise m'imposera. Mon repos est troublé par plus d'un orage, comme ma santé est exterminée par plus d'une maladie.

Je me mets à l'ombre de vos ailes, mes divins anges, désespéré de n'y être que de loin. Je peux mourir à la peine, mes derniers moments seront pour vous.

6963. — A MADAME JOLY.

A Ferney, 11 novembre (1).

Madame, vos bontés me font sentir mon tort : j'aurais dû vous prévenir; mais vous pardonnez à un octogénaire malade. Nous avons vu, madame Denis et moi, dans madame de Florian (2) tout le mérite que l'éducation reçue de vous a dû lui donner, joint à toutes les grâces qu'elle tient de la nature. Nous nous sommes attachés à elle, dès le premier jour que nous l'avons vue. Elle n'a pas un jeune mari; mais elle a un très bon mari, et cela vaut beaucoup mieux. J'ai tout lieu de me flatter qu'elle jouira longtemps d'un bonheur dont bientôt je ne serai plus le témoin. Le petit dérangement de sa santé n'est rien; elle est si bien faite et paraît si bien constituée, que cet accident passager ne peut jamais avoir de suite fâcheuse.

Mademoiselle sa sœur paraît bien digne de vous et d'elle. Je lui souhaite bientôt un mari tel que M. de Florian, si nous en trouvons. Madame Denis fait tous ses efforts pour leur rendre la vie de la campagne agréable. Pour moi, qui n'existe presque plus, je suis réduit à être le témoin de leur félicité, sans pouvoir y contribuer. Je vous souhaite, madame, etc.

6964. — A M. DE CHAMFORT.

A Ferney, 16 novembre.

Monsieur, quand M. de La Harpe m'envoya son bel *Eloge de La Fontaine*, qui n'a point eu le prix, je lui mandai qu'il fallait que celui qui l'a emporté (3) fût le discours le plus parfait qu'on eût vu dans toutes les académies de ce monde. Votre ouvrage m'a prouvé que je ne me suis pas trompé. Je bénis Dieu, dans ma décrépitude, de voir qu'il y ait aujourd'hui des genres dans lesquels on est bien au-dessus du grand siècle de Louis XIV; ces genres ne sont pas en grand nombre, et c'est ce qui redouble l'obligation que je vous ai. Je vous remercie, du fond de mon cœur usé, de tous les plaisirs nouveaux que votre ouvrage m'a donnés; tout ce que je peux vous dire, c'est que La Fontaine n'aurait jamais pu parler d'Esope et de Phèdre aussi bien que vous parlez de lui.

A propos, monsieur, vous me reprochez, mais avec votre politesse et vos grâces ordinaires, d'avoir dit que La Fontaine n'était pas assez peintre. Il me souvient, en effet, d'avoir dit autrefois (4) qu'il n'était pas un peintre aussi fécond, aussi varié, aussi animé que l'Arioste, et c'était à propos de *Joconde;* j'avoue mon hérésie au plus aimable prêtre de notre église.

Vous me faites sentir plus que jamais combien La Fontaine est charmant dans ses bonnes fables; je dis dans les bonnes, car les mauvaises sont bien mauvaises; mais que l'Arioste

(1) Renommé pour ses lectures. (G, A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Baronne de Meillonnaz. Elle a composé plusieurs pièces de théâtre qu'elle n'a point voulu publier, malgré le mérite que quelques connaisseurs y trouvaient. (*A. François.*)
(4) L'abbé Mignot, rapporteur des lettres-patentes pour le collége Royal, auxquelles l'Université s'opposait. (*A. François.*)
(5) Le 20 octobre. (G. A.)
(6) Voyez plus loin. (G. A.)
(7) Il était né à Reims. (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Fille de madame Joly. (G. A.)
(3) L'éloge fait par Champfort. (G. A.)
(4) Dans le *Discours aux Welches*. Voyez tome VI. (G. A.)

est supérieur à lui et à tout ce qui m'a jamais charmé, par la fécondité de son génie inventif, par la profusion de ses images, par la profonde connaissance du cœur humain, sans faire jamais le docteur par ces railleries si naturelles dont il assaisonne les choses les plus terribles! J'y trouve toute la grande poésie d'Homère avec plus de variété, toute l'imagination des *Mille et une Nuits*, la sensibilité de Tibulle, les plaisanteries de Plaute, toujours le merveilleux et le simple. Les exordes de ses chants sont d'une morale si vraie et si enjouée! N'êtes-vous pas étonné qu'il ait pu faire un poëme de plus de quarante mille vers, dans lequel il n'y a pas un morceau ennuyeux, et pas une ligne qui pèche contre la langue, pas un tour forcé, pas un mot impropre? et encore ce poëme est tout en stances.

Je vous avoue que cet Arioste est mon homme, ou plutôt un dieu, comme disent messieurs de Florence, *il divin' Ariosto*. Pardonnez-moi ma folie. La Fontaine est un charmant enfant que j'aime de tout mon cœur; mais laissez-moi en extase devant *messer Lodovico*, qui d'ailleurs a fait des épîtres comparables à celles d'Horace. *Multæ sunt mansiones in domo patris mei :* Il y a plusieurs places dans la maison de mon père. Vous occupez une de ces places. Continuez, monsieur; réhabilitez notre siècle; je le quitte sans regret. Ayez surtout grand soin de votre santé. Je sais ce que c'est que d'avoir été quatre-vingt et un ans malade. Agréez, monsieur, l'estime sincère et les respects du vieux bon homme V.

Je suis toujours très fâché de mourir sans vous avoir vu.

6965. — A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

17 novembre (1).

Le bon vieillard, monsieur, qui n'attend plus que le moment de quitter ce drôle de monde, vous aimera jusqu'à la fin de son rôlet. Vous faites très bien de rester jusqu'en décembre auprès d'un prince (2) avec qui il faudrait passer sa vie. Je vous en félicite; mais, ma foi, je le félicite aussi. Si j'étais jeune, j'enverrais tous les jours des marcassites de mes montagnes à M. de Fontanelle, ou de Fontenelle, pour en faire des diamants.

Je connaissais le conte plaisant mis en vers avec tant de délicatesse par un homme qui n'a jamais sacrifié qu'aux Grâces et à la Raison (3).

Je vous remercie bien de m'avoir débarbouillé dans le conclave. Il faudrait que votre cardinal (4) fût bien peu de ce monde pour me croire l'auteur d'un ouvrage (5) dans lequel on loue un homme d'esprit, uniquement pour sa géométrie. D'Alembert n'a pas eu la fatuité de se louer ainsi lui-même. Le fond de cette brochure, aujourd'hui entièrement oubliée comme toutes les autres, est d'un abbé du Vernet, qui ne sait pas ce que c'est qu'un triangle. Il a été revu, corrigé et augmenté par M. de Condorcet, qui le sait très bin, et qui a un génie supérieur.

J'écris à M. de Fontenet, *comme vous dites*, avec la marque. Mais pourquoi Fontenet? Est-ce qu'il y a un Fontenet (6) outre un Fontanelle? Je serais bien charmé qu'il y eût beaucoup de ces gens-là qui pensent si bien.

Quand vous reviendrez de Deux-Ponts, ne pourriez-vous point, monsieur, me venir donner l'extrême-onction en passant? Vous me consoleriez, vous m'égaieriez, vous me feriez vivre : c'est une belle action digne de vous. Il est vrai que je n'en suis pas trop digne dans l'état où je suis; mais votre charité n'en serait que plus méritoire. Madame Denis vous fait mille compliments; elle joint ses prières à celles du vieux bon homme.

6966. — A M. D'HORNOY.

A Ferney, 20 novembre.

Vous êtes, mon cher ami, un très bon rapporteur, et vous seriez un excellent avocat général. Ce n'est pas une petite affaire de rédiger neuf édits qu'on a entendu lire rapidement. Je crois en général que les neuf édits seront très bien reçus du public, et même de votre compagnie.

Vous voilà rendu aux vœux de tout Paris. Vous voilà dans votre place (7), et c'est le point principal. Vous serez toujours le boulevard de la France contre les entreprises de Rome. Vous donnerez la régence du royaume dans les occasions, qui, Dieu merci, ne se présenteront de plus de cent ans. Enfin vous n'avez d'autre contrainte que celle de ne point faire de mal dans quelques circonstances délicates où vous en pourriez faire. Il est si beau, à mon gré, de rendre la justice; c'est une fonction si noble, si difficile, et si respectable par ses difficultés mêmes, que ce n'est point l'acheter trop cher par quelques légères privations.

Je vous remercie, mon cher ami, de votre beau rapport; je ne vous importunerai pas encore de l'affaire de notre jeune homme (1), pour laquelle vous vous intéressez. Il continue à nous plaire à tous : sa modestie et sa sagesse ne se démentent point.

M. Turgot, qui a couché huit ou dix jours aux Délices, il y a bien longtemps, voudra bien lui accorder sa protection. Nous en trouverons beaucoup à la cour; mais vous nous serez plus nécessaire que personne dans votre corps. Je voudrais pouvoir le mener moi-même à Paris, et venir vous embrasser; mais quatre-vingts ans et mes maladies me retiennent. Je vois la mort de bien près; mais je vous avoue que je serais fâché de mourir sans avoir pu rendre à ce jeune infortuné les services que l'humanité lui doit. J'ai quelques pièces du procès, mais je ne les ai pas toutes. Je les demande, je les attends de sa famille. Réservez-moi votre appui et vos soins généreux pour le temps où il faudra qu'il se présente. Son souverain a écrit pour le faire recommander par le ministre qu'il a en France. J'espère que la meilleure recommandation sera dans les pièces du procès. Alors il faudra, je crois, des lettres d'attribution au parlement pour le juger : sinon il faudrait des lettres de grâce, ce que je n'aime point du tout, parce que grâce constate crime.

Adieu, mon cher ami; vous allez juger, Paris va se réjouir, et je vais souffrir. Je vous embrasse très tendrement; votre paresseuse tante en fait autant.

6967. — A M. TURGOT.

Ferney, 21 novembre (3).

Monseigneur, vous ne pouvez pas m'empêcher de vous appeler monseigneur. Mon évêque, prince prétendu de Genève, les grands qui m'emportent mon argent et qui ruinent ma colonie ne sont pas messeigneurs; mais l'auteur de l'édit sur les blés, le ministre humain et éclairé, le sage, le bienfaisant sera mon seul seigneur.

Vous me permettrez de vous adresser mes lettres pour vos apôtres d'Alembert et de Condorcet. En voici une que je vous prie instamment de lire (3).

A l'égard de la ville que j'ai eu l'insolence de bâtir, et qui est habitée par une colonie utile, elle se met sous votre protection sans aucune impatience. Vous avez de plus grands biens à faire. Il y a cinquante maisons d'horlogers et de joailliers; mais il y en a cinq de vrais philosophes. Confucius n'est pas le seul sage que nous y vénérions.

Si j'osais vous demander deux de vos estampes (4), je vous conjurerais de daigner me les faire envoyer : il faut avoir son saint dans sa chapelle. Pardon! LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

6968. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 novembre.

Mon cher ange, il faut premièrement que madame d'Argental affermisse sa santé contre la rigueur de l'hiver; pour moi, je ne sors de ma chambre de quatre mois. Tout ce que je crains, c'est de mourir avant que l'affaire du jeune homme si digne de vos bontés soit entamée. Il faut avoir toutes les pièces du procès, sans en excepter une; après quoi on prendra le parti que votre prudence et celle des autres sages jugeront le plus convenable.

J'écris à madame la duchesse d'Enville. Je vous prie de lui demander à voir ma lettre, et de me dire si la vivacité de ma jeunesse ne m'a pas emporté un peu trop loin. Elle pardonnera sans doute à un cœur sensible, aussi pénétré de sa générosité que des abominables horreurs dont je lui parle.

Je vais écrire à madame du Deffand; j'écrirai aussi à M. de Goltz. M. de Condorcet dit qu'il aura les pièces à Paris. Je fais mille efforts pour les avoir d'Abbeville; ce que j'en ai n'est pas suffisant, et on ne peut rien hasarder sans ce préalable.

M. Turgot nous protégera, et certainement nous ne le compromettrons point. J'aimerais mieux mourir (et ce n'est pas coucher gros) que d'abuser de son nom et de ses bontés;

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Le prince de Deux-Ponts. (G. A.)
(3) C'est une ironie; il s'agissait d'un conte grossier que Robbé venait de faire. (*A. François.*)
(4) De Rochechouart. (G. A.)
(5) La *Lettre d'un théologien*, où d'Alembert était loué. (G. A.)
(6) Secrétaire des commandements du duc. (G. A.)
(7) L'ancien parlement avait été rappelé le 12 novembre. G. A.)

(1) D'Etallonde. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Lettre à d'Alembert du 21 novembre. (G. A.)
(4) Le portrait de Turgot. (*A. François.*)

doit en être bien persuadé; et, quand mon cher ange le verra, il le confirmera dans cette sécurité.

Si vous me demandez ce que je fais dans les intervalles que me laisse cette épineuse et exécrable affaire, vous le saurez bientôt, mon cher ange, et vous verrez ce que peut encore un jeune homme de quatre-vingt et un ans, quand il veut vous amuser et vous plaire.

Je ne sais si d'Hornoy, dans ces commencements, aura le temps de prendre des mesures avec vous pour la résurrection de notre jeune homme. Rien ne presse encore; il faut attendre que la procédure arrive. Vous croyez bien que je ne paraîtrai pas m'en mêler; mes services secrets sont nécessaires, mais mon nom est à craindre.

Je voudrais bien que vous pussiez rencontrer M. le marquis de Condorcet, et causer avec lui sur cet événement infernal.

Quoi qu'il arrive, cette entreprise coûtera beaucoup et a déjà coûté; mais on ne peut mieux employer son argent. Vous m'avez mis, par votre attention charmante (1), en état de faire ce que l'humanité exige de moi. Plût à Dieu que M. le maréchal de Richelieu voulût en user comme vous! Il me doit beaucoup. Son intendant me mande que l'affaire de madame de Saint-Vincent, l'empêche de me soulager. Cette affaire est bien désagréable; il valait mieux peut-être s'accommoder avec la famille pour quelque argent, ce qui eût été très facile, que de s'exposer, à soixante-dix huit ans, aux discours de tout Paris et de l'Europe, et surtout de plusieurs gens de lettres très accrédités qui se plaignent de lui, et qui ne pardonnent point : cela me fâche. Le marquis de Vence l'appelle dans ses lettres l'antique Alcibiade; c'est un nom que je lui avais donné dans mes goguettes, quand il n'était point antique. Le sarcasme retombe un peu sur moi, et cela me fâche encore.

Les enquêtes de Paris sont fâchées aussi; mais la grand'chambre doit être bien aise. Le grand-conseil me paraît demander de petites modifications nécessaires. Je me trouve entre mon neveu Mignot et mon neveu d'Hornoy. Je les aime tous deux, parce qu'ils ont tous deux l'âme très honnête. J'aime la besogne de M. de Maurepas, dans cet arrangement difficile. Il a rempli les vœux du public, et, en rétablissant le parlement, il n'a donné aucune atteinte à l'autorité royale. Voilà certainement l'aurore d'un beau règne. M. de Maurepas commence mieux que le cardinal de Fleury; c'est qu'il a plus d'esprit, qu'il est plus gai, et qu'il n'est point prêtre.

On dit que Henri IV va paraître à la fois (2) à la comédie Italienne et à la Française, comme sur le pont Neuf. La nation sera toujours très drôle, et il est bon de lui laisser en cela ses coudées franches.

Adieu, mon très cher ange; le grand point est que madame d'Argental se porte bien. Je fais mille vœux pour sa santé; mais à quoi les vœux d'un blaireau des Alpes peuvent-ils servir? Ceux de l'univers entier ne servent pas d'un clou à soufflet.

6969. — A MESSIEURS DE LA RÉGENCE DE MONTBÉLIARD.

.... (3).

Messieurs, votre lettre du 30 octobre me jette dans un funeste embarras. Vous ignorez peut-être que j'ai établi à Ferney une colonie et des manufactures qui ne peuvent subsister que par les secours que je me suis engagé à leur fournir tous les trois mois. Je n'ai point manqué jusqu'ici à mes promesses, et tout est détruit si je manque un seul paiement.

Je vous prie de considérer qu'à mon âge de quatre-vingts ans, une année de délai est un siècle.

Cependant mon respectueux attachement pour son altesse sérénissime l'emportera dans mon cœur sur le contre-temps cruel que j'éprouve.

Je vous prie du moins de me faire payer des quartiers qui me sont dus, d'ailleurs, sur la caisse de Montbéliard; sans quoi il me serait absolument impossible de soutenir ma maison et de vivre. Vous ne voudrez pas réduire ma vieillesse à l'indigence, pour le prix du petit service que j'ai eu le bonheur de rendre à monseigneur le duc.

Ayez la bonté de me mander sur quel pied vous comptez me rembourser des derniers 80,000 francs que je vous ai prêtés, quels arrangements vous prenez, quels ordres vous donnez à vos receveurs ou fermiers. Vous pouvez m'envoyer un tableau des sommes et des échéances, signé de vous. Il n'y a rien que je ne fasse pour témoigner mon entier dévouement à son altesse sérénissime et pour vous plaire. J'ai l'honneur d'être, avec respect, messieurs, votre, etc.

6970. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

21 novembre.

J'ai encore cette fois-ci, madame, un bon thème pour vous écrire. Ce thème n'est ni le parlement, ni le grand-conseil, ni la conduite noble et sage du ministère dans cette affaire épineuse; ce thème n'est point *Orphée* ou *Azolan* (1), et les doubles croches de la musique nouvelle. Ce n'est point Henri IV qui va paraître, dit-on, à la comédie Française et à l'Italienne, comme sur le pont Neuf, au milieu de son peuple. Je souhaite qu'il y paraisse avec beaucoup d'esprit, car il en avait; il faisait de ces reparties que la postérité n'oubliera jamais; et sans doute on ne fera point dire à Henri IV des choses communes. Mon thème n'est pas le sacre du roi à Reims, car il est né tout sacré, et il n'a pas besoin d'être oint pour être très cher à toute la nation. Mon thème n'est point non plus mon départ pour Paris, pour venir vous voir et vous entendre, attendu que je ne puis sortir de mon lit avec mes quatre-vingt et un ans, douze pieds de neige, et perdant mes yeux et mes oreilles. Je voudrais vous demander si vous serez assez heureuse cet hiver pour jouir de la société de madame la duchesse de Choiseul.

Mais le principal sujet de ma lettre est de vous remercier, du fond de mon cœur et de toutes mes forces (si j'ai des forces), de l'humanité et de la bonté avec laquelle vous êtes entrée dans l'affaire dont M. d'Argental vous a parlé (2). Il me mande que vous voulez bien la solliciter auprès de madame la duchesse d'Enville. Je sais qu'elle n'attend pas qu'on la prie, quand il s'agit de faire du bien; c'est l'âme la plus généreuse et la plus noble qui soit au monde. Les éloges que vous donnez à sa belle action, madame, seront sa récompense; car il en faut pour la vertu.

L'affaire qu'elle protége ne peut être encore sur le tapis. Il y faut bien des préliminaires. Vous savez que dans ce monde-ci le mal arrive toujours à bride abattue; le bien marche à pied, et est boiteux des deux jambes. Ce qu'on demande est assurément de la plus grande justice; mais cela ne suffit pas. Comme justice a besoin d'aide, je n'en connais point de plus puissante que celle de madame la duchesse d'Enville. L'affaire intéresse, ce me semble, toutes les familles. Il n'y a point de père et de mère dont les fils ne puissent être exposés à la même aventure. Ces folies passagères, qu'on doit ignorer, arrivent tous les ans dans les régiments, dans toutes les garnisons. Vous savez de quoi il s'agit. Le jeune homme pour qui on s'emploie est entièrement innocent. Il est vrai que je suis un peu récusable, et que je passe pour être bien indulgent sur ces intérêts; mais qui ne l'est pas aujourd'hui? Ce siècle s'est un peu formé : on ne pense plus comme on pensait au douzième siècle, ou plutôt comme on ne pensait pas.

Au reste, vous croyez bien que je ne paraîtrai point dans cette affaire, il ne m'appartient pas de m'en mêler. Je ne vous écris, madame, que pour vous remercier clandestinement, et pour vous dire que, de près ou de loin, je vous serai dévoué jusqu'au dernier moment de ma vie avec l'attachement le plus tendre et le plus respectueux.

6971. — A MADAME LA DUCHESSE D'ENVILLE.

26 novembre.

Madame, j'ai appris par M. d'Argental l'action généreuse que vous daignez faire, et je n'en ai point été surpris : il n'est pas dans votre nature d'agir autrement. Vous rendez un service nouveau à l'innocence et à l'humanité entière. Pour moi, je dois me taire, me cacher et vous admirer.

J'attends les papiers nécessaires. J'en ai assez pour être convaincu de la frivolité et du ridicule des accusations. Le jugement atroce qui ne passa que de deux voix est mille fois pire que celui des Calas. Il n'y avait pas certainement de quoi fouetter un page. Il est bien vrai qu'on n'avait pas ôté de loin son chapeau à des capucins, qu'on avait récité devant une seule personne les litanies de Rabelais, dédiées à un cardinal, et imprimées avec privilége du roi. Il est vrai qu'on avait chanté une mauvaise chanson de corps-de-garde, faite

(1) Le remboursement de 9,400 livres. Voyez la lettre à d'Argental du 23 septembre. (G. A.)

(2) La *Partie de chasse d'Henri IV*, par Collé; *Henri IV, ou la Bataille d'Ivry*, drame lyrique de Durosoy, furent joués au milieu de novembre. (G. A.)

(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. — Nous ne garantissons pas le classement de cette lettre. (G. A.)

(1) Pièce jouée à l'Opéra le 15 novembre. (G. A.)

(2) L'affaire d'Etallonde. (G.)

il y a cent ans; il est vrai encore qu'on avait récité l'*Ode à Priape* de Piron, que vous ne connaissez pas, madame, et pour laquelle le feu roi avait donné à Piron une pension de quinze cents livres sur sa cassette.

Il n'y avait pas là de quoi condamner deux jeunes gentilshommes, d'environ dix-sept ans, au plus épouvantable des supplices, de quoi leur faire subir la question ordinaire et extraordinaire, de quoi leur couper la main qui n'avait pas ôté le chapeau devant des capucins pendant la pluie, de quoi leur arracher la langue avec des tenailles, de quoi jeter leurs corps tout vivants dans les flammes.

Un seul homme (1) détermina les juges à être assassins et cannibales, afin de passer pour chrétiens.

Je ne doute pas, madame, que vous ne fassiez entendre enfin la pitié, la raison, l'humanité, la justice; tout cela est digne de vous, tout cela sera votre ouvrage.

Je suis persuadé que vous toucherez M. le comte de Maurepas. Il a l'âme noble et grande, comme vous; il saura bien faire réussir une si juste entreprise, sans se compromettre. On n'abusera point de vos bontés; on ne fera aucune démarche avant d'avoir toutes les pièces nécessaires. Je me e tte à vos pieds au nom de l'humanité.

6972. — A M. LE BARON THOMASSIN DE JUILLY.

A Ferney, 27 novembre (1).

Vous rajeunissez, monsieur, un octogénaire en lui faisant lire votre poëme de la *France illustre par les Arts*, et vous vous mettez au rang de ceux qui l'illustrent. Vous élevez un nouveau trophée à la gloire des Muses, qui fera le désespoir de ce citoyen de Genève qui se sert de leurs armes pour les combattre, et de tant de petits détracteurs qui croient se faire remarquer en s'efforçant, comme la couleuvre, de ronger la lime. Tout ce que vous écrivez, monsieur, est plein de sentiment et de vérité; votre éloquence est douce et persuasive, et je sens par moi-même que Fontenelle a eu raison de vous écrire dans ses dernières années: « Je m'aperçois, en lisant vos ouvrages, que le cœur ne » vieillit point. »

Il vous appartient sans doute, plus qu'à personne, de faire l'éloge du maréchal de Catinat, puisque vous vous distinguez, à son exemple, par les armes et par la littérature. Je ne puis qu'applaudir à vos travaux, monsieur, et peut-être, si ma santé me le permet, je serai cet été l'un de vos juges. Je suis fâché de ne pouvoir vous fournir aucuns éclaircissements sur votre héros. Vous savez que nous avons fait serment de ne nous mêler en aucune manière des ouvrages que l'on compose pour les prix. Je serai charmé que vous soyez couronné, et, pour l'être, vous n'avez assurément besoin que de vous-même. J'ai en main les garants de vos succès et de votre triomphe. J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime qui vous est due, monsieur, etc.

6973. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

28 novembre (3).

Je vous remercie bien sensiblement, monseigneur, de m'avoir éclairé, par votre lettre du 18, sur cette affaire qui m'intéresse autant que vous-même. Je vois qu'en effet il y a eu un sous-secrétaire qui pourrait bien être un fripon. Le marquis de Vence dit partout que sa fille (4) n'en sait pas assez pour contrefaire si bien la main d'un autre; il est fort vraisemblable qu'elle a été aidée dans son crime, très mal conduit et très mal exécuté. Ce que je ne saurais pardonner à M. le marquis de Vence, c'est d'avoir profané le nom d'Alcibiade, que je vous avais très justement donné il y a longtemps, quoique Alcibiade n'ait jamais rendu à la Grèce autant de services que vous en avez rendus à la France.

L'idée que vous me semblez avoir de laisser paraître un mémoire, qui ne sera qu'un simple relevé du greffe du Châtelet, et qui ne vous compromettra point, me paraît très bonne et très digne de votre gloire. Ce ne sera point un manifeste, ce sera un exposé du vol et des démarches de la justice. Ce ne sera point un maréchal de France plaidant contre une catin. Je vous serai infiniment obligé de vouloir me faire parvenir deux ou trois exemplaires de ce mémoire contre-signés; car la poste devient horriblement chère et moi horriblement pauvre, grâce aux attentions que M. l'abbé Terray a eues pour moi dans son ministère. Si vous aimez mieux faire mettre le paquet dans une petite boîte à mon adresse, à la diligence de Lyon, cela ne retarde la réception que de deux ou trois jours.

Ce mémoire, qui ne sera point un plaidoyer de mon héros contre des brigands, est absolument nécessaire pour imposer silence à des ennemis qui sont accrédités dans Paris, et pour instruire les provinces et les pays étrangers. Il est bien cruel qu'on veuille obscurcir une affaire aussi claire. Je me flatte que tout sera mis au grand jour dans peu de temps.

Vous me faites une plaisante querelle sur les folies de ma vieillesse, que vous me reprochez de ne pas vous envoyer, après les *Lois de Minos* que je vous ai dédiées, et que vous n'avez pas voulu faire représenter, quoiqu'elles eussent été répétées! Je ne m'attendais pas à ce reproche. J'aurais bien, dans quelque temps, la lie de mon vin à vous présenter; mais il faut auparavant que vos brigands aient avalé la coupe amère de leur turpitude, et que cette affaire, terminée comme elle doit l'être, vous laisse le temps de vous amuser. Rien ne doit troubler la douceur de votre vie, comme rien n'en doit troubler l'éclat. J'aurais voulu seulement que vous eussiez été le père de notre Académie, ainsi que je vous l'avais proposé dans ma dédicace des *Lois de Minos*.

Ma vie est bien triste dans le moment présent; mais vous savez si je vous serai attaché jusqu'à mon dernier jour. LE VIEUX MALADE V.

6974. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

A Ferney, 28 novembre (1).

Mon cher marquis, je voudrais vous apporter moi-même votre chaîne; mais donnez-moi de la santé et de la vie, et je vous apporterai autant de diamants, vrais ou faux, qu'il vous plaira.

Je viens de lire le discours du roi au parlement (2); je ne connais rien de si sage et de si noble. Le roi est le meilleur auteur de son royaume. Que les polissons qui nous accablent de brochures apprennent à penser et à écrire, ou plutôt à se taire.

On dit que vous allez avoir Henri IV à la comédie Française, à l'Italienne et chez Nicolet (3); qu'on le fasse au moins parler comme il parlait.

A propos, votre chaîne vous coûtera quatre louis, parce qu'il y a plus de karats que dans l'autre. Elle est chez M. d'Ogny, intendant général des postes. N'est-ce pas chez M. Germain, banquier, que vous avez envoyé le paiement de la première? Je vous prie de m'en donner avis. Je suis à la tête d'une colonie; il faut que tout soit en règle.

Quoique je n'aie pas grande foi aux discours de Paris, voulez-vous bien cependant me mander ce qu'on pense dans cette babillarde ville de l'affaire de M. de Richelieu? mais surtout dites-moi au juste en quel état est la santé de madame d'Argental, et n'oubliez pas de m'accuser la réception de la chaîne; car, vous autres Parisiens, vous êtes fort sujets à oublier les provinciaux. Ayez pour moi bonté et exactitude.

6975. — A M. MARIN.

30 novembre (4).

L'octogénaire malade, enseveli sous dix pieds de neige, n'a guère eu la force d'écrire; à peine peut-il écrire son testament: il ne peut se résoudre à dicter une lettre à MM. les habitants de Paris que quand il a quelque chose à mander qui puisse en valoir la peine. Il a cette fois un sujet d'écrire, et le voici.

Premièrement, mon cher ami, en supposant que vous êtes toujours lié avec M. Linguet, je vous prie très instamment de lui demander si je puis lui confier, sous le secret le plus inviolable, une affaire très intéressante (5) dans laquelle il a déjà signalé, il y a quelques années, son éloquence et son courage avec un heureux succès, et dont les suites méritent assurément toute son attention, ses bons offices secrets et la circonspection la plus grande. S'il veut bien me promettre que cette affaire sera entre lui et moi, je lui réponds qu'elle lui fera un honneur infini lorsqu'elle sera terminée. Il ne s'agit point de plaider, mais d'instruire et de donner des conseils à des personnes qui attendent tout de ses lumières et de sa franchise. S'il veut bien vous donner sa parole qu'il

(1) M. Pasquier. (K.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(4) Madame de Saint-Vincent. (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Que Louis XVI réinstallait. (G. A.)
(3) La pantomime sur Henri IV, jouée chez Nicolet, était intitulée, le *Charbonnier maître chez lui*. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(5) La révision de l'affaire La Barre et d'Etallonde. En 1766, Linguet avait signé et même rédigé une consultation d'avocats avant la sentence. (G. A.)

ne me citera jamais, je le mettrai bientôt au fait. Je n'attends pour cela que votre réponse.

La seconde grâce que j'ai à vous demander, c'est de vouloir bien vous informer si un officier, retiré après quarante ans de service, peut, à l'âge de soixante et huit ans, demander qu'on lui accorde le paiement entier des arrérages de sa pension de retraite : cette pension est de mille livres. On lui doit, comme aux autres, cinq ans d'arrérages : ces cinq années sont payées à sa veuve, s'il meurt. Y a-t-il quelque officier à qui on ait fait la grâce de lui payer ces cinq années dues? Et en cas qu'on puisse se flatter d'obtenir cette faveur, faut-il s'adresser à M. le contrôleur général? N'est-ce pas plutôt au ministre de la guerre qu'on doit avoir recours?

Quoique cette question ne soit pas immédiatement de votre ressort, cependant je présume que vous êtes assez répandu pour en être informé au juste, et je suis sûr que vous êtes assez bon pour m'en instruire.

Si, en répondant à mes deux points, vous me parlez de *Henri IV* joué à la comédie Française, à l'Italienne et chez Nicolet, si vous me dites votre avis sur les opéras nouveaux et sur les mauvaises pièces nouvelles, ou sifflées ou applaudies, vous égaierez le mourant transi qui vous sera très obligé.

6976. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Le 2 décembre.

Vous me donnez, madame, une rude commission. Tout le monde fait aisément des noëls malins, parce que tout le monde les aime; mais on n'a jamais fait des noëls galants à la louange de personne, pas même à celle de la sainte Famille, dont tous les chrétiens sont convenus de se moquer à la fin de décembre. Cependant, pour satisfaire à votre étrange empressement, j'ai invoqué l'ombre de l'abbé Pellegrin; tenez, voilà des couplets qu'elle vous envoie. Elle recommande de taire l'auteur, non pas, hélas! *par les yeux de votre tête* (1), mais par toute l'amitié, par le tendre attachement que le vieux Pellegrin a pour vous.

NOELS POUR UN SOUPER (2).

Jésus dans sa cabane
Voyant venir Choiseul,
Malgré le bœuf et l'âne,
Lui faisant grand accueil,
Dit : « Je fais avec toi
Un pacte de famille;
Tu sais garder ta foi;
Et moi,
Je ne quitterai pas
Tes pas,
Pour chercher une fille. »

Quand madame sa femme
Vint baiser le bambin,
Marie au fond de l'âme
Eut un peu de chagrin;
Cette bonne lui dit :
« J'ai quelque jalousie.
Lorsque le Saint-Esprit
Me prit,
Vous n'étiez donc pas là,
Là, là?
Il vous aurait choisie. »

L'enfant, dans l'écurie,
D'un œil peu satisfait
Voyait Marthe et Marie,
Et sainte Elisabeth,
Et ses parents sans nom,
Et Joseph le beau-père;
Mais en voyant Grammont,
Poupon,
Tu criais : « Celle-là,
Papa,
Est ma sœur ou ma mère. »

Quand on aura chanté ces trois plats couplets, on pourra chanter en chœur celui-ci, qui n'est pas moins plat :

Laissez paître vos bêtes,
Vous, messieurs, qui ne l'êtes pas;
A nos petites fêtes
Ne vous ennuyez pas.
Votre château
Est grand et beau,
Mais à Paris
Toujours chéris,
Faut-il ailleurs
Gagner des cœurs?
Laissez paître vos bêtes,
Vous, messieurs, qui ne l'êtes pas, etc.

(1) Madame du Deffand était aveugle. (G. A.)

(2) Le souper devait avoir lieu le 24 décembre, chez madame du Deffand. La famille Choiseul et quelques-uns de leurs amis y devaient assister; l'air des couplets de Voltaire est celui de *Tous les bourgeois de Chartres*. (*Beuchot.*)

6977. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

5 décembre.

L'ombre de l'abbé Pellegrin m'est encore apparue cette nuit, et m'a donné les deux couplets suivants, sur l'air : *Or dites-nous, Marie :*

Trois rois dans la cuisine
Vinrent de l'Orient;
Une étoile divine
Marchait toujours devant.
Cette étoile nouvelle
Les fit très mal loger;
Joseph et sa pucelle
N'avaient rien à manger.

Hélas! mes pauvres sires,
Pourquoi voyagez-vous?
Restez dans vos empires,
Ou soupez avec nous.
Si la cour vous ennuie,
Voyez-nous quelquefois :
La bonne compagnie
Doit toujours plaire aux rois.

Mon cher abbé, lui ai-je dit, je reconnais bien, à votre style, l'auteur de ces fameux noëls :

Lisez la loi et les prophètes,
Profitez de ce qu'ils ont dit.
Quand on a perdu Jésus-Christ,
Adieu paniers, vendanges sont faites.

Mais, après tout, vos couplets pour le souper de saint Joseph peuvent passer, parce que la bonne compagnie dont vous me parlez, et que vous ne connaissez guère, est indulgente. S'il y a quelque allusion dans les couplets de vos noëls, cette allusion ne peut être qu'agréable pour les intéressés, et ne peut choquer personne, pas même la sainte Vierge et son mari, qui ne se sont jamais piqués d'avoir à Bethléem le cuisinier du président Hénault. Mais surtout ne montrez pas vos noëls à l'ingénieux Fréron (1), qui a les petites entrées chez madame la marquise du Deffand, et qui ne manquerait pas de dire beaucoup de mal de son cuisinier et de son faiseur de noëls, quoiqu'il ne se connaisse ni en bonne chère ni en bons vers.

6978. — A M. TURGOT.

7 décembre (2).

Le vieux bon homme de Ferney ne veut pas sans doute abuser des bontés de monseigneur le contrôleur général, et ne le fatiguera jamais par des demandes indiscrètes; mais s'il peut, sans perdre un temps précieux, honorer d'un mot de recommandation le sieur Nicod, notaire, demeurant à Versoix, je puis lui certifier que c'est un très honnête homme, très digne de ses bontés, exact et fidèle, et de qui j'ose répondre. Il vaut autant lui donner cette chétive place qu'à un étranger inconnu.

Je demande pardon de la liberté que je prends, et je continue d'user de celle que monseigneur le contrôleur général a bien voulu me donner, de lui adresser les lettres que j'écrivais à M. le marquis de Condorcet.

Je me mêle cependant à la foule de ceux qui bénissent le nom de Turgot, et au petit troupeau qui a le bonheur de l'admirer et de le chérir de plus près. Je lui présente mon respect le plus sincère et mon attachement le plus pur, quoique le plus inutile.

6979. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

... décembre (3).

Mon cher marquis, je vous suis bien obligé de me donner de vos nouvelles et de celles de madame d'Argental; elles m'intéressent plus que *Henri IV* chez Michaut, ou à la comédie Italienne, ou chez Nicolet.

Je comptais en effet venir vous voir au printemps, vous et

(1) Madame du Deffand lui répondit qu'elle n'avait jamais reçu ni même rencontré Fréron. (G. A.)

(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

Henri IV. Quand par hasard j'ai un moment de santé, je suis prêt à faire cent lieues ; mais le moment d'après, je retombe dans mon néant. Je suis comme ces autres vieillards, qui s'imaginent quelquefois les matins être en état de se marier, et qui le lendemain envoient chercher leur notaire pour faire leur testament.

Je vous souhaite longues et heureuses années qui ne sont plus faites pour moi. S'il était vrai que le roi fût venu au parlement le 30 du mois, comme on le dit dans nos déserts, vous me feriez plaisir de me l'apprendre.

Mandez-moi aussi si l'artiste qui a fait votre chaîne de montre, doit envoyer son correspondant chez le banquier Tourton ou chez M. Germain. Je vous embrasse de tout mon cœur.

6980. — A M. LE BARON DE GOLTZ.

7 décembre.

Monsieur, j'ai reçu de sa majesté le roi de Prusse une lettre pleine de bontés pour le sieur de Morival, un de ses officiers. Il joint à cette lettre celle que vous lui avez écrite le 6 de novembre. Je vois avec quelle générosité vous voulez bien protéger ce jeune gentilhomme. Il est assurément bien digne de ce que vous daignez faire pour lui; il est plein de courage, de prudence, et de vertu. Son unique ambition est de vivre et de mourir dans votre service.

Vous savez, monsieur, son horrible aventure; c'est un assassinat juridique, pire que celui des Calas. Plus ce jugement est atroce, plus on cache les pièces du procès. On nous fait espérer pourtant qu'enfin nous les obtiendrons. Alors nous nous jetterons entre vos bras; et je me flatte que le nom du roi votre maître suffira, avec vos bons offices, pour obtenir la justice qu'on demande. S'il nous était possible de retirer du greffe ces malheureux parchemins, nous pourrions alors vous conjurer d'engager M. le comte de Vergennes à demander la communication de ces pièces à M. le garde des sceaux, et nous saurions enfin précisément ce que nous devons demander. Heureusement rien ne presse encore. Le jeune homme s'occupe à mériter les bonnes grâces du roi, en apprenant les fortifications et l'art du génie. Il y fait des progrès étonnants; il a levé des cartes de tout un pays avec une facilité surprenante. Je les envoie au roi par cet ordinaire.

J'ose ajouter, monsieur, que si ce jeune homme est assez heureux pour vous être présenté, vous trouverez qu'il mérite les obligations qu'il vous a. Je joins mon extrême reconnaissance à la sienne.

6981. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

8 décembre.

NOELS SUR L'AIR : *Or, dites-nous, Marie.*

Il (1) devait venir boire
Un jour à Saint-Joseph (2);
Mais au bord de la Loire (3)
Il prit sa route en bref;
Tous les cœurs le suivirent,
Car il les avait tous;
En soupirant ils dirent :
« Nous partons avec vous. »

On pleurait en silence,
Quand femme et sœur partit;
Plus de chant, plus de danse,
Et surtout plus d'esprit :
Les voilà qui reviennent,
Tout change en un moment;
Que tous nos maux obtiennent
Un pareil changement!

AIR : *Joseph est bien marié.*

Rions tous en ce séjour,
On ne rit guère à la cour,
Goûtons le bon temps si rare
Que cette cour nous prépare :
On dit qu'il revient ce temps
Où tous les cœurs sont contents.

Aurore des jours heureux,
Répandez de nouveaux feux.
Le bonheur qui nous enchante
Se flétrit s'il ne s'augmente :
Il faut toujours ajouter
Aux biens qu'on a pu goûter.

On pourrait chanter ensuite :

Laissez paître vos bêtes,
Vous, messieurs, qui ne l'êtes pas;
A nos petites fêtes
Ne vous ennuyez pas.
Votre château, etc.

Quand on commande un pet-en-l'air à sa couturière, on lui dit bien intelligiblement comment on veut qu'il soit fait. Il fallait dire qu'on ne voulait dans des noëls ni crèche, ni Jésus, ni Marie, quoique tout cela soit essentiel. On doit savoir qu'en chansons, *hors l'Eglise point de salut*. Personne ne pouvait deviner ce qu'on demandait. Les femmes sont despotiques, mais elles devraient au moins expliquer leurs volontés. Ces couplets-ci ne valent pas les premiers, il s'en faut bien. Cela ressemble à une fête de Vaux, mais cela est assez bon pour un piano forte (1), qui est un instrument de chaudronnier en comparaison du clavecin. Au reste, il ne faut pas s'imaginer que tous les sujets soient propres pour ces petits airs, et qu'on puisse deviner à cent lieues l'à-propos du moment, surtout quand on a sur les bras l'affaire la plus cruelle (2), auprès de laquelle toutes les tracasseries de cour sont des roses.

6982. — A M. TURGOT.

9 décembre (3).

J'use encore de la permission que le consolateur de la nation m'a donnée. Je l'ai importuné d'une requête pour un blaireau de ma Sibérie (4) qui demande à être placé dans je ne sais quelle caverne, sur le bord du lac.

Si j'ai fait une sottise, je lui en demande pardon : cela ne m'arrivera pas souvent. — LE VIEUX MALADE. V.

6983. — A M. LE COMTE DE MEDINI,

AUTEUR D'UNE TRADUCTION DE LA HENRIADE, EN VERS ITALIENS.

9 décembre.

Monsieur, je n'ose pas vous remercier dans votre belle langue, à laquelle vous prêtez de nouveaux charmes. D'ailleurs, ayant presque perdu la vue à l'âge de quatre-vingt-un ans, je ne puis que dicter dans ma langue française, qui est une des filles de la vôtre. Nous n'avons commencé à parler et à écrire qu'après le siècle immortel que vous appelez le *cinquecento* (5) : je crois être dans ce *cinquecento*, en lisant l'ouvrage dont vous m'avez honoré. Votre poëme n'est pas une traduction, dont il n'a ni la roideur, ni la faiblesse : il est écrit d'un bout à l'autre avec cette élégance facile qui n'appartient qu'au génie. Je suis persuadé qu'en lisant votre *Henriade* et la mienne, on croira que je suis le traducteur.

Un mérite qui m'étonne encore plus, et dont je crois notre langue peu capable, c'est que tout votre poëme est composé en stances pareilles à celles de l'inimitable Ariosto, et du grand Tasso, son digne disciple. Je voudrais que ma langue française pût avoir cette flexibilité et cette fécondité. Elle y parviendra peut-être un jour, puisqu'elle est devenue assez maniable pour rendre les beautés de Virgile sous la plume de M. Delille, mais nous n'avons pas les mêmes secours que vous. Il vous est permis de raccourcir ou d'allonger les mots selon le besoin : les inversions sont chez vous d'un grand usage. Votre poésie est une danse libre dans laquelle toutes les attitudes sont agréables, et nous dansons avec des fers aux pieds et aux mains : voilà pourquoi plusieurs de nos écrivains ont essayé de faire des poëmes en prose : c'est avouer sa faiblesse, et non pas vaincre la difficulté.

Quoi qu'il en soit, je vous remercie, monsieur, de m'avoir embelli en me surpassant. Je n'ai plus qu'un souhait à faire, c'est que vous puissiez passer par les climats que j'habite, lorsque vous irez revoir Mantoue, la patrie de Virgile, notre prédécesseur et notre maître. Ce serait une grand consolation pour moi d'avoir l'honneur de vous voir dans ma retraite, et de me féliciter avec vous que vous ayez éternisé en vers italiens un poëme français qui n'est fondé que sur la raison et sur l'horreur de la superstition et du fanatisme. Je n'ai pu m'aider de la fable, comme ont fait souvent l'Arioste et le Tasse. La sévérité et la sagesse de notre siècle ne le permettaient pas. Quiconque tentera parmi nous d'abuser de leur exemple, en mêlant les fables anciennes ou tirées des anciennes à des vérités sérieuses et intéressantes, ne fera jamais qu'un monstre.

(1) Choiseul. (G. A.)
(2) Chez madame du Deffand. (G. A.)
(3) A Chanteloup. (G. A.)

(1) Balbutre devait en jouer chez madame du Deffand. (G. A.)
(2) L'affaire La Barre. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(4) Le notaire Nicod. (G. A.)
(5) De 1501 à 1600. (G. A.)

6784. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

9 décembre.

Mon très cher ange, pourquoi ne suis-je pas auprès de vous? pourquoi suis-je dans mon lit, entre le mont Jura et les Alpes? Hélas! vous voyez tout tomber à vos côtés (1). Restez, vivez, jouissez d'une santé qui est le fruit de votre sagesse et de votre tempérance. M. de Thibouville a le bonheur de vous tenir compagnie, et moi je suis à plus de cent lieues de vous. Je n'ai jamais senti si cruellement le triste état où je suis réduit. Est-il possible qu'en étant près de perdre pour jamais ce que vous avez perdu, vous ayez pu penser au jeune homme qui est si digne de votre protection, et même à ma colonie?

Vous êtes si occupé de faire du bien, que vous ne pouviez vous empêcher de m'en parler dans le temps même où votre cœur était tout entier à vos douleurs et à vos regrets. Restez-vous dans votre belle maison? pourrai-je enfin vous y voir à la fin de mars? car il m'est absolument impossible de remuer de tout l'hiver. Mais vivrai-je jusqu'à la fin de mars? et qui peut compter sur un seul jour?

S'il y a des consolations pour moi, je m'en donne une : c'est de travailler à un ouvrage singulier que je fais principalement pour mériter votre suffrage, et pour amuser quelques-uns de vos moments. Je vous l'enverrai dans six semaines. Je m'imagine que ce sera une petite diversion pour vous. Cette idée adoucit mes peines; madame Denis sent avec moi toutes les vôtres. Nous vous plaignons, nous parlons de vous sans cesse. M. de Florian entre vivement dans tous nos sentiments; M. et madame Dupuits les partagent. Notre petit officier prussien, très Français, très sensible, pénétré de ce que vous avez daigné faire pour lui, s'intéresse à vous comme s'il avait le bonheur de vous connaître : la reconnaissance est sa principale vertu. Non, mon cher ange, je n'ai jamais connu de jeune homme plus estimable de tout point; et des monstres ont osé... Cette image affreuse me persécute jour et nuit. Je l'écarte pour remplir mon cœur uniquement de vous, pour vous dire que vous êtes ma consolation, et que je suis désespéré de ne pouvoir dans ce moment venir contribuer à la vôtre. Vivez, mon cher ange.

6985. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

A Ferney, 9 décembre (1).

Mon cher marquis, je voudrais être entre vous et M. d'Argental, vous n'en doutez pas, et je partirais sur-le-champ, si je pouvais sortir de mon lit. Vous le consolerez, et ce qui me console, moi, c'est que vous vivrez longtemps tous deux, parce que vous êtes sobres et sages. Mais je me sers d'un étrange mot *longtemps*, nous ne vivons qu'un jour, et je suis à ma dernière heure.

Je vous enverrai, dans un mois ou deux, quelque chose de mes derniers moments; vous lirez cette bagatelle, si elle vous amuse.

Je vous remercie de ce que vous avez bien voulu faire auprès de M. de Fargès; je lui écris en conséquence.

Vous devez avoir reçu votre chaîne; je ne romprai qu'à la mort celle qui m'attache à vous.

6986. — A M. VASSELIER.

A Ferney, 9 décembre.

Je plaindrais messieurs de Lyon, si le froid y était aussi violent qu'à Ferney. On dit que la *Bataille d'Ivry* n'a pas trop bien réussi aux Italiens. Je voudrais que *Henri IV*, aux Français, eût un peu plus d'esprit. On dit qu'il est fort plaisant chez Nicolet; mais j'aime encore mieux le cheval de bronze.

Je recommande à vos bontés les lettres ci-jointes, et une petite boîte de la colonie pour Grenoble. J'ai reçu celle que vous avez bien voulu m'adresser. Je vous embrasse de tout mon cœur, mon cher ami.

6987. — A M. L'ÉPINE.

9 décembre.

Je ne manquerai pas, monsieur, de vous rendre le petit service que vous me demandez, si je suis en vie quand je vous reverrai. La manière dont la chose se traitera dépendra un peu du triste état de ma santé, et des intérêts de ma famille, que mon grand âge m'oblige d'avoir principalement en vue.

En attendant, il est très essentiel que vous demandiez une audience à M. de Fargès, maître des requêtes ou conseiller d'État, à qui M. le contrôleur général a renvoyé la connaissance entière des affaires qui concernent la colonie de Ferney. C'est à M. de Fargès uniquement que vous devez vous adresser. Il faut le voir; vous lui donnerez un mémoire, s'il vous en demande un. Vous lui direz dans quel état florissant j'ai mis cette colonie. Il sentira bien de quelle utilité elle est au royaume, puisque vous y avez vous-même un comptoir (1). Il est certain que, si on favorise cet établissement, on y pourra faire bientôt un commerce de plus d'un million par an. Mais tout est perdu si on nous abandonne. Je ne parle point de quatre cent mille francs qu'il m'en a coûté pour bâtir des maisons, et pour faire une ville très jolie d'un des plus malheureux hameaux qui fût en France. Je puis perdre quatre cent mille francs, mais il me restera la consolation d'avoir travaillé pendant quelques années pour l'avantage de ma patrie et de la vôtre.

Si vous voyez M. votre beau-frère, je vous prie de lui dire combien je me suis intéressé à lui, et à quel point je l'estime.

6988. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

11 décembre (2).

Vous êtes accoutumé, monseigneur, aux contre-temps qui arrivent dans toutes les affaires. Il n'y a point de chapitre plus long que celui des accidents; mais certainement vous ne perdrez rien pour attendre. J'ai bien de l'impatience de voir le mémoire dont vous daignez souffrir la publication. On dit que vous avez remis cette affaire entre les mains de M. Gerbier, qui la dirige. C'est un homme sage et instruit, qui ne peut marcher que d'un pas sûr dans le labyrinthe d'un procès criminel.

Je ne savais pas que M. le marquis de Vence fût mort; mais je sais très certainement que, lorsqu'il était en vie, il disait et il écrivait que sa fille n'avait ni une bonne main ni un bon esprit. De là j'étais et je suis encore en droit de conclure qu'elle a employé la main d'un faussaire, son complice plus habile qu'elle. Il serait bien étrange qu'elle eût acquis en peu de temps la facilité de contrefaire l'écriture d'un autre, quand la sienne même est aussi mauvaise que celle de la plupart des femmes. Toute cette aventure est très extraordinaire. Il y a autant d'absurdité à vous demander 425,000 livres, qu'il y en avait à ces marauds de du Jonquay de prétendre avoir porté cent mille écus en treize voyages. Mais votre affaire est beaucoup plus claire sans doute que celle de M. de Morangiés. Vous allez, Dieu merci, imposer silence à ceux qui affectent d'élever des doutes contre la vérité la plus palpable.

Je suis dans mes neiges avec ma colonie, mais alité et n'en pouvant plus, un peu étonné de tout ce que je vois de fort loin, attendant la fin de ma carrière et souhaitant à notre doyen une vie plus longue que celle de l'autre doyen auquel il a succédé. Je n'aurai en mourant que le regret de n'avoir pu vous faire ma cour ni à Bordeaux ni à Paris. Chacun a ses contre-temps : celui-là est bien cruel. Vos bontés me consolent, autant que votre affaire m'intéresse. Vous savez avec quelle respectueuse tendresse le solitaire du mont Jura vous est attaché à la vie et à la mort.

6989. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 décembre.

Je suis honteux, mon cher ange, et je me reproche bien de vous parler d'autre chose que de votre situation, de votre douleur, et des tristes détails qui doivent vous occuper; mais peut-être que le mémoire que je vous envoie, et que M. le marquis de Villevieille doit vous faire remettre, sera pour vous une diversion intéressante. Vous serez étonné, indigné, et animé en le lisant. Vous encouragerez M. de Goltz, à qui j'ai écrit. Vous pourrez lui faire lire ce mémoire, qui doit faire le même effet sur son esprit que sur le vôtre et sur le mien. J'en fais tenir une copie à mon neveu d'Hornoy, et une autre à M. le marquis de Condorcet. Nous avons tout le temps de prendre nos mesures. J'ose être sûr du succès, quand vous aurez le temps de recommander cette affaire si digne de vos bontés, et si intéressante pour l'humanité entière. Je crains de vous presser, et que vous ne pensiez que je vous presse. Je crains que vous ne quittiez vos propres

(1) Madame d'Argental était morte le 8 décembre, et Pont de Veyle, frère de d'Argental, était mort le 3 septembre. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(1) L'Epine était horloger du roi. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

affaires pour celles-ci. Gardez-vous-en bien; réservez-la pour un moment de loisir. Je vous adore, mon cher ange.

6990. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

A Ferney, 12 décembre.

Mes neiges, monsieur, mes quatre-vingts ans, et mes douleurs continuelles ne m'ont pas permis de vous parler plus tôt de vos plaisirs. Le récit que vous m'en faites m'a bien consolé. Je vois que les talents se sont rassemblés chez vous. Jouissez longtemps d'une vie si dignement occupée. Vous êtes dans un beau climat, et je suis actuellement en Laponie. Le hameau que vous avec vu est devenu une jolie petite ville, mais il y fait froid comme à Archangel.

Il est bien triste, je vous l'ai dit plus d'une fois, que les gens qui pensent de même ne demeurent pas dans les mêmes lieux. Quelques maisons que j'ai bâties dans ma colonie sont habitées pas des personnes dignes de vous connaître. Elles me font sentir tout ce que j'ai perdu par votre éloignement. Vous avez fait une plus grande perte en n'ayant plus M. Turgot pour intendant; mais la France y a gagné (1). Vous avez la consolation de voir les commencements d'un règne juste et heureux.

MM. vos enfants ont les plus belles espérances, et feront la consolation de votre vie. Je vais bientôt finir la mienne, mais ce sera en vous aimant.

6991. — A M. VASSELIER.

.... (2).

Le vieux malade recommande aux bontés de M. Vasselier les lettres ci-jointes.

Il lui envoie aussi une boîte de la colonie pour Dijon.

Si M. Vasselier trouve la moindre difficulté, il nous renverrait la boîte.

Il est bien étonnant que le parlement de Paris commence par faire des remontrances au roi qui l'a ressuscité. C'est comme si Lazare avait fait des reproches à Jésus-Christ.

6992. — A M. LE COMTE DE LEWENHAUPT.

Ferney, 15 décembre.

Je vois que les plaisirs de Paris vous consolent un peu du malheur de la guerre que vous êtes obligé de faire. Vous n'entendez parler que de Henri IV, comme à Stockholm il n'était question que du grand Gustave; mais je suis sûr qu'on n'a point joué le grand Gustave aux Marionnettes (3). Chaque peuple habille ses héros à la mode de son pays. Je me souviens que, dans mon enfance, Henri IV et le duc de Sully étaient connus à peine. Il y a trois choses dont les Parisiens n'ont entendu parler que vers l'an 1730 : Henri IV, la gravitation et l'inoculation (4). Nous venons un peu tard en tout genre; mais aujourd'hui nous n'avons rien à regretter dans l'aurore du règne le plus sage et le plus heureux. On dit surtout que nous avons un ministre des finances aussi sage que Sully, et aussi éclairé que Colbert. Ces finances sont le fondement de tout, dans les empires comme dans les familles. C'est pour de l'argent que l'on fait la guerre et qu'on plaide. Nous avons une lettre de l'empereur Adrien, dans laquelle il dit qu'il est en peine de savoir qui aime plus l'argent, ou des prêtres de Sérapis, ou de ceux des Juifs, ou de ceux des chrétiens. Ceux qui vous font un procès paraissent l'aimer beaucoup. J'ai consumé tout le mien à établir à Ferney une assez grande colonie. J'ai changé le plus vilain des hameaux en une petite ville assez jolie, où il y a déjà cinq carrosses. Je voudrais avoir encore l'honneur de vous y recevoir, lorsque vous retournerez dans vos terres. LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

6993. — A M. MARIN.

16 décembre (5).

Voici de quoi il s'agit, mon cher ami; je me fie entièrement à votre sagesse discrète et à la sensibilité de votre cœur. Exigez de M. Linguet une réponse en marge aux questions qu'on lui fait. On compte d'ailleurs sur son silence et sur le vôtre, comme il doit compter sur la reconnaissance de ceux qu'il obligera.

(1) Avant d'être aux finances, Turgot était intendant de Limoges. (G. A.)
(2) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Comme Henri IV. (G. A.)
(4) Grâce à la *Henriade* et aux *Lettres anglaises*. (G. A.)
(5) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

Je soupçonne que vous avez été passer quelques jours en Normandie; dites-moi si je me trompe. Je vous embrasse de tout mon cœur.

6994. — A M. DE LALANDE.

19 décembre.

Je commence, monsieur, par vous remercier de tout mon cœur des volumes d'astronomie (1) que vous voulez bien me promettre. Il est vrai que je suis presque aveugle l'hiver, et que je ne suis pas fait pour les observations; mais je vous dirai avec Keill :

> Thus we from heaven remote to heaven shall move
> With strength of mind, and tread the abyss above.

J'ai Keill et Grégory, il ne me manque que vous. Je n'aurais pas abandonné ce genre d'étude, si j'avais pu me flatter d'y réussir comme vous. A propos d'astronomie, vous m'avouerez que si on a admiré les orreris (2) d'Angleterre, qui ne sont qu'une misérable petite copie du grand spectacle de la nature, on doit, à plus forte raison, admirer l'original, et que Platon n'était pas un sot, lorsqu'en méprisant et en détestant toutes les superstitions des hommes, il avouait qu'il existe un éternel Géomètre.

Je ne m'étonne point que des fripons engraissés de notre sang se déclarent contre M. Turgot, qui veut le conserver dans nos veines, et que, lorsqu'on nous saigne, ce soit pour l'Etat, et non pour des financiers. M. Turgot est d'ailleurs le protecteur de tous les arts, et il l'est en connaissance de cause. C'est un esprit supérieur et une très belle âme. Malheur à la France s'il quittait son poste!

S'il m'est permis, à mon âge, de m'intéresser aux affaires de ce monde, je dois être bien content que M. de Baquencourt soit notre intendant. C'est lui qui fut le rapporteur, aux requêtes de l'hôtel, de l'abominable procès des Calas; c'est lui qui entraîna toutes les voix, et qui vengea la nature humaine, autant qu'il le pouvait, de l'absurde barbarie des Pilates de Toulouse.

J'aime fort sainte Geneviève; mais je voudrais qu'on bâtît une belle salle pour saint Racine, saint Corneille, et saint Molière.

A l'égard de saint Henri IV, qu'on voulut assassiner tant de fois; que Grégoire XIII déclara génération bâtarde et détestable, et à qui le pape Clément VIII donna le fouet sur les fesses des cardinaux du Perron et d'Ossat; contre lequel les Frérons de ce temps-là écrivirent des volumes d'injures; qu'on tua enfin dans son carrosse au milieu de ses amis; à l'égard, dis-je, de ce Henri IV, qu'on ne connaît bien que depuis une trentaine d'années, ce n'est pas aux Marionnettes qu'il faudrait l'adorer, mais dans la cathédrale de Paris.

Adieu, monsieur; les habitants de mon désert désirent passionnément d'avoir l'honneur de vous revoir, quand vous reviendrez dans notre voisinage. Conservez vos bontés pour le vieux malade, qui vous est tendrement attaché.

6995. — A M. AUDIBERT.

A Ferney, 19 décembre.

Si vous avez, monsieur, connu le froid à Marseille au mois de novembre, vous devez actuellement avoir trop chaud. Voilà comme la nature est faite. Il y a autant de variations dans les têtes de Paris que nous en éprouvons dans les saisons. Vous savez à présent, ou vous saurez bientôt, avec quelle reconnaissance le parlement fait des remontrances au roi contre l'édit qui l'a ressuscité.

J'apprends qu'il y a une forte cabale de quelques financiers contre M. Turgot. Cela seul ferait son éloge, et ne causera pas sa perte. La France serait trop à plaindre, si un homme d'un mérite et d'une vertu si rares cessait d'être à la tête des affaires.

Vous avez eu la bonté, monsieur, de me faire toucher quelquefois un peu d'argent : je vous demande aujourd'hui une autre grâce; elle est un peu plus considérable : c'est de me conserver la vie en m'envoyant un petit quartaut du meilleur vin de Frontignan. Ne le dites pas à ceux qui me paient des rentes viagères. Ce sera une petite extrême-onction que vous aurez la bonté de me donner. Je vous ferai tenir l'argent par Lyon ou par Genève, comme il vous plaira. Si vous me refusez, je suis homme à venir chercher moi-même du vin muscat à Marseille, car je ne puis plus tenir

(1) *Astronomie*, en trois volumes in-4°, par M. de Lalande. (K.)
(2) Espèce de planétaire ou de machine qui représente les mouvements des planètes. (K.)

aux neiges du mont Jura. Agréez, monsieur, les sincères remercîments, etc.

6996. — A MADAME DE SAUVIGNY.

A Ferney, 21 décembre.

Je commence, madame, par vous dire que M. de Sauvigny étant fait ministre d'Etat après avoir été fait premier président, sans jamais avoir sollicité aucune de ces dignités, me paraît comblé de gloire. Vous avez la votre à part, et vous savez combien je m'intéresse à l'une et à l'autre. Cette gloire est sans atteinte; mais j'ai peur que votre repos ne soit un peu troublé par la lettre de M. du Gard d'Esschichens, et par la conduite de M. votre frère.

Vous me demandez qui est M. du Gard : c'est le fils d'un gentilhomme qui se réfugia en Suisse avec tant d'autres à la révocation de l'édit de Nantes, et qui acheta la terre d'Esschichens, dans le pays de Vaud. Il jouit d'une fortune honnête; il est père de famille, et n'est pas sans considération dans son pays. Il passe pour être un peu violent; il a un fils qui est, je crois, officier dans un régiment suisse.

M. Durey a été souvent très bien reçu dans le château d'Esschichens, et y a mené sa fille. Il a persuadé toute la maison de l'injustice avec laquelle il a été traité en France : il y a excité une grande compassion pour lui, mais en a tiré peu de secours.

Je ne suis pas étonné que ses plaintes aient fait quelque impression sur cette famille, puisqu'elles en avaient fait une très grande chez moi avant que je fusse informé de la vérité.

Si vous répondez à M. d'Esschichens, madame, je me fie à votre circonspection et à la dignité de votre caractère. Vous ne vous compromettrez point. Si vous ne lui écrivez pas, ou si vous voulez attendre, on pourra lui faire dire que vous êtes malade. Je ne crois pas que M. Tronchin ait avec lui la moindre liaison. M. d'Esschichens m'a écrit quelquefois d'une manière très obligeante, et je suis entièrement à vos ordres.

Ma plus grande inquiétude est que M. Durey n'ait persuadé, dans le pays de Vaud, que sa fille ne s'était retirée à Lausanne que dans la crainte d'une lettre de cachet que vous pourriez obtenir contre elle. Cette idée était d'autant plus injuste, que, dans ce temps-là même, vous aviez la générosité de faire une pension de cinq cents livres à cette personne.

Le voyage de cette fille à Lyon, son retour à Genève et à Lausanne, ont achevé de la perdre. L'éclat de sa grossesse et de ses couches a comblé son malheur. Elle s'était saisie des hardes de son père, et c'est en partie pour reprendre ses effets que M. Durey alla en dernier lieu à Lausanne. Il se raccommoda avec sa fille, qui ensuite se réfugia en Savoie, menant toujours son enfant avec elle. Cette pauvre créature est actuellement dans la misère : elle couche tantôt à Genève, tantôt à Ferney, chez une ancienne maîtresse de son père, mariée dans Ferney même. Je ne l'ai point vue, et je ne la verrai point. Je lui ai fait donner quatre louis d'or : je ne puis me charger d'elle. Les dépenses énormes que l'établissement de ma colonie m'a coûté ne me permettent pas de faire davantage pour des personnes dont la conduite est si déplorable.

Je ne vous cèle point, madame, que je suis très affligé de toutes les faiblesses dont j'ai été témoin, et de tous les mensonges qu'on m'a faits pendant des années entières. Je vous plaindrais beaucoup, si je ne connaissais la fermeté de votre caractère et la sagesse de votre conduite.

A l'égard de M. Durey, j'ignore s'il s'est en effet abaissé jusqu'à prendre des écoliers à Lausanne. Il s'était avili bien davantage en Hollande et en Angleterre. Il écrivait, il n'y a pas longtemps, qu'il avait quatre à cinq écoliers; mais on dit qu'il n'en a jamais eu aucun, et je pense, avec M. de Florian, qu'il n'a jamais eu besoin de cette indigne ressource, puisqu'il touche deux mille six ou sept cents livres par an, et qu'avec cette somme il pourrait s'entretenir modestement lui et sa fille, jusqu'à ce que ses affaires et sa tête fussent dans un meilleur état, supposé qu'elles puissent se rétablir.

Je vous épargne, madame, une infinité de petits détails. C'est un très grand malheur d'avoir un tel frère, qui a certainement besoin d'être toujours conduit, et qui quelquefois ne veut pas l'être.

M. de Florian a dû vous donner quelques autres petits éclaircissements. Je jouis de sa société et de celle de madame sa femme, autant que ma malheureuse santé peut me le permettre. L'état de madame de Florian est très singulier et très inégal; heureusement elle est bien conformée; elle est grande et forte; elle soutient ses maux avec courage. Vous connaissez le chirurgien Cabanis qui a une très grande expérience, et qui joint la connaissance de la médecine à l'art de la chirurgie. Il paraît peu inquiet de l'état étonnant de madame de Florian.

Ayez grand soin de votre santé, madame; jouissez de ce bien que je n'ai jamais connu, et conservez-moi vos bontés, dont je connais assurément tout le prix. Je vous suis attaché avec l'estime la plus respectueuse, et permettez-moi de dire la plus tendre, etc.

6997. — A M. D'AILLY.

Ferney, 23 décembre (1).

Il est triste, quand on a quatre-vingt et un ans, d'être frustré de son bien et de ne savoir pas seulement où est ce bien. J'ai environ 4,000 livres de rente sur la succession de feu M. le duc de Bouillon, par un ancien contrat homologué à la chambre des comptes. Cette hypothèque est privilégieé, et cependant je ne suis point payé.

J'ai écrit en dernier lieu à l'intendant de M. le duc de Bouillon d'aujourd'hui, qui ne m'a point fait de réponse. Je crois qu'il faut se mettre en règle par les formes légales. A l'égard de M. le maréchal de Richelieu, avec lequel j'ai l'honneur d'être lié depuis longtemps, je n'agirai que par des prières réitérées. Son triste procès avec madame de Saint-Vincent doit m'empêcher de le presser aujourd'hui.

J'ignore si Marchant le fermier-général mon parent, qui me doit toute sa fortune, a payé; mais il faut certainement qu'il paie. Mon âge et mes maladies me mettent dans l'impossibilité d'aller solliciter mes créanciers à Paris.

Je n'ai de consolation et d'espérance que dans la bonté que vous avez eue, monsieur, de vouloir bien vous mettre à la tête de mes affaires, et de daigner me tirer du chaos où je suis. Je voudrais bien ne pas mourir endetté. J'ai fait des entreprises qui sont au-dessus de l'état et des forces d'un citoyen obscur, tel que je le suis. J'ai bâti de fond en comble un château assez considérable; j'ai changé un hameau, aussi affreux que pauvre, en une ville agréable, bâtie de pierres de taille, que le roi a eu la bonté de faire paver. J'ai fait venir dans cette habitation une colonie d'artistes étrangers qui font un grand commerce, protégé par M. le contrôleur général. Je n'ai demandé aucun secours d'argent au gouvernement pour l'établissement de cette colonie. J'ai tout fait à mes dépens, et je me trouve sur le point d'être ruiné, si les grands seigneurs à qui j'ai affaire dédaignent de me rendre justice.

6998. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 décembre.

Mon cher ange, vous passez bien rapidement par de tristes épreuves. Votre lettre que la douleur a écrite pénètre mon cœur. Je savais bien que M. de Felino (2) était un homme d'un rare mérite; mais j'ignorais que vous fussiez lié avec lui d'une amitié si tendre. La mort vous a donc tout enlevé, frère, femme, amis. Je vous vois presque seul; je ne suis pas fait assurément pour remplir ce vide effroyable. Je partirais sur-le-champ, si j'avais la force de me traîner. Que je volerais vite vers vous ! que je partagerais tous vos sentiments ! Je ne voudrais exister dans un coin de Paris que pour être uniquement à vos ordres. Mon cher ange, vous êtes malheureux par votre cœur. Votre douleur même porte avec elle la plus flatteuse des consolations, le secret témoignage de ne souffrir que parce que vous avez une belle âme. Pour moi, je souffre de la tête aux pieds dans mon pauvre corps, et mon esprit est à la torture par ma situation, par le combat continuel entre le désir de venir me jeter entre vos bras, et l'impuissance actuelle de m'y rendre.

Occupez-vous beaucoup, mon cher ange; je ne connais que ce remède dans l'état où vous êtes. Je suis malade dans mon lit, à quatre-vingts ans passés, au milieu des neiges; je m'occupe, et cela seul me fait vivre.

Je vous enverrai, au mois de janvier, un petit résultat d'une partie de mes occupations. J'ose penser qu'il vous amusera vous et M. de Thibouville, qui vous tient, je crois, compagnie. Mais vous avez des soins plus importants qui font diversion à vos chagrins; votre place même est pour vous une nécessité de vous distraire. Vous avez M. le duc de Praslin, qui a besoin de vous autant que vous avez besoin de lui, et à qui je vous prie de présenter mon respectueux et tendre attachement. D'ailleurs y a-t-il quelqu'un dans la

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(2) Ex-premier ministre du duc de Parme, mort en exil à Paris. (G. A.)

bonne compagnie de Paris qui n'ambitionne le bonheur de vivre avec vous?

J'ose compter, parmi les objets qui pourront occuper votre âme noble et sensible, l'affaire du jeune homme pour qui vous prenez un si juste intérêt. J'ignore si vous voyez quelquefois madame la duchesse d'Enville. Je suis pénétré de ses bontés. Elle me parle d'une grâce; c'était en effet à quoi se bornait d'abord le très estimable infortuné qu'elle daigne protéger; mais je ne veux point de grâce, je veux absolument justice, et une justice complète. Je n'ai qu'un seul coaccusé (1) à craindre et à diriger; mais c'est un imbécile timide, qui d'ailleurs est à cent cinquante lieues de moi. Ce pauvre garçon est le seul obstacle qui m'arrête. J'entrerai avec vous dans tous ces détails, quand vous serez un peu plus en état de vous y prêter, et quand il sera temps de purger la contumace : ce sera alors l'affaire la plus simple, la plus aisée et la plus prompte, comme la plus juste. C'est au parlement même qu'elle doit être jugée, et mon neveu d'Hornoy peut y servir plus que tous les ministres et que toute la cour. Tout cela demande un peu de temps; je crois même que le parlement a maintenant des affaires plus pressées. Nous verrons bientôt si ses remontrances plairont fort à la cour; nous verrons si on sera content que le premier effet des grâces infinies du roi ait été de s'en plaindre.

Mon très cher ange, je mets toutes vos douleurs avec les miennes dans mon cœur. Ce cœur est en pièces, les pièces sont à vous. Je vous embrasse de mes très faibles bras.

6999. — A M. HENNIN.

A Ferney, 27 décembre.

Mille remerciements à celui qui parle si bien des jardins (2), et à celui qui se défait malheureusement du sien.

Je renvoie la triste affaire anglaise. Mille respects.

7000. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 décembre.

Ah! mon cher ange, mon cher ange! il faut que je vous gronde. M. de Thibouville, M. de Chabanon, madame du Deffand, m'apprennent que je viens vous voir au printemps. Oui, j'y veux venir, mais....

Je n'y vais que pour vous, cher ange que vous êtes; je ne puis me montrer à d'autres qu'à vous. Je suis sourd et aveugle, ou à peu près. Je passe les trois quarts de la journée dans mon lit, et le reste au coin du feu. Il faut que j'aie toujours sur la tête un gros bonnet, sans quoi ma cervelle est percée à jour. Je prends médecine environ trois fois par semaine; j'articule très difficilement, n'ayant pas, Dieu merci, plus de dents que je n'ai d'yeux et d'oreilles.

Jugez, après ce beau portrait, qui est très fidèle, si je suis en état d'aller à Paris *in fiocchi*. Je ne pourrais me dispenser d'aller à l'Académie, et je mourrais de froid à la première séance.

Pourrais-je fermer ma porte, n'ayant point de portier, à toute la racaille des polissons soi-disant gens de lettres, qui auraient la sotte curiosité de venir voir mon squelette? et puis, si je m'avisais à l'âge de quatre-vingt et un ans, de mourir dans votre ville de Paris, figurez-vous quel embarras, quelles scènes, et quel ridicule! Je suis un rat de campagne qui ne peut subsister à Paris que dans quelque trou bien inconnu; je n'en sortirais pas dans le peu de séjour que j'y ferais. Je n'y verrais que deux ou trois de vos amis, après qu'ils auraient prêté serment de ne point déceler le rat de campagne aux chats de Paris. J'arriverais sous le nom d'une de mes masures appelée terre; de sorte qu'on ne pourrait m'accuser d'avoir menti, si j'avais le malheur insupportable d'être reconnu.

Gardez-vous donc bien, mon cher ange, d'autoriser ce bruit affreux que je viens vous voir au printemps. Dites qu'il n'en est rien, et je vais mander bien expressément qu'il n'en est rien.

Cependant consolez-vous de vos pertes, jouissez de vos nouveaux amis, de votre considération, de votre fortune, de votre santé, de tout ce qui peut rendre la vie supportable. Vous êtes bien heureux de pouvoir aller au spectacle; c'est une consolation que tous vos vieux magistrats se refusent, je ne sais pourquoi; c'était celle de Cicéron et de Démosthène. Notre parterre de la Comédie n'est rempli que de clercs de procureurs et de garçons perruquiers; nos loges sont parées de femmes qui ne savent jamais de quoi il s'agit, à moins qu'on ne parle d'amour. Les pièces ne valent pas grand'chose; mais je n'en connais pas de bonnes depuis Racine; et, avant lui, il n'y a qu'une quinzaine de belles scènes, tout au plus; mais je ne veux pas ici faire une dissertation.

Mon jeune homme m'occupe beaucoup. Si je puis parvenir seulement à écarter un témoin imbécile et très dangereux, je suis sûr qu'il gagnera son procès tout d'une voix. Il faudrait un avocat au conseil bien philosophe, bien généreux, bien discret, qui prît la chose à cœur, et qui signât une requête au garde des sceaux, pour obtenir la liberté de se mettre en prison, et de se faire pendre, si le cas y échoit. Ces lettres du sceau, après les cinq ans de contumace, ne se refusent jamais. Laissons passer les fadeurs du jour de l'an et le tumulte du carnaval, après quoi nous verrons à qui appartiendra la tête de cet officier. Son maître commence à prendre la chose fort à cœur, mais non pas si chaudement que moi. Je regarde son procès comme la chose la plus importante, et qui peut avoir les suites les plus heureuses; mais il faut que d'Hornoy m'aide. Ce sera à lui de disposer les choses de façon que rien ne traîne, et que ce ne soit qu'une affaire de forme. Je vais travailler de mon côté à écarter ce sot témoin, seul obstacle qui m'embarrasse; si je ne réussis pas dans cette entreprise très sérieuse, je parviendrai du moins à procurer quelque fortune à cet officier auprès de son maître. Les Fréron et les Sabotier ne m'empêcheront pas de faire du bien tant que je vivrai.

Adieu, mon cher ange; amusez-vous, secouez-vous, occupez-vous, aimez toujours un peu le plus vieux, sans contredit, de tous vos serviteurs, qui vous aimera tendrement tant qu'il aura un souffle de vie.

7001. — A M. TURGOT.

A Ferney, 30 décembre (1).

Le vieux malade de Ferney remercie un ministre bienfaisant de vouloir bien donner à sa colonie la seule protection dont il puisse l'honorer, sans blesser les usages reçus. Il le remercie encore de la bonté qu'il a de lui expliquer les raisons pour lesquelles il ne peut exiger des fermiers-généraux qu'ils donnent une petite place à Versoix.

Il est à ses pieds. S'il pouvait, après dîner, lire un moment la pièce ci-jointe, peut-être n'en serait-il pas tout à fait mécontent; elle a été dictée par la vérité.

7002. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

31 décembre.

Je passe, madame, des noëls (2) aux jérémiades; c'est le sort de la plupart des hommes, et tel a toujours été le mien.

C'est l'affaire (3) dont vous avez parlé à madame la duchesse de La Rochefoucauld (4) qui occupe actuellement ma vieille tête et mon jeune cœur. Il est difficile d'en venir à bout, quand on est dans son lit au milieu des neiges, à cent lieues des endroits où l'on devrait être.

Je suis déchiré en ayant continuellement sous mes yeux un jeune homme, plein de sagesse et de talents, condamné à une multitude de supplices tels qu'on ne les inflige pas aux parricides, le tout pour avoir chanté dans son enfance une chanson du pont Neuf.

Quand je songe que cette abominable aventure, pire mille fois que celle des Calas, n'a été que l'effet d'une tracasserie entre madame de Brou, abbesse dans Abbeville, et un cuistre de juge subalterne, j'ai assurément raison d'être Jérémie. Il me semble que la retraite rend les passions plus vives et plus profondes. La vie de Paris éparpille toutes les idées : on oublie tout; on s'amuse un moment de tout dans cette grande lanterne magique, où toutes les figures passent rapidement comme des ombres; mais dans la solitude on s'acharne sur ses sentiments.

Savez-vous bien que Pythagore, qui n'était pas un sot, et qui a mis toute sa philosophie en logogriphes, dit dans un de ses préceptes : *Ne mangez pas votre cœur?* C'est un grand mot : pour moi, je voudrais manger le cœur des assassins juridiques du chevalier de La Barre; mais j'adore le cœur de madame la duchesse de La Rochefoucauld. Je ne l'appelle point madame d'Enville. Ce nom de La Rochefoucauld m'est cher depuis qu'un de ses ancêtres fut égorgé à la Saint-Barthélemi, à cette Saint-Barthélemi, madame

(1) Moisnel. (G. A.)
(2) Watelet avait fait remettre à Voltaire par Hennin son *Essai sur les jardins*. (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Les noels pour madame de Choiseul. (K.)
(3) De Morival. (K.)
(4) D duchesse d'Enville. (G. A.)

après laquelle Catherine de Médicis donna un beau bal à toute la cour.

Je ne sais ce que c'est que la brochure de soixante-trois pages : sur quoi roule-t-elle ? il faut qu'elle soit bien bonne, puisque vous dites que vous consentiriez à en être soupçonnée.

Il n'y a pas d'apparence que j'aille à Paris au printemps. Songez-vous bien qu'il y a quatre grands mois d'ici à la fin d'avril ? Je ne compte plus que sur quelques heures. Si vous aviez des yeux, vous ririez bien de ma figure de quatre-vingt et un ans; elle n'est assurément ni transportable ni montrable.

Je vous aime de tout mon cœur : mais à quoi cela sert-il ? Prenez, je vous en prie, le peu d'âme qui me reste, et, quand vous l'aurez mise à vos pieds, ayez la bonté de la mettre aux pieds de l'âme de madame la duchesse de La Rochefoucauld. J'ai eu l'honneur de voir quelquefois son fils (1); il m'a paru digne de son nom.

7003. — A M. DE CHABANON.

31 décembre.

Bonsoir, mon bon ami, mon frère en Apollon;
Vous savez si mon cœur vous estime et vous aime.

Je vous parodie mal, mon frère; mais je vous dis bonsoir, parce qu'en effet je me sens sur la fin de la journée de la vie. Je vous remercie du petit élixir que vous m'avez envoyé; il me ranime un peu; mais ce n'est que pour un moment, et je vais retomber. J'ai passé des jours charmants avec vous; j'avais espéré qu'au printemps je pourrais avoir le bonheur de vous revoir encore; je me flattais trop. Tout m'avertit que les hôtels garnis de Paris sont pour moi des châteaux en Espagne. J'ai travaillé jusqu'à mes derniers jours; cela m'a valu des ennemis; mais aussi cela m'a valu votre amitié; ainsi je n'ai point à me plaindre. Vous êtes occupé à consoler M. d'Argental de ses pertes; je le tiens moins à plaindre, puisqu'il a un ami tel que vous. Buvez tous deux à ma santé, portez-vous bien, amusez-vous avec la poésie et la musique. Soyez aussi heureux que la pauvre espèce humaine le comporte. Mes compliments à MM. vos frères. Madame Denis vous fait les siens. Je vous donne ma bénédiction le plus tendrement du monde.

7004. — A M. ***.

Depuis le prince de La Mirandole, monsieur, on n'a jamais soutenu de thèses si universelles. Je vous suis aussi obligé de la bonté de m'en faire part, que je suis étonné de votre immense savoir. Vous, qui enseignez tout, et votre jeune homme, qui apprend tout, vous êtes des prodiges; de tels progrès sont non seulement le fruit du génie, mais celui des méthodes qui se sont multipliées dans ces derniers temps. Plus il y a de carrières à parcourir, plus on a eu de secours. On n'en avait aucun du temps de Pic de La Mirandole; aussi ses thèses ne contenaient aucune vérité. L'immensité de son savoir consistait dans des mots, au lieu que le vôtre est dans les choses.

Ce qui me surprend autant que votre entreprise, c'est que vous m'apprenez qu'il y a encore des péripatéticiens, et qu'il subsiste des restes de barbarie dans la seconde ville de France (2). Je croyais qu'à peine il restait des cartésiens. Quiconque est d'une secte semble afficher l'erreur. On dit un platonicien, un épicurien, un péripatéticien, un cartésien, pour caractériser des aveugles qui marchent sous la bannière d'un borgne. On ne dit pas un euclidien, un archimédien, parce que la vérité n'est pas une secte. Aussi en Angleterre, et parmi les philosophes comme vous, on n'appelle point newtonien un homme qui se sert du calcul intégral, ou qui répète les expériences sur la lumière.

Ainsi je suis persuadé que quand vous parlez, page 11, de l'explication des phénomènes de l'arc-en-ciel et de l'aimant, vous ne prétendez pas sans doute mettre de niveau les démonstrations de Newton sur les réfractions et la réfrangibilité des rayons dans les gouttes d'eau avec les systèmes hasardés sur l'aimant; et sûrement, quand vous vous proposez de défendre en détail le *Traité d'optique* de Newton, vous ne vous proposez que d'expliquer les vérités sensibles qu'il a démontrées aux yeux.

Votre dernière question est certainement aussi embarrassante que curieuse. Nous ne pouvons avoir autant de connaissances sur l'acoustique que sur l'optique. Les sons ne donnent pas autant de prise à la géométrie qu'en donne la lumière; cependant il me paraît qu'il y a sur la lumière la même difficulté que vous faites sur le son. Vous demandez comment notre oreille entend à la fois distinctement quatre parties; et moi, je demande comment notre œil voit à la fois les points dont les rayons se croisent nécessairement avant de frapper la rétine. Je ne sais pas comment les rayons sonores portent à cent mille oreilles la basse et le dessus en même temps; je ne sais pas davantage comment les rayons visuels font voir à cent mille yeux un point rouge et un point bleu qui doivent s'intercepter avant d'arriver à chaque prunelle.

Dès qu'il s'agit d'expliquer nos sensations, les mathématiques deviennent impuissantes, et c'est là que nous demeurons dans notre première ignorance, après avoir mesuré les cieux et découvert la gravitation de tous les globes.

Si quelqu'un, monsieur, peut servir à nous éclairer dans cette nuit profonde, c'est vous. J'ai l'honneur d'être avec les sentiments que je vous dois, etc.

7005. — A M. LEBAS.

Monsieur, j'ai reçu vetre dernier chef-d'œuvre (1), et je n'ai pu me lasser d'y admirer cette multitude de figures, et la beauté de l'ensemble. Si les tableaux de Vernet restent en France, vos estampes les font passer dans les quatre parties du monde. Je ne connais point d'invention plus utile aux beaux-arts que la gravure; elle multiplie les copies des peintres, et procure du plaisir aux Russes comme aux Indiens.

J'ai, dans ma retraite, toujours entendu parler avec succès de votre gloire; votre estampe me fait regretter de n'être à portée de voir le tableau. Agréez la reconnaissance de votre très humble serviteur, etc.

7006. — A M. MALESHERBES.

Ferney, 1er janvier 1775.

Monsieur, je vous remercie du fond de mon cœur, non seulement de me faire l'honneur d'être un de mes confrères (2), mais d'avoir la bonté de m'en donner part. Je ne suis que *vox clamantis*, ou plutôt *expirantis in deserto;* je ne pouvais finir plus heureusement que par la consolation que je reçois.

Il est vrai qu'il y a quelqu'un qui a été autrefois très fâché contre des chirurgiens qui avaient déchiqueté un chevalier (3) de Malte de ma connaissance, et le fils (4) d'un président devenu depuis mon ami intime; mais celui qui cria avec toute l'Europe contre ces chirurgiens se flatte que vous prenez plutôt le parti des malades que celui des opérateurs.

Pour moi, toujours vénérant votre nom et votre mérite, j'ai l'honneur d'être, avec autant de sincérité que de respect, monsieur, etc.

7007. — A M. CHRISTIN.

Le 9 janvier.

Celui qui a l'impertinence de vivre encore dans Ferney, accablé de maladies; celui qui ne cessera jamais de vous aimer tant qu'il respirera; celui qui s'intéresse plus que jamais aux esclaves que vous allez rendre libres; celui qui espère faire encore ses pâques une fois avec vous avant de mourir, vous embrasse très tendrement, mon cher ami, vous et toute votre famille.

Vous savez sans doute que, quelqu'un ayant dit devant le roi que M. Turgot n'allait jamais à la messe, M. de Maurepas a répliqué qu'en récompense M. l'abbé Terray y allait tous les jours.

7008. — A M. MARET.

A Ferney, 13 janvier.

Le vieillard de Ferney, monsieur, rendra bientôt un compte fidèle à M. Le Gouz (5) des justes honneurs qu'on a rendus à sa mémoire. La bonté que vous avez eue de m'envoyer son éloge (6) a été pour moi une grande consolation. Agréez mes très sensibles remerciements. Je vous supplie, monsieur, de vouloir bien présenter mon profond respect à

(1) Louis-Alexandre de La Rochefoucauld. (G.
(2) Lyon. (G. A.)

(1) L'estampe d'une foire.
(2) A l'Académie. (G. A.)
(3) La Barre. (G. A.)
(4) D'Etallonde. (G. A.)
(5) Mort le 17 mars 1774. (G. A.)
(6) Prononcé par Maret à l'Académie de Dijon. (G. A.)

l'Académie, et mon regret de mourir sans avoir pu profiter de ses séances et de ses instructions. J'ai l'honneur d'être avec les sentiments les plus respectueux, monsieur, etc.

7009. — A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

A Ferney, 13 janvier 1775 (1).

Je réponds à la lettre du 1er janvier, reçue le 11, et j'emploie le plus petit papier possible pour épargner le port. Je l'adresse à M. de Fontenet, secrétaire des commandements de monseigneur le duc de Deux-Ponts, selon les premières instructions de mon cher dragon.

1° Les montres à répétition pour dix-huit louis d'or ont un repoussoir, un bouton et des aiguilles d'une espèce de marcassite fort rare, qui a l'éclat des brillants; mais ces marcassites ne sont point des diamants. Vous sentez bien que la chose est impossible : ces montres, telles qu'elles sont, coûteraient plus de trente louis à Paris. Vous en aurez à Ferney, tant que vous en voudrez, pour dix-huit.

J'attends donc mon cher dragon au printemps. Je lui enverrai quelque petite drôlerie par M. le duc de Coigny vers la mi-janvier.

Toute réflexion faite, bien ou mal, je prends le parti d'adresser ce chiffon à M. de Fontanelle en droiture, parce qu'après tout il se pourrait bien faire qu'il y eût eu erreur dans l'adresse de l'ancien paquet perdu, et que dans votre lettre vous eussiez mis M. de Fontenet pour M. de Fontanelle : un dragon n'y regarde pas de si près.

Quoi qu'il en soit, le vieux bon homme, au milieu de ses neiges, est à vos ordres et à ceux de M. de Fontanelle. Il est bien fâché d'être enterré si loin de vous deux.

7010. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 janvier.

Mon cher ange, je sens la grandeur de vos pertes, et je sens aussi que, dans mon misérable état, je ne peux être au nombre de ceux qui, par leur présence, par leur assiduité, et par leur zèle, sont à portée de verser quelque consolation dans votre belle âme. Il est certain que, si je puis avoir au printemps un peu de force, et si je suis sûr d'être entièrement ignoré, je viendrai me jeter entre vos bras. Ne pourriez-vous point trouver quelque façon de me mettre à portée de venir vivre quelque temps pour vous seul, avant que je meure? Si, par exemple, M. le duc de Praslin allait à Praslin au printemps, si vous y alliez passer une quinzaine de jours, s'il voulait avoir la bonté de me donner une chambre bien chaude dans ce château que j'ai habité si longtemps, je viendrais vous y trouver et jouir de vos bontés et des siennes, sans être tenté d'entrer dans Paris. J'abandonnerais volontiers pour vous ma colonie, qui demande mes soins continuels du soir au matin : vous seriez ma consolation, beaucoup plus que je ne serais la vôtre; car vous avez perdu la plupart de vos amis, et j'ai perdu les trois quarts de moi-même.

Si je ne puis vous apporter mon douloureux et triste individu, accablé par la vieillesse, et n'ayant que la mort en perspective, je vous enverrai du moins trois ou quatre petits enfants (2) que j'ai faits en dernier lieu pour vous amuser. J'ai grand'peur qu'ils ne me survivent pas; mais, en y travaillant, je vous avais toujours devant les yeux. Je me disais toujours : Cela pourra-t-il plaire à M. d'Argental? Il faut savoir à présent comment je pourrai vous faire tenir cette petite famille. N'avez-vous point, vous et M. de Thibouville, quelque ami contre-signant? pourrais-je envoyer trois exemplaires à M. le duc de Praslin? J'attends sur cela vos ordres. Vous autres gens de Paris, vous n'êtes nullement exacts en correspondance. Par exemple, M. de Thibouville m'avait écrit qu'il avait envoyé chez le banquier Tourton pour une chaîne de montre, et il se trouve aujourd'hui que c'est chez le banquier Germani. Pourvu qu'on sorte de chez soi à l'heure des spectacles, il semble que toutes les affaires du monde soient faites.

Je demande pardon à M. de Thibouville de cette observation.

Ce qui regarde mon jeune Prussien est plus sérieux. Le roi de Prusse commence à sentir tout son mérite; et, en effet, les progrès que cet officier a faits chez moi dans l'art du génie et du dessin sont étonnants. J'ai senti tous les inconvénients de purger sa contumace. J'ai prié, il y a longtemps, M. d'Hornoy d'abandonner la lecture de l'énorme fatras qu'il a entre les mains. Il faudrait commencer par prouver démonstrativement que ce procès abominable n'a été entamé que par une cabale contre madame de Brou, abbesse de Willoncourt; il faudrait prouver que des témoins ont été subornés : un tel procès durerait quatre ou cinq ans, épuiserait les bourses des plaideurs et la patience des juges, et je mourrais de décrépitude avant qu'on obtît quelque arrêt qui mît au moins les choses en règle.

La révision des Calas a duré trois années; celle des Sirven en a duré sept, et je serai mort probablement dans six mois.

Nous nous bornons pour le présent à demander un sauf-conduit pour une année. J'envoie le modèle du sauf-conduit à madame la duchesse d'Enville et à M. l'ambassadeur de Prusse; ce modèle doit être présenté et réformé. C'est, ce me semble, M. le comte de Vergennes qui doit le signer, puisqu'il est adressé à un étranger qui est réputé être actuellement de service à Vesel. J'ai joint à ce modèle réformable de sauf-conduit un petit bout de requête aussi réformable. On pourra mettre aisément le tout dans la forme usitée au bureau des affaires étrangères.

Je vous supplie donc, mon très cher ange, de voir ces papiers chez madame la duchesse d'Enville, et de nous aider de vos conseils et de vos bons offices. Il me semble que ce sauf-conduit, motivé par le dessein apparent de venir purger sa contumace, ne peut être refusé, et que c'est presque une chose de droit. Je me flatte que M. le comte de Maurepas, persuadé par les justes raisons de madame la duchesse d'Enville, engagera M. le comte de Vergennes à donner le sauf-conduit le plus favorable. Ce jeune homme assurément mérite mieux que cette petite grâce; mais enfin c'est toujours beaucoup si nous l'obtenons. Nous aurons du moins après cela le temps de présenter une requête au roi, qui pourra couvrir les juges et les témoins d'un opprobre éternel, si cette requête est assez intéressante et assez bien faite pour aller à la postérité, et pour effrayer les fanatiques à venir.

Cette affaire, mon cher ange, est, après vous, ma grande passion. C'est en me dévouant pour venger l'innocence que je veux finir ma carrière. Daignez m'aider dans le dernier de mes travaux.

7011. — A M. LEKAIN.

A Ferney, 16 janvier.

Le vieux solitaire et sa nièce sont extrêmement sensibles au souvenir de M. Lekain. Ils sont toujours pénétrés d'estime pour ses grands talents, et d'amitié pour sa personne.

Vous nous parlez de deux tragédies, dont l'une, que vous nommez *Virginie*, nous est absolument inconnue. Nous nous souvenons d'avoir voulu lire l'autre il y a deux ans, et de n'avoir pu en venir à bout. C'était une déclamation d'écolier, et nous n'aimons les déclamations en aucun genre, pas même en oraisons funèbres et en sermons. Nous ne connaissons absolument rien de bon au théâtre, depuis *Athalie*.

Je vous embrasse de tout mon cœur, et vous souhaite une santé meilleure que la mienne. V.

7012. — A M. MARIN.

A Ferney, 16 janvier (1).

On m'a communiqué, monsieur, les réponses de M. l'avocat Linguet (2), dont on le remercie. Les intéressés comptent prendre d'autres mesures.

J'ai reçu le mémoire de M. le comte de Lablache (3) : il n'était point muni d'un cachet; il n'y avait sur l'enveloppe qu'un peu de cire sans aucune empreinte; apparemment qu'on n'a pas voulu le contre-signer. Il a coûté dix-huit livres de port! Je voudrais bien avoir la réponse, car il faut toujours *audire alteram partem;* mais je voudrais que cette réponse coûtât un peu moins et me divertît davantage. Quelque parti que vous preniez, quelque nouvel état que vous embrassiez, les solitaires tranquilles du mont Jura s'intéresseront toujours à celui qui, certainement, n'ira pas à Lampedouse. Je ne sais plus comment vous écrire; je hasarde ce petit billet : s'il vous arrive, soyez sûr qu'il vous vient d'un ami.

---

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(2) La tragédie de *Don Pèdre*, imprimée avec l'*Eloge historique de la Raison*, le morceau *De l'Encyclopédie*, le *Dialogue de Pégase et du Vieillard*, et la *Tactique*. Voyez tome VI. (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(2) Sur l'affaire d'Etallonde. (G. A.)

(3) Contre Beaumarchais. (G. A.)

7013. — A M. DIONIS DU SÉJOUR.

A Ferney, 18 janvier.

Monsieur, je vous remercie avec beaucoup de sensibilité et un peu de honte de l'utile et beau présent que vous daignez me faire. Je ressemble assez à ce vieux animal de basse-cour à qui on donna un diamant; la pauvre bête répondit qu'il ne lui fallait qu'un grain de millet.

Autrefois, monsieur, j'aurais pu suivre vos calculs; mais à quatre-vingt et un ans, accablé de maladies, je ne puis guère m'en tenir qu'à vos résultats. Je les trouve si probables, que je ne compte pas après vous. Je suis très persuadé qu'aucune comète ne peut prendre aucune planète en flanc. Vous décidez un grand procès; vous donnez un arrêt par lequel le genre humain conservera longtemps son héritage; reste à savoir si l'héritage en vaut la peine.

Je ne crois pas non plus que nous acquérions jamais un nouveau satellite, qui serait, ce me semble, un domestique fort importun, et qui troublerait furieusement les services que nous rend celui que nous avons depuis si longtemps.

Pour les Arcadiens, qui se croyaient plus anciens que la lune, il me semble qu'ils ressemblaient à ces rois d'Orient qui s'intitulaient *cousins du soleil*. Je veux croire que ces messieurs d'Arcadie avaient inventé la musique :

Soli cantare periti
Arcades. (VIRG., ecl. x.)

Mais ces bonnes gens n'apprirent que fort tard à manger du gland, et il est dit qu'ils se nourrirent d'herbe pendant des siècles.

Vous en savez, Newton et vous, un peu plus que ces Arcades, et que toute l'antiquité ensemble.

Je souhaite que Newton ait raison, quand il soupçonne qu'il y a des comètes qui tombent dans le soleil pour le nourrir, comme on jette des bûches dans un feu qui pourrait s'éteindre. Newton croyait aux causes finales, j'ose y croire comme lui; car enfin la lumière sert à nos yeux, et nos yeux semblent faits pour elle. Toute la nature n'est que mathématique. Vous la voyez tout entière avec les yeux de l'esprit; et moi, qui ai perdu les miens, je m'en rapporte entièrement à vous. J'ai l'honneur d'être avec l'estime que je vous dois, et avec une respectueuse reconnaissance, monsieur, votre, etc.

7014. — A M. DE LA CROIX.

A Ferney, 21 janvier.

Il semble, monsieur, qu'en adoucissant les maux de ma vieillesse, et en consolant ma solitude par la lecture de vos agréables ouvrages, vous ayez voulu me priver du plaisir de vous en remercier. Vous ne m'avez point donné votre adresse. Il y a plusieurs personnes à Paris qui portent votre nom, quoiqu'il n'y ait que vous qui le rendiez célèbre.

Je hasarde mes remerciements chez votre libraire. Il a imprimé peu de mémoires aussi bien faits. Ceux pour la Rosière (1) sont les premiers, je crois, qui aient introduit les grâces dans l'éloquence du barreau. Celui de Delpech me semble discuter les probabilités avec beaucoup de vraisemblance; car les hommes ne peuvent juger que par les probabilités. La certitude n'est guère faite pour eux, et voilà pourquoi j'ai toujours pensé que notre code criminel est aussi absurde que barbare. Il n'y a guère de tribunal en France qui n'ait rendu des jugements affreux et iniques, pour avoir mal raisonné, plutôt que pour avoir eu l'intention de condamner l'innocence. J'ai l'honneur d'être avec toute l'estime et la reconnaissance que je vous dois, monsieur, votre, etc.

7015. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 janvier.

Mon cher ange, quand vous m'aurez donné une adresse, je vous enverrai quelque chose pour vous amuser ou pour vous ennuyer. En attendant, voici le projet de la petite pancarte que nous demandons à M. de Vergennes. Nous ne voulons aucune autre grâce pour le présent. Nous vous supplions, avec la plus vive instance, de nous appuyer auprès de madame la duchesse d'Enville. Dites-lui, je vous en conjure, que nous n'aurions voulu implorer que ses bontés. Nous n'attendons rien que de la générosité de son cœur; mais nous n'avons pu nous empêcher de donner part de nos demandes au ministre du roi de Prusse, parce qu'il a un ordre exprès du roi son maître de solliciter en faveur de notre infortuné jeune homme. Mais c'est sur madame d'Enville que nous fondons toutes nos espérances; et c'est vous, mon cher ange, qui nous avez ouvert cette voie de salut. Consommez votre ouvrage; tâchez de nous faire avoir un sauf-conduit bien honorable, et qui ne soit pas dans la forme commune. Puissé-je vous amener mon très estimable infortuné, qui est sans doute actuellement à Vesel, comme saint François-Xavier était en deux lieux à la fois, et comme cela est très commun parmi nous! Après cela nous verrons à loisir s'il est permis à un juge de village de solliciter pendant trois mois de faux témoignages pour perdre des jeunes gens de seize à dix-sept ans, parce qu'ils étaient parents de madame de Brou, abbesse de Willoncourt, et que cette abbesse n'avait pas voulu donner une pensionnaire de son couvent, très riche, au fils de ce vilain juge, en mariage.

Nous verrons s'il est permis à ce détestable juge de choisir pour assesseur un marchand de bois reconnu pour fripon, condamné comme tel par des sentences des consuls, qui a été autrefois procureur, et qui n'a jamais été gradué.

Vous verrons s'il est loyal à trois misérables de cette espèce de faire à trois enfants un procès criminel de six mille pages, et de finir par donner la question ordinaire et extraordinaire à ces enfants, par leur arracher la langue avec des tenailles, par leur couper le poing sur un poteau, par les jeter tout vivants dans un bûcher composé de deux voies de bois de compte, et de deux voies de fagots à doubles liens.

Nous verrons si Pasquier, petit-fils d'un crieur du Châtelet, s'est immortalisé en rapportant au parlement ce procès de six mille pages, pendant que le premier président dormait.

Nous verrons si le *bien jugé*, qui n'a passé que de deux voix, n'est pas le plus infernalement mal jugé.

Nous aurons, je l'espère, des preuves évidentes de tout ce que je vous dis, et nous les mettrons sous les yeux du roi et de l'Europe entière; mais commençons par notre sauf-conduit. Je ne puis rien, je ne veux rien, j'abandonne tout sans ce préalable; je veux finir par là ma carrière. Ne croyez, ne consultez aucun bavard d'avocat, qui vous cite Papon et Loysel, comme si Papon et Loysel avaient été des rois législateurs. Ne consultez, mon cher ange, que votre raison et votre cœur.

Dites, je vous en conjure, à M. de Condorcet, tout ce qui est dans ma lettre. C'est pour le coup que je me mets à l'ombre de vos ailes, et que j'y veux mourir.

7016. — A M. LE CHEVALIER DE FLORIAN.

A Ferney, 22 janvier.

Le vieux malade de Ferney remercie bien sensiblement M. de Florianet; il l'embrasse de tout son cœur; il lui écrit sur ce petit papier imperceptible, pour épargner à un jeune officier, très médiocrement payé, un port de lettre considérable.

M. de Florianet a eu bien des tantes (1), mais il n'en a point eu de plus aimable que celle d'aujourd'hui (2). Il verra, quand il sera à Ferney, une sœur de sa nouvelle tante, âgée d'environ seize ans, et qui serait très digne de commettre un inceste avec M. de Florianet, si elle n'était pas retenue par son extrême pudeur. Il est vrai que cette pudibonde demoiselle va rarement à la messe, parce qu'elle s'y ennuie, et qu'elle n'entend pas encore le latin; mais vous la corrigerez, et vous pourriez bien abandonner pour elle mademoiselle Dupuits (3), qui vous aimait si tendrement et si violemment. Le nez de mademoiselle Dupuits ne se réforme point encore, mais ses doigts acquièrent une souplesse merveilleuse au clavecin; et si elle ne se sert pas incessamment de ses doigts pour se gratter où il lui démange, il faudra qu'elle soit plus pudibonde que la sœur de votre nouvelle tante.

Voilà tout ce que je puis vous mander de votre famille, dont j'ai l'honneur d'être un peu par ricochet. Je vous donne ma bénédiction *in quantum possum, et in quantum indiges...*

7017. — A M. TURGOT.

22 janvier (4).

Mon vrai seigneur, malgré vous,

Souffrez que je vous présente mon vrai gendre, M. Dupuits, le mari de l'unique héritière du grand nom de Corneille,

(1) Mémoire pour la rosière de Salency. (G. A.)

(1) Les deux premières femmes du marquis de Florian, madame de Fontaine et madame Rillict. (G. A.)

(2) Le marquis venait d'épouser mademoiselle Joly. (G. A.)

(3) Agée de onze ans. (G. A.)

(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

lieutenant-colonel de son métier, philosophe par sa raison, et le gentilhomme du détestable pays de Gex le plus persuadé par les faits du bien que vous avez fait à l'Etat, en rendant le commerce des grains libre.

S'il est à Paris dans le Ramazan (1), c'est à vous qu'il aura l'obligation de manger des poulardes. Je le crois digne de faire de près ce que je ne puis faire que de loin, de vous respecter, de vous admirer, de vous chérir. Daignez agréer le très respectueux et j'ose dire le très tendre hommage du très vieux hibou du mont Jura.

7018. — A M. LE BARON DE CONSTANT DE REBECQUE.

25 janvier.

Le moribond de quatre-vingt et un ans est dans son lit, monsieur, tout comme vous l'avez vu; mais, avant de mourir, il vous enverra ce *Don Pèdre* qui est d'un jeune homme: vous vous en apercevrez bien à son stylo, qui n'est pas encore formé.

J'ai eu le bonheur de voir au chevet de mon lit M. votre fils. Il me paraît plus formé que l'auteur de *Don Pèdre;* il est très aimable, et digne de vous.

Je vous remercie infiniment des deux jeunes gens condamnés à rendre un crucifix de grand chemin pour en avoir brisé un autre; rien n'est plus juste. Vous me donnez envie de connaître monsieur le bailli de Rue (2). On y va un peu plus vertement chez les Welches; on inflige la peine des parricides. C'est une autre espèce de justice qui est toute divine : car un crucifix de bois étant Dieu, et Dieu étant notre père, il est clair que celui qui a cassé la tête au crucifix a cassé la tête à son père; donc le supplice des parricides lui est dû très légitimement. Je mourrai en admirant cette jurisprudence, mais en vous aimant.

7019. — A MADAME DE SAUVIGNY.

A Ferney, 25 janvier.

Vous ne sauriez croire, madame, quel plaisir vous m'avez fait, en voulant bien m'envoyer le mémoire de M. Gerbier. Je m'intéresse à sa gloire, et je ne vois pas comment on pourrait l'attaquer après la lecture d'un tel écrit. Il est sage et vigoureux; il ne court point après l'esprit, il ne court qu'après la vérité; il la saisit avec la vraie éloquence, qui n'est pas celle des jeux de mots. J'ai été fort aise de ne point trouver là le verbiage éternel du barreau. La plupart des avocats parlent toujours comme l'*Intimé*.

Je viens de recevoir, madame, une lettre de M. le maréchal de Richelieu; il n'est pas homme à verbiage. Il a la bonté de me promettre les petits paiements que ma situation très embarrassante me forçait de lui demander. Je me trouvais tellement pressé que j'avais osé vous importuner de mes misérables affaires; j'en suis bien honteux : mais je me voyais noyé, et je m'adressais à sainte Geneviève. Je suis actuellement dans mon lit, pendant que M. et madame de Florian dînent chez votre ami M. Tronchin.

Madame de Florian est plus aimable que jamais. Elle soutient son état avec esprit, avec dignité, et avec grâce. Cabanis la dirige; il est au fait des maladies des dames plus que personne. Elle s'est accoutumée à notre solitude philosophique et à notre vilain climat; rien n'a paru la dégoûter; cela est d'un bien bon esprit. On voit bien par qui elle a été élevée. Elle a une sœur de quinze à seize ans, dont je voudrais bien être le précepteur; mais elle n'en a pas besoin, et on n'élève pas les filles quand on a quatre-vingt et un ans.

J'ai vu la comédie italienne du *Conclave;* il n'y a ni gaieté ni esprit; mais c'est toujours beaucoup qu'on se moque du conclave à Rome. Agréez toujours, madame, le tendre respect du vieux malade de Ferney.

7020. — A MADAME LA DUCHESSE D'ENVILLE.

Janvier.

Madame, je me jette à vos pieds cette fois-ci bien sérieusement, et je vous conjure d'achever, par votre protection, de rendre la vie et l'honneur au plus innocent, au plus sage, au plus modeste et plus malheureux gentilhomme de France.

Il ne s'agit plus actuellement d'aucune formalité de loi, ni d'aucune lettre en chancellerie. Il demande au roi un sauf-conduit d'une année, comme vous le verrez par les petits papiers ci-joints. Il lui faudra en effet une année entière au moins pour débrouiller tout le chaos de cette abominable aventure et le roi son maître voudra bien me le confier encore, supposé que je vive.

Ce n'est point à moi à prévoir s'il cherchera à entrer dans le service de France, ou s'il restera à celui du roi de Prusse. Tout ce que je sais, c'est qu'il est un très bon officier et un bon ingénieur. Il est supposé résider à Vesel, et il ne peut se montrer en France qu'avec un sauf-conduit. Nous en demandons un qui soit à peu près suivant le modèle que nous présentons.

Cette petite grâce, qui ne tire à aucune conséquence, dépend entièrement du ministre des affaires étrangères; et je suis bien sûr que ce ministre fera tout ce que M. le comte de Maurepas voudra.

Daignez donc, madame, en parler à M. de Maurepas quand vous le verrez. Permettez qu'on mette cette bonne action dans la liste de celles que vous faites tous les jours, quoique cette liste soit un peu longue. J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect et la plus vive reconnaissance, madame, etc.

7021. — A M. DE TRUDAINE.

... Janvier (1).

Monsieur, nous vous présentons nos très humbles et très sincères remercîments.

La ferme générale est en perte, chaque année, de sept à huit mille livres par la multitude inutile de leurs bureaux dans notre petite province. Leurs employés nous écrasent, sans produire jamais le moindre bénéfice pour sa majesté. Nous offrons, en nous conformant à vos vues, de verser immédiatement au trésor vingt mille francs par année, et vous pourrez ordonner qu'on remboursera aux fermiers-généraux, sur cette somme de vingt mille francs, les sept mille qu'ils ont perdus jusqu'ici par leur administration vicieuse. Quelque parti que vous preniez, il sera sage et juste. Notre province se cotisera pour cette opération, comme pour la suppression des corvées, et nous bénirons à jamais votre justice, votre bonté et celle de M. Turgot. Nous sommes, etc.

7022. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Ferney, 25 janvier.

Pardon, madame, pour Gluck ou pour le chevalier Gluck. Je croyais vous avoir mandé qu'une dame qui est assez belle, et qui a une voix approchante de celle de mademoiselle Lemaure (2), m'avait chanté un récitatif mesuré de ce réformateur, et qu'elle m'avait fait un très grand plaisir, quoique je sois aussi sourd qu'aveugle quand les neiges viennent blanchir les Alpes et le mont Jura.

Je vous demande pardon d'avoir eu du plaisir, et d'en avoir eu par un Gluck. Il se peut que j'aie eu tort; il se peut aussi que les autres morceaux de ce Gluck ne soient pas de la même beauté. De plus, je sens bien qu'il entre un peu de fantaisie dans ce qu'on appelle goût en fait de musique. J'aime encore les beaux morceaux de Lulli, malgré tous les Gluck du monde.

Mais venons, je vous prie, à l'affaire que vous voulez bien protéger. Je me suis mis aux pieds de madame la duchesse d'Enville; je ne compte que sur elle, je n'aurai d'obligation qu'à elle. Nous demandons un sauf-conduit, et rien autre chose; mais, comme ces saufs-conduits se donnent par M. de Vergennes aux affaires étrangères, il a fallu absolument commencer par avoir un congé du roi de Prusse, et en donner part à son ambassadeur, d'autant plus que le roi de Prusse lui-même a recommandé vivement mon jeune homme à ce ministre.

Nous attendons de la protection de madame la duchesse d'Enville que nous obtiendrons, en termes honorables, ce sauf-conduit si nécessaire; le temps fera le reste. Ce sera peut-être une chose aussi curieuse qu'affreuse de voir comment un petit juge de province, voulant perdre madame de Brou, abbesse de Willoncourt, suborna des faux témoins, et nomma, pour juger avec lui, un procureur devenu marchand de bois et de vin, condamné aux consuls pour des friponneries.

C'est ce cabaretier qui condamna, lui troisième, deux enfants innocents au supplice des parricides. On ne le croirait pas; vous ne m'en croirez pas vous-même, en vous faisant lire ma lettre; cependant rien n'est plus vrai.

Cette étrange vengeance fut confirmée au parlement de Paris, à la pluralité des voix. Il y avait six mille pages de

(1) Turgot venait d'autoriser les bouchers de Paris à vendre de la viande pendant le carême. (G. A.)
(2) M. d'Alt. (K.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Célèbre cantatrice, alors fort âgée, mais qui venait de reparaître dans les fêtes du Colysée. (G. A.)

procédures à lire : il fallait, ce jour-là, écrire aux *classes*, et minuter des remontrances. On ne peut pas songer à tout. On se dépêcha de dire que le marchand de bois avait *bien jugé;* et ces deux mots suffirent pour briser les os de ces deux enfants, pour leur arracher la langue avec des tenailles, pour leur couper la main droite, pour jeter leur corps tout vivant dans un feu composé de deux voies de bois et de deux charrettes de fagots. L'un subit ce martyre en personne, l'autre en effigie; mais le temps vient où le sang innocent crie (1) vengeance.

Cet exécrable assassinat est plus horrible que celui des Calas, car les juges des Calas s'étaient trompés sur les apparences, et avaient été coupables de bonne foi; mais ceux d'Abbeville ne se trompèrent pas; ils virent leur crime, et ils le commirent. Je crois vous avoir déjà dit, madame, à peu près ce que je vous dis aujourd'hui : mais je suis si plein que je répète.

Mon grand malheur est que je désespère de vivre assez longtemps pour venir à bout de mon entreprise; mais je l'aurai du moins mise en bon train. Les parties intéressées achèveront ce que j'ai commencé.

Pour écarter l'horreur de ces idées, je vous demande comment je pourrais m'y prendre pour vous faire tenir un chiffon (2) qui vous ennuiera peut-être. Il est dédié à un homme que vous n'aimez point, à ce qu'on dit; c'est M. d'Alembert : mais vous pardonnerez sans doute à un académicien qui dédie un ouvrage à l'Académie, sous le nom de son secrétaire, Si vous ne l'aimez pas, vous l'estimez; et il vous le rend au centuple. Moi, je vous estime et je vous aime de toutes les forces de ce qu'on appelle mon âme.

7023. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 25 janvier.

Pardonnez-moi, je vous en supplie, de vous avoir importuné si indiscrètement; mais, en vérité, monseigneur, pouvais-je imaginer que les préliminaires de cette maudite affaire avec madame de Saint-Vincent vous coûteraient quarante mille livres ? La justice, dit-on, devait se rendre gratis avant la renaissance des anciens parlements. Quel gratis que quarante mille francs d'entrée de jeu, et cela parce que l'on a voulu vous voler !

Ce n'était qu'à la dernière extrémité que j'avais recours à vos bontés, ayant mis presque tout mon bien sur M. le duc de Wurtemberg, sur M. le duc de Bouillon, et sur le roi, et n'étant payé de personne; ayant eu l'impertinence de bâtir une espèce de jolie petite ville, et étant accablé par les demandes continuelles de trente manufacturiers qu'il faut soutenir. Ma tête, qui n'est pas plus grosse que rien, ne pouvait porter tous ces fardeaux, et j'étais au désespoir, lequel désespoir était encore augmenté par la mort du notaire Laleu, qui, par quelques avances, m'empêchait de me jeter par la fenêtre.

J'ai bien mal pris mon temps auprès de vous, je l'avoue; mais votre indulgence me rassure.

Je vois bien de la fermentation à Paris, malgré la musique de Gluck, et malgré les comédies que donne *Henri IV* au Théâtre-Français, au Théâtre-Italien, et aux Marionnettes. Vous êtes accoutumé depuis longtemps aux changements de scènes; mais la véritable gloire, les grands services rendus, et un peu de philosophie, sont une bonne égide contre tous les coups de la fortune. Vous êtes actuellement comme les évêques qui se dispensent de la résidence pour venir plaider à Paris. Je suis persuadé que, si au lieu de dépenser quarante mille francs, et peut-être quatre-vingts mille, pour faire condamner une catin friponne, vous lui aviez donné dix mille francs d'aumône, elle vous aurait demandé pardon à genoux et par écrit; mais il n'est plus temps; il faut poursuivre cette détestable affaire, qui vous coûtera plus qu'elle ne vaut.

J'aime mieux les canons de Fontenoy, les fourches de Closter-Severn, Minorque, et Gênes (3); ce sont là vos vrais billets au porteur.

Si vous aviez le temps de vous amuser ou de vous ennuyer, je pourrais bien vous envoyer quelque chose dans peu de jours; ce serait la lie de mon vin. Il vous paraîtra peut-être plat ou aigre; et d'ailleurs je tremble toujours de prendre mal mon temps.

Agréez, je vous en conjure, mon très tendre respect, en quelque temps que ce puisse être.

7024. — A MADAME D'ÉPINAY.

A Ferney, 28 janvier.

La fille de l'arrière-petite-fille du grand Corneille, madame, lit les *Conversations d'Emilie* (1). Elle s'écrie à chaque page : Ah ! la bonne maman ! la digne maman ! et moi je me dis tout bas : Pourquoi ne puis-je être aux pieds de l'auteur ? pourquoi mes quatre-vingt et un ans me privent-ils du bonheur de la voir et de l'entendre ! pourquoi me faut-il finir ma vie si loin d'elle ! Ah ! mademoiselle de Belzunce, que vous êtes heureuse !

Je ne sais où est M. Grimm. S'il est à Paris, il vous fait sa cour sans doute, et je vous demande votre protection, madame, pour qu'il se souvienne de moi.

Vous datez de votre grabat. Il y a trois mois que je ne suis sorti du mien. Je suppose que votre joli grabat est vers la place de Vendôme; c'est là que j'adresse mes très sincères remerciements et mes très humbles respects.

7025. — A M. LE BARON DE GOLTZ.

Janvier.

Monsieur, le roi de Prusse continue à honorer de sa protection M. d'Etallonde, et nous comptons sur la vôtre. Il ne nous faut actuellement qu'un sauf-conduit à peu près tel que nous osons en présenter le modèle. Une grâce si légère ne peut se refuser, et M. d'Etallonde en a un besoin essentiel pour aller lui-même dans sa ville rechercher les pièces essentielles qui lui manquent. Elles démontreront son innocence, et les manœuvres infernales dont on s'est servi pour faire condamner deux jeunes gentilshommes, pleins de mérite, à des supplices plus horribles que ceux dont on punit les parricides.

Nous avons déjà six mille pages de la procédure, et cela ne suffit pas, à beaucoup près. Vous auriez gagné quatre ou cinq batailles en bien moins de temps que cet exécrable procès n'a été jugé.

Le sauf-conduit dépend de M. le comte de Vergennes. M. le comte de Maurepas a trop de grandeur d'âme et trop de bonté pour s'y opposer. Vous aurez, monsieur, la satisfaction d'avoir conservé la vie, l'honneur et la fortune à un jeune gentilhomme digne de servir sous vous.

J'ai l'honneur d'être avec respect et reconnaissance, monsieur, de votre excellence, etc.

7026. — A M. LE DUC DE LA ROCHEFOUCAULD.

Février.

Monseigneur, je vous conjure, sans préambule, de vous joindre à madame la duchesse votre mère pour une très bonne action. Je ne connais pas de meilleur moyen de vous plaire. Vous verrez, par un petit papier que j'ai l'honneur de lui envoyer, qu'il n'est question que de rendre l'honneur, la fortune, et la vie, par cinq ou six mots, à un jeune gentilhomme plein de mérite. La chose dépend de M. de Vergennes, qui ne refusera rien à M. le comte de Maurepas, et M. de Maurepas vous refusera encore moins.

Si l'aventure du chevalier de La Barre vous a fait frémir d'horreur, la protection que vous et madame la duchesse d'Enville donnerez à son ami infortuné nous fera verser des larmes de joie. J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, monseigneur, etc.

7027. — A M. LE BARON D'ESPAGNAC.

De Ferney, le 1er février.

Je vous fais mille remerciements, monsieur, d'avoir bien voulu écouter ma prière de permettre qu'on imprimât votre excellente *Histoire du maréchal de Saxe* avec des plans de batailles et de marches.

Vous poussez la bonté jusqu'à daigner enrichir ma bibliothèque de cet ouvrage, qui sera éternellement cher à tous les Français, et qui est l'instruction de tous les gens de guerre.

Je ne suis pas du métier, mais je le respecte infiniment, quand c'est un officier général tel que vous qui en donne des leçons. J'ai l'honneur d'être, avec respect et reconnaissance, votre dévoué serviteur. DE VOLTAIRE.

---

(1) Quelques mois plus tard, Voltaire publiait sa brochure pour d'Etallonde, et l'intitulait : *Cri du sang innocent.* Voyez tome V. (G. A.)

(2) *Don Pèdre.* (G. A.)

(3) Voyez, sur tous ces actes de la vie de Richelieu, le *Précis du Siècle de Louis XV.* (G. A.)

(1) Ecrites par madame d'Epinay pour l'éducation de sa petite-fille, Emilie de Belzunce. (G. A.)

7028. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

1er février.

C'est bien vous, madame, qui êtes ma patronne et ma véritable protectrice. Ma dernière volonté est de me jeter à vos pieds; mais ce ne peut être que de mon lit à la bride de votre cheval; et il y a cent vingt-cinq lieues entre lui et moi.

J'ai l'honneur de vous envoyer, par la voie que vous m'avez indiquée, le dernier radotage (1) de ma vieillesse, et je vous supplie de ne le pas lire, car, vivant ou mourant, je ne veux pas vous ennuyer. Je ne *pense* plus guère; mais mes dernières pensées seront pour vous, avec la plus respectueuse et la plus tendre reconnaissance. LE VIEUX MALADE ET RADOTEUR DE FERNEY.

7029. — A M. DE SARTINES.

A Ferney, le 1er février 1775 (2).

Monseigneur (3), madame de Saint-Julien m'a mandé que je pouvais prendre la liberté de mettre ce petit paquet sous votre enveloppe. Permettez-moi de profiter de cette occasion pour avoir l'honneur de vous dire que j'ai fondé à Ferney une colonie assez florissante, capable de vous servir à moitié meilleur marché que les marchands du roi, s'il est vrai que vous vouliez faire des présents *de montres à la turque* aux princes de la côte de Barbarie, et s'il est vrai aussi qu'on veuille *diminuer à Versailles les dépenses inutiles.*

S'il y avait quelque probabilité à tout cela, vous n'auriez, monseigneur, qu'à me donner vos ordres; ils seraient exécutés avec la plus grande promptitude dans mon hameau, dont j'ai eu le bonheur de faire une ville pour laquelle je vous demande votre protection. Je suis avec un profond respect, monseigneur, etc.

7030. — A M. DE LALANDE.

A Ferney, 6 février.

En tibi norma poli et divæ libramina molis;
Computus en Jovis, etc.

Voilà, monsieur, ce que Halley disait à Newton, et ce que je vous dis.

Je reçus hier le plus beau présent (4) qu'on m'ait jamais fait. J'ai passé tout un jour et presque toute une nuit à lire le premier volume, et j'ai entamé le second.

C'est, je crois, la première fois qu'on a lu tout de suite un livre d'astronomie. Vous avez trouvé le secret de rendre la vérité aussi intéressante qu'un roman.

Je vous demanderai pourtant grâce pour Alexandre, à qui vous reprochez d'avoir été effrayé d'une éclipse de lune, avant la bataille d'Arbelles. Plutarque ne lui impute pas tant de faiblesse et tant d'ignorance.

Quinte-Curce dit au contraire que l'armée (qui n'était pas composée de philosophes) fut prête à se soulever contre Alexandre; *Jam pro seditione res erat.* Le roi fit rassurer ses soldats par les mages égyptiens qu'il avait auprès de lui, et marcha aux ennemis immédiatement après l'éclipse.

Comment en effet le disciple d'Aristote aurait-il ignoré la cause de ce phénomène si ordinaire, et comment Alexandre aurait-il connu la terreur?

Après avoir demandé grâce pour ce prince, je ne vous la demanderai pas pour les Pères de l'Église, qui ont nié les antipodes; je ne la demanderai pas pour l'ami Pluche, qui va toujours chercher dans la langue hébraïque (qu'il ne savait pas) les raisons des choses qui n'ont jamais existé.

J'aimerai surtout bien mieux me confirmer avec vous dans le système démontré par Newton, que d'attribuer aux anciens, quels qu'ils soient, des connaissances astronomiques dont ils n'ont jamais eu que des soupçons très vagues.

Enfin, monsieur, je trouve dans votre livre de quoi m'instruire et me plaire à tout moment. J'ai presque oublié, en le lisant, tous les maux dont je suis accablé. Je serai bientôt privé pour jamais de ce grand spectacle du ciel, qui est actuellement couvert de brouillards, du moins dans notre pays. Il fait plus beau sans doute sur les bords du Nil et sur ceux de l'Euphrate que dans le voisinage du lac de Genève. Il y a trois mois que je suis dans mon lit; et, sans vous, je n'aurais renouvelé connaissance avec aucune planète.

Vous aviez daigné me promettre que vous honoreriez Ferney d'un obélisque et d'une méridienne. Je ne crois pas vivre assez pour entreprendre cet ouvrage; je me bornerai, cette année, à bâtir des granges de ce que vous appelez *pizai* (1) (si je ne me trompe).

Si vous aviez un moment à vous, je vous supplierais de me dire à qui je dois m'adresser pour avoir un bon ouvrier avec lequel je ferais mon marché.

Je vous demande bien pardon de cette importunité.

Je ne sais pas comment j'ose vous parler des choses terrestres, après tout ce que je viens de lire. Agréez, je vous prie, monsieur, la reconnaissance et la respectueuse estime de votre, etc. LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

Permettez moi de présenter mes respects à M. et à madame de Maron.

7031. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Ferney, 10 février (2).

Je suis pénétré, monseigneur, de la bonté que vous avez eue de m'envoyer le mémoire de votre avocat. En vérité, la cousine est une méchante carogne, sauf respect. Elle me paraît aussi absurde que coupable. Il y a dans le crime de la sottise et de la folie. Cette affaire-ci en regorge. Le simple fait doit bien faire rougir ceux qui ont été assez légers ou assez méchants pour vous imputer quelques torts avec une femme si criminelle. Le métier de faussaire qu'elle a fait à l'aide d'un verre s'accorde très bien avec ce que disait M. de Vence à une de nos Génevoises, que sa fille écrivait très mal. On peut avoir une écriture mauvaise et s'accoutumer à calquer sur un verre les caractères d'une autre main avec quelque succès; mais les yeux exercés découvrent sans peine le faux, par la seule inspection de l'écriture peinée. D'ailleurs, en vérité, on n'a pas besoin d'experts après tous les faits rapportés dans le mémoire.

J'aurais désiré, peut-être, qu'il y eût dans cet écrit plus d'ordre dans le récit, plus de méthode et plus d'art d'intéresser; j'aurais voulu même qu'on ne l'intitulât pas *Mémoire de M. le Maréchal*, etc., *contre la présidente*, etc. J'aurais mieux aimé : *Exposé du procès criminel de la dame de Saint-Vincent.* Il me semble, par le titre, que vous plaidiez contre elle, comme on plaide dans les affaires ordinaires. C'est ici un vol manifeste qu'on vous a fait; c'est un crime de faux dont les preuves sont évidentes. Votre nom, ce me semble, n'y doit paraître que comme si on avait fait un vol dans votre hôtel.

Mais, quoi qu'il en soit, le public va être instruit; tous les nuages vont être dissipés : la lettre seule de M. de Vence suffirait pour éclairer tous les yeux. En un mot, je regarde cette affaire comme finie; mais le résultat sera que vous avez été volé, que vous aurez dépensé prodigieusement d'argent pour prouver qu'on vous a volé.

Le major ne sera plus major : Benevant pourrait bien aller aux galères, ou du moins montrer son visage au pilori. Pour madame de Saint-Vincent, il est bien difficile que le Châtelet ne la juge à la rigueur. Depuis la faussaire du comte d'Artois, on n'avait point vu une pareille femme; cela est douloureux pour une maison qui vous est alliée, et pour vous-même. Ce monde, qui paraît si joli à sa surface, n'est, dans le fond, qu'une vallée de misères de toute espèce : les chagrins et les peines habitent les palais de Paris comme ma chaumière de Ferney. J'ai été tout cet hiver entouré de malheureux, et j'ai l'honneur de l'être.

Puisque vous m'ordonnez de vous envoyer les ouvrages auxquels je m'amuse pour me consoler, en voici un. Ne soyez point fâché qu'il soit dédié à un homme qui a cru avoir à se plaindre de vous : nous sommes tous frères dans l'Académie, et nous sommes supposés tous très contents les uns des autres. J'ai peur seulement que vous ne soyez point du tout content de ma petite drôlerie. Je la mets à vos pieds par pure obéissance, et je m'y mets aussi par mon tendre et respectueux attachement qui ne finira qu'avec moi.

7032. — A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

A Ferney, 10 février (3).

Vous êtes fait, monsieur, pour vivre avec M. le duc de Deux-Ponts, pour vivre à Paris, pour vivre à Versailles, et moi pour mourir à Ferney. Je vous rends grâces, je vous

(1) *Don Pèdre.* (G. A.)
(2) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Sartines était alors ministre de la marine. (G. A.)
(4) La seconde édition de l'*Astronomie* de Lalande. (G. A.)

(1) Le pizai (pisé) est une terre argileuse, battue entre des planches, et dont on fait des maisons dans la Bresse. (K.)
(2) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

bénis d'égayer mes dernières heures et d'échauffer mes neiges par vos lettres charmantes.

Oui, vraiment, la plus riche héritière de France, la plus jeune, et non pas la plus belle (1), vient de mourir à Genève et d'être enterrée par mon curé. Je me cache quand je vois mourir la jeunesse; je suis alors honteux d'être en vie.

J'ai lu tous les factums dont vous me parlez, et celui de M. le maréchal de Richelieu, fait par un Tronchet (2), avocat, qui est bien le plus bavard, le plus plat et le plus confus écrivain qui ait jamais barbouillé du papier: l'extrême ennui qu'il procure ferait perdre le procès à M. de Richelieu s'il était perdable. Il est clair, malgré toute l'obscurité de l'avocat, que madame de Saint-Vincent est une détestable carogne : madame de Sévigné ne s'attendait pas à une pareille petite-fille.

Vous me parlez de tous les mauvais ouvrages que vous avez lus; je vous en ferai tenir un plus mauvais encore : vous aurez la tragédie de *Don Pèdre*, dont on n'a tiré que peu d'exemplaires. Dites-moi si elle arrivera à bon port sous l'enveloppe de M. le duc de Coigny.

Comment avez-vous imaginé que vous auriez des montres à répétition, garnies de diamants, pour dix-huit louis? Dans quel tome des *Mille et une Nuits* avez-vous lu cette anecdote? Vous aurez pour dix-huit louis d'excellentes montres à répétition, garnies de marcassites aussi brillantes que des diamants; et ces mêmes montres vous coûteraient quarante louis à Paris. Donnez-moi vos ordres, vous serez servi : vous aurez de très belles montres et de très mauvais vers, quand il vous plaira.

Madame Denis vous remercie comme moi de vos lettres; elle ne leur préfère que votre conversation. Je vois bien que vous n'avez reçu aucune de mes lettres à Deux-Ponts. Je vous écris *de Ponto*.

7033. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 février (3).

Mon cher ange, je vous ai envoyé des sottises reliées en beau maroquin; il y en a eu deux paquets : l'un pour vous, l'autre pour M. le duc de Praslin.

M. de Thibouville s'est plaint qu'il n'y en eût pas un troisième pour lui; mais je n'avais plus de maroquin, et vous ne vous êtes pas seulement plaint de l'ennui que je vous avais causé.

J'ai été depuis ce temps-là très grièvement malade; je le suis encore, et je n'ai la force ni de m'excuser ni de vous gronder.

J'ai encore moins la force de vous parler de l'affaire de mon jeune homme; je la laisse pendue au croc, soit que je meure, soit que je ressuscite.

Si je vais trouver madame d'Argental, M. de Pont de Veyle et vos amis, mettez-moi dans la liste de ceux qui vous ont aimé passionnément.

7034. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 18 février (4).

Je suppose, monseigneur, que vous avez toujours vos ports francs. Ainsi je vous envoie, par Lyon en droiture, les pauvretés que vous avez daigné me demander; mettez-les dans votre bibliothèque comme un hommage, et surtout ne les lisez point.

Le procès de madame de Saint-Vincent vous fait perdre assez de temps, n'en perdez pas avec moi.

Il me paraît que les voix se réunissent à mon avis, qui était que M. Tronchet fût plus court, plus clair et plus intéressant : heureusement les preuves sont si fortes, qu'elles n'ont besoin d'aucune éloquence. Tous les faits sont incontestables. Je suis bien sûr que vous êtes très tranquille sur cette misérable affaire, qui, au fond, n'a d'autre singularité que l'excès de l'absurde friponnerie qu'on vous a faite. Je suis dans une position plus cruelle : j'essuie à la fois vingt revers inattendus, et je suis fort près d'une mort attendue depuis longtemps. Vous savez bien que je vous serai attaché jusqu'au dernier moment de ma vie avec le plus tendre respect.

(1) Mademoiselle de Montmorency. (*A. François.*)
(2) Le même qui fut membre de l'Assemblée constituante. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

7035. — A M. HENNIN.

A Ferney, dimanche au soir, 19 février.

Monsieur, deux frères, nommés Bertholet, qui exercent la profession d'horlogers à Ferney, et qui sont de très honnêtes gens, se plaignent d'avoir été insultés à Genève, et outrageusement battus aujourd'hui, à la porte de Cornevin, par plusieurs Génevois, parmi lesquels ils en connaissent quelques-uns. Votre cocher était présent à ce guet-apens. Ils réclament votre bonté, en cas qu'ils puissent obtenir quelque justice. Ils me demandent ma recommandation auprès de vous. Je ne crois pas qu'ils en aient besoin, mais je saisis cette occasion pour vous renouveler tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

7036. — A M. DE MALESHERBES.

Ferney, 26 février.

Monsieur, un vieillard qui n'en peut plus a repris un peu de vie en recevant votre excellent discours (1). J'admire la générosité de votre cœur, autant que votre éloquence; car je suppose que c'est de vos bontés que je tiens ce chef-d'œuvre. Je vois que vous m'avez pardonné d'avoir été d'une opinion qui n'était pas la vôtre (2); vous avez senti combien je devais être affligé autrefois, et combien même je le suis encore (et je le serai jusqu'au dernier moment de ma vie), d'une cruauté inutile dont on ne peut se souvenir qu'avec horreur. Vous avez été plus sage que moi; vous avez séparé cette barbarie des services rendus par ceux qui l'ont commise, et moi j'ai tout confondu. Voilà comme les passions sont faites. Mes plus grandes passions aujourd'hui sont la reconnaissance que je vous dois, monsieur, et le regret de n'avoir pu vous entendre.

Je mets à vos pieds l'ouvrage (3) d'un jeune homme qui m'avait d'abord donné quelques espérances; mais il n'a pas tenu ce qu'il promettait. J'ai l'honneur d'être, etc.

7037. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

27 février.

J'ai été très mal, madame, depuis près d'un mois. Je le suis encore, et je ne sais pas trop comment je suis en vie. Je crois qu'il est arrivé la même chose à *Don Pèdre* qu'à moi; cependant je vous en envoie une seconde édition, parce que j'apprends, dans mon lit, qu'il n'y a plus d'exemplaires de la première à Genève. Tout est allé, je crois, à Paris. Vous recevrez probablement l'exemplaire de l'édition nouvelle par M. d'Ogny.

Je vous conseille de ne vous jamais faire lire de vers; car, outre qu'on en est fort las, ils sont très difficiles à lire. Vous trouverez mieux votre compte avec de la prose. Je vous prie même de lire une note qui se trouve à la fin de la *Tactique* dans le même recueil. Elle est assez intéressante pour ceux qui n'aiment pas qu'on égorge le genre humain pour de l'argent.

Le nombre infini de maladies qui nous tuent est assez grand, et notre vie est assez courte pour qu'on puisse se passer du fléau de la guerre.

Je finirai bientôt ma carrière au coin de mon feu. Etendez la vôtre, madame, aussi loin que vous le pourrez; jouissez de tous les plaisirs que votre triste état vous permet. Le mot de plaisir est bien fort, j'aurais dû dire consolations, et même consolations passagères; car il n'en reste rien, lorsqu'au sortir d'un grand souper on se retrouve avec soi-même, et qu'on passe la nuit à se rappeler en vain ses premiers beaux jours. Tout est vanité, disait l'autre. Eh! plût à Dieu que tout ne fût que vanité! mais la plupart du temps tout est souffrance. J'en suis bien fâché; mais rien n'est plus vrai.

Ma lettre est un peu de Jérémie; j'aimerais mieux être Anacréon. Je vous prie de me pardonner mes lamentations, et de croire que le bon homme Jérémie, au milieu de ses montagnes, vous est aussi tendrement attaché que s'il avait le bonheur de vous voir tous les jours. LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

7038. — A M. DE VAINES.

A Ferney, par Lyon, 27 février.

Monsieur, M. le marquis de Condorcet m'a mandé que

(1) De réception à l'Académie française. (G. A.)
(2) Lors de la suppression des parlements et de l'exil de *Messieurs*. (G. A.)
(3) *Don Pèdre*. (G. A.)

vous êtes, comme M. Turgot, l'ami des lettres, ainsi que de l'ordre dans les finances, et que je pouvais vous présenter ce petit recueil d'un jeune homme, et joindre ce paquet sans craindre d'abuser de vos bontés. Il ajoute que je peux vous demander la permission de vous adresser deux ou trois paquets semblables.

Je suis accoutumé à faire tout ce que M. de Condorcet me prescrit. Ainsi j'espère que vous ne désapprouverez pas mon importunité. J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, etc.

7039. — A M. NAIGEON.

Ferney, 1er mars (1).

Monsieur, je vous remercie de m'avoir envoyé l'éloge philosophique d'un poëte (2). . . . . .

L'Arioste est au-dessus de tous les poëtes par la fécondité prodigieuse de son imagination, par la variété de ses images, par l'intérêt dont il sait animer tant d'aventures qui toutes ont à la fin leur dénoûment, enfin par la galanterie, le badinage le ridicule même qu'il a mêlés au sublime avec un art qui semble naturel, et tout cela en quarante mille vers écrits avec autant de pureté que l'*Iphigénie* de Racine.

Je suis bien loin de croire, monsieur, que vous avez voulu me mortifier en citant des vers du poëte Rousseau, mon ennemi et celui de tous les littérateurs de son siècle qui valaient mieux que moi. Il est vrai qu'il disait que je *rimais mal*, parce que j'ai pensé, dès l'âge de quinze ans, qu'il faut rimer pour les oreilles, et non pour les yeux. Je pourrais lui reprocher de n'avoir jamais rimé pour la raison. Mais la cause de son inimitié venait de ce que je l'ai toujours cru un très malhonnête homme.

Je suis persuadé, monsieur, qu'en citant ces détestables vers d'une ennuyeuse épître à un jésuite, vous n'avez pas voulu m'offenser. Si vous aviez eu ce dessein (ce qui n'est pas possible), je vous l'aurais déjà pardonné en faveur de votre philosophie.

Madame Denis pense comme moi, et est très sensible à votre souvenir.

Le vieux malade de quatre-vingt et un ans est sans rancune, avec toute l'estime que vous méritez, monsieur, votre, etc.

7040. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 mars.

Pardon, mon cher ange ; ce n'est pas ma faute si j'ai tâté un peu de l'agonie aux approches de l'équinoxe, selon ma louable coutume. J'ai été bien sot quand j'ai cru être au moment où je ne vous reverrais plus. Je ne veux pas perdre l'espérance, qui est toujours au fond de ma boîte de Pandore.

J'avais fait relier une nouvelle édition de *Don Pèdre* et compagnie pour M. de Thibouville ; je ne sais plus comment faire pour la lui envoyer. Il y a longtemps qu'elle est toute prête. Est-il possible qu'il n'ait pas un contre-seing de quelque intendant des postes à son service ? Ces pauvres Parisiens ne s'avisent jamais de rien. Je prends le parti de la lui envoyer par la diligence de Lyon, empaillée comme un pâté.

Lekain a mandé qu'il avait une vieille *Eriphyle* de moi ; c'est une esquisse assez mauvaise de la *Semiramis*. Il serait ridicule que ce croquis parût, et il n'est pas moins à craindre qu'il ne paraisse.

Je me flatte que mon cher ange me sauvera de cette petite honte.

Il faut que je vous conte que j'avais envoyé un vaisseau dans l'Inde, avec quelques associés ; le tonnerre est tombé sur notre vaisseau, et a tout fracassé. J'ai, Dieu merci, un anti-tonnerre à Ferney dans mon jardin. Vous savez que cela s'appelle un conducteur : avec cette précaution on n'a rien à craindre sur terre. C'en serait trop d'avoir à la fois affaire au tonnerre sur la mer des Indes et dans mon parterre : les dévots se moqueraient trop de moi.

Je conseille à Beaumarchais de faire jouer ses *Factums*, si son *Barbier* (3) ne réussit pas.

Adieu, mon cher ange ; je n'en peux plus : permettez que je vous embrasse bien tendrement, avec le peu de force qui me reste.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Il y a ici plusieurs lignes effacées. (*A. François.*)
(3) Joué le 23 février. (G. A.)

7041. — A M. LE CHEVALIER DE CHASTELLUX.

10 mars.

J'apprends, monsieur, que vous faites à M. de Châteaubrun (1) l'honneur de lui succéder. S'il ne s'était pas pressé de vous céder sa place, je vous aurais demandé la préférence. J'ai été si malade depuis près de deux mois, que j'ai cru que je le gagnerais de vitesse, et alors je me serais recommandé à vos bontés. L'Académie me devient plus chère que jamais.

Je ne sais si vous avez reçu, monsieur, une petite édition de cette esquisse de *Don Pèdre*, qu'un Génevois devait mettre de ma part à vos pieds. S'il ne vous l'a pas remise, voudriez-vous avoir la bonté de me dire comment je pourrais m'y prendre pour vous rendre cet hommage, que mon état très douloureux m'empêche de vous présenter moi-même ? Pardonnez à ma terre épuisée si elle ne porte pas de meilleurs fruits. Rien ne serait plus propre à me rajeunir que de venir vous faire ma cour, de vous entendre à votre réception, et de partager l'honneur que vous nous faites.

S'il est vrai que la *Raison* ait passé par Paris (2), dans ses petits voyages, elle doit y rester pour vivre avec l'auteur de la *Félicité publique*. Ce n'est pas une médiocre consolation pour moi de voir mon opinion sur cet ouvrage si bien confirmée. M. de Malesherbes a dit que ce livre était digne de votre grand-père (3) ; et moi j'ai l'insolence de vous dire que votre grand-père, tout votre grand-père qu'il est, en était incapable, malgré son génie et son éloquence. Je pensais ainsi, lorsque j'ignorais que la *Félicité* venait de vous. Je n'ai jamais changé d'avis, et certainement je n'en changerai pas.

La *Raison* et la *Vérité* sa fille se recommandent à vos bontés ; et moi chétif, qui voudrais bien être de la famille, je me mets à vos pieds. LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

7042. — A M. LE BARON D'ESPAGNAC.

Ferney, le 10 mars.

Tous les plans (4) dont vous avez gratifié le public sont d'une exactitude dont personne n'avait encore approché : vous représentez les positions des armées, avant et après, comme dans l'action même. Votre livre sera à jamais l'instruction des officiers, et c'est assurément un des plus beaux monuments du siècle.

Pardonnez-moi ces éloges, puisque c'est la vérité qui les dicte. J'ai l'honneur d'être, avec la reconnaissance et l'estime la plus respectueuse, votre dévoué serviteur. DE VOLTAIRE.

7043. — A M. LE PRÉSIDENT D'ALCO.

A Ferney, 10 mars.

Une longue maladie que j'ai crue mortelle, jointe à quatre-vingt et un ans, qui sont encore plus mortels, ne m'a pas permis de vous remercier plus tôt des vers charmants et de la prose très intéressante que j'ai reçus de vous. Je vois par votre style combien vous avez de mérite, et je ne suis point étonné que ce mérite vous ait fait des jaloux. On dit que l'envie est bonne à quelque chose ; on met sa force à l'écraser, et cela même fait croître les talents. Je vous souhaite toujours beaucoup de mieux. Le premier qui dit, il y a dix ou douze mille ans, qu'il valait mieux faire envie que pitié était un très bon philosophe. Vous ne m'inspirez, monsieur, d'autre sentiment que celui de la respectueuse estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

7044. — A M. MARIN.

A Ferney, 12 mars (5).

Vous me dites, mon cher Lampedousien, que je vous oublie ; vous n'avez donc pas reçu le paquet du *Don Pèdre* de ce jeune homme ? Je vous avais envoyé un exemplaire pour vous, et un autre pour M. Linguet à l'adresse que vous m'aviez donnée. J'ai cru même que M. Linguet avait reçu le sien, puisqu'il en a parlé avec quelque indulgence dans son journal. Dites-lui, je vous prie, combien je m'intéresse à ses succès.

Je hasarde ce billet sans savoir encore s'il vous parviendra.

(1) Mort le 16 février 1775. (G. A.)
(2) Voyez, tome VI, l'*Eloge historique de la Raison*. (G. A.)
(3) Le chancelier Daguesseau. (G. A.)
(4) Voyez la lettre au même du 1er février. (G. A.)
(5) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

7045. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 17 mars (1).

Je vous remercie très sensiblement, monseigneur, de la bonté que vous avez eue de m'envoyer toutes les pièces du procès. Je les ai lues avec toute l'attention dont je suis capable, malgré le procès que j'ai contre la nature et tous les maux qui m'accablent.

Je suis confondu de l'excès de bêtise, de folie, de turpitude, d'atrocité qui règne dans toute cette affaire. Il est déshonorant pour la nation que cinq ou six personnes de condition se soient associées pour une escroquerie que la bande de Cartouche aurait à peine osé tenter. Et ce qui n'est pas très honorable, c'est qu'il se soit trouvé des Welches qui ont osé faire semblant de douter. Il ne me paraît pas possible que cela vous donne le moindre embarras. J'avoue seulement que l'injustice de ceux qui ont voulu excuser un peu les délinquants, pourrait donner un peu d'humeur. Je me sais bon gré d'être loin du chaos de Paris, où on juge tout de travers dans les affaires les plus importantes, comme dans les arts. J'en ai une plus rare et plus atroce assurément que celle de vos faussaires ; je vous en ferai juge dans quelque temps, quand vous serez de loisir et que je serai à portée de mettre sous vos yeux ce comble d'horreur. La chose ne me regarde pas personnellement, mais je m'y intéresse autant qu'à celle des Calas et à celle des Sirven. Toutes les nations ont commis des cruautés funestes ; mais je n'en connais point qui en ait fait de plus infâmes en pleine paix que la nation des Welches, depuis Ravaillac jusqu'à nos jours.

Vous avez passé votre vie à soutenir l'honneur de la France ; vivez désormais pour votre repos, et souvenez-vous avec bonté de votre ancien serviteur, qui n'attend plus que le repos éternel. — V.

Je suis très affligé de la mort de madame de Sauvigny. Elle vous était bien sincèrement attachée, et elle avait pour moi beaucoup de bonté. Il faut perdre ses amis par la mort et mourir ; voilà la vie de l'homme. — V.

7046. — A M. BOURGELAT.

A Ferney, 18 mars.

Mes maladies continuelles, monsieur, m'ont empêché de vous remercier plus tôt du mémoire (2) utile et digne de vous, que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Il y a quatre-vingt et un ans que je souffre, et que je vois tout souffrir et mourir autour de moi. Tout faible que je suis, l'agriculture est toujours mon occupation. J'étais étonné qu'avant vous les bêtes à cornes ne fussent que du ressort des bouchers, et que les chevaux n'eussent pour leurs Hippocrates que des maréchaux-ferrants. Les vrais secours manquent dans les pays les plus policés. Vous avez seul mis fin à cet opprobre si pernicieux.

Les animaux, nos confrères, méritaient un peu plus de soin, surtout depuis que le Seigneur fit un pacte avec eux, immédiatement après le déluge. Nous les traitons, malgré ce pacte, avec presque autant d'inhumanité que les Russes, les Polonais, et les moines de Franche-Comté, traitent leurs paysans, et que les commis des fermes traitent ceux qui vont acheter une poignée de sel ailleurs que chez eux.

Je voudrais qu'on cherchât des préservatifs contre les maladies contagieuses de nos bestiaux, dans le temps qu'ils sont en bonne santé, afin de les essayer quand ils sont malades. On pourrait alors, sur une centaine de bœufs attaqués, éprouver une douzaine de remèdes différents, et on pourrait raisonnablement espérer que de ces remèdes il y en aurait quelques-uns qui réussiraient.

Il y a, dans le moment présent, une maladie contagieuse en Savoie, à une lieue de chez moi. Mon préservatif est de n'avoir aucune communication avec les pestiférés, de tenir mes bœufs dans la plus grande propreté, dans de vastes écuries bien aérées, et de leur donner des nourritures saines.

La dureté du climat que j'habite, entre quarante lieues de montagnes glacées d'un côté et le mont Jura de l'autre, m'a obligé de prendre pour moi-même des précautions qu'on n'a point en Sibérie. Je me prive de la communication avec l'air extérieur pendant six mois de l'année. Je brûle des parfums dans ma maison et dans mes écuries ; je me fais un climat particulier, et c'est par là que je suis parvenu à une assez grande vieillesse, malgré le tempérament le plus faible et les assauts réitérés de la nature.

Le grand malheur des paysans est d'être imbéciles, et un autre malheur est d'être trop négligés : on ne songe à eux que quand la peste les dévaste eux et leurs troupeaux ; mais, pourvu qu'il y ait de jolies filles d'Opéra à Paris, tout va bien. Je vous serai très obligé, monsieur, de vouloir bien me continuer vos bontés quand vous communiquerez au public des connaissances dont il pourra profiter.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) *Mémoire sur les maladies contagieuses du bétail.* (G. A.)

7047. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 mars.

Mon cher ange, le vieux malade avertit qu'il y a un paquet d'une nouvelle édition (1), arrivé depuis longtemps par la diligence, ou par la poste, à l'adresse de M. de Thibouville. Il doit l'avoir reçu ou l'envoyer chercher.

Je suis bien vieux, je l'avoue ; mais j'ai plus tôt fait une tragédie que des arrangements pour la faire parvenir à Paris. Il y a quatre éditions de *Don Pèdre*, dont deux que je ne connais pas. Cela pourrait prouver qu'il y a encore des gens qui aiment les vers passablement faits, et que l'univers entier n'est pas uniquement asservi aux doubles croches.

Le rôle de Léonore plaît à toutes les dames de province ; mais ces dames ne disposent pas des suffrages de Paris. Linguet, dans une de ses feuilles (2), a eu la témérité de comparer la scène de don Pèdre et de Guesclin à celle de Sertorius et de Pompée ; mais on ferait très mal de jouer cette pièce au *tripot* de Paris, qu'on appelait autrefois le Théâtre-Français. Il faudrait un Baron et une Lecouvreur avec Lekain. Ce n'est pas là une pièce de spectacle et d'attitude, et vous n'avez précisément que Lekain dans Paris.

L'affaire de mon jeune homme me tient bien davantage au cœur. Je suis très content de la manière dont le roi son maître en use. J'ai découvert des choses affreuses, infâmes, exécrables, qui feront dresser les cheveux à la tête de tous ceux qui ont encore des cheveux. L'aventure des Calas est une légère injustice et une petite méprise pardonnable, en comparaison des manœuvres infernales dont j'ai la preuve en main, et que nous ne produirons qu'avec la discrétion la plus convenable, et une simplicité qui n'offensera aucun magistrat, mais qui touchera tous les cœurs, et surtout ceux comme le vôtre. Je crois que je ne finirai que par prendre le public pour juge. Le jeune homme, qui est une des plus sages têtes que j'aie jamais connues, fera son mémoire lui-même. Il ne parlera point comme les avocats éloquents, qui *invoquent* une loi et un témoignage, qui apportent des raisons *victorieuses*, qui parlent de l'ordre moral et politique, et de *l'ordre des avocats*, et qui l'emportent de beaucoup sur maître Petit-Jean : mais il convaincra tous les esprits par le récit simple de la vérité, qui a été jusqu'ici entièrement ignorée. Adieu, mon cher ange ; mon triste état m'empêche de relire ma lettre.

(1) De *Don Pèdre*. (G. A.)
(2) *Journal de politique et de littérature.* (G. A.)

7048. — A M. DE VAINES.

A Ferney, par Lyon, 18 mars.

Vous me faites, monsieur, un présent qui m'est bien cher. J'avais déjà le portrait de M. Turgot; mais j'ai fait encadrer celui que je tiens de vos bontés, et je l'ai mis au chevet de mon lit, à cause des vers de M. de La Harpe. Non seulement ces vers sont bons, mais ils sont vrais, ce qui arrive fort rarement à MM. les contrôleurs généraux. J'ai placé cette estampe vis-à-vis de celle de Jean Causeur (3). Ce n'est pas que Jean Causeur vaille M. Turgot; mais c'est qu'on l'a gravé à l'âge de cent trente ans. Quoique je me sois confiné au pied des Alpes, entre la Savoie et la Suisse, j'aime encore assez la France pour souhaiter que M. Turgot vive autant que Jean Causeur.

Je vous sais bien bon gré, monsieur, de cultiver les belles-lettres, qui sont d'ordinaire l'opposé de votre administration. L'agriculture, dont je fais profession, n'y est pas si contraire ; mais l'aridité des calculs est presque toujours l'ennemie mortelle de la littérature. Heureux les esprits bien faits, qui touchent à la fois à ces deux bouts !

Je vous remercie de vos bontés. J'ai l'honneur d'être avec l'estime la plus respectueuse, monsieur, votre, etc.

(3) Le centenaire. (G. A.)

7049. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

20 mars.

Je ne vous dirai pas ce que j'ai dit à M. d'Argental. Il y a quatre éditions de *Don Pèdre*, de ce jeune homme, en quinze

jours; mais Dieu me préserve qu'il y eût une seule représentation! Je vous répète que, si le seul Lekain peut jouer le rôle de Guesclin, il n'y a jamais eu que mademoiselle Lecouvreur qui pût faire valoir Léonore, et que le seul Baron était fait pour don Pèdre. Vous n'avez au Théâtre-Français que des marionnettes, et dans Paris, que des cabales. Mes anges, mes pauvres anges! le bon temps est passé : vous avez quarante journaux, et pas un bon ouvrage; la barbarie est venue à force d'esprit. Que Dieu ait pitié des Welches! mais aimez toujours le vieux malade, qui vous aime, et plaignez un siècle où l'opéra-comique l'emporte sur *Armide* et sur *Phèdre*. Vous vivez au milieu d'une nation égarée, qui est à table depuis quatre-vingts ans, et qui demande sur la fin du repas de mauvaises liqueurs, après avoir bu au premier service d'excellent vin de Bourgogne. Pour le vieux malade, il ne boit plus que de la tisane.

7050. — A. M. LE COMTE DE TRESSAN.

22 mars.

Je viens de recevoir, monsieur, l'épître de votre prétendu chevalier de Morton (1), qui est aussi inconnu de moi et de Genève que ses vers, quoique le titre porte, *imprimé à Genève*. Je vois bien que cette brochure est de quelqu'un qui me fait l'honneur de vouloir imiter mon style, et qui se cache sous ma chétive bannière. C'est un homme cependant qui a beaucoup d'esprit, et même de talent.

Mais comment avez-vous pu imaginer un moment que cette épître fût de moi? Comment aurais-je pu vous parler des soupers de l'Epicure-Stanislas, qui ne soupait jamais, et qui laissa longtemps sa petite cour sans souper? Personne, vous le savez, ne ressemblait moins à Epicure. M. le chevalier vous dit que ces soupers *pullulaient* dans les cours de l'Europe; car *ils pullulaient* ne peut se rapporter qu'aux soupers prétendus, à moins que ce mot ne se rapporte à vos vers, dont l'auteur parle plus haut. Si jamais vous rencontrez le chevalier de Morton, dites-lui qu'il faut écrire avec netteté, et bien savoir le français avant de faire des vers dans notre langue. Avertissez-le que ni ses vers ni ses soupers ne pullulent. Persuadez-le bien que *des feux follets d'un instinct perverti dont on est fier* forment le galimatias le plus absurde.

Que veut dire *déchirer l'enveloppe des infiniment petits?* comment *disséque*-t-on un amas de formis? qu'est-ce qu'un *critique à la toise?* qu'est-ce qu'un homme qui *monte* un microscope, et qui, le vers suivant, *monte* sur des tréteaux? Pouvez-vous supporter ces vers :

En vain au Capitole un pontife ennemi
Sonnerait le tocsin de Saint-Barthélemi.
Louis voulut régner, il ne se trompa guères :
Un prince avec les arts mène un peuple en lisières.

N'avez-vous pas senti l'incorrection qui défigure continuellement cet ouvrage? Ce n'est qu'un tissu d'idées incohérentes et mal digérées, exprimées souvent en solécismes, ou en termes obscurs pires que des solécismes.

Il y a de beaux vers détachés. On ne peut qu'applaudir à ceux-ci :

Le philosophe est seul, et l'imposteur fait secte.
Il prouva, quoi qu'en dît la Sorbonne offensée,
Que le burin des sens grave en nous la pensée.

Je vois là de l'esprit, de la raison, de l'imagination dans l'expression, et de la clarté, sans laquelle on ne peut jamais bien écrire. Mais, monsieur, quelques vers bien frappés ne suffisent pas. Si Boileau n'avait que de ces beautés isolées, il ne serait pas le premier de nos auteurs classiques. Il faut que le fil d'une logique secrète conduise l'auteur à chaque pas; que toutes les idées soient liées naturellement, et naissent les unes des autres; qu'il n'y ait pas une seule phrase obscure; que le mot propre soit toujours employé; que la rime ne coûte jamais rien au sens, ni le sens à la rime. Et quand on a observé toutes ces règles indispensables, on n'a encore rien fait, si le poëme n'a pas cette facilité et cet agrément qui ne se définissent point, et qui frappent le lecteur le plus ignorant, sans qu'il sache pourquoi.

J'ai dit souvent que la meilleure manière de juger des vers, c'est de les tourner en prose en les débarrassant seulement de la rime; alors on les voit dans toute leur turpitude.

Les hommes, cher Tressan, sont des machines étranges,
Lorsque, fiers des feux follets d'un instinct perverti,
Ils vont persécutant l'écrivain sans partisans,
Et qui veut réparer les ruines de leur raison.
Sans doute tu les connais, et leurs travers
Ont souvent égayé tes vers du sel d'Aristophane.

Vous découvrez d'un coup d'œil toutes les impropriétés de ces expressions, et l'incohérence des idées; la rime ne vous fait plus illusion.

Scribendi recte sapere est et principium et fons.
HOR., *Art. poet.*

Examinez, je vous en prie, avec attention ces vers-ci :

Le philosophe est seul, et l'imposteur fait secte.
Aisément à ce trait chacun peut distinguer
Le vrai roi du tyran qui veut nous subjuguer.
Non, ne distinguons rien, nous dira la Sorbonne :
Nous sommes dans l'Etat le seul corps qui raisonne.

Quel rapport, s'il vous plaît, ces vers peuvent-ils avoir les uns aux autres? quel sens peuvent-ils renfermer? est-ce le philosophe qui est roi, parce qu'il est seul? est-ce l'imposteur qui est tyran? Pourquoi la Sorbonne dit-elle : Ne distinguons rien? cela est-il clair? cela est-il net? Tout vers, toute phrase qui a besoin d'explication, ne mérite pas qu'on l'explique. Un auteur est plein de sa pensée; il la rime comme il peut; il s'entend, et il croit se faire entendre. Il ne songe pas qu'un mot hors de sa place, ou un mot impropre, peut rendre son discours impertinent, quelque ingénieux qu'il puisse être.

Je réussirais peut-être plus mal que l'auteur, si je vous écrivais une épître en vers; mais du moins je ne souffrirai pas qu'on m'attribue celle-ci; et je vous prierai très instamment de publier mon sentiment toutes les fois qu'on vous parlera de cette pièce, supposé qu'on vous en parle jamais.

Enfin, voudriez-vous qu'ayant fait cette satire d'écolier, où tant de gens sont insultés, et où l'Alexandre, le Solon de Berlin, est mis à côté de Vanini, j'eusse été assez bête pour la faire imprimer sous le titre de *Genève?* c'eût été la signer, et m'exposer de gaieté de cœur, à mon âge de quatre-vingt et un ans. L'auteur m'expose en effet, et sa manœuvre est bien imprudente, ou bien cruelle.

Passe encore que l'avocat Marchand se soit avisé de faire imprimer mon testament. Je pardonne même aux imbéciles qui ont publié ma profession de foi (1), et qui m'ont fait dire élégamment que je crois *en Père, Fils et Saint-Esprit;* mais je ne puis pardonner à votre Morton, qui nous compromet tous deux si mal à propos.

Je pourrais insister sur l'indécence d'imprimer sans votre consentement un ouvrage qui vous est adressé. C'est manquer aux premiers devoirs de la société; et permettez-moi de vous dire que vous vous êtes manqué à vous-même en répondant à une telle lettre.

L'amitié dont vous voulez m'honorer depuis si longtemps me met en droit de vous dire toutes ces vérités. Mais celle dont je suis le plus certain, c'est que je vous serai attaché pour le reste de ma languissante et trop longue vie avec la tendresse la plus respectueuse.

7051. — A MADAME DE BEAUHARNAIS.

... (2).

Quoique vous viviez, madame, parmi les Welches, votre esprit sait être raisonnable; vous avez des talents et des grâces modestes, et avec cela un cœur naïf qui ne damne personne. Il faut bien croire aux miracles et se soumettre à un Dieu; je ne m'aviserai point de dire auquel; mais je dirai, madame, que ce Dieu m'a été prouvé trop tard, et que les bontés dont vous m'honorez m'inspirent autant de regrets que de reconnaissance.

A quoi peut-on servir sur la fin de sa vie?
Ah! croyez-moi, choisissez mieux;
Toujours un vieil aveugle ennuie :
C'est un aveugle enfant qu'il faut à vos beaux yeux (3).

Fontenelle, lorsque vous ne songiez pas même à naître, s'écriait en voyant une jolie femme : *Ah! si je n'avais que quatre-vingts ans!* Les années d'aujourd'hui pèsent bien

(1) *Epître au comte de Tress., sur ces pestes publiques qu'on appelle philosophes, par le chevalier de Morton.* On l'attribuait à Voltaire; elle est de Cubières-Palmezeaux. (G. A.)

(1) Voyez la lettre à d'Alembert du 24 mai 1769. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Jusqu'à ce jour, les éditeurs ont cru que ces vers avaient été adressés à madame de Brionne. (G. A.)

plus. Que n'ai-je, moins du comme Titon, le bonheur de les avoir précipitées pour vous ! Je mets aux pieds de la belle muse française l'hommage très respectueux, madame, du vieux malade.

7052. — A M. DE VAINES.

A Ferney, 24 mars (1).

Puisque vous m'avez permis, monsieur, de vous adresser des paquets, en voici un que je mets sous votre protection, en cas que vous en soyez content : c'est un mémoire des syndics des états de Gex pour M. le contrôleur général. Ce ministre daigna le demander, il y a quelques jours, à M. Dupuits, lieutenant-colonel, à qui j'ai eu le bonheur de donner mademoiselle Corneille en mariage, et qui est mon voisin dans ces déserts que nous cultivons tous deux.

Peut-être le mémoire est-il un peu long ; mais il deviendra court et n'ennuiera pas quand vous voudrez bien en rendre compte. Peut-être aussi M. Turgot voudra bien le lire lui-même.

Je crains de vous fatiguer d'une longue lettre ; je sais combien vos moments sont précieux. J'ai l'honneur d'être, avec toute la reconnaissance que je dois à vos bontés, monsieur, votre, etc.

7053. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

25 mars.

Vous êtes pair du royaume, monseigneur le maréchal ; et, quoique vous ayez fait le métier de Mars plus que celui de Barthole, vous devez savoir les lois mieux que moi, supposé qu'il y ait des lois en France, et que tout ne soit pas livré à la chicane et à la fantaisie du moment.

Je conviens que votre affaire est désagréable et importune, mais elle n'est que cela. Il faut être enragé pour feindre de n'être pas convaincu de la vérité de tout ce que votre avocat allègue. Il est vrai qu'il faut trop de contention d'esprit pour démêler ces preuves. La clarté dans les affaires est le premier devoir auquel il faut s'attacher, en quelque genre que ce puisse être.

Au reste, quelque avocat que vous eussiez choisi, il me paraît impossible qu'on rende jamais votre affaire douteuse. Il est démontré qu'on vous a volé, et que, pour vous voler, on a été faussaire.

Je ne vois dans tout cela qu'un seul petit désagrément, c'est la bonté dont madame de Saint-Vincent se vante que vous l'avez honorée en passant, quoiqu'elle ne soit ni assez jeune ni assez jolie pour mériter tant de politesse ; mais cette condescendance que vous avez eue pour elle ne mérite qu'une chanson, et des faussaires voleurs méritent un peu mieux.

Je vous avouerai que tout ce procès me fait moins de peine que votre situation présente ; mais vous avez de la sagesse et de la fermeté, vous connaissez les hommes, vous avez de grandes dignités, de très beaux établissements, et surtout de la gloire, que rien ne pourra vous ôter.

Je suis forcé de m'occuper à présent d'une affaire mille fois plus cruelle et plus affreuse, qui n'a pas la même célébrité que la vôtre, parce qu'elle ne concerne pas des gentilshommes d'un rang aussi élevé que vous ; mais elle est par elle-même ce que je connais de plus flétrissant pour la France, et de plus abominable après la boucherie des chevaliers du Temple, et après la Saint-Barthélemi. Il y a des horreurs qui sont ignorées dans Paris, où l'on ne s'occupe que de frivolités, de mensonges, de calomnies, de tracasseries, et d'opéras-comiques ; tout le reste est étranger aux Parisiens. Si on apprenait à dix heures du matin que la moitié du globe a péri, on irait à cinq heures au spectacle, et on arrangerait un souper.

Vous savez très bien que les hommes ne méritent pas qu'on recherche leur suffrage ; cependant on a la faiblesse de le désirer ce suffrage, qui n'est que du vent. L'essentiel est d'être bien avec soi-même, et de regarder le public comme des chiens qui tantôt nous mordent et tantôt nous lèchent.

Je vous écris toute cette vaine morale de mon lit, où je suis confiné depuis longtemps. Jouissez du bonheur inestimable d'avoir conservé votre santé à soixante-dix-huit ans. Songez à tout ce que vous avez vu mourir autour de vous ; vous êtes en tous sens supérieur aux autres hommes.

Conservez-moi vos bontés pour les deux ou trois minutes que j'ai encore à vivre, c'est-à-dire à souffrir.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

7054. — A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

25 mars.

Vous m'avez écrit, monsieur, des choses bien plaisantes. Je reçois souvent de gros paquets de livres nouveaux ; je les jette dans le feu, et je lis vos lettres pour me consoler. Il me paraît que vous voyez le monde, et que vous le peignez tel qu'il est, c'est-à-dire en ridicule. Je suis bien malade ; mais, si vous voulez que je meure gaiement, faites-moi la grâce de m'écrire lorsque vous trouverez le genre humain bien impertinent, et que vous aurez du loisir pour vous en moquer.

J'ai été sur le point d'aller trouver mes deux confrères, Dupré de Saint-Maur et Châteaubrun. Les préparatifs de ce voyage, qui n'a pas eu lieu, ne m'ont pas permis de vous écrire. J'imagine que je dois à votre lettre le petit répit que j'ai obtenu. Vous avez adouci tous mes maux. J'ai beaucoup d'obligation à M. l'abbé, qui porte votre nom, d'avoir dit :

Choiseul est agricole et Voltaire est fermier (1).

Il semble, par ce vers, que je sois le fermier de M. le duc de Choiseul. Plût à Dieu que je le fusse ! je lui rendrais bon compte ; je ne le tromperais pas comme quelques-uns peut-être l'ont pu tromper. J'aurais le bonheur de le voir et de l'entendre. Je tiens la condition de son fermier pour une des meilleures de ce monde, et je l'aimerais beaucoup mieux que celle de fermier-général. Vous avez un sort bien supérieur à ces deux fermes : vous êtes son ami, et vous méritez de l'être.

Je vous remercie bien, monsieur, de m'avoir envoyé le dernier mémoire de M. le comte de Guines (1). Il semble que les mémoires signés Tort soient des armes parlantes. Jamais aucun tort ne m'a paru plus évident. J'ai la vanité de croire que Dieu m'avait fait pour être avocat. Je vois que, dans toutes les affaires, il y a un centre, un point principal contre lequel toutes les chicanes doivent échouer. C'est sur ce principe que j'osai me mêler des procès criminels, affreux et absurdes, intentés contre les Calas, les Sirven, Montbailli, contre M. de Morangiés.

Je tiens la cause de M. le maréchal de Richelieu pour infaillible, par le même principe. Je crois même qu'il est impossible à ses ennemis de penser autrement. Je suis persuadé que, si les juges se trompent si souvent, c'est que les formes ne leur permettent guère de peser les probabilités. Ils opposent une loi équivoque à une autre loi équivoque, tandis qu'il faudrait opposer raison à raison, et vraisemblance à vraisemblance. Tout procès est un problème ; il faut avoir l'esprit un peu géométrique pour le résoudre.

La mort est un problème aussi, je le résoudrai bientôt ; mais il m'est démontré qu'en attendant je vous serai attaché, monsieur, avec la plus vive reconnaissance.

Vous m'en avez écrit de bonnes ; mais vous qui parlez, avez-vous lu le livre de Necker (3) ? et si vous l'avez lu, l'avez-vous entendu tout courant ?

7055. — A M. LE PRINCE DE BELOWSELKI.

A Ferney, 27 mars.

Monsieur, un vieillard de quatre-vingt et un ans, accablé de maladies cruelles, a senti quelques adoucissements à ses maux, en recevant la lettre charmante en prose et en vers dont vous l'avez honoré, dans une langue qui n'est point la vôtre, et dans laquelle vous écrivez mieux que tous les jeunes gens de notre cour. Je viendrais vous en remercier à Genève si mes souffrances me le permettaient, et si elles ne me privaient pas de toute société.

J'ai dit tout bas, en lisant vos vers :

Dans des climats glacés Ovide vit un jour
Une fille du tendre Orphée ;
D'un beau feu leur âme échauffée
Fit des chansons, des vers, et surtout fit l'amour.
Les dieux bénirent leur tendresse,
Il en naquit un fils orné de leurs talents ;
Vous en êtes issu ; connaissez vos parents,
Et tous vos titres de noblesse.

Agréez, monsieur le prince, le respect du vieillard de Ferney.

(1) Delille avait lu à l'Académie le commencement de l'*Homme des champs*, poëme, où se trouvait ce vers qu'il a effacé depuis. (G. A.)

(2) Ambassadeur de France à Londres. Il était en procès avec son secrétaire Tort (?), d'Eon et autres. (G. A.)

(3) Contre la liberté du commerce des blés. (K.)

7056. — A M. LE COMTE JEAN SCHOWALOW.

Ferney, par Genève, le 28 mars.

Dessillez donc, monsieur, les yeux de quelques-uns de nos Français, qui ne veulent pas croire qu'un jeune homme (1) du royaume de Russie ait fait l'*Epître à Ninon :* les charmes de votre conversation ont dû leur apprendre que l'esprit, le goût et les grâces, ne sont point du tout étrangers dans ce pays; M. votre neveu est accoutumé à plaire en vers, comme vous faites en prose. Nous devons lui être bien obligés de l'extrême honneur qu'il fait à notre langue. Son épître sera un des plus précieux monuments de notre littérature. J'avoue qu'il est bien rare qu'on fasse de tels vers en Russie; cela n'est pas plus commun à Paris. Le bon est rare partout. Il y a peu de dames en France qui écrivent comme l'impératrice. Elle m'a honoré, il y a peu de temps, d'une lettre charmante (2), où elle se moque plaisamment de M. Pougatschef. J'espère que ce Pougatschef est fort loin de faire des vers français. L'empereur de la Chine passe pour être un très grand poëte; mais il n'écrit qu'en chinois. Le roi de Prusse est bien plus honnête; il fait des vers en notre langue plus que jamais. Il en a fait sur la Pologne qui sont pleins d'esprit et de gaieté. Le temps de nos anciens troubadours reparaît au fond de l'Europe et de l'Asie. Je voudrais que nos monarques d'Occident se piquassent un peu d'émulation; que le pape, par exemple, fît de jolies chansons sur les jésuites, ou quelque opéra-comique sur les jansénistes : on y courrait comme au *Barbier de Séville*. Nous vous regrettons, monsieur, tous les jours à Ferney; nous ne savons point, ni vous non plus peut-être, quand vous retournerez dans votre pays des prodiges. Si j'avais un peu de santé, je viendrais assurément vous faire ma cour sur la route; mais ma vie n'est qu'un tissu de maux et qu'une agonie continuelle : ma consolation est de songer à vos bontés. Madame Denis vous assure de tous les sentiments que vous êtes accoutumé d'inspirer. La jeune religieuse (3) ne parle que de vous, elle vous idolâtre, elle croit que le climat de Russie est plus doux que celui de Naples. J'ai l'honneur d'être avec le plus tendre respect, monsieur, de votre excellence, le très humble, etc. LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

7057. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

30 mars.

J'ai pu vous dire, madame : *J'ai été très mal, je le suis encore :*

1° Parce que la chose est vraie;

2° Parce que l'expression est très conforme, autant qu'il m'en souvient, à nos décisions académiques. Ce *le* signifie évidemment : Je suis très mal encore. Ce *le* signifie toujours la chose dont on vient de parler. C'est comme quand on vous dit : Etes-vous enrhumées, mesdames? elles doivent répondre : Nous le sommes, ou : Nous ne le sommes pas. Il serait ridicule qu'elles répondissent : Nous les sommes, ou : Nous ne les sommes pas.

Ce *le* est un neutre en cette occasion, comme disent les doctes. Il n'en est pas de même quand on vous demande : Etes-vous les personnes que je vis hier à la comédie du *Barbier de Séville*, dans la première loge? Vous devez répondre alors : Nous les sommes, parce que vous devez indiquer ces personnes dont on vous parle.

Etes-vous chrétienne? Je le suis. Etes-vous la juive qui fut menée hier à l'inquisition? Je la suis. La raison en est évidente. Etes-vous chrétienne? Je suis cela. Etes-vous la juive d'hier, etc.? Je suis elle.

Voilà bien du pédantisme, madame; mais vous me l'avez demandé, et vous ferez de moi tout ce que vous voudrez, excepté de me faire venir à Paris. Mon imagination m'y promène quelquefois, parce que vous y êtes; mais la raison me dit que je dois achever ma vie à Ferney. Il faut se cacher au monde, quand on a perdu la moitié de son corps et de son âme, et laisser la place à la jeunesse. Il y a et il y aura toujours à Paris beaucoup de jeunes gens qui font et qui feront très joliment des vers; mais ce n'est pas assez de les faire bons, il leur faut un je ne sais quoi qui force à les retenir par cœur, ou à les relire malgré qu'on en ait, sans quoi cent mille bons vers sont de la peine perdue.

Je suis indigné, depuis quelques années, de la prose de Paris, et surtout de la prose des avocats, qui parlent presque tous comme maître Petit-Jean. Les factums contre M. de Guines et contre M. de Richelieu m'ont paru le comble de l'absurdité. Celui de M. de Richelieu était un peu ennuyeux mais au moins il était fort raisonnable.

J'espère que quand mon jeune homme (1) sera obligé d'en faire un, il pourra être assez intéressant; mais probablement cette pièce de théâtre ne se jouera pas sitôt.

Adieu, madame; dissipez-vous, soupez, mais surtout digérez, dormez, vivez avec le monde, dont vous ferez toujours le charme. Daignez me conserver toujours un peu d'amitié; cela console à cent lieues.

7058. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

30 mars (2).

On m'a envoyé, monseigneur, deux exemplaires du dernier mémoire de M. le comte de Guines. J'ai répondu ce que je pense; j'ai dit que le procès qu'on lui suscite est presque aussi absurde que celui que vous essuyez. Notre nation doit rougir de tous ces procès odieux, les uns exécrables, les autres ridicules, qui ont occupé la France depuis dix ou douze ans. J'ai vu dans toutes ces affaires de la démence et de l'horreur : c'est une suite presque non interrompue d'atrocités, depuis l'aventure des Calas; et souvenez-vous combien on avait voulu vous tromper vous-même sur l'assassinat juridique de Calas. En un mot, je n'ai vu en France, pendant les douze dernières années, que des fous et des sauvages : six aventures horribles m'ont passé par les mains.

J'ai vu toutes les pièces des procès de Calas, de Sirven, de Montbailli, du chevalier de La Barre, du comte de Lally, du comte de Morangiés, et d'autres encore; tout m'a paru absurde. Et quand on songe que toutes ces aventures ont été, avec l'opéra-comique, l'objet de l'attention universelle, il faut avouer que le siècle de Louis XIV valait un peu mieux que le nôtre.

Je n'ai point la dernière requête de madame de Saint-Vincent; si vous voulez avoir la bonté de me l'envoyer, je vous serai très obligé.

On m'a dit qu'on imprimait à Paris, tous les ans, un recueil des causes célèbres. J'ignore s'il est bien ou mal fait : votre procès y sera sans doute. Il faut que ces discussions soient intéressantes; il y faut, comme dans une tragédie, une exposition, un nœud et un dénoûment.

Je ne suis pas en peine du dénoûment de votre pièce. Je crois que votre seul embarras sera d'obtenir la grâce de la coupable. Il est bien triste qu'elle soit la parente de feu madame la duchesse de Richelieu.

Je suis chargé depuis quelque temps d'une affaire beaucoup plus cruelle et plus difficile; elle m'intéresse et me tourmente, mais moins que la vôtre. Il faut dans cette vie combattre jusqu'au dernier moment. Conservez-moi vos bontés pour quelques malheureux jours que j'ai peut-être encore à vivre.

7059. — A M. DE LA HARPE.

31 mars.

Je ne croyais pas, mon cher successeur, que de Belloy fût mourant, lorsque je l'ai presque associé avec vous; mais je crois avoir bien fait sentir la prodigieuse différence que je mets entre vous et lui. C'est l'impératrice de Russie qui me mandait que, de tous les auteurs français de ce temps-ci, vous étiez presque le seul qu'elle entendît couramment, et qu'il y avait deux langues en France, dont l'une était la vôtre, et l'autre était celle du galimatias. Vous voyez bien qu'à la longue le vrai mérite perce, et que le galimatias tombe.

Vous voilà, à la fin, à votre place, malgré la canaille des Fréron, des Clément, et des Sabatier. Vous avez de la gloire et un commencement de fortune. On dira de vous comme à Tibulle :

> Gratia, fama, valetudo contingit abunde,
> Et mundus victus, non deficiente crumena.
>
> HOR., liv. I, ép. IV.

Connaissez-vous M. de Vaines, premier commis ou chef des bureaux de celui qui pense et qui permet qu'on pense? Pourriez-vous m'envoyer par lui *Menzicof* (3), afin que je ne meure pas sans avoir eu cette consolation? Je vous avertis que mon heure arrive, et que, quand même je serais à l'agonie, je sentirai le mérite de la pièce tout aussi bien que la famille royale. Soyez très sûr que vous ne risquez rien, qu'on

(1) André Schowalow. (G. A.)
(2) Celle du 22 octobre/2 novembre 1774. (G. A.)
(3) Mademoiselle de Varicourt. (G. A.)

(1) D'Étallonde. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Tragédie qui fut jouée à Fontainebleau en novembre 1775. (G. A.)

vous la renverra sans tarder, et sans abuser de la confidence. C'est une bonne action que vous devez faire; il faut avoir pitié des mourants.

Je sais bien qu'il n'y a d'acteurs à la Comédie que Lekain; mais je sais bien aussi que, si vous faites des vers comme Racine, vous déclamez comme lui. Je me souviendrai toujours du *le voici*, et de la façon dont vous récitâtes tout le reste.

Pour Corneille, il récitait ses vers comme il les faisait, tantôt ampoulé, tantôt à faire rire.

Vous formerez des acteurs et des actrices; c'est un point important pour le parterre : cela subjugue.

Le chiffon dont vous me parlez, intitulé *Don Pèdre*, n'a jamais été fait pour être joué. Il était fait pour une centaine de vers qu'on a retranchés, et pour certaines gens un peu dangereux dont on parlait avec une liberté helvétique. Ce changement gâte tout, énerve tout, et il n'y a pas grand mal. Il y en aurait eu beaucoup si on n'avait pas été obligé, à quatre-vingt et un ans, de sacrifier à cette sotte vertu qu'on appelle prudence : le vieillard a mis un bâillon à l'homme de vingt ans.

Allons, courage, mon cher ami; vous êtes dans la force de votre génie. Je vous dirai toujours :

Macte *animo, generose* puer; sic itur ad astra. (VIRG., *Æn.* IX.)

Je n'en peux plus, mais vous me ranimez.

7060. — A M. PARMENTIER.

A Ferney, 1er avril.

J'ai reçu, monsieur, les deux excellents mémoires que vous avez bien voulu m'envoyer, l'un sur les pommes de terre, désiré du gouvernement, l'autre sur les végétaux nourrissants, couronné par l'Académie de Besançon. Si j'ai tardé un peu à vous remercier, c'est que je ne mangerai plus de pommes de terre, dont j'ai fait du pain très savoureux, mêlé avec moitié de farine de froment, et dont j'ai fait manger à mes agriculteurs dans un temps de disette, avec le plus grand succès. Mes quatre-vingt et un ans, surchargés de maladies, ne me permettent pas d'être bien exact à répondre; je n'en suis pas moins sensible à votre mérite, à l'utilité de vos recherches, et au plaisir que vous m'avez fait. J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, etc.

7061. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

3 avril.

Mon cher ange, je commence par vous envoyer une lettre de madame de Luchet, qui vous mettra bien mieux au fait de vos dix mille livres, que je ne pourrais faire.

Vous verrez ensuite comme la calomnie me poursuit jusqu'au dernier de mes jours.

Il y a donc des gens assez barbares pour avoir dit que je me porte bien! Je suis à peu près comme cette madame de Moncu (1), qui écrivait : « Moncu est un assez vilain trou, » mais on se divertit quelquefois dans le voisinage. »

Il est vrai que M. de Florian, qui a une charmante petite maison dans Ferney, donna, il y a quelque temps, un grand souper à madame de Luchet, où elle joua une ou deux scènes de proverbes; mais assurément je n'y étais pas. Je ne mange plus avec personne; je ne sors de ma chambre que quand il y a un rayon de soleil. J'attends doucement la mort, et je remercie, comme Epictète, l'Etre des êtres de m'avoir fait jouir pendant quatre-vingt et un ans du beau spectacle de la nature. J'ai abandonné totalement *Don Pèdre* et *Du Guesclin*. Je n'avais jamais fait cette tragédie pour être jouée, mais seulement pour y fourrer soixante ou quatre-vingts vers que j'ai ensuite très prudemment retranchés. Il me suffit que ce petit ouvrage ne soit pas méprisé par les gens qui pensent.

A l'égard de notre jeune homme, pour qui vous avez tant de bonté, je voudrais seulement que vous pussiez aller lire, chez M. de Beaumont, la consultation que M. d'Hornoy a dû lui remettre. Il n'y a pas pour une demi-heure de lecture. Vous y verrez des horreurs et des bêtises des prétendus juges d'Abbeville, toutes prouvées légalement, papier sur table; toutes pires que les abominations du jugement des Calas et des Sirven, et dont on s'est bien donné de garde de laisser échapper un mot dans la procédure, qui non seulement est nulle, mais qui est très punissable. Nous ne voulons sur cela que le sentiment des avocats de Paris, auquel nous joindrons celui des jurisconsultes de l'Europe, depuis Moscou jusqu'à Milan : cela nous suffira. Nous ne voulons ni rester à droite ni demander grâce. Nous avons obtenu la dignité d'aide-de-camp d'un roi qui est le premier général de l'Europe, et le poste de son ingénieur. Il ne convient pas à un homme de cet état de s'avilir pour obtenir en France le droit de jouir un jour d'une légitime de cadet de Normandie, qui ne vaut pas la peine qu'on y pense. Je vous réponds qu'il ne manquera point; mais la consultation des avocats nous est absolument nécessaire.

Echauffez sur cela, je vous en prie, M. d'Hornoy et M. de Beaumont; qu'ils écrivent seulement au bas de notre mémoire que, les choses supposées comme nous les avançons, la procédure est nulle, et que nous sommes en droit de demander la révision. Je vais écrire à mon petit gros neveu. Je vous embrasse, mon cher ange, avec l'amitié la plus respectueuse, la plus tendre et la plus vieille.

7062. — A M. LAUS DE BOISSY.

A Ferney, 14 avril.

Je vous dois, monsieur, des éloges et des remerciements, et je me serais acquitté de ces deux devoirs plus tôt que je ne fais, si une maladie très dangereuse que ma nièce a essuyée pendant un mois entier dans notre ermitage n'avait pas demandé tous mes soins et tout mon temps. Je sens vivement tout ce que je vous dois. La vieillesse peut ôter les talents, mais elle laisse au cœur la sensibilité.

Je crois que vous avez rendu service à tous les honnêtes gens, en faisant connaître (1) un malhonnête homme qui s'est fait secrétaire d'une cabale infâme d'hypocrites, et qui, après avoir commenté Spinosa, est devenu valet de prêtre pour de l'argent. Votre ouvrage est celui de la vertu qui écrase la fripponnerie.

7063. — A M. LE CHEVALIER DE CHASTELLUX.

14 avril (2).

Je ne sais, monsieur, si vous avez été reçu, mais je suis bien sûr que si vous l'avez été, c'est un des plus beaux jours de notre Académie. Vous ne sauriez croire combien je suis fier d'être votre confrère.

Oui, sans doute, j'avais déjà reçu votre première lettre, dans laquelle vous daigniez me parler avec trop de modestie de la justice que le jeune auteur de *Don Pèdre* vous avait rendue à l'égard du *Voyage de la Raison et de la Vérité;* je crois qu'elles termineront leur course dans l'Académie le jour que vous y parlerez.

Madame Denis a été très dangereusement malade dans notre ermitage depuis plus d'un mois; j'ai craint beaucoup pour elle. Je ne tiens plus à la vie que par l'amitié.

Je ne sais, monsieur, si vous avez vu une épître d'un prétendu chevalier de Morton à M. de Tressan; j'ai été très affligé que M. de Tressan m'ait pris pour ce Morton. Si la Raison a rencontré M. de Tressan dans ses voyages, elle aurait bien dû lui conseiller de ne pas faire imprimer des choses si dangereuses. Il me semble que quand on met son nom à un ouvrage, on ne doit pas dire si crûment ce que vous avez fait entendre si finement. Nous avons des ennemis qui nous combattent avec des armes trop respectées. Je vous respecte assurément plus qu'eux; mais je les crains.

Dès que votre discours sera imprimé, je vous supplie, monsieur, de vouloir bien m'en faire part; je mettrai ma félicité particulière à côté de la *Félicité publique*.

7064. — A M. L'ABBÉ BAUDEAU.

Le ... (3).

Je ne puis assez vous remercier, monsieur, de la bonté que vous avez de me faire envoyer vos *Ephémérides*. Les vérités utiles y sont si clairement énoncées, que j'y apprends toujours quelque chose, quoique à mon âge on soit d'ordinaire incapable d'apprendre. La liberté du commerce des grains y est traitée comme elle doit l'être; et cet avantage inestimable serait encore plus grand, si l'Etat avait pu dépenser en canaux de province à province la vingtième partie de ce qu'il nous en a coûté pour deux guerres (4), dont la première fut entièrement inutile, et l'autre funeste. S'il y a jamais eu quelque chose de prouvé, c'est la nécessité d'abolir pour jamais les corvées. Voilà deux services essentiels que M. Turgot veut rendre à la France; et, en cela, son ad-

(1) Montcuq, commune de l'ancien Quercy. (G. A.)

(1) *Lettre critique à M. l'abbé Sabatier de Castres.* (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Cette lettre parut dans le *Mercure*. (G. A.)
(4) Les guerres de 1741 et de 1756. (G. A.)

ministration sera très supérieure à celle du grand Colbert. J'ai toujours admiré cet habile ministre de Louis XIV, bien moins pour ce qu'il fit que pour ce qu'il voulut faire; car vous savez que son plan était d'écarter pour jamais les traitants. La guerre plus brillante que sage de 1672 détruisit toute son économie. Il fallut servir la gloire de Louis XIV, au lieu de servir la France; il fallut recourir aux emprunts onéreux, au lieu d'imposer un tribut égal et proportionné, comme celui du dixième.

Que la France soit administrée comme l'a été la province de Limoges (1), et alors cette France, sortant de ses ruines, sera le modèle du plus heureux gouvernement.

Je suis bien content, monsieur, de tout ce que vous dites sur les entraves des artistes, sur les maîtrises, sur les jurandes. J'ai sous mes yeux un grand exemple de ce que peut une liberté honnête et modérée en fait de commerce, aussi bien qu'en fait d'agriculture. Il y avait dans le plus bel aspect de l'Europe après Constantinople, mais dans le sol le plus ingrat et le plus malsain, un petit hameau habité par quarante malheureux dévorés d'écrouelles et de pauvreté. Un homme, avec un bien honnête, acheta ce territoire affreux, exprès pour le changer. Il commença par faire dessécher des marais empestés; il défricha; il fit venir des artistes étrangers de toute espèce, et surtout des horlogers, qui ne connurent ni maîtrise, ni jurande, ni compagnonnage, mais qui travaillèrent avec une industrie merveilleuse, et qui furent en état de donner des ouvrages finis à un tiers meilleur marché qu'on ne les vend à Paris.

M. le duc de Choiseul les protégea avec cette noblesse et cette grandeur qui ont donné tant d'éclat à toute sa conduite.

M. d'Ogny les soutint par des bontés sans lesquelles ils étaient perdus.

M. Turgot, voyant en eux des étrangers devenus Français, et des gens de bien devenus utiles, leur a donné toutes les facilités qui se concilient avec les lois.

Enfin, en peu d'années, un repaire de quarante sauvages est devenu une petite ville opulente, habitée par douze cents personnes utiles, par des physiciens de pratique, par des sages dont l'esprit occupe les mains. Si on les avait assujettis aux lois ridicules inventées pour opprimer les arts, ce lieu serait encore un désert infect, habité par les ours des Alpes et du mont Jura.

Continuez, monsieur, à nous éclairer, à nous encourager, à préparer les matériaux avec lesquels nos ministres élèveront le temple de la félicité publique. J'ai l'honneur d'être avec une reconnaissance respectueuse, monsieur, etc.

7065. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 avril.

Mon cher ange, je reçois votre lettre du 10 d'avril. Madame de Luchet n'est plus que garde-malade : vous l'avez vue marquise très plaisante et très amusante; mais les mines (2) de son mari ont un peu allongé la sienne. Ce mari est, à la vérité, un homme de condition, plus marquis que le marquis de ..... (3); mais il a bien plus mal fait ses affaires que ..... Il est actuellement à Chambéry, et ni lui ni sa femme ne m'ont pleinement instruit de leur désastre. Il y a dans toutes les confessions un péché qu'on n'avoue pas.

J'avais cru longtemps que la maladie de madame Denis n'était qu'un rhume ordinaire; nous n'avons été détrompés que depuis le premier jour d'avril. La maladie a été depuis ce temps-là très sérieuse et très inquiétante jusqu'au 16. Je ne commence à être un peu rassuré que d'aujourd'hui; nous avons été dans des transes continuelles. Malheureusement je ne suis bon à rien avec mes quatre-vingt et un ans et ma constitution déplorable; je ne suis qu'un vieux malade qui en garde un autre, et qui s'acquitte fort mal de cette fonction. Jugez si je suis en état de courir après une soixantaine de vers épars dans une vieille copie mise dès longtemps au rebut, et à moitié brûlée; *altri tempi, altre cure.* La tête me tourne, mon cher ange, de l'affaire de notre jeune homme : il est plus sage que moi; il est tranquille sur son sort, et moi je m'en meurs.

Il y a peut-être quelque légère différence entre son mémoire et l'extrait de M. d'Hornoy. Je lui mande qu'il peut aisément corriger ces petites erreurs en deux traits de plume; mais nous ne fondons point du tout notre consultation sur des interrogatoires faits par des scélérats à des enfants intimidés. Nous la fondons principalement sur l'illégalité punissable, avec laquelle un procureur marchand de cochons, soi-disant avocat, et déclaré non admissible en cette qualité par un acte juridique de tous les avocats du siége, a osé se porter pour juge dans une affaire criminelle, et verser le sang innocent de la manière la plus barbare. Voilà notre grief, ou plutôt le crime que nous dénonçons, et dont nous n'avons que trop de preuves. Pourquoi s'attacher à des minuties, quand il s'agit d'un objet aussi important?

Ce fait ne se trouve certainement pas dans l'énorme procédure dont M. d'Hornoy a bien voulu faire l'extrait. Il a lu cet extrait à M. le garde des sceaux, mais il ne lui a point parlé du seul objet principal dont il s'agit; et voilà ce qui arrive dans presque toutes les affaires.

Nous venons de découvrir un mémoire fait en 1766, pour trois coaccusés dans cet infâme procès criminel; mémoire qui ne fut malheureusement imprimé avec la consultation des avocats que quelque temps après l'arrêt du parlement. La consultation est signée par huit avocats, Cellier, d'Outremont, Muyart de Vouglans, Gerbier, Timbergue, Benoît Turpin, Linguet.

Les moyens de nullité sont très bien discutés dans le mémoire et dans la consultation. C'est dans ce mémoire, pages 16 et 17, qu'il est dit expressément *que la compagnie des avocats d'Abbeville s'est opposée, par un acte juridique, à la réception* de notre prétendu avocat, prétendu juge, réellement procureur, et marchand de cochons et de bœufs.

C'est là qu'il est dit que des sentences des consuls d'Abbeville enjoignent à ce procureur marchand, à ce juge aussi infâme que barbare, de produire ses livres de comptes.

Y a-t-il rien de plus monstrueux, mon cher ange? y a-t-il rien qui doive plus exciter l'indignation du roi et de son garde des sceaux? faut-il chercher d'autres preuves de l'injustice la plus horrible, et d'un assassinat plus prémédité? pourquoi n'en a-t-on pas parlé à M. de Miromesnil? hélas! c'était la seule chose qu'il lui fallait dire. N'est-il pas palpable que ce misérable marchand de bestiaux n'avait été *choisi* pour assassiner juridiquement d'Etallonde et La Barre que par la vengeance du conseiller nommé Saucourt, qui voulait perdre, à quelque prix que ce fût, des enfants innocents, et se venger sur eux de trois procès que les pères de ces enfants, et madame Feydeau de Brou, lui avaient fait perdre?

Ce sang innocent crie, mon cher ange; et moi, je crie aussi, et je crierai jusqu'à ma mort. Je crie à vous; je vous dis : Vous êtes ami de MM. Target et de Beaumont; parlez-leur, je vous en conjure. Je suis outré, je suis désespéré. Quoi! le sage et brave d'Etallonde ne pourra pas trouver en 1775 un avocat, tandis que des enfants accusés des mêmes choses que lui en ont trouvé huit en 1766? Cela est affreux, cela est incompréhensible. Il n'y a donc plus ni raison ni humanité dans le monde?

Au nom de cette humanité, qui est dans votre cœur, parlez à M. Target; dites-lui tout ce que je vous dis. Je vous répète que nous ne voulons point de lettres de grâce, que grâce, de quelque manière qu'elle soit tournée, suppose crime, et que nous n'en avons point commis. De plus, grâce exige qu'on la fasse entériner à genoux, et c'est ce que nous ne ferons jamais. Il n'y a ni l'ombre de la justice, ni de la pitié, ni de la raison, dans tout ce qu'on m'a écrit sur cette aventure exécrable.

Comment voulez-vous, mon cher ange, que, dans l'effervescence où est l'intérieur de ma pauvre vieille machine, je vous parle à présent de l'édition in-4° du *Corneille?* Il y a sans doute beaucoup de choses nouvelles dans les notes; mais ces choses-là, vous les savez mieux que moi. Vous savez combien les froids raisonnements alambiqués, écrits en style bourgeois, sont impertinents dans une tragédie; que le boursouflé est encore plus condamnable; que l'impropriété continuelle des expressions est ridicule, etc. J'ai fait sentir tous ces défauts dans la nouvelle édition, et j'ai dû le faire; j'ai dû n'avoir aucune condescendance pour le mauvais goût et pour la mauvaise foi de ceux qui m'avaient fait des reproches trop injustes. J'ai dit enfin la vérité dans toute son étendue, comme elle doit toujours être dite. De Tournes et Panckoucke, qui ont fait cette édition, ne m'en ont donné qu'un seul exemplaire; si j'en avais deux, il y a longtemps que vous auriez le vôtre.

Je ne puis, mon cher ange, finir ma lettre sans vous dire un mot sur l'homme dont j'avais pris le parti (1), et dont vous me parlez. M. de Malesherbes, qui est assurément une belle âme, m'a mandé que c'était ce même homme qui avait

(1) Dont Turgot avait été intendant. (G. A.)

(2) Le marquis de Luchet, qui avait épousé une Génevoise belle et sans fortune, mademoiselle Dubois, s'était mis à la tête d'une exploitation de mines. (G. A.)

(3) Sans doute Pezay. (G. A.)

(1) M. Pasquier. (G. A.)

déterminé l'arrêt funeste dont l'Europe a eu tant d'horreur, que sans lui les voix auraient été partagées. Je me tais et je me tairai sur cet homme; mais cette nouvelle a achevé de m'accabler. Je me jette entre vos bras.

7066. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND

19 avril.

Vous me donnez donc, madame, une charge de médecin consultant dans votre maison. J'en suis bien indigne : je ne suis que le compagnon de vos misères, et compagnon d'ignorance de tous les autres médecins. Si vous aviez un livre difficile à trouver, qui est intitulé *Questions sur l'Encyclopédie*, je vous prierais de vous faire lire l'article MÉDECINE (1), qui est assez drôle, mais qui paraît bien approchant de la vérité.

Je suis de l'avis d'un médecin anglais qui disait à la duchesse de Marlborough : Madame, ou soyez bien sobre, ou faites beaucoup d'exercice, ou prenez souvent de petites purges domestiques, ou vous serez bien malade.

J'ai suivi les principes de ce médecin, et je ne m'en suis pas mieux porté; cependant vous et moi nous avons vécu assez honnêtement, en prévenant les maladies par un peu de casse. Je fais monder la mienne, et je la fais un peu cuire. Elle fait beaucoup plus d'effet lorsqu'elle n'est pas cuite, et qu'elle est fraîchement mondée. Ma dose est d'ordinaire de deux ou trois petites cuillerées à café ; et on peut en prendre deux fois par semaine sans trop accoutumer son estomac à cette purge domestique.

Quelquefois aussi je fais des infidélités à la casse en faveur de la rhubarbe : car je fais grand cas de tous ces petits remèdes qu'on nomme minoratifs, dont nous sommes redevables aux Arabes, de qui nous tenons notre médecine et nos almanachs. Vous savez peut-être que, pendant plus de cinq cents ans, nos souverains n'eurent que des médecins arabes ou juifs ; mais il fallait que le fou du roi fût chrétien.

Je reviens à la purge domestique, tantôt casse, tantôt rhubarbe; et je dis hardiment que ce sont des fruits dont la terre n'est pas couverte en vain, qu'ils servent à la fois de nourriture et de remèdes, et qu'il faut bénir Dieu de nous avoir donné ces secours dans le plus détestable des mondes possibles.

Je vous dis encore que nous ne devons pas tant nous dépiter d'être un peu constipés, que c'est ce qui m'a fait vivre quatre-vingt et un ans, et que c'est ce qui vous fera vivre beaucoup plus longtemps. On souffre un peu quelquefois, je l'avoue; mais, en général, c'est notre loi de souffrir de manière ou d'autre. Je m'acquitte parfaitement de ce devoir; et, tout résigné que je suis, je me donne actuellement au diable dans mon lit, pendant que madame Denis est dans le sien depuis quarante jours, avec la fièvre et une fluxion de poitrine. Je suis prêt d'ailleurs à vous signer tout ce que vous me dites, excepté la trop bonne opinion que vous voulez bien avoir de votre vieux confrère en maladie.

Il y a longtemps que j'ai eu le bonheur de passer quinze jours avec M. Turgot. Je ne sais ce qu'on lui permettra de faire; mais je sais que je fais plus de cas de son esprit que de celui de Jean-Baptiste Colbert et de Maximilien de Rosny (2). Je ne crains pour lui que deux choses : les financiers et la goutte. Ce sont deux terribles sortes d'ennemis; il n'y a que les moines qui soient plus dangereux.

Je vous quitte pour aller au chevet du lit de ma malade.

Supportez la vie, madame, et conservez-moi vos bontés.

A propos, madame, ou hors de propos, auriez-vous entendu parler d'une lettre en vers d'un prétendu chevalier de Morton à M. le comte de Tressan, qu'il a eu la faiblesse de faire imprimer avec sa réponse, le tout orné de notes instructives? Ce Morton dit que les hommes

> . . . . . Sont d'étranges machines,
> Quand, fiers des feux follets d'un instinct perverti,
> Ils vont persécutant l'écrivain sans parti,
> Qui veut de leur raison réparer les ruines.

Ensuite il dit que M. de Tressan rendait plus piquants les soupers d'Epicure-Stanislas, père de la feu reine : Stanislas serait certainement bien étonné de s'entendre nommer Epicure, lui qui ne donna jamais à souper. Presque tous les vers de cette belle épître sont dans ce goût, et voilà ce que M. de Tressan, de plusieurs académies, a cru être de moi; voilà à quoi il a répondu par une épître en vers ; voilà ce qu'il dit avoir été extrêmement approuvé par MM. d'A..., C..., et M... (1).

J'ai eu beau lui écrire que M. le chevalier de Morton était un détestable poëte; il n'en démord point. Il me dit que je suis trop modeste. Il fait courir dans Paris cet imprimé, d'ailleurs très dangereux, dans lequel on met sur la même ligne Numa et le roi de Prusse, Montaigne et Vanini, Socrate et l'Arétin.

Il y a quelques vers heureux, jetés au hasard dans ce mauvais ouvrage fait aux Petites-Maisons, et surtout des vers très hardis, qui passent à la faveur de leur témérité. M. de Tressan distribue à ses amis la demande et la réponse. Que voulez-vous que je dise? La rage d'imprimer ses vers est une étrange chose, mais ce n'est pas à moi de la condamner. J'ai passé ma vie à tomber dans cette faute, et je suis puni par où je suis coupable. Mais, bon Dieu! que le bon goût est rare!

7067. — A M. DE VAINES.

A Ferney, 19 avril.

Monsieur, M. de Trudaine était, après vous, l'homme de France que j'aurais le plus souhaité pour arbitre des intérêts de ce petit pays de Gex, dont j'ai fait ma patrie.

Quoique je me pique d'être bon citoyen, cependant je vous avoue que j'aurais autant aimé lire le *Menzicof* de mon cher M. de La Harpe, qu'un arrêt du conseil favorable à nos demandes. Je n'ai point reçu cet ouvrage que vous m'annoncez; ce sera apparemment par le premier courrier. Je vous en remercie. J'aime M. de La Harpe autant que j'estime ses grands talents; et je l'aime d'autant plus que je sais combien il vous est attaché. Je commence à vous l'être autant que lui.

J'ai l'honneur d'être avec la plus respectueuse reconnaissance, etc.

7068. — AU MÊME.

Ferney, 20 avril.

Je vous renvoie, monsieur, le meilleur ouvrage de M. de La Harpe. Son *Menzicof* n'arriva qu'hier dans ma Sibérie. Les postes de notre Tobolskoï sont arrangées de façon que les gros paquets m'arrivent presque toujours un jour trop tard. Je suis exact et fidèle en vers et en prose. J'ai résisté à la tentation de faire copier l'ouvrage; j'en ai retenu seulement quelques vers malgré moi, et surtout ceux qui conviennent au climat que j'habite. Permettez-moi de mettre dans ce paquet ma lettre de remerciements pour M. de La Harpe. Je voudrais bien en écrire une à M. Turgot et à M. de Trudaine pour notre pays de Tobolsk et de l'Irtisch.

M. de Condorcet m'a mandé que vous êtes, comme M. Turgot, l'ami des lettres ainsi que de l'ordre dans les finances, et que je pouvais vous présenter ce petit recueil d'un jeune homme, et joindre ce paquet sans craindre d'abuser de vos bontés. Il ajoute que je peux vous demander la permission de vous adresser deux ou trois paquets semblables. Je suis accoutumé à faire tout ce que M. de Condorcet me prescrit ; ainsi j'espère que vous ne désapprouverez pas mon importunité. LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

Si, par un hasard malheureux, M. de Condorcet n'était point à Paris, je vous supplie de vouloir bien faire rendre à M. Elie de Beaumont le paquet qui contient cette pièce tragique, avec la lettre de M. d'Etallonde, et la mienne, que vous trouverez enveloppée avec celle que j'écris à M. de Condorcet.

7069. — A M. DE LA HARPE.

10 avril (2).

Mon cher ami, j'étais bien en peine ; M. de Vaines m'annonçait par sa lettre, que je reçus le 17, votre *Menzicof*, qui devait arriver par le même courrier; mais *Menzicof* s'est arrêté en chemin; je ne l'ai reçu que le 19; je l'ai lu sur-le-champ, et je le renvoie le même jour, car il faut être fidèle.

Madame Denis n'a pas pu le lire; elle est très malade dans sa Sibérie depuis près d'un mois, et dans un état qui nous a fait trembler.

Je n'ai montré votre pièce à personne; j'ai eu du plaisir pour moi tout seul. Vous voilà, mon cher ami, dans la force de votre talent; la pièce est neuve, intéressante, fortement et élégamment écrite. En vérité, c'est l'ouvrage d'un esprit

(1) Ou plutôt MÉDECINS (G. A.)
(2) Sully. (G. A.)

(1) D'Alembert, Condorcet, Marmontel, (G. A.)
(2) C'est à tort qu'on a toujours classé cette lettre au mois de décembre 1775. (G. A.)

supérieur, et je vous remercie de tout mon cœur de me l'avoir fait connaître. Je ne suis pas de ces gens qui, en lisant une pièce de théâtre de leur ami, imaginent sur-le-champ un plan différent de celui qu'ils lisent, et qui critiquent tout ce qu'ils ne trouvent pas conforme à leurs idées. Je me laisse aller aux idées de l'auteur; c'est lui qui me mène. S'il m'émeut, s'il m'intéresse, si son ensemble et ses détails font sur moi une grande impression, je ne le chicane pas, je ne sens que le plaisir qu'il m'a donné.

Je n'ai plus qu'un souhait à faire, c'est qu'on envoie en Sibérie les acteurs de Paris, qui sont indignes de jouer votre pièce, et qu'on réforme entièrement le théâtre de Paris.

La maison de Brandebourg s'enrichit actuellement de nos dépouilles, comme dans la guerre de 1756. Elle vous prend Lekain et Clairon (1). Il ne reste rien à Paris, et le pauvre siècle s'en irait, sans vous, dans le néant.

Pourquoi n'auriez-vous pas une troupe de Monsieur, comme il y en avait une du temps de Louis XIV? cette troupe pourrait être sous vos ordres, vous auriez là un assez joli petit ministère. C'est une idée qui me passe par la tête, et qui ne me paraît pas impraticable; il faut tout tenter plutôt que de dépendre des comédiens.

Quelque chose qui arrive, je vous regarde comme le restaurateur des belles-lettres. J'attends avec impatience, mon cher ami, le moment où vous parlerez dans l'Académie, et où vous ramènerez les Welches au bon goût, dont ils se sont tant écartés; vous en ferez de vrais Français.

Je vous embrasse du meilleur de mon cœur; je vous aime autant que j'aime *Menzicof*.

7070. — A M. DE VAINES.

24 avril.

Vous m'avez envoyé, monsieur, une tragédie en vers: permettez que je vous en adresse une en prose (2). Si vous avez le temps de la lire avant de la remettre entre les mains de M. de Condorcet, votre ami, vous trouverez le sujet bien intéressant et bien terrible. C'est une pièce qui ne peut encore être représentée, et qui le sera peut-être au sacre du roi.

Je crois qu'il y a une grosse cabale contre cet ouvrage; mais j'espère que les honnêtes gens le favoriseront, et que vous serez à leur tête. Pour moi, je ne puis faire que des vœux secrets. Je ne peux paraître, et c'est là ma douleur. Cette pièce m'a fait verser bien des larmes. Puissent-elles ne pas être inutiles!

Vous trouverez, monsieur, dans ce paquet, une lettre à M. de Condorcet, avec des papiers pour M. de Beaumont, l'avocat. Vous verrez que ma triste destinée est depuis longtemps d'oser élever ma voix contre les barbares oppresseurs de l'innocence. Vous frémirez peut-être; mais votre suffrage pourra faire réussir la pièce. Que ne puis-je être auprès de vous avec M. le marquis de Condorcet et M. de La Harpe!

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.
LE VIEUX MALADE DE FERNEY (3).

7071. — A M. LE CHEVALIER DE CUBIÈRES-PALMÉZEAUX.

Au château de Ferney, le 26 avril.

Je n'ai pu, monsieur, vous remercier plus tôt des choses agréables que vous avez eu la bonté de m'envoyer. J'ai gardé pendant six semaines ma nièce, qui a été entre la vie et la mort. Ce n'est que d'aujourd'hui que je puis vous témoigner ma reconnaissance.

Je dois vous dire que je ne suis point le chevalier de Morton. J'ignore quel est l'auteur de la pièce très indiscrète et très inégale que ce prétendu chevalier a écrite à M. de Tressan (4). J'ai été très affligé que M. de Tressan me l'ait attribuée, et qu'il ait eu la faiblesse d'y répondre. Il devait bien sentir qu'il était impossible que je lui eusse parlé des petits soupers d'Epicure-Stanislas, qui n'a jamais soupé, et qui ne ressemblait point du tout à Epicure. Il devait sentir, par beaucoup d'autres raisons, le tort qu'il a eu de se donner ainsi en spectacle au public. Je lui en fais des reproches d'autant plus vifs que je lui suis attaché depuis longtemps.

Quand on fait imprimer de pareilles pièces de poésie, il faut que tous les vers soient bons; et quand on les fait sur de pareils sujets, il ne faut pas les faire imprimer. Le chagrin que cette méprise ridicule me cause ne me permet pas de vous en dire davantage. J'ai l'honneur, etc. VOLTAIRE.

7072. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

27 avril.

Quoique depuis longtemps, monseigneur, je n'aie pas pris la liberté de vous demander des nouvelles de votre étonnant procès, je ne m'y suis pas moins intéressé. Madame Denis, qui a été entre la vie et la mort pendant plus d'un mois, a occupé tous mes soins: c'était un moribond qui en gardait un autre.

Pendant que j'étais dans cette triste situation, vous savez quelle a été l'étrange méprise de M. le comte de Tressan. Il m'a mandé qu'il vous en avait parlé, et qu'il était un peu honteux de m'avoir pris pour le chevalier de Morton. Je lui pardonne de m'avoir attribué d'assez mauvais vers; mais je ne sais si on lui pardonnera les choses très hardies et très indiscrètes qu'il a mises dans sa réponse. Je ne sais point comme on pense actuellement. J'ignore si on penche vers la sévérité ou vers l'indulgence; mais je m'imagine que jamais un lieutenant-général ne sera fait maréchal de France pour m'avoir écrit des vers contre les prêtres. Si M. de Tressan avait su de quelles affaires je suis chargé aujourd'hui, il se serait bien donné de garde de faire imprimer toutes ces fariboles dangereuses qu'il dit vous avoir fait lire.

Je vous avais déjà dit, et je vous redis encore, que j'étais obligé, par une fatalité singulière, de conduire un procès plus cruel que le vôtre, un procès aussi affreux que celui des Calas et des Siven, et dans lequel j'échouerai peut-être; mais il n'y a pas moyen d'abandonner des personnes très estimables, très innocentes, et très infortunées: c'est mon destin depuis longtemps de combattre contre l'injustice, et je remplis encore ce devoir dans les derniers jours de ma vie.

Dès qu'il y aura quelque chose d'entamé sur la douloureuse affaire dont on m'a chargé, je ne manquerai pas de la soumettre à votre jugement. Vous devez connaître actuellement plus que personne de quoi la méchanceté humaine est capable, et vous en serez plus disposé à compatir aux malheureux.

Si j'osais vous supplier de daigner m'instruire à présent de l'état où est votre affaire, et si vous vouliez bien me faire parvenir la dernière requête des coupables, ce serait une faveur que mon tendre et ancien attachement mérite. Ce procès tiendra une place bien distinguée dans le recueil des *Causes célèbres*. Il me semble que ce serait une occasion bien naturelle de vous rendre toute la justice qui vous est due, et de n'oublier aucun des services signalés que vous avez rendus à l'Etat; cela serait assurément plus honnête et plus à sa place que le commerce de M. de Tressan avec son prétendu chevalier de Morton, qui est un très mauvais poëte, quoiqu'il y ait dans son épître quelques vers insolents assez bien frappés.

Le pauvre vieillard malade vous est attaché en vers et en prose avec le plus tendre respect.

7073. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1er mai.

Mon cher ange, vous avez raison, et vous êtes très aimable dans tout ce que vous me dites le 22 d'avril 1775; *contra sic argumentor*.

Madame Denis est aussi sensible qu'elle doit l'être à vos bontés. Elle se porte mieux; mais la convalescence sera difficile et longue: ce n'est pas un grand malheur, quand on a été si dangereusement malade.

Madame de Luchet ne peut rien vous écrire touchant ses affaires et les vôtres, par la raison qu'elle n'y entend rien. Elle n'a jamais songé et ne songera qu'à rire. Son pauvre mari cherche de l'or. Mais toujours rire comme le veut sa femme, ou s'enrichir dans des mines comme le croit le mari, c'est la pierre philosophale, et cela ne se trouve point.

Il me paraît aussi difficile d'arranger les affaires de notre jeune officier que d'enrichir M. de Luchet. Personne ne s'entend, personne n'agit de concert dans cette cruelle affaire. Tout ce que je puis vous dire, c'est que le jeune homme ne peut rien accepter, rien faire, sans les ordres précis de son maître. Il nous paraît qu'on veut nous servir malgré nous, et d'une manière qui ne peut nous convenir. On ne veut pas nous entendre, et nous ne pouvons pas tout dire. Pour moi, je ne dois point paraître; vous connaissez ma position, et vous sentez bien que je ne dois agir à découvert qu'auprès de ceux qui peut seul bien réparer les malheurs de notre jeune

(1) Clairon vivait avec le margrave d'Anspach. (G. A.)
(2) Le *Cri du sang innocent*. Voyez, tome V, l'*Affaire La Barre*. (G. A.)
(3) Nous ne savons pourquoi tous les éditeurs reproduisent ici le *post-scriptum* de la lettre précédente. (G. A.)
(4) Elle est, avons-nous dit, de Cubières lui-même. (G. A.)

homme, et qui devrait déjà l'avoir fait, quand ce ne serait que pour couvrir d'opprobre les scélérats sur lesquels il pense comme vous et moi. Enfin je ne vous dis rien sur cette affaire, parce que j'aurais trop à vous dire.

En voici une autre très désagréable qui seule suffirait pour m'empêcher de me montrer dans l'affaire du jeune homme. Un de nos philosophes, excessivement imprudent, quoiqu'il n'en ait pas l'air, et qui fait des vers, quoique ce ne soit pas son métier, s'avise d'écrire à M. de Tressan une épître sous le nom du chevalier de Morton, et me fait parler dans cette épître comme si c'était moi qui l'écrivais. Il me fait dire les choses les plus hardies, les plus déplacées, et les plus dangereuses. M. de Tressan a la simplicité de me croire l'auteur de cette rapsodie, dans laquelle il est très ridiculement loué. Il me répond du même style; il fait imprimer ces sottises. C'est une étrange conduite pour un lieutenant-général des armées, âgé de soixante-douze ans. L'auteur de la lettre du chevalier de Morton est certainement le plus coupable. C'est un homme très bien intentionné pour la bonne cause; mais il la sert bien mal en croyant lui faire du bien.

J'ignore si cette sottise a fait quelque bruit à Paris. M. de Tressan, à qui j'ai lavé la tête d'importance, m'a mandé qu'il en a fait parler à M. le garde des sceaux; mais en faisant parler, on aura fait dire encore quelques nouvelles impertinences.

Je ne sais plus que faire ni que dire à tout cela; il faudrait que je vinsse prendre de vos leçons huit ou dix jours à Paris; mais ni l'état de madame Denis, ni le mien, ni mes forces, ni mes chagrins, ne me permettent cette consolation. Je ne goûte que celle d'être encore aimé de vous à cent lieues; mais faudra-t-il donc que je meure sans vous avoir embrassé?

7074. — A M. DE VAINES.

A Ferney 1er mai.

Je fais usage de vos bontés, monsieur, et je partage mes importunités entre M. Turgot et vous.

J'ai mis dernièrement dans votre paquet une lettre pour M. de Condorcet. Permettez-moi de vous en adresser une aujourd'hui pour M. d'Alembert : ce sont deux secrétaires d'Académie, que je préfère aux secrétaires d'Etat.

J'ai bien peur qu'on ne joue pas de sitôt la Sibérie de M. de La Harpe. Nos comédiens sont devenus, dit-on, plus barbares que les Tartares et les Samoïèdes. Nous avons grand besoin de réformes en tout genre. J'ai l'honneur d'être avec une reconnaissance infinie, monsieur, votre, etc.

7075. — A M. MARIN.

4 mai (1).

Vous avez donc cette fois-ci, grâce au ciel, renoncé au style laconique. Mon paquet est donc perdu? Mais par quelle fatalité n'ai-je reçu votre lettre du 26 mars que le 2 mai?

Ferney est devenu un hôpital; nous sommes tous attaqués de maladies assez dangereuses : je compte la mienne pour la première, parce qu'elle date d'environ quatre-vingt et un ans.

Quant au jeune homme dont vous me parlez, je l'excuse, parce qu'il fallait une armée d'académiciens contre les Fréron et les Sabatiers; et ces justes éloges, donnés à mes confrères et à ceux qui vont l'être, ne doivent exciter la mauvaise humeur de personne. J'aurais bien voulu que vous eussiez été du nombre des académiciens comme de celui de mes amis. Vous savez que j'avais fait tout ce que je pouvais pour avoir cette consolation.

A l'égard du beau-frère (2) de Lépine, le soutien de ma colonie, je trouvai et je trouve encore fort mauvais qu'il vous ait mêlé dans son procès contre Goëzmann. Mais celui qu'il a contre M. de La Blache me paraît d'une autre nature. Rien ne vous empêcherait, quand vous irez à Lampedouse, de passer par notre ermitage, dont madame Denis vous ferait les honneurs dès qu'elle aurait pu retrouver un peu de santé. Je me ranimerais en vous voyant, et votre conversation me décrasserait de la rouille que j'ai contractée par trente ans d'absence de Paris.

Ma vue ne s'est pas fortifiée par les maladies et par l'âge. Il y a bien des mots dans votre lettre que je n'ai pu déchiffrer, et surtout le nom de celui à qui vous voulez que j'adresse ma lettre. Je prends le parti de l'envoyer en droiture par Lyon, ce qui diminuera les frais du port qui commencent à former un impôt assez considérable. Conservez-moi votre amitié; elle fera le charme du reste de ma vie.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Beaumarchais. (G. A.)

7076. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

5 mai.

Racle (1) arrive, madame : c'est à vous qu'il doit tout. Vous n'avez jamais eu qu'une passion véritable, celle de faire du bien; tout le reste n'a été que passades. Si vous aviez été à Dijon, vous auriez prévenu l'émeute criminelle qui a été excitée sous main par les ennemis de M. Turgot.

Si vous venez sur les lisières de notre Bourgogne, vous rendrez la vie à madame Denis et à moi. Elle est encore bien malade; mais pour moi, je suis incurable, et je n'attends que la mort, après quatre-vingts ans de souffrance, et soixante ans de persécution. Vous trouveriez l'oncle et la nièce chacun dans un coin de son hôpital; père Adam dans son grenier, uniquement occupé de son déjeuner, de son dîner, et de son souper; ce brave jeune homme pour qui vous avez daigné vous intéresser, soutenant son malheur avec une patience héroïque; madame de Luchet, qui était venue ici pour deux jours, et qui est établie intendante de l'hôpital depuis deux mois; son mari, qu'elle fait venir, et qui ne trouvera pas plus d'or dans Ferney qu'il n'en a trouvé dans toutes les mines qu'il a fouillées. Notre maison est un lazaret. Il n'y a que vous qui puissiez la rendre supportable; mais nous n'osons nous flatter que vous veniez embellir le séjour de la souffrance et de la tristesse. J'éprouve toutes les calamités attachées à la décrépitude. Je ne puis ni manger avec personne, ni même parler. Si vous me ressuscitiez, ce serait le plus grand de vos miracles.

Vous avez vu bien des changements dans votre capitale; ils se sont étendus jusqu'à nos déserts.

Notre héros, dont vous me parlez, doit être plus affligé de quelques-uns de ces changements que de la friponnerie insolente et absurde d'une Provençale (2). Elle aurait mieux fait de contrefaire le style de sa bisaïeule, madame de Sévigné, que de contrefaire l'écriture de celui qu'elle appelle toujours son cousin. Je ne connais ni la Provençale, ni la Bordelaise. On dit que cette Bordelaise est despotique. Vous aimez à l'être, mesdames, et ce n'est pas pour rien que le conte de *Ce qui plaît aux Dames* a fourni un opéra-comique. Je crois que votre ami aurait mieux fait de s'en tenir à être tout doucement le maître chez lui; mais, puisque Hercule a été subjugué, pourquoi les gens délicats ne le seraient-ils point? Il y a peu de personnes qui sachent se procurer une vieillesse heureuse et respectée. On se traîne comme on peut au bout de sa carrière : tout cela est bien triste. Il n'y a que vous, madame, dont les bontés adoucissent un peu les chagrins dont je suis environné. Je serai pénétré jusqu'au dernier moment de tout ce que vous valez, et de la reconnaissance que je vous dois.

7077. — A M. DE VAINES.

Il est digne des Welches de s'opposer aux grands desseins de M. Turgot; et vous, monsieur, qui êtes un vrai Français, vous êtes aussi indigné que moi de la sottise du peuple (3). Les Parisiens ressemblent aux Dijonnais, qui, en criant qu'ils manquaient de pain, ont jeté deux cents setiers de blé dans la rivière. Les mêmes Dijonnais ont écrit que le style du Bourguignon Crébillon était plus coulant que celui de Racine, et qu'Alexis Piron était au-dessus de Molière : tout cela est digne du siècle.

Nous n'avons point encore à Genève le fatras (4) du Génevois Necker, contre le meilleur ministre que la France ait jamais eu. Necker se donnera bien de garde de m'envoyer sa petite drôlerie. Il sait assez que je ne suis pas de son avis. Il y a dix-sept ans que j'eus le bonheur de posséder, pendant quelques jours, M. Turgot dans ma caverne. J'aimais son cœur et j'admirai son esprit. Je vois qu'il a rempli toutes mes vues et toutes mes espérances. L'édit du 13 de septembre (5) me paraît un chef-d'œuvre de la véritable sagesse et de la véritable éloquence. Si Necker pense mieux et écrit mieux, je crois, dès ce moment, Necker le premier homme du monde; mais, jusqu'à présent, je pense comme vous.

Je suis pénétré de vos bontés, monsieur, et de votre manière de penser, de sentir, et de vous exprimer.

(1) L'architecte de Ferney. (G. A.)
(2) Madame de Saint-Vincent. (G. A.)
(3) Il y avait eu aussi des émeutes à Paris. (G. A.)
(4) *De la Législation et du commerce des grains.* (G. A.)
(5) Sur la liberté du commerce des grains. (G. A.)

7078. — A M. CHRISTIN.

14 mai.

Mon cher ami, c'est dommage que vous ne soyez point à Ferney; vous partageriez la fête qu'on donne jeudi, 18 du mois, pour la convalescence de madame Denis. Nous avons des compagnies d'infanterie, de cavalerie, des cocardes, des timbales, des violons, et trois cents couverts en plein air; mais on vous donnera une plus belle fête en Franche-Comté, quand vous aurez brisé pour jamais les fers des citoyens enchaînés par des moines.

M. Necker, agent de Genève à Paris, vient de publier un gros volume contre la liberté du commerce des grains, et cela tout juste dans le temps de la sédition ambulante qui est allée de Pontoise à Paris, et à Versailles, jetant dans la rivière tout ce qu'elle trouvait de blé et de farine, pour avoir de quoi manger. Je vous embrasse de tout mon cœur, mon cher Cicéron du mont Jura.

7079. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Ferney, 17 mai.

Vous êtes la plus heureuse femme de votre triste sort, madame, puisque les confitures du roi de Maroc vous font du bien; car sachez que l'on sert de la casse sur la table du roi de Maroc, comme chez nous de la gelée de pomme ou de groseille. Soyez sûre que les tempéraments chez qui la digestion est un peu lente et l'esprit prompt, et à qui la casse fait un bon effet, durent d'ordinaire plus longtemps que les corps frais et dodus : cela est si vrai, que je vis encore, après avoir souffert quatre-vingt et un ans presque sans relâche.

Donnez la préférence à la casse, puisque Molière a décidé que *de bonne casse est bonne* (1); mais, en la louant comme elle le mérite, permettez-moi de vous dire qu'il ne faut pas absolument mépriser la rhubarbe.

Tous les médecins de la faculté, mes confrères, s'ils sont un peu philosophes, conviendront que les mêmes principes agissent dans la casse et dans la rhubarbe. Ce sont les parties les plus volatiles et les plus piquantes qui purgent. J'avoue (car il faut être juste) que la casse, outre ses sels volatils, a quelque chose d'onctueux dont la rhubarbe est privée, et c'est en quoi cette casse mérite la préférence : mais le sublime de la médecine domestique est, à mon gré, d'avoir un jour dans le mois consacré à la rhubarbe.

Je quitte ma robe de médecin, pour vous parler des *Filles de Minée* (3). Je vous jure que je n'ai envoyé ces trois bavardes à personne. C'est une indiscrétion de Cramer dont je suis très fâché. J'en essuie bien d'autres; c'est ma destinée.

J'envoie pour vous cette mauvaise plaisanterie de feu La Visclède à M. de Lisle. Elle ne lui coûtera rien. Elle vous coûterait un écu, et elle ne le vaut pas.

Je voudrais savoir si vous avez lu le livre de M. Necker sur les blés. Bien des gens disent qu'il faut une grande application pour l'entendre, et de profondes connaissances pour lui répondre.

Il paraît un écrit sur l'agriculture (2) qui est beaucoup plus court et quelquefois plus plaisant : il y a même quelques vérités. Je pourrai vous le procurer dans quelques jours. Je tâche de vous amuser de loin, ne pouvant m'approcher de vous. Ma colonie demande continuellement ma présence réelle. C'est un fardeau qu'il faut porter; il est pénible. Ne soyez jamais fondatrice, si vous voulez avoir du temps à vous.

Encore une fois, madame, avalons la lie de nos derniers jours aussi doucement que les premiers verres du tonneau. Il n'y a point pour nous d'autre philosophie. La patience et la casse, voilà donc nos seules ressources; j'en suis fâché. Madame Denis vous remercie de vos bontés; elle l'a échappé belle.

7080 — A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

17 mai (4).

Vous m'en avez écrit de bonnes, monsieur; mais vous qui parlez, avez-vous lu le livre de Necker, et, si vous l'avez lu, l'avez-vous entendu tout *courant?*

Madame du Deffand s'adresse à moi pour avoir un vieux conte de feu La Visclède, secrétaire perpétuel de l'Académie de Marseille; je vous l'envoie, et quand vous l'aurez lu, vous pourrez le lire à madame du Deffand, si vous n'en êtes pas trop las.

On dit qu'il y a des refus de sacrements à Paris; c'est bien pis que des émeutes pour le pain : la vie animale est peu de chose en comparaison de la spirituelle.

Ce qui me fait plaisir du moins en cette vie, c'est la confiance que le roi prend en M. Turgot. Le vrai moyen d'être un Henri IV, c'est de savoir connaître un Rosny.

J'ai reçu, je ne sais comment, le dernier mémoire de M. de Guiges; c'est de la démonstration, ou je ne suis qu'un sot. A quelles gens M. de Guerchi et M. de Guines ont-ils eu affaire? Quel joueur impudent que ce Tort! Je voudrais être conseiller et rapporter ce procès.

En vous remerciant mille fois, monsieur; madame Denis a été sauvée avec peine.

Je ne dois pas oublier M. d'Est. Il y a dans Ferney un grand voyageur qui était à la Martinique du temps de cet étrange personnage; il assure qu'on paya toutes ses dettes : il se croit un bâtard de la maison.

7081. — A M. DE VAINES.

17 mai.

Si ce petit écrit (1) qu'on m'a confié, monsieur, peut vous amuser un moment, je me fais un devoir de vous l'envoyer : il n'est pas si gros que celui de M. Necker, mais il est peut-être plus aisé à entendre.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que je vous dois, et j'ose dire avec un véritable attachement, monsieur, votre, etc. LE VIEUX MALADE V.

Voulez-vous bien permettre que je mette ce paquet pour M. d'Alembert dans le vôtre?

7082. — A M. FABRY.

23 mai.

Le vieux malade, monsieur, très mauvais, mais zélé serviteur des états du pays de Gex, va obéir à vos ordres avec bien de l'empressement, et voudrait bien être en état de présenter lui-même votre excellent projet au digne ministre qui préfère le bien de la France au profit des commis des fermes. Agréez le respectueux et tendre attachement du pauvre malade.

7083 — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

17 mai (2).

Il m'avait passé par la tête, monseigneur, de montrer, dans un ouvrage peut-être utile, comment un certain public très léger et très inconstant, à qui pourtant l'on veut plaire, est souvent un mauvais juge; comme il se laisse gouverner par des préjugés contraires les uns aux autres; comme il aime quelquefois à briser avec dépit les statues qu'il a élevées avec enthousiasme, et comme trois ou quatre personnes suffisent pour faire tourner les girouettes de Paris.

Je m'indignais de voir des gens prendre violemment parti dans des affaires dont ils n'étaient nullement instruits. Ceux qui parlent contre M. de Guignes me mettent en colère; mais ceux qui ont voulu jeter des soupçons dans l'affaire de cette madame de Saint-Vincent ont fait bouillir mon vieux sang dans mes veines.

J'attendais, monseigneur, pour arranger toutes mes idées, que j'eusse fini, de manière ou d'autre, une entreprise très délicate, très intéressante et très singulière (3), dont le fond est horrible et fait dresser les cheveux : affaire exécrable, qu'il est impossible d'expliquer par lettres, affaire dont j'ai été absolument obligé de me charger depuis un an, et dont ma mort pourra bientôt prévenir la fin.

Je comptais donc, si j'avais quelques jours de loisir et de santé, tâcher de publier quelque chose de lisible et d'honnête sur les faux jugements du public, sur leur précipitation, sur leur frivolité et sur les cabales qui dirigent ces jugements. C'est dans ce dessein que je recueillais tout ce qui a été imprimé sur le procès de madame de Saint-Vincent. J'ai tout, jusqu'à votre dernier mémoire; il ne me manque que ce qui s'est fait depuis que l'affaire a été portée au parlement. Si vous voulez me faire envoyer par M. d'Ogny ce peu qui me manque, vous contenterez non pas une vaine curiosité, mais un sentiment plus solide et plus juste qui m'anime.

Permettez-moi à présent de vous parler de M. de Tressan.

---

(1) *Mal. imag.*, act. III, sc. I. (G. A.)
(2) Conte en vers que Voltaire publia sous le nom de M. de La Visclède. Voyez tome VI. (G. A.)
(3) *Diatribe à l'auteur des Éphémérides*, (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(1) La *Diatribe*. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) La révision de l'affaire d'Etallonde. (G. A.)

Il a été trompé par un homme, d'ailleurs respectable pour moi, par un homme de qualité, par un homme de beaucoup d'esprit, par un homme supérieur, mais qui s'est plu à faire des vers dont la plupart sont indignes de lui, et qui s'est déguisé sous le nom du chevalier de Morton (1). Cette épître en vers du chevalier de Morton est très déplacée et très dangereuse. C'est me faire un tort presque irréparable de la publier sous mon nom. Je suis obligé non seulement de la désavouer, mais de faire voir qu'elle ne vaut rien, et d'apprendre aux gens d'esprit à être des gens de goût, ce qui est très rare.

Je vous demande pardon de vous parler de cette misère après vous avoir parlé de vous.

Je vous remercie de l'intérêt que vous avez daigné prendre à l'extrême danger de madame Denis. Vous savez combien l'oncle et la nièce vous sont dévoués, et de quel tendre respect je serai toujours pénétré pour vous.

7084. — A M. TURGOT.

Ferney, 31 mai (2).

Monseigneur, malgré vous et vos dents,

Suis-je un indiscret d'oser vous présenter un brave officier, un gentilhomme qui sert le roi avec six de ses frères (3)? Il a malheureusement un beau-père de quatre-vingt-douze ans, qui n'a jamais servi que les fermiers-généraux. Ce beau-père a, je crois, un procès contre vous, et je pense même qu'il vous offre de l'argent pour payer les frais du procès. On vient souvent à votre audience vous demander de l'argent, et mon homme de quatre-vingt-douze ans vient vous en donner. Son gendre a probablement une requête à vous présenter; cette requête consiste à offrir à sa majesté de bons effets pour la payer.

Si ma très humble prière n'est point admissible, je la retire; si elle est juste, j'insiste audacieusement. Je sais un peu l'affaire en gros; mais je l'expliquerais tout aussi mal que s'expliquent les gros livres écrits depuis peu contre la liberté du commerce des grains (4), liberté précieuse, que nous bénissons dans nos cantons ignorés.

Je me borne à vous renouveler le sincère respect avec lequel je serai, jusqu'au dernier moment de ma vie, monseigneur, votre, etc.

7085. — A M. L'ABBÉ DU VERNET.

A Ferney, juin.

Je ne vous enverrai point, monsieur l'abbé, les pièces de vers faites en mon honneur et gloire. Soyez très persuadé, monsieur, qu'on aimera mieux une épigramme contre moi, bonne ou mauvaise, que cent éloges. La louange endort, la satire réveille; et le monde est si rassasié de vers, que la satire même a cessé d'être amusante. On a trop de tout dans le siècle où nous sommes, et trop peu de personnes qui pensent comme vous.

Je ne manquerai pas de présenter ma requête aux souverains du théâtre de la Comédie-Française (5). Je ne connais que Lekain; mais je tenterai tout auprès des autres, supposé qu'ils jouent un ouvrage nouveau dont je leur ai fait présent, et supposé surtout que cet ouvrage, dont ils n'ont pas grande opinion, ne soit pas sifflé du public, comme on me le fait craindre; car il n'y a pas moyen d'imposer une taxe, quelque légère qu'elle soit, sur ses propres troupes, quand elles ont été battues.

Soyez bien persuadé, monsieur le philosophe, de tous les sentiments dont est pénétré pour vous le vieux malade.

7086. — A M. DE LA TOURETTE.

Ferney, 13 juin (6).

Monsieur, un fameux libraire de Paris, qui est de nos amis, et qui est venu à Ferney voir madame Denis et moi, désire faire connaissance avec vous; c'est M. Panckoucke, un des plus honnêtes hommes du monde, dont la sœur est mariée à M. Suard, de l'Académie française. Il se propose de vous présenter de gros volumes, dont il a fait l'acquisition à Genève (7). Vous nous ferez un extrême plaisir, à madame Denis et à moi, de le recevoir avec bonté; personne ne mérite mieux que lui d'être favorisé d'un homme de mérite tel que vous. Je regarderai toutes les grâces que vous voudrez bien lui accorder comme faites à moi-même; je vous en aurai la plus sensible obligation.

Agréez, monsieur, tous les sentiments qui m'attachent à vous depuis longtemps, et avec lesquels j'ai l'honneur d'être jusqu'au dernier moment de ma vie, votre, etc.

7087. — A MADAME NECKER.

Ferney, 13 juin.

Je ne puis attendre, madame, le retour de madame Suard à Paris, pour vous remercier de vos bontés, et pour vous présenter les hommages de madame Denis et les miens. Elle a été à la mort pendant un mois entier, et est encore très languissante. Pour moi, madame, qui ai appris à souffrir depuis quatre-vingt et un ans, j'achève ma carrière avec une grande consolation, et je l'égaie même quelquefois, puisque vous daignez me conserver votre souvenir et vos bontés.

Madame Suard m'a appris que vous-même n'êtes pas exempte des maux auxquels cette faible nature humaine est sujette, et que vous êtes réduite au lait d'ânesse. Je suis affligé de votre état, beaucoup plus que du mien. Je me résigne aisément pour moi-même, mais non pas pour vous, madame; car il me semble que de la manière dont la nature s'est complu à vous faire, vous n'étiez point destinée à souffrir comme nous, et à tâter de nos misères.

Je m'intéresse à votre santé autant que ceux qui sont assez heureux pour vous faire une cour assidue, et pour se partager entre M. Necker et vous; il permettra que je le remercie ici de la bonté dont il m'a honoré. Vous jouissez tous deux dans Paris de l'extrême considération que vous méritez. Je suis condamné à mourir loin de vous. Je serai du moins pénétré, jusqu'au dernier moment de ma vie, des sentiments que je vous ai voués, de la reconnaissance que je vous dois, et de la respectueuse estime que vous inspirez à quiconque a eu le bonheur de vous connaître. LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

7088. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Ferney, 14 juin.

Je vous ai envoyé, monsieur, par M. votre frère, le petit paquet de rubans (1) d'une nouvelle espèce pour madame votre femme. Je me flatte qu'il vous l'aura rendu. Ce que vous me mandez des ennemis qu'il a dans un autre régiment ne m'étonne pas. On sait assez que la jalousie se glisse parmi les militaires comme parmi les prêtres; mais je suis bien sûr que les services de M. votre frère, son mérite et son application, le feront toujours triompher.

Nous commençons à avoir quelques beaux jours; mais il n'en est plus pour moi à mon âge; il me reste des moments consolants : ce sont ceux où je reçois de vos lettres. J'ai l'honneur d'être, etc.

7089. — A M. DE VAINES.

21 juin (2).

J'ai le cœur ulcéré, monsieur, de ne vous avoir présenté aucune des *Filles de Minée*. Ces demoiselles, dont M. de la Visclède, secrétaire de l'Académie de Marseille, est le parrain, étaient en effet plus plaisantes qu'une diatribe sur les blés.

Je viens d'écrire à Gabriel Cramer pour avoir des *Filles*; s'il n'en a point, il faut qu'il en fasse, et qu'il les imprime pour votre amusement. J'ai peur que cela ne demande un délai de quelques jours; car après l'aventure de cette famille, il y a une longue lettre de M. de La Visclède sur Jean La Fontaine (3); le tout est plus volumineux que la diatribe. Je suis honteux pour La Visclède qu'il soit si prolixe, et pour moi que ma lettre soit si courte, car en vérité j'ai bien du plaisir à m'entretenir avec vous.

M. de La Harpe est possesseur d'un *Minée*, si je ne me trompe.

7090. — A M. TURGOT.

A Ferney, 29 juin (4).

Monseigneur, il y a ici deux prêtres de votre humanité

(1) Nous ne savons pas si Voltaire ne soupçonne ici Cubières. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Desprez de Crassy. (G. A.)
(4) Allusion au livre de Necker. (G. A.)
(5) Pour que du Vernet ait ses entrées. (G. A.)
(6) Editeurs, de Cayrol et A. François. (A. B.)
(7) C'était l'édition in-4° des *OEuvres de Voltaire* que Panckoucke venait d'acheter de Cramer. (*A. François.*)

(1) *Don Pèdre.* (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Voyez, tome IV, page 592. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

l'abbé *Mords-les* (2) et moi chétif. Nous chantons votre office. L'abbé est témoin des bénédictions que vos très sages lois ont attirées sur nous. La liberté du commerce des grains amène l'abondance, non seulement dans ma petite province, mais dans tous les pays voisins, soit français, soit étrangers. Le blé est un peu cher; mais il doit l'être, mais personne n'en manque ni ne craint d'en manquer; c'est le point principal. L'agriculture est partout encouragée; on ne connaît point ici les sophismes inintelligibles et le galimatias ampoulé des ennemis de la liberté du commerce. L'abbé vous en rendra bon compte.

Quant au vieillard de quatre-vingt et un ans, ce bon homme Siméon n'a pas la consolation de voir, mais il sent *salutare suum*. Il n'a plus d'enthousiasme que pour ces grands et sages projets, qui doivent un jour revivifier la France. Heureux le roi qui vous a choisi et heureux ses peuples!

. . . . . Sua si bona norint!

Les petits états de mon petit pays de Gex attendent leur sort du compte que M. de Trudaine vous a sans doute rendu, et de votre décision.

Le vieux malade de Ferney oublie tous ses maux pour boire à votre santé avec le grand-prêtre *Mords-les*, et pour vous renouveler son profond respect et son attachement inviolable.

7091. — A MADAME SUARD.

Juin.

Madame, j'ai écrit à M. votre mari que j'étais amoureux de vous. Ma passion a bien augmenté à la lecture de votre lettre. Vous m'oublierez au milieu de Paris; et moi, dans mon désert, où l'on va jouer *Orphée*, je vous regretterai comme il regrettait Eurydice; avec cette différence que c'est moi le premier qui descendrai dans les enfers, et que vous ne viendrez point m'y chercher. Parlez de moi avec vos amis, conservez-moi vos bontés. Ce cœur est trop touché pour vous dire qu'il est votre très humble serviteur.

7092. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1er juillet.

Quoi! mon cher ange, je ne vous avais point envoyé de *Diatribe!* pardonnez à un malade octogénaire qui ne sait plus ce qu'il fait. M. de Chabanon me console et me fait un plaisir extrême, car il me parle toujours de vous. Il dit que vous avez marié un très estimable neveu à une femme charmante, et que vous êtes aussi heureux que vous pouvez l'être. Pour moi, je suis heureux de votre bonheur; c'est la seule façon dont je puisse l'être avec ma détestable santé.

Au reste, cette *Diatribe* n'est qu'une plaisanterie; et je suis bien honteux de m'être égayé sur une chose aussi sérieuse, depuis que j'ai lu des *Lettres* (2) de M. Turgot sur le même sujet. Ah! mon cher ange, ce M. Turgot-là est un homme bien supérieur; et, s'il ne fait pas de la France le royaume le plus florissant de la terre, je serai bien attrapé. J'ai la plus grande envie de vivre pour voir les fruits de son ministère. Je suis encore tout ému de ces lettres que j'ai lues. Je ne connais rien de si profond, ni de si fin, de si sage, et de si éloigné des idées communes.

Vous avez dû recevoir une lettre d'un goût différent que M. de Luchet vous a écrite. Son génie ne me paraît pas de la trempe de celui de M. Turgot, et je plaindrais un royaume s'il était gouverné par un Luchet; sa femme même ne pourrait lui servir de premier ministre. La folie de l'une est gaie, la folie de l'autre est sérieuse. Leurs créanciers ne tireront pas un sou de ces deux folies-là. Tous deux ont quitté Ferney. Je suis actuellement entre Chabanon et l'abbé Morellet, deux hommes également faits pour vous plaire. Figurez-vous que nous attendons Le Gros (3) qui vient jouer *Orphée* dans notre *tripot* auprès de Genève. J'ai bien peur de n'être pas en état de voir cet opéra; mais je ne regretterai jamais *Orphée* autant que je vous regrette.

Il faut encore que je vous dise un petit mot sur la grâce que vous prétendez que je dois absolument obtenir pour mon jeune étranger. Non, mon cher ange, non jamais je ne souffrirai qu'on fasse grâce à qui n'est point coupable. Tout ce qu'on peut demander, c'est qu'on fasse grâce aux juges.

Que je voudrais vous embrasser, vous parler de tout cela, vous consulter, vous contredire! mais je ne puis que vous aimer avec une passion malheureuse, qui ne finira qu'avec ma vie.

(1) Morellet. (G. A.)

(2) *Lettres sur les grains*, écrites à M. l'abbé Terray. (G. A.)

(3) Acteur de l'Opéra, qui chanta le premier les chefs-d'œuvre de Gluck. (G. A.)

7093. — A M. FABRY.

1er juillet.

Monsieur, votre place et votre caractère vous mettent à portée de secourir les opprimés. Je servirai autant que je le pourrai sous votre bannière.

Je ne sais s'il convient que j'ose écrire à M. le contrôleur général sur l'affaire d'un particulier, après l'avoir pressé hier d'accorder à notre province tout ce que nous lui avons demandé. J'ai écrit aussi à M. de Trudaine, que sa mauvaise santé empêche quelquefois d'accélérer les affaires. Je suis d'ailleurs entièrement à vos ordres, et j'ai l'honneur d'être, etc.

7094. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Ferney, 3 juillet.

J'étais dans un bien triste état, monseigneur, lorsque j'ai reçu vos deux jeunes gentilshommes suédois (1); mais j'ai oublié tous mes maux en les entendant parler de vous.

Ils disent que votre éminence,
Au pays des process'ons,
Fait à toutes les nations
Aimer et respecter la France :
Ils disent que votre entretien,
Cher aux beaux esprits comme aux belles,
Enchante le Norvégien
Et le voisin des Dardanelles,
Tout autant que l'Italien ;
Comme, en sa première harangue,
Le chef du collége chrétien
Plaisait à chacun dans sa langue.

Voilà comme vous étiez à Paris, et en Languedoc, et partout. Vous n'avez point changé au milieu des changements qui sont arrivés en France. Je suis extasié, en mon particulier, des bontés que vous conservez pour moi; elles me consolent et m'encouragent, *per l'estreme giornate di mia vita*, comme dit Pétrarque, l'un de vos prédécesseurs en talents et en grâces. Hélas! vous êtes aujourd'hui le seul Pétrarque qui soit à Rome. Nous avons du moins des opéras-comiques, et même encore de la gaieté; mais on prétend qu'il n'y a plus, dans la patrie de Cicéron et d'Horace, que des cérémonies. Je me trouve, depuis plus de vingt ans, à moitié chemin de Rome et de Paris, sans avoir succombé à la tentation de voir l'une ou l'autre. Si, à mon âge, je pouvais avoir une passion, ce serait de pouvoir vous faire ma cour dans votre gloire: mais

Vejanius, armis
Herculis ad postem fixis, latet abditus agro.
Hor., liv. I, ép. I.

Il vient un temps où il ne faut plus se montrer. Il me reste encore le goût et le sentiment; mais qu'est-ce que cela? et comment s'aller mêler dans un beau concert, quand on ne peut plus chanter sa partie? Les bontés que votre éminence me témoigne font ma consolation et mes regrets. Daignez conserver ces bontés pour un cœur aussi sensible que celui du vieux malade de Ferney, qui vous sera attaché avec le respect le plus tendre, jusqu'à ce qu'il cesse d'exister.

(1) Bernis les lui avait recommandés. (G. A.)

7095. — A M. BERTILLOT.

M. de Voltaire et madame Denis sont très sensibles à tous les soins que M. Bertillot a bien voulu prendre de diriger les études et les travaux de M. de Morival. Il vient d'être nommé capitaine et ingénieur par le roi son maître. Il compte profiter pendant deux mois des bontés de M. Bertillot, à qui nous aurons, madame Denis et moi, une obligation infinie. Je pense qu'il ne s'agit, pour M. de Morival, que de se perfectionner dans la simple géométrie pratique qui a rapport à la guerre; tout le reste n'est qu'une curiosité inutile.

Je fais aussi mes compliments et remercîments à M. et à madame Racle. Très humble et obéissant serviteur.

7096. — A M. DE VAINES.

7 juillet.

Voici, monsieur, une requête qui n'est pas pour un conseil de finances, mais bien pour un conseil de philosophie et d'humanité. Vous êtes dans tous ces ministères.

Permettez que je vous adresse deux paquets, l'un pour M. de Condorcet, l'autre pour M. d'Alembert, et que je vous renouvelle tous les sentiments qui m'attachent bien fortement à vous. Que Dieu nous conserve M. Turgot et M. de Vaines!

7097. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

10 juillet (1).

J'ai à vous dire, monseigneur, que je viens de boire du vin de Champagne à votre santé avec un homme qui vous a vu essuyer plus de coups de canon que vous n'avez de cheveux à la tête. C'est un M. Duvivier, homme fort aimable, qui ne pouvait vous suivre à la tranchée du fort Saint-Philippe, parce que vous alliez toujours trop vite. C'est lui qui est venu me faire sortir de mon lit, qui s'est moqué de ce que j'avais quatre-vingt-deux ans, et qui m'a fait boire. Nous n'avons parlé que de votre gloire. Il ne m'a pas dit un seul mot des écritures de madame de Saint-Vincent, qui ne valent pas les écrits de madame de Sévigné, sa grand'mère. Il est reparti sur-le-champ pour Paris, et je me suis remis dans mon lit. Je mourrai avec le regret de n'être pas venu un matin, à votre réveil, dans votre beau palais bâti par le duc d'Antin, de n'avoir pas été témoin de la gaieté et des grâces que vous avez conservées, et de n'avoir pas admiré de près votre courage d'esprit dans toutes les vicissitudes de la vie.

La poste, tout infidèle qu'elle est, va partir après M. Duvivier; elle ne me laisse pas le temps de vous dire le plaisir qu'il m'a fait en me parlant toujours de vous. Me voilà à présent sans consolation dans ma misère.

7098. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 juillet.

Je vous ai rendu compte, mon cher ange, le 7 de ce mois, des lettres que j'avais adressées à M. de La Reynière pour vous et pour M. le maréchal de Duras. Je vous ai dit et je vous redis combien j'ai été affligé que ces lettres ne vous soient pas parvenues.

Je vous ai de plus envoyé des *Filles de Minée* par le même M. de La Reynière, et je vous adresse aujourd'hui par la même voie un mémoire assez intéressant (2), qui m'est tombé entre les mains, et qui ne me paraît pas fait pour tout le monde.

Vous saurez que le roi de Prusse appelle l'auteur de ce mémoire auprès de sa personne, qu'il le nomme son ingénieur, le fait capitaine, et assure sa fortune. Il a accompagné ces grâces singulières d'une lettre également tendre et philosophique, dans laquelle il se propose de réparer par l'humanité toutes les horreurs du fanatisme.

Il faut vous dire qu'il répare aussi tous les jours par de petites attentions flatteuses le moment de mauvaise humeur qu'il eut autrefois avec moi.

Vous conclurez de tout ce que je vous dis que mon jeune homme ne doit ni ne peut chercher ailleurs sa justification et son bien-être. Sa requête est la première qu'on ait jamais présentée pour ne rien demander du tout. Elle n'est faite que pour inspirer l'horreur de la persécution, et pour fortifier les bons sentiments des esprits raisonnables.

J'ai vu des gens qu'on croyait peu sensibles s'attendrir à cette lecture,

> Et dans le même instant, par un effet contraire,
> Leur front pâlir d'horreur, et rougir de colère.
>
> *Cinna*, act. I, sc. III.

L'homme en question n'envoie qu'à M. Turgot une de ces requêtes. Il ne sait s'il en doit faire présenter à M. le comte de Maurepas et à M. de Miromesnil. Ne montrez la vôtre à personne, surtout si vous jugez qu'il y ait quelques mots qui puissent déplaire. Nous attendons votre jugement avec impatience. Je vous embrasse de mes faibles bras, mon cher ange, avec plus de tendresse et plus de confiance en vos bontés que jamais.

7099. — A M. DODIN.

A Ferney, 12 juillet.

Je ne puis trop vous remercier, monsieur, du mémoire intéressant et plein d'une éloquence solide que vous avez bien voulu m'envoyer. Je présume que M. Mazière, à la seule lecture de votre mémoire, s'empressera de donner généreusement un dédommagement convenable à votre client (1).

M. de Servan, avocat général de Grenoble, a démontré, dans une grande cause, que « la loi naturelle crie dans tous » les cœurs : Tu es homme, répare le mal que tu as fait à » un homme. » L'erreur ne dispense point de cette loi. Parce qu'un homme s'est trompé, un autre en doit-il souffrir?

M. Mazière doit payer votre client, et l'embrasser.

Je crois d'ailleurs, monsieur, que vous rendez un vrai service à la nation, en vous élevant contre le secret des procédures. Vous savez que tous les procès s'instruisaient publiquement chez les Romains, nos premiers législateurs; cette noble jurisprudence est en usagne en Angleterre.

Le secret en matière criminelle n'a été reçu en France que par une méprise. On s'imagina, en lisant le Code, à l'article *De Testibus*, que *testes intrare judicii secretum* signifiait *les témoins doivent déposer secrètement;* et il signifie *les témoins doivent entrer dans le cabinet du juge.* Un solécisme a établi cette cruelle partie de notre jurisprudence, dans laquelle il y a tant de choses à réformer.

Je me flatte que vous serez un jour la gloire du barreau, et que vous contribuerez plus que personne à cette réforme tant désirée. J'ai l'honneur d'être avec toute l'estime que vous inspirez, monsieur, votre, etc.

7100. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET (2).

Voici une affaire plus singulière que le procès des économistes et des neckriens, mon cher et grand philosophe : figurez-vous que madame la comtesse de Laubespin daigne venir chez moi dans l'idée que je pourrais avoir l'honneur de la servir, et représenter ses droits sur la principauté de Dombes à M. Turgot. Je ne suis pas assurément dans le cas de mériter sa confiance; je lui ai dit que son affaire me paraissant très juste, elle ne devait s'adresser qu'à un homme aussi juste que vous, digne d'être l'ami de M. le contrôleur général. Elle envoie cette lettre à M. le comte de Laubespin son mari, qui vous expliquera son affaire bien mieux que moi. C'est une bonne action que vous ferez; c'est vous prendre par votre faible.

Quand aurons-nous la réponse au Génevois (3)? Pardon; le temps presse.

7101. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 juillet (4).

Mon cher ange, votre lettre du 7 juillet achève de me désespérer et de m'ôter le peu de raison qui me restait. Si, au lieu de raison, j'avais seulement un peu de force, je partirais sur-le-champ pour venir me jeter entre vos bras et demander compte à M. de La Reynière de tous mes paquets.

Non seulement je vous ai envoyé par lui tout ce que vous me demandez, et surtout la lettre pour M. le duc de Duras, mais encore, en dernier lieu, je vous ai donné avis que je vous adressais sous son enveloppe un mémoire imprimé et signé du jeune Morival, qui m'est parvenu par la voie de Neuchâtel, en Suisse. Ce mémoire est en forme de requête au roi, mais requête dans laquelle on ne demande rien. Cette forme est toute neuve et n'en est pas moins convenable. Il ne siérait pas à un jeune homme si innocent de demander grâce; il siérait encore moins à un officier qu'un grand roi appelle auprès de sa personne et qu'il fait son adjudant et son ingénieur, de vouloir dépendre d'un autre que de son bienfaiteur.

Je vous envoyais donc sa justification, comme une pièce intéressante qui pouvait satisfaire votre goût et toucher votre cœur.

Quant aux *Filles de Minée* et autres rogatons, si j'étais à votre place, je ferais mettre sur-le-champ mes chevaux et j'irais chez M. de La Reynière lui chanter sa gamme. Cela est affreux. Vous m'aviez dit que vous aviez trouvé enfin un contre-seing; je m'y suis confié, et vous voyez ce qui en arrive.

La France est-elle assez heureuse pour que M. de Malesherbes soit dans le ministère (5)? Voilà donc de tous côtés le règne de la raison et de la vertu. Je vois qu'il faut songer à vivre.

---

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Le *Cri du sang innocent.* (G. A.)

(1) Le client était l'officier Garnier, détenu injustement sur la plainte du fermier-général Mazière. Voyez les *Mémoires de Bachaumont*, juillet et août 1775. (G. A.)
(2) Cette lettre, datée par les éditeurs de Cayrol et A. François du 13 décembre 1776, doit être du milieu de l'année 1775. (G. A.)
(3) Voyez la lettre à de Vaines du 7 auguste. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(5) Il venait d'être nommé ministre de la maison du roi. (G. A.)

Je suis honteux, mon cher ange, d'ajouter à ma lettre cette petite requête que Florian me donne pour vous être présentée. Il n'est pas vraisemblable qu'elle réussisse, et il me semble qu'il est très indiscret de vous charger d'une telle affaire ; mais on m'y force ; vous me répondrez ce que vous croirez convenable.

J'écris encore à M. de La Reynière par cet ordinaire, et je me plains amèrement à lui. Ayez pitié de moi, mon cher ange ; les contre-temps m'abîment. LE VIEUX MALADE.

7102. — A M. DE MALESHERBES.

Ferney, 18 juillet.

Monseigneur, je me joins à la France : elle se réjouit que votre philosophie vous ait enfin permis d'accepter une place où vous ferez du bien. Il ne m'appartient pas de vous demander une grâce. J'ai été malheureusement un peu coupable envers vous, et assez mal à propos : aussi je ne vous demande que justice. M. de Crassy, mon ami, mon voisin, très ancien gentilhomme, très ancien officier couvert de blessures, a, je crois, une affaire par devant vous ; je vous expliquerais fort mal cette affaire, que son placet vous fera connaître; et puisqu'il se borne à demander la plus exacte justice, il n'a certainement aucun besoin d'une sollicitation aussi vaine que la mienne. Je me borne à féliciter tous les bons citoyens d'avoir un protecteur tel que vous, et à vous présenter du fond de mon cœur le profond respect avec lequel je suis, monseigneur, etc.

7103. — A M. DE VAINES.

25 juillet (1).

Un pauvre campagnard, monsieur, tel que je le suis, doit toujours craindre d'avoir mal pris son temps et d'avoir commis quelque indiscrétion avec MM. les Parisiens. J'ai un très grand scrupule sur un papier (2) que je vous ai envoyé, et sur lequel vous ne m'avez point fait de réponse. C'est une affaire dans laquelle je n'ai voulu prendre aucun parti, avant de savoir l'opinion de quelques amis et surtout la vôtre. Je n'en ai adressé des exemplaires qu'à quatre ou cinq personnes, dont le jugement doit me tenir lieu de celui du public. Quoique ce soit une requête au conseil, je me suis cependant bien donné de garde d'en faire présenter aux ministres. M. Turgot est le seul auprès de qui j'aie osé prendre cette liberté, parce que je sais la manière dont il pense sur cette affaire.

Je présume que vous avez pu craindre une publicité trop grande, et qu'en ce cas votre prudence vous a empêché de vous expliquer avec moi. Mais, comme cette affaire n'a fait et ne fera aucun éclat, permettez-moi de vous demander seulement si vous reçûtes mon paquet, il y a environ trois semaines, et si vous avez eu le temps de le lire. Je dois croire que vous n'avez pas trop de temps à vous, et que M. Turgot vous occupe plus que jamais : tant mieux pour la nation !

Je ne veux pas abuser de vos bontés ; je ne vous demande qu'un mot pour me tirer d'inquiétude. Le vieux malade, plus malade que jamais, vous renouvelle, monsieur, tous les sentiments qui l'attachent à vous.

7104. — A M. AUDIBERT.

A Ferney, 26 juillet.

Je suis très affligé, monsieur, que la santé de madame votre femme ne lui permette pas d'embellir notre colonie. Vous auriez augmenté notre bonheur. Nous sommes engagés à bâtir six maisons nouvelles depuis que vous êtes parti ; mais ces six maisons ne sont pas la monnaie de la vôtre. Si je pouvais vivre assez longtemps pour vous voir remplir votre premier projet, ce serait pour moi une félicité qu'il ne m'est guère permis de prétendre.

A l'égard de la félicité de la France, c'est l'affaire de M. Turgot et de M. de Malesherbes. Il n'y a rien qu'on ne doive espérer sous le règne de la philosophie. *Novus jam rerum nascitur ordo.* Cependant les cagots sont toujours à craindre. Ils sont cent contre un, et ils ont toujours des armes terribles.

Madame Denis est infiniment sensible à l'honneur de votre souvenir. Vous êtes aimé dans notre petit coin de terre comme vous l'êtes à Marseille.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Le *Cri du sang innocent*. (G. A.)

7105. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

26 juillet (1).

Vous avez dû recevoir, monseigneur, une lettre de moi fort inutile, dans laquelle je ne vous parlais que de vin de Champagne que j'avais osé boire à votre santé avec M. Duvivier. Je reçois aujourd'hui vos deux lettres du 16 juillet.

Je me hâte de vous répondre que je n'ai nulle nouvelle du papillon-philosophe (2). Si sa papillonnerie est partie de Paris, elle doit être à Dijon ; et si elle est à Dijon, elle viendra frétiller dans quelques jours à Ferney, et alors j'obéirai à vos ordres. Nous ne sommes de fins personnages ni le papillon ni moi. Il est, ce me semble, fort aisé de deviner pourquoi elle n'a pas volé vers vous, lorsqu'elle était entourée de fleurs qui ne sont pas celles de votre jardin.

Moi, qui ne papillonne point, je serais sûrement dans votre beau jardin si les Parques, qui m'ont filé quatre-vingt-deux ans, pouvaient me le permettre ; mais les coquines ont cassé en vingt endroits mon fil, qui ne vaut rien du tout et qui est bien indigne du vôtre. Ma nièce, qui a eu une maladie pitoyable, ne peut en revenir ; elle traîne une convalescence toyable, et moi je traîne ma décrépitude. Un papillon ne trouvera rien à sucer chez nous. Quelque tort qu'il puisse avoir, je suis bien persuadé qu'il aimera toujours à mettre ses ailes auprès des vôtres. Vous êtes comme les dieux ; vous avez une jeunesse immortelle.

Vous ne me dites rien de l'art d'écrire de madame de Saint-Vincent ; il me paraît que ceux qui la conduisent entendent parfaitement l'art de la chicane : elle en a grand besoin. Conservez-moi vos bontés ; vous savez combien elles me consolent.

7105. — A M. L'ABBÉ MORELLET.

Ferney, 29 juillet.

Ferney n'oubliera jamais son député, ou plutôt son protecteur, M. l'abbé M***. On y jette actuellement les fondements de quatorze maisons nouvelles, qui ne subsisteront qu'autant qu'elles seront favorisées par ceux dont *toute la* France attend sa félicité.

Madame Denis, monsieur, est aussi sensible que moi à tous vos bons offices.

Je ne vous dirai point, d'après un beau livre nouveau (3), que les calculs de la nature sont plus grands que les nôtres; que nous la calomnions légèrement ;-que la distribution du bonheur est restée dans ses mains;... qu'un pays qui recueillerait beaucoup de blé, et qui en vendrait continuellement aux étrangers, aurait une population imparfaite;... qu'un œil vigilant capable de suivre la variété des circonstances peut fonder sur une harmonie le plus grand bien de l'Etat ; qu'il faut suivre la vérité par un intérêt énergique, en se conformant à sa route onduleuse, parce que l'architecture sociale se refuse à l'unité des moyens, et que la simplicité d'une conception est précieuse à la paresse, etc.

Je vous prierai seulement de remarquer et de faire remarquer que ceux qui écrivent de cet admirable style sont ceux qui ont toujours été favorisés du gouvernement, et que nous, qui n'avons qu'un langage simple comme nos mœurs, nous en avons toujours été maltraités. Il faut que le galimatias soit bien respectable quand il est débité par les puissants et les riches.

Nous sommes petits et pauvres, mais nous défions tous les *millionnaires* d'être plus enivrés de joie que nous le sommes, et de faire des vœux plus ardents que nous en faisons pour les ministres que l'on vient de nous donner (4).

7106. — A M. COLINI.

A Ferney, 31 juillet.

Je n'ai pu encore vous remercier, mon cher ami, de votre lettre du 30 juin. Mes quatre-vingt-deux ans, et toutes les misères qui en sont la suite, me laissent rarement la force de faire tout ce que mon cœur me dicte.

J'ai été vivement touché de la maladie de S. A. E. ; je prendrais la liberté de lui écrire, s'il n'était pas trop tard. Ce n'est pas assez de faire son devoir, il faut le faire à temps.

Votre médecin du diable (5), qui a exorcisé les malades

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Madame de Saint-Julien. (G. A.)
(3) L'ouvrage de Necker sur les grains. (G. A.)
(4) Turgot et Malesherbes. (G. A.)
(5) Le médecin du diable dont parle Voltaire dans cette lettre était Gassener, prêtre à Elwanger. Je lui avais parlé de la scène scandaleuse que cet homme avait faite en Allemagne. (*Note de Colini.*)

d'Allemagne, ne me paraît guère plus charlatan que les autres médecins, qui se vantent de connaître la nature et de la guérir. Il est triste que dans notre siècle il y ait encore des malades qui se croient possédés du diable. Mais la philosophie ne sera jamais faite pour le peuple : la canaille d'aujourd'hui ressemble en tout à la canaille qui végétait il y a quatre mille ans.

Je suis un peu accablé des soins que me donne ma colonie de Ferney, qui s'est beaucoup augmentée; mais quelque chose qui m'arrive, soyez sûr que je ne vous oublierai jamais.

7108. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

31 juillet (1).

Mon cher ange, il faut avoir pour moi grande commisération. Je n'ai jamais mieux senti combien il est triste de passer sa vie loin de vous. Je n'ai pas manqué d'écrire à M. de La Reynière, au sujet de trois paquets que je lui avais envoyés pour vous successivement, depuis environ six semaines. Il m'a répondu, par sa lettre du 23 juillet, qu'il n'en avait reçu aucun. Je lui en avais aussi adressé un pour M. Watelet, et il m'assure que ce paquet ne lui est pas plus parvenu que les autres. Je me le tiens pour dit. Je ne chercherai point d'autres éclaircissements. Je suis confondu. Il faut donc renoncer à toutes les consolations de la vie, lorsqu'on est près de la quitter.

Il était bien doux pour moi de vous ouvrir mon cœur. Vous savez avec quelle confiance je vous ai toujours parlé, et cette confiance n'a jamais été indiscrète. Je ne crois pas vous avoir jamais écrit un mot qui pût déplaire à personne. Non seulement des paquets très indifférents ne vous ont pas été rendus, mais je vois que ma lettre de remerciements à M. le maréchal de Duras a eu le même sort. Je n'ai d'autre parti à prendre que de lui en écrire une autre en droiture. Je vous répéterai ici ce que je vous mandais. Je vous disais que mon jeune homme avait obtenu de son maître une place et des encouragements qui lui procureront une fortune honorable, et que par conséquent il n'a plus rien à demander à personne.

Je vous parlais de Le Gros, qui va, comme Lekain, jouant en province. Je ne crois pas qu'on puisse se plaindre ni vous compromettre pour une pareille correspondance.

J'ai lu dans quelques papiers publics que M. le duc de La Vrillière (2) avait la surintendance des postes; cela ne m'a pas paru vraisemblable. Quoi qu'il en soit, je ne sais plus où j'en suis; je sais seulement que je respire encore pour vous aimer de tout mon cœur, et pour vous être attaché bien intimement jusqu'à l'instant où il faudra cesser d'exister.

7109. — A M. DE CHABANON.

3 auguste.

Mon très aimable ami, votre ouvrage (3) contre l'*Esprit de parti* est, encore une fois, un très bon ouvrage; mais il n'est pas étonnant que les malades de la rage se fâchent contre leur médecin. Ils vous remercieront un jour de les avoir guéris. Pour moi, je vous remercie, dès ce moment, d'avoir voulu me guérir de ma passion pour la retraite; mais je tiens plus que jamais à cette passion, que mon âge et mes maux m'ont rendue nécessaire. Quoi ! vous voudriez faire rentrer un vieux boiteux dans la salle du bal? vous dites que vous méditez une fugue dans mes déserts, et vous me proposez de quitter mes déserts pour le fracas de Paris? Cela n'est pas conséquent, mon cher ami : d'ailleurs vous sentez bien qu'il ne faut pas laisser soupçonner à personne que je puisse avoir besoin de la moindre faveur pour venir danser dans votre *tripot* avec mes béquilles : rien ne m'empêcherait de faire cette sottise si j'en avais envie.

Il n'y a jamais eu d'exclusion formelle. J'ai toujours conservé ma charge (4), avec le droit d'en faire les fonctions. Si je demandais permission, ce serait faire croire que je ne l'ai pas.

Que les dieux ne m'ôtent rien,
C'est tout ce que je leur demande.

Les dieux ne me prieront pas sans doute de venir dans leur Olympe, et je ne les prierai pas de m'y donner une place. Mon unique désir est d'être oublié dans ma solitude, non pas oublié de tout le monde, car je désire bien vivement que vous et M. d'Argental vous vous souveniez toujours de moi; je vous prierai même de parler quelquefois de votre vieux malade à M. de Malesherbes, qui est révéré dans mon hôpital comme à Paris.

Ma vieille voix chevrotante ne sera pas entendue au milieu des concerts de ses louanges. Je dis pour lui *vivat*, avant de mourir; c'est tout ce que je puis faire. Je vous en dis autant. Je vous dis surtout *vive felix*, car *vivere* tout sec est peu de chose. Sachez qu'on vous regrette à Ferney tout autant qu'à Saconnay.

7110. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

4 auguste.

Je viens de baigner dans ce moment les ailes de papillon-philosophe dans de petits bains fort jolis. Elle n'est point du tout papillon en amitié, et je puis dire, sans aucune finesse, qu'on doit être très sûr qu'elle n'avait aucun tort quand elle ne reçut pas une certaine visite. Il y avait deux carrosses dans sa cour depuis quelques heures. La personne (1) qui l'accuse de légèreté sur les apparences arriva chez elle un moment avant qu'on donnât l'ordre de laisser entrer. C'est cette méprise qui a occasionné un soupçon assez vraisemblable. Il arrive souvent qu'on cherche finesse où il n'y en a point du tout. Je réponds sur ma vie de l'innocence du papillon, je réponds de la sincère amitié qu'elle a pour le héros; elle prend le plus grand intérêt à tout ce qui le regarde.

On croit bien que nous avons traité à fond l'affaire du héros. Elle pense que l'on fera naître autant d'incidents que l'on pourra, et qu'on ne cherchera qu'à lasser la patience d'un homme qui doit être déjà très las de toutes les difficultés qu'on a fait naître dans une affaire si simple.

Le résultat de nos conversations est que les quatre canons de Fontenoy, Gênes, Closter-Severn, et Port-Mahon (2), ont fait naître un peu d'envie, qu'on s'y est bien attendu, et que madame Pernelle avait raison quand elle disait (3) que l'envie ne mourrait jamais.

Papillon d'ailleurs a un cœur charmant, incapable d'inconstance en amitié. Pour moi, hibou que je suis, je dois rester et mourir dans mon trou. J'y forme des vœux pour le bonheur du héros; et je suis bien persuadé que ce bonheur ne sera point traversé par les lignes qu'une Provençale (4) a écrites sur une vitre.

7111. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 auguste.

Il est certain, mon cher ange, qu'il n'y a eu nulle négligence de la part de M. de La Reynière, et qu'il n'a point reçu les paquets. C'est un mystère sacré qu'il n'est pas permis à un profane comme moi d'approfondir.

Papillon-philosophe est actuellement sur les fleurs de Ferney, et bat des ailes. Papillon a instruit le hibou de bien des choses que le hibou ignorait.

J'ai réparé le malheur de mes paquets en écrivant en droiture à M. le maréchal de Duras, et en lui demandant bien pardon d'une méprise dont je n'ai pas été coupable.

S'il est vrai, mon cher ange, qu'il y eût place pour Cicéron, pour Catilina, et pour César (5), dans les fêtes qu'on prépare pour les princesses des pays subjugués autrefois par ce César (6), je compterais sur vos bontés auprès de M. le maréchal dont vous êtes l'ami. Votre suffrage seul suffirait pour le déterminer, et je vous aurais l'obligation d'être compté dans Versailles parmi ceux qui cultivent les lettres avec quelque honneur. J'aurais grand besoin qu'on me regardât comme un homme qui s'est appliqué à travailler dans l'école de Corneille, et non pas comme un écrivain de livres suspects.

Papillon-philosophe m'a appris que la petite cabale du *Bon Sens* (7) m'attribuait ce cruel et dangereux ouvrage. Je réponds à cette imputation :

Seigneur, je crois surtout avoir fait éclater
La haine des forfaits qu'on ose m'imputer.

PHÈD., act. IV, sc. II.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Malesherbes l'avait remplacé comme ministre de la maison du roi. (G. A.)
(3) Comédie en cinq actes. (G. A.)
(4) De gentilhomme ordinaire du roi. (G. A.)

(1) Richelieu lui-même. (G. A.)
(2) Voyez sur ces actions d'éclat de Richelieu, le *Précis du Siècle de Louis XV*. (G. A.)
(3) *Tartufe*, act. V, sc. II. (G. A.)
(4) Madame de Saint-Vincent. (G. A.)
(5) C'est-à-dire pour *Rome sauvée*. (G. A.)
(6) Marie-Adélaïde, sœur de Louis XVI, allait épouser, le 27 août, Charles-Emmanuel, prince de Piémont. (G. A.)
(7) Les amis de d'Holbach. (G. A.)

J'ai toujours regardé les athées comme des sophistes impudents; je l'ai dit, je l'ai imprimé. L'auteur de *Jenny* (1) ne peut pas être soupçonné de penser comme Epicure. Spinosa lui-même admet dans la nature une Intelligence suprême. Cette Intelligence m'a toujours paru démontrée. Les athées qui veulent me mettre de leur parti me semblent aussi ridicules que ceux qui ont voulu faire passer saint Augustin pour un moliniste.

Vous voyez qu'amis et ennemis ont également cherché à donner mauvaise opinion de moi dans le ciel et sur la terre. Je ne sais plus où me sauver; je suis pourtant à l'ombre de vos ailes, et probablement le diable ne viendra pas me prendre là; vous lui diriez *vade retro*.

Le neveu du pape Rezzonico est venu me voir, malgré ma mauvaise réputation; je compte plus sur vous à la cour de France que sur lui à la cour de Rome. Je vous conjure donc, mon cher ange, d'engager le premier gentilhomme de la chambre à faire ce que vous avez si bien imaginé. Rien n'est plus aisé, et ces bagatelles réussissent quelquefois. Cela peut contribuer à me laisser finir tranquillement ma vie: mais vous, mon cher ange; songez que votre amitié me la fait passer heureusement; songez que vous êtes toujours ma première consolation, soit de près, soit de loin. Je vous embrasse plus tendrement que jamais, mon cher ange; madame Denis se joint à moi. Papillon-philosophe paraît vous aimer autant que nous vous aimons; et moi, qui me crois plus philosophe que papillon, je me vante de l'emporter sur elle en sentiment pour vous. Je me flatte que cette lettre arrivera à bon port.

7112. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 auguste (2).

Voilà, mon cher ange, le factum de ce pauvre garçon (3). Le ministère n'a pas voulu qu'il perçât dans le monde; il sera du moins connu de vous. Nous aimons bien mieux votre suffrage que celui d'un parlement. Toute cette aventure pourra un jour être mise à côté de celle des Calas dans les bibliothèques des honnêtes gens, à la tête desquels vous êtes. Papillon-philosophe m'enchante; car nous parlons continuellement de vous.

7113. — A M. DE VAINES.

7 auguste.

Votre lettre, monsieur, m'a rassuré: je vous dois mon repos. Un pauvre étranger comme moi s'alarme aisément. Je craignais d'avoir été indiscret, et je tremblais surtout de vous avoir compromis.

Je suis enchanté que mon jeune homme (4) vous ait paru sage. On me dit que M. Turgot en a été aussi content que vous; ces deux suffrages, appuyés de celui de M. de Condorcet, doivent suffire. Il n'y a plus rien à demander à personne; j'ai toujours pensé que c'était assez que la vérité fût connue des philosophes tels que vous. Nous ne cherchons point à plaire aux assassins en robe. Ceux qui préfèrent le temps où nous sommes à celui de M. Colbert ont évidemment raison dans un point essentiel; c'est qu'il n'y avait pas, sous ce ministre, un homme en votre place qui eût votre goût et votre philosophie.

Je vais faire chercher à Lausanne toutes les petites bagatelles dont vous vous êtes amusé, et dont on a fait un recueil. Je vous les enverrai par petites parties numérotées, afin de ne pas grossir les paquets, et je vous supplierai de me mander seulement: « J'ai reçu le numéro 1, le numéro 2, etc.; » les paquets seront sous l'enveloppe de M. Turgot.

M. de Condorcet m'a envoyé la *Lettre d'un fermier de Picardie* (5); ce fermier est un homme de très grand sens et de très bonne compagnie; je voudrais bien souper avec lui.

Conservez, monsieur, vos bontés pour le pauvre malade.

7114. — A M. LE BARON DE CONSTANT DE REBECQUE.

9 auguste.

Je suis enchanté, monsieur, de vos lettres et de vos reproches; mais pour ces reproches si aimables, je vous jure que je ne les mérite pas. Si j'avais eu l'envie et le pouvoir de faire un tour dans le pays de Vaud, ce serait assurément à Fantaisie que je donnerais la préférence, quand le seigneur de Fantaisie serait dans son château; mais mon triste état ne me permet pas de pareilles courses. Il faut que j'attende chez moi, tout doucement, la fin de mes maladies, dont la mort a bien l'air de me délivrer bientôt.

Je ne compte point finir comme votre brave aumônier. Il ne m'appartient pas de mourir en Caton, n'ayant pas vécu comme lui. Au reste, je ne suis point surpris que votre homme se soit ennuyé à la lecture du livre de Formey contre le suicide, au point d'être tenté de faire le contraire de ce que ce bavard recommande. A l'égard de votre jeune homme, qui s'est donné tant de coups de canif, c'est assurément un mauvais raisonneur; car pourquoi faire en cinquante fois ce qu'on peut faire en une?

En général je ne blâme personne, et je trouve très bon qu'on sorte de sa maison quand elle déplaît; mais je voudrais qu'on attendît au moins huit jours: car personne n'est sûr de penser de la même façon huit jours de suite sur ces choses-là.

On commence à imiter en France votre gouvernement suisse. On veut ménager le peuple; on le délivre des corvées: tout le monde crie *Hosanna!* Pour moi, je suis comme Gilles le niais, qui fait ses petits tours à six pouces de terre, pendant que les voltigeurs dansent dans la moyenne région de l'air. J'ai la vanité d'achever ma petite ville, quoique je sois très sûr de mourir à la peine. Je vous embrasse, je vous regrette, et je vous prie de me conserver votre amitié.

7115. — A M. MARIN.

11 auguste (1).

Vous ne me parlez donc plus de votre belle idée philosophique, et si vous vous souvenez encore de moi, vous ne vous souvenez pas que vous aviez eu envie de faire un petit établissement dans mon voisinage. Cependant je vous assure qu'il y a des philosophes qui ont pris ce parti. Nous étions, il y a quelques jours, douze habitants de Ferney à table; chacun a sa maison et son jardin. Pour de grandes possessions, cela est impossible. Nous avons plusieurs bibliothèques. Le pays d'ailleurs est charmant l'été; l'hiver est triste, mais il l'est partout, excepté peut-être sur la côte d'Afrique.

J'ajouterai encore que, outre nos philosophes, nous avons une colonie d'horlogers qui font un commerce d'environ 500,000 francs par an. Cette colonie nous a donné des fêtes magnifiques pour la convalescence de madame Denis. Enfin nous espérons que le gouvernement, qui commence à faire tant de bien, daignera jeter les yeux sur notre petite entreprise.

Si vous aviez suivi la belle inspiration que vous aviez eue de venir favoriser notre colonie, il ne tenait qu'à vous; vous nous auriez encouragés. On bâtit actuellement une douzaine de maisons nouvelles, vous auriez choisi; mais vous êtes comme les pêcheurs qui se laissent toucher un moment de la grâce, et qui ne persévèrent point: vous n'avez eu qu'une velléité passagère de renoncer au monde.

Je ne sais si vous voyez quelquefois M. Panckoucke, l'ami de votre ami M. Linguet. Il a vu en passant une partie de cette colonie; il vous dirait qu'on y passe sa vie assez doucement.

Au reste, je vous prie de dire à M. Linguet qu'un de nos plus grands plaisirs est de lire son journal, qui devient de jour en jour plus intéressant. Vous savez qu'on l'avait consulté sur une affaire affreuse de la part d'un jeune homme très malheureux qui était alors chez moi, et qui voulait obtenir à peu près la même grâce, ou plutôt la même justice que la famille Calas avait obtenue. Ce jeune homme très estimable a pris enfin le parti de ne rien demander, mais d'exposer au roi toute l'horreur d'un jugement qui indigne encore la France et l'Europe. Il est devenu ingénieur du roi de Prusse, qui de plus lui a donné un grade dans ses armées avec une pension. Cela vaut mieux que de recommencer un procès à Paris, ou de faire entériner des lettres de grâce. Dites tout cela à M. Linguet quand vous le verrez, et conservez un peu d'amitié pour le vieillard du mont Jura.

7116. — A M. CHRISTIN.

12 auguste.

Vos quinze pages, mon cher ami, disent beaucoup plus et beaucoup mieux que les gros mémoires des autres avocats. Je n'ai jamais rien vu de si bien fait que votre nouvel écrit.

---

(1) Voyez, tome VI, ce roman. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Le *Cri du sang innocent*, saisi à la poste. (G. A.)
(4) C'est-à-dire l'écrit fait au nom de d'Etallonde. (G. A.)
(5) *Lettre d'un laboureur de Picardie à M. N.* (Necker), *auteur prohibitif à Paris.* (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

La seule chose qui me fasse un peu de peine, c'est ce malheureux aveu de vingt-quatre communiers en 1684; j'ai toujours peur que cette pièce ne serve de prétexte contre vos excellentes raisons. Vous avez des ennemis dangereux, vous combattez l'intérêt de tous les seigneurs, et surtout des moines. J'espère tout des bonnes raisons que vous alléguez, et je crains tout de l'artifice de nos adversaires.

Madame de Saint-Julien est ici. Elle écrit à madame de Grosbois. Si vous perdez, elle vous soutiendra au conseil. Enfin on pourra obtenir du ministère l'abolition d'un usage qui déshonore la France. Le conseil est composé d'hommes justes et vraiment philosophes. Celui qui vient de supprimer les corvées pourrait bien supprimer l'esclavage. On vous en aura la première obligation. J'attends la grande journée du 19. Combattez, mon cher ami; je lève les mains au ciel.

7117. — A M. DE LA HARPE.

15 auguste.

Malgré votre belle imagination, mon cher ami, vous n'imaginez pas le plaisir que vous me faites en m'apprenant que vous avez les deux prix; vous faites de vos ennemis *scabellum pedum tuorum*. Vous marchez au temple de la gloire sur le dos et sur le ventre des Fréron et des Clément. Vous jugez avec quelle impatience tous ceux qui sont à Ferney attendent vos épîtres en vers, et votre éloge en prose du maréchal de Catinat.

Savez-vous bien que je suis tenté de venir me mettre dans un petit coin, à la première représentation de *Menzicof* (1). Mes entrailles paternelles s'émeuvent de tendresse à chacun de vos succès. Vous devez être à présent dans le fracas des triomphes, des compliments, et des nouveaux amis. Les récompenses de la cour seront pour Fontainebleau. Fréron en mourra de rage, s'il ne meurt pas d'indigestion au cabaret: ce sera Apollon qui aura tué le serpent Python.

Il est vrai que Ferney devient une ville singulière et assez jolie; mais je désespère de vous y voir. Vous ne quitterez plus jamais Paris, vous y serez nécessaire. Il semble que le nouveau ministère soit exprès pour vous. Vous avez dans M. de Vaines un ami bien digne de l'être. Je lui ai envoyé le *Cri du sang innocent* et cette *Diatribe* dont vous me parlez. Tout cela est un peu de la moutarde après dîner.

Le jeune homme qui faisait crier le sang innocent, et qui a demeuré chez moi un an, n'a plus à crier. Le roi son maître vient de réparer la barbarie juridique de *Messieurs*; il l'appelle auprès de sa personne, il lui donne une compagnie, une place d'ingénieur, et une pension. Cela vaut mieux qu'une révision de procès, dont l'événement est toujours douteux, ou qu'une grâce honteuse, qui exige des cérémonies infâmes.

Si M. de Vaines ne vous a pas remis ces deux petits ouvrages, je vais lui en envoyer d'autres. Je vous embrasse dans la joie de mon cœur.

7118. — A MESSIEURS LES ÉDITEURS DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DES ROMANS.

15 auguste.

Vous rendez un vrai service, messieurs, à la littérature, en faisant connaître les romans; et on a une vraie obligation à M. le marquis de Paulmy de vouloir bien ouvrir sa bibliothèque à ceux qui veulent nous instruire dans un genre qui a précédé celui de l'histoire. Tout est roman dans nos premiers livres : Hérodote, Diodore de Sicile, commencent tous leurs récits par des romans. *L'Iliade* est-elle autre chose qu'un beau roman en vers hexamètres? et les amours d'Enée et de Didon, dans Virgile, ne sont-ils pas un roman admirable?

Si vous vous en tenez aux comptes qui nous ont été donnés pour ce qu'ils sont, pour de simples ouvrages d'imagination, vous aurez une assez belle carrière à parcourir. On voit dans presque tous les anciens ouvrages de cette espèce un tableau fidèle des mœurs du temps. Les faits sont faux, mais la peinture est vraie; et c'est par là que les anciens romans sont précieux. Il y a surtout des usages qu'on ne retrouve que dans ces anciens monuments.

Les premiers volumes que vous avez donnés au public m'ont paru très intéressants. Vous avez bien fait de mettre Pétrone à la tête des plus singuliers romans de l'antiquité; c'est là qu'on voit en effet les mœurs des Romains du temps des premiers Césars, surtout celles de la bourgeoisie, qui forme partout le plus grand nombre. Le Turcaret de notre Le Sage n'approche pas de Trimalcion : ce sont l'un et l'autre deux financiers ridicules; mais l'un est un impertinent de la capitale du monde, et l'autre n'est qu'un impertinent de Paris.

Vous ne paraissez pas persuadés que cette satire bourgeoise soit l'ouvrage que le consul Caius Petronius envoya à l'empereur Néron, avant de mourir par ordre de ce tyran. Vous savez que l'auteur de la satire que nous avons s'intitule *Titus Petronius;* mais ce qui est bien plus différent encore, c'est la bassesse et la grossièreté des personnages, qui ne peuvent avoir aucun rapport avec la cour d'un empereur : il y a plus loin de Trimalcion à Néron, que de Gilles à Louis XIV.

Si l'on veut lire l'article PÉTRONE dans les *Questions sur l'Encyclopédie* (1), on y verra des preuves évidentes de la méprise où sont tombés tous les commentateurs qui ont pris l'imbécile Trimalcion pour l'empereur Néron, sa dégoûtante femme pour l'impératrice Poppéa, et des discours insupportables de valets ivres pour de fines plaisanteries de la cour. Il est aussi ridicule d'attribuer ce roman à un consul, que d'imputer au cardinal de Richelieu un prétendu *Testament politique* (2), dans lequel la vérité et la raison sont insultées presque à chaque ligne.

L'*Ane d'or* d'Apulée est encore plus curieux que la satire de Pétrone. Il fait voir que la terre entière retentissait, dans ces temps-là, de sortiléges, de métamorphoses, et de mystères sacrés.

Les romans de notre moyen âge, écrits dans nos jargons barbares, ne peuvent entrer en comparaison ni avec Apulée et Pétrone, ni avec les anciens romans grecs, tels que la *Cyropédie* de Xénophon; mais on peut toujours tirer quelques connaissances des mœurs et des usages de notre onzième siècle jusqu'au quinzième, par la lecture de ces romans mêmes.

On a judicieusement remarqué que La Fontaine a tiré la plupart de ses contes des romanciers du quinzième et du seizième siècle; et parmi ces contes mêmes il y en a plusieurs qui se perdent dans la plus haute antiquité, et dont on retrouve des traces dans Aulu-Gelle et dans Athénée. Il ne faut pas croire que La Fontaine ait embelli tout ce qu'il a imité. Il a pris l'*Anneau d'Hans-Carvel* dans Rabelais; Rabelais l'avait pris dans l'Arioste, et l'Arioste avoue que c'était un conte très ancien : mais ni La Fontaine ni Rabelais n'ont rendu ce conte aussi vraisemblable ni aussi plaisant qu'il l'est dans l'Arioste.

Fu già un pittor (non mi ricordo il nome),
Che dipingere il diavolo solea
Con bel viso, begli occhi, e belle chiome.
Nè piè d'angel ne corna gli facea;
Nè facea si leggiadro, nè si adorno
L'angel da Dio mandato in Galilea.
Il diavolo reputandosi a gran scorno
S'ei fosse in cortesia da costui vinto,
Gli apparve in sogno un poco innanzi il giorno,
E gli disse in parlar breve e succinto,
Chi egli era, e che venia per render merto
Dell' averlo si bel sempre dipinto. (*Satira prima.*)

C'est ainsi que la fable des compagnons d'Ulysse changés en bêtes par Circé, et qui ne veulent point redevenir hommes, est entièrement imitée de l'*Ane d'or* de Machiavel, et ne lui est pas supérieure, quoiqu'elle ait le mérite d'être plus courte.

Je ne sais pas pourquoi il est dit, dans le second volume de la *Bibliothèque des romans*, page 103, que le *Pâté d'anguilles* est dans La Fontaine un modèle de l'*art de conter*. On en donne pour preuve ces vers-ci :

Hé quoi! toujours pâtés au bec!
Pas une anguille de rôtie!
Pâtés tous les jours de ma vie!
J'aimerais mieux du pain tout sec.
Laissez-moi prendre un peu du vôtre;
Pain de par Dieu ou de par l'autre.
Au diable ces pâtés maudits!
Ils me suivront en paradis,
Et par delà, Dieu me pardonne.

Je crois sentir comme un autre toutes les grâces naïves de La Fontaine; mais je vous avoue que je ne les aperçois pas dans les vers que je viens de vous citer.

Ma lettre deviendrait un volume si je cherchais les plus anciennes origines des romans, des contes, et des fables: je les retrouverais peut-être chez les premiers brachmanes et chez les premiers Persans.

(1) A Fontainebleau. (G. A.)

(1) Voyez, tome V, le chapitre XIV du *Pyrrhonisme de l'histoire*. (G. A.)

(2) Voyez tome V, page 390. (G. A.)

Je ne vous parle pas de la plus ancienne de toutes les fables connues parmi nous, qui est celle des arbres qui veulent se choisir un roi. Sans me perdre dans toutes ces recherches, je finis par vous remercier de vos deux premiers volumes; je vous attends au charmant roman du *Télémaque*. J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, messieurs, votre, etc.

7119. — A M. DE VAINES.

15 auguste.

J'ai eu l'honneur, monsieur, de vous envoyer deux *Cri du sang innocent* et deux *Diatribes*, sous l'enveloppe de M. Turgot, n° 1; j'envoie aujourd'hui n° 2. Voulez-vous bien avoir la bonté d'en donner un à M. de La Harpe? Je suis enchanté de ses nouveaux succès. Voilà un nouveau jour qui se lève dans la littérature, comme dans le gouvernement.

7120. — A M. LE COMTE D'ESPAGNAC.

A Ferney, 19 auguste (1).

Deux invalides qui sont dans mon voisinage me chargent de vous demander une grâce. Ils ont entendu dire que vous aviez de la bonté pour moi. Ils ne savent pas peut-être que je ne dois point en abuser, et que je dois me borner à vous remercier de toutes celles que vous m'avez faites. Je ne les oublie point, quand je relis l'*Histoire du maréchal de Saxe* et le manuscrit d'un jeune théologien (2) qui devrait être à la tête d'un régiment et d'une académie. J'ai l'honneur d'être, avec la reconnaissance la plus respectueuse, monsieur, votre, etc.

7121. — A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

Ferney, 20 auguste (3).

Le vieux malade de Ferney reçoit, monsieur, dans ce moment, la lettre dont vous l'avez honoré, du 10 auguste, datée de Perpignan; il est consolé de tous ses maux par le souvenir dont vous l'honorez. Vous le ressuscitez déjà par l'espérance que vous lui donnez qu'il aura l'honneur de vous faire sa cour à votre passage par notre quatorzième canton suisse.

Madame Denis, qui a été très malade et qui est en convalescence, se dispose à avoir l'honneur de vous recevoir. Vous sentez combien nous sommes flattés de la bonté que vous avez de venir dans notre petit ermitage.

Je suppose que vous êtes actuellement occupé de l'inspection des troupes; vous daignez venir vous délasser de vos travaux dans notre paisible campagne, où nous ne sommes occupés que d'établissements pacifiques. Vous verrez peut-être chez nous la sœur de M. le marquis de la Tour du Pin (4), qui est très attachée à monseigneur le duc d'Orléans; mais vous ne verrez jamais personne qui vous soit attaché, monsieur, avec plus de respect et avec plus d'envie de vous présenter ses sincères hommages, que le vieux malade de Ferney.

7122. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 auguste (5).

Mon cher ange, j'ai reçu votre consolante lettre du 11 auguste, ou août, comme disent les barbares. Je vous avoue que je ne comprends guère encore pourquoi M. de La Reynière ayant pu m'envoyer des imprimés, il n'a pu recevoir de moi des imprimés. Il me semble que, si ses confrères laissaient passer à la poste ce qu'il envoyait, ils auraient pu laisser passer aussi les imprimés à lui adressés. Il me semble encore qu'après les avoir ouverts et les avoir lus, on aurait pu ne pas me les retenir, puisqu'ils contenaient une requête (6) au roi très sage, très circonspecte, et jugée telle par le petit nombre des hommes d'Etat qui l'ont reçue. Mais je dois respecter les lumières et les volontés des hommes supérieurs qui auront sans doute jugé que cette requête, quoique très raisonnable et très touchante, n'était pas convenable dans le temps présent.

Je ne peux m'imaginer qu'un homme très puissant, et qui pense comme vous sur des choses essentielles, ait imaginé, à l'âge de soixante-quatorze ans (7), de mortifier un homme de quatre-vingt-deux. Il me crut autrefois dans la confidence de M. le maréchal de Richelieu, et il ne me cacha pas qu'il en était très irrité. J'ignore même encore s'il a été détrompé depuis; j'ignore s'il me conserve de l'aversion, ou de la bonté, ou de l'indifférence; tout ce que je sais, c'est que mes paquets furent arrêtés, il y a environ deux mois, et que je dois me taire.

Comme dans ces paquets il y avait une longue lettre pour M. le maréchal de Duras, et que cette lettre a été perdue, j'en ai écrit une autre dans laquelle j'ai dû me justifier auprès de M. le maréchal de ne lui avoir point répondu sur son discours à l'Académie. Je lui expliquais fort au long que je lui avais répondu sur-le-champ par M. de La Reynière; je lui parlais des *Filles de Minée* et de la diatribe que j'avais mise dans mon paquet perdu. Cette dernière lettre lui a été rendue, et voici les six lignes qu'il me répond, du 5 de ce mois. Lisez, je vous prie, ces six lignes; elles ne répondent en aucune manière à ce que je lui mandais : elles me parlent d'une place pour les spectacles de Fontainebleau; dont il n'a jamais été question. Je suis persuadé que c'est encore là une méprise, et que M. le maréchal de Duras aura mis mon adresse sur un billet qu'il écrivait à un autre.

Cette vie est toute pleine de quiproquo continuels; on est bien embarrassé, quand il faut tirer les choses au clair à cent lieues.

Je suis dans le même embarras entre le papillon-philosophe et M. de Richelieu; et pour éviter ces inconvénients, le papillon daigne se faire une retraite fixe à Ferney pour y passer six mois de l'année. Sa maison sera très jolie et fera le plus précieux ornement de la colonie naissante. J'étais déjà bien étonné que mon horrible désert fût devenu quelque chose d'agréable. La résolution de papillon-philosophe augmente ma surprise; je crois que toute cette aventure est tirée des *Mille et une Nuits*. Je nage entre les plaisirs et les chagrins, entre les espérances et les craintes. Ma colonie m'enchante autant qu'elle m'occupe; mais ce qui s'est passé dans une certaine assemblée, aux Jacobins de Paris (1), me *transit* d'indignation et de frayeur.

Je vous écris sous l'enveloppe de M. de Vaines, et cependant je n'ose vous dire tout ce que je pense. Que ne puis-je venir souper avec vous dans votre palais de Paris, et vous ouvrir un cœur qui sera pénétré pour vous de tendresse et de vénération jusqu'au dernier moment de ma vie!

7123. — A M. DE CHABANON.

24 auguste (2).

J'ai reçu de vous, mon aimable ami, une lettre datée de Lyon, du 14 auguste, ou août, dans le temps que je vous croyais à Paris. Vous me parlez d'une plainte que le concile des augustins a faite contre le profane La Harpe. Ce profane, couronné de deux lauriers, ne me parle point de cette plainte sacrée; mais ces messieurs du concile sont toujours aussi redoutables qu'ils sont vénérables, et je les respecte au point que je crois devoir rester toujours le plus loin d'eux que je pourrai.

Vous ne doutez pas que je ne fusse charmé de me trouver quelque temps à Paris entre vous et vos amis; mais je pense qu'il faut que l'ermite Paul meure dans sa Thébaïde. Le fracas du monde est trop à craindre; de plus, nous bâtissons actuellement vingt monastères nouveaux pour des pénitents et des pénitentes qui viennent servir Dieu dans nos déserts.

Je ne connais point le mémoire nouveau de la famille Saint-Vincent, et je doute qu'on ait pu faire quelque chose de raisonnable dans cette affaire si infâme. Si vous avez cette pièce, je vous serai très obligé de me l'envoyer; car il faut que j'aie tout ce qui s'est fait dans cet étrange procès, qui ne finira pas sitôt. J'aimerais bien mieux avoir quelque nouvel ouvrage de vous, quelque jolie pièce de vers, telle que vous en faites si souvent. Et j'aimerais encore mieux vous avoir à Ferney; car il n'y a que votre personne que je puisse préférer à vos ouvrages. Madame Denis, qui pense comme moi, vous regrette et soupire après vous. Souvenez-vous de nous quand vous souperez avec M. d'Argental.

7124. — A M. MARIN.

24 auguste (3).

Je reçois, mon cher ami, votre lettre du 17 auguste ou août, comme disent les Welches : j'en déchiffre une partie

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) L'abbé d'Espagnac, fils du baron. Il avait obtenu un accessit à l'Académie pour son *Éloge de Catinat*. C'est le même qui agiota plus tard et mourut sur l'échafaud en 1794. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. Franoçis. (G. A.)
(4) Madame de Saint-Julien. (G. A.)
(5) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(6) Le *Cri du sang innocent*. (G. A.)
(7) Le comte de Maurepas, ministre d'Etat. (G. A.)

(1) Voyez la lettre suivante. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

avec une extrême difficulté. J'entrevois d'abord, à vos pieds de mouche, que vous n'avez point reçu ma réponse à votre proposition si intéressante de venir vous retirer dans nos déserts, loin des folies et des tracasseries welches. Je vous avais cependant répondu sur-le-champ, à la dernière adresse que vous m'aviez donnée. Je vois que l'on n'a pas les mêmes attentions que l'on avait autrefois. Je prends encore le parti de vous écrire en droiture.

Si vous passez à Ferney, comme vous me le faites espérer, vous y verrez madame de Saint-Julien, que vous connaissez, et que nous appelons le papillon-philosophe; je vous jure qu'elle est encore plus philosophe que papillon. Madame Denis, qui a été malade à la mort, et qui se porte à présent assez bien, vous fera les honneurs de ma chaumière, et ma vieillesse languissante se ranimera par le plaisir de vous voir et de vous entendre.

Vous m'apprendrez tout ce qui s'est passé dans le monde; car je ne sais rien ou je ne sais que par à côté. J'ignore absolument l'affaire de M. Mercier (1) dont vous me parlez. J'ignore ce qui se passe sur tous les théâtres, depuis celui de la cour jusqu'à celui de Nicolet. Je bâtis, avec bien de la peine, des cellules pour ceux qui veulent habiter notre Thébaïde.

. . . . . Vejanius, armis
Herculis ad postem fixis, latet abditus agro.

Soyez assez philosophe pour passer chez nous. Le vieux rat de campagne sera enchanté de souper librement avec le rat de ville. Mais sachez qu'il faut venir avant le mois d'octobre; nous sommes actuellement dans le climat de Naples, et nous serions alors dans celui de Sibérie : vous vous trouveriez au milieu de cent lieues carrées de neige, ce qui serait fort désagréable pour un Provençal.

7125. — AU ROI DE PRUSSE.

A Ferney, 27 auguste (2).

Sire, je mets à vos pieds l'innocence, la sagesse, la bravoure modeste, condamnées par d'infâmes Welches et protégées par le héros de l'Europe. Je ne sais pas quel jour Morival pourra se présenter devant votre majesté, mais je sais que ce jour sera le plus heureux de sa vie. La mienne finira dans la félicité et dans la reconnaissance, puisqu'elle est honorée de vos bontés. Daignez me les continuer, sire, jusqu'à mon dernier moment, et agréez le profond respect, le tendre attachement, l'admiration constante qui attachent le vieillard de Ferney au trône de Potsdam.

7126. — A M. FABRY.

28 auguste.

Monsieur, je reçois dans ce moment une lettre très détaillée de M. de Trudaine. Il me semble, par cette lettre, que ce digne ministre se fait fort, conjointement avec M. Turgot, d'accorder à la province de Gex encore plus et encore mieux qu'elle ne demandait. Ce sera à vous et à messieurs des états à vous concerter sur ce qu'il vous propose. Je vais faire transcrire sa lettre. Je vous la porterais si mes cruelles maladies me le permettaient. Il est nécessaire que j'aie l'honneur de vous voir; je crois qu'il n'y a point de temps à perdre, et qu'il faut profiter sans délai des intentions d'un ministre si juste et si respectable. J'ai l'honneur d'être, etc.

7127. — A M. FABRY.

31 auguste.

J'apprends, monsieur, que plusieurs personnes à Gex sont effarouchées des bienfaits dont le ministère veut nous combler. C'est probablement faute de savoir encore jusqu'où ses bontés s'étendent; vous pourrez leur apprendre que M. de Trudaine, dans la lettre dont il m'honore, dit expressément que nous pourrons convenir d'un prix avec MM. les fermiers-généraux pour le sel.

Le grand point, le bienfait très signalé et très inattendu, est que nous soyons débarrassés de cette foule d'employés qui vexent la province, qui remplissent les prisons, et qui interdisent tout commerce.

Dès que nous serons délivrés d'un fléau si funeste, nous profiterons dans l'instant de notre liberté pour faire proposer aux fermiers-généraux de nous livrer du sel au même prix qu'ils le vendent à Genève; en attendant que nous soyons d'accord avec eux, nous pourrons en acheter à Coppet, et l'avoir à un prix très modique. Nous ne le paierons que 13 livres le quintal. Il est très probable que la protection de M. Turgot et de M. de Trudaine engagera les fermiers-généraux à traiter avec nous, comme avec Genève. Alors il vous sera très aisé de prendre sur la vente de ce même sel une somme assez considérable pour payer les dettes de la province, pour donner une indemnité à la ferme, et pour subvenir à la confection des chemins.

La liberté qu'on daigne nous offrir, et l'abolissement des corvées, sont des bienfaits inestimables pour les villes et pour les campagnes. Nous n'avons que des grâces à rendre; personne ne le sent plus que vous, et ne le fera mieux sentir. Je m'en rapporte entièrement à votre sagesse, et à votre esprit patriotique. J'ai l'honneur d'être, etc.

7128. — A M. L'ABBÉ MORELLET.

31 auguste.

Mon cher philosophe, je vous dirai d'abord que je suis pénétré de reconnaissance et de joie. M. de Trudaine daigne accorder à notre petite province plus de grâces que je n'avais osé en demander. J'ai vu, par la lettre dont il m'a honoré, qu'il connaît mieux les malheurs et les besoins du pays de Gex que moi-même. Nos états l'ont remercié, et ont souscrit leur soumission à ses ordres. Ils attendent avec impatience l'effet de ses bontés, et la déclaration du roi, afin que son exécution commence au premier d'octobre prochain, qui est la fin de la première année du bail actuel des fermes.

J'use, mon cher ami, de la permission que vous m'avez donnée. Je m'adresse à vous avec nos états, et je vous supplie d'obtenir de M. de Trudaine qu'il daigne nous faire sentir l'effet de ses bontés à cette époque du premier d'octobre, temps auquel nous pourrons nous pourvoir commodément de sel, de tabac, et d'autres denrées nécessaires. Vous aurez doublé le bienfait de M. de Trudaine, en nous prouvant, par les faits, que qui oblige vite oblige deux fois.

Les commis des fermes, ayant déjà entendu parler des bienfaits qu'on nous fait espérer, nous font les plus horribles avanies. Ils jouent de leur reste, et je ne serais pas étonné s'il y avait tôt ou tard du sang répandu.

On n'en répandra pas pour la *Diatribe*; mais il me semble que les démarches qu'on a faites sont une insulte à M. Turgot, de la part des mêmes gens qui donnèrent de l'argent, il y a quelques mois, pour ameuter la populace. C'est l'esprit de la Ligue qui voudrait persécuter le duc de Sully. Des fripons ont voulu donner des croquignoles à M. Turgot sur le nez de La Harpe (1).

Madame Denis vous fait les plus sincères compliments. Nous passons les jours à vous regretter. Adieu, protecteur de Ferney, du commerce, de la liberté, et de la raison.

7129. — A M. DE VAINES.

31 auguste.

M. de Trudaine, monsieur, a répondu au mémoire que j'eus l'honneur de vous envoyer il y a quelques mois, et que M. le contrôleur-général lui remit. Il daigne nous offrir plus et mieux que notre province ne demandait. Nos états ont sur-le-champ fait leur soumission et leurs remerciements. Je vous prie de vouloir bien lire la copie de la lettre que je viens d'écrire au maire de Gex, subdélégué de l'intendance, et l'un des syndics de nos états.

Les citoyens de notre nouvelle petite ville de Ferney nous donnèrent, ces jours passés, une fête qui ne sentait point son village de province. Des princes et des princesses de l'Empire y assistèrent. Nos Fernésiens tirèrent à l'arquebuse pour des prix. L'un de ces prix était une médaille d'or gravée à Ferney, portant d'un côté le buste de M. Turgot, et de l'autre ces mots, enfermés dans une couronne d'olivier : *Regni tutamen*. Madame de Saint-Julien, héroïne de son métier, sœur de M. le marquis de Gouvernet, commandant de Bourgogne, laquelle est en possession de tuer toutes les perdrix du roi, a gagné le prix de l'arquebuse, et porte à son cou la médaille de M. Turgot.

Je vous remercie tendrement, monsieur, de vos lettres du 21 et 25 d'auguste, que les Welches ont appelé août. Il y a encore parmi ces Welches des barbares bien sots et bien ri-

(1) Qui venait de faire représenter la *Brouette du vinaigrier*. (G. A.)

(2) Ce billet, édité par de Cayrol et A. François, devrait être dans la *Correspondance avec le roi de Prusse*, tome VII, page 235. (G. A.)

(1) Le parlement avait sévi contre M. de La Harpe, à l'occasion d'un extrait de la *Diatribe à l'auteur des Éphémérides*, inséré dans le *Mercure*. (K.)

dicules : puissent de dignes Français comme vous corriger cette détestable engeance !

7130. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

2 septembre (1).

Ceux qui ont la curiosité d'ouvrir mes lettres sauront donc que je suis un pauvre marchand, qui vous écrit de son comptoir par la voie de Lyon. Vous saurez donc après eux, monseigneur, que papillon-philosophe est en effet très philosophe, qu'elle vous est très constamment attachée, qu'elle est aussi indignée que moi des chicanes que vous essuyez dans une affaire qui aurait dû être finie dès longtemps. Papillon-philosophe connaît très bien son Paris, tout rempli de papillons très éloignés de la philosophie. Elle veut passer les étés dans ma retraite, et ne rester à Paris que les hivers. Elle console ma vieillesse par sa généreuse amitié; elle a rendu des services essentiels à ma colonie.

Je viens enfin à bout de fonder une assez jolie ville; il est vrai que c'est en me ruinant; mais on ne peut se ruiner pour une entreprise plus honnête. Quelques ministres me donnent des secours de toute espèce, excepté d'argent. Je crois qu'il y en a un (2) qui est toujours persuadé que vos anciennes bontés pour moi m'avaient autrefois rendu coupable envers lui. Il est dans cette erreur depuis trente années. Mais on me fait espérer qu'il ne me persécutera pas, à mon âge de quatre-vingt-deux ans, dans la caverne où j'achève mes jours. L'état très douloureux de ma santé ne me permet pas de venir affronter le fracas de Paris, et je prévois que votre procès ne sera pas fini l'hiver prochain.

Je voudrais que vous pussiez aimer votre palais de Richelieu autant que j'aime l'autre que j'habite dans mes déserts. Les éloges du maréchal de Catinat (3) pleuvent de tous côtés; on le loue surtout d'avoir préféré Saint-Gratien à la cour de Louis XIV. Vous avez eu une vie plus longue et plus brillante que la sienne. Il passa ses derniers jours en philosophe, ce n'est pas un mauvais parti. Serais-je assez heureux pour que vous prissiez un jour le chemin de ma chaumière en allant à Richelieu? Je n'ose m'en flatter. Il serait beau que le vainqueur de Mahon n'oubliât pas un serviteur qui vous est attaché depuis plus de cinquante ans. Une telle bonté ne peut être désapprouvée par personne. Qui oserait m'envier une consolation si touchante sur le bord de mon tombeau? Quoi qu'il arrive, conservez-moi un souvenir qu'assurément je mérite.

7131. — A M. LE BARON D'ESPAGNAC.

A Ferney, 3 septembre.

Le jeune homme (4), monsieur, que vous intitulez bachelier en théologie, me paraît bachelier dans votre grand art de la guerre, et plus fait pour remplir la place du maréchal de Catinat que celle d'un Père de l'Eglise. Il a trop d'esprit et d'imagination pour s'en tenir seulement à la Sorbonne. Je ne puis trop reconnaître la bonté que vous avez eue de m'envoyer son ouvrage. On croirait que l'auteur a fait plusieurs campagnes, et qu'il a passé plus d'un quartier d'hiver à la cour.

Je vous remercie du fond de mon cœur, vous et cet illustre bachelier. Quand je songe que les maréchaux de Catinat et de Saxe ont été immortalisés dans la même maison (5), et que c'est à elle que je dois une lecture si intéressante, je me sens pénétré de reconnaissance autant que de plaisir. J'ai l'honneur d'être avec respect, du maréchal-de-camp et du bachelier, monsieur, le très humble et très obéissant serviteur. LE VIEUX MALADE.

7132. — A M. DE VAINES.

3 septembre.

Le vieux malade, monsieur, est prêt à ressusciter par toutes vos bontés. Mon pays attend celles de M. Turgot sur le rapport de M. de Trudaine; et on espère bien que, si l'occasion s'en présente, vous direz quelques mots en notre faveur.

Je vous supplie de souffrir que je mette dans mon paquet un billet pour M. de La Harpe. Si mon corps pouvait obéir à mon âme, je ferais le voyage de Paris pour vous remercier.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Maurepas. (G. A.)
(3) Pour le prix de l'Académie française. (G. A.)
(4) L'abbé d'Espagnac. (G. A.)
(5) Le baron avait fait l'*Histoire de Maurice de Saxe*, et son fils l'*Eloge de Catinat*. (G. A.)

7133. — A M. DE LA HARPE.

5 septembre.

Mon cher et illustre ami, je vous avoue que, lorsque je lus l'*Eloge de Fénelon*, je crus fermement que vous n'iriez jamais au delà. L'*Eloge de Catinat* m'apprend que je me suis trompé. Je dis aujourd'hui que vous ne ferez jamais mieux, et vous me détromperez encore à la première occasion.

J'en dis à peu près autant de vos vers. Vous voilà, ma foi, mon cher ami, au premier rang; et remarquez, je vous prie, que les hommes de Dieu vous éprouvent toutes les fois qu'on vous couronne.

L'aventure de Joseph, contrôleur général des finances d'un Pharaon, pris pour saint Joseph, le digne époux de Marie, est une des bonnes scènes d'Arlequin qui aient jamais été jouées. Des gens bien instruits m'assurent que cette énorme bêtise est le fruit de la cabale, qui cherche à mordre les talons de M. Turgot, lorsqu'elle est écrasée par ses vertus. Que Dieu nous conserve M. Turgot et M. de Malesherbes ! les méchants et les sots ne seront plus à craindre.

Bonsoir, mon digne ami; que votre bonheur soit égal à votre gloire ! Buvez à ma santé avec M. de Vaines; je m'en porterai mieux.

7134. — A M. DE VAINES.

5 septembre.

Je mets sous votre protection, monsieur, ce petit billet pour notre ami M. de La Harpe. Mais j'y mets encore plus mon petit pays de Gex. Neuf à dix mille hommes attendent, la bouche ouverte, la manne que Moïse Turgot doit faire pleuvoir sur eux. Je me flatte que M. de Trudaine aura bientôt minuté l'arrêt du conseil. Cet arrêt sera plus utile que celui qui a été rendu contre le *Mercure*. Il fera fleurir un pays pauvre et ignoré.

On bâtit actuellement dans Ferney vingt nouvelles maisons de pierre de taille, et on y a fait l'année passée un commerce de 450.000 livres. Cela peut aller, dans quelques années, à un million, si nous sommes protégés. Je n'y ai d'autre intérêt que celui de bien faire; c'est par cela seul que je mérite la protection de M. Turgot. Continuez-moi, monsieur, une bienveillance qui fait le charme des derniers jours de ma vie.

7135. — A M. L'ABBÉ MORELLET.

8 septembre.

Philosophe bienfaisant, je vous prie de vouloir bien me dire si vous croyez que l'affaire de notre petit pays puisse être terminée à la fin de ce mois. Vous êtes notre avocat, notre rapporteur, notre protecteur auprès de M. Turgot et de M. de Trudaine.

Si jamais vous revenez vers notre Ferney, nous irons au devant de vous avec la croix et la bannière. Nous vous conjurons de presser l'effet des bontés de M. de Trudaine. Il avait déjà entrepris, il y a quelques années, l'ouvrage de notre liberté; mais les fermiers-généraux, guidés par leur intérêt, qu'ils aimaient et qu'ils ne connaissaient pas, avaient rendu ses bonnes intentions inutiles. Il est aujourd'hui en état de donner la loi à ces messieurs, et j'espère que vous triompherez d'eux comme de la compagnie des Indes (1).

Ayez la bonté de me mander où vous en êtes de votre triomphe.

Je suis bien étonné que votre Sorbonne n'ait pas fulminé un petit décret contre une certaine *Diatribe* (2) : mais n'êtes-vous pas charmé d'un conseiller du parlement qui a pris Joseph, le contrôleur général de Pharaon, pour saint Joseph, le père putatif de notre Seigneur Jésus-Christ? Je vous salue en icelui; je vous embrasse de tout mon cœur, avec la plus tendre reconnaissance.

7316. — A MADAME DE SAINT-JULIEN (3).

Eh ! mon Dieu, qu'est-il donc arrivé? Il est quatre heures du soir, 8 septembre.

Qu'est devenue madame de Saint-Julien? est-elle tombée malade? Je n'ai pas la force d'aller jusqu'à Nyon; je suis dans mon lit. Si madame de Saint-Julien est dans un état

(1) Que Morellet avait attaquée en 1769. (G. A.)
(2) La *Diatribe à l'auteur des Ephémérides*. Voyez tome V, page 661. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

approchant du mien, qu'elle revienne sur-le-champ; que je puisse au moins avoir de ses nouvelles. Pourquoi M. Raclo ne nous a-t-il pas envoyé un exprès? Il faut que quelqu'un ait la bonté de calmer nos inquiétudes.

7137. — A M. DUPONT DE NEMOURS.

10 septembre.

Monsieur, le maçon et l'agriculteur du mont Jura, à qui vous avez bien voulu écrire une lettre flatteuse et consolante, est si sensible à votre bonté qu'il en abuse sur-le-champ.

Je vous dirai d'abord qu'il n'y a peut-être point de pays en France où l'on ait ressenti plus vivement que chez nous tout le bien que les intentions de M. Turgot devaient faire au royaume. Tout petits que nous sommes, nous avons des états, et ces états ont pris de bonne heure toutes les mesures nécessaires pour assurer la liberté du commerce des grains et l'abolition des corvées. Ce sont deux préliminaires que j'ai regardés comme le salut de la France.

Nous avons célébré, au milieu des masures antiques que je change en une petite ville assez agréable, les bienfaits du ministère. Ma colonie a donné des prix de l'arquebuse dans nos fêtes. Ce prix était une médaille d'or, représentant M. Turgot gravé au burin. Madame de Saint-Julien, sœur de notre commandant, a remporté ce prix. Tout cela nous a encouragés à demander la distraction de notre petit pays d'avec les fermes-générales, projet ancien que M. de Trudaine avait déjà formé, et qui est aussi utile au roi qu'à notre province.

M. Turgot a renvoyé notre mémoire à M. de Trudaine, lequel en conséquence nous a fait ses propositions. Nous les avons acceptées sans délai, et sans y changer un seul mot, et nous les avons tous signées avec la plus vive et la plus respectueuse reconnaissance.

Voilà l'état où nous sommes. Les états m'ont chargé de supplier M. Turgot de vouloir bien, s'il est possible, nous donner, pour le premier d'octobre, ses ordres positifs, suivant lesquels nous prendrons nos arrangements, et nous ferons les fonds pour payer à la ferme-générale l'indemnité à elle accordée, pour subvenir à la confection des chemins sans corvées, et pour acquitter annuellement les dettes de la province. Nous paierons tout avec allégresse, et nous regarderons le bienfaiteur de la France comme notre bienfaiteur particulier.

J'avoue, monsieur, que tout cela me paraît plus intéressant que le gouvernement du patriarche Joseph, contrôleur général de Pharaon, qui vendait au roi son maître les marmites et les personnes de ses sujets.

J'apprends que vous êtes assez heureux, M. Turgot et vous, pour loger sous le même toit. Je m'adresse à vous pour vous prier de l'instruire de nos intentions, de notre soumission, et de notre reconnaissance. Ayez la bonté de faire un mot de réponse. J'ai l'honneur d'être, etc.

7138. — A M. DE VAINES.

10 septembre.

Voici, monsieur, mon dernier *Jenny* (1).

A qui faut-il que je m'adresse pour avoir les dernières résolutions de M. le contrôleur général sur le mémoire présenté par M. de Trudaine, concernant la distraction de notre province d'avec les fermes-générales? Nos états espéraient que cette affaire serait terminée pour le 1er octobre, époque à laquelle nous devons prendre tous nos arrangements. Mais je crains bien que les cabaleurs ennemis de tout bien ne reculent celui que M. Turgot et M. de Trudaine veulent nous faire.

Je souhaite que sa fermeté et son courage triomphent de leurs basses intrigues, comme la pureté de ses intentions est au-dessus de leurs vues intéressées.

On fait une nouvelle édition de *Jenny*; on aura l'honneur de vous en envoyer, malgré les méchants et les sots. Agréez, monsieur, le tendre attachement du vieux de la montagne.

7139. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 septembre.

Mon cher ange, Dieu me devait madame de Saint-Julien. Elle a fait pendant deux mois la moitié de mon bonheur, et vous auriez fait l'autre, si mon Ferney, qu'on veut actuellement nommer *Voltaire*, avait été plus près de Paris. Je ne sais si vous auriez gagné le prix de l'arquebuse que madame de Saint-Julien a remporté; cela vaut bien un prix de l'Académie française : c'était une médaille d'or représentant M. Turgot, gravé au burin par un de nos meilleurs artistes.

Nous attendons à tout moment une pancarte de ce M. de Sully-Turgot, pour tirer notre petit pays des griffes de MM. les fermiers-généraux, et pour nous rendre libres; après quoi je mourrai content : mais je vous avoue que mon bonheur a été furieusement écorné par la ridicule et absurde équipée de ceux qui ont demandé la proscription d'une certaine *Diatribe* uniquement faite à l'honneur du roi et de son ministre.

Je suis encore plus étonné de la faiblesse qu'on a eue de céder à cet orage impertinent. Il m'a semblé que cette condescendance du gouvernement n'était ni sage ni honnête, et qu'il ne fallait pas donner gain de cause à nos ennemis, dans les affaires qui ne les regardent en aucune façon. Ce qui me consolera quand je partirai de ce monde, c'est que j'y laisserai une petite pépinière d'honnêtes gens qui s'étend et se fortifie tous les jours, et qui à la fin obligera les fripons et les fanatiques à se taire. Je ne verrai pas ces beaux jours, mais j'en vois l'aurore.

Il nous est venu de Chambéry un des grands officiers de Monsieur, M. le marquis de Montesquiou, qui fait des chansons charmantes; j'imagine qu'il n'a pas peu contribué à inspirer le goût des lettres à son maître (1); et de la littérature à la philosophie il n'y a pas bien loin. Cela donne de grandes espérances : il faudra bien qu'à la fin la bonne compagnie gouverne. Les monstres ecclésiastiques subsisteront, puisqu'ils sont rentés; mais petit à petit on limera leurs dents, et on rognera leurs ongles. Je laisse à mes contemporains des limes et des ciseaux.

On m'a dit, mon cher ange, que M. le maréchal de Duras faisait jouer à Fontainebleau quelques-unes de mes profanes tragédies. Si cela est vrai, il faudra que j'aie l'honneur de l'en remercier. Malgré la répugnance que j'ai toujours à parler de mes ouvrages, j'aurai un sensible plaisir à le remercier de ses bontés. Je vous supplie de vouloir bien me dire si la chose est vraie. Vous aurez le plaisir de revoir Lekain; je ne sais pas comment le roi de Prusse l'a traité. Les uns disent qu'il lui a fait présent de vingt mille francs; les autres prétendent qu'il ne lui a donné que des louanges, et il y a des gens qui vont jusqu'à dire que Lekain n'a eu ni louanges ni argent. Vous voyez combien il est difficile d'écrire l'histoire.

Je n'ai point encore de nouvelles de l'arrivée du martyr d'Abbeville à Potsdam; j'ose toujours me flatter qu'il y réussira dans son métier, autant que Lekain dans le sien, et qu'on lui fera un sort heureux, quand ce ne serait que pour faire honte et dépit aux Welches.

J'espère que, si son horrible aventure peut passer à la postérité, l'Europe aura le plaisir de nous voir couverts d'opprobre; c'est une consolation quand on ne peut pas se venger.

Ma véritable consolation, mon cher ange, est dans votre amitié, dans celle de papillon-philosophe, qui est beaucoup plus philosophe que papillon; dans votre bonne santé, qui me fait supporter mes maladies continuelles; dans votre âge, qui est encore bien loin du mien; dans votre sagesse, qui vous promet une longue vie. Adieu; je vous embrasse le plus tendrement du monde, et malheureusement de cent quarante lieues ou environ.

7140. — A M. TURGOT.

A Ferney, 16 septembre (2).

Monseigneur en dépit de vous, madame de Saint-Julien, la sœur de notre commandant, n'ose vous dire que vous avez été son prix (3). Je dois vous apprendre qu'elle l'a gagné les armes à la main, et que vous lui appartenez par le droit de la guerre. Il est juste qu'elle voie sa conquête. Pour moi, qui ai le malheur de ne plus vivre auprès d'elle, j'ai besoin de consolation, et j'en cherche dans le plaisir de vous renouveler mes hommages, mon attachement et mon respect. LE VIEUX DE LA MONTAGNE.

7141. — A M. COLINI.

Ferney, 18 septembre.

Faites votre agréable voyage de Florence, mon cher ami; pour moi, je me dispose toujours à faire celui de l'autre

(1) *Histoire de Jenny, ou l'Athée et le Sage.* Voyez tome VI. (G. A.)

(1) Depuis Louis XVIII. (G. A.)

(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(3) Elle avait remporté à Ferney le prix de l'arquebuse, qui était une médaille d'or, sur laquelle était le portrait de M. Turgot, avec cette légende : *Regni tutamen.*

monde. Je suis bien fâché que Genève ne soit pas sur votre route, et plus fâché encore que ma détestable santé m'ait toujours empêché de vous aller voir à Manheim, et d'y faire ma cour à S. A. E. J'aurais été enchanté de vous revoir dans le pays où vous êtes marié, de saluer votre femme et d'embrasser vos enfants. Vous savez combien je vous aime; une si longue absence m'est bien douloureuse. Ma destinée m'arrête dans une espèce de petite ville que j'ai bâtie au milieu des colons que j'ai rassemblés; mais mon cœur m'appelle vers vous.

7142. — A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

19 septembre (1).

Je vous crois à présent, monsieur, dans Paris auprès de monseigneur le duc d'Orléans, qui a, dit-on, la fièvre quarte; c'est un meuble dont on ne se défait pas aisément, et qu'on ne quitte guère que quand il est usé.

Madame de Saint-Julien nous a quittés, et nous a laissé bien des regrets. M. de Montesquiou est reparti pour Chambéry; ma nièce est restée presque seule et malade; les beaux jours de Ferney sont finis. Je vous en rends un compte fidèle; mais je n'ai point d'expression pour vous peindre les sentiments qui nous attachent à vous. Nos troupes font l'exercice tous les jours dans l'espérance de passer encore une fois en revue devant leur brave inspecteur.

J'ai été un peu piqué que M. de Guibert ne m'ait pas honoré d'un exemplaire de son *Eloge du maréchal de Catinat;* j'ai été si charmé de cet ouvrage que je pardonne à l'auteur son indifférence pour moi. Je trouve dans ce discours une grande profondeur d'idées vraies, nobles, fines et sublimes, des morceaux d'éloquence très touchants, une fierté courageuse et l'enthousiasme d'un homme qui aspire en secret à remplacer son héros. Ce sentiment perce à chaque ligne.

Le discours de M. de La Harpe est d'un digne académicien plein d'esprit, d'éloquence et de goût. L'autre est d'un génie guerrier et patriotique. Ces deux ouvrages valent bien le mausolée du maréchal de Saxe. J'avoue que nos discours pour l'Académie, du temps de Louis XIV, n'approchaient pas de ceux qu'on fait aujourd'hui; c'est l'effet de la vraie philosophie : elle a donné plus de force et plus de vérité à nos esprits.

Je ne fais ici, monsieur, que vous redire ce que vous savez mieux que moi; c'est à vous qu'il appartient de juger lequel de ces deux portraits du maréchal de Catinat est le plus beau et le plus ressemblant. Vous êtes du métier de ce grand homme : ce n'est pas à moi d'en parler devant vous; je me borne à vous remercier de votre souvenir, à vous demander, monsieur, la continuation de vos bontés, et à vous présenter mon sincère et tendre respect. LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

7143. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

21 septembre.

Ce n'est plus à mon papillon-philosophe que j'écris, c'est à ma philosophe bienfaisante, c'est à la protectrice de la colonie et à la mienne. Nos dragons (2), notre corps d'artillerie, sont dans les regrets autant que madame Denis et moi. Je puis me vanter d'être le plus affligé de tous. Je joins à la douleur de me voir privé de vous celle de craindre une injustice pour l'ami Racle (3), et de n'être point du tout rassuré sur le sort de ma colonie. J'eus hier une occasion d'écrire à l'intendant, et je lui mandai tout ce que je crus de plus propre à le convaincre et à le toucher en faveur de ce Racle. Il me renverra sans doute à M. de Trudaine, et c'est heureusement nous renvoyer à vous.

Le sort de notre colonie entière, celui de Racle, le bâtiment de la maison Dauphine, tout est entre les mains de notre protectrice. Ce sera elle qui obtiendra qu'on rende justice à Racle, et que le conseil accorde à notre petite province la liberté qu'on nous a promise, et sans laquelle nous ne pouvons exister.

L'abbé Morellet m'avait promis de m'instruire exactement de nos affaires; mais je n'ai pas reçu un mot de lui sur la demande de nos états; peut-être est-il à la campagne; peut-être aussi M. Turgot ne veut-il pas se compromettre avec ses fermiers-généraux, dans un temps où il voit des factions se former contre lui.

M. de Vaines, notre voisin, n'est que médiocrement informé de cette affaire, et ne m'en a rien écrit : si elle était de son département, j'ose présumer qu'elle serait faite. Nous n'avons d'espérance qu'en ma consolatrice. Nous devrons tout à cette éloquence rapide, à la vivacité, à la chaleur qu'elle met dans ses bons offices, au talent singulier qu'elle a d'animer la tiédeur des ministres, et de les intéresser à faire du bien.

Je me doute bien que vous avez plus d'une affaire en arrivant à Paris; mais je sais aussi que votre universalité suffit à tout. Je demanderais pardon à un autre de lui parler d'affaires dans la première lettre que je lui écris à son retour à Paris; mais j'ai cru flatter votre grande passion en vous parlant de faire du bien. J'ai satisfait à la mienne en interrogeant Racle sur votre santé, sur vos fatigues, sur la route que vous preniez. Nous ne nous entretenons que de vous dans la colonie; nous la trouvons déserte; nous sommes tout étonnés de ne vous plus voir, en trois ou quatre lieux à la fois, courir, monter, descendre, revenir, tantôt en femme, tantôt en homme, ou en oiseau, ou en philosophe, dormant dans un manteau, ou perchant sur une branche.

Je suis retombé dans toutes les langueurs de mon âge, depuis que, pour notre malheur, vous avez trouvé des chevaux à Saint-Genis; et, si je suis en vie au printemps, ce sera à vous que j'en aurai l'obligation.

P.-S. A propos, madame, vous êtes partie pendant que je dormais. Voilà comme Thésée quitta Ariane; mais c'est ici Ariane qui s'enfuit. J'ai été bien sot à mon réveil.

Tout l'ermitage auquel vous êtes apparue se met à vos pieds. Vous nous avez donné de beaux jours, que nous n'oublierons jamais. Daignez agréer mon respect et mon regret.

7144. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 septembre.

Mon cher ange, j'ai reçu le 20 votre lettre du 4, et M. le marquis de Montesquiou était déjà retourné à la noce après nous avoir charmés par la bonté de son cœur et par les grâces naturelles de son esprit.

Papillon-philosophe, beaucoup plus philosophe que papillon, part dans l'instant, et vous apportera mon cœur dans un petit billet. Moi je vous envoie cette rapsodie (1), que je tiens de M. Laffichard lui-même.

Ne me calomniez point, mon cher ange. Je n'ai point dit qu'Aufresne soit au-dessus de Lekain, mais qu'il aurait pu le surpasser, s'il avait plus travaillé, et s'il avait eu un bon conseil; mais je tiens M. Turgot supérieur à Colbert et à Sully, s'il continue. Faut-il donc mourir sans vous embrasser? cela est dur (2).

7145. — A M. MARIN.

27 septembre (4).

Vous croyez donc, monsieur, vous être rapproché de moi, parce que vous en êtes à cent lieues au sud, au lieu d'en être à cent lieues au nord? Je n'aurai donc le plaisir de vous voir qu'en cas que les neiges ne soient pas encore tombées sur le mont Jura. Vous êtes comme les courtisans, *qui semper serviunt tempori.*

Je vous avertis que si, en revenant à Paris, vous prenez votre route par Grenoble, Genève, Châlon-sur-Saône, vous abrégez votre voyage de vingt lieues. Il est vrai que c'est par intérêt que je vous donne ce bon avis; mais vous me le pardonnerez, s'il vous plaît.

Venez soulager un malade et consoler un ami. Nous avons jusqu'ici un bel automne, et d'ailleurs, quand il neige à Ferney, soyez très sûr qu'il neige aussi à Lyon. Vous ne gagneriez rien à me faire une infidélité; ce ne serait qu'une mauvaise action dont je serais très fâché. J'ai la plus grande envie de causer avec vous, et malheureusement je ne peux guère sortir de mon lit. Vous qui êtes ingambe, ayez le courage de venir.

7146. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

1er octobre.

Vous avez dû, madame, recevoir une grande lettre de moi, le jour même que vous aviez la bonté de m'écrire un billet charmant, qui met l'espérance et la joie dans toute la

(1) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(2) D'Etallonde avait appris l'exercice à des jeunes gens de Ferney qui s'intitulaient, *gardes du corps de Voltaire.* (G. A.)

(3) L'architecte. (G. A.)

(1) Le *Temps présent, par M. Laffichard.* Voyez, tome VI, aux SATIRES. (G. A.)

(2) Toutes les éditions donnent ici une lettre à M. de Sacy, laquelle figure encore à la date du 12 octobre, mais avec l'adresse de Doigny du Ponceau. (G. A.)

(3) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

colonie. Madame Denis, et moi, et nos dragons, et notre corps d'artillerie, nous sommes tous à vos pieds. Le petit mot que M. de Fargès vous a dit nous a rendu la vie. Les soldats de l'armée de MM. les fermiers-généraux, et leurs braves officiers, débitaient que les bontés de M. Turgot pour nous avaient été vivement censurées par le conseil, et que nous étions des esclaves révoltés qui avaient perdu leur procès, ainsi que les esclaves du mont Jura. Nous avons été en conséquence plus persécutés que jamais. Je venais même d'écrire à M. Turgot une longue lettre de doléance, lorsque j'ai reçu votre billet de consolation.

Je sais bien qu'il se pourrait faire que M. de Fargès vous eût dit une nouvelle vraie, et que, deux jours après, cette nouvelle se fût trouvée fausse. Les choses changent souvent du pour au contre en peu de temps. L'abbé Morellet même, qui m'a écrit en même temps que vous, ne me dit rien de positif; cependant vous me rassurez, car c'est sur vous que je fonde le bonheur du reste de ma vie.

Vous êtes comme les déesses et les saintes du temps passé, qui ne parcouraient le monde que pour faire du bien.

Je ne puis croire que le petit désagrément qu'on a fait essuyer à M. de La Harpe (1) ait pu déranger les projets de M. Turgot et de M. de Trudaine sur la colonie que vous protégez. Il me semble qu'au contraire ces deux belles âmes doivent être affermies dans leur dessein de rendre une province heureuse, en attendant qu'ils puissent en faire autant du reste du royaume,

Nous travaillons toujours à force; nous bâtissons réellement une ville, dans l'espoir que vous viendrez l'embellir quelquefois de votre présence. M. Racle ne s'est point découragé par les difficultés qu'il essuie; il ne doute de rien avec votre protection. Les maisons s'élèvent de tous côtés, les jardins vont se planter; on prétend que tout sera prêt au milieu du printemps pour vous recevoir. Nos troupes iront au-devant de vous sur la frontière. J'espère bien les accompagner, quoique je n'aie pas trop bon air sous les armes. Nous vous érigerons des trophées dans tous les endroits où les commis avaient leurs bureaux. Nous crierons: *Mont-Joye et la Tour-du-Pin!* Daignez toujours agréer, madame, la respectueuse tendresse du vieux malade de Ferney.

7147. — A M. CHRISTIN.

1er octobre.

Je reçois, mon cher ami, votre lettre du 28 de septembre, et celle de Versailles. J'admire votre courage et celui de vos clients. Je pense comme M. Campi; mais je vous avoue que je ne suis pas aussi intrépide que lui. Il croit que, si vous en appeliez au conseil, on ordonnerait que le parlement de Besançon rendît compte des motifs de son arrêt, et fît voir qu'il a jugé sur les titres, en conformité des ordres du roi. Mais qui pourrait empêcher alors le parlement de dire: Nous avons jugé sur ces titres mêmes; on nous a produit vingt reconnaissances de mortaillables; nous avons vu les signatures de vingt députés des communautés? Les juges paraîtraient avoir décidé très équitablement, et avoir accompli les ordres du conseil à la lettre.

Il faudrait alors disputer la validité de ces signatures, et ce serait un nouvel abîme dans lequel vous vous plongeriez. Les juges, devenus vos parties, vous traiteraient avec la plus grande rigueur. Vous appesantiriez toutes vos chaînes, au lieu de les briser: voilà ce que je crains.

Je suis très persuadé qu'il n'y a que M. de Malesherbes et M. Turgot capables de seconder vos vues généreuses. Ils ont des amis dignes d'eux, qui leur représenteront l'horreur de la servitude où l'on gémit encore dans un pays qu'on nomme libre. M. de Malesherbes sera animé par l'exemple de son grand-oncle, le président de Lamoignon; M. Turgot le secondera avec toute la noblesse et la fermeté de son âme; Louis XVI se fera un devoir d'imiter saint Louis: c'est ce que j'espère, et c'est ce qu'il faut tenter. Nous y travaillerons très vivement, et nous aurons pour nous tout Paris sans exception. Cela vaut mieux que d'avoir contre nous tout Besançon, en nous présentant sous la triste forme de gens qui plaident contre leurs juges.

Laissez-moi rendre la liberté au petit pays de Gex, avant d'oser tenter de la rendre aux deux Bourgognes. On nous mande de Paris que l'affaire de Gex est consommée, et que nous aurons dans peu les ordres du roi. L'espérance est toujours accompagnée de crainte. Je tremble encore des difficultés que les *soixante* autres rois de France (2) pourront nous faire. Mais enfin soyez sûr que, si nous réussissons dans cette petite affaire, nous entamerons sur-le-champ la grande. Tout nous assure du succès, avec des ministres tels que MM. Turgot et de Malesherbes, et avec un roi équitable, tel que nous avons le bonheur de l'avoir. Nous engagerons d'abord les amis des ministres à leur parler, avec la plus grande force, en faveur de l'humanité. Je vous prierai de venir faire un tour à Ferney, et nous rédigerons ensemble un mémoire.

Vous pourrez cependant lier une espèce d'instance au conseil, au nom des mainmortables condamnés au parlement de Besançon. Cette instance, qui ne sera point suivie, servira seulement de préparation au grand édit du roi, qui doit déclarer que ses sujets n'appartiennent qu'à lui, et ne sont point esclaves des moines. En un mot, tout nous est favorable: l'exemple de la Sardaigne (1), à qui la France vient de s'unir par trois mariages (2), les sentiments de M. de Malesherbes et de M. Turgot, l'équité et la magnanimité du roi. Je ne crois pas que nous puissions jamais être dans des circonstances plus heureuses.

Consolons-nous, mon cher ami, et espérons.

Nous avons eu à Ferney mademoiselle votre sœur et madame Morel. Nous nous flattons que madame Morel viendra au printemps habiter la ville de Ferney, si elle est libre. C'est une femme qui a autant de courage que vous. Je vous embrasse très tendrement, mon cher ami.

P.-S. Vous souvenez-vous, mon cher ami, du nom de celui qui vous manda de Bar, il y a quelques années, l'aventure du nommé Martin (3), qu'on s'avisa de rouer sur quelques indices qui sont souvent trompeurs, lequel Martin fut quelques jours après reconnu innocent? Vous souviendriez-vous du bailliage lorrain où se fit cette exécution, et de la date de cette affaire? Savez-vous où est actuellement celui qui vous en donna des nouvelles? Il y a un conseiller au parlement de Paris (4), que vous connaissez et qui vous aime, parce qu'il aime la vérité et la justice; il veut s'informer de tout ce qui concerne ce pauvre Martin, et rendre, s'il se peut, service à cette malheureuse famille. Ne négligeons pas cette occasion, en attendant que nous puissions servir nos mainmortes.

7148. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

1er octobre.

Papillon-philosophe ne passera point l'hiver à Ferney; elle est à Paris, où elle s'occupe de rendre des services essentiels à la patrie que j'ai choisie, et à la petite colonie que j'ai eu l'insolence et le bonheur de fonder. Soyez sûr, monseigneur, qu'elle vous est très attachée, et que ce papillon est d'ailleurs un très honnête homme, tirant, à la vérité, des coups de fusil merveilleusement, mais essentiel dans la société.

Je n'ai jamais vu tant de simplicité à la fois et tant de vivacité; il ne lui manque que d'étudier l'algèbre pour ressembler à madame du Châtelet. Je n'ose encore me flatter que vous fassiez ce qu'elle a fait, que vous honoriez notre ville naissante de votre présence. Je n'aurais plus rien à désirer dans ce monde, que je vais quitter bientôt, malgré toutes vos plaisanteries.

Je vous avouerai que je suis un peu scandalisé du nom de barbouilleurs que vous donnez si libéralement aux deux peintres (5) du maréchal de Catinat; mais j'ose être un peu de votre avis sur l'orgueilleuse modestie dont parlait madame de Maintenon, et que vous démêlez si bien.

Je suis surtout de votre opinion sur ce ton décisif avec lequel l'un des deux peintres (6) rabaisse Louis XIV et le maréchal de Villars. Vous conviendrez que celui qui a remporté le prix à notre Académie s'est exprimé plus modestement. Si jamais vous pouviez vous résoudre à lire les anciens discours composés pour les prix de cette Académie, vous seriez étonné de la prodigieuse différence qui se trouve entre ces vieilles déclamations et celles qu'on fait aujourd'hui. C'est en cela surtout que notre siècle est supérieur au siècle passé.

J'aurais voulu que M. de Guibert n'eût point immolé le

(1) En poursuivant le *Mercure*. (G. A.)
(2) Les fermiers-généraux. (G. A.)

(1) Voyez la lettre à M. Dupont du 23 février 1776. (G. A.)
(2) Mariage de Marie-Joséphine-Louise de Savoie avec le comte de Provence; mariage de Marie-Thérèse de Savoie avec le comte d'Artois, et mariage de Marie-Adélaïde-Clotilde-Xavière de France avec le prince de Piémont. (G. A.)
(3) Voyez, tome V, la *Méprise d'Arras*. (G. A.)
(4) Hornoy. (G. A.)
(5) La Harpe et Guibert. (G. A.)
(6) Guibert. (G. A.)

maréchal de Villars au *père la Pensée* (1). Ce qu'il dit contre le héros de Denain, votre ancien ami et un peu votre modèle, me fait souvenir de M. Folard, qui, dans ses *Commentaires sur Polybe*, dit : « Le maréchal de Villars, après avoir » donné le change aux ennemis, attaqua le corps qui était » dans Denain, le fit tout entier prisonnier de guerre, s'em » para de Marchiennes, et prit cinq villes en deux mois. Je » n'aurais rien fait de tout cela. »

Vous connaissez parfaitement les hommes, mais permettez-moi de vous dire que vous êtes un peu trop difficile sur notre Académie, dont vous êtes le doyen, et dont il n'appartient qu'à vous d'être le soutien et le véritable protecteur. Je vous ouvre mon cœur. J'ai été très affligé, et je le suis encore, que vous ayez un peu gourmandé des hommes libres, qui pensent et qui parlent, qui même ont une grande influence sur l'opinion publique. J'ai été cent fois tenté de vous le dire, il y a deux ans. Je succombe aujourd'hui à la tentation. Je voudrais qu'ils pussent revenir à vous, et se réunir autour de leur chef ; cela ne sera pas difficile.

Pardonnez-moi ma sincérité, en faveur de mon tendre et respectueux attachement. Je pense que tous les gens de lettres auraient dû être à vos pieds comme à ceux de votre grand-oncle, d'autant plus qu'en vérité les gens de lettres d'aujourd'hui ont en général beaucoup plus de lumières que ceux d'autrefois. On a moins de génie que dans le siècle de Louis XIV, moins de vrai talent, moins de grâce et de politesse ; mais on a beaucoup plus de connaissances : notre philosophie n'est pas à mépriser.

Soyez heureux autant que vous méritez de l'être : jouissez de votre gloire, qui ne sera jamais affaiblie par les chicanes odieuses d'un procès auquel vous ne deviez pas vous attendre, et que personne n'aurait jamais pu prévoir.

Conservez vos bontés pour le plus ancien de vos serviteurs, qui mourra en vous aimant et en vous respectant.

7149. — A M. FAVART.

A Ferney, 3 octobre.

Vous me pardonnerez, monsieur, de vous remercier si tard. Un radoteur de quatre-vingt-deux ans, qui, des vingt-quatre heures de la journée, en passe vingt-trois à souffrir, n'est pas le maître des moments qu'il voudrait donner à ses devoirs et à ses plaisirs.

Vous avez fait un ouvrage charmant (2), plein de grâces et de délicatesse, sur un canevas dont la toile était un peu grossière. Vous embellissez tout ce que vous touchez. C'est vous qui, le premier, formâtes un spectacle régulier et ingénieux d'un théâtre qui, avant vous, n'était pas fait pour la bonne compagnie. Il est devenu, grâce à vos soins, le charme de tous les honnêtes gens. Je vous avoue que je suis fort fâché de mourir sans avoir joui des plaisirs que vous donnez à tous ceux qui sont dignes d'en avoir. Agréez, monsieur, tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

7150. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

5 octobre.

Mon papillon est un aigle, mon papillon est un phénix, mon papillon a volé à tire d'aile pour faire du bien. La lettre qu'elle daigna m'écrire en arrivant, et celle du 27 de septembre, nous ont remplis d'étonnement, de joie, de reconnaissance, d'attendrissement. Nous sommes à vos pieds, madame, avec toute la colonie et tous les entours.

Figurez-vous que des commis des fermes avaient répandu le bruit que les bontés de M. Turgot pour le petit pays de Gex avaient été grièvement censurées au conseil du roi. Je venais d'écrire à M. Turgot, et de lui exposer mes plaintes, lorsque votre lettre m'a rassuré. Les commis jouent de leur reste. Ils ont en dernier lieu usé de la même générosité qu'ils montrèrent à votre recommandation, lorsqu'ils extorquèrent quinze louis d'or à de pauvres passants dont vous aviez pitié. Il n'y a pas longtemps qu'une femme de mon voisinage, venant d'acheter des langes à Genève, et en ayant enveloppé son enfant, les employés des fermes, sous la conduite d'un nommé Moreau, saisirent ces langes, sous prétexte qu'ils étaient neufs, et maltraitèrent la femme qui leur reprochait, avec des cris et des larmes, d'exposer à la mort son enfant tout nu.

Il n'y a guère de jour qui ne soit marqué par des vexations affreuses sur cette frontière, et on craint encore de se plaindre.

M. de Chabanon, qui était venu nous voir avant le temps où vous avez honoré Ferney de votre présence, fut témoin des insultes que firent ces employés de Saconnay à la supérieure des hospitalières de Saint-Claude, et à trois de ses religieuses, dont ils levèrent les jupes publiquement.

De tels excès suffiraient assurément pour déterminer le ministère à délivrer de ces brigands subalternes le petit pays que vous protégez. La ferme-générale ne retire aucun profit de ces rapines journalières, tout est pour les commis ; ils sont autorisés à voler, et ils usent de leur droit dans toute son étendue. Il n'y a qu'un homme comme M. Turgot qui puisse mettre fin à ces pillages continuels : il n'y a que vous d'assez noble et d'assez courageuse pour lui en représenter toute l'horreur, et pour seconder ses vertus patriotiques. Vous pouvez mettre sous ses yeux, et sous ceux de M. de Trudaine, le tableau fidèle de tout ce que je viens de vous exposer. Vous accélérerez infailliblement l'effet de leurs bontés, et vous mettrez le comble aux vôtres.

Il y a dans la maison de M. Turgot un chevalier Dupont (1), en qui ce digne ministre a de la confiance, et qui la mérite. Il travaille beaucoup avec lui. Si vous pouviez avoir la bonté de le voir, ce serait, je crois, mettre la dernière main à votre ouvrage. Vous êtes notre protectrice, et cette colonie est la vôtre.

Les supérieurs de nos commis leur ont mandé, en dernier lieu, qu'ils pouvaient être tranquilles, qu'il y avait trois provinces qui demandaient la même grâce que nous, et qu'on ne l'accorderait à aucune, parce que les conséquences en seraient trop dangereuses. Je ne sais quelles sont ces provinces : je n'en connais point qui soit, comme la nôtre, entourée de trois Etats étrangers, et séparées de la France par des montagnes presque inaccessibles.

J'oserais encore vous supplier, madame, d'avoir une conversation avec M. de Vaines. Cette affaire, il est vrai, n'est pas de son département ; mais tout est de son ressort, quand il s'agit de faire des choses justes. Je lui écris pour lui dire que vous aurez avec lui un entretien. Cette affaire est si importante, que nous n'avons aucun moyen à négliger, ni aucun instant à perdre. Toutes les autres, dont votre universalité a daigné se charger, doivent laisser passer notre colonie la première, sans préjudice pourtant à celle de M. Racle, car celle-là tient au public ; et quand M. Racle sera payé par le roi, votre colonie sera bien plus florissante. Elle vous donne mille bénédictions, et elle compte sur l'effet de vos promesses, comme sur son Evangile ; car vous savez que ce mot Evangile signifie bonne nouvelle. Agréez, madame, mon tendre respect.

7151. — A LA MÊME.

5 octobre.

Protégez bien Ferney, madame ; car il peut devenir quelque chose de bien joli. Figurez-vous qu'hier le bas de votre maison était illuminé ; que toute votre ville l'était, depuis le fond du jardin du château jusqu'aux défrichements, et jusqu'au grand chemin de Meyrin ; que toutes les troupes étaient sous les armes, et escortaient quarante-cinq carrosses, au bruit du canon. Il y eut un très beau feu d'artifice ; et la journée finit, comme toutes les journées, par un grand souper.

Vous me demanderez pourquoi tout ce tintamarre. C'était, ne vous déplaise, pour M. saint François d'Assise. Et pourquoi tant de fracas pour ce saint ? c'est qu'il est mon patron, et que ce n'était pas ce jour-là la fête de M. saint Julien, car on en aurait fait davantage pour lui. Saint François se met toujours aux pieds de saint Julien.

Nos ennemis continuent toujours d'assurer que notre affaire ne se fera point, que le conseil n'est point de l'avis de M. Turgot, et qu'on n'ira pas changer les usages du royaume pour un petit pays aussi chétif que le nôtre. Je les laisse dire, et je m'en rapporte à vous. Ils crient que M. de Trudaine a déjà voulu une fois tenter ce changement, et n'a pu réussir ; et moi je suis sûr qu'il réussira, quand vous lui aurez parlé.

J'accable de lettres notre protectrice. J'ai tant de plaisir à lui parler du bien qu'elle nous fait, que j'oublie même de lui demander pardon de la vivacité de mes importunités. Elle sait que je suis encore plus occupé d'elle que de ses bienfaits. Elle sait que mon cœur, tout vieux qu'il est, est peut-être encore plus sensible aux grâces que pénétré de reconnais-

(1) Catinat. (G. A.)

(2) La *Belle Arsène*, pièce tirée de la *Bégueule* (voyez tome VI), et jouée le 14 août 1775. (G. A.)

(1) Dupont de Namours, chevalier de l'ordre de Wasa. (G. A.)

sance. Elle sait combien j'aimerais à lui écrire, quand même je n'aurais point de remerciements à lui faire. Agréez, madame, les respects de votre ville, et surtout les miens.

7152. — A M. DE VAINES.

6 octobre(1).

Je lis, monsieur, dans les gazettes que les vils ennemis de M. Turgot ont fait un libelle dans lequel vous étiez insulté, et que le roi leur a répondu lui-même, en vous faisant son lecteur. Vous pourrez lui lire les ouvrages de ces messieurs, afin de l'en dégoûter à jamais.

Je vous annonce madame de Saint-Julien, la sœur du commandant de notre province, qui désire avoir un entretien avec vous sur le petit pays de Gex, que M. Turgot a la bonté de vouloir mettre hors de l'esclavage des fermes-générales. Elle vous demandera vos conseils : c'est notre protectrice la plus vive. Je voudrais bien lui servir d'écuyer, lorsqu'elle viendra vous voir ; mais il faut que je finisse mes jours dans ma colonie, *moriens reminiscitur Argos*. En attendant, je vous supplie, monsieur, de vouloir bien, quand vous travaillerez avec M. Turgot, lui glisser dans la conversation un petit mot de la reconnaissance dont notre province est pénétrée pour lui. Notre situation entre trois Etats étrangers nous exposait continuellement aux persécutions des commis des fermes. Aucun marchand n'avait osé s'établir dans le pays. Nous sommes encore forcés d'acheter tout à Genève. Il n'y a pas longtemps qu'une femme de mon voisinage, ayant acheté dans cette ville des langes pour son enfant qu'elle tenait dans ses bras, fut arrêtée à un bureau de la ferme : les commis dépouillèrent l'enfant, prirent les langes, le laissèrent tout nu et maltraitèrent la mère. Jugez quelles bénédictions on donnera au ministre qui va nous délivrer d'une telle tyrannie qui dépeuple le pays, sans enrichir les fermiers-généraux ! Conservez vos bontés, monsieur, pour le vieux malade de Ferney, qui vous est tendrement attaché.

7153. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

8 octobre.

Notre protectrice me mande, par sa lettre d'un lundi sans date, qu'elle n'a point reçu de lettre de moi, ce qui serait le comble de l'ingratitude. Je ne suis point coupable de ce crime. L'ami Wagnière est témoin qu'il en a écrit trois.

J'envoie aujourd'hui de nouvelles explications à M. le contrôleur général et à M. de Trudaine. J'écris à M. l'abbé Morellet. Je leur renouvelle à tous l'acceptation pure et simple que j'ai faite conjointement avec les états. Je leur réitère l'assurance positive que nous ne demandons rien au delà de ce qu'on a daigné nous offrir.

La seule difficulté qui reste, mais qui est très grande, est la somme exorbitante de 40,000 livres que les fermiers-généraux demandent. Il est certain qu'il serait impossible à la province, très pauvre et très surchargée, de payer seulement la moitié de cette somme annuelle : c'est ce que j'ai représenté le plus fortement que j'ai pu. Je me flatte que M. Turgot ne souffrira pas une vexation si injuste. Il sait que, dans les années les plus lucratives, jamais les extorsions les plus violentes n'ont pu produire 7,000 francs aux fermiers-généraux. Une armée de pandoures n'oserait pas nous demander une contribution de 40,000 livres.

La nouvelle répandue que M. le contrôleur général avait pitié de notre petite province redouble les persécutions des commis; elles sont horribles. Nous sommes punis bien cruellement du bien qu'on veut nous faire. Il ne nous reste que l'espérance. M. le contrôleur général est juste et ferme ; notre protectrice est animée et persévérante : nous sommes loin de perdre courage.

Le plan de M. de Trudaine est trop beau pour l'abandonner. Il serait utile à la province et au royaume. Déjà, sur la simple promesse du ministère, nous avons jeté les fondements d'un grand commerce ; nous bâtissons d'amples magasins pour toutes les marchandises des pays méridionaux qui arriveront par Genève. Nous revenons à la vie ; vous ne souffrirez pas qu'on nous tue.

Notre protectrice pourrait-elle engager M. son frère (2) à venir avec elle expliquer toutes ces choses à M. Turgot et à M. de Trudaine? ne serait-il pas digne de lui de montrer l'intérêt qu'il prend à une province qui est sous ses ordres?

Vous sentez, madame, combien il est doux de tenir tout de vos bontés et de votre persévérance. Je suis à vos pieds plus que jamais.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Le marquis de Gouvernet. (G. A.)

7154. — A M. L'ABBÉ MORELLET.

8 octobre.

Non seulement, mon très cher philosophe, vous me rendez de bons offices, mais vous obligez toute une province ; je vous remercie en son nom et au mien ; nous vous devrons, à vous et à madame de Saint-Julien, notre salut et notre liberté.

J'avais écrit positivement à M. de Trudaine que nos états acceptaient ses propositions et ses bienfaits avec la plus grande soumission et la plus vive reconnaissance. Ma lettre portait expressément que, soit qu'on nous donnât le sel au prix de Genève, soit que nous l'achetassions de nos voisins, le bienfait était égal. Nous sommes bien loin de faire aucune condition ; nous nous en sommes toujours remis entièrement à la volonté et à la justice du ministère.

Il est certain que la somme de 40,000 francs que les fermiers-généraux exigent est exorbitante ; la province est hors d'état de la payer; elle est pauvre, et, qui pis est, accablée de dettes. S'il fallait acheter si chèrement notre liberté, je m'offrirais à payer la plus grande partie de cet impôt que les fermiers-généraux veulent mettre sur nous ; mais ma colonie me ruine. On ne peut à la fois bâtir une ville et payer pour une province.

J'espère que M. de Trudaine, qui connaît mieux que moi l'état du pays de Gex, daignera prendre à son ordinaire les arrangements les plus équitables. Il sait que la ferme-générale ne retire pas à son profit plus de 7,000 francs par an de notre province ; nous nous épuiserons pour en donner le double.

Tout cela, mon cher docteur, n'est ni sorbonique ni philosophique; mais vous êtes encore plus citoyen que théologien; je m'en rapporte à vous. Je vous embrasse le plus tendrement du monde. LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

7155. — A M. DE TRUDAINE.

A Ferney, 8 octobre.

Monsieur, après avoir écrit cette lettre à M. l'abbé Morellet, que je prie de nous protéger auprès de vous, j'ai la confiance de vous demander votre protection à vous-même. Mais comme je ne ferais que vous répéter ce que je dis dans cette lettre, je crains d'abuser de votre temps. Je vous supplie de la lire. Vous verrez que notre province n'a point de conditions à faire, qu'elle attend tout de vos bontés, et qu'elle est pénétrée pour vous de la reconnaissance qu'elle vous doit.

C'est à notre bienfaiteur à nous donner ses ordres. Nous vous les demandons instamment. J'ai l'honneur d'être avec respect, monsieur, etc.

7156. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

9 octobre, à neuf heures et demie du matin (1).

Mon cher ange, il n'y a que votre amitié qui puisse me consoler dans les nouveaux tourments que j'essuie. On me mande que j'ai bien sérieusement à me plaindre d'un de mes confrères de l'Académie, et ce confrère est, dit-on, l'archevêque de Toulouse (2). En sauriez-vous quelque chose, et pourriez-vous me dire ce qui en est?

Je suppose, que vous voyez quelquefois M. de Trudaine; Si cela est vrai, ce serait encore à vous que je m'adresserais pour l'encourager à faire le bien nécessaire qu'il a promis à ma colonie. Il semble qu'il ait refusé d'entendre madame de Saint-Julien, quoiqu'il soit très naturel que la sœur du commandant d'une province sollicite en sa faveur. J'oserais donc vous prier de parler à M. de Trudaine, si vous êtes lié avec lui, et à M. l'archevêque de Toulouse, si vous le rencontrez.

Peut-être madame de Saint-Julien, à qui je viens d'écrire pour les intérêts de la colonie, connaît cet archevêque; peut-être la place de son mari l'a-t-elle mise à portée de voir ce prélat, qui a, dit-on, beaucoup d'esprit et de lumières. Mais madame de Saint-Julien, en partant de notre petite retraite et ayant daigné se charger de tous nos intérêts avec tant de bonté, a tant de choses à demander, que je crains de la fatiguer encore. Je vous supplie, mon cher ange, de vous unir à elle, soit pour déterminer M. de Trudaine, soit pour savoir ce que pense M. l'archevêque de Toulouse.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Loménie de Brienne. (G. A.)

Je crains encore que ma demande ne soit indiscrète, et je crains surtout que ma lettre ne parte point et que l'heure de la poste ne soit passée.

7157. — A M. DE LA HARPE.

10 octobre.

Oui, par les envieux un génie excité
Au comble de son art est mille fois monté.
Plus on veut l'affaiblir, plus il croît et s'élance.
BOIL., *ép. à Rac.*

Voilà votre situation, mon cher ami; voilà ce que doivent penser tous vos amis de l'Académie. Vous aurez encore quelques malheureux contradicteurs, jusqu'à ce que vous donniez vous-même les prix que vous avez tant de fois remportés. Heureusement votre courage est égal à votre génie. M. d'Alembert a passé par les mêmes épreuves. Je ne sais quel polisson de Saint-Médard l'a appelé Rabsacès et bête puante; et voyez, s'il vous plaît, comment l'abbé d'Aubignac, prédicateur ordinaire du roi, a traité Pierre Corneille. Vous m'avouerez que ces exemples sont consolants. Avouez encore que les noms de M. de Malesherbes et de M. Turgot ont un peu plus de poids dans la balance que ceux de vos petits ennemis.

Je m'imagine que vous les oubliez bien, dans vos agréables orgies, avec un homme tel que M. de Vaines, avec MM. d'Alembert, Suard, Saurin, etc. Soyez sûr que vos détracteurs n'approchent pas de la bonne compagnie. Je me flatte que l'hiver prochain la Sibérie et la Perse (1) vous vengeront pleinement des insectes de Paris. Leur bourdonnement ne sera pas entendu parmi les battements de mains. Je suis bien fâché d'être si vieux et si faible. Si je pouvais revenir à l'heureux âge de soixante-dix ans, avec quel empressement ne ferais-je pas le voyage de Paris pour vous entendre! Vous allez relever le Théâtre-Français, tombé dans une triste décadence. Il me semble qu'il se forme un nouveau siècle. Les petites persécutions que la littérature essuie encore ne sont qu'un reste de la fange des derniers temps. Elle ne vient point jusqu'à vous, malgré le trépignement de l'envie. Vous vous élevez trop haut :

Sub pedibusque videt nubes et sidera Daphnis.
VIRG., *égl.* v.

Ne pouvant voir la première représentation de *Menzicof*, j'y enverrai un jeune homme (2) qui aime vos vers passionnément, et qui m'en rapportera des nouvelles. Mais, si l'hiver me tue avant les représentations, je vous prie très instamment de me succéder, et de dire nettement à l'Académie que telle est ma dernière volonté, et que je la prie très humblement d'être mon exécutrice testamentaire.

7158. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

10 octobre.

Celle-ci est la cinquième, madame; ainsi je présume que vous en avez reçu quatre. Nous avons été honorés de quatre des vôtres.

Je commencerai par vous dire que vos petits embarras sur la maison que M. de Saint-Julien devait acheter pour vous, et sur le testament de feu M. de Gouvernet, ne changeront rien au palais La Tour-du-Pin dans le pré de la Glacière. Tous les arrangements ont été pris avec M. Racle, pour que le corps de la maison soit fini avant l'hiver. Il le sera infailliblement, et on y travaille tous les jours avec ardeur. Les embellissements et les ameublements dépendront ensuite de votre goût, de votre magnificence, et d'une sage économie. Nous nous flattons de revoir dans les beaux jours notre protectrice, notre papillon-philosophe, qui fait cent lieues sur ses ailes légères sans se fatiguer, et qui le lendemain va solliciter nos affaires, même en oubliant les siennes.

Je vous ai mandé, par ma dernière lettre du 8 d'octobre, que j'écrivais à M. le contrôleur général, à M. de Trudaine, à M. l'abbé Morellet, et à M. Dupont. Je leur ai dit bien formellement que nos états s'en rapportent à leurs bontés; qu'ils ne demandent rien au delà de ce que le ministère leur accorde; qu'ils prient seulement M. Turgot et M. de Trudaine de considérer que l'indemnité annuelle de 50,000 francs demandée par la ferme-générale serait une écorcherie dont il n'y a point d'exemple. J'ai fait voir, par un mémoire, que pendant plusieurs années notre petit pays a été à charge aux fermiers-généraux, et que dans les années les plus lucratives ils n'en ont jamais retiré au delà de 7,000 francs. Je leur en ai offert quinze au nom des états, en nous soumettant d'ailleurs à la décision du ministère. Je l'ai écrit à notre protectrice, je le répète, parce que cela me paraît très nécessaire.

J'écarte surtout la prétendue demande d'acheter le sel de la ferme-générale au prix de Genève, et de prendre une somme sur ce sel pour payer les dettes de la province. Cette idée serait entièrement contraire aux vues de M. Turgot et de M. de Trudaine, qui veulent que la terre paie toutes les dépenses, parce que tous les revenus viennent d'elle.

Enfin, ayant accepté purement et simplement les offres généreuses de M. de Trudaine, et nous soumettant avec reconnaissance à ses décisions, nous avons le plus juste sujet d'espérer un plein succès de l'entreprise protégée par vous.

Je prends la liberté de baiser, très humblement et avec respect, les ailes brillantes du papillon-philosophe. Qu'il ne dédaigne pas les sentiments du vieux hibou qui sera à ses pieds tant qu'il respirera.

7159. — A M. DUPONT DE NEMOURS.

10 octobre.

J'ai reçu, monsieur, votre lettre datée du Trembley, 2 d'octobre, et j'ai bien des grâces à vous rendre. Ce sera à vous que notre petite province aura l'obligation d'être la première qui montre à la France qu'on peut contribuer aux besoins de l'Etat, sans passer par les mains de cent employés des fermes-générales. Ce sera sur nous que M. de Sully-Turgot fera l'essai de ses grands principes.

Je ne sais qui a pu imaginer que nous demandions à prendre le sel de la ferme à bas prix, pour en tirer un petit profit qui servirait à payer nos dettes, et qu'on appelle *crue*.

Il est vrai que ce fut, il y a près de quinze ans, une proposition de nos états; mais je m'y suis opposé de toutes mes forces dans cette dernière conjoncture; et nos états s'en remettent absolument aux vues et à la décision de M. le contrôleur général.

Tout ce que M. de Trudaine a bien voulu nous proposer de concert avec lui a été accepté avec la plus respectueuse reconnaissance.

Il ne s'agit donc plus que de fixer la somme annuelle que notre province paiera aux fermes-générales pour leur indemnité.

Il est prouvé, par le relevé de dix années des bureaux qui désolent le pays de Gex, que la ferme a été quelquefois en perte, et que jamais elle n'a retiré plus de 7,000 livres de profit.

MM. les fermiers-généraux demandent aujourd'hui 40 à 50,000 livres annuelles de dédommagement. La province ne les a pas; et si elle les avait, si elle les donnait, à qui cet argent reviendrait-il? ce ne serait pas au roi, ce serait aux fermiers. Nous donnerions, nous autres pauvres Suisses, 40 à 50,000 francs à des Parisiens, pour nous avoir vexés jusqu'à présent par une armée de commis! Il leur est très indifférent que leurs gardes soient au milieu de nos maisons ou sur la frontière. Comment peuvent-ils exiger de nous 50,000 francs que nous n'avons pas, sous prétexte qu'ils se donnent la peine de placer leurs gardes ailleurs?

Nous avons offert 15,000 francs; cette somme est le double de ce qu'ils ont gagné dans les années les plus lucratives.

Nous attendons l'ordre de M. le contrôleur général avec la plus grande soumission.

Je vous supplie, monsieur, de vouloir bien lui rendre compte de nos sentiments et de notre conduite, et même de lui montrer cette lettre, si vous le jugez à propos.

Quant aux natifs Génevois, bannis de la république depuis l'espèce de guerre civile de Genève, et retirés à Versoix, ils ne sont qu'au nombre de trois ou quatre. Il n'y en a que deux qui travaillent en horlogerie, et qui soient utiles. Un troisième, qui se nomme Bérenger (1), se mêle de littérature, et a eu quelquefois l'honneur de vous écrire. Il a fait une histoire de Genève, dont le conseil de la république a été très irrité.

Le quatrième s'est fait marchand de liqueurs, et ne réussit point dans ce commerce. Ce marchand, étant banni de la république par un arrêt de tous les citoyens assemblés, avec défense de mettre les pieds dans Genève sous peine de mort, surprit, il y a quelque temps, un passe-port de M. le commandant de Bourgogne, et entra dans Genève, à la faveur de ce passe-port. M. le commandant l'ayant su, ordonna à

(1) C'est-à-dire *Menzicof* et les *Barmécides*, tragédies de La Harpe. (G. A.)

(2) L'abbé du Vernet. (G. A.)

(1) Né en 1740, mort en 1807. Son *Histoire de Genève* est de 1773

M. Fabry, maire de Gex, de retirer le papier que le marchand avait surpris : le Génevois refusa d'obéir. M. Fabry envoya deux gardes de la maréchaussée pour retirer ce passeport.

Voilà l'état des choses sur cette petite affaire. Vos réflexions sur la demande de ces Génevois sont dignes de votre sagesse.

J'ose féliciter la France et mon petit pays de Gex que M. Turgot soit ministre, et qu'il ait un homme tel que vous auprès de lui.

J'ai l'honneur d'être, avec une tendre et respectueuse reconnaissance, votre, etc.

7160. — A M. DE VAINES.

11 octobre.

Il est bien doux, monsieur, de vous avoir obligation : c'est un des plus grands plaisirs que je puisse ressentir dans l'affaire du pays de Gex.

Je suis bien indigné de tous les désappointements qu'on fait essuyer à M. de La Harpe. Mais il n'est pas le seul que la rage de l'envie persécute. J'espère qu'à la fin M. de La Harpe fera comme certains hommes d'Etat : Ponet *inimicos* suos *scabellum pedum* suorum. Pour moi, monsieur, je me jette de loin entre vos bras avec toute la reconnaissance imaginable.

7161. — A M. LE MARQUIS DE COURTIVRON (1).

12 octobre.

Monsieur, je suis aussi touché qu'honoré de votre souvenir. Il est vrai que les libraires de Genève, qui sont les maîtres chez eux dans leur petit pays démocratique, viennent tout récemment d'imprimer une nouvelle édition immense d'ouvrages qu'on m'impute (2).

Je ne me souviens point du tout de cette petite inscription que j'avais faite (3), il y a si longtemps, pour l'île de Malte, chez M. le bailli de Froulay ; mais, tout vieux que je suis, je n'ai point perdu la mémoire des bons ouvrages que vous avez faits pour l'Académie des sciences.

Il est très vrai que jamais Louis XIV ne tint ni ne put tenir le propos si déplacé que le président Hénault lui impute dans une audience donnée au comte de Stairs (4). Le président Hénault m'avoua lui-même que cette anecdote était très fausse, mais que, l'ayant imprimée, il n'aurait pas le courage de se rétracter. J'aurais eu ce courage à sa place. Pourquoi ne pas avouer qu'on s'est trompé? J'ai l'honneur d'être, avec l'estime la plus respectueuse, etc.

7162. — A M. DOIGNY DU PONCEAU.

A Ferney, 12 octobre.

La ville du Mans, monsieur, n'avait point passé jusqu'ici pour être la ville des bons vers. Vous allez lui donner un éclat auquel elle ne s'attendait pas (5) ; vous faites parler un Nègre comme j'aurais voulu faire parler Zamore. Vous m'adressez des vers charmants, et l'Académie a dû être très contente de ceux que vous lui avez envoyés. Je suis fâché seulement que les habitants de la Pensylvanie, après avoir longtemps mérité vos éloges, démentent aujourd'hui leurs principes en levant des troupes contre leur mère-patrie ; mais vos vers n'en sont pas moins bons. Ils étaient faits apparemment avant que la Pensylvanie se fût ouvertement déclarée contre le parlement d'Angleterre. Ils méritent toujours l'éloge que vous leur donnez d'avoir rendu la liberté à la plupart des Nègres qui servaient chez eux. Vous pensez et vous écrivez avec autant d'humanité que de force. Agréez, monsieur, tous les sentiments d'estime et de reconnaissance avec lesquels un malade de quatre-vingt-deux ans a l'honneur d'être, etc.

(1) Mort en 1785. (G. A.)
(2) Edition de 1775 en quarante volumes. (G. A.)
(3) Voltaire la fit en examinant le plan des fortifications de cette île chez l'ambassadeur de la religion ; la voici :

Ce rocher sourcilleux, que défend la vaillance,
Est le rempart de Rome et l'écueil de Byzance. (*Note d'Auger.*)

(4) Voyez le *Siècle de Louis XIV*, chap. XXIII. (G. A.)
(5) Doigny avait envoyé à Voltaire le *Discours d'un Nègre à un Européen*, pièce de vers qui avait concouru pour le prix de l'Académie. (G. A.)

7163. — A M. FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU.

A Ferney, 14 octobre (1).

Le vieux malade de Ferney, monsieur, ira bientôt trouver votre ami que la mort vous a enlevé. Je suis fâché de faire ce voyage, sans avoir eu le bonheur de vous embrasser dans ma retraite ; soyez persuadé de mon estime, de mon amitié et de mes regrets.

7164. — A M. BÉGUILLET.

Ferney, le 14 octobre.

Quoique je sois plus près, monsieur, d'avoir besoin des menuisiers qui font des bières que des charpentiers qui font des moulins, je vous suis pourtant très obligé du *Manuel du Meunier et du Charpentier*, que vous m'apprenez avoir fait imprimer par ordre du ministère, et avoir présenté au roi, et dont vous avez la bonté de m'envoyer un exemplaire. Je vois que vous êtes un citoyen zélé et instruit, et que le bien public est votre passion. Le public, il est vrai, ne récompense pas toujours ceux qui le servent ; mais votre courage égale vos bonnes intentions, et vous m'intéressez à vos succès. Je ne suis pas en état de faire usage de vos instructions : la situation du petit coin de terre que j'habite ne me permet pas d'y bâtir des moulins. Je n'en suis pas moins sensible à l'attention dont vous m'avez honoré. Je vous prie d'être persuadé de toute l'estime et de toute la reconnaissance avec lesquelles j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc. LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

7165. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

16 octobre (2).

Notre protectrice pousse ses bontés jusqu'à m'envoyer aujourd'hui du vin de Bourgogne par un médecin ; c'est, je crois, la première fois que la faculté s'est chargée de pareilles recettes.

Je commence en vous remerciant, madame, par goûter de votre julep, qui est excellent. Tous les biens m'arrivent à la fois par vos bontés ; car M. Turgot me fait l'honneur de me mander que la destinée de notre petit pays est toute arrangée. Il ne parle que de vous dans sa lettre, et des prix que vous remportez à l'arquebuse, et de la bienveillance dont vous honorez notre petit pays. Il daigne m'assurer qu'incessamment tout sera consommé. Grâces vous soient rendues, madame, et puisse M. de Trudaine achever au plus vite ce qu'il a si bien commencé, afin que toutes les formalités soient observées, et que notre pays soit délivré de MM. les commis, qui sont plus importuns que jamais !

Je me croirais heureux si j'avais de la santé. Je vous dois le bonheur de la patrie que je me suis faite. Mais vous, madame, êtes-vous aussi heureuse que vous méritez de l'être? Permettez-moi de vous demander si tous vos arrangements ont réussi. Restez-vous dans votre maison de la rue de Richelieu? Passez-vous vos journées à la chasse ou dans votre lit? Avez-vous secouru quelque autre province depuis que je n'ai reçu de vos lettres? Allez-vous à la Comédie, à l'Opéra? Soupez-vous avec trente personnes en tête-à-tête ? Comment gouvernez-vous M. de Richelieu? Pardonnez-moi toutes mes questions. Est-il vrai qu'il y ait une forte et dangereuse cabale contre M. Turgot? Je veux bien croire qu'il y a des gens qui craignent sa probité et son génie, mais je ne crois personne en état de le déposséder ou de le remplacer. On nous avait mandé sur son compte les nouvelles les plus fausses et les plus ridicules : votre Paris est plein de langues et d'oreilles ; mais pour de bons yeux, il n'y en a guère.

Je voulais vous parler de votre clergé ; mais j'aime mieux vous remercier d'avoir obtenu pour moi du bois de chauffage. Comment avez-vous pu vous souvenir de cette bagatelle? Vous n'oubliez rien ; vous êtes essentielle dans les petites choses comme dans les grandes.

Je n'ose plus écrire à madame de Gouvernet la douairière, puisqu'elle n'a pas reçu ma lettre. Je lui souhaite la santé que je n'ai point, le repos que quelques personnes veulent m'ôter, et une très longue vie. Agréez, madame, mon tendre respect.

7166. — A LA MÊME.

18 octobre (3)

Pardon de tant de lettres ; mais je reçois celle du 8 de no-

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

tre protectrice. M. du Muy est mort, la nuit du 10 au 11. Je ne sais pas quand je mourrai, mais je sais que je souhaite que M. le duc de Choiseul reprenne le sceptre de la guerre qu'il tenait si bien. Je n'ai nul intérêt à la chose; mais ce que j'en dis est par intérêt pour la France. Si vous lui écrivez, madame, je vous supplie de lui dire un petit mot de mes vœux et de mon espérance.

J'ai encore une grâce à vous demander, c'est de vouloir bien me dire les propres paroles que le roi a répondues à la harangue de M. l'archevêque de Toulouse; vous me ferez le plus sensible plaisir : vous savez comme je suis curieux.

A l'égard de M. Turgot, je regarde l'affaire de ma petite patrie comme faite : un fermier-général assure que sa compagnie ne fera aucune démarche ni aucune représentation. Moi, je vous fais, madame, mille remerciements, et je finis ma lettre en hâte pour qu'elle parte aujourd'hui. Vous savez combien je suis pénétré de reconnaissance et de respect pour vous; ainsi je ne vous en dis mot.

7167. — A M. DE VAINES.

A Ferney, 22 octobre.

Vous m'avez fait un plaisir extrême, monsieur, de m'envoyer la copie de la belle lettre de M. Turgot. Elle est d'un philosophe qui est votre ami. On n'écrivait pas ainsi autrefois. J'ai toujours mes détracteurs. Il y a des gens qui prétendent que j'ai eu ce matin une attaque d'*apoplexie*. Je ne crois pas cette médisance entièrement décidée; mais j'avoue que j'en suis véhémentement soupçonné.

Je prie M. de La Harpe de se préparer à prendre ma place. Je vous souhaite, monsieur, de tout mon cœur des jours plus *longs* et *plus heureux* que les miens.

7168. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 22 octobre (1).

J'ai été, madame, ce dimanche 22, dans un état qui ne m'a guère laissé la liberté de vous dire combien je suis pénétré de vos bontés. Un homme d'une taille aussi légère que la mienne ne devait pas s'attendre à une espèce d'apoplexie. Je viens d'en tâter pour la rareté du fait.

Je venais d'écrire à M. le marquis de la Tour-du-Pin, votre frère, et je vous remerciais tous deux de m'avoir accordé la permission de me chauffer, lorsque j'ai été attaqué sur-le-champ, comme si j'étais un gros personnage. Cabanis dit que ce n'est qu'une bagatelle, qu'il ne faut pas s'étonner pour si peu de chose. Ma tête tourne, mon cœur est pénétré pour vous de la plus tendre et de la plus respectueuse reconnaissance; c'est tout ce que peut dire aujourd'hui le pauvre homme de quatre-vingt-deux ans.

7169. — A S. A. S. LE PRINCE DE ***.

Ferney, 24 octobre (2).

Monseigneur, j'ai hésité longtemps si je prendrais la liberté d'envoyer la lettre ci-jointe à V. A. S. J'ai craint de commettre une grande indiscrétion, mais j'ai craint aussi de manquer à mon devoir, en ne vous l'envoyant pas. J'ai pensé que peut-être la personne qui a écrit cette requête avait des raisons qui pourraient l'autoriser, ou du moins l'excuser.

J'ai cru même que vous pourriez me savoir mauvais gré de n'avoir pas osé vous présenter une occasion d'exercer votre inclination bienfaisante. Enfin, pressé par la personne dont je vous envoie la lettre, je me rends à ce qu'elle exige de moi, sans examiner le moins du monde quel droit elle peut avoir de prendre cette liberté avec V. A. S., ni pourquoi elle m'a choisi pour confident d'une demande si extraordinaire.

Quelque parti que vous preniez, je garderai le secret; quelque chose que vous m'ordonniez sur cette petite affaire singulière, j'obéirai très ponctuellement, et personne n'en saura jamais rien, pas même sa mère.

Il ne m'appartient ni de condamner ni d'excuser la démarche de cette personne. Tout ce que je sais, c'est que je vous suis sincèrement attaché avec le respect le plus profond et le plus discret. Il y a près de trente ans que ces sentiments pour vous sont gravés dans le fond de mon cœur. Je vous supplie de les agréer avec votre bonté ordinaire. Vous verrez bien que mon seul dévouement pour V. A. S. m'a forcé à exécuter la commission dont on m'a chargé, de peur qu'on ne s'adressât à d'autres et qu'on ne hasardât un éclat désagréable dans une ville où toutes les démarches sont épiées.

Plût à Dieu que mon âge et mes maladies me permissent de venir renouveler tous mes sentiments à vos pieds, et achever ma vie auprès d'un prince tel que vous. Je n'aurais point imité votre jeune professeur de Genève (1). Il est triste pour moi de mourir sans la consolation de présenter encore mon profond respect à V. A. S.

7170. — A M. LE MARQUIS DE COURTIVRON.

A Ferney, le 26 octobre (2).

Monsieur, une espèce de petite apoplexie m'a empêché de vous remercier plus tôt de votre lettre et de votre mémoire du 1er de ce mois. Je ne suis pas encore si abattu de mon attaque que je ne sente très bien que vous aviez raison contre le président Hénault (3). Vous lui avez pardonné pendant sa vie, vous lui pardonnerez encore après sa mort ces petites faiblesses.

Quas humana parum cavit natura...

Je suis tombé souvent dans des fautes plus grossières; mais je les avoue, et je les corrigerais si les libraires m'en donnaient le temps.

Je voudrais passer le reste de mes jours à mériter votre indulgence et à vous donner des preuves de l'estime respectueuse avec laquelle, etc.

7171. — A MADAME DE LA VERPILLIÈRE.

A Ferney, 5 novembre (4).

Madame, n'étant pas assez heureux pour que mes quatre-vingt-deux ans et mes maladies me permettent de venir vous faire ma cour, souffrez que cet honneur et cet avantage ne sortent pas de ma famille. Madame Denis vous présente ses respects et son neveu, qui est mon arrière-neveu : c'est M. d'Hornoy, conseiller au parlement de Paris, qui veut rendre ses hommages à ce qu'il y a de plus respectable dans Lyon, à M. et à madame de La Verpillière. Il vous dira combien toute notre famille vous est dévouée, et avec quel respect j'ai l'honneur d'être votre, etc.

7172. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

6 novembre (5).

J'élève mon cœur à notre adorable protectrice; mais je ne puis encore lui débrouiller toutes mes idées; je vois seulement que les aventures sont rarement mandées de loin comme elles sont arrivées. Je n'ai point eu de *forte indigestion* : qui ne mange point n'en a point. Un affaiblissement de la nature a été tout mon mal. Je vois heureusement que les sentiments de ma reconnaissance et de mon attachement sont plus forts que jamais.

Je ne suis pas encore trop en état de discuter avec M. le contrôleur général et M. de Trudaine, si trente mille livres sont une somme trop exorbitante pour notre ratière que nous appelons province. L'abbé Morellet m'écrit de la part de M. le contrôleur général que tout ne sera signé et scellé que pour les étrennes. Il faudra tâcher de ne point donner à MM. les fermiers-généraux des étrennes trop fortes, qui nous ruineraient sans ressource. Si c'est M. Turgot qui nous écrase, nous mourrons du moins d'une main bien chère; mais une plus chère encore nous sauvera, et ce sera la vôtre.

Adieu, madame, le vieux malade oublie tous ses maux en vous écrivant. Il s'occupe actuellement du procès de son commandant, dans lequel vous êtes pour votre petite part. Est-ce M. Turgot qui plaide pour ou contre vous?

P.-S. Savez-vous et sait-on que le père Adam a été pendant sept ans le camarade du préféré? lequel préféré (6) régenta avec beaucoup de succès depuis la sixième jusqu'à la seconde. Ces sept années se passèrent dans notre voisinage, ce qui rend la chose plus curieuse.

---

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. — Cette lettre doit être adressée au landgrave de Hesse-Cassel. C'est à tort, croyons-nous, que ses éditeurs l'ont mise à l'année 1772. (G. A.)

(1) Sans doute Mallet du Pan, qui venait de quitter le prince.
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Voyez au 12 octobre. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(5) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(6) Le comte de Saint-Germain, que Louis XVI avait *préféré* au duc de Choiseul. (*A. François.*) — Le comte avait été jésuite. (G. A.)

7173. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 novembre.

Mon cher ange, j'ai été longtemps sans vous écrire; mais c'est que je n'étais pas en vie. Il est ridicule de tomber dans une espèce d'apoplexie quand on est aussi maigre que je le suis : cependant j'ai eu ce ridicule. Je trouve que cela est pis que les Fréron et que les Clément.

Madame de Saint-Julien ne tombe ni en apoplexie ni en paralysie, quand il s'agit de faire du bien. Si vous êtes mon ange gardien, elle est un ange qui a des ailes. Mon petit pays et ma colonie lui devront leur salut; et moi, la consolation du reste de mes jours : mon cœur est partagé entre vous deux.

Mon d'Etallonde est actuellement auprès du roi de Prusse, qui a fort goûté sa sagesse et sa circonspection. Il peut faire une grande fortune, si on en fait dans ce pays-là. Lekain se plaint de ne l'avoir pas faite; mais c'est qu'il n'a pas récité les vers du roi, et d'Etallonde sera un de ses bons acteurs dans les pièces que le roi de Prusse peut encore jouer.

Savez-vous qu'un ministre d'Etat qui passe pour un des meilleurs généraux de l'Europe, a été sept ans jésuite dans mon voisinage, et qu'il a régenté depuis la septième jusqu'à la seconde? On ne perd jamais entièrement le goût des belles-lettres; il en reste toujours un doux souvenir. M. Turgot a fait sa licence en Sorbonne. Il n'est pas mal qu'un ministre ait tâté de tout. On dit que nous allons avoir l'âge d'or. Vous êtes fait pour cet âge.

Est-il vrai que M. le duc de Choiseul va faire à Vienne le mariage de l'empereur avec madame Elisabeth, après avoir fait celui du roi? Si la chose est vraie, c'est une fonction digne de lui. Adieu, mon cher ange : soyez toujours heureux, et conservez-moi vos bontés.

7174. — A M. DE VAINES.

6 novembre (1).

J'ai reçu, monsieur, ces jours passés une petite tape de la nature qui m'avertit de faire bientôt mon paquet; mais je ne veux pas faire le voyage sans vous dire auparavant combien je suis pénétré de vos bontés, de votre mérite, de vos succès, et de la gloire avec laquelle vous avez écrasé l'envie. Notre petite province est un peu effrayée des trente mille livres auxquelles M. le contrôleur général la taxe pour l'indemnité des fermiers-généraux, qui n'ont pas besoin d'indemnités. Nous sommes encore trop heureux, quelque cher qu'il nous en coûte. Mais si, dans un de vos travaux avec M. Turgot ou avec M. de Trudaine, vous pouviez lâcher quelques paroles qui réduisissent notre taxe à vingt mille livres, notre petit pays vous serait dix mille fois obligé.

Je crains d'abuser de vos moments; je finis en vous disant que, si je ne meurs pas, je me ferai député de ma province pour venir vous remercier. Permettez-moi de mettre cette lettre pour M. d'Alembert dans votre paquet.

7175. — A M. DES ESSARTS.

6 novembre.

Le solitaire de quatre-vingt-deux ans, à qui M. des Essarts a eu la bonté d'envoyer les choses les plus intéressantes et les mieux écrites, reçut, il y a quelques semaines, un avertissement de la nature, qui le mit hors d'état de faire réponse à M. des Essarts. Il a encore assez de force pour sentir le mérite de ses écrits, qui respirent l'humanité et l'éloquence; il lui en fait les plus sensibles remerciements, et il le prie de pardonner à son triste état, qui ne lui permet pas de donner plus d'étendue aux expressions de tous les sentiments avec lesquels il a l'honneur d'être son très humble et très obéissant serviteur.

7176. — A M. DE MALESHERBES.

A Ferney, 12 novembre.

Vous ne vous contentez pas, monseigneur, des bénédictions de la France; vous étendez vos bontés jusqu'aux frontières de la Suisse. J'étais dans un état assez douloureux, après un de ces petits avertissements que la nature donne souvent aux gens de mon âge, lorsque madame de Rosambo (2) a daigné faire une apparition dans ma retraite avec monsieur votre gendre, et les cousins issus de germain de Télémaque. J'ai vu chez moi deux familles de grands hommes; et, quoique mon état ne m'ait pas permis de jouir de cet honneur autant que je l'aurais voulu, je me suis senti consolé autant qu'honoré. Vous avez joint à cet avantage, que je vous dois, une lettre charmante, dont vous me permettrez de vous faire les plus sincères et les plus tendres remerciements. Madame de Rosambo est comme vous, monseigneur; elle porte la consolation partout où elle paraît, elle tient de vous le don d'attirer tous les cœurs autour d'elle.

Je crains d'abuser des moments que vous donnez au bien public, en vous parlant des obligations que je vous ai, et de la bonté généreuse avec laquelle vous en avez daigné user envers moi; mais ces bontés ne sortiront jamais de ma mémoire. J'ai l'honneur d'être avec le plus sincère et le plus profond respect, monseigneur, votre, etc.

7177. — A M. DE TRUDAINE.

Ferney, 13 novembre.

Monsieur, daignez, au milieu de vos grandes occupations, recevoir mes très humbles remerciements, et souffrez qu'ils soient accompagnés d'un *Mémoire* (1) dont on vient de me charger. Je vous supplie de vouloir bien le lire. Mais je vous supplie avec bien plus d'instance d'être persuadé de la soumission, du respect, et de la reconnaissance avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

7178. — A M. VASSELIER.

A Ferney, 13 novembre.

J'ai une étrange prière à vous faire : il y a dans Lyon un ex-jésuite nommé Fessi, dont le père (qui s'appelait originairement M. Fesse, banquier dans votre ville), changea son nom en Fessi, dès que son fils fut jésuite.

Ce M. Fessi, homme d'environ soixante-dix ans, demeure à Lyon chez sa sœur, qui s'appelle mademoiselle Meinard.

Il s'agit de savoir de ce Fessi s'il est vrai que cet ex-jésuite ait eu autrefois l'avantage d'être le camarade de ce brave officier M. de Saint-Germain, devenu aujourd'hui ministre de la guerre avec l'applaudissement de toute la France.

Père Adam soutient qu'en effet M. de Saint-Germain, dans sa grande jeunesse, se fit jésuite, et régenta les basses classes avec père Fessi, à Dôle, en Franche-Comté.

Je vous demande en grâce d'employer le vert et le sec, et toute votre industrie, pour vous informer de la vérité ou de la fausseté de cette anecdote. Vous trouverez aisément dans Lyon l'ex-jésuite Fessi. Je vous demande bien pardon; mais la chose mérite assurément votre curiosité. Adieu, mon cher ami : je suis toujours dans un triste état.

7179. — A M. TABAREAU.

Ferney, 14 novembre (2).

Pardon, monsieur, une maladie, qui a été mêlée d'une petite attaque d'apoplexie, m'a empêché de vous remercier de vos anémones et de vos renoncules; mais il n'y a point d'apoplexie qui puisse éteindre dans moi ma reconnaissance. Je me flatte que vous voudrez bien ordonner qu'on rembourse les frais chez M. Sherer. J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, etc. Le vieux malade de Ferney.

7180. — A M. LEKAIN.

A Ferney, 14 novembre.

Une petite apoplexie, mon cher ami, laquelle m'a dérangé le corps et l'âme, m'a empêché de répondre plus tôt à votre lettre de Fontainebleau, du 29 octobre. Je suis persuadé que vous aurez pour vos étrennes des nouvelles du héros dont vous me parlez, et ce n'est pas sans vraisemblance que je conçois cet espoir. Comptez que des talents comme les vôtres ne sont jamais oubliés par ceux qui sont capables de les sentir.

Vous n'avez point fait l'ambassade de Sosie (3) : vous avez été fêté, admiré, et même noblement récompensé par le prince Henri. Vous avez dû, à votre retour, briller à Fontainebleau; et Paris sera toujours le théâtre de votre gloire. Je n'en serai pas le témoin; je sens bien que je ne vous verrai plus. Je m'intéresserai à vous jusqu'à mon dernier moment; l'état où je suis ne me permet pas de vous en dire davantage. Je vous embrasse de mes très faibles mains.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Fille de Malesherbes. (G. A.)

(1) Voyez tome V, page 569. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.
(3) Voyez *Amphitryon*, act. I, sc. II.)

7181. — A M. L'ABBÉ MORELLET.

14 novembre.

Ils disent, mon cher philosophe sorbonique, que je suis tombé en apoplexie; cela pourrait bien être. C'est pauvre chose que l'homme, et il est ridicule à un homme aussi maigre que moi d'avoir une pareille aventure. Quoi qu'il en soit, je prends la liberté de vous envoyer pour mon testament un mémoire que je recommande à vos bons offices. Il faut qu'avant de mourir je tâche de servir ma petite province : elle fera sans doute tout ce que le ministère ordonnera, et le fera avec joie et reconnaissance; mais il me semble que ce mémoire démontre que l'indemnité de trente mille livres pour la ferme-générale est un peu trop forte. Si ces trente mille livres étaient pour le roi, nous ne ferions pas de représentations; mais c'est cinq cents livres pour la poche de chacun de messieurs les soixante fermiers généraux. Ce n'est rien pour eux, et c'est un fardeau immense pour nous.

Au reste, ce n'est pas moi qui parle, c'est le pays; je n'ouvre la bouche que pour remercier.

Un orage suivi d'un déluge a détruit deux de mes maisons, et, ce qui est bien pis, a failli à noyer la fille de M. de Malesherbes, qui daignait passer par Ferney pour s'aller promener en Suisse.

Pour la maison que mon âme habite, elle sera bientôt en cannelle; mais en tant que j'y logerai, je vous serai tendrement attaché. Madame Denis vous en dit autant, et certainement nous vous aimons tous deux de tout notre cœur.

7182. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

14 novembre.

Le sec apoplectique reçoit aujourd'hui, par les mains de M. de Crassy, une lettre de la protectrice. Il a expliqué son affaire à madame Denis et à moi. Vous souvenez-vous, madame, des *Lettres de M. le chevalier de Boufflers à madame sa mère* (1), et celle où il lui conte sa conversation avec M. de Saint-Robert? « La cavalerie du roi, mort-dieu! battait par» tout les ennemis du roi; ils nous avaient enveloppés, » jarni-dieu! mais nous sommes entrés dedans comme dans » du beurre, sacre-dieu! »

Mais, madame, il ne m'a rien dit ni de vos affaires, ni de votre maison, ni de votre procès (2), dont vous ne me parlez pas. Vous daignez vous intéresser à nous, à notre petit pays; vous le protégez auprès des ministres, et vous vous oubliez vous-même pour nous secourir.

J'écrirai à votre très aimable et respectable duc, puisqu'il le veut bien permettre, et que vous me flattez que ma lettre sera bien reçue. Cette lettre sera mon testament, que mon cœur dictera.

Mon cher Wagnière, qui a eu l'honneur de vous écrire, a pu vous mander combien ce cœur est sensible, mais que ma tête n'est pas trop bonne. Le petit accident qui m'est arrivé laisse toujours des bourdonnements dans le cerveau et dans l'esprit, qui font une peine extrême à l'âme immortelle.

J'envoie pourtant un mémoire à M. de Trudaine, qui est un peu raisonné, et dans lequel même il y a de l'arithmétique; et, si vous le permettez, j'en mettrai une copie à vos pieds, pour vous faire voir que je peux encore arranger des idées, quand le soleil n'est pas couché.

L'abbé Morellet m'a mandé que M. le contrôleur général était résolu à nous faire acheter notre liberté trente mille livres par an, pour l'indemnité de la ferme-générale. Je sais bien que cette liberté n'a point de prix; mais je représente humblement que, si on pouvait nous la faire payer un peu moins cher, on nous la rendrait encore plus précieuse. Cependant nous en passerons sans doute par tout ce que M. Turgot et M. de Trudaine ordonneront.

Les maisons de la république de Ferney n'avancent guère. Nous avons eu un déluge qui a failli à noyer la fille de M. de Malesherbes, allant en Suisse par Ferney. Cet orage a jeté bas une de nos maisons du grenier à la cave, et en a fort endommagé une autre. Nous ne pourrons réparer nos malheurs qu'au printemps. Nous espérons que vous nous ramènerez les beaux jours.

Père Adam soutient toujours que ce brave général qui est à présent ministre de la guerre (3) a commencé par être jésuite, et il le dit si positivement, que j'en doute; mais si la chose est vraie, cela fait voir qu'on peut se méprendre dans la jeunesse sur le choix d'un état. Nous avons eu des évêques qui avaient été mousquetaires.

Ce jeune Morival, qui a eu l'honneur de vous faire sa cour à Ferney, a commencé, comme vous savez, sa carrière d'une manière plus funeste. Il est actuellement très bien auprès du roi de Prusse, qui se fait un honneur et un mérite de réparer les horreurs que ce jeune homme a éprouvées, dans son enfance, de la part de certains monstres. Ferney lui a porté bonheur. Je serai heureux aussi, quand vous reviendrez embellir ce séjour de votre présence, s'il m'appartient encore de prononcer ce nom de bonheur, dans le triste état où la nature m'a réduit.

(1) Réimprimées par Voltaire l'année suivante. (G. A.)
(2) Pour son legs. (G. A.)
(3) Le comte de Saint-Germain. (K.)

7183. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

19 novembre.

Vous croyez donc, monsieur le galactophage, qu'il n'y a de gens sobres dans le monde que ceux qui vivent de lait comme vous; et vous pensez que les autres hommes ne peuvent être malades que d'indigestion. Je vous jure que ma petite apoplexie n'a été chez moi que l'effet de ma faiblesse. Ne me calomniez point, mais daignez quelquefois continuer à converser un peu avec moi quand vous voudrez bien m'écrire.

Vous ne me dites point si vous avez vu *Menzicof* (1) à Fontainebleau, et si ce garçon pâtissier, devenu prince et maître d'un grand empire, et pauvre esclave en Sibérie, a réussi à la cour autant que je le souhaite. La Harpe avait besoin d'un très grand succès pour fermer la bouche à ses ennemis. Lekain, sans doute, aura paru dans cette pièce. Il ne me paraît pas aussi content de son voyage de Prusse qu'il s'attendait à l'être. Cependant le prince Henri lui a fait un présent très magnifique, et je crois que le roi de Prusse lui enverra des étrennes.

Est-il vrai qu'on joue à l'Opéra-Comique ou à la Foire la *Reddition de Paris à Henri IV?* Sedaine ne devait-il pas donner cette tragédie en prose (2) à la Comédie-Française? et le premier acte n'était-il pas composé de bouchers et de rôtisseurs? Voilà comme les beaux-arts se perfectionnent en France, et ce qui arrive après les grands siècles. Je vais bientôt sortir du mien; mais je suis un peu fâché de partir avant d'avoir achevé la petite ville que je bâtissais. Je suis encore plus affligé de m'en aller sans avoir pris congé de vous, et sans vous avoir embrassé. Je me flatte qu'au moins je laisserai mes deux heureux habitants de ce quai des Théatins (3) en bonne santé. J'espère encore que madame de Saint-Julien, M. Turgot, et M. de Trudaine, protégeront mon petit pays.

Madame Denis ne vous écrira pas plus qu'à son ordinaire; sa santé est toujours languissante, et sa paresse toujours la même; mais elle vous conservera une amitié inaltérable; c'est ainsi que j'en use vif ou mort.

7184. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 novembre.

Mon cher ange, je suis calomnié par M. de Thibouville, qui nie tout net ma petite apoplexie, et je suis abandonné par vous, qui vous en moquez. Non seulement vous ne me dites rien des plaisirs que vous avez eus à Fontainebleau, mais vous ne me parlez ni du Lekain, ni du *Menzicof*. Je ne sais point ce que fait la protectrice de Ferney, madame de Saint-Julien. J'ignore les dernières résolutions du ministère sur ma petite et très froide patrie de Gex : on y gèle à présent plus qu'en Laponie. Je suis à la glace dans mes limbes, et vous ne daignez pas me réchauffer.

Dites-moi donc si on joue *Menzicof* à Paris. Notre petit *tripot* philosophique a besoin que La Harpe ait un grand succès. Il faut opposer quelques victoires au triomphe des dévots. Pour moi, physiquement parlant, j'ai besoin de vos consolations; car, en vérité, quoi que madame de Saint-Julien et M. de Thibouville en disent, je ne suis point du tout dans une santé brillante.

Je voudrais savoir si madame la princesse de Bareuth, mademoiselle Clairon, est à Paris, si elle est venue vous voir. En un mot, je gémis de ne point recevoir de vos nouvelles. Peut-être au moment que je me plains y a-t-il en chemin une lettre de vous : en ce cas, je suis heureux; mais, s'il n'y en a point, que deviendrai-je dans ma misère? Vous savez qu'il n'y a que vos lettres qui me consolent de l'éternel malheur d'être à cent lieues de vous.

(1) Tragédie de La Harpe. (G. A.)
(2) *Maillard*. (G. A.)
(3) Thibouville et Villette. (G. A.)

Portez-vous bien, mon cher ange ; jouissez de l'agrément de vivre au milieu d'une famille qui vous chérit ; jouissez de vos amis, de votre considération, de tous les fruits de votre sagesse, et n'oubliez pas votre vieux malade de Ferney.

7186. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

24 novembre.

Notre respectable et charmante protectrice ne cesse de veiller sur la petite province qui est dans son département ; elle ressemble à ces déesses de l'antiquité, qui avaient chacune leur ville à gouverner. Minerve était chargée d'Athènes : Diane, de Lemnos ; papillon-philosophe règne sur Gex, dont le nom n'est pas si doux à l'oreille. Non seulement elle protége ce petit terrain, mais elle y met la paix dans les familles. Je ne suis point entré dans les querelles de MM. de Divonne et de Crassy ; et d'ailleurs, ne sortant pas de mon lit depuis quinze jours, je n'ai pu me trouver ni auprès des combattants, ni entre eux.

Je ne sais pas non plus de nouvelles touchant la ferme-générale. L'abbé Morellet doit avoir montré à notre protectrice un mémoire que je lui adressai, il y a quelques jours, sous l'enveloppe de M. de Trudaine, pour sauver les frais d'un port trop considérable. Ce mémoire, comme je vous l'ai mandé, madame, n'a d'autre objet que de diminuer le fardeau immense de trente mille livres, dont MM. les fermiers-généraux veulent nous accabler.

Mais cet unique objet est mêlé de tant d'observations et de tant de chiffres, que j'en suis honteux, et que je vous en demande pardon ; c'est une vraie besogne de commis des aides et gabelles.

Ni mes chiffres, ni ma petite apoplexie, ni mes quatre-vingt-deux ans, ni mes deux maisons tombées par l'orage, ni toutes mes misères, ne me font oublier vos affaires et vos plaisirs. J'ignore où vous en êtes de votre procès de famille, autant que j'ignore l'état de celui de M. de Richelieu.

Je ne sais point si vous avez vu jouer *Menzicof*, et s'il a réussi, je ne dis pas auprès du public, je dis auprès de vous, en qui j'ai plus de foi qu'en ce public.

C'est aujourd'hui vendredi, 24 du mois ; je compte, demain samedi, faire partir une montre que vous avez commandée à Panrier ; je l'adresserai à M. d'Ogny. La poste part ; je me mets dans mon lit, au pied du vôtre.

7185. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

26 novembre.

Puisque vous dites, madame, à M. d'Argental :

> Atys, comblé d'honneurs, n'aime plus Sangaride ;
> QUIN., *Atys*, act. IV, sc. I.

je vous dirai :

> Églé ne m'aime plus, et n'a rien à me dire.
> *Thésée*, act. IV, sc. V.

Car j'aime autant Quinault que vous : je ne suis pas de ces pédants qui le trouvent fade, et qui le condamnent pour avoir parlé d'amour lorsqu'il en devait parler. Je le regarde comme le second de nos poëtes pour l'élégance, pour la naïveté, la vérité, et la précision.

Il est très vrai que vous n'avez plus rien à me dire, puisque vous ne m'écrivez point ; mais il n'est pas vrai que je sois comblé d'honneurs ; je ne le suis que de ridicules, et c'est toujours par ses amis qu'on est maltraité.

M. d'Argental s'obstine à me croire tombé dans une espèce d'apoplexie pour avoir été gourmand, et le fait est que mon accident me prit après avoir été un jour sans manger. Il m'appelle aussi commissaire départi par le roi auprès des fermiers-généraux, pendant que je suis opprimé départi par ces messieurs.

Voulez-vous, madame, que je vous parle vrai ? mon département est l'abîme du néant éternel, où je vais bientôt entrer.

Je lis tous les ouvrages philosophiques de Cicéron sur ce sujet plus usé qu'aisé, et je ne vous conseille pas de les lire ; car, quoique ce grand homme soit très éloquent, il ne nous apprend rien du tout. L'abbé de Chaulieu avait précisément mon âge quand il est mort, et il n'en a pas appris davantage.

Les suites de mon accident m'ont paru si sérieuses, que je n'ai pas voulu faire mon voyage sans prendre la liberté de dire adieu à celle que vous appeliez votre grand'maman (1). Comme il faut se réconcilier dans ces moments-là, j'avais sur le cœur l'injustice de son mari, qui me croyait un petit ingrat. J'étais assurément bien éloigné de l'être ; mais je n'ai pas mieux réussi auprès de votre grand'maman qu'auprès de vous. Vous me croyez comblé d'honneurs, et elle me croit plein de ménagements : elle se moque de mes honneurs et de mon apoplexie.

Jugez si dans cet état j'ai eu des choses bien amusantes à vous dire : je ne savais aucune nouvelle ni de l'opéra-comique, ni de l'assemblée du clergé.

Mais vous, madame, qui vivez dans le centre des plaisirs et des grandes affaires, comment voulez-vous qu'un pauvre solitaire ose vous écrire du fond de ses déserts et de ses neiges, privé de toute société et de presque tous ses sens, lorsque vous en avez encore quatre excellents ? C'est à vous à réveiller les gens qui s'endorment auprès de leur tombeau ; mais ce n'est pas à eux de vous importuner de leurs rêveries ; il faut qu'ils soient discrets, et qu'ils attendent vos ordres. Il n'y a que les vampires de dom Calmet (1) qui viennent lutiner les vivants.

Soyez très sûre que si j'ai perdu tout ce qui fait vivre, passions, amusements, imagination, et toutes les bagatelles de ce monde, je vous reste sérieusement attaché, et que je le serai tant que mes petites apoplexies me le permettront. Je vous regarderai comme la personne de mon siècle qui est le plus selon mon cœur et selon mon goût, supposé que j'aie encore goût et cœur. Je vous demanderai vos bontés comme la première de mes consolations, et je dirai : C'est auprès d'elle que j'aurais voulu passer ma vie.

7187. — A M. MARIN.

26 novembre (2).

Mon cher Phocéen de Lampedouse, je vous écris en droiture, parce que les Welches ne rendent pas fidèlement les lettres. Une espèce d'apoplexie s'est emparée de mon maigre individu, pendant que vous reveniez à Paris. Il me reste encore assez de force pour vous dire que votre ami, M. Linguet, avait très bien deviné la personne pour laquelle vous lui présentâtes une consultation, il y a plus de dix-huit mois. Vous vous doutez bien de qui je veux parler ; c'était un jeune homme très tragiquement mêlé dans une affaire pour laquelle M. Linguet avait travaillé, à la tête de sept autres avocats, en 1766. Avec son courage et son éloquence ordinaires, il répondit laconiquement au consultant qu'il ne lui conseillait pas de recommencer ce procès. Ce consultant était alors chez moi ; il suivit cet avis. Il est actuellement auprès d'un grand roi qui répare, par ses bontés, des barbaries qui sont notre opprobre. La welcherie la persécute jusque dans son asile au pied d'un trône.

Il avait écrit, il y a quelques mois, une requête à S. M. Très-Chrétienne, requête non juridique qui n'était qu'un exposé simple de l'injustice atroce exercée contre lui dans une ville de province. Un de ces marauds de convulsionnaires, qui se croient envoyés de Dieu pour persécuter les hommes, vient d'écrire un libelle contre l'exposé fait par ce jeune homme. Le scélérat, sachant que notre client est en Allemagne, a fait imprimer son libelle dans la gazette intitulée *Courrier du Bas-Rhin*, du 18 octobre. On attaque votre ami dans ce *Courrier*, et on lui reproche d'avoir été engagé par moi-même, en 1766, à se mettre à la tête des huit avocats qui prirent alors la défense des coaccusés. Votre ami sait combien il est faux que je me fusse en ce temps-là mêlé de cette affaire. Il n'écouta que sa seule générosité. Il se pourra faire que le jeune homme, dans une réplique, atteste la vérité de tout ce que je vous dis, et qu'il rende hautement justice aux nobles sentiments de votre ami.

Je ne sais point encore comment cette nouvelle affaire tournera ; mais je vous préviens de l'état où sont les choses. Mon avis est qu'on ne fasse aucun éclat, puisque cet éclat ne produirait rien de réel. C'est bien assez, ce me semble, d'être protégé par un grand roi, le héros de l'Europe. Je ne connais point de meilleure réponse. Je ne pense pas même que le journal de votre ami soit fait pour traiter de telles matières, quelque réputation qu'il ait.

Au reste, je n'ai de nouvelles de la république des lettres que par ce journal, que je lis assidûment. Vous devriez bien mettre au courant un pauvre apoplectique de quatre-vingt-deux ans, que vous n'avez pas consolé dans sa retraite, et qui a grand besoin de consolation. Il vous embrasse de ses faibles mains.

(1) Madame de Choiseul. (G. A.)

(1) Auteur d'une Dissertation sur les vampires. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

7188. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

26 novembre.

Il faut donc que je vous dise, mon cher ange, que, si madame du Deffand se plaint de moi par un vers de Quinault, je me suis plaint d'elle par un vers de Quinault aussi. Je crois qu'actuellement nous sommes les seuls en France qui citions aujourd'hui ce Quinault, qui était autrefois dans la bouche de tout le monde.

Je ne sais quel auteur je vous citerai pour me plaindre à vous de votre acharnement à m'accuser de gourmandise. Je veux bien que vous sachiez que je n'avais pas mangé depuis vingt-quatre heures, lorsque mon accident m'arriva. Cette petite aventure a des suites assez désagréables, et je n'ai de secours que dans la patience.

Ma dignité de commissaire départi se trouve apparemment dans le même roman que mon indigestion. Il est triste d'être à la fois apoplectique et ridicule.

Je croyais, quand je vous ai parlé de *Menzicof*, qu'on le jouât déjà à la Comédie-Française. Je n'ai point osé importuner M. le duc de Duras en faveur de *Cicéron* et de *Catilina*; j'ai cru qu'il n'était pas trop séant, dans l'état où je suis, de disputer une place dans le *tripot* comique : cependant, si vous jugez que la chose soit convenable, je vous obéirai selon ma coutume. Je crains seulement que cette démarche ne soit hasardée pendant les représentations du prince-pâtissier.

J'ai à vous parler d'une autre nouvelle qui est assez intéressante selon ma façon de penser : c'est de la persécution que l'on suscite à l'abbé Raynal (1). On dit qu'il a été obligé de disparaître. Heureusement son livre ne disparaîtra pas. Est-il vrai qu'on en veut à ce livre et à la personne de l'auteur? Les jansénistes et les pharisiens se sont réunis, *et fuerunt amici ex illa hora*. Il n'y aura donc plus moyen chez les Welches de penser honnêtement, sans être exposé à la fureur des barbares! Cette idée me trouble jusque dans la paix de ma retraite, et aux portes de la paix éternelle, où je vais bientôt entrer. Je me flatte qu'au moins l'abbé Raynal trouvera des amis. Dieu veuille qu'on ne soit pas forcé à lui chercher des vengeurs, qu'on ne trouverait pas!

Adieu, mon cher ange; aimez toujours un peu celui qui est à vous depuis environ soixante-dix ans.

7189. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

26 novembre (2).

Vous proposez, monsieur, de danser un rigaudon à un homme à qui on vient de couper la jambe. Je suis tombé dans un état si triste, qu'il n'y a pas moyen que je fasse les quatre pas de danse dont vous me parlez. Une espèce de petite apoplexie s'est emparée de moi ces jours passés. Si je ressuscite, ce sera pour vous obéir et pour vous aimer. Quand la nature donne de ces avertissements au mois de novembre, elle ne laisse guère attendre le mois de juin. J'ai pourtant eu la force de dicter un petit mot pour M. de Beaumont, non pas Beaumont mon archevêque, mais Elie de Beaumont mon patron.

Je vois que vous avez converti un prêtre, et que si vous n'en avez pas fait un excellent poëte, vous en avez fait un homme de bien, ce qui est plus nécessaire et plus difficile.

Vivez longtemps heureux dans votre belle retraite; jouissez de tous les plaisirs que vous rassemblez autour de vous; cultivez bien votre belle fleur de neuf ans, et conservez-moi vos bontés dont je sentirai tout le prix jusqu'au dernier moment de ma vie.

7190. — A M. FABRY.

26 novembre.

Je n'ai encore, monsieur, aucune réponse du ministère, ni sur la pleine consommation de ses projets, ni de ses promesses, ni sur l'exorbitante indemnité prétendue par des personnes qui n'ont aucun besoin d'indemnité.

Cependant le temps approche où il faudra finir cette affaire, si importante au pays.

C'est à vous à voir si vous voulez qu'on propose à messieurs du mandement d'entrer dans nos frais, ou de payer à un bureau établi par vous les mêmes droits qu'ils payaient à la ferme générale. A quelque projet que vous vous arrêtiez, vous savez que je suis entièrement à vos ordres : je les attends.

(1) A cause de son *Histoire des deux Indes*. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

7191. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 29 novembre (1).

L'apoplectique étique n'a qu'un moment pour dire à sa protectrice que Panrier le charge d'une montre pour elle, et que cette montre part dans le moment à l'adresse de M. d'Ogny.

Il ne sait rien d'ailleurs des affaires de ce monde; il apprend seulement qu'il est très vrai, très constant qu'on (2) a été jésuite cinq ans, en comptant deux ans de noviciat. On en est sorti en 1730; comptez.

Je suis très en peine de l'aventure de l'abbé Raynal. Le mari de ma dauphine sert des gens bien dangereux. La maison Dauphine n'est point (3) ouverte, et ne le sera pas sitôt. Racle a couvert la sienne; la maison abattue par l'orage n'est plus qu'une ruine affreuse. Je ne sais rien d'ailleurs ni des fermiers-généraux, ni du prétendu commissaire départi, qui n'est qu'un opprimé de parti, ni de l'empressé Crassy, qui a du moins le bonheur d'être à présent aux pieds de la protectrice. J'ignore absolument où en est l'affaire du vainqueur de Mahon; j'ignore tout, et je ne m'occuperai qu'à regretter la protectrice.

7192. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

2 décembre.

Il est donc dit que mon héros verra mourir tous ses courtisans l'un après l'autre, et qu'il fera continuellement maison neuve. Madame de Voisenon me mande qu'elle vient de perdre son petit beau-frère (4) que aimiez. Je vous tiens bon encore, mais ce n'est pas pour longtemps. J'ai eu, il y a quinze jours, un petit avertissement de la nature. Elle m'a signifié qu'il fallait bientôt faire mon paquet. Je vous avoue que j'aurais mieux aimé mourir à vos pieds, dans Paris ou à Richelieu, qu'au milieu des neiges du mont Jura. Mais il faut que chacun remplisse sa destinée. La vôtre, monseigneur, a été brillante de grandeurs et de plaisirs; j'ajoute encore de tracasseries de cour, qui n'ont jamais pu vous ôter votre gloire. Je relisais hier des paperasses dans lesquelles je voyais les beaux tours qu'on vous joua, lorsque vous eûtes fait mettre bas les armes à l'armée anglaise, et que vous la fîtes passer sous les Fourches-Caudines de Closter-Severn. Vous alliez tout de suite à Magdebourg et à Berlin; c'eût été la plus belle campagne qu'on eût faite. Mais au lieu de vous laisser consommer votre ouvrage, je vois qu'une petite intrigue vous envoya à Bordeaux. Cependant, quelques niches qu'on ait pu vous faire, vous avez toujours été victorieux en guerre comme en amour.

Il me semble qu'il ne s'agit plus que de vivre dans un loisir honorable, avec un peu de philosophie.

Je ne sais pas qui vous prendrez pour confrère, à la place de ce pauvre abbé de Voisenon. Je ne sais pas si vous serez le protecteur de notre Académie, et si la détestable aventure de votre maudite Provençale vous laissera le temps d'être le modérateur de nos intrigues littéraires. On a fait de l'indigne procès de madame de Saint-Vincent un labyrinthe dans lequel on veut vous faire tourner des années entières. Il faut pourtant qu'à la fin justice se fasse.

Je pense que vous aurez vu madame de Saint-Julien, qui a, je crois, de son côté, un procès pour un petit legs que lui a fait M. de Gouvernet, le mari des *Vous* et des *Tu* (5).

Si j'osais vous parler de mes misères, je vous dirais que j'en ai un avec les fermiers-généraux, qui veulent écraser un peu trop fort la petite et chétive patrie que je me suis faite. M. Turgot et M. de Trudaine sont juges suprêmes dans ce procès, dans lequel il s'agit du sort d'une province. Mais je vous assure que le vôtre me tient bien plus à cœur. En vérité, depuis que les bénédictins font des titres, il n'y a point eu d'affaire pareille à celle que vous êtes obligé de soutenir. Mon neveu d'Hornoy m'a dit que vous avez un rapporteur un peu lent. Si d'Hornoy avait été le vôtre, je crois que l'affaire serait bientôt finie; mais je parle de tout au hasard. On est si peu au fait des choses à cent lieues; on voit de si loin et si mal, qu'il faut se taire, et se borner au respectueux et tendre dévouement que le vieux malade de quatre-vingt-deux ans conservera jusqu'à son dernier soupir pour son héros, toujours rempli de gloire et de grâces.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Le comte de Saint-Germain. (G. A.)
(3) La maison de madame de Saint-Julien à Ferney. (G. A.)
(4) L'abbé de Voisenon, mort le 22 novembre. (G. A.)
(5) C'est-à-dire le mari de mademoiselle de Livry, à qui Voltaire adressa son épître des *Vous* et des *Tu*. (G. A.)

7193. — A M. TURGOT.

A Ferney, 3 décembre (1).

Je sais, monseigneur, qu'il ne faut pas fatiguer les ministres de ses lettres; mais vous ne m'empêcherez pas de vous dire combien je suis pénétré de reconnaissance de ce que vous daignez faire pour mon pauvre petit pays de Gex. Je ne doute pas que nos états n'aient les mêmes sentiments que moi.

Je me flatte que vous êtes quitte de votre accès de goutte. Je vois avec la même joie que vous êtes délivré de je ne sais quels petits frondeurs qui osaient s'élever contre le bien que vous faites. Ces chenilles, qui rongeaient les feuilles, sont obligées de respecter les fruits.

Je ne jouirai pas longtemps du nouveau et grand spectacle que vous donnez à la France; il sera cher à la postérité, et je mourrai avec la consolation d'en avoir vu les commencements. Agréez le tendre respect, l'attachement et la reconnaissance du vieux malade de Ferney.

7194. — A M. DE TRUDAINE.

A Ferney, 3 décembre.

Monsieur, c'est malgré moi que j'eus l'honneur de vous envoyer les cris de ma province contre les trente mille livres; et c'est du fond de mon cœur que je vous présente ma reconnaissance pure et simple.

Je fais part à nos syndics de vos intentions. Je me flatte qu'ils penseront comme moi. J'ai peu de jours à jouir de vos bontés; mais je serai jusqu'au dernier moment de ma vie avec respect, attachement et reconnaissance, monsieur, votre, etc.

7195. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

3 décembre (2).

Le vieux et misérable malade de Ferney n'a point de nouvelles de sa protectrice; mais il est comme les amants du temps passé, qui étaient fidèles à leurs maîtresses quoiqu'ils en fussent oubliés.

On nous envoie enfin la minute de l'arrêt du conseil qui va rendre libre le petit pays que la protectrice et M. son frère daignent favoriser. Nous paierons aux fermiers-généraux les trente mille livres; ils en demandaient cinquante-cinq mille : nous ne pouvons acheter trop cher notre liberté.

Je sais que votre procès est porté aux requêtes du Palais. Ma foi, je vous conseille de demander mon neveu d'Hornoy pour rapporteur.

Jouez avec les affaires et avec la philosophie, ma belle protectrice, et conservez vos bontés pour un homme qui est à vous jusqu'à son dernier soupir.

7196. — A M. FABRY.

3 décembre.

L'arrêt du conseil, monsieur, partira probablement demain de Paris, et sera adressé à M. l'intendant pour avoir son avis; après quoi M. l'intendant l'enverra à nos états, et le fera ensuite enregistrer au parlement de Dijon. Je vous préviens que nous paierons les trente mille livres; la ferme générale en avait demandé d'abord soixante mille, et s'était restreinte à cinquante-cinq mille. On avait engagé l'Alsace et la partie occidentale de la Franche-Comté à demander la même grâce que nous obtenons. Vous savez que je suis toujours à vos ordres.

7197. — A M. FABRY.

6 décembre.

Je trouve comme vous, monsieur, la somme de trente mille livres bien forte. Mais, après les efforts infinis que j'ai faits de tous côtés pour la faire modérer, je n'ai pu y parvenir. M. de Trudaine me marque que l'arrêt du conseil est minuté avec une conformité exacte aux propositions signées par nous. Je ne crois pas que nous devions disputer à présent, et je conjure même tous messieurs les syndics de recevoir l'arrêt du conseil avec la plus grande reconnaissance. Commençons par être délivrés des vexations cruelles que tout le pays éprouvait, c'est là le point principal. Vous pourrez ensuite proposer aux fermiers-généraux de vous vendre leur sel au même prix qu'on le vend au Valais. Il n'y a pas d'apparence qu'ils vous refusent, puisque c'est un petit gain qu'il feront.

Nous pouvons encore, au bout de l'année, représenter à M. le contrôleur général l'impossibilité de trouver trente mille livres pour la ferme. Le ministère n'exige point la taille des villages qui ont été grêlés ou incendiés. Notre pauvreté nous tiendra lieu de feu et de grêle.

Je voudrais vous parler sur tout cela. Ne pourriez-vous point venir dîner demain chez le vieux malade, avec M. Dupuits, que vous prendriez en chemin? Si je n'étais pas dans mon lit, je serais chez vous.

7198. — A M. DE VAINES.

6 décembre.

C'est pour vous demander pardon, monsieur, de vous avoir importuné d'un mémoire de mon petit pays. Il n'est plus question de fatiguer M. Turgot de tant de vaines représentations. L'affaire est consommée. Nos chétifs états ne doivent plus se livrer qu'aux sentiments de la reconnaissance. Les fermiers-généraux veulent absolument nous arracher trente mille francs, ils les auront : on ne peut acheter trop cher sa liberté. Je n'ai actuellement d'autres négociations en tête que celle de placer M. de La Harpe au rang de ceux qui donnent des prix. C'est une place qui lui est bien due, après qu'il en tant gagné.

Le vieillard de quatre-vingt-deux ans vous est attaché, monsieur, aussi vivement que s'il n'en avait que trente.

7199. — A M. DE TRUDAINE.

A Ferney, 8 décembre.

Monsieur, nos petits états s'assembleront lundi, 11 du mois; je m'y trouverai, moi qui n'y vais jamais. J'y verrai quelques curés, qui représentent le premier ordre de la France, et qui regardent comme un péché mortel l'assujettissement de payer trente mille francs à la ferme-générale. Ils auront beau dire que les publicains sont maudits dans l'Evangile, je leur dirai qu'il faut vous bénir, et que vous êtes le maître à qui les publicains et eux doivent obéissance.

Je leur remontrerai qu'il faut accepter votre édit purement et simplement comme on acceptait la bulle.

Mais, monsieur, il faut que je vous envoie une lettre que je viens de recevoir de M. Fabry, l'un de nos syndics. Il écrit comme un chat; mais peut-être a-t-il raison de se plaindre des fermiers-généraux, qui, en 1760, portèrent, par une exagération excessive, le produit des traites et gabelles, dans le pays de Gex, à vingt-trois mille six cents livres, et qui, par une autre exagération, le portent cette année-ci à soixante mille livres : *Positis ponendis, et ablatis auferendis.*

Je ne saurais guère accorder ces assertions avec la dernière idée de nos états, qui m'assuraient, comme j'ai eu l'honneur de vous le mander, que le profit net des fermiers-généraux n'allait avec nous qu'à sept ou huit mille livres. S'il faut que vous soyez obligés continuellement, vous, monsieur, et M. le contrôleur général, de réformer tous les mémoires dont la cupidité humaine vous pestifère, je vous plains de passer si tristement votre temps.

Mais notre chétive province est peut-être aussi un peu à plaindre d'être obligée de donner cinq cents francs par an à chacune des soixante colonnes de l'Etat, qui sont des colonnes d'or. Nous ne sommes que d'argile, et notre argile encore ne vaut rien. Quand on y a semé un grain, il ne meurt pas, à la vérité, pour renaître, comme l'Evangile le disait, mais il ne rend jamais que trois pour un aux pauvres cultivateurs, *qui euntes ibant, et flebant mittentes semina sua.*

Enfin, monsieur, cette opération est la vôtre; c'est celle de M. Turgot. Ou je mourrai à la peine, ou lundi prochain la plus petite de toutes les cohues signera son remerciement; mais nous empêcherez-vous de vous demander l'aumône? on la doit aux pauvres, c'est par là qu'on rachète ses péchés. Certainement les fermiers-généraux en ont fait; et, quand ils nous donneront cinq ou six mille livres pour entrer dans le royaume des cieux, ils feront un très bon marché. Je propose cette bonne œuvre à M. le contrôleur général. Qu'il mette dans l'édit vingt-cinq mille francs au lieu de trente, cela est très aisé; et messieurs des fermes ne pousseront pas plus de cris de douleur que nous autres gueux nous en pousserons de joie.

Pardonnez à cette exhortation chrétienne. Elle n'a rien de commun avec l'acceptation solennelle que nous devons faire dans la grande ville de Gex, etc.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

7200. — A M. CHRISTIN.

A Ferney, 8 décembre.

Voici, mon cher ami, une lettre qui nous assure enfin la délivrance prochaine du frère de cette bonne madame Barondel. Je vous prie de la lui montrer, pour la consoler.

Nous réussirons, malgré le subdélégué, qui était impitoyable. Il est plaisant que ce soit moi qui contribue à tirer un curé de prison. Mais que ne doit-on pas attendre d'un associé à l'ordre des capucins?

L'idée de présenter un mémoire pour la suppression de la mainmorte, et un dédommagement aux seigneurs, n'est pas certainement à négliger. Je pense qu'il faudrait articuler ce dédommagement, et le montrer sous un jour si clair, que le ministère ne pût le refuser, et que les seigneurs ne pussent pas se plaindre. Il faut présenter toujours aux ministres les choses prêtes à signer. La moindre difficulté les rebute, quand ils n'ont pas un intérêt pressant au succès de l'affaire. Vous êtes plus à portée que personne de rédiger toutes les conditions du traité, vous qui êtes au beau milieu de l'enfer de la mainmorte. Vous devriez venir nous voir aux bonnes fêtes de Noël, et apporter avec vous le règlement du roi de Sardaigne. Je me chargerais hardiment d'être votre facteur, et d'envoyer le mémoire aux ministres. S'il ne réussit pas, nous aurons toujours le mérite d'avoir fait une bonne œuvre. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

7201. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

8 décembre.

Notre protectrice sait sans doute qu'il n'est plus question de ce mémoire que l'abbé Morellet devait lui communiquer. L'affaire est faite; l'édit est entre les mains de nos chétifs états. Nous nous assemblons le 11 du mois pour accepter la bulle *Unigenitus* purement et simplement, et même en remerciant.

Il est vrai, madame, que je demande une petite explication, et cette explication est une aumône de cinq mille livres, somme excessivement petite, par laquelle je propose aux soixante publicains, maîtres du royaume, de racheter leurs péchés. Je fais les derniers efforts auprès de M. Turgot pour obtenir de lui cette bonne œuvre. Mais, soit qu'il se rende, soit qu'il persiste dans l'impénitence finale, je ferai le diable à quatre dans nos états pour faire accepter sa pancarte même par le clergé.

Je profite des bontés de M. le marquis de La Tour-du-Pin, que vous m'avez procurées. Je lui demande un ordre pour me chauffer, quoique les fermiers-généraux nous réduisent à n'avoir pas de quoi acheter du bois.

Je me suis avisé de faire l'épitaphe de l'abbé de Voisenon:

Ici gît, ou plutôt frétille,
Voisenon, frère de Chaulieu.
A sa muse vive et gentille
Je ne prétends point dire adieu,
Car je m'en vais au même lieu,
Comme un cadet de la famille.

Il ne faut pas prendre cela tout à fait au pied de la lettre. Il est bien vrai que l'abbé de Voisenon frétille, mais je ne veux point l'aller voir sitôt. Je veux vivre encore pour vous dire combien je suis sensible à vos bontés, combien j'adore votre caractère, votre esprit lumineux, et votre personne. Vous parlez d'affaires comme un vieux conseiller d'État; vous êtes active à rendre mille bons offices, comme si vous n'aviez rien à faire; vous jugez tous les ouvrages mieux que si vous étiez de l'Académie. Je me flatte bien que M. votre frère et vous vous gagnerez votre procès. La chicane qu'on vous fait me paraît absurde, et ce n'est pas là le cas où les choses absurdes réussissent.

Adieu, madame; je ne sors point du coin de mon feu, tandis que vous tuez des perdrix en plein air. Je ne sortirai que pour la bulle de M. Turgot, et je ne respirerai que pour vous être attaché avec le plus tendre respect.

7202. — A M. FABRY.

9 décembre.

Oui, sans doute, monsieur, votre secrétaire viendra se présenter mort ou vif. Il ne désespère point du tout d'une diminution de la taxe qu'on nous impose en faveur des soixante rois de France.

Il aura l'honneur d'en parler mardi. Mais dîner! Vous ne savez pas à quels assujettissements cruels il est condamné: il est actuellement dans les plus vives souffrances; mais il est consolé par le bonheur d'être à vos ordres, et de voir votre pays délivré des plus abominables vexations.

Je vous supplie de me faire savoir précisément à quelle heure on délibérera. Agréez toujours, monsieur, le respectueux attachement de votre, etc.

7203. — A M. HENNIN.

10 décembre.

Monsieur, fatigué, excédé d'écritures, ayant excédé mon cher Wagnière, j'écris un petit mot de ma maigre main pour vous dire que j'ai fait la sauce de ces messieurs à M. Turgot, et que je le supplie de s'informer à M. de Vergennes si vous n'avez pas fait la même sauce. Il faut que ces pandoures déguerpissent avant que je meure de mes fatigues; mais ce sera assurément en vous aimant.

7204. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

11 décembre.

Mon cher marquis, le vieux malade est charmé de votre conversion. Vos lettres étaient auparavant comme celles de Cicéron *ad familiares suos*. Si vous vous portez bien, j'en suis bien aise; pour moi, je me porte bien: adieu. Vous êtes actuellement plus communicatif; vous entrez dans les détails. Ce que vous me mandez me fait craindre que le succès de *Menzicof* ne soit encore plus balancé à Paris qu'à Versailles.

Mon ami La Harpe pourrait bien, de cette affaire-ci, voir reculer son entrée dans le temple de nos quarante. Il a eu beau frapper plusieurs fois à la porte avec ses branches de laurier, il va trouver des épines qui lui boucheront cette porte. Ce n'est pas chez nous comme dans le ministère, où les places ont été données au mérite, sans cabale et sans bruit.

Je suis fâché de la mort de ce pauvre abbé de Voisenon. Avant d'aller le trouver, je m'occupe, dans mon petit antre de Gex, d'une grande affaire dont sûrement personne ne se soucie à Paris: c'est de faire un essai de liberté *dans les* provinces, et d'arracher le plus petit pays de France aux griffes affreuses des suppôts de la ferme-générale. Il y a soixante rois en France, et je me flatte qu'un jour il n'y en aura plus qu'un, grâce à la probité éclairée et aux travaux immenses d'un goutteux (1). J'ignore encore si je réussirai dans ma tentative: cela sera décidé demain. Je vous écris donc la veille de la bataille; priez Dieu pour moi.

Dites à M. d'Argental mon ange qu'il secoue bien ses ailes. Je suis entre le *Te Deum* et le *De profundis*. Je voulais lui écrire, mais le temps me presse. Il faut, tout malade que je suis, aller à nos états faire valoir les bienfaits dont M. de Sully-Turgot veut nous combler, et dont on ne sent pas encore tout l'avantage. Dites, je vous prie, à mon ange que, selon ses ordres charmants, j'ai écrit à M. le maréchal de Duras ce matin, au sujet de *Rome sauvée*, quoique les *Catilinaires* de Cicéron n'intéressent point du tout la cour de Versailles.

Quand vous n'aurez rien à faire, et que vous aurez la bonté de m'écrire, mandez-moi tout ce qu'on fait et tout ce qu'on dit. Ces fariboles amusent l'écrivain et le lecteur. Adieu, mon cher marquis: si vous vous portez bien, j'en suis bien aise; pour moi, je me porte mal.

7205. — A M. TURGOT.

Ferney, 12 décembre (2).

Monseigneur, je ne puis mieux faire, pour vous témoigner ma reconnaissance et ma joie, que de vous envoyer la copie de la lettre que j'écris à M. de Trudaine, et je ne puis mieux faire, pour ne vous pas ennuyer, que de vous dire simplement que je vous regarde comme le restaurateur du royaume, et qu'il n'y a point dans ce royaume de cœur plus pénétré d'une admiration respectueuse pour vous, monseigneur, que le cœur du vieux malade de Ferney.

7206. — A M. DE TRUDAINE.

A Ferney, 12 décembre (3).

Monsieur, je ne vous avais point trompé quand je me flattais que votre bulle serait acceptée *purement et simplement, avec une reconnaissance respectueuse et unanime;* vous y verrez ces propres mots dans la copie collationnée du registre de nos états que j'ai l'honneur de mettre sous vos yeux.

(1) Turgot. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

Vous tirez, monsieur, une province annexée au royaume par Henri IV, de l'esclavage, de la misère et de la nécessité cruelle de s'exposer continuellement aux peines portées contre une contrebande sans laquelle il lui était absolument impossible de subsister. Les employés des fermes faisaient eux-mêmes cette contrebande, ou vexaient par d'abominables friponneries les habitants qu'ils soupçonnaient d'aller sur leurs marchés. Quoique M. Fabry ait mis dans mes titres que je suis de l'Académie française, je vous avoue que je n'ai point de termes pour exprimer le brigandage sous lequel nous gémissons.

Cet essai que fait M. le contrôleur général sur une petite province pourra faire un jour le salut du royaume. Nous ne vous demandons rien aujourd'hui, nous nous bornons à nos actions de grâces. Si M. Turgot veut seulement ordonner que les armées de la ferme soient retirées au 1er janvier, nous sommes trop heureux.

Si, après cela, il daigne engager la ferme à nous relâcher cinq mille francs, je crois que la province, dans les transports de sa joie, les emploiera à boire à sa santé et à la vôtre, attendu que, ayant été Suisses autrefois, nous en conservons encore les bonnes qualités.

7207. — A M. DE TRUDAINE.

... décembre (1).

J'ai l'honneur de vous envoyer la copie des propositions que vous avez l'extrême bonté de nous faire, suivies de l'acceptation et des très humbles remerciements de nos états. Vous étiez, monsieur, bien plus instruit de l'état et des besoins de notre petite province que je ne l'étais, moi qui l'habite depuis vingt ans. Vous nous instruisez et vous nous comblez de bienfaits.

C'est à vous, monsieur, de décider si vous aimerez mieux ordonner que la ferme-générale nous délivre le sel au même prix qu'à Genève, ou si vous voulez que nous soyons libres de l'acheter de Genève, de la Suisse et de la Savoie, à notre choix.

Si vous permettez que la ferme nous le vende au prix de Genève, ce sera un plus grand bénéfice pour notre pauvre province. Si votre intention est toujours que nous l'achetions des Génevois, c'est un autre bienfait dont nous sommes également reconnaissants. Dans l'un et l'autre cas, nous vous regardons comme notre bienfaiteur, et nous attendons vos ordres avec la gratitude la plus respectueuse. Tels sont nos sentiments, et surtout celui du vieillard pour qui vous avez tant de bonté, et qui est, avec autant de reconnaissance que de respect, monsieur, etc.

7208. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 14 décembre.

Je n'ai point encore eu un plus beau sujet d'écrire à notre protectrice. C'était mardi, 12 de ce mois, que je devais lui mander notre triomphe sur ceux qui s'opposaient au salut du pays, et qui avaient mis des prêtres dans leur parti. Mon âme commanda à mon corps de la suivre aux états. J'allai à Gex, tout malingre et tout misérable que j'étais. Je parlai quoique ma voix fût entièrement éteinte. Je proposai au clergé d'accepter la bulle *Unigenitus* de M. Turgot, c'est-à-dire la taxe de trente mille livres, purement et simplement, avec une *reconnaissance respectueuse*. Tout fut fait, tout fut écrit comme je le voulais. Mille habitants du pays étaient dans les environs aux écoutes, et soupiraient après ce moment comme après leur salut, malgré les trente mille livres. Ce fut un cri de joie dans toute la province : on mit des cocardes à nos chevaux, on jeta des feuilles de laurier dans notre carrosse. Nos dragons (2) accoururent en bel uniforme, l'épée à la main. On s'enivra partout à votre santé, à celle de M. Turgot et de M. de Trudaine. On tira nos canons de poche toute la journée.

Je devais donc, madame, vous écrire tout cela le mardi ; mais il fallut travailler à mille détails attachés à la grande opération ; il fallut envoyer des paquets à Paris ; j'étais excédé, et je m'endormis. Ma lettre ne partira donc que demain vendredi, 15 du mois, et vous verrez, par cette lettre, qu'il n'y a point de joie pure dans ce monde ; car, pendant que nous passions doucement notre temps à remercier M. Turgot, et que toute la province était occupée à boire, les pandoures de la ferme-générale, qui ne doivent finir la campagne qu'au premier de janvier, avaient des ordres secrets de nous saccager. Ils marchaient par troupes au nombre de cinquante, arrêtaient toutes les voitures, fouillaient dans toutes les poches, forçaient toutes les maisons, y faisaient le dégât au nom du roi, et obligeaient tous les paysans à se racheter pour de l'argent. Je ne conçois pas comment on n'a pas sonné le tocsin contre eux dans tous les villages, et comment on ne les a pas exterminés. Il est bien étrange que la ferme-générale, n'ayant plus que quinze jours pour tenir ses troupes chez nous en quartier d'hiver, ait pu leur permettre, et même leur ordonner des excès si punissables. Les honnêtes gens ont été très sages, et ont contenu le peuple, qui voulait se jeter sur ces brigands comme sur des loups enragés. Puisse M. Turgot nous délivrer de ces monstres pour nos étrennes, comme il nous l'a promis !

Le palais Dauphin est bien loin d'être couvert. M. Racle nous avait flattés qu'il le serait au premier de novembre ; mais tout s'est borné à des préparatifs, et à piquer à coups de marteau de grandes pierres de roche, qui, à mon gré, ne conviennent point du tout à une maison de campagne. Il en a fini entièrement une pour lui, qui contient de grands magasins et des appartements commodes, et qui coûte quatre fois moins. Tout le monde est persuadé que notre petit pays va s'enrichir et se peupler. On s'empresse en effet à me demander des maisons à toute heure ; mais je ne bâtis pas comme Amphion, et je n'ai plus de lyre. Tout va bientôt me manquer : mais j'aurai au moins achevé à peu près mon ouvrage, et je mourrai avec la consolation d'avoir été encouragé par vous. Agréez l'attachement inviolable de votre protégé V., qui est à vous jusqu'à son dernier soupir.

7209. — A M. BAILLY.

A Ferney, 15 décembre.

J'ai bien des grâces à vous rendre, monsieur ; car ayant reçu le même jour un gros livre de médecine et le vôtre (1), lorsque j'étais encore malade, je n'ai point ouvert le premier ; j'ai déjà lu le second presque tout entier, et je me porte mieux.

Vous pouviez intituler votre livre *Histoire du Ciel*, à bien plus juste titre que l'abbé Pluche, qui, à mon avis, n'a fait qu'un mauvais roman. Ses conjectures ne sont pas mieux fondées que celles de ce vieux fou qui prétendait que les douze signes du zodiaque étaient évidemment inventés par les patriarches juifs ; que Rebecca était le signe de la vierge, avant qu'elle eût épousé Isaac ; que le bélier était celui qu'Abraham avait sacrifié sur la montagne Moria ; que les gémeaux étaient Jacob et Esaü, etc.

Je vois dans votre livre, monsieur, une profonde connaissance de tous les faits avérés et de tous les faits probables. Lorsque je l'aurai fini, je n'aurai d'autre empressement que celui de le relire : mes yeux de quatre-vingt-deux ans me permettront ce plaisir. Je suis déjà entièrement de votre avis sur ce que vous dites qu'il n'est pas possible que différents peuples se soient accordés dans les mêmes méthodes, les mêmes connaissances, les mêmes fables, et les mêmes superstitions, si tout cela n'a pas été puisé chez une nation primitive qui a enseigné et égaré le reste de la terre. Or il y a longtemps que j'ai regardé l'ancienne dynastie des brachmanes comme cette nation primitive. Vous connaissez les livres de M. Holwell et de M. Dow ; vous citez surtout ce bon homme Holwell.

Vous devez avoir été bien étonné, monsieur, des fragments de l'ancien Shastabad, écrit il y a environ cinq mille ans. C'est le seul monument un peu antique qui reste sur la terre. Il a fallu l'opiniâtreté anglaise pour le chercher et pour l'entendre. Je soupçonnais ce gouverneur de Calcuta d'avoir un peu aidé à la lettre ; je m'en suis informé au gouverneur de la compagnie anglaise des Indes, qui vint chez moi il y a quelque temps, et qui est un des hommes les plus instruits de l'Europe. Il m'a dit que M. Holwell était la vérité et la simplicité même : il ne pouvait assez l'admirer d'avoir eu le courage et la patience d'apprendre l'ancienne langue sacrée des brachmanes, qui n'est connue aujourd'hui que d'un petit nombre de brames de Bénarès.

Enfin, monsieur, je suis convaincu que tout nous vient des bords du Gange, astronomie, astrologie, métempsycose, etc.

. . . . . .

Je ne puis assez vous remercier de la bonté dont vous m'avez honoré. Agréez, monsieur, l'estime la plus sincère et la plus respectueuse, etc. LE VIEUX MALADE (2).

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Les jeunes gens de Ferney, gardes-du-corps de Voltaire. (G. A.)

(1) *Histoire de l'astronomie ancienne, depuis son origine jusqu'à l'établissement d'Alexandrie.* (G. A.)
(2) En tête de ses *Lettres sur l'origine des sciences*, Bailly fit imprimer cette lettre et deux autres avec des lacunes. (G. A.)

7210. — A M. FABRY.

16 décembre.

Je vous crois, monsieur, déjà occupé des arrangements qu'il faut prendre pour donner cinq cents livres d'indemnité à chacun des soixante personnages qui sont cinq cents fois plus riches que notre petit pays.

7211. — A M. FAIVRE.

Ferney, 18 décembre,

L'homme de quatre-vingt-deux ans, monsieur, à qui vous avez bien voulu adresser des vers très au-dessus de votre âge de dix-huit ans, vous remercie avec une extrême sensibilité. Il est encore plus touché de votre mérite que des sentiments que vous lui témoignez. Votre épître est pleine de beaux vers, écrits avec une facilité singulière.

Je vois que vous ne connaissez pas la réponse au nom de Boileau par M. de La Harpe, qui a remporté tant de prix à l'Académie française. Elle est très belle, et ne dépare point la vôtre. Celle d'un polisson nommé Clément, dont vous daignez parler, a été reçue à Paris avec le mépris le plus avilissant, et ne méritait pas votre colère; mais assurément vous méritez ma reconnaissance.

Je vois que vous aurez de grands succès en quelque genre de littérature que vous veuillez travailler, et je m'intéresse à vous autant que si mon âge me laissait espérer d'être le témoin de vos progrès.

7212. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

20 décembre.

Il se pourrait faire, notre respectable et chère protectrice, qu'il y eût actuellement par les chemins une lettre de vous, et même une de M. le marquis de La Tour-du-Pin, à qui j'écrivis, il y a quinze jours, pour le remercier de vos bontés et des siennes, et pour obtenir une permission authentique de me chauffer dans son gouvernement. Vous connaissez le fort l'Écluse; ce n'est pas la plus importante citadelle du royaume; mais elle est pour moi en pays ennemi, et le major de la place ne laisse pas passer une bûche sans un ordre exprès du commandant de la province. Je me flatte que M. le commandant aime trop madame sa sœur pour souffrir que son protégé, qui n'a que la peau sur les os, meure de froid aux fêtes de Noël, à l'extrémité du royaume de France.

Vous remarquerez, s'il vous plaît, madame, que nos postes sont tellement arrangées dans votre colonie, qu'il faut toujours vous faire réponse avant d'avoir reçu votre lettre.

Le courrier qui s'en va de chez nous part à neuf heures du matin, et le courrier qui vient de chez vous n'arrive qu'à onze heures. Cela n'est pas trop bien entendu, mais cela est au nombre des cent mille petits abus trop légers pour être réformés.

Je vous écris donc, madame, à neuf heures du matin, le 20 décembre, en attendant que vers le midi j'aie la consolation de voir un peu de votre petite écriture.

Racle a de très beaux magasins, dans lesquels il y a de très belle faïence. Nous avons réparé tous les désastres que les ouragans et les inondations avaient causés; mais, pour Château-Dauphin, il a été entièrement négligé, je crois vous l'avoir déjà mandé: ainsi je conseille à notre chère commandante, quand elle viendra honorer sa colonie de sa présence, de ne point descendre à Château-Dauphin, où elle ne trouverait que des pierres qui ne sont pas encore les unes sur les autres; mais il y a encore bien loin de la fin de décembre aux beaux jours où notre commandante pourra venir visiter son pays. Elle aura le temps de faire donner, par le clergé qu'elle gouverne, un bon bénéfice à ce grand garçon de Varicour (1), qui est un des plus beaux prêtres du royaume, et un des plus pauvres. Elle aura accommodé les difficiles affaires de M. de Crassy; elle aura arrangé celles de dix ou douze familles; elle aura rapatrié M. de Richelieu avec madame de Saint-Vincent, plutôt que de venir dans notre misérable climat. Il faut me résoudre à passer mon hiver dans les regrets. Je n'ai pas encore le plaisir d'être délivré des pandoures de MM. les fermiers-généraux. Leur armée est encore à nos portes. Je ne peux pas dire :

Et mes derniers regards ont vu fuir les *commis* (2);

et je ne sais quand mes derniers regards seront consolés par votre présence.

(1) Frère de celle qui fut madame de Villette. Il mourut évêque d'Orléans en 1822. (G. A.)
(2) Vers de *Mithridate*. (G. A.)

7213. — A M. TURGOT.

23 décembre.

Monseigneur, vous avez d'autres affaires que celles du pays de Gex; ainsi je serai court.

Quand je vous ai proposé de sauver les âmes de soixante fermiers-généraux pour une aumône d'environ cinq mille livres (1), c'était bon marché; et c'était même contre mon intention que je vous adressais ma prière, parce que je crois fermement avec vous qu'il faut les damner pour leurs trente mille livres.

Quand je suis allé à nos états, malgré mon âge de quatre-vingt-deux ans et ma faiblesse, ce n'a été que pour faire accepter purement et simplement vos bontés, sans aucune représentation.

Si on en a fait depuis, pendant que je suis dans mon lit, j'en suis très innocent, et de plus très fâché.

Je ne me mêle que de ma petite colonie. Je fais bâtir plusieurs nouvelles maisons de pierres de taille que des étrangers, nouveaux sujets du roi, habiteront ce printemps.

Je défriche et j'améliore le plus mauvais terrain du royaume.

Je bénis, en m'éveillant et en m'endormant, M. le duc de Sully-Turgot.

Si je devais mourir le 2 de janvier 1776, je voudrais avoir fait venir pour mes héritiers, le premier de janvier, dans ma colonie, du sucre, du café, des épices, de l'huile, des citrons, des oranges, du vin de Saint-Laurent, sans acheter tout cela à Genève.

Je vous supplie de croire que, si j'étais encore dans ma jeunesse; si, par exemple, je n'avais que soixante-dix ans, je ne vous serais pas attaché avec plus d'admiration et de respect.

(1) Voyez la lettre à Trudaine du 8 décembre. (G. A.)

7214. — A M. L'ABBÉ DE VITRAC.

A Ferney, 23 décembre.

Je vous dois des remerciements, monsieur, pour les deux pièces d'éloquence (2) que vous avez bien voulu m'envoyer. Il est très beau de célébrer, au bout de deux cents ans, la mémoire de ceux qui éclairèrent leur siècle, et qui ne méritaient pas d'être oubliés du nôtre. L'éloge de l'ancien Dorat vous a fourni une occasion bien agréable de rendre justice à M. Dorat d'aujourd'hui.

Il y a un autre homme (3) dont Limoges se souviendra un jour avec une tendre reconnaissance, et qui fait actuellement autant de bien à la France qu'il en a fait à votre patrie.

Permettez-moi une observation sur l'anecdote dont vous parlez dans votre ouvrage. Vous supposez, après tant d'autres, que Charles IX est l'auteur de ces beaux vers à Ronsard :

Tous deux également nous portons de couronnes, etc.

Il n'est guère possible que ces vers soient de la même main qui écrivait à Ronsard :

Si tu ne viens demain me trouver à Pontoise,
Adviendra entre nous une bien grande noise.

On peut croire que ces derniers vers étaient de Charles IX, et que les autres étaient d'Amyot, son précepteur. Le malheureux prince qui commanda la Saint-Barthélemi n'était pas digne de faire de beaux vers.

Il est triste que vous citiez dans vos notes un aussi vil coquin que le Sabatier de Castres. J'ai l'honneur d'être, etc.

(2) *Éloge de Marc-Antoine Muret*, et *Éloge de Jean Dorat*. (G. A.)
(3) Turgot. (G. A.)

7215. — A M. DE TRUDAINE.

A Ferney, 23 décembre.

Monsieur, depuis l'acceptation unanime de vos bienfaits, et notre prompte soumission à payer trente mille livres d'indemnité à la ferme-générale, j'apprends des choses dont je crois vous devoir donner avis.

Il vous souvient qu'autrefois, lorsque vous étiez près de faire à notre pays la même grâce, on suscita je ne sais quels ouvriers lapidaires de la ville de Gex pour s'y opposer. On se sert aujourd'hui du même artifice.

Ces prétendus lapidaires n'ont pas un pouce de terrain

dans la province. On m'assure même qu'on a signé des noms de gens qui n'existent pas.

Je ne fais nulle réflexion sur cette manœuvre, je la soumets à votre jugement et à vos ordres, ainsi qu'à ceux de M. le contrôleur général.

Un nommé Lagros sort de chez moi dans le moment. Il propose, conjointement avec le sieur Sédillot, receveur du sel de la province pour les fermiers-généraux, et avec le sieur Lachaux, receveur du domaine, de fournir de sel le pays de Gex au prix qui nous conviendra, et se charge de payer pour nous les trente mille livres à la ferme-générale.

Il prétend que la république de Genève veut bien, dès à présent, lui céder mille minots au même prix qu'elle les a reçus, pourvu que vous l'approuviez conjointement avec M. le contrôleur général.

Je lui ai demandé s'il avait parlé de cette affaire à M. Fabry : il m'a répondu que oui; que M. Fabry a reçu ses offres avec transport, et qu'il n'attend que la consommation de l'affaire des franchises pour transiger avec cette nouvelle compagnie au nom de la province, bien entendu que le marché fait avec cette compagnie n'empêcherait point les particuliers de se pourvoir de sel où ils voudraient.

Il n'y a encore rien de signé entre cette compagnie et M. Fabry, subdélégué de M. l'intendant.

Je me borne, monsieur, à vous dire simplement les faits, et à vous renouveler les justes sentiments de ma reconnaissance. J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect, monsieur, votre, etc.

7216. — A M. L'ABBÉ MORELLET.

23 décembre.

Il faut, monsieur, que je vous conte nos aventures, parce que vous les savez, et que vous avez contribué plus que personne à nous délivrer d'esclavage.

Vous ne pensez pas sans doute que les hommes soient plus sages dans notre petit pays qu'ailleurs. Nous sommes, il est vrai, à l'abri de la grande contagion de Paris; mais nous avons nos maladies épidémiques comme les autres, nous avons nos petites brigues, nos petits intérêts, nos divisions, nos sottises : *tutto il mondo è fatto come la nostra famiglia.*

Bien des gens ont prétendu qu'il fallait me jeter dans le lac de Genève, pour avoir obtenu de M. Turgot la permission de payer trente mille francs d'impôts à MM. les fermiers-généraux. Il a fallu que j'écrivisse lettre sur lettre pour supplier le ministre de diminuer cette somme; de sorte que, dans cette affaire, il a fallu me conduire comme dans les assemblées du clergé, c'est-à-dire agir contre ma conscience.

Cependant, quand il fallut assembler les états pour accepter les bontés de M. le contrôleur général, j'allai à cette assemblée, où d'ailleurs je ne vais jamais, et j'eus le plaisir de faire mettre dans les registres : « Nous acceptons unanimement, avec la reconnaissance la plus respectueuse. »

Je vous avertis que j'ai borné là ma mission; je ne veux aller ni sur les droits, ni sur les prétentions de personne. Je rentre dans ma colonie comme dans ma coquille. Je suis assez content, pourvu que nous soyons libres au mois de janvier, et que notre petit pays puisse commercer, comme Genève, avec les provinces méridionales du royaume.

Je suis persuadé que nos terres doubleront de prix dans un an. Elles commencent déjà à valoir beaucoup plus qu'on ne les estimait auparavant. Ce seul mot de liberté du commerce réveille toute industrie, anime l'espérance et rend la terre plus fertile. Encore une fois, je regarde ce petit essai de M. le contrôleur général comme *experimentum in anima vili;* mais assurément cette *anima vilis*, du moins la mienne, est pénétrée, enchantée de tout ce que fait M. Turgot. C'est le premier médecin du royaume; et ce grand corps épuisé et malade lui devra bientôt une santé brillante. Mais, je vous prie, qu'il nous donne la liberté entière du commerce au mois de janvier, sans quoi je serai lapidé, moi qui vous parle, moi qui ai promis cette liberté en son nom.

Nous avons les plus grandes obligations à M. de Trudaine; je le sens plus que personne. Je sens surtout combien il est doux de vous avoir pour ami, et de pouvoir vous parler à cœur ouvert.

Je ne sais rien de l'Académie; on dit que M. Turgot pourrait bien nous faire le même honneur que nous fit M. Colbert; plût à Dieu! Mais vous, est-ce que vous ne serez pas un jour de la bande? Je vous embrasse bien tendrement. LE VIEUX MALADE.

7217. — A M. TURGOT.

A Ferney, jour de Noël, à ce qu'on dit (1).

Monseigneur, encore du vieux bon homme. J'attrape au bout de huit jours la copie d'une délibération qu'on signa chez M. Fabry, subdélégué, dès que j'eus le dos tourné et que j'eus fait signer l'acceptation pure et simple.

Cette nouvelle délibération n'a été envoyée qu'à M. l'intendant de Bourgogne; elle n'est contenue que dans la quatrième page de la copie ci-jointe. Je vous supplie de jeter un coup d'œil sur les notes. J'ose vous demander le secret. J'espère que rien ne retardera l'effet de vos sages bontés; conservez celle dont vous honorez votre vieux malade.

7218. — A M. L'ABBÉ DE LUBERSAC.

Ferney, ce 25 décembre.

Mon grand âge, monsieur, mes maladies, mes yeux que je perds presque entièrement, sont mon excuse auprès de vous, si je ne suis pas encore entré dans de grands détails sur l'estimable ouvrage (2) que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer. Je n'ai fait que le parcourir encore; mais j'ai déjà jugé combien il était profond en recherches sur l'antiquité, et bien fait pour fixer l'attention de notre jeune monarque, à qui vous le dédiez; j'ai encore vu qu'en décrivant tant de grands monuments, vous en éleviez véritablement un à votre gloire. Je souhaite surtout que celui que vous proposiez pour être élevé vis-à-vis la façade du Louvre, plein de génie, puisse être incessamment exécuté. Je vois que vous êtes animé, comme M. votre frère (3), de l'amour du bien public et de la gloire de votre roi. Il n'appartient pas à un vieillard près de quitter le monde d'en dire davantage à celui qui ne s'occupe qu'à l'embellir. J'ai l'honneur d'être avec respect, monsieur, votre, etc.

7219. — A M. MARIN.

26 décembre (4).

Vous écrivez, mon cher ami, comme un maître à écrire en comparaison de M. Linguet; il est immédiatement au-dessus d'un chat. Dites-lui qu'à la Chine on met à l'amende les avocats qui ont griffonné leurs mémoires. Comment peut-on avoir un si excellent style et une écriture si détestable?

J'ai deviné avec bien de la peine qu'il y a de bons mémoires sur notre malheureuse jurisprudence, tant criminelle que civile, et qu'il ne tiendrait qu'à lui de rendre un service bien important à la nation. Il faut qu'un jour Hercule s'amuse à nettoyer les étables d'Augias. Il ne pourra jamais prendre un temps plus convenable que celui du gouvernement sous lequel nous avons le bonheur de vivre aujourd'hui.

Dites-lui bien, je vous prie, que je pense comme lui sur mon marquisat. Le marquis Crébillon, le marquis Marmontel, le marquis Voltaire, ne seraient bons qu'à être montrés à la Foire avec les singes de Nicolet. C'est apparemment un ridicule que MM. les Parisiens ont voulu me donner et que je ne reçois pas. Le petit service que j'ai rendu à ma province, n'a consisté qu'à servir de secrétaire à nos petits états du pays de Gex, et à être quelquefois l'interprète de leurs demandes et des bontés du ministère. Je n'ai assurément prétendu à aucune récompense. Ma chétive terre de Ferney est assez heureuse d'être devenue libre et d'être le lieu d'un assez grand commerce, sans être marquisat ou baronie. Marot dit quelque part :

> Car depuis que j'ai bâti à Clément
> Et à Marot qui est un peu plus loin.

Je vous conseille, mon cher ami, de ne point bâtir sitôt à Lampedouse. Mais je serais bien charmé si vous passiez quelque jour par mon marquisat, qui a environ quatorze cents toises de long sur autant de large; c'est là que j'achève doucement ma vie, avec les sentiments inaltérables qui m'attachent à vous.

7220. — A M. D'ÉTALLONDE DE MORIVAL.

A Ferney, 27 décembre.

Mon cher ami, vous ne m'avez point accusé la réception

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) *Discours sur les monuments publics de tous les âges et de tous les peuples connus.* (G. A.)
(3) Maréchal-de-camp. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

de deux paquets de graine pour sa majesté (1). Vous ne m'avez rien écrit au sujet des impertinences de la *Gazette du Bas-Rhin* (2). Je vous ai mandé que j'avais instruit sa majesté de cette affaire. Je dois vous dire, de plus, que l'avocat célèbre qui avait écrit en faveur des jeunes gens coaccusés est le seul qui soit pleinement instruit des malversations horribles qui furent commises dans Abbeville. Il dit qu'elles furent portées à un excès inconcevable, et il compte dévoiler tous ces mystères d'iniquité dans un mémoire qui servira beaucoup à la réforme de la jurisprudence.

Le présent ministère, sous lequel nous avons le bonheur de vivre, a fort à cœur cette reforme nécessaire. On y travaillera avec le plus grand zèle, et l'abominable mort de votre ancien ami ne sera pas oubliée. C'est tout ce que peut vous mander pour le présent un pauvre malade qui n'en peut plus, et qui vous est très attaché.

7221. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 décembre (3).

Mon cher ange s'est-il aperçu qu'un jeune homme comme moi est bien volage, qu'il court de plaisir en plaisir, et qu'il néglige ceux auxquels il est le plus tendrement attaché?

Je ne sais si vous avez la grippe qui court tout le royaume, et qui a bien molesté notre petit pays, quoiqu'il ne soit plus des cinq grosses fermes.

J'ai peur pour madame de Saint-Julien, qui n'a pas la poitrine aussi bonne que le cœur, et qui ne m'a point écrit depuis un mois.

J'ai écrit à M. le maréchal de Duras en conséquence de ce que vous aviez eu la bonté de me mander (4); il m'a répondu de la manière la plus satisfaisante. Joignez-vous à moi, je vous en prie, mon cher ange, et daignez faire valoir mes remercîments, surtout recevez les miens; car c'est vous qui avez tout fait, selon votre louable et généreuse coutume.

Je crois bien que la chose peut fournir un assez beau spectacle à Versailles, et que le parlement de Rome peut frapper les yeux, en robe rouge; mais je doute fort que Cicéron puisse plaire beaucoup au milieu des bals et du carnaval.

Je pourrais dans quelque temps vous envoyer des bagatelles qui ne vous amuseraient pas davantage, mais qui pourtant pourraient vous inspirer quelque curiosité : il faut s'amuser jusqu'au dernier moment; vous savez que mes derniers moments doivent vous être consacrés.

7222. — A M. FABRY.

28 décembre.

Je suis très sensible, monsieur, à tout ce que vous voulez bien me communiquer. Je suis aussi étonné que vous des cinquante-quatre mille livres de dédommagement que les fermiers-généraux demandent. J'ai représenté cette énorme disproportion, non seulement à M. le contrôleur général et à M. de Trudaine, mais à ceux qui ont travaillé sous leurs ordres. J'ai insisté vivement; je m'y suis pris de toutes les façons. Je n'ai pu faire réduire l'indemnité qu'à trente mille livres; c'était une affaire de conciliation. On ne pouvait forcer les fermiers à se désister des droits stipulés dans leur bail; il a fallu composer avec eux; nous sommes encore trop heureux d'en être quittes pour trente mille livres.

Si vous pouvez parvenir, monsieur, à faire un bon traité avec la compagnie *hasardeuse et hasardée* qui offre de vous rendre les trente mille livres, la province aura fait un marché avantageux auquel elle ne devait pas s'attendre. C'est à vos bons offices, à votre prudence et à vos lumières qu'on devra ce nouvel arrangement.

Il me paraît qu'une compagnie peut se mettre en état de vous payer les trente mille livres en se procurant des gains que les états ne pourraient jamais faire; mais enfin l'établissement de cette compagnie me semble bien délicat, et il n'y a que vous qui puissiez la protéger et la conduire.

Il me paraît bien difficile que, du 23 décembre au 1er janvier, l'affaire de l'affranchissement puisse être consommée, et que les employés nous donnent notre liberté pour nos étrennes. Cependant M. l'intendant ne pourrait-il pas proposer qu'on les renvoyât toujours à bon compte, le jour de la Circoncision, attendu qu'ils sont un peu juifs?

On dit que le capitaine général de cette armée a déjà reçu un ordre de Belley d'aller marquer de nouveaux camps. Si cela est, voilà une administration toute nouvelle à laquelle vous allez travailler dès ce moment, et il faudra que tout change dans le pays de Gex; mais il ne sera pas aisé de faire changer de nature notre sol, nos vents, et nos neiges.

7223. — A M. DE LA FOLIE.

Au château de Ferney, 29 décembre (1).

Le malade de Ferney, qui n'a d'autre prétention, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, que celle de mourir en paix, remercie très sensiblement le *philosophe sans prétention* (2) qui lui a fait l'honneur de lui présenter son livre. Si l'auteur n'a pas eu la prétention de plaire, il a été directement contre son but. Le vieux malade est pénétré de reconnaissance pour le philosophe qui lui a fait un présent si agréable. Il a l'honneur d'être, avec tous les sentiments qu'il lui doit, etc.

7224. — A M. TURGOT.

Ferney, 29 décembre (2).

Quoi qu'on die, je veux encore importuner monseigneur le contrôleur général; je veux lui dire combien je lui suis obligé d'avoir daigné me rassurer par sa lettre du 17. Il est plus clair qu'il fait le bien d'une province, sans faire le plus petit mal à personne.

L'abolition des corvées est un bienfait inestimable, dont la France lui saura gré à jamais. Si les autres biens qu'il prépare sont aussi praticables, les noms de Colbert et de Sully seront oubliés.

Je ne prends pas la liberté de lui souhaiter une bonne année, c'est lui qui la donne. J'ose encore me flatter que cette année 1776 commencera pour nous par la retraite des soixante rois (3).

Si le vieux malade pouvait aller à sa paroisse, il y entonnerait le *Te Deum;* il le chante dans son lit. Il présente sa tendre et respectueuse reconnaissance au bienfaiteur du royaume.

7225. — A M. L'ABBÉ MORELLET.

A Ferney, 29 décembre.

Je commence, monsieur, par vous demander des nouvelles de votre procès de Rome, et puis je vous parlerai de notre procès de Gex, dont vous voulez bien être le rapporteur. Je dirai toujours que MM. les fermiers-généraux ont demandé de nous une somme un peu trop forte, mais que nous sommes très heureux d'en être quittes pour trente mille livres, grâce aux bontés de M. le contrôleur général. Il vivifie tout d'un coup notre petite province; il en sera autant du reste du royaume. L'abolition des corvées est surtout un bienfait que la France n'oubliera jamais.

Dites-moi, je vous prie, si le commencement de l'année 1776 serait un temps convenable pour demander l'abolition de la mainmorte, après avoir obtenu l'abolition des bureaux des fermes. Le goût de la liberté augmente à mesure qu'on en jouit; mais ce n'est pas pour nous que nous présenterions cette requête; ce serait pour la Franche-Comté et pour quelques autres endroits du royaume, où la nature humaine est encore écrasée par la tyrannie féodale. Quel insupportable opprobre, mon cher philosophe, que de voir, à deux pas de chez moi, trente à quarante mille hommes de six pieds de haut, esclaves de quelques moines, et beaucoup plus esclaves que s'ils étaient tombés entre les mains de messieurs de Maroc et d'Alger? Songe-t-on combien il est ridicule et horrible, préjudiciable à l'Etat et au roi, honteux pour la nature humaine, que des hommes très utiles et très nombreux soient esclaves d'un petit nombre de faquins inutiles? Cela peut-il se souffrir après tant de déclarations de nos rois qui ont voulu que la servitude fût détruite, et que leur royaume fût celui des Francs?

Nous avons un projet d'édit sous Louis XIV, minuté par le bisaïeul de M. de Malesherbes, pour détruire la mainmorte, en indemnisant les seigneurs féodaux. Qui pourra s'opposer à cette entreprise, si M. de Malesherbes et M. Turgot veulent la faire réussir?

On propose, dit-on, beaucoup de nouveautés. Y en aura-t-il une aussi belle que celle de faire rentrer la nature humaine dans ses droits? Mandez-moi, je vous prie, ce que vous en pensez.

---

(1) Le roi de Prusse. (G. A.)
(2) Elle avait fait l'apologie des juges de La Barre. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(4) Il s'agissait de faire jouer à Versailles *Rome sauvée*. (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Le *Philosophe sans prétention, ou l'Homme rare*. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(4) Les fermiers-généraux. (G. A.)

Ut jam nunc dicat, jam nunc debentia dici. (HOR., *Art. poet.*)

Un M. l'abbé de Lubersac, vicaire général de Narbonne, etc., vient de m'envoyer un grand in-folio sur tous les monuments faits et à faire, et surtout un grand arc de triomphe à la gloire de Louis XVI. Je ne connais point d'arc de triomphe comparable à celui dont je vous parle. Vous devriez bien en faire un sujet de conversation avec M. Turgot. N'oubliez pas, je vous prie, de lui dire que notre petit pays le bénit, comme le royaume en entier le bénira.

Je vous demande aussi en grâce de vous souvenir de moi auprès de M. de Trudaine; je suis pénétré de ses bontés.

Avez-vous vu madame de Saint-Julien? Je vous avais envoyé, il y a longtemps, un mémoire pour lui être communiqué; mais tous nos mémoires deviennent aujourd'hui inutiles. Je crois la franchise du pays de Gex consommée, et que nous n'avons plus rien à faire qu'à chanter des *Te Deum*.

Au reste, je ne sais rien de ce qui se passe à Paris : je ne sais pas même qui succédera dans l'Académie au frétillant abbé de Voisenon.

7226. — A M. L'ABBÉ BELLONEY.

A Ferney, ... décembre (1).

L'ode que vous avez bien voulu m'envoyer, monsieur, contient autant de vérités que de vers; j'entends de ces pensées morales et philosophiques; car, pour les choses flatteuses qui me regardent, ce ne sont que des politesses dictées par l'indulgence. Vous m'envoyez la lire d'Amphion, dont j'avais très grand besoin pour bâtir, avec quelques-uns de mes amis, une petite ville assez jolie que je construis dans ma retraite, et que le gouvernement daigne protéger.

Je ne renonce pas encore aux bonnes digestions et au sommeil que vous me conseillez : ce sont deux excellentes choses; mais elles ne dépendent pas de nous. Il est en notre pouvoir de défricher des campagnes incultes et de bâtir des maisons dans des déserts; mais ne dort pas qui veut. Je suis persuadé, monsieur, que votre goût et vos talents ne vous permettent guère de dormir; ce qui est très sûr, c'est que vos vers n'endormiront jamais personne.

7227. — AU MÊME.

Ferney, ... décembre (2).

Votre prose et vos vers pleins d'agréments sont, monsieur, la condamnation de mon silence; mais les maladies qui affligent ma vieillesse sont mon excuse. Je vois que vous cultivez les belles-lettres et la philosophie. Je ne mène plus qu'une vie languissante, et j'ai à peine la force de vous dire combien vous m'intéressez à vos succès.

7228. — A M. TISSOT (3).

On exige, monsieur, que je fasse des démarches en faveur d'une dame Dhuc, de Béthusy, dont le mari vient de mourir en Saxe d'une mort fort extraordinaire. Je me souviens d'avoir donné à dîner, il y a cinq ou six ans, à ce M. Dhuc, qui était un marchand de Lyon, retiré auprès de Lausanne.

On m'assure que vous avez été leur médecin, et que vous êtes très bien informé de leurs affaires.

Ils avaient une petite maison de campagne auprès de Lausanne, nommée Béthusy, et ils ont pris en Saxe le nom de comte et comtesse de Béthusy.

Ce marchand étant mort empoisonné, on soupçonna la veuve et un de ses parents nommé C., qui avait obtenu un titre de colonel en Pologne, sans avoir servi.

Ce M. C., après la mort du marchand, se chargea alors d'aller voir à Lausanne si le défunt avait fait un testament; il devait accompagner à Lausanne un fils du défunt. N'ayant point d'argent pour partir, il prit quelques diamants de la veuve, la montre, la bague, la tabatière et le pommeau d'or de la canne du décédé. Mais, en partant, il dit à la veuve : « Je ne puis me résoudre à aller à Lausanne; j'ai pensé y » être roué pour vous; je ne veux plus m'exposer à ce dan» ger. »

Après avoir tenu ce discours, il prit la route de Berlin, au lieu de prendre celle de la Suisse. Il fut arrêté, mis aux fers à Berlin, conduit en Saxe, et on instruit actuellement le procès criminel de ce colonel polonais et de cette marchande comtesse de Béthusy.

On m'assure que ce propos de M. C. : « J'ai manqué d'être roué pour vous à Lausanne, » n'est pas aussi criminel qu'il paraît l'être, et que ces paroles n'ont de rapport qu'à une insulte qu'on voulut faire à Lausanne à la prétendue comtesse, dont ce M. C. avait pris la défense. On m'ajoute que vous êtes très instruit de cette affaire.

C'est donc à vous, monsieur, que je m'adresse avec confiance, pour avoir quelque lumière. Je ne dois m'intéresser à une telle aventure, et implorer la protection des puissances en faveur des accusés, que lorsque je serai entièrement au fait et que j'aurai des preuves de leur innocence. C'est ainsi que j'en ai usé dans les terribles aventures des Sirven et des Calas.

Pardonnez-moi donc mon importunité; faites-moi connaître la vérité, dont vous devez être instruit, et soyez persuadé de l'estime infinie et de tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

7229. — A M. FABRY.

2 janvier 1776.

Je reçois, monsieur, de tous côtés des nouvelles du pays de Gex, mais aucune de Paris. Le pays de Gex m'instruit que le parlement de Dijon a enregistré nos lettres patentes avec des modifications, que tous les commis des bureaux sont partis, et que les fermiers-généraux nous refusent du sel. Mais comme il est impossible que depuis le 22 décembre on ait eu le temps de faire sceller la déclaration du roi en cire jaune, de l'envoyer à Dijon, et de la faire revenir de Dijon à Gex, je ne dois pas ajouter beaucoup de foi à tout ce qu'on écrit de ce pays-là.

On me mande aussi que deux personnages du pays ont comploté de m'empoisonner dans du vin de liqueur. Je n'en bois point, et je ne me tiens pas pour empoisonnable.

Si vous avez, monsieur, quelque nouvelle un peu moins incertaine, je vous serai très obligé de m'en faire part. Pour moi, je n'ai rien de M. Turgot, ni de M. de Trudaine, ni de leur ayant-cause. Je les crois tous plus occupés des affaires du royaume que de celles de notre souricière. J'ai l'honneur d'être, etc.

7230. — AU MÊME.

3 janvier.

J'ai l'honneur de vous envoyer, monsieur, la lettre de M. de Trudaine du 25, par laquelle vous verrez combien j'ai insisté pour une diminution.

La déclaration du roi doit être actuellement au parlement. Vous voyez que rien n'était plus mal fondé que tous les bruits qui ont couru dans le pays de Gex; ils n'approchent guère de ma retraite; on n'y entend que les éloges de votre administration, et les expressions de tous les sentiments avec lesquels toute notre maison vous est attachée. Je regarde la liberté du pays comme consommée.

7231. — AU MÊME.

4 janvier.

Je puis vous assurer, monsieur, que je n'ai jamais entendu parler du mémoire des douze notables dont vous faites mention dans votre lettre d'hier. Vous savez que je passe ma vie dans la plus grande solitude; je ne sors de ma chambre que pour aller manger un morceau avec madame Denis : je lui ai demandé en général si jamais elle avait entendu parler d'un mémoire signé par douze personnes à Gex; elle n'en a pas eu la moindre connaissance.

Je reçus hier, monsieur, une lettre de M. de Fargès, intendant des blés du royaume, de la part de M. Turgot; il me mande, comme M. de Trudaine, que la déclaration du roi doit être actuellement entre les mains du parlement de Dijon. Je crois qu'il ne sera pas difficile à M. l'intendant et à vous, monsieur, de faire contribuer tous les habitants du pays de Gex, puisque tous les habitants profiteront de la liberté qu'on leur donne : un tel arrangement est si juste, que je ne vois pas comment on pourrait s'y refuser; j'en dirais un petit mot en qualité de commissionnaire des états. J'ai l'honneur d'être, etc.

P.-S. J'apprends, monsieur, que, malgré les ordres précis donnés par M. le contrôleur général à la ferme de retirer sans délai leurs employés du pays de Gex, ils ont pourtant encore l'insolence de saisir et de conduire en prison tous ceux qu'ils rencontrent avec des marchandises permises : cette abominable tyrannie n'est pas concevable. Nous payons

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. On ne sait pas au juste la date de ce billet et du suivant. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

trente mille francs à la ferme, du 1er janvier; donc nous sommes libres du 1er janvier; donc on ne doit regarder que comme des assassins les scélérats qui, à la faveur d'une ancienne bandoulière, viennent voler sur les grands chemins et dans les maisons les sujets du roi. Il me semble qu'il faut faire sortir de prison ceux qu'on y a si injustement conduits hier, et y mettre à leur place les coquins qui ont osé les arrêter.

7232. — A M. FABRY.

5 janvier.

Si vous avez le temps, monsieur, de m'écrire un mot au milieu des occupations dont vous devez être surchargé, je vous supplie de vouloir bien m'instruire si le bureau de Versoix a reçu des ordres de déguerpir, ainsi que tous les autres. Voilà enfin notre grande affaire consommée; il ne nous reste plus qu'à payer trente mille livres aux soixante colonnes de l'État, et je vous réponds qu'il n'y a personne dans la province qui n'y contribue de bon cœur.

7233. — A M. TURGOT.

Ferney, 8 janvier.

Monseigneur, un petit peuple devenu libre par vos bienfaits, ivre de joie et de reconnaissance, se jette à vos pieds pour vous remercier.

Je vous demanderai la permission d'implorer quelquefois votre protection et vos ordres en faveur de quelques personnes qui méritent bien vos bontés. Il y a, par exemple, le sieur Sédillot, ci-devant receveur du grenier à sel, lequel s'est conduit dans cette affaire avec un désintéressement inouï; il a préféré hautement, dans l'assemblée des états, l'affranchissement de son pays à son intérêt particulier. Il y a le procureur du roi, nommé Rouph, pourvu anciennement de l'office de contrôleur du grenier à sel, homme de mérite, grand cultivateur, et chargé de dix enfants.

En attendant, je vous supplie de vouloir bien jeter un coup d'œil sur le mémoire ci-joint (1), seulement pour vous amuser, supposé que vous en ayez le temps. J'ai tâché, dans ce mémoire, de vous deviner; mais je ne suis capable que de sentir vos bienfaits, et de vous témoigner mon inutile respect, mon inutile reconnaissance, mon inutile attachement. LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

7234. — A M. DE CHABANON.

A Ferney, 8 janvier.

Lorsque vous viendrez souper, monsieur, à Saconnay (2) ou à Ferney, vous ne verrez plus de pandoures des fermes-générales fouillant des religieuses, et troussant leurs cottes sacrées. Ces petits scandales n'arriveront plus dans mon voisinage. Tous les alguazils de notre pays sont partis avec l'étoile des trois rois. Nous sommes libres aujourd'hui comme les Génevois et les Suisses, moyennant une indemnité que nous payons à la ferme-générale. Je ne sais point de plus beau spectacle que celui de la joie publique; il n'y a point d'opéra qui en approche.

Vous qui aimez M. Turgot, vous auriez été enchanté de le voir béni par dix mille de nos habitants, en attendant qu'il le soit de vingt millions de Français. Il me semble qu'il fait un essai sur notre petite province. Le ministre de la guerre fait, de son côté, des arrangements aussi utiles. L'âge d'or commence; c'est à vous de le chanter, je n'ai plus de voix; *vox quoque Mœrim deficit.* Mes sentiments pour vous ne se ressentent point de ma décrépitude. Madame Denis, qui est presque aussi malade que moi, vous fait mille compliments.

7235. — A M. FABRY.

Janvier.

Je suis seul, mon cher monsieur, bien malade, bien empêché, mais bien à votre service. Mon avis serait que chacun se pourvût comme il pût pendant deux ou trois mois, et qu'on tâchât, pendant cet intervalle, d'obtenir une permission particulière du roi de faire venir du sel de Peccais pour notre consommation. Le refus que vous essuierez nous servira d'appui auprès de sa majesté, et cette dureté des fermiers-généraux pourrait bien servir à les priver de leurs trente mille livres. Je ne désespère de rien. Mille respects.

(1) Voyez, tome V, page 569, *Mémoire à M. Turgot.* (G. A.)
(2) Où habitait madame de la Chabalerie. (G. A.)

7236. — A M. LE BARON D'ESPAGNAC.

A Ferney, 11 janvier 1776 (1).

Il n'y a guère d'invalide (2) plus invalide que moi : mais aussi il n'y en a point qui vous soit plus attaché. Je suis pénétré de toutes vos bontés. Serait-ce en abuser que d'oser vous demander s'il est vrai que vous ayez marié M. votre fils à mademoiselle His (3), avec une simple permission du roi, sans être obligé de faire ouvrir une si jolie porte par les clefs de Saint-Pierre? Un tel exemple contribuerait au bonheur de la France et à la gloire du roi.

Ce n'est pas sans raison, monsieur, que je prends la liberté de m'informer à vous-même si le bruit qui a tant couru, est véritable. J'achève mes jours dans un pays dont toutes les familles soupirent après la liberté qu'on dit que vous avez obtenue. Mais vous méritez des distinctions que d'autres demanderaient peut-être vainement.

Je vous supplie, monsieur, de regarder surtout la question que je vous fais comme l'effet du véritable intérêt que je prends à tout ce qui vous regarde. Agréez la reconnaissance et le respect avec lesquels je serai, jusqu'au dernier moment de ma vie, monsieur, votre, etc.

7237. — A M. DE JAUCOURT (4).

Je vous dois les mêmes remerciements que notre petite province, et je suis très sensible à la bonté que vous avez de me donner part du bien que vous lui faites. Comme messieurs du conseil sont accoutumés à recevoir encore plus de requêtes que d'actions de grâces, je prends la liberté de vous soumettre un placet au roi des fabricants de montres établis à Ferney. Si ce placet vous paraissait, monsieur, mériter quelque attention, je vous supplierais de vouloir bien en parler avec M. le contrôleur général. Tout ce qui est énoncé dans cette requête est très véritable. Nous sommes bien peu de chose, je l'avoue; mais nous travaillons, nous faisons entrer des espèces dans le royaume, nous y attirons des étrangers, nous peuplons, et nous ne demandons d'autre secours que la liberté d'être utiles.

Quand je dis que nous peuplons, ce n'est pas moi qui parle, ce sont mes colons; à moi n'appartient tant d'honneur; mais si je ne fais pas d'enfants, j'en fais faire; j'ai une multitude de petits garçons que leurs pères ramèneront en Suisse, en Savoie, en Allemagne, s'ils ne sont traités favorablement sur votre frontière. J'oserai donc, monsieur, demander votre protection pour eux et celle de M. de Trudaine. Il n'est pas possible que le conseil rejetât ce que vous approuveriez l'un et l'autre.

Permettez-moi de joindre à la reconnaissance que je vous dois, celle que je conserverai jusqu'au dernier jour de ma vie pour M. de Trudaine et pour mesdames vos filles, qui m'ont honoré de tant de bontés lorsqu'elles ont passé par mes déserts. Je suis affligé de mourir sans venir me mettre à leurs pieds. Agréez le profond respect avec lequel, etc.

7238. — A M. DE VAINES.

11 janvier.

Il faut, monsieur, que je vous interrompe un moment. Il faut absolument que je vous dise, au nom de dix à douze mille hommes, combien nous avons d'obligations à M. Turgot, à quel point son nom nous est cher, et dans quelle ivresse de joie nage notre petite province. Je ne doute pas que ce petit essai de liberté et d'impôt territorial ne prépare de loin de plus grands événements. La plus petite province du royaume ne sera pas sans doute la seule heureuse. Je sais bien qu'il y a de fameux déprédateurs qui redoutent la vertu éclairée; je sais que des fripons murmurent contre le bonheur public, qu'ils se font écouter par leurs parasites. Ils crient que tout est perdu, si jamais le peuple est soulagé, et le roi plus riche; mais j'espère tout de la fermeté du roi, qui soutiendra son ministre contre une cabale odieuse. Il a déjà confondu cette cabale, quand il a répondu à ses libelles en vous nommant son lecteur. Vous ne pourrez jamais lui faire lire un meilleur ouvrage que ceux auxquels vous travaillez sous les yeux de M. Turgot. Conservez un peu de bienveillance pour votre très humble et très obéissant serviteur. LE VIEUX MALADE.

(1) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) D'Espagnac était gouverneur de l'hôtel des Invalides. (G. A.)
(3) Fille d'un grand banquier protestant, Pierre His, de Hambourg. Les éditeurs de cette lettre ont lu *Triss.* C'est une erreur. (G. A.)
(4) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

7239. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

11 janvier.

Je ne jouis guère, ma belle protectrice, des triomphes dont nous vous avons l'obligation. L'hiver nous désole madame Denis et moi. Vous seriez bien attrapée si vous étiez obligée, comme nous, de ne pas sortir de votre chambre. Nous sommes consolés par le bruit des acclamations, par les cris de joie de toute une province, et par les compliments que nous recevons de tous côtés. Si on pouvait savoir à Paris le bon effet que ce petit événement a produit dans le pays étranger, la cabale qui s'élève contre M. Turgot changerait bien de ton, et serait forcée de chanter ses louanges. C'est une chose honteuse et infâme qu'on ose décrier dans Paris le ministre le plus éclairé et le plus intègre que la France ait jamais eu. Ses ennemis ne pouvant désapprouver ce qu'il a fait, s'occupent à blâmer ce qu'il fera. Qu'ils attendent du moins les événements pour s'en plaindre, à moins qu'ils n'aient le don de prophétie.

Je ne sais comment vous êtes avec M. le maréchal de Richelieu. Je vous demanderais votre protection auprès de lui, s'il était assez heureux pour vous voir souvent. Il me semble que je suis dans sa disgrâce, pour lui avoir écrit en faveur de quelques-uns de nos académiciens, et pour lui avoir remontré qu'il ne tenait qu'à lui de se faire des partisans zélés de ceux qui ont l'honneur d'être ses confrères, et auxquels il avait peut-être témoigné trop peu de bienveillance. Je vois qu'il est comme les rois, qui ne veulent pas que les courtisans leur disent leurs vérités.

Je crois M. le duc de Choiseul plus juste. Je me flatte qu'il rend justice à la pureté de ma conduite et aux sentiments de mon cœur; mais c'est de vous surtout, madame, que j'attends mes plus chères consolations; c'est sur les ailes brillantes de mon papillon-philosophe que je fonde mes espérances. Ne reviendra-t-elle pas dans son gouvernement, après avoir voltigé tout l'hiver dans Paris? ne gagnera-t-elle plus le prix des jeux au pied du mont Jura?

Je me chauffe, en attendant, avec le bois que M. votre frère m'a permis de tirer du fond de notre petite province; et les employés des fermes savent à présent de quel bois je me chauffe. Votre amitié et vos bontés me rendraient le plus heureux des hommes, si on pouvait être heureux à quatre-vingt-deux ans, avec une santé détestable; mais au moins, avec l'amitié dont vous m'honorez, je suis sans doute moins malheureux.

7240. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

11 janvier.

Mon cher marquis, je vous sais bien bon gré de vous être à la fin humanisé avec moi, et de m'avoir écrit des lettres qui disent quelque chose. J'ai le malheur, dans ma solitude, de ne connaître ni le *Paysan perverti* (1), ni le *Célibataire* (2); mais je trouve plaisant que vous me recommandiez de ne montrer qu'à madame Denis ce que vous avez la complaisance de m'écrire. MM. les Parisiens s'imaginent toujours que le reste de la terre est fait comme le faubourg Saint-Germain et le quartier du Palais-Royal, et qu'au sortir de l'Opéra les Suisses content les nouvelles du jour, avant de souper avec quinze ou vingt amis intimes. Ce n'est pas là ma façon d'être. Ma solitude n'est interrompue que par les acclamations de dix ou douze mille habitants qui bénissent M. Turgot.

Notre petite province se trouve à présent la seule en France qui soit délivrée des pandoures des fermes-générales. Nous goûtons le bonheur d'être libres. Nous n'avons pas parmi nous un seul paysan perverti, et il n'y a peut-être que moi qui sache si l'on a joué le *Célibataire* et le *Connétable de Bourbon* (3).

Les déserteurs qui reviennent en foule, et qui passent par notre pays, chantent les louanges de M. de Saint-Germain (4), comme nous chantons celles de M. Turgot. Je me doute bien qu'il y a quelques financiers dans Paris dont les voix ne se mêlent point à nos concerts; nous savons que les sangsues ne chantent point; et nous ne nous embarrassons guère que ces messieurs applaudissent ou non aux opérations du meilleur ministre des finances que la France ait jamais eu.

On dit qu'il court dans Paris une pasquinade, intitulée *Entretien du P. Adam et du P. Saint-Germain*. Je ne connais pas plus cette sottise que le *Paysan perverti*.

Madame Denis est fort languissante. L'hiver me tue et ne la corrigera point de sa paresse. Le vieux malade de Ferney vous écrit pour elle, et tous deux vous sont tendrement attachés.

(1) Roman de Rétif de La Bretonne. (G. A.)
(2) Comédie de Dorat, jouée le 20 septembre 1775. (G. A.)
(3) Tragédie de Guibert, jouée à la cour en 1775. (G. A.)
(4) Ce ministre de la guerre avait supprimé la peine de mort pour le crime de désertion. (G. A.)

7241. — A M. TURGOT.

13 janvier.

Pardonnez à un vieillard ses indiscrétions et ses importunités. Un des droits de votre place est d'essuyer les unes et les autres.

Vous faites naître un beau siècle, dont je ne verrai que la première aurore. J'entrevois de grands changements, et la France en avait besoin en tout genre.

J'apprends qu'en Toscane on vient d'essayer l'usage de vos principes, et qu'un plein succès en a justifié la bonté.

On me dit qu'en France des gens intéressés, et d'autres gens très ingrats, qui vous doivent leur existence, forment une cabale contre vous. Je me flatte qu'elle sera dissipée. Mon espérance est fondée sur le caractère du roi, et sur les vrais services que vous rendez à la nation.

Le petit pays de Gex est à peine un point sur la carte, mais vous ne sauriez croire les heureux effets de vos dernières opérations dans ce coin de terre. Les acclamations sont portées jusqu'aux bords du Rhin. Vous ne vous en souciez guère, mais je m'en soucie beaucoup, parce que j'aime votre gloire autant que vous aimez le bien public.

Permettez-moi, monseigneur, de vous présenter, sur un papier séparé, des *Prières* et des *Questions* (1), sur lesquelles je n'ose vous prier de me répondre. Mais je vous supplie de me faire savoir vos volontés par M. Dupont.

Je numérote mes prières, afin que, pour épargner le temps et les paroles, on me réponde *ad primum*, *ad secundum*, comme on fait en Allemagne, si mieux n'aimez faire mettre vos ordres en marge.

Triomphez, monseigneur, des fripons et de la goutte; conservez vos bontés pour le plus vieux de vos serviteurs et le plus zélé de vos admirateurs: vous ne vous embarrassez guère de son profond respect. LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

7242. — A M. FABRY.

14 janvier.

Monsieur, les têtes de l'hydre se multiplient. Quoique le monstre soit chassé de notre pays, je ne vois que des gens qui viennent se lamenter d'avoir été arrêtés vers le pont de Bellegarde et vers Myoux. L'un dit : On m'a saisi mon blé; l'autre, mon veau, mon beurre, mes œufs. Un troisième crie qu'il ne pourra plus faire passer du bois et du charbon. Les gens de Lellex se plaignent de n'avoir point de sel, et ne savent où en prendre.

Je présume que le parlement de Dijon veut modifier la déclaration du roi, puisque vous ne l'avez pas encore reçue. Je suis toujours à vos ordres.

7243. — A M. DE FARGÈS.

Vers le 15 janvier.

Le sieur Bornel, qui fait exploiter une grande forêt de chênes à Trepierre, en Franche-Comté, a été arrêté, le 14 janvier 1776, à Nantua en Bugey, avec trois chariots d'écorces qu'il conduisait, selon son usage, au pays de Gex, desquelles écorces il offrait de payer les droits. Le directeur des bureaux des fermes, nommé Sauvage Saint-Marc, lui a signifié que s'il allait à Gex, la marchandise, les chevaux, et ses chariots, seraient confisqués, attendu que Gex était à présent province étrangère.

Les états de Gex représentent que leur pays est désuni des fermes-générales, moyennant une somme annuelle, et qu'ils sont province de France. Ils attendent la décision de M. de Fargès.

7244. — A M. DUPONT DE NEMOURS.

A Ferney, 16 janvier (2).

Je m'adresse à vous, monsieur, comme on dit des *Ora pro nobis* aux saints. Nous venons de recevoir des grâces d'en haut. M. Turgot vient d'essayer sur le canton le plus chétif de la France une partie de ses grands principes d'administration. Il rend la liberté à la petite province de Gex-

(1) Voyez tome V, page 320. (G. A.)
(2) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

moyennant une indemnité de trente mille livres que nous payons par année à la ferme-générale. Quoique cette indemnité soit très forte, nous n'en sentons point le fardeau ; nous ne sentons que le bien que nous fait le ministre. J'aurais voulu qu'il eût pu être témoin de la joie et de la reconnaissance de dix mille citoyens. J'espère bien qu'un jour il entendra les acclamations d'environ vingt millions de Français, parmi lesquels les murmures des fripons et des esprits faux ne seront point entendus.

En le remerciant au nom de la province, j'ai pris la liberté de lui demander une instruction sur quelques points relatifs aux ordres que nous avons reçus. Je l'ai supplié de me faire adresser ses *responsa sapientum* par vous. Il y a huit petits articles dont chacun ne demande que deux mots en marge.

Les états du pays de Gex m'ayant choisi pour leur commissionnaire, je tâche de ne point fatiguer le ministre par de longs mémoires. Je serais trop prolixe, si je disais ce que je pense de lui et de vous. J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre, etc.

7245. — A M. DE VAINES.

A Ferney, 19 janvier (1).

Pardonnez, monsieur, à mes importunités : je ne veux pas que vous perdiez votre temps à me faire réponse ; je veux seulement vous dire que je reconnais un grand homme à tout ce qu'il fait et à tout ce qu'il prépare, et que je reconnais les Welches à l'acharnement de certaines gens contre lui et contre ceux qui le secondent. Le bien qu'il a fait à mon petit pays, au milieu de toutes ses occupations, m'est un sûr garant du bien qu'il fera à la France. Je suis heureux d'avoir vu avant de mourir l'aurore des beaux jours. Vous allez contribuer à former un nouveau siècle : les fripons et les ingrats se cacheront ; les honnêtes gens béniront le ministère.

Je vous demande, monsieur, la continuation de votre amitié, en datant de mon lit, dont je vois environ cent lieues carrées de neige. Permettez-moi de mettre dans votre paquet un petit mot pour M. de La Harpe.

7246. — A M. DE LA HARPE.

Janvier (2).

Mon cher philosophe éloquent, ceux qui ne le seront pas seront toujours nos ennemis. Un athée débauché se fera gloire de dénoncer les sages pour cause de religion. Je suis loin des méchants, je voudrais être encore plus loin. Vous êtes appelé à combattre ; combattez et triomphez, tandis que je meurs inutile. Que Dieu conserve à la France M. de Turgot, M. de Malesherbes ; leurs noms passeront à la postérité avec le vôtre. Buvez à ma santé, mon brillant ami, avec les deux héros de la raison, M. d'Alembert et M. de Condorcet, chez votre digne ami, M. de Vaines. Que ne puis-je y venir et repartir sur-le-champ !

7247. — A M. BAILLY.

A Ferney, 19 janvier.

J'ose toujours, monsieur, vous demander grâce pour les brachmanes. Ces Gangarides, qui habitaient un si beau climat, et à qui la nature prodiguait tous les biens, devaient, ce me semble, avoir plus de loisir pour contempler les astres que n'en avaient les Tartares-Kalcas et les Tartares-Usbecks. Les autres Tartares portugais, espagnols, hollandais, et même français, qui sont venus ravager les côtes de Malabar et de Coromandel, ont pu détruire les sciences dans ce pays-là, comme les Turcs les ont détruites dans la Grèce. Nos compagnies des Indes n'ont pas été des académies des sciences.....

... Je n'ai pas de peine à croire que nos soldats envoyés dans l'Inde, et nos commis, encore plus cruels et plus fripons, aient un peu dérangé les études des écoles que Zoroastre et Pythagore venaient consulter. Mais enfin nous n'avons point encore brûlé Bénarès, les Espagnols n'y ont point établi l'inquisition comme à Goa ; et l'on m'assure que dans cette ville, qui est peut-être la plus ancienne du monde, il y a encore de vrais savants.

Les Tartares vinrent plus d'une fois subjuguer ce beau pays ; mais ils respectaient Bénarès ; et il y a encore un grand pays voisin où ce qu'on appelle l'âge d'or s'est conservé.

Il ne nous est jamais venu de la Scythie européane et asiatique que des tigres qui ont mangé nos agneaux. Quelques-uns de ces tigres, à la vérité, ont été un peu astronomes quand ils ont été de loisir, après avoir saccagé tout le nord de l'Inde ; mais est-il à croire que ces tigres partirent d'abord de leurs tanières avec des quarts de cercle et des astrolabes ? Rien n'est plus ingénieux et plus vraisemblable, monsieur, que ce que vous dites des premières observations, qui n'ont pu être faites que dans des pays où le plus long jour est de seize heures, et le plus court de huit ; mais il me semble que les Indiens septentrionaux, qui demeuraient à Cachemire, vers le trente-sixième degré, pouvaient bien être à portée de faire cette découverte.

Enfin ce qui me fait pencher pour les brachmanes, c'est cette foule de témoignages avantageux que l'antiquité nous fournit en leur faveur ; ce sont les voyages étonnants entrepris des bouts de l'Europe pour aller s'instruire chez eux. A-t-on jamais vu un philosophe grec aller chercher la science dans les pays de Gog et de Magog ?

Il est vrai que les bramines d'aujourd'hui qui demeurent à Tanjaour ne sont que des copistes qui travaillent de routine, et dont nous avons beaucoup dérangé les études ; mais songez, je vous en prie, qu'il n'y a plus de Platon dans Athènes, ni de Cicéron dans Rome.

Ce que je sais certainement, c'est que vous citez des livres qui ne valent pas le vôtre à beaucoup près ; que je vous ai une extrême obligation de me l'avoir envoyé et de m'avoir instruit, et que je vous demande pardon d'avoir quelque scrupule sur un ou deux points. Le doute sert à raffermir la foi. J'ai l'honneur d'être, avec reconnaissance et avec l'estime la plus respectueuse, etc. LE VIEUX MALADE.

7248. — A M. LE BARON CONSTANT DE REBECQUE.

A Ferney, 19 janvier (1).

Le vieux malade, monsieur, est plus que jamais sensible à votre souvenir ; vous adoucissez la fin de ma vie ; mais je ne trouve point du tout bon que vous ayez joué un moment mon rôle, et que vous vous soyez avisé d'être malade aussi.

Notre petit pays de Gex est bien changé depuis que vous ne l'avez vu ; nous sommes à présent presque aussi libres que vous : nous avons chassé soixante et douze coquins qui nous désolaient et qui nous volaient au nom de la ferme-générale. On ne vient plus piller les maisons des habitants ; on ne condamne plus aux galères des pères de famille pour avoir mis dans leur marmite une poignée de sel de contrebande. Le pays est ivre de joie. Cette grande révolution m'a coûté un peu de peine : il m'a fallu sortir quelquefois de mon lit, et surtout écrire beaucoup ; mais le bonheur public rend toutes les fatigues légères.

Il est vrai que le roi de Prusse a bien consolé M. d'Etallonde de la barbarie des Welches. J'ai toujours peine à concevoir comment une nation si agréable peut être en même temps si féroce, comment elle peut passer si aisément de l'Opéra à la Saint-Barthélemi ; être tantôt composée de singes qui dansent, et tantôt d'ours qui hurlent ; être à la fois si ingénieuse et si imbécile, tantôt si courageuse et tantôt si poltronne.

Madame Denis se joint à moi. Elle est dans son lit depuis quinze jours, et moi toujours dans le mien : on est bien heureux à quatre-vingt-deux ans de n'être que là ; mais il faut songer à en sortir pour un voyage assez long ; ce ne sera pas sans vous regretter et sans vous souhaiter tous les succès auxquels vous avez droit de prétendre dans cette courte vie.

7249. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

A Ferney, 21 janvier.

Un des plus vieux malades du pays de Gex, un homme pénétré de chagrins et de regrets, un cœur attaché tendrement à M. et à madame de Rochefort tant qu'il battra dans son vieil étui, demande à M. et à madame de Rochefort où ils sont, ce qu'ils font, ce qu'ils pensent. Leur montre est faite depuis longtemps ; mais où l'envoyer, où l'adresser ? êtes-vous en Champagne, à la cour ? Dans quelque endroit que vous soyez, n'oubliez pas ce pauvre homme. Quand je dis ce pauvre homme, ce n'est pas dans le goût du Tartufe (2).

Je suis enterré sous dix pieds de neige ; je suis presque aveugle ; je n'ai plus qu'un souffle de vie, et c'est pour vous aimer.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Acte Ier, scène v. (G. A.)

7250. — A M. DE TRUDAINE.

A Ferney, 26 janvier.

Monsieur, vos bontés m'ont enhardi à vous faire de nouvelles sollicitations.

J'ai envoyé à M. le contrôleur général un petit mémoire de nos requêtes pour être renvoyé à votre examen et à votre décision. J'ai malheureusement appris depuis qu'il avait un nouvel accès de goutte. J'attendrai le retour de sa santé et de vos ordres.

Permettez-moi, monsieur, de joindre à ce mémoire de nouvelles supplications que je vous présente au nom de ma province.

Nous avons au revers du mont Jura, à trois ou quatre cents pieds sous neige, juste au bout du chemin de la Faucille, un abîme qu'on appelle Lellex, peuplé d'environ deux cents malheureux que la nature a placés dans les pays de Gex, et que M. l'abbé Terray en a détachés. Ils étaient nos compatriotes de temps immémorial. Ils prenaient leur sel à Gex. M. Fabry, notre subdélégué, les faisait travailler aux corvées de Gex. Ils grimpaient l'abominable Faucille de Gex avec leurs outils, pour venir perdre leur temps aux chemins de Gex. M. l'abbé Terray les a déclarés, en 1771, habitants de la banlieue de Belley, qui est à quinze lieues de Gex. Ces pauvres malheureux croient que vous pouvez défaire ce que M. l'abbé Terray a fait, et rendre à la nature ce qu'on a voulu lui ôter. Ils crient : Rendez-nous à Gex!

J'ai l'honneur de vous présenter un petit croquis topographique qui vous fera voir d'un coup d'œil que M. l'abbé Terray n'était pas géographe. Les échanges faits avec le roi de Sardaigne ont été la cause de ce péché contre nature.

Nous attendons vos ordres, monsieur, jusqu'à ce que les nouveaux arrangements qu'on projette vous laissent le temps de jeter les yeux sur notre petit coin de terre.

J'ose encore vous supplier de daigner protéger nos tanneries, notre bois de chauffage, notre charbon, notre beurre, notre fromage. Nous avons compté que tous ces objets de première nécessité ne paieraient aucun droit, en vertu de nos 30,000 livres. Ces 30,000 livres que nous donnons tous les ans prouvent assez que nous ne sommes point province étrangère; et nos tanneurs croient surtout que nous ne devons rien à la compagnie des cuirs, attendu qu'ils ont été déclarés exempts de cet impôt par Henri IV. Ils prétendent, monsieur, que les volontés de Henri IV doivent vous être chères, à vous et à M. Turgot, plus qu'à personne.

J'aurais encore, si je l'osais, d'autres requêtes à vous présenter. Je vous dirais que nous sommes obligés d'envoyer à Belley, c'est-à-dire à quinze lieues de chez nous, l'argent de notre capitation, de nos vingtièmes, et de la taille de nos villages. Ne serait-il pas raisonnable que nous eussions chez nous un receveur qui ferait passer tout d'un trait nos contributions à Paris?

Ne serait-il pas juste de donner cet emploi à M. Sédillot, ci-devant receveur du grenier à sel, qui a séance dans nos états, qui possède une terre seigneuriale dans le pays, et qui, dans notre affaire avec les fermiers-généraux, a préféré hautement le bien public à son intérêt particulier?

Voilà, monsieur, ce que je prendrais la liberté de vous proposer, parce que la chose me paraît juste. Je vous demande pardon d'abuser de votre temps et de votre patience. J'ai l'honneur d'être avec autant de respect que de reconnaissance, monsieur, votre, etc.

7251. — A M. DE FARGÈS.

A Ferney, 26 janvier.

Monsieur, vous vous êtes bien douté qu'étant au nombre des reconnaissants, je serais aussi au nombre des importuns. Les petites provinces fatiguent le ministère comme les grandes.

Nous avons entre les deux plus horribles montagnes de l'Europe un petit abîme qu'on appelle Lellex, peuplé d'environ deux cents habitants, qui ont toujours été employés aux corvées de l'abominable chemin dit la Faucille. Ces malheureux ont toujours pris leur sel à Gex; ils étaient du pays de Gex, quand cette province appartenait au duc de Savoie.

Il a plu à M. l'abbé Terray de les déclarer ressortissants de Belley, quoique Belley soit à plus de quinze lieues, et que Gex ne soit qu'à une.

Il me semble que M. Turgot a autant de droit de les remettre dans l'état où la nature les a placés, que M. l'abbé Terray en a eu de les en ôter.

Je joins, monsieur, à la lettre que j'ai l'honneur de vous écrire, une carte fidèle de cet affreux coin de terre, et un ordre de M. Fabry, chevalier de l'ordre du roi et subdélégué de Gex, donné à ces malheureux en 1774. J'y joins aussi un certificat d'un curé. Vous pourrez décider sur ces pièces quand il vous plaira.

Comme les tanneries du royaume et les papeteries, monsieur, sont aussi sous vos lois, permettez-moi de vous demander si vous voulez que ces manufactures paient des droits. N'avez-vous pas entendu qu'au moyen des 30,000 livres que nous donnons, notre petite province serait délivrée de tous ces impôts? N'est-ce pas l'intention de M. le contrôleur général?

Je lui ai envoyé un mémoire concernant nos autres griefs; mais malheureusement j'ai appris au départ de mon paquet que notre bienfaisant ministre avait un nouvel accès de goutte.

J'apprends aussi que ses ennemis ont un nouvel accès de rage. Ils sont comme les diables, dont on dit que les tourments redoublent quand Dieu veut faire du bien aux hommes.

Je me flatte, monsieur, que, sans écouter leurs cris, vous voudrez bien m'envoyer votre décision, et pardonner à mes importunités avec votre bonté ordinaire. J'ai l'honneur d'être avec autant de respect que de reconnaissance, monsieur, votre, etc.

P.-S. Je vous supplie de pardonner à mes yeux de quatre-vingt-deux ans, s'ils ne peuvent pas lire votre écriture. Ayez la bonté, monsieur, de me donner vos ordres par un secrétaire; car, révérence parler, vous écrivez comme un chat.

Le parlement de Dijon vient enfin d'enregistrer nos franchises en se réservant de faire des remontrances au roi.

On me dit que M. Turgot est très mal. Si cela est, je suis désespéré, et je renonce à toute affaire.

7252. — A M. DE VAINES.

27 janvier.

Le vieux malade de Ferney, monsieur, le commissionnaire des états du petit pays de Gex, a été bien malavisé d'envoyer de son lit des mémoires de sa province à M. Turgot. Il ne savait pas que ce ministre, notre bienfaiteur, les recevrait dans le sien, et qu'il était attaqué de la goutte et de la fièvre. Je suis alarmé de sa santé beaucoup plus que de la rage insensée et impuissante de ses ennemis. Je suis bien sûr que les frondeurs deviendront comme moi adorateurs.

Je vous demande en grâce, monsieur, de vouloir bien me rassurer sur une santé si précieuse, et d'avoir la bonté de m'envoyer ses édits dès qu'ils paraîtront. Je vous aurai une obligation infinie.

Permettez que je vous adresse une lettre pour votre digne ami M. le marquis de Condorcet. Conservez vos bontés pour le vieux malade de Ferney. V.

7253. — A M. FABRY.

28 janvier.

Vous avez fait, monsieur, un beau coup de partie par votre négociation avec Berne : vous êtes toujours le bienfaiteur de notre petit pays.

Il serait, ce me semble, très nécessaire que vous assemblassiez les états tous les mois; il faut que nous tâchions d'obtenir de M. Turgot qu'il défasse ce que M. l'abbé Terray a fait, qu'il nous rende le canton de Lellex à nous donné par la nature, et à nous arraché par M. l'abbé.

Il me semble que le pays de Gex n'est point réputé province étrangère dans la déclaration du roi. Ce mot de *province étrangère* me choque furieusement l'oreille. Comment peut-on être étranger quand on paie 30,000 livres par an à la ferme-générale du roi?

Les commis répandus sur la frontière vexent tous ceux qui nous apportent du comestible et tout ce qui est nécessaire à la vie; cela est intolérable.

Je voudrais bien que tous nos griefs fussent redressés; on est obligé malheureusement de s'adresser à quatre ou cinq départements différents.

Je serai toujours votre fidèle commissionnaire; je serai à vos ordres jusqu'à ce que je meure.

7254. — AU MÊME.

31 janvier.

Ma foi, monsieur, vous êtes un homme admirable. Vous sauvez le pauvre petit pays. Je vais être sur-le-champ votre commissionnaire auprès de M. Turgot. Il faut espérer qu'il

engagera les fermiers-généraux à traiter avec nous, selon vos offres.

7255. — A M. GABRIEL CRAMER.

1er février (1).

Mon cher ami, vous savez sans doute que Bardin, libraire de Genève, a envoyé à tous les journaux un avertissement concernant une prétendue édition *de mes ouvrages en quarante volumes, imprimés*, dit-il, *sur de beau papier imprimé exprès avec une encadrure légère à tous les volumes*, etc.

Il m'est tombé par hasard entre les mains quelques volumes de cette infâme édition de Bardin, dans lesquels j'ai trouvé des pièces abominables contre les mœurs, contre la religion et contre des personnes respectables.

Je ne vous parle point des autres pièces qui me sont attribuées, et qui ne sont pas de moi. Elles sont en très grand nombre. Je serai dans la triste nécessité, non seulement de désavouer cette édition, mais d'en demander la suppression dans toutes les villes où elle pourra avoir été envoyée.

Je ne connais point Bardin; je ne l'ai jamais vu; je n'ai depuis plus de quinze ans aucune correspondance avec Genève. Vous êtes plus à portée que personne de confirmer cette vérité, vous qui avez été si longtemps mon voisin et qui m'avez fait le plaisir d'habiter mon château de Tournay.

J'apprends avec douleur qu'une grande partie de cette édition de Bardin se trouve à Paris, chez un homme de votre connaissance (2), qui n'a aucun intérêt à me faire de la peine, et à qui je serais très fâché d'en faire; mais vous sentez à quoi m'obligent mon honneur, mon intérêt et celui de ma famille.

Vous devez avoir du crédit dans la ville de Genève; votre famille y est honorée. Je vous prie très instamment de vouloir bien venir chez moi, quand le temps le permettra, pour prendre avec votre ancien ami toutes les mesures qui pourront prévenir ou étouffer un scandale si dangereux. J'irais chez vous si je pouvais sortir. Je recommande cette affaire à votre amitié et à votre probité.

Je prie madame votre femme de me mander si elle a reçu les papiers de M. Le Fort (3) que je lui ai renvoyés, concernant la demande de M. Le Fort à l'impératrice de Russie. Je vous embrasse avec une tristesse extrême.

7256. — A M. DUPONT DE NEMOURS.

2 février (4).

Je ne veux pas, monsieur, avoir deux fois l'indiscrétion de fatiguer monseigneur le contrôleur général, tandis qu'il n'est peut-être pas encore tout à fait quitte de sa goutte.

Je l'avais supplié de me faire répondre par vous en marge d'un mémoire, et c'est malheureusement dans ce temps-là qu'il fut attaqué de son nouvel accès.

Je m'adresse aujourd'hui à vous, monsieur, qui vous portez bien; je vous envoie l'enregistrement du parlement de Bourgogne, accompagné de ses remontrances.

J'ignore si on avait oublié dans l'édit du roi de spécifier que nos états de Gex répartiraient le paiement des 30,000 livres payables aux fermiers-généraux, la juste contribution pour l'abolition des corvées et les autres charges de la province, suivant l'usage de tous les Etats de régler la manière de contribuer.

J'ignore encore quelles sont les intentions de M. Turgot, quand il exprime dans l'édit du roi que nos contributions seront imposées sur les biens-fonds de tous les propriétaires. Je ne crois pas qu'il ait prétendu que des colons, obligés de labourer avec six bœufs un terrain ne rendant que trois pour un, payassent toutes les charges qui surpassent de beaucoup le produit de la culture, et que les marchands, les fabricants, qui sont les seuls riches, ne payassent rien.

Les marchands qui ne sont point propriétaires profitent comme nous, et plus que nous, de la franchise du sel. Un marchand, par exemple, achète cent cochons pour les saler, et les va vendre à Genève; il y fait un gain considérable : n'est-il pas juste qu'il contribue au bien public?

Le parlement dit dans ses remontrances que cette inégalité ferait négliger l'agriculture.

Je suis obligé d'avouer qu'en effet l'agriculture fut abandonnée dans le pays de Gex depuis la révocation de l'édit de Nantes, au point que nous avons à présent quatre-vingt-trois charrues de moins, que le tiers du pays est en marais et en friche, et qu'il y a des villages où il ne reste que deux masures. La moitié des habitants se retire sur les terres de Genève, et l'autre moitié ne s'occupe qu'à gagner sa vie en travaillant pour les marchands génevois dans le métier d'horloger et de lapidaire.

J'ose dire que j'ai un peu contribué à remettre depuis quelques années l'agriculture en honneur, en établissant à très grands frais une colonie d'horlogers; alors les habitants du pays de Gex ont travaillé utilement pour cette colonie, au lieu de ne travailler que pour Genève, et le peu d'argent qu'ils ont gagné n'est point sorti de la province.

J'ai établi d'autres fabricants qui servent à vivifier le pays.

Je parle contre moi-même quand je propose que ces marchands et ces fabricants contribuent aux charges générales; mais M. le contrôleur général n'est pas un homme à se fâcher contre ceux qui préfèrent le bien public à leur intérêt particulier.

Voici donc, monsieur, un nouveau mémoire que je présente en qualité de commissionnaire des états, et sur lequel je supplie ce digne et respectable ministre de daigner faire écrire ses ordres en marge.

Je m'adresse à vous comme on s'adressait à Pline pour savoir les volontés de Marc-Aurèle. J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que je vous dois, etc.

7257. — A M ***.

A Ferney, 3 février 1776 (1).

Monsieur, sitôt que vous m'eûtes fait l'honneur de m'écrire au sujet du sieur Chabot, je demandai pour lui à M. de Trudaine un emploi dans la distribution du sel que les fermiers-généraux pourraient nous fournir.

Aujourd'hui que la république de Berne nous en donne, j'ai insisté auprès de M. Fabry pour obtenir que l'adjudication du sel de Berne employât avantageusement votre protégé. Je serai toute ma vie à vos ordres. J'ai l'honneur d'être avec respect, votre, etc.

7258. — A M. PONCET.

De Ferney, 6 février 1776 (2).

Mon cher confrère de Lyon et d'Arcadie, vous m'accablez de vos bienfaits. Je suis pénétré de la bonté avec laquelle vous vous êtes souvenu de la Saint-Barthélemi. Cette médaille m'est bien précieuse. Comment puis-je vous remercier de tout ce que vous faites pour moi? Nous vous regrettons à Ferney, autant qu'on vous aime à Lyon. Ajoutez encore à tous vos bons offices celui de dire à M. de La Tourette combien je suis sensible à la lettre que je reçois de lui, à tout ce qu'il me dit de vous et de l'Académie, aux marques d'estime et d'amitié que vous recevez de toutes parts. Comptez surtout parmi vos vrais amis et parmi ceux qui rendent le plus de justice à vos grands talents, votre très obéissant serviteur, le vieux malade de Ferney, plus malade que jamais, et ne vivant que pour vous.

7259. — A M. TURGOT

A Ferney, 7 février.

Quoique le protégé de M. le contrôleur général sache très bien qu'il prend mal son temps, il ne peut s'empêcher de se mettre à ses pieds avec tous les habitants du petit pays nommé Lellex, appartenant au pays de Gex, au bas du mont Jura, lesquels ayant toujours pris leur sel à Gex, ayant toujours travaillé aux corvées à Gex, viennent d'être saisis par les commis du voisinage, en rapportant le sel de Gex qu'ils venaient d'acheter, et sont réputés faux-sauniers dans le procès-verbal des commis.

Ils ont envoyé ci-devant à monseigneur leurs titres en bonne forme, par lesquels il leur a toujours été ordonné de prendre leur sel à Gex. Ils demandent justice contre la vexation qu'ils éprouvent (3).

---

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(2) Panckoucke. (G. A.)

(3) Marc Le Fort. Voyez, tome VII, la lettre de Voltaire à Catherine II, du 7 juillet 1775. (G. A.)

(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. Voyez la lettre à d'Alembert du même jour. (G. A.)

(3) « En attendant que le sort du pays de Lellex soit décidé, il ne faut pas que les commis punissent les habitants d'avoir acheté du sel où ils étaient dans l'usage d'en acheter. » (*Note de M. de Fourqueux*, alors conseiller d'Etat.)

7260. — A. M. FABRY.

7 février.

Votre secrétaire, monsieur, et votre commissionnaire ont l'honneur de vous mander que M. le contrôleur général vous accorde deux mille minots de sel, à sept livres le minot.

Quand vous voudrez me donner vos ordres pour tout le reste, je suis prêt à vous obéir avec le plus sincère respect et le plus inviolable attachement.

7261. — AU MÊME.

7 février.

Monsieur, M. le contrôleur général me mande par M. de Fargès, son confident, que nous aurons deux mille minots de sel de la ferme-générale à sept livres le minot. Vous en serez sans doute informé par le courrier d'aujourd'hui.

Il y aura de petites difficultés pour la répartition des trente mille livres que nous devons payer aux fermes. Il serait très nécessaire que vous voulussiez bien vous assembler avec M. de Verny. Nous avons plus d'une grâce à demander au ministère.

Tant que je respirerai, j'aurai l'honneur d'être votre secrétaire, et avec le plus tendre et le plus respectueux attachement.

7262. — A M. DE FARGÈS.

9 février.

Monsieur, la lettre dont vous m'honorez, du 31 de janvier, reçue le 7 de février, redouble la joie et les acclamations de mes compatriotes.

Je commence par vous remercier, au nom de douze mille hommes, de vos deux mille minots de sel.

Ensuite j'ose vous prier, monsieur, de vouloir bien seulement montrer à M. le contrôleur général, dans un moment de loisir, ce petit article-ci, par lequel je lui demande pour nos états la faveur de les laisser les maîtres d'asseoir la répartition des trente mille livres pour les pauvres fermiers-généraux. Le fait est qu'en général l'agriculture dans notre canton est à charge aux propriétaires, et qu'un homme qui n'a point d'attelage pour labourer son champ, et qui emprunte la charrue et la peine d'autrui, perd douze livres par arpent. Un gros marchand horloger peut gagner trente mille francs par an. N'est-il pas juste qu'il contribue un peu à soulager le pays qui le protége? tout vient de la terre, sans doute; elle produit les métaux comme les blés; mais cet horloger n'emploie pas pour trente sous de cuivre et de fer au mouvement d'une montre qu'il vend cinquante louis d'or; et ce cuivre et ce fer changé en acier fin, il les tire de l'étranger. A l'égard de l'or dont la boîte est formée, et les diamants dont elle est souvent ornée, on sait assez que notre agriculture ne produit pas de ces misères.

Nous nous proposons, monsieur, de ne recevoir jamais au delà de six francs par tête de chaque maître horloger, et nous n'en recevrons pas davantage des autres marchands et des cabaretiers qui offrent tous de nous secourir dans l'affaire des trente mille livres, et dans celle de l'heureuse abolition des corvées.

Quant à la nécessité absolue de tirer nos grains de la Franche-Comté et du Bugey, ou de mourir de faim, si quelques paysans abusent de cette permission, il sera aisé à M. le contrôleur général de limiter d'un mot la quantité de cette importation.

Pour les tanneries, j'ai cru, monsieur, sur la foi de l'*Almanach royal*, qu'elles étaient sous vos ordres. Je me contente de représenter ici que les tanneries de Gex ont été déclarées exemptes de tous droits par le duc de Sully, prédécesseur immédiat de M. Turgot.

A l'égard des pauvres habitants de l'abîme nommé Lellex, cinq cents pieds sous neige au bas de la Faucille de Gex, déclarés dépendants de Belley, à quinze lieues de leur habitation, par cet autre prédécesseur M. l'abbé Terray, je me jette encore aux pieds de M. le contrôleur général, en faveur de ces malheureux qui travaillèrent encore l'an passé à nos corvées, et qui ont toujours pris leur sel à Gex. Les gardes viennent de les saisir chargés de quelques livres de sel achetées à Ferney. J'ai pris la liberté d'envoyer le procès-verbal à M. le contrôleur général.

Nous attendons l'édit des corvées, comme des forçats attendent la liberté. Vous daignez me proposer, monsieur, de publier un écrit sur ce objet. J'y travaillerais sans doute dès ce moment, si j'avais vos connaissances, votre style, et votre précision. Je suis si ignorant sur cette matière, que je ne sais pas même comment M. Turgot s'y est pris pour détruire ce cruel abus dans sa province. Si je recevais de vos bontés quelques instructions, je pourrais hasarder de me faire de loin votre secrétaire, comme je le suis de nos états.

Pourriez-vous, monsieur, pousser votre extrême condescendance jusqu'à me favoriser d'un mot de réponse et d'éclaircissement sur les articles de cette trop longue lettre? J'ai l'honneur d'être avec respect et reconnaissance, monsieur, votre, etc.

7263. — A M. FABRY.

9 février.

Ayez la bonté, monsieur, de venir nous donner vos ordres lundi à dîner chez le vieux malade de Ferney, avec M. de Verny, et qui vous voudrez amener.

Votre mémoire partira mercredi, et il sera peut-être nécessaire d'envoyer encore quelques remontrances. C'est bien dommage que nous soyons si éloignés les uns des autres. Je voudrais être à portée de m'instruire avec vous chaque jour, et de demander à tous moments vos lumières et vos secours. Comptez sur moi, je vous en supplie, comme sur un homme qui vous est véritablement attaché avec les sentiments les plus respectueux. LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

7264. — A M. BAILLY.

A Ferney, 9 février.

Vous faites, monsieur, comme les missionnaires qui vont convertir les gens dans le pays dont nous parlons. Dès qu'un pauvre Indien est convenu de la création *ex nihilo*, ils le mènent à toutes les vérités sublimes dont il est stupéfait. Vous n'êtes pas content de m'avoir appris des vérités longtemps cachées, vous voulez toujours que je croie à votre ancien peuple perdu, qui devina l'astronomie, et qui l'enseigna aux nations avant de disparaître de la terre; je vous avoue que je suis fort ébranlé et presque converti.

D'abord votre conjecture très ingénieuse, et très plausible, que l'astronomie avait dû naître dans le climat où le plus long jour est de seize heures, et le plus court de huit, m'avait vivement frappé. Il n'y a que ma faiblesse pour les anciens brachmanes, pour les maîtres de Pythagore, qui m'avait un peu retenu.

J'avais lu Bernier il y a longtemps. Il n'a ni votre science, ni votre sagacité, ni votre style. Il me parut qu'il parlait de la philosophie antique de l'Inde comme un Indien parlerait de la nôtre s'il n'avait entretenu que nos bacheliers européens, au lieu de s'instruire avec vous. Bernier fit un petit voyage à Bénarès; d'accord: mais avait-il conversé avec le petit nombre de brames qui entendent la langue du Shasta? Deux directeurs du comptoir anglais de Calcuta, peu éloigné de Bénarès, m'assurèrent, il y a quelques années, que les véritables savants brames ne se communiquaient presque jamais aux étrangers; et M. Legentil, qui en sait plus qu'eux, avoue que les petits savants de province, qui demeurent dans le voisinage de Pondichéry, ont pour nous le même mépris dont leurs ancêtres honorèrent les Portugais.

Si un Bernier indou était venu à Paris ou à Rome entendre un professeur de la Propagande ou du collége des Cholets, et s'il jugeait de nous par ces deux animaux, ne nous prendrait-il pas tous pour des fous et des imbéciles?

Cependant, monsieur, il me paraît très surprenant qu'un peuple, qui certainement avait étudié les mathématiques depuis cinq mille ans, fût tombé dans l'abrutissement que Bernier et d'autres voyageurs lui attribuent. Comment, dans la même ville, a-t-on pu inventer la géométrie, l'astronomie, et croire que la lune est cinquante mille lieues au delà du soleil? Ce contraste me faisait de la peine; mais l'aventure de Galilée et de ses juges m'en faisait davantage; et je me disais comme Arlequin: *Tutto il mondo è fatto come la nostra famiglia.*

Ensuite je me figurais qu'une nation pouvait avoir été autrefois très instruite, très industrieuse, très respectable, et être aujourd'hui très ignorante à beaucoup d'égards, et peut-être assez méprisable, quoiqu'elle eût beaucoup plus d'écoles qu'autrefois. Si vous alliez aujourd'hui, monsieur, commander une quinquérème au sacré collége, je doute que vous fussiez aussi bien servi que du temps d'Auguste. Le gouvernement tartare a bien pu produire d'aussi grands changements dans l'Indo que les deux clefs de saint Pierre en ont opéré à Rome.

Il faut vous faire ma confession entière. Je me souvenais qu'autrefois nos nations de la zone tempérée n'imaginaient pas que la terre fût habitée au delà du cinquantième degré de latitude boréale; et je faisais encore honneur à mes brachmanes d'avoir deviné que le plus long jour d'été était

double du plus long jour d'hiver ; je pardonnais aux Grecs d'avoir placé les ténèbres cimmériennes précisément vers le cinquantième degré.

Enfin, monsieur, pardonnez-moi surtout si la faiblesse de mes organes ne m'avait pas permis de croire que l'astronomie eût pu naître chez les Usbecks et chez les Kalcas. J'habite depuis près de vingt-quatre ans un climat couvert de neige et de frimas, comme le leur, pendant six mois de l'année au moins. Nos étés nous donnent rarement de beaux jours, et jamais de belles nuits. J'ai eu longtemps chez moi un Tartare fort aimable, envoyé par l'impératrice de Russie ; il m'a dit que le mont Caucase n'est pas plus agréable que le mont Jura, et je me suis imaginé qu'on n'était guère tenté d'observer assidûment les étoiles sous un ciel si triste, surtout lorsqu'on manquait de tous les secours nécessaires.

L'abbé Chappe a observé le passage de Vénus sur le soleil à Tobolsk, vers le cinquante-huitième degré, sur le terrain le plus froid, et sous le ciel le plus nébuleux ; mais il était muni de toute la science de l'Europe, des meilleurs instruments, de la santé la plus robuste ; encore mourut-il bientôt après de telles fatigues.

J'étais donc toujours persuadé que le pays des belles nuits était le seul où l'astronomie avait pu naître. L'idée que notre pauvre globe avait été autrefois plus chaud qu'il n'est, et qu'il s'était refroidi par degrés, me faisait peu d'impression. Je n'ai jamais lu le feu central de M. de Mairan, et, depuis qu'on ne croit plus au Tartare et au Phlégéthon, il me semblait que le feu central n'avait pas grand crédit.

La fable du phénix ne me paraissait pas inventée par les habitants du Caucase ; mais enfin, monsieur, tout ce que vous avancez me paraît d'une si vaste érudition, et appuyé de si grandes probabilités, que je sacrifierais sans peine mes doutes à votre torrent de lumières.

Je ne suis pas digne d'entrer dans l'un des cieux antiques dont vous parlez si bien ; mais je vous supplierai de m'accorder une place dans le quarante-neuvième degré.

Votre livre est non seulement un chef-d'œuvre de science et de génie, mais un des systèmes les plus probables. Il vous fera un honneur infini. Je vous remercie encore une fois de la bonté que vous avez eue de m'en gratifier.

Je vous demande bien pardon de mes petits scrupules. Vous les chassez de mon esprit, et vous n'y laissez que la tendre estime et la respectueuse reconnaissance avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

7265. — A M. DE VAINES.

9 février.

Le vieux malade de Ferney, monsieur, craint beaucoup d'abuser de vos moments dans un temps où vous devez être plus occupé que jamais.

Il n'ose vous prier de lui faire avoir ce qui s'est écrit de mieux sur les corvées, qui font aujourd'hui une si grande sensation ; mais il vous supplie de vouloir bien permettre qu'il glisse une lettre pour M. d'Alembert dans votre paquet.

Il vous réitère surtout les assurances bien sincères de la part qu'il prend à vos succès et à la gloire de M. Turgot. Le vieux malade V. vous sera dévoué, monsieur, jusqu'au dernier moment de sa vie.

7266. — A M. LE COMTE DE TRESSAN.

11 février.

Je ne sais pas bien de quoi il s'agit, monsieur ; mais je vois que l'on commet une injustice ridicule et affreuse. Tout me persuade qu'il y a un parti pris d'opprimer ceux qui ont la vertueuse folie de vouloir éclairer les hommes. La petite aventure qu'essuya l'année passée le pauvre La Harpe (1) me fit naître cette idée, et tout me l'a confirmée depuis. Jugez si l'homme qui se plaignit (2) à vous d'une épître qu'on lui imputait avait raison de se plaindre. Vous savez qu'il n'y a nul ouvrage qu'on ne puisse empoisonner, et nul homme qu'on ne puisse persécuter.

Je vous prie très instamment de vouloir bien me dire quel est l'infortuné qui m'a écrit de chez vous ; quel est le scélérat qui le poursuit ; pourquoi on l'accuse d'être l'auteur d'un ouvrage qui n'est pas sous son nom ; quelles procédures on a faites contre son ouvrage et contre sa personne. Est-il décrété de prise de corps ? Est-il poursuivi par le procureur du roi ? a-t-il des défenseurs et des protecteurs ? Il faut, dans ces affaires, en agir comme en temps de peste, *cito, longè, tardè.* Fuyez Vite, allez Loin, revenez Tard.

Pythagore a dit : *Dans la tempête adorez l'écho.* Cela signifie, à mon avis, Si on vous persécute à la ville, allez-vous-en à la campagne. Votre homme fait fort bien d'adorer l'écho de Franconville ; les échos de ma retraite saluent très humblement ceux de la vôtre.

Je vous demande en grâce de m'instruire pleinement de tout, ou d'engager votre réfugié à m'instruire.

Agréez mes respects et mon tendre attachement qui ne finira qu'avec ma vie.

(1) Voyez la note de la lettre à Morellet du 31 auguste 1775.
(2) Voltaire lui-même, à propos de l'*Epître au comte de Tressan*, par Cubières. (G. A.)

7267. — A M. DELISLE DE SALES.

11 février.

Le philosophe qui adore actuellement l'écho de Franconville (2), pendant le plus ridicule orage du monde, ne doit pas douter du vif intérêt que je prends à lui. Je dois d'ailleurs lui dire *Hodie tibi, cras mihi.* Il peut, en attendant, me donner ses ordres en sûreté.

7268. — A M. FABRY.

11 février.

Monsieur, on est jaloux, à Paris et à Versailles, de tout le bien que M. Turgot fait au peuple. Tous ceux qui prétendent à la place de M. de Saint-Germain sont jaloux de lui ; et il y a environ quatre mille ans qu'on a fait courir le proverbe que le *potier est jaloux du potier.* Comptez que je sais autant de nouvelles que personne de cette passion si commune au genre humain.

Nous raisonnerons demain à l'aise du parti que vous voulez prendre. Comptez que je suis toujours entièrement à vos ordres. Je suis pénétré des services que vous rendez à la province, et de l'amitié que vous me témoignez.

J'enverrai à M. de Fourqueux le placet du sieur Chabot, si vous le trouvez bon. Je pense qu'il faut épargner, dans ce moment, ces petits détails à M. Turgot, qui a d'assez grandes affaires sur les bras.

J'en ai une assez triste, c'est la souffrance continuelle où mes maladies me réduisent ; mais elles ne diminuent rien des sentiments que je vous ai voués, et du respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

7269. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 12 février.

Votre lettre, mon cher ange, est venue consoler deux pauvres victimes de l'hiver affreux du mont Jura.

Vous me rendez la vie, mais j'ai à peine la force de vous le dire. Nous étions trop heureux par les bienfaits inouïs dont M. Turgot a comblé notre petit coin de terre ; mais il ne commande pas aux éléments qui nous persécutent. Le buste que vous avez daigné placer chez vous n'en sent rien. L'original reprend toute sa sensibilité, en apprenant que son image est chez vous ; et d'ailleurs il est content de n'y être pas tout nu. De quoi s'est avisé Pigalle de me sculpter en Vénus ? Quoi qu'il en soit, je suis sûr que mon buste vous a dit cent fois qu'il vous aimera jusqu'à mon dernier soupir. Il ne vous le dira pas en vers, car assurément il n'en pourrait faire qui approchassent de ceux de M. l'abbé Arnaud, tout prodigieusement exagérés qu'ils sont.

Je ne suis point étonné de ce que vous me dites sur Lekain. Il est le seul acteur qui ait été véritablement tragique. Baron n'était que noble et décent, mais il n'avait jamais su peindre les grands mouvements de l'âme.

Vous me parlez d'un plus grand acteur (2) qui joue actuellement le premier rôle, et que le parlement voudrait bien siffler, mais auquel il sera forcé d'applaudir tout comme moi.

Je vous supplie, mon cher ange, de me dire si vous savez que ce parlement, occupé de ses grandes pièces, a remis à son substitut, le Châtelet, le soin de persécuter les brochures et leurs auteurs.

Savez-vous ce que c'est qu'un M. Delisle de Sales, que le Châtelet poursuit à toute rigueur, pour je ne sais quel livre imprimé et ignoré il y a environ six ans, intitulé la *Philosophie de la Nature ?* Il y a tant de livres sur cette pauvre nature, qu'il faut que le Châtelet soit bien désœuvré pour rechercher celui-là, et pour intenter un procès criminel à l'auteur. De quoi se mêle le Châtelet ? a-t-il l'inspection de la

(1) Delisle de Sales était poursuivi pour sa *Philosophie de la Nature*, dont la première édition avait paru en 1769. (G. A.)
(2) Turgot. (G. A.)

librairie? se sert-on de cette juridiction subalterne pour étouffer toutes les connaissances humaines? y a-t-il un dessein formé contre la liberté de penser et d'écrire? les réformes qu'on fait en tant de genres s'étendent-elles jusqu'à la presse? Un de mes amis m'écrit très tragiquement sur cette aventure. Je vous demande en grâce de me dire ce que vous en savez, et ce que vous en pensez. Cette *Philosophie* prétendue *de la Nature* est sans nom d'auteur. Pourquoi a-t-on déterré ce Delisle de Sales? cela m'intéresse comme ami de la tolérance.

J'aime fort les réformes de M. Turgot et de M. de Saint-Germain; mais je n'aime point qu'on fasse des procès criminels aux gens, pour avoir raisonné ou déraisonné en métaphysique. Mon cher ange, j'ai fort à cœur cette aventure de M. Delisle de Sales, dont probablement vous ne vous souciez guère; mais par bonté pour moi, tâchez de vous en soucier un peu.

Je mets à l'ombre de vos ailes le vieux pigeon, qui grelotte à présent sans plumes; et je vous dis toujours, du fond de ma solitude: Conservez-moi votre amitié, qui fait la consolation de ma vie.

7270. — A M. DE LA HARPE.

12 février.

Prenez toujours votre place à l'Académie, mon cher ami, en attendant qu'on joue *Menzicof* et les *Barmécides*. N'allez pas manquer cette place. Notre *trépot*, à ce qu'il me semble, s'est fait une espèce de loi de remplacer de simples ducs et pairs de la cour par des ducs et pairs de la littérature. Nous avons besoin de vous; il faut absolument que cette fois-ci vous remplissiez le quarantième fauteuil.

Auriez-vous entendu parler d'un M. Delisle de Sales, auteur d'un livre intitulé la *Philosophie de la Nature*, en trois petits volumes? Est-il vrai qu'on s'est avisé de persécuter le livre et l'auteur, qu'on ait déchaîné le Châtelet contre lui, et qu'on l'ait décrété de prise de corps? Cela me paraît également horrible et absurde. J'ai bien peur qu'en voulant réformer les finances et le ministère, on n'ait prétendu aussi réformer la philosophie. Elle n'est pourtant pas onéreuse à l'État. Mandez-moi, je vous prie, tout ce que vous aurez pu apprendre de l'aventure dont je vous parle. Ce M. Delisle de Sales appartient à des personnes qui me sont chères. Ne regardez point ma prière comme une simple curiosité de provincial qui veut savoir des nouvelles de Paris.

Savez-vous bien que nous sommes libres à présent à Ferney comme on l'est à Genève? J'ai eu le bonheur d'obtenir de M. Turgot qu'il nous délivrât de l'armée des aides et gabelles. Il est le bienfaiteur des peuples, et il doit avoir contre lui les talons rouges et les bonnets carrés. Adieu, mon cher ami, et bientôt mon cher confrère.

7271. — A M. DE VAINES.

12 février.

J'importune, monsieur, tous les jours M. Turgot et vous très indiscrètement; mais je ne saurais m'en empêcher, je m'intéresse trop au succès de vos opérations.

Permettez que je mette sous votre enveloppe cette lettre pour M. de La Harpe. Conservez vos bontés, monsieur, pour le vieux malade de Ferney.

7272. — A M. HENNIN.

A Ferney, mardi au soir, 13 février.

Monsieur le résident est prié de vouloir bien nous dire qui a gagné, de madame Denis ou du vieux malade?

Le vieux malade gage vingt et un sous que les deux seigneurs qu'on a arrêtés hier à Genève ne sont point des coupeurs de bourse.

Madame Denis gage ses vingt et un sous qu'ils sont coupeurs de bourse.

L'un portait une croix de Malte garnie de brillants, qui valait au moins vingt mille écus. L'autre jouait du clavecin d'une manière qui en vaut quarante mille.

Le joueur de clavecin est bègue comme Moïse, et colère comme lui. Il nous a dit être officier dans le corps des gendarmes de M. le prince de Soubise. Il était très irrité contre M. le comte de Saint-Germain.

Tous deux vinrent à Ferney hier lundi; tous deux bien faits; tous deux polis; tous deux bien mis; tous deux sans laquais; tous deux n'ayant point dit leurs noms.

M. le résident est prié de vouloir bien nous apprendre ce qu'il en sait.

7273. — A M. DUPONT DE NEMOURS.

A Ferney, 14 février.

Je suis pénétré, monsieur, de tous les sentiments que je vois dans la lettre dont vous m'honorez de Versailles, premier de février: amour du bien public, par conséquent zèle ardent pour M. de Sully-Turgot, et enfin bonté pour moi, en qualité d'homme de votre religion.

Oserais-je m'adresser à vous pour vous prier de me faire avoir ce qu'on a écrit de mieux sur les corvées? mon vieux sang bouillonne dans mes vieilles veines, quand j'entends dire que les escarpins de Versailles et de Paris s'opposent à l'extirpation de cette barbare servitude destructive des campagnes.

Nous autres Suisses de Gex nous soupirons après l'édit des corvées, comme nous avons soupiré après la retraite des armées de la ferme-générale, et nous paierons tous avec allégresse ce qui sera ordonné.

Nous ne faisons de représentations que sur un seul point. Nous insistons sur le droit qu'ont tous les pays d'état d'asseoir l'imposition. Notre imposition par les états de Gex n'est autre chose qu'un don gratuit de nos compatriotes. Nos maîtres horlogers donnaient, par exemple, six louis d'or aux commis d'un bureau de Saconnay, pour n'être pas fouillés en allant acheter à Genève leur nécessaire, et nous n'acceptons d'eux que six écus de six francs pour leur part de la subvention qu'ils nous offrent. Nous comptons ne prendre qu'un écu de trois livres de tout autre fabricant non possessionné. M. le contrôleur général ne permettra-t-il pas que nos états arrêtent le tarif de cette légère contribution, qui est fort au-dessous de ce qu'on nous offre, et que nous n'augmenterons jamais? Nos fabricants étrangers offrent de nous soulager; le ministère s'y opposera-t-il?

En général la terre doit tout payer, parce que tout vient de la terre; mais un horloger qui emploie pour trente sous d'acier et de cuivre formés dans la terre, et qui, avec cent écus d'or venu du Pérou, et cent écus de carats venus de Golconde, fait une montre de soixante louis, n'est-il pas plus en état de payer un petit impôt qu'un cultivateur dont le terrain lui rend trois épis pour un? Je parle contre moi, car j'ai rassemblé plus d'horlogers que tous les possesseurs des terres n'en ont autour de Genève: mais je vous imite, monsieur, je préfère le bien public à mon amour-propre.

Vous voulez que je vous parle à cœur ouvert sur M. Fabry. Il est vrai qu'il réunit plusieurs offices qui semblaient peu compatibles. Il est comme le chien de La Fontaine:

> Il mangeait plus que trois, mais on ne disait pas
> Qu'il avait aussi triple gueule
> Quand les loups livraient des combats.
>
> Liv. VIII, fab. XVIII.

Il travaille en effet plus que trois hommes occupés; et depuis que les états m'ont fait leur commissionnaire, je ne l'ai trouvé en faute sur rien. Je dirai naïvement la vérité à M. le contrôleur général en toute occasion.

Puisque vous m'avez envoyé les réponses de ce digne ministre à mes importunes questions, permettez que je demande encore ses ordres; j'aime à les recevoir de votre main. Puisse la sienne, qu'il emploie au soulagement des peuples, n'être plus enflée de la goutte!

7274. — A M. TURGOT.

A Ferney, 14 février (1).

Souffrez, monseigneur, que je mette à vos pieds les remerciements des villages qui sont venus m'installer leur secrétaire pour vous témoigner leur reconnaissance; ils sentent mieux vos bienfaits que messieurs des talons rouges et des robes noires.

Permettez que j'ajoute aux transports de nos colons les supplications de nos petits états, qui vous demandent vos ordres en marge et qui bénissent tous vos ordres. Je prends sans doute mal mon temps; mais ce nouvel acte de bienfaisance ne coûtera au public qu'un de vos moments employés à dicter vos volontés à M. Dupont.

Conservez vos bontés pour un vieillard qui en est pénétré aussi vivement que s'il était jeune, et continuez à faire le bonheur de la France, en dépit des mauvais raisonneurs. Votre très humble, etc. LE VIEUX MALADE.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

7275. — A M. TURGOT.

A Ferney, 17 février (1).

Nouvelle indiscrétion, monseigneur, du vieux et éternel malade de Ferney; nouveau revenant-bon de votre place et du bien que vous faites. Je suis bien honteux et je vous demande bien pardon, mais le jeune Passerat-la-Chapelle, qui est à Marseille, est plus en état que personne de vous bien servir dans l'affaire des messageries. Agréez le profond respect et les sincères remerciements du bon homme (2).

7276. — AU MÊME.

18 février.

Il n'y a point, monseigneur, de malade plus importun que moi. Il faut que je vous ennuie de mon lit, autant qu'on vous ennuie à Paris par des remontrances.

J'apprends de mon curé (qui ne me confesse pourtant point) qu'on trouve mauvais que nos états aient traité avec Berne pour saler notre pot. Je vous assure que nos états n'ont fait aucun traité avec Berne; ils ne sont point du corps diplomatique.

Nous manquions absolument de sel dès la fin de décembre dernier; on nous en a vendu deux mille minots, soit à Nyon dans la Suisse même, soit à Genève. J'en ai acheté pour ma part huit quintaux; *car, si le sel s'évanouissait, avec quoi salerait-on* (3)?

J'ose vous représenter qu'il nous faudrait environ cinq mille minots, parce que nous comptons en donner prodigieusement à tous nos bestiaux, dans la crainte trop bien fondée de l'épizootie, et parce que je compte en semer sur mes champs avec mon blé, pour détruire l'ancien préjugé qui faisait autrefois répandre du sel sur les terrains qu'on voulait frapper de stérilité. Un peu de sel, au contraire, versé sur les terres glaiseuses, est un des meilleurs engrais possibles: c'est une expérience de physique et de labourage.

Je vous demande en grâce, monseigneur, de n'être point fâché contre nos états, qui n'ont ni proposé ni signé aucun traité avec personne. C'est de quoi je vous réponds sur ma vie, laquelle ne tient qu'à un filet, et laquelle est à vous avec respect et reconnaissance. LE VIEUX MALADE.

7277. — A M. FABRY.

18 février.

Le vieux malade, monsieur, est tout aussi étonné que vous, et aussi fâché, de tout ce qui se passe au sujet de ce sel. Nos villages chantent des *Te Deum*, et il faut que nous chantions des *Miserere*.

J'écris sur-le-champ à M. le contrôleur général, et je me flatte que vous ne serez pas mécontent de ma lettre.

7278. — AU MÊME.

21 février.

Je ne conçois rien, monsieur, à toutes les difficultés qu'on suscite, et à l'embarras où l'on met nos états, lorsque toutes les paroisses chantent des *Te Deum*, et que le peuple crie dans tout le pays: *Vive le roi et M. Turgot!* Je reçois aujourd'hui une lettre qui doit redoubler nos inquiétudes. Condamné à rester dans mon lit, je vous demande en grâce de vouloir bien prendre la peine de passer chez moi. Il me paraît absolument nécessaire que j'aie l'honneur de vous entretenir.

7279. — A M. CHRISTIN.

22 février 1776 (4).

Le vieux malade de Ferney a reçu les instructions du cher philosophe, patron des opprimés; il en fera certainement usage. Peut-être faudra-t-il attendre le saint temps de Pâques; les ministres seront alors un peu moins accablés d'affaires. Une raison encore plus forte, c'est que j'espère dans ce temps-là passer quelques jours avec le patron de l'humanité (1). Ce sera probablement ma dernière Pâques; car ma santé baisse tous les jours. Je finirai trop heureusement ma carrière, si je puis travailler sous votre dictée à délivrer les hommes de l'esclavage où des moines les ont mis. Ne pourrai-je parvenir à briser des fers si honteux, après nous être tirés de ceux des fermiers-généraux? Je vous embrasse bien tendrement, mon cher philosophe.

7280. — A M. L'ABBÉ MORELLET.

23 février.

Mon cher philosophe, pourquoi n'entreriez-vous pas dans notre Académie? Vous n'êtes point prêtre, vous êtes homme, et homme aussi estimable dans la société qu'utile dans les belles-lettres et dans les affaires.

On me mande que M. Turgot ne veut point être des nôtres, et que M. de La Harpe ne peut en être. Il me semble que nous avons un besoin extrême de vous et de M. de Condorcet. Il ne faut pas que vous abandonniez vos amis dans leurs nécessités urgentes.

Nous chantons des *Te Deum* tous les dimanches dans notre petit trou de Gex. J'en ferai chanter un dans ma paroisse quand j'apprendrai votre réception.

Mandez-moi, je vous en prie, tout ce que vous savez de l'aventure de M. Delisle de Sales, affublé d'un décret de prise de corps rendu au Châtelet contre lui, à la réquisition d'un avocat du roi. Le libraire Saillant est impliqué dans cette affaire. Delisle est en fuite. Il s'agit d'un livre imprimé en 1769, avec permission du lieutenant de police; ce livre est intitulé la *Philosophie de la Nature*. On prétend qu'il y a un conflit de juridiction entre le parlement et le Châtelet, à qui fera brûler le livre et l'auteur.

Les ministres, dit-on, ne veulent se mêler en aucune façon de pareilles affaires; ils les abandonnent toutes à ce qu'on appelle chez vous la justice; et vous savez comment cette justice est faite. On m'assure que, dans sa dernière séance, l'assemblée du clergé livra au bras séculier, par un décret formel, quatre-vingts volumes et quatre-vingts auteurs. Le zèle de la maison de Dieu les dévore.

Vous devez être instruit de toutes ces facéties en qualité de *socius sorbonicus*. Ecrivez-moi en qualité d'*amicus*, car je suis assurément votre ami, et rempli pour vous du plus sincère attachement. LE VIEUX MALADE.

7281. — A M. PANCKOUCKE.

A Ferney, 23 février (2).

C'est un grand soulagement pour moi, monsieur, d'apprendre que vous ne vous êtes point chargé de cette infâme édition annoncée sous le nom de *Bardin*, et désavouée également par Bardin et par Cramer. Elle est trop indigne d'être débitée par vous, tant à cause de l'exécution typographique qui est détestable, que pour les pièces odieuses qui la déshonorent. Je fais tout ce qui dépend de moi pour découvrir ceux qui ont fait cette mauvaise manœuvre. Les maladies qui me mènent au tombeau ont rendu jusqu'ici mes soins infructueux. Il ne me reste que le chagrin de me voir si indignement imprimé, et la consolation de voir que vous pensez comme moi sur cette édition si coupable.

Je vous prie, monsieur, de ne point perdre la lettre que je vous écris. M. le marquis de Condorcet et M. d'Hornoy, mon neveu, seront peut-être bien aises de la voir. Au reste, si je puis vous servir dans vos affaires, disposez entièrement de moi. J'ai l'honneur d'être, monsieur, etc.

7282. — A M. DUPONT DE NEMOURS.

A Ferney, 23 février.

Je sais bien, monsieur, que je prends mal mon temps, et que notre digne ministre a autre chose à faire qu'à répondre aux hurlements de quelques bipèdes ensevelis sous cinq cents pieds de neige, et dépecés par des moines et par des commis des fermes, au milieu des rochers et des précipices; mais c'est le cas où M. Turgot dira:

Homo sum: humani nihil a me alienum puto.
TER., *Heaut.*, act. I, sc. I.

Premièrement, je le supplie très instamment de m'envoyer

---

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(2) On lit en marge de la main de Turgot: « J'ai reçu, monsieur, avec la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 17 février, le mémoire qui y était joint. Je le renvoie à l'administrateur chargé du département de Marseille (*), en lui marquant l'intérêt que vous y prenez et le désir que j'ai de faire une chose qui vous soit agréable. Vous connaissez, monsieur, tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc. »

(3) Matthieu, v. 23. (G. A.)

(4) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)

(*) De La Croix, député à la Convention, ministre des relations extérieures sous le Directoire, et mort préfet en 1808. (*A. François.*)

(1) Christin lui-même, qui avait pris en main la cause des serfs du mont Jura. (G. A.)

(2) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)

par vous ses réponses décisives en marge du dernier mémoire que je lui ai adressé, signé de nos états.

Secondement, voici un tableau très fidèle de la situation et du bonheur des bipèdes, dont il faut absolument que je l'entretienne. Tâchez de n'en point frémir.

Au milieu des rochers et des abîmes qui bordent le pays de Gex, au revers du mont Jura, au bord d'un torrent nommé la Valserine, est une habitation d'environ douze cents spectres, qui appartenaient à la Savoie, et qui sont réputés Français depuis l'échange fait avec le roi de Sardaigne en 1760.

Les bernardins sont seigneurs de ce terrain; et voici les droits que s'arrogent ces seigneurs, par excès d'humilité et de désintéressement.

Tous les habitants sont esclaves de l'abbaye et esclaves de corps et de biens. Si j'achetais une toise de terrain dans la censive de monseigneur l'abbé, je deviendrais serf de monseigneur, et tout mon bien lui appartiendrait sans difficulté, fût-il situé à Pondichéry.

Le couvent commence, à ma mort, par mettre le scellé sur tous mes effets, prend pour lui les meilleures vaches, et chasse mes parents de la maison.

Les habitants de ce pays les plus favorisés sèment un peu d'orge, et d'avoine, dont ils se nourrissent; ils paient la dîme, sur le pied de la sixième gerbe, à monseigneur l'abbé; et on a excommunié ceux qui ont eu l'insolence de prétendre qu'ils ne devaient que la dixième gerbe.

En 1762, le 20 janvier, le feu roi de Sardaigne abolit dans tous ses États cet esclavage chrétien. Il permit à tous ces malheureux d'acheter leur liberté de leurs seigneurs, et prêta même de l'argent à tous les colons qui n'en avaient pas pour se rédimer.

Ainsi, monsieur, il est arrivé que les cultivateurs dont je vous parle auraient été libres s'ils étaient restés Savoyards jusqu'en 1762, et qu'ils ne sont aujourd'hui esclaves de moines que parce qu'ils sont Français.

Le petit pays dont je vous parle s'appelle Chézery. M. le contrôleur général peut s'attendre que, si Dieu me prête vie, je viendrai me jeter à ses pieds avec tous les habitants de Chézery, et lui dire : *Domine, perimus, salva nos.* Mais ce qu'il y a de plus admirable et de plus chrétien, c'est que la France a le bonheur de posséder plus de cinquante mille hommes qui sont dans le cas de Chézery, et par conséquent immédiatement au-dessous des bœufs qui labourent les terres monacales.

M. de Sully-Turgot verra combien l'hydre qu'il combat a de têtes; mais il verra aussi que tous les cœurs des vrais Français sont à lui.

Ayez la bonté, je vous en conjure, de m'envoyer les ordres de M. le contrôleur général en marge de mon mémoire, dès que vous le pourrez. Votre très humble et très obéissant serviteur du fond de mon cœur. LE VIEUX MALADE.

Je ne sais ce que c'est qu'un reproche qu'on fait à nos petits états d'avoir traité de couronne à couronne avec la république de Berne, pour saler notre pot.

7283. — A M. DELISLE DE SALES.

25 février.

Etant entré, monsieur, dans ma quatre-vingt-troisième année, et accablé de maladies, j'attends et j'appelle la mort, pour n'être pas témoin des horreurs du fanatisme qui va désoler ma patrie. Je vois qu'on a déchaîné les monstres qui étaient auparavant retenus par quelques honnêtes gens. Je ne serais point étonné que ces fanatiques fissent une Saint-Barthélemi de philosophes.

Heu! fuge crudeles terras, fuge littus *iniquum!* (*Æn.*, III.)

Le sang des La Barre fume encore; notre divine religion n'est et ne sera soutenue que par des bénéfices de cent mille écus de rente et par des bourreaux. Ce sont des marques distinctives de la vérité.

Si je puis, avant ma mort, avoir le temps de recevoir quelques ordres de vous, vous n'avez qu'à parler. Vous ne pouvez les donner à quelqu'un plus pénétré que moi d'estime pour votre personne, et de respect pour votre malheur.

7284. — A M. DE FARGÈS.

Ferney, 25 février.

Monsieur, puisque vous voulez bien entrer *in judicium cum servo tuo, Domine*, souffrez que je vous dise que, si je pouvais sortir de mon lit, étant entré dans ma quatre-vingt-troisième année, et accablé de maladies, j'irais me jeter aux pieds de M. le contrôleur général; et voici comme je radoterais au nom de nos états.

Notre petit pays est pire que la Sologne, pire que les plus mauvais terrains de la Champagne Pouilleuse, pire que les plus mauvais des landes de Bordeaux.

Dans notre pauvreté, vingt-huit paroisses ont chanté vingt-huit *Te Deum*, et on a crié vingt-huit fois *Vive le roi et M. Turgot!* Nous paierons avec allégresse trente mille francs à MM. les soixante sous-rois, parce que nous sommes fort aises de mourir de faim, en étant délivrés de soixante-dix-huit coquins qui nous faisaient mourir de rage.

Nous pensons, comme vous, qu'auprès de Paris, de Milan et de Naples, la terre peut supporter tous les impôts, parce que la terre est bonne; mais, chez nous, il n'en est pas de même; elle rend trois pour un dans les meilleures années, souvent deux, et quelquefois rien, et il faut six bœufs pour la labourer. Les mêmes grains ne produisent qu'une fois en dix ans.

Vous me demanderez de quoi nous subsistons : je réponds, De pain noir et de pommes de terre, et surtout de la vente des bois que nos paysans coupent dans les forêts, et qu'ils portent à Genève. Cette ressource va leur manquer incessamment, car tous les bois sont dévastés ici beaucoup plus que dans le reste du royaume.

J'ajoute, en passant, que le bois manquera bientôt en France, et qu'en dernier lieu on est allé acheter du bois de chauffage en Prusse.

Comme il faut tout dire, j'avoue que nous faisons quelques fromages sur quelques montagnes du mont Jura, en juin, juillet et auguste.

Notre principal avantage est au bout de nos doigts. Nos paysans, n'ayant pas de quoi se nourrir, ont eu l'industrie de travailler en horlogerie pour les Génevois, lesquels Génevois ont fait un commerce de dix millions par an, en payant fort mal les ouvriers du pays de Gex.

Un vieillard, qui s'est avisé de s'établir entre la Suisse et Genève, a formé dans le pays de Gex des fabriques de montres qui paient très bien tous les ouvriers du pays, qui en augmentent la population, et qui feront tomber le commerce de l'opulente Genève, si elles sont protégées par le gouvernement; mais ce pauvre vieillard va mourir.

Nous ne vivons donc que d'industrie. Or, je demande si le fabricant de montres, qui aura gagné dix mille francs par an, qui jouit du bénéfice du sel bien plus que les cultivateurs, ne peut pas aider ces cultivateurs à payer les trente mille francs d'indemnité pour ce sel.

Je demande si les gros cabaretiers, qui gagnent encore plus que les horlogers, et qui consomment plus de sel, ne doivent pas aider aussi les pauvres possesseurs d'un détestable terrain.

Les gros manufacturiers, les hôteliers, les bouchers, les boulangers, les marchands, ont si bien connu l'état misérable du pays, et les bontés du ministère, qu'ils offrent tous de nous aider d'une légère contribution.

Ou permettez cette contribution, ou diminuez un peu la somme exorbitante de trente mille livres que les soixante sous-rois exigent de nous.

Voilà un des sous-rois, nommé Boisemont, qui vient de mourir riche, dit-on, de dix-huit millions. Ce drôle-là avait-il besoin que nous fussions écorchés, pour que notre peau lui valût cinq cents livres?

Voilà, monsieur, une très petite partie des doléances que je mettrais aux pieds de M. le contrôleur général; mais je ne dis mot, je m'en rapporte à vous. Si vous êtes touché de mes raisons, vous daignerez les représenter; si elles vous paraissent mauvaises, vous les sifflerez.

Si j'ai tort en plaidant fort mal pour mon pays, j'ai certainement raison en vous disant que je suis pénétré de la plus grande estime pour vos lumières, de reconnaissance pour vos bontés, et du sincère respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

7285. — A M. DES ESSARTS.

A Ferney, 26 février.

Je ne sais pas, monsieur, si le code noir permet d'écrire le nom d'une Négresse sur un de ses tétons, et celui d'un Nègre sur une de ses fesses. Tout ce que je sais, c'est que si j'étais juge, j'écrirais sur le front du juif : *Homme à pendre.* Il est à croire du moins que si les allégations de vos clients sont prouvées, ils seront déclarés libres.

Au reste, vous faites trop d'honneur à la France de la louer de ne point admettre d'esclaves chez elle. Il y a dans une province de France qui touche à la Suisse, et dont je ne suis séparé que par une montagne, quinze ou seize mille esclaves, beaucoup plus malheureux que les Nègres qui sont pro-

tégés par vous; car, si vos esclaves appartiennent à un juif, ceux dont je vous parle appartiennent à des moines, en dépit de Louis-le-Gros, de Louis-Hutin, et de Henri II. C'est dans la Comté, nommée *Franche*, que le peuple est réduit à cet esclavage. Il faut espérer qu'on détruira un jour cet opprobre infâme. En attendant, je me flatte, monsieur, que vous rendrez la liberté à Pampy et à Aminthe (1); car il se peut en effet qu'il y ait encore quelque vertu sociale, et quelque humanité, dans la nation qui s'est rendue coupable de la Saint-Barthélemi, etc.

Vos principes serviront peut-être à corriger un peuple dont une moitié a été si souvent frivole, et l'autre barbare. J'ai l'honneur d'être avec toute l'estime que je vous dois, monsieur, votre, etc.

7286. — A M. DE VAINES.

26 février.

Pardon, monsieur, mais si vous voulez bien avoir la bonté d'ordonner qu'on m'envoie l'édit ou l'ordonnance concernant l'école militaire, je vous serai infiniment obligé.

Je vois bien que je n'aurai pas sitôt les six édits en faveur du peuple enregistrés. Les Welches sont plus Welches que jamais. Mais un Français tel que vous me console.

Permettez que je vous adresse cette lettre pour votre ami M. le marquis de Condorcet.

7287. — A M. FABRY.

27 février.

La pièce d'éloquence, monsieur, dont vous voulez bien me donner communication, ne doit point vous décourager. Je pense qu'il faudrait nous assembler à dîner quelqu'un de ces jours chez le vieux malade, et que chacun eût le temps de réfléchir un peu sur les choses qu'il aurait à proposer.

Le troisième dimanche de carême, 10 du mois de mars, où nous allons entrer, vous conviendrait-il? et pourriez-vous avoir la bonté de nous faire voir, avant ou après le dîner, un petit relevé des vingtièmes? car il est bon de s'arranger plus tôt que plus tard, pour être en état de payer cinq cents francs à chacun des soixante sous-rois de France. Il vient d'en mourir un, nommé Boisemont, qui a laissé dix-huit millions de bien, le tout dans son portefeuille. Il ne contribuait pas d'une obole aux charges de l'État : il est juste d'assister de pareilles gens.

A l'égard de notre sel bernois, je n'ai pas encore bien compris les sens profonds de la sublime lettre qu'on vous a écrite en style d'Apocalypse; mais je dis et je dirai toujours, en style très simple, que vous nous avez rendu un très grand service, que la province vous doit de la reconnaissance, que votre entrepreneur en use très honnêtement en nous donnant douze mille francs, et en payant ainsi lui seul plus du tiers de notre indemnité.

J'ai vu l'édit de la suppression de la caisse de Poissy : il m'a paru très bien fait, très sage, très noble, très bienfaisant; *Messieurs* ne pourront y mordre. L'édit des corvées ne sera pas si bien reçu, et pourra bien nous embarrasser un peu dans notre fourmilière. Adieu, monsieur, comptez sur la tendre et respectueuse amitié du vieux malade de Ferney.

7288. — A M. AUDIBERT.

A Ferney, 28 février.

« Quid retribuam Domino, pro omnibus quæ retribuit » mihi? »

Quoi! monsieur, c'est au milieu de vos voyages et de vos plus grandes occupations que vous avez la bonté de songer à Ferney, à mon huile, à cette petite rente sur M. le marquis de Saint-Tropez, de laquelle je n'ai obligation qu'à vous seul! Si les princes et les ducs et pairs étaient aussi généreux et aussi bienfaisants que vous, je ne serais pas dans la triste situation où je me trouve. Il est triste d'avoir affaire à des débiteurs grands seigneurs. Leurs chiens, leurs chevaux, leurs p....., et leurs usuriers, disposent de tout leur argent : il ne leur en reste plus pour payer leurs dettes. Je suis obligé de renoncer à tous les travaux de Ferney, et je suis menacé de mourir misérable, parce que de grands seigneurs vivent à mes dépens. Vous êtes plus sage que moi; vous ne mettez point votre fortune entre les mains des princes. C'est encore un trait de votre sagesse de passer l'hiver dans un climat doux et chaud, lorsque nous sommes cent pieds sous neige vers le mont Jura. Le *Pastor fido* a bien raison de dire : « Lieto nido, esca dolce, aura cortese .. bramano i cigni. » Agréez, monsieur, mes tendres remerciements, et l'attachement inviolable de votre très humble et très obéissant serviteur. LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

(1) M. Des Essarts a en effet procuré la liberté aux deux Nègres qu'il défendait. (K.)

7289. — A M. DE VAINES.

Ferney, 28 février.

Vous savez, monsieur, qu'il n'est plus question de fatiguer M. Turgot de tant de vaines représentations : l'affaire est consommée. Nos chétifs états ne doivent plus se livrer qu'aux sentiments de reconnaissance. Les fermiers-généraux veulent absolument nous arracher trente mille francs; ils les auront : on ne peut acheter trop cher sa liberté, car ce n'est que par la liberté que l'homme est heureux. Je n'ai actuellement d'autre négociation en tête que celle de placer M. de La Harpe au rang de ceux qui donnent les prix : c'est une place qui lui est bien due, après qu'il en a tant gagné.

7290. — A M. L'ABBÉ DU VERNET.

Ferney, février.

Ceux qui vous ont dit, monsieur l'abbé, qu'en 1744 et 1745 je fus courtisan, ont avancé une triste vérité. Je le fus; je m'en corrigeai en 1746, et je m'en repentis en 1747. De tout le temps que j'ai perdu en ma vie, c'est sans doute celui-là que je regrette le plus. Ce ne fut pas le temps de ma gloire, si j'en eus jamais. J'élevai pourtant, dans le cours de l'année 1745, un *Temple à la Gloire* (1). C'était un ouvrage de commande, comme M. le maréchal de Richelieu et M. le duc de La Vallière peuvent le dire. Le public ne trouva point agréable l'architecture de ce temple; je ne la trouvai pas moi-même trop bonne. Piron y logea des rats; j'aurais pu le loger moi-même dans la caverne de l'Envie, que j'avais placée à l'entrée du temple de la Gloire. Mes amis m'ont toujours assuré que, dans la seule bonne pièce que nous ayons de lui, il m'avait fait jouer un rôle fort ridicule. J'aurais bien pu le lui rendre; j'étais aussi malin que lui, mais j'étais plus occupé. Il a passé sa vie à boire, à chanter, à dire des bons mots, à faire des priapées, et à ne rien faire de bien utile. Le temps et les talents, quand on en a, doivent, ce me semble, être mieux employés. On en meurt plus content.

7291. — A M. DE LA HARPE.

1er mars.

Mon cher ami, je vois bien que la destinée a ordonné qu vous me succéderiez (2); cependant je vous aurais encore mieux aimé pour mon confrère que pour mon successeur. Vous vivez dans un singulier temps, et parmi d'étonnants contrastes. La raison d'un côté, le fanatisme absurde de l'autre; des lauriers à droite, des bûchers à gauche; d'un côté le temple de la gloire, et de l'autre des préparations pour une Saint-Barthélemi; un contrôleur général qui a pitié du peuple, et un parlement qui veut l'écraser; une guerre civile dans tous les esprits, des cabales dans tous les *tripots*.... *Sauve qui peut!* Pour moi, je ne suis pas encore assez loin.

S'il y a quelque chose d'intéressant, je vous demande en grâce de m'en instruire sous l'enveloppe de M. de Vaines, qui pense comme il faut, et qui vous aime comme il le doit.

7292. — A M. DUPONT DE NEMOURS.

1er mars (3).

Je sais bien, monsieur, que j'ai mal pris mon temps, et que j'ai excédé de mes lettres et de mes requêtes un ministre qui a des affaires un peu plus importantes que celles du pays de Gex. J'ai eu avec vous la même indiscrétion. Je vous ai demandé si vous n'aviez rien dans vos papiers concernant l'abominable servitude des corvées.

Je vous demande aujourd'hui une autre grâce : je viens de recevoir un mémoire à consulter *sur l'existence actuelle des six corps et la conservation de leurs priviléges*, signé de La Croix, avocat à Paris, chez Simon, imprimeur du parlement.

C'est donc un procès qu'on intente au père du peuple et au restaurateur de la France par devant le parlement, chez Simon. Voilà ce grand homme bien payé d'avoir fait revenir Messieurs! J'ai assez d'amis et de parents dans le parlement

(1) Voyez tome III. (G. A.)
(2) A l'Académie française. La Harpe s'était encore une fois vainement présenté. (G. A.)
(3) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Le parlement Maupeou. (G. A.)

de passade (1) qu'on a sacrifié, pour vous assurer qu'ils n'auraient jamais fait une pareille démarche.

Ce mémoire, signé La Croix, me paraît aussi insidieux qu'injuste. L'auteur suppose qu'il répond à M. le président Bigot de Sainte-Croix. Je suis trop Suisse pour savoir qui était M. le président Bigot. Je n'avais jamais entendu parler de son mémoire sur la liberté de fabriquer et de vendre.

Mais ce que l'avocat La Croix cite de M. Bigot de Sainte-Croix me donne grande envie de voir son livre. Si vous l'aviez, oserai-je vous supplierde me le faire lire? et cela, monsieur, sans préjudice de la grâce que je vous demande de me renvoyer les ordres de M. le contrôleur général en marge du mémoire de nos états que je lui ai adressé pour le pays de Gex. Je l'avais supplié de me faire réponse par vous ; il n'en a rien fait, et je lui pardonne. Votre, etc. LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

7293. — A M. DE VAINES.

1er mars.

Le vieux malade, monsieur, vous demande bien pardon de vous avoir importuné pour avoir l'édit concernant l'Ecole militaire. Il l'a lu dans un journal ; mais sa grande passion est pour les corvées et pour les maîtrises.

Il vient de lire le factum de maître La Croix, de l'ordre des avocats. Voilà donc M. Turgot qui a un procès en parlement, tandis que le roi en a un autre au sujet des remontrances. Les voilà tous deux bien payés d'avoir rétabli leurs juges (2)! Tous deux doivent être charmés de la reconnaissance qu'on leur témoigne.

Ce factum de maître La Croix paraît très insidieux ; il écarte toujours avec adresse le fond de la question, et le principal objet de M. Turgot, qui est le soulagement du peuple. Il est bien clair que toutes ces maîtrises et toutes ces jurandes n'ont été inventées que pour tirer de l'argent des pauvres ouvriers, pour enrichir des traitants, et pour écraser la nation. Voilà la première fois qu'on a vu un roi prendre le parti de son peuple contre *Messieurs*.

C'est le mémoire de M. Bigot, imprimé, dit-on, il y a cinq ou six mois, que j'ai une extrême impatience de lire. C'est contre ce M. Bigot que ce maître La Croix présente requête au parlement. Heureusement M. Bigot, qui était président de je ne sais où, est mort ; mais le corps du délit subsiste.

J'ose vous supplier, monsieur, de vouloir bien m'envoyer ce corps du délit. Je suis curieux de voir comment on a eu l'insolence de soutenir qu'un homme pourrait, à toute force, raccommoder des souliers ou recoudre des culottes, sans avoir payé cent écus aux maîtres jurés.

En un mot, monsieur, j'implore vos bontés pour être instruit de tout ce qui se passe dans ce procès de *Messieurs* contre le roi et son peuple ; mais je ne veux pas abuser de votre temps, il est trop précieux. Je vous demande simplement d'ordonner qu'on m'envoie tout. Il faut avoir pitié d'un vieux solitaire.

J'apprends que les prêtres se joignent à *Messieurs:* Dieu soit béni ! Vous ne sauriez croire combien mon cœur est pénétré de reconnaissance pour vous.

7294. — A M. LE COMTE DE TRESSAN.

A Ferney, 3 mars.

L'apôtre prétendu de la tolérance pourrait bien en être le martyr. Il sait très bien que la cabale du fanatisme est plus animée et plus dangereuse que la cabale contre M. Turgot.

Le vieil apôtre est obligé, dans le moment présent, d'aller faire un petit voyage en Allemagne pour des affaires indispensables ; mais, en quelque endroit qu'il soit, il prendra un intérêt bien vif à M. de Lisle, auquel il conseille de ne jamais exposer sa personne. L'effervescence est trop violente, on n'est que trop bien informé des résolutions prises par des assassins en robe noire, les uns tondus, les autres en bonnet carré. Tout cela est affreux, mais très digne d'une nation qui n'a encore assassiné que trois de ses rois, qui n'a fait qu'une grande Saint-Barthélemi, mais qui en a fait mille petites en détail. Les ministres, tout sages et tout éclairés qu'ils sont, ne pourraient s'opposer aux barbaries que les persécuteurs méditent. On embrasse tendrement le seigneur de Franconville.

7295. — A M. CHRISTIN.

5 mars.

Mon cher ami, voici bien d'autres nouvelles. Vous connaissez ce petit livre qui en vaut bien un plus gros, cet examen sage et savant, ce code plein d'humanité, intitulé les *Inconvénients des Droits féodaux* (1). Nous le regardions, vous et moi, comme un préliminaire de la justice que le roi pouvait rendre à ses sujets les plus utiles. Nous attendions en conséquence le moment de présenter un mémoire à M. Turgot et à M. de Malesherbes. Je vous attendais à Pâques pour y travailler avec vous. La cour de parlement, garnie de pairs, vient de faire brûler, par son bourreau, au pied de son grand escalier, cet excellent ouvrage des *Inconvénients des Droits féodaux*. Les princes du sang ont donné leur voix pour le proscrire. Je suis pétrifié d'étonnement et de douleur. Il faut absolument que nous mangions l'agneau pascal ensemble. Il faut que vous veniez le plus tôt qu'il vous sera possible, et que la dernière action de ma vie soit de m'unir à vous pour secourir des opprimés.

N. B. Le clergé, réuni avec le parlement, a laissé, par sa dernière assemblée, quatre-vingts ouvrages à brûler par ces *Messieurs*, et quatre-vingts auteurs à être jetés dans les mêmes flammes.

7296. — A M. DE VAINES.

A Ferney, ce 6 mars.

Il est clair que c'est faire brûler par le bourreau les édits du roi, que de faire brûler cette brochure intitulée les *Inconvénients des Droits féodaux ;* cette brochure ne contient, à ce qu'il me paraît, que les principes de M. Turgot, l'abolissement des corvées, le soulagement du peuple, et le bien de l'Etat. Je ne sais comment tout ceci tournera, mais je vois de loin des serpents qui mordent le sein qui les a réchauffés.

Permettez-moi de recommander à vos bontés cette lettre pour votre ami M. le marquis de Condorcet.

7297. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 mars.

Mon cher ange, je n'ai envoyé *Sésostris* (2) qu'à vous, parce que vous êtes l'homme de France qui connaissez le mieux la cour d'Egypte, et qui jugez le mieux des vers égyptiens.

Si donc vous trouvez que cette petite plaisanterie peut passer des bords du Nil à ceux de la Seine, je la mets sous votre protection. Vous n'êtes pas hors de portée de la faire parvenir à M. de Maurepas, qui probablement ne me traitera pas cette fois-ci comme un crocodile ; et, entre nous, je ne serais pas fâché que Sésostris (3) eût quelque bonne opinion de moi. J'en aurais d'autant plus de besoin, que les mêmes barbares qui persécutent si violemment l'ex-orateur Delisle de Sales, ont juré de m'en faire autant.

Une maudite édition faite, non seulement sans moi, mais malgré moi, à Genève, par Gabriel Cramer, et par un nommé Bardin, ne donne que trop beau jeu aux persécuteurs. J'apprends que Panckoucke s'est chargé de cette édition très criminelle, en quarante volumes. Je n'ai su cette manigance que quand elle a été faite, et je ne puis y remédier.

Je demeure, il est vrai, à une lieue de Genève ; mais je n'irai certainement pas intenter un procès dans Genève à un Génevois. Je sais toutes les atrocités qu'on prépare à Paris. Je me vois de tous côtés entre l'enclume et le marteau, victime de l'avarice d'un libraire, victime d'une faction de fanatiques à Paris, et près de quitter, dans ma quatre-vingt-troisième année, le château et la ville que j'ai bâtis, les jardins et les forêts que j'ai plantés, les manufactures florissantes que j'ai établies, et d'aller mourir ailleurs, loin de toutes mes consolations. Ma situation est étrange. Ce Cramer a gagné plus de 400,000 fr. à imprimer mes ouvrages depuis vingt ans. Il finit par une édition dans laquelle il glisse des ouvrages beaucoup plus dangereux que ceux de Spinosa et de Vanini, des ouvrages qu'il sait n'être pas de moi ; et je ne puis faire éclater mes plaintes, parce que personne ne croira jamais qu'on ait fait une telle entreprise à une lieue de chez moi, sans que je m'en sois mêlé. Cramer n'a point mis son nom en tête de l'ouvrage, et à peine a-t-il vendu cette édition à Panckoucke, qu'il a quitté sur-le-champ la librairie, et vit dans une très belle maison de campagne qu'il vient d'acheter chèrement. Je ne sais pas encore quel parti je prendrai ; mais il est clair que je n'en puis prendre un que fort triste. Pour la faction des Clément et des Pasquier, je sais bien quel parti elle prendra. Il y a soixante ans que

(1) Le parlement Maupeou. (G. A.)
(2) M. Turgot n'a eu aucune part à ce rétablissement. (K.)

(1) Par de Boncerf. (G. A.)
(2) Conte. Voyez tome VI, page 594. (G. A.)
(3) Louis XVI. (G. A.)

je vis dans l'oppression ; il faut mourir comme on a vécu : mais aussi je mourrai en adorant mon cher ange.

Il y a trois mois que madame de Saint-Julien ne m'a écrit. Je puis envoyer à M. de Sartines le rogaton (1) dont je vous ai parlé ; il s'en amusera peut-être, d'autant plus qu'il y est un peu question de la compagnie des Indes, dont il s'est mêlé avant qu'il fût ministre. Mon idée est donc de lui en envoyer un exemplaire pour lui, et un pour vous. Je crois d'ailleurs madame de Saint-Julien si occupée de son procès, qu'elle ne se souciera guère des affaires des Indes et de la Chine. Au reste, cette bagatelle ne me fait plus aucun plaisir depuis qu'elle est imprimée. Toutes les éditions me sont odieuses depuis l'aventure de Cramer.

J'attends avec bien de l'impatience l'événement de la querelle entre M. Turgot et le parlement. Je vous avoue que je suis entièrement pour M. Turgot, parce que ses vues sont humaines et patriotiques. Il est réellement père du peuple, et le parlement veut le paraître. Je dois à ce ministre la liberté et le bonheur de la petite patrie que je me suis faite ; il sera bien douloureux de la quitter.

7298. — A M. DE BONCERF.

8 mars.

J'avais lu, monsieur, l'excellent ouvrage dont vous me faites l'honneur de me parler, et toute ma peine était d'ignorer le nom de l'estimable patriote que je devais remercier. Il me paraissait que les vues de l'auteur ne pouvaient que contribuer au bonheur du peuple et à la gloire du roi : j'en étais d'autant plus persuadé, qu'elles sont entièrement conformes aux projets et à la conduite du meilleur ministre que la France ait jamais eu à la tête des finances. Ce grand ministre venait même d'abolir les corvées dans le petit pays dont j'ai fait ma patrie depuis plus de vingt années. Non seulement nos cultivateurs étaient délivrés de cet horrible esclavage, mais nous venions d'obtenir la franchise du sel, du tabac, et de l'impôt sur toutes les denrées, moyennant une somme modique : toutes nos communautés chantaient des *Te Deum ;* enfin j'espérais mourir, à mon âge de près de quatre-vingt-trois ans, en bénissant le roi et M. Turgot.

Vous m'apprenez, monsieur, que je me suis trompé, que l'idée de faire du bien aux hommes est absurde et criminelle, et que vous avez été justement puni de penser comme M. Turgot et comme le roi. Je n'ai plus qu'à me repentir de vous avoir cru ; et il faut qu'au lieu de mourir en paix, mes cheveux blancs descendent au tombeau avec amertume, comme dit l'autre (2).

Cependant j'ai bien peur de mourir dans l'impénitence finale, c'est-à-dire plein d'estime et de reconnaissance pour vous ; je pourrai même mourir martyr de votre hérésie. En ce cas, je me recommande à vos prières, et je vous supplie de me regarder comme un de vos fidèles.

7299. — A M. MARMONTEL.

8 mars.

Mon très cher confrère, mon ancien et véritable ami, vous ornez de belles fleurs mon tombeau : je n'ai jamais été si malade, mais aussi je n'ai jamais été si consolé ni si sensiblement touché qu'en lisant vos beaux vers récités à l'Académie (3). Quand nos Fréron, nos Clément, nos Sabatier, s'acharnent sur les restes de votre ami, vous embaumez ces restes, et vous les préservez de la dent de ces monstres. Il n'y a point de mort plus heureux que moi.

Conservez-moi, mon cher ami, une partie de ces sentiments tant que vous vivrez. Je suis si bien mort, que je ne savais pas que mademoiselle Clairon fût à Paris. Je vous trouve bien heureux l'un et l'autre de vous être rapprochés ; vous êtes faits l'un pour l'autre. Son mérite est encore au-dessus de ses talents. Si j'existais, je voudrais bien me trouver en tiers avec vous. La littérature et un cœur noble sont le véritable charme de la société.

J'entends dire que dans Paris tout est faction, frivolité, et méchanceté. Heureux les honnêtes gens qui aiment les arts et qui s'éloignent du tumulte !

Il faut espérer que Sésostris (4) dissipera toutes ces cabales affreuses qui persécutent l'innocence et la vertu. Ce sage Egyptien doit écarter les crocodiles. J'apprends que vous en avez un très grand nombre sur les bords de la Seine ; mais vous ne vivez qu'avec vos pareils, qui sont les cygnes de Mantoue.

Madame Denis a eu une maladie de six mois, et n'est pas encore parfaitement rétablie. Nos étés sont délicieux, mais nos hivers sont horribles. Si le canton d'Allemagne (1) où mademoiselle Clairon règne est dans un pareil climat, elle a bien fait de le quitter.

Je lui souhaite, comme à vous, des jours heureux.

Je ne demandais autrefois pour moi que des jours tolérables, qui sont très difficiles à obtenir. Adieu, mon cher ami ; je vous serre entre mes faibles bras, et ma momie salue très humblement la figure vivante de mademoiselle Clairon.

7300. — A M. L'ABBÉ SPALLANZANI.

Le ... mars.

« Ringrazio vostra S. illustrissima per il bel regalo del » quale io sono veramente indegno. » Ma main, que quatre-vingt-deux ans font un peu trembler, ne peut écrire, et mes yeux, qui ont quatre-vingt-deux ans aussi, peuvent lire à peine.

Cependant j'ai lu avec bien du plaisir le livre utile dans lequel vous m'instruisez (2). Vous donnez le dernier coup, monsieur, aux anguilles du jésuite Needham. Elles ont beau frétiller, elles sont mortes, et M. Bonnet ne les ressuscitera pas dans sa *Palingénésie*. Des animaux nés sans germe ne pouvaient pas vivre longtemps. Ce sera votre livre qui vivra parce qu'il est fondé sur l'expérience et sur la raison.

Il faut rire des anciennes charlataneries et des nouvelles, et de tous les romanciers, *che si fanno eguali a Dio e creano un mundo colla parola*.

Si je ne craignais d'abuser de votre temps, je vous demanderais quelques nouvelles de limaçons. Je croyais avoir coupé des têtes à quelques-uns de ces animaux, et que ces têtes étaient revenues : des gens plus adroits que moi m'ont assuré que je n'avais coupé que des visages, dont la peau seule avait été reproduite. C'est toujours beaucoup *qu'un* visage renaisse. Taliacotius (3) ne reproduisait que des nez. Je m'en rapporte à vous, monsieur, sur tous les animaux grands et petits, sur toute la nature, et sur les systèmes.

7301. — A M. HENNIN.

13 mars.

En vous remerciant, monsieur. Soyez sûr que je vous garderai le secret (4).

Vous savez qu'il y avait autrefois un gros chien qui mangeait plus que trois. On proposa d'avoir à sa place trois roquets ; mais comme les trois ensemble auraient mangé autant que lui, on fut obligé de garder le gros chien.

Nos états ne savent que faire ni que dire. Je voudrais qu'ils vous donnassent leurs pleins pouvoirs, et que vous voulussiez bien les accepter ; nos affaires iraient plus vite et mieux. Tout change dans ce petit pays-ci, comme tout va changer en France. Le roi a ordonné au parlement d'enregistrer, et, sur ce que ce corps AUGUSTE lui disait que la noblesse serait dégradée si elle souffrait que ses fermiers donnassent quelques petites contributions pour épargner les corvées aux cultivateurs, sa majesté a répondu qu'elle payait elle-même cette contribution dans ses domaines, et qu'elle ne se croyait point dégradée.

Malgré cette réponse, digne de Titus et de Marc-Aurèle, *Messieurs* font d'itératives remontrances. Le roi sera ferme, et le bien de la nation sera opéré.

Il a fort désapprouvé l'arrêt étonnant qui a condamné le petit livre de M. Boncerf, premier commis de M. Turgot, à être brûlé. Il leur a dit qu'il ne souffrirait pas qu'on vexât ainsi ses plus fidèles sujets ; qu'il défendait les dénonciations faites par les officiers du corps ; qu'elles ne devaient être faites que par son procureur général, après avoir pris ses ordres. Il faut espérer que la sagesse et la bonté de notre jeune monarque feront taire à la fin des voix peut-être un peu trop dangereuses. Conservez toujours, monsieur, un peu d'amitié pour votre vieux malade, qui vous est bien tendrement dévoué.

---

(1) Les *Lettres chinoises, indiennes, tartares*. (G. A.)
(2) *Genèse*, ch. XLII. (G. A.)
(3) *Discours en vers sur l'éloquence*. (G. A.)
(4) Louis XVI. (G. A.)

(1) Le margraviat d'Anspach. (G. A.)
(2) *Opuscules de physique animale et végétale*. (G. A.)
(3) Le médecin Gaspard Tagliacozzi, mort en 1599. (G. A.)
(4) Il s'agit ici de l'affaire Fabry, dont Voltaire a parlé dans la lettre à Dupont du 14 février. (G. A.)

7302. — A M. FABRY.

13 mars.

Le vieux malade, monsieur, a encore reçu aujourd'hui des lettres de M. Turgot. Il est fort triste que la santé de M. de Verny ne lui permette pas de venir dîner demain avec madame Denis.

Il s'agira de délibérer s'il faut accepter une diminution sur les trente mille livres, ou une diminution sur l'industrie.

Vous faites surtout le bien de la province, en lui procurant une augmentation de bénéfice sur le sel.

Je vous prie d'apporter la copie des remontrances du parlement de Dijon, avec un état sommaire des charges et des revenus de ce petit pays. Tout va changer ici, comme dans le reste de la France; et, quelle que soit l'administration du ministère, ce sera toujours dans vous que sera la ressource de notre province, qui vous doit une reconnaissance inaltérable. J'ai l'honneur d'être, etc. LE VIEUX MALADE.

7303. — A M. AUDIBERT (1).

Vous savez peut-être que le parlement de Paris ayant dit au roi, dans une grande députation, que sa majesté dégraderait la noblesse de son royaume en l'invitant de payer les journées de ceux qui travaillent aux chemins de leurs terres, le roi leur a répondu : « J'ai l'honneur d'être gentilhomme » aussi : je paierai dans mes domaines la confection des » chemins, et je neme crois point dégradé pour cela. »

Vous savez peut-être aussi que ce parlement, ayant fait brûler par son bourreau, au pied de son grand escalier, un excellent livre en faveur du peuple, composé par M. de Boncerf, premier commis de M. Turgot, et ayant décrété l'auteur d'ajournement personnel, sa majesté leur a ordonné de mettre leur décret à néant, et leur a défendu de dénoncer des livres : elle leur a dit que ces dénonciations n'appartenaient qu'à son procureur général, qui même ne pouvait le faire qu'après avoir pris ses ordres.

Voilà des jugements de Titus et de Marc-Aurèle; mais *Messieurs* ne sont pas des sénateurs de Rome. Pour M. Turgot, il a tout l'air d'un ancien Romain.

7304. — A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

A Ferney, 14 mars.

Un officier du régiment de Deux-Ponts, nommé M. de Crassy, mon voisin et mon ami, a mandé, monsieur, que j'avais grand tort, que vous m'aviez favorisé de trois lettres, et que vous n'aviez reçu de moi aucune réponse. Je vous jure que depuis le mois que les Welches appellent *août*, je n'ai pas entendu parler de vous. Il faudrait que je fusse mort pour être indifférent. Il est vrai que je ne suis guère en vie, et qu'on peut même, dans sa quatre-vingt-troisième année, n'être pas fort exact à écrire, quand on est accablé de maladies comme je le suis; mais, malgré mon triste état, ne croyez pas que je vous eusse oublié un moment. J'avais au contraire un besoin extrême de vos lettres; elles auraient fait ma consolation. Il n'y a que votre présence qui aurait pu me plaire davantage (2).

7305. — A M. VASSELIER.

Ferney, 15 mars.

Je suis enchanté des édits sur les corvées et sur les maîtrises. On a eu bien raison de nommer le lit de justice *le lit de bienfaisance;* il faut encore le nommer *le lit de l'éloquence* digne d'un bon roi. Lorsque maître Seguier lui dit qu'il était à craindre que le peuple ne se révoltât, parce qu'on lui ôtait le plaisir des corvées, et qu'on le délivrait de l'excessif impôt des maîtrises, le roi se mit à sourire, mais d'un sourire très dédaigneux. Le siècle d'or vient après un siècle de fer.

7306. — A M. DUPONT DE NEMOURS.

16 mars (3).

Je suis pénétré de vos bontés, monsieur. Nos états envoient à M. le contrôleur général un nouveau témoignage de leur respectueuse reconnaissance, accompagné de quelques supplications. Vous êtes prié de vouloir bien faire parvenir sa réponse en marge, selon votre louable coutume.

Puisque votre parlement fait des représentations si belles, si patriotiques et si itératives, notre chétive province en fait aussi (1). Je vous les envoie, en cas que vous ayez le temps de vous amuser. Elles sont d'un jeune homme qui est rempli pour vous de la plus grande estime et d'un attachement véritable, ainsi que le vieux malade.

7307. — A M. DE VAINES.

16 mars.

Votre amitié et votre indulgence, monsieur, veulent bien, malgré toutes vos occupations, me demander deux pages. J'ai l'honneur de vous en envoyer quatre; elles sont écrites par toute une province; je ne suis que le secrétaire. Votre parlement nous donne l'exemple des remontrances; mais nous le suivons sans crainte de nous égarer sur les traces de cet auguste corps, toujours impartial et toujours infallible.

7308. — A M. DE VAINES.

Ferney, le 17 mars.

Voici, monsieur, ce *Sésostris*, qui est un peu moins incorrect que la copie qui court dans Paris. Je ne sais si *Messieurs* feront brûler ce petit ouvrage, et si la brochure excommuniera l'auteur comme hérétique sentant l'hérésie. On prétend que *Messieurs*, dans leurs remontrances, ont dit qu'ils ne doutaient pas que les bontés et l'humanité de Sésostris ne l'engageassent à maintenir les corvées, et à faire travailler les gens loin de chez eux, sans leur donner ni à manger ni à boire. Mais le roi d'Egypte leur aura répondu, sans doute, que ses ancêtres donnaient du pain et des ognons à ceux qui bâtissaient des pyramides. J'ai surtout la plus grande espérance dans la vertu persévérante de M. Turgot. Je maintiendrai toujours, malgré la Sorbonne et *Messieurs*, que le ministre qui protége le peuple, et qui inspire à Pharaon l'esprit de sagesse et d'économie, vaut beaucoup mieux que le ministre des sept vaches maigres et des sept vaches grasses, qui ne fit manger du pain au peuple qu'en le rendant esclave.

Je suis très fâché, monsieur, d'être trop vieux pour voir encore un an ou deux de ce Sésostris dont vous êtes le lecteur; j'attends avec impatience ces édits enregistrés ou non enregistrés. Ceux que j'ai lus jusqu'à présent me paraissent tout à fait dans le goût chinois. Ils encouragent à la vertu, et ils promettent le bonheur : ces deux choses sont de votre ressort.

Voilà beaucoup de *Sésostris* qui se mettent sous votre protection.

7309. — A M***.

Ferney, 17 mars 1776 (2).

Des nouvellistes de Paris, qui disent toujours vrai, comme chacun sait, ont fait courir le bruit, monsieur, que j'étais mort, et ils ne se sont guère trompés. J'ai été très malade. C'est la raison qui m'a empêché de répondre plus tôt à votre lettre ingénieuse. Je vous remercie de cette lettre et du poëme qui y était joint. J'ai trouvé dans l'une et dans l'autre de l'esprit et du sentiment. Vous vous attendrissez sur les maux de l'espèce animale, qui sont presque aussi grands que ceux de l'espèce humaine. Continuez, monsieur, à cultiver les beaux-arts et la littérature. Les gens de lettres bons et sensibles, qui ne connaissent ni l'envie ni les cabales, me paraissent l'élite de ce monde; je me flatte que vous êtes de ce genre, et je vous en félicite. J'ai l'honneur d'être, etc.

7310. — A M. LE COMTE DE TRESSAN.

17 mars.

Mon respectable philosophe, je n'ai pu vous féliciter, vous et M. Delisle, aussitôt que je l'aurais voulu. Je savais bien que M. d'Argental ne serait pas inutile à M. de Sales; il a été autrefois conseiller au parlement, il y a des amis, il déteste la persécution, et chérit la philosophie. Il me paraît qu'on ne persécute, dans le moment présent, que M. Turgot. Celui-là se tirera d'affaire fort aisément; il a du génie et de la vertu; son maître paraît digne d'avoir un tel ministre, et je ne crois pas que *Messieurs* veuillent faire la guerre de la Fronde pour des corvées. Je dois à ce digne ministre la suppression de toutes les gabelles et de tous les commis qui désolaient mon petit pays, moitié français, moitié suisse. J'en souhaite autant aux citoyens de Franconville et de

(1) Ce fragment de lettre avait été cousu comme *post-scriptum* à une lettre du 28 février. (G. A.)
(2) Voyez la lettre au même du 25 mars. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(1) Voyez, tome V, page 571, les *Remontrances du pays de Gex*. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. — Cette lettre est adressée à l'auteur d'un *Poëme sur l'Epizootie*. (G. A.)

Pontoise, mais ils sont trop près du centre. On a commencé par notre chétive frontière pour faire un essai ; c'est *experimentum in anima vili :* mais l'expérience est belle, et est de la vraie philosophie.

Celles que vous faites sur l'électricité m'instruiront beaucoup. Je me suis mêlé d'électriser le tonnerre dans le jardin que je cultive auprès de ma chaumière. Il y a longtemps que je ragarde cette électricité comme le feu élémentaire qui est la source de la vie. Je me flatte qu'il n'en sera pas de votre ouvrage comme de celui de l'éducation, que j'ai si vainement attendu. Continuez, philosophez dans votre retraite : votre printemps a été orné de tant de fleurs, qu'il faut bien que votre automne porte beaucoup de fruits. Il n'y a plus de jouissance pour moi qui suis dans l'extrême vieillesse; mais vous me consolerez, vous me donnerez des idées, si je ne puis en produire.

J'ai lu avec beaucoup d'attention l'ouvrage de M. Bailly sur l'ancienne astronomie. Il y a des vues bien neuves et bien plausibles; je souhaite que tout soit aussi vrai qu'ingénieux. Ce livre recule furieusement l'origine du monde, s'il y en a une. Remarquez, en passant, que le petit peuple juif, qui parut si tard, est le seul qui ait parlé d'Adam et de sa famille, absolument inconnus dans le reste du monde entier.

Adieu, monsieur; conservez-moi vos bontés, et ne m'oubliez pas auprès de M. de Sales, à qui je fais les plus sincères et les plus tendres compliments.

7311. — A M. DUPONT DE NEMOURS.

A Ferney, 26 mars (1).

Me voilà embarqué, monsieur, en qualité de vieux mousse, dans la flotte de M. le contrôleur général, qui vogue vers la justice et la félicité, malgré le vent contraire des parlements.

Je supplie cet amiral de la flotte de ne pas se rebuter de mes cris, et de s'attendre que je l'importunerai très souvent.

Je l'importunerai à Pâques, en faveur des sujets du roi qui sont esclaves des moines; et quels esclaves ! ceux d'Alger sont mieux traités.

Je vous supplie de lui lire mes deux mémoires ci-joints (2), et de m'instruire de sa volonté.

On dit que nous avons deux mille quatre cents minots de sel gris; cela est-il vrai ? Que vous êtes heureux, monsieur, d'être auprès de ce grand homme, et que je mourrai content! Votre, etc. LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

7312. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 mars.

Mon cher ange, vous souvenez-vous que lorsqu'on brûla Deschauffourd (3) au lieu de l'abbé Desfontaines, le feu prit le même jour au collége des jésuites, et qu'on fit ce petit quatrain honnête :

Lorsque Deschauffourd on brûla
Pour le péché philosophique,
Une étincelle sympathique
S'étendit jusqu'à Loyola.

Ne soyez donc pas surpris si un certain homme a songé à se mettre à l'abri, lorsqu'on poursuivait ce M. Delisle de Sales, qui a tant d'obligation à vos bons offices, et ce M. de Boncerf si estimable, et M. de Condorcet si éloquent et si intrépide, etc., etc.

Voici donc *Sésostris*, auquel il manque encore une rime; mais un vieux malade dans son lit, un peu accablé des intérêts de sa petite province, ne peut pas songer à tout.

Puisque vous me répondez de M. de Sartines, je vais donc lui adresser les insolentes *Lettres chinoises, indiennes et tartares* (4).

Vous n'êtes pas au bout, mon cher ange; je ne suis que dans ma quatre-vingt-troisième année. Vous verrez bien d'autres sottises quand je serai majeur.

Je n'ai pas reçu un mot de madame de Saint-Julien. Mon papillon-philosophe n'est plus que papillon tout court. Mon cher ange, conservez-moi toutes vos bontés, sans quoi je meurs à la fleur de mon âge.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) La lettre qui suit est sans doute un de ces mémoires, à moins que le présent billet ne soit pas du 20 mars. (G. A.)
(3) Au commencement du dix-huitième siècle, pour crime de sodomie. (G. A.)
(4) Voyez tome V. (G. A.)

7313. — A M. DUPONT.

A Ferney, 20 mars.

Ayant vu que nos états n'avaient point encore pu asseoir la contribution nécessaire pour suppléer à l'abolition des corvées; que la pauvreté du pays rendait cet impôt, et surtout celui de trente mille livres en faveur des fermiers généraux, extrêmement difficiles; que pendant ces délais le grand chemin de Gex à Genève est devenu impraticable en plusieurs endroits, et que ce n'était plus qu'une longue fondrière ; pressé par toutes ces circonstances, j'ai fait assembler la colonie de Ferney. Chacun a offert ou un peu d'argent ou sa peine.

On a donné depuis un écu jusqu'à trois sous, et on a fait une liste de tous ceux qui ont donné, et de ceux qui ont travaillé. J'ai fourni mes chariots, mes chevaux, mes bœufs, mes domestiques, mes manœuvres, ma contribution ; tout le monde a travaillé avec allégresse, et, en six jours, le chemin a été solidement réparé.

J'ai promis que je rendrais l'argent à ceux qui l'ont avancé, quand on ferait la contribution générale pour les corvées. Je propose que chaque seigneur en fasse autant dans sa terre; il est juste que nous contribuions à l'entretien des chemins, puisque nous en jouissons. Tous nos manœuvres demandent à y travailler chacun dans le district dont il dépend.

L'horreur des corvées consiste à faire venir de trois à quatre lieues de pauvres familles sans leur donner ni nourriture ni salaire, et à leur faire perdre plusieurs journées entières, qu'ils emploieraient utilement à cultiver leurs héritages.

Que chacun travaille sur son territoire, tous les ouvrages seront faits avec très peu de dépense.

Que les habitants de la ville de Gex, qui au lieu de cultiver la terre dévastent les forêts, et conduisent, trois fois par semaine, les bois à Genève sur des charrettes attelées de trois chevaux, réparent du moins les chemins qu'ils détruisent. Le ministère les a délivrés de la gabelle et des employés, ce n'est pas pour s'occuper uniquement de dégrader les forêts du roi, et passer le reste du temps au cabaret. Il faut que le dernier paysan apprenne à aimer le bien public, quand le roi donne l'exemple.

Qu'on leur prêche chaque jour cet évangile, ils le sentiront et ils l'aimeront. Il y a dans l'âme la plus brute un rayon de justice.

Un entrepreneur de tous les chemins de la province voudra y gagner beaucoup. Chaque paroisse, en travaillant séparément, et en payant un peu sous les ordres de M. l'intendant, rendra le fardeau insensible.

7314. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

20 mars (1).

Quoi donc, mon cher philosophe, vous voulez chanter un *De profundis* en partie avec moi ! Gardez-vous-en bien. C'est à moi qu'il appartient de passer devant. Je suis dans ma quatre-vingt-troisième année; c'est un beau titre. Vous êtes encore dans la force de votre âge; soyez désormais aussi sobre que vigoureux, et vous n'aurez rien à craindre. D'ailleurs, c'est se moquer du monde que de le quitter pendant que Louis XVI règne et que M. Turgot gouverne nos affaires. Jouissez du siècle d'or dont vous voyez l'aurore; vivez. Je suis honteux qu'il vous en coûte un gros port de lettre pour lire des choses si triviales.

Vous savez que le parlement de Paris, qui est le vôtre, ayant fait brûler par son bourreau, au pied de son escalier, un livre très instructif et très sage de M. Boncerf, premier commis de M. Turgot, et ayant décrété la personne de l'auteur, le roi l'a pris hautement sous sa protection, a défendu au parlement de jamais rendre un pareil arrêt et de s'ingérer de juger des livres. Il a ordonné qu'aucun conseiller de parlement ne s'avisât de les dénoncer; il a établi que son procureur général seul serait en droit d'exercer ce pédantesque ministère, et seulement après en avoir pris la permission du garde des sceaux. Je vous embrasse d'un des bords du Styx à l'autre.

7315. — A M. L'ABBÉ DE LA CHAU.

21 mars.

Monsieur, après avoir lu votre *Vénus* (2), j'ai dit entre mes dents :

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) *Dissertation sur les attributs de Vénus, qui a obtenu l'acces-*

Intermissa, Venus, diu
Tandem bella moves? *Incipe*, dulcium
Mater *grata* Cupidinum,
Circa *centum hiemes* flectere mollibus,
Heu, durum imperiis. (Hor., liv. IV, od. I.)

Je vous rends mille actions de grâces, monsieur, de m'avoir fait l'honneur de m'envoyer votre Dissertation. Votre *accessit*, selon moi, signifie *accessit ad Deæ templum*.

Je crois fermement qu'il n'y a jamais eu de culte contre les mœurs, c'est-à-dire contre la décence établie chez une nation. Le *phallus* et le *kteis* n'étaient point indécents dans les pays où l'on regardait la propagation comme un devoir très sérieux. Je sais bien que partout les fêtes, les processions nocturnes, dégénérèrent en parties de plaisir. On voit dans Plaute un amant qui avoue avoir fait un enfant, dans la célébration des mystères, à la fille de son ami, comme chez vous on fait l'amour à la messe et à vêpres. Mais, dans l'origine, les fêtes n'étaient que sacrées : les prêtresses de Bacchus faisaient vœu de chasteté. Si les jeunes filles dans Rome se montraient toutes nues devant la statue de Vénus, dans une petite chapelle, c'était pour la prier de cacher les défauts de leur corps aux maris qu'elles allaient prendre.

Il est ridicule que de prétendus savants aient regardé des bord... tolérés comme des lois religieuses, et qu'ils n'aient pas su distinguer les filles de l'Opéra de Babylone d'avec les femmes et les filles des satrapes.

Votre ouvrage, monsieur, est utile et agréable. Je vous sais bon gré de l'avoir orné de monuments très instructifs. Votre Vénus émergente est admirable; et, pour votre *Callipyge*.

En voyant cette belle estampe,
Tout lecteur est bien convaincu,
Lorsque Vénus montre son cu,
Que ce n'est pas un cul-de-lampe.

Vos recherches, à l'occasion du temple d'Erycine, sont aussi intéressantes que savantes. Enfin je vous crois interprète de la déesse autant que de M. le duc d'Orléans. Agréez, monsieur, les sincères remercîments, la respectueuse estime, et la reconnaissance d'un vieillard très indigne de votre beau présent, mais qui en sent tout le prix.

7316. — A M. DUPONT.

23 mars.

Oui, monsieur, ce qu'on a jamais écrit de mieux sur les corvées, c'est l'édit des corvées. Je trouve que l'amour du bien public est la plus éloquente de toutes les passions; mais j'aime bien autant la préface des maîtrises. Béni soit l'article XIV de l'édit qui abolit les confréries! Si on avait aboli en Languedoc les confréries des pénitents bleus, blancs, et gris, le bon homme Calas n'aurait pas été roué et jeté dans les flammes. Voici l'âge d'or qui succède à l'âge de fer; cela donne trop envie de vivre, et cette envie ne me sied point.

Dites-moi donc, je vous prie, monsieur, si ce beau siècle sera pour nous le siècle du sel, et s'il est vrai que nous aurons deux mille huit cents minots de Peccais.

Je me trompe fort, ou le père de la nation ne souffrira pas longtemps que des moines aient des sujets du roi pour esclaves. Je vous prierai quelque jour de coopérer à cette bonne œuvre, et de m'avertir quand il sera temps de présenter requête au libérateur de la nation.

Je trouve fort plaisant le discoureur qui a dit au roi que les peuples pourraient bien se révolter, si on les délivrait des corvées et des jurandes. Ma foi, si on se révolte, ce ne sera pas chez nous. Je vous remercie du fond de mon cœur, monsieur. Votre, etc.

7317. — A M. DE CHABANON.

25 mars (1).

J'ai interrompu, mon cher ami, ma longue agonie et les tristes soins qu'exige ma colonie dans mes derniers jours, pour écrire le plus fortement que j'ai pu sur ce qui vous est dû avec tant de justice (2). Je suis si enterré loin du monde, que je ne sais pas quel est l'abbé Millot dont vous me parlez.

Il y a depuis un an un Théocrite en vers anglais qui m'a paru un très bon ouvrage (1). Vous pourriez aisément vous le procurer à Paris.

Vous me dites que M. de Sainte-Palaye tombe étrangement; je vous réponds que je tombe plus que lui, et que ma place sera la première vacante. La maisonnette qui est dans les bois de Prangins, dont vous me parlez, appartient à mon ami Wagnière qui a du bien dans ce pays-là.

Votre lettre n'est point datée. Vous ne me dites rien des édits, ni du lit de bienfaisance, ni du ministre qui le premier, depuis la fondation de la monarchie, s'est déclaré le père du peuple. J'aime mieux ses écrits que les idylles de Théocrite, excepté quand vous les traduisez. Votre, etc.

7318. — A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

A Ferney, 25 mars (2).

Je commence par l'*Oranger* (3), monsieur; car, malgré ma longue agonie, cet oranger me fait plus de plaisir que les discours oratoires dont vous me parlez. Je n'ai jamais rien vu de plus agréable que cet oranger; il n'y a peut-être que le dernier couplet, auquel une oreille un peu délicate pourrait désirer quelque chose de plus arrondi. Mais en tout cet *Oranger* est charmant (4).

Je vous avouerai que je ne suis pas tout à fait de votre avis sur les préfaces des édits. Je peux me tromper; mais elles m'ont paru si instructives, il m'a paru si beau qu'un roi rendît raison à son peuple de toutes ses résolutions, j'ai été si touché de cette nouveauté, que je n'ai pu encore me livrer à la critique. Il faut me pardonner. Le petit coin de terre que j'habite n'a chanté que des *Te Deum*, depuis qu'il est délivré des corvées, des jurandes et des commis des fermes. Si notre bonheur nous trompe et si notre reconnaissance nous aveugle, je me rétracterai; mais actuellement nous sommes dans l'ivresse du bonheur.

S'il est vrai que l'auteur (5) du *Portier des Chartreux* ait fait le discours du premier président (6), il ne s'est pas souvenu de la règle de saint Bruno, qui ordonne aux Chartreux le silence. Je vous remercie bien fort d'avoir rompu celui que vous gardiez avec moi. J'ai cru être à ce lit de justice en lisant votre lettre. Vous me faites oublier mes souffrances continuelles. Il y a quatre mois que je ne puis écrire à personne, pas même à madame de Saint-Julien; vous me ranimez, et je vous demande en grâce de ne me point abandonner.

On m'a mandé qu'il n'y aurait point d'*Itératives*, et qu'on s'en tiendrait à l'éloquence du *Portier des Chartreux* et de l'avocat général des b..... (7) Je ne sais ce qui en est; car dans ma solitude je ne sais rien, sinon que vous êtes le plus aimable homme du monde, et moi un des plus vieux.

7319. — A M. FABRY.

26 mars.

Monsieur, des amis de M. Turgot m'ont écrit qu'à la vérité nous aurions deux mille huit cents quintaux de sel de Peccais, mais M. Turgot ne m'en a rien fait savoir lui-même; si vous en avez quelques nouvelles sûres, je vous en félicite.

Oserais-je vous supplier de me dire à qui je dois m'adresser pour rendre cette inutile foi et hommage à notre jeune souverain Louis XVI? Je ne connais personne à Dijon. Pardonnez-moi cette importunité. J'ai l'honneur d'être, etc. LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

7320. — A M. TURGOT.

Ferney, 29 mars 1776.

Monseigneur le contrôleur général permettra-t-il au vieux malade de Ferney toutes ses témérités? Il les fait les plus courtes qu'il peut. Il sait qu'il ne faut pas bourdonner aux oreilles d'une tête occupée du bien public.

On lui a parlé de deux mille huit cents minots de sel de Peccais; mais il n'ose en parler, il ne présente que son profond respect et sa reconnaissance.

Le sieur Sédillot père, âgé de quatre-vingt-dix ans, a géré, pendant près de soixante ans, l'emploi de receveur du grenier à sel à Gex.

---

sit, au jugement de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, à la séance publique du mois de novembre 1775. (G. A.)
(1) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Un fauteuil à l'Académie. (G. A.)

(1) De Fawkes, mort en 1777. (*A. François.*)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Couplets du chevalier à la comtesse de Clot. (G. A.)
(4) Tout ce qui suit a fait partie jusqu'ici de la lettre du 14. (G. A.)
(5) L'avocat Gervaise. (G. A.)
(6) D'Aligre. Il s'agit du discours pour l'abolition des corvées. (G. A.)
(7) Séguier. (G. A.)

Son fils l'exerce avec lui depuis vingt ans : ils sont tous deux gentilshommes. Ils ont sacrifié sans peine leurs intérêts et ont perdu leur place pour le bien de la province. Ils implorent la protection de monseigneur le contrôleur général.

Le sieur Rouph, procureur du roi à Gex, père de dix enfants, acheta, en 1767, l'office de contrôleur au grenier à sel de Gex, sous le nom de Duprez, lequel est décédé. Il a payé pour cet office, et pour les différentes taxations, huit mille sept cent onze livres.

Il espère que monseigneur le contrôleur général daignera ordonner qu'il soit remboursé, en justifiant de ses titres.

7321. — A M. DE VAINES.

A Ferney, 30 mars.

Vous me demandez, monsieur, ce que je pense sur le livre qu'on nomme *de justice et de bienfaisance* (1), le premier lit dans lequel on ait fait coucher le peuple, depuis le commencement de la monarchie. Je ressemble au roi comme deux gouttes d'eau; je m'affermis dans mon goût pour les édits par les objections mêmes.

Je me souviens que lorsque Newton, au commencement du siècle, nous montra comment la lumière est faite, ce que personne n'avait encore vu depuis la création du monde, quelques-uns de nos mathématiciens voulurent faire ces expériences, et les manquèrent; de là on jugea qu'un certain ouvrier nommé Newton (*artifex quidam nomine Newton*) s'était trompé; mais bientôt après, les expériences étant mieux faites, on dit : *Fiat lux*, *et facta est lux* (2).

J'ose être persuadé que la même chose arrivera au parlement; il sentira l'avantage de ces édits, et il les regardera comme le salut de l'État.

J'oserais croire que, quand on a cité Henri IV, qui adopta les impôts sur les maîtrises et sur les corporations, à la fameuse assemblée des notables de Rouen, on n'a pas fait réflexion que toutes les taxes de ce genre, et celle du sou pour livre, furent l'objet des railleries du duc de Sully. Il fallait, comme vous savez, condescendre aux idées de l'évêque de Paris, Gondi, qui se croyait un grand financier, parce qu'il avait beaucoup d'argent, et qu'il n'en dépensait guère. M. de Sully eut la malice de partager avec lui le fardeau de l'administration; et il se chargea des véritables objets de finance, et laissa à l'évêque tous ces petits détails. M. de Sully réussit dans tout ce qu'il s'était réservé; et l'évêque, au bout de six mois, n'ayant pas pu recouvrer un denier dans son département, vint remettre au roi sa moitié de surintendance, et le supplier de le délivrer d'un poids qu'il ne pouvait porter.

Je vous avoue pourtant, monsieur, que l'ancienne proposition renouvelée par M. Seguier de faire travailler les troupes aux grands chemins m'a fait beaucoup d'impression. La mère du grand Condé dit, dans une requête au parlement, que son fils avait obtenu de ses soldats qu'ils travaillassent sans salaire à aplanir des chemins qui les conduisirent à des victoires.

M. Seguier veut qu'on double leur paie. Je ne m'y connais point, et ce n'est pas à moi de juger le grand Condé. Je vous dirai seulement qu'en dernier lieu, voyant la grande route de Gex à Genève devenue une fondrière affreuse, je me suis joint à des gens de bonne volonté pour rendre le chemin praticable. Il est juste que ceux qui profitent le plus de l'agrément des belles routes y contribuent. Il est encore plus juste que ceux qui les gâtent les raccommodent. Je vois trois fois par semaine des chariots, chargés de bois qu'on a volé dans les forêts du roi, enfoncer le terrain qui mène juste au bout du royaume. Je voudrais que les maîtres des charrettes payassent au moins le dégât, et qu'on fît comme dans tant d'autres pays où l'on établit des barrières auxquelles les voitures paient le droit de gâter la route; mais je suis Gros-Jean qui remontre à son curé. J'aime bien mieux lui demander sa bénédiction, et je vous remercie tendrement, monsieur, de m'avoir envoyé son prône.

7322. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 mars.

Mon cher ange, vous devez avoir reçu les très inutiles rogatons envoyés à M. de Sartines (3). Ils consistent en magots de la Chine, en pagodes des Indes, et en figures tartares. J'ai bien peur que cela ne vous amuse guère; mais enfin, quand j'y travaillais, c'était pour vous amuser, et vous me saurez gré de l'intention. Les éditeurs y ont joint des pauvretés assez inutiles.

Je ne crois pas que les *Remontrances* d'une province aussi chétive que celle de Gex puissent faire à Paris une grande sensation. Je présume qu'on se soucie fort peu que nous soyons délivrés des fermes, des corvées, et des maîtrises. Je vous avoue cependant que je serais bien flatté que la simple et grossière reconnaissance d'un petit pays presque barbare pût parvenir jusqu'à Sésostris et à Sésostra. Peut-être aimerait-on bien autant notre rusticité que la politesse et l'éloquence touchante de M. Seguier.

Peut-être y aura-t-il quelques partisans de l'ancien gouvernement féodal qui trouveront nos remontrances trop populaires. Nous leur répondrons que dans l'ancienne Rome, et même encore à Genève et à Bâle, et dans les petits cantons, ce sont les citoyens qui font les plébiscites, c'est-à-dire les lois.

Je n'ai point vu les remontrances du parlement; mais j'ai lu avec beaucoup d'attention tous les discours adressés au roi dans le *lit de bienfaisance*.

Quelqu'un (1) m'avait mandé que les préfaces des édits étaient *très ignobles*. Il voulait dire apparemment qu'il ne convenait pas à un roi de rendre raison à son peuple, et qu'il fallait en user comme le parlement, qui ne motive jamais ses arrêts. Je suis persuadé que vous ne pensez pas ainsi, et que vous trouvez ces préfaces très nobles et très paternelles. Il me semble qu'elles sont dans le vrai goût chinois, et que ceux qui les condamnent sont un peu tartares. Il y a pourtant un endroit du discours de Seguier qui m'a paru humain et politique, deux choses qui vont rarement ensemble : c'est le conseil qu'il donne au roi de faire travailler les troupes aux grands chemins, en doublant leur paie pour ces travaux. Le grand Condé les y avait accoutumées, et même sans paie; mais aussi c'était le grand Condé.

Quelque parti qu'on prenne, Dieu bénisse le gouvernement ! et Dieu bénisse un contrôleur général des finances qui, le premier depuis la fondation de la monarchie, a eu pour passion dominante l'amour du bien public !

Savez-vous, mon cher ange, que j'ai reçu une invitation d'assister à l'inhumation de Catherin Fréron (2), et de plus une lettre anonyme d'une femme qui pourrait bien être la veuve ? Elle me propose de prendre chez moi la fille à Fréron, et de la marier, puisque, dit-elle, j'ai marié la petite-nièce de Corneille. J'ai répondu que si Fréron a fait le *Cid*, *Cinna*, et *Polyeucte*, je marierai sa fille incontestablement. Adieu, mon très cher ange : je suis bien vieux et bien malade. Est-il vrai que M. de Sainte-Palaye est tout comme moi ?

7323. — A M. DUPONT DE NEMOURS.

8 avril (3).

Enfin donc, mon respectable ami, les partisans de la raison et de M. Turgot triomphent; grâce à Dieu et au roi, nous voilà dans le siècle d'or jusqu'au col.

On a fait courir dans Paris une lettre que j'avais écrite à M. de Boncerf le Brûlé (4); je ne m'en défends pas. On l'a donnée telle que je l'écrivis; mais puisque mes lettres courent ainsi le monde, en voici une (5) au roi de Prusse, que je serai fort aise qu'on connaisse, *ne varietur*. Il est assez plaisant, d'ailleurs, qu'on sache combien ce monarque et moi, chétif, nous nous sommes mutuellement pardonné. *Amantium ira amoris redintegratio.*

Si vous n'êtes pas à Paris, ayez la bonté de me renvoyer ma lettre prussienne par M. de Vaines. Vous m'avez trouvé là un bon correspondant; je vous en remercie de toute mon âme.

7324. — A M. DE VAINES.

Ferney, 3 avril.

Je n'interromprai point aujourd'hui, monsieur, vos occupations pour vous écrire deux pages, quoique je sois encore tout plein des édits, des remontrances des pères de la patrie, et de la chanson qui court les rues (6) :

(1) Lit de justice tenu à Versailles le 12 mars pour l'abolition des corvées. (G. A.)

(2) Voltaire a déjà fait cette comparaison dans la lettre du 27. (G. A.)

(3) Les *Lettres chinoises, indiennes*, etc. (G. A.)

(1) Le chevalier de Lisle. (G. A.)

(2) Mort le 10 mars. (G. A.)

(3) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(4) Voyez au 8 mars. (G. A.)

(5) Celle du 30 mars. (G. A.)

(6) Contre les parlementaires qui se disaient les pères du peuple. (G. A.)

O les fichus pères,
Oh! gai!
O les fichus pères!

quoique je vienne de lire les ***Mémoires de Sully***, et que je ne fasse nulle comparaison entre Sully second et Sully premier; quoique enfin j'eusse bien des choses à vous dire sur tout cela.

7325. — A M. DUPONT DE NEMOURS.

A Ferney, avril (1).

Je crois bien, monsieur, que le fruit de l'arbre de la liberté n'est pas assez mûr pour être mangé par les habitants de Chézery, et qu'ils auront la consolation d'aller au ciel en mourant de faim dans l'esclavage des moines bernardins.

Vous savez qu'ils ne sont pas les seuls, et que nous avons encore en France plus de quatre-vingt mille esclaves de moines; mais il existe un homme amoureux de la justice, qui sera assez mauvais chrétien pour briser ces fers si pesants et si infâmes, quand il en sera temps.

Je vous renouvelle, monsieur, mes remerciements du second exemplaire des édits que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Il m'a paru assez plaisant que le roi ayant déclaré par ses édits qu'il ne pouvait régner que par l'équité, on (2) lui ait répondu sur-le-champ : « Sire, la puissance » royale ne connaît d'autres bornes que celles qu'il lui plaît » de se donner. »

Cette aventure m'a fait relire avec beaucoup d'application les *Mémoires de Sully*. C'était un grand ministre pour l'économie; mais il était bien vain, bien brusque, et quelquefois bien chimérique. On dit qu'il y en a un dans l'Europe qui a ses bonnes qualités, sans avoir ses défauts.

Si ce n'était pas une indiscrétion de vous parler ici de mon chétif pays, je vous dirais que tout le monde a gagné au marché que M. le contrôleur général a daigné faire. La ferme-générale y a déjà gagné plus que nous, puisque la recette de son bureau nommé Longerey, sur la frontière, a triplé.

Si nous avons les deux mille huit cents minots de sel Peccais qu'on dit nous être promis, nous serons aussi contents que la ferme-générale doit l'être. Je crois que c'est dans l'opéra d'*Atys* qu'on chantait :

O l'heureux temps,
Où tous les cœurs seront contents!

L'auteur était prophète. Le vieux malade de Ferney a grande envie de vivre encore un peu pour voir l'accomplissement de la prophétie. Il est de tout son cœur, monsieur, et avec bien de la reconnaissance, etc.

7326. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 avril.

Mon cher ange, ce vieux bon homme vous fatigue de vers et de prose. J'ai toujours un petit malheur, c'est que les choses les plus innocentes que j'écris sont presque toujours défigurées, falsifiées, et deviennent de petits poignards dont on veut me percer. Je vous soumets la véritable lettre que j'ai écrite au roi de Prusse en dernier lieu, et dont malheureusement il a couru des copies très informes. S'il vous prend fantaisie de mettre cette copie véritable dans des mains sûres qui puissent en faire un usage agréable, je vous serai très obligé. On connaîtra deux choses, la manière dont je suis avec ce singulier monarque, et la manière dont je pense sur le temps présent. Qui sait si ces deux choses bien connues ne pourraient pas m'enhardir à faire quelque jour un petit tour à l'ombre des ailes de mon cher ange? Il serait fort plaisant, à mon gré, que je vinsse, dans ma quatre-vingt-troisième année, vous embrasser en poste à la barbe des Pasquier et des Seguier. Il me semble que le maréchal de Richelieu n'a pas été traité bien favorablement dans la cour des pairs. J'ai bien peur que les neveux de madame de Saint-Vincent, et le major, et les autres qui ont été emprisonnés à sa réquisition et à ses risques, périls, et fortune, ne demandent de gros dommages et de grandes réparations. Voilà une triste aventure. Le vainqueur de Mahon et de tant de belles femmes finit désagréablement sa carrière. Heureux qui sait rester en paix chez soi!

(1) Cette lettre, toujours datée du 3 avril, doit être postérieure à cette date. (G. A.)

(2) Seguier avocat-général, dans le lit de justice du 12 mars. (G. A.)

Serait-il bien vrai, mon cher ange, que l'auteur du ***Portier des Chartreux*** (1) fût l'auteur du discours qu'a prononcé M. d'Aligre (2)? Ce portier n'aurait-il pas mieux fait de s'en tenir à la règle de saint Bruno, qui ordonne le silence?

7327. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 5 avril (3).

Quoique vous n'ayez daigné répondre, madame, à aucune des lettres que j'ai eu l'honneur de vous écrire depuis quatre mois, quoique vous ayez absolument abandonné le moribond, quoique vous ne soyez plus que papillon brillant au lieu d'être papillon-philosophe, cependant je vous fais mon compliment très sincère sur le gain de votre procès. Je ne puis vous en faire sur la constance en amitié; mais je connais le prix de toutes vos autres bonnes qualités, je les respecte et je les aime.

7328. — A M. DIONIS DU SÉJOUR.

6 avril.

Monsieur, l'honneur que vous me faites de m'envoyer votre *Saturne* (4) me fait sentir toute votre bonté et toute mon indignité; mais, tout indigne que je suis de ce beau présent, il me faitf aire bien des réflexions.

Nous avons connu si tard les lunes et l'anneau de Saturne, très inutilement appelés les ***Astres de Louis***, les philosophes de notre chétif globe ont été tant de siècles sans deviner ce qui se passe autour de cette dernière planète, qu'il est clair qu'elle n'a pas été faite pour nous. Mais, en même temps, il est bien beau que de petits animaux de cinq pieds et demi aient enfin calculé des phénomènes si étonnants, à trois cent trente millions de lieues loin de chez eux.

Quand on songe que la lumière réfléchie de notre petite planète et de ce gros Saturne est précisément la même; que la gravitation agit sur ces cinq lunes comme sur la nôtre; que nous pesons sur le soleil aussi bien que Saturne; que ses cinq lunes et son anneau semblent absolument nécessaires pour l'éclairer un peu, on est ravi d'admiration, et l'on s'anéantit. On est obligé d'admettre, avec Platon, un éternel Géomètre.

Ceux qui, comme vous, monsieur, entrent dans ce vaste et profond sanctuaire, me paraissent des êtres au-dessus de la nature humaine. Je vous avoue que je ne conçois pas comment un génie occupé des lois de l'univers entier peut descendre à juger des procès dans un petit coin de ce monde nommé la Gaule.

Cependant, puisque Newton, de qui Halley disait :

Nec propius fas est mortali attingere divos,

n'a pas dédaigné d'être à la tête des monnaies d'Angleterre, on ne peut pas se fâcher que vous ayez la bonté d'être conseiller au parlement. Puissiez-vous, monsieur, réformer notre jurisprudence, comme vous perfectionnez notre Académie! Je suis avec le plus sincère respect, etc.

7329. — A M. DUPONT DE NEMOURS.

7 avril (5).

J'ai été bien étonné, monsieur, de recevoir deux paquets d'Angleterre contre-signés *Turgot*. Le premier était de M. le grand chancelier d'Angleterre avec une lettre d'un maître des rôles, dignité qui répond à celle de maître des requêtes parmi nous. Le second paquet était une lettre du même magistrat. Je vous envoie l'enveloppe de cette lettre telle que je l'ai reçue.

Si c'est par vos mains que ces lettres ont passé, je vous supplie de vouloir bien m'en instruire.

Je ne conçois rien à ce qui est écrit sur l'enveloppe, ***refaire le paquet et remettre l'adresse***. Mais puisque le tout était contre-signé dans un des bureaux de M. le contrôleur général, je crois ne pas mal faire de vous adresser ma réponse à cachet volant, en vous suppliant de vouloir bien ordonner qu'on fasse partir ma lettre après avoir fermé le cachet avec un peu de cire. Je vous demande pardon de vous importuner pour cette singulière aventure.

Je serais tenté de saisir cette occasion pour vous demander si vous n'avez pas entendu parler de certains deux mille huit cents minots de sel qu'on dit avoir été promis à notre petit

(1) L'avocat Gervaise. (G. A.)
(2) Premier président du parlement. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(4) *Essai sur les Phénomènes relatifs aux dispositions périodiques de l'Anneau de Saturne.* (G. A.)
(5) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

pays; mais je sens que dans ces moments-ci M. le contrôleur général a des affaires un peu plus importantes que celle de saler notre pays. Il songe à rendre la France aussi heureuse que l'Angleterre est à plaindre. Conservez, monsieur, un peu de bienveillance pour votre, etc. LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

7330. — A M. DE POMARET.

8 avril.

Il y a un mois, monsieur, que je vous dois une réponse. Pardonnez à mon état très languissant, si je n'ai pas rempli mon devoir. J'approche du terme où tout aboutit, et je finirai ma carrière en regrettant d'avoir fait tant de chemin sans goûter la consolation de vous voir. Je mourrai près du pays où mourut le brave Zwingle, qui pensait que les Numa, les Socrate, et l'*autre*, étaient tous de fort honnêtes gens.

On doute beaucoup que les *Lettres de Ganganelli* (1) soient de lui. Le monde est plein de sorciers qui font parler les gens après leur mort. Il y a d'autres gens qui s'érigent en prophètes. On nous avait assuré que de très sages ministres d'Etat s'occupaient de rétablir une ancienne loi de la nature qui veut qu'un enfant appartienne légitimement à son père et à sa mère, soit que le mariage soit une chose incompréhensible nommée *sacrement*, soit qu'on ne le regarde que comme une affaire humaine; mais tout cela est renvoyé bien loin, et il faut attendre. Bien des gens de votre communion et de celle de mon curé se marient comme ils peuvent. La société n'en est point troublée dans ma colonie. C'est aujourd'hui le jour de Pâques, les uns chantent chez moi *O filii et filiæ;* les autres ne chantent point, et chacun est content, sans savoir un mot de ce dont il s'agit. Tout ce que je sais, c'est qu'il faut vivre en paix, et que je suis rempli d'estime pour vous, monsieur, comme de reconnaissance pour les sentiments que vous avez la bonté de témoigner à votre, etc.

7331. — A M. DE CHABANON.

12 avril.

Mon cher Grec, il y a grande apparence que vous succéderez à quelque académicien français ou suisse, soit au vieillard de Ferney, soit à Sainte-Palaye. Je ne puis vous envoyer la lettre que vous me demandez, par la raison qu'elle est pleine de choses qui n'ont aucun rapport à Théocrite (2), et que sans doute vous ne voulez pas que je divulgue les secrets d'un ami.

Si, par quelque aventure étrange, vous aviez à recueillir une autre succession que la mienne, et si j'avais assez de force pour venir moi-même vous donner ma voix, soyez sûr que je ferais le voyage; mais il est très probable que je ne voyagerai que dans l'autre monde. Je vois que dans celui-ci tout est plein de cabales et de sottises. Votre Paris est partagé en dix mille petites factions dont Versailles ne sait jamais rien. Paris est une grande basse-cour composée de coqs d'Inde qui font la roue, et de perroquets qui répètent des paroles sans les entendre. On leur envoie de Versailles leur pâture; ils font bien du bruit, et Versailles les laisse crier.

Les provinces sont plus tranquilles et plus sages; elles rendent justice à M. Turgot, et il est déjà regardé comme un grand homme dans les cours étrangères. Souvenez-vous quelquefois d'un vieux solitaire qui vous aimera tant qu'il aura un reste de vie.

7332. — A M. DE VAINES.

13 avril.

S'il y a, monsieur, quelque nouvel édit en faveur de la nation, quelques remontrances des soi-disant pères de la nation, quelque folie nouvelle de particuliers qui parlent au nom de la nation, je vous prie d'ordonner que cela me parvienne contre-signé; car, dans l'état où je suis, je n'ai plus de consolation que celle de lire.

J'ignore si M. de Condorcet est à la campagne ou à Paris; j'ignore tout ce qui se passe.

On nous parle d'une caisse d'escompte, dont plusieurs banquiers disent des merveilles : peut-être ce qui est bon pour des banquiers n'est pas si bon pour le public.

J'ai quelques petites discussions avec MM. les fermiers généraux. Un particulier n'a pas beau jeu contre soixante souverains. Je me garde bien d'interrompre M. Turgot, et de l'importuner de mes affaires particulières avec ces messieurs. Je frémis quand je songe au prodigieux fardeau dont ce ministre est chargé; mais je frémis bien davantage en voyant l'obstination de ceux qui veulent avoir l'honneur d'être ses ennemis, et qui abjurent leurs propres sentiments pour combattre le bien qu'il veut faire. Conservez vos bontés pour votre, etc. LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

(1) Par Caraccioli. (G. A.)
(2) Que Chabanon avait traduit. (G. A.)

7333. — A M. DE LA TOURETTE.

A Ferney, 15 avril (1).

Madame Lobreau, qui a depuis vingt-quatre ans le privilége de votre spectacle, et dont le bail n'expire, dit-elle, que dans deux années, me mande qu'un arrêt du conseil lui ôte ce que le gouverneur de la province lui a donné. Une compagnie nouvelle a offert, dit-elle, 30,000 francs par an à la ville, et a été subrogée à sa place. Elle a fait en vain le voyage de Lyon à Versailles, et a offert les mêmes 30,000 livres. Elle a présenté des placets à toute la famille royale. Mais, pour tout fruit de ses représentations et de ses peines, elle dit qu'en revenant à Lyon elle a trouvé la maréchaussée qui démeublait sa maison et qui s'emparait de son théâtre.

Enfin, monsieur, elle me croit assez puissant pour lui faire rendre son privilége, parce que j'ai été, je ne sais comment, assez heureux pour contribuer à délivrer mon petit trou des alguazils des fermes-générales.

Cette idée que madame Lobreau a de mon extrême crédit me paraît un peu romanesque; je ne sais même comment lui répondre avant d'être instruit des raisons de M. le contrôleur général. Il n'est pas vraisemblable que la maréchaussée se soit emparée de ses effets. Si la compagnie admise à sa place n'était pas sa créancière, et si la ville, qui gagne 30,000 livres de rente à ce marché, n'avait pas pris fait et cause, il serait bien étonnant que le conseil eût dépouillé une partie sans l'entendre.

Permettez-moi donc, monsieur, de recourir à vous pour être instruit de cette affaire singulière. Vous me pardonnerez de m'intéresser encore un peu au théâtre. Quoique je sois près de quitter pour jamais le théâtre du monde, il ne m'appartient pas d'oser solliciter M. le contrôleur général sans savoir précisément si la grâce que je demanderais serait juste.

Je crains, monsieur, de vous importuner, autant que je craindrais de fatiguer le ministère. Je vous en demande pardon; mais les bontés que vous avez toujours eues pour moi me rassurent. Madame Denis joint ses prières aux miennes. Agréez, monsieur, les sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre, etc. LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

7334. — A M. VASSELIER.

Ferney, 15 avril (2).

Mon cher ami, dites-moi, je vous prie, au juste ce que c'est que l'affaire de madame Lobreau. Pourquoi la dépouille-t-on de son privilége, deux ans avant qu'il soit expiré? Est-on mécontent d'elle? A-t-elle à Lyon des ennemis puissants? Pourquoi n'a-t-on pas accepté la proposition qu'elle a faite à la ville de lui donner par an les 30,000 francs que son adverse partie a promis? Quelle est cette adverse partie?

On dit que cette compagnie nouvelle est composée d'un épicier et d'un manufacturier. Il semble que ces deux professions jurent un peu avec *Cinna* et *Andromaque*. Vous pourriez bien vous trouver sans spectacle, avec des magasins de poivre et de gingembre.

Mettez-moi au fait, mon cher ami, de cette étrange aventure. Madame Lobreau veut absolument que j'écrive en sa faveur à M. le contrôleur général. Vous sentez que je ne puis prendre cette liberté sans être bien sûr que je défends une bonne cause. Je vous prie instamment de me dire la vérité. Il faut pardonner à un vieux soldat invalide de quatre-vingt-trois ans de s'intéresser encore aux affaires de son régiment. Je vous embrasse de tout mon cœur, mon cher ami. Tâchez de me donner une instruction un peu détaillée, si vous en avez le temps. Je recommande à vos bontés une boîte de ma colonie pour Dijon, et une pour Marseille.

7335. — A M. DE LISLE DE SALES.

15 avril.

Il faut enfin espérer, monsieur, que le parlement vous rendra la justice que vous n'avez pas obtenue au Châtelet.

Mais ce procès étrange doit vous ruiner. Pourquoi n'ouvri-

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

rait-on pas une souscription pour vous procurer les moyens de le soutenir? N'est-ce pas la cause publique que vous défendez? Laissez-vous conduire. Il faut ici du courage, et non une vaine délicatesse.

Madame la comtesse de Vidampierre, qui prend tant d'intérêt à votre sort, pourrait vous servir dans une entreprise si honorable. Ma souscription doit être prête. Elle est en votre nom, et vous la trouverez chez M. Dailli, notaire, rue de la Tixeranderie (1). Je ne doute pas que tous les véritables gens de lettres ne s'empressent à vous donner les marques de l'intérêt qu'ils doivent prendre à vous. Le triste état où me réduit ma mauvaise santé, aidée de quatre-vingt-trois ans, me met dans l'impossibilité de vous dire plus au long à quel point j'ai l'honneur d'être, etc.

7336. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

17 avril.

Enfin, madame, M. de Crassy m'apporte des consolations, et me rend un peu de courage. Je vois bien que vous avez reçu mes quatre lettres, qui en effet ne pouvaient être perdues; mais je vois aussi que votre cœur généreux était un peu piqué de ce que vous n'aviez trouvé dans ces lettres aucune occasion nouvelle de répandre vos bontés accoutumées sur mon petit pays et sur moi.

Je ne vous avais point importunée pour de nouvelles grâces, parce qu'il ne s'agissait plus que de petits détails qui ne concernaient que nos prétendus états, et dont nous n'avons pas fatigué le ministre. Vous êtes bien persuadée que, si j'avais eu quelque chose à solliciter, je n'aurais pas cherché d'autre protection que la vôtre.

J'ai écrit, à la vérité, à M. de Fargès; mais c'était pour des marchands de cuirs, pour des tanneurs, pour des papetiers. Il est intendant du commerce, et il faut bien qu'il entre dans ces minuties, qui sont de son département, tout indignes qu'elles sont de l'occuper.

Quand il s'est agi de rendre la liberté à dix ou douze mille hommes, et de délivrer tout un pays d'un joug insupportable, nous ne nous sommes jamais adressés qu'à madame de Saint-Julien, et c'est en son nom que toutes les paroisses sont venues chanter des *Te Deum* dans la nôtre.

J'ai été bien humilié et bien malade de me voir abandonné par vous; mais enfin je me flatte que je ne suis pas tout à fait disgracié dans votre cœur. Vous me faites même espérer que nos dragons et notre artillerie (2) seront encore assez heureux pour vous faire tous les honneurs de la guerre. Je renaîtrai alors, et j'ai grand besoin de renaître, car ma santé est affreuse. Quand j'ai un petit moment de relâche, je me crois capable de faire le voyage de Paris; je m'en vante à M. d'Argental; mais cette illusion ne dure pas, et je retombe bientôt dans ma misère.

M. de Boncerf n'a pas eu autant de circonspection que de philosophie et de vertu. Il ne devrait pas faire courir ma lettre; mais, après tout, que pourra-t-on y avoir vu de si dangereux? J'ai pensé précisément comme le roi; il n'y a pas là de quoi se désespérer. J'ose me flatter même que j'ai pensé comme vous, madame; car, quoique vous soyez née de l'ancienne chevalerie, vous ne voulez pas que le reste du monde soit esclave; on ne doit l'être que de vos charmes et de la supériorité de votre esprit. Ce sont là mes chaînes; je les porterai avec joie tout le reste de ma vie, malgré les maux que la nature s'obstine à me faire. Ne laissez pas refroidir vos bontés pour le vieux malade de Ferney.

7337. — A M. DE LA HARPE.

19 avril.

Mon cher ami, je suis si peu de ce monde, que j'ignorais la nomination de Colardeau et sa mort (3), aussi bien que ses ouvrages. Tout ce que je sais, c'est que je souhaitais depuis longtemps de vous avoir pour confrères, vous et M. de Condorcet; car il faut absolument réhabiliter l'Académie.

Je n'avais jamais entendu parler de Rigoley de Juvigny (4). Je vous serai très obligé de m'apprendre s'il est parent de M. Rigoley d'Ogny, intendant des postes. C'est sans doute un grand génie, et digne du siècle.

A l'égard de Gilles Piron, qui, à mon avis, n'a jamais travaillé que pour la Foire, je ne crois pas l'avoir vu trois fois en ma vie. Je ne connais point du tout ses œuvres posthumes ou mortes; mais je puis jurer et même parier que je n'ai jamais parlé au roi de Prusse ni de Piron, ni de Fréron, ni d'aucun de ces messieurs-là.

Je vous suis très obligé, mon cher ami, de l'avis que vous me donnez concernant la petite calomnie absurde dont je suis affligé dans cette édition de Gilles Piron. Voici ma réponse (1), que je vous prie de vouloir bien faire insérer dans le prochain *Mercure*.

Je vais hasarder de vous envoyer les *Lettres chinoises* son l'enveloppe de M. de Vaines. Vous permettrez que d'abord je lui envoie un exemplaire pour lui, car il est juste de lui payer sa commission, et il y en aura un autre pour vous la poste d'après: mais je doute beaucoup que ces paquets arrivent à bon port. J'en avais adressé un à M. d'Argental, qu'il n'a point reçu. Les obstacles et les gênes se multiplient de tous les côtés. Je vois bien qu'il faut que je renonce à la littérature, et que je me borne à bâtir des maisons, en attendant que je forme les quatre ais de ma bière. Je suis dans ma quatre-vingt-troisième année, quoi qu'on dise; il y a environ quatre-vingts ans que je suis malade, et j'ai été persécuté environ soixante. Voilà à peu près le sort des gens de lettres. Portez-vous bien, mon cher ami; écrasez l'envie, combattez, triomphez, et aimez-moi.

7338. — AU RÉDACTEUR DU *MERCURE DE FRANCE*.

Ferney, 19 avril.

Vous m'apprenez, monsieur, qu'on vient d'imprimer les œuvres posthumes de feu M. Piron, et que l'éditeur ne m'a pas épargné. Il prétend, dites-vous, que le roi de Prusse m'ayant un jour parlé de cet auteur *agréable, plein d'esprit et de saillies*, je lui répondis: « Fi donc! c'est un homme » sans mœurs. »

Je vous conseille, monsieur, de mettre cette anecdote au nombre des mensonges imprimés. Elle n'est assurément ni vraie, ni vraisemblable. Je puis vous attester, et j'ose prendre sa majesté le roi de Prusse à témoin, que jamais il ne m'a parlé de Piron, et que jamais je ne lui en ai dit un mot. Je ne crois pas avoir entrevu Piron trois fois en ma vie. Je connais encore moins l'éditeur de ses ouvrages; mais je suis accoutumé depuis longtemps à ces petites calomnies qu'il faut réfuter un moment, et oublier pour toujours.

7339. — A M. DE VAINES.

Ferney, 19 avril.

Vous n'avez pas assurément, monsieur, le temps de lire des fatras inutiles; cependant on veut que je vous envoie ce rogaton (2). Si vous n'en lisez rien, comme cela est très vraisemblable, donnez-le à M. de La Harpe, qui aura, dit-il, le courage de le lire, et qui a moins d'affaires que vous. Il s'agit d'ouvrages chinois et indiens, dont on ne se soucie guère. J'aime cent fois mieux les écrits d'un certain ministre de France que tous ceux de Confucius.

Si, par hasard, vous donniez une place dans votre bibliothèque au livre que je vous envoie, je vous demanderais la permission d'en adresser un à M. de La Harpe, sous votre enveloppe. Conservez, monsieur, votre bienveillance pour le vieux malade, qui vous est très attaché.

7340. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 avril.

Mon cher ange, le gros abbé Mignot m'a apporté des lettres bien consolantes de vous. J'en avais grand besoin, quand il est arrivé; car tous mes maux m'avaient repris. Vos lettres versent toujours du baume sur mes blessures; mais je vous avoue que les cicatrices sont un peu profondes. Tout ce que vous dites des pères de la patrie est bien pensé, bien juste, bien vrai. Vous avez grande raison d'être de l'avis du pont Neuf, qui dit dans la chanson :

O les fichus pères,
Oh! gai!
O les fichus pères!

Mais, tout fichus pères qu'ils sont, en ont-ils moins répandu le sang du chevalier de La Barre et du comte de Lally? en ont-ils moins persécuté les gens de lettres qui avaient eu la bêtise de prendre leur parti? se sont-ils moins

(1) Cette souscription était de 500 livres. M. Delisle n'a jamais voulu consentir à l'accepter, et M. de Voltaire n'a jamais voulu la retirer. On a dû la remettre à ses héritiers. (*Note de Delisle de Sales.*)

(2) Voyez la lettre du 21 septembre 1775. (G. A.)

(3) Mort le 7 avril avant sa réception. (G. A.)

(4) Éditeur des *OEuvres de Piron*. (G. A.)

(1) La lettre suivante. (G. A.)

(2) *Lettres chinoises, indiennes, tartares*, etc. (G. A.)

déclarés contre le bien que fait le roi? ont-ils moins essayé de troubler le ministère? sont-ils moins redoutables aux particuliers? cabalent-ils moins avec ce même clergé qu'ils avaient poursuivi avec tant d'acharnement? oppriment-ils moins quiconque n'est pas le parent ou l'ami de leurs gros bonnets? font-ils moins semblant d'avoir de la religion? forcent-ils moins les gens qui pensent à s'éloigner de leur ressort? ont-ils moins poursuivi M. de Boncerf, premier commis de M. Turgot, et ne le poursuivent-ils pas encore, sans le nommer, dans l'arrêt qu'ils ont donné le lendemain du lit de justice? S'ils sont rois de France, il faut donc quitter la France, et se préparer ailleurs un asile. Personne n'est sûr de sa vie. Ils se vengeront, sur le premier venu, de la disgrâce qu'ils se sont attirée sous Louis XV, et ils embarrasseront Louis XVI autant qu'ils le pourront. Le roi se défendra bien; mais les sujets ne peuvent se défendre qu'en fuyant.

Je vous avoue, mon cher ange, que tout cela empoisonne les derniers jours de ma vie.

Comme vous mettez à l'ombre de vos ailes toutes mes petites tribulations, il faut que je vous dise qu'un Rigoley de Juvigny, éditeur des œuvres de Piron, a inséré dans son édition que j'avais empêché ce Gilles Piron d'être présenté au roi de Prusse, et que j'avais dit à ce monarque : « Fi » donc! sire, Piron est un homme sans mœurs. » Ce mensonge imprimé serait bien aisé à réfuter. Le roi de Prusse peut m'être témoin qu'il ne m'a jamais parlé de Piron, et que je ne lui ai jamais parlé de ce drôle de corps, qui était alors absolument inconnu.

Je ne sais qui est ce Rigoley de Juvigny. Je me flatte qu'il n'est pas parent de M. Rigoley d'Ogny, à qui ma colonie a les plus grandes obligations.

Je ne conçois pas comment vous n'avez pas reçu le petit paquet que je vous ai envoyé sous l'enveloppe de M. de Sartines (1). Il m'a mandé qu'il l'avait reçu, et qu'il allait vous le dépêcher. Vous devez l'avoir à présent, à moins qu'il ne vous l'ait adressé dans quelque port de mer.

Vivez toujours heureux, mon cher ange, et je serai moins triste.

7341. — A M. TURGOT.

A Ferney, 20 avril (2).

Monseigneur, mon destin est donc de vous lutiner tant que j'aurai un souffle de vie! Mais en osant vous importuner, je suis encore discret; je vous supplie seulement de daigner faire joindre ce certificat du curé de Gex aux autres paperasses que j'ai eu l'honneur de vous adresser.

On prétend d'ailleurs que vous nous avez promis deux mille huit cents minots de sel de la part de MM. les soixante. Tout le monde nous le dit, excepté vous. Je vous répète : *Si sal evanuerit, in quo saleitur?*

Mais voici une affaire plus importante : il s'agit de comédie. Vous n'y allez point et vous avez tort; car Cicéron et Caton, vos devanciers, y allaient. Vous avez disposé du spectacle de Lyon, et tout Lyon assure que je dois vous en écrire, en qualité de membre du tripot. On dit que c'est à moi de vous représenter les droits et le malheur de madame Lobreau; que mon métier est d'être l'avocat des actrices et des directrices; qu'un vieux prêtre doit prier les saints pour son église; que c'est à moi de vous fléchir pour madame Lobreau. J'avais même quatre grandes pages de remontrances à mettre à vos pieds; mais Dieu m'en garde!

In publica commoda peccem,
Si longo sermone morer tua tempora *Rosni*.

Il faut que le vieux malade de Ferney se borne à *remontrer* son profond respect et sa reconnaissance, et, par ma foi, son admiration.

7342. — A M. DE CHABANON.

22 avril.

Mon cher ami, vous sentez bien que dans ma solitude je ne suis pas trop instruit de l'esprit qui règne parmi mes confrères, des prétentions des aspirants, des manœuvres qu'on emploie, et des brigues qui se forment. On ne me mande rien de positif : on craint de se commettre. Je ne connais point M. Millot (3), qui a, dit-on, un très grand parti. J'ignore si M. de La Harpe fait valoir ses droits, acquis par tant de prix remportés à l'Académie. Je ne suis informé que de votre mérite.

(1) Le 20 mars. (G. A.)
(2) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Auteur d'*Éléments d'histoire*. (G. A.)

J'avais écrit, il y a quelque temps, à M. Gaillard. Je n'avais pas nui autrefois à sa nomination; il ne m'a pas répondu. Je commence à être plus négligé et plus ignoré qu'on ne le serait à la Martinique ou à Saint-Domingue (1); et, depuis que je suis retiré du monde, on ne s'y est guère souvenu de moi que pour me persécuter. Croyez-moi, il n'y a rien de si aisé que d'être oublié. Vous ne le serez pas; vous réussirez toujours dans les belles-lettres et dans la bonne compagnie; vous serez de l'Académie, soit cette année, soit à la première place vacante, et, quand vous en serez, vous vous en dégoûterez; mais ne vous dégoûtez jamais de l'amitié que vous m'avez témoignée.

7343. — A M. LE BARON D'ESPAGNAC.

A Ferney, 24 avril (2).

Je deviens, monsieur, le bureau d'adresse des invalides qui sont dans mon voisinage; mais je n'ai pas la témérité d'abuser de leur confiance et de votre patience. Je me borne, comme je le dois, à la fonction de vous envoyer leurs requêtes, et c'est en supposant que vous avez vos ports francs; car, à la longue, ces importunités seraient une ruine.

Je prends donc la liberté, monsieur, de vous adresser les certificats ci-joints dont on me charge, et dont je vous importune sans oser vous solliciter. Je profite seulement de cette occasion pour vous renouveler tous les sentiments d'estime, d'attachement et de respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre etc.

7344. — A M. DE VAINES.

26 avril.

Eh bien! monsieur, parmi les nouveaux édits que vous avez eu la bonté de m'envoyer, en voilà encore un de M. Turgot en faveur de la nation. C'est celui des forêts qui sont auprès des salines de Franche-Comté. Ce ministre fera tant de bien, qu'à la fin on conspirera contre lui.

Je l'ai importuné depuis quelque temps avec beaucoup d'indiscrétion; mais, en qualité de commissionnaire et de scribe de nos petits états, je n'ai pu faire autrement. Je n'ai point exigé qu'il me lût. Je mets en marge de mes mémoires : *Pays de Gex*. Je le prie seulement qu'on fasse une liasse de toutes nos requêtes, après quoi il examinera un jour à loisir ce qu'il voudra accorder ou refuser. Cette manière de procéder avec le ministère me paraît la moins gênante et la plus honnête. Je tâche surtout d'être extrêmement court dans mes demandes; car il m'a paru que les présenteurs de requêtes sont presque toujours d'une prolixité insupportable, et s'imaginent qu'un ministre doit oublier le monde entier pour leur affaire. C'est peut-être cet ennui qui dégoûte M. de Malesherbes de sa place; mais il est bien triste qu'il songe à se retirer, lorsqu'il peut faire du bien. Il me semble qu'en se joignant à M. Turgot pour refondre cette France qui a tant besoin d'être refondue, ils auraient fait tous deux des miracles.

Je n'ai jamais vu mademoiselle d'Espinasse, mais tout ce qu'on m'en a dit me la fait bien aimer. Je serais très affligé de sa perte (3). Voici un petit mot pour M. d'Alembert, que je mets sous la protection de votre contre-seing.

Je ne peux, monsieur, vous envoyer que des balivernes, lorsque vous daignez me faire parvenir les ouvrages les plus utiles; mais chacun donne ce qu'il a. Conservez-moi, monsieur, vos bontés, qui font le charme de ma solitude et de ma vieillesse.

7345. — A M. HENNIN.

A Ferney, 26 avril.

Monsieur, quoiqu'il ne soit pas encore temps, suivant votre étiquette, cependant je me mets aux pieds de madame Hennin.

Je viendrai contempler votre bonheur dès que je me croirai en vie; mais, pour le moment présent, je n'ai pas l'air d'un garçon de la noce. Soyez heureux tout le reste de votre vie, et conservez-moi vos bontés.

7346. — A M. ***.

Le 2 mai.

J'ai été si excédé, mon cher ami, de mes *Lettres ingénieuses*

(1) Chabanon était né à Saint-Domingue. (G. A.)
(2) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Elle mourut le 23 mai. (G. A.)

et galantes (1), que je n'ai jamais écrites, et de tant d'autres fadaises à moi imputées, qu'il faut me pardonner si je prends le parti de tout cardinal ou de tout pape à qui on joue de pareils tours.

Il y a longtemps que je fus indigné de ce *Testament politique* si frauduleusement produit sous le nom du cardinal de Richelieu. Pouvait-on supposer des conseils politiques d'un premier ministre qui ne parlait à son roi ni de la reine qui était dans une situation si équivoque, ni de son frère qui avait si souvent conspiré contre lui, ni du dauphin son fils dont l'éducation était si importante, ni de ses ennemis contre lesquels il y avait tant de mesures à prendre, ni des protestants du royaume à qui ce même roi avait tant fait la guerre, ni de ses armées, ni de ses négociations, ni d'aucun de ses généraux, ni d'aucun de ses ambassadeurs? Il y avait de la démence et de l'imbécillité à croire cette rapsodie écrite par un ministre d'Etat.

Chaque page décelait la fraude la plus mal ourdie; cependant le nom du cardinal de Richelieu en imposa pendant quelque temps; et quelques beaux esprits même prônèrent comme des oracles les énormes bévues dont le livre fourmille. C'est ainsi que toute erreur se perpétuerait d'un bout du monde à l'autre, s'il ne se trouvait quelque bonne âme qui eût assez de hardiesse pour l'arrêter en chemin.

Nous avons eu depuis les testaments du duc de Lorraine, de Colbert, de Louvois, d'Albéroni, du maréchal de Belle-Isle, de Mandrin :

Parmi tant de héros je n'ose me placer; (*Brit.*, act. I, sc. II.)

mais vous savez que l'avocat Marchand a fait mon testament, dans lequel il a eu la discrétion de ne pas même insérer un legs pour lui.

Vous avez vu les lettres de la reine Christine, de Ninon, de madame de Pompadour, de mademoiselle du Tron à son amant le révérend père de La Chaise, confesseur de Louis XIV. Voici donc aujourd'hui les *Lettres du pape Ganganelli* (2). Elles sont en français, quoiqu'il n'ait jamais écrit en cette langue. Il faut que Ganganelli ait eu incognito le don des langues dans le cours de sa vie. Ces lettres sont entièrement dans le goût français. Les expressions, les tours, les pensées, les mots à la mode, tout est français. Elles ont été imprimées en France; l'éditeur est un Français né auprès de Tours, qui a pris un nom en *i*, et qui a déjà publié des ouvrages français sous des noms supposés.

Si cet éditeur avait traduit de véritables lettres du pape Clément XIV en français, il aurait déposé les originaux dans quelque bibliothèque publique. On est en droit de lui dire ce qu'on dit autrefois à l'abbé Nodot (3) : « Montrez-nous » votre manuscrit de Pétrone trouvé à Belgrade, ou consentez à n'être cru de personne. Il est aussi faux que vous » ayez entre les mains la véritable satire de Pétrone, qu'il est » faux que cette ancienne satire fût l'ouvrage d'un consul et » le tableau de la conduite de Néron. Cessez de vouloir » tromper les savants; on ne trompe que le peuple. »

Quand on donna la comédie de l'*Ecossaise*, sous le nom de Guillaume Vadé et de Jérôme Carré, le public sentit tout d'un coup la plaisanterie, et n'exigea pas des preuves juridiques; mais quand on compromet le nom d'un pape dont la cendre est encore chaude, il faut se mettre au-dessus de tout soupçon; il faut montrer à tout le sacré collége des lettres signées *Ganganelli;* il faut les déposer dans la bibliothèque du Vatican, avec les attestations de tous ceux qui auront reconnu l'écriture; sans quoi on est reconnu par toute l'Europe pour un homme qui a osé prendre le nom d'un pape, afin de vendre un livre : *reus est quia filium Dei se fecit.*

Pour moi, j'avoue que, quand on me montrerait ces mêmes lettres munies d'attestations, je ne les croirais pas plus de Ganganelli que je ne crois les *Lettres de Pilate à Tibère* écrites en effet par Pilate.

Et pourquoi suis-je si incrédule sur ces lettres? c'est que je les ai lues, c'est que j'ai reconnu la supposition à chaque page. J'ai été assez intimement lié avec le Vénitien Algarotti, pour savoir qu'il n'eut jamais la moindre correspondance ni avec le cordelier Ganganelli, ni avec le consulteur Ganganelli, ni avec le cardinal Ganganelli, ni avec le pape Ganganelli. Les petits conseils donnés amicalement à cet Algarotti et à moi n'ont jamais été donnés par ce bon moine, devenu bon pape.

Il est impossible que Ganganelli ait écrit à M. Stuart, Ecossais : « Mon cher monsieur, je suis sincèrement attaché à » la nation anglaise. J'ai une passion décidée pour vos » grands poëtes. »

Que dites-vous d'un Italien qui avoue à un homme d'Écosse « qu'il a une passion décidée pour les vers anglais, » et qui ne sait pas un mot d'anglais?

L'éditeur va plus loin; il fait dire à son savant Ganganelli : « Je fais quelquefois des visites nocturnes à Newton; dans » ce temps où toute la nature est endormie, je veille pour le » lire et pour l'admirer. Personne ne réunit comme lui la » science et la simplicité; c'est le caractère du génie, qui ne » connaît ni la bouffissure ni l'ostentation. »

Vous voyez comment l'éditeur se met à la place de son pape, et quelle étrange louange il donne à Newton. Il feint de l'avoir lu, et il en parle comme d'un savant bénédictin, profond dans l'histoire, et qui cependant est modeste. Voilà un plaisant éloge du plus grand mathématicien qui ait jamais été, et de celui qui a disséqué la lumière.

Dans cette même lettre il prend Berkeley, évêque de Cloyne, pour un de ceux qui ont écrit contre la religion chrétienne; il le met dans le rang de Spinosa et de Bayle. Il ne sait pas que Berkeley a été un des plus profonds écrivains qui aient défendu le christianisme. Il ne sait pas que Spinosa n'en a jamais parlé, et que Bayle n'a fait aucun ouvrage nommément sur un sujet si respectable.

L'éditeur, dans une lettre à un abbé Lamy, fait dire à son prête-nom Ganganelli, « que l'âme est la plus grande merveille de l'univers, selon les paroles du Dante. » Un pape ou un cordelier pourrait à toute force citer le Dante, afin de paraître homme de lettres; mais il n'y a pas un vers de cet étrange poëte, le Dante, qui dise ce qu'on lui attribue ici.

Dans une autre lettre à une dame vénitienne, Ganganelli s'amuse à réfuter Locke, c'est-à-dire que M. l'éditeur, très supérieur à Locke, se donne le plaisir de le censurer sous le nom d'un pape.

Dans une lettre au cardinal Quirini, M. l'éditeur s'exprime ainsi : « Votre éminence, qui aime beaucoup les » Français, leur aura sûrement pardonné leurs gentillesses, » quoique ce soit au détriment de la dignité. Il n'y a pas de » mal que, dans tous les siècles pris collectivement, il y ait » des étincelles, des flammes, des lis, des bluets, des pluies, » des rosées, des fleuves, des ruisseaux. Cela peint parfaitement la nature; et, pour bien juger de l'univers et des » temps, il faut réunir les différents points de vue, et n'en » faire qu'un seul optique. »

De bonne foi, croyez-vous que le pape ait écrit ce fatras en français contre les Français?

N'est-il pas plaisant que, dans la lettre cent-onzième, Ganganelli, devenu récemment cardinal, dise : « Nous ne sommes » pas cardinaux pour en imposer par notre faste, mais pour » être colonnes du saint-siége. Tout, jusqu'à notre habit » rouge, nous rappelle que, jusqu'à l'effusion de notre sang, » nous devons tout employer pour venir au secours de la religion. Quand je vois le cardinal de Tournon voler aux extrémités du monde pour y faire prêcher la vérité sans » aucune altération, ce magnifique exemple m'enflamme, et » je suis prêt à tout entreprendre. »

Ne semble-t-il point, par ce passage, qu'un cardinal de Tournon quitta les délices de Rome, en 1706, pour aller prêcher l'empereur de la Chine, et pour être martyrisé? Le fait est qu'un prêtre savoyard, nommé Maillard, élevé à Rome, dans le collége de la Propagande, fut envoyé à la Chine, en 1706, par le pape Clément XI, pour rendre compte à la congrégation de cette Propagande de la dispute des jacobins et des jésuites sur deux mots de la langue chinoise. Maillard prit le nom de Tournon. Il eut bientôt des lettres de vicaire apostolique en Chine. Dès qu'il fut vicaire-apôtre, il crut savoir mieux le chinois que l'empereur Kang-Hi. Il manda au pape Clément XI que l'empereur et les jésuites étaient des hérétiques. L'empereur se contenta de le faire conduire en prison à Macao. On a écrit que les jésuites l'empoisonnèrent. Mais, avant que le poison eût opéré, il eut, dit-on, le crédit d'obtenir une barrette du pape. Les Chinois ne savent guère ce que c'est qu'une barrette. Maillard mourut dès que sa barrette fut arrivée. Voilà l'histoire fidèle de cette facétie. L'éditeur suppose que Ganganelli était assez ignorant pour n'en rien savoir.

Enfin, celui qui emprunte le nom du pape Ganganelli pousse son zèle jusqu'à dire, dans sa lettre cinquante-huitième, à un bailli de la république de Saint-Marin : « Je ne » vous enverrai plus le livre que vous vouliez avoir. C'est » une production tout à fait informe, mal traduite du fran» çais, et qui pullule d'erreurs contre la morale et contre le » dogme. On n'y parle que d'humanité; car c'est aujourd'hui

(1) Adressées à mademoiselle Dunoyer en 1713. Voyez tome VII. (G. A.)

(2) *Lettres intéressantes du pape Clément XIV, traduites de l'italien et du latin.* (G. A.)

(3) Voyez tome II, page 527. (G. A.)

» le beau mot qu'on a finement substitué à celui de charité, » parce que l'humanité n'est qu'une vertu païenne. La philo- » sophie moderne ne veut plus de ce qui tient à la religion » chrétienne. »

Vous remarquerez soigneusement que si notre pape craint le mot d'humanité, le roi très chrétien s'en sert hardiment dans son édit du 12 avril 1776, par lequel il fait distribuer gratis des remèdes à tous les malades de son royaume ; l'édit commence ainsi : « Sa majesté voulant désormais, pour le » besoin de l'humanité, etc. »

M. l'éditeur peut être inhumain sur le papier tant qu'il voudra ; mais il permettra que nos rois et nos ministres soient humains. Il est clair qu'il s'est étrangement mépris ; et c'est ce qui arrive à tous ces messieurs qui donnent ainsi leurs productions sous des noms respectables. C'est l'écueil où ont échoué tous les faiseurs de testaments. C'est surtout à quoi on reconnut Boisguilbert, qui osa imprimer sa *Dixme royale* sous le nom du maréchal de Vauban (1). Tels furent les auteurs des *Mémoires* de Verdac, de Montbrun, de Pontis, et de tant d'autres.

Je crois le faux Ganganelli démasqué. Il s'est fait pape ; je l'ai déposé. S'il veut m'excommunier, il est bien le maître.

7347. — A M. TURGOT.

A Ferney, 3 mai.

M. de Trudaine, votre digne ami, monseigneur, m'a fait voir un édit sur les vins, qui vaut bien celui du 14 septembre sur les blés (2). Ces deux pièces, véritablement éloquentes, puisque la raison et le bien public y parlent à chaque ligne, n'ont qu'à se joindre à l'édit de la caisse de Poissy, et la France est sûre de faire bonne chère. Les aloyaux, que les Anglais appellent *rost beef*, valent bien la poule au pot. Je crois bien que le parlement de Bordeaux sera un peu fâché, mais le parlement de Toulouse sera fort aise.

M. de Trudaine est témoin des transports de joie que vous avez causés dans tous les pays qui nous environnent. Nous voyons naître le siècle d'or ; mais il est bien ridicule qu'il y ait tant de gens du siècle de fer dans Paris. On m'assure, pour ma consolation, que vous pouvez compter sur la fermeté de Sésostris (3) ; c'était là mon plus grand souci.

Je n'ose vous supplier de me confirmer cette heureuse anecdote, dont dépend la destinée de toute une nation ; mais je vous avoue que je voudrais bien, avant de mourir, être sûr de mon fait, et pouvoir vous excepter du nombre des grands hommes dont Horace a dit :

Diram qui contudit hydram,
. . . . . .
Comperit invidiam supremo fine domari.
(Liv. II, ép. I.)

Quant à notre sel, monseigneur, je ne vous en importunerai plus, puisque je vois que vous n'oubliez rien.

Quant à la dame Lobreau, il est clair que son argent est tout aussi bon que celui des épiciers, qui veulent donner la comédie sans avoir d'acteurs.

Quisque suam exercet artem.
(Liv. I, ép. XIV.)

Pour votre art, il est

Quum tot sustineas et tanta negotia solus.
(Liv. II, ép. I.)

Vous voyez que je passe ma vie entre vos ouvrages et ceux d'Horace ; je ne peux mieux finir ma carrière.

Madame Denis est pénétrée de l'honneur de votre souvenir, et nous le sommes tous de vos extrêmes bontés.

7348. — A M. LE BARON DE FAUGÈRES.

3 mai.

Vous proposez, monsieur, qu'autour de la statue élevée à Montpellier, *à Louis XIV après sa mort* (4), on dresse des monuments aux grands hommes qui ont illustré son siècle en tout genre. Ce projet est d'autant plus beau que, depuis quelques années, il semble qu'on ait formé parmi nous une cabale pour rabaisser tout ce qui a fait la gloire de ces temps mémorables. On s'est lassé des chefs-d'œuvre du siècle passé. On s'efforce de rendre Louis XIV petit, et on lui reproche surtout d'avoir voulu être grand. La nation, en général, donne la préférence à Henri IV, et l'exclusion à tous les autres rois. Je n'examine pas si c'est justice ou inconstance, si notre raison perfectionnée connaît mieux le vrai mérite aujourd'hui qu'autrefois ; je remarque seulement que, du temps de Henri IV, elle ne connaissait point du tout le mérite, elle ne le sentait point.

On ne me connaît pas, disait ce bon prince au duc de Sully, on me regrettera. En effet, monsieur, ne dissimulons rien : il était haï et peu respecté. Le fanatisme, qui le persécuta dès son berceau, conspira cent fois contre sa vie, et la lui arracha enfin, au milieu de ses grands officiers, par la main d'un ancien moine feuillant, devenu fou, enragé de la rage de la Ligue. Nous lui faisons aujourd'hui amende honorable ; nous le préférons à tous les rois, quoique nous conservions encore, et pour longtemps, une grande partie des préjugés qui ont concouru à l'assassinat de ce héros.

Mais si Henri IV fut grand, son siècle ne le fut en aucun genre. Je ne parlerai pas ici de cette foule de crimes et d'infamies dont la superstition et la discorde souillèrent la France. Je m'arrête aux arts dont vous voulez éterniser la gloire. Ils étaient ou ignorés ou très mal exercés, à commencer par celui de la guerre. On la faisait depuis quarante ans, et il n'y eut pas un seul homme qui laissa la réputation d'un général habile, pas un que la postérité ait mis à côté d'un prince de Parme, d'un prince d'Orange. Pour la marine, monsieur, vous qui vous y êtes distingué, vous savez qu'elle n'existait pas alors. Les arts de la paix, qui font le charme de la société, qui embellissent les villes, qui éclairent l'esprit, qui adoucissent les mœurs, tout cela nous fut étranger, tout cela n'est né que dans l'âge qui vit naître et mourir Louis XIV.

J'ai peine à concevoir l'acharnement avec lequel on poursuit aujourd'hui la mémoire du grand Colbert, qui contribua tant à faire fleurir tous ces arts, et surtout la marine, qui est un des principaux objets de votre grand dessein. Vous savez, monsieur, qu'il créa cette marine si longtemps formidable. La France, deux ans avant sa mort, avait cent quatre-vingts vaisseaux de guerre et trente galères. Les manufactures, le commerce, les compagnies de négoce, dans l'Orient et dans l'Occident, tout fut son ouvrage. On peut lui être supérieur, mais on ne pourra jamais l'éclipser.

Il en sera de même dans les arts de l'esprit, comme en éloquence, en poésie, en philosophie, et dans les arts où l'esprit conduit la main, comme en architecture, en peinture, en sculpture, en mécanique. Les hommes qui embellirent le siècle de Louis XIV par tous ces talents ne seront jamais oubliés, quel que soit le mérite de leurs successeurs. Les premiers qui marchent dans une carrière restent toujours à la tête des autres dans la postérité. Il n'y a de gloire que pour les inventeurs, a dit Newton dans sa querelle avec Leibnitz ; et il avait raison. Il faut regarder comme inventeur un Pascal, qui forma en effet un genre d'éloquence nouveau ; un Pélisson, qui défendit Fouquet du même style dont Cicéron avait défendu le roi Déjotarus devant César ; un Corneille, qui fut parmi nous le créateur de la tragédie, même en copiant le *Cid* espagnol ; un Molière, qui inventa réellement et perfectionna la comédie ; et si Descartes ne s'était pas écarté, dans ses inventions, de son guide, la géométrie, si Malebranche avait su s'arrêter dans son vol, quels hommes ils auraient été !

Tout le monde convient que ce grand siècle passé fut celui du génie ; mais, après les hommes qu'on regarde comme inventeurs, viennent souvent, je ne dis pas des disciples formés dans l'école de leurs maîtres, ce qui serait louable, mais des singes qui s'efforcent de gâter l'ouvrage de ces maîtres inimitables. Ainsi, après que Newton a découvert la nature de la lumière, arrive un Castel, qui veut enchérir, et qui propose un clavecin oculaire.

A peine a-t-on découvert, avec le microscope, un nouveau monde en petit, que voilà un Needham qui imagine avoir fait une république d'anguilles, lesquelles accouchent sur-le-champ d'autres anguilles, le tout dans une goutte de bouillon ou dans une goutte d'eau qui a bouilli avec du blé ergoté. Les animaux, les végétaux, sont produits sans germe, et pour comble de ridicule, cela est appelé le sublime de l'histoire naturelle.

Sitôt que de vrais philosophes eurent calculé l'action du soleil et de la lune sur le flux et le reflux des mers, des romanciers, au-dessous de Cyrano de Bergerac, écrivent l'histoire des temps où ces mers couvraient les Alpes et le Caucase, et où l'univers n'était habité que par des poissons. Ils nous découvrent ensuite la grande époque dans laquelle les marsouins, nos aïeux, devinrent hommes, et comment leur queue fourchue se changea en cuisses et en jambes. C'est là

(1) La *Dixme* est bien de Vauban. (G. A.)
(2) Du 14 septembre 1774. (G. A.)
(3) Louis XVI. (G. A.)
(4) Ce n'était pas là l'inscription. Elles comptait six lignes de latin. (G. A.)

le grand service que Telliamed (1) a rendu depuis peu au genre humain. Ainsi, monsieur, dans tous les arts, dans toutes les professions, les charlatans succèdent aux bons maîtres; et fasse le ciel que nous n'ayons jamais de charlatans plus funestes !

Puisse votre projet être exécuté ! puissent tous les génies qui ont décoré le siècle de Louis XIV reparaître dans la place de Montpellier, autour de la statue de ce roi, et inspirer aux siècles à venir une émulation éternelle ! etc.

7349. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

3 mai (6).

Le vieux malade, qui n'est plus bon à rien dans ce monde, y tient encore, mon cher marquis, par le tendre intérêt qu'il prend à tout ce qui vous regarde. Il se souvient très bien d'avoir fait sa cour autrefois à la mère de madame votre belle-fille. Il se souvient que cette mère était très aimable. Vous me paraissez heureux dans tout ce qui vous entoure. Les Anglais que vous m'avez adressés étaient enchantés de votre habitation, de la vie que vous menez, et surtout de votre personne. J'aurais bien dû me faire un de vos vassaux, plutôt que de choisir ma retraite entre les neiges des Alpes et celles du mont Jura. Je ne conçois pas la ridicule et dangereuse folie de tant de nos Français de tous les étages, depuis les princes jusqu'aux moines, qui sont venus en foule chercher la santé entre nos précipices et nos montagnes, chez des médecins des urines. Quelques-uns sont morts. J'ai tenu bon, parce que je ne sors jamais de ma chambre pendant l'hiver. Je me suis occupé, les étés, à bâtir une espèce de ville assez jolie, qui se flattait de vous recevoir avec M. de Beaumont.

Nous avons actuellement M. de Trudaine; il est protecteur de la ville, et il a ordonné qu'on la pavât.

7350. — A MESSIEURS LES FERMIERS-GÉNÉRAUX.

A Ferney, 3 mai (3).

Messieurs, la noblesse de votre procédé envers moi m'enhardit à vous faire des propositions sur des objets plus importants. Il s'agit de votre intérêt avec les habitants qui bordent le pays de Gex du côté du Jura, le long de la petite rivière nommée Valserine. Les habitants de ce terrain, depuis le petit canton de Lellex jusqu'au Rhône, offrent de vous payer une indemnité telle que vous la jugerez convenable, si vous voulez bien comprendre cette petite langue de terre dans le pays de Gex. Il semble, en effet, qu'en gardant le pont de Bellegarde, on serait à l'abri de toute contrebande. C'est à vous, messieurs, qui sans doute connaissez parfaitement le local, à décider si cet arrangement est convenable ou non.

L'autre prière que nos états ont à vous faire, est de vouloir bien nous dire combien de sel vous pouvez ordonner qu'on nous fournisse et de quelle qualité, combien de sel de Peccais et combien de sel rouge.

Si vous voulez bien me confier vos intentions, je les communiquerai à nos états qui partageront ma reconnaissance. J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, messieurs, votre, etc.

7351. — A M. DE VAINES.

3 mai.

Puisque vous daignez, monsieur, admettre dans votre bibliothèque des facéties chinoises, indiennes, et tartares, j'ai l'honneur de vous en envoyer un exemplaire; mais je viens de lire une brochure qui me dégoûte de toutes les autres. C'est un édit sur la liberté du commerce des vins. Il fait un beau pendant avec l'édit du 14 septembre en faveur des blés.

Je conçois qu'il y ait des gens tout étonnés de voir des traités de politique et de morale avec la formule *Car tel est notre bon plaisir;* mais je ne conçois pas que des gens qui ont de la barbe au menton s'effarouchent des vérités qu'on leur démontre. Il me semble que je vois les médecins du temps de Molière soutenir des thèses contre la circulation du sang. Il est impossible que le parti de ceux qui ferment les yeux à la lumière se soutienne longtemps. Toutes les nouvelles vérités sont d'abord mal reçues chez nous. On est fâché d'être obligé de retourner à l'école, quand on se croit docteur.

(1) Maillet. (G. A).
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

Et quæ
Imberbes didicere, senes perdenda fateri. (Hor., liv. II, ép. I.)

Enfin, monsieur, ces vins me paraissent avoir une sève et une force toute nouvelle. Je conseille à *Messieurs* d'en boire largement, au lieu d'en dire du mal. Ces bons vins de M. Turgot sont capables de me ranimer. Mon malheur est de n'avoir pas longtemps à en boire.

7352. — A M. LAUS DE BOISSY.

A Ferney, 6 mai.

Si j'ai l'honneur, monsieur, d'être votre confrère à Rome (1), je ne serais pas moins flatté de l'être à Paris : j'ambitionne encore un titre plus flatteur, celui de votre ami; vos lettres m'en ont inspiré le désir autant que vos ouvrages ont de droit à mon estime; il est vrai que mon âge, mes maladies, et ma retraite, ne me permettent guère de cultiver une liaison si flatteuse; mais souffrez que je cherche, dans l'expression de mes sentiments pour vous, une consolation qui m'est nécessaire. Je crois apercevoir dans tout ce que vous écrivez quel est le charme de votre société. J'ai reçu un peu tard le présent charmant dont vous m'honorez; il n'y aurait qu'un Anacréon qui pût mériter une telle galanterie : il aurait chanté vos couplets, je puis à peine les lire, et je n'ai d'Anacréon que la vieillesse. J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec tous les sentiments que je vous dois, votre, etc.

7353. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

Ferney 7 mai (2).

Mais vraiment vous parlez à un malade de quatre-vingt-trois ans comme s'il était de votre espèce, comme s'il était toujours jeune, comme s'il vivait dans le grand monde, *comme s'il pouvait vous amuser dans vos moments perdus,* comme si la mort, cette compagne si hideuse, ne l'avait pas déjà entraîné à moitié dans son tombeau; enfin, comme si ce n'était pas de là qu'il vous écrit. Pensez-vous, d'ailleurs, que je sois grand-maître des postes? J'avais envoyé, par M. de Sartines, à M. le comte d'Argental les insipides rogatons (3) dont vous me parlez, et M. d'Argental ne les a point reçus. On ne sait plus ni à quel ministre on peut s'adresser pour faire passer un livre, ni à quel saint il faut se vouer pour le faire. Trouvez-moi une adresse sûre, et je vous ferai tenir tout ce que vous me demanderez; mais je ne vous enverrai rien de mieux que votre épitaphe de l'ami Fréron.

Savez-vous que j'ai reçu une lettre très tendre d'une dame qui est sûrement parente de Fréron, si elle n'est pas sa veuve ? Elle m'avoue que ce pauvre diable est mort banqueroutier, et elle me conjure de marier sa fille, par la raison, dit-elle, que j'ai marié la petite-fille de Corneille; elle me propose le curé de la Madeleine pour l'entremetteur de cette affaire; ces curés se fourrent partout. J'ai répondu que si Fréron a fait le *Cid* et *Cinna*, je marierai sa fille sans difficulté.

M. d'Argental s'est bien donné de garde de m'avouer les dégoûts que le *tripot* vous a donnés à tous deux : c'est un ministre qui ne veut pas révéler la turpitude de sa cour. Vous êtes plus confiant, mon cher Baron, et je n'y suis que plus sensible.....

On dit que vous allez avoir *Henri IV* à la comédie Française, à l'Italienne, et chez Nicolet : qu'on le fasse du moins parler comme il parlait.

Quoique je n'aie pas grande foi aux discours de Paris, voulez-vous bien cependant me mander ce qu'on pense, dans cette babillarde ville, de l'affaire de M. le maréchal de Richelieu ? mais surtout dites-moi au juste en quel état est la santé de madame d'Argental (4).. . . . . .

Envoyez-moi un cœur différent du mien, si vous ne voulez plus être aimé, car j'aurai cette passion pour tout le temps qu'il me restera de vie.

Mes maladies me condamnent à vivre absolument dans la solitude; mais si quelque voyageur passe vers ma caverne en allant à Paris, je vous enverrai par lui beaucoup de sottises. Pour madame Denis, elle ne vous enverra rien, car elle n'écrit à personne. Personne ne vous est plus attaché que moi, monsieur le marquis; c'est un bonheur que je sens, et auquel je me livre.

(1) Laus venait d'être reçu à l'Académie des Arcades. (G. A.)
(2) On a toujours daté ces fragments du 7 mars au lieu du 7 mai. (G. A.)
(3) Les *Lettres chinoises*, etc. (G. A.)
(4) Les deux alinéas précédents sont de novembre 1774. (G. A.)

7354. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 11 mai.

Mon cher ange, je reçois votre lettre du 2 mai; elle est bien consolante; tout ce qui part de vous porte ce caractère; mais je suis bien ébaubi que vous n'ayez pas reçu un paquet qui vous a certainement été envoyé par M. de Sartines. Je ne sais que répondre à M. de Thibouville, qui m'a demandé un paquet semblable. Vous ne sauriez croire à combien de difficultés tout cela est sujet. Il y a quelque génie malin qui persécute les absents, et qui intercepte leur correspondance. Je suis bien fâché d'apprendre que M. d'Ogny, le protecteur de notre colonie, soit le proche parent de M. de Juvigny, que je n'ai jamais vu, et qui s'acharne contre moi d'une manière si bizarre. M. de La Harpe m'avait averti en dernier lieu de l'imposture dont vous avez la bonté de me parler. Je lui ai envoyé un billet signé de ma main, dans lequel j'atteste le roi de Prusse lui-même sur la fausseté de cette imputation. J'ignore si M. de La Harpe aura pu faire insérer cette protestation dans les papiers publics; car il me semble que, depuis quelque temps, il est permis de calomnier dans les gazettes, et qu'il n'est pas permis de se justifier. Je vois surtout que les absents ont tort, et que les battus paient toujours l'amende.

Après les tentatives discrètes, mais assez fortes, auprès du roi de Prusse en faveur de Lekain, il n'y a pas moyen de faire de nouveaux efforts. Il ne m'a rien répondu sur cet article; il se fâche quand on lui propose, pour la seconde fois, des choses qui ne sont pas de son goût. Il faut prendre les rois comme ils sont. Ce qu'il y a de pis pour Lekain, c'est qu'il prétend avoir sujet de se plaindre de ses camarades encore plus que des rois.

On dit que mademoiselle Dumesnil s'est enfin retirée; mais qui pourra la remplacer? *Se vo, chi sta? Se sto, chi va?*

Il faut, mon cher ange, que je vous parle d'autre chose. On me mande que le roi a rayé lui-même le chevalier de Boufflers du nombre des colonels; je ne puis le croire. Quel fondement y aurait-il à cette historiette? On fait mille contes dans Paris, et je ne crois que ce que vous me dites.

Le gros abbé et sa sœur (1) sont infiniment sensibles à votre souvenir; et moi, je me mets plus que jamais à l'ombre de vos ailes. Je suis désespéré d'en être si loin.

7355. — A M. DE VAINES.

Ferney, 13 mai (2).

Nous voici donc, monsieur, dans le temps où les édits deviennent des monuments de bienfaisance et de raison qui iront à la postérité. Celui des vins surtout vaut mieux que toutes les chansons à boire que la nation chantait autrefois, et qu'elle ne chante plus.

Nous avons possédé quelques jours M. de Trudaine, lui sixième; il a été reçu comme un des bienfaiteurs de notre province; c'est le plus affable et le meilleur des hommes.

Je me flatte qu'aujourd'hui M. de La Harpe est de l'Académie. Il faut bien qu'à la fin justice soit faite. Pourquoi faut-il que je sois hors d'état de faire le voyage? j'aurais la consolation de lui donner ma voix; j'aurais surtout celle de vous dérober quelqu'un de vos moments, de vous parler de M. Turgot, et de vous ouvrir mon cœur qui est plein de lui et de vous. LE VIEUX MALADE.

7356. — A MADAME LA COMTESSE DE VIDAMPIERRE.

15 mai.

Madame, j'ai peur d'avoir perdu votre adresse, mais je ne perdrai jamais le souvenir des bontés dont vous m'honorez, et des nobles sentiments que j'ai admirés dans votre lettre.

Je ne suis point inquiet de l'affaire de M. Delisle (3), puisque vous le protégez. Vous êtes d'un sang à qui les belles-lettres et la philosophie auront une obligation éternelle. J'ai un neveu, d'Hornoy, conseiller au parlement, qui prend le parti de M. Delisle comme moi-même, et qui sera à vos ordres. Il paraît que le temps des Anytus est passé. Vous contribuerez plus que personne, madame, à faire régner la raison; car on me dit que vous l'ornez de toutes les grâces qui assurent son triomphe. Les hommes ne sont gouvernés que par l'opinion, et cette opinion dépend du petit nombre de personnes qui vous ressemblent. C'est par leurs charmes et par la force de leur esprit que le public est dirigé, sans même qu'il s'en aperçoive. Je maintiens qu'il suffit de trois ou quatre dames comme vous, pour rendre une nation meilleure et plus aimable. Je sens combien votre lettre aurait de pouvoir sur moi, si on pouvait se réformer à mon âge. Je suis, avec un profond respect, etc.

(1) Mignot et madame Denis. (G. A.)
(2) Ce billet, que MM. de Cayrol et A. François ont daté du 23 mai doit être du 13. (G. A.)
(3) Delisle de Sales. (G. A.)

7357. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

15 mai.

Voici, madame, une aventure toute faite pour ceux qui croiraient aux présages. L'hôtel La Tour-du-Pin est tombé tout entier à Ferney. Racle s'était avisé de faire une cave en sous-œuvre, prétendant soutenir la maison avec des étais : il s'est trompé; la maison s'est écroulée en un moment; il a démoli le peu qui restait, et il n'y a pas actuellement le moindre vestige de maison. Si j'étais superstitieux, je prendrais cet accident pour un avertissement du ciel. Ce serait un signe évident que vous avez abandonné entièrement le vieillard de Ferney comme ses masures; ce malheur ne me serait pas arrivé, si vous aviez daigné continuer à m'écrire. La maison est tombée comme moi dans votre disgrâce. Je suis malheureux de toutes les façons; tout est en décadence chez moi. L'horreur d'une vieillesse accablée de maladies est bien pire que la chute d'une maison; mais tout cela, joint au profond oubli dont vous m'honorez, constitue l'état le plus misérable où un pauvre homme puisse se trouver.

Je n'ai rien su de la perte de cette maison, qui est très considérable, qu'après le départ de M. de Trudaine. Il a passé à Ferney quelques jours avec madame de Trudaine et madame d'Invau. Il ne sait pas encore que cette grande maison est tombée, et que le reste est dédaigné par vous. Je ne lui en dirai rien dans mes lettres; il semblerait que je demanderais du secours au ministère, et assurément je suis bien loin de faire une telle indiscrétion.

Au reste, cet accident n'est pas le seul qui me soit arrivé; il avait été précédé, il y a quelques mois, de la chute d'une maisonnette voisine. Me voilà au milieu des débris de toute espèce. J'y comprends les miens de quatre-vingt-deux ans et demi. Voilà par où il faut que tout finisse. Je souhaite au héros de Chanteloup (1) plus de bonheur dans ses palais. Son âme sera toujours plus inébranlable qu'eux. Je cours *à bride abattue* au dernier moment de ma vie. Je mourrai dans la rage de penser qu'il m'a cru capable d'oublier ses bontés. Cette idée désespérante me poursuit jour et nuit. Je voudrais qu'il sût qu'il n'y a personne en France plus tendrement attaché que moi à sa personne. Je l'ai toujours révéré, et j'ose dire aimé autant que j'ai détesté la vénalité des charges en tout genre.

J'ignore plus que jamais ce qu'on fait et ce qu'on dit à Paris : j'ignore surtout quelles sont vos marches; si vous allez en Bourgogne voir M. votre frère cette année, si vous daignerez vous souvenir de Ferney, si vous viendrez pleurer ou rire avec moi sur les ruines du château de La Tour-du-Pin. Tout ce que je sais bien, c'est que je me regarderai comme un de vos sujets, et que je vous serai toujours fidèle, soit que vous me continuiez vos bontés, soit que vous m'accabliez de votre disgrâce. Soyez papillon, soyez aigle, je serai toujours l'admirateur de vos ailes brillantes. LE TRISTE HIBOU DE FERNEY.

7358. — A M. DE VAINES.

15 mai.

Ah! mon Dieu, monsieur, quelle funeste nouvelle j'apprends (2)! La France aurait été trop heureuse. Que deviendrons-nous : restez-vous en place? auriez-vous le temps de me rassurer par un mot? puis-je m'adresser à vous pour faire passer ce billet? Je suis atterré et désespéré.

7359. — A M. MARIN.

17 mai (3).

Vous voyez, monsieur, qu'il y a une Providence; non seulement j'ai enterré dans la même année La Beaumelle et Catherin Fréron, mais j'ai reçu une invitation de me trouver aux obsèques de Catherin. Une femme, qui est ou sa veuve ou sa proche parente, m'a écrit une lettre anonyme assez bien faite pour me prier, non seulement de pardonner au défunt, mais encore de marier sa fille, attendu que j'ai marié la petite-fille de Corneille. J'ai répondu que si Catherin Fré-

(1) Le duc de Choiseul. (G. A.)
(2) Turgot, renvoyé le 11 mai. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François.

ron est l'auteur du *Cid* et de *Cinna*, je doterai sa fille sans difficulté.

Il n'y a pourtant pas d'apparence que j'aille à Paris pour faire la noce : je suis trop vieux et trop malade ; mais je donnerai ma procuration à M. l'abbé Sabatier. Si je pouvais faire le voyage, ce serait pour vous embrasser. J'aimerais bien mieux souper avec vous que de marier mademoiselle Fréron.

7360. — A FRÉDÉRIC, LANDGRAVE DE HESSE-CASSEL.

18 mai.

Monseigneur, je vous avoue que je suis bien étonné. J'avais cru jusqu'ici que votre altesse sérénissime se bornait à estimer, à protéger ceux qui donnent d'utiles conseils aux princes. Je viens de lire un petit écrit (1) dans lequel un prince souverain les instruit de leurs devoirs avec autant de noblesse d'âme qu'il les remplit. Celui qui disait (2) autrefois que pour former un bon gouvernement il fallait que les philosophes fussent souverains, ou que les souverains fussent philosophes, avait bien raison. Vous voilà philosophe, et si je n'étais pas si vieux, je viendrais me mettre aux pieds de votre philosophie sérénissime. Les seigneurs Cattes vos prédécesseurs, ceux qui battirent Varus, ceux qui bravèrent si longtemps Charlemagne, n'auraient jamais écrit ce que je viens de lire. Le siècle où nous sommes sera célèbre par ce progrès des connaissances morales qui ont parlé aux hommes du haut des trônes, et qui ont inspiré des ministres.

Votre altesse sérénissime sait peut-être déjà que la France vient de perdre les secours de deux ministres philosophes qui pratiquaient toutes les leçons qu'on trouve dans ce petit écrit qui m'a tant surpris. L'un est M. Turgot, qui, en moins de deux ans, avait gagné les suffrages de toute l'Europe ; l'autre est M. de Lamoignon, digne héritier d'un nom cher à la France. Ils se sont démis du ministère le même jour, et on pleure leur retraite.

Je ne sais point encore dans mes déserts quel philosophe prendra leur place, et aura la charité de nous gouverner. La sagesse d'aujourd'hui apprend non seulement à faire du bien, mais à voir d'un œil égal les places où l'on peut faire ce bien, et le repos dans lequel on ne cultive la vertu qu'avec ses amis.

Je ne doute pas, monseigneur, que vous n'adoucissiez le poids du gouvernement par les douceurs de l'amitié. Heureux les peuples qui vous sont soumis ! heureux les hommes privilégiés qui vous approchent ! Je suis avec un profond respect, monseigneur, de votre altesse sérénissime, etc.

7361. — A M. DE LA HARPE.

22 mai.

Mon cher ami, il n'y avait que votre promotion au fauteuil (3) qui pût me consoler de la perte que tous les vrais philosophes et tous les bons citoyens viennent de faire.

Vous avez, mon cher confrère, une place que vous rendrez plus considérable qu'elle ne l'est par elle-même : tant vaut l'homme, tant vaut l'Académie. Les deux bras de votre fauteuil seront ornés de *Menzicof* et des *Barmécides*. Vous avez enterré Fréron, vous étoufferez les autres insectes dans leur naissance. C'est à présent qu'il y a plaisir à être des quarante. Votre prose est aussi bonne que vos vers. Je fais un petit recueil de toutes les feuilles que vous avez daigné insérer dans le *Mercure*, et je jette tout le reste au feu. C'est ainsi que je traite tous les journaux ; sans cela on aurait une bibliothèque immense de livres inutiles.

Je crois qu'on fait actuellement à Lausanne un recueil de tout ce qu'on a pu rassembler de vos ouvrages. Ce sera un livre qui me sera cher, et que je lirai bien souvent.

Je n'ai point eu encore le courage de faire venir le fatras de ce Gilles nommé Piron ; on ne peut à mon âge souffrir les plaisanteries de la Foire. Je vous sais bon gré de n'être jamais descendu à la plaisanterie bouffonne. Vous avez toujours été fait pour le noble et pour l'élégant ; c'est votre caractère. La bouffonnerie l'aurait dégradé.

Nous avions besoin d'un homme tel que vous. Votre nomination fera taire la racaille des petits auteurs ; ils doivent être confondus et rentrer dans le néant.

Si vous voyez M. de Vaines, je vous supplie, mon cher confrère, de lui dire combien je m'intéresse à lui, et à quel point je suis affligé. Que dit M. d'Alembert ? où est M. de Condorcet ? aurez-vous le temps de répondre à ces questions ? Vous allez travailler à votre discours de réception, et vous vous doutez bien que je l'attends avec quelque impatience.

Je vous embrasse bien tendrement, mon très cher confrère, et ce n'est pas pour longtemps, car je n'en peux plus. Je crois qu'à la fin je me meurs :

Supremum.... quod te alloquor hoc est. (*Æneid.*, lib. VI.)

(1) *Pensées diverses sur les princes* (par le landgrave de Hesse Cassel). (G. A.)

(2) Platon. (G. A.)

(3) La Harpe prenait la place de Colardeau. (G. A.)

7362. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 mai.

Mon cher ange, je suis pénétré de la bonté que vous avez eue de m'écrire dans les tristes circonstances où je me trouve. Je ne serai jamais bien consolé ; mais votre amitié me rend ma douleur plus supportable.

Il m'est impossible de songer actuellement à ces petits changements que vous me proposez : cela demande une tête libre, et la mienne est bien loin de l'être. Je suis menacé de voir détruire tout ce que j'avais créé ; et, pour comble, en perdant le fruit de toutes mes peines, j'ai encore le ridicule d'avoir paru jouir d'un triomphe passager. Deux beaux colosses (1), à l'ombre desquels je me croyais en sûreté, tombent, et m'écrasent par leur chute. Tous mes chagrins sont augmentés par l'impossibilité où je suis de vous ouvrir mon cœur de si loin. Je peux seulement vous dire que je ne suis pas tout à fait à plaindre, puisque vous m'aimez toujours.

Mon gros neveu et sa sœur ne voient qu'une très petite partie de mes tribulations, et ils goûtent en paix la consolation d'être dans votre souvenir.

J'ai mandé à M. de Thibouville que je n'avais pas pu trouver dans toute la Suisse un seul de ces chiffons qu'il voulait avoir. Il y en avait fort peu, et ce peu est tout dissipé. Je ne savais point qu'il eût une sœur. Il faut que je sois bien provincial ou bien étranger, et malheureusement l'un et l'autre à la fois. Si vous avez la bonté de m'écrire, mettez-moi au fait. Il m'appartient d'écrire aux cœurs affligés. Je me trouve avec eux dans mon élément.

Mais, mon cher ange, je crains de vous excéder par ma douloureuse lettre. J'apprends que La Harpe est encore plus maltraité que moi par l'éditeur de Piron. J'ai reçu une lettre bien singulière d'un homme qui signe le *marquis de Morsans*, et qui éclate en menaces contre La Harpe. J'ai tout lieu de soupçonner que cette lettre est de ce M. de Juvigny. Le moindre mal qu'on puisse faire, quand on reçoit de telles lettres, est de n'en faire aucun usage. Il semble que les épines que j'ai trouvées toujours dans ma carrière piquent à présent La Harpe : c'est le sort de quiconque a des talents. Pardon, mon cher ange, de vous entretenir de tant de misères ; une autre fois je vous parlerai d'un joli théâtre qu'on bâtit dans ma colonie, et où Lekain ne jouera pas devant le roi de Prusse. On me fait espérer que mademoiselle Sainval sera de la troupe. Conservez-moi votre amitié, mon cher ange ; c'est la seule chose que j'attends de Paris.

(1) Malesherbes et Turgot. (G. A.)

7363. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

29 mai.

J'ose me servir de ma faible main pour remercier enfin mon charmant papillon de s'être ressouvenu de son hibou. Vous êtes vraiment, madame, papillon-philosophe. Je vous rends votre titre, que vous méritez si bien. Ce n'est pas que je me flatte de vous voir voltiger dans nos déserts, et reposer vos belles ailes dans un pays dont vous avez été la protectrice et l'ornement.

Votre hibou sera toujours bien respectueusement, bien tendrement, bien tristement attaché à son brillant papillon ; mais je péris dans mon corps et dans mon âme. La retraite des deux aigles qui me protégeaient est un coup qui m'accable.

C'est pour rire apparemment que vous parlez de donner de l'argent à Racle. Je crois vous avoir mandé que la maison était tombée, parce que Racle avait oublié de la soutenir par des étais, lorsqu'il y creusait une cave en sous-œuvre. Il rebâtit à présent cette maison pour un négociant. Elle n'est plus faite pour loger les grâces et l'esprit. De plus elle était offusquée par deux bâtiments voisins qu'on vient de construire. Pourquoi imaginez-vous de loger là, quand vous viendriez honorer nos chaumières de votre présence ? pourquoi fuir notre château, tout chétif qu'il est ? Songez-vous bien qu'il aurait fallu attendre deux ans avant que votre maison fût meublée, et qu'elle aurait coûté plus de quatre-vingt mille francs avant que vous eussiez pu y coucher ?

Ne pouvant écrire longtemps de ma main, je donne la plume à l'ami Wagnière ; car ma faiblesse devient de jour en jour, et d'heure en heure, si insupportable, que je ne puis rien faire de tout ce que les autres hommes font. Le désas-

tre qui nous est arrivé, en nous ôtant les deux appuis sur lesquels nous nous reposions, nous a frappés au milieu des plaisirs, comme un coup de tonnerre dans les beaux jours. Saint-Géran (1) bâtissait une salle de théâtre et ses appartenances tout auprès de la place que vous aviez choisie ; M. de Trudaine venait de prendre des arrangements pour qu'on pavât notre hameau, devenu ville ; madame d'Invau et M. de Trudaine ne songeaient qu'à se réjouir ; M. Delille nous récitait de beaux morceaux de sa traduction de l'*Enéide* (2), lorsque tout à coup nous apprîmes que notre beau rêve était fini. C'est ainsi que les espérances sont toujours trompées d'un bout du monde à l'autre.

J'avais toujours cru que M. de Fargès était intendant du commerce. J'en croyais l'*Almanach royal*, le seul livre, dit-on, qui contienne des vérités (3) ; mais si l'*Almanach royal* m'a trompé, à qui faudra-t-il jamais croire ? Au reste, je ne pense pas que je doive prendre ce moment pour fatiguer ni les intendants du commerce, ni les intendants des finances, de mes requêtes en faveur de la colonie. J'ai toujours remarqué que les prières des Rogations n'étaient bonnes à rien, quand l'année était mauvaise. Le meilleur parti est de souffrir sans se plaindre. A quoi servirait-il d'avoir vécu quatre-vingt-deux ans, comme j'ai fait, si je n'avais pas appris à me résigner ? C'est ce que je souhaite à un de vos amis, jeune homme de quatre-vingts ans (4), qui n'a, je crois, de bon parti à prendre que d'être véritablement philosophe. Cette philosophie, dont on a dit tant de mal, est pourtant l'unique consolation, pour les esprits bien faits, dans les malheurs de cette vie. Il n'y a que votre absence, papillon respectable et aimable, dont la philosophie ne peut consoler.

7364. — A M. CHRISTIN.

30 mai.

Vous jugez bien, mon cher ami, de la désolation où nous sommes. Vous êtes dans un faubourg de l'enfer, et moi dans l'autre. J'avais déjà parlé à M. de Trudaine de cette main-morte gothe, visigothe, et vandale. Il pensait absolument comme nous, et il répondait de deux ministres aussi philosophes que lui, et amoureux comme lui du bien public. Il avait fait un petit voyage à Lyon pour y consommer l'affaire des jurandes et des corvées, et pour établir la liberté dans toutes les provinces voisines, lorsque tout d'un coup un courrier extraordinaire lui apporta la fatale nouvelle. Il revint sur-le-champ à la petite maison où il avait laissé madame sa femme, entre Genève et Ferney. Il repartit au bout de deux jours pour Paris, et nous laissa dans le désespoir. Le reste de ma vie, mon cher ami, ne sera plus que de l'amertume ; et, s'il est pour moi quelque consolation, elle ne peut être que dans votre amitié.

7365. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

31 mai (5).

Votre prétendu *Pierre Jean* est dans son lit, tout près d'aller trouver cette sœur aimable dont vous me dites tant de bien, et qui cause vos justes regrets. Je suis tellement mort au monde depuis longtemps que j'ignorais qu'il y eût un autre vous-même dans un couvent. J'entre dans tous vos sentiments ; je voudrais pouvoir vous consoler, ou du moins vous amuser.

Je vous trouve bien hardi d'envoyer par la poste cette moitié de rondeau qui est à la louange de tant de gens (6). Le sujet de ce rondeau m'intéresse plus que personne. J'ai bien peur d'y perdre le repos de ma vie.

Je plains d'Alembert pour le moment ; mais je crois que sa philosophie le consolera. Vous êtes plus sensible, et par conséquent plus à plaindre.

Je vous jure que je ne sais où trouver des *chinoises* (7), et je vous jure qu'elles ne méritent pas d'être trouvées. Mes chagrins se joignent aux vôtres. Je vous embrasse bien tendrement, mon très cher marquis.

7366. — A M. L'ABBÉ SPALLANZANI.

A Ferney, 6 juin.

Votre lettre, du 31 de mai, ranime mes anciens goûts et mes anciennes espérances. J'avais renoncé à l'honneur de rendre des têtes à des colimaçons. J'avais la modestie de croire que je n'étais point du tout propre à faire des miracles. Je me souvenais pourtant très bien d'avoir vu revenir des têtes aux limaces incoques que j'avais décapitées ; mais de bons naturalistes avaient bien rabattu ma vanité, en me persuadant que je n'étais qu'un maladroit, et que je n'avais coupé que des visages dont la peau revient aisément. Mais puisque vous m'assurez que vous avez coupé de vraies têtes, et qu'elles sont revenues, *io ripiglio la mia confidenza*, et je recommence à croire la nature capable de tout.

Ce que vous m'apprenez d'animaux morts depuis longtemps, ressuscités par vous, est assurément un plus grand miracle. Vous passez pour le meilleur observateur de l'Europe. Toutes vos expériences ont été faites avec la plus grande sagacité. Quand un homme tel que vous nous annonce qu'il a ressuscité des morts, il faut l'en croire.

Je ne sais ce que c'est que le *rotifero* et le *tardigrado*, ni comment nos naturalistes nomment ces petits animaux aquatiques ; vous les faites réellement mourir en les mettant à sec, et vous les faites revivre longtemps après, en les replongeant dans leur élément.

Après avoir fait, monsieur, des expériences si prodigieuses, vous descendez jusqu'à me demander mon sentiment sur les âmes du *rotifero* et du *tardigrado* : que devient leur âme ? est-elle immatérielle, renaît-elle ? en reprennent-ils une autre ?

Je suis en peine, monsieur, de toute âme et de la mienne ; mais il y a longtemps que je suis persuadé de la puissance immense et inconnue de l'auteur de la nature. J'ai toujours cru qu'il pouvait donner la faculté d'avoir du sentiment, des idées, de la mémoire, à tel être qu'il daignera choisir ; qu'il peut ôter ces facultés et les faire renaître, et que nous avons souvent pris pour une substance ce qui est en effet une faculté de cette substance. L'attraction, la gravitation, est une qualité, une faculté. Il y a dans le genre animal et dans le végétal mille ressorts pareils, dont l'énergie est sensible, et dont la cause sera ignorée à jamais.

Si le *rotifero* et le *tardigrado*, morts et pourris, reviennent en vie, reprennent leur mouvement, leurs sensations, engendrent, mangent, et digèrent, on ne saura pas plus comment la nature leur a rendu tout cela qu'on ne saura comment la nature le leur avait donné ; et l'un n'est pas plus imcompréhensible que l'autre. J'avoue que je serais curieux de savoir pourquoi le grand Etre, l'auteur de tout, qui nous fait vivre et mourir, n'accorde la faculté de ressusciter qu'au *rotifero* et au *tardigrado*. Les baleines doivent être bien jalouses de ces petits poissons d'eau douce.

Si quelqu'un a droit, monsieur, d'expliquer ce mystère, c'est vous. Il est bon aussi de savoir si ces petits animaux, qui ressuscitent plusieurs fois, ne meurent pas enfin tout de bon, et sur combien de résurrections ils peuvent compter.

C'est apparemment d'eux que les Grecs apprirent autrefois la résurrection d'Atalide, de Pélops, d'Hippolyte, d'Alceste, de Pirithoüs. C'est dommage que le secret en soit perdu. Je crois que c'est M. Bonnet, grand observateur, qui a prétendu que nous ressusciterions avec notre devant, mais sans derrière. C'est là le fin du fin, etc.

7367. — A M. DE VAINES.

5 juin (1).

Je suis presque consolé, monsieur, on vous rend justice, et vous pouvez dire : *Uno avulso, non deficit alter*. Il y a quelque temps que je pris la liberté d'écrire à M. le grand chancelier d'Angleterre pour un procès assez considérable qu'un homme de ma colonie est obligé de poursuivre à Londres. Je fus très étonné de recevoir deux lettres consécutives de M. le grand chancelier, contre-signées Turgot. Je demandai à M. Dupont l'éclaircissement de cette aventure. Je n'ai point eu de réponse. Oserai-je vous supplier de vouloir bien en faire souvenir M. Dupont, si vous le voyez ?

Je suis enchanté que vous conserviez votre place, et que M. Turgot conserve sa philosophie. Il a eu la bonté de m'écrire une lettre dans laquelle j'ai reconnu toute sa belle âme. Le triomphe de M. de La Harpe contribue aussi beaucoup à ma consolation ; mais je m'afflige avec M. d'Alembert, et je crains que M. le marquis de Condorcet ne soit trop en colère. On m'assure que votre esprit conciliant vous a attiré tous les cœurs, comme votre probité a subjugué tous les esprits. Mon cœur et mon esprit se mêlent dans la foule.

Je ne sais où est M. de Condorcet ; mais permettez-moi de

(1) Directeur d'une troupe de comédiens, mort en 1825. (G. A.)
(2) Elle ne parut qu'en 1804. (G. A.)
(3) Mot de Fontenelle. (G. A.)
(4) Le duc de Richelieu. (G. A.)
(5) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(6) Turgot, Malesherbes. (G. A.)
(7) Les *Lettres chinoises*. (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

mettre ce petit billet dans votre paquet. Conservez-moi vos bontés ; elles sont chères au vieux malade de Ferney.

7368. — A MADAME LA COMTESSE DE TURPIN.

A Ferney, 6 juin.

Madame, vous et moi avons perdu un ami (1) : je le suivrai bientôt; l'état où je suis m'en avertit à chaque moment. Vous rendez un grand service à sa mémoire, et en même temps au public, en faisant connaître ses ouvrages, et en joignant votre esprit au sien. Pour moi, accablé d'années, de maladies cruelles, et d'ennemis plus cruels encore, j'aurais voulu, du fond de ma retraite et du bord de mon tombeau, épargner à jamais au public tous mes écrits aussi malheureux que moi, et toutes les correspondances des personnes qui valaient mieux que moi en tous genres. La véritable gloire appartient au petit nombre d'hommes qui ont ressemblé à M. votre père ; ceux qui ne ressemblent qu'à moi doivent être ignorés.

Parmi ceux qui se sont dévoués aux lettres, votre ami s'était distingué par un mérite personnel, qui le mettait à l'abri de toutes les horreurs dont j'ai été la victime. Je me suis cru obligé, dans ma dernière maladie, de brûler la plus grande partie de toutes mes correspondances, et d'arracher au moins quelque pâture à la haine et à la malignité. Si j'ai été assez heureux pour conserver quelques-uns de ces légers écrits de M. l'abbé de Voisenon, qui faisaient le charme de la société, je ne manquerai pas de vous les restituer, madame ; tout ce qui est du domaine des grâces vous appartient ; c'est une grande consolation pour moi de pouvoir obéir à quelques-uns de vos ordres. J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

7369. — A MADEMOISELLE ADÉLAIDE DE NAR....

Au château de Ferney, 7 juin.

Un vieillard, accablé d'années et de maladies, a reçu deux lettres signées d'une demoiselle de dix-huit ans, accompagnées d'une pièce de vers qui ferait beaucoup d'honneur à un homme de lettres dans la maturité de son âge et de son talent. Ce vieillard n'a pu, jusqu'à présent, marquer son étonnement et sa respectueuse reconnaissance. Il profite d'un moment de relâche que ses douleurs lui laissent, pour féliciter les parents de cette jeune demoiselle d'avoir une fille si au-dessus de son âge. Il lui présente son respect, et sa juste douleur de ne pouvoir lui faire une réponse digne d'elle.

7370. — A M. DE VAINES.

10 juin (2).

Les gens qui aiment la vertu et l'esprit, monsieur, se consolent, quand ils apprennent quelles attentions on a eues pour vous, et on reprend de nouvelles espérances. On dit que tous les édits rendus et tous les arrangements pris par M. Turgot subsisteront. Si cela est, il est donc clair qu'il avait fait le bien du royaume. Vous devez avoir trop d'occupations pour que je vous importune par une longue lettre, et que je vous fasse des questions. Je me borne à vous dire combien je m'intéresse à votre sort, et combien je suis sensible à votre amitié.

Je crois que je puis sans indiscrétion recommander les incluses à vos bontés, d'autant plus qu'assurément il n'y a rien dans ces incluses qui puisse compromettre personne. Conservez, monsieur, les sentiments dont vous avez flatté le vieux malade.

7371. — A M. DE LA HARPE.

10 juin.

Mon très cher confrère, quand les préparatifs de votre réception pourront vous donner un peu plus de loisir, je vous prierai de m'apprendre si, dans la victoire que vous avez remportée, M. Gaillard a été pour vous. Je vous prierai surtout de me dire où est l'intrépide philosophe M. de Condorcet. Est-il à Paris? n'est-il pas occupé à consoler M. d'Alembert? Ni eux ni moi ne nous consolerons jamais d'avoir vu naître et périr l'âge d'or que M. Turgot nous préparait.

J'ignore encore ce que va devenir mon pauvre petit pays de Gex, et ce Ferney dont j'avais fait un séjour charmant. Je ne vois plus que la mort devant moi, depuis que M. Turgot est hors de place. Je ne conçois pas comment on a pu le renvoyer. Ce coup de foudre m'est tombé sur la cervelle et sur le cœur.

(1) Voisenon. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

Oui vraiment, M. de Trudaine nous faisait l'honneur d'être à Ferney, et daignait se proposer de l'embellir, lorsqu'un courrier lui apporta la fatale nouvelle. Madame de Trudaine et madame d'Invau avaient amené notre Virgile ; et je ne dirai pas

Virgilium vidi tantum. (OVID., *Trist.*, liv. IV, él. X.)

car je l'ai entendu, et avec très grand plaisir. Ses vers ressemblent aux vôtres. Voilà l'Académie qui se fortifie. Il faut que M. de Condorcet y entre, et vous serez bien plus forts. Il faudra que les Clément aillent se cacher.

Est-il vrai que l'abbé de La Porte est tuteur des enfants de Fréron? Pour ce qui concerne la charge de folliculaire, on dit que cette dignité passe de droit au fils aîné (1) de maître Aliboron. Je m'intéresse un peu plus à la justice qu'on rend à M. de Vaines, en lui conservant sa place. Il passe pour un homme d'un grand mérite, et il sent le mérite des autres. Il vous aime véritablement. Je le crois très lié avec M. de Condorcet. *Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es.* Mais, puisque l'on conserve l'homme qui était le conseil de M. Turgot, on approuve donc les conseils qu'il a donnés. C'est encore là une des énigmes dont je ne puis deviner le mot. Je ne conçois rien à toute cette aventure.

Jouissez en paix de votre gloire, mon cher ami, vous et votre *Menzicof*, et vos *Barmécides*. Soutenez l'honneur des lettres, et faites trembler les sots pervers qui osent être jaloux de vous.

Je suppose que notre cher sécrétaire perpétuel (2) est actuellement transplanté au Louvre. Je vais lui écrire. Je vous embrasse, je vous serre entre mes deux faibles bras.

7372. — A M. LAUJON.

A Ferney, 11 juin.

Un vieillard de quatre-vingt-trois ans, monsieur, reçut ces jours passés, presque en même temps, un amusement charmant (3) dont il est fort indigne, et des reproches de M. le comte de La Touraille, d'avoir tardé trop longtemps à vous remercier. Je suis obligé de vous dire que le ballot dans lequel ce joli présent était enfermé n'arriva dans ma retraite qu'avant-hier. C'est un malheur qui arrive souvent aux pauvres gens qui vivent loin de la capitale. Mon malheur est d'autant plus grand, que je suis éloigné de vous pour jamais; et c'est ce qui redouble les obligations que je vous ai d'avoir bien voulu songer à moi, au milieu des plaisirs et de tous les agréments dont vous jouissez. Quoique je sois plus près des *De profundis* que de l'*allegro*, je sens cependant tout le prix de la grâce que vous me faites. Je suis aussi sensible à de jolies chansons que si je pouvais les chanter. Dans quelque genre que vous exerciez, monsieur, vos talents aimables, vous êtes toujours sûr de plaire. Je suis très fâché du retardement qui m'a privé si longtemps de vos bontés, et qui m'a empêché de vous en remercier. J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments, toute l'estime, et la reconnaissance que je vous dois, monsieur, votre, etc. LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

7373. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 juin.

Mon cher ange, vous avez en moi un correspondant bien peu digne de vous. Vous êtes sage et tranquille, et je ne puis parvenir à l'être. J'ai eu beau chercher la retraite, je me trouve, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, secoué par des dissipations qui sont de véritables fatigues, et qui me forcent à vous importuner vous-même. Il n'est pas juste que vous pâtissiez des frivolités de ma jeunesse; cependant il faut que je vous propose de daigner partager un peu mes faiblesses.

Un directeur de troupe, nommé Saint-Géran, fort protégé par madame de Saint-Julien et par M. le marquis de Gouvernet son frère, achève actuellement, dans ma colonie, le plus joli théâtre de province. Il demande Lekain pour consacrer cette église immédiatement après le jubilé. Il se flatte que Lekain viendra passer chez nous tout le mois de juillet, si M. le maréchal de Duras lui en donne la permission. C'est une grâce, mon cher ange, qui ne peut être obtenue que par vous. Voyez si vous pouvez vous en charger.

On m'assure que le plaisir d'entendre Lekain pourra diminuer les souffrances dont mes maladies continuelles m'accablent. Je vous devrai, non pas ma santé, car je ne puis es-

(1) Louis-Stanislas Fréron. (G. A.)
(2) D'Alembert, qui alla habiter au Louvre après la mort de mademoiselle de Lespinasse. (G. A.)
(3) Les *A-propos de société, ou Chansons de M. L'''*. (G. A.)

pérer à mon âge ce que je n'ai jamais eu de ma vie, mais du moins quelques heures plus tolérables; et il me sera bien doux de vous en avoir l'obligation. Mes colons disent qu'il suffit d'eux pour remplir le spectacle; mais ils se trompent : il me faut Genève, et il n'y a que Lekain qui puisse l'attirer. Il gagnera plus auprès d'une république qu'auprès du roi de Prusse. J'arrangerai volontiers avec Lekain ce que vous m'avez proposé pour *Sémiramis* et pour *Tancrède*.

Ce que je vous ai mandé des *Lettres chinoises* est très vrai. On ne sait, au bout de quinze jours, ce que deviennent toutes ces petites brochures; cela s'en va dans les provinces et en Allemagne, et on n'en entend plus parler. Je vous avoue que je voudrais souvent qu'on n'eût jamais parlé de moi, et que j'eusse pu prendre pour ma devise : *Qui bene latuit, bene vixit;* mais on ne peut se soustraire à sa destinée.

Je suis toujours inquiet de cette énorme collection dont Panckoucke a eu l'imprudence de se charger. Toute ma ressource est dans l'espérance qu'il n'en vendra pas un seul exemplaire. S'il arrivait un malheur, je sentirais vivement la perte de deux ministres qui pensaient comme vous, et qui ont quitté leur place bien mal à propos pour les pauvres philosophes. Mon âme n'est point en paix. Je voudrais bien savoir dans quel état est celle de M. le maréchal de Richelieu : elle doit être ulcérée et bouleversée. Il m'avait mandé qu'il comptait publier un résumé de toute son affaire; mais si ce résumé est fait par le même avocat (1) qu'il avait choisi, il vaudrait mieux, à mon avis, ne rien écrire. Le public ne pardonne l'ennui en aucun genre.

Je ne puis finir ma lettre sans vous dire un mot de l'idée qui était venue à M. de Thibouville de faire jouer *Olympie*. Peut-être que les deux demoiselles Sainval pourraient représenter la mère et la fille; et je fais réflexion qu'en ce cas je devrais demander que cette pièce ne fût reprise qu'au temps de Fontainebleau, supposé qu'il y ait un Fontainebleau, car je ne voudrais pas perdre mon Lekain pour le mois de juillet. Il n'y a que vous au monde, mon cher ange, à qui j'ose parler de toutes ces futilités. Vous me les pardonnez; vous êtes ma consolation dans tous les temps et dans toutes mes rêveries. Tous mes chagrins semblent presque s'évanouir, quand je songe que vous daignez m'aimer.

7374. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

12 juin.

Notre belle bienfaitrice, ce n'est pas moi assurément qui suis le patron du village; c'est bien vous qui êtes la vraie patronne de la colonie. Vous comblez notre architecte de vos bienfaits. Je présume qu'il vous aura mise au fait de l'état brillant et un peu équivoque de notre fondation. Il vous aura dit, sans doute, que votre autre protégé Saint-Géran est devenu un de nos citoyens, et que tous deux achèvent de bâtir et d'embellir un très joli théâtre sur lequel on donnera des spectacles dans quinze jours. Saint-Géran même se flattait de faire venir Lekain et mademoiselle Sainval. Il comptait demander votre protection et celle de M. d'Argental, pour faire venir de Paris ces deux personnes, qui auraient donné tant de gloire à notre pays; mais j'ai bien peur que de si grandes espérances ne s'évanouissent.

Pendant que nous bâtissons un cirque comme les anciens Romains, nous relevons le palais Dauphin, qui était tombé, comme vous savez; et il appartient à deux de vos vassaux qui sont sous les ordres de M. le marquis de Gouvernet, votre frère; ce sont de gros négociants de Mâcon.

Tout cela est un peu romanesque. Il y avait à Lausanne une voyageuse qui passait, chez les gens qui aiment les grandes aventures, pour être la veuve du czarovitz assassiné par son père Pierre Ier, héros du Nord, et parricide. Cette dame, quelque temps après, n'avait été que comtesse, au lieu d'être impératrice; ensuite on l'a intitulée présidente. A la fin, elle est venue chez nous simple conseillère : elle est veuve d'un conseiller de Rouen, nommé Fauvelles d'Hacqueville, et l'ami Racle lui bâtit une maison presque à côté du château. A peine a-t-elle conclu son marché, qu'elle est partie pour l'Angleterre ou pour la Russie, après nous avoir donné parole de revenir dès que la maison serait prête. Nous avons actuellement dix-huit bâtiments commencés. Cela ressemble aux *Mille et une Nuits;* et ce qui pourrait paraître encore plus fabuleux, c'est que le vieillard, qui s'est épuisé dans toutes ces facéties, n'a pas demandé le moindre secours au gouvernement pour l'établissement d'une colonie qui fait un commerce de cinq ou six cent mille francs par an, et qui fait entrer de l'argent dans le royaume. Il a imploré seulement les bontés de M. de Trudaine, pour faire paver dans Ferney deux grandes routes dont la colonie est traversée. M. de Trudaine nous a déjà accordé une partie de cette grâce, et a donné ses ordres pour le reste. Vous savez qu'il était à Ferney lorsque la fatale nouvelle arriva.

Il y a eu de grands changements dans ce monde, depuis que je suis retiré entre le mont Jura et les Alpes. Je porte toujours dans mon cœur le ver rongeur qui me déchire depuis l'aventure du grand Barmécide (1). Je ne me console point de l'injustice que ce grand homme m'a faite en me croyant ingrat. C'est un crime affreux dont je suis incapable. J'ai toujours pensé que les places de l'aréopage ne devaient pas être vénales; je l'ai dit cent fois, et je le redis encore plus que jamais. Cela n'a rien de commun avec la générosité de Barmécide. Je ne pouvais certainement deviner dans mes cavernes que le nouveau chef (2) d'un aéropage de passage avait le malheur d'être brouillé avec le plus magnanime de tous les hommes. En un mot, je n'ai jamais discontinué de brûler mon encens au temple de Barmécide le bienfaisant. Vous savez quelle a été ma douleur lorsque j'ai su qu'il me soupçonnait de l'avoir oublié. J'ai écrit quelquefois à madame Barmécide pour me justifier, et, si j'étais près de mourir, j'écrirais encore.

Je vous avertis, notre chère protectrice, que je ne cesserai jamais de me plaindre à vous. Je vous demanderai toujours en grâce de bien faire voir quelle est mon innocence. Je vous importune souvent sur cet objet; mais les passions malheureuses sont plaintives; et je vous conjure de dire à cet homme sublime qu'il a fait un infortuné. J'aurais encore quatre pages à écrire, mais je me tais.

7375. — A M. LE GENTIL.

A Ferney, 14 juin.

Je ne puis trop vous remercier, monsieur. Le mémoire (3) que vous avez eu la bonté de m'envoyer est si instructif, que je vous prie de m'instruire encore. Vous avez deviné la grande énigme des brachmanes : elle ressemble à la période julienne de Scaliger, qu'on aurait prise au pied de la lettre, et dont un philosophe découvrirait la composition.

Ou je me trompe, ou les brames attribuent six cent mille années à leurs quatre jogues. Peut-être qu'en se servant de votre méthode, on pourrait découvrir le mystère de ces siècles. La période serait curieuse. Elle servirait à faire soupçonner du moins pourquoi les Chaldéens, imitateurs des Indiens, prétendirent autrefois avoir des observations de plus de quatre mille siècles.

Il est certain que les Indiens furent les premiers de tous les hommes qui connurent la précession des équinoxes. Ils ne se trompèrent que de deux secondes par année. Ne se pourrait-il pas qu'ils eussent calculé une période de six cent mille ans sur la révolution résultante de leur cycle de vingt-quatre mille ans, fondée sur cette précession des équinoxes?

M. Holwell et M. Dow prétendent qu'on ne peut tirer aujourd'hui ces secrets que du petit nombre de brames qui fouillent à Bénarès dans les ténèbres de leurs antiquités; mais vous avouez, monsieur, qu'ils sont peu communicatifs, et vous avez la bonne foi de nous faire entendre qu'ils ne méritent guère qu'on aille sur le Gange pour les interroger. Pour moi, monsieur, c'est à vous seul que je prends la liberté de faire des questions. Trouvez bon que je vous demande si les noms des signes de leur zodiaque ont toujours été les mêmes, et s'il serait vrai que les Grecs, qui voyagèrent autrefois dans l'Inde, y eussent établi peu à peu les noms et les signes que nous avons reçus d'eux. C'est un savant jésuite, nommé Pons, qui le dit dans sa lettre au P. du Halde, tome XXVIe des *Lettres curieuses* (4).

Je ne conçois guère comment les brachmanes, qui étaient si jaloux de leur science, auraient reçu de quelques Grecs un zodiaque étranger qui n'était nullement convenable à leur climat; car, s'il est vrai que les Grecs eussent désigné leur première dodécatémorie par le bélier, parce que les agneaux naissaient d'ordinaire en Grèce au mois de mars; si leur second signe avait été un taureau, parce qu'on commençait les labours au mois d'avril; si une fille tenant en ses mains des épis de blé avait été le symbole du sixième mois, com-

(1) Target. (G. A.)

(1) Le duc de Choiseul. (G. A.)
(2) Maupeou. (G. A.)
(3) *Premier mémoire sur l'Inde.* (G. A.)
(4) *Lettres édifiantes et curieuses écrites des Mis* (G. A.)

ment des Indiens, qui ne connaissaient pas le blé, auraient-ils pu adopter ces signes?

Mais, supposé que les Indiens, regardés par les Grecs comme les précepteurs du genre humain, et chez qui ces Grecs mêmes n'avaient d'abord voyagé que pour s'instruire, eussent pourtant tenu d'eux leur zodiaque, pourquoi les brachmanes auraient-ils substitué la constellation du chien à la constellation grecque du bélier? Je vous demanderais encore s'il n'est pas vrai que la mythologie indienne soit l'origine de toutes les mythologies de notre hémisphère, et si on ne doit pas être convaincu après avoir lu M. Holwell et M. Dow? Le gouverneur de la compagnie des Indes d'Angleterre que je vis à Ferney l'année passée, m'assura que tout ce que ces deux Anglais avaient écrit était très vrai. Je vous demande pardon, monsieur, de vous faire des questions si frivoles; mais votre bonté m'a encouragé. J'ai l'honneur d'être avec l'estime la plus respectueuse, monsieur, votre, etc.

7376. — A M. DUPONT.

Ferney, 15 juin.

Mon cher ami, le bon M. Roset arriva hier avec ses mille louis, qui disparaissent aujourd'hui. Il en faudrait encore quatre mille pour payer les folies utiles que j'ai entreprises. Il n'appartenait pas à un pauvre homme de lettres de fonder une jolie ville, dans laquelle on fait déjà pour environ cinq cent mille francs de commerce par an. Mon insolence me fait voir du moins quel bien les seigneurs pourraient faire dans leurs provinces, s'ils savaient demeurer chez eux. Ils aiment mieux dépenser cent mille écus à la cour, pour obtenir une pension de deux mille. Leur folie ne vaut pas la mienne. Je m'y suis pris trop tard, mon cher ami, pour faire ce petit bien. M. Turgot, le père du peuple, m'encourageait. Il avait délivré mon petit pays des alguazils de la ferme-générale et de la tyrannie des gabelles. La destitution de ce grand homme m'écrase, et je vais mourir en le regrettant. Soyez sûr que je regrette aussi mon ami de Colmar (1), qui pense comme M. Turgot; mais je ne regretterai guère la vie. Je vous embrasse tendrement. LE VIEUX MALADE.

7377. — A M. TURGOT.

17 juin (2).

Monsieur, le vieux malade de Ferney, toujours affligé, mais presque consolé par vos bontés, vous réitère ses respects, ses hommages et sa reconnaissance, et vous supplie, quand vous verrez votre vertueux ami (3), de vouloir bien lui faire lire pour vous deux seuls ce petit écrit (4) que je mets à vos pieds et aux siens.

7378. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 24 juin.

Eh bien! madame, tandis que vous nous abandonnez, voilà Saint-Géran qui nous donne dans Ferney le bal et la comédie. Il a fait bâtir une salle de spectacle très ornée, très bien entendue, et très commode. Deux choses me privent de ces plaisirs : ma déplorable vieillesse et votre absence. Je me console un peu en vous écrivant de cette main qui est bien faible, et qui fait un effort en étant conduite par mon cœur. J'ai une grâce à vous demander, et voici ce que c'est.

Vous vous souvenez du procès de M. de Morangiés. Il y avait dans cette affaire un cocher fort célèbre, nommé Gilbert (5), qui déposa effrontément contre le comte de Morangiés, et qui le fit condamner au bailliage du Palais par un polisson nommé Pigeon, et par quelques gens de cette espèce. La cabale mettait le cocher Gilbert au rang des grands hommes qui se sont immortalisés par la seule vertu.

On me mande aujourd'hui que ce Caton-Gilbert a été pris volant dans la poche, qu'il est convaincu d'être plus faussaire que madame de Saint-Vincent n'est accusée de l'être, qu'il est dans les cachots du Châtelet, et qu'il va être pendu. Comme je me suis un peu mêlé de l'affaire de M. de Morangiés, je m'intéresse à celle du cocher Gilbert, et je vous supplie instamment, madame, de me mander ce que vous en aurez pu apprendre. Il est très utile de connaître les gens qui se sont fait un grand parti dans la canaille.

Je ne vous parle point de la cour et du ministère. Je ne sais si M. Turgot est à la campagne chez madame la duchesse d'Enville. J'attendrai tristement, mais patiemment, ce qu'on décidera de Ferney. Vous serez toujours la divinité de nos cantons, soit qu'on nous favorise, soit qu'on nous opprime. Nos dragons rouges, nos dragons verts, notre artillerie (1), et nos cœurs, seront toujours à vos pieds.

(1) Dupont lui-même. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Malesherbes. (G. A.)
(4) L'*Epître à un homme*. Voyez tome VI. (G. A.)
(5) Voyez, tome V, l'*Affaire Morangiés*. (G. A.)

7379. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 juin.

Mon cher ange, ce n'est pas de mon joli théâtre, ce n'est pas de Lekain que je veux parler, c'est d'un cocher. Hélas! ce n'est pas d'un cocher pour me mener à Paris à l'ombre de vos ailes, c'est d'un cocher nommé Gilbert, dont vous ne vous doutez pas. Ce Gilbert est le même qui déposa contre M. de Morangiés, qui le fit condamner, par le nommé Pigeon et consorts, à payer cent mille écus, à garder prison, à être admonesté, etc. La cabale avocassière, convulsionnaire, usurière, prônait dans tout Paris ce Gilbert comme un Caton : c'était le cocher qui conduisait le monde dans le chemin de la vertu. Ce Caton, Dieu merci, vient d'être pris volant dans la poche et faisant de faux billets : il est dans les prisons du Châtelet. Je vous demande en grâce de vous en informer. Il est bien doux et bien utile de connaître à fond les gens qui ont séduit la canaille, comme les faux Messies et M. Gilbert : cela est important. Envoyez un valet de chambre demander des nouvelles de ce brave Gilbert.

Ne serez-vous pas charmé de voir tous ces impudents braillards du barreau humiliés? N'est-ce pas une grande consolation de confondre ceux qui avaient vu du Jonquay porter à pied cent mille écus, et faire vingt-six voyages, l'espace de six lieues, en trois heures? N'est-il pas plaisant de confondre un peu ces témoins de miracles, et de pouvoir faire rougir tout Paris, si on ne peut le corriger? Ayez pitié de ma curiosité : c'est une grande passion.

On disait hier que mademoiselle Raucourt était à Genève; mais je n'en crois rien. On prétend qu'elle va en Russie, et que depuis longtemps elle avait fait son marché.

Je vous conjure d'être aussi curieux que moi sur le cocher Gilbert.

7380. — A M. MARIN.

24 juin (2).

Monsieur le philosophe, avez-vous tellement renoncé au monde, que vous ne soyez pas informé du dernier acte de la tragi-comédie des Verron et du fameux cocher Gilbert? On me mande que ce Gilbert, que tant d'avocats avaient traité de Caton, est enfin reconnu pour un Cartouche, et qu'il est actuellement dans les cachots du Châtelet pour vol et pour crime de faux. Voilà M. Linguet bien justifié, et les avocats qui s'étaient élevés contre lui bien confondus. Je vous demande en grâce de m'apprendre où en est cette affaire. Une telle aventure doit, ce me semble, faire rentrer en eux-mêmes ceux qui soutinrent avec tant d'acharnement et d'absurdité le roman de cent mille écus portés en treize voyages, et la vertu du cocher Gilbert encore plus incroyable que les cent mille écus. Cela doit bien apprendre à nos Parisiens à précipiter un peu moins leurs jugements. Mais nos Parisiens ne se corrigeront pas. Les convulsionnaires feraient demain une Saint-Barthélemi, et les abonnés de l'Opéra se battraient après-demain pour une danseuse, si on les laissait faire.

Quoi qu'il en soit, je vous prie très instamment de vouloir bien vous informer de ce qu'est devenu Caton-Gilbert. Est-il pendu? est-il aux galères, ou achète-t-il une charge de conseiller au parlement, comme son ami du Jonquay en devait acheter une?

N'oubliez pas le solitaire votre ami, qui écrit rarement, mais qui ne vous oubliera jamais.

7381. — A M. *** (3).

Vers juin.

Il vous souvient, monsieur, de ce fameux procès de M. le comte de Morangiés, maréchal-de-camp, lequel vous donna tant d'occupation, et de cette cabale abjecte et terrible qui se déchaînait contre lui. Il vous souvient d'un fiacre nommé Gilbert qui était à la tête de la troupe, avec un ancien clerc de procureur nommé Aubriot, lequel était alors dans les grands remèdes. Ils ameutaient le peuple, ils séduisaient

(1) Voyez la lettre à la même du 21 septembre 1775. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Cette lettre, selon M. Beuchot, a été adressée à Linguet. (G. A.)

tous les esprits. Le cocher Gilbert avait vu maître Liégard du Jonquay, son intime ami, ne sachant ni lire, ni écrire, reçu docteur ès-lois, demeurant dans un grenier sans meubles, et prêt à acheter une charge de conseiller au parlement; il l'avait vu, dis-je, comptant cent mille écus, en or, dans son grenier; il avait aidé le docteur ès-lois à ranger cette somme et à la mettre dans des sacs. Il avait vu ce jeune magistrat porter à pied cent mille écus en treize voyages à M. de Morangiés, et courir chargé d'or l'espace de six lieues en trois heures.

Le clerc de procureur, tout couvert de mercure, d'ulcères, et d'onguents, depuis les pieds jusqu'à la tête, s'était échappé de son chirurgien, au risque de sa vie, pour voir avec Gilbert cette course digne des jeux Olympiques.

Toute la halle, toute la basoche, jointes à des restes de convulsionnaires, attestaient Dieu en faveur de du Jonquay. Ils attestaient, après Dieu, le cocher et le clerc de procureur vérolé. Ces deux témoins, comme on dit, ne pouvaient être ni trompés ni trompeurs. Ils avaient vu, et ils déposaient en conscience. La cause du magistrat du Jonquay était si juste, son droit si évident, qu'un usurier, nommé Aucour, acheta le procès et le poursuivit en son nom, comme un fripier achète un habit de gala pour le revendre.

En vain M. de Sartines, alors lieutenant général de la police, secondé du lieutenant criminel, avait commencé par réprimer sagement l'insolence et l'intrigue aussi absurde que coupable de du Jonquay et de ses complices. Le peuple cria que les Pilates opprimaient les justes. Les convulsionnaires écrivirent que les commandements de Dieu étaient impossibles aux maréchaux-de-camp, que tout homme de qualité était nécessairement un fripon, et qu'il n'y avait de vertu que dans les greniers, chez les fiacres, et chez les clercs de procureur attaqués de la maladie que dom Calmet attribue au saint homme Job. La voix du peuple est la voix de Dieu : cette voix fut si éclatante et si forte, que le procès ayant été d'abord envoyé par le parlement au bailliage du Palais pour être jugé en première instance, cette petite juridiction fit mettre le comte de Morangiés en prison, le condamna à rendre cent mille écus qu'il n'avait jamais pu recevoir, et adjugea trois mille six cents livres au généreux cocher pour récompenser sa vertu.

Le parlement eut bien de la peine à réparer l'horreur et le ridicule de cette sentence. La cabale accusa le parlement d'être cabale lui-même. Des avocats continuent à écrire que le maréchal-de-camp avait corrompu le parlement, le Châtelet et la police. Un des défenseurs du cocher Gilbert dit dans son mémoire que la présence de ce vertueux cocher fit trembler le juge qui l'interrogeait. C'était Caton que les satellites d'un tyran traînaient en prison.

Enfin, monsieur, on me mande de Paris que ce Gilbert, ce Caton des fiacres, après avoir souvent esquivé la corde, vient d'être surpris en flagrant délit, et convaincu d'être voleur et faussaire. Je ne sais pas si la cabale le sauvera d'un châtiment capital; mais je sais que, dès qu'un gueux est parvenu à se faire un parti dans la populace, ce parti n'est pas toujours anéanti à la mort du chef. Un seul enthousiaste suffit pour en ranimer la cendre. Si la justice faisait pendre le cocher Gilbert, le fanatisme ferait son panégyrique au pied de la potence. On invoquerait Gilbert comme le martyr du peuple immolé à la cour; et qui sait où cette passion pourrait aller?

On conte qu'un prêtre irlandais,

Qui vivait à Paris d'arguments et de messes,

mit un jour, par mégarde, dans sa poche un calice d'or appartenant à une chapelle royale. Comme on allait l'exécuter, un de ses camarades cria au peuple : Voyez comme on traite ici les bons catholiques! Ce seul mot excita une sédition. Je ne garantis pas cette histoire, car de mille je puis à peine en croire une.

Si vous me demandez comment, dans un siècle aussi éclairé que le nôtre, une grande partie du public a été assez maligne et assez sotte pour soutenir la misérable cause des gredins qui ont accusé le comte de Morangiés, je vous répondrai que du moins on ne voit plus dans nos jours de ces procès criminels qui ressemblent à des champs de carnage, tels que celui des templiers, condamnés à mourir dans les flammes comme des apostats, après avoir combattu soixante ans pour la foi; tels que celui d'un prince d'Armagnac, dont le sang fut versé goutte à goutte sur la tête de ses enfants par les bourreaux de Louis XI; ou celui d'un comte de Montecuccoli, écartelé sous François Ier, parce que le dauphin avait bu imprudemment à la glace; ou d'un conseiller du Bourg, pendu pour avoir recommandé la vertu de la tolérance; ou d'un Ramus, dont le cadavre sanglant fut traîné aux portes de tous les colléges pour faire amende honorable aux quiddités et aux eccéités d'Aristote; ou d'un maréchal de Marillac, mené à la Grève dans un tombereau, parce que son frère déplaisait à un ministre, etc., etc.

Nous avons eu, à la vérité, il y a quelques années, deux exemples atroces (1), absurdes, exécrables, mais plus rarement qu'autrefois. La France et l'Europe en ont témoigné leur horreur. Nos pères regardèrent pendant douze siècles avec des yeux indifférents une suite non interrompue d'abominations publiques. Aujourd'hui la voix des sages semble en arrêter un peu le cours, etc. Mais qui sait si la voix des sages et des justes (c'est la même chose) l'emportera toujours sur le rugissement des pervers fanatiques?

7382. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

2 juillet (2)

Je ne m'attendais pas, monsieur, à l'honneur que vous me faites de me ressusciter, moi et mes enfants (3); vous les faites assurément mieux parler en italien que je ne les fais parler en français. Leur parrain vaut bien mieux que leur père. Agréez les derniers remerciements que vous fait un vieillard près de quitter ce monde. Je mourrai avec le regret de n'avoir pu vous faire ma cour chez vous, mais avec toute la reconnaissance et la respectueuse estime que vous avez depuis longtemps inspirée, monsieur, à votre, etc.

7383. — A M. DE LA HARPE.

A Ferney, 4 juillet.

Le jour de votre réception (4), mon très cher ami, a été un vrai jour de triomphe; car il était précédé de batailles et de victoires. Ceux qui mettent dans la même balance la vie indolente et presque obscure avec la vie active et glorieuse ne songent pas qu'il ne faut point comparer Atticus avec César.

Il me semble que je me serais borné à célébrer vos succès, sans vous donner tant de conseils sur la manière d'en jouir; mais, après tout, ce n'est qu'une nouvelle mode d'ajuster des lauriers sur la tête des triomphateurs. Votre gloire est entière, mon plaisir aussi, ma reconnaissance aussi. Que ne dois-je point à votre amitié courageuse, qui partage publiquement avec moi les fleurons de sa couronne, et qui me fait asseoir sur son char, à la face de nos ennemis! C'est là ce qui est noble, c'est ce qui est véritablement généreux, c'est ce qui déploie toute la fermeté d'un cœur inébranlable.

Je crois qu'en abrégeant beaucoup la *Pharsale*, vous en tirerez un très bon parti. Vous vous souvenez de la devise qu'on avait faite pour Philippe III (5) : ***Plus on lui ôte, plus il est grand.***

On m'a dit que vous aviez encore embelli ***Menzicof*** et les ***Barmécides***. Abondance de bien ne peut nuire. Une partie de vos succès vient de la Russie. Je n'aurais pas deviné autrefois que, du fond de la mer Baltique, on enverrait un jour de belles médailles (6) à mon ami, et des flottes qui brûleraient la flotte ottomane à la vue de Smyrne.

7384. — A M. DE POMARET.

4 juillet.

J'avais de justes sujets d'espérance, monsieur; je voyais deux vrais philosophes dans le ministère. La tolérance était le premier de leurs principes; tous deux se sont retirés le même jour, après avoir fait tout le bien qui avait dépendu d'eux en si peu de temps :

Nimium vobis, *ô Galla* propago,
Visa potens, superi, propria hæc si dona fuissent.
Æn., ch. VI.

M. Turgot surtout avait délivré mon petit pays de tous les commis des fermes-générales. Ce qui vous surprendra, monsieur, c'est que M. Turgot avait été bachelier de Sorbonne, et M. de Saint-Germain a été six ans jésuite. Vous voyez qu'il y a d'honnêtes gens partout.

Je ne suis point étonné que vous ayez eu affaire en dernier lieu à un docteur de Sorbonne qui ne pense pas en tout comme un philosophe des Cévennes. ***Quot capita, tot sensus.*** Moi-même, monsieur, qui suis si d'accord avec vous dans la

(1) L'exécution de Calas et le supplice de La Barre. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Albergati venait de traduire ses dernières pièces. (*A. François.*)
(4) Le 20 juin. (G. A.)
(5) A propos d'un fossé. (G. A.)
(6) Voyez plus loin une note de la lettre à Domaschnieff. (G. A.)

morale, j'ai le malheur d'être très éloigné des sentiments que vous êtes obligé de professer; mais ce n'est pour moi qu'une raison de plus de vous être attaché, et d'être de tout mon cœur, monsieur, votre, etc.

7385. — A M. DE VAINES.

5 juillet (1).

Le vieux malade de Ferney, monsieur, se recommande toujours à votre souvenir. Il suppose que vous avez à présent plus d'une affaire; mais il suppose aussi que vous avez eu le plaisir d'assister à la réception de M. de La Harpe. Je lui dois des remerciements bien vrais et bien tendres. Son amitié est aussi courageuse qu'éloquente; et, s'il a passé les bornes en parlant de moi, je ne lui en ai que plus d'obligations. Il a cru devoir opposer quelques exagérations à celles que mes ennemis m'ont prodiguées. Permettez que je mette sous votre enveloppe la lettre que je lui écris.

Je n'ai fait encore aucune démarche auprès de M. de Clugny (2) pour mon petit pays et pour ma petite colonie. Je ne sais point si nous aurons le sel qu'on nous a promis, et pour lequel nous payons trente mille livres par an à la ferme-générale.

J'ignore aussi quel parti l'on prend sur les corvées et sur les maîtrises. Le coin de terre que j'habite est dans une position singulière, ayant été déclaré province étrangère, et n'ayant pu jouir des avantages qu'il a chèrement achetés. Je n'en ai pas même encore parlé à M. de Trudaine. J'ai cru que, dans ces premiers moments, il fallait laisser aux ministres le temps de se reconnaître, et ne les pas fatiguer par des demandes indiscrètes. Je ne vous parle en général de mes inquiétudes sur ma petite province et ma colonie qu'encouragé par toutes les marques d'amitié que vous avez bien voulu me donner, et par l'extrême indulgence que vous m'avez toujours témoignée. Conservez-moi, monsieur, des bontés qui me seront toujours chères, et dont la reconnaissance ne finira qu'avec la vie du vieux malade de Ferney.

7386. — A M. DOMASCHNIEFF.

Ferney, le 6 de juillet.

Monsieur, il est bien doux pour moi de recevoir de vous (3) les médailles de vos victoires et de votre paix; je crois voir sur cette médaille votre flotte, qui brûla celle des Turcs; et je n'oublierai jamais que j'eus l'honneur de vous recevoir chez moi au milieu de vos triomphes. Si j'en croyais mon zèle, je viendrais vous en féliciter encore à Saint-Pétersbourg, et me mettre aux pieds de sa majesté impériale, victorieuse, pacificatrice, et législatrice; mais, à mon âge de quatre-vingt-trois ans, accablé de maladies, je ne puis vous applaudir que du bord de mon tombeau. J'ai l'honneur d'être avec une respectueuse reconnaissance, etc.

7387. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 6 juillet (4).

Vous êtes toujours, madame, notre patronne et notre protectrice. Je vous écris de ma faible main pour vous en remercier, tandis que tout Ferney est à la comédie. Je ressemble aux loyaux amants qui renonçaient aux fêtes de la cour pour s'occuper en secret de la dame de leurs pensées.

Je crois que Saint-Géran ne s'est pas arrangé avec Lekain; ainsi je ne suis pas tant le rival de la reine qu'on le croit. Vous sentez bien à quel point je dois être flatté de l'occasion que vous me donnez d'écrire à madame la princesse d'Hénin; mais vous sentez aussi combien je dois être embarrassé: il y a bien longtemps que j'ai renoncé aux cours, et je n'en ai jamais su le langage. Jetez ma lettre dans le feu si elle n'est pas bien.

Je suis plus près de faire le voyage de l'autre monde que celui de Versailles, et alors, madame, ce sera vous seule que je regretterai.

Conservez-moi vos bontés en cette vie. Si M. le comte de Maillebois n'est pas encore parti pour son armée, puis-je vous supplier de lui dire, en passant, combien nous nous intéressons ici à cette armée-là? Nous avons proclamé maréchal de France celui qui la commande. Tout Ferney vous crie: *Vive notre patronne!*

7388. — A MADAME LA PRINCESSE D'HÉNIN (1).

Madame, madame de Saint-Julien m'a fait l'honneur de me mander que, si je disputais Lekain à la reine, je devais demander votre protection. J'ai couru sur-le-champ au temple des Grâces, pour me jeter à vos pieds. Une de vos compagnes m'a dit:

Imite-nous, tu feras bien.
A cette reine si chérie
Nous ne disputons jamais rien,
Et nous l'avons toujours servie.

Madame, me voilà justement comme les Grâces, je ne dispute rien à sa majesté; mais malheureusement je ne puis rien faire dans mon métier qui soit digne de ses regards ni des vôtres. Je vous prie seulement de pardonner à un vieillard de quatre-vingt-trois ans, qui vous importune, pour vous dire que, s'il avait la force de venir crier: Vive la reine! de vous faire sa cour, de vous voir, et de vous entendre avant de mourir, il mourrait heureux. Je suis en attendant, avec un profond respect, madame, votre, etc.

7389. — A M. DE TRUDAINE.

Ferney, 9 juillet.

Permettez-vous que j'aie l'honneur de vous présenter un de mes colons, qui fait le plus fleurir le petit coin de terre que vous voulez bien protéger? C'est le sieur Valentin, négociant et artiste très intelligent. Je crois qu'il a quelques grâces à vous demander, et j'ose vous assurer qu'il est digne de les obtenir. J'ai l'honneur d'être avec autant de respect que de reconnaissance, monsieur, etc.

7390. — A M. DE VAINES.

Ferney, 11 juillet.

Souffrez, monsieur, que je vous détourne un moment de vos occupations pour faire encore mon compliment au ministre qui vous a conservé une place dans laquelle vous pouvez faire du bien. C'est une de mes consolations, dans ma triste vieillesse, accablé de maladies, que vous m'ayez mis à portée de vous écrire quelquefois, et de vous dérober quelques instants.

Je m'imagine que mes amis, qui sont les vôtres, ont le bonheur de vous voir comme auparavant. Je me persuade surtout que M. le marquis de Condorcet est celui qui a conservé avec vous la liaison la plus suivie. Trouvez bon que je vous adresse cette lettre pour lui, et surtout que je vous renouvelle le sincère attachement que vous m'avez inspiré. Conservez un peu d'amitié pour le vieux malade.

7391. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 juillet.

Mon cher ange, j'apprends que madame de Saint-Julien arrive dans mon désert avec Lekain. Si la chose est vraie, j'en suis tout étonné et tout joyeux; mais il faut que je vous dise combien je suis fâché, pour l'honneur du *tripot*, contre un nommé Tourneur, qu'on dit secrétaire de la librairie, et qui ne me paraît pas le secrétaire du bon goût. Auriez-vous lu deux volumes de ce misérable, dans lesquels il veut nous faire regarder Shakespeare comme le seul modèle de la véritable tragédie? Il l'appelle le *dieu du théâtre*. Il sacrifie tous les Français, sans exception, à son idole, comme on sacrifiait autrefois des cochons à Cérès. Il ne daigne pas même nommer Corneille et Racine; ces deux grands hommes sont seulement enveloppés dans la proscription générale, sans que leurs noms soient prononcés. Il y a déjà deux tomes imprimés de ce Shakespeare (2) qu'on prendrait pour des pièces de la Foire, faites il y a deux cents ans.

Ce barbouilleur a trouvé le secret de faire engager le roi, la reine, et toute la famille royale, à souscrire à son ouvrage.

Avez-vous lu son abominable grimoire, dont il y aura encore cinq volumes? Avez-vous une haine assez vigoureuse contre cet impudent imbécile? Souffrirez-vous l'affront qu'il fait à la France? Vous et M. de Thibouville, vous êtes trop doux. Il n'y a point en France assez de camouflets, assez de

---

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Il remplaçait Turgot aux finances. (G. A.)
(3) M. Domaschnieff, gentilhomme de la chambre de l'impératrice des Russies, et directeur de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, a envoyé, au nom de cette souveraine, à plusieurs membres, des médailles en or, frappées à l'occasion de la glorieuse paix de la Russie avec les Turcs. (*Note de l'impression de 1781.*)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(1) Cette lettre doit être mise ici et non à la fin de juillet. (G. A.)
(2) *Shakespeare traduit de l'anglais*, par Le Tourneur, Catuelan et Fontaine-Malherbe. Il y eut vingt volumes. (G. A.)

bonnets d'âne, assez de piloris pour un pareil faquin. Le sang pétille dans mes vieilles veines, en vous parlant de lui. S'il ne vous a pas mis en colère, je vous tiens pour un homme impassible. Ce qu'il y a d'affreux, c'est que le monstre a un parti en France; et, pour comble de calamité et d'horreur, c'est moi qui autrefois parlai le premier de ce Shakespeare (1); c'est moi qui le premier montrai aux Français quelques perles que j'avais trouvées dans son énorme fumier. Je ne m'attendais pas que je servirais un jour à fouler aux pieds les couronnes de Racine et de Corneille, pour en orner le front d'un histrion barbare.

Tâchez, je vous prie, d'être aussi en colère que moi; sans quoi, je me sens capable de faire un mauvais coup.

Je reviens à Lekain. On dit qu'il jouera six pièces pour les Génevois ou pour moi. J'aimerais mieux qu'il eût joué *Olympie* à Paris; mais il n'aime point à figurer dans un rôle, lorsqu'il n'écrase pas tous les autres.

Je ne sais si M. de Richelieu fait paraître le précis de son procès, qui sera son dernier mot. Il m'avait promis de me l'envoyer. Je ne lui ai point assez dit combien il est important pour lui de ne point ennuyer son monde. Il avait choisi un avocat qu'il croyait fort grave, et qui n'était que pesant. Il y a beaucoup de ces messieurs qui font de grands factums, mais il n'y en a point qui sache écrire.

Quant à mon ami M. le cocher Gilbert, je souhaite qu'il aille au carcan *à bride abattue*.

Si vous voulez, mon cher ange, me guérir de ma mauvaise humeur, daignez m'écrire un petit mot.

7392. — A M. DE MEUNIER.

24 juillet.

Pardonnez, monsieur, si quatre-vingt-deux ans, et presque autant de maladies, ne m'ont pas permis de vous remercier plus tôt du très agréable présent que M. Panckoucke m'a fait de votre part (2). Je suis bien étonné qu'étant si jeune, vous ayez eu le temps et la patience de parcourir le monde entier, et de mettre en ordre toutes ses fantaisies et tous ses ridicules. Rien n'est plus amusant que ce tableau mouvant; il a dû vous en coûter beaucoup de peine pour nous donner tant de plaisir.

Cet immense tableau du monde moral vaut bien les prodigieux recueils du monde physique; il est bien plus intéressant: car on ne vit point avec les animaux grands ou petits dont les Pline anciens et modernes ont tant parlé, mais on est continuellement exposé à vivre et à traiter avec les hommes de tous les pays. Personne ne sent plus cette vérité que moi, qui me trouve placé depuis vingt-cinq ans dans un coin de terre, entre quatre dominations différentes, sur le grand chemin de tous les voyageurs de l'Europe. Agréez, monsieur, mes remerciements, etc.

7393. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

28 juillet (3).

Je reçois aujourd'hui, monseigneur, votre lettre avec madame de Saint-Julien, qui arrive. Je me hâte de vous remercier.

Ce serait une grande consolation pour moi de partir pour venir vous faire ma cour, lorsque madame de Saint-Julien reviendra à Paris. Le triste état de ma santé est la seule chose qui puisse m'en empêcher. Je ne vois pas qu'il y ait une autre raison; mais celle-là en vaut cent autres. La décrépitude est chez moi dans toute la perfection de son horreur. Il ne me reste que ma tendre sensibilité pour vos intérêts, pour votre gloire, pour tout ce qui vous regarde. Je ne me reconnais qu'à la vivacité de ces sentiments. Je volerais à vos pieds si j'existais; mais le fait est que je ne vis plus que par mon cœur.

J'espère encore que je verrai ce résumé que vous avez eu la bonté de me promettre. Je le crois nécessaire. Le public a ouvert les yeux; il me semble que rien ne serait plus convenable qu'un précis de ce que vous avez fait de grand et de mémorable pour ce même public qui est trop souvent ingrat et méchant, mais qui, à la longue, rend toujours justice. C'est ici une occasion où vous devez souffrir qu'on vous peigne à la postérité tel que vous avez été et tel que vous êtes. On doit faire votre éloge malgré vous-même. Je voudrais que cet éloge, fondé uniquement sur les faits, sans phrases d'orateur et sans la fausse éloquence du barreau, fît la principale partie de l'ouvrage, et que le reste ne fût qu'un résumé court et convaincant de l'horrible friponnerie que vous avez essuyée. Je voudrais que ce mémoire fût un monument durable. Je voudrais être bon avocat et être jeune. Que ne voudrais-je point! On s'égare en vains désirs jusqu'au moment de sa mort. Je ne m'égare point en disant combien je suis pénétré des bontés que vous me témoignez, et à quel point elles redoublent ma passion respectueuse pour vous.

7394. — A M. DE VAINES.

A Ferney, 28 juillet (1).

En vous remerciant, monsieur, des papiers que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et surtout des témoignages d'amitié qui accompagnent cet envoi; c'est cette amitié qui m'est chère. Que je voudrais me trouver chez vous avec les personnes illustres dont vous me parlez! La vieillesse, les maladies, les chagrins me retiennent dans ma retraite. J'y étais soutenu par la bienveillance d'un homme dont je regretterai à jamais la perte : j'y languis à présent; je n'y attends que la mort.

Je cherchais de la consolation dans les belles-lettres; je n'y trouve qu'un surcroît d'accablement. Je vois qu'il n'y a de succès à Paris qu'à l'Opéra-Comique ou à la tragédie anglaise: on abandonne Racine et Corneille pour Shakespeare. Je fis connaître autrefois Shakespeare en France, et on se sert pour me battre des armes que j'ai fournies moi-même. On s'efforce de faire regarder Piron comme un grand homme, pour rabaisser ceux qui ont illustré le dernier siècle. Enfin je ne reconnais plus Paris.

Il faut que je vous parle, monsieur, de je ne sais quelle lettre en vers médiocres que j'écrivis à un homme (2) qui certainement n'est pas médiocre, il y a près de deux mois. Je n'en gardai point de copie. On me dit qu'elle a couru. Si elle est parvenue jusqu'à vous, je vous supplie de vouloir bien m'en faire avoir une copie, afin que je voie combien j'ai été téméraire. Je ne me souviens pas d'avoir rien mis dans ce petit écrit qui pût déplaire à personne, et je souhaite que cet écrit ait pu être approuvé de vous, s'il est tombé entre vos mains. Conservez-moi des bontés dont je sens tout le prix.

7395. — A M. MARIN.

28 juillet (3).

J'ai vu, monsieur, dans ma retraite un homme fort éloquent, fort savant et fort aimable. Je n'ai donc point été étonné qu'il ait eu beaucoup d'ennemis; ce qui m'étonne, c'est qu'il ne les ait pas encore réduits au silence. Ma satisfaction aurait été complète si vous aviez pu être du voyage. Je ne cherche actuellement que des consolations. J'espère que le fameux cocher Gilbert m'en fournira. Ce serait un assez beau moment que celui où cet honnête homme nous découvrirait tout le mystère de la sainte société des Verron et des du Jonquay. Cela pourrait apprendre aux avocats à moins prodiguer leurs figures de rhétorique et leurs injures.

Adieu, monsieur, je vous souhaite la paix de l'âme que tout le monde cherche dans la retraite, et qu'on y trouve très rarement. Mes sincères compliments, je vous prie, au voyageur qui doit être actuellement dans votre voisinage.

7396. — A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

Ferney, 29 juillet (4).

Je me suis vanté, monsieur, à madame de Saint-Julien de la lettre dont vous m'honorez : Lekain est venu avec cette dame. Il est vrai qu'un entrepreneur de spectacles, connu sous le nom de Saint-Géran, a bâti une assez jolie salle de comédie dans Ferney même, et que cela donne l'air d'une petite ville assez agréable à un village affreux qui était autrefois l'horreur de la nature. Madame de Saint-Julien, sœur de M. le commandant de Bourgogne, a pris sous sa protection ma colonie de Ferney, et l'entrepreneur Saint-Géran et moi. Elle a engagé madame la princesse d'Hénin à demander Lekain à la reine; ainsi je vois mon village et moi honorés des bontés de la plus adorable reine de l'Europe et de la plus aimable princesse de Flandre. Je n'en ai pas moins quatre-vingt-deux ans; je n'en suis pas moins accablé de maladies; je n'en vois pas moins de fort près la fin de tous les agré-

(1) Dans la XVIIIe des *Lettres anglaises*. (G. A.)
(2) *L'Esprit des Usages et Coutumes des différents peuples*, Paris, 1776, trois volumes in-8o. (K.)
(3) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Turgot. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

ments de ce monde et de tous les spectacles; je n'en suis pas moins en proie à tous les chagrins de la vie, lorsque je suis près de la quitter : c'est le sort de presque tous les hommes. Les amertumes sont partout, et poursuivent les gens jusqu'à leur dernier quart-d'heure. La consolation la plus flatteuse est la bonté que vous daignez me témoigner. Que ne puis-je, monsieur, jouir encore du bonheur de vous faire ma cour, et vous renouveler les tendres assurances de mon très respectueux attachement!

7397. — A M. L'ABBÉ PEZZANA.

A Ferney, le 30 juillet.

Ecco il dotto Pezzana...

... Che gran speme
Mi da che ancor del mio nativo nido
Udir farà da Calpe agli Indi il grido.

C'est à peu près, monsieur, ce que dit *questo divino Ariosto nel canto XLVI, stanza* 18. Vous me comblez d'honneurs et de plaisirs en me promettant un *Arioste* entier commenté par vous. L'*Orphelin de la Chine* (1) ne méritait pas vos bontés; mais l'*Arioste* mérite tous vos soins. Il a certainement besoin de vos commentaires en France, et vous rendez un très grand service à la littérature. Vous ferez connaître tous les personnages de la maison d'Este dont il parle, et tous les grands hommes de son temps qui ne sont que désignés au commencement du dernier chant. Ce dernier chant surtout est peu connu à Florence même, à ce que m'ont dit des gens de lettres toscans, qui en gémissaient.

Je n'ose vous remercier dans votre belle langue, et je n'ai point d'expressions dans la mienne pour vous exprimer l'estime infinie avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

7398. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 juillet.

Mon cher ange, l'abomination de la désolation est dans le temple du Seigneur. Lekain, aussi en colère que vous l'êtes dans votre lettre du 24, me dit que presque toute la jeunesse de Paris est pour Le Tourneur; que les échafauds et les b...ls anglais l'emportent sur le théâtre de Racine et sur les belles scènes de Corneille; qu'il n'y a plus rien de grand et de décent à Paris que les Gilles de Londres, et qu'enfin on va donner une tragédie en prose (2) où il y a une assemblée de bouchers qui fera un merveilleux effet. J'ai vu finir le règne de la raison et du goût. Je vais mourir en laissant la France barbare; mais heureusement vous vivez, et je me flatte que la reine ne laissera pas sa nouvelle patrie, dont elle fait le charme, en proie à des sauvages et à des monstres. Je me flatte que M. le maréchal de Duras ne nous aura pas fait l'honneur d'être de l'Académie pour nous voir mangés par des Hottentots. Je me suis quelquefois plaint des Welches; mais j'ai voulu venger les Français avant de mourir. J'ai envoyé à l'Académie un petit écrit (3) dans lequel j'ai essayé d'étouffer ma juste douleur, pour ne laisser parler que ma raison. Ce mémoire est entre les mains de M. d'Alembert; mais il me semble que je ne dois le faire imprimer qu'en cas que l'Académie y donne une approbation un peu authentique. Elle n'est pas malheureusement dans cet usage. Voilà pourtant le cas où elle devrait donner des arrêts contre la barbarie. Je vais tâcher de rassembler les feuilles éparses de ma minute, pour vous en faire tenir une copie au net. Je sais que je vais me faire de cruels ennemis; mais peut-être un jour la nation me saura gré de m'être sacrifié pour elle. Secondez ma faiblesse, mon cher ange, et mettez-moi à l'ombre de vos ailes.

7399. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 5 auguste.

Mon cher ange, vous avez veillé sur le printemps de ma vie, et vous veillez sur la fin. Il faut que je vous découvre toute ma misère : on ne doit rien cacher à son ange gardien. Vous aurez cru, en jetant les yeux sur ma lettre à madame la princesse d'Hénin, et sur mes petits versiculets à la reine, que j'étais un vieux fou qui ne respirait que le plaisir. Le fait est qu'au fond, si j'étais gai, j'étais encore plus triste; car je volais un moment à mes douleurs pour tâcher d'être plaisant dans ce moment-là.

Vous savez peut-être qu'un troubadour ambulant, nommé Saint-Géran, protégé par madame de Saint-Julien, s'étant aperçu que, dans ma drôle de ville à peine bâtie, il y avait un grand magasin dont on pouvait faire une salle de comédie à laquelle il ferait venir tout Genève et toute la Suisse, a vite établi son théâtre (à mes dépens), et a fait son marché avec Lekain pour venir enchanter les treize cantons. Pendant qu'il négociait avec Lekain, et que madame Denis regardait cette opération comme la plus belle du royaume, je vous demandai si vous pouviez obtenir un congé pour Lekain; mais je me gardai bien de le demander en mon nom : cette témérité m'aurait paru trop forte. Tout a réussi beaucoup plus que je n'aurais osé l'espérer. Lekain est venu, et a rendu Ferney célèbre. Il a joué supérieurement, tantôt à Ferney, tantôt à deux lieues de là, sur un autre théâtre appartenant encore au troubadour Saint-Géran. Les treize cantons ont accouru, et ont été ravis. Pour moi misérable, à peine ai-je été témoin une fois de ces fêtes. J'étais et je suis non seulement dans une crise d'affaires et de chagrins, mais dans l'accablement des maladies qui assiégent ma fin. J'ai manqué Lekain deux fois, par conséquent je suis mort, pendant qu'on me croit un folâtre qui a disputé Lekain à la reine. Vous vous imaginerez peut-être que je ne suis pas mort, parce que je vous écris de ma faible main; mais je suis réellement mort depuis qu'on m'a enlevé M. Turgot. Je vois mon pauvre pays désolé, mes *Te Deum* tournés en *De profundis*, mes nouveaux habitants dispersés, cent maisons que j'ai bâties et qui vont être désertes; tout cela tourne la cervelle et tue son homme, surtout quand l'homme a quatre-vingt-deux ans. Ce n'est pourtant pas d'être mort que je me plains, c'est de ce qu'*Olympie* ne ressuscite pas. J'aimais cette *Olympie*; mais à présent qui puis-je aimer? aucune de ces guenons-là. Je vous lègue *Olympie*, mon cher ange, et à M. de Thibouville. Je me mets *sub umbra alarum tuarum*.

LE VIEUX MALADE.

7400. — A M. DE VAINES.

A Ferney, 10 auguste (1).

Je suppose, monsieur, que ma diatribe contre Gilles Shakespeare et contre Pierrot Le Tourneur est la lettre que M. d'Argental vous a montrée. Il y aura une autre diatribe qu'on lira à la séance publique de l'Académie française le jour de la Saint-Louis; je vous y invite comme bon Français et comme soutien du bon goût, et je vous demande votre assistance contre les Welches, qui croient avoir séance au parlement d'Angleterre pour avoir estropié quelques phrases de Shakespeare.

Vous avez grande raison sur Lekain. Ce serait à M. d'Argental à le corriger; mais il n'osera jamais.

Je recommande à vos bontés l'incluse pour M. d'Alembert. J'enrage toujours de mourir sans pouvoir me trouver entre vous deux.

On me parle d'une ordonnance du roi sur les jurandes; puis-je, sans indiscrétion, vous prier de me la faire parvenir? Nous n'avons point, à la vérité, de jurandes dans la ville que j'ai eu l'insolence de bâtir à Ferney, et qu'on appelle village; mais il y en a dans le village de Gex qu'on appelle ville. Adieu, monsieur; jouissez de votre place, jouissez des belles-lettres, contribuez à les tirer de leur décadence.

7401. — A M. LE BARON D'ESPAGNAC.

Ferney, 11 auguste (2).

Monsieur, M. Fabry vient de me montrer une lettre de vous, dans laquelle j'ai vu toute la plénitude de vos bienfaits. On va dans l'instant bâtir des baraques, en attendant des casernes. On se dispose à recevoir préalablement l'officier invalide nommé M. Mantel, que vous avez la bonté de nous envoyer. Je reconnais dans tous vos procédés le digne ami de M. le maréchal de Saxe. J'ai l'honneur d'être, avec tout le respect et toute la reconnaissance que je vous dois, monsieur, etc.

7402. — A M. DIDEROT.

A Ferney, 14 auguste.

N'ayant pas été assez heureux, monsieur, pour vous voir et pour vous entendre, à votre retour de Pétersbourg, rien ne pouvait mieux m'en consoler que l'apparition de votre ami M. de Limon. Il est vrai que ma détestable vieillesse, accablée de maladies continuelles, ne m'a pas permis de jouir de sa société autant qu'il m'en a inspiré la passion. Je

(1) L'abbé l'avait traduit en italien. (G. A.)
(2) Le *Maillard*, de Sedaine. (G. A.)
(3) *Lettre à l'Académie française*. Voyez tome IV, page 585. (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

n'ai fait qu'entrevoir son extrême mérite, et j'ai souhaité qu'il se trouvât beaucoup de Platons semblables auprès des Denys. La saine philosophie gagne du terrain depuis Archangel jusqu'à Cadix; mais nos ennemis ont toujours pour eux la rosée du ciel, la graisse de la terre, la mitre, le coffre-fort, le glaive, et la canaille. Tout ce que nous avons pu faire s'est borné à faire dire dans toute l'Europe aux honnêtes gens que nous avons raison, et peut-être à rendre les mœurs un peu plus douces et plus honnêtes. Cependant le sang du chevalier de La Barre fume encore. Le roi de Prusse a donné, il est vrai, une place d'ingénieur et de capitaine au malheureux ami du chevalier de La Barre (1), compris dans l'exécrable arrêt rendu par des cannibales; mais l'arrêt subsiste, et les juges sont en vie. Ce qu'il y a d'affreux, c'est que les philosophes ne sont point unis, et que les persécuteurs le seront toujours. Il y avait deux sages à la cour, on a trouvé le secret de nous les ôter; ils n'étaient pas dans leur élément. Le nôtre est la retraite; il y a vingt-cinq ans que je suis dans cet abri. J'apprends que vous ne vous communiquez dans Paris qu'à des esprits dignes de vous connaître : c'est le seul moyen d'échapper à la rage des fanatiques et des fripons. Vivez longtemps, monsieur, et puissiez-vous porter des coups mortels au monstre dont je n'ai mordu que les oreilles! Si jamais vous retournez en Russie, daignez donc passer par mon tombeau.

7403. — A M. DUTERTRE.

A Ferney, 14 auguste (2).

A mon âge de quatre-vingt-deux ans, monsieur, étant à cent trente lieues de Paris et accablé de maladies qui me mènent au tombeau, c'est une grande consolation pour moi de voir qu'un homme de votre mérite veuille bien se charger de mes affaires. Votre lettre me fait connaître votre caractère, vos sentiments et votre esprit. Je devais beaucoup aux bons offices de M. d'Ailly à qui vous succédez, et à qui je dois la plus grande reconnaissance.

Vous trouverez, monsieur, beaucoup de petites parties de rentes difficiles peut-être à recouvrer; mais je n'ai heureusement ni dettes ni procès, et il suffira du semestre courant de mes rentes viagères, à ma mort, pour arranger toutes les choses de convenance. Si j'étais exactement payé de toutes mes rentes à Paris, j'en toucherais environ cinquante mille livres, dixième déduit; mais je me borne à la somme d'environ trente-six mille livres, afin qu'à ma mort, ou dans quelque occasion pressante, on puisse trouver de quoi faire face à tout, sans déranger ni ma famille, ni vous, monsieur, qui voulez bien avoir pour moi les mêmes bontés que M. d'Ailly, à qui je fais mes très sincères compliments. Agréez les miens, monsieur, et soyez persuadé de la sensible reconnaissance avec laquelle, etc.

7404. — A M. DE VAINES.

14 auguste.

Le 25 du mois, monsieur, je combats en champ clos, sous les étendards de M. d'Alembert (3), contre Gilles Le Tourneur, écuyer de Gilles Shakespeare. Je vous réitère ma prière d'assister à ce beau fait d'armes, et je vous prends pour juge du camp. A l'égard de l'édit des jurandes, j'ai toujours une grande curiosité de voir comment on s'y sera pris pour les conserver et pour les réprimer. Je tremble pour mon petit pays dans les conjonctures où nous sommes.

7405. — A M. DE LA HARPE.

15 auguste.

Courage! courage! mon cher ami, mon cher confrère; vous allez de victoire en victoire : *Pone inimicos tuos scabellum pedum tuorum.* Le *Journal littéraire* (4), dont Panckoucke a le privilége, vous donnera gloire et profit; car je suis bien aise de vous dire que personne n'écrit mieux que vous en prose.

M. d'Alembert et vos autres amis font, ce me semble, une œuvre bien patriotique et bien méritoire d'oser défendre, en pleine Académie, Sophocle, Corneille, Euripide, et Racine, contre Gilles Shakespeare et Pierrot Le Tourneur. Il faudra se laver les mains après cette bataille, car vous aurez combattu contre des gadouards.

(1) Morival d'Etallonde. (*Beuchot.*)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) D'Alembert lut, comme secrétaire de l'Académie, la *Lettre* contre Shakespeare. (G. A.)
(4) *Journal de politique et de littérature.* Fontanelle était chargé de la partie politique. (G. A.)

Je ne m'attendais pas que la France tomberait un jour dans l'abîme d'ordures où on l'a plongée : voilà l'abomination de la désolation dans le lieu saint.

Je n'ai pas eu le temps, mon très cher confrère, de donner à mon discours patriotique (1) la rondeur et la force dont il a besoin. Vous avez peut-être entendu dire que je suis maçon, et tout le contraire de Sedaine; il a quitté la truelle pour la lyre; et moi, la lyre pour la truelle. C'est en bâtissant à la fois plus de maisons que n'en a le soleil, c'est au milieu de deux cents ouvriers, c'est avec une santé déplorable, que j'ai broché ma petite diatribe.

Ma principale intention et le vrai but de mon travail sont que le public soit bien instruit de tout l'excès de la turpitude infâme qu'on ose opposer à la majesté de notre théâtre. Il est clair qu'on ne peut faire connaître cette infamie qu'en traduisant littéralement les gros mots du délicat Shakespeare. Il est vrai qu'il ne faut pas prononcer à haute voix, dans le Louvre, ce qu'on prononce tous les jours si hardiment à Londres. M. d'Alembert ne s'abaissera pas jusqu'à faire sonner, devant les dames, *la bête à deux dos, fils de putain, pisser, dépuceler*, etc.; mais M. d'Alembert peut s'arrêter à ces mots sacramentaux; il peut, en supprimant le mot propre, avertir le public qu'il n'ose pas traduire ce décent Shakespeare dans toute son énergie. Je pense que cette réticence et cette modestie plairont à l'assemblée, qui entendra beaucoup plus de malice qu'on ne lui en dira.

C'est à peu près ce que j'ai mandé à M. d'Alembert; et je vous prie d'obtenir de lui la grâce que je lui demande; après quoi je pourrai, à tête reposée, faire un examen plus étendu du théâtre français et de la foire de Londres. Je sais bien que Corneille a de grands défauts; je ne l'ai que trop dit : mais ce sont les défauts d'un grand homme, et Rymer (2) a eu bien raison de dire que Shakespeare n'était qu'un vilain singe.

Adieu, mon cher ami; je finis, car je suis trop en colère.

7406. — A M. ***,

SUR DES QUESTIONS MÉTAPHYSIQUES.

Le solitaire à qui vous avez écrit, monsieur, reçoit souvent des lettres de littérateurs ou d'amateurs qu'il n'a pas l'honneur de connaître. Rarement ces lettres valent la peine qu'on y réponde. La vôtre n'est pas assurément de ce genre; votre écrit respire la plus saine métaphysique; et si vous n'avez rien puisé dans les livres, cela prouve que vous êtes capable d'en faire un très bon; ce qui est extrêmement rare, surtout dans cette matière.

La liberté, telle que plusieurs scolastiques l'entendent, est en effet une chimère absurde. Pour peu qu'on écoute la raison, et qu'on ne veuille point se payer de mots, il est clair que tout ce qui existe et tout ce qui se fait est nécessaire; car s'il n'était pas nécessaire, il serait inutile. La respectable secte des stoïciens pensait ainsi, et ce qu'il y a de singulier, c'est que cette vérité se trouve en cent endroits dans Homère, qui soumet Jupiter au destin.

Il existe quelque chose, donc il est un Etre éternel; cela est démontré, sans quoi il y aurait un effet sans cause : aussi tous les anciens, sans en excepter un seul, ont cru la matière immortelle.

Il n'en est pas de même de l'immensité ni de la toute-puissance. Je ne vois pas pourquoi il est nécessaire que tout l'espace soit rempli; et je n'entends nullement ce raisonnement de Clarke : « Ce qui existe nécessairement en un lieu » doit exister nécessairement en tout lieu. » On lui a fait sur cela, ce me semble, de très bonnes objections, auxquelles il n'a fait que de très faibles réponses. Pourquoi serait-il impossible qu'il y eût seulement une certaine quantité d'êtres? Je conçois bien mieux la nature bornée que je ne conçois la nature infinie.

Je ne puis sur cet article avoir que des probabilités, et je ne puis que me rendre aux probabilités les plus fortes. Tout se correspondant dans ce que je connais de la nature, j'y aperçois un dessein; ce dessein me fait connaître un moteur; ce moteur est sans doute très puissant, mais la simple philosophie ne m'apprend point que ce grand artisan soit infiniment puissant. Une maison de quarante pieds de haut me prouve un architecte, mais ma seule raison ne peut m'enseigner que cet architecte ait pu bâtir une maison de dix mille lieues de hauteur. Il était peut-être dans sa nature de n'en bâtir une que de quarante pieds. Ma seule raison ne me dit

(1) La *Lettre à l'Académie.* (G. A.)
(2) Dans ses *Remarques sur le théâtre anglais*, 1678. (G. A.)

point encore qu'il n'y ait que cet architecte dans l'espace ; et si un homme me soutenait qu'il y a un grand nombre d'architectes semblables, je ne vois pas comment je pourrais le convaincre du contraire.

La métaphysique est le champ des doutes et le roman de l'âme. Nous savons bien que plus d'un docteur nous a dit des sottises ; mais nous n'avons guère de vérités à substituer à leurs innombrables erreurs. Nous nageons dans l'incertitude ; nous avons très peu d'idées claires, et cela doit être, puisque nous ne sommes que des animaux hauts d'environ cinq pieds et demi, avec un cerveau d'environ quatre pouces cubes. Mon cerveau, monsieur, est le très humble serviteur du vôtre.

7407. — A M. DE VAINES.

16 auguste.

On dit, monsieur, que vous êtes l'un des soixante (1). Je vous crois plus fait pour être l'un des quarante. Je crois que je viendrais à Paris exprès pour vous donner mon suffrage. En attendant, je vous supplie de vouloir bien m'envoyer la nouvelle pièce d'éloquence sur les jurandes et maîtrises. On dit qu'on va faire un recueil des édits de M. Turgot. Cela restera à la postérité.

7408. — A M. DE BURE PÈRE.

A Ferney, 19 auguste.

A mon âge, monsieur, on n'est pas bon juge. Le ressort de l'âme est un peu faible à quatre-vingt-deux ans. Je crois pourtant avoir senti le mérite de votre ouvrage (2). Celui que vous combattez m'a paru plein de déclamations rebattues, et de lieux communs d'athéisme ; mais à présent tout est lieu commun. La plupart des auteurs modernes ne sont que les fripiers des siècles passés. Tout l'athéisme est dans *Lucrèce*, et tout ce qu'on peut dire sur la divinité est dans *Cicéron*, qui n'était que le disciple de Platon.

Quant à la lettre du feu lord Bolingbroke (3), qui dit qu'il n'y avait que lui, Pouilly, et Pope, qui fussent dignes de régner, je ne crois pas qu'il ait jamais dit une telle folie, et, s'il l'a dite, il ne faut pas l'imprimer.

J'aime mieux ce que disait à ses compagnes la plus fameuse catin de Londres : « Mes sœurs, Bolingbroke est déclaré aujourd'hui secrétaire d'Etat ; sept mille guinées de rente, mes sœurs, et tout pour nous ! » J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime que vous méritez, etc. LE VIEUX MALADE.

7409. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 27 auguste.

Que vous dirai-je, mon cher ange, sur votre lettre indulgente et aimable du 19 auguste ? je vous dirai que, si j'étais un peu ingambe, si je n'avais pas tout à fait quatre-vingt-deux ans, je ferais le voyage de Paris pour la reine et pour vous. Je vous avoue que j'ai une furieuse passion de l'avoir pour ma protectrice. J'avais presque espéré qu'*Olympie* paraîtrait devant elle. Je regardais cette protection déclarée, dont je me flattais, comme un égide nécessaire qui me défendrait contre des ennemis acharnés, et à l'ombre de laquelle j'achèverais paisiblement ma carrière. Ce petit agrément de faire reparaître *Olympie* m'a été refusé. Il faut avouer que Lekain n'aime pas les rôles dans lesquels il n'écrase pas tous les autres. Il nous a donné d'un chevalier Bayard (4) à Ferney, dans lequel il n'a eu d'autre succès que celui de paraître sur son lit un demi-quart d'heure. Je ne lui ai point vu jouer ce détestable ouvrage. Je ne puis supporter les mauvais vers et les tragédies de collége, qui n'ont que la rareté, la curiosité, pour tout mérite. Lekain, pour m'achever, jouera *Scévola* (5) à Fontainebleau. Je suis persuadé qu'une jeune reine qui a du goût ne sera pas trop contente de ce *Scévola*, qui n'est qu'une vieille déclamation digne du temps de Hardy.

Lekain ne m'a point rendu compte, comme vous le croyez, des raisons qui font donner la préférence à cette antiquaille ; il ne m'a rendu compte de rien : aussi ne lui ai-je demandé aucun compte. Il avait fait son marché avec deux entrepreneurs, pour venir gagner de l'argent auprès de Genève et à Besançon. Il joue actuellement à Besançon ; je l'ai reçu de mon mieux quand il a été chez moi ; je n'en sais pas davantage.

Je ne sais pas comment mon petit procès avec le sieur Le Tourneur aura été jugé le jour de la Saint-Louis. Je n'ai pas eu le temps d'envoyer mon factum tel que je l'ai fait en dernier lieu. Je vais en faire tirer quelques exemplaires pour vous le soumettre. On dit, à la honte de notre nation, qu'il y a un grand parti composé de faiseurs de drames et de tragédies en prose, secondé par des Welches qui croient être du parlement d'Angleterre. Tous ces messieurs, dit-on, abjurent Racine, et m'immolent à leur divinité étrangère. Il n'y a point d'exemple d'un pareil renversement d'esprit, et d'une pareille turpitude. Les Gilles et les Pierrots de la foire Saint-Germain, il y a cinquante ans, étaient des Cinna et des Polyeucte en comparaison des personnages de cet ivrogne de Shakespeare, que M. Le Tourneur appelle le *dieu du théâtre*. Je suis si en colère de tout cela, que je ne vous parle point de la décadence affreuse où va retomber mon petit pays. Nous payons bien cher le moment de triomphe que nous avons eu sous M. Turgot. Me voilà complétement honni en vers et en prose. Il me faut abandonner toutes les parties que je jouais. Il faut savoir souffrir ; c'est un métier que je fais depuis longtemps. J'ai aujourd'hui ma maîtrise.

Je voudrais bien savoir comment M. de Thibouville prend la barbarie dans laquelle nous tombons. Il me paraît qu'il n'est pas assez fâché. Pour vous, mon cher ange, j'ai été fort édifié de votre noble colère contre M. Le Tourneur.

Je crois que vous aurez bientôt madame Denis, qui entreprend un voyage bien pénible pour aller consulter M. Tronchin ; et ce qu'il y a de pis, c'est qu'elle va le consulter pour une maladie qu'elle n'a pas. Dieu veuille que ce voyage ne lui en donne pas une véritable ! Le gros abbé Mignot la conduira. Un gentilhomme notre voisin, qui est du voyage, la ramènera. Pourquoi ne vais-je point avec elle ? c'est que j'ai quatre-vingt-deux ans, quatre-vingts maisons à finir, et quatre-vingts sottises à faire ; c'est qu'au fond je suis bien plus malade qu'elle, et même trop malade pour parler à des médecins. Mon cher ange, tout enseveli que je suis sur la frontière de Suisse, cependant je sens encore que je vis pour vous.

7410. — A M. DE VAINES.

4 septembre.

Je ne sais, monsieur, si, après avoir déclaré la guerre à l'Angleterre, je pourrai faire ma paix avec elle. Je n'ai point de Canada à lui donner, ni de compagnie des Indes à lui sacrifier ; mais je ne lui demanderai pas pardon d'avoir soutenu les beautés de Corneille et de Racine contre Gilles et Pierrot, et je ne crois pas que l'ambassadeur d'Angleterre demande au roi de France la suppression de ma déclaration de guerre (1).

Je n'ai pu encore trouver à Genève le petit *Commentaire historique* (2) dont vous me parlez. Il a été imprimé à Lausanne, et je crois que c'est Panckoucke qui en a toute l'édition. Je crois pourtant que j'en pourrai trouver incessamment.

Je suis actuellement bien malade, et je ne sors pas de mon lit.

Permettez-moi de mettre sous votre enveloppe un petit mot pour M. d'Alembert. Je vous supplie aussi de vouloir bien faire parvenir ce paquet au sieur Moureau, libraire, quai de Gèvres.

7411. — A M. FABRY.

4 septembre.

M. de Trudaine me mande aujourd'hui, monsieur, que l'affaire de votre sel est réglée et consommée avec la ferme-générale, et que M. de Fourqueux doit avoir la bonté de me faire part de cette nouvelle. Je vous supplie de vouloir m'instruire de ce que vous en savez ; vos nouvelles seront plus sûres que les miennes, puisqu'elles vous seront probablement parvenues par M. l'intendant. J'ai l'honneur d'être, etc.

7412. — A M. DE VAINES.

7 septembre.

Je ne suis, monsieur, qu'un vieux housard, mais j'ai com-

(1) Fermiers-généraux. (G. A.)

(2) C'étaient des observations sur le système de la nature, signées *de B.*, et imprimées chez de Bure. Voltaire crut que le libraire était l'auteur du livre ; il se trompait : c'était Nouel de Buzonière. (G. A.)

(3) Dans la *Théorie des Sentiments agréables*, par Lévesque de Pouilly. (K.)

(4) Dans *Gaston et Bayard* de du Belloy. (G. A.)

(5) Tragédie de du Ryer, 1646. (G. A.)

(1) *Lettre à l'Académie*. (G. A.)

(2) Voyez tome VI. (G. A.)

battu tout seul contre une armée entière de pandoures. Je me flatte qu'à la fin il se trouvera de braves Français qui se joindront à moi, s'il y a des Welches qui m'abandonnent. M. de La Harpe répondra mieux que moi à M. Le Tourneur, en donnant son *Menzicof* et ses *Barmécides*.

Je suis très content de son journal (1); il écrit aussi bien en prose qu'en vers; et assurément les gens de bon goût ne regretteront pas son prédécesseur.

Je suis persuadé que vous avez été indigné contre l'insolente mauvaise foi d'un secrétaire de notre librairie (2), qui a la bassesse d'immoler la France à l'Angleterre, pour obtenir quelques souscriptions des Anglais qui viennent à Paris. Il est impossible qu'un homme qui n'est pas absolument fou ait pu, de sang-froid, préférer un Gilles tel que Shakespeare à Corneille et à Racine. Cette infamie ne peut avoir été commise que par une sordide avarice qui courait après des guinées.

Je sais que Garrick a pu faire illusion par son jeu, qui est, dit-on, très pittoresque; il aura pu représenter très naturellement les passions que Shakespeare a défigurées, en les outrant d'une manière ridicule; et quelques Anglais se seront imaginé que Shakespeare vaut mieux que Corneille, parce que Garrick est supérieur à Molé.

Voilà peut-être l'origine de la bizarre erreur des Anglais. Je les abandonne à leur sens réprouvé, et je ne me rétracterai pas pour leur plaire.

Je me rétracterai encore moins, monsieur, sur un grand homme qui, sans doute, est toujours aimé de vous, et à qui je vous supplie, quand vous le verrez, de présenter ma respectueuse et inaltérable admiration.

7413. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 septembre, au soir (3).

Figurez-vous, mon cher ange, que madame de Saint-Julien partit hier pour aller par Lausanne à Plombières. Elle fut accompagnée par deux braves compagnons de voyage et deux dames de notre voisinage; aujourd'hui, nous apprenons qu'elle a eu une fièvre violente dans sa route, et qu'elle craint d'être attaquée de la petite-vérole, qui fait des ravages affreux dans ce pays-là; nous sommes dans la plus grande inquiétude.

Je vous envoie par M. de Vaines un exemplaire de ma déclaration de guerre à l'Angleterre et à ce misérable transfuge Le Tourneur. Je ferais bien mieux d'être tranquille que de faire la guerre. Il faut au moins se bien porter pour combattre toute une nation. Me voilà comme le maréchal de Villars, qui faisait la guerre à l'âge de quatre-vingt-deux ans pour son plaisir; mais il mourut à la peine.

Je suis, de mon côté, aussi malade que madame de Saint-Julien l'est du sien; c'est ce qui fait que je vous écris une si courte lettre, dont mon cœur vous demande bien pardon.

7414. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney 11 septembre.

Je suppose, monseigneur, que, dans ce temps de vacances, votre procès ne prend pas tous vos moments, et que vous aurez peut-être assez de loisir pour jeter les yeux sur cette brochure qui fut lue à l'Académie le jour de la Saint-Louis. Je suis persuadé que notre fondateur, qui n'aimait pas les Anglais, aurait protégé ce petit ouvrage; et j'ose croire que notre doyen, qui les a fait passer sous les Fourches-Caudines, ne prendra pas le parti de Shakespeare contre Corneille et Racine.

J'ignore si vous honorâtes l'Académie de votre présence le jour qu'on y lut ce petit ouvrage. On peut pardonner à des Anglais de vanter leurs Gilles et leurs Polichinelles; mais est-il permis à des gens de lettres français d'oser préférer des parades si basses, si dégoûtantes, et si absurdes, aux chefs-d'œuvre de *Cinna* et d'*Athalie*? Il me paraît que tous les honnêtes gens de Paris (car il y en a encore) sont indignés de cette méprisable insolence. Le sieur Le Tourneur a osé mettre le nom du roi et de la reine à la tête de son édition, qui doit déshonorer la France dans toute l'Europe. C'est assurément au petit-neveu de notre fondateur à protéger la nation dans cette guerre; mais il faut que vous commenciez par vous faire rendre justice avant de nous la rendre. Votre procès est aussi extraordinaire que l'insolence du sieur Le Tourneur, et doit vous occuper bien davantage; je dois même vous demander pardon de vous parler d'autre chose que de ce qui vous intéresse de si près.

Madame de Saint-Julien m'a quitté pour aller aux eaux de Plombières, et j'ai bien peur qu'elle ne tombe sérieusement malade en chemin. Pour moi, je suis à peine en vie; mais je ne le serai pas encore longtemps. Je mourrai au moins comme j'ai vécu, en vous étant bien tendrement attaché.

7415. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 15 septembre (1).

Je ne peux avoir l'honneur de vous écrire de ma main, madame, parce que ma main me refuse le service. Je ne sais où vous êtes, et je ne sais pas trop bien où je suis. Le gros abbé Mignot, que nous vous avions dépêché, et dont j'enviais la force et la santé, nous a dit que vous aviez eu une violente fièvre à Lausanne. M. Racle a mandé depuis que vous alliez à Plombières, et qu'il vous accompagnait jusqu'à Bâle. Je n'ai jamais si bien senti toute ma misère et toute ma faiblesse. Où est le temps où j'avais soixante-dix ans! J'aurais couru devant votre carrosse jusqu'à Plombières, et de là je vous aurais suivie jusqu'à Paris. Je me regarde comme un homme mort, puisque je n'ai pu seulement vous suivre de Ferney en Suisse.

Qu'allez-vous devenir à Plombières dans cette saison? Je crains que vous ne deveniez sérieusement malade, et, pour comble, nous ne pouvons recevoir de longtemps de vos nouvelles. J'adresse à tout hasard ma lettre à Paris; je me flatte que vous l'y recevrez incessamment, et que vous ne me laisserez pas longtemps ignorer l'état où vous êtes. Nous ne vous demandons qu'un mot qui calme nos inquiétudes; faites-nous écrire par un de vos gens. Vous aurez malheureusement bien des embarras en arrivant à Paris. Vous avez deux maisons, et vous n'en avez pas une: vous faites une vraie campagne d'officier général.

Madame Denis est presque aussi inquiète que moi, et je suis plus malade qu'elle; sans cela, j'aurais fait tout comme M. Racle. Il est difficile de vous dire qui de nous tous vous est le plus attaché; mais je le dispute à tout le monde. Daignez me conserver vos bontés; elles sont ma plus grande consolation pour le peu de temps que j'ai encore à vivre.

7416. — A M. DE CARACCIOLI.

A Ferney, 15 septembre (3).

J'ai été, monsieur, fort étonné d'avoir l'honneur de recevoir de vous une lettre non cachetée dans un paquet contre signé par M. le baron d'Ogny. Je prends la liberté de lui adresser ma réponse.

Je vous dirai d'abord que j'ai été très fâché qu'on ait imprimé une lettre de moi (3), où il était question de vous. Il eût fallu que l'éditeur vous en eût demandé la permission. Mais il y a longtemps que je suis accoutumé à ces désagréments.

Il est très vrai qu'on m'avait dit qu'un habitant de la Touraine avait pris votre nom pour donner les *Lettres* du feu pape. Quelle que soit votre patrie, soit la France, soit l'Italie, il est certain que vous lui faites beaucoup d'honneur.

Il m'a paru que les *Lettres* attribuées au pape Ganganelli ne pouvaient être de lui. Au reste, quel que soit l'auteur, elles sont d'un homme de beaucoup d'esprit.

Quant à la prétendue veuve de l'infortuné czarovitz, fils de Pierre-le-Grand, elle a passé quelques jours chez moi cet été, et on lui bâtit actuellement, auprès de mon château, une maison qui probablement ne sera point achevée.

Soyez très sûr, monsieur, qu'elle n'est pas plus arrière-grand'tante de la reine que le faux Démétrius n'était successeur légitime au trône de Russie.

Je suis très flatté que toutes ces petites méprises m'aient procuré l'honneur d'écrire à un homme de votre mérite. J'ai, etc.

7417. — A M. MARIN.

19 septembre (4).

J'ai lu, monsieur de Lampedouse, près d'un quart de votre lettre; pour les trois autres quarts, je crois qu'il n'y a point de drogman dans le monde qui puisse les déchiffrer. Je vous fais mon compliment sur l'aventure du brave cocher Gilbert; il n'a pas été élevé assez haut en dignité. On peut pré-

(1) *Journal de Politique et de Littérature.* (G. A.)
(2) Le Tourneur. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Celle du 2 mai, faite pour être imprimée. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

sumer que s'il avait été pendu, il aurait pu rendre gloire à la vérité sur le dernier échelon, et développer toute l'intrigue des du Jonquay et des avocats qui les ont aidés dans cette abominable affaire.

On nous mande que M. de Beaumarchais triomphe, qu'il est favori à Versailles, très fêté de tout le monde à Paris, et bien récompensé à la cour des services qu'il a rendus en Angleterre.

Il n'en est pas de même de votre ami (1), on le dit entièrement écrasé; c'est dommage. Sa gloire et sa fortune auraient été bien grandes s'il avait su plier aussi bien qu'il avait su se battre. Vous êtes sage; vous avez su vous retirer dans le port pendant la tempête. Je mourrai bientôt dans le port où je suis depuis vingt-cinq ans. Mais dans quel autre port irons-nous? Adieu, bon voyage.

7418. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 19 septembre (2).

Il est neuf heures du soir; M. Racle, que nous attendions hier, n'est point venu; nous n'avons et ne pouvons avoir aucune nouvelle de vous, madame; nous tremblons que vous ne soyez malade sérieusement. Mon malheur est d'être dans l'impossibilité d'imiter M. Racle, et d'être auprès de vous. Je vous ai écrit à Paris, et cela n'a pu m'instruire ni me consoler. Je cherche du moins quelque soulagement à mes inquiétudes et à celles de toute la maison, en vous écrivant au hasard. J'adresse ma lettre au maître de poste de Bâle, m'imaginant qu'il pourra faire passer ma lettre par Strasbourg ou par Belfort, et la faire parvenir à Plombières, où je présume que vous êtes.

Il est impossible de vous parler d'autre chose que de la crainte où nous sommes pour votre santé. Si on pouvait vous dire des nouvelles dans le temps que vous aurez peut-être un accès de fièvre, je vous dirais que ce fameux cocher nommé Gilbert, dont je vous avais tant parlé, ce modèle de vertu, ce grand homme qui avait joué le rôle d'un Caton dans le procès du comte de Morangiés, vient d'être condamné au carcan, à la fleur de lys et aux galères.

Je vous dirais que M. Thelusson, banquier génevois, associé avec le Génevois M. Necker, vient de mourir avec sept millions de bien qu'il n'emportera pas dans l'autre monde, que madame Geoffrin se meurt d'une très rude apoplexie, sans avoir tout à fait sept millions. J'ajouterai que notre pauvre colonie est furieusement hasardée. Mais je ne suis occupé que du courrier, que j'attends demain, et qui m'apprendra peut-être où vous êtes. Tâchez de recevoir ma lettre, d'agréer mon tendre respect, et de me conserver vos bontés. Toute la maison est à vos pieds.

7419. — A M. DE CROMOT.

Ferney, 20 septembre.

Monsieur, en me donnant la plus agréable commission dont on pût jamais m'honorer, vous avez oublié une petite bagatelle; c'est que j'ai quatre-vingt-deux ans passés. Vous êtes comme le dieu des jansénistes, qui donnait des commandements impossibles à exécuter; et, pour mieux ressembler à ce dieu-là, vous ne manquez pas de m'avertir qu'on n'aura que quinze jours pour se préparer; de sorte qu'il arrivera que la reine aura soupé avant que je puisse recevoir votre réponse à ma lettre.

Malgré le temps qui presse, il faut, monsieur, que je vous consulte sur l'idée qui me vient.

Il y a une fête fort célèbre à Vienne, qui est celle de l'*Hôte et de l'Hôtesse* : l'empereur est l'hôte, et l'impératrice est l'hôtesse : ils reçoivent tous les voyageurs qui viennent souper et coucher chez eux, et donnent un bon repas à table d'hôte. Tous les voyageurs sont habillés à l'ancienne mode de leur pays; chacun fait de son mieux pour cajoler respectueusement l'hôtesse; après quoi tous dansent ensemble. Il y a juste soixante ans que cette fête n'a pas été célébrée à Vienne : Monsieur voudrait-il la donner à Brunoy?

Les voyageurs pourraient rencontrer des aventures : les uns feraient des vers pour la reine, les autres chanteraient quelques airs italiens; il y aurait des querelles, des rendez-vous manqués, des plaisanteries de toute espèce.

Un pareil divertissement est, ce me semble, d'autant plus commode, que chaque acteur peut inventer lui-même son rôle, et l'accourcir ou l'allonger comme il voudra.

Je vous répète, monsieur, qu'il me paraît impossible de préparer un ouvrage en forme pour le peu de temps que vous me donnez; mais voici ce que j'imagine : je vais faire une petite esquisse du ballet de l'*Hôte et de l'Hôtesse* (1); je vous enverrai des vers aussi mauvais que j'en faisais autrefois; vous me paraissez avoir beaucoup de goût, vous les corrigerez, vous les placerez, vous verrez *quid deceat, quid non*.

Je ferai partir, dans trois ou quatre jours, cette détestable esquisse, dont vous ferez très aisément un joli tableau. Quand un homme d'esprit donne une fête, c'est à lui à mettre tout en place.

Vous pourriez, à tout hasard, monsieur, m'envoyer vos idées et vos ordres; mais je vous avertis qu'il y a cent vingt lieues de Brunoy à Ferney. Je vous demande le plus profond secret, parce qu'il n'est pas bien sûr que dans quatre jours je ne demande l'extrême-onction, au lieu de travailler à un ballet. J'ai l'honneur d'être avec respect, et une envie, probablement inutile, de vous plaire, etc.

7420. — A M. PASQUIER.

A Ferney, 20 septembre.

Monsieur, je reçois la lettre dont vous m'honorez. Mes yeux de quatre-vingts ans la lisent avec beaucoup de difficulté; mon cœur en est très touché, et ma vieille raison me fait comprendre que j'aurais dû ne jamais écrire.

Je vois évidemment que l'avarice de quelques libraires m'a imputé plusieurs ouvrages qui ne sont pas de moi, et a falsifié ceux dont j'ai eu le malheur d'être l'auteur. J'ai vu quatre éditions du même écrit dont vous voulez bien me parler (2), et ces quatre éditions sont absolument différentes. Si je pouvais raisonnablement espérer ou craindre de vivre encore quelques années, je ferais moi-même une édition correcte que j'avouerais, et assurément vous n'en seriez pas mécontent.

Ma famille, monsieur, qui a eu l'honneur de jouir souvent de votre société, m'a appris ce qu'on doit à votre mérite personnel, à votre éloquence, et à la bonté réelle de votre caractère. J'ai tant de confiance en cette bonté, que je vous avouerai ingénument la manière dont les choses dont vous me parlez se sont faites.

C'est le fils du brave, du malheureux, de l'indiscret officier (3) dont vous me parlez, qui, dans le désespoir le plus juste ou du moins le plus pardonnable, a écrit les mémoires dont on a fait usage; et vous excuserez sans doute un fils qui veut justifier son père.

Puisque vous m'enhardissez, monsieur, à vous faire des aveux, dont je suis très sûr qu'un homme de votre rang et de votre âge n'abusera pas, je vous dirai encore que le très vertueux ami (4) d'un jeune infortuné qui serait devenu un des meilleurs officiers de France, ayant échappé à la catastrophe épouvantable de ce jeune ami aussi imprudent que vertueux, a passé deux années entières chez moi, entre la Suisse et Genève. Ce jeune homme, traité aussi durement (5) que son ami, est devenu un des meilleurs ingénieurs de l'Europe. J'ai eu le bonheur de le placer auprès d'un grand roi, qui connaît et qui récompense son mérite.

Je vous demande en grâce de lui pardonner aussi. En vérité, c'est tout ce que nous devons faire à l'âge où nous sommes vous et moi, monsieur, que de passer nos derniers jours à pardonner. Quand on regarde du bord de son tombeau tout ce qu'on a vu pendant sa vie, on frissonne de tant d'horribles désastres. Heureux ceux à qui on peut dire avec Horace :

Lenior ac melior fis accedente senecta! (Liv. II, ép. II.)

Je vous souhaite, monsieur, une santé plus forte que la mienne, une longue jouissance de l'extrême considération où vous êtes, du repos après le travail, et toute l'indulgence si nécessaire pour les hommes, dont vous connaissez les faiblesses et les misères. J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect, de véritable estime et de vénération, monsieur, votre, etc.

---

(1) Linguet. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(1) Voyez tome III. (G. A.)
(2) Il s'agit des *Fragments historiques sur l'Inde*. Voyez le portrait que Voltaire a fait de Pasquier dans le chapitre XIX. (G. A.)
(3) Lally. (G. A.)
(4) D'Etallonde, ami de La Barre. (G. A.)
(5) Pasquier avait été rapporteur de l'affaire La Barre au parlement. (G. A.)

7421. — A M. LE BARON DE TOTT.

A Ferney, 22 septembre.

La maladie de ma nièce et la mienne, monsieur, jointes à mes quatre-vingt-trois ans, ont retardé la réponse que je devais à vos bontés. Je ne me flattais pas que, du Bosphore au pont des Tuileries, vous daignassiez vous souvenir de moi. Je fus votre voisin il y a quelques années (1); ce n'était pas chez des Turcs que vous étiez alors. Vous avez, depuis ce temps, fait la guerre à mon autocratrice pour des sultans qui ne la valaient pas, et vous avez donné des leçons à des disciples qui ne passent pas pour être capables d'en profiter.

Vous avez à Ferney un autre disciple plus docile et plus digne de vos instructions; c'est mon neveu l'abbé Mignot, qui vous remercie de toutes les obligations qu'il vous a. Je vous ai celle d'un beau plan de la cacade russe du Pruth. J'ai vu plusieurs officiers de mon autocratrice qui ont combattu contre vos musulmans plus heureusement que ceux de Pierre Ier; mais je n'en ai point vu qui pussent m'instruire comme vous.

Je suis très fâché que Ferney ne se soit pas trouvé sur la route de Constantinople à Versailles, c'eût été une grande consolation pour moi de vous entendre. C'est un bonheur que je ne puis espérer actuellement à mon âge.

Vous serez, monsieur, au nombre fort petit des hommes que je regretterai, en mourant, de n'avoir pu voir. J'ai l'honneur d'être, etc.

7422. — A M. DE CROMOT.

Ferney, 22 septembre.

Si vous approuvez, monsieur, l'idée du divertissement que je vous propose, il vous sera très aisé d'y mettre tous les agrements et toutes les convenances dont il est susceptible; vous verrez que le canevas peut être étendu ou ressorré à volonté.

Je ne crois pas que cette fête exige de grandes dépenses, et qu'elle soit d'une difficile exécution. Je sens bien, monsieur, que je vous ai mal servi; mais, j'ai déjà eu l'honneur de vous dire qu'il y a bien des années que je suis au monde, et je n'ai pas mis vingt-quatre heures à vous obéir. Si je n'ai pas rencontré votre goût, je vous prie de me pardonner: je ne crois pas qu'il y ait de cuisinier en France qui puisse faire un bon souper à cent vingt lieues des convives. Je suis d'ailleurs un cuisinier qui n'a plus ni sel ni sauce; je n'avais que l'envie extrême de mériter la confiance dont vous m'honoriez: or cela ne suffit pas pour que monsieur fasse bonne chère. Permettez-moi seulement de vous demander le secret, de peur que mon *menu* ne soit décrié dans la bonne compagnie. J'ai l'honneur d'être, etc.

7423. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, 27 septembre.

Monseigneur, votre éminence croit peut-être que je suis mort: en ce cas, elle ne se trompe guère; mais, pour le peu de vie qui me reste, j'ai la hardiesse de vous présenter un jeune huguenot mon ami, qui n'a nulle envie de se convertir, mais qui en a beaucoup de vous faire sa cour dans un des moments où vous daignez accueillir les étrangers. Il se nomme Labat; il est capable de sentir votre mérite, et il cherche à augmenter le sien, en vovant la *bella Italia* et la *virtuosa e valente Eminenza; e bacio il sacro lembo de sua porpora.* LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

7424. — A M. DE VAINES.

2 octobre.

Je vous ai envoyé, monsieur, des exemplaires d'une certaine lettre à l'Académie. J'en ai envoyé à plusieurs de vos amis, sous votre enveloppe, comme à M. de Condorcet, à M. d'Argental, à M. de La Harpe. Il faut que quelque espion des Anglais ait arrêté mes paquets en chemin, ou qu'il y ait en France quelque homme considérable qui préfère Shakespeare à Corneille et à Racine, et qui prenne parti contre moi. Mes lettres ne sont point parvenues. Cependant je reçois le *Camoëns* (2) de M. de La Harpe, contre-signé *Cluny* (3). La poste est plus favorable aux Portugais qu'aux Anglais. Je crois que c'est à vos bontés que je dois ce *Camoëns*, et je vous en remercie, quoique je ne le croie pas tout à fait digne d'avoir été traduit par M. de La Harpe.

Permettez-moi de vous adresser une lettre pour cet homme de génie, qui me paraît plus fait pour être traduit que pour traduire. Je me flatte que ma lettre, vous étant adressée, sera plus heureuse que les autres.

Conservez vos bontés pour le vieux malade de Ferney, qui vous aime comme s'il avait eu l'honneur de vivre longtemps avec vous. Je ne sais rien des affaires de ce monde: aussi je ne vous en parle pas.

(1) En 1767, Tott était à Neuchâtel. (G. A.)

(2) La *Lusiade, poeme heroique, traduit du portugais de Louis Camoëns* (par d'Hermilly et La Harpe). (G. A.)

(3) Ou *Clugny*, nom du contrôleur général. (G. A.)

7425. — A M. DE BACQUENCOURT.

4 octobre.

Monsieur, si j'avais soupçonné que les colons de Ferney demandassent une injustice en implorant les grâces du roi, je n'aurais jamais sollicité votre protection pour eux. Je sais trop qu'il ne vous faut demander que des choses justes; je vous supplie de pardonner à la compassion qu'ils m'inspirent, si je vous ai présenté leur requête. Ce sont, pour la plupart, des Génevois, des Suisses, des Savoyards, qui travaillaient autrefois à Genève; ils y étaient sur le pied d'habitants. Ils se déclarèrent pour les lois que proposait M. l'ambassadeur de France, et que les bourgeois rejetèrent en 1768. Les bourgeois prirent les armes contre eux, et en tuèrent quelques-uns. Plusieurs familles furent obligées de sortir de la ville. Réfugiées à Ferney, je leur procurai quelques secours. Elles s'y établirent; le roi daigna les protéger, et leur permettre de travailler avec les mêmes encouragements qu'elles avaient à Genève avant les troubles. Peu à peu la colonie grossit, et elle composait, il y a trois mois, une petite ville d'environ douze cents âmes.

Vous savez, monsieur, que, sur une frontière, des artistes étrangers ne sont pas aisés à retenir, et qu'ils vont en foule porter ailleurs leur industrie, dès qu'ils craignent de n'être pas favorisés. J'ai perdu, les deux dernières semaines, *près* de deux cents ouvriers, et je crains de les perdre tous. C'est dans ces tristes circonstances que j'ai eu recours à *vos bontés* : je ne demandais pour eux que la confirmation de la grâce dont ils ont joui pendant plusieurs années. Ils offraient même de payer à l'Etat, pour leurs ouvrages, un impôt qu'ils n'ont jamais payé. Ils offraient de payer vingt sous par montre, en travaillant au même titre que Genève. Les Génevois paient au roi un écu; et, si la colonie de Ferney était encouragée, il est clair que les vingt sous de Ferney produiraient à la longue une somme plus forte que les écus de Genève, puisque les Génevois ne paient que pour une petite partie de leurs montres vendues en France, et que les colons de Ferney paieraient pour toutes les montres qu'ils fournissent aux pays étrangers.

Je me flattais donc, monsieur, de demander non seulement une chose juste, mais utile. Si vous la jugez telle, en la considérant sous ce point de vue, j'ose encore vous supplier de la favoriser.

Je ne vous parle point des dépenses immenses que j'ai faites pour établir cette colonie, sans y avoir d'autre intérêt que celui de plaire à des âmes faites comme la vôtre. Pour peu que vous voulussiez favoriser d'un mot cet établissement naissant auprès de M. le contrôleur général, vous le sauveriez de la ruine dont il est menacé. Vous feriez à la fois le bien d'un petit pays soumis à votre administration, et le bien de tout l'Etat; et par ce double bienfait vous satisferiez la plus chère de vos inclinations.

Je vous supplie de me faire savoir si vous me permettez de vous adresser une autre requête conçue sur les idées que je viens de vous présenter.

7426. — A M. NECKER.

A Ferney, 6 octobre (1).

Grand homme vous-même, monsieur; mais je ne consentirai jamais que Shakespeare en soit un si redoutable pour la France qu'on lui immole Corneille et Racine. Je suis assez comme ceux qu'on appelle les insurgents d'Amérique; je ne veux point être l'esclave des Anglais. Je n'ai écrit à l'Académie cette lettre dont vous me faites l'honneur de me parler, que pour me justifier d'avoir été le premier panégyriste en France de la littérature anglaise. Ce n'est pas ma faute si on a abusé des louanges que j'avais données aux bons auteurs de ce pays-là, et si on a voulu me casser la tête avec l'encensoir même dont je m'étais servi pour les honorer. Ma lettre

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

était d'un bon Français qui combattait pour sa patrie, et qui ne voulait point que Paris fût subjugué par Londres.

Croiriez-vous bien, monsieur, que des gens charitables, qui assistèrent à l'assemblée publique de la Saint-Louis, allèrent répandre dans Versailles que ce petit écrit était un ouvrage contre la religion? On l'a dit à des personnes principales, qui n'ont pas le temps de lire nos bagatelles académiques, et qui ont cru sérieusement cette calomnie absurde. Je crois que madame Necker était à l'Académie ce jour-là. Elle doit aimer la solennité de la Saint-Louis; elle y a vu couronner un beau panégyrique du grand Colbert (1). Elle sait s'il a été le moins du monde question de religion. Elle doit être bien étonnée de cette accusation nouvelle; mais vous savez trop l'un et l'autre qu'il ne faut être étonné de rien, et surtout dans le pays où vous êtes.

Au reste, je sais bien bon gré à ce Shakespeare, qui m'a valu, monsieur, une charmante lettre de votre part; elle m'a consolé dans les maladies cruelles dont je suis accablé sur la fin de ma vie. Madame Denis, qui, de son côté, a craint d'être attaquée de la poitrine, se disposait il y a un mois à faire un voyage à Paris pour demander de la santé à M. Tronchin. Je l'aurais accompagnée si j'en avais eu la force, et vous et madame Necker vous auriez été un des premiers objets de ma course. Mais je vois bien qu'il faudra que je meure sur les bords de votre lac, sans revoir ceux de la Seine. Nous sommes tous deux transplantés, mais vous *ut legatus*, et moi un peu *ut profugus*.

Je vous supplie, monsieur, vous et madame Necker, de conserver un peu d'amitié pour ce vieillard de Ferney, qui vous sera attaché à tous deux avec la plus respectueuse tendresse jusqu'au dernier moment de sa vie.

7427. — A M. DE CLUGNY.

A Ferney, 6 octobre.

Monseigneur, quoique je n'aie pas l'honneur d'être connu de vous, et que je craigne l'indiscrétion d'importuner pour des affaires particulières un ministre chargé de celles d'un grand royaume, souffrez cependant que je vous présente la requête d'un village.

Ce village, situé à l'extrémité de la France, entre Genève et la Suisse, allait devenir une ville florissante, et pourra même encore l'être s'il mérite votre protection. Il n'est composé que d'étrangers que j'ai établis à grands frais. On y fabrique des montres beaucoup mieux qu'à Genève, et le sieur Lépine, horloger du roi, l'un des plus habiles de l'Europe, y a son comptoir et ses ouvriers. On y travaille d'un côté pour Paris, et de l'autre pour le Bengale. Les Anglais nous ont préférés aux ouvriers de Londres, parce que nous travaillons à moitié meilleur marché. Cet établissement, fait à la porte même de Genève, pourrait, en peu d'années, partager tout le commerce des Génevois, si vous daigniez le favoriser.

La plupart des autres fabriques ont demandé au roi des encouragements en argent. Celle-ci ne demande que la liberté de travailler. Vous jugerez, monseigneur, de ce qu'on peut faire pour elle. Je mets à vos pieds leur mémoire, et je me borne à attendre les ordres que votre équité et votre bienfaisance voudront bien me donner.

J'ai l'honneur d'être, avec beaucoup de respect, monseigneur, votre, etc.

7428. — A M. DE CROMOT.

A Ferney, 10 octobre.

Loin de prendre, monsieur, la liberté de vous envoyer de cent vingt lieues l'esquisse d'une fête pour un palais et des jardins que je ne connais pas, je devais vous écrire. *Si vous voulez voir un beau saut, faites-le.* Vous me faites voir que vous savez admirablement profiter des temps, des lieux, et des personnes : votre disposition est charmante ; tout est varié et brillant.

Si vous voulez de mauvais vers et de plates chansons pour vos personnages, en voilà ; mais je vous supplie, monsieur, de ne pas déceler un pauvre vieillard de quatre-vingt-deux ans passés, très malade, qui meurt en faisant des chansons. Il n'y a point de ridicule quand on vous sert, mais c'en est un très grand de vous servir si mal.

Baucis et Philémon, s'adressant au roi et à la reine, ou à Monsieur et à Madame.

Baucis et Philémon sont votre heureux modèle;
Ils s'aimaient, ils étaient tous deux
Aussi tendres que généreux.
Que fit le ciel pour le prix de leur zèle?
A quels heureux destins étaient-ils réservés?
Le ciel leur accorda les dons que vous avez.

Les bohémiens chantent au roi et à la reine:

Autrefois dans ces retraites
Nous disions à contre-temps
La bonne aventure aux passants;
Mais c'est vous qui la faites.
Nous étions les interprètes
Du bonheur qu'on peut goûter :
Nous n'osons plus le chanter;
Car c'est vous qui le faites.

A Monsieur et à Madame, qui veulent se faire dire leur bonne aventure : une bohémienne regarde dans leur main.

Ma belle dame,
Mon beau monsieur,
Je lis dans votre âme;
Je vous sais par cœur.
La belle Nature
Forma votre humeur;
De vos frères le bonheur
Est votre bonne aventure.

Pour Monseigneur et Madame, comtesse d'Artois.

Je vous en dirai tout autant.
Pour vous, mon prince, allez toujours gaiement,
Gaiement, gaiement.
Vous plairez toujours, je vous jure;
Et je vous prédirai souvent
Une bonne aventure.

Le chevalier de la reine peut chanter ou réciter :

Jadis de Bradamante on me vit chevalier;
On la croyait alors une beauté parfaite;
Et moi, très fidèle guerrier,
Je la quittai pour Antoinette.
Ce nom n'est pas, dit-on, trop heureux pour les vers;
Mais il le sera pour l'histoire :
Il est cher à la France, il l'est à l'univers;
Sitôt qu'on le prononce, il appelle à la gloire
Les plus brillants esprits et les plus fiers vainqueurs.
Quand on est gravé dans les cœurs,
On l'est dans l'avenir au temple de Mémoire.

On peut écrire au-dessus du buste de la reine :

Amours, Grâces, Plaisirs, nos fêtes vous admettent.
Regardez ce portrait, vous pouvez l'adorer;
Un moment devant lui vous pouvez folâtrer :
Les Vertus vous le permettent.

Je soupçonne toujours que mes sottises arriveront trop tard. Vous êtes aussi le premier qui ait commandé son souper si loin de chez soi : votre souper sera excellent sans que je m'en mêle. Je suis trop heureux que cette aventure m'ait procuré l'honneur d'être en quelque relation avec un homme de votre mérite. Je suis, etc.

7429. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 11 octobre (1).

Je ne reçois, madame, la lettre que vous avez la bonté de m'écrire du 1er octobre que le 11 de ce mois. Je soupçonne que ma lettre n'arrivera à Plombières que quand vous en serez partie. J'écris à tout hasard.

Vous serez probablement bien étonnée d'apprendre qu'il se forme une compagnie qui veut bâtir une ville à Versoix, et y établir un grand commerce avec des manufactures. On prétend que le roi lui accorde la possession de toute la banlieue pour cent ans. Voilà le projet de M. le duc de Choiseul, près enfin d'être exécuté. Mais ce grand ministre aurait fait de Versoix une place importante pour l'Etat, ce qu'aucune compagnie ne pourra faire, pas même la compagnie des Indes.

Notre colonie de Ferney n'est pas si heureuse que Versoix; elle est persécutée et presque anéantie. Tous les artistes s'en vont les uns après les autres, parce que M. l'intendant les a mis à la taille et à la corvée. Cinq cent mille francs, que les maisons par moi bâties m'avaient coûtés, sont cinq cent mille francs jetés dans le lac de Genève. Je suis menacé de mourir,

(1) Par Necker. (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

comme j'aurais dû vivre, dans la pauvreté attachée au métier d'homme de lettres.

Je ne réussis guère mieux dans les lettres dont je vous parle. Celle que j'avais écrite à l'Académie sur Gilles Shakespeare a essuyé mille difficultés à l'impression, et n'a pu enfin obtenir qu'une permission tacite. Elle n'est que tolérée, tandis que Gilles Shakespeare est dédié hardiment au roi.

Toutes ces petites nouvelles pourront vous surprendre, madame; elles pourraient m'affliger; mais rien ne doit abattre un homme qui vous a pour sa protectrice.

7430. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

15 octobre.

Vous me grondez toujours, monseigneur, de ce que je ne vous envoie pas toutes mes sottises. Je vous déclare du fond de mon cœur que je ne les ai jamais voulu harsarder devant votre tribunal, non seulement parce que je les crois très indignes de vous être présentées, mais parce que vous les avez toujours traitées comme elles le méritent, et qu'elles n'ont jamais obtenu de vous que des plaisanteries dont vous avez accablé votre très humble serviteur. Vous savez bien que vous aimez à humilier votre prochain le plus que vous pouvez. Vous avez passé votre vie à rire souvent aux dépens d'autrui; on ne réforme point son caractère. Vous m'avez intimidé en vous faisant adorer.

Il n'en a pas été de même de ma *Lettre à l'Académie;* c'est en vérité une chose très sérieuse. Vous êtes notre doyen, vous êtes le neveu du cardinal de Richelieu, et certainement il n'aurait pas souffert qu'on eût dédié à Louis XIII un gros ouvrage dans lequel on aurait immolé la France à l'Angleterre. Il y a plus de quatre-vingts ans que je vois des insolences ridicules; mais je n'en avais vu aucune de cette force.

C'est à vous principalement que j'ai dû demander justice. Vous devez prodiguer vos bons mots sur Gilles Shakespeare, le dieu de l'Angleterre, et vous moquer de son jubilé beaucoup plus que de moi.

A l'égard du *Commentaire historique* sur mes misérables œuvres, il a été fait par un homme sage, d'après toutes les pièces justificatives qui sont encore entre ses mains. Cela ne ressemble pas aux *Lettres* du pape Ganganelli, composées par un marquis italien, natif d'un village auprès de Tours. Ce petit ouvrage doit trouver grâce devant vos yeux. Vous avez dû y voir une lettre de M. d'Argenson la Bête, ou plutôt de M. d'Argenson le Philosophe, dans laquelle la bataille de Fontenoy est très fidèlement décrite, et où l'on vous rend la justice que vous méritez, en avouant que c'est à vous qu'on doit le gain de cette bataille de Fontenoy, que le maréchal de Saxe croyait perdue. Laissez faire, laissez dire; ces vérités parviendront un jour à la postérité, malgré toutes vos railleries, malgré toutes vos légèretés, et malgré madame de Saint-Vincent. Et quand même vous perdriez votre procès, ce qui me paraît impossible, quand même vous perdriez tout votre crédit à la cour, ce qui me paraît très possible, on n'ôtera rien à votre gloire.

Je crois que madame de Saint-Julien est encore à Plombières, et qu'elle va incessamment à Paris se partager entre vous et M. le duc de Choiseul.

M. de La Vie, qui m'est venu voir, m'a parlé de ce livre intitulé *Des erreurs et de la vérité* (1), que vous avez lu tout entier. Je ne le connais point; mais, s'il est bon, il doit contenir cinquante volumes in-folio pour la première partie, et une demi page pour la seconde.

J'ai réellement bâti une ville, et même une assez jolie ville, depuis que je n'ai eu l'honneur de vous faire ma cour à Ferney. Il y a bien là de quoi se moquer de moi plus que jamais; car sûrement je demanderai l'aumône à une porte de la ville, si jamais il y a une porte. M. de Trudaine avait eu la bonté de faire paver la moitié de cette cité naissante. Je doute que votre intendant de Bordeaux donne de l'argent pour paver le reste. Je n'implore point votre protection dans mes misères : je les expose en soupirant. Conservez-moi gaiement vos bontés au bord de mon tombeau.

7431. — A M. DE VAINES.

18 octobre.

Je vous admire, monsieur, de continuer à aimer, à cultiver les lettres, au milieu des prodigieux détails d'affaires dont vous devez être chargé; je vous admire encore plus d'avoir su conserver votre chambre, quand le bâtiment s'est écroulé; c'est que vous avez su plaire, et c'est assurément le premier de tous les talents. Vous n'avez pas eu besoin des *Moyens* (1) du sieur Moncrif.

Je vous remercie du *Camoëns;* je ne l'avais jamais lu tout entier, et je crois encore que peu de gens le liront tout entier.

J'ai été bien inspiré de Dieu, en n'envoyant point à M. de Cluny des requêtes de ma colonie, dont j'étais chargé; il ressemblait alors à M. Turgot par sa goutte, et même il l'emportait beaucoup sur lui; mes requêtes auraient fort mal pris leur temps; je laisserai tomber probablement cette colonie qui m'a coûté tant de peines et de dépenses; je ne dirai point :

Urbem præclaram statui; mea mœnia vidi. (*Æn.*, lib. IV.)

Ma consolation serait de vous voir dans votre maison, mais il n'y a plus moyen de transplanter un vieux arbre séché, qui n'a plus ni feuilles ni racines.

Permettez que je vous envoie une lettre pour un homme (2) qui est aussi intrépide dans la philosophie qu'il est doux dans la société; cet homme-là paraît tout fait pour vous. Que ne puis-je me trouver entre vous deux! Je crois y être en vous écrivant.

7432. — A M. DES ESSARTS.

18 octobre.

Le vieux malade, monsieur, à qui vous aviez eu la bonté d'envoyer, il y a quelques mois, votre éloquent mémoire, était alors aux eaux, et il en est revenu plus malade encore; son triste état ne lui a pas permis de vous remercier plus tôt; il vous fait son compliment sur le gain de votre procès; il ne doute pas que votre sage éloquence et votre attention à ne soutenir que de bonnes causes ne vous fassent une grande réputation, et ne contribuent à la gloire d'un ordre aussi estimable que libre. J'ai l'honneur d'être, etc. LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

7433. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 octobre.

Mon cher ange, je soupçonne que vous êtes actuellement à Fontainebleau avec le véritable marquis de Caraccioli (3), fort différent du prétendu marquis Caraccioli, natif d'auprès de Tours, auteur d'une prétendue *Vie* de madame de Pompadour, et imprimeur des prétendues *Lettres* de ce pauvre pape Ganganelli.

Je suppose qu'en qualité d'ambassadeur de famille (4) vous avez été de la fête de Brunoy (5), et encore plus en qualité d'homme de goût. Il faut que je vous demande des nouvelles de cette fête, car je ne veux pas en demander à Monsieur. Dites-moi, je vous prie, si on y a fait paraître le buste de la reine.

Cette idée de fêter le buste de la reine, tandis qu'on avait sa personne, n'était venue à messieurs de Brunoy que quatre jours avant ce beau souper; le souper fut le 7 du mois, et celui qui envoya l'inscription ne fut informé de tout cela que le 10; ainsi il ne put avoir l'honneur de cajoler le beau buste d'Antoinette. On récita quelques autres mauvais vers de lui qui étaient venus auparavant à bon port.

On lui mande que ces petits versiculets, tous plats qu'ils sont, n'ont pas été mal reçus de la belle et brillante Antoinette, et de sa cour. Il en est fort aise, quoiqu'il ne soit pas courtisan. Il s'imagine qu'on pourrait aisément obtenir la protection de cette divine Antoinette en faveur d'*Olympie* la brûlée. Il s'imagine encore que, dans certaines occasions, certain vieux amateur de certaines vérités pourrait se mettre sous la sauvegarde de certaine famille, contre les méchancetés de certains pédants en robe noire, qui ont toujours une dent contre un certain solitaire.

Si donc vous êtes à Fontainebleau, mon cher ange, je vous prie de ruminer tout cela dans votre tête très sage, et de le confier à votre bon cœur; un mot placé à propos peut faire beaucoup de bien, et vous ne haïssez pas d'en faire.

Je ne m'en tiens pas à des inscriptions pour des bustes, ni à de petits quatrains sur le bonheur, qui ont été récités à la fête de Brunoy. Je vous fais de grands diables de vers alexandrins (6), dont vous entendrez parler dans quatre ou

(1) Par Saint-Martin. (G. A.)

(1) *Essais sur les moyens de plaire.* (G. A.)
(2) Sans doute d'Argental. (G. A.)
(3) Ambassadeur de Naples à Paris. (G. A.)
(4) D'Argental était ministre plénipotentiaire du duc de Parme, petit-fils par sa mère de Louis XV. (G. A.)
(5) Où l'on joua l'*Hôte et l'Hôtesse.* (G. A.)
(6) La tragédie d'*Irène.* (G. A.)

cinq mois, si Dieu me donne vie. Je ne suis pas bien sûr de cette vie; c'est ce qui fait que je vais me dépêcher; mais, en se dépêchant trop, on ne fait rien qui vaille.

Je vous écris tout cela de mon lit, où je souffre comme un damné, ayant devant moi de beaux jardins, une belle campagne, un beau lac; à ma droite, les montagnes du Jura; à ma gauche, les glaces éternelles des grandes Alpes, et dans mon corps le diable. Je me recommande à mon bon ange gardien, qui ne m'abandonnera jamais.

Je vous prie surtout de me mander comment je dois écrire à M. Pierre Zaguri, qui m'écrit de Venise, et que je crois être un *savio grande*. Il se renomme beaucoup de vous; et il m'écrit des choses qui me confondent et qui me font rougir, en quoi il n'est pas *grande savio;* mais il paraît fort aimable. J'attends, pour lui répondre, que vous ayez eu la bonté de m'instruire.

7434. — A M. FÉLIX NOGARET.

20 octobre.

Tout le monde, monsieur, ne sera pas de votre avis (1). La vieillesse et l'enfance déposent trop contre vous. Rousseau, le faiseur de stances, me revient en mémoire. Il a fait un tableau assez vrai des maux qui nous affligent (2). La peine que vous vous êtes donnée vous a fait tirer parti d'une thèse que d'autres ont soutenue avant vous, et que j'ai combattue. Mon sentiment ne doit ni vous fâcher, ni vous surprendre. Je ne changerai pas d'opinion maintenant que je suis accablé par l'âge et les infirmités. Si, dans un bon moment, j'ai changé l'eau en vin (3), je l'oublie. J'aimerais assez qu'il ne fût plus question de ce miracle. Vous aurez des contradicteurs pour avoir soutenu sérieusement votre sentiment en prose. Le poëme suffisait; je me suis amusé en le lisant, et je vous en remercie.

Vous ne convenez pas dans vos notes que Fréron soit un animal à longues oreilles. Il m'a semblé pourtant que c'était une vérité reconnue dans Paris. Prenez garde que c'est consentir à passer pour poltron que de n'être pas de cet avis :

Auriculas asini *Frero* rex habet. (PERS., I.)

Ce qui le distinguera de ses confrères dans la suite des siècles, ce sera la paire d'ailes dont M. Palissot l'a ingénieusement décoré (4). La qualification que je lui donne ne le prive point de son droit à l'immortalité. Qu'il soit immortel, j'y consens. Erostrate, Empédocle, Abraham Chaumeix, le P. Fidèle (5) et tant d'autres le sont aussi. Il ne faut pour cela qu'avoir fait de grandes balourdises, de grandes folies ou de grands crimes. On parlera éternellement de Ganymède et d'Antinoüs. Il en sera de même de Desfontaines et de Fréron; et ce sera pour eux un grand honneur. La monture de la sottise a sujet de se glorifier d'aller de pair un jour avec le favori de Jupiter et le mignon de l'empereur Adrien.

7435. — A M. DE VAINES.

25 octobre.

Vous devez être, monsieur, trop occupé actuellement par votre troisième contrôleur général (6) pour que je vous importune d'une longue lettre. Si vous êtes l'ami du ministre nouveau, comme cela doit être, je ne serai pas toujours si discret. Je compte bien mettre sous vos yeux les malheurs de ma colonie. En attendant, je vous supplie de vouloir bien me permettre que je vous adresse une lettre pour M. d'Alembert.

7436. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

30 octobre.

Je vous crois à présent, madame, à Paris, en bonne santé. Vous allez reprendre votre train de bienfaitrice de Ferney, comme nous reprenons nos chaînes et notre misère. Les changements arrivés dans le ministère ne nous ont pas été favorables. Tout s'est déclaré contre notre pauvre petit pays. Les fermiers-généraux ne nous font point de grâce; on nous taxe impitoyablement pour les payer. On nous tire notre sang, selon l'usage. Nos colons désertent, nos belles maisons ne seront plus habitées. J'y avais mis toute ma fortune; c'est une ruine entière; je me vois sans ressource et sans espérance. On dit qu'il faudrait que je vinsse à Paris pour montrer ma misère aux ministres, et faire entendre ma voix cassée; mais je n'en ai pas la force, accablé de quatre-vingt-deux ans et de quatre-vingt-deux maladies. Et d'ailleurs vous savez comme on se moque, à la cour et à la ville, des vieux provinciaux qui viennent demander justice ou miséricorde.

L'intendant, de qui l'autorité a augmenté dans les changements de ministère, nous abandonne à notre malheur. On est obligé de soutenir des mesures évidemment mal prises. L'ancien usage est de tout écraser, et c'est cet usage que l'on suit. J'avais espéré qu'on n'abandonnerait pas entièrement les fabriques d'horlogerie que j'avais établies dans votre petit royaume de Ferney. J'avais même obtenu de monseigneur le prince de Condé qu'il daignerait appuyer de sa protection une requête que nous sommes prêts à présenter. Cette requête devait être portée au conseil du roi; mais il faudrait qu'elle fût motivée par un mémoire détaillé, et puissamment soutenue par M. de Fourqueux et par M. de Trudaine : nous aurions le malheur de la voir combattue par M. de Boullogne, qui préférera toujours le droit fiscal du marc d'or à une manufacture établie au bout du royaume.

C'est un nouveau danger pour nous que l'élévation de M. Necker (1). Les intérêts de la colonie de Ferney passent pour être opposés aux intérêts de Genève, que M. Necker est obligé de soutenir par sa naissance et par sa place de résident.

Si vous aviez le temps, madame, de nous favoriser encore de vos bontés, au milieu de vos occupations, de vos plaisirs, de vos procès, comment pourrais-je faire? à qui m'adresserais-je pour vous faire parvenir la requête et le mémoire dont je vous parle? J'aimerais bien mieux vous envoyer des papiers d'une autre espèce (2), dont vous avez déjà vu un premier acte. Vous en fûtes assez contente; vous ne le serez pas du reste : je ne le suis pas non plus, et c'est ce qui fait que je ne l'envoie pas. J'ai bien peur que le sujet ne soit pas aussi favorable que nous l'avions pensé, et que la main-d'œuvre ne soit plus défectueuse encore que le fond de la chose. En vérité, cela est tout aussi difficile à faire qu'une ville à bâtir dans le pays de Gex. Je ne suis pas comme Amphion, qui les construisait au son du violon. Mon violon et ma truelle sont cassés. Je succombe d'ailleurs sous mes maux, sous mes ennemis, sous les factieux amis de Shakespeare, sous les dévots, sous tous les barbares, et sous les architectes des maisons qu'il faut payer. Vous êtes ma consolation, madame; je me mets à vos pieds. LE VIEUX MALADE.

P.-S. Je dois pourtant vous dire que j'ai toujours une violente passion pour la reine; et, comme les amants font quelquefois des vers pour leur maîtresse, j'en ai fait pour sa majesté, qui ont été récités dans la fête de Brunoy. Il est vrai que je ne m'en souviens plus; mais en voici d'autres dont on n'a pu faire usage, parce qu'ils sont venus trop tard. On avait imaginé de faire paraître le buste de la reine, porté par des filles qui représentaient les Grâces, et entouré de petits garçons qui figuraient les Amours, et la compagnie tant répétée des Jeux et des Ris. J'avais proposé qu'on mît au-dessous du buste :

Amours, Grâces, Plaisirs, nos fêtes vous admettent :
Regardez ce portrait, vous pouvez l'adorer;
Un moment devant lui vous pouvez folâtrer,
Les Vertus vous le permettent.

Ce dernier vers me paraissait tout-à-fait dans le caractère de la reine. Que le bon Dieu la prenne sous sa sainte et digne garde! et vous aussi, madame.

7437. — A M. L'ABBÉ PEZZANA (3).

J'ai reçu, monsieur, par Genève, votre belle édition de l'Arioste (4), dont je vous fais les plus sincères remercîments. Je vous aurai l'obligation de le relire tout entier, avant que je fasse mon éternel voyage dans un pays où l'on ne peut plus lire ni écrire.

---

(1) Nogaret, dans ses *Vœux des Crétois*, prétendait que la vie offre plus de plaisirs que de peines. (G. A.)

(2) « Que l'homme est bien pendant sa vie, etc. » (STANCES.) (G. A.)

(3) Allusion au *Mondain*. Voyez tome VI. (G. A.)

(4) Des ailes à l'envers. (G. A.)

(5) Capucin, auteur d'une singulière *Oraison funèbre du dauphin*. (G. A.)

(6) Taboureau des Réaux, successeur de Clugny. (G. A.)

(1) A la direction du trésor. (G. A.)

(2) *Irene*. (G. A.)

(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. — C'est à peu près ici la place de ce billet, si l'on s'en rapporte à une lettre à d'Argental du 4 février 1777. (G. A.)

(4) Elle était dédiée à Voltaire. (G. A.)

On dit que vous ferez imprimer à part vos commentaires sur l'*Orlando furioso;* tous les gens de lettres vous auront l'obligation de connaître les personnages et les actions du seizième siècle, dont il est parlé si souvent dans le poëme. Rien ne serait plus curieux et mieux reçu : ce supplément pourrait produire un volume entier; c'est un travail digne de vous. Agréez, monsieur, la reconnaissance, l'estime, et j'ose dire l'amitié de votre, etc. LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

7438. — A M. GUDIN DE LA BRENELLERIE.

A Ferney, 1er novembre.

Quatre-vingt-deux ans, monsieur, environ quatre-vingt-deux maladies, quatre-vingt-deux et plus de maisons bâties dans un cloaque voisin d'une ville où je crois que vous êtes né; plus de quatre-vingt-deux injures à moi dites par de bons chrétiens, dans des écrits auxquels on est tenté de répondre, et auxquels il ne faut pas répondre; plus de quatre-vingt-deux petites affaires domestiques : tout cela, monsieur, a retardé la réponse que je vous dois depuis environ quinze jours :

Vaces oportet, Eutyche, a negotiis,
Ut liber animus sentiat vim carminis. (PHÈD., liv. III, Prol.)

J'ai lu avec bien de l'attention votre *Coriolan* (1) : c'est un ouvrage bien pensé et bien écrit d'un bout à l'autre. Il mérite l'estime de tous les honnêtes gens, qui sentent toutes les difficultés et le mérite de les avoir vaincues. Je ne crois pas qu'il soit possible de tirer une tragédie entière d'un sujet qui n'a qu'une scène, et d'y mieux réussir. Les gens de l'art surtout démêlent cet extrême mérite quand ils sont justes. *Bérénice*, dans laquelle il n'y avait qu'un mot à dire, *invitus invitam*, était bien plus aisée à traiter, parce que l'amour est une source inépuisable, et parce que le spectacle est toujours rempli de quinze cents personnes qui aiment ou qui ont aimé, et que, parmi ces quinze cents spectateurs, il n'y a pas un ancien Romain.

Vous avez, dans votre *Coriolan*, comme dans votre *Royaume en interdit* (2), bien des traits qui décèlent une philosophie profonde et hardie. Je me flatte que je trouverai cette philosophie dans votre *Essai sur le progrès des Arts* (3). Je me doute bien que vous n'avez pas un privilége en chancellerie : je vous en félicite, vous et vos lecteurs. Je n'aime pas plus les maîtrises et les jurandes que M. Turgot : je ne crois pas qu'on doive faire viser son esprit par un censeur royal, et que les pensées aient besoin de cire jaune. Ne doutez pas, monsieur, des sentiments, etc. LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

7439. — A M. ZAGURI.

A Ferney, 1er novembre (4).

Monsieur, *non sono degno di tanta gloria; Domine, non sum dignus, sed tantum dic verbum;* je ne suis qu'un vieillard malade, accablé de quatre-vingt-deux ans et de quatre-vingt-deux maladies, près de quitter ce monde, que j'aurais regretté davantage si j'avais eu le bonheur de posséder votre excellence dans ma chaumière, entre les Alpes et le Jura. Vous n'auriez point vu, monsieur, une habitation comparable à vos palais de la Brenta; mais vous auriez vu un homme pénétré de respect et d'attachement pour votre illustre république, et ces sentiments se seraient encore fortifiés en vous faisant ma cour. Mon âge ne me permet plus le voyage que j'ai toujours eu l'intention de faire à Venise; il ne me reste que la consolation de vous présenter de loin le profond respect avec lequel je suis, monsieur, de votre excellence, etc.

7440. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 3 novembre.

Mon cher ange, il est vrai que, dans ma quatre-vingt-troisième année, j'avais la folie d'entreprendre un ouvrage au-dessus de mes forces (5); mais c'était uniquement pour vous plaire. Il faut l'abandonner, et attendre que je rajeunisse. Mon étrange destinée, qui m'a conduit de Paris aux frontières de la Suisse, et qui m'a forcé de changer un petit cloaque affreux en une jolie ville d'un quart de lieue de long, me persécute aujourd'hui, et ne me rajeunit point; elle m'écrase avec les pierres des maisons que j'ai élevées. Mon extrême facilité m'a ruiné; l'ingratitude m'a suscité des procès infiniment désagréables; le changement de ministère en France a privé ma colonie de tous les avantages que j'avais obtenus pour elle. Tout le bien que j'avais fait à ma nouvelle patrie est devenu calamité. J'avais mis jusqu'à la dernière goutte de mon sang à cet établissement très utile, sans y avoir d'autre intérêt que celui de bien faire. Mon sang est perdu, et je n'ai plus qu'à mourir étique : voilà une de mes situations.

Une autre, tout aussi consolante, est une meute de jansénistes qui aboie après moi depuis si longtemps, qui relaie les jésuites Nonnotte et Patouillet, qui me relance dans ma tanière, et qui réveille certains messieurs. Ces chiens me déchirent à mes derniers moments, et je meurs dévoré par les dogues de Jansénius, après avoir été mordu par les renards de Loyola.

Vous m'avouerez, mon cher ange compatissant, qu'il est difficile d'achever un ouvrage de poésie dans de pareilles circonstances.

Je vous prie donc de m'excuser auprès de M. de Thibouville, ainsi que de vous-même. Je vous demande pardon à tous deux d'être si vieux, si malheureux, si malade, et si sot : peut-être que tout cela changera. Je me mets à l'ombre de vos ailes, et je vous embrasse bien tendrement de mes faibles bras.

7441. — A M. DE VAINES.

6 novembre.

Je suis plus fâché que vous, monsieur. Comment de malheureux écrivains mercenaires de nouvelles osent-ils calomnier votre abdication généreuse? Je voudrais que vous demeurassiez, quand ce ne serait que pour les faire taire. La retraite n'est bonne que pour des malades inutiles comme moi. Si j'étais à Paris, j'y mourrais bien vite de la vie qu'on y mène; mais vous, qui avez de la santé, et qui êtes *dans* la force de l'âge, vous pourriez rester, ce me semble, pour être utile à vous et aux autres. On dit que vous travaillez avec une facilité étonnante; que vous mettez le plus grand ordre et la netteté la plus lumineuse dans tout ce que vous faites; que vous n'avez jamais l'air occupé en vous occupant toujours; que vous êtes aussi aimable dans la société qu'essentiel en affaires : je conclus que c'est à vous de rester dans Paris et dans votre place.

J'ai écrit à M. le marquis de Condorcet avant de recevoir votre lettre, dont je suis très touché. Je lui ai demandé la permission d'aimer toujours une belle dame (1) qui est née dans mon voisinage, qui a tant contribué à mettre mon squelette en marbre, qui est très bonne et très estimable.

Je ne sais si un ancien Romain (2), sous le portrait duquel j'ai écrit :

Ostendent terris hunc tantum fata, (*Æn.*, VI.)

est à Paris ou à La Roche-Guyon (3). Quelque part où il soit, je vous supplie de lui faire passer, dans l'occasion, tout ce que je pense et penserai de lui jusqu'au tombeau. Conservez-moi, monsieur, par justice, l'amitié dont vous m'avez gratifié par générosité. LE VIEUX MALADE.

7442. — A M. LE BARON THOMASSIN DE JUILLY.

Ferney, le 6 novembre (4).

Mes maladies, monsieur, qui me privent de toutes les consolations, ne m'ont point laissé insensible au plaisir de lire votre *Catinat* ou le *Modèle des Guerriers*. Je vous ai plus d'une obligation; c'est la troisième fois que je reçois de belles preuves que vous êtes un excellent citoyen, un brave militaire et un homme éloquent. Je vois que dans votre illustre corps on rend autant de services aux belles-lettres par son esprit qu'à l'État par sa valeur.

Mon cher voisin, M. de Varicourt, vient de me dire qu'il est votre camarade et votre ami. Il a redoublé tous les sentiments que vous m'inspirez. Je vous avoue, monsieur, que je suis bien fâché que mon âge de quatre-vingt-deux ans et les infirmités qui me persécutent, m'ôtent l'espérance de vous voir. Je suis réduit à vous estimer d'un peu loin; mais mon estime n'en est pas moins forte. Permettez-moi, monsieur, de me flatter d'avoir avec vous quelque conformité.

(1) Tragédie, jouée le 14 août. (G. A.)
(2) Tragédie défendue à Paris et imprimée à Genève en 1767. (G. A.)
(3) *Aux mânes de Louis XV et des grands hommes qui ont vécu sous son règne*, 2 vol. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(5) *Irène*. (G. A.)

(1) Madame Necker. (K.)
(2) Turgot. (G. A.)
(3) Il était à la Roche-Guyon, chez madame d'Enville. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

J'aime passionnément votre ami, M. de Varicourt, et je mourrai avec le plus sincère et le plus respectueux attachement pour M. le prince de Beauvau. Agréez, monsieur, tous les sentiments avec lesquels, etc. LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

7443. — A M. GERMAIN.

Ferney, 10 novembre.

Un vieillard de quatre-vingt-trois ans, accablé de maladies, et plus près de quitter les misères de ce monde que d'y mettre ordre, a reçu les paquets que M. Germain et M. Lebègue ont bien voulu lui envoyer. Il connaissait depuis longtemps les talents de M. Germain, et il est très touché de son infortune; si quelque chose peut la diminuer, c'est sans doute le *Mémoire* de M. Lebègue. Le vieillard qui se l'est fait lire l'a écouté avec beaucoup de sensibilité. Il est triste de n'être que sensible quand on voudrait être serviable. Ces messieurs sont priés de pardonner à un homme chargé de plus de peines que d'années, s'il est hors d'état de leur témoigner, par ses services, l'intérêt qu'il prend à eux. Il a l'honneur d'être leur très humble et très obéissant serviteur. LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

7444. — A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

10 novembre.

Il ne faut pas s'étonner, monsieur, qu'un pauvre homme houspillé par quatre-vingt-deux ans, par quatre-vingt-deux maladies, et par autant d'affaires désagréables, ait tardé à vous répondre. Ma plume n'a pu suivre mon cœur. Je ne sais à présent où vous prendre; mais je présume que vous pouvez être encore chez vous, puisque vous n'avez point passé par votre hôtellerie de Ferney, qui est sur le chemin de Paris. Vous n'auriez pas trouvé la ville de Ferney absolument bâtie et pavée. Elle ne fait que décroître depuis l'aventure de M. Turgot. Les orages de la cour sont un peu retombés sur nous; il a un peu grêlé sur notre persil. Nous aurions été trop heureux si nous avions été toujours ignorés. Notre désastre ne m'a pas empêché de m'intéresser à la fête que Monsieur a donnée à M. son frère et à sa belle-sœur, et même d'y avoir un peu de part.

On dit que toutes les pièces nouvelles à Fontainebleau ont fait la culbute, excepté celle du jeune Chamfort (1). Cela ne m'étonne point; ce jeune homme a du talent, de la sensibilité, de la grâce, et fait des vers très heureux. Il mérite de l'être, et on dit qu'il ne l'est pas; mais qui l'est, au bout du compte? On dit que c'est M. Necker: il a l'air en effet d'avoir attrapé le gros lot à la loterie de ce monde.

Je vous souhaite bien sincèrement quelqu'un des lots qui viennent immédiatement après. Votre dignité suisse ne me paraît pas suffisante pour vous. Voilà encore un gros lot pour M. de Montbarey; il est, dit-on, secrétaire, d'Etat de la guerre; je ne l'assure pas, car on me l'a dit. Si cela est, tout est double à Versailles, et il y a même bien des cœurs qui le sont. Le vôtre n'est pas de cette espèce; le mien est à vous pour ma vie, et ce n'est pas pour longtemps. Madame Denis est bien sensible aux marques d'amitié que vous lui donnez.

7445. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

11 novembre.

Mon cher ami, votre vieux malade vit encore, et il en est bien étonné. Il vous aimera tendrement jusqu'à son dernier jour.

Je fais mon compliment au curé de Jarnac sur son goupillon (2). Cela est plus fort que l'aventure du révérend père Girard, et ne fera pas tant de bruit. Ce n'est pas assez d'être excessivement fou, libertin, et fanatique, pour se faire une grande réputation, il faut encore venir à propos. Il faut être janséniste ou jésuite. Ils sont passés de mode. Les Gilles d'aujourd'hui ne peuvent plus attirer de monde à la Foire.

Jouissez, mon respectable ami, d'une vie tranquille et honorée dans votre heureuse retraite. Ferney, que vous avez vu un vilain hameau, est devenu une ville d'un quart de lieue de long. Je ne sais comment cela s'est fait; je sais seulement que cela m'a ruiné; mais il est plaisant qu'un homme aussi chétif que moi se soit donné le plaisir de bâtir une ville. Je vous embrasso de mes faibles bras le plus tendrement du monde.

(1) *Mustapha et Zéangir*, tragédie. (G. A.)

(2) Ce curé enseignait assez drôlement le catéchisme aux petites filles de sa paroisse. (K.)

7446. — A M. LE COMTE DE TRESSAN.

11 novembre.

Je n'ai fait qu'entrevoir M. de Toulongeon (1). Il m'a donné, monsieur, la plus grande envie de sa charmante société; mais mon âge et mes maux ne me l'ont pas permis. Je ne suis plus de ce monde. Je m'intéresserai tendrement à vous jusqu'à mon dernier moment; mais à quoi cela sert-il? Je suis prensans *nequicquam umbras et multa* volens *dicere;* et je suis réduit à ne rien dire.

M. de Toulongeon m'a paru infiniment aimable, et bien digne de votre amitié. Il a les grâces, la politesse, les talents, que je vous ai connus. Avec tout cela on n'est pas toujours heureux. Il y a, comme vous savez, une distance immense entre être heureux et être aimable. Je suis consolé en apprenant que vous passez votre vie avec M. de Saint-Lambert; mais j'ai peur que l'hiver ne vous sépare. Il n'y a que nous autres ours des Alpes et du mont Jura qui passions notre vie à la campagne. Les beaux oiseaux de vos cantons doivent se retirer à la ville quand les feuilles sont tombées.

Mihi jam non regia Roma,
Sed vacuum Tibur placet, aut imbelle Tarentum.
HOR., liv. I, ép. VII.

Je suis très touché, monsieur, de votre souvenir. Vos bontés pour moi rappellent mon ancienne sensibilité; elle ne finira qu'avec mes jours.

Posthume! Posthume!
Labuntur anni. (HOR., liv. II, od. XIV.)

J'aime à citer Horace à un homme de sa famille. Mille tendres respects.

7447. — A MONSEIGNEUR LE PRINCE DE CONDÉ.

A Ferney, 28 novembre (2).

Monseigneur, j'habite, auprès de Genève, la dernière chaumière de votre province de Bourgogne; je n'en suis pas moins votre sujet que MM. du Chambertin et du Clos-Vougeot. M. de La Touraille m'a mandé que votre altesse sérénissime daigne étendre ses bontés jusqu'à moi. Le hasard, qui fait bien des choses, a fait que j'ai changé mon misérable hameau en une espèce de jolie ville. Ceux qui ont le plus contribué à cet établissement sont des horlogers étrangers que j'ai attirés d'Allemagne, de Suisse, de Savoie et de Genève. Le feu roi les a exemptés de tout impôt, et leur permit de travailler selon les usages de leurs pays. On veut aujourd'hui les priver de cet avantage; déjà la plupart de ces étrangers intimidés sont retournés dans leur patrie. Ce qui reste se jette aux pieds de votre altesse sérénissime; ils la supplient de daigner favoriser de sa protection cette requête qu'ils présentent au roi. Votre nom les sauvera de la ruine, et un vieillard de quatre-vingt-trois ans vous devra de mourir en paix. Je suis, avec la plus vive reconnaissance et le plus profond respect, monseigneur, de votre altesse sérénissime, etc.

7448. — A MESSIEURS DE LA RÉGENCE DU CANTON DE BERNE.

14 novembre (3).

Sur ce que M. de Crassy m'a fait l'honneur de me dire au sujet du sel de la province de Gex, j'oserais représenter à leurs excellences que l'intérêt de leurs sujets est le même que le nôtre;

Que les commis des aides et gabelles de France, dont nous sommes délivrés, ne peuvent plus empêcher que nous vendions du blé aux Bernois, et ne peuvent plus leur faire payer des traites considérables au passage de Versoix.

Sur ce fondement, la province de Gex s'est soumise à payer en indemnité aux fermiers-généraux trente mille francs par année, et nous avons obtenu du roi la permission indéfinie d'acheter et de vendre du sel où nous voudrions.

Il s'agirait actuellement d'obtenir de leurs excellences assez de sel pour fournir dix mille écus de bénéfice à la province, qui n'est pas actuellement en état de les payer à la ferme-générale de France.

Si on peut obtenir des délais de MM. les fermiers-généraux, comme cela se pratique très souvent, je m'engagerais à acheter dans le canton de Berne, sous le bon plaisir de leurs excellences, assez de sel pour le faire vendre au profit de la

(1) François-Emmanuel Toulongeon, historien et littérateur, mort en 1812. Il servait alors dans la cavalerie. (G. A.)

(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

province de Gex, pour l'aider à payer les dix mille écus convenus.

Pour cet effet, je supplierais leurs excellences d'ordonner qu'il ne fût vendu dans leur souveraineté aucun sel qu'en mon nom et à mes ayants-cause pour le pays de Gex. Je ferais payer ce sel aux ordres du souverain conseil de Berne, aux termes et au prix qu'il jugerait à propos de me prescrire.

Je tâcherais, par là, d'être utile au pays de Gex, et de mériter les bontés de leurs excellences.

7449. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

15 novembre.

Nos malheurs, madame, commencèrent lorsque vous nous quittâtes, et ils ont redoublé bien cruellement. Nos colons, persécutés et presque détruits, ont présenté une requête au roi, et l'ont envoyée à monseigneur le prince de Condé. Cette requête n'est autre chose que le cri des gens qu'on écorche. Le prince a promis de faire donner cette requête à M. le contrôleur général par M. de La Touraille, gentilhomme de sa chambre; mais, si notre commandant voulait bien lui-même dire un mot à M. le contrôleur général, ce serait, je crois, le moyen de nous sauver. Je me borne à demander qu'on ne nous demande rien d'ici à six mois. M. le contrôleur général peut bien aisément engager M. de Boullogne à ne nous point poursuivre. Ce petit délai obtenu nous ferait peut-être éviter notre ruine entière. J'ai donné jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour construire cette ville, qui a été honorée un moment d'un hôtel de Saint-Julien (1). Je vois que tout va être détruit, et que je n'aurai pas de quoi me faire enterrer dans un coin d'une des rues de la ville que j'ai bâtie.

L'intendant de la province semble ne nous pas favoriser. Nous voudrions avoir son subdélégué pour protecteur auprès de lui, et nous n'osons nous en flatter. La moitié des ouvriers étrangers nous quitte, l'autre moitié tremble, et est prête à fuir. On m'accable de procès de tous les côtés : voilà mon état; mais, si vous me conservez vos bontés, je mourrai moins désespéré.

Quelle différence, bon Dieu! entre la situation où nous étions sous M. le duc de Choiseul, et le désastre que nous éprouvons aujourd'hui! Son extrême générosité et ses grandes vues s'étendirent sur nous, et nous l'avons attesté à la postérité dans l'inscription d'un obélisque que nous élevions à Ferney, et qui lui est dédié. Il me suffit qu'il soit instruit de notre reconnaissance. Je n'ai jamais osé lui écrire, parce qu'il m'avait expressément défendu, par M. de La Ponce (2), de lui écrire dans sa retraite. Le comble de mes chagrins est de mourir sans savoir s'il daigne encore se ressouvenir de moi. Ayez la bonté de lui parler du moins de mon obélisque, je vous en conjure. Je suis, comme j'ai toujours été, entre le lac de Genève et le mont Jura, ayant en perspective les neiges éternelles des grandes Alpes, ignorant tout ce qui se fait chez vous, à mon ordinaire. Je ne sais pas plus de nouvelles de la cour sous ce règne que sous l'autre; mais, soit que M. le duc de Choiseul tienne sa cour à Chanteloup, soit qu'il la tienne à Paris, je vous demande en grâce de me mettre à ses pieds. Je ne suis pas plus instruit du procès de M. de Richelieu que de celui de Beaumarchais. Je sais seulement, madame, que je vous suis très tendrement, très respectueusement dévoué jusqu'au dernier moment de ma vie, et que je vous donne la préférence sur cette madame d'Hacqueville (3), qu'on tient toujours pour la grand'tante de la reine, et pour la veuve du fils de Pierre-le-Grand. Si vous m'écrivez un petit mot, je serai consolé; si vous m'oubliez, je ne me consolerai jamais; mais je ne vous en dirai rien.

7450. — A M. LE BARON D'ESPAGNAC.

A Ferney, 18 novembre.

Monsieur, je reçois, le 16 novembre, la lettre dont vous m'avez honoré, datée du 7. Je réponds aujourd'hui, lundi 18, parce que la poste ne partait pas hier, jour du dimanche. Je réponds pour vous dire que je suis enchanté des ordres que vous me donnez. J'écris sur-le-champ à mes amis de l'Académie, et surtout à M. d'Alembert. Je ne doute pas que le héros malheureux qui mourut devant Tunis ne fît autant d'honneur à M. votre fils, que lui en a fait le héros heureux mort à Saint-Gratien (4).

S'il est vrai que l'Académie se soit engagée avec un autre pour l'année 1777, je retiens place pour l'année suivante; et si le délabrement de ma machine ne me permet pas de vivre jusqu'en 1778, je prie du moins qu'on ait égard à ma dernière volonté. Cette dernière volonté, monsieur, sera de vous témoigner, autant que je le pourrai, le respectueux attachement, l'estime, et la reconnaissance avec laquelle j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

7451. — A M. DE VAINES.

18 novembre.

Quoique j'achève ma vie, monsieur, au pied des grandes Alpes, à quatre cents toises de Genève et à un mille de la Suisse, je suis pourtant si bon Français, que je vous prie instamment de garder votre place. Je suis persuadé que tous vos amis vous font la même prière. Je suis assez mal informé dans ma caverne de tout ce qui se passe à Paris.

Je ne sais si je dois m'adresser à M. le contrôleur général en faveur de ma colonie, qu'on veut écraser. J'ai bien peur d'être lapidé avec les pierres des maisons que j'ai bâties; mais je me tais, en attendant que le chaos de Paris se débrouille.

Je vous supplie de vouloir bien faire parvenir ce petit billet à M. d'Alembert. Conservez-moi un peu d'amitié, monsieur, car le vieillard malade vous aime plus que jamais.

7452. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

28 novembre.

Votre lettre du 18 de novembre, mon cher marquis, me donne bien des consolations et bien des encouragements. Il ne s'agit plus que de rattraper mon repos et ma tête, pour faire ce que vous voulez. Les affaires, les procès, les intérêts de notre petite province, sont venus augmenter le trouble où était ma pauvre petite cervelle de quatre-vingt-trois ans. Si ces orages s'apaisent, je suis à vous; s'ils me noient, bonsoir, messieurs.

Voilà donc mademoiselle Sainval une actrice sublime, supérieure à mademoiselle Dumesnil. Le rôle qu'on lui préparait dans la pièce dont vous me parlez (1) ne me paraissait guère dans un genre digne d'elle. Il ne visait pas à l'héroïque et aux grands mouvements du théâtre; et il avait, ce me semble, une catastrophe fort hasardée. Je crois que j'aurais de la peine à bien traiter ce sujet, si je n'avais que trente ans. Jugez donc ce qui m'arrivera à mon âge.

Le seul mérite de cet ouvrage serait d'être entièrement neuf, et peut-être de n'être pas mal écrit; mais une nouveauté froide n'est pas ce qu'il faut : vous voudriez de grands intérêts, des passions violentes, et tout le grand attirail de Melpomène. Ma foi, cherchez ailleurs; je ne crois pas qu'il me reste aucune de ces étoffes-là dans mon magasin.

Ce que je vous dis là doit être pour M. d'Argental comme pour vous. Je ne puis lui écrire aujourd'hui : une demi-douzaine d'affaires très désagréables me tiraille de tous côtés. Voilà ce que c'est d'avoir eu l'insolence de bâtir une petite ville dans un endroit qui n'était fait que pour des grenouilles.

Connaîtriez-vous, par hasard, M. de Boullogne, l'intendant des finances, ou connaîtriez-vous sa maîtresse, ou sauriez-vous comment on s'y prend pour obtenir quelque chose de lui? Je vous serai très obligé de lui dire, ou de lui faire dire, qu'il ne faut pas écraser une colonie d'étrangers devenue très utile au royaume.

Vous devriez bien me mander pourquoi madame de Polignac, accompagnée de madame Thierry, est partie précipitamment de Fontainebleau. Vous me direz que je suis bien curieux; mais j'aime bien mieux encore des nouvelles du *tripot*. Je n'en peux plus, et je suis pourtant à vos ordres.

7453. — A M. DE VAINES.

A Ferney, 30 novembre.

Je vous suis bien obligé, monsieur, du code de la marine. Je suis un peu embarrassé sur terre à la fin de ma vie, et je m'adresse à vous pour mourir en paix.

Restez-vous dans votre place de chef de bureau, ou la quittez-vous? Ne travaillez-vous pas ce mois-ci tous les jours avec M. le contrôleur général? Puis-je, sans avoir l'honneur de le connaître, vous envoyer un mémoire secret sur les affaires de notre province? Nous sommes un peu rivaux de

(1) Qui s'écroula. (G. A.)
(2) Premier secrétaire du duc. (G. A.)
(3) Voyez la lettre à madame de Saint-Julien du 12 juin. (G. A.)
(4) L'abbé d'Espagnac, auteur d'un *Éloge de Catinat*, voulait prononcer le panégyrique de Saint-Louis devant l'Académie française, en 1777. (G. A.)

(1) *Irène*. (G. A.)

Genève, et nous ne voulons nous adresser qu'à des Français (1), mais surtout à un Français tel que vous. Votre, etc.
LE VIEUX MALADE DE F., V.

7454. — A M. VASSELIER.

A Ferney, 2 décembre.

Le vieux malade soupçonne l'Italien dont M. Vasselier lui a parlé d'être un méchant cocu. Il est bon d'apprendre à vivre à ces gens-là. Nous espérons que ce cocu sera roué avant qu'il soit peu. Vous saurez, pour faire la contre-partie, qu'un officier de la reine ayant le malheur d'être le plus laid qui fût à Fontainebleau, et la reine s'étant expliquée sur sa laideur, quitta la cour il y a environ quinze jours, et alla dans sa maison de Paris, rue des Blancs-Manteaux, se jeter dans son puits, avec une grosse pierre au cou. Ce n'est pas là l'opéra-comique de la *Belle et la Bête* (2).

Outre la petite boîte pour Bourg, je recommande à vos bontés les incluses, et une boîte pour Marseille.

7455. — A M. LE CHEVALIER DE CHASTELLUX.

4 décembre.

J'ai toujours dit, monsieur, qu'il y a de vrais Français parmi les Welches. Ce sont ces Français-là qui ont mis leur bonheur à lire la *Félicité publique*. Cet ouvrage deviendra le catéchisme de toute la jeunesse de France qui voudra s'instruire à bien penser et à bien parler. Ce que cet ouvrage surtout a d'utile, c'est qu'on y apprend à connaître le gouvernement et le vrai génie des peuples de l'antiquité qui valent la peine d'être connus. Rollin ne peut servir qu'à former un petit janséniste enthousiaste, ignorant, et phrasier : le livre de la *Félicité publique* peut former un homme d'Etat.

Je ne savais pas, monsieur, qu'on imprimât un supplément à la grande *Encyclopédie*, et je vois avec douleur que ce supplément est soumis à la révision de quelques cuistres de la littérature qui ne seraient pas reçus dans les antichambres de la bonne compagnie de Paris (3). Faut-il qu'il y ait toujours en France un mélange si bizarre de ce qu'il y a de meilleur au monde et de plus méprisable!

Ce qu'on appelle le jansénisme serait une inondation de barbares, si on le laissait faire. C'est une faction d'énergumènes atroces, encouragée par le prétexte toujours subsistant de soutenir les droits de la nation contre les anciennes usurpations de Rome, et qui, dans le fond, voudrait faire brûler le sens commun en place de Grève.

Les presbytériens d'Angleterre et les anabaptistes de Munster n'ont jamais été si dangereux que ces marauds-là : ils sont et ils seront toujours soutenus par quelques pédants en robe, qui ne peuvent avoir un reste de crédit qu'en armant continuellement le fanatisme contre la raison.

Rien ne peut mieux soutenir cette pauvre raison qu'un homme de votre nom et de votre génie. Les jansénistes ont trouvé dans le siècle passé des hommes de considération qui les ont protégés, uniquement pour avoir le plaisir d'être chefs de parti : le temps d'une ambition plus noble est venu. Vous êtes appelé à un beau ministère, celui de rendre sages et heureux les gens qui seront dignes d'être l'un et l'autre.

Continuez, combattez à la tête d'une troupe invincible que le fanatisme peut faire taire quelquefois, mais qu'il ne peut empêcher de penser. Comptez-moi, je vous en prie, monsieur, parmi les penseurs qui vous sont attachés avec le plus d'estime, de respect, et d'amitié.

7456. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 décembre.

Mon cher ange, depuis votre lettre consolante, datée du 19 de novembre, je n'ai pu me mettre à l'ombre de vos ailes. J'ai été et je suis encore lutiné par les embarras que me donne ma pauvre province, par la ruine dont ma colonie me menace, par l'oubli total de madame de Saint-Julien, qui renonce à ses amis en hiver, et qui ne s'en souvient qu'en été.

Je conviens avec vous que le jansénisme est passé de mode, et que personne ne se soucie si les cinq propositions sont dans le livre d'un ennuyeux Flamand (4) ; mais il y a des gens qui ont été autrefois jansénistes, qui ont aujourd'hui une petite place à Versailles, et qui font imprimer des trois volumes (1) contre les fidèles. Ils se déguisent en juifs pour nuire aux meilleurs chrétiens du monde. Leur cabale est dangereuse, et peut faire beaucoup de mal. Vous savez que trois ou quatre vieux jansénistes du parlement ont persécuté, au commencement de cette année, une espèce de petit philosophe, nommé Delisle. Les chiens enragés ne mordent pas toujours, mais ils peuvent mordre. Je n'ai été que trop mordu dans mon temps, et ces morsures-là laissent toujours de profondes cicatrices.

Au lieu de m'aller baigner dans la mer, j'ai donc pris le parti de m'amuser à quelque chose qu'on ne fait guère à quatre-vingt-trois ans. Mais, quand je vous montrerai ces facéties (2), vous me direz que je suis véritablement un enragé qui ai voulu manger sans avoir de dents, et danser sans avoir de jambes.

M. de Thibouville m'a mandé que mademoiselle Sainval n'avait point du tout réussi dans la Cléopâtre de *Rodogune*. Notre nation serait-elle devenue à la fin raisonnable? aurait-on senti enfin, au bout de cent ans, que ce rôle de Cléopâtre n'est point du tout dans la nature; que tout ce qu'elle dit et tout ce qu'elle fait est contre le bon sens; que c'est elle qui est une enragée, qui fait continuellement des confidences inutiles de tous ses crimes faits et à faire à une demoiselle suivante qu'elle appelle gaupe et butorde? Pour moi, je n'ai jamais vu quatre plus mauvais actes, et la moitié du cinquième, préparer plus détestablement une dernière scène admirable.

Après vous avoir prononcé ces blasphèmes, je dois jeter dans le feu ce que j'avais commencé. Je dois sentir qu'il est aussi difficile de faire une bonne tragédie que de raccommoder nos finances. Je ne dois plus m'occuper que de vous aimer et de ne rien faire. Mais que je voudrais être auprès de vous, mon cher ange!

7457. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 5 décembre.

Je reçois, madame, votre lettre datée du 22. Si elle parvient à la postérité, les commentateurs disputeront sur le mois et sur l'année; mais notre petite colonie et moi nous attestons qu'au 22 novembre 1776 vous nous avez comblés de bontés et de très bons raisonnements.

Puisque vous daignez voir la requête assez inutile de nos colons, la voici. Elle a été donnée à M. de Boullogne par MM. de Fourqueux et de Trudaine. Elle peut avoir été recommandée à M. le contrôleur général par M. le prince de Condé. Elle peut avoir été oubliée de tout le monde, surtout dans le temps où l'on était occupé de l'établissement d'un nouveau ministère. Ce qui peut nous arriver actuellement de plus favorable, c'est qu'on nous oublie.

Malheureusement MM. les fermiers-généraux ne songent que trop à nous. Ils sont très attentifs à leurs trente mille francs; ce n'est que cinq cents francs par an pour chacun de ces messieurs; mais ils ne négligent rien. La province est sur le point d'être écrasée par un impôt très lourd et très inégal dont on la charge. Non seulement on a travaillé à la répartition de cet impôt, mais à assurer des honoraires à celui qui est principalement chargé d'arranger notre ruine, et qui a seul tous les districts dans sa main. Il n'y avait qu'un moyen de nous sauver, c'était d'obtenir du sel de messieurs de Berne, et d'emprunter de l'argent de quelque homme de bonne volonté. Au moyen de cet argent emprunté, et du bénéfice de ce sel de Berne, nous allions payer messieurs des fermes-générales sans aucuns frais, et la province était libre. J'avais le bonheur de prêter ces dix mille écus, tout ruiné que je suis, et j'étais d'accord avec nos états. Qu'a-t-on fait pendant ce temps-là? on a suscité un homme inconnu, nommé Rose, ci-devant déserteur de la légion de Condé, aujourd'hui garde-magasin, pour les intérêts du roi, dans les ateliers de Racle. Cet homme, employé secrètement, est allé à Berne solliciter, en son propre et privé nom, la concession de six mille quintaux de sel. Il n'avait pas un sou pour les payer, mais il était bien cautionné.

Messieurs des états, se voyant ainsi supplantés par un homme sans aveu, se sont plaints au subdélégué (3), qui est, comme vous savez, syndic, maire, trésorier, et fermier des terres du roi à Versoix, etc., etc. Messieurs, leur a-t-il dit, M. Rose est un galant homme ; il lui est permis d'ache-

(1) C'est-à-dire ne pas avoir affaire à Necker. (G. A.)
(2) Par Marmontel et Grétry. (G. A.)
(3) M. de Chastellux avait fait, pour le *Supplément de l'Encyclopédie*, l'article BONHEUR PUBLIC : il fut rayé à la censure par l'abbé Foucher, qui dit que cet article « était rempli de la philosophie moderne, et que le mot de *Dieu* ne s'y trouvait pas une fois. » (K.)
(4) Cornélius Jansénius. (G. A.)

(1) L'abbé Guenée venait de publier ses *Lettres de quelques Juifs... à M. de Voltaire*. (G. A.)
(2) *Un chrétien contre six juifs*. Voyez tome V, page 368. (G. A.)
(3) Fabry. (G. A.)

ter du sel où il voudra, mais cela n'est pas permis à vous autres. Vous ne pouvez faire un traité avec une puissance étrangère sans la permission du roi. — Quoi ! monsieur, ce qui est permis à un déserteur ne le serait point à une province? — Non, messieurs; croyez-moi, écrivez au ministre des finances et au ministre des affaires étrangères. Les pauvres rats croient Rominagrobis; ils écrivent aux ministres. Les ministres, tout étonnés, consultent les fermiers-généraux. Ceux-ci répondent qu'on ne peut demander du sel de Berne que pour le verser dans les provinces de France limitrophes, et qu'il faut prévenir ce crime de haute-trahison. En conséquence, le ministère mande à l'ambassadeur du roi, en Suisse, d'empêcher que messieurs de Berne ne donnent un litron de sel à la province de Gex. Ainsi les états ont été privés du secours sur lequel ils comptaient; ils se sont eux-mêmes coupé la gorge et la bourse en croyant Rominagrobis, et en demandant au ministère de France une permission qu'ils auraient pu prendre, en vertu de l'édit du roi, sans consulter personne. Rominagrobis actuellement se moque d'eux, établit son impôt, établit ses honoraires, met à part une somme considérable pour le receveur général de Berne, Bugey, Valromey, et Gex, auquel il faudra porter humblement notre contribution, dont il comptera comme il voudra avec messieurs de la ferme.

Voilà, belle Emilie, à quel point nous en sommes.
Cinna, act. I, sc. III.

Nous sommes perdus, et il ne faut pas nous plaindre. Si nous crions, on nous enverra soixante bureaux de commis, au lieu de trente que nous avions, et on nous mettra un bâillon à la bouche. Quelques-uns de nos étrangers, qui ont acheté des maisons à Ferney, vont les abandonner, et nous sommes menacés d'une destruction totale, nous et notre obélisque, et la belle inscription latine que nous voulions y graver pour l'amusement des savants qui vont à Gex.

Si vous voulez, madame, je vous conterai encore que, lorsque j'étais pétrifié de ces désastres, j'ai reçu une lettre de M. le duc de Wurtemberg, qui me doit cent mille francs, et qui me mande qu'il ne peut me payer un sou qu'au commencement de l'année 1778. Il y a dans ce procédé je ne sais quoi de digne de la grandeur d'un roi de France; et ce qu'il y a de bon, c'est que sûrement je serai mort de vieillesse et de misère; et ceux qui ont bâti mes maisons seront morts de faim avant l'an de grâce 1778. M. Racle se tire d'affaire par son génie, indépendamment des rois et des princes; il fait des chefs-d'œuvre en grands ouvrages de faïence, et il les vend à des gens qui paient.

Il y a bien loin de tout cela, madame, à la petite drôlerie dont vous avez vu l'esquisse. Je n'ose vous en parler. Il faut avoir vingt-cinq ans pour faire de ces plaisanteries-là, et j'en ai quatre-vingt-trois. J'en suis plus fâché que de toutes les traverses que j'essuie. Je me réfugie sous les ailes de mon brillant papillon, et sous l'égide de ma philosophe, avec le plus tendre respect.

7458. — A M. DE VAINES.

6 décembre.

J'use, monsieur, de la permission que vous m'avez donnée. Voici deux paquets que je recommande à vos extrêmes bontés : l'un est pour M. de Condorcet; l'autre pour mon pauvre neveu (1), jadis conseiller du parlement de passade.

Je souhaite toujours que votre place de chef de bureaux ne soit point de passade. Agréez, monsieur, les sincères remerciements du très vieux malade.

7459. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

6 décembre.

Je suis toujours fâché, monsieur, quand je vois que dans le *Journal de politique et de littérature* la politique tient tant de place, et la littérature si peu. Je vous avoue que j'aime beaucoup mieux de bons vers et une pièce d'éloquence que toutes les nouvelles du nord et du midi, qui sont détruites le lendemain par d'autres nouvelles.

Il est vrai que cette partie, qu'on nomme politique, est écrite par un homme supérieur (2); mais permettez-moi de préférer les belles-lettres, qui bercent ma vieillesse, aux intérêts des princes, auxquels je n'entends rien.

Les dissertations de M. de La Harpe n'ont, à mon gré, qu'un seul défaut, c'est d'être trop courtes. Je trouve chez lui une chose bien rare; c'est qu'il a toujours raison, c'est qu'il a un goût sûr. Et pourquoi se connaît-il si bien en vers? c'est qu'il en a fait d'excellents.

Les gens instruits, et disant leur avis, pleuvent de tous côtés; mais où trouver des hommes de génie qui veuillent bien se consacrer au triste et dangereux métier d'apprécier le génie des autres? L'abbé Desfontaines n'était pas sans esprit et sans érudition; mais il avait malheureusement traduit les *Psaumes* en vers français. La destinée de cet ouvrage, entièrement ignoré, altéra son humeur et son goût, qui devinrent aussi dépravés que ses mœurs. L'auteur de *Mélanie* n'est pas dans ce cas. Si Racine a laissé quelques héritiers de son style, il m'a paru qu'il avait partagé sa succession entre M. de La Harpe et M. de Chamfort.

Je n'ai point vu le *Moustapha* de ce dernier, et je suis fâché qu'on s'appelle Moustapha; mais je me souviens d'une jeune Indienne qui était une bien jolie petite créature, et qui me parut toute racinienne : car, voyez-vous, sans Racine, point de salut. Il fut le premier, et longtemps le seul, qui alla au cœur par l'oreille :

Componit furtim subsequiturque decor. (TIB., liv. IV, él. XI.)

A propos, il faut que vous jugiez entre le duc de La Rochefoucauld et Confucius qui des deux a le mieux défini la gravité. Le seigneur français a dit : « La gravité est un » mystère de corps, inventé pour cacher les défauts de l'es» prit; » le seigneur chinois a dit : « La gravité n'est que » l'écorce de la sagesse, mais elle la conserve. » Je ne veux et je n'ose avoir un avis que quand vous m'aurez dit le vôtre.

7460. — A M. DIDEROT.

8 décembre (1).

Le dragon peintre (2), si joufflu, si gai, monsieur, m'a trouvé dans mon lit, n'ayant ni joue ni gaieté, parce que la santé, qui est la base de tout, m'a abandonné absolument. J'ai quatre-vingt-trois ans, et je vous répète que je *suis* inconsolable de mourir sans vous avoir vu. Votre *gros garçon* dit que vous demeurez dans la rue Taranne depuis très longtemps; ne soyez point étonné que je l'ignorasse : il y a près de trente ans que je n'ai vu Paris, et je n'y ai jamais demeuré deux ans de suite dans toute ma vie, qui est assez longue. Je reviendrais volontiers y passer mon dernier quart d'heure pour avoir le plaisir de vous entendre, s'il était possible de passer ce dernier quart d'heure dans ce pays-là; mais malheureusement il est fort difficile d'y vivre et d'y mourir comme on veut. Mon grand malheur a été que Ferney ne fût pas précisément sur votre route, quand vous revîntes de chez Catherine.

J'ai tâché de rassembler autour de moi le plus qu'il m'a été possible de vos enfants; mais je n'ai pas toute la famille, il s'en faut bien; et où la trouver dans mes déserts? N'y a-t-il point à Paris quelque typographe un peu habile et bien assorti, à qui je puisse m'adresser, et voudriez-vous avoir la bonté de me l'indiquer? J'avais autrefois un ami (3) qui était le vôtre, et qui ne me laissait pas manquer mon pain quotidien dans ma solitude; personne ne l'a remplacé, et je meurs de faim. Cet ami savait que nous n'étions pas si éloignés de compte, et qu'il n'eût fallu qu'une conversation pour nous entendre (4); mais on ne trouve pas partout des hommes avec qui on puisse parler. La multitude des livres nouveaux, qui ne nous apprennent rien, nous surcharge et nous dégoûte. Le peu que j'ai lu de vous me rend presque tous les autres livres insipides. En un mot, monsieur, vos ouvrages et votre personne causent mes regrets. *Extremum quod te alloquor hoc est.*

N. B. On dit que vous n'aimez pas trop à écrire des lettres; cependant je vous prie de me répondre sur un objet qui en vaut la peine. On a imprimé à Paris, chez Nyon, les *Mémoires concernant l'histoire des sciences, arts, mœurs, usages des Chinois, par les Missionnaires de Pékin.* Le fond du livre est, dit-on, d'un Chinois nommé Ko, dérobé à ses parents par les jésuites dans son enfance, élevé à la maison professe de ces perturbateurs du genre humain. Il est rempli de leur esprit comme l'était Jean Châtel; il parle des philosophes de Paris à peu près dans le goût de Palissot. Voici ce qu'il dit page 271 : « Nous brûlerions sur-le-champ cet ouvrage, si » nous soupçonnions qu'il pût plaire par quelque endroit aux

(1) Mignot. (G. A.)
(2) C'était Fontanelle qui rédigeait alors la partie politique du journal, mais Voltaire semble vouloir ici désigner Linguet, rédacteur primitif. (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Le chevalier de Lisle. (*A. François.*)
(3) Damilaville. (G. A.)
(4) Cet aveu est à noter. (G. A.)

» ennemis de la religion. Nous les avons vus de trop près » pour ne pas les mépriser; nous les connaissons trop pour » les craindre, et nous sommes trop sûrs de ce que nous » avons avancé pour ne pas les braver. »

Dans un autre endroit, ils regardent comme un saint martyr un prince du sang, qui, séduit par les jésuites sur la fin du règne du Kan-Hi, se fit chrétien, vola toute sa famille pour enrichir une dévote des jésuites, se rendit coupable de mille actions infâmes, et à qui cependant l'empereur Kan-Hi laissa la vie.

Tous ces drôles-là restent impunément à Pékin, sous prétexte qu'ils savent un peu de mathématiques et qu'ils sont en possession de quelques éphémérides, suivant lesquelles ils composent aisément l'almanach. Si on ne les prévient, ils feront un jour à la Chine ce qu'ils ont fait au Japon. On espère, dit-on, qu'on les fera connaître par le moyen de la cour de Pétersbourg (1).

Le vieux solitaire vous souhaite une vie longue et heureuse; il n'a que la moitié de ce qu'il vous souhaite.

7461. — A M. DE TRUDAINE.

A Ferney, 10 décembre.

Monsieur, il faut que cette fois-ci je vous amuse ou vous ennuie par le récit des tribulations de votre petite province de Gex. Cette historiette sera pour M. de Fourqueux comme pour vous, après quoi je vous supplierai de jeter au feu ma relation.

Dès le commencement de cette année, nosseigneurs des états de Gex songèrent à faire un fonds qui pût fournir trente mille francs à nosseigneurs des fermes-générales, et tremblèrent. Le parlement de Dijon, dont un membre principal, originaire du pays de Gex, y avait acheté beaucoup de biens ruraux, avait en conséquence déterminé le parlement à faire au roi des remontrances; et, dans ces remontrances, on avait supposé que l'industrie du pays de Gex était d'un rapport infiniment plus grand que le fonds des terres. Sur ce faux exposé, le roi avait donné une déclaration par laquelle l'industrie paierait le tiers de ce que paieraient les terres, pour compléter la somme de trente mille francs due à la ferme-générale, et pour acquitter d'autres dettes de la province.

Il fallait donc trouver pour dix mille francs d'industrie dans un pays où il n'y en eut jamais pour dix écus, avant que j'eusse la témérité d'y appeler des artistes et d'y bâtir des maisons.

Une partie de mes artistes, effrayés du bruit qui courait qu'on allait les taxer, commença par s'enfuir. On ne trouva, parmi ceux qui restèrent à Ferney, qu'environ cinq cents livres, et dans le reste de la province presque rien.

Nos pauvres états étaient extrêmement embarrassés, et tous nos colons mouraient de peur. Ils étaient tous accoutumés à jouir du plaisir de la franchise. Il y avait des cabarets à l'enseigne de la *Franchise;* les femmes commençaient à porter des rubans à la *Franchise.*

Pour rendre notre franchise parfaite, un déserteur de la légion de Condé, nommé Rose, aujourd'hui votre garde-magasin à Versoix, s'associa, il y a deux mois, avec un Brémond, commis de M. Fabry, maire, subdélégué, syndic, trésorier, ayant la poste de Versoix. Ces deux associés transigèrent avec la *chambre des sels* à Berne, et en achetèrent six mille quintaux de sel à bon marché, pour le revendre un peu plus cher à Gex, afin que le pays n'en manquât pas.

Les pauvres gens du pays de Gex, et surtout quelques syndics, furent effrayés de ce monopole, et ils poussèrent l'indiscrétion de leurs plaintes jusqu'à se figurer que M. Fabry donnait dans cette affaire une protection trop marquée à son commis.

Les états alors me firent l'honneur de s'adresser à moi. Ils me chargèrent d'obtenir pour eux, des états de Berne, la même faveur que le commis et le déserteur avaient obtenue, et, de plus, de leur prêter dix mille écus pour payer les fermiers-généraux.

Ils consultèrent habilement M. Fabry, qui leur conseilla plus habilement de demander la permission au ministère. Le fruit de tant d'habileté a été que le ministère a prié messieurs du conseil de Berne de ne donner de sel ni à Rose ni à nos syndics, et que je ne leur ai point prêté d'argent, par une raison péremptoire, c'est que je n'en ai plus, et que tout est en pierres de taille, en mortier, et en soliveaux. Nos pauvres syndics sont tous confondus. Les fermiers-généraux crient que notre petite province de Gex a voulu se faire contrebandière, et acheter du sel suisse pour le revendre en France. Les syndics disent que c'est la faute du déserteur Rose et de son conseil. Tous ont un pied de nez. Nos états de la vaste province de Gex gouverneront mieux une autre fois leurs grandes affaires politiques.

J'ai cru, monsieur, vous devoir cette relation fidèle de nos sottises. J'ose me flatter que vous pardonnerez à la simplicité de nos syndics, et à la bavarderie d'un vieillard qui radote. Que ne suis-je auprès de vous! que ne puis-je vous faire ma cour, et vous parler de Shakespeare, qui radote encore plus que moi! Agréez, monsieur, le respect, la reconnaissance, et l'attachement du vieux malade.

(1) Voyez la lettre à d'Alembert du même jour. (G. A.)

7462. — A M. LE PRINCE DE LIGNE.

A Ferney, 13 décembre.

Un très vieux hibou, près de mourir dans une masure, entre le mont Jura et les grandes Alpes, est extrêmement sensible aux bontés que lui témoigne un aigle autrichien. L'esprit qui règne dans la lettre de Bruxelles du 25 de novembre, ranimerait le pauvre hibou, si quelque chose pouvait le ranimer. Il se souviendra, jusque dans ses derniers moments, d'avoir voyagé autrefois, malgré ses ailes pesantes, vers les domaines de cet aigle charmant, qui ne faisait alors que de naître, et qui depuis l'a honoré, de temps en temps, d'un souvenir qui lui est bien précieux. Ce bel aigle a vu, en dernier lieu, la nouvelle ménagerie de Fontainebleau, et les nouveaux oiseaux brillants qui décorent cette belle volière. Il juge parfaitement de leurs différents ramages. C'est à lui d'établir, par son exemple, une jolie volière à Bruxelles. Il ne faut souvent qu'un seul homme pour faire régner le bon goût dans le pays qu'il habite; l'émulation gagne de proche en proche. Il en est des choses de l'esprit comme des coiffures des femmes; il suffit, dans tout pays, d'une belle dame pour mettre une nouvelle coiffure à la mode; de même c'est assez d'un homme supérieur par son rang et par son esprit pour mettre à la mode les beaux-arts et le bon goût. C'est ce que fait l'aigle dont je parle, l'aigle que je remercie, et dont je suis, avec un profond respect, le très humble et très obéissant serviteur. LE VIEUX HIBOU.

7463. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 décembre.

Mon cher ange, il y a environ soixante ans passés que vous êtes occupé à me consoler et à m'encourager. Je commence à croire que ni l'*Ancien* ni le *Nouveau Testament* ne troubleront mes derniers jours, et qu'on a autre chose à faire à la cour que de persécuter un vieux rimailleur pour des sottises dont personne ne se soucie.

Je me démêlerai peut-être aussi des affaires très embrouillées et très mal conduites de notre pauvre petit pays de Gex; mais je ne me tirerai pas si bien de l'entreprise (1) dont madame de Saint-Julien vous a donné si bonne opinion. Si ce n'est pas elle qui vous en a parlé, c'est l'abbé Mignot. Le commencement de l'ouvrage me donnait à moi-même de très grandes espérances; mais je ne vois sur la fin que du ridicule. J'ai bien peur qu'on ne se moque d'une femme qui se tue, de peur de coucher avec le vainqueur et le meurtrier de son mari, quand elle n'aime point ce mari, et qu'elle adore ce meurtrier. Cela ressemble aux vierges chrétiennes de la *Légende dorée*, qui se coupaient la langue avec leurs dents, et la jetaient au nez des païens, pour n'être pas violées par eux. Il y a quelque chose de si divin dans ces catastrophes, qu'elles en sont impertinentes. D'ailleurs la pièce, roulant uniquement sur le remords continuel d'aimer à la fureur le meurtrier de son mari, ne pouvait comporter cinq actes. J'étais obligé de me réduire à trois, et cela me paraissait avoir l'air d'un drame de M. Mercier. C'est bien dommage, car il y avait du neuf dans cette bagatelle, et les passions m'y paraissaient assez bien traitées; il y avait quelques peintures assez vraies, mais rien ne répare le vice d'un sujet qui n'est pas dans la nature. Vous ne trouverez pas une femme dans Paris qui se tue pour n'être pas violée. *Bérénice*, qui est le plus mince et le plus petit sujet d'une pièce de théâtre, était beaucoup plus fécond que le mien, comme beaucoup plus naturel : cela me fâche et m'humilie. Un père n'est pas bien aise de se voir obligé de tordre le cou à son enfant. Voilà trois mois entiers de perdus, et le temps est cher à mon âge.

Je reçois dans ce moment une lettre de M. de Thibouville: il augmente mes regrets. Il me dit surtout des choses si intéressantes sur mademoiselle Sainval, que je suis homme à

(1) Toujours *Irène*. (G. A.)

mourir de chagrin de n'avoir pu rien faire qui soit digne d'elle.

Je suis de votre avis sur *Rodogune*. Il n'y a pas de sens commun dans toute cette pièce, qu'on a regardée comme le chef-d'œuvre de Corneille. La dernière scène même, qui semble demander grâce pour le reste, n'est nullement vraisemblable; mais il y a tant d'illusion théâtrale d'un bout à l'autre, que le public a été séduit. Nous n'avons point une pareille ressource dans une petite pièce qui ne consiste qu'à dire : J'aime mon amant comme une folle; mais je suis dévote, et j'aime mieux me tuer que de coucher avec lui.

M. de Thibouville m'apprend qu'on va jouer *Oreste*, et qu'elle sera très bien remise au théâtre. Je crois qu'elle réussirait, si nous étions en Grèce; mais j'ai peur que des déclamations grecques ne réussissent point à Paris. Je me mets à l'ombre de vos ailes, mon très cher ange.

7464. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

A Ferney, le 17 décembre (1).

Mon cher et respectable philosophe bienfaisant, j'ai été bien fâché de ne pas répondre sur-le-champ à votre lettre d'Angoulême du 26 novembre. Quatre-vingt-trois ans, quatre-vingt-trois maladies, et presque autant d'affaires désagréables qui assiégent mes derniers jours, m'ont dérobé le plaisir de m'entretenir avec vous. Il m'en coûte beaucoup d'écrire, et même de dicter; on m'entend à peine quand je prononce, et il faut qu'on me lise les lettres auxquelles je réponds. C'est le partage assez ordinaire de la vieillesse.

Je compte, en vous avouant mes misères, parler en même temps à M. d'Argence et à vous. Vous êtes faits l'un pour l'autre, et vous avez tous deux des bontés pour moi.

Je suis bien aise que vous ayez lu les pièces d'un vieux procès qui devrait être jugé il y a longtemps. Je me les suis fait lire aussi. Ce fatras m'a beaucoup amusé. Je suis fâché seulement que les procureurs et les greffiers, qui autrefois barbouillèrent tant de papier dans cette affaire, aient gagné tant d'argent aux dépens du pauvre peuple.

La terre de M. d'Argence et la vôtre sont mieux administrées. Je n'ai guère vu dans ce long procès dont vous me parlez, de prix donnés aux *bonnes gens* et aux *bonnes filles*. Ces mots mêmes de bonté d'âme, d'amitié, de reconnaissance, ne s'y trouvent pas une seule fois.

Je n'ai nulle curiosité de voir la profession de foi que vous m'annoncez, ni même la *Galerie des grands hommes selon le cœur de Dieu* (2). Mais si j'étais encore au nombre des vivants, je voudrais être selon votre cœur.

Vous avez très bien fait de faire inoculer votre fils. Vous n'avez fait en cela que suivre l'exemple du roi et de la famille royale.

Vous me donnez une grande consolation en me disant que vous pouviez venir passer quelques jours dans ma caverne. Mais il ne faut pas faire de si douces promesses sans les tenir. Vous ne verriez que deux malades, madame Denis et moi, dans une profonde solitude et dans un régime plus triste encore que les maladies; mais vous trouveriez deux cœurs qui sont à vous. J'en dis autant à M. d'Argence; il sait avec quelle tendresse nous lui sommes attachés.

7465. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

18 décembre.

Mon cher marquis, tout ce que vous m'avez écrit de mademoiselle Sainval m'a tourné la tête, et a échauffé mon cœur; mais c'est montrer Vénus toute nue à un castrat. Ce que j'ai commencé pour elle m'en paraît fort indigne. J'avoue ma turpitude à M. d'Argental, et je vous fais la même confession. Le sujet est si simple, qu'il ne pourrait aller qu'à trois coups; il en faut cinq pour mademoiselle Sainval.

On vient de m'envoyer un nouveau tome des *Lettres édifiantes et curieuses* du révérend P. Patouillet, ci-devant jésuite. Dans ces lettres, qui ne sont ni curieuses ni édifiantes, il s'en trouve une du révérend P. Bourgeois, convertisseur secret à la Chine, et qu'on dit parent de M. de Boynes. Ce maraud raconte qu'il avait baptisé une fille de quinze ans, laquelle était possédée d'un démon de luxure. Adressez-vous à la sainte Vierge, lui dit le P. Bourgeois; prions-la de vous faire mourir plutôt que de vous laisser succomber. La fille le crut, et mourut, pendant la nuit, de la goutte remontée. C'est précisément le sujet de ma petite drôlerie. C'est une femme amoureuse à la fureur du meurtrier de son mari, et qui finit enfin par se tuer, au lieu de se laisser violer par son cher amant. Cela est si peu dans la nature, et surtout dans la nature française, que je parierais pour les sifflets.

Je me suis aperçu très tard de mon mauvais choix. Je peignais des couleurs les plus vives et les plus tendres un tableau qu'il faut jeter dans le feu. J'en suis bien affligé, car il n'y a pas d'apparence qu'à mon âge je fasse encore des enfants; et celui-là aurait été intéressant, s'il n'avait pas été ridicule.

Si le déclamateur Oreste peut réussir, je ne manquerai pas de prendre ce prétexte pour écrire à l'ami de madame de Boullogne. Je vous remercie du bon conseil que vous m'avez donné. Je vous remercie surtout de vos quatre pages d'écriture; vous n'êtes pas accoutumé à faire de telles faveurs. Je suis enchanté de vous avoir corrigé de votre laconisme. Pardonnez-moi de ne vous écrire que deux pages : c'est beaucoup pour un malade dans un désert. Conservez-moi vos bontés.

7466. — A L'AUTEUR D'UN JOURNAL.

22 décembre.

Le plan de votre journal, monsieur, me paraît aussi sage que curieux et intéressent : mon grand âge, et les maladies dont je suis accablé, ne me laissent pas l'espérance de pouvoir produire quelque ouvrage qui mérite d'être annoncé par vous.

Si j'avais une prière à vous faire, ce serait de détromper le public sur tous les petits écrits qu'on m'impute continuellement. Il est parvenu dans ma retraite des volumes entiers, imprimés sous mon nom, dans lesquels il n'y a pas une ligne que je voulusse avoir composée. Je vous supplierai aussi, monsieur, de vouloir bien, par un mot d'avertissement, me délivrer de la foule de lettres anonymes qu'on m'adresse. Je suis obligé de renvoyer toutes les lettres dont les cachets me sont inconnus. Cet avertissement, inséré dans votre journal, m'excuserait auprès des personnes qui se plaignent que je ne leur aie pas répondu; je vous *aurais* beaucoup d'obligation.

Je ne doute pas que votre journal n'ait beaucoup de succès; je me compte déjà au nombre de vos souscripteurs.

7467. — A M. LE DOCTEUR PAUL VERGANI.

Ferney 23 décembre.

Monsieur, un vieillard très malade, et qui a presque perdu les yeux, a l'honneur de vous remercier du livre (1) dont vous l'avez favorisé. C'est une grande consolation pour lui de se le faire lire. La guerre que vous faites au duel est juste et bien conduite; elle vous fera beaucoup d'honneur. La mort qui m'appelle depuis quelque temps ne me permet pas de vous en dire davantage. J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime que vous méritez, etc.

7468. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

24 décembre (2).

M. de Crassy, madame, quitte les ruines du pays de Gex pour avoir le bonheur de vous faire sa cour, et moi je reste enterré sous ces ruines. Il vous racontera toutes nos oppressions, tous nos malheurs. Vous croyez bien que, dans ce labyrinthe de misères, je n'ai eu ni le temps ni la liberté d'esprit nécessaires pour finir ce que j'avais commencé sous vos yeux, et ce que je n'aurais pu heureusement achever qu'en étant éclairé par vos conseils et soutenu par votre présence. Ces petites entreprises-là demandent tout ce que je n'ai point, gaieté, santé, jeunesse, facilité de travail, conseils, tête uniquement occupée de son objet. J'ai été très malheureux cette année en vers, en prose et, en chiffres, et, qui pis est, cette année est ma quatre-vingt-troisième. Toutes les disgrâces ont fondu sur moi, du jour que vous avez quitté votre ville naissante de Ferney. Le comble de notre malheur est d'être abandonnés par Saint-Géran. On dit qu'il ne reviendra point voir le joli théâtre qu'il avait bâti, qu'il s'est ruiné à Bâle, et qu'il est entièrement dégoûté de la Suisse. Nous voyons tomber à la fois nos manufactures et notre comédie; mais si vous protégez toujours ce petit coin de terre, et surtout si vous l'honorez encore de votre présence, vous nous rendrez la vie.

Je suis dans une ignorance absolue de tout ce qui se passe; je vois seulement de très loin et très confusément qu'on nous fait beaucoup de mal, et je ne me console qu'en

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(2) Les *Grands hommes vengés des philosophes*, par l'abbé Chaudon. (*A. François.*)

(1) *Sur l'Enormité du duel.* (G. A.)

(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

me flattant que vous nous voulez toujours du bien. Je me mets à vos pieds, madame, du fond de ma caverne, d'où je découvre sept lieues de neiges : mon esprit est à la glace; mais mon cœur est rempli pour vous du plus tendre respect.

7469. — A M. FABRY.

30 décembre.

Monsieur, le vieux malade de Ferney se proposait bien de vous prévenir, et de vous renouveler, en 1777, les sentiments qu'il a toujours eus pour vous depuis qu'il a choisi ce petit coin de terre pour sa patrie : vous lui avez toujours rendu cette patrie chère; vous en êtes le soutien. Toutes vos occupations sont utiles au public, et les miennes n'ont été, pendant soixante ans, que de vains travaux d'un homme de lettres. Je me suis mis enfin à bâtir des maisons, afin de faire quelque chose de solide; mais les principaux fondements de ma colonie sont vos conseils et vos bontés.

Quoique la crainte des impôts m'ait ôté quelques habitants, il m'en revient d'autres plus utiles et plus considérables; c'est à votre sage administration principalement que je les dois : je dois commencer cette année par des remerciements. Recevez, avec votre bienveillance ordinaire, les assurances de la respectueuse amitié avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

7470. — A M. DE BACQUENCOURT.

1er janvier 1777.

Monsieur, depuis la journée des Calas, je vous ai bien des obligations. La plus grande est celle d'être notre intendant. Je vous remercie surtout de m'avoir instruit sur la petite patrie que je me suis choisie je ne sais comment, et que je connais très peu.

Il me semble qu'on disputait sans beaucoup s'entendre. Ceux qui accusaient votre subdélégué de prendre secrètement le parti de son commis et de Rose (1) m'ont paru injustes. Ceux qui ont accusé nos états de vouloir prendre pour eux le marché de Rose ne m'ont pas paru plus équitables. Ce que j'ai pu comprendre dans ma solitude, au milieu de mes souffrances continuelles, c'est que tout le monde avait raison en un seul point, celui de s'en rapporter à votre justice et à votre bonté.

Vous savez, monsieur, par expérience, qu'on va toujours trop loin, soit quand on soutient ses droits, soit quand on attaque ceux d'autrui. On vous avait d'abord mandé que la colonie de Ferney ne voulait payer aucune taxe, et vous avez bientôt reconnu qu'elle offrait de se taxer elle-même. On avait persuadé le conseil que l'industrie, dans le pays de Gex, produisait plus que la culture des terres; et il s'est trouvé à l'examen que l'industrie, laquelle réside presque tout entière dans Ferney, ne rapporte pas la dixième partie des biens-fonds.

De même on vous a dit, monsieur, que nos états voulaient avoir actuellement six mille quintaux de sel de Berne, ce qui était absolument impossible; et on a reconnu qu'en faisant casser le marché de Rose, ils ne voulaient que s'assurer pour l'avenir les secours de Berne dans des besoins urgents.

Vous mettez tous les disputants d'accord en leur promettant votre protection dans ce besoin, qui ne tardera pas à se manifester, et en voulant bien les assurer qu'ils auront du sel de la ferme. Moyennant cette assurance, tout le monde me paraît aujourd'hui très content; et des deux côtés on doit également vous bénir.

Je voudrais bien que l'affaire des régisseurs du marc d'or pût s'accommoder aussi aisément avec les horlogers de Ferney. Messieurs de Genève envoient tous les ans en France trente mille montres d'or à dix-huit carats, et ces régisseurs ne veulent pas souffrir que mes pauvres colons en envoient cinq cents. M. de Fargès dit à la régie qu'elle a tort, et que celui qui couperait le cou à la poule aux œufs d'or, sous prétexte qu'elle pondrait à dix-huit carats, serait un fort mauvais ménager.

J'abuse de votre temps et de vos bontés, monsieur, en vous parlant de toutes ces misères; je vous prie de me pardonner.

Ignaros nec viæ mecum miseratus agrestes,
Ingredere, et votis jam nunc assuesce vocari. (*Georg.*, I.)

Je suis avec respect, etc.

(1) Voyez la lettre à Trudaine du 10 décembre. (G. A.)

7471. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1er janvier.

Ne criez pas tant, messieurs; il y a longtemps que votre dîner est prêt (1), mais je n'ai pas osé le servir sur table; et même encore aujourd'hui je tremble de vous faire très mauvaise chère; il n'y a que trois services. Je m'étais imaginé qu'en les donnant à dîner, et les trois actes assez plaisants et assez intéressants, à mon gré, du *Droit du Seigneur*, à souper, cela pourrait vous amuser quelque jour. Il est vrai que la peur m'a pris, quand j'ai relu ma petite drôlerie tragique; et ma peur a été si grande, que je ne voulais pas montrer cet abrégé de tragédie à madame Denis. Hier j'ai surmonté mon dégoût et ma crainte, je lui ai donné la pièce à lire; elle a pleuré, et cela m'a rassuré. Quand je dis rassuré, ce n'est pas auprès du parterre; car vous savez qu'à présent votre ville est divisée en factions. J'ai contre moi le parti anglais, le parti juif, le parti dévot, la foule des méchants auteurs, tous les journalistes; et Dieu sait quelle joie quand toute cette canaille se réunira pour siffler un vieux fou qui, dans sa quatre-vingt-troisième année, abandonne toutes ses affaires pour donner un embryon de tragédie au public! Je suis assez fat pour croire que le rôle de mon impératrice est très honnête, très touchant, et même, si on veut, assez théâtral. Mais où mon gros abbé Mignot a-t-il pêché que le style est dans le goût de *Sémiramis* et de *Mahomet?* je vous jure qu'il n'en est rien. Je ne le crois pas rampant, mais je le crois beaucoup plus approchant du naïf que du sublime : c'est un combat éternel de l'amour et de la vertu. Le fond de l'étoffe est agréable; mais elle ne peut pas être nuancée.

Je doute fort, après tout ce qui me revient sur mademoiselle Sainval, que mon impératrice soit digne de ses talents. Et puis, quand cette grande actrice voudrait se charger du rôle; quand Lekain voudrait jouer le rôle de ce qu'on appelle l'amoureux; quand Brizard voudrait jouer le père, qui, par parenthèse, est un moine; enfin, quand tous les comédiens seraient d'accord, comment pourrait-on s'y prendre pour donner au public cet ouvrage, malgré les lois fondamentales de la comédie, qui veulent que chaque pièce passe à son rang? Les comédiens ont, je crois, encore quarante comédies à faire tomber avant moi. Il faudrait que je vécusse jusqu'à quatre-vingt-dix ans pour trouver place.

Vous sentez bien que la personne qui m'offre une place dans sa loge me fait quelque honneur et quelque plaisir. Je ne suis point ingrat; je me sens même beaucoup d'inclination pour cette personne; mais je vous supplie de considérer que j'ai perdu les yeux, les oreilles, les jambes, les dents, la langue, et qu'il n'y a pas moyen que j'aille me montrer parmi des jeunes gens. Très sérieusement, mon cher ange, je n'en peux plus. Si je m'allais mettre dans une loge de la comédie, on me prendrait pour un des spectres de Shakespeare. Ne dites point, je vous en prie, que je n'ai que quatre-vingt-deux ans; c'est une calomnie cruelle. Quand il serait vrai, selon un maudit extrait baptistaire, que je fusse né en 1694, au mois de novembre, il faudrait toujours m'accorder que je suis dans ma quatre-vingt-troisième année (2). Vous me direz que quatre-vingt-trois ne me sauveront pas plus que quatre-vingt-deux de la rage des barbares qui me persécutent; cependant ma remarque subsiste (comme dit Dacier). Tout ce que je sais, c'est que si j'en avais quatre-vingt-treize, je vous aimerais autant qu'à trente. La lie de mon vin vous appartient comme la mère-goutte, et mon cœur est tout jeune quand je pense à vous.

Je vous souhaite la bonne année, mon cher ange; les années heureuses sont faites pour vous.

7472. — A M. DE VAINES.

A Ferney, 1er de 1777.

Neglectæ dominus splendidior rei. (Hor., III, od. XVI.)
Intaminatis fulget honoribus. (Ibid., II, XVIII.)

Jouissez de votre repos, monsieur, et de l'amitié des honnêtes gens, qui rend ce repos si agréable. Je ne sais où est M. Turgot, ni ce qu'il fait. Je vous prie de lui dire, quand vous le verrez, qu'il y a sur la frontière de Suisse un mourant qui lui est plus attaché que tous les vivants de Paris.

Permettez que je vous adresse cette petite lettre pour M. de La Harpe.

Je vous souhaite de tout mon cœur une bonne année, une

(1) La tragédie d'*Irène*. (G. A.)
(2) Voyez, tome I, notre *Appendice à la Vie de Voltaire*. (G. A.)

vie plus heureuse que la mienne, et une santé meilleure. Je finis dans les douleurs l'année 1776, et je commence l'autre de même. Votre très humble et obéissant serviteur.

7473. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 5 janvier 1777 (1).

Votre vieux malade, madame, a eu l'honneur de vous écrire par M. de Fontaine. Il ne sait ni où vous demeurez, ni si vous avez reçu sa lettre. Il ignore, au milieu de ses neiges, tout ce qui se fait dans Paris et à Versailles. Il ne sait autre chose sinon que, quand il mourra, vous perdrez un serviteur aussi attaché qu'inutile. L'état où il se trouve, plus détestable que jamais, le met dans l'incapacité de vous écrire une lettre raisonnée et même raisonnable. M. de Crassy, qui se porte bien, vous fera un long détail de toutes nos misères auxquelles je ne crois pas qu'il y ait de remède. Il faut savoir souffrir de toutes les façons. Le rude hiver que nous éprouvons me décourage. La nature est si horrible que je n'ose espérer un printemps.

Je vous souhaite, madame, une bonne année et de beaux jours. Il n'aurait tenu qu'à vous de me donner du moins un bon quart d'heure, en m'écrivant un mot. Mais il n'y a personne au monde avec qui les absents aient plus de tort qu'avec vous. Vous les oubliez entièrement pendant l'hiver, et vous leur reprochez, l'été, de vous avoir oubliée. Il y aurait de la folie à moi si j'osais espérer de vous faire encore ma cour cet été. Je me borne à le désirer passionnément.

Je ne vous parle point de cet ouvrage que vous avez vu naître, et qui n'était pas fait pour être traité par un homme de quatre-vingt-trois ans. Comment vous parlerais-je de mon dernier enfant? J'ignore si vous avez encore la moindre bonté pour le père. Si vous m'honoriez encore d'un reste de souvenir, vous daigneriez m'instruire, par M. de Crassy, de toutes les choses dont je n'ose vous parler, ne sachant pas si ma lettre vous parviendra. Je me mets à vos pieds à tout hasard.

7474. — A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

A Ferney, 6 janvier.

Le vieux malade, mon cher ami, vous fait son compliment sur la compagnie de cavalerie (2). Tel oncle, tel neveu.

La puissance démocratique de Genève vient de destituer trois syndics d'un coup de filet: cela ne fait nul bruit. Il n'y aura point de guerre civile: chacun ne songe qu'à mettre des rouleaux de cinquante louis à la loterie de Necker.

Le sieur Bérard, capitaine de notre vaisseau l'*Hercule*, et du *Carnatic*, que nous avions envoyé aux Indes, et qui était revenu à Lorient, vient de repartir avec notre argent, sans prendre congé de personne, et prend le chemin du Bengale, au lieu de nous payer; mais il n'y a pas moyen d'envoyer après lui la justice en pleine mer, comme dans les *Fourberies de Scapin*. On dit que le scélérat comptera avec nous dans cinq ans au plus tard, et que nous ne perdrons avec ce marin de Normandie qu'environ quatre-vingt-dix pour cent. Dieu veuille avoir l'âme de Labat, qui nous avait enjôlés, et qui s'est tiré d'affaire à nos dépens avant de mourir!

M. Forestier, médecin, demande une maison de six mille francs; nous la lui donnerons. M. de Crassy, de son côté, en demande une de douze mille pour ses frères. La maison de madame d'Hacqueville est bâtie, grâce au beau temps; car nous jouissons d'un printemps perpétuel depuis le commencement de novembre. Celle de M. de La Borde aurait pu l'être, s'il avait voulu se déterminer; mais l'argent manque pour toutes ces grandes entreprises. Je commence à espérer que la ville sera bâtie avant ma mort. Tout cela pourra vous amuser, surtout si M. de La Borde se fait vassal du château de Bijou (3).

7475. — A M. LE CHEVALIER DE FLORIAN.

A Ferney, 9 janvier.

Vous étiez né, monsieur, pour plaire aux princes et pour servir l'État. Vous remplissez votre vocation. Nous autres habitants des cavernes du mont Jura, nous partageons les obligations que vous avez à ce prince si vertueux et si aimable, auprès de qui vous avez le bonheur de vivre (4). Voilà toute votre famille un peu dispersée: M. votre père au fond du Languedoc, M. votre oncle à Autun, et vous dans les palais enchantés de Sceaux et d'Anet. Jouissez de votre heureux sort, que vous méritez, et agréez les sincères assurances de tous les sentiments que madame Denis et moi nous conserverons toujours pour vous. J'ai l'honneur d'être, etc. LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

7476. — A M. DE MIRBECK.

A Ferney, 9 janvier.

Monsieur, je ne puis trop vous remercier du mémoire (2) que vous avez eu la bonté de m'envoyer; il me paraît excellent pour le fond et pour la forme. Le commencement est plein d'une éloquence touchante, et la fin paraît d'une raison convaincante; mais vos clients ont à combattre un ennemi bien plus fort que la raison et l'éloquence, c'est l'intérêt; et ce qu'il y a de pis, c'est que cet intérêt est mal entendu. Il est certain que les moines, chanoines de Saint-Claude, pourraient gagner bien davantage avec de bons fermiers qu'avec des esclaves; mais ni les moines, ni les seigneurs séculiers qui les imitent, ni les juges qui ont tous des mainmortables, ne veulent renoncer à leur tyrannie. Les uns la croient de droit divin; les autres, de droit naturel. Je ne verrai point la fin de ce procès; je vais incessamment dans un pays où on ne trouve ni esclaves, ni tyrans. J'ai l'honneur d'être, avec l'estime respectueuse que je vous dois, etc.

7477. — A M. DE PRUNAY.

A Ferney, 9 de janvier.

Monsieur, vous devez être accablé de la foule des gens de lettres qui vous remercient de votre ouvrage (1). Ils doivent tous être charmés autant qu'honorés de voir la langue française si heureusement cultivée par un homme de guerre, homme du monde. Mon extrême vieillesse et mes maladies continuelles ne m'ont pas encore permis la lecture entière de tout votre livre; mais ce que j'en ai lu m'a paru si vrai et si utile, que je ne puis différer les remerciements que je vous dois.

J'ai l'honneur d'être avec une respectueuse reconnaissance, monsieur, votre, etc.

7478. — A S. A. S. MONSEIGNEUR LE PRINCE DE CONDÉ.

A Ferney, 17 janvier.

Monseigneur, que votre altesse sérénissime daigne agréer mes remerciements, comme elle a bien voulu favoriser mes prières. Quelque petit que soit le pays de Gex, il devient considérable, puisqu'il est dans votre province et sous votre protection. Il n'attend que de vos bontés, monseigneur, la continuation de son existence. Je n'ai d'autre intérêt, dans cette affaire, que celui d'avoir dépensé six cent mille francs à fournir au roi de nouveaux sujets et des colons industrieux. C'est auprès de M. l'intendant de Bourgogne que j'ose demander principalement la faveur de votre altesse sérénissime. S'il ne considère que les droits du fisc et les usages établis dans le royaume, la colonie est perdue, parce qu'elle est composée d'étrangers en faveur de qui on a dérogé, depuis 1770, aux droits du fisc et aux règlements ordinaires. On leur faisait la grâce de ne les point inquiéter; ils étaient oubliés, et ils demandent uniquement à l'être encore, jusqu'à ce que le gouvernement ait pris un parti sur cet établissement.

Il serait dur de voir, dans un désert, un chétif hameau, changé en une ville florissante, détruit tout à coup par des commis du marc d'or, de la marque des fers, et de la marque des cuirs. La plupart de nos ouvriers, étant des Allemands qui n'entendaient point le français, sont partis dans la seule crainte d'être rançonnés; les autres nous abandonnent tous les jours; et, de douze cents pères de famille utiles que j'avais rassemblés, il ne m'en reste pas à présent la moitié.

La seule grâce que je demande aujourd'hui à M. l'intendant de votre province est qu'il veuille bien empêcher, jusqu'à nouvel ordre, que les commis ne viennent, par des saisies, dissiper ce qui reste d'artistes rassemblés de si loin et à si grands frais. Je prendrais ensuite toutes les mesures que M. l'intendant me prescrirait, pour conserver ce qui reste de cette malheureuse colonie. Si votre altesse sérénissime daignait lui envoyer la lettre que j'ai l'honneur de vous écrire, votre recommandation servirait du moins à retarder quelque temps notre ruine entière; et à l'âge de quatre-vingt-trois

(1) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Que le neveu du marquis venait d'obtenir. (G. A.)
(3) Maison de Florian à Ferney. (G. A.)

(4) M. le duc de Penthièvre. (K.)
(1) Pour les serfs du mont Jura. (G. A.)
(2) *Grammaire des dames*. (G. A.)

ans, je mourrais avec moins de douleur, étant consolé par vos bontés. Je suis avec un profond respect, et une reconnaissance infinie, monseigneur, de votre altesse sérénissime, etc.

7479. — A M. DUTERTRE.

18 janvier.

Je vous suis très obligé, monsieur, de m'avoir mis au fait de toutes mes misères. Vous êtes un bon médecin qui non seulement connaît les maladies, mais qui les guérit.

Je ne profiterai plus de la bonté qu'avait M. de La Borde de me faire toucher mille écus par mois, pour la dépense de ma maison. Je vivrai comme je pourrai. Vous n'aurez rien à rembourser par cette économie, et s'il faut en user de même pour le mois de mars, je me priverai encore du nécessaire. Peut-être que, dans cet intervalle, nous pourrons fléchir nos illustres et injustes débiteurs le duc de Bouillon et le maréchal de Richelieu.

M. d'Ailly m'a fait signer avec M. le duc de Bouillon un acte qui doit être entre vos mains, par lequel je devais être payé sur son gouvernement d'Auvergne. Je croyais la chose en règle. Ma créance était originairement homologuée à la chambre des comptes, et ne devait pas péricliter; mais il me paraît que M. le duc de Bouillon ne peut trouver mauvais que je me joigne aux autres créanciers, qui ont fait valoir leurs droits judiciairement. Je vous supplie, monsieur, d'en charger le fondé de procuration que vous employez dans ces affaires (1).

Je vois que le peu qui me reste à Paris ne pourra suffire, cette année 1777, à m'acquitter de ce que je dois à Ferney pour les maisons que j'ai fait bâtir. Il faudra donc que mes neveux attendent comme moi le débrouillement de mes affaires, et qu'ils ne soient payés qu'à la fin de 1778 de la petite pension qu'ils ont bien voulu accepter. Ils recevront alors deux années; et, si je meurs dans l'intervalle, ils trouveront dans ma succession de quoi se dédommager.

A l'égard de M. Marchand (2), s'il ne paie pas les deux mille francs par mois qu'il a promis sur sa parole d'honneur, il faudra saisir aux fermes-générales sans difficulté et ne donner son désistement que quand il aura payé tout ce qu'il doit.

Je crois avoir répondu, monsieur, à tous les articles de votre lettre; mais je ne vous ai pas assez remercié du bon office que vous me rendez, en me faisant connaître mes affaires. Je ne puis y remédier qu'en pressant mes débiteurs. Je vous réitère mes sensibles remerciements, etc.

7480. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 20 janvier.

J'ai recours à vous, monseigneur; après soixante ans de bontés, vous ne m'abandonnerez certainement pas. Je suis ruiné, et ce n'est pas ma faute. J'ai entrepris, depuis cinq ou six ans, de bâtir une ville, et d'y établir plus d'une manufacture utile à l'Etat. J'avais été protégé sous le ministère de M. le duc de Choiseul. Je n'ai pas aujourd'hui le même avantage. Il ne me reste que la satisfaction d'avoir tout fait à mes dépens, sans avoir le moindre intérêt dans l'entreprise; mais je ne veux point mourir banqueroutier à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Vous me devez plus de dix-sept mille francs d'arrérages. Je vous demande en grâce de m'en faire payer neuf mille, pour apaiser des créanciers auxquels il faut du pain. Toutes les autres ressources m'ont manqué tout à coup. Je vous conjure de ne pas me rebuter dans la détresse extrême où je me trouve. Pardonnez à une importunité qui coûte assez à mon cœur.

7481. — A M. MARIN.

24 janvier (3).

Vous ne m'écrivez, monsieur, qu'une lettre du jour de l'an. C'est bien à la vérité une marque de souvenir; mais ce n'est pas une marque d'amitié. Vous avez donc renoncé aux affaires et aux belles-lettres; vous les jugez apparemment les unes et les autres tombées en décadence à Paris. Cependant les belles-lettres consolent toujours, pourvu qu'on ne se commette pas avec le public.

Vous ne me dites rien de votre ami l'homme hardi et éloquent (1). J'ignore où il est à présent. Il m'était venu voir avec M. Panckoucke l'automne dernier. Est-il vrai qu'il a quitté la France? On prétend qu'il s'est retiré à Bruxelles, et de là à Maëstricht; une place frontière de la Hollande n'est pas trop faite pour un homme de ses talents et de son caractère. Tout ce qui est arrivé depuis quelque temps à des personnes que vous avez connues est assez extraordinaire. Ce qui ne m'a pas médiocrement étonné, c'est qu'un fils de M. Lépine, horloger du roi, bien connu de vous, jeune homme de quinze à seize ans, tout au plus, vient, par le crédit de son oncle, d'être fait capitaine d'artillerie, et est parti en cette qualité pour nos îles. Il était, l'année dernière, apprenti horloger dans ma colonie. On voit tous les jours de ces changements de fortune. Je me flatte que vous avez assez affermi la vôtre pour ne rien craindre et ne rien désirer. C'est là, ce me semble, la bonne philosophie; et c'est ce que les querelles littéraires, ni même celles de la cour, ne donnent guère. Comptez que je m'intéresse bien véritablement, monsieur, à tout ce qui peut faire votre bonheur. Ma philosophie consiste à présent dans le repos et l'amitié. Conservez-moi la vôtre; elle sera la consolation de ma vieillesse. Votre, etc.

7482. — A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Ferney, 1er février.

Il est bien juste, monsieur, que ma colonie et moi nous vous présentions nos remerciements. Nous vous devons la protection de monseigneur le prince de Condé, et la lettre de M. le contrôleur général, qui a dissipé les craintes de tous les artistes. Je ne dois plus à présent implorer le secours des grands Condé que contre les Anglais.

J'espère qu'on ne souffrira pas au palais Bourbon que Gilles Shakespeare l'emporte sur le grand Corneille. On dit que vous allez décider incessamment entre Lulli, Piccini, Gluck, et Grétry: ce sera là une très jolie guerre (2). Je m'intéresse de loin à tous vos plaisirs. Ne me prenez plus mon titre de vieux malade, et conservez-moi vos bontés.

7483. — A M. MALLET DU PAN L'AINÉ (3).

Vous allez dans un pays (4) devenu presque barbare par la violence des factions; c'est un de mes grands chagrins que l'homme éloquent (5) que vous y verrez soit malheureux; il lui faudra du temps pour en parler la langue avec facilité: à combien d'embarras ce grand ouvrage politique hebdomadaire (6) va l'exposer? C'est une chose si délicate que de vouloir rappeler à une nation ses intérêts, lorsqu'elle est privée elle-même de tous les moyens de régénération! Je doute que Xénophon eût osé le tenter chez le jeune Cyrus; mais ce qui me donne les plus grandes espérances, c'est que M. Linguet a les outils universels avec lesquels on fait tout ce qu'on veut, le courage et l'éloquence. Je lui souhaite autant de succès qu'il a de mérite. Vous savez que, selon La Fontaine,

Tout faiseur de journal doit tribut au malin.

Il serait beau qu'il ne crût jamais avoir besoin de cette ressource, et en effet il est trop au-dessus d'elle. Je ne vous reverrai plus ni l'un ni l'autre; mon grand âge et mes maladies continuelles ouvrent mon tombeau, etc.

7484. — A S. A. S. MONSEIGNEUR LE PRINCE DE CONDÉ.

1er février.

Monseigneur, l'autre grand Condé n'aurait peut-être jamais daigné entrer avec tant de bonté dans les intérêts de ses vassaux. Je me mets avec eux aux pieds de votre altesse sérénissime. La lettre dont elle m'honore, et la réponse de M. le contrôleur général, suffiront pour faire fleurir la colonie. Elle était bien digne d'être protégée par vos bontés, car elle a été fondée à coups de fusil. Ce fut d'abord en 1770 qu'une partie des habitants de Genève, chassée par l'autre dans un combat sanglant, vint se réfugier dans votre province. Il suffira qu'on sache qu'elle a trouvé en vous un protecteur, pour qu'elle soit ménagée par tous les préposés aux recettes du roi. Je suis, avec le plus profond respect et la plus vive reconnaissance, etc.

---

(1) Dans les autres éditions, on trouve ici deux alinéas qui appartiennent à la lettre du 28 février. (G. A.)
(2) Fermier-général. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(1) Linguet. (G. A.)
(2) La guerre musicale entre les gluckistes et les piccinistes. (G. A.)
(3) Dans toutes les éditions, cette lettre est classée à l'année 1775; c'est une erreur, elle doit être de 1777. (G. A.)
(4) L'Angleterre. (G. A.)
(5) Linguet. (G. A.)
(6) Les *Annales politiques*. (G. A.)

7485. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 février.

Mon cher ange, votre lettre du 27 de janvier me prouve que votre providence bienfaisante a toujours les yeux ouverts sur mes misères. Je n'ai point reçu de vers de M. Sélis dont vous me parlez, ni de lettre de M. l'abbé Pezzana, ni d'estampe de la part du graveur Henriquez. J'ai reçu seulement par un libraire de Genève, la nouvelle édition de l'*Arioste*, et j'en ai remercié M. l'abbé Pezzana, par une lettre adressée à l'hôtel garni nommé l'*Ile-d'Amour*, où il demeurait, il y a plusieurs mois, lorsqu'il m'écrivit.

Vous croyez, vous et M. de Thibouville, que je ne vous ai invités qu'à un petit souper de trois services (1); il faut que je vous avoue que j'en prépare un autre de cinq (2). Le rôti est déjà à la broche, mais le menu m'embarrasse. Je crains bien de n'être qu'un vieux cuisinier dont le goût est absolument dépravé. Vous êtes le plus indulgent des convives; mais il y a tant de gens qui s'empressent à vous donner à souper, j'ai tant de rivaux qui me traiteront de gargotier, que je tremble de vous donner mes deux repas. Je vois évidemment qu'il faut remettre cette partie à une saison plus favorable. Il suffirait qu'il y eût un ragoût manqué, pour que tout le monde, jusqu'aux valets de l'auberge, me traitât de vieil empoisonneur. Il viendra peut-être un temps où l'on aura plus d'indulgence. Il faut d'ailleurs que je présente quelques rafraîchissements (3) à six juifs, et à leur aumônier, M. l'abbé Guénée, qui me paraissent un peu échauffés, et qui tirent la langue d'un pied de long.

Il résulte de tout cela, mon cher ange, que je ne pourrai vous rien envoyer qu'au mois de mars. Vous me pardonnerez sans doute, quand vous saurez le triste état où je suis. Ma colonie me prend presque tout mon temps. Des débiteurs très grands seigneurs, comme MM. les ducs de Bouillon et de Richelieu, et M. le duc de Wurtemberg, m'ont manqué tous à la fois, et me laissent dans l'impossibilité de continuer ma fondation. Il n'y a pas jusqu'à un fermier-général (4) qui ne me laisse sans secours. Ils disent tous que j'ai vécu trop longtemps pour être payé: ils me regardent comme un homme mort; et ce qui me paraît très désagréable, c'est qu'ils auront bientôt raison. Or, jugez si, dans de telles circonstances, je puis hasarder de vous donner à souper, surtout quand je suis presque sûr de vous faire une chère détestable.

Vous me parlez de madame du Deffand; vous sentez bien que la multitude énorme des fardeaux dont j'ai chargé ma faiblesse, et des embarras dont je suis environné, ne me permet guère d'agacer les jeunes dames de Paris : *Sufficit diei malitia sua*. Songez que j'ai presque autant de maladies que d'années, et presque autant de chagrins et d'occupations inquiétantes que de maladies. Ayez donc un peu pitié de moi, mon cher ange; portez-vous bien, réjouissez-vous, et aimez-moi : vous ferez toujours ma consolation.

7486. — A M. HENNIN.

A Ferney, 5 février.

Le vieux malade compte bien d'avoir l'honneur d'entendre demain M. Hennin; mais il n'aura pas celui de lui parler, car il a une extinction de voix et extinction de tout, excepté des sentiments d'attachement et de respect avec lesquels il a l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

7487. — A M. DE POMARET.

A Ferney, 7 février.

Le vieillard qui va bientôt finir sa carrière, monsieur, a encore assez de vie pour être très touché de votre souvenir, ainsi que de votre mérite et de tous vos sentiments. Mon état ne m'ayant pas permis, depuis quelque temps, de cultiver le peu d'amis qui me restaient à Paris, je ne sais rien de ce qui s'y passe. Je vois seulement que le nombre des hommes d'État éclairés et tolérants augmente tous les jours, qu'on adoucit partout dans le commerce de la vie des lois trop sévères, qu'on souffre ou qu'on autorise les mariages entre les personnes de l'ancienne secte et de la nouvelle. Je me réjouis avec vous de ce progrès de la raison, et j'en remercie le Dieu de toutes les sectes et de tous les êtres.

(1) *Irène*, d'abord en trois actes. (G. A.)
(2) *Agathocle*. (G. A.)
(3) *Un chrétien contre six juifs*. (G. A.)
(4) Marchand. (G. A.)

7488. — A M. LE COMTE DE LAMBERG.

7 février.

Monsieur, un vieillard de quatre-vingt-trois ans, qui sera bientôt délivré des souffrances de toute espèce auxquelles il faut se soumettre dans cette vie, et qui conserve encore un peu de goût pour tout ce qui peut éclairer l'esprit et lui plaire, est très consolé par l'honneur que vous lui avez fait en lui envoyant vos amusantes observations (1).

Mon état très douloureux ne me permet pas de vous remercier avec la même gaieté que vous écrivez; si les maladies qui me persécutent me donnaient un peu de relâche, j'aurais la consolation de m'entretenir avec un très aimable *mondain* de tous les personnages que j'ai connus, et dont il parle si judicieusement dans son livre. La colonie du vieux malade de Ferney est aussi malade que lui; il faudrait un homme tel que vous pour lui rendre la vie.

. . . . Pendent opera interrupta, minæque
Murorum *tenues*, æquataque *mœnia fimo*. (*Æn.*, IV.)

Le fondateur, entouré de ruines et de maux, vous présente, monsieur, ses très humbles respects.

7489. — A M. HENRIQUEZ.

A Ferney, 7 février.

Vous avez, monsieur, parmi vos chefs-d'œuvre de gravure, envoyé à un vieillard de quatre-vingt-trois ans, très malade, son portrait, qui n'était pas digne de vos grands talents. Les trois autres estampes (2) dont vous l'avez gratifié méritaient un burin tel que le vôtre. Je suis honteux de me trouver dans une si bonne compagnie; mais je n'en suis que plus reconnaissant. L'état de ma santé m'approche du terme où il ne restera plus de moi que votre estampe. Pardonnez aux maladies qui m'accablent, si l'expression de mes remerciements est si courte et si faible. J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime et la reconnaissance que je vous dois, monsieur, votre, etc.

7490. — A M. DE MIRBECK (3).

10 février.

Vous défendez, monsieur, toutes les causes auxquelles je m'intéresse. Je me joins à tous ceux qui achètent, vendent, et mettent en œuvre des cuirs. J'ai établi des tanneries dans ma petite colonie, au bout du royaume, dans un coin de terre réputé étranger par un édit du roi; et l'on nous y persécute, on nous y ruine, comme si nous étions Français. Ni les grandes Alpes ni le mont Jura ne peuvent nous servir de barrière. Les commis sont comme les vautours de nos montagnes : ils volent au-dessus des roches et des précipices, pour venir manger nos volailles.

Je vous remercie bien sensiblement du soin que vous prenez de leur rogner le bec et les ongles. Les malheureux habitants dont je suis entouré n'ont la permission de vivre qu'à de bien tristes conditions. Je vois à ma droite douze mille pères de famille, esclaves de vingt prêtres, et à ma gauche, une foule d'artistes écrasés par des commis. Puissent votre éloquence et votre raison supérieure briser tant d'odieuses chaînes! Agréez, monsieur, les sincères compliments et la reconnaissance d'un vieillard qui cessera bientôt d'être témoin des injustices de ce monde.

7491. — A M. CHRISTIN.

10 février.

Mon cher ami, je doute fort que M. Turgot ait dit : *Il ne connaît pas ses forces*. Cet homme sage sait trop bien quelle est ma faiblesse : il n'a que trop éprouvé que la plus grande réputation est écrasée par le pouvoir. M. le prince de Montbarey rapportera l'affaire (4) au conseil. Vous savez comme il pense; et vous n'ignorez pas que le conseil a proscrit toutes ces pièces extrajudiciaires dont le public était inondé.

J'ai été cruellement désigné dans le factum de votre adverse partie, et je sais qu'on a proposé de décréter l'auteur du *Curé* (5). M. le prince de Montbarey ne pardonnera pas à un homme qui, sans être autorisé, se déclarera imprudem-

(1) Le *Mémorial d'un mondain*. (G. A.)
(2) C'étaient les portraits de Montesquieu, d'Alembert et Diderot. (K.)
(3) Sur un mémoire qu'il avait composé pour la liberté du commerce des cuirs, et contre les tyrannies qui les ruinent. (K.)
(4) L'affaire des serfs du mont Jura. (G. A.)
(5) La *Voix du Curé*. Voyez tome V, page 559. (G. A.)

ment contre lui. Je crois qu'il ne faut point sortir du port dans un temps d'orage.

Je vous embrasse de tout mon cœur, avec autant d'amitié que de tristesse.

7492. — A M. PANCKOUCKE.

15 février.

Oui, oui, je ferai tout ce qu'il vous plaira, car vous m'avez gagné le cœur, et je suis toujours amoureux de madame Suard votre sœur (si je suis en vie, s'entend ; car je ne réponds de rien). Tant qu'il me restera un peu de force et un peu d'huile, je suis à votre service.

Il me paraît que le journal de M. de La Harpe (1) reprend beaucoup de faveur auprès des honnêtes gens et de ceux qui ont du goût. Ils dirigent, à la longue, le jugement des autres; et, en tout genre, la *Phèdre* de Racine anéantit la *Phèdre* de Pradon. Si votre débit n'est pas aussi considérable qu'il devrait l'être, n'imputez point ce désagrément passager au prétendu mécontentement du public, fâché de voir M. de La Harpe succéder à son ennemi. Le public se soucie peu des querelles des gens de lettres; on se borne à s'en amuser et à en rire pour son argent. La véritable raison qui fait que vous vendez moins votre très bon journal, c'est que vous avez quarante ou cinquante concurrents. S'il n'y avait qu'un pâtissier dans Paris, il ferait une fortune immense: quand il y en a mille, les profits se partagent.

Je n'ai point reçu le *Tristam Shandy* (2) en français, ni le livre *De l'Homme* (3) dont vous me parlez. On est en état de travailler aux extraits dont M. de La Harpe ne voudra pas se charger. Tout ce qu'on demande, c'est d'être entièrement ignoré, et que M. de La Harpe soit content de ce travail qui n'est entrepris que pour le soulager, parce qu'on sait bien qu'il a d'autres occupations. On le prie de vouloir bien se donner la peine de corriger tout ce qui ne paraîtra pas convenable. Deux traits de plume peuvent adoucir l'article où l'on donne la préférence à la *Félicité publique* sur *l'Esprit des Lois*, quoiqu'on soit persuadé que le fameux ouvrage de Montesquieu n'est que de l'*esprit sur les lois*, comme l'a très bien dit madame du Deffand.

7493. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 février.

Vous êtes bien bon, mon cher ange; mais je vous jure, encore une fois, que je n'ai point entendu parler de M. Sélis (4). J'ai fait la revue de tous mes papiers, je n'ai trouvé ni vers ni prose de sa part. Quant à M. l'abbé Pezzana, c'est moi qui lui ai écrit, encore une fois, à l'Ile-d'Amour. Je ne savais pas qu'il y eût une aussi jolie auberge dans Paris.

Il est vrai que quelquefois mon grand âge, mes maladies, les chagrins dont on m'accable, et les travaux qui me consolent, m'empêchent de répondre à de fatigantes lettres d'inconnus; mais ce n'est point ici le cas de M. Sélis et de M. Pezzana.

S'il y a quelqu'un à qui on puisse reprocher de ne point écrire, c'est madame papillon-philosophe. Je comptais sur elle, je me flattais de l'honneur de son amitié; j'imaginais même qu'elle pourrait dire un mot à M. de Richelieu, et employer son éloquence auprès du ministère pour ma petite colonie. Je n'ai eu d'elle aucune nouvelle, et je n'ai personne dont je puisse implorer le secours. Paris est devenu pour moi une ville aussi étrangère que Pékin. Il est vrai qu'on écrit également contre moi dans ces deux villes. Les jésuites missionnaires qui sont encore à la Chine, et qui prennent hardiment le nom de jésuites dans ce seul endroit du monde, me tympanisent un peu dans leurs *Lettres édifiantes*, et j'ai toujours à combattre, dans Paris, l'illustre famille des Fréron, celle des Clément, et celle des dévots. Les anciens ennemis de M. de Richelieu, assez mal instruits pour me croire son favori, me punissent des bontés qu'ils lui supposent pour moi.

Mon cher ange, j'ai cru trouver le repos dans la solitude : il n'est nulle part pour les hommes qui ont eu le malheur de se consacrer au public, en quelque genre que ce puisse être. Il n'y a qu'un moyen pour obtenir la paix de l'âme, c'est de mourir. Il est bien triste, mon cher ange, de finir sa vie loin de vous. Votre amitié me soutient un peu dans mes derniers jours; j'abandonnerai sans regret tout le reste. J'oublierai surtout les plates et ridicules misères dont toute la littérature est infectée aujourd'hui. Adieu, mon cher ange, mon consolateur.

(1) Le *Journal de politique et de littérature*. (G. A.)
(2) Linguet. (G. A.)
(3) Par Marat. (G. A.)
(4) Voyez, tome IV, aux ARTICLES DE JOURNAUX. (G. A.)

7494. — A M. ***.

A Ferney, 25 février.

Quoique je sois bien vieux et bien malade, monsieur, je n'ai pas absolument perdu la mémoire. Je me souviens qu'il y a environ quinze ans M. Thieriot m'envoya une brochure intitulée *Anecdotes sur Fréron* (1). Il me manda que plusieurs personnes l'attribuaient à M. de La Harpe. Il se peut qu'avant de l'avoir examiné, j'aie cru et j'aie mandé que cet ouvrage était très véridique, et qu'il était de l'auteur à qui on l'attribuait. Mais je reconnus bientôt que cet ouvrage ne pouvait être ni de M. de La Harpe ni d'aucun homme de lettres. Il n'y est principalement question que de marchés avec des colporteurs et des libraires, de querelles et de procès sur les objets les plus bas. Le style est digne du sujet qu'il traite.

M. l'abbé de La Porte, dont il est fort question dans cet ouvrage, et M. de Marmontel, dont il est aussi parlé, peuvent être consultés sur la vérité des faits énoncés dans la brochure. Il y était dit que le libraire Lambert avait un mémoire manuscrit concernant tout ce qu'on reprochait alors à Fréron.

Voilà, je crois, tous les éclaircissements que je puis vous donner. Si jamais je retrouve un exemplaire de cette brochure, vous verrez si elle est véridique ou non; mais vous verrez bien plus évidemment qu'elle n'est pas d'un homme de lettres. Je me souviens qu'il était parlé, à la fin de l'ouvrage, d'un procès pour des paires de souliers. Toutes ces pauvretés-là ne passent pas la cheville du pied. J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

7495. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 26 février (2).

J'ai reçu, monseigneur, votre petit billet, qui est une espèce de lettre de change sur M. Marion. Ni lui ni l'abbé Mignot ne m'ont écrit; mais vos quatre lignes me suffisent. Plût à Dieu que M. le duc de Virtemberg et M. le duc de Bouillon m'en écrivissent autant! Je suis pénétré de votre bonne action, et de la grâce que vous y mettez. Vous ne sauriez croire quel bien vous me faites en versant ce baume sur mes blessures. Je trouve que ma destinée est réformée à la suite de la vôtre; j'ai un procès bien triste, tandis que vous en avez un bien exécrable. Mais je suis toujours plus sûr du vôtre que du mien. Il me paraît impossible qu'on ne vous rende pas à la fin la justice qu'on vous doit. L'affaire est trop criante, et la vérité en est trop palpable. Je ne crois pas qu'il y ait eu un pareil procès depuis celui de la faussaire de Robert d'Artois. On dit que parmi les épines du barreau vous avez conservé toute votre gaieté, comme toute la noblesse et la hauteur de votre âme; je n'en suis point surpris : vous serez toujours supérieur aux autres hommes. Conservez, je vous en supplie, vos bontés à un vieux serviteur qui vous sera attaché jusqu'à son dernier moment avec le plus tendre respect.

7496. — A M. BAILLY.

A Ferney, 27 février.

« Tradidit mundum disputationi eorum. »

Je ne dispute point contre vous, je ne cherche qu'à m'instruire. Je suis un vieil aveugle qui vous demande le chemin. Personne n'est plus capable que vous de rectifier mes idées sur les brachmanes.

Je suis étonné qu'aucun de nos Français n'ait eu la curiosité d'apprendre à Bénarès l'ancienne langue sacrée, comme ont fait M. Holwell et M. Dow.

1° Le livre du Shasta, écrit il y a près de cinq mille ans, n'est-il pas assez sublime pour nous laisser croire que les auteurs avaient du génie et de la science!

2° Est-il bien vrai que les brames d'aujourd'hui n'ont ni science ni génie?

3° S'ils ont dégénéré sous la tyrannie des descendants de Tamerlan, n'est-ce pas l'effet naturel de ce que nous voyons dans Rome et dans la Grèce?

4° Zoroastre et Pythagore auraient-ils fait un voyage si long pour aller les consulter, s'ils n'avaient pas eu la réputation d'être les plus éclairés des hommes?

5° Leurs trois vice-dieux ou sous-dieux, Brama, Wistnou,

(1) Voyez tome IV, page 703. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

et Routren, le formateur, le restaurateur, l'exterminateur, ne sont-ils pas l'origine des trois Parques?

Clotho colum retinet, Lachesis net, Atropos occat.

La guerre de Moïsazor et des anges rebelles contre l'Éternel n'est-elle pas évidemment le modèle de la guerre de Briarée et des autres géants contre Jupiter?

6° N'est-il donc pas à croire que ces inventeurs avaient inventé aussi l'astronomie dans leur beau climat, puisqu'ils avaient bien plus besoin de cette astronomie pour régler leurs travaux et leurs fêtes, qu'ils n'avaient besoin de fables pour gouverner les hommes?

7° Si c'était une nation étrangère qui eût enseigné l'Inde, ne resterait-il pas à Bénarès quelques traces de cet ancien événement? M. Holwell et Dow n'en ont point parlé.

8° Je conçois qu'il est possible qu'un ancien peuple ait instruit les Indiens; mais n'est-il pas permis d'en douter, quand on n'a nulle nouvelle de cet ancien peuple?

9° Voilà, monsieur, à peu près le précis des doutes que j'ai eus sur la philosophie des brachmanes, et que j'ai soumis à votre décision. Je vous avoue que je n'ai jamais lu le *Système* de M. de Mairan, *sur la chaleur interne de la terre, comparée avec celle que produit le soleil en été*. J'étais seulement très persuadé qu'il y a partout du feu.

Ignis ubique latet, naturam amplectitur omnem (1).

Les artichauts et les asperges que nous avons mangés cette année au mois de janvier, au milieu des glaces et des neiges, et qui ont été produits sans qu'un seul rayon du soleil s'en soit mêlé, et sans aucun feu artificiel, me prouvaient assez que la terre possède une chaleur intrinsèque très forte. Ce que vous en dites dans votre neuvième lettre (2) m'a beaucoup plus instruit que mon potager.

Vos deux livres, monsieur, sont deux trésors de la plus profonde érudition, et des conjectures les plus ingénieuses ornées d'un style véritablement éloquent, qui est toujours convenable au sujet.

Je vous remercie surtout de votre dernier volume. On me croira digne de vous avoir eu pour maître, puisque c'est à moi que vous adressez des lettres où tout le monde peut s'instruire. Agréez la reconnaissance et la respectueuse estime de votre très humble et très obéissant serviteur. LE VIEUX MALADE DE FERNEY, *puer centum annorum*.

7497. — A M. DUTERTRE.

A Ferney, 22 février (3).

Dans le triste état, monsieur, de mes affaires et de ma santé, votre lettre du 21 février me console. J'espère que vos bons offices pourront à la fin me tirer de l'embarras où je suis avec la succession de M. Delaleu. Il est clair que si j'étais payé de M. le duc de Bouillon, je ne devrais plus rien à personne dans Paris. J'ai eu l'honneur de vous écrire sur cette affaire, qui m'est très importante. Je vous ai prié de vouloir bien m'instruire si M. d'Ailly m'a conservé mon hypothèque ancienne, en transportant la dette dont M. le duc de Bouillon est tenu envers moi. Cette dette était homologuée à la chambre des comptes, et me répondait de mon paiement. M. d'Ailly l'a transférée sur le gouvernement d'Auvergne, et j'ai bien peur d'avoir perdu, par ce changement, la sûreté de ma créance.

J'avais prié mon neveu, l'abbé Mignot, de vous en parler. Votre silence sur cette affaire ne laisse pas de m'alarmer. Je vous demande en grâce de m'instruire, et de vouloir bien ordonner à votre homme d'affaires de presser toutes les démarches qui peuvent accélérer mon paiement.

Je ne profiterai plus de la bonté qu'avait M. de La Borde de me faire toucher mille écus par mois pour les dépenses de ma maison.

J'avais fondé une colonie assez florissante; mais les malheurs qui sont arrivés coup sur coup précipitent la destruction de cet établissement. J'ai des sommes immenses à payer au mois de juin; et des princes souverains, qui me doivent beaucoup d'argent, me laissent sans secours, de façon qu'avec un revenu considérable je suis à la veille de manquer, et menacé de mourir chargé de dettes.

Dans cet état, monsieur, je n'ai d'espérance que dans l'amitié que vous voulez bien me témoigner. Je vous prie de me la conserver, et de me faire réponse touchant l'affaire de M. le duc de Bouillon. J'ai l'honneur d'être, avec la reconnaissance que je vous dois, monsieur, votre, etc.

(1) Vers mis par Voltaire en tête de son *Essai sur la nature du feu*. Voyez tome V. (G. A.)
(2) *Lettres sur l'origine des sciences*. (G. A.)
(3) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

7498. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

3 mars.

J'ai reçu, monseigneur, votre lettre du 19 de février; je suis toujours étonné d'écrire en 1777. Vous rafraîchissez mes faibles sens, en me disant que mon neveu d'Hornoy ou Dompierre ne s'est pas mal conduit. Je vous réponds qu'il n'est en aucune façon du parti des fanatiques; il songe même à se tirer de cette cohue.

J'ai pris vingt fois la plume pour oser dire mon avis publiquement sur les injustices que vous essuyez. J'ai été retenu par la crainte de vous compromettre sans vous servir. Je ne peux pas m'imaginer qu'à la fin vous ne triomphiez pas. Plus les affaires se prolongent, et plus elles donnent le temps au public de revenir à la raison; c'est toujours mon avis.

Vous m'étonnez par vos *deux furies* (1). Je voudrais bien les connaître. J'ai vu le temps où il n'y aurait pas eu deux femmes en France capables de se déclarer contre vous.

Je ne sais plus où est madame de Saint-Julien, ni ce qu'elle fait, ni ce qu'elle pense, ni où elle demeure. Elle ne m'a écrit qu'une seule fois depuis qu'elle a quitté ma retraite. Je la quitterai bientôt moi-même pour aller mourir dans mon voisinage en Suisse (2).

Vous savez sans doute que M. de La Borde, l'ancien valet de chambre du roi, veut faire connaître cette Suisse à vos Parisiens, par une description qu'il en fait, accompagnée de mille estampes (3), pour lesquelles toute la famille royale a souscrit. Il m'avait proposé de prendre une petite maisot dans ma colonie, pour être plus à portée de son ouvrage; mais il a changé d'avis : c'était une idée bien singulière pour un fermier-général.

J'ose croire que la requête du jeune Lally pour faire revoir le procès de son père ne servira pas peu à rendre la saine partie du parlement plus circonspecte que jamais dans ses décisions.

Le jeune homme ne peut qu'être approuvé du public; il a de l'esprit, de la valeur, de l'opiniâtreté; il veut venger le sang de son père; le public sera pour lui. Il m'engagea, il y a trois ou quatre ans, à dire ce que je pensais de la catastrophe du général Lally, dans un de mes fatras. Le rapporteur (4) de cet étrange procès m'écrivit que j'étais mal informé, et que toutes les procédures qu'il conserve font sa justification. On dit à présent qu'il fera imprimer toutes ces pièces, si la requête du jeune Tolendal-Lally est admise.

Cela va faire une terrible diversion à votre affaire. On me mande que M. le premier président est allé parler au roi, pour prévenir cette révision. Je doute en effet qu'elle soit obtenue. La famille de de Thou demanda en vain une révision pareille.

Je crains de vous écrire trop indiscrètement; je m'arrête en vous renouvelant mon tendre et inviolable respect, et les regrets qui me dévorent d'être si loin de vous.

(1) Madame de Saint-Vincent et son amie la comtesse de Saint-Jean. (G. A.)
(2) Il venait d'y racheter une maison où il voulait être transporté, en effet, à sa dernière heure. (G. A.)
(3) *Tableaux topographiques, pittoresques, historiques, moraux, politiques*. Ils ne parurent qu'à partir de 1780. (G. A.)
(4) Pasquier. (G. A.)

7499. — A M. DE CHABANON.

5 mars.

Je remercie le Théocrite français, et non françois, qui va être mon successeur à l'Académie. Montaigne dit quelque part (5) : Croyez-vous qu'un vieillard rechigné et cacochyme se plaise beaucoup à lire Théocrite et Tibulle? Je réponds : Oui, quand ils sont traduits par M. de Chabanon. Vous rendez un vrai service au public, en nous donnant de véritables ouvrages de littérature, dans un temps où on nous accable de sottises et de pauvretés qui rendent notre nation méprisable à toute l'Europe.

Je vous répète, du fond de mon cœur, que je vous aime autant que je vous estime. Ce sont les dernières volontés, et peut-être les dernières paroles du vieux malade de Ferney.

(5) « Pensez-vous que les vers de Catulle ou de Sappho rient à un vieillard avaricieux et rechigné, comme à un jeune homme vigoureux et ardent? » Liv. II, ch. XII. (G. A.)

7500. — A M. GUDIN DE LA BRENELLERIE.

A Ferney, 7 mars.

J'ai reçu, monsieur, du directeur de l'imprimerie de Deux-Ponts, un livre (1) dont je viens de faire la lecture avec madame Denis et quelques amis. Nous admirions la multitude des connaissances de l'auteur, cette philosophie hardie à la fois et circonspecte qui règne dans l'ouvrage, et ce style si clair, si noble, si simple, si éloigné de l'affectation, de l'obscurité, de la violence, qui caractérisent aujourd'hui l'esprit du siècle. Nous disions unanimement que ce siècle aurait d'éternelles obligations à l'auteur. Nous avons craint seulement que son extrême indulgence pour deux ou trois personnages vivants ne fît un peu de tort à son goût. C'est ainsi que j'ai pensé, quoique je fusse pénétré d'estime et de reconnaissance pour l'auteur inconnu. Nous cherchions à le deviner, lorsqu'une lettre de M. d'Argental nous a appris son nom. Je sais enfin qui je dois remercier, et qui mérite les applaudissements de la nation. Ce livre sera chéri de quiconque aime les beaux-arts; il encouragera ces arts plus que ne peut faire la protection des rois.

Je vais bientôt quitter, monsieur, le siècle et la patrie que vous rendez célèbres. Je mourrai en les aimant mieux, mais surtout avec les sentiments que je vous dois : j'en suis pénétré; madame Denis les partage de tout son cœur. LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

7501. — A M. DELISLE DE SALES.

7 mars (2).

Le vieux malade a reçu, monsieur, la nouvelle édition d'un ouvrage qui doit vous faire beaucoup d'honneur. Je m'intéresse vivement à votre bonheur et à votre gloire. Je croyais l'injuste procès qu'on vous a fait entièrement terminé, et je suis bien indigné qu'il dure encore.

Je ne connais pas l'*Histoire philosophique de Rome*. Je dois présumer que cet ouvrage sera aussi instructif et aussi agréable que l'autre. Vous allez vous faire un grand nom dans la littérature. Puisse votre réputation ne pas nuire à votre félicité! ce sont les vœux ardents de votre, etc.

7502. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 mars.

Mon cher ange, j'ai reçu une lettre du 28 de février, écrite si menu, et d'un encre si blanc ou si blanche, que mes vieux yeux ont pu à peine la lire.

Si vous voyez papillon-philosophe (3), je vous supplie de lui dire que l'autre papillon (4) est le seul dont je sois content; il s'est arrangé avec moi. Il a payé moitié, c'est beaucoup; les souverains n'en font pas tant.

Les ides de mars (5) sont venues, je suis tué. Je viens de revoir mes deux enfants nouveau-nés (6). Je les ai trouvés contrefaits, et privés de tous les organes nécessaires à la vie. Il faut les regarder comme morts-nés. J'en suis honteux, mais je me console; je suis jeune, j'en aurai d'autres; je les mettrai un jour sous votre protection, et, s'ils perdaient leur père, vous auriez la bonté de les élever.

Je ne vois pas qu'aujourd'hui les autres pères de famille réussissent mieux que moi. La génération s'affaiblit beaucoup, quoi qu'en dise M. Gudin (7). Je suis plein de reconnaissance pour lui, mais je n'en sens pas moins mon indignité. Je vous avoue que je suis encore plus indigné qu'il ait osé mettre ce détestable *Emile* de Jean-Jacques au-dessus du *Télémaque*. Passe encore s'il s'en était tenu à cinq ou six pages du *Vicaire savoyard!* Je ne suis pas comme le dieu jaloux qui ne veut pas qu'on encense d'autres dieux; mais je ne puis souffrir qu'on soit en même temps à Dieu et à Belzébuth. L'ouvrage sera goûté, il fera du bruit, mais il fera du mal, car il encouragera les talents médiocres.

On m'a envoyé un chevalier d'Eon, gravé en Minerve, accompagné d'un prétendu brevet du roi, qui donne douze mille livres de pension à cette amazone, et qui lui ordonne le silence respectueux, comme on l'ordonnait autrefois aux jansénistes. Cela fera un beau problème dans l'histoire. Quelque académie des inscriptions prouvera que c'est un des monuments les plus authentiques. D'Eon sera une Pucelle d'Orléans qui n'aura pas été brûlée. On verra combien nos mœurs sont adoucies.

Je ronge mon frein et mon âme bien tristement loin de mon cher ange.

7503. — M. MARMONTEL.

8 mars.

Non, mon cher confrère, mon successeur, devenu mon maître; non, pour mon malheur, je n'ai point reçu de nouvelles du Pérou (1); non, M. de Vaines ne m'a rien écrit et ne m'a rien envoyé. Il faut que je sois proscrit par l'inquisition, car notre ami Panckoucke m'avait dépêché, il y a près d'un mois, un livre par M. Moreau, secrétaire de M. de Vergennes, et je ne l'ai point reçu. Il y a quelque excommunication lancée sur les livres et sur moi.

Si vous conservez une bonne volonté, dont j'ai grand besoin, vous m'enverrez votre ouvrage tout uniment par la diligence de Lyon. Ne me laissez point languir dans la misère, tandis que vous enrichissez Paris.

Pourriez-vous me dire si vous avez entendu parler de l'affaire d'un jeune philosophe, et par conséquent d'un jeune malheureux nommé Delisle de Sales, auteur d'un livre intitulé *De la philosophie de la Nature?* Il a été violemment persécuté, et même décrété de prise de corps. Il y a un mauvais vent qui souffle sur la philosophie. On ne réussit, dit-on, qu'en faisant des journaux contre la tolérance, et le métier de Fréron est devenu une charge héréditaire dans l'Etat. Heureusement je suis loin de cette barbarie, et je vais m'en éloigner encore davantage en finissant une vie longtemps persécutée. Donnez-moi les *Incas* pour mon viatique, et que les Pizaro et les Almagro ne me privent point des précieuses marques de votre amitié.

P.-S. Pourriez-vous me dire le nom d'un homme aimable (2) qui vint me voir à Ferney il y a quatre ans; qui avait un emploi considérable dans les fermes; qui demeurait à l'hôtel Bretonvilliers, ou à l'hôtel Lambert; qui était ami d'un ministre aujourd'hui disgracié; qui vous présenta à lui? Vous devez le connaître à toutes ces indications. Où est-il? que fait-il? Pardon.

7504. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Ferney, 28 mars.

Je vous ai avoué, il y a bien longtemps, monseigneur que Dieu, quand il lui prit fantaisie de me faire, n'employa rien de la belle pâte dont il vous a pétri. Je m'en suis aperçu, il y a quelques jours, plus que jamais. Je perdis, pendant deux jours, la mémoire comme Bernard (3), et je la perdis si absolument, que je ne pouvais retrouver aucun mot de la langue. Jamais la nature n'a joué un tour plus sanglant à un académicien. Il est ridicule que je tâte de l'apoplexie étant aussi maigre que je le suis : mais je vous jure que j'aurai beau essuyer ces petits accidents et perdre la mémoire, je n'oublierai jamais les bontés dont vous m'avez honoré pendant ma misérable vie.

Je me ressouviens bien pourtant que j'avais prié madame de Saint-Julien, il y a plusieurs mois, de me recommander à vous. Elle ne m'a point écrit depuis ce temps-là; mais elle vous a présenté ma requête fort mal à propos, et dans le temps que vous vous étiez rendu déjà à ma seule prière; de sorte que, dans mes malheurs, je n'ai qu'à vous remercier.

J'ai un procès au parlement de Dijon (4), probablement plus triste pour moi que le vôtre ne l'est pour vous; car je pourrais bien perdre le mien, et il me paraît impossible qu'on ne vous rende pas la justice qu'on vous doit. Tout ce qu'on a fait contre vous est si criant et si absurde, qu'on ne peut s'empêcher d'en rougir, pour peu qu'on ait conservé une ombre de raison et d'équité. Je suis bien malheureux de n'avoir pas pu venir faire un petit tour à Pâques vers mon héros. Tout indigne que je suis de paraître devant lui, je me serais cru trop heureux; mais je mourrai fidèle envers lui à mon culte de latrie.

---

(1) *Aux mânes de Louis XV*. (K.)
(2) Nous ne croyons pas que ce billet soit ici à sa place. Il doit être d'une date antérieure. (G. A.)
(3) Madame de Saint-Julien. (G. A.)
(4) Le maréchal de Richelieu. (K.)
(5) Date de la mort de César. (G. A.)
(6) *Irène* et *Agathocle*. (G. A.)
(7) Dans son livre *Aux mânes de Louis XV*. (G. A.)

(1) C'est-à-dire des *Incas* qui venaient de paraître. (G. A.)
(2) Garville. Voyez la lettre à d'Argental du 14 septembre 1773. (G. A.)
(3) Gentil-Bernard, mort en 1775, après cinq ans d'abêtissement. (G. A.)
(4) Voyez la lettre au président de Ruffey du 30 octobre 1777. (G. A.)

7505. — A M. LE MARÉCHAL DE NOAILLES (1).

A Ferney, 30 mars.

Monseigneur, dans l'état un peu fâcheux où la nature vient de me réduire, c'est une grande consolation pour moi d'être au moins capable de regarder le monument que vous venez d'ériger à la gloire de feu M. le maréchal votre père, et à la vôtre. Votre maison est chère à la nation ; je lui ai été bien respectueusement attaché. Un petit avertissement que j'ai reçu ces jours-ci de venir faire ma cour à vos ancêtres m'a laissé assez de force pour lire le livre le plus intéressant, le plus vrai, et le plus plein qu'on ait écrit sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV. Ce qui m'a fait le plus de plaisir, c'est que j'ai cru y découvrir beaucoup de traits qui ne peuvent être que de vous. Cet ouvrage doit instruire les citoyens et les rois.

Je ne puis, monseigneur, vous exprimer les remercîments que je vous dois. Je me suis mêlé autrefois de célébrer des héros ; mais je vois bien qu'il n'appartient qu'aux maîtres de parler de leur profession. Après avoir lu vos Mémoires, je n'ai autre chose à faire qu'à les relire. Ils feront mon occupation pour le peu de temps que j'ai encore à vivre. Je vous souhaite, du fond de mon cœur, une vie plus longue que celle du grand homme dont vous avez les dignités et le mérite. A peine ai-je eu le bonheur de vous faire ma cour ; c'est une consolation à laquelle il faut que je renonce : mais je serai pénétré jusqu'à mon dernier moment de l'honneur et du plaisir que vous daignez me faire. Je suis, avec un profond respect et une juste reconnaissance, monseigneur, votre, etc.

7506. — A M. AUDIBERT.

Mars.

Envoyer de beaux vers et de l'argent comptant,
Ce n'est pas au Parnasse une chose ordinaire.
Vous pensez bien solidement,
Et vous possédez l'art de plaire.
C'est l'*utile dulci* que dans Rome autrefois
Enseignait le galant Horace,
Et dont vous donnez avec grâce
Des leçons chez les Marseillois.

Je vous remercie tendrement, mon cher confrère ; j'aurais bien voulu passer mon hiver entre vous et M. Guys (2).

J'ai abusé plus d'une fois de vos bontés, monsieur, je les implore aujourd'hui en faveur de ma nièce, qui est toujours ou qui se croit toujours malade de la poitrine. Elle s'imagine que des branches de palmier d'Afrique, chargées de quelques dattes nouvelles, pourraient lui faire du bien. Je ne crois pas qu'un fruit d'Afrique rende la santé en Suisse ; mais je vous demande cette grâce pour ma pauvre nièce, qui pense que Maroc lui fera plus de bien que la nouvelle ville de Versoix.

On vous aura sans doute mandé, monsieur, que cette ville de Versoix, si longtemps abandonnée, se construit à la fin. Ferney lui a donné tant d'émulation, qu'elle s'élève à nos dépens, et même un peu, dit-on, à ceux de Berne, qui commence à en être effarouchée. On bâtit les portes de la ville avec les pierres qui étaient déjà taillées pour achever le port.

Diruit, ædificat, mutat quadrata rotundis ?
Insanire putas. (Hor., liv. I, ép. I.)

7507. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

6 avril.

Je suis obligé d'avouer à ma protectrice et et à mon papillon-philosophe que j'ai reçu de la nature un décret d'ajournement personnel qui me forcera de paraître bientôt devant elle en assez mauvaise posture. Pardonnez-moi cette figure de rhétorique tirée du barreau. Il faut bien que je parle cette langue, puisque j'ai un procès dans votre commandement de Dijon. Je sais qu'on s'adresse à notre protectrice pour toutes les mauvaises affaires qu'on a dans la province. Tantôt c'est pour du sel gris, tantôt pour du sel blanc ; c'est M. Racle qui demande à être payé de ce que le roi lui doit ; c'est M. de Florian qui vous demande des recommandations pour sa femme, laquelle est poursuivie par le procureur du roi de Sémur, auprès du procureur du roi de Dijon, pour une tracasserie qui ne peut faire de sensation que dans une petite ville de province ; enfin, c'est madame Denis et moi qui nous adressons à la protectrice.

L'affaire de madame de Florian n'est rien, et la nôtre est considérable. On nous demande quinze mille francs, et les frais iront au delà.

Vous nous avez déjà favorisés, madame, auprès de M. de Richelieu ; voyez si vous pouvez nous protéger encore auprès de M. Quirot de Poligny, conseiller au parlement, notre rapporteur : c'est-à-dire souvenez-vous si vous avez à Dijon quelque commissionnaire, quelque homme qui exécute vos ordres, et qui puisse dire à M. de Poligny que vous daignez vous intéresser à notre bon droit.

Il y a des temps malheureux où l'on est forcé d'importuner de ses misères les papillons-philosophes qui ont un cœur compatissant et généreux. Je me suis trouvé à la fois assailli ou abandonné de tous côtés. La ville de Ferney ne s'en trouve pas mieux. Il a fallu renoncer aux maisons qu'on avait commencées ; et je tombe moi-même en ruine, quand je suis entouré de celle de ma colonie. Il me semble que je suis réformé à la suite de M. le duc de Choiseul. Ferney est dans un état bien plus déplorable que Versoix.

Je ne vous cache point, ma protectrice, que je pense toujours au jour fatal où l'on m'annonça qu'on allait ne s'occuper plus que de Chanteloup. J'étais si mal informé alors de tout ce qui se passait, que j'avais cru qu'il ne s'agissait que de diminuer le ressort du parlement de Paris, et de ne plus obliger les pauvres provinciaux de courir deux cents lieues pour aller se ruiner et se morfondre dans l'antichambre d'un conseiller au parlement.

Je me flattais encore qu'on ne persécuterait plus les malheureux philosophes, et qu'on ne mettrait plus en prison douze mille volumes de l'*Encyclopédie ;* qu'on respirerait enfin sous des lois plus tolérables. Je vis bientôt à quel point je m'étais trompé. Je fus au désespoir, j'y suis encore, j'y serai jusqu'au dernier moment de ma vie. C'est là ce qui dévore mon cœur du soir au matin ; c'est ce qui m'a valu enfin l'espèce d'apoplexie, ou quelque chose de pis, qui va bientôt finir ma ridicule carrière.

Je vous demanderai à genoux une très grande grâce, en prenant mon congé, c'est d'assurer le grand homme vis-à-vis lequel vous demeurez, que je pars de ce monde en n'y connaissant point de plus belle âme que la sienne : j'entends les âmes des hommes ; car, pour celles des dames, je n'en connais point de plus noble et de plus charmante que la vôtre.

Voilà mes dernières volontés, et je vous supplierai très instamment, dès que je serai inhumé dans un petit coin de la Suisse, de me mettre aux pieds du seigneur de Chanteloup comme aux vôtres.

P.-S. Le procès que nous avons à Dijon est au nom de madame Denis, et non pas au mien. Il suffirait que votre mandataire, si vous en avez un, recommandât à M. de Poligny l'affaire de madame Denis en général.

7508. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 avril.

Mon cher ange, il n'y a que vous à qui j'ose écrire, dans l'état assez désagréable où je suis. J'ai reçu, comme vous savez, un petit avertissement de la nature, qui m'a fait souvenir que j'avais quatre-vingt-trois ans, et que ce n'était pas le temps de faire l'amour à Melpomène. Vous vous souvenez peut-être du petit souper à trois services (1) que je préparais pour elle, pour vous, et pour M. de Thibouville. La nouvelle de cette petite fête que je vous préparais avait transpiré chez quelques cuisiniers qui préparaient de pareils repas de plus haut goût que le mien. Cette concurrence m'avait intimidé, et je vous destinais un autre souper à cinq services (2). Peut-être les fourneaux ont trop échauffé ma tête, et je serai obligé de renoncer à mon métier de Martialo (3).

Si vous étiez voisin des eaux de Bourbonne, au lieu d'être près des Tuileries, je vous demanderais la permission de porter mon souper chez vous, ou plutôt mes deux soupers : celui qui est à cinq services me paraît assez honnête, si j'ose le dire. C'est un repas de santé ; mais cela ne suffit pas. On dit qu'il faut actuellement des entrées recherchées, et des nouveautés dont on n'aurait pas mangé autrefois. Il semble que je suis du bon vieux temps, et que la nouvelle cuisine n'est point faite pour moi.

J'ai bien la mine d'être obligé de prendre congé de la compagnie avant d'être en état de vous consulter. Cependa...

(1) *Mémoires d'Adrien-Maurice de Noailles, duc et pair, etc.*, six volumes rédigés par l'abbé Millot. Voyez tome V, page 643. (G. A.)
(2) Auteur d'un *Voyage littéraire de la Grèce*. (G. A.)

(1) *Irène*. (G. A.)
(2) *Agathocle*. (G. A.)
(3) Auteur du *Cuisinier français*. (G. A.)

vous m'avouerez que ce serait une chose assez plaisante, si ma petite fête pauvait un jour réussir, et si même j'étais assez heureux pour venir quelque jour, dans un petit coin, vous faire toutes mes confidences. C'est une idée que je roule souvent dans ma tête, et qui me console :

Et cette illusion pour quelque temps répare
Le défaut des vrais biens que la nature avare
N'a pas accordés aux humains.

Il faut que je vous confie mes scrupules sur les *Incas*, que mon confrère de l'Académie et en historiographerie (1) m'a fait parvenir. J'espérais que ces Incas m'amuseraient beaucoup dans ma convalescence; je vous avoue que j'ai été bien trompé. Il y a des sujets auxquels il ne faut rien changer, le grand intérêt est dans le simple récit. Celui qui ajouterait des fictions aux batailles d'Arbelles et de Pharsale glacerait le lecteur, au lieu de l'échauffer. Personne ne m'a parlé des *Incas*, excepté l'auteur. J'ai été étonné de ce silence, après le bruit qu'avait fait l'ouvrage. Serait-il arrivé la même chose aux *Mânes de Louis XV* (2)? Ce titre un peu fastueux ne promet-il pas trop? et ne peut-il pas se faire que l'encens qu'il prodigue à tout le monde n'ait plu à personne? Cependant le style en est noble, et ne ressemble point au style insupportable qui règne aujourd'hui. L'auteur paraît réunir l'éloquence à la philosophie et à beaucoup de connaissances. Je vous aurai bien de l'obligation, mon divin ange, si vous voulez bien m'apprendre comment ces deux ouvrages réussissent à Paris. Il me paraît que ce sont deux pièces dont la scène est l'univers entier. Pour moi, qui suis obligé de quitter le théâtre, je vous demande votre avis du fond d'une loge grillée. Que ne puis-je en effet, avant de mourir, me cacher derrière vous, dans quelque loge, et entendre notre ami Lekain! Faut-il que je sois séparé de vous pour jamais! C'est une privation que je ne puis supporter. J'ai bien des chagrins, mais celui d'être si loin de vous m'est assurément le plus sensible. Je baise le bout de vos ailes de ma bouche pâle et mourante.

7509. — A M. DE LA HARPE.

8 avril.

Le petit avertissement que j'ai reçu de la nature, d'aller trouver Horace, au nom de qui vous m'écrivîtes une si jolie lettre (3), m'a empêché, mon très cher confrère, de répondre plus tôt à celle que j'ai reçue de vous il y a trois semaines. Soyez persuadé qu'il n'y a personne, dans la littérature, d'assez vil et d'assez insensé pour vous attribuer jamais ces *Anecdotes sur* feu Zoile *Fréron* (4). Il n'y a qu'un colporteur qui puisse les avoir écrites, et ce n'est pas à l'auteur de *Warwick* et de *Mélanie* qu'on pourra jamais attribuer de pareilles misères. Thiériot disait que c'étaient des vérités très connues, mais tirées de la fange.

Soyez encore bien persuadé que je voulais m'amuser à Ferney, mais que je n'étais pas assez insensé pour faire passer mes amusements jusqu'à Paris. Ce n'est pas à mon âge qu'on a la témérité de faire de pareilles tentatives. Phryné et Ninon n'allaient pas au bal à quatre-vingt-trois ans. Hélas! j'ai même renoncé à voir les opéras-comiques qu'on joue sur le théâtre de la colonie de Ferney. La surdité s'est jointe à mes autres privations.

Si vous avez quelque chose à mander à Jean Racine, dont vous avez le style, pressez-vous, je vous prie. Je vous fais mes adieux d'avance, et je vous souhaite, du fond de mon cœur, tous les avantages et tous les succès qui sont dus à vos grands talents, à votre goût épuré, à votre amour du vrai, et à votre courage.

7510. — A M. MARMONTEL.

8 avril.

L'accident qui m'est arrivé, mon cher ami, ne m'a pas tellement affaibli, que je n'aie été en état de faire le voyage du Mexique et du Pérou. Je l'ai fait dans votre beau vaisseau (5), et je ne saurais assez vous en témoigner ma reconnaissance.

Je n'entends point dire que la Sorbonne ait pris le parti du révérend père inquisiteur qui lut en latin cette bulle du pape à l'inca Atabalipa, et qui fit pendre et brûler sur-le-champ notre inca pour n'avoir pas entendu la langue latine; mais j'apprends que messieurs du Châtelet soutiennent bien mieux notre sainte religion que messieurs les sorboniqueurs. On me mande qu'ils ont condamné au bannissement perpétuel ce pauvre Delisle de Sales, auteur de six volumes sur la nature, dans lesquels il a mis tout ce qu'il a jamais lu. Cette abomination est révoltante; elle est du quatorzième siècle. On prétend même que le parlement en est indigné, et qu'il va réformer la sentence du Châtelet.

Auriez-vous lu cette *Philosophie de la Nature*? je vois que toute philosophie court de grands risques. C'est un méchant métier que celui d'instruire les hommes : ceux qui les trompent et qui les volent sont plus adroits que nous; ils sont mieux récompensés; et ni vous ni moi ne voudrions pourtant être à leur place.

Adieu, mon cher confrère, mon cher ami; je vous avoue que je suis fâché de mourir sans vous avoir revu.

7511. — A M. DE VAINES.

A Ferney, 8 avril.

Le vieux malade de Ferney ressuscite un peu, pour assurer M. de Vaines qu'il est très affligé d'être à moitié mort sans avoir pu goûter la consolation de vivre pendant quelques jours avec lui et avec ses amis. Il le supplie de vouloir bien lui conserver l'amitié dont il l'a honoré, et de souffrir qu'il mette dans ce paquet ces deux billets, l'un pour M. d'Alembert, l'autre pour M. Marmontel.

S'il n'est pas en état d'écrire une longue lettre, il n'en est pas moins attaché à M. de Vaines, et n'en est pas moins sensible à toutes ses bontés.

Je finis mes adieux en cas que je parte, et je serai très fâché, monsieur, de partir sans avoir pu embrasser un homme aussi aimable et aussi officieux que vous êtes. Me trouverez-vous un apoplectique trop importun, si je m'adresse à vous pour dire à M. Turgot que je lui serai attaché jusqu'à mon dernier moment?

7512. — A M. LE CHEVALIER DE CHASTELLUX.

9 avril.

Monsieur, la nature venait de me faire une niche fort ridicule, lorsque j'ai reçu ma félicité dans le beau présent de la *Félicité publique* (1). Il n'appartenait pas à un homme aussi maigre que moi d'être accusé d'une attaque d'apoplexie : ce ne devait pas être là mon genre. Cependant on prétend que telle a été ma destinée; et il faut bien qu'en effet j'aie essuyé cette plaisanterie, puisque tout le monde me le dit, et puisque j'ai été si longtemps sans pouvoir vous écrire et vous remercier; mais enfin je peux lire, et c'est là ma félicité, dont je vous remercie.

Je vois que vous avez bien étendu et bien embelli votre ouvrage. Les *Vues ultérieures* et l'*Appendix sur les Dettes publiques* sont des morceaux très instructifs. Vos remarques sur les esclaves sont d'autant plus belles, que vous aviez des esclaves autrefois, et actuellement ce sont des moines de Bourgogne et de Franche-Comté qui en ont. Il y a mille traits nouveaux qui intéressent et qui instruisent le lecteur.

Vous savez, monsieur, que j'avais été charmé de la première édition, et que je ne pouvais être suspect de flatterie : j'ignorais l'auteur. Je puis actuellement lui rendre les grâces que je lui dois; mais, dans l'état où je suis, je ne dois pas hasarder une trop longue lettre; un malade de mon âge doit se taire. Agréez sa très tendre et très respectueuse reconnaissance. Continuez à faire le bonheur de vos amis, en regrettant celle que vous avez perdue. Je ne fais que des adieux. Madame Denis compte bien vous remercier un jour à Paris de l'honneur de votre souvenir.

7513. — A M. L'ABBÉ DU VERNET.

Ferney, 10 avril (2).

Le vieillard malade, ou plutôt mourant, à qui M. l'abbé du Vernet a écrit, compte parmi ses plus grands maux celui de ne lui avoir pu répondre avec exactitude. M. l'abbé ne doute pas que le pauvre solitaire ne soit pénétré d'horreur au récit des méchancetés et des bêtises de ces cannibales (3). Une relation de cette grossièreté barbare figurerait très bien dans un de ces journaux où l'on instruit l'Europe de ce qui se passe dans l'île Formose.

Le vieux malade va bientôt partir de ce globe, habité encore par tant de sauvages. Mais il regrettera ceux qui pensent comme M. l'abbé du Vernet et son ami. L'apoplexie dont

(1) Marmontel. (G. A.)
(2) Par Gudin. (G. A.)
(3) *L'Epître d'Horace à Voltaire.* (G. A.)
(4) Voyez tome IV. (G. A.)
(5) Les *Incas*. (G. A.)

(1) *Nouvelle edition.* (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Les juges du Châtelet avaient condamné Delisle de Sales au bannissement. (G. A.)

il a été attaqué n'a pas tout à fait pénétré jusqu'à son âme. Il se console de quitter bientôt ce monde, où il n'entend parler que d'extravagances barbares et fanatiques; mais il mourra bien plus consolé, s'il apprend que les détestables coquins de convulsionnaires, qui ont persécuté M. Delisle, ont été sans crédit au parlement, où ils sont prisés ce qu'ils valent. On ne dira même rien de désagréable à un homme aussi estimable que M. Delisle; on lui recommandera seulement de se conformer plus exactement aux règlements de la librairie. Je prie M. l'abbé du Vernet d'embrasser pour moi son prisonnier, qui, je crois, est actuellement délivré.

7514. — A M. LE BARON D'ESPAGNAC.

A Paris, 13 avril (3).

Monsieur, j'abuse à l'excès de vos bontés; mais aussi vous êtes le maître de ne répondre à mes requêtes que par des refus.

J'ose vous supplier de récompenser, s'il est possible, par une croix de Saint-Louis les anciens services de M. Mantel, qui commande la brigade des invalides à Ferney. C'est un homme si exact à tous ses devoirs et si honnête dans tous ses procédés, que je n'ai pu me dispenser de vous présenter cette très humble requête. C'est à vous de juger si elle est admissible, et si j'ai poussé trop loin mon zèle. Ce qui est très sûr, c'est que je ne pourrai jamais porter trop loin ma vive reconnaissance pour vos bontés et le respect avec lequel, etc.

7515. — A M. PANCKOUCKE.

A Ferney, 30 avril.

On vous envoie, monsieur, sous l'enveloppe de M. le comte de Vergennes, un extrait (2) assez intéressant des *Mémoires Noailles-Millot*. On souhaite passionnément que ces petits amusements vous soient de quelque utilité. J'avais déjà ces Mémoires dans ma petite bibliothèque, et l'on vient de m'en apporter un nouvel exemplaire par la voie de M. de Luneau de Boisjermain. Il est accompagné du fatras le plus savant et le plus impertinent que j'aie jamais lu; c'est l'*Histoire véritable des temps fabuleux* (3). Si j'étais plaisant, il y aurait un plaisant extrait à faire de ce déplaisant galimatias. Je n'ai pas envie de rire; cependant je m'égaierai à dire un mot de ce pédant en *us*, nommé Guérin du Rocher, prêtre.

Je suis bien en peine de l'affaire de M. Delisle de Sales. Son livre assurément ne méritait pas ce vacarme. Je ne peux pas dire qu'il ait été de tous les hommes le plus cruellement persécuté; car, il y a dix ans, il existait un chevalier de La Barre, petit-fils d'un lieutenant-général des armées du roi. Les Français seront toujours moitié tigres et moitié singes. Ils se réjouiront également à la Grève et aux grands danseurs de corde du boulevard. Mes très humbles compliments, je vous en prie, à M. et à madame Suard, et à tous nos amis.

7516. — A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

30 avril.

Mon très aimable seigneur suisse, le vieux malade, qui se meurt sur les frontières de la Suisse, vous remercie de votre lettre du mardi 22 d'avril. Il a ri comme un fou des Horaces et des Curiaces (4), quoique son état ne lui donne pas envie de rire; mais il pleure cette pauvre philosophie qu'on persécute si cruellement.

J'ai lu les six volumes de *Noailles-Millot*; je vous avoue que j'avais déjà été un peu fâché pour le duc de Bourgogne qu'il eût écrit à madame de Maintenon contre le duc de Vendôme, et qu'il se fût amusé à détraquer une montre avant la bataille d'Oudenarde. J'aime mieux le marquis de Villette, qui veut bien commander une montre de Ferney; il n'a qu'à me donner ses ordres. La veut-il avec des diamants au poussoir, au bouton, et aux aiguilles? la veut-il à secondes? il sera servi sur-le-champ; vous savez combien je l'aime. Je suis enchanté qu'il ne m'ait pas oublié.

On dit que j'ai eu une attaque d'apoplexie; ce sont mes ennemis qui font courir ces mauvais bruits. J'avoue pourtant que j'ai eu un accident qui lui ressemblait fort. Cela est fort ridicule à un homme aussi maigre que moi; mais il faut que je passe par toutes les épreuves. Ce petit avertissement me dit que je ne vous suis pas attaché encore pour longtemps, mais ce sera avec la plus respectueuse tendresse.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Voyez tome IV, page 643. (G. A.)
(3) Voyez tome IV, page 642. (G. A.)
(4) *Chanson sur le ballet des Horaces et des Curiaces.* (G. A.)

7517. — A M. DELISLE DE SALES.

6 mai.

. . . . . .

Oui, c'est au ridicule, et non à leurs remords, qu'il faut livrer tous ces inquisiteurs soit de Goa (1), soit de Paris, soit d'Espagne. Tout ce que peut vous ajouter un homme de quatre-vingt-trois ans, mourant des suites d'une attaque d'apoplexie, c'est que si les grands chirurgiens vous font des incisions aussi profondes que les fraters subalternes vous en ont fait, vous ferez très bien de venir prendre les eaux chez le mourant. Comme vous avez passé votre jeunesse dans l'Oratoire, vous n'avez pas oublié la façon d'exhorter les gens à la mort. Venez chez un ami digne de vous estimer : nous aimerons Dieu ensemble, et nous détesterons les injustices des hommes.

. . . . . .

7518. — A M. LE CHEVALIER DE CHASTELLUX.

A Ferney, 6 mai (2).

Monsieur, on dit qu'il faut restituer à la mort ce que l'on doit à son prochain : les suites de mon apoplexie m'obligent à songer à ma conscience. Vous avez eu la bonté de m'apprendre que le fils de M. de Lally a obtenu, par sa persévérance courageuse, la révision (3) de l'horrible procès fait à son père. On a retrouvé, en brûlant des papiers chez moi pour les dérober à la rage des persécuteurs, des mémoires que M. de Lally le fils m'avait confiés. Plût à Dieu que le chevalier de La Barre eût laissé un fils qui eût vengé ainsi l'assassinat juridique qui a fait périr son père!

Je ne sais point la demeure du jeune M. de Lally : vous me fîtes l'honneur, monsieur, de m'écrire il y a quelque temps que vous vous intéressiez à ce brave gentilhomme; vous eûtes même la bonté de me faire parvenir une de ses lettres, si ma mémoire trop affaiblie ne me trompe pas. Souffrez donc que je prenne la liberté de vous adresser le paquet que je lui restitue. Souffrez aussi que je présente mes adieux respectueux à M. de Fourqueux et à madame d'Invau. Personne n'a plus senti que moi le prix de vos bontés, de votre bienfaisance, de votre sage philosophie. Je ne suis plus qu'une ombre, mais cette ombre est pénétrée pour vous du plus tendre attachement, comme du plus profond respect.

7519. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 6 mai.

Il paraît un *Résumé* (4) de cent vingt-six pages. Je vous conjure, monseigneur, de me l'envoyer. Ne me tenez point rigueur; ne me punissez point de la mauvaise démarche de papillon-philosophe, qui vous est venue demander des secours, après que vous m'en aviez donné, pour m'aider à soutenir le procès ridicule et ruineux que j'ai à la cour de Dijon pour une chaumière du pays de Genève. Je suis comme un vieux lapin qui combat pour un terrier; et vous, un aigle attaqué par cinq ou six chats-huants.

Je vous demande en grâce, je vous supplie à genoux de me faire lire votre Résumé. Ordonnez qu'on me l'envoie, ou par la poste avec un contre-seing, ou par la diligence de Lyon. N'abandonnez pas absolument le persécuté de quatre-vingt-trois ans, tombé depuis peu en apoplexie, et ne soyez pas si fier de votre jeunesse de quatre-vingts ans. Conservez-moi vos bontés, comme je vous conserve mon très tendre respect, sur le point d'être enterré en Suisse.

7520. — A M. LE BARON D'ESPAGNAC.

A Ferney, 9 mai.

Monsieur, ces jours passés je rencontrai Eustache Prévôt, dit *La Flamme*, l'un des invalides que vous avez eu la bonté de me donner. Il me dit qu'il était presque aveugle; je lui répondis que je ne voyais pas trop clair. Il ajouta qu'il était très malade; je lui répliquai que j'étais tombé en apoplexie il y a près de deux mois, comme cela n'est que trop vrai. Il m'avoua, en soupirant, qu'il était cassé de vieillesse; je lui fis confidence que j'avais quatre-vingt-trois ans. Enfin il me conjura d'obtenir de vous que vous daignassiez l'admettre

(1) Après sa condamnation, Delisle de Sales avait publié des *Lettres de l'inquisiteur de Goa sur la Philosophie de la Nature.* (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) On allait commencer cette révision. (G. A.)
(4) Il s'agit toujours du procès de Richelieu avec madame de Saint-Vincent. (G. A.)

parmi les invalides de votre hôtel. Il me protesta qu'il voulait avoir la consolation de mourir sous vos lois et sous vos yeux. Je vous demanderais la même grâce pour moi; mais il faut donner la préférence à un vieux soldat qui a essuyé plus de coups de fusil que je n'en ai jamais tiré à des lapins.

Permettez donc que je vous présente ma requête pour *La Flamme*, qui me paraît en effet un peu éteinte. Ajoutez cette grâce à toutes celles dont vous m'avez honoré, et soyez persuadé du respect, de l'attachement, et de la profonde estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

7521. — A M. DE CROIX.

A Ferney, 12 mai.

On n'a rendu, monsieur, que depuis très peu de jours, au vieillard moribond dont vous embrassez généreusement la défense, la lettre et l'ouvrage que vous avez daigné lui faire tenir (1). Il les a lus avec une extrême sensibilité; mais le déplorable état où il se voit réduit le prive du plaisir de vous remercier de sa main. Il fut atteint, le 8 de mars dernier, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, d'un coup d'apoplexie qui augmente prodigieusement la *somme* de ses souffrances, et qui, sans doute, ne tardera guère à la réduire à zéro. Dans l'impossibilité où il est d'écrire, il vous prie d'agréer ses excuses, et de ne pas douter de son estime et de sa reconnaissance.

7522. — A M. TURGOT.

17 mai (2).

Un vieillard de quatre-vingt-trois ans, tombé deux fois dans une espèce d'apoplexie, n'a pas trop la force d'écrire à Caton. Cependant, ayant entendu dire que Caton a daigné indiquer un rapporteur digne de lui au conseil des parties, pour plaider la cause de douze mille esclaves de six pieds de haut contre vingt petits chanoines ivrognes, jadis moines de saint Benoît, et pour tâcher d'obtenir, s'il est possible, que ces douze mille citoyens soient sujets du roi au lieu d'être esclaves de moines, ledit apoplectique se jette aux pieds de monseigneur Turgot pour le remercier très humblement.

Un jour il arrivera peut-être qu'on sera assez sage et assez heureux pour remettre les étables d'Augias entre les mains d'Hercule; alors il fera ce qu'on a fait ailleurs : saint Bernard et saint Benoît n'auront plus de serfs de mainmorte.

Le vieux mourant va bientôt partir dans cette douce espérance, et sera attaché bien respectueusement au vertueux Caton jusqu'au dernier moment de sa vie.

7523. — A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

17 mai.

Le vieux malade de quatre-vingt-trois ans, affligé d'un reste d'apoplexie qui le mène au pays où est descendu Catherin Fréron, a été bien consolé par le souvenir et par la lettre de M. le marquis de Villette. Soit qu'il vive ou qu'il meure, M. de Villette aura dans deux mois son quantième (3) avec répétition et belle boîte d'or de couleur, dont le centre sera garni d'une figure en émail très ressemblante. Le tout coûtera vingt-cinq ou vingt-six louis.

Le malade, qui n'a guère de force d'écrire ni de dicter, fait ses tendres compliments à M. le marquis de Villevieille, et peut-être ses derniers adieux. Il y a eu un reclus, nommé M. Delisle de Sales, en faveur de qui M. de Villette a fait une belle action. Je n'en suis pas surpris. Je ne le suis pas non plus de la persécution qu'il éprouve : elle est digne des Welches.

7524. — A M. SÉLIS.

A Ferney,... mai.

Monsieur, un peintre des Gobelins (4) est venu dans ma solitude le 28 de mai, et m'a apporté une lettre dont vous m'honorez, du 17 d'avril, accompagnée d'une traduction des *Satires* de Perse, et de très jolis vers français. M. d'Argental m'avait déjà prévenu de toutes vos bontés pour moi (5); mais je n'avais pas encore reçu votre ouvrage. Mon grand âge et ma déplorable santé ne m'ont point empêché de lire déjà votre très judicieuse préface, et la traduction de la première satire. Je vois que vos notes éclaircissent beaucoup le texte, et que ceux qui veulent faire quelque progrès dans la langue latine doivent vous lire et vous étudier. J'éprouve par moi-même qu'on peut apprendre à tout âge, et c'est avec reconnaissance que j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

7525. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 31 mai (1).

Souffrez, monseigneur, que je suspende un moment mon triste état pour oser vous parler de l'étonnante issue d'une affaire dont les souterrains me sont encore inconnus. J'ai appris que mon neveu d'Hornoy s'était conduit comme il le devait, et que M. le duc d'Orléans lui en avait témoigné sa satisfaction. Cela m'a un peu consolé, quoique d'Hornoy ait eu la modestie de ne m'en rien dire.

Je suis près d'essuyer à Dijon à peu près la même aventure que la chicane vous a suscitée à Paris. Je ne me flatte pas de la soutenir avec autant de grandeur d'âme que vous : il faut que chacun se tienne dans sa sphère. C'est à vous d'être toujours grand et d'être supérieur aux événements; c'est à moi d'être petit, et d'enrager sans en rien dire, mais de vous être toujours attaché avec le plus inviolable et le plus tendre respect, tant que je respirerai dans mon trou, loin de la scène changeante de ce monde,

7526. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 2 juin.

Je suis indigné contre moi-même, mon cher ange, de n'avoir pas depuis si longtemps tendu les bras à vos ailes, qui m'ont toujours couvert de leur ombre. Hélas! ce n'est pas ma faute; je n'ai eu ni bras, ni pieds, ni tête depuis quelques mois. Je vous écris aujourd'hui d'une main qui n'est pas celle dont je me sers ordinairement; mais c'est toujours le même cœur qui dicte. Je vous parlerai d'abord de l'ambigu à cinq services (2), qui probablement sera servi bien froid, ou plutôt qu'on n'osera jamais servir. Ce n'est pas que le repas ne soit régulier, et qu'il n'y ait des plats assez extraordinaires qui pourraient être de haut goût; mais malheureusement madame de Saint-Julien avait parlé, il y a plusieurs mois, de notre souper; le bruit s'en était répandu dans Paris. Je crois fermement que ce souper ne valait rien du tout, et que le cuisinier a très bien fait de le supprimer; l'autre est meilleur (3) : mais il faudrait que le cuisinier fût à Paris, qu'il jouât le rôle de maître-d'hôtel, et que les gourmets n'eussent pas le goût aussi égaré qu'ils l'ont depuis quelques années. J'ai vu le menu d'un nouveau traiteur de l'Amérique qui a été servi vingt fois sur table (4), et dont en vérité je n'aurais jamais voulu manger un morceau. Si quelque jour la fantaisie pouvait vous prendre de tâter du vieux cuisinier que vous savez, quand ce ne serait que pour la rareté du fait, ce vieux cuisinier serait capable de faire le voyage auprès de vous, et de se loger dans quelque gargote bien obscure et bien ignorée. Qui sait même si cette aventure ne pourrait pas arriver l'année mil sept cent soixante-dix-huit? Je me berce de cette chimère, parce qu'elle m'entretient de vous. Le préalable serait qu'alors M. le duc de Duras vous donnât sa parole d'honneur de se mettre avec vous à table, et même de manger avec appétit; mais il est plaisant, entre nous, qu'on ait tant mangé de *Zuma*, et qu'on n'ait pas seulement essayé de tâter du *Don Pèdre* (5) : le hasard gouverne ce monde.

Mon cher ange, le hasard m'a bien maltraité depuis quelques mois. Ce hasard est composé de la nature et de la fortune; des chances horribles sont sorties du cornet contre moi. Ma colonie est aussi délabrée que l'ont été Pondichéry et Québec. Je me suis trouvé ruiné tout d'un coup, sans savoir comment, et je me suis enfin aperçu qu'il n'appartenait qu'à Thésée, Romulus, et M. Dupleix, de bâtir une ville.

Portez-vous bien, mon cher ange; aimez-moi encore, tout chimérique et tout infortuné que je suis. Ma tendre amitié n'est pas du moins une chimère; elle est la consolation très réelle du reste de mes jours.

---

(1) L'*Ami des arts, ou Justification de plusieurs grands hommes.* (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Montre à quantième. Toutes les éditions portent « quantième du mois. » C'est une faute. (G. A.)
(4) Mézière. (G. A.)
(5) Voyez la lettre à d'Argental du 4 février. (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) *Agathocle.* (G. A.)
(3) La tragédie d'*Irène.* (G. A.)
(4) La tragédie de *Zuma*, par Lefèvre, jouée le 22 janvier 1777. (G. A.)
(5) Cette tragédie datait de 1774 et n'avait pas été représentée. Voyez tome III. (G. A.)

7527. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 2 juin.

Ma protectrice, je ne me sers point de la main de l'ami Wagnière, qui est absent; je ne me sers point de la mienne, qui ne peut plus écrire. Je vous demande pardon de vous avoir remerciée si tard de m'avoir appris l'aventure du nasillonneur de Brosses (1), que je suivrai bientôt. Tous les malheurs se sont accumulés sur notre colonie depuis qu'elle a été privée de l'honneur de votre présence. M. l'intendant fait bâtir une ville charmante à Versoix. Là, tandis que la nôtre, à peine commencée, tombe en ruine, on construit actuellement quatre portes magnifiques à la nouvelle ville de Versoix, avec des pierres aussi belles que le marbre, qui avaient été destinées pour le port par M. le duc de Choiseul. On donne à cette ville des privilèges immenses : ce sera un lieu de franchise et un lieu d'agrément, tandis qu'on ne nous a pas accordé la moindre concession ni le moindre privilége. Je me trouve ruiné de fond en comble, pour avoir donné de nouveaux sujets au roi. Que deviendra mon obélisque de marbre que j'avais déjà commandé au marbrier de Vevay? Le nom de M. le duc de Choiseul ne sera donc que sur des débris, et ne sera vu que par des gueux!

Je me crois aussi malheureux dans la petite entreprise (2) que j'avais faite sous vos yeux avant que vous partissiez. Je n'étais pas plus propre à faire le métier de Pradon à l'âge de quatre-vingt-trois ans, qu'à faire le métier de Mansard. Je vous demande en grâce, pour que je meure moins désespéré, de mettre aux pieds de M. le duc de Choiseul ce pauvre sot qui, entre le mont Jura et les grandes Alpes, ne sut jamais de quoi il s'agissait à Paris et à Versailles, et qui ne connut pas mieux la France que l'ancienne Grèce. Il a été cruellement puni de son ignorance; mais il compte toujours sur vos bontés. Il vous sera attaché avec un bien tendre respect pour le peu de temps qu'il a encore à vivre sur les frontières de la Suisse. Et dites bien, je vous en prie, à M. le duc de Choiseul, qu'il mourra en le regardant comme celui qui fait toujours l'honneur de la France. A vos genoux, votre fidèle sujet.

7528. — A M. DE LA HARPE

4 juin.

Mon cher confrère, j'ai reçu presque à la fois deux lettres de vous, et la *Religieuse* (3). Cette très attendrissante *Religieuse* était bien, et elle est beaucoup mieux. Je regarde cet ouvrage comme un des meilleurs que nous ayons dans notre langue.

Pour votre journal (4), il est le seul que je puisse lire, et nous en avons cinquante. J'avais cédé aux instances de l'ami Panckoucke, qui voulait absolument que je combattisse quelquefois sous vos étendards, et qui m'assurait que vous le trouveriez fort bon; mais aussi il m'avait promis le plus inviolable secret. Il ne me l'a point gardé; il m'a décelé très mal à propos, et m'a beaucoup plus exposé qu'il ne pense.

Je vous prie, mon cher confrère, de lui dire bien résolûment qu'il ne mette jamais rien sous mon nom; je ne suis pas en état de faire la guerre. Ce n'est pas que je manque de courage ni de bonnes raisons pour la faire; mais il faut de la santé, même pour la guerre de plume. J'ai besoin de repos, après mon accident, que vous appellerez comme il vous plaira, mais dont les suites sont bien désagréables. L'indiscrétion de Panckoucke avec son V. me fait une peine mortelle (5). Il accoutume le public à croire que non seulement je me porte bien, mais que j'abuse de ma santé jusqu'à écrire des lettres un peu impudentes.

On m'accuse, dit-on, d'avoir écrit à MM. les juges du Châtelet une philippique un peu forte (6) sur le procès ridicule qu'ils ont fait à ce pauvre Delisle, et sur le jugement atroce qu'ils ont rendu. Vous devez bien savoir comme je pense sur le livre et sur la sentence; mais assurément je serais plus fanatique que ces messieurs, et cent fois plus répréhensible qu'eux, si je leur avais écrit sur cette affaire. Je ne connais point cette prétendue lettre, et je veux croire qu'elle n'existe pas.

Quand vous aurez un moment de loisir, dites-moi, je vous prie, quel est le polisson (1) que le libraire de la *Poste du soir* a choisi pour son bel esprit.

Je suis en peine de la santé de M. d'Alembert. Pour la mienne, elle est bien déplorable; mais il y a environ quatre-vingt-trois ans que je suis accoutumé à souffrir. Je vous embrasse de tout mon cœur.

(1) Mort le 7 mai. (G. A.)
(2) *Irène.* (G. A.)
(3) *Mélanie*, drame en vers. (G. A.)
(4) *Journal de politique et de littérature.* (G. A.)
(5) Au bas des articles que Voltaire envoyait au *Journal* de La Harpe. (G. A.)
(6) *Lettres de l'inquisiteur de Goa sur la Philosophie de la Nature.* (G. A.)

7529. — A M. DE VAINES.

4 juin.

Je suis bien sensible, monsieur, à la bonté avec laquelle vous vous êtes souvenu de moi; car je pense souvent à vous, et à l'homme unique (2) avec lequel vous avez travaillé, et dont vous serez toujours l'ami. Mon âge et mes maladies me forcent de renoncer un peu au monde; mais je regretterai toujours de n'avoir pu vivre avec un homme de votre mérite, et je serai bien fâché de mourir sans avoir eu la consolation de vous embrasser.

Des gens qui se croient bien instruits, et qui peut-être ne le sont point du tout, me disent qu'un homme (3) chez qui vous avez été à la campagne, il y a quelque temps, sera bientôt aussi puissant dans la ville qu'il y est aimé et respecté. Je souhaite passionnément que cette prédiction soit véritable; mais c'est à condition qu'il en arrive autant à votre autre ami. Je crois que la France ne s'en trouverait pas plus mal, si ces deux hommes-là étaient à leur véritable place.

Je ne sais si vous avez vu l'*Éloge de Pascal* (4), avec ses *Pensées*, mises en meilleur ordre, et relevées par des notes qui valent bien le texte. L'éditeur est, ce me semble, un homme égal à Pascal pour le génie, et supérieur par la raison. Il est triste, à mon gré, pour le genre humain, qu'un homme comme Pascal ait été un fanatique; ce qui me console, c'est que saint Augustin l'était tout autant. Je m'aperçois que mon petit billet est un peu indiscret, mais je n'écris pas à un docteur de Sorbonne.

(1) Sautereau de Marsy, rédacteur du *Journal de Paris.* (G. A.)
(2) Turgot. (G. A.)
(3) Choiseul. (G. A.)
(4) Par Condorcet lui-même. (G. A.)

7530. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 6 juin.

Eh! mon Dieu, monseigneur, vous accusez un mourant de ne s'être pas battu dans votre armée. Il y a plus d'un an que madame Denis et moi nous soutenons à Dijon, presque sans sortir de notre lit, le procès le plus désagréable et le plus ruineux. Malgré ce fardeau qui nous accable, je me suis souvent plus occupé de l'injustice qu'on vous faisait que de toutes celles que j'essuie. Je vous ai supplié vingt fois de daigner m'envoyer tout ce qui paraissait dans votre affaire; vous n'avez jamais voulu me répondre sur cet article. Quand j'eus le bonheur de servir M. de Morangiés, quand j'affrontai la canaille des petits praticiens de Paris, qui se croient des Cicéron, M. de Morangiés m'avait envoyé tous ses papiers, sans en excepter un seul.

Je ne sais d'ailleurs si une petite anecdote de MM. Clément, conseillers au parlement, serait parvenue jusqu'à vous. Ces messieurs voulaient m'impliquer dans la plate et chétive, mais dangereuse affaire d'un jeune homme sorti de l'Oratoire, nommé Delisle, lequel a été jugé immédiatement après vous. Ces chiens de Saint-Médard, ces restes de convulsionnaires, aboyaient d'une gueule si fanatique, que je pris le parti, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, de me ménager une petite retraite sur un coteau méridional de la Suisse, à quatre lieues de chez moi.

Vous voyez que la grêle tombe sur les plus misérables arbrisseaux comme sur les plus hauts chênes. Tout souffre dans ce monde; mais, dans la foule des affligés, peu de personnes ont vos ressources. Quelques envieux que vous ayez, vous êtes à l'abri de tout, parce que vous êtes au-dessus de tout. Il est certain que, dans cette maudite affaire, suscitée par la plus insigne friponnerie, et reconnue pour telle par tous les gens sensés de l'Europe, vous n'avez pu perdre que de l'argent. Vos services, vos dignités, votre considération, votre gloire, ne sont point effleurés. Vous serez bientôt dans la première place de l'État qui représente le connétable.

Que n'avez-vous pu aimer, du moins pendant quelques mois, cette belle retraite de Richelieu, où je vous ai fait ma cour il y a tant d'années! que n'ai-je pu vous y suivre encore une fois! J'envisage avec la douleur de l'impuissance les montagnes des Alpes et du Jura, qui me séparent de vous. Job sur son fumier, près du lac de Genève, vous crie :

Conservez vos anciennes bontés pour un ancien malheureux. Buvez encore avec plaisir les derniers verres du vin trop mélangé de cette vie. Soyez heureux, si on peut l'être ; vous aurez toujours de belles heures, et il ne me faut que de la pitié. Agréez, je vous en conjure, mon très tendre respect.

7531. — A M. LE CHEVALIER DE CHASTELLUX.

7 juin.

J'ai trop tardé, monsieur, à vous remercier de vos remerciements. Si le triste état où j'ai été peut me laisser encore de la force et du loisir, je crois qu'avant de mourir je ferai une campagne sous vos drapeaux (1). Je ne vous sers pas comme font les Suisses, à qui il est très indifférent de se battre pour l'Allemagne ou pour la France, pourvu qu'ils aient une bonne capitulation ; je ne suis pas même un volontaire qui fait une campagne pour son plaisir ; je suis une espèce d'enthousiaste qui prend les armes pour la bonne cause.

Il est vrai que je ne sais pas quel est le chevalier de la *Poste du soir* (2) qui croit m'avoir abattu de sa lance enchantée. Il serait bon de savoir à qui on a affaire ; mais, quel qu'il soit, si nous étions aux prises, je lui ferais bien voir que son héros est un charlatan qui en a imposé au public. Je lui démontrerais que ce charlatan, devenu si fameux (3), n'a pas mis une citation dans son ouvrage qui ne soit fausse, ou qui ne dise précisément tout le contraire de ce qu'il avance.

Je prouverais à tous les gens raisonnables que ses raisonnements et ses systèmes sont aussi faux que ses citations, que des plaisanteries et des peintures brillantes ne sont pas des raisons, et qu'un homme qui n'a regardé la nature humaine que d'un côté ridicule ne vaut pas celui qui lui fait sentir sa dignité et son bonheur.

Voilà ce qui m'occupe à présent, monsieur ; mais, pour remplir mon projet, j'ai besoin d'un long travail qui me mette à portée de citer plus juste que l'auteur de l'*Esprit des Lois ;* et surtout je voudrais savoir quel est le bel esprit de la *Poste du soir* contre lequel je veux me battre.

Serait-ce abuser de vos bontés de vous demander des nouvelles de la noble entreprise du jeune comte de Lally, de faire rendre justice à la mémoire de son père ?

Conservez vos bontés, monsieur, pour votre très attaché et très respectueux serviteur.

7532. — A M. DE VAINES.

11 juin.

Je vous remercie, monsieur, de la lettre que vous m'avez envoyée de cet homme illustre (4) avec lequel vous avez travaillé trop peu de temps, et qui sera toujours cher aux bons citoyens amateurs de la vertu et des grands talents.

Comme j'imagine que vous avez actuellement quelque loisir, j'en abuse peut-être en vous priant de jeter les yeux sur le manuscrit que j'ai l'honneur de vous envoyer (5). Il s'agit d'un grand nombre de vérités qui combattent l'opinion publique si souvent hasardée, et reçue sans examen. Si les nombreuses erreurs qu'on me force de relever dans l'*Esprit des Lois* vous font la même impression qu'elles m'ont faite, je vous supplie, monsieur, de vouloir bien envoyer au sieur Panckoucke le manuscrit cacheté, avec la lettre pour lui ci-jointe.

Je sais bien que ma hardiesse augmentera le nombre de mes ennemis ; mais je suis, comme M. de La Harpe, né pour combattre, et j'ai raison, papiers sur table. Pour peu que vous soyez de mon avis, je croirai avoir remporté la victoire.

Le *Pascal* de M. de Condorcet m'a donné un peu d'humeur contre les réputations usurpées. C'est bien dommage que cet ouvrage ne soit pas entre les mains de tout le monde. Il faudrait que chacun eût dans sa poche ce préservatif contre le fanatisme. Je vous prie instamment, monsieur, de conserver un peu de bonté pour le vieux malade.

7533. — A M. GIN.

Ferney, 20 juin.

En passant tout d'un coup par dessus les compliments et les remerciements que je vous dois, monsieur (1), je commence par vous avouer que *despotique* et *monarchique* sont tout juste la même chose dans le cœur de tous les hommes et de tous les êtres sensibles. Despote (*herus*) signifie *maître*, et *monarque* signifie *seul maître*, ce qui est bien plus fort. Une mouche est monarque des animalcules imperceptibles qu'elle dévore ; l'araignée est monarque des mouches, puisqu'elle les emprisonne et les mange ; l'hirondelle domine sur les araignées ; les pies-grièches mangent les hirondelles : cela ne finit point. Vous ne disconviendrez pas que les fermiers-généraux ne nous mangent ; vous savez que le monde est ainsi fait depuis qu'il existe. Cela n'empêche pas que vous n'ayez très lumineusement raison contre l'abbé Mably, et je vous en rends, monsieur, mille actions de grâces. Vous prouvez très bien que le gouvernement monarchique est le meilleur de tous ; mais c'est pourvu que Marc-Aurèle soit le monarque ; car d'ailleurs qu'importe à un pauvre homme d'être dévoré par un lion ou par cent rats ? Vous paraissez, monsieur, être de l'avis de l'*Esprit des Lois*, en accordant que le principe des monarchies est l'*honneur*, et le principe des républiques la *vertu*. Si vous n'étiez pas de cette opinion, je serais de celle de M. le duc d'Orléans, régent, qui disait d'un de nos grands seigneurs : « C'est l'homme le plus parfait de » la cour ; il n'a ni humeur ni honneur ; » et je dirais au président de Montesquieu que, s'il veut prouver sa thèse en disant que dans un royaume on recherche les honneurs, on les recherche encore plus dans les républiques. On courait après les honneurs de l'ovation, du triomphe, et de toutes les dignités. On veut même être doge à Venise, quoique ce soit *vanitas vanitatum*. Au reste, monsieur, vous êtes beaucoup plus méthodique que cet *Esprit des Lois*, et vous ne citez jamais à faux, comme lui ; ce qui est un point bien important, car, si vous voulez vérifier les citations de Montesquieu, vous n'en trouverez pas quatre de justes ; je m'en suis donné autrefois le plaisir. Je suis édifié, monsieur, de la circonspection avec laquelle vous vous arrêtez, dans le texte, au règne de Henri IV : tout ce que vous dites m'instruit, et je prends la liberté de deviner ce que vous ne dites pas. Je vous remercie surtout de la manière dont vous pensez, et dont vous vous exprimez sur ce gouvernement tartare qu'on appelle féodal ; il est perfectionné, dit-on, à la diète de Ratisbonne ; il est abhorré à une demi-lieue de chez moi, à droite et à gauche : mais, par une de nos contradictions françaises, il subsiste, dans toute son horreur, derrière mon potager, dans les vallées du mont Jura ; et douze mille esclaves des chanoines de Saint-Claude, qui ont eu l'insolence de ne vouloir être que sujets du roi, et non serfs et bêtes de somme appartenants à des moines, viennent de perdre leur procès au parlement de Besançon, attendu que plusieurs conseillers de grand'chambre ont des terres où la mainmorte est en vigueur, malgré les édits de nos rois : tant la jurisprudence est uniforme chez nous ! Enfin votre livre m'instruit et me console ; j'en chéris la méthode et le style. Vous n'écrivez point pour montrer de l'esprit, comme fait l'auteur de l'*Esprit des Lois* et des *Lettres persanes ;* mais vous vous servez de votre esprit pour chercher la vérité. Jugez donc, monsieur, si je vous ai obligation de l'honneur que vous m'avez fait de m'envoyer votre ouvrage ; jugez si je le lis avec délices, et si je n'emploie qu'une formule vaine en vous assurant que j'ai l'honneur d'être, avec la plus respectueuse estime, et la plus sensible reconnaissance, etc.

7534. — A M. DE VAINES.

A Ferney, 25 juin.

Vous pourriez donc, monsieur,

Humiles habitare casas, *non* figere cervos; (VIRG., *Buc.*, II.)

vous pourriez venir avec M. Suard et M. de Garville dans ce coin de l'univers où j'achève ma vie loin du monde. Venez, vous prolongerez ma chétive carrière, ou vous en rendrez la fin heureuse. Venez, monsieur, me rendre, s'il est possible, aux beaux-arts et à la société. J'ai perdu *causas vivendi*, la santé, le sommeil, l'appétit, tout ce qui attache à la vie. Si quelque chose peut me ressusciter, ce sera assurément le plaisir de m'entretenir avec vous.

Je suppose que vous allez voir le pays dont M. de La Borde fait la description, et les singulières montagnes qu'il met en taille-douce. La Suisse devient tous les jours digne de la curiosité des gens qui pensent. Je rendrai de grandes grâces à la destinée de me trouver sur la route, et je commence par

(1) Il promet à Chastellux un nouvel article sur son livre. (G. A.)
(2) Le *Journal de Paris*. (K.)
(3) Montesquieu. (G. A.)
(4) Turgot. (G. A.)
(5) Voyez, tome V, le *Commentaire sur l'Esprit des Lois*. (G. A.)

(1) Pour les *Vrais principes du gouvernement français démontrés par la raison et par les faits*. (G. A.)

vous les rendre d'avoir bien voulu penser à moi. Je dois vous faire des excuses d'un fatras (1) dont je vous ai importuné, et que je vous ai supplié de faire passer à l'ami Panckoucke. Mais, selon ce qu'il me mande, il doit être actuellement en chemin pour Genève. Cramer et lui sont deux savants qui viennent se consulter de temps en temps.

Je ne sais, monsieur, si vous êtes un savant du premier ordre ; mais je pense que les savants auraient beaucoup à apprendre avec vous. Hélas ! que me servirait-il d'apprendre dans le triste état où je suis réduit ! La science de digérer est assurément la première de toutes ; mais tout me manque ; vous serez ma consolation.

Votre projet du mois d'auguste est le fond de la boîte de Pandore pour un homme qui est assiégé de tous les maux.

7535. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 27 juin.

Votre vieux cuisinier, mon cher ange, est bien loin de vous faire bonne chère. Il est réduit aux apothicaires, et très étonné d'être encore en vie : cependant il ne voudrait pas mourir sans vous envoyer les cinq pâtés qu'il vous a promis, et qu'il n'a faits que pour vous. Je ne sais s'ils sont de l'ancienne cuisine ou de la nouvelle. Je ne peux manger d'aucun des nouveaux plats qu'on m'a envoyés de Paris ; mais mon dégoût ne prouve point que j'aie mieux réussi que les jeunes cuisiniers du temps présent.

Je cède enfin à l'envie extrême de vous montrer ce que je sais encore faire. Jurez-moi, mon cher ange, que personne au monde, hors M. de Thibouville, ne verra mes petits pâtés (2). Jurez-moi de me les renvoyer dès que vous en aurez mangé un petit morceau. Vous verrez, après cet essai, si je puis me mettre au rang des pâtissiers modernes qui empoisonnent le public. Le point principal est de vous plaire. Commencez par me faire serment de ne point laisser sortir les pâtés de vos mains, et de me les renvoyer en m'apprenant si j'y ai mis trop ou trop peu de poivre, et si le goût qui règne aujourd'hui est plus dépravé que le mien.

Le fond de mes petits pâtés n'est pas fait pour une monarchie ; mais vous m'avez appris qu'on avait servi du *Brutus*, il y a quelque temps, devant M. le comte de Falkenstein (3), et que les convives ne s'étaient pourtant pas levés de table.

En un mot, mon cher ange, il me paraît si comique de faire encore la cuisine à mon âge, et je vous confie tous mes ridicules avec tant de bonne foi, que je les tiens pour pardonnés. Votre amitié, mon cher ange, me console de tout : mais je ne demande point votre indulgence : je veux savoir si mes pâtés ne vous écorcheront pas le gosier.

7536. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

27 juin.

Mon cher marquis, votre vieux malade ne tâte point du ridicule qu'on lui veut donner dans Paris de recevoir une visite du comte de Falkenstein. Il sait trop bien que l'église de son village n'est pas assez belle pour attirer les regards d'un homme qui devrait avoir l'église de Saint-Pierre de Rome pour sa paroisse, et que de misérables manufactures de montres ne valent pas la peine d'être regardées par le protecteur de tous les beaux-arts. Pour ma manufacture de vers français, il y a longtemps qu'elle est à bas. En un mot, je puis vous assurer qu'un seigneur rempli de goût, comme M. le comte de Falkenstein, ne se détournera pas pour voir un mourant qui n'a d'autre mérite que d'aimer tendrement ceux qui pensent comme vous. L'état où je suis ne me permettrait pas même de me présenter devant lui. Je ferais une étrange figure en sa présence, avec mes quatre-vingt-trois ans et mes quatre-vingt-trois maladies. Je ne dois songer qu'à paraître devant Dieu, et non devant les puissances de la terre. Adieu, mon digne et respectable ami.

7537. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

27 juin (1).

Mon cher marquis, le vieux malade causait hier avec un apothicaire de Genève ; hélas ! il n'a que trop souvent de tels entretiens. « A propos, dit le malade à l'apothicaire, de quoi » guérit l'épine-vinette ? — De rien du tout, me dit-il, ainsi » que la plupart des remèdes. — Et où trouve-t-on, lui dit le » malade, des pastilles d'épine-vinette ? — On les fait à Dijon, » répliqua-t-il ; j'en ai chez moi par hasard une petite boîte. » — Envoyez-la-moi tout à l'heure, dit le malade. » Il l'envoya, et je vous l'envoie ; mais j'enverrai bientôt à l'ange cinq petits pâtés. Si vous en parlez jamais, si jamais le nom de ces petits pâtés sort de votre bouche, je reviendrai du fond des enfers vous tirer par les pieds. En attendant je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

P.-S. La boîte part sous l'enveloppe de M. le baron d'Ogny, et doit être chez lui. Il vous en coûtera une visite pour cette pauvreté.

7538. — A M. DE VAINES.

2 juillet.

Je n'ai, monsieur, qu'à vous remercier, et à attendre cette fin du mois d'auguste. Si je suis encore en vie dans ce mois-là, j'apprendrai de vous comment on pense à Paris, et surtout comment on doit penser ; car, en vérité, je n'en sais rien.

Permettez-moi de glisser dans ma lettre un petit billet pour votre ami M. le marquis de Condorcet. Mon âme et mon corps sont dans un état bien triste. On dit que c'est ce qui arrive à la plupart des gens de mon âge. Vous ferez ma consolation.

7539. — A M. DUTERTRE.

16 juillet.

Ayant encore, monsieur, le ridicule de n'être point mort, je vous envoie, si vous le trouvez bon, mon certificat de vie, qui servira de ce qu'il pourra. Dieu merci, je n'entends rien du tout à mes affaires ; vous avez eu la bonté de vous en charger, et c'est ma seule consolation. M. le duc de Bouillon, altesse sérénissime, a daigné m'écrire des lettres pleines de bienveillance ; mais il m'a déclaré que ce n'était point à lui à me payer les vingt-deux ou vingt-trois mille francs qui me sont dus par son altesse sérénissime monseigneur son père.

Son altesse sérénissime monseigneur le duc de Wurtemberg, qui me doit aussi beaucoup d'argent, me paie en politesses. Mes maçons, mes charpentiers, et mon boucher, qui ne sont pas si polis, me feraient mettre en prison pour être payés, si Dieu ne m'avait pas accordé le bénéfice d'âge de quatre-vingt-trois ans.

Je présume, monsieur, que dans ma détresse vous avez eu pitié de moi, et que vous avez satisfait la succession de M. de Laleu. C'est une chose bien étonnante qu'il ait mieux aimé me prêter vingt-deux mille francs de sa caisse que de me les faire payer par feu M. le duc de Bouillon. Il est encore plus étonnant que M. d'Ailly m'ait fait perdre l'hypothèque privilégiée que j'avais sur tous les biens de ce prince ; c'est un malheur irréparable.

Je n'ai d'espérance et de ressource que dans votre sagesse, dans votre exactitude, et dans l'amitié dont vous m'avez déjà donné des marques. Je viendrais vous en remercier, si mon âge, ma santé, et ma bourse, me permettaient de faire le voyage. Je prendrais quelque petit appartement dans votre voisinage, pour apprendre, pendant quelques jours, à connaître un peu cette ville, que je n'ai vue depuis trente années.

7540. — A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

A Ferney, 16 juillet (3).

Mon cher ami, vous avez ramené le beau temps à Dijon ; ramenez-y tout d'un temps l'indulgence et l'équité. Revenez le plus tôt que vous pourrez, et revenez content de votre voyage.

Si vous voyez M. Béguillet, notaire des états de Bourgogne, homme de lettres et mon confrère dans l'Académie de Lyon, je vous prie de lui dire où est son gros ballot. Ce sera à lui à décider par quelle voie on pourra le lui faire parvenir.

Je m'imagine que nous aurons le plaisir de vous revoir à la fin de ce mois, vous et votre décrétée (2), que messieurs du parlement n'ont décrétée sans doute que par pure coquetterie.

J'ai enfin perdu le seul protecteur qui me restait en France, le seul qui pouvait faire un peu de bien à ma colonie délabrée. M. de Trudaine est remercié, lui sixième, comme vous savez. Versoix est protégé avec la plus grande distinction. Voilà une belle occasion pour être plus philosophe que jamais, et pour se détacher des biens périssables de ce monde-

(1) Voyez au 11 juin. (G. A.)
(2) *Agathocle*. (G. A.)
(3) L'empereur Joseph II, dans son séjour à Paris. (K.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Madame de Florian. (G. A.)

ci. Madame Denis vous fait à tous deux bien des compliments.

7541. — A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

A Ferney, 18 juillet.

M. de Villette, monsieur, m'ayant écrit, il y a deux mois, que vous auriez la bonté de vous charger d'une montre pour lui, et que je n'avais qu'à vous l'envoyer, souffrez que j'use de la permission que vous avez donnée. Je joins à cette boîte le reçu de l'horloger.

Je n'ai point eu le bonheur de voir passer le grand homme (1) qui est venu dans nos quartiers. Mon âge, mes maladies, et ma discrétion, m'ont empêché de me trouver sur sa route. Je vous confie que deux horlogers génevois, habitants de Ferney, moins discrets et plus jeunes que moi, s'avisèrent, après boire, d'aller à sa rencontre jusqu'à Saint-Genis, arrêtèrent son carrosse, lui demandèrent où il allait, et s'il ne venait pas chez moi. L'empereur, qui les prit pour des Français étourdis, leur dit qu'il n'avait pas encore été interrogé sur la route de France. L'un de ces républicains polis lui dit que c'était une députation de ma part. L'empereur, ayant appris depuis que ces messieurs étaient des natifs de Genève, n'a point voulu coucher dans la ville, ni même voir les syndics, qui se sont présentés à lui. Il a refusé des chevaux que les Bernois lui avaient préparés, et n'a pas même voulu passer par Berne. Voilà toutes les nouvelles que peut vous mander votre très humble et très obéissant serviteur.

LE VIEUX MALADE.

7542. — A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

A Ferney, 25 juillet (2).

Mon cher ami, je n'en peux plus; je n'en peux plus. Je ne peux dicter qu'un mot; ma faiblesse augmente et ma vie s'en va. Je n'aurais pu recevoir l'empereur Joseph, ni même saint Joseph, quand même les impertinences des Génevois de Ferney ne les auraient pas empêchés de m'honorer de leurs visites.

Je ne doute nullement que votre procès ne se tourne en plaisanterie; mais vous ne pouvez consulter personne plus capable de vous aider, soit en plaisanteries, soit en choses sérieuses, que M. Béguillet. Le ballot qu'il réclame deviendrait une chose très sérieuse. Je vous conjure de mander au sieur Forestier que vous connaissez, et que je ne connais point, qu'il me rende le ballot quand je l'irai chercher à Nyon, ou quand l'ami Wagnière ira le prendre de ma part.

(*A madame de Florian.*) Madame, je ne suis point surpris que monsieur, qui a des yeux et de l'esprit, vous ait distinguée dans la cohue que les Welches appellent *Faxhall* (3). Je crois que toute la famille, sans exception, en aurait fait autant; mais je porte envie à tous les simples citoyens qui ont le bonheur de vous voir et de jouir de votre société. La fin de ma vie est triste: je ne suis ranimé que par mes sentiments pour vous deux, et consolé par votre amitié.

7543. — A M. DE MESSANGE.

A Ferney.

J'ai reçu, monsieur, ma condamnation par livres, sous et deniers, que vous avez eu la patience de faire, et la bonté de m'envoyer. J'admire votre sagacité, et je me soumets à mon arrêt sans aucun murmure. Tout le monde meurt au même âge; car il est absolument égal, quand on en est là, d'avoir vécu vingt heures ou vingt mille siècles. M. l'abbé Terray avait sans doute notre néant devant les yeux, quand il a établi ses rentes viagères. J'ai fait mettre au chevet de mon lit mon compte final, dont je vous ai beaucoup d'obligations. Rien n'est plus propre à me consoler des misères de cette vie que de songer continuellement que tout est zéro. Ce qui est très réel, c'est l'exactitude de votre travail, son utilité, et la reconnaissance que je vous dois; ce sont les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

7544. — A MADAME LA COMTESSE DE VIDAMPIERRE.

3 auguste.

Madame, je joins aux regrets que me laisse votre illustre ami (4) les remerciements que je vous dois. Il a été opprimé, mais il n'a point été malheureux, puisque vous êtes à la tête de tous ceux qui lui ont rendu justice. J'ai vu par un petit écrit (1) combien de sortes de mérites vous possédez.

Agréez mes faibles hommages: ils sont bien sincères. Je vois qu'avec un esprit supérieur, et avec les charmes de votre sexe, vous connaissez toutes les vertus de l'amitié. Elle est la plus grande des consolations dans les malheurs dont cette vie n'est que trop traversée. J'ose vous dire que j'ai éprouvé cette consolation dans le peu de jours que j'ai passés avec M. Delisle. Je me sens véritablement attaché à lui, et je me flatte, madame, qu'il voudra bien faire valoir auprès de vous les sentiments de l'estime que vous m'inspirez, et le respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

7545. — A M. LE COMTE DE TRESSAN.

4 auguste.

J'ai jugé, monsieur, que vous n'aviez point reçu une lettre que je vous avais écrite pour vous remercier d'un présent très précieux pour moi, dont vous m'aviez honoré. Il y a quelquefois dans les bureaux des gens un peu trop curieux.

Je prends aujourd'hui le parti de ne me confier qu'au confesseur et martyr M. Delisle, qui prend son plus long pour retourner à Paris. Il est impossible de ne pas s'intéresser à lui, dès qu'on a le bonheur de le connaître. Si ceux qui l'ont persécuté avaient pu vivre quelques jours avec lui, ils seraient devenus ses plus ardents défenseurs.

Je pense qu'à présent il n'a rien de mieux à faire que de tâcher d'avoir une place auprès d'un souverain (2) qui me paraît avoir besoin d'un homme comme lui. M. d'Alembert peut le servir très efficacement, et je ne m'y épargnerai pas; car, si je suis rentré en grâce auprès de ce prince si connu en Europe par ses armes victorieuses, par son coffre-fort, et par sa manière de penser, je dois faire usage de ce petit moment de bonne fortune pour servir votre ami, et, j'ose dire, à présent le mien.

Il est vrai que les agréments de sa société sont plus faits pour la France que pour l'Allemagne; mais je ne vois à présent de porte ouverte pour lui que celle que je propose. Il trouvera dans Paris des soupers, des plaisanteries, des amis intimes d'un quart d'heure, des espérances trompeuses, et du temps perdu. Peu de personnes savent, comme vous, consoler leurs amis par des services toujours constants.

Si vous approuvez mon idée, vous l'appuierez sans doute auprès de M. d'Alembert, et nous parviendrons à la faire réussir.

Que puis-je à présent vous souhaiter de mieux, monsieur, après que vous avez fait du bien? Jouissez de vous-même, de votre repos, de vos amis, de votre réputation, et de tous les amusements qui rendent la vie tolérable. Mes montagnes chargées de neiges éternelles saluent de loin votre belle vallée de Montmorency, et ma décrépite vieillesse s'incline profondément devant vous avec le respect le plus tendre.

7546. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 auguste.

Mon cher ange, il y a plus de soixante ans que vous voulez bien m'aimer un peu. Il faut que je fasse à mon ange un petit croquis de ma situation, quoiqu'il soit défendu de parler de soi-même, et quoiqu'on ait joué l'*Egoïsme* (3) bien ou mal dans votre *tripot* de Paris.

J'ai quatre-vingt-trois ans, comme vous savez, et il y a environ soixante-six ans que je travaille. Tous les gens de lettres en France, hors moi, jouissent des faveurs de la cour; et on m'a ôté je ne sais comment, du moins on ne me paie plus, une pension de deux mille livres que j'avais avant que Louis XV fût sacré.

Je suis retiré depuis trente ans ou environ sur la frontière de la Suisse. Je n'avais qu'un protecteur en France, c'était M. Turgot, on me l'a ôté; il me restait M. de Trudaine, on me l'ôte encore.

J'avais eu l'impudence de bâtir une ville; cette noble sottise m'a ruiné.

J'avais repris mon ancien métier de cuisine pour me consoler; je ne sens que trop, toute réflexion faite, que je n'entends rien à la nouvelle cuisine, et que l'ancienne est hors de mode.

Le chagrin s'est emparé de moi, et m'a fait perdre la tête,

(1) Joseph II. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Du Wauxhall. (G. A.)
(4) Delisle de Sales était venu à Ferney. (G. A.)

(1) *Mélanges de poésie et de prose, par madame la comtesse de Vidamp...* (G. A.)
(2) Frédéric II. (G. A.)
(3) Comédie en cinq actes et en vers, par Caillava, jouée le 19 juin. (G. A.)

Je suis devenu imbécile, au point que j'ai pris pour une chose sérieuse la plaisanterie de M. de Thibouville, qui me demandait des pastilles d'épine-vinette. J'ai eu la bêtise de ne pas entendre ce logogriphe; j'ai cru me ressouvenir qu'on faisait autrefois des pastilles d'épine-vinette à Dijon, et j'en ai fait tenir une petite boîte à votre voisin, au lieu de vous envoyer le mauvais pâté que je vous avais promis.

Ce pâté est bien froid; cependant il partira à l'adresse que vous m'avez donnée, à condition que vous n'en mangerez qu'avec M. de Thibouville, et que vous me le renverrez, tel qu'il est, partagé en cinq morceaux.

Je ne vous dirai pas combien tous les pâtés qu'on m'a envoyés de votre nouvelle cuisine m'ont paru dégoûtants; mon extrême aversion pour ce mauvais goût ne rendra pas mon pâté meilleur. Peut-être qu'en le faisant réchauffer on pourrait le servir sur table dans deux ou trois ans; mais il faudrait surtout qu'il fût servi par les mains d'une jeune personne de dix-huit à vingt ans, qui sût faire les honneurs d'un pâté comme mademoiselle Adrienne les faisait à trente ans passés. Il nous faudrait aussi un maître-d'hôtel tel que celui (1) qui est le chef de la cuisine ancienne, et qui vous fait sa cour quelquefois; et avec toutes ces précautions je doute encore que ce pâté, qui n'est pas assez épicé, fût bien reçu. Quoi qu'il en soit, goûtez-en un petit moment, mon cher ange, et renvoyez-le-moi *subito, subito*.

Je ne vous parle point du voyageur (2) que vous prétendiez devoir passer chez moi. Je ne sais si vous savez qu'il a été assez mécontent de la ville (3) qui a été représentée quelques années par un grand homme de finances (4), et que cette ville a été encore plus mécontente de lui. Quoi qu'il en soit, je ne l'ai point vu, et je ne compte point cette disgrâce parmi les mille et une infortunes que je vous ai étalées au commencement de mon épître chagrine.

Le résultat de tout ce bavardage, c'est que j'aimerai mon cher ange, et que je me mettrai à l'ombre de ses ailes jusqu'au dernier moment de ma ridicule vie.

7547. — A M. DE VAINES.

5 auguste.

Il vous est échappé, monsieur, une fois de me flatter de l'espérance d'une certaine apparition dans le mois d'auguste, vulgairement août dans la langue des Welches. Plus je me sens indigne d'une telle visite, et plus je la désire. Je sais bien qu'un pauvre vieillard n'est point fait pour les sociétés les plus aimables; mais il ne les aime pas moins. J'ignore encore si les affaires publiques vous permettront de vous écarter de Paris. J'ignore ce que font vos anciens amis; j'ignore tout dans ma solitude profonde. Je suis dans une espèce de tombeau, entre le mont Jura et les grandes Alpes, livré aux souffrances, compagnes de la vieillesse, et me repentant, comme tant d'autres, d'avoir très mal employé ma jeunesse. Si vous voulez venir me ressusciter, vous ferez une très bonne action.

Permettez du moins que je vous adresse ce petit paquet pour M. d'Argental; il est assez bon pour m'aimer depuis soixante-dix ans, et c'est le seul ami qui me reste dans Paris. Vous me faites sentir combien il serait doux d'en avoir deux. Je ne crois pas commettre une indiscrétion en vous adressant un si gros paquet; vous avez bien voulu depuis longtemps m'accoutumer à prendre avec vous ces libertés.

Agréez, monsieur, tous les sentiments qui m'attachent à vous. Tout le monde m'assure qu'ils seraient bien plus forts, si j'avais eu l'honneur de vous voir, comme j'ai eu celui de recevoir de vos lettres.

7548. — A M. LAUS DE BOISSY.

A Ferney, 7 auguste.

Je suis condamné, monsieur, à des souffrances intolérables dans les derniers jours de ma vie. Votre lettre du 2 juillet et votre très jolie comédie (5) m'auraient fait oublier mes maux, si quelque chose pouvait les adoucir. Il m'a fallu passer plus d'un mois sans pouvoir vous remercier, et c'est pour moi une nouvelle peine. Si j'ai encore quelques jours à vivre, et si ces jours sont un peu moins douloureux, soyez sûr, monsieur, que je les passerai à nourrir dans mon cœur tous les sentiments que je dois à vos bontés, et à un mérite aussi reconnu que le vôtre. J'ai l'honneur d'être, avec un attachement respectueux, etc.

(1) Lekain. (G. A.)
(2) L'empereur Joseph II. (K.)
(3) Genève. (G. A.)
(4) Necker. (G. A.)
(5) *La Course, ou les Jockis*, comédie en un acte, jouée le 24 août 1776. (G. A.)

7549. — A M. DE LA SAUVAGÈRE.

A Ferney, 10 auguste.

Je n'ai pu, monsieur, vous remercier plus tôt de vos bontés, et des nouvelles instructions que vous voulez bien me donner sur les phénomènes singuliers qui se manifestent dans votre terre. J'ai été longtemps sur le point de passer du règne animal au règne végétal. Mon vieux et faible corps a été sur le point de faire pousser les herbes de mon cimetière; sans cela, je vous aurais remercié plus tôt.

Un jour viendra, monsieur, que vos découvertes détruiront toutes les ridicules charlataneries dont on nous berce. On rougira d'avoir dit que les Alpes et les Pyrénées ont été formées par les mers, comme on rougit aujourd'hui de la matière subtile, rameuse, et cannelée de René Descartes. Notre siècle se vante d'étudier l'histoire naturelle : hélas! il n'étudie que des fables contre nature.

Je vous invite, monsieur, à faire des protestations dans quelque journal sage et digne de vous. Mon peu d'érudition, mon âge, et les maladies qui me persécutent, ne me permettent pas de vous seconder, et ne m'empêchent pas d'être infiniment sensible à votre mérite, à votre amour de la vérité, et aux services que vous êtes à portée de lui rendre.

7550. — A M. DE VAINES.

12 auguste.

La mort de M. de Trudaine (1), monsieur, comble mon désespoir et achève ma vie. J'ai vécu, c'est-à-dire souffert, trop longtemps. Si j'ai le bonheur de vous voir à Ferney, je mourrai moins malheureux; il est vrai que vous ne verrez à Ferney qu'un hôpital dans une solitude. Votre voyage sera une belle action de charité; vous serez entre un malade et un mourant (2). Si je ne savais que M. de Trudaine était malade depuis longtemps, je croirais que le chagrin a avancé ses jours. On m'a dit que M. de Condorcet a remis la place qu'il avait acceptée de M. Turgot. Je vous prie de présenter mes tendres respects à ces deux grands hommes, et de recevoir les miens puisque vous pensez comme eux.

7551. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 auguste.

Les voilà enfin ces cinq pâtés (3) trop froids et trop insipides, qui ne sont point du tout faits pour votre pays, et que je ne vous envoie, mon divin ange, que par pure obéissance. Je vous demande bien pardon d'obéir. Renvoyez-moi, par la même voie, ces cinq pièces de four, qui ne doivent être servies sur aucune table. Ne les montrez à personne. Ayez pitié de votre ancienne créature, qui a perdu la tête, et à qui il ne reste que son cœur.

7552. — A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Ferney, 18 auguste.

Si Charles IX, dont vous me parlez, monsieur, était allé près de la maison de Ronsard, et s'il eût trouvé un petit officier étranger qui n'eût point désemparé de la portière de son carrosse, et qui l'eût regardé sous le nez; si le moment d'après deux Génevois, habitués dans le village de Ronsard, se fussent présentés à Charles IX étant ivres, et lui eussent demandé familièrement où il allait, Charles IX, à mon avis, eût très bien fait de se fâcher, et de ne point aller chez Ronsard.

C'est ce qui est arrivé au grand voyageur (4) dont vous me parlez, sur la route de Genève. Il trouva ces jeunes gens un peu trop familiers, et il eut raison. Il ne soupa et ne coucha ni à Genève ni chez Ronsard; il ne vit personne. Le résident de France se présenta devant lui, et il ne lui parla point. Il fut de très mauvaise humeur sur toute la route, depuis Lyon.

Je conçois que le héros de Chantilly est plus affable, et que la vie est plus agréable dans ce beau séjour. Si vous êtes actuellement dans le Palais-Bourbon, vous avez passé d'un ciel dans un autre.

Vraiment je crierai à M. le prince de Condé, du fond de mon purgatoire, si on persécute ma colonie, et je vous adresserai mes plaintes; mais actuellement je ne puis crier

(1) Le 5 août. (G. A.)
(2) Madame Denis et Voltaire. (G. A.)
(3) *Agathocle*. (G. A.)
(4) Joseph II. (G. A.)

que des maux que la nature me fait souffrir. Je suis assurément votre supérieur en fait de tourments, comme je suis votre doyen. Je suis à vos pieds en tout le reste, pénétré de vos bontés et de vos grâces, me recommandant d'ailleurs à Dieu dans ma misère, et rempli pour vous du plus respectueux attachement.

7353. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

27 auguste.

Un peu volé, dans de semblables occasions, signifie beaucoup volé. C'est la figure que les Grecs appelaient *euphémie*, ce qui signifie adoucissement, ménagement. Un doyen d'Académie sait ces choses-là mieux que moi, quoiqu'il ne soit pas extrêmement pédant. Or, extrêmement pédant veut dire qu'il n'est point pédant du tout.

Après cette discussion académique, je viens, monseigneur, à la morale. Je conçois très bien qu'un esprit comme le vôtre est au-dessus de toutes les petites misères, de toutes les tracasseries inévitables dans le pays où vous vivez, et de tous les accidents de la vie. Quand on a été élevé dans son berceau par madame de Maintenon, quand on a vu Louis XIV et la régence, on est sans doute accoutumé à tout; et le maréchal de France, possesseur du palais de Richelieu, peut jouir du soir serein d'un jour mêlé d'orages, et de très belles heures. Je ne suis pas au-dessus de Saint-Evremond comme vous êtes au-dessus du comte de Grammont, mais je voudrais repasser avec vous toute votre brillante et singulière vie. Il me paraît que la Providence m'avait réservé pour cette dernière besogne. Cette Providence a changé d'avis; elle me jette à cent trente lieues de vous, et j'achève mes derniers jours dans mon lit de deux pieds et demi de large, entre les Alpes et le mont Jura.

Mille grâces vous soient rendues pour la bonté avec laquelle vous voulez bien me parler de mon chétif squelette, qui n'a jamais été bien étoffé, et qui est actuellement réduit à rien, mais dans lequel il y a encore je ne sais quel être sentant et pensant, et tout à fait attaché à votre grand être. Il est vrai que dans l'antre où je végète j'ai mis des pierres à côté les unes des autres; mais ces pierres-là me retombent sur le nez, et m'écrasent. J'ai des procès tout comme un grand seigneur, et je ne sais pas les soutenir aussi gaiement que mon héros a soutenu le sien.

Mon grand chagrin, mon ver rongeur, est d'être si loin de vous, et de me voir dans l'impuissance de venir encore vous faire ma cour, de vous renouveler mon très tendre et très vieux respect, et de jouir de vos bontés.

7354. — A M. DE VAINES.

29 auguste (1).

Je prévois, monsieur, que votre bénéfice simple va se tourner en bénéfice à charge d'âmes. Dans quelque poste que vous soyez, on aura toujours besoin de vous. Si quelque chose me console du voyage que vous ne faites point, c'est le malheur où je suis d'être tout à fait indigne de la peine que vous preniez. J'aurais été trop honteux de me montrer à vous dans toute ma décrépitude. Je crois très sérieusement que je vais bientôt trouver M. de Trudaine. Je vous souhaite tout le bonheur que vous méritez. Horace disait :

Det vitam, det opes; animum æquum mi ipse parabo.

Je le crois bien; *vitam* est là pour la santé, sans laquelle il n'y a rien dans ce monde. Ce n'est donc que de la santé que je vous souhaite; car je suis persuadé que vous resterez administrateur. J'en félicite madame de Vaines, qui voulait vous accompagner sur nos frontières. Le pauvre malade n'a pas la force d'en dire davantage.

7355. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

31 auguste.

Mon cher ange, il n'y a plus moyen de vous parler en figure, depuis que vous êtes un peu content de ce que je vous ai envoyé. Vous m'avez rendu le courage et l'espérance; mais comment vous ferai-je tenir l'ouvrage (2) que vous prenez sous votre protection? vous savez que M. de Vaines ne peut venir dans mon hôpital solitaire. J'ignore encore si on lui conservera sa place. Je n'ai eu l'honneur de voir M. le duc de Villequier qu'un moment; c'était un de mes plus mauvais jours; je me trouvai mal devant lui, et il prit le parti de s'en aller au lieu de dîner. Les contre-temps les plus funestes ont suivi ce désagrément. M. de Villequier avait oublié une lettre de M. de Malesherbes, écrite de Montigny, au mois de juillet; il ne me l'a renvoyée qu'hier, du fond de la Suisse.

La mort de M. de Trudaine, chez qui M. de Malesherbes m'écrivait, a mis le comble à toutes les contradictions que j'éprouve. Figurez-vous qu'au milieu des embarras et de la ruine de ma colonie, entouré de créanciers pressants et de débiteurs insolvables, j'ai entrepris deux ouvrages d'un genre bien différent de la tragédie, et peut-être beaucoup plus intéressants et plus utiles. Tant de fardeaux à mon âge ne sont pas aisés à supporter, avec les maladies qui me désolent, et qui me privent de la consolation de venir vous embrasser. Il faut combattre jusqu'au dernier moment la nature et la fortune, et ne jamais désespérer de rien jusqu'à ce qu'on soit bien mort. Commençons par mes Syracusains; voyons comment je pourrais vous les envoyer; tout le reste sera mon affaire. La vôtre, mon cher ange, sera d'être le plénipotentiaire de Syracuse aussi bien que de Parme.

Madame de Saint-Julien m'avait obligé de me réfugier en Sicile, en disant mon secret de Constantinople. Serais-je assez heureux pour que vous engageassiez M. le duc d'Aumont à faire son affaire de cette *Sicile* que vous semblez aimer, et de la faire paraître à Paris sous sa protection?

Je suis persuadé que vos conseils et ceux de M. de Thibouville suffiraient pour faire représenter l'ouvrage de manière à lui assurer quelque succès, et que peut-être même la singularité d'une pareille entreprise à mon âge désarmerait la cabale, et contribuerait à me faire mourir en paix. J'ose dire que c'est à vous et à M. de Thibouville, l'élève de Baron, à ramener le bon goût dans Paris. Mes derniers jours seraient trop heureux, si j'avais quelque part à une telle victoire. Il me semble qu'il serait digne de M. le duc d'Aumont de se joindre à vous. Vous êtes tous trois très capables d'ajouter le plaisir du secret à celui de conduire cette affaire, dont le succès serait pour moi de la plus grande importance. Cette importance tient à des choses que vous devinez bien, et dont je vous parlerais si j'avais assez de force pour faire un tour à Paris. Et je l'aurai, cette force, mon cher ange, si vous avez celle de réussir dans la négociation que je vous propose. Oui, vous y réussirez; car vous êtes et vous serez mon ange gardien jusqu'au moment où j'irai, comme de raison, à tous les diables.

7356. — A M. LE CHEVALIER DE CHASTELLUX.

4 septembre.

Je réponds d'abord, monsieur, à la fin de la lettre dont vous m'honorez, du 19 auguste, ou peut-être du 29; car je perds les yeux comme tout le reste. Je pleure bien amèrement la mort de M. de Trudaine, et ce n'est pas seulement parce qu'il était le seul homme en place qui me fût resté de tous ceux qui pouvaient favoriser ma colonie et adoucir la fin de mes jours, c'est parce que sa vertu aimable et son goût pour les belles-lettres me le rendaient infiniment cher. Je passerai le peu de temps qui me reste à regretter M. et madame de Trudaine. J'ose me flatter que vous daignerez faire souvenir de moi M. de Fourqueux et madame d'Invau. Je ne sais si elle aura reçu dans son temps une lettre dans laquelle je pris la liberté de mêler ma douleur à la sienne.

Je n'aurai pas la consolation de voir M. et madame de Vaines dans mon malheureux désert. Le changement qu'on fait dans les postes les retient à Paris. Ils amenaient probablement avec eux M. Bartho (1), dont vous me parlez. Je me faisais un grand plaisir de voir son ouvrage, qui doit être plein d'esprit et de raison; car tout ce que je connais de lui est dans ce goût.

Je ne puis jamais avoir l'honneur de vous écrire, monsieur, sans vous parler de cette *Félicité publique* qui a fait la mienne. Je pense et je dis hautement que ce livre est rempli de plus de vérités utiles que l'*Esprit des Lois*, et je ne veux point mourir sans le prouver. Conservez-moi, monsieur, les bontés consolantes dont j'ai besoin, et agréez mon respect.

---

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) *Agathocle*. (K.)

(1) Auteur dramatique. Il devait lire à Voltaire une comédie en cinq actes, l'*Homme personnel*. Voyez, dans la *Correspondance de Grimm*, octobre 1777, l'histoire comique de son pèlerinage à Ferney. (G. A.)

7557. — A M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEY.

Au château de Ferney, 5 septembre.

Je mérite, monsieur, d'être oublié de vous, ayant perdu tant d'années sans avoir eu l'honneur de vous voir et de vous écrire; mais vous pardonnerez à un homme qui n'a pas eu un moment de santé. Je suis près de terminer ma douloureuse carrière, et d'aller retrouver mon ancien ami et le vôtre, M. de La Marche.

Il faut, avant que je meure, implorer votre assistance dans les misérables affaires de ce monde. M. de Florian, ancien officier de cavalerie, qui avait épousé une de mes nièces en premières noces, a un procès à Dijon. Ma nièce, madame Denis, en a un autre assez considérable. M. votre fils (1) est leur juge. Je ne vous en dis pas davantage, et je ne peux vous demander que ce que l'exacte justice peut vous engager à faire.

Je vous souhaite, monsieur, une santé meilleure que la mienne, et une vie plus longue. Je serai jusqu'au dernier moment de la mienne, avec tous les sentiments que je vous dois, et qui sont dans mon cœur, monsieur, votre, etc.

7558. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 septembre.

Messieurs du comité de Syracuse, vous me prenez trop à votre avantage. Je ne suis guère en état dans le chaos de mes affaires, dans la multiplicité de mes années et de mes maladies, et dans l'affaiblissement total de mes fibres pensantes, de remplir sitôt la tâche très difficile que vous me donnez. Vous avez le commandement; mais, pour que j'exécute vos ordres, il faut que vous ayez la bonté de m'ôter une trentaine d'années, et de me donner de nouveaux talents. Vous devez sentir qu'il n'est pas aisé de bien dire ce qu'on ne voulait pas dire, et de changer tout d'un coup la figure et l'attitude d'une statue qu'on a jetée en moule. J'avais voulu peindre un stoïcien, et vous me proposez de le changer contre un Sybarite, ou du moins contre un Grec élevé à la française, et accoutumé, sur le théâtre de Paris, à parler de son amour à son inutile confident, et à lui marquer la tendre crainte qu'il a de déplaire à sa chère maîtresse, en lui faisant sa déclaration amoureuse. Ces fadeurs n'ont pu jamais être embellies que par Racine. Il est le seul qui ait pu faire passer des églogues sur le théâtre, à la faveur de son style enchanteur; mais j'ai bien peur que ce qui devient chez lui une beauté ne fût insupportable chez quiconque n'aurait pas l'avantage de s'exprimer comme lui.

Voudriez-vous qu'un héros sauvage et philosophe combattît son amour, comme Titus combat le sien? voudriez-vous même qu'il songeât s'il est amoureux? ou bien voudriez-vous que ce philosophe, fils d'un potier devenu roi, craignît de déroger en aimant la fille d'un vieux capitaine de dragons? ou bien craindrait-il de donner un mauvais exemple à son frère? Quels scrupules aurait-il à combattre? Il est beau de voir un homme lutter contre sa passion, quand cette passion est criminelle et funeste; mais hors de là le combat est ridicule, il est d'un froid insoutenable.

Quand on a jeté sa statue en moule, il faut l'embellir, la polir avec le burin; mais il ne faut pas vouloir faire d'un satyre un Apollon. Chaque chose doit rester dans son caractère, sans quoi tout est perdu. De plus, soyez très persuadé qu'on écrit toujours très mal ce qu'on écrit à contre-cœur.

L'ouvrage n'a pas, sans doute, le mérite continu dont il a besoin pour obtenir un jour un succès véritable, succès si rare, et qui dépend de mille circonstances étrangères. Il faut beaucoup de travail et de loisir; il faut surtout de la santé et des moments heureux; mais, dans l'état où je suis, je n'ai que l'envie de vous plaire.

En vérité, je me meurs. J'ai bien peur de ne pouvoir pas achever cette petite besogne que vous commenciez à favoriser. Je me meurs, mon cher ange.

7559. — A M. LE DOCTEUR TRONCHIN.

7 septembre (2).

J'ai vu, monsieur, une lettre charmante entre les mains de madame Denis; celui qui l'a écrite ne s'est trompé que dans un seul point : il ignore que je suis incapable de cesser un moment d'être attaché du fond du cœur à un grand homme.

Madame Denis a été détournée par le mauvais temps de risquer le voyage de Paris; elle remet cette partie au printemps prochain. Sa maladie est, à ce qu'elle présume, la suite et le renouvellement d'un catarrhe violent dont elle fut attaquée il y a dix-huit mois. Ce catarrhe l'affaiblit, lui ôte souvent le sommeil; elle a quelquefois le pouls un peu dérangé, mais jamais de fièvre véritable; elle ne tousse et n'expectore que rarement; le petit lait qu'elle prend presque tous les jours est soupçonné de contribuer à ces expectorations.

Je ne peux vous donner, monsieur, un détail plus circonstancié; pour moi, je n'ai qu'une maladie, c'est la faiblesse attachée à mon âge de quatre-vingt-deux ans passés. J'ai l'honneur d'être, avec un attachement et une estime très véritables, votre, etc.

7560. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 septembre.

Vous ne m'avez jamais dit, mon cher ange, quelle est la dame (1) ou la demoiselle aimable et respectable, ou l'une et l'autre, qui vous prête sa main quand vous avez la bonté de m'écrire.

Vous ne m'avez jamais appris le secret du gouvernement de votre maison. Les ministres des princes sont discrets, et un vieux malade, entre le mont Jura et les grandes Alpes, n'a pas le don de deviner. Je ne puis que remercier au hasard la jolie main qui veut bien m'avertir quelquefois que vous êtes encore mon ange gardien, quoique j'aie la mine d'être bientôt damné.

S'il y a encore dans Paris quelques honnêtes gens qui n'aient pas abjuré le bon goût introduit en France pour quelque temps par nos maîtres; si on pouvait retrouver quelque étincelle de ce goût dans l'ouvrage (2) dont le fond ne vous a pas déplu; si cet ouvrage retravaillé avec soin pouvait trouver place au milieu des enchantements des boulevards et des soupers où l'on mange des cœurs avec une sauce de sang (3); alors peut-être une pièce honnête, approuvée par vous, ferait ressouvenir les Français qu'ils ont eu autrefois un bon siècle.

Plus nous attendrons, et plus cette pièce mériterait de l'indulgence. La singularité d'un tel ouvrage, donné à quatre-vingt-quatre ans, pourrait adoucir la critique des ennemis irréconciliables, et inspirer même de l'intérêt au petit nombre qui regrette le temps passé. J'aimerais mieux même hasarder la chose à quatre-vingt-dix ans qu'à quatre-vingt-quatre, pourvu que je la visse jouer auprès de vous, dans une loge, assisté de quelques Mathusalems.

Cette idée me paraît assez plaisante; mais malheureusement le temps coule, la dernière heure sonne. M. de Thibouville dit qu'il est malade. Je tâcherai de profiter de vos réflexions et des siennes; mais songez que des réflexions qui peuvent faire corriger des fautes ne donnent jamais de génie. Ayez pitié de ma décadence, et rendez justice à un cœur qui vous chérira jusqu'à son dernier moment.

Je n'écris point aujourd'hui à M. de Thibouville. Je m'intéresse vivement à sa santé; je compte que ma lettre est pour vous deux.

N. B. Je reçois dans l'instant la lettre de mon divin ange; je crois y avoir répondu. J'y répondrai mieux en travaillant selon vos vues, si Dieu m'en donne la force.

7561. — A M. DE VAINES.

20 septembre.

Je me flatte, monsieur, que vous êtes un des administrateurs des *veredarii* (4); mais je n'espère plus que ces *veredarii* puissent jamais vous amener de mon vivant vers le beau lac de Genève, dans le plus joli petit canton de la terre, entouré des plus horribles montagnes et des plus affreux précipices. Je vous avais attendu dans mon lit, dont je ne sors presque plus. Je vous aurais parlé avec confiance, et j'aurais peut-être mérité la vôtre. Cette consolation m'est ravie. Donnez-moi, je vous en prie, celle de faire parvenir cette lettre à un de vos amis bien digne de l'être. Conservez-moi un peu d'amitié. Je présente mes respects et mes regrets à madame de Vaines.

---

(1) Condamné à mort en 1794 pour cause d'émigration. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(1) Madame de Vimeux, fille de d'Argental. (G. A.)
(2) *Agathocle.* (G. A.)
(3) *Gabrielle de Vergy*, tragédie de de Belloy, jouée le 12 juillet. (G. A.)
(4) C'est-à-dire un des administrateurs des postes. (G. A.)

7562. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

22 septembre.

Je ne sais, monseigneur, ce qui m'est arrivé depuis que vous m'avez flatté que je vous ferais ma cour à cent cinquante ans, et que je serais témoin de vos amours avec l'abbesse de Rennes; mais j'ai été tout près d'aller demander là-bas un congé à Lucifer. Il m'envoie quelquefois de ses gardes pour me faire comparaître devant lui, et me fait sentir qu'il n'appartient pas à un pauvre homme comme moi d'oser marcher sur vos pas.

J'ai vu dans ma retraite un homme qui a été, je crois, autrefois votre neveu; c'est M. le prince de Beauvau qui m'a fait cet honneur-là. J'aurais bien voulu que son oncle m'en eût fait autant, quand même il ne m'aurait pas amené madame l'abbesse de Rennes. Vous croyez bien que j'ai été tenté cent fois d'aller à Paris; mais comme mes jambes, ma tête, et mon estomac, m'ont refusé le service, j'ai pris le parti d'attendre tout doucement ma destinée. Je crois que vous gouvernez très bien la vôtre, et que vous vous êtes mis absolument au-dessus d'elle. La plupart des autres hommes sont au-dessous. Vous avez été grand acteur sur le théâtre de ce monde; vous êtes le spectateur le plus clairvoyant. Les décorations sont changées; le nouveau spectacle attire tous les regards. Je n'entrevois tout cela, du fond de ma caverne, qu'avec de bien mauvaises lunettes. Je suis un pauvre Suisse mort, et oublié en France; mais je ne puis m'empêcher de vous dire que, par un effet singulier de la sympathie, le roi de Prusse est la seule correspondance qui me soit restée. Ce mot de sympathie doit vous paraître bien impertinent. Je ne crois pas que j'aie rien de commun avec le vainqueur de Rosbach, pas plus qu'avec le vainqueur de Minorque : cependant il y a une certaine façon de penser qui a rapproché de moi, chétif, ce héros du Nord, comme il y a eu dans vous une certaine bonté, une certaine indulgence qui vous a toujours empêché de m'oublier totalement. Je vous dirai même que depuis peu le roi de Prusse m'a donné des marques solides de sa protection, dans un temps où mes affaires étaient horriblement délabrées (1). Je ne me serais pas attendu à cette générosité, lorsque je me brouillai si impudemment avec lui, il y a trente ans. Cela ne démontre-t-il pas qu'il ne faut jamais désespérer de rien?

Je me souviens que je vous écrivis plusieurs fois sur la catastrophe de cet infortuné Lally. Je vous demandai votre avis; vous eûtes la discrétion de ne me jamais répondre; mais enfin Lally trouve un vengeur dans son fils, qui me paraît avoir le courage et le caractère de son père. Il poursuit la révision du procès avec une chaleur et une fermeté qui paraissent mériter l'applaudissement universel. Il a beaucoup d'esprit; son style est vigoureux comme son âme; le parlement ne lui met pas un bâillon dans la bouche. Je me flatte que vous n'en mettrez pas un dans la vôtre, et que vous daignerez me dire s'il est vrai que la requête (2) en cassation soit admise. Je suis bien persuadé qu'elle doit l'être. L'horrible aventure du chevalier de La Barre et de d'Etallonde méritait bien aussi qu'on se pourvût en cassation. L'un de ces deux martyrs est vivant, et est un très bon et très brave officier. J'ai obtenu pour lui une place auprès du roi de Prusse; il est son ingénieur. Qui sait s'il ne viendra pas un jour assiéger Abbeville, quand vous commanderez une armée en Picardie? J'attends cet événement dans cinquante ans. En attendant, je me meurs, malgré toutes vos plaisanteries. Je ne sors point de mon lit, et je vous demande un *Requiem*.

7563. — A M. DU VERNET.

Ferney, ... septembre (3).

L'ermite de Ferney, monsieur, est très persuadé de la sagesse de M. d'Alembert et du mérite de tous ses confrères de l'Académie française; mais il doute beaucoup de la vertu de leurs exorcismes. On a vu des bégueules, après certaines épreuves, devenir des femmes charmantes; mais on n'a jamais entendu dire que des folliculaires soient devenus gens de bien : ils sont tous morts, comme des théologiens, dans l'impénitence finale.

Quant à la réconciliation des beaux esprits que vous m'annoncez, elle ressemble au beau rêve de la paix perpétuelle. Je souhaite de tout mon cœur cette réconciliation et cette paix; mais je n'y crois pas.

7564. — A M. DE CHABANON.

A Ferney, 23 septembre.

M. Pindare-Théocrite sait sans doute que M. de Vaines et M. Suard n'ont point paru dans le petit coin du monde que vous avez, monsieur, embelli quelque temps par les agréments de votre société et par le charme de vos talents aimables. Moi, qui suis actuellement condamné à la solitude et aux souffrances que la vieillesse traîne après elle, j'y ajoute encore l'oubli du monde. Je ne sais plus ce qu'on fait dans la compagnie (1) à laquelle vous feriez tant d'honneur. On ne m'instruit plus de rien; on me regarde comme mort, et on ne se trompe pas de beaucoup. Les personnes que j'aurais pu faire souvenir de mon existence, et qui devaient passer par chez moi, n'y sont pas plus venues que M. de Vaines et M. Suard. On ne me consulte pas plus sur la place qui vous est si bien due, que s'il s'agissait de nommer un chef d'escadron ou un maréchal-de-camp. Je vous avoue toute ma décadence : il ne faut pas faire le fier. Mais, quoique je n'espère rien de mon crédit, j'espère tout de votre mérite. On a deux mois encore pour se décider. Il m'est revenu qu'on emploie le clergé, les dames, et les plus grandes princesses. En vérité c'est Jeannot Lapin qui implore les dieux et les déesses pour être en possession de son terrier. Je m'imagine que vous entrerez de plein saut, sans tant de cérémonies. Tout ce que je sais, c'est que je voudrais bien que vous pussiez, pour ma consolation, faire encore quelque apparition dans nos retraites. Notre hameau commence à être changé en une jolie ville. Il y a un spectacle qui n'est pas mauvais; la salle est très jolie et de fort bon goût; je ne la fréquente guère, car je ne sors pas de mon lit. J'attends la fin de ma carrière, et c'est en vous aimant de tout mon cœur.

7565. — A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

24 septembre.

Quant l'abbé de Chaulieu et le marquis de La Fare s'écrivaient des billets en vers, soit pour aller souper au Temple ou à Saint-Maur, on n'imprimait point leurs billets dans le *Mercure galant* (2); les cafés de Paris ne devenaient point les confidents et les juges de leurs amusements; enfin on ne les exposait point aux impertinents discours de la canaille de la littérature, plus insolente et plus dangereuse que la canaille des halles. Il eût été à souhaiter que M. le marquis de Villette, qui écrit comme les Chaulieu et les La Fare dans leur bon temps, n'eût pas prodigué sa charmante facilité à un public toujours très malin, très injuste, et dont il faut se garder comme de la morsure des singes.

Un pauvre vieillard de quatre-vingt-trois ans, alité depuis deux mois, mourant, et ne devant écrire que son testament, ayant eu la faiblesse et la hardiesse de répondre aux vers charmants de M. le marquis de Villette, sur les mêmes rimes, et non pas avec le même agrément, ne devait pas être puni, et être condamné au *Mercure*.

Ce *Mercure*, tout *Mercure* qu'il est, est feuilleté par les dames de la cour comme par les dames de la rue Saint-Denis. Le petit mot :

Je ne crains point qu'une coquine,

est relevé dans les deux *tripots* avec toute la charité qu'on y connaît. Il y a des conjonctures où ces petites méchancetés sont très à craindre, et malheureusement ce vieux malade est dans le cas.

La chose est faite; il n'y a plus de remède. La seule pénitence est de venir chez le bon homme avec le marquis de Villevieille, d'assister à son extrême-onction, et de lui dire un *De profundis* en *ine* aussi joli que la charmante lettre (3).

7566. — A M. PETRINI.

Du château de Ferney, 25 septembre.

J'ai toujours pensé que les Barbares avaient tout bouleversé dans l'*Art poétique* d'Horace, comme ils ont fait dans Rome; et voilà pourquoi je tenais Boileau pour supérieur à

(1) Grâce à l'intervention de Frédéric, le duc de Wurtemberg régla avec Voltaire. (G. A.)
(2) Elle fut admise. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. — Nous ne savons si cette lettre est bien à sa place. (G. A.)

(1) L'Académie. (G. A.)
(2) Villette avait fait insérer dans le *Mercure* les vers qu'il avait adressés à Voltaire pour le remercier de l'envoi d'une montre, et les vers par lesquels Voltaire avait répliqué. Voyez tome VI, page 577. (G. A.)
(3) Tous les éditeurs ont reproduit ici par erreur la lettre du 17 mai presque tout entière. (G. A.)

Flaccus, parce qu'il est plus régulier. Aujourd'hui je préfère l'auteur de l'*Art poétique* en *terzetti* (1): vous avez fait la même chose que les souverains pontifes, vous avez rebâti Rome. Je vous remercie, monsieur, et je suis très sincèrement votre très humble et très obéissant serviteur. VOLTAIRE.

7567. — A M. SAURIN.

26 septembre.

Votre lettre, mon cher confrère, me console de tous les maux que mes quatre-vingt-trois ans me font souffrir.

Je commence par répondre à l'article qui vous regarde, parce que c'est celui qui m'intéresse le plus. Je ne sais pas quel est l'homme, ou très méchant ou très malavisé, qui a pu consigner un si sot mensonge dans un livre (2) qui est regardé comme une partie des archives de la nation. Ce n'est pas assez de l'avoir réfuté dans un journal (3) bientôt effacé par les journaux suivants: il serait juste et nécessaire que le coupable se rétractât dans le livre même où il a inséré cette calomnie. Elle fut inventée par Fréron *major*, et sera répétée par Fréron *minor* (4). J'ai un chien gros comme un mulet, qu'on appelle Fréron, parce qu'il aboie toujours. Je ferai dévorer Fréron *minor* par mon chien, s'il ose jamais répéter l'impertinence imprimée dans le gros livre du P. Lelong.

Ces prétendues anecdotes sont la ressource de la canaille de la littérature, qui veut briller dans le *Mercure galant*. Il court actuellement, parmi les pédants d'Allemagne, une calomnie aussi affreuse qu'absurde sur M. de La Harpe, que ses ennemis ont envoyée à tous les princes qu'ils fournissent de nouvelles. Il y a dans Paris plus de cent bureaux de mensonges littéraires et politiques. Ils seront recueillis un jour par quelque savant en *us*, qui se croira dépositaire de tous les secrets de la cour de Louis XVI.

Je vous sais bien bon gré, mon cher confrère, de regretter M. de Trudaine; c'était le seul homme d'Etat dans Paris sur qui je pouvais compter. Nous avons fait tous deux une grande perte; je me prépare à l'aller retrouver. L'*Agathocle* dont vous a parlé M. d'Argental est une témérité qui n'est pas faite pour être publique. J'ai un théâtre à Ferney, et je me suis amusé à faire jouer cette rapsodie, uniquement pour quelques amis. Il faudrait travailler deux ans pour mettre cette pièce en état d'être sifflée à Paris. Je n'en aurai assurément ni le temps ni la force. Si je faisais encore des vers, je voudrais en faire de pareils à

La loi de l'univers est : Malheur au vaincu....
Et le droit d'opprimer n'émane point des cieux...
Il rougit de sa gloire... (5), etc., etc., etc.

Adieu, mon très cher confrère.

7568. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 3 octobre.

Vous me plongez, messieurs, dans le plus grand embarras où je puisse me trouver. M. Saurin et M. de La Harpe m'écrivent que vous m'avez vu en Sicile; ils me disent même du bien d'*Agathocle*. Voilà mon secret connu, et tout ce que j'osais espérer de cet *Agathocle* renversé.

Vous n'ignorez plus le grand nombre d'ennemis implacables qui me persécutent, et qui me poursuivront jusqu'à la mort. Peut-être le succès d'un ouvrage honnête, dans un âge si avancé, aurait pu, non pas désarmer des ennemis acharnés, mais émousser un peu la pointe du poignard qu'ils aiguisent depuis si longtemps contre moi. Je comptais ne me découvrir qu'après que j'aurais rendu, à force de soins, cet ouvrage un peu digne de votre approbation et de celle du public. Me voilà forcé par vous-mêmes à m'exposer à toute la méchanceté de mes ennemis, à tout le ridicule d'un vieillard qui veut faire le jeune homme, et à tous les chagrins qui peuvent suivre un tel désagrément.

Je n'ai d'autre parti à prendre, sur le bord du précipice où je suis, que de m'y jeter aveuglément, en comptant que votre amitié me soutiendra, et m'empêchera d'aller au fond.

Je crois avoir fait le seul usage que je pouvais faire de vos remarques, et je sens même qu'il m'est impossible de prendre un autre tour; je m'en rapporte à vous.

Je vous envoie donc mon *Sicilien;* et je vous demande en grâce, au nom de votre ancienne amitié, d'inspirer à M. le duc d'Aumont autant de bienveillance pour moi que vous en avez.

Le temps n'est pas favorable; mais je suis forcé à combattre dans la saison qui se présente. Si M. le duc d'Aumont est content de l'ouvrage, et s'il vous promet de le protéger d'une manière efficace, je lui écrirai sans doute, et de la manière dont je dois lui écrire; mais je ne me hasarderai certainement pas à l'importuner pour un ouvrage qui ne lui plairait point.

Je vous avoue que je suis dans une crise violente. Vous m'y avez mis, c'est à vous de m'en tirer. Mon cher ange ne voudrait pas me faire mourir de chagrin.

7569. — A M. DE VAINES.

A Ferney, 3 octobre.

Je vous crois, monsieur, toujours administrateur des postes, et toujours ami de M. d'Argental; car je sais, par mon expérience, que quand on l'aime c'est pour la vie.

Je prends donc la liberté de vous adresser ce petit paquet pour lui.

Je ne me console point d'avoir vu votre pèlerinage manqué. Ce sera un grand hasard si je suis en état de vous recevoir l'année qui vient. Je voudrais moi-même vous épargner le chemin, et vous aller rendre ma visite; mais à quoi servent les souhaits? à sentir nos besoins, et non pas à les soulager. J'ai réellement besoin de vous voir; il me semble que j'aurais bien des choses à vous dire sur ce monde-ci avant de le quitter.

Je viens de lire, avec une extrême satisfaction, le *L'Hospital* (1) de M. de Condorcet. Tout ce qu'il fait est marqué au coin d'un homme supérieur. Que ne puis-je passer quelques jours entre vous et lui! Mes respects et mes regrets à madame de Vaines.

7570. — A M. LE MARQUIS DE CUBIÈRES.

A Ferney, le 5 octobre.

Un beau siècle commence, et vous me l'annoncez.
Un jeune Titus le fait naître,
Et c'est vous qui l'embellissez :
L'écuyer est digne du maître (2).
Pégase ayant su qu'aujourd'hui
Vous commandez dans l'écurie,
Vient s'offrir à vous, et vous prie
De vous servir souvent de lui;
Il aime votre grâce et votre humeur légère;
Sous d'autres écuyers, il fit plus d'un faux pas;
Sous vous il vole, il sait nous plaire,
Il ne vous égarera pas.

Je vois, monsieur, que vous avez ressaisi votre droit d'aînesse, et que vous faites d'aussi jolis vers que M. votre frère le chevalier (3). Je ne puis vous remercier à mon âge qu'en mauvaise prose rimée, et c'est à moi qu'il faudra dire :

Solve senescentem, etc. (HOR., liv. I, ép. I.)

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc. LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

7571. — A M. DE LA HARPE.

6 octobre.

Votre lettre, mon très cher confrère, m'a été rendue par M. Panckoucke. Elle m'apprend dans mes limbes ce qui se passe dans votre brillant paradis de Paris.

Je rends mille grâces à M. de Marmontel de m'avoir fourré dans ses caquets (4) d'une manière si agréable, et de m'honorer des sons les plus flatteurs de sa lyre, quand il donne à d'autres des coups d'archet sur les doigts.

Oui, sans doute, j'ai lu ce que vous dites de M. de Condorcet dans votre journal (5), et c'est le seul que je lise. Vous êtes, par ma foi, le législateur du goût et de la raison. C'est ce que M. le prince de Beauvau et M. de Villette, qui

(1) *La Poetica di Q. Orazio, restituita all' ordine suo*, par Petrini. (G. A.)

(2) *Bibliothèque historique de la France, par J. Lelong et Fevret de Fontette*. Dans la nouvelle édition, on prétendait que Saurin père, en mourant, s'était déclaré l'auteur des couplets pour lesquels J.-B. Rousseau avait été condamné. (G. A.)

(3) *Journal de politique et de littérature*, 25 août 1777. (G. A.)

(4) Le fils de Fréron avait hérité de la propriété de l'*Année littéraire*. Il était alors âgé de onze ans. (G. A.)

(5) Vers du *Spartacus*, de Saurin. (G. A.)

(1) *Eloge de Michel de L'Hospital, chancelier de France, ouvrage présenté à l'Académie française*. (G. A.)

(2) Ce marquis était écuyer cavalcadour du roi. (G. A.)

(3) Dorat-Cubières. (G. A.)

(4) C'est-à-dire d'avoir fait son éloge dans le poëme de *Polymnie*. (G. A.)

(5) A propos de l'*Eloge de L'Hospital*. (G. A.)

ont passé l'un après l'autre dans ma tanière, avouent hautement.

Continuez, ne vous lassez pas. Nous avons un extrême besoin de vous, pour ne pas devenir des barbares subsistant uniquement de musique italienne et allemande. Voyez ce qui est arrivé aux Italiens après le siècle des Médicis : ils n'ont eu que des doubles croches.

M. d'Argental est un petit indiscret volage, qui a pris sérieusement un petit divertissement ridicule, dont nous nous sommes amusés à Ferney, selon notre usage, c'est-à-dire en vous regrettant et en ne vous remplaçant point.

Je sais bien bon gré à M. de Saint-Lambert d'avoir soutenu Racine et Boileau en pleine Académie. Si vous êtes assez sages et assez heureux pour élire M. de Condorcet, je ne désespère plus du siècle; mais, si vous ne frappez pas ce grand coup, je donne le siècle à tous les diables.

7572. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 octobre.

Je vous ai envoyé, mon cher ange, les cinq anciens petits pâtés, avec une lettre douloureuse, le tout sous l'enveloppe de M. de Vaines, le 3 d'octobre; et, comme la vieillesse est timide et que tout me fait peur, j'ai grand'peur en effet que vous n'ayez rien reçu, attendu qu'on m'a informé que M. de Vaines n'était plus administrateur des postes. Je me souviens d'une autre sottise que j'ai faite : j'ai mis dans ma lettre M. le duc d'Aumont au lieu de M. le maréchal de Duras. Ce n'est pas ma seule bévue; il y en a bien d'autres dans ce que je vous ai envoyé. L'impossibilité de les corriger est ce qui me désespère. Vous aurez cinq autres pâtés de Constantinople (1), si Dieu me prête vie; mais ceux-là sont beaucoup plus difficiles à cuire. Réchauffez les premiers : vous n'aurez les derniers qu'à la fin de l'hiver où nous allons entrer. Je ne tombe point en jeunesse; je tombe réellement en enfance. Ayez pitié de moi; mais êtes-vous capable de vous remuer bien vivement pour votre ancienne créature, qui a tant besoin de vous, et qui se met toujours à l'ombre de vos ailes?

Je fais mille remerciements à votre aimable secrétaire. Je vois que le caractère de son âme l'emporte encore sur celui de son écriture. Je lui demande sa protection auprès de vous.

7573. — A M. MARMONTEL.

A Ferney, 10 octobre.

Mon cher confrère, je vous fais mon compliment. J'aime mieux que vous soyez marié que moi (1). Vous êtes fait pour le sacrement de mariage. On dit que vous avez un très beau signe visible d'une chose invisible. Pour moi, je ne suis fait que pour le sacrement de l'extrême-onction. C'est un bon parti que vous prenez de vivre avec M. l'abbé Morellet. Vous devriez bien, quelque jour, nous le donner pour confrère, quand l'Académie aura dégorgé les prêtres qui l'ont pestiférée. L'abbé Morellet ou Mord-les, sa nièce et vous, vous ferez une société charmante. Je voudrais venir vous voir dans votre ménage, si j'étais un homme transportable.

Notre ami M. de La Harpe m'a instruit des obligations que je vous ai. J'ai vu des vers charmants (3), dont je suis aussi reconnaissant qu'indigne. Il n'y a pas moyen que j'ose vous répondre sur le même ton; j'ai perdu mon *b-fa-si* (4).

Son rauco, e perdo il canto e la favella.

Mais je ne perdrai qu'avec la vie la tendre amitié qui m'attache à vous.

7574. — A M. DE CHABANON.

A Ferney, 10 octobre.

Mon cher ami, soyez sûr que je n'écris point de lettre qui ne soit pleine de la sensibilité qui est dans mon cœur, et de la justice si bien méritée que je vous rends. On ne me donne que des espérances, parce qu'au bout du compte trois ou quatre personnes avec qui je suis un peu lié ne sont pas trente-neuf personnes (5), parmi lesquelles il y en a une trentaine que je ne connais point du tout. Je suis regardé comme un homme mort; mais vous êtes très vivant. Si je n'ai pas le bonheur de vous appeler mon confrère dans un mois, vous serez mon successeur dans très peu de mois.

(1) *Irène*. (G. A.)
(2) Marmontel venait d'épouser une nièce de l'abbé Morellet. (G. A.)
(3) A l'éloge de Voltaire dans *Polymnie*. (G. A.)
(4) Nom d'un des sept sons de la gamme de Gui d'Arezzo. (G. A.)
(5) Pour faire entrer Chabanon à l'Académie. (G. A.)

J'apprends qu'on se bat au Parnasse pour des croches et des rondes (1). Vous qui êtes un vrai maître dans tous les arts de ce Parnasse, c'est à vous à juger les combattants. Je vous demanderai bientôt un *Requiem;* mais, quand je lis quelque chose de vous, je lis des *Laudate*. Comptez qu'il n'y a personne dans cet hémisphère qui soit pénétré plus que moi de l'honneur que vous faites aux deux mondes, et qui soit plus votre ami.

7575. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 22 octobre.

Messieurs et anges, je vous jure, encore une fois, qu'aucun mortel ne savait de quoi il était question. Ma folie est à présent publique. C'est à votre sagesse et à vos bontés à la conduire. J'aurais voulu que cette folie eût été plus tendre, et eût pu faire verser quelques larmes; mais ce sera pour une autre fois. Je suis occupé actuellement d'une nouvelle extravagance (2) à faire pleurer. Il y a je ne sais quoi de philosophique dans celle que vous protégez. Cela est attachant, cela n'est pas mal écrit; mais élégance et raison ne suffisent pas. Ce n'est pas assez d'un intérêt de curiosité, il faut un intérêt déchirant. Je crois que la pièce est sage; mais qui n'est que sage n'est pas grand'chose. Tirez-vous de là comme vous pourrez.

On dit que les acteurs, excepté Lekain et ceux ou celles que vous voudrez honorer de vos conseils, sont supérieurement plats. On dit que la plupart de ces messieurs débitent des vers comme on lit la gazette.

Je vous prierai donc, messieurs, dans l'occasion, d'empêcher qu'on ne m'estropie et qu'on ne me barbarise.

Je viens d'écrire à M. le maréchal de Duras, comme vous me l'avez ordonné. Je lui ai dit, avec raison, que la consultation de la fin de mes jours dépendait de lui. Car, messieurs mes anges, sachez que je ne puis avoir le bonheur de vous revoir qu'en Sicile (3). Sachez que, si je vivais assez pour aller jusqu'à Constantinople, je ne pourrais faire ce second voyage qu'après avoir passé par Syracuse (4).

Je n'ai point dit à M. le maréchal de Duras de quoi il s'agissait précisément. Je l'ai seulement prévenu que vous lui montreriez quelque chose qui avait un grand besoin de sa protection. Je me suis bien donné de garde de lui dire que vous lui laisseriez ce quelque chose entre les mains. Je suis bien sûr que ma *Syracuse* ne sortira pas des vôtres : tout serait perdu si elle en sortait; autant vaudrait jeter Agathocle et Idace dans le gouffre du mont Etna. Pour moi, j'ai bien l'air de me jeter, la tête la première, dans le lac de Genève, si vous ne réussissez pas dans ce que vous entreprenez. Nous avons eu deux filles qui se sont noyées ces jours passés; j'irai les trouver, au lieu de venir me mettre à l'ombre de vos ailes; mais je n'ai que faire de me tuer; mon âge, mes travaux forcés, mes maux insupportables, et la Sicile, et Constantinople, me tuent assez; et, si je meurs, c'est en me recommandant à messieurs et anges

7576. — A MADAME NECKER.

22 octobre (5).

Madame, vous me fîtes une fois l'honneur de m'écrire, et je répondis à M. Necker par pure bêtise, ayant pris votre écriture pour la sienne. Aujourd'hui, M. Necker m'honore d'une très belle et très consolante lettre, et c'est à vous que je réponds. Je vous demande, madame, une très grande grâce, c'est de le remercier pour moi. Vous avez plus de temps que lui, quoique vous n'en ayez guère, et vous avez toujours eu de la bonté pour moi. Je ne veux pas qu'il reçoive une lettre où il serait question de *Zaïre*, parmi une foule de placets et des comptes des fermes-générales. Je vous supplie seulement, madame, de lui dire combien j'ai été touché de ce qu'il m'a écrit.

Soyez bien persuadée que je viendrais me mettre au nombre de vos courtisans, si mes quatre-vingt-quatre ans, mes quatre-vingt-quatre maladies et mes quatre-vingt-quatre sottises ne me retenaient au bord de votre lac, que, Dieu merci, vous ne reverrez plus.

Souvenez-vous un petit moment de votre respectueux et fidèle serviteur.

(1) Guerre des gluckistes et des piccinistes. (G. A.)
(2) *Irène*. (G. A.)
(3) C'est-à-dire, je vous reverrai si l'on joue *Agathocle*. (G. A.)
(4) C'est-à-dire qu'on doit jouer *Agathocle* avant *Irène*. (G. A.)
(5) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

7577. — A M. DE LA HARPE.

25 octobre.

Mon cher confrère, vous avez toujours raison, excepté quand vous dites un peu trop de bien de moi, de quoi je suis bien loin de me fâcher.

L'anecdote qu'on vous a contée de ***Mérope*** et de La Noue est comme bien d'autres anecdotes, il n'y a pas un mot de vrai.

J'ai quelque chose à vous envoyer, et je ne sais comment m'y prendre. J'ignore si l'on peut encore s'adresser à M. de Vaines. Tout change dans votre pays à chaque quartier de lune.

Il est plaisant que M. Luneau de Boisjermain puisse envoyer par la poste tous les livres qu'il veut, et qu'on ne puisse pas faire parvenir quatre feuilles d'impression à son ami, sans courir le risque de la confiscation.

Un polisson, qui fait des nouvelles à la main, écrit que l'intention de la cour est de casser l'Académie française, et de la joindre avec l'Académie des inscriptions. Cela est absurde, mais cela n'est pas impossible: ***Verum quia absurdum; credo quia impossibile.*** En ce cas-là, vous n'auriez donc pas le plaisir de vous trouver confrère de M. de Condorcet, du rival de Pascal, plus grand géomètre assurément, meilleur philosophe, et homme beaucoup plus raisonnable. On m'avait mandé qu'il allait être des vôtres; c'était une acquisition admirable. Apparemment quelques saints personnages s'y sont opposés. On craint les penseurs.

On m'assurait que vous ne les craigniez point, parce que vous pensez mieux qu'eux. Pouvez-vous me mander s'il y a quelque apparence à tous ces contes que l'on m'a faits? Je vous garderai le secret, et je vous aurai grande obligation.

Dites, je vous prie, à M. d'Alembert que M. Delisle (1), qui a passé deux mois chez moi, et qui s'était chargé de quelques lettres, ne m'a point écrit depuis qu'il est de retour à Paris : apparemment qu'il est occupé à ajouter un nouveau tome aux six volumes (2) qu'il nous a donnés.

Bonsoir, mon très cher confrère; continuez, ne craignez jamais rien, prenez toujours le parti du bon goût. Tout le monde, à la fin, y reviendra.

7578. — A M. DE VAINES.

A Ferney, 25 octobre.

Si vous n'avez pas, monsieur, la place d'administrateur des postes, il faut bien pourtant que vous administriez quelque chose, et ce ne sera pas les sacrements. Je suis homme à en avoir bientôt besoin. Je vous supplie, en attendant, d'avoir la bonté de faire rendre ce paquet à M. d'Argental, votre ami; mais ayez surtout celle de m'instruire de ce qu'on fait pour vous. Dites-moi quel poste vous occupez; parlez-moi de vos jouissances, ou du moins de vos espérances. Je m'intéresse à vous comme si je vous avais vu tous les jours. Il y a eu des gens devenus amoureux sur des portraits; je le suis de votre caractère et de votre esprit : nous voilà bien éloignés l'un de l'autre. Nous ne nous verrons probablement jamais. Il n'y a point de plus malheureuse passion que la mienne.

7579. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

25 octobre.

Messieurs et anges, laissez là votre ***Agathocle;*** cela n'est bon qu'à être joué aux jeux Olympiques, dans quelque école de platoniciens. Je vous envoie quelque chose de plus passionné, de plus théâtral, et de plus intéressant. Point de salut au théâtre sans la fureur des passions. On dit qu'Alexis (3) est ce que j'ai fait de moins plat et de moins indigne de vous. Si on ne me trompe pas, si cela déchire l'âme d'un bout à l'autre, comme on me l'assure, c'est donc pour Alexis que je vous implore; c'est ma dernière volonté, c'est mon testament; il est plus vrai que celui (4) qui m'a été imputé par l'avocat Marchand. Je vous supplie donc, messieurs et anges, d'être mes exécuteurs testamentaires et les protecteurs de mon dernier enfant : tâchez que M. le maréchal de Duras fasse sa fortune. *Agathocle* pourra un jour paraître, et être souffert en faveur de son frère Alexis; mais à présent, mes chers anges, il n'y a qu'Alexis qui puisse me procurer le bonheur de venir passer quelques jours avec vous, de vous serrer dans mes bras, et de pouvoir m'y consoler.

(1) Delisle de Sales. (G. A.)
(2) La *Philosophie de la Nature*. (G. A.)
(3) Personnage de la tragédie d'*Irène*. (G. A.)
(4) *Testament politique de M. de V*****. (G. A.)

M. de Villette, votre voisin, qui est à Ferney depuis quelques jours, et qui a été témoin de la naissance d'Alexis, prétend que le nom de Basile est très dangereux, depuis qu'il y a eu un Basile dans le ***Barbier de Séville***. Il dit que le parterre crie quelquefois : ***Basile, allez vous coucher*** (1), et qu'il ne faut, avec des Welches, qu'une pareille plaisanterie pour faire tomber la meilleure pièce du monde. Je ne connais point le ***Barbier de Séville***, je ne l'ai jamais vu; mais je crois que M. de Villette a raison. Il n'y aura qu'à faire mettre Léonce au lieu de Basile par le copiste de la comédie, supposé que ce copiste puisse être employé. Heureusement le nom de Basile ne se trouve jamais à la fin d'un vers, et Léonce peut suppléer partout. Voilà, je crois, le seul embarras que cette pièce pourrait donner. Il y a peut-être quelques vers qu'on pourrait soupçonner d'hérésie; mais, si quelques théologiens s'en scandalisent, je les rendrai orthodoxes par un tour de main. Je me jette entre vos bras comme un homme qui revient d'un voyage de long cours, n'ayant d'autre ressource que dans votre amitié. Si vous ne prenez pas cette affaire avec vivacité, avec emportement, avec rage, je suis perdu.

Je me mets, mon cher ange, bien sérieusement à l'ombre de vos ailes. J'envoie le manuscrit de Constantinople au quai d'Orsay, par M. de Vaines. On m'a dit qu'il était encore en place jusqu'au mois de janvier. Faites-vous rendre le paquet, et ayez pitié de V.

7580. — A M. DOIGNY DU PONCEAU.

29 octobre.

Le solitaire de Ferney, accablé d'années et de maladies, a été hors d'état d'écrire depuis trois mois. Il profite dans ses souffrances d'un moment de relâche pour remercier M. Doigny, et pour lui témoigner avec reconnaissance combien il a reçu de consolation en lisant le ***Panégyrique du chancelier de L'Hospital***. Il voudrait pouvoir donner plus d'étendue à l'expression de ses sentiments. Il supplie M. Doigny de lui pardonner si le misérable état où il est ne lui permet pas de lui dire plus au long combien il est son très humble et très obligé serviteur.

7581. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

Ferney, 29 octobre (2).

Me voici, madame, entouré de six petits Varicour qui ne sont pas encore de la taille du grand abbé, leur frère, qui vous rendra cette lettre. La mère (3) fait comme tous ceux qui sont à Ferney : elle implore vos bontés. Elle a une pension sur le clergé ou sur les économats : cette pension n'est que de soixante-douze livres, et madame de Varicour, femme d'un brigadier des gardes-du-corps, compagnie de Beauvau, est digne de votre bienveillance par sa pauvreté qui égale presque son mérite. Vous devez être toute-puissante sur le clergé comme sur les laïques; vous protégez surtout le petit coin de terre que vous avez honoré et embelli de votre personne. Daignez vous souvenir à Paris du malade de Ferney, comme vous vous en êtes souvenue à Dijon. Je me mets à vos pieds.

7582. — A M. DE CHABANON.

A Ferney, 29 octobre (4).

Je n'ai que le temps, mon cher ami, de vous écrire, pour ma consolation dans tous mes maux, que je serai incessamment votre confrère : c'est un titre dont vous n'avez pas besoin, mais dont le vieux bon homme, toujours souffrant, à un besoin extrême. Souvenez-vous des gens de bien, quand vous serez dans votre royaume.

7583. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

A Ferney, 30 octobre.

J'ai eu l'honneur, monsieur, de voir M. votre fils, qui est digne de son père. J'aurais bien voulu le mieux recevoir, mais il a bien voulu pardonner à un vieillard qui n'a plus que la cendre du feu que vous allumiez autrefois par votre conversation toujours brillante et toujours intéressante. Madame Denis lui a fait mieux que moi les honneurs de la maison, mais non pas de meilleur cœur. Ce cœur est tout ce qui me reste. J'ai perdu l'imagination et la pensée, comme

(1) Voyez le ***Barbier***, act. III, sc. XI. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Villette allait épouser une de ses filles. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

j'ai perdu les cheveux et les dents. Il faut que tout déloge pièce à pièce, jusqu'à ce qu'on retombe dans l'état où l'on était avant de naître. Les arbres qu'on a plantés demeurent, et nous nous en allons. Tout ce que je demanderais à la nature, c'est de partir sans douleur; mais il n'y a pas d'apparence qu'elle me fasse cette grâce, après m'avoir fait souffrir pendant près de quatre-vingt-quatre ans. Encore faut-il que je la remercie de m'avoir donné l'existence, et de m'avoir procuré la consolation de vous voir dans ma chaumière. Mon seul bonheur à présent est de me flatter que vous vous souvenez de moi.

7584. — A M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEY.

A Ferney, 30 octobre.

Je ne me doutais pas, monsieur, quand j'avais l'honneur, il y a environ quinze ans, de vous voir dans ma retraite de Ferney avec feu M. le premier président de La Marche, que je lui survivrais si longtemps, et que je finirais ma carrière par des procès au parlement de Dijon, soit pour M. de Florian, soit pour moi-même. J'ai été jeté hors de mon élément, et je vais mourir dans une terre étrangère. Vos extrêmes bontés font ma consolation dans l'état assez triste où je me trouve, ayant perdu dans mes derniers jours mon bien et mon repos.

Vous trouverez peut-être le procès de madame Denis, ma nièce, aussi mauvais que l'était celui de M. de Florian. Il me paraît indubitable pour le fond, mais je tremble pour la forme, que je ne connais pas du tout, et dans laquelle je crains que madame Denis et moi nous n'ayons commis bien des fautes. Nous étions tous deux malades à la mort lorsqu'on nous intenta ce malheureux procès. Nous sommes à trois lieues de Gex, où nous étions obligés de plaider; par conséquent c'était un voyage de six lieues d'avoir audience d'un procureur.

Nous avons été condamnés, nous avons payé, et il faut que nous soyons condamnés et que nous payions une seconde fois à Dijon. Je ne puis faire le voyage de Dijon, attendu qu'ayant quatre-vingt-quatre ans et quatre-vingt-quatre maladies, mon seul voyage sera celui de l'autre monde.

Je prends la liberté de vous envoyer notre plaidoyer, qui n'est pas selon les usages du barreau, mais qui est, à mon avis, selon la raison et selon l'équité. Maurier est mon procureur, qui ne peut, ce me semble, se dispenser de signer le mémoire de madame Denis. M. Arnoult, doyen de l'université, est mon avocat, qui ne peut signer un mémoire qu'il n'a point fait, et qui était à Paris pendant que nous étions obligés de travailler nous-mêmes à notre défense.

L'affaire est portée à une chambre du parlement; M. Quirot de Poligny en est le rapporteur. Voilà à peu près tout ce que je sais de cette affaire. Elle est assez extraordinaire et très embarrassante. J'ai fait tout ce que j'ai pu pour l'accommoder, je n'ai pu en venir à bout. J'ai affaire à un homme qui me croit très riche, et qui, en conséquence, me demande des sommes trop fortes que je ne puis lui donner; il ne sait pas que je me suis ruiné à fonder une colonie et à bâtir une ville. *Linquenda* hæc *et domus et placens* Denis. Je mourrai peut-être avant que le procès (1) soit jugé.

Ayez la bonté, je vous en prie, monsieur, de lire notre mémoire, en attendant que vous me disiez un *De profundis*. Si vous avez quelques amis parmi mes juges, je vous prie de parler autant que vous pourrez en faveur de la dame Denis la persécutée. Je ne me trouve compromis dans ce procès que parce que je suis son oncle, que je demeure avec elle, et que c'est moi qu'on veut rançonner. J'aurais bien mieux aimé vous envoyer un mémoire pour notre Académie que pour le parlement.

Je vous demande bien pardon de tout l'ennui que je vous cause. Mais enfin, à qui m'adresserais-je, qu'à celui qui a bien voulu me mettre au rang de ses confrères? En un mot, daignez lire le mémoire, et faites tout ce que l'équité, la bienfaisance et l'amitié vous dicteront. J'ai la vanité de compter sur vos bons offices, et j'ai l'honneur d'être avec les sentiments les plus respectueux, monsieur, votre, etc.

(1) Le procès dont il est ici question était une demande en rescision pour cause de lésion d'outre-moitié dans le prix de la vente d'une mauvaise maison de cultivateur, achetée par madame Denis, démolie de suite, et réunie au pourpris du château de Ferney. Ce procès ne fut point jugé, parce qu'après la mort de Voltaire les parties convinrent d'un arrangement à l'amiable. (*Note de C.-X. Girault.*)

7585. — A M. DE CONDORCET.

Ferney, 31 octobre (1).

Mon cher philosophe, M. Bitaubé, qui partait avant-hier pour Paris, s'est chargé, pour M. d'Alembert et pour vous, de deux exemplaires du *Prix de la Justice et de l'Humanité* (2), brochure dont vous reconnaîtrez l'auteur, et qui est une satire de notre jurisprudence criminelle.

L'on m'a dit à Genève qu'on y imprimait, avec des augmentations, un *Eloge de Pascal* (3). Cette nouvelle édition sera bientôt achevée, et je vous en ferai parvenir un exemplaire.

J'ai parlé plusieurs fois à M. de Voltaire d'une certaine lettre de Fénelon à Louis XIV, que j'ai lue chez mademoiselle de Lespinasse, et dont M. d'Alembert, M. l'abbé Maury, ou M. de Saint-Chamant, doivent avoir une copie. M. de Voltaire désirerait vivement que vous m'adressassiez cette copie, qu'on s'engage à ne point laisser copier, et qu'on renverrait avec exactitude après l'avoir lue.

J'apprends par M. Cramer, qui est de retour de Paris, que les petits MM. de Chabot viennent passer un an à Genève, et qu'ils doivent y arriver à la fin du mois prochain.

Est-ce M. de Chabanon qui sera de l'Académie?

Je vous prie de me rappeler au souvenir de M. votre oncle, et de présenter mes respects à madame votre mère. Si je pouvais suppléer ceux auxquels vous vous êtes adressé pour elle à Genève, j'espère que vous ne me ménagerez pas. Si Clausonnette (4) n'est pas dans ce moment-ci un courtisan de Fontainebleau, voudriez-vous bien lui dire mille choses de ma part?

Je vous suis à jamais, mon cher philosophe, le plus inviolablement, le plus tendrement attaché.

7586. — A M. DELISLE DE SALES.

A Ferney, 2 novembre.

Soyez le bienvenu dans Babylone, monsieur. Vous croyez bien que je n'ai pu ni vous lire ni vous entendre sans m'intéresser tendrement à vous. Je vois qu'il est temps que vous preniez un parti, et que vous songiez à vivre heureux autant qu'à être célèbre. Le roi de Prusse me paraît favorablement disposé pour vous. Voyez si vous avez quelque chose de meilleur à espérer à Paris. S'il ne se présente rien qui vous convienne dans cette Babylone, nous allons travailler à vous faire un sort en Prusse. M. d'Alembert et moi, nous tâcherons de vous y introduire.

Si quid novisti rectius istis,
Candidus imperti; si non, his utere *prudens*.
HOR., liv. I, ép. VI.)

Quelque chose qui arrive, il ne me paraît guère possible qu'un homme de votre mérite demeure abandonné. Je souhaite passionnément que vous ayez à choisir entre Babylone et Sans-Souci.

M. de Villette est chez moi. Il est assurément plus puissant que moi; il peut vous servir mieux, mais non avec plus de zèle. Madame Denis pense comme nous, et vous est très attachée.

J'ajoute à ma lettre que M. de Villette épouse cette demoiselle de Varicour que vous avez vue chez nous. Il la préfère aux partis les plus brillants et les plus riches qu'on lui a proposés; et quoiqu'elle n'ait précisément rien, elle mérite cette préférence. M. de Vilette fait un très bon marché en épousant une fille qui a autant de bon sens que d'innocence, qui est née vertueuse et prudente comme elle est née belle; qui le sauvera de tous les piéges de Babylone, et de la ruine qui en est la suite. Nous jouissons, madame Denis et moi, du bonheur de faire deux heureux.

7587. — A MADAME DU BOCCAGE.

A Ferney, 2 novembre.

Génie vous-même, madame; je suis un pauvre vieillard, moitié poëte, moitié philosophe, et qui n'est pas à moitié persécuté, quoiqu'il ne dût être qu'un objet de pitié, étant surchargé de quatre-vingt-quatre ans et de quatre-vingt-quatre maladies, et étant très près, par conséquent, d'aller voir mes anciens maîtres, que j'ai bien mal imités, les Socrate et les Sophocle. Quand je verrai Corinne, je lui soutiendrai

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Voyez tome V. (G. A.)
(3) Par Condorcet. (G. A.)
(4) Je ne sais qui Voltaire surnomme ainsi. (G. A.)

hardiment qu'elle ne vous valait pas, soit qu'elle vòulût briller dans la société, soit qu'elle voulût l'emporter sur les hommes dans l'art d'écrire.

Je ne suis point étonné qu'*Alzire* m'ait valu votre lettre, qui m'a infiniment touché. Vous vous êtes retrouvée dans le pays que vous aviez embelli. Vous, madame, et les insurgents, me rendez l'Amérique précieuse.

Madame Denis est aussi sensible à votre souvenir qu'elle est loin de jouer encore Alzire. Elle a été presque aussi malade que moi, et c'est beaucoup dire. S'il me restait la force de désirer, je désirerais d'être à Paris, pour jouir de l'honneur de votre société aussi souvent que vous me le permettriez, pour aimer ce naturel charmant, cette égalité et cette simplicité qui relèvent vos talents, et pour vous dire, avec la même simplicité, que je serai du fond de mon cœur, avec le plus sincère respect, madame, votre très humble et très obéissant serviteur, jusqu'au dernier moment de ma vie. LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

7588. — A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

A Ferney, 2 novembre.

Monsieur, il faut d'abord vous dire que j'ai reçu la lettre dont vous m'aviez honoré de Strasbourg, du 13 de septembre, sept ou huit jours après que vous eûtes, à notre grand regret, quitté Ferney.

Je vous remercie aujourd'hui de celle du 19 d'octobre. Elle a été d'une grande consolation pour moi, dans les souffrances continuelles qui persécutent la fin de ma vie. Je n'ai quelquefois qu'un peu de gaieté naturelle à opposer à ces tribulations, ainsi qu'aux six juifs (1) qui m'ont traité comme un Amalécite, et aux chrétiens qui me traitent comme un Juif. Je suis un peu aguerri au mal. J'avais contre moi tous les musulmans dans la dernière guerre de la Russie contre les Turcs.

Je suis bien de votre avis, monsieur, sur le ministre dont vous me parlez (2) : il est gai, donc le fond du cœur est bon. Il ne m'aime pas, parce qu'il m'a cru âme damnée de M. de Richelieu. Il est bien vrai que je serai damné, et lui aussi ; mais il se trompait très fort en croyant dans ce temps-là que je me mêlais d'autre chose que de mon plaisir. Je lui pardonne de tout mon cœur de s'être trompé, mais je ne lui pardonne pas s'il veut un peu de mal à notre Académie, parce qu'elle est libre. Le cardinal de Richelieu l'a créée avec cette liberté, comme Dieu créa l'homme. Il faut lui laisser son libre arbitre, dont elle n'a jamais abusé. C'est un corps plus utile qu'on ne pense, en ne faisant rien, parce qu'il sera toujours le dépôt du bon goût, qui se perd totalement en France. Il faut le laisser subsister, comme ces anciens monuments qui ne servaient qu'à montrer le chemin.

Je m'attendais à voir chez moi le chevalier ou la chevalière d'Eon, dont vous me parlez. Un gentilhomme anglais, qui était à Londres son intime ami, et qui n'avait vu en lui que mademoiselle d'Eon, m'avait leurré de cette espérance. J'ai été privé de cette amphibie. Quand on a eu l'honneur de faire sa cour à madame de Blot et à madame d'Ennery, on ne désire point de voir des êtres chimériques. Je me flatte que vous voudrez bien me mettre à leurs pieds, comme je leur demanderai leur protection auprès de vous. Je suis pénétré de l'honneur qu'elles me font de se souvenir de moi.

Je ne croyais pas que M. de Foncemagne fût mon aîné. Je le respectais assez déjà, sans y joindre encore ce droit d'aînesse. Je lui recommande l'Académie, si sa santé lui permet d'aller encore aux assemblées. C'est un des meilleurs esprits que j'aie jamais connus, quoiqu'il ait fait semblant de croire que le cardinal de Richelieu avait au moins quelque part à son malheureux Testament (3). Il voulut plaire à feu madame la duchesse d'Aiguillon, et cela est bien pardonnable.

Conservez-moi vos bontés, monsieur, si vous voulez faire passer quelques moments heureux au vieux malade de Ferney, qui vous est attaché avec le plus tendre respect.

7589. — A M. LE PELLETIER DE MORFONTAINE (4).

Le marquis de Villette permet, monsieur, que je me joigne à lui pour vous dire que je n'ai jamais oublié l'honneur que vous m'avez fait, et la protection utile que vous avez accordée aux malheureux Calas. Je me rappelle vos bontés pour mère Madeleine, ma cousine, supérieure des sœurs grises de votre ville, laquelle m'écrivait, autant qu'il m'en souvient, qu'elle aimait Jésus et Marie plus que sa vie.

Je me réjouis quelquefois par les pensées de ma vie sociale; elle est finie pour moi. Je ne supporte plus que ma vie pédantesque. Je fais mon testament, tandis que M. de Villette signe son contrat de mariage.

Je suis entièrement de son avis quand il dit que l'on souhaite à Ferney de vivre sous vos lois : vous êtes estimé des riches et adoré des pauvres. Mais je le désavoue tout à fait dans le bien qu'il dit de deux ouvrages (1) qui ne se ressentent que trop de mes années. Je n'ai pas encore achevé tous ceux que j'ai entrepris à Ferney, et je ne les verrai pas finir.

Felices queis mœnia surgunt. (*Æn.*, I.)

Ce vers de Virgile m'a coûté quinze cent mille livres.

7590. — A MADAME LA MARQUISE D'AZY (2).

Les deux heureux, madame, me permettent de vous féliciter de leur bonheur. Mlle de Varicour a bien voulu être ma fille quelque temps; Mme de Villette jouit d'un sort plus beau, elle devient aujourd'hui votre nièce : et j'ose vous assurer qu'elle en est très digne. Je vous rends votre bien, la vertu, le bon esprit, et les grâces.

Mon âge m'empêchera d'aller vous la présenter moi-même, et vous faire ma cour. Affligé dans ma retraite d'un reste de apoplexie qui m'entraîne au pays où est descendu Catherin Fréron, j'ai été bien consolé par votre aimable lettre. Je n'ai jamais perdu l'habitude de vous être véritablement attaché, et rien n'altérera la sensibilité et le respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

7591. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 novembre.

Mon cher ange, je vous importune de mes petits chiffons. Voici un *errata* pour la Sicile et pour Constantinople (3). Je sens bien que vous me direz : L'*errata* devait être cent fois plus long; et moi je vous répondrai qu'il est encore plus aisé de faire des fautes que de les corriger, et qu'il faut souffrir ses amis avec leurs défauts, surtout quand ils sont accablés de vieillesse et de maladies : alors le temps de s'amender est passé; on peut se repentir, mais non pas se corriger. Qu'en pense M. de Thibouville? N'a-t-il pas pitié de moi?

Nous aurons grand soin, madame Denis et moi, autant qu'il sera en nous, de lui conserver l'appartement de l'hôtel des Fées-Villettes. Notre chaumière de Ferney n'est pas faite pour garder des filles. En voilà trois que nous avons mariées : mademoiselle Corneille, sa belle-sœur madomoiselle Dupuits, et mademoiselle Varicour, que M. de Villette nous enlève. Elle n'a pas un denier, et son mari fait un excellent marché. Il épouse de l'innocence, de la vertu, de la prudence, du goût pour tout ce qui est bon, une égalité d'âme inaltérable, avec de la sensibilité; le tout orné de l'éclat de la jeunesse et de la beauté. Je me mets à l'ombre de vos ailes. LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

7592. — A M ***.

Ferney, 9 novembre.

Vous avez vu ici le mariage de M. de Florian; vous verriez aujourd'hui celui de M. le marquis de Villette; je dis *marquis*, parce qu'il a une terre effectivement érigée en marquisat, comme seigneur de sept grosses paroisses, suivant les lois de l'ancienne chevalerie. Il est en outre possesseur de quarante mille écus de rente. Il partage tout cela avec mademoiselle de Varicour, qui demeure chez madame Denis. La jeune personne lui apporte en échange dix-sept ans, de la *naissance*, des *grâces*, de la *vertu*, de la *prudence*. M. de Villette fait un excellent marché. Cet événement égaie ma vieillesse (4).

---

(1) Il veut parler ici de l'abbé Guenée, auteur des *Lettres de quelques Juifs*. (G. A.)
(2) M. de Maurepas. (K.)
(3) Voyez, tome V, DES MENSONGES IMPRIMÉS. (G. A.)
(4) Ces lignes étaient le *post-scriptum* d'une lettre du marquis de Villette. (G. A.)

(1) *Agathocle* et *Irène*. (G. A.)
(2) Même remarque que pour la lettre précédente. (G. A.)
(3) Pour *Agathocle* et pour *Irene*. (G. A.)
(4) Le reste manque. (G. A.)

7593. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

10 novembre.

De mes deux anges il y en a donc un qui est devenu l'ange exterminateur. Il extermine en effet ma pauvre Irène: il prétend qu'elle sera traînée à la Morgue, et pendue par les pieds, parce qu'elle s'est tuée étant chrétienne. L'ange exterminateur aurait raison si l'impératrice de Constantinople prétendait avoir bien fait en se tuant; mais elle en demande pardon à Dieu, elle lui dit :

Dieu, prends soin d'Alexis, et pardonne ma mort !

Elle ajoute même, en faisant un dernier effort :

Pardonne, j'ai vaincu ma passion cruelle;
Je meurs pour t'obéir : mourrais-je criminelle?

Son dernier mot étant un acte de contrition, il est clair qu'elle est sauvée.

Vous jugez bien que, pendant qu'elle prononce ces dernières paroles avec des soupirs entrecoupés, son père et son amant sont à genoux à ses côtés, et mouillent ses mains mourantes de leurs larmes. Je crois fermement que tous les gens de bien pleureront aussi.

J'ai adressé, je crois, à l'ange exterminateur quelques petites corrections qui m'ont paru nécessaires; mais elles ne sont pas en assez grand nombre. Je me suis dépêché, craignant que M. le maréchal de Duras ne fût revenu. On ne fait rien de bien quand on se presse.

Nous allons essayer *Irène* pour les noces de madame de Villette; ou la jouera derrière des paravents, au coin du feu; et nous verrons l'effet tout aussi bien que si nous étions dans une salle de spectacle.

J'avoue à M. Baron (1) que je pense comme lui. Je crois cette tragédie vraiment tragique, et peut-être la plus favorable aux acteurs qui ait jamais paru. Je pense que les passages fréquents de la passion aux remords, et de l'espérance au désespoir, fournissent à la déclamation toutes les ressources possibles. J'oserais même dire que le théâtre a besoin de ce nouveau genre, si on veut le tirer de l'avilissement où il commence à être plongé, et de la barbarie dans laquelle on voudrait le jeter.

Je n'ai point dit à M. le maréchal de Duras de quoi il s'agissait. Je ne veux point non plus essuyer, à mon âge, les caprices et les impertinences de quelques comédiens.

Si je vous ai un peu amusés, messieurs, je me tiens payé de mes peines. Il est vrai que je n'aurais pas été fâché d'être un peu bien reçu à Paris, à la suite d'*Irène;* mais je crains bien de mourir sans avoir tâté de cette consolation.

J'ajoute encore un petit mot sur *Irène* : c'est que M. Baron a la plus grande raison du monde de dire qu'il n'y aura pas un homme dans le parterre qui examinera si le suicide est chrétien ou non. De plus, il est bon de dire à l'ange exterminateur que le suicide n'est défendu dans aucun endroit de l'*Ancien* ni du *Nouveau Testament*. Il y a une loi de Marc-Aurèle qui ordonne de ne point confisquer les biens de ceux qui se sont tués. Je me flatte que si nous sommes barbares au Châtelet (2), nous ne le sommes point au théâtre.

7594. — A M. DE VAINES.

Ferney, 11 novembre.

Je suis fâché, monsieur, de n'être point instruit de votre destinée. Vous savez combien j'ai été affligé de ne vous pas voir dans la liste des conservés. Pour moi, je vous conserve ma véritable et inutile amitié. Vous jouissez du moins du contre-seing jusqu'au premier janvier. J'en profite pour vous envoyer deux exemplaires d'un ouvrage (3) qui n'est que très peu de chose, mais avec lequel on peut gagner cent louis d'or. Si vous connaissez quelque jeune jurisconsulte un peu nécessiteux et un peu éloquent, à qui vous vous intéressiez, vous pouvez lui donner un exemplaire de ce programme. A l'égard de l'autre exemplaire, je crois que vous avez des affaires trop importantes pour qu'il vous reste le temps de le lire; je n'ose vous en prier. Je suis plus occupé de votre situation que de tous les ouvrages du temps. Conservez-moi vos bontés, quelque chose qui arrive.

(1) Surnom de Thibouville. (G. A.)
(2) La justice française confisquait les biens des suicidés. (G. A.)
(3) *Prix de la Justice et de l'Humanité.* (G. A.)

7595. — A M. CHRISTIN.

A Ferney, 12 novembre 1777 (1).

Nous sommes fort ignorants, mon cher ami, nous ne savons pas à Ferney s'il est vrai que des lettres patentes du roi, à nous accordées pour valider et confirmer nos échanges et nos marchés faits avec la sainte Eglise, ne sont valables que pour une année et ne peuvent être entérinées à Dijon qu'au bout de cette année. Il n'est pas dit un mot de cette clause prétendue dans ces lettres patentes. On nous assure que c'est vous qui avez décidé que nous n'avons qu'un an pour faire entériner nos lettres. Mandez-moi, je vous prie, si cela est vrai.

Je ne connais point du tout la jurisprudence du conseil et les entraves que les parlements y mettent. Je ne sais autre chose que de prendre l'intérêt le plus vif à nos chers esclaves (2), que vous protégez si noblement à ce conseil du roi. Je vous embrasse tendrement. LE VIEUX MALADE.

7596. — A M. LE CHEVALIER DE CHASTELLUX.

12 novembre. (3)

J'ai donc l'honneur, monsieur, de vous envoyer mon petit programme suisse. Si vous connaissez et si vous protégez quelque jeune petit jurisconsulte qui ait de l'esprit, qui ne soit pas fâché de gagner cent louis d'or, et qui aime hardiment la vérité, vous contribuerez peut-être à faire changer nos lois; vous aurez travaillé de toute façon à *la félicité publique*.

Il y a un endroit dans lequel je ne parais pas assez respecter le sentiment de M. le chancelier Daguesseau (4); je vous demande pardon si j'ai tort; mais je compte sur votre suffrage si j'ai raison : c'est dans le chapitre affreux de la torture.

Vous daignez me parler d'ouvrages d'un autre genre, qui ne conviennent pas plus à un homme de quatre-vingt-quatre ans, que la correction du code criminel ne convient à un poëte. Mais nous marions à Ferney M. de Villette : nous avons voulu célébrer sa conversion par quelques amusements; les folies de notre petit théâtre ont percé jusqu'à Paris. Ce sont des amusements de campagne, qui ne sont pas dignes assurément d'être connus à la ville.

Si jamais vous avez quelques ordres à me donner, je vous supplie de vouloir bien mettre un C et un X à la fin de votre lettre; car votre écriture étant semblable à celle d'un homme qui m'écrit quelquefois, et qui ne vous ressemble pas, j'ai été sur le point de faire une grosse bévue. Conservez vos bontés, monsieur, pour le vieux malade, qui vous sera bien respectueusement dévoué jusqu'au dernier moment de sa vie.

7597. — A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

A Ferney, 13 novembre (5).

Monsieur, pendant que M. de Villette se marie chez moi à la fille d'un officier, dont l'unique dot est de la bonté et de la vertu; pendant qu'on prépare la noce, je suis assez près d'aller habiter mon cimetière, pour mettre un peu de variété dans la scène de ce monde.

J'ai lu, pendant ma maladie, le monument attendrissant que vous élevez à la mémoire de votre ami (6) : j'ai vu partout l'éloquence du cœur et de la vérité. Si j'étais dans un âge où l'on peut travailler encore, je me garderais bien d'oser toucher à votre ouvrage. Il est plein d'intérêt, il est écrit avec sagesse, on y devine des vérités que vous avez l'art de laisser entrevoir. Il y a d'autres vérités que vous développez en homme qui connaît les nations, et qui sait les peindre; entre autres, le portrait des Français et des Anglais est de main de maître. Si vous avez montré cet écrit à M. de Foncemagne, il vous aura sans doute conseillé de le faire imprimer : ce sera une consolation pour madame de Blot et pour madame d'Ennery. Cette espèce d'oraison funèbre, faite par l'amitié, sera éternellement chère aux îles de l'Amérique, où elle parviendra bientôt. L'accablement où je suis ne me permet pas de vous en dire davantage. Il me serait difficile de vous bien exprimer le plaisir que j'ai eu en lisant ce beau morceau, et l'estime respectueuse que je conserverai pour

(1) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(2) Les serfs du mont Jura. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(4) Chastellux était son petit-fils. (G. A.)
(5) Cette lettre doit être antérieure de quelques jours à cette date. (G. A.)
(6) Le comte d'Ennery. Voyez vers la fin du chapitre XL du *Précis du Siècle de Louis XV*. (G. A.)

l'auteur jusqu'au moment où j'achèverai ma languissante vie.

7598. — A M. DE VAINES.

17 novembre.

Puisque vous avez, monsieur, le droit de faire plaisir jusqu'au premier janvier, je vous procure cet émolument de votre charge, en vous suppliant de faire tenir le présent paquet à votre ami M. d'Argental. C'est à moi surtout qu'on a fait du mal par le changement arrivé dans les postes. Cela m'a privé du bonheur que j'espérais. Je ne compte sur rien pour l'année prochaine; je compte actuellement par semaines tout au plus.

7599. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 novembre.

Ne soyez point l'ange exterminateur ; soyez l'ange sauveur. Secourez-moi, vous qui daignez m'aimer depuis environ soixante-dix ans, et empêchez-moi de mourir de douleur à quatre-vingt-quatre.

Tout ce que je demande, c'est que M. le maréchal de Duras puisse lire *Irène* mise dans son cadre.

Souffrez que je vous envoie des emplâtres pour mettre à toutes les blessures d'*Irène*. J'ose supplier instamment la secrétaire aimable que vous avez élevée de vouloir bien placer ces petits papiers que j'envoie. Il n'y a qu'à lire l'indication de chacun ; ensuite on coupe avec des ciseaux cette indication, et on met la correction avec quatre petits pains à cacheter à la place convenable.

Par exemple, à l'acte second, on coupe le petit avertissement qui finit par *mettez ainsi ;* et on colle proprement les vers ajoutés qui commencent par ces mots, *au premier coup porté*, et qui finissent par ces mots, *de mes scrupules vains* (1). Quand on a pris ce petit soin, la pièce est en état d'être lue sans peine ; les yeux du lecteur sont contents ; il faut qu'ils le soient pour qu'on puisse bien juger.

Je ne me suis pressé de rien ; je veux seulement vous plaire et à M. le maréchal de Duras. Après avoir goûté cette satisfaction, je mourrai consolé, si cette pièce peut servir un jour à rétablir le seul spectacle qui fasse un véritable honneur à la France. C'est un malheur qu'il n'y ait aucun acteur qui s'y connaisse, et qu'aucun d'eux, excepté Lekain, ne sache mettre les nuances nécessaires dans ses rôles. Nous les avons fait sentir dans Ferney, ces nuances, sans lesquelles tout est perdu.

Adieu, mon cher ange ; c'est moi qui suis perdu si vous ne me soutenez pas.

N. B. Voyez comme à la fin Irène demande pardon à Dieu de son suicide, et devinez quel effet prodigieux un père respectable et tendre, et un amant désespéré, ont fait par leurs cris douloureux en arrosant de leurs larmes Irène, tandis qu'Irène demande deux fois pardon à Dieu d'une voix mourante. Tout est froid à votre théâtre à côté de cette catastrophe.

7600. — A M. DE LA HARPE.

19 novembre.

Votre lettre du 12 de novembre, mon très cher confrère, m'apprends les petites persécutions que notre compagnie essuie. J'ai d'ailleurs été informé des petites tracasseries qu'on m'a faites auprès de M. de Chabanon. On a voulu le rendre mon ennemi en le rendant mon confrère, lui que j'ai toujours reçu chez moi avec la plus tendre amitié : cela est bien injuste ; mais peut-on attendre des hommes autre chose que des injustices ?

Songez à vous, mon cher confrère : mettez les derniers fleurons à vos couronnes par les *Barmécides* et les *Menzicof*. Pour moi, j'ai la folie de faire jouer à Ferney des tragédies de province, faites par un vieillard de quatre-vingt-quatre ans. Cela nous amuse un moment, par la rareté du fait :

Dulce est desipere in loco. (Hor., liv. IV, od. XII.)

C'est le mariage de M. de Villette, très connu de vous, qui nous vaut ces bouffonneries. Il est venu nous voir, et nous l'avons marié, pour lui faire les honneurs de la maison. Il épouse une jeune et belle demoiselle, fille d'un officier des gardes, que nous avions chez nous. Cette demoiselle n'a d'autre dot que sa beauté et sa sagesse. M. de Villette, qui possède cinquante mille écus de rente, fait un très bon marché. Pour moi, je reste seul dans mon lit, et j'y radote en vers et en prose.

(1) Ces vers ne sont plus dans *Irène*. (G. A.)

Je vous envoie un ouvrage plus sérieux (1) que nos drames de Ferney. Vous devez vous y intéresser, mon cher confrère, non pas en qualité d'académicien, mais en qualité de Suisse du pays de Vaud ; car enfin vous êtes mon compatriote. Je suis membre d'une société de Berne. Un des membres de la société a donné cinquante louis et moi cinquante autres, pour un prix qui sera adjugé à celui qui aura fourni la meilleure méthode de corriger l'abominable loi criminelle reçue en France et dans plusieurs Etats de l'Allemagne. Nous venons au secours de l'humanité et de la raison, bien cruellement traitées.

Si vous connaissez quelque jeune candidat de la chicane à qui vous vous intéressiez, et à qui vous vouliez faire gagner cent louis d'or, donnez-lui ce programme à lire, et faites-lui gagner le prix, à moins que vous ne vouliez nous faire l'honneur de le gagner vous-même. Vous verrez, dans ce programme, des choses que vous connaissez, et qui doivent faire dresser les cheveux à la tête de tous les honnêtes gens.

Je voudrais que les grands juges de toutes choses, les d'Alembert et les Condorcet, eussent le temps de lire notre programme bernois. Adieu, mon cher confrère ; combattez, triomphez, et prospérez.

7601. — A M. DE VAINES.

A Ferney, 19 novembre.

Le vieux malade persiste à profiter des bontés de M. de Vaines jusqu'au premier jour de janvier 1778, et à l'aimer toute sa vie.

7602. — A M. FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU.

20 novembre.

Je n'ai reçu, monsieur, que le 18 de novembre votre paquet du 12 d'octobre. J'ai fait lire à M. le marquis de Villette, et à quelques amis qui passent le reste de l'automne dans ma chaumière, l'ouvrage plein d'esprit, de beaux vers, et de vérités, dont vous m'avez gratifié (2). Je ne compte point pour des vérités les politesses que vous me faites dans cet écrit si agréable, et je ne suis point surpris qu'on vous ait refusé la permission d'imprimer l'éloge que vous faites d'un homme (3) peu agréable au ministère et à l'ordre des avocats : vous sentez que des ennemis se tiennent pour insultés quand on loue leurs ennemis.

Vous ne trouverez pas, monsieur, beaucoup de secours pour votre édition parmi les libraires de Suisse et de Genève: il y en a de riches qui n'impriment que de gros livres de bibliothèque : il y en a de pauvres qui ne débitent que des almanachs, mais aucun qui sache encourager le mérite d'un homme de lettres. Vous ne trouverez nulle ressource pour vos œuvres dans toute la librairie de ce pays-là. Il y a bientôt trente ans que j'y suis ; vous pourrez dire de moi :

In qua scribebat barbara terra fuit. (Ov., *Trist.*, liv. III, él. I.)

Vous jouissez d'un sort contraire, quand vous avez le bonheur d'être chez M. Dupaty (4). Il daigna autrefois honorer ma retraite de sa présence, lorsqu'il était un peu victime de son éloquence et de son courage : c'est un homme d'un rare mérite, et qui est fait pour sentir le vôtre. Je vous supplie, monsieur, de vouloir bien lui dire combien nous sommes flattés, ma nièce et moi, de son souvenir. Je lui envie le plaisir qu'il a de vous posséder chez lui. Je voudrais pouvoir partager vos peines, et goûter avec vous tous les plaisirs de l'esprit ; mais j'ai quatre-vingt-quatre ans, je suis accablé de souffrances de toute espèce, et je n'ai plus qu'à mourir. LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

7603. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 22 novembre (5).

Ange exterminateur redevenu ange gardien, vous ranimez toute ma tendresse paternelle pour mon dernier enfant (6). Je profite des bontés de l'aimable secrétaire (7). Voilà deux additions absolument nécessaires, l'une pour le premier acte, l'autre pour le troisième. Le premier changement m'a été

(1) Le *Prix de la Justice et de l'Humanité*. (G. A.)
(2) *Discours sur les Dégoûts de la littérature*. (G. A.)
(3) Linguet. (G. A.)
(4) Président du parlement de Bordeaux. (G. A.)
(5) Editeurs, de Cayrol et A. Francois. (A.)
(6) *Irène*. (G. A.)
(7) Madame de Vimeux. (G. A.)

suggéré par M. de Thibouville ; le second n'est que de moi ; mais je ne crois pas qu'il fasse un mauvais effet.

Il me semble que notre ami M. de Chabanon met une terrible importance à cette place de l'Académie ; sa passion est si forte qu'il a écouté des tracasseries bien injustes qu'on m'a faites sur son compte. Comment ne sait-il pas à quel point je l'aime ?

7604. — A M. DE VAINES.

28 novembre.

Le vieux malade trouve toujours sa consolation dans les bontés de M. de Vaines. Il lui adresse cet envoi pour M. de Condorcet son ami, et lui en adressera encore un autre avant l'expiration du bail des postes.

Extremum... quod te alloquor, hoc est. (*Æn.*, VI.)

7605. — A M. HENNIN.

.... novembre.

Le vieux malade, monsieur, vous remercie de toutes vos bontés. Il vous renvoie l'édit du roi (1), qui n'est pas une extrême bonté pour la nation, mais qui est du moins un petit soulagement pour quelques pauvres petites familles. On n'est pas en état de faire de grandes choses quand on n'a que de grandes dettes. Je supplie monsieur et madame Hennin d'agréer mes respects.

7606. — A M. DELISLE DE SALES.

A Ferney, 24 novembre.

Je n'ai autre chose à vous mander, monsieur, sinon que j'écris aujourd'hui au même homme qui recevra la lettre de M. d'Alembert.

Le gros paquet qui contiendra vos ouvrages ne pourra lui parvenir que dans deux ou trois mois, par les voitures de Suisse et par les chariots d'Allemagne. Ma lettre lui sera rendue dans quinze jours. Je compte beaucoup plus sur la recommandation de M. d'Alembert que sur la mienne ; mais je mets à cette négociation autant d'intérêt que lui. Il vaudrait mieux, sans doute, lui dédier un ouvrage de philosophie qu'à Palmyre (2). La galanterie française n'a que faire ici :

Non erat hic locus.... (Hor., *de Art. poet.*)

Au reste, le roi de Prusse fait bâtir une magnifique bibliothèque à Berlin. C'est à vous à lui fournir des ouvrages dignes de l'Apollon palatin. Le vieux malade vous embrasse sans cérémonie.

7607. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

26 novembre (3).

Un académicien de Berne ambitionne le suffrage de toutes les académies de l'Europe. Des citoyens qui aiment la justice doivent un hommage au meilleur citoyen. Je ne sais si j'oserai envoyer ce petit ouvrage (4) à M. Turgot, et si je puis le lui adresser à lui-même. Enterré entre les grandes Alpes et le Jura, j'ignore même si mon paquet parviendra jusqu'à M. de Vaines ; j'ignore surtout ce qu'on *fait* à l'Académie française. Je ne suis plus de ce monde : mais je mourrai avec mon culte d'hyperdulie pour M. Pascal de Condorcet.

7608. — A M. DE VAINES.

A Ferney, 26 novembre.

Le vieux malade a encore recours aux bontés de M. de Vaines, en lui demandant bien pardon de tant d'importunités.

7609. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

26 novembre.

Je dois autant de reconnaissance que d'estime au vrai Baron, plus connaisseur que Baron. Nous sommes encore bien loin de livrer *Irène* aux bêtes féroces du parterre de Paris ; mais j'ai eu le temps de remédier aux très grands défauts que vous aviez trouvés au second acte, quand on vient annoncer au prince Alexis Comnène, en présence d'Irène, qu'il est mandé par l'empereur. C'est assurément un coup de théâtre qui méritait qu'Alexis en parlât avec plus d'étendue. Je n'ai pas manqué d'envoyer cette addition à l'ange exterminateur, redevenu l'ange sauveur.

Permettez-moi de résister obstinément aux autres critiques qui sont trop contraires à l'esprit dans lequel j'ai fait Irène. J'avais tenté d'abord de rendre son mari tout à fait odieux, afin de la justifier. Je m'aperçus bien vite qu'alors elle devenait ridicule de s'obstiner à être fidèle, et de se tuer très sottement, pour ne pas manquer à la mémoire d'un méchant homme. J'ai vu évidemment qu'il faut avoir quelques reproches à se faire, pour qu'on soit bien reçu à se tuer entre son père et son amant.

A l'égard de la catastrophe, il faut bien se donner de garde de l'allonger. Le parterre s'en va dès que l'héroïne est morte. Il ne faut que le spectacle attendrissant de l'amant et du père, qui disent chacun deux mots aux genoux de la mourante.

Omne supervacuum pleno de pectore manat.
Hor., *de Art. poet.*

L'ascendant d'un vieillard fanatique sur une enfant, c'est-à-dire sur une fille et non pas sur un garçon, ne peut fournir aucune allusion. Vous savez bien qu'il n'y a, dans votre pays, aucun fanatique qui gouverne sa fille enfant.

Mon imagination décrépite est d'ailleurs aux ordres de votre critique judicieuse, et mon cœur est encore plus aux ordres de votre cœur. Vous vous êtes heureusement corrigé de l'habitude affreuse de m'écrire, deux fois par an, quatre mots indéchiffrables qui ne signifiaient rien. Cela est bon pour la petite poste de Paris, pour avertir un homme oisif qu'il est prié à souper chez une femme oisive, avec des gens qui n'ont rien à faire ni à dire. Je n'ai pas un moment à moi dans la journée : je suis accablé de travaux incroyables, de maladies, et d'années, et cependant je trouve encore des moments pour raisonner avec vous, pour vous dire que je vous aime tendrement, surtout quand vous secouez avec moi votre paresse, et que je viendrai vous voir, si je puis jamais supporter le voyage, et si je ne meurs point en chemin ; mais la destinée m'a toujours contredit. Nous formons des projets avec madame Denis, avec M. et madame de Villette ; nous arrangeons ces projets à midi, et nous en découvrons toutes les impossibilités à deux heures. Cette madame Denis vous écrit à la fin : vous voyez bien qu'on n'est pas incorrigible. Pour moi, je tâche de me corriger, moi et mes ouvrages, dans un âge où l'on prétend qu'on est incapable de tout.

Je n'en crois rien. Si j'avais fait une faute à cent ans, je voudrais la réparer à cent et un. Adieu ; si j'avais tort de vous aimer, je ne m'en corrigerais pas.

7610. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 6 décembre.

Je ne vous parlerai pas aujourd'hui, mon cher ange, des deux enfants que j'ai faits dans ma quatre-vingt-quatrième année. Vous les nourrirez, s'ils vous plaisent : vous les laisserez mourir s'ils sont contrefaits. Mais je veux absolument vous parler d'un autre monstre : c'est de cet animal amphibie qui n'est ni fille, ni garçon ; qui est, dit-on, habillé actuellement en fille (1), qui porte la croix de Saint-Louis sur son corset, et qui a, comme vous, douze mille francs de pension. Tout cela est-il bien vrai ? je ne crois pas que vous soyez de ses amis, s'il est de votre sexe, ni de ses amants, s'il est de l'autre. Vous êtes à portée, plus que personne, de m'expliquer ce mystère. Il ou elle m'avait fait dire, par un Anglais de mes amis, qu'il ou elle viendrait à Ferney, et j'en suis très embarrassé.

Je vous demande en grâce de me dire le mot de cette énigme.

Je ne sais point de nouvelle de la santé de M. de Thibouville ; vous croyez bien que je m'y intéresse. La mienne est bien déplorable ; vous savez que je n'ai pas besoin d'un fort hiver.

Je remercie de loin votre très aimable secrétaire, qui a bien voulu raccommoder les langes de mon dernier enfant. Savez-vous bien que je vous en enverrais encore un autre, si celui-là ne mourait pas en nourrice ? Il est plaisant que je sois si prolifique, en étant continuellement à la mort.

---

(1) L'*Arrêt du conseil d'État du roi*, du 2 novembre, portant suppression des vingtièmes d'industrie dans les bourgs, villages et campagnes. (G. A.)

(2) *La Philosophie de la Nature*, par Delisle de Sales était dédiée : *A la femme que j'aurai*, et l'auteur l'appelait *Palmyre*. (G. A.)

(3) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(4) Le *Prix de la Justice*. (G. A.)

(1) Le chevalier d'Eon. (G. A.)

Avez-vous mis en nourrice mon Constantinopolitain (1) chez M. le maréchal de Duras? Je ne vous fais cette question, mon cher ange, que pour vous remercier de vos bontés, car je ne suis pressé de rien. Si j'avais des passions vives, ce serait de venir me mettre à Paris sous les ailes de mon ange. Je me recommande à M. de Thibouville.

7611. — A M. DE VAINES.

6 décembre (2).

Le vieux malade a reçu la lettre du 29 novembre de M. de Vaines; il passe ses derniers jours dans son lit, et se console de ses souffrances, en cherchant quelques vérités qu'il a bien de la peine à trouver. Pilate avait bien raison de dire : *Qu'est-ce que vérité?*

Il s'est amusé aussi à marier des filles, et ne s'en porte pas mieux. Une de ses grandes consolations est l'espérance que M. de Vaines lui donne pour l'année prochaine; il le supplie de vouloir bien le mettre aux pieds de M. Aristide Turgot.

Je profite des bontés de M. de Vaines pour le supplier de vouloir bien faire passer le paquet ci-joint à sa destination.

7612. — A M. DELAUNAY.

8 décembre.

LE VIEUX MALADE TRÈS MORTEL,
AU BRILLANT ET SOLIDE AUTEUR DU PANÉGYRIQUE DE LA PITIÉ.

Oui, la pitié est un don de Dieu; oui, son panégyriste a raison, et d'autant plus qu'il est très éloquent; car, s'il ne l'était pas, à quoi servirait-il d'avoir raison?

Oui, la pitié est le contre-poison de tous les fléaux de ce monde. Voilà pourquoi Jean Racine prit pour sa devise, dans l'édition de ses tragédies : Φόβος καὶ Ἔλεος, *Crainte et pitié*; voilà pourquoi on dit à notre messe latine le *Kyrie eleison* des Grecs. Tous les prédicateurs cherchent à inspirer la pitié pour les pauvres et pour les malheureux; et la plupart de ces orateurs mêmes font pitié.

L'illustre maître de l'assemblée littéraire et fraternelle fera toujours plutôt envie que pitié.

Si je pouvais, dans mon triste état, faire un voyage à Paris, mon plus grand désir serait que le panégyriste de la pitié en eût un peu pour moi.

Pour M. de Villette, il est sans pitié pour sa nouvelle conquête, et ne lui donne pas le temps de respirer.

7613. — A M. DUTERTRE.

A Ferney, 10 décembre (3).

Je commence, monsieur, par vous souhaiter par avance une bonne année de 1778. Je vous remercie en 1777 des secours que vous voulez bien me faire parvenir et de tous vos bons offices. J'en ai besoin plus que jamais; car, tandis que je suis à l'étroit pour mes rentes de Paris, j'ai fait des pertes immenses dans le pays que j'habite, et il ne me reste, pour le moment présent, aucune ressource. Les maisons considérables que j'ai bâties dans ma colonie ne m'ont valu jusqu'à présent que des procès.

Pourriez-vous cependant donner mille livres à M. l'abbé Mignot et mille livres à M. d'Hornoy, conseiller au parlement, à compte de la petite somme qu'ils me font le plaisir d'accepter de moi? Cette pension est pour chacun de dix-huit cents francs, et chacun toucherait les huit cents francs restants dans un temps plus favorable.

Pourrai-je toucher à la fin de ce mois de décembre plus des deux mille quatre cents livres que j'ai tirées sur vous jusqu'à présent chaque mois, depuis que vous avez fait cet arrangement? Cela me serait bien nécessaire, ayant une grosse maison à soutenir; mais je ne voudrais pas vous déranger le moins du monde, et je vous prie de me refuser si ma demande est indiscrète.

Au reste, ne pourriez-vous pas représenter à mes neveux, M. Mignot et M. d'Hornoy, le triste état où je me trouve actuellement? Ils attendraient, ainsi que moi, le rétablissement de mes affaires. Cela est désagréable; mais dans un temps de famine chacun retranche un peu de sa table.

Pour moi, je ne retrancherai jamais rien dans mon cœur des sentiments de reconnaissance que je vous dois. Je voudrais pouvoir recevoir votre réponse avant la fin de l'année, afin de savoir sur quoi compter. J'ai l'honneur d'être, avec le plus véritable attachement, votre, etc.

(1) La tragédie d'*Irène*. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

7614. — A M. FABRY.

12 décembre.

Monsieur, on me demande de Paris une copie circulaire imprimée que nous reçûmes de la part du ministère, dans tout le pays de Gex, il y a plusieurs années. C'était dans le temps que M. le duc de Praslin avait le département de la marine, et que la France envoya une petite flotte contre l'empereur de Maroc. La flotte fut prise; les soldats et les officiers qui la montaient furent mis aux fers. La lettre circulaire dont je vous parle nous exhortait à une contribution volontaire que nous fîmes. J'ai perdu l'exemplaire qui m'était adressé.

Comme vous êtes plus exact que moi, et que vous êtes un homme d'ordre, ce que je suis bien loin d'être, j'ai recours à vos bontés, pour tâcher de retrouver cette copie qu'on me demande. Je présume qu'elle pourrait être dans vos archives, ou dans celles des états de la province. Je vous serais très obligé de cette complaisance, et je vous demande bien pardon de mon importunité.

Je vous souhaite d'avance, monsieur, une bonne année de 1778, quoique nous ne soyons encore qu'au jour de l'escalade (1) de 1777. Il n'y a plus de bonne année pour moi, qui suis accablé de quatre-vingt-quatre ans et de quatre-vingt-quatre maladies. Je n'en suis pas moins avec un sincère attachement, monsieur, votre, etc.

7615. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 décembre.

Messieurs mes anges, il ne faut qu'une critique vraisemblable, faite par un homme d'esprit et imposant, pour séduire quelquefois les esprits les plus éclairés, et les cœurs les plus sensibles. Nous sommes tous dans notre retraite d'un avis absolument contraire au vôtre. Soyez juges entre vous et nous. On pense ici unanimement que, si Alexis n'était pas coupable, Irène ne serait qu'une dévote impertinente qui se tuerait par pitié.

On pense, et il est très vrai, que l'exemple de Massinisse, dans la *Sophonisbe*, n'a rien de commun avec Alexis. Autrefois *Sophonisbe* réussit en Italie et en France. Ce fut même notre première tragédie régulière, et la *Sophonisbe* de Mairet l'emporta toujours sur la *Sophonisbe* de Corneille. Les esprits sont devenus depuis beaucoup plus raffinés et moins naturels. La *Sophonisbe* de Mairet, quoique corrigée avec le plus grand soin, a déplu à une nation qui ne veut point voir un roi traité comme un esclave par un Romain, obligé par ce Romain de quitter sa femme, et se déshonorant par la mort de cette femme même, pour n'être point déshonoré en la voyant traîner en triomphe à la queue de la charrette du vainqueur.

C'est ici tout le contraire. Je vous prie, messieurs les anges, de bien peser cette vérité; je vous prie de bien sentir que toute la tragédie d'*Irène* est d'amour, et d'amour effréné. La mort de Nicéphore n'en est que l'occasion, et n'en est point le sujet. Le cœur ne raisonne point; et une critique de réflexion, quelque plausible qu'elle puisse être, ne détruit jamais le sentiment.

Certainement l'amour d'Irène doit faire cent fois plus d'effet, si ce rôle est joué par une actrice passionnée, que l'amour de ma petite Idace, laquelle, au bout du compte, n'est qu'une Agnès tragique. Idace est très honnête; mais Irène est déchirante, ou je suis fort trompé.

Voici des vers qui m'ont paru nécessaires à cette pièce, et qui semblent satisfaire, autant qu'il m'est possible, à la critique qui s'est élevée chez vous. Ils se ressentent peut-être de ma vieillesse et des douleurs qui me tourmentent. Je les ai faits dans mon lit, dont je ne sors point; mais, s'ils ne sont pas beaux, ils sont du moins raisonnables. J'avoue qu'ils ne détruiront jamais la censure. On dira toujours qu'Alexis a tort de vouloir épouser Irène immédiatement après avoir tué son mari. Je dirai, comme les autres, qu'il a grand tort, et que c'est ce sort inexcusable que j'ai voulu mettre sur le théâtre. Je dirai que j'ai voulu peindre un homme enivré de sa passion, et non pas un homme raisonnable.

Il y a dans la pièce un raisonneur, c'est bien assez; et ce raisonneur fait, ce me semble, un assez beau contraste avec le fougueux, l'écervelé, et le tendre Alexis. C'est un rôle que

(1) Date commémorative à Genève du mauvais succès de l'escalade tentée en 1602 par le duc de Savoie. (G. A.)

je voudrais jouer sur mon petit théâtre de campagne, si j'avais vingt-quatre ans, au lieu de quatre-vingt-quatre.

Ce qui est sûr, mon cher ange, c'est que je vous aime dans ma vieillesse comme je vous aimais quand j'étais mineur.

7616. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 décembre.

Mon cher ange, pardon de tant de vers. Je vous en ai dépêché plusieurs, aussi bien qu'à M. de Thibouville. Je vous afflige encore d'un nouvel envoi. Je demande pardon au très aimable secrétaire de fatiguer à ce point sa belle main, que je suppose faite pour des emplois plus agréables; mais enfin, mon cher ange, tous ces nouveaux vers étaient nécessaires pour justifier pleinement Alexis, et pour fermer la bouche aux détracteurs. Tout ce que je crains à présent, c'est qu'Alexis ne paraisse trop innocent, et qu'Irène ne soit regardée comme une bégueule de dévote qui aime mieux se tuer pour plaire à Dieu que de coucher avec son amant.

Je ne sais pas si mademoiselle d'Eon couchera avec le sien. Je ne puis croire que ce ou cette d'Eon, ayant le menton garni d'une barbe noire très épaisse et très piquante, soit une femme. Je suis tenté de croire qu'il a voulu pousser la singularité de ses aventures jusqu'à prétendre changer de sexe pour se dérober à la vengeance de la maison de Guerchy, comme Pourceaugnac s'habillait en femme pour se dérober à la justice et aux apothicaires (1).

Toute cette aventure me confond. Je ne puis concevoir ni d'Eon, ni le ministère de son temps, ni les démarches de Louis XV, ni celles qu'on fait aujourd'hui. Je ne connais rien à ce monde. Je mets sous vos ailes Byzance et ses faubourgs; je m'y mets surtout moi-même.

7617. — A M. CHRISTIN.

23 décembre.

Le vieux malade a écrit à M. le chevalier de Chastellux; mais j'avertis mon très cher correspondant, le protecteur des persécutés, que M. Daguesseau n'a jamais voulu lire le livre de la *Félicité publique*, qu'il n'en a jamais dit un mot à l'auteur, quoique son neveu, et que le grand-oncle de la *Félicité publique* est un homme un peu difficile en affaires.

Je souhaite à mon cher défenseur des infortunés tout le succès que sa constance mérite. J'avoue que je crains toujours ces vingt-quatre personnages qui déclarèrent leur communauté esclave par devant notaire. Je n'ai pas de peine à croire que ce notaire était un étranger, un mal-vivant, et un ivrogne. Je viens d'avoir affaire à un procureur qui est tout cela, et cependant j'ai perdu mon procès. Que ne suis-je à portée d'intéresser M. Necker dans cette affaire! il est, je crois, le seul qui pourrait engager M. de Maurepas à signaler son ministère par l'abolition de la servitude, en imitant le roi de Sardaigne. J'embrasse bien tendrement mon très cher ami le maire de Saint-Claude, qui mériterait d'être le maire de Londres.

7618. — A M. DELISLE DE SALÉS.

A Ferney, 10 janvier.

Je suis plus fâché que vous, monsieur, du refus que nous avons essuyé (2). Vous n'avez perdu que ce que j'ai quitté. Je me flatte que vous trouverez dans votre patrie ce que nous cherchions ailleurs pour vous. Je deviens malheureusement tous les jours plus inutile. La mort m'a enlevé presque tous mes amis, et me rejoindra bientôt à eux. Mais il est impossible que votre mérite ne vous procure pas bientôt quelque place. Vous n'aurez jamais de recommandation plus forte que vous-même; montrez-vous, et vous réussirez. Il me semble d'ailleurs que du pain dans sa patrie vaut encore mieux que des biscuits en pays étrangers.

La manière dont on vous a refusé des biscuits est un peu dure. J'espère que vous trouverez plus de douceur chez les Français; car tous ne sont pas Welches, et je crois qu'il y en a beaucoup dignes de vous connaître et de vous accueillir. Je vous embrasse avec douleur, mais avec espérance.

(1) Ce furent les ministres qui obligèrent d'Eon à ce déguisement, afin qu'il ne se battît pas en duel avec le fils de l'ex-ambassadeur à Londres, le comte de Guerchy. D'Eon avait été présenté à la cour, le 27 novembre, sous le nom de *Chevalière d'Eon*. (G. A.)

(2) Frédéric II n'avait pas voulu employer Delisle de Sales. (G. A.)

7619. — A M. PANCKOUCKE.

12 janvier 1778 (1).

J'ai reçu, monsieur, votre paquet moitié imprimé, moitié feuilles blanches (2), trois mois après que vous me l'aviez annoncé. J'avais été si touché de votre dessein et de votre honnêteté, que j'avais déjà corrigé plus de douze volumes d'une édition que j'ai entre les mains. Il ne s'agira que de faire porter ces changements sur vos exemplaires. Ce travail très pénible pour un homme de mon âge, accablé de maladies continuelles, ne m'a rebuté pourtant que par l'énormité des fautes absurdes de l'ancien éditeur, et par l'extrême impertinence qu'il a eue d'ajouter à ce fatras intolérable un nombre prodigieux de sottises qui ne sont nullement de l'auteur. Mais quand il s'agira de travailler pour vous faire plaisir, rien ne me rebutera que la mort.

Vous avez fait un bien mauvais marché; vous avez été la victime de l'avidité, de la sottise et du mauvais goût des marchands de fadaises qui vous ont vendu cette détestable collection. Ces polissons, pour le vain plaisir de faire une édition encadrée, ont supprimé tous les millésimes et tous les titres marginaux absolument nécessaires dans la partie historique, de sorte qu'un jeune homme qui voudrait apprendre quelque chose dans cet ouvrage, ne saurait point si Turenne et le grand Condé vivaient sous Louis XIV ou Hugues Capet.

En vérité, cette édition n'est bonne qu'à allumer le feu de la Saint-Jean. Je vous plains beaucoup de vous être chargé d'une si ridicule marchandise; tâchez de vous en défaire à quelque prix que ce soit, car elle commence à être furieusement décriée.

Si je suis en vie dans un an, je vous aiderai, autant que je pourrai, à faire une édition digne de vous. Je crois que des estampes seraient fort inutiles. Ces colifichets n'ont jamais été admis dans les éditions de Cicéron, de Virgile et d'Horace. Il faut imiter ces grands hommes dans cette simplicité, si on ne peut pas imiter leurs perfections.

J'ai lu le second volume de votre *A—B—C* politique; je vois bien que M. de Condorcet et M. d'Alembert n'ont pas travaillé pour vous. Je voudrais savoir quel est l'Allemand qui a fait un gros livre de l'article ALLEMAGNE. Serait-ce par hasard M. Grimm?

Je suis toujours bien content du journal de M. de La Harpe (3), mais fort mécontent de ce fou de public.

J'ai envoyé sur-le-champ à M. de Neufchâteau (4) ce que vous avez demandé pour lui. Je reconnais toujours la noblesse de vos procédés, et je souhaite que vous ne vous en repentiez jamais.

Si vous connaissiez quels sont les auteurs du journal de Paris, qu'on nomme la *Poste du soir*, vous me feriez plaisir de m'en apprendre les noms.

Je fais mille compliments à madame votre sœur (5), et je vous embrasse de tout mon cœur avec une véritable amitié, sans aucune cérémonie.

7620. — A M. CHRISTIN.

A Ferney, 13 janvier 1778 (6).

Vous me déchirez le cœur, mon cher ami, par tout ce que vous me mandez. Il m'est impossible d'écrire à votre Génevois. Jugez-en vous-même.

Sa femme est née et a été élevée dans le même village que la mère de mademoiselle de Varicour, qui lui donna longtemps des bas et des souliers, quoiqu'elle n'en eût guère pour elle-même.

J'ai donné part du mariage de mademoiselle de Varicour à la Génevoise, et ma lettre était assurément très flatteuse. Elle n'a pas daigné me répondre; mais elle a répondu à un frère de mademoiselle de Varicour, et lui a dit qu'elle était une femme trop sérieuse et voyant trop bonne compagnie pour recevoir chez elle ma jeune mariée. Cet excès d'impertinence est-il concevable?

Je tremble de tous côtés pour nos chers Saint-Claudiens. J'ai bien peur qu'ils ne soient mangés par les pharisiens et par les publicains; mais où se réfugieront-ils? Ils n'ont ni protection ni asile. Tout ce que je vois me fait horreur et

(1) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)

(2) Panckoucke, voulant avoir des corrections de Voltaire, avait fait intercaler des feuilles blanches dans un exemplaire de l'*Edition encadrée* qu'il avait achetée des Cramer. (G. A.)

(3) *Journal de politique et de littérature*. (G. A.)

(4) François de Neufchâteau. (G. A.)

(5) Madame Suard. (G. A.)

(6) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)

me décourage. Je vais mourir bientôt en détestant les persécuteurs et en vous aimant.

7621. — A M. DE LA HARPE.

14 janvier.

Mon très cher confrère, je suis fâché et honteux qu'on ait montré au salon de la Comédie-Française l'esquisse (1) dont j'aurais pu faire un tableau, si j'avais été à portée de vous consulter. Mon dessein n'était point du tout que ce pauvre enfant de ma vieillesse eût à Paris cette célébrité. Théophraste, à cent ans, disait qu'il apprenait tous les jours; et moi je dis, à quatre-vingt-quatre ans, qu'on peut encore se corriger.

La pièce n'avait été faite que pour les noces de votre ami (2); mais, puisqu'il s'agit aujourd'hui du public, ceci devient une affaire sérieuse. Je ne veux point combattre l'hydre du parterre, sans être armé de pied en cap.

De plus, j'aurais bien mauvaise grâce à vouloir passer avant vous (3). Rien ne serait plus injuste et plus maladroit. C'est à vous, s'il vous plaît, à vous exposer aux bêtes le premier, parce que vous êtes un excellent gladiateur; mais j'ai peur que vous ne soyez dégoûté vous-même de cette impertinente arène dans laquelle on est jugé par la plus effrénée canaille, qui ne veut plus que des pièces qui lui ressemblent.

Il me semble que notre chère nation tourne furieusement, depuis quelques années, à l'opprobre et au ridicule, en plus d'un genre. J'ai vu la fin du siècle d'Auguste, et je suis déjà dans le Bas-Empire. Vous qui êtes

Spes altera Romæ,
Æn., lib. XII.

faites revivre le bon goût; combattez hardiment en vers et en prose. Menez les Français tantôt en Sibérie, tantôt dans Babylone; ils trouveront des fleurs partout où vous les conduirez.

Je vous parle très sérieusement; je ne passerai point avant vous, quoique je sois votre ancien.

M. de Villette est très sensible à tout ce que vous lui dites de flatteur dans votre lettre. J'espère bien qu'il sera toujours fidèle à sa tendresse pour sa femme, et à son amitié pour vous. Vous méritez bien l'un et l'autre qu'on vous aime; et je vous assure que j'en fais bien mon devoir.

J'attends avec impatience (4) la suite de votre réponse à cette Montagu, la Shakespearienne. Je vous avoue que la barbarie de de Belloy (5) et consorts m'est presque aussi insupportable que la barbarie de Shakespeare. De Belloy est cent fois plus inexcusable, puisqu'il avait des modèles, et que le Gilles anglais n'en avait pas.

Je ne parlerais pas si librement à d'autres qu'à vous; mais nous sommes tous deux de la même religion, et nous ne devons pas nous cacher nos mystères. Adieu, mon cher confrère; je vous embrasse de tout mon cœur.

7622. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 janvier.

Mon cher ange, M. de La Harpe m'a mandé qu'on avait lu *Irène* au *tripot*. Je serais bien fâché qu'elle fût représentée dans l'état où elle est; c'est une esquisse qui n'est pas encore digne de vous et de la partie éclairée du public, sans laquelle il n'y a jamais de véritable succès. Je suis honteux d'avoir donné tant de peine à votre aimable secrétaire. Je vais faire transcrire bientôt la pièce entière, que je soumettrai en dernier ressort à votre juridiction.

Vous sentez combien il est difficile de nuancer tellement les choses qu'Alexis soit intéressant en étant pourtant un peu coupable, et que Nicéphore ne soit point odieux, afin qu'ils servent l'un et l'autre à augmenter la pitié qu'on doit avoir pour Irène.

Ce mélange de couleurs n'est pas aisé à saisir par un pinceau de quatre-vingt-quatre ans; mais j'ai toujours pensé qu'on pouvait se corriger à tout âge, et que si Mathusalem avait fait des vers médiocres, il aurait dû les refaire à neuf cents ans passés.

Je vous demande en grâce d'être mon ange gardien jusqu'à mon dernier jour, de garder mon esquisse jusqu'à ce que je puisse vous envoyer le tableau. Je vous supplie de ne montrer la pièce à personne. Je me flatte que les comédiens n'en ont point de copie; j'en serais désespéré, et je conjurerais M. de Thibouville de la retirer de leurs mains. Ce serait bien alors qu'il faudrait employer la protection et les ordres de M. le maréchal de Duras.

Soyez sûr que je n'ai travaillé à cet ouvrage et que je n'y travaille encore que pour avoir une occasion de venir à Paris jouir, après trente ans d'absence, de la bonté que vous avez de m'aimer toujours: c'est là le véritable dénoûment de la pièce. Il est triste d'être pressé, et de n'avoir pas longtemps à vivre. Ce sont deux choses plus difficiles à concilier que les rôles de Nicéphore et d'Alexis.

Sub umbra alarum tuarum plus que jamais. J'en dis autant à M. de Thibouville, que je mets dans votre hiérarchie.

7623. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

15 janvier.

Tandis que je travaillais jour et nuit pour M. Baron, que j'effaçais, corrigeais, ajoutais, retranchais, j'ai appris que Monvel a lu la chose au *tripot* assemblé, et je ne sais pas si le *tripot* a ri ou pleuré : je ne crois pas que mes deux anges aient laissé le manuscrit à Monvel; je ne crois pas non plus que le *tripot* s'en soit emparé. Ce serait alors que je pleurerais et que je me tuerais comme Irène. Attendez, messieurs, attendez; vous êtes des jeunes gens bien pressés; vous aurez par la poste une Irène toute décrassée et sortant de sa toilette, dans quinze jours ou trois semaines. Vous avez pris des esquisses pour des tableaux. Pour Dieu, attendez que le peintre ait fini !

Je conjure instamment l'autre ange, M. d'Argental, de ne laisser voir ces croquis à personne. Je me défie de tous les prétendus connaisseurs qui crient : Voilà un bras trop long, quand il est trop court, et qui vont vilipender dans tout Paris un nez aquilin qu'ils disent être retroussé. Un pauvre peintre est déclaré barbouilleur avant que son ouvrage ait paru dans son jour. Mandez-moi, je vous en supplie, où j'en suis et où vous en êtes; mais j'ai peur que votre santé ne vous le permette pas.

M. d'Argental me manda, il y a près d'un mois, que vous n'étiez pas très content de votre vache, et que vous étiez très enrhumé : votre santé m'est plus chère que celle d'Alexis. Je me suis mis à vous aimer passionnément depuis que je vous ai connu comme un homme essentiel, au lieu qu'auparavant je ne vous regardais que comme un homme aimable. Tâchez donc que je puisse venir vous voir cet été dans cette maison que j'ai habitée autrefois (1); car l'hiver je ne peux sortir de mon lit. Je suis pénétré pour vous de tendresse et de reconnaissance.

7624. — A M. MARIN.

16 janvier 1778 (2).

Il y a trois mois, mon ancien ami, que je n'ai pas un moment à moi. Les mariages, les colonies, les affaires, les maladies, les travaux forcés ont accablé un vieillard de quatre-vingt-quatre ans. Je n'ai pu vous dire encore combien je vous suis obligé d'avoir pensé à moi. Si j'avais pu disposer de mon corps et de mon âme, je serais venu causer avec vous à Paris; j'aurais même été jusqu'en Normandie me présenter à un homme (3) qui ne devrait pas être en Normandie, et de qui j'avais attendu de grandes choses pour toutes les provinces du royaume.

Je ne savais pas que l'homme que j'ai marié (4) fût votre ami. Je vous en félicite tous deux. Nous avons eu un Provençal (5) que je crois de vos amis aussi, puisqu'il est votre compatriote. Il est de l'Académie de Marseille, et par conséquent j'imagine qu'il est votre confrère. Il est, comme vous, aimable et serviable. Il me fait venir tout ce qu'il y a de précieux dans votre belle province qu'on appelle la Gueuse parfumée, et on ne m'envoie de Paris que des livres insipides et des brochures impertinentes. La canaille se mêle de vouloir avoir de l'esprit; elle fait taire les honnêtes gens et les gens de goût. Vous buvez la lie du détestable vin produit dans le siècle qui a suivi le siècle de Louis XIV. Si j'avais quelques bouteilles de l'ancien temps, je voudrais les boire avec vous.

Conservez-moi du moins votre amitié consolante, soit qu'il me faille bientôt renoncer à tous les siècles en finissant ma

(1) *Irène*. (G. A.)
(2) Le marquis de Villette. (G. A.)
(3) Les *Barmécides* de La Harpe étaient reçus. (G. A.)
(4) Dans le *Journal de politique et de littérature*. (G. A.)
(5) Qui venait de faire jouer sa *Gabrielle de Vergy*. (G. A.)

(1) Au coin de la rue de Beaune, à l'hôtel de madame de Bernières, devenu l'hôtel Villette. (G. A.)
(2) Éditeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Turgot. (G. A.)
(4) Villette. (G. A.)
(5) Peut-être Guys ou Audibert. (G. A.)

longue carrière, soit que je respire encore quelques jours en faisant quelques imprécations contre le siècle où je suis né.

7625. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

17 janvier.

Je vous ai écrit hier, illustre et généreux Baron, et je suis forcé de vous écrire encore aujourd'hui, parce que je viens de recevoir tout à l'heure une lettre de vous du 3 janvier, qui apparemment a fait le tour de la France avant de m'être rendue,

Je suis bien plus étonné encore de ce que m'écrit M. d'Argental. Je ne conçois rien à Lekain; je n'entends rien à tout ce qui se passe; je vois seulement que je vous ai une obligation extrême de la chaleur et de la bonté que vous avez mises dans cette affaire, qui m'est essentielle. Je vois qu'il faudra que je vienne à Pâques vous remercier, si je suis en vie.

Je n'ai pu lire la ligne où vous me dites : Madame.... aura le manuscrit ce matin. Je ne sais point quelle est cette madame (1) : c'est peut-être un monsieur, car il n'y a qu'une M fort mal faite. Je ne suis point étonné que, dans un siècle où tous nos auteurs écrivent pour n'être point entendus, ceux qui écrivent à leurs amis écrivent pour n'être point lus.

Je persiste dans la prière que je vous ai faite de retirer tous les rôles et la pièce, et de mettre le tout dans un profond oubli et dans le feu, jusqu'à ce que je puisse venir vous témoigner ma tendre reconnaissance.

Je soupçonne que le nom que je n'ai pas pu lire est Suard : je soupçonne qu'il en a fait la critique avec M. de Condorcet; je soupçonne qu'elle pourra être imprimée malgré moi dans peu de temps, et que cela serait bien cruel; je soupçonne qu'il faut absolument que j'y travaille avec la plus grande attention, et que je prévienne toutes les tracasseries que je prévois. Je soupçonne que je serai fort embarrassé.

J'ajoute à tous mes soupçons que je n'ai entendu parler ni de madame Vestris, ni de mademoiselle Sainval, que je ne connais personne excepté Lekain, qui devrait, par reconnaissance, avoir un peu plus d'attention pour moi.

Je me jette entre vos bras; car, en vérité, vous êtes un homme essentiel. Madame Denis vous fait les plus tendres compliments.

7626. — A M. LEKAIN.

Ferney, 19 janvier.

Je vous avais prévenu, monsieur. Il est vrai que j'avais envoyé à des amis que je respecte l'esquisse d'un ouvrage qui ne convenait guère à mon âge, mais qui, après avoir été fini, et surtout corrigé par un travail assidu, d'après les sages critiques de ces mêmes personnes dont l'amitié m'est si précieuse, aurait pu rendre les derniers jours qui me restent un peu moins désagréables.

J'y travaillais nuit et jour malgré ma mauvaise santé, et j'espérais qu'à Pâques j'aurais pu, par ma solidité et par ma déférence à leurs lumières, rendre la pièce moins indigne de vous. Je me flattais même que vous pourriez jouer le rôle de Léonce, qui n'est pas fatigant, et que vous auriez rendu très imposant par vos talents sublimes.

Les amis respectables dont je vous parle n'ont fait lire à l'assemblée de MM. vos camarades cette esquisse encore informe que pour avoir vos avis et les leurs, pour m'en instruire, et pour que tout fût prêt à Pâques.

Il convient sans doute qu'on remette la pièce et les rôles entre les mains de ceux qui ont bien voulu m'honorer de leur bienveillance dans cette occasion, et qui ont daigné entrer dans les détails de cette affaire.

Les papiers publics disent que vous vous remariez. Je vous en fais mon compliment très sincère. Je doute de ce mariage, puisque vous n'avez pas daigné m'en instruire.

Si la chose était vraie, je pense que la fatigue de vos noces ne vous mettrait pas dans l'incapacité de jouer l'ermite Léonce (2), qui n'a pas de ces passions qui ruinent la poitrine, et qui parle de la vertu d'une manière qui semble être assez dans votre goût. Si vous aviez donné ce rôle à un autre, je craindrais de m'y opposer, car je suis très sûr que vous auriez bien choisi.

J'ai toujours compté sur votre amitié depuis le jour où je vous ai connu dans votre jeunesse. Le temps a fortifié tous les sentiments qui m'attachent à vous. Vous savez trop combien madame Denis et moi nous vous sommes dévoués, pour que nous nous servions ici de la formule ordinaire qui n'a jamais été dictée par le cœur. LE VIEUX MALADE.

7627. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 20 janvier.

Mon cher ange, en voici bien d'une autre ! il faut, pour le coup, que je me jette entre les bras de votre providence, de votre sagesse, et de cette constante amitié qui fait la consolation de ma vie. Je suis trop jeune, je ne sais pas me conduire, à moins que je ne sois toujours à l'ombre de vos ailes.

J'ai cru qu'il était de mon devoir de vous envoyer la lettre que je reçois d'un de vos protégés, et la réponse que je lui fais (1). Je ne doute pas que vous n'engagiez votre ami M. de Thibouville à mettre sous ses pieds cet oubli de toutes les bienséances. Je lui mande qu'autrefois M. de Fériol, votre oncle, l'ambassadeur à Constantinople, disait, s'il m'en souvient, qu'*il n'y avait d'honneur ni à gagner ni à perdre avec les Turcs.*

Si vous trouvez ma réponse à votre ancien protégé convenable et mesurée, puis-je vous supplier de la lui faire tenir, aussi bien que celles que j'ai dû écrire à M. Suard et à madame Vestris, et à un M. Monvel (2) qu'on dit avoir beaucoup d'esprit, beaucoup de sensibilité, et beaucoup de talents, avec très peu de poitrine?

Une chose encore bien importante pour moi, c'est de demander très humblement pardon à madame votre secrétaire de lui avoir fait écrire des choses qui certainement ne subsisteront pas, car tout ne sera fini que vers Pâques; et c'est vers ce saint temps que je compte vous apparaître comme Lazare sortant de son tombeau.

Je vous conjure ensuite plus que jamais de faire retirer la copie qui est peut-être au *tripot*, et les rôles qui peuvent être chez les tripoteurs et les tripoteuses. Je suis réellement perdu, s'il reste dans le monde le moindre lambeau de ces haillons. Vous sentez que la publicité de ces misères est très à craindre : elle arrêterait tout à coup un jeune homme dans le commencement de sa carrière; mais, soit au commencement, soit à la fin, il est certain que cela me ferait un tort irréparable.

Songez, mon divin ange, que je passe les jours et les nuits à remplir la tâche très difficile, mais très nécessaire, que vous m'avez donnée. Songez que je marche sur des charbons ardents. J'ose espérer que je ne me brûlerai pas la plante des pieds, parce que je vous invoquerai en subissant une épreuve qui surpasse mes forces.

Vous savez, de plus, combien il y avait de vers faibles à fortifier, de nuances à observer, d'expressions familières à supprimer, de petites choses à préparer pour les faire servir à de plus grandes, enfin combien l'esquisse était indigne de vous. Vous avez été trop bon ; mais vous m'avez rendu difficile contre moi-même. J'ai deux mois au moins par devant moi, et je vais les employer à vous plaire; mais suis-je sûr de deux mois de ma vie? *Sub umbra alarum tuarum.*

7628. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

20 janvier.

J'ai dû être un peu étonné, je vous l'avoue, de tout ce que vous avez bien voulu me mander sur un homme dont je devais attendre quelque reconnaissance et quelque amitié (3).

Vos deux lettres du 13 janvier me parvinrent hier dimanche, 19 janvier. Je reçus en même temps celle de l'homme en question, et je crois que mon devoir est de vous l'envoyer. Je vous la dépêche donc sous le couvert de M. d'Argental, et je vous répète que son oncle, M. de Fériol, ambassadeur à Constantinople, disait des Turcs : « Il n'y a d'hon» neur ni à gagner ni à perdre avec eux. »

Je pense en effet, monsieur le marquis, que vous ne devez en aucune façon vous compromettre. Pour moi, je suis bien loin de ressembler à l'homme dont vous avez tant sujet de vous plaindre ; je suis pénétré de vos bontés ; je ne les oublierai de ma vie, et je travaillerai sans relâche, jusqu'à Pâques, à mériter l'honneur que vous m'avez fait d'être mon chevalier.

Oubliez, encore une fois, les ingrats, et ne vous ressouvenez que des cœurs reconnaissants.

Madame Denis et M. de Villette sont tout aussi étonnés que moi, et ils sont persuadés qu'il faut tout oublier jusqu'à nouvel ordre.

---

(1) Sans doute la duchesse de Bourbon. (G. A.)
(2) Lekain ne joua pas le rôle parce qu'il mourut vingt jours après cette lettre. (G. A.)

(1) Il s'agit de Lekain. (G. A.)
(2) C'est le célèbre Monvel, père de mademoiselle Mars. (G. A.)
(3) Lekain. (G. A.)

J'écris à M. d'Argental en conformité, et je le supplie de tout retirer et de tout abandonner jusqu'à ce saint temps de Pâques.

J'écris à madame Vestris et à M. Monvel, selon les avis que vous voulez bien me donner. Je ne manque pas surtout à M. Suard. Je les remercie tous des soins qu'ils ont bien voulu se donner pour une malheureuse esquisse qui ne sera finie de plus de deux mois.

J'envoie toutes ces paperasses à M. d'Argental, afin que vous en jugiez. Je les adresse à M. de Vaines, pour épargner des ports de lettres trop considérables. Ne sachant point d'ailleurs la demeure d'aucun de ces messieurs, je supplie M. d'Argental de leur faire tenir ces lettres par la petite poste, ou par un de ses gens, en cas que vous soyez contents l'un et l'autre de la manière dont je conduis cette petite affaire.

Je vous exhorte à ne songer qu'à votre santé; il n'y a que cela de précieux; mais j'y ajoute encore l'amitié. Madame Denis vous fait les plus tendres compliments. Nous croyons tous que madame de Villette est grosse.

7629. — A M. DE VAINES.

A Ferney, 20 janvier (1).

Le vieux malade se souviendra jusqu'au dernier moment de sa vie de toutes les bontés que M. de Vaines a eues pour lui.

Il profite de la permission qu'il lui a donnée de s'adresser à M. de Montsauge (2). Hélas! que ne peut-il porter ses paquets lui-même! Que ne peut-il jouir d'une société aussi délicieuse! Mais il est entre cent lieues carrées de neiges, et il y est depuis plus de trente ans. Il serait bien temps qu'il fît un petit voyage à Paris, s'il en avait la force. Mais il y a si loin, monsieur, de la Sibérie où je suis à la Babylone où vous êtes! Je présente mes respects à monsieur et à madame de Vaines. — LE VIEUX MALADE.

7630. — A. M. DE CROIX.

A Ferney, 23 janvier.

Je ne sais, monsieur, ce que vous avez fait à ce grand-pontife des Muses qui nous a bénis (3), mais il est entré chez madame Denis en chantant vos louanges. Je n'ai donc pas hésité de lui proposer la solution d'un problème qu'il n'appartient qu'à lui de résoudre.

M. le marquis de Villette, monsieur, n'a point vu, comme moi, le vieux Baron, ni Beaubourg, ni même Dufresne. Ce Dufresne n'avait qu'une belle voix et un beau visage; Beaubourg était un énergumène; Baron était plein de noblesse, de grâces, et de finesse; Lekain seul a été véritablement tragique.

Mais je dois vous parler de choses plus intéressantes. Je ne puis vous exprimer les obligations que nous vous avons madame Denis et moi. Vous nous envoyez des armes pour nous défendre contre une troupe de coquins qui sont venus, du bout de la Flandre, aux portes de Genève pour nous voler et pour nous faire un procès ruineux. Je me flatte qu'au moyen des pièces que vous avez la bonté de nous faire tenir, nous serons enfin délivrés de la vexation de ces scélérats (4). J'ai l'honneur d'être, avec toute la reconnaissance que je vous dois, etc.

7631. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

23 janvier.

Je vous dois des remercîments, monsieur, pour votre pâté de perdrix; mais madame Denis et les dames qui passent l'hiver avec nous vous en doivent bien davantage, car elles s'en sont crevées, et il ne m'est pas permis d'en manger. Je suis réduit, en tout genre, à n'être que témoin du plaisir de mon prochain.

Nous avions, il y a quelque temps, dans notre château, un M. le comte de Sainte-Aldegonde, qui aurait cru faire un grand crime, s'il avait touché à une perdrix venue d'Angoulême au lac de Genève. Je crois que c'est le seul pythagoricien qui reste dans les Gaules. Sa vie est la condamnation de notre gourmandise. Mes quatre-vingt-quatre ans et mon extrême faiblesse me rendent encore plus pythagoricien que lui; mais je serai, jusqu'au dernier moment, de la secte des pyrrhoniens et de celle de vos amis.

Pardonnez à un pauvre malade qui peut à peine vous envoyer quatre lignes de remerciements pour quatre perdrix; mon cœur est à vous, et mes faibles mains vous embrassent.

7632. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 25 janvier.

Monseigneur, la dernière lettre que vous avez bien voulu m'écrire m'a été d'une grande consolation, et en même temps m'a donné bien des regrets. Je vois que vous daignez m'aimer encore. Vous me plaignez sans doute de mourir loin de vous; mais vous me plaindriez bien davantage de me voir réduit, par les maux qu'amène ma décrépitude, à l'incapacité de vous faire ma cour. J'ai gémi de ne pouvoir vous marquer tous mes sentiments, lorsque vous suiviez ce procès si étrange et si étrangement jugé. Si j'avais pu approcher de vous secrètement, je vous aurais bien convaincu alors que j'étais persécuté à votre suite. Vous auriez vu que, si j'avais élevé ma faible voix comme j'en avais tant d'envie, je vous aurais beaucoup plus nui que servi. Vous connaissiez assez les horreurs d'un parti ridiculement acharné; mais peut-être n'étiez-vous pas descendu jusqu'à connaître la mauvaise foi et la scélératesse de la canaille de la littérature.

Je pense que vous voyez d'un œil de pitié la faiblesse que j'ai eue d'envoyer à M. de Thibouville une tragédie à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, et de m'exposer à voir le cadavre de ma réputation déchiré par ces bêtes puantes dont je vous parle. J'ai eu très grand tort. Vous êtes supérieur à votre âge, et moi je radote au mien; mais nous nous étions amusés de cette pièce dans Ferney avec M. de Villette et sa jeune femme. M. de Thibouville demeure à Paris dans la maison de M. de Villette. Il aime passionnément le théâtre et la déclamation; il s'y connaît parfaitement, il devait jouer dans cette pièce en société, s'il avait eu de la santé. Tout cela n'était qu'un projet d'amusement qui ne devait pas être publié.

Malheureusement MM. de Villette et de Thibouville ont cru que ce dangereux public pourrait être aussi indulgent qu'eux. Ils ont imaginé qu'on pardonnerait à ma vieillesse; leur amitié les a trompés.

Je n'ai pas osé assurément vous adresser ce radotage de mes quatre-vingt-quatre ans. Je n'ai pas voulu renouveler le ridicule de ce vieux fou de Crébillon (1). Je vois trop comme vous m'auriez traité, de quelles plaisanteries vous auriez égayé mon agonie; et vous auriez eu raison.

Pour goûter les vers ou la musique, il faut avoir l'esprit tranquille et du loisir. Je doute que vos affaires et votre situation vous laissent l'un et l'autre. Si vous aviez quelques heures à perdre, et si vous me commandiez absolument de vous envoyer la pauvre sotte *Irène*, je la retravaillerais de toutes mes forces, je tâcherais de la rendre moins indigne d'un maréchal de France, vainqueur des Anglais, je la mettrais à vos pieds. Je vous supplierais de ne la point montrer, comme vous avez montré la lettre où je vous parlais de mademoiselle Raucourt (2). Je vous conjurerais de m'épargner les ridicules qui peuvent n'être qu'amusants dans la société, mais qui sont mortels quand on est exposé à ce public cruel. Je suis si honteux de mon énorme sottise, à mon âge, que je tremble en vous en parlant. Je ne devrais avoir que deux objets, de mourir, ou d'achever auprès de vous quelques jours qui me resteraient encore, et de les passer à vous témoigner la très respectueuse et tendre reconnaissance que je conserverai pour vous jusqu'à mon dernier soupir.

7633. — A M. COLINI.

A Ferney, 26 janvier.

Le vieux malade, mon cher ami, n'a pas été en état de vous répondre au commencement de cet hiver. La nature a donné à mon âme un étui très faible et très mauvais, qui ne peut guère soutenir, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, le voisinage des Alpes et les inondations de neige. Ma dé-

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(2) Administrateur des postes. (G. A.)

(3) Le premier alinéa est de M. le marquis de Villette, à qui l'on avait demandé le sentiment de M. de Voltaire sur les plus célèbres acteurs tragiques français. (*Note de feu Decroix.*)

(4) Après avoir fait banqueroute, ils s'étaient réfugiés à Ferney, où, sur l'offre qu'ils avaient faite à M. de Voltaire d'y établir des plantations et des fabriques de fin et de tabac, ils avaient obtenu des concessions avantageuses. Ils en abusèrent bientôt en vexant tous leurs voisins, et M. de Voltaire lui-même. Mais, se voyant enfin connus, ils s'enfuirent du pays, au milieu des procédures qu'ils avaient intentées. (*Note de feu Decroix.*)

(1) A quatre-vingt et un an, il avait fait jouer le *Triumvirat*. (G. A.)

(2) Voyez la lettre à d'Alembert du 19 février 1773. (G. A.)

crépitude est accablée de plus d'une manière; je n'en suis pas moins sensible à votre souvenir et à votre amitié.

Je vous fais mon compliment sur le bonheur que vous avez de servir un maître dont la tête est actuellement ornée de deux belles couronnes électorales (1).

La nouvelle de trente mille Autrichiens campés à Straubingen alarme nos pacifiques Suisses. Je ne puis m'imaginer que l'empereur veuille, pour son coup d'essai, vous faire la guerre. On dit qu'il ne s'agit que d'un passage; mais ne peut-on point passer sans avoir trente mille hommes à sa suite? Je ne suis pas politique; je me borne, mon cher ami, à vous souhaiter de la paix et du bonheur. Je vous embrasse de tout mon cœur.

7634. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 janvier.

Mon cher ange, vous ne m'abandonnerez pas sans doute dans le déplorable état où je suis. Vous devez avoir reçu le paquet que j'ai envoyé à M. de Montsauge, administrateur des postes, pour vous être rendu par M. de Vaines. Il contient la lettre de Lekain, et ma réponse, avec d'autres lettres que je vous suppliais de vouloir bien faire tenir à leurs adresses, en cas que vous les approuvassiez.

Je travaille depuis près d'un mois, jour et nuit, à profiter, autant que le permet ma faiblesse, de toutes les sages critiques que vous m'avez faites. Je demande, encore une fois, pardon à votre aimable secrétaire de toutes les peines inutiles que ma précipitation lui a données. Vous sentez qu'à mon âge il faut du temps pour rendre un pareil ouvrage un peu moins indigne de vous et du public. Je n'en ai, dans le moment présent, ni le temps ni la force. J'ai cru, ces jours passés, que j'allais mourir non seulement de vieillesse, mais des efforts que j'ai faits, et du chagrin que tout cela me cause. Les critiques sont déjà publiques; trente personnes ont vu l'ouvrage, et toutes en ont fait des censures contradictoires. Les uns ont dit que les premiers actes ne passeraient point; les autres, que le dernier était d'une froideur insupportable. Lekain a soutenu que son rôle ne pouvait pas être souffert, et que c'est par cette raison qu'il l'avait refusé.

Ce serait absolument vouloir me tuer que de me forcer à donner *Irène* dans des conjonctures si humiliantes. Il serait plus honnête de me laisser mourir de ma belle mort. Tout ce que je vous demande actuellement, à vous, mon cher ange, et à M. de Thibouville, c'est qu'il ne soit plus question de cette malheureuse *Irène* jusqu'à ce que je l'aie finie, et que vous en soyez contents. Il faut absolument jeter dans le feu l'exemplaire et tous les rôles, parce que tous seront changés. Je vous demande jusqu'à Pâques. Peut-être, malgré l'état horrible où je suis, aurai-je pu alors trouver quelque moyen de me rendre moins ridicule, et de vous faire moins de honte. Crébillon donna son *Catilina* à quatre-vingts ans, mais il l'avait commencé à quarante, et moi j'ai commencé *Irène* à quatre-vingt-deux passés, et je la finis dans ma quatre-vingt-quatrième année. Quand je demande six semaines pour achever ma besogne, et pour affronter les siffleurs du parterre, ce n'est pas trop assurément.

M. de Thibouville a un empressement inconcevable; il ne me parle que de madame la duchesse de Bourbon (2) et de la reine; il veut qu'on m'immole ce carême pour les amuser. Je dois répondre comme Molière, aux empressés qui lui criaient : ***Le roi attend. Il est le maître***, dit-il; ***qu'il attende.***

Je sais fort bien que toute cette aventure fait du fracas dans votre Paris, où le beau monde veut des nouveautés, et où la canaille immense des écrivains subalternes attend ces mêmes nouveautés pour les décrier, pour rire, pour faire rire, et pour gagner un écu. Je vois tout l'excès du ridicule où je me jette à mon âge, la syndérèse dans le cœur, et la mort entre les dents, ou du moins entre les gencives; car de dents je n'en ai plus : mais il faut mourir comme j'ai vécu, en faisant des sottises.

Etendez bien vos ailes, afin que je me cache dessous. Personne n'est jamais mort plus singulièrement que moi. Tout ce que je demande, c'est qu'on ne me fasse pas mourir ce carême, et qu'on attende le jour de la Quasimodo. Je suis persécuté aujourd'hui par des procès; je perds mon bien, la santé et la vie. De bonne foi, n'est-ce pas assez? mon ange n'a-t-il pas pris sous sa protection une drôle de créature? ***Miserere mei.***

(1) L'électeur palatin Charles-Théodore se trouvait électeur de Bavière par la mort de Maximilien-Joseph. L'Autriche prétendit alors à la Basse-Bavière. (G. A.)

(2) Née en 1750, morte en 1822, fille du petit-fils du régent, et femme du duc Bourbon-Condé. (G. A.)

7635. — A M. DE TRESSÉOL.

Janvier.

J'ai reçu, monsieur, les deux volumes (1) que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Ma solitude, mon âge et mes infirmités, m'ont laissé un cœur toujours plein de la mémoire de M. Desmahis. Je suis très sensible aux soins que vous prenez de faire connaître au public le mérite d'un homme si aimable. Il fut trop tôt enlevé au gens de goût et de bonne compagnie. Le juste éloge que vous faites de ses ouvrages et de sa personne fait également aimer l'auteur et l'éditeur. Vous augmentez mes regrets par le présent que vous voulez bien me faire, et votre style me console de sa perte.

7636. — A M. DE VAINES.

2 février.

Je voudrais, monsieur, que vous eussiez le contre-seing pour toute votre vie, pourvu que ce fût le contre-seing d'un directeur général des finances, et non d'un administrateur des postes. Vous me parlez de voyages : vous m'attendrissez, et vous faites tressaillir mon cœur. Mais j'ai bien peur de ne faire incessamment que le petit voyage de l'éternité, car je suis roué; et mon corps est en lambeaux pour avoir été ces jours passés à Syracuse et à Constantinople (2) : j'ai été si horriblement cahoté que je ne peux plus remuer.

J'ai fait autrefois un voyage à Paris. Je ne crois pas avoir jamais demeuré trois ans de suite dans cette ville; je ne la connais que comme un Allemand qui a fait son tour de l'Europe. Je me souviens que le roi de *France*, à qui on dit que je parlais bon *français*, me donna une place de palefrenier ordinaire de sa chambre, me permit ensuite de la vendre, et m'en conserva toutes les fonctions et toutes les prérogatives. J'eus aussi une place de copiste de gazettes sur les charniers Saints-Innocents. Je jouis encore de toutes ces grandes dignités.

Il y a peut-être quelques sacristains qui pensent qu'un étranger aussi étrange que moi n'oserait, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, venir boire de l'eau de la Seine, parce qu'ils soupçonnent que, dans mes voyages à Constantinople et à Pétersbourg, j'ai donné la préférence à l'Eglise grecque sur l'Eglise latine. Quelques habitués de paroisse ont même débité qu'il y avait contre moi, dans je ne sais quel bureau, une paperasse qu'on appelle *littera sigilli;* je puis vous assurer qu'il n'y en a point, et que ces sacristains ne disent jamais un mot de vérité; mais je sais que ces messieurs expédieraient contre moi très volontiers *litteras proscriptionis.*

Franchement je suis pénétré de reconnaissance pour tout ce que vous me dites, et pour ce que vous me proposez. Je vous dirai même que j'en profiterais vers la Saint-Jean, ou même vers la *Quasimodo geniti infantes,* si j'étais en vie dans ce temps-là. Le vieux solitaire vous remercie bien tendrement, et salue madame de Vaines.

7637. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Mardi matin, 3 février.

Mon cher ange, c'est moi qui vous écris aujourd'hui, ce n'est pas madame Denis; c'est moi qui suis désespéré de ne pas accompagner nos voyageurs (3). J'ai eu la force de faire dix actes, et je n'ai pas celle de faire cent lieues. L'âme supporte des fatigues que le corps ne soutient pas; mais, avec le temps, on vient à bout de tout; et, quand les cent lieues mènent dans votre voisinage, on les fait gaiement. Je ne suis pourtant pas trop gai. Un homme de mon âge, qui vient de bâtir quatre-vingt-quatorze maisons, qui est ruiné, qui a dix procès, et dix actes de tragédie sur le corps, n'a pas de quoi rire.

Quand est-ce donc que ce pauvre éclopé aura le bonheur de vous embrasser, vous et votre aimable secrétaire? Je vais accompagner madame Denis jusqu'à la première poste. Je n'ai pas le temps d'écrire à M. de Thibouville : ces dames lui parleront plus éloquemment que moi, et elles arriveront avant ma lettre (4).

(1) Les *OEuvres de Desmahis*, éditées par de Tresséol. (G. A.)

(2) C'est-à-dire pour avoir travaillé à *Agathocle* et à *Irene.* (G. A.)

(3) Madame Denis, M. et madame de Villette. (G. A.)

(4) Cette lettre n'est écrite que pour détourner les soupçons. Quarante-huit heures après, 5 février, Voltaire partait pour Paris, où il arriva le 10. (G. A.)

7638. — A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

Paris, le 10 février (1).

Le vieux malade est infiniment sensible au souvenir de M. de Lisle. Si son triste état lui permettait de sortir, il courrait au-devant de lui; il n'y a pas de moment où il ne soit enchanté de voir le plus aimable des hommes.

7639. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Paris, 11 février.

J'arrive mort, et je ne veux ressusciter que pour me jeter aux genoux de madame la marquise du Deffand.

7640. — A MADAME D'ÉPINAY.

Le vieux malade, arrivé mourant, ressent les douleurs de madame d'Epinay encore plus que les siennes, et il ressent encore plus l'honneur de son souvenir. S'il n'accompagne pas Lekain, il viendra assurément lui renouveler ses anciens hommages avec la plus respectueuse tendresse.

7641. — A MADAME LA COMTESSE DE BLOT.

Paris, 13 février (2).

J'ai deux devoirs, madame, à remplir auprès de vous : l'un est de vous remercier du fond de mon cœur de tout ce que vous daignez dire de moi à madame de Villette, l'autre est de vous dire que j'ai profité des instructions que M. le comte de Schomberg m'a données sur un grand homme (3) dont la mémoire vous sera toujours chère. Son éloge historique se trouve dans une nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV et de Louis XV*, qui sera imprimée par M. Panckoucke, homme d'un rare mérite, fort au-dessus de sa profession de libraire. Je lui rends la justice qui lui est due; et, soit que je sois encore en vie quand l'ouvrage sera imprimé, soit que j'aie fini ma carrière, j'espère, madame, que vous ne serez pas mécontente de la manière dont j'aurai parlé d'un général et d'un ministre qui faisait tant d'honneur à la France. Je suis, madame, avec un très profond respect, etc.

7642. — A M. FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU.

Paris, 15 février.

Le vieux voyageur très malade n'a pu remercier qu'aujourd'hui M. François de Neufchâteau de la lettre qu'il a bien voulu lui écrire le 11 de ce mois.

Quand M. François de Neufchâteau aura la bonté de venir voir ce malade, il espère lui faire quelques propositions qui peut-être ne lui déplairont pas. Il est, avec tous les sentiments qu'il lui doit, son très humble et très obéissant serviteur.

7643. — A M. LE DOCTEUR TRONCHIN.

Février (5).

Le vieux malade étonné de vivre, autrefois très mauvais plaisant, toujours admirateur du vrai mérite, présente ses respects à M. l'associé (5), à qui peu d'hommes de son art sont *associables*.

Il est affublé de quatre-vingt-quatre ans et de quatre-vingt-quatre maladies. Il est consolé, parce qu'il y a dans le monde un M. Tronchin. V.

Venez à notre secours, mon cher docteur; vous êtes aimé et respecté, comme vous le méritez, de l'oncle et de la nièce. DENIS.

7644. — A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Paris, 16 février.

Je reçois votre lettre, mon cher ami, et le plaisir de la lire est un peu gâté par les souffrances horribles qui me tourmentent : elles sont un peu l'effet de la fatigue et du tourbillon bruyant où je me trouve. Je puis malheureusement en accuser aussi mon grand âge et ma faiblesse. Je vis comme je vivais à Ferney. Madame Denis, qui se porte mieux que jamais, fait les honneurs, et je me couche à peu près avec le soleil. Je quitterai ce chaos brillant le plus tôt que je pourrai, pour venir auprès de M. et de madame de Florian, dans le séjour de la paix (1).

7645. — A M. LE DOCTEUR TRONCHIN.

A Paris, 17 février (2).

Le vieux Suisse, que M. Tronchin a eu la bonté de voir chez M. de Villette, lui représente que l'alternative continuelle de strangurie et de diabète, avec une cessation entière du mouvement péristaltique des entrailles, est une chose assez désagréable et un peu dangereuse; qu'une machine ainsi détraquée ne peut subsister encore quelques jours que par ces mêmes bontés que M. Tronchin a eues.

Les pilules de madame Denis lui ont fait depuis pou beaucoup de bien, mais n'ont diminué aucune de ses douleurs. Un peu d'enflure aux jambes, enflure qu'il est difficile à démêler dans un corps si sec, semble annoncer la destruction prochaine de cette frêle machine.

Le vieux malade sera fort aise de pouvoir entretenir un moment M. Tronchin, avant de prendre congé de la compagnie.

Il a vu M. Franklin, qui lui a amené son petit-fils auquel il a dit de demander la bénédiction du vieillard. Le vieillard la lui a donnée en présence de vingt personnes, et lui a dit ces mots pour bénédiction : *Dieu et la liberté* (3).

7646. — A M. LE DOCTEUR TRONCHIN.

Paris, 18 février, au matin.

On est honteux d'importuner M. Tronchin de ses petites misères; mais il n'y a point de plaideur qui ne sollicite son juge. Le vieux voyageur de Ferney pourrait bien être condamné.

La strangurie a recommencé et s'est emparée seule de la place; les pieds et les jambes sont enflés; et sans cela, il se servirait de ses jambes pour venir embrasser M. Tronchin au Palais-Royal.

7647. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Paris, 19 février.

M. le maréchal de Richelieu sort de chez moi; il est touché des larmes de M. Molé; il m'a assuré que madame Molé n'était pas absolument détestable. Il a tant fait, que j'ai été obligé d'envoyer le rôle de Zoé à madame Molé. On m'assure qu'on peut donner encore ce rôle à une autre; que le rôle de Zoé, au cinquième acte, est de la plus grande importance; que le tableau qu'elle fait de l'état d'Irène est un morceau principal qui exige une grande actrice, et que ce serait une chose essentielle d'obtenir de mademoiselle Sainval qu'elle daignât le jouer, comme mademoiselle Clairon débita le récit de Mérope; que cela seul pourrait faire réussir la pièce, et que M. Molé ne devrait point s'y opposer, puisque Zoé n'est point une simple confidente, mais une princesse favorite de l'impératrice, et que c'est en effet madame Molé qui ôterait le rôle à mademoiselle Sainval.

Voilà *donc, mon cher ange*, à quel point nous en sommes.
Cinna, act. I, sc. II.

J'ai besoin plus que jamais de vos bontés et de vos ordres.

Dudit jour, à dix heures et demie du soir.

Mademoiselle Arnould (4) revient de chez mademoiselle Sainval la cadette, qui lui a promis de jouer Zoé. Il ne s'agit plus que d'obtenir de M. Molé de convertir sa femme, à laquelle on promet un rôle fait pour elle dans le *Droit du Seigneur*, qui est entièrement changé, et qu'on pourrait jouer à la suite d'*Irène*, si cette *Irène* avait un peu de succès; sinon je dirai comme Sosie :

O juste ciel! j'ai fait une belle ambassade.
Amph., act. I, sc. II.

7648. — A M. PALISSOT.

Paris, 19 février.

Je suis arrivé mourant, monsieur, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Je suis très fâché de votre rhume :

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Le comte d'Ennery. Sa femme était sœur de la comtesse de Blot. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(5) Tronchin venait d'être élu membre *associé* de l'Académie des sciences. (*A. François.*)

(1) Le ménage Florian était resté à Ferney. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Voltaire prononça ces mots en anglais : *Godand liberty*. (G. A.)
(4) Sophie Arnould. (G. A.)

Non ignara mali, miseris succurrere disco. (*Æn.*, I.)

Je vais relire vos ouvrages (1), ils me consoleront : c'est un bienfait dont je vous dois mille remerciements. M. Tronchin, qui est chez moi, et qui me défend d'écrire, ne me défend pas de lire, encore moins de vous témoigner l'estime et la reconnaissance dont le cœur de ce pauvre vieillard est rempli pour vous.

7649. — A M. DE LA DIXMERIE.

A Paris, 19 février.

Si on pouvait rajeunir, le vieillard que M. de La Dixmerie honore d'une épître si flatteuse rajeunirait à cette lecture. Il est arrivé extrêmement malade. M. Tronchin lui défend d'écrire, mais il ne lui défend pas de sentir avec la plus extrême reconnaissance les bontés que M. de La Dixmerie lui témoigne avec tant d'esprit.

7650. — A M. LE COMTE DE TRESSAN.

A Paris, 19 février.

Le vieux malade de Ferney est incapable d'avoir passé trois jours sans répondre aux bontés de M. le comte de Tressan, et sans lui avoir témoigné sa tendre et respectueuse reconnaissance.

Je suis entre les mains de M. Tronchin; mais, quoiqu'il m'ait défendu tout, il ne pourra m'empêcher de vous écrire. Je suis dans un tourbillon qui ne convient ni à mon âge ni à ma faiblesse. Mon âme serait plus à son aise à Francon-ville (2).

Votre ami M. de Villette a raison d'aimer le monde; il y brille dans son étonnante maison, il l'a purifiée par l'arrivée d'une femme aussi honnête que belle. Je l'abandonnerai bientôt à son nouveau bonheur; mais je compte bien être témoin du vôtre dans votre retraite, si je puis disposer de moi un moment. Il y a longtemps que j'aspire à cette consolation. Je serai, jusqu'au dernier moment de ma vie, monsieur le comte, le plus attaché, le plus respectueux de vos serviteurs.

7651. — A MADAME D'ÉPINAY.

Le vieux malade oubliera tous ses maux pour venir jouir de toutes les consolations qu'on trouve dans la société de la respectable philosophe. Il est bien affligé qu'elle ressente comme lui des misères attachées à la condition humaine.

7652. — A M. LE DOCTEUR MARET.

A Paris, 20 février.

Monsieur, le vieillard de quatre-vingt-quatre ans qui passa par Dijon (3) n'eut que le temps de voir le rapporteur d'un procès qui est presque le sien, étant celui de sa nièce. Il fut obligé de partir immédiatement après avoir rempli ce triste devoir. Si j'avais été le maître d'un moment, je l'aurais employé à me mettre aux pieds de l'Académie (4). Ce n'est pas en courant la poste que je dois la remercier de toutes ses bontés. J'espère d'être en vie jusqu'à la mi-carême, et que M. Tronchin daignera prolonger mes jours jusqu'à ce temps. Alors je viendrai mourir à mon aise entre mes honorés confrères, à qui je présente mon respect ainsi qu'à vous, monsieur. Votre très humble et très obéissant serviteur. LE VIEUX MALADE.

7653. — A MADEMOISELLE CLAIRON.

Paris, 21 février (5).

Le vieux malade de Ferney a entendu dire que mademoiselle Clairon avait été fort incommodée ces jours passés; il voudrait bien lui dire combien il s'intéresse à elle et à quel point il lui est dévoué, s'il n'était pas lui-même dans le plus triste état.

7654. — A M. L'ABBÉ GAULTIER.

Paris, 21 février.

Votre lettre, monsieur (6), me paraît celle d'un honnête homme; et cela me suffit pour me déterminer à recevoir l'honneur de votre visite le jour et les moments qu'il vous plaira de me la faire. Je vous dirai la même chose que j'ai dite en donnant la bénédiction au petit-fils de l'illustre et sage Franklin, l'homme le plus respectable de l'Amérique; je ne prononçai que ces mots : *Dieu et la liberté.* Tous les assistants versèrent des larmes d'attendrissement. Je me flatte que vous êtes dans les mêmes principes.

J'ai quatre-vingt-quatre ans; je vais bientôt paraître devant Dieu, créateur de tous les mondes. Si vous avez quelque chose à me communiquer, je me ferai un devoir et un honneur de recevoir votre visite, malgré les souffrances qui m'accablent. J'ai l'honneur d'être, etc.

7655. — A MADAME LA PRÉSIDENTE DE MEYNIÈRES.

Paris, 22 février (1).

Vous avez écrit, madame, à un homme de quatre-vingt-quatre ans mourant, et peu s'en est fallu que vous ayez écrit à un mort. Vous avez bien mal adressé les choses pleines d'esprit et de grâce que vous m'écrivez. Je ne puis y répondre, dans le cruel état où je suis, que par les sentiments de reconnaissance et de respect avec lesquels je serai jusqu'au dernier moment que j'attends, madame, votre très humble et très obéissant serviteur, et celui de M. de Meynières.

7656. — A M. L'ABBÉ DU VERNET.

Paris, 25 février (2).

Le vieillard, arrivé à Paris excessivement malade, est bien consolé par la lettre que M. l'abbé du Vernet lui fait l'honneur de lui écrire; il le sera encore plus si M. l'abbé veut lui faire l'honneur de venir chez lui. Tous les jours seront bons et toutes les heures. Je le remercie de son petit mémoire sur Lekain (3); c'est un ouvrage nécessaire à la littérature.

7657. — A M. L'ABBÉ GAULTIER.

Paris, 26 février.

Vous m'avez promis, monsieur, de venir pour m'entendre : je vous prie de venir le plus tôt que vous pourrez. VOLTAIRE.

7658. — A M. LE DOCTEUR TRONCHIN.

27 février (4).

Le vieux malade du palais Villette demande à son sauveur du Palais-Royal si l'enflure aux jambes qui continue toujours, avec un reste de strangurie, ne pourrait pas produire, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, une hydropisie que ledit malade regarde comme un mal de famille. Il ne serait pas fâché d'être rassuré par un petit mot d'Esculape Tr. Son très humble et très obligé serviteur.

7659. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Mars.

Pardon, mon cher ange, ma tête de quatre-vingt-quatre ans n'en a que quinze; mais vous devez avoir pitié d'un homme blessé qui crie, ne pouvant parler. Songez que je meurs, songez qu'en mourant j'ai achevé *Irène*, *Agathocle*, le *Droit du Seigneur*, et fait quatre actes d'*Atrée* (5). Songez que Molé m'a mutilé indignement, sottement, et insolemment; qu'il ne veut point jouer son rôle dans le *Droit du Seigneur*, etc. Je suis mort, et il faut que je coure chez les premiers gentilshommes de la chambre; voyez s'il ne m'est pas permis de crier : cependant j'avoue que je ne devrais pas crier si fort.

Je suis à vous, mon ange, à toute heure.

7660. — A MADEMOISELLE DIONIS.

Mars.

Mademoiselle, vous avez eu la bonté de m'envoyer un livre (6) qui contient, à ce que je présume, l'origine de votre maison. Mais, en ajoutant à ce bienfait celui de m'écrire, vous ne m'avez point instruit de votre demeure. Je n'ai pu, même après avoir lu votre origine avec tant de plaisir, trouver le nom du libraire qui la débite; ainsi il m'a été impossible d'avoir un moyen de vous écrire et de vous remercier. M. de La Harpe, qui se connaît en grâces et en style, vient

(1) Palissot lui avait envoyé ses Œuvres, édition de 1777. (G. A.)
(2) Où habitait Tressan. (G. A.)
(3) Dans la nuit du 7 au 8 février. (G. A.)
(4) Maret était secrétaire de l'Académie de Dijon. (G. A.)
(5) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(6) Ce prêtre, aumônier des Incurables, avait écrit à Voltaire pour le confesser. (G. A.)

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(3) Mort le 8 février. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(5) Il retouchait le *Droit du Seigneur* et les *Pélopides*. (G. A.)
(6) L'*Origine des Grâces*, poëme en prose. (G. A.)

de me dire qu'il était assez heureux pour vous connaître, et qu'il se chargerait de mettre à vos pieds la reconnaissance de votre très humble, etc.

7661. — A M. LE CURÉ DE SAINT-SULPICE (1).

4 mars.

M. le marquis de Villette m'a assuré que si j'avais pris la liberté de m'adresser à vous-même, monsieur, pour la démarche nécessaire que j'ai faite, vous auriez eu la bonté de quitter vos importantes occupations pour venir, et daigner remplir auprès de moi des fonctions que je n'ai cru convenables qu'à des subalternes auprès des passagers qui se trouvent dans votre département.

M. l'abbé Gaultier avait commencé par m'écrire sur le bruit seul de ma maladie; il était venu ensuite s'offrir de lui-même, et j'étais fondé à croire que, demeurant sur votre paroisse, il venait de votre part. Je vous regarde, monsieur, comme un homme du premier ordre de l'État. Je sais que vous soulagez les pauvres en apôtre, et que vous faites travailler en ministre. Plus je respecte votre personne et votre état, plus je crains d'abuser de vos extrêmes bontés. Je n'ai considéré que ce que je dois à votre naissance, à votre ministère, et à votre mérite. Vous êtes un général à qui j'ai demandé un soldat. Je vous supplie de me pardonner de n'avoir pas prévu la condescendance avec laquelle vous seriez descendu jusqu'à moi; pardonnez aussi l'importunité de cette lettre; elle n'exige pas l'embarras d'une réponse, votre temps est trop précieux. J'ai l'honneur d'être, etc.

7662. — A M. L'ABBÉ GAULTIER (1).

15 mars.

Le maître de la maison a ordonné à son suisse de ne laisser entrer aucun ecclésiastique que M. le curé de Saint-Sulpice. Quand le malade aura recouvré un peu de santé, il se fera un plaisir de recevoir M. l'abbé Gaultier. DE VOLTAIRE.

7663. — A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

A Paris, 15 mars.

Le vieux malade n'a pu encore écrire à monsieur et à madame de Florian. Il a été à la mort pendant plus de quinze jours, depuis son accident. Il a fallu passer par toutes les horreurs qui accompagnent cet état. Il saisit un moment où il souffre un peu moins, pour dire à monsieur et à madame de Florian qu'il serait mort en les aimant de tout son cœur, et en comptant sur leur souvenir.

Vous savez que tout parle guerre à Paris; que le roi a déclaré, par son ambassadeur à Londres, qu'il veut la paix, mais qu'il fera respecter son pavillon et le commerce de ses sujets. Le traité avec les Américains est public. J'ai vu M. Franklin chez moi, étant très malade; il a voulu que je donnasse ma bénédiction à son petit-fils. Je la lui ai donnée, en disant *Dieu et la liberté*, en présence de vingt personnes qui étaient dans ma chambre.

L'ambassadeur d'Angleterre arriva une heure après. Tout ce que j'ai éprouvé de bontés de la cour et de la ville a été bien au delà de mes espérances et même de mes souhaits; mais je ne crois pas que ce temps-ci puisse être convenable pour demander des grâces pécuniaires en faveur de ma colonie. Le roi est trop endetté. Les flottes ont coûté un argent immense. Les billets de la loterie de M. Necker perdent chacun quatre-vingts sur mille. Il y en a cinq mille à prendre, dont personne ne veut. Il n'est plus question d'économie, il ne s'agit plus que de vengeance. M. d'Estaing commande une escadre formidable, M. de La Motte-Piquet une autre.

Vous savez que M. Dupuits (3) est à Paris, et qu'il espère être employé. Il est à croire que, sans guerre déclarée, il y aura des coups donnés. Pour moi, qui suis très pacifique, je ne songe qu'à être défait de tous les polissons qui me parlent de Shakespeare, de Faxhall, de Rostbeef, de sauteurs anglais, et de milords anglais.

Je demande bien pardon à M. de Florian d'entrer dans ces détails. J'aimerais bien mieux faire paver devant sa maison; mais je vois qu'il est plus aisé de guérir d'un vomissement de sang que d'obtenir de l'argent d'un gouvernement obéré, qui n'a pas même le moyen de payer le pauvre Racle (4). Il y a ici un luxe révoltant et une misère affreuse. Paris est le rendez-vous de toutes les folies, de toutes les sottises, et de toutes les horreurs possibles. Quand pourrai-je revoir Ferney, et embrasser tendrement le seigneur et la dame de Bijou (1).

(1) Faydit de Tersac. (G. A.)
(2) Ce prêtre avait demandé à revoir Voltaire. (G. A.)
(3) Le mari de mademoiselle Corneille. (G. A.)
(4) L'architecte de Ferney. (G. A.)

7664. — A M. DE VILLETTE.

Paris, ...

J'étais au désespoir, je l'avoue; je me croyais méprisé et avili par les amis les plus respectables. La constance de leurs bontés guérit la blessure horrible de mon cœur, et m'empêche de mourir de chagrin plus que de mon vomissement de sang. Que j'aie la consolation de vous voir avant que vous sortiez (2) !

7665. — A MADAME LA PRÉSIDENTE DE MEYNIÈRES.

Paris, le 21 mars (3).

Le malade à qui madame la présidente de Meynières fait l'honneur d'écrire, n'a d'autre titre que celui de malade et de malheureux. Il était attaqué d'une strangurie mortelle et d'un vomissement de sang. Il est guéri de son vomissement; mais il ne l'est pas de la strangurie. S'il peut à son âge revenir d'un si triste état, il ne manquera pas de venir rendre ses respects à monsieur et madame de Meynières.

7666. — A M. TRONCHIN (4).

Je vous l'avais bien dit, mon cher sauveur, que mon vomissement de sang n'était qu'un des symptômes de ma maladie. Le fond est une strangurie opiniâtre, accompagnée d'une..... (5) invincible. C'est ce qui me fait enfler les pieds, et qui me fait craindre une hydropisie par laquelle je finirai; car il faut finir. Comptez que je mourrai tronchinien.

7667. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Paris, 28 mars (6).

Je suis à peine réchappé, monsieur, de deux maladies mortelles à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, et mes tourments redoublent par les peines dont vous m'apprenez que vous avez été affligé, vous et madame de Rochefort. Je m'intéresserai à vous jusqu'au dernier moment de ma vie. Je vous serai attaché à tous deux avec la plus vive tendresse.

7668. — A M. LE MARQUIS DE SAINT-MARC.

31 mars.

Monsieur, j'ai appris que c'est vous qui daignâtes hier (7) vous amuser à me donner l'immortalité dans les plus jolis vers du monde. Ils ont apaisé les souffrances que la suite de ma maladie me fait éprouver. Si je ne suis pas encore en état de vous répondre dans le langage charmant dont vous faites un si bel usage, je vous supplie du moins d'agréer ma vive reconnaissance et le respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

7669. — A MADAME LA PRÉSIDENTE DE MEYNIÈRES.

Paris, 31 mars (8).

Après trente ans d'absence et soixante ans de persécution, j'ai trouvé un public et même un parterre devenu philosophe, et surtout compatissant pour la vieillesse mourante. Mais ce qui me charme le plus, c'est la lettre et la bonté dont vous m'honorez, et l'indulgence de M. le président de Meynières. J'ai l'honneur d'être avec une respectueuse reconnaissance, etc.

7670. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

6 avril, à six heures du soir.

Madame d'Ennery et madame sa sœur sortent de chez moi, madame. Je leur ai répété ce que j'avais dit et dû dire à M. de Schomberg et à M. de Villarceaux, que, si elles pen-

(1) La maison de Florian était baptisée *Bijou-Ferney*. (G. A.)
(2) Ce billet, édité par MM. de Cayrol et A. François, est écrit le lendemain du jour où Voltaire s'était fâché contre lui, M. d'Argental et M. de Thibouville, à cause des changements faits dans *Irène* pendant sa maladie. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(5) Mot illisible. (*A. François.*)
(6) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(7) A la sixième représentation d'*Irène*, où Voltaire assista et où son buste fut couronné sur la scène. (G. A.)
(8) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

saient à cette maison (1), j'avais trop de respect pour elles pour aller sur leur marché. Elles m'ont répondu qu'elles étaient prêtes à me vendre cette maison, qui était à elles. Je leur ai dit : Mesdames, il faut que vous en soyez maîtresses par un contrat, pour être en droit de la vendre. — Monsieur, nous avons une parole de madame de Villarceaux. — Mesdames, une parole d'honnêteté n'a jamais mis personne en possession d'un bien. — Monsieur, on nous a promis de nous la vendre à vie, et nous vous la vendrons à vie, si vous voulez. — Mesdames, si vous l'aviez pour votre vie, vous ne pourriez pas me la vendre pour la mienne.

Ces dames n'entendent pas parfaitement les affaires ; elles disent qu'elles ont parole de trouver de l'argent, et ne l'ont point encore. Elles disent qu'elles feraient les achèvements nécessaires en un an. Je les ferais en deux mois. Je paierais sur-le-champ M. et madame de Villarceaux. Il ne s'agirait que d'engager madame d'Ennery à me donner un billet par lequel elle permettrait que je fisse marché avec M. de Villarceaux.

Vous savez, madame, que je meurs d'envie d'être votre voisin, et de finir mes jours près de l'hôtel de Choiseul et près du vôtre.

7671. — A M. DUMOUSTIER DE LA FOND.

Paris, 7 avril.

Monsieur, l'île de Délos eut son Apollon, la Sicile ses Muses, et Athènes sa Minerve. Les villes de Loudun et de Saint-Loup, à l'exemple des sept villes qui combattirent autrefois pour la naissance d'Homère, voudraient-elles aujourd'hui combattre pour être le lieu de la naissance de mes ancêtres ? Je n'ai aucune voie de conciliation à leur proposer. Si cette découverte les intéresse, elles ne manqueront pas de moyens pour la faire. Les vers que fit Antoine Dumoustier, un de vos ancêtres, sur la mort de René Arouet, qui peut aussi être un des miens, sont animés d'un caractère d'amitié qui fait honneur au cœur de celui qui les a écrits. Puisque vous travaillez à l'histoire de votre province (1), évitez avec soin le trop grand flegme de style assez ordinaire aux personnes qui, comme vous, par état ou par goût, s'appliquent aux mathématiques. Je suis avec toute la considération que vous méritez, monsieur, etc. AROUET DE VOLTAIRE.

7672. — A M. DE VAINES.

A Paris, samedi, à quatre heures, avril.

Oui, sans doute, monsieur, les premiers *Pascal-Condorcet* (3) qui viendront du pays étranger seront pour vous. Ce sont deux grands hommes ; mais le premier était un fanatique, et le second est un sage. Celui-ci est fait pour vous. Je me console dans mes douleurs, vous souhaitant un bon voyage.

7673. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Paris, dimanche au soir, 1778 (4).

Notre protectrice, il est bien clair qu'entre les Israélites et les rois de Gerar, il n'y eut jamais de guerre pour un puits plus juste que celle que nous allons soutenir contre M. de Villarceaux (5) ; car s'il bouche le passage au delà de son puits, avec quoi nos domestiques pourront-ils avoir de l'eau pour les choses les plus nécessaires ? Comment les gens de l'écurie pourront-ils seulement laver les pieds des chevaux ? Nous sommes confondus, madame Denis et moi. Nous vous supplions de parler à M. de Villarceaux, et d'obtenir du moins de son honnêteté ce que nous devrions exiger de sa justice. Arrangez tout avec M. Chalgrin (6). Sans vous, nous serions privés de la chose la plus nécessaire à la vie.

7674. — A LA MÊME (7).

Je scai bien ce que je désire, mais je ne scais pas ce que je feray je suis malade je soufre de la tete aux pieds il n'y a que mon cœur de sain. et cela n'est bon à rien.

(1) Il s'agit d'un hôtel voisin de celui où Voltaire est mort, et qui touchait à celui de madame de Saint-Julien. Il appartenait à M. de Villarceaux. (G. A.)
(2) Ce Dumoustier est auteur d'un *Essai sur l'histoire de la ville de Loudun*. (G. A.)
(3) Le *Pascal*, de Condorcet, édité par Voltaire. (G. A.)
(4) Editeurs, E. Bavoux et A. François. (G. A.)
(5) Propriétaire de l'hôtel que Voltaire achetait. (G. A.)
(6) L'architecte. (G. A.)
(7) Ce billet est imprimé avec l'orthographe et la ponctuation du *fac-simile*. (G. A.)

7675. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

A Paris, 16 avril.

Je demande bien pardon à madame Dix-neuf-ans de lui avoir écrit en cérémonie. Je pourrais avoir bien plus de tort avec vous, monsieur, en vous remerciant si tard de votre très agréable lettre ; mais j'ai eu ces derniers jours une fièvre assez violente, suite de deux maladies mortelles dont je suis réchappé.

Je crois que M. l'abbé de Beauregard, prédicateur de Versailles, soi-disant ci-devant jésuite, m'aurait volontiers refusé la sépulture, ce qui est fort injuste, car on dit que je ne demanderais pas mieux que de l'enterrer ; et il me devait, ce me semble, la même politesse.

Je ne crois point que le maître et la maîtresse de la maison (1) se soient moqués de cet abbé de Beauregard ; c'est bien assez qu'ils ne se livrent pas à la fureur de son zèle, et c'est à quoi tous les honnêtes gens se bornent (2).

Il est permis à ces pauvres ex-jésuites de haïr tel homme qui les força, il n'y a pas longtemps, à restituer à sept enfants mineurs (3), tous au service du roi, leur bien de patrimoine, dont ces bons Pères s'étaient emparés. Ce sont de ces sacriléges que les dévots ne pardonnent jamais. J'ai fait rentrer dans leur bien six jeunes officiers dépouillés par eux. Il est vrai que je n'ai point prêché de carême ; mais, en vérité, j'ai observé ce carême plus rigoureusement que tous les moines de l'Europe : aussi je suis plus diaphane et plus maigre qu'aucun des anciens disciples de Loyola ; je ressemble au Lazare sortant de sa niche.

Je me flatte, monsieur, que votre santé est bonne, et que vos affaires sont arrangées. Je m'intéresserai, jusqu'au dernier jour de ma vie, à tout ce qui peut vous toucher. Conservez-moi des bontés qui font la consolation de mes derniers jours.

7676. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 avril.

Mon cher ange, vous m'avez ordonné de dépouiller le quatre pour habiller le cinq. Depuis cinq heures du matin, je déshabille fort aisément ce quatre, mais je crains d'être un mauvais tailleur pour le cinq.

La généreuse secrétaire est priée de corriger au second acte un petit couplet d'Argide, qui me paraît un peu trop brutal pour un prince aussi noble et aussi vertueux que lui. Il faudrait, je crois, tourner ainsi cet endroit :

Ne t'enorgueillis point d'être né de son sang;
Souviens-toi de la fange où le ciel te fit naître.
Il a su la couvrir par les vertus d'un maître;
Et les excès affreux qui l'ont trop démenti
Te rendront au limon dont il était sorti.

Je crois que Larive et Molé joueront bien les rôles des enfants d'Agathocle, qu'Idasan convient fort à Monvel, que les cheveux blancs et la voix de Brizard suffiront pour Agathocle, et que le rôle d'Idace est beaucoup plus dans le caractère de madame Vestris que celui d'Irène, pourvu qu'elle se défasse de l'énorme multitude de ses gestes.

Enfin il me semble qu'*Agathocle* sera beaucoup mieux joué qu'*Irène*, de laquelle *Irène* je suis bien cruellement mécontent.

Je me jette entre les bras de mon cher ange pour ma consolation. Je ne demande que deux représentations d'*Irène* à la rentrée, pour égaler la gloire de M. Barthe. Il faut que je parte dans quinze jours, sans quoi tout périt à Ferney. J'espère, au mois de septembre, ne plus sortir de dessous les ailes de mon ange.

7677. — A M. LE DOCTEUR TRONCHIN.

Paris, 22 avril, à dix heures (4).

Pardon, pardon, mon cher maître, vous m'aviez demandé des glaires; j'en ai au service de toute la faculté. Je n'ai pu en conserver qu'une très petite partie par des opérations très humiliantes pour la nature humaine. Mais il ne faut point rougir de la nature. Vous savez, monsieur, combien le dedans est dégoûtant, si quelquefois le dehors est agréable.

(1) Le roi et la reine. (G. A.)
(2) C'était Beauregard qui s'écriait : « On nous accuse d'intolérance ! Eh ! ne sait-on pas que la charité a ses fureurs et que le zèle a ses vengeances ? » (G. A.)
(3) Les Crassy. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

Comment puis-je être continuellement empoisonné par tant de glaires dans les entrailles, lorsque je ne mange ni viande ni poisson? N'ai-je pas un besoin évident de dessiccatifs? Pouvez-vous me refuser un peu de quinquina? Je combats depuis quatre-vingts ans la nature en l'admirant. J'ai besoin de forces dans cette lutte continuelle, et j'admire comment Dieu, en nous abandonnant à tant de maux, nous a accordé tant de secours.

Enfin je vous demande la permission de prendre un peu de quinquina et un peu de vin sur les bords de la Seine, comme sur les bords du lac de Genève. Je crois n'avoir d'autre mal que ces glaires dont je vous parle. Elles rendent ma vie affreuse. Vos bontés la rendront tolérable.

7678. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

Paris, le 30 avril (1).

Votre vieil ami de quatre-vingt-quatre ans, mon cher marquis, est bien consolé de ses maux par votre souvenir.

Nous sommes bien malades, madame Denis et moi, dans une maison charmante. J'ai eu le plaisir de voir un de vos aimables enfants. Mes consolations viennent de vous. Mon triste état ne me permet pas d'en dire davantage, et je ne pourrais rien ajouter aux tendres sentiments que je conserverai pour vous toute ma vie.

7679. — A M. DE VAINES.

Jeudi 7 mai, quai des Théatins.

Le vieux malade V. abuse peut-être un peu des bontés de M. de Vaines; mais il le supplie de vouloir bien donner cours à cette lettre pour l'ami Wagnière. Il lui sera très obligé. Il lui fait les plus tendres compliments.

7680. — A M. L'ABBÉ DE L'ATTAIGNANT.

A Paris, le 16 mai.

L'Attaignant chanta les belles (2);
Il trouva peu de cruelles,
Car il sut plaire comme elles :
Aujourd'hui, plus généreux,
Il fait des chansons nouvelles
Pour un vieillard malheureux.
Je supporte avec constance
Ma longue et triste existence,
Sans l'erreur de l'espérance :
Mais vos vers m'ont consolé ;
C'est la seule jouissance
De mon esprit accablé.

Je ne peux aller plus loin, monsieur : M. Tronchin, témoin du triste état où je suis, trouverait trop étrange que je répondisse en mauvais vers à vos charmants couplets. L'esprit d'ailleurs se ressent trop des tourments du corps; mais le cœur du vieux Voltaire est plein de vos bontés.

7681. — A M. LE DOCTEUR TRONCHIN (3).

(D'une écriture tremblée.)

Votre vieux malade a la fièvre. Son corps glorieux a les jambes fort enflées et parsemées de taches rouges. Il voulait ce matin se transporter au temple d'Esculape; il ne le peut.

7682. — AU MÊME (4).

Le patient de la rue de Beaune a eu toute la nuit et a encore des convulsions d'une toux violente. Il a vomi trois fois du sang. Il demande pardon de donner tant de peine pour un cadavre (5).

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Ces vers ont la même coupe que ceux de L'Attaignant à Voltaire. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(4) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(5) A ce billet est collée, avec deux pains à cacheter, une carte à jouer où on lit, de la main de Voltaire :
Non cecidit.
Panem mitto. Non in solo pane vivit homo, sed in omni verbo quod oritur ex ore Tronchin. — V.
On trouve des expressions analogues dans les *Concordiæ Bibliorum* : On pense que ce mot, *Panem mitto*, peut se rapporter à quelque ouvrage philosophique que Voltaire adressait à Tronchin et qu'il considérait comme son *pain quotidien*. (*A. François.*)

7683. — A M. LE COMTE DE LALLY.

26 mai.

Le mourant ressuscite en apprenant cette grande nouvelle (1); il embrasse bien tendrement M. de Lally; il voit que le roi est le défenseur de la justice : il mourra content (2).

SUPPLÉMENT A LA CORRESPONDANCE ET AUX ŒUVRES COMPLÈTES DE VOLTAIRE.

7684. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

3 mars 1760 (3).

Mon divin ange, le vent du nord me tue. Je n'ai pas pensé au tripot depuis que ce maudit vent souffle dans ma vallée. J'apprends que *Spartacus* n'est pas *de maleficiatis*, mais qu'il est *de frigidis*. Je m'en suis douté. Un gladiateur ne saurait être tendre, et j'ai peur que l'esprit de Saurin ne tienne un peu de la trempe du gladiateur.

Envoyez-moi donc, m'allez-vous dire, la tendre Aménaïde et la passionnée Fanime (4). — Oui, sans doute, elles partiront dans huit jours. Vous n'avez qu'à dire l'adresse, et vous serez obéi sur-le-champ; j'opine pour Aménaïde et la chevalerie. Cela est tout neuf, cela ne ressemble à rien, et la Fanime ressemble à tout. Elle a les yeux d'Ariane, le nez de Didon, le menton de Roxane. Elle n'a malheureusement pas d'Acomat; et le beau garçon qui fait l'amoureux est fort au-dessous de Bajazet. Donnons toute la préférence aux chevaliers qui paraissent pour la première fois avec leur bouclier et leur haubert, et aux rimes croisées, et à la pompe du spectacle; mais surtout ne nous pressons pas, je vous en conjure. Je ne peux pas m'imaginer que le public aille au spectacle avec un esprit bénévole, quand on est sans vaisseaux et sans vaisselle, et qu'on ne peut faire ni la guerre ni la paix. Je suis bien las d'ailleurs des fréronades, et il est triste, à mon âge, d'être toujours dans le public comme le faquin de l'Académie de Dugast, auquel on tire. Les amusements innocents de ma retraite et de la vieillesse n'ont pu me mettre à l'abri des coups de ce malheureux Fréron; il faut avouer que ce rôle est insupportable, et qu'il est bien avilissant.

Mon autre persécuteur, M. l'abbé d'Espagnac, est plus poli; aussi lui ai-je envoyé respectueusement un nouveau mémoire, qui sera le dernier; après quoi, je tendrai le cou. J'ai peur d'être dégoûté de mes terres en France comme de tragédies. On m'a saisi mon pain, sous prétexte d'un manque de formalité au bureau de la frontière. Je m'en suis plaint à M. le duc de Choiseul, et je lui ai dit combien il était dur de ne pouvoir manger son pain, que les Grecs appellent τὸν ἄρτον.

Pour Luc (5), je n'entends pas, mon cher ange, ce que vous imaginez quand vous dites que *je serai trop vengé*. Il a près de cent mille hommes; le prince Ferdinand aura une armée formidable, et, qui pis est, il y aura une quinzaine de mille d'Anglais dans cette armée. Je fais beaucoup de vœux, et j'ai peu d'espérance.

A l'égard des lettres de lui à moi qu'on a imprimées, je ne les ai point vues; mais j'ai les minutes de toutes ces lettres, que je lui renvoyais corrigées, et qu'un Bonneville lui a, dit-on, volées. J'ai mis la main à tout ce qu'on a imprimé de lui. Il a été un peu ingrat. M. de Choiseul ne vous a-t-il rien confié touchant cette comique majesté? Ne savez-vous rien? Dites-moi donc quelque chose.

Comment se porte madame Scaliger (6)? Mille tendres respects.

(1) La cassation de l'arrêt du parlement qui avait condamné Lally père. Voyez, tome V, les *Fragments sur l'Inde*. (G. A.)
(2) M. de Voltaire était au lit de la mort quand on lui fit part de cet événement; il sembla se ranimer pour écrire ce billet, qui peut être regardé comme le dernier soupir de ce grand homme; il retomba, après l'avoir écrit, dans l'accablement dont il n'est plus sorti, et expira le 30 de mai 1778, âgé de quatre-vingt-quatre ans et quelques mois. (K.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(4) *Tancrède* et *Zulime*, tragédies. (G. A.)
(5) Les éditeurs de cette lettre ont imprimé *Lui* au lieu de *Luc*. (G. A.)
(6) Madame d'Argental. (G. A.)

7685. — A M. LE DOCTEUR TRONCHIN.

7 septembre 1760 (1).

Non, mon cher docteur, je n'y ai jamais mis la main, ni conduit la main de personne; j'ai seulement deviné l'auteur, et ne l'ai deviné qu'hier, et je suis très bon devin. L'auteur peut avoir raison de dire qu'un fripon est un fripon; mais il a tort et très grand tort de mettre à la tête de l'ouvrage un V au lieu d'une autre lettre de l'alphabet (2).

Je suis très aise, et vous aussi, qu'on vilipende un tartufe; je suis très fâché qu'on me fasse un honneur que je ne mérite point, et que je ne veux point. J'ai demandé justice au conseil du libraire qui abuse de la première lettre de mon nom; je me soucie très peu de l'obtenir, je ne me soucie que de votre amitié.

Que ferons-nous de Daumart? Il est toujours dans le même état. Je soupçonne quelque misère dans son fémur, et je pense qu'il a beaucoup plus besoin de vos *bontés* que des eaux de *Bonn*. — Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

7686. — AU MÊME (3).

Voici, mon cher Esculape, le volume dont vous voulez sans doute amuser son excellence. Je vous demande en grâce de me le renvoyer au plus tôt. J'ai cherché la lettre de ce J.-J. (4), ou J.-F. Si je la trouve, vous l'aurez sur-le-champ. Je vous demande en grâce de ne pas laisser ignorer à votre ambassadeur malade le vif intérêt que je prends à sa santé. Vous le guérirez, j'en réponds. Il n'a que trente-quatre ans, et j'en ai soixante et onze.

P.-S. Je n'aurai pas le dernier; croyez qu'il y a une très grande différence entre Paris et une petite ville, que la plaisanterie de Hume (5) est fort bonne, et que celle des *Dialogues chrétiens* est fort triste. Je ris pour Paris, mais je ne ris point pour Genève. *Non omnibus rideo.* Je prends ici la chose très sérieusement, et je ne veux pas accoutumer des faquins de libraires à abuser de mon nom. Je dirai à Vernet qu'il est un fripon, quand il me plaira; mais je ne veux pas qu'on me le fasse dire. Mon cher Esculape, croyez-moi, aimez la franchise de mon caractère.

7687. — AE MÊME.

A Ferney, à dix heures du soir, 1760 (6).

Puis-je, mon très cher Esculape, interrompre un moment vos occupations pour vous dire que maman Denis a senti tout d'un coup passer son vieux mal de reins à la région de l'estomac? Ce mal de reins était fixe; il fait l'effet d'une crampe dans l'estomac, et il a volé à cette place en un clin d'œil, comme la goutte qui passe d'un orteil à l'autre. Nous l'avons couchée; nous lui avons mis des serviettes chaudes. Son pouls est d'une personne qui souffre, mais sans aucune apparence de fièvre. Je crois que cette aventure n'est nullement dangereuse; mais *quid illi facere?* Rien sans vos ordres.

Nous avons vu madame Constant, qui vous doit la vie. Plût à Dieu que Jean-Jacques vous eût dû la raison! — Je vous embrasse tendrement.

7688. — A M. TRONCHIN, DE LYON.

Délices, 8 novembre (7).

Les effets publics se soutiendront sans doute, puisque voilà un lieutenant de police à la tête de la marine (8). Je crois bien que ce n'est pas vous qui avez fait les quatre vers pour le roi de Prusse; ce n'est pas moi non plus. Il m'en envoya plus de deux cents l'année passée. Mais à présent, s'il en fait, ce sont des élégies.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(2) Voltaire renie ici la paternité du second des *Dialogues chrétiens*, dans lequel il prend à partie le pasteur Vernet. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. — Cette lettre est encore de 1760. (G. A.)
(4) Jean-Jacques. (G. A.)
(5) La comédie de l'*Ecossaise*. (G. A.)
(6) Editeurs, de Cayrol et A. François. — Nous croyons que cette lettre est de la même année que les deux précédentes. (G. A.)
(7) Editeurs, de Cayrol et A. François. — Ce billet doit être de 1760. (G. A.)
(8) Berryer. (G. A.)

7689. — A M. DAQUIN.

Au château de Ferney, 22 décembre (1).

Vous êtes donc, monsieur, devenu censeur et hebdomadaire. Comme censeur, vous avez pour moi de l'indulgence, et je vous prie, comme hebdomadaire, de me faire part de vos *Semaines* (2).

Je viens d'en lire un morceau où vous assurez que je suis heureux. Vous ne vous trompez pas. Je me crois le plus heureux des hommes; mais il ne faut pas que je le dise: cela est trop cruel pour les autres.

Vous citez M. de Chamberlan, auquel vous prétendez que j'ai écrit que tous les hommes sont nés avec une égale portion d'intelligence. Dieu me préserve d'avoir jamais écrit cette fausseté! J'ai, dès l'âge de douze ans, senti et pensé tout le contraire. Je devinai dès lors le nombre prodigieux de choses pour lesquelles je n'avais aucun talent. J'ai connu que mes organes n'étaient pas disposés à aller bien loin dans les mathématiques. J'ai éprouvé que je n'avais nulle disposition pour la musique. Dieu a dit à chaque homme: Tu pourras aller jusque-là, et tu n'iras pas plus loin. J'avais quelque ouverture pour apprendre les langues de l'Europe, aucune pour les orientales: *non omnia possumus omnes*. Dieu a donné la voix aux rossignols et l'odorat aux chiens; encore y a-t-il des chiens qui n'en ont pas. Quelle extravagance d'imaginer que chaque homme aurait pu être un Newton! Ah! monsieur! vous avez été autrefois de mes amis, ne m'attribuez pas la plus grande des impertinences.

Quand vous aurez quelque *Semaine* curieuse, ayez la bonté de me la faire passer par M. Thieriot, mon ami; il est, je crois, le vôtre. Comptez toujours sur l'estime, sur l'amitié d'un vieux philosophe qui a la manie à la vérité de se croire un très bon cultivateur, mais qui n'a pas celle de croire qu'on ait tous les talents. Je prends un intérêt très vif à tout ce qui vous touche, à vos succès, à votre bonheur, soyez-en bien persuadé.

7690. — A M. DESPREZ DE CRASSY.

A Ferney, 25 décembre 1760 (3).

En vous remerciant de vos perdrix, mon cher monsieur, je vous supplie de vouloir bien nous faire l'honneur de venir les manger avec nous. Nous allons travailler à force à finir notre petit château pour vous y recevoir. Madame Denis vous fait mille compliments. Je n'avais d'abord songé qu'à servir six gentilshommes (4) à qui on faisait injustice; mais depuis que j'ai l'honneur de vous connaître, c'est mon ami que je sers.

Recevez les tendres et respectueux sentiments de V.

7691. — AU MÊME.

Aux Délices (5).

Vous m'avez promis, monsieur, vos bons offices dans l'occasion. Je vous en demande un avec instance, c'est de faire sentir à l'insolent curé de Versoix qu'il ne lui appartient pas de vous empêcher de rendre des visites à une fille. Ces drôles-là se mettent à faire la police. Il faut leur apprendre à ne se mêler que de dire la messe; je vous demande cette grâce instamment. Votre très-humble et obéissant serviteur.

7692. — A M. DE CHABANON (6).

Si j'avais votre jeunesse et vos grâces, par ma foi, je ferais tout comme vous. Je préférerais de grandes filles, belles et bien faites, à de vieux malades. Quand elles vous donneront un moment de relâche, venez voir votre oncle à Ferney: notre hôpital est triste; mais cet hôpital vous aime.

Souvenez-vous que vous m'avez promis de me montrer quelque chose de votre façon. Vous savez combien tout ce que vous faites m'est précieux. Adieu, cher ami, réjouissez-vous.

(1) Editeurs, de Cayrol et A. François. — Ce billet est de 1760, ou de 1761. (G. A.)
(2) La *Semaine littéraire*. (G. A.)
(3) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)
(4) Voyez la lettre à Tronchin, de Lyon, du 1er décembre 1760. (G. A.)
(5) Ce billet, édité par de Cayrol et A. François, n'a pas de date certaine. (G. A.)
(6) Editeurs, de Cayrol et A. François. — Nous ne savons pas la date de ce billet. (G. A.)

7693. — A M. LE CONTRÔLEUR GÉNÉRAL.

1767 (1).

Monsieur le contrôleur général, s'il fallait en France pensionner tous les hommes de talent, ce serait, je le sais, pour vos finances une plaie bien honorable, mais bien désastreuse, et le Trésor n'y pourrait suffire. Aussi, et quoique peu d'hommes puissent se rencontrer d'un aussi solide mérite que M. de La Harpe, ne viens-je pas réclamer une pension pour ce mérite dans l'indigence; je viens simplement, monsieur, empiéter sur vos attributions et contrôler le chiffre de deux mille livres dont sa majesté a bien voulu me gratifier. Il me semble que M. de La Harpe n'ayant pas de pension, la mienne est trop forte de moitié, et qu'on doit la partager entre lui et moi.

Je vous aurai donc, monsieur, une dernière reconnaissance si vous voulez bien *sanctionner* cet arrangement, et faire expédier à M. de La Harpe le brevet de sa pension de mille livres, sans lui faire savoir que je suis pour quelque chose dans cet événement. Il sera aisément persuadé, ainsi que tout le monde, que cette pension est une juste récompense des services qu'il a rendus à la littérature.

Daignez, monsieur le contrôleur général, accepter d'avance mes remerciements, et croire au profond respect de votre, etc. **AROUET DE VOLTAIRE, *gentilhomme ordinaire de la Chambre du roi.***

7694. — A M. DE VAINES.

A Ferney, 27 mars (2).

Je ne sais pas, monsieur, si on fera d'itératives remontrances, si les esprits sont encore divisés dans Paris, si on voudrait renouveler le temps de la Fronde; je sais seulement que tous ceux qui ont éclairé la terre et qui lui ont fait du bien, ont été payés d'ingratitude. Je me souviens que, dès que Newton eut montré la lumière, nos Welches se bouchèrent les yeux. Mais, tandis que les Welches de Paris se fâchent aujourd'hui contre le nouveau jour qu'on leur apporte, je vous réponds que toutes les provinces le bénissent. Les étrangers joignent leurs voix aux nôtres; les bons Suisses, nos voisins, sont dans l'extase.

J'attends les remontrances et le détail de ce qui s'est passé au lit de bienfaisance, le premier lit dans lequel on ait fait coucher le peuple depuis la fondation de la monarchie.

Je crains beaucoup que ce lit ne soit pas imprimé. Si vous l'aviez en manuscrit, j'aimerais mieux le recevoir de votre main, qu'une ordonnance du trésor royal.

Si je m'en croyais, monsieur, je vous écrirais plus de deux pages; mais je sais que vous avez des occupations qui imposent silence à la bavarderie; par conséquent je m'arrête, et c'est bien malgré moi. Votre, etc. **LE VIEUX MALADE DE FERNEY.**

7695. — MÉMOIRE POUR *OLYMPIE* (3).

A M. D'ARGENTAL

1° Si on retranche quelque chose au IV^e^ acte, qui est beaucoup trop court, il ne lui restera presque rien.

2° Quand on a averti Cassandre en présence d'Olympie qu'Antigone est entré en armes, quand Cassandre est sorti pour le combattre, il faut absolument qu'Olympie apprenne à la fin de cet acte ce qui est arrivé, parce que le lieu du combat est trop près pour qu'elle n'en ait pas des nouvelles, parce que le spectateur en attend, parce que tout presse, parce qu'il est ridicule, dans une telle situation, de finir un acte par un monologue sur l'amour. Si elle quitte le théâtre, où va-t-elle? Sort-elle pour aller voir les combattants? Cela serait absurde. Est-ce pour aller chez sa mère? Rien de plus plat. Ce serait un moyen sûr de n'avoir ni un quatrième acte, ni un cinquième.

3° Quand on lui apporte les nouvelles de ce combat, si on se contente de lui dire qu'on est aux mains, elle le savait déjà; la terreur n'augmente pas, et tout ce qui ne l'augmente pas la diminue.

4° L'hiérophante étant le seul homme qui peut lui parler, il serait ridicule qu'il s'écartât de Statira et des combattants pour n'apprendre rien de nouveau à Olympie. Il faut donc qu'il lui annonce une nouvelle, et que cette nouvelle soit plus frappante que tout ce qui s'est passé.

5° L'hiérophante ne peut se rendre auprès d'Olympie que dans le cas où Statira mourante le prie de lui amener sa fille, car il faut une raison terrible pour que ce grand-prêtre quitte son poste.

6° Si Statira n'a pas arrêté la fureur des deux princes en se donnant à leurs yeux un coup de poignard, il n'y a aucune raison pour laquelle ces deux rivaux ne continuent pas de combattre, et la victoire de l'un ou de l'autre étant alors décidée, le vainqueur devient le maître absolu d'Olympie et du temple. Il n'y a plus de cinquième acte. Le vainqueur enlève Olympie; elle se tue, si elle veut; mais il n'y a plus de tragédie, parce qu'il n'y a plus de suspension.

Si on porte au cinquième acte le combat des deux rivaux et la mort de Statira, il est impraticable, il est contre toute vraisemblance que dans l'instant même ces deux princes demandent sa fille en mariage. On n'a pas même le temps de préparer le bûcher de la mère; tout se ferait avec une précipitation ridicule et révoltante. Il faut absolument, entre le quatrième et le cinquième, entre la mort de Statira et la proposition du mariage, un intervalle qu'on peut supposer de quelques heures, sans quoi ce cinquième acte paraîtrait le comble de l'absurdité. Il est si odieux, si horrible de proposer un mariage à une fille dont la mère vient de se tuer dans l'instant même, qu'on ne conçoit pas comment une telle idée peut se présenter.

Les empressements des deux amants, le jour même de la mort de Statira, ont déjà quelque chose de si étrange, que si le grand-prêtre n'avait pas par ses discours diminué cette horreur, elle ne serait pas tolérable. Mais si, dans le moment même où l'on suppose qu'Olympie apprendrait la mort de sa mère, le grand-prêtre lui parlait de songer à prendre un mari, cette proposition, alors si déplacée, serait sifflée de tout le monde. Mais il n'est pas contre la bienséance que ce grand-prêtre, au quatrième acte, lui dise simplement ce que sa mère, qui n'est pas encore morte, lui recommande.

7° Il paraît donc d'une nécessité absolue que Statira meure à la fin du quatrième, et qu'Olympie ait le temps de prendre sa résolution entre le quatrième et le cinquième.

8° Cette résolution de se jeter dans le bûcher de sa mère ne peut être prise qu'avec un peu de temps; il faut au moins laisser celui des funérailles. Mais figurez-vous l'effet insupportable que ferait ici une action trop pressée: « Votre mère vient de se tuer dans le moment; épousez vite Cassandre ou Antigone. Nous allons brûler votre mère tout d'un temps. » — En vérité, un tel arrangement épouvante.

9° On dira peut-être qu'on peut faire mourir Statira entre le quatrième et le cinquième, et c'est précisément ce que j'ai fait; elle se donne le coup de poignard au quatrième. Olympie, qui court à elle, la trouve encore vivante; elle meurt dans ses bras, elle lui recommande d'épouser Antigone. C'est cet ordre d'épouser Antigone qui fait le fondement du cinquième et qui le rend vraisemblable.

10° Il ne faut pas croire que le spectacle d'Olympie en deuil, au milieu des prêtresses en habit blanc, soit une chose à négliger. Ceux qui ont vu jouer la pièce ont trouvé le contraste très attendrissant.

11° Pour envisager la chose de tous les sens, songez qu'au cinquième acte, ou bien l'on apprend la mort de Statira à sa fille, ou bien elle la sait déjà; si elle la sait, il n'y a rien à changer à la pièce: c'est ainsi que je l'ai faite; si on la lui apprend, reste-t-elle sur le théâtre ou s'en va-t-elle? Si elle reste, quelle horreur! quel défaut de bienséance d'écouter ses deux amants? Si elle s'en va, quel prétexte aurait-elle de revenir? Qui occuperait le théâtre en son absence? Qui écouterait-on? Pourrait-elle quitter le corps de sa mère, dès qu'une fois elle serait près de ce corps? Reviendrait-elle chercher ses amants? Qu'aurait-elle à leur dire? Il faut que ses amants lui parlent malgré elle, mais non pas qu'elle vienne les chercher.

Que conclure de tout cet examen? Qu'il faut se contenter de retravailler quelques vers qui ne sont pas assez bien faits, que le cinquième acte doit subsister tel qu'il est, et que, s'il fait à Paris la moitié seulement de l'effet qu'il a produit ailleurs, on ne doit pas être mécontent.

---

(1) Laverdy. L'origine de cette lettre a paru douteuse à MM. de Cayrol et A. François. (G. A.)

(2) Editeurs, de Cayrol et A. François. (G. A.)

(3) Ce mémoire, édité par MM. de Cayrol et A. François, est de janvier 1764. (G. A.)

FRAGMENT D'OBSERVATIONS DE M. D'ARGENTAL

SUR OLYMPIE.

ET RÉPONSES DE VOLTAIRE EN NOTES.

Il y a dans le cinquième acte quelque chose qui manque, que nous sentons, et que nous ne pouvons pas définir, une certaine langueur qui le tuera, si vous n'y remédiez. Cela vient peut-être de ce que Cassandre n'y est pas assez vif et assez pressant, qu'il raisonne assez juste, mais qu'il ne sent point assez vivement. Nous n'aimons point par exemple qu'il dise :

Elle (*Statira*) nous séparait, son trépas nous rejoint (*a*).

C'est une idée malhonnête et choquante à présenter à Olympie dans ce terrible moment.

Nous pensons qu'il faudrait refaire ce couplet de Cassandre.

Nous vous avions parlé de quelques vers qui étaient à changer comme :

Dans l'excès de vos maux qui doivent *nous toucher* (*b*) !

Nous toucher ! comme cela est faible pour des maux excessifs !

Cassandre m'épousait, et cet hymen peut-être
Réparait tous les maux où le ciel me fit naître.

Des maux où le ciel fit naître (*c*) !

Voici une remarque du second acte :

Pour bénir cet hymen à nos autels promis,
Les époux par ses mains doivent se voir unis.

Ce qui s'est passé n'est donc que des fiançailles et les désigne exactement ; au lieu qu'il faut qu'ils soient mariés (*d*), et très mariés (*e*), et irrévocablement ; aussi le sont-ils dans tout le cours de la pièce, puisqu'il n'y a que la qualité de meurtrier, qu'on découvre à Cassandre, qui peut rompre le mariage (*f*) ; et si cela n'était pas ainsi, point de pièce (*g*).

REMARQUES AUTOGRAPHES DE VOLTAIRE (1)

EN MARGE D'UN LIVRE ANONYME DU PÈRE DANIEL,

INTITULÉ :

OBSERVATIONS CRITIQUES SUR L'HISTOIRE DE FRANCE DE MÉZERAI.

(Paris, 1700, in-12, chez Jean Musier).

NOTE DE VOLTAIRE.

Le P. Lelong a cru que ces *Observations* étaient de Lesconvel le Breton (2). Bayle en fait peu d'estime. S'il avait su qu'elles étaient du P. Daniel, il les aurait trouvées très piquantes. Le *Dictionnaire historique* de Liége, composé par des ex-jésuites, dit, d'après le *Dictionnaire* de Caen, que Daniel avait fait précéder la publication de son histoire par un écrit de 368 pages (il se trompe en mettant 370, à moins qu'il ne parle de l'édition de 1720), intitulé *Observations*, etc.

Le *Dictionnaire* de Caen ajoute : « L'objet de cette brochure était de rendre Mézerai suspect, odieux et méprisable aux princes, aux ministres, aux courtisans, aux gens de robe, au haut clergé, aux religieux, aux financiers, aux femmes ; et, en le décréditant auprès de tous les gens qui lisent, de le reléguer dans les antichambres. Ce projet ne réussit point ; mais il prouva aux juges impartiaux que Mézerai était souvent inexact, et se livrait quelquefois à ses préventions et à son humeur. »

L'ex-jésuite de Liége omet tout cela et dit : « Le père Daniel a fait précéder la publication de son *Histoire de France* par ce livre des *Observations critiques*, où il montre combien l'histoire de Mézerai est défectueuse et de combien de préventions cet auteur avait infecté ses récits. »

Le P. Daniel se proposait de donner son histoire de France, dont le but principal est de persuader adroitement et comme par les faits, que plusieurs rois de France ont été illégitimes, et souvent même adultérins. Par là, il voulait plaire à Louis XIV qui voulait faire pour ses bâtards ce qu'il n'a pu réussir à faire, c'est-à-dire à les élever tôt ou tard à la couronne. On ne lit guère l'histoire de France dans les sources ; mais on lisait Mézerai ; il fallait donc arracher ce livre des mains du public (1). Voilà l'objet de ces *Observations*, où le jésuite montre un grand respect pour les grands, pour les dames, etc. Voyez sur l'histoire du P. Daniel les *Mémoires* de Saint-Simon, et vous trouverez que ce pair a confirmé ce que disait le comte de Boulainvilliers, qu'il était presque impossible qu'un jésuite écrivît bien l'histoire de France.

Ce que le P. Daniel fait, soit ici, soit dans son histoire en faveur de Louis XIV, le P. Rapin l'a fait avec la même adresse dans ses *Réflexions sur l'histoire* en faveur de sa société. Il n'y dit pas un mot de M. de Thou ; mais on voit qu'il ne le perd pas de vue, et que plusieurs maximes qu'il établit sont dirigées personnellement contre ce grand historien. Qu'on lise son ouvrage, et qu'on lise celui-ci, avec la clef que nous venons de donner, et on verra combien l'un et l'autre devient piquant.

PRÉFACE DU P. DANIEL.

I. « Ceux qui sont les plus prévenus pour Mézerai demeurent » d'accord que son style est dur, qu'il fait quelquefois des période, » mal liées, et qu'il emploie des termes barbares ou connus seulement du menu peuple. »

Cette critique est juste.

II. « Ceux qui ont lu son histoire sans prévention ont trouvé qu'il est presque toujours de mauvaise humeur. »

Cela est assez vrai.

III. « Qu'il ne sait pas faire le détail d'une action de guerre, et » qu'il fait de mauvais raisonnements sur toute sorte de matières. » Voilà ce que j'ai entrepris de faire voir. »

On ne reprochera pas au P. Daniel de ne savoir pas parler de combats. Son histoire de la troisième race n'est qu'un récit de sièges, de batailles, etc. ; mais presque pas un mot de l'intrigue du cabinet, et pour cause.

OBSERVATIONS DU P. DANIEL SUR L'HISTOIRE DE MÉZERAI

I. « Je suis persuadé, comme le public, que Mézerai est un fort » bon historien, et ce n'est que par simple amusement que j'en» treprends de faire voir qu'il y a quelque chose à retrancher ou à changer dans son *Histoire de France*.

C'est comme celui qui disait :

..... Un valet de Gascogne,
Gourmand, ivrogne et assuré menteur,
Pipeur, larron, jureur, blasphémateur,
Sentant la hart de cent pas à la ronde,
Au demeurant, le meilleur fils du monde.

II. « Je commence par la page 47, où il dit que Pharamond » commença à régner en l'an 418, et que c'était une année re» marquable par une grande éclipse de soleil, qui semblait marquer » la prochaine extinction de l'empire dans les Gaules. Un homme » bien sensé peut-il adhérer à des opinions si populaires, et dire » qu'une éclipse, dont les causes sont connues pour être naturelles, » soit le présage d'un changement considérable dans la fortune des » hommes ? »

Observation juste, quoique ce défaut se trouve dans plusieurs historiens estimables d'ailleurs.

(*a*) On peut adoucir cette idée; mais le fond en est très vrai. (V.)
(*b*) Ce n'est qu'un mot aisé à corriger. (V.)
(*c*) Corrigé. (V.)
(*d*) Mariés. Oui. (V.)
(*e*) Oui, oui. (V.)
(*f*) Mariés, oui. — Corrigé, corrige. (V.)
(*g*) Pour Dieu, renvoyez-moi mes guenilles ! je tâcherai de les renvoyer dignes de vos ailes. (V.)
(1) Éditeurs, par MM. Bavoux et A. François. (G. A.)
(2) Historien et romancier, né vers 1650, mort à Paris en 1722. (*A. François.*)

(1) Le livre anonyme du père Daniel parut entre la première partie de son histoire et la seconde. Un long intervalle sépara ces deux publications. La première avait médiocrement réussi ; il était bon de mieux préparer le succès de l'autre, en détruisant ses devanciers. (*A. François.*)

III. « On peut regarder comme une aventure peu croyable » celle d'un gendarme insolent qui, pour empêcher le roi Clovis » de rendre à un évêque un vase précieux qui avait été pris dans » une église, le brisa d'un coup de hache. Mézerai dit que le roi » dissimula pour l'heure, mais qu'un an après, dans une revue » générale, il fit une querelle au gendarme sur ce que ses armes » n'étaient pas en bon ordre, et lui fendit la tête de sa hache. Il » dit que ce fut un coup bien hardi, qui rendit le roi redoutable » aux Français. Il eût mieux parlé, s'il eût dit que c'était un coup » bien barbare qui le fit haïr de ses sujets. Où est la vertu d'une » telle action? Le roi pouvait tuer sur-le-champ un soldat qui » lui manquait de respect. »

Décision bien singulière pour un jésuite ou plutôt pour un prêtre.

Eh! quoi, Mathan, etc.

IV. « *Mézerai* veut faire entendre que Clovis recevait souvent » du ciel des grâces miraculeuses; et ailleurs il en rapporte des » actions du prince le plus injuste et le plus inhumain qui ait ja- » mais porté la couronne. Comment cela se peut-il concilier? »

Comme toutes les contrariétés de l'esprit et du cœur de l'homme.

V. « Il (Mézerai) se sert ordinairement des termes de concubine, » de bâtard et d'adultère, qui blessent la délicatesse de notre siècle, » et dont les hommes polis sont très éloignés de se servir. »

Le P. Daniel songe déjà à son projet de flatter Louis XIV, qui voulait élever ses bâtards jusqu'où il aurait pu.

VI. « Il dit que les Français furent, dans une occasion de guerre, » un peu en désordre, parce que leurs chevaux tombaient dans » des fossés recouverts de branches et de gazons (1). Quoiqu'il ne » soit pas le seul historien qui ait parlé de cette ruse grossière, il » n'est pas vraisemblable qu'elle ait jamais causé de désordre à » des gens de guerre. »

Cela n'est cependant pas impossible.

VII. « Il dit que les rois des Visigoths, naturellement timides, » transférèrent leur siége royal pour s'éloigner de leurs ennemis. » — Que veut-il dire par *naturellement timides?* Etait-ce un dé- » faut attaché à la seule race de ces rois? Et n'était-ce pas pru- » dence qui les faisait agir, et non pas timidité? »

Le P. Daniel n'aime pas qu'on attribue quelque faiblesse aux rois.

VIII. « Clotilde, dit-il, répondit qu'elle aimait mieux les voir » morts que tondus (ses petits-fils). — Est-il vraisemblable qu'une » princesse si humaine et si sage eût fait un choix si barbare? »

Où en serait l'histoire si on s'arrêtait à ces vraisemblances, et qu'on n'admît parmi les actions des hommes que ce qu'ils ont dû faire?

IX. « Il dit que le prince Théodebert prit quelques châteaux » dans la contrée de Béziers, mais qu'il se laissa prendre lui-même » à la beauté de Deuterie, dame de Cabrière, qui le reçut dans son » château et dans son lit. — Quel rapport y a-t-il entre des châ- » teaux pris et un homme touché de la beauté d'une femme? »

C'est une expression un peu poétique, et dont on trouvera bien des exemples. *Victorem omnium vici*, était la devise d'une grande dame de par le monde (2).

X. « Comment peut-on entendre que ce soit la loi naturelle qui » exclut les filles de la couronne? Elle n'est donc la loi naturelle » qu'en France; car les autres peuples de l'Europe ne les excluent » pas. »

La loi salique faisait autant de peine au P. Daniel qu'à Louis XIV.

XI. « Les admirateurs de Mézerai se désabuseront de l'opinion » qu'ils ont qu'il ne fait que des narrations bien intelligibles, et » ils demeureront d'accord que les mauvaises constructions ne » sont pas rares dans ses ouvrages. »

Cela est vrai; mais on entend Mézerai.

XII. « Il dit: Les intrigues de cour sont toujours funestes aux » grands capitaines. — Voilà une maxime générale qui serait bien » sujette à être contredite! »

Il s'agit ici d'une universalité morale, et cela suffit.

XIII. « Il n'a jamais aucune modération quand il parle des » grands; serait-ce là par où il plaît à tant de gens? »

Méchanceté du P. Daniel, qui veut persuader que Mézerai ne peut plaire qu'à la canaille.

XIV. « Il dit qu'un garde-chasse ayant accusé un chambellan du » roi d'avoir tué un buffle, et le chambellan l'ayant nié, le roi or- » donna le combat, selon la coutume en fait douteux; il dit ensuite » que le champion du chambellan et le garde s'étant tués tous » deux, le chambellan, comme convaincu, fut attaché à un poteau » et lapidé. Cette aventure peut être vraie, mais elle n'est pas fort » vraisemblable; et, si elle est vraie, quel étrange temps était ce- » lui-là! »

Oui; mais est-ce la faute de l'historien?

XV. « Il fait de Frédégonde une femme habile et courageuse, » après l'avoir noircie un peu auparavant de toutes sortes de » crimes. »

Ce n'est point une contradiction. Les Cromwell, etc., ont commis des crimes, et étaient habiles et courageux.

XVI. « Landry fit avancer, dit-il, quelques troupes portant des » branches d'arbres qu'elles plantèrent, et laissèrent dans ce » terrain quelques vaches qui portaient des clairons, de sorte que » les ennemis crurent que c'était un bois taillis. — Quelle imper- » tinence! »

Le P. Daniel ne se ressouvient plus qu'Annibal a employé le même stratagème avec un égal succès.

XVII. « Childebert et sa femme furent emportés de maladie l'un » près de l'autre. Et aussitôt le bon Mézerai ajoute qu'ils moura- » rent *peut-être* de poison, et qu'il venait de la boutique de Frédé- » gonde, leur ennemie, ou de celle de Brunehaut. C'est accuser » bien légèrement des crimes les plus énormes des personnes » élevées. »

Pourquoi des *personnes élevées?* Il ne faut accuser *légèrement* de crimes énormes qui que ce soit.

XVIII. « Il parle de Frédégonde triomphante, mais plus *illustre* » encore par ses crimes que par ses bons succès. — Est-on illustre » par ses crimes? Je crois qu'on peut être célèbre et fameux, mais » non pas illustre. »

Illustre ne signifiait alors que fameux, et ne se prenait pas toujours en bonne part.

XIX. « Les Austrasiens menèrent de force Brunehaut sur les » frontières du royaume où ils la laissèrent seule, et n'ayant qu'un » méchant habit qu'ils lui firent prendre. — Quoi! ils prirent le » soin de lui changer ses habits! Voilà bien du sang-froid pour des » sujets insolents, et une plaisante vengeance! »

Le P. Daniel ne se serait pas contenté de cette punition.

XX. « Il dit: Brunehaut, chassée de la cour d'Austrasie, y laissa » une de ses servantes, fille fort sage et fort belle, achetée à prix » d'argent. — Qu'entend-il par une servante achetée à prix d'ar- » gent? Les filles qui sont auprès des reines sont-elles nommées » servantes? »

Elles pouvaient l'être alors; il y avait des esclaves dans ce temps-là.

XXI. « Par une prévention ridicule contre les femmes, il dit que » Dagobert se laissa porter au luxe que la vanité de ce sexe » inspire. »

Le P. Daniel fait ici sa cour aux dames, à madame de Maintenon, etc., et par contre-coup à Louis XIV.

XXII. « A la page 281 il dit qu'on soupçonne le roi Dagobert » d'avoir contribué à la mort d'un enfant pour se saisir de ses états. » Il dit dans la page suivante que ce roi fit bâtir en l'honneur de » saint Denis une belle église, et l'accompagna d'une riche abbaye. » — Un prince qui a de pareils sentiments de piété peut-il être » soupçonné d'un crime énorme? »

On peut bâtir une église, et commettre des crimes.

XXIII. « Vamba, roi des Visigoths, avait donné ordre de prendre » dans ses troupes tous ceux qui avaient commis des désordres » avec des femmes, et leur avait fait couper la partie avec laquelle » ils avaient péché. — Il est facile de connaître ce qui y est de » répréhensible dans le fait et dans l'expression. »

L'expression peut être répréhensible sans que le fait le soit.

XXIV. « Deux évêques, dit-il, voulant tromper un prince, lui » donnèrent leurs serments sur les châsses de quelques saints qu'ils » portaient avec eux, mais dont ils avaient ôté les reliques. — » Est-il possible que les hommes de ce siècle-là fussent méchants » et scrupuleux en même temps? Comment concilier ces deux » contraires? »

On en a des exemples de tout temps.

XXV. « Il dit, en parlant d'un prince querelleur et faible, et par » conséquent soupçonneux et cruel, qu'il avait un courage de » *femme.* »

Mézerai n'est ici qu'un impoli.

(1) Bataille contre les Thuringiens, sous Thierry, en 531. (*A. François.*)

(2) Madame de Maintenon. (*A. François.*)

XXVI. « Il met un discours de fanfaron à la bouche de Pépin, » tuant un lion. »

Il y a toujours eu un peu de grossièreté dans ces siècles héroïques.

XXVII. « Mézerai commence son second volume par une maxime » bien vague: il dit que la race du prince qui cesse de régner est » toujours ennemie de celle qui doit succéder. »

Les exceptions sont si rares que la maxime pouvait subsister.

XXVIII. « Il dit que Louis le Débonnaire voulut mettre la réforme » parmi les évêques, et que cela lui attira la haine des gens d'é- » glise, parmi lesquels le nombre des méchants, quoi qu'il ne fût » pas le plus grand, se trouva le plus fort, parce qu'il était le plus » remuant. — Où est la preuve qu'il fut le plus fort? »

Il est certain que la minorité, quand elle est composée des méchants, est souvent la plus forte.

XXIX. « Il *dit*: L'envie ayant pris à l'empereur, nonobstant sa » dévotion, de goûter encore les douceurs du lit nuptial, il choisit » une princesse d'autant plus funeste à son repos qu'elle était belle » et spirituelle. — La dévotion est-elle incompatible avec le mariage, » qui est un sacrement? »

Cela pouvait être appliqué à Louis XIV et à madame de Maintenon; il faut donc le détruire.

XXX. « Et comment Mézerai sait-il que l'empereur ne cherchait » dans son mariage que les douceurs du lit? Et quelle expression » est celle-là? Comment prétend-il prouver qu'une femme est fu- » neste au repos de son mari, quand elle est belle et spirituelle? » Il ne faudrait donc épouser que les laides et les stupides. »

Réflexions très plaisantes pour un prêtre.

XXXI. « Il dit que l'impératrice, autant pour avoir lieu de gou- » verner son mari que par affection, lui persuada de donner sa » confiance au comte de Barcelone qu'elle aimait. — Que veut » dire par *affection?*

On entend bien Mézerai; mais il s'explique mal.

XXXII. « J'ose dire qu'il n'est pas vraisemblable qu'un évêque (1) » puisse être surpris et massacré en disant la messe. »

Le P. Daniel aurait sûrement pris la fuite.

XXXIII. « Il dit que le roi Hugues d'Italie épousa l'impudique » Marozie, laquelle gouvernait alors la ville de Rome et le siége » pontifical. — Il aime à dire des injures aux personnes élevées » en dignité. »

Si c'est un fait, il n'y a point d'injures. L'histoire juge et ne flatte pas.

XXXIV. « Il nous laisse deviner, si nous pouvons, pourquoi il » traite cette princesse d'impudique, et comment elle gouvernait » le siége pontifical; car il ne l'explique en aucune manière. »

Cela n'était pas nécessaire.

XXXV. « Un gentilhomme lui avait fait voir des preuves que la mai- » son de Savoie descendait de mâle en mâle de Charles-Constantin, » fils de Louis l'Aveugle, roi de Provence; dont il tire la consé- » quence qu'elle a droit de prendre le titre de *royale*. — Quand » ce qu'il dit serait vrai, je ne sais si ce serait un droit de pren- » dre ce titre. Mais bien plus, ce gentilhomme si savant et lui se » sont trompés assurément; car les ducs de Savoie prétendent » tirer leur origine de la maison de Saxe. »

Ce gentilhomme a fait voir des preuves; mais il se trompe; car les ducs de Savoie prétendent, etc. Ce raisonnement est peu concluant.

XXXVI. « La page 282 et la suivante sont pleines d'événements » qui peuvent être vrais; mais ils ne sont pas vraisemblables. »

L'histoire rapporte ce qui est, et non ce qui peut être.

XXXVII. « Il dit que le roi se moquant du comte d'Anjou qui » allait chanter au chœur, le prince lui répondit: Sachez, sire, qu'un » prince non lettré est un âne couronné. — Est-ce qu'on prétend » que chanter au chœur et être lettré ce soit la même chose? »

Cela suppose qu'on savait lire, et la littérature ne s'étendait pas bien loin alors.

XXXVIII. « A propos de la reine Ogine, qui se maria à 85 ans, il » dit que ce fut par vengeance ou par incontinence. — Est-ce que » les lois ne permettent pas le mariage en quelque âge que ce » soit? »

Ceci est clairement en faveur de Louis XIV.

(1) Il s'agit de l'évêque de Nantes, lors de l'invasion des Normands. (*A. François.*)

XXXIX. « Othon, dit-il, épousa la reine Adélaïde, parce qu'il » n'en put *jouir* autrement. — Ne pouvait-il se servir d'un terme » mieux séant? »

Le P. Daniel connaissait mieux tous les synonymes de jouir.

XL. « Il dit qu'Othon était, à juste titre, surnommé le Grand, » parce qu'il ne rapportait pas les bons succès à sa propre gloire » et vanité, mais à relever l'empire d'Occident. — Entend-on ce » qu'il veut dire?

Il serait d'ailleurs à craindre que cette réflexion ne fût appliquée à Louis XIV.

XLI. « Il accuse une reine de galanterie; il ne garde aucune mesure dans ses accusations. »

Il s'agit de savoir si le fait est vrai, et voilà tout.

XLII. « Il dit que les rois de France portaient le titre d'empereur, » et se sont contentés, par quelque considération qu'on ne sait pas, » de celui de roi qui est en effet plus doux et plus auguste. — Sur » quoi fonde-t-il cette décision que le titre de roi soit plus doux ou » plus auguste que celui d'empereur? »

Le P. Daniel aurait bien voulu que Louis XIV eût pris le titre d'empereur.

XLIII. « Il dit que Louis VIII fut le premier qui, sur les remon- » trances de Pierre Lombard, évêque de Paris, rasa sa barbe. — » Porter la barbe ne dépend que de la coutume. »

Or la coutume était qu'on en faisait alors une affaire ecclésiastique.

XLIV. Il parle d'un prince qui avait épousé une femme jeune, » belle et coquette, de qui les appétits ne s'accommodaient pas avec » la vieillesse de son mari, et encore goutteux. — Ne pouvait-il pas » narrer le divorce qui se fit, sans se servir de termes si licen- » cieux? »

Mézerai était un franc Gaulois, qui appelait un chat un chat.

XLV. « Il n'observe aucune bienséance à l'égard d'une princesse » qui se remaria avec Henri, duc de Normandie. — Son mariage » n'était-il pas un sacrement, et par conséquent autorisé par toutes » les lois? »

Le P. Daniel est toujours empressé de justifier les rois qui se marient et se remarient.

XLVI. « Il dit que Louis VII entreprenait quelquefois contre la » justice, et un moment après il le dit bon et équitable; ce qui » se contredit. »

Il pouvait l'être ordinairement; mais on n'est pas toujours *justum et tenacem.*

XLVII. « Il dit que le titre de roi de Jérusalem, après avoir passé » ambitieusement dans plusieurs maisons, fait aujourd'hui partie » des titres du roi catholique. — Que veut-il dire par *avoir passé* » *ambitieusement dans diverses maisons?* »

Cela n'avait pas besoin d'explication.

XLVIII. « Il dit d'une princesse qu'elle est peu honnête, fort vo- » luptueuse, et encore plus maligne et vindicative. — Et cette » princesse, qu'il traite si injurieusement, est recherchée par plu- » sieurs princes! »

Voilà une preuve sans réplique! J'ai peine à croire que le P. Daniel parlât sérieusement.

XLIX. « Le mal (la continence) dont il entend parler (1) est-il » quelquefois assez violent pour faire mourir? »

Il y a apparence que le P. Daniel n'est jamais mort de continence.

L. « Il dit que les grands font facilement céder à leur intérêt » honneur, parenté, alliance et conscience. — Les grands ne sont » pas tous si absolument gouvernés par leur intérêt. »

Le mot *facilement* était une restriction suffisante.

LI. « Il dit que l'empereur Frédéric II mourut peut-être étouffé » ou empoisonné par Mainfroy, l'un de ses fils bâtards. — Il ne » compte pour rien d'accuser un fils d'avoir empoisonné son » père. »

Et surtout un bâtard! Il faut rejeter bien loin cette idée

LII. « Il dit qu'il faut que les rois de Sicile avouent qu'ils tien- » nent leurs droits d'un bâtard et d'un excommunié. — Toujours » des injures! »

(1) A l'occasion de Louis VIII. (*A. François.*)

Le P. Daniel aurait couru plus vite sur un semblable fait, et ne l'eût pas présenté en mauvaise part.

LIII. « En parlant de la disgrâce de Pierre de La Brosse, favori » du roi, il dit que c'est un vol public à un particulier de tenir et » posséder seul celui qui appartient à tous ses peuples. — Quel » raisonnement! »

En général, ces sortes de favoris font tort aux peuples.

LIV. « Il dit que le séjour de la cour de Rome en France y a in- » troduit la simonie, la chicane, exercice de gratte-papier, et la » débauche. — Il eût été bon de retrancher cet article tout » entier. »

Le P. Daniel a pour principe que toute vérité n'est pas bonne à dire.

LV. « Il rapporte que, sur la foi du peuple, l'empereur fut em- » poisonné, en communiant, par un moine dominicain. »

On ne peut blâmer un historien qui rapporte les faits certains comme certains, et les bruits publics comme des ouï-dire.

LVI. « Il dit: On conte que le grand maître des Templiers » ajourna le pape à comparoir devant Dieu dans les quarante jours, » et le roi dans l'année. — On conte! quelle légèreté pour des » faits si graves! »

Tous les historiens rapportent la même chose.

LVII. « Il est toujours disposé à parler mal des grands, des » femmes et des moines. »

Ne dire jamais de mal de M. le prieur, voilà la devise du P. Daniel, en bon jésuite.

LVIII. « Il est surprenant comment Mézerai a pu prévenir tant » de gens en sa faveur. »

Mézerai n'offusquerait pas tant le P. Daniel s'il n'avait pas un si grand nombre de partisans et de lecteurs.

LIX. « C'est un historien violent, de qui l'on peut dire qu'il ne » conserve de modération en aucune occasion. »

Et le P. Daniel commence cet ouvrage par dire que c'est un fort bon historien!

LX. « Il dit qu'un favori du roi d'Angleterre avait été nourri au- » près de lui dans une familiarité peu honnête. — De quoi veut-il » accuser par là ce roi?

Tantôt le P. Daniel veut qu'on parle clairement, tantôt que ce que l'on dit soit gazé.

LXI. « Mézerai dit que la force de la coutume salique, très con- » forme aux lois de la nature, entraîna le suffrage des Français. — » En quoi est-elle conforme aux lois de la nature? »

La réflexion de Mézerai était juste; mais une loi qui exclut en même temps les bâtards faisait de la peine au P. Daniel et à Louis XIV.

LXII. « Au sujet de la royauté, il tombe dans des raisonnements » usés, qui n'ont presque jamais été faits que par ceux qui ne » connaissent ni les agréments ni les maux qui l'accompagnent. »

Ces agréments sont achetés bien cher.

LXIII. « Il dit: Quand les services d'un sujet sont si grands, ils » tiennent lieu d'offense envers le souverain. — Cette maxime est » trop étendue. »

Cela n'est malheureusement que trop vrai en général.

LXIV. « Il dit que le roi s'abstint de donner bataille sur une » prédication d'un astrologue. — En ce temps-là, croyait-on qu'une » bataille dépendit des astres? »

On le croyait alors, et ce n'est plus la faute de l'historien.

LXV. « Il dit que les Anglais, réduits à la faim, et les Français, » incommodés par les pluies, furent bien aises, les uns comme » les autres, de sortir de ce mauvais pas par une trêve. — Voilà » une narration où la vraisemblance n'est pas observée. »

Il n'y a rien contre la vraisemblance.

LXVI. « Il dit que les princes recommandent de belles choses à » leurs successeurs plus souvent en mourant, qu'ils ne les exécu- » tent pendant leur vie. — Est-ce là un défaut qui n'est que des » princes? »

Mais ce défaut a des suites bien plus terribles de la part des princes.

LXVII. « Il dit: « Le roi Philippe n'avait point d'inclination pour » les lettres et pour les gens lettrés, parce qu'il connaissait peut- » être qu'il n'était pas assez heureux pour avoir des louanges et » pour exercer les belles plumes. — N'est-ce pas un beau raison- » nement? »

Ce n'est point un raisonnement; c'est une réflexion caustique.

LXVIII. « Il dit: Le roi vendit sa fille au vicomte de Milan. — » Est-ce parler raisonnablement? »

La réflexion de Mézerai était juste.

LXIX. « Il parle des impôts comme d'un fléau égal à la peste et » à la famine. »

Il parlait des impôts exorbitants et établis sans nécessité.

LXX. « Il plaît aux gens qui blâment toujours la politique des » princes. »

Avec le P. Daniel, le gouvernement n'a jamais tort.

LXXI. « Quelle vraisemblance y a-t-il qu'un roi sage (le roi » Jean) eût recherché en mariage Jeanne de Naples, une princesse » diffamée? »

La politique l'emporte quelquefois sur la sagesse, qui, d'ailleurs, se dément quelquefois.

LXXII. « Il dit que le gain des batailles est plus souvent un effet » des sages dispositions du cabinet des rois que de la valeur de ceux » qui les donnent. — Il s'explique mal là-dessus. Car on sait fort » bien que les dispositions du cabinet ne peuvent causer le gain » des batailles, que pour la précaution d'avoir bien discipliné les » troupes, et pourvu aux armes et munitions. »

On l'entendait bien ainsi.

LXXIII. « Il dit toujours en parlant des potentats, l'Anglais, le » Flamand, le Breton, etc. — Il y aurait plus de politesse à parler » respectueusement des personnes si élevées. »

L'histoire n'est pas assez polie, selon le P. Daniel.

LXXIV. « Il dit: Le Louvre, tout grand qu'il puisse être, le se » toujours beaucoup moins que le roi qui l'a entrepris. — Ce rai- » sonnement n'est-il pas très faux? Quel rapport peut-on trouver » d'un superbe édifice avec la gloire d'un roi? »

Réflexion de flatteur. Mais ce n'est pas le défaut de Mézerai, et ce n'était pas à un jésuite à la trouver mauvaise.

LXXV. « Quel faux raisonnement que celui-ci: Le roi amassa des » trésors considérables. Il n'est pas juste de faire des milliers de » malheureux pour enrichir un seul homme! »

Ou du moins ses courtisans.

LXXVI. « Il dit: Les trésors des rois ne sont bien assurés que » dans les coffres de leurs sujets, — Voilà parler en docteur! »

Pourquoi blâmer Mézerai? Il ne dit que la vérité.

LXXVII. « Il blâme toutes les impositions. »

Mézerai aime un peu trop à blâmer les impôts, et le P. Daniel à les justifier.

LXXVIII. « Il dit: Les richesses immenses ne s'acquièrent ja- » mais sans crimes. »

C'est en effet l'ordinaire, surtout quand elles s'acquièrent promptement.

LXXIX. « Il parle de sanglants combats d'oiseaux qui procédaient » de certains petits corps répandus en l'air. — Voilà un historien » bien admirable! »

Ce n'est point pour cela qu'on l'admire.

LXXX. « L'impuissance de l'âge irritant les désirs de ce roi trop » voluptueux, il se mit à entretenir grand nombre de belles filles » au moins pour le plaisir des yeux. — Qu'entend-il par *l'im-* » *puissance de l'âge?* Tout ce discours-là n'est-il pas contre la bien- » séance? »

Contre la bienséance, soit; mais le discours est clair.

LXXXI. « Voilà comme des juges aussi inconsidérés que Mézerai » blâment, dans les questions de paix et de guerre, la conduite des » potentats! »

C'est qu'il y a bien des guerres injustes ou peu nécessaires.

LXXXII. « Il dit: Comme s'il y avait de la religion dans la » guerre! — Quoi! il n'y a jamais de religion parmi les gens de » guerre! »

La réflexion était trop générale.

LXXXIII. « Il établit cette maxime que dans les troubles, les » plus riches sont les plus coupables. »

Cela n'est malheureusement que trop vrai dans la guerre.

LXXXIV. « Il n'y a pas sorte de gouvernement qu'il n'ait résolu » de blâmer, toujours pour flatter le peuple. »

Méchanceté du P. Daniel. Mézerai ne sonne pas le tocsin ; mais il fait des réflexions dont ceux qui gouvernent devraient profiter.

LXXXV. « Il dit : Les rois eussent été injustes d'employer la » force pour soutenir leur dignité. »

Le P. Daniel aurait dit, avec les flatteurs dans *Athalie*, que le peuple :

. . . . . D'un sceptre de fer *doit* être gouverné.

LXXXVI. « Il nomme deux ministres (1) *coquins*. »

L'expression est forte ; mais elle dit tout.

LXXXVII. « Il dit : Les paroisses étaient abandonnées ; on courait aux friandises spirituelles des couvents. — Entend-on ces » expressions ? »

On ne les entend que trop.

LXXXVIII. « Quand les cordeliers surent qu'ils avaient un pape » de leur ordre, on les vit transportés et comme hors de sens courir par les rues. — Voilà ses exagérations ordinaires ! »

J'ai vu la même chose arriver lors de l'exaltation de Clément XIV (2).

LXXXIX. « Il dit : En matière de princes et d'Etats, le voisin » étant toujours ennemi, le plus puissant est le plus dangereux. »

Il ne dit point que cela doit être, mais que cela est.

XC. « Ce pauvre bâtard (César Borgia) ! — Ne pouvait-il pas le » blâmer sans dire deux injures pour une ?

Le P. Daniel respecte jusqu'aux bâtards des princes.

XCI. « Il censure les grivelées des commissaires aux armées. »

Le P. Daniel justifie la conduite du moindre préposé.

XCII. « Des généraux imbéciles. — Cela ne se trouve jamais. »

Jamais est bien universel.

XCIII. « Il dit : Maximilien écrivait dans un livre rouge toutes » les injures des Français, semblable à ceux qui arrêtent assez de » parties, et qui n'ont pas de quoi les payer. — N'est-ce pas là » une belle comparaison ? »

La réflexion était plaisante.

XCIV. « Il dit : Les excommunications font une grande impression, quand elles sont fortifiées par la terreur des armes. — » Comprend-on ce qu'il a voulu dire ? »

On voit bien que c'est une plaisanterie.

XCV. « Le pape Jules avait gagné les Anglais avec des vins délicieux, des saucissons et des épiceries. — Peut-on parler ainsi. »

Le P. Daniel ignorait que selon Ovide :

Placatur donis Jupiter ipse datis (3).

XCVI. « Il avance qu'on disait qu'un homme avait éventré des » femmes grosses, et fait manger l'avoine à ses chevaux dans leur » ventre. »

Ce trait n'est pas vraisemblable, parce que le cheval renifle sitôt qu'il sent un corps mort, et s'en détourne lorsqu'il en aperçoit un, sans vouloir passer auprès.

XCVII. « Il dit : La conduite de l'empereur ressentait une vengeance de femme. — Par quelles expériences connaît-on que les » femmes sont plus sujettes à la vengeance que les hommes ? »

Parce que tout ce qui est faible est plus cruel, même parmi les animaux. L'aigle et le lion sont moins cruels que le vautour et le loup, etc. Les femmes ont leurs défauts ; les hommes en ont d'autres, dérivés de leur nature et de leur constitution.

XCVIII. « Mézerai devait user avec son prochain de l'indulgence » dont on a soi-même besoin. »

Cela est vrai en morale pour la conduite de la vie ; mais l'histoire doit dire ce qui est.

XCIX. « Anne de Boulen savait trop bien chanter et trop bien » danser pour être sage. — Comment Mézerai prétend-il qu'une » fille de qualité ne puisse être sage, si elle danse et chante » bien ? »

Salluste dit la même chose de *Sempronia* (1). Le mot *trop*, omis par le P. Daniel, est essentiel dans cette réflexion qu'il rend fort juste.

C. « Il dit que François Ier n'avait appris que bien peu de latin » au collége. — Est-ce la langue latine qui donne du goût pour » les sciences ? Il ne fait pas réflexion que les Grecs étaient sa» vants avant qu'on eût écrit en latin. »

Cela est vrai en général ; mais Mézerai parle d'un temps où le latin était la seule langue en usage dans les colléges.

CI. « Les hommes n'ont-ils pas aussi ces mêmes imperfections » que Mézerai nomme les faibles du sexe ? »

Encore une fois le P. Daniel ne comprend pas que chaque sexe, outre les défauts communs, en a de particuliers.

CII. « A l'occasion de Calvin et de Luther, peut-on dire qu'en » renversant les cérémonies d'une religion, on aille plus loin qu'en » attaquant la croyance intérieure ? »

Oui ; parce qu'alors on détruit la religion, même du peuple.

CIII. « Il dit que le vin gelait tellement dans les tonneaux qu'on » était contraint de le couper à coups de hache, et qu'on en ven» dait les pièces à la livre. »

On prétend que cela est arrivé dans de grands froids.

CIV. « Le roi Henri vint à la couronne le même jour qu'il était » venu au monde. — Que prétend-il prouver par une pareille ob» servation ? »

Tacite et d'autres historiens font des remarques semblables. Mézerai a eu tort néanmoins de les imiter.

CV. « Il traite Diane de Poitiers d'impudique ! Belle occasion de » dire une injure atroce à une personne qu'un grand roi considé» rait. »

Le P. Daniel n'aime pas qu'on dise du mal des maîtresses des rois ; et tout cela pour flatter Louis XIV.

CVI. « Mézerai est persuadé qu'il faudrait appeler le cordonnier » au conseil du roi pour apprendre les raisons de la moindre pe» tite contribution qu'on lui demande. »

Mézerai prend le parti du peuple, et le P. Daniel celui des rois. Cependant

Quidquid delirant reges, plectuntur Achivi (2).

CVII. « Il parle des mouches de cour qui s'attachent toujours à » la corruption et qui en vivent. — J'avoue que je n'entends pas » qui il veut désigner par mouches de cour. »

Ce sont les intrigants.

CVIII. « Il dit que Marie Stuart quitta avec grand regret le » royaume de France, qui est un séjour fort agréable pour les da» mes qui veulent être aimées. — Voilà comme il a coutume de » parler. »

Il ne rapporte que ce qui a été dit de tout le monde.

CIX. « Il y avait du danger que les états ne voulussent donner » des entraves à cette femme étrangère. — Voilà une manière de » parler d'une reine qui me semble bien dure. »

Dura sed vera.

CX. « Lâcher la bride à la victoire. — N'est-ce pas là une expres» sion toute nouvelle ? »

La critique est juste.

CXI. « Le roi de Navarre, dit-il, fut blessé à la tranchée en la» chant de l'eau. — Circonstance bien digne de la curiosité du » lecteur ! »

Mézerai n'en parle qu'à cause des plaisanteries qui en furent faites.

CXII. « Il ne sait pas qu'il est plus honorable de faire une sage » retraite, que de se faire faire prisonnier en s'opiniâtrant. »

Chicane.

CXIII. « Il dit : Le duc de Guise n'avait presque aucun vice ni » de prince, ni de courtisan. — Les princes et les courtisans ont» ils une autre origine ou d'autres passions que les autres hom» mes ? »

(1) De La Brosse et Enguerrand de Marigny. (*A. François.*)
(2) Elu pape en 1769, mort en 1774. (*A. François.*)
(3) *L'Art d'aimer*, liv. III.

(1) *Psallere et saltare elegantius quam necesse est probæ.* (Sal., *Cat.*, cap. XXV.) Cette femme licencieuse et hardie est un des principaux personnages de la conjuration de Catilina. (*A. François.*)
(2) Horace, livr. I, ép. II.

Le prince de Clermont (1) le prétendait en plaisantant. Mais s'ils ont la même origine, leurs passions sont plus violentes et plus dangereuses.

CXIV. « Il dit sur la mort du gouverneur d'Orléans, qui avait » nom Sipierre, que les *trois* cailloux qui sont les armes d'Orléans » avaient vu la fin de *Sipierre*. »

Mauvais calembour en effet.

CXV. « La reine voulut enchaîner le prince à la cour par les » appas d'une de ses filles d'honneur. — Est-ce la première fois que » les filles ont été touchées de tendresse? »

Non, sûrement ; mais il est certain que la reine avait employé cet artifice.

CXVI. « N'est-ce pas partout la faiblesse des hommes et des » femmes d'être sensibles? »

Le P. Daniel, qui se plaint des propositions universelles, en fait là une contre tout le genre humain.

CXVII. « A l'occasion des jugements des consuls, il dit : La chi- » cane meurt d'envie de mettre la griffe sur un morceau si gras » qu'est celui du commerce. — Ne pouvait-il parler en termes » plus doux et plus polis? »

On convient donc du fond.

CXVIII. « Le connétable était sage *cunctateur*, terme qui n'est » pas encore à l'usage de la langue française. »

Il devrait l'être ; *cunctator* Fabius. Mais il n'appartient à personne de faire des mots.

CXIX. « Il dit : Le connétable répondit qu'il n'avait pas vécu » quatre-vingts ans sans avoir appris à mourir un quart d'heure.— » Entend-on bien le sens de cette parole ? »

L'histoire lui attribue cette parole, que Mézorai se contente de rapporter.

CXX. « La paix de Biron et de de Mesme est appelée la boiteuse » et la mal assise, faisant allusion à Biron, qui était boiteux, et à » de Mesme, qui était seigneur de Mal-Assise. — Voilà sans doute » une fine remarque? »

Non ; mais on la fit alors, et cela suffit.

CXXI. « Dans la journée de la Saint-Barthélemi, quantité de ca- » tholiques furent dépêchés par l'ordre des puissances souveraines, » ou par l'instigation de quelques particuliers. — Voilà comme il » accuse les souverains et les particuliers ! »

Il est certain que ce massacre couvrit bien des vengeances particulières.

CXXII. « Le garde des sceaux Birague, le comte de Rais, confi- » dents de la reine, appréhendaient fort la guerre, parce que les » intrigues étaient plutôt leur jeu que les armes. —Ne demeurera- » t-on pas d'accord qu'il n'y a que le peuple qui parle de la » sorte? »

Le P. Daniel s'attache trop à la critique des expressions.

CXXIII. « Il dit : Le duc d'Anjou méprisait sa sœur Marguerite, » après l'avoir trop ardemment chérie. — Voilà comme il veut don- » ner l'idée de quelque grand crime! »

Le dit-il d'après l'histoire ? Voilà la question.

CXXIV. « En parlant des desseins de la reine (Catherine de Mé- » dicis), il dit les *fantaisies d'une femme*. — Manière de parler peu » convenable. »

Expression peu galante ; mais Mézerai ne faisait sa cour à personne.

CXXV. « Quelle petite remarque! On prit, dit-il, à mauvais au- » gure que les hérauts du roi de Pologne Henri III) eussent mal » blasonné les armes du nouveau royaume. — Ce qui ne pouvait » être regardé que comme une marque de leur négligence à » s'instruire. »

Cela ne détruit pas le fait.

CXXVI. « Où eût-il pu prendre la preuve de ce qu'il dit sur » Charles IX ? Etait-il appelé dans les affaires les plus secrètes des » rois? »

On peut n'y être pas appelé, et être cependant instruit par des mémoires du temps, dont on aura fait un choix judicieux.

CXXVII. « On jugera, comme moi, que Mézerai était un écrivain » quelquefois hardi jusqu'à l'insolence. »

Il n'y a pas d'insolence à un historien de rapporter des faits. Tacite, Suétone, Guichardin, M. de Thou sont donc de grands insolents.

CXXVIII. « Il dit que les Vénitiens menèrent le roi Henri III » dans l'île Moron (*Murano*), célèbre pour sa belle verrerie. — » Quel rapport a cette belle verrerie avec la réception qu'on fit au » roi ?

Chicane toute pure.

CXXIX. « Mézerai dit que le roi contracta à Venise une terrible » maladie. — Pour moi, je ne saurais croire qu'un grand roi se » livre sans précaution dans toutes sortes de désordres. »

Le P. Daniel connaît donc les précautions que ce grand roi aurait dû prendre.

CXXX. « Les rois ont-ils auprès de leurs personnes des gens qui » disent tout ce qu'ils savent ? »

Tout se sait ou presque tout.

CXXXI. « Quelle nécessité y aurait-il de donner connaissance au » public d'un pareil malheur arrivé à un prince ? »

Suivant ce beau principe, l'histoire ne devrait être qu'un éloge des princes sur tout.

CXXXII. « Il écrit comme il avait toute sa vie ouï parler dans les » tabagies, où je juge qu'il allait ordinairement chercher les bon- » nes compagnies. »

Ne jugez point ! (*Eccl.*)

CXXXIII. « Je ne veux en aucune manière noircir sa mémoire; je » veux seulement faire remarquer qu'il parle quelquefois avec une » hardiesse dont on ne peut avoir pris l'habitude que dans les lieux » que je dis. »

De quoi cependant ne l'a-t-il pas accusé ?

CXXXIV. « Le gouverneur de La Charité, qui n'avait que 150 » hommes pour défendre sa place, capitula après avoir soutenu » deux assauts. — Cela n'est pas vraisemblable ; on ne soutient » pas deux assauts d'une armée royale avec 150 hommes. »

Le fait peut être vrai, et cette armée royale était peu considérable.

CXXXV. « Le duc d'Anjou venait renforcer le siége de La Ro- » chelle avec ses troupes altérées de sang et de carnage. — Ce » sont là termes qui ne conviennent pas aux armées, et qu'on » n'y entend jamais dire. »

Si une armée les mérite, qu'importe qu'on les y entende dire ?

CXXXVI. « La reine-mère avait plaisir et intérêt à tricoter toujours » avec les uns et les autres. — Où peut-il avoir appris *tricoter* ? »

Expression pittoresque, mais peu noble.

CXXXVII. « Il dit que la reine Marguerite, comme sa mère, » instruisait les dames de sa suite à envelopper les braves dans ses » filets, et que le roi lui-même se prit aux appas de la belle Fo- » seuse. — Ne pouvait-on pas traiter de pareilles matières avec plus » de modération et en d'autres termes ? »

Mézerai n'avait pas été à l'école des jésuites, et n'avait pas appris l'art d'adoucir ses expressions ; mais ne les affaiblit-on pas alors ?

CXXXVIII. « Il dit qu'Henri III n'avait plus d'attachement pour les » femmes — Voilà une terrible idée qu'il veut donner des mœurs » du roi. »

Ce n'est pas lui qui la donne, ce sont tous les mémoires du temps.

CXXXIX. « La reine conçut du mépris pour son mari, et le » planta là. — Voilà un beau discours, et comme il parle toujours » des grands sans circonstances convaincantes de ce qu'il avance ! »

L'expression était familière ; mais à coup sûr le P. Daniel l'entendait bien. Il semble que ce n'est que quand on rapporte du mal des grands qu'il faut des preuves.

CXL. « Les mouvements de l'armée du duc de Parme et de celle » du duc d'Anjou sont mal expliqués. C'est ici une matière que » Mézerai n'entendait pas. »

On dirait que c'est un général d'armée qui parle, et non un jésuite.

CXLI. « Le roi envoya sur le chemin de la reine Marguerite, sa » sœur, un capitaine de ses gardes qui fouilla jusque dans sa » litière, et lui ôta le masque de dessus le nez. — Cela est-il vrai- » semblable ?

(1) Louis de Bourbon-Condé, abbé, académicien, général d'armée, mort en 1770. (*A. François.*)

Le cardinal de Richelieu fit bien fouiller plus scrupuleusement encore la reine, femme de Louis XIII.

CXLII. « Il dit que le duc de Guise voulait empêcher le duc de » Mayenne d'aller à Paris, de peur qu'il ne le débusquât de cet » empire volontaire qu'il s'était acquis sur cette grande ville. — » Il veut dire apparemment l'empire qu'on lui avait volontaire- » ment accordé. »

Ce n'était donc pas si difficile à entendre.

CXLIII. « Il rapporte que le roi avait découvert les défauts se- » crets d'une princesse. — Et quel droit prétend-il avoir de faire » des observations injurieuses à toutes les femmes?

Les Tacite, etc., on font de semblables; mais le P. Daniel croit que l'histoire ne doit être qu'une gazette éloquente.

CXLIV. « Après la retraite du roi, la reine-mère demeura à Paris, » non pour pacifier les affaires, mais pour les tenir en tel état » qu'on eût toujours besoin de son entremise. — Ne dirait-on pas » qu'il était le confident des pensées les plus secrètes de cette » princesse?

Encore une fois il ne faut pas avoir été confident; il faut être instruit par les mémoires contemporains.

CXLV. « A défaut d'aliments (pendant la Ligue), on repaissait » les Parisiens assiégés et affamés, de processions, de vœux, etc. — » Peut-on parler de la sorte?

C'était vrai cependant.

CXLVI. « Il dit sans nécessité et sans preuve que François d'O, » surintendant des finances, acheva de vivre ayant l'âme et le » corps également gâtés de toutes sortes de vilenies. »

Expression énergique.

CXLVII. « Les ordres qui se donnent dans les assemblées des » Etats ou des notables du royaume pour le bien public, s'en vont » toujours en fumée... — Voilà une décision bien hardie. »

Il n'a dit que la vérité.

CXLVIII. « Il dit que le roi de France et le roi d'Espagne étaient » résolus de procéder aux négociations de la paix avec plus de » sincérité qu'on n'a coutume d'apporter en pareille occasion. — » Où a-t-il trouvé qu'on a coutume de négocier sans dessein de » conclure? »

Parce que souvent ce ne sont que des feintes.

CXLIX. « Les princes qui veulent tous régner à leur fantaisie » n'en croient pas leurs prédécesseurs. — Voilà une accusation » bien générale. »

Cela est ordinairement vrai.

CL. « Le roi se prit aux appas d'Henriette de Balzac, qui était de » race à faire l'amour. — Voilà les véritables conversations des » tabagies et de tous les lieux où s'assemblent les hardis parleurs » comme Mézerai. Je demande s'il n'est pas vrai. »

Non; critique injuste.

CLI. « Il dit qu'on avait vu des croix de sang dans la pâte à » faire du pain. Il l'attribue au mauvais blé qui croît parmi le » bon. — Quelles observations dignes de l'histoire! »

L'explication est vraie, et un historien fait bien de donner les raisons physiques de ce qui peut effrayer les âmes faibles.

CLII. « Il en veut principalement aux financiers. il y comprend » aussi leurs juges, tous ceux qui étaient auprès du roi, les sei- » gneurs, les belles dames, les ministres de ses plaisirs. Voilà » comme il parle! »

Voilà un article qui devait bien déplaire au P. Daniel. Dire du mal des financiers, de ceux qui épousent leurs filles, des ministres des plaisirs des princes, etc. Quel crime abominable!

CLIII. « Il dit que des impôts, quoiqu'on les abolisse, il en reste » toujours quelque cicatrice, comme des plaies. — Quels raisonne- » ments! »

Cela n'est malheureusement que trop vrai.

CLIV. « Il ne veut jamais souffrir d'impositions sur les peuples. » — Comme si la grandeur et la tranquillité des États pouvaient » être conservées sans argent. »

Justification de Louis XIV.

CLV. « Il condamne les amusements les plus innocents de la » cour (la danse). »

Louis XIV aimait les ballets, surtout dans sa jeunesse. Il ne faut pas en dire de mal.

CLVI. « Mézerai ne songe pas, en blâmant les ouvrages de luxe, » qu'ils font vivre le pauvre peuple aux dépens des riches. »

Oui, mais la raison de morale subsiste toujours.

CLVII. « Il dit que La Varenne s'était élevé par des complai- » sances et par ces ministères de volupté, qui sont les plus agréa- » bles aux grands. — Voilà comme il en veut toujours aux » grands. »

Le P. Daniel avait des raisons pour justifier cet infâme proxénète.

CLVIII. « Les petits, comme eux, ne sont-ils pas quelquefois tou- » chés des attraits de la volupté, et tous les grands le sont-ils et » le sont-ils toujours? »

Qu'est-ce que cela prouve, et qu'est-ce que cela détruit?

CLIX. « La Varenne employa sa faveur pour l'établissement des » pères jésuites à La Flèche, dont le public lui doit de la recon- » naissance. »

Voilà la raison qui efface tous les crimes de La Varenne, qui avait d'abord été aide de cuisine de la sœur d'Henri IV, qui disait « qu'il avait moins gagné à larder ses poulets qu'à » porter ceux de son frère. »

CLX. « Il dit qu'un seigneur avait le courage fort élevé et d'é- » minentes qualités, mais non pas de celles qu'il faut dans un Etat » monarchique. — Que veut-il dire? Ne faut-il pas de la subordi- » nation et du respect pour les lois et les magistrats dans toutes » sortes de gouvernements?

Voilà une grande vérité. Oui; mais à quoi servirait dans une monarchie la vertu de Brutus?

CLXI. « Ne parle-t-il pas trop hardiment d'une princesse (la » reine Marguerite) qui touchait de si près à tant de rois? »

Avant de rapporter quelque défaut de quelqu'un, Mézerai aurait dû auparavant examiner sa généalogie.

CLXII. « Quelle idée veut-il donner des questions de la grâce, qui » n'ont, dit-il, ni fond ni rive? »

C'est-à-dire hors de la portée de l'homme. Les mahométans, les païens, les catholiques et les chrétiens de toutes les sectes ont tous disputé sur la grâce, sans trop s'entendre.

CLXIII. « Il rapporte que les fondements d'une nouvelle ligue » contre le roi avaient été jetés à La Fleche en Anjou. Une femme » avait vu, dans une maison où on tenait des écoliers, de certains » registres dans lesquels il y avait plusieurs signatures écrites avec » du sang. — Voilà une ligue bien prouvée! Une femme en a vu » les registres chez des écoliers!

Oui, mais ces écoliers avaient pour maîtres des jésuites, et pouvaient avoir copié ce qu'on leur dictait. Le fait néanmoins peut n'être pas vrai; mais il importait au P. Daniel plus qu'à un autre de le relever.

CLXIV. « Il fait un long tissu des contes qui présageaient la » mort du roi. Et il veut qu'on croie qu'il n'y ajoute pas de foi! » Pourquoi les fait-il donc? »

Parce qu'on les fit alors, et que tout ce qui regardait Henri IV était intéressant. Un jésuite aurait sauté légèrement sur les circonstances de sa mort.

CLXV. « La vanité et les passions dont il parle n'ont-elles de » crédit qu'à la cour? »

Mais ces passions, je le répète, y sont d'une toute autre importance. D'ailleurs, les grands sont les principaux acteurs de l'histoire, et il est rare qu'on soit obligé d'y parler, du moins en détail, des simples particuliers.

CLXVI. Mais il avait résolu d'attaquer les grands pour plaire à la » multitude. »

Dire la vérité est-ce attaquer les grands? Est-ce chercher à plaire à la multitude?

« Son style est dur. »

Cela est vrai.

« Il fait des périodes mal liées. »

On l'avoue.

« Il emploie des termes barbares ou connus seulement du menu » peuple. »

Cela est vrai encore.

CLXVII. « Ceux qui l'ont lu sans prévention, ont trouvé qu'il est » partout de mauvaise humeur. »

Partout, c'est trop; ce sont les faits qui l'y mettent.

CLXVIII. « Qu'il ne sait pas faire le détail d'une action de » guerre. »

Le P. Daniel parle mieux de la guerre ; il s'étend dessus avec complaisance ; il ne se compromet point par là.

CLXIX « Et qu'il fait de mauvais raisonnements sur toutes sortes » de matières. »

Toutes sortes de matières est une injustice.

CLXX. « Voilà ce que j'ai entrepris de faire voir. Sur quoi je suis » sûr que je serai souvent contredit. »

Il a raison.

CLXXI. « C'est ce que je ne puis ni ne veux empêcher ; je pro- » mets même de n'en point murmurer. »

Père Daniel, vous promettez plus que vous ne pouvez tenir.

MÉMOIRE (1).

Ceux qui sont instruits, à Paris, des manœuvres de M. de Maupertuis contre M. de Mairan et d'autres philosophes, ne doivent pas être étonnés de sa conduite envers M. Kœnig et envers moi. J'avais toujours fait gloire d'avouer que je devais beaucoup aux conseils de M. de Maupertuis, lorsque j'étudiai la physique newtonienne, alors très peu connue en France ; je l'en remerciai publiquement, et je lui payai le tribut de louanges que je pensais lui devoir. Il ne crut apparemment le tribut ni assez fort, ni assez digne de lui ; car, lorsque je fus reçu à l'Académie française, il se plaignit vivement à moi que je ne l'eusse pas comparé, dans mon *discours*, à Platon voyageant chez Denys de Syracuse, et je fus même étonné, lorsque j'arrivai à Berlin, de trouver plusieurs personnes instruites de ce fait. Il avait voulu, avant de quitter l'Académie de Paris, faire dépouiller M. de Mairan de la place de secrétaire perpétuel, pour la partager avec moi. Il me la fit proposer par M. de Maurepas. Il prenait pour lui, comme de raison, toutes les parties de mathématique, et il m'abandonnait la physique et les éloges. On sent bien que c'eût été le partage du lion, qu'il aurait bientôt tout pris pour lui, et que je n'aurais été que son sous-secrétaire. M. de Maurepas et ses amis savent que je ne donnai pas dans ce piége. Je ne connais point la politique en fait de littérature ; je ne connais que l'indépendance et le travail. Ce qui est étrange, c'est que je suis venu chercher ce travail et cette indépendance même à la cour d'un roi ; et, ce qui est encore plus rare, c'est que je les y ai trouvés. J'ai passé près de deux années entières dans ma chambre, uniquement occupé de mes études, ne faisant aucune visite, ne rendant pas même mes devoirs aux reines et aux princes, ne sachant pas les noms des grands officiers de la couronne ni de la plupart des ministres, et ayant soupé, pendant des mois entiers, à la table du roi, avec des personnes dont le nom m'est encore absolument inconnu.

Il n'a pas été malaisé de calomnier auprès du roi un homme qui, par cette vie solitaire, s'était privé lui-même de tous les moyens de se défendre. On peut croire qu'une pension très considérable, quelques distinctions inusitées accordées à ma mauvaise santé, et surtout l'honneur que j'avais de voir de plus près qu'un autre les travaux littéraires dans lesquels le roi se délasse des travaux du gouvernement, on peut croire, dis-je, que tout cela ensemble a excité un peu de jalousie. On sait combien il est aisé, dans une cour, de faire parvenir à l'oreille du prince un mot qui peut intéresser son amour-propre. L'art de nuire sans se compromettre n'est pas un art nouveau, et il n'y a pas grand mérite à le mettre en œuvre ; mais on a beau être savant dans cet art de lancer des traits et de retirer la main, on ne peut pas toujours la retirer si vite qu'elle ne soit aperçue.

De tous les artifices que Maupertuis a mis en usage pour me perdre, je choisirai celui-ci, dont la découverte et l'authenticité ne souffrent ni doutes ni réplique :

***Lettre* (2) *du sieur La Beaumelle à M. Roques, ministre au pays de Hesse-Hombourg; novembre* 1752.**

« Maupertuis vint chez moi..., il me dit qu'un jour, au » souper des petits appartements, M. de Voltaire avait parlé » d'une manière violente contre moi ; qu'il avait dit au roi » que je parlais peu respectueusement de lui dans mon livre, » que je le comparais aux petits princes allemands, et mille » fausseté de cette force. Maupertuis me conseilla d'envoyer » mon livre au roi, en droiture, avec une lettre qu'il vit et » corrigea lui-même, etc., etc... »

Je n'examine point si M. de La Beaumelle avait eu tort ou raison de dire, dans son livre intitulé, *Mes Pensées*, édition de Berlin, page 49 : « Le roi de Prusse comble de bienfaits » des hommes à talent, précisément par les mêmes principes » que les princes d'Allemagne comblent de bienfaits un » bouffon et un nain. » Il suffit de faire voir ce que c'est qu'un philosophe, un président d'une académie, qui, au sortir d'un souper particulier avec le roi son maître, court chez un jeune inconnu à peine arrivé à Berlin, et manque au secret qu'il doit, pour nuire à un des convives. Une telle conduite n'est assurément ni philosophe ni chrétienne ; mais ce qui l'était encore moins, c'est que la calomnie était jointe à l'infidélité. Ce n'était pas moi qui avais parlé, à souper, des éloges que La Beaumelle donnait, dans son livre, au roi et aux officiers de sa chambre ; c'était le marquis d'Argens qui le dit en plaisantant. Ce dernier sait que je voulus l'arrêter, et que je lui dis, en propres paroles : *Taisez-vous donc, vous révélez le secret de l'Église.* J'ose prendre le roi à témoin que je ne dis pas un seul mot de ce que Maupertuis m'impute. Il m'a persécuté sans relâche par de tels artifices, tandis que j'étais uniquement occupé, loin de ma patrie, du monument que je voulais élever à sa gloire.

Enfin est venue l'affaire de M. Kœnig, mon ami et le sien. L'adresse et la violence qu'il a employées pour l'opprimer sont connues de toute l'Europe littéraire. Funeste ressource que l'adresse dans une dispute mathématique ! Il n'a pas aperçu l'erreur où il était tombé, erreur reconnue aujourd'hui par toutes les académies de l'Europe ; et au lieu de corriger cette méprise, ce qui lui était si aisé, ce qui lui aurait fait tant d'honneur ; au lieu de remercier M. Kœnig, son ancien ami et le mien, qui avait fait le voyage de La Haye à Berlin uniquement pour en conférer avec lui, il l'a fait condamner comme faussaire, dans une assemblée de l'Académie ; il a intéressé, il a compromis les puissances les plus respectables, dans cette persécution inouïe.

Ce n'est pas tout ; M. de Maupertuis a dicté lui-même l'accusation et la sentence, et a porté encore l'art de la vengeance jusques au point de vouloir paraître modéré et clément, dans le temps qu'il opprimait son adversaire, ou plutôt son ami, par une sentence flétrissante. Il demanda sa grâce à l'Académie par une lettre ; il affecta de ne point paraître au jugement qu'il avait dicté. Il est vrai qu'il n'y eut aucune délibération, aucune signature. Personne n'osa parler, hors un professeur nommé M. Sulzer (1), qui protesta hautement contre un procédé si inouï. Le secrétaire de l'Académie même (2), tout dépendant qu'il était de Maupertuis, fut trois jours sans signer cette sentence odieuse.

M. de Maupertuis ne se contenta pas de ce cruel triomphe ; il écrivit lettres sur lettres à madame la princesse d'Orange, à laquelle M. Kœnig a l'honneur d'être attaché. Il le poursuivit jusque dans cet asile ; il eut l'audace de prier cette princesse de lier les mains à son conseiller, tandis qu'il le perçait de coups ; et, dans la noire profondeur de cette vengeance, il ne manquait pas d'avertir son altesse royale des ménagements extrêmes qu'il avait eus pour M. Kœnig. « Ma » seule modération, dit-il dans une de ses lettres, lui a épargné l'affront d'une peine académique. »

M. Kœnig garda longtemps le silence, et j'avoue que moi-même, trompé par les apparences, je le crus coupable. Il n'est pas étonnant que le roi ait pensé de même, après un jugement qui paraissait si solennel, et lorsque tout conspirait avec le silence de M. Kœnig pour induire le public en erreur.

Enfin, l'*Appel au public* parut, et l'Europe littéraire fut détrompée. Presque tous les académiciens de Berlin avouèrent que cet ouvrage était victorieux. M. Kœnig me l'envoya ; j'en fus frappé comme de la plus vive lumière. Tous les philosophes d'Allemagne, de Paris et de Londres, sans exception, jugèrent en faveur de M. Kœnig pour le fond et pour la forme ; et tous les lecteurs, aussi sans exception, justifièrent son innocence si violemment persécutée, et si injustement flétrie. Ce fut et c'est encore le cri général.

C'est un grand malheur que cet *Appel au public* n'ait pas été lu par sa majesté. Maupertuis ne l'aurait pas compromise comme il a fait. Dans ce temps-là même il fit imprimer ses

(1) Ce mémoire fut composé à la fin de 1752, vers le moment où Frédéric de Prusse faisait brûler la *Diatribe du docteur Akakia* en place publique. Voyez tome VI, page 310. (G. A.)

(2) Un fragment de cette lettre se trouve encore au tome II, page 541. (G. A.)

(1) Jean-George Sulzer. (G. A.)

(2) Formey. (G. A.)

Lettres, ouvrage singulier, par lequel il croyait mettre le sceau à sa réputation, et ajouter un nouveau triomphe à la victoire qu'il s'imaginait avoir remportée sur M. Kœnig. En effet, le sceau a été mis à sa réputation par cet écrit, où les hommes les moins éclairés ont été en état de juger des lumières de M. de Maupertuis. Il n'y a pas eu deux voix sur cet ouvrage rare. Je crus être en droit de dire mon avis (1). Je crus qu'un livre, jugé ridicule par tout le monde, ne méritait pas d'être réfuté sérieusement. J'ai déplu en cela au roi, qui alors n'était aucunement informé de ce que je viens de dire. J'espère que, quand il le sera, il me rendra la justice qui m'est due, et qu'un homme tel que lui, capable d'éclairer l'Europe sur bien des choses, jugera au moins comme elle en cette affaire.

LETTRE AUX RÉDACTEURS DU *JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE* (2).

Messieurs, dans votre *Journal encyclopédique* (dernière Quinzaine d'août 1769), il a été dit, en parlant de la tragédie des *Guèbres, ou la Tolérance*, que « quoique dans la préface on assure qu'elle est d'un jeune auteur, il n'est pas possible de s'y méprendre, et que l'on y reconnaît aisément l'illustre écrivain à qui ce siècle doit toute sa gloire. » L'abondance de vos occupations ne vous a sans doute pas donné le loisir, messieurs, d'examiner cette pièce avec toute l'attention et le scrupule que vous avez soin d'apporter aux ouvrages de ce genre. Le titre séduit et en impose; et le mot de *Tolérance* que cette tragédie porte en tête a tellement enchanté, qu'on s'est persuadé qu'elle ne pouvait devoir sa naissance qu'à l'apôtre de cette douce morale. La réputation de cet homme célèbre doit être chère aux amateurs des lettres, à vous surtout, messieurs, qui en êtes les ministres. A ces titres, je me flatte que vous ne trouverez pas mauvais que, par la voie de votre journal, je désabuse le public sur l'attribution de cette pièce, et que je l'assure qu'elle est vraiment d'un jeune auteur qui mérite d'être encouragé. Sa morale, je le crois, est avouée du philosophe de Ferney; mais le Le père de *Mérope* et de *Zaïre*, tout tolérant qu'il est, voudra-t-il adopter la tragédie des *Guèbres*? *Tolle, lege*, dirai-je à tout connaisseur; mettez-vous en garde, si vous le pouvez, contre l'enthousiasme qu'inspire la moins belle pièce dramatique de l'Apollon français; recueillez seulement une étincelle du feu qui l'enflamme. Rapprochez les *Guèbres* de *l'Orphelin de la Chine*, de *Tancrède*, et de *César*. Y voyez-vous l'empreinte, y reconnaissez-vous la touche mâle et vigoureuse du favori de Melpomène! sont-elles filles d'un même père? Non, dites-vous. Vous le direz aussi, messieurs, et pour lors plus de doute sur la vérité que j'annonce.

J'ai l'honneur d'être, etc. — L... H....

(1) Voyez, tome VI, la *Diatribe du docteur Akakia*. (G. A.)
(2) Cette lettre parut en mars 1770. (G. A.)

ADDITIONS AU CATALOGUE RAISONNÉ DES CORRESPONDANTS DE VOLTAIRE.

(VOYEZ CE CATALOGUE AU COMMENCEMENT DU TOME VII.)

ANDRÉ DE SCHOWALOW, ou mieux CHOUVALOF (le comte), neveu de Jean Schowalow avec lequel on l'a toujours confondu. Auteur de l'*Epître à Ninon*, et de l'*Epître à Voltaire*. Il vint à Ferney.

BASKERVILLE (John), célèbre imprimeur anglais, né en 1706, mort en 1775. C'est avec ses caractères que fut imprimée l'édition de Kehl des *Œuvres de Voltaire*.

BURIGNY (de). Voyez au Catalogue, tome VII, LEVESQUE DE BURIGNY.

CARACCIOLI (Louis-Antoine), né à Paris en 1721, mort en 1803. Auteur des *Lettres les plus intéressantes du pape Clément XIV*. La Convention le pensionna.

DE LA CROIX (Pierre-Firmin-Lejeune), né en 1743, mort en 1831. Auteur du *Spectateur français* et défenseur des Verron dans l'affaire Morangiés.

DESBANS, ancien capitaine de dragons à Nîmes.

DESPRÈS, architecte et professeur de dessin à l'Ecole militaire.

DU CHATELET (Gabrielle-Emilie LE TONNELIER DE BRETEUIL, marquise) née en 1706, morte en 1749. Maîtresse de Voltaire, à partir de 1733. On n'a pas encore retrouvé les lettres que Voltaire lui adressa.

DUPUY (Louis), secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, né en 1709, mort en l'an III. Il dirigea pendant trente ans le *Journal des Savants*.

DUVOISIN (madame), fille cadette de madame Calas et femme du pasteur du temple hollandais à Paris.

FAYDIT DE TERSAC, curé de Saint-Sulpice, mort en 1789. C'est sur sa paroisse que Voltaire rendit le dernier soupir.

FOUCHER (l'abbé), membre de l'Académie royale des belles-lettres.

GABARD, secrétaire de Hennin résident de France à Genève.

LACOMBE (François), né en 1733, mort vers 1795; auteur des *Lettres secrètes de Catherine de Suède*. Il ne faut pas le confondre avec Jacques Lacombe. Voyez, tome VII, le CATALOGUE DES CORRESPONDANTS.

LA VERPILLIÈRE (madame de), femme du prévôt des marchands de Lyon.

REY (Marc-Michel), célèbre libraire de Hollande.

ROSSET, libraire à Lyon.

SALES DE PRÉGNY, voisin de Voltaire à Ferney.

SAUVIGNY (Berthier de), intendant de Paris, mis à la lanterne par le peuple en 1789.

SIGNY, dessinateur pour la ville de Paris à l'hôtel des Monnaies.

THOMASSIN DE JUILLY, sous-lieutenant des gardes du corps. Il écrivait dans le *Mercure* et a publié une *Vie de Catinat*. Mort en 1798.

VARENNES (de), receveur des tailles à Montargis.

WARGEMONT (le comte de), colonel en second de la légion de Soubise, plus tard brigadier et maréchal-de-camp. Lors des troubles de Genève, en 1767, il vint à Ferney à la tête de sa légion.

ZAGURI (Pierre), noble vénitien.

JUGEMENTS SUR VOLTAIRE.

AIMÉ MARTIN. Il est des moments où Voltaire semblait n'aimer que *la vertu*..... Peut-être ne manqua-t-il à cet homme prodigieux, pour être toujours admirable, qu'un ami comme Vauvenargues. (*Œuvres de Vauvenargues.* Edit. Didot.)

ALEMBERT (D'). (*Voir tome VI, sa correspondance avec Voltaire.*

ANDRÉ LÉO (MADAME). Les nerfs de Voltaire et son état souffreteux ne nuisirent pas à son immense bon sens...

C'est grâce à Voltaire, et à d'autres, qu'on cherche maintenant dans la nature la légitimation des faits sociaux ou la justification des théories. (*La Femme et les Mœurs.*)

BANCEL. Ainsi Rousseau et Voltaire... domptaient, trompaient la fièvre corporelle par la fièvre de la pensée. Nobles combats, luttes opiniâtres, duels quotidiens qui eurent pour témoins les Charmettes, Ermenonville, Ferney...; je vous contemple avec un religieux respect... batailles saintes et mystérieuses, croisades du travail !

Messieurs, Leibnitz, Newton, Rousseau, Voltaire,... — oui, Voltaire ! — ont été religieux. Ils ont cru, non à cette révélation partielle, surnaturelle, égoïste,... mais à la révélation générale, naturelle, universelle... Ils en ont été les prophètes, et les prêtres, et les apôtres, et les tribuns, et les martyrs.

... Entre le concile de Trente et la Constituante de 89, entre Bossuet et Voltaire, il faut opter. (*Harangues et Commentaires.*)

BARRUEL (L'ABBÉ). Voltaire était bouillant, colère, impétueux... Hardi jusqu'à l'impudence. Voltaire nie, affirme, invente, contrefait l'Écriture sainte, les Pères, l'histoire... Voltaire ne demande qu'à connaître ses ennemis, il les appelle tous : cent fois défait, cent fois il revient à la charge ; c'est en vain qu'on réfute l'erreur, il la redit, la répète sans cesse; il voit toute la honte dans la fuite, jamais dans la défaite. (*Mémoires pour servir à l'Histoire du Jacobinisme.*)

BAUDRILLART. Voltaire a eu en économie sociale des sentiments généreux, et des idées souvent inexactes.

... Le soulagement des misères ne pouvait rester indifférent à un homme pour qui l'humanité fut une véritable passion. Mais, en matière de commerce extérieur et de monnaie, comme sur d'autres points essentiels d'économie politique proprement dite, il se montre le partisan d'idées surannées...

Voltaire ne devait point comprendre les savantes déductions des physiocrates.

...Voltaire semble ne pas se douter de ce caractère éminent et si original de la doctrine économique.

Sans doute il jugeait la littérature des économistes trop *ennuyeuse* ou trop peu lue pour se faire scrupule de l'arranger à sa mode.

... Et pourtant, ne l'oublions pas, malgré toutes ses erreurs économiques, qui sont celles de son temps, Voltaire fut en somme un auxiliaire puissant des économistes. C'est à Turgot surtout que revient l'honneur de sa conversion...

Il ne cessa de soutenir Turgot et de l'encourager dans ses réformes. (*Dict. de l'Econom. polit.*, Art. VOLTAIRE.)

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE. Voltaire était sensible..., Voltaire avait réellement des vertus. C'est la réflexion qui le rend méchant...

La réputation de Voltaire a plus d'étendue, celle de Rousseau plus de profondeur... Le premier, par la clarté de son style qui l'a mis à la portée des plus simples, était si connu et si aimé dans Paris, que lorsqu'il sortait, une foule incroyable de peuple environnait son carrosse; quand il est tombé malade, j'ai entendu dans les carrefours les portefaix se demander des nouvelles de sa santé... Quant à la classe éclairée des citoyens qui, également loin de l'indigence et des richesses, semblent être les juges naturels du mérite, on ferait une bibliothèque des éloges qu'elle a adressés à Voltaire...

...D'abord, ils (Voltaire et Rousseau) semblent avoir partagé entre eux le vaste empire des lettres. Tragédies, comédies, poëmes épiques, histoire, poésies légères, romans, contes, satires, discours sur la plupart des sciences : tel a été le lot de Voltaire...

Son esprit était une source toujours abondante; des secrétaires veillaient la nuit pour écrire sous sa dictée; on faisait des livres des bons mots qui lui échappaient à chaque instant...

Voltaire, tout occupé de ce qui peut nuire aux hommes, attaque sans cesse le despotisme, le fanatisme, la superstition, l'amour des conquêtes; mais il ne s'occupe guère qu'à détruire. Rousseau s'occupe à la recherche de tout ce qui peut nous être utile et s'efforce de bâtir.

Dans Voltaire, c'est l'esprit qui fait tort à l'homme de génie; dans Jean-Jacques, c'est le génie qui nuit à l'homme d'esprit...

La philosophie de Voltaire est celle des gens heureux, et se réduit à ces deux mots : *Gaudeant bene nati !* (*Parallèle de Voltaire et de Jean-Jacques Rousseau.*)

BERNIS (LE CARDINAL DE). Les belles âmes se croient chargées de réparer toutes les injustices exercées par le plus fort sur le plus faible. J'aime en vous (Voltaire), de préférence même à vos talents que j'admire, ce penchant qui vous porte à protéger le faible et à secourir l'opprimé. Vos belles actions, en ce genre, dureront autant que vos ouvrages : on ne pourra pas dire que vous ayez cru que la vertu n'était qu'une chimère. (*Lettre à Voltaire.*)

BERSOT. Voltaire n'a jamais eu qu'un seul client, la raison...

... Il préparait ainsi la grande révolution de 1789...

Après cela on peut, si l'on veut, l'accuser de n'avoir pas de cœur..., les consciences perverties, l'honnêteté opprimée, la raison terrassée par la force : voilà les misères dont il est touché. Ces misères, Voltaire les voit, les entend et les sent avec une énergie incomparable, et avec une énergie incomparable aussi il les combat. C'est son honneur immortel et l'honneur de la France, à laquelle il appartient, de représenter la réclamation éternelle et universelle de l'esprit indigné, de l'âme émue, contre l'odieux et l'absurde de ce monde, et, dans les plus mauvais jours, quand tout effort semble vain, il faut se répéter à soi-même la maxime de bonne espérance : « La raison finira par avoir raison. »

Un reproche plus mérité à lui adresser est d'avoir été injuste pour le christianisme. Jaloux des droits de la raison, il suspecte ce qui la dépasse, et combat ce qui la choque...

On ne fait pas de Voltaire un mystique, parce que d'autres en ont fait un athée; on reconnaît en lui un esprit altéré de lumière, qui affirme là où elle inonde les yeux, et doute dès qu'elle s'obscurcit; assuré, sur trois ou quatre points, Dieu, la liberté et le devoir, flottant sur le reste; un esprit juste qui a trouvé à peu près toutes les vérités, et n'a failli qu'en ne leur donnant pas leur nom; un chef de parti habile, qui, pour rétablir la philosophie discréditée par les systèmes, a rejeté les systèmes et réintégré le sens commun; un esprit sage qui a réglé ses croyances sur les nécessités de la morale; une âme sensible à la justice, courageuse et infatigable pour la défendre; un apôtre de l'humanité. (*Dictionnaire des sciences philosophiques.* Art. VOLTAIRE.)

BLAIR. Voltaire, le plus moral et le plus religieux de tous les poëtes tragiques. (*Cours de littérature anglaise.*)

BLANC (Louis). Voltaire ! Est-il permis de porter la main sur cette grande idole ?... Car, enfin, la route où marchent les générations vivantes, bonne ou mauvaise, c'est Voltaire qui l'a tracée ; et il a été tel, que, soit par l'amour, soit par la haine, le monde entier se trouve engagé dans les intérêts de sa gloire. Quelle destinée ! être pendant soixante ans tout l'esprit de l'Europe, être l'histoire d'un siècle ; écrire, et par là régner ;... du fond d'une retraite studieuse et enchan-

tée, tenir les peuples en haleine, mettre leurs dominateurs en émoi;... noter la persécution d'infamie, lui faire peur; proclamer la tolérance; combattre et vaincre pour l'humanité; dans une conspiration sans égale, se donner tous les prêtres pour ennemis, tous les rois pour complices; ce que Luther n'avait ébranlé que par des prodiges de colère, l'abattre en souriant et vivre heureux!...

Pourquoi ne dirions-nous pas de Voltaire que, d'une main puissante, il aida au progrès en renversant l'ancienne forme de l'oppression et en avançant ainsi l'heure de l'universelle délivrance, mais que, par ses opinions, ses instincts, son but direct, il fut l'homme de la bourgeoisie, et de la bourgeoisie seulement? S'il est juste qu'on le glorifie pour avoir avec tant d'éclat renversé la tyrannie qui s'exerçait par voie d'autorité, il l'est aussi qu'on le blâme d'avoir contribué à établir la tyrannie qui s'exerce par voie d'individualisme... Le génie mérite qu'on le salue, mais il doit souffrir qu'on le juge...

Non, Voltaire n'aima pas assez le peuple. Qu'on eût allégé le poids de leurs misères à tant de travailleurs infortunés, Voltaire eût applaudi sans nul doute, par humanité; mais sa pitié n'eut jamais rien d'actif et qui vînt d'un sentiment démocratique; c'était une pitié de grand seigneur, mêlée de hauteur et de mépris.

... Avoir un cordonnier dans sa famille était presque, aux yeux de Voltaire, une flétrissure.

Il ne pouvait comprendre que l'auteur d'*Emile* eût fait de l'état de menuisier le complément d'une éducation philosophique...

Voltaire n'était pas fait, on le voit, pour chercher dans une révolution politique et sociale le salut du peuple. Changer hardiment, profondément, les conditions matérielles de l'État et de la société, il n'y songeait même pas, et ne commença à s'en inquiéter que sur la fin de sa carrière, aux cris poussés par Diderot, d'Holbach et Raynal.

Mais cette heure solennelle surprit Voltaire et le fit tressaillir. Comme Luther, il fut longtemps à découvrir la pente qui conduisait des abus religieux aux abus politiques, de la philosophie spéculative à la transformation matérielle de la société.

... Il est permis de croire que, s'il eût siégé à la Convention, il se serait violemment opposé à la condamnation de Louis XVI.

Ainsi, à l'exemple de Luther, à l'exemple de Calvin, Voltaire prêchait à la fois la révolte contre les autorités spirituelles et la soumission aux pouvoirs temporels. Révolutionnaire en religion, il n'entendait pas qu'on le fût en politique.

... Voltaire eut ce rare bonheur que ses idées furent toujours servies par les événements. Pendant qu'il pensait pour son siècle, son siècle agissait pour lui. (*Histoire de la Révolution française.*)

BONALD (DE). Un esprit supérieur fut constamment, chez cet homme célèbre, aux ordres d'une passion violente et opiniâtre, sa haine désespérée contre le christianisme...

Voltaire est depuis longtemps, parmi nous, un signe de contradiction...

Et ceux qui se donnent pour ses plus zélés partisans admirent ce talent, précisément à cause de cet abus, qu'ils regardent comme un usage utile et glorieux de la supériorité du génie.

Si cet homme célèbre se fût abstenu de parler des vérités qu'il n'a cessé d'attaquer, et que, satisfait de la gloire d'embellir son siècle par ses écrits poétiques, il n'eût pas ambitionné le dangereux honneur de le convertir à ses opinions philosophiques, ses talents auraient trouvé des admirateurs, et n'auraient point fait d'enthousiastes.

... Il s'aperçut de bonne heure que, pour plaire à la multitude..., il s'agissait moins, comme il le disait lui-même, de *frapper juste que de frapper fort*, et surtout de frapper souvent, moins d'éclairer que d'éblouir; car il calculait, cet homme habile, il calculait ses succès, comme sa fortune; et même toute sa vie, il a mis dans sa conduite littéraire, ainsi que dans le soin de ses affaires domestiques, plus d'art et de combinaison qu'il n'appartient peut-être au génie...

Il jugea donc, sans trop de peine, qu'il fallait étonner les esprits superficiels par l'universalité des talents, subjuguer les esprits faibles par l'audace et la nouveauté des opinions, occuper les esprits distraits par la continuité des succès. Sa longue carrière fut employée à suivre ce plan avec une merveilleuse persévérance. Tout y servit, jusqu'aux boutades de son humeur et à la fougue de son imagination...

Ainsi Voltaire commenta à la fois la philosophie de Newton et le chant d'amour du *Cantique des cantiques*. Il fit un poème épique et des poëmes bouffons, des tragédies bien pathétiques et des poésies légères bien licencieuses, de grandes histoires et de petits romans. Il voulut être philosophe et même théologien..

Voltaire subjugua les esprits faibles par l'audace jusque-là inouïe de ses opinions, et il imposa à sa nation et à l'Europe, par le mépris qu'il afficha pour tout ce qu'elles avaient jusqu'alors mis au premier rang de leurs croyances et de leurs institutions... Cette hardiesse passait pour de la force d'esprit et de caractère, et on lui en faisait honneur dans le monde; tandis que l'auteur, épouvanté lui-même de son audace, et plus timide qu'il ne convenait à un chef de secte, tantôt anonyme, tantôt pseudonyme, tremblant d'être reconnu..., confiait ses terreurs à ses *anges gardiens* de Paris, leur recommandait de désavouer en son nom ses écrits..., et communiait en public pour faire croire à sa catholicité.

Enfin, du premier moment qu'il commença sa course, cet astre fut toujours sur l'horizon. La plume infatigable de Voltaire, et sa haine indéfectible contre la religion chrétienne, ne se reposèrent pas un instant. Il occupe à lui seul, pendant soixante ans, toutes les trompettes de la renommée.

Les partisans de Voltaire se plaignent de l'envie qui l'a poursuivi pendant sa vie. Ils devraient plutôt se plaindre de l'adulation qui le poursuivit après sa mort, et qui lui a valu, dans les premiers temps de nos désordres, de honteux et ridicules hommages qui ont compromis sa mémoire.

M. de Voltaire a paru avec éclat dans la tragédie, et son théâtre est le titre le plus solide de sa gloire.

M. de Voltaire faisait ses tragédies à force d'esprit, comme il faisait ses histoires et sa philosophie à force de passion. Sa tête s'exaltait, son cœur restait froid.

Mais M. de Voltaire a été, ou plutôt a eu le génie de son siècle, et ce siècle, qui l'a fait, s'est prosterné devant son ouvrage.

Ce fut donc à juste titre que la Révolution, à sa naissance, salua Voltaire comme son chef...

En vain les partisans de Voltaire lui font honneur de ses prédications éternelles de bienfaisance et de tolérance. Il a prêché la bienfaisance la haine dans le cœur, et son amour pour le genre humain, dont il a toujours excepté la religion chrétienne, ses disciples et ses ministres, a justifié les plus horribles persécutions... Il a fait les malheurs de l'Europe en égarant la France, la tête de ce grand corps. Il a fait les malheurs de la France, en y faisant germer, avec sa philosophie, le mépris et la moquerie des choses graves, et l'estime des choses frivoles. Sa gloire passera... L'homme a été reconnu, ses passions, son orgueil, sa malignité... Son empire est détruit, et né avec son siècle, il passera avec lui. (*Mélanges littéraires.*)

BONAPARTE (NAPOLÉON). Voltaire, dans ses tragédies, est plein de boursouflure, de clinquant, toujours faux, ne connaissant ni les hommes, ni les choses, ni la vérité, ni la grandeur, ni les passions. Il est étonnant combien peu il supporte la lecture. Quand la pompe de la diction, les prestiges de la scène, ne trompent plus l'analyse ni le vrai goût, alors il perd immédiatement mille pour cent. On ne croira qu'avec peine qu'au moment de la Révolution, Voltaire eut détrôné Corneille et Racine. On s'était endormi sur les beautés de ceux-ci, et c'est au premier consul qu'est dû ce réveil...

Une chose bien étonnante, c'est la facilité de l'opinion en France, dans le temps où Voltaire et Jean-Jacques Rousseau l'ont gouvernée à leur gré. Ils seraient bien moins heureux aujourd'hui.

Si Voltaire, surtout, a régné sur ses contemporains, s'il a été le héros de son temps, c'est que tous alors n'étaient que des niais...

La France est de la religion de Voltaire. (*Mémorial.*)

BROUGHAM (LORD). A la mention de Voltaire, la première idée qui se présente à l'esprit n'est pas celle d'un philosophe que ses investigations ont conduit au doute sur les bases de la religion ou même jusqu'à l'incrédulité en fait de vérités religieuses. On s'imagine plutôt un implacable ennemi de toute croyance quant à l'évidence des choses invisibles, ennemi dont les assauts ont été dirigés par des passions malicieuses, aidé de moyens peu scrupuleux, et surtout se servant des armes illégales du ridicule, au lieu de la noble arme de l'argument; en un mot, il est regardé comme un railleur, non comme un penseur...

Dans la philosophie expérimentale... je suis enclin à croire que sa perspicacité, son ardeur au travail, sa sagacité, et par dessus tout son courageux mépris de toute opinion reçue, ainsi que son habitude si profondément enracinée

de juger chaque proposition à sa propre valeur, l'auraient placé par ses découvertes scientifiques à la tête de son siècle...

Si grands qu'aient été ses services littéraires, et aucun homme de lettres n'en a rendu de plus éminents, — ils sont encore d'une valeur bien inférieure aux bienfaits qui ont résulté de sa longue et ardente lutte contre l'oppression et surtout contre la tyrannie, dans sa forme la plus détestable, la persécution des opinions.

Toutes ses grossièretés... tout ce qui rend la lecture de ses ouvrages dégoûtante en beaucoup d'endroits et blessante pour la décence la plus commune dans certains autres... est pardonné, — non, oublié, — quand on contemple cet homme dont on peut dire : Il a brisé nos chaînes. (Article VOLTAIRE.)

CARNOT. Ce mot fameux, formule saisissante de la souveraineté populaire : « Il y a quelqu'un qui a plus d'esprit que Voltaire, c'est tout le monde, » ne devient vrai qu'en temps de révolution. En temps normal, Voltaire a réellement plus d'esprit que tout le monde. Quelques hommes supérieurs, êtres marqués du sceau divin, intelligences clairvoyantes, cœurs audacieux, sont frappés du rayon avant-coureur; leur voix, qui publie la bonne nouvelle, demeure longtemps sans écho, méconnue, souvent étouffée par le ridicule ou le martyre,... et les historiographes qui viennent à la suite, découvrant les traces des précurseurs, relèvent leur mémoire de l'oubli ou de la réprobation (*Mémoires sur Voltaire*).

CHABANON Il faut l'avouer, l'humeur rendait Voltaire, dans tous les cas, injuste, forcené, si j'osais, je dirais féroce, (*Tableau de quelques circonstances de ma vie*).

CHASLES (PHILARÈTE). Fixé à la terre de Ferney, il s'abandonna pendant les vingt dernières années de sa vie à cette impiété terrible qui passa les proportions de la passion humaine. Mais, comme pour faire ressortir ce trait de caractère par le contraste, en même temps que la haine des choses saintes remplissait son âme et le poussait à des excès inouïs, il faisait avec plaisir, avec passion même, un grand bien matériel. L'amour de l'humanité, cette partie intégrante de l'amour de Dieu, en restait fort indépendant dans les idées de Voltaire. Il s'occupa vivement, puissamment, des misérables qu'il appelait ses vassaux. Il leur bâtit des maisons, leur fit défricher des terres, dessécher des marais....

Sa haine contre le christianisme excitait d'abord l'horreur, puis l'étonnement. Jamais Dieu n'avait eu tant à souffrir d'un homme. Le mensonge, la calomnie, le cynisme, la bêtise même, tout, dans ses écrits de vieillard, témoignait d'un inexplicable amour du mal, d'une fécondité de pensées et de sentiments coupables qu'on n'eût pas attendue d'un âge propre aux passions. Renverser la religion, telle était sa pensée de nuit et de jour (*Le Plutarque français*. Vie de Voltaire.)

CHATEAUBRIAND. Tandis que l'Eglise triomphait encore, déjà Voltaire faisait renaître la persécution de Julien. Il eut l'art funeste, chez un peuple capricieux et aimable, de rendre l'incrédulité à la mode. Il enrôla tous les amours-propres dans cette ligue insensée; la religion fut attaquée avec toutes les armes, depuis le pamphlet jusqu'à l'in-folio, depuis l'épigramme jusqu'au sophisme.

Il était si supérieur à ses disciples, qu'il ne pouvait s'empêcher de rire quelquefois de leur enthousiasme irréligieux.

Des critiques judicieux ont observé qu'il y a deux hommes dans Voltaire : l'un plein de goût, de savoir, de raison; l'autre qui pèche par les défauts contraires à ces qualités.

Il est bien à plaindre d'avoir eu ce double génie qui force à la fois à l'admirer et à le haïr. Il édifie et renverse; il donne les exemples et les préceptes les plus contraires; il élève aux nues le siècle de Louis XIV et attaque ensuite en détail la réputation des grands hommes... tour à Tour il encense et dénigre l'antiquité; il poursuit, à travers soixante-dix volumes, ce qu'il appelle *l'infâme*, et les morceaux les plus beaux de ses écrits sont inspirés par la *religion*. Tandis que son imagination vous rit, il fait luire une fausse raison qui détruit le merveilleux, rapetisse l'âme et borne la vue. Excepté dans quelques-uns de ses chefs-d'œuvre, il n'aperçoit que le côté ridicule des choses et du temps, et montre, sous un jour hideusement gai, l'homme à l'homme. Il charme et fatigue par sa mobilité; il vous enchante et vous dégoûte; on ne sait quelle est la forme qui lui est propre : il serait insensé, s'il n'était si sage, et méchant si sa vie n'était remplie de traits de bienfaisance. Au milieu de ses impiétés, on peut remarquer qu'il haïssait les sophistes. Il aimait naturellement les beaux-arts, les lettres, et la grandeur, et il n'est pas rare de le surprendre dans une sorte d'admiration pour la cour de Rome. Son amour-propre lui fit jouer toute sa vie un rôle pour lequel il n'était pas fait, et auquel il était fort supérieur. Il n'avait rien en effet de commun avec MM. Diderot, Raynal et d'Alembert. L'élégance de ses mœurs, ses belles manières, son goût pour la société, et surtout son humanité, l'auraient vraisemblablement rendu un des plus grands ennemis du régime révolutionnaire. Il est très décidé en faveur de l'ordre social, sans s'apercevoir qu'il le sape par les fondements en attaquant l'ordre religieux. Ce qu'on peut dire sur lui de plus raisonnable, c'est que son incrédulité l'a empêché d'atteindre à la hauteur où l'appelait la nature, et que ses ouvrages, excepté ses poésies fugitives, sont demeurés au-dessous de son véritable talent.

Voltaire n'a flotté parmi tant d'erreurs, tant d'inégalités de style et de jugement, que parce qu'il a manqué du grand contre-poids de la religion.

L'on sera forcé de conclure... que Voltaire ayant soutenu, éternellement le *pour* et le *contre*, et varié sans cesse dans ses sentiments, son opinion en morale, en philosophie et en religion, doit être comptée pour peu de chose (*Génie du christianisme*.)

CHÉNIER (MARIE-JOSEPH). Voltaire, le talent le plus étendu, le plus varié, non pas seulement de son siècle, mais de tous les âges; doué d'une activité sans exemple, et d'un zèle dévorant pour la cause de l'humanité, introduisit à la fois l'esprit philosophique dans l'épopée, dans la tragédie, dans l'histoire, dans la critique, dans les romans, dans la poésie légère. Il employa contre les ennemis de la raison, tantôt le sarcasme ingénieux d'Horace, tantôt l'inépuisable enjouement d'Arioste..., et, durant soixante années, exerça sur l'Europe entière une influence plus grande que celle du pouvoir, que celle même du despotisme, car l'influence était l'opinion : seule autorité sans limites.

On peut lui reprocher d'avoir médiocrement aimé la liberté. On peut aussi lui reprocher d'avoir souvent déifié les tyrans et la tyrannie... En faisant marcher l'esprit de son siècle, Voltaire dépendait lui-même de cet esprit ; ou, peut-être il a cru qu'il devait subir un joug pour qu'on lui permît d'en briser un autre. (*Œuvres complètes*.)

Immortel écrivain dont les brillants ouvrages
Enchantent les héros, les belles et les sages,
Qui sais par le plaisir captiver ton lecteur ;
Effroi du sot crédule et du lâche imposteur,
Mais du bon sens, du goût, aimable et sûr arbitre !..
. . . . . .
Trois mille ans ont passé sur la cendre d'Homère;
Et depuis trois mille ans Homère respecté
Est jeune encor de gloire et d'immortalité :
Nos Verrès, que du peuple enrichit l'indigence,
Entendent Cicéron provoquer leur sentence;
Tacite en traits de flamme accuse nos Séjans,
Et son nom prononcé fait pâlir les tyrans.
Le tien doit imposteurs restera l'épouvante !

(*Epître à Voltaire.*)

CHRONIQUE DE PARIS. Voltaire est le premier philosophe qui ait attaqué courageusement et de front les préjugés, la superstition, le fanatisme, la féodalité, et tous les genres de tyrannie. Il les a combattus avec constance, avec intrépidité, depuis l'âge de quatorze ans jusqu'à quatre-vingt-quatre, où il est mort, la lance au poing, les combattant encore.

On lui a reproché d'être versatile, et l'on ne veut pas voir qu'il a toujours été *un;* il a toujours eu les mêmes principes, et c'est cette unité, cette persévérance, qui, à la faveur de tous les tons, de toutes les formes piquantes, de tous les genres, a fait enfin triompher la tolérance et la raison. Sans lui nous ramperions encore sous des jésuites ou des ministres, nous tremblerions au nom d'un prêtre ou d'un exempt. (*9 juillet* 1791.)

COMTE (AUGUSTE). Malgré leur utilité passagère, les services négatifs de ces hommes (*Luther*, *Calvin*, *Rousseau*, *Voltaire*, etc.) exigent trop peu de valeur intellectuelle, et supposent de trop vicieuses dispositions morales, pour admettre la consécration personnelle.

Je n'attendis jamais que des entraves, spontanées ou concertées, chez les débris arriérés des sectes superficielles et immorales émanées de Voltaire et de Rousseau.

CONDORCET. (*Voyez, tome Ier, sa Vie de Voltaire.*)

CONVERSATIONS-LEXIKON. L'influence de Voltaire sur son époque a été bien grande sans contredit. Quoique possédant plus de talent que de caractère, quoique dominé souvent par des motifs mesquins, et avec cela orgueilleux et frivole jusqu'à l'extrême, il a néanmoins contribué plus que

personne à ébranler jusqu'à leurs fondements toutes les autorités traditionnelles, surtout dans le domaine de l'Eglise et de la littérature. Ses écrits philosophiques peuvent paraître aujourd'hui de plates copies du déisme anglais ; — ses critiques esthétiques, comme par exemple sur l'antiquité, ou sur Shakespeare, peuvent être tenues en partie pour triviales, et ses travaux historiques pour superficiels; il n'en est pas moins incontestable qu'il a soufflé sur la littérature de son époque — ainsi que sur toutes les autres littératures du XVIIIe siècle, — le nouvel esprit moderne. Doué d'une raison éminemment saine, d'un grand talent de forme plastique, et d'un extrême savoir-faire, il n'a presque pas laissé une seule sphère de la littérature sans l'explorer et y apporter un changement. (*Traduit de l'allemand.* Article VOLTAIRE.)

COQUEREL (ATHANASE) fils. Quant à Voltaire, ai-je besoin de dire que l'éclat prodigieux de ses talents ne voile en rien à mes yeux ce qu'il y a de coupable dans la légèreté ignorante, la mauvaise foi, le cynisme impie avec lesquels il a parlé des choses les plus saintes et outragé à plaisir toute foi et toute pudeur? Personne ne déplore plus que moi l'éternelle confusion que faisait sans cesse cet ancien élève des jésuites entre les abus détestables qu'il avait mille fois raison de dénoncer, de combattre à outrance, et les vérités religieuses ou morales qu'il enveloppait dans les mêmes dérisions. Il est le plus coupable de ces grands écrivains français qui ont abusé de l'esprit pour tout railler, tout flétrir; sous ce rapport, le mal qu'il a fait à la France est incalculable. Mais quelque énormes que soient ses torts (et je les tiens pour tels), je dois dire bien haut que ses efforts infatigables en faveur de la famille Calas, sans lesquels l'heure de réhabilitation n'aurait jamais sonné pour eux, furent un exemple admirable de dévouement à l'humanité, à la tolérance et à la justice. C'est par de pareils actes de gouvernement moral qu'on fait avancer le monde, et au milieu de ses chefs-d'œuvre, il a eu raison de dire en songeant aux Calas et à d'autres :

J'ai fait un peu de bien; c'est mon meilleur ouvrage.

...Voltaire a régné sur son siècle et souvent pour le pervertir. (*Jean Calas et sa famille.* Préface.)

COUSIN ...Qu'est-ce en effet que Voltaire? Le bon sens un peu superficiel; or, à ce degré, le bons sens mène toujours au doute. Voilà comment la philosophie habituelle de Voltaire consiste à n'épouser aucun système, et à se moquer un peu de tous; c'est le scepticisme sous sa livrée la plus brillante et la plus légère.

Avant que Voltaire connût l'Angleterre et Locke, il n'était pas Voltaire, et le XVIIIe siècle se cherchait encore... Voltaire reçut ses premières impressions de la société de Ninon et de la tradition affaiblie de la minorité sceptique du XVIIe siècle. Il ne fut d'abord qu'un bel esprit frondeur. Pour convertir son humeur malicieuse en une opposition systématique et lui inspirer la passion infatigable, l'unité, le sérieux même sous le voile de la plaisanterie, qui firent de Voltaire un chef d'école, il fallut qu'il rencontrât dans un pays voisin... un grand parti en possession de toute une doctrine.

...En arrivant en Angleterre, Voltaire n'était qu'un poëte mécontent; l'Angleterre nous le rendit philosophe, ami de l'humanité, soldat déclaré d'une grande cause; elle lui donna une direction déterminée et un fonds d'idées sérieuses en tout genre, capable de défrayer une longue vie d'écrits solides et aussi d'épigrammes.

...Voltaire a répandu, popularisé la philosophie de Locke. Il n'a, par lui-même, trouvé aucun principe ni même aucun argument nouveau, général ou particulier. Ce serait prendre trop au sérieux ce charmant esprit, ce prince des gens de lettres, que d'en faire un métaphysicien, encore bien moins un métaphysicien original.

Voltaire, nous l'avons dit, c'est le bon sens superficiel. Il n'avait guère étudié la philosophie. Incapable de longues réflexions, un instinct heureux le portait d'abord du côté du vrai. Toutes les extrémités répugnaient à sa raison. Il avait un sentiment trop vif de la réalité pour se payer d'hypothèses, et trop de goût pour s'accommoder d'une doctrine qui eût eu le moins du monde l'apparence pédantesque. Il ne lui fallait pas même de bien hautes conceptions, des spéculations très profondes... Tout ce qui dépasse un certain point que peut atteindre d'une première vue un esprit prompt et juste, le surpasse. Son bon sens incline au doute. Le doute devient-il à son tour dogmatique, il l'abandonne; il ne s'engage pas; il craint le chimérique, et, par dessus tout, le ridicule. Ajoutez à ces dispositions une âme naturellement amie du bien, quoique la passion et cette malheureuse vanité d'homme de lettres l'égarent souvent.

... Il avait trouvé ce qu'il cherchait, une vérité philosophique un peu mondaine, ennemie des abstractions, des chimères de toute sorte, pleine de faits, d'observations intéressantes et judicieuses, et sceptique sans excès.

...Rendons-lui cette justice que dans ses plus mauvais jours il n'a jamais douté de Dieu. Il a même pleinement admis la liberté... A quels excès ne l'a pas conduit la déplorable habitude de tourner tout en moquerie! (*Histoire générale de la philosophie.*)

DIDEROT. On ne saurait arracher un cheveu à cet homme sans lui faire jeter les hauts cris. A soixante ans passés, il est auteur, et, auteur célèbre, il n'est pas encore fait à la peine. Il ne s'y fera jamais. L'avenir ne le corrigera point. Il espérera le bonheur jusqu'au moment où la vie lui échappera.

...Qu'il nous conserve une vie que je regarde comme la plus précieuse et la plus honorable à l'univers. On a des rois, des souverains, des ministres, des juges en tout temps ; il faut des siècles pour recouvrer un homme comme lui.

...C'est Voltaire qui écrit pour cette malheureuse famille des Calas. Oh! mon ami, le bel emploi du génie! Il faut que cet homme ait de l'âme, de la sensibilité, que l'injustice le révolte, et qu'il sente l'attrait de la vertu. Eh! que lui sont les Calas? Qu'est-ce qui peut l'intéresser pour eux? Quelle raison a-t-il pour s'occuper de leur défense?

...Quand il y aurait un Christ, je vous assure que Voltaire serait sauvé. (*Mémoires.*)

DORAT-CUBIÈRES.

Il verse à pleines mains le sel de l'atticisme
Sur les sots préjugés, pères du fanatisme.
De leurs vieilles erreurs il guérit les mortels,
Et de l'intolérance il brise les autels.

(*Assemblée de la Sorbonne.*)

DUCIS. L'histoire moderne, avant lui.., portait encore l'empreinte de ces temps barbares où les oppresseurs et les tyrans des nations seuls étaient comptés parmi l'espèce humaine, où le peuple et tout ce qui n'était qu'homme n'était rien..... C'est Voltaire qui le premier a senti, a marqué la place que la dignité de l'homme devait occuper dans l'histoire... Voltaire écrivit le premier l'histoire philosophique et morale. Aussi cet homme extraordinaire, qui a renouvelé parmi nous presque tous les champs de la littérature, a fait, par son exemple, une révolution dans l'histoire. (1766.)

DUVERNET (L'ABBÉ). La loi naturelle, qui dit à tous les hommes d'être justes et indulgents, fut son seul et unique Evangile. Il employa sa vie à penser et à dire que moins les hommes ont de préjugés, plus ils ont de vertus sociales..... Dès sa première enfance il se fit gloire d'être philosophe.....

La grande ambition de Voltaire fut de vouloir guérir ses contemporains de la rage de se tourmenter pour des opinions...

S'il eût pensé comme les *Bossuet*, les *Fénelon*, etc., il eût été l'honneur de l'Eglise gallicane, comme il sera éternellement la gloire de son siècle et de l'Europe entière..... Nous aimons sa prose, ses vers et ses vertus morales qui, à la vérité, comme on le dit en Sorbonne, ne sont que de brillants péchés.

Tous les saints évêques de France ont toujours regardé les différentes professions de foi qu'en diverses circonstances fit Voltaire, comme les singeries d'un vieux incrédule qui, avant de mourir, cherchait à égayer sa philosophie aux dépens des plus redoutables mystères de la religion. (*Vie de Voltaire.*)

ELIE (CHARLES). Quand nous tournons notre pensée vers le XVIIIe siècle, Voltaire est l'homme de qui le nom s'offre à nous avant tous les autres. Sa renommée a même tellement dépassé celle de ses contemporains, que la littérature et la philosophie de son temps se personnifient trop exclusivement en lui aux yeux d'une partie du public.

...Voltaire.... n'a pas voulu paraître se borner au rôle de démoralisateur. Pour remplacer la religion qu'il attaquait, il en avait une toute prête, qu'il appelait le théisme...

Voltaire repoussait l'autorité de la foi ; il faisait appel à la raison. Ce ne fut point cependant un rationaliste pur ; tantôt il penchait du côté des théologiens, tantôt du côté des matérialistes. Sur les causes finales, Voltaire prend nettement le parti des théologiens...

Le grand défaut de son œuvre philosophique, c'est qu'elle est trop peu homogène. Il n'eut point de méthode, à proprement parler...

C'est au nom du sens commun que Voltaire prétendait lutter contre l'autorité de la foi.... Grâce à Voltaire, l'incrédulité religieuse et les discussions métaphysiques devinrent à la mode. (*Des opinions de Voltaire sur la religion et la philosophie.* REVUE POSITIVE, *de* 1868.

ENCYCLOPÉDIE ANGLAISE. — Il a été l'objet de panégyriques presque inqualifiables, ainsi que des injures les plus grossières, mais il ne mérite ni les uns ni les autres. L'éducation, le tempérament et les circonstances le mirent en opposition avec les institutions établies; ses travaux tendirent à détruire mais non à réformer ou à reconstruire. Personne ne voyait plus clairement que lui les côtés absurdes et vicieux des institutions existantes; mais il ne pouvait apprécier la valeur de celles qui avaient été déjà éprouvées par l'expérience... Il n'avait nulle vénération pour l'antiquité...

Il n'avait pas la simplicité et la sincérité de caractère qui appartiennent à des esprits vraiment grands. Son caractère moral se ressentait des vices de l'époque à laquelle il appartenait; son intelligence seule était au-dessus d'elle.....

La fécondité et la facilité de Voltaire sont surprenantes. La satire, le sarcasme et le ricanement sont des armes qu'il a toujours sous la main; elles frappent toujours juste. Rarement il s'élève jusqu'à l'éloquence....., mais il ne s'abaisse jamais jusqu'à la trivialité.....

La passion le remplit de malice et d'amertume, et le préjugé le rendit aveugle.... (Article VOLTAIRE.)

ÉPINAY (MADAME D'). Il n'a nulle philosophie dans la tête, il est tout hérissé de petits préjugés d'enfant; on les lui passerait.... s'il ne s'affichait pas pour les secouer tous. (*Lettre à Grimm.*)

ERDAN (A.) O grand homme! il fallait que les mêmes insultes te fussent prodiguées par les organes les plus élevés de la pensée libre du XIX^e^ siècle. Il fallait que la poésie, la haute et éternelle poésie, celle qui est signée de noms tels que celui d'Hugo, te transformât en croquemitaine, destiné à épouvanter les jeunes filles. Il fallait que tous les partis économiques, politiques, littéraires, même les plus radicaux, te reniassent nommément, heureux quand ils ne te jetaient pas de la boue! Il fallait que toutes les écoles philosophiques tinssent à honneur de t'excommunier, celle-ci pour ce qu'elle appelait ton inaptitude métaphysique, celle-là pour ce qu'elle signalait comme l'immoralité de tes tendances; cette autre pour ce qu'elle trouvait d'excessif dans tes négations; que sais-je? Tu fus honni, bafoué jusque dans les derniers recoins du monde intellectuel; et dans ce vaste champ de l'esprit français, qu'a si merveilleusement échauffé et fécondé ton étincelant génie, c'est à peine si ta mémoire a trouvé un sanctuaire dans l'âme de quelque obscur rêveur tel que moi, ému d'une si honteuse ingratitude!.... O Voltaire! il me semble entendre en ce moment quelqu'une de tes charmantes et sanglantes ironies. (*France mystique.*)

FAUCHET (L'ABBÉ) Voltaire n'était pas un philosophe. Il n'a rien fait pour la Révolution. C'était un être vil, un aristocrate, un plat personnage. (*Discours prononcé au Cercle social en* 1790.)

FLEURY (JOLY DE). Quel abus plus énorme et plus déshonorant de l'esprit et du talent! La religion aura toujours des Celses, des Juliens, des Socins, des Bayles, des insensés! mais, malheur à ces hommes qui, flattés d'ériger une école d'erreur et d'iniquité, se chargent de l'horreur et de l'exécration des hommes sages et vertueux de tous les siècles et de tous les pays! (*Réquisitoire contre le Dictionnaire philosophique.*)

FONTANES. Voltaire, en général, veut être lu dans le fracas des grandes villes, dans la pompe des cours, au milieu de toutes les décorations de la société perfectionnée et corrompue. (*Traduction de l'Essai sur l'homme*, par POPE. DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

FRANKLIN. (*A son petit-fils qu'il présente à Voltaire.*) Mettez-vous à genoux devant ce grand homme et demandez-lui sa bénédiction.

FRÉDÉRIC-LE-GRAND, roi de Prusse. Rien n'échappait à ses connaissances; sa conversation était aussi instructive qu'agréable; son imagination aussi brillante que variée; son esprit aussi prompt que présent; en un mot, il faisait les délices de toutes les sociétés. (*Eloge de Voltaire*, 1778.)

(*Voyez aussi, tome VII, sa Correspondance avec Voltaire.*)

FRÉRON fils. Je suis peut-être le seul de toute la France à qui il fût permis de n'être point voltairien; mais la liberté de mon pays m'est si précieuse, si sacrée, je suis tellement épris de la tolérance, de la philanthropie, que je ne vois plus dans le philosophe de Ferney l'écrivain irascible qui vomit l'injure et la calomnie, mais le grand homme et le bienfaiteur de l'humanité. (*L'Orateur du peuple*, 1791.)

GALLARD (L'ABBÉ). La pompe de l'éloquence et les charmes de la poésie, l'étude de la nature et les recherches de l'érudition, les subtilités du raisonnement et les abstractions de la métaphysique, toutes les ressources de l'esprit humain furent épuisées pour détruire la religion de nos pères.

.... Ses ennemis s'étaient rangés sous différents chefs, dont le plus fameux, le trop célèbre Voltaire, s'élevait au-dessus de tous les autres par le zèle de l'impiété autant que par l'éminence de ses talents..... Ses injures, ses calomnies et ses intrigues les plus odieuses ne donnèrent pas à la religion des atteintes aussi funestes que le ridicule dont il savait couvrir les objets les plus sacrés et les personnages les plus vénérables..... Tel fut l'oracle du XVIII^e^ siècle. C'est ainsi qu'il préludait au renversement de cette monarchie, et qu'il mérita l'hommage solennel que ses disciples lui ont rendu au moment où ils portèrent leurs mains destructrices sur cet antique édifice, sans prévoir qu'ils seraient écrasés sous ses ruines.

GEOFFROY (L'ABBÉ). Ceux qui ont lu les lettres de Voltaire, où il désire se voir à la tête de cent mille hommes pour combattre les ennemis de la raison, peuvent raisonnablement douter de son horreur pour le fanatisme; ceux qui ont lu ses romans et ses pamphlets sont très portés à soupçonner qu'il se moquait du genre humain beaucoup plus qu'il ne l'aimait.

... Voltaire, qui méprise tous les singes, est le singe des Anglais, et lui-même a fait une foule de singes qui ont répété et délayé longtemps après lui tous ses misérables apophthegmes de vendeurs d'orviétan. (*Cours de Littérature dramatique.*)

GENLIS (MADAME DE). ... Si M. de Voltaire, n'aspirant point au titre d'historien, n'eût pas publié des ouvrages historiques remplis d'erreurs, de mensonges et dans un style à la fois épigrammatique, incorrect et toujours négligé, s'il n'eût pas fait de mauvaises comédies, de mauvaises odes, des opéras détestables, une multitude innombrable de pamphlets, de satires et de libelles, dont la calomnie, l'impiété la plus révoltante, le cynisme le plus effronté font tout le sel, on ne l'aurait jamais proclamé *génie universel.*

...Toutes les carrières de la véritable gloire avaient été parcourues avec un éclat désespérant pour l'orgueil et l'ambition. On voulut donc (Voltaire) ouvrir des routes nouvelles, et, ne pouvant surpasser ni même égaler des modèles parfaits, on prit la résolution de contester leurs droits, d'anéantir leur doctrine, de tourner en ridicule leurs croyances et leurs maximes, de jeter une extrême confusion dans toutes les idées morales, de tout brouiller, de tout confondre, d'usurper la louange et de braver le mépris, enfin de corrompre l'esprit public, afin de le séduire et de régner sur une multitude égarée.

... Mais Voltaire et ses amis durent leurs plus grands triomphes à un mot véritablement magique, par l'effet qu'il produisit sur un nombre infini de personnes de toutes les classes. Ce grand mot de ralliement fut : *Tolérance.*

... Il est enfin universellement reconnu que jamais historien et jamais auteur n'a fait des mensonges aussi multipliés et aussi impudents...

Le Baron. Vous aurez beau dire, vous tourmenter et prouver que Voltaire a calomnié, vous n'empêcherez jamais son siècle et la postérité de le trouver l'auteur le plus fécond et l'homme du plus grand génie qui ait existé.

Le Marquis. Fécond! Je le crois bien; il a écrit tant de sottises et même d'*inepties.*

Le Baron. D'inepties! Ah! par exemple, Voltaire inepte!...

Le Marquis. Oui, inepte, c'est le mot; et c'est une grande leçon morale que l'excès de l'impiété, de la méchanceté, de l'envie et du cynisme, ait pu mille fois rendre un homme tel que Voltaire, véritablement *inepte.* (Les *Diners du baron d'Holbach.*)

GERUSEZ. Au fond, le levain de la colère de Voltaire contre Rousseau, c'est que celui-ci, devenu dévot, était à ses yeux un transfuge de la philosophie. (*Biogr. Michaud.* Art. VOLTAIRE.)

GŒTHE. Génie imagination, profondeur, étendue, raison, goût, philosophie, élévation, originalité, naturel, esprit, et bel esprit et bon esprit, variété, justesse, finesse, chaleur,

charme, grâce, force, instruction, vivacité, correction, clarté, élégance, éloquence, gaieté, moquerie, pathétique et vérité : voilà Voltaire. C'est le plus grand homme en littérature de tous les temps; c'est la création la plus étonnante de l'Auteur de la nature.

GOLDSMITH. (*Goldsmith raconte ainsi l'impression que lui a laissée la conversation de Voltaire.*)

Voltaire resta pendant un certain temps silencieux et pensif, comme s'il n'eût pas voulu prendre part à la conversation. Enfin, il était déjà près de minuit quand il commença; il parla pendant trois heures environ, et d'une manière qu'il est impossible d'oublier. Tout son être était animé... Quelle éloquence unie à l'esprit! quelles fines pointes de raillerie! l'élégance la plus raffinée de langage, la plus exquise délicatesse de sentiments! Jamais de ma vie je n'avais été si charmé. (*Voyage à Paris.*)

GRAFFIGNY (MADAME DE). Il sait tout ce qu'il vaut, et l'approbation lui est presque indifférente; mais par la même raison, un mot de ses adversaires le met ce qui s'appelle au désespoir. C'est la seule chose qui l'occupe et qui le noie dans l'amertume. Je ne puis vous donner l'idée de cette sottise, qu'en vous disant qu'elle est plus forte et plus misérable que son esprit n'est grand et étendu. (*Voltaire à Cirey.*)

GRIMM. A propos de M. de Voltaire et de J.-J. Rousseau, il faut consigner ici une anecdote qu'un témoin oculaire nous conta l'autre jour. Il s'était trouvé présent à Ferney le jour que M. de Voltaire reçut les *Lettres de la Montagne*, et qu'il y lut l'apostrophe qui le regarde; et voilà son regard qui s'enflamme, ses yeux qui étincellent de fureur, tout son corps qui frémit, et lui qui s'écrie avec une voix terrible :

— Ah! le scélérat! ah! le monstre! il faut que je le fasse assommer... oui, j'enverrai le faire assommer dans les montagnes, entre les genoux de sa gouvernante.

— Calmez-vous, lui dit notre homme, je sais que Rousseau se propose de vous faire une visite, et qu'il viendra sous peu à Ferney.

— Ah! qu'il y vienne, répond M. de Voltaire.

— Mais comment le recevrez-vous?

—Comment je le recevrai?... Je lui donnerai à souper, je le mettrai dans mon lit, je lui dirai : Voilà un bon souper; ce lit est le meilleur de la maison; faites-moi le plaisir d'accepter l'un et l'autre, et d'être heureux chez moi.

Ce trait m'a fait un sensible plaisir : il peint M. de Voltaire mieux qu'il ne l'a jamais été; il fait en deux lignes l'histoire de toute sa vie. (*Correspondance littéraire.*)

GUYON (L'ABBÉ). Gai par complexion, sérieux par régime, ouvert sans franchise, politique sans finesse, sociable sans ami. (*L'Oracle des nouveaux philosophes.*)

HENRIET (CHARLES D'). Aucun homme, quel qu'il soit, tant parmi nos contemporains que parmi les morts, n'a le privilége de représenter à nos yeux, comme Voltaire, la libre pensée, la tolérance, la lutte pour les idées, nul n'ayant, au vu et au su de tous, dépensé, dès sa jeunesse et dans le cours d'une longue vie, plus d'efforts d'un génie souple et persévérant pour amener le triomphe définitif de ce qu'il regardait comme le mieux-être matériel, moral, intellectuel, c'est-à-dire le progrès. A ce titre, le nom de Voltaire est encore un drapeau.

... Son rôle politique, son rôle social..., se sont manifestés, à partir de sa vingtième année, durant tout le cours de son infatigable existence... Esprit puissant, corps débile, Voltaire croyait que l'homme est né pour l'action, et il l'a surabondamment prouvé... (*La Statue de Voltaire.* REVUE POSITIVE, 1868.)

HOUSSAYE (ARSÈNE). Je salue Voltaire comme un maître et n'entre pas à son école. (*Le roi Voltaire.*)

HUGO (VICTOR). Parmi les écrivains abhorrés pour avoir été utiles, Voltaire et Rousseau sont au premier rang. Ils ont été déchirés vivants, déchiquetés morts... Une fois Voltaire insulté, on était cuistre de droit...

Voltaire est le plus haï, étant le plus grand.

Voltaire, griffes cachées, faisait le gros dos aux pieds du roi.

Voltaire et Machiavel sont deux redoutables révolutionnaires indirects, dissemblables en toute chose, et pourtant identiques au fond par leur profonde haine du maître, déguisée en adulation. L'un est le malin, l'autre le sinistre...

Conclusion de ceci : Faites lire au peuple Machiavel, et faites-lui lire Voltaire.

Machiavel lui inspirera l'horreur, et Voltaire le mépris du crime couronné (1). (*Shakespeare.*)

JOUY (DE).

AMIS DE VOLTAIRE.	AMIS DE VOLTAIRE.
D'Alembert.	Ximenès.
Vauvenargues.	Tr duc de Villars.
Diderot.	Leconchin.
Frédéric II.	Le prince de Ligne.
Condorcet.	L'abbé Desfontaines.
Stanislas de Pologne.	ENNEMIS DE VOLTAIRE.
La Condamine.	L'abbé Fréron.
Le pape Benoît XIV.	L'abbé Patouillet.
Guibert.	L'abbé Nonnotte.
Servan.	L'abbé Bordoré.
Lord Hervey.	L'abbé Coger.
Gaillard.	L'abbé Gauchet.
Fréret.	L'abbé Dinouart.
Schouwaloff.	L'abbé Pérusseau.
Boulanger.	L'abbé Joannet.
Necker.	L'abbé Griffet.
Le président Hénault.	L'abbé Desbillons.
Boufflers.	L'abbé Guyon.
Montesquieu.	L'abbé Bussier.
Gallitzin.	L'abbé Briet.
Bernis.	L'abbé Pézenas.
Helvétius.	L'abbé Simonet.
Duclos.	L'abbé Neuville.
Raynal.	L'abbé Castel.
Chesterfield.	L'abbé Huet.
Florian.	L'abbé Bergier.
Morellet.	L'abbé Laborde.
Ducis.	L'abbé Garnier.
Elie de Beaumont.	L'abbé Berthier.
Chastellux.	Le récollet Hayer.
Delille.	Le cordelier Viret.
La margrave de Bareith.	Le convulsionnaire Abraham Chaumeix.
Dupaty.	L'abbé Geoffroy.
D'Olivet.	Le libraire Jore.
D'Argens.	M. Hugo (2).
Saint-Foix.	M. Mazure.
Chamfort.	M. Lepan.
Saurin.	M. le capitaine Paillet de Warcy.
Lyttleton.	Napoléon Bonaparte.
Chauvelin.	
La Harpe.	
Marmontel.	
Rameau.	

(*L'ermite en Province*, 1825.)

LABOULAYE (EDOUARD). ... C'est une erreur de croire qu'à l'égard de la religion, ce premier besoin du cœur humain, on en restera à l'hostilité de Voltaire ou à l'indifférence de ses successeurs, et qu'on acceptera longtemps encore cette vaine abstraction qu'on nomme la religion naturelle, et qui n'est au fond que la négation de toute religion.

... Nous n'en sommes plus au siècle où Bossuet se croyait en droit d'arrêter l'ouvrage de Richard Simon... Nous ne voulons pas davantage des railleries de Voltaire; mais notre siècle a soif de vérité... (*La liberté religieuse.*)

LACRETELLE. Parmi les auteurs que le soin de leur gloire ne mit point à l'abri des imprudentes saillies du libertinage, on peut citer Voltaire, dont les passions étaient peu dirigées vers ce genre d'excès, mais qui crut devoir parler quelquefois ce langage pour se conformer au ton de la cour...

Voltaire fut chez les Anglais comme Alcibiade, exilé, avait été chez les Spartiates. Il parut tout admirer et tout imiter chez la nation qui lui donnait un asile... Quoique le coup arbitraire dont il venait d'être frappé pût le disposer au sentiment d'une fière indépendance, ses pensées ne se dirigèrent jamais vers une révolution politique. Celle qu'il aspirait à produire avait pour objet de combattre tous les préjugés qui lui paraissaient être les causes les plus fréquentes de l'effusion du sang humain.

... L'ambition de Voltaire ne pouvait ni se borner, ni se maîtriser. Il avait plus de philosophie dans l'esprit que dans

(1) Tout le monde sait que dans sa jeunesse M. Victor Hugo s'exprimait tout différemment sur Voltaire. Le grand poëte ayant fait amende honorable, nous ne croyons pas devoir citer ses jugements de la première heure. G. A.)

(2) Voir la note précédente. (G. A.)

le caractère. L'amour de la gloire ne l'affranchit d'aucune inquiétude de la vanité. (*Histoire de France pendant le dix-huitième siècle.*)

LA HARPE. Quelle est cette trempe d'esprit extraordinaire que rien ne peut ni émousser ni affaiblir; cette chaleur d'imagination que rien ne refroidit; cette force constante et flexible d'une tête que rien ne peut ni épuiser ni remplir? Enfin, quel est cet homme qui, d'un moment à l'autre, passe avec tant de facilité des élans du génie qui enfante, au travail de la raison qui calcule; quitte les illusions de la scène pour les vérités de l'histoire; et, rendant Racine aux Français, leur fait connaître en même temps Locke, Shakespeare et Newton?...

Chaque jour voyait naître une production nouvelle. Heureux du seul droit de tout dire, il jetait sur tous les objets ce coup d'œil libre et hardi d'un observateur octogénaire, retiré dans une solitude, retranché dans sa gloire, et sur le bord de sa tombe. Cette gloire qu'il avait tant aimée, et qu'il aimait alors plus que jamais, dont il était toujours rassasié et toujours avide; cette gloire, qui protégeait sa vieillesse, était encore le dernier aliment de son existence défaillante, le dernier ressort d'une vie usée. A mesure qu'il sentait la vie lui échapper, il embrassait plus fortement la gloire, comme le seul lien qui pût l'y attacher; il ne respirait plus que pour elle et par elle, il n'avait plus que ce seul sentiment; et à la vue de la mort, qui s'approchait, il se hâtait de remplir les moments qu'il pouvait lui dérober, et de les ajouter à sa renommée.

... Le temps, qui mûrit tout, avait enfin mis Voltaire à sa place, et c'était celle du premier des êtres pensants. (*Eloge de Voltaire.*)

LE MÊME (*Après la Révolution*). Voltaire eut des connaissances... extrêmement superficielles. Un tort bien plus grave, et qui fait qu'aujourd'hui il n'y a pas un homme instruit qui fasse cas de son érudition, c'est qu'elle est presque partout mensongère en histoire, en antiquité, en philologie, en philosophie. C'était l'effet nécessaire de cette irréligieuse manie qui l'obligeait à tout falsifier, tout dénaturer pour l'intérêt d'une mauvaise cause qu'il n'est pas possible de défendre autrement.

.. Voltaire eut de la gaieté sans doute, mais elle est presque toujours de mauvais goût; dans ses comédies, il va jusqu'à l'excès de l'impudence et à la plus révoltante grossièreté.

Rien n'est plus méprisable qu'un vieillard effronté... L'exemple de Voltaire nous apprend qu'on n'affiche pas le mépris et la haine de la religion sans perdre aussi le frein de la morale... Lorsqu'on jettera les yeux sur ces innombrables libelles, où tout ce que les hommes regardent comme sacré est sans cesse foulé aux pieds, et qui ont ouvert une école de cynisme au milieu d'un peuple poli et dans un siècle éclairé; lorsqu'on avouera, en les lisant, que cet amas d'ordures et d'invectives, qui ne sont pas une débauche d'esprit passagère, mais le long débordement de trente ans de fureurs et d'audace, a diffamé pour jamais, sous tous les rapports, la longue vieillesse d'un homme de génie, il faudra bien reconnaître aussi que cet avilissement sans exemple a été la suite et la punition d'une impiété effrénée... (*Cours de Littérature.*)

LARROQUE. Voltaire a rendu à la cause de la raison d'immenses services, mais on ne saurait trop regretter que le sens moral ait été chez lui si déplorablement en défaut... Quand il fallait instituer contre l'ennemi une polémique grave, et qui fît appel aux sentiments élevés de l'âme humaine, il a plus d'une fois pris pour auxiliaires les corruptions du cœur et les malignités de l'esprit... Il s'est adressé à une petite minorité, éclairée, mais impie et libertine. (*Examen critique des Doctrines de la Religion chrétienne.*)

LAVATER. Nous voyons ici un personnage plus grand, plus énergique que nous. Nous sentons notre faiblesse en sa présence, mais sans qu'il nous agrandisse; au lieu que chaque être qui est à la fois grand et bon ne réveille pas seulement en nous le sentiment de notre faiblesse, mais par un charme secret nous élève au-dessus de nous-mêmes et nous communique quelque chose de sa grandeur. (*Sur Voltaire.*)

LERMINIER. O mon Dieu! ... Puisque ce jeune homme qui se produit en 1718 n'est pas un étourdi, un enfant perdu, puisqu'il ne doit pas avorter dans une expédition que vous avez décrétée vous-même, comblez-le de tous les dons, armez-le de toutes pièces, car que de travaux et de labeurs l'attendent! Il risque, tant qu'il n'a pas entraîné le monde, d'en être écrasé lui-même. (*Philosophie au dix-huitième siècle.*)

LEROUX (PIERRE) ET REYNAUD (JEAN)..... Considéré comme homme appartenant à son temps et à son pays, Voltaire représente évidemment la bourgeoisie, ou le tiers-état arrivant à supplanter la noblesse, le clergé, la monarchie. Il fut imprégné de bonne heure de tout le ferment de liberté, d'ambition, et d'audace qui était dans cette bourgeoisie, et qui, après lui, et grâce à lui, se révéla au monde par la Révolution de 89. Alors on vit clairement que Voltaire représentait la bourgeoisie; l'Assemblée constituante fut voltairienne, mais la Convention fut disciple de Rousseau.

... L'éducation, la fortune, tout le favorisa.

... En comparaison des hommes de son temps, de quoi donc accuse-t-on Voltaire? L'accusera-t-on de l'immoralité qui régnait autour de lui? Est-ce lui, par hasard, qui a produit la régence? Est-ce lui qui a produit la cour de Louis XV? de quel prince, de quel roi, de quel ministre de ce temps a-t-il été le corrupteur? Il a eu de l'influence sur les souverains du Nord, sur Frédéric, sur Catherine : mais lisez l'histoire, et vous verrez si c'est lui qui les a corrompus. Une horrible barbarie, source d'épouvantables crimes, régnait alors dans ces cours du Nord, de même qu'une corruption raffinée régnait en France.

Voltaire, supérieur par ses aspirations à tout ce grand troupeau vulgaire, papes, rois, princes, ministres, nobles et prêtres, qui s'agitait autour de lui, n'avait pourtant pas, dans cette vague religion qu'il nommait, d'après ses maîtres, déisme, une base assez solide pour n'être pas lui-même ébranlé; et souvent la nuée lumineuse disparaissait à ses yeux. Alors il n'était plus qu'un destructeur. Est-ce complétement sa faute? et ne remplissait-il pas, avec la mesure de vérité qu'il possédait, un rôle nécessaire, un rôle utile? La vieille religion n'était plus qu'un nuage fétide sur un étang bourbeux : il fallait bien que la foudre éclatât dans ce nuage pour le dissiper et renouveler l'atmosphère.

Et afin que l'œuvre nécessaire s'accomplît, il ne manquait pas de persécuteurs acharnés après Voltaire pour aiguillonner son courage, pour l'enflammer de colère, et produire sur lui cet enivrement et cette fureur aveugle que les toréadors, quand ils veulent faire combattre leur ennemi, excitent à plaisir.

... Certes Voltaire a fait faire un grand pas à la science de l'histoire. C'est à lui, puisque les tentatives avortées de Vico restèrent sans éclat et sans retentissement, c'est à lui, après Bossuet (qui fut en effet, comme il le dit, non pas son modèle, mais son initiateur) que nous devons d'avoir conçu l'histoire sous un point de vue plus vaste que les anciens.

Hume, Robertson, Gibbon, sortirent de son école. Il a préparé ainsi cette science vraiment nouvelle qui sera une des colonnes fondamentales de la doctrine dogmatique de l'avenir, la *philosophie de l'histoire*...

Qu'est-ce que Voltaire? quel fut son vrai rôle dans le développement de l'humanité? quel est son vrai caractère?

Voltaire n'est pas fondamentalement un prophète de l'avenir, il est fondamentalement un critique du passé : son œuvre principale ne fut pas de fonder, mais de détruire. Je l'ai appelé plus haut l'Antechrist nécessaire. Ce mot le résume en effet pour moi...

Voltaire, au dix-huitième siècle, fut l'orateur du genre humain qui demandait à briser ses chaînes...

Ce qu'on peut donc uniquement demander à Voltaire, c'est s'il avait en lui le principe, le germe de la vie nouvelle. Avec quoi a-t-il détruit, et virtuellement détruisait-il pour reconstruire? Voilà la vraie question.

Il y a des admirateurs de Voltaire qui ont fait du néant sa gloire. Rien n'est beau, à leurs yeux, comme le néant. N'avoir dans le cœur ni foi, ni espérance, ni charité, voilà le sublime selon eux, et, selon eux, tel fut Voltaire..... Mais à leur tour, les défenseurs obstinés du passé se sont attachés à la portion nécessaire de scepticisme qui était dans Voltaire pour ne voir en lui qu'un pur sceptique.

Il fut sceptique en effet, mais il fut religieux, car il fut déiste. Son double rôle fût de détruire et de préparer. Il fut sceptique pour détruire et déiste pour préparer. (*Encyclopédie nouvelle.*)

LITTRÉ. Entre les notions absolues et les notions relatives, ce qui est décisif, c'est la démonstration toujours impossible dans les premières, à côté de la démonstration toujours présente dans les autres.

Ce caractère, respectivement propre aux notions positives et aux notions absolues, a été saisi et signalé par Voltaire dans son admirable conte de *Micromégas*...

Voltaire a dit selon le véritable pensée de son temps et en faussant de la manière la plus singulière, mais la plus naturelle au dix-huitième siècle, le caractère de Mahomet :

Il faut un nouveau culte, il faut de nouveaux fers,
Il faut un nouveau Dieu pour l'aveugle univers.
(*Conservation, Révolution, et Positivisme.*)

MAISTRE (DE). *Le Chevalier.* — Oh ! mon cher ami, vous êtes trop rancuneux envers François-Marie Arouet. Cependant il n'existe plus ; comment peut-on conserver tant de rancune contre les morts ?

Le Comte. — Mais ses œuvres ne sont pas mortes, elles vivent, *elles nous tuent ;* il nous semble que ma haine est suffisamment justifiée.

Le Chevalier.— A la bonne heure ; mais il ne faut pas que ce sentiment nous rende injuste envers un si beau génie, et ferme nos yeux sur ce talent universel qu'on doit regarder comme une brillante propriété de la France.

Le Comte. — Beau génie tant qu'il vous plaira, monsieur le chevalier ; il n'en est pas moins vrai, qu'en louant Voltaire, il ne faut le louer qu'avec une certaine retenue, j'ai presque dit à contre-cœur. L'admiration effrénée dont trop de gens l'entourent est le signe infaillible d'une âme corrompue. Qu'on ne se fasse point illusion ; si quelqu'un, en parcourant sa bibliothèque, se sent attiré vers les œuvres de Ferney, *Dieu ne l'aime pas.* Souvent on s'est moqué de l'autorité ecclésiastique, qui condamnait les livres, *in odium auctoris :* en vérité, rien n'était plus juste. Refusez les honneurs du génie à celui qui abuse de ses dons. Si cette loi était sévèrement observée, on verrait bientôt disparaître les livres empoisonnés. Mais, puisqu'il ne dépend pas de nous de la promulguer, gardons-nous au moins de donner dans l'excès, bien plus répréhensible qu'on ne le croit, d'exalter sans mesure les écrivains coupables, et celui-là surtout. Il a prononcé contre lui-même, sans s'en apercevoir, un arrêt terrible : car c'est lui qui a dit :

Un esprit corrompu ne fut jamais sublime.

Rien n'est plus vrai, et voilà pourquoi Voltaire avec ses cent volumes ne fut jamais que *joli.* J'excepte la tragédie... Du reste je ne puis souffrir l'exagération qui le nomme *universel.* Il est nul dans l'ode : et qui pourrait s'en étonner ? l'impiété réfléchie avait tué chez lui la flamme divine de l'enthousiasme ; il est encore nul, et même jusqu'au ridicule, dans le drame lyrique, son oreille ayant été fermée absolument aux beautés harmoniques comme ses yeux l'étaient à celles de l'art.

Dans les genres qui paraissent les plus analogues à son talent naturel, il se traîne : ainsi, il est médiocre, froid, et souvent (qui le croirait ?) lourd et grossier, dans la comédie ; car le méchant n'est jamais comique. Par la même raison il n'a pas su faire une épigramme, la moindre gorgée de son fiel ne pouvant couvrir moins de cent vers. S'il essaie la satire, il glisse dans le libelle. Il est insupportable dans l'histoire, en dépit de son art, de son élégance, et des grâces de son style, aucune qualité ne pouvant remplacer celles qui lui manquent et qui sont la vie de l'histoire, la gravité, la bonne foi, et la dignité. Quant à son poëme épique, je n'ai pas le droit d'en parler ; car, pour juger un livre il faut l'avoir lu, et pour le lire il faut être éveillé. Une monotonie assoupissante plane sur la plupart de ses écrits, qui n'ont que deux sujets, la Bible et ses ennemis ; il blasphème ou il insulte. Sa plaisanterie si vantée est cependant loin d'être irréprochable, le rire qu'elle excite n'est pas légitime ; c'est une grimace. N'avez-vous jamais remarqué que l'anathème divin fût écrit sur son visage ? Après tant d'années, il est temps encore d'en faire l'expérience. Allez contempler sa figure au palais de l'Ermitage : jamais je ne la regarde sans me féliciter de ce qu'elle ne nous a point été transmise par quelque ciseau héritier des Grecs, qui aurait su peut-être y répandre un certain beau idéal. Ici tout est naturel. Il y a autant de vérité dans cette tête qu'il y en aurait dans un plâtre pris sur le cadavre. Voyez ce front abject que la pudeur ne colora jamais, ces deux cratères éteints où semblent bouillonner encore la luxure et la haine, cette bouche, — je dis mal peut-être, mais ce n'est pas ma faute, — ce *rictus* épouvantable courant d'une oreille à l'autre, et ces lèvres pincées par la cruelle malice comme un ressort prêt à se détendre pour lancer le blasphème ou le sarcasme. Ne me parlez pas de cet homme, je ne puis en soutenir l'idée. Ah ! qu'il nous a fait du mal ! Semblable à cet insecte, le fléau des jardins, qui n'adresse ses morsures qu'à la racine des plantes les plus précieuses, Voltaire, avec son aiguillon, ne cesse de piquer les deux racines de la société, les femmes et les jeunes gens ; il les imbibe de ses poisons, qu'il transmet ainsi d'une génération à l'autre. C'est en vain que, pour voiler d'inexprimables attentats, ses stupides admirateurs nous assourdissent de tirades sonores où il a parlé supérieurement des objets les plus vénérés. Ces aveugles volontaires ne voient pas qu'ils achèvent ainsi la condamnation de ce coupable écrivain. Si Fénelon, avec la même plume qui peignit les joies de l'Elysée, avait écrit le livre du *Prince*, il serait mille fois plus vil et plus coupable que Machiavel. Le grand crime de Voltaire est l'abus du talent et la prostitution réfléchie d'un génie créé pour célébrer Dieu et la vertu. Il ne saurait alléguer, comme tant d'autres, la jeunesse, l'inconsidération, l'entraînement des passions, et, pour terminer enfin, la triste faiblesse de notre nature. Rien ne l'absout : sa corruption est d'un genre qui n'appartient qu'à lui ; elle s'enracine dans les dernières fibres de son cœur, et se fortifie de toutes les forces de son entendement. Toujours alliée au sacrilége, elle brave Dieu en perdant les hommes. Avec une fureur qui n'a pas d'exemple, cet insolent blasphémateur en vient à se déclarer l'ennemi personnel du Sauveur des hommes ; il ose, du fond de son néant, lui donner un nom ridicule ; et cette loi admirable que l'Homme-Dieu apporta sur la terre, il l'appelle l'*infâme.* Abandonné de Dieu qui punit en se retirant, il ne connaît plus de frein. D'autres cyniques étonnèrent la vertu, Voltaire étonne le vice. Il se plonge dans la fange, il s'y roule, il s'en abreuve ; il livre son imagination à l'enthousiasme de l'enfer, qui lui prête toutes ses forces pour le traîner jusqu'aux limites du mal. Il invente des prodiges, des monstres qui font pâlir. Paris le couronna, Sodome l'eût banni. Profanateur effronté de la langue universelle et de ses plus grands noms, le dernier des hommes après ceux qui l'aiment ! Comment vous peindrais-je ce qu'il me fait éprouver ? Quand je vois ce qu'il pouvait faire et ce qu'il a fait, ses inimitables talents ne m'inspirent plus qu'une espèce de rage sainte qui n'a pas de nom. Suspendu entre l'admiration et l'horreur, quelquefois je voudrais lui faire élever une statue... par la main du bourreau. (*Soirées de Saint-Pétersbourg.* IV Entretien.)

MARMONTEL. On sait avec quelle bonté Voltaire accueillait les jeunes gens qui s'annonçaient par quelques talents pour la poésie : le Parnasse français était comme un empire dont il n'aurait voulu céder le sceptre à personne au monde, mais dont il se plaisait à voir les sujets se multiplier...

Les conversations de Voltaire et de Vauvenargues étaient ce que jamais on peut entendre de plus riche et de plus fécond. C'était, du côté de Voltaire, une abondance intarissable de faits intéressants et de traits de lumière. C'était, du côté de Vauvenargues, une éloquence pleine d'aménité, de grâce et de sagesse. Jamais dans la dispute on ne mit tant d'esprit, de douceur, de bonne foi, et, ce qui me charmait plus encore, c'était, d'un côté, le respect de Vauvenargues pour le génie de Voltaire, et, de l'autre, la tendre vénération de Voltaire pour la vertu de Vauvenargues...

Voltaire avait cherché la gloire par toutes les routes ouvertes au génie, et l'avait méritée par d'immenses travaux et par des succès éclatants ; mais sur toutes ces routes il avait rencontré l'envie et toutes les furies dont elle est escortée. Jamais homme de lettres n'avait essuyé tant d'outrages, sans autre crime que de grands talents et l'ardeur de les signaler. On croyait être ses rivaux en se montrant ses ennemis ; ceux qu'en passant il foulait aux pieds, l'insultaient encore dans leur fange. Sa vie entière fut une lutte, et il y fut infatigable. Le combat ne fut pas toujours digne de lui, et il eut encore plus d'insectes à écraser que de serpents à étouffer. Mais il ne sut jamais ni dédaigner ni provoquer l'offense : les plus vils de ses agresseurs ont été flétris de sa main ; l'arme du ridicule fut l'instrument de ses vengeances, et il s'en fit un jeu redoutable et cruel. Mais le plus grand des biens, le repos, lui fut inconnu. (*Mémoires.*)

MARTIN (HENRI). Nul homme, à travers plus de mobilité extérieure, n'a été, au fond, plus fidèle à lui-même...

Personnellement au-dessus de tout soupçon quant au vice dégradant..... son tempérament et son esprit, également délicats, l'éloignèrent de tous les excès...

Toute vertu se renferma pour lui dans ceci : Faire du bien aux hommes, aider les hommes à être aussi heureux que possible en cette vie. Dès sa première jeunesse, il avait réduit cette morale en système. Il y appliqua une conviction énergique, qui ne se démentit jamais : la tolérance qu'il avait pour la dissolution des mœurs, il ne l'eut jamais pour l'injustice, pour l'oppression..... Un mépris et une haine passionnée, implacable, bien différente de la froide antipathie de Bayle, entrèrent dans son âme contre le fanatisme et contre l'hypocrisie.

Les qualités de son cœur étaient en harmonie avec celles de son esprit..... sa sensibilité était sans cesse en mouvement pour tous et pour toutes choses .... Nullement égoïste, la main et le cœur toujours ouverts, irritable et généreux, vindicatif et facile à apitoyer..... Par un don très rare, la vivacité n'excluait pas la durée dans ses affections, pas plus qu'une certaine timidité ombrageuse... n'excluait un ferme courage d'esprit et une volonté inébranlablement dévouée au triomphe de ses convictions. Dès l'origine, il avait entrevu un double but qu'il ne perdit jamais de vue à travers les faiblesses, les défaillances, les orages de sa vie : combattre ce qu'il jugeait être le mal et conquérir la gloire; l'intérêt de l'humanité et l'intérêt de son ambition ne se séparèrent jamais dans sa pensée...

Chez Voltaire la passion tenait autant de place que l'esprit : on peut même dire qu'elle tenait la première place, et qu'elle se faisait de l'esprit un instrument d'une infatigable activité. Voltaire ne comprenait guère qu'on pût savoir pour savoir, penser pour penser...

L'esprit critique de notre race, mais aussi son sens pratique et sa profonde humanité, se personnifient avec une puissance inouïe dans Voltaire. (*Histoire de France.*)

MAZURE. Voltaire a vu naître et se succéder trois générations, qu'il séduisit tour à tour par le génie, la licence et le ridicule..... Avec un goût délicat et sévère, il fut le contempteur de tous les grands hommes. Né avec une imagination prodigieuse, il s'attacha sans cesse à flétrir tout ce que cette faculté rend sublime. Doué d'une sensibilité vraie et profonde, il parut quelquefois insidieux et perfide. Eloquent pour les droits de l'humanité, il dessécha les sources du bonheur public, en ravissant aux maîtres du monde le seul frein du despotisme; aux passions, la crainte ou le remords; à l'infortuné et à la vertu, ses espérances..... Il fut impie, d'abord par vanité, puis par esprit de vengeance, et enfin par faiblesse et par habitude; cherchant la célébrité jusque dans les profanations qui ne décèlent que la bassesse du cœur, et se réfugiant comme dans un temple, qui avait encore droit d'asile : tel fut l'homme du XVIIIe siècle, tel fut Voltaire.

MICHELET. Voltaire est celui qui souffre, celui qui a pris pour lui toutes les douleurs des hommes, qui ressent, poursuit toute iniquité. Tout ce que le fanatisme et la tyrannie ont jamais fait de mal au monde, c'est à Voltaire qu'ils l'ont fait. Martyr, victime universelle, c'est lui qu'on égorgea à la Saint-Barthélemi, lui qu'on brûla à Séville, lui que le parlement de Toulouse roua avec Calas... Il pleure, il rit, dans les souffrances, rire terrible, auquel s'écroulent les bastilles des tyrans, les temples des pharisiens.....

Voltaire est le terrain du droit, son apôtre et son martyr. Il a tranché la vieille question posée dès l'origine du monde : Y a-t-il religion sans justice, sans humanité?

Voltaire presque octogénaire,... ressuscite..... Une voix l'a tiré, vivant, du tombeau, celle qui l'avait toujours fait vivre : la voix de l'humanité.

Vieil athlète, à toi la couronne !..... te voici encore, vainqueur des vainqueurs. Un siècle durant, par tous les combats, par toute arme et toute doctrine....., tu as poursuivi, sans te détourner jamais, un intérêt, une cause, l'humanité sainte..... et ils t'ont appelé sceptique! et ils t'ont dit variable!..... Ta foi aura pour sa couronne l'œuvre même de la foi. Les autres ont dit la justice, toi, tu la feras; tes paroles sont des actes, des réalités..... Tu as vaincu pour la liberté religieuse, et tout à l'heure pour la liberté civile, avocat des derniers serfs, pour la réforme de nos procédures barbares, de nos lois criminelles, qui elles-mêmes étaient des crimes.

Quand ces deux hommes sont passés (Voltaire et Rousseau), la Révolution est faite..... (*Histoire de la Révolution.*)

MONTESQUIEU. Voltaire n'est pas beau, il n'est que joli. Il serait honteux pour l'Académie que Voltaire en fût, et il il lui sera quelque jour honteux qu'il n'en ait pas été.

Il est comme les moines qui n'écrivent pas pour les sujets qu'ils traitent, mais pour la gloire de leur ordre. Voltaire écrit pour son couvent.

... Tous les livres qu'il lit, il les fait; après quoi il approuve ou critique ce qu'il a fait.

MONTILLET (DE)... Ingrat envers son bienfaiteur et envers sa patrie, philosophe orgueilleux, apostat méprisable, né pour le malheur de son siècle et pour la perte d'une infinité d'âmes, qu'est-il devenu dans l'estime des gens sensés, par l'abus qu'il a fait des dons de Dieu et de la nature?...

... Il fut un auteur mercenaire qui varia ses talents, et qui multiplia ses productions pour le bas motif d'un vil intérêt; un vagabond chassé de sa patrie, et fugitif de royaume en royaume... un philosophe sans principes, sans consistance, sans système fixe et suivi, toujours flottant à tout vent, et toujours prêt à faire le sacrifice de la raison au brillant d'une pensée; un historien sans foi,... qui court après des fictions, pour répandre le ridicule sur ce que nous avons de plus sacré; un poëte qui aurait excellé, s'il avait embrassé moins d'objets..... mais par quelles indécences n'a-t-il pas déshonoré ce talent?... Le temps dissipera enfin le prestige qui en fait aujourd'hui un homme si merveilleux...

MUSSET (ALFRED DE). Il semble que Voltaire n'ait rien écrit pour satisfaire sa propre conscience, excepté quand sa bile s'émouvait; le reste du temps on dirait un homme qui a fait une gageure et qui improvise. Lors même qu'il a composé ses plus beaux vers, on croirait que ses amis étaient derrière la porte à l'écouter; c'est une perpétuelle parade. (*De la Tragédie.*)

... L'inconvénient du siècle de Voltaire, par exemple, c'est que tout le monde l'imitait, et que depuis Crébillon jusqu'à Dorat, la pâle contre-épreuve de son génie va s'affaiblissant à l'infini.....? La terre est balayée aujourd'hui autour de Voltaire; la foudre est tombée sur l'édifice qu'il sapait lui-même; et que sont devenues ces ombres? N'est-il pas resté seul, parmi tant de ruines, en face de son éternel ennemi, Rousseau? (*Un mot sur l'art moderne.*)

Sors-tu content, Voltaire, et ton hideux sourire
Voltige-t-il encore sur tes os décharnés?
Ton siècle était, dit-on, trop jeune pour te lire;
Le nôtre doit te plaire, et tes hommes sont nés.
Il est tombé sur nous, cet édifice immense
Que de tes larges mains tu sapais nuit et jour.
La mort devait t'attendre avec impatience,
Pendant quatre-vingts ans que tu lui fis la cour;
Vous devez vous aimer d'un infernal amour. (*Nolla*).

NONNOTTE (L'ABBÉ). La lecture des ouvrages de Voltaire..... n'inspirera que le goût et l'amour de ces orgueilleuses maximes, qui ne tendent qu'à faire mépriser toute autorité religieuse et ecclésiastique, haïr et redouter la puissance civile la plus légitime, regarder comme un vil esclavage l'obéissance la plus raisonnable et la plus juste, admirer et louer les plus criminelles rébellions.

Elle ne remplira l'esprit que des idées funestes que l'impiété, le libertinage, la satire, la calomnie peuvent inspirer. Enfin, elle fera bientôt excuser, pardonner, chérir tous les vices les plus odieux, et abhorrer toutes les plus respectables vertus.

J'avoue qu'il y a plusieurs pièces très belles dans la collection des ouvrages de M. de Voltaire. Mais il y en a un plus grand nombre encore que l'homme qui aime et qui respecte la religion, ne pourra pas lire sans horreur, l'homme raisonnable sans indignation, l'homme peu instruit ou peu capable de réfléchir, sans le danger le plus évident d'abjurer bientôt toutes les maximes du christianisme et des bonnes mœurs. (*Erreurs de Voltaire.*)

PALISSOT. Il était frondeur à Londres, courtisan à Versailles, chrétien à Nancy, incrédule à Berlin. Dans la société, il jouait tour à tour les rôles d'Aristippe et de Diogène...

Il passait de la morale à la plaisanterie, de la philosophie à l'enthousiasme, de la douceur à l'emportement, de la flatterie à la satire, de l'amour de l'argent à l'amour du luxe, de la modestie d'un sage à la vanité d'un grand seigneur...

Ces contrastes singuliers ne se faisaient pas moins remarquer dans son physique que dans son moral. J'ai cru remarquer que sa physionomie participait à celle de l'aigle et à celle du singe : et qui sait si ces contrastes ne seraient pas le principe de son goût favori pour les antithèses?... Combien de fois ne s'est-il pas permis d'allier à la gravité de Platon les lazzis d'Arlequin!

PONTMARTIN (A. DE). Voltaire compte parmi les lieux communs de la littérature catholique...: il semble que les inépuisables anathèmes dont nous poursuivons cette odieuse et funeste mémoire soient autant d'injustices envers ce merveilleux esprit, qu'on ne saurait ni assez admirer, ni assez haïr.

... Les philosophes, et Voltaire à leur tête, s'appuyaient beaucoup plus, pour le succès de leurs doctrines, sur la licence des mœurs que sur la liberté des consciences... Voltaire surtout....., un *gamin* de génie, Voltaire, aussi enfin à faire niche à la Bible et au prêche qu'à la messe et au sermon!

En présence des Génevois, il avait trop d'esprit pour ne pas comprendre que deux ou trois prouesses dans l'intérêt de l'*humanité*, de la tolérance et de la liberté, le serviraient mieux auprès de ses rigides voisins..... Les infortunes de Calas et de Sirven se trouvèrent là tout à point pour accréditer Voltaire à Genève....., le classer dans l'*emploi* des bienfaiteurs et des apôtres..... Voilà à quoi se réduit, selon nous, cette superbe initiative prise par Voltaire en faveur de quelques victimes de l'oppression et de l'injustice. (*Causeries du samedi*).

PROUDHON (P.-J.). Ce qui manque à notre génération, ce n'est ni un Mirabeau, ni un Robespierre, ni un Bonaparte; c'est un Voltaire. Nous ne savons rien apprécier avec le regard d'une raison indépendante et moqueuse... (*Confession d'un révolutionnaire*).

Nos vrais poëmes sociaux, nos révélations révolutionnaires, sont *Pantagruel*, *Roland furieux*, *Don Quichotte*, *Gil-Blas*, *Candide*, et, toute licence à part, la *Pucelle*.

..... Ce que j'estime surtout en Voltaire, c'est l'excessive médiocrité de sa *Henriade*. Je douterais de lui si, dans ce genre devenu impraticable, il avait égalé seulement Dante ou le Tasse. Le poëme de Voltaire se résume en un mot : *Ecrasez l'infâme*.

Les cent hommes de goût pour lesquels Voltaire se vantait d'écrire seraient cent mille, si Voltaire écrivait encore. (*De la justice dans la Révolution*).

QUINET (EDGAR). Je suis des yeux, pendant quarante années, le règne d'un homme qui est à lui seul la direction spirituelle, non de son pays, mais de son époque. Du fond de sa chambre, il gouverne le royaume des esprits; les intelligences se règlent chaque jour sur la sienne; une parole écrite de sa main parcourt en un moment l'Europe. Les princes l'aiment, les rois le craignent; ils ne croient pas être sûrs de leur royaume, s'il n'est pas avec eux. Les peuples, de leur côté, adoptent sans discuter, et répètent à l'envi chacune des syllabes qui tombent de sa plume. Qui exerce cette incroyable puissance, que l'on n'avait pas vue nulle part depuis le moyen âge? est-ce un autre Grégoire VII? est-ce un pape? non, c'est Voltaire.

Comment la puissance des premiers a-t-elle passé à l'autre? Se peut-il que la terre tout entière ait été dupe d'un mauvais génie, envoyé par l'enfer? Pourquoi cet homme s'est-il assis sans contestation sur le trône des esprits? C'est que d'abord il faisait bien souvent l'œuvre réservée dans le moyen âge à la papauté. Partout où éclate la violence, l'injustice, je le vois qui la frappe de l'anathème de l'esprit. Qu'importait que la violence s'appelât Inquisition, Saint-Barthélemi, guerre Sacrée? il se plaçait dans une région supérieure à la papauté du moyen âge. Dominant toutes les sectes, tous les cultes, c'était la première fois qu'on voyait la justice idéale frapper la violence ou le mensonge partout où ils apparaissaient.

... Voltaire est l'ange d'extermination, envoyé par Dieu contre son Eglise pécheresse.

Il ébranle, avec un rire, les portes de l'Eglise..... C'est le rire de l'esprit universel qui prend en dédain toutes les formes particulières, comme autant de difformités, c'est l'idéal qui se joue du réel. Au nom des générations muettes..... il s'arme de tout le sang qu'elle (l'Eglise) a versé, de tous les bûchers, de tous les échafauds qu'elle a élevés, et qui devaient tôt ou tard se retourner contre elle..... Ce qui fait de la colère de Voltaire un grand acte de la Providence, c'est qu'il frappe, il bafoue, il accable l'Eglise infidèle, par les armes de l'esprit chrétien. Humanité, charité, fraternité, ne sont-ce pas là les sentiments révélés par l'Evangile? il les retourne avec une force irrésistible contre les violences des faux docteurs de l'Evangile... L'esprit de Voltaire se promène ainsi sur la face de la cité divine; il frappe à la fois de l'éclair, du glaive, du sarcasme. Il verse le fiel, l'ironie et la cendre. Quand il est las, une voix le réveille et lui crie : Continue! Alors il recommence; il s'acharne; il creuse ce qu'il a déjà creusé; il ébranle ce qu'il a déjà ébranlé; il brise ce qu'il a déjà brisé! Car une œuvre si longue, jamais interrompue et toujours heureuse, ce n'est pas l'affaire seulement d'un individu; c'est la vengeance de Dieu trompé qui a pris l'ironie de l'homme pour instrument de colère.

Non, cet homme ne s'appartient pas; il est conduit par une force supérieure. En même temps qu'il renverse d'une main, il fonde de l'autre; et là est la merveille de sa destinée. Il emploie toutes ses facultés railleuses à renverser les barrières des Eglises particulières; mais il y a chez lui un autre homme; plein de ferveur, celui-ci établit sur les ruines l'orthodoxie du sens commun.

Il sent de toutes ses fibres le faux, le mensonge, l'injustice, non pas seulement dans un moment du temps, mais dans chacune des pulsations du genre humain..... Voltaire fait du droit chrétien le droit commun de l'humanité..... Voltaire enveloppe la terre entière dans le droit de l'Evangile.

... Où a-t-il appris à se sentir contemporain de tous les siècles, à être blessé jusque dans le plus intime de son être par telle violence individuelle, commise il y a quinze cents ans? Que signifie cette protestation universelle de chaque jour contre la force? cette indignation que ni l'éloignement de l'espace, ni les siècles des siècles ne peuvent calmer? Que veut ce vieillard qui n'a que le souffle, et qui se fait le concitoyen, l'avocat, le journaliste de toutes les sociétés présentes et passées?

..... Quel est cet étrange instinct qui pousse cet homme à être partout sensible et présent dans le passé? D'où vient cette charité nouvelle qui traverse les temps et l'espace?

Qu'est-ce que cela, je vous prie, si ce n'est l'esprit chrétien lui-même, l'esprit universel de solidarité, de fraternité, de vigilance, qui vit, sent, souffre et reste dans une étroite communion avec toute l'humanité présente et passée? Voilà pourquoi la terre a proclamé cet homme comme la parole vivante de l'humanité dans le XVIII^e^ siècle. On ne s'est pas trompé sur les apparences; il déchirait la lettre; il faisait éclater l'esprit universel. Voilà pourquoi nous le proclamons encore.

..... Quelques personnes se sont écriées avec joie : Voltaire a disparu; il a péri dans le gouffre avec toute sa renommée. Mais c'était là un des artifices de la gloire véritable, les médiocres seuls en sont la dupe. La poussière retombe, l'esprit de lumière que l'on croyait éteint reparaît; il rit de la fausse joie des ténèbres. Comme un ressuscité, il brille d'un plus pur éclat, et le siècle qui avait commencé par le renier du bout des lèvres, s'achève en le confirmant dans tout ce qu'il a d'immortel. (*Les Jésuites*, *l'Ultramontanisme*.)

REGNARD (A.). Voltaire, dit-on, n'a « rien fondé, » et il a démoli la Bible! Rien fondé, et il a sapé l'Evangile! Rien fondé, et il a défendu les Calas et les Sirven, substituant ainsi par ses actes, comme par sa plume, au fanatisme de la religion, le fanatisme de la justice!

« Rien fondé! » et il a édifié à lui seul, au prix d'un travail incessant, une encyclopédie gigantesque, presque aussi grande que l'autre et plus terrible, poursuivant un seul but, sans détours et sans périphrases, la destruction de l'infâme!.....

Et Voltaire, sachez-le bien, était avec tous les gens de cœur et d'intelligence, quand il prenait parti pour la Prusse de Frédéric, contre l'Autriche des jésuites et la France de Fleury, pour un roi athée contre un roi catholique, Louis XV, pour la nation protectrice de d'Etallonde contre celle qui laissait lâchement assassiner le chevalier de La Barre, coupable de n'avoir pas salué une procession.

RENAN (ERNEST). Le rôle de controversiste est un rôle facile en ce qu'il concilie à l'écrivain une faveur assurée auprès des personnes qui croient devoir opposer la guerre à la guerre. A cette polémique dont je suis loin de contester la nécessité, mais qui n'est ni dans mes goûts ni dans mes aptitudes, Voltaire suffit. On ne peut être à la fois bon controversiste et bon historien. Voltaire, si faible comme érudit, Voltaire, qui nous semble si dénué du sentiment de l'antiquité..., Voltaire est vingt fois victorieux d'adversaires encore plus dépourvus de critique qu'il ne l'est lui-même. Une nouvelle édition des œuvres de ce grand homme satisfairait au besoin que le moment présent semble éprouver de faire une réponse aux envahissements de la théologie; réponse mauvaise en soi, mais accommodée à ce qu'il s'agit de combattre; réponse arriérée à une science arriérée. (*Les Apôtres*. Introduction.)

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE. S'il est un homme auquel se rattachent les souvenirs les plus imposants de la philosophie et des lettres, s'il est un homme qui, en France et dans ce genre, ait brillé de toutes les gloires, cet homme est sans contredit Voltaire. Ses ouvrages sont dans toutes les mains, comme ses plus belles actions sont gravées dans tous les cœurs.....

... Cet homme jugé si vain, si orgueilleux par ses adversaires, ce grand homme si sévèrement jugé et trop peu connu, se créa lui-même des censeurs sévères, qui examinant tous ses ouvrages, et les critiquant à chaque page, à chaque ligne, ne les laissaient sortir du creuset de la censure que dégagés de toutes les taches qui avaient pu lui échapper. (Tome VIII.)

REVUE NATIONALE. ..... L'opposition de Voltaire fut complétement dénuée de vues élevées, et le fond de ses idées n'était guère qu'un sensualisme égoïste, lequel en politique ne pouvait aboutir qu'à un stérile déplacement des conditions..

Nous sommes heureux de voir... qu'enfin le jour de la justice est arrivé pour cet homme que l'erreur des peuples a trop longtemps rangé parmi les apôtres de la démocratie; pour ce chambellan des Louis XV et des Frédéric, ce fils du notaire Arouet qui, rougissant de son origine plébéienne, s'efforçait de la cacher sous un nom d'emprunt, vécut affublé de titres et de décorations de toutes sortes; pour cet hypocrite redresseur des abus que le despotisme brutal ou corrompu gorgea de traitements; pour ce prétendu défenseur des peuples qui, dans des œuvres de délirante bassesse désignait Louis XV sous le nom de Trajan, applaudit à la chute et au partage de la Pologne et s'associa à la traite des noirs, au siècle des Montesquieu et des Wilberforce. (*Août* 1847, article de *Dominique Gazel.*)

SABATIER DE CASTRES. De grands talents, et l'abus de ces talents porté aux derniers excès; des traits dignes d'admiration, une licence monstrueuse; des lumières capables d'honorer son siècle, des travers qui en sont la honte; des sentiments qui ennoblissent l'humanité, des faiblesses qui la dégradent; tous les charmes de l'esprit, et toutes les petitesses des passions: l'imagination la plus brillante, le langage le plus cynique et le plus révoltant; de la philosophie et de l'absurdité; la variété de l'érudition et les bévues de l'ignorance; une poésie riche et des plagiats manifestes; de beaux ouvrages et des productions odieuses; de la hardiesse et une basse adulation; des hommages à la religion et des blasphèmes; des leçons de vertu, et l'apologie du vice; des anathèmes contre l'envie et l'envie, avec tous ses accès; des protestations de zèle pour la vérité, et tous les artifices de la mauvaise foi; l'enthousiasme de la tolérance, et les emportements de la persécution: telles sont les étonnantes contrariétés qui, dans un siècle moins inconséquent que le nôtre, décideront du rang que cet homme unique doit occuper dans l'ordre des talents, et dans celui de la société. (*Les Trois siècles de la Littérature*).

SAINTE-BEUVE. Voltaire, du premier jour qu'il débuta dans le monde et dans la vie, semble avoir été lui tout entier et n'avoir pas eu besoin d'école. Sa grâce, son brillant, sa pétulance, le sérieux et parfois le pathétique qui se cachaient sous ces dehors légers, du premier jour il eut tout cela. Pourtant, il n'acquit toute sa vigueur de talent et son ressort de caractère que lorsqu'il eut connu l'injustice et le malheur..... Voltaire, malheureux pour la première fois, s'exila en Angleterre...., et il revint de là tout entier formé et avec sa trempe dernière. La pétulance de son instinct ne se corrigea sans doute jamais, mais il y mêle dès lors une réflexion, un fond de prudence, auquel il revenait à travers et nonobstant toutes les infractions et les mésaventures. Il était de ceux à qui le plaisir de penser et d'écrire en liberté tient lieu de tout..... Cependant Voltaire n'était pas un pur Descartes.

... Voilà Voltaire pur esprit. Il avait pour principe qu'il faut dévorer les choses pour qu'elles ne nous dévorent pas, et pour ne pas se dévorer soi-même...

Ce n'est pas un démocrate que Voltaire..... Voltaire est contre les majorités et les méprise; en fait de raison, les masses lui paraissent naturellement bêtes; il ne croit au bon sens que chez un petit nombre, et c'est assez pour lui si l'on parvient à grossir peu à peu le petit troupeau. (*Causeries du lundi.*)

SAINT-MARC GIRARDIN. Jamais personne n'a plus aimé les lettres et ne les a plus cultivées; jamais personne n'a donné plus d'ascendant à l'esprit; mais la littérature n'est pas tout pour Voltaire; il a les goûts et les affections qui honorent les hommes et qui rendent heureux; il aime la nature, il aime ses amis.

Cette chaleur de sentiment que Voltaire a dans ses affections privées, cette généreuse sincérité de cœur qu'il a avec ses amis, il l'a aussi dans ses opinions politiques et philosophiques, et dans le chef de parti en lui je retrouve l'homme... Voltaire a bien fait aussi quelques sacrifices à son parti; il a souvent loué des sots qui prenaient la cocarde de la philosophie, et cela devait coûter à son goût et à sa malice naturelle. Mais il n'a jamais sacrifié les bonnes et grandes opinions, même à la faveur des salons et du public. Est-ce que Voltaire n'aimait pas les hommes et le peuple? Il les aimait beaucoup et très sincèrement, sans affectation, sans charlatanisme; mais il les jugeait. Il les voulait éclairés et heureux; il détestait leur ignorance et leur grossièreté.

... En lui le poëte et l'écrivain étaient irritables; le philosophe était patient et presque modeste, plus soucieux du succès de la cause que du succès de son nom..... La modestie de Voltaire n'allait pas jusqu'à l'humilité.

Ce qui me frappe dans la politique de Voltaire....., c'est sa sagacité. Cette sagacité vient d'une sorte d'instinct juste et vrai qui lui révèle la marche générale des choses humaines dans son siècle..... Il ne se moque pas de l'avenir; il espère le bien; il croit à la civilisation. (*Préface des Lettres inédites*).

SAINT-RENÉ TAILLANDIER. Nos voisins les Allemands, libéraux ou démocrates, sont impitoyables aujourd'hui contre Voltaire; ils veulent absolument en faire un fourbe, un *élève des jésuites*, un esprit égoïste et sans flamme...

Voltaire et Gœthe, quelle distance de l'un à l'autre! Et du monde où domine le premier au monde où le second a établi son pacifique empire, quel progrès du niveau général..... Voltaire, par ses railleries implacables, a élevé de nouvelles barrières entre l'esprit français et l'esprit germanique. Gœthe, par l'impartialité de son génie, a rapproché les deux peuples. (*Voltaire à Francfort.*)

SAURIN.

Esprit vaste et sublime et le plus grand peut-être
Qu'aucun pays jamais, qu'aucun siècle ait vu naître;
Voltaire, des humains le digne précepteur,
Poursuis, en instruisant amuse ton lecteur;
Et, joignant à propos la force au ridicule,
Dans tes écrits, nouvel Hercule,
Abats l'hydre des préjugés.

Épître à Voltaire.

SCHLEGEL. On ne trouve dans Voltaire ni un véritable système d'incrédulité, ni en général des principes solides ou des opinions philosophiques arrêtées, ni une manière particulière d'émettre le doute philosophique. De même que les sophistes de l'antiquité faisaient briller leur esprit, en exposant et en soutenant tour à tour et avec la plus belle éloquence les opinions les plus opposées, de même aussi Voltaire écrit d'abord un livre sur la Providence, puis un autre dans lequel il la combat. Ici, du moins, il est assez sincère pour que l'on puisse facilement reconnaître auquel des deux ouvrages il a travaillé avec le plus de plaisir. En général, il s'abandonnait, suivant son caprice et suivant les circonstances, à l'esprit de plaisanterie que lui inspirait sa répugnance pour le christianisme, et en partie aussi pour toute espèce de religion. Sous ce rapport, son esprit agit comme un moyen désorganisateur pour l'anéantissement de toute philosophie grave, morale et religieuse. Cependant je pense que Voltaire a été encore plus dangereux par les idées qu'il a accréditées sur l'histoire que par ses railleries amères contre la religion...

L'essence de cette manière d'envisager l'histoire, dont Voltaire est le créateur, consiste dans la haine qui éclate partout, à toute occasion et sous toutes les formes imaginables, contre les religieux et les prêtres, contre le christianisme et contre toute religion. Dans ce point de vue politique domine une prédilection étroite, inapplicable à l'Europe, pour tout ce qui est républicain; et souvent, avec une fausse appréciation et une connaissance très imparfaite du véritable esprit républicain et de la véritable république.....

Quelque penchant qu'il eût à rendre hommage à la vanité de sa nation, il avait cependant parfois des moments d'humeur et de mécontentement où il s'exprimait à son égard avec sincérité et même avec amertume, comme dans ces mots, « Il y a du tigre et du singe dans la nation française, » qu'on eût pu facilement retorquer contre lui-même; tant il était impossible à cet esprit mordant de traiter un sujet quelconque avec l'attention convenable et une gravité soutenue? En flattant la vanité de sa nation, il lui donna pour longtemps une fausse direction, dont les suites funestes n'ont commencé à diminuer que lorsque les Français ont repris vis-à-vis des autres nations une attitude naturelle et plus convenable. (*Histoire de la Littérature.*)

SPULLER (E.). C'est dans ses ouvrages que tous ont appris à lire; c'est à ses livres que tous reviennent incessamment, comme à la source bienfaisante et jamais tarie où se retrempent les intelligences qui veulent devenir saines et fortes, au temps où nous vivons. (*Libre pensée*).

STAEL (MADAME DE)... En religion, les écrits de Voltaire, qui avait la tolérance pour but, sont inspirés par l'esprit de la première moitié du siècle; mais sa misérable et vaniteuse irréligion a flétri la seconde.

... Bayle.... est l'arsenal où l'on a puisé toutes les plaisanteries du scepticisme ; Voltaire les a rendues piquantes par son esprit et sa grâce ; mais le fond de tout cela est toujours qu'on doit mettre au nombre des rêveries tout ce qui n'est pas aussi évident qu'une expérience physique.

... Voltaire sentait si bien l'influence que les systèmes métaphysiques exercent sur la tendance générale des esprits, que c'est pour combattre Leibnitz qu'il a composé *Candide*. Il prit une humeur singulière contre les causes finales, l'optimisme, le libre arbitre, enfin contre toutes les opinions philosophiques qui relèvent la dignité de l'homme, et il fit *Candide*, cet ouvrage d'une gaieté infernale; car il semble écrit par un être d'une autre nature que nous, indifférent à notre sort, content de nos souffrances, et riant comme un démon, ou comme un singe, des misères de cette espèce humaine avec laquelle il n'a rien de commun. Le plus grand poëte du siècle, l'auteur d'*Alzire*, de *Tancrède*, de *Mérope*, de *Zaïre* et de *Brutus*, méconnut dans cet écrit toutes les grandeurs morales qu'il avait si dignement célébrées.....

Quand Voltaire, comme auteur tragique, sentait et pensait dans le rôle d'un autre, il était admirable; mais quand il reste dans le sien propre, il est persifleur et cynique. La même mobilité qui lui faisait prendre le caractère des personnages qu'il voulait peindre, ne lui a que trop bien inspiré le langage qui, dans de certains moments, convenait à Voltaire.

Candide met en action cette philosophie moqueuse si indulgente en apparence, si féroce en réalité ; il présente la nature humaine sous le plus déplorable aspect, et nous offre pour toute consolation le rire sardonique qui nous affranchit de la pitié envers les autres, en nous y faisant renoncer pour nous-mêmes.

C'est en conséquence de ce système que Voltaire a pour but, dans son *Histoire universelle*, d'attribuer les actions vertueuses, comme les grands crimes, à des événements fortuits qui ôtent aux unes tout leur mérite et tout leur tort aux autres. (*De l'Allemagne.*)

THIERS. De Bossuet et Pascal à Montesquieu et Voltaire, quel immense changement d'idées ! A la place de la foi, le doute ; à la place du respect le plus profond pour les institutions existantes, l'agression la plus hardie..... ; c'est dans la langue pure et coulante de Racine que Voltaire a exprimé les pensées les plus étrangères au siècle de Racine. (*Discours à l'Académie.*)

THOMAS. Ce Voltaire est un mauvais génie qui est venu rire d'un rire de démon sur les maux de l'humanité, et qui a déshonoré l'espèce humaine. (*Dictionnaire de la Conversation.* Article VOLTAIRE).

VAUVENARGUES. Je vous écrirais et je vous verrais tous les jours de ma vie, si vous n'étiez pas responsable au monde de la vôtre. (*Lettre à Voltaire.*)

VEUILLOT (LOUIS).
(*Voyez la collection du journal l'*Univers, *amas d'ordures ultramontaines qu'on ne peut remuer sans écœurement.*)

VILLEMAIN. Voltaire, le plus puissant rénovateur des esprits depuis Luther, et l'homme qui a mis le plus en commun les idées de l'Europe par sa gloire, sa longue vie, son merveilleux esprit et son universelle clarté.

... Mais combien ces entraves du pouvoir, ces résistances du préjugé ne devaient-elles pas irriter le bon sens hardi et le génie moqueur de Voltaire ? Quelle tentation pour lui de secouer à la fois tous les liens qui le garrottent, et de confondre, dans son impatience, le sentiment religieux et le joug ecclésiastique! Obligé de tout invoquer à son aide, jusqu'aux vices de son temps, n'a-t-il pas quelquefois flatté la corruption pour dominer les esprits et propager sa philosophie par sa morale ? Préoccupé d'une lutte contemporaine, n'a-t-il pas porté les passions et l'esprit railleur dans l'histoire des vieux temps ? Ami sincère de l'humanité, de la justice et de tout ce qui embellit la vie, n'a-t-il pas miné la société par un scepticisme épicurien qui vaut encore moins pour la liberté que pour le pouvoir ? Cette grande gloire est bien mêlée; cette statue d'or a des pieds d'argile, et cependant... la puissance de Voltaire sur l'esprit humaid ne peut être méconnue. (*Cours de littérature.*)

VINET (A.). C'est par le nombre et l'immensité de leurs travaux que Bossuet et Voltaire ont chacun dominé leur siècle..... Il y a entre leurs deux destinées, entre leurs deux rôles, plus d'un contraste et plus d'un rapport...

... Ils ont fait, l'un et l'autre, de leur temps et de leurs facultés tout ce qu'un homme en peut faire... Bossuet paraît au juste moment, sur tous les points attaqués; Voltaire, l'envahisseur, se répand, si l'on peut dire ainsi, dans toutes les directions, occupe tous les postes, ou, vingt fois abandonnant chaque position, vingt fois l'attaque et la reprend...

Bossuet eut des disciples respectueux, Voltaire des partisans dévoués ; Bossuet s'associa des collaborateurs, Voltaire des agents et presque des complices : l'un gouvernait, l'autre conspirait..... La grande différence, c'est qu'il (Bossuet) eut un public, et que Voltaire eut un peuple. Ce peuple, Voltaire le créa, ou plutôt ses écrits l'évoquèrent.

Voltaire n'a pas eu ce miroir intérieur où l'homme se réfléchit; il ne connut jamais le repentir, qui est une réflexion sur soi-même; il a persisté dans sa longue carrière sans conscience de soi. Il a été l'homme naturel sans résistance ni contre-poids.

Voltaire a une autre force....., il est le seul qui ait été, je ne dis pas *universel*, je dis encore moins, *étendu*, mais le seul qui ait été flexible à ce degré, et brillant là même où il est moins solide et moins fort que tel autre..... Nulle part peut-être il n'est le premier, sinon dans la poésie fugitive où il demeure sans égal ; mais il est partout, et partout il étincelle. Sa spécialité, c'est de n'être pas spécial.

Voltaire a introduit un élément nouveau : la manière de comprendre la vie.....

Le caractère de Voltaire n'offre point la dignité des existences harmonieuses, mais il a la force qui se joint à l'irrégularité d'une nature vivement contrastée. Aucun homme n'a été composé d'antithèses plus répétées.

... Il veut des améliorations dans le régime social; mais il rejette avec colère tout ce qui pourrait atteindre à la racine des maux contre lesquels il réclame..... La grossière indécence de ses attaques est devenue proverbiale. Il fait continuellement appel aux préjugés, au lieu d'élever les esprits aux généralités où il avait pu parvenir lui-même.....

Véritablement le Dieu de Voltaire est un Dieu inventé, un Dieu imaginé pour les besoins de la société. Le peuple ne peut se passer de cette croyance ; elle paraît à Voltaire raisonnable, spécieuse ; l'idée de Dieu a de l'importance : conservons l'idée de Dieu. Ce théisme-là est une affaire de bon sens. C'est le bon sens de Voltaire, et non son âme qui demande un Dieu. Quand il l'a, il n'en sait que faire.

La force de Voltaire fut de donner la passion pour interprète au bon sens... Voltaire a été, non pas savant, mais instruit..... Jamais, chez lui, la répétition n'est fastidieuse. Voltaire fut le pamphlétaire par excellence. Ce mot l'exprime tout entier. Poëte épique, tragique, comique, satirique, Voltaire est pamphlétaire par dessus tout.....

En second lieu Voltaire a eu le sentiment de la justice sociale, et plus généralement l'instinct de la civilisation.....

Toute l'œuvre de Voltaire a été une nécessité et une préparation.....

Voltaire littérateur n'existe plus que dans l'histoire littéraire. Le siècle, en fait d'art, ne se réclame plus de lui..... Maintenant l'incrédulité même de Voltaire fait pitié à l'incrédulité savante de notre époque ; il a fallu creuser plus avant.

Personne n'a mieux servi la cause du prince des ténèbres que Voltaire ; mais si nous rentrons dans l'intérieur de son être....., nous n'y trouvons qu'un homme semblable à beaucoup d'autres hommes. (*Introduction à l'Histoire de la littérature française.*)

VITRY (AUBERT DE)..... Voltaire n'avait qu'un but : se mettre à la portée de tout le monde, introduire sa pensée dans tous les esprits, populariser le mépris et la haine de tout ce qu'il regardait comme abus. Il s'était constitué le directeur, le régulateur de toutes les intelligences, pour décréditer et pour détruire. C'était là son œuvre.

... Pitié sincère et ardente pour les souffrances des malheureux, haine vigoureuse contre tous les genres d'oppression, raison exquise, talent prodigieux, appliqué avec une admirable constance à la défense des opprimés et à la propagation des sentiments généreux : voilà les qualités de Voltaire, voilà ses titres à une admiration reconnaissante! Hostilité coupable autant qu'insensée contre les croyances naturelles à l'homme; folles attaques contre les révélations de la conscience, éclairée par la raison, en philosophie morale et religieuse; absurde mépris des mœurs domestiques, manifesté par de trop fréquents outrages à la pudeur et aux vertus du foyer; en somme, violentes et incessantes atteintes portées aux colonnes de l'édifice social : voilà les erreurs et les excès dignes de réprobation dans ce génie immense, toutes les fois que ses passions l'égarent..... Nous nous épuisons en efforts pour reconstruire sur de solides bases l'édi-

fice que sa main puissante a si fortement aidé à renverser. (*Dictionnaire de la Conversation.* Article VOLTAIRE.)

WARCY (PAILLET DE). Arouet fut mauvais fils, mauvais citoyen, ami faux, envieux, flatteur, ingrat, calomniateur des vivants et des morts, intéressé, intrigant, peu délicat, vindicatif; ambitieux de places, d'honneurs et de dignités; hypocrite, avare, intolérant, méchant, inhumain, despote, impie, blasphémateur, sacrilége, menteur, violent.

WITT (CORNÉLIS DE). Voltaire, le plus sensé des philosophes du XVIII^e^ siècle, a contribué pourtant à répandre l'absurde et pernicieux aphorisme que « le peuple ne veut jamais et ne peut vouloir que la liberté et l'égalité. » C'est qu'il croyait ne faire qu'une malice au pouvoir absolu; c'est qu'il ne croyait pas donner une règle de conduite. Mis aux prises avec les faits, il n'aurait voulu pour rien au monde d'un gouvernement basé sur une idée aussi contraire à l'expérience de l'humanité. L'amour du peuple ne l'aurait certes pas aveuglé.

Il n'avait au fond ni estime ni sympathie pour les masses. (*La Société anglaise au XVIII^e^ siècle.*)

En terminant notre travail, nous croyons pouvoir dire que cette édition populaire des ŒUVRES DE VOLTAIRE *est plus complète et moins confuse que la célèbre édition de M. Beuchot. Un nombre considérable de lettres nouvelles a grossi de près d'un cinquième la* CORRESPONDANCE GÉNÉRALE, *et un ordre meilleur a été introduit dans le classement des* MÉLANGES.

Trois pièces de vers et un ouvrage en prose qui figurent dans l'édition célèbre du bibliophile ont été rejetés par nous comme n'étant pas de Voltaire. Ce sont :

1° *L'*Ode sur la police de Louis XIV (*par La Mare*);

2° *L'*Epître à mademoiselle Salle (*par Gentil-Bernard*);

3° *La* Vie de Jean-Baptiste Rousseau;

4° *La* Prière du curé de Fresne.

*Les Pièces de l'*Affaire Sirven *ne sont pas a leur véritable place; on les trouve en* errata *à la fin du tome V.*

FIN DU HUITIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

PERSONNAGES AUXQUELS SONT ADRESSEES LES LETTRES DE LA CORRESPONDANCE GÉNÉRALE JUSQU'EN 1778.

Abeille, 3568, 3667.
Académie botanique de Florence (le secrétaire de l'), 3076.
Académie de Lausanne (aux membres de l'), 2864.
Agay (le comte d'), 6945.
Agincourt (d'), 6208.
Aiguillon (la duchesse douairière d'), 6386.
Ailly (d'), 6997.
Albaret (le comte d'), 2941, 3072.
Albergati, 2060, 2081, 3036, 3045, 3058, 3118, 3148, 3100, 3217, 3227, 3310 (bis), 3430, 3487, 3516, 3663, 3728, 3779, 3788, 3825, 3858, 3895, 3938, 3953, 4014, 4072, 4153, 4181, 4238, 4277, 4325, 4342, 4381, 4422, 4551, 4560, 4606, 4618, 4640, 4733, 5274, 5381, 5525, 5656, 5821, 6069, 6793, 6907, 7382.
Albertas (d'), 4719.
Alco (le président d'), 7043.
Algarotti (le comte), 2847, 3005, 3035, 3057, 3176, 3197, 3282, 3868.
Allamand, 6337.
Ambassadeurs (à tous les), 6070.
Anonymes, 2837, 3113, 3205, 3242, 3501, 3704, 3853, 4322, 4532, 4537, 4555, 4714, 4963, 5121, 5214, 5221, 5266, 5315, 5453, 5592, 5609, 5686, 5701, 5702, 5771, 5809, 5871, 5879, 5890, 5933, 5949, 5978, 6109, 6249, 6332, 6411, 6424, 6426, 6519, 6592, 6673, 6738, 6829, 6839, 7004, 7169, 7257, 7309, 7346, 7369, 7381, 7406, 7466, 7494, 7592, 7693.
Antremont (la marquise d'), 5511.
Aranda (le comte d'), 6420.
Argence de Dirac (le marquis d'), 2964, 2975, 3088, 3164, 3280, 3346, 3383, 3476, 3583, 3682, 3719, 3737, 3786, 3840, 3865, 3906, 3946, 3957, 4083, 4170, 4202, 4237, 4280, 4363, 4391, 4406, 4462, 4526, 4535, 4581, 4584, 4600, 4621, 4626, 4639, 4656, 4691, 4697, 4850, 4858, 4960, 5040, 5100, 5205, 5281, 5299, 5380, 5456, 5621, 5816, 5866, 6118, 6137, 6309, 6774, 6990, 7189, 7314, 7349, 7445, 7550, 7583, 7631, 7678.
Argens (la marquise d'), 6255.
Argental (le comte d'), 2904, 2908, 2911, 2918, 2921, 2923, 2928, 2943, 2953, 2963, 2978, 2980, 2984, 2991, 2996, 2998, 3001, 3007, 3015, 3027, 3038, 3044, 3056, 3062, 3067, 3073, 3087, 3089, 3093, 3096, 3103, 3109, 3115, 3117, 3123, 3125, 3131, 3133, 3135, 3142, 3152, 3160, 3162, 3168, 3179, 3185, 3188, 3192, 3200, 3212, 3216, 3219, 3223, 3228, 3232, 3249, 3251, 3254, 3255, 3261, 3265, 3277, 3283, 3291, 3296, 3300, 3302, 3308, 3314, 3317, 3327, 3354, 3356, 3361, 3369, 3370, 3373, 3377, 3383, 3403, 3408, 3410, 3419, 3422, 3429, 3432, 3433, 3440, 3448, 3449, 3461, 3470, 3473, 3478, 3481, 3485, 3488, 3494, 3501, 3510, 3515, 3520, 3532, 3538, 3539, 3541, 3543, 3548, 3554, 3563, 3567, 3575, 3577, 3578, 3586, 3597, 3599, 3609, 3610, 3613, 3614, 3619, 3621, 3623, 3631, 3636, 3638, 3640, 3643, 3651, 3662, 3666, 3668, 3676, 3678, 3680, 3683, 3686, 3688, 3698, 3702, 3707, 3710, 3711, 3716, 3725, 3730, 3731, 3735, 3742, 3746, 3752, 3753, 3754, 3759, 3761, 3774, 3775, 3777, 3784, 3790, 3797, 3799, 3805, 3806, 3812, 3820, 3821, 3831, 3833, 3834, 3843, 3844, 3846, 3847, 3850, 3856, 3861, 3867, 3869, 3873, 3878, 3881, 3887, 3891, 3896, 3897, 3900, 3902, 3904, 3905, 3923, 3926, 3927, 3940, 3942, 3944, 3947, 3956, 3960, 3962, 3964, 3966, 3968, 3971, 3976, 3984, 3987, 3989, 3995, 3998, 4004, 4009, 4011, 4015, 4020, 4022, 4023, 4024, 4034, 4037, 4040, 4046, 4056, 4060, 4065, 4067, 4070, 4071, 4075, 4084, 4094, 4097, 4099, 4101, 4105, 4113, 4116, 4123, 4126, 4136, 4140, 4143, 4149, 4150, 4151, 4155, 4158, 4162, 4166, 4172, 4176, 4180, 4183, 4186, 4194, 4197, 4200, 4204, 4208, 4214, 4218, 4220, 4226, 4229, 4230, 4234, 4235, 4236, 4239, 4241, 4246, 4252, 4263, 4266, 4271, 4279, 4281, 4286, 4287, 4295, 4299, 4302, 4303, 4305, 4312, 4329, 4330, 4339, 4343, 4344, 4350, 4355, 4356, 4372, 4376, 4380, 4384, 4385, 4393, 4397, 4402, 4410, 4414, 4421, 4423, 4429, 4439, 4441, 4447, 4456, 4463, 4470, 4479, 4483, 4490, 4496, 4500, 4518, 4523, 4528, 4545, 4557, 4567, 4573, 4587, 4593, 4595, 4599, 4602, 4605, 4611, 4617, 4622, 4632, 4634, 4637, 4638, 4641, 4643, 4649, 4653, 4654, 4661, 4672, 4681, 4682, 4684, 4689, 4700, 4707, 4720, 4723, 4730, 4735, 4737, 4739, 4740, 4741, 4745, 4747, 4756, 4761, 4765, 4774, 4784, 4787, 4791, 4794, 4798, 4802, 4816, 4824, 4832, 4845, 4852, 4862, 4870, 4874, 4881, 4890, 4897, 4910, 4916, 4946, 4958, 4967, 4974, 4981, 4996, 5000, 5006, 5013, 5016, 5020, 5021, 5025, 5029, 5033, 5036, 5038, 5039, 5043, 5044, 5053, 5058, 5064, 5065, 5068, 5069, 5072, 5075, 5076, 5079, 5080, 5084, 5090, 5091, 5108, 5120, 5123, 5135, 5140, 5145, 5152, 5157, 5190, 5195, 5225, 5231, 5232, 5237, 5240, 5244, 5248, 5249, 5256, 5257, 5259, 5260, 5269, 5275, 5280, 5285, 5292, 5304, 5305, 5311, 5319, 5326, 5335, 5342, 5352, 5361, 5371, 5375, 5391, 5394, 5406, 5430, 5458, 5485, 5498, 5509, 5510, 5522, 5543, 5561, 5568, 5586, 5594, 5608, 5612, 5618, 5622, 5630, 5634, 5638, 5653, 5667, 5678, 5681, 5689, 5696, 5698, 5726, 5748, 5759, 5780, 5796, 5798, 5804, 5808, 5824, 5834, 5835, 5848, 5859, 5863, 5869, 5884, 5897, 5900, 5907, 5910, 5918, 5937, 5946, 5955, 5965, 5968, 5990, 6002, 6014, 6015, 6023, 6029, 6042, 6047, 6055, 6058, 6068, 5108, 6141, 6146, 6159, 6184, 6189, 6203, 6209, 6228, 6250, 6260, 6288, 6305, 6345, 6351, 6390, 6375, 6383, 6389, 6391, 6394, 6407, 6415, 6422, 6431, 6440, 6444, 6446, 6452, 6453, 6462, 6463, 6464, 6467, 6474, 6479, 6484, 6486, 6495, 6501, 6505, 6506, 6507, 6517, 6518, 6523, 6524, 6528, 6535, 6539, 6544, 6548, 6551, 6563, 6566, 6573, 6584, 6594, 6597, 6602, 6603, 6609, 6618, 6621, 6627, 6640, 6642, 6648, 6652, 6662, 6674, 6687, 6689, 6706, 6713, 6724, 6746, 6757, 6759, 6765, 6785, 6786, 6795, 6799, 6809, 6818, 6834, 6837, 6843, 6852, 6854, 6870, 6877, 6890, 6892, 6893, 6899, 6912, 6919, 6925, 6933, 6937, 6941, 6943, 6949, 6955, 6962, 6968, 6981, 6989, 6998, 7000, 7010, 7015, 7033, 7040, 7047, 7061, 7065, 7073, 7092, 7098, 7101, 7107, 7111, 7112, 7122, 7139, 7141, 7156, 7173, 7184, 7188, 7221, 7269, 7297, 7312, 7322, 7326, 7340, 7354, 7362, 7373, 7379, 7391, 7398, 7399, 7409, 7413, 7433, 7440, 7456, 7463, 7471, 7485, 7493, 7502, 7508, 7526, 7535, 7546, 7551, 7555, 7558, 7560, 7568, 7572, 7575, 7579, 7591, 7599, 7603, 7610, 7615, 7616, 7622, 7627, 7634, 7637, 7659, 7676, 7684, 7695.
Argental (la comtesse d'), 2920, 2926, 2939, 3203, 3225, 3234, 3237, 3244, 3268, 3279, 3337, 3851, 3888, 4031, 4320, 4328, 4368, 4407, 4806, 5089, 5128, 6077, 6092, 6202, 6218, 6231, 6240, 6287.
Arnaud (l'abbé), 4013, 6325.
Arnoult, 3452, 3454, 3460, 3484.
Attaignant (l'abbé de l'), 7680.
Aubert (l'abbé), 3463.
Audibert, 3756, 3771, 3983, 5356, 6006, 6381, 6867, 6995, 7104, 7288, 7303, 7506.
Audra (l'abbé), 5354, 5676, 5712, 5757, 5782, 5802, 5823, 5870, 5891, 5905, 5930, 5938, 5944, 5982, 6022, 6067, 6086.
Autrey (le comte d'), 4033.
Azy (la marquise d'), 7590.
Bacquencourt (de), 7425, 7470.
Bade-Dourlach (la margrave de), 2849, 3886, 4154, 4206, 4212,
Bagieu, 3175, 3333.
Baillon, 4125.
Bailly, 7209, 7247, 7264, 7496.
Balaidier, 4028.
Bareuth (la margrave de), 2867.
Barrau (de), 5332.
Barry (la comtesse du), 6710, 6760.
Baskerville, 6366, 6309.
Bassevitz (la comtesse de), 3350, 3628.
Bastide (de), 3256, 4592.
Baudeau (l'abbé), 7064.
Bazire, 4370.
Beauharnais (madame Fanny de), 6472, 7051.
Beaumont-Jacob (de), 4608, 4615, 4616, 4628, 4631, 4701, 4703, 4716, 4722, 4726, 5718, 5814, 5815.
Beauteville (de), 5086, 5095, 5105, 5144, 5660.
Beauvais (Jean de), 6930.
Beauvau (le prince de), 6301.
Beauzée, 5471.
Beccaria (le marquis de), 3700.
Béguillet, 7164.
Belestat (le marquis de), 5648, 5649, 5715.
Belleval, 6805.
Belloney (l'abbé), 7226, 7227.
Belloy (de), 4489, 4517, 5238, 5267, 5294, 5963, 6075, 6358, 6403, 6503.
Belot (madame), 2883, 3064, 3071, 3097, 3120, 3150, 3173, 6108, 3322, 3387, 3401, 3537, 3931.
Belowski (prince de), 7055.
Berault (l'abbé), 5188.
Berger, 4480.
Bernis (de), 3569, 3582, 3608, 3620, 3630, 3650, 3672, 3685, 3695, 3712, 3723, 3747, 3763, 3766, 3793, 3813, 3901, 3910, 3933, 3963, 4017, 4052, 4073, 4144, 4157, 4184, 4228, 4282, 4561, 5057, 5142, 5231, 5264, 5805, 5820, 5862, 5931, 5979, 6054, 6224, 6232, 6242, 6266, 6401, 6436, 6481, 6531, 6547, 6560, 6564, 6719, 6771, 7094, 7423.
Bernstorff, 5130.
Bertillot, 7035.
Bertrand, 2838, 2848, 2854, 2859, 2865, 2869, 2872, 2881, 2886, 2887, 2891, 2903, 2945, 2951, 2987, 2990, 3008, 3014, 3022, 3031, 3051, 3070, 3101, 3130, 3316, 3443, 3860, 3921, 3965, 3981, 4112, 4120 4132, 4134,

4146, 4152, 4187, 4242, 4247, 4331, 4333, 4379, 4398, 4433, 4502, 4513, 4550, 4568, 4994, 6016, 6051, 6144, 6197, 6237, 6416, 6589, 6605, 6779, 6781.
Bessin, 4442.
Bettinelli, 3065, 3106.
Bianchi (le docteur), 3633.
Bicquilby (de), 2957.
Bielfeld (le baron de), 3469.
Biord, évêque d'Annecy, 5555, 5565.
Blin de Saumore, 4943.
Blot (la comtesse de), 7641.
Boccage (madame du), 2850, 4346, 5217, 5659 à 7387.
Boisgelin (le comte de), 5199.
Boisjelin (la comtesse de), 6312.
Boncerf (de), 7298.
Bordes, 3191, 4358, 4378, 4434, 4487, 4510, 5031, 5049, 5149, 5212, 5235, 5258, 5289, 5296, 5300, 5302, 5350, 5545, 5573, 5632, 5679, 5685, 5695, 5719, 5832, 5858, 5895, 5896, 5923, 6370, 6667, 6671, 6693, 6721, 6751, 6954.
Boudot (l'abbé), 5707.
Boufflers (la marquise de), 3626, 4419, 5042, 5107, 5118.
Boufflers (le chevalier de), 5597.
Bouillon (le duc de), 3506, 5419, 5446
Bouret, 3606, 5611.
Bourgelat, 6390, 7046.
Bouvart, 6003, 6024.
Breules (de), 2839, 2855, 2857, 2862, 2863, 2871, 2875, 2082, 3055, 3299, 4390, 4400.
Bret, 3571.
Brosses (le président de), 3049, 3570.
Brus (de), 4521.
Buchwald (madame de), 4203.
Bure père (de), 7408.
Burigny (Levesque de), 3509, 3513
Caillava, 4686.
Cailleau, 6860.
Calas (madame), 3794.
Campi (le comte), 6896, 6900.
Capperonnier, 3493, 3658, 5532.
Caraccioli (de), 7416.
Carli, 5710.
Cesarotti (l'abbé), 4732.
Chabanon (de), 4338, 4412, 4588, 4670, 4694, 4736, 4750, 4760, 4766, 4810, 4859, 4844, 4931, 4961, 4998, 5031, 5134, 5197, 5203, 5417, 5423, 5431, 5444, 5445, 5450, 5464, 5478, 5488, 5504, 5518, 5523, 5529, 5551, 5559, 5567, 5570, 5592, 5600, 5606, 5624, 5663, 5692, 5737, 5743, 5783, 5797, 5811, 5851, 5867, 5909, 5976, 6005, 6148, 6261, 6297, 6450, 6488, 6540, 6620, 6632, 6678, 6717, 6787, 7103, 7109, 7123, 7234, 7317, 7331, 7342, 7499, 7564, 7574, 7582, 7692.
Chamfers, 6527.
Chamfort (de), 4169, 4257, 5042, 6964
Champbonin (madame de), 3632, 4102
Champfleur (fils), 3404, 3503.
Chardon, 5014, 5055, 5125, 5220, 5442, 5434, 5449, 5473, 5491, 5513,
Charles (Théodore), électeur palatin, 3372, 3421, 3456, 3751.
Chastellux (de), 5097, 5146, 6258, 6604, 6631, 6816, 7041, 7063, 7455, 7512, 7518, 7531, 7556, 7596.
Chauvelin (de), 2853, 2858, 2878, 2885, 2912, 2954, 3169.
Chauvelin (le marquis de), 2983, 2994, 3006, 3226, 3347, 3580, 3617, 3618, 3642, 3671, 3681, 3782, 3803, 3821, 3828, 3835, 3857, 3894, 4049, 4068, 4080, 4086, 4089, 4215, 4224, 4259, 4335, 4349, 4362, 5109, 5169, 5261.
Chenevières (de), 3081, 3104, 3199, 3208, 3241, 3262, 3323, 3335, 3331, 3450, 3474, 3547, 3572, 3592, 3634, 3655, 3827, 3841, 3883, 4061, 4087, 5136, 5226, 5344, 5357, 5360, 5379, 5409, 5499, 5534, 5569, 5575, 5590, 5850, 6691, 6822.
Chesterfield (milord), 6377.
Choiseul (le comte de), 2905, 3798, 3832.
Choiseul (le duc de), 3472, 3936, 3937, 4771, 5087, 5161, 5532, 5542, 660, 5842, 5989, 6012, 6140, 6323, 6714.
Choiseul (la duchesse de), 5465, 5502, 5601, 5731, 5807, 5810, 5829, 55854, 5872, 5893, 5903, 5953, 5995, 6013, 6021, 6031, 6053, 6065, 6126, 6133, 6136, 6153, 6180, 6265, 6291, 6317, 6318, 6339.
Christian VII (roi de Danemark), 5131, 6196, 6246.
Christin, 4688, 4734, 4962, 5172, 5192, 5400, 5587, 5614, 5617, 5672, 5855, 5947, 5957, 5974, 6057, 6085, 6127, 6170, 6181, 6222, 6225, 6259, 6315, 6362, 6460, 6588, 6605, 6772, 6777, 7007, 7078, 7116, 7147, 7200, 7279, 7295, 7364, 7491, 7595, 7617, 7620.
Christin (madame), 6696.
Cideville (de), 2840, 2924, 2950, 3068, 3209, 3325, 3399, 3438, 3561, 3622, 3722, 3765, 3859, 3876, 3980, 4188, 4244, 4468, 4505, 4629, 5553, 5554, 6221, 6319.
Clairaut, 2935.
Clairon (mademoiselle), 3202, 3213, 3235, 3236, 3512, 3536, 3560, 3920, 4308, 4341, 4547, 4585, 4598, 4601, 4627, 4635, 4718, 4763, 4792, 4895, 4999, 5395, 7653.
Clos, 3201.
Clugny (de), 7427.
Cogez (l'abbé), 5317.
Colini, 2843, 2846, 2851, 2901, 2948, 3011, 3029, 3079, 3137, 3157, 3206, 3264, 3315, 3351, 3411, 3420, 3486, 3534, 3644, 3673, 2693, 3709, 3742, 3765, 3802, 3815, 3824, 3863, 3872, 3884, 3911, 3928, 3948, 3952, 3979, 3987, 4003, 4161, 4211, 4260, 4277, 4314, 4316, 4369, 4377, 4387, 4468, 4478, 4564, 4590, 4609, 4651, 4838, 4982, 5166, 5295, 5373, 5397, 5411, 5578, 5684, 5772, 5921, 5967, 5991, 6113, 6138, 6161, 6179, 6800, 6849, 7106, 7141, 7633.
Colinet, 4450.
Colman, 5675.
Comédiens français (les), 4135.
Condé (le prince de), 5310, 7447, 7448, 7484.
Condorcet (le marquis de), 6156, 6199, 6235, 6438, 6487, 6543, 6617, 6629, 6649, 6698, 6732, 6788, 6798, 6814, 6844, 6850, 6872, 6891, 6905, 6920, 7100, 7459, 7585, 7607.
Constant de Rebecque (le baron de), 6550, 6758, 6859, 7018, 7114, 7248.
Coqueley, 5243.
Corneille, 3311.
Corneille (mademoiselle), 3276,
Coste, 5919.
Coudray (le chevalier du), 6659.
Courteilles (de), 3604.
Courtivron (le marquis de), 7161, 7170,
Coutant d'Orville, 4762.
Cramer (Gabriel), 3278, 3344, 3943, 5665, 5784, 6027, 6344, 6340, 6360, 6378, 7255.
Cramer (madame Gabriel), 5122.
Crillon (l'abbé de), 6333.
Croix (de), 7521, 7630.
Crosnot (de), 7419, 7422, 7428.
Cubières (le marquis de), 7570.
Cubières (le chevalier de), 6938.
Cubières-Palmézeaux (le chevalier de), 7071.
Cursay (l'abbé de), 6715.
Damilaville, 3136, 3165, 3186, 3189, 3193, 3231, 3272, 3309, 3328, 3329, 3332, 3342, 3364, 3368, 3378, 3384, 3388, 3395, 3413, 3418, 3423, 4434, 3442, 3447, 3464, 3468, 3498, 3519, 3530, 3542, 3574, 3598, 3600, 3616, 3639, 3648, 3656, 3664, 3670, 3687, 3696, 3701, 3705, 3724, 3729, 3733, 3738, 3739, 3744, 3755, 3762, 3770, 3772, 3791, 3800, 3818, 3822, 3826, 3829, 3830, 3839, 3842, 3845, 3851, 3855, 3870, 3874, 3880, 3885, 3889, 3892, 3905, 3909, 3916, 3919, 3925, 3929, 3930, 3954, 3958, 3961, 3970, 3973, 3974, 3975, 3978, 3986, 3988, 3990, 3992, 3996, 4003, 4009, 4012, 4018, 4019, 4025, 4029, 4030, 4032, 4033, 4039, 4043, 4047, 4051, 4053, 4054, 4055, 4057, 4058, 4059, 4062, 4063, 4069, 4078, 4081, 4085, 4088, 4090, 4091, 4092, 4096, 4100, 4103, 4104, 4108, 4111, 4117, 4118, 4121, 4122, 4124, 4127, 4128, 4131, 4137, 4138, 4147, 4156, 4163, 4169, 4171, 4174, 4177, 4182, 4192, 4196, 4199, 4203, 4205, 4210, 4213, 4216, 4221, 4223, 4225, 4227, 4240, 4245, 4249, 4254, 4261, 4268, 4274, 4284, 4296, 4300, 4306, 4311, 4327, 4332, 4340, 4345, 4354, 4359, 4364, 4366, 4367, 4389, 4399, 4405, 4415, 4418, 4426, 4431, 4435, 4437, 4440, 4444, 4446, 4453, 4458, 4464, 4466, 4469, 4471, 4475, 4477, 4482, 4485, 4491, 4429, 4495, 4498, 4503, 4509, 4514, 4519, 4524, 4529, 4533, 4534, 4541, 4543, 4546, 4548, 4552, 4554, 4556, 4563, 4565, 4566, 4569, 4570, 4571, 4572, 4576, 4578, 4580, 4582, 4586, 4592, 4596, 4604, 4659, 4667, 4673, 4675, 4678, 4680, 4687, 4690, 4693, 4698, 4706, 1710, 4713, 4724, 4727, 4729, 4738, 4742, 4746, 4749, 4752, 4753, 4759, 4764, 4769, 4770, 4778, 4781, 4785, 4788, 4795, 4797, 4803, 4808, 4812, 4823, 4828, 4830, 4833, 4835, 4841, 4842, 4846, 4853, 4854, 4857, 4861, 4867, 4871, 4876, 4878, 4882, 4886, 4887, 4891, 4896, 4903, 4904, 4906, 4907, 4909, 4913, 4914, 4918, 4923, 4924, 4926, 4929, 4933, 4937, 4938, 4939, 4944, 4952, 4954, 4957, 4966, 4969, 4973, 4977, 4979, 4984, 4990, 4992, 4993, 4995, 5001, 5003, 5007, 5010, 5011, 5015, 5018, 5022, 5030, 5034, 5035, 5041, 5050, 5051, 5054, 5059, 5065, 5070, 5073, 5081, 5082, 5098, 5103, 5104, 5119, 5127, 5132, 5139, 5160, 5161, 5163, 5174, 5181, 5186, 5202, 5211, 5218, 5223, 5224, 5229, 5236, 5252, 5255, 5262, 5268, 5277, 5278, 5282, 5287, 5290, 5293, 5301, 5308, 5312, 5321, 5324, 5329, 5334, 5339, 5347, 5355, 5361, 5365, 5366, 5368, 5369, 5372, 5382, 5388, 5393, 5402, 5404, 5410, 5414, 5418, 5421, 5425, 5427, 5440, 5447, 5455, 5462, 5469 5472, 5481, 5486, 5494, 5495, 5503.
D'Ammon, 5557.
Daquin, 7689.
D'Aquin de Château-Lyon, 278.
Dauloine, 5588.
Darget, 3023.
Deffand (la marquise du), 2842, 2955, 2970, 2999, 3017, 3075, 3081, 3140, 3163, 3196, 3233, 3247, 3292, 3307, 3340, 3389, 3500, 3525, 3552, 3603, 3675, 4042, 4082, 4110, 4145, 4164, 4198, 4207, 4243, 4255, 4232, 4275, 4283, 4242, 4310, 4337, 4348, 4357, 4361, 4516, 4542, 4658, 4676, 4748, 4768, 4783, 4965, 5017, 5265, 5501, 5539, 5602, 5610, 5671, 5690, 5694, 5703, 5717, 5724, 5734, 5744, 5756, 5762, 5775, 5788, 5843, 5852, 5865, 5894, 5906, 5928, 5945, 5973, 5992, 6025, 6043, 6048, 6061, 6065, 6083, 6112, 6122, 6135, 6162, 6198, 6206, 6233, 6252, 6264, 6269, 6297, 6302, 6311, 6326, 6343, 6350, 6359, 6457, 6470, 6483, 6489, 6496, 6500, 6515, 6532, 6562, 6568, 6579, 6656, 6730, 6740, 6755, 6782, 6787, 6815, 6856, 6885, 6895, 6909, 6921, 6954, 6970, 6976, 6977, 6981, 7002, 7022, 7037, 7057, 7066, 7079, 7186, 7639.
Delacroix (Lejeune), 6454.
Delacroix, 6183, 6223, 6414.
Delaleu, 5540.
Delaunay, 7612.
Delille (l'abbé), 3467.
Delisle de Sales, 6072, 6186, 6365, 7267, 7283, 7335, 7501, 7519, 7586, 7606, 7618.
Deodati de Tovazzi, 3352, 4911.
Deparcieux, 5307, 5593.
Derrey de Roqueville, 5839.
Desbans, 6546.
Des Essarts, 7175, 7285, 7432.
Desprez, 6096.
Desprez de Crassy, 5222, 7690, 7691.
Desprez de Crassy (madame de), 6020.
Devaux, 3274, 3587.
Diderot, 3310, 3411, 4365, 4892, 6494, 6575, 7402, 7460.
Dionis (mademoiselle), 7660.
Dionis du Séjour, 7013, 7328.

D'Ogny, 6501.
Doigny du Ponceau, 7580.
Dodin, 7099.
Domaschnieff, 7386.
Dorat, 5083, 5110, 5165, 5184, 5209, 5516, 6120, 6151.
Duchêne (veuve), 4685, 4869, 5359.
Duclos, 3119, 3153, 3170, 3240, 3270, 3416, 3431, 3436, 3491, 3513, 3517, 3526, 3529, 3540, 3549, 3557, 3566, 3570, 3584, 3593, 3629, 3645, 3657, 3708, 3714, 3732, 3787, 3814, 3890, 4146, 4374, 4383, 4388, 4465, 4488, 6129, 6216, 6283.
Dumolard, 3338.
Dumoustier de la Fond, 7671.
Dupaty, 5769, 6205, 6207.
Dupont, 2844, 2882, 2895, 2968, 3294, 3376, 4298, 4317, 4334, 4352, 4371, 4392, 4396, 4409, 4411, 4417, 4428, 4445, 4538, 4614, 4674, 5374, 5390, 5399, 5403, 5407, 5413, 5438, 5439, 5563, 5595, 5647, 5651, 5760, 5774, 5777, 5841, 5961, 6026, 7313, 7316, 7376.
Dupont de Nemours, 4038, 5818, 6106, 7137, 7159, 7244, 7256, 7273, 7282, 7292, 7306, 7311, 7323, 7325, 7329.
Dupuits, 5700.
Dupuy, 4309.
Dupuy, née de l'Estanduère (madame), 5952.
Dutens, 4386, 5514.
Dutertre, 7403, 7479, 7497, 7539, 7613.
Duverger de Saint-Etienne, 3318.
Duvoisin (madame), 6430.
Editeurs de la Bibliothèque de romans (messieurs les), 7118.
Eisen, 5338.
Elie de Beaumont, 3736, 3804, 3848, 3871, 3918, 4481, 4497, 4536, 4540, 4549, 4553, 4612, 4646, 4751, 4754, 4777, 4831, 4875, 4893, 4922, 4945, 4951, 5096, 5138, 5159, 5180, 5201, 5204, 5230, 5401, 5475, 5527, 5577, 5599, 5853, 5877, 5878, 5960, 5964, 5970, 5985, 6017, 6041 6117, 6331, 7464.
Elie de Beaumont (madame), 4285.
Enville (la duchesse d'), 6971, 7020.
Epinay (madame d') 2889, 2893, 2910, 2914, 2927, 2929, 2930, 2931, 2936, 2942, 2944, 2962, 2969, 2971, 2972, 2973, 2976, 2997, 3002, 3021, 3037, 3039, 3041, 3054, 3083. 3098, 3099, 3114, 3126, 3134, 3141, 3151, 3156, 3171, 3181, 3204, 3245, 3312, 3380, 3382, 3409, 3446, 3511, 3531, 4195, 4351, 4394, 4865, 4930, 4970, 5415, 5580, 5817, 5876, 6174, 6247, 6534, 6569, 6902, 7024, 7640, 7651.
Espagnac (le baron d'), 6808, 6826, 7027, 7042, 7120, 7131, 7236, 7343, 7401, 7450, 7514, 7520.
Espréménil (d') 3612.
Estaing (le comte d'), 4940.
Etallonde de Morival (d'), 5004, 5143, 5270, 5386, 6606, 6811, 6831, 6848, 7220.
Fabry, 2836, 2992, 3154, 3229, 3366, 3381, 3385, 3392, 3415, 3441, 3459, 3465, 3466, 3594, 3602, 4459, 4460, 4461, 4467, 4473, 4476, 5291, 6201, 6214, 6236, 6327, 6373, 6581, 6591, 6840, 7082, 7093, 7126, 7127, 7190, 7196, 7197, 7202, 7210, 7222, 7229, 7230, 7231, 7232, 7235, 7242, 7253, 7254, 7260, 7261, 7263, 7268, 7277, 7278, 7287, 7302, 7319, 7411, 7469, 7614.
Faivre, 7211.
Fargès (de), 7243, 7251, 7262, 7284.
Faugères (le baron de), 7348.
Favart, 4702, 7149.
Favart (madame), 5537.
Fékété (le comte de), 5288, 5333, 5398, 5549, 5673, 5733, 5936.
Fel (mademoiselle), 2935, 3502.
Fenouillot de Falbaire, 5433, 5552.
Fermiers généraux (messieurs les), 7350.
Fez, 3715.
Fischer, 5550.
Fleurieu (de) 4451.
Florian (le marquis de), 2907, 3692, 4404, 4665, 4782, 4818, 4900, 5099, 5126, 5182, 5219, 5233, 5279, 5314, 6019, 6030, 6119, 6276, 6300, 6820, 6821, 6829, 6842, 6845, 6847, 6851, 6940, 7016, 7474, 7540, 7542 7644, 7663.
Florian (le chevalier de), 7475.
Florian (madame de) ci-devant madame de Fontaine, 3718, 3852, 3875, 4668, 4669, 4728, 4744, 5024, 5210, 5228, 5389, 5749, 5779, 5600.
Florian (M. et madame de), 5548.
Fontaine (madame de), 2892, 2898, 2917, 2931, 2985, 2995, 3078, 3106, 3161, 3222, 3386, 3407, 3445, 3458, 3635, 3646, 3661, 3669, 3677, 3691.
Fontanelle (de), 6111.
Formey, 2873, 3020, 3053, 4272, 6364.
Foucher (l'abbé), 5795, 5826, 5888.
Foy (le comte de), 6215
Fraigne (de), 4454.
Frédéric, landgrave de Hesse-Cassel, 4190, 4219, 4849, 4917, 4928, 5693, 7360.
Frédéric-Guillaume, prince de Prusse, 6100, 6241
Fresnay (de) 4273.
Gabard, 6459.
Gaillard, 5662, 5727, 5752, 5791.
Gallitzin (le prince), 4663, 5227, 5336, 5728, 6703.
Gamerra (de), 6743.
Gaultier (l'abbé), 7654, 7657, 7662.
Gay de Noblac, 4976, 5579.
Gazetier d'Avignon (le), 5564.
Gazette littéraire (aux auteurs de la), 4124.
Geoffrin (madame), 4250, 4864.
Germain, 7443.
Gilli (de) 4430
Gin, 7533.
Goldoni, 3218, 3789, 3810, 3893, 3959, 4098, 4290, 4575, 6465.
Goltz (le baron de), 6080, 7025.
Grammont (la duchesse de), 4253, 4443, 4821, 5060, 5213.
Grimm (le baron), 4847, 5487, 5704, 6100, 6155, 6172.
Gros, curé de Ferney, 5556, 5767, 5768.
Gudin de Brenellerie, 5589, 7438, 7500.
Guillaumot, 5619, 6641.
Gustave III, roi de Suède, 6397.
Guy Duchesne, 4139.
Guyot, 5328, 5370.
Haller (le baron de), 2863.
Hamilton (le chevalier), 6708.
Hauteraies (des), 3305.
Helvétuis, 3145, 3250, 3295, 3320, 3345, 3414, 3435, 3499, 3780, 3935, 3951, 4001, 4010, 4050, 4064, 4079, 4589, 4986, 5005.
Hénault (le président), 3477, 4115, 4276, 4373, 5512, 5627, 5637, 5650, 5660.
Hénin (la princesse d'), 7388.
Hennin, 3052, 3585, 4647, 4705, 4708, 4709, 4711, 4721, 4731, 4767, 4772, 4809, 4819, 4826, 4829, 4868, 4873, 4879, 4880, 4899, 4980, 5028, 5032, 5071, 5074, 5113, 5114, 5115, 5116, 5117, 5137, 5156, 5330, 5441, 5457, 5467, 5476, 5520, 5531, 5535, 5538, 5613, 5615, 5635, 5639, 5643, 5644, 5645, 5691, 5720, 5761, 5831, 5915. 5924, 5925, 5934, 5984, 5987, 5988, 5996, 5998, 6008, 6010, 6011, 6038, 6056, 6062, 6078, 6079, 6080, 6082, 6084, 6095, 6098, 6103, 6107, 6160, 6163, 6210, 6211, 6242, 6217, 6226, 6268, 6330, 6348, 6400, 6427, 6549, 6625, 6931, 6956, 6999, 7035, 7203, 7272, 7301, 7345, 7486, 7605.
Henri de Prusse (le prince), 6660.
Henriquez, 7489.
Héron, 3293.
Horn (madame de), 5625.
Hornoy (d'), 4035, 6966.
Hornoy (madame d'), 6128.
Hume, 4985.
Imbert, 3439, 6253, 6637.
Iraith (l'abbé), 3615, 4191, 4793.
Jabineau de la Voute, 4757, 4773.
Jardin (de), 5983.
Jaucourt (le marquis de), 6094, 7237.
Joly de Fleury, 6257.
Joly (madame), 6963.
Juih (le chevalier de), 5581.
Kayserling (le comte de), 3437.
Keate, 6745.
Keith (milord), 2965.
La Borde (de), 4666, 5254, 5276, 6684, 6692.
Laborde, banquier, 6034.
Laborde des Martres (madame de), 5904.
La Chalotais (de), 3713, 3758, 3764, 3830, 3903, 3924 3982, 3994, 4353.
La Chau (l'abbé de), 7315.
Lacombe, 3092, 4780, 4790, 4799, 4820, 4837, 4859, 4872, 4877, 4902, 4934, 4959, 4964, 4968, 4978, 4997, 5012, 5019, 5037, 5048, 5067, 5178, 5253, 5327, 5836, 6074.
Lacombe (François), 3985.
La Condamine (de), 6286.
La Cour (madame de), 2961.
La Dixmerie (de), 7649.
La Fargue (de), 3524, 4436.
La Folie (de), 7223.
La Harpe (de), 4129, 4258, 4289, 4520, 4660, 4901, 4915, 4935, 5583, 5661, 5716, 5758, 5786, 5971, 5999, 6004, 6037, 6060, 6115, 6147, 6275, 6367, 6379, 6402, 6435, 6445, 6468, 6475, 6511, 6556, 6599, 6626, 6657, 6668, 6699, 6749, 7059, 7069, 7117, 7133, 7157, 7246, 7270, 7291, 7337, 7361, 7371, 7383, 7405, 7509, 7528, 7571, 7577, 7600, 7621.
La Houlière (de), 6164.
Lalande (de), 5642, 5654, 6766, 6961, 6994, 7030.
Lally (le comte de), 7683.
Lally-Tolendal (le chevalier de), 6679, 6700.
La Marche (de), 3343, 4775.
Lamberg (le comte de), 7488.
La Michaudière (de), 3893.
La Motte (de), 6906.
La Motte-Gefrard (de), 3748, 3769, 3922, 4142, 5623.
La Ponce (de), 6296.
La Popelinière (de), 3374.
La Porte (l'abbé de), 3360.
La Rochefoucauld (le duc de), 7026.
La Sauvagère (de), 4267, 6143, 6167, 7549.
La Touraille (le comte de), 3059, 3548, 3801, 4066, 4515, 4825, 5106, 5408, 5463, 5530, 5560, 5631, 5633, 5713, 5773, 5789, 5846, 5901, 6064, 6142, 6280, 6898, 7482, 7552.
La Tourette (de), 3060, 5528, 5959, 6089, 6355, 7086, 7333.
Laujon, 7372.
Laurencin (le comte de), 5286.
Laurent, 6413.
Laus de Boissy, 5943, 6045, 6664, 7062, 7352, 7548.
La Vallière (le duc de), 2922, 3426, 4175, 4942, 5167.
Lavaysse de Vidon, 5714.
La Verpillière (de), 6307.
La Verpillière (madame de), 7171.
La Vrillière (le duc de), ci-devant comte de Saint-Florentin, 6316, 6472.
Lebas, 7005.
Lebrun, 3258, 3275, 3290, 3321, 3357, 3358, 3362, 3367, 3375, 3379, 3400, 3412, 3480, 3489, 3523, 3528, 3697, 3837.
Leclerc (N.-G.), 5787.

Leclerc de Montmerci, 4201, 4248, 4360, 4416, 4472, 4527, 4652, 4927, 5558, 6185, 6321.
Le curé de Saint-Sulpice, 7661.
Le Français, 6076.
Legat de Furcy, 4119.
Le Gentil, 7375.
Legoux de Gerland, 6230.
Lejeune de Lacroix, 6654, 6712, 7014.
Lekain, 3091, 3214, 3246, 3301, 3326, 3397, 3451, 3514, 3653, 3659, 3684, 3726, 3879, 3899, 4016, 4021, 4173, 4270, 4288, 4304, 4321, 4457, 4574, 4623, 4644, 4648, 4655, 4664, 4679, 4683, 4696, 4894, 5153, 5162, 5168, 5170, 5171, 5179, 5183, 5185, 5189, 5251, 5306, 5340, 5424, 5794, 5966, 6040, 6335, 6509, 6533, 6581, 6567, 6615, 6645, 6686, 6735, 6776, 7011, 7180, 7626.
Le Pelletier de Morfontaine, 7589.
L'Epine, 6987.
Le Riche, 4936, 5045, 5101, 5124, 5191, 5284, 5471, 5517, 5576, 5977.
Leroy, 5874.
Le Tinois, 5705.
Letourneur, 5819.
Lewenhaupt (le comte de), 5508, 6554, 6824, 6992.
Lieutenant-criminel du pays de Gex (au), 3331.
Ligne (le prince de), 4107, 4185, 4494, 4889, 5687, 5799, 5856, 6558, 6915, 6953, 7462, 7626.
Ligne (la princesse de), 4264.
Linant, 3050, 3146.
Linguet, 5193, 5763.
Lisle (le chevalier de), 6720, 6770, 6807, 6833, 6853, 6857, 6861, 6866, 6868, 6873, 6874, 6875, 6878, 6880, 6882, 6884, 6888, 6897, 6901, 6903, 6917, 6946, 6965, 7009, 7032, 7054, 7080, 7304, 7318, 7541, 7638.
Lorenzi (le comte de), 3077.
Lorri (le chevalier de), 5658.
Lubersac (l'abbé de), 7218.
Lullin, 4863.
Luneau de Boisjermain, 5920.
Lutzelbourg (la comtesse de), 2852, 2902, 2938, 2949, 2967, 3004, 3010, 3017, 3043, 3063, 3128, 3158, 3336, 3390, 3564, 3573, 3674, 3704, 3778, 4265, 4318.
Luxembourg (la maréchale de), 4438.
Lyttleton (lord), 3198.
Maigrot, 5451, 5507, 5693, 6244.
Maillet du Boullay, 5655.
Marian (de), 3167, 3521, 4449.
Maire (Jean), 5881.
Malesherbes (de), 7006, 7036, 7102, 7176.
Mallet du Pan, 6477, 6522, 6876, 7483.
Marcy de Cernay-la-Ville (de), 6329.
Marenzi, 5948, 5981.
Maret, 6437, 6682, 7008, 7652.
Mariette, 4044.
Marin, 4401, 5241, 5420, 5616, 5801, 5833, 5845, 6254, 6451, 6478, 6482, 6530, 6536, 6537, 6542, 6572, 6575, 6587, 6590, 6596, 6598, 6608, 6622, 6623, 6655, 6669, 6688, 6697, 6702, 6707, 6711, 6722, 6727, 6729, 6733, 6762, 6767, 6780, 6789, 6791, 6794, 6803, 6817, 6828, 6832, 6838, 6855, 6864, 6869, 6879, 6881, 6889, 6924, 6929, 6935, 6942, 6975, 6993, 7012, 7044, 7075, 7115, 7124, 7187, 7219, 7359, 7380, 7395, 7417, 7481, 7624.
Mariott, 4789, 5173.
Marmontel, 3174, 3194, 3355, 3396, 3908, 3941, 3969, 3991, 4002, 4109, 4114, 4141, 4165, 4222, 4251, 4409, 4512, 4807, 5023, 5056, 5112, 5150, 5158, 5176, 5200, 5263, 5325, 5345, 5384, 5392, 5426, 5454, 5470, 5484, 5607, 5633, 5927, 6044, 6191, 6340, 6388, 6428, 6433, 6471, 6557, 6571, 6578, 6633, 6646, 6658, 6680, 6728, 6736, 6813, 6830, 7299, 7503, 7510, 7573.
Maupeou (le chancelier), 6131, 6314, 6586, 6783, 6810, 6858, 6922.
Mayans y Siscar, 3740.
Medini (le comte de), 6983.
Menou (de), 6295.
Menoux (de), 3138.
Mercure de France (au rédacteur du), 7338.
Messange (de), 7543.
Meunier (de), 7392.
Meynières (la présidente de), ci-devant madame Belot, 6545, 6576, 7055, 7665, 7669.
Mezière, 6918.
Mignot (l'abbé), 6341, 6521, 6747.
Mille, 6372.
Milly (le comte de), 5605, 5699, 6346, 6706.
Miranda (le marquis de), 5331.
Mirbeck (de), 7476, 7490.
Moline, 6792.
Montaudoin, 5584.
Monteynard (le marquis de), 6778, 6825.
Montfort (le chevalier de), 5993.
Monthou (le baron de), 3121.
Montyon, 5088.
Morangiés (le comte de), 6514, 6574.
Moreau de La Rochette, 5273, 5318, 5383, 5405, 5480, 5547.
Morellet (l'abbé), 4866, 5027, 5435, 5482, 5840, 7105, 7128, 7135, 7154, 7181, 7216, 6225, 7280.
Moultou (de), 4413, 5849, 6580.
Naigeon, 7039.
Nancey, 4948.
Necker (madame), 5452, 6028, 6059, 6087, 6110, 6145, 6243, 6555, 6582, 6676, 6750, 6804, 7087, 7576.
Necker, 6149.
Neufchâteau (François de), 6932, 7163, 7602, 7642.
Nivernais (le duc de), 3471, 4972.
Noailles (le maréchal de), 7505.
Nogaret (Félix), 7434.
Nougaret, 4539.
Noverre, 3224, 4233, 4522, 6466.
Oigny du Ponceau (d'), 6756, 7162.
Olivet (l'abbé d'), 3351, 3394, 3417, 3427, 3462, 3475, 3483, 3495, 3505, 3522, 3527, 3545, 3550, 3555, 3556, 3589, 3591, 3652, 3864, 4133, 4231, 4403, 4796, 5077, 5102, 5348, 5353, 5489.
Olivier des Monts, 5448.
Ossun (le marquis d'), 6105, 6132, 6187, 6285, 6304, 6324, 6421, 6797.
Pacou, 5646.
Palissot, 3110, 3122, 3139, 3215, 3760, 3977, 4041, 4217, 4313, 4327, 5151, 5198, 7648.
Panckoucke, 4256, 5177, 5760, 5490, 5541, 5601, 5739, 5914, 5941, 5994, 7281, 7492, 7515, 7619.
Papillon de La Ferté, 6347, 6357.
Parfaict, 6731.
Pâris de Montmartel, 3496.
Pâris-Duverney, 3024.
Parmentier, 7060.
Pasquier, 7420.
Paulet, 5562.
Peacock, 5432.
Pernetti (l'abbé), 3183, 3559.
Perrand, 5245.
Perret, 6425.
Perronet, 6911.
Pétrini, 7566.
Pezay (de), 5062, 5078, 5187, 6914.
Pezzana (l'abbé), 7397, 7437.
Philippon de la Madelaine, 6220, 6410.
Pictet, 4074.
Pierron, 3012, 3030.
Pigalle, 4026.
Pilavoine, 3082.
Pinto, 3767.
Pitt (lord Chatam), 3497.
Pomaret (de), 5443, 5722, 5975, 6165, 6322, 6385, 6908, 6939, 7330, 7384, 7487.
Pomme, 6342.
Pommereul (madame de), 5708.
Poncet, 7258.
Poultier-Delmotte, 6926.
Praslin (le duc de), ci-devant COMTE DE CHOISEUL, 3050, 3067, 4432, 4577, 4677, 4836, 5670, 5942, 5969.
Prault, fils, 3025, 3269, 3297, 3303, 3324.
Prost de Royer, 4077, 6801.
Prunay (de), 7477.
Raimond, 6841.
Raucourt (mademoiselle), 6614.
Régence du canton de Berne (messieurs de la), 7448.
Régence de Montbéliard (messieurs de la), 6812, 6969.
Reine de Suède (S. M. la), 6819.
Rey (Marc-Michel), 5738.
Richard, 5628.
Richelieu (le duc de), 3033, 3581, 3611, 3651, 3743, 3932, 3993, 4005, 4045, 4160, 4178, 4307, 4336, 4347, 4375, 4420, 4448, 4455, 4484, 4493, 4544, 4558, 4607, 4619, 4624, 4636, 4827, 4884, 4911, 4921, 4950, 4975, 4988, 5085, 5092, 5141, 5148, 5194, 5246, 5271, 5272, 5313, 5341, 5346, 5358, 5362, 5363, 5422, 5436, 5459, 5477, 5483, 5515, 5591, 5596, 5636, 5747, 5785, 5837, 5844, 5860, 5880, 5883, 5892, 5899, 5902, 5911, 5917, 5929, 5935, 5939, 5980, 6035, 6090, 6101, 6124, 6154, 6171, 6188, 6213, 6229, 6238, 6245, 6248, 6256, 6267, 6270, 6279, 6289, 6308, 6320, 6328, 6353, 6354, 6376, 6405, 6417, 6419, 6434, 6442, 6469, 6473, 6480, 6485, 6498, 6499, 6502, 6512, 6520, 6550, 6552, 6593, 6601, 6611, 6630, 6644, 6670, 6677, 6685, 6690, 6704, 6716, 6723, 6725, 6734, 6739, 6744, 6761, 6769, 6802, 6806, 6836, 6846, 6871, 6883, 6913, 6923, 6928, 6936, 6950, 6951, 6952, 6958, 6973, 6988, 7023, 7031, 7034, 7045, 7053, 7058, 7072, 7083, 7097, 7105, 7110, 7130, 7148, 7192, 7393, 7414, 7430, 7480, 7495, 7498, 7504, 7519, 7525, 7530, 7553, 7562, 7632.
Riquet de Bonrepos, 4645.
Roberston, 5995.
Robert, 4189.
Rochefort (le comte de), 4856, 4883, 4895, 4935, 4953, 4991, 5063, 5111, 5133, 5196, 5215, 5239, 5428, 5493, 5506, 5519, 5553, 5572, 5664, 5682, 5709, 5740, 5825, 5830, 5847, 5857, 5873, 5932, 5986, 6009, 6112, 6125, 6157, 6169, 6263, 6284, 6292, 6298, 6356, 6395, 6418, 6497, 6516, 6529, 6583, 6610, 6628, 6635, 6650, 6661, 6681, 6863, 6887, 7088, 7249, 7667, 7675.
Rochefort (la comtesse de), 5885, 6150, 6293, 6600.
Roi de Prusse, 7125.
Roman, 3741.
Rosset, 6363, 6865.
Roubaud (l'abbé), 5828.
Rougeot, 4474.
Rousseau (Pierre), 3026, 3184, 3553, 3785, 3819, 3838, 3912, 3955, 4036, 4076, 4395, 4425.
Ruffey (le président de), 3402, 3455, 3866, 4912, 5735, 6278, 7557, 7584.
Rulhière (de), 5790, 6916.
Sabatier de Cavaillon, 6403.
Sade (l'abbé de), 4179, 4427, 4452.
Saint-Florentin (le comte de), plus tard duc de La Vrillière, 5677.
Saint-Herem (la comtesse de), 6525.
Saint-Julien (madame de), 4947, 4989, 5047, 5497, 5524, 5626, 5640

5753, 6251, 6393, 6432, 6526, 6538, 6541, 6553, 6565, 6694, 6701, 6705, 6752, 6764, 6896, 6894, 7028, 7076, 7136, 7143, 7146, 7150, 7151, 7153, 7158, 7165, 7166, 7168, 7172, 7182, 7185, 7191, 7195, 7201, 7208, 7212, 7239, 7327, 7336, 7357, 7363, 7374, 7378, 7387, 7415, 7418, 7429, 7436, 7449, 9457, 7468, 7473, 7581, 7670, 7673, 7674.
Saint-Lambert (de), 3259, 5755, 5766, 6303, 6748.
Saint-Marc (le marquis de), 7668.
Saint-Mégrin (le duc de), 5668.
Saint-Point (la comtesse de), 5611, 6612.
Saint-Priest (le comte de), 6338.
Sales de Pregny, 5721.
Sarbeti (le comte de), 4000.
Sartines (de), 5297, 6651, 6665.
Saurin, 3090, 3363, 3588, 3706, 3837, 4193, 4092, 5468, 5496, 5598, 5706, 5778, 5861, 6018, 6178, 6439, 6607, 7567.
Sauseuil (le chevalier de), 6763.
Sauvigny (Berthier de), 6380.
Sauvigny (madame de), 5711, 5725, 5730, 5766, 6996, 7019.
Saxe-Gotha (la duchesse de), 2845, 2870, 2890, 2894, 2906, 2915, 2947, 2952, 2977, 3003, 3016, 3018, 3019, 3028, 3034, 3042, 3048, 3066, 3074, 3094, 3143, 3182, 3220, 3221, 3266, 3319, 3349, 3385, 3398, 3479, 3507, 3544, 3596, 3627, 3660, 3665, 3720, 3773, 3796, 3816, 3862, 3913, 3945, 3999, 4003, 4106, 4269, 4620, 4704, 4776, 4801, 4851, 4888, 4925, 4987, 5298, 5300, 5322, 5323, 5337, 5349.
Schomberg (le comte de), 5864, 5875, 5886, 5908, 5926, 5956, 6052, 6063, 6088, 6104, 6130, 6152, 6168, 6234, 6290, 6490, 6672, 7121, 7142, 7396, 7588, 7597.
Schowalow (le comte de), 2874, 2909, 2925, 2958, 2966, 2988, 2993, 3040, 3061, 3080, 3095, 3111, 3159, 3207, 3243, 3257, 3267, 3285, 3304, 3330, 3405, 3444, 3453, 3457, 3382, 3535, 3558, 3562, 3579, 3590, 3595, 3601, 3605, 3824, 3841, 3890, 3721, 3727, 3745, 3781, 3809, 3849, 6510.
Schowalow (le comte André de), 5376, 5505, 5088, 5922, 6352, 6775, 6862.
Schowalow (le comte Jean de), 7056.
Sedaine, 5781.
Seignette, 6461.
Sélis, 7524.
Senac, 3287.
Senac de Meilhan, 3129, 3141, 3508, 6046.
Servan, 4814, 4822, 5155, 5436, 5882, 5913, 5940, 5950, 5958, 6139, 6193, 6272, 6441.
Signy, 5803.
Sissous de Valmire, 6423.
Soltikof (de), 2913.
Soumarokoff (de), 5745.
Spallanzani (l'abbé), 7300, 7366.
Stanislas, roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, 3177.
Stanislas-Auguste Poniatowski, roi de Pologne, 5129, 5629, 6409, 6412.
Suard, 6904.
Suard (madame), 7091.
Sudre (de), 5736, 6036.
Tabareau, 4717, 5316, 5057, 5732, 5898, 5951, 5954, 5962, 6001, 6007, 6032, 6033, 6039, 6093, 6099, 6116, 6121, 6134, 6166, 6173, 6176, 6219, 6227, 6282, 6299, 6310, 6368, 6619, 6653, 6686, 7179.
Talmont (la princesse de), 6274, 6336.
Targe, 4908.
Taules (de), 4786, 4800, 4804, 4813, 4815, 4817, 4834, 4860, 4920, 4949, 5002, 5004, 5008, 5009, 5026, 5416, 5437, 5479, 5500, 5525, 5536, 5546.
Terray (l'abbé), contrôleur général des finances), 6585.
Thibouville (le marquis de), 2879, 3102, 3607, 3649, 3679, 3689, 3699, 5154, 5387, 5442, 5544, 5574, 5742, 5764, 5887, 6202, 6239, 6262, 6271, 6273, 6306, 6313, 6384, 6398, 6443, 6447, 6595, 6613, 6616, 6624, 6634, 6638, 6639, 6643, 6647, 6663, 6960, 6974, 6979, 6985, 7019, 7183, 7201, 7240, 7353, 7365, 7452, 7465, 7537, 7593, 7600, 7623, 7625, 7628.
Thieriot, 2856, 2877, 2884, 2897, 2916, 2919, 2958, 3000, 3009, 3046, 3051, 3086, 3100, 3105, 3107, 3112, 3116, 3124, 3127, 3132, 3147, 3149, 3166, 3172, 3180, 3187, 3195, 3211, 3230, 3239, 3248, 3253, 3273, 3288, 3306, 3313, 3331, 3341, 3348, 3353, 3359, 3425, 3472, 3490, 3551, 3647, 3907, 3934, 4027, 4048, 4095, 4577, 4603, 4625, 4650, 4712, 4758, 4840, 4855, 4898, 4905, 4956, 4983, 5052, 5216, 5377, 5629, 5729, 5751, 5754, 5770, 5792, 5800, 5813, 5822, 5838, 5868, 5972, 6073, 6081, 6114, 6123, 6387, 6508.
Thiroux de Crosne, 3882, 3917.
Thomas, 4642, 6334.
Thomassin de Juilly, 6382, 6972, 7442.
Tissot, 7228.
Tollot, 5571.
Tott (le baron de), 5242. 7421.
Trantzehen, 5765.
Tressan (le comte de), 2841, 3178, 3210, 3263, 5175, 7050, 7266, 7294, 7310, 7446, 7545, 7650.
Tresséol (de), 7635.
Trevenegat (madame de), 4715.
Tronchin (le conseiller), 2866, 3108, 3239, 4007, 4232, 4301, 4382, 6406, 6741, 6753, 6754.
Tronchin (le docteur), 2860, 2861, 3339, 3717, 3768, 3776, 3807, 3808, 4291, 4294, 4315, 4323, 4486, 4501, 4506, 4508, 4511, 4525, 4657, 4743, 7559, 7643, 7645, 7646, 7658, 7666, 7677, 7681, 7682, 7685, 7686, 7687.
Tronchin (de Lyon), 2888, 2896, 2900, 2932, 2933, 2937, 2940, 2974, 2979, 2986, 2989, 3013, 3032, 3281, 3284, 3286, 3289, 3625, 3637, 3917, 4130, 4504, 4613, 7688.
Tronchin-Calendrin, 4671.
Trublet (l'abbé), 3428.
Trudaine (de), 7021, 7155, 7177, 7194, 7199, 7206, 7207, 7215, 7250, 7389, 7461.
Turgot, 3252, 4139, 6910, 6944, 6948, 6967, 6978, 6982, 7001, 7017, 7084, 7090, 7140, 7193, 7205, 7213, 7217, 7224, 7233, 7241, 7259, 7274, 7275, 7276, 7320, 7522.
Turpin (la comtesse de), 7368.
Uriot, 6049.
Uzès (le duc d'), 3271.
Vaines (de), 7038, 7048, 7052, 7067, 7068, 7070, 7074, 7077, 7081, 7099, 7096, 7103, 7113, 7119, 7129, 7132, 7134, 7138, 7152, 7160, 7167, 7174, 7198, 7238, 7245, 7252, 7265, 7271, 7296, 7289, 7293, 7296, 7307, 7308, 7321, 7324, 7332, 7339, 7344, 7351, 7355, 7358, 7367, 7370, 7385, 7390, 7394, 7400, 7404, 7407, 7410, 7412, 7424, 7431, 7438, 7441, 7451, 7453, 7458, 7472, 7511, 7529, 7532, 7534, 7538, 7547, 7550, 7554, 7561, 7569, 7578, 7594, 7598, 7601, 7604, 7608, 7611, 7629, 7636, 7672, 7679, 7694.
Valbelle (le comte de), 4167.
Varennes (de), 3424, 4579.
Vasselier, 5741, 5812, 6071, 6097, 6177, 6361, 6371, 6374, 6396, 6401, 6448, 6456, 6458, 6493, 6683, 6703, 6986, 6991, 7178, 7305, 7334, 7454.
Vergani (le docteur Paul), 7467.
Verna (la baronne de), 4293, 4326, 4530.
Vernes, 2876, 2880, 2959, 3533, 3565, 3939, 3972, 4319, 4971, 5247, 5351, 5671, 5916, 6050, 6195, 6957.
Vernet (l'abbé du), 4531, 6392, 6429, 6449, 6455, 6513, 6570, 6726, 6737, 7085, 7290, 7513, 7563, 7656.
Veymerange (de), 6192, 6194, 6277.
Vidampierre (la comtesse de), 7356, 7544.
Villars (le duc de), 3094.
Villemain d'Abancourt, 6742.
Villette (le marquis de) père, 4507.
Villette (le marquis de), 4559, 4583, 4591, 4594, 7610, 4630, 4699, 4725, 5367, 5385, 7523, 7565, 7664.
Villevieille (le marquis de), 4695, 4779, 4811, 4843, 4848, 4885, 4932, 4946, 5207, 5250, 5343, 5461, 5566, 5620, 5680, 5907, 6091, 6182, 6823, 7444, 7516.
Violaine (la comtesse de), 6959.
Vitrac (l'abbé de), 7214.
Voisenon (l'abbé de), 3904, 4662, 5396, 5806, 6476, 6491, 6636, 6790, 6927, 6947.
Vorouzof (le comte de), 5746.
Vosge (de), 3734, 3749, 3757, 3783.
Voyer (le marquis de), 2899.
Voyer d'Argenson (le marquis de), 6158, 6175, 6204.
Walpole (Horace), 5585, 5603.
Watelet, 3035.
Wargemont (le comte de), 5283, 5303, 5320, 5378, 5652, 5723, 5750, 5793, 5827, 6835.
Wurtemberg (la duchesse de), 6718.
Ximenès (le marquis de), 4755, 5147, 5203, 5208, 5389, 6577, 6768, 6773.
Zaguri, 7439.
Supplément aux Œuvres de Voltaire, 1108.
Additions au Catalogue raisonné des correspondants de Voltaire, 1119.
Jugements sur Voltaire, 1121.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

TABLE GÉNÉRALE

1706 ou 1707.

Epître à Monseigneur, VI, 527.

1709.

Ode sur sainte Geneviève, VI, 503.

1712.

Ode sur le vœu de Louis XIII, VI, 504.

1713.

Ode sur les malheurs du temps, VI, 504.
Epître à madame la comtesse de Fontaine, VI, 527.

1714.

Epître à M. l'abbé Servien, VI, 527.
Epître à madame de Montbrun-Villefranche, VI, 528.
Le Bourbier, VI, 595.
Lettre à M. D***, au sujet du prix de poésie, VII, 310.
L'Anti-Giton, VI, 578.

1715.

Le vrai Dieu, ode, VI, 505.
La Chambre de justice, ode, VI, 506.
Epître à M. l'abbé de ***, VI, 528.
Epître à une dame un peu mondaine, VI, 529.
Epître au duc d'Aremberg, VI, 529.

1716.

Epître au prince Eugène, VI, 529.
Epître à madame de Gondrin, VI, 530.
Epître à *madame de* ***, VI, 530.
Epître à Samuel Bernard, VI, 530.
Epître à madame de G***, VI, 531.
Epître à M. le duc d'Orléans, VI, 531.

1717.

La Bastille, VI, 451.
Epître à M. le prince de Vendôme, VI, 532.

1718.

Œdipe, composé en 1713, III, 79.
Épître à M. le prince de Conti, VI, 532.

1719.

Lettres sur *OEdipe*, III, 79.
Epître à M. de La Faluère de Genonville, VI, 533.
Epître au roi d'Angleterre, VI, 533.
Epître à madame la maréchale de Villars, VI, 533.
Le Cadenas, VI, 579.
Le Cocuage, VI, 580.

1720.

Artémire, III, 103.
Epître au duc de Sully, VI, 534.

1721.

Epître à M. le maréchal de Villars, VI, 534.
Epître au cardinal Dubois, VI, 535.

1722.

Epître à Uranie, ou le Pour et le Contre (imp. en 1732), VI, 451
Epître au duc de La Feuillade, VI, 535.
Epître à madame de ***, VI, 535.
Divertissement mis en musique, VI, 453.

1723.

La Ligue, intitulée depuis la *Henriade*, III, 1.
Epître à M. de Gervasi, VI, 535.

1724.

Mariamne, III, 111.

1725.

Préface de *Mariamne* (la pièce est de 1724), III, 111.
Lettre de M. Thieriot à M. l'abbé Nadal, VII, 339.
L'Indiscret, III, 125.
Épître à madame la marquise de Prie, III, 125.
Epître à la reine, VI, 536.
Fête de Belébat, III, 133.

1726.

Lettres philosophiques ou Lettres anglaises (la 22e et quelques autres) ; la publication en français est de 1734, VI, 34.
Essai sur la poésie épique, III, 58.
* Epître à M. Pallu (1), VI, 536.
Epître à mademoiselle Lecouvreur, VI, 536.

1727.

A M. (sur l'Angleterre), IV, 714.
Lettres philosophiques (les 11e et 20e), publiées en français en 1734, VI, 34.
Essai sur les guerres civiles de France, III, 50.

1728.

A M. (sur l'Angleterre et les contradictions), VII, 349.
Remarques (premières) sur les *Pensées* de Pascal, IV, 349.
Sottise des deux parts, I, 636.

1729.

Epître à M. Pallu, VI, 536.
Epître aux mânes de Genonville, VI, 537.

1730.

Préface d'*OEdipe*, III, 87.
Harangue pour la clôture du théâtre, IV, 693.
La mort de mademoiselle Lecouvreur, VI, 453.
Brutus, III, 138.

1731.

Temple du Goût (imprimé en 1733), VI, 493.
Epître à Formont, VI, 537.
Histoire de Charles XII, V, 2.
Epître à M. de Cideville, VI, 537.
Stances sur les poètes épiques, VI, 519.
Epître des *Vous* et des *Tu*, VI, 538.
Epître au comte de Tressan, VI, 538.
La mort de César, III, 257.

1732.

Les Originaux, III, 155.
L'Epître à Uranie, ou le Pour et le Contre ; voy. 1722.
Eriphyle, III, 170.
Aux auteurs de la *Bibliothèque raisonnée*, V, 62.
Samson, III, 182.
Zaïre, III, 189.
Temple de l'Amitié, VI, 454.
Ode sur le Fanatisme, VI, 507.
Epître à mademoiselle de Lubert, VI, 538.

(1) Nous ne garantissons pas la date des écrits précédés d'un astérisque. (G. A.)

Epître à une Dame ou soi-disant telle, VI, 539.
Epître à madame de Fontaine-Martel, VI, 539.
Epître à mademoiselle Gaussin, VI, 540.
Epître à madame du Châtelet, VI, 540.
Epître à M. Clément de Dreux, VI, 540.

1733.

Epître (1re) dédicatoire de Zaïre, III, 190.
Epître à madame du Châtelet, sur la Calomnie, VI, 540.
La Mule du pape, VI, 580.
Notes sur les *Remarques* de La Motraye, V, 62.
Tanis et Zélide, III, 208.

1734.

Adélaïde du Guesclin, III, 215.
Epître à mademoiselle de Guise, VI, 542.
Epître à M***, VI, 542.
Lettres philosophiques ou Lettres anglaises, écrites en 1726-27, VI, 34.
Traité de métaphysique, IV, 303.
Epître au comte de Tressan, VI, 542.
Epître à Uranie, VI, 542.
Epître à la même, VI, 542.
Epître à madame du Châtelet, VI, 543.
L'Echange, III, 248.

1735.

Epître à M. le comte Algarotti, VI, 543.

1736.

Alzire, III, 271.
Epître à M. Berger, VII, 443.
Epître (2e) dédicatoire de *Zaïre*, III, 192.
Ode sur le Fanatisme, VI, 507.
Fragment d'une Lettre sur *Didon*, VI, 323.
Utile examen des *Epîtres* de J.-B. Rousseau, IV, 606.
Le Mondain, VI, 596.
La Crépinade, VI, 596.
Ode sur l'Ingratitude, VI, 506.
Ode sur la Paix de 1736, VI, 508.
Epître à Saint-Lambert, VI, 543.
Epître à mademoiselle de Lubert, VI, 543.
Epître à madme du Châtelet, VI, 544.
Epître au prince royal de Prusse, VI, 544.
L'Enfant prodigue, III, 285.

1737.

Défense du Mondain, VI, 598.
Conseils à un journaliste, IV, 612.

1738.

Discours sur l'Homme, VI, 454.
Eléments de la philosophie de Newton, V, 671.
Eclaircissements nécessaires, V, 673.
Fragment d'un Mémoire, IV, 753.
Epître à mademoiselle de T., VI, 545.
Essai sur la nature du feu, V, 726.
Epître au prince royal de Prusse, VI, 745.
Observations sur MM. J. Lass, Melon, et Dutot, V, 618.
Ode à messieurs de l'Académie des sciences, VI, 509.
Le Préservatif, IV, 609.
Mémoire (imprimé dans le *Journal des Savants*), V, 771.
Conseils à M. Helvétius, IV, 598.
Epître au prince royal de Prusse, VI, 546.
Epître à Helvétius, VI, 546.

1739.

L'Envieux, III, 304.
A M***, sur le mémoire de Desfontaines, VII, 554.
Mémoire du sieur de Voltaire, IV, 604.
Mémoire sur la Satire, IV, 608.
Mémoire sur un ouvrage de madame du Châtelet, V, 575.
Réponse aux objections contre la philosophie de Newton, V, 717.
Vie de Molière, IV, 564.
Fragment d'une Lettre sur un usage de Hollande, V, 621.

1740.

Zulime, III, 315.
Epître au roi de Prusse, VI, 546.
Ode au roi de Prusse sur son avénement, VI, 503.
Remarques sur deux épîtres d'Helvétius, IV, 598.
Stances au président Hénault, VI, 520.
Métaphysique de Newton (formant la première partie des *Eléments de la Philosophie de Newton*), V, 575.
Epître à un ministre d'Etat, VI, 547.
Exposition du livre des Institutions physiques, V, 741.
Stances au roi de Prusse, VI, 520.
Préface de l'*Anti-Machiavel*, IV, 597.
Sommaire des droits du roi de Prusse sur Herstall, V, 621.
Extrait de la *Nouvelle Bibliothèque*, IV, 618.
Ode sur la mort de l'empereur Charles VI, VI, 610.
Stances au roi de Prusse, VI, 520.
Pandore, III, 329.

1741.

Doutes sur la mesure des forces motrices, V, 733.
Epître au roi de Prusse, VI, 547.
Epître au roi de Prusse, VI, 547.
Stances à madame du Châtelet, VI, 521.

1742.

Ode à la reine de Hongrie, VI, 510.
Conseils à M. Racine, IV, 603.
Ce qu'on ne fait pas et ce qu'on pourrait faire, V, 622.
Mahomet, III, 336.
Epître au roi de Prusse, VI, 548.

1743.

Réponse au marquis de Ximenès, VI, 548.
Mérope, III, 352.
Thérèse (fragment de), III, 769.
Stances à M. Van Haren, VI, 521.
Stances au roi de Prusse, VI, 521.
Fragment d'une épître au roi de Prusse, VI, 548.

1744.

Relation touchant un Maure blanc, V, 748.
Courte réponse aux longs discours d'un Allemand, IV, 716.
Epître au roi de Prusse, VI, 548.
Discours sur les événements de 1744, VI, 492.
Epître au président Hénault, VII, 648.
Epître au roi de Prusse, VI, 549.
Epître au roi (Louis XV), VI, 550.
Epître au roi de Prusse, VI, 550.
Epître au roi de Prusse, VI, 550.

1745.

Princesse de Navarre, III, 370.
Lettre du roi à la Czarine, V, 668.
Epître au duc de Richelieu, VI, 551.
Poème de Fontenoy, VI, 463.
Lettre critique sur le poème de Fontenoy, VI, 487.
Epître au roi de Prusse, VI, 550.
La clémence de Louis XIV et de Louis XV dans la victoire, VI, 511.
Stances à madame de Pompadour, VI, 521.
Représentations aux états-généraux de Hollande, V, 668.
Manifeste du roi de France pour Charles-Edouard, II, 596.
Le Temple de la Gloire, III, 387.

1746.

Discours de réception à l'Académie, IV, 602.
La Félicité des temps, VI, 512.
Le Monde comme il va, VI, 152.
Crocheteur borgne, VI, 156.
Cosi-Sancta, VI, 158.

1747.

Stances à la princesse de Suède, VI, 521.
Epître au comte Algarotti, VI, 551.
Zadig (publié d'abord sous le titre de *Memnon*), VI, 160.
Epître à madame la duchesse du Maine, VI, 551.
Epître à Richelieu, VI, 552.
La Prude, III, 398.

1748.

Avis sur les éditions de ses Œuvres, IV, 753.
Anecdotes sur Louis XIV, V, 445.
Anecdotes sur le czar Pierre-le-Grand, V, 136.
Epître au maréchal de Saxe, VI, 552.
Epître à madame Denis, VI, 553.
Eloge funèbre des officiers, IV, 680.
Panégyrique de Louis XV, IV, 675.
Sémiramis, IV, 415.
Stances à madame du Boccage, VI, 522.
Epître au président Hénault, VI, 554.
Epître au duc de Richelieu, VI, 554.

1749.

Compliment au roi par le maréchal de Richelieu, IV, 693.
Des embellissements de Paris, V, 623.
Lettre à l'occasion de l'impôt du vingtième, V, 625.
Nanine, III, 435.
Panégyrique de saint Louis, IV, 683.

Stances sur le Louvre, VI, 522.
Epître à Saint-Lambert, VI, 555.
Connaissance des beautés et des défauts, IV, 650.
La femme qui a raison, III, 450.
Des mensonges imprimés, V, 390.
Lettre de l'auteur de la brochure intitulée : *Connaissance des beautés et des défauts de la langue française*, VI, 650.

1750.

Oreste, III, 460.
Memmon (autre que *Zadig*), VI, 177.
Bababec et les fakirs, VI, 178.
Raisons de croire que le testament du cardinal de Richelieu est un ouvrage supposé, V, 394.
Remerciement sincère à un homme charitable, VI, 309.
Extrait du décret de la sacrée congrégation, VI, 310.
La voix du sage et la voix du peuple, V, 627.
Des embellissements de la ville de Cachemire, VI, 62.
Rome sauvée, III, 486.
Timon, V, 630.
Voyage à Berlin, VI, 501.
Epître à M. Darget, VII, 712.
Epître à M. Desmahis, VI, 555.
Impromptu, VI, 522.
Stances au roi de Prusse, VI, 522.

1751.

Epître à Darget, VII, 733.
Epître au roi de Prusse, VI, 556.
Epître au roi de Prusse, VI, 556.
Epître au roi de Prusse (les deux Tonneaux), VI, 556.
Duc d'Alençon, III, 229.
Stances au roi de Prusse, VI, 523.
Autres, VI, 523.
Autres, VI, 523.
Autres, VI, 523.
Dialogue entre Marc-Aurèle et un récollet, VI, 67.
Lettre à MM. les auteurs des *Etrennes de la Saint-Jean*, VI, 368.
Siècle de Louis XIV, II, 363.
Epître au cardinal Quirini, VI, 555.
Idées de La Mothe Le Vayer, V, 634.
Dialogue entre un plaideur et un avocat, VI, 63.
Dialogue entre madame de Maintenon et mademoiselle de Lenclos, VI, 64.
Dialogue entre un philosophe et un contrôleur, VI, 65.
Sur mademoiselle de Lenclos, IV, 717.

1752.

Fragment d'une lettre sous le nom du lord Bolingbroke, IV, 721.
Eloge historique de madame du Châtelet, IV, 595.
Micromégas, VI, 179.
Pensées sur le gouvernement, V, 628.
Extrait de la Bibliothèque raisonnée, IV, 619.
Défense de milord Bolingbroke, IV, 719.
Avertissement sur la nouvelle Histoire de Louis XIV, II, 366.
Amélie, ou le Duc de Foix, III, 246.
Tombeau de la Sorbonne, IV, 721.
La Loi naturelle, poème (voy. 1756), VI, 468.
Avertissement sur le siècle de Louis XIV, II, 366.
Diatribe du docteur Akakia, VI, 310.
Stances au roi de Prusse, VI, 523.

1753.

Mémoire, VIII, 1118.
Mémoire de M. de Voltaire (contre La Beaumelle), II, 541.
Histoire du docteur Akakia, VI, 310.
Séance mémorable, VI, 313.
Avis à l'auteur du *Journal de Gottingue*, IV, 724.
Supplément au Siècle de Louis XIV, II, 539.
Traité de paix, VI, 314.
Art de bien argumenter, VI, 316.
Examen du Testament du cardinal Albéroni, V, 403.
Introduction de l'abrégé de l'Histoire universelle, II, 48.
Abrégé de l'Histoire universelle (ou Essai sur les Mœurs), II, 48.
Annales de l'Empire, première partie, (jusqu'à 1348), V, 140.
A M. de ***, professeur en histoire, IV, 725.
Doutes sur quelques points de l'histoire de l'Empire, V, 252.

1754.

Préface du tome III de l'Essai sur l'Histoire, II, 4.
Annales de l'Empire, seconde partie, depuis 1348, V, 140.
Essai sur l'Histoire universelle, I, II, III, II, 48.

1755.

L'auteur arrivant dans sa terre, VI, 556.
Orphelin de la Chine, III, 501.
Stances à madame Denis, VI, 523.

1756.

Poëme sur la Loi naturelle (composé en 1752), VI, 468.
Poëme sur le Désastre de Lisbonne, VI, 475.
Epître à Richelieu, VI, 557.
Les deux Consolés, VI, 184.
Histoire des Voyages de Scarmentado, VI, 185.
Songe de Platon, VI, 187.
Dialogue entre un brachmane et un jésuite, VI, 67.
Dialogues entre Lucrèce et Posidonius, VI, 68.
Jusqu'à quel point on doit tromper le peuple, V, 631.
Epître à Desmahis, VI, 555.
Essai sur l'Histoire générale (depuis *Essai sur les Mœurs*), II, 48.
Epître à l'empereur François Ier, VI, 557.

1757.

Galimatias dramatique, VI, 71.
Essai sur l'Histoire universelle, IV, II, 48.
Les Torts, stances, VI, 523.

1758.

Essai sur l'Histoire universelle, V et VI, II, 48.
Réfutation d'un écrit anonyme, IV, 622.

1759.

Ode sur la mort de la princesse de Bareith, VI, 512.
Mémoire sur le Libelle, IV, 754.
Requête aux magnifiques Seigneurs, VIII, 9.
Candide, ou l'Optimiste, VI, 188.
Lettre aux auteurs du *Journal encyclopédique*, IV, 623.
Epître à l'abbé de La Porte, VI, 558.
Socrate, III, 516.
Précis de l'Ecclésiaste, VI, 477.
Précis du *Cantique des cantiques*, VI, 480.
Epître à une jeune veuve, VI, 558.
Histoire de Russie, Ire partie, V, 71.
Histoire d'un bon bramin, VI, 209.
Relation de la mort de Berthier, etc., VI, 319.
Mémoires pour servir à la Vie de Voltaire, VI, 3.
Sermon des Cinquante, IV, 253.

1760.

Remarques au sujet d'une omission, IV, 754.
Lettre civile et honnête, etc., V, 415.
Les Quand, VI, 323.
Epître à M. le président Henault, VI, 558.
Plaidoyer pour Ramponneau, VI, 320.
Le pauvre Diable, VI, 599.
Réflexion pour les sots, VI, 322.
La Vanité, VI, 603.
Le Russe à Paris, VI, 604.
Extrait des Nouvelles à la main, VI, 324.
Préface du Recueil des *Facéties parisiennes*, VI, 317.
Ecossaise (l'), III, 525.
A MM. les Parisiens, Requête de J. Carré, III, 527.
Tancrède, III, 543.
Dialogues chrétiens, VI, 72.
Lettre de M. Cubstorf, IV, 729.

1761.

Epître à Daphné, VI, 558.
A M. le lieutenant-criminel de Gex, VIII, 128.
Avis sur les Lettres à Le Brun, etc., IV, 754.
Stances à M. Deodati de Tovazzi, VI, 524.
Lettres sur la *Nouvelle Héloïse*, IV, 705.
Anecdotes sur Fréron, IV, 703.
Appel à toutes les nations de l'Europe, IV, 578.
Parallèle d'Horace, de Boileau, et de Pope, IV, 590.
Avertissement aux Editeurs de la traduction, IV, 755.
Rescrit de l'empereur de la Chine, VI, 330.
Epître à madame Denis, VI, 559.
Lettre de M. Eratou à M. Clocpitre, IV, 726.
Lettre de M. Clocpitre à M. Eratou, IV, 727.
Conversation de M. l'intendant des Menus, VI, 74.
Epître à madame Elie de Beaumont, VI, 560.
Lettre de Charles Gouju, VI, 330.
Epître au duc de La Vallière, VI, 561.
Les Car, VI, 324.
Les Ah! ah! VI, 325.
Entretiens d'un sauvage et d'un bachelier, VI, 78.
Entretien d'Ariste et d'Acrotal, VI, 79.
Stances à Blin de Sainmore, VI, 524.
Sermon du rabbin Akib, IV, 257.
Education des Filles, VI, 80.
Les Chevaux et les Ânes, VI, 607.

1762.

Avertissement (sur les lettres et paquets), IV, 755.
Droit du Seigneur, III, 559.
Extrait de la *Gazette de Londres*, VI, 331.
Extrait des Sentiments de J. Meslier, IV, 226.
Balance égale, VI, 332.
Petit Avis à un jésuite, VI, 333.

Olympie, III, 583.
Avis concernant les Œuvres de Corneille, IV, 755.
Eloge de Crébillon, IV, 573
Pièces originales concernant les Calas, V, 472.
A monseigneur le chancelier, par Donat Calas, V, 474.
Requête au roi, par Donat Calas, V, 475.
Mémoire de D. Calas, V, 475.
Histoire d'Elisabeth Canning et des Calas, V, 479.
Idées républicaines, V, 573.
Lettre de M. de Formey, IV, 727.

1763.

Saul, III, 574.
Lettre de Paris, VI, 325.
Lettre de M. de L'Ecluse, VI, 325.
Relation du voyage de Pompignan, VI, 326.
Compliment prononcé à l'ouverture du théâtre, IV, 693.
Omer Joly de Fleury, étant entré, VI, 333.
D'un Fait singulier concernant la littérature, V, 440.
Conclusion et examen de ce tableau, V, 440.
Eclaircissements historiques, V, 299.
Catéchisme de l'honnête homme, VI, 84.
Remarques pour servir de supplément, V, 288.
Histoire de Russie, IIe partie (la Ire est de 1759), V, 103.
Instruction pastorale de l'humble évêque d'Alétopolis, VI, 326.
Lettre d'un quaker, VI, 327.
Traité de la Tolérance, V, 482.
Ce qui plaît aux dames, VI, 582.
L'Education d'un prince, VI, 584.
L'Education d'une fille, VI, 586.
Les Trois manières, VI, 586.
* Dialogue du Chapon et de la Poularde, VI, 81.
* Dernières paroles d'Epictète, VI, 82.
* Dialogue du Douteur et de l'Adorateur, VI, 83.

1764.

Lettre du secrétaire de Voltaire, IV, 428.
Théléme et Macare, VI, 589.
Seconde lettre d'un quaker, VI, 329.
Articles extraits de la *Gazette littéraire*, IV, 623.
Réponse, IV, 373.
Azolan, VI, 589.
Origine des métiers, VI, 590.
Théâtre de Corneille avec commentaire, IV, 371.
Jules César, III, 770.
Héraclius, III, 783.
Discours aux Welches, VI, 334.
Contes de Guillaume Vadé, VI, 581.
Supplément au Discours aux Welches, VI, 338.
Dictionnaire philosophique, I, 41.
Le Triumvirat, III, 600.
Le Blanc et le Noir, VI, 210.
Jeannot et Colin, VI, 213.
Questions proposées à qui voudra, IV, 728.
Doutes nouveaux, V, 398.
Pot-pourri, VI, 339.
Conformez-vous au temps, VI, 343.
Sentiments des citoyens, IV, 708.

1765.

Arbitrage entre M. de Voltaire et M. Foncemagne, V, 406.
De l'horrible danger de la lecture, VI, 345.
Conversation de Lucien, Erasme et Rabelais, VI, 89.
Philosophie de l'histoire (formant l'introduction de l'*Essai sur les Mœurs*), II, 7.
Epître à mademoiselle Clairon, VI, 561.
Mandement au révérendissime, etc., Alexis, VI, 346.
Des Païens et des Sous-Fermiers, V, 631.
Questions sur les miracles, VI, 347.
Les Anciens et les Modernes, VI, 90.
* Apologie de la Fable, VI, 452.
Ode à la Vérité, VI, 516.

1766.

Epître à Henri IV, VI, 561.
Lettre pastorale à l'archevêque d'Auch, VI, 370.
Petit Commentaire sur l'*Eloge du Dauphin*, IV, 688.
Epître à M. le chevalier de Boufflers, VI, 562.
Eloge de l'Hypocrisie, VI, 603.
Le président de Thou justifié, V, 423.
Epître à M. François de Neufchâteau, VI, 562.
Lettre curieuse de Robert Covelle, IV, 710.
Déclaration (5 juillet), IV, 711.
Relation de la mort de La Barre, V, 512.
Déclaration (23 août), IV, 711.
Epître à Chabanon, VI, 562.
Avis au public sur les parricides imputés, etc., V, 575.
Commentaire sur le livre *des Délits et des Peines*, V, 577.
Epître à madame de Saint-Julien, VI, 562.
Appel au public contre un recueil, IV, 735.
Remarques sur le *Christianisme dévoilé*, IV, 745.
Du Gouvernement, etc., d'Auguste (aujourd'hui Art. Velletri du *Dictionnaire philosophique*), I, 658.
Des Conspirations, V, 450.
Notes sur la Lettre à M. Hume, IV, 712.
Philosophe ignorant, IV, 314.
Aventure indienne, VI, 306.
Aveugles juges des couleurs, VI, 307.
André Destouches à Siam, VI, 91.
Déclaration, IV, 757.
Galimatias pindarique, VI, 517.

1767.

Les Scythes, III, 618.
Lettre d'un membre du conseil de Zurich, VII, 580.
Anecdotes sur Bélisaire, VI, 371.
Honnêtetés littéraires, V, 308.
Questions de Zapata, IV, 287.
Examen important de milord Bolingbroke, IV, 146.
Lettre (sur La Beaumelle), IV, 757.
Lettre sur les panégyriques, IV, 689.
Homélies (quatre) prêchées à Londres, IV, 263.
Mémoire présenté au ministère, V, 449.
Défense de mon oncle, V, 322.
A Warburton, VI, 373.
Fragment des Instructions pour le prince royal de "", V, 632.
Ingénu, VI, 216.
Charlot, III, 634.
Lettre de Gérofle à Cogé, IV, 730.
Essai sur les dissensions, V, 434.
Lettres à son altesse monseigneur le prince de "", IV, 237.
Prophétie de la Sorbonne, VI, 648.
Réponse catégorique, IV, 730.
Dîner du comte de Boulainvilliers, VI, 93.
Avis à tous les Orientaux, VI, 381.
Femmes, soyez soumises, VI, 374.
Préface de la Réponse d'un solitaire de la Trappe, IV, 731.

1768.

Lettre d'un avocat, IV, 731.
Epître aux Frères écrite de Constantinople, VI, 375.
Lettre de l'archevêque de Cantorbéry, VI, 375.
Homme aux quarante écus, VI, 231.
Sermon prêché à Bâle, IV, 271.
La Princesse de Babylone, VI, 248.
La Guerre civile de Genève, VI, 482.
Déclaration, IV, 757.
Relation du Bannissement des jésuites de la Chine, VI, 100.
Entretiens chinois, VI, 104.
Conseils raisonnables, IV, 282.
Profession de foi des théistes, IV, 297.
Epître à mon vaisseau, VI, 563.
Discours aux confédérés, V, 635.
L'Epître aux Romains, IV, 291.
Remontrances du corps des pasteurs du Gévaudan, IV, 278.
Instructions à J.-A. Rustan, IV, 281.
Des Singularités de la nature, V, 750.
Droits des hommes, V, 637.
Les Colimaçons, V, 767.
Les Trois empereurs en Sorbonne, VI, 611.
Homélie du pasteur Bourn, IV, 274.
Le Marseillois et le Lion, VI, 609.
Pyrrhonisme de l'histoire, V, 339.
Instruction à frère Pédiculoso, VI, 376.
L'A, B, C, VI, 108.
Ode sur la guerre des Russes, VI, 517.
Epître à madame de Saint-Julien, VI, 563.

1769.

Lettre anonyme, IV, 732.
Epître à Boileau, VI, 563.
Epître à l'auteur du livre des trois Imposteurs, VI, 565.
Epître à Saint-Lambert, VI, 565.
Canonisation de saint Cucufin, VI, 378.
Discours de l'empereur Julien, IV, 207.
Lettres à Foucher, VII, 719, 726, 741.
Histoire du parlement, V, 637.
Cinquième homélie, IV, 270.
Cri des nations, V, 642.
Lettres d'Amabed, VI, 265.
Collection des Evangiles, IV, 95.
Raison par alphabet, I, 45.
Les choses utiles et agréables (recueil).
Les Guèbres, III, 674.
Lettre à l'évêque d'Annecy, par Moléon, IV, 736.
Supplément aux *Causes célèbres*, V, 524.
Le baron d'Otrante, III, 664.
Tout en Dieu, IV, 327.
Les deux Tonneaux, III, 668.
De la Paix perpétuelle, V, 644.
Epître à La Harpe, VI, 566.
Dieu et les Hommes, IV, 176.
Stances à l'impératrice Catherine, VI, 524.
Remarques sur les *Mémoires* de Dangeau, V, 454.
Remarques sur les *Souvenirs* de madame de Caylus, V, 463.
Le Dépositaire, III, 644.

Stances à madame de Choiseul, VI, 524.
Les Adorateurs, VI, 128.
Défense de Louis XIV, V, 427.

1770.

Requête à tous les magistrats du royaume, V, 651.
Lettre de l'auteur de la tragédie des *Guebres*, VIII, 1119.
Stances à Saurin, VI, 525.
Au Roi en son conseil, V, 554.
Sophonisbe, III, 692.
Stances à madame Necker, VI, 525.
Traduction du poëme de J. Plokof, IV, 737.
Lettre à M. le G. de G., III, 693.
Epître à Pigalle, VI, 566.
Ode pindarique, VI, 517.
Stances à M. Hourcastremé, VI, 525.
Nouvelle requête au roi, V, 556.
Choses utiles et agréables (recueil).
Notes sur le *Cymbalum mundi*, IV, 744.
Coutume de Franche-Comté, V, 557.
Questions sur l'Encyclopédie, tom. I, II, III, I, 45.
Epître au roi de la Chine, VI, 567.
Epître au roi de Danemark, VI, 569.
Sur l'Usage de la vie, VI, 599.

1771.

Questions sur l'Encyclopédie, tom. IV, V, VI, VII, VIII, I, 45.
Benaldaki à Caramouftée, VI, 574.
Lettre d'un jeune abbé, V, 652.
Epître à d'Alembert, VI, 571.
Réponse aux Remontrances de la cour des aides, V, 653.
Avis important d'un gentilhomme, V, 654.
Epître à Catherine II, VI, 573.
Sentiments des six conseils supérieurs, V, 654.
Epître au roi de Suède, VI, 574.
Très humbles et très respectueuses remontrances du grenier à sel, V, 655.
Supplique des serfs de Saint-Claude, V, 559.
Sermon du papa Nicolas Charisteski, V, 659.
Les peuples aux parlements, V, 656.
L'Equivoque, V, 658.
Les deux Siècles, VI, 613.
Le pere Nicodème et Jeannot, VI, 614.
Méprise d'Arras, V, 520.
Lettres de Memmius à Cicéron, IV, 330.
Tocsin des rois, V, 660.
Discours d'Anne Dubourg, V, 661.

1772.

Questions sur l'Encyclopédie, tom. IX, I, 45.
Lettre à un de ses confrères, IV, 646.
Lettre à Beccaria sur Morangiés, V, 530.
Lettre sur un écrit anonyme, IV, 738.
Jean qui pleure et Jean qui rit, VI, 493.
La Bégueule, VI, 590.
Essai sur les probabilités en fait de justice, V, 533.
Les Systèmes, VI, 614.
Les Cabales, VI, 617.
Il faut prendre un parti, IV, 336.
Réflexions philosophiques sur le procès de mademoiselle Camp (et réponse à Caveyrac), V, 528.
Anniversaire de la Saint-Barthélemi, VI, 518.
Epître à Horace, VI, 574.
Quelques petites hardiesses de M. Clair, IV, 691.
Epître au roi de Suede, VI, 576.
La voix du Curé sur le procès des serfs, V, 559.
Nouvelles probabilités en fait de justice, V, 538.
Fragment d'une lettre sur les Dictionnaires satiriques, etc., IV, 741.

1773.

Discours de Me Belleguier, IV, 276.
Aventure de la Mémoire, VI, 276.
Lettre anonyme au sujet d'une nouvelle Epître de Boileau à Voltaire, IV, 647.
Déclaration sur le procès Morangiés, V, 541.
Réponse à l'Ecrit d'un avocat, V, 543.
Déclaration sur les *Lois de Minos*, IV, 758.
Le Philosophe, IV, 740.
Lettre sur la prétendue comète, IV, 649.
Précis du procès de Morangiés, V, 541.
Lettre (première) à la noblesse du Gévaudan, V, 547.
Seconde lettre, V, 548.
Troisième lettre, V, 550.
Quatrième lettre, V, 551.
La Tactique, VI, 619.
Stances à madame Lullin, VI, 525.
Fragments historiques sur l'Inde, V, 254.
Fragment sur la justice, V, 552.
Fragment sur le procès criminel de Montbailly, V, 523.
Fragment sur l'Histoire générale, V, 411.
Epître à Marmontel, VI, 576.

1774.

Taureau blanc, VI, 277.
Lettre d'un ecclésiastique, V, 662.
Dialogue de Pégase et du Vieillard, VI, 621.
Eloge funèbre de Louis XV, IV, 686.
De la mort de Louis XV, V, 438.
Au Roi en son conseil (pour le pays de Gex), V, 565.
Au R. P. en Dieu messire Jean de Beauvais, VIII, 957.
Lettre écrite à M. Turgot.
Sentiment d'un académicien de Lyon, IV, 374.
De l'Encyclopédie, VI, 381.
Eloge historique de la Raison, VI, 285.
De l'Ame, par Soranus, IV, 345.

1775.

Petit écrit sur l'Arrêt du conseil, V, 663.
Stances au roi de Prusse, VI, 526.
Notes concernant le pays de Gex, V, 566.
Mémoire sur le pays de Gex, V, 567.
Le Dimanche, ou les Filles de Minée, VI, 592.
Diatribe à l'auteur des Ephémérides, V, 664.
Article extrait du *Mercure* sur Clément, IV, 649.
Ode sur le Passé et le Présent, VI, 518.
Cri du sang innocent, V, 516.
Remarques sur le *Bon sens*, IV, 746.
Les Finances, VI, 592.
Le Temps présent, VI, 624.
Mémoire des états de Gex, V, 568.
Remarques sur l'ouvrage *l'Existence de Dieu*, par Nieuwentyt, IV, 748.
Mémoire du pays de Gex, V, 569.
A M. Turgot, V, 569.
Edits de S. M. Louis XVI, sous l'administration de Turgot, V, 667.
Histoire de Jenny, XVI, 288.
Les Oreilles du comte de Chesterfield, VI, 302.
Extrait d'un mémoire pour l'abolition de la servitude, V, 561.
A M***, sur les anecdotes, IV, 741.

1776.

Mémoire à M. Turgot, V, 569.
Prières et Questions à M. Turgot, V, 570.
Supplique à M. Turgot.
Sésostris, VI, 594.
Délibération des états de Gex, V, 570.
A M. Turgot.
Lettres chinoises, indiennes, etc., V, 356.
Sophronyme et Adélos (imprimé en 1776, à la suite des *Lettres chinoises, etc.*), VI, 133.
Lettre de M. de La Visclède, IV, 592.
Lettre du R. P. Polycarpe, V, 562.
Lettre d'un bénédictin, V, 561.
Remontrances du pays de Gex, V, 571.
A M. du M***, sur plusieurs anecdotes, IV, 743.
Epître à M. Guys, VI, 576.
Commentaire historique, VI, 18.
Lettre à l'Académie française, IV, 585.
Epître à un homme, VI, 577.
Epître à madame Necker, VI, 577.
Au Roi en son conseil, V, 572.
Un Chrétien contre six Juifs, V, 368.
Le Songe-Creux, VI, 595.

1777.

Requête au roi pour les serfs de Saint-Claude, V, 564.
Articles extraits du *Journal de politique et de littérature*, IV, 640.
Epître au marquis de Villette, VI, 577.
Stances sur l'alliance avec les Suisses, VI, 526.
Commentaire sur l'*Esprit des Lois*, V, 587.
Dialogues d'Evhémère, VI, 135.
Prix de la justice et de l'humanité, V, 603.
Dernières remarques sur les *Pensées de Pascal*, IV, 358.
Note sur une pensée de Vauvenargues, IV, 751.
Histoire de l'établissement du christianisme, IV, 126.
Epître au marquis de Villette, VI, 577.

1778.

Epître au prince de Ligne, VI, 578.
Commencement du XVIe livre de l'*Iliade* (en prose), VI, 653.
Commencement du XVIe livre de l'*Iliade* (en vers), VI, 654.
Epître au marquis de Villette, VI, 578.
Plan du Dictionnaire de l'Académie, IV, 751.
Pensées, IV, 752.
Le système vraisemblable, IV, 758.
Lettre de M. Hude, IV, 760.

FIN DE LA TABLE GÉNÉRALE.